



NOUVEAU SUPPLEMENT AU GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c. DE M. LOUIS MORERI,

Pour servir à la derniere Edition de 1732. & aux précédentes.

TOME SECOND.

H—Z



A PARIS,

Chez
JACQUES VINCENT, rue & vis-à-vis l'Eglise Saint Severin, à l'Ange.
J. B. COIGNARD & A. BOUDET, rue Saint Jacques, à la Bible d'or.
P. G. LE MERCIER, rue Saint Jacques, au Livre d'or.
J. DESAINT & CH. SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.
JEAN-THOMAS HERISSANT, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.

M. D. CC. XLIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

NOUVEAU SUPPLEMENT
AU
DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE MORERI.



HABERT, (François) *Supplément de* 1735. *on dit qu'*il a vécu sous les rois François I. & Henri III. *lisez*, sous François I. Henri II. François II. & sous les premieres années du regne de Charles IX. ..... *Les Sermens satyriques du sententieux poëte Horace* : lisez, *les Sermons satyriques*, &c. c'est-à-dire, les satyres d'Horace.... Il n'étoit point, dit-on, parent des MM. Habert, dont on parle ensuite ; *il falloit dire*, dont on parle après l'article de Susanne Habert ; *encore faut-il en excepter* Isaac Habert, mort évêque de Vabres, qui étoit son petit neveu, étant fils d'*Isaac* Habert, poëte François, fils de *Pierre*, aussi poëte François, lequel Pierre étoit frere de *François*.

HABERT, (Isaac) *Supplém. tome I*... Isaac Habert avoit professé la philosophie, puisque M. Salvaing de Boissieu dit qu'il avoit étudié la philosophie sous Isaac Habert, qui fut depuis évêque de Vabres ..... Son traité *de consensu Hierarchiæ & Monarchiæ*, écrit contre l'*Optatus Gallus* de Charles Hersent a été traduit en françois par Louis Giry, de l'académie françoise, sous le titre *de l'Union de l'Eglise avec l'Etat* .... *Ajoutez aussi aux ouvrages* de M. Habert : 1. *La Défense de la foi de l'Eglise* ; à Paris, en 1644. *in*-4°. 2. *Isaaci Haberti expositio perpetua in beati Pauli Epistolas tres Episcopales ad Timotheum & Titum, & unam ad Philemonem : conciliorum & veterum Patrum sensu confirmata* ; à Paris, en 1656. *in*-8°. *Ajoutez à ses* poësies latines, *Bibliotheca Seguieriana porticus*, in-4°. de trois pages, sans date ; mais cette piéce est, dit-on, de 1637.

HABERT, (Louis) *Supplément, tome I.* Sa théologie dogmatique & morale ; à Paris, en 1717. & 1718. n'est qu'en sept volumes *in*-12. non en neuf. *Sa Pratique du sacrement de pénitence*, ou *Méthode pour l'administrer utilement*, imprimée par l'ordre de M. l'évêque de Verdun, a été réimprimée à Paris, avec approbation & privilége, en 1748. *in*-12. c'est un ouvrage fort estimé pour sa solidité & les principes qu'il contient.

HABERT, (Germain) *Supplément tome I. page* 100. *col.* 2. .. . *on dit qu'*Habert a été abbé de la Roche, ordre de saint Augustin, au diocèse de Paris. Cette abbaye se nomme Notre-Dame des Roches : elle est à une lieue de Chevreuse, & à un quart de lieue du Mesnil-saint-Denys, qui appartenoit à la maison de Montmort. Les six premiers abbés de cette abbaye furent tirés de celle de saint Victor de Paris, & elle a été longtems entre les mains de messieurs de Montmort. Il y a bien des années qu'il n'y a plus dans cette maison de chanoines réguliers. Habert prêchoit de tems en tems, comme on le voit par cette épigramme que Guillaume Colletet fit sur un *Sermon de la procession des captifs*, qu'il avoit prêché : elle est page 21. du recueil de ses épigrammes :

Dans la sainte ferveur dont ton cœur est touché,
Louant la liberté, tu détruis son empire ;
Puisque les beaux chaisnons, dont ta voix nous attire,
Font bien plus de captifs, que tu n'en as prêché.

Habert est auteur de l'épitre de *M. Hippodame*, à

l'occaſion d'une aventure dont on a parlé à l'article de François OGIER. Celui-ci dit dans une lettre qui ſe lit dans la traduction des épitres d'Ovide, par l'abbé de Marolles, que cette épitre fut *la premiere entrée de Germain Habert dans le public*, & qu'il étoit alors moins âgé que lui de quelques années; or Ogier dit que lui-même n'avoit alors que 20 ans. Il ajoute qu'il ſe fit alors pluſieurs jugemens différens ſur cette piéce d'Habert, & ſur une qu'Ogier avoit faite dans la même occaſion, *dans l'Académie des beaux eſprits qui ſe tenoit alors dans la chambre de la demoiſelle de Gournay.*

HABICOT, (Nicolas) de Bonny en Gatinois, & non de Rouen, comme l'a dit M. Devaux dans ſon *Index funereus chirurgorum*, &c. chirurgien célébre vers la fin du ſeiziéme ſiécle, & au commencement du dix-ſeptiéme, eſt connu par pluſieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Il prend dans quelques-uns le titre de chirurgien du duc de Nemours; & l'on conjecture qu'il étoit attaché au parlement de Paris, peut-être comme chirurgien, parce que dans ſon traité de la *Bronchotomie*, il rapporte quelques cas ſinguliers, dont il avoit été témoin à la conciergerie, où il avoit été mandé par la cour, pour faire ſon rapport. Sa *Semaine, ou pratique Anatomique*, eſt ſon premier ouvrage: il a été imprimé pluſieurs fois, & en dernier lieu, l'an 1660. la préface contient les principes de la diſſection. M. Winſlow, dans un mémoire qui eſt dans ceux de l'académie des ſciences de Paris, pour l'année 1720. avoit donné une remarque d'anatomie ſur les muſcles interoſſeux de la main, ſuivant laquelle, il eſt établi que le doigt *medius* n'a point d'interoſſeux interne. Il croyoit être l'auteur de cette découverte: Habicot l'avoit faite avant lui dans ſa *Semaine*; & M. Winſlow l'a reconnu dans les *Mémoires* de 1722. Peu après qu'Habicot eut donné ſa *Semaine Anatomique*, il publia en 1610. une diſſertation d'anatomie, ſous ce titre: *Paradoxe Myologiſte, par lequel eſt démontré contre l'opinion vulgaire, tant ancienne que moderne, que le diaphragme n'eſt pas un ſeul muſcle*: dans cet ouvrage dédié au célébre Duret, Habicot entreprend de démontrer qu'il y a deux diaphragmes, un droit & un gauche, réunis ou confondus enſemble, comme les muſcles de l'épigaſtre le ſont à la ligne blanche, &c. Comme il avoit vu trois fois la peſte à Paris, en 1580. 1596. & 1606. il mit au jour en 1607. un traité ſur cette matiere, intitulé: *Problêmes ſur la nature, préſervation & cure de la maladie peſtilentielle.* Ce traité eſt plein d'érudition & d'obſervations utiles. En 1613. M. de Langon, gentilhomme Dauphinois, faiſant bâtir près de ſon château, autrefois nommé Chaumont, préſentement Langon, entre les villes de Montrigaut, de Serre & de ſaint Antoine, les maçons qui fouilloient la terre pour tirer du ſable, trouverent environ à 17. ou 18 pieds en terre une tombe de brique, longue de 30 pieds, large de 12, haute de huit, ſur laquelle étoit attachée une pierre fort dure, reſſemblant à du marbre gris, avec cette inſcription en lettres romaines, *Theutobocus Rex.* Dans cette tombe étoient des os d'une grandeur énorme, avec des médailles d'argent. Pluſieurs de ces os ayant été apportés à Paris par Pierre Mazuyer, chirurgien de Beaurepaire, Jacques Tiſſot annonça cette découverte par un petit écrit, qu'il intitula: *Hiſtoire véritable du Géant Theutobocus, roi des Theutons, Cimbres & Ambroſins, défait par Marius, conſul Romain, 150. ans avant la venue de notre Sauveur, lequel fut enterré auprès du château de Chaumont*, &c. Tiſſot entreprend de prouver: 1°. qu'il y a eu des géans réels; 2°. par des raiſons propres au fait il veut appuyer la découverte du géant *Theutobocus.* Habicot voulut auſſi écrire ſur ce ſujet. Il fit la *Gigantoſteologie*, ou *diſcours des os d'un géant*, où il entreprend de prouver que les os apportés à Paris, par Mazuyer étoient véritablement ceux du géant *Theutobochus.* Il dédia ce diſcours, qui n'a que 60 pages, à Louis XIII. & l'écrit fut préſenté à ſa majeſté, par M. Herouard, ſon premier médecin. Ce diſcours fut le prélude d'une longue diſpute. La même année 1613. un anonyme qui ne prit que le titre d'écolier en médecine, mais que l'on croit être le docteur Riolan, fit une critique de l'écrit d'Habicot, ſous ce titre: *De Gigantomachie*, pour répondre à la *Gigantoſteologie.* L'auteur y combat l'exiſtence des géans, & l'oſteologie du géant Theutobocus. Il doute même de la découverte de la tombe, parce qu'elle lui ſembloit deſtituée de certificats & d'autorités ſuffiſantes pour la faire croire. L'ouvrage eſt terminé par une ſortie contre les chirurgiens en général. L'année ſuivante 1614. on donna encore contre le diſcours d'Habicot, l'écrit intitulé: *l'Impoſture découverte des os humains ſuppoſés, & fauſſement attribués au roi Theutobocus*; & l'auteur y attaque directement le fait de Theutobocus & des médailles: du premier, par le peu de rapport de l'hiſtoire de ce Roi, avec les circonſtances du lieu où l'on diſoit que la tombe avoit été découverte; des médailles, parce que, ſelon l'auteur, les caracteres en étoient gothiques, non romains, & qu'elles avoient tout au plus 400 ans. L'anonyme fait tous ſes efforts pour perſuader la fable la plus ridicule, qu'il peut ſe former & engendrer dans la terre des pierres oſſeuſes ſemblables en figure aux os humains; & après avoir invoqué l'autorité de nombre de naturaliſtes, il conclut pour la poſſibilité de ce qu'il avance, en rapportant des choſes plus difficiles encore. Cet écrit eſt terminé, comme le précédent, par une déclamation contre les chirurgiens en général. En 1615. parut une autre brochure, où l'anonyme ſoutient quant au fond, le ſentiment d'Habicot, & la cauſe des chirurgiens. Ce nouvel écrit a pour titre: *Diſcours Apologétique touchant la vérité des géans, contre la Gigantomachie d'un ſoi diſant écolier en médecine.* Tout le monde donna cet écrit à Jacques Guillemeau, célébre chirurgien ordinaire du Roi, qui paroiſſoit peu ami d'Habicot, mais qui l'étoit encore moins des mauvais raiſonnemens. L'auteur établit la réalité des géans, & ſoutient le fait particulier du géant *Theutobocus*: mais il improuve les raiſons alléguées en ſa faveur par Habicot. Il déclare l'écolier en chirurgie, & l'écolier en médecine égaux *en inſuffiſance*, & leur applique en commun ce vers de Virgile:

Qui Bavium non odit, amet tua Carmina, Mœvi.

La fin de ſon ouvrage eſt employée à venger le corps des chirurgiens. Habicot qui n'étoit pas bien traité dans cet écrit y fit une réponſe, qu'il intitula: *Jugement des ombres d'Héraclite & de Démocrite, ſur la réponſe* d'HABICOT, *au diſcours attribué à* GUILLEMEAU. Alors Jean Riolan qu'on n'avoit que ſoupçonné d'être l'auteur de la *Gigantomachie*, ſe préſenta au combat à viſage découvert, & en vint aux mains avec Habicot, par l'ouvrage qu'il publia en 1618. ſous ce titre: *Gigantologie, ou hiſtoire de la grandeur des géans, où il eſt démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes & géans n'ont été plus hauts que ceux de ce tems.* Il y a dans cet ouvrage des raiſons aſſez fortes contre l'exiſtence des géans en général; mais lorſqu'il eſt queſtion de déterminer la nature des grands os, *Riolan* fait reparoître toutes les puérilités rapportées dans l'*Impoſture découverte*, &c. pour prouver qu'il peut s'engendrer & ſe former dans la terre des pierres oſſeuſes, ſemblables en figure aux os humains. La vivacité que Riolan fait paroître dans cet écrit contre Habicot, lui attira la même année de la part de celui-ci, l'écrit intitulé

Anti-Gigantologie, ou contre discours de la grandeur des géans, dédiée à M. de Luynes. Habicot ne tache pas seulement d'y montrer que les os en question étoient des os humains, il rapporte aussi plusieurs lettres qui attestoient la réalité de la découverte que Riolan avoit révoquée en doute; & atta que à son tour celui-ci sur plusieurs points avancés dans sa *Gigantologie.* Il lâcha dans le même tems, ou du moins on lui attribua une satyre en forme contre Riolan, sous le titre de *Touche Chirurgicale*; & vraisemblablement cela lui valut une piéce sur le même ton, intitulée: *Correction fraternelle sur la vie* d'Habicot, *où on fait en passant la critique de ses ouvrages, & notamment de sa Gigantosteologie.* Au milieu de cette querelle, Habicot donna en 1617. un *Recueil de problêmes médicinaux & chirurgicaux* sur plusieurs points très-intéressans. Il y a dans ce recueil douze problêmes, chacun desquels est dédié à différentes personnes avec qui l'auteur étoit en liaison, M. *Servin*, avocat général, MM. *Seguin* & *Helin*, médecins, les célébres *Duret* & *Simon Piétre*, M. *Herouard*, pour lors premier médecin du roi, M. *Petit*, qui l'avoit été du roi Henri IV. messieurs *Pineau*, *Hubert*, *Binet*, *de Marque*, *Phlippes*, fameux chirurgiens de leur tems. Dans l'épitre adressée à ce dernier, Habicot raconte la conversation qu'il eut devant la reine mere, avec madame la duchesse de Nemours. Cette princesse lui demanda qui étoit le meilleur chirurgien de Paris; Habicot se contenta de répondre, *qu'il n'y en avoit qu'un au monde, sçavoir celui qu'on affectionnoit.* Ailleurs on le voit en conférence avec l'illustre président *de Harlay*, qui n'ignoroit, dit Habicot, *que ce qui n'est point.* En 1620. Habicot publia un petit traité où il démontre par une grande théorie éclairée, & par une pratique heureuse, » que le chirurgien doit absolument pra- » tiquer l'opération de la bronchotomie, autrement la perforation de la flutte ou tuyau du poumon. On y trouve une description fort détaillée du Larynx, & il reprend Riolan sur ce qu'il avoit dit des cartilages & des muscles de cette partie. Habicot ayant été employé à la suite des armées, aux siéges des villes, à l'Hôtel-Dieu de Paris, & durant les guerres civiles, il devoit vraisemblablement être recherché dans les grandes occasions, & entre beaucoup de grandes cures qu'il fit, on trouve plus d'une plaie d'arquebusade. Il avoit entrepris, & peut-être fini d'autres ouvrages qui n'ont point paru; comme: *La main chirurgicale*, qui devoit apparemment traiter des opérations: *Le guide ès consultations, & les interrogations qu'on fait en la réception des maîtres chirurgiens.* Habicot est mort en 1624. le 17 de Juin. * Extrait d'un *Mémoire* très-détaillé sur les ouvrages d'Habicot, inséré dans les *Recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France*, imprimées à Paris, en 1744. *in*-4°. depuis la page 271. jusqu'à la page 287. Le traité de la *Bronchotomie* qui n'est que cité dans cet article, a pour titre: *Question chirurgicale, par laquelle il est démontré que le chirurgien doit assurément pratiquer l'opération de la Bronchotomie, vulgairement dite Laryngotomie, ou perforation de la flûte ou tuyau du poumon*; à Paris, chez Jean Corrozet, en 1620. *in*-8°. dédié à M. le duc de Nemours. Ce traité a 108 pages.

HACKET, (Jean-Baptiste) professeur en théologie de l'ordre de saint Dominique, étoit de Fethard dans le comté de Tipperary en Irlande. Il vécut presque toujours en Italie, soit à Milan, à Naples; & principalement à Rome, où il mourut vers l'an 1685. Il composa beaucoup de traités, tant de philosophie que de théologie. Les plus connus sont les suivans: *Controversiarum theologicarum complectens omnes tractatus primæ secundæ doctoris Angelici*; *Romæ*, 1659. *in-folio. Synopsis physica*; *Romæ*, 1659. *in*-12. *Synopsis theologica in tractatum de fide, spe, & charitate*; *Romæ*, 1675. *in*-4°. *Synopsis philosophica*, quatre tomes *in*-8°. c'est un abrégé d'un ouvrage de *Joannes à S. Thomâ*, Dominicain Espagnol, que le pere Hacket a fait pour l'usage d'un homme de qualité, qui devint ensuite célébre sous le nom de cardinal Altieri, dont ce religieux avoit été précepteur. * *Mémoires communiqués.*

HACSPAN, (Théodore, selon le pere le Long, & selon Spizelius; Thierri, selon l'ouvrage intitulé: *Gloria academiæ Altdorfinæ*) étoit un théologien Luthérien, *dont on dit un mot dans le Dictionnaire historique, où il est aussi nommé*, Théodore. Il naquit l'an 1607. à Weimar, ville de Thuringe. Il se livra de fort bonne heure à l'étude de la philologie sacrée, & apprit toutes les langues orientales qui lui étoient nécessaires pour réussir dans cette étude. Il employa aussi sept années à étudier la philosophie & la théologie à Jene; après quoi il se transporta à Altdorf, attiré par la réputation de Schwenter qui passoit pour très-habile dans les langues Orientales. D'Altdorf, il alla à Helmstad, où il prit les leçons de théologie de George Calixte, de Conrad Hornejus, & de quelques autres. Revenu à Altdorf, il fut le premier qui y enseigna publiquement les langues Orientales. Il commença cet exercice l'an 1636; & en 1654. il se chargea d'enseigner la théologie. Dans l'un & l'autre emploi, il fit voir beaucoup de capacité, & un grand amour pour le travail. On assure qu'il n'y avoit personne de son tems qui possédât si bien que lui l'hébreu, tant celui de l'Ecriture sainte, que celui des Rabbins, le syriaque, le chaldéen & l'arabe. Comme il vouloit mettre les autres en état d'étudier facilement les mêmes langues, il pensa à en donner des grammaires: mais il trouva que la plupart des imprimeries du pays manquoient de caracteres convenables. Josse Schmidmaïer, avocat de Nuremberg, informé de son embarras, travailla à l'en tirer en formant chez lui une imprimerie propre à exécuter ses desseins. Hacspan en profita, & c'est delà que sont sortis les ouvrages qu'il a publiés, concernant les langues dont on vient de parler, où dans lesquels il entroit des phrases, des mots, ou des passages d'auteurs qui ont écrit dans les mêmes langues. Les ouvrages que le pere le Long cite de ce sçavant dans sa bibliotheque sacrée, sont: 1. *Oratio de necessitate sacræ philologiæ in theologiâ accuratè tractandæ*; à Jene, en 1662. *in*-4°. 2. *Quadriga disputatio de locutionibus sacris*, in-4°. à Altdorf, en 1648. & 1662. 3. *Ad Epistolam divi Hieronymi de nominibus Divinis exercitationes duæ*; 4. *Disputationes circulares in* 17. *priora capita Geneseos*; 5. *Exercitatio in psalmum* 110. Ces écrits sont contenus dans le recueil de l'auteur, qui a pour titre: *Sylloge disputationum theologicarum & philologicarum*, in-4°. à Altorf, en 1663. 6. *Interpres errabundus, hoc est brevis disquisitio de causis errandi interpretum & commentatorum sacræ scripturæ, omniumque adeò qui circa sacras utriusque fœderis occupantur literas.* Hacspan fit imprimer cet écrit à la suite d'un autre dont il donna une édition, à Altorf, en 1645 *in*-8°. & dont le titre est: *Lucubrationes Frankthallenses, sive specimen aliquod interpretationum & expositionum, quas plurimas in difficillima quæque utriusque testamenti loca meditatus est Bonaventura Cornelius Bertramus, Picto Thoarsensis.* Ces *Lucubrationes* & l'*interpres errabundus* sont aussi dans le *Thesaurus librorum philologicorum & historicorum*, &c. de Thomas Crenius; à Leyde, en 1700. *in*-8°. 7. *Miscellaneorum sacrorum libri duo*; à Altorf, en 1660. 8. *Notæ philologico-theologicæ in varia & difficiliora veteris & novi Testamenti loca*; trois volumes *in*-8°. à Altorf, en 1664. 9. *Observationes Arabico-Syriacæ in quædam loca veteris & novi Testamenti*; à Altorf, en 1662. *in*-4°. Dans le livre intitulé: *Gloria academiæ Altdorfinæ*, on cite encore du même: *Specimen theologiæ talmudicæ: fides*

& leges Muhammedis: Liber Nizachon Rabbi Lipmanni: Termini, distinctiones & divisiones philosophico-theologicæ, &c. Hacspan, après avoir langui cinq ans, mourut à l'âge de 52 ans, l'an 1659. * *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. pag. 34. & suiv. Le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-folio*, page 760. & 761.

HAEFTEN, (Benoît) *Supplément tome I. page* 102. *col.* 1. l'école du chœur, *lisez*, du cœur; *& ajoutez ce qui suit:* On a encore du pere Haeften, *Via regia sanctæ crucis.* Cet ouvrage où il y a de la piété & de l'onction, a été traduit en françois par un Cordélier, sous le titre de *Chemin royal de la Croix*, in-8°. avec des gravures.... *Venatio sacra, sive de arte quærendi Deum* : cet ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'auteur, à Anvers, en 1650. *in-fol.* Le R. P. dom Charles Steingelius, abbé d'Anhusen, a fait l'abrégé des disquisitions monastiques du R P. Haeften (*dont on a parlé dans le Supplément de* 1735.) qu'il a fait imprimer à Augsbourg. Ce fut lorsque M. Jansénius, évêque d'Ipre, établit la réforme à Afflighem que ce prélat composa le discours *De interiori hominis reformatione*, qui a été traduit en françois, par M. Arnauld d'Andilly, & imprimé plusieurs fois en l'une & l'autre langue, à Paris, & ailleurs. *On dit dans le Supplément qu'*Haeften a fleuri jusques vers l'an 1650. Il est mort l'année même 1648. selon que le dit l'auteur du grand théâtre sacré de Brabant, qui a rapporté ainsi (tome I. partie deuxiéme) son épitaphe: *Æternæ memoriæ Rever. admodum Domini D.* BENEDICTI HAEFTENI, *hujus monasterii præpositi, morum integritate, candore, modestiâ, eruditione, scriptis clarissimi. Qui postquam suis ad suscipiendam hîc Cassinensem observantiam præivisset, rebus multis domi, forisque præclarè gestis, migravit ad Christum anno* 1648. *pridie Calend. Augusti, ætatis anno* 40. *dignitatis* 32. *Hic quicunque legis moriturus, & ipse precare, mortuus æternâ pace quiescat, Amen.* C'est à tort que dans cette épitaphe on ne donne que 40 ans de vie à Haeften, puisqu'on y dit qu'il avoit été prevôt durant 32 ans; & que d'ailleurs il l'étoit déja en 1616.* Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman, pag. 133. & suiv. La bibliotheque belgique de Valere André, &c.

HÆMUS, (François) prêtre, de Lille en Flandres, principal du collége de Courtray, étoit poëte Latin. Valere-André cite de lui les ouvrages suivans: Deux livres d'hymnes, avec un recueil de poësies diverses, à Lille, en 1556. *in-8°*. Autres poësies diverses, entr'autres deux livres d'éloges funebres, & trois de mélanges; à Anvers, en 1579. *in-16.* Des scholies sur Virgile, Horace, Ovide, &c. selon Swertius: *Fortuitum urbis Insulensis incendium* : cet incendie, qui consuma près de trois cens maisons de la ville de Lille, arriva le trois de Septembre 1545. *Desiderii Erasmi Roterodami de civilitate morum puerilium libellus elegiaco carmine redditus per Franciscum Hæmum Insulanum.* Valere-André ne cite point cet ouvrage de Hæmus: mais peut-être se trouve-t-il avec les autres poësies qu'il a citées. Cette paraphrase de l'ouvrage d'Erasme a été réimprimée avec les vers de Nicolas Mercier, *de officiis scholasticorum*, &c. à Paris, chez Claude Thiboust, en 1664. *in-12.* Il y en avoit déja eu une édition précédente, avec le même ouvrage. Hæmus cédant aux ravages que les Calvinistes faisoient en divers endroits de la France, se retira quelque tems à Arras, où Antoine Meyer, son ami, le reçut chez lui. Lorsque Courtray eut été remis en la puissance de son souverain, Hæmus y retourna, & y mourut le 17 Janvier 1585. Obert (ou Hubert) le Clerc lui a consacré l'épitaphe suivante.

Dum teneras juvenum mentes virtutibus HÆMUS,
Palladiæ format gloria magna domûs,
In tantum peracuta decus sua spicula torquet
Ah! truculenta nimis de tribus una soror.
Anne ideo quia sublatum sit funere corpus,
Candida non vivet fama per ora virûm?
Pars corpus minor interiit, cum laude triumphans
Cœlica pars major spiritus astra colit.

* Valere-André, *Biblioth. Belgica*, édition de 1739. *in-4°*. tome I. page 294.

HAGANO, *cherchez* AGANO.

HAGECIUS (Thaddée) surnommé *ab Hayck*, parce qu'il étoit de la bourgade de Hayck en Boheme, fut médecin, astronome, & donna même dans les réveries de l'astrologie. Il étudia sous le célébre Joachim Camerarius, & il se vantoit d'avoir été son disciple. Il devint dans la suite médecin de l'empereur Maximilien I. Philippe Fanchel, médecin, Flamand, ayant mal réussi dans la cure qu'il avoit entreprise d'une fille de six ans, attaquée de la teigne ou de dartres, & cet enfant étant mort, Hagecius écrivit contre lui, l'accusant d'ignorance & de témérité, pour s'être servi, disoit-il, des remedes de Paracelse, sans les connoître. L'ouvrage qu'il fit sur cela, & qui fut imprimé à Amberg, en 1596. *in-8°*. est intitulé: *Actio Medica adversùs Philippum Fanchelium, Belgam, incolam Budvicensem, Medicastrum & pseudo-paracelsistam.* Ce volume contient trois piéces, réunies sous ce titre général: la premiere: *Exegesis singularis curationis fœdæ scabiei in filiolâ sexenni illustris baronis Gasparis Zerotini, &c. Accessit simul justa querela in Philippum Fanchelium, quod in extremo utcunque felicis curationis actu, eandem clandestinè & furtim deleteriis pharmacis crudeliter excarnificatam necaverit.* Le deuxiéme traité, est une réponse de Fanchelius à l'*Exegesis* de Hagecius: le troisiéme est une réplique de celui-ci, sous le titre de *Anti-Fanchelius.* Voilà ce qu'on lit dans les satyres personnelles, ou les *Anti* de M. Baillet, au tome VII. des *Jugemens des Sçavans*, &c. édition de Paris, *in-4°*. pag. 302. & 303. Nous connoissons encore de Hagecius: 1. *Opusculum de cervisiâ, ejusque conficiendæ ratione, naturâ, viribus & facultatibus*; à Francfort, en 1585. *in-8°*. 2. *Thadæi Hagecii Aphorismi metoposcopici*; à Francfort, en 1584. *in-8°*.

HAGUAIS, (Augustin le) de Caen, avocat, &c. *Supplément de* 1735. *on dit qu'*il réussissoit dans la poësie latine; *on pouvoit ajouter qu'*il faisoit aussi des vers françois: on en lit quelques-uns de lui dans les *Opuscula Miscellanea* d'Antoine Halley, à Caen, en 1675. *in-8°*.

HAHN, (Simon-Frédéric) conseiller, historiographe & bibliothécaire du roi de la grande Bretagne à Hanovre, étoit né au cloître de Bergen dans ce duché, où son pere étoit ministre. Dès l'âge de dix ans, il étoit si avancé dans les humanités, qu'on peut le mettre au rang des enfans devenus illustres par leurs études; dès le même âge il sçavoit plusieurs langues vivantes, & montroit un grand attachement pour l'histoire. Il étoit doué d'une mémoire heureuse & d'une extrême facilité à apprendre tout ce qu'il vouloit. A l'âge de 14 ans, étant prêt à aller à l'université de Halle, il prononça à Bergen une harangue sur l'origine de ce lieu, laquelle fut imprimée la même année 1706. avec quelques autres piéces. En 1708. il publia la continuation de la chronique de Bergen, par Meibomius; & en 1710. le diplome accordé à ce même cloître, par l'empereur Othon le Grand, avec des remarques. (*Diploma fundationis Bergensis ad Albim Cœnobii*) in-4°. à Magdebourg. En 1711. il obtint la permission de donner des leçons publiques, quoiqu'il n'eût encore que 19 ans, & qu'il ne fût pas reçu maître-ès-arts. En conséquence de cette permission, il enseigna l'histoire à un grand nombre d'étudians. Deux ans

après, il prit le degré de maître-ès-arts, & publia à cette occasion une dissertation sur Henri l'Oiseleur. Peu après, il en fit imprimer une deuxiéme sur le royaume d'Arles. Ces écrits, & la réputation qu'il s'acquit d'ailleurs, lui procurerent la vocation de professeur en histoire à Helmstadt, où il remplit dans la vingt-quatriéme année, la place de M. Eccard. Sa harangue inaugurale, qui a été imprimée, traite de la famille d'où sortoit l'empereur Conrad II. & des relations de la race Salique avec les Guelfes. Les leçons que M. Hahn avoit dictées à Halle, ayant été publiées, mais pleines de fautes, par M. Gladow, sous son propre nom, en forme d'histoire de l'Empire; M. Hahn prit la résolution de faire imprimer lui-même en allemand, une histoire de l'Empire, dont on n'avoit en 1731. que les quatre premiers volumes. En 1722. il mit au jour des remarques sur le livre intitulé : *Mémoires sur la liberté de Florence.* En 1725. il succéda de nouveau à M. Eccard, dans les charges d'historiographe & de bibliothécaire à Hanovre, dont il a rempli les fonctions avec distinction, jusqu'à sa mort, arrivée le 18 Février 1729. dans la trente-septiéme année de son âge. Pendant qu'il étoit à Hanovre, il donna un recueil en deux vol. *in-8°.* intitulé : *Collectio monumentorum veterum & recentium ineditorum.* Lorsqu'il est mort, il travailloit à un ouvrage concernant les prérogatives de la noblesse immédiate de l'Empire, à une géographie du moyen âge, & à divers autres traités. Voilà ce qu'on lit touchant M. Hahn, dans la bibliotheque germanique, tome XVII. page 214. & tome XXII. pag. 204. & suivantes.

HAINLIN, (Jean-Jacques) *Supplément, tome I.* On le dit né en 1588. & mort en 1660. âgé de 77 ans; il ne devoit en avoir que 72.

HAITZE, (Joseph-Pierre de) naquit à Cavaillon dans le Comtat; mais il a passé toute sa vie à Aix dans la maison de M. de Gaufridi, dont il étoit parent. Il fut secrétaire de Jean François de Gaufridi, conseiller au parlement, l'auteur de l'histoire de Provence. Il a composé plusieurs ouvrages : *Les Moines empruntés, où l'on rend à leur véritable état les grands hommes qu'on a voulu faire moines après leur mort*, par Pierre-Joseph (de Haitze) à Rouen, en 1698. *in-12.* deux vol. Il y a eu une réponse pour les Carmes, par le pere D. S. S. (Jean Devau, du saint Sacrement) religieux Carme; à Cologne, en 1698. *in-12.* Il y en a eu aussi une pour les Jésuites, en faveur de saint François Xavier : c'est ce qui forme le premiere partie d'un petit livre intitulé : *Les SS. enlevés & restitués aux Jésuites, par un professeur de théologie, & docteur en droit canon*; à Luxembourg, en 1738. *in-18.* La deuxiéme partie regarde François Regis, mais que de Haitze n'avoit point attaqué. Plusieurs personnes ont attribué mal-à-propos à Pierre Faydit les Moines empruntés, entr'autres M. Martin, libraire, dans le catalogue des livres de M. Belanger. *Les Moines travestis*; 2. volumes... Ses autres ouvrages qui sont venus à notre connoissance, sont : *Relation des fêtes célébrées à Aix, en 1687. à l'occasion de la convalescence du roi Louis XIV.* en plusieurs lettres, adressées à M. de Ruffi. *Vie de Michel Nostradamus*; à Aix, chez David *in-12.* *Vie d'Arnaud de Villeneuve*; à Aix, en 1719. *in-12.* *Histoire de sainte Rossolline de Villeneuve de l'ordre des Chartreux*; à Aix, en 1720. *in-12.* d'autres prétendent que cette fille étoit de l'ordre de Malte. *Histoire de saint Benezet, entrepreneur du pont d'Avignon, contenant celle de l'ordre des religieux pontifes, par Magne Agricol* (le sieur de Haitze;) à Aix, chez David :.. *in-12.* *Histoire de la vie & du culte du B. Gerard Tenque, fondateur de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, par Pierre-Joseph de Haitze*; à Aix, en 1730. *in-12* *Vie de Jule Raimond de Souliers.... L'Esprit du cérémonial d'Aix, en la célébration de la Fête-Dieu, par Pierre-Joseph. Recedant vetera, nova sint omnia*; à Aix, chez David, en 1708. *in-12.* de 95. pag. M. Dupin en a parlé avec mépris. *Voyez* le *Supplement du Journal des Sçavans*, 1708. page 358. L'ouvrage de M. de Haitze a été réimprimé en 1730. à Aix, *in-12.* avec une critique; *Eloge des premiers présidens du parlement de Provence.....* Il a encore composé *une histoire de la ville d'Aix*, qui a été imprimée, *in-4°.* mais qui n'a pas été rendue publique. Il a aussi composé une *Bibliotheque des auteurs de Provence*, encore manuscrite. Il est encore l'auteur de *trois grandes cartes, où l'on trouve les noms & les armes de tous les consuls d'Aix, procureurs du pays.* M. de Haitze, mourut à Aix, le 26 Juillet 1736. on l'appelloit communément M. d'Hache. Ses ouvrages sont très-peu de chose, très-mal écrits, sans preuve, sans critique. Son histoire d'Aix, dont on a vu des lambeaux, est pleine de faits curieux, mais qu'il faut croire sur son simple témoignage. Ses moines empruntés & travestis sont ce qu'il y a de meilleur, il met les citations à la marge, pour prouver ce qu'il avance. Il faut encore ajouter à ses ouvrages la *Lettre critique de Sextius le Salien à Euxenus le Marseillois* (M. de Ruffy, fils de l'historien de Marseille) *touchant le discours* (de Pierre Galaup de Chasteuil) *sur les arcs de triomphe dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée des ducs de Bourgogne & de Berri.* Cette lettre est du premier Janvier 1702. M. de Haitze y contredit tous les points d'histoire représentés dans les arcs de triomphe, par M. Galaup, & expliqués dans son discours : il n'y menage aucunement l'auteur, dont la probité & les talens méritoient des égards. Pierre-François de Remerville de saint Quentin a donné en 1702. à Cologne (Aix) *in-12.* des *Reflexions* sur cette lettre. *Voyez* REMERVILLE. Ces réflexions furent dans ce même tems adoptées & soutenues par l'auteur des Essais de littérature pour la connoissance des livres (l'abbé Tricault de Belmont) & par M. l'abbé Tallemant, alors doyen de l'académie françoise. Enfin on a de M. de Haitze des *Dissertations sur divers points de l'histoire de Provence* : à Anvers (Aix) en 1704. *in-16.* de 149 pages. Ces dissertations sont citées dans une piéce imprimée dans le mercure du mois de Mai 1745. intitulée, *Lettre de* M. Chaix (avocat à Aix) à M. B.... dans laquelle il releve quelques erreurs concernant l'histoire de Provence, glissées dans les relations des fêtes données par la cour des comptes, aides & finances, & par la ville d'Aix, au sujet du rétablissement de la santé du Roi, en 1744. Pierre Galaup de Chasteuil a répondu aux dissertations de M. de Haitze dans son *Apologie des anciens historiens & des Troubadours ou poëtes Provençaux, servant de réponse aux dissertations de Pierre-Joseph, sur divers points de l'histoire de Provence.*

HALDE, (Jean-Baptiste du) né à Paris, le premier Février 1674. entra dans la compagnie de Jesus le huitiéme Septembre de l'an 1692. & fit la profession solemnelle des quatre vœux, le deuxiéme Février 1708. Cette même année, il fut placé dans la maison professe à Paris, où on lui donna le soin qu'avoit le pere Charles le Gobien de recueillir, de mettre en ordre, & de publier les lettres écrites en Europe par les missionnaires de la société, qui sont envoyés dans les pays étrangers. Il fut aussi secrétaire du pere le Tellier, confesseur du roi; & ensuite directeur de la congrégation des artisans. Il fut attaqué les dernieres années de sa vie de douleurs aiguës, qu'il souffrit avec beaucoup de patience & de résignation. C'étoit un homme doux, affable, aimant le travail, & zélé pour les devoirs de son état. Il est mort à Paris, le 18 Août 1743. Les ouvrages que nous avons de lui, sont : 1. *Druidæ Carnotensis de serenissimo principe Carnotensium Duce va-*

ticinium, ode; à Paris, en 1703. *in*-4°. 2. *In cunas serenissimi principis Carnotensium Ducis, ode dithyrambica*; à Paris... 3. *In natalem Ducis Britanniæ dialogus Galliæ & Hispaniæ, ode*; à Paris, en 1704. *in*-4°. 4. Midas, intermede en musique; à Paris, en 1704. *in*-4°. 5. *Augustissimo Ecclesiæ Gallicanæ Clero, ode*; à Paris, en 1705. *in*-4°. 6. *Narcisse*, tragédie en musique; à Paris, en 1707. *in*-4°. 7. Traduction latine de la seconde instruction pastorale de M. l'évêque de Soissons (Languet, aujourd'hui archevêque de Sens) contenant un second avertissement aux Appellans de son diocèse. Cette instruction de M. Languet est du 15 Juin 1718. la traduction latine a été imprimée à Douai, en 1720. *in*-4°. 8. Lettres édifiantes & curieuses, écrites des missions étrangeres par quelques missionnaires de la Chine, depuis le neuviéme recueil inclusivement jusqu'au vingt-sixiéme, qui fut publié quelque tems avant la mort du pere du Halde, en 1743. Ces recueils sont ornés de préfaces utiles de la composition du pere du Halde. Chaque volume a été imprimé à Paris, *in*-12. & l'on en a deux traductions, l'une angloise, à Londres, l'autre en allemand, à Augsbourg; 9. *Le Sage Chrétien*, ou les principes de la vraie sagesse, pour se conduire chrétiennement dans le monde; à Paris, en 1724. *in*-24. 10. *Description géographique, historique, chronologique & physique de l'empire de la Chine & de la Tartarie Chinoise*, enrichie de cartes générales & particulieres du Thibet & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de figures & de vignettes gravées en taille douce; à Paris, en 1735. quatre vol. *in-folio.* Cet ouvrage a été réimprimé à la Haye, avec quelque addition, en 1736. en quatre tomes *in*-4°. & en anglois, à Londres, en 1739. quatre volumes *in*-8°. avec divers retranchemens. M. l'abbé Lenglet dans le Supplément de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tome II. page 225. dit de cette description, qu'elle est une des plus magnifiques & des plus sçavantes, qui se soit faite, non-seulement de l'empire de la Chine, mais encore d'aucun autre état ou royaume particulier. » Elle est digne, ajoute-t-il, du pere du » Halde, qui connoît exactement tout ce qui re- » garde les missions étrangeres. Il lui donne à peu près le même éloge, page 43. en parlant du recueil des lettres édifiantes, &c. & au tome I. de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, chapitre 2. article 6. page 26 & 27. en parlant des cartes géographiques de Guillaume de Lisle, il dit: » On sçait qu'il étoit » redevable de ses plus belles observations au pere » du Halde, Jésuite, très-versé dans tout ce qui re- » garde la géographie asiatique. * *Mémoire latin manuscrit* du pere Oudin, Jésuite, & les endroits cités de M. l'abbé Lenglet. Le pere Oudin ajoute dans son *Mémoire* qu'il avoit vu du P. du Halde un poëme latin *De arte Dramaticâ*, qui lui avoit paru digne de voir le jour.

HALE (Matthieu) Lord, chef de justice du banc du Roi, sous le regne de Charles II. &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique. Ajoutez qu'*en 1736 ou 1737. M. Emlym a fait part au public d'un ouvrage posthume de ce chevalier Anglois, intitulé: *Historia placitorum coronæ*, c'est-à-dire, *Histoire des ordonnances royales.* C'est un volume *in-fol.* imprimé à Londres. L'auteur s'étoit proposé d'y traiter ce qui a rapport à la jurisprudence civile & criminelle; mais ce qu'il a laissé ne regarde que le criminel, comme le crime de Lese Majesté, celui de Félonie, & semblables crimes capitaux, avec les différentes manieres de procéder dans tous ces cas. L'éditeur a vérifié sur les originaux les citations des anciens statuts, & y a ajouté des notes fort étendues. C'est ce qu'on dit dans le *Journal des Sçavans*, du mois de Mai 1737.

HALLAY, (Jean) Jésuite François, né en 1597. entra chez les Jésuites, le 14. Février 1615. & s'y engagea par la profession des quatre vœux, le 27 Décembre 1632. Il a professé la rhétorique à Dijon & est mort après l'an 1649. On a de lui un ouvrage qui a été autrefois fort recherché, surtout dans les colléges de la société, le titre est: *Rhetoricæ Divionensis societatis Jesu analyticæ eloquentiæ progymnasmata in aliquot Ciceronis orationes*; à Dijon, chez Nicolas Spirinx, en 1629. *in*-4°.

HALLE', (Claude-Guy) peintre François, né à Paris, en 1651. étoit fils de *Daniel* Hallé, peintre estimé, lequel mourut à Paris, en 1674. Son fils fut son éleve, & ne sortit jamais de sa patrie. Les églises de Paris, & celles de plusieurs provinces du royaume, sont remplies de ses ouvrages, dont on assure que les connoisseurs font beaucoup de cas. Il en a fait aussi plusieurs pour le Roi, à la ménagerie, à Meudon & à Trianon. C'est M. Hallé qui a fait pour le chœur de l'eglise de Notre-Dame le tableau de l'Annonciation, que l'on y voit. Ce peintre étoit fort lié avec Charles le Brun, premier peintre du roi, qui l'estimoit beaucoup. Doué d'un caractere doux & aimable, il se faisoit aimer de tous ceux qui le connoissoient: il étoit naturellement porté à rendre service; & quoiqu'attaché à son travail, il le quittoit sans peine dès qu'il croyoit pouvoir être utile. Du reste il n'aimoit pas à se produire, & il n'a jamais sçu être courtisan. Il a peint dans ses tableaux son caractere tranquille, & son pinceau n'a jamais été libertin. Il se maria en 1697. & il est mort à Paris, en 1736. à l'âge de 85 ans, ayant toujours joui d'une bonne santé & d'une grande tranquillité d'esprit. Il est inhumé à saint Sulpice. Une de ses filles a épousé M. Restout, professeur de l'académie; & son fils pensionnaire du Roi, à Rome, a déja donné des marques de son genie par les prix qu'il a remportés à l'académie de Paris.* Voyez son éloge plus au long, & le détail de ses ouvrages dans l'abrégé des vies des plus fameux peintres, par M. d'Argenville, *in*-4°. tome II. page 380. & suiv.

HALLE', (Pierre) docteur en droit canon & civil, professeur d'éloquence dans l'université de Paris, poëte, & interprete du Roi. *On en a parlé dans le Supplément de Moréri de* 1735. *mais il faut ajouter ce qui suit:* 1. Le recueil de ses discours & de ses poësies, imprimé à Paris, en 1655. n'est point *in*-4°. comme on l'a dit, mais *in*-8°. (*Petri Hallæi juris utriusque doctoris, in academiâ Parisiensi eloquentiæ professoris, poëtæ ac interpretis regii orationes & poëmata.*) Le recueil est dédié au chancelier Pierre Seguier. Il contient: 1. *Apologia Regentiæ*, ce discours est adressé à Louis XIV. en minorité; 2. *Laudatio funebris Ludovici XIII. Galliæ Regis*: M. Hallé prononça cette oraison funebre de Louis XIII. dans l'université de Paris, le jour de l'anniversaire de ce prince; 3. *Panegyricus optimo serenissimoque principi Gastoni Franciæ, Regis Patruo, & Aurelianorum Duci ob expugnatam Gravelingem dictus*; 4. *De Archidiaconatu de vadis Bajocensis Ecclesiæ oratio*: il s'agit d'un bénéfice de l'église de Bayeux, qui étoit prétendu par plusieurs, que M. Hallé demandoit aussi, & dont il avoit même pris possession, comme gradué: c'est un discours, ou une espece de plaidoyé, qui paroît avoir été adressé aux juges, par devant qui étoit l'affaire. Il y défend avec éloquence les droits & priviléges de l'université, & les siens en particulier. Il dit à la fin qu'il étoit alors membre de l'université de Paris; ce qui prouve que c'est de la même université dont il est parlé dans ce discours, & non de celle de Caen; 5. *Ad illustriss. virum Petrum* Seguier *Franciæ Cancellarium cùm ad Cadomensem academiam accederet, salutatio*; 6. *Præfatio in quartum Georgicorum Virgilii librum*: Hallé expliqua le quatriéme livre des Géorgiques, à Paris, en 1643. & c'est à cette occasion qu'il composa

ce discours ; 7. Discours (latin) prononcé lorsque François de la Chambre, fils du médecin de ce nom, prit le degré de maître-ès-arts dans l'université de Paris ; 8. Discours apologétique des sciences où l'auteur prouve (*Nec scientiis animos enervari, nec hebetari ingenia*) 9. autre où l'on examine s'il est plus avantageux de donner les préceptes des sciences ; ou d'enseigner, en se servant des langues grecques & latines, ou en employant la langue françoise. Ces neuf discours sont suivis des poësies latines de l'auteur, divisées en six livres : il y en a sur toute sorte de sujets, comme sur des victoires remportées, sur la mort de plusieurs personnes de lettres, des complimens, des actions de graces, des traductions ou imitations de différens morceaux des anciens écrivains, Grecs & Latins, des épigrammes, Osmar, tragédie, l'Impiété punie, tirée de l'écriture sainte, autre espece de tragédie, &c. Hallé écrivoit bien en prose & en vers, & on lit ce recueil avec plaisir ; 2. on n'a pu y insérer un discours latin, qu'il prononça le 14 de Novembre 1679. au collége de Cambrai, lorsque Louis XIV. eut rétabli à Paris la profession publique du droit civil. Ce discours a été imprimé avec cinq autres de cinq autres professeurs dans le recueil des piéces qui concernent le rétablissement du droit civil en la faculté de droit canon en l'université de Paris, imprimé dans la même ville, en 1680. *in*-4°.

HALLEI, (Antoine) *Supplément, tome I. on dit que* le recueil de ses poësies parut à Caen, en 1675. *in*-12. c'est un petit *in*-8°. dont le titre est : *Antonii Hallæi, Regii eloquentiæ professoris, & Musæi Sylvani Gymnasiarchæ, in academiâ Cadomensi, Opuscula miscellanea.* On voit par quelques piéces françoises qui sont dans ce recueil, qu'il signoit *Halley* : on trouve dans le même recueil plusieurs lettres & piéces de vers qui lui sont adressées, entr'autres celles qui ont été réunies à la fin, sous ce titre : *Elegantissima clarissimorum quorumdam poëtarum Carmina ad autorem, ut sua in lucem edat.*

HALLEY, (Edmond) fils d'*Edmond* Halley, citoyen de Londres, d'une famille honnête, mais peu favorisée de la fortune, naquit dans un fauxbourg de cette capitale, le 8 Novembre 1656. Il fit ses humanités dans le collége de saint Paul, sous le fameux Thomas Gale, & il y devint habile, non-seulement dans les langues latine, grecque & hébraïque, mais encore en géométrie & en astronomie. A l'âge de 17 ans, il fut reçu parmi les étudians du collége de la Reine, dans l'université d'Oxford. Il voulut d'abord gouter de toutes les sciences ; mais ensuite il se détermina à l'astronomie. Il avoit à peine 19 ans, lorsqu'il donna sa méthode directe & géométrique pour trouver les aphélies & les excentricités des planétes, & cet ouvrage auroit fait honneur alors à un astronome consommé. Le désir de faire de nouvelles découvertes, & de perfectionner celles qui avoient été faites, l'engagea de partir au mois de Novembre 1676. pour l'isle de sainte Hélene, pays le plus méridional que les Anglois eussent alors sous leur domination. M. Halley favorisé dans ce projet par le roi Charles II. à qui il avoit été présenté par messieurs Willamson, secrétaire d'état, & Jonas Moore, grand-maître de l'artillerie & sçavant mathématicien, arriva à sainte Helene en trois mois, y exécuta son projet, & revint à Londres vers l'automne de 1678. Il y prit ses degrés de maître-ès-arts, & fut reçu membre de la Société Royale. En 1679. il fit imprimer son catalogue des Etoiles australes. Il avoit rapporté plusieurs autres observations de l'isle de Sainte Hélene, & principalement celle de Mercure, par le disque du soleil, qu'il sçavoit devoir arriver, le 3 Novembre 1677. c'étoit le quatriéme de ces phénomenes que l'on eut vus depuis l'invention des lunettes. L'observation de M. Halley, sur cela étoit accompagnée de réflexions sçavantes sur l'utilité de ces sortes d'éclipses ou d'immersions des planétes inférieures, pour découvrir la parallaxe du soleil & sa distance à la terre. Il donna dans la suite une méthode & des tables pour les prédire, & enfin, il démontra en 1716. après bien des calculs, & par une application ingénieuse de sa théorie aux parallaxes de Venus & du soleil, que le passage de cette planéte par le disque du soleil, passage qui doit arriver le 5 Juin 1761. pourra nous faire connoître la vraie distance du soleil à la terre, à un 500me. près. En 1679. monsieur Halley voulant conférer avec l'habile astronome M. Hevelius, sur ce qu'il avoit observé de plus curieux à l'isle de Sainte Hélene, & dans sa navigation, partit pour Dantzick, où il arriva le 26 de Mai de la même année. Conduit par de semblables motifs, il voulut voir aussi les sçavans de France & d'Italie, & partit pour cet effet en 1680. De retour en Angleterre, il épousa en 1682. *Marie* Tooke : engagement qui ne l'empêcha pas de courir encore depuis les mers, d'où il rapporta toujours de nouvelles richesses philosophiques. Ce fut le roi, qui par exemple, voulant faire constater la loi des variations magnétiques, & tenter de nouvelles découvertes, donna à M. Halley le commandement d'un de ses vaisseaux, avec ordre de faire voile dans l'Océan Atlantique, & surtout dans les mers où sa Majesté avoit des établissemens. En conséquence M. Halley partit le 3 Novembre 1698. il avoit déja passé la ligne lorsque des accidens qui arriverent sur son vaisseau, & la révolte de son lieutenant, l'obligerent de retourner sur ses pas : mais il se rembarqua deux mois après sur le même vaisseau ; & après avoir parcouru les mers de l'un & de l'autre hémisphere, il revint en Angleterre, le 18 Septembre 1700. Il avoit passé quatre fois la ligne pendant le cours de ce voyage, c'est-à-dire, en moins de deux ans : il avoit été quatre fois des pays froids aux pays chauds, & des pays chauds aux pays froids, sans perdre un seul homme de son équipage. En 1701. il commanda encore quelques bâtimens pour aller lever la carte de la Manche. En 1702. il fut chargé d'aller visiter les ports de l'Empereur sur le Golfe de Venise. Passant par Vienne, l'empereur Léopold lui fit beaucoup d'accueil ; & il n'en fut pas moins reçu gracieusement, lorsqu'il y retourna encore quelque tems après. Ce fut son dernier voyage. Sa patrie le posséda depuis tout entier. En 1703. il succéda à M. Wallis, dans la chaire de professeur en géométrie à Oxford. En 1713. il fut choisi pour être secrétaire de la Société Royale de Londres. Il garda cette place jusqu'en 1720. qu'on lui donna celle d'astronome royal à l'Observatoire de Greenwich, vacante par la mort de M. Flamsteed. Il y observa le ciel jusqu'au commencement de 1740. avec cette ardeur assidue, qui faisoit une partie essentielle de son caractere. Il avoit été reçu dans l'académie des sciences de Paris, en qualité d'associé étranger, au mois d'Août 1729. à la place de M. Bianchini. Il est mort le 25 de Janvier 1742. au commencement de sa quatre-vingt-sixiéme année. Entre ses ouvrages, voici ceux dont on parle dans son éloge : 1. *Catalogus stellarum Australiorum ex observationibus in insulâ sanctæ Helenæ factis*, &c. à Londres, en 1678. *in*-4°. 2. *Tabulæ Astronomicæ* ; à Londres, en 1720. *in*-4°. 3. Abrégé de l'Astronomie cométique ; 4. *Théorie* sur les variations de la boussole : dans les *Mémoires de la Société Royale* ; cette théorie est de 1683. 5. Mémoire sur le mouvement des corps projetés, où l'on examine aussi la cause & les propriétés de la pesanteur : dans les mêmes mémoires ; 6. Histoire des vents alisés & des moussons qui regnent dans les mers placées entre les tropiques, avec un essai sur la cause physique de ces vents, & une carte qui en

représente les directions, &c. 7. Estimation de la quantité de vapeurs aqueuses que le soleil éleve de la mer; la circulation de ces vapeurs; l'origine des fontaines; questions sur la nature de la lumiere & des corps transparens; termination des degrés de mortalité du genre humain, pour évaluer le prix des rentes viageres; & plusieurs autres écrits, au nombre de 25 à 30 dissertations ou mémoires que donna M. Halley, dans l'espace de neuf à dix ans qu'il demeura à Londres; 8. Traduction latine des huit livres des *Coniques* d'Apollonius, & des deux livres de Sérénus, *de la section du Cylindre & du Cone*, d'après un manuscrit arabe; 9. il nous a aussi donné d'excellens morceaux sur le barométre & sur ses usages, sur les marées, sur quelques météores extraordinaires, sur l'art de vivre sous l'eau, ou sur la maniere de faire descendre l'air que nous respirons jusqu'au fond de la mer, & il a mis lui même son art en pratique; 10. on a aussi du même quelques vers latins, & l'on dit qu'il réussissoit dans ce genre d'écrire; 11. on lui doit la publication de plusieurs des ouvrages du célébre Newton, avec qui il avoit été lié étroitement, & qui a souvent profité de ses lumieres, de même que plusieurs autres sçavans. Il faut lire sur tout cela l'excellent mémoire de M. de Mairan, de l'académie des sciences, sur la vie, le caractere & les ouvrages de M. Halley, imprimé dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, pour l'année 1742. publiés en 1745. à Paris, *in*-4°.

HALLIER, (François) célébre par ses ouvrages, &c. *Ajoutez au tome I. du Supplément de 1735. que* le traité de M. Hallier *de Sacris Electionibus & Ordinationibus ex antiquo & novo Ecclesiæ usu*, a été réimprimé à Rome, chez Mainard, en 1740. *in-folio*, trois volumes. M. Hallier a eu pour frere, PIERRE Hallier, docteur de la maison & société de Sorbonne, chanoine, vicaire général, théologal, & pénitencier de Rouen. Il enseignoit la logique en même tems que son frere, au collége du cardinal le Moine, à Paris, l'an 1617. Il fit alors une épigramme latine en six vers, qui se trouve à la tête de la logique de M. de Raconis. On a encore de lui: *Le Rabelais donné au sieur du Moulin, ministre de Charenton, par Pierre Hallier, professeur en philosophie*; à Paris, en 1619. *in*-8°. Il prêchoit solidement, & avec fruit, & l'on assure, que tant par ses sermons, que par ses conférences, il a ramené à Rouen un grand nombre d'Hérétiques au sein de l'Eglise. Le R. P. dom Liron en parle aux pages 489. & 490. du tome III. des ses *Singularités historiques & littéraires.*

HAMEL. *Cherchez* DUHAMEL.

HAMER, (Henri) étoit fils d'*Abraham* Hamer, conseiller de la ville de Hanau, ensuite élu Bourguemaitre de la même ville, & colonel de la milice bourgeoise, né à Sittart, dans le duché de Juliers, le 23 Septembre 1568. annobli par l'Empereur Rodolphe, par un acte signé de la main de l'Empereur, le 18 Octobre 1601. & mort le 17 Mars 1641. à l'âge de 73 ans & six mois. *Henri*, l'un de ses fils, naquit à Francfort sur le Mein, le 27 Septembre de l'an 1594. Il fit ses premieres études à Hanau, où son pere s'étoit établi; & fréquenta ensuite les universités. Il alla d'abord à Herborn, où il s'exerça dans la littérature, dans l'histoire, la philosophie, la médecine, & même dans la théologie. Delà, il se rendit à Marpurg ou Marpourg, où il employa les années 1616. & 1617. à l'étude de la philosophie, de la médecine & de la chymie. En 1618. il visita l'académie de Sedan, où il s'appliqua, surtout à la théologie. La même année, il vint à Paris, où il fut bien reçu de Pierre du Moulin. En 1619. il profita des leçons de messieurs Tronchin & Turretin à Genêve, d'où il se transporta à Basle, pour y entendre Buxtorf & Beckius. Il vit ensuite les académies de Berne, de Zuric, & l'université de Leyde. Dans celle-ci, il soutint des theses, & après avoir subi l'examen du synode Wallon des provinces unies, il fut reçu proposant, en 1621. & en 1622. il fut appellé ministre de s'Gravendeel, dans le voisinage de Dordrecht. En 1653. il reçut la vocation de Manheim dans le Palatinat; mais il mourut la même année, le 29 Novembre. Il avoit épousé *Elisabeth* In der Schmitten, dont il eut 13 enfans. On a de lui en hollandois, des *Annotations pour la défense de la Religion réformée, contre le Jésuite Landsheer*: *Les Piéges d'Achitophel*, contre le même: *Momus redivivus*, &c.* Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740.

HAMER, (Pierre) fils de HENRI, *dont on vient de parler*, naquit à s'Gravendeel, le 14 Octobre 1646. Ayant à peine 7 ans lorsqu'il perdit son pere & sa mere (morte environ deux mois & demi avant son mari,) son frere aîné & ses sœurs prirent soin de son éducation. Il apprit le françois, le latin & le grec, & dès 1661. il fut envoyé à l'université de Leyde, où il se perfectionna dans le grec, & apprit l'hébreu. Il s'appliqua aussi à la philosophie, aux mathématiques, & à la théologie. En 1669. il fut reçu proposant, après l'examen préalable. En 1670. il vint en France, s'arrêta quelque tems à Nantes, & séjourna encore plus à Paris, où il voulut entendre les leçons de Sorbonne, & assister aux theses. Il y visita aussi les bibliotheques & les sçavans. Il étoit de retour en Hollande, lorsqu'en 1672. il fut appellé pour être ministre à Numansdorp: ce fut dans ce lieu qu'il mourut, en 1716. après y avoir exercé son ministere pendant 40 ans. Il étoit âgé de 69 ans & neuf mois. Il avoit épousé en 1677. *Helene* de Tiel, dont il a eu cinq fils & quatre filles. On a de lui en hollandois: 1. Projet pour rétablir dans son lustre l'antiquité deshonorée de l'Eglise de Dieu; 2. Outrage fait à Dieu par l'antiquité deshonorée; 3. Souhaits de nouvel an; 4. Avis au consistoire; 5. Décadence de l'Eglise & de la police, comme dans les jours de Noë; 6. Réfutation de Ridderus; 7. Trois volumes sur les Pseaumes; 8. Deux lettres, avec une apostille à M. Bekker, sur son Monde enchanté; 9. Avantcoureur de la réfutation de messieurs Orchard, Daillon, & Bekker; 10. La Trompette de Dieu entonnée au sujet de la mort de Guillaume III. roi d'Angleterre; 11. Considération pour & contre le bref du pape au duc de Wolfenbutel; 12. *Technologemata sacra*; 13. L'année merveilleuse des Pays-Bas, en 1702. avec une paraphrase des 57 & 59 chapitres d'Isaie; 14. Lettre au sujet d'un écrit de Leenhof, intitulé: *Le Ciel sur la Terre*; 15. Découverte de la fausseté des maximes de Guillaume Deurhof, en trois lettres à un ami; 16. Etat de l'Eglise & du monde, démontré dans la charge de Duma, Isaïe, chap. 12. ℣. 11. & 12. avec une paraphrase sur Nahum; 17. Lettre apologétique des remarques prophétiques pour l'année merveilleuse contre les attaques de Joncourt, en françois & en hollandois; 18. Ecole de paix sur les animaux déclarés purs & impurs, par la loi de Moyse, & le moyen de profiter dans nos jours des écrits prophétiques; 19. Couronne de la foi, &c. 20. Plaintes de Sion; 21. Traité sur les 70 semaines de Daniel, sous le nom de *Patrophile Eliézer.* * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740.

HAMMERLEIN, (Felix) *cherchez* FELIX MALLEOLUS.

HAMON, (Jean) *Supplément, tome I. page* 106.... 1°. On ne cite que deux de ses theses de médecine; on en connoît une troisiéme, sur cette question; *an in tantâ multitudine medentium, medici pauci*; 2°. ce n'est point une instruction de la pénitence seulement, que l'on auroit dû citer; l'ouvrage est intitulé:

Instructions

Instructions sur les Sacremens; 3°. on a réimprimé depuis 1735. à Paris, avec approbation & privilége, quelques ouvrages de M. Hamon, qui avoient déja paru; & l'on en a imprimé d'autres que l'on n'avoit point encore. Entre les premiers, sont la *Pratique de la priere continuelle*; & les *Traités de piété* qui étoient auparavant *in*-8°. Ceux qui n'avoient point encore été imprimés, sont deux vol. *in*-12. d'opuscules & de lettres; & une explication de l'Oraison Dominicale, *in*-12. Ces ouvrages sont imprimés chez le sieur Osmont. Le même a donné une seconde édition du *Traité de la solitude*, in-12. divisée par chapitres, & augmentée d'une préface qui est de feu M. Laurent Blondel. *Voyez* BLONDEL, (Laurent.)

HAMZA, docteur Mahométan, vivoit vers l'an 1020. sous le calife Hakim. Mécontent du gouvernement, il résolut d'y exciter quelque révolution proportionnée à ses ressentimens; & pour y réussir, il ne craignit pas d'oser entreprendre d'abolir le Mahométisme. Durzi, dont l'on croit que les Druses ont tiré leur nom, venoit d'être immolé à la fureur du peuple, pour avoir dit que le Calife étoit un Dieu. Hamza suivit la même idée, & pour ôter à l'Alcoran toute la considération qu'on lui portoit, il jugea habilement qu'il falloit un nouveau plan de Religion, pour l'opposer à celui du Mahométisme, & composer un livre plus élégant & d'une aussi grande pureté de style que l'alcoran. Ce fut le sujet d'un ouvrage, intitulé: *Le Livre des témoignages des mysteres de l'unité.* L'auteur y prit la qualité de grand pontife de la Religion des Druses. Les connoisseurs prétendent que cet ouvrage égale au moins l'alcoran. Feu M. Petis de la Croix, qui l'a traduit de l'arabe en françois, par l'ordre de M. de Pontchartrain, dit qu'on peut l'appeller *la Crême de l'Elégance Arabique.* L'auteur ne dissimula point sur l'article qui avoit couté la vie à son prédécesseur. Il publia qu'Hakim étoit le véritable Dieu, & qu'il ne s'étoit manifesté aux hommes sous la figure d'un Roi, que pour les réunir tous dans la véritable Religion, & leur montrer en sa personne un objet d'adoration proportionné à la foiblesse de leur nature. Après avoir établi tout son systême, ce docteur réfute ce que Nousiri avoit écrit contre les Druses. Le manuscrit de cet ouvrage, qui est en quatre volumes, fut trouvé sur la fin du dernier siécle, dans la maison de Nasreddin, un des grand prêtres de la nation des Druses: ils avoient pour ce livre une vénération si profonde, qu'il n'étoit pas permis à un autre qu'au souverain pontife d'en garder un exemplaire, soit entier, soit en partie, sous peine de la mort.

HANAPS, (Nicolas de) patriache de Jérusalem, & légat du pape en Orient. *Dans le Dictionnaire historique, au mot* HANAPS, *on renvoie à Nicolas de* HANAPS, *& à celui-ci on renvoye à* HANAPS, *& l'article est oublié dans l'un & l'autre endroit.* Nicolas de Hanaps, ou de Hanapes, ainsi nommé d'un village du diocèse de Reims, où il étoit né, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, vers l'an 1240. dans la ville de Reims. Il fit ses études dans le couvent de son ordre, à Paris, & fut condisciple de Latin Malabranche des Ursins, depuis cardinal. Il fut appellé à Rome dans la suite, & il étoit pénitencier du pape, lorsque Thomas Agni de Leontino, patriarche de Jérusalem, mourut sous le pape Nicolas III. Ce pape nomma d'abord pour remplir ce siége Jean de Verceil, qui étoit général des Freres Prêcheurs, mais n'ayant pu obtenir son consentement, il ordonna aux cardinaux de lui nommer trois sujets qui eussent toutes les qualités que demandoit cette place. Les cardinaux nommerent unanimement Nicolas de Hanaps, en 1278. selon Sponde: mais le pere Echard ne place cette nomination qu'en 1288. la premiere année du pontificat de Nicolas IV. & son sentiment est le plus suivi. Ainsi ce ne seroit pas à Thomas Agni de Leontino que Nicolas auroit succédé, mais à Elie, successeur lui-même de Thomas Agni. Il trouva beaucoup de désordres à réprimer dans son patriarchat, beaucoup d'abus à corriger, en un mot, la plus grande matiere à son zéle, & il n'omit rien de ce que la sagesse & la prudence demandoient de lui en de pareilles circonstances. Le pape Nicolas IV. pour le soutenir, ou l'autoriser davantage, le fit son légat Apostolique dans toute la Syrie, dans le royaume de Chypre, & dans l'Arménie; & il lui fit espérer le secours de vingt galeres bien armées, pour la défense de la Terre sainte. La bulle est du 13 Septembre 1289. Dès le mois d'Octobre 1290. Kelaoun Elalfi, sultan d'Egypte, se mit à la tête d'une puissante armée, dans le dessein d'exterminer tous les Chrétiens de la Palestine; mais ce prince étant mort en chemin, Melecseraf, son fils & son successeur, poursuivit le même projet, & le 5 Avril 1291. il assiégea Ptolémaïde ou saint Jean d'Acre, qui fut prise le 18 de Mai. Le patriarche périt en cette occasion, en voulant sauver tous ceux qui se présenterent, dans une chaloupe qui devoit le conduire au vaisseau qui l'attendoit. Il est le dernier patriarche Latin de Jérusalem, qui ait résidé dans le pays. Ce prélat avoit composé divers ouvrages, ou dans le tems qu'il enseignoit dans quelques villes de France, ou pendant qu'il exerçoit à Rome les fonctions de pénitencier du pape. Le plus considérable est un recueil historique, divisé en 134. chapitres, & contenant un grand nombre d'exemples tirés de l'Ecriture sainte, pour inspirer l'amour de la vertu, & l'horreur du vice. Cet ouvrage est intitulé: *Virtutum vitiorumque exempla ex sacris litteris excerpta*: ce livre a paru deux fois avant l'an 1530. & depuis à Tubingue, en 1533. On l'a encore sous ce titre *Virtutum vitiorumque exempla ex utriusque legis promptuario decerpta per R. P. Nicolaum Hanapum almi ordinis Prædicatorum, patriarcham olim Hierosolymitanum, nunc duobus antiquissimis exemplaribus reformata per F. Maximum Trochæum Tarvisinum ordin. Prædicat.*: à Venise, en 1537. *in*-16. Il y en a eu encore beaucoup d'autres éditions citées par le pere Echard: la derniere est de 1703. Dans plusieurs de ces éditions, on donne cet ouvrage à Guillaume Perauld, religieux du même ordre de saint Dominique. Quelques écrivains ont attribué cet ouvrage à saint Bonaventure, parmi les œuvres duquel, tome VIII. on le trouve sous le titre de Bibliotheque des Pauvres (*Bibliotheca Pauperum*) mais cette attribution n'a aucun fondement solide. Les autres ouvrages de Nicolas de Hanaps, cités dans le pere Echard, sont: *Tabula super Legendam auream*, dont on a plusieurs manuscrits: *Prædicationes quæ fiunt sub Evangeliis & sub Epistolis in quadragesimâ*; manuscrit: *Diæta salutis*; quoiqu'on trouve ce manuscrit sous le nom de notre auteur, le pere Echard ne décide point qu'il soit de lui. * *Voyez* la bibliotheque des écrivains de l'ordre de S. Dominique, par le pere Echard, *in-fol.* tome I. pag. 422. & suivantes, & l'*Histoire des Hommes Illustres du même ordre*, par le P. Touron, *in*-4°. tome I. pag. 529. & suiv.

HANAW, comté en Allemagne. *Supplément, tome I.*

XIII. JEAN-REINHARD, comte de Hanaw, de Rheineck, & de Deux-Ponts, seigneur de Meuntgenberg, de Lichtemberg, & d'Ochsenstein, maréchal & grand prevôt héréditaire de l'évêché de Strasbourg, directeur du collége des comtes de l'Empire, est mort à Hanaw, le 28 Mars 1736. dans la soixante-onziéme année de son âge. Il étoit le dernier mâle de sa maison, & n'a point laissé d'enfans ni d'héritiers. La possession de ses états & biens, appartenoit de droit à Guillaume prince

de Hesse-Cassel, & au landgrave de Hesse-Darmstadt, en vertu d'un traité de confraternité que les maisons de Saxe, de Hesse & de Hanaw avoient conclu ensemble pour se succéder l'une à l'autre, selon leur rang d'ancienneté. Le feu roi de Pologne, électeur de Saxe, céda par un traité, quelques années avant sa mort, ses droits sur la succession de Hanaw, au feu landgrave de Hesse-Cassel. Le roi de Suéde, qui étoit entré dans les mêmes droits, y renonça en faveur de Guillaume, son frere. Ce prince y envoya un représentant, qui prit possession de sa part du comté de Hanaw, & de ses dépendances. Un détachement des troupes Hessoises vint en même tems occuper la ville de Hanaw, & la plupart des endroits de ce comté. Le landgrave de Hesse-Darmstadt fit prendre possession en même tems par ses troupes du fief de Bobenhausen, tant parce que ce fief releve du royaume de Bohème, que pour maintenir les droits de Louis son fils, héréditaire, qui en vertu de son mariage avec *Charlotte-Christine* comtesse de Hanaw, morte en 1726. avoit acquis le droit de succéder à toutes les terres que le comte de Hanaw possédoit en Alsace, & généralement à ses biens allodiaux, qui étoient fort considérables.

HARCOURT. Maison. *Dictionnaire historique, édition de* 1732.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEUVRON, issue de la branche de BONESTABLE.

XXII. FRANÇOIS duc d'Harcourt, pair de France, &c. *Ajoutez*: 1°. *qu*'il a été fait maréchal de France, au mois de Novembre 1746. 2°. *qu*'il fut nommé lieutenant-général des armées de sa Majesté le 1 Août 1734. *& qu'il* obtint au mois de Janvier 1739. le gouvernement général de la ville, château & principauté de Sedan, sur la démission de M. le maréchal de Coigny; 3°. que *Marie-Magdelene* le Tellier de Barbesieux, sa seconde femme, mentionnée audit article, est morte le 10 Mars 1735. âgée d'environ 37 ans. Elle étoit fille aînée de *Louis-Marie-François* le Tellier, marquis de Barbesieux, commendeur & chancelier des ordres du Roi, secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, mort le 5 Janvier 1701. & de *Marie-Therese-Delfine-Eustochie* d'Alégre, sa seconde femme, morte le 29 Octobre 1706. Elle avoit épousé le duc d'Harcourt, le 31 Mai 1717. Elle a pour enfans: 1. *Françoise-Claire* d'Harcourt, née le 12 Mai 1718. 2. *Angélique-Adelaide* d'Harcourt, née le 30 Août 1719. & 3. *Louis-François* d'Harcourt, né le 6 Octobre 1728. .... *Anne-Henri* de Harcourt, troisiéme fils d'*Anne-Pierre* de Harcourt, comte de Beuvron, seigneur de Tourneville, lieutenant-général pour le Roi au gouvernement de la haute Normandie, &c. est mort le 9 Mai 1736. dans la huitiéme année de son âge, étant né le 23 Septembre 1728....

HARDOUIN, (Jean) Jésuite. *Supplém. tome I. page* 108. *ajoutez qu*'il étoit né à Quimpercorentin, d'un pere qui étoit de Normandie, & qui s'occupoit à Quimper d'une espece de commerce de librairie, surtout de catéchismes, & de papier. On a mal rapporté le titre de sa chronologie rétablie. Ce livre est en deux petits volumes *in*-4°. le premier a pour titre: *Chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen primum: numismata sæculi Constantiniani*; à Paris, chez Boudot, en 1697. le second est intitulé: *Chronologia veteris testamenti ad vulgatam versionem exacta, & nummis antiquis illustrata: chronologiæ ex nummis antiquis restitutæ specimen alterum*; à Paris, chez Boudot, en 1697. Il y a eu du second *Specimen* une édition faite à Lyon, en 1699. *in*-4°. L'épitaphe critique que l'on rapporte n'est point de feu M. Atterbury; ce prélat Anglois la désavoue dans une de ses lettres latines imprimées dans le recueil de piéces qui a paru chez Chaubert, tome IV. en 1741. *in*-12. page 122. où il dit: *Epitaphium certe illud Harduini, ita non meum est, ut id nunquam nisi Typis impressum viderim: de quibusdam ejus opusculis, dum viveret, dixi*:

Hanc sedem somnia vulgo
Vana tenere ferunt, foliisque sub omnibus hærent:
De mortuo ne verbum quidem.

Dans cet épitaphe, au lieu de *fabricitans*, lisez, *febricitans*. Depuis la mort du pere Hardouin, on a imprimé son commentaire sur le nouveau Testament, sous ce titre: JOANN. HARDUINI, *è societate Jesu, commentarius in novum Testamentum. Accedit ejusdem auctoris lucubratio, in cujus primâ parte ostenditur Cepham à Paulo reprehensum, Petrum non esse; in alterâ, Joannis Apostoli de sanctissimâ Trinitate locus explanatur, & eidem auctori suo vindicatur*; à Amsterdam & à la Haie, en 1741. *in-folio*. Cet ouvrage, comme tous ceux de l'auteur, est rempli de visions, entr'autres de celle de la supposition de la plupart des monumens de l'antiquité Païenne, Juive, & Chrétienne. *Voyez* les deux extraits que l'on en a donnés dans la *Bibliotheque raisonnée*, &c. tome XXVII. premiere partie, page 163. & tome XXVIII. premiere partie, page 168. On y montre fort bien l'absurdité de plusieurs des paradoxes de l'auteur. Dans les *Eloges de quelques auteurs François*, imprimés à Dijon, en 1742. on trouve un éloge ou abrégé de la vie du pere Hardouin, un catalogue fort bien détaillé de ses ouvrages; & une liste de ceux où il est parlé du pere Hardouin. Cet éloge & ce catalogue sont du pere Oudin, de la même société. On a oublié d'y faire remarquer que la traduction françoise de sa dissertation latine sur la situation du paradis terrestre, est de M. des Roches, auteur de l'*Histoire de Dannemarck*, écrite en françois. La dissertation du pere Hardouin, est dans le tome I. de la deuxiéme édition de Pline; la traduction est dans le tome I. des *Traités géographiques & historiques, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture sainte*, recueillis & publiés par M. Bruzen de la Martiniere. Dans le Journal intitulé: *Bibliotheque françoise*, &c. chez du Sauzet, tome XXIV. part. 1. on a imprimé une lettre sur les ouvrages du pere Hardouin, dont on a aussi distribué séparément des exemplaires. L'auteur de cette lettre, qui n'est pas inconnu, a eu ses raisons pour tenir le langage qu'il y tient. C'est tout ce qu'il nous convient d'en dire.

HARDOUIN ou HARDUIN, (Juste) en latin, *Harduinus*, & selon d'autres *Harduinius*, fils de *François* Harduin ou Hardouin, poëte Flamand, naquit à Gand, le 11 Avril 1582. Il a passé pour un poëte fort estimé, surtout en sa langue. Valere-André cite de lui: 1. les Amours de Rosemonde; 2. les saintes affections d'une ame qui soupire après Dieu, son véritable époux: c'est une imitation, & presque une traduction du Cantique des Cantiques; 3. Cantiques spirituels, pour les différentes fêtes de l'année; 4. la Chute & la pénitence de David; 5. une traduction, aussi en vers flamands, des *Pia desideria* du Jésuite Herman Hugon: ce poëte Flamand vivoit encore en 1635. Nous ignorons quand il est mort. Jacques Zevecotius, son compatriote & son ami, le loue ainsi dans la neuviéme du premier livre de ses élégies, qu'il lui adresse:

HARDUINI, *patriæ cui dictant Carmina Musæ,*
Cui meritas cingit Daphnis honora comas:
Quid facis æstivo dum fervet sirius astro,
Et furit ignivomis sol violentus equis?
Num repetis veteres Rosimondæ flebilis ignes,
Quæque semel juveni vulnera fecit Amor?

Vel magis Hebræi lachrimosa poëmata Regis
Transfers ad patrios Belga poëta modos ?
Aut potius flandrâ Rosimunden voce loquentem
Volvis, Alostani nobile vatis opus ?
Quicquid agis stupido vulgi secretus ab æstu,
Quod prope cœlicolis te jubet esse parem, &c.

Voyez cette piéce de Zevecotius, & la bibliotheque belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome II. page 783.

HARDY, (Claude) *Supplément*, *tome I. au lieu de* 1525, il faut lire 1625.

HARLAI. Famille noble & ancienne, &c. *Dictionnaire historique*, édition de 1732.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CELI & de BONNEUIL.

IX. NICOLAS-AUGUSTE de Harlai, seig. de Bonneuil, Céli, &c. *Ajoutez* que *Louise-Françoise* de Harlai, l'une de ses filles, veuve de *Louis* de Vielbourg, son cousin germain, marquis de Mienne, seigneur des Granges, de Saint Germain sur Eaulne, &c. lieutenant-général pour le Roi au gouvernement du Nivernois & Donziois, & colonel du régiment de Beauvaisis, tué au siége de Namur dans une sortie, le 18 Juillet 1697. mourut à Paris, le 20 Février 1735. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Elle avoit épousé *N.* de Vielbourg, le 7 Mai 1693. Elle n'a point laissé d'enfans . . . . *Louis-Achilles* de Harlai-Cœli, comte de Compans, intendant de la généralité de Paris, &c. fils de *Nicolas-Auguste* de Harlai-Céli, &c. est mort à Paris, le 27 Décembre 1739. dans la soixante-uniéme année de son âge. Par sa mort, il n'est plus resté de mâle de la famille de Harlai, une des plus anciennes de Paris, & qui a donné un grand nombre de personnes illustres, tant dans l'Eglise, que dans l'épée & dans la robe. La généalogie en est rapportée dans l'histoire des grands officiers de la couronne, à l'article des grands Louvetiers de France, tome VIII. *Voyez* aussi le *Dictionnaire historique*, édition de 1732.

HARMONIUS, fils de l'hérétique Bardesane, &c. *Supplément*, *tome I.* On a oublié de marquer en quel tems il vivoit; c'étoit sur la fin du second siécle. Voyez Théodoret *Hæretic. fabul. cap.* 22. & *libr.* 4. *histor. cap.* 25. Sozom. *libr.* 3. *cap.* 16.

HARMONIUS, grammairien, &c. *Supplément de* 1735. tome I. à la fin de l'article, au lieu du mot auteur, *lisez* censeur.

HAROLD, (François) Cordelier, neveu du célébre pere Luc Wading, & lecteur en théologie dans le collége Irlandois, à Prague, quitta cette ville pour aller passer le reste de ses jours à Rome, & y travailler sous les yeux de son oncle, dans la maison des Francifcains Irlandois, dite de saint Isidore. Il entreprit d'abréger les annales des Francifcains, que son oncle avoit publiées quelque tems auparavant. Cet ouvrage parut à Cologne, en 1658. M. l'abbé Lenglet, dans sa *Méthode pour étudier l'histoire* (tome III. *in*-4°. édition de 1735. page 133.) en cite une édition faite à Rome, en 1662. *in-folio*, deux volumes. Il continua de même le livre du pere Wading, des écrivains de l'ordre de S. François, imprimé aussi à Cologne la même année, *in-folio*. La vie de son oncle, qu'on voit à la tête de la nouvelle édition de ses annales, faite à Rome, en 1734. est encore de la composition du pere Harold, de même que le livre suivant, dont le titre renferme bien du clinquant, le voici: *Lima limata Conciliis, Constitutionibus synodalibus & aliis monumentis, quibus Toribius Alphonsus Mogroveius Archiepiscopus Limanus Provinciam Limanensem, seu Peruanum Imperium elimavit, & ad normam Canonum composuit; omnia fere ex hispanico latinè reddita, notis & scholiis illustrata à Francisco Haroldo*; *Romæ*, en 1673. *in-folio.* On trouve dans ce recueil les trois conciles principaux du Perou, tenus en 1583. 1591. & 1601. avec dix synodes diocésains, du tems de Toribius, archevêque de Lima, depuis 1581. jusqu'en 1606. On y lit de plus un apparat historique, touchant la situation, la découverte, les parties & les qualités de l'Inde occidentale, surtout du Pérou, & de la ville & province de Lima. On peut voir ce que dit de cette collection M. Salmon, dans son traité de l'étude des conciles, page 256. & 615. Le P. Harold mourut à Rome, le 18 Mars 1685. fort estimé des cardinaux, & autres personnes du premier rang.

HAROUIS, (Nicolas de) Jésuite, né auprès de Nantes en Bretagne, dans une terre de sa famille, le 6 de Novembre de l'an 1622. embrassa l'institut des Jésuites, le 3 d'Avril de l'an 1641. & fit la profession des quatre vœux à la Fléche, le 7 Avril 1658. Il régenta dans les classes inférieures pendant six ans, professa la rhétorique durant treize ans, & quelques années les mathématiques. Ce fut dans ce tems-là qu'il inventa & qu'il fit fabriquer ces machines ingénieuses si utiles pour l'astronomie, dans lesquelles on voit les mouvemens des astres, & tous les systèmes principaux des astronomes sur cette matiere. On peut voir la description que le pere Garnier en fait au chapitre 5. page 118. de son livre intitulé, *Systema Bibliothecæ collegii Parisiensis societatis Jesu*, à Paris, en 1678. *in*-4°. Ces machines sont conservées dans une sale dudit collége des Jésuites, à Paris, & le soin en est confié au professeur de mathématiques. Le pere de Harouis les a fait construire, non-seulement, selon chaque système, de Ptolemée, de Copernic, de Tyco-Brahé, &c. mais aussi selon son systême propre: car il avoit beaucoup réflechi sur cette matiere, quoiqu'on ne sçache point qu'il ait laissé sur cela aucun ouvrage, si ce n'est peut être un *Traité de la sphere, où les différens systèmes sont expliqués*, qu'on lui attribue, mais que nous ne connoissons point. Nous n'avons vu de lui qu'une harangue sous le titre suivant: *Panegyricus Mariæ Annæ-Theresiæ reginæ Christianissimæ*, imprimée à Paris, en 1660. *in*-4°. & réimprimée dans le tome II. pag. 109. & suivantes, des *Selectæ orationes panegyricæ patrum societatis Jesu*; à Lyon, en 1667. *in*-12. Le pere de Harouis a exercé aussi durant quelque tems le ministere de la prédication, & a été ensuite recteur & presque fondateur de la maison de sa société à Nantes, où il est mort, le 10 Novembre 1698.

HARPRECHT, (Ferdinand-Christophe) célébre jurisconsulte, naquit à Tubingue, en 1650. il y fit ses études, & s'y exerça ensuite à la pratique, jusqu'à ce qu'il fut appellé pour remplir une chaire de professeur en droit. Il la remplit avec honneur, & devint doyen de la faculté de droit. L'Empereur le créa comte Palatin, & Harprecht eut de plus les dignités de conseiller du duc de Wittemberg, & de premier assesseur à la cour des Appels. Il fut employé en diverses ambassades, dont il s'acquitta avec distinction, sur-tout à la cour de Vienne. Il mourut le 7 Novembre 1714. Le plus estimé de ses ouvrages est celui qui a pour titre: *Consilia*, en plusieurs volumes *in-folio*. C'est ce qu'on lit *dans le Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740. Dans la bibliotheque germanique, tome XXXIII. page 228. on dit qu'on imprimoit alors (en 1735.) à Tubingue, en deux volumes *in-folio*, le recueil des dissertations académiques de Ferdinand-Christophe Harprecht, rangées selon l'ordre des Pandectes.

HARPRECHT de HARPRECHSTEIN, (Etienne-Christophe) *fils du precédent*, né le 16 Juillet 1676. posa les fondemens de ses études de droit à

Tubingue, en particulier sous son pere Ferdinand-Christophe Harprecht. Delà, il alla à Halle, où après avoir fini ses études académiques, il soutint sous Samuel Stryck une dissertation qu'il avoit composée, *de Temeratoribus juris monetandi.* Il devint ensuite conseiller aulique des princes de Hohenzollern, & il fut fait à Tubingue professeur extraordinaire en droit, & depuis professeur ordinaire. Il remplit ce poste jusqu'en 1709. qu'il fut appellé à Stutgard, & nommé conseiller de la régence de Wirtemberg, & procureur de la chambre. Quelques années après, il retourna à Tubingue, où il reprit le poste de professeur ordinaire en droit, qu'on lui avoit conservé : mais ayant reçu quelques désagrémens du ministere Aulique, il se retira en 1713. & alla à Vienne, où le prince de Lichstenstein, grand maître de la maison de l'Empereur, le reçut au nombre de ses conseillers auliques, & le nomma directeur de la chambre. Le prince de Mansfeld lui donna aussi la charge de chancelier. Après la mort du prince Lichstenstein, le duc de Holstein le nomma à la premiere chaire de droit à Kiel. Harprecht servit cette université avec honneur pendant six ans; il en devint vice-chancelier, & fut aussi conseiller de justice de la justice du pays du roi de Dannemarck, & de la principauté de Holstein. Etant entré depuis au service de la noblesse libre du Rhin du milieu, il fut envoyé par elle en 1728. à Vienne, pour y prendre ses intérêts à la cour Impériale, où il lui fut aussi permis de servir d'autres états de l'Empire. Le duc Antoine-Ulric de Saxe-Coburg-Meinungen, le nomma conseiller intime, & en cette qualité, il dirigea les affaires de ce prince au conseil Aulique de l'Empire. Il mourut durant ce séjour à Vienne, le 11 Janvier 1735. Outre plusieurs theses soutenues sous sa présidence, & quantité de mémoires qu'il fut obligé de composer dans le grand nombre d'affaires importantes dont il fut chargé, ou sur lesquelles on le consulta, on a de lui: *Non usum modernum speculi Suevici, & præsertim juris feudalis Alemannici in terris vicariatûs Suevo-Franconico-Palatini*, à l'occasion du procès de la maison de Lichstenstein, concernant le comté de Rittberg. Avant qu'il fut entré au service de la noblesse Impériale du Rhin du milieu, il avoit publié à Kiel un traité : *De jure sessionis & præcedentiæ nobilitatis immediatæ præ civitatibus Imperialibus.* Plusieurs jurisconsultes l'attaquerent vivement à l'occasion des deux écrits qu'on vient de citer. La premiere fois qu'il vint à Vienne, il fut annobli & honoré du titre de conseiller de l'Empereur; & à son deuxiéme voyage, l'Empereur lui donna une chaine d'or, avec les marques de chevalier. Le prince de Lichtenstein lui légua aussi par testament une pension de 500 florins, qui lui a été payée exactement. Peu de tems avant sa mort, il avoit marié sa fille au général-major Ruffien, & commandant du corps des cadets nobles de Tettau. * Extrait du *Supplément françois de Basle.*

HARTSOEKER, (Nicolas) *Supplément de* 1735. *tome I.* .. au lieu de ce mot, *République*, il faut lire *replique.*

HARTUNGUS, (Jean) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Miltemberg, ville d'Allemagne sur le Mein, l'an 1505. Il jetta les premiers fondemens de ses études dans sa patrie, & les continua dans l'université d'Heidelberg. Il y fit de grands progrès dans la philosophie, & y obtint le degré de maître ou de docteur. Il s'appliqua ensuite à la lecture des historiens & des poëtes; & au milieu de cette étude, quittant subitement sa patrie, il prit le parti des armes, & les porta en Hongrie, contre les Turcs. Rendu au commerce des Muses, il s'y attacha depuis avec constance, & étant revenu à Heidelberg, il y enseigna la langue grecque. Pendant 15 ans qu'il exerça cet emploi, il s'en acquitta avec tant d'honneur qu'il s'acquit une estime générale, & fit d'excellens disciples. La Religion Protestante ayant été établie au Palatinat, l'an 1546. Hartungus refusa de l'embrasser, & quitta Heidelberg. Ceux de Fribourg en profiterent; ils l'attirerent chez eux. Hartungus se rendit à leur empressement, & il fut un des professeurs les plus distingués de cette ville. Il y enseigna durant 33 ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort, arrivée le 16 de Juin 1579. Il s'étoit fait deux épitaphes en vers grecs, que l'on peut lire dans son éloge cité plus bas. L'auteur de cet éloge observe qu'Hartungus avoit expliqué principalement les auteurs Grecs, sur-tout les poëtes & les historiens, qu'il eut un grand nombre de disciples, & que de plus il instruisoit en particulier quelque jeune noblesse d'Allemagne. Il a composé des *Prolégomenes* ou annotations sur les trois premiers livres de l'Odyssée d'Homere; traduction de l'*Apologie* des Grecs, sur le feu du Purgatoire, présentée dans le concile de Basle: traduction des quatre livres du poëme des Argonautes d'Apollonius, du grec en latin: Bayle dit après Rutgersius, que cette version n'est point estimée: *Chiliades locorum homericorum: Decuriæ duæ locorum memorabilium ex optimis quibusque auctoribus excerptorum*; réimprimés dans le tome II. du *Lampas, seu fax artium, hoc est thesaurus criticus*, &c. de Jean Gruter, à Francfort, en 1604. *in-8°.* &c. * *Voyez* son éloge par Melchior Adam, *in vitis Germanorum philosophorum*, à Francfort, en 1663. *in-8°.* pag. 300. & suiv.

HASE, (Théodore) docteur & ministre de l'église de sainte Marie, à Breme, professeur en théologie dans la même ville, & membre de la Société Royale des sciences, à Berlin, naquit à Brème, le 30 Novembre 1682. Il étoit fils de *Corneille* de Hase, ministre & professeur de théologie à Brème, & de *Sara* Wolter, qui avoit une assez grande connoissance de la langue hébraïque. Après ses études, poussées assez loin, sous son pere, il alla en 1702. à Marpourg, & deux ans après, il parcourut l'Allemagne & la Hollande. En 1707. il fut appellé à Hanau, pour y professer les belles lettres: mais dès 1708. sa patrie le fit revenir, & lui confia les places de ministre & de professeur en hébreu. En 1712. il fut reçu, quoiqu'absent, docteur en théologie à Francfort sur l'Oder; & en 1718. on l'aggrégea à la Société Royale de Berlin. En 1723. il devint professeur en théologie, & commença ses fonctions par une harangue, *de meritis Bremensium in rem Christianam.* Peu après, il épousa *Gese-Marguerite* Lœning, fille d'un sénateur de cette ville, morte six mois avant lui, lui laissant huit enfans. Il mourut le 25 Avril 1731. Il avoit recueilli ses dissertations, qui n'ont paru que depuis sa mort en un vol. *in-8°.* Il travailloit avec M. Lampe, à un Journal, commencé sous le titre de *Bibliotheca historico-philologico-historica*, & continué sous celui de *Musæum historico-philologico-theologicum.* * *Diction. historique*, édition de Hollande, en 1740.

HASENMULLER, (Daniel) né le 3 Juillet 1651. à Euthin, ville du Holstein, de *Gui* Hasenmuller, ministre de ce lieu, & de *Marguerite* Franze, commença ses études dans sa patrie, sous Georges Lauterbach, & Frédéric Cogelius, & alla à l'âge de 15 ans les continuer à Lubeck. En 1670. il passa à Kiel, où il étudia les langues Orientales, sous Matthias Wasmuth, chez qui il demeura, & dont il prit les leçons durant cinq ans. En 1675. il alla à Leipsic, où en 1677. il reçut le degré de maître-ès-arts. Retourné à Kiel, il y fut fait en 1683. professeur en langue grecque, & l'on y joignit en 1688. après la mort de Wasmuth, la chaire d'hébreu & des langues Orientales. Il remplit ces deux postes jusqu'à sa mort, arrivée le 29 Mai 1691. dans la quarante-

unième année de son âge. Ses ouvrages, sont: *Dissertatio de linguis Orientalibus*; à Leipsic, en 1677. *in*-8°. 2. *Henrici Opitii Synasmus facilitati & integritati suæ restitutus*, à Leipsic, 1678. & 1691. *in*-4°. 3. *Biblia parva Græca, in quibus dicta insigniora omnia ex versione septuagintavirali secundùm ordinem librorum biblicorum observatum in bibliis parvis Opitianis cum curâ exhibentur*; *Kilonii*, en 1686. *in*-12. 4. *Michaëlis Pselli de operatione Dæmonum dialogus. Gilbertus Gaulminus primus græcè edidit, & cum notis illustravit, è musæo Danielis Hasenmuller*; *Kilonii*, en 1688. *in*-12. 5. *Janua Hebraïsmi aperta, cujus parte* 1. *præcepta grammaticæ breviter, sed solide traduntur.* 2. *vocabularium sic satis plenum exhibetur.* 3. *textus biblici continentur*; 4. *Difficiliora omnia accuratè resolvuntur*; 5. *Institutio accentuationis succinctè & clarè cum duplici accentuatione Decalogicâ, proponitur*; *Kilonii*, 1691. * *Mémoires* du pere Niceron, tome XLII. pag. 396. & suivantes. On y cite, à la fin de l'article; *Athenæ Lubecenses part.* 3. page 426. & *Goëtzii elogia philologorum Hebræorum*; à Lubeck, en 1708. *in*-8°.

HAVERCAMP, (Sigebert) Hollandois, professeur en histoire, en éloquence & en langue grecque, à Leyde, & membre de l'académie de Cortone, en Italie, est mort à Leyde, le 25 Avril 1742. âgé de 58 ans. Il s'étoit acquis une très-grande réputation par sa vaste érudition. Il avoit en particulier une grande connoissance des médailles. Entr'autres ouvrages, qui sont les fruits d'une application laborieuse, on lui doit ceux-ci: *Eutropii Breviarium historiæ Romanæ, cum Metaphrasi Græca Pœanii, & notis variorum, ex recensione Havercampii*, in-8° à Leyde, en 1729. Cette édition est estimée, & fait suite dans les *Variorum*. 2. *Flavii Josephi opera græcè & latinè*; *nova editio post Hudsonum adornata per Sigebertum Havercampum, qui præter notas Hudsoni, alias diversorum & suas adjecit; cum nonnullis ad historiæ Josephinæ illustrationem*; à Amsterdam, en 1726. *in-folio*, deux volumes. Feu M. l'abbé Souchay, dernier éditeur de l'*Histoire des Juifs*, écrite par Josephe, & traduite en françois, par M. Arnauld d'Andilly, s'est servi très-avantageusement de cette édition d'Havercamp, pour enrichir l'édition de ladite traduction qu'il a donnée à Paris, en 1744. en six volumes *in*-12. La plus grande partie des notes historiques & critiques qui ornent cette édition, est tirée de M. Havercamp; mais comme dans l'éditeur Hollandois, ces notes sont en général très-étendues & très-sçavantes, l'éditeur François a cru devoir les abréger, & les dépouiller d'une partie de ce qu'elles auroient eu de trop profond pour le commun des lecteurs. Quelques-unes de ces notes servent à rectifier diverses erreurs dans lesquelles Josephe est tombé, soit par négligence, soit même par les préjugés de sa religion; mais le plus grand nombre de ces notes regarde le fonds même de la traduction de M. Arnauld d'Andilly: comme il avoit travaillé sur un texte corrompu, elle se trouvoit remplie d'obscurités, & quelquefois même de contradictions; le nouvel éditeur les a fait disparoître à la faveur de la sçavante édition de M. Havercamp. 3. *Sigeberti Havercampi dissertatio de Numismate Alexandri Magni, quo quatuor summa orbis terrarum imperia continentur*, in-4°. à Leyde, en 1722. 4. *Nummophylacium Reginæ Christinæ, quod comprehendit Numismata ærea imperatorum Romanorum, latina, græca, atque in coloniis cusa, quondam à Petro Santes Bartolo summo artificio, summâque fide æri incisa tabulis æneis* 63. *nunc primum prodeunt cum commentario Sigeberti Havercampi, latinè & gallicè*, in-folio, à la Haye, en 1740. avec 63 planches gravées. M. l'abbé Lenglet qui cite cet ouvrage dans le *Supplément* de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, in-4°. deuxiéme vol. page 245. dit qu'on trouve aussi le même ouvrage en françois seulement, sous le titre suivant: *Médailles de grand & de moyen bronze du cabinet de la reine Christine* (de Suéde) gravées par *Pietro santi-Bartolo*, en 63 planches, expliquées par M. Sigebert Havercamp; *in-folio*, à la Haye, en 1740. *Voyez* le compte que l'on rend de cet ouvrage dans le *Journal des Sçavans*, du mois d'Octobre 1746. & ce que l'on y dit de la traduction françoise, que l'on sent bien, dit le *Journal*, n'être pas de M. Havercamp; & que probablement l'auteur n'a point conféré avec son original: le même *Journal* en donne des preuves; 5. *Quinti Septimi Florentis Tertulliani Carthaginensis presbyteri apologeticus, ad codices manuscriptos & editiones veteres summâ curâ recognitus, castigatus, emendatus, ut & perpetuo commentario, in quo non modò variorum auctorum, sed plura sacræ scripturæ loca strictiùs, vel uberiùs explicantur, elucidantur, illustrantur studio & industriâ Sigeberti Havercampi... qui præter argumenta capitum, indices etiam locupletissimos tres adjecit, cum figuris & nummorum typis.* Cet ouvrage est imprimé avec ceux de Tertullien, édition de Venise, en 1746. *in-folio.* Voyez TERTULLIEN. 6. *Danielis* Whitby *observationes philologico-criticæ, in quibus juxtà veritatem mss. veterum, consensum versionum orientalium & citationes patrum ecclesiasticorum, examinantur variæ lectiones Joannis Millii in novum Testamentum, cum præfatione Sigeberti* Havercampi, *editio novissima juxta exemplar Londinense*; à Leyde, en 1733. *in*-8°.

HAVERMANS, (Macaire) *Supplément de* 1735. *tome I.*... au lieu de ces mots à Egmond, *lisez*, à Cologne, chez Egmond.

HAUTEROCHE, (Noel le Breton, sieur de) poëte comique. C'étoit le plus ancien comédien de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, en 1674. Il avoit été de la troupe du Marais, où il jouoit les premiers rolles; mais quand il fut à l'hôtel de Bourgogne, il ne jouoit que les seconds. En 1681. il se joignit avec le reste de la troupe royale au théâtre de Guénégaud. C'étoit un homme d'honneur, qui avoit beaucoup de probité & de droiture. On dit qu'il jouoit parfaitement les grands Confidens, comme *Phénix* dans l'Andromaque de Racine, *Arbate* dans Mithridate, *Narcisse* dans Britannicus; & plusieurs rolles comiques. Il étoit d'une taille avantageuse, mais fort maigre; il fut aveugle les dix dernieres années de sa vie. Il mourut à Paris, en 1707. dans un âge très-avancé. Les piéces imprimées de sa composition, sont: 1. *L'Amant qui ne flate point*, comédie en vers, & en cinq actes, représentée à l'hôtel de Bourgogne, en 1668. 2. Le *Souper mal aprêté*, comédie d'un acte, en vers, en 1669. 3. Les *Apparences trompeuses*, ou les *Maris fidéles*, comédie en trois actes, en vers, en 1672. elle n'a pas été jouée; 4. Les *Nobles de province*, comédie de cinq actes, en vers, en 1678. 5. *Crispin Musicien*, comédie de cinq actes, en vers, en 1680. L'auteur dit dans sa préface que cette piéce eut quarante représentations de suite, dans la mauvaise saison de l'année: il avoue qu'elle eut des critiques; & il y répond en peu de mots; 6. Le *Deuil*, en un acte, en vers, en 1672. Le sujet de cette comédie est tiré des contes d'Eutrapel; mais l'auteur assure qu'il n'en a pris que fort peu de chose, & qu'il y a beaucoup de son invention; 7. Le *Cocher supposé*: comédie en prose & en un acte, en 1685. L'idée de cette piéce est prise de la comédie espagnole de don Antonio de Mendoça, intitulé: *Los Riesgos que tiene un coche*; 8. L'*Esprit folet* ou la *Dame invisible*, en cinq actes, en vers, en 1684. comédie purement d'intrigue. L'original espagnol passe pour une des meilleures piéces de Calderon, qui l'a intitulée: *La Dama Duenda*; 9. Le *Feint Polonois*, ou la *Veuve impertinente*, comédie de trois actes, en prose, en 1686. 10. Les *Bourgeoises de qualité*, en cinq actes;

en vers, en 1691. 11. *Crispin medecin*, en trois actes, en prose, en 1680. 12. *Les Nouvellistes*, en trois actes: elle fut représentée en 1678. à l'hôtel de Bourgogne; & il en est parlé avec éloge dans les *Mercures* de cette année; 13. La *Bassette*, comédie, jouée à l'hôtel de Bourgogne, en Mai 1680. elle est différente de celle de Guenegaud, jouée en même tems sous le même titre. M. de Vizé dans les *Mercures* de cette année, dit que cette derniere est de plusieurs auteurs, & qu'un gentilhomme de Bourges y a beaucoup de part. Outre ces piéces de théâtre qui ont paru sous le nom de M. de Hauteroche; il est encore auteur de plusieurs *Nouvelles* ou *Historiettes*, qui ont été bien reçues de ceux qui perdent leur tems à la lecture de ces sortes d'écrits. L'auteur avoit surement beaucoup d'esprit & avoit fait de bonnes études. Il écrivoit facilement en prose & en vers. Comme il s'exprimoit avec tant d'aisance, il succéda dans l'emploi de harangueur à Josias de Soulas, écuyer, sieur de Floridor, qui après avoir porté les armes au service du roi de France, crût continuer ses services au prince en se faisant comédien. * *Voyez* les préfaces des piéces de M. de Hauteroche; & la deuxiéme lettre sur la vie & les ouvrages de Moliere, & sur les comédiens de son tems, dans le premier volume du *Mercure* de Juin 1740.

HAUTTEVILLE, (Jean de) en latin, *Joannes Hautivillensis*, né en Normandie, vivoit sous le regne de Philippe Auguste, & florissoit à Paris, vers l'an 1180. Il a écrit un ouvrage divisé en neuf livres, & intitulé *Archithrenius*, où il déplore la misere des hommes, leurs mœurs corrompues, & la vanité de leurs actions. Il y suppose qu'il parcourt toute la terre, & qu'il n'y voit rien qui ne mérite ses larmes. C'est pour cette raison qu'il s'appelle lui-même Archithrenius, *pleureur*, dans la dédicace de son livre à Gautier, archevêque de Rouen. Il s'étend beaucoup sur les louanges de la ville de Paris, & fait à cette occasion la description de l'état où se trouvoient de son tems le quartier de l'université, qu'il appelle *Mons ambitionis*, & le palais des Thermes. Il fait de celui-ci une description magnifique, aussi-bien que de ses jardins, & il nous fait entendre qu'il s'y commettoit des désordres où la pudeur n'étoit gueres épargnée:

Tollitur alta solo Regum domus aula, Deûmque
Sedibus audaci se vertice mandat, & umbras
Fundamenta premunt, regnisque silentibus instat...
Multiplici latebrâ scelerum tersura ruborem,
Ipsa loco factura nefas, erroribus umbram
Cæca parat, noctisque vices, oculique verendas
Excipit excubias, pereuntis sæpe pudoris
Celatura nefas, venerisque accommoda furtis.

L'auteur parle aussi des mœurs & de la conduite des écoliers & des maîtres qui les enseignoient; il fait le portrait des gens de cour, & n'épargne pas les moines qu'il n'aimoit gueres. Ce livre qui est très-rare, a été imprimé en 1517. petit *in*-4°. chez Jodocus Badius Ascensius. * *Voyez* les recherches de M. Bonamy, sur la célébrité de la ville de Paris, avant les ravages des Normands, au tome XV. des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 680. 681.

HAUZEUR, (Matthias) *Supplément tome I.... au lieu de* Maret, *lisez* Des Marés.

HE'ARNE, (Thomas) Anglois, né en 1678. fit ses premieres études dans le lieu de sa naissance, d'où on l'envoya à l'université d'Oxford. Il a passé presque toute sa vie dans cette ville, occupé à tirer de l'obscurité plusieurs piéces anciennes, à les collationner, à les éclaircir par des notes, des préfaces, des dissertations, & à les donner au public. Il nous a aussi donné de sa composition plusieurs ouvrages d'histoire & de littérature. Sous le regne de Guillaume III. il fit un écrit pour justifier ceux qui avoient prété serment de fidélité à ce prince; mais il ne voulut pas permettre qu'on l'imprimât, en quoi il agit prudemment; car il devint ensuite un des plus déterminés non-jurans d'Angleterre, ce qui l'empécha en 1715. d'exercer quelques emplois que l'université d'Oxford lui avoit donnés. La publication de ses livres, dont il faisoit seulement imprimer un petit nombre, & qu'il vendoit fort cher, lui fit gagner environ un milier de livres Sterling; mais il n'en mena pas moins une vie sordide & conforme à son avarice. Il mourut le dixiéme Juin de l'an 1735. âgé de 57 ans. Nous renvoyons pour la nombreuse liste des écrits dont il a procuré l'édition, & de ceux qui sont de sa composition, à celle qui se trouve dans le tome XLI. des *Mémoires* du feu pere Niceron, & qui est copiée en partie de l'article 11. de la bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1735. pag. 484. & 485.

HEBERER, (Jean) de Bamberg, qui florissoit en 1452. a été un des ornemens de l'université de Leipsic, où il fit ses études, & à laquelle il mérita d'être aggrégé. Il joignoit la science de la philosophie à celle du droit, & il plaida avec succès en même tems qu'il donna dans le cabinet des conseils, qui ne lui faisoient pas moins de réputation. Il enseigna aussi pendant quelque tems, & forma de bons disciples. Il préfera depuis à ces exercices l'étude de la théologie, & prit en cette faculté le degré de docteur. Ceux de Nuremberg le consulterent dans toutes leurs affaires qui étoient de quelque importance, & se trouverent toujours bien de ses avis. Par reconnoissance, la ville lui fit une pension honnête. L'évêque de Bamberg lui confera aussi la prévôté de Forchem. Il a laissé un gros volume de discours faits au peuple; un autre de discours faits au clergé; un livre sur les sentences; des harangues sur divers sujets, un grand nombre de lettres, & plusieurs autres écrits. C'est ce qu'on lit dans l'anonyme de Leipsic, publié en latin par Joachim-Jean Madederus, à Helmstadt, en 1660. *in*-4°. nombre 5.

HEBERT, (Michel) Jésuite, né à Caen, le 8 Septembre 1672. entra dans la société des Jésuites, le 8 Septembre 1689. Il y a enseigné les humanités six ans, & une année la rhétorique. Ces fonctions & l'étude qu'il fit ensuite de la théologie ayant affoibli sa santé déja fort délicate, on lui donna un emploi plus tranquille, & qui étoit conforme à la douceur & à l'élégance de son génie; il servit de secrétaire successivement aux peres François de la Chaize, & Michel le Tellier. Il mourut à Paris, dans la maison professe, le 24 Novembre 1711. On a de lui les écrits suivans: 1. *Vatis Elegiaci somnium*: cette piéce fait partie du recueil, intitulé: *Musarum festi plausus ad nuptias Ludovici Burgundiæ ducis*; à Paris, chez Lambin, en 1697. *in*-12. & *in*-4°. 2. *Ars jocandi*: ce poëme en vers élégiaques a été imprimé à Paris, en 1698. *in*-12. & traduit en vers françois, par M. de Bellechaume, à Paris, en 1699. *in*-12. sous ce titre: *l'Art des bons mots*. Ce même sujet avoit déja été traité, aussi en vers élégiaques, & en quatre livres, par Matthieu Delius, de Hambourg; mais on croit que le pere Hébert n'avoit point eu connoissance de ce poëme; 3. *Ecloga cùm Philippus Andegavensium dux renuntiatus esset rex Hispaniæ*; à Paris; *in*-4°. 4. *Ad nutricem Ducis Hispaniæ Hendecasyllabi*; à Paris; en 1704. *in*-4°. 5. *Imago vitæ humanæ quatuor anni tempestatibus expressa*; à Caen; en 1704. *in*-12. ce sont quatre élégies. 6. *Aristus ægrotans*, *Eugenio. Aristus è morbo recreatus*, *eidem*: ce sont deux élégies. * *Mémoires manuscrits latins* du pere Oudin, Jésuite.

HECHT, (Godefroi) sçavant Allemand, étoit

d'une ville située sur les confins de la *Saxe* & de la *Lusace*, que l'auteur de son éloge nomme en latin *Iü Trebocum*, & qu'il dit très-ancienne. Hecht fut recteur du collége de Luccaw dans la Basse-Lusace, & il mourut dans un âge peu avancé, vers le commencement de 1721. C'est tout ce qu'on nous apprend de sa vie. On assure qu'il écrivoit bien en latin; qu'il avoit beaucoup étudié les anciens auteurs Romains, & qu'il étoit très-versé dans l'antiquité. Il avoit entrepris l'histoire de sa patrie; mais il n'a gueres laissé, dit-on, sur ce sujet que des matériaux qui lui avoient beaucoup couté de tems & de soins à ramasser. Etant dans l'académie de Wittenberg, il soutint plusieurs disputes, qui ont paru imprimées, sçavoir: *Res memorabiles perantiquæ Saxonum urbis Jutrebaci*; à Wittenberg, en 1707. Conrad Samuel Schurzfleisch présida à cette these ou dispute. *Vita Johannis Tezelii, nundinatoris sacri*, en deux parties qui parurent successivement en 1707. à Wittenberg. *De formula*, IMPRÆSENTIARUM, en 1709. *De Wicmanno, antistite Magdeburgensi*; c'est la vie de ce prélat: elle parut à Wittenberg, en 1710. Il revit & publia la même année, & dans la même ville, diverses dissertations de Jean Schurzfleisch, pere de Conrad Samuel, & y joignit l'histoire de sa vie: c'est un volume *in*-8°. Ce fut en 1711. au mois de Novembre que Hecht fut fait recteur du collége de Luccaw; cette place lui donna lieu de composer les écrits suivans: *Programma de Judæis impulsore Chresto Romæ tumultuantibus*, en 1712. *Memoria Titi Pomponii Attici*, en 1712. *De dignitate & præstantiâ critices*, en 1713. *Memoria Joannis Lucani, jurisconsulti*, en 1714. *De rei heraldicæ inter Germanos, speciatim Saxonas, auspiciis*, en 1717. *De epigrammatum in oratione civili usu*, en 1718. *Memoria Philippi Melanchtonis, litterarum inter Saxonas restauratoris summi*, en 1718. *De Gerone, Lusatiæ Marchione.* Godefroi Hecht a aussi enrichi les *Miscellanea Lipsiensia* des dissertations suivantes: *De Macedonia devicto Andrisco in provinciam redacta*, tome I. observation VI. page 54. *De elogio Ludovici primi imperatoris quod à pietate accepit*, tome II. observat. 45. page 649. *Memoria Ambrosii Berndtii, Iutrebocensis, profess. Witemberg.* tome V. Observat. 119. page 354. *De duobus nummis argenteis raræ antiquitatis*, tome VI. observation 149. page 320. *Bustum Lusatiæ antiquissimum*, tome VI. observation 153. Les autres écrits de Godefroi Hecht, sont: *De Henrici Guelfi Boiariæ & Saxoniæ Ducis insignibus gentilitiis, unde Leonis tulit elogium, commentarius*: avec une dissertation *De Cœnobiis Germaniæ rerum in eâ gestarum tabulariis*; à Wittenberg, en 1715. *in*-4°. *Germania sacra & Litteraria*; à Wittenberg, en 1717. *in*-8°. *Vita Tezelii*, en 1717. *in*-8°. c'est une nouvelle édition, & presque une nouvelle vie, &c. Voyez *Tobiæ Eckhardi Gymnasii Quedlinburg. rectoris Epistola de præmaturo obitu Godofredi Hechtii*, dans les *Miscellanea Lipsiensia*, tome X. en 1721. *in*-8°. pag. 252. & suivantes.

HECQUET, (Philippe) célébre médecin, docteur régent, & ancien doyen de la faculté de médecine de Paris, étoit d'Abbeville, où il naquit l'onziéme de Février 1661. Il étoit le cinquiéme des enfans de *Jacques* Hecquet & de *Catherine* Pigné, bourgeois de la même ville. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les acheva à Paris, où il vint à l'âge de 17 ans. Il y fit son cours de philosophie, en 1678. & 1679. sous M. Ozon, qui professoit dans le collége des Grassins. Il prit ensuite des leçons de théologie, en 1680. & 1681. sous MM. Pirot, professeur de Sorbonne, & de Rocquecourbe, professeur & grand maître du collége de Navarre. Il a toujours conservé depuis beaucoup de penchant pour la théologie, & l'on s'en apperçoit dans tous ses écrits. Déterminé cependant au parti de la médecine, il en commença l'étude à Paris, en 1682. & 1683. sous MM. Afforty, le pere, professeur de botanique & de pharmacie; Douté, professeur de physiologie, d'anatomie & de pathologie; & Saint-Yon, professeur de chirurgie. L'année suivante, il alla prendre des degrés à Reims. Ses lettres de maître-ès-arts sont du deuxiéme, & celles de docteur en médecine du 4 de Juillet 1684. Le 6 du mois d'Août suivant, les médecins d'Abbeville l'aggrégerent à leur collége. M. Hecquet étoit alors dans la résolution de se fixer dans cette ville, & il ne la changea que lorsqu'il se fut bien convaincu par son expérience, que la province ne pouvoit lui procurer les secours proportionnés à son avidité de sçavoir. Il revint donc à Paris, où son mérite n'étoit pas ignoré; il ne tarda pas d'y être consideré & employé; mais n'étant pas de la faculté de cette ville, il fut inquiété dans l'exercice de sa profession. Ses amis crurent lui procurer la tranquillité qu'il cherchoit en le faisant recevoir membre de la chambre royale, qui étoit un corps de docteurs de Montpellier & d'autres universités, que M. Daquin, alors premier médecin, avoit rassemblés à Paris, & qui sous sa protection croyoient y pouvoir pratiquer la médecine: mais cet établissement souffrit des oppositions, M. Hecquet en ressentit les effets comme les autres; & il songeoit à s'en retourner dans sa patrie, lorsque mademoiselle de Vertus l'appella auprès d'elle à Port Royal des Champs, pour prendre la place de M. Hamon, mort depuis peu: c'étoit en 1688. M. Hecquet se rendit au lieu de sa destination, le 14 Août de la même année: il s'y livra sans relache au jeûne, aux veilles, au soin des pauvres; & ne tarda pas à éprouver que la force de son tempérament ne répondoit point à l'ardeur de son zele. Il eut plusieurs maladies dangereuses, qui ne diminuerent rien de ses austérités & de ses fatigues, lorsqu'il eut recouvré la santé: celle-ci en fut dérangée à un point que ses amis le pressoient de revenir à Paris, lorsque la mort de mademoiselle de Vertus, arrivée le 21 Novembre 1693. l'y détermina plus que leurs conseils. Pour éviter à l'avenir les tracasseries qu'il avoit d'abord essuyées, & la chambre venant d'ailleurs d'être supprimée, il résolut de prendre des degrés dans la faculté de Paris: en conséquence, il se mit sur les bancs au mois d'Octobre 1694. sortit de licence le 3 de Septembre 1696. & reçut le bonnet de docteur le 15 de Janvier 1697. Il se fit admirer dans ses examens & dans ses theses. On se hata de le nommer professeur des écoles; & chargé d'enseigner *la matiere médicale*, il s'en acquita d'une maniere digne de la haute idée, que sa réputation avoit fait concevoir de lui. Aimé & honoré de ses confreres, tous s'empresserent à le produire: on l'appelloit aux plus célébres consultations; & en 1708. M. Finot, qui a toujours eu pour lui l'amitié la plus intime, le présenta à M. le prince Henri Jules de Bourbon, prince de Condé, comme un sujet digne de toute sa confiance. M. le prince la lui donna en effet, & M. Hecquet y répondoit toujours, non-seulement en médecin éclairé, mais autant au moins en médecin rempli de l'esprit du Christianisme. C'est ce qu'il fit voir en particulier dans la maladie dont le prince mourut. M. Hecquet se chargea seul de l'avertir du danger, de lui en annoncer les suites, & de lui donner des avis salutaires, dont le prince se laissa toucher, & dont il profita. Après sa mort, arrivée le 1 d'Avril 1709. madame la princesse, sa veuve, retint M. Hecquet pour le médecin ordinaire de sa personne & de sa maison; & pendant les 14 années qu'elle survécut au prince, son mari, elle eut souvent lieu d'éprouver la capacité de M. Hecquet, son rare désintéressement, l'étendue de ses lumieres, & la solidité de sa piété. Il seroit trop long d'en rapporter ici des

exemples ; on a plusieurs vies de ce célébre médecin imprimées, où ils n'ont point été négligés. M. Hecquet tint la même conduite auprès de madame la duchesse de Vendôme, dont il eut aussi l'honneur d'être le médecin ordinaire. Il ne se présentoit jamais devant ces deux princesses quand elles n'avoient pas besoin des services de son art, à moins qu'il n'eut à leur demander lui-même des graces pour tout autre que pour lui. Sa réputation engageoit un nombre considérable de personnes de tout état à recourir à ses lumieres ; & tant que sa santé le lui permit, il ne refusa jamais ses soins à ceux qui en avoient quelque besoin : mais dans tous les tems il préféra les pauvres à qui sa maison étoit ouverte à toute heure. Il les assistoit également de ses conseils, de ses visites, & de sa bourse. Il fit ses visites à pied aussi longtems qu'il le put : ne pouvant suffire par cette voie dès 1698. à tous ceux qui avoient confiance en lui, il prit un cheval ; & lorsque cette monture l'incommoda trop pour continuer à s'en servir sans risquer entierement sa santé, il prit une chaise roulante, & enfin un carrosse où tout ne respiroit que la simplicité. Ce carrosse lui tenoit même en quelque sorte lieu de cabinet ; il s'y livroit à l'étude avec autant d'application qu'il eût fait chez lui. Dans le grand nombre de malades qui s'adressoient à lui, l'on comptoit plusieurs communautés d'hommes & de filles. Il donna toujours la préférence à celles qu'il crut le moins en état de reconnoître les soins d'un médecin. Lorsqu'il étoit appellé chez des personnes du monde, son premier soin étoit de profiter de leur état pour les rappeller à Dieu, & les porter à se convertir ; & il y a souvent réussi. On en a un grand nombre d'exemples qu'il seroit trop long de rapporter. Le succès étoit d'autant moins étonnant que M. Hecquet étoit un homme de prieres, qu'il étoit fort instruit de la Religion, & qu'il en parloit toujours, non-seulement avec beaucoup de lumiere, mais aussi avec onction. En 1709. une espece de rhumatisme goutteux, dont il avoit senti les premieres atteintes durant son séjour à Port Royal, l'ayant déterminé à aller prendre les eaux à Bourbon, il fut touché de l'ignorance qu'il trouva dans ce pays, & de la disette de bons livres. Il en écrivit à une dame de Paris, qui, à trois différentes fois, acheta pour environ 30 pistoles de livres utiles & solides, qu'elle lui fit tenir. En 1710. il fut choisi pour médecin de l'hôpital de la Charité : poste qu'il aimoit mieux que tous ceux qui pouvoient l'approcher des grands, parce qu'il n'y trouvoit qu'un exercice continuel pour sa charité. Le 5 de Novembre 1712. la faculté de médecine l'élut pour son doyen : il refusa d'abord d'y adhérer ; il y consentit enfin avec beaucoup de peine ; & dès le 13 de Janvier suivant, il voulut abdiquer ; mais il ne fut pas écouté. Pendant son décanat, il ne fut occupé que de projets qui pussent faire honneur à son corps. Dans une assemblée du deuxiéme de Janvier 1714. il proposa de composer & de publier un nouveau *Dispensaire* de remedes, ou *Code de pharmacie* : on gouta la proposition : on travailla à l'ouvrage, & il étoit avancé lorsque le décanat de M. Hecquet finit : il a été publié depuis. M. Hecquet conçut un autre dessein, de bâtir des écoles mieux placées & plus dignes de la faculté que celles qu'elle avoit. Le plan en fut dressé : on prit des mesures pour l'exécution ; & néanmoins le projet ne réussit point. Nous sommes obligés, pour abréger, de passer sous silence les autres actions de son décanat, & entr'autres, l'artifice auquel on fut obligé de recourir pour avoir son portrait que sa modestie le portoit à refuser. Au commencemnt de 1727. devenu très-infirme, il se retira dans une des cours des religieuses Carmélites du fauxbourg S. Jacques, dont il étoit le médecin depuis 32 ans. Et comme l'esprit de pénitence le conduisoit dans cette retraite autant que ses infirmités, il y vécut réellement en pénitent ; continuant de faire maigre, ce qu'il observoit depuis 25 ans, ne se nourrissant gueres que d'herbes & de légumes, & s'imposant la loi de vivre, au moins en partie, comme la communauté. Il y avoit longtems qu'il s'étoit interdit l'usage du vin, & il ne le reprit point. Du reste, outre les services continuels qu'il ne cessa de rendre aux Carmélites, en qualité de médecin, sa retraite fut principalement accessible aux pauvres, qui trouverent en lui jusqu'à la fin un conseiller, un ami, un pere. Mur enfin pour l'éternité, il mourt le 11 Avril 1737. âgé de 76 ans. Il fut inhumé au bas de l'église des Carmélites, & on lit sur sa tombe l'épitaphe suivante, composée par le célébre M. Rollin.

Hîc jacet
PHILIPPUS HECQUET, *doctor regens*
In facultate medicinæ Parisiensi ;
Natus apud Abbatis-Villam anno Christi 1661. *die* 11.
Februarii,
Pie ac diligenter à parentibus educatus,
Totum se medicæ artis studio dedit;
Eam primùm
Doctor in facultate Remensi factus,
In patriâ exercuit.
Mox accensus desiderio doctrinæ amplioris ;
Parisios venit.
Ibi studium medicum cum insigni laude emensus ;
Nobiliorem doctoris gradum adeptus est.
Evocatus in Regii portus solitudinem
Ut illustri fœminæ opem medicam præberet,
Intùs, foris, ægrotantes
Per annos quatuor assiduâ & felici operâ curavit.
Exinde, doctrinâ & pietate, non opibus, auctior,
Parisios rediit
Quantùm pertinaci labore & longo medicinæ usu profecerit
Testantur plena medicæ eruditionis opera quæ elucubravit.
Decanus suæ facultatis anno 1712. *electus*,
Re diu & maturè cum selectis doctoribus perpensâ ;
Saluberrimum medicinæ codicem instituit.
Anno 1727. *ingressus in hanc Carmelitarum domum*,
Quam, ut medicus, per annos 32 *jam rexerat*,
Reliquum vitæ tempus,
In oratione, jejunio, & continuâ mortis meditatione,
Vini, carnisque abstinens, transegit.
Pauperes ægrotos à quibus nunquam non consulebatur ;
Pluribus membris è diutino morbo captus,
At idem animo, & mente integer ac valens,
Pecuniâ & consilio usque adjuvit.
Tandem pœnè pauper ipse, cœlebs obdormivit in Domino,
Anno ætatis suæ 76. *Christi* 1737. *die Aprilis* 11.

On a trois vies différentes de M Hecquet, l'une dans le Journal, intitulé : *Bibliotheque françoise*, imprimé à Amsterdam, chez du Sauzet, tome XXVIII. partie premiere ; la deuxiéme dans le tome XLI. des *Mémoires* du feu pere Niceron ; & la troisiéme à la suite du troisiéme volume de la *Médecine des pauvres*, ouvrage posthume de M. Hecquet. Les deux premieres qui ne différent que dans quelques détails & quelques circonstances qui sont de plus dans celle qui est dans le *Journal*, que dans celle qui est dans les *Mémoires* du pere Niceron, sont d'un seul & même auteur, mais nullement du pere Niceron, comme quelques critiques périodiques l'ont dit de la seconde. La troisiéme qui est faite avec beaucoup de gout, & où l'on trouve plus de détail & plus de circonstances, est de M. le Fevre de saint Marc, qui a fait usage des deux premieres, & des mémoires manuscrits que l'auteur de ces deux vies avoit eus pareillement

pareillement entre les mains. La troisiéme a été retouchée avec soin, par l'auteur, augmentée de nouvelles circonstances, réformée dans quelques autres déja rapportées, & imprimée dans la seconde édition de la *Médecine des pauvres*, en 1742. Dans ces trois vies on a une liste des écrits de M. Hecquet; mais outre qu'elle est plus complette dans la derniere, cette liste est raisonnée, & fait connoître parfaitement l'histoire littéraire de M. Hecquet. On est étonné en la lisant comment un homme si occupé a pu tant écrire, soit en latin, soit en françois. Voici le simple catalogue de ces écrits: nous y suivons l'ordre chronologique: 1. *An Functiones à fermentis*, these du 26 Janvier 1695. 2. *An Chronicorum morborum medicina in alimento*, these du 13 Octobre 1695. 3. *An Morbi à serosâ colluvie*, these du 12 Janvier 1696. 4. *An Remediorum curta suppellex*, these du 6 Février 1698. 5. Préface latine du recueil des ouvrages de M. *Baglivi*, fameux médecin de Rome, imprimés à Lyon, en 1704. 6. *An impeditæ transpirationi sanguinis missio*, these du 7 Février 1704. 7. *An potus ægris interdicendus*, these du 21 Février 1704. 8. *Explication physique & méchanique des effets de la saignée & de la boisson dans la cure des maladies, avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris* (M. Andry) *a faites sur cette explication de la saignée.* On trouve aussi dans cet ouvrage la these sur la saignée, traduite par M. Hecquet, & la these sur la boisson, *in*-12. en 1707. à Chamberi (ou plutôt en France.) 9. *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & de l'obligation aux femmes de nourrir leurs enfans*: pour montrer par des raisons physiques, de morale, & de médecine, que les meres n'exposeroient ni leur vie, ni celle de leurs enfans, en se passant ordinairement d'accoucheurs & de nourrices, en 1708. *in*-12. à Trévoux; 10. *Traité des dispenses du carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la méchanique du corps les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'homme; & par l'histoire, par l'analyse, & par l'observation, leur convenance avec la santé.* Ce traité parut en 1708. fut réimprimé en 1709. ensuite en 1715. 2. vol. *in*-12. avec des corrections & additions, entr'autres deux dissertations, l'une sur les macreuses; l'autre sur le tabac, &c. Et en 1741. deux vol. *in*-12. 11. *De la Digestion des alimens*, pour montrer qu'elle ne se fait pas par le moyen d'un levain, mais par celui de la trituration ou du broyement; contre l'article 13. des *Mémoires de Trévoux*, Janvier 1710. Ce sont des remarques sur la dissertation de M. Vieussens, le pere, docteur de la faculté de médecine de Montpellier; 12. *An morbi à solidorum tritu*, these du 28 Janvier 1712. 13. *De la Digestion des alimens, & des maladies de l'estomac*, suivant le systême de la trituration ou du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie; à Paris, en 1712. *in*-12. 14. *An ut Virginitatis, sic virilitatis certa indicia*, these du 5 Janvier 1713. la même traduite en françois. 15. *De purgandâ medicinâ à curarum sordibus; ubi detecto evacuantium fuco, purgationum fraudes & imposturæ, scandalo artis & artificis opprobrio futuræ, revelantur; datoque partium mechanismo, purgandi leges, tempora, rationes emendatæ restituuntur*, &c. à Paris, en 1714. *in*-12. On trouve à la tête de cet ouvrage, *proloquium de tolerandis medicinæ novis libris, ubi de illorum utilitate aut damno, de censurâ illorum aut judicio*; 16. *Novus Medicinæ conspectus, ubi ex sanguinis circuitu anomaliis secretionum errata, miscellanea succorum & humorum adulteria deducuntur, &c. pars prima quæ physilogica est; pars secunda, quæ pathologica est. Accedit appendix de peste*, &c. à Paris, en 1722. deux vol. *in*-12. 17. *Traité de la peste*, où en répondant aux questions d'un médecin de province sur les moyens de s'en préserver ou d'en guérir, on fait voir le danger des baraques ou des infirmeries forcées, avec un problême sur la peste; à Paris, en 1722. *in*-12. 18. *An Creatoris & naturæ legum imago carnisprivii lex*, these, du 18 Mars 1723. 19. *Observations sur la saignée du pied & sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fiévres malignes, & des grandes maladies.* Preuves de la décadence dans la pratique de médecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation; à Paris, en 1724. *in*-12. 20. *Hippocratis Aphorismi ad mentem ipsius, artis usum, & corporis mechanismi rationem expositi*; à Paris, en 1724. *in*-12. *item*, traduit en françois, par M. Devaux, célébre chirurgien; 21. Lettre en forme de dissertation pour servir de réponse aux difficultés sur le livre de la saignée du pied, &c. à Paris, en 1725. *in*-12. 22. *Lettres d'un médecin de Paris, à un médecin de province sur un miracle arrivé sur une femme* (la dame la Fosse) du fauxbourg S. Antoine, *in*-4°. en 1725. Il y a eu deux autres lettres du même, sur ce sujet, contre le ministre Saurin: elles sont encore manuscrites; 23. *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmans, & des narcotiques*, pour la guérison des maladies, en forme de lettre; à Paris, en 1726. *in*-12. 24. Réponse à la question, *Si les médecins peuvent & doivent prendre part aux affaires de l'Eglise*, in-12. 25. *Remarques sur l'abus des purgatifs & des amers, au commencement & à la fin des maladies; & sur l'utilité de la saignée dans les maladies des yeux, & dans celles des vieillards, des femmes & des enfans, en forme de lettres*: avec deux lettres latines, l'une sur la génération des insectes; l'autre sur le muscle utérin, découvert par M. Ruysch, *in*-12. à Paris, en 1727. ou 1728. 26. *An quos morbos non sanat chirurgiæ ferrum, sanat chymicus ignis*, these, du 8 Mai 1732. 27. *Le Brigandage de la médecine dans la maniere de traiter les petites véroles & les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied, & le kermés minéral*: avec un traité de la meilleure maniere de guérir les petites véroles, par des remedes & des observations, tirées de l'usage; à Utrecht (Rouen) en 1732. *in*-12. 28. *Le Brigandage de la médecine*, &c. deuxiéme partie, où après avoir prouvé ce brigandage par les effets, l'on donne le plan de mémoires académiques, pour ramener la médecine à ses régles, & la contenir dans ses loix: avec une lettre apologétique, touchant le brigandage de la médecine, &c. à Utrecht (Rouen) *in*-12. 29. *Le Brigandage de la médecine réformé, ou la saignée du pied, le tartre émétique, & le kermés minéral disciplinés*, troisiéme partie, à Utrecht (Rouen) 30. *Le Brigandage de la chirurgie, ou la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie*, en 1738. *in*-12. après la mort de l'auteur: avec le brigandage de la pharmacie, &c. & la lettre, déja imprimée, sur ce que c'est que le brigandage de la médecine, contre la lettre 72. des Observations sur les écrits des modernes; 31. *La Médecine théologique, ou médecine créée telle qu'elle se fait voir ici sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, & régie par ses loix*, &c. avec la plupart des theses de l'auteur; à Paris, en 1733. deux vol. *in*-12. 32. *Le Naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie convulsionaire*, en 1733. premiere partie. Le naturalisme des convulsions, démontré par la physique, par l'histoire naturelle, & par les évenemens de cette œuvre, & démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une lettre sur les secours meurtriers, en 1733. deuxiéme partie. Le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme, en 1733. troisiéme partie; à Soleurre (Rouen). La cause des convulsions finie, & l'œuvre des convulsions tombée; à Utrecht (Rouen) *in*-12. Réponse à la lettre à un confesseur, touchant le devoir des médecins & des chirurgiens, au sujet

des miracles & des convulsions ; à Utrecht (Rouen) en 1733. *in*-12. Lettre sur la convulsionaire en extase, ou la vaporeuse en réve, en 1736. *in*-12. La Suceuse convulsionaire, ou la Psylle miraculeuse, en 1736. *in*12. Réponse à la lettre d'un docteur en médecine, de la faculté de . . . sur l'écrit précédent, en 1736. *in*-12. Le Naturalisme des quatre requêtes, en 1736. *in*-12. Réponse des médecins, au défi que leur font les convulsionaires, dans la justification des requêtes, &c. en 1736. *in*-12. 33. *La Médecine naturelle, vue dans la pathologie vivante, dans l'usage des calmans, & des différentes saignées des veines & des arterres, &c.* à Paris, deux vol. *in*-12. 1737. après la mort de l'auteur. Il y a à la fin du deuxiéme vol. le livre d'Hippocrate *de Flatibus*, traduit en françois, par M. Vergne, médecin à Poissi, mort en 1740. ou 1741. 34. *La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des pauvres* : par feu M. Hecquet, à Paris, en 1740. trois vol. *in*-12. avec la vie de l'auteur, par M. de Saint Marc : M. l'abbé Perraut a eu soin de la premiere édition de cet ouvrage. La deuxiéme corrigée & augmentée, est due aux soins de M. Boudon, médecin. Elle a paru en 1742. en trois vol. *in*-12. La vie de l'auteur est aussi corrigée & augmentée. Il faut consulter cette vie sur les ouvrages manuscrits laissés par M. Hecquet. Dans le *Mercure* de Novembre 1742. on lit une *Lettre de M. Joyeuse, médecin des hôpitaux des galeres du Roi, à M. . . . . docteur en médecine.* Cette lettre est presque toute entiere pour combattre les principes de M. Hecquet sur la saignée, & l'on y parle avec de grands éloges des écrits de MM. Sylva, Andry, & Astruc, contre ce célébre médecin. L'auteur dit néanmoins des ouvrages de M. Hecquet : » Dans tous brille cette imagination » vive & féconde, qui dévelope sous les plus » beaux jours, & d'une infinité de manieres, ce » qu'il y a de plus caché & de moins connu dans la » profession. En vain, est-il bien des maladies qui » ont toujours passé pour incurables ; à mesure qu'on » lit cet auteur, la théorie lumineuse qu'il nous pré- » sente, dévoile les causes de leur résistance aux re- » medes, & semble fournir des voies sures pour en » triompher. En parcourant ces différens ouvrages, » on sent qu'on y puise toujours des lumieres, qu'on » n'aperçoit gueres ailleurs. » Mais après cet éloge, on prétend que M. Hecquet a enseigné les paradoxes les plus outrés, qu'il semble avoir pris à tâche de combattre les vérités les mieux reçues, que sa théorie s'accorde rarement avec l'expérience, qu'elle conduiroit souvent à une pratique bien dangereuse tout médecin, qui, novice dans l'art de guérir, prendroit cet auteur pour modéle : que jamais il n'est revenu sur ses sentimens, malgré les réfutations peremptoires qui en ont été faites. Et tout cela n'est dit que pour réfuter ensuite ses principes sur la saignée. Il est vrai que l'auteur semble promettre de nouvelles lettres sur les autres ouvrages de M. Hecquet, ou du moins sur ses principes concernant d'autres matieres.

HEIDANUS, (Abraham) professeur en théologie à Leyde, &c. *On en a donné un article dans le Dictionnaire historique. On peut ajouter que* Pierre Francius, son ami, a fait sur sa mort une piéce en vers élégiaques, adressée à Charles Crucius, petit-fils de Heidanus : cette élégie est à la page 193. des poësies latines de Francius, imprimées à Amsterdam, en 1682. *in*-8°. Heidanus étoit mort en 1678. A la page 222. des mêmes poësies, on lit cette courte épitaphe d'Abraham Heidanus.

Heidanus *jacet hîc, nostri facundia sæcli :*
Ille senex, Pylio proximus ore seni.
Quod fuit eloquio, fieri quoque debuit ævo,
Nec nisi post totidem sæcla, quot ille, mori.

HEINSIUS, (Daniel) *Ajoutez au Dictionnaire historique & au Supplément de* 1735. que l'on a une de ses lettres dans le tome IV. (page 522.) des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn. Heinsius y loue la version d'Oppien, par Michel Picart, à qui cette lettre est adressée. Jean Bodecher dans ses poësies latines loue aussi souvent le même Daniel Heinsius, & plusieurs de ces poësies lui sont adressées : il y en a une entr'autres (page 126.)

HEINSIUS, (Nicolas) *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de* 1735. naquit à Leide, le 29. Juillet 1620. de *Daniel* Heinsius, professeur & bibliothécaire de Leide, chevalier de Saint Marc, & conseiller de Gustave Adolphe, roi de Suede, & d'*Ermegarde* Rutgers, sœur unique du célébre Janus Rutgersius. Ce fut son pere qui le dirigea lui-même dans l'étude des belles lettres ; & dès l'âge de 17 ans, il étoit déja en relation avec les sçavans Jean Frédéric Gronovius, Vincent Fabricius, & Isaac Vossius. Celui-ci lui préta des manuscrits d'Ovide, de la bibliotheque de son pere Gérard-Jean Vossius. A l'âge de 21 ans, il passa en Angleterre, (c'étoit en 1641.) pour voir Cambrige & Oxfort, & durant trois mois, il s'y occupa à collationer un *Claudien* de la bibliotheque Bodleienne, les *Fastes* d'Ovide de celle d'Arundel, & trois manuscrits des *Métamorphoses*. Il étoit de retour à Leide, au commencement de l'année 1642. En 1644. il alla à Spa, pour rétablir sa santé, & dans ce voyage, il visita les sçavans & les bibliotheques du Brabant. L'année suivante, il retourna à Spa, d'où il alla à Aix-la-Chapelle, où il esperoit, mais envain de déterrer quelques anciens manuscrits. Trois jours après son retour à Leyde, il partit pour Paris, où il resta cette année & une partie de la suivante. Il y publia pour la premiere fois ses poëmes latins, & s'occupa à collationner des manuscrits de la bibliotheque de MM. Dupui. Il se transporta ensuite en Italie, & séjourna particulierement à Florence, à cause de la bibliotheque du Grand Duc. A Rome, il fit grand usage de celle du Vatican, & il amassa dans cette ville le plus qu'il put d'inscriptions & de médailles antiques. Il fit la même chose à Naples, où il étoit en 1647. La révolte des Napolitains, arrivée au commencement de Juillet de la même année, l'ayant obligé de se retirer, il s'embarqua pour Livourne, confiant ses livres & ses médailles à un marchand, & ayant perdu dans ces troubles une partie de ses papiers, & entr'autres une collation de *Martial*, qu'il avoit faite pour Vossius. Chemin faisant, il acquit quelques manuscrits grecs à Bologne. Il vit ensuite Venise, & Padoue, où il passa la fin de 1647. & resta jusqu'au commencement de 1648. il y publia ses élégies, sous le titre d'*Italiques*, où il fait l'éloge de l'Italie & de Rome, & y parle assez mal de sa patrie ; ce qui lui a été reproché. Il étoit à Milan au mois d'Avril de la même année. Son dessein étoit de passer de-là en Suisse ; mais l'âge avancé de son pere l'obligea de revenir dans sa patrie, où il arriva vers la fin de l'année, après trois ans de voyage. Il avoit refusé à Bologne une chaire de professeur qu'on lui avoit offerte, à condition qu'il embrassât la Religion Catholique ; & jusqu'à son retour à Leyde, il avoit été sans emploi. Ayant appris en 1649. que la reine Christine de Suede désiroit de voir ses poësies, il en fit faire une nouvelle édition, & la dédia à cette Reine, qui l'appella peu après à Stockholm. Il partit par mer au mois d'Octobre, & acheva dans le vaisseau ses notes sur Claudien. Il fut fort bien reçu ; & en 1650. il retourna à Leyde, pour emporter ses papiers, & acheter des manuscrits & des médailles pour la Reine. Le sçavant Saumaise le suivit à Stockholm, où l'on voit qu'Heinsius étoit de retour au mois de Juillet de ladite année 1650. & l'on prétend

que le premier chercha à le mettre mal dans l'esprit de la reine. Le 19 Février 1651. Heinsius partit pour un nouveau voyage d'Italie. Il arriva à Leyde vers la fin du mois de Mars, s'embarqua le 27 Juillet, pour aller à Dieppe, & delà à Paris. Au mois de Septembre il prit la route de Dijon, Chalon, Lyon, Vienne, Grenoble & Turin, où il reçut de la duchesse douairiere les 27 volumes des Antiquités Romaines de Ligorius, qu'elle lui donna pour la reine Christine. Il fit diverses autres acquisitions à Milan, à Ferrare, à Venise & ailleurs. Il arriva à Rome le 6 Février 1652. & y resta jusqu'au mois de Juillet. Revenu à Florence, il fut reçu dans l'académie de *la Crusca*, & dans celle des *Apathistes*. Comme il ne recevoit ni lettres ni argent de Suede, & qu'il avoit fait des avances considérables, il demanda & obtint la permission de revenir en Hollande, & arriva à Leyde, le 29 Juillet 1653. La mort de Saumaise, & le retour de Vossius en Suede, lui ayant fait espérer qu'il pourroit raccommoder ses affaires auprès de la reine Christine, il partit au mois de Septembre de la même année, & passa l'hiver à Upsal, parce que la peste affligeoit Stockholm. Christine ayant abdiqué la couronne en 1654. Heinsius qui craignoit de perdre tout ce qui lui étoit dû & à sa famille, ce qui montoit à trente mille florins, présenta requête sur requête, & n'obtint rien. On lui promit des terres en Poméranie, un canonicat à Hambourg, un vicariat à Brème, le titre de secrétaire, & quatre mille écus pour le dédommager des frais de son voyage d'Italie; mais il ne vit jamais l'effet d'aucune de ces promesses. Ce dans ces tristes conjonctures qu'il apprit l'heureuse nouvelle que leurs hautes-puissances l'avoient nommé le 7 Octobre 1654. résident à la cour de Suede, avec quatre mille florins par an pour appointemens. Cette joie fut troublée par la mort de son pere, arrivée le 28 Février 1655. ce qui l'obligea de revenir en Hollande. En 1656. il fut fait secrétaire de la ville d'Amsterdam; mais ayant été poursuivi en justice par une certaine *Marguerite* Wullen, qui prétendoit qu'il lui avoit fait une promesse de mariage, & qu'elle avoit deux fils de lui, & ayant perdu son procès, il se démit de son secrétariat, en 1658. il appella à la cour de Hollande qui confirma en 1662 la premiere sentence. Dans cet intervalle il fut nommé en 1660. pour la deuxiéme fois, résident en Suede. Il y alla en 1661. y demeura jusqu'en 1667. y retourna en 1668. & reçut ordre en 1669. d'aller en Moscovie, en qualité de député extraordinaire. Il séjourna deux ans dans ce pays. Enfin, après quelques autres voyages en Oostfrise & à Brème, pour exécuter une commission des Etats; à Paderborn, & à Wisbade, pour sa santé, il prit le parti en 1675. de se retirer à une campagne près d'Utrecht, & peu après à Viane. Pierre Francius, Hollandois, poëte Latin, lui a adressé sur cette retraite une élégie (*Ad Nicolaum Heinsium de secessu suo Vianensi*) où il fait un grand éloge de ce savant. Cette élégie est la dixiéme du livre I. des élégies de Francius, page 146. de l'édition d'Amsterdam, en 1682. En 1681 Heinsius étant allé à la Haye pour le mariage de sa niece, il y mourut le 7 d'Octobre. On transporta son corps à Leyde, pour être mis dans le tombeau de son pere, dans l'église de saint Pierre. On ne répetera point ce que l'on a dit dans le *Supplément de* 1735. de la derniere édition de ses poësies. On lui doit de plus deux éditions de *Claudien*, trois d'Ovide, Prudence, & Velleïus Paterculus, avec des notes. Les notes sur *Valerius Flaccus*, *Silius Italicus*, *Pétrone*, *Phédre*, *Quinte-Curce*, *Tibulle*, *&* *Tacite*, ont été publiées après sa mort. M. Burman a publié les lettres de Nicolas Heinsius, dans sa collection en cinq tomes des lettres des sçavans illustres; & M. Targioni, docteur en médecine, & professeur de botanique à Florence, a donné en 1745. les lettres du même à Antoine Magliabéchi, dans le tome I. des lettres des sçavans des Pays-Bas, écrites au même M. Magliabéchi; à Florence, *in*-8°. Dès 1742. on avoit imprimé *in*-4°. un recueil de Nicolas Heinsius, sous le titre d'*Adversaria*, divisé en quatre livres, contenant des corrections & des explications de beaucoup de passages des anciens auteurs, & surtout des poëtes. On y a joint les notes du même sur Catulle & Properce. Ce recueil a été publié par les soins de Pierre Burman, professeur à Franequer, qui y a aussi ajouté une préface & la vie de Heinsius. Voici le titre de ce livre: *Nicolai Heinsii Danielis filii Adversariorum libri* 4. *nunquam anteà editi*, *in quibus plurima veterum auctorum*, *poëtarum præsertim*, *loca emendantur & illustrantur. Subjiciuntur ejusdem notæ ad Catullum & Propertium nunc primùm productæ. Curante Petro Burmanno juniore*, *&c. qui præfationem*, *& commentarium de vitâ Nicolai Heinsii adjecit. Harlingæ* 1742. in-4°. En 1746. on a aussi donné les notes de Nicolas Heinsius sur Virgile, qui n'avoient point encore paru. Elles servent à augmenter les notes de quelques autres critiques que l'on a jointes à une édition de Virgile, faite ladite année à Amsterdam, *in*-4°. (*P. Virgilii Maronis opera cum integris & emendatioribus commentariis Servii*, *Philargiry*, *Pierii*, &c. *Accedunt præcipuè Nicolai Heinsii notæ*, *nunc primum editæ*, &c. *Voyez* le jugement des auteurs des *Mémoires de Trévoux*, sur cette édition de Virgile, mois de Mars 1747. pag. 558. & sur le surplus de ce qu'on vient de dire de Heinsius, voyez sa vie par Pierre Burman, ou l'abrégé qui en a été donné dans la *Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, Juillet, Août & Septembre 1742. article sixiéme. On trouve deux lettres de Nicolas Heinsius dans l'Appendix de celles de François & Jean Hotman, l'une est à la reine Christine de Suede, & paroît être une des requêtes dont on a parlé plus haut; la deuxiéme est adressée *Ruyschio Graphiario*.

HEISS, (N. de) *Supplément de* 1735. *tome I.* lisez, Heiss, (Jean de) seigneur de Kogenheim, résident à la cour de France, pour M. l'électeur Palatin, & *ajoutez*, mort à Paris au mois d'Août ou de Septembre de l'an 1688. Entre les éditions différentes qu'on a données de son histoire de l'Empire, il y en a eu une en 1731. sous ce titre: *Histoire de l'Empire*, contenant son origine, son progrès, ses révolutions, la forme de son gouvernement, sa politique, ses négociations, & les nouveaux réglemens faits par les traités de Westphalie & autres, par le sieur Heiss: nouvelle édition, augmentée de notes historiques & politiques, & continuée jusqu'à présent; par V. G. J. D. G. S. (M. Veugle, grand juge des gardes Suisses) à Paris, en 1731. trois vol. *in*-4°.

HELDINGE ou HELDINGUE, (Michel) dit *Sidonius*, évêque de Mersburg, &c. *On en parle dans le Diction. historique. On peut ajouter que* ce prélat, devenu si illustre par sa science, ses dignités & les emplois qui lui ont été confiés, étoit de basse naissance, ainsi qu'il en a fait lui-même l'aveu. Il naquit en 1506. Dès sa jeunesse, plein d'ardeur pour l'étude, il pénétra dans presque toutes les sciences. Il étudia la théologie dans les plus fameuses universités d'Allemagne, & en particulier à Tubingue ou Tubingen, où il fut admis dans le collége fondé pour de pauvres écoliers. Ce fut là qu'il prit le degré de maître-ès-arts. Il enseigna depuis lui-même à Mayence, avant que d'y être curé, &c. Quant à ses ouvrages, ce qu'on en dit dans le *Dictionnaire historique* est trop peu suffisant pour les faire connoître. Etant suffragant de l'archevêque de Mayence, sous le titre d'évêque de Seide ou Sidon, il

composa une Instruction Chrétienne (*Institutio ad Christianam pietatem*) qu'il fit imprimer. On croit que c'est le même ouvrage que celui que Melchior Adam qualifie de Catéchisme de Mayence. Le même Melchior Adam parle d'un Catéchisme plus étendu de notre prélat, imprimé avec les decrets d'un concile provincial de Mayence, en 1549. *in-folio*. Flaccius Illyricus attaqua cet ouvrage, & l'évêque répondit à sa censure, dans une deuxiéme édition de son Catéchisme ou Instruction Chrétienne, qui fut donnée en latin à Mayence, en 1552. *in-8°*. Heldinge étant à Augsbourg, y prêcha 15 sermons sur le sacrifice de la Messe, qui furent aussi imprimés à Ingolstadt, en 1545. avec deux autres sermons du même. Ces discours sont en allemand: mais Surius les a traduits en latin. Bernard Ziégler entreprit en 1548. de répondre aux 15 discours sur le sacrifice de la Messe. Personne n'a écrit avec plus d'exactitude la vie d'Heldinge que l'anonyme dont l'écrit est imprimé dans le tome I. des *Observationes Hallenses* (*observatio* 5. pag. 60. & suiv.) sous ce titre: *Michaëlis Sidonii Episcopi Martisburgensis vita*. On trouve quatre lettres d'Helding à Frédéric Nausea, depuis évêque de Vienne, dans le troisiéme livre des lettres adressées à celui-ci, imprimées à Basle, en 1550. *in-folio*, pag. 80. & suiv. Elles sont de l'an 1528.

HELGAUD, historien, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit moine de l'abbaye de Fleury, autrement saint Bénoît-sur-Loire, du tems de Gosselin, fils naturel de Hugues Capet, lequel fut en 1004. abbé de Fleury, & mourut en 1030. archevêque de Bourges. Ce fut par les ordres de Gosselin qu'il bâtit dans le territoire de Fleury, une chapelle sous l'invocation des saints Martyrs Denys, Rustique, & Eleuthere: le roi Robert, qui étoit à Vitry, dépendant du monastere de Fleury & de l'archidiaconat de Pitiviers dans la forêt d'Orléans, vint visiter cette chapelle. Helgaud dit lui-même qu'il étoit connu très-particulierement de ce prince, qui mourut en 1033. & qu'il avoit souvent approché de sa personne. Ce fut sans doute, ce qui l'engagea à mettre par écrit les vertus chrétiennes de ce roi, pour en transmettre le récit à la postérité. Il y parle toujours comme ayant été le témoin de la plupart des choses qu'il raconte. Cet ouvrage qui est dans le recueil des historiens de France, donné par Duchesne, est intitulé: *Helgaldi sive Helgaudi Floriacensis monachi epitoma vitæ Roberti regis, ex alterius monachi scriptis*: mais on a prouvé que ces mots *ex alterius monachi scriptis*, ont été ajoutés, & que le moine Helgaud est le seul auteur de cet ouvrage. *Voyez* sur cela la judicieuse dissertation de M. de la Curne de sainte Palaye, dans le tome X. des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, pag. 553. & suiv. M. de Sainte Palaye y remarque avec raison que si l'on n'étoit point averti par la préface de l'histoire du roi Robert, que l'auteur a eu dessein d'écrire une histoire, on seroit tenté de la prendre pour quelque sermon, ou pour une oraison funebre dans le gout du siécle, où Helgaud auroit voulu exciter la reconnoissance & la piété des moines ses auditeurs, par le souvenir des grands biens que le roi Robert avoit faits, & des grands exemples qu'il avoit donnés pendant sa vie. Ce n'est en effet, ajoute M. de Sainte Palaye, qu'une longue déclamation qui roule uniquement sur la piété du roi Robert, sur sa dévotion envers les saints, sur ses jeûnes, ses mortifications, ses prieres, sur sa charité pour les pauvres, sur l'affection qu'il portoit aux moines, sur les biens dont il les combla, &c. il ne faut point y chercher des faits historiques d'une autre nature. Helgaud convient lui-même qu'il n'a point voulu parler des guerres où Robert se distingua, ni des affaires politiques, & qu'il laisse aux historiographes le soin d'en transmettre la mémoire à la postérité. Cet épitome d'Helgaud a été imprimé dans la collection de M. Pithou, en 1596. avant que de l'être dans celle de Duchesne, en 1641. cette seconde édition est plus correcte. Cet ouvrage est le seul qui nous reste du moine Helgaud: Vossius néanmoins, sur la foi de Baronius, le fait encore auteur d'une vie d'Abbon, qui mourut abbé de Fleury, au commencement du onziéme siécle: mais il est clair que Baronius s'est trompé, puisque les sçavants compilateurs des actes de l'ordre de S. Benoît n'en ont eu aucune connoissance, & n'en ont fait aucune mention. * *Voyez* le Mémoire de M. de Sainte Palaye, cité ci-dessus.

HELMBREKER, (Théodore) peintre Hollandois, né, comme on le croit, à Harlem, en 1624. étoit fils d'un organiste grand musicien, qui le destina d'abord à son art mais Helmbreker se tourna de lui-même du côté de la peinture, dont Grebber, peintre de Harlem, lui donna les premiers élémens. Il perdit trop tôt ce maître qui pouvoit lui être si utile, mais à son défaut, il consulta la nature, copia les ouvrages des plus grands maîtres, & peignit ensuite de caprice plusieurs tableaux qui furent recherchés. Après la mort de son pere, il partit pour Venise, où il eut pour protecteur le sénateur Loredano. Ensuite il alla à Rome, où il fut reçu dans le palais Médicis, & se fit estimer par ses ouvrages. Après quelque séjour à Rome, il voulut revoir sa patrie; mais dans le tems qu'il y étoit le plus employé, il retourna à Rome, où il peignit plusieurs tableaux pour les Jésuites, qui le logerent chez eux durant deux ans. Les villes de Naples & de Florence le posséderent aussi quelque tems, & il y exerça son talent avec beaucoup de réputation. La mort de sa mere l'ayant rappellé en Hollande, il y alla, finit ses affaires, & revint encore à Rome, en passant par Paris, Lyon & Turin, où il fit plusieurs ouvrages. Son dernier séjour à Rome fut long; mais sur la fin de ses jours, il retourna à Harlem, où il est mort, en 1694. âgé de 70 ans. C'étoit un homme de bonnes mœurs, zélé pour sa Religion, & fort charitable. Son gout le portoit à peindre des marchés, des foires, remplies d'un grand nombre de figures, & d'autres sujets variés; mais il a fait aussi des tableaux de dévotion. * *Abrégé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, de l'académie de Montpellier, *in-4°*. tome II. pag. 89. & suivantes.

HELMICHIUS, (Wernerus) né à Utrecht, en 1551. fut fait un des ministres ordinaires de la prétendue réforme, en 1579. & envoyé avec plusieurs autres ministres en Angleterre, vers la reine Elizabeth, pour lui demander qu'un des articles de la paix avec les Espagnols, fût qu'on accorderoit le libre exercice de la Religion prétendue réformée. Il eut plusieurs conférences dans l'église Wallonne, avec Utenbogard. Il fut le premier qui expliqua publiquement l'Ecriture sainte dans la grande église, le 15 Janvier 1581. ce qui se fit malgré l'opposition des chanoines. En 1589. ayant reçu mission des magistrats, il alla en Hollande; l'année suivante il exerça les fonctions de pasteur à Delft, d'où on l'appella pour enseigner la théologie à Leyde; mais il refusa cette vocation. En 1602. il fut fait pasteur à Amsterdam, où il mourut le 29 Août 1608. Les Protestans l'ont comblé de louanges, & l'ont regardé comme un de leurs plus grands théologiens. On a peu d'ouvrages de lui: ceux que l'on en cite, sont: 1. l'épée de Goliath (*Gladius Goliathi*) ouvrage de controverse, où il attaque vivement l'Eglise Romaine & le pape, en prétendant réfuter un ouvrage du Jésuite Coster; 2. Une analyse latine des pseaumes de David & des autres prophétes; à Amster-

dam, 1641. *in*-4°. Le pere le Long en parle dans sa bibliotheque sacrée; 3. On trouve dans les *Animad. philol. & histor.* de Crenius, partie 17. une lettre que Helmichius adressa à Abraham Muysenholius. * Consultez *le Trajectum eruditum* de Burman.

HELMOLDUS, auteur d'une chronique, &c. *Supplément, tome I. on dit qu*'il a composé une chronique des Sclaves ou Esclavons, &c. la chronique d'Helmoldus est intitulée : *Chronicon Slavorum & Venedorum libri duo*: elle commence au tems de Charlemagne & de la conversion des Saxons, jusqu'à l'an de Jesus-Christ 1170. Les Slaves (*Slavi*) dont il s'agit dans cette chronique habitoient le long de la mer Baltique; ainsi on ne peut les confondre avec les Esclavons qui habitent le long de la mer Adriatique. Le deuxiéme continuateur de cette chronique, qui l'a poussée jusqu'en 1448. est l'anonyme de Brème (*Anonymus Bremensis*) Henri Bangert, recteur de l'université de Lubeck, qualifié mal à propos de prêtre, *dans le Supplément*, a seulement ajouté des notes & un *index*, ou une table à cette chronique, dans l'édition faite à Lubeck, en 1659. *in*-4°. Bangert est mort en 1665. Il faut lire tout ce qui concerne Helmoldus, son ouvrage, la continuation de celui-ci, & ses éditions, dans la *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, de Jean-Albert Fabricius, tome III. pages 593. & suivantes.

HE'ME'RE', (Claude) docteur de Sorbonne, & chanoine de l'église de saint Quentin en Vermandois, est connu par plusieurs ouvrages. Selon les mémoires de Sorbonne, il fut reçu de l'hospitalité, le 24 Mars 1608. de la société de Sorbonne, le 31 Octobre 1611. & prit le bonnet de docteur en 1614. En 1638. il fut fait bibliothécaire de Sorbonne; & garda cette place six ans, après lesquels il fut prié de prendre la notice des manuscrits du feu cardinal de Richelieu: il demeuroit encore en Sorbonne en 1646. Nous ignorons l'année de sa mort. En 1632. il donna une poësie latine, adressée au clergé de S. Quentin, imprimée à Paris, *in*-8°. chez Antoine de la Perriere; elle est intitulée: *Cerastes in semita*, le serpent aux aguets. Le but du poëte étoit d'arrêter les progrès du Calvinisme dans S. Quentin, & il exhorte ses compatriotes à combattre cette hérésie :

Hæc si, Clere, tuas elegëia flebilis aures
Perculit, hæc validas confer in arma manus.

Il leur dit d'évoquer & de mettre à leur tête les grands hommes, & les docteurs que leur ville a enfantés, & parle de quantité de sçavans du pays. C'est ce que dit M. l'abbé Prevôt, chanoine de l'église de S. Germain l'Auxerrois, à Paris, dans sa lettre aux auteurs des *Mémoires de Trévoux*, au sujet de la lettre du pere Texte, Dominicain, sur la profession d'Hennuyer, évêque de Lisieux. En 1633. Héméré donna en latin : *De scholis publicis, earumque magisteriis, dissertatio pro Regali Ecclesiâ sancti Quintini*; à Paris, chez Antoine de la Perriere, *in*-8°. de 176. pages : cet écrit est en forme de dialogue; & ce n'est qu'au cinquiéme chapitre que l'auteur commence à traiter du sujet principal de son livre; il y entremêle plusieurs chapitres sur les droits & les priviléges de l'église de S. Quentin; & à la page 58. on trouve du même 40 vers élégiaques. Cet ouvrage a une deuxiéme partie, qui parut la même année, intitulée : *Tabella chronologica decanorum, custodum, canonicorumque Regalis Ecclesiæ sancti Quintini; qui vel natalium splendore nobilissimi, vel clarissimi titulis dignitatum amplissimarum, vel pietate atque doctrinâ floruerunt*; à Paris, *in*-8°. En 1637. il publia à Paris, chez Sébastien Cramoisy, *in*-4°. l'ouvrage qui a pour titre : *De Academiâ Parisiensi. Qualis primò fuit in insulâ & episcoporum scholis liber.* Il dédia cet ouvrage au cardinal de Richelieu, proviseur de Sorbonne; & dans son épitre dédicatoire, il dit que la Sorbonne avoit eu jusque-là 24 proviseurs, entre lesquels il y en avoit eu 12 cardinaux. Dans la même épitre, il dit qu'il avoit eu dessein de donner l'histoire de cette maison, & de l'offrir au cardinal de Richelieu; mais que cette pensée lui en avoit fait naître une autre, qui étoit de travailler à l'histoire de toute la faculté de théologie; & il fait entendre qu'il avoit déja recueilli beaucoup de matériaux pour cet ouvrage. Le livre *de Academiâ Parisiensi*, n'étoit qu'un essai, ou un préliminaire: & c'est le seul qu'il ait donné. Il n'a publié depuis que l'histoire de S. Quentin, sous ce titre: *Augusta Viromanduorum vindicata & illustrata, duobus libris, quibus antiquitates urbis & ecclesiæ sancti Quintini, Viromanduorumque comitum series explicantur. Adjectum est registrum veterum chartarum*; à Paris, en 1643. Héméré, dit le pere le Long dans sa *Bibliotheque des historiens de France*, page 72. réfute l'opinion de Jacques le Vasseur, doyen & chanoine de Noyon, qui dans le chapitre septiéme des annales de son église, nombre 3. prétend que par *Augusta Viromanduorum*, on doit entendre l'abbaye de Vermand, de l'ordre de Prémontré.

HENNEBEL, (Libert) *Supplément, tome I.* C'est en 1693. non en 1695. qu'il fut envoyé à Rome, par les docteurs de Louvain, puisque ce fut lui, qui par ses sollicitations obtint le decret du 28 Janvier 1694. & le bref du 6 Février suivant, qui défend aux évêques de Flandre d'exiger aucune déclaration, ou explication, ni de vive voix, ni par écrit, au-delà du formulaire du Pape Alexandre VII.

HENNEQUIN. Famille. *Supplément, tome I. page 119. col. 1. ajoutez après la premiere ligne.* Claude Hennequin est mort à Paris, âgé de plus de 84 ans, le Mercrédi huitiéme de Janvier 1738. & a été inhumé le Vendredi dixiéme du même mois, en l'église métropolitaine, dont il étoit chanoine honoraire.

HENNEQUIN, (Jacques) *dont on dit un mot dans le Dictionnaire historique, en parlant de la branche des* Hennequin, seigneurs de Lentages, nombre VIII. mérite d'être plus connu. Il étoit fils de JACQUES Hennequin de Lentages & de *Marie* Angenoust, & naquit à Troyes, le 7 Novembre 1575. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Paris. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il prit des degrés en Sorbonne, & en 1607. il fut choisi pour y remplir une chaire de professeur de théologie. Il en a exercé les fonctions avec une grande distinction, jusqu'en 1656. & a passé pour l'un des plus habiles scholastiques de son siécle. Contemporain & émule de MM. de Launoy, Duval, Isambert, on assure qu'il leur a été supérieur par l'étendue de ses connoissances en tout genre de littérature ecclésiastique & profane. Il est souvent fait mention de lui dans le fameux Journal de Louis Gorin de Saint Amour. Le célébre François Pithou, disoit de lui *Hennequinus nobis Sorbona tota.* M. Hennequin ayant formé une bibliotheque de dix à douze mille volumes, bien choisis pour le genre des livres & des éditions, en disposa de son vivant en faveur de sa patrie. Par acte du 22 Novembre 1651. il la légua sous le titre de *Bibliotheque de Troyes*, aux Cordeliers de la ville, à condition qu'elle seroit ouverte tous les Lundis, Mercrédis & Vendredis, & qu'elle seroit placée dans une grande sale voûtée, bâtie sur la chapelle même de la Passion, dans laquelle les deux illustres freres Pithou sont inhumés. Il nomma pour inspecteurs ou surintendans de cette bibliotheque l'évêque de Troyes, le doyen de la cathédrale, & les deux plus anciens conseil-

lers du présidial & du conseil de ville. Nicolas Camusat, chanoine de la cathédrale, & M. Allen, conseiller au bailliage, tous deux connus par leurs ouvrages, se chargerent de l'arrangement de la bibliotheque, & d'en dresser le catalogue. Depuis cette donation, dont on fut possesseur à Troyes, l'année même qu'elle fut faite, M. Hennequin ajouta une rente de 400 liv. au principal de 4200 liv. qu'il continua sur l'Hôtel-Dieu, payable par forme d'aumône aux Cordeliers, à condition qu'ils remplaceroient à leurs dépens les livres qui se trouveroient perdus lors de la visite & du recollement qui se feroient tous les trois ans par les inspecteurs ou surintendans assemblés. En 1655. M. Hennequin quitta Paris, & vint fixer son séjour où il avoit envoyé ses livres. L'année suivante, il fit encore, par acte du 5 Janvier 1656. une donation à l'hôtel-Dieu de Troyes, en faveur de quatre pauvres malades de maladie incurable & non contagieuse. Il mourut en 1660. âgé de 85 ans, dans la maison des Cordeliers, & fut enterré auprès de MM. Pithou, dans la chapelle qui a été nommée plus haut. * Extrait de quelques mémoires manuscrits de M. Groslei, avocat, concernant les illustres de Troyes.

HENNIN, (Thomas-Philippe de) dit le cardinal d'Alsace. *Supplément, tome I. page* 119. au lieu de Clément II. *lisez*, Clément XI. . . . Ajoutez que *Charles-Louis-Antoine* de Hennin d'Alsace, comte de Bossut, &c. frere du cardinal d'Alsace, *mentionné dans le même article du Supplément*, est mort la nuit du 2 Février 1740. à Bruxelles, âgé d'environ 68 ans, sans laisser postérité.

HENNINGES, (Jérôme) Allemand de nation, disciple de Melanchton, s'appliqua à l'histoire, & s'acquit de la réputation dans ce genre d'étude. On connoît de lui un grand ouvrage devenu fort rare, qui est très-recherché, & que les critiques regardent néanmoins comme peu exact. Cet ouvrage est intitulé : *Theatrum genealogicum omnium ætatum & monarchiarum familias complectens* : il est en quatre vol. *in-folio*, qui furent imprimés à Magdebourg, en 1598. Le premier tome contient toutes les familles Juifves, depuis Adam jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains. On a dans le second les origines de toutes les nations, tirées des plus anciens auteurs; avec les familles de la seconde & de la troisiéme monarchie. Dans le troisiéme vol. sont les familles Grecques; sçavoir, les Ioniques, les Doriques, les Eoliques, &c. & dans le quatriéme celles d'Italie, divisées par les dignités de consul, de dictateur, de tribun, de censeur, de préteur, &c. & les familles des Empereurs. L'auteur a donné aussi les principales familles d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre; celles du royaume du Nord; celles de l'Asie, de l'Egypte, de la Syrie, de l'Afrique. M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'histoire*, tome IV. page 336.) cite un volume imprimé à Hambourg, en 1590. intitulé : *Genealogia familiarum Saxonicarum*, in-fol. & dit que c'est un des plus rares d'Henninges.

HENNINGES, ou HENNING, Saxon, né à Hildesheim, étudiant à Leipsic, & ensuite membre de l'université de cette ville, y a enseigné la philosophie au commencement du quinziéme siécle, & en fut recteur en 1420. c'étoit un homme très-vif dans la dispute, ce qui l'a fait surnommer le Censeur universel. Il a beaucoup écrit sur la dialectique & sur d'autres matieres de cette espéce, & ces écrits étoient estimés de ses disciples. Ils y trouvoient beaucoup de force & de subtilité. On assure qu'un an avant qu'il mourut, il annonça le jour précis où sa mort arriveroit; & on l'a doué par cette raison, & pour d'autres prédictions semblables, du don de prophétie. Il étoit très-libéral envers les pauvres, il leur a fait beaucoup de bien durant sa vie, & quelques legs par son testament. Il a aussi fondé une bourse pour quelques écoliers Saxons, dans l'université de Leipsic. Il a écrit des commentaires sur la physique d'Aristote, sur la logique & beaucoup d'autres, que nous n'avons plus. C'est ce qu'on lit dans l'écrivain anonyme qui a été publié en 1660. à Helmstadt, par Joachim-Jean Maderus. *Voyez* le nombre 19. de cet ouvrage, lequel est *in*-4°.

HENNUYER, (Jean) évêque de Lizieux. *Dans le Supplément du Dictionnaire historique de* 1735. *on a rapporté* plusieurs raisons exposées plus au long dans la Bibliotheque du Richelet, par l'abbé le Clerc, pour montrer que ce prélat n'avoit point été Dominicain, ce qui est aussi le sentiment du pere Echard, historien de cet ordre. Le pere Matthieu Texte, du même ordre, a répondu aux raisons de l'abbé le Clerc, dans un éclaircissement sur ce sujet, imprimé dans le *Mercure de France*, Octobre 1741. Il croit, comme l'abbé Archon, dans le deuxiéme volume de son *Histoire de la Chapelle de nos Rois*, page 566. que MM. de Sainte Marthe ont été mieux informés quand ils ont soutenu qu'Hennuyer avoit été Dominicain; que si Mallet est le premier qui l'ait dit, c'est par ce que c'est le premier qui après la mort du prélat, arrivée en 1578. ait donné un traité des Dominicains illustres du couvent de Paris. Mallet avoit pu voir plusieurs personnes qui avoient connu particulierement le prélat, étant né 15 ans après lui; que malgré l'autorité du pere Echard, le feu pere de Sainte Marthe, général des Bénédictins de la congrégation de Saint Maur, persista à écrire en marge du *Gallia Christiana*, dont il préparoit une nouvelle édition, qu'Hennuyer avoit été de l'ordre de S. Dominique. Les exemplaires notés de la main du pere de Sainte Marthe, sont entre les mains des Bénédictins qui travaillent au *Gallia Christiana*. Le pere Texte s'appuie encore de l'autorité du continuateur de l'*Histoire Ecclésiastique* de M. l'abbé Fleuri, du P. Bessin, dans ses conciles du diocèse de Rouen, du P. Alexandre, tome VIII, des Annales Ecclésiastiques du pere Graveson, & de plusieurs autres. Mais quelque autorité qu'ayent ces écrivains, aucun ne donne des preuves bien décisives du fait contesté. Mallet n'avoit pas lui-même prouvé par les registres de sa maison l'état d'Hennuyer, & le P. Echard en le faisant remarquer, dit qu'il auroit dû tirer ses preuves desdits registres. Le pere Texte répond, que c'est par ce que Mallet ne se doutoit point alors qu'on s'aviseroit un jour de contester ce fait : cela peut être; mais puisqu'il étoit contesté, pourquoi le pere Echard n'en démontroit-il pas la vérité? Pourquoi, au contraire, prétend-t-il qu'Hennuyer n'a point été de son ordre? Le pere Texte croit que l'on n'a pas besoin de l'autorité de ces registres, qui pourroient d'ailleurs n'en pas parler sans qu'on put en conclure contre l'état de religieux d'Hennuyer, parce qu'étant docteur avant que d'entrer en religion, il n'avoit pas étudié dans le collége de son ordre, à Paris, & moins encore professé; qu'il pouvoit d'ailleurs avoir reçu l'habit pour tout autre couvent. Que son portrait est en buste dans la classe de saint Thomas d'Aquin, à Paris, uniquement habillé en Dominicain, sa mître sur la table, avec cette inscription au-dessus : *Frere Jean Hennuyer, confesseur du roi Henri II. & évêque de Lizieux.* Il rapporte encore d'autres preuves, mais toutes indirectes, & qui parconséquent ne décident rien. M. l'abbé Prevost, chanoine de S. Germain l'Auxerrois, à Paris, & depuis, de l'église Notre-Dame, par la translation du chapitre de saint Germain à celui de Notre-Dame, a répondu depuis au pere Texte, dans un écrit de 45 pages *in*-12. & cette réponse prouve qu'Hennuyer n'a point été Domi-

nicain. C'eſt ce que l'on montre en particulier par l'hiſtoire de ſa vie, durant laquelle on ne trouve aucune époque de ſa prétendue profeſſion religieuſe. Hennuyer naquit au diocèſe de Laon, en 1497. il mourut en 1578. le 12 Mars. Il avoit fait ſes études au collége de Navarre, où il fut bourſier. Il y prit des degrés pour être aſſocié à cette maiſon. En 1530. il fut nommé ſouprincipal des *Artiens* de ce collége, & en fit la fonction pendant 7 ans, ce qui ne pouvoit être exercé par un religieux. Il entra en licence en 1538. ſtyle nouveau; & ſoit dans la liſte rapportée par M. de Launoy, en ſon hiſtoire du collége de Navarre, ſoit dans celle qui eſt conſervée dans la bibliotheque de ſaint Sulpice, à Paris, il eſt mis entre les ſéculiers. Les lettres de François I. données à Nogent le 26 Mars 1539. ſtyle nouveau, étoient contre une demande des Dominicains: ce fut Hennuyer qui fut chargé de porter ces lettres à la faculté de Théologie: l'auroit-on chargé d'une commiſſion pareille, s'il eût été lui-même Dominicain; l'auroit-il acceptée? Il eſt ſûr qu'il étoit alors à la cour, auprès du Dauphin. Il ne l'eſt pas moins qu'il étoit ſéculier lorſqu'il ſoutint ſa ſorbonique, & qu'il fut reçu docteur en 1539. Après avoir reçu le bonnet, on lui confia la direction des études de Charles de Bourbon & de Charles de Lorraine. Il fut fait en même tems profeſſeur en théologie au collége de Navarre, & entra en exercice en 1540. jamais ces places n'ont été données à des religieux. Hennuyer exerçoit encore cette fonction en 1556. il fut auſſi confeſſeur de la reine Catherine de Médicis, après la mort de François I. arrivée en 1547. & le ſieur de Villemadon, dans une lettre du 26 Août 1559. croyant l'injurier l'appelle un *Sorboniſte*, mais n'ajoute point qu'il étoit religieux mendiant, ce que ce Calviniſte n'auroit pas manqué de faire dans le deſſein qu'il avoit de ne parler d'Hennuyer qu'avec mépris. On ſçait que le titre de *Sorboniſte* étoit alors un terme de mépris chez les Calviniſtes; mais celui de religieux mendiant ne l'étoit pas moins. Le 1 Juillet 1552. Bernard de Ruthie, abbé de Pontlevoy, ayant été pourvu de la charge de grand aumônier de France, celle de premier aumonier qu'il avoit, fut donnée à Hennuyer; & dans du Peyrat, il eſt qualifié de *Meſſire*, titre qui ne ſe donne pas aux religieux. Hennuyer continua d'exercer cette charge ſous François II. Charles IX. & Henri III. juſqu'en 1575. or depuis la création de cette charge, en 1523. elle a toujours été remplie par un membre du clergé ſéculier, quand il n'a pas été évêque lors de ſon entrée en cette charge. Après la mort de frere Jean Guyencourt, Dominicain, confeſſeur d'Henri II. arrivée le 24 Juin 1553. Hennuyer déja premier aumônier de ce prince, fut auſſi nommé ſon confeſſeur, & il le fut juſqu'à la mort du Roi: or dans tous les actes où il eſt parlé de lui dans cet intervalle, il eſt toujours appellé *Dominus*, & non *Frater*, titre que l'on donnoit aux confeſſeurs de nos Rois, quand ils étoient religieux. Ceux qui veulent qu'Hennuyer ait fait profeſſion dans l'ordre de ſaint Dominique, fixent ſa profeſſion vers l'an 1540. or on vient de voir le contraire par les emplois dont il étoit revêtu alors, & dont il l'a été depuis. Le 24 Octobre 1556. il fut élu par acclamation doyen du chapitre de ſaint Germain l'Auxerrois; & dans les actes faits au ſujet de ſon élection, il eſt appellé *vénérable & ſcientifique perſonne Monſieur maître Jean Hennuyer, docteur en théologie, & confeſſeur du Roi.* De plus, s'il eût été religieux, il auroit été ſans exemple qu'avec cette qualité il eût pu être doyen de ce chapitre; les chanoines n'auroient point concouru à ce choix; il auroit fallu une diſpenſe bien expreſſe, & fulminée en perſonne, ce qui n'a point été. Hennuyer fut nommé évêque de Lodeve, en 1557. au mois de Février. Il ne prit point poſſeſſion de cet évêché; mais après la mort du cardinal d'Annebaut, évêque de Lizieux, arrivée au mois de Juin 1558. François II. nomma Hennuyer à cet évêché, en 1559. or dans ſes bulles, & tous les actes qui regardent ſa priſe de poſſeſſion où ſon gouvernement, il n'y a pas un mot qui le déſigne, même indirectement, comme religieux. Les preuves de tous ces faits ſont dans la réponſe dont nous parlons; écrit qui paroît ſolide, judicieux, d'un ſtyle agréable, & qui mérite aſſurément d'être lu. Nous n'en tirerons plus que l'épitaphe de Jean Hennuyer, qui ſe liſoit encore, il y a environ 40 ans, dans le chœur de l'égliſe de Lizieux: il y eſt fait mention de tous les états par leſquels Hennuyer a paſſé; & l'on n'y auroit pas oublié celui de Dominicain, ſi le prélat eût été de cet ordre religieux.

Cy devant git le corps inhumé de celui
Que Liſieux doit plorer à bon droit aujourd'hui;
C'eſt cil du bon ſeigneur JEHAN LE HENNUYER
Qu'à vos bonnes prieres je vous prie n'oublier.
Evêque de ce lieu, paſteur très-vénérable,
Envers Dieu & chacun bontif & amiable.
Lequel des lettres fut tellement amateur,
Qu'en ſon tems ne fut vu un plus ſçavant docteur.
Par ſon ſçavoir exquis & très-humbles moyens
Aumoſnier fut en France à quatre rois Chreſtiens;
Et conſeiller: auſſi de Henri confeſſeur
Pour ſa prudente vie, en cela je ſuis ſeur.
Aux mondaines affaires il ne s'eſt empéché,
Toujours a réſidé deſſus ſon évêché;
Et comme un vrai paſteur il n'a laiſſé entrer
Le loup en ſon troupeau, faute de ſe montrer.
Prioit Dieu pour la France & ſes loyaux ſuppôts,
Pour le bien du pays & du public repos.
Gardant entre le peuple ſon humble dignité,
Uſant de la douceur & non de gravité,
Toute ambition il avoit dépouillé:
Il étoit de vertu non de ſoye habillé.
Evêque dix-ſept ans fut de cette contrée;
En eſt parti au tems qu'il y fit ſon entrée;
Car le douziéme jour de Mars il décéda,
Et jamais nullement la mort n'appréhenda.
Au jour du Mécrédi du ſoir avant minuit
En l'an mil & cinq cent ſoixante & dix-huit;
Ayant ſon vieillard front couvert de poil chenu;
Aux années quatre-vingt de ſon âge venu.
Pourtant nous prions Dieu que ce bon trépaſſé
Avecque les ſauvés quieſcat in pace;
Et nous faſſe la grace par ſa ſainte merci,
Comme lui pouvoir vivre & mourir tout ainſi. Amen.

Depuis que cet article eſt dreſſé, le pere Texte a répliqué à l'écrit dont on vient de faire uſage, continuant de ſoutenir que Hennuyer a été Dominicain. On peut lire cette réplique dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Février 1744. M. l'abbé Prevôt a répondu de nouveau, &, ſelon nous, ſans réplique par ſa *Lettre aux RR. PP. auteurs des Mémoires de Trévoux, au ſujet de la lettre du R. P. Texte, Dominicain, inſérée dans le mois de Février dernier.* Cette lettre eſt du 20 Avril 1744. & M. l'abbé Prevôt y a joint copie de la bulle d'élection de Jean Hennuyer à l'évêché de Liſieux, & quelques autres piéces, juſtificatives. Dans une troiſiéme lettre de M. l'abbé Prevôt, imprimée dans le *Mercure de France*, deuxiéme vol. de Juin 1746. on prouve encore fort bien qu'Hennuyer n'a pas préſervé les religionaires de Liſieux, dont il étoit évêque, du maſſacre de la Saint Barthelemi. Cette lettre eſt curieuſe; mais nous ſommes forcés d'y renvoyer pour ne pas trop étendre cet article. Nous ajouterons cependant que le pere Texte a répliqué à cette

derniere lettre, par une autre qui est dans le premier volume du *Mercure* de Décembre 1746. Ceux qui seront curieux de sçavoir tout ce qu'on peut dire pour & contre ces faits agités au sujet d'Hennuyer, peuvent lire toutes ces piéces : il nous suffit de les indiquer. Nous ajouterons encore que dans les *Mémoires de Trévoux*, Mai 1747. deuxiéme vol. page 1129. où l'on parle de la lettre à M. l'abbé Lebeuf, touchant Hennuyer, & de la réponse à cette lettre, on dit que dans un manuscrit contenant les anciennes licences de la faculté de théologie de Paris, Jean Hennuyer se trouve sur cette liste, en 1537. sans la qualité de Dominicain, quoique d'autres qui étoient de cet ordre y soient désignés par le mot *Prædicator*, ajouté à leur nom propre; & que dans le même registre on lit que Jean Hennuyer, *docteur de Sorbonne*, fut député au Roi, par la faculté de Théologie, pour se plaindre des religieux mendians, & des *Dominicains* en particulier.

HENRI I. roi de France, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique que* celle qu'il épousa se nommoit *Agnès* ou *Anne*, & qu'elle étoit fille de Jarostas, roi de Russie. Le nom de cette princesse étoit *Anne*. Elle étoit fille de Jaroslas, fils de *Wladimir*, qui se convertit à la Religion Chrétienne, avec cette partie des Russes, dont il étoit le souverain. Anne eut pour mere *Ingegerde*, fille d'*Olaüs*, roi de Scandinavie. On croit que ce fut en 1051. que le roi Henri I. épousa la princesse Anne. Ces faits, & plusieurs autres, presque inconnus jusqu'ici à nos historiens, sont prouvés dans une dissertation de M. Benzelstiern, sçavant Suédois, de l'académie d'Upsal, & insérée dans les Mémoires (latins) de cette académie, pour l'année 1740. à Stockholm, *in*-4°. Voyez les *Mémoires de Trévoux*, mois de Mars 1747. article 24. on y donne une idée de la dissertation de M. Benzelstiern, & l'on en fait l'éloge.

HENRI IV. roi de France, &c. *Ajoutez qu'*en 1744. M. l'abbé Lenglet a publié 59 lettres de ce roi, dans le tome IV. de son édition nouvelle du *Journal* de Henri III. &c. *in*-8°. à Paris. Quelques unes de ces lettres avoient déja paru, mais si imparfaitement, que l'éditeur a cru devoir les donner de nouveau avec celles qui n'avoient point encore été publiées sur les originaux qui sont conservés à la bibliotheque de sa Majesté. Les anciennes éditions ne présentoient que quarante lettres; celle-ci en a 19 de plus. M. Lenglet y a joint les dates des années qui manquent dans les originaux, & les a divisées en deux classes : les 13 premieres sont adressées à madame de Beaufort, *Gabrielle* d'Estrées, & les 46 autres à la marquise de Verneuil, *Henriette* Balzac d'Entragues.

HENRI SUSON, religieux Dominicain, &c. *cherchez* SUSON.

HENRIQUES, maison fort illustre en Espagne & en Portugal : elle porte *de gueules à deux chateaux d'or, de Castille arrondi d'argent, au lion de gueules de Léon*, & les ducs de Médina de Rioseco l'environnent d'une bordure *d'argent à quatre ancres d'azur*, qui marquent la charge d'amiral héréditaire de Castille. Celle de Portugal vient de la même source que celle d'Espagne. D. Ferdinand Henriques, *batard* d'Henri II. *roi de Castille*, & de D. Béatrix Fernandes, *dame de Villa Franca*, épousa sa niéce, D. *Eléonor* Sarmiento, fille de D. *Diegue*, ou *Jacques-Peres* Sarmiento, seigneur de Villarmayor, & de Salinas, & de D. *Marie* de Castro, dame de Dueñas, & de Toralva, en 1406. comme nous l'apprend D. Joseph Pellicier, dans son origine de la maison de Sarmiento, aussi-bien que le livre dit des *Moradias* de Jean I. roi de Portugal, en 1414. Faria & Sousa, *Epitome delas historias Portuguesas*, dit que ceux de cette maison viennent de Ferdinand, *batard du comte de* Gijon D. Alphonse Henriques de Castille, & Noroña, qui étoit *batard* d'Henri II. *roi de Castille*, né en 1355. & le roi son pere le créa comte de Gijon & de Noroña, dans les Asturies d'Oviedo, il fut pere de

I. D. Ferdinand Henriques, qui eut le rang de petit-fils de roi, accordé par Alphonse V. roi de Portugal, à Sacavem, le 24 Août 1439. comme l'on voit à l'archive royal de Lisbonne, dit *Torredo Tombo*, au livre dit *Diana*, dans lequel ce roi déclare qu'Edouard, roi de Portugal, son pere, avoit donné la seigneurie du bourg d'Alcaçovas, du consentement de l'infant Henri à D. Ferdinand Henriques, son oncle, petit-fils d'Henri II. roi de Castille : le même roi Alphonse V. fit une déclaration à Evora, le 5 Février 1453. par laquelle il déclare encore que D. Ferdinand Henriques étoit cousin de ce monarque, & petit-fils d'Henri II. Il épousa D. *Blanche* de Mello, fille de *Martin-Alphonse* de Mello, seigneur de Barbacena, châtelain d'Evora, & de D. *Briolanja* de Sousa, dont il eut D. Henri, qui suit; D. *Elisabeth* Henriques, épouse de don *Ferdinand* de Silveira, seigneur de Sarcedas, & de Sovereira Fermosa, ambassadeur de Jean II. à Rome & en Castille.

II. D. Henri Henriques, seigneur d'Alcaçovas, grand chasseur du roi Emmanuel, ce qui étoit en Portugal une charge différente de celle de grand veneur, & grand maréchal des logis du même roi, épousa D. *Philippine* de Noronha, fille de *Jean* Gonçalves da Camara, gouverneur héréditaire de l'isle de Madeira, & des Isles désertes, & de D. *Marie* de Noronha, sa femme, dont il eut

III. D. Ferdinand Henriques, seigneur d'Alcaçovas, & de Barbacena, châtelain d'Evora, épousa D. *Elisabeth* de Mello, fille de *Christophle* de Mello, châtelain d'Evora, dont vient D. Henri, qui suit.

IV. D. Henri Henriques, seigneur das Alcaçovas du conseil du roi de Portugal, hérita la maison de Mello de son ayeul maternel : il eut de doña *Marie* d'Aragon, sa seconde femme, fille de don *George* Manuel,

V. D. George Henriques, seigneur d'Alcaçovas, qui épousa D. *Catherine* Brandam, fille d'*Antoine* Velho, commendeur de la Conception de Lisbonne, dans l'ordre de Christ, & gouverneur des Isles du Cap vert, dont vint D. Henri, qui suit.

VI. D. Henri Henriques, seigneur des Alcaçovas, & un de ceux qui proclamerent le roi Jean IV. en 1640. commença a servir ce prince en qualité de capitaine de cavalerie, & *Fronteiro*, ou commandant de la frontiere de Moura & de Villaviciosa dans l'Alentejo. Il avoit servi auparavant à la prise de la Baie de Tous les Saints au Bresil, en 1624. il épousa D. *Marie-Louise* Pereyra de Meneses, fille de *Blaise* Pereyra de Miranda, dont il eut D. George, qui suit.

VII. D. George Henriques, seigneur d'Alcaçovas, d'Alcala de Figueiro da Granja, dans la Comarque de Pinhel, commendeur d'Alcaçovas, & de Saint Michel de Campia, maître d'hôtel de la reine de Portugal Marianne d'Autriche, & colonel d'un régiment de milices, épousa D. *Magdeléne* de Bourbon, fille de dom *Antoine* d'Almeyda comte d'Avintes, dont vinrent 1. D. *Henri* Henriques, colonel d'infanterie, mort en Hollande, en tombant avec sa chaise dans un canal, où il se noya; 2. D. Antoine Henriques, qui suit; 3. dom *Louis-Henriques*, capitaine d'infanterie dans le régiment de la Marine; 4. D. *Sanche* Henriques; 5. doñ *Antoinette* Henriques, épouse de *Louis* de Sousa de Meneses, comte de Villaflor, grand échanson de Portugal, dont des enfans; 6. D. *Louise* Henriques, dame

dame du palais de la reine; *6.* D. *Marie*, épouse de D. *Pierre-Joseph* de Mello Homem, maître d'hôtel de la reine, & ci-devant colonel d'infanterie, morte avec postérité; 7. D. *Elisabeth* Henriques, épouse de *Louis-Charles* Machado, seigneur d'Entre-Homem & Cavado, morte avec postérité; 8. D. *Marie-Anne* & D. *Julienne*, qui n'étoient point encore mariées en 1734. George Henriques, seigneur d'Alcaçovas, mourut à Lisbonne, en 1734. fort âgé.

VIII. D. ANTOINE Henriques succéda à son frere D. Henri; il a été fait maître d'hôtel de la reine de Portugal, & a épousé *Josephine-Françoise* de Schaffemberg, dame Allemande du palais de la reine, dont est venue D. *Eléonor*, née en 1733.

HENRIQUES D'ESPAGNE.

ALPHONSE XII. roi de Castille, eut pour *batards* Henri II. qui fut roi de Castille, après Pierre le Cruel, & Frédéric, *grand maître de l'ordre de saint Jacques*; ils étoient jumeaux, & naquirent à Seville, en 1332. de D. Eléonor *Nuñez de Gusman*, veuve, & d'illustre naissance.

I. FRE'DE'RIC XXVIII. *Grand maître de l'ordre de saint Jacques, en* 1342. *fut pere* de D. PIERRE Henriques, qui suit, de D. *Alphonse* Henriques, *tige de la branche de la maison* l'AMIRANTE, *qui suit*; & de D. *Eléonor*, ou *Elisabeth* Henriques, épouse de D. *Pierre Alvares* Osorio, comte de Lemos, & tige de l'illustre maison de Lemos. Pierre dit le Cruel, roi de Castille, fit mourir Frédéric, son frere, en 1358. âgé de 26 ans, & il gît à Seville, dans la chapelle de Notre-Dame des Rois.

II. D. PIERRE Henriques II. connétable de Castille, épousa D. *Elisabeth* de Castro, fille héritiére de D. *Ferdinand* Ruiz de Castro, seigneur de Monforte & de Lemos, dont vint

III. D. FREDERIC de Castille, & Castro, duc d'Arjona, comte de Trastamara, mort en 1430. sans postérité légitime de sa femme D. *Béatrix* de Castro, fille de D. PIERRE ALVAREZ de Castro I. comte de Lemos, *tige de l'illustre maison des comtes de* LEMOS. Le connétable D. Pierre Henriques, mourut à Lugo, en 1400. & gît au couvent des Cordeliers.

BRANCHE DE LA MAISON L'AMIRANTE.

II. D. ALPHONSE Henriques, cadet de D. FREDERIC, grand maître de S. Jacques, a été XXV. Amirante, ou amiral de Castille, au tems du roi Henri III. son neveu, seigneur de Medina do Rioseco, &c. Il épousa D. *Jeanne* de Mendoça, dite la *Ricahembra*, c'est-à-dire, la riche femmelle, qui étoit fille de D. *Pierre* Gonzales de Mendoça, seigneur de la maison de Mendoça, Hita & Buitrago, dont vinrent 1. D. FREDERIC Henriques, qui suit; 2. D. HENRI Henriques, *qui a fait la branche dès comtes* d'ALVA DE LISTE OU ALBA DE LISTE, *des marquis* d'ALCANIZAS, *& de ceux de* VAL DE RABANO, *rapportée ci-après*; 3. D. *Eléonor* Henriques, épouse de don *Roderic-Alphonse* Pimentel II. comte de Benavente, de qui descendent les comtes de ce nom grands d'Espagne, les marquis de Tavara, & ceux de Vianne; 4. D. *Béatrix* Henriques, épouse de don *Pierre* Portocarrero, seigneur de Moguer, de qui descend le duc d'Escalona, & le comte de la Puebla de Moncarrota; 5. D. *Alphonse*, ou *Aldonce* Henriques, épouse de D. *Roderic Alvares* Osorio, seigneur de Cabrera & Ribera, dont descendent les comtes de Lemos; 6. D. *Elisabeth* Henriques, épouse de D. *Jean* Ramires d'Armano, seigneur de los Cameros, ascendant du comte d'Aguilar; 7. D. *Agnès* Henriques, qui se maria à D. *Jean* Hurtado de Mendoça, seigneur d'Almaçan, de qui descendent les marquis de ce nom; 8. D. *Constance* Henriques, épouse de D. *Jean* de Tovar, seigneur de Berlanga, dont descendent les marquis de ce nom, connétables de Castille, & depuis ducs de Frias; 9. D. *Blanche* Henriques, épouse de *Pierre* Nuñez d'Herrera, seigneur de Pedraça; 10. *Mécie* Henriques, épouse de D. *Jean-Fernandes* Manrique II. comte de Castañeda, dont descendent les marquis d'Aguilar; & 11. D. *Marie* Henriques, épouse de *Jean* de Rojas IV. seigneur de Monçon & de Cabija, de qui descendent les marquis de Poça. L'amiral D. Alphonse Henriques, mourut à Guadalupe, l'an 1429. âgé de 75 ans, & est enterré avec son épouse, à la ville de Placencia.

III. D. FREDERIC Henriques II. amiral de Castille, épousa 1°. D. *Marine* de Cordora, & Tolede, dame de Casarubios, fille de *Diegue*, ou *Jacques-Fernandes* de Cordora, maréchal de Castille I. seigneur de Baëna, & de D. Jeanne de Tolede III. dame de Casarubios, dont vint entr'autres enfans D. *Jeanne* Henriques, dame de Casarubios, deuxiéme femme de *Jean* II. roi d'Aragon, Navarre & Sicile, &c. né le 29 Juin 1397. & mort le 19 Janvier 1479. qui fut pere de D. *Ferdinand* le Catholique V. roi d'Aragon, des deux Siciles, &c. né le 21 Mars 1453. & mort le 25 Janvier 1516. Frédéric Henriques étoit seig. de Medina de Rio-seco, & vivoit du tems de Jean II. Il épousa 2° D. *Therese* de Quiñones, fille de D. *Diegue* de Quiñones *Merino Mayor* des Asturies, & de D. *Marie* de Toledo. De ce second mariage naquirent D. ALFONSE Henriques III. amiral de Castille, qui suit; D. *Pierre* Henriques, seigneur de la ville de Tarifa; D. *Henri* Henriques, seigneur de d'Orce & de Galera; & D. *Marie* Henriques, épouse de D. *Garcie* de Tolede I. duc d'Albe, mort avec postérité.

IV. D. ALFONSE Henriques III. amiral seigneur de Médina de Rio-seco, &c. épousa D. *Marie* de Velasco, fille de D. *Pierre-Fernandes* de Velasco I. comte de Haro, & de D. *Béatrix* Manrique, dont il eut D. FREDERIC, qui suit; D. FERDINAND, *qui suit, après son frere*; D. *Bernardin*; D. *Jeanne*, qui épousa D. *Diegue* Lopez Pacheco, duc d'Escalona, marquis de Villena, grand d'Espagne, morte avec postérité.

V. D. FREDERIC Henriques IV. Amirante, comte de Melgar, &c. mort en 1538. sans laisser de postérité de D. *Anne* de Cabrera, comtesse de Modica.

V. D. FERDINAND Henriques, devenu à la mort de son frere V. Amirante, fut créé par Charles V. duc de Médina de Rio-seco, grand d'Espagne, en 1520. Il épousa D. *Marie* Giron, fille de D. *Jean-Telles* Giron II. comte d'Ureña, & de D. *Eléonor* de la Vega de Velasco, dont sont issus D. LOUIS, qui suit; D. *Ferdinand*; D. *Frédéric*; & D. *Louise* Henriques, épouse de D. *Antoine-Alfonse* Pimentel VI. comte de Benavente.

VI. D. *Louis* Henriques I. du nom VI Amirante, second duc de Medina de Rio-seco, comte de Melgar, &c. épousa D. *Anne* de Cabrera IV. comtesse de Modica & d'Ossona, vicomtesse de Cabrera, fille de D. *Jean* de Cabrera, lequel étoit frere de D. Anne, épouse de D. Frédéric IV. Amirante, dont vinrent D. LOUIS, qui suit; D. *Louise* Henriques, épouse de D. *Ynigo* Lopez de Mendoça V. duc de l'Infantado; D. *Anne* Henriques, épouse de D. *Pierre* de Zuñiga, marquis d'Avila Fuente; D. *Françoise*, épouse de D. *François* de Rojas, marquis de Poza, & D. *Jeanne*, épouse de D. *Jean* Ximenes d'Urrea, comte d'Aranda.

VII. D. *Louis* Henriques de Cabrera II. du nom VII. Amirante, troisiéme duc de Medina de Rio-seco, comte de Modica & de Melgar, &c. chevalier

de la Toiſon d'Or, épouſa D. *Anne* de Mendoça, fille de D. *Diegue* de Mendoça, comte de Saldaña, & de D. *Marie* de Mendoça III. marquiſe de Cenete, dont vinrent D. Louis Henriques, qui ſuit; D. *Rodrigue*, marquis de Valdonquillo; D. *Diegue*; D. *Marie*; D. *Catherine* & D. *Antoinette*, religieuſes à Madrid.

VIII. D. Louis Henriques de Cabrera III. du nom VIII. Amirante, quatriéme duc de Medina de Rio-ſeco, &c. chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 12 Novembre 1612. épouſa D. *Victoire* Colonna, fille de D. *Marc-Antoine* Colonna, prince de Tagliacoz, & de ſon épouſe D. *Feliche* Urſino, dont vint D. Jean-Alfonse, qui ſuit.

IX. D. Jean-Alfonse Henriques IX. Amirante V. duc de Medina de Rio-ſeco, &c. viceroi de Naples, &c. épouſa 1°. D. *Françoiſe* Sandoval, fille de D. *Chriſtophle* de Sandoval I. duc d'Uzeda: 2°. doña *Louiſe*, ſœur de ſa premiere femme, dont ſont iſſus D. Jean-Gaspard, qui ſuit; D. *Anne* Henriques, ſeconde femme de D. *François* de la Cueva VII. duc d'Albuquerque, comté de Ledeſma, marquis de Cuellar; doña *Féliche* Henriques, épouſe de don *François* de Sandoval III. duc de Lerma, d'Uzeda, & de Zea, marquis de Denia.

X. D. Jean-Gaspard Henriques X. Amirante de Caſtille VI. duc de Medina, de Rio-ſeco, &c. grand évêque du roi Charles II. mort le 25 Septembre 1691. épouſa 1°. D. *Elvire* de Toledo, fille de D. *Frédéric* de Toledo I. marquis de Valduera & de D. *Elvire* Ponce de Leon, dont vinrent D. Jean-Thomas, qui ſuit; D. Louis, marquis d'Alcanizas, *dont nous rapporterons l'alliance*; & D. *Thereſe* Henriques, épouſe de D. *Gaſpard* de Haro de Guſman VII. marq. del Carpio: & 2°. *N*... fille de D. *Joachim* Ponce de Léon, duc d'Arcos, en 1688. morte ſans laiſſer de poſtérité de celui-ci, mais du premier mariage elle fut mere de D. *Catherine* de Haro de Guſman VIII. marquiſe del Carpio, comteſſe ducheſſe d'Olivares, laquelle épouſa D. *François* de Toledo X. duc d'Albe, dont la fille unique D. *Marie-Thereſe*, épouſa en 1714. D. *Emmanuel* da Silva, comte de Galvas.

XI. Jean-Thomas Henriques de Cabrera XI Amirante de Caſtille VII. duc de Medina de Rio-ſeco, &c. gouverneur du Milanez, grand écuyer du roi Charles II. mourut à Eſtremos en Portugal, le 23 Juin 1705. Il avoit épouſé 1°. D. *Catherine* de Lacerda, fille de D. *Antoine-Jean-Louis* VIII. duc de Medina Celi. 2°. D. *Anne-Catherine* de Lacerda, fille de D. *Jean-François* de Lacerda IX. duc de Medina Celi, niéces de ſa premiere femme, ſans poſtérité d'aucune. C'eſt cet Amirante qui a tant fait parler de lui, ſoit du tems qu'il étoit premier miniſtre en Eſpagne, avec appartement à la cour, où ſe paſſerent tant d'intrigues touchant la ſucceſſion de Charles II. mort en 1700. ſoit depuis à la guerre de Charles d'Autriche, dit Charles III. depuis Charles VI. empereur; & tout ce détail ſe trouve aſſez bien traité dans les mémoires des négociations en Eſpagne du comte d'Harrach, ambaſſadeur de l'Empereur, par M. de la Torre, & ailleurs. Cet Amirante voulant être mécontent du miniſtere du roi d'Eſpagne Philippe V. & croyant qu'on le nommoit à l'ambaſſade de France, pour l'éloigner de la cour & de l'Eſpagne, l'accepta, & au lieu de prendre la route de France, prit celle de Portugal, & arriva à Liſbonne, avec une ſuite fort nombreuſe en 1702. où il ſe déclara pour l'archiduc Charles III. roi d'Eſpagne, & le ſuivit à l'armée en 1704. & mourut l'année ſuivante, comme nous venons de le dire. Il a laiſſé en mourant des ſommes très-conſidérables aux Jéſuites, pour la fondation d'un collége, & l'entretien des miſſionnaires deſtinés pour les Indes Orientales, ce qui fut exécuté à Liſbonne.

BRANCHE DES COMTES D'ALVA DE LISTE.

III. D. Henri Henriques, fils cadet de D. Alphonse Henriques I. Amirante de Caſtille de cette famille, & de D. *Jeanne* de Mendoça, dite la *Ricahembra*, vivoit du tems des rois Jean II. Henri IV. & des rois Ferdinand & Iſabelle, Catholiques, ſe diſtinguant fort à la bataille de Toro, contre Alphonſe V. roi de Portugal, où il fut pris priſonnier, & c'eſt pour lui qu'Alfonſe V. fit faire des propoſitions de paix entre lui, & les rois Ferdinand & Iſabelle. Il fut créé comte d'Alva de Liſte, & épouſa D. *Marie*, ou *Thereſe* de Guzman, fille de D. *Henri* de Guzman II. comte de Niebla, dont vinrent don Alphonse, qui ſuit; D. *Jean*, qui fit la branche d'Alcañizas, éteinte; D. *Henri* Henriques, qui fit celle des ſeigneurs de Bolaños; D. *Jeanne* Henriques, épouſe de D. *Diegue-Ferdinandes* de Quiñones I. comte de Lune; & D. *Guiomar* Henriques, épouſe de D. *Louis-Ferdinandes* de Hijar.

IV. D. Alphonse Henriques II. comte d'Alva de Liſte, a ſervi les rois Catholiques Ferdinand & Iſabelle, dans la guerre de Grenade: il épouſa doñ *Jeanne* de Velaſco, fille de D. *Pierre-Ferdinandes* de Velaſco I. comte de Haro, dont ſont ſortis don Henri Henriques de Guzman, qui ſuit; D. *Françoiſe* Henriques, épouſe de D. *François* de Mouroi ſire de Belcevis, & comte de Delcitoſa; D. *Thereſe*, Henriques, épouſe de D. *Jean* da Cunha de Portugal, comte de Valence; D. *Béatrix* Henriques, qui épouſa en Catalogne D. *Bernard* Garceran de Requeſens.

V. D. Henri Henriques de Guzman, capitaine général de Perpignan, contre les François, épouſa D. *Thereſe* Henriques, fille de D. *Henri* Henriques, ſon oncle, ſire de Cortes, châtelain de Baſſa, & grand maître de la maiſon de Ferdinand le Catholique. Il mourut du vivant de ſon pere, & c'eſt pourquoi il n'a point été comte d'Alva de Liſte. De ſon mariage naquirent D. Diegue Henriques de Guzman, qui ſuit; D. *Henri* Henriques, qui ſuccéda à la ſeigneurie de Cortes; & D. *Marie* Henriques, épouſe de D. *Diegue Fernandes* de Quiñones d'Avila, ſire de Villatorro.

VI. D. Diegue Henriques de Guzman III. comte d'Alva de Liſte, épouſa 1°. D. *Eleonore* de Tolede, fille de D. *Frédéric* de Toledo II. duc d'Alva, dont il eut 1. D. Henri Henriques de Guzman, qui ſuit; 2. D. *Antoine*, grand prieur de Caſtille, dans l'ordre de Malte, grand écuyer de Philippe II. & conſeiller d'Etat; 3. D. *Philippe*; 4. don *Frédéric*; 5. D. *Marie* Henriques, épouſe de don *Ferdinand* Alvares de Toledo III. duc d'Alva; 6. D. *Anne* Henriques, épouſe de D. *Rodrigue* Pacheco I. marquis de Ceralvo; 7. D. *Jeanne* de Tolede, épouſe de D. *Sanche* Sanches d'Avila, fils aîné du marquis de Valada. Diegue Henriques épouſa 2°. D. *Catherine* de Toledo Pimentel, fille de don *Garcie* de Toledo, fils aîné de D. *Frédéric* de Toledo II. duc d'Alva, ſa proche parente, dont vinrent 8. D. Frederic Henriques de Guzman, *dont nous parlerons ci-après*; 9. don *Pierre* Henriques, époux de D. *Jeanne* de Azevedo, dame de Fuentes, morte ſans poſtérité; 10. don *Thereſe* Henriques, épouſe de don *Garcie-Fernandes* Manrique V. comte d'Ornos; 11. doña *Jéronyme* Henriques, épouſe de *Pierre* Alvares de Vega, ſire de Grayal; & 12. doña *Antoinette* Henriques, qui a été le dernier enfant de ces deux mariages.

VII. Don Henri Henriques de Guzman IV. comte d'Alva de Liſte, grand maître de la maiſon de la reine Elizabeth de Valois, épouſe de Phi-

lippe II. épousa don *Marie* ou *Eléonor* de Tolédo, fille de don *Garcie* de Toledo, fils aîné du duc d'Alve, dont sont issus don DIEGUE Henriques de Guzman, qui suit; don *Frédéric* Henriques; don ANTOINE de Toledo Henriques, qui a été VI. comte d'Alva de Liste, *comme nous dirons ci-après;* don *Jean* de Guzman, marquis de Malagon, à cause de son mariage avec don *Guiomar* Pardo de Tavora, héritiere de cette maison-là, mort sans postérité; don *Eléonor* Henriques, épouse de don *Pierre* Pimentel, marquis de Tavora; doña *Jéronyme* de Gusman, épouse de don *Pierre* d'Avila II. marquis de Las IV. Nary.

VIII. Don DIEGUE Henriques de Guzman V. comte d'Alva de Liste, épousa doña *Marie*, fille du comte d'Aranda, morte sans postérité. Il a été viceroi de Sicile, & grand maître de la maison de la reine Marie-Anne d'Autriche.

VIII. Don ANTOINE de Toledo Henriques VI. comte d'Alva de Liste, frere du précédent, premier gentilhomme de la chambre de Philippe II. & de Philippe III. grand écuyer de la reine Marie-Anne d'Autriche, & grand chasseur d'Espagne, mourut sans avoir pris alliance.

VII. Don FREDERIC Henriques de Guzman, huitiéme fils du comte don DIEGUE Henriques, & de don *Catherine* de Toledo Pimentel, sa deuxiéme femme, grand maître de la maison du prince don Carlos, fils du roi Philippe II. & ensuite de ce monarque, & grand commendeur d'Alcantara, épousa doña *Guyomar* de Villéna, dont vinrent don DIEGUE Henriques, qui suit; D. *Henri* Henriques, qui succéda dans cette maison au comte don Antoine de Toledo, n°. VIII. qui étoit son cousin germain; don *Blanche* Henriques, épouse de don *Ferdinand* de Toledo, seigneur d'Hijares.

VIII. Don DIEGUE Henriques, épousa doña *Eleonor* de Silva, dame Portugaise, dont vinrent don *Frédéric* Henriques, & doña *Jeanne* Henriques.

VIII. D. HENRI Henriques VII. comte d'Alva de Liste, succéda à don Antoine de Toledo, son cousin germain, après un long procès, qu'il gagna contre le marq. de Tavora: il épousa doña *Elisabeth* Mexia, fille de don *Diegue* Mexia Velasques I. comte d'Uzeda, dont il eut don FREDERIC Henriques, qui suit.

IX. D. FREDERIC Henriques de Guzman VIII. comte d'Alva de Liste, mourut sans avoir pris alliance.

BRANCHE D'ALCANIZAS.

IX. D. LOUIS Henriques de Cabrera, deuxiéme fils de don JEAN-GASPARD Henriques Amirante de Castille VI. duc de Médina de Rio-seco, & de son épouse doña *Elvire* de Toledo, fille du marquis de Valduessa, devint marquis d'Alcañizas par son mariage avec doña *Therese* Henriques d'Almanza VIII. marquise d'Alcañizas, fille de don *Jean* VII. marquis d'Alcañizas, grand d'Espagne & de doña *Jeanne* de Valasco, dont vinrent D. PASCAL, qui suit; doña *Marie* d'Almudena Henriques de Cabrera, qui n'a pas pris d'alliance.

X. Don PASCAL Henriques de Cabrera Almanza & Borja IX. marquis d'Alcañizas, grand d'Espagne VIII. duc de Medina de Rio-seco, comte de Modica, & de Melgar, &c. épousa doña *Josephine* Pacheco Tellez & Giron, fille de don *Jean-François* Tellez Pacheco Giron, & de doña *Isabelle* de Rojas Giron de Sandoval III. duc d'Uzeda, de laquelle il n'a pas de succession. Ce marquis a suivi l'Amirante, son oncle en Portugal, croyant aller en France avec lui, mais étant désabusé de son erreur, il retourna d'abord en Espagne, où il devint l'héritier de la maison de Medina de Rio-seco. * *Mémoires manuscrits*, envoyés par feu monsieur le comte d'Ericeyra.

HENRYS, (Claude) auteur d'un excellent recueil d'arrêts, & de quelques autres ouvrages, étoit d'une bonne & ancienne famille du Forez. Envoyé à Lyon dès l'âge de six ans, il y fit toutes ses études d'humanités & de philosophie, & les fit avec beaucoup de distinction & de succès. Lorsqu'il eut été reçu avocat, il en exerça la profession avec beaucoup d'honneur, pendant quelques années au siége présidial de Lyon. Lorsque Louis XIV. eut créé un siége présidial au bailliage du Forez, M. Henrys y fut fait avocat du roi: mais ce présidial ayant été supprimé dix ans après, sa majesté par l'édit de suppression donna à M. Henrys des marques de distinction, en lui conservant la charge d'Avocat du roi au bailliage, quoiqu'il y en eût un autre; & voulut que tous deux en remplissent en même tems les fonctions. M. Henrys doué d'une mémoire prodigieuse, d'une grande facilité pour écrire, & d'une extrême application au travail, acquit des lumieres si étendues, qu'il devint bientôt l'oracle de toute la province, & qu'il se vit consulté même de toute la France sur les affaires les plus importantes. Il joignoit à une connoissance profonde de la jurisprudence civile & canonique, celle des intérêts des princes, de tout ce qui regarde le droit public & l'histoire. Aussi fut-il souvent consulté par plusieurs ministres, soit de France, soit même des pays étrangers, sur des affaires d'état. On lui confioit pareillement les intérêts les plus secrets des familles, parce que l'on sçavoit que sa prudence & sa probité égaloient ses lumieres. Sa maison étoit ouverte à tous ceux qui avoient besoin de ses conseils, & souvent il les donnoit gratuitement. Il est rare au moins de pousser le désintéressement aussi loin qu'il le portoit. Il aimoit la conversation de ceux avec qui il pouvoit apprendre quelque chose; & la politesse avec laquelle il les recevoit, lui fit un grand nombre d'amis parmi ce qu'il y avoit de plus habile. Son recueil d'arrêts, ausquels il a joint des observations & ses plaidoyers, parut pour la premiere fois en 1651. à Lyon, en deux vol. *in-folio.* Ce furent quelques-uns de ses amis, qui, profitant de son absence, procurerent cette édition. Il en parut une seconde en 1662. après la mort de l'auteur, arrivée la même année, ou la précédente. Voici l'ordre qu'il a suivi dans ce recueil. Après avoir fixé l'état de la question dont il s'agit, il expose les moyens des parties dans des dissertations où la matiere se trouve épuisée; & chaque arrêt, il l'accompagne encore de réflexions judicieuses qui servent à en montrer le rapport aux loix Romaines, ou à en justifier l'exception. Comme les faits sur lesquels ces arrêts sont intervenus contiennent quelquefois des circonstances intéressantes, M. Henrys donne à ces circonstances, quand elles le méritent, toute l'étendue nécessaire, & souvent il y seme à propos des traits utiles de littérature. Dans le premier volume, il traite les questions suivant les principes de droit; & dans le deuxiéme, suivant la décision des arrêts; ce qu'il fait qu'il n'est pas toujours uniforme dans ce qu'il décide. On peut voir d'autres raisons de ces variations dans les additions de M. de Ferriere aux vies des jurisconsultes, par Taisand. La troisiéme édition des œuvres de Henrys, parut en 1708. avec les observations de M. Bretonnier. *Voyez* BRETONNIER. M. Henrys a fait aussi des ouvrages sur la Religion, dont il étoit fort instruit, entr'autres un intitulé: *L'Homme Dieu, ou le parallele des actions divines & humaines de Jesus-Christ.* Sa piété étoit si connue que les plus célébres prédicateurs s'offrirent, après sa mort, de faire son éloge dans la chaire de vérité: il y eut trois

oraisons funebres prononcées à son sujet. Le célebre avocat Matthieu Terrasson a fait des additions & des notes, pour servir à une nouvelle édition des œuvres de M. Henrys, que l'on vient de donner au public. *Voyez* TERRASSON.

HERBERT, (Edouard) baron de Cherbury, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique.* M. de Sorbiere, dans le *Sorberiana*, page 138. parle ainsi d'un ouvrage d'Herbert. » J'ai lu un livre imprimé, en 1639. qu'on » m'avoit donné comme une traduction du pere » Mersenne (Minime,) qui avoit ce titre: *De la vé-* » *rité en tant qu'elle est distincte de la révélation, du* » *vraisemblable, du possible & du faux. Cet œuvre a* » *été composé par M. Edouard Herbert, baron de* » *Cherbury en Angleterre, &c. troisiéme édition.* Mais » je n'y trouvai pas toute la satisfaction que je » m'étois proposée, & que la préface assez raison- » nable sembloit me promettre. L'auteur (homme » peut-être sçavant en algebre, car il parle sou- » vent de ses zétiques) fait un galimathias de 318 » pages, encore plus ennuyant que celui des scho- » lastiques les plus bourrus, &c. « Le traité d'Herbert *de Religione Gentilium*, n'a paru qu'après la mort de l'auteur, en 1665. à Amsterdam, *in*-4°. par les soins d'Isaac Vossius, fils de Gerard-Jean Vossius, sous ce titre: *De Religione Gentilium, errorumque apud eos causis: Auctore Edoardo Barone Herbert de Cherbyri & Castri, insulæ de Kerry in Hibernia, & à sacris belli consiliis regibus optimis Jacobo & Carolo:* cet ouvrage est divisé en seize chapitres.

HERBERT, (Guillaume) *Supplément tome I. au lieu de* virginité, *lisez*, Virginie.

HERBESTEIN, (Sigismond) baron de) né en 1486. à Vippach en Stirie, reçut en 1502. à Vienne, le titre de bachelier, & en 1506. entra au service de l'Empereur, où il se signala contre les Turcs. En 1509. il fut fait commandant de toute la cavalerie de Stirie. Dans la suite, l'Empereur voulant reconnoître ses services, le fit chevalier, lui fit présent d'une chaîne d'or, & l'honora de la dignité de conseiller de la cour. Son mérite le fit aussi employer en diverses ambassades importantes. Dès 1516. il fut envoyé à la cour de Dannemarck, pour tacher de détourner le roi Christian II. de la passion qu'il témoignoit pour la fameuse Colombule. A son retour, il eut ordre de marcher contre les Suisses, qui s'étoient soulevés contre la noblesse. Il fut ensuite envoyé avec la qualité d'ambassadeur en Pologne & en Moscovie, pour porter ces deux couronnes à la paix ou à une treve. En 1519. les états de Stirie le députerent vers Charles-Quint, pour lui faire en leurs noms des complimens de félicitation. En 1523. selon d'autres en 1526. il fut envoyé de nouveau en Moscovie, pour renouveller la tréve avec la Pologne. A son retour, il fut fait conseiller privé, & président de la chambre d'Autriche. En 1541. il alla en ambassade à la cour Ottomane, trouver le Grand Seigneur qui étoit avec son armée dans les environs de Bude. L'année suivante, en 1542. il fut, en qualité de grand maître d'hôtel d'Elisabeth, princesse d'Autriche, chargé de conduire cette princesse vers Sigismond, roi de Pologne, & de remettre dans les mains de ce prince la dot qui lui avoit été promise. En 1553. chargé d'une pareille commission, il mena à Sigismond sa deuxiéme femme Catherine, veuve de François, duc de Mantoue. Depuis ce tems-là, il ne pensa plus qu'à se reposer. Il avoit employé ce qu'il avoit pu avoir de loisir à composer une histoire de Moscovie, qui parut à Basle, en 1561. *in-folio*, sous le titre de *Commentarii rerum Moscoviticarum.* Vers l'an 1560. il publia en latin & en allemand l'histoire de sa vie, & l'origine de sa famille, dans laquelle il a fait entrer la dignité de baron. Il mourut en 1566. à l'âge de 80 ans, après avoir servi en qualité de ministre, quatre empereurs, Maximilien I. Charles-Quint, Ferdinand I. & Maximilien II. * *Dict. de Hollande*, en 1740.

HERBINIUS, (Jean) né en 1633. à Bitschen, ville de Silésie, sur les frontieres de Pologne, commença ses études dans le comté de Cépus, au bas du mont Crapack, en Hongrie, où les guerres avoient obligé ses parens de se retirer; & il alla les finir dans l'université de Wittemberg. Revenu dans sa patrie, il fut fait recteur de l'école de Bitschen, & ensuite de celle de Wolaw; il remplit ce dernier poste pendant trois ans. En 1664. il fut député par les églises Polonoises de la confession d'Augsbourg, pour aller solliciter en leur faveur des secours de la part des autres églises Luthériennes. Il parcourut pour cela l'Allemagne, la Suisse, & les frontieres de la France & de la Hollande. Il séjourna davantage en Dannemarck, d'où il passa à Stockholm, & sur les frontieres de la Norvége; & dans toutes ces courses, il s'appliqua à étudier la nature, & à rechercher avec soin tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport aux cataractes ou chutes des fleuves. Etant à Stockholm, André Lilliehoek, qui fut depuis ambassadeur en Pologne pour le roi de Suede, le choisit pour son prédicateur; Herbinius y fut aussi recteur de l'école des Allemands. En 1672. il fut nommé ministre de l'Eglise Luthérienne de Vilna, en Lithuanie; mais il quitta ce poste en 1675. pour en remplir un semblable à Graudentz, petite ville de Prusse. Il mourut en ce lieu, le 14 Février 1676. dans sa quarante-quatriéme année. On a de lui: 1. *Terræ motûs & quietis examen*; à Utrecht, en 1655. *in*-12. 2. *Disputatio de fœminarum illustrium eruditione*; à Wittenberg, en 1657. *in*-4°. 3. *Calendæ festivæ anni* 1667. *quas Archiepiscopo, Episcopis, academiæ Upsaliensi, superintendentibus, eorumque Ecclesiis nuncupat*; *Holmiæ* en 1667. *in-folio & in*-4°. 4. *Tragico-comœdia & ludi innocui de Juliano imperatore apostatâ, ecclesiarum & scholarum eversore*; *Holmiæ*, en 1668. *in*-4°. 5. *Admiranda Michaëlis Roributhi in regem Poloniæ electio*; à Coppenhague, en 1669. *in*-4°. 6. *Disputatio de Paradiso*; à Coppenhague, *in*-4°. 7. *Dissertationes de admirandis mundi cataractis suprà & subterraneis, earumque principio, elementorum circulatione, ubi eâdem occasione æstus maris reflui vera ac genuina causa asseritur, nec non terrestri ac primigenio paradiso locus situsque verus in Palæstinâ restituitur, in tabulâ chorographicâ ostenditur, & contra Utopios, Indianos, Mesopotamios, aliosque asseritur*; *cum figuris æneis*; à Coppenhague, en 1670. *in*-4°. & à Amsterdam, en 1678. *in*-4°. Cet ouvrage est curieux & plein de recherches; 8. *Religiosæ Rijovienses Cryptæ, sive Rijovia subterranea: in quibus labyrinthus sub terrâ & in eo emortua, à sexcentis annis, divorum atque Heroüm Græco-Ruthenorum, & necdum corrupta corpora, ex nomine atque ad oculum è πατρικῷ slavonico detegit M. Joannes Herbinius*; à Jena, en 1675. *in*-8°. Cet ouvrage, qui est singulier, est tiré d'un livre Sclavon de *Nestor*, historien Moscovite, imprimé à Kiovie, l'an 1661. *in-fol.* 9. *Tractatus de statu Ecclesiarum Augustanæ confessionis addictarum in Poloniâ*; à Coppenhague, en 1670. *in*-4°. * Extrait des *Mémoires* du P. Niceron, tome XXV.

HERCILLA Y CUNIGA. *Cherchez* ERCILLA.

HEREDIA, (Pierre-Michel de) médecin Espagnol, &c. *On se contente de dire dans le Dictionnaire historique que* ses ouvrages sont en quatre vol. *in-fol.* imprimés à Lyon, en 1665. *Ajoutez ce qui suit:* L'auteur paroît dans ses écrits aussi grand philosophe qu'habile médecin. Il a de l'ordre & de la méthode. Dès le premier tome, il se déclare pour la doctrine d'Avicenne, & il n'en suit presque point

d'autre dans son traité des fiévres, qui remplit tout ce volume. Il revient à Hippocrate, dans le deuxiéme tome, & commente toutes les histoires que cet ancien docteur a rapportées dans son livre des maladies épidémiques. Il y mêle aussi des histoires récentes, sur lesquelles il porte son jugement. La nature des maladies aiguës, & les remédes qu'il croit leur être propres, font la matiere du troisiéme tome. Le quatriéme a deux parties : la premiere contient huit traités sur autant de maladies différentes : celui de la formation de la pierre dans le corps humain, est curieux. La deuxiéme partie ne roule que sur les maladies des femmes.

HERESBACH, (Conrad) *Supplément, tome I. on s'est trompé en lui attribuant un ouvrage*; l'ouvrage dont il s'agit, est intitulé : *Diarium precum hebdomadalium .... au lieu de* 1536. *il faut* 1534. Il est mort âgé de 67 ans, non de 68.

HERICOURT, (Louis de) avocat, &c. *Supplément, tome I. ajoutez* 1°. *qu'*il a ajouté deux livres au droit public de M. Domat; ils se trouvent dans la derniere édition des loix civiles de cet habile jurisconsulte, édition de 1735. à Paris, chez Saugrain; 2°. qu'il a donné en 1743. à Paris, *in-fol.* chez Mariette, une nouvelle édition de ses *Loix Ecclésiastiques de France*, &c. *revue, corrigée & augmentée des additions nécessaires pour en rendre les articles conformes aux nouvelles ordonnances.*

HERMANN, (Jacques) maître-ès-arts, & professeur en morale & en droit naturel, à Basle, naquit dans cette ville, le 16 Juillet 1678. de *Germain* Hermann, maître-ès-arts, & recteur du collége du Bourg à Basle, & de *Catherine* Richard, fille de *Théodore* Richard, pasteur de l'église de saint Léonard. Ses premieres études finies, il commença celles de philosophie, en 1693. & fut reçu bachelier, en 1695. maître-ès-arts en 1696. fit sa théologie, & fut admis au ministere, en 1701. Son gout pour les mathématiques l'engagea à profiter des leçons du célébre Jacques Bernoulli, dont il est devenu un des premiers disciples. Ces progrès le mirent en état de défendre les principes du calcul différentiel que M. Nieuwentyt, médecin & mathématicien célébre, en Hollande, avoit attaqués. Il intitula cette défense : *Responsio ad considerationes secundas celeberrimi Nieuwentyt, circa principia calculi differentialis* : cette réponse fut imprimée en 1700. L'année suivante, peu de tems après avoir été reçu ministre, il parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre & la France; & dans ces courses, il vit tout ce qui peut mériter d'être observé par un voyageur habile & curieux. Revenu à Basle, il redoubla tellement son application aux mathématiques, que M. Leibnitz le fit proposer pour les professer à Padoue. La proposition fut faite aux curateurs de l'université de cette ville, & M. Hermann fut accepté & reçu, en 1707. Il ne s'étoit engagé que pour six ans, & il remplit avec une grande distinction le tems de son engagement. Quoique Luthérien, M. Hermann reçut les plus tendres témoignages d'estime & d'affection de toute l'université de Padoue, & de plusieurs sçavans Catholiques, entr'autres de messieurs Fardella, Ramazzini, Gulielmini, Muratori, du marquis Poleni, de M. l'abbé Lazarini, professeur des belles lettres, à Padoue; du comte Riccato, de MM. Zendrini & Micheloti, à Venise, &c. En 1708. il fut aggrégé à l'académie de l'Institut de Bologne, & en 1710. à celle des sciences de Berlin. Le regret que l'on témoigna lorsqu'il demanda son congé, fut aussi sincere que sensible, & pour lui marquer combien on le consideroit, on accepta pour lui succéder un des fils de Jean Bernoulli, sur la seule proposition qu'il en fit. Ce fut au mois de Mai 1713. que M. Hermann sortit de Padoue : il se rendit par Basle à Francfort sur l'Oder, où M. Leibnitz lui avoit obtenu de sa majesté Prussienne, une chaire de professeur en mathématiques. Pendant son séjour dans cette académie, notre sçavant revit son traité des forces & des mouvemens des corps, qu'il avoit composé à Padoue; il le corrigea, l'augmenta, & le fit imprimer à Amsterdam, chez les Westeins, en 1716. *in*-4°. sous ce titre : *de Phoronomiâ, sive de viribus & motibus corporum solidorum & fluidorum* : il dédia cet ouvrage à M. Leibnitz, président de l'académie royale des sciences, à Berlin, & aux autres membres de cette académie. Il avoit eu dessein d'insérer dans ce livre, *la Dynamique* ou la *Science des forces*, de M. Leibnitz, ou ses pensées sur le systême que ce sçavant avoit embrassé sur cette matiere; mais la mort de M. de Leibnitz l'empêcha d'exécuter ce dessein. On a imprimé à Paris, en 1743. *in*-4°. un traité françois sur ce sujet, qui pourra empêcher de regreter les autres traités que l'on auroit pu donner sur cette matiere. Ce traité est l'ouvrage de M. d'Alembert, de l'académie des sciences de Paris, qui, quoiqu'âgé seulement alors de 25 ans, est très-profond dans les mathématiques. En 1718. M. Hermann, fit insérer dans un recueil de dissertations de philosophie & de littérature, composées par ses collégues, une dissertation historique sur le systême de M. Leibnitz, touchant la Dynamique; & en 1719. il donna une dissertation particuliere sur les *Loix de la nature, touchant les forces des corps & leur vraie-mesure*, dans laquelle il répond aux objections que M. Clarke avoit renouvellées contre le systême de M. de Leibnitz. Dans la suite, il étendit ces réponses, & elles furent insérées dans le tome I. des mémoires de l'académie de Petersbourg. M. Hermann avoit été appellé dans cette ville, en 1724. par le Czar Pierre le Grand, avec plusieurs autres sçavans, pour y former une académie des sciences, & M. Herman fut chargé d'y enseigner les mathématiques. En 1726. il prononça en présence de l'impératrice Catherine, qui avoit succédé au Czar Pierre, & devant les grands de l'Empire, un discours sur l'origine & les progrès de la géométrie, & sur la question, si il est possible de faire des télescopes par le moyen desquels l'on puisse appercevoir les habitans des planettes, s'il y en a. Ce discours qui ne put être prononcé qu'en partie, a été imprimé entier avec celui de M. Goldbach, qui l'approuva au nom de toute l'académie. En 1728. il parut à Petersbourg, en françois, un abrégé des mathématiques que messieurs Hermann & de Lisle avoient été chargés de composer pour l'usage du jeune Czar Pierre II. Ce qui regarde l'arithmétique, la géométrie, la trigonométrie, & la fortification, est de M. Herman : ce qui concerne l'astronomie & la géographie est de M. de Lisle. Dès 1727. M. Hermann avoit été élu professeur en morale & en droit naturel, à Basle; il ne put commencer ses exercices qu'en 1731. n'ayant pu être plutôt de retour dans sa patrie. Il ouvrit ses leçons le 22 Mai de cette année par un discours sur la certitude des principes de la philosophie morale : mais on ne profita pas long-tems des lumieres que l'on avoit lieu d'attendre de lui sur cette matiere. Une fiéve chaude l'emporta le 11 Juillet 1733. âgé de 55 ans. La Czarine Catherine l'avoit honoré d'une médaille d'or : l'impératrice Anne lui avoit accordé une pension viagere assez considérable, à condition qu'il enverroit de tems en tems à Petersbourg des dissertations mathématiques de sa façon, pour être insérées dans les mémoires de l'académie Impériale, & l'on y en trouve en effet quelques-unes, comme l'on voit aussi plusieurs piéces de lui dans le *Giornale de Letterati d'Italia*, dans les actes de Lipsic, dans les mélanges de la société royale des sciences de Berlin. L'académie des sciences de Paris lui a fait

l'honneur de le nommer pour être mis au nombre des académiciens étrangers. *Voyez* son éloge historique dans le mercure suisse, du mois d Octobre 1733. depuis la page 72 jusqu'à la page 85 inclusivement. Dans le Supplément françois de Basle, où l'on trouve aussi un article de Jacques Hermann, on cite de lui: 1. *Disquisitio dioptrica de curvaturâ radiorum visivorum, atmosphæram trajicientium; cui accedit indefinita sectio angularis ope tangentium & secantium*; 2. *De novâ accelerationis lege; quâ gravia versùs terram feruntur, suppositis motu diurno terræ & vi gravitatis constanti*; 3. *Disquisitio de vibrationibus chordarum tensarum*; 4. *Solutio problematis de trajectoriis curvarum inveniendis*. Dans le même *Supplément*, on dit que ce fut en 1733. que M. Hermann fut nommé associé étranger de l'académie des sciences de Paris, à la place du comte de Pembroke.

HERMANN DE GUTTENBERG, (George) d'une famille patricienne, né à Kaufbeurn dans la Souabe province d'Allemagne, le 26. Février 1491. étoit fils de JEAN Hermann, qui avoit été préteur de la ville, & d'*Anne* Clammere. George montra dès l'enfance un naturel si heureux & si porté au bien, que George Spleissius beau-pere de son pere, le gratifia à l'âge de dix ans d'une terre assez considerable. Il fut élevé avec soin dans l'étude des lettres, & il y avoit déja fait de grands progrès lorsqu'on l'envoya pour se perfectionner dans l'université de Tubinge où le sçavant Henri Bebelius s'appliqua à le former dans toute sorte de littérature. Hermann apprit en particulier sous lui à polir son style, & à donner à sa latinité cette élégance & cette pureté que l'on remarqua depuis dans le grand nombre de lettres qu'il écrivit à cette multitude de sçavans avec qui il fut lié dans la suite. Il s'exerça aussi à la poësie latine sous Bebelius, & il réussit dans ce genre d'écrire. Ayant un esprit mûr & extrêmement cultivé dans un âge encore peu avancé, il voyagea dans toute l'Allemagne, en Italie & ailleurs, & profita beaucoup de ses voyages. Il remarqua tout d'un œil curieux, les antiques, les monumens, le pays, les mœurs; il vit les sçavans, eut part à leurs entretiens, & conserva avec eux un commerce qui n'a fini qu'avec sa vie. Revenu de ces courses plus sage encore, & plus éclairé qu'avant son départ, il épousa *Barbe* fille de *Louis* Reihingins, patrice d'Augsbourg, le 21 Juin 1512. & il en eut une postérité qui soutint sa réputation. Quoiqu'engagé dans un commerce où il acquit de grandes richesses, il ne cessa point de cultiver les lettres & d'être le protecteur de tous ceux qui pouvoient contribuer à leurs progrès. Jamais homme ne se fit tant aimer par ses bonnes qualités, sa douceur, son desintéressement, sa générosité. Il avoit une sagacité surprenante pour démêler les affaires les plus embarrassées, & venir à bout des plus épineuses. Jacques Fugger, bourgeois d'Augsbourg, le plus riche négociant de l'Allemagne, engagea Hermann à conduire ses affaires en 1520. & celui-ci s'en acquitta si bien jusqu'à la mort de Jacques arrivée en 1522. que toute la famille de celui-ci voulut toujours l'avoir pour ami & le prit pour son conseil. Hermann profita du crédit qu'il avoit auprès de cette famille extrêmement opulente & généreuse, pour faire aux gens de lettres toutes sortes de biens. Il les favorisoit dans toutes leurs entreprises, les secouroit abondamment dans leurs besoins, & prévenoit l'indigence de ceux qu'il voyoit prêts d'y tomber. Il en logeoit chez lui le plus qu'il lui étoit possible, & ce n'est pas sans raison que l'on appelloit sa maison un nouveau parnasse, & la retraite des muses. MM. Fugger se conduisoient de même à sa sollicitation, & tout partisan des sciences y étoit agréablement reçu. On y trouvoit de quoi satisfaire également ses yeux, & son gout pour les arts & pour les lettres, comme on le voit par la belle description que nous en a fait Beatus Rhenanus, témoin oculaire, dans une lettre latine datée de 1531. imprimée dans le recueil des lettres philologiques publiées par Goldast. C'est la cinquantiéme dans l'édition de Francfort 1610. *in*-8°. Hermann étoit l'ame de tout le bien qui se faisoit par MM. Fugger, & lui-même en faisoit beaucoup en particulier. On lui doit la formation de quantité de maîtres qui ont été utiles à la jeunesse, & qui ont fait honneur à l'Allemagne, à l'Italie & à la France. De-là vient l'amitié qu'il contracta lui-même avec les plus sçavans hommes de son tems, entr'autres avec Erasme, & la célébre Olympia Fulvia Morata qu'il logea quelque tems chez lui avec son mari, & à qui il rendit de grands services, comme cette sçavante dame le dit elle-même dans ses lettres: voyez la page 104. de l'édition de Basle 1562. De-là vient encore l'estime que l'empereur Charles V. & plusieurs autres princes souverains, avoient pour lui, & l'honneur qu'ils lui faisoient de lui écrire. Outre plusieurs bienfaits qu'il en reçut, Ferdinand roi des Romains, de Hongrie & de Bohême, lui donna en 1534. le titre & la dignité de son conseiller, & se servit de lui dans plusieurs affaires & négociations très-importantes, soit en différentes villes d'Allemagne, soit à Gand. L'empereur Charles V. ayant sçu qu'au cas qu'il voulût passer le reste de ses jours à Kaufbeurn, il desiroit d'être exemt de certaines charges publiques & de tributs, écrivit en 1547. en sa faveur des lettres aux consuls & au sénat de la ville, & y envoya deux de ses officiers pour en faire lui-même la demande. George Hermann après avoir été si utile à sa patrie, & même à presque toute l'Europe, mourut le 10. de Décembre de l'an 1552. On a frapé plusieurs médailles en son honneur, & comme il avoit fait beaucoup de bien pendant sa vie, il ne manqua pas d'éloges après sa mort. *Voyez* l'histoire de sa vie très-circonstanciée, composée en latin par Jean-George Schelhorn, ministre & bibliothecaire de Memmingen. Elle fait partie du premier vol. de son recueil intitulé: *Amœnitates historiæ Ecclesiasticæ & Literariæ*; à Francfort 1737. *in*-8°.

HERMANT, (Godefroi) *Supplément, tome I. on dit que* son discours chrétien sur l'établissement du bureau des pauvres, a été imprimé d'abord à Paris, en 1653. puis à Rouen, en 1676. avec les piéces. *Il faut ajouter qu*'il y en a une édition faite à Beauvais, en 1654. où les piéces ne se trouvent point, non plus que dans la premiere. M. l'abbé Lenglet prétend que l'apologie pour l'université de Paris, par M. Hermant, & les *Observations importantes* du même, ne sont qu'un seul & même ouvrage: on en fait deux très-distinctement dans le catalogue des ouvrages de M. Hermant, qui est à la suite de sa vie, par M. Baillet. D'ailleurs à la page 140. des *Observations*, l'auteur dit: *Il y a un extrême péril à renverser l'université... ce que nous avons fait voir, tant par notre apologie, que par ces observations*, &c. Voilà donc deux ouvrages distingués. On tient le même langage dans 20 endroits de la deuxiéme apologie, imprimée encore en 1643. & l'on dit expressément à la page 166. de la deuxiéme partie: l'université est prête de vous convaincre des chefs dont vous êtes accusés, *soit dans la premiere apologie, soit dans les Observations sur votre requête, soit dans les vérités académiques*, &c. Enfin, il est sûr qu'il y a eu une premiere *apologie* distinguée des observations: elle est intitulée dans la troisiéme édition, faite en 1643. *in*-8°. gros caractere, *Apologie pour l'université de Paris, contre le discours d'un Jésuite, par une personne affectionnée au bien public*: elle ne consiste qu'en deux chapitres, & n'a que

70 pages. Les *vérités académiques* du même ont occasionné deux écrits, entrepris pour les réfuter : le 1. intitulé : *Lettre d'un docteur en théologie, contenant la réfutation du livre intitulé*, Vérités académiques, par C. T. C. T. Dans la *Réponse de l'université de Paris, à l'apologie pour les Jésuites*, par le P. Caussin, pag. 40 & 41. il est dit que ces quatre lettres initiales signifient *Charles Trapes, chanoine théologal*, que ce Charles Trapes, alors théologal d'Acqs, avoit été Jésuite, & qu'il avoit déja composé un livre, intitulé *le Dégel de l'hérésie*. L'autre écrit contre les vérités académiques, dont il est aussi fait mention dans la même réponse de l'université de Paris, pag. 41 & suiv. a pour titre *La chimere des vérités académiques prétendues réformées, qui fait voir les paralleles des illusions hérétiques, & des visions du réformateur des Jésuites.*

HERMONDAVILLE, (Henri de) que les médecins prétendent avoir été premier médecin de Philippe le Bel, & que les chirurgiens revendiquent comme ayant été premier chirurgien du même prince, étoit surement un homme habile pour son tems. Il fut disciple de Jean Pitard premier chirurgien de saint Louis, & profita de ses leçons & de celles des meilleurs maîtres de son tems. Il enseigna ensuite à Montpellier, & depuis à Paris ce qu'il avoit appris avec soin & médité avec attention. Il a laissé un cours de chirurgie, ouvrage composé de cinq traités, dont il y a plusieurs exemplaires manuscrits à la bibliotheque du Roi, dans celle de Sorbonne & ailleurs. Après avoir annoncé au commencement de son livre, qu'il prend la plume en 1306. il s'explique ainsi, du moins selon ce qu'on lit dans un mémoire imprimé des chirurgiens de Paris. « Après avoir, dit-il, repassé avec soin les » meilleurs ouvrages qui ont paru de nos plus fa- » meux Chirurgiens, & de ceux des autres pays, » & rassemblé généralement tout ce que j'ai pu » apprendre à Paris & à Montpellier, soit en y » assistant à des leçons, soit en pratiquant, soit en » enseignant moi-même publiquement la chirurgie » dans ces deux villes, j'entreprens de jetter sur » le papier tout ce que j'ai pu recueillir des obser- » vations & des enseignemens de mes maîtres, & » sur-tout de Jean Pitard, homme respectable, &c. Des cinq traités qui composoient les leçons de Hermondaville, il ne publia d'abord que les deux premiers. C'est lui-même qui nous l'apprend ; & il ajoute qu'il les dicta publiquement à Paris dans les écoles en l'année 1312. & qu'alors il fut obligé d'interrompre ses leçons, parce que son devoir l'apella à la suite du Roi dans ses armées. Dans le manuscrit des ouvrages d'Hermondaville, conservé dans la bibliotheque de Sorbonne, & dont l'écriture est du XV. siécle, Hermondaville est représenté en robe rouge, en fourure & en bonnet, assis devant un pulpitre chargé de livres, & devant lui sont rangés sur des bancs plusieurs écoliers, qui tiennent des livres ou cahiers, & qui paroissent écouter. Guy de Chauliac cite souvent Hermondaville, & toujours avec honneur. *Voyez* les recherches sur l'origine & les progrès de la chirurgie, p. 51. & suiv. & les mémoires respectifs des Médecins & des Chirurgiens.

HERNANDEZ, (François) médecin de Philippe II. roi d'Espagne, &c. *On cite mal dans le Dictionnaire historique*, l'édition de son histoire naturelle du Méxique, par Reccho, le titre est : *Historia naturalis novæ Hispaniæ seu Mexicanæ post Franc. Hernandez à Nardo Antonio Reccho digesta, cum notis & additamentis Joan. Terrentii, Joan. Fabri, & Fabii Columnæ*; à Rome, en 1651. *in-folio*, avec figures.

HERODIEN, célébre historien, &c. *dans le Dictionnaire historique on le dit fils* d'un rheteur nommé Appollonius le *Dyscole* ou le difficile, & l'on ajoute qu'il suivit la profession de son pere. M. l'abbé Mongault dit la même chose dans la préface de sa belle traduction de l'histoire d'Hérodien. Suidas, Vossius & Jean-Albert Fabricius, pensent différemment & distinguent deux Hérodiens. Le premier, fils d'Apollonius le Dyscole, étoit d'Alexandrie, fut instruit par son pere dans tout ce qui étoit renfermé alors sous le titre de Grammaire, vint ensuite à Rome, où il fut estimé de l'empereur Marc-Antonin à qui il dédia sa Prosodie universelle, selon l'auteur de la vie d'Apollonius. Ammien Marcellin, Priscien & quelques autres, cités par Fabricius, le louent comme un Grammairien qui avoit acquis dans son art une grande réputation, & qui avoit bien profité des instructions de son pere. Nous n'avons de lui imprimés que quelques fragmens dans le recueil des Grammairiens Grecs donné par Alde Manuce. HE'RODIEN l'historien étoit postérieur au Grammairien, & n'étoit point fils d'Apollonius le Dyscole. Il déclare lui-même en commençant sa narration, qu'il n'écrit que ce qui est arrivé de son tems, que ce qu'il a vu ou appris des témoins oculaires ; & il débute par les faits qui suivirent la mort de Marc-Aurele, d'où l'on peut inférer que s'il a vécu sous cet Empereur, il étoit encore trop jeune pour écrire, & qu'ainsi il doit être distingué de l'Hérodien dont Suidas rapporte les écrits au tems de Marc-Aurele. Le Grammairien, dit Fabricius, étoit bien venu auprès de Marc-Antonin mort l'an de J. C. 180. l'historien au contraire finit son histoire à l'an 238. Le premier a enseigné la Grammaire, & du reste n'a mené qu'une vie privée : le second au contraire convient qu'il a souvent été employé par le Prince & par l'état, & qu'il a exercé différentes charges. *Dans le même article du dictionnaire historique, on cite* la traduction Françoise d'Hérodien publiée en 1700. par M. l'abbé Mongault, de l'académie Françoise, ci-devant précepteur de M. le duc d'Orléans. Cette traduction, enrichie de remarques & d'une préface fort judicieuse, a été réimprimée (revue & corrigée) en 1745. à Paris *in-12*. Dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de Mars 1746. on rend compte de cette traduction sur laquelle on fait aussi quelques observations qui paroissent solides. Avant cette traduction on en avoit déja trois en françois : la premiere par Jean Colin, *Licencié ès Loix, Bailli du Comté de Beaufort*, &c. cette version n'est faite que sur la latine d'Ange Politien : elle a paru en 1541. *in-8°.* à Paris. La seconde, de Jacques de Vintimille, de Rhodes ; à Lyon 1554. *in-fol.* & depuis à Paris en 1580. Comme cette version fut critiquée, l'Auteur répondit à ses Censeurs par un écrit intitulé : *Remontrance aux Censeurs de la Langue Françoise.* La troisiéme, imprimée à Paris en 1675. *in-12.* est de M. Bois-Guillebert. M. l'abbé Mongault cite quelquefois cette version dans ses notes, & la reprend : il ne designe l'Auteur que par ces lettres initiales B-G.

HE'RODOTE, historien Grec, &c. On attend une traduction françoise de ce célébre Historien, par M. l'abbé Bellanger, déja connu par son excellente traduction de Denys d'Halicarnasse, & par d'autres ouvrages. En 1746. on a imprimé à Dijon *in-4°.* de sçavantes & judicieuses *Recherches & Dissertations sur Hérodote*, par feu M. le Président Bouhier. Ces recherches sont divisées en vingt-deux chapitres, dont le premier traite de la vie & des ouvrages d'Hérodote : les autres sont sur la chronologie des Assyriens, suivant Hérodote, de la chronologie de l'empire des Babyloniens, des rois de Médes, des rois Lydiens, des expéditions des Cimmériens, & des Scythes en Asie, des rois

Egyptiens, des rois de Phrygie du nom de Midas, ou de Gordius, des rois de Cyrene, des Cypselides, derniere Dynastie des rois de Corinthe, &c. Le chapitre 21. contient une dissertation sur Sardanapale, dernier roi des Assyriens, & sur la fin de cet empire; & le vingt-deuxiéme une lettre de M. le président Bouhier, à M. Jean le Clerc, du 21 Mai 1710. avec la réponse de M. le Clerc : il s'agit dans l'une & dans l'autre des anciennes lettres Grecques. Ce recueil est terminé par un excellent *Commentarius de vitâ & scriptis Joannis Buherii*, par le pere Oudin Jésuite. M. le président Bouhier revendique à Hérodote la vie du poëte Homere, que plusieurs critiques ont prétendu lui enlever. Il soutient que cette vie est de notre historien, que c'est un ouvrage de sa jeunesse, & une espèce d'essai de ce qu'il devoit faire un jour dans le genre historique; & il répond aux observations des critiques, soit dans le premier chapitre de ses recherches, soit dans le chapitre onziéme. Il prend aussi la défense d'Hérodote contre ceux qui ont traité cet Historien de menteur, & il renvoie pour ce qu'il ne dit pas sur ce sujet, à ce qu'en a écrit le sçavant Jean-Albert Fabricius dans sa bibliotheque Grecque liv. 2. chap. 20.

HERON, l'ancien mathématicien. *Tout ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique*, c'est qu'il étoit d'Alexandrie: *il faut ajouter qu*'il vivoit en la 165 olympiade. Quant à ses ouvrages, Frédéric commandin, traduisit en latin, sur la fin du seiziéme siécle, son livre intitulé : *Spiritalium liber*, en 1575. *in*-4°. & François Barocius, a traduit en 1572. ce qu'il avoit écrit de l'art & des machines militaires. Le premier de ces deux ouvrages a été traduit du grec en italien, par *Alessandro Giorgi*, en 1592. *in*-4°. à Raguse.

HERREMBUTTERS, ou *freres Moraviens*, secte encore subsistante, sont à proprement parler, un reste des Hussites, qui après avoir perdu en 1434. la fameuse bataille que leur livra la noblesse de Bohême, tinrent leurs assemblées dans des deserts, dans des cavernes ou dans des maisons particulieres. Après avoir ainsi erré pendant quelque tems, George Poggebrach, roi de Bohême, leur donna le pays de Lintz sur les frontieres de la Silesie & de la Moravie, où ils faisoient le service divin dans le bourg de Kunwaldt, se donnant mutuellement le nom de freres & de sœurs. Ils avoient encore alors quatre Evêques, un dans la grande Pologne, un en Bohême, & deux en Moravie. Ces quatre évêques étoient égaux en autorité. Ils avoient aussi des Coévêques, ou Vicaires des Evêques, qui dans leur absence avoient séance dans les consistoires, & qui devoient avoir au moins 35 ans. Ils avoient de plus des Prédicateurs, qui ne pouvoient exercer leur ministére avant l'âge de 30 ans, & qui devoient avoir de bons témoignages de la communauté dans laquelle ils avoient demeuré. Il y avoit aussi parmi eux des Diacres, qui avoient reçu les ordres, & qui avoient le pouvoir d'administrer les sacremens du baptême & de la sainte céne. Enfin on y voyoit des acolythes, que les évêques ou les anciens instruisoient pour le service de l'église. Les plus anciens d'entre eux devoient faire les catéchismes, & prêcher même quelquefois. Les assemblées de ces freres étoient composées : 1. des Catéchumènes qui étoient nés parmi eux, ou qui s'y étoient rendus en quittant l'église Romaine, & que l'on instruisoit dans la nouvelle religion; 2. des adultes, qui étoient admis à la participation de l'eucharistie, après avoir rendu compte de leur foi; 3. de ceux qui aspirant à la perfection, s'étudioient à l'acquerir par le renoncement au monde; 4. enfin, de ceux qui pour quelque scandale qu'ils avoient donné, étoient exclus de la communauté où ils étoient admis de nouveau, après avoir donné des preuves de leur repentir. Lorsque Luther commença à se soulever contre l'église Romaine, les freres Moraviens députérent vers lui pour lui déclarer qu'ils embrassoient sa doctrine, & ils firent même traduire en leur langue quelques-uns de ses ouvrages. En 1535. ils présentérent à l'Empereur leur confession de foi qui fut publiée en 1538. avec la préface de Luther. Comme dans la guerre de Smalcade, ils refusérent au roi Ferdinand le secours que ce prince leur demandoit, Ferdinand fit fermer leurs églises & chassa leurs ministres. Les freres se dispersérent alors en Pologne, en Prusse, en Transilvanie, en Suisse, & en d'autres endroits où ils se réunirent avec les Luthériens & les Zuingliens, quoique les confessions de foi de ces trois sectes soient différentes entre elles. Il en resta cependant plusieurs en Moravie, où il s'en trouvoit encore au commencement du dix-septiéme siécle; mais ils en furent chassés par les Empereurs, comme les autres l'ont été depuis, de plusieurs des endroits où ils s'étoient réfugiés. Errans depuis ce tems-là, ils n'ont point eu de demeure fixe, s'arrêtant seulement en divers lieux autant de tems qu'on vouloit bien les y souffrir. Plusieurs s'étoient réfugiés dans la Livonie & l'Ingrie; mais ayant été chassés en 1744. par l'impératrice de Russie, ils s'étoient retirés dans la Norvége. A peine y ont-ils été connus, que la cour de Coppenhague, sous prétexte de les empêcher de faire des prosélytes, a rendu contre eux deux ordonnances. Par la premiere, il est dit que quiconque aura été élevé dans leurs dogmes, ou les aura embrassés, ne pourra jamais être admis à aucune charge ecclésiastique dans l'état; que tous ceux qui tiendront ou fréquenteront les assemblées des *Herembutters*, encourront par le seul fait, la confiscation de leurs biens, lesquels seront partagés entre leurs plus proches parens. Dans la seconde ordonnance rendue six semaines après, sa majesté Danoise déclare que » voulant extirper de ses états » le fanatisme de ces hérétiques, elle ordonne à » tous ceux qui se sont laissés aveugler par leurs » dogmes erronés, de se conformer à la religion » dominante, ou de sortir de ses états, avec défense » d'y jamais rentrer, « Le Roi leur accorde cependant un an pour se faire instruire dans la religion Luthérienne, & abjurer leurs erreurs. Après ce terme expiré, sa majesté déclare que son ordonnance sera exécutée dans toute sa rigueur. *Voyez* le journal universel ou mémoires pour servir à l'histoire civile, politique, ecclésiastique & littéraire du dix-huitiéme siécle, tome VIII. Mai 1745. à la Haye; & le tome III. du même journal, mois d'Avril 1744.

HERSENT, (Charles) *dont on a parlé dans le Supplément de* 1735. *ajoutez que* ses trois éloges funebres de Gabrielle de Bourbon, &c. ont été imprimés en 1627. à Paris, *in*-8°. sous ce titre : *Eloge funèbre de très-haute & très-puissante madame Gabrielle de Bourbon, duchesse de la Valette*, compris en trois discours, prononcés dans l'église cathédrale de S. Etienne de Metz, par R. P. Charles Hersent, théologien & prédicateur. Ces éloges sont dédiés à la reine. Le premier discours est sur la naissance de la princesse: le deuxiéme sur les actions de sa vie : le troisiéme sur les vertus qu'elle a pratiquées à la mort. *Dans le Dictionnaire historique, on dit que* le livre intitulé *Optatus Gallus*, &c. fut condamné par l'archevêque de Paris, le 28 Mai, *lisez*, le 28 Mars.

HERTIUS, (Jean-Nicolas) célébre Jurisconsulte, &c. *On en parle dans le Supplément de* 1735. *il faut ajouter ce qui suit.* En 1700. l'auteur a donné un recueil d'une grande partie de ses dissertations, sous ce titre : *Joannis-Nicolai Hertii Jurisconsulti & Antecessoris*

Antecessoris Gisseni commentationum atque opusculorum de selectis & rarioribus, ex jurisprudentiâ universali, publicâ, feudali & Romanâ, nec non historia Germanicæ argumentis, tomi tres. Francofurti ad Mœnum. Sumptibus Davidis Zunneri. MDCC. *in*-4°. Le tome I. contient les réflexions & les observations de l'Auteur sur la jurisprudence en général, ou la jurisprudence universelle; le second renferme ses dissertations sur le droit public; & le troisiéme sur diverses matieres qui concernent le droit particulier. On peut lire le titre de chaque traité dans une notice qui en a été inserée dans le tome quatriéme des *observationes Hallenses*, observation XI. Cette notice nous donne en particulier l'analyse des dissertations suivantes: 1. *De tutela Regni, sive de Regnis sub tutelâ constitutis*; 2. *De hominibus propriis*; 3. *De fide Diplomatum Germaniæ imperatorum & Regum*; 4. *De lege, clausulâ, ne abrogari possit, munitâ*; 5. *De uno homine plures sustinente personas.* Ces analyses sont bien faites, & celui qui en est l'auteur paroît lui-même fort versé dans les matieres traitées par Hertius. Il fait un grand éloge des écrits de ce Jurisconsulte, & en particulier de ceux qui sont renfermés dans le recueil dont il s'agit. *Mihi omnes & singulæ (Dissertationes) placent*, dit-il, *non quòd in omnibus cum ipso sentiam .... sed quòd ubique deprehendantur multa lectio, & autorum quidem optimorum ex Antiquitate pariter ac novioribus & modernis temporibus; conjunctio item philosophiæ & Historiarum cum jurisprudentiâ.... Accedunt delectus materiarum, judicium singulare, ac modestia rara & singularis*, &c.

HERVÉ, religieux Bénédictin, prieur de l'abbaye de Bourdeols, que d'autres prononcent Bourdieu, en Berri, ne fut pas moins respectable par sa piété que par sa science. Du Boulay dans son histoire de l'université de Paris, & après lui le pere le Long, de l'Oratoire, dans sa bibliotheque sacrée, le font Limousin: mais il étoit né au Maine. Il paroît par ses ouvrages qu'il avoit reçu une excellente éducation, & qu'il avoit fait de bonnes études, autant que cela pouvoit être dans le douziéme siécle. Il prit l'habit de l'ordre de saint Benoît, dans le monastere de Bourdeols en Berri, où il vécut près de 50 ans dans une exacte régularité & dans une piété parfaitement exemplaire. Renonçant dès lors aux sciences profanes, il choisit l'écriture sainte pour sujet unique de ses études. Il se mit à lire les interpretes Catholiques, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Grégoire, & les autres, employant souvent une partie des nuits à les méditer & à les étudier. La derniere année de sa vie, il passa le carême dans une austérité qui paroissoit au-dessus de ses forces, eu égard sur-tout à son âge & à la continuité de ses travaux. Le Jeudi de la semaine sainte, il prêcha dans le chapitre; le lendemain il tomba malade, & mourut quelques jours après Pâques, comme on le croit, vers l'an 1145. sous Girbert, vingt-troisiéme abbé de Bourdeols, qui mourut lui-même l'an 1153. ou 1154. Nous avons la lettre circulaire que les religieux de Bourdeols écrivirent après la mort d'Hervé, pour le recommander aux prieres des églises. Elle contient un éloge sincere de ses vertus & de ses talens. Le premier ouvrage de ce sçavant moine est une explication du livre de la hiérarchie des anges que l'on a long-tems attribué à saint Denys l'aréopagite, mais que l'on sçait être d'un auteur beaucoup plus récent. Il fit ensuite un grand commentaire sur le prophête Isaïe, qui se trouve manuscrit dans plusieurs bibliotheques, entr'autres dans celle du collége des Jésuites, à Paris, & que le feu pere dom Bernard Pez, sçavant Bénédictin Allemand, de l'abbaye de Molk (Mellicensis) en Autriche, que l'on a vu à Paris, il y a quelques années, a publié à Augsbourg, chez les freres Weith, en 1721. le titre est: *Hervei, Dolensis, ordinis sancti Benedicti commentariorum in Isaïam prophetam libri 8. ad Joannem abbatem Dolensem.* Ce Jean abbé de Bourdeols, est Jean I. qui mourut l'an 1138. Les autres ouvrages d'Hervé sont: 1. un commentaire sur les lamentations de Jérémie; 2. une explication de la derniere partie d'Ezechiel, où a fini saint Grégoire le Grand; 3. un commentaire sur le Deuteronome; 4. un sur l'Ecclésiaste; 5. Commentaire sur les livres des Juges & de Ruth; 6. Commentaire sur les épitres de saint Paul. Celui-ci a été imprimé plusieurs fois, sous le nom de saint Anselme, archevêque de Cantorberi. La premiere édition fut donnée à Paris, *in-fol.* l'an 1533. par les soins de René Chasteigner de la Rocheposay, abbé de la Mercy-Dieu, sur un manuscrit de son abbaye. Hittorpius le fit réimprimer la même année à Cologne, dans la même forme. On en donna une autre édition, à Paris, en 1549. *in-folio*, par les soins de Simon Fontaine, de l'ordre des Freres Mineurs; 6. Commentaire sur la Genese; 7. Commentaire sur les petits prophêtes; 8. Explications sur les leçons des évangiles, & sur les cantiques qui se chantent dans l'Eglise; 9. un livre sur certaines diversités de lecture de l'Ecriture sainte, où il faisoit voir qu'on lisoit autrement dans quelques églises que dans le texte sacré de l'Ecriture; 10. un livre des miracles qui furent opérés dans l'église du monastere de Bourdeols; 11. une explication du livre de la céne du Seigneur, attribué faussement à saint Cyprien. Ce fut à la priere de son abbé Girbert, & de quelques-uns de ses confreres qu'Hervé entreprit cet ouvrage, que la mort l'empêcha d'achever. On ne l'a point imprimé; & l'on a eu raison. Le traité de la cene du Seigneur, tel qu'il est, est un livre pitoyable, & nullement digne du grand nom qu'on lui a fait porter. J'ai distingué les ouvrages d'Hervé, qui ont été donnés au public, les autres sont demeurés manuscrits. *Voyez* ce que dit de ce sçavant religieux, dom Liron, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, au tome III. de ses *Singularités historiques & littéraires.*

HERY, (Thierri de) célébre chirurgien, qui a vécu dans le seiziéme siécle, étoit de Paris, & puisa les principes de son art dans le collége des chirurgiens, établi par saint Louis, ou du moins que l'on croit avoir été fondé par ce saint roi. Il étudia aussi la médecine sous le docteur Houlier, professeur renommé alors. Avec ces lumieres, il alla consulter l'expérience à l'Hôtel-Dieu; ses travaux anatomiques, ses premiers succès dans la pratique, répandirent son nom dans Paris; sa réputation y fit en peu d'années des progrès qui l'égalerent aux plus grands maîtres. Ce fut sur le témoignage public que François I. destina Hery à ses troupes d'Italie. Hery quitta la France, & dès qu'il fut arrivé en Italie, il s'appliqua sur-tout au traitement des maladies vénériennes qu'il avoit étudiées à fond. Devenu inutile dans cette armée, après la bataille de Pavie, il alla à Rome, où il s'enferma dans l'hôpital de Saint Jacques le Majeur, dans lequel il trouva beaucoup de personnes attaquées de la maladie qui avoit le principal objet de ses attentions. Il s'y servit de la méthode des frictions qu'il a au moins perfectionnée. Revenu à Paris, il fit servir ses lumieres & son expérience au soulagement de ses compatriotes, & se consacra à la guérison des maladies vénériennes. On assure qu'il y gagna plus de 50000 écus; ce qui étoit alors une somme très-considérable. On ajoute le fait suivant, qui a un peu l'air d'un conte... Etant, dit-on, allé à l'église de saint Denys, il s'arrêta en silence devant le tombeau du roi Charles VIII. & se mit ensuite à genoux devant ce monument. Un religieux qui l'apperçut dans cette situation, croyant qu'il

rendoit une espece de culte au feu Roi, crut devoir l'avertir de qui étoit le tombeau devant lequel il étoit. Hery, ajoute-t-on, répondit qu'il n'invoquoit point Charles VIII. mais ce prince, dit il, a apporté en France une maladie qui m'a comblé de richesses; & pour un si grand bienfait, je lui rends des prieres que j'adresse à Dieu pour le salut de son ame. Hery a laissé sur les maux qui l'avoient plus occupé un essai que les personnes de l'art regardent comme un ouvrage accompli: il est écrit en françois. Ce chirurgien est mort dans un âge fort avancé, le 12 Mai 1599. M. Astruc, médecin célébre, aujourd'hui de la faculté de Paris, a tâché de diminuer beaucoup le mérite de Thierri de Hery, dans son traité *de morbis venereis*: monsieur Quesnay a vengé ce chirurgien dans ses lettres sur les disputes qui se sont élevées entre les médecins & les chirurgiens, &c. imprimées en 1737. *in*-4°. *Voyez* aussi la réponse d'un chirurgien de saint Côme, à la premiere lettre de M. Astruc: les *Recherches sur l'origine de la chirurgie en France*, à Paris, en 1744. *in*-4°. pag. 240. & suiv. & l'*Index funereus chirurgorum*, &c. de feu monsieur Devaux.

HESNAULT, (Jean) *Supplément*, *tome I.* . . . Sa traduction en vers françois du commencement du poëme de Lucrece avoit déja paru avant que M. de la Monnoie la donnât dans son *Choix de piéces* en deux volumes . . . . . par mépris, *lisez*, par méprise.

HESSE. Maison, &c.

BRANCHE DE HESSE DARMSTADT.

XII. Louis II. Landgrave de Hesse Darmstadt. . . *Philippe* de Hesse Darmstadt, gouverneur de Mantoue, &c. *Ajoutez*, mort la nuit du 10 au 11 d'Août 1736. âgé de 65 ans & quelques jours. Il avoit toujours commandé dans la ville & duché de Mantoue, depuis 1715. qu'il en avoit été nommé gouverneur, jusqu'à la fin du mois de Février 1735. qu'il en partit pour se rendre à Vienne, où il étoit appellé par l'Empereur. *Dans le Supplément de* 1735. on nie le mariage de Philippe de Hesse, dont il s'agit, avec *Eléonore-Louise* de Gonzague, née le 13 Novembre 1685. veuve de *François-Marie*, de Médicis, prince de Toscane, mort le 3 Février 1711. & fille de *Vincent* de Gonzague, duc de Guastalla, mort le 28 Avril 1714. Au contraire dans les *Souverains du monde*, tome II. page 170. & tome IV. page 130. on assure que ce mariage a été fait, & qu'il fut cassé & déclaré nul, en 1721.

XIII. Ernest-Louis, Landgrave de Hesse-Darmstadt, &c. *Ajoutez*, mort à Jagerbourg, le 12 Septembre 1739. âgé de 71 ans, huit mois & 28 jours, étant né le 15 Décembre 1667. Il avoit commencé sa régence, le 6 Février 1688. *Voyez* ses alliances & sa postérité, *dans le Dictionnaire historique*, *édition de* 1732. *& dans le Supplément de* 1735.

BRANCHE DE HESSE-HOMBOURG & de Bengenheim, *sortie de celle de* Darmstadt.

XII. Frederic-Jacques, Landgrave de Hesse-Hombourg, né le 19 Mai 1693. non 1673. *comme on le lit dans le Supplément de* 1735. épousa en Février &c. . . . . Son second fils, *Louis-Jean-Guillaume*, de Hesse, prince héréditaire de Hombourg, (nommé seulement Louis-Jean, *dans le Moréri*) est mort à Berlin, le 23 Octobre 1745. âgé de 41 ans, étant né le 15 Février (non Janvier, *comme on le dit dans le Moréri*) 1705. Il avoit épousé le 3 Février 1738. *Anastasie* de Trubeskoi, fille d'*Yvan*, prince de Trubeskoi, général feldt maréchal des troupes de Russie.

HESSELS, (Jean) *Supplément de* 1735. *ajoutez que* son commentaire sur saint Matthieu, a été imprimé à Louvain, en 1572. *in*-8°. deuxiéme édition. Celui sur la premiere épitre à Timothée, & la premiere de S. Pierre, a été imprimé aussi à Louvain, en 1568. *in*-8°. & sur la premiere de S. Jean, à Douai, en 1599. *in*-8°. Son Catéchisme a été imprimé pour la sixiéme fois, à Louvain, en 1663. *in*-4°. & encore, au même lieu, en 1695. deux vol. *in*-4°.

HESYCHIUS, fameux Grammairien, &c. *Ajoutez à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique*, que M. *Jean* Alberti a donné, en 1746. à Leyde, une belle édition du *Lexicon* d'Hesychius, revu sur les meilleurs manuscrits, & enrichi d'un grand nombre de remarques de célébres grammairiens, lesquelles n'avoient point encore paru. Cette édition est en deux vol. *in-fol.* L'éditeur nomme dans le titre tous ceux qui ont fait avant lui des éditions d'Hésychius, ou des notes & des corrections sur cet auteur, & du travail desquels il s'est servi: après quoi il ajoute, pour faire connoître son propre travail: *Ex autographis partim recensuit, nunc primum edidit, suasque animadversiones perpetuas adjecit Joannes Alberti theologiæ doctor & professor ordinarius in academiâ Lugduno-Batavâ, cum ejusdem prolegomenis, & apparatu Hesychiano.*

HEVELKE, ou HEVELIUS, (Jean) célébre mathématicien, &c. *Supplément de* 1735. *tome I. page* 130. *colonne* 2. *ajoutez que* son ouvrage, intitulé: *Machina Cœlestis*, &c. est en deux parties; & que la seconde partie est devenue rare, la plupart des exemplaires étant encore chez l'auteur lors de l'incendie de sa bibliotheque, qui arriva au mois de Septembre 1679. *Voyez* sur cet incendie, & la perte qu'il causa, le tome II. des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, pag. 394. & 395.

HEVIN, (Pierre) troisiéme du nom, avocat au parlement de Bretagne, naquit à Rennes en 1621. Pierre Hevin, premier du nom, sieur de Mellery son bisaïeul, suivit le parti des lettres pour lesquelles il avoit beaucoup d'inclination & de capacité, se fit estimer dans l'université de Paris, y remplit quelques postes avec distinction, & fut dans la suite recteur de Saint Maixent en Poitou. Il s'étoit marié & avoit eu deux fils, dont l'un entra dans la société des Jésuites, exerça le ministere de la prédication avec réputation, & donna quelques ouvrages de morale: l'autre, nommé aussi Pierre Hevin, second du nom, se livra à l'étude du droit, fut chargé de l'enseigner, & fut admis dans l'académie des *Humoristes* à Rome. Ce fut dans cette ville qu'il connut le fameux Jean Barclay, auteur de l'*Argenis* & de plusieurs autres ouvrages. Ce Pierre Hevin s'étant fixé à Rennes, s'y maria, & fut pere de celui qui fait l'objet principal de cet article. Pierre Hevin troisiéme du nom, fut reçu avocat à l'âge de dix-neuf ans. On assure que ses commencemens firent mal augurer de ses progrès. Une application trop constante à l'étude lui avoit donné un certain air de pesanteur qui n'annonçoit pas la beauté & la vivacité de son génie. Mais on en jugea autrement dès qu'il parut au barreau. La science qu'il avoit acquise loin de nuire aux talents qu'il avoit pour l'éloquence, & dont on ne se doutoit point, ne servit qu'à le faire briller davantage & à le rendre plus solide. Etant venu à Paris, sa réputation lui donna un libre accès chez tous ceux qui s'y distinguoient le plus au barreau, & ceux-ci recherchérent son amitié. Ce fut dans le cabinet de l'un d'eux, monsieur Sevin, qu'il découvrit une ancienne traduction faite de l'*Assisse* du comte Geoffroy sur l'exemplaire qui en avoit été donné au seigneur de Dinan; & M. Hevin a sçu profiter de cette découverte. Comme il avoit fait une étude particu-

liere des auteurs & des monumens du moyen âge, il se servit avantageusement de ses connoissances pour pénétrer dans l'intelligence des anciennes constitutions des ducs de Bretagne, des chartes & de l'ancienne coutume de cette province. Au milieu de ses grandes occupations & des travaux de plus de quarante années, il ne cessa jamais d'entretenir un utile commerce de lettres avec les plus célébres avocats & les plus éclairés magistrats du royaume. Feu M. de Pontchartrain qui avoit connu son mérite, & qui étant premier président en Bretagne, l'avoit honoré de son estime, continua toujours de lui en donner des marques depuis que son mérite l'eut élevé au ministere. M. Hevin est mort le 15 Octobre de l'an 1692. Ses ouvrages sont : 1. *Annotations sur les plaidoyers de monsieur* Frain, imprimées chez Pierre Garnier à Rennes, en 1684. deux volumes *in*-4°. 2. *Consultations & observations sur la Coutume de Bretagne*; à Rennes chez Vatar, 1736. & depuis chez le même en un volume *in*-4°. 1743. On a inseré dans ce volume plusieurs consultations & observations du fils de l'auteur; 3. *Questions & Observations concernant les matieres féodales par rapport à la Coutume de Bretagne*, par feu M. Pierre Hevin, ancien avocat au parlement de la même Province. La suite des consultations du même auteur. Les actes de notoriété donnés au parquet depuis 1721. jusqu'à présent, & les constitutions des ducs Jean II. & Jean III. avec les édits de création du parlement & des présidiaux. C'est le titre entier de ce recueil qui a paru à Rennes chez Vatar 1736. un volume *in*-4°. On en trouve un extrait dans le *Journal des Sçavans* du mois d'Aout de la même année 1737. On y observe que le recueil d'*Actes de notoriété*, &c. n'est point l'ouvrage de M. Hévin, mais un supplément qu'on a voulu donner à un pareil recueil déja publié en 1721. On lit dans la *Bibliotheque des Coutumes* par Claude Berroyer & Eusebe de Laurriere, *in*-4°. pag. 107. que M. Hévin a fait l'histoire chronologique de tous les ouvrages de Bertrand d'Argentré, c'est-à-dire, de leurs compositions & des différentes éditions; dans ses observations sur les plaidoyers de Frain. Dans la même *Bibliotheque* pag. 109. on lit ce titre : *Coutumes générales réformées des pays & duché de Bretagne, avec les usances particulieres, revues, corrigées & augmentées par* M. Pierre Hevin, avocat au parlement, & plusieurs édits, arrêts & réglemens, &c. les noms des commissaires réformateurs, & des députés des trois états de la province, pour la réformation de la coutume en 1588. tirés sur l'original, nouvelle édition, *in*-16. à Rennes, 1693. on trouve de plus : lettre de M. Hevin touchant l'histoire de la comtesse de Chateaubriand, inserée par M. Varillas dans son histoire de François I. imprimée en 1686. *in*-8°. nous n'assurons pas que cette lettre soit de Pierre Hévin dont il s'agit dans cet article. En 1744. Guillaume Vatar imprimeur à Rennes, a donné un volume *in*-4°. (où il a mis la date de 1745.) intitulé : *Coutumes générales du pays & duché de Bretagne, & usances locaux de la même province, avec les procès-verbaux des deux réformations, les notes de* M. Pierre Hévin, doyen des avocats du parlement. Ce volume ne contient que les douze premiers titres desdites coutumes. On y a rassemblé les arrêts recueillis par le même auteur sur les articles de la coutume, l'aitiologie de messire Bertrand d'Argentré sénéchal de Rennes; la traduction abrégée de son commentaire sur l'ancienne coutume de Bretagne par M. H. E. Poulain de Belair, doyen des avocats du même parlement, & les notes de Charles du Moulin sur la même coutume. Le tout revu, corrigé, augmenté & enrichi de notes par M. A. M. Poulain du Parc, avocat au même parlement, & professeur royal en droit françois des facultés de Rennes. Dans le *Mercure de France*, mois de Février 1747. pages 104. & 105. on cite le même ouvrage, avec la date de 1746. & l'on dit qu'il comprend deux volumes. Peut-être y a-t-il eu un second volume, depuis celui qui a été imprimé en 1744.

HEURNIUS, (Jean) étoit d'Utrecht où il naquit le 25 Janvier 1543. sa naissance n'étoit point illustre, son pere *Otton* étoit, selon Nicolas Comnene, un marchand de vin; mais on lui procura une bonne éducation. On le mit dès l'enfance entre les mains de George Langeveldt, & ensuite dans celles d'Arnoul Eyckius, qui eurent tant de peine à vaincre son esprit lent & tardif, que l'on assure qu'à l'âge d'onze ans il sçavoit à peine les premiers élémens, & qu'il ne sçut la grammaire que vers l'âge de 15 ans. Il étoit dans sa dix-huitiéme année, lorsque quittant les premiers maîtres, il alla à Louvain, où il s'appliqua pendant deux ans à la philosophie & à la médecine sous Gemma. Il se transporta ensuite à Paris, où pendant trois ans, il se livra aux belles lettres sous Turnébe & Daurat, pendant qu'il étudioit la philosophie sous Carpentier & Ramus, & la médecine sous Duret. A l'âge de 24 ans, il alla en Italie, où il continua de profiter des lumieres des plus habiles maîtres dans les belles lettres & dans la médecine, sur-tout à Padoue. Quatre ans après, âgé de 28 ans, il alla à Turin, prendre des leçons d'anatomie sous Gabriel Cunier, & ce fut dans cette ville qu'il mérita le degré de docteur, qui lui fut donné en 1571. Son habileté dans la médecine le fit choisir par Nicolas Renauld Perenot de Granvelle, pour être son médecin, emploi qu'il conserva deux ans, pendant lesquels un professeur de l'université de Turin, charmé des leçons publiques qu'il lui avoit entendu faire, voulut lui céder sa chaire & lui donner sa fille unique en mariage; mais cette préférence manqua de lui être funeste. Quelques Italiens qui en furent jaloux, chercherent, dit-on, à le perdre, & Heurnius fut obligé de se retirer. Après 12 ans d'absence, il revint dans sa patrie, où il pratiqua la médecine, & fut choisi pour être médecin des comtes d'Egmont, & du seigneur de Noortcarmes, gouverneur d'Utrecht. On l'honora aussi d'une place de conseiller : mais il ne s'accommoda pas des fonctions ausquelles elle l'engageoit, & il demanda avec instance la permission de s'en démettre; ce qu'on eut beaucoup de peine à lui accorder. En 1581. on l'appella à Leyde, pour y professer la médecine, ce qu'il fit avec beaucoup de réputation pendant 20 ans, & il est le premier qui ait aussi, dit-on, démontré l'anatomie sur les cadavres, dans la même ville. Il ne se contentoit pas d'instruire les autres dans la médecine, il la pratiquoit en même tems, & Guillaume prince d'Orange, se servoit souvent de ses avis. Il mourut de la pierre, en 1601. le 11 d'Août, style nouveau, agé de 58 ans, six mois & sept jours, comme on l'apprend de son épitaphe, qui fut mise sur sa tombe, à Leyde. Il avoit épousé *Christine* Beyer, fille de *Guillaume*, chanoine de l'église métropolitaine d'Utrecht, & de *Marguerite* Lyster; & il étoit parent de Meursius. Ses écrits sont : 1. *Praxis medicinæ nova ratio, quâ libris tribus methodi ad praxim medicam aditus facillimus aperitur ad omnes morbos curandos*; à Leyde, en 1587. & 1590. *in*-4°. & encore plusieurs fois depuis; 2. Institutions de médecine, en latin, où méthode d'étude pour ceux qui s'appliquent à la médecine; à Leyde, en 1592. & plusieurs fois réimprimées depuis; entr'autres dans les recueils des methodes d'étude, donnés par Grotius & par Vossius; 3. des maladies de la tête, en latin; à Leyde, en 1594. *in*-4°. 4. des maladies des yeux, des oreilles, du nés, des dents & de la bouche, en latin; à Leyde, en 1602.

in-4°. 5. de la nature & du préſage de la comete, qui a épouvanté le monde, en 1577. 6. Traité des fievres, à Leyde, en 1598. *in*-4°. Un de la peſte, à Leyde, en 1600. *in*-4°. Un autre des maladies les plus conſidérables des femmes. De l'humaine félicité; avec une lettre ſur les maladies nouvelles & qui ſurprennent; à Leyde, en 1617. *in*-4°. Des maladies de la poitrine, à Leyde, en 1602. *in*-4°. Des maladies du ventricule, avec une lettre ſur les lamies, & un diſcours de l'origine de la médecine, &c. à Leyde, en 1608. Commentaire ſur les deux livres d'Hippocrate, de la nature de l'homme; à Leyde, en 1606. *in*-4°. Pluſieurs autres commentaires ſur les livres d'Hippocrate, du régime dans les maladies aiguës, & des purgations: les aphoriſmes du même, grec & latin, avec un commentaire: les prolégomènes & les trois livres des pronoſtics du même, &c. le tout à Leyde, en différentes années. Des notes & obſervations ſur la médecine univerſelle de Fernel; à Utrecht, en 1656. *in*-4°. Préface ſur les ſecrets d'Alchymie de ſaint Thomas d'Aquin, de Jean de Roquetaillade, & le livre de Jean de Raymond Lulle. Tous ces ouvrages, qui ſont en latin, ont été pluſieurs fois imprimés, ou ſéparément, ou conjointement. Heurnius étoit lié avec Juſte Lipſe, dont il fait un grand éloge dans une lettre écrite en 1592. à Thomas Canter, & imprimée dans le *Sylloge Epiſtolarum* d'Antoine Matthieu, à Leyde, en 1708. *in*-8°. page 87.

HEURNIUS, (Otton) *fils du précédent*, & l'éditeur de pluſieurs de ſes ouvrages, étoit né à Utrecht, le 8 de Septembre 1577. Il n'avoit que quatre ans, lorſque ſon pere l'emmena à Leyde, où il commença ſes études ſous Nicolas Stochius. Dans les humanités & dans la philoſophie, il eut pour maître Pierre du Moulin, & ſon pere dans la médecine. Il obtint le degré de maître-ès-arts, le 24 Août 1599. & l'année ſuivante on lui conféra une chaire de philoſophie à Leyde. Le 7 de Juillet 1601. il fut créé docteur en médecine; & le 8 de Novembre de la même année, il ſuccéda à ſon pere dans la chaire que celui-ci laiſſoit vacante par ſa mort. Il profeſſa en même tems la médecine pratique, l'anatomie & la chirurgie, & fut préſident du collége pratique public. On a de lui deux livres *de Barbaricâ philoſophiâ*, qui parurent en 1600. *in*-12. avec le traité de Chrétien Brunon, intitulé: *Breviarium philoſophiæ barbaricæ.* Plus un poëme latin ſur le départ de Jean Diick, envoyé de Suéde, auprès des Provinces unies; ce poëme parut en 1617. *in-fol.* Voyez ſur les deux Heurnius le *Trajectum eruditum* de Gaſpar Burman.

HICKY, (Antoine) en latin, *Antonius Hiquæus*, né dans le comté de Clare en Irlande, embraſſa l'ordre de ſaint François & s'y diſtingua beaucoup. Il ſçavoit très-bien le grec & n'étoit pas moins habile dans la théologie ſcholaſtique, qu'il enſeigna à Cologne & à Louvain. En 1630. il fut élu définiteur général des Franciſcains, & ſuperieur du couvent de ſaint Antoine dans cette derniere ville. Son ami le pere Luc Wadding le fit venir à Rome par ordre du R. P. Benigne de Genua ſon général, pour l'aider dans la compilation des matériaux dont il avoit beſoin pour compoſer ſon grand ouvrage des annales de ſon ordre. Il perdit, à ſon grand regret, cet habile coadjuteur le 26 Juin 1641. mais il n'oublia pas, dans ſa bibliotheque des écrivains de l'ordre, d'en faire une mention honorable: ce fut lui qui lui dreſſa l'épitaphe qu'on lit encore ſur la tombe de ce religieux dans l'égliſe des Obſervantins de ſon pays à Rome. *Fr. Antonio Hiquæo, Hiberno, viro doctiſſimo & Religioſiſſimo, ſacræ Theologiæ Profeſſori emerito, totius ordinis definitori, ſocio gratiſſimo, Amico optimo, Mœrens poſuit Fr. Lucas Wadingus ædis Præfectus. ob.* 1641. 26. *Junii.* Le pere Hicky publia à Lyon en 1627. *in*-4°. ſous le nom de *Dermitius Thadæus*, qui avoit été autrefois ſon maître, *Nitela Franciſcanæ Religionis, & abſterſio ſordium, quibus eam conſpurcare fruſtrà tentavit Abrahamus Bzovius.* Il compoſa cet ouvrage pour venger ſon ordre des traits ſatyriques que lui lâche quelquefois le Dominicain Bzovius. M. l'abbé Lenglet qui cite cet écrit dans ſa *Methode pour étudier l'hiſtoire*, p. 125. édit. *in*-4°. de 1735. t. III. en a ignoré le véritable auteur. *In quartum ſententiarum juxta mentem Scoti. Lugduni* 1639. 3. *vol. in-folio. De ſtigmatibus S. Catharinæ Senenſis.* Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit, de même que quelques autres du même auteur.

HILAIRE, (Saint) évêque de Poitiers, &c. outre les ouvrages de ce ſaint docteur, mentionnés dans le *Dictionnaire hiſtorique*; il faut ajouter que dans le tome IX. de l'*Ampliſſima collectio veterum ſcriptorùm*, &c. des peres doms Martenne & Durand, on a imprimé ſous le nom de ſaint Hilaire une explication des pſeaumes 15. 31. & 149. tirée d'un ancien manuſcrit qui contient d'autres ouvrages du même, leſquels ſont parmi ſes ouvrages imprimés. Les ſçavans éditeurs qu'on vient de citer, diſent dans leur avertiſſement, qu'ils ont reconnu dans cette explication le ſtyle & le caractere des autres ouvrages de ſaint Hilaire. L'explication du pſeaume 149. eſt contenue dans un ſermon prononcé le jour de Pâques.

HILLER, (Matthieu) théologien du Wirtemberg, né à Stoutgard le 15 Février 1646. étoit fils de *Marc* Hiller ſécretaire du conſeil de la régence du duché de Wirtemberg. Il commença ſes études dans ſa patrie, les continua en 1664. à Bebenhauſen, & depuis 1666 à Tubingue où il fut créé maître-ès-arts en 1669. & où il obtint en 1673. la charge de *Répétant.* En 1677. il devint diacre à Hernberg; en 1685. précepteur du couvent à Bebenhauſen, depuis profeſſeur à Tubingue, en logique d'abord & en métaphyſique, & en hébreu en 1692. En 1698. il fut fait profeſſeur ordinaire en grec & pour les langues orientales, profeſſeur extraordinaire en théologie, principal du *Stipendium* du Prince, & viſiteur des écoles du Wirtemberg au deſſus de la Steig. Depuis il fut deſigné abbé de Herrenalb, & en 1716. du couvent de Kœnigſbrunn, où il mourut le 5 Février 1725. âgé de 79 ans. Ses ouvrages ſont: 1. *Sciagraphia Grammaticæ Hebrææ*, qu'il publia étant encore étudiant à Tubingue, l'an 1674. 2. *Inſtitutiones linguæ ſanctæ*; 3. *Lexicon Latino-Hebraïcum*; 4. *Syntagmata Hermeneutica*, conjointement avec ſon traité, *de gemmis in pectorali ſummi Pontificis*; 5. *Tractatus de Arcano Ketibh & Keri*, où il regarde comme authentiques les deux leçons textuelle & marginale, ſentiment qui a été approuvé de divers ſçavans, comme de Wagenſeil, Heiddeger, Schudt, &c. 6. *Onomaſticum ſacrum* en allemand, joint à un autre ouvrage en la même langue imprimé en 1704. aux bibles en cinq colonnes de Wanderbeck, de l'an 1712. & qui avoit paru en latin à Tubingue en 1706. 7. *Matthæi Hilleri Hierophyticon, ſive commentarius in loca ſacræ ſcripturæ quæ plantarum faciunt mentionem, cum præfatione Salomonis Pfiſteri*; à Utrecht 1725. *in*-4°. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. L'éditeur étoit ſon gendre, alors précepteur du collége à Bebenhauſen, & depuis ſurintendant ſpécial & paſteur à Balingue: il y a joint la vie de Matthieu Hiller; 8. Une édition du *Chriſtus patiens*, tragédie de Grotius, avec des remarques, à Wittemberg 1671. ſelon l'ouvrage intitulé, *Grotii manes*, p. 688. Hiller a laiſſé entre autres ouvrages manuſcrits; 1. *Iſodynana ſcripturæ ſacræ per modum Lexici conſcripta*; 2. *Commentariolus in Jobum, cum verſione*

Joannis Cocceji; 3. *Commentarius in librum Hieronymi de locis Hebræis*; 4. *Thesaurus linguæ sanctæ Hermeneuticus*, &c. * Extrait pour la plus grande partie du Supplément françois de Basle.

HINCKELMAN, (Abraham) *Supplément de 1735. tome I. ajoutez* à ses ouvrages: 1. *Dissertatio de Atheismo, & programma ad certamen oratorium de scelere maximo Atheismo. Stendaliæ*, en 1673. *in*-4°. 2. son édition de l'Alcoran, en arabe, avec une version latine, & de sçavans prolégomènes, a paru à Hambourg, en 1694. *in*-4°.

HIRE, (Philippe de la) fils de M. de la Hire, &c. *Suppl. tome I.* lisez, fils de François de la Hire.

HIRNHEIM, (Jerôme) religieux de l'ordre de Prémontré, docteur & professeur en théologie, fut le cinquante-uniéme abbé de la maison de son ordre au Mont de Sion, dit en langue du pays, *Strahow*, en Bohème. Il aimoit les sciences, & pendant qu'il fut vicaire général, il employa tous ses soins afin qu'elles fussent cultivées dans toutes les provinces de son vicariat. Il étendit aussi beaucoup le culte de saint Norbert fondateur de l'ordre, & obtint du Pape que la fête de ce saint seroit célébrée partout selon le rit double. Il joignit une humilité profonde à beaucoup d'érudition. Il mourut le 27 Aout 1679. à l'âge de quarante-quatre ans. C'est tout ce qu'en dit M. Hugo dans ses annales latines de l'ordre de Prémontré, *in-folio*, tome II. page 931. il ajoute seulement que le pere Hirnheim a laissé dans ses ouvrages des preuves de ses connoissances; mais il ne cite aucun de ces ouvrages. Nous en connoissons un qui a été imprimé à Prague en 1676. *in*-4°. & qui est rare. Le titre est: *De Typho generis humani, sive scientiarum humanarum inani ac ventoso tumore, difficultate, labilitate, falsitate, jactantiâ, præsumptione, incommodis & periculis, tractatus brevis. In quo etiam vera sapientia à falsâ discernitur, & simplicitas mundo contempta extollitur. Idiotis in solatium, doctis in cautelam conscriptus. Autore Hieronymo Hirnheim, canonici ordinis Præmonstratensis Ecclesiæ B. V. Pragæ in monte Sion vulgò Strahow, Abbate, per Bohemiam, Austriam, Moraviam, & Silesiam visitatore ac vicario generali, sacræ Theologiæ doctore.* L'auteur dit dans sa préface, qu'il avoit eu dessein d'intituler son livre *de vanitate scientiarum*, mais que ce titre ayant déja été pris par Corneille Agrippa, il en avoit employé un autre. Dans la même préface, il maltraite beaucoup Agrippa, & son traité de la vanité des sciences. Celui du pere Hirnheim, ou Hirnhaim est divisé en quarante-un chapitres, où il traite du desir excessif de sçavoir, des inconveniens inséparables de l'étude, de l'incertitude des sciences, de l'ignorance de quantité d'effets naturels ou de leur obscurité, de la présomption & des autres défauts des sçavans, des chutes funestes que plusieurs ont faites, de l'amour que l'on doit avoir pour la vérité, de l'attention qu'on doit avoir de ne jamais séparer la piété de la science, &c. On trouve une bonne analyse de cet ouvrage dans les *Observationes Hallenses*, tom. VII. observation VIII. pag. 206. & suivantes.

HOBOKEN, (Nicolas) étoit un habile philosophe & physicien: il étoit né à Utrecht, l'an 1632. comme on le conjecture par son portrait qui est au-devant de son *anatomia secundinæ humanæ*, qui parut en 1669. & dans lequel on lui donne trente-sept ans. Ce fut dans sa patrie qu'il s'appliqua à la philosophie & à la médecine, & qu'il obtint le degré de docteur en l'une & l'autre, il profita beaucoup des lumieres de Diemerbroek pour la médecine. En 1663. s'étant transplanté à Steinfurt, il y fut fait professeur en médecine & en mathématique, & créé premier médecin de la cour de Steinfurt, où il demeura jusqu'en 1669. qu'il fut appellé à Harderwick, pour y succéder à François-Jacques Cochius, & y être fait professeur ordinaire en médecine, & professeur extraordinaire des mathématiques. Ses ouvrages, tous écrits en latin, sont: *Novus ductus salivalis Blasianus in lucem protractus*, à Utrecht 1662. *in*-12. trois lettres; l'une sur la prudence politique; la seconde, de la maniére de chercher & de conserver l'abondance des choses & des mots; la troisiéme, de la maniere de bien faire une table ou *index* des choses, des mots & des auteurs, à Utrecht 1662. *in*-12. un discours sur l'accord des sciences & des arts, 1663. *in*-4°. Discours sur l'incompatibilité de la servitude avec la philosophie & le devoir d'un philosophe, 1668. *in*-8°. Discours sur un abus qui regarde la médecine, & de ceux qui s'ingérent d'eux-mêmes à donner des consultations, &c. 1668. *in*-4°. Discours funebre sur la mort de Philippe Conrad, comte de Steinfurt, 1668. Traité où l'on examine le siége de l'ame, & où l'on traite de l'union de l'ame & du corps, 1668. *in*-12. Traduction de la description faite par Conrad Redeker d'une fontaine découverte à Bilfeld en 1666. & de l'usage de ses eaux, avec des remarques, 1668. *in*-8°. *anatomia secundinæ humanæ* 15. *figuris æneis ad vivum propriâ manu autoris delineatis illustrata*, avec plusieurs lettres concernant la génération, à Utrecht 1669. & 1672. Discours de la noblesse des médecins, &c. 1669. Autre sur l'union des académies & des écoles, &c. Autre sur l'union ou l'accord de la profession de medecin avec celle du mathématicien, 1669. 1670. *Cognitio physiologica medica, accuratissimâ & clarissimâ methodo tradita*, &c. en 1670. *in*-4°. & en 1685. nouvelle édition augmentée de tables synoptiques, &c. nouvelle édition de *l'anatomia secundinæ humanæ*, augmentée enrichie de quarante figures, & des lettres de Henri Eyssonius avec les réponses de Hoboken, à Utrecht 1675. *in*-8°. *Anatomia secundinæ vitulinæ* 38 *figuris propriâ auctoris manu delineatis*, &c. avec des lettres de Thomas Bartolin & les réponses de l'auteur, à Utrecht, 1675. *in*-8°. La plupart de ces ouvrages sont fort estimés. *Voyez* l'éloge de l'auteur dans le *Trajectum Eruditum* de M. Gaspar Burman, imprimé à Utrecht en 1738. *in*-4°.

HODY, (Humphroid) sçavant Anglois. *On en a donné un article dans le Supplément de 1735. mais il faut ajouter ce qui suit.* Il naquit dans le territoire de Sommerset, le 1 Janvier 1659. d'une famille noble & déja ancienne. Il fut envoyé en 1676. à Oxford, pour y étudier dans la célébre université de cette ville, & on l'admit la même année dans le college de Wadham, avec deux de ses freres. Ce fut en 1684. qu'on le fit membre de ce college. Sa dissertation latine contre l'histoire d'Aristée, touchant les *Septante* fameux interprêtes de l'écriture, parut à Oxford, *in*-8°. en 1684. & non en 1685. On en peut voir l'analyse dans la vie de l'auteur, dont on parlera plus bas, de même que les éloges que les sçavans donnerent à cette dissertation: mais cet écrit fut vivement attaqué par Isaac Vossius, dans l'appendice de ses observations sur Pomponius Mela, que ce sçavant publia en 1686. *in*-4°. Dans la préface de sa dissertation, M. Hody nous apprend qu'il avoit composé trois autres ouvrages touchant le texte hébreu & la version grecque de la Bible. On en peut voir le détail dans le même ouvrage que l'on vient de citer, de même que ce qui regarde son *Syntagma historico-chronologicum de Ptolemæis Ægypti regibus.* L'histoire de sa dispute avec Dodwel, est pareillement fort bien détaillée dans l'histoire de sa vie. Son traité sur la résurrection, écrit en anglois, est de l'an 1694. à Londres, *in*-8°. On en a aussi une traduction latine, dont on ne dit point l'auteur. Ce fut en 1698. qu'on le nomma professeur royal en grec, dans l'université d'Oxford.

M. Hody mourut, non en 1707. comme on l'a dit, mais le 20 Janvier 1706. il fut inhumé dans la chapelle du college de Wadham, & l'on mit sur sa tombe cette inscription :

Hic jacet HUMPHRIDUS HODY *sacræ theologiæ professor,*
Græcæ linguæ professor regius, archidiaconus Oxoniensis,
Reverendissimis Dominis D. Joanni Tillotson, & D. Thomæ
Tenison à sacris domesticis, & hujus collegii quondam socius,
Qui obiit Jan. 20. an. Dom. 1706.
EDITH *Uxor obiit Nov. 28. 1736.*

Pendant qu'il étoit professeur, il composa une histoire latine fort curieuse, sur la vie des illustres Grecs, qui ont rétabli en Europe l'étude de la langue grecque & des humanités. Voici le titre de cet ouvrage : *De Græcis illustribus linguæ græcæ literarumque humaniorum instauratoribus, eorum vitis, scriptis, & elogiis libri duo. E codicib. potissimum mss. aliisque authenticis ejusdem ævi monimentis deprompsit Humphredus Hodius*, &c. à Londres, en 1742. *in*-8°. L'éditeur de cet ouvrage, Samuel Jebb, docteur en médecine, y a joint la vie de l'auteur. Les illustres Grecs, dont M. Hody donne la vie & les éloges, sont dans le premier livre, Leonce Pilate, Emanuel & Jean Chrysoloras, Théodore Gaze, George de Trébizonte, le cardinal Bessarion, le cardinal Isidore, & Nicolaus Secundinus : dans le second livre, Jean Argyropule, Démétrius Chalcondyle, Jean Andronic Calliste, Tranquille Andronic, Andronic Contoblaca, George Hermonyme, Charitonyme Christonyme, Joannes Polo ; Constantin Lascaris, Jean Lascaris, Michel Marulle, Manilius Rhalla, Marc Musurus ; & plusieurs autres moins connus, & dont il ne dit que deux mots dans les deux derniers chapitres de son ouvrage. Dans plusieurs de ces vies on trouve quelques lettres, actes, & autres monumens qui n'avoient pas encore été publiés, ou que l'on trouvoit difficilement.

HŒSCHELIUS, (David.) *Quoique l'on ait parlé de ce sçavant dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. on a cru devoir en donner ici un article plus complet & plus exact*, conforme aux recherches faites sur ce sujet, par Jacques Brucker, dans sa *Dissertatio Epistolica de meritis in rem literariam, præcipue græcam, viri celeberrimi Davidis Hœschelii, Gymnasii ad D. Annæ Augustæ Vindelicorum quondam rectoris, & reipublicæ bibliothecarii : ad D. Philipp. Jacobum Crophium Gymnasii Annæi rectorem & bibliothecarum.* Cette dissertation est imprimée dans le recueil, intitulé : *Tempe Helvetica*, tome IV. pag. 469. & suiv. à Zurich. 1739. *in*-8°. David Hœschelius, fils de *Pierre*, naquit à Augsbourg, le 11 Avril de l'an 1556. confié de bonne heure à des maîtres excellens, il fit en peu de tems de si grands progrès qu'il trouva sans peine des protecteurs qui se firent un plaisir de lui procurer tous les moyens dont il pouvoit avoir besoin pour devenir un sçavant du premier ordre, Hœschelius, nomme entre ces bienfaiteurs Marc Velser, dont la famille a été long-tems la protectrice & la bienfaitrice de tous les gens de lettres. Il fut principalement instruit dans la littérature grecque, par Jerôme Wolfius, qui la possédoit dans un degré éminent, & ce fut sous sa direction, & en profitant des lumieres de ce sçavant, qu'il devint lui-même si versé dans la connoissance de la langue grecque & des auteurs qui ont écrit en cette langue. Du college d'Augsbourg, envoyé en celui de Lauvingen, il y prononça publiquement en grec une harangue sur la chute de l'homme, qui lui mérita les applaudissemens de tous ceux qui l'écouterent, quoiqu'il n'eût alors que vingt ans. Ceux qui prétendent que vers le même tems, il voyagea dans les pays étrangers, pour y rechercher des manuscrits & des monumens d'antiquité, se sont trompés. Il étoit surement à Lauvingen, en 1577. & il paroît que depuis cette année jusqu'en 1581. il demeura dans le college d'Augsbourg : d'ailleurs il ne parle de ce voyage dans aucune de ses lettres, & l'on ne peut citer aucun monument certain qui en fasse mention. Le 23 Mars 1581. Jerôme Wolfius le fit nommer préfet de la cinquiéme classe, c'est-à-dire, de celle qui précédoit immédiatement la premiere qui étoit gouvernée par Simon Fabricius ; & après la mort de celui-ci, arrivée le cinquiéme Juillet 1593. Hœschelius lui succéda & eut le rectorat du college de sainte Anne. Il eut aussi la direction de la bibliotheque publique qui est dans ce college, dès l'an 1589. ou environ ; & c'est dans ce double emploi qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, se faisant aimer & estimer de tous ceux qui le connoissoient, & de tous les étrangers qui abordoient à Augsbourg, surtout des sçavans qui se faisoient un devoir de le visiter & de le consulter. Il est mort le 20 d'Octobre (non le 20 Septembre, comme presque tous l'ont écrit) de l'an 1617. il a enrichi la bibliotheque d'Augsbourg d'un grand nombre de manuscrits, surtout de manuscrits grecs, & la république des lettres de quantité d'ouvrages, ou de sa composition, ou dont il a procuré des éditions avec ses notes, ses observations & ses corrections, & quelquefois aussi ses traductions. En voici le catalogue : 1. *Oratio græca de humani generis lapsu, ejusdemque restitutione : recitata sub initium anni* 1577. *publicè in celeberrimâ scholâ Lauvinganâ. Lavingæ*, en 1577. *in*-4°. Elle est dédiée à Marc Velser, & à quelques autres dont les noms nous sont moins connus ; 2. *Philonis Judæi opuscula tria*, 1. *quare quorundam* (d'autres ont lu *quondam*) *in sacris literis mutata sint nomina* ; 2. *de formatione Evæ, ex Adami latere, & de utriusque lapsu* ; 3. *somniorum Josephi, Pharaonis, Pincernæque ac Pistoris allegorica expositio, græcè nunc primùm edita studio & operâ D. Hœschelii, ejusdemque notatiunculis alicubi illustrata* ; à Francfort, en 1587. *in*-8°. Dans la dédicace au sénat d'Augsbourg, Hœschelius loue l'érudition de Philon, prétend qu'il a eu quelque entretien avec saint Pierre, & promet de donner une édition correcte de toutes ses œuvres. Il a ajouté en marge les endroits de l'écriture cités dans le texte ; 3. *Homiliæ quædam sacræ Basilii Magni, Gregorii Nysseni, Nazianzeni, Joan. Chrysostomi, Cyri Germani in præcipuas ferias ; cum fragmento Cyrilli Alexandrini ; & libris calamo exaratis partim emendatiores, partim nunc primum editæ, cum notatiunculis, rerum item ac verborum indice* ; à Augsbourg, en 1587. *in*-4°. dédié au sénat d'Augsbourg ; 4. *S. Joann. Damasceni presbyteri oratio græco-latina in Transfigurationem Domini & servatoris nostri J. C. ad manuscripti codicis Augustani fidem emendata & integritati restituta. Accessit Appendix complurium locorum Philonis, Basilii magni, Nazianzeni, & aliorum auctorum, qui partim corriguntur, partim redintegrantur* ; à Augsbourg, en 1588. *in*-8°. 5. *Præcepta conjugalia & alia quædam carmina in honorem nuptiarum clariss. doctissimi viri Georgii Laubii, Medici Augustani*, δευτερογαμοῦντος, *edita à Davide Hœschelio*, en 1589. à Augsbourg, *in*-4°. Ce recueil contient le pseaume 128. en vers grecs, les préceptes concernant le mariage donnés à Olympiade, par saint Grégoire de Nazianze ; & quelques poëmes du même, sur la providence, sur la patience, &c. avec des prieres à Jesus-Christ ; 6. *S. Gregorii Episcopi Nysseni oratio de Filii & Spiritûs sancti Deitate, è codice mss. reipubl. Augustanæ nitori atque integritati, restituta* ; à Augsbourg, en

1591. *in-4°*. On trouve à la fin un catalogue des ouvrages de saint Grégoire de Nysse, où l'on désigne ceux que Michel Manger avoit imprimés, & où se trouvent les manuscrits de ce pere. Ce même discours de saint Grégoire avoit déja paru en 1563. à Lipsic, *in-8°*. avec la traduction de Joach. Camerarius; 7. *Maximi Margunii Episcopi Cytherensis poëmata aliquot sacra, græcè nunc primùm publicata*; à Augsbourg, en 1592. *in-8°*. Margunio a été étroitement lié avec Hœschelius. *Voyez* MARGUNIO. 8. *D. Gregorii Nysseni opuscula quinque*. 1. *De professione Christianâ*: 2. *de perfectione*, *& qualem Christianum esse doceat*: 3. *Anagogica vitæ Mosis enarratio*: 4. *contra Apollinarium*; 5. *de fide. græcè nunc primùm edita*; à Leyde, en 1593. *in-12*. On y a joint quatre lettres grecques de Margunio; 9. *D. Joann. Chrysostomi Archiepisc. Constantinopol. oratio in diem natalem servatoris nostri J. C. edita nunc primùm*: dédiée à Joachim & Philippe Camérarius; à Augsbourg, en 1594. *in-8°*. 10. *Andronici Rhodii peripatetici philosophi libellus de animi affectionibus*; *& anonymus de virtutibus & vitiis*; à Augsbourg, en 1594. *in-8°*. Il y a à la tête de cette édition une lettre de Margunio; 11. *Catalogus codicum græcorum qui sunt in bibliothecâ Reipubl. Augustanæ Vindelicorum, quadruplo quàm antea auctior*: à Augsbourg, en 1595. *in-4°*. Ce catalogue, adressé à Jérôme Comelin, est estimé; 12. *Hieroglyphica Horapollinis à Davide Hœschelio fide codicis msc. Augustani correcta, suppleta, illustrata*, en 1595. à Augsbourg, *in-4°*. La version est de Bernardin Trebatius; & avec les notes de Hœschelius, on trouve celles de Jean Mercier, ou le Mercier; 13. *Nicolaï Cabasilæ oratio in fœneratores, græcè edita*; à Augsbourg, en 1595. *in-4°*. 14. *Lamprias de scriptis Plutarchi Chæronensis, gr. & lat. nunc primùm editus*; à Augsbourg, en 1597. *in-4°*. 15. *Hermetis Trismegisti Jatromathematica ad Ammonem Ægyptium, à D. Hœschelio gr. & lat. edita, fide mss. codicis emendata, suppleta, cum notis*; à Augsbourg, en 1597. *in-4°*. Il y a à la fin une traduction libre de Jean Stadius; 16. *Matthæi Camariotæ Compendium rhetoricæ*; à Augsbourg, en 1597. *in-4°*. Ce petit ouvrage a été réimprimé en grec, avec une traduction latine, & des notes de Jean Scheffer, sous le titre de *Græci scriptoris incerti compendium rhetoricæ*; à la fin de l'ouvrage de Scheffer, qui est intitulé: *Lectionum Academicarum liber*, &c. à Hambourg, en 1675. *in-8°*. 17. *Appiani Illyrica, græcè*; à Augsbourg, en 1599. *in-4°*. 18. *S. Joan. Chrysostomi de sacerdotio libri 6. gr. & lat. Dcc. amplius locis emendati, aucti, illustrati*, &c. On y trouve une lettre de Margunio, & des notes; à Augsbourg, en 1599. *in-8°*. 19. *S. Maximi martyris mystagogia ex codice codic. mss. Reipubl. August. & Maximi Margunii græcè nunc primùm edita cum interpretatione latinâ. Ejusdem S. Maximi definitiones integritati restitutæ*, avec deux lettres de Margunio, l'une à Hœschelius, l'autre à ceux qui aiment l'étude de l'antiquité sacrée; & des notes. La version latine est de Gentien Hervet; à Augsbourg, en 1595. *in-8°*. 20. *S. Gregorii Nazianzeni definitiones rerum simplices, græcè, cum notis, & latinâ versione Joannis Leunclavii: additæ anonymi definitiones, itemque, Maximi martyris*; à Augsbourg, en 1599 *in-8°*. 21. *Geographica Marciani Heracleotæ, Scylacis Cariandensis, Artemidori Ephesii, Dicæarchi Messenii, Isidori Characeni, omnia nunc primùm, præter Dicæarchi illa à Davide Hœschelio edita*; à Augsbourg, en 1600. On trouve au commencement une lettre d'Isaac Casaubon à Hœschelius, & *Schediasma Henri Stephani de Dicæarchi opere geographico*; 22. *Bibliotheca Photii, sive librorum quos legit excerpta & censuræ. Cum notis in quibus multa veterum fragmenta antehàc inedita illustravit*; à Augsbourg, en 1601. *in-fol.* Avec les lettres de Photius; & quelques lettres de Casaubon, de Scaliger, & de Juste Lipse; & des notes, où sont aussi les corrections de Scaliger & de Casaubon; 23. *Adriani Isagoge in scripturam sacram, primus ex codic. mss. græcè vulgavit David Hœschelius Adjecta sunt argumenta duodecim prophetarum*, par Hesychius de Jérusalem; à Augsb. en 1604. *in-4°*. 24. *D. Joan. Chrysostomi contra Judæos homiliæ 6. græcè nunc primùm ex mss. codicib. inter se collatis, latinè partim modo, partim emendatiores ac integriores, quàm ante editæ*; à Augsb. en 1602. *in-8°*. On y trouve des lettres de Margunio, de Constantin Lucanus, de Leontius Eustathius, de Joseph Scaliger; & à la fin une de saint Isidore de Péluse *de abolitâ Judæorum politiâ*; 25. *Eclogæ Legationum Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, Petri Patricii & magistri, Prisci Sophistæ, Malchi Philadelphensis, Menandri protectoris, cum corollario excerptorum è libris Diodori Siculi amissis: cum notis*; à Augsb. 1603. *in-4°*. 26. *Ecclesiasticus recensitus ad vetustissimas membranas bibliothecæ August. &c. additâ versione vulgatâ Latinâ, ex editione Romanâ, cum notis*; à Augsb. 1604. *in-8°*. 27. *Origenis contra Celsum libri 8. & Gregorii Neocæsariensis Thaumaturgi panegyricus in Origenem, græcè, cum versione latina Sigismundi Gelenii, edente & annotatore Davide Hœschelio*. Il y a aussi à la fin quelques notes de Laurent Rhodomannus, à Augsbourg 1605. *in-4°*. Voyez ce qu'on dit de cet ouvrage *dans le Supplément de 1735*. 28. *Procopii Cæsariensis Historiarum libri octo nunc primùm græcè editi: accessit liber de ædificiis Justiniani ferè duplo quàm antè auctior*; à Augsb. 1607. *in-fol.* 29. *Alexiades libri octo ab Anna Comnenâ de rebus à patre gestis scripti, nunc primùm à Davide Hœschelio editi*; à Augsbourg, 1610. *in-4°*. 30. *Sancti Athanasii vita sancti Antonii Eremitæ, græcè, nunc primùm edita, cum interpretatione ac notis Hœschelii*; à Augsb. 1611. *in-4°*. 31. *Philo de numero septenario, græcè editus cum fragmentis libri ejusd. de providentiâ, Nicetæ de septem mundi admirandis: Hippocratis de septem gradibus vitæ humanæ, & Gregorii Nysseni ex sermone de Pentecoste de numero septenario*: à Augsbourg, 1614. *in-4°*. Theophile Spizelius dans son *Templum honoris reseratum*, met au nombre des ouvrages de Hœschelius, une traduction allemande des six comédies de Térence, imprimée avec le texte à Augsbourg, en 1624. *in-8°*. & faite conjointement avec Matth. Schenckius: mais Schenckius est mort en 1571. tems auquel Hœschelius n'étoit encore qu'écolier; & en 1624. celui-ci n'étoit plus non plus. Cette traduction pouvoit être, dit-on, de Bernard Heupold, qui professoit dans le college de sainte Anne, du tems qu'Hœschelius en étoit recteur. *Voyez* aussi les *Mémoires* du pere Niceron, tome XXVIII. mais la liste qu'il donne des ouvrages d'Hœschelius ne s'accorde pas toujours avec celle qui est rapportée dans le *Tempe Helveticæ*. Dans l'*Appendix* qui est à la suite des lettres de François & de Jean Hotman, à la Haye, en 1730. *in-4°*. on trouve six lettres de David Hœschelius, toutes adressées à Godefroi Jungerman. Elles sont des années 1603. 1604. 1606. & 1608. & Hœschelius y parle de quelques-uns de ses ouvrages, & de plusieurs sçavans de son tems.

HOFMAN, (Gaspard) célébre médecin, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & on a donné des additions à son article dans le Supplément de 1735. on peut encore ajouter, qu'*on lit son éloge historique dans le recueil de harangues publié *in-4°*. à Altorf en 1683. par Magnus Daniel Omeisius, sous le titre de *Gloria Academiæ Altdorfinæ, sive fasciculus orationum, &c.* pag. 70. & suivantes, jusqu'au milieu de la page 74.

HOFMAN, (Jean) de Silesie, né à Suveinitz ville & duché de cette province, étudia à Leipsic, fut aggregé au collége de cette ville ou plutôt à son

université & y prit des degrés. Grand sectateur d'Aristote, il se remplit l'esprit de tous les sentimens de ce Philosophe, & il en expliqua les ouvrages à ses disciples. Il passa ensuite à la théologie, y fut reçu docteur, & l'enseigna pendant plusieurs années. Il vivoit en 1431. étant alors recteur de l'université dont il étoit membre. Son mérite l'éleva sur le siége épiscopal de Meissen ou Misne en Misnie, & l'on assure qu'il fit de grands biens à son église. Il fit aussi don de quelques terres qu'il avoit acquises à l'université de Leipsic. Il vécut jusqu'à un âge fort avancé. On assure qu'il étoit bon historien, & qu'il en a donné des preuves dans quelques ouvrages qu'il a laissés sur cette matiere, mais qui ne nous sont point connus. Il a écrit aussi sur la philosophie d'Aristote; & depuis qu'il fut évêque, il composa deux écrits; l'un, *de inventione pueri Jesu*; l'autre, *de præsentatione Beatæ virginis*. Voyez l'ouvrage intitulé, *Scriptorum qui in Academiis Lipsiensi, Witenbergensi & Francofurtensi ad Oderam, floruerunt, centuria ab anonimo coætaneo conscripta: à Joachimo-Joanne Nadero edita*; à Helmstadt, 1660. *in*-4°. nombre XVI.

HOFFREUMONT, (Servais) théologien, né à Verviers au pays de Liége, fit ses premieres études sous les Jésuites, & alla les continuer à Louvain où il fit un cours de philosophie & un de théologie. Il s'attacha particulierement à M. Huygens, & tant que ce docteur vécut, c'est-à-dire jusqu'en 1702. ce ne fut que par ses conseils qu'il se conduisit, principalement par rapport à sa vocation à l'état ecclésiastique, qu'il embrassa de bonne heure & aux fonctions du ministere. Dès 1690. il fut fait curé de saint Hubert au pays de Liége, & il enseigna en même-tems la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye du même nom. Environ quinze ans après, la cure de Grace près de Liége étant venue à vaquer, & l'état de cette paroisse demandant un homme plein de zèle & de lumiere, pour en réformer les abus & les desordres qui s'y étoient introduits, M. Hoffreumont y fut nommé par un chanoine de l'église collégiale de Saint Martin à qui il appartenoit de nommer à cette cure, que M. Hoffreumont n'accepta cependant qu'après bien des sollicitations & des conseils demandés & reçus. Il demeura encore quinze autres années dans ce nouveau poste où il éclaira par sa science & édifia, comme il avoit toujours fait, par son zèle & par sa piété. En 1720. il fit un voyage à la cour de Vienne où il obtint en 1721. un rescrit de l'Empereur favorable à la cause qu'il poursuivoit. Mais ce rescrit ayant été révoqué peu après, M. Hoffreumont se retira en Hollande, où feu M. de Barchman, archevêque d'Utrecht, le fit professeur de théologie au séminaire d'Amesfort. M. Hoffreumont s'acquita de cet emploi durant neuf ans; & tant de fatigues l'ayant épuisé, il se retira dans la maison des Orvalistes de Rhynwyck, dont son frere étoit supérieur. Il y est mort le 2 de Mai 1737. il est auteur de deux ou trois écrits sur les disputes de l'église; & d'un traité *de la faillibilité des Papes*, qui fut imprimé en 1720. en deux vol. *in*-12. Il avoit aussi composé une réfutation exacte de deux livres de dom Petit-didier, mort évêque de Macra, en faveur des prétentions ultramontaines; mais cette réfutation, qui étoit achevée, n'a point paru, au moins que nous sçachions.

HOHBURG, (Christian, ou Chrétien) *Supplément, tome I. au lieu de* Humbourg, *lisez* Hambourg.

HOIDE, (David de la) né dans le comté de Kildare en Irlande, fut reçu membre du collége de Merton à Oxford en 1549. & prit ses degrés de maître-ès-arts en 1553. Stamhurst qui le connoissoit parfaitement, en parle comme d'un homme très-versé dans les belles lettres, très-sçavant dans le grec & le latin, habile mathematicien, profond antiquaire & théologien fort éclairé : mais il fut chassé d'Oxford en 1560. pour avoir refusé de prêter le serment de suprematie à la reine Elizabeth, qui fit voir, dès le commencement de son regne, que si l'existence de la papesse Romaine n'est qu'une fable, celle de l'Anglicane est des plus constatées. De la Hoide étoit trop honnête homme & trop instruit de ses devoirs pour se soumettre à cette honteuse nouveauté : c'est pourquoi il se retira dans sa patrie, & y passa le reste de ses jours parmi ces catholiques zèlés, qu'il a fallu écraser, en quelque sorte, avant que de quitter la religion de leurs ancêtres. Pendant qu'il demeuroit à Oxford il écrivit un discours à la louange de M. Heywood intitulé : *de ligno & fœno*, faisant allusion à son nom. *Schemata rhetorica in tabulam contracta.*

HOJER, (André) Danois, né dans le duché de Slesvick, après avoir commencé ses études dans sa patrie, visita les universités de l'Allemagne, & se rendit à Coppenhague en 1714. Connu par ses talens & les lumieres qu'il avoit déja acquises, monsieur Jean-Georges de Holstein, conseiller intime du Roi, le prit chez lui & le chargea de l'instruction de ses enfans. Pendant quelques années que M. Hojer demeura dans cette maison, il s'appliqua au droit, à la médecine & à l'histoire. En 1719. il publia un abregé de l'histoire du Dannemarck en allemand. Il donna des preuves de son progrès dans le droit, par une dissertation *de nuptiis propinquorum*, qui ne fut pas, dit-on, goutée des théologiens. Une chaire de médecine ayant vaqué dans l'université de Coppenhague, il se mit sur les rangs, & fit imprimer une sçavante dissertation *de febribus petechizantibus* : un autre eut cependant la place. M. Hojer fut fait depuis secrétaire du Roi, & chargé de mettre en ordre ce qui regardoit les revenus du royaume de Norvége. On lui donna ensuite la charge d'historiographe du Roi, afin qu'il continuât d'écrire en allemand, l'histoire de Frederic IV. qui avoit été commencé par Christophe-Henri Amthor. Deux ans après, il fut fait bibliothécaire royal, avec le titre de conseiller de justice. Après la mort du Roi en 1730. ayant perdu ces deux emplois, il passa quatre ans dans une vie privée, ne s'occupant que de la lecture & de l'étude. En 1734. il rentra dans les affaires & fut fait procureur général du Roi, & assesseur du suprême tribunal de la justice. Peu après, on lui donna une chaire de droit dans l'université; & en qualité de secrétaire & de membre de la chambre de la propagation de l'évangile & de celle des Orphelins, on le chargea des affaires qui concernoient ces directions. Tant d'occupations l'épuiserent; on lui conseilla les eaux minérales : il se mit en chemin dans cette vue; mais il fut obligé de s'arrêter à Slesvick, où il mourut au mois d'Août 1738. vers l'âge de quarante-cinq ans. Il s'étoit marié trois ans avant sa mort, & il a laissé de son mariage un fils & une fille. Outre les écrits dont on a parlé, il en a laissé beaucoup sur le droit public & le droit civil des Danois. **Supplément françois de Basle.*

HOLLANDUS ou d'HOLLANDER, (Henri) Anglois, né à Worchester, fit ses études avec beaucoup de succès dans l'université d'Oxford, où il prit le degré de maître-ès-arts. Il se distingua également dans la poësie & dans l'éloquence, & il seroit parvenu aux emplois les plus distingués, si l'amour pour la vraie religion ne l'eût porté à tout sacrifier. Il quitta même sa patrie & alla à Douai, où il eut pour maîtres ceux qui étoient le plus versés dans l'intelligence de l'écriture & dans la théologie. Il fut fait lui-même bachelier en théologie, & élevé ensuite au sacerdoce. Il fut depuis envoyé à Reims

où il se distingua dans la prédication, & fut employé à une traduction des livres saints. On l'envoya depuis comme missionnaire en Angleterre, où il contribua à ramener de l'égarement plusieurs de ses compatriotes : mais son zèle l'exposant trop, il fut contraint de revenir. Il retourna à Douai, où il prit le degré de licencié en théologie, & on le chargea d'enseigner cette science dans un monastere de la ville. Il y avoit déja un nombre d'années qu'il remplissoit cette fonction, & il étoit vieux lorsque Jean Pitseus parloit de lui en 1611. Le même ne lui donne pour ouvrages qu'un recueil de poësies latines, & un traité sur le sacrifice de la messe, imprimé en latin, à Douai, en 1609. mais il ajoute qu'il composoit plusieurs autres ouvrages. Dans la bibliotheque Belgique, où l'on n'en dit qu'un mot, il est qualifié docteur en théologie, & on lui donne pour ouvrage, *Arca novi fœderis in ff. Missæ canone repræsentata*; à Anvers, en 1615. *in-8°.* * *J. Pitseus, de illustribus Angliæ scriptoribus*, page 808. *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tome I. page 450. Dans le même tems vivoit en Angleterre un autre Henri Hollandus, zélé Calviniste, de qui l'on a l'ouvrage intitulé : *Heroologia Anglica, sive clarissimorum & doctissimorum aliquot Anglorum qui floruerunt ab anno Christi M. D. usque ad præsentem annum M. DC. XX. vivæ effigies, vitæ & elogia, duobus tomis* (in-fol.) *autore H. H. Anglo-Britanno : impensis Crispini Passæi Calchographi, & Janssonii Bibliopolæ Arnhemiensis.* Ces deux tomes ne font qu'un seul volume assez mince. L'auteur y dit beaucoup d'injures contre les Catholiques. Cet ouvrage n'est estimé que pour les gravures.

HOLLYWOOD, (Christophle *à Sacro Bosco*) fameux Jésuite, naquit près de Dublin en Irlande, & entra dans la société à l'âge de 22 ans. Il étudia la philosophie & la théologie à Pont-à-Mousson en Lorraine, d'où il se rendit à Padoue en Italie, pour y faire des leçons publiques de théologie. Il y fit aussi le quatriéme vœu. Renvoyé enfin dans sa patrie, en qualité de missionnaire, & pour y gouverner ceux de sa société, il fut pris en chemin, allant en Angleterre, & conduit en prison, d'où étant sorti, au bout de quelque tems, il alla en Irlande, & y fit les fonctions de supérieur de ses confreres, pendant 23 ans, avec beaucoup de sagesse, & avec la réputation d'un habile homme, & d'un grand controversiste. Il mourut en 1626. Il n'a pas beaucoup écrit, puisque les deux ouvrages suivants sont les seuls qui paroissent être sortis de sa plume. *Defensio decreti Tridentini, & sententiæ Bellarmini de autoritate vulgatæ editionis latinæ adversus sectarios, maximè Whitakerum; in qua etiam fusè admodum refutatur error Sclavorum de scripturæ interprete & judice controversiarum*; à Amsterdam, en 1604. *in-8°.* *Libellus de investiganda vera ac invisibili ecclesia*; à Amsterdam, en 1604. & une deuxiéme édition, augmentée en 1619. *in-8°.*

HOLSTEIN, maison, &c. *Moréri, édition de* 1725. & 1733.

VII. Frederic III. . . . *laissa un fils naturel*, Ulric Frédéric, *comte de Guldenloü* : effacez ce qui suit après, & sur-tout ces mots à la fin decet article, *a eu aussi un bâtard* Woldemar Ulric, *qui sert dans les armées.* C'est une erreur grossiere, & *mettez après ces mots* Ulric Frédéric, *comte de Guldenloü*, ceux-ci, *duquel sont sortis les barons & comtes de* Lowendal, *& les comtes de* Larwighen, *rapportés ci-après.*

VIII. Christien V. . . . *laissa aussi des enfans naturels*, ajoutez, *nés de* Sophie Amélie *Moth, comtesse de Samsoë, morte le* 17 *Janvier* 1719. *âgée de 66 ans*; *sçavoir*, Christierne, &c. . . . Christien de Guldenloü, *ajoutez* duquel sont sortis *les comtes de* Danneskiold, *rapportés ci-dessous*; & Ulric Christien, *de Guldenloü, né l'an* 1678. ajoutez *amiral général de Dannemarck, mort le* 8 *Décembre* 1719. *il avoit épousé en* 1708. Charlotte-Amelie Krabben, *fille du conseiller d'Etat.*

COMTES DE DANNESKIOLD ET DE Samsoe.

IX. Christien de Guldenloü, *fils naturel du roi* Christien V. *& de* Sophie-Amelie *Moth, comtesse de Samsoë*, naquit en 1671. fut lieutenant-général des armées de Dannemarck, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, & vice-roi de Nortwerge, en 1700. & mourut le 16 Juillet 1703. Il avoit épousé le 26 Novembre 1696. sa cousine, *Charlotte-Amélie* de Guldenloü, qui étant morte le 7 de Décembre 1699. il se remaria le 15 Mai 1701. avec *Dorothée* Kragg, veuve du baron *Janus* Juel, & laquelle a épousé en troisiémes noces, au mois d'Octobre 1713. *Jean-Adolfe* d'Ahlefeld. Du premier lit est née le 2 Octobre 1699. *Frédéric-Louise*, mariée le 21 Juillet 1720 à *Christien-Auguste*, duc de Holstein-Sunderbourg. Les enfans du deuxiéme lit sont Christien, comte de Danneskiold, qui suit, & Frederic de Danneskiold, comte de Samsoë, *rapporté après son frere.*

X. Christien, comte de Danneskiold & de Samsoë, à né Verone le 1 Août 1702. & mort le 17 Février 1728. avoit été marié deux fois, la premiere avec *Conradine-Chrétienne*, fille de *Nicolas* Friis, comte de Frisenbourg, mariée le 24 Avril 1721. & morte le 23 Juin 1723. La seconde femme du comte de Danneskiold, est *Catherine-Christine* de Holstein, fille de *Christien-Frédéric* de Holstein, chambellan du roi de Dannemarck, chevalier de Danneborg, née le 14 Avril 1709. & mariée le 4 Octobre 1724. Les enfans du premier lit sont 1. *Frédéric-Christien*, comte de Danneskiold, né le 5 Janvier 1722. 2. & 3. *Christian-Nicolas* & *Ulric-Adolfe* de Danneskiold, nés jumeaux, le 15 Juillet 1723. le premier est mort. Du deuxiéme lit, sont sortis, 4 *Conradine* Christine, née le 9 Décembre 1725; 5. *Sophie-Dorothée*, née le 10 Février 1727; 6. une fille posthume, née le 12 Mai 1728.

X. Frederic de Danneskiold, comte de Samsoë, né posthume, le 1 Novembre 1703. a été marié le 31 Juillet 1724. avec *Dorothée* Wedel, fille d'*Annibal* Wedel, comte de Wedelsbourg, dont il a eu 1 *Sophie-Dorothée*, née le 13 Mai 1726; 2. une fille, née le 3 Février 1737; 3. un fils, né le 16 Octobre 1740.

BARONS ET COMTES DE LOWENDAL & de Larwighen.

VIII. Ulric-Frederic de Guldenloü, *fils naturel de* Frédéric III. *roi de Dannemarck*, naquit le 6 Juin 1638. fut vice-roi de Nortwege, jusqu'en 1700. maréchal général des armées de Dannemarck, chancelier du roi, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Il mourut le 17 Avril 1704. & avoit épousé à Coppenhague en premieres noces, le 11 Juillet 1659. *Sophie* Uhren, fille de *George* Uhren d'Alslef, gouverneur de Westerwick, sénateur de Dannemarck, d'une ancienne race de ce royaume, & de *Marguerite* Marswin : mais ce mariage ayant été contracté sans l'agrément du roi, il fut cassé par la seule autorité de ce prince, qui déclara légitime Woldemar, qui suit, & qui en étoit issu : sa mere mourut à Hambourg, en 1714. Le comte Ulric Frédéric se remaria en 1677. avec *Antoinette-Auguste*, fille d'*Antoine*, comte d'Oldembourg, laquelle décéda le 14 Juillet 1701. De cette seconde alliance sont sortis 1 *Frédéric-Christien*, comte de Larwighen, né l'an 1681. mort à Cologne, le 4 Juillet 1696; 2. Ferdinand-Antoine, *dont la*

postérité sera rapportée après celle de son frere Woldemar ; 3. *Charlotte-Amélie*, née le 15 Novembre 1682. & morte en 1699. Elle avoit épousé son cousin *Christien* de Guldenlow ; 4. *Ulric-Antoinette*, née en 1686. mariée en 1702. à *Charles*, comte d'Ahlefeld, mort le 8 Septembre 1722. 5. *Chrétienne-Auguste*, née le 27 Janvier 1687. 6. *Marguerite*, (omise dans l'édition de 1725.) née le 18 Juillet 1694. & mariée le 2 Février 1711. avec le comte *George* de Linange-Westerbourg, dont elle est veuve depuis le 4 Mai 1726.

IX. Woldemar, né le 25. Septembre 1660. fut créé baron libre de Lowendal, par lettres-patentes du roi de Dannemarc Christien V. en date du premier Mai 1682. qui par d'autres du 8. Février 1687. le reconnut & déclara fils légitime & noble du comte Ulric-Fréderic de Guldenlow : il étoit alors colonel d'un régiment de dragons. S'étant attaché depuis au service du roi de Pologne, électeur de Saxe, il fut ministre du cabinet, grand maréchal de la cour, qui est la premiere charge de cet électorat, & chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc. Le roi de Dannemarck qui dans le besoin des circonstances avoit, pour ainsi dire, emprunté pour quelques années le baron de Lowendal, l'honora le 20. Aout 1711. du collier de l'ordre de l'Elephant à son retour de Nortwege où il avoit commandé comme viceroi avec autant de prudence que de succès. Ce seigneur, qui est mort le 24. Juin 1740. avoit épousé, 1°. le 16 Février 1687. *Dorothée* de Brockdorff, fille de *Bertrand* de Brockdorff à Klescamp & d'*Heldwige* de Rantzau, laquelle mourut le 10 Aout 1706. 2°. au mois de Juin 1710. *Benedicte-Marguerite* de Rantzau. Les enfans du 1. lit sont 1. *Ulric-Frederic*, baron de Lowendal, né le 22 Juillet 1694. qui étoit chambellan du roi de Pologne, électeur de Saxe, & avoit épousé le 20 Novembre 1720. *Ferdinande-Guillemine* de Creutz damoiselle, dont étant demeuré veuf sans enfans, il est entré dans les ordres en 1745. 2. Woldemar comte de Lowendal qui suit ; 3. *Hedwige* de Lowendal née en 1695. mariée au baron de Schmettau ; 4. *Sophie-Margueritte*, née le 3 Avril 1697. mariée en 1720. avec *Benjamin* baron de Bibran ; 5. *Ulrique-Antoinette*, née le 29 Novembre 1701. actuellement chanoinesse à Pretz en Holstein. Du 2. lit est née *Anne-Sophie* de Lowendal, le 5 Décembre 1711. morte le 23. Juin 1740. & d'autres morts en bas âge.

X. Woldemar, comte de Lowendal & du saint Empire, né à Hambourg le 6 Avril 1700. a été reçu chevalier dans l'ordre de Malte, & a commencé à servir dès sa plus tendre jeunesse le roi de Pologne, électeur de Saxe, dont il quitta le service pour entrer à celui du roi de Dannemarck, & ensuite dans celui de l'empereur Charles VI. Il repassa en 1721. au service de Saxe, où il eut un régiment & fut fait maréchal de camp, inspecteur d'infanterie & doyen de l'artillerie. Attiré depuis au service de la Russie, il y fut fait lieutenant général des armées & de l'artillerie, & les y a commandées en chef pendant cinq ans, & ayant été déclaré général en chef, il eut le gouvernement général de la Moldavie, de la Walachie & de la ville de Choczim, jusqu'à la paix conclue entre la Russie & la Porte, par laquelle on rendit ces provinces. Il fut dédommagé de ce gouvernement par celui de la ville de Revel & de la province d'Esthonie ou d'Esthland, & honoré du collier de l'ordre militaire de Saint Alexandre Newski. Le roi de Pologne pour récompenser ses services & ceux de son pere, lui accorda en qualité d'électeur de Saxe & de vicaire de l'Empire, un diplome en date du 8 Février 1741. qui l'élevoit avec sa postérité légitime de l'un & de l'autre sexe, à la dignité de comte de l'Empire, & lui accordoit le titre de *haut & illustre* dans tous les actes. La noblesse du duché d'Esthland s'empressa aussi de donner au comte de Lowendal des marques de l'estime particuliere qu'elle faisoit de ce général, en l'aggrégeant à son corps par lettres du 12 Janvier 1743. Peu de tems après le comte de Lowendal qui avoit commandé en chef les armées de Russie en Finlande avec beaucoup de réputation, est entré au service de France en qualité de lieutenant général, & de colonel d'un régiment d'infanterie allemand de son nom. Il a obtenu au mois de Mai 1745. des lettres de naturalité pour lui, sa 2 femme & leurs enfans, & ayant donné des marques éclatantes de sa capacité surtout à la conquête des villes d'Oudenarde, Gand, Ostende & Niewport, le Roi lui a donné le commandement en chef dans ces places, & l'a nommé au mois de Janvier 1746. chevalier de ses ordres où il a été reçu le 2 Février suivant. Le 17 Septembre 1747. le lendemain de la prise de la ville de Berg-op-zoom, le roi l'a nommé maréchal de France. Il avoit épousé en 1723. *Theodore-Eugenie*, fille de Gottlieb baron de Schmettau ; il s'est remarié en 2 noces le 13 Novembre 1736. à *Barbe-Magdelène-Elizabeth* comtesse de Schembeck, fille de *François* comte de Schembeck, grand maître des cérémonies de la couronne de Pologne, & de *Magdelène* comtesse de Tarlo, qui a épousé en secondes noces le prince Georges Lubomirski palatin de Cracovie, dont elle a eu deux fils. Les enfans du premier lit du comte de Lowendal sont : 1. *Benedicte-Eugenie* ; 2. *Frederique-Dorothée* de Lowendal. Ceux du second lit sont : 3. *François-Xavier-Joseph* de Lowendal, né à Warsovie au mois de Décembre 1742 ; 4. *Benedicte-Sophie-Antoinette*, né à Revel au mois de Janvier 1741. 5. *Isabelle-Marie-Constance*, née à Revel au mois de Février 1742. Ces trois derniers enfans sont nommés dans les lettres de naturalité accordées au comte de Lowendal.

XI. Ferdinand-Antoine, comte de Larwighen second fils du comte Ulric-Frederic de Guldenlou, & de sa seconde femme *Antoinette-Auguste* comtesse d'Oldembourg, est né le 11 Juillet 1688. & a été marié deux fois : 1°. en 1711. avec *N...* d'Ahlefeld morte l'année suivante : 2°. le 20 Décembre 1713. avec *Ulrique* de Reventlau, née en 1690. fille de *Conrad* comte de Reventlau, grand chancelier de Danemarck, & sœur d'Anne-Sophie comtesse de Reventlau que le roi Frederic IV. épousa le 4 Avril 1721. Les enfans du comte Ferdinand-Antoine sont : 1. *Frederic-Louis* de Larwighen, né le 15 Mai 1717. chambellan du roi de Danemarck en 1734 ; 2. *Christien Conrad* de Larwighen, né le 12 Mai 1723 ; & 3. *Antoinette-Auguste*, née le 12 Juillet 1727.

HOLSTEIN, (ducs de) *Supplément, tome I.*

BRANCHE DE HOLSTEIN-GOTTORP, sortie des rois de Dannemarck.

Charles-Frederic, duc de Holstein-Gottorp, &c. *ajoutez qu*'il est mort au château de Rolfbagen, près de Kielh, la nuit du 16 au 17 Juin 1739. âgé de 39 ans, un mois & 18 jours. *Voyez* ses alliances & sa famille, *dans l'article du Supplément de* 1735. *que l'on vient de citer*.... *Charles-Pierre-Ulric*, duc de Holstein-Gottorp, fils de *Charles-Frédéric*, que l'on vient de nommer, né le 21 Février 1728. a épousé le 1 Septembre 1745. *Sophie-Auguste-Frédéric* d'Anhalt-Zerbst, née le 10 Mai 1729. & fille de *Chrétien-Auguste* d'Anhalt-Zerbst de Hornburg, & de *Jeanne-Elisabeth* de Holstein Gottorp. Charles-Pierre-Ulric avoit été reconnu héritier présomptif du thrône de Russie, dès le 18 Novembre 1742. La célébration de son mariage a été faite

par l'archevêque de Nowogrod, en présence de l'impératrice Elisabeth Petrowna, sa tante, reconnue impératrice de Russie, le 9. Décembre 1741. & couronnée le 13. Mai 1742.

HONGNANT, (Claude-René) Jésuite, étoit né à Paris le 14. Novembre 1671. Il entra dans la société des Jésuites, le 7. de Septembre de l'an 1687. & fit ses quatre vœux solemnels à Caen, le 2. Février 1705. Il a enseigné les humanités pendant quatre ans, la philosophie pendant six ans, & la théologie durant l'espace d'onze ans. Il a fait une partie de ces cours de régence, à Paris. Il fut ensuite préfet des études dans le même collége, & on l'associa à la composition des *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, auxquels il a travaillé assez long-tems. Il avoit de l'érudition, il communiquoit volontiers aux sçavans ses lumières & ses recherches, plus empressé à leur être utile, qu'à se faire honneur lui-même des connoissances qu'une étude assidue lui avoit fait acquérir. Il s'étoit formé un style singulier, qui manque absolument du simple & du naturel, comme on le voit par les articles qui sont de lui dans les *Mémoires de Trévoux*, & par les deux ouvrages suivans: 1. *Examen du poëme* (de M. Racine) *sur la grace*, à Bruxelles (Paris) en 1723. *in*-8°. Cet examen est contenu en trois lettres; il n'y a que la troisiéme qui soit du pere Hongnant: c'est une lettre théologique, dans laquelle l'auteur expose la doctrine du poëme sur la Grace, & censure cette doctrine; 2. *Apologie des anciens docteurs de la faculté de théologie de Paris, Claude de Saintes, & Nicolas Isambert: contre une lettre du R. P. le Brun, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, insérée dans les Mémoires de Trévoux, au mois de Juillet*, 1728. *sur la forme de la consécration de l'Eucharistie, par M. P. T. H. CH. R. PR. D. D. ancien professeur en théologie*, (c'est-à-dire, par P. T. Hongnant, chanoine régulier, prieur de Dammartin, frere de l'auteur, sous le nom duquel le P. Hongnant avoit voulu faire passer cet écrit) à Paris, chez Chaubert, en 1728. *in*-12. 3. Les vingt *Lettres de M. l'abbé *** à M. l'abbé Houtteville, au sujet du livre de la Religion Chrétienne prouvée par les faits*, à Paris, en 1722. *in*-12. sont pour le fond, du pere Hongnant: mais comme ce pere n'avoit pas le talent d'écrire, il laissa à M. l'abbé Desfontaines, son ancien confrere, le soin de façonner la matiere. La critique du style du livre de M. l'abbé Houtteville, est toute de l'abbé Desfontaines. Le pere Hongnant est mort au collége de Paris, dans le courant du mois de Mars 1745. * Extrait des mémoires latins manuscrits du pere Oudin, Jésuite, sur les écrivains de sa société. *Voyez* ci-devant l'article du pere BRUMOY.

HONORÉ de SAINTE MARIE, Carme Déchaussé, nommé dans le siécle *Blaise* VAUZELLE, étoit de Limoges, où il naquit le 4. Juillet 1651. Après avoir fini le cours de ses études d'humanités, il entra dans l'ordre des Carmes de la reforme de sainte Therèse, & fit profession dans le couvent de cet ordre à Toulouse, le 8. Mars 1671. Distingué parmi ses confreres, par un ardent amour pour l'étude, & par une capacité dont les Carmes trouvoient peu d'exemples chez eux, on le chargea d'enseigner la philosophie & la théologie dans la province d'Aquitaine, & l'on fit assez d'accueil aux thèses que cet emploi lui donna lieu de composer & de faire soutenir. Celles qu'il fit sur la philosophie, & qui furent soutenues, le 13. & le 14. Août 1686. ont été imprimées la même année à Clermont. Ses thèses sur la théologie, parurent à Perpignan, en 1689. sous ce titre: *Expositio symboli Apostolorum dogmatica, historico-hæretica, historico-positiva, & scholastica*, &c. Elu plusieurs fois depuis pour remplir la même fonction de lecteur en théologie, il soutint d'autres thèses publiques à Toulouse, en 1706. tant sur les difficultés chronologiques des livres saints, depuis la naissance du monde, jusqu'à Jesus-Christ, que sur l'inspiration des divines écritures; & sur tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, sur les traditions divines, &c. Outre l'étude de l'écriture, des peres, des conciles, & de l'histoire ecclésiastique, le pere Honoré de Sainte Marie, avoit un attrait particulier pour la théologie mystique, dont il prit la défense, en 1701. contre un écrit où elle n'étoit pas respectée à son goût, & qui parut la même année à Bourdeaux. L'ouvrage qu'il fit contre cet écrit, en forme de *Dissertation apologétique*, fut imprimé au même lieu, la même année. C'est un volume *in*-12. en françois. La même année, il donna encore à Bourdeaux un *Traité des Indulgences & du Jubilé*, qui fut réimprimé à Clermont, & ensuite en Flandres, à l'occasion du jubilé de 1725. Ces deux dernieres éditions sont plus amples que la premiere. A l'occasion du jubilé accordé en 1745. on a encore réimprimé ce même traité, à Paris, *in*-12. Sa dissertation apologétique de la théologie mystique, n'étoit que le prélude d'un plus grand ouvrage que le pere Honoré fit imprimer en 1708. à Paris, en deux vol. *in*-8°. sous le titre de *Tradition des peres & des auteurs ecclésiastiques, sur la contemplation, contenant le dogme & la pratique de cet exercice.* Cet ouvrage a été traduit en italien, par un prêtre de l'oratoire de Rome, & en espagnol, par un autre auteur, dont la traduction a été imprimée à Sarragosse, en 1725. Le pere Honoré ajoûta en 1714. un troisiéme volume à cet ouvrage, sur les *Motifs* & la pratique de l'amour divin. C'est un *in*-8°. qui fut imprimé à Paris. Quoique la matiere de ces trois volumes soit délicate, on ne voit point que l'auteur ait mérité aucune censure, ce qui montre qu'il a écrit avec précaution, & qu'il a évité les excès si familiers aux auteurs mystiques. En 1708. il proposa aux sçavans un *Problême* touchant les ouvrages qui passent sous le nom de *S. Denys l'Aréopagiste*, où il traite la question pour & contre. Il ne mit point son nom à cet écrit qui parut *in*-8°. à Paris. L'ouvrage le plus utile, qui l'a fait le plus connoître, & que l'on recherche davantage, est ses *Réflexions sur les regles & sur l'usage de la critique, touchant l'histoire de l'Eglise; les ouvrages des peres; les actes des anciens martyrs; les vies des Saints, &c. avec des notes historiques, chronologiques, & critiques.* Cet ouvrage est en trois volumes *in*-4°. le premier parut en 1713. & le deuxiéme, en 1717. à Paris: le troisiéme fut imprimé à Lyon en 1720. Le tout est rempli de recherches & de dissertations curieuses, sçavantes, & la plûpart sur des points importans; mais l'auteur manque quelquefois lui-même de critique, quoiqu'il donne de bonnes régles sur cela, principalement dans son premier volume, qui est le plus estimé. La derniere dissertation du troisiéme volume, imprimée dès 1718. *in*-4°. à Paris, est sur l'inscription de la sainte face de Montreuil, où le pere Honoré répond à un écrit, intitulé: l'*Explication grecque de la Véronique, defendue par* le S. P. J. D. C. Le pere Hardouin, Jésuite, prétendoit que cette inscription est grecque. Le pere Honoré de Sainte Marie la soutenoit Moscovite. Le premier défendit son explication, par un écrit qu'il fit insérer dans les *Mémoires de Trévoux*; c'est cet écrit que l'auteur Carme attaque dans cette dissertation. En 1718. le pere Honoré de Sainte Marie, donna un autre volume *in*-4°. imprimé à Paris, contenant des *Dissertations historiques & critiques sur les ordres militaires, anciens & nouveaux, réguliers & séculiers*, avec des notes & des figures. Cet ouvrage est partagé en deux livres: le premier traite de la chevalerie en général, de son origine, & du progrès des ordres & des religions militaires; en quoi la

chevalerie differe des titres de bannerets, de bachelier, d'écuyer, de damoiseau, &c. de l'ordre de Constantin, de la chevalerie des dames, &c. Le deuxiéme livre parle des conditions nécessaires pour être chevalier, des cérémonies observées en donnant la chevalerie, des droits, des obligations, du serment, de la dégradation, &c. des chevaliers. Le pere Honoré se livra presque tout entier depuis aux écrits de contestation, à l'occasion des disputes des théologiens de France. Les ouvrages qu'il jugea à propos de publier sur ces matieres, sont : 1. la defense de la constitution *Unigenitus* du pape Clément XI. & de l'instruction pastorale du clergé de France, publiée en 1714. en 4. vol. *in*-12. les deux premiers, en 1720. les deux autres, en 1722. le tout, sous le titre de *Difficultés proposées à l'auteur de l'examen théologique*, &c. Tout le monde sçait que l'examen théologique est de M. Petitpied, docteur de la maison & société de Sorbonne ; 2. Observations dogmatiques, historiques & critiques, sur les ouvrages de Jansénius, de M. l'abbé de Saint Cyran, de M. Arnauld, du pere Quesnel, & de M. Petitpied : avec des notes, *in*-4°. à Ypres, en 1724. 3. Justification des lettres en forme de bref du pape Benoît XIII. à tous les professeurs de l'ordre des Freres Prêcheurs, au sujet des calomnies répandues contre les disciples de S. Augustin & de S. Thomas, à Bruxelles, en 1725. *in*-4°. 4. Lettre d'un théologien à un abbé, du 2. Juillet 1725. 5. autre lettre publiée à Douai, en 1726. sur le miracle opéré, à Paris, à la procession de la fête du S. Sacrement, sur la paroisse de Sainte Marguerite ; 6. Dissertations choisies sur la bulle *Unigenitus* ; à Bruxelles, en 1727. *in*-4°. 7. vie du bienheureux Jean de la Croix, Carme Déchaussé, à Tournay, en 1727. Elle fut faite à l'occasion de la canonisation de ce saint Religieux, par Benoît XIII. 8. dans les *Nouvelles Littéraires* du 1. Mars 1724. imprimées à Paris, chez Mesnier ; on attribue au pere Honoré de Sainte Marie la *Dénonciation de l'examen théologique* de M. Petitpied, *in*-12. en 1723. mais on croit cet ouvrage d'un autre écrivain. Le pere Honoré de Sainte Marie, après avoir composé tant d'écrits, & rempli dans son ordre les postes de prieur, de définiteur, de provincial, & de visiteur général de trois provinces en France, mourut à Lille, en 1729. laissant encore plusieurs ouvrages qu'il destinoit à l'impression. *Voyez* l'abregé de sa vie dans le livre intitulé : *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis & sexus Carmelitarum excalceatorum collecta & digesta per patrem Martialem à S. Joanne Baptistâ, ejusdem ordinis*, &c. à Bourdeaux, en 1730. *in*-4°.

HONORIUS III. pape, auparavant nommé CENCIO SAVELLI, SABELLI, ou *de Sabellis*, &c. *il faut ajouter ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique, & à la correction qui est dans le Supplément de* 1735. Ce pape étoit sçavant, & a laissé plusieurs ouvrages : 1. Divers sermons dédiés à saint Dominique de Guzman, instituteur de l'ordre qui porte son nom. Le pere Touron parle de cet honneur que le pape fit à S. Dominique, dans l'histoire qu'il a donnée en 1739. de la vie de ce Saint, livre 2. chapitre XVII. Le pere Louis Jacob dans sa *Bibliotheca Pontificia*, & M. du Chesne, dans son histoire des Papes, en avoient parlé avant lui. Le pere Jacob ajoute qu'il avoit lu d'autres sermons du même pape, dans la bibliothéque de Cîteaux, faits au clergé & au peuple Romain, & dédiés au monastere & à l'abbé de Cîteaux. 2. La vie du pape Célestin III. sous lequel étant cardinal diacre de sainte Lucie, il avoit été camérier de l'Eglise Romaine. 3. Un état de tous les revenus de l'Eglise Romaine : ce dénombrement de tous les cens ou revenus de la cour de Rome, après être demeuré long-tems manuscrit, a été publié par le sçavant Louis-Antoine Muratori, dans le cinquiéme tome de sa collection intitulée, *Antiquitates Italicæ medii ævi*, &c. pag. 852. & suivantes. Cet écrit est de l'an 1192. la seconde année du pontificat de Celestin III. 4. Un ordre romain, traitant de toutes les fonctions que le pape doit faire selon les différens tems de l'année, & des fonctions de quelques autres ministres de l'église de Rome ; comme aussi des cérémonies observées après l'élection d'un pape, &c. (*Ordo Romanus, de consuetudinibus & observantiis, presbyterio vel scholari, & aliis Ecclesiæ Romanæ in præcipuis solemnitatibus, Auctore* Cencio *de* Sabellis *Cardinale*.) Le R. P. dom Mabillon a donné cet *Ordo* dans son *Musæum Italicum*, &c. tome II. pag. 167. & suivantes : c'est le douziéme *Ordo* imprimé dans cette collection. *Voyez ci-devant* CENCIO. 5. Une lettre adressée à un évêque de Lucanie, pour la défense de l'abbé Joachim, contre Pierre Lombard : c'est ainsi que s'exprime le pere Jacob. On apprend dans l'histoire de l'abbé Joachim, écrite par dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, & imprimée en 1745. que l'église ayant condamné le livre de Joachim contre Pierre Lombard, mais en mettant à couvert l'honneur, la réputation & la catholicité de l'abbé Joachim, quelques évêques, & entr'autres, l'*archevêque d'Acqueruse*, nommé *André*, avoient pris prétexte de cette condamnation, pour s'élever avec force contre Joachim & ses disciples, & leur susciter de grandes persécutions ; que pour en arrêter les suites, le pape Honorius III. dès la premiere année de son pontificat, fit expédier une bulle à l'archevêque André, pleine de reproches sur la conduite de ce prélat, & d'éloges pour l'abbé Joachim & ses disciples : cette bulle fut suivie peu après d'une seconde sur le même sujet. On peut voir ce détail dans l'histoire de l'abbé Joachim, tome II. pag. 498. & suivantes. La premiere bulle est imprimée dans l'apparat sacré de Possevin. 6. *Epistolæ decretales in juris canonici libros*, &c. c'est la cinquiéme collection des décrétales, publiée par Innocent Ciron, chancelier de l'université de Toulouse ; à Toulouse, en 1645. *in-folio*. 7. Plusieurs autres lettres, parmi celles de Pierre de Blois, & dans d'autres collections ; comme dans les annales d'Odoric Raynaldi, dans celles des Freres Mineurs, par Luc Wandingue ; dans l'histoire de Matthieu Paris, & dans les collections des conciles ; on en a cinq dans le tome III. des conciles d'Espagne par le cardinal d'Aguirre, quelques-unes dans le tome VII. des *Miscellanea* de M. Baluze, & plusieurs dans le tome II. On en trouve aussi dix-neuf dans la collection des écrivains de l'histoire de France, par André du Chesne, tome V. 8. Décrets & bulles, dans le bullaire ; dans la bibliothéque des manuscrits, donnée par le pere Labbe ; dans l'appendix de l'ouvrage de M. de Marca, intitulé *Marca Hispanica*, & ailleurs. 9. Un index des papes prédécesseurs d'Honorius III. manuscrit. *Supplément de* 1735. tome I. au lieu de 1227. *il faut lire* 1217. * *Voyez* outre les ouvrages cités dans cet article, Joann. Alberti Fabricii *biblioth. mediæ & infimæ latinitatis in*-8°. tome III. pag. 809. & suivantes.

HONORIUS, (Barthelemi) de Liege, chanoine régulier de l'abbaye de Floref, ordre de Prémontré ou de S. Norbert, dans le comté de Namur, fut pendant un nombre d'années, curé de Helmont ; & ayant été chassé du païs par les factieux qui le troubloient, il se retira à Rome. Il a fleuri dans le seizieme siécle ; mais nous ne trouvons pas marquée la date de sa mort ; il avoit pris pour devise, ces mots : *Pareo, ne peream* ; & l'on cite de lui ces vers composés par lui-même sur son portrait & son nom :

Quem placido cernis meditantem seria vultu,
Helmondæ pastor Bartholomæus erat.
Lexia tinxit aquis, aluit Floreffia vatem ;
Cujus ab ore probo vox memoranda venit.
Adsit HONOR *studiis, nec desit* HONORIUS *illis,*
Dum datur hac nobis luce fideque frui.

ses ouvrages sont : 1. *Admonitio ad fratres inferioris Germaniæ*; à Bosleduc en 1578. 2. *Hodoporicon itineris italici*; à Bosleduc en 1581. *in*-4°. 3. *De dictis & factis Caroli V. imperatoris*; à Bosleduc. 4. *Elogium sancti Norberti, & catalogus celebriorum ordinis Præmonstratensis per orbem universum Abbatiarum*; à Bosleduc en 1584. 5. *Lætus introitus serenissimi principis Ernesti Bavari, electi episcopi Leodiensis*; à Bosleduc en 1581. *in*-4°. partie en vers & partie en prose. 6. *Victoria nobilissimi Adolphi de* Cortenbach, *pro-comitis Helmondani*. 7. *Vacca Belgica, ab Aurantio, Casimiro Palatino, & similibus exsecta*. 8. *Passio Gasparis Collignæi*, piéce ironique, dit-on, & satyrique. 9. *Quæstiones* 70. *Theologicæ adversus Calvinistas*, en 1586. *in*-4°. 10. *Elucidarium B. Anselmi Cantuariensis archiepiscopi*; en 1586. *in*-8°. Honorius n'est que l'éditeur de cet ouvrage. * Valerii Andreæ *biblioth. belg.* édit. de 1739. *in*-4°. tom. I. page 126.

HONORIUS, empereur, &c. *Supplément tome I. on dit que* Jovin se révolta dans la Grande Bretagne, & dans les Gaules : ce ne fut que dans les Gaules qu'il se révolta.

HOOK, (Robert) *Supplément, tome I. page* 142. *ajoutez à ses ouvrages :* Réponse de M. Hook, aux considérations de M. Auzout, & quelques autres lettres écrites sur le sujet des grandes lunettes, à Paris chez Jean Cusson, en 1665. Voyez le *Journal des Sçavans*, du 18. Janvier 1666.

HORAPOLLON, ou *Horus Apollo*, auteur d'Hiéroglyphes. On ne sçait pas trop qui il étoit. Les sçavans croient que c'est le même Horapollon dont Suidas parle avec éloge. Selon cet auteur, il étoit de Panople en Egypte, grammairien qui avoit enseigné à Alexandrie, & depuis à Constantinople sous l'empire de Théodose. Dans quelques manuscrits de ses hiéroglyphes, il porte le surnom de Νειλῷος du Nil, pour marquer, dit-on, que sa patrie étoit l'Egypte. Il avoit composé, au rapport de Suidas, plusieurs ouvrages en grec ; mais on prétend que celui dont il s'agit ici, qui contient en deux livres une explication sommaire des hiéroglyphes, a été écrit d'abord en langue égyptienne, & traduit de cette langue en grec par un certain Philippe, dont on ne connoît que le nom. Alde Manuce est le premier qui ait publié cette version grecque, & Mercerus ou Mercier en a donné deux éditions, dans la premiere desquelles, en 1548. il a entiérement suivi celle d'Alde. Il s'est servi dans la seconde en 1551. d'un manuscrit que lui avoit communiqué Guillaume Morel. Avant ces éditions de Mercier, on en avoit eu une faite en 1521. à Paris, chez Pierre Vidoue, par les soins de *Joannes Angelus Argonensis*, qui dédia cette édition à Jean de Mauleon, élu évêque de Comminges : son épitre dédicatoire qui est en latin, est dattée du collége du Cardinal le Moine, & l'auteur y fait un grand éloge de Germain de Brie, & de Nicolas Dupré, proche parent de Brie. Cette édition grecque est suivie de la premiere version latine que l'on croit avoir été faite de l'ouvrage de Horapollon. Cette version est de Bernardin Trebatius, de Vicence ; elle avoit déja paru à Basle en 1518. selon Jean-Albert Fabricius. L'édition de Pierre Vidoue est *in*-8°. elle est précédée de l'épitre dédicatoire de Trébatius à Conrad Peutinger, dattée de 1515. Nous avons, outre cette édition, une autre de la même version seule à Lyon, chez Sébastien Gryphe en 1542. *in*-8°. Le sçavant Hœschelius, d'Augsbourg, a donné aussi une édition grecque d'Horapollon sur un manuscrit d'Augsbourg. En 1727. Jean Corneille de Pauw a donné du même auteur une fort belle édition, à Utrecht, *in*-4°. avec des notes : *Horapollinis Hieroglyphica græcè & latinè ; cum integris observationibus & notis Joannis Merceri & Davidis Hœschelii, & Selectis Nicolai Caussini, curante Joanne Cornelio de Pauw, qui suas etiam observationes addidit.* Monsieur Pauw dit que malgré toutes ses recherches il n'avoit pû parvenir à voir l'édition de 1521. dont nous avons parlé dans cet article. *Voyez* la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, t. I. pag. 88. & suiv. Le *Journ. des Sçav.* du mois de Septembre 1727.

HORN, (Gaspard-Henri) *Supplém. tom. I. ajoutez* à ses ouvrages : 1. *Juris publici Romano-Germanici ejusque prudentiæ liber unus*, à Berlin 1707. *in*-8°. 2. *De comitibus Palatinis Saxoniæ, & de Burgraviis Magdeburgicis*; à Wittemberg, en 1709. *in*-4°.

HORN, (Charles de) *Supplém. tom. I. pag.* 143. *au lieu de* Pontis de la Gardie, *lisez* Pontus, &c.

HORNECK, (Burchard) Allemand, docteur en médecine, étoit d'une famille noble : il en eut tous les sentimens, & illustra sa famille par son mérite personnel. Philosophe, orateur, médecin & poëte, il se distingua dans tous ces genres. Aussi fut-il recherché des souverains & des princes, tant en Italie qu'en Allemagne. On le consultoit de toute part, & chacun rendoit honneur à sa capacité par la confiance qu'il lui donnoit. L'empereur Fréderic III. avoit pour lui une estime particuliere, & il lui en donna des preuves en le choisissant pour l'un de ses médecins. Il fut aussi d'une grande utilité à la ville de Wurtzbourg, qui prit ses conseils, & qui se trouva bien de les suivre dans les maladies dont cette ville fut affligée. Horneck joignoit à ses talens beaucoup de vertu, & à ses connoissances de physique & de médecine une étude assez profonde de la théologie. Il vivoit encore à Wurtzbourg en 1514. étant alors âgé de 80 ans. L'auteur de son éloge, dit qu'il a composé divers écrits sur la théologie & sur la médecine, & que ces ouvrages, dont quelques-uns, dit-il, étoient imprimés, avoient beaucoup augmenté la réputation d'Horneck. Il ajoute, qu'il avoit vû quelques-uns de ses autres ouvrages, qui ne paroissoient pas encore dans le public en 1514. comme un traité *Super sententias per figuras*; un autre *De regimine sanitatis*, en vers latins ; & un troisiéme *De morbo Epidemiæ & cura ejusdem.* Voyez l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus ; à Helmstad, en 1660. *in*-4°. nombre 86.

HORSTIUS, (Grégoire) *Supplément, tome I. pag.* 145. col. 1. *de tuendâ sanitate studiorum*, lisez, *studiosorum.*

HORTA, (Garcie d') appellé par les François GARCIE DU JARDIN, fut premier médecin du comte de Redondo, vice-roi des Indes. On lui doit la connoissance des drogues que l'on trouve en Orient, & c'est ce qui fait estimer son livre, intitulé : *Colloquios sobreos simplices* : Dialogues sur les simples. La premiere édition de cet excellent ouvrage fut faite à Goa en 1563. Horta avoit été professeur en philosophie dans l'université de Lisbonne en 1534. Ce fut cette même année qu'il s'embarqua pour les Indes Orientales, sur la flotte commandée par Martin Alphonse de Sousa. Christophe de Costa, qui fut aux Indes de son tems, & qui nous a donné un livre fort estimé sur les drogues d'Orient, n'a presque fait que copier celui d'Horta ; il a seulement retranché sa maniere d'écrire en forme de dialogues, & a ajouté des figures ; c'est ce qu'il avoue lui-même dans la préface de la traduction espagnole du même ouvrage de Garcie

d'Horta. Charles Clusius a traduit le même traité en latin, & cette traduction fut imprimée à Anvers en 1674. & à Leyde, vers la fin du même siécle. On en a encore une traduction italienne, donnée à Venise en 1576. & de nouveau en 1616. Antoine Colin, maître apothicaire de Lyon, mit cet ouvrage en notre langue; & le publia aussi à Lyon même en 1619. in-8°. On croit que d'Horta mourut à Goa, dans un âge avancé; mais on ignore en quelle année. Le célébre poëte Camoens a fait une fort belle ode à sa louange, on la trouve au-devant du livre d'Horta. Emmanuel de Faria en parle aussi avec beaucoup d'éloge dans la vie du fameux historien Barros. *Voyez* encore les *Mémoires de l'académie de l'histoire de Portugal*, de l'an 1729.

HORTENSIUS, (Lambert) étoit de Montfort, dans le territoire d'Utrecht, fils d'un jardinier, ce qui l'a fait surnommer *Hortensius*, ou *du Jardin. On n'a dit que deux mots de cet écrivain dans le Dictionnaire historique.* Il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les langues grecque & latine sous Rescius & Goclenius, qui les enseignoient alors dans cette ville. Il assista aussi aux leçons de Jean Paludanus, qui expliquoit les livres de rhétorique à Herennius, & du célébre Louis Vivés. Dans le même tems, il apprit l'hébreu sous Jean de Camp ou Campens. Etant venu ensuite à Utrecht, il se chargea de la quatriéme classe dans le collége de S. Jérôme, & il fut élevé au sacerdoce. En 1544. on lui donna la préfecture du collége de Narden en Hollande, qu'il accepta, & qu'il exerça pendant 29 ans, durant lesquels il résista aux sollicitations de ceux de Delft, qui le presserent d'accepter la préfecture de leur collége. En 1572. il échappa au massacre que les Espagnols firent à Narden, & il mourut quelque tems après, flottant, dit-on, entre la Religion Catholique & la secte de Luther. Sa mort arriva en 1574. il fut inhumé à Narden, & l'on mit cette épitaphe sur sa tombe.

> HORTENSIUM *inter mortuos quæris viator? urnula hæc ossa solùm aut pulveres habet, polus mentem entheam, nomen libri, fama vaga doctorum ora, ovat cœlo ac solo: Decus scholæ atque civium.*
>
> *Conditum hîc est corpus D.* LAMBERTI HORTENSII *viri omne genus eruditionis eximii, literatoris arguti, historici sagacis, juventutis Nardenæ moderatoris strenui, evocati ex hâc vitâ anno à lanienâ, quæ soli propter doctrinam singularem parserat, tertio, à nato Christo* 1574.

Ses écrits sont: 1. *Secessionum civilium Ultrajectinarum & bellorum ab anno* 1524. *usque ad translationem Episcopatûs ad Burgundos libri* 7. à Basle, en 1546. *in-fol.* 2. *De tumultu Anabaptistarum*; à Basle, en 1548. *in-4°.* 3. *De bello germanico libri* 7. à Basle, en 1560. *in-4°.* 4. *Satyrarum l.* 8. *in ævi sui vitia & mores*; à Utrecht, en 1550. 5. *Epithalamiorum liber unus*, en 1552. *in-8°.* 6. Il a travaillé à expliquer plusieurs ouvrages des anciens poëtes, sçavoir, les six premiers livres de l'Enéide de Virgile; à Basle, en 1559. 1577. & 1596. *in-fol.* La Pharsale de Lucain; à Utrecht, en 1578. *in-fol.* Quatre comédies d'Aristophane, qu'il a rendues en vers latins, & enrichies de notes, sçavoir, le Plutus, les nuées, les chevaliers, les grenouilles, en 1556. 1557. & 1561. Les trois premieres ont été réunies dans une édition faite à Utrecht en 1557. *in-4°.* *Voyez* ce que dit d'Hortensius, Gaspar Burman, dans son *Trajectum Eruditum.*

HOSPINIEN, (Rodolphe) *Supplément de 1735. on dit que* son histoire des Jésuites est son dernier ouvrage, & qu'il est de l'an 1619. c'est ce que dit Heidegger, auteur de la vie d'Hospinien, & après lui le pere Niceron, au tome XXXVII. de ses mémoires. Nous avons vu aussi cette édition de 1619. cependant, selon M. l'abbé Lenglet, dans son catalogue des historiens, à la suite de sa méthode, cet ouvrage d'Hospinien a été imprimé dès 1580. à Zurich, si cela est, c'est un de ses premiers écrits, loin d'en être le dernier.

HOSPITAL, (Michel de l') chancelier de France, &c. *Supplément*, *tome I. page 145. ajoutez que* dans les deux éditions que l'on cite de ses poësies, il manque deux poëmes, l'un intitulé *Roma*, & l'autre *Philautia.* Ces deux poëmes se voient dans un recueil de poësies latines, imprimé l'an 1590. L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'épitaphe de *Petrus Montaureus* entiere, il y avoit ce vers que M. de Pybrac fit ôter:

> *Exul ob assertum veræ pietatis honorem.*

M. Bourdelot disoit aussi qu'il avoit trois poëmes du même, qui n'ont pas été imprimés, le premier, intitulé: *De postremâ Gallorum in Italiam duce Guisia profectione*, de 148 vers: les deux autres traitent de la S. Barthelemi & des mœurs de Charles IX. le 1. de 75 vers, le deuxiéme de 60, qui n'est pas achevé. *Voyez* la bibliothéque choisie de Colomiez, avec les notes de M. Bourdelot & autres, à Paris, en 1731. *in-12.* pag. 69. & suiv. Dans la même bibliothéque, page 72. on trouve le testament de Michel de l'Hôpital, qui se lisoit déja dans Brantôme, à l'article du connétable de Montmorenci, tome II. des capitaines François. On y a joint des notes dans l'édition de la bibliothéque de Colomiez, citée plus haut.

HOSPITAL, (Michel Hurault de l') sieur du Fay, petit-fils du chancelier de l'Hôpital, &c. *Supplément tome I. on dit qu'*on lui attribue *le franc & véritable discours*: le vrai titre est: *Excellent & libre discours sur l'état présent de la France* (composé par M. Michel Hurault, sieur du Fay, petit-fils du chancelier de l'Hôpital) c'est ce qu'on lit dans la table du troisiéme volume de la *Satyre Ménippée*, édition *in-8°.* de 1714. Ce discours est imprimé dans le même tome III. page 74. & l'on y dit en note, qu'il est tiré du III. tome des mémoires de la Ligue, & qu'il sert de réponse à deux lettres du duc de Guise (rapportées auparavant dans la satyre Ménippée) l'une du 17. Mai 1588. l'autre sans date. *Il faut ajouter aux ouvrages de* Michel Hurault, *Sixtus & Anti-sixtus, sive Sixti V. de morte Henrici III. sermo in consistorio habitus die 2. Septembris 1589. & in eum responsio*, *1590. in-4°.* & *in-8°.* Selon le pere le Long, *Bibliothéque historique de la France*, page 421. Bayle ne sçavoit si ce livre étoit le même que les *Moyens d'abus*: ce dernier est très-différent; c'est l'ouvrage de Pierre de Beloy, avocat général au parlement de Toulouse.

HOSPITAL, (Guillaume-François-Antoine de l') *dont on parle dans le Supplément de 1735. ajoutez que* sa veuve, dame *Marie-Charlotte* de Rommilley de la Chesnelaye, mourut à Paris le second jour de Juillet 1737. âgée de 66 ans. Elle étoit fille de feu *Louis* de Rommilley, marquis de la Chesnelaye, comte de Mausson, gouverneur de la ville, château & baronie de Fougeres, colonel de la noblesse de Bretagne, & de *Françoise* Bon de Meuillon, dite de Montbel d'Entremonts, sa premiere femme.

HOSTALLERIE, (dom Charles PETEY DE L') supérieur général de la congrégation de S. Maur, né à la Loupe au diocèse de Chartres, le 29. Janvier 1641, étoit fils du principal juge du même lieu, qui étoit aussi chef du conseil du maréchal de la Ferté, & d'une mere distinguée par une piété consommée. Il fit ses études d'humanités chez les Jésuites d'Alençon, sa rhétorique à Vendôme au collége des peres de l'Oratoire, & entra dans la même ville dans l'ordre de saint Benoît, de la congrégation de

S. Maur, où il fit ses vœux le 29 Juin de l'an 1659. Deux ans après, il fut envoyé au monastere de Fleuri ou saint Benoit-sur-Loire, pour y étudier la philosophie & la théologie, dans lesquelles il fit de grands progrès, en même-tems qu'il édifia par la régularité la plus exacte, & par toutes les vertus dont il n'a cessé depuis de donner l'exemple le plus rare. Ce cours d'étude étant fini & ayant achevé son année de récollection, il fut élevé au sacerdoce, & se livra tout entier à la priere & à l'étude de la tradition. On le choisit pour enseigner la philosophie & la théologie; mais n'ayant pas de ses talens l'idée avantageuse que les autres en avoient, il pria & obtint qu'on l'exemtât de cet emploi. Ce fut alors qu'on l'envoya à l'abbaye de Molesme qui avoit également le besoin le plus pressant, & de réparation & de réforme. Il y fut successivement dépositaire & économe, & il y vécut long-tems dans un dénuement des choses les plus nécessaires, sans jamais rien perdre ni de sa tranquillité, ni de la gaieté qui lui étoit naturelle. Il exerçoit dans le monastere & aux environs, le talent qu'il avoit pour la parole, & son zèle attira bien des ames à Dieu. Dans la suite, il fut successivement souprieur & prieur d'Argenteuil, de S. Crespin de Soissons, de S. Corneille de Compiégne & de S. Eloy de Noyon. Il passa six ans dans ce dernier monastere, & il y travailla avec succès à la conversion de quelques hérétiques, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Au bout de ces six années, on le fit prieur de la maison de son ordre, dite des Blancs-manteaux, à Paris; ensuite visiteur de la province de France durant trois ans, & pendant trois autres années visiteur de la province de Normandie. Etant dans cet emploi, il demanda dans une diéte annuelle que le R. P. général choisît dans la congrégation un maître habile qui pût enseigner aux jeunes religieux de la province les langues grecque & hébraïque; & l'ayant obtenu, il en favorisa l'étude autant qu'il put. A son exemple, les autres visiteurs formérent de pareils établissemens pour leurs provinces. En 1705. dom Charles fut fait prieur de S. Denys, & donna ses soins pour rendre publique l'histoire de cette abbaye, composée par le R. P. dom Félibien. En 1708. il fut élu assistant du pere général dom Simon Bougis, & il exerça le même emploi auprès de son successeur D. Arnoul de Lo. Celui-ci étant mort le 9 Aout 1713. dom Charles fut fait vicaire général de la congrégation, & il s'occupa deslors très-sérieusement du projet qu'il avoit déja conçu de former une bibliotheque magnifique en l'abbaye de S. Germain-des-Prés. Son élection au généralat, qui se fit l'année suivante 1714. lui facilita l'exécution de ce projet qu'il a eu la consolation de voir très-avancé de son vivant. Pendant tout le tems de son gouvernement, il favorisa les études autant qu'il fut en lui, & il n'omit rien de ce qui étoit en son pouvoir pour les rendre florissantes dans toute la congrégation. Il s'étoit proposé d'établir dans chaque province de la congrégation trois académies, une pour l'histoire ecclésiastique & monastique; la seconde pour l'étude de l'écriture sainte, & la troisiéme pour celle de la langue françoise; mais il ne vécut pas assez pour former ces utiles établissemens. Dans le chapitre général de l'an 1720. il fit tant d'instances pour être déchargé de la supériorité générale, qu'on fut enfin obligé de céder à ses pressantes sollicitations. On ne l'en regarda pas moins depuis comme le pere & le modele des autres. Les vertus les plus éminentes qui avoient toujours paru en lui n'en furent ni moins estimées ni moins révérées. Il mourut le 18. Mars de l'an 1721. Dom Edmond Martenne, duquel le R. P. dom Charles avoit favorisé les voyages littéraires dont le public recueille les fruits, a consacré à l'éloge de ce pieux & sçavant supérieur général de sa congrégation, une grande partie de la préface mise au-devant du tome IX. de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. imprimé en 1733. *in-folio*, à Paris. Cet éloge dicté par la reconnoissance & par la piété, & d'ailleurs écrit avec pureté & élégance, mérite d'être lu en son entier. On en a extrait ce qu'on vient de lire.

HOSTE, (Jean-Marie l') fils d'un ancien avocat, suivit la même profession & s'y distingua. Il a été consideré comme un de ceux qui entendoient le mieux notre droit coutumier. Son discernement & son habileté le firent appeller aux conférences que le feu Roi fit tenir chez M. le premier président de Lamoignon, pour travailler à la réformation des procédures, à la rédaction des nouvelles ordonnances; & à celle d'une coutume generale que l'on vouloit établir pour être le droit commun en France. Son pere Antoine l'Hoste a fait un commentaire sur la coutume de Lorris & sur celle de Montargis, le titre est: *Les coutumes anciennes de Lorris, des bailliage & prevôté de Montargis-le-Franc, de S. Fargeau*, &c. commentées par M. Antoine l'Hoste, lieutenant général au bailliage de Montargis, avec les notes de M. Charles du Moulin, *in-4°.* à Paris, chez la veuve Guillemot en 1629. Il y en a qui donnent ce commentaire à Jean-Marie l'Hoste: mais dans la bibliothéque des coutumes, p. 129. on le donne à Antoine.

HOSTE, (Paul) Jésuite, mathématicien, &c. *ajoutez ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Supplément de* 1735. il avoit fait plusieurs voyages sur mer avec MM. les maréchaux d'Etrées & de Tourville, & avec M. le duc de Mortemart: il les accompagna durant douze ans dans toutes leurs expéditions navales. Le maréchal de Tourville sur-tout le goutoit beaucoup, & ce fut en conséquence de quelques conversations qu'il eut avec ce maréchal, qu'il composa son ouvrage sur la construction des vaisseaux. Voici ce qu'on lit sur cela dans une lettre de M. Deslandes sur cette matiere, imprimée dans les mémoires de Trévoux, Mars 1748. & réimprimée depuis *in-12.* » L'ouvrage du P. Hoste parut trop » sçavant pour le tems où il étoit fait. On contesta » d'ailleurs quelques principes à l'auteur, & son » plus grand adversaire, qui en appelloit toujours » à la pratique, fut le maréchal lui-même. Comme » il n'y avoit personne en état de les juger, ils tom- » bérent d'accord l'un & l'autre de se battre à armes » égales, c'est-à-dire, de travailler chacun de son » côté à la construction d'une frégate qui eût même » longueur, même largeur & même creux. Les autres » proportions devoient dépendre de leur industrie, & » des regles qu'ils s'étoient faites. Quoique le maré- » chal eût promis au P. Hoste que tout seroit égal » entre eux... cependant les meilleurs ouvriers, les » meilleurs bois, les conseils donnés & reçus à pro- » pos, furent le partage de M. de Tourville; tandis » que le geometre, laissé à lui-même, souffroit des » retardemens & des contradictions inévitables. » Les deux navires étant enfin achevés, on les mit » le même jour à l'eau. Toute la marine étoit accou- » rue à ce spectacle. Le vaisseau bâti par les ordres » & sous les yeux du maréchal, obtint la préfé- » rence au premier coup d'œil. Il la méritoit par le » fini de l'ouvrage, & une certaine élégance dont » les bois mis en œuvre sont susceptibles. On con- » vint ensuite (& le pere Hoste ne s'éloignoit pas » de cette pensée) que ce vaisseau méritoit encore » la préference par la bonté de sa construction. Ce » qui avoit jetté dans l'erreur l'habile géometre, » c'est qu'il avoit donné les mêmes façons à l'ar- » riere & à l'avant de son vaisseau. Son navire étoit » presque rond, ses deux côtés ressembloient à deux

» segmens de cercle qu'on auroit joints ensemble. » Il croyoit par-là que son navire diviseroit mieux » le liquide où il étoit plongé; ce navire ne faisoit » que tournoyer, comme feroit une navette de » tisserand dans une baille d'eau, à qui on auroit » imprimé un mouvement de tourbillon. Mais » ayant depuis remanié ses premieres idées, il pro- » posa une construction plus parfaite, que les guer- » res qui survinrent, empêchérent d'exécuter. « *L'Art des armées navales*, ou *Traité des évolutions navales*, ouvrage du pere Hoste, cité *dans le Supplément*, n'est pas moins historique que dogmatique, il est semé de quantité d'exemples de ce qui s'est passé de plus considerable sur mer durant l'espace de 50 ans, qui a précédé le tems où l'auteur écrivoit; & ces faits sont mis sous les yeux par plus de 400 planches en taille douce. C'est à la suite de ce traité, qu'on trouve celui de la construction des vaisseaux. Le recueil que le pere Hoste a donné des traités de mathématiques les plus nécessaires à un officier, sont en trois volumes *in*-12. & ont paru chez Anisson; à Paris, en 1692. *Ajoutez aux citations du Supplément* de 1735. *Histoire littér. de Lyon*, par le P. de Colonia, t. II. p. 734. 735.

HOTMAN, (François & Antoine) *Suppl. t. I. p.* 147. *col.* 1. *on dit à l'article de* François Hotman, qu'Antoine Hotman publia en 1581. deux traités de la dissolution du mariage *Per impotentiam*, &c. cela n'est point exact, ni d'ailleurs suffisant. Suppléez ce qui suit. Antoine Hotman, célébre avocat au parlement de Paris, étoit allié d'Etienne de Bray, riche trésorier de Paris, à qui sa femme, Marie de Corbie, intenta procès en dissolution de Mariage pour cause d'impuissance. Hotman, non content d'avoir fait quelques écritures en faveur de son allié, pour y donner plus de poids, composa & publia un traité dogmatique, *de la dissolution du mariage par l'impuissance & froideur de l'homme ou de la femme.* Dans cet ouvrage anonyme, discourant de cette matiere en général, & sans parler du fait d'Etienne de Bray, il fronda une partie des procédures, qui étoient alors en usage dans ces sortes de procès, & sur-tout celle du congrès. Ce traité fut imprimé en 1581. Etienne Pasquier qui écrivoit pour Marie de Corbie, en reconnut bientôt l'auteur, & le réfuta par un factum très-curieux, auquel il ne mit pas non plus son nom, mais qui est surement de lui, comme le style le fait assez connoître, & comme Chenu le dit d'ailleurs positivement en ses notes, sur le reglement général des officialités de l'an 1606. Ce factum a été imprimé à Luxembourg, en 1735. *in*-8°. à la suite d'un excellent *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, par le sçavant magistrat Jean Bouhier, ancien président à mortier au parlement de Bourgogne, & l'un des 40 de l'académie Françoise. L'ouvrage de Hotman est fort maltraité dans le factum de Pasquier. On y montre qu'il est aisé de voir qu'il n'avoit été composé que pour le besoin de la cause d'Etienne de Bray. On ajoute même qu'il contenoit des propositions si dangereuses qu'il avoit été censuré par les théologiens, & supprimé en conséquence. Hotman fit cependant réimprimer son ouvrage, à Paris, 14 ans après, augmenté d'une deuxiéme partie, & il y mit son nom. Après sa mort on l'imprima une troisiéme fois, en 1610. à Paris, & cette édition se trouve grossie d'un deuxiéme traité, qui n'est proprement qu'un abrégé, ou une récapitulation du premier, & qu'on retrancha dans le recueil des *opuscules françoises* des Hotmans, qui parut en 1616. *Voyez* les ouvrages cités dans cet article, & sur-tout celui de M. le président Bouhier. Les écrits contenus dans le recueil des *Opuscules françoises des Hotmans*, imprimé en 1616. *in*-8°. à Paris, chez la veuve de Matthieu Guillemot, sont, 1. *L'antitribonian*, ou *Discours sur l'étude des loix*, par François Hotman; 2. *Deux paradoxes de l'amitié & de l'avarice*, par Antoine Hotman, avocat général au parlement de Paris; 3. *Traité de la dissolution du mariage à cause d'impuissance*, par le même Antoine Hotman; 4. *Traité de la loi Salique*, par le même; 6. *La version du don royal du sérénissime roi de la Grande Bretagne*, par Jean Hotman, sieur de Villiers; 7. *Traité de la charge & dignité de l'ambassadeur*, par le même: avec une liste des auteurs qui ont écrit sur le même sujet; 8. *Un extrait de l'Anticolazon*, par le même. (*Voyez* sur cet écrit, les satyres personnelles de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye) 9. *De la providence*, par Jean Hotman, sieur d'Infandic, secrétaire du roi; 10. *Du progrès de l'ame raisonnable*, par le même; 11. *Le philosophe*, ou *avis sur les diverses occupations de l'homme*, par le même; 12. *La version de l'excellente préface* de M. de Thou, sur son histoire universelle, par le même; 13. deux petits avis par souhait pour la paix de l'Eglise & du royaume, par le même. Ce recueil est terminé par une liste des livres contenus dans les trois tomes des œuvres latines de François Hotman. L'*Anti-Tribonien* se trouve aussi en latin, sous ce titre: *Francisci Hotmanni Anti-Tribonianus, sive dissertatio de studio legum, scripta anno* 1567. *ex sententiâ Michaëlis Hospitalii, edita anno* 1603. *novè ex Gallica latina facta*; à Hambourg, en 1647. *in*-8°. On trouve sur ce livre, & sur les autres *Opuscules des Hotmans*, une dissertation latine dans le tome I. des *Observationes Hallenses* (*observatio* 9. *pag.* 93. & suiv.) L'ouvrage de François Hotman, intitulé: *Franco-Gallia*, imprimé pour la premiere fois en 1573. *in*-8°. a été traduit en anglois, par Robert Molesworth, célébre écrivain Irlandois, né à Dublin, en 1656. & mort en 1725. après avoir rempli avec honneur plusieurs charges civiles d'une grande importance.

HOTTINGER, (Jean-Jacques) fils de *Jean-Henri* Hottinger, *duquel on a parlé dans le Dictionnaire historique*, & dont on trouve un article plus circonstancié dans le tome VIII. des *Mémoires* du pere Niceron, naquit à Zurich le premier Décembre 1652. A l'âge de quinze ans, il avoit déja fait de grands progrès dans les lettres, lorsqu'il eut la douleur de perdre son pere qui se noya par accident en 1667. Privé par ce triste évenement d'un secours qui lui étoit extrémement utile, il redoubla d'amour pour l'étude; & afin de vaincre la lenteur de sa mémoire, il apprit le pseaume 119. & les épitres de S. Paul aux Romains & aux Ephesiens, dans leur langue originale. A la fin de ses études, il montra publiquement les progrès qu'il y avoit faits par une thése qu'il composa & qu'il défendit avec succès sous la présidence de Jean-Henri Heidegger, docteur & professeur en théologie. Cette these a été imprimée en 1672. il ne se pressa pas cependant de se charger des fonctions du ministere auquel on l'appelloit, & pour l'exercer avec plus de fruit, il voulut employer encore quelque tems à une étude non interrompue. Dans cette vue & par les conseils d'Heidegger & de Jean-Gaspard Wolfius, il alla en 1672. à Basle où il profita des lumieres des théologiens qui s'y distinguoient le plus & en particulier de Luc Garnier. Après quelque séjour à Basle, il avoit dessein de sortir de l'Allemagne, & il se mit en chemin; mais les troubles de la guerre l'empêchant de suivre ce projet, il revint à Basle en 1674. Garnier étant mort peu après, il alla à Genêve en 1675. & il y fit amitié avec deux théologiens de son parti, François Turrettin & Benedict Pictet. De retour à Zurich, il fut mis au nombre des ministres au mois de Mars 1676. & il en exerça dès-lors les fonctions avec beaucoup de zèle & d'applaudissement. Ce ne fut cependant qu'en 1680.

qu'on lui confia le soin d'une église particuliere. La même année, il épousa *Elizabeth* Lavater, fille de *Jean* Lavater professeur de philosophie à Zurich, avec laquelle il a vécu quarante ans, & dont il a eu plusieurs enfans. En 1685. il prit la défense du catéchisme de Zurich, & de la mémoire de son pere, l'un & l'autre attaqués par un religieux. L'année suivante 1686. il fut honoré de l'office de *Diacre*, & il en commença les fonctions par un discours qui fut goûté. Il s'appliqua ensuite à la composition de différens ouvrages, dont on rapportera les titres plus bas. Le 18. Janvier 1698. il fut nommé professeur en théologie à Zurich en la place d'Heidegger qui venoit de mourir, & il eut pour collegue Jean-Gaspard Wolfius. Ses leçons qu'il travailloit avec soin & qu'il donnoit assiduement, ne l'empêcherent pas de composer un si grand nombre d'ouvrages que leur multitude & leur variété ont de quoi surprendre. Il finit cette vie laborieuse le 18 Décembre 1735. Voici en partie la liste de ses ouvrages, qui est plus détaillée, page 58. & suiv. du recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome II. 1. *Diatribe Theologica de spiritu prædicante spiritibus in carcere; ad I. Petri III.* 19. 20. à Zurich 1672. *in*-4°. 2. *Sfortia Pallavicinus infelix concilii Tridentini vindex, sive exercitatio historica operi, quod cardinalis Pallavicinus de concilio Tridentino scripsit, opposita*, &c. à Zurich en 1692. *in*-4°. 3. *Dissertatio theolog. dogmatis de justificatione summam & historiam exhibens*; à Zurich en 1698. *in*-4°. 4. Δωδεκὰς *positionum theologicarum*, en 1698. 5. *Dissert. theolog. de præscriptione in causâ religionis*, en 1698. *in*-4°. 6. *Dissert. doctrinæ de personâ, statu, & officio Christi compendium exhibens*, en 1699. *in*-4°. 7. *De intercessione Christi mediatoris*, en 1699. *in*-4°. 8. *De resipiscentiâ evangelicâ, ejusdemque nativâ indole*, en 1699. *in*-4°. 9. *De manducatione corporis Christi*, en 1700. *in*-4°. 10. *De Ecclesiâ, dissertationes duæ*, en 1700. *in*-4°. 11. *De magnitudine Dei*, en 1701. *in*-4°. 12. *Diatriba theolog. quâ pœdobaptismi jus & antiquitas... astruitur*, &c. en 1702. *in*-4°. 13. *De conscientiâ, ejusdemque obligatione & directione*, en 1704. *in*-4°. 14. *De supremo controversiarum judice, dissert. historica*, en 1704. *in*-4°. 15. *De potentiâ Verbi Divini*, en 1704. *in*-4°. 16. *De frequenti Communione*, en 1705. *in*-4°. 17. *De invisibilis visione per fidem*, en 1706. *in*-4°. 18. *Exercitationes historico-theolog. de pœnitentiâ primitivâ, nec non Romanæ Ecclesiæ*, &c. à Zurich, en 1706. *in* 4°. 19. *Assertiones theolog. de imagine Dei primitivâ & renovatâ*, en 1707. *in*-8°. 20. *De veritate secundùm pietatem*, en 1707. *in*-4°. 21. *De supremo controversiarum judice Christiano, & anti Christiano, dissert. tres*, en 1707. *in*-4°. 22. *De J. C. ad Jordanem baptizato*, en 1708. *in*-4°. 23. *Heptas positionum theologicarum*, en 1708. 24. *Heptas assertionum de J. C. personâ & officio*, en 1708. *in*-8°. 25. *De applicatione Justitiæ Christi*, en 1708. *in*-4°. 26. *De J. C. ad Jordanem glorificato*, en 1709. *in*-4°. 27. *De œconomiâ & beneficiis salutis*, en 1709. *in*-4°. 28. *De cogitatione J. C.* en 1709. *in*-8°. 29. *De J. C. in deserto cum satanâ congressu & victoriâ, dissert. tres*, en 1709. & 1710. *in*-4°. 30. *De anathemate Paulino*, en 1710. *in*-4°. 31. *Diatribæ historico-theolog. sectiones duæ quibus demonstratur prædestinatianam & Godeschalci pseudo-hæreses, adversariorum gratiæ commenta esse, & de Godeschalco ejusque doctrinâ disseritur*, en 1710. *in*-4°. 32. *De fidei justitiam Christi imputatam apprehendentis* ἐνεργείᾳ *& usu ad praxim pietatis*, en 1711. *in*-4°. 33. *Ratramni doctrina de præsentiâ corporis & sanguinis Christi in S. cœna investigata & vindicata*, &c. en 1711. *in*-4°. 34. *De genealogia J. C. dissert. duæ*, en 1711. & 1713. *in*-4°. 35. *De dissidio Protestantium & Pontificiorum, an fundamentali, aut non fundamentali?* en 1712. *in*-8°. 36. *De operatione Dei in animo hominis*, en 1714. *in*-4°. 37. *De religione in genere, in specie de vera characteribus*, en 1714. *in*-4°. 38. *De conversatione J. C. sanctissimâ in carne humili*, &c. 1715. *in*-4°. 39. *De doctrinâ J. C. fonte & normâ veritatis*, en 1715. *in*-4°. 40. *Doctrina justitiæ vera*, &c. 1715. *in* 4°. 41. *Harmonica Evangelicæ historiæ dispositio*, en 1716. *in*-4°. 42. *De doctrinâ J. C. fonte & normâ sanctitatis*, en 1716. *in*-4°. 43. *De miraculis J. C.* en 1716. *in*-4°. 44. *De S. Joanne Baptistâ, dissert. sex*, en 1717. & 1718. 1719. 1721. & 1723. *in*-4°. 45. *De Gratiâ Dei salutifera, sectiones tres*, en 1718. 1719. & 1722. *in*-4°. 46. *De necessariâ majorum ab Ecclesiâ Romanâ secessione*, &c. *Dissert. duæ*, en 1717. & 1721. *in*-4°. 47. *Memoria secularis synodi Dordrechtanæ*, en 1720. 48. *De veritatis & charitatis amicissimo in ecclesiâ Protestantium connubio*, en 1721. *in*-4°. 49. *De resurrectionis Christi veritate & efficaciâ*, en 1722. *in*-4°. 50. *Pentas dissertationum biblico-chronologicarum*, &c. en 1723. *in*-8°. 51. *Formulæ consensus in Ecclesiis Helveticis receptæ &c. historia*, en 1723. *in*-4°. 52. *De communione Spiritus Sancti dissertationes theologicæ plures*, en 1723. 1724. 1725. 1726. & plusieurs autres dissertations théologiques sur la grace & la prédestination, sur la consolation évangélique dans les tentations, sur le témoignage rendu à J. C. par Saint Jean-Baptiste, &c. depuis 1723. jusqu'en 1736. Il y a quelques-unes de ces dissertations imprimées dans le recueil, intitulé : *Bibliotheca Bremensis*; dans celui qui a pour titre, *Tempe Helvetica*, &c. Ce que l'on a dit de la personne de M. Hottinger est tiré d'une longue harangue sur ce sujet, imprimée dans ce dernier recueil, tome II. section premiere, intitulée : *Joan. Jacobi Lavateri oratio inauguralis quâ, præmissâ brevi icone theologi, describitur vita Joannis Jacobi Hottingeri*. Ce théologien a beaucoup écrit aussi en allemand, & les titres de ces ouvrages sont rapportés dans la liste qui se trouve dans le recueil que l'on vient de citer, de même que ceux des écrits qu'il n'avoit point encore fait imprimer. Jean-Jacques Lavater lui a succédé dans la chaire de théologie.

HOUDAYER, (Julien) natif de Noyan, docteur de la maison & société de Sorbonne, étudia à Paris, prit des degrés dans l'université, & en fut élu recteur, le 10 Octobre 1595. Dans la suite ayant été pourvu d'un canonicat de la cathédrale du Mans, & de la cure de S. Nicolas, il s'occupa pendant plusieurs années à recueillir avec beaucoup de soin & de dépense des mémoires pour travailler à l'histoire du Mans & de ses évêques : mais sa mort, qui arriva le 28 Novembre 1619. l'empêcha d'exécuter cette entreprise. Ces faits sont tirés de l'épitaphe suivante que lui consacra le séminaire du Mans, dont il avoit été supérieur.

D. M. S.
Et virtutibus æternis innocentissimi
Et dulcissimi quondam senis
M. N. JULIANI HOUDAYER *Noyani, doctoris Sorbonici,*
Cenomanensis canonici, D. Nicolaï ad urbem pastoris vigilantissimi,
Et seminarii Cenomanensis moderatoris prudentissimi,
Quem post rectorias Parisiensis academiæ excubias,
Excitatos arenæ Sorbonicæ plausus,
Eradicatum hæreticæ pravitatis aconitum,
Antiqua patriæ monumenta improbo labore eruentem,
Et cineres hùc & illuc dispersos, immensis
Sumptibus colligentem,
Inauspicata fati manus ipso in opere obruit 4. id. Novemb.
Anno M DC XIX. ætatis verò LVII.
Cujus immaturum funus deflentes Musæ, litteræ, Artes, & earum professores sortem suam morte tam

subitâ miserantes & mirantes, ex veteri more & amore ductori & doctori emerito hoc grati animi monumentum, exsoluti officii testimonium, pectore prius conceptum quàm ore exceptum B. D. S. M. P.

HOUDRY, (Vincent) Jésuite. *On en a donné un article dans le Supplement de* 1735. sur un mémoire fourni par un de ses confreres. Les dates ne s'accordent pas cependant avec un nouveau mémoire latin, communiqué par le sçavant pere Oudin. Selon ce mémoire, le pere Houdry naquit à Tours, le 22 Janvier 1631. entra chez les Jésuites, le 8 Octobre 1644. fit ses quatre vœux, le 15 Août 1665. enseigna les humanités & la rhétorique pendant sept ans, la philosophie pendant quatre, exerça 30 années le ministere de la prédication; & mourut le 29 Mars 1729. Selon le même mémoire les *Sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*, sont seulement *divisés en six parties*. Ils parurent, *in-12.* à Paris, chez Boudot, en 1702. *La bibliotheque des prédicateurs*, &c. *dont on parle dans le Supplément de* 1735. parut à Lyon, depuis 1712. jusqu'en 1723. en 18. volumes *in-4°.* à Liége, en 1716. en quatre vol. *in-fol.* à Lyon, chez Bruysset, en 1733. en 22 vol. *in-4°.* en y comprenant l'*Eloquence Chrétienne, dans l'idée & dans la pratique*, par le pere Blaise Gisbert, Jésuite, ouvrage estimé & dont on avoit déja plusieurs éditions. *Voyez* GISBERT. La bibliotheque des prédicateurs, parut traduite en allemand, à Augsbourg, en 1739. *in-fol.* Il *faut aussi ajouter aux ouvrages* du pere Houdry: 1. *Traité de la maniere d'imiter les bons prédicateurs : avec des tables pour les différens usages qu'on peut faire des sermons sur tous les sujets de la morale chrétienne*; à Paris, chez Boudot, en 1702. *in-12.* 2. *Ars typographica, carmen.* Voyez les *Mémoires de Trévoux*, Janvier 1725. & Avril 1726.

HOUTEVILLE, (Claude-François) l'un des 40 de l'académie françoise, étoit fils de *François* Houtteville, bourgeois de Paris, & d'*Ursule* Dizanet. Né lui-même à Paris, il y fit ses études, & entra à l'âge de 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il a rempli divers emplois avec beaucoup de distinction. Les conférences en particulier qu'il fit à Tours, sur l'histoire ecclésiastique, lui acquirent une grande réputation. Etant sorti de la congrégation de l'Oratoire, après y être demeuré environ 18 ans, son mérite lui donna accès auprès de feu M. le cardinal du Bois, qui se l'attacha en qualité de secrétaire. Il fut reçu à l'académie françoise, le 25 Février 1723. & le 27 Février 1742. il en fut élu secrétaire perpetuel après la mort de M. l'abbé Dubos. Le 27 Octobre 1723. il avoit été pourvu de l'abbaye de S. Vincent du Bourg sur mer, ordre de S. Augustin, diocèse de Bourdeaux. Il est mort à Paris, le 8 de Novembre 1742. âgé d'environ 54 ans. Tout le monde connoît son fameux ouvrage, intitulé: *La vérité de la Religion Chrétienne, prouvée par les faits*: précédée d'un *Discours historique & critique sur la méthode des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le Christianisme depuis son origine*; à Paris, en 1722. *in-4°.* Cet ouvrage a été fort critiqué, non-seulement pour le style qui s'éloigne du naturel, & pour les termes dont beaucoup sentent trop le néologisme, mais aussi pour les raisonnemens & les jugemens de l'auteur. M. l'abbé Houtteville s'expliqua sur quelques difficultés qui lui furent faites, dans une lettre de quatre pages *in-4°.* qu'il fit imprimer à Paris, & qui est datée du 18 de Mars 1722. Cette lettre n'arrêta pas les critiques: dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'Août de la même année 1722. on imprima une *Lettre* anonyme *écrite en province au sujet du livre de la religion chrétienne prouvée par les faits*; & cette lettre, qui est bien écrite, contient de solides objections. La même année, M. Fourmont, de l'académie des inscriptions & belles lettres, attaqua divers endroits du même ouvrage, dans une longue lettre imprimée à Paris *in-12.* sous ce titre: *Lettre de R. Ismael Ben Abraham, Juif converti, à M. l'Abbé Houtteville, sur son Livre*, &c. Cette lettre est précédée d'une préface très-étendue; mais la critique la plus considérable faite du livre de M. l'abbé Houtteville, est celle qui consiste en vingt lettres que l'abbé Desfontaines a mises au jour, mais dont il n'est pas l'unique auteur. *Voyez* DESFONTAINES. Ces lettres ont paru en 1722. *in-12.* L'auteur donna d'abord les 18 premieres, ensuite la dix-neuviéme & la vingtiéme. Celle-ci est une censure du style & de quantité d'expressions de monsieur l'abbé Houteville. Nous avons vu une lettre imprimée séparément *in-4°.* adressée au même, composée des expressions singulieres employées par le sçavant académicien. On a réimprimé cette lettre dans la *Bibliotheque Françoise* ou *Histoire littéraire de la France*, tome II. 2 partie, article 1. & l'on y dit que cette lettre étoit attribuée à l'abbé de Grécourt. M. l'abbé Houtteville a profité de plusieurs endroits de ces critiques dans la derniere édition, augmentée considérablement, qu'il a donnée de son ouvrage, en trois vol. *in-4°.* à Paris, en 1741. Cette édition est dédiée à M. le duc d'Orleans. On a encore de M. l'abbé Houtteville un *Essai philosophique sur la Providence*, imprimé en 1728. *in-12.* écrit en forme de lettre, & plusieurs discours prononcés à l'académie françoise, entr'autres un éloge de M. le maréchal de Villars prononcé après la mort de ce maréchal. L'essai sur la providence a été fort exposé à la censure; & l'on en a une sorte de critique assez suivie dans plusieurs feuilles d'un écrit périodique intitulé, *le Spectateur littéraire*; à Paris, en 1728. *in-12.* *Voyez* entr'autres la troisiéme feuille & la cinquiéme. On peut voir aussi le *Journal des Sçavans*, du mois de Février 1728. article des nouvelles littéraires de Paris. M. l'abbé Houtteville a fait aussi un éloge historique de M. Bossuet évêque de Meaux: on le trouve dans le recueil des oraisons funébres de cet illustre prélat, édition de Paris, en 1731. *in-12.*

HOUX, (Etienne-Augustin le) écuyer sieur *de Lavau*, mérite d'autant plus une place *dans le Dictionnaire historique qu'il a eu beaucoup de part aux généalogies que l'on a réformées dans ce dictionnaire de l'édition de* 1732. *& qu'il est auteur de presque toutes celles qui sont dans le Supplément de* 1735. *de même que des articles des cardinaux qui sont dans le même Supplément.* Il étoit fils d'*Honoré* le Houx, conseiller, secrétaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, garde du scel du Châtelet & des Consuls (charge dans laquelle il avoit succédé à *Henri* le Houx son pere) & d'*Elizabeth* Hasteau. Il s'étoit livré dès sa jeunesse au gout qu'il avoit pour les généalogies, & il n'a rien omis de ce qui lui paroissoit nécessaire pour augmenter en ce genre & perfectionner ses connoissances. Aussi s'étoit-il formé sur cette matiere un cabinet utile & curieux. Outre un grand nombre de porte-feuilles contenans les généalogies qu'il avoit dressées, beaucoup d'observations détachées sur les familles, des extraits des registres de plusieurs paroisses de Paris, &c. il avoit fait aussi beaucoup de remarques sur la derniere édition des grands officiers de la couronne, & sur celle du *Gallia Christiana* dont il reste encore plusieurs volumes à publier par les soins des peres Bénédictins qui ont entrepris & commencé à publier cette nouvelle édition. On lui a souvent entendu dire durant sa derniere maladie, que s'il revenoit en santé, il étoit résolu d'examiner en critique le nouvel *Armorial* dont un célébre généalogiste a donné déja quelques volumes *in-folio*; & si

M. le Houx eût eu le tems de faire cet examen, on ne doute point qu'il n'eût été très-utile pour enrichir & perfectionner cet Armorial. M. le Houx étoit un vrai ami, sincere, désintéressé, commucatif, plein d'honneur & de probité, & il est mort regreté de tous ceux qui l'ont connu. Une longue maladie le conduisit à ce dernier terme le 31 Janvier 1743. âgé d'environ 64 ans. Il donnoit depuis plusieurs années pour le *Mercure de France*, les extraits des naissances, des mariages & des morts, & le public a témoigné d'être satisfait de son travail. Il avoit pour frere *Honoré* le Houx, seigneur des Châteliers; *François* le Houx de Loury, capitaine dans le régiment de Boissieu; *Honoré-Louis* le Houx de la Guériniere, ancien lieutenant dans le régiment de Vosge, depuis de Condé; *N.* le Houx de Laubriere, lieutenant dans le même régiment; *Louis-Alexis* le Houx, actuellement supérieur de la maison professe des Jésuites à Paris; & *Marie-Magdelene* le Houx, religieuse chanoinesse à Sainte Genevieve de Chaillot. * Tiré en partie, du *Mercure de France*, Mars 1743. Les extraits que M. le Houx faisoit pour ce journal, se font maintenant par M. Guiblet, ci-devant l'un des gardes de la bibliotheque du roi pour les recueils de généalogie, généalogiste & pensionnaire de sa Majesté, & de M. le duc d'Orléans, généalogiste de la maison de ce prince, & de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, depuis plus de ving-deux ans.

HUAULT, famille, &c. *Dictionnaire historique de* 1732.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BERNAY EN BRIE.

IX. Barthelemi-Nicolas Huault, chevalier, seigneur de Bernay en Brie, de Richebourg & d'Arcy, &c. *Ajoutez qu*'il a épousé, le 15 Septembre 1732. *Marie-Marguerite* du Temple. Il est mort le 29 Août 1736. & sa femme mourut le 24 Août 1746. âgée d'environ 40 ans. De leur mariage, il n'y a eu que deux filles, *Marie-Catherine* Huault de Bernay, née le 9 Mai 1728. morte depuis sans être mariée; & *Anne* Huault, née le 11 Janvier 1732. actuellement (en 1746.) dans la communauté des Damoiselles de Saint Cyr, où elle a été reçue il y a quelques années, après avoir fait ses preuves de noblesse devant le sieur d'Hozier. Par la mort du pere de cette damoiselle, l'ancienne famille de Huault, connue à Paris, vers la fin du quinziéme siécle, où elle s'est alliée avec les meilleurs familles de la robe, & continuée sous les noms des seigneurs de Vaires, de Bernay & de Montmagny, se trouve entierement éteinte, à l'exception de la damoiselle dont on vient de parler.

HUBNER, (Jean) recteur de l'école ou du petit collége de Hambourg, où il avoit été appellé de Mersebourg, étoit licencié en droit. Il a enseigné la géographie pendant plus de 30 ans, à Leipsic & à Hambourg, avec la plus grande réputation : on a vu souvent à ses leçons plus de 200 écoliers, & il tient un rang considérable parmi les sçavans d'Allemagne. Il a publié en sa langue (en allemand) des tables généalogiques en quatre volumes *in-folio*, dont la moitié contient le nobiliaire complet de l'Empire; c'en est, dit-on, la partie la plus exacte. Dès 1715. il avoit donné un théâtre généalogique en allemand, à Leipsic, *in*-12. On en a aussi de lui une géographie universelle, fort estimée, qui fut traduite sur la cinquiéme édition originale, c'est-à-dire, allemande. Cette traduction parut à Amsterdam, en 1735. *in*-12. deux volumes. On en a donné une nouvelle traduction en 1746. à Basle, en six volumes *in*-12. sous ce titre : *La Géographie universelle, où l'on donne une idée abrégée des quatre parties du monde & des différens lieux qu'elles renferment*, par Jean Hubner, licencié en droit, à Hambourg, & traduite de l'allemand. On estime beaucoup cette traduction. A l'égard de l'ouvrage même de Hubner, ceux qui l'ont lu, sçavent que la méthode de l'auteur est claire & facile; & que l'ordre avec lequel il distribue les matieres, est tel que celui qui veut s'instruire, range aisément dans sa mémoire les choses qu'il a lues, & les retient sans peine. Le docteur Hotman a dressé des Cartes sur les principes d'Hubner. Jean Hubner est mort à Hambourg, le 21 Mai 1732. âgé d'un peu plus de 63 ans. * Bibliotheque Germanique, tome XXIII. page 231. aux Nouvelles littéraires. *Mercure de France*, Décembre 1746. deuxiéme volume, pag. 127. 128. L'ouvrage intitulé : *Gloria academiæ Altdorfinæ*, parle avec éloge d'un sçavant jurisconsulte, nommé *Matthias* Hubner, qui étoit de Poméranie, qui a enseigné le droit avec distinction pendant 10 ans, à Altorf, & qui fut fait conseiller de Nuremberg, l'an 1614. *Voyez* la page 52 de l'ouvrage que l'on vient de citer.

HUCHER, (Jean) chancelier de la faculté de médecine de Montpellier, étoit né à Beauvais en Picardie. Il fit ses études à Montpellier, du moins celles de médecine, y prit ses degrés, fut professeur en 1570. chancelier en 1582. après le célébre Laurent Joubert; & médecin ordinaire du roi Henri IV. en 1598. On a de lui : 1. *De sterilitate utriusque sexûs, cum libro de Diætâ & Therapeiâ puerorum*; à Geneve, en 1609. *in*-8°. Il y en avoit eu une premiere édition faite à Lyon, en 1601. chez Jean de Harsy; 2. *Oratio pro philosophicâ Monspeliensis academiæ libertate, ad ejusdem principes, doctores, & medicos, habita X. Calendar. Martii anno* 1567. Ce discours que Jean Hucher avoit prononcé, a été imprimé dans le tome I. des œuvres de Laurent Joubert. Nous ignorons si Hucher a publié d'autres ouvrages. Il laissa à Montpellier une postérité qui a donné des officiers à la cour des comptes, aides & finances. * Voyez l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par monsieur de Grefeuille, livre 12. page 349.

HUE, (Cantien) un des sçavans & saints personnages de l'ordre de Fontevraud, étoit né à Etampes, en 1442. Il fit ses études à Paris, au collége de Navarre, où il passa 24 ans, d'abord comme disciple, & ensuite en qualité de maître. Le 18 de Décembre de l'an 1470. il fut élu procureur de la nation Françoise; & le 10 d'Octobre 1473. il fut élu recteur de l'université de Paris. Il étoit maître des grammairiens au collége de Navarre, & faisoit sa licence en théologie, lorsque l'amour de la retraite le porta à entrer dans l'ordre de Fontevraud. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, l'abbesse voulut qu'il achevât sa licence, ce qu'il fit; mais par humilité il ne voulut point prendre le bonnet de docteur. Il fut seulement désigné docteur, en 1477. ainsi il y a apparence que ce fut en 145... ou l'année suivante qu'il étoit entré dans l'ordre de Fontevraud, & il avoit alors 33 ou 34 ans. Il eut toutes les vertus d'un parfait religieux, & tout le zèle d'un vrai sçavant qui n'a reçu des lumieres que pour instruire & éclairer le prochain. On voit dans un livre intitulé *Vitæ patrum*, qui contient les noms des religieux de Fontevraud, rangé par ordre chronologique, en 1644. par le pere Lardier, du même ordre, qu'en 1485. Guillaume Roger, prieur de l'Encloître en Gironde, résigna ce prieuré entre les mains d'Anne d'Orléans, abbesse de Fontevraud; & que Cantien Hue lui succéda en ce prieuré. On voit aussi dans le même livre, qu'il fut fait visiteur de l'ordre, en 1491. L'abbesse Renée de Bourbon, confirma le 25 de Mai 1492. l'élection faite par les couvents réformés du

même Cantien Hue pour visiteur pendant trois ans. Il l'étoit encore le 11 Mai 1495. & même en 1501. Il a demeuré au monastere des Filles-Dieu, à Paris, religieuses de l'ordre de Fontevraud, & y mourut l'an 1502. le 4 d'Avril. Il y fut inhumé dans une chapelle qui sert à présent de sacristie. On lui avoit consacré une épitaphe en vers latins, avec une espece de traduction en françois, contenant un fort bel éloge. Cette épitaphe avec sa traduction a été conservée par M. de Launoy, dans son histoire du college de Navarre, tome II. pag. 948. & 949. & copiée depuis par M. Piganiol de la Force, dans sa *Description de Paris*, tome III. où l'on trouve aussi quelques circonstances qui regardent Cantien Hue, que M. de Launoy n'apprend point. Dans celui-ci, on trouve page 946. un JEAN Hue, d'Estampes, docteur en théologie de la maison de Navarre, curé de S. André des Arcs, à Paris, &c. qui a rendu de grands services à l'université de Paris, & qui est mort vers l'an 1482. Il y a lieu de croire qu'il étoit parent de Cantien Hue.

HUET, (Pierre-Daniel) *Supplément*, *tome I. page* 150. col. 1.... *Quæstionum Alnetarum*, lisez, *Alnetanarum*...Dans l'*Huetiana*, l'auteur se peint lui-même, & ce portrait mérite d'être vu. Il y parle aussi de sa famille en plusieurs endroits: *Voyez* entr'autres les pages 315. 321.... En parlant de l'évêché d'Avranches, il faut lire à la seconde ligne, environ 15000. liv. & à la cinquiéme ligne, environ 16000. liv....*Supplément*, *t. I. p.* 150, au lieu de 1623. lisez, 1723. c'est la date de l'impression du *Traité de la foiblesse de l'esprit humain.* Cet ouvrage dans le manuscrit portoit, par *Théocrite de Pluvignac*, *seigneur de la Roche.* En grec, Théocrite est le même nom que Daniel en hébreu. *Pluvignac* désigne *Huet*, par la ressemblance de ce mot françois avec le mot grec, qui signifie *Pluie.* De *la Roche*, c'est *Pierre.* Dans l'avertissement du libraire, il est dit que M. Huet prit soin de traduire lui-même cet ouvrage en latin, après l'avoir composé en françois: c'est tout le contraire. Il le fit d'abord en latin: on sent fort bien que le françois n'est qu'une traduction. Henri du Sauzet, imprima en 1738. à Amsterdam, l'ouvrage original, tel qu'il fut d'abord écrit en latin: *Petri Danielis Huetii Episcopi Abrincensis de imbecillitate mentis humanæ libri tres.* A la tête, on trouve en latin l'éloge de l'auteur, composé en françois par M. l'abbé d'Olivet. La lettre du pere Baltus sur l'ouvrage de M. Huet fut faite à cette occasion: l'écrit du prélat ayant été envoyé au pere Oudin, à Dijon, celui-ci le fit lire au pere Baltus, qui étoit alors dans cette ville. Comme il parut au pere Oudin, que son confrere, bon théologien, n'étoit pas dans les sentimens de quelques personnes, qui condamnoient l'ouvrage, il l'engagea à faire connoître ce qu'il en pensoit. *Voyez* BALTUS. On estime une dissertation latine, faite contre ce traité de M. Huet, & dont voici le titre: *De viribus mentis humanæ, disquisitio philosophica Anti-Huetiana, in quâ tractatus philosophicus clarissimi & celeberrimi Petri Danielis Huetii, Episcopi Abrincensis, de debilitate mentis humanæ, expenditur & refutatur à Joanne* EGGER; *V. D. M. philosoph. in academiâ Bernensi professore ordinario*; à Berne, 1735. *in*-8°. *Voyez* EGGER. A la fin des lettres du sçavant Gisbert Cuper, imprimées à Amsterdam, en 1742. *in*-4°. par les soins de M. de Beyer, son petit neveu, on trouve 13 lettres latines de M. Huet, adressées à ce sçavant Hollandois, & les dates montrent que leur relation a été longue, puisque la premiere lettre de M. Huet est de 1684. & les deux dernieres de 1714. Les autres sont des années qui se sont écoulées entre ces deux dates. Ces lettres roulent sur différens sujets de littérature, & en particulier sur les antiquités, les médailles, les inscriptions, l'ancien langage, le gouvernement, les habillemens, les mœurs des peuples des âges reculés, &c. Il y a aussi une lettre du même M. Huet, écrite en latin au sçavant Antiquaire Antoine Galland, page 517. des *Miscellaneæ observationes criticæ ab eruditis Britannis*, &c. mois d'Octobre, Novembre & Décembre 1735. Cette lettre est datée d'Avranches, le 23 Septembre 1697. plus cinq autres lettres latines écrites à Pierre Francius, professeur à Amsterdam, dans les œuvres posthumes de Francius, à Amsterdam, en 1706. *in*-8°. Ces lettres sont les 71. 104. 110. 111. 115. des lettres de divers sçavans, écrites à Francius, & réunies dans le recueil cité. La premiere de celles de M. Huet est de 1689. & la derniere de 1701. Plus une lettre de M. Huet au pere Brumoy, Jésuite. Le prélat étant tombé malade en 1712. le pere Brumoy, qui étoit alors à Caen, fit sur sa convalescence une fable allégorique, intitulé: *Atropos & les dieux supplians*, en vers latins, avec une traduction en vers françois, & l'envoya à M. Huet, qui en remercia l'auteur, par la lettre qu'on indique, & qui se trouve à la suite de la dite fable, au tome III. des ouvrages divers du pere Brumoy... *La Démonstration Evangélique*, par M. Huet, a été réimprimée pour la septiéme fois, en 1731. à Naples, *in*-4°. deux vol. Son traité *De la situation du paradis terrestre*, a été traduit en latin, par Jean George Pritius (Pritz) & imprimé à Lipsic, en 1694. *in*-12. & à la suite de la démonstration évangélique du même prélat, donnée dans la même ville, la même année, *in*-4°. *Dans le Supplément de* 1735. *de même que dans le Dictionnaire historique*, on a oublié le travail de M. Huet, sur Origene (*Origenis commentaria in sacram scripturam gr. & lat.*) à Rouen, en 1668. *in-fol.* à Cologne, en 1685. *in-fol. Dans le Supplém. on dit que* le traité de M. Huet des navigations de Salomon, a été réimprimé, dans les traités géographiques & historiques, &c. publiés par M. de la Martiniere. *Il falloit dire que* l'on a donné dans ce recueil une traduction françoise de ce traité; car l'ouvrage de M. Huet est en latin: la traduction est de M. des Roches, auteur de l'histoire de Dannemarck, écrite en françois. *On a dit dans le Supplément de* 1735. *que* M. Huet a donné sa bibliotheque à la maison professe des Jésuites de Paris, à certaines conditions: si l'on veut voir ces conditions & les actes de cette donation, on peut les lire en leur entier dans les *Amœnitates litterariæ*, &c. de Jean-George Scelhorn, tome V. depuis la page 164. jusqu'à la page 176. Les poësies latines & grecques du même, ont été réimprimées en 1738. *in*-12. à Paris, dans le recueil publié par les soins de M. l'abbé d'Olivet, sous ce titre: *Poëtarum ex academiâ gallicâ, qui, latinè aut græcè scripserunt, carmina.*

HUET, (Théodore) ministre Protestant, fut appellé après la mort du ministre Saurin, à Amsterdam, où il est mort vers 1732. peu de tems après qu'il se fut établi à Amsterdam. Il étoit encore jeune. Il a fait imprimer un recueil de ses sermons, en 1729. chez Gosse & Neaulme: ce ne sont nullement des modéles d'éloquence. Feu M. Bruys en a parlé dans le troisiéme volume de sa *Critique désintéressée des Journaux*, *page* 200. Huet fut ennemi de M. Saurin, & prit part dans les querelles excitées contre ce théologien Calviniste.

HUGI, (Abraham) capitaine d'infanterie, & Calviniste converti, naquit en 1663. à Bienne, autrement Biel, ville libre située entre Neuchâtel & Soleure, & alliée aux Cantons Suisses: il fut élevé dans la Religion Calviniste, qui étoit celle de ses pere & mere, & fit avec succès ses études à Geneve. On le maria dès l'âge de 18 ans, en 1681. & la république lui accorda quelque tems après une place dans le grand conseil de la ville de Geneve. Etant devenu veuf, après deux ans de mariage, il passa

peu après à de secondes noces. La charge de secrétaire d'état ayant été donnée à son beau-frere, M. Hugi, qui s'attendoit d'en être pourvu, fut mortifié de la préférence, quitta le conseil, & prit le parti des armes. Il n'avoit que 22 ans, lorsqu'il partit en 1685. pour se rendre à l'armée de France. A son arrivée, il fut fait enseigne dans le régiment Suisse de Gréder, & après quelque tems de service, on lui donna une lieutenance. La vie réglée qu'il mena au milieu des armes, l'examen qu'il fit sérieusement de la Religion Catholique, ses prieres, les conversations qu'il eut avec des personnes éclairées, l'ayant conduit insensiblement à reconnoître la vérité, il abjura le Calvinisme au Quesnoy, le 4 de Mai 1688. & peu après, il reçut la confirmation de M. l'archevêque de Cambrai. Environ un an & demi après son abjuration, il obtint l'agrément du roi pour se former une compagnie de 100 hommes dans le régiment de Sparre, & il en reçut le brevet en 1690. Les officiers qui ont été témoins de son assiduité & de sa valeur, ont assuré que pendant les 15 campagnes qu'il fit en qualité de capitaine, tant en Flandre qu'en Allemagne, & en Catalogne, il montra toujours beaucoup de courage & d'intrépidité, même dans les plus grands dangers. Il fut plusieurs fois blessé, & surtout au siége de Barcelone; mais rien ne fut capable de l'intimider. En 1701. sa famille, & sa femme en particulier, se souleva contre lui à l'occasion de son changement de religion; il supporta cette épreuve avec beaucoup de constance; mais enfin se voyant toujours rebuté, il résolut de tout quitter, & de se retirer à l'abbaye d'Orval, pour y vivre conformément à la réforme austere, établie dans cette maison. Il en écrivit à l'abbé, qui lui répondit le 17 Janvier 1705. qu'il lui conseilloit de venir passer quelque tems dans cette abbaye, pour y voir par lui-même le genre de vie que l'on y menoit, & que s'il pouvoit s'y conformer, il pourroit y rester en habit séculier, son mariage ne lui permettant point d'autre engagement. M. Hugi communiqua la réponse à ceux dont il prenoit les avis: on lui conseilla de choisir une retraite où il pût approcher de la vie commune plus qu'à Orval, où l'austérité paroissoit au-dessus de ses forces. Il se rendit, & demanda à M. Massu, général des chanoines réguliers de Lorraine, une place dans son abbaye de S. Pierremont. Sa demande fut exaucée; mais l'exécution de son projet fut retardée par l'obligation où il se trouva alors de servir sous M. de Villars au siége de Hombourg. L'entreprise n'ayant pas réussi, le régiment de Sparre vint à Metz. M. Hugi pressé du desir de se retirer, demanda la permission de vendre sa compagnie: on la lui accorda, & le baron de Sparre lui donna le 4 de Mai 1705. un certificat très-honorable. M. Hugi se retira aussitôt à S. Pierremont, âgé de 42 ans; & dès le premier jour de son arrivée, il se conforma en tout aux exercices & au genre de vie de la communauté; mais il y joignit ensuite beaucoup de mortifications secrettes, le travail des mains, le silence, & beaucoup d'autres pratiques, par lesquelles il s'est sanctifié. Du fond de sa retraite, il travailla aussi autant qu'il le put, à la conversion de sa famille, & il eut la joie d'attirer à la Religion Catholique un des fils qu'il avoit eus de sa seconde femme: il fit abjuration, le 18 Mai 1710. Voulant aussi attirer la fille unique qu'il avoit eue de sa premiere femme, il composa pour elle deux traités touchant les articles qui divisent les Catholiques & les Calvinistes. Ces deux écrits furent remis à la fille de M. Hugi; elle en fut ébranlée; mais elle en demeura là, & mourut Calviniste, en 1713. ou en 1714. M. Hugi, après avoir persévéré constamment dans toutes les vertus qui font les plus grands Saints, mourut le 8 de Mars 1727. étant âgé de 64 ans. On peut voir le détail de toutes ses vertus dans l'histoire de sa vie, qui a été imprimée à Nancy, chez Jean-Baptiste Cusson, en 1731. *in*-12. de 48 pages, sous ce titre: *La vie de monsieur Hugi, Calviniste converti, ci-devant capitaine dans le régiment de Sparre.* Cet écrit, propre à instruire & à édifier, a été imprimé sans nom d'auteur: mais on sçait qu'il est de dom Joseph de Lisle, Bénédictin de la congrégation de saint Vanne, aujourd'hui prieur titulaire d'Hareville, & qui est connu par d'autres ouvrages.

HUGO, (Charles-Louis) chanoine régulier de la réforme de Prémontré, docteur en théologie, abbé d'Etival, évêque de Ptolémaïde, s'est aussi rendu fameux par un grand nombre d'ouvrages. En attendant que quelqu'un fasse connoître ce prélat par un détail circonstancié de sa vie & de ses ouvrages, voici le peu que nous avons pu en recueillir. Selon ce qu'il dit de lui-même dans le tome I. de ses annales de l'ordre de Prémontré, ou plutôt de sa *Monasteriologia Præmonstratensis*, p. 928. il fit ses premieres études sous le pere Edme ou Edmond Sauvage, abbé régulier de l'ordre de Prémontré, & réformateur de l'abbaye de Jovilliers, du même ordre (*Nos sub tanto viro*, dit-il, *tyrocinia nostra studiorum exegisse gloriamur*, &c.) & à la page 919. du second tome du même ouvrage, il dit qu'il fut nommé coadjuteur de l'abbaye d'Etival, le 12 Aout 1710. & confirmé à la fin de l'année suivante par le pape Clément XI. Il prit possession de cette coadjutorerie le premier d'Avril 1712. il avoit déja l'abbaye de Fontaine-André qui lui avoit été donnée en titre par le pape en 1711. En 1722. il quitta cette abbaye & eut en titre celle d'Etival sur la résignation de l'abbé Symeon Godin qui mourut l'année suivante le 4 d'Octobre, & sur le tombeau duquel M. Hugo fit graver une épitaphe qu'il rapporte dans l'ouvrage cité ci-dessus page 918. Comme il prétendoit que son église étoit exemte, & qu'elle n'étoit soumise qu'au saint siége, il eut à cette occasion beaucoup de démêlés avec M. l'évêque de Toul; & il se glorifie de s'être défendu constamment & courageusement en Lorraine & à Rome, de parole & par écrit; & d'avoir souffert des exils & des proscriptions depuis 1725. jusqu'en 1728. sans s'être laissé ni abatre, ni intimider, & sans qu'on l'ait pu faire changer de conduite & de sentiment. Il ajoute qu'ayant trouvé dans le pape Benoît XIII. & dans le cardinal Lercari des protecteurs de sa cause, il eut la liberté de retourner dans son abbaye, mais qu'il fut encore exilé par Leopold I. duc de Lorraine qui, selon lui, voulut flater en cette occasion le clergé de France. Le Pape, ajoute-t-il, voulant éteindre ce feu & en ôter jusqu'à la source, l'honora du caractere épiscopal en le nommant le 15 Décembre 1728. évêque de Ptolémaïde. Mais pour bien juger de la solidité des prétentions de M. Hugo & de ses démêlés avec M. l'évêque de Toul, il ne faut pas se contenter d'en croire à sa parole, ni de s'en rapporter à ses écrits sur ce sujet, il faut lire la *défense de l'église de Toul, avec l'ordonnance de M. l'évêque comte de Toul, prince du saint Empire: sur les requisitions de son promoteur général: contre les entreprises du chapitre de saint Dié, & des abbés de la Vôge*; & principalement tout le chapitre troisiéme de cet important ouvrage. C'est dans ce chapitre que l'on examine les titres de l'abbaye d'Etival, & que l'on répond à l'écrit intitulé: *Ordonnance de monseigneur le révérendissime abbé d'Etival, portant condamnation des requisitions du promoteur de l'évêché de Toul, & du jugement rendu en conséquence.* Nous n'entrerons point dans le détail de cette affaire qui est fort bien discutée dans ce chapitre. L'ouvrage entier est un volume *in*-4°. imprimé à Toul en 1727. & dont l'auteur est M. Ni-

colas Brouillier, promoteur & archidiacre du diocèse de Toul. M. Hugo est mort en son abbaye le 2 de Septembre 1739. il prenoit encore les titres de conseiller d'état du feu duc de Lorraine Léopold, & d'Historiographe de Lorraine. Outre ses écrits pour la défense de ce qu'il appelloit les droits de son église & de son indépendance, & ses theses théologiques, qui furent censurées dans le chapitre général de son ordre, le 15 Décembre 1696. on connoît encore de lui les ouvrages suivans. 1. *Réfutation du systême de M. l'abbé Faydit sur la Trinité*, en 1699. à Luxembourg, *in*-8°. il y attaque l'ouvrage de l'abbé Faydit intitulé: *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou fausses idées des scholastiques sur les matieres de la religion*, tome I. de la Trinité. L'abbé Faydit ayant répondu à cette réfutation, le pere Hugo repliqua en 1702. sous le titre de *Réponse à l'apologie du systême de M. l'abbé Faydit sur la Trinité.* M. Dupin a donné des analyses de ces écrits dans sa bibliothéque des auteurs ecclesiastiques du dix septiéme siécle, suite de la cinquiéme partie, pages 382. & suivantes: 2. *Critique de l'histoire des chanoines réguliers ou Apologie de l'état des chanoines propriétaires depuis les premiers siécles de l'église jusqu'au douziéme: avec une dissertation sur la canonicité de l'ordre de Prémontré*; à Luxembourg, chez André Chevalier, en 1700. *in*-8°. Cet ouvrage est contre l'*Histoire des chanoines*, ou *Recherches historiques-critiques sur l'ordre canonique*, par le pere Chaponel, chanoine régulier de Sainte Genevieve, & prieur de S. Eloy de Roissy, imprimé à Paris, en 1699. *in*-12. 3. *Vie de saint Norbert*, fondateur de l'ordre de Prémontré, *in*-4°. à Luxembourg, en 1704. Il y a dans les notes des choses curieuses; 4. *Traité historique & critique sur la maison de Lorraine, avec les chartes servant de preuves aux faits avancés dans le corps de l'ouvrage, & l'explication des sceaux, des monnoies & médailles des ducs de Lorraine*, par le sieur Baleicourt, *in*-8°. à Berlin, (ou plutôt à Nanci) en 1711. Le pere Hugo se cacha sous le nom de Baleicourt, pour donner cet ouvrage plein de traits hardis, & de manques de respect pour les têtes couronnées: aussi a-t-il été flétri par un arrêt du parlement, du 17 Décembre 1712. avec l'écrit suivant, qui est du même auteur: *Réflexions sur deux ouvrages concernant l'histoire de la maison de Lorraine* (à Nanci) en 1712. *in*-12. Les deux ouvrages ausquels répondent ces réflexions, sont le *Supplément à l'histoire de la maison de Lorraine*, avec des remarques, &c. par le pere Benoît (Picart) de Toul, Capucin, en 1713. *in*-8°. deux parties, & *La Lorraine ancienne & moderne*, par Jean Mussy, en 1712. *in*-8°. 5. *Mémoires produits au conseil d'état de son altesse royale de Lorraine, par les chanoines réguliers*, pour révendiquer la préséance sur l'ordre monastique, dans les assemblées ecclésiastiques & civiles; 6. on lui attribue l'écrit intitulé: *Réponse au mémoire du R. P. Dionis*, abbé de Cuissy, où l'on réfute ses prétentions chimériques de pairie & de préséance sur les abbés de la réforme de Prémontré, en 1709. c'est un libelle fort injurieux, auquel le pere Dionis a répondu par sa *Lettre au très-révérent pere abbé de l'Etanche*, datée de Cuissy, le 24 Mars 1710. & imprimée *in*-4°. la même année. Le P. Hugo a désavoué le libelle; & dans un discours sur cet écrit, imprimé dans la deuxiéme partie, article 6. du *Jugement des écrits de M. Hugo*, on veut bien croire qu'il n'est pas de lui, mais on le dit si foiblement qu'on laisse encore plus croire que l'on étoit persuadé qu'il en étoit l'auteur. *Voyez* ce discours; 7. *l'Histoire de Moïse*; à Luxembourg, en 1698. *in*-8°. 8. *Sacræ antiquitatis monumenta historica, dogmatica, diplomatica, &c. notis illustrata*; à Etival, deux vol. *in-fol.* le premier en 1725. le deuxiéme à S. Diez, en 1731. 9. *Sacri & canonici ordinis Præmonstratensis annales in duas partes divisi, pars prima Monasteriologiam, sive singulorum ordinis monasteriorum singularem historiam complectens*, deux vol. *in-fol.* à Nanci, le premier en 1734. & le deuxiéme en 1736. c'est contre cet ouvrage que le pere Blanpin, de l'ordre de Prémontré, a fait celui qui a pour titre: *Jugement des écrits de M. Hugo, évêque de Ptolémaïde*, &c. en 1736. *in*-8°. ouvrage très-solide, divisé en quatre parties, & qui auroit eu une suite sans quelques raisons particulieres qui l'ont empêché d'être publiée. C'est encore contre un endroit des annales du pere Hugo, qu'a été écrite la lettre de M. l'abbé de Brisacier, docteur de Sorbonne, à M. l'abbé général de Prémontré, imprimée en 1737. *in*-4°. de 12 pages, & réimprimée la même année, *in*-12. M. de Brisacier y venge en particulier la mémoire de *Laurent* de Brisacier, & de *Jacques-Charles* de Brisacier, son oncle, abbés de Flabémont, contre les injures répandues contre eux dans l'ouvrage de M. Hugo. Enfin on donne encore à M. Hugo le *Journal de Soleure*, qui a eu peu de suite; des dissertations sur les médailles du pape Clément XI. & de Léopold I. duc de Lorraine; des réponses au pere Ethéart, abbé régulier de S. Paul de Verdun, & au pere Gauthier, chanoine Prémontré, qui l'avoit attaqué au sujet de l'habit blanc que cet abbé avoit soutenu n'avoir pas été donné ou montré en vision par la sainte Vierge à S. Norbert. C'est ce que l'on dit dans le Dictionnaire historique de la derniere édition de Hollande, où l'on trouve un court article concernant M. Hugo, envoyé aux éditions avant la mort de M. Hugo. Il y manque plusieurs choses que nous venons de rapporter.

HUGONIS, (Jacques) religieux de l'ordre de S. François ou Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, né dans la Gaule Narbonnoise, étoit d'une famille illustre; il se distingua lui-même par son mérite & par sa science. Zélé prédicateur, il se fit dans le ministere de la chaire une réputation éclatante. Il mérita la confiance des rois François I. Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. Charles IX. le choisit pour son ambassadeur auprès de Philippe roi d'Espagne. Il assista au concile de Trente, & fut très-consideré du pape Gregoire XIII. En 1562. Pie IV. le mit dans ses interêts par le moyen de son Nonce en France, dans le tems que le cardinal de Lorraine qui l'avoit retenu pour le mener à Trente, se préparoit à ce voyage. Comme Hugonis étoit constitué par Jean des Ursins, évêque de Tréguier, pour son procureur au concile, le Nonce en donna avis à Rome, & l'adressa à Trente, à Lactance Roverella, évêque d'Ascoli. Mais Simonette ne jugeant pas à propos de se fier à ce prélat, envoya à Hugonis un autre Cordelier nommé Pergola qui le mena à l'évêque de Ventimille auquel il découvrit toutes les négociations de la France. Hugonis ayant promis ensuite de faire tout ce qui seroit en lui pour répondre aux desirs de sa sainteté, l'évêque de Vintimille lui donna, suivant l'ordre des Légats, cinquante écus d'or, qu'il fit difficulté de recevoir. Il consentit cependant que son compagnon les reçût au nom de son couvent. Les légats du concile lui assignérent encore cinquante écus d'or par chaque quartier. Hugonis s'offrit de réfuter le discours que le pere Lainez, Jésuite, avoit fait au concile en faveur des prétentions du Pape; mais on soupçonne que cette offre ne fut faite que pour mieux cacher sa collusion avec les Italiens. Quoi qu'il en soit, ce Cordelier mourut subitement au couvent de son ordre le 19 Novembre 1574. âgé de 65 ans. Voyez les lettres de Visconti, & l'histoire du concile de Trente par Fra-Paolo, livres VII. & VIII.

HUGUES AYCELIN DE BILLON, cardinal, évêque d'Ostie & de Vélétri, doyen du sacré col-

lége, se trouve nommé Hugues *Séquin*, par plusieurs autres, qui le font sortir de pauvres parens, de la ville de Billon en Auvergne. M. l'abbé Fleuri, & quelques autres l'appellent Hugues *Séguin* : mais le pere Echard a prouvé que ce cardinal tiroit son origine de la noble famille des Aycelins, seigneurs de Billon & de Montaigu. Il naquit à Billon en Auvergne, vers l'an 1230. fut nourri & élevé dans l'église collégiale de saint Sirene, & prit l'habit de saint Dominique, dans le couvent de Clermont. Ses rapides progrès dans les sciences lui meriterent le degré de docteur, qu'il prit dans l'université de Paris; & il s'acquitta avec applaudissement du ministere de la parole, & de la profession de la théologie, à Paris, à Orléans, à Angers, à Rouen, à Auxerre; & depuis à Rome, à Viterbe, & dans quelques autres maisons de son ordre. Le pape Honoré IV. le fit maître du sacré palais, & Nicolas IV. l'éleva au cardinalat dans la promotion du 15 de Mai 1288. Celestin V. le fit doyen du sacré collége, & lorsque ce pape eut abdiqué le souverain pontificat, ce fut le cardinal Hugues qui couronna Boniface VIII. successeur de Céleftin. Il mourut à Rome, le 29 Décembre 1297. Son corps fut transporté, ainsi qu'il l'avoit ordonné, chez les Dominicains de Clermont en Auvergne, où on lit cette épitaphe: *Hic jacet venerabilis pater dominus Hugo Aycelini, ordinis Fratrum Prædicatorum, Ostiensium, & Veletrensium episcopus cardinalis, qui obiit die 29. mensis Decembris anno Domini* 1297. Quelques-uns ont prétendu que le cardinal Hugues avoit été archevêque de Lyon; mais le pere Touron a démontré le contraire, & fait voir ce qui avoit donné lieu à cette erreur. Les auteurs ecclésiastiques attribuent à ce cardinal un traité de la vision béatifique; un écrit apologétique contre les corrupteurs de la doctrine de S. Thomas; des exercitations sur le livre du prophête Jérémie; un volume de sermons, & quelques autres écrits théologiques, qui n'ont point été imprimés. Voyez *Scriptores ordinis Prædicatorum*, par le pere Echard, tome I. *in-folio*, pag. 450. & suiv. & le tome I. *in*-4°. de l'*Histoire des hommes illustres*, de l'ordre de saint Dominique, par le pere Touron, du même ordre, pag. 573. 583.

HUGUES de MIRAMAR, ou de MIRAMORS, (*Hugo de Miro Mari*) docteur en droit canon, & archidiacre de Maguelonne, a fleuri principalement avant le milieu du treiziéme siécle. Casimir Oudin, qui en parle au tome III. pag. 50 & 51. de son *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis* veut le faire passer pour visionnaire. D'autres le regardent comme un homme qui s'est rendu également recommandable par sa piété & par sa science. Sur la fin de ses jours, il se retira dans la Chartreuse de Montrieu, au diocèse de Marseille, où il s'occupa de la priere & de la composition de plusieurs ouvrages de spiritualité. Le principal a pour titre : *Speculum spirituale* : l'auteur l'adressa à Guillaume, Hermite de Montrieu. L'ouvrage est partagé en neuf livres : 1. de la misere de l'homme; 2. de la fragilité humaine; 3. de l'état de l'église; 4. de l'état du monde; 5. des vertus; 6. des vices; 7. du diable & des peines de l'enfer; 8. de l'état des bienheureux dans le ciel; 9. des prérogatives ou de l'excellence de l'ordre des Chartreux. Casimir Oudin cite encore du même, un traité *De antonomasiâ & mysterio numeri quaternarii* : & un autre sous le titre de *Flores juris canonici notâ digni*. Ces écrits ne sont point imprimés. En quittant son archidiaconé, Hugues fit présent à l'église de Maguelonne de 13 grands livres de chant. Le chapitre pour lui en témoigner sa reconnoissance, fit graver les vers suivans, qui nous apprennent que ce présent fut fait en 1236. & que le même chapitre prit toutes les précautions qu'il put pour conserver ces livres, même en employant la voie de l'excommunication :

Anno milleno ter deno cumque duceno
Sexto, jucundâ Septembris luce secundâ
Libros divinos denos dedit utique trinos
illos, totales fuerint vel particulares.
Hæc à pastore sententia fertur, ab ore
Papæ firmata: tua sint Hugo *dona beata,*
Egregiæ vitæ, venerabilis Archilevitæ,
Perpetuò donis domus hæc lætetur Hugonis.

Outre l'endroit cité de Casimir Oudin, voyez la *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis* de Jean-Albert Fabricius, tome III. page 869. & l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*; par M. de Grefeuille, page 54 & 55.

HUGUES, ou HUGONIS, (Jacques) de Lille en Flandres, docteur en théologie, & chanoine de l'église collégiale de S. Pierre de Lille, vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. *Specimen optimi generis explanandi scripturas, novem psalmorum expositione editum*; à Lille, en 1646. *in*-12. 2. *Explanatio in Cantica canticorum*; à Douai, en 1649. *in*-12. 3. *Vera historia Romana, seu Origo Latii vel Italiæ ac Romanæ urbis, è tenebris longæ vetustatis in lucem producta*; à Rome, en 1655. *in*-4°. Ce dernier ouvrage a été mis au nombre des livres défendus, par un decret de la congrégation de l'index, du 3. d'Août 1656. Ce fut peut-être ce qui empêcha l'auteur de donner la suite, qu'il faisoit espérer. Eberard (ou Evrard) Rudolphe Rothius, a fait une critique dudit livre dans une dissertation latine, imprimée à Jene, en 1672. Le même ouvrage de Jacques Hugues est aussi traité avec mépris dans une autre dissertation latine, imprimée dans le tome III. des *Observationes Hallenses* (*de origine Romanâ & scriptoribus de eâdem judicium; observatio III.* n°. 7. pag. 66. & suiv.) *Voyez* ces deux dissertations, & la bibliotheque belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome I. page 518.

HUITFELD, (Harauld) natif d'Odesberg, étoit un gentilhomme Danois, qui s'éleva par son mérite aux premieres dignités. Après avoir rempli sous Christiern IV. la charge de secrétaire d'état, il fut fait sénateur, & enfin chancelier du royaume. Il mourut en 1608. âgé de 59 ans. Il a écrit en langue du pays l'histoire de Dannemarck, qui passe pour extrémement curieuse & fort exacte, à quelques anachronismes près; on y loue sur-tout l'amour de l'historien pour la vérité. Cet ouvrage est en 10 volumes *in*-4°. & a été imprimé en 1595. & les années suivantes. Voici ce que contient chaque volume, selon Albert Bartholin *De scriptis Danorum*, &c. page 51. Le premier tome comprend l'histoire des Danois, depuis Danus I. jusqu'à Canut VI. & traite de l'origine des Normans en France; le deuxiéme depuis Canut VI. jusqu'au roi Eric Mendwed, depuis le 4 de Mai de l'an 1182. jusqu'au 22 Novembre 1286. le troisiéme les regnes d'Eric Mendwed, de Christophe II. & de Valdemar IV. fils de Christophe, depuis l'an 1286. jusqu'à 1375. le quatriéme les regnes d'Olaus, de la reine Marguerite, du roi Eric le Poméranien, & du roi Christophe le Bavarois, depuis l'an 1376. jusqu'en 1448. le cinquiéme l'histoire ecclésiastique de Dannemarck, c'est-à-dire celle des évêques, & de l'origine & du progrès de la Religion Chrétienne en Dannemarck; le catalogue des évêques de la Norvége, &c. le sixiéme l'histoire du regne de Christiern I. depuis l'an 1448. jusqu'en 1481. c'est à ce volume que commence l'histoire de la maison d'Oldenbourg, aujourd'hui regnante : le septiéme l'histoire du regne de Jean, depuis 1481. jusqu'en 1513. le huitiéme l'histoire de Christien II. le neuviéme celle de Fré-

déric I. le dixiéme celle de Christiern III. Les dix volumes ont été réimprimés à Coppenhague, en 1652. en deux vol. *in-folio.* Bartholin cite encore de Huitfeld; 1. *And. Sunonis versio legum provincialium Scaniæ Latina*; à Coppenhague, en 1590. *in*-4°. 2. *Jus Aulæ Norwegicæ*; à Coppenhague, en 1594. *in*-4°. 3. *Ælnothi liber de vitâ S. Canuti editus*; à Coppenhague, en 1600. *in*-8°. Dans la préface des annales de Nicolas Cragius: contenant ce qui s'est passé de plus remarquable en Dannemarck, pendant le regne de Christian III. c'est-à-dire, depuis la mort de Frédéric I. jusqu'à l'année 1550. lesquelles annales n'ont été imprimées qu'en 1737. Huitfeld est nommé *Arnold*, non *Harauld*; & voici un trait qu'on y rapporte (selon le *Journal des sçavans* du mois de Mai 1748.) Arnold Huitfield (ou Huitfeld) dit-on, sénateur & chancelier de Dannemarck, venoit de publier les mémoires qu'il avoit composés en langue danoise, sur le regne de Christian III. Ce seigneur se plaignoit dans sa préface de ce que entre tant de sçavans que le royaume produisoit tous les jours, aucun ne s'appliquoit à écrire l'histoire de son pays. Il ajoutoit modestement, qu'il sentoit bien que son style étoit fort au-dessous de la dignité de son sujet, mais que son unique but en publiant ses mémoires, avoit été d'encourager quelque sçavant, par son exemple, à composer en latin une histoire qui fut digne du regne de Christian III. Il n'en fallut pas davantage, ajoute-on, pour déterminer Cragius à une si belle entreprise, &c.

HULSIUS, (Levin, ou Lævinus) né à Gand, a vécu dans le seiziéme siécle, & au commencement du dix-septiéme. Il fut notaire impérial, & se distingua par ses connoissances dans la géographie & dans les mathématiques. Valere André lui donne les ouvrages suivans: 1. *Descriptio usus viatoris & horologii solaris*; à Nuremberg, où l'auteur a demeuré, de même qu'en quelqu'autres villes d'Allemagne: 2. *De usu quadrati & quadrantis geometrici ac chronologici*; à Nuremberg: 3. *Instrumenta mathematica*; à Nuremberg, *in*-4°. 4. *Emblemata anniversaria academiæ Altdorfinæ*; à Francfort, en 1597. *in*-4°. 5. *Duodecim Cæsarum ac 64 ipsorum uxorum ac parentum effigies, ex antiquis numismatibus æri incisæ*; à Francfort, en 1596. *in*-4°. & à Spire, en 1599. 6. *Series Numismatum imperatorum Romanorum à Caïo Julio Cæsare ad Rudolphum II.* à Francfort, en 1603. *in*-8°. 7. *Transilvaniæ, Moldaviæ, Walachiæ descriptio*, &c. à Francfort, en 1595. *in*-4°. 8. *Chronologia rerum memorabilium in Hungariâ, Transilvaniâ*, &c. *gestarum, usque ad annum* 1597. à Nuremberg, en 1597. * Valerii Andreæ *Bibliotheca belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome II. page 791.

HUMBELOT, (Martin) *Supplément, tome I. page* 152. *il faut* HUMBLOT (Marin). Il n'étoit pas chanoine de S. Thomas du Louvre, mais de S. Nicolas, collégiale voisine de la premiere, qui ne fait plus aujourd'hui qu'une seule & même collégiale avec S. Thomas, sous le titre de S. Louis du Louvre, depuis le funeste accident arrivé à S. Thomas, le 14 d'Octobre 1739. accident qui enleva en un instant six chanoines de cette église, qui furent ensevelis sous les ruines de la maison où ils étoient alors assemblés capitulairement.

HUMBERCOURT. *Voyez* IMBERCOURT.

HUMBERT, cinquiéme général des Freres prêcheurs, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu'il* entra dans l'ordre de S. Dominique, le 30 Décembre 1224. ce fut le jour de S. André, 30 Novembre. On trouve sur Humbert un article très-curieux dans le tome I. de l'*Histoire des hommes illustres* de l'ordre de S. Dominique, par le pere Touron, du même ordre. Cet historien rapporte la mort du pere Humbert, au 14 de Juillet 1277. & non 1272. *comme on le dit dans le Dictionnaire historique.* Il montre aussi que *le Miroir des religieux* n'est pas de lui, mais de Guillaume Perault.

HURE', (Charles) *Supplément, tome I. page* 155. *ce qu'on dit de son* Dictionnaire de la Bible, *n'est pas tout à fait exact.* M. Huré n'avoit d'abord travaillé à cet ouvrage que pour s'édifier lui-même, & pour mieux entendre la lettre de l'Ecriture sainte, en recherchant les différens sens de chaque mot. Des personnes habiles ayant vu quelques cahiers de cette collection, l'exhorterent à la continuer. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, fut de ce nombre. M. Huré avoit commencé à écrire cet ouvrage en latin; ce prélat l'exhorta à le composer en françois. Feu M. le Nain, maître des requêtes, pere de M. de Tillemont, voulant s'appliquer à l'étude de l'Ecriture sainte, copioit de sa propre main les cahiers de ce *Dictionnaire* à mesure que l'auteur avançoit. Ce *Dictionnaire* est le premier ouvrage de M. Huré, quoiqu'il ait été imprimé le dernier. Il n'y avoit pas même mis la derniere main. Il auroit voulu surtout y faire entrer tout ce qui appartient à l'histoire de l'Ecriture sainte: c'est ce que le R. P. dom Calmet a exécuté depuis dans son *Dictionnaire de la Bible.* M. Huré a fait quelques piéces en vers latins, entr'autres celle-ci: *Joan. Bapt. Testu de Balincour, cùm theses philosophicas propugnaret, Carmen.* 4 pages *in-fol.* sans date. Voici l'épitaphe de M. Huré, composée par M. son neveu, depuis chanoine de S. Germain l'Auxerrois, à Paris:

Hic requiescit à laboribus suis
CAROLUS HURE'
Clericus Senonensis,
Collegii Becodiani primarius:
Vir sub modestæ simplicitatis velo,
Acris judicii, perspicacis ingenii.
In sanctioribus litteris,
In omnibus humanitatis artium disciplinis
Solerter versatus.
Has magnâ cum laude per annos 25. *publicè professus,*
Christianæ sapientiæ sale usquequàque condiebat:
Illas indefesso studio perscrutatus,
Pluribus operibus in lucem editis,
Apprimè & luculenter explanavit.
Veri rectique tenax,
Nihil præter peccatum usquiam timuit.
Paupertatis amans,
Nihil præter cœli divitias ambiit,
Mundi contemptu mundo superior.
Largus in pauperes supra censum,
Sibi vilis & sui negligens,
Famam fugiendo, nolens assecutus est.
Obdormivit in Domino
Annos natus 79
Die 12. *Novembr. anno Domini* 1717.
Tam bene merenti ne piâ desis prece.

HUNAULD, (François-Joseph) docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de l'académie royale des sciences, &c. naquit à Châteaubriant, le 24 Février 1701. de *René* Hunauld, médecin de la faculté de Caen, & de *Léonarde* Nepveu, sa seconde femme. Comme son pere s'étoit établi à S. Malo, le fils fut envoyé à Rennes, pour y faire ses humanités & sa philosophie, & delà à Angers, où il étudia la médecine, & se fit recevoir maître-ès-arts. A l'âge de 18 ans, il vint à Paris, & âgé de 21 ans, il alla prendre le bonnet de docteur à Reims. De retour à Paris, il se livra tout entier à l'anatomie, & étudia à fond la chirurgie. Il prit avec soin les leçons de MM. Winslow & Duvernay, & en 1724. il fut reçu à l'académie des sciences, en qualité de chymiste adjoint. Il passa en 1728. à une place d'anatomiste. Ce ne fut que depuis

puis cette année qu'il vint assidument aux assemblées de l'académie, & qu'il y lut ses mémoires. Peu de tems après qu'il eut été reçu dans cette compagnie, il fit un écrit qui déplut & qui dut déplaire par le sujet & la maniere dont il étoit traité, & l'auteur le désavoua depuis. Cet écrit qui n'est point nommé dans son éloge lu à l'académie, a pour titre: *Dissertation en forme de lettres, au sujet des ouvrages de l'auteur du livre sur les maladies des os* (Jean-Louis Petit, célébre chirurgien, de la même académie des sciences) *avec une lettre contre les chirurgiens qui exercent la médecine*; à Paris, en 1726. *in*-12. M. Hunauld passa une grande partie du tems qui s'écoula depuis 1724. jusqu'en 1728. en Allemagne, & sur-tout à Vienne, où M. le duc de Richelieu, qui l'avoit pris pour son médecin, l'avoit emmené lorsqu'il fut en ambassade à la cour de l'Empereur, & où il le retint jusqu'à son retour, c'est-à dire, jusqu'en 1728. M. Hunauld fit cependant durant cet intervalle quelques voyages à Paris, en 1725. & 1726. Ce médecin a joui jusqu'à sa mort de la faveur du duc de Richelieu, dans l'hôtel duquel il étoit logé. Entre divers mémoires qu'il a lus à l'académie, principalement sur l'ostéologie & les maladies des os, matiere qu'il avoit bien étudiée, on estime en particulier ses *Recherches anatomiques, sur les os du crâne de l'homme*, qu'il donna en 1730. La même année, il succéda à M. Duverney dans la place de professeur d'anatomie au Jardin du roi, quoiqu'il n'eût encore que 28 ans. Tous ceux qui ont entendu ses leçons conviennent qu'il a rempli cette place avec distinction. Ce fut vers le même tems qu'il se remit sur les bancs, afin d'être de la faculté de médecine de Paris, & il prit en effet tous ses degrés jusqu'au doctorat inclusivement. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, il mérita l'estime de M. Boerhave, dont il expliqua ensuite les ouvrages. En 1735. il fit un autre voyage à Londres, & il en revint aggrégé à la société royale, après avoir lu dans une des assemblées de cette compagnie des *Réflexions sur l'opération de la fistule lachrymale*, qui ont été imprimées dans les *Transactions philosophiques*. Dans les mémoires de l'académie des sciences on a aussi plusieurs mémoires & observations du même, depuis l'année 1729. inclusivement, jusqu'au mois de Décembre 1742. où il mourut le dixiéme jour d'une fiévre maligne. Il étoit monté à la place d'associé, dans le mois d'Août 1741. On lui attribue quelques-uns des écrits qui se sont si fort multipliés depuis quelques années dans les contestations qui subsistent encore entre les médecins & les chirurgiens; & une satyre latine en prose quarrée contre M. Andry, mort il y a quelques années, doyen des médecins de la faculté de Paris; cette satyre est ornée d'une gravure qui n'est pas moins satyrique. *Voyez* son éloge, par M. de Mairan dans les mémoires de l'académie des sciences, pour l'année 1742. M. Hunauld avoit eu pour grand pere paternel PIERRE Hunauld, médecin, de qui l'on a plusieurs ouvrages estimés, entr'autres: 1. *Discours physique sur les propriétés de la sauge, & sur le reste des plantes aromatiques*, dans lequel par occasion l'on traite de la dissolution des corps & de la digestion des aliments dans l'estomac; à Paris, en 1689. *in*-12. 2. *Entretiens sur la rage & sur ses remedes*, où par occasion on propose un nouveau systême de la sanguification; à Château-Gontier, en 1714. *in*-12. 3. *Discours physique sur les fiévres des dernieres années*; à Paris, en 1696. *in*-12. 4. *Discours sur les fiévres malignes d'été & d'automne*; à Angers, en 1710. *in*-12.

HUTTEN, (Ulrich de) *Ajoutez à ce qui en a été dit dans le Moréri de 1732. & dans le Supplément de 1735. que* sa piéce en vers latins, intitulée: *Deploratio interitus Johannis de Hutten, Gentilis sui*: & son dialogue en prose sur le même sujet, qui a pour titre, *Phalarismus*, deux piéces devenues rares, ont été réimprimées dans un recueil publié en 1735. *in*-4°. par les soins de Jean Gerard Meuschen, de l'académie des sciences de Prusse, intitulé; *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum restitutæ*; à Coburg, *in*-4°. Meuschen y a joint un autre écrit en prose latine d'Ulrich Hutten, intitulé: *Deploratio obitus doctissimi Equitis Italawolfi de lapide, seu de stein, ad Jacobum Fuchs Bambergensem & Herbipolensem canonicum*. Cet écrit, comme les deux précédens avoient paru dès 1519. *in*-4°. Le pere Niceron qui a donné un article fort détaillé & très-curieux d'Ulrich Hutten, dans le tome XV. de ses mémoires, ne parle point de cette derniere piéce, à moins que ce ne soit cette lettre qu'il dit avoir accompagné l'envoi de la piéce de vers sur la mort de Jean Hutten: mais alors il ne devoit pas dire que cette lettre est sur le même sujet: car il n'est parlé de l'assassinat de Jean Hutten que dans le commencement.... *Dans le Supplément, on dit* que Hutten est auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*: c'est l'opinion la plus commune; mais plusieurs sçavans ont prouvé, que d'autres que lui avoient travaillé à ce recueil, imprimé en 1557. & réimprimé depuis. M. le Duchat, qui a fait quelques observations sur ce recueil, dans le *Ducatiana*, premiere partie, page 30 & suiv. prouve entr'autres que Jean Jéger, ou autrement, Jean Crotus, y a eu beaucoup de part. *Voyez* JEGER, & GRATIUS, (Orthuinus) Dans les *Observationes Hallenses*, tome IV. Observation 9. pag. 152. & suiv. on trouve une fort bonne dissertation sur les *Epistolæ obscurorum virorum*, que l'auteur attribue aussi principalement à Ulrich Hutten. *De veritate Ecclesiæ*, &c. lisez, *de unitate*, &c. c'est la premiere piéce du recueil de Schardius, intitulé: *De jurisdictione & præeminentiâ Imperiali*, à Basle, en 1566. *in-fol.* . . . Hutten n'a pu découvrir Pline, Quintilien, Marcellin &c. Pline l'ancien fut imprimé à Venise, dès 1469. Pline le jeune le fut à Naples, en 1476.... On a encore de Ulrich Hutten un poëme, intitulé *Nemo*, imprimé en 1519. *in*-4°. & que le poëte dédia à Jean Crotus Rubianus, c'est-à-dire, à Jean Jéger. Joachim Camerarius en sa vie de Philippe Melanchton, pag. 90. & suiv. édition de la Haye, en 1655. loue beaucoup Hutten, & parle des liaisons de celui-ci avec Crotus.

HUTTEN, (Léonard) Anglois, fit ses premieres études dans l'écolé de Westminster, d'où il passa à Oxford, en 1574. il y fit de grands progrès dans les sciences, & s'attacha sur-tout à la langue grecque. Son mérite lui procura la place de chanoine dans l'église de *Christ*. Son amour pour l'étude le suivit, & ne lui permit pas de demeurer oisif. Il publia durant sa vie plusieurs ouvrages qui ne nous sont point connus. Il mourut en 1632. le 17 de Mai, âgé de 75 ans. Il laissa une fille qui fut mariée avec le docteur Richard Corbett, lequel a été successivement évêque d'Oxford & de Norvich. Depuis la mort de Hutten, l'on a imprimé de lui une dissertation angloise sur les antiquités d'Oxford. Cette dissertation a été donnée par Thomas Hearne, à la suite d'un autre ouvrage, intitulé: *Le texte de Rochester*, &c. à Oxford, en 1720. *in*-8°. *Voyez* la bibliotheque angloise, tome VIII. deuxiéme partie, article 3. pag. 342.

HUYGENS DE ZUYLICHEM, (Constantin) &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit que* l'on a recueilli à la tête de ses poësies, les éloges que les sçavans lui ont donnés, sous le titre de *Rescripta de monumentis*: il faut, *Rescripta de monentis*, parce que le recueil des poësies d'Huygens a pour titre: *Momenta desultoria*. La deuxiéme édition de ces poësies parut à la Haye, en 1655. *in*-8°. le titre est: *Constantini Hugenii, Equitis, Zulichemii, Zeelhemii, &c. toparchæ; principi Auriaco à Consiliis, Mo-*

menta desultoria; poëmatum libri 14. editio alterâ multò priore auctior, procurante Ludovico Hugenio Constantini filio: cum præfatione Casparis Barlæi. Les *Rescripta de Momentis*, contiennent plus de 40 pages, on y trouve des poemes latines, & des lettres françoises & latines de plusieurs sçavans & autres personnes distinguées, même du cardinal Mazarin, toutes à la louange d'Huygens. Les poësies de celui-ci contiennent principalement un très-grand nombre de petites piéces, sous le titre d'épigrammes, sur une infinité de sujets différens. On apprend dans quelques-unes, quelques faits de la vie de l'auteur; dans d'autres, divers évenemens de son tems; beaucoup sont adressées à des sçavans, & à l'occasion de leurs ouvrages. On voit dans plusieurs que l'auteur avoit été en Italie, en Angleterre, & ailleurs. A la page 327. il y a une épigramme à la louange du *Menteur*, comédie de Pierre Corneille. Huygens loue la même piéce en fort mauvais vers françois, qui se trouvent avec l'épigramme latine, dans une édition latine de la comédie du *Menteur*, faite par les Elzevirs; & dans une deuxiéme partie des œuvres de Pierre Corneille, qui fut imprimée en 1655. *in*-12. à Paris, chez Edme Pepingué, & qui est fort rare. On a aussi un assez grand nombre de lettres de M. Huygens, répandues en divers recueils, ou collections de lettres; comme dans celles de Matthæus; de Meelius; de Jean Brant, &c. Le détail de ces lettres seroit trop long. Barlæus en a beaucoup adressé à Huygens.

HUYGHENS, (Gummare) théologien, &c. *Supplément de* 1735. Voici le titre de ses theses, qui fera mieux connoître la date de celles-ci: *Compendium theologiæ, id est, theses ex summâ divi Thomæ hebdomadatim defensæ ab anno* 1672. *usque ad annum* 1684. *in collegio Adriani VI. pontificis, in*-4°. *Lovanii* 1687. . . . Ajoutez aussi: *Instructio theologica D. G. H. valde utilis ac salutaris pastoribus & confessariis, secundum doctrinam SS. Augustini, Thomæ*, &c. en 1687. Le titre de ses conférences théologiques, est: *Conferentiæ theologicæ habitæ inter varios sacræ theologiæ alumnos Lovanii, præsidente G. H. S. Th. doct.* Outre l'édition de Liége, en 1694. trois vol. *in*-12. il y en avoit eu une à Louvain, en 1687. *in*-4°.

HYACINTHE, (Saint) Polonois, religieux de l'ordre de S. Dominique, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique, que* l'on a à la louange de ce Saint une harangue prononcée en 1594. par le pere Jules Nigroni, Jésuite connu par d'autres ouvrages. (*Oratio R. P. Julii Nigroni Genuensis, dicta in templo sanctæ Mariæ supra Minervam ordinis Prædicatorum, in laudem sancti Hyacinthi Poloni ejusdem ordinis, anno* 1594.) Cette harangue est à la suite de celles du pere Pierre-Jean Perpinien, dans l'édition de Lyon, en 1603. pag. 310. & suiv.

HYAGNIS, fut le plus ancien joueur de flute, dit Plutarque, dans son dialogue de la musique. Il florissoit à Célênes, ville de Phrygie, pendant qu'Erichtonius, qui le premier attela, dit-on, des chevaux à un char, régnoit dans Athenes, l'an mille deux cent quarante-deuxiéme année de la chronique de Paros, quinze cent six ans avant Jesus-Christ. Cette chronique nous apprend de plus que Hyagnis fut l'inventeur de la flute & de l'harmonie Phrygienne, & qu'il composa des *Nomes* ou cantiques, non pour le Dieu Mars, comme Fabricius le dit dans sa bibliotheque grecque, mais pour la mere des Dieux. Il en composa aussi pour Bacchus, pour Pan & pour quelques autres divinités ou héros du pays. Selon Plutarque & Nonnus, il fut pere de Marsias, qui fut vaincu par Apollon, & condamné, dit-on, à être écorché vif. Aristoxene cité par Athénée, donne aussi à Hyagnis l'honneur de l'invention de l'harmonie Phrygienne; & Apulée dans ses *Florides*, lui attribue, non-seulement l'invention de la flute simple, mais encore celle de la double flute. Lisez les remarques de M. Burette, sur le dialogue de Plutarque, touchant la musique, dans le tome X. des mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, pages 257. & 258. Dans les mêmes remarques page 258. & suivantes, on trouve aussi sur Marsyas, fils de Hyagnis, un détail beaucoup plus circonstancié, plus satisfaisant, & plus exact, que dans ce qui en est rapporté *dans le Dictionnaire historique.*

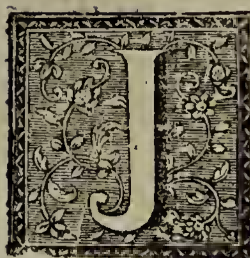
HYLARET, (Maurice) théologien & prédicateur, né à Angoulême, le 7 Septembre 1539. de Jean Hylaret, marchand de cette ville, & de Françoise Texaudider, fit une partie de ses études dans sa patrie, & entra le 14 Janvier 1551. dans l'ordre des Cordeliers: il n'étoit que dans la douziéme année de son âge, & il fit profession l'année suivante. Peu après, il vint à Paris, où il acheva ses études jusqu'à la philosophie; & en 1557. il retourna à Angoulême, où après une année de séjour, il fut ordonné prêtre, à l'âge de 19 ans. Comme il avoit dessein de prendre le degré de docteur, il revint à Paris, fit trois années de théologie, & dès 1562. il professa un cours de philosophie, après lequel il passa à la profession de la théologie qu'il a enseignée jusqu'en 1571. En 1566. se trouvant au chapitre provincial de son ordre, qui se tenoit à Chateaudun, il disputa avec un ministre Calviniste, nommé *Godet*, sur lequel l'auteur de sa vie dit qu'il remporta une victoire complette. Ce ne fut qu'en 1568. qu'il se mit sur les bancs de Sorbonne, & il fut reçu docteur deux ans après. Il s'appliqua deslors à la prédication, plus qu'il n'avoit fait auparavant; & ce ministere fit depuis toute son occupation principale. La réputation qu'il y acquit le fit appeller en 1572. à Orléans, où il a demeuré jusqu'à la fin de sa vie. Il nous apprend lui-même qu'il prêcha dans cette ville 11 carêmes, ce qui ne l'empêcha point de prêcher pareillement dans plusieurs autres cathédrales du royaume. Pendant les troubles qui agitèrent la France de son tems, il se laissa entrainer à l'esprit de faction, qui animoit alors la plupart des religieux & des prédicateurs. Il fut même un des plus ardens promoteurs de la ligue par ses sermons séditieux, & par les confréries du *Nom de Jesus* & du *Cordon de saint François*, instituées pour attacher davantage le peuple à ses intérêts, dans lesquels il fit entrer les personnes les plus considérables de la ville d'Orléans. Il mourut dans cette ville à la fin de l'année 1591. âgé de 52 ans, & fut enterré le 1 Janvier 1592. M. de l'Aubepine, évêque d'Orléans, assista à ses funérailles, quoiqu'Hylaret eût souvent décrié ce prélat dans ses sermons, à cause de son opposition à la ligue. M. de l'Estoille, dans ses *Mémoires pour l'histoire de France*, tome II. page 61. dit: » En ce tems, mourut Hylaret, Cordelier à Orléans, lequel séduisoit le peuple par ses » séditieuses prédications contre le roi, à cause de » quoi les Ligueurs, & principalement ceux du » *Petit Cordon*, en faisoient un saint & compagnon » de S. Paul, en Paradis: & vinrent à telle impudence, que de dire, que ce beau pere faisoit dans » le ciel la Trinité seconde aves les Guises. » Les ouvrages d'Hylaret, sont, 1. *Sacræ decades quinque partitæ, conciones Quadragesimales atque Paschales, numero quinquaginta, variâ & rarâ rerum ac verborum suppellectile apparatas instructasque complectentes*; à Lyon en 1591. *in*-8°. deux vol. avec la vie de l'auteur, quoique vivant, par Jean du Douet, son confrere. Ces sermons sont un précis de ceux qu'Hylaret avoit prêchés pendant 25 ans. Il sont en forme d'homélies, & donnent une fort mauvaise idée du gout, du jugement & des lumieres de l'auteur. On y trouve beaucoup d'histoires apocryphes, & ridi-

cules, & des traits d'indécence. On en a cependant une traduction françoise, sous ce titre : » Sermons »Catholiques pour tous les jours du Carême & fêtes » de Pâques, composés en latin, par frere Maurice » Hylaret; nouvellement mis en françois, par Jean » Moynet, avocat au siége présidial d'Orléans. A » Paris, en 1589. *in*-8°. deux tomes. Moynet y a omis la vie d'Hylaret; 2. *Concionum per adventum Enneades sacræ quatuor, homilias 36. complectentes, è quibus 27 priores Joelem prophetam explicant, 9 vero posteriores Evangelia Adventûs & festorum per id tempus occurentium explicant*; à Paris, en 1591. *in*-8°. 3. *Homiliæ in Evangelia Dominicalia per totum annum*; à Paris, en 1604. *in*-8°. deux tomes; 4. le pere Niceron, tome XVIII. de ses mémoires, dont on a abrégé l'article, dit que M. Dupin dans sa *Table des auteurs ecclésiastiques*, donne à Hylaret, les deux traités suivans : 1. *De non conveniendo cum Hæreticis*; 2. *De non ineundo cum hæreticâ à viro Catholico conjugio*; à Orléans, en 1587. Nous ignorons si ces deux traités ont été composés en latin; ils ne sont cités qu'en françois dans le catalogue de la bibliotheque de feu M. Couet, chanoine de l'église de Paris, page 88. sous ce titre : *Opuscules où il est montré que la fréquentation avec les Hérétiques, & le mariage avec une Huguenote, est interdit aux Catholiques, par frere M. Hylaret*; à Orléans, en 1587. *in*-8°.

HYPÉRIDE, orateur Grec. *On en dit si peu de choses dans le Dictionnaire historique, qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici ce qu'en rapporte* Photius dans son jugement sur les dix orateurs les plus célébres de la Grece : nous suivrons la traduction françoise faite par M. l'abbé Gédoyn, & qui fait partie de ses œuvres diverses imprimées, en 1745. *in*-12. (pag. 421. & suiv.) » J'ai lu, dit Photius, » toutes les oraisons d'Hypéride. Il y en a 52 que » l'on croit être véritablement de lui, & 25 dont on » doute : ce qui fait en tout 77. La composition de » cet orateur est si excellente, que quelques-uns » n'oseroient décider si Démosthene est au-dessus » d'Hypéride, ou Hypéride au-dessus de Démos» thene. » (Quintilien, qui étoit bon juge en telle matiere, décide la question. Hypéride, dit-il, a sur-tout la douceur du style, & la délicatesse de l'esprit en partage : mais je le crois plus né, plus propre pour les petites causes, que pour les grandes.) » Hypéride, continue Photius, eut pour pere Glau» cippe, fils de Denys, du bourg de Colitée. Il laissa » un fils qui eut nom aussi Glaucippe : ce fils s'appli» qua à l'éloquence, & fit quelques plaidoyers. » Pour Hypéride, après avoir été disciple de Platon » & d'Isocrate, il gouverna la république d'Athe» nes, dans le tems qu'Alexandre donnoit la loi à » la Grece. Ce prince demandoit aux Athéniens des » galeres & des officiers; Hypéride fut d'avis qu'on » ne lui accordât ni l'un ni l'autre, & conseilla aux » Athéniens de congédier les troupes étrangeres » qu'ils entretenoient au Ténare. Il décerna de » grands honneurs à Démosthene. Diodore l'accusa » d'avoir violé les loix; mais il se défendit si bien, » qu'il fut absous. Après avoir été en liaison avec » Lycurgue, Lysicles, & Démosthene, dès que » les deux premiers furent morts, il changea de » conduite à l'égard du troisiéme. Car Démosthéne » étant soupçonné d'avoir pris de l'argent d'Harpa» lus, Hypéride fut choisi par préférence, pour » être son accusateur : mais il fut accusé à son tour » par Aristogiton d'avoir agi contre les loix, en » donnant un decret qui accordoit le droit de bour» geoisie aux étrangers, & la liberté aux esclaves, » dont il ordonnoit que les Dieux, les femmes, & » les enfans fussent transportés au Pirée. A cette ac» cusation, il ne répondit autre chose sinon qu'il » avoit pris conseil de la nécessité : *Ce n'est pas moi,* » dit-il, *qui ai porté ce decret, c'est l'épouvante où vous* » *étiez, c'est la bataille de Chéronée*; & il ne fut point » condamné. Avant que d'être orateur de la répu» blique, il subsistoit de la profession d'avocat. On » le soupçonna d'avoir eu sa part de l'argent des » Perses, aussi-bien qu'Ephialte : ce qui n'empêcha » pas qu'on ne le fît capitaine de galere, dans le » tems que Philippe assiégeoit Bysance, & en cette » qualité, il secourut si promptement & si à propos » les Bysantins, que la même année, il fut nommé » surintendant du théâtre, lorsqu'on dépouilloit tous » les autres de leurs emplois. Pendant qu'il gouver» noit la république, il décerna de grands honneurs » à Jolas, qui avoit donné à Alexandre un breuvage » empoisonné. (Un pareil decret étoit bien desho» norant.) Il n'eut pas moins de part que Démo» sthene à la guerre de Lamia, & il fit avec un suc» cès étonnant l'oraison funebre de ceux qui avoient » péri dans cette guerre. Lorsqu'il vit Philippe dans » le dessein de descendre en Eubée, & les Athéniens » justement alarmés des mouvemens de ce prince, » il ordonna qu'il seroit levé sur le public une taxe, » dont les fonds seroient employés à équiper 40 » galeres; & voulant montrer l'exemple aux autres, » il donna lui-même deux galeres pour lui & pour » son fils. Les habitans de Délos & les Athéniens » ayant eu une dispute entr'eux, à qui des deux au» roit la préséance dans le temple d'Apollon, le » peuple d'Athenes nomma Esquine, pour parler » sur cette affaire, & les juges de l'Aréopage nom» merent Hypéride; c'est ce qui donna lieu à l'orai» son que nous avons de lui, sous le titre de *Délia*» *que*. Quelque tems après il vint à Athenes des dé» putés d'Antipater : ces députés admis à l'audience, » firent un grand éloge de leur maître, parlant de » lui comme du plus honnête homme du monde. *Je* » *sçais que c'est un fort honnête homme*, leur dit Hypé» ride, *mais je sçais aussi que nous ne voulons point d'un* » *maître, quelque honnête homme qu'il soit*. Sur la dé» nonciation de Midias, il accusa Phocion d'avoir » voulu corrompre le peuple par ses largesses, mais » il eut du dessous dans cette affaire. Enfin, après » la malheureuse issue du combat de Cranon, voyant » qu'Antipater avoit juré sa perte, & que le peuple » vouloit le lui livrer, il se sauva d'Athenes à Egine. » Il y trouva Démosthene, auprès duquel il tâcha de » se justifier du procédé qu'il avoit eu avec lui. Son » dessein étoit de chercher un autre lieu de sureté; » mais il fut arrêté par ordre d'Archias, dans le » temple même de Neptune, quoiqu'il embrassât sa » statue. On le conduisit delà à Corinthe, ou Anti» pater étoit alors. Là on lui donna la question pour » l'obliger à révéler le secret de l'Etat : mais en » homme de courage, il aima mieux souffrir toute » sorte de tourmens, que de rien dire qui pût nuire » à la patrie, & il se déchira la langue, afin qu'on » ne pût jamais lui tirer son secret. D'autres disent » qu'il fut mené en Macédoine, que dans le che» min il se coupa la langue, & qu'après sa mort, il » demeura sans sépulture : mais malgré la défense » des Macédoniens, quelques-uns de ses proches » mirent son corps sur un bucher, & en rapporte» rent les cendres à Athenes. » Plutarque fait aussi mention d'Hypéride, & de son amour pour la courtisane Phryné.



J



JAAPHAR EBN TOPHAIL, philosophe Arabe & Mahométan, étoit contemporain d'Averroès, & vivoit sur la fin du douzième siécle. C'est l'auteur d'un roman philosophique, intitulé, *l'Histoire de Hai Ebn Yokdhan*, ou le philosophe de soi même, où l'on montre par quels degrés la raison humaine avec le secours de l'expérience, & d'un grand nombre d'observations exactes, peut parvenir à la connoissance des choses naturelles, découvrir ensuite les surnaturelles, & s'élever jusqu'à Dieu, & à ce qui regarde l'autre vie. Il regne dans cet ouvrage une fiction ingénieuse, & il est aisé de sentir que l'auteur étoit un philosophe profond. C'étoit le gout des philosophes Arabes de proposer les sujets qu'ils traitoient, sous des paraboles & des allégories. Celle-ci est une des meilleures productions en ce genre, que l'on connoisse chez les Arabes. Moyse de Narbonne, Rabbin, la mit en hébreu dans le seiziéme siécle. Edouard Pocock en donna une version latine dans le siécle suivant; & deux années après, on en fit une traduction flamande, imprimée *in*-4° à Amsterdam. Le même ouvrage a été traduit en persan par Fad-halla; & enfin en anglois. On connoit deux traductions en cette langue, l'une de l'an 1686, faite sur le latin de Pocock, & imprimée à Londres, *in*-8°; & l'autre en 1709, sur l'arabe même, par Okley, Ministre Anglican, qui a intitulé cette version, Les progrès de la raison humaine. Le Clerc a donné un extrait de l'ouvrage de Jaaphar, dans sa *Bibliotheque universelle*, tome III article IV. pag. 76 & suiv.

JABELY, (Barthelemi) avocat au parlement de Paris, originaire du comté de la Marche, s'établit à Paris dans le dix-septiéme siécle, & y suivit le barreau avec succès. M. le Brun, qui écrivoit de son tems, en parle avec éloge dans son traité des sociétés tacites chap. 2 n. 7. col. 1. Il dit qu'il étoit bien versé dans le droit coutumier de son pays. M. Bretonnier dans ses nouvelles observations sur Henrys, tome I. l. 4. ch. 5. quest. 17. cite de Jabely un factum imprimé l'an 1684. dans lequel il trouve beaucoup d'érudition. Il ajoute que l'auteur ne cédoit à aucun avocat de son tems, ni en lecture, ni dans la connoissance des auteurs. Outre les plaidoyers de Jabely qui se trouvent dans le journal des audiences, & ailleurs, on a de lui, *Coutumes de la Marche, expliquées & interprétées suivant les loix, les meilleurs auteurs, & les arrêts intervenus; par M. Barthelemi Jabely, ancien avocat au parlement*; en 1695, à Paris, *in*-12. Dans la préface il dit que le commentateur latin des coutumes de la Marche, qu'il nomme Caillé, (*Nicolaus Callæus*) étoit très-versé dans les loix romaines, mais qu'on ne peut tirer aucun secours de son commentaire pour la décision des points de coutume; que ce commentaire n'est d'aucun fruit, n'y ayant, dit-il, en lui de considérable que le seul texte de la coutume. MM. Berroyer & de Lauriere dans leur bibliotheque des coutumes, pag. 137. paroissent avoir une opinion bien plus avantageuse de ce commentaire latin. Jabely vivoit encore en 1699, lorsque parut cette bibliotheque des coutumes. En 1744. Maître Germain-Antoine Guyot, avocat en parlement, a donné une nouvelle édition des coutumes de la Marche, expliquées par M. Jabely, sous ce titre: *Les coutumes de la Marche expliquées & interprétées suivant les loix, les meilleurs auteurs & les arrêts intervenus, par Maître* Barthelemi Jabely, *ancien avocat au parlement. Nouvelle édition revue, corrigée, & conferée avec la coutume de Paris; avec de nouvelles annotations; par Maître* Germain-Antoine Guyot, *avocat au parlement.* A Paris, en 1744. *in*-12. La même année M. Couturier de Fournoue, écuyer, conseiller du roi, maison couronne de France, & ancien conseiller & procureur du roy au présidial & senechaussée de la Marche, a publié à Clermont-Ferrand, *in*-8°. les *Coutumes de la province & comté pairie de la Marche*, &c. avec des *Observations* dans lesquelles il contredit souvent le commentaire de Jabely. On peut voir ce qu'en dit le *Journal des savans* du mois d'Avril 1745.

JABLONSKY, (Daniel Ernest) sçavant Polonois, né à Dantzig le 20 Novembre 1660, étoit fils de *Pierre* Jablonsky, le dernier évêque des Bohèmes, & d'*Elizabeth*, fille de *Jean Amos* Comenius. Pierre étant mort en 1675. Daniel Ernest fut élevé dans le college de Lissa, par Adam Samuel Hartmann, sur le pied d'*Alumnus*, ou éleve de l'union de Pologne. En 1677. il vint à l'université de Francfort; & depuis 1680 jusqu'en 1683 il voyagea en Hollande & en Angleterre, où il s'arrêta un an à Oxford. En 1683. il fut fait pasteur réformé de Magdebourg. En 1686. on lui conféra le rectorat du collége de Lissa, avec la place de ministre Polonois. En 1690. il fut appellé à Konigsberg, & en 1693. à Berlin, pour être ministre de la cour. En 1706. l'université d'Oxford lui envoya le diplome de docteur en théologie. Sa majesté le roi de Prusse le nomma en 1718. conseiller du consistoire, en 1729. membre du directoire des églises réformées, & en 1733. président de la société des sciences, dont le celebre de Leibnitz avoit jetté les fondemens vers l'an 1697. M. Jablonsky est mort le 26 Mai 1741. Son zèle contre l'Athéisme & contre les Athées & les Déistes, lui a fait honneur. Dès 1696. il traduisit, à la priere du baron de Fuchs, ministre d'état, les discours anglois de Richard Bentlei contre l'Athéisme. Cette traduction est en latin, & parut à Berlin en 1696. même *in*-8°. Il a encore plus travaillé pour la réunion des deux communions, la réformée & la luthérienne. Il fut envoyé à Hanovre en 1698. pour conferer sur ce sujet avec l'abbé Molanus, & la même conférence fut réitérée en 1716. Les divers écrits auxquels ce projet a donné lieu n'ont pas été imprimés. Le traité de Burnet sur la prédestination, ou plutôt la partie de son commentaire sur les articles de la confession anglicanne qui concerne cette matiere, ayant paru vers ce tems-là, M. Jablonsky le traduisit en latin, parce que ce prélat y fournit des ouvertures que l'on jugeoit propres à rapprocher les sentimens; & il y joignit une préface, qui répond aux vues qu'il se proposoit. Cette traduction est de l'an 1701. De plus, on a du même, un caté-

chisme en caracteres allemands & en caracteres rabbiniques, en 1708. *in*-4°. des sermons ou homélies imprimées en 1718. *in*-4°. à Berlin, *l'histoire du consensus de Sendomir*, en latin, en 1730. *Thorn affligée*, &c. en 1725. en allemand. A l'occasion du premier de ces deux derniers ouvrages, un Luthérien de Pologne, sans se faire connoître, envoya sur cette histoire des remarques à M. Neumeister, pasteur à Hambourg, le priant de les publier; M. Neumeister le fit; les remarques parurent en 1730. *in*-4°. elles sont en latin. On peut en voir l'extrait ou plutôt la censure, dans la bibliotheque germanique, tome XXIII. article IX. M. Jablonsky répondit lui même à ces remarques par une longue lettre latine, qu'il adressa à M. de Mauclerc, chapelain de sa majesté Prussienne, & pasteur de l'église Françoise de Stettin, mort depuis peu. L'auteur de la lettre y prend les titres de premier chapelain, & conseiller ecclésiastique du roi de Prusse. On a donné cette lettre, traduite en françois, dans le tome de la bibliotheque germanique que l'on vient de citer: elle est datée de Berlin le douziéme Juillet 1731. & M. Jablonsky y fait son apologie contre les differens reproches que lui faisoit l'auteur des remarques. La relation de tout ce qui s'étoit passé à Thorn le 16 Juillet 1724. & les suites affligeantes de ce tumulte a été composée & publiée en allemand par M. Jablonsky. En 1726. M. de Beausobre le fils, en publia une traduction françoise, sous ce titre. » Thorn affligée, ou » relation de ce qui s'est passé dans cette ville depuis » le 16 Juillet 1724. jusqu'à présent, tirée des mémoi- » res certains, & composée sans préjugé pour l'in- » struction des personnes qui aiment la justice & la » vérité : traduite de l'allemand de M. Jablonsky; premier prédicateur du roi de Prusse: » par M. C. L. de Beausobre : à Amsterd. en 1726. *in*-8°. avec des figures; & un recueil de pieces servant de preuves. Enfin, on cite encore de M. Jablonsky: 1. *Biblia hebraïca cum notis hebraïcis & lemmatibus latinis*; *ex recensione & cum præfatione latinâ D. E. J.* 1699. 2. *Jura & libertates dissidentium in religione Christianâ in regno Poloniæ & magno ducatu Lithuaniæ, ex legibus regni & aliis monumentis authenticis excerpta*, en 1708; avec une continuation en 1718; & en polonois en 1720. 3. *Oppressorum in Poloniâ evangelicorum desideria, fundamenta desideriorum, media quibus juvari possunt*, 1723. 4. *Meditationes de divinâ origine scripturæ sacræ*, en 1742. En 1736. PAUL-ERNEST Jablonski, parent, sans doute, de *Daniel-Ernest*, donna à Francfort sur l'Oder un recueil *in*-4°. de huit dissertations latines, *sur l'ancien pays de Gosen* en Egypte, dont il est parlé dans la Genese. Dans le titre, il y prend les qualités de professeur en théologie, & pasteur à Francfort sur l'Oder. Occupé alors à éclaircir divers articles de la langue & des antiquités Egyptiennes, il a donné dans ces dissertations une nouvelle preuve de l'utilité de ce genre de littérature, pour l'explication de l'Ecriture sainte. On trouve une idée de ces dissertations dans la bibliotheque germanique, tome XXXVII. article VIII. Le même Paul-Ernest Jablonski, selon le pere le Long, *Bibliotheca sacra*, in-folio, page 788. avoit donné dès 1713. *in*-4°. à Berlin, *Disquisitio de lingua lycaonica ad locum Actorum* 14. 11. Dans les *Miscellanea Berolinensia*, &c. tome VI. *in*-4°. page 139. on a inséré : *Pauli-Ernesti Jablonski specimen novæ interpretationis tabulæ Bembinæ, vel uti communiùs vocatur, Isiacæ*, & dans le tome VII. page 373. du même, *Conjectura in Clausulam Tabulæ Bembinæ, vel Isiacæ, de festo Osiridis inventi*; *deque die in anno Ægyptiorum festo huic proprio*; encore du même, dans le même tome VII. page 406. *Commentatio de diebus Ægyptiacis, in vetusto Kalendario Romano commemoratis.* * Voyez la bibliotheque germanique, tome XLI. page 90. les autres tomes de ce Journal cités dans cet article; le catalogue de Jean-Albert Fabricius des écrivains pour & contre la Religion Chrétienne, sous le titre de *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum*, &c. *in*-4°. Dans la nouvelle continuation des *Miscellanea Lipsiensia*, tome IV. premiere partie, on a inséré : *Pauli Ernesti Jablonski de Alexandro Severo Imperatore Romano, Christianorum sacris per Gnosticos initiato, exercitatio.*

JACCH, ou JACCHÆUS, (Gilbert) médecin, Ecossois, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il vivoit en 1630. *on peut ajouter qu*'il est mort avant 1637. puisque son épitaphe se lit page 166 des poësies latines de Janus Bodecherus Banningius, imprimées à Leyde, en 1637. La voici :

Scotia quem genuit, Batavûmque academia nutrix
In flammeo fovit sinu;
Ut quod terra capit, quod latis undique Nereus
Circùm lacertis plectitur,
Et cœli convexa subit qui lucidus æther,
Ignisque cingens æthera,
Panderet eloquio, quali vel Roma, vel ipsi
Gaudent Quirites Attici:
Terra satis lugere nequit, nec plangere Nereus,
Nunc junctus ignis ætheri.
Nilque ego, cui lustrasse dedit Pandionis arces,
Hæc verba præter audeo.
Qui dignis nulli decoratur laudibus intùs
JACCHÆUS *hîc est hospites.*

JACOB, (Zacharie) dit depuis MONTFLEURI, étoit gentilhomme: il naquit au pays d'Anjou, vers la fin du seiziéme siécle, ou au commencement du dix-septiéme. Ses parens zélés pour son éducation, lui firent faire ses études, l'envoyerent à l'académie pour y apprendre ses exercices militaires, & le firent entrer ensuite en qualité de page, chez M. le duc de Guise. Le gout que le jeune Jacob avoit pour la comédie, l'attiroit souvent à ce spectacle, & lui inspira le désir de se faire comédien. Tout sembloit devoir l'en détourner, sa naissance, les emplois ausquels il pouvoit prétendre, & plus encore la Religion, s'il l'eût consultée : mais il n'écouta que son gout, se retira sans déclarer son projet que sa famille n'eût pas, sans doute, approuvé, & se joignit à une troupe qui couroit les provinces. Ce fut alors que pour se mieux cacher, il prit le nom de Montfleuri. Il avoit des talents pour ce nouvel état; il y réussit; & ce fut sur sa réputation que la troupe royale, connue sous le titre de troupe de l'hôtel de Bourgogne, l'attira à Paris, où il fut reçu avec applaudissement. Ce fut, sans doute, avant 1637. il joua d'original dans le Cid, & dans les Horaces. En 1638. il épousa *Jeanne* de la Chalpe, veuve de *Pierre* Rousseau, écuyer sieur du Clos, comédien du roi. Le cardinal de Richelieu, qui aimoit sa personne, & qui estimoit apparemment ses talens, voulut que la noce se fît dans sa maison de Ruel. Et Montfleuri, qui n'estimoit pas moins sa profession, voulut qu'on joignît à son nom de famille le surnom qu'il avoit pris, & qu'on n'y mît point d'autre qualité que celle de comédien du roi. On ne pouvoit gueres pousser plus loin la passion pour la comédie. Il ne se borna pas à être acteur, il voulut aussi être auteur; & en 1647. il donna au public une tragédie, intitulée: *La mort d'Asdrubal*: elle fut imprimée à Paris, *in*-4°. chez Antoine Sommaville & Toussaint Quinet, & dédiée au duc d'Epernon. Le portrait de l'auteur se trouve au commencement. C'est sans raison que plusieurs auteurs ont attribué cette piéce à son fils, qui n'avoit alors que sept ans. Zacharie Jacob mourut au mois de Décembre 1667. On dit qu'en jouant le rolle d'Oreste dans la tragédie d'Andromaque de M. Racine, il se cassa une veine, & que cet accident fut la cause

de sa mort. D'autres racontent le fait autrement, sur le témoignage de son arriere-petite-fille, qui a pu en être mieux instruite. Montfleuri, dit-on, étant chez un marchand de galons, un inconnu, qui s'y trouva, l'avertit de songer à lui, parce qu'il étoit bien malade. Montfleuri regardant cet homme comme fou, fit peu d'attention à ce qu'il lui disoit. De retour chez lui, il apprend que le même inconnu y étoit venu, & qu'il avoit tenu le même langage à ses domestiques. Il se sentit frapé, il alla le soir jouer son rolle, revint avec la fievre, & mourut peu de jours après. Comme il étoit près de mourir, ayant dans sa chambre plusieurs de ses associés, les médecins, un confesseur, le même inconnu entra, & dit au moribond qui le reconnut: Allons, monsieur, cela ne sera rien: que l'on me donne du vin & un verre. Les médecins avoient condamné le malade, & soutinrent à sa femme que cet homme étoit un charlatan, le confesseur dit que c'étoit un sorcier; le malade faisoit inutilement de son mieux pour engager à donner à l'inconnu ce qu'il demandoit; on s'échauffa, on voulut arrêter cet homme, il s'enfuit, en disant qu'il en étoit fâché, qu'il l'auroit tiré d'affaire: mais, ajouta-t-il, il ne passera pas minuit; ce qui arriva. Il faut avouer que ce récit paroît un peu fabuleux. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que Montfleuri, après avoir joué le rolle d'Oreste, revint chez lui avec la fievre, qui en peu de jours, le mit au tombeau.

JACOB, (Antoine) dit aussi Montfleuri, *fils du précédent*, étoit né à Paris, en 1640. Quoiqu'élevé avec soin, & avec une intention toute différente de celle de suivre la profession de son pere, la plus grande partie de sa vie s'est passée à travailler pour le théâtre. Il est vrai que par déférence pour son pere, il fit quelque étude du droit, & se fit recevoir avocat, en 1660. mais il ne paroît pas qu'il ait jamais suivi le barreau. Son gout pour la poësie & pour les ouvrages de pur bel esprit l'entraina ailleurs. Dès 1660. même, il fit paroître pour son coup d'essai une comédie en un acte, & cette premiere piéce fut suivie de plusieurs autres. Il épousa en 1665. *Marie-Marguerite* de Soulas, fille de *Josias* de Soulas, écuyer, sieur du Tot, surnommé *Floridor*, comédien du roi; & sa famille ne montra presque comme lui, d'autre attrait que pour le théâtre. Montfleuri étoit néanmoins capable de faire quelque chose de plus légitime, & d'en donner l'exemple, comme le prouvent les emplois dont il fut chargé. En 1678. M. Colbert, qui l'aimoit, le chargea d'une commission délicate, & l'envoya en Provence, pour y faire le recouvrement des sommes que le parlement devoit au roi. Montfleuri se conduisit avec tant de sagesse, qu'il trouva le secret de ramener les esprits, & de satisfaire à la fois la cour & le parlement. Cette cour lui offrit même une place de conseiller, mais sa modestie ne lui permit pas de l'accepter. Il entra successivement dans plusieurs affaires, où l'on eut occasion de connoître de plus en plus sa probité & ses talens. Le ministre content de sa conduite, lui destina une place dans les fermes générales; & dans cette vue, il le rappella à Paris, en 1684. mais il tomba malade, & mourut à Aix, d'une hydropisie le 11 d'Octobre 1685. Les piéces de théâtre de MM. de Montfleuri, pere & fils, ont été imprimées plusieurs fois. La seule édition complette & exacte, a été donnée en 1739. à Paris, par les soins de M. Joly, en trois volumes *in*-12. Ces piéces sont *La mort d'Asdrubal*, qui est de Montfleuri, pere; & les suivantes qui sont du fils, sçavoir: 1. *Le Mariage de Rien*, comédie en vers de huit syllabes, en 1660. 2. *Le Mari sans Femme*, en cinq actes, en vers, avec des chants, en 1663. 3. *Trasibule*, tragi-comédie, en 1664. 4. *L'Impromptu de l'hôtel de Condé*, en un acte, en vers, en 1664. 5. *L'Ecole des Filles*, en cinq actes, en vers, en 1666. 6. *La Femme Juge & Partie*, en cinq actes, en vers, en 1669. 7. *Piéces de la Femme juge & Partie*, en un acte, en vers, en 1669. 8. *L'Ecole des Jaloux*, en trois actes, en vers, en 1664. 9. *Le Gentilhomme de Beauce*, en cinq actes, en vers, en 1670. 10. *La Fille Capitaine*, en cinq actes, en vers, en 1672. 11. *L'Ambigu comique*, ou *les Amours de Didon & d'Enée*, tragédie en trois actes, mêlée de trois intermedes comiques, en 1673. 12. *Le Comédien Poëte*, comédie en cinq actes, en vers, avec un prologue en prose, en 1674. 13. *Trigaudin*, ou *Martin Braillard*, en cinq actes, en vers, en 1674. 14. *La Dame Médecin*, en cinq actes, en vers, imprimée pour la premiere fois en 1739. aussi-bien que les deux suivantes, sçavoir: 15. *La Dupe de soi-même*, en cinq actes, en vers, & *Crispin Gentilhomme*, en cinq actes, en vers. * *Voyez* la vie de Jacob, dit Montfleuri, pere & fils, à la tête du recueil de leurs piéces de théâtre, cité dans cet article.

JACOBI, (Pierre) natif d'Orléans, enseignoit le droit à Montpellier, en 1311. Il y dictoit à ses écoliers, son livre intitulé: *Aurea practica libellorum*, qui fut imprimé à Cologne, en 1575. *in*-4°. On lit au commencement de ce livre, qu'au jugement des plus grands jurisconsultes, cet ouvrage est autant nécessaire à ceux qui font profession des loix, que le breviaire est nécessaire aux ecclésiastiques. *Opus tam utile ac necessarium, ut magni nominis jurisconsulti censuerint, non minus jurisconsultum hoc volumine, quam sacerdotum breviario, instructum esse oportere.* * *Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, page 356.

JACQUES de VORAGINE, archevêque de Gênes, &c. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique, & l'on a fait une addition à cet article, dans le Supplément de* 1735. *Il faut encore ajouter aux ouvrages* de ce prélat: 1. l'Histoire des archevêques de Gênes, ses prédécesseurs. Le pere Echard a oublié cet écrit, dont il est parlé dans Ughelli; 2. les actes du synode, ou concile provincial, assemblé à Gênes, l'an 1293. 3. On lui attribue une table de toutes les histoires contenues dans les saintes écritures; cette table est divisée en 309 petits chapitres; 4. un livre sur les ouvrages de S. Augustin, où l'auteur fait également paroître, & son fidéle attachement à la doctrine du saint docteur de la grace, & la grande connoissance qu'il avoit de tout ce qui se trouve de beau dans ses écrits; 5. *R. P. F. Jacobi de Voragine Archiep. Januensis, ordin. Prædicat. sermones aurei à vetustate & innumeris propè mendis repurgati alias per R. P. F. Rudolphum Clutium ordin. Prædicat.* à Lyon, en 1688. six vol. *in*-8°. Le pere Touron, de l'ordre des Freres prêcheurs, a donné un curieux article de Jacques de Voragine, dans le tome I. de l'*Histoire des Hommes illustres* de son ordre; il regne sur-tout un sage discernement, & une critique judicieuse dans ce que l'historien dit au sujet des apologistes & des critiques de la *Légende dorée*.... Possevin dans son *Apparatus*, prétend que Jacques de Voragine est le premier qui ait traduit la Bible en italien; & André Rivet (*Isagog. cap.* 13. *n.* 4.) conjecture que c'est l'exemplaire qu'il avoit, & qui avoit été imprimé à Venise, en 1477. M. Maittaire dans ses annales de l'imprimerie, tome I. page 122. cite deux traductions de la Bible en italien, imprimées l'une & l'autre à Venise, en 1477. *in-fol.* La premiere est *Ex interpretatione Nicolai Malermi*: la deuxiéme est avec une préface de Jérôme Squarzafico: aucune des deux ne paroît être l'ouvrage de Jacques de Voragine. Voyez la bibliotheque sacrée du pere Le Long, à laquelle M. Maittaire renvoie. En 1604. on imprima à Wittenberg, avec une préface de Salomon Gesner, théologien du même lieu,

un calendrier étymologique, tiré de la légende dorée de Jacques de Voragine. Comme cette piéce, singuliere pour ses étymologies extravagantes, étoit devenue fort rare, M. Scelhorn l'a fait réimprimer dans le tome XI. de ses *Amœnitates literariæ*, sous ce titre: *Calendarium etymologicum, ex Lombardicâ historiâ Jacobi de Voragine, quæ à plerisque aurea legenda sanctorum appellatur, congestum.*

JACQUES de REVIGNY, ou de RAVENNE. *Cherchez* REVIGNY.

JACQUES d'ANGOULESME, ainsi appellé du nom de sa patrie, a passé pour un des plus habiles sculpteurs François. Il méritoit cette réputation, s'il est vrai, comme quelques-uns le rapportent, qu'étant à Rome, en 1550. il entra en concurrence avec le célébre Michel Ange. Il étoit, dit-on, question d'un modéle de la figure de S. Pierre. Tous deux ayant travaillé, l'on adjugea la préférence à l'ouvrage de Jacques d'Angoulême, de l'aveu même des Italiens. Vigenere, sur Philostrate, tome II. page 120. dit qu'il a vu dans la grotte de Meudon une figure de l'Automne de cet habile Artiste; & que l'on conserve dans la bibliotheque du Vatican trois grandes figures, faites par le même, dont la premiere représente un homme au naturel; la seconde montre tous ses nerfs, ses muscles, ses tendons, ses vaisseaux, jusqu'aux moindres fibres, comme d'un corps qui auroit été écorché; & la troisiéme est un squelette.

JACQUES, docteur Arménien dans la Tartarie Krimée, appellé par cette raison *Jacques de Krim*, est auteur d'un calendrier qu'il composa, dit-il, à la priere & pour l'amour du docteur Thomas, Cénobite du monastere de Medzoba, dans la province de Van. Dans cet ouvrage on parle de trois sortes de Pâque: la premiere établie par Adam: la deuxiéme par Moyse: la troisiéme par Jesus-Christ; on y parle aussi des mois des Arméniens, & de leurs noms, des époques de l'ancien Testament, & de celles des Arméniens; du mouvement des cieux, de la lune, des équinoxes, des signes du Zodiaque, des calendriers en usage chez diverses nations, &c. On peut voir une notice plus étendue de cet ouvrage, dans le catalogue de la bibliotheque du roi, tome I. des manuscrits page 95.

JACQUES, diacre d'Edesse, dans le cinquiéme siécle, sous l'évêque Nonnus, a écrit la vie de sainte Pélagie d'Antioche. Cette vie est rapportée par Surius, au huitiéme jour d'Octobre. Dans une note qui est à la tête du prologue de cette vie, Jacques est appellé diacre d'Héliopolis; & c'est ainsi qu'on le nomme *dans le Dictionnaire historique, où il en est dit un mot.* C'est une faute qui vient apparemment de ce que l'auteur de cette vie appelle plus d'une fois Nonnus son évêque, qu'il y est dit que ce prélat avoit ou gouverné cette église, ou qu'il y avoit baptisé un grand nombre d'infidéles. On trouve un diacre, nommé *Jacques* dans la requête que le clergé d'Edesse présenta à Photius & à Eusthate en faveur d'Ibas, en 449. On ne doute pas que ce ne soit le même qui a écrit la vie de sainte Pélagie d'Antioche. * Assemani, dans sa bibliotheque Orientale, tome I. & dom Ceillier, dans son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome XV.

JACQUES de BALARDIS, maître du sacré palais, évêque de Lodi, naquit à Lodi, ville d'Italie dans le duché de Milan, de parens pauvres & d'une condition obscure. Il fut obligé d'apprendre un métier pour gagner de quoi vivre, & dans une dispute ayant blessé dangereusement un de ses compagnons, un François touché de compassion de son état l'amena en France, où Jacques entra dans l'ordre de S. Dominique. Il y fit de grands progrès dans l'étude & dans la piété, & lut avec autant de fruit pour son esprit que pour son cœur, l'écriture sainte, les meilleurs livres de théologie: les écrits des canonistes & ceux des philosophes. Elevé au sacerdoce, il se distingua par son zèle dans le ministere de la prédication, & par ses lumieres dans les écoles où il fut chargé d'enseigner. L'université de Bologne l'ayant mis au nombre de ses docteurs & de ses professeurs, il expliqua pendant plusieurs années les saintes écritures. Le pape Boniface IX. instruit de ses talens & de la pureté de ses mœurs, le fit venir à Rome & le prit pour son théologien, en lui donnant la charge de maître du sacré palais, vers l'an 1404. Innocent VII. successeur de Boniface lui continua la même confiance, & Gregoire XII. le nomma évêque de Lodi, au mois de Février 1407. selon Ughelli. Le pieux prélat se fit un devoir de résider au milieu de son peuple, de l'instruire par de fréquentes prédications & par ses écrits, de l'édifier par ses exemples; & de le retenir dans l'obéissance au saint siége, au milieu du schisme qui troubloit alors l'église. Ayant été appellé au concile de Pise, il prêcha le 29 Avril en présence de tous les peres de cette celebre assemblée; & après avoir concouru avec tous les autres prélats, à tout ce qui fut décidé dans le concile, pour l'extinction du schisme, il retourna à son église, qu'il continua d'éclairer & d'édifier. Il fit reconnoître dans son diocese le pape Alexandre V. depuis il se rendit au concile convoqué à Rome par le pape Jean XXIII. par une bulle du mois de Mars 1411. & qui fut ouvert au mois d'Avril 1412. & nous le voyons dès 1415. se distinguer dans le concile de Constance, où il fut toujours consulté & écouté comme un oracle, & où il prononça plusieurs discours, dont quelques-uns nous ont été conservés dans les actes du concile de Constance, dans l'histoire des Hussites par Jean Cochée, & ailleurs. On n'a point celui qu'il prononça à l'occasion de la mort de don Ferdinand roi d'Arragon, arrivée au mois d'Avril 1416; il en est seulement parlé dans le tome IV. des actes du concile. Le pere Touron dans le tome III. de son *histoire des Hommes illustres* de l'ordre de S. Dominique, a donné, traduit en françois, le discours que le même prélat prononça dans l'église cathédrale de Constance, en présence de l'empereur Sigismond & de tout le concile, le huitiéme de Novembre 1417. pour la prochaine élection d'un pape; & il ajoute que ce discours également chrétien & éloquent ne fut pas moins applaudi de tous les peres du concile, que de l'empereur, des autres princes, & des ambassadeurs. Il méritoit ces applaudissemens. Martin V. qui fut élu pape, transfera l'évêque de Lodi sur le siege de l'église de Trieste en Istrie, qui avoit besoin d'un pasteur de ce caractere. Cette translation se fit au commencement de 1418. ou dès le 29 Décembre 1417. Le prélat y employa sept années entieres à instruire & regler son troupeau; à rétablir la discipline, & à réformer les abus. Thomas Thomassini, Dominicain, évêque d'Urbin, ayant été appellé en 1424 au siege de Trau en Dalmatie, le pape voulut absolument que Jacques de Balardis se chargeât de la conduite du diocese d'Urbin. Il fut obligé d'obéir, & il consacra les onze dernieres années de sa vie au bien de ce diocese. Il y mourut le 12 Septembre de l'an 1435 Outre ses discours, on lui attribue quelques ouvrages théologiques, qui n'ont point été imprimés. * *Voyez* le tome III. de l'*histoires des Hommes illustres* de l'ordre de saint Dominique, par le pere Touron, du même ordre, pag. 171. jusqu'à 195.

JACQUES de VITRI *Diction. histor... Ajoutez ce qui suit....* Son histoire d'Orient & d'Occident est divisée en trois livres, dont les deux premiers ont été imprimés à Douai en 1597. *in-8°.* La préface, omise dans cette édition, se trouve dans les *Antiquæ lectiones* de Canisius, tome IV. de l'édition *in-folio.* pag. 27. le premier & le troisiéme livre

sont imprimés dans le recueil intitulé, *Gesta Dei per Francos*, par Bongars, pag. 1047. Dom Martenne a donné depuis le troisiéme, dans son *Thesaurus anecdoctorum*, tome III. page 268. Il est différent de celui qui est dans les anciennes éditions.

JACQUINOT, (Barthelemi) Dijonnois, entra dans la compagnie de Jesus en 1587. à l'âge de 18 ans, & s'y distingua par ses talens, & par son application constante à remplir ses devoirs. Il fut recteur du grand college de Lyon, supérieur des maisons professes de Toulouse & de Paris, provincial successivement dans les cinq provinces que les Jésuites ont en France, confesseur de la reine d'Angleterre, choisi par le roi Louis XIII; enfin assistant du général pour le gouvernement des maisons de la société en France. En 1644. il fut établi recteur du college de Dijon: l'année suivante il fut député à Rome pour l'élection d'un général, & il y fut choisi Assistant au mois de Janvier de l'an 1646. Il est mort à Rome le premier d'Août 1647. Le pere Jacquinot est auteur de quelques ouvrages, sçavoir: 1. *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde*, à Paris, en 1614. *in*-16. & plusieurs fois réimprimée depuis. Cet écrit a été traduit en latin sous le titre de *Hermes Christianus* par le pere Pierre Monod, Jesuite, confesseur de la duchesse de Savoie, & imprimé ainsi à Lyon, en 1629. *in*-12. 2. *L'église prétendue réformée n'est point l'église de Dieu, embrassant une doctrine contraire à celle des cinq premiers siécles, & nommément des quatre premiers conciles généraux & des Apotres*; à Toulouse, 1623. *in*-12. 3. *Via & ratio vitæ ad Dei cultum instituendæ*; à Paris, en 1636. *in*-8°. C'est l'*Adresse pour vivre*, &c. traduite en latin par l'auteur même. 4. *Méditation pour tous les jours de l'année*. 5. *Le Chrétien au pied des autels, rendant au très-auguste sacrement de l'Eucharistie les devoirs de ses religieuses visites*; à Paris, en 1640. *in*-12. Le même ouvrage a été traduit en latin par l'auteur, & imprimé à Lyon en 1646. *in*-12. sous ce latin, *Christianus ad aras, augustissimæ Eucharistiæ debita piæ ac religiosæ in ea visendæ salutationis officia persolvens*.

JACQUINOT, (Jean) Dijonnois, se fit Jesuite le quatrieme de Juillet de l'an 1623. à l'âge de 17 ans, fit ses quatre vœux le deuxiéme Février 1641. Il enseigna d'abord les humanités & la rhétorique pendant sept ans. Ensuite après avoir exercé le ministere de la chaire, il gouverna successivement les colleges de sa société à Châlons en Champagne, & à Nancy. Il revint dans celui de Châlons où il est mort le 26 Mars 1653. La bibliotheque de Bourgogne dit le 16 Mars. On a de ce Jesuite trois ouvrages. 1. *La gloire de saint Joseph*; à Dijon, en 1645. *in*-4°. 2. *Bouquet sacré fait de pieuses affections envers Jesus*; à Châlons, en 1646. *in*-8°: & à Nancy, en 1652. *in*-12. 3. *Abregé de la vie de saint Joseph*; à Châlons, en 1650. *in*-8° * *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, pour ces deux articles. *Mémoire manuscrit* du pere Oudin, Jesuite, pour le deuxiéme.

JÆGER, (Jean-Wolfgang) théologien de Wirtemberg, naquit le 17. Mars 1547 à Stoutgard, où son pere étoit conseiller des dépéches du prince: il descendoit des JÆGER de Jægernberg. Après ses études faites successivement dans le college de sa patrie, au couvent d'Hirschau, à celui de Bebenhausen, & au *Stipendium* du duc à Tubingue, il prit dans le dernier les degrès en philosophie, & fut fait répétant en 1671. Avant de prendre possession de cette charge, on lui confia l'éducation des enfans du duc Eberhard III. Il partit en 1676. avec le prince, en qualité de précepteur & prédicateur, & après l'avoir accompagné par la Suisse à Geneve, & de là en Italie jusqu'à Rome & à Naples, il revint avec lui l'année suivante. En 1678. il suivit encore, comme ministre de camp, le prince Georges-Frederic dans sa campagne devant Philipsbourg. Mais étant tombé malade, il fut obligé, avant la fin de la campagne, de se faire transporter à Spire, & de là chez lui. En 1680. il fut fait professeur extraordinaire de géographie & d'humanités; en 1681. professeur ordinaire en grec; en 1684. en morale, & *Ephore* du *Stipendium* à Tubingue; en 1688. professeur en logique & en métaphysique, & visiteur des écoles du Wirtemberg au dessus de la Steig; en 1689. licencié en théologie; en 1692. docteur, & professeur extraordinaire en théologie, & surveillant du *Stipendium*; en 1698. conseiller du duc de Wirtemberg, surintendant général, & abbé du couvent de Maulbrunn; en 1699. conseiller consistorial & prédicateur de la cathédrale à Stoutgard; surintendant général, & abbé du couvent d'Adelberg; enfin en 1702. premier professeur en théologie, chancelier de l'université, & prévôt de l'eglise de Tubingue. Il mourut le 2 Avril 1720. Il avoit épousé 1°. une fille de *Jean-André* Osiander, chancelier de Tubingue, dont il eut deux filles, dont l'aînée épousa *Jean-David* Frisch, conseiller consistorial du duché de Wirtemberg. 2°. la veuve du docteur *David* Scheinemann, sçavant jurisconsulte, dont il n'a point eu d'enfans. Les ouvrages de Jæger, que nous trouvons cités, sont: 1. *Historia ecclesiastica, cum parallelismo profanæ*; à Hambourg, en 1709. *in-folio* deux tomes; 2. *Systema theologiæ thetica-polemicum*; 3. *Compendium theologiæ per fœdera*; ce *compendium* fut introduit au commencement de ce siecle dans tout le Wirtemberg par un ordre exprès; 4. *Jus Dei fœderale, delineatum à J. W. Jægero; ubi ad examen vocatur Pufendorfii jus feciale divinum, &c.* à Tubingue 1698. *in*-8°. Jéger attaqué sur ce livre repondit par une *Epistola apologetica*, à laquelle Estenhusius opposa en 1700. une *Epistola ant-apologetica*. 5. *Tractatus de fœdere gratiæ ejusque œconomia sub periodis 7. veteris & novi testamenti*; à Stoutgard en 1701. *in*-4°. 6. *Examen theologiæ novæ, & maximè Petri Poireti, & Antoniæ Burignoniæ per præcipuos fidei Christianæ articulos. Adjecta est epistola ad Poiretum responsoria, & judicium de refutatione Joan. Lockii, quam idem Poiret meditatus est*; à Francfort, en 1708. *in*-8°. 7. *Examen theologiæ mysticæ veteris & novæ, in quo totus ejus processus, & potissimùm actus examinantur; imprimis autem Archiep. Cameracensis, Fenelonis de Salignac, cardinalis Petruccii, Petri Poireti, & Michaëlis de Molinos placita sub modestam censuram revocantur*; à Francfort, en 1709. *in*-8°. 8. *Tractatus de Ecclesiâ*, &c. imprimé depuis en allemand; 9. *Theologia moralis*; 10. *Theologia naturalis*; 11. *Observationes theologicæ & morales in Grotium de jure belli & pacis*; à Tubingue, en 1710. *in*-8°. 12. *Tractatus morales de juramentis, de conscientiâ, de legibus*, &c. 13. *Defensio Josephi Imperatoris contra bullam Clementis*: cet écrit lui procura la faveur particuliere de la cour impériale; 14. *Roma cum regno Italiæ Carolo VI. vindicata*; cet ouvrage est cité par M. l'abbé Lenglet; 15. *Dissertatio de Spinosismo, Spinosæ vitam & doctrinam ad examen revocans*: cet ouvrage est cité par Fabricius; 16. *Tractatus de legibus, tum in genere, tum in specie, de lege, æternâ naturæ, positivâ, & de consuetudine legali*; à Tubingue, en 1688. *in*-8°. & de plus un grand nombre de theses. * Outre le *Supplément françois de Basle*, on a consulté; le catalogue des livres imprimés de la bibliotheque du roi, troisiéme partie de la théologie, en divers endroits; la *Méthode pour étudier l'histoire de* M. l'abbé Lenglet, tome III. pag. 84. & 276. édition *in*-4°. de 1735. *Joan. Alb. Fabricii delectus argumentorum*, &c. *in*-4°. 1725. page 361. & 459. *Grotii Manes*, in-8°. deuxiéme partie, page 768. A la page 491. du même ouvrage, on rapporte un témoignage de Jéger,

ger, sur les sentimens de Grotius, mourant.

JÆGER, (Jean.) Cherchez JE'GER.

JAMES ou JAMELIUS, (Thomas) *Supplément de 1735. tome I. page 158. Lisez* JAMES ou JAMESIUS...... *Hieronymam*, il faut lire *Hieronimianam.* Ajoutez à ses ouvrages, *De persona & officio judicis apud Hæbræos, aliosque*, &c. à Oxford *in*-4°. en 1600. *Voyez* la bibliothéque sacrée du pere dom Calmet, page 271.

JAMYN, (Amadis) né à Chaource, bourg du diocèse de Troyes en Champagne, secrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi Charles IX. a été l'un des poëtes François les plus célébres de son tems. On le regardoit comme l'émule de Ronsard, ce qui étoit alors une grande louange. La Croix-du-Maine n'en dit que deux mots dans sa *Bibliotheque Françoise*, & du Verdier de Vauprivas, qui dans la sienne s'étend un peu plus, ne parle que des ses poësies, dont il fait le dénombrement, mais un peu imparfaitement. La lecture même des écrits de Jamyn ne nous apprend que très-peu de circonstances de sa vie. On doit conclure de la premiere élégie du cinquiéme livre de ses mélanges qu'il avoit beaucoup voyagé dans sa jeunesse: car il n'y a pas lieu de croire que l'auteur y parle allégoriquement. Voici ce qu'il y dit:

Donc c'est en vain que ma douce franchise
S'est garantie en tous lieux d'être prise.
En mille endroits au loin j'ai voyagé
Sans que mon cœur y restât engagé.
J'ai vu Paphos, Amathonte & Erice;
Cypre qui fut de Venus la nourrice....
J'ai vu l'Asie, & en tous ces endroits
Mille beautés non indignes des Rois.

On voit par plusieurs autres de ses poësies qu'il avoit aussi visité diverses provinces de la France. Il y en a une dans le quatriéme livre de ses mélanges sur son départ d'Avignon, une autre dans le même livre, datée de Clavézon en Dauphiné: une autre dans le livre cinquiéme, *Faite entre les montagnes de Savoie:* une autre dans le deuxième livre de ses œuvres, où il se plaint beaucoup de la ville de Poitiers. Aucune de ces piéces ne fait connoître le lieu de la naissance de l'auteur: mais on pouvoit conjecturer des grands éloges qu'il donne aux Champenois dans une piéce fort courte, qui est au cinquiéme livre de ses mélanges, qu'il étoit né en Champagne. Ce qu'il y dit d'avantageux au caractere & aux mœurs de ceux de cette province, s'accorde entierement au caractere qu'il fait de lui-même en plusieurs endroits de ses poësies, & à la peinture qu'il y fait de ses mœurs. Il s'appliqua à la poësie dès sa plus tendre jeunesse, comme il le dit lui-même dans sa piéce, intitulé: *Les amours de Pyrame & de Thisbé*, au cinquiéme livre de ses mélanges; & l'on voit par les écrits qu'il nous a laissés soit en vers, soit en prose, qu'il avoit étudié avec soin les langues grecque & latine, & qu'il avoit lu avec application les meilleurs auteurs de l'antiquité, sur-tout les poëtes. On l'a comparé, comme je l'ai dit, à Ronsard son contemporain & son ami: pour moi je trouve Jamyn moins guindé, moins hérissé de termes tirés du grec; & il y a chez lui plusieurs piéces, où il y a beaucoup de naturel; & dans les vérités qu'il dit, un air de franchise qui plaît. C'est dommage que dans un grand nombre, il fasse *le langoureux pour des iris en l'air.* Il y a même dans quelques-unes des obscénités que l'on ne peut excuser. C'étoit visiblement abuser de son talent, & de la fin de la poësie Guy le Fevre de la Boderie dans sa Galliade, fait entendre qu'il y a eu deux poëtes du même nom dans le même tems, lorsqu'il dit au feuillet 125.

Aux deux JAMYNS *donnés du saint amour les ailes*
Pour porter leurs doux vers au sein des damoiselles;

Mais la Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent que d'Amadys, & je n'ai pu découvrir d'autres écrits que de lui. Ces écrits, sont: 1. Les *Oeuvres poëtiques d'Amadys* Jamin; à Paris, chez Robert Etienne, *in*-4°. en 1575. c'est-à-dire chez Mamert Patisson, mais de l'imprimerie de Robert Etienne. Les mêmes, revues, corrigées & augmentées, dédiées au roi de France & de Pologne; à Paris, par Mamert Patisson, imprimeur du roi, au logis de Robert Etienne, *in*-16. en 1579. Du Verdier n'a point marqué la date de la premiere édition, & il met la deuxiéme en 1577. Ces œuvres ou mêlanges poëtiques sont divisés en cinq livres, dont chacun a un titre particulier, à l'exception du premier. Le premier livre contient principalement des piéces adressées à Charles IX. ou faites à l'occasion de plusieurs évenemens de la vie de ce prince, comme un épithalame du roi Charles IX. & d'Elisabeth d'Autriche, sur la naissance de Marguerite de France, reine de Navarre, pour le roi & la reine de Navarre, sur la victoire de Moncontour, sur la naissance de Mademoiselle, fille du roi Charles IX. un poëme de la chasse au roi Charles IX. pour l'entrée du même, en la ville de Paris, &c. La piéce qui me paroît la plus estimable est celle qui est intitulée: *La Libéralité.* Elle commence ainsi:

Rien ne sied mieux aux Majestés royales
Que d'avoir l'ame & les mains libérales:
Même celui qu'on trouve libéral
N'étant pas roi prend le nom de royal.
Vertu consiste à donner non à prendre:
Pour ce les rois doivent leurs biens espandre
Sur les mortels, qui tout dévotieux
Leur font honneur & les estiment Dieux,
Leur adressant prieres & requêtes, &c.

Le reste est du même goût. Il y a aussi dans ce livre quelques piéces chrétiennes qu'on lit encore avec plaisir, comme celle dont le titre est: *Que prier Dieu est œuvre nécessaire à un vrai Chrétien.* Le deuxiéme livre est intitulé: *Oriane.* Il ne contient presque que des poësies galantes, de même que le troisiéme livre qui a pour titre, *Les amours d'Eurymedon & de Callirée.* L'amour profane est encore la matiere du quatriéme livre, intitulé: *Artemis.* Jamyn feint de changer de ton dans le cinquiéme qui est simplement intitulé, *Mélanges.* Dès l'entrée, il se déclare contre l'amour qu'il avoit si follement célébré dans les livres précédens: & cependant il y a encore dans ce livre un grand nombre de piéces où l'auteur revient à sa passion favorite, vraie ou feinte; 2°. le second volume des œuvres d'Amadys Jamyn, secrétaire & lecteur ordinaire de la chambre du roi, *in*-16. à Paris, pour Félix le Mangnier, libraire au Palais, en 1584. du Verdier ni la Croix du Maine, n'ont point parlé de ce second volume, qui ne renferme presque que des poësies chrétiennes, comme odes, prieres, paraphrases de quelques hymnes de l'Eglise: il y a une assez longue piéce, moitié morale, moitié romanesque, intitulé: *l'Ingratitude & perfidie d'Origille:* 26 sonnets *du deuil de Cléophon:* une piéce contre la cour & la vie des courtisans. L'auteur dès le commencement de ce nouveau recueil proteste qu'il ne parlera pas d'amour, & il demande pardon à Dieu d'avoir écrit sur ce sujet: mais il fait voir dans la suite combien peu l'on doit compter sur les sermens des poëtes, la moitié de ce nouveau volume étant un mêlange de sacré & de profane, qui montre l'inconstance de l'auteur.

Voici l'éloge qu'il fait de la ſcience.

Il n'y ha rien ſi beau que d'ouir & d'apprendre :
Le ſçavoir eſt un bien qui fait nos ans plus doux,
Tandis que nous vivons, il demeure avec nous
Depuis qu'en nos eſprits du ciel il vient deſcendre.
Autrefois j'ai voulu de toutes choſes prendre
Les plaiſirs qu'on en peut recevoir à tous coups.
Pour n'ignorer que c'eſt, j'ai eſſayé de tous,
Et j'ai vu qu'en un vent ſoudain ils ſe vont rendre.
J'ai couronné mon chef de bouquets odorans,
J'ai ſenti des parfums, j'ai contenté mes ſens;
Et tous mes ſens ingrats n'en ont rien à cette heure,
Et juſqu'au lendemain n'en ont rien retenu.
Tout s'eſt évanoui; mais ce que j'ai connu,
Mais ce que j'ai appris, cela ſeul me demeure.

3°. *Diſcours de philoſophie à Paſſicharis & à Rodanthe*: avec ſept diſcours académiques : le tout en proſe; à Paris, pour Félix le Mangnier, en 1584. *in-16.* la premiere partie eſt une eſpece de logique abrégée, qui a pu être utile alors : la deuxiéme contient les diſcours académiques, ou diſcours philoſophiques ſur les paſſions en général, & ſur pluſieurs paſſions en particulier. Cet ouvrage ne porte point le nom de l'auteur, & c'eſt peut-être par cette raiſon que du Verdier & la Croix-du-Maine n'en ont point parlé : mais on voit par un ſonnet qui eſt à la tête du deuxiéme vol. des poëſies de Jamyn, que cette logique & ces diſcours ſont ſurement de lui. Le titre de ce ſonnet eſt *à Amadis Jamyn ſur ſes diſcours philoſophiques*; 4°. Hugues Salel, abbé de ſaint Chéron, étant mort après avoir traduit en vers françois, & fait imprimer les 11 premiers livres de l'Iliade d'Homere, Jamyn les revit, les corrigea, & les publia de nouveau. Il fit plus, il continua & acheva cette traduction. En 1574. il publia les 12, 13, 14, 15, & ſeiziéme livres, ſous ce titre : *La continuation de l'Iliade d'Homere, par* Amadis Jamyn, dédiée au roi Charles IX. à Paris, par Lucas Breyer, en 1574. *in-12.* On voit à la tête des vers latins de Vaillant de Guellis, abbé de Pimpont, à la louange de cette traduction; enſuite la même piéce traduite en vers françois, par l'E. de R. une ode de Ronſard, adreſſée à Jamyn, ſur ſon ouvrage, & une ode de Jamyn au roi. Jamyn acheva ſa traduction & la publia en 1584. à Paris, chez Abel l'Angelier, *in-12.* Le titre explique ce que contient ce volume : les 24 livres de l'Iliade d'Homere, prince des poëtes Grecs : traduits du grec en françois. Les onze premiers, par M. Hugues Salel, abbé de S. Cheron; & les treize derniers, par Amadis Jamyn, ſecrétaire de la chambre du roi : tous les 24 revus & corrigés par ledit Jamyn : avec les trois premiers livres de l'Odyſſée d'Homere, traduits par ledit Jamyn : plus une table bien ample ſur l'Iliade d'Homere. Il eſt dit au frontiſpice des 13 derniers livres de l'Iliade, traduits par Jamyn, que c'en eſt la quatriéme édition. Je n'ai vu que celle de 1574. dont du Verdier n'a point parlé : mais il cite une édition des 24 livres de l'Iliade, *in-12.* à Paris, chez Lucas Breyer, en 1580. & une des trois livres de l'Odyſſée, *in-4°.* à Paris, chez Abel l'Angelier, en 1582. Jamyn avoit promis d'achever la traduction de l'Odyſſée : mais cette ſuite n'a point paru. *Voyez* SALEL.

JANIÇON, (François-Michel.) *Supplément de 1735. tome I. on ne s'explique pas aſſez clairement ſur les critiques de ſon livre*, intitulé : *Etat préſent de la république des Provinces Unies, & des Pays-Bas qui en dépendent*; ouvrage où l'auteur prend le titre d'*Agent de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le Langrave de Heſſe-Caſſel.* Il parut dès 1729. une lettre ſur cet ouvrage, intitulée : *Lettre critique ſur le premier volume de l'état préſent de la république des Provinces Unies*, adreſſée au comte L.** traduite du Hollandois, avec quelques notes du traducteur; à Liége, en 1729. *in-12.* page 23. M. Janiçon y a répondu dans le tome I. articles 1 & 2. de ſes lettres ſérieuſes & badines. Cet article a pour titre : Jugement ſur un livre, intitulé : *Etat préſent*, &c. L'auteur y donne le plan de ſon livre, montre la néceſſité qu'il y avoit de le faire, les auteurs qu'il a ſuivis pour le compoſer, & avoue les fautes qui lui ſont échapées; enſuite il paſſe à la lettre critique, dont il *dévelope les abſurdités & le ridicule.* Il y fait un portrait de ſon cenſeur (M. Rouſſet) & répond à tout avec beaucoup de vivacité. La même matiere eſt ſuivie & traitée dans la troiſiéme lettre, dont le titre eſt : *Réponſe au prétendu M. Vander D. ſur les fautes qu'il reproche à M. Janiçon. Réfutation de ce qu'il avance contre la perſonne du dernier.* Dans la quatriéme lettre, il donne ſes *Conjectures ſur l'auteur de la lettre critique* : & après toutes ces réponſes, il emploie la cinquiéme lettre à examiner *s'il convient à M. Janiçon de répondre à la lettre critique*; c'eſt-à-dire, que cette cinquieme lettre eſt encore elle-même une ſuite de ſes réponſes. Dans le deuxiéme volume, lettre 5. on a encore des obſervations ſur divers articles du livre intitulé : *Etat préſent des Provinces Unies.*

JANVIER, (Dom Ambroiſe) *Supplement de 1735.* ... de ſainte Auſane, *liſez*, de ſainte Suſanne, qui eſt une ville du Maine, entre le Mans & Laval.

JAQUELOT, (Jean) *Supplément, tome I. page 160. col. 1. au lieu de 1653. liſez, 1553.*

JARCHI, (Salomon) fameux rabin, *dont on parle peu exactement dans le dictionnaire hiſtorique.* On le trouve nommé *Iſaaki*, *Iſarchi*, *Jarhi*, *Racca*, *Raſchi* ou *Raſki*, mais plus communément *Jarchi.* Il naquit à Troyes en Champagne l'an 1104. d'*Iſaac*, riche marchand, & ſçavant rabin. On ne ſçait ſur quel fondement un ancien hiſtorien de Languedoc le fait naître à Lunel en Languedoc. Les Juifs établis à Troyes, y avoient dès le diziéme ſiecle un college ou académie : on y profeſſoit les langues, les humanités, la médecine, & la théologie Judaïque. Iſaac pere de Salomon étoit à la tête de cette académie. Il profita de tous les avantages que cette place lui donnoit pour l'inſtruction de ſon fils : il l'initia dans toutes les ſciences que les Arabes & les Juifs cultivoient ſeuls alors avec ſuccès. Enfin il le fit travailler ſous ſes yeux juſque vers l'âge de 30 ans. Ce fut vers ce tems-là que Salomon entreprit un long voyage, dont voici l'occaſion. Son pere avoit formé le projet d'une hiſtoire de ſa nation depuis la deſtruction de Jéruſalem. Cette hiſtoire devoit renfermer celle de toutes les diſperſions des Juifs répandus dans les différentes parties du monde. Une entrepriſe ſi vaſte devenoit preſque impoſſible par la difficulté de raſſembler les mémoires néceſſaires. Salomon fut chargé de les lever ſur les lieux. Il partit de Troyes, en 1133. Il parcourut ſucceſſivement l'Italie, l'Egypte, la Grece, l'Aſie mineure, la Paleſtine, l'Arménie, la Perſe, d'où il revint par la Tartarie, la Moſcovie & l'Allemagne, emportant avec lui une ample proviſion de mémoires. En Egypte, il avoit vu le célébre Rabin Maimonides; qui lia avec lui une étroite amitié, mais qui lui conſeilla par des raiſons de religion & de politique d'abandonner l'entrepriſe dont ſon pere avoit formé le projet, & d'en laiſſer l'exécution à des tems plus heureux. Salomon revint à Troyes, en 1140. Comme il trouva ſon pere mort; il ſuivit le conſeil de Maimonides, renferma dans ſes porte-feuilles les mémoires qu'il avoit recueillis, & ſe livra à un genre d'étude tout différent. Il entreprit d'éclaircir & de commenter l'ouvrage de Rabba-Barnacham ſur les recueils des traditions Talmudiques de Rabbi Juda l'aveugle. Rabba-Barnacham étoit prince de l'aca-

démie de Sora, & il avoit composé son ouvrage vers l'an 322 de Jesus-Christ. Salomon réussit dans son entreprise, & toute sa nation reçut ses commentaires avec applaudissement. Il fit ensuite des gloses, encore très-estimées aujourd'hui, sur le Talmud ordinaire & sur le Talmud Babylonien. Enfin il composa sur la bible des explications littérales & morales, qui ont été imprimées dans les grandes bibles de Venise & de Basle, & que de Lyra a fait entrer en plus grande partie dans son vaste ouvrage sur la bible. Le Rabin Isaac Atias, dans l'introduction du livre qu'il a composé en espagnol sur les 613 préceptes de la loi judaïque dit que Salomon a commenté toute la bible, & toute la gémare avec autant de briéveté que d'érudition. Pererius *in Hieroglif.* lib. XXXV. fol 253. parle du même en ces termes : *Jam & Salomon Trecensis non ignobilis sacræ scripturæ commentator.* Voici les ouvrages de Salomon Jarchi que nous trouvons cités dans le tome I. du catalogue de la bibliothéque du roi. 1. *Biblia sacra Hebraïca, cum punctis ; cum triplici targum in Pentateuchum ; & commentariis R. Salomon Jarchi in omnes XXIV. s. scripturæ libros, per Abraham Ben-Eliezer :* à Hanovre, en 1611. *in* 8°. 2. *Biblia sacra Hebraïca, cum punctis ; item cum commentariis R. Salomonis Jarchi, & Masoretarum notis criticis :* à Venise, en 1647. & en 1649. *in*-4°. quatre vol. 3. *R. Salomonis Jarchi Scholia in librum Esther, &c. ex versione Ludovici Henrici* Daquin ; à Paris, en 1622. *in*-4°. 4. *Pentateuchus Hebraïcè cum targum seu paraphrasi Caldaïca... & cum commentariis* R. Salom. Jarchi, en 1490. *in-folio*, en 1491. *in-fol.* &c. à Constantinople, entre les années 1520. & 1540. *in*-4°. Cet ouvrage y fut imprimé par l'ordre de Solyman II. encore à Constantinople, en 1546. *in-fol.* à Venise, en 1567. *in-fol.* & encore ailleurs : le même commentaire traduit en latin, avec des notes, par Jean-Frédéric Breithaupt; à Gotha, en 1710. *in*-4°. deux volumes : le même en allemand, à Basle, en 1583. *in-fol.* 5. *Lux intellectus, quo continentur expositiones in Rabbot, seu textus libri Rabbot in Genesim, cum commentariis R. Salom. Jarchi*, &c. à Venise, en 1567. *in-fol.* & encore depuis avec des commentaires d'autres Rabins, joints à ceux de Jarchi ; 6. *Commentarius in Prophetas majores & minores, in Jobum, & in Psalmos*, en hébreu, & traduit en latin par Breithaupt, à Gotha, en 1713. *in*-4°. 7. *Hoseas propheta, hebraïcè & chaldaïcè, cum duplici versione latinâ, & commentariis Salom. Jarchi, Aben Ezra, & Davidis Kimhi*, &c. à Leyde, en 1621. *in*-4°. 8. le prophête Joel, avec les commentaires des mêmes Rabins ; à Paris, en 1563. *in*-4°. & à Utrecht, en 1657. *in*-8°. 9. Pareils commentaires sur Abdias, Jonas & Sophonie ; à Londres, en 1601. *in*-4°. à Paris, en 1656. *in*-4°. & encore ailleurs ; 10. *Panis lachrymarum, sive R. Salom. Jarchi, & R. Samuelis Usiæ commentarii duo in lamentationes Jeremiæ*, &c. à Venise, en 1605. *in*-4°. 11. *Canticum Canticorum Salomonis, cum commentariis Jarchi & aliorum ; imterprete Genebrardo*, &c. à Paris, en 1570. *in*-4°. 12. pareils commentaires sur Malachie, & sur les proverbes de Salomon, & autres ; sur quoi nous renvoyons au tome I. du catalogue cité plus haut, & à la bibliotheque sacrée du pere le Long, édion *in-folio.* Le Rabin Salomon Jarchi, mourut à Troyes, en 1180. à l'âge de 75 ans. Son corps fut inhumé avec distinction dans le Champ Magdelene, qui étoit alors le cimetiere des Juifs. Lorsque ceux-ci furent chassés de France, ils tirerent ses os de son tombeau, & les transporterent à Prague en Bohème. Au retour de ses voyages, il avoit épousé *Therese* Mosley, fille d'un riche bourgeois de Troyes. Il en eut trois filles : *Rébecca*, qui épousa le Rabin *Phesakien*, de Cracovie en Pologne ; *Sara*, qui fut mariée à Troyes, au Rabin *Sinai*, né à Cracovie ; & *Bathuel*, qui épousa, aussi à Troyes, *Isaac* Ben-Imiram, médecin ordinaire de Salomon, roi d'Arabie, contemporain & ami du fameux médecin Averroès. Ben-Imiran a composé des traités de philosophie, dont le plus estimé est celui *De definitionibus & elementis* ; parmi ses ouvrages de médecine, on en trouve *De victûs ratione* ; *de Febribus* ; *de urinâ*, &c. * Les ouvrages cités dans cet article. On s'est encore plus servi d'un *Mémoire manuscrit*, communiqué par M. Grosley, avocat à Troyes.

JARRIGE, (Pierre) *Supplément de* 1735. La rétractation qu'on cite à son article, a pour titre : *Rétractation du pere Pierre Jarrige, de la compagnie de Jesus, retiré de sa double apostasie, par la miséricorde de Dieu* ; à Anvers, chez la veuve de Jean Cnobbaert, en 1650. *in*-12. de 130 pages, en y comprenant deux lettres du pere Ponthelier, Jésuite, à Jarrige, qui commencent à la page 122. Ces deux lettres sont datées de la Haye, l'une le deux Mars 1649. la deuxiéme le 10 du même mois. A la page 70 de la Rétractation, Jarrige se plaint beaucoup du pere Beaufais (d'autres écrivent *Beaufés*,) & du livre de ce Jésuite, intitulé : *Les impiétés & sacriléges de Pierre Jarrige.* Celui-ci avoit répondu à cet écrit, à la suite de celui qu'il rétracte. M. l'abbé Joly, de Dijon, a fait quelques observations curieuses sur Jarrige & ses ouvrages, au tome II. de ses remarques, sur le Dictionnaire critique de Bayle. Il n'y dit rien de la *Rétractation* citée plus haut.

JARRY, (Laurent JUILLARD du) prêtre, prieur de Notre-Dame du Jarry, ordre de Grammont, diocèse de Saintes, nous est plus connu par ses ouvrages que par les circonstances de sa vie. Voici ce que nous apprenons de celles-ci dans ses poësies. L'auteur nous fait entendre qu'il étoit né au lieu même nommé Jarry, qu'il place sur un endroit élevé, à une demi-lieue de la ville de Saintes, & encore plus voisin du prieuré de Notre-Dame du Jarry, dont il disoit en 1715. qu'il étoit pourvu depuis longtems.

C'est dans ce lieu charmant, ce champêtre héritage,
Que du toit paternel j'ai fait mon héritage,

dit-il, dans sa description de la solitude du Jarry, en prose & en vers, adressée à M. Bégon, intendant de Finance & de Marine. Parlant dans la même piéce des occupations de sa jeunesse, & des études qu'il avoit faites depuis ; il ajoute :

Le vain titre d'auteur eut pour moi peu d'appas,
Le sort me le donna quand je n'y pensois pas....
Je préférois l'oubli d'un silence éternel,
Au hazard de parler dans un jour solemnel,
Quand le ciel me guidant sur les rives de Seine,
Y porta sans dessein ma jeunesse incertaine....
J'y connus Montausier ; jusques à ses oreilles
Le sort guide les fruits de mes premieres veilles ;
Louis en fut l'objet : de ce grand duc la main
Jusqu'au thrône daigna leur ouvrir le chemin.
Ma Muse, alors timide, eut son docte suffrage
Sur le nouvel effort de son second ouvrage.
Par ses soins Bossuet, Bourdaloue & Fléchier
M'enhardirent encor tremblant sur le papier.

Il dit qu'il travailla en même tems pour le prix de poësie & pour celui de prose, que l'académie françoise distribue ; qu'il remporta le premier, & qu'il eût eu l'autre s'il n'eût pas négligé de faire approuver son discours par un censeur des livres : il ajoute qu'alors il touchoit à peine son cinquiéme lustre. Or ce fut en 1679. qu'il fut couronné par l'académie françoise ; ainsi il devoit être né vers 1658. Ces premiers succès joints aux applaudissemens qu'il reçut, & aux amis qu'ils lui attirerent, l'engagerent à se

disposer à l'exercice du ministere de la prédication. Il écouta les meilleurs orateurs sacrés, qui avoient de son tems de la réputation; & comme il le dit,

Et sur la chaire enfin je montai par degrés.

Il s'appliqua particulierement aux panégyriques & aux oraisons funebres, sans cependant négliger les discours moraux & autres sermons, dont il a publié plusieurs. Ses oraisons funebres citées par le pere le Long, dans sa *Bibliotheque historique de la France*, sont: celles de Louis de Bourbon, prince de Condé, en 1687. d'Anne-Christine de Baviere, Dauphine de France, en 1687. d'Henri III. de Bourbon, prince de Condé, en 1688. de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier, en 1690. d'Esprit Fléchier, évêque de Nismes, en 1710. de Louis cardinal de Vendôme, en 1712. de Louis, dauphin de France, & de Marie-Adelaïde de Savoie, son épouse, en 1713. Toutes ces harangues ont été imprimées *in*-4°. & presque toutes dans l'année même où chacune fut prononcée. Le pere le Long en donne encore une à l'abbé du Jarry, de Henri de Bourbon, deuxiéme du nom, prince de Condé, & la dit imprimée en 1668. mais si en 1679. l'abbé du Jarry touchoit à peine, comme il le dit, à son cinquiéme lustre; c'est-à-dire, s'il étoit encore au-dessous de 25 ans, ou si même il n'avoit qu'environ 22, comme son expression semble le faire entendre pouvoit-il être auteur & prédicateur dès 1668. Le même pere le Long cite du même, *Bibliotheque historique de la France* (page 177.) une vie de S. Germain de Paris, qui étoit, dit-il, manuscrite entre les mains de M. l'abbé Bignon. L'oraison funebre de M. Fléchier, a été réimprimée avec les mandemens & lettres pastorales de ce prélat, en 1712. La préface des sermons de morale du même est aussi de M. du Jarry. Ce dernier a donné en 1689. un vol. *in*-12. intitulé: *Sentimens sur le ministere évangélique: avec des réflexions sur le style de l'Ecriture sainte, & sur l'éloquence de la chaire.* Voyez l'analyse & le jugement de cet ouvrage dans les *Jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique*, par M. Gibert, tome III. pag. 241. & suiv. L'abbé du Jarry parle ainsi lui-même de son propre ouvrage, dans la piéce déja citée:

J'ai fait de sentimens un modeste recueil,
Bourdaloue en gouta la lecture attentive,
Y daigna renvoyer la jeunesse apprentive,

M. Gibert dit cependant que c'est moins un recueil de préceptes que de sentimens du cœur. Cet ouvrage a été réimprimé en 1726. avec une deuxiéme partie, sous ce titre: *Le ministere Evangélique*, ou *Réflexions sur l'éloquence de la chaire, & la parole de Dieu, annoncée avec l'autorité de la mission.* En 1688. le même donna un *Recueil de divers ouvrages de piété*, à Paris, *in*-12. En 1706. l'abbé du Jarry donna une dissertation sur les oraisons funebres, *in*-12. dédiée à M. Bossuet, évêque de Meaux. En 1709. ses sermons sur les mystères de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge, deux vol. *in*-12. La même année ses panégyriques & oraisons funebres, deux vol. *in*-12. Dès 1700. il avoit donné un vol. de panégyriques choisis. En 1713. il donna une troisiéme édition des harangues de M. de Vaumoriere, *in*-4°. Cette édition est augmentée. En 1714. il remporta encore le prix de poësie, au jugement de l'académie françoise. En 1715. il réunit ses poësies, dont beaucoup avoient déja paru, & les donna *in*-12. à Paris, sous ce titre: *Poësies Chrétiennes, héroïques & morales*, par M. l'abbé Juillard du Jarry. Ce recueil, qui devoit être suivi d'un deuxiéme, est dédié au roi, à qui l'auteur dit qu'il avoit déja dédié ses *Eloges des Saints* (ce sont peut-être ses panégyriques.) L'épitre dédicatoire est suivie d'une préface d'environ 60 pages, où l'auteur fait l'apologie de la poësie, en montre l'usage, & donne ses réflexions sur les trois genres de poësie indiqués dans le titre de son recueil. Le recueil contient des épitres, des poëmes, des descriptions, des odes, des stances; les traductions de deux odes latines, l'une sur l'ordre de S. Lazare, l'autre sur Meudon; un remerciment en prose au chancelier Boucherat, sur ce que ce magistrat avoit empêché qu'on mît un impôt sur les livres; & deux dialogues, aussi en prose, qu'on ne lit pas avec satisfaction. Le recueil finit par le poëme de l'auteur, couronné en 1714. par l'académie françoise, avec une traduction en vers latins, par M. *Billet de Fannieres, de l'académie royale des médailles & inscriptions, fils de M. de Fannieres, conseiller d'état, petit neveu de M. d'Allancourt.* Nous ignorons la date de la mort de l'abbé du Jarry. Dans sa description de la solitude du Jarry, répondant à ceux qui lui reprochoient de n'avoir été ni élevé aux dignités, ni enrichi des bienfaits de la cour, il dit ce qui suit, qui nous apprend encore quelques circonstances de sa vie.

Protecteurs, d'intérêts & d'esprits divisés,
Me firent plus de mal qu'ennemis déguisés:
Du grand Montausier l'estime révérée
M'ouvrit à la fortune & me ferma l'entrée.
Son glorieux suffrage honoroit mes écrits,
En fut la récompense, & m'en ôta le prix.
Sa bouche en ma faveur plus d'une fois ouverte,
Fit taire une autre voix à m'appuyer offerte.
Sur le déclin des ans, quand il fut mon soutien,
Il me fit de l'honneur sans me faire du bien.....
De là vint ma disgrace. Un esprit de retraite
Me fit souvent laisser l'entreprise imparfaite.
Enchanté des plaisirs d'un champêtre séjour,
Au tems de la moisson j'abandonnai la cour ...
Pour comble d'infortune, un domestique orage,
Quand je touchois au port me fit faire naufrage.
Un monstre de chicane exhalé des enfers,
Dix ans de pas perdus, un frere dans les fers,
Tantôt plaideur, tantôt errant dans la Province,
Loin de la cour, du monde, & des yeux de mon prince,
M'ont ravi ses bienfaits, & mes amis laissés
Sont avec mes beaux jours, comme un songe passés.

Ses piéces couronnées à l'académie françoise parurent en leur tems dans les recueils de cette académie, & sont réunies, avec les autres piéces du même genre, dans le recueil donné en 1747. M. Fléchier loue l'abbé du Jarry & sa dissertation sur les oraisons funebres, dans une lettre qu'il lui écrivit de Nismes, en 1707. *Voyez* le deuxiéme volume des lettres de monsieur Fléchier, page 155. & 156.

JAUBERT de BARRAULT, (Jean) *Supplément de 1735..... au lieu d'*abbé de S. Pierre de Solminihac, *lisez*, abbé de S. Pierre de Solognac, (en latin *Solemniacum*) au diocèse de Limoges.

JAUSSAUD, (Louis de) naquit à Usez, le 29 Mars 1580. Il étudia le grec, & le sçut de si bonne heure, qu'avant l'âge de 20 ans, il avoit traduit, & fait imprimer Thucydide. C'étoit une tentative au-dessus de son âge, & qui lui réussit parfaitement bien. Il dédia cette traduction à Philippe de Canaye, seigneur de Fresnes, président en la chambre mi-partie établie à Castres, quoiqu'il ne l'eût jamais vu, comme il le lui dit dans son épitre dédicatoire, qui est longue, & parsemée de passages grecs. Il étoit de la religion prétendue réformée, & il fut pourvu le 3 Janvier 1606. d'une charge de conseiller du parlement de Toulouse, à la chambre de l'édit séante à Castres; il acquit la baronnie de Tarabel,

située dans le diocèse de Toulouse; il testa le 27 Novembre 1659. & mourut à Castres, le 15 Juillet 1663. Il épousa 1°. le 17 Mars 1612. *Bernardine-Gui* d'Airebaudouse, fille de feu *Jean-Gui* d'Airebaudouse, fils de *Jean*, seigneur de Clairan, au diocèse d'Usez, & de Massanés, & de *Marie* de Gérard: 2°. *Claude* de Rossel. Il eut de la premiere 1 Claude de Jaussaud, seigneur de Tarabel, qui suit; 2. *Jean-Louis* de Jaussaud, ministre Protestant, vivant en 1653. qui épousa 1°. *Bernardine* de Barriere: 2°. *N.* de Caumont la Force. Il eut de la premiere *N.* de Jaussaud, tué à Namur; & *Jacquette* de Jaussaud, mariée avec *N.* de Juge, seigneur de Fabregues; 3. *Louis* de Jaussaud, naquit en 1624. fut capitaine au régiment d'Auvergne, & puis lieutenant colonel du même régiment, & brigadier des armées du roi; il servit avec beaucoup de distinction pendant la guerre de Hollande, & jusqu'à la paix de Nimegue. Il mourut à Paris, le 10 Novembre 1687. il épousa 1°. *Anne* Foucard: 2°. le 8 Janvier 1662. *Jacquette* de Falgueiroles, née à Castres, le 24 Février 1631. morte le 17 Janvier 1664. fille d'*André* de Falgueiroles, & de *Françoise* d'Ortouls. Il eut du premier lit un garçon, mort jeune, & du second *Jacquette* de Jaussaud, née en 1663. morte en Mars 1691. Elle avoit épousé le 27 Mars 1683. *Louis* de Rosel, seigneur de Cors, au diocèse de S. Pons, & de Beaumont, au diocèse de Castres, né le 23 Mars 1650. mort à Castres, le 12 Juillet 1722. Il n'y a eu de ce mariage qu'une fille unique, *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont, qui épousa le 5 Juin 1708. *Charles* de Baschi, marquis d'Aubaus. Louis de Jaussaud, fut aussi pere d'*Isabeau* de Jaussaud, qui épousa *Pierre* d'Isarn, seigneur de Caussanus, mort à Castres, vers l'an 1712. 4. *François*; 5. Pierre de Jaussaud, *qui a fait branche rapportée après celle de son frere aîné*; 6. *Marie*, & 7. *Diane* de Jaussaud.

II. Claude de Jaussaud, seigneur de Farabel, conseiller en la chambre de l'édit séant à Castres, testa en 1663. Il épousa 1°. *Susanne* l'Evêque: 2°. le 1 Février 1653. *Isabeau* de Juge, fille de *Paul* de Juge, seigneur de Brassac, de Fregeville, &c. conseiller en la chambre de l'édit de Castres, & de feue *Jeanne-Thomas* de la Barthe. Il eut du premier lit: 1. *Louis-David* de Jaussaud, mort après l'an 1673. & du second; 2. *Jean-Louis*; 3. *Louis*; 4. *François*; 5. Jean-Antoine de Jaussaud, qui suit; 6. *Thomas*; 7. *Esther* de Jaussaud, dame de Tarabel, vivante en Septembre 1748. mariée le 29 Juin 1672. avec *Salomon* d'Usson, marquis de Bonnac, au diocèse de Pamiers, mort le 28 Décembre 1698. âgée de 60 ans; & pere de *Jean-Louis* d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur à Constantinople & en Suisse, maréchal de camp, conseiller d'état d'épée; & de *Louis* d'Usson, chevalier de Malte, qui fit ses preuves à Toulouse, le 31 Mai 1707; 8. *Françoise* de Jaussaud, morte en 1731. épousa 1°. *Jean* de Piis (de Pinitus) baron de Caucalieres, au diocèse de Castres, qui testa le 8 Mai 1691: 2°. *N.* de Beines, seigneur d'Escrous, au diocèse de Castres; 9. *Diane* de Jaussaud, vivante en Septembre 1748. épousa 1°. le 30 Décembre 1681. *Marquis* de Piis, seigneur de la Bastide, qui mourut en Août 1693. & qui étoit oncle du mari de Françoise de Jaussaud: 2°. *N.*. de Villeneuve, seigneur de Navés; & 10. *Catherine* de Jaussaud.

III. Jean-Antoine de Jaussaud, réfugié à Geneve, & y vivant en Septembre 1748. épousa *N.* de Bar, fille de *Jean* de Bar, baron de Mauzac en Languedoc, au diocése de Montauban, & d'*Isabeau* de Faure, de laquelle il a eu deux garçons, servant dans le régiment des Gardes Suisses, en France, & quelques filles.

II. Pierre de Jaussaud, cinquiéme fils de Louis de Jaussaud, baron de Tarabel, mourut après l'an 1669. & fut pere de

III. Claude-Marie de Jaussaud, ministre à Blauzac, au diocèse d'Usez, mort avant l'an 1683. Il avoit épousé *Silvie* Baux, sœur de Moyse Baux, docteur en médecine, & fille de *N.* Baux, & de *Bernardine* Duranti, fille de *Guillaume* Duranti; & d'*Etiennette* de Porcelet, fille de *Jacques* de Porcelet, seigneur de Maillane, & par là cousine au cinquiéme degré d'Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé, mort en 1709. bis-aïeul de Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né le 9 Août 1736. de cette alliance vint

IV. Pierre de Jaussaud, né à Blauzac, le 12 Mars 1669. qui sortit de France, avant la révocation de l'édit de Nantes, & passa en Hollande, où il eut un régiment. Il parvint à être directeur des fortifications, & ingénieur général de la province de Frise; il mourut au commencement de 1738. Il avoit épousé en 1700. *N.* de Monceaux, vivante à Dam en Over-Issel, le 7. Janvier 1747. de laquelle il avoit eu une fille unique *N.* de Jaussaud, mariée trois mois avant la mort de son pere, avec *N.* Boron de Heyden, grand chambellan du prince de Nassau, stathouder, capitaine général, & amiral des Provinces Unies, & mere de deux garçons & de deux filles.

Les armes de Jaussaud, *sont d'argent à un palmier d'asur, & un chef de même, chargé de trois étoiles d'or.*

JAY, (Nicolas le) *Supplément, tome I. on a mis* 1713. pour 1613.

JAY, (Guy-Michel le) *Supplément, tome I. page* 162. *col.* 2. au lieu de Vezelai, en Provence; *il faut* Vezelay dans le Nivernois.

JAY, (Gabriel le) Jésuite. *Supplément, tome I.* le titre de sa harangue: *Utra utri præstet*, &c. doit être ainsi traduit: Si l'éloquence de la chaire l'emporte sur celle du bareau, ou celle du barreau sur celle de la chaire.

JEAN, roi de France, &c. *Ajoutez à ce que l'on dit dans le Dictionnaire historique, que* le lieu nommé *Brétigni*, où fut fait en 1360. un traité de paix entre le roi Jean, & Edouard, roi d'Angleterre III. du nom, n'est pas Bretigni, près de Châtres, comme presque tous nos géographes le disent, mais Brétigni, à une lieue & demie de Chartres, dans la paroisse de Sours. Ce point nous a paru bien prouvé dans une dissertation sur ce sujet, composée par le pere Texte, Dominicain, & imprimée dans le *Mercure* de Novembre 1746.

JEAN de PARIS. *Supplément, tome I... Tractatus regiâ*, &c. lisez, *Tractatus de Regiâ*, &c.

JEAN d'ANTIOCHE, écrivain du cinquiéme siécle, de grammairien devint prêtre d'une paroisse d'Antioche. Il écrivit contre ceux qui refusoient de confesser deux natures en Jesus-Christ; faisant voir par l'autorité des écritures, qu'il y a en lui une personne de Dieu & de l'homme; mais deux natures, celle de la chair & celle du verbe. Il combattit aussi quelques façons de parler de S. Cyrille d'Alexandrie, qui étoient échapées à ce S. docteur, en disputant contre Nestorius, & qui pouvoient fortifier la doctrine de Timothée Elure, & de ses disciples, c'est-à-dire, des Eutychiens. Gennade rejette ce que dit Jean d'Antioche, sur ce sujet, prétendant apparemment qu'on ne trouvoit rien dans les écrits de S. Cyrille, qui pût favoriser l'hérésie Eutychienne. Jean vivoit encore lorsque Gennade écrivoit son traité des *Hommes illustres*; il s'appliquoit à la prédication, ayant le talent de prêcher sur le champ & sans préparation. * *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Remi Ceillier, tome XV. page 249. Gennadius, *de scriptoribus ecclesiasticis c.* 3.

JEAN ANDRE', sçavant Italien qui vivoit dans le quinziéme siécle, étoit ami du cardinal Nicolas de Cusa avec lequel il avoit vécu, après avoir eu pour maître Victorin de Feltri, dont il fait un grand éloge dans sa lettre sur Tite-Live, écrite au pape Paul II. Il dit dans une autre lettre de l'an 1468. par laquelle il dédie au pape Paul II. son édition d'Aulu-Gelle, qu'il avoit d'abord vécu à Rome dans une extrême pauvreté; mais qu'ayant fait connoître son état à Guillaume d'Estouteville, cardinal d'Ostie, & archevêque de Rouen, ce prélat l'avoit secouru généreusement, l'avoit mis en état de continuer ses études, & enfin l'avoit fait connoître à sa sainteté. Jean André trouva en effet un protecteur dans le pape Paul II. Il fut fait secrétaire de la bibliothéque du Vatican, & ensuite évêque d'Accia, dans l'isle de Corse, & enfin d'Aleria, dans la même isle, depuis l'an 1468. jusqu'à sa mort arrivée l'an 1493. Il paroît aussi par sa lettre sur Aulu-Gelle que le pape l'avoit nommé à l'évêché de Savone; mais il ne dit pas qu'il l'ait accepté. Son zéle pour le bien de l'église & des lettres, joint aux sollicitations des papes Nicolas V. & Paul II. dont l'amour pour la littérature & les sçavans étoit très-grand, lui fit entreprendre quantité d'éditions d'auteurs ecclésiastiques & profanes qui furent alors d'un grand secours. En 1470. il donna une édition des œuvres de Lactance, à Rome: c'étoit déja la troisiéme édition de cet auteur ecclésiastique depuis l'invention de l'imprimerie. La même année il publia les lettres de Cicéron à Brutus & autres. En 1471. il donna les oraisons du même orateur Romain. On lui doit pareillement des éditions de quelques ouvrages au moins de Saint Jérôme & de Saint Augustin; de Tite-Live, des commentaires de César, de Pline l'ancien, de Quintilien, d'Aulus-Gellius, d'Apulée; des poësies de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Silius Italicus. C'est encore à lui que l'on est principalement redevable des premiéres éditions de la bible faites à Rome. Le sçavant éditeur, aidé dans plusieurs de ces éditions, de Jean-Antoine Campanus & de Théodore Gaza, revoyoit sur les manuscrits les ouvrages qu'il entreprenoit de publier, il y joignoit ses corrections & quelquefois ses notes. Il veilloit à ce que ces éditions fussent imprimées le plus exactement qu'il étoit possible. Presque toutes sont dédiées au pape Paul II. par des épitres préliminaires qui servent de préface. Jean André parle dans ces épitres des auteurs qu'il publioit, & fait connoître en grande partie en quel état la litterature étoit alors en Italie. On a recueilli toutes ces épitres à la suite de la vie du pape Paul II. donnée par M. le cardinal Querini, en 1740. à Rome, *in*-4°. Cette suite qui est de M. le cardinal Querini, de même que les *Vindiciæ Pauli II.* qui sont au commencement de la vie, a pour titre: *Appendix quâ comprobatur Pauli II. pontificatûs felicitati deberi optimorum scriptorum editiones, quæ Romæ primùm prodierunt post divinum typographiæ inventum à germanis opificibus in eam urbem advectum, plerisque omnibus earum editionum, seu præfationibus, seu epistolis in medium allatis: cum brevibus observationibus ad easdem, rei typographicæ origini illustrandæ valde opportunis.* * Outre cet appendix, il faut voir sur les travaux de l'évêque d'Aléria, les *Vindiciæ*, que l'on vient de citer, chapitre I. La vie de Nicolas V. en latin, par M. Dominique Georgi, à Rome, en 1742. *in*-4°. pag. 187. 188. & 189. & *Joan. Alberti Fabricii biblioth. mediæ & infimæ latinitatis*, tome I. pag. 236. 237. *Voyez aussi* VICTORIN *de* FELTRI, *dans ce present Supplément.*

JEAN de BAYEUX, plus connu sous le nom de JEAN d'AVRANCHES; depuis archevêque de Rouen, &c. *On parle de ce prelat & de son livre des* Offices ecclésiastiques *dans le Dictionnaire historique. Nous ajouterons ce qui suit.* Dans la notice des manuscrits de l'église de Rouen, donnée en 1746. par M. l'abbé Saas, curé de Saint Jacques, près de Rouen, & membre de l'academie de la même ville, il est dit (page 91.) que l'ouvrage de Jean d'Avranches, est intitulé dans l'ancien inventaire de l'église de Rouen, *Breviarium Joannis archiepiscopi de servitio ecclesiæ.* Le pere Mabillon dans son *Itinerarium Burgundicum*, (page 9. du tome II. des œuvres posthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart) cite un autre manuscrit du même ouvrage, qu'il avoit vu dans la riche bibliothéque de M. le président Bouhier, à Dijon, & dans lequel l'auteur du manuscrit est nommé *Guillaume* d'Avranches: (*Guillelmi Abrincensis librum de diversis consuetudinibus ecclesiarum in officiis divinis ad Maurilium archiepiscopum Rotomagensem, qui* GUILLELMUS *in editis* JOANNES *appellatur.*) L'édition de l'ouvrage procurée par les soins de feu monsieur le Brun de Marettes, a pour titre: *R. P. Joannis Abrincensis episcopi, deinde Rotomagensis archiepiscopi, liber de officiis ecclesiasticis, ad Maurilium Rotomagensem archiepiscopum, primum ex codice MS. Cœnobii Salicosani* (Saussense) *in lucem editus; nunc ex MS. codice bibliothecæ Bigotianæ auctus & emendatus; notis domini Joannis Prevotii* (le Prevost) *Rotomagensis ecclesiæ cathedralis canonici, & recentioribus observationibus illustratus: in quo varia antiquitatis ecclesiasticæ monimenta hactenus inedita ex MSS. codicibus nunc primùm in lucem prodeunt*; à Rouen, en 1679. *in*-8°. On trouve à la suite de la préface, la liste des piéces inférées dans cet ouvrage: nous y renvoyons. Le journal des sçavans du Lundi 4 Septembre 1676. donne une idée du livre de Jean d'Avranches, & de cette nouvelle édition. *Voyez* ce journal pag. 246. & suiv. édition de Paris, & pag. 289. & suiv. édit. *in*-12. de Hollande.

JEAN de CARNI, docteur Arménien Schismatique, surnommé de CARNI, parce qu'il étoit de cette ville, appellée aujourd'hui *Ezzerum*, est auteur de divers ouvrages. Ceux qui sont mentionnés dans la notice des livres Arméniens de la bibliothéque du Roi, dressée par M. l'abbé de Villefroi, sont; 1. Avis pour vivre selon la volonté de Dieu, adressés au prêtre Sergius. M. de Villefroi dit que ces avis sont d'une excellente morale; 2. Quelques homélies, entr'autres une que Jean fit pour consoler les fidéles dans les malheurs de la patrie; 3. Vision de Jean de Carni, inventée selon toute apparence par ce docteur, dit M. de Villefroi, pour inspirer aux siens, Schismatiques comme lui, du mépris pour les Grecs, les Francs & les Syriens. Jean raconte qu'étant un jour tombé dans un assoupissement qui ne venoit point de sommeil, il vît le thrône de Dieu devant lequel tous les Saints, tous les Anges, & tous les Peuples de la terre étoient assemblés: il apperçut que parmi ces peuples il y en avoit trois qui vouloient se joindre aux Arméniens; mais qu'un Ange envoyoit contre eux une bête toute en feu qui empêchoit cette jonction. Jean de Carni demanda ce que cela signifioit, & un Ange lui répondit: Que les Grecs, les Francs & les Syriens espéroient envain d'être sauvés avec les Arméniens, & que Dieu les rejettoit. Je revins à moi-même, dit Jean de Carni, & je remerciai Dieu de ce que j'étois sous la protection de S. Grégoire l'illuminateur. Ce docteur assure ceux à qui il contoit cette vision à l'heure de la mort, qu'il l'avoit toujours tenue secrette jusqu'à ce moment, & qu'elle lui étoit arrivée dans le monastère de Romkla.

JEAN de DERLINGTON, confesseur du roi d'Angleterre Henri III, &c. *Cherchez* DERLINGTON.

JEAN d'EZNIK, docteur de l'église d'Arménie, vivoit dans le treiziéme siécle. Il dit dans la préface de sa Grammaire Arméniene qu'il alla à Jérusalem l'an de l'Ere Arméniene 730. de Jesus-

Christ 1283. pour visiter les saints lieux ; & qu'au retour il alla visiter le patriarche de sa nation. C'étoit Jacques premier. Jean dit que ce patriarche étoit d'un esprit supérieur, d'une prudence consommée, versé dans les divines écritures, habile dans la philosophie, & qu'il honoroit les sçavans. Ce fut à la persuasion de ce patriarche que Jean d'Eznik entreprit sa grammaire Arméniene, dont il se servit lui-même pour apprendre cet art aux jeunes gens que le patriarche faisoit élever auprès de lui à Sis dans la Cilicie. Jean nous apprend que jusque-là on ne s'étoit servi que de la grammaire composée par le prince Maghistros, fils du S. martyr Vasaka. Ce prince quoique très-occupé aux affaires d'Arménie, profitoit de tous ses momens de loisir pour les donner aux sciences. Son recueil des préceptes de la grammaire étoit déja public avant l'an de J. C. 950. Jean y avoit découvert des défauts, les avoit rectifiés, & avoit pris de divers autres écrivains tout ce qui lui avoit paru de plus propre à faire une bonne grammaire. Il cite dans la sienne ses autorités ; c'est-à-dire, les noms des grammairiens dont il rapporte les préceptes & les observations. Mais sa grammaire est plûtôt faite pour l'Arménien que l'on parloit en Cilicie, que pour le véritable Arménien. On y apprend que les Arméniens ont traduit Pythagore, Platon & Homere en leur langue, & que la traduction du dernier est en vers exametres Arméniens. La grammaire de Jean d'Eznik est manuscrite à la bibliothéque du Roi, il y est aussi parlé de la poësie Arméniene & de la poësie Arabe. Dans la même bibliothéque on a du même auteur : 1. Régles & instructions sur diverses matiéres de morale ; 2. Traité du mouvement des cieux, fait pour un jeune seigneur nommé *Vakhithanka*, fils du baron Oumekis, l'an 735. de l'Ere Arméniene, de Jesus-Christ 1286. 3. Instructions Chrétiennes tirées des Apôtres, des Patriarches, & des Canons, ou régles établies par S. Grégoire l'illuminateur, & par les patriarches d'Arménie, en treize chapitres qui contiennent beaucoup d'instructions & de maximes utiles & de pratique.

JEAN GILLES ou de SAINT GILLES, médecin ordinaire de Philippe-Auguste, depuis célébre théologien dans l'ordre de S. Dominique, étoit Anglois de nation, selon l'auteur des antiquités de l'université d'Oxford. S'étant rendu habile dans les lettres humaines, dans la physique & la médecine, il enseigna publiquement, avec distinction, ces sciences dans son pays. Sa réputation le fit connoître à la cour de France, & le roi Philippe-Auguste l'ayant appellé à Paris, l'honora de sa confiance, & voulut l'avoir pour son médecin ordinaire. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire des leçons publiques à Paris, ce qui augmenta sa réputation. Selon l'historien déja cité, Jean Gilles enseigna aussi la médecine à Montpellier ; mais il ne dit pas si ce fut durant le régne de Philippe-Auguste, lequel mourut à Mante le 14 Juillet 1223. Quoi qu'il en soit, on sçait qu'il passa de l'étude & de la profession de médecin à l'étude de la théologie dans les écoles de Paris, qu'il fut fait docteur, qu'il obtint une chaire de professeur dans cette faculté, & qu'il exerça le ministère de la prédication. Le désir de mener uue vie plus parfaite le porta dans la suite à entrer dans l'ordre de S. Dominique. Les uns placent cet avénement en 1222. les autres le reculent jusqu'en 1228. Les auteurs du treiziéme siécle racontent ainsi ce fait : Jean de Saint Gilles, actuellement professeur de théologie, monta en chaire dans l'église de S. Jacques (possédée par les Dominicains) ; & en présence d'un nombreux auditoire, après avoir prêché avec beaucoup de zéle sur l'importance du salut, & contre la vanité des grandeurs humaines, descendit de chaire, se mit aux pieds du bienheureux Jourdain, & reçut de ses mains l'habit de S. Dominique. L'auteur des antiquités de l'université d'Oxford ajoute, qu'il ne continua pas moins à enseigner à Paris les arts & la théologie, & que dans cette vue on érigea alors deux chaires, lesquelles, dit le pere Touron, furent érigées sous les yeux & avec l'agrément des autres professeurs publics, qui n'étoient pas alors en grand nombre. En 1231. il fut envoyé à Toulouse où il succéda à Rolan de Crémone dans les écoles de cette ville, dont il augmenta beaucoup le lustre, en perfectionnant ce que son prédécesseur avoit commencé. Vers la fin de 1235. envelopé dans la persécution que les Hérétiques Albigeois firent à l'évêque Raymond de Felgar, il se retira en Angleterre, où il se joignit à deux de ses confreres, Robert & Richard, pour travailler de concert à l'instruction & à l'édification des fidéles. On ne tarda pas à lui donner la conduite des écoles de son ordre à Oxford. Ce fut entre ses bras que mourut Robert Grosse-Teste, évêque de Lincoln, le 9 d'Octobre 1253. On ignore le tems de la mort de Jean de Saint Gilles. Il a fait des commentaires sur les quatre livres des sentences ; des explications morales de l'écriture, en forme d'homélies, & composé plusieurs autres livres de piété, & d'érudition. Les manuscrits ont été long-tems conservés à Oxford, aussi-bien que ses ouvrages de médecine, & divers commentaires sur Aristote. *Voyez* sa vie dans l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Touron, religieux du même ordre, *in*-4°. à Paris 1743. tome 1.

JEAN de MANTAKOUN ou de MANTAKOUNI, quatorziéme patriarche d'Arménie, étoit fils de S. Nersés le grand, & disciple d'Isaac, second du nom, dixiéme patriarche d'Arménie. Jean occupoit le siége patriarchal sur la fin du cinquiéme siécle, & c'est à lui que les Arméniens sont redevables de leur liturgie, & de la forme de leur office. On lui donne la qualité d'interpréte. Il est auteur d'un recueil de canons, qui font connoître la discipline de l'église d'Arménie : on les a manuscrits à la bibliothéque du Roi. Il y en a de particuliers à Jean de Mantakoun sur la pénitence.

JEAN d'ODSOUN, trente-quatriéme patriarche d'Arménie, étoit Schismatique. On a de lui dans la bibliothéque du Roi, un petit traité en faveur des Monophysites, contre la décision de l'Eglise qui admet deux natures en Jesus-Christ. M. de Villefroi dans sa notice des livres Arméniens de la bibliothéque du Roi, dit que le style de ce traité est fort beau & digne d'une meilleure cause. Cet écrit est ancien, puisqu'on lit dans le manuscrit, qu'il a été écrit originairement par Grégoire, patriarche d'Arménie, successeur & disciple d'Odsoun, & qu'il a été conservé par Eutrope Georgien qui l'avoit transcrit pour son usage, l'an de l'Ere Arméniene 745. c'est-à-dire, l'an de Jesus-Christ 1298.

JEAN d'ORODOUN, docteur Arménien, Schismatique, maître de Grégoire Tathetvasi, *dont on parle au mot* GREGOIRE, a été regardé comme le chef des docteurs d'Arménie, de l'aveu de tous les docteurs mêmes de ce pays. Il mourut l'an de l'Ere Arméniene 835. de Jesus-Christ 1388. Il a composé beaucoup d'ouvrages, entr'autres des commentaires sur divers livres de l'ancien & du nouveau testament, & sur plusieurs auteurs profanes. Son commentaire sur l'évangile de S. Jean est fort court ; mais M. l'abbé de Villefroi qui l'a lu, le trouve fort bon, à l'exception des erreurs que l'auteur y a semées de même que dans tous ses livres. On peut voir à l'article de Grégoire Tathet-

vasi, ce qu'on lit du corps considérable de théologie par demandes & par réponses, dont Jean d'Orodoun paroît le principal auteur, & qui a été rédigé par Grégoire Tathétvasi, son disciple, qui avoit demeuré avec lui à Tiphikhis, ou Tiflis, ville de Georgie, séjour ordinaire de Jean d'Orodoun. On a encore du dernier de courtes explications de plusieurs passages choisis des épitres de S. Paul; & un traité sur les héréfies dans lequel tantôt il impute aux Occidentaux des erreurs qu'ils ne soutiennent point, tantôt il met au nombre des héréfies certains points de la saine doctrine. Ces écrits de Jean d'Orodoun sont manuscrits à la bibliotheque du roi.

JEAN d'OROT, docteur Arménien, Schismatique, vivoit dans le quatorziéme siécle, comme on le croit. Il est auteur d'un commentaire sur plusieurs passages, tirés des épitres de S. Paul, selon l'ordre dans lequel ces épitres se trouvent dans la Bible. Ce commentaire passe pour bien écrit, & fort instructif, par la morale qui y regne: le style en est concis, mais clair. On lit en marge un précis de ce même commentaire, que l'on croit être de Grégoire Tathétvasi.

JEAN, surnommé PLOUZ, poëte Arménien, vivoit, comme on le croit, dans le quatorziéme siécle. On a de lui quelques poëfies sacrées, manuscrites, dans la bibliotheque du roi de France; entr'autres un discours dont les vers sont de douze syllables, sans césure: ce discours est contre les péchés.

JEAN de RAGUSE, théologien, & président du concile de Basle, légat à Constantinople, dont l'article est très-superficiel dans le *Dictionnaire historique*, naquit dans la ville de Raguse, capitale de la république de ce nom, sur la côte de la mer Adriatique. Sa famille, appellée des *Stoïques*, étoit distinguée dans la Dalmatie. Pour lui il n'est connu que sous le nom de Jean de Raguse. Il embrassa jeune l'institut des Freres Prêcheurs, & s'y livra à l'étude avec tant d'application qu'il devint un des plus habiles hommes de son siécle. Génie heureux, juste, élevé, il avoit la mémoire sure, l'imagination vive & féconde, & le talent de la parole. La connoissance qu'il acquit des langues Orientales, fut pour lui un secours pour entrer dans les sens cachés des écritures, & s'enrichir de ce que tous les auteurs Grecs, anciens ou modernes, ont de plus recherché. Etant venu à Paris, il y prit le bonnet de docteur vers le commencement du quinziéme siécle. En 1426. il fut nommé procureur général de son ordre, en cour de Rome, sous le pape Martin V. qui le nomma pour l'un de ses théologiens, au concile de Basle. Jean de Raguse fut même choisi pour y présider avec Jean Polemar, chapelain du pape, & auditeur du sacré palais, en la place du cardinal Julien Cesarini, qui ne pouvoit pas se trouver à l'ouverture. Jean de Raguse & Polemar arriverent à Basle, le 19 de Mai 1431. & peu après, Jean y harangua. Depuis, il parla pendant huit matinées dans le concile, pour combattre la doctrine des Hussites: c'étoit dans le mois de Février 1433. Comme dans ses discours, il employa quelquefois les termes d'héréfie & d'hérétique, en combattant la doctrine des Bohèmiens, leurs députés s'en plaignirent; à quoi Jean de Raguse répondit avec beaucoup de modération. Le concile ne désirant pas moins la réunion des Grecs que la conversion des Hussites, Jean de Raguse fut envoyé à Constantinople, avec la qualité de légat du concile, pour engager l'empereur Paléologue & le patriarche Joseph à envoyer des députés à Basle: ce qu'il obtint; mais les Grecs ayant compté pour rien ce que leurs ambassadeurs avoient promis au concile, Jean de Raguse fut député de nouveau à Constantinople, avec plusieurs autres, afin de persuader aux Grecs d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Après plusieurs conférences, on convint de quelques articles, qui furent signés dans le monastere de S. George, le 25 Novembre 1435. Jean de Raguse étoit encore à Constantinople, lorsque le sénat de Raguse le présenta pour un évêché de Dalmatie, le 30 Décembre de la même année 1435. mais Jean n'accepta point cet évêché. Son séjour à Constantinople dura deux ans, pendant lesquels il se perfectionna dans la langue grecque, & acheva un écrit qu'il avoit commencé à Basle, sur les noms indéclinables, & quelques autres expressions de la Bible. Ayant enfin obtenu de l'empereur & du patriarche ce qu'il désiroit, il retourna à Basle, où l'on croit qu'il arriva, avec l'ambassadeur de Paléologue, au commencement de Février 1437. Il fut peu de tems après député vers le pape Eugene IV. à l'occasion de la division qui éclata, dans la vingt-cinquiéme session du concile, tenue le 7 Mars 1437. & ensuite envoyé pour la troisiéme fois à Constantinople. Cette nouvelle négociation ne fut pas heureuse, & Jean de Raguse se remit en mer, le 24 Novembre 1437. & ne put arriver à Venise que le 8 Février 1438. L'histoire de ce député est depuis cette époque un sujet de dispute parmi les auteurs. Les uns, avec le pere Echard, prétendent qu'il demeura ferme jusqu'à la fin dans le parti du concile de Basle; & qu'après l'élection d'Amédée VIII. de Savoye, qui prit le nom de Félix V. il fut fait par ce pape, évêque d'Argos dans le Peloponnése, & ensuite cardinal. D'autres veulent qu'après avoir long-tems travaillé pour l'Eglise dans le concile de Basle, il embrassa enfin le parti du pape Eugene IV. & que ce fut de ce pontife qu'il reçut l'évêché d'Argos, au retour de son troisiéme voyage à Constantinople. On peut voir la discussion des raisons pour & contre dans le tome III. du pere Touron, pag. 258. & suiv. L'opinion la plus commune est que Jean de Raguse a vécu jusqu'après l'an 1443. Les écrits qui nous restent de lui, sont: 1. le long discours qu'il prononça dans le concile de Basle, contre les erreurs des Hussites, à l'occasion du premier des quatre articles présentés par les Bohèmiens. Bzovius (*Annal. Eccles. tom. XVI.*) rapporte ce discours tout au long, & il se trouve aussi dans l'histoire du concile de Basle; 2. les actes de sa légation à Constantinople, & quatre lettres qu'il avoit écrites à ce sujet, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, en 1435. & 1436. Ces actes sont parmi ceux du concile de Basle; & les lettres se trouvent manuscrites dans la bibliotheque du grand duc à Florence; 3. Léon Allatius nous a aussi conservé une relation de notre auteur, concernant ses voyages en Orient. L'ouvrage sur les noms indéclinables, &c. dont on a parlé, ne se trouve plus; 4. un sermon à la louange de S. Benoît, prononcé à Rome, dans l'église des Saints Apôtres, en présence des cardinaux, au mois de Mars 1430. Le pere Mabillon l'a copié sur un manuscrit de la bibliotheque du Mont Cassin, & cette copie est aujourd'hui dans la bibliotheque de l'abbaye de S. Germain des Prez, à Paris. * Extrait de l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le R. P. Touron, religieux du même ordre, tome III. depuis la page 246. jusqu'à 264.

JEAN le TEUTHONIQUE, évêque de Bosnie, légat du pape, & quatriéme général de l'ordre de S. Dominique, naquit avant la fin du douziéme siécle, à Wildeshusen, place d'Allemagne dans la Westphalie, entre l'évêché de Munster & le comté d'Oldembourg. Il fut envoyé, encore jeune, à la cour de l'empereur Frédéric II. dont il gagna la faveur: mais un sentiment intérieur qui lui fit connoître les dangers ausquels il s'exposoit, le porta à quitter subitement la cour, pour aller continuer ses études dans l'université de Bologne, où il se fit un nom parmi

parmi les sçavans. Déja bon théologien, canoniste habile, & fort versé dans les loix civiles, il acquit une grande réputation à la cour du pape; & l'on prétend qu'il étoit son pénitencier, lorsqu'ayant entendu prêcher S. Dominique, il s'attacha à lui, & se rendit un de ses disciples, l'an 1220. âgé de plus de 30 ou même 35 ans. Il commença ses travaux apostoliques par le diocèse deConstance, & les continua dans l'Autriche & dans les pays voisins. Rappellé ensuite en Italie, Grégoire IX. le confirma dans la charge de pénitencier, dont il avoit été revêtu par le pape Honoré III. & l'associa ensuite aux cardinaux Conrad & Otton de S. Nicolas, légats du S. siége vers les princes d'Allemagne. Nous ne suivrons pas le zélé missionnaire dans le cours des prédications qu'il fit en différentes Provinces d'Allemagne; son zèle ne connoissoit point de bornes dès qu'il pouvoit être utile au salut des ames : les royaumes du Nord, la Hongrie, & plusieurs autres lieux, en ressentirent les effets. Il fut évêque de Bosnie, vers l'an 1232. & en même tems légat apostolique, & si ses travaux redoublerent, les fruits en furent aussi plus multipliés. Pendant plus de cinq ans qu'il gouverna son diocèse, depuis l'an 1232. jusqu'en 1237. il en fit plusieurs fois la visite, & toujours à pied, & y fit un grand nombre de conversions. Ayant quitté son évêché, il rentra dans son ordre, & on l'y obligea d'accepter la charge de provincial de la Lombardie. Dans le chapitre général, tenu à Paris, l'an 1241. il fut proclamé quatriéme général de l'ordre des Freres prêcheurs, & il se conduisit dans cette place avec beaucoup de sagesse & de prudence. Dans l'un des chapitres qu'il tint en 1242. ou l'année suivante, il fit publier des reglemens fort sages, touchant l'étude, la doctrine & la prédication. Il ne montra pas moins de zèle & de lumiere dans les reglemens qu'il fit publier dans les chapitres des années suivantes; & l'on peut dire qu'il y a eu peu de généraux qui ayent travaillé aussi utilement que lui à la gloire de son ordre, & à l'avantage de l'Eglise. Jean mourut le 4 de Novembre 1252. selon la chronique du pere Humbert. M. du Pin dans sa *Bibliothèque des auteurs Ecclésiastiques* du quatorziéme siécle, où il a renvoyé sans raison Jean le Teuthonique, lui attribue une somme des prédicateurs, imprimée à Rutlingen, en 1487. & une somme des confesseurs publiée à Lyon, l'an 1518. mais le pere Touron croit avec le pere Echard, que c'est encore une méprise de M. Dupin, & de quelques autres historiens, qui ont confondu le quatriéme général des Freres Prêcheurs, avec un autre religieux du même ordre, appellé communément *Jean de Fribourg*, & quelquefois *Jean le Teuthonique* : celui-ci avoit en effet composé divers ouvrages, & il ne mourut qu'en 1314. Les auteurs contemporains qui ont parlé de l'ancien évêque de Bosnie, ne lui attribuent point d'autres écrits que des lettres circulaires.* Voyez l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de Saint Dominique*, par le pere Touron, religieux du même ordre, tome I.

JEANNE de FRANCE, premiere femme du roi Louis XII. &c. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique; qu'*elle a été béatifiée en 1743. Le sieur Petit a gravé depuis son portrait, au bas duquel on lit ces vers :

Sur son front est gravé l'auguste caractere
Du Dieu qu'elle a toujours aimé comme son pere.
Elle invite son sexe à suivre sa ferveur,
En fondant un S. monastere
Pour les epouses du Sauveur.

JEGER, (Jean) qui en latin avoit pris le nom de *Crotus*, étoit contemporain de Luther, dont il fut d'abord l'ami & le partisan. Dans la suite, gagné par le cardinal Albert, archevêque de Mayence, il abjura le Luthéranisme & embrassa la Religion Catholique. Jean-Christophe Olearius ayant trouvé une lettre qui fut écrite à Jéger à l'occasion de ce changement, a cru devoir la donner au public. On ignore le nom de l'auteur de cette lettre. C'étoit un Luthérien, à ce qu'il paroît, puisqu'il y reproche à son ami sa conversion, & qu'il lui en parle ironiquement. Selon cette lettre, Jéger avoit eu beaucoup de part aux *Epistolæ obscurorum virorum*, dont communément on fait presque tout l'honneur à Ulric Hutten. L'anonyme parlant à Jéger s'étonne que l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum* (ouvrage si satyrique, sur-tout contre les moines) soit devenu le courtisan d'Albert, & le défenseur des moines. Il rappelle à Crotus (car il ne donne pas d'autre nom à Jéger) l'affection qu'il avoit toujours eue pour cet ouvrage, & il ajoute qu'Erasme en faisoit si grand cas qu'il en avoit appris deux lettres par cœur. M. le Duchat (*Ducatiana*, premiere partie, page 31.) dit que Crotus est auteur du premier volume des lettres susdites, lequel parut, ajoute-t-il, en 1516. *in*-4°. Joachim Camérarius dans la vie de Mélanchton, pages 90 & 91. éditions de 1592. & de 1655. surnomme Crotus, *Rubianus*, parce qu'il étoit de *Bornheim* en Thuringe : il le loue, & dit qu'il avoit eu d'étroites liaisons avec Ulric Hutten, qui lui dédia en effet son poëme du *Nemo*, imprimé, *in*-4°. en 1519. *Mansimus unam noctem Fuldæ, ubi tum Crotus Rubianus & Adamus Crato degebant . . . . . intercesserat Hutteno cum Croto Rubiano singularis usus à primâ adolescentiâ, quo autore vel certe adjutore reliquit ille contubernium Fuldanum*, &c.) Jean Olearius, dont on a parlé plus haut, avoit promis de publier la vie & les lettres de Jéger dit Crotus: nous ignorons s'il a dégagé sa promesse.* Voyez le *Ducatiana*, à l'endroit cité: la bibliotheque germanique, tome III. page 302. & l'endroit cité de la vie de Mélanchton, par Camerarius.

JEHANNIN, (Claude-François) fils de *Philibert* Jéhannin, controlleur des Finances en Bourgogne, & de *Benigne* Jachiet, né l'an 1630. dans la ville de Louhans, a été dans ces derniers tems un des plus grands ornemens du barreau du parlement de Dijon; & ce n'est pas sans raison que M. de la Monnoye lui a donné le titre de Papinien de la Bourgogne. Après avoir fait toutes ses études avec distinction, il fut reçu avocat à la cour, en 1649. & se fit pourvoir en 1652. d'une charge de substitut de M. le procureur général, en laquelle il fut reçu le 22 Novembre de la même année. Son mérite ne tarda pas à paroître, de même que sa grande capacité dans l'exercice de cette charge. Messieurs les gens du roi ayant été obligés de s'absenter longtems pour la poursuite d'une instance, pendante entr'eux au conseil privé, pour le reglement de leurs charges, M. Jehannin suppléa seul durant quatre années à toutes leurs fonctions, tant aux causes d'audience, qu'aux procès par écrit, & il fut toujours applaudi de toute la compagnie. Si la foiblesse de son tempérament l'empêcha de continuer à se distinguer dans la plaidoierie, son sçavoir, & la sagesse de ses conseils le mirent bientôt au rang des plus habiles consultans. Sa parfaite intégrité, jointe à ses talens & à toutes les qualités qui font l'homme de la plus parfaire probité, le fit aussi choisir pour arbitre, par les plaideurs les plus sensés : c'est-à-dire par ceux qui ne plaidoient que malgré eux. M. Jehannin n'avoit pas d'ailleurs moins de piété que de grandes qualités humaines, & sa mémoire sera toujours en vénération à ceux qui l'ont connu. Il mourut à Dijon, le 22 Novembre, 1698. & fut inhumé en l'église de S. Michel sa paroisse, dans une chapelle, où ses héritiers firent poser son

buste, fait par le sieur du Bois, excellent sculpteur, avec cette épitaphe latine que l'on attribue à l'abbé Paul Petit :

Siste paululùm viator.
Hic situs est
Qui post mortem in ore omnium vivit,
Qui leges cùm rectissimè sciret,
Has rectiùs est secutus,
Ipse cæteris futurus lex.
Litium defendendarum solers,
Componendarum avidus;
Ingentem inter clientium turbam,
Uni deditus ut omnibus,
Omnibus attentus velut uni,
Cujus peritiam periti laudarunt,
Imperiti amarent modestiam,
Constantem & assiduam inter tot negotia
Pietatem cuncti mirarentur.
Quis ille est rogas?
CLAUDIUM FRANCISCUM JEHANNIN
Dico.
Abstis, viator, jam satis est.
Hunc, si Patronus sis, imitare; si Cliens, luge.
Obiit 22 *Nov. an. D.* 1698. *ætat. suæ* 68.

C'est dommage que de toutes les compositions de M. Jehannin, on ne nous ait conservé que celles-ci : 1. *Remontrances des états du duché de Bourgogne, sur la déclaration de sa majesté du mois d'Août* 1692. *touchant le Franc-Alleu.* Cet écrit a été inséré par Taisand dans son commentaire sur la coutume du duché de Bourgogne, imprimé en 1698. page 150. 2. *Additions & corrections au même commentaire du sieur Taisand.* Elles ont été imprimées à la suite de la même coutume; quoiqu'il y en ait quelques-unes de Taisand lui-même, on sçait que les principales lui ont été fournies par M. Jehannin; 3. *Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec les observations de M. François Bretagne, &c. & des notes de messieurs de la Mare, & Jehannin, avocats au même parlement*; à Dijon 1736. *in*-4°. M. le président Bouhier soupçonne que ces notes, attribuées ici à M. Jehannin, ne sont point de cet habile jurisconsulte, où que si elles en sont, il faut que ce soit le fruit de ses premieres études, duquel il n'aura pas fait dans la suite assez de cas, pour le revoir, ou le perfectionner. Ensorte que le sçavant magistrat regarde que c'est un mauvais service qu'on a rendu à l'illustre avocat, quand on a publié sous son nom ces prétendues notes. De son mariage avec *Claire* Guillaume, sœur de M. *Gabriel* Guillaume, avocat célébre, que M. Jehannin avoit épousée en 1650. il laissa deux fils, conseillers au parlement de Bourgogne, & dont le second a laissé une postérité, qui en succédant aux mêmes emplois, n'a point dégénéré de leur mérite. On attribue à FRANÇOIS Jehannin, petit-fils de Claude-François, une piéce en vers, intitulée: *Le Retour de Zéphire, divertissement mis en musique par Jean-Baptiste Capus; pensionnaire de la ville de Dijon, pour la musique, chanté le* 7 *Mars* 1728. & imprimé la même année à Dijon, *in*-8°. * Voyez l'*Histoire des Commentateurs de la coutume du duché de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, page 23. *in-folio*, à Dijon, en 1742; & la *Bibliotheque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, pages 339. & suiv. Le *Menagiana*, de l'édition de 1735. tome III. page 287.

JÉROSME CARDIEN, historien Grec, *que l'on n'a presque que nommé dans le Dictionnaire historique*, étoit de Cardie, ville considérable de la Chersonese de Thrace. Les généraux qui y commandoient les troupes d'Athenes, s'étant emparés de quelques places que les Cardiens revendiquoient, ceux-ci implorerent le secours de Philippe, roi de Macédoine, qui les prit sous sa protection, & rétablit leurs affaires. Les bienfaits, dont il les combla, en attirerent plusieurs à sa cour, entr'autres Eumenés & Jérôme, qui ne tarderent pas à y briller. Jérôme, homme de lettres, & devenu partisan zélé du roi de Macédoine, & capable d'ailleurs de servir ce prince utilement, fut employé par Philippe dans des négociations également délicates & importantes. La mort de Philippe n'apporta aucun changement dans sa situation. Alexandre, fils & successeur du prince son protecteur, connut son mérite, son adresse, sa capacité, & lui donna aussi une partie de sa confiance. Il n'est presque pas douteux que Jérôme n'ait partagé avec les autres capitaines de ce fameux conquérant, les périls & la gloire de l'expédition des Indes; & qu'il fut témoin de la mort de son maître à Babylone, puisque selon Athénée, les Macédoniens le chargerent de faire travailler à la construction du char superbe qui devoit conduire le corps d'Alexandre au lieu de sa sépulture. Les troubles qui suivirent la mort d'Alexandre, ayant fait concevoir à Antigonus l'espérance de s'ouvrir le chemin du thrône, il demanda une entrevue à Jérôme, & l'engagea par les promesses les plus flateuses, à porter Eumenés, qui avoit le gouvernement de la Cappadoce, à lui être favorable. Eumenés, trop généreux, pour sacrifier à sa fortune tant de bienfaits, dont Philippe & Alexandre l'avoient comblé, éluda adroitement un article essentiel du traité dans lequel Antigonus vouloit l'engager, & se voyant en état de disputer le terrein à Antigonus, on en vint aux mains, & Eumenés eût remporté la victoire s'il n'eût point été trahi. Jérôme se distingua dans cette bataille, il y fut blessé dangéreusement, fait prisonnier, & conduit à Antigonus, qui le traita fort bien. Jérôme en fut si reconnoissant, qu'il s'attacha à lui avec tant de fidélité, qu'Antigonus ne mit aucune différence entre lui & ses plus anciens serviteurs. Il lui confia même l'administration de la Syrie, au moins selon que Joseph l'assure : & le témoignage de cet historien paroît bien fondé. Antigonus le chargea certainement de l'exécution de ses projets, par rapport au lac Asphaltite, dont il vouloit ôter la vente du bitume, qui rapportoit, dit-on, des sommes considérables aux Arabes : mais ces projets ne purent réussir. Jérôme trouva une vigoureuse résistance, presque tous ses soldats furent tués, & il fut obligé d'abandonner ce qu'il ne pouvoit obtenir. Antigonus avoit d'ailleurs des affaires plus importantes à démêler. Seleucus venoit de s'emparer de Babylone; Ptolémée armoit; il y avoit lieu de craindre que les autres capitaines d'Alexandre ne se déclarassent. Tout cela aboutit à former une ligue dont les chefs furent Ptolémée, Seleucus, Lysimaque, & Cassander. Antigonus voulut s'y opposer: les armées se rencontrerent près d'Ipsus, ville de Phrygie, & Antigonus perdit la bataille & la vie. Démétrius, son fils, se trouvant presque sans ressource, & ayant sur les bras quatre monarques, dont un seul suffisoit pour achever de l'accabler, Jérôme se fit un devoir de ne le point abandonner. Les Thébains qui craignoient les armes du prince, s'étant soulevés : Démétrius vint assiéger Thebes, contraignit les habitans de rentrer dans l'obéissance, & confia à Jérôme le gouvernement de cette ville. Cependant, Démétrius ayant été fait prisonnier, Jérôme chercha un nouveau protecteur, en s'attachant au service de Pyrrhus, roi d'Epire, avec qui il avoit combattu plusieurs années, sous les étendards d'Antigonus. Pyrrhus le reçut avec empressement, & Jérôme l'accompagna dans plusieurs expéditions. Les auteurs anciens attestent qu'aucun officier de son tems ne s'étoit trouvé à autant de

batailles, & n'avoit reçu un plus grand nombre de blessures. La mort de Pyrrhus le rendit à lui-même, & il y a lieu de croire que la tranquillité dont il jouit jusqu'à la fin de sa vie, qu'il poussa jusqu'à l'âge de 104 ans, lui procura le loisir de finir des ouvrages, qui furent plutôt le fruit de sa reconnoissance, que le vain désir d'acquérir de la gloire & de la réputation. Vossius, & plusieurs autres critiques, lui attribuent une histoire d'Alexandre; mais on croit que c'étoit plutôt une histoire dans laquelle étoient décrits les intrigues, les démêlés, & les guerres des généraux Macédoniens, qui partagerent entr'eux les conquêtes de leur maître. Il est certain au moins que Jérôme a composé une pareille histoire, & il n'est pas sur qu'il ait écrit une vie d'Alexandre. Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile & Josephe, lui attribuent l'histoire dont il s'agit, & en parlent comme de toutes les productions qui portoient le nom de Jérôme, la plus variée, la plus curieuse, & la plus importante. Il y dévelopoit les mouvemens qui suivirent la mort d'Alexandre, les cabales & les jalousies des principaux chefs de l'armée, les guerres sanglantes que les vues ambitieuses de plusieurs d'entr'eux allumerent dans l'Europe & dans l'Asie, la destruction entiere de la maison royale de Macédoine, & la naissance des diverses monarchies qui démembrerent ce puissant Empire. Mais partisan outré d'Eumenés & d'Antigonus, l'historien déclamoit avec emportement contre Seleucus, Cassander, Ptolémée; & surtout contre Lysimaque, qui avoit ruiné Cardie. Il est le premier des Grecs, au jugement de Denys d'Halicarnasse, qui soit entré dans quelque détail sur l'origine & les antiquités du peuple Romain. Cet abrégé faisoit partie de l'histoire des successeurs d'Alexandre. Les fragmens de Jérôme, qui sont épars dans les écrits des anciens, montrent aussi qu'il avoit fait une vie de Pyrrhus. M. l'abbé Sevin fait d'excellentes réflexions sur ces ouvrages de Jérôme, & sur les jugemens que les anciens en ont portés, dans ses recherches sur la vie & sur les ouvrages de Jérôme de Cardie, mémoire extrêmement curieux, que nous avons beaucoup abrégé, & qu'on ne peut que lire avec une satisfaction dans le tome XIII. des *Mémoires de l'académie des belles lettres*, où il est imprimé.

JESUS & MARIE, ordre de chevalerie, &c. *Supplément, tome I. page 168*.... On cite à la fin le pere Helyot, & on lui donne le titre de pénitent de Nazaret; il étoit religieux Picpuce, ou du tiers ordre de S. François.

ILDE'FONSE, (Saint) archevêque de Tolede, &c. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique que* les peres Mabillon, d'Acheri & Pozza ont cru que le traité *De perpetuâ virginitate, ac parturitione Dei Genitricis Mariæ*, n'étoit point de Saint Ildéfonse, mais de Paschase Ratbert, moine Bénédictin, & qu'ils ont fondé leur sentiment sur la foi de quelques manuscrits, sur la différence du style de ce traité d'avec celui des autres ouvrages du même auteur, & sur l'expression *Inno*, dont l'auteur de ce discours s'est servi, laquelle, dit-on, n'a été en usage que depuis le tems où vivoit S. Ildéfonse. Contre ce sentiment & les preuves dont on l'appuie, Louis Andruzzi, comte de S. André, & docteur en théologie, a fait imprimer à Rome, en 1743. *in*-8°. un ouvrage intitulé: *Vindiciæ sermonis sancti Ildefonsi, Archiepisc. Toletani, de perpetuâ virginitate ac parturitione Dei Genitricis Mariæ*, &c. dédié au cardinal Louis Belluga. M. Andruzzi répond entr'autres que les meilleurs manuscrits du discours en question, portent le nom de S. Ildéfonse, & que les bons critiques l'ont reconnu: que si on rejette cette piéce du nombre des œuvres du prélat, sur quelque différence de style, il faudra en retrancher plusieurs autres, que l'on reconnoît pour être de lui, quoiqu'on y trouve la même différence de style; qu'enfin on ne prouve point que le mot *Inno* soit postérieur au tems de S. Ildéfonse; qu'ainsi on doit laisser au saint le discours en question, & dont il est en possession.

ILLYRICUS, (Matthias Flaccius) *Dans le Supplément de* 1735. on a mal à propos placé cet écrivain à *Trancovitz*, quoiqu'en avouant que son nom de famille étoit *Francovitz*. Le premier n'a jamais été son nom, & il est rare qu'on le cite sous le second. On ne le connoît presque que sous celui d'ILLYRICUS. *On auroit pu aussi ajouter aux ouvrages de cet auteur*, une préface qu'il a mise au devant d'une édition d'une lettre latine du fameux Guillaume Postel, à C. Schwenckfeld, que Flaccius Illyricus donna lui même en 1556. Cette lettre, avec la préface, a été réimprimée dans le tome I. des *Observationes Hallenses*, pag. 358. & suiv. (*Epistola Guilielmi Postelli ad C. Schwenckfeldium: cum præfatione M. Matthiæ Flaccii Illyrici.*) Voyez le vingt-quatriéme vol. des *Mémoires* du pere Niceron; & les remarques de M. l'abbé Joly, sur le *Diction. de Bayle*, page 441.

IMBERCOURT, ou HUMBERCOURT, (Guy de BRIMEU, seigneur d') comte de Mehan, chevalier de la Toison d'or, chambellan de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, lieutenant général aux pays de Liége & d'Outre-Meuse, fut un de ceux que la princesse Marie de Bourgogne députa à Louis XI. qui vouloit s'emparer du comté d'Artois, après la mort de Charles le Hardi, pere de Marie, comte d'Artois, & dernier duc de Bourgogne, qui venoit d'être tué à la bataille de Nancy, le 5 Janvier 1477. Les autres députés étoient Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, (*voyez* HUGONET *dans le Dictionnaire historique*) & quelques autres personnes de conséquence. Ces députés trouverent le roi à Peronne, & lui demanderent la paix au nom de la princesse Marie. Quelques historiens prétendent qu'ils lui proposerent de sa part de lui donner en mariage le Dauphin, qui n'étoit alors qu'un enfant de huit ans, infirme & contrefait. Le roi reçut gracieusement les députés, mais sans s'expliquer clairement sur ses intentions. Il employa même toute son adresse pour les faire entrer dans ses intérêts; & il gagna le chancelier & Imbercourt, qui promirent au roi de passer à son service, dès que le mariage seroit conclu. Ce prince leur proposa d'écrire à Philippe de Crevecœur, seigneur d'Esquerides ou des Cordes, gouverneur de la cité d'Arras, de lui ouvrir cette cité. Il leur fit entendre que l'Artois étant un fief de la couronne, il avoit droit de le *mettre en sa main*, jusqu'à ce que Marie de Bourgogne lui eût fait hommage. Le chancelier & Imbercourt furent embarrassés de cette proposition; mais après avoir considéré que le roi étoit près d'Arras, qu'il avoit une armée nombreuse, que la duchesse, au contraire, étoit presque sans troupes, & que leur refus pourroit avoir des suites fatales, ils crurent devoir consentir à la proposition du Roi, & sur le champ, il envoya prendre possession de la cité: c'étoit le 4 Mars 1477. suivant *la chronique scandaleuse*. Le peuple de Gand irrité contre ces deux seigneurs, leur fit couper la tête sur un échafaud, malgré les sollicitations, les prieres & les larmes de la duchesse, dont ces bourgeois insolens méprisoient l'autorité. La mort d'Imbercourt, selon son épitaphe, arriva le 3 Avril 1476. c'est-à-dire 1477. avant Pâques. Son corps fut transféré à Arras, où il est inhumé dans la cathédrale, avec Antoinette de Mailli-Rambures, sa femme. Philippes Meyer, natif d'Arras, a fait cette prosopopée où il fait parler Marie de Bourgogne, qui se plaint de n'avoir pu arracher ce seigneur & le chancelier à la fureur de la populace:

Non IMBERCURIUM *vinclis educere quivi,*
Inter Magnates qui mihi fidus erat;
Hunc ubi publicitùs curtandum vertice vidi,
Excelso stantem, plebe fremente, loco;
Hùc illùc supplex princeps ego tanta cucurri,
Per totum, crines irreligata, forum:
Obstestata ferox, oculis rorantibus imbrem,
Vulgus, ne tantum perderet ense virum:
At nihil obtinui; tristem sum passa repulsam;
Indignè cecidit nobilis ille reus.
Funus ad Atrebates, fumantibus undique tædis,
Ut tumularetur, mittere cura fuit:
Cui mausolæum posui de marmore sectum
Virginis Augustâ matris in æde Dei.

Philippe Meyer, auteur de ces vers a continué les annales du célébre Jacques Meyer, son bisaïeul, depuis 1477. jusqu'en 1610. Son livre n'est point encore imprimé. La plupart des historiens Flamans ne sont point d'accord avec les François, touchant les causes qui donnerent lieu à l'exécution d'Hugonet & d'Imbercourt, ni par rapport à la conduite que ces deux seigneurs avoient tenue. L'auteur des notes sur les mémoires d'Olivier de la Marche, assure, à la vérité, qu'ils firent remettre au Roi la cité d'Arras, & qu'ils déchargerent par écrit le gouverneur du serment qu'il avoit prété à la duchesse. Ce commentateur dit aussi qu'ils promirent àLouis XI. de ne rien épargner pour engager cette princesse à épouser le Dauphin; mais il nie, ainsi qu'Olivier de la Marche lui-même, qu'elle les eût chargés de faire aucune offre au sujet de ce mariage. Pontus Heuterus prétend qu'Humbercourt & Hugonet n'étoient point coupables, & qu'ils n'avoient pas contribué à la réception des François dans Arras. Il soutient que Crevecœur leur en donna l'entrée de son propre mouvement; mais que Philippe de Commines, voulant sauver la réputation de ce dernier, en rejetta la faute sur deux hommes innocens, dont le supplice, tout injuste qu'il fut, sembloit autoriser ce reproche. Quoi qu'il en soit, Crevecœur admit les François dans la cité, & en sortit lui-même, après avoir congédié les troupes Bourguignones. * Extrait d'un mémoire pour servir à l'histoire de la ville d'Arras, depuis 1477. jusqu'en 1484. lu par M. Harduin, avocat, dans une assemblée de la société littéraire de cette ville, & imprimé dans le *Mercure* d'Octobre 1744. Une chose nous a embarrassé dans ce mémoire; l'auteur y distingue Imbercourt, de Gui de Brimeu, & il nomme celui-ci Gui de Brimau, comte de Mege: mais dans l'état des officiers & domestiques de Charles, duc de Bourgogne, imprimé en 1729. à Paris, *in*-4°. à la suite des *Mémoires pour servir à l'histoire de France & de Bourgogne*, on trouve, page 273. Messire Guy de Brimeu, seigneur d'Humbercourt, comte de Mehan, chambellan, lieutenant général ès pays de Liége & de Loz. Et, soit dans le même état, soit dans les autres, imprimés dans le même volume, partout où il est parlé des seigneurs d'Humbercourt, ce qui arrive souvent, ces seigneurs sont toujours nommés *de Brimeu d'Humbercourt*.

IMBERT, (Jean) célébre jurisconsulte, né à la Rochelle, a fleuri dans le seiziéme siécle. Il fut avocat à Fontenay-le-Comte en Poitou, & depuis lieutenant particulier au même siége. Il a été regardé, & il passe encore comme l'un des plus habiles praticiens de son tems. Charles Dumoulin, dans sa préface sur l'ancien style du parlement de Paris, le nomme un personnage très-docte & d'une très grande expérience. Mornac, & plusieurs autres ne lui ont pas donné de moindres éloges. *Voyez* Taisand dans ses vies des jurisconsultes, deuxiéme édition, page 318. Il donne deux ouvrages à Imbert, le premier: *Enchiridion juris-scripti Galliæ*; le second: *Institutiones forenses*. Nous avons vu deux éditions de celui-ci: l'une *in*-4°. à Paris, chez Charles Langelier, en 1541. Il est dit que c'est la troisiéme édition; l'autre, mieux imprimée, est de 1552, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, *in*-8°. Le titre entier est: *Institutionum forensium, Galliæ pæne totius, quæ moribus regitur, communium, libri quatuor: universum judiciorum & civilium & capitalium ordinem complectentes, Joanne Imberto Rupellano, Fontenaiense causidico autore: his accessit exiguum auctarium, cum ex plerisque rebus, tum ex regiis constitutionibus, novissime editis, in proprios quosque locos congestis.* Au devant de ces deux éditions, on trouve plusieurs piéces de vers latins de diverses personnes, à la louange d'Imbert; & trois d'Imbert lui-même au lecteur, à son livre, & à Jean & Guillaume du Bellay, à qui son ouvrage est dédié. Ces institutions ont été traduites & imprimées en françois, & c'est Imbert qui en est le traducteur. Guenoys & Bernard Automne ont fait des annotations sur la *Pratique* d'Imbert, dans les éditions faites à Paris en 1612. & en 1615. Theveneau a traduit en françois l'*Enchiridion juris scripti Galliæ*, & l'a fait imprimer en 1559. Guenoys & Automne ont pareillement fait des annotations sur ce livre.

IMBERT, (Benoît) Auvergnat, né au mois de Mars 1630. se fit Jésuite le 10 de Septembre 1645. Après avoir enseigné plusieurs années la rhétorique, & pendant quatre ans la philosophie, il exerça le reste de ses jours les fonctions du ministère de la chaire. Il mourut dans le collége de sa société au Puy le 16 de Décembre de l'an 1696. On connoît de lui cinq écrits en vers latins, sçavoir: 1. *Carmen heroïcum Armando de Bethune Episcopo Aniciensi* (du Puy) au Puy en 1668. *in*-4°. 2. *Carmen adventorium & ode Panegyrica Hyacintho de Serroni Archiepiscopo Albiensi*; à Toulouse en 1678. *in*-4°. 3. *Sectæ Calvinianæ in Gallia jam tota Catholica Tumulus*; à Valence en 1686. *in*-4°. 4. *Carmen sæculare Eucharisticum Consulibus urbis Aniciensis, pro fundato jam a centum annis collegio societatis Jesu*; au Puy 1689. *in*-4°. 5. *Petro Cardinali Bonzi Archiepiscopo Narbonensi Carmen*; *in*-4°. sans date ni indication du lieu de l'impression. * *Mémoires latins manuscrits*, communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

IMPERIALI, (Joseph-René) Génois, cardinal de l'Eglise Romaine, premier prêtre du titre de S. Laurent *in Lucinâ*, préfet des congrégations du bon gouvernement & de la discipline réguliere, membre de la plus grande partie des autres congrégations, protecteur du royaume d'Irlande, de la religion de Saint Jean de Jérusalem, de tout l'ordre de Saint Augustin, de la congrégation du Mont-Vierge, du collége germanique-Hongrois, de l'académie des ecclésiastiques nobles du collége apostolique des prêtres, des religieuses de la pénitence, & de plusieurs autres communautés & Eglises de Rome, est mort le 4 Janvier 1737. âgé de 85 ans, huit mois & quinze jours, étant né à Gêne le 29 Avril 1651. Il avoit été élevé au cardinalat par le pape Alexandre VIII. le 13 Février 1690. Il étoit alors trésorier général de la chambre apostolique, & avoit été auparavant général des monnoies. Le 10 Avril de la même année 1690. il fut déclaré légat de Ferrare. Le feu pape Clément XI. le nomma le 14 Octobre 1711. son légat *à Latere* pour aller complimenter l'Empereur regnant alors, à son passage à Milan, ce qu'il exécuta le 8 Novembre suivant. Le cardinal Impériali quitta son titre de diacre de Saint George *in Velabro*, & opta celui de premier prêtre de Saint Laurent *in Lucinâ* le 20 Janvier 1727. Dans le conclave de 1730. il ne lui manqua le 21 Mars qu'une voix pour être élu pape; mais com-

me son parti augmentoit de jour en jour, le cardinal Bentivoglio, ministre d'Espagne, lui donna ouvertement l'exclusion de la part de cette couronne. Ce cardinal avoit de belles qualités qui le faisoient aimer & qui l'ont fait regreter. Il versoit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres, & il a ordonné en mourant qu'on leur distribuât huit mille écus. Son corps fut porté le 16 au soir en l'église de Saint Augustin, où le 17 ses obséques furent célébrées avec pompe. Vingt & un cardinaux y assisterent avec toute la prélature Romaine. Par son testament il a ordonné à son héritier institué, le prince de Francavilla Impériali, son neveu, d'acheter un palais à Rome, pour y placer, à l'usage du public, sa riche bibliothéque, qui a été commencée par Laurent Impériali, cardinal, son oncle, mort en 1673. & pour l'augmentation de laquelle il a laissé aussi un fonds considérable. * *Voyez* le Mercure de France, mois de Mars 1737.

IMPE'RIALI; (Jean-Baptiste) *Supplém. tome I.* selon les dates de sa naissance & de sa mort, il devoit avoir environ 55 ans quand il mourut en 1623.

IMPRIMERIE, (l'art de l'.) *On en a parlé dans le Dictionnaire historique; mais comme on n'y a rien, ou presque rien dit sur l'invention & les progrès des caractères mobiles, on pourroit ajouter ce qui suit*, d'après le discours sur ce sujet que Simon-Pierre Fournier le jeune, graveur & fondeur de caractères, a donné en 1742. *in*-4°. avec ses *Modéles de caractères de l'Imprimerie*, &c. Les inconvéniens qu'on trouva dans la premiére maniére d'imprimer, qui consistoit dans une gravure en relief sur des planches de bois, engagerent à chercher une méthode plus aisée. On imagina de graver chaque caractère sur un *poinçon* d'acier, lequel enfoncé à coups de marteau dans un morceau de cuivre y laisse une empreinte qu'on nomme *Matrice*. L'enfance de la gravure des caractères d'imprimerie n'a pas été aussi longue que celle des autres arts. Les premiers essais, selon la remarque du *Journal des sçavans* du mois d'Octobre 1742. qui contredit en cela le sieur Fournier, les premiers essais furent presque des coups de maîtres. Mais le bon gout de la gravure des caractères ne tarda pas à faire place au gothique, qui regna pendant un assez grand nombre d'années. On ouvrit enfin les yeux: quarante ans après la découverte de l'imprimerie, on vit paroître plusieurs graveurs excellens, & dont la réputation, ainsi que les poinçons ou les *frappes*, sont aujourd'hui répandus par toute l'Europe; & ce que nous regardons avec plaisir, c'est que presque tous les graveurs les plus célébres, sont François. Voici les plus distingués. *Simon de* Colines, né à Gentilly, près de Paris, fut le premier qui grava avec succès des caractères romains tels que ceux dont nous nous servons. Il y travailloit dans le même tems qu'Alde Manuce faisoit usage de pareils caractères à Venise, vers l'an 1480. *Claude* Garamond, Parisien, graveur & fondeur de caractères, commença vers l'an 1510. Il surpassa ses prédécesseurs, & il n'a point été surpassé par ceux qui sont venus depuis: c'est dit-on, une gloire que personne ne lui conteste. Le nom de *Garamond*, que les étrangers joignent aux caractères qu'il a gravés, & le *petit romain*, qu'ils ne distinguent des autres caractères que par le nom de ce graveur, sont une preuve de l'estime qu'on en fait. C'est de lui que viennent ces trois caractères grecs dont Robert Etienne a fait usage dans ses belles éditions. *Robert* Granjon, aussi Parisien, s'est sur-tout distingué par plusieurs beaux caractères grecs. Le pape Gregoire XIII. l'appella à Rome pour graver des caractères hébreux, siriaques, arabes, grecs, & arméniens; ce que Granjon exécuta vers l'an 1570. *Guillaume* le Bé, de Troyes en Champagne, âgé de vingt ans en 1545. grava à Venise plusieurs caractères hébreux & rabbins pour diverses personnes. Revenu à Paris vers l'an 1550. il s'y établit en qualité de graveur & fondeur de caractères, & fournit honorablement sa carriere jusqu'à sa mort arrivée en l'année 1598. qui étoit la soixante & treiziéme de son âge. Cette fonderie subsiste encore aujourd'hui; & le sieur Fournier, frere aîné de l'auteur des *Modeles des caractères*, &c. en est propriétaire. *Jacques* de Sanlecque, né à Canleu dans le Boulonnois en Picardie, & *Jacques* de Sanlecque, son fils, né à Paris, se sont aussi très-distingués dans le même art. On a parlé de l'un & de l'autre dans le *Dictionnaire historique*. Il faut seulement ajouter, qu'entre un grand nombre de caractères que le fils grava, est celui qu'il appella *la parisienne*, qui étoit alors incomparable au petit texte, & qu'il grava pour l'opposer à celui que Jean Jannon, graveur, fondeur & imprimeur de la ville de Sedan, venoit de donner sous le nom de *la sedanoise*. Selon Jean de la Caille dans son *Histoire de l'imprimerie & de la librairie*, page 289. *Louis* de Sanlecque, frere de Jacques second, fut reçu libraire, imprimeur & fondeur de caractères d'imprimerie le 17 de Novembre 1661. mais il n'exerça point ces professions, étant entré dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint Augustin, dits de Sainte Geneviéve, *Voyez* son article dans le supplément du dictionnaire historique de 1735. La fonderie de Jacques de Sanlecque subsiste encore, ayant passé de Jacques de Sanlecque, second du nom, à Jean son fils qui l'a transmise à Jean-Eustache-Louis qui en est actuellement propriétaire. On assure, quoique d'autres ayent prétendu le contraire, que Jean de Sanlecque a perfectionné les caractères de ses peres autant qu'ils ont pu en avoir besoin. S'il ne l'a pas fait par lui-même il l'a fait dit on par la main d'autrui, ce qui revient au même, puisque ces changemens n'ont été faits qu'en son nom. La gravure des caractères finit, en quelque sorte, après Jacques de Sanlecque; du moins pendant 60 ans fut elle si négligée, qu'à peine pouvoit-on trouver quelqu'un capable de graver les J consonnes & les U voyelles capitales, lorsque l'usage de ces caractères s'introduisit en France. La raison de cette espece de létargie n'est pas difficile à pénétrer. Il n'en est pas des poinçons & des matrices comme des caractères qui s'usent par le service; & l'on avoit des *frappes* de tous les caractères d'usage. On conçoit donc aisément que ne se trouvant point de sujets qu'une noble émulation excitât à surpasser leurs prédécesseurs, ou même à marcher sur leurs traces, & se faire un fonds qui leur appartînt en propre, on s'est contenté des poinçons originaux des maîtres dont on vient de parler. Enfin le gout de la gravure des caractères se réveilla au commencement de ce siécle. Plusieurs ont tenté d'arriver à la perfection; & en 1742. le sieur Fournier, dont on a parlé, & le sieur Lamêle ont donné chacun des modeles de caractères d'imprimerie, qui montrent les nouveaux efforts qu'ils ont faits pour atteindre cette perfection. Ces modeles sont entre les mains du public; & ils ont excité entre les deux émules une espece de dispute qui a produit plusieurs lettres que l'on peut voir dans les *Observations sur les écrits modernes*, tomes XXX. & XXXI. *Voyez* aussi le *Journal des sçavans* du mois d'Octobre 1742. Aux livres concernants l'histoire de l'imprimerie, on peut ajouter l'*Histoire de l'origine & des premiers progrès de l'imprimerie*, par Prosper Marchand, *in*-4°. à la Haye, en 1740. Ce n'est proprement qu'une dissertation historique & critique touchant l'origine & les premiers progrès de l'imprimerie; mais chargée de notes fort amples, remplies de discussions & de recherches. La deuxiéme partie de ce volume contient diverses piéces

curieuses, qui avoient déja été imprimées, ou séparément, ou dans d'autres ouvrages, mais qu'il est utile de voir réunies; entr'autres: Joannis Arnoldi Bergellani, *Encomium chalcographiæ*: Angeli Rocchæ *Dissertatiuncula de origine typographiæ*: Nicolaï Serarii *Dissertatio de typographiæ inventione*: Henrici Salmuth *de typographiæ, sive artis impressoriæ, inventione, verissima historia*: *Digression curieuse sur l'invention de l'imprimerie, & sur ce qu'elle a été premierement reçue en France pendant le regne de Louis XI.* par Naudé, tirée de son addition à l'histoire de Louis XI. *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie*, par André Chevillier: c'est le premier chapitre de son *Origine de l'imprimerie de Paris*, ouvrage connu & estimé: Michaelis Maittaire *Dissertatio de origine typographiæ*, tirée de la premiere édition de ses *Annales typographici.* En 1740. on a donné l'histoire de l'origine & des progrès de l'imprimerie dans la ville de Leipsic: avec un *Supplément* aux annales typographiques de M. Maittaire, pour les livres imprimés dans le quinziéme siécle. Cet ouvrage qui est en latin, composé par Bernard-Christophe Breitkophius, est imprimé à Leipsic même, *in*-4°.

INCHOFER, (Melchior) Jésuite, &c. *Supplément, tome I. page* 170. *on donne plusieurs raisons pour confirmer l'attribution faite au pere* Inchofer, du livre intitulé: *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum*, &c. On prétend au contraire dans le curieux article d'Inchofer, dressé par le pere Oudin, & imprimé dans le tome XXXV. des *Mémoires* du pere Niceron, que ce livre est de Jules-Clément Scotti, qui étoit sorti de la société des Jésuites, & l'on dit la même chose dans l'article de Scotti, écrit encore par le pere Oudin, & imprimé dans le tome XXXIX. du pere Niceron. Pour ne point répéter ce que l'on trouve dans ces deux articles, l'un & l'autre fort curieux, nous y renvoyons. On y trouvera sur Inchofer & Scotti, & sur leurs ouvrages un détail intéressant, & qu'on lit avec plaisir.

INGUINBERT. Cette maison dite communément de *Guimberti*, *d'Inguimberti*, ou *des Guimberts*, se prétend originaire de Vienne en Autriche, où elle subsiste encore aujourd'hui avec honneur, sous le nom d'*Ingleberg*, ou d'*Inguelberg*. Dans les dernieres guerres de Louis XIV. Charles d'*Inguimbert* de *Montagne*, commandant le régiment Walon de Famechon, ayant eu quelque difficulté pour le logement de sa troupe à Fribourg, le hazard fit qu'il y trouva pour gouverneur un comte d'*Inguelberg*, portant mêmes armes que lui & les *Inguimberts* du comtat, & qui le reconnut & le traita comme son parent de nom & d'armes. Ce nom est effectivement allemand, & on l'interprete en françois *Montange*, nom dont la branche aînée de cette famille se nomme aujourd'hui: mais ce qui fortifie cette présomption sur l'origine des *Inguimbert*, c'est l'énonciative que l'on trouve dans le contrat de mariage d'*Amedée* Inguimberg, qui le dit fils de *Jean* Inguimberg, de Vienne en Autriche: *Filium nobilis viri Johannis Inguimberg ex Viennâ Austriæ.* Quoi qu'il en soit, le nom est très-connu dans différentes parties de l'Allemagne, & les *Inguimberts* l'ont soutenu & illustré dans le comté Venaissin & dans les autres Provinces où ils se sont répandus depuis plusieurs siécles par de très-bonnes alliances, & par des services rendus à l'Eglise, à l'Etat & aux lettres.

BRANCHE DE MONTANGE.

Le premier que l'on connoisse passé en France est JEAN Inguimberg Chevalier, qualifié noble & puissant: *Nobilis & potens.* Il vint de Vienne en Autriche, environ l'an 1480. & il s'établit en Provence; on ignore le sujet de cette transmigration. Il eut d'une alliance que l'on ne connoît pas, *Etienne* Inguimberg & *Amedée* Inguimberg, marié en 1517. avec noble damoiselle *Louise* de Rostagni, fille de noble & magnifique *Bertrand* de Rostagni, conseiller au Parlement de Provence, & de noble & illustre dame de Merles (*de Merulis*) on ignore sa postérité. *Etienne* Inguimberg, connu par le mariage d'*Amedée*, son frere puîné, auquel il assista, eut de sa femme que l'on ne connoît pas, BARTHELEMI, qui suit; *Jean*, qui servit dans les troupes de France, sous le maréchal Strozzi; *Claude* qui n'y ayant pas trouvé de service, se jetta dans celui de Côme de Médicis, qui le fit en 1575. chevalier de l'ordre de S. Etienne de Florence, qu'il avoit fondé en 1561. & pour lequel on demande quatre dégrés de preuves; *Aimée*, qui épousa *Jacomin* Carbonelli, & plusieurs autres dont on ignore la destinée.

BARTHELEMI Inguimberti, ainsi nommé au lieu d'Inguimberg, épousa le 29 Janvier 1518. noble *Marguerite* d'Athenosi, famille éteinte aujourd'hui dans la maison d'*Etienne*, seigneur de Chaussegros, seigneur & marquis de Licoux. Il eut de cette alliance entr'autres enfans; *Antoine* Inguimberti, PIERRE, *tige des barons de* THEZE, *rapportée ci-après*, & des autres branches de cette famille, établies à Théze, près Sisteron en Provence, à Carpentras, à Lyon, & à Metz; *Claudine*, mariée en 1540. avec noble *Melchior* de Ruffi; *Antoine* Inguimberti, épousa 1°. le 29 Janvier 1559. noble demoiselle *Guillaumette* Déyguesie, fille d'*Antoine*: 2°. le 26 Octobre 1568. noble *Dauphine* de Braidet, fille de *Gilles*: ses enfans du premier mariage furent *Hector*, *Barthelemi*, qui épousa le 9 Décembre 1584. noble *Marguerite* de Rouil, fille de *Guillaume*, & de noble & illustre dame *Marthe* Ducanet; on ne connoît pas sa postérité; *Anne*, qui épousa noble *Elzear* de Belan; *Antoine*, qui mourut prêtre. Du second mariage, il eut *Michelle*, qui fut mariée en 1584. avec noble *Barthelemi* de Rivette.

HECTOR d'Inguimbert, héritier de son pere, qualifié noble & illustre chevalier seigneur, fut marié de son consentement, le 7 Janvier 1588. avec noble *Anne* de Biollis, fille de feu *Gabriel*, & de noble dame *Lucrece* de Rivette, présente à ce mariage. Il accompagna à Venise Jean-François Conti, vice-légat d'Avignon, qui lui procura en récompense des secours qu'il en avoit reçus dans cette négociation, le collier de l'ordre du pape, d'autant plus honorable alors qu'il étoit plus difficile à obtenir. Ses enfans furent JEAN-ANTOINE, qui suit; *Antoine*, qui épousa noble *Marguerite* de Gay, fille de *Laurent*, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge... *N.* qui fit une branche établie à Avignon, & éteinte au troisiéme degré. Il épousa noble Catherine de *Chatenay*, dont il eut un fils, nommé *Louis*, & une fille, nommée *Angelo*, ou *Angélique*, qui épousa noble & illustre *Jean* de Raousset, dit de *Laudun* de la ville de Tarascon. *Louis* eut de son épouse noble *N.*... de Vany, deux fils, dont l'aîné nommé *Louis*, mourut jeune & sans alliance; le second nommé *Joseph*, est mort archiprêtre de l'église collégiale de la Magdelene d'Avignon, premiere dignité de ce chapitre, dont la nomination appartient à la branche aînée de la famille d'Inguimbert, dite de *Montange*; en lui a fini la branche établie à Avignon, qui n'a fait que trois degrés; *Lœuve*, mariée en 1646. étant alors veuve d'un premier mari, avec noble seigneur *Claude-Philippe* des Barraliers (*de Barraleriis*;) *Marguerite*, religieuse Ursuline, à Boulene, où elle mourut, l'an 1653. sous le nom de *Marguerite de Sainte Croix.*

JEAN-ANTOINE d'Inguimbert, fut marié en 1625. avec noble *Marthe* d'Aydin, fille de *Victor* & de noble & haute dame *Honorée* de Cardebas, & petite-fille de noble & illustre dame *Louise* d'Etienne,

dame du Bourguet, qui lui fit donation de tous ses biens ainsi que *Philibert* d'Aydin, leur oncle paternel, en présence de *Guillaume* de Rouel, & de *Jean-Thomas* de Rivette, official du diocèse d'Apt, la partie du comté Venaissin. Il laissa plusieurs enfans, entr'autres Esprit-Joseph, qui suit; *Charles*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, lieutenant colonel du régiment Walon de Famechon, qu'il commanda, & à la tête duquel il fut tué fort jeune à la bataille de la Marsaille, où il fit des prodiges de valeur & de courage, qui lui mériterent les éloges du maréchal de Catinat. Il avoit refusé l'hiver précédent le commandement d'Antibes en basse Provence; *Marie*, mariée avec noble *N*... de Bessieres, dont la famille finit aujourd'hui, n'y ayant qu'une fille unique, dont la tante *N*... de Bessieres est mariée à Manosque, avec noble *N*... d'Audifret de Beauchamp, gouverneur de cette ville, & dont le fils a été reçu page du Roi, à la petite écurie, en 1744.

Esprit-Joseph d'Inguimbert de Montange, servit en qualité de volontaire avec plusieurs gentilshommes de Provence, à l'expédition de Menin, en 1672. & se joignit au comte de Grignan, gouverneur de Provence, avec la noblesse de cette Province, pour le service du Roi, dans la principauté d'Orange. Il fut marié le 1 Octobre de l'an 1674. avec noble & illustre damoiselle *Françoise-Marguerite* des Seguins des Beaumettes, fille d'*Esprit-François*, & de haute & illustre dame *Gabrielle* de Panisse Pazzi, dame d'Aubignan, & petite-fille de *Paul* des Seguins, seigneur des Beaumettes, & de haute & illustre dame *Auriane* de Boutin de Valouse & sœur de *Joseph-Claude* des Seguins des Beaumettes, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, mort commendeur de Trinquetaille, près Arles. Il eut de ce mariage Jean-Joseph, qui suit; *Marguerite*, mariée avec noble *Joseph-Marie-Benoît* d'Inguimbert, seigneur de Saint Veran, son cousin; *Catherine-Rose*, & *Marguerite Gabrielle*, mortes sans alliance.

Jean-Joseph d'Inguimbert de Montange, qualifié comme son pere, noble & illustre seigneur, a servi dans le régiment de Famechon, auprès de Charles d'Inguimbert de Montange, son oncle, après la mort duquel il se retira. Il fut marié l'an 1706. en présence de messire *Jean-Jacques* d'Obeilh, évêque d'Orange, tuteur de l'épouse, avec noble damoiselle *Louise* de Rigaud, dame de Taradel, au diocèse de Frejus sur l'Argens, en basse Provence, fille unique & héritiere de noble *Claude* Rigaud, seigneur de Taradel, de la ville d'Orange, & d'illustre dame *Françoise-Ursule* de Ravaneau. Il a eu de ce mariage une nombreuse postérité: 1. *Louis-Silvestre*, chanoine de l'église d'Amiens, & Vicaire général de Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens, & son parent, en 1745. 2. *Charles-François*, seigneur de Saint Victor, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, capitaine dans le régiment de Navarre, où il entra après avoir servi quelques années dans la seconde compagnie des Mousquetaires. Il fit toutes les campagnes de Louis XV. en Italie & en Bohême; & le 18 Juillet 1745. il défendit Bobstat sur le Rhin avec 200 hommes; la même année il commanda l'arriere garde de l'armée du prince de Conti, au passage du Rhin, & se défendit avec beaucoup de valeur contre un gros de 8000 hommes, de l'armée ennemie: cette action fut louée par le prince de Conti, qui voulut le connoître; il se distingua depuis à la bataille de Raucoux en Flandre, en 1746. où le régiment de Navarre souffrit beaucoup; 3. *Balthasar-Matthieu*, dit le chevalier de *Taradel*, obtint en 1731. une place de page auprès de son altesse sérénissime monseigneur le duc d'Orléans, mais d'autres desseins l'empêcherent de la remplir; 4. *Louis-Joseph* sieur d'Angemon, prêtre estimé pour sa doctrine & son érudition; 5. *Jean-Joseph*, sieur de Montange, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, Mousquetaire dans la premiere compagnie, mérita plusieurs gratifications par ses actions, à la bataille de Dettinghen, au siége de Fribourg; & il obtint l'agrément d'une compagnie de cavalerie dans royal Allemand Etranger, monsieur le marquis de Breteuil étant ministre de la guerre, en 1742. Ses affaires l'empêcherent d'y entrer; 6. *Esprit-Thomas*, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, élevé page du roi dans sa petite écurie, au sortir des pages, entra dans le régiment du Roi cavalerie, en qualité de cornette, en 1743. se distingua à la bataille de Dettinghen, en sauvant son drapeau du milieu des ennemis, donna des preuves de bravoure sur la chaussée de Meles en Flandre, en s'opposant avec 50 hommes à deux régiments ennemis, pour faciliter la surprise de Gand, & obtint en conséquence la compagnie de cavalerie, dans ce même régiment; 7. *André-Louis*, bachelier en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société de Navarre, soutint sa these, le 13 Décembre 1746. présidé par messire Charles de Sailly, docteur de la maison & société de Navarre, conseiller du roi, aumônier de feu madame la Dauphine, chanoine & chantre de la Sainte Chapelle de Paris; 8. *Marguerite-Françoise*, religieuse Ursuline à l'Isle en Venaissin; 9. *Elisabeth-Alexandrine*, religieuse de la congrégation de Notre-Dame à Avignon; 10. *Gabrielle*, mariée au mois d'Octobre 1742. avec noble *Hercule* de Massip, co-seigneur de Clarensac en Languedoc; 11. *Therese*, religieuse Carmelite à Carpentras; 12. *Genevieve*, morte en bas-âge. Charles-François d'Inguimbert de Montange, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine au régiment de Navarre, n'est pas encore marié, en 1748.

BRANCHE DU SERRE, BARONS DE THEZE.

Pierre d'Inguimbert, chevalier, deuxiéme fils & co-héritier de Barthelemi, & de noble *Marguerite* d'Athenosi, s'établit à Carpentras, & fut reçu au rang des nobles à la maison de ville, vers l'an 1540. Il fut marié le 13. Octobre 1560. avec noble damoiselle *Catherine* de Mercier, fille d'*Honoré*, & de haute & illustre dame *Magdelene* de Geoffroy de Maligeay. Ses enfans furent Charles, qui suit. François, *qui forma la branche, dite des* Sollons, *ou du* Plan Doria, à Carpentras. Thomas, *tige des seigneurs* de S. Veran, dans la même ville, étant dans la maison de Conceyl ou Concyl, à Avignon; *Magdelene*, qui épousa noble *Pompée* de Geoffroy, dit Jouffroy, seigneur de Fonture; *Florie*, mariée avec noble *Jean* de Bénédicti.

Charles d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral, fait comte & chevalier de l'ordre du pape Paul V. par lettres de sa sainteté, du 23 Mai 1618. fut marié le 28 Novembre 1598. avec noble damoiselle *Claire de Rafellis Tulle*, fille de *Helie*, seigneur de la Roque Henry, & de noble & illustre dame *Louise* de Tertulle Bagnols. Il eut de cette alliance Pierre, *qui continue la postérité rapportée après celle de son frere aîné*; *François* docteur en théologie, prevôt de l'église cathédrale de Vaison; *Charles*, doyen de l'église collégiale de Grignan, dignité qui donne les honneurs de la prélature; Jean-Baptiste, *qui forma la branche dite* du Plan de Galeri, à Carpentras, épousa, 1°. en 1638. noble damoiselle *Anne* de Cohorne, fille de *Thomas*, vice-recteur perpétuel du comté Venaissin, & de noble dame *Jeanne* d'Ollon sa premiere femme: 2°. le 8 Avril 1648. noble damoiselle *Sibylle* de Julianis,

fille de *Marc* de Julianis, lieutenant de la garnison italienne de Carpentras, & de noble dame *Marguerite* de Rivettes. Du premier mariage il eut *François* d'Inguimbert, mort sans alliance, en 1668. Ses enfans du second mariage, furent Esprit Joseph, qui suit; *Dominique*, chanoine de l'église cathédrale à Carpentras; *Marguerite*, qui épousa noble *Paul-Ignace* d'Augier; *Richarde-Marie*, Ursuline à Pernes, diocèse de Carpentras.

Esprit-Joseph d'Inguimbert, fut marié le 18 Décembre 1687. avec noble Dlle. *Anne* de la Plane, fille de *Jean-François*, & de noble dame *Picharde* de Tillia d'Ollonne, dont il a eu une postérité très-nombreuse. Cette branche est éteinte au treiziéme degré dans la personne de Dominique-Joseph Malachie, sacré archevêque titulaire de Théodosie, en 1712. décoré par le grand maître de la religion de la croix d'honneur, de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, fait consulteur du saint office, & nommé à l'évêché de Carpentras par le pape Clement XII. le 11 Mai 173.. qu'il remplit actuellement & qui a la réputation d'un des sçavans prélats de l'Europe, également illustre par les productions de sa plume & par la fondation d'une bibliotheque immense qu'il vient récemment de rendre publique dans sa ville épiscopale, riche de quantité de statues, médailles antiques, peintures, & de plus de 30000. volumes avec un fonds de 20000. écus. Le souverain pontife qui regne à présent, Benoît XIV. en a confirmé tous les réglemens par une bulle du 25 Janvier, qu'il adresse au prélat fondateur, dont il loue également le zèle, la piété, & l'érudition, & dans laquelle sont spécifiés les différens articles de la fondation; *Françoise* d'Inguimbert, mariée en 1642. avec noble *André* des Seguins, seigneur de Piegon.

Pierre d'Inguimbert, II. du nom, chevalier, seigneur de Pramiral, Melve & Levens, co-seigneur de la Motte & du Caire, obtint du roi en considération de ses services, dons & remissions des droits de lods & ventes appartenans au domaine de sa majesté, pour raison des terres de Melve, & Levens, par lettres de sa Majesté datées de Paris, & de Bourg sur mer, du 10 Décembre 1645. & du 20 Mai 1651. Il fut marié à Gap, le 25 Janvier 1637. avec noble & illustre damoiselle *Marguerite* du Serre de Montorcier, fille de haut & puissant seigneur *Daniel* du Serre, baron de Théze, seigneur de Chaillot, co-seigneur de Montorcier, d'Orcienne, châteaux & mandemens de Mortorcier, Fondon, S. Julien, de la Motte & du Caire, maréchal des camps & armées du roi, & de haute & illustre dame *Anne* de Soligny, niéce de Messire *Charles-Salomon* du Serre, évêque de Gap, en 1608. & petite fille de haut & illustre seigneur *Antoine* du Serre, seigneur de Montorcier gouverneur de Gap, & de haute & illustre dame *Marguerite* de Bonne d'Auriac: par cette alliance la famille d'Inguimbert se trouve alliée des illustres maisons de Lesdiguieres, Villeroy, & Tallard. Ses enfans furent *Joseph-David*, seigneur de Levens, mort sans alliance. Charles-François, qui suit; *Louis*, prevôt de la cathédrale de Vaison, resigna cette dignité, en 1686. à Felix Marie de Vincens de Savoillan; Jean-Baptiste, *tige des Seigneurs de* Pramiral, à Lyon & à Metz, rapportée ci-après; *Angélique*, mariée en 1657. avec noble & illustre *Pierre* Siffrein de Gualteri, seigneur de Baucet, & co-seigneur de la Garde Parcol, chevalier de l'ordre du Pape, président de la chambre apostolique, & vice-recteur du comté Venaissin, duquel descendent les seigneurs de Baucet, à Carpentras, dont François de Gualteri, évêque de Vaison, en 1712; *Marguerite*, qui épousa en 1664. *Jacques-Joseph* de Gaultier de Girenton, seigneur de Coste-Brune, duquel descendent les marquis de Girenton, à Carpentras, dont le chef est Charles Gautier de Girenton, marquis de Châteauneuf, maréchal des camps & armées du Roi, commendeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis; *Claire*, religieuse à l'abbaye de la Magdelene, à Carpentras; & *Marie*, morte en bas âge.

Charles-François d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral de Melve & de Levens, co-seigneur de la Motte du Caire, dont il rendit hommage au roi, le 28 Avril 1673. après avoir été reconnu noble par jugement des commissaires du roi en Provence, du 17 Février 1668. fut marié 1°. le 24 Janvier 1666. avec noble & illustre damoiselle *Marguerite* d'Orléans, fille de *Guillaume*, seigneur de la Motte, co-seigneur de Venasque & de S. Didier, & de noble & illustre dame *Marie* des Seguins des Beaumettes: 2°. avec noble damoiselle *N*.... de Chaussande, fille de *Pierre*, deuxiéme seigneur de S. Roman, & de noble dame *Marie-Magdelene* de la Motte de Teste, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de la premiere furent *Joseph*, mort sans alliance; François-Gaspard, qui suit; *Pierre-Victor*, sieur de Melve, capitaine dans le régiment du Comté Venaissin, au service du pape, en 1708; *Antoine*, sieur d'Angemon, capitaine dans le même régiment, & depuis lieutenant de la garde Avignonoise du pape, à Rome, place qui donne rang de lieutenant colonel; *Ursule-Rose*, mariée avec haut & puissant seigneur *Jean-Baptiste* de Glandevez, seigneur du Villar; & *Catherine*, religieuse Ursuline, à Carpentras.

François-Gaspard d'Inguimbert du Serre, baron de Theze, seigneur de Pramiral, Melve, Levens, grand Sénéchal de Sisteron, conseiller du roi en ses conseils, hérita de la baronnie de Theze de Rainaud du Serre, son oncle, commendeur de l'ordre de S. Lazare, mort en 1718. & rendit hommage au roi, pour Melve & Levens, que son pere lui avoit cédé, le 18 Juin 1710. Il fut marié le 25 Mars 1719. avec noble & illustre damoiselle *Marie-Rose* de Vaësc, fille de *Pierre*, seigneur de Briancourt, & de haute, puissante & illustre dame *Therese-Lucrece* des Beaux (de Belis) dame & baronne de Roaix, au comté Venaissin, dont il a eu *Joseph-Charles* d'Inguimbert du Serre, non encore marié, en 1747. *Pierre-Hyppolite*, capitaine dans le régiment d'infanterie de Penthievre; *Antoine-Xavier*, aussi capitaine dans le même régiment; *Ursule-Louise*, & *Magdelene-Angelique*, non encore mariées, en 1745; *Claire-Therese*, & *Marguerite-Agathe*, mortes sans alliance; *Joseph-Charles* d'Inguimbert du Serre, chevalier, qualifié comme son pere & son aïeul, haut & puissant seigneur, seigneur de Pramiral & de Melve, baron de Theze, conseiller du roi en ses conseils, grand sénéchal de Sisteron, après la mort de son pere, &c.

BRANCHE DES SEIG. DE PRAMIRAL,
Barons de Chastillon.

Jean-Baptiste d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral, quatriéme fils de Pierre II. & de noble & illustre dame *Marguerite* du Serre, s'établit à Lyon, où il fut fait Major de la ville, & commissaire des guerres dans le Lyonnois. Il fut marié en présence de messire Camille de Neufville, archevêque de Lyon, le 10 Décembre 1682. avec noble & illustre damoiselle *Marie* Pernon du Fournel, dame de Bayere, & baronne de Châtillon en Lyonnois, fille de *Maurice*, conseiller au conseil souverain de Dombes, & maître des requêtes de l'hôtel du prince, & de noble & illustre dame *Marie* de Berard de la Beau, dont il a eu Camille, qui suit; Jean-Marie, *dont on parle après la postérité de son frere*; *Guillaume*, capitaine au régiment de Sourches, chevalier de l'ordre royal & militaire de

Saint

Saint Louis. *Marie-Anne*, mariée à Lyon, le 22 Septembre 1727. avec noble & illustre *Henri* de la Rochette Baubigneux, seigneur de Bonneville, ancien capitaine dans le régiment d'infanterie de Ponthieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, d'une famille originaire d'Auvergne, & établie depuis 200 ans en Forez; *Genevieve*, mariée le 26 Août 1723. avec noble & illustre *Jean-Pierre* de Lusy, seigneur des Bordes la Fayole. Sa famille est du Nivernois, les marquis de Cousan, les vicomtes de Mably, aînés de cette maison, sont premiers barons du Forez; *Camille* d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral, baron de Châtillon en Lyonnois, & de Bayere, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine au régiment de Sourches, épousa à Lyon, le 2 Août 1719. noble & illustre damoiselle *Elisabeth* de Chapuis de la Faye, fille de *Jean*, seigneur de la Faye & de noble dame *Catherine* de Bailly, dont il n'a eu que des filles; *Marie*, baronne de Châtillon & de Bayere, mariée le 29 Novembre 1745. avec haut & puissant seigneur *Augustin* comte de Foudras, morte sans enfans, en 1746; *Françoise*, religieuse à Sainte Claire de Montbrison; *Marie-Françoise*, religieuse à la Visitation de la même ville; *Marie-Anne*, après la mort de sa sœur, en 1746. mariée le 18 Juillet en 1747. avec haut & puissant seigneur *Claude-Ferdinand* marquis de Fondras, cornette dans la colonelle générale, ainsi cette branche d'Inguimbert, établie à Lyon, & éteinte au troisiéme degré, finit dans l'illustre maison des Foudras, par un double mariage.

BRANCHE DE PRAMIRAL A METZ.

Jean-Marie d'Inguimbert, chevalier seigneur de Pramiral, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis en 1732. lieutenant colonel du régiment de Penthievre infanterie, avec pension, en 1742. deuxiéme fils de Jean-Baptiste, établi à Lyon, & de noble & illustre dame *Marie* Pernon du Fournel, s'est établi à Metz, le 21 Novembre 1720. & y a été connu noble & inscrit dans le rang des gentilshommes de la province par arrêt du parlement, rendu sur la production de ses titres, le 28 Juin 1724. Il s'est marié dans cette ville, le 21 Novembre 1720. avec noble damoiselle *Marguerite-Petronille* d'Herbalez, fille de *Nicolas*, premier capitaine au régiment de Dragons de Languedoc, & de noble & illustre dame *Susanne* de Montigni. Ses enfans sont Jean-Camille, qui suit; *Marie-Esther*; *Marie-Anne-Therese*, religieuse Ursuline à Metz; *Marie-Marguerite-Charlotte.*

JeanCamille d'Inguimbert, seig. de Pramiral, capitaine dans le régiment de Penthievre infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, encore sans alliance, en 1748.

BRANCHE DE SOLLONS, dits du PLAN Doria.

François d'Inguimbert, chevalier, second fils de Pierre I. & de noble dame *Catherine* de Mercier, fut marié le 17 Décembre 1600. avec noble damoiselle *Dauphine* de Cheylus, fille de *Jean*, coseigneur de Venasque & de S. Didier, & de noble & illustre dame *Louise* d'Alleman de Châteauneuf, dont il eut pour enfans: Solon, qui suit; *César*; *Jean-Thomas*, & *Charles*, qui servirent tous deux dans le régiment de l'Altesse, au service de Gaston, duc d'Orléans; *François*, qui obtint une compagnie dans Royal Etranger, en 1636.

Solon d'Inguimbert, par qui cette branche est connue, fut marié avec noble damoiselle *Marie* de Soubirats, fille de *Pierre*, chevalier de l'ordre du Roi, vice recteur du comté Venaissin, & de noble & illustre dame *Marguerite* des Seguins des Beaumettes, dont il eut une nombreuse postérité: Cesar-François, qui suit; *Esprit-François*; *Esprit-Joseph*; *Joseph-François*, fut capitaine au régiment de la Vieille Marine infanterie; *Pierre-François*, fut capitaine dans le régiment de Gadagne, au service de la république de Venise, & servit d'aide de camp au duc de Gadagne, général des troupes de cette république, & lieutenant général des armées du Roi; *Paul*, sieur de Serre, mort jeune, fut garde de la Marine, au département de Toulon; *Joseph*, capitaine, avec son frere Pierre-François, dans le régiment de Gadagne, au service de la république de Venise; *Antoine-François*, fut avec son frere Joseph-François, capitaine au régiment de la Vieille Marine infanterie; *Jean-Baptiste*; *Louis-François*, homme d'une piété rare & solide, & qui a laissé à sa mémoire l'honneur du refus de l'évêché de Lavaur, qui lui fut offert.

Cesar-François d'Inguimbert .... épousa le 9 Novembre 1686. noble damoiselle *Jeanne* de Robaud, fille de *Jean-Baptiste*, capitaine d'Infanterie, & de noble & illustre dame *Yolande* de Lazaris. Il y a eu de cette alliance, entr'autres enfans, Pierre-Joseph, qui suit; *Therese-Charlotte*, mariée le 1 Avril 1723. avec noble *Jean-Joseph* Siffrein de Tillia, seigneur d'Ollonne à Carpentras.

Pierre-Joseph d'Inguimbert, chevalier, épousa en 1716. noble damoiselle *Rose* de Massan, fille de *Joseph-Ignace.* Ses enfans sont Joseph-Bernard, qui suit; *Ignace-Etienne*, dit le chevalier d'Inguimbert, capitaine dans le régiment de Monaco, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; *Siffrein*, *Xavier*, *Cæsar*, *Louis*, *Alexis*, mort jeune; *François*, *Charlotte*, *Rosette*, *Siffreine*, morte religieuse Hospitaliere, à Caromb, diocèse de Carpentras; *N.* ...; *Joseph-Bernard* d'Inguimbert, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine dans le régiment de Monaco, non encore marié en 1748.

BRANCHE DE SAINT VERAN.

Thomas d'Inguimbert, chevalier, troisiéme fils de Pierre, I. & de noble dame *Catherine* de Mercier, fut marié, en 1618. avec noble damoiselle *Marguerite* de Chaussande, fille de *Gabriel*, & de noble & illustre dame *Esprite* de Cheylus, dont il eut entr'autres enfans Antoine, qui suit; *N.* ...., chanoine en l'église cathédrale de Carpentras; *Antoine* d'Inguimbert, sieur de S. Veran, épousa en 1658. noble damoiselle *Catherine-Siffreine* de Beauvois, fille de *Matthieu*, dont vinrent entr'autres enfans Joseph-Marie-Benoist, qui suit; *N.* .... dit l'abbé de Saint Veran, mort d'accident à Paris.

Joseph-Marie-Benoist d'Inguimbert, sieur de S. Veran, fut marié avec noble & illustre damoiselle *Marguerite* d'Inguimbert de Montange, sa parente, fille d'*Esprit-Joseph*, & de noble & illustre dame *Marguerite-Françoise* des Seguins des Beaumettes, du lieu de Menerbes, diocèse de Cavaillon. Il n'a laissé que deux filles, *Catherine-Françoise*, morte à Montpellier, en 1725; & *Marie*, mariée le 7 Juillet 1727. avec noble & illustre *Joseph-Étienne-Michel* de Conceyl, seigneur titulaire de Saint Romanc de l'Eguille, à Avignon, dont le fils *Louis* de Conceyl, fut reçu page du roi en sa petite écurie, en 1743. A l'occasion des colonnes que cette maison porte pour armes, on lit dans un poëme dédié *Victori d'Inguimberg nobili & illustri generoso & magnanimo equiti*, qu'au treiziéme siécle, en 1250. Jacques, roi d'Arragon, combattant contre les Maures, qui perdirent le royaume de Va-

lence & les Isles Baleares de Majorque, *Hercule-Joseph-Maximilien* d'Inguelberg, ayant fait dans le royaume de Grenade, près le détroit de Gibraltar, une action qui mérita d'être louée de ce grand roi, y reçut pour armes les quatre *colonnes*, au lieu du *Lion d'or, à la face ondée de gueule, qu'il portoit sur un champ d'azur surmonté de deux étoiles d'or*, comme cette maison porte encore aujourd'hui, avec le cri rendu par celui qu'elle a aujourd'hui, *Courage ne craint* (*Formidare animus nescit.*) *M'uth fourchtet nicht.* Le poëte disoit ensuite à la marge, C'est dans le royaume de Grenade que se trouve le Mont Colpe, sur le détroit de Gibraltar, vis-à-vis le mont Abyla en Afrique, c'est ce qu'on appelle les colonnes d'Hercule, *Non plus ultrà*, parce que la fable feint que ce prince vagabond trouvant ces deux montagnes unies, les sépara, & fit par-là communiquer les eaux de l'Océan avec la Méditerranée. * *On donne cet article tel qu'on l'a reçu.*

INNOCENT II. pape, &c. *Dans une nouvelle édition du Dictionnaire historique*, on pourra ajouter aux citations l'*Histoire du pontificat du pape Innocent II. par dom Jean de Lannes, religieux, prêtre de l'ordre de Citeaux*, (profès de l'abbaye de Fontfroide en Languedoc,) *ancien professeur de théologie :* à Paris, en 1741. *in-12.* Cette histoire, qui est bien faite, contient une partie de l'histoire de l'église, depuis l'an 1130. jusqu'en l'an 1143. Les faits y sont bien détaillés, & l'on voit que l'auteur a puisé dans les meilleures sources, & qu'il a sçu en faire un bon usage. Il a divisé son ouvrage en quatre livres; & ce qu'il n'a pu dire dans le texte, il l'éclaircit dans des notes, où il regne une saine critique.

INNOCENT III. pape, &c. *Ajoutez qu'en* 1745. on a commencé à imprimer à Rome toutes les lettres de ce pape, qui ne sont point dans l'édition donnée par Etienne Baluze. Ce supplément doit être en deux volumes *in-folio.* Nous ignorons si cet ouvrage est déja public.

INNOCENT V. *Supplem. de* 1735. *on dit qu*'il n'eut que l'administration de l'archevêché de Lyon; il est vrai qu'il l'eut dès l'an 1267. mais en 1272. il fut réellement fait archevêque de Lyon. Le pape Gregoire X. le créa cardinal & évêque d'Ostie, en 1273. non en 1275. comme on le dit dans le *Diction. hist.* Dans le même *Diction.* 1. on le dit François, article des cardinaux: il étoit de Tarentaise en Savoye, où il naquit en 1225. c'est par cette raison qu'on le trouve quelquefois nommé *Petrus Burgundus*, parce que le lieu de sa naissance étoit de l'ancien royaume de Bourgogne; 2. *On ajoute qu*'il occupa le siége pontifical cinq mois & cinq jours; *il falloit dire* cinq mois & un jour, s'il est mort comme on le dit le 22 Juin.

INNOCENT VII. pape, &c. *Dans le Dictionnaire historique*, on met sa mort le 6 Novembre 1406. il y en a qui la mettent le 5. Il avoit un peu plus de 70 ans. Il ne mourut pas proprement d'apoplexie, *comme on le dit*, mais des suites de cette maladie qui l'avoit rendu foible & languissant. On peut voir le détail de sa mort, & de ce qui l'a précédé, dans une lettre que Léonard Aretin a écrite à François, prince de Cortone. C'est la deuxiéme du deuxiéme livre des épitres de Léonard, page 30, de l'édition de M. Laurent Mehus, à Florence 1741. *in-8°.*

JOACHIM, religieux de l'ordre de Citeaux, fondateur de la congrégation de Flore en Italie, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on a commis plusieurs fautes en parlant de* l'abbé Joachim, qui sont relevées par l'auteur de sa vie imprimée depuis peu : 1°. Cet abbé, *dit le Moreri*, florissoit sur la fin du onziéme siécle. Il est constant qu'il est décédé dans le treiziéme siécle, âgé seulement de 72 ans; 2°. le concile de Latran, *continue-t-on*, condamna ses ouvrages comme hérétiques. L'auteur de sa vie observe au contraire que ce concile fit son éloge; qu'il ne toucha point à ses ouvrages qui contiennent plus de vingt volumes, & qu'il ne condamna qu'une seule proposition d'un livre, qu'il avoit fait contre le Maître des sentences; 3°. Un abbé de son ordre, *dit toujours le Moreri*, nommé Gregoire de Laude, a cru le devoir justifier dans un livre *in-folio.* imprimé à Paris, en 1660. Ce livre de Grégoire de Laude n'a jamais été imprimé à Paris, mais à Naples, où étoit l'auteur; 4°. *On ajoute dans le dictionnaire que* l'Abbé Joachim croyoit avoir la clef de l'Apocalypse, que personne n'avoit jamais pu trouver. L'auteur de la vie répond, qu'on ne voit rien de semblable ni dans les écrits de Joachim, ni dans ses discours qui étoient, dit-il, d'une humilité parfaite. Il sçavoit, ajoute son apologiste, que l'Ecriture sainte peut avoir plusieurs sens véritables; il en donnoit un à l'Apocalypse, mais il ne nioit pas qu'on ne lui en pût donner plusieurs autres; 5°. *Dans le Moreri on dit :* Il soutenoit que chaque personne de la Trinité, avoit sa propre essence particuliere, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéisme. L'apologiste répond : Ce n'a jamais été là l'état de la question proposée dans le concile de Latran. Il s'agissoit de sçavoir si la proposition de Pierre Lombard, qui disoit qu'en Dieu il y avoit une chose souveraine qui n'engendroit, ni n'étoit engendrée, ni ne procédoit, & qui n'étoit ni Pere, ni Fils, ni S. Esprit; si cette proposition, dis-je, étoit hérétique, & alloit à établir une quaternité en Dieu, comme l'abbé Joachim le prétendoit. Pour lui, il soutenoit que cette chose souveraine étoit le Pere, le Fils & le S. Esprit, & n'en devoit point être distinguée. Ainsi loin de multiplier les Dieux, il croyoit au contraire que c'étoit son adversaire qui les multiplioit, c'est pourquoi son livre étoit intitulé; *De l'Unité de Dieu dans la Trinité, contre Pierre Lombard.* L'apologiste de Joachim prétend aussi qu'on a tort de donner une mauvaise idée de la conférence du roi Richard avec cet abbé, & que celui-ci n'y dit rien que de très-sensé. Il n'est pas vrai qu'après cette conférence, l'abbé fut renvoyé à sa solitude de Haute-Pierre; il avoit quitté cette solitude depuis long-tems, & étoit établi à Flore pus d'un an avant que le roi Richard abordât en Sicile; & ce fut à Flore qu'il retourna après avoir pris congé du Roi. Cette vie de l'abbé Joachim, citée dans cet article, est de dom Gervaise, ancien abbé de la Trappe, & a été imprimée à Paris, en 1745. en 2 vol. *in-12.* Il y a bien du merveilleux dans cette histoire.

JOBERT, (Louis) né à Paris, le 27 Avril 1637. entra au noviciat des Jésuites, le 5 de Septembre 1652. régenta les humanités & la rhétorique pendant huit ans, avec beaucoup de succès; & après ses études de théologie on le chargea encore de professer la rhétorique; ce qu'il fit pendant quatre ans. Il fut appellé alors au ministere de la prédication, pour laquelle il avoit du talent. Il dirigea aussi la congrégation des messieurs à la maison professe, à Paris, & mourut au college de la même ville, le 30 d'Octobre de l'an 1719. Ses ouvrages sont : 1. *La dévotion des serviteurs de la mere de Dieu*; à Paris, en 1668. *in-16.* 2. *Pratique de dévotion pour les 12 fêtes de la sainte Vierge*; à Paris, en 1670. *in-12.* 3. *Abrégé de la vie du pere Crasset*, Jésuite, avec le traité de cet auteur, *De la foi victorieuse*; à Paris, en 1693. *in-12.* 4. *Des Congrégations de Notre-Dame, érigées dans les maisons de la Compagnie de Jesus*; à Paris, en 1694. 5. *La science des médailles*, pour l'instruction de ceux qui commencent à s'appliquer à la connoissance des médailles antiques & modernes; à Paris, en 1692. *in-12.* Le même ouvrage, nouvelle édition, revue, corrigée, & augmentée considérablement par l'auteur, avec

quelques nouvelles découvertes faites dans la science des médailles ; à Paris en 1715. *in*-12. L'édition de 1692. a été réimprimée à Amsterdam, en 1693. traduite en latin, par Chrétien Juncker, & imprimée à Lipsic, en 1695. Joachim Negelein, théologien Luthérien, a traduit cet ouvrage en allemand; à Nuremberg, en 1718. le même ouvrage revu, & enrichi d'un grand nombre d'additions & d'observations de M. Joseph Bimard de la Bastie, de l'académie des belles lettres, (mort au mois de Septembre 1742.) à Paris 1739. deux volumes *in*-12. Le catalogue des auteurs lequel se trouve à la fin du deuxiéme volume, & qui est fait avec goût & avec exactitude, est de monsieur de Cleves, secrétaire du roi ; 6. Lettre à M. de Vallemont, sur la nouvelle explication qu'il a donnée à une médaille d'or de Gallien ; à Paris, *in*-8°. Le pere dom Banduri, dans sa *Bibliotheca nummaria*, rapporte ainsi le titre de cet écrit, dont il fait un grand éloge. Le pere Jobert avoit fait un abrégé de la démonstration Evangélique, écrite en latin par feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, & cet abrégé qui étoit bien fait, méritoit l'impression; mais l'auteur, par condescendance, pour M. Huet, ne l'a pas publié, & il est conservé manuscrit dans la bibliotheque que le prélat a laissée à la maison professe des Jésuites, à Paris. Jean Foy Vaillant dans ses *Numismata coloniarum ærea*, & Ezechiel Spanheim, dans son livre *de præstantiâ & usu numismatum, dissertat.* 1. louent le pere Jobert comme habile antiquaire. * Extrait de quelques lettres du pere Oudin, Jésuite; préface de la deuxiéme édition de la science des médailles, & le catalogue des auteurs, qui est dans le même ouvrage; le Journal de Lipsic, en 1694. page 215.

JOBIUS, moine d'Orient, dont il est parlé dans la bibliotheque de Photius. Il y a lieu de croire qu'il florissoit sous l'empire de Justinien, puisqu'il écrivit contre Sévere, faux patriarche d'Antioche & chef des Eutychiens, anathématisé plus d'une fois sous le regne de ce prince. Ce qui semble obliger encore à le mettre vers ce tems-là, c'est qu'il parle des écrits attribués à S. Denys l'Aréopagite, dont on n'avoit pas ouï-parler avant la conférence des Catholiques avec les Sévériens, en 533. Il ne nous reste rien de son traité contre Severe; mais nous avons un grand nombre de fragmens de celui qu'il avoit intitulé *De l'Incarnation du Seigneur*, divisé en neuf livres. Jobius l'avoit entrepris à la priere d'un homme célébre par sa vertu, qu'il ne nomme pas. On peut lire une bonne analyse de ce qui nous reste de ce traité, dans le tome XVI. de l'*Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Remi Ceillier, chapitre 13. pag. 327. & suiv.

JOCH, (Jean-Georges) théologien Luthérien, né à Rotenbourg, sur le Tauber, le 27 Décembre 1677. fut envoyé vers l'âge de cinq ans au collége public, où il passa 12 ans dans une grande application à l'étude. En 1695. il alla étudier à Jene la théologie & les sciences qui en dépendent, sans négliger l'étude du droit dont il acquit une assez grande connoissance. Il fut fait maître-ès-arts, en 1697. adjoint de la faculté de philosophie, en 1704. & docteur en théologie, en 1709. La même année, il accepta la surintendance & la direction du Gymnase, à Dortmund. Dès 1710. il y eut des différends avec quelques ministres, qui l'accuserent de piétisme, d'enthousiasme, & d'indifférentisme, & la dispute s'anima de part & d'autre. Joch eut aussi des démêlés assez vifs avec les ministres d'Unna, qui l'accuserent d'avoir voulu usurper le ministere de la Marche, & qui s'en plaignirent au roi, à Berlin. L'accusé se défendit par un écrit, qui fut aussi-tôt confisqué par le conseil de Dortmund. Il eut encore une autre affaire à l'occasion du mariage qu'il voulut contracter avec la sœur de sa femme; celle-ci étoit morte; mais on s'opposa fortement au sénat à la dispense qu'il demandoit. En 1722. il fut appellé à Erfurt, pour desservir l'église des marchands, remplir une chaire de théologie, & occuper les places de prépositе du Gymnase & de *Senior* du ministere. Ce lieu fut pour lui le théâtre de nouvelles disputes, sur-tout à l'occasion d'un livre *sur l'édification particuliere*, qu'il avoit fait imprimer. Il se brouilla aussi avec la partie évangélique du sénat de la ville, contre les décrets duquel il porta inutilement ses plaintes à la cour de Mayence. En 1726. il fut placé à Wittemberg, & y devint professeur ordinaire en théologie, & prevôt. Il mourut le 1 d'Octobre 1730. Outre ce qu'on a déja dit de quelques-uns de ses écrits, & un grand nombre de theses, on a de lui : 1. *De Synodo Tremoniensi*; 2. *De patribus primitivæ ecclesiæ; & speciatim Ignatio, non faventibus merito bonorum operum*; 3. *De spiritu Attico*; 4. *De pœnitentia Regenitorum*, &c. Il a fait aussi réimprimer quelques ouvrages, comme : 1. *Joannis Sturmii liber de linguæ latinæ resolvendæ ratione*; 2. *Onuphrii Panvinii tractatus de ritu sepeliendi mortuos*; avec une préface de sa composition. * Extrait du *Supplément françois de Basle* : on y cite *Motschmanni Erfordia litterata.*

JOCONDE ou JUCONDE, (Jean) religieux Dominicain, célébre architecte, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique.* Vers l'an 1490. Joconde enseignoit, avec beaucoup de réputation, la langue grecque, dans la petite ville de Londroue, entre le Trentin & le Bressan: où parmi ses disciples il avoit Jules-César Scaliger, qui se glorifie souvent dans ses écrits d'avoir été formé par un tel maître .... On ne parle point non plus dans le *Dictionnaire historique*, du Pont également hardi & solide, qu'il fit à Vérone sur la riviere d'Adige, entreprise qu'on n'avoit encore osé tenter, ou qu'on avoit tentée inutilement. On pouvoit aussi ajouter que le poëte Sannazar a conservé la mémoire de la conduite que Joconde eut à Paris des deux ponts sur la Seine, le Pont Notre-Dame & le Petit pont, dans ces deux vers, qu'il fit graver sur le marbre :

JOCUNDUS *geminum imposuit tibi Sequana pontem ;*
Hunc tu jure potes dicere pontificem.

Le pere Touron a donné un éloge historique de Joconde dans le tome III. de son *Histoire des Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, pag. 705. & suiv. M. le marquis Scipion Maffei a donné place au même Joconde dans ses écrivains de Verone, livre troisiéme, pag. 135. & suivantes de sa *Verona illustrata*, édition *in-folio*. Il y rapporte divers éloges faits de ce sçavant homme par Scaliger & Budée; & il y dit qu'il possede dans sa bibliotheque un manuscrit de diverses inscriptions recueillies par Joconde. M. Maffei ajoute aux ouvrages imprimés du même, une édition d'Aurelius Victor, faite à Verone; sur quoi il cite ces paroles d'André Schott : *Veronensis editio longe optima, quam ego omnium primam typis datam fuisse opinor à Joanne Jocundo, cujus & in Cæsaris commentarios industria extat.* Il parle aussi d'une édition de Caton *de re rustica*, rappellée par Budée, au cinquiéme livre *de Asse*, en ces termes. *Jocundus Veronensis professione architectus, sed Antiquariorum diligentissimus, nuper Catonem imprimendum curavit, in quo cum multa verba emendavit, restituitque, tum caput LVII. mutilum ita restituit, &c. Dans le Dictionnaire historique on révoque en doute que* l'Empereur Maximilien ait donné Joconde pour maître à Jules-César Scaliger. Ce dernier ne dit pas que ce fut l'Empereur qui le lui donna; mais il dit expressement qu'il l'eut pour maître, étant enfant :

c'est dans ses poësies latines, page 318. édition de 1591. *in*-8°. où il parle ainsi:

JOANNI JUCUNDO PRÆCEPTORI.
Prima elementa mihi puero dedit ille tenello:
Qui norat magni prima elementa Dei.
Sancte senex, tibi parva piæ fero munera linguæ.
Vestra illas has fruges semina jacta ferunt.
At vos cælestes animi qui volvitis orbes;
Qui, si cessetis, omnia fusa cadent;
Fessi estis? date Jucundo, reget omnia solus:
Restituitque etiam, si male fulta ruant.

On ne peut pas pousser l'hyperbole plus loin.

JODELLE, (Etienne) poëte François, étoit Parisien, & d'une famille noble. Il étoit surnommé sieur de Lymodin, du nom d'une terre qui lui appartenoit, & qui n'étoit pas, sans doute, d'un grand revenu, puisque Jodelle se plaint souvent dans ses poësies que la misere l'accabloit. Il est vrai que sa vie licencieuse dût contribuer beaucoup à l'appauvrir, & peut-être à l'éloigner des graces qu'il auroit pu recevoir des princes, & d'autres puissans amis qu'il s'étoit acquis. Théodore Agrippa d'Aubigné, gentilhomme de Saintonge, & l'auteur de l'Anti-Machiavel, deuxiéme partie, chapitre 1. conviennent qu'il mourut de faim. Le premier dans ses *vers funebres sur la mort de Jodelle*, dit:

JODELLE *est mort de pauvreté;*
La pauvreté a eu puissance
Sur la richesse de la France.
O Dieux quels traits de cruauté!
Le ciel avoit mis en JODELLE
Un esprit tout autre qu'humain;
La France lui nia le pain,
Tant elle fut mere cruelle.

Cependant il fut aimé & estimé des rois Henri II. & Charles IX. Charles, cardinal de Lorraine l'avoit fait connoître au premier; & la duchesse de Savoye, sœur de Henri, aussi bien que le duc de Nemours le favorisoient beaucoup; mais Jodelle, indifférent pour les biens de la fortune, & uniquement sensible aux attraits de la volupté, sçut mal profiter des avantages que des protections si illustres pouvoient lui procurer. Il paroît qu'il suivit le parti des armes; mais il ne nous reste point de monumens qui puissent nous faire croire qu'il s'y soit distingué. Il avoit beaucoup de gout pour les arts; & l'on assure qu'il excelloit dans l'architecture, la peinture, & la sculpture. La langue grecque & latine lui étoient familieres, & il passoit pour éloquent dans la sienne. Né avec une facilité surprenante, pour écrire en vers, il en abusa; & quoiqu'il ait été regardé comme le premier poëte de son tems, il est néanmoins vrai de dire qu'il faut avoir une grande patience pour lire aujourd'hui ses poësies françoises. Les latines sont d'un style plus pur, plus aisé, & se ressentent mieux de la beauté de son génie. Charles de la Motte, conseiller au grand conseil, qui a donné un abrégé de sa vie, extrêmement superficiel, lui fait un trop grand mérite de sa facilité à composer. Si on l'en croit, la plus longue de ses piéces de théâtre ne lui a jamais couté que dix matinées; sa comédie d'Eugene fut *faite en quatre traites.* » Nous lui avons vu, ajoute-t-il, en sa premiere » adolescence composer & écrire en une seule nuit, » par gagure, 500 bons vers latins, sur le sujet » qu'on lui donnoit. Tous ses sonnets, même ceux » qui sont par rencontres, il les a tous faits en se » promenant, & s'amusant par fois à autres choses, » si soudainement que quand il nous les disoit, nous » pensions qu'il ne les eût encore commencés. » Ses piéces de théâtre furent alors fort estimées; la nouveauté & le mauvais gout de ce tems-là leur procurerent un accueil qu'elles ne méritoient gueres. Jean Vauquelin de la Fresnaye dit dans son art poëtique, livre 2. page 76.

JODELLE, *moi présent, fit voir sa Cléopatre*
En France des premiers au tragique théâtre:
Encor que de Baïf un si brave argument
Entre nous eût été choisi premierement.

Cette tragédie de Jodelle, fut sans doute, une de celles que Charles, évêque de Dol, en Bretagne, de la maison d'Epinai, fit représenter *somptueusement*, comme le dit le sieur de la Motte. Jodelle ne jouit pas long-tems de sa réputation. Il mourut au mois de Juillet 1573. n'étant âgé que de 41 ans. Près de sa fin, & n'ayant plus qu'une voix mourante, il composa un sonnet qu'il récita à quelques-uns de ses amis, qui étoient présens, les priant de l'envoyer au roi Charles IX. Le poëte y fait des reproches au prince de ce qu'il l'a laissé dans la nécessité. Ces mêmes amis, du moins l'évêque de Dol, Philippe de Boulinvilliers, comte de Dammartin, Henri Simon, le sieur de Brunel, & Charles de la Motte, s'empresserent de recueillir ses poësies dont l'auteur n'avoit pas voulu permettre l'impression durant sa vie; & dès 1574. ils en donnerent un recueil qui parut *in*-4°. à Paris, chez Nicolas Chesneau & Mamert Patisson, sous ce titre: *Les œuvres & mêlanges poëtiques d'Etienne Jodelle, sieur du Lymodin: premier volume.* Le principal éditeur fut Charles de la Motte, qui y mit une préface où il dit quelque chose de l'origine de la poësie françoise, & de la vie de Jodelle. Ce volume qui fut achevé d'imprimer le 6 de Novembre 1574. contient: 1. Les amours de Jodelle, en plusieurs sonnets, chansons, discours & odes; 2. *Epithalame* de Marguerite, duchesse de Savoye, sœur du roi Henri II. 3. *Les Contr'amours*, contre une dame qu'il avoit aimée & qui n'avoit pas répondu à son affection: ce livre est imparfait; 4. *Contre la Riere-venus*, espece de poëme, qui n'est pas non plus entier; 5. un livre de sonnets; 6. un recueil de vers chantés & récités à l'Hymenée du roi Charles IX. 7. une ode sur la naissance de Madame, fille du roi Charles IX. 8. une partie des vers françois de la Mascarade faite à l'hôtel de ville de Paris, en 1558. 8. plusieurs odes sur différens sujets; 9. *Les Discours de Jules César avant le passage du Rubicon*: piéce d'environ deux mille vers; mais qui en avoit, dit-on, près de dix mille; 10. Tombeaux ou épitaphes, dont plusieurs en latin; 11. *Eugene*, comédie en cinq actes. *Cleopâtre captive*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs. *Didon se sacrifiant*, tragédie en cinq actes, avec des cœurs; 12. ode de la chasse, au roi, & une autre ode à M. le comte de Dammartin. M. de la Monnoye dans ses notes sur les *Jugemens des sçavans* de M. Baillet, tome IV. dit qu'en 1583. on donna une édition plus ample de ce recueil, *in*-12. & il ajoute que cette édition fut procurée par les soins de Charles de la Motte, qui mit au-devant une préface: mais l'édition de 1574. est aussi de M. la Motte & contient la préface, dont parle M. de la Monnoye. Je n'ai point vu cette édition de 1583. mais une autre aussi *in*-12. faite à Lyon, par Benoît Rigaut, en 1597. Elle contient la même préface; & à la fin l'ode ou vers funebres de M. d'Aubigné, dont on a parlé dans cet article. Les autres augmentations sont en petit nombre, & peu considérables. On a de plus de Jodelle une ode de la noblesse, imprimée selon du Verdier de Vauprivas, à Poitiers, en 1577. *in*-8°. plus, *Recueil des inscriptions, figures, devises & mascarades ordonnées en l'hôtel de ville de Paris, le jeudi 17 Février 1558. devant le roi Henri à son retour de la comté*

d'Oye heureusement conquestée, &c. à Paris, chez Wechel, en 1558. *in*-4°. par conséquent imprimé pendant la vie de Jodelle; mais les piéces de ce recueil ne sont pas toutes de lui. Charles de la Motte promettoit de publier ses autres poësies, qui étoient dit-il, en si grand nombre qu'elles formeroient encore quatre ou cinq vol. aussi gros que celui qui fut donné, en 1574. sans compter ses autres œuvres, poësies, discours en prose, &c. qui auroient pu composer encore six autres vol. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & de plus, Pasquier dans ses recherches, liv. 7. chap. 12. Les Bigarrures du sieur des Accords, au chapitre des vers rapportés, dont Jodelle est regardé comme l'inventeur: Colletet, discours du sonnet, page 80. &c.

JOFFROY, *cherchez* JOUFFROY.

JOHNSON, (Astrée) *voyez* BEHN.

JOINVILLE, (le sire de) sénéchal de Champagne, &c. *On pouvoit ajouter ce qui suit* sur la vie de S. Louis, qu'il a composée *& dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique.* Cette vie, écrite par un historien, qui avoit passé une grande partie de ses jours avec le S. Roi, n'est pas, comme la plupart des chroniques de ce tems-là, un simple récit de ce qui s'est passé en France & ailleurs, durant la vie de S. Louis: elle nous fait connoître particulierement ce grand monarque: elle nous donne une juste idée de son cœur & de son esprit. Le grand homme, le grand Roi, & le grand saint y sont également peints au naturel. Tous les faits que l'auteur rapporte sont dans le caractere du héros qui en est l'objet; ils s'accordent parfaitement avec les autres histoires connues, & sont écrits avec une naïveté qui semble en garantir la vérité. Joinville écrivit cette histoire sous Philippe le Bel, en 1305. comme on le voit par deux endroits de cet ouvrage. Dans l'un, il dit que Guy de Flandres étoit mort depuis peu. Or ce Guy étoit Guy de Dampiere, comte de Flandres, mort en 1305. le septiéme de Mars. L'autre endroit est celui où il parle de Jean de Dreux, second du nom, premier duc de Champagne, comme étant encore vivant. Or ce duc mourut le 18 de Novembre 1315. Il ne faut donc pas s'arrêter à l'épitre dédicatoire adressée à Louis le Hutin, en 1314. ou 1315. La date de la dédicace & de la publication d'un ouvrage n'est pas toujours celle de sa composition. A l'égard du style de l'histoire de S. Louis, s'il est plus poli que celui que l'on employoit au tems du S. Roi, s'il paroît plus conforme à celui du quinziéme siécle, personne n'ignore que ce style a été altéré en plusieurs endroits, que l'ouvrage de Joinville a souffert de grandes interpolations, tant de la part des copistes que de celle des éditeurs. Antoine Pierre, le premier qui fit imprimer cette histoire, qu'il dédia à François I. nous assure lui-même qu'il crut rendre un grand service au public, en la mettant en nouveau françois. On sçait aussi qu'il y a ajouté bien des choses qui avoient été omises par le sire de Joinville, & dont l'éditeur s'imaginoit que cet historien auroit dû parler. De-là viennent plusieurs faussetés qui s'y trouvent, & qu'on ne peut mettre sur le compte de Joinville, trop bien informé de ce qu'il écrivoit pour avancer des choses qui n'eussent pas été vraies. Le pere Hardouin, sous ce prétexte, & par une suite de son systême extravagant, traite hardiment cette histoire dans ses œuvres posthumes, de roman, fabriqué dans le quinziéme siécle; opinion qui ne sçauroit avoir de défenseurs raisonnables. La connoissance la plus médiocre du langage françois, tel qu'on le parloit au tems de S. Louis, suffit encore pour montrer que le manuscrit dont Ménard s'est servi, n'étoit point original. La bibliotheque du roi de France possede deux autres vies de S. Louis, manuscrites, qui sont l'une du quatorziéme siécle, ou au moins avant la mort de Philippe le Bel, & l'autre du treiziéme siécle. La premiere est une histoire de la vie & des miracles du S. Roi, qui forme un gros *in*-4°. d'une très-belle écriture sur velin: mais cette écriture paroît être du milieu du quatorziéme siécle. Les vignettes & les lettres initiales des chapitres sont enluminées à la maniere de ces tems-là: c'est-à-dire, que les couleurs de la miniature sont très-vives; mais les desseins sont sans gout & sans correction. L'auteur, qui ne s'est point nommé, nous apprend dans le prologue, qu'il avoit entrepris cet ouvrage par ordre de Blanche de France, fille de S. Louis, dont il étoit confesseur, & qu'il avoit été en la même qualité pendant 18 ans, auprès de la reine Marguerite de Provence, femme de S. Louis. Blanche de France avoit été mariée à Ferdinand, infant de Castille; après la mort de son mari, arrivée en 1275. elle revint en France, fonda les Cordelieres du Fauxbourg de S. Marceau, à Paris, s'y retira, & y mourut le 17 de Juin de l'an 1320. par conséquent l'ouvrage composé par son ordre a été écrit dans le commencement du quatorziéme siécle, & par un écrivain qui avoit vu S. Louis, au moins pendant les dernieres années de sa vie. Comme le but principal de l'auteur étoit d'édifier ses lecteurs, il a omis beaucoup de faits, de guerres, & autres évenemens rapportés par Joinville. Il s'est contenté de recueillir ce qui regarde la sainteté du prince dont il composoit l'histoire. Il a divisé son ouvrage en deux parties. La premiere contient vingt chapitres, dont chacun est employé à décrire & à louer une des vertus qui ont brillé dans S. Louis, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. La seconde partie contient le récit de 63 miracles opérés par l'intercession du pieux monarque. L'auteur y fait usage des enquêtes mêmes faites pour la canonisation du saint. La seconde vie manuscrite de S. Louis, qui est contenue en un petit *in-folio*, paroît être antérieure à l'an 1298. parce que l'historien ne donne jamais à S. Louis le titre de saint, & qu'il ne fait aucune mention de sa canonisation. C'est la premiere des vies du S. Roi que l'on connoisse écrite en françois: l'auteur étoit contemporain de celui dont il écrivoit l'histoire. Voyez la *Dissertation* de feu M. le baron Bimard de la Bastie, *sur la vie de S. Louis, écrite par Joinville*, dans le tome XV. des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 692. & suiv. & l'*addition* du même à cette dissertation, dans les mêmes *Mémoires*, pag. 736. & suiv. On a recouvré depuis un manuscrit de la vie de S. Louis, par le sire de Joinville, plus authentique & plus exact que ceux qu'on avoit connus jusques-là. Ce manuscrit est à la bibliotheque du roi. M. l'abbé Sallier l'a fait connoître dans une dissertation curieuse qu'il lut sur ce sujet à l'académie des belles lettres, le 12 Novembre 1748. & qui sera imprimée.

JOLY, (Claude) évêque d'Agen, &c. *Supplément de 1735. ajoutez ce qui suit*: les prônes de M. Joly pour tous les dimanches de l'année, furent imprimés pour la premiere fois en quatre vol. *in*-12. les deux premiers en 1692. & les deux autres en 1694. & réimprimés à Paris, chez Couterot, en 1698. & 1699. & chez Coignard, en 1725. Les prônes sur différents sujets de morale, furent imprimés en trois vol. *in*-8°. & *in*-12. le premier & le deuxiéme en 1691. chez Couterot, le troisiéme en 1693. & réimprimés chez le même, en 1694. En 1696. il parut un autre volume, *in*-12. sous le titre d'*Oeuvres mêlés* de M. Claude Joly: ce ne sont encore que des discours ou sermons. Au reste les sermons de M. Joly n'ont point été imprimés tels qu'il les avoit prononcés. Il ne les composa qu'en latin, n'en écrivit que le commencement, le dessein & les preuves, abandonnant le reste à son imagina-

tion & aux mouvemens de son cœur. Ceux qui tacherent de les écrire pendant qu'il les prononçoit, n'en firent que des copies fort défectueuses : mais ces copies, jointes aux fragmens & aux collections de l'auteur, étant tombées entre les mains de M. Richard, avocat, *mentionné dans le Supplément*, cet avocat les mit dans l'ordre & dans l'état où nous les avons. On a encore de M. Joly, *Les Devoirs du Chrétien*; *dressés en forme de Catéchisme*, *en faveur des curés & des fidéles de son diocèse*; à Agen, *in*-12. la neuviéme édition est de 1719.

JOLY, (Claude) ci-devant avocat au parlement de Paris, & depuis chanoine de l'église de Paris, &c. *Supplément de* 1735. *ajoutez* : 1°. traduction libre en vers françois du poëme du chancelier de l'Hôpital, pour l'instruction du roi, sous ce titre : *Discours de messire Michel de l'Hôpital*, *chancelier de France*, *sur le sacre de François II. contenant une instruction excellente, comme un roi doit gouverner son état, traduit en vers françois, par Claude* Joly, &c. à la suite de son recueil de maximes véritables & importantes pour l'instruction du roi, en 1652. *in*-12. & *in*-8°. 2°. le traité (non de la restitution) mais des restitutions des grands, &c. *Ajoutez que* ce traité, dont l'édition de 1665. est fort belle, est précédée (de même que l'édition de 1680.) d'une *lettre* (de 96 pages) *d'un prêtre du diocèse de Paris*, *docteur ès droits*, *à un autre prêtre & confesseur de la communauté de S. Nicolas du Chardonnet*, *sur quelques points de la morale Chrétienne*, *à l'occasion du présent jubilé*. Elle est du mois d'Avril 1653. & paroît être de M. Joly, de même que le traité, qui est daté du mois de Décembre 1658. 3. *Voyez* sur M. Joly les *Mémoires* du pere Niceron, tome IX. & tome X. premier & deuxiéme vol. On trouve aussi quelques remarques sur le même, dans celles de monsieur l'abbé Joly, de Dijon, sur le *Dictionnaire de Bayle*.

JOLY, (Guy) *dans le Supplément de* 1735. *tome I. pag.* 178. *&* 179. *on dit qu'*il n'étoit pas parent de Claude Joly ; & ensuite on nomme celui-ci *oncle de Guy*. Le pere Niceron, au tome IX. de ses *Mémoires* dit en effet, que *Guy* étoit neveu de Claude ; ainsi il faut effacer ces mots, *n'étoit pas parent*.

JOLYVET, (Euverte) avocat au parlement, mort en 1662. &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique* : mais on s'y est trompé sur le titre du poëme que l'on y cite, & dont on ne marque point d'ailleurs l'édition. On l'intitule : *Carmen in Aquilam* : le vrai titre est : *Evurtii Jollyveti Aurelianensis fulmen in Aquilam* ; *seu Gustavi Magni*, *serenissimi Suecorum*, *Gotthorum*, *Vandalorum regis*, *&c. Bellum Sueco-Germanicum*, *Heroïco-politicum poëma. Parisiis*, *apud Matthæum* Guillemot, en 1636. petit *in*-12. Ce poëme est dédié à M. Axel Oxenstiern, grand chancelier de Suéde, &c. & il est partagé en douze chants, dont chacun a pour titre : *Ictus primus*, *ictus secundus*, & ainsi des autres. Dans le *Dictionnaire historique*, où l'on cite les quatre premiers vers de ce poëme, on rapporte ainsi le premier :

Ille ego SINCERE *Themidis qui castra secutus* ;

Le poëme porte :

Ille ego, SINCERÆ *Themidis qui castra secutus*, &c.

Jolyvet dit dans son épitre dédicatoire à M. Oxenstiern, qu'il avoit eu l'avantage de le saluer à Compiégne, à Senlis, à Paris, & à S. Germain en Laye. Le poëme contient 219 pages, précédées & suivies de plusieurs piéces en vers latins à la louange de l'auteur.

JONAS, évêque d'Orléans, *Supplément*, *tome I. page* 179. . . . le pere Mage, *lisez*, Mege . . . L'ouvrage de Jonas, *dont on parle à cet article*, avoit paru dès 1645. *in*-12. à Douai, sous ce titre : *Via recta & antiqua*, *&c. ex manuscripto bibliothecæ monasterii Elnonensis*, *vulgò sancti Amandi in Pabulâ*. Et l'on assure que cette édition est plus correcte que celle qui se trouve dans le Spicilege du pere d'Acheri, Bénédictin.

JONIN, (Gilbert) Jésuite, poëte Grec & Latin, &c. *Supplément*, *tome I. ajoutez qu'*il se fit Jésuite à Tournon, l'an 1613. & qu'il s'est engagé dans la suite par les quatre vœux. Voici une liste plus exacte de ses poësies, fournie par le pere Oudin : 1. *Lyrica* (sçavoir quatre livres d'odes, & un d'epodes) à Lyon, en 1630. *in*-16. 2. *Anthologia sacra. Musæ*, *& Gratiæ Religiosæ Anacreon Christianus*, en grec & en latin ; à Lyon, en 1634. *in*-12. 3. *Elegiæ*, *Hendecasyllabi*, *Scazontes*, *Iambi* ; à Lyon, en 1634. *in*-12. 4. *Ænigmata*, *Beatitudines. Væ. Psalterium. Miracula. Sidera. Bion Christianus. Pleiades*, *Hyades* ; à Toulouse, en 1686. *in*-8°. Le *Bion Christianus* se trouve aussi dans le Parnasse de la société, à Francfort, en 1654. *in*-4°. liv. 1. class. 1. partie deuxiéme, page. 74. 5. *Poëmatum libri duo* ; à Lyon, en 1637. *in*-16. & dans le Parnasse cité, page 87. 6. *Ethica poësis*, en treize centuries de distiques ; à Lyon, en 1637. *in*-16. 7. *Moralis Mythologia Alphabeta Gnomica*, en vers ïambes grecs, à Lyon, en 1637. *in*-16. 8. *Moralis institutio. Epigrammatum centuriæ tres. Disticha græca* ; à Lyon, en 1637. *in*-16. Les vers grecs sont expliqués en latin. Quoique le pere Jonin n'ait donné que des poësies, il avoit cependant enseigné la philosophie & la théologie, & expliqué l'Ecriture sainte.

JONSIUS, (Jean) *Supplément*, *tome I*. . . . Son ouvrage sur les écrivains de l'histoire de la philosophie, composée en latin, a été réimprimé à Jena, ou Jene, en 1716. *in*-4°. par les soins de Jean Christophle Dornius, avec une préface de Burchard Gotthelfius Struvius. Cette édition est augmentée par Dornius, & continuée jusqu'au tems de cet éditeur. A la page 176. livre 3. l'auteur parlant des apologistes d'Epicure, dit que Gassendi, vie d'Epicure, page 136. cite entre ceux-ci, André Arnaud, de Forcalquier, dans son livre, intitulé : *Joci*, imprimé à Avignon : 1°. c'est à la page 193. de la vie d'Epicure, édition de Lyon, en 1647. *in*-4°. que Gassendi cite le livre d'Arnaud ; 2°. il ne dit pas où ce livre a été imprimé. Nous en avons vu une édition, qui est peut-être la seule, à Paris, chez Toussain Pillehotte, en 1601. petit *in*-12. L'apologie d'Epicure est depuis la page 115. jusqu'à la page 224. Cette apologie paroît faite sérieusement, quoique Jonsius ne le croie point. *Il faut encore ajouter aux ouvrages* de Jonsius : 1°. *De Spartis aliisque nonnullis epistola ad Marquardum Guden*, *Holsatum* : 2°. *De ordine librorum Aristotelis fragmentum*. Ces deux écrits se lisent dans le recueil intitulé : *Syntagma rariorum dissertationum . . . ex musæo Joan. Georg. Grævii* ; à Utrecht, en 1702. *in*-4°. & ils y sont précédés d'une longue épître de Gudius à Thomas Reinesius. La premiere dissertation, *de Spartis*, est datée du 1 Novembre 1654. & signée *Joannes Jonsenius* : mais Grævius a soin de nous apprendre dans sa préface que Jonsius prenoit alors ce nom ; qu'il avoit cultivé les humanités à Francfort sur le Mein ; & qu'il mourut jeune. *Hic est ille doctus Jonsius* ; *sic enim post appellari maluit* ; *qui Francofurti ad Mœnum elegantioribus litteris Juventutem imbuit*, *& pulcherrimam commentationem de historiæ philosophicæ scriptoribus emisit in publicum* . . . *cùm multa præclara minaretur*, *in ipso ætatis flore est extinctus*.

JONSTON, (Jean) *dont on ne dit qu'un mot dans le Diction. histor.* naquit le 3 Septembre 1603. à Sambter, dans la grande Pologne, de *Simon* Jonston, & d'*Anne* Becker. Il sortoit de l'illustre famille Ecos-

foise de Jonston de Crogborn. Au mois de Mars 1611. on l'envoya à Ostrorog pour y faire ses études, qu'il alla continuer en 1614. à Beuten sut l'Oder. Ayant perdu son pere en 1617. & sa mere en 1618. il fut rappellé dans sa patrie, d'où, après quelques séjours, il se rendit en 1619. à Thorn, où il continua ses études. En 1622. il passa en Angleterre, & de-là en Ecosse, où il s'appliqua encore aux sciences dans le collége de S. André, jusqu'en 1625. Il y fit de grands progrès dans la langue hébraïque, & dans l'histoire. En 1625. retourné à Sambter, le comte de Kurtzbach le chargea de l'éducation de ses deux enfans, avec lesquels Jonston demeura à Lessno jusqu'en 1628. Au mois de Juin de la même année il partit pour aller visiter les académiciens d'Allemagne; & après quelque séjour à Francfort, à Leipsic, & à Berlin, il vint à Franequer en 1629. s'y livra pendant un an à l'étude de la médecine, alla en 1630. à Leyde, s'y appliqua à l'anatomie & à la botanique, passa ensuite en Angleterre, où il continua les mêmes études à Londres & à Cambridge, & retourna en Pologne. Il y étoit, lorsqu'en 1632. il se chargea de conduire en Hollande deux jeunes seigneurs, avec lesquels il fit quelque séjour à Leyde, où il prit le dégré de docteur ne médecine. Le 15 Avril de la même année 1632. ils passerent de-là en Angleterre, & Jonston s'y fit aggréger à Cambridge en qualité de docteur en médecine. Ils parcoururent depuis la France & l'Italie, & retournerent en Pologne au mois de Novembre 1636. L'année suivante, Jonston épousa *Rosine* Hortense; mais en étant devenu veuf peu après, il se remaria en 1638. avec *Anne-Rosine* Vechner, dont il eut plusieurs enfans. En 1642 l'électeur de Brandebourg, d'une part, & les curateurs de l'academie de Leyde, de l'autre, lui offrirent une chaire de médecine, le premier à Francfort, les autres à Leyde même, mais son gout pour la vie privée le porta à refuser l'un & l'autre; & les guerres qui agitoient la Pologne l'obligeant malgré lui de quitter ce pays, il se retira dans le duché de Lignits en basse Silésie. Il y acheta la terre de Ziébendorf, où il vécut toujours depuis, & où il mourut le 8 Juin 1675. dans sa 72e année. Son corps fut transporté à Lessno, où il fut inhumé le 30 Septembre de la même année. Ses ouvrages sont: 1. *Thaumatographia naturalis in classes 10. divisa. In quibus admiranda cæli, elementorum, meteorum, fossilium, plantarum, avium, quadrupedum, exangium, piscium, hominis*; à Amsterdam, en 1632. *in*-12. en 1633. *in*-12. en 1661. & en 1665. *in*-12. 2 *Historia universalis, civilis & ecclesiastica, res præcipuas ab orbe condito ad an.* 1633. *gestas brevissimè exhibens*; à Leyde, en 1633. *in*-12. seconde édition, au même lieu, corrigée & augmentée, en 1638. *in*-12. à Amst. en 1644. *in*-12. continuée jusqu'en 1672. à Francfort, en 1672. *in*-12. On en a fait depuis une autre continuation jusqu'en 1691. 3. *De naturæ constantiâ, seu diatribe in quâ per posteriorum temporum cum prioribus collationem, mundum in pejus non ruere ostenditur*; à Amst. en 1632. & en 1634. *in*-12. *Idea medicinæ practicæ libris* 12 *absoluta*; à Amst. en 1644. *in*-12. en 1652. *in*-8°. à Lyon, en 1655. *in*-8°. à Francfort, en 1664. *in*-12. & sous ce titre: *Syntagna universæ medicinæ praticæ libris* 14. à Breslau, en 1664. *in*-8°. 5. *Historia naturalis de piscibus & cetis libri* 5. *item de exanguibus aquaticis libri* 4. à Francf. en 1649. *in-fol.* avec fig. 6. *Historia naturalis de quadrupedibus libri*; à Francf. en 1652. *in-fol.* avec fig. 7. *Historia naturalis de insectis libri* 3. *de serpentibus & draconibus libri* 2. à Francfort, en 1653. *in-fol.* avec figures; 8. *Historiæ naturalis de avibus libri* 6. à Francfort, en 1650. avec figures; 9. *Syntagma Dendrologicum*; à Lessno, en 1646. *in*-4°. 10. *Dendrographia, sive historia naturalis de arboribus & fructibus, tam nostri quàm peregrini orbis*, en dix livres, avec figures, à Francfort, en 1662. *in-fol.* 11. *Notitia Regni Vegetabilis, seu plantarum à veteribus observatarum, cum synonymis græcis & latinis, obscurioribusque differentiis*, &c. à Leipsic, en 1661. *in*-12. 12. *Notitia regni mineralis, seu subterraneorum catalogus*, &c. à Leipsic, en 1661. *in*-12. 13. *Idea Hygicines recensita libris* 2. à Jene, en 1661. *in*-12. & à Francfort, en 1664. *in*-8°. 14. *Magni Hippocratis Coi Coacæ prænotiones, græcè & latinè, cum versione D. Anutii Foësii & notis Jonstoni*; à Amsterdam, en 1660. *in*-12. 15. *Polymathiæ philologicæ, seu totius rerum universitatis ad suos ordines revocatæ adumbratio*; à Francfort, en 1667. *in*-8°. 16. *De festis Hebræorum & Græcorum Schediasma*; à Breslau, en 1660. *in*-8°. *Accessit lectionum philologicarum miscella*; à Jene, en 1670. *in*-12. & dans le septiéme tome des Antiquités grecques de Gronovius; 17. *Polyhistor, seu rerum ab ortu universi ad nostra usque tempora, per Asiam, Africam, Europam & Americam in sacris & profanis gestarum succincta & methodica enarratio*; à Jene, en 1660. *in*-8°. *Polyhistor continuatus, seu rerum toto orbe à Carolo Magno ad Albertum II. Austriacum succincta & methodica series*; à Jene, en 1660. *in*-8°. Ces deux parties ont été réimprimées ensemble à Leipsic, en 1667. *in*-8°. par les soins de Jean-André Bosius; 18. *Enchiridion Ethicum*; à Leyde, en 1643. *in*-24. * Niceron, *Mémoires*, tome XLI. Il y a eu un autre JEAN Jonston, Ecossois, qui a vécu peu avant celui-ci, & qui est connu par quelques ouvrages en vers.

JOSEPH, historien, &c. En 1747. on a donné un écrit sçavant & bien raisonné concernant cet historien, sous ce titre: *Prospectus* d'une nouvelle traduction de l'historien Joseph; avec des notes, pour en expliquer les sentimens; en éclaircir les endroits difficiles; justifier la maniere dont on a traduit, lorsqu'on s'est écarté considérablement du sens des précédens traducteurs; & enfin, pour appuyer les corrections qu'on a cru devoir faire. Ce *prospectus*, qui contient 20 pages *in*-4°. est une dissertation en forme, sur le caractere de l'histoire de Joseph, le génie de l'historien, le jugement qu'on doit porter de ses traducteurs, & en particulier de la traduction françoise de M. Arnauld d'Andylli.

JOSLAIN. *Supplément, tome I.* au lieu de *Jossenus*, lisez, *Jostenus*.

JOSSE, évêque d'Oesel, étoit Prussien, & vivoit à Leipsic en 1440. sous le regne de l'empereur Frédéric III. & le pontificat du pape Eugene IV. Il fit ses études à Leipsic, fut aggrégé au collége principal de cette ville, & s'y acquit un grand nom par ses connoissances dans les belles lettres & dans la philosophie, & par son éloquence. L'ordre Teutonique le chargea de ses affaires à Leipsic, & il s'en acquitta avec beaucoup de soin & de sagesse. Il fut lié d'une étroite amitié avec le cardinal Bessarion, qui aimoit à converser & à disputer avec lui. Il mourut évêque d'Oesel, évêché situé dans l'Isle de ce nom en la mer Baltique. Il a laissé des commentaires sur la logique de Pierre d'Espagne ou l'Espagnol; des lettres, & beaucoup de harangues. *Voyez* l'anonyme publié par Maderus, à Helmstad, en 1660. *in*-4°. nombre 24.

JOSSE d'ISENACH, ainsi nommé parce qu'il étoit de la ville d'Isenach en Thuringe, a fleuri dans le quinziéme siécle & dans le suivant. Il vivoit encore en 1514. sous le regne de l'empereur Maximilien & le pontificat de Léon X. Il fut élevé dans l'université d'Erfort; il y prit les degrés de maître-ès-arts & de docteur en théologie, & il fut chanoine de l'église de Notre-Dame de la même ville. Il embrassa également les sciences divines & humaines, & il a passé en son tems pour être également philosophe, orateur & théologien. Il joignit à ces qualités une piété exemplaire qui le faisoit au-

tant respecter qu'il s'attiroit d'estime & de considération par ses lumieres. Il fit part aux autres de ses connoissances, ayant enseigné long-tems dans l'université d'Erfort. Sa réputation le fit rechercher par les ducs de Saxe, qui l'engagerent à passer à Wittemberg pour cimenter l'établissement que l'on venoit d'y faire d'une université. Josse se rendit à leurs vœux, & y accepta l'emploi de professeur. Pendant le séjour qu'il y fit, il y enseigna également les humanités & la théologie, & il y eut un grand nombre de disciples. Revenu à Erfort, il y continua d'enseigner & d'écrire, quoique dans un âge déja avancé. L'auteur de son éloge dit qu'il a vu de lui : 1. *Summa de Dialecticâ*; 2. *Summa grandis in totam physicen*, en huit livres; 3. beaucoup d'épitres & de harangues. *Voyez* l'ouvrage cité à la fin de l'article précédent, nombre 89.

JOSUE', surnommé *Stylite*, s'est rendu célébre sur la fin du cinquiéme siécle. Il étoit Syrien d'origine, & né à Edesse. Le désir de son salut le porta à s'engager dans l'état monastique. Il choisit dans cette vue un monastere près de la ville d'Amida, nommé Zuénin dans la Mésopotamie. Après y avoir passé quelque tems, il résolut, à l'imitation de saint Syméon, de vivre le reste de ses jours sur une colonne; d'où lui est venu le nom de Stylite. Il écrivit l'histoire de son tems en 22 feuilles ou cahiers. Le dernier s'étant égaré, le moine Elisée qui vivoit dans le même monastere de Zuénin, y suppléa: elle a pour titre : *Histoire des calamités arrivées à Edesse, à Amida & dans toute la Mésopotamie.* Josué la commence à l'an de Jesus-Christ 495. & la conduit jusqu'en 507. il paroît par le commencement de la préface, qu'il entreprit ce travail à la priere de l'abbé Sergius, à qui il le dédia. Il composa son histoire, partie sur les mémoires de ceux qui avoient été envoyés en ambassade chez les rois des Romains & des Perses; partie sur le rapport de ceux qui avoient eu part aux affaires; & partie sur ce qui s'étoit passé de son tems dans le pays même où il demeuroit. Les évenemens y sont placés suivant l'ordre chronologique. Le R. P. dom Remi Ceillier en rapporte les plus remarquables dans le tome XV. de son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques.* Voyez aussi le tome I. de la bibliotheque orientale de monsieur Assemani.

JOUBERT, (Laurent) célébre médecin, &c. *On en a parlé dans* le *Dictionnaire historique & dans le Supplément : voici quelques remarques nouvelles. Dans le Dictionnaire historique* on prouve qu'il étoit né en 1530. parce que dans une estampe qui le représente, il est dit âgé de 40 ans, en 1570. Nous avons vu une autre estampe à la tête de son *Traité du Ris*, qui confirme cette preuve, puisqu'il est marqué âgé de 49 ans, en 1579. *On s'est mal exprimé sur ce traité du Ris dans le Dictionnaire historique :* 1. cet ouvrage est intitulé : *Traité du Ris, contenant son essence, ses causes & merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés & observés.* C'est un vol. *in*-8°. imprimé à Paris, chez Nicolas Chesneau, en 1579. & dédié à Marguerite de France, reine de Navarre. Cette épitre dédicatoire qui est fort longue est très-singuliere : elle est presque toute employée à examiner lesquels des membres humains sont les plus dignes, du cerveau, de la main, ou du visage. Joubert rapporte ce que l'on peut dire à l'avantage de chacun : le cerveau commence par faire son apologie; la main fait ensuite la sienne; le cerveau réplique, la main en fait de même; le premier duplique; & l'auteur donne sa sentence en faveur du cerveau : mais le visage entre ensuite en cause, & déduit fort au long ses avantages, ce qui engage l'auteur à s'étendre en particulier sur la beauté. Ces especes de plaidoyers sont rarement du ressort d'une épitre dédicatoire; & peut-être Joubert est-il le premier, & même le seul qui en fait cet usage; 2°. dans la même épitre dédicatoire Joubert nous apprend, qu'il y avoit plus de 20 ans qu'il avoit fait son traité du Ris, étant à Montbrison dans le Forez : qu'il le composa seulement en latin; & que ce fut son premier ouvrage; que dès lors le premier livre fut traduit & publié en françois par Louis Papon, deuxiéme fils de Jean Papon, célébre jurisconsulte, lequel Louis Papon a été prieur de Marcilly, & chanoine de Montbrison; que le deuxiéme & troisiéme livres furent depuis traduits par Jean Paul Zangmaistre, jeune Allemand, d'une famille noble d'Augsbourg, & disciple de Joubert; que celui-ci revit sa traduction & l'approuva. On voit en effet, à la fin de ladite traduction une lettre *de Jean Paul Zangmaistre à ses nobles parens*, par laquelle il leur fait part de son avancement, dont il donne pour preuve cette traduction: mais la Croix du Maine dans sa bibliotheque françoise, à l'article de Jean Paul Zangmaistre, dit que tout ceci n'est qu'une fiction; que Joubert n'a jamais composé son traité du Ris qu'en françois; & il le démontre en rapportant des extraits de quelques lettres de Joubert, où celui-ci dévoile en effet toute cette feinte de la maniere la plus positive; 3°. il faut dire la même chose du *Dialogue sur la cacographie françoise; expliquant la cause de sa corruption.* Le prétendu Zangmaistre le donne comme un écrit qu'il a recueilli des conversations de Joubert; ce qui est encore une supposition: Joubert en étant lui-même l'auteur. Ce dialogue, fort court, & très-peu de chose en lui-même, est à la suite du traité du Ris. On trouve aussi avec le même dialogue: des *Annotations sur l'ortographie de M. Joubert, par Christophle de Beau-Chatel*, qui se donne pour scribe de Joubert: mais ces annotations sont encore de Joubert lui-même. La Croix du Maine semble aussi lui attribuer un autre écrit qui est dans le même recueil, intitulé : *La cause morale du Ris, de l'excellent & très-nommé Démocrite, expliquée & témoignée par le divin Hippocras en ses épitres.* Cependant il est dit que c'est une traduction du grec faite par Jean Guichard, docteur régent en médecine, de l'université de Montpellier, conseiller & médecin ordinaire du roi de Navarre : & l'on cite à la tête de ce petit écrit une lettre dudit Guichard, par laquelle il est marqué qu'il lui envoie cette traduction, & le prie de la faire imprimer à la suite de son traité du Ris. Cette lettre est datée de Montpellier, le 15 de Mars 1579. Du Verdier dans sa bibliotheque donne réellement cette traduction à Guichard. On doit encore ajouter aux ouvrages de Joubert : *La Chirurgie de Gui de Cauliac* (ou Chauliac) *restituée nouvellement à sa dignité*, par Laurent Joubert, lequel outre sa nouvelle traduction, a mis plusieurs belles annotations en marge; à Lyon, en 1579.

JOUFFROY. Maison. La maison de Joffroy ou Jouffroy (car c'est la même) est très-ancienne dans le comté de Bourgogne. On voit que messieurs Joffroy, en l'année 1356. étoient anciennement nobles, puisqu'ils possédoient de ces grands fiefs desquels d'autres fiefs relevoient. Ce fait est reconnu par un traité d'échange fait en cette même année, entre noble homme messire de Savigny, chevalier d'une part, & Henri dit Borjois; par lequel traité ledit Henri Borjois donne & échange audit seigneur de Savigny, ce qu'il a dans la terre & forteresse de Savigny, provenant de Catherine de Savigny sa femme, contre d'autres biens que ledit seigneur de Savigny possédoit dans les terres de Thise, Amagney & autres lieux, laquelle portion de Savigny, ledit Henri déclare mouvante de noble & sage M. Joffroy, à cause de sa terre & seigneurie de Belne, comme seigneur du fief de la forteresse de Savigny, à cause de sadite seigneurie de Belne.

Ce titre original prouve inconteſtablement par ſa date qu'en 1356. la maiſon de Joffroy poſſédoit de grands fiefs, & qu'elle étoit noble, puiſque le ſeig. ſuzerain de Savigny y reçoit cette qualité ; & que d'ailleurs les fiefs dans ces tems-là n'étoient poſſédés que par des gens nobles ; la Coutume du comté de Bourgogne le décide formellement. Les Annales de la ville de Beſançon, ſur l'année 1366. forment encore une preuve de l'ancienneté de cette maiſon. On y remarque que la ville de Beſançon étant inquiétée par des Anglois, Bretons & Gaſcons, qui s'étoient aſſemblés à Troyes en Champagne, étant venus juſqu'aux portes de cette ville, ils en furent chaſſés par la valeur de meſſieurs de Cromary, de Montmartin, de Sauvagney, de Joffroy, de Chatillon. Guyotte, & Jean de Montauban qui avoient à leur tête meſſire Jean de Vienne, les attaquerent en un lieu appellé Champbornay, tuerent leur capitaine, nommé Guichard de Moniotte, & les défirent entierement. On voit en troiſiéme lieu par un teſtament que fit en 1398. *Catherine* de Montmartin qu'elle avoit épouſé un *Bertrand* Joffroy. Par ce teſtament elle lui donne pluſieurs choſes qu'elle confirme encore par ſon codicille, en date du mois de Mai de la même année : dans l'un & l'autre de ces actes, Bertrand Joffroy eſt traité de noble & d'écuyer, qualité qui ne ſe donnoit autrefois qu'à la bonne & ancienne nobleſſe, même à gens de maiſon ſouveraine, comme on le voit dans l'échange de 1356. mentionné au commencement de ce mémoire, où il eſt dit que les choſes cédées ſont pour une partie mouvante de noble & puiſſant le comte de Bourgogne. Dans le teſtament que l'on vient de citer de Catherine de Montmartin, on remarque qu'elle fait exécuteur de ſes volontés M. *Etienne* Joffroy, moine & grand chambrier de l'abbaye de Beaume. Or chacun ſçait que les abbayes de Saint Claude, Beaume & Gigny, ſituées en Franche-Comté, ſont des chapitres nobles, dans leſquels de tems immémorial on ne reçoit que des perſonnes qui prouvent quatre quartiers paternels & quatre maternels. Cette vérité ſe confirme par pluſieurs arrêts du parlement de Bourgogne, le premier rendu en 1644. à la réquiſition des états, & le deuxiéme en 1667. Il y a par conſéquent près d'un ſiécle que l'on a rendu ce premier arrêt, par lequel on reconnoît que depuis un tems immémorial les abbayes de Saint Claude, Beaume & Gigny, ſont en poſſeſſion de ne recevoir que des perſonnes nobles, & après avoir fait preuve de huit lignes, ſçavoir quatre paternelles & quatre maternelles ; & l'on voit par le teſtament original de Catherine de Montmartin, qu'Etienne Joffroy étoit non-ſeulement religieux de Beaume, mais ancien religieux, puiſqu'il étoit grand chambrier ; il eſt donc évident & par ce ſeul titre & par les arrêts du parlement de Bourgogne, que la maiſon de Joffroy eſt très-anciennement noble, puiſqu'en 1398. non-ſeulement Bertrand Joffroy étoit écuyer, mais qu'Etienne Joffroy avoit fait ſes preuves de quatre lignes paternelles & quatre maternelles, dans l'abbaye de Beaume. Il y avoit par conſéquent très-longtems que la maiſon étoit noble : ce teſtament eſt publié en la cour de l'officialité de Beſançon, comme c'étoit l'uſage en ces tems-là. Voilà trois preuves inconteſtables de l'ancienneté de la nobleſſe de la maiſon de Joffroy : l'échange de 1356 ; les annales de Beſançon, ſur l'année 1366 ; le teſtament de Catherine de Montmartin de 1398. où l'on voit que Bertrand Joffroy, ſon mari eſt qualifié d'écuyer, à quoi ajoutant la preuve comme Etienne Joffroi étoit grand chambrier de Beaume, chapitre où l'on ne recevoit que des gens de condition, comme il eſt conſtaté par l'arrêt de 1644. déja cité, on croit avoir produit les preuves les plus authentiques & les plus ſolides que l'on puiſſe préſenter. A ces preuves on peut ajouter celle qui réſulte de l'alliance qu'avoit fait Bertrand Joffroy avec *Catherine* de Montmartin, fille de l'une des plus anciennes maiſons du comté de Bourgogne : on ſçait que dans cette province, comme dans l'Allemagne & la Flandre, un homme de condition ne s'allioit qu'à une perſonne de qualité, & par le même principe une fille de qualité n'épouſoit pas un homme de baſſe extraction ; la grande correſpondance qu'il y avoit entre les Flamands & les Comtois avoit ſans doute transféré cet uſage de l'une des provinces aux autres, auſſi voyons-nous un grand nombre des maiſons Comtoiſes alliées avec les Flamandes : ces provinces ſoumiſes au même ſouverain & régies par les mêmes loix, avoient les mêmes uſages. Si les guerres fréquentes, les révolutions différentes que la Franche-Comté a eſſuyées, & les incendies qu'elle a ſoufferts n'avoient pas détruit & conſommé un nombre infini de châteaux, de bourgs, & de villages, on trouveroit une infinité de monumens éclatants de bien des maiſons, qui ſont aujourd'hui dans l'impoſſibilité de juſtifier leur nobleſſe autrement que par la tradition que l'on en a, ou par les chartes des différens chapitres de nobleſſe de cette province, dans leſquelles ces mêmes maiſons étoient reçues anciennement ; de ſorte que les filiations par titres deviennent comme impoſſibles au-delà de trois ſiécles. On vient à celle de la maiſon de Joffroy, & on la fera par titres originaux. On a fait voir plus haut par le teſtament de Catherine de Montmartin, qu'elle étoit femme de Bertrand Joffroy, écuyer en 1398. tems de la date de ce teſtament, Bertrand Joffroy vivoit puiſque Catherine de Montmartin lui donne pluſieurs biens ; ce Bertrand eſt traité d'écuyer ; il y a par conſéquent plus de 350 ans, que cette qualité eſt dans ſa maiſon, ce qui ſuppoſe une nobleſſe bien plus ancienne encore, parce que la qualité d'écuyer n'a jamais été accordée au premier noble d'une race, mais ſeulement aux anciens nobles. Voilà donc la nobleſſe dans la maiſon de Joffroy, depuis 450 ans au moins, & vraiſemblablement davantage. Elle en a joui ſans interruption, & l'a illuſtrée par ſes alliances, comme on la verra dans la ſuite de ce mémoire.

Perrin Joffroy épouſa 1°. *Jeanne* de Savigny : & 2°. *Marguerite* de Prie, l'une & l'autre de très-ancienne maiſon. Ce Perrin Joffroy étoit ſans doute fils du ſieur Joffroy, ſeigneur de Belne, dont on a parlé dans l'échange de 1356. La preuve de cette vérité ſe tire de la conformité des dates qui ſe trouvent dans cet acte avec les ſuivants, & mieux encore de l'alliance que fit Perrin avec Jeanne de Savigny. Perrin vivoit en l'année 1370. ou 1380. Ce fait eſt certain, parce que l'on voit qu'il étoit pere de Paris Joffroy, qui ſuit ; de *Jean* Joffroy, qui fut prieur de Notre-Dame du Chateau ſur Salins, abbé de S. Pierre de Luxeul, enſuite abbé de S. Denys en France, puis envoyé en ambaſſade par le duc Philippe le Bon, auprès du pape Nicolas V. enſuite il fut fait évêque d'Arras. Le pape Pie II. le fit cardinal en 1461. & depuis évêque d'Alby ; ce même pape le renvoya légat en France : le pape Paul II. lui donna le même emploi en 1465. Depuis Louis XI. lui donna le commandement de ſon armée contre Jean V. comte d'Armagnac, qui s'étoit rendu maître de la ville de Leitour : or Jean Joffroy avoit au moins 50 ou 60 ans, quand il fut fait cardinal ; par conſéquent il étoit né vers l'an 1400. Son Pere Perrin avoit au moins 20 ou 25 ans de plus que lui : car Jean n'étoit pas l'aîné de ſes enfans, ce fut *Paris* ; il faut donc que Perrin fût de l'an 1375. ou 1380. Depuis l'année 1375. ou 1380. en remontant juſqu'en 1356. date du traité d'échange où il eſt fait mention de noble & ſage *N.* Joffroy, ſeigneur

de Belne, on ne trouve de distance que 20 ou 25 ans; il est donc bien naturel de croire que ce Joffroy, seigneur suzerain de la forteresse de Savigny, à cause de sa terre & seigneurie de Belne, étoit le pere de Perrin. Le mariage qu'il contracta avec Jeanne de Savigny, en fournit encore une preuve. Des raisons de convenance & d'intérêt, l'avoient formé sans doute, & avoient allié ces deux maisons. La proximité des biens (car Belne & Savigny sont très-voisins) & la mouvance de l'une de ces terres dépendante de l'autre, furent un second motif. On remarquera encore que ledit Bertrand Joffroy, mari de Catherine de Montmartin, & qui est traité d'écuyer dans le testament de 1398. y est dit de Bletteran, & que Bletteran est un bourg à portée de Savigny & de Belne, conjecture certaine que c'étoit toujours la même famille. On trouveroit des preuves plus positives & plus certaines, si le bourg de Bletteran qui confine avec le duché de Bourgogne, n'avoit été souvent pillé & saccagé dans les différentes guerres qu'il a essuyées. Perrin Joffroy, en 1452. reprend de fief par devant Philippe duc de Bourgogne, d'une rente féodale sur les Sauneries de Salines, situées au comté de Bourgogne, tant en son nom qu'au nom de Paris & Henri Joffroy, ses enfans; dans cet acte il est qualifié par son souverain, d'écuyer, & il est dit qu'il est de Besançon. On trouve que cette même qualité lui est donnée, & à *Henri* Joffroy, son fils, dans une reddition de compte, passée à la Régalie de Besançon, qui porte aussi que ce Henri Joffroy avoit épousé *Isabeau* de Vaudrey. Cet acte est de 1494. long-tems après la mort de Perrin Joffroy, qui étoit déja mort, en 1458. comme on le voit par un acte, dans lequel le cardinal Joffroy, qui pour lors n'étoit qu'évêque d'Arras, est choisi pour arbitre d'un différent entre Marguerite de Prie, veuve de Perrin Joffroy, & Paris & Henri Joffroy, enfans dudit Perrin. La noblesse de Perrin Joffroy est prouvée suffisamment par ces deux actes, sçavoir par la reprise de fief & par la reddition de compte au tribunal de la Régalie de Besançon, & l'on voit par ces piéces précédentes que sa maison jouissoit des titres & qualités que l'on accordoit à la seule ancienne noblesse, depuis l'année 1356. ainsi l'on ne peut pas dire que l'élévation de Jean Joffroy, son fils, ait été l'époque de sa noblesse, puisque Perrin mourut avant que son fils fût revêtu des dignités éminentes dont il a été honoré. On a dit plus haut que Perrin Joffroy eut de Jeanne de Savigny, sa premiere femme, Paris, Jean & Henri Joffroy: il conste par un partage que fait noble Perrin Joffroy à Paris & Henri Joffroy, ses fils, le 26 Octobre 1452. dans lequel il est fait mention de demoiselle Jeanne de Savigny, femme dudit Perrin.

II. Paris, épousa *Pierrette* de Maillardet, & ils eurent pour enfans, Geoffroi Joffroy, qui suit; & *Jacques*, qui épousa 1°. *Anne* de Jour: 2°. *Beatrix* de Marceret, fille du grand gruyer de Bourgogne, dont les enfans ont formé la branche de Joffroy d'Aban, qui subsiste encore aujourd'hui. Ces faits sont constatés par le testament de ladite dame de Maillardet, en date du 17 Avril 1481. & par son codicille daté du mois de Novembre de l'année 1486. Dans ces deux titres on voit que Pierrette de Maillardet avoit eu de Paris Joffroy, Geoffroi Joffroy, & Jacques Joffroy, dont on vient de parler. Dans l'un & l'autre de ces titres, Geoffroi Joffroy est qualifié de chevalier; & encore par le testament dudit Paris, publié à l'officialité de Besançon, le 1 Avril 1467. dans lequel les dénommés Joffroy sont qualifiés de damoiseaux, *Domicelli*. Or personne n'ignore que la qualité de damoiseau étoit un titre que l'on ne donnoit qu'à la très-ancienne noblesse, & qu'il ne fût au-dessus de celui d'écuyer. Par une reprise de fief que fait & donne à Charles de Neufchatel Geoffroi Joffroy, tant en son nom que de celui de Jacques, son frere, & en celui de noble femme Pierrette de Maillardet, sa mere, on voit que la même qualité de chevalier lui est donnée; & il est dit avec son frere Jacques, héritier universel de feu noble Paris Joffroy, seigneur de Gonssans: cet acte est daté du 29 Octobre 1471. De plus on voit dans un mandement de Charles duc de Bourgogne, que Pierrette de Maillardet étoit veuve de Paris Joffroy, mere de Geoffroi, & tutrice d'Adrien Joffroy, qui fut, comme nous le dirons dans la suite, fils de Geoffroi: dans cet acte émané du souverain, Geoffroi est qualifié de chevalier; il est daté du 24 Février 1483. La même qualité lui est encore donnée dans une reprise de fief qu'il fait au duc Charles.

III. Geoffroi Joffroy mourut jeune, après avoir épousé *Helene* de Bigny, de laquelle il eut Adrien Joffroy, qui suit. Ce fait est prouvé par le testament de ladite dame Helene de Bigny, dans lequel elle se dit veuve de feu noble seigneur Geoffroi Joffroy, chevalier, & institue son héritier universel, son *cher & bien aimé fils* Adrien Joffroy: cet acte est daté du 28 Avril 1482; & par une procuration que donne Pierrette de Maillardet à plusieurs particuliers, pour rendre à l'officialité de Besançon un compte tutelaire, dans laquelle procuration elle est dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, jadis seigneur de Gonssans, mere de feu messire Geoffroi Joffroy, jadis chevalier, & tutrice d'Adrien Joffroy, fils & pupille dudit messire Geoffroi, seigneur de Gonssans, & de la dame de Bigny, sa femme, au pied duquel acte est l'ordonnance de M. l'Official, dans laquelle tous les dénommés Joffroy, majeurs & mineurs, ont la qualité de damoiseaux, *Domicelli*; le tout daté du 8 Mai 1483; & par un acte passé au parlement de Bourgogne, dans lequel Pierrette de Maillardet est dite tutrice d'Adrien Joffroy, fils de feu noble seigneur Geoffroi Joffroy, jadis chevalier seigneur de Gonssans, en date du 14 Mai 1483. Enfin Geoffroi Joffroy est encore traité de chevalier dans un acte passé à l'officialité de Besançon, daté de l'année 1477. dans lequel il est dit fils de Paris; son frere Jacques y est aussi dénommé: l'un & l'autre y sont dits fils & héritiers de feu Paris Joffroy: *Filiis & heredibus defuncti nobilis viri Parisi Joffredy, quondam domicelli, civisque Bisuntini*; c'est-à-dire, fils & héritiers de feu Paris Joffroy, jadis damoiseau & citoyen de Besançon. Geoffroi Joffroy étoit donc fils de Paris Joffroy, & de damoiselle Pierrette de Maillardet, comme on l'a dit plus haut, & Adrien étoit son fils. Il en conste encore par un traité fait en 1459. dans lequel la dame de Maillardet est dénommée veuve de feu noble Paris Joffroy, seigneur de Gonssans, citoyen de Besançon, légitime administrateur des biens & corps d'Adrien Joffroy, jadis chevalier seigneur de Gonssans, & aussi de Jacques Joffroy, seigneur de Citey, en partie, & frere dudit Geoffroi Joffroy; laquelle piéce prouve incontestablement la descendance d'Adrien, ainsi que celle du 8 Mai 1483. On remarquera que la qualité d'écuyer accordée à Bertrand Joffroy, depuis l'année 1398. est dans sa maison depuis près de quatre siécles; & celle de chevalier, donnée dans tant d'actes différents à Geoffroi Joffroy, depuis 260 ans, celle de damoiseau, depuis 1467. c'est-à-dire, depuis Paris Joffroy.

IV. Adrien Joffroy, épousa damoiselle *Anne* Despotot, fille du seigneur de Dampierre. Il eut pour enfans, Louis de Jouffroy, qui suit; *Pierre* de Jouffroy, marié 1°. à *Anne* de Merceret: 2°. à *Claudine* de la Tour S. Quentin, dont la postérité a formé la branche de Jouffroy Gonssans, subsistante

encore aujourd'hui, & *Guillaume* de Jouffroy. Ce fait est constaté par un partage que font lesdits Louis, Pierre & Guillaume, le 25 Février 1547. dans lequel ces trois freres sont dénommés fils de noble seigneur Adrien de Jouffroy, seigneur de Gonssans.

V. Louis de Jouffroy fut pere de François de Jouffroy, qui suit; d'*Antoine* de Jouffroy, & de *Bonne* de Jouffroy, qui épousa le seig. de Raucourt: ce qui se voit par une quittance que donna ladite dame de Raucourt Bonne de Jouffroy, à François de Jouffroy, du reste de sa dot & portion des biens à elle provenants, tant de Louis de Jouffroy, leur pere, que d'Antoine leur frere: cette quittance est datée du 4 Janvier 1579. Ce Louis de Jouffroy avoit épousé *Louise* de Brancion; ce qui se voit par une donation que fait ladite dame Anne Despotot à Louis de Jouffroy, son fils, en faveur dudit mariage, le 8 Janvier 1543.

VI. François de Jouffroy, épousa *Rose* de la Tour, & eut pour enfans Thomas de Jouffroy, qui suit; & *Jean-François* de Jouffroy, comme on le voit dans un compte de tutelle, que rend Etienne de Jouffroy, ausdits Thomas & Jean-François, des biens de noble seigneur François de Jouffroy, leur pere; ledit sieur Etienne de Jouffroy étant entré en cette tutelle, au lieu de dame Rose de la Tour, leur mere, laquelle s'étoit remariée au sieur *Claude* de Mugnan, chevalier: ce compte fut rendu & passé à l'officialité de Besançon, le 8 Janvier 1602. Ce fait est encore constaté par une donation que fait à Thomas de Jouffroy, son fils, ladite dame Rose de la Tour, en date du 21 Février 1631. & par le contrat de mariage dudit Thomas.

VII. Thomas épousa damoiselle *Jeanne* Despotot: on le prouve par son contrat de mariage, daté du 2 Août 1612. Il eut de ce mariage Pierre-François de Jouffroy, qui suit; & plusieurs autres enfans.

VIII. Pierre-François de Jouffroy épousa *Magdelene* Desfourg, comme on le voit par son contrat de mariage, en date du 1 Mars 1646. dans lequel ledit Pierre-François est dit fils de *généreux seigneur* Thomas de Jouffroy, & de damoiselle Jeanne Despotot. De Pierre-François de Jouffroy, & de Magdelene Desfourg, est né François de Jouffroy Nouillard, qui suit. Pierre-François de Jouffroy a épousé en secondes noces, par contrat du 5 Février 1657. damoiselle *Louise* de Lallemand, dont il a eu Claude-François de Jouffroy d'Uzelle, *dont il est parlé après la postérité de son frere aîné.*

IX. François de Jouffroy Nouillard eut pour femme *Marguerite* de Vesoul, & a formé la branche de Jouffroy Nouillard. De ce mariage est issu Thomas de Jouffroy Nouillard, qui suit.

X. Thomas de Jouffroy Nouillard a épousé par contrat de mariage du mois de Mai 1732. damoiselle *Gabriel* de Bresley. On prouve que Thomas de Jouffroy Nouillard est fils de François, par le testament réciproque que firent ledit François, son pere, & dame Marguerite de Vesoul, sa mere. On emploie cette piéce pour prouver la filiation, parce qu'alors du mariage dudit Thomas de Jouffroy, avec la demoiselle de Bresley, son pere & sa mere étoient morts. Thomas de Jouffroy Nouillard, a de la demoiselle Gabrielle de Bresley, sa femme, *Claude-François* de Jouffroy Nouillard.

IX. Claude-François de Jouffroy d'Uzelle, dans son contrat de mariage, du 5 Juin 1686. avec damoiselle *Beatrix-Affricaine* de Montagu, est dit fils de *généreux seigneur* messire Pierre-François de Jouffroy, & de damoiselle *Louise* de Lallemand Claude-François de Jouffroy, forma la branche de Jouffroy d'Uzelle, & eut pour fils Alexandre-François de Jouffroy, qui suit.

X. Alexandre-François de Jouffroy d'Uzelle, dans son contrat de mariage, du 4. Mars 1715. avec damoiselle *Jeanne-Charlotte* de Saint Ignon, est dénommé fils *de généreux seigneur messire* Claude-François de Jouffroy d'Uzelle, & de dame Béatrix Affricaine de Montagu; & a entr'autres enfans *Claude-François* de Jouffroy d'Uzelle, capitaine au régiment de la Marine, & *Louis-Joseph* de Jouffroy. La maison de Jouffroy est donc actuellement divisée en quatre branches: Jouffroy Nouillard qui continue la branche aînée; Jouffroy d'Uzelle, cadette de cette branche; Jouffroy Gonssans, qui s'en sépara environ l'an 1547. dans la postérité d'Adrien Joffroy; & la branche de Jouffroy d'Abans, laquelle se forma plus anciennement dans les descendans de Jacques Joffroy, fils de Paris, par le mariage dudit Jacques, avec Anne de Jour, environ l'an 1460.

Il y avoit encore une branche de cette maison, que l'on nommoit Jouffroy Marchand ou Marchaux, & qui est finie: elle a soutenu par ses titres & ses alliances la splendeur de sa maison. On voit dans un acte passé en 1577. entre noble seigneur Gaspard de Grammont, seigneur de Chatillon, Guyotte, Bigny, en partie, & noble seigneur Jean de Plaine, seigneur de la Roche, & dudit Bigny, pour l'autre portion, que sur leur différent & pour le décider, ils choisirent haut & puissant seigneur messire Claude de Jouffroy, seigneur de Marchaux. Cette branche, ainsi que celles qui subsistent aujourd'hui, a donné des chevaliers à l'ordre de Malte, & des sujets à tous les chapitres nobles de cette province. On en voit beaucoup dans la célébre abbaye de S. Claude, un *Antoine* de Jouffroy, entr'autres, qui fut grand chantre & vicaire général de don Jean d'Autriche: il y a plus d'un siécle, que ce même nom de Jouffroy y est juré & reçu dans les preuves de beaucoup d'autres maisons. On voit encore dans les abbayes de Beaume, Gigny, Château, Châlon, Beaume-les-Dames, tous chapitres de noblesse où l'on fait les mêmes preuves qu'à Saint Claude, le nom de Jouffroy, juré en ligne directe ou collatérale plus de 30 fois: on l'y voit dans l'abbaye de Beaume, en la personne d'*Etienne* Joffroy, en 1398. comme on l'a fait voir par le testament de Catherine de Montmartin, rapporté au commencement de ce mémoire. Enfin l'on trouve parmi les réceptions de messieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, le nom de Jouffroy, juré dès les tems les plus reculés. Personne n'ignore quelle est l'exactitude des preuves que l'on fait pour entrer dans cette illustre confrérie, où l'on n'admet que les personnes d'une très-ancienne noblesse. Les rois d'Espagne autrefois souverains du comté de Bourgogne, le feu roi Louis XIV. & Louis XV. régnant aujourd'hui, ont été si persuadés de l'exactitude de ces preuves qu'ils ont donné en différens tems plusieurs arrêts qui établissent les chevaliers de la confrérie de S. Georges, pour juges des difficultés qui pourroient naître au sujet des preuves que l'on présenteroit pour entrer dans les différens chapitres nobles de cette province. La différente orthographe dont on s'est servi dans les tems divers en écrivant, tantôt Joffroy, comme on le voit jusqu'à à Adrien, tantôt Jouffroy, comme on l'a fait depuis, ne peut former aucun soupçon sur l'identité des noms. Outre le témoignage que l'on produit de messieurs les chevaliers de la confrérie de S. Georges, qui prouvent incontestablement qu'il n'y a eu dans le comté de Bourgogne aucune maison noble, autre que celle qui subsiste encore aujourd'hui, qui ait porté & qui porte le nom de Joffroy ou Jouffroy, qui est le même, avec les armes telles qu'elles sont encore; on a produit une filiation justifiée par titres originaux

depuis l'an 1400. & plus jusqu'en 1734. dans laquelle malgré la variété de l'orthographe on a établi une descendance incontestable. Par les mêmes titres qui ont fait la preuve des filiations de la maison de Jouffroy, jusques aujourd'hui, on croit avoir fait celle de sa noblesse d'une maniere à ne laisser aucun doute sur son ancienneté, & à détruire les injustes prétentions que quelques auteurs mal informés ou partials ont pu donner contre la vérité; peut-être n'ont-ils pas été instruits & qu'ils n'ont pas eu en mains les titres dont on a fait mention dans ce mémoire, peut-être aussi que l'éclatante fortune du cardinal Joffroy & son crédit immense auprès de Louis XI. ont excité de la jalousie à ses contemporains. Il pourroit encore être que la démarche qu'il fit d'engager le roi à abolir la pragmatique sanction, lui attira des ennemis, il n'y a que ces trois motifs, ou l'un deux qui aient pu déterminer quelques écrivains du tems passé à parler de la maison de Jouffroy, comme ils ont fait. L'auteur du dernier Moréri en a parlé avec plus d'équité parce qu'il a été mieux instruit, on lui avoit communiqué quelques-uns des titres dont on a fait ici mention; mais comme ce n'est point par des autorités que l'on fait des preuves, mais seulement par la production des titres authentiques, c'est sur celle-ci que la maison de Jouffroy établit la sienne. On voit par ces mêmes titres quelles ont été les alliances des quatres branches de la maison de Jouffroy. Toutes ont été faites avec des maisons dont les noms sont connus pour bons. Celle que Bertrand Joffroy fit avec Catherine de Montmartin, avant l'an 1398. fut soutenue par celle que prit Perrin Joffroy, avec les maison de Savigny & de Prie; il en est de même de celles qui ont succédé à ces premieres. Cette preuve qui résulte des alliances n'est pas moins convaincante que celle que l'on puise dans les qualités, surtout quand elles sont soutenues pendant quatre siécles, comme on le voit dans la maison de Jouffroy. L'allégation de ces mêmes auteurs n'est pas juste quand ils disent que Jean Joffroy, cardinal, étoit de Luxeul, parce que l'on a vu que Bertrand Joffroy, plus anciennement, étoit dit de Bletteran; que Perrin, pere de ce cardinal, est dénommé citoyen de Besançon, dans une infinité de titres, cette dénomination est donnée aussi à tous ses descendans. Le titre de citoyen de Besançon ne doit pas se confondre avec celui de bourgeois, les plus anciennes maisons demandoient à la ville de Besançon cette qualité, afin de pouvoir jouir des immunités & des droits qui y étoient attachés. Les barons de Soge, quand ils s'établirent en Franche-Comté, demanderent ce titre qui leur fut accordé par lettre patente. A l'imitation des anciens Romains, Besançon qui pour lors étoit une ville libre, gouvernée par ses citoyens, avoit accordé de grands priviléges à ceux qui portoient cette qualité. Tout le monde alors la rechercha, afin de se mettre en état d'avoir quelque part au gouvernement, car sans être citoyen, on ne pouvoit y parvenir: ce fut à cause de ce titre que l'on y admit si souvent messieurs de Jouffroy, que l'on en voit jusqu'à dix-sept de ce nom qui ont été des Quatre; on appelloit les Quatre, ceux qui étoient à la tête du gouvernement; on y a vu des Labeaume Saint Amour, & beaucoup d'autres noms distingués comme celui-là. La maison de Jouffroy n'a cessé d'être dans le gouvernement que lorsque la ville de Besançon a cessé elle-même de se choisir ses gouverneurs, c'est-à-dire, en 1674. tems de la conquête de la Franche-Comté, qui avoit pour lors Pierre-François de Jouffroy, pour gouverneur. Une réflexion toute simple va terminer ce mémoire: Si les titres & les énonciations de noble, d'écuyer & de damoiseau n'étoient dans la maison de Jouffroy que depuis l'année 1461. tems auquel Jean Joffroy fut elevé aux éminentes dignités où il est arrivé, & aux emplois brillans qu'il a occupés, on pourroit dire avec quelque fondement que c'est à lui à qui sa maison doit la noblesse dont elle jouit: mais l'on a fait voir dans ce mémoire par titres originaux & incontestables, qu'en 1356. la qualité de noble étoit dans cette maison, celle d'écuyer, en 1398. & celle de damoiseau, en 1467. enfin par des reprises de fief faites au duc Philippe, on a prouvé qu'en 1452. Perrin Joffroy, pere du cardinal, avoit la qualité d'écuyer, ce n'est donc pas à son fils qu'il étoit redevable de sa noblesse, non plus que ses descendants. On ajoute à cette réflexion celle que présente naturellement l'alliance de Bertrand Joffroy, avec Catherine de Montmartin, avant 1398. & les deux que fit Perrin, avec la maison de Savigny & de Prie; ces trois alliances avec des maisons de ce rang-là ne laisseront jamais présumer une naissance obscure & basse à ceux qui les ont faites, & seroient presque suffisantes pour détruire les préjugés des historiens qui ont écrit de cette maison avec trop peu d'exactitude. L'exemple que nous fournit Puffendorf, dans son histoire de Suede, quand il soutient que la maison de Montmorency est finie, est une preuve que très-souvent les écrivains hazardent les faits avec bien de la légereté; car toute l'Europe sçait que cette illustre maison subsiste aujourd'hui, & qu'il y en a même plusieurs branches; l'autorité de cet historien suffiroit-elle pour faire le procès à messieurs de Montmorency; celle de Varillas & de M. Fleury sont dans ce genre d'un poids égal. Sur ce qui regarde la naissance du cardinal Joffroy leur témoignage ne peut détruire une vérité constatée par un nombre infini de titres, & qui forment une conviction certaine de leur erreur, donne une juste idée de la maison de Jouffroy. Les auteurs Franc-Comtois qui avoient connoissance de la maison du cardinal de Jouffroy, en ont parlé différemment des auteurs François. Gollut, qui a écrit en 1580. dit que Jacques de Jouffroy fut avec plusieurs autres gentilshommes du comté de Bourgogne, commandé par Otto, Palatin de Bourgogne, en 1281. au sujet des Vêpres Siciliennes, page 433. Le même Gollut dit qu'au décès de dame Jeanne, reine de France, comtesse d'Artois, & Palatine de Bourgogne, qui mourut en 1330. se trouverent plusieurs gentilshommes, parmi lesquels est nommé Jean de Jouffroy, page 489. Il dit dans un autre endroit que le cardinal de Jouffroy fut nommé avec plusieurs autres gentilshommes des principaux du comté de Bourgogne, pour travailler à plusieurs choses concernant la noblesse. Blanc, auteur du grand Atlas, qui a écrit il y a 100 ans, dit qu'il étoit héros d'armes du comté de Bourgogne, & qu'en cette qualité il doit parler des bonnes maisons de cette province; qu'il ne parlera que de celles reçues dans les chapitres de noblesse, parmi lesquelles il nomme la maison de Jouffroy, subsistante en quatre branches au comté de Bourgogne. Il est plus juste de s'en rapporter à ces auteurs Francs-Comtois, qu'aux auteurs François, à qui la noblesse du cardinal de Jouffroy pouvoit n'être pas connue, lesquels vraisemblablement ont écrit contre sa naissance, à cause de la haine qu'il s'étoit attiré au sujet de la pragmatique sanction. On peut ajouter aux articles ci-dessus que les titres de la maison de Jouffroy ont été examinés au parlement de Besançon, & enregistrés à la chambre des Comptes, à l'occasion de l'érection de la terre de Nouillard en marquisat. M. de Boulainvillier dans son histoire de l'état de la France, en parlant des bonnes maisons du comté de Bourgogne, dans son troisiéme tome, cite la maison de Jouffroy, & dit qu'il ne parle que des anciennes & illustres maisons, & rapporte ce que

Gollut dit de la maison de Jouffroy, en particulier du cardinal favori de Louis XI. * Mémoires envoyés par le R. P. dom Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de S. Vannes, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine. On donne ces Mémoires tels qu'ils ont été envoyés.

JOURNAUX. *Supplément tome I. page* 182. *colonne* 2. Tellier, *lisez* Le Tellier ; il signa ainsi en entrant au noviciat des Jésuites . . . au même endroit, Marquaire, *lisez* Marquer . . . . . Hoignan, *lisez* Hongnant.

JOUVANCY, (Joseph de) car c'est ainsi que cet habile Jésuite écrivoit son nom, & non JOUVENCY, comme on l'écrit ordinairement, naquit à Paris, le 14 Septembre 1643. Nous avons lu dans quelques mémoires manuscrits, qu'il étoit fils d'un médecin, mais nous n'osons l'assurer, la qualité de son pere n'étant point marquée dans les mémoires latins que le pere Oudin a bien voulu nous communiquer. Joseph de Jouvancy entra dans la compagnie de Jesus, le 1 de Septembre 1659. & il professoit la rhétorique à la Fleche, lorsqu'il fit sa profession solemnelle des quatre vœux, le 2 de Février 1677. Il avoit déja rempli le même poste pendant quelques années à Caen; & dans la suite il le remplit avec une grande réputation, à Paris, pendant vingt ans de suite. Ses supérieurs le destinoient à traduire en latin les manuscrits grecs, conservés dans leur bibliotheque de Paris, lorsqu'il fut appellé à Rome, en 1699. pour y continuer l'histoire de sa société. Il mourut dans la même ville, le 29 Mai 1719. Voici ses ouvrages : 1. *Novus Apparatus græco-latinus, cum interpretatione gallicâ, ex Isocrate, Demosthene, aliisque præcipuis autoribus Græcis concinnatus ab uno è S. J.* à Paris, en 1681. *in*-4°. 2. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi, primi è regio sanguine principis, dicta Parisiis 4. id. Dec. à P. Ludovico Bourdaloue S. J. è gallico in latinum conversa*; à Paris, en 1684. *in*-12. & dans le recueil des harangues du pere de Jouvancy; 3. *Persii satyræ ab omni obscenitate expurgatæ, cum annotationibus ac perpetuâ interpretatione*; à Tours, en 1685. & 1687. *in*-12. à Rouen, en 1696. *in*-12. à Paris, en 1700. *in*-12. à Venise, en 1702. *in*-8°. 4. *Juvenalis satiræ ab omni obscenitate expurgatæ, cum annotationibus*; à Tours, en 1685. & 1687. *in*-12. à Rouen, en 1697. *in*-12. à Venise, en 1702. *in*-8°. autre édition avec les mêmes notes, & une interprétation suivie, à Paris, en 1700. *in*-12. 5. *Terentii Comœdiæ ab omni obscenitate expurgatæ, cum interpretatione & annotationibus*; à Rouen, en 1686. *in*-8°. *editio altera recognita & aucta*; à Rouen, en 1711. *in*-8°. à Paris, en 1715. *in*-8°. & à Venise, en 1724. *in*-12. 6. *Joanni III. regi Poloniæ, magno Duci Lithuaniæ, munera oblata ineunte anno* 1687. à Paris, *in-folio*: cet écrit contient huit symboles héroïques, expliqués en vers; 7. *In funere ludovici Borbonii principis Condæi Musarum luctus*; à Paris, en 1687. *in*-4°. 8. *Horatii Carmina ab omni obscenitate expurgata, cum annotationibus*; à Tours, en 1688. *in*-12. à Rouen, en 1689. *in*-12. à Rome, en 1702. *in*-8°. à Rouen, en 1709. & en 1711. *in*-8°. autre édition *cum perpetuâ interpretatione & annotationibus*; à Paris, en 1699. *in*-12. deux vol. 9. *Ad Franciscum Harlæum Parisiensem Archiepiscopum, cardinalem designatum, carmina*; à Paris, en 1690. *in*-8°. 10. *Christianis Literarum magistris de ratione discendi & docendi*; à Paris, en 1692. *in*-8°. à Lyon, en 1692. *in*-12. 11. *Martialis epigrammata demptis obscenis, cum annotationibus*; à Paris, en 1692. *in*-12. à Rome, en 1703. *in*-12. 12. *Ciceronis de officiis libri tres, cum Petri Marsi commentariis*; à Paris, en 1693. *in*-12. 13. *Ciceronis Cato major de senectute, Lælius, seu de Amicitiâ, paradoxa, somnium Scipionis, cum Petri Marsi commentariis*; à Paris, en 1693. *in*-8°. Le pere de Jouvancy n'a pris des commentaires dont il s'est servi, que ce qu'il a cru nécessaire pour faciliter à la jeunesse l'intelligence des auteurs qu'il publioit; 14. *Petro Danieli Huetio Abrincensium episcopo, quod bibliothecam suam Domui professæ (Parisiensi) societatis Jesu dono dederit; ac sibi domicilium in eâdem domo sumpserit, carmina varii generis latina cum græco Idyllio*; à Paris, en 1694. *in*-8°. 15. *Cleander & Eudoxius, seu de Provincialibus quas vocant literis dialogi è gallico exemplari edito; Coloniæ Agrippinæ*, en 1694. à Pouzoles, ou plutôt à Naples, en 1695. *in*-8°. & encore ailleurs : c'est une traduction des entretiens de Cléandre & d'Eudoxe, composés par le pere Daniel, Jésuite; 16. *Ad Petrum Langletium, Carmen*; à Paris, en 1696. *in*-8°. 17. *Ad illustrissimum Archiepiscopum Remensem (Mauritium* Le Tellier) *libellus supplex & apologeticus, de ipsius decreto idibus Quintilibus* 1697. *perscripto*; à Paris, en 1698. *in*-8°. C'est une traduction de la remontrance du pere Daniel, contre l'ordonnance de M. Le Tellier, qui avoit condamné deux Theses, &c. *Voyez l'article du pere* Gabriel DANIEL; 18. *Orationes*; à Paris, en 1701. *in*-12. deux vol. L'éditeur de ce recueil des harangues du pere de Jouvency est le pere Gabriel-François le Jay, qui fit l'épitre dédicatoire à M. l'abbé Bignon, & l'avertissement. Le premier volume contient neuf harangues, dont voici les sujets : 1. *Trajectum ad Mosam expugnatum*: ce discours fut prononcé à Caen, l'an 1673. 2. *Burgundiam Sequanorum, quem Liberum Comitatum vocant, nunc maximè, postquam regis Christianissimi esse cœpit, dici liberam oportere*, prononcé à Caen, en 1674. 3. *Flandriam, nisi tota Gallica sit, felicem esse non posse*, prononcé à Paris, l'an 1678. 4. *Ludovico Magno regi Christianissimo Catholicæ & Avitæ Religionis vindici panegyricus*: prononcé à Paris, l'an 1680. Ce discours est précédé d'une épitre dédicatoire à M. de Harlay, archevêque de Paris; 5. *Serenissimi principis Ducis Burgundiæ Genethliacum*; à Paris, en 1682. 6. *Quam falsò & periculose ingenii fama Novitatis defensoribus tribuatur*, à Paris, en 1683. 7. *Panegyricus Ecclesiæ Parisiensis*, avec une dédicace à M. de Harlay; à Paris, en 1686. 8. *Lutetiæ panegyricus*; à Paris, en 1688. 9. *Quid sibi Gallia de sereniss. Ducis Burgund. institutione debeat polliceri*; à Paris, en 1690. Les suivantes sont dans le deuxiéme vol. 10. *Galliam nunquam aliàs magis invictam, quam hoc anno 1690. nunquam vincere digniorem, fuisse*; à Paris, en 1691. 11. *Res anno 1692. prospere in Galliâ gestas virtuti Gallicæ deberi, non fortunæ*; à Paris, en 1692. 12. *Quàm est populis optanda pax, tam eruditis bellum literarium expetendum esse*; à Paris, en 1694. 13. *Gallos anno 1696. dum agere nihil videntur, plus quam annis superioribus, egisse*; à Paris, en 1696. 14. *Gentem Gallicam unam omnium esse cui Religio debeat plurimum, quæ plurimum Religioni debeat*; à Paris, en 1698. 15. *Laudatio funebris Henrici Borbonii principis Condæi*, &c. C'est une traduction latine de l'oraison funebre, prononcée par le pere Bourdaloue: le françois est ici accompagné du latin. Une de ces harangues a été traduite & imprimée en françois, sous ce titre : *Discours prononcé au college de Louis le Grand, par le R. P.* de Jouvancy, *où il montre que les François ont plus fait l'année derniere, en ne paroissant rien faire, qu'en ce qu'ils ont fait de plus glorieux les années precédentes*, traduit par M. l'abbé Lordelot, à Paris, en 1697. *in*-12. 19. *Clementi XI. seminarii Romani literarium obsequium: Theander, Drama allegoricum, & varii generis carmina*; à Rome, en 1701. *in-fol.* 20. *Magistris scholarum inferiorum Societatis Jesu de ratione discendi & docendi, ex decreto congregationis generalis XIV.* à Florence, en 1703. *in*-8°. à Francfort, en 1706. *in*-8°. à Dijon, sous le titre de Florence, en 1708. *in*-8°. à Paris, en 1711. *in*-12. Cet ouvrage a été générale-

ment applaudi ; 21. *Ovidii Metamorphoseon libri* 15. *ab omni obscenitate expurgati : interpretatione, annotationibus, & Appendice de Diis & Heroibus poëticis illustrati* ; à Rome, en 1704. *in*-12. à Rouen, en 1709. & 1717. *in*-8°. à Paris, en 1715. deux vol. *in*-12. L'*Appendix* a paru séparément avec des notes françoises de Nicolas Lallemant, fils d'un libraire de Rouen ; à Rouen, en 1724. *in*-16. à Paris, en 1726. *in*-12. & en 1731. *in*-4°. à Paris, par les soins de M. César Chesneau du Marsais, qui y a joint une *double interprétation interlinéaire* ; 22. *Historiæ societatis Jesu pars quinta, tomus posterior, ab anno* 1591. &c. à Rome, en 1710. *in-folio*. *Voyez ce qu'on a dit de cet ouvrage dans le Supplément de* 1735. à l'article trop court & trop superficiel du pere de JOUVANCY ; & dans le même article, au lieu de *Sochebini*, lisez, *Sacchini* ; 23. *In sanctum Franciscum Xaverium Indiarum Apostolum Odæ sacræ* (*tres*) *præcipuas ejus vitæ partes complexæ* ; à Rome, en 1710. *in*-4°. 24. *Candidatus rhetoricæ olim à Petro Francisco Pomey, è societate Jesu, digestus, in hâc editione novissimâ auctus, emendatus & perpolitus* ; à Rome, en 1710. *in*-16. à Paris, en 1712. *in*-12. à Venise, en 1713. *in*-12. à Lyon, en 1727. *in*-12. à Toulouse, en 1731. *in*-12. 25. *Clementi XI. opes & sociata principum arma Turcarum conatibus opponenti Carmina Lyrica* ; à Rome, en 1716. *in*-4°. 26. *Institutiones poëticæ ad usum collegiorum Societatis Jesu* ; à Venise, en 1718. *in*-12. 27. *Varia variis, ut res ferebant, edita temporibus, carmina* ; *itemque inscriptiones ac symbola heroïca, ad pompas, vel funebres, vel aliùs generis* ; 28. le pere de Jouvancy a traduit aussi en latin quelques écrits de Théodore Studite, dont le pere Jacques Sirmond avoit commencé une édition qui a été achevée par le pere de la Baune. *Voyez la* BAUNE. * Extrait principalement d'un *Mémoire manuscrit latin*, communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

JOUVENNEAUX, (Gui) que d'autres appellent JOUANEAUX, JOUENNEAUX, & enfin JUVENAL, religieux de l'ordre de S. Benoît, abbé de S. Sulpice de Bourges, naquit dans le Maine, & selon quelques-uns dans la ville même du Mans. Il nous apprend lui-même dans une lettre écrite à Nicolas le Pelletier, son compatriote, qu'il étoit né pauvre & d'une famille qui n'avoit rien de distingué : mais il avoit de l'esprit, & de grandes dispositions pour les sciences, & le Pelletier prit soin de les faire cultiver. Il lui procura les livres qui lui étoient nécessaires, & les moyens d'étudier sous un habile grammairien. Ensuite, il l'envoya à Paris, pour y continuer ses études, & Gui y fit de grands progrès, sur-tout dans les belles lettres. Il enseignoit celles-ci à Paris publiquement & en particulier, avant l'an 1490. Dans une lettre qui se trouve dans son commentaire sur Térence, il dit qu'il avoit resolu de quitter cette qualité de grammairien, & de s'appliquer le reste de sa vie à l'étude de la théologie & des lettres saintes. Il y met cependant une condition, si l'indigence ne l'oblige pas à continuer son premier genre de vie. Ce qui fait croire que les secours qu'il recevoit ne le mettoient pas à son aise. Il ne tarda pas à prendre un parti qui le mit en état de suivre son inclination. La réforme ayant été mise en 1488. dans la congrégation de Chezal-Benoît, & en particulier dans le monastere de ce nom, en Berri, sous le vénérable pere dom Pierre Dumas, qui en étoit abbé régulier, favorisé en cela par messire Pierre Cadoet, archevêque de Bourges, Gui résolut d'entrer dans cette maison ; & il y prit, en effet, l'habit de l'ordre de S. Benoît, vers l'an 1493. Plusieurs hommes de réputation suivirent son exemple, & ce monastere se vit en peu de tems rempli de personnes célébres par leur doctrine. La piété avec laquelle il y vécut, le zèle & la ferveur qui accompagnoient toutes ses actions, engagerent quelques tems après dom Guillaume Alabat, abbé de S. Sulpice de Bourges, à lui remettre la dignité & le soin de son abbaye, avec l'agrément du roi & de l'archevêque de Bourges, afin qu'il y établît une réforme semblable à celle qui étoit en vigueur à Chezal-Benoît. Gui amena avec lui 18 religieux, & dès la fin de l'an 1497. il travailla sérieusement à l'œuvre pour laquelle il avoit été appellé. Il mit aussi la réforme dans le monastere des religieuses de S. Laurent, dans la même ville, qui étoient pareillement de l'ordre de S. Benoît. Gui après avoir soutenu par sa vigilance, par ses soins, & par ses bons exemples les édifices spirituels qu'il avoit établis ; & après s'être acquis une grande réputation par sa vertu & par ses lumieres, mourut l'an 1505. Dom Liron, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, qui a fait des recherches sur la vie & les ouvrages de Gui, dit qu'il ne sçait en quelle année il publia à Paris son commentaire sur Terence. M. Maittaire le met l'an 1492. *Terentius cum commentario Guidonis Juvenal* ; *Paris. operâ Georgii Wolf, in-folio.* Et dans la note qui est en marge, il rapporte ceci en latin : Cet ouvrage a été imprimé à Paris, par les soins de George Wolf, de Bade, pour Philippe Pigouchet, & Engelbert de Marnef, libraires, demeurant à Paris, &c. l'an de l'incarnation du seigneur 1492. le 20 d'Octobre. Jean-Albert Fabricius ne parle point de cette édition dans sa bibliotheque latine. Cet ouvrage de Gui fut réimprimé à Lyon, en 1493. *in*-4°. par Jean Trechsel, Allemand, cette édion est encore omise par Fabricius. Josse Badius Ascensius y fit des additions du consentement de Gui : elles parurent dans l'édition de 1496. à Strasbourg, selon MM. Maittaire & Fabricius. Cet ouvrage de Gui fut dédié par l'auteur même à Germain de Ganay, qui avoit été reçu conseiller au parlement de Paris, en 1484. qui fut ensuite évêque de Cahors, d'où il passa à l'évêché d'Orléans, l'an 1514. Gui le loue beaucoup sur son amour pour les lettres & la protection qu'il accordoit à ceux qui les cultivoient. Il dit que ce magistrat, depuis évêque, n'épargnoit point l'argent pour se procurer les livres les plus rares qu'il communiquoit volontiers à ceux qui en avoient besoin. Il en parle comme d'un homme très-sçavant dans le droit civil & canonique, dans la philosophie & dans les mathématiques. Ce fut lui qui publia le missel d'Orléans, de l'an 1519. Il y a une autre épitre dédicatoire dans le même ouvrage de Gui à Nicolas de la Chapelle, bachelier en théologie, & professeur en l'un & l'autre droit : & à la fin du livre, trois lettres du même auteur ; l'une à Martin Guerrand, secrétaire de l'évêque du Mans, bon jurisconsulte : la deuxiéme à son bienfacteur Nicolas le Pelletier : la troisiéme à Michel Bureau, professeur en théologie, qui fut depuis abbé de la Couture au Mans, & évêque d'Hiérapolis. Il y a encore d'autres éditions du commentaire de Gui sur Térence, que l'on peut voir dans le pere Liron. Je remarquerai seulement qu'il en a omis une de 1494. à Venise, *in-folio*, citée par M. Maittaire. La même année 1494. Gui publia à Paris, chez Félix Baligault, une explication en latin des élégances de Laurent Valle & de Gellius, qu'il dédia à Guillaume Briçonet, évêque de Lodeve. On y trouve aussi huit lettres de l'auteur à différentes personnes. MM. Maittaire & Chevillier citent une autre édition de cet ouvrage faite la même année 1494. à Paris, *in*-4°. par les associés Ulric Gering & Berthold Rembold, qui demeuroient dans la rue de Sorbonne. Il y en a eu une troisiéme depuis à Rouen, chez Pierre Olivier, entreprise aux dépens de trois libraires, Michel Angier, qui demeuroit à Caen, Jean Macé, à Rennes, & Richard Macé, à Rouen. Le dernier ouvrage de littérature, dont parle le

pere dom Liron est une grammaire qu'il dit avoir été imprimée à Limoges, *in*-4°. en 1518. (*Guidonis Juvenalis grammatica*) Gui ayant trouvé de l'opposition dans les réformes dont il fut chargé, entreprit de convaincre les esprits par des raisonnemens & des preuves qui justifioient sa conduite. L'ouvrage qu'il fit à cette occasion, est intitulé, *Reformationis monasticæ vindiciæ seu defensio; noviter edita à viro bonarum artium perspicacissimo Guidone Juvenale ordinis sancti Benedicti, nec non per eundem rursus diligentissimè castigata. Parisiis, impensis Angelberti & Godfridi de Marnef: operâ Joannis Barbier, & Francisci Foucher sociorum.* 1503. *in*-12. J'ignore l'année de la premiere édition. Cette défense est divisée en trois livres: dans le premier l'auteur réfute les fausses excuses dont les religieux qui s'opposoient à la réforme, se servoient pour la rejetter, & montre combien ils étoient obligés de l'embrasser pour leur salut; dans le deuxiéme il oppose la vie des moines relachés à celle des réformés. Il emploie le troisiéme à combattre l'acte d'appel que les opposans avoient interjetté au parlement de Paris, & qu'ils avoient fait imprimer. Cet ouvrage est utile & curieux. Gui le dédia au parlement même de Paris, par deux discours préliminaires, dans le deuxiéme desquels il fait un grand éloge de cet illustre corps. Enfin on a de Gui une traduction françoise de la regle de S. Benoît, imprimée, *in*-12. à Paris, en 1505. & plusieurs fois réimprimée depuis. On en a une édition de 1573. *in*-16. à Paris, chez Marnef, revue & corrigée par un moine de Clairvaux; & une autre en 1580. * *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, tome III. Maittaire *Annales typographici*, tome I. Chevillier, *de l'origine de l'imprimerie*, page 18. Joan. Alberti Fabricii *Bibliotheca latina*, tome I.

IPERIUS, (Jean) surnommé le Long, & dit *Iperius*, parce qu'il étoit de la ville d'Ipres en Flandres, est un bon historien, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique.* Sa science dans le droit lui mérita le grade de docteur en decret & en droit dans l'université de Paris. Il fut ensuite abbé du célébre monastere de S. Bertin dans l'Artois, depuis l'an 1365. jusqu'en 1383. qui fut l'année de sa mort. Il joignoit une grande piété à beaucoup de science, & il montra souvent son zèle contre les religieux qui étoient tombés dans le relachement. Il écrivit une histoire fort détaillée de son monastere, dans laquelle il insera un grand nombre de faits intéressans pour l'histoire de tout le pays. Jacques Meyer & Locres (Locrius) s'en sont servi avantageusement, l'un pour ses annales de Flandre. l'autre pour sa chronique du même pays. L'ouvrage d'Iperius n'étoit encore alors que manuscrit. Les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, l'ont fait imprimer depuis en 1717. dans le tome III. du *Thesaurus novus anecdotorum*, &c. pages 446. & suivantes, sous ce titre: *Chronica, sive historia monasterii sancti Bertini.* Cet ouvrage est fort étendu; il commence à l'an 590. & est continué jusqu'à l'an 1294. On a encore de Jean *Iperius*, *vita sancti Erkembodonis*, que le pere Godefroi Henschenius, Jésuite, a publiée avec des notes, au 12 d'Avril des actes des saints. Dans la bibliotheque du roi de France, on conserve un manuscrit, dont le titre est: » Itinéraire de la pérégrination & du voyage » que fit un bon preudhomme des Freres Prêcheurs, » qui ot nom Frere Ricul. » A la fin de ce manuscrit, on lit ces paroles. » Sont en ce livre contenue » par sobriété les royaumes & les gens, les pro» vinces, les loix, les sectes, les héréfies, les mon» stres, & les merveilles, que ledit frere trouva ès » parties d'Orient. Et fu cils livres translaté de latin » en françois, par frere Jean de Ypre, moine de » S. Bertin en S. Omer, en l'an MCCCLI. accomplis. Jean Yperius mourut, comme on l'a dit, en 1383; son épitaphe confirme cette date: elle est conçue en ce peu de paroles. *Hîc jacet piæ memoriæ* JOANNES, *oriundus de Yprâ, quondam abbas monasterii, qui rexit XVII. annis, & obiit anno Domini MCCCLXXXIII. secundâ die mensis Januarii. Orate pro eo. Requiescat in pace. Amen.*

* Valere André *Biblioth. Belg.* édition de 1739. *in*-4°. tome II. page 669. L'avertissement mis par les Bénédictins, au-devant de la chronique de saint Bertin, dans l'ouvrage cité ci-dessus, page 442. 443.

IRE'NE'E, (Saint) docteur de l'Eglise, &c. *Supplément de* 1735. On cite le tome I. de l'histoire des *Auteurs sacrés & ecclésiastiques* de dom Ceillier, au lieu du tome II.

IRLANDE. Le mémoire qu'on va lire nous a été communiqué par un sçavant Irlandois, & nous l'avons trouvé trop curieux pour l'omettre. Nous le donnons tel qu'il nous a été remis. Les auteurs Anglois, qui sont presque les seuls qui ont parlé du royaume d'Irlande, ont pris à tâche d'en décrier les habitans & les mœurs pour donner quelques couleurs favorables à toutes les vexations qu'ils leur ont fait essuyer depuis qu'ils s'en sont rendu maîtres, quoique leur soumission volontaire, fondée sur une donation faite de ce pays à Henri II. par le pape Adrien IV. Anglois de nation, eût naturellement dû leur procurer les meilleurs traitemens possibles. Le pape Jean XXII. écrivit la dixiéme année de son pontificat une lettre fort touchante au roi Edouard II. dans laquelle il l'exhorte de remédier aux duretés & aux oppressions que les Irlandois souffroient sous son regne: cependant du tems de Henri VIII. & même quelque tems auparavant les anciens & les nouveaux habitans de cette Isle ne se regardoient plus que comme un même peuple, également intéressé à soutenir sa religion & ses loix. Il a été réservé à l'héréfie de renverser cette heureuse union aussi bien que la fortune des peuples. Quant à la religion, cette nation a eu pour elle un attachement, qui est peut-être sans exemple, puisque malgré la sévérité inouie & l'inhumanité des loix faites par trois princes consecutifs, Henri VIII. Edouard VI. & Elizabeth, pendant l'espace de plus de 60 ans, jusqu'au regne de Jacques I. on a prouvé qu'il n'y a pas eu 60 Irlandois qui eussent embrassé la prétendue réforme dans tout le royaume, qui contient au moins deux millions d'habitans.

Cette aversion marquée de ces peuples pour toute sorte d'innovation en matiere de religion, fit craindre à la politique Elizabeth des suites facheuses, si elle entreprenoit de forcer leur conscience; c'est pourquoi elle les traita avec assez de douceur, jusqu'à ce qu'elle se vit en état de tout oser après la défaite de la fameuse *Armado* de Philippe II. roi d'Espagne, en 1588. Alors elle ordonna que tous les Catholiques d'Irlande se rendissent au prêche, qu'ils dénonçassent au gouvernement les évêques, les prêtres & les religieux; que tous ceux qui en recevroient quelqu'un dans leurs maisons, fussent condamnés à de grosses amendes. Elle fit quantité d'autres loix également injustes & intolérables, le prétexte de cette rigueur étoit des plus frivoles: avoir recueilli avec humanité quelques débris d'Espagnols échapés à un grand naufrage, suffit à cette princesse pour en venir à un pareil excès: sans penser que cette nation ne l'a jamais regardée que comme l'usurpatrice des couronnes de la reine Marie Stuart, douairiere de France.

Aussi la haute noblesse, & tous les gens de qualité d'Irlande furent-ils extraordinairement alarmés d'un pareil procédé. Ils virent clairement qu'il falloit ou renoncer à la Religion, ou la défendre à main armée. Ils prirent le dernier parti, ayant à

leur tête le fameux comte de Tirone; & ils le prirent d'autant plus volontiers qu'ils avoient des assurances d'être secourus efficacement par les Espagnols, & même par le roi Jacques VI. dont la mere étoit retenue par la reine Elisabeth dans une dure & longue capitivité. Effectivement ce prince tint beaucoup mieux sa promesse que les premieres; qui ne firent toujours que des tentatives foibles & déplacées.

Si le comte de Tirone avoit été joint par les autres grands seigneurs du pays, l'intérêt d'Angleterre y eût été ruiné sans ressource; mais un grand nombre des principaux ne purent se résoudre de secouer le joug d'Elisabeth, quoiqu'ils la regardassent comme usurpatrice, tant ils respectoient l'ombre d'une autorité légitime. Les divers succès qu'eut la guerre de Tirone, font voir la justesse de cette conjecture, puisqu'il la soutint, souvent avec beaucoup de supériorité, jusqu'à la mort de cette princesse. Ce fut pendant sa derniere maladie que milord Monjoy, son gouverneur en Irlande, employa sous main des amis, pour faire des ouvertures de paix à ce seigneur, lui promettant & à ses adhérents une amnistie générale, le libre exercice de leur Religion, la jouissance paisible & entiere de leurs domaines & autres biens de quelque nature qu'ils fussent, à condition qu'ils mettroient bas les armes. Tirone & son parti ayant accepté ces conditions avec joie, ils rentrerent en possession de leurs héritages, & en jouirent tranquillement pendant quelques années. Il alla lui même l'été suivant en Angleterre, pour se soumettre au roi Jacques I. qui venoit de succéder à Elisabeth; non-seulement le roi le reçut bien: il donna même une déclaration en sa faveur, *pour que tous ses sujets lui rendissent honneur & respect.*

On sçait que ce prince avant que de monter sur le thrône d'Angleterre, avoit fait espérer aux Catholiques des trois royaumes une protection spéciale; qu'il avoit écrit une lettre signée de sa main & cachetée de son sceau au pape Clément VIII. pour assurer ce pontife de ses intentions à cet égard, & de l'inclination qu'il avoit d'embrasser lui-même la foi Catholique, lorsqu'il seroit une fois affermi sur le trône Britannique: mais ces promesses & cette bonne volonté s'évanouirent bientôt par les artifices du secrétaire d'état Cecil, qui trouva le moyen de retirer ladite lettre, & en même tems d'irriter le roi contre ses sujets Catholiques, à l'occasion de la *conspiration des poudres*, dont ce rusé ministre fut le premier auteur, ne s'étant servi d'une douzaine de Catholiques Anglois, qu'il avoit sçu attirer dans le piége, que pour faire tomber plus surement l'orage sur tous ceux de cette Religion, qu'il haïssoit mortellement; comme l'a très-bien prouvé l'auteur de l'*Apologie des Catholiques*, dans sa réplique, imprimée en 1674. page 399. Tous ceux qui auront devant les yeux les pratiques du lord Bourleigh, pere dudit Cécil, de Walsingham, prédécesseur de celui-ci, de Cromwel, de Shaffstbury, ne méconnoîtront pas la forge où fut fabriquée cette machine infernale: lesdits personnages n'ayant jamais manqué dans leur besoin de trouver un complot tout formé. Les écrivains, même Protestans, qui ne se sont pas livrés aveuglement aux préjugés de leur secte, n'ont pas manqué de remarquer & de censurer vivement ces noires manœuvres. * *Voyez* Sanderson, vie du roi Jacques, édition de Londres, en 1655.

La découverte importante des *poudres* valut à Cécil l'ordre de la Jarretiere, & la charge de grand trésorier; cependant il voulut encore mériter de nouvelles graces. L'Irlande s'offrit à sa vue: mais il fallut la rendre coupable de quelque trahison: ce qui n'étoit pas aisé, vu qu'elle reconnoissoit le roi pour son légitime souverain. Un esprit fertile en ressources ne doit désespérer de rien. Cécil, convaincu de son propre mérite à cet égard, envoya secrettement dans cette Isle un de ses émissaires; nommé Christophle *de Saint Laurent*, dont les instructions consistoient à inviter à une conférence mystérieuse les chefs des Catholiques, à leur faire prêter serment de ne point révéler ce qu'il leur communiqueroit pour leur propre salut, & enfin à s'ouvrir avec eux sur le projet formé par la cour d'Angleterre d'extirper sans miséricorde la religion Catholique en Irlande. La part qu'il faisoit semblant de prendre à leur infortune, l'obligea à les exhorter patétiquement de pourvoir à leur défense, jusqu'à ce qu'on leur donnât des assurances positives contre tout changement à l'égard de leur Religion. Les comtes de Tirone & de Tirconnel, le lord Delvin & quelques autres des plus distingués du parti Catholique; se trouverent à cette conférence: mais bien loin de se laisser séduire, ils protesterent que rien n'ébranleroit jamais leur fidélité envers leur souverain, dont la justice étoit trop connue pour qu'ils pussent entrer dans aucune défiance de sa royale parole; qu'ils avoient d'ailleurs un traité qui les garantissoit de toute innovation. Qui eût pu se figurer que cette conférence, où ces seigneurs avoient témoigné tant de zèle & d'attachement à la personne & au gouvernement de sa majesté, dut jamais servir de motif, pour les accabler & les ruiner sans ressource? c'est cependant ce qui arriva. Ce même *Saint Laurent* s'en va tout droit les dénoncer au vice-roi, comme coupables de trames secrettes & pernicienses contre l'état, surquoi ils furent cités devant le conseil, où ils soutinrent que l'accusation étoit calomnieuse: mais voyant que Saint Laurent paroissoit pour leur être confronté, ils convinrent de s'être trouvés à l'assemblée, non pour y former des complots: mais pour écouter les propositions de cet homme perfide, dont ils avoient unanimement blamé la noirceur pour de bonnes raisons, dont ils firent de nouveau le détail. Après avoir été examiné chacun en particulier, & n'y ayant qu'un témoin pour les accuser, le conseil ne jugea pas à propos de les mettre aux arrêts; il leur ordonna seulement de comparoître le jour suivant: dans ce court intervalle quelques prétendus amis du conseil les firent avertir sous main de se sauver, parce qu'on n'attendoit pour les mettre en prison qu'un second témoin, qu'on trouveroit bientôt moyen de suborner. Ce frauduleux avis ne fut que trop légerement suivi par les comtes; sur cela ils furent déclarés rebelles; non-seulement leurs patrimoines particuliers furent confisqués au profit de la couronne: mais aussi six comtés entiers dans la province d'Ultonie, sans autre examen ni formes juridiques. Ces comtés furent partagés entre plusieurs *Protestans* Anglois & Ecossois, sous des clauses telles qu'il parut évidemment que la ruine des naturels du pays, aussi bien que celle de leur Religion, avoit été également résolue; car outre les amendes pécuniaires & autres punitions statuées contre ceux qui se trouvetoient aux assemblées religieuses, il fut ordonné qu'aucune partie de ces terres ne seroit vendue, transférée, ou même affermée qu'à des Protestans. *Saint Laurent* lui-même, qui avoit auparavant affecté tant d'attachement à l'intérêt des Catholiques, embrassa l'hérésie, & mérita par-là de participer amplement à la dépouille.

Un traitement si inique ne manqua pas de causer beaucoup de troubles & d'inquiétudes dans les esprits par tout le royaume, principalement parmi ceux qui avoient été si indignement lésés. Cependant personne ne remua; & tout le monde attendit de la providence & du tems quelque adoucissement à une situation si désespérante: & effectivement le

crédit

crédit que les éminentes qualités de Henriette de France lui acquirent sur l'esprit de son mari Charles I. procura un calme assez considérable aux Catholiques d'Irlande. Ce ne fut que vers l'an 1635. que la cupidité du comte de Strafford, vice-roi de ce pays, en vint troubler la durée. Pour s'enrichir lui-même aussi-bien que ses créatures, il imagina de chercher & de controuver des défauts dans les titres des possessions de quantité de gentilshommes, dans les trois provinces de Lagenie, Momonie & Conacie, qui avoient paisiblement joui de leurs héritages depuis quelques siécles. Un seul exemple suffira pour mettre au fait de la maniere injuste dont il usoit dans ces sortes de recherches. Les proprietaires d'un beau territoire, nommé Idough, dans le comté de Killekenny, furent jugés possesseurs illégitimes de ce canton, sous prétexte que Henri II. y avoit eu quelque droit près de 500 ans auparavant. Un pareil droit, qui ne fut même pas prouvé, suffit pour obtenir contre ces prétendus détenteurs du bien d'autrui, une sentence de déguerpissement; permis à eux, sans doute, d'en appeller aux Manes du roi Henri, à moins qu'ils n'aimassent mieux apprendre quelque art méchanique, pour faire subsister leurs familles. Le chevalier Wandesford, parent du vice-roi, obtint la donation entiere de tous ces héritages, & des lettres patentes pour en être mis en possession.

On sçait de reste le sort funeste qu'éprouva le comte de Strafford, & comment le roi son maître fut obligé de l'abandonner à la fureur & au fanatisme du parti Presbytérien, qui dominoit dans la chambre des *Communes*. Les réflexions qu'on peut faire dans ces sortes d'occasions sur la conduite de la providence, sont à la portée de tout le monde. Les presbytériens d'Irlande, établis principalement dans les six comtés déja nommés, auroient eu honte de céder à leurs confreres d'Angleterre & d'Ecosse en zéle, ou plutôt en manie, pour la destruction, non-seulement de toute Catholicité & de toute monarchie; mais aussi pour le renversement de la Religion Anglicane. C'est donc pour accomplir ce pieux dessein qu'ils présenterent une requête, signée de plusieurs milliers d'entr'eux, au parlement rébelle d'Angleterre, pour le prier de forcer *les Papistes Irlandois*, ou de devenir Protestans, ou bien de quitter le royaume; & d'ordonner que tous ceux qui contreviendroient à cette loi fussent pendus à leurs portes. Ces *Saints* si réformés furent si contens de ce plan qu'ils se vantoient jusque dans la sale du conseil qu'au bout d'une année, il n'y auroit pas un seul Catholique dans toute l'étendue de l'Isle.* *Voyez* le narré des troubles d'Irlande, édition de Londres en 1660. page 3.

Ces illuminés ayant fait courir cette sanguinaire requête, pour la faire souscrire par leur bien-aimés freres dans leurs différens districts, elle tomba entre les mains de quelques Catholiques, par les bons offices d'un ministre, nommé *Primerase*, qui, malgré ses préjugés, eut horreur d'une piéce si infâme. Cette découverte donna lieu aux Catholiques de se plaindre au gouvernement d'une démarche, non moins violente que contraire aux assurances réitérées de protection qu'ils avoient droit de reclamer: mais malheureusement pour eux les *Lords justiciers*, ou régens du royaume, pendant l'absence du vice-roi, les chevaliers Guillaume Parsons & Jean Borlase, étant eux-mêmes Presbytériens rigides, & déja ouvertement déclarés pour le parlement, contre le roi; ils n'eurent garde d'écouter leurs plaintes, ni de redresser leur griefs. D'ailleurs les affaires du roi étoient si embrouillees en Angleterre, qu'il lui étoit impossible de remédier à ces désordres; il n'osoit même faire paroître la moindre affection pour cette partie de ses sujets, la seule qui lui étoit restée fidéle, après que la chambre des Communes l'eut porté si haut contre les évêques & le clergé Anglican. Pendant que ces Catholiques déliberoient entr'eux sur le parti qu'ils avoient à prendre dans une crise si embarrassante, le roi prévoyant, enfin, les extrêmités inouies où son parlement se proposoit de porter les choses, donna, par le canal du marquis d'Antrim, des instructions au comte d'Ormond, alors lieutenant général de son armée en Irlande; pour concerter, avec ses autres fidéles sujets de cette nation, les moyens les plus propres pour se saisir de ces régens *Parlementaires*; & pour se déclarer hautement en faveur de sa majesté, contre les usurpations du parlement Anglois.

Le comte communiqua en effet sa commission à un nombre choisi de Catholiques & de Protestans, qui, après quelques conférences tenues à ce sujet, arrêterent le 16 Novembre 1641. jour auquel le parlement d'Irlande devoit s'assembler, pour l'exécution d'un projet si nécessaire: mais ceux qu'on appelle les *anciens Irlandois*, envers qui milord d'Ormond avoit recommandé un grand secret, ayant eu vent de ce projet, en furent extrêmement offensés, prétendant qu'ils ne méritoient pas moins la confiance du roi, que les meilleurs de ses sujets. Par une suite de ce mécontentement, le chevalier Phelim ô Neel, & quelques autres nobles d'Ultonie, prirent la résolution de prévenir Ormond, & de mériter par leurs services, non-seulement une tolérance au fait de la Religion, comme l'avoient obtenu peu auparavant les ligeurs Ecossois; mais aussi la restitution des héritages, qui leur avoient été si injustement enlevés, environ 30 ans auparavant, par les Presbyteriens Anglois & Ecossois, dont l'affection envers le parlement rébelle n'étoit plus équivoque.

Ces seigneurs fixerent le 3 Octobre de ladite année 1641. pour l'exécution des mesures qu'ils avoient prises, pour s'emparer en même tems du château de Dublin, & de quelques places fortes dans le Nord. Milord Maguire, qui étoit chargé de l'expédition du château, manqua son coup, son dessein ayant été découvert la veille de son exécution par un de ses domestiques, qui se fit ensuite Protestant, & dont la postérité joue aujourd'hui un rolle distingué en Irlande: ce sont les ô Connollys. Le chevalier ô Néel eut un meilleur succès dans l'Ultonie, où il se rendit maître de Charlemont & de quelques autres places fortes.

Les *Lords justiciers*, & la plupart des membres du conseils étoient trop avides, & en même tems trop habiles, pour laisser échaper une occasion si favorable pour se faire adjuger les terres des Catholiques, en les rendant ou complices, ou au moins approbateurs de ce soulevement du Nord: mais il fallut d'abord sauver quelques apparences. C'est pourquoi, ils publierent plusieurs placards, pour inviter tous les fidéles sujets du roi à se joindre à eux, afin d'éteindre promptement le feu de la *Rébellion*, quoique dans le fond, ils eussent été faché qu'elle ne se répandît pas dans les autres provinces, où les confiscations auroient été plus abondantes. La conduite qu'ils tinrent à l'égard des Catholiques, voisins de Dublin, confirme évidemment cette vérité. Ceux-ci ayant offert leurs services aux *Justiciers*, ils furent renvoyés honteusement avec refus de leur accorder, non-seulement des armes & des munitions, mais même la protection du gouvernement; de sorte que les soldats les pillerent impunément, & en assommerent plusieurs sans le moindre sujet. Dans le reste du royaume, les choses allerent le même train, nonobstant les offres que plusieurs faisoient de servir le roi, ou de donner des suretés pour leur bonne conduite. La violence fut poussée si loin que le comte de Castelhaven, seigneur

Anglois, & Catholique, qui avoit osé parler en faveur de gens si cruellement opprimés, fut mis & gardé en prison pendant plusieurs mois, & y feroit probablement resté toute sa vie, ou auroit perdu la tête, s'il n'avoit pas eu le bonheur de s'échaper de leurs mains. * *Voyez* les mémoires de Castelhaven.

Le roi, comme on peut voir, par le douziéme chapitre de son *Icon Basiliché*, comprit, mais trop tard, à quoi tendoient ces oppressions & ces injustices, que le parti lui cachoit avec tant de soin. Il crut y remédier, en envoyant des ordres aux *Justiciers* de publier en son nom une amnistie générale à tous ceux qui se soumettroient dans l'espace de 40 jours. Un coup de foudre eût moins étonné ces sangsues qu'une douceur si juste & même si nécessaire. Ils avoient déja dévoré des yeux les vastes possessions des Catholiques, que cet ordre alloit leur ravir. Pour se tirer de cet embarras, au lieu des 40 jours que le roi accordoit pour rentrer dans le devoir, les *Justiciers* se contenterent d'en donner 10: au lieu que les graces du prince s'étendoient à tous les habitans de quelque état & condition qu'ils fussent, ils exclurent de cette amnistie tous ceux qui possédoient des *biens fonds*. L'impossibilité de se rendre à Dublin en 10 jours, l'injustice criante d'une pareille exclusion, auroient fait impression sur des esprits moins déterminés au mal: mais rien n'arrêta ceux-ci; & afin d'empêcher même le roi de se mêler davantage de ces sortes d'affaires, ils résolurent de punir séverement tous ceux qui oseroient se charger de les lui communiquer. Le chevalier Read, qui eut la témérité de promettre aux Catholiques d'exposer leurs griefs à sa majesté, fut saisi à Dublin, au moment qu'il s'embarquoit pour l'Angleterre, & éprouva par une rude & barbare question, combien il étoit dangereux de désobéir à ces messieurs qui se flaterent d'obliger, à force de tourmens, le chevalier d'accuser le roi même & la reine d'avoir eu part au soulevement. * Castelhaven, mémoires.

Ces étranges procédés pousserent à bout les Catholiques, & obligerent la plupart d'entr'eux de recourir aux armes, pour leur sureté commune. Kilkenny fut le lieu de leur rendez-vous. Ce fut dans cette ville qu'ils formerent la fameuse association ou ligue, connue sous le nom de *Confédérés Catholiques d'Irlande*; & qu'ils leverent quelques troupes pour se mettre à l'abri de la persécution de leurs ennemis: mais en même tems, afin que personne ne put prendre cette démarche pour une révolte, ils publierent un manifeste, pour justifier leur conduite, & où ils assuroient également sa majesté de leur attachement inviolable à sa personne & à son gouvernement, aussi-bien que de l'horreur qu'ils avoient des attentats du parlement. C'est pour en donner des preuves non équivoques, qu'ils s'engagerent par un nouveau serment de fidélité, conforme aux principes de leur religion, de sacrifier leur vie & leurs biens au service d'un si bon maître; & lui envoyerent pour cet effet leurs commissaires.

C'est sur ces entrefaites que se passerent ces scenes barbares, qu'il auroit été de l'honneur des deux partis d'ensevelir dans un éternel oubli: mais quoiqu'ils soient tous les deux inexcusables, celui-ci cependant qui a commencé la tragédie mérite moins d'indulgence. Or il est clair que ce sont les Protestans, malgré les efforts inutiles de leurs auteurs & leurs déclamations, pour prouver le contraire; en voici la preuve. Les *Lords justiciers*, après la découverte du complot à Dublin, voyant que peu de personnes, hormis ceux qui avoient été dépouillés de leurs héritages en Ultonie, s'étoient engagés dans le soulevement, & appréhendant que ceux des natifs, qui possédoient de belles terres, seroient peu d'humeur de risquer leur fortune, mirent tout en usage pour les y forcer bon gré malgré. Les partis qu'ils envoyerent au loin, aussi-bien que ceux qui rodoient autour de la capitale, ne suivirent que trop exactement les vues criminelles de ces incendiaires; puisqu'ils massacrerent au commencement de Novembre 1641. environ 80 personnes, sans distinction d'âge ni de sexe, dans trois villages, près de Dublin; comme la garnison de Carrickfergus avoit détruit, peu de jours auparavant, & cela dans une seule nuit, tous les habitans d'un canton, nommé l'*Isle Magée*, au nombre de deux à trois mille, tant hommes, femmes, qu'enfans. Le Lord Broghill, dans les comtés de Corcke & de Waterford, le chevalier Coote, dans le comté de Wicklow; les capitaines Peasely, Brown, & autres, dans le comté de Tipperary, en un mot, presque toutes les garnisons répandues dans le royaume, animées d'une portion de l'esprit des *Justiciers*, ouvrirent par-tout de ces scenes sanglantes. * *Voyez* la narration des troubles d'Irlande, page 3. & le recueil des massacres, commis sur les Irlandois, imprimé à Londres, en 1662. page 1, 8, 9, 15, 19, 23, &c.

Jusqu'ici les Irlandois, qui avoient pris les armes dans le Nord, s'étoient contenté de piller & de dépouiller ceux des Protestans, qui ne leur faisoient pas la guerre: mais ayant appris les cruautés qu'on exerçoit sur leurs compatriotes, ils en furent tellement aigris & indignés, que malgré les remontrances & l'autorité de leurs chefs, qui s'efforçoient de les détourner de toute représaille violente & barbare, les communs soldats prirent la résolution de traiter les Protestans du Nord, de la même maniere que les Catholiques avoient été traités chez eux, & dans les autres provinces. C'est ainsi que chaque parti, voulant venger sur l'autre la mort de ses proches & de ses amis, il se commit de sang froid beaucoup de cruautés de part & d'autre.

Quoiqu'on ne puisse pas déterminer au juste le nombre de ceux qui ont péri dans ces malheureuses circonstances; il est certain que les listes produites par quelques auteurs Protestans, & en particulier par le chevalier Jean Temple, de 300000 Protestans massacrés dans une seule province, sont non-seulement exagerées, mais même souverainement ridicules; puisque non-seulement quantité de ceux qu'il a mis sur sa liste, comme morts, ont vécu jusqu'au rétablissement de Charles II. mais aussi parce que tous les Protestans répandus dans le royaume, ne montoient pas en 1641. à la moitié dudit nombre, comme l'a très-bien prouvé, par le témoignage même d'écrivains Protestans, * l'auteur de l'*Apologie Catholique*, cité ci-dessus; qui étant une personne d'honneur, & Anglois de nation, doit être d'autant moins suspect, qu'il s'est donné tous les mouvemens nécessaires pour se mettre bien au fait de cette matiere; & de toutes ses recherches, il conclut qu'il y a eu environ 3000 personnes de massacrées de tout le Nord. Le chevalier Guillaume Petry, secrétaire de l'usurpateur Cromwell, & son intendant général pour l'arpentage des terres dudit royaume, homme curieux & exact, semble s'accorder assez avec l'auteur de l'apologie, puisqu'il ne fait monter qu'à 36000. le nombre de ceux qui ont perdu la vie des deux côtés, soit dans les batailles, soit autrement, pendant toute la durée de cette guerre civile. * Dans sa premiere réplique, page 53. &c.

Or les choses étant ainsi; il est évident qu'il y eut six fois plus de Catholiques que de Protestans massacrés dans ces occasions: 1°. parce que les premiers étoient dispersés dans toutes les campagnes, au lieu que les derniers demeuroient, pour la plu-

part, dans des villes murées & dans des châteaux qui les mirent à couvert de la fureur d'une soldatesque effrenée; 2°. parce que ces mutins furent désavoués de leurs chefs, & plusieurs d'entr'eux punis de mort pour leur désobéissance, au lieu que les commandans Protestans donnoient des ordres positifs de n'épargner ni âge ni condition, pas même l'enfant *de la longueur d'une palme*, selon l'expression dont se servoit souvent le chevalier Corte, en envoyant battre la campagne par ses partis; 3°. parce que la *haute cour de justice*, que l'usurpateur établit pour la recherche des meurtres commis sur les Protestans, pendant le cours de la guerre, ne put convaincre que 140 Catholiques, la plupart de la lie du peuple, d'y avoir eu part; nonobstant l'animosité des juges, & la subornation des témoins: au lieu qu'il est incontestable que de dix *parlementaires* d'Irlande, neuf auroient été trouvés coupables devant un tribunal équitable, s'il eût été question d'admettre les preuves juridiques de la partie adverse. Les inquiétudes, qu'ils eurent, après le rétablissement du roi, de la proposition que firent les seigneurs, *agens* des Catholiques, à Londres, d'exclure de l'amnistie générale tous ceux des deux côtés qui avoient eu part aux meurtres, prouvent que leurs consciences leur reprochoient beaucoup à cet égard: mais ils furent bientôt rassurés lorsqu'ils virent que cet acte ne devoit exclure qu'un petit nombre de *Regiscides*, & les Catholiques d'Irlande.

C'est donc pour donner quelque couleur d'équité au traitement inégal qu'éprouverent les uns & les autres, que leurs écrivains se sont donné le mot, pour exagérer les crimes des Irlandois, en même tems qu'ils ont eu le front de passer sous le plus profond silence tous les maux qu'ils leur ont fait souffrir; & ayant une liberté entiere de tout dire & de tout imprimer, il n'est pas étonnant qu'ils ayent réussi à faire illusion, non-seulement aux gens crédules de leur parti; mais même à un nombre considérable d'honnêtes Catholiques, dans les pays étrangers. Ce n'est pas que leur tendresse pour la mémoire de leurs confreres, ait eu grande part à leur détestable politique: leur but principal étoit, non-seulement de rester paisibles possesseurs de tous les fruits de leur iniquité; mais aussi de charger la mémoire du feu roi, en le faisant passer pour l'auteur secret desdits massacres, afin de dérober aux yeux du public une partie de l'horreur qu'il avoit conçue de leur exécrable parricide. Cela paroît évidemment par les propositions qu'ils firent au chevalier Phelim ô Néel, après l'avoir fait condamner à mort, par leur haute cour de *Justice*. Car quoiqu'ils eussent toujours regardé cet infortuné seigneur comme le premier moteur de la conspiration & de toutes ses suites; ils lui offrirent le pardon de toutes ses offenses, à condition qu'il avoueroit que le roi Charles I. avoit autorisé le soulevement du Nord: mais la générosité du prisonnier ne démentit point dans cette occasion critique l'illustre sang dont il étoit sorti. Il ne balança pas de préférer la mort la plus cruelle, accompagnée d'une bonne conscience à une vie honteuse qu'il auroit pu racheter en deshonorant son prince. C'est pourquoi il le déchargea, étant sur l'échafaud, de toute complicité dans cette affaire, comme l'avoit fait auparavant à Londres le * Lord Maguire, nonobstant les artifices & les offres avantageuses du parlement républicain. * *Voyez* sa harangue, imprimée en 1644.

Le roi étoit si persuadé que les Catholiques d'Irlande n'avoient pas la moindre pensée de lui manquer de fidélité, & que leurs ennemis les avoient forcé à prendre les armes, qu'il consentit sans peine de rappeller ces boutefeux de *Justiciers parlementaires*, & de nommer le comte d'Ormond, pour gouverner le royaume en qualité de vice-roi. Ce choix sans doute, auroit été également utile au roi & à la patrie de ce puissant seigneur, s'il n'avoit pas eu le malheur d'être arraché, dans sa jeunesse, d'entre les mains des instituteurs Catholiques que ses pere & mere lui avoit donnés, à Londres, pour être élevé dans les principes des Protestans. Ce fut Jacques I. en qualité de gardien né des mineurs titrés, qui mit cet illustre héritier de la famille du monde la plus attachée à la vraie Religion, entre les mains d'Abbot, archevêque de Cantorberi, pour lui inspirer fortement le poison de l'hérésie. Cette éducation produisit les plus funestes effets dans les circonstances dont il s'agit; car le vice-roi voyant que tous les chefs de sa famille extrêmement nombreuse étoient engagés dans la confédération Catholique, & craignant de passer lui-même pour fauteur de cette Religion; il se montra toujours opposé à accorder aux confédérés les conditions les plus raisonnables & les plus modérées. Cette politique acheva de ruiner les intérêts du roi dans les trois royaumes, où la réunion des Irlandois eût surement fait changer de face aux affaires. Il ne fut pas plutôt arrivé à Dublin, que le conseil suprême ordonna de lui fournir 800000 livres, pour le mettre en état de transporter en Angleterre l'armée protestante qu'il commandoit, après qu'il eut, contre les régles de la saine politique, refusé d'employer l'armée Catholique, dont il permit, à peine, à 2000 hommes de passer en Ecosse, pour renforcer le parti royal, sous le marquis de Montrose, où ils eurent la principale part aux actions héroïques qu'y fit ce grand homme. Peu après ledit conseil dépécha milord Muskry, neveu du vice-roi, le chevalier Plunquet, & quelques autres en Angleterre, pour représenter leurs griefs au Roi, & solliciter sa majesté, tant en faveur de leur Religion que de leurs privilèges temporels.

Le Roi reçut ces *agens* avec beaucoup de bonté, & les renvoya au vice-roi en lui recommandant sérieusement de conclure la paix avec les Catholiques confédérés, de leur accorder le libre exercice de leur Religion, de consentir à la cassation de l'*acte* de *Poynings*, de promettre une amnistie générale pour tout le passé; en un mot de faire la paix à *quelque prix que ce soit*. Cependant le vice-roi demeura sourd à tous ces ordres, & ne voulut jamais rien avancer jusqu'à ce que les affaires du Roi fussent sans remede, à cause des pertes réitérées, que ses rébelles sujets lui firent essuyer, & que ce monarque se vit obligé au mois de Mai 1646. de se jetter entre les bras des Ecossois, alors devant Newark, qui, aussi perfides que leurs confreres d'Angleterre, forcerent cet infortuné prince de révoquer par sa lettre à Ormond, du 11 Juin tous les pouvoirs qu'il lui avoit donnés ci-devant, pour traiter de la paix avec les Irlandois. Ce contretems étoit des plus fâcheux pour les confédérés, qui en furent avertis par le vice-roi même. Il ne laissa pas cependant de passer outre; résolu de tout désavouer, s'il y trouvoit son intérêt, sous prétexte que ses pouvoirs auroient été révoqués avant l'échange des ratifications: appuyé ainsi de cette rare tournure de politique, il fit publier la paix au mois d'Août suivant; mais le nonce du pape & les prélats assemblés à Waterford, voyant que sa majesté avoit désavoué la commission du comte de Glamorgan, de même que ses négociations avec eux, sur lesquelles ils pouvoient faire fond, quant aux affaires de l'Eglise, & s'étant apperçu que cette prétendue paix ne renfermoit rien qui pût assurer la liberté de conscience, ni le maintien de la Religion Catholique, ils protesterent ouvertement contre; & fulminerent en même tems une excommunication comminatoire, contre tous ceux qui l'accepteroient, comme

étant coupables de *parjure volontaire*, puisqu'au commencement de l'association, ils avoient prêté serment, qu'aucun d'eux n'accepteroit de *terme de paix*, sans le consentement des autres, dans une assemblée générale de toute la nation, qui se tenoit ordinairement une fois l'an pour régler les affaires publiques.

Cette action d'éclat fit une telle impression sur les officiers de l'armée & sur la noblesse de tout le royaume que la paix fut généralement blamée & rejettée. Le conseil même des confédérés, après en avoir examiné murement toutes les circonstances, la censura & fit mettre dans les prisons les commissaires qui l'avoient négociée.

Sur ces entrefaites, l'armée Ecossoise étoit en marché avec le parlement Anglois, touchant la vente de la personne du Roi, qui fut enfin laissée pour la somme de 200000 liv. sterlins, le 8 Février 1646. & peu après le comte d'Ormond, livra aux commissaires du parlement l'épée royale, & toutes les autres marques de la royauté, de même que le château de Dublin. Ce bon service lui valut à Londres une chaine & une médaille d'or, accompagnées de 13000 liv. en especes, comme le comte d'Anglesey, un des commissaires l'a avoué depuis.

Pendant que les Anglois se donnoient la torture pour trouver des chefs d'accusation contre leur Roi, les Catholiques confédérés pousserent vigoureusement la guerre contre les parlementaires d'Irlande, & se rendirent maîtres de tout le royaume, hormis de Dublin & Londonderry. Informés en même tems que le Roi étoit détenu dans une prison étroite en Angleterre, & que le prince de Galles avoit été forcé de se réfugier en France, où la reine s'étoit retirée quelque tems auparavant, ils envoyerent pour leurs *agens* envers cette princesse & son fils les marquis d'Antrim & milord Muskerry, pour leur signifier combien ils avoient envie de conclure la paix, & de contribuer efficacement à tirer sa majesté de ses souffrances. Sur quoi milord d'Ormond, qui étoit déja arrivé en France, fut renvoyé en Irlande, vers la fin de Septembre 1648. & conclut la paix avec l'assemblée générale des confédérés, le 17 Janvier suivant. C'est ce qu'on appelle *la paix de* 48.

Cette paix fut aussitôt acceptée par tous les Catholiques confédérés à la réserve d'un parti peu considérable, qui avoit pour chef Eugene, ou plutôt Ouen ô Neil. C'étoit un bâtard du dernier comte de Tirone. Il avoit servi de bonne heure & dans les troupes d'Espagne, & étoit gouverneur d'Arras, qu'il défendit avec la plus grande capacité & valeur quand les François en firent la conquête en 1640. Il étoit ensuite passé en Irlande, au commencement des troubles, & s'y étoit mis à la tête des Catholiques d'Ultonie, avec lesquels il défit en plusieurs rencontres les parlementaires. Il étoit reconnu de tout le monde pour le plus brave & le plus expérimenté des généraux du royaume; il refusa d'accéder à la paix, piqué du refus que lui avoit fait le duc d'Ormond, jaloux de son mérite, d'un des premiers postes de l'armée; jusqu'à ce qu'Ormond, après avoir été honteusement surpris & battu devant Dublin, & après avoir appris l'arrivée de Cromwell, avec des renforts formidables, pour soutenir Fairfax, son confrere, toujours battu par les Irlandois, se trouva dans la nécessité d'offrir à ce grand capitaine toutes les conditions qu'il pouvoit désirer. Cet accord auroit probablement eu des suites bien favorables pour la cause commune, vu que tous les confédérés étoient unanimement réunis contres le parlementaires, sans la mort prématurée dudit ô Neil, qui seul étoit très-capable de rompre les mesures du tyran.

Celui-ci ayant, par ses cruautés, inspiré la terreur dans tout le pays, fit plier d'abord tout devant lui; cependant ses premiers succès & ses faveurs ne déconcerterent point les troupes Irlandoises, & il éprouva de leur part une résistance qu'il n'avoit trouvée ni en Angleterre, ni en Ecosse, où son seul aspect avoit tout soumis. Sa politique, aussi raffinée que son bonheur étoit extraordinaire, lui fit envisager de quelle conséquence il seroit pour sa cause de détacher les Irlandois des intérêts du Roi. C'est pourquoi, il leur fit faire les propositions les plus raisonnables, & même les plus avantageuses dans de pareilles circonstances, puisqu'après la mort du tyran, elles auroient pu avoir des suites très-considérables pour le retour de sa majesté: mais ces zélés royalistes les rejetterent unanimement dans leur assemblée générale, tenue à Loughreagh, en 1650. & ne quitterent point les armes jusqu'en 1653. qu'ils se trouverent dans l'impossibilité de continuer davantage la guerre. Alors même la plus grande partie de l'armée choisit de s'expatrier, plutôt que de vivre sous la domination de l'usurpateur. Résolus donc de passer le reste de leurs jours au service de leur prince, ils obtinrent la permission de passer en France & en Espagne: mais ceux que l'âge ou les infirmités avoient empêché de profiter de ces conditions, furent traités bien durement, puisqu'il y eut jusqu'au nombre de quinze à vingt mille, tant soldats que pauvres gens de la campagne, vendus comme des esclaves, pour être transportés en Amérique. Pour les officiers & la noblesse Catholique du royaume, ils furent contraints de se retirer de l'autre côté du *Shanon*, dans la province de Conacie, la plus stérile du royaume, & dans le comté de Clare, avec ordre d'y rester, sous peine de la vie, sans une permission expresse. Là, ils étoient exposés journellement à toutes les avanies imaginables: l'insolence, l'oppression & la cruauté des petits tyrans qui les gouvernoient, furent portées à des excès inouis.

Sur ces entrefaites Cromwell, ou pour s'attacher les Irlandois par ses bienfaits, ou du moins pour donner aux nations voisines quelque bonne opinion de son équité, établit une chambre de justice à Athlone, à laquelle il étoit ordonné d'accorder dans lesdites contrées à tous les propriétaires des terres qui se seroient prouvés innocens de la *Rébellion* un nombre d'arpens de terre suffisant pour leur subsistence, suivant leurs différentes qualités & prétentions. De sorte que par ce reglement, il se trouva que quelques-uns de ces gentilshommes eurent le quart, d'autres le tiers, quelques-uns même la moitié des revenus dont ils avoient joui auparavant: mais cette grace, quelque mince qu'elle fût, irrita tellement leurs persécuteurs, qu'ils prirent souvent la résolution de détruire tout d'un coup les misérables restes de cette nation: & ce ne fut que la protection spéciale de la providence qui les arracha des mains de gens si sanguinaires. Ils gémirent pendant plusieurs années sous ce joug si dur. Le rétablissement de leur souverain, que leurs compatriotes avoient si généreusement suivi dans ses plus grands malheurs, sembloit devoir mettre fin à toutes leurs calamités, d'autant plus surement que ce prince attribuoit à la bravoure & à la fidélité de ses sujets Irlandois les honneurs & la considération dont il avoit joui parmi les étrangers pendant le tems de son exil. Et effectivement jamais troupes ne montrerent plus de docilité à suivre les ordres de leur maître que celles-ci: car pendant qu'il étoit en France, ils se rendirent de toutes parts auprès de lui, pour signaler leur courage au service d'une couronne, dont ils ont avec raison préféré dans tous les tems la protection à celle de toutes les autres couronnes du monde. La situation des affaires obligea-t-elle sa majesté très-Chrétienne à congédier

son cousin germain, pour chercher asyle chez les Espagnols; le premier commandement de sa part suffit à tous ces régimens, pour vaincre leurs inclinations & les obstacles qui s'opposoient à une obéissance qui paroissoit si déplacée. Ce prince une fois maître de son trône & des graces qui y sont attachées, ne manqua pas sans doute de faire éprouver à des sujets de cette espece toute l'étendue de sa reconnoissance. C'étoit bien son intention, comme il conste par ses premieres harangues aux deux chambres du parlement d'Angleterre, immédiatement après son rétablissement. Dans la premiere, qui est du 27 Juillet 1660. il s'exprime de cette sorte „: Je » crois n'avoir pas besoin de parler de l'Irlande, qui » ne mérite pas d'être seule exclue du bienfait de » ma clémence. Ses habitans m'ont témoigné une » affection extrême parmi les étrangers: vous au» rez donc soin de mon honneur, & des promesses » que je leur ai faites. » Et dans celle du 30 de Novembre suivant, il se sert de ces paroles remarquables, touchant l'arrangement des affaires d'Irlande: » En dernier lieu, nous nous sommes souvenu, & » nous nous souviendrons toujours de la grande af» fection qu'une partie considérable de cette nation » nous a témoignée pendant que nous avons vécu » au-delà des mers, nos troupes Irlandoises ayant » toujours reçu avec la plus grande joie & obéissance » nos ordres, & s'y étant soumises de même; ne » balançant pas de se retirer au service que nous » leur avons indiqué, comme le plus utile à nos » intérêts, quelque nuisible qu'il dût être au leur. » Laquelle conduite de leur part ne sçauroit être » que très-digne de notre protection, justice & fa» veur: mais ces grands sentimens disparurent bientôt, par la perfidie des ministres auquels ce prince avoit donné toute sa confiance, & qui avoient bien plus à cœur leur intérêt personnel, que l'honneur & la gloire d'un si bon maître. Il étoit principalement question alors, si les *Cromwelliens*, qui avoient persécuté Charles I. jusqu'à lui ôter la vie, & contraint Charles II. à passer 12 années dans un affligeant exil, devoient être laissés dans la paisible jouissance des biens qu'ils avoient obtenus pour leurs signalés services contre la couronne; biens dont Cromwell lui-même ne les avoient point rendus propriétaires, & dont il leur avoit simplement accordé la jouissance jusqu'à ce qu'elle eût rempli le payement des sommes qui leur étoient dues pour leurs services; biens que Cromwel lui-même, s'il eût vécu, étoit à la veille de retirer de leurs mains, peut-être pour les restituer aux anciens propriétaires, qui ne les avoient perdus que par leur fidéle attachement aux intérês de leurs Rois, qui par une paix solemnelle dans le pays même, & par des promesses réitérées dans les pays étrangers les avoient assurés de cette restitution. Jamais question n'a paru plus aisée à décider que celle-ci. Le Roi s'étoit déclaré d'une maniere précise, en faveur des derniers. Leurs ennemis même, quoique gagnés par l'argent des *Parlementaires*, aussi bien que par l'espérance certaine de participer aux dépouilles des Catholiques, n'oserent pas d'abord s'opposer aux intentions de sa majesté, bien persuadés qu'ils trouveroient dans la suite des moyens efficaces, pour en éluder l'exécution, & pour laisser jouir leurs chers Cromwelliens du fruit de leur parricide; quoiqu'ils ne se fussent jamais flatés que cette protection dût leur procurer le quart de ce qu'ils obtinrent en effet.

Pour consommer ce mystere d'iniquité, il fallut le composer de plusieurs parties séparées, dont les unes serviroient d'antidote à celles qui paroîtroient favorables à ceux qu'on devoit ruiner de fond en comble. La déclaration du roi. pour le reglement ou *établissement* de l'Irlande, qui n'étoit réellement que l'établissement des rébelles & des traîtres, aussi-bien que la destruction des plus fidéles des sujets, y tenoit la premiere place. Après quoi marcherent les instructions, pour exécuter ladite déclaration; ensuite venoit le beau commentaire du parlement, sur l'une & sur l'autre. Enfin, le fameux *Acte d'explication* devoit couronner l'ouvrage. Or les Catholiques Irlandois, qui devoient être remis en possession de leurs héritages, étoient distingués en trois classes: la premiere étoit de ceux qu'on appelloit *Innocens*, c'est-à-dire, de ceux qui n'avoient jamais pris les armes avec les *Confédérés*, avant la paix de 1648. la deuxiéme comprenoit ceux qu'on nommoit *Gens à enseignes*, ou ceux qui avoient servi au-delà des mers, sous les enseignes de sa majesté, pendant son exil; la troisiéme, enfin, étoit composée de ceux des confédérés, que la foi d'un traité solemnel autorisoit à réclamer leurs patrimoines. Le Roi parut fixément résolu de faire justice aux trois classes susdites. Pour ce qui regarde les *Innocents*, leurs ennemis mêmes n'étoient pas assez impudens pour s'opposer à la restitution de leurs biens: Exclura-t-on les militaires des faveurs de sa majesté? Les services distingués, qu'ils venoient de lui rendre, étoient si récens & si présens à sa mémoire que personne n'osoit les proposer. Il n'y aura donc que les confédérés, dont les prétentions sont principalement fondées sur la paix de 1648. qui ne pourront pas se flater d'aucune indulgence? Le Roi sentit parfaitement l'injustice qu'il y auroit de manquer à ses engagemens; qu'il y alloit de son honneur & de sa conscience, comme il s'exprime lui-même dans la clause qu'il fit insérer dans sa *Déclaration*. » Nous ne pouvions, dit ce prince, ou» blier la paix, que nous avons été nous-mêmes dans » la nécessité de faire avec nos sujets Irlandois, » dans un tems que ceux qui avoient méchamment » usurpé l'autorité dans ce royaume, avoient érigé » cette *odieuse cour*, pour ôter la vie à notre cher » pere... C'est pourquoi nous ne pouvions que nous » regarder tenus d'accomplir ce que nous devons » par cette paix à ceux qui avoient honnêtement & » fidélement accompli ce qu'ils nous avoient pro» mis, &c.

Les Cromwelliens de leur côté, & les partisans qu'ils avoient achetés à la cour, voyant le Roi se déterminer dans cette affaire, & n'osant pas s'opposer directement à des intentions si généreuses & si dignes de la royauté, firent semblant d'entrer dans les mêmes sentimens; bien persuadés que leur injuste politique ne leur manqueroit pas dans le besoin, & qu'elle leur fourniroit assez de ressources pour amener le prince à leur point de vue. Ils lui firent donc entendre, & poserent pour une maxime fondamentale qu'il y avoit en Irlande plus de terres confisquées, qu'il n'en falloit pour satisfaire tous ceux dont les prétentions étoient légitimes. Ensuite, ils représenterent adroitement qu'il étoit raisonnable de préférer les Protestans du *nouvel intérêt* à tous autres prétendans, ou du moins qu'ils suivissent immédiatement les *Papistes innocens*. Par ces deux articles, qui leur furent accordés comme le fondement de tout l'édifice, les sectaires les plus sauvages, & les Fanatiques les plus décidés, dont les principes avoient toujours été également funestes à la vraie Religion & au gouvernement monarchique, devinrent tout d'un coup sous ce manteau de *Protestantisme* les mignons de l'*Eglise* & de l'Etat, & par conséquent dignes de la plus haute protection.

Les Protestans, à qui on devoit assurer des possessions en Irlande, étoient aussi de trois sortes: la premiere composoit ceux qu'on nommoit *Aventuriers*, c'est-à-dire, entrepreneurs, ou gens, qui, fondés sur le crédit des actes de la dix-septiéme &

dix-huitiéme années du regne de Charles I. faits pour la réduction d'Irlande, avoient avancé diverses sommes à Londres, sur les terres de ce pays, lesquelles leur coutoient aussi peu qu'ils vouloient: & cet argent, bien loin d'avoir été envoyé dans cette Isle, n'avoit servi, pour sa plus grande partie, qu'à lever la fameuse armée avec laquelle le parlement rébelle fit celle du Roi à *Edgehill*, & cela du consentement des intéressés, qui se trouverent alors assemblés dans la *sale des épiciers*. Cette perfidie fut cause que Charles I. ne fit jamais mention dans ses différens projets de pacification d'aucun titre qu'auroient ces *aventuriers* ausdites terres, & n'eut garde de faire aucune provision pour eux. La * *déclaration* de Charles II. n'est pas moins expresse sur la nullité de leur titre. Cependant les défauts les plus essentiels ne pourront pas leur nuire dans ces tems de ténebres. Ceux mêmes dont le zéle avoit le plus éclaté en Angleterre, par les avances considérables qu'ils avoient faites sur les simples promesses du parlement, pour fomenter l'horrible rébellion contre le Roi, furent mis sur un pied égal avec les premiéres, & les uns & les autres assurés pour toujours de ces fonds acquis de la maniere susdite, & dont la plupart ne leur avoient couté que le revenu d'une ou de deux années. * Stat. Irland. pag. 507. 557.

La seconde sorte de Protestans étoient les soldats de Cromwell, à qui véritablement ce tyran devoit beaucoup, puisqu'avec le secours de leurs freres en Angleterre, ils l'éleverent d'une condition très-médiocre, à une puissance absolue sur les trois royaumes; aussi sa reconnoissance ne fut-elle pas disproportionnée à leurs grands services. Douze comtés entiers furent partagés entr'eux. Il est vrai que ce ne fut que par maniere d'hypotheque, pour payer les arrérages qui leur étoient dus, n'ayant jamais voulu accorder de lettres patentes pour leur en confirmer la propriété dont il auroit sans doute disposé dans la suite, suivant les vues de sa politique. Cette situation précaire porta plusieurs de ces gens-là à vendre leurs intérêts à mesure que l'occasion s'en présentoit, ne s'étant jamais avisé que le Roi, une fois remonté sur le thrône, pût se résoudre, comme cela arriva malheureusement pour sa famille, à perpétuer des funestes semences de rébellion, par la donation illimitée de ces criantes possessions à ses plus cruelles ennemis, tandis qu'il laisseroit mourir de faim & de misere ceux qui avoient un droit si incontestable d'y rentrer, & de la fidélité desquels le Roi faisoit de si pompeux éloges; apparemment pour adoucir un peu l'amertume de leurs souffrances.

La troisiéme sorte enfin, étoient les officiers qui avoient servi le Roi en Irlande, dans quelque tems que ce fut, avant le 5 Juin 1649. & dont les arrérages montoient, suivant le calcul qu'ils jugerent à propos d'en faire eux-mêmes, à 1800000. sterlins. Ce calcul, quelque extravagant qu'il fût, n'étant pas possible que plus de la dixiéme partie en fût vraie, passa sans obstacle, & mérita l'approbation des *Aventuriers* & des *Soldats*, dont la maxime étoit: *Fais-moi un plaisir, & je t'en ferai un autre*; car ils considererent sagement que plusieurs des 49 officiers avoient quelque couleur d'un mérite dont ils étoient eux-mêmes destitués, & par conséquent qu'il étoit de leur intérêt de se les attacher en les favorisant de tout leur pouvoir. C'est pourquoi, sous prétexte de ces prétendus arrérages, nos 49 officiers furent gratifiés de toutes les terres confisquées dans quatre comtés, outre les maisons & priviléges qu'ils obtinrent dans presque toutes les villes & bourgs du royaume. Au reste, comme cette grace pouvoit paroître légere pour de si grands services, on y ajouta 100000 liv. sterlins, argent comptant. On sera d'autant plus surpris de ce bon traitement que le plus grand nombre de ces officiers étoient ou dans une rébellion actuelle contre le Roi, pendant tout l'été de 1649. & plusieurs années auparavant, comme le comte d'Orery, qui devint ensuite un des principaux favoris de Cromwell, & son capitaine des Gardes, le comte de Mounstrath, les lords Kingston & Coloony, les chevaliers Jones, S. Georges, Coles & autres, ou bien qui abandonnerent l'armée du Roi peu après, pour se joindre à l'usurpateur, qui les récompensa libéralement, par des donations immenses. Et ce qui paroîtra singulier à tous les siécles, est que ceux d'entr'eux qui avoient le plus contribué à livrer à l'usurpateur les villes & les forteresses les plus considérables, furent par ledit *Acte* autorisés à se faire payer de leurs arrérages, » pourvu qu'ils pussent dans l'espace de deux » ans faire voir au vice-roi d'Irlande, ou à six mem» bres du conseil, qu'ils avoient fait *quelque répara-* »*tion* pour leurs fautes passées, en paroissant à tems » pour le rétablissement du Roi, » c'est-à-dire, en se soumettant à l'autorité du Roi, dans des momens où l'acquiescement universel des trois royaumes le mettoit dans l'impossibilité de s'y opposer; car suivant le systeme, fondé sur la doctrine de Calvin, les *Elus*, malgré les plus énormes excès, sont toujours irréprochables & enfans de la grace, parce qu'aucun péché, dit-il, ne leur sçauroit être imputé. Par conséquent, quand ils trouveroient à propos d'entrer chaque mois dans les cabales les plus noires & les rébellions les plus punissables, ils devront passer constamment pour de fidéles & obéissans sujets, à qui le nom odieux de *Rébelles*, ne peut jamais convenir: au lieu que les *Réprouvés Papistes* sont certainement damnés, même dans ce monde-ici, de quelque innocence, fidélité ou autre mérite qu'ils puissent se vanter. C'est pourquoi, nonobstant que la *Déclaration* n'eût fait aucune distinction des 49 officiers; mais qu'elle leur ordonnât à tous, soit Catholiques, soit Protestans, le payement de leurs arrérages; cependant par les * *Instructions* & autres actes postérieurs du parlement, les *Papistes*, excepté le marquis de Clanrickard & le chevalier Georges Hamilton, furent entierement exclus, quoiqu'aucun d'eux n'eût jamais quitté les étendards de sa majesté: mais qu'ils se fussent tous opposés à l'usurpation, jusqu'à la derniere extrémité. * Stat. Irland. pag. 509. 528. 581.

C'est ainsi que ces ministres, formés dans une école pire que celle de Machiavel, qui vouloit du moins qu'on conservât les dehors d'une probité naturelle, trouverent le malheureux moyen de conduire insensiblement le Roi à commettre les injustices les plus criantes, & pour lesquelles sa grande ame avoit le plus d'horreur. Voici un échantillon de leur sçavoir faire, qui devoit être une leçon trop importante, pour être négligée dans la suite par ceux qui leur succederent dans leurs maximes politiques, aussi-bien que dans leurs principes religieux.

Comme parmi les Catholiques, il n'y avoit que ceux qu'on avoit désignés sous le nom d'*Innocens*, que la *Déclaration* mettoit en possession de leurs biens, sans aucunes reprises préalables; ces messieurs eurent grand soin d'y faire ajouter dix ou onze *Qualifications*, pour rendre en quelque sorte impossible à aucun Catholique Irlandois, d'être réputé innocent. Car la premiere portoit qu'aucun ne seroit rétabli comme un *Papiste innocent*, » qui étant ma» jeur, & dans son bon sens, avoit joui de ses biens » personnels ou réels, dans les quartiers des rébelles. Par cette exception seule, on peut aisément juger de tout le reste, & se former une idée de la justice que les Irlandois avoient à espérer; puisque suivant la teneur de ces paroles, non-seulement ceux qui

avoient vécu paisiblement dans les campagnes, sans avoir pris les armes pour aucun parti : mais aussi ceux qui combattoient pour le Roi, en Angleterre, au cas qu'ils eussent reçu la moindre portion de leur revenu en Irlande, pendant la guerre, devoient être censés coupables, & leurs héritages livrés à ces honnêtes gens, qui avoient si courageusement renversé la royauté.

C'est sous des *qualifications* si dures qu'on a établi à Dublin une cour sur le modéle de celle que Cromwell avoit fait ériger à Athlone, en 1654. en faveur des Catholiques, transplantés en Conacie, & dans le comté de Clare, avec cette différence que la cour de l'usurpateur étoit de beaucoup la plus impartiale des deux : car soit que les Cromwelliens manquassent d'argent, pour suborner des témoins ; soit qu'ils ignorassent l'art d'employer de pareils scélérats, prêts à vendre leurs consciences au plus vil prix, il est constant que peu de ces mercenaires furent produits ; au lieu qu'il en parut sans nombre à cette derniere *Cour*, où ils furent même beaucoup accueillis & encouragés. La cour d'Athlone n'eût limité aucun tems aux *transplantés*, pour faire valoir leurs prétentions ; au lieu que celle de Dublin accorda à peine six mois, pour examiner les prétentions de tous les Catholiques du royaume, n'ayant ouvert ses séances que le 15 Février 1663. & les ayant fini vers le milieu d'Août suivant. Pendant ce court intervalle, près de 1000 intéréssés furent examinés, dont au moins la moitié fut déclarée innocens malgré la rigueur des susdites qualifications & la licence effrénée des faux témoins. Un seul exemple, parmi 100 de pareille espece, suffira pour mettre en évidence la corruption, & des témoins & des juges. M. François Betagh de Moynalty, qui vivoit en 1693. à la cour de S. Germain en Laye, dont les ancêtres avoient possédé des terres considérables, dans le comté de Meath, pendant sept à huit cens ans, fut accusé d'avoir à la tête d'une compagnie d'infanterie, pillé & saccagé ses voisins Protestans, quoique de notoriété publique, il n'eût au mois d'Octobre 1641. que neuf ans, âge peu compétent à des excès de cette nature. De plus, des deux témoins produits contre lui, qui n'étoient que de la lie du peuple, l'un n'avoit pas encore trois ans au tems susdit. Un parjure si manifeste, ni l'innocence de ce gentilhomme, attestée par toute la noblesse du canton, ne firent aucune impression sur des juges si équitables. Et quoique dans la suite le chevalier Rainsford, principal commissaire ou juge de ladite cour, eût expressément reconnu l'injustice de ce procédé, sur les reproches que lui en fit la marquise d'Antrim, femme en premieres noces du fameux duc de Bouckingham, & Protestante, en présence du comte de Limerick, & autres personnes de qualité : cependant il ne fut jamais question de lui faire la moindre réparation : mais si c'est une espece de consolation d'avoir des compagnons de ses malheurs, celui-ci pouvoit se vanter d'en avoir de reste.

Il restoit encore 7000. personnes qui avoient à faire examiner leurs prétentions, & qui méritoient d'être écoutés aussi-bien que les autres ; puisque tout homme doit-être réputé innocent, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé. Il y a même à présumer, que malgré le débordement des faux témoins & les perverses dispositions des juges, plusieurs centaines de ces prétendans, se seroient arraché aux noires pratiques & criminelles préventions des uns & des autres : mais on leur en ferma les voies pour toujours, par un nouvel *Acte d'explication*, qui leur interdisoit toute démarche ultérieure à cet égard. En voici les propres paroles, qui étonneront sans doute tout lecteur équitable. » Il est déclaré par » icelui, qu'aucune personne, ou personnes, qui » par les qualifications de l'*acte précédent*, n'ont pas » été prononcées innocentes, ne seront dans aucun » tems à venir réputées innocentes, jusqu'à prétendre à aucune terre ou tenement, dont cet *acte* a » disposé, ni admises à aucun privilége ou faveur » ultérieure, d'être adjugées innocentes, ni à aucun privilége d'article quelconque.

Après que ces tribunaux eurent renvoyé si *Chrétiennement* tant de milliers de personnes innocentes, sans daigner seulement écouter leurs plaintes : on ne sera pas si surpris du traitement qu'éprouverent ces généreux guerriers, qui avoient tant souffert, au-delà les mers, pour bien servir le Roi, & pour qui sa majesté avoit fait paroître tant d'affection, en faisant insérer dans sa déclaration une clause spéciale en leur faveur. Comme l'impudence la plus décidée ne pouvoit pas s'opposer ouvertement à l'exécution des promesses que le souverain avoit faites aux militaires, la cabale sçut préocuper l'esprit de sa majesté de l'idée la plus chimérique qui fût jamais, cette idée étoit qu'il y avoit à la disposition de la couronne assez de terres confisquées pour satisfaire à toutes les prétentions bien fondées, ce qui ne pouvoit être vrai, qu'en supposant au Roi la toute-puissance de faire sortir du fond des mers Britanniques une autre Isle presque aussi grande que l'Irlande. Une idée si bizarre servit néanmoins de *raison* pour mettre dans la *déclaration* cette admirable clause. » Les Irlandois à qui nous proposons de donner satisfaction, sont ceux, qui ayant » été avec nous hors de nos états, & n'ayant pas » probablement des fonds ou autres provisions, » peuvent avec moins d'inconvenient attendre des » reprises, qu'il y en auroit de déposséder d'autres, (c'est-à-dire, les plus vils artisans, & la plus misérable canaille que Cromwell avoit amené avec lui d'Angleterre, & qui s'étoient déja accoutumé à faire les seigneurs) » sur-tout, étant entierement persuadés » que dans peu nous leur assigneront leurs reprises » respectives, ayant en notre pouvoir des portions » de terres confisquées, si belles & si étendues, dont » nous n'avons pas encore disposé, & qui sont ré» servées pour cette fin. * Quiconque veut peser murement le sens de cette énigme, n'y en trouvera d'autre que celui-ci. Puisque les Cromwelliens d'Irlande sont depuis 15 ans dans l'abondance, & qu'ils ont acquis, par la guerre opiniâtre qu'ils firent contre moi, des héritages & des fonds considérables. Il ne convient pas de les inquiéter : mais pour mes militaires, qui m'ont toujours suivi pendant mon exil, qui se sont exposé à toutes sortes de périls, pour me bien servir, & à toutes les incommodités des saisons, de la faim, de la soif : il est juste qu'ils continuent à s'exercer chez eux dans les mêmes traverses, & qu'ils meurent de faim, en attendant que je fasse des provisions pour eux aux Calendes Grecques. * *Stat. Irland.* page 517.

Cette interprétation ne paroîtra pas forcée à ceux qui auront réfléchi sur ce qui se passa dans la suite ; car comme ces *Aventuriers* & ces soldats de Cromwell devoient jouir de tout ce qu'ils possédoient jusqu'à ce qu'on leur trouvât des reprises équivalentes de terres confisquées, leurs protecteurs firent si bien que presque toutes ces terres furent libéralement données aux comtes d'Ormond, d'Anglesey, d'Orrery, &c. pour avoir si bien servi la couronne ; ou cédées à de pieux usages, comme à augmenter les revenus de l'université de Dublin, & à établir des écoles pour l'éducation gratuite, à enrichir quelques évêques & ministres ; sans parler des donations faites à plusieurs autres qui n'y avoient aucun titre par la déclaration. De sorte que les fonds se trouvant épuisés par ces largesses si déplacées, les reprises devinrent impossibles ; & par conséquent les Cromwelliens resterent dans la paisible

jouissance de leur usurpation. Les 54 personnes même, qu'on appelloit les *Dénommés*, parce qu'ils avoient eu assez de crédit pour se procurer une clause particuliere dans l'*acte* d'*explication*, par laquelle ils étoient autorisés à reprendre chacun sa maison seigneuriale, & 2000 arpens de terre autour d'elle ; ces *dénommés*, dis-je, que le comte d'Orrery, par une raillerie piquante, désignoit comme gens qui devoient être rétablis *nomine non re*, de nom, & non d'effet, ne furent gueres mieux traités que les autres, faute de reprises pour les possesseurs actuels. Et afin qu'ils ne s'imaginassent pas qu'il pourroit y avoir à l'avenir quelque ressource pour eux, ces grands Solons statuerent comme une loi fixe & invariable, » que toutes les fois qu'il s'éleveroit quelque doute touchant aucune des clauses, » insérées dans lesdits *actes*, elles seroient toujours » expliquées en faveur des *Protestans*, comme étant » ceux qu'on avoit principalement en vue de fixer » & d'assurer. * *Stat. Irland.* pages 528. 863.

On aura de la peine à comprendre comment le Roi eût pu se laisser éblouir par des avis, non-seulement contraires à toute justice ; mais même infiniment pernicieux aux intérêts de ses royaumes & de sa maison. Il s'est souvent à la vérité trouvé des princes, qui par des raisons d'état, ont accordé le pardon à leurs sujets révoltés, lorsqu'ils sont rentrés dans le devoir & la soumission. Il s'en est même trouvé qui ont affranchi des pays entiers de toute sujettion & dépendance en les déclarant états souverains & libres. Les monarques peuvent incontestablement & légitimement renoncer à leurs droits lorsque la nécessité de leurs affaires l'exige ; parce que à cet égard, ils ne sont pas de pire condition que les particuliers, qui ont sans doute ce pouvoir ; & parce que, dans cette supposition, ils ne font tort qu'à eux-mêmes : mais qu'un Roi, non-seulement pardonne à ses sujets rébelles ; mais les gratifie aussi avec profusion des riches patrimoines de ceux qui se sont si fidélement attachés à lui jusqu'à subir les plus grands maux de la vie ; c'est ce dont il n'y a pas peut-être un seul exemple dans aucune histoire sacrée ou profane.

La politique, dira-t-on, ne permettoit pas d'en agir autrement dans les circonstances d'alors, vu le grand nombre de parlementaires mal affectionnés, qui se trouvoient saisis de ces nouvelles acquisitions, & qu'il ne falloit pas irriter de nouveau. Pourquoi donc n'a-t-on pas tenu cette même conduite en Angleterre & en Ecosse? Le parti étoit-il moins formidable dans ces deux royaumes que dans le premier ? Si le Roi avant son départ de Breda, promet de payer les arrérages des officiers & soldats du général Monck, n'auroit-on pas pu en faire autant en Irlande qu'aux autres Isles, *par des taxes publiques*, sans priver de leur subsistence un si grand nombre de veuves & d'orphelins, & de leurs héritages tant de gentilshommes, dont les éminens services méritoient des récompenses signalées. Cette injustice ne peut non plus être regardée comme l'effet d'une prudence simplement mondaine, qui dictoit au chancelier, comte de Clarendon, cette maxime détestable, qu'il inculquoit souvent au Roi : *Faites beaucoup de bien à vos ennemis, pour vos amis, ils ne vous feront pas de mal.* Car une pareille façon d'agir n'est pas moins opposée à la saine politique qu'à l'honneur & à l'équité : mais le Roi n'a fait en tout cela que suivre les avis de son conseil & de ses courtisans. Il est à souhaiter qu'une telle excuse l'ait justifié devant le tribunal du grand juge Charles I. son pere, ne la trouvoit gueres bonne, comme on peut voir par les reproches qu'il se fait dans son *Icon Basiliché*, d'avoir quelquefois préféré les sentimens des autres aux lumieres de sa propre conscience. Le fils, à qui ce bel ouvrage est adressé, n'a pas été assez en garde contre les ruses d'un ministere dont la morale étoit aussi dépravée que l'avidité étoit insatiable. Les Irlandois, accablés sous le poids de tant d'oppression & de mauvais traitemens, deviendront sans doute, moins ardens à défendre les intérêts de leurs souverains ? Point du tout. Rien ne sera capable de les détourner de leurs devoirs à cet égard. Ils risqueront tout, plutôt que d'y manquer. Ce prince, dont le cœur & l'esprit étoient naturellement excellens, voyant qu'il avoit perdu le précieux moment d'appuyer sa propre maison, en rendant justice à ses sujets Catholiques d'Irlande, qui étoient presque les seuls sur qui il pouvoit solidement compter, se fit un devoir de les traiter le moins mal que les circonstances sembloient le permettre, de sorte que pendant son regne peu de ces loix penales, dont ses parlemens renouvelloient si souvent les rigueurs, & ausquelles la nécessité d'avoir des subsides, l'obligeoit de consentir, furent mises en exécution. Les Pairs Catholiques avoient séance au parlement ; leurs avocats plaidoient les causes, & étoient souvent préférés à ceux de la croyance contraire, par les Protestans mêmes. Des ecclésiastiques également habiles & zélés, qui se faisoient un devoir essentiel d'instruire la jeunesse de leur pays dans les lettres humaines, aussi-bien que dans les principes de la vraie Religion, tenoient des écoles connues, pour former de bons sujets, qui leur succéderoient dans ces mêmes fonctions, ou qui en rempliroient d'autres selon la vocation d'un chacun : mais qui tendoient toutes à la conservation du précieux dépôt de la foi. En un mot, les Catholiques étoient publiquement tolérés, quoique les loix penales ne fussent pas révoquées.

La fin du regne de Charles II. & le commencement de celui de Jacques II. son frere, annonçoient les espérances les plus flateuses pour la Religion Catholique, le premier ayant abjuré l'hérésie au lit de la mort, & le second ayant heureusement surmonté les cabales & la mauvaise humeur des deux chambres du parlement, qui vouloient l'exclure de la succession au thrône, à cause de la profession ouverte qu'il faisoit depuis plusieurs années de cette même Religion. La politique mondaine a censuré la vivacité que ce prince fit voir d'abord pour étendre sa croyance, en favorisant, par des préférences marquées, ceux qui en faisoient profession : & la politique Chrétienne, ou la vraie prudence, a blâmé avec plus de raison la confiance trop illimitée, qu'il accorda à quelques-uns des membres de son conseil, qui le trahissoient sous mains, & que la bonté de son cœur ne lui permettoit pas de soupçonner, nonobstant les raisons les moins équivoques qu'il avoit de s'en défier. Tout le monde est instruit des noires pratiques de ces méchans conseillers, & de la chute déplorable de ce religieux prince, qui fut abandonné, non-seulement de presque toute la nation Angloise ; mais même de ses deux filles & de leurs maris, dont l'un étoit en même tems son neveu, qui non content d'avoir chassé de ses royaumes, son beau-pere & son oncle, s'assit tranquillement sur son thrône, où il reçut sérieusement les éloges & les applaudissemens de quantité de plumes venales. Les seuls Irlandois demeurerent fidélement attachés à leur légitime souverain. Fermement résolus de tout sacrifier à son intérêt & à leur devoir, ils prirent les mesures les plus efficaces, que le tems & les lieux laissoient en leur pouvoir, pour s'opposer vigoureusement à l'usurpation du prince d'Orange ; qui les en estima davantage, comme on peut s'en convaincre par les propositions avantageuses qu'il leur a fait faire en différentes occasions, quoiqu'une espece de nécessité politique l'obligeât à punir leur refus avec beaucoup de sévérité & d'injustice.

Louis le Grand, seul appui, parmi tant de princes Catholiques, en Europe, de son cousin & de son allié déthrôné, envoya des secours de troupes avec des armes & des munitions dans l'Irlande. Plusieurs mémoires de ces tems-là, entr'autres ceux de madame de la Fayette & de Burnet, prétendent que M. de Louvois, mécontent de la préférence que le roi Jacques donna à M. de Lausun, sur son fils, M. de Souvray, pour commander lesdites troupes, ne se prêta qu'à contrecœur à tous les arrangemens que sa majesté très-chrétienne faisoit faire en faveur de ce prince, qui moins habile politique, en cette occasion, qu'homme d'honneur, voulut, à quelque prix que ce fût, garder la parole qu'il avoit donnée à M. de Lausun. Quoi qu'il en soit des conjectures de ces auteurs, il est certain que les secours ne furent point proportionnés au besoin qu'on en avoit en Irlande, ni proportionnés aux grands avantages que la France auroit pu tirer d'une puissante diversion dans ce pays-là. Burnet dit qu'on avoit voulu rémédier aux fautes qu'on avoit commises à ce sujet, mais qu'on s'y prit trop tard. La perte de la bataille de la Boyne, donna un furieux échec aux affaires de sa majesté Britannique. C'est la seule action générale où Guillaume triompha. Ses adulateurs n'ont point rougi de comparer cette journée à celle d'Arbelles, de Pharsale, aux plus éclatantes victoires de Louis XIV. quoiqu'il soit de notoriété publique, que ce prince ne dût ses lauriers qu'à sa grande supériorité sur l'armée Irlandoise. Le même Burnet, tout partial qu'il est dans la plupart de ses récits, convient que l'armée du prince d'Orange étoit forte de 36000 hommes effectifs, troupes vieilles & aguerries au lieu que l'armée du Roi n'étoit composée que de 26000 hommes, dont 16000 n'étoient que des milices, armés la plupart de gros batons ou perches, & plus mal payés. De sorte que ce grand héros pouvoit se vanter d'avoir battu avec 36000 hommes, 5000 François, & environ autant d'Irlandois armés, qui se trouverent dans cette fameuse action. Ce qui se passa immédiatement après, au premier siége de Limerick, que ces mêmes troupes, sans armes & sans discipline, firent avec tant de valeur lever au prince d'Orange, en personne, & l'année suivante, après la retraite des François, à Aghrim, & au siége de Limerick, fit appercevoir à ce prince éclairé, combien il lui importoit d'empêcher, par la prompte conclusion d'une paix avantageuse & honorable, que les Irlandois ne se disciplinassent bientôt par la continuation de la guerre. C'est pourquoi, sur le point de repasser en Angleterre, il laissa des ordres positifs à son conseil à Dublin, d'offrir une amnistie générale & la restitution de leurs biens & patrimoines, avec des priviléges considérables à tous ceux qui se soumettroient à son autorité, en exigeant d'eux le simple serment de fidélité: mais les membres de ce conseil corrompu, dont l'avidité ne pouvoit être rassasiée sans le partage qu'ils feroient entr'eux des biens confisqués des royalistes, supprimerent la déclaration du prince, qui avoit déja été imprimée, & attendirent le succès du siége de Limerick, afin de prendre leur parti, suivant les évenemens. En effet, voyant que la capitulation, faite pour la reddition de cette importante place, n'étoit pas, à beaucoup près, aussi avantageuse aux Catholiques Irlandois, que cette déclaration, ils se firent un mérite, auprès de leur maître, de leur manque de soumission à ses ordres, persuadés que n'étant encore qu'assez chancelant sur son nouveau thrône, il n'oseroit désapprouver une conduite qui sembloit aussi prudente, selon la fausse sagesse du siécle, qu'elle étoit réellement artificieuse & blâmable.

Guillaume, élevé, dès sa plus tendre jeunesse, dans les maximes d'une politique bien déliée, donna des éloges au zèle des lords justiciers, qui avoient été chargés de dresser sa déclaration sur les instructions qu'il leur avoit laissées; mais il leur recommanda instamment de sauver *sa parole & son honneur*, en faisant observer ponctuellement tous les articles de ladite capitulation, puisqu'en y manquant, il y auroit à craindre que quelques-unes des puissances Catholiques, qui étoient ses amis & ses alliés, ne se réfroidissent à son égard. Ces *Régens* n'eurent garde de laisser échaper l'occasion de mériter les bonnes graces de ce nouveau maître. C'est pourquoi, ils s'opposerent vivement aux prétentions injustes & scandaleuses de la plupart des Protestans d'Irlande, qui soutenoient ouvertement qu'on étoit en droit d'annuler, sans scrupule, un traité si solemnel, ratifié par le roi Guillaume, dans les mêmes formes que les Rois d'Angleterre ont coutume de ratifier les traités les mieux concertés qu'ils font avec les têtes couronnées, en y apposant le *grand sceau* d'Angleterre; s'obligeant pour lui & ses successeurs d'en observer le contenu, &c. Leur aveuglement ne leur a pas permis de distinguer le cas des Irlandois avec celui où se trouveroient des sujets rébelles, ou des sectaires qui auroient introduit une nouvelle croyance dans l'Etat, puisque ce peuple n'avoit d'autre crime que d'observer le serment de fidélité qu'ils avoient prêté à leur Roi légitime, en combattant sous ses étendards, & en le soutenant de toutes leurs forces; crime assurément d'une espece singuliere, & qu'aucun roi d'Angleterre, sçachant les premiers élemens de la politique, ne voudra jamais regarder comme tel. N'est-il pas évident qu'il s'exposeroit, en suivant ce bel exemple, à perdre sa couronne, par la révolte assurée de la plupart de ses sujets, qui craindroient avec raison, d'encourir la confiscation de leurs biens, en résistant au premier usurpateur, qui se mettroit en tête d'envahir les Isles Britanniques? Si les Irlandois, après la retraite de leur souverain, obligés de se soumettre à la loi du vainqueur, à qui ils auroient promis toute obéissance & fidélité, s'étoient révoltés dans la suite, en prenant des mesures, ou cachées, ou ouvertes, pour le rétablissement du prince exilé; alors ils se trouveroient dans le cas où les loix des nations décernent des peines séveres contre les violateurs de la foi publique: mais il étoit réservé à l'Angleterre de donner aux yeux de l'univers de ces scenes uniques, dont elle avoit joué le premier acte environ 100 ans auparavant, dans la personne de la bisaïeule du Roi déthrôné, & le second acte, dans la personne de son pere, il y avoit 40 ans. Le prince d'Orange débarque à Torbay, marche vers Londres, est joint par les régimens du Roi, qui se voit abandonné en un instant de ses confidens, & de ceux qu'il avoit comblés de biens & d'honneurs. Son gendre & son neveu entre dans sa capitale, fait convoquer une espece de conseil, qu'on a nommé *Convention*, fait déclarer le thrône vacant, menace ceux qui paroissoient choqués de pareils procédés, de les abandonner au ressentiment du Roi, en se retirant en Hollande, donne des ordres secrets de laisser évader son beau-pere, dont la présence auroit pu géner son ambition, par un reste de bienséance qu'il seroit obligé de garder avec lui. Enfin, après avoir surmonté des obstacles qui devoient être invincibles à tout autre homme plus délicat & moins ambitieux, il se fait proclamer Roi, & sa femme, reine de la Grande Bretagne. Toutes ces opérations, qui naturellement auroient dû être si longues & si pénibles, se trouvent achevées en huit jours de tems. Le défaut d'un parlement légitime, convoqué par un roi légitime n'arrête pas ces progrès, quoique sans cette autorité rien ne peut avoir force de loi en Angleterre, selon les loix fondamentales du royaume. La chose pressoit. Il fallut

remédier à tous les inconvéniens, aux dépens même de tout ce qu'il y a de plus sacré & de plus inviolable. Les Irlandois, aussi-bien que tous les peuples de l'Europe, avoient peine à croire les premieres nouvelles d'une révolution si subite. Comme leur Isle est séparée de l'Angleterre, par une cinquantaine de lieues, d'une mer extrêmement orageuse, sur-tout en hiver, où on étoit alors, ils n'apprirent ces changemens que plusieurs jours après, que le sort de leur royaume eut été réglé en Angleterre, sans le consulter. On y avoit décidé & publié que tous ceux qui adhereroient en aucune maniere au parti du roi Jacques, seroient traités comme des rébelles & des traîtres à leur patrie; que leurs biens seroient confisqués au profit du Roi légitime régnant, &c.

Toutes ces menaces n'ébranlent pas la fidélité des Irlandois: ils levent des troupes & font tous les préparatifs convenables, sous l'autorité du Vice-roi qui les gouvernoit au nom de leur souverain, pour conserver à celui-ci au moins un de ses royaumes. Ils soutiennent avec différens succès une guerre ruineuse, pendant trois ans; jusqu'à ce, qu'obligés à céder à la grande supériorité de l'ennemi, ils se trouvent dans la nécessité de souscrire à la fameuse capitulation de Limerick, qui avoit plutôt l'air d'un traité de paix entre deux puissances, que d'une soumission extorquée par la crainte. En effet, le baron de Ginkle, à qui Guillaume avoit confié le commandement en chef de son armée, aussi-bien que ses ordres secrets, auroit accordé aux Irlandois des conditions, encore plus favorables que celles qu'ils obtinrent, si les commissaires du parlement n'avoient pas traversé ses bonnes intentions. Car cet habile général voyant que la saison, c'étoit le commencement d'Octobre, aussi-bien que la vigoureuse résistance des assiégés, rendoient la réussite du siége fort incertaine; & appréhendant d'ailleurs l'arrivée des nouveaux secours que la France promettoit pour ce pays-là; il ne s'amusa pas à chicanner avec de braves gens, qu'il sçavoit n'avoir fait dans le fond que leur devoir. Ainsi l'animosité, ni l'avidité n'ayant pas d'influence sur ses démarches, il conçut beaucoup mieux que ces conseillers prétendus zélés, le véritable intérêt de son maître. Il étoit stipulé par le premier & le deuxiéme articles de cette capitulation que tous les Irlandois, qui s'étoient déclarés en faveur du roi Jacques, devoient rentrer dans la jouissance des mêmes biens, droits, titres, intérêts, priviléges & immunités ausquels ils avoient droit, ou qu'ils possédoient sous le regne de Charles II. qu'ils auroient la même liberté d'exercice pour la Religion, sans qu'il fût permis de les inquiéter à ce sujet, ni de leur imposer aucun autre serment que celui d'obéissance & de fidélité, ce qui est ordinaire à tous les peuples qui passent de la domination d'un souverain à la protection d'un autre, par les suites de la guerre; qu'il y auroit pour eux le même exercice de toutes les professions, arts & métiers permis sous le regne du même Roi, avec la liberté d'avoir des armes, des chevaux, & tout ce qui seroit nécessaire pour la défense de leurs personnes & de leurs maisons.

Tous les gens modérés, même parmi les Protestans sensés, ne trouverent rien d'excessif, ni de trop favorable dans ces articles. Il n'y eut, comme l'on a dit, que des hommes dominés par un faux zèle, ou plutôt par une avarice insatiable qui y blâmerent la conduite du général & des commissaires du nouveau Roi; & le nombre de ces derniers l'emportoit du triple sur les premiers. Les disputes éclaterent de part & d'autre, jusque dans les chaires de leurs prédicateurs. Dopping, évêque de Meath, si fameux par son opposition aux mesures prises par le parlement, tenu à Dublin, sous le Roi Jacques, monta en chaire le premier Dimanche après le retour des lords justiciers du camp, & prononça un véhément discours, pour prouver *Evangéliquement* qu'il n'y avoit point d'obligation de garder la foi jurée aux Irlandois, qui, selon lui, seroient toujours prêts à reprendre les armes, pour soutenir & leur Roi & leur Religion. Moreton, évêque de Kildare, voulant s'opposer à une doctrine si diabolique, prépara un discours pour le Dimanche suivant, qu'il prononça devant le même auditoire, où se rendirent aussi les membres du conseil; & réfuta avec beaucoup de force & d'éloquence les principes pernicieux de son confrere, en parlant avec modération des Catholiques & de leur cause. L'un & l'autre de ces prédicateurs furent blâmés selon les passions & les préjugés des différens partis, jusqu'à ce qu'un troisiéme orateur vint concilier des maximes si contradictoires. C'étoit le docteur Synge, doyen de S. Patrice. Celui-ci ajusta tellement son discours qu'il convint avec l'évêque de Meath, qu'il ne falloit pas se fier aux Catholiques; mais en soutenant néanmoins avec l'évêque de Kildare, *Que les articles de la capitulation devoient être exactement observés; que les Papistes ne méritoient pas à la vérité des faveurs; mais qu'ils avoient droit de s'attendre à la justice qu'on ne pouvoit leur refuser, ni en honneur, ni en conscience.* Ce discours mit fin aux déclamations des prédicateurs: mais l'animosité des partis subsista toujours jusqu'à ce que le plus fort l'emportât au préjudice de la *conscience & de l'honneur* que le docteur Synge avoit tâché de leur inculquer. Le roi Guillaume, informé de ce qui s'étoit passé à Dublin, donna des éloges à la modération de Moreton, qu'il nomma tout de suite conseiller au privé, à la place de Dopping, qu'il voulut punir, par la privation de sa charge, de sa violence, également injuste & déplacée.

Il faut convenir que ce prince se fit, toute sa vie, un point d'honneur de l'observation desdits articles, malgré les tentatives réitérées du parlement d'Irlande, pour les enfreindre. La chambre des Communes de ce royaume, entreprit, du vivant même de Guillaume, d'y donner une atteinte visible, par un acte qu'elle fit passer, portant bannissement perpétuel contre tous les archevêques, évêques, vicaires généraux, & religieux de tous les ordres; avec défense de rentrer dans le royaume, sous peine de crime de lese-majesté; pareilles défenses furent faites de les assister, recueillir, ou receler, sous peine d'amendes arbitraires & de confiscation de tous les biens des délinquans. On pourroit s'imaginer d'abord que cette sévérité extrême auroit été l'effet de quelque révolte ou conspiration dangereuse de la part de ce peuple: mais on se tromperoit beaucoup, puisque depuis cette capitulation, jusqu'aujourd'hui, ce qui renferme l'espace de 59 ans, on n'a pas pu reprocher à cette nation, ni conspiration, ni la moindre infraction audit traité. Aussi, cette premiere entreprise n'eut-elle point d'effet remarquable, par la fermeté du prince, qui en fut extrêmement mécontent. Les égards politiques qu'il conserva toujours pour les puissances Catholiques, dont il étoit l'allié, joints aux principes de tolérantisme, dont il faisoit souvent parade, l'empêcherent jusqu'à sa mort, de consentir à aucun des projets iniques, que le parlement d'Irlande mit en exécution deux ans après cet événement, c'est-à-dire, en 1703. Ce fut alors que parut l'acte célébre, intitulé: *Acte pour prévenir l'accroissement du Papisme*, qui seroit beaucoup mieux nommé acte pour abolir entierement la Religion Catholique en Irlande, puisque toute sa teneur a un rapport direct à ce but. L'on y renforce l'acte précédent, en le restreignant à un petit nombre de curés enregistrés, qui seroient tenus de

donner caution de leur bonne conduite; piége certainement des plus artificieux, puisqu'il ne tiendroit qu'à leurs accusateurs de les trouver inmanquablement coupables devant une justice prévenue. Il y est défendu à tout autre ecclésiastique de mettre le pied dans le royaume, & à toute personne de les recueillir ou assister, parce qu'un clergé, sans chef & sans suppots, des curés sans vicaires & sans successeurs, promettoient l'extinction prochaine de ce que des gens sans Religion, sans probité & sans honneur, appelloient l'*Idolatrie Romaine*. Les loix les plus sacrées de la *Constitution Britannique* y sont formellement violées. Une de ces loix, qui n'a jamais subi d'altération, établit le droit d'aînesse pour le soutien, principalement des grandes familles; on la change à l'égard des seuls Catholiques, en admettant parmi eux les cadets au droit d'un partage égal avec les aînés; à moins que les aînés ne les previennent, en embrassant le Protestantisme. L'enfant né de pere & mere Catholiques, qui renonce à leur Religion, est autorisé à sommer ses parens de déclarer par serment tout le fonds de leur bien; & le pouvoir est conféré au chancelier d'assigner un tiers de ce fonds à l'entretien de cet enfant, jusqu'à la mort de ses pere & mere. Pareille facilité est accordée aux femmes de se séparer d'avec leurs maris, en embrassant la *Saine réforme*.

Le même acte exclud les parens Catholiques de la tutelle des enfans mineurs, & constitue le chancelier pour leur donner des tuteurs Protestans. Il prive tout Catholique de la succession d'un Protestant, quelque droit qu'il y puisse avoir, & de la liberté d'acquérir aucun bien fonds, en son nom, ou même en celui d'un ami Protestant, par Fidei commis; le rend incapable de jouir d'aucune pension, ou rente viagere, ni d'exercer aucune fonction du barreau. Il ôte enfin au mari Catholique le pouvoir de fixer un douaire à sa femme; & défend à tous les Catholiques, sans en excepter les pairs du royaume, de porter l'épée, ou autres sortes d'armes, ni de garder des chevaux au-dessus d'un vil prix. Tous ces articles sont accompagnés de circonstances si aggravantes, qu'il est inconcevable comment des gens, qui veulent encore retenir le nom de Chrétiens, n'ayent pas eu honte d'en demander la confirmation à un tribunal aussi éclairé que celui d'Angleterre, & comment cet auguste sénat a eu la complaisance d'approuver une iniquité aussi criante, tandis qu'il permet le libre exercice de leur religion aux Sociniens, Anabaptistes, Trembleurs & aux Juifs mêmes; que tous peuvent faire des acquisitions, & jouissent de tous les autres priviléges accordés à ceux de la Religion Anglicane, excepté qu'ils sont exclus des emplois publics & des magistratures.

En 1710. les Anglois & leurs alliés triomphoient par-tout, le tems étoit favorable pour porter les derniers coups aux Catholiques. Aussi s'y prit-on de la maniere la plus forte & la moins chrétienne. On inventa le serment d'*abjuration*, qui consiste à jurer authentiquement, non-seulement de maintenir la forme de gouvernement, introduite par le parlement d'Angleterre; mais aussi que la postérité du roi Jacques II. n'a aucun droit ni prétention aux couronnes des royaumes Britanniques. Il y a tant d'autres clauses dans cette formule, que beaucoup d'honnêtes Protestans refusent de s'y conformer, & aiment mieux de n'avoir aucun emploi que de se parjurer en déclarant qu'ils font *de bon cœur & volontairement* une chose, dont ils ne sont pas à portée de connoître la vérité, & dont le contraire est de notoriété publique, puisque jamais naissance n'a été accompagnée de preuves plus authentiques que celle du prince de Galles, sur laquelle on vouloit jetter des nuages. Ce serment, cependant, tout révoltant qu'il est, doit être prêté par le clergé Catholique, sous peine de bannissement; & par les laïques, sous peine de grosses amendes, de prison & de confiscation de leurs biens, après un refus opiniâtre.

Il avoit été déja défendu aux Catholiques d'envoyer leurs enfans dans les pays étrangers, pour y recevoir de l'éducation. Cet acte de 1710. leur retrancha la liberté d'entretenir des maîtres ou maîtresses d'école de leur Religion. Et comme toute contravention à ces différentes loix devoit être punie par des amendes & des confiscations, il fallut, pour en tirer un profit clair & réel, encourager les délateurs en leur assignant d'amples récompenses, prises sur les biens de l'accusé. Il fallut aussi mettre une barriere à la modération & à l'équité de certains juges, qui, trouvant ce joug trop insupportable, seroient peut-être tentés de laisser les choses sur l'ancien pied. C'est pourquoi, ce même acte inflige des amendes, & la perte de leurs charges, aux magistrats qui seroient convaincus d'avoir agi mollement à ces égards. Et cette rigueur est passée si fort en regle dans les parlemens d'Irlande, que les vicerois les plus sages & les plus modérés sont obligés d'en renouveller le souvenir, & d'en ordonner l'exécution contre les Catholiques, dans les harangues qu'ils ont coutume de faire à l'ouverture aussi bien qu'à la cloture de ces assemblées.

Le parlement d'Irlande, peu content d'avoir poussé les choses à cet excès, a projetté & même dressé deux autres actes, encore plus inouïs. Le premier acte établit la castration & le second la peine de mort contre les ecclésiastiques qui rentreroient dans le royaume: le roi Georges I. dont la douceur & l'humanité, envers les sujets Catholiques de ses états, avoient déja éclaté en tant d'occasions, n'eut garde, non plus que son conseil, d'accorder la sanction royale à de pareilles horreurs. Les princes Catholiques, & particulierement la cour de France, avoient employé leurs bons offices pour le confirmer dans sa résolution. Cette cour étoit alors dans d'étroites liaisons avec celle d'Angleterre. M. le duc d'Orléans gouvernoit la France au nom de sa majesté Louis XV. C'étoit à lui que s'adressa le député du Clergé Catholique, pour avoir sa protection auprès de la cour Britannique. M. le Régent le reçut avec bonté: mais il lui insinua qu'il auroit mauvaise grace d'intercéder pour les Catholiques d'Irlande, tandis que des princes de leur croyance persécutoient les Protestans, que ceux-ci avoient dans leurs Etats un droit pareil à ceux-là. Sur quoi le député, homme d'esprit & de mérite, pria S. A. R. de lui permettre d'exposer la disparité entiere qui se trouve entre les uns & les autres. Ce prince éclairé lui ayant témoigné qu'il lui feroit grand plaisir de le mettre au fait d'une chose qu'il ne concevoit pas assez, le député lui fit remarquer la différence que les loix des Empereurs & des Rois ont toujours mise entre ceux qui n'ont fait que suivre leur ancienne Religion, quelqu'erronée qu'elle pût être, & entre ceux qui se sont efforcé d'établir des nouvelles sectes dans leurs Etats; que le droit des nations, toujours ami du repos & du bon ordre, autorise à réprimer, & même à exterminer celles-ci; au lieu que ceux qui professent une Religion même erronée, qui a été la Religion de l'Etat, de toute la nation, & de toutes les nations voisines, dont ils ont fait profession, de tems immémorial, & avant l'introduction du culte qu'on suppose être le seul véritable, doivent être ramenés à ce culte, par la douceur & la persuasion: mais jamais par la rigueur & la violence: que les républiques Grecques & Romaines, aussi-bien que les premiers Empereurs, tant Païens que Chrétiens, ont toujours observé cette maxime fondamentale du droit des gens; quoique les royaumes & les provinces, dont les

Grecs & les Romains faisoient la conquête, avoient des opinions particulieres touchant leurs divinités, lesquelles étoient regardées comme pernicieuses par ces républicains; on ne trouve cependant pas qu'ils aient jamais vexé ces peuples soumis à leur domination.» Ils se contentoient, continua-t-il, d'établir par- »mi eux leur propre culte, sans toucher à la Religion »ni à la langue des nations conquises. Les Empereurs »Chrétiens les plus sages en ont usé de même envers »les Païens, dont le culte étoit de l'aveu de tout le »monde, une vraie abomination. Ils ont recomman- »dé aux prédicateurs de l'Evangile, aussi-bien qu'aux »gouverneurs de leurs Provinces de ne pas souffrir »qu'on maltraitât personne par rapport à ses dispo- »sitions de persister dans la Religion de ses peres; & »lorsque les uns ou les autres manquoient à des con- »seils si raisonnables, ils attiroient sur eux-mêmes le »blâme & quelquefois l'indignation de ces princes, »non moins Chrétiens, que véritablement politi- »ques. Les peres de l'Eglise les plus illustres par leur »sçavoir & leur pieté ont applaudi, en toutes oc- »casions, à une conduite si conforme aux maximes »de l'Evangile, en même tems qu'ils montroient un »zèle invincible contre les sectes qui naissoient dans »le sein du Christianisme; parce que la nouveauté »de leur doctrine, le droit que l'Eglise conservoit sur »des membres qui lui avoient appartenu, & les dé- »sordres que les hérésies causent infailliblement dans »les Etats, étoient des motifs suffisans & légitimes, »pour en arrêter les progrès, & pour en punir les »auteurs. Ainsi, monseigneur, conclut le sage député, »de quelque œil que messieurs les Anglicans puissent »regarder notre Religion, dont nous avions fait pro- »fession pendant l'espace de près de 1200 ans avant »qu'il fut question de leur réforme, ils agissent »également contre le droit des gens, & la douceur »de l'Evangile, dont ils se disent les seuls vrais dis- »ciples, toutes les fois qu'ils nous vexent, par rap- »port à notre croyance. Permis à eux de nous con- »vaincre des erreurs, qu'ils croient y trouver; mais »qu'ils nous laissent du moins jouir d'une tranquillité »que nos peres ne refusoient point aux Païens les »plus opiniâtres & les plus endurcis. Le duc Régent gouta beaucoup ces raisons, remercia le député des lumieres qu'il lui avoit données sur une question aussi importante, & lui promit qu'il en écriroit au roi d'Angleterre, ce qu'il exécuta ponctuellement

Depuis ce tems-là les parlemens d'Angleterre & d'Irlande se sont contentés d'employer des moyens de douceur pour diminuer le nombre des Catholiques dans lesdits royaumes. Les loix, cependant, sur le droit de succéder, sur le partage des biens, sur l'interdiction de toute charge, de toute fonction publique, de toute prétention publique à acquérir un pouce de terre, sur le sort des armes même, pour un pays Catholique, sont toujours dans leur vigueur & toute cette douceur consiste dans la liberté d'entendre & dire plus impunément la messe. Il faut rendre justice à tous les Protestans en général, qu'ils ont beaucoup rabattu de ce zèle amer, qui avoit poussé leurs ancêtres à des extrémités si condamnables. Ils avoient bonne grace de déclamer contre les cruautés des Espagnols dans les Indes, tandis qu'ils imitoient leur conduite en Europe. Les Hollandois seuls s'en sont tenus aux regles de l'équité & de la saine politique. Après avoir secoué le joug des Espagnols, & avoir embrassé la doctrine de Calvin, ils ne s'aviserent pas de chasser ni de tourmenter ceux des leurs qui ne se conformeroient pas à ce nouvel évangile. Ils se contenterent de les exclure des charges de l'Etat, en leur accordant tous les autres privileges de sujets. Rien ne justifie mieux la sagesse de cette conduite, que la fidélité inviolable qu'ils ont éprouvée, dans tous les changemens de l'Etat, de la part de leurs sujets Catholiques, qui font presque la moitié des habitans de leurs provinces. Ils n'ont jamais, malgré leur grand nombre, trempés dans aucune conspiration contre leurs maîtres, ni témoigné aucune envie de rentrer sous la domination qu'ils avoient quittée. Ils se sont toujours distingués dans la profession des armes, dans le commerce, dans le barreau, en un mot dans toutes les fonctions qui forment de vrais citoyens. M. Janiçon, résident, pendant plusieurs années, du landgrave de Hesse-Cassel, près des Etats généraux, & Protestant zèlé, donne de justes éloges à la fidélité des Catholiques Hollandois, dans son *Etat présent des provinces-unies*. Il y avoue qu'ils font une des plus saines parties de cette fameuse république. Il en eût été de même dans les Isles Britanniques, si le même esprit d'équité & de modération avoit animé ceux qui y ont gouverné depuis deux siécles; si l'appas des confiscations & des amendes arbitraires n'avoit pas séduit les vice-rois d'Irlande, & ceux à qui ils donnoient leur plus étroite confiance. Ce n'est pas que ce pays n'ait eu de tems à autre de ces gouverneurs qui font honneur & à l'humanité & aux princes qu'ils représentent. On y a vu le fameux comte d'Essex, & en dernier lieu le comte de Chesterfield, non moins illustre par les talens de l'esprit & la varieté de ses connoissances, que par la bonté de son cœur & la sagesse de ses délibérations, qui, non content d'avoir donné à ses successeurs des exemples dignes de leur imitation, a employé son crédit pour donner aux Irlandois un sujet capable de les consoler de sa courte administration, dans la personne de son cousin le comte d'Harington, étant l'un & l'autre de la famille de Stanhope, si féconde en grands hommes de guerre & d'état.

Si ce royaume avoit été gouverné en 1703. & en 1710. par des vice-rois d'un mérite si supérieur, & d'une intégrité si généreuse, il n'eût jamais été question de l'infraction de la capitulation de Limerick, ni des iniques *actes*, qui en ont été les suites deshonorantes. On ne parlera pas de la partie militaire de cette *capitulation*. Tout le monde sçait que la plus grande partie de l'armée de Jacques II. passa en France, que le roi Louis XIV. les reçut d'une maniere distinguée en leur accordant toutes les prérogatives & priviléges de ses propres sujets; que ces troupes se sont signalées dans un grand nombre d'occasions; & ont donné des preuves bien réelles, non-seulement de leur valeur, mais aussi de leur reconnoissance envers nos rois. Leur conduite à Altenheim, à Nerwinde, à la Marsaille, à Crémone, à Luzara, à Cassana, à Calcinato, à Hockstet, à Malplaquet, & en dernier lieu à Fontenoy & à Lawfeld, fait voir qu'elles n'ont pas été indignes des différentes graces, dont leurs Majestés très-Chrétiennes n'ont cessé de les combler.

ISAAC, premier du nom, patriarche d'Arménie, vivoit un peu avant le milieu du cinquiéme siécle. Il a laissé des canons, qui ont été faits par rapport aux corévêques, & qui sont contenus en 55 chapitres, d'autres canons qui prescrivent la formule dans laquelle doivent être conçus les vœux & les excommunications dans les monasteres; & des constitutions touchant les rites que doivent suivre les ministres de l'Eglise, & concernant les oblations des fidéles. Ces écrits sont parmi les manuscrits arméniens de la bibliotheque du roi.

ISAAC SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS, *cherchez* SCIADRENSIS.

ISAAC, surnommé *le Grand*, & quelquefois l'*Ancien*, prêtre de l'église d'Antioche, se rendit célébre sous les regnes de Théodose le jeune, & de Marcien. Il avoit eu pour maître Zénobius, disciple de S. Ephrem. L'auteur de la chronique d'Edesse, donne à Isaac la qualité d'archimandrite ou d'abbé,

ſans marquer de quel monaſtere. Il paroît par d'autres monumens ſyriens que ce monaſtere étoit ſitué à Gabula, dans l'extrêmité de la Comagene, contrée de Syrie, près de l'Euphrate; ou plutôt à Gabula dans la Phénicie. On ne peut mettre ſa mort plutôt qu'en 460, puiſqu'il a fait un poëme ſur la ruine d'Antioche, arrivée en 459. On l'a quelquefois confondu avec un autre ISAAC, ſurnommé *Ninivite*, de qui nous avons des diſcours ſur le mépris du monde, dans la Bibliotheque des peres: mais celui-ci étoit évêque; au lieu qu'Iſaac le Grand n'eut d'autre qualité dans l'Egliſe que celle de prêtre. Iſaac compoſa pluſieurs ouvrages en ſyriaque, dont les principaux étoient, ſelon Gennade, contre les Neſtoriens & les Eutychiens, & un poëme où il déploroit la ruine d'Antioche. Il ne reſte que quelques fragmens de ſes ouvrages polémiques; les Syriens, qui ſont preſque tous ou Neſtoriens ou Eutychiens, ne s'étant point mis en peine de les conſerver. Dans un manuſcrit de la bibliotheque du Vatican, on a 60 de ſes ſermons, & 44 dans un autre. Pluſieurs ſont adreſſés à des moines. On peut voir ce qu'en dit M. Aſſemani dans ſa bibliotheque Orientale, tome I. page 207. & ſuivantes; & après lui dom Remi Ceillier, dans le tome XV. de ſon *Hiſtoire des Auteurs ſacrés & Eccléſiaſtiques.*

ISE'E, ancien orateur Grec. *Dans le Dictionnaire hiſtorique on dit qu'*il étoit de la ville de Chalcis; mais comme on compte trois villes de ce nom, *il falloit dire qu'*il étoit de Chalcis dans la Syrie, ſelon le ſentiment de pluſieurs critiques. On voit par Plutarque & Denys d'Halicarnaſſe, qu'il a fleuri après la guerre du Péloponnèſe, juſqu'au regne de Philippe de Macédoine. *On ajoute dans le Dictionnaire qu'*Iſée fut diſciple de Lyſias à Athénes, ſurquoi l'on cite Plutarque, *In opuſcul. de Decem oratoribus cap.* 5. mais Plutarque dit ſeulement qu'Iſée étudia l'éloquence dans les œuvres de Lyſias, avec le ſuccès le plus heureux. *Enfin, on dit encore qu'*Iſée a compoſé 64 harangues; *mais il falloit remarquer que* Plutarque, & Photius après lui, ont obſervé que de ces 64 harangues, il y en avoit 14 qui étoient fauſſement attribuées à Iſée. Voici ce que dit Photius dans ſon jugement ſur les dix plus célébres orateurs de la Grece, ſelon la traduction de M. l'abbé Gedoyn (œuvres diverſes, pag. 392, 393.) » J'ai lu diverſes oraiſons d'Iſée: il y en a » 64 qui ſont ſous ſon nom, mais on n'en admet » que 50. Cet orateur avoit été diſciple de Lyſias, » & il le prit pour ſon modéle. On en juge à l'élé- » gance de ſa diction & à la ſolidité de ſes penſées. » Il l'a ſi bien imité, qu'on ne reconnoîtroit pas le » ſtyle de l'un d'avec le ſtyle de l'autre, ſans les figu- » res dont Iſée a fait le premier un fréquent uſage. » C'eſt lui auſſi qui a tourné le premier l'éloquence » du côté de la politique: en quoi il a été ſuivi par » Démoſthene, ſon diſciple. Il étoit de Chalcis; il » fut envoyé à Athénes, pour étudier ſous Lyſias: » il floriſſoit ſur la fin de la guerre du Péloponnèſe, » & il vécut juſqu'au regne de Philippe. Après avoir » tenu quelque tems école, il ſe retira pour donner » ſes ſoins à Démoſthene, à qui il apprit l'art ora- » toire; il reçût de lui 2000 drachmes pour ſa récom- » penſe. La principale gloire d'Iſée eſt d'avoir formé » ce grand orateur. On dit même qu'il eût bonne » part aux oraiſons que nous avons de Démoſthene » contre ſes tuteurs. » Il y a eu un autre orateur du même nom, beaucoup plus récent, qui vint à rome à l'âge d'environ 60 ans, & qui vers l'an 97 de l'ere Chrétienne, fit les délices & l'admiration de tous ceux qui avoient le bon goût de l'éloquence. Pline le jeune, qui l'avoit entendu, en parle ainſi dans ſa lettre à Népos, (*Epiſtolar. lib. 3. Epiſt. tertiâ*) ſelon la traduction de M. de Saci. La renommée publioit des merveilles d'Iſéus, avant qu'il parut, & la renommée n'en diſoit pas encore aſſez. Rien n'égale la facilité, la variété, la richeſſe de ſes expreſſions. Jamais il ne ſe prépare, & il parle toujours en homme préparé. Il ſe ſert de la langue grecque, ou plutôt de l'attique. Ses exordes ſont polis, déliés, inſinuants, quelquefois nobles & majeſtueux.... ſes penſées ſont profondes ... Il entre avec dignité dans ſon ſujet; il narre avec clarté; il preſſe vivement; il récapitule avec force, & ſeme par-tout des fleurs. En un mot, il inſtruit, il plait, il remue... ſa mémoire eſt un prodige, &c. toute cette lettre contient l'éloge de cet orateur. Pline finit par inviter Nepos à ſe procurer la ſatisfaction de l'entendre.* *Voyez* ſur Iſée l'ancien, la bibliotheque grecque de Fabricius, livre 2. chapitre 26, vers la fin.

ISELIN, (Jacques-Chriſtophe) ou, comme pluſieurs étrangers prononcent, ISELIUS, étoit d'une ancienne famille de Baſle, & comptoit parmi ſes ancêtres beaucoup de magiſtrats & de profeſſeurs. Cette famille étoit ſortie de Roſenfeld, dans le Wirtemberg, en la perſonne de HENRI Iſelin, qui le premier s'établit à Baſle en 1364. Son pere JEAN-LUC Iſelin, étoit aſſeſſeur de la cour de juſtice. Sa mere s'appelloit *Marie-Salomé* Birr, ou Birria. Il naquit le 12 Juillet 1681. & montra dès la plus tendre enfance de ſi heureuſes diſpoſitions pour l'étude que dans ſa treiziéme année il fut jugé capable de commencer ſon cours académique, & il le commença en effet le 16 de Mars 1694. Il avoit à peine 15 ans lorſqu'il fit connoître ſon amour pour la poëſie, par un petit poëme latin ſur le paſſage du Rhin, par les François. On donna de grandes louanges à cet eſſai, où l'on trouve en effet du feu, du génie, & une latinité aſſez pure, & le jeune Iſelin s'efforça de mériter de plus en plus les applaudiſſemens qu'on lui donnoit, tant par quelques diſſertations qui ſuivirent de près ſon petit poëme, que dans l'exercice public qu'il ſoutint lorſque M. Samuel Battier, docteur en médecine, diſputoit pour la chaire de la langue grecque; car le jeune Iſelin donna en cette occaſion des preuves ſingulieres d'une capacité très-peu commune pour la langue grecque, répétant ſur le champ en cette langue les objections qu'on lui faiſoit en latin. A l'étude des langues ſçavantes, il joignit celle du françois: il l'apprit dans ſa patrie; & pour s'y perfectionner, après avoir reçu, le 17 Août 1697. ſes derniers grades en philoſophie, il alla au mois d'Avril 1698. à Geneve, où il s'attira l'eſtime & l'amitié de meſſieurs Maurice, Minutoli, & Gaultier. De-là il paſſa dans les parties méridionales de la France, dans le deſſein principal de voir & d'examiner par lui-même les reſtes d'antiquité qui s'y trouvent encore en aſſez grand nombre. Revenu dans ſa patrie, il y employa pluſieurs années dans l'application la plus conſtante à l'étude; & en 1701. au mois de Juin, il fut fait miniſtre. Ce fut à cette occaſion qu'il publia contre M. Boſſuet, évêque de Meaux, une diſſertation ſur la Babylone de l'Apocalypſe. Il fut appellé en 1704. à Marpourg, pour y remplir une chaire d'hiſtoire & d'éloquence. Il accepta cette vocation, & y ſatiſfit d'une maniere diſtinguée qui lui acquit l'eſtime du landgrave de Heſſe-Caſſel, lequel ne le laiſſa retourner qu'avec beaucoup de peine à Baſle, lorſqu'il y fut rappellé. M. Iſelin ne fut gueres plus de deux ans à Marpourg. Sollicité de retourner à Baſle, ſa patrie, on lui conféra au mois de Février 1707. la charge de profeſſeur d'hiſtoire & d'antiquités. L'année ſuivante, il fit un voyage en Suiſſe, & ſéjourna à Zurich, où M. le comte de Trautmansdorff, ambaſſadeur de l'Empereur, & M. le marquis Beretti Landi, ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne, l'honorerent de leur eſtime. Le dernier lui offrit de lui faire même obtenir la place

de professeur d'éloquence à Padoue, pour laquelle le résident de Venise à Zurich, cherchoit un homme distingué par son mérite; & quoique M. Iselin n'eût pas jugé à propos de profiter d'une offre si obligeante, le marquis ne laissa pas que d'entretenir avec lui un commerce régulier de lettres & d'amitié, & il l'invita plusieurs fois à venir passer quelque tems chez lui à Lucerne. En 1711. M. Iselin fut fait docteur en théologie, & chargé d'enseigner cette science. Le sujet de sa dissertation doctorale fut le canon du nouveau Testament. En 1717. il vint à Paris, où son mérite l'avoit prévenu depuis longtems; & comme dans tous les autres endroits qu'il avoit visités, il s'acquit dans cette grande ville l'estime & l'amitié des sçavans les plus distingués. L'auteur de son éloge nomme entr'autres M. le chancelier Daguesseau: messieurs Bignon, Sallier, Sevin, Fraguier, de Boze, Varignon: les peres dom Bernard de Montfaucon, Guarin, le Courayer, &c. M. Daguesseau lui donna chez lui un libre accès, qui flata beaucoup M. Iselin, & l'engagea à demeurer tout l'hiver à Paris. Son dessein étoit de faire ensuite le voyage d'Angleterre & de Hollande, mais l'université de Basle, qui se passoit avec peine de sa présence, lui conféra le rectorat, & le pressa d'une maniere si engageante de venir en exercer les fonctions, qu'il ne put éviter de se rendre. Peu après son retour à Basle, il apprit par une lettre même de M. Daguesseau, que l'académie des inscriptions & belles lettres l'avoit nommé unanimement pour remplir la place d'académicien honoraire étranger, que le sçavant M. Cuper venoit de laisser vacante par sa mort. M. Daguesseau loue dans cette lettre les travaux entrepris par M. Iselin, pour le service de la France. Voici en quoi consistoient ces travaux. Le Roi avoit demandé au magistrat de Basle des copies des actes du concile tenu en cette ville dans le quinziéme siécle. La demande fut accordée: M. Iselin revit ces copies, & eut soin qu'elles fussent exactes. Sa Majesté lui fit présent en reconnoissance d'un magnifique exemplaire de l'histoire du Roi, par médailles. M. Iselin rendit le même service à M. Lenfant, qui avoit entrepris l'histoire du concile de Basle, & lui envoya aussi à Berlin quantité d'autres piéces qui le mirent en état de donner une nouvelle édition de son histoire du concile de Constance plus ample & plus correcte que la premiere. Ami de tous les gens de lettres & toujours porté à leur rendre service, monsieur Iselin voyoit une partie de son tems emporté par ses correspondances, & ne le regretoit point lorsqu'il pouvoit être utile. Tantôt c'étoient de longues copies qu'il faisoit tirer des originaux de la bibliotheque de Basle, qui tient sa place parmi les plus considérables de l'Europe, & dont il avoit soin en qualité de bibliothécaire; tantôt c'étoient des manuscrits, dont on lui demandoit les diverses leçons: d'autresfois c'étoient des éclaircissemens de toute espece qu'on le sollicitoit de donner, & qu'il ne refusoit jamais. Le grand nombre de sermons qui se sont trouvés parmi ses papiers, prouve aussi qu'il montoit souvent en chaire: quoique l'on convienne que ces sermons n'ont pas tous été prononcés: les infirmités ausquelles M. Iselin fut sujet, sur-tout depuis son retour de Paris, ne lui laissoit pas toujours assez de forces pour prononcer avec l'action & la véhémence qui lui étoient naturelles. On a dit dans les nouvelles littéraires allemandes de Lipsic, du 31 Octobre 1737. qu'il avoit été marié: mais on s'est trompé, il a toujours vécu dans le célibat. Il mourut âgé seulement de près de 56 ans, la nuit du 13 au 14 Avril 1737. On a fait à l'occasion de cette mort un grand nombre de poësies latines & allemandes, où l'on tourne en cent manieres différentes les éloges que M. Iselin a mérités. On a recueilli toutes ces piéces en près de 50 pages *in-folio*, à la fin de son éloge funebre, en prose latine, prononcé par un de ses parens, Jean-Rodolphe Iselin, docteur en l'un & l'autre droit, dans la faculté de droit à Basle, de l'académie des sciences de Berlin, &c. & imprimé à Basle, en 1738. *in-folio.* On trouve à la tête le portrait gravé de monsieur Iselin, & à la fin son épitaphe qu'il n'est pas hors de propos de rapporter ici, le recueil où elle se trouve étant rare en France.

Epitaphe de monsieur Iselin.

C. S.

Hic situs est
Jacob. Christophorus Iselius
S. S. Th. D. & prof. Basil.
Id satis esse epitaphii poterat
Viro incomparabili
Qui immortale suî desiderium in animis omnium
Quibus virtus, doctrina, Religio cordi est, reliquit,
Sed si forte hospes es, ceteraque nescis viator,
Accipe paucis.
Natus est ὁ πάνυ Basil. prid. id. jun. an. ær. chr. 1682.
Parentibus quorum memoriam in lapide contiguo leges piissimis.
Summo ingenio discendique studio mirabili præditus
Ingenuas disciplinas tam facilè arripuit,
Ut omnium præceptorum suorum votis præcurrens,
Eruditionis fama ante annos inclaresceret.
Hinc 23. vix egressus ad historiæ & eloquentiæ cathedram ornandam
In Marburgensem academiam evocatus,
Eaque provincia paulo minus Triennio præclare functus,
Unanimi patriæ voce revocatus,
Historias ann. IV. Mens. VII. theologiam L. L. C. C. & controv. prof.
Menses totidem ann. 25. in hujus urbis academ. Docuit.
Ab A. XIX. & Reg. Gall. Eleg. Litt. Acad. Soc. Honor. Allect.
Vir quo meliorem patria non vidit.
Qui Reipublicæ semper ornamento, præsidio sæpe fuit.
Philologus eximius,
Historicus & Theologus consummatus;
Opera, consilio omnes adjuvans, vitaque exemplo omnibus prælucens,
Domi, forisque, summis & imis juxtà carus.
Ex febri catarrhali ann. prope 30 miseram valetud. trahens,
Laboriosi curriculi metam, supernamque requiem anhelans,
Anno post Ch. nat. 1737. idib. aprilis
Hei quot merita secum rapiens,
Placidâ morte illuc transmigravit.
Vixit annos 55. mens. 10.
Frater Dulciss. patru opt. mer.
Soror & fratris filia unica,
Pietatis ergo
H. M. F. C.

Catalogue des ouvrages de M. Iselin.

1. *De Gallis Rhenum transeuntibus carmen heroïcum*, du 20 Mai 1696.
2. *De historicis Latinis melioris ævi dissertatio*, du 7 Mai 1697.
3. *De poëtis Latinis melioris ævi*, non imprimée. Dans la Bibliotheque Germanique, tome XLI. on dit que cette piéce s'est trouvée parmi les papiers de l'auteur: on dit le contraire dans l'éloge latin de

M. Iselin ; & l'on y ajoute que cet écrit n'a pas même été fini.

4. *In sententiam Jac. Benigni* Bossuet *Episc. Meld. de Babylone Bestiisque & meretrice Apocalypseos*, en 1701. *in*-4°.

5. *Specimen observationum atque conjecturarum ad orientalem philologiam & criticen pertinentium, ac maximâ parte ex vetustis veteris testamenti versionibus depromptarum*, en 1704. *in*-4°.

6. *De arctissimo eloquentiæ & historiarum in studiis vinculo*, en 1705.

7. *Panegyricus serenissimo principi Carolo dictus à Carolo à* Malesburg, *Equite Hassiensi*, en 1705. *in-folio*.

8. *Laudatio funebris serenissimæ principi Ludovicæ Dorotheæ Sophiæ de Brandebourg.*

9. *Dissertatio philologico-historica de Magorum in Persiâ Dominatione*, en 1707. *in*-4°.

10. *Oratio de collatione auctorum Veterum in quovis historiarum genere cum junioribus*, en 1707.

11. *Oratio funebris Paulo Reboletio* (Paul Réboulet) *Ecclesiæ Gallicæ pastori*, en 1710. *in*-4°.

12. *Oratio in dedicatione novi Brabeuterii Basiliensis academiæ*, en 1711. *in*-4°.

13. *Oratio consecrandæ memoriæ viri venerandi Joannis Rudolphi* Westenii *SS. Theolog. doctoris & professoris*, en 1712. *in*-4°.

14. *Dissertatio quâ mundi æternitas argumentis historicis confutatur : pars prima*, en 1709. *in*-4°. L'auteur n'a pas continué cette matiere, comme il le promettoit.

15. *Declaratio antiqui lapidis Tergestini, cum non uno in Romanam antiquitatem excursu.*

16. *De canone novi Testamenti*, en quatre dissertations, dont la premiere est contre Dodwel. Les autres n'ont point été achevées. Dans le troisiéme volume des *Miscellanea Groningana*, à Groningue, *in*-8°. on trouve, au nombre quatre *Jacobi Christophori Iselii liber de canone novi Testamenti.*

17. *De controversiis Ecclesiæ Anglicanæ, ejus Episcopatum, atque adeo distinctionem Episcoporum & presbyterorum expendens* : Contre le docteur Hammond, en 1716. *in*-4°. Cette piéce devoit avoir une suite qui n'a point été donnée.

18. Six sermons sur la pénitence, en 1719. *in*-4°. L'auteur les dédia à sa mere : il en a laissé beaucoup d'autres, tant françois qu'allemands, sur différens sujets.

19. Préface, additions & corrections pour le *Dictionnaire historique allemand de Buddæus* ; à Basle, en 1726. *in-folio*, en plusieurs vol.

20. *Depulsio calumniarum in Diario Gallico, cui titulus*, *Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, vol. XI. part. 1. art. 8. *sibi impactarum*.. à Basle, en 1734. *in*-4°. Dans cet article de la Bibliotheque raisonnée, on accuse M. Iselin d'avoir pris un *manuscrit Basilien*, c'est-à-dire, qui se trouve à Rome, dans le couvent des religieux de S. Basile, pour un manuscrit de la bibliotheque de Basle ; d'avoir fait injure aux sçavans doms Mabillon & Montfaucon, en les confondant avec les voyageurs qui ne voient qu'en courant les manuscrits des bibliotheques qu'ils visitent ; d'avoir affirmé que les manuscrits de Basle n'ont jamais été collationnés, quoique l'on ait, dit-on, des preuves authentiques du contraire, &c. Ces accusations sont fondées sur le fragment d'une lettre que M. Iselin a écrite à M. Jean-Jacques Breitinger, professeur en hébreu à Zurich, & que celui-ci a rapportée en latin dans l'avertissement de son édition de l'ancien Testament, selon la version des Septante, &c. imprimée à Zurich, en 1730. 1731. & 1732. & dont on parle au long dans la Bibliotheque raisonnée : &c. c'est à ces accusations que M. Iselin répond dans l'écrit en question, dont on trouve une analyse curieuse dans le *Mercure Suisse*, du mois d'Avril 1734. avec quelques circonstances qui ne sont pas dans la réponse de M. Iselin. *Voyez* aussi le *Journal des Sçavans*, du mois de Septembre 1735, à la fin.

21. *Dialogi sacri Castellionis in usum Gymnasii, cum præfatione & notis*, in-8°.

22. *Vita Ludovici Beri* : dans la bibliotheque de Breme, class. IV. fascicul. II.

23. *Notæ in Stumpfii chronicon, ac vita Baudii, quorum meminit Bibliotheca Bremensis fascicul. II.* Cet ouvrage n'est point imprimé.

24. *Vindicatio Erasmi ab accusatione geminâ auctoris prolegomenorum in N. T.* Dans les *Miscellanea Duisburgensia* de monsieur Gerdes, tome I. *Fascicul. III.*

25. *Conjectura in locum dialogi de causis corruptæ eloquentiæ cap.* 7. 8. Dans le recueil de M. Altmann, professeur à Berne, intitulé : *Tempe helvetica*, tome II. sect. 1. page 53.

26. Lettre servant de réponse aux éclaircissemens demandés de Geneve, sur un livre rare, que l'on a prétendu être la plus ancienne piéce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre inventeur de l'art de l'imprimerie, & en attribuer l'origine à la ville de Basle. Dans le *Mercure Suisse*, Août 1734.

27. Recherches sur l'année de l'impression d'un livre italien, intitulé : *Decor puellarum*, que l'on prétend communément avoir paru dès l'an 1461. Dans le même *Mercure*, Novembre, 1734. page 41.

28. Lettre contenant des additions aux éclaircissemens, sur le livre intitulé : *Reformatorium vitæ morumque clericorum*, insérés dans le *Journal* d'Août 1734. Dans le même *Mercure Suisse*, Novembre 1734.

29. Observation sur une inscription trouvée en 1732. à Moudon, sur un marbre antique. *ibid.* Avril 1735.

30. *Notæ in vetus Carmen de originibus typographiæ.* Dans le recueil de Jean-George Scelhorn, intitulé : *Amœnitates historiæ Ecclesiasticæ & litterariæ*, tome I. *in*-8°. en 1737. article 18. Le poëme dont il s'agit avoit déja été donné par M. Scelhorn, dans le tome IV. de ses *Amœnitates litterariæ*, & il avoit invité les sçavans à l'éclaircir. C'est à quoi tendent les notes de M. Iselin, réimprimées avec une nouvelle édition dudit poëme.

31. Dissertation en forme de lettre, sur le projet que l'empereur Tibere conçut de mettre J. C. au nombre des Dieux de Rome. Dans la bibliotheque Germanique, tome XXXII. & XXXIII.

32. *Oratio de utilitatibus atque commodis quæ ab academiis ad urbes atque regiones in quibus florent, vigentque, dimanare consueverunt.* Dans le *Tempe helvetica*, cité plus haut, tome I. section troisiéme, page 245.

33. Dissertation envoyée à l'académie des inscriptions & belles lettres de Paris, sur la maniere de lire ces mots abrégés Cer. Per. sur trois médailles de la ville de Sidon. On trouve un abrégé de cette dissertation dans les Mémoires de ladite académie, tome V. *in*-4°. page 277.

34. Actes concernant les erreurs de J. J. W (Jean Jacques Westein) ci-devant diacre à l'église de saint Léonard, contenant l'avis de la faculté de théologie, *Conventus theologici*, les apologies du sieur W (Westein) & autres piéces originales, en allemand, à Basle, en 1730. *in*-4°. M. Iselin a eu beaucoup de part à ce recueil, & il passe pour auteur des principales piéces. On donne une idée fort étendue de ce Recueil dans la bibliotheque Germanique, pour l'année 1723. tome XXXII.

35. Réflexions sur les haches des anciens. Dans

l'Antiquité expliquée de dom Bernard de Montfaucon.

36. *Epistolæ binæ ad virum clariss. Gotthardum Heideggerum, Tigurinens. in quibus de Rege sacrorum, ac mundi novitate amicè disputatur.* Dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica*, tome V. section 2. page 265.

Jean-Louis Frey, docteur en théologie, ci-devant professeur ordinaire en histoire, a succédé à M. Iselin, dans la chaire de théologie, à Basle. * *Laudatio funebris consecrandæ memoriæ viri incomparabilis, plurimum venerandi, ac singularis eruditionis laude celebratissimi Jac. Christoph. Iselii, &c. ad diem 15. cal. Octobr. 1738. recitata à Joan. Rudolpho Iselio,* in-folio. Mémoire sur la vie & les ouvrages de feu M. le docteur Iselien : dans la bibliotheque Germanique, tome XLI. art. 13. Eloge du même, par M. de Boze, secrétaire de l'académie des inscriptions & belles lettres; & les *Journaux*, cités dans cet article. *Voyez* aussi le Récit abrégé de la vie de M. Iselin, par M. Roques, pasteur dans l'église françoise de Basle; dans le *Mercure Suisse*, Mai 1737. pag. 89. & suiv. *Historia vitæ, operum & obitûs Jac. Christoph. Iselii, &c. à Jacobo Christophoro Beckio*, dans le recueil, intitulé : *Tempe Helvetica*, tome III. section 1. pag. 42. & suiv.

ISIDORE, (Clarius,) *cherchez*, CLARIO, (Isidore.)

ISOCRATE, célébre orateur Grec. *On dit fort peu de choses de lui dans le Dictionnaire historique.* Voici, en partie, ce que Photius en dit dans son jugement sur les dix orateurs plus célébres de la Grece, traduit par M. l'abbé Gédoyn (œuvres diverses, pag. 370. & suiv.) » J'ai lu les 60 oraisons » d'Isocrate; car il y en a autant sous son nom, » quoique Denys d'Halicarnasse en admette seule» ment 25, & Cecilius 28. On dit qu'il avoit com» posé un traité de rhétorique, & nous sçavons » qu'il y en a eu un qui portoit son nom : mais d'au» tres croient qu'Isocrate avoit moins d'art que » d'exercice & de pratique. Il naquit vers la quatre» vingt-sixiéme Olympiade, plus jeune que Lysias » de 22 ans, plus vieux de 7 que Platon. Il étoit fils » de Théodore, dont l'état & la fortune étoient » médiocres. Dans son âge, il eut pour maître Pro» dicus de Chio, Gorgias de Leuntium, Tisias de » Syracuse & Théraméne le Rhéteur. Quand il eut » atteint l'âge d'homme, il ne voulut point se mê» ler des affaires de la république : la foiblesse de sa » voix, & sa timidité naturelle l'en empêcherent. » Comme il avoit perdu une grande partie de son » bien dans la guerre des Athéniens, contre les La» cédémoniens, il fit un plaidoyer, où il prétendoit » prouver qu'il ne devoit pas payer une taxe qu'on » éxigeoit de lui, pour l'entretien des galeres, & ce » fut le seul plaidoyer qu'il prononça. Renfermé » chez lui, il s'occupoit à écrire & à philosopher. Il » composa l'oraison qui porte le titre de panégyri» que, & plusieurs autres dans le genre délibératif, » pour exciter les Grecs à la vertu, & à tous les de» voirs d'un bon citoyen; mais peu content du suc» cès, il s'en tint là. Quelque tems après, il alla » ouvrir une école à Chio, où l'on dit qu'il eut d'a» bord tout au plus neuf auditeurs... mais dans la » suite, il en eut jusqu'à 100. De ce nombre étoit » Timothée, fils de Conon, avec qui il alla visiter » plusieurs villes, d'où il écrivoit aux Athéniens » ces lettres qui ont paru sous le nom de Timothée; » il étoit son secrétaire, & cette fonction lui valut » un talent. On comptoit encore parmi ses auditeurs » Xenophon, fils de Gryllus, Théopompe de Chio, » Ephorus de Cumes, ... Asclépiade, qui devint » célébre par ses tragédies, Théodecte de Phazélis, » qui écrivit dans le même genre, Léodamas d'A» thènes, & Lacrite, qui donna des loix aux Athé» niens. On dit qu'Hypéride & Isée furent aussi du » nombre; que Démosthéne lui-même songeant déja » à devenir ce qu'il fut depuis, vint trouver Isocra» te, & que ne pouvant pas lui donner les mille » drachmes (environ 500 liv. tournois) qu'il pre» noit pour enseigner la rhétorique, il lui en offrit » 200, pour apprendre seulement la cinquiéme » partie de l'art oratoire, à quoi Isocrate répondit » que son art ne se morceloit point, & qu'il ne lui » en laisseroit rien ignorer, s'ils convenoient du » prix. Ce fut en ce tems-là qu'il fit le panégyrique » dont j'ai parlé, pour se défendre de payer une » taxe qu'on lui demandoit . . . Il employa, selon » quelques-uns, 10 ans à le composer, & 15 selon » d'autres. Il n'est point écrit à la maniere de Gor» gias & de Lysias. . . On pourroit croire que ce qui » lui a tant couté, ç'a été le choix des mots, l'ex» trême soin de la diction, l'élégance du style, l'ar» rondissement des périodes, & la juste proportion » de leurs parties; toutes choses, en effet, qui de» mandent beaucoup de tems; mais l'invention & » la disposition en demandoient encore davantage » . . . . Isocrate fit son oraison panathénaïque un an » avant sa mort, d'autres disent quatre ans. Pour ses » lettres à Philippe, il les écrivit peu avant de mou» rir. Il vécut 100 ans, selon quelques-uns, & 98 » selon d'autres : ce qui est certain, c'est qu'ayant » appris la défaite des Grecs à Chéronée, il prit la » résolution de mourir, s'abstint de manger durant » quatre jours, & finit ainsi sa vie, ne pouvant se » résoudre à voir la Grece, pour la quatriéme fois » dans la servitude. Il avoit amassé un bien assez » considérable, non-seulement en prenant de l'ar» gent de ceux à qui il se rendoit utile, mais encore » plus par la libéralité de Nicoclés, fils d'Evago» ras, & roi de Chypre, qui lui donna 20 talents » pour la belle oraison qu'il lui avoit adressée, & » où il lui donnoit des conseils excellens. Sa for» tune lui suscita des envieux, qui le firent nommer » trois fois triérarque ou capitaine de galere. Les » deux premieres fois, il s'excusa par le ministere » de son fils, alléguant ses infirmités; mais la troi» siéme fois, il fut obligé d'accepter cet emploi, où » il dépensa une partie de son bien . . . . Il fut si affli» gé de la mort de Socrate, que le lendemain il parut » en habit de deuil . . . . La beauté du style d'Iso» crate est connue de tout le monde; on sçait com» bien il est clair, doux & correct : il a des graces » qui paroissent naturelles, quoique régulier & châ» tié jusques dans ses moindres parties. Ce n'est » point un orateur véhément, qui anime son dis» cours par de fréquentes figures; au contraire, il » en est dénué, & ce défaut le rendoit peu propre » aux exercices contentieux de la tribune & du bar» reau : mais ce qui lui est propre & particulier, » c'est une suite d'argumens enchaînés les uns aux » autres, qui le rend infiniment persuasif . . . Après » sa mort, il fut porté avec pompe dans la sépul» ture de sa famille, & Timothée lui érigea une » statue de bronze, où il fit graver cette inscrip» tion : *Timothée en considération de l'amitié & de* » *l'hospitalité qui le lioient avec Isocrate, lui a érigé* » *cette statue, ouvrage de Cléocharès.* Apharée, son » fils adoptif, lui en érigea aussi une près du temple » de Jupiter Olympien . . . . avec cette inscription : » *Apharée, fils d'Isocrate, lui a consacré ce monument,* » *pour honorer Jupiter, les Dieux & la vertu de son pere.* » Apharée étoit né d'une amie d'Isocrate, appellée » Lagisca, qu'Isocrate épousa, & qui avoit trois en» fans, du nombre desquels étoit celui-là. » Quelques critiques, comme Muret & Henri-Etienne ont voulu enlever à notre Isocrate le discours à Démonicus, pour le donner à un autre Isocrate, contemporain de Denys d'Halicarnasse. On peut voir leurs preuves, ou plutôt leurs conjectures, & la solide réfutation

réfutation qui en a été faite par M. l'abbé Vatry, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome XII. des Mémoires de cette académie, pag. 184. & suiv. de la partie historique de ce volume. Il ne nous reste d'Isocrate que 21 discours, que l'on a distribués en quatre classes : la premiere classe contient les discours de morale au nombre de trois, sçavoir, le Démonique & les deux Nicoclés. Cinq discours dans le genre délibératif forment la deuxiéme classe; ce sont le panégyrique, le discours à Philippe, l'Archidame, l'Aréopagitique & le discours pour la paix : la troisiéme classe comprend quatre éloges; sçavoir, les éloges d'Evagoras, d'Helene, de Busiris, & le panathénaïque. Enfin, la quatriéme classe renferme huit plaidoyers, qui sont le plataïque, le discours sur l'échange, le discours sur l'attelage, l'æginétique, le trapézitique, le paragraphique, le discours contre l'Ochités & l'Amarturos. Le discours contre les Sophistes doit être mis hors de rang, étant le seul de son espece. Nous avons outre cela neuf lettres, qui portent le nom d'Isocrate. A l'égard des écrits qu'Isocrate avoit encore composés, & que nous n'avons plus, *voyez* les recherches que M. l'abbé Vatry a faites sur cela, & qui sont insérées dans les mémoires de l'académie des belles lettres, tome XIII. pag. 162. & suiv. En 1748. on a donné à Cambridge une nouvelle édition, en un vol. *in*-8°. de 14 harangues d'Isocrate, principalement pour l'usage des classes de l'université de cette ville. On y a joint les variantes & une nouvelle version avec des remarques.

ISOLA, (François dell') *Supplément, tome I.* lisez, *François, Baron de* L'ISOLA; *& ajoutez qu'*il a été aussi ambassadeur en Pologne, & qu'il mourut avant l'ouverture des conférences de Nimégue ausquelles l'Empereur s'étoit proposé de le nommer son plénipotentiaire. *On adopte dans le Supplément ce que plusieurs écrivains ont dit, que* le baron de l'Isola avoit blessé dans des libelles anonymes le respect du au Roi de France, & l'honneur de la nation Françoise. *Il faut ajouter qu'*il a désavoué ces libelles dans un écrit où il se justifie de cette calomnie,& qu'il fit une protestation publique du respect qu'il avoit pour le Roi de France, & de l'estime qu'il faisoit de la nation Françoise. Le baron de l'Isola étoit vif, éloquent, négociateur habile, & sçavoit tellement jetter l'alarme dans les esprits, qu'il faisoit entrer dans les ligues qu'il projettoit, ceux mêmes qui avoient le plus de penchant à la neutralité. M. Pelisson a dit de lui dans sa relation de la conquête de la Franche-Comté, qu'il avoit seul conservé dans ses ouvrages, la vigueur d'Espagne, morte & éteinte partout ailleurs. Le baron de Chassignet, son neveu, qui étoit aussi de Besançon, & qu'il avoit appellé auprès de lui, a servi l'Empereur dans plusieurs négociations, entr'autres dans le royaume de Naples, pendant la pénultiéme guerre, où le mauvais succès d'une entreprise bien concertée, mais qui fut mal secondée, lui couta la liberté qu'il ne recouvra qu'à la paix. *Voyez* l'histoire du comté de Bourgogne, par monsieur Dunod, livre VI, page 361.

ISOTTA NOGAROLA. *On a parlé de cette sçavante fille dans le Dictionnaire historique, où on la dit de* Vérone. Tous ceux qui en ont fait mention disent la même chose; & M. le marquis Scipion Maffei en fait aussi honneur à sa patrie, dans son livre intitulé : *Verona Illustrata.* Dans le troisiéme livre de cet ouvrage, où il traite des écrivains de Vérone, il donne un article à Isotta : il met sa mort en 1446. & dit que Marius Philippe a écrit en vers la vie de cette demoiselle, & qu'il en a le manuscrit, qui commence par ce vers :

Qualis ISOTTA *fuit mihi* NOGAROLA *canendum.*

Voyez cet ouvrage de M. Maffei, dans l'édition *in-folio*, pages 95 & suiv. du liv. troisiéme. Malgré ces autorités, deux médailles frapées en l'honneur d'Isotta, disent qu'elle étoit de Rimini. Dans la premiere de ces deux médailles, on voit d'un côté la tête d'Isotta en demi-buste, & autour, on lit, *D. Isotæ Ariminen. MCCCXLVI.* sur le revers, il y a pour tout symbole un livre fermé, avec ce mot, dont les lettres sont espacées autour, de cette maniere : E L E G I A E. L'autre médaille que l'on trouve gravée dans le *Mercure* de Septembre 1741. représente d'un côté la tête d'Isotta, avec cette inscription : *Isote Ariminensi formâ & virtute Italiæ Decori* : & sur le revers on voit un éléphant, avec ces mots au-dessus : *Opus Matthei de Pastis* : c'est le nom du graveur, dont M. Maffei parle aussi en plusieurs endroits de l'ouvrage cité : au bas, on lit MCCCXLVI. *Voyez* les réflexions de M. de la Roque, sur cette médaille, dans le *Mercure* dont on vient de parler. Il y répond au témoignage de l'auteur du voyage d'Italie, du sieur Huguetan, avocat, revu par M. Spon, & imprimé à Lyon, en 1681. *in*-12. où l'on prétend qu'Isotta étoit maitresse de Sigismond Pandulfa Malatesta, prince de Rimini. Dom Liron, Bénédictin, parle aussi d'Isota Nogarola, au tome III. de ses *Singularités historiques & littéraires*, page 177. & il prétend que cette sçavante fille mourut, non en 1446. mais en 1466. âgée de 38 ans : il ne donne point les preuves de cette date. Il nous apprend qu'Isota avoit étudié avec un soin particulier les divines écritures, & qu'elle sçavoit presque toute la Bible par cœur. » Elle eut, ajoute-t-il, pour directeur Paul Maffée » de Vérone, chanoine régulier, homme d'un ra» re mérite, également sçavant & vertueux, qui » dédia à Isota un traité de la Virginité. » Dom Liron promet au même endroit de parler ailleurs plus amplement d'Isota; mais nous ignorons s'il a tenu parole, & dans quel ouvrage.

ISSALI, (Jean) célébre avocat au parlement de Paris, &c. *On en parle dans le Supplément de* 1735. *ajoutez, qu'*on lit de lui un excellent *Plaidoyé pour messire Henri Arnauld, évêque d'Angers, contre maître Jean Martineau, chanoine & archidiacre de l'église d'Angers, & curé de Villevesque*, à la page 103. de l'Appendix des *Statuts du diocèse d'Angers*, imprimés par l'ordre & les soins du prélat, à Angers 1680. *in*-4°. Ce plaidoyé est en faveur de la résidence des curés; & la conduite de M. Arnauld fut autorisée par un *Arrêt de la Cour du parlement, du 9. Juin* 1654. qui fut rendu dans cette cause, *portant réglement général pour la résidence des curés, nonobstant toutes sortes de privileges accordés aux chapitres* : cet arrêt se trouve avec le plaidoyé.

ISSELT, (Michel d') *dont on ne dit presque rien dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Dockum, dans la Frise Occidentale, & fut élevé à Amersfort. Il étoit fils de *Jean* d'Isselt, qui exerçoit la médecine dans cette derniere ville. Il fit sa philosophie à Louvain, dans le college du Porc, & ensuite il se livra à la théologie. De retour dans sa patrie, il exerça les fonctions ecclésiastiques, & en particulier le ministere de la prédication, jusqu'en l'année 1579. qu'il fut exilé. Il se retira à Nimegue, où il fut fait pasteur de l'église de cette ville. Le prince d'Orange s'en étant emparé, d'Isselt, qui étoit attaché au parti des Espagnols, fut encore obligé de fuir. Il se réfugia à Cologne, où il demeura plusieurs années. Valere-André dit que sa premiere retraite fut à Cologne, & sa seconde à Nimegue. Obligé encore de se retirer de Nimegue, il se retira à Hambourg; où il eut le gouvernement d'une église. Il y mourut, le 17 Octobre 1597. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en latin; sçavoir, l'Histoire de la guerre de Cologne, en quatre livres, depuis l'élection de

Gérard Truchsess, jusqu'au recouvrement de la Westphalie par Ernest duc de Baviere, à Cologne, en 1584. & 1620. *in-8°.* C'est cet ouvrage *que l'on prend dans le Dictionnaire historique* pour une *histoire de la guerre de Catalogne.* Voici le titre de ce livre qui est rare & curieux : *Michaëlis ab Isselt, de bello Coloniensi libri quatuor. Hoc est, Rerum ab electione Gebhardi Truchesii in Archiepiscopum Coloniensem, usque ad recuperatam ab Ernesto duce Bavariæ ejus successore, Westphaliam, totâ diœcesi gestarum, vera & succincta narratio. Ex ipsis archivis, autographis, fidelique eorum, qui rebus gestis interfuerunt, narratione transcripta, & vivis præcipuorum locorum imaginibus illustrata, cum indice locupletissimo.* On trouve au commencement diverses poësies latines à la louange d'Isselt & de son histoire. L'auteur dit en finissant le quatriéme livre, qu'il avoit eu dessein d'en joindre un cinquiéme, concernant l'histoire du recouvrement de la Westphalie; mais que ce cinquiéme livre n'étoit pas sorti assez tôt des mains de ses amis, à qui il en avoit confié l'examen : que d'ailleurs on lui avoit promis sur cela de nouveaux mémoires, & qu'il espéroit en faire usage dans la suite. Nous ne trouvons pas que ce nouvel écrit ait paru. Les autres ouvrages de Michel d'Isselt, sont : Sermons sur les évangiles des Dimanches & des Fêtes, à Cologne, en 1594. *in-8°.* L'histoire de son tems, où l'on voit en particulier l'origine & le succès des mouvemens des Pays-Bas, sous Philippe II. roi d'Espagne, depuis 1566. jusqu'en 1586. Cet ouvrage, qui est latin, parut à Cologne, après la mort de l'auteur, en 1602. *Mercurius Gallo-Belgicus*, sous le nom de D. M. Janson, de Dockum, à Cologne: la deuxiéme édition est de 1594. C'est une histoire en six livres, des principaux évenemens arrivés en France & aux Pays-Bas, en Espagne, en Italie, en Angleterre, en Pologne & ailleurs, depuis l'an 1588. jusqu'au mois de Mars 1594. Valere-André s'explique beaucoup moins clairement sur cet ouvrage, que M. Burman dans son *Trajectum eruditum.* Isselt a traduit aussi de l'italien en latin les sermons de Cornelio Musso, & a écrit la vie de l'auteur; à Cologne, en 1603. *Instructions pour fortifier & secourir les moribonds, sur-tout ceux qui sont condamnés au dernier supplice*; à Cologne, en 1588. *in-12. Les fleurs de Louis de Grenade*, tirées de ses ouvrages, & divisées en huit parties; à Cologne, en 1588. & 1589. *in-12.* Exercice ou Méditations pour le matin & le soir; à Cologne, en 1586. 1591. Le guide des Pécheurs; à Cologne, en 1586. & 1590. Traité de la fréquente communion; à Cologne, en 1585. & 1591. La vie de J. C. à Cologne, en 1591. De la dévotion, de l'excellence, utilité & nécessité de la priere; à Cologne, en 1598. & 1600. Trois livres de l'Eucharistie; à Cologne, en 1592. quatre livre de l'oraison & de la méditation. Ces derniers ouvrages sont traduits en latin de l'espagnol de Louis de Grenade. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, pag. 162. & suiv. & la Bibliotheque Belgique de Valere-André, édition de 1739. *in-4°.* tome II. page 894.

ITALIE. Académies d'Italie. Sous le pontificat d'Urbain VIII. il se forma des académies dans presque toutes les rues de Rome : *Gli Ombrosi, gli Invaghiti, gli Inquieti, gli Animanti, gli Imperfetti, gli Speculanti, gli Amfibi, gli Illuminati, gli Vigilanti* sont de cette date: tous ces établissemens furent aussi-tôt dissipés que formés. Nous parlerons en peu de mots des académies suivantes, conformément au mémoire que nous devons à M. Grosley, avocat à Troyes.

Les HUMORISTES.

Cette académie doit son origne à une société de beaux esprits qui s'assemblerent d'abord dans la maison de PAUL Mancini, au commencement du dix-septiéme siécle.

Les FANTASTIQUES.

Cette académie fut un démembrement de celle des Humoristes. ALBERTO Fabri l'établit en 1625. elle prit pour devise un écusson nud, avec ces mots *quidlibet audendi.* Le Bruni, l'Achillini, le Testi, le Marini, & les plus beaux esprits de l'Italie, se firent honneur d'être de cette académie. Elle fit imprimer en 1637. un recueil des ouvrages qui avoient occupé ses séances depuis son établissement. Ce recueil est dédié au Cardinal Césarini, qui avoit pris cette académie sous sa protection; on trouve dans ce recueil un madrigal sur la devise de l'académie.

A Rome, *Gli* INTRECCIATI.

Cette académie dut sa naissance au docteur JOSEPH Carpani, professeur en droit au college de la Sapience; ce docteur l'établit dans sa maison en 1641. Le jour de la Pentecôte de l'année suivante, Pompée Varese, depuis archevêque d'Andrinople, & nonce à Venise, en fit l'ouverture publique par un discours, sur l'utilité des académies; & les académiciens, pour célébrer le don des langues répandu en ce jour sur les douze Apôtres, lurent différentes compositions en hébreu, en siriaque, en caldéen, en arabe, en esclavon, en grec, en latin, en turc, en françois, en espagnol, en russe, & en italien. Etienne Cartari, prince de cette académie, fit imprimer en 1672. un recueil des compositions lues par les académiciens dans les séances publiques & particulieres. Cette académie se mit sous la protection de la Vierge, & prit pour devise une haie, avec ces mots *Munit & ornat.*

A Rome, *Gli* INFECONDI.

Cette académie fut établie à Rome, en 1653. par les peres de l'Oratoire, du college de sainte Marie *in Portico*, en faveur de leurs étudians : ils prirent pour devise une neige, qui tombe sur la terre, avec ce mot *Germinabit.* Elle fut depuis transférée du college des peres de l'Oratoire à celui des Barnabites de S. Charles de Cattinari. Elle eut pour premier prince le marquis Ginetti, ensuite le duc d'Aquasparta, qui eut pour successeur le duc d'Altems. Le prince Thomas, neveu de Clément IX. ayant succédé au duc d'Altems, la principauté de cette académie est devenue comme héréditaire dans la maison Rospigliosi. Suivant les statuts de cette académie, elle doit tenir une séance publique les troisiémes Jeudis de chaque mois, & une extraordinaire le jour de la fête de Notre-Dame des Neiges. Les académiciens lisent dans ces séances, qui sont annoncées au public, par des placards affichés dans les carrefours, des piéces sur des sujets sacrés, moraux, historiques; les sujets de galanterie leur sont interdits.

A Ancone, *Gli* CALIGINOSI.

Le comte PROSPER Bonarelli, dont on peut voir la vie dans les mémoires de l'académie des Gelati de Bologne, imprimée en 1672. frere du célébre Guidabaldo Bonarelli, auteur de la *Filli di Sciro*, & célébre lui-même par une tragédie *de Soliman*, qui a été long-tems le chef-d'œuvre du tragique italien, établit à Ancone, le 7 Janvier 1624. une académie sous ce nom. Il la partagea en trois classes: la premiere de sçavans; la deuxiéme de cavaliers ou militaires : la troisiéme d'artistes. Les statuts de cette

académie ſont renfermés en 16 articles, dont le premier porte que tous les ans, le 7 Janvier l'académie fera célébrer le matin une meſſe du S. Eſprit, & que l'après-dinée ſera partagée entre un tournoi ou une courſe de lances, que tiendront les cavaliers, & une ſéance publique de l'académie pour les ſçavans. Le ſeptiéme article preſcrit les bornes de chacune des trois claſſes. Les ſçavans, ſelon le même article, s'occuperont de diſcours, de diſſertations, de poëſie, &c. Les cavaliers de l'eſcrime, de la peinture, des inſtrumens & de la danſe; & les artiſtes exécuteront pendant le carnaval des *Opéra*, ou repréſenteront des comédies. La deviſe de cette académie eſt un ours, qui fouille avec le nez une ruche d'abeilles, ornée de laurier, avec ce mot *acuunt vulnera viſum*. Le cardinal François Barberin, fut le protecteur de cette académie naiſſante. Le cardinal Conti, évêque d'Ancone, & depuis pape, la renouvella en 1683. & préſida à la ſéance publique du 24 Janvier de cette année, où ſon neveu Michel-Ange Conti en fut déclaré prince. La plupart des beaux eſprits de Rome & des principales villes d'Italie, ſe ſont fait honneur d'entrer dans cette ſociété. Et le célèbre cardinal Jérôme Caſanate, voulut lui-même inſcrire ſon nom dans les regiſtres des Caliginoſi.

A Ancone, *Gli* ARGAUNOTI.

En 1649. il ſe forma dans la même ville d'Ancone, ſous la protection du cardinal Fachinetti, légat de la Marche, une autre ſociété littéraire, ſous le nom d'*Argaunoti*. Ils prirent pour deviſe un vaiſſeau au milieu d'une tempête, avec ces mots *Ex virtute ſalus*.

A Ancone, *Gli* ANHELANTI.

Il ſe forma en 1650. une autre académie ſous le nom d'*Anhelanti*. Ils prirent pour deviſe un cheval barbe, avec ces mots *Sine calcaribus metam*. Cette académie fut réunie en 1672. à celle des Caliginoſi.

A Ancone, *de la* BETTOLA.

Les plaiſirs du carnaval donnerent aux beaux eſprits d'Ancone, l'idée de former une académie gaie, ſous le nom *de la Bettola* ou de la Taverne. Ils exécuterent cette idée au carnaval de 1651. Chaque académicien prenoit un nom ou ſobriquet, dans le goût de celui de l'académie même d'Enfariné, d'Enfumé, de Gourmand, de Famélique, & il étoit obligé de traiter, ſoit en proſe, ſoit en vers, un ſujet qui eût rapport à la Taverne. La deviſe de cette académie étoit un plat rempli d'eau, dans lequel nageoient de petits marmouſets de verre, avec ces mots, *Vos quoque*. La ſale deſtinée aux ſéances publiques, répondoit par ſes ornemens à la gravité de cette académie burleſque. Un tonneau & trois barils étoient les ſiéges préparés pour le préſident, ſes deux aſſiſtans & le ſecrétaire. Sur des planches autour de cette ſale, des bouteilles ſans ordre portoient des chandelles de ſuif; le chancelier de l'académie avec un grand tablier & des mouchettes longues d'une toiſe, mouchoit les chandelles, faiſoit les honneurs de l'académie, & chaſſoit les chiens.

A la premiere aſſemblée, le comte Feretti dans un tonneau, monté ſur deux bancs, & élevé en forme de chaire, prononça gravement un diſcours ſur l'ivreſſe. Le marquis François Taſſoni, diſſerta enſuite ſur le vin rouge ancien & moderne. Enfin, après la lecture de différentes piéces ſur le boudin, ſur l'omelette, ſur la ſoupe graſſe, ſur la ſauſſiſſe, &c. le commendeur Brizi termina la ſéance par l'éloge de l'oie en hébreu. Cette académie s'eſt ſoutenue juſqu'à l'année 1669.

Gli INSENSATI de Perouſe.

Cette académie fut établie en 1561. par quatre gentilshommes de Perouſe. Ils lui donnerent pour deviſe une troupe de grues, qui volent ſur une mer avec des pierres dans les pates, qui leur ſervent de ceſt, le mot de la deviſe eſt, *Vel cum pondere*. Sylveſtro di Pietra Santa parle de cette académie & de ſa deviſe en ces termes *Auguſtæ Peruſiæ academici Inſenſati grues expreſſerunt quæ Pontum tranſvolaturæ & migraturæ in regionem commodioris cœli, arenam devorant & lapillos falculis gerunt: atque admirabili eo naturæ conſilio ad moderatam gravitatem ſaburrantur. Sic academici eruditionis ſtudio quaſi pondere impoſito aut ſponte ſumpto facilius ad amœna ac animis utilia feruntur*. On voit dans les anciennes liſtes de cette académie le nom de Sannazar, du Marini, du Taſſi, & de tous les plus beaux génies de l'Italie.

A Perouſe, *Gli* SCOSSI.

Cette académie fut établie à Perouſe, à peu près dans le même tems que celle des *Inſenſati*. La deviſe eſt un ſas ou tamis, avec ces mots, *Excuſſa niteſcit*. C'eſt la même idée qui a fourni le nom & la deviſe à l'académie de la Cruſca.

A Perouſe, *L'*UNISONA.

Dans la même année 1561. il ſe forma à Perouſe une troiſiéme académie, ſous le nom d'*Uniſona*. Elle prit pour deviſe une troupe de cygnes volans, appuyés l'un ſur l'autre, avec ces mots, *Alter alterum*. L'académie du deſſin, établie dans le même tems, à Perouſe, en faveur des peintres, des ſculpteurs & des architectes, fut depuis réunie à l'*Uniſona*.

A Salo, *Gli* UNANIMI.

Une ſociété de gentilshommes établit en 1550. à Salo, ſur le lac de Garde, une académie, qui eſt devenue très-célèbre. La deviſe de cette académie eſt un eſſain d'abeilles, avec ces mots, *Idem ardor*. Cette académie embraſſe toutes les ſciences. Ses ſtatuts ſont très-rigoureux, & chaque article porte un châtiment contre ceux qui y contreviennent. Les célèbres Sforza & Alexandre Palavicini, ſe firent un honneur d'être princes de cette académie. Elle étoit, comme toutes les académies d'alors, mi-partie de ſçavans & de *Cavaglieri*; & les joutes, les tournois, &c. faiſoient partie de ſes exercices. Au carnaval de 1570. l'académie de Padoue, ayant envoyé un cartel à toutes les académies d'Italie, le cavalier Livio Roveglio alla à Padoue, en qualité de champion de l'académie de Salo, & il parut en champ clos, armé de toutes pieces, pour ſoutenir que cette académie ne le cédoit en rien à celle de Boulogne. En 1581. la ville de Salo lui fit bâtir un palais pour ſes exercices. En 1670. elle fut renouvellée par le provéditeur Antoine Zani; & le ſénat de Veniſe confirma ſes ſtatuts, & lui accorda de nouveau ſes priviléges. Voici les noms de quelques ſçavans les plus illuſtres de cette académie. Jacques Bonfadio, Silvano Cataneo, Jean-André Ugoni, Lelio Zechi, Antonio Paſieno, Antoine & Jacques Scaini, Paul Galuzzi, Jacques Roveglio, profeſſeur en grec, depuis évêque de Feltro, & ami particulier de S. Charles, André Ciſoncelli, célébre dans les guerres de Louis XII. Tite Veſpaſien Strozzi, Joſeph & Ferdinand Salandi, &c.

A Faenza, *Gli* PHILOPONI.

Le 11. Octobre 1612. les ſçavans de Faenza,

formerent le projet de tenir entr'eux des assemblées réglées, & ces assemblées devinrent peu après une académie, dont les membres se donnerent le nom de *Philoponi* (amis du travail.) Ils prirent pour devise la plante molly symbole de la science, avec ces mots d'Homere χαλεπον ειπειν. La prémiere séance publique de cette académie se tint le 25 Avril 1613. le cardinal Valenti, présidant. Ses statuts méritent d'être rapportés : 1. *Labori ne parcito* ; 2. *Virtutem amplexantor* ; 3. *Sapere ne arbitrator* ; 4. *In dies magis addiscito* ; 5. *Sanam doctrinam sectator* ; 6. *Aliena invidè ne carpito* ; 7. *Meritas laudes unicuique tribuito* ; 8. *Seria proponantur* ; 9. *Scurrilia interdictave explodontor* ; 10. *Faceta & lepida admittontor* ; 11. *Verba menti praire ne sinantor* ; 12. *Sancita legi & principi ne advorsantor.*

A Crême, *Gli* SOSPINTI.

L'académie établie à Crême, en 1612. prit pour devise un fleau à battre le bled, avec ces mots, *Simul & vicissim.* Elle dut son établissement aux soins de monsignor DIEDO, alors évêque de Crême, du comte Ferdinand Vimercati San-Severini, & du Podestat Pierre Capello. Elle tenoit une séance publique les premiers Jeudis du mois. Le clergé régulier ne pouvoit être admis parmi les académiciens, *Per non arrecar loro delle distrationi, col necescitar gli à comporre poëticamente*, enfin la lecture de chaque piéce dans les séances publiques, devoit être coupée par un intermede de musique. Cette académie s'assembla d'abord dans la maison de Pompeo Farra, de-là elle passa au palais Vimercati, & enfin au vieil arsenal, qui lui fut abandonné par le provediteur général Venitien. La république de Venise lui assigna une pension considérable sur la ferme du Crémasque. Malgré tous ces motifs d'encouragement, cette académie tombée en décadence, étoit menacée d'une ruine prochaine lorsqu'en 1675. elle fut renouvellée par l'abbé Antoine Ottoboni, neveu du cardinal de ce nom, depuis pape, sous le nom d'Alexandre VIII.

ACADEMIE DE CREMONE.

Cette académie est comme celle d'Arles : on n'y est admis que sur des preuves de noblesse. Elle fut établie en 1560. par trois gentilshommes Crémoneions, amis des sciences. Les troubles qui agiterent la ville de Crémone, au commencement du dix-septiéme siécle, dissiperent cette société littéraire, qui s'étoit soutenue jusqu'alors avec éclat. Les troubles s'étant calmés, quelques sçavans entreprirent de relever l'académie, & ils prirent le titre de *Palemondi*, du nom de Palémon, en l'honneur duquel Thésée avoit institué des jeux publics : mais cet établissement ne se soutint que trois ans. L'ancienne académie reprit ses séances en 1607. dans le palais de S. Antonio, que le sénat de Venise lui donna pour ses exercices. Les académiciens prirent alors le nom d'*Animosi*, & pour devise la massue, les fléches, & le flambeau d'Hercule, attachés à un arbre, avec ces mots, *In casus omnes.* Le zèle de ces *Animosi* ne fut pas à l'épreuve du tems. En 1676. la marquise Giulia Rangoni Ariberta, rassembla les débris de cette académie, & en forma une nouvelle, à laquelle elle donna des statuts, & pour devise une nacre de perle, flottante avec ces mots, *ex Unione decus.* Le nom de *Disuniti*, que prirent les nouveaux académiciens étoit une antiphrase de la devise. Francesco Trechi, le marquis Bartolomeo Ariberti, Francesco Arrisi, Lodovico Zermignasi, Giuseppe Negri, tous célébres par leurs poësies, & plusieurs autres sçavans, dont les ouvrages sont imprimés, ont brillé en differens tems dans l'académie de Crémone.

Académie de Bresse. *Gli* ERRANTI.

Cette académie fut établie en 1626. par SILVIO Stella, général des Bénédictins du Mont-Cassin. Elle tint ses premieres séances dans la bibliotheque des Bénédictins de cette ville. Elle prit pour devise une lune, avec ces mots : *Errando non errat.* En 1631. elle passa dans la maison du comte Caprioli, & delà dans un palais magnifique, que le sénat de Venise lui donna pour ses exercices, avec deux sols par livre sur toutes les amendes criminelles. Outre de grands appartemens destinés pour les assemblées des sçavans, & pour une bibliotheque & un vaste théâtre pour la musique ; il y a dans l'enceinte de ce palais toutes les commodités nécessaires pour faire tous les exercices des armes, soit à couvert, soit à découvert ; car l'académie de Bresse, à l'exemple des anciennes académies d'Italie, joint les armes aux lettres. Elle a donné au public en 1632. & 1646. quelques discours, prononcés dans les séances publiques ; la plupart au sujet des victoires des Vénitiens sur les Turcs.

Gli OBSCURI de Lucques.

Cette académie est une des plus anciennes & des plus célébres de l'Italie ; on ignore en quel tems elle a été établie, & les Lucquois la croient aussi ancienne que leur république. Sa devise est un brasier à demi enflammé, avec ces mots : *Corruscant accensi* : ses statuts sont aussi anciens qu'elle, elle doit tenir une séance par semaine. Elle embrasse toutes les sciences & tous les beaux arts. Outre les séances publiques qu'elle doit tenir une fois par semaine, elle faisoit autrefois soutenir des theses, dont elle envoyoit des programmes à toutes les académies d'Italie. Le sçavant Dempster, se trouva à Lucques, un jour que l'académie faisoit soutenir de semblables theses par un de ses membres : ce champion étoit le célébre Scipione Ottolini. Dempster, parmi les problêmes proposés, s'attacha à celui-ci : La perfection du gouvernement demande-t-elle que quelques femmes y ayent part? Cette question fut débattue pendant trois après-dînées entieres, & toutes les raisons contre le beau sexe furent proposées avec tant de délicatesse par le répondant que les principales dames de la ville, que la discussion de ce problême avoit attirées en foule à l'académie, lui témoignerent leur reconnoissance par un présent, auquel elles contribuerent en commun. Dans ces disputes, l'agresseur étoit maître de choisir l'affirmative ou la négative des problêmes proposés. Cette loi n'avoit d'exception que dans la séance du Vendredi de ladite semaine du carnaval, jour que l'académie consacroit au beau sexe, dont elle défendoit le mérite envers & contre tous. On trouve dans les listes des académiciens *obscuri* les noms des cardinaux Franciotti & Bonvisi, des princes Cibo, des Provenzali, des Bottini, des Nobili, des Guinighi, tous prélats distingués par leur naissance & par leur mérite. Les peres Daniel Bartholi & Hercule Mathioli, célébres Jésuites, Francesco Poggio, Francesco Sbarra, Francesco Loredani, Francesco Zapata, Domenico Bartoli, Luigi Mansi, & plusieurs autres sçavans connus par des ouvrages en différens genres.

Il se forma en différens tems à Lucques, sous le nom d'académie, différentes sociétés qui ne se soutinrent pas long-tems. Celle des FREDDI en 1640. prit pour devise un fourneau de forge, avec ce mot *Candescunt.* Aux sciences que ces émules des *obscuri* avoient embrassées, ils ajouterent des jeux publics qu'ils donnoient eux-mêmes dans le tems du carnaval. L'académie dans des chars

de triomphe, jouoit dans les places publiques des comédies, accompagnées de danses & de musique. Cette académie ne se soutint que pendant 12 ans. Celle des ACCESI, formée dans le même tems que la précédente, se proposa le même objet, mais plus en grand. La représentation de l'opera de Psiché, qu'elle donna pendant le carnaval de 1645. sur le théâtre du palais Borghi, attira à Lucques des curieux de toutes les parties de l'Italie. La musique étoit de la composition de Francesco Sbarra, & les décorations furent exécutées par Paolo Liparelli, c'est tout-dire. En 1676. Lucques vit naître une autre académie, sous le nom de PRINCIPIANTI. Elle prit pour devise un fleuve, qui, à sa source, n'est qu'un petit ruisseau, avec ces mots : *Crescit eundo.* Elle entreprit de donner au public des représentations de comédies, dans lesquelles les académiciens étoient auteurs & acteurs. Il ne faut pas se tromper à la ressemblance de ces académies avec une académie de musique. Les premieres n'excluoient ni les sciences, ni les arts, & dans leur plan les comédies & les opera n'étoient qu'un amusement qu'ils accordoient au goût de la nation Italienne, toujours passionnée pour la musique & pour les spectacles. Je ne parle point d'une autre académie, qui s'éleva à Lucques, en 1680. sous le nom de I RAFREDATI, elle fut aussi-tôt dissipée que formée. Elle avoit pris pour devise une épée rougie au feu & à demi plongée dans un vasse plein d'eau, avec ces mots : *Hinc perficitur.*

Gli FILIRGITI de Forli.

Cette académie est une des plus anciennes de toute l'Italie, son établissement est antérieur au commencement du seiziéme siécle. Elle fut d'abord une société libre de sçavans, plutôt qu'une académie. Ce ne fut qu'en 1574. qu'elle prit une forme fixe, sous le nom d'académie de Filirgiti, ou amis du travail, & pour devise un essain d'abeilles, avec ces mots : *Nusquam mora.* Depuis, renouvellée en 1652. elle conserva ses anciennes loix ou statuts, qui sont partagés en 12 tables, sous différens titres. Ces statuts sont fort rigoureux, on en peut juger par ceux-ci, qui sont renfermés dans la douziéme table : *Princeps & cæteri magistratus, confectis muneribus academiæ judicio stante negligentia & curæ omissæ illis objiciontor. Ubi opus fuerit mulctantor. Academicus qui leges fregerit, monitusque parere, aut mulctatus solvere neglexerit ab academiâ dejicitor.* * *Histoire de l'académie* di Forli. *stampate* 1663. *sotto principato del Caval.* Sigismondo Marchesano.

En 1686. l'académie de Forli ajouta à ses statuts, que parmi les académiciens on en choisiroit un tous les ans, qui seroit chargé de faire trois fois par semaine une leçon publique sur la poëtique d'Aristote, un autre pour faire de semblables leçons sur la langue italienne ; enfin que deux autres académiciens tiendroient une espece de conférence en public, sur les sonnets de Pétrarque ; avec liberté à tous les académiciens de proposer des objections, & de disputer contre leurs freres, sur les sujets qui feroient la nature de ces leçons ou conférences publiques.

C'est sans doute à son ancienne académie que la ville de Forli doit le grand nombre de sçavans qui l'ont illustrée depuis tant de siécles. Parmi ces sçavans les plus célébres sont *Cecco di Rossi*, contemporain, ami, & presque rival de Pétrarque; *Nerio Morandi*, poëte, jurisconsulte & guerrier, ami intime de Pétrarque & secrétaire de l'empereur Charles IV. *Jacques Alegretti*, aussi célébre par ses poësies que par ses ouvrages sur la physique; *Fra Girolamo*, compté parmi les illustres de l'ordre de S. Dominique; *Jacopo Torrentio*, professeur en grec, dans l'université de Padoue, connu par ses sçavans commentaires sur Terence ; le cardinal *Stephano Nardini*, qui, après avoir été pendant sa vie protecteur des lettres & des sçavans, par son testament, a fondé à Rome le collége de son nom, en faveur de la jeunesse de Forli. *Fausto Anderlini*, ou *Andrelini* poëte Latin, il fut appellé en France par Louis XII. qui lui assigna une pension avec le titre de professeur en poëtique, après lui avoir donné de sa main la *Laurea poëtica. Francesco Berti*, disciple de Pomponius Létus, qui le surnomma *Codrus*. L'empereur Maximilien se l'attacha par les titres de poëte & de comte Palatin, qu'il lui accorda. *Paolo Guerini*, connu par ses poësies & par l'histoire de Forli, qu'il a écrite depuis 1370. jusqu'en 1464. *Girolamo Mascher*, géometre & physicien, ambassadeur pour la république de Venise, auprès du roi de Hongrie. *Brunoro de Famosi Zampechi*, Bernardo *Bevilaqua*, Livie *Sordi*, Andrea *Mangelli*, Gioseppe *Teodoli*, Giorgio *Gualberti*, Paolo *Bonoli*, Giuliano *Bezzi*, Gasparo *Mazzoni*, Geremia *Fuzzi*, Battista *Zampa*, Cesaro *Albizzini*, tous connus par des poësies en différens genres imprimées. Alessandro *Monsignani*, Fabritio *Padouani*, Girolamo *Mercuriale*, Andrea *Fachinetti*, Marc-Antonio *Mambelli*, Antonio *Rondoni*, Mercurial & Clément *Merlini*, Antonio *Merenda*, Angelo *Soriani*, & plusieurs autres célébres orateurs, grammairiens, littérateurs & jurisconsultes, dont les ouvrages sont imprimés.

En 1652. la ville de Forli assigna à son académie lors de son renouvellement, un palais pour ses exercices publics & particuliers, & l'academie par reconnoissance, s'engagea à tenir tous les ans dans les derniers jours du carnaval une séance publique, qui ne seroit destinée qu'à des matieres de galanterie, & à laquelle les dames seroient invitées par députation solemnelle.

Gli SCHETTI, de Parme.

Sous les auspices de Ramire II. duc de Parme & de Plaisance, les étudians du college de Parme ouvrirent solemnellement une académie, le 2 Février 1672. Cette académie est composée de 20 jeunes gentilshommes, sa devise est un essain d'abeilles, qui voltige dans un parterre rempli de lis, avec ces mots : *Vobis atque aliis.* Cette premiere séance fut ouverte par deux discours, prononcés par le marquis Visconti, & le comte Crivelli.

Gli INDUSTRIOSI d'Imola.

Il se forma en 1656. une académie à Imola, ville de la Romagne. Orasio Ceroni & Jean-Baptiste Riciardi, célébre dramatique Italien, & le comte Donghi, évêque d'Imola, furent les promoteurs de cet établissement, Ils donnerent à cette académie le nom de *Industriosi*, & pour devise un métier de tisserand, avec ces mots : *Dum agitatur agit.*

ITELWOLF *de Lapide*, ou de STEIN, chevalier, d'une noble famille d'Allemagne, ne se distingua pas moins dans le quinziéme siécle, & au commencement du seiziéme, par son amour pour les lettres, que par sa valeur, & les services qu'il rendit à plusieurs princes. Il avoit appris le latin, & étudié les belles lettres en Italie, en particulier sous Philippe Béroalde. Il s'appliqua ensuite à l'étude du grec; mais il y étoit encore peu avancé lorsqu'il fut rappellé dans sa patrie. On le destinoit, a ce qu'il paroît, à de grands emplois : & dans son élévation, il ne se servit de son crédit & de ses biens que pour favoriser les lettres, & ceux qui les cultivoient. Ulric de Hutten, qui a fait son éloge, dit

qu'il lui fut à lui-même d'une grande utilité, & qu'Itelwolf le dirigea dans ses études, & lui procura des connoissances qui lui furent avantageuses. Aussi furent-ils toujours liés d'une étroite amitié. Tous les sçavans avoient chez lui une entrée libre; il les recevoit avec bonté; il s'informoit de ce qu'ils faisoient, & leur donnoit souvent des avis très-utiles. Il les secouroit aussi dans leurs besoins, & leur procuroit des emplois. Quoique lui-même très-appliqué à l'étude, il ne se trouvoit jamais importuné de la visite d'un homme de lettres, & à quelque heure que ce fût, il étoit affable envers tous. Il fut lui-même aimé & recherché de plusieurs princes, & en particulier de l'empereur Maximilien. Comme il étoit infatigable au travail, qu'il avoit un génie vaste, beaucoup de pénétration & de solidité, on lui confia plusieurs affaires épineuses, qui eurent toujours entre ses mains un succès heureux. Les médecins voyant la délicatesse de son tempérament, & la foiblesse de sa santé, lui conseilloient beaucoup moins d'application; il sentoit lui-même qu'elle lui nuisoit; mais son ardeur à rendre service l'emportoit toujours. On le trouvoit toujours occupé ou des affaires des princes, ou livré à la lecture des anciens, sur-tout de Tite-Live, de Virgile, & de Lucain. Il aimoit la poësie: & le commerce des sçavans, soit dans la conversation, soit dans leurs lettres. Il leur répondoit exactement, avec autant de politesse que de bonté, & Hutten qui conservoit plusieurs de ses lettres, assure qu'elles faisoient honneur à son esprit & à son style. Il préféroit aux poëtes de son tems, qui écrivoient en Allemagne, Eobanus Hessus. Il faisoit une estime particuliere d'Erasme, & il le regardoit comme le restaurateur des lettres. Itelwolf mourut de la pierre, âgé de près de 50 ans, l'an 1515. Sa mort arriva à Mayence, où il s'étoit retiré, pour vaquer plus librement à l'étude. On lit avec plaisir le portrait qu'Hutten en fait dans son écrit, intitulé: *Deploratio obitus doctissimi Equitis Itelwolsi de Lapide, seu de Stein*, écrit en forme de lettre, & daté de Mayence, les Ides de Juin 1515. Ce petit ouvrage imprimé dès 1519. *in*-4°. dans un recueil de piéces devenu très-rare, sur la mort de Jean de Hutten, a été réimprimé en 1735. à Coburg, *in*-4°. dans un recueil publié par Jean-Gérard Meuschen, intitulé: *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum restitutæ.*

JUANNET, (Honoré Colin du)... *Supplément, tome I. page* 187. *colonne* 2.... *on dit qu'*il fut baptisé à Lambesc.... le 19 Décembre 1635. par M. l'évêque de Troyes. Il faut effacer, *par M. l'évêque de Troyes*, & lire seulement: il fut baptisé à Lambesc, petite ville de Provence, dans l'église de Notre-Dame de la Rose, le 12 de Septembre 1611. Le reste est exact.

IVARA, (Philippe) architecte Italien, né à Messine, d'une famille ancienne, mais pauvre, s'appliqua dès ses premieres années au dessein & à l'architecture: mais quoique l'auteur de son éloge ne dise point s'il fit d'autres études, il est certain, comme il le dit, qu'il prit l'habit ecclésiastique lorsqu'il fut parvenu à un âge raisonnable. Etant allé à Rome, il y fut recommandé au chevalier Fontana, architecte de grande réputation. Celui-ci, pour éprouver ce que l'abbé Ivara sçavoit faire, lui ordonna sur le champ de faire le dessein d'un palais. Ivara l'exécuta d'imagination, & selon les idées qu'il avoit prises dans sa patrie: mais Fontana, après avoir vu ce dessein, lui dit, que s'il vouloit être de son école, il devoit oublier ce qu'il avoit appris. Cette décision fit de la peine au jeune éleve; toute la nuit son esprit en fut agité, & le lendemain matin étant allé retrouver Fontana, il lui dit de le considérer comme un homme qui auroit bu dans le fleuve Léthé, & qu'il le prioit de lui marquer la voie qu'il devoit tenir. Fontana, charmé de cette docilité, lui dit d'aller dessiner le palais Farnese, & quelque autre qui fût d'une bonne architecture, mais simple; & l'avertit que quelque attention qu'il eût d'observer la simplicité dans ses desseins, avec un génie aussi vif que le sien, il trouveroit toujours de quoi orner suffisamment ses ouvrages. Ivara, suivant les avis de son maître, travailla avec tant de soin, qu'il acquit bientôt une grande connoissance de l'antique & du moderne le plus estimé que Rome lui présentoit; mais son extrême pauvreté n'auroit pas manqué de l'arrêter dans ses progrès, sans la bienveillance de François Pellegrini, noble de Messine, camérier du cardinal Ottoboni, qui fit connoître les talens d'Ivara à ce cardinal, & engagea cette éminence à le prendre à son service. Pellegrini étoit lui-même très-entendu dans les méchaniques; ensorte que pour avoir lieu de travailler de génie, il persuada au cardinal de lui laisser la liberté de construire dans une sale de son palais un petit théâtre, pour y faire exécuter quelques concerts de musique, ausquels assisteroient seulement un petit nombre d'auditeurs de condition & de confiance. Pellegrini ayant obtenu la permission qu'il demandoit, il travailla à ce théâtre avec Ivara, & tous ceux qui virent cet édifice en admirerent les perspectives & les machines, & y trouverent tout ingénieux. Ivara, grava à l'eau forte la représentation des scenes des trois Drames de Constantin, de Theodose & de Cyrus; & cet ouvrage fut si estimé que le prince Alexandre Sobieski l'engagea au même travail pour les scenes des *Opera* que la reine de Pologne faisoit représenter dans son palais; & l'auteur reçut de ce nouvel ouvrage de grands applaudissemens: mais l'abbé Ivara n'avoit fait jusques-là que des dessins d'édifice, lorsqu'en 1713. il trouva l'occasion de faire connoître autrement ses talens. Victor Amédée qui venoit de prendre possession de la Sicile, avoit chargé Dominique d'Aguirre, noble jurisconsulte Sicilien, de rechercher à Rome tous les hommes à talens, nés en Sicile, qu'il trouveroit dans cette ville. D'Aguirre, qui connoissoit le mérite de l'abbé Ivara, ne manqua pas d'en parler très-favorablement au Roi, & sur ce témoignage sa Majesté le fit revenir à Messine. Elle lui demanda alors de lui faire voir les meilleurs de ses dessins, supposant qu'il en avoit apportés avec lui. Ivara ayant répondu qu'il n'en avoit point apportés, la Reine qui étoit présente, témoigna d'être surprise de cette négligence; mais le Roi reprit aussi-tôt, qu'il lui suffiroit qu'il eut apporté avec lui sa tête & ses mains. Il lui ordonna de lui faire le dessin d'un palais, pour être édifié sur le port de Messine; lui désignant à peu près comment il le désiroit. Ivara l'exécuta, non-seulement selon les vues du prince, & selon toutes les régles de l'art, mais encore avec tant de promptitude, que le Roi aussi charmé de son travail que de son entretien, le déclara son premier architecte, avec 600 écus d'appointemens, & il l'emmena avec lui à Turin. Ce fut dans cette ville qu'Ivara eut souvent lieu de faire connoître son habileté & son goût dans les différens édifices, qui lui furent demandés, & dont on trouve le détail dans son éloge. On y loue entr'autres la magnifique église bâtie à un mille de Turin, & qui est un des plus beaux monumens de l'habileté de l'abbé Ivara. A l'approche des hivers, pendant lesquels dans le Piémont, on est obligé d'interrompre les bâtimens, l'abbé Ivara obtint plus d'une fois la permission de retourner à Rome, où son inclination le portoit toujours; & toutes les fois qu'il y alloit, il y laissoit de nouvelles preuves de son habileté. Dans un de ces voyages, le roi de Portugal, informé de son mérite, le demanda pour conduire à Lisbonne quelques édifices somptueux que sa majesté y vouloit faire élever, & Ivara se

rendant aux désirs du Roi, se transporta à Lisbonne, où il satisfit pleinement sa majesté Portugaise, qui le récompensa en roi. Outre quantité de présens, il fut fait chevalier de l'ordre de Christ, avec une pension de 1000 écus. A son retour de Portugal, il voulut voir Londres & Paris. Revenu ensuite à Turin, il fut appellé en différentes villes, comme à Mantoue, à Côme, à Milan & ailleurs, toujours pour l'exercice de son art, & satisfaisant toujours ceux qui l'employoient. Un incendie ayant brulé le palais du roi à Madrid, on pensa à en faire un autre plus digne d'un si grand Roi, & ce fut encore à M. Ivara que l'on s'adressa pour conduire cet édifice. Il s'y transporta en effet, fit ses dessins, & étoit sur le point de les faire exécuter, lorsqu'une violente maladie l'emporta en très-peu de tems, vers l'an 1735. n'ayant gueres que 50 ans.* On a extrait cet article de l'éloge de l'abbé Philippe Ivara, écrit en italien, par M. le marquis Scipion Maffei, & imprimé dans ses *Osservazioni litterarie che possono servir di continuazione al Giornal de' Letterati d'Italia*, à Vérone, en 1738. tome III. article 6.

JUCONDE, (Jean) *cherchez* JOCONDE.

JUGE d'ARMES. Les rois de France ont toujours voulu que les armoiries des nobles fussent conservées à ceux-ci & à leur postérité, pour servir de preuve de la conservation de leurs familles. Louis XIII. sur-tout, & Louis XIV. ont apporté sur cela une attention particuliere, & principalement pour arrêter les entreprises des roturiers qui s'approprioient les armes des meilleures maisons. Pour reprimer cet abus, Louis XIII. par édit du mois de Janvier 1615. créa & érigea en titre d'office formé, un conseiller & juge général d'armes, à la suite de la cour, avec plein pouvoir, autorité & mandement spécial de juger des blasons, fautes & messéances des armoiries, & de ceux qui en peuvent & doivent porter: ensemble de connoître des différends qui pouvoient arriver à cette occasion entre les sujets de sa Majesté, lui attribuant à cet effet toute cour, jurisdiction & connoissance, & icelles interdisant à tous autres juges & officiers quelconques: voulant sa Majesté que les sentences & jugemens de ce juge général d'armes, ressortissent nuement par devant les maréchaux de France. Ce sont à peu près les termes de cet édit. Louis XIV. désirant de porter les choses encore plus loin, créa par son édit du mois de Novembre 1696. une grande maitrise générale, & des maitrises particulieres, composées d'un grand nombre d'officiers, pour connoître des différends & contestations qui naîtroient à l'occasion des armoiries & blasons; & par le même édit sa Majesté supprima l'office de juge général d'armes: mais depuis ayant jugé à propos de supprimer par son édit du mois d'Août 1700. les offices créés par l'édit de Novembre 1696. elle rétablit par un autre édit du mois d'Avril 1701. l'ancien office de juge général d'armes, pour en jouir par celui qui en seroit pourvu, aux mêmes honneurs, droits & autorités, portés, tant par l'édit de Janvier 1615. que par les réglemens depuis intervenus. Et en 1706. par un arrêt du conseil d'Etat, du 9 Mars, elle déclare formellement que son intention en rétablissant ledit office, a été de lui rendre les mêmes droits, attributions & prérogatives portés, tant par l'édit de création de cet office, que par tous les réglemens anciens & nouveaux, rendus sur le fait des armoiries, dont entr'autres, & le droit de régler celles que les particuliers ont la liberté de porter, & d'empêcher qu'aucun ne s'approprie celles des meilleures maisons. Ce même arrêt ordonne que nul ne pourra porter des armoiries timbrées, si elles n'ont été auparavant réglées par le juge général d'armes de France, & enregistrées dans l'armorial général, en conséquence & conformément à l'édit de Novembre 1696. Sur cet arrêt, il fut expédié le même jour 9 Mars 1706. des lettres de commission du grand sceau, adressées à messieurs les secrétaires d'Etat, & des commandemens de sa Majesté, par lesquelles elle leur enjoignit de tenir la main à l'exécution dudit arrêt, & permit à tous huissiers de faire pour raison de ce, tous actes & exploits nécessaires. Ce juge général d'armes de France, est actuellement M. Louis-Pierre d'Hozier, chevalier de l'ordre du roi, maître ordinaire en sa chambre des Comptes, à Paris, généalogiste de la maison, de la chambre & des écuries de sa Majesté, & de celles de la Reine. Ses ancêtres ont joui précédemment du même office depuis près d'un siécle.* Tiré d'un mémoire de M. Louis-Pierre d'Hozier, sur ce sujet, imprimé dans le *Mercure* d'Avril 1743. où l'on trouve aussi une *Ordonnance & jugement* dudit sieur Juge d'Armes, en faveur de messieurs de la Motte Ange, marquis de Lezeau, & comtes de Fléers, contre les enfans de feu Matthieu Angot du Coisel, de la ville de Falaise: ce jugement est du 5 Février 1743.

JULIEN, archevêque de Tolede, *dont on dit quatre mots dans le Dictionnaire historique*, vivoit dans le huitiéme siécle, & a passé en son tems pour un des plus sçavans hommes qu'il y eut dans l'Eglise. Selon Mariana, qui en parle au long dans le sixiéme livre de son histoire d'Espagne, il étoit issu de famille Juive, & avoit été disciple d'Eugene III. un de ses prédécesseurs, & ami particulier de Gudila, archidiacre de Tolede. Il avoit succédé à Quiricus, archevêque de la même ville. C'étoit un prélat d'un esprit aisé, fécond & agréable; mais sa piété, sa douceur, & ses autres vertus le rendirent encore beaucoup plus recommandable. Il mourut sous le régne du roi Egica, le 8 de Mars de l'année 690. & fut inhumé dans l'église de sainte Léocadie: l'Eglise l'a mis au nombre des saints, comme on le voit dans plusieurs martyrologes. Nous avons de lui plusieurs ouvrages: 1. Pronostics des siécles à venir, au tome XI. de la bibliotheque des Peres, sous ce titre: *Prognosticorum futuri sæculi, seu de origine mortis humanæ, de receptaculis animarum, de resurrectione & extremo judicio, libri tres.* On trouve au-devant: *Epistola nuncupatoria ad Idalium Episcopum Barcinonensem, & oratio ad Deum.* Cochlée avoit déja publié cet ouvrage à Lipsic, en 1535. 2. *De Demonstratione sextæ ætatis, sive de Christi adventu, adversus Judæos, libri 3. ad Ervigium Regem*; 3. *Historia de Wambæ Regis Gothorum expeditione, quâ rebellantem Paulum Ducem Narbonensem debellavit*; dans le tome I. de la collection des historiens de France, par André Duchesne. Julien avoit fait plusieurs autres écrits, qui n'ont point été imprimés, ou du moins que nous ne connoissons point. *Voyez* Cave, *Scriptores Ecclesiastici*, page 390. Bellarmin cite du même prélat une Apologie pour la Religion, contre les Hérétiques, & ajoute (dans son traité des Ecrivains Ecclésiastiques) que le treiziéme concile de Tolède adopta cette Apologie, & l'envoya en son nom à Rome. Elle fut trouvée belle & sçavante, à quelques expressions près, que le pape Benoît II. censura. Julien entreprit la défense de son ouvrage, & expliqua en théologien les termes qui avoient déplu à Rome. Le quatorziéme concile de Tolède adopta encore cet écrit, & l'envoya au pape Sergius, l'un des successeurs de Benoît & Sergius approuva ces deux piéces, & les combla d'éloges. *Voyez* les auteurs cités dans cet article. Cave remarque que Julien a eu le surnom de Pomere; mais il ne faut pas le confondre avec Julien Pomere à qui l'on attribue le traité de la Vie Contemplative.

JULIEN, Empereur, surnommé l'Apostat, &c. *On ne parle point de ses ouvrages dans le Dictionnaire*

historique. Une partie a été imprimée separément en divers tems & en différens lieux : sur quoi l'on peut consulter la bibliotheque grecque de Jean-Albert Fabricius, livre 5. chapitre 8. En 1630. le sçavant Denys Pétau, Jésuite, recueillit ce qui avoit déja paru, rassembla ce qu'il avoit pu découvrir de nouveau, & publia le tout, *in*-4°. à Paris, sous ce titre : *Juliani Imperatoris opera quæ quidem reperiri potuerunt, omnia. Ea verò partim antehàc edita, partim nunc primùm è manuscriptis eruta, & ad horum fidem accuratissimè castigata, græcè, latinèque prodeunt, cum notis.* Cette édition contient : 1. une préface de l'éditeur sur les ouvrages de Julien & ceux des Gentils en général, & sur cette nouvelle édition ; 2. *P. Martinii Morentini præfatio in Juliani imperatoris Misopogonem, ubi autoris vita ex variis præcipuè Marcellini locis differitur* ; 3. *Ad priores tres Juliani panegyricas orationes Dionysii Petavii præfatio* ; 4. *De Juliano testimonia quædam* ; 5. huit harangues de Julien, & trois lettres, avec la version latine du pere Petau ; 6. les Césars de Julien, de la version de Charles de Chanteclair, maître des requêtes, & de Pierre Martini Navarrois : le *Misopogon, interprete Petro Martinio* ; 63. lettres, dont 49 déja imprimées, de la même version ; les autres imprimées pour la premiere fois, & traduites par le pere Petau ; à l'exception de la cinquante-huitiéme & de la cinquante-neuviéme, qui sont dans la version de Nicolas Rigault ; 7. *Galli ad Julianum Epistola*, dont on ignore le traducteur ; 8. les notes du pere Petau & de Charles de Chanteclair ; 9. enfin *Dionysii Petavii Miscellaneæ exercitationes.* En 1696. le sçavant Ezechiel Spanheim donna à Lipsic, *in-folio*, une nouvelle édition grecque & latine des ouvrages de Julien, revus & corrigés, & enrichis d'observations pleines d'érudition, de prolégomenes très-utiles, & de l'ouvrage de S. Cyrille d'Alexandrie, contre Julien, de la version de Nicolas Bourbon. Cette édition renferme aussi les préfaces & les notes des premiers éditeurs. En 1709. Lous-Antoine Muratori, si avantageusement connu dans la république des lettres, fit imprimer dans ses *Anecdota græca*, in-4°. à Padoue, quatre lettres nouvelles de l'empereur Julien, en grec, avec une version latine, des prolégomenes & des notes sur ces quatre lettres, depuis la page 325. jusqu'à 341. Parmi ces quatres lettres est la cinquante-huitiéme, dont on avoit déja une partie. Dom Liron, Bénédictin, a fait quelques observations sur cette lettre cinquante-huitiéme, dans le tome III. de ses *Singularités historiques & littéraires*, pag. 340. & suivantes, à l'occasion de ce que le sçavant Jean-Albert Fabricius a dit, parlant de cette lettre, que la deuxiéme partie en avoit peut-être été supprimée par les Chrétiens, parce que Julien *y attaquoit en passant les moines Stylites.* Dom Liron fait voir que Fabricius a mal pris le sens de cet endroit de la lettre de Julien, & que d'ailleurs il ne pouvoit y être question des moines Stylites. Le même Jean-Albert Fabricius a fait réimprimer de nouveau ces quatre lettres, avec la version de M. Muratori, mais sans les notes de ce sçavant, dans sa Bibliotheque grecque, livre 5. chapitre 8. Depuis, monsieur Fabricius a donné encore 11 autres lettres de Julien, en grec, & avec sa version, dans son ouvrage, intitulé : *Salutaris lux Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens*, &c. à Hambourg, en 1731. *in*-4°. depuis la page 316. jusqu'à 338. Dans le même ouvrage, Fabricius donne les édits de Julien contre les Chrétiens, & un catalogue de divers écrits d'auteurs anciens & modernes, qui concernent le même sujet, c'est-à-dire, le regne de Julien, les persécutions de cet Empereur, son génie, son caractere, &c. Dans la bibliotheque grecque du même, déja citée, il parle de tous les ouvrages attribués à Julien, mais que nous n'avons plus, ou qui sont encore manuscrits dans les bibliotheques. Il parle aussi des traductions en langues vulgaires des ouvrages imprimés du même Empereur, entr'autres de celle des Césars, donnée par Spanheim, & qui est connue de tout le monde. Cet ouvrage a été réimprimé, avec des remarques, des preuves, & plus de 300 médailles, & autres anciens monumens, gravés par Bernard Picart le Romain ; à Amsterdam, en 1728. *in*-4°. Il est parlé au long de cet ouvrage dans les *Lettres sérieuses & badines*, &c. tome III. premiere partie, lettre premiere. *On a parlé dans le Supplément de* 1735. de l'excellente vie de Julien, écrite en françois, par M. l'abbé de la Bletterie, alors de la congrégation de l'Oratoire, aujourd'hui associé de l'académie des inscriptions & belles lettres, & professeur d'éloquence au collége Royal : cette vie a été réimprimée à la fin de 1746. à Paris, *in*-12. L'auteur y suit, & nous croyons que c'est avec raison, le sentiment commun des historiens, que Julien a fait d'abord profession du Christianisme, & qu'il fut même ordonné lecteur. Un anonyme a entrepris de prouver le contraire dans une dissertation sur ce sujet, imprimée au tome III. des *Observationes Hallenses*, observation 10. pag. 185. & suivantes. En 1748. M. de la Bletterie a publié avec l'histoire de l'empereur Jovien, les traductions qu'il a faites de quelques ouvrages de l'empereur Julien. Ces traductions françoises, faites sur le grec, & ornées de toutes les graces du style du célébre traducteur, sont : 1. les Césars (*Cæsares sive convivium* ;) 2. le Misopogon (*Misopogon sive Antiochicus* ;) 3. un choix des lettres du même Empereur, au nombre de 47 ; 4. Fable allégorique, tirée du discours de Julien au Cynique Héraclius. Ces traductions sont toutes suivies de notes, où l'on trouve une érudition vraie, solide, sans profusion. Le tout forme deux volumes *in*-12. Dans la préface, qui commence le tome I. M. de la Bletterie donne une notice exacte & judicieuse des écrits de Julien, qu'il a traduits, & de ceux qu'il n'a pas cru devoir traduire, & il porte sur tous ces ouvrages un jugement fort sain & digne de sa critique.

JULIUS, orateur & géographe, fut précepteur du fils de l'empereur Maximien. Le célébre Cassiodore avoit de lui dans sa bibliotheque un ouvrage sur la Cosmographie, si exact qu'il ne laissoit rien à désirer sur cette matiere. Les mers, les isles, les montagnes les plus fameuses, les provinces, les villes, les fleuves, les peuples, tout cela y étoit détaillé. C'est ce que dit Cassiodore dans le chapitre 25. de son traité des introductions à l'écriture.

JUNKER, (Christian) *voyez* JUNCKER.

JUNGERMAN, (Louis) docteur en médecine, & célébre botaniste, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, où il faut corriger ce qui suit* : 1°. son pere ne se nommoit pas *Gaspard*, mais *César* Jungerman ; c'étoit un professeur en droit, à Leipsic, vice-chancelier & senieur de la faculté de droit de ladite ville ; 2°. Louis, son fils, n'étudia pas seulement à Leipsic, mais aussi à Jene & à Altorf ; 3°. *On dit qu*'il fit pendant le séjour de deux ans qu'il passa dans cette derniere ville, le catalogue des plantes de Nuremberg ; c'étoit le catalogue des plantes qui croissent autour d'Altorf & des lieux circonvoisins ; 4°. *Hortus Erstettensis* ; il faut, *Hortus Eichstetensis.* Il faut consulter son éloge, qui se lit dans le livre, intitulé : *Gloria Academiæ Altdorfinæ*, publié par Omesius, à Altorf, en 1683. *in*-4°. pag. 80. & suivantes.

JUNGKEN, (Jean-Henri, ou, selon d'autres, Helfred, ou Helfric) naquit à Kalern, en Hesse, le 19 Décembre 1648. son pere, *Siegfried* Jungken y étoit ministre. Après ses études faites successivement à Marpourg & à Echzell, il retourna à Marpourg pour y étudier en médecine. Delà, il passa à Heidelberg,

Heidelberg, où il fut créé docteur, l'an 1671. Il alla depuis en Suisse, & à Basle il fit avec M. de Muhline, bailli à Morat, une connoissance qui lui fut très-utile. Jungken pratiqua la médecine avec succès, se fit rechercher, & fut demandé en 1675. par le duc de Birckenfeld, pour être son médecin. Les troubles de la guerre l'ayant obligé à retourner en Suisse, il y demeura jusqu'en 1677. qu'il fut appellé à Waiblingen, pour y être physicien. Vers le même tems, la comtesse Palatine de Veldentz, & le comte de Wittgenstein le prirent aussi pour leur médecin. En 1680. il alla à Francfort sur le Mein, & en 1681. il fut appellé par le comte de Truchsess, pour être médecin du bailliage de Lohr. Le comte de Hohenlohe-Schillingsfurst, envoyé de l'empereur dans l'Empire, le prit avec lui, & Jungken l'accompagna à Wurtzbourg, à Bamberg, à Nuremberg, & à Mayence. Son voyage fini, il fut appellé à Spire, où il resta quatre ans. Ensuite, il alla à Mosbach dans le Palatinat; mais n'y étant pas en sureté, à cause de la guerre, il retourna à Francfort, en 1689. L'année suivante, il y fut établi médecin de la garnison, en 1693. de l'Hôpital, & en 1695. médecin ordinaire; il a exercé ces emplois jusqu'à sa mort. Sa réputation & son zéle à rendre service, le firent aimer & estimer. Le landgrave de Hesse-Hombourg, le comte d'Isenbourg-Offenbach, & le comte de Stollberg-Gedern, & quelques autres, le choisirent pour leur médecin ordinaire. L'académie Léopoldine des curieux de la nature l'aggrégea à son corps, & lui donna le nom d'Apollonius. Il est mort le 5 Janvier 1726. Ses ouvrages, sont: 1. *Medicus præsenti sæculo accommodandus per chymiam*, en 1683. le même, nouvelle édition plus complette, sous le titre de *Chymia experimentalis, sive naturalis philosophia mechanica, bipartita, quæ remediorum ex triplici regno fabricam & ad morbos adaptationem docet: accedunt monita medica de puerorum affectibus; & experimenta quæ naturalium rerum principia illustrant*; à Francfort, en 1701. *in*-4°. deux vol. 2. *Fundamenta medicinæ modernæ eclectica; seu medicinæ universæ institutio selectior*; à Francfort, en 1693. *in*-8°. 3. *Joannis Agricolæ Commentarius in Poppium*, avec des remarques, & le détail de plusieurs expériences curieuses, qu'il avoit faites en 1686. 4. *Praxis Medica, seu corporis medicina, omnium ferè morborum curandi methodum, juxta modernorum saniora principia exhibens*; à Francfort, en 1689. *in*-8°. & depuis en 1703. *in*-8°. 5. *Modernæ praxeos Medicæ Vade-mecum, pro memoriâ sublevandâ conscriptum*; à Nuremberg, en 1694. *in*-8°. 6. *Lexicon Pharmaceuticum*; en deux parties, *in*-8°. la premiere en 1689. la deuxiéme en 1698. à Francfort. Le tout réuni en 1709. 7. *Corpus Pharmaceutico-physico-medicum*, en 1711. 8. *Manuale praxeos medicæ modernæ*, en 1707. 9. *Chirurgia Manualis*, en 1710. & quelques autres en allemand. * Extrait en grande partie du *Supplément françois de Basle*.

JUNILIUS, évêque d'Afrique, dans le sixiéme siécle, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique. Nous ajouterons ce qui suit.* Junilius ne nous est connu que par la mention qui en est faite au chapitre dixiéme des institutions de Cassiodore, & par l'écrit que Junilius lui-même a composé sous le titre *des parties de la Loi Divine.* C'est une espece d'introduction à l'étude de l'Ecriture Sainte, adressée à Primase, évêque d'Adrumet, ville de la province de Bysacene en Afrique. Junilius & lui s'étoient trouvés ensemble à Constantinople dans le tems de la tenue du cinquiéme concile général. Comme ils s'entretenoient sur des matieres de doctrine, Primase demanda à Junilius s'il ne connoissoit personne parmi les Grecs qui fût versé dans l'intelligence des livres saints, & qui eût assez de zéle pour en instruire les autres. Junilius répondit qu'il avoit vu un Persan, nommé Paul, qui avoit étudié à Nisibe, où il y avoit une école publique dans laquelle on apprenoit l'Ecriture sainte, qu'il avoit lu de ce Paul certaines régles qu'il avoit coutume de donner à ses disciples pour les diriger dans leurs études, voulant qu'ils sçussent avec quelle méthode ils devoient lire l'Ecriture, avant de leur en approfondir les mystères. Primase pressa Junilius de rendre public ce qu'il avoit appris de Paul. Il le fit en deux livres, qu'il mit en forme de dialogue, entre le disciple & le maître. Le disciple propose les questions, le maître les résout. Le R. P. dom Remi Ceillier a donné une analyse de cet ouvrage dans le tome XVI. de son *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiastiques.* Ce dialogue est imprimé dans le tome X. de la bibliotheque des peres. On en a aussi quelques éditions particulieres: le catalogue de la bibliotheque du roi, tome I. page 356. en cite deux, l'une à Basle, par J. Gastius, en 1545. *in*-4°. l'autre chez Sébastien Nivele, à Paris, en 1556. *in*-8°. Dans la premiere, on a ajouté des commentaires qu'on attribue au même Junilius sur le livre de la Genese, mais qu'on assure être de Bede; & une lettre contre les Nestoriens à l'empereur Léon. *Voyez*, outre l'ouvrage cité de dom Ceillier, la bibliotheque des écrivains de la moyenne & basse Latinité, par Jean-Albert Fabricius, tome IV. livre IX. page 600. & suivantes.

JUNIUS ou du JON, (François) le fils, &c. *dont on parle dans le Dictionnaire historique, après l'article de son pere. Ajoutez que* M. Edouard Lye, sçavant Anglois, a fait imprimer en 1745. à Oxfort, *in-folio*, l'*Etymologicum Anglicanum*, que François Junius, mort en 1678. (ou selon d'autres en 1677.) a laissé avec ses autres ouvrages manuscrits à l'université d'Oxford. Un pareil ouvrage où se trouvent les citations de plusieurs auteurs qui ont écrit dans la langue gothique, la saxone, & la langue des Francs, ne sçauroit qu'être utile à ceux qui aiment l'étude de ces anciennes langues. Il doit servir aussi à faire entendre un grand nombre de mots allemands, flamans, danois, irlandois, françois, italiens & espagnols, dont on ne sçauroit trouver l'origine véritable dans les autres *Dictionnaires Etymologiques.* Le sçavant éditeur a fait à cet ouvrage de Junius plusieurs additions considérables, tirées des autres manuscrits de l'auteur & de quelques autres sçavans. Il y donne de plus une notice des différens auteurs qui avoient déja travaillé sur l'étymologie des mots anglois, la vie de François Junius par Grævius, & la grammaire Anglo-Saxonne d'Hickesius, qui avoit déja été publiée par un sçavant de l'université d'Oxford. M. Lye a fait aussi à cette grammaire des corrections & des augmentations importantes, sur-tout, pour ce qui concerne les déclinaisons & la syntaxe; & y a ajouté les termes de la grammaire saxonne, tels qu'ils se trouvent dans celle d'Aelfric. *Voyez* sur cela le *Journal des Sçavans*, du mois de Mai 1746. On y donne une idée juste de cette édition du *Dictionnaire Etymologique anglois de* François Junius, & du travail de M. Lye.

JUSTE, évêque d'Urgel, dans le sixiéme siécle, &c. *On parle dans le Dictionnaire historique* de son Commentaire, sur le Cantique des Cantiques. Ajoutez aux éditions citées de cet ouvrage, celle qui a été faite à Hale en Saxe, en 1617. par les soins de Georges Rostius, qui y a joint deux lettres sous le nom de Juste, l'une au pape Sergius, l'autre à Juste Diacre, qui l'avoit engagé à composer ce Commentaire. La premiere est surement supposée, puisque le pape Sergius, à qui elle est adressée, n'occupa le saint siége que sur la fin de l'an 687. plus de 100 ans après la mort de Juste d'Urgel. Dans le tome III. du Spicilege de dom Luc d'Acheri, où cette

lettre est insérée, elle est inscrite au pape Syrga, qui est apparemment le même que Sergius. Dans le *Dictionnaire historique* on ajoute que Juste d'Urgel, étoit frere de Justinien, évêque de Valence; mais il avoit encore deux autres freres, Nébride & Elpide, qui furent pareillement évêques, on ne sçait de quel siége.

JUSTIN, (Saint) martyr & docteur de l'Eglise, *Dans le Supplément de* 1735. *on dit que* dom Prudent Maran, sçavant Bénédictin de la congrégation de S. Maur, faisoit imprimer les œuvres de S. Justin. Cette édition a paru en 1742. à Paris, *in-folio*, en grec & en latin, avec les actes du martyre de S. Justin, & les fragmens que les anciens nous ont conservés de quelques écrits du même saint, qui sont perdus; & ce qui nous reste de l'ouvrage de Tatien contre les Grecs, d'Athénagore, philosophe Athénien, de S. Théophile d'Antioche, du philosophe Hermias, &c. Le tout conféré sur les anciens manuscrits, éclairci par des avertissemens, accompagné de nouvelles remarques, & suivi de plusieurs tables. Cette édition répond à la profonde érudition de l'éditeur. On peut voir ce qui en est dit dans le *Journal des Sçavans* du mois de Janvier 1743. & du mois de Février suivant. M. Heumann, sçavant du Nord, a fait plusieurs remarques critiques sur cette derniere édition des œuvres de S. Justin. Ces remarques, intitulées : *A. Heumanni symbola critica ad Justinum martyrem*, sont dans les *Miscellanea Lipsiensia nova*, recueillis & publiés par les soins de M. Mencken, à Leipsic, en 1744. & 1745. *in-8°.* tome III. deuxiéme partie, dissertation 4. Long-tems auparavant un autre sçavant Allemand ayant cru appercevoir des taches dans les ouvrages de S. Justin, s'est hazardé de les reprendre dans une dissertation sur ce sujet, imprimée dans les *Observationes Hallenses*, tome II. observation 7. La dissertation est intitulée: *De nævis Justini martyris, præsertim in ratiocinando, ab eo commissis.* L'anonyme examine principalement la premiere Apologie de S. Justin, pour les Chrétiens. Dans une deuxiéme dissertation, insérée dans le même volume (*Observatio* 9. pag. 170. & suivantes.) il discute la seconde Apologie. Du reste, le critique ne laisse pas de rendre justice à l'érudition & au mérite de S. Justin : mais nous croyons qu'il chicane trop, & qu'il entre aussi quelques préjugés dans sa censure.

JUSTINIANI de MONEGLIA, (Paul) maître du sacré palais, évêque de Scio, nonce Apostolique, dans le royaume de Hongrie, naquit à Gènes l'an 1444. pendant le pontificat d'Eugene IV. Il fut élevé avec soin sous les yeux de Pierre Pellegre Justiniani de Moneglia, son pere, qui avoit été ambassadeur de la république auprès du duc de Milan. Paul, à l'âge de 19 ans, embrassa l'institut des Freres Prêcheurs. Quelques années après, il fut élevé au doctorat, & en 1476. il fut élu prieur du couvent de S. Dominique, à Gènes. Dans la suite, on le choisit pour être régent d'étude à Pérouse, & il exerçoit cet emploi avec distinction, lorsqu'après la mort du pape Sixte IV. arrivée en 1484. tous les Génois ayant été maltraités à Rome, & dans tout l'état ecclésiastique, Justiniani se retira de Pérouse, & revint à Gènes. Il s'y livra d'abord à la prédication; mais en 1486. ayant été fait provincial de Lombardie, il fut obligé de vaquer à beaucoup d'autres occupations, qui étoient inséparables de cette place. A la fin de l'an 1489. il fut fait maître du sacré palais, au lieu de Marc Maraldi que l'on venoit de nommer archevêque de Reggio dans la Calabre. Le pape Innocent VIII. l'honora toujours de sa confiance, & le chargea souvent de commissions importantes. En 1494. il le nomma inquisiteur général de la foi dans toutes les terres soumises à la république de Gènes. En 1498. le pape Alexandre VI. le nomma commissaire Apostolique, pour examiner, avec le gouverneur de Rome, l'affaire d'un grand nombre de Chrétiens, accusés d'Apostasie. Justiniani reçut leur abjuration, & les reconcilia à l'Eglise. Il fut aussi l'un des juges qui examinerent les nouveaux dogmes de Pierre d'Aranda, évêque de Calahorra, convaincu de Judaïsme & de diverses autres erreurs; Cet Hérétique étoit aussi *Major-Dome* du pape Alexandre VI. & non maître du sacré palais, comme quelques historiens l'ont avancé. Il fut dégradé en Septembre 1498. & condamné à une prison perpétuelle dans le château Saint Ange, à Rome. L'année suivante, le pape Alexandre VI. nomma Justiniani à l'évêché de Scio, & le fit en même tems son légat, ou son nonce Apostolique dans le royaume de Hongrie. Il mourut à Bude, capitale du même royaume, l'an 1502. dans la cinquante-huitiéme année de son âge. Il a écrit divers Commentaires, ou des notes pleines d'érudition, sur presque tous les livres de la Bible; mais ces explications, qu'on loue beaucoup, n'ont point été imprimées : dumoins n'en avons-nous aucune connoissance. * Extrait de l'*Histoire des Hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, par le pere Touron, religieux du même ordre, tome III. *in-4°.* pag. 649. & suivantes.

JUSTINIANI, (Augustin) *Supplément de* 1735. *tome I. page* 190. *colonne* 2. . . . au lieu de cette faute d'impression, *évêque de Crébio*, il faut *évêque de Nébio*.

JUSTINIANI. Maison, &c. *Dans le Dictionnaire historique, où l'on nomme plusieurs personnes de cette maison, on dit que* le pere *Benoît* Justiniani, de Gènes, Jésuite, a fait quelques ouvrages. Nous avons vu de lui une harangue prononcée en 1562. aux obseques du pape Innocent IX. (*Oratio Patris Benedicti Justiniani Genuensis, recitata Romæ in Vaticano ad sacrum collegium cardinalium, in exequiis Innocentii IX. pontificis Maximi, annò* 1562.) Cette harangue est imprimée à la suite de celles du pere Pierre-Jean Perpinien, dans l'édition de Lyon, en 1603. pag. 301. & suiv... En parlant de *Bernard* Justiniani, on dit qu'il étoit fils de *Léonard* Justiniani; on pouvoit ajouter, que celui-ci a fait l'oraison funebre de *Charles* Zeno, avec qui il avoit eu d'étroites liaisons d'amitié. Cette harangue a été imprimée plusieurs fois : voyez ce qu'on en dit ci-après, à l'article de *Charles* Zeno. On a un recueil, anciennement imprimé, des épîtres & des harangues de *Léonard* Justiniani & de *Bernard*, son fils, dans lequel on trouve des lettres du pape Sixte IV. fort honorables à *Bernard* Justiniani, & où sa harangue faite dans un consistoire public est comblée d'éloges. M. le cardinal Querini, dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. deuxiéme partie, pag. 298. & suiv. rapporte en entier une longue épître de Justiniani Luzagho à Bernard Justiniani, qui contient pareillement un éloge de celui-ci, de son zèle pour les sçavans, de sa connoissance des lettres grecques & latines, dans lesquelles il avoit eu pour maîtres George de Trébizonde & Guarini de Vérone, de ses ambassades, &c. Dans le livre, intitulé: *Augustini Valerii cardinalis, &c. opusculum de cautione in libris edendis adhibenda, &c.* vol. *in-4°.* imprimé à Padoue, en 1719. & qui contient diverses piéces, on trouve à la page 193. *Bernardi Justiniani Patricii Veneti, qui Laurentii viri sanctissimi fratris filius fuit, ad Ludovicum XI. Caroli Victoris filium, Galliæ Regem, oratio habita Turoni, anno à partu Virginis* 1462. *VIII. idus Januarias, festo die Epiphaniæ Domini, cùm à Rege, militiæ, seu Equestris ordinis insignibus ornatus esset.*

JUSTINIEN, évêque de Valence en Espagne, &c. *Dans le Dictionnaire historique on se contente de dire qu'il vivoit dans le sixiéme siécle, & qu*'il a fait un traité contenant ses réponses à cinq questions

d'un nommé *Rustique* : 1°. Justinien étoit évêque sous le régne de Théodius, vers l'an 535. 2°. voici le sujet de ses réponses : la premiere étoit sur le S. Esprit : la seconde contre les Bonosiaques, qui enseignoient que Jesus-Christ n'étoit fils de Dieu que par adoption, & non par nature. Il faisoit voir dans la troisiéme réponse qu'il n'est point permis de réitérer le baptême de Jesus-Christ : dans la quatriéme, il montroit la distinction qu'il falloit faire du baptême de S. Jean d'avec celui de Jesus Christ : la cinquiéme étoit pour prouver que le Fils est invisible comme le Pere. Cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous. Justinien eut trois freres, nés de la même mere que lui, qui furent tous trois évêques & auteurs. Un d'eux fut Juste évêque d'Urgel, *dont on parle dans le Diction. historique & dans ce Suppl.*



K

KAH KAN



KAHLER, (Jean) théologien Luthérien, né à Wolmar, village de Hesse-Cassel, le 20 Janvier 1649. étudia successivement à Marpourg & à Giessen, & soutint dans ce dernier lieu des theses, *de intelligentiis*, sous la présidence de Thomas-Théodore Crusius, beaucoup plus connu sous le nom de Thomas Crenius, qu'il porta dans la suite. Kahler reçut au même lieu le degré de maître-ès-arts, & défendit en 1674. sa dissertation *de paradoxâ philosophiâ Cartesii*, qui fit beaucoup de bruit dans l'université de Giessen. Cependant, il ne laissa pas de s'attirer depuis un applaudissement presque général dans la même université, pour y avoir introduit cette même philosophie de Descartes. Il l'y enseigna pendant neuf ans, jusqu'à ce qu'en 1677. il fut appellé à une chaire extraordinaire de métaphysique à Rinteln, où il eut depuis une chaire ordinaire de métaphysique & de mathématique, à laquelle on joignit en 1683. la chaire de théologie. A l'occasion de cette derniere chaire, il prit la même année le degré de docteur, & en 1697. il obtint la premiere place dans la faculté de théologie. Il fut six fois recteur magnifique de l'académie de Rinteln, & mourut le 17 Mai 1729. dans sa campagne de Pyrmont, où il s'étoit retiré depuis quelque tems, pour rétablir sa santé. Il eut dix enfans, dont deux fils & quatre filles lui survéquirent. Les dissertations qu'il soutint à Giessen, parurent à Rinteln, en 1710. & 1711. sous le titre de *Disputationes Juveniles.* Celles qu'il soutint à Rinteln, sont : 1. *De Casu morali*, en 1679. 2. *De Intelligentiis*, en 1679. 3. *De Oceano, ejusque proprietatibus & vario motu*, en 1680. 4. *Quæstiones Miscellaneæ*, en 1680. 5. *De Cometis eorumque generatione, figurâ, motu, lumine & prognosticis*, en 1680. en 1725. 6. *Variæ ex Mathesi aliisque philosophiæ partibus deprompta quæstiones*, en 1681. 7. *De Deo*, en 1681. & 1712. 8. *De libertate Dei*, en 1681. 9. *De terrâ*, en 1682. 10. *De reflexione luminis ejusque effectu*, en 1682. 11. *De blasphemiâ in Spiritum sanctum*, en 1684. 12. *De Immutabilitate electionis*, en 1685. 13. *De statu Damnatorum*, en 1686. 14. *De signis consummationem sæculi præcedentibus*; en 1687. 15. *Pentas dissertationum theologicarum de imputatione peccati alieni*, en 1688. 16. *De injuriis non retaliandis*, en 1689. & 1712. 17. *De quæstionibus miscellaneis*, en 1693. 18. *De imputatione peccati alieni, & speciatim Adamici dissert.* 5. en 1696. 19. *De gradibus prohibitis*, en 1700. 20. *De Polygamiâ*, en 1700. 21. *De Prædicatione Evangelii universali*, en 1700. 22. *De Hæresi Enthusiastarum abominabili*, en 1703. 23. *De perfectione renatorum*, en 1704. 24. *De moralitate sabbati Christiani*, en 1704. 25. *Christianæ Religionis dogmata* 15. *dissertationibus proposita*, en 1704. 26. *De requisitis ministrorum ecclesiæ*, en 1710. 27. *Articuli Augustanæ confessionis de mutatis abusibus septem dissertationibus expositi*, en 1711. 28. *De gratiâ confessionis omnibus hominibus oblata*, en 1712. 29. *De transfiguratione satanæ in Angelum lucis*, en 1713. 30. *De consequentiis theologicis*, en 1714. 31. *Augustana confessio viginti dissertationibus absoluta*, en 1715. 32. *De theologo docente*, en 1715. 33. *De linguis & scientiis theologiæ ancillantibus*, en 1720. 34. *De obligatione ordinationum Ecclesiasticarum*, en 1721. 35. *De signis veræ & falsæ pœnitentiæ*, en 1721. 36. *De jure Dei puniendi posteros ob delicta majorum*, en 1728. 37. Il avoit commencé un *Compendium sacræ geographiæ universalis*; mais il n'en a publié que les trois morceaux suivans : 1. *De definitione geographiæ ejusdemque divisione, & globo terraqueo*, en 1713. 2. *De telluris structurâ, magnitudine, & præcognitis quibusdam geometricis in geographiâ necessariis*; 3. *De circulis in sphæra & mappis geographicis*; *item de Zonis, parallelis & climatibus antiquorum, nec non de habitatoribus diversarum Zonarum, eorumque appellationibus*, en 1719. * Extrait du *Supplément françois imprimé à Basle.*

KANNEMAN, Jean) Saxon, a fleuri dans le quinziéme siécle, sous l'empereur Frédéric III. & le pontificat du pape Pie II. Il fit ses études à Erfort, & devint habile dans la philosophie & la théologie. On loue son éloquence, la douceur de son esprit & de ses mœurs, & son érudition. Zélé pour la connoissance de la vérité, il l'annonça dans tout le Nord par ses prédications. Sa conduite répondoit à sa morale : il pratiquoit le premier ce qu'il auroit voulu faire pratiquer par tous ceux qui l'écoutoient. Pour mener une vie plus austere, il entra dans l'ordre des Freres Mineurs de l'étroite observance, & il y édifia par la sainteté de sa vie. Il eut cependant des ennemis ou des jaloux, & il se crut obligé de faire contre eux son apologie. C'est l'objet de l'ouvrage qu'il intitula : *Defensorium.* Il en a composé quelques autres, comme, sur la passion du Sauveur : sur le Maître des sentences : des sermons : des questions diverses, &c. *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, en 1660. *in-4°.* nombre 46.

KANOLD, (Jean) docteur en médecine à Breslau, a publié quelques ouvrages en allemand sur la peste, sur diverses maladies contagieuses qui attaquent les bestiaux, & sur plusieurs autres sujets : mais l'ouvrage qui a été le plus recherché, ce sont les mémoires sur la nature & sur les arts, écrits en allemand, que Kanold entreprit en 1717. & pour la composition desquels il s'associa plusieurs de ses amis qui avoient le même goût, & qui étoient, comme lui, en état de réussir dans cette entreprise. Cet ouvrage périodique passe pour très-curieux auprès de ceux qui sont versés dans ces matieres, & qui entendent l'allemand. La mort de Kanold interrompit ces *Mémoires* : elle arriva le quinziéme Novembre 1729. Kanold n'avoit pas encore 50 ans accomplis. Il a laissé en manuscrit un autre ouvrage considérable, intitulé : *Annales de ortu, progressu, & exitu magnæ hominum pestilentiæ ab anno* 1701. *ad annum* 1716. * Voyez la bibliotheque Germanique, ou histoire littéraire de l'Allemagne, tome XX. page 206.

KARABET, poëte Arménien, dont on ignore l'âge, est auteur de diverses poësies sur des sujets moraux, que l'on conserve manuscrits à la bibliotheque du roi. On y trouve entr'autres : 1. un poëme d'environ 260 vers de huit syllabes chacun, qui renferment des avis salutaires pour mener une vie chrétienne; 2. une autre piéce dans laquelle l'auteur a sçu joindre, comme dans la premiere, les graces de la poësie avec la solidité de la morale. Cette seconde piéce est une lamentation sur les péchés, & d'une priere à Dieu, composée de 22 distiques, dont chaque vers est de 15 syllabes, ayant une césure à la dixiéme, ou au cinquiéme pied.

KEARNEY, (Barnabé) né à Cashell en Irlande, se fit Jésuite à Douai, l'an 1589. il avoit alors 24 ans. Il fit quelques années après le quatriéme vœu. Il a enseigné la rhétorique & la langue grecque à Anvers & à Lille. Quoiqu'il s'acquittât de cet emploi avec beaucoup de capacité, ses supérieurs jugerent à propos de l'envoyer faire quelque mission dans sa patrie. Il y vécut encore 37 ans, & y fit beaucoup de fruit par sa régularité, son zéle & sa piété. Ses discours étoient pathétiques & remplis d'onction; ses manieres étoient propres à lui gagner les cœurs. Il mourut dans le lieu de sa naissance, le 20 Août 1640. âgé de 75 ans. Il a composé : 1. *Heliotropium, seu conciones de Dominicis ac festis totius anni*; à Lyon, en 1622. *in*-8°. 2. *Heliotropium, sive conciones de passione Dominicâ, seu de mysteriis Redemptionis humanæ*; à Paris, en 1633. *in*-8°. 3 il a laissé manuscrits 30 discours *in obitum Comitis Ormoniæ in Hiberniâ* : on les conserve chez les Jésuites de Rome.

KEATING, (Geoffroi) prêtre séculier & docteur en théologie, étoit natif du comté de Tipperary en Irlande. Après avoir fait de bonnes études, dans sa patrie, & y avoir pris les ordres sacrés, il voyagea dans les pays étrangers, où il mérita les degrés académiques. Etant de retour chez lui, il acquit bientôt une réputation des plus brillantes par ses talens, & en particulier par ses éloquentes prédications. Il n'y a eu personne de son tems, ni depuis, qui ait mieux possédé que lui sa langue maternelle, ni qui ait mieux sçu lire & entendre les dialectes, souvent obscurs, des anciens poëtes, ou *Bardes*, de son pays. C'est ce qui le porta à en écrire l'histoire en irlandois. Il la commence dès les tems les plus reculés, & les premieres colonies, & conduit sa relation jusqu'à la soumission de cette Isle à Henri II. en 1172. Plusieurs auteurs ont critiqué cet ouvrage, à cause, surtout de plusieurs récits & faits fabuleux qu'il renferme : mais ils auroient dû faire attention que l'auteur a eu soin de prévenir sur cela lui-même ses lecteurs, en les avertissant qu'il ne les donne pas pour des vérités historiques; mais comme des contes ou romans, dont les écrivains des siécles obscurs avoient coutume d'orner leurs narrations, qu'ils avoient pour l'ordinaire empruntées des fictions hyperboliques de leurs poëtes; qu'en les insérant, son but est de suivre l'usage alors établi; & qu'au reste on trouve parmi ce fatras de sortileges & d'aventures gigantesques, des faits intéressans, qui servent à constater des époques & des points de chronologie, omis ou mal énoncés dans les auteurs les plus dignes de croyance. Ces aveus auroient dû rendre les censeurs du docteur Keating moins severes, & les empêcher de lui faire un crime d'une conduite qui lui est commune avec la plupart des historiens de son tems. Cette histoire étoit restée manuscrite, depuis 1631. qu'elle fut achevée jusqu'en 1723. qu'elle fut publiée à Londres, *in-folio*, par M. Dermot ô Connor, qui l'avoit traduite en anglois, avec les généalogies des principales familles d'Irlande, recueillies par Keating. On la réimprima la même année à Dublin : mais en 1738. il s'en fit une magnifique édition à Londres, *in-folio*, ornée d'un grand nombre d'armoiries de la noblesse Irlandoise, bien gravées. Avant que cette histoire eut été ni traduite, ni imprimée, les copies s'en étoient beaucoup multipliées en Irlande. On ne sçait pas au juste l'année que cet auteur est mort. Ce doit être entre 1640. & 1650. l'auteur Anonyme de la dissertation préliminaire aux mémoires du marquis de Clanricarde nous apprend ce qui suit : « Que le docteur Keating étoit » un si grand prédicateur que les peuples venoient » l'entendre de bien loin & de toutes parts. Entr'autres, dit-il, vint la femme d'un gentilhomme, » que la renommée avoit rendu suspecte d'une trop » grande familiarité avec le Lord, président de la » province de Momonie. Le discours du prédicateur » ayant roulé sur le péché d'Adultere, les yeux de » toute l'assemblée, qui étoit des plus nombreuses, » se fixerent sur la dame, & la rendirent confuse au » dernier point. S'étant aussi-tôt imaginé que le docteur avoit composé son sermon pour l'insulter, elle » s'en plaignit amerement au gouverneur. Celui-ci » conçut une telle rage de ce prétendu affront » qu'il résolut de punir le prédicateur selon toute la » sévérité des loix : car le clergé Catholique n'étoit » alors que toléré. Keating ayant été averti à » tems, se mit à couvert, & parcourut pendant quelques années, différens endroits du pays, & ce fut » pendant cet exil qu'il ramassa les matériaux de son » histoire. » On a de lui quelqu'autres ouvrages en irlandois, comme *une Défense du Sacrifice de la Messe* : *les trois Fleches ou Dards de la mort*; ouvrage considérable, écrit en très-beau langage, & rempli d'une érudition très-variée. Il composa aussi une élégie sur la mort du lord ou seigneur de Decies, fort estimée des connoisseurs; & un poëme burlesque sur son domestique Simon, qu'il compare aux anciens héros. Toutes ces piéces sont restées manuscrites, parce que depuis le changement de Religion en Irlande, par les Anglois, les naturels du pays n'ont ni le moyen, ni la liberté de faire imprimer la moindre chose dans leur langue, quoique le nombre des Catholiques y soit cinq ou six fois plus grand que celui des Hétérodoxes. Des gens zélés pour la conservation d'une Religion, qui a tellement fleuri pendant plusieurs siécles dans ce royaume, qu'il en reçut la glorieuse épithete d'*Isle des Saints*, ont taché de remédier à l'inconvénient dont on parle, en faisant fondre les caracteres propres à cette langue dans les pays Catholiques; & ils y ont publié de tems à autre des livres d'instructions, des Catéchismes & autres traités de piété, qu'ils ont ensuite fait répandre parmi leurs compatriotes, pour les garantir de la contagion de l'hérésie. C'est à Louvain, sur-tout, qu'on a composé & publié le

plus de cette espece de livres par les soins des religieux Observantins, du couvent de S. Antoine de Padoue; dont plusieurs se sont extrêmement distingués par leur capacité & leur zèle à maintenir la foi Catholique dans leur patrie. Ce n'est que depuis peu, c'est-à-dire, en 1730. que l'on a vu en France des Types Irlandois. Ils furent faits aux dépens d'un généreux ecclésiastique dudit pays, nommé M. Begly, qui avoit engagé auparavant M. Hugues Mac-Curtin, homme versé dans la langue & les Antiquités d'Irlande, à travailler à un *Dictionnaire anglois & irlandois*, auquel il joignit, à la fin du volume, une grammaire irlandoise expliquée en anglois, pour faciliter la connoissance des principes de cette très-ancienne langue aux Irlandois mêmes, dont la plupart les ignorent, étant obligés de se servir de la langue angloise dans les classes & dans toutes sortes d'actes publics. C'est un volume *in*-4°. imprimé en 1732. chez Jacques Guérin, qui, non-content d'avoir rendu ce premier service aux Catholiques d'Irlande, poussa le désintéressement jusqu'à imprimer en 1742. un Catéchisme fort étendu en irlandois & anglois, tiré de l'écriture, des peres & des conciles, par M. André Donlevy, ci-devant préfet de la communauté Irlandoise, à Paris, dont les travaux & le zèle infatigables, pour mettre cet établissement sur un pied solide, n'ont fini qu'à sa mort, qui arriva le 6 Décembre 1746. Ce Catéchisme est un bon *in*-8°. à la fin duquel l'auteur a ajouté de courts préceptes, pour apprendre l'irlandois. Les frais de l'impression que M. Guérin a épargnés autant qu'il lui a été possible, ont été pris, pour la plus grande partie, sur une fondation faite par un généreux François, nommé M. Perrot, seigneur de Barmon & autres lieux, chevalier de l'ordre de S. Michel, dont la piété tendre & éclairée voulut participer au mérite d'instruire la nation Irlandoise. Ayant donc été instruit lui-même de la nécessité qu'il y avoit, non-seulement de publier ces sortes de livres; mais aussi de faire apprendre par principes la langue irlandoise aux ecclésiastiques qu'on forme à Paris, pour la mission de leur pays; il fit présent au college des Lombards, à Paris, appartenant aux Irlandois, du fonds de 300 liv. de rente perpétuelle, pour être employée en partie au salaire d'un professeur en cette langue, & en partie à l'usage susdit. Cet honnête homme n'a point oublié dans son testament de léguer une somme d'argent considérable à cette communauté ecclésiastique, qui le mettra toujours au rang de ses meilleurs bienfacteurs. Il mourut en 1747. âgé de près de 90 ans. La langue irlandoise, dont le docteur Keating s'est servi dans ses ouvrages, & qui a donné lieu à cette digression, est le dialecte le plus pur qui existe de la langue gotique; le Bas-Breton & le Gallois étant trop mêlés de barbarismes, ou de termes étrangers, à cause du commerce intime & nécessaire de ces deux nations avec les Romains, les François, les Saxons & autres peuples, au lieu que les Irlandois & les Ecossois septentrionaux, qui ne sont qu'une colonie de ceux-ci, vivant séparés, en quelque sorte, du reste de l'Europe, pouvoient aisément conserver la pureté de leur langage, qu'ils cultivoient avec grand soin, comme on le peut voir clairement par l'ordre, la facilité & la netteté qui regnent dans leurs poësies & leurs romans, qui surpassent sur ces points tout ce que nous avons de mieux écrit de ces tems-là dans les autres langues vulgaires de l'Europe: mais cet avantage commence déja à disparoître par le mélange que le trop fréquent usage de l'Anglois y introduit, insensiblement, de sorte qu'il n'y aura bientôt que les gens lettrés qui pourront se flater de parler cette langue correctement & purement. * On donne cet article tel qu'il a été communiqué.

KELLY, (Guillaume) naquit dans le comté de Galloway en Irlande, dans le village d'Aghrim; ce lieu est fameux par la bataille qui s'y donna en 1690. entre les Irlandois, commandés par M. de Saint Ruth, général François, qui y perdit la vie, & les Anglois, Hollandois, Danois & autres, tenans le parti du prince d'Orange, qui avoient à leur tête le lieutenant géneral baron de Ginkle, à qui le succès de cette journée, fondé sur la mort dudit M. de Saint Ruth, mérita le titre de comte d'Athlone, ville située sur le Shanon, & peu éloignée d'Aghrim. Ce lieu avoit appartenu de tout tems à une branche des ô Kelly, d'où descendoit celui dont on parle. Ayant quitté sa patrie quelques années avant cette fameuse révolution, il vint fort jeune à Louvain, où il étudia les humanités, après quoi il se rendit à Paris, pour y étudier en philosophie & en droit; ce qu'il fit avec beaucoup d'application & de succès. Son cours fini, il visita plusieurs des plus célébres universités de l'Europe, principalement celles d'Allemagne. Vers 1699. il se fixa à Vienne, où l'empereur Léopold lui donna les chaires de philosophie, d'histoire & de blason. Les Etats d'Autriche le choisirent pour les mêmes fonctions dans l'académie qu'ils fonderent à Vienne, pour l'éducation de la jeune noblesse de cette province. C'est pendant qu'il exerçoit ces emplois qu'on vit paroître les ouvrages suivans. Le premier est un cours abrégé de philosopie à l'usage de la jeune noblesse d'Autriche, sous le titre de *Philosophia Aulica*; à Vienne, *in*-4°. 2. *Historia bipartita Hiberniæ*, en prose & en vers, tirée pour la plus grande partie de l'*Ogygia* de Flaherly; à Vienne, *in*-4°. 3. *Institutiones academicæ*; à Vienne, *in*-4°. 4. *Speculum Imperiale historico-chronologicum*; à Vienne, in-folio; 5. *Speculum Heraldicum*; à Vienne, *in-folio*; 6. *Philosophia Aulica repetita prælectionis*: on ne sçait pas si ce dernier ouvrage, auquel l'auteur avoit mis la derniere main, a été imprimé. Les trois derniers empereurs de la maison d'Autriche ne se contenterent pas de donner à M. Kelly des pensions & des appointemens considérables, ils voulurent encore y ajouter des titres honorables, comme celui de conseiller impérial, de comte Palatin, de chevalier du S. Empire & de roi d'armes, pour la plupart de leurs provinces & royaumes héréditaires. Il a joui longtems de ces honneurs, puisque, s'il est mort, cela n'est arrivé que depuis peu. Son talent pour la poësie latine servit de fondement à sa fortune, en lui procurant des mécenes qui le firent connoître à la cour Impériale. * *Mémoire communiqué.*

KEMPIS, (Thomas à) &c. *Comme on a donné dans le Supplément de* 1735. *une histoire abrégée des Contestations*, sur l'auteur des livres de l'*Imitation*, &c. il faut ajouter ici le titre d'une piéce sur le même sujet, imprimée dans le tome VIII. des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, *Epistola critica C. R. P. ad T. D. L. C. de punctis controversiæ Kempisianæ præcipuis*, depuis la page 391. jusqu'à la page 442.

KERVILLARS, (Jean Marin de) Jésuite, étoit de Bretagne, & naquit à Vannes, le 13 de Mai de l'an 1668. Il entra jeune dans la société des Jésuites, où il fit ses quatre vœux, à Orléans, le 15 Août 1701. Il a professé les humanités tant à Nevers qu'à Bourges. Pendant sa troisiéme année de probation, il forma le dessein de faire voyage aux Isles de l'Amérique; il arriva en effet à la Martinique, & il y demeura environ trois ans. Le climat étant contraire à sa santé, il le quitta & revint en France. On le chargea alors d'enseigner la philosophie, ce qu'il a fait durant cinq ans. Ayant été appellé à Paris, il y a toujours demeuré depuis. Il est mort dans le college de cette ville, au mois de Mars 1745. Il travailloit depuis quelque tems aux *Mémoires de Trévoux*. On ne connoît de lui que les trois ouvrages

suivans : 1. *Elégies d'Ovide*, pendant son exil, traduites en françois, avec des notes critiques & historiques ; à Paris, chez d'Houri, en 1724. *in*-12. 2. les Elégies Pontiques d'Ovide, ou datées du Pont en forme de lettres, traduites en françois, avec des notes critiques & historiques ; à Paris, chez d'Houri, en 1726. *in*-12. 3. *Recueil de fables choisies, extraites des fastes d'Ovide*, en françois, le latin à côté, avec des notes sur chaque fable ; à Paris, chez d'Houri, en 1742. *in*-12. Dans ce dernier ouvrage on trouve la *Consolation à l'impératrice Livie, sur la mort de Drusus*, en latin & en françois. Cette piéce est communément attribuée au poëte *Pedo Albinovanus* ; mais le pere de Kervillars croit qu'elle est d'Ovide, & donne sur cela des conjectures & des probabilités, qui ne seront jamais qualifiées de preuves. * Extrait en partie des *Mémoires manuscrits* du pere Oudin, Jésuite, sur les écrivains de sa société.

KETTLEWEL, (Jean) fils d'un bon marchand du même nom, naquit en 1653. dans la paroisse de North-Alverton, dans la province d'York. Ses parens qui le consacrerent presque dès sa naissance au ministere ecclésiastique, lui procurerent une éducation convenable. Son premier maître dévoué au despotisme le plus absolu, & ennemi de tout parti républicain, insinua ses principes & ses sentimens à ses éleves, comme à tous ceux qui prenoient ses leçons. Lorsqu'en lisant les auteurs Grecs ou Latins, il se présentoit quelque occasion de s'élever contre les peuples rebelles, contre les nations qui avoient osé déposer leurs rois, &c. il ne manquoit pas de faire sentir à ses disciples l'irrégularité & l'injustice d'une pareille conduite. La lecture d'Homere étoit pour lui un champ presque inépuisable de réflexions politiques ; il y trouvoit partout quelque chose qui marquoit la profonde vénération qui est due à la majesté des rois, & il le faisoit sentir à ses écoliers. En 1670. M. Kettlewel, rempli de la doctrine de son maître, entra dans le college de S. Edmond à Oxford. Il y connut M. Hickes, qui avoit eu le même maître ; il s'en fit aimer, & ce docteur lui fit obtenir la place d'associé ou de membre dans le collége de Lincoln : c'étoit en 1675. Dans ce tems-là, les disputes sur l'obéissance active & passive commençoient à s'échauffer. Les esprits étoient partagés, même dans les universités, & M. Kettlewel qui commençoit à y tenir un rang, ne demeura pas neutre. Il se détermina sans hésiter pour le pouvoir despotique ; & fit ce qu'il put pour faire goûter ses sentimens. Il composa sur cela un ouvrage rempli de passages, d'autorités & de raisonnemens. Le grand principe sur lequel il raisonne, & dont il tire ses conséquences, est que l'*Obéissance aux loix de l'évangile est indispensablement nécessaire au bonheur.* Cette maxime est la base & le fondement de cet ouvrage, & de tous les autres que ce théologien composa dans la suite : car il écrivit toujours sur la même matiere. Aux titres près, qui étoient un peu diversifiés, ses livres & ses sermons tendoient tous au même but. Le premier ouvrage, intitulé : *Les Mesures de l'obéissance Chrétienne*, fut imprimé en 1681. & l'auteur le dédia au docteur Compton, évêque de Londres. Ce prélat avoit alors les mêmes sentimens que Kettlewel, mais il en changea si bien dans la suite, que sept ans après on le vit habillé en soldat, marcher à la tête d'un régiment de gentilshommes, armés contre leur prince, ce qui irrita tellement Kettlewel, qu'il fit ôter l'épitre dédicatoire de tous les exemplaires de son livre qui pouvoient encore lui rester ; & il ne la fit point remettre dans une seconde édition. L'auteur entra peu de tems après dans la maison du duc de Betford ; il eut aussi dès 1682. le vicariat de Coles-Hall, dont milord Digby avoit la nomination. Cette paroisse pouvoit avoir difficilement un pasteur plus laborieux & plus régulier. Jamais on n'y avoit eu tant de sermons & tant de prieres. Sous le regne de Jacques II. les choses changerent de face. Les profonds raisonnemens de Kettlewel sur l'indispensable nécessité de l'obéissance passive, n'étoient plus, ni suivis, ni goûtés par le grand nombre : il avoit beau les établir à tems & à contre-tems, la plupart s'en mocquoient, & ses spéculations qui leur avoient paru si solides pendant qu'ils étoient soutenus par l'autorité royale, ne leur parurent plus rien quand ils se virent sur le point d'en être opprimés. Vers le même tems, Kettlewel se maria, & n'en fut pas moins attaché à ses sentimens, quoique ceux qui lui étoient contraires eussent pensé que le mariage le feroit changer : mais il fut toujours prudent & modéré dans ses discours. La plupart des pasteurs déclamoient vivement en chaire, même contre les affaires de l'Etat. Pour lui, il bornoit ses prédications aux sujets qui tendent à établir les devoirs pratiques de Religion. Sous le régne de Guillaume III. toujours attaché à ses mêmes maximes, & ne connoissant qu'un seul & unique chemin, comme dit l'historien de sa vie, ses démarches furent les mêmes, les écrits qu'il publia étoient fondés sur les mêmes principes ; il y fut constant jusqu'à sa mort, qui arriva au mois d'Avril 1695. En mourant, & après avoir reçu la communion, il fit une confession de foi dans laquelle il ratifia solemnellement tout ce qu'il avoit écrit avant & après la révolution, sans en excepter un seul iota. Sa vie a été écrite en anglois par le docteur Georges Hickes, sur les mémoires que M. Nelson lui en avoit fournis ; & elle fut imprimée à Londres, en 1718. *in*-8°. Il paroît par les deux extraits que l'on en trouve dans la bibliotheque angloise ; que cette vie contient en même tems l'histoire des révolutions arrivées en Angleterre, surtout en matiere de religion, sous les régnes de Charles II. de Jacques II. & de Guillaume III. * *Voyez* la bibliotheque angloise, ou histoire littéraire de la Grande Bretagne, tome VI. deuxiéme partie, article 8. pag. 485. & suiv. & tome VII. premiere partie, article 3. pag. 88. & suiv.

KHATCHADOUR, docteur Arménien, de Césarée, avoit du talent pour la poësie, surtout dans les sujets qui demandent des peintures tristes & lugubres. On a de lui deux piéces de ce genre parmi les manuscrits arméniens de la bibliotheque du roi. On y conserve encore du même deux especes d'élégies, dont le sujet de la premiere est de demander à Dieu la délivrance des maux spirituels dont l'homme est accablé dans cette vie mortelle. Cette piéce est composée de 20 distiques, dont chaque vers est de 15 syllables : la césure est après la dixiéme syllable ou le cinquiéme pied. La deuxiéme piéce a pour objet la douleur du péché & la crainte de l'enfer : les vers sont de la même mesure que ceux de la piéce précédente, excepté qu'ils ne sont pont disposés en distiques, & qu'ils sont indépendants l'un de l'autre.

KHIKAR, sage & secrétaire d'un roi, nommé *Sennacherib*, ou *Siounaqerib*, ou encore autrement *Sennaqerib*, roi d'Assirie, ou de la province d'Alpourak, l'an de l'Ere Arméniene 432. de Jesus-Christ 985. On a sous son nom dans la bibliotheque du roi, un manuscrit en langue arméniene, intitulé : *Instructions & avertissemens donnés par écrit par le sage* Khikar à Nathan, son fils. Après ces avis, on lit du même une histoire (ou roman allégorique) de l'éducation de Nathan, de sa fuite auprès d'un prétendu Pharaon, roi d'Egypte, & du voyage de Khikar en Egypte, pour se saisir de Nathan, qui dans cette histoire n'est plus appellé son fils, mais son neveu. Il est ajouté que Khikar s'en empara en effet, le ramena avec lui & le mit en prison d'où

Nathan ne sortit qu'après la mort de Khikar. * Notice manuscrite des livres arméniens de la bibliotheque du roi, dressée par monsieur l'abbé de Villefroi.

KILLING, (Pierre) *Supplément, tome I. page 201. au lieu de* Haffn; *lisez* Coppenhague.

KINDELMAN, (Nicolas) de Silésie, membre de l'université de Leipsic, où il fit ses études, a fleuri au commencement du quinziéme siécle. C'étoit un homme d'un esprit pénétrant, un subtil dialecticien, & un philosophe très-versé dans l'étude des livres d'Aristote, qu'il a expliqués durant un nombre d'années à Leipsic. Il est mort dans cette ville, laissant pour témoignage de son application; des commentaires sur Porphyre; *Super prædicamentis liber unus: super* περὶ ἑρμηνείας *liber unus: super nova logica liber unus: super proprietatibus terminorum liber*: c'est ce qui est rapporté dans les *Scriptores universitatum Lipsiensis, Wittenbergensis & Francofurtensis*, composés par un anonyme, & publiés par Joachim-Jean Maderus, à Helmstad, en 1660. *in*-4°. nombre 14.

KING, (Guillaume) archevêque Protestant de Dublin en Irlande, & un des plus illustres prélats de cette communion qui aient paru dans cette Isle depuis la prétendue réforme. Il naquit en 1650. à Antrim, capitale du comté de ce nom, dans la province d'Ultonie; & il y fit ses premieres études. En 1667. il fut reçu boursier dans le college de la Sainte Trinité, à Dublin, où il prit le degré de bachelier-ès-arts en 1670. & celui de maître en 1673. Immédiatement après son entrée dans ce college, il se lia d'une amitié étroite avec le fameux Dodwell, qui lui donna les premieres instructions dans la logique & dans l'histoire; & il entretint une correspondance réglée avec ce célébre écrivain systématique jusqu'à sa mort, arrivée en 1711. malgré la diversité de leurs sentimens sur plusieurs points de Religion & de politique. Jean Parker, archevêque de Tuam, informé du progrès peu commun que M. King avoit fait dans les sciences, le prit chez lui en qualité de chapelain, & lui confera une prébende de sa cathédrale. Plus son bienfacteur avoit occasion de le voir de près, plus il lui trouvoit de mérite. C'est pourquoi ayant été transféré au siége de Dublin, il nomma son chapelain à la dignité de chancelier de l'église de S. Patrice, & en 1688. il en fut élu doyen par le chapitre. Il témoigna beaucoup de zèle & de fermeté pour sa Religion, pendant les troubles d'Irlande, ce qui lui attira plus d'une fois le mécontentement du gouvernement qui étoit alors Catholique, & par conséquent ennemi des fausses imputations & des déclamations également vagues & injustes des ministres Anglicans. Celui, dont nous parlons, fut mis en prison, soupçonné d'être tombé dans le crime de lese-majesté. Cependant on lui rendit bientôt la liberté, quoique son attachement aux intérêts du prince d'Orange, & ses correspondances avec les principaux chefs de la révolution, ne fussent point équivoques. Il n'est donc pas étonnant que les services qu'il rendit à cette occasion lui valussent un prompt avancement aux dignités ecclésiastiques. Aussi ne tarda-t-il pas à être nommé par Guillaume & Marie, à l'évêché de Derry, vacant alors; & il reçut la consécration le 25 Janvier 1691. des mains de l'archevêque de Dublin, assisté de trois autres prélats, avec la permission de son métropolitain. Rendu dans son diocèse, il travailla avec zèle à y rétablir la discipline selon la forme Anglicanne, & à réparer les Eglises qui avoient été ruinées pendant les guerres. Il fit bâtir dans sa ville épiscopale une belle maison, dont le haut devoit servir à une bibliotheque, & le bas pour y tenir des écoles. Pendant qu'il a tenu le siége de Derry, il ne négligea aucune occasion pour avoir des livres choisis, dont il laissa à perpétuité l'usage à ses successeurs & aux curieux de son diocèse. Cette donation fut confirmée par son testament, fait le 6 Mai 1726. Lors de la promotion de M. Narcisse Marsh, à la primatie d'Armagh, M. King fut élu par les deux chapitres de Dublin, administrateur pour le spirituel de ce diocèse, pendant la vacance du siége, auquel il fut bientôt nommé par lettres patentes, du 11 Mars 1702. Il ne montra pas moins d'ardeur pour étendre sa Religion & pour en rétablir les ruines, qu'il avoit fait paroître étant évêque de Derry. C'étoit cependant toujours avec douceur & modération qu'il tachoit de gagner ceux qu'il croyoit dans l'erreur. Il déchargea son archevêché de plusieurs arérages, & augmenta considérablement les revenus de quelques cures, auparavant pauvres par les dégradations des tems passés. Ses charités étoient abondantes, & sa maniere de vivre noble & conforme à sa dignité. Sa conversation étoit enjouée, mais édifiante: en un mot sa capacité, sa morale & ses autres belles qualités en auroient fait un prélat accompli, s'il avoit eu le bonheur d'être attaché à l'Eglise. Après avoir rempli quatre fois différentes l'importante commission de lord justicier du royaume d'Irlande, il mourut dans son palais du S. Sépulchre, à Dublin, le 8 Mai 1729. âgé de 79 ans & 7 jours, sans s'être jamais engagé dans les liens du mariage, chose rare parmi les Protestans, si l'on excepte quelques prélats Anglicans, qui se piquent d'imiter en cela la pratique de l'Eglise primitive, dont ils se disent membres, par une succession non interrompue de pasteurs, depuis les Apôtres jusqu'à présent. Les ouvrages de cet archevêque sont: Sermon prêché dans l'église de Christ à Dublin, le 23 Octobre 1685. devant M. Michel Boyle, archevêque d'Armagh, & grand chancelier, & milord Forbes, comte de Granard, tous deux lords justiciers, sur les versets six & sept du chapitre 59. d'Isaïe; à Dublin, en 1685. *in*-4°. Réponses aux considérations qui ont obligé (à ce qu'il prétend) M. Pierre Manby, doyen de Derry, d'embrasser, ce qu'il appelle la foi Catholique; à Dublin, en 1687. *in*-4°. Justification de la réponse aux considérations susdites (étant une réponse au premier dialogue, déja imprimé, de son Catéchisme réformé;) à Dublin, en 1688. *in*-4°. Défense de la Religion Chrétienne & de la réformation contre les entreprises d'une lettre nouvellement écrite par M. Manby, doyen de Derry, où il s'efforce de démontrer que toutes les Religions sont sur un pied égal, & qu'il ne peut pas y avoir de tels péchés que ceux d'hérésie & de schisme, si le sens & la raison d'un chacun doivent le conduire en matiere de foi; à Dublin, en 1688. *in*-4°. L'état des Protestans d'Irlande, sous le regne du roi Jacques, dans lequel leur conduite à son égard est justifiée; & la nécessité absolue de se délivrer de son gouvernement, & de se soumettre à leurs majestés regnantes, est démontrée; à Londres, en 1691. *in*-4°. en 1692. *in*-8°. L'auteur exaggere beaucoup les souffrances des Protestans d'Irlande de ce tems-là; ce qui lui attira une réponse de la part du fameux M. Leslie, évêque Protestant lui-même. Discours concernant les inventions des hommes dans le culte de Dieu; à Dublin, en 1694. & imprimé plusieurs fois à Londres. Messieurs Robert Craghead & Joseph Boyse, tous deux ministres Presbytériens, firent chacun une réponse à cet écrit. Celle du premier parut à Edinbourg, en 1694. *in*-4°. & celle de Boyse la même année. Cela occasionna de la part de M. King: Avis aux habitans Non-conformistes du diocèse de Derry, touchant un livre nouvellement publié par M. Boyse, qui a pour titre, *Remarques*, &c. à Dublin, en 1694. *in*-4°. à Londres, en 1694. *in*-8°. Second avis aux Non-conformistes du diocèse

de Derry; à Dublin, en 1695. *in*-4°. Depuis ce deuxiéme avis M. Boyse écrivit une défense de ses remarques; à Dublin, en 1695. *in*-4°. Sermon prêché dans l'église de S. Patrice; à Dublin, le 16. Novembre 1690. le jour d'actions de graces pour la conservation de la personne de sa Majesté sur le ℣. 2 & 3 du Ps. 107. à Dublin, en 1691. *in*-4°. De *Origine mali*; à Dublin, en 1702. à Londres, en 1702. *in*-8°. ce livre a été examiné & critiqué par messieurs Bayle & Leibnitz. Après la mort de l'auteur, il fut traduit en anglois par M. Edmond Lane, membre du college de Christ, à Cambridge, avec de longues notes, où il prend la défense des principes de l'auteur contre les objections de ces sçavans, & de quelques autres; à Londres, en 1731. *in*-4°. en 1732. deux vol. *in*-8°. Sermon en actions de graces, à l'occasion des succès du roi Guillaume, en réduisant l'Irlande sous sa domination. Sermon en actions de graces, pour la victoire d'Hochsted, prêché devant les lords justiciers sur le ℣. 3. du Ps. 126. à Dublin, en 1704. *in*-4°. Sermon prêché dans la chapelle de S. James, devant la Reine; à Londres, en 1705. *in*-4°. Sermon prêché dans l'église de sainte Marguerite, à Westminster, pour l'éducation religieuse des enfans, sur le 6. ℣. du chap. 22. des Proverbes. L'iniquité qu'il y a de différer la sentence que mérite une mauvaise action, dans un sermon prêché devant le lord maire & les échevins dans l'église de S. Michel, le 24 Décembre 1706. sur le ℣. 11. du chap. 8. de l'Ecclef. à Dublin, en 1707. *in*-4°. La Prescience & la Prédestination divine s'accordant avec la liberté de la volonté humaine: dans un sermon prêché dans l'église de J. C. le 15 Mai 1709. devant le comte de Wharton, viceroi d'Irlande, & les pairs de ce royaume, sur les ℣. 29. & 30. du 8. chap. aux Rom. à Dublin, en 1709. *in*-4°. à Londres, en 1710. *in*-8°. Le docteur Edwards fit des remarques sur ce sermon, comme si l'archevêque avoit eu intention de rabaisser les attributs & les perfections de Dieu. Sermon prêché aux obseques de Narcisse, primat d'Armagh, sur le ℣. 6. du Ps. 112. à Dublin, en 1714. *in*-4°. Discours touchant la consécration des églises, où l'on fait voir ce qui doit s'entendre par leurs dédicaces, avec les raisons sur lesquelles cet office est fondé; à Dublin, en 1719. *in*-4°. Sermon sur la chute de l'homme; à Cambridge, en 1739. l'auteur avoit ordonné de faire imprimer cette piéce après sa mort. Il se trouve aussi dans les transactions philosophiques de la société royale de Londres quelques observations de ce prélat: comme une relation des marais & lacs d'Irlande, n°. 170. une relation de la maniere dont on engraisse les terres avec des coquillages dans le Nord d'Irlande, n°. 314. * *Mémoire communiqué.*

KINSKY, (François Ulrich) comte du saint Empire, seigneur de Chinitz, de Tettaw, & de Chlumetz, maître d'hôtel héréditaire de la cour de Bohême, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, chambellan & grand chancelier de Bohême, membre du conseil secret de l'empereur, & ministre de l'empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ses études & ses exercices, il voyagea pendant quelque tems, & vint ensuite à la cour de l'empereur Léopold qui le fit chambellan & conseiller aulique. Il se fit bientôt estimer à cause des rares qualités, dont il étoit pourvu. Il parloit & écrivoit en presque toutes les langues principales de l'Europe; & il avoit un talent particulier pour découvrir des secrets. Il sçavoit également former des projets & les executer. L'Empereur témoin de son mérite, le fit souchancelier de Bohême, régent de ce royaume, assesseur de la cour souveraine de justice, président de la cour des appellations, & premier maître d'hôtel de Bohême. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans, lorsqu'il fut fait membre du conseil des appellations, l'Empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il disoit ouvertement, qu'il seroit à souhaiter que tous les colleges ou tribunaux fussent composés de juges pareils au comte de Kinski, afin qu'il put se reposer entierement sur eux. En 1664. dans le tems que le comte étoit souchancelier de Bohême, l'Empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à plusieurs affaires importantes. En 1672. il étoit commissaire de l'Empereur à l'assemblée des états de Bohême. En 1675. il fut fait membre du conseil privé. A la fin de l'année 1676. l'Empereur l'envoya en qualité de plénipotentiaire & d'ambassadeur extraordinaire au congrès de Nimegue. Il retourna à Vienne sur la fin de l'année 1679. En 1683. l'Empereur pour le récompenser de ses services, lui donna la charge de grand chancelier de Bohême, & le roi d'Espagne lui conféra l'ordre de la Toison d'or. En 1687. il fut admis à la diete de Presbourg comme Hongrois naturalisé. En 1689. l'empereur en qualité de roi de Bohême, l'envoya à Augsbourg, pour y assister de sa part à l'élection de Joseph, roi des Romains; & en 1690. il se trouva aussi à son couronnement. En 1697. dans le tems de la paix de Ryswick, le comte de Kinsky conseilla à l'Empereur d'augmenter ses troupes, loin de les congédier afin d'être en état d'envoyer l'archiduc Charles en Catalogne avec 20000 hommes, d'en tenir un nombre pareil dans le Milanez, & d'en avoir 50000. sur le Rhin; mais son conseil ne fut pas suivi. Ce ministre mourut à Vienne, le 27 Février de l'an 1699. Il avoit épousé *Anne-Françoise*, fille de *François-Bernard*, comte d'Ursenbeck, morte le 19 Février 1708. il n'en a point eu d'enfans. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740. On y cite entr'autres la vie de l'empereur Léopold, écrite en allemand.

KIPPINGIUS, (Henri) *dont on dit deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit un sçavant Luthérien, Allemand, de Rostoch dans le Mekelbourg; il est mort en 1678. âgé de 44 ans. On a de lui plusieurs ouvrages: 1. *Antiquitatum Romanarum libri* 4. *in*-8°. à Franequer, en 1684. Il y a aussi une édition de Brème, citée par Crénius. Ce livre fut réimprimé en 1713. par Vanderaa, avec des figures. Dans le premier livre, l'auteur expose tout ce qui concerne la Religion des Romains, ses officiers ou ministres, ses cérémonies, &c. Le second traite du gouvernement; le troisiéme de l'art militaire; & le dernier concerne tout ce qui est de l'intérieur des familles & du domestique. Le pere le Long dans sa bibliotheque sacrée, page 813. cite du même; 2. *Exercitationes sacræ de scripturâ veteris & novi Testamenti*; in-12. à Francfort, en 1665. c'est un abrégé de la bible; 3. *Exercitatio de creationis operibus*, in-12. à Francfort, en 1664. & *in*-4°. en 1677. & encore, à Brème, en 1665. 4. Crénius dans ses *Analecta philologico-critico-historica*, à Amsterdam, en 1699. *in*-8°. a fait imprimer (pag. 311. & suiv.) trois dissertations de Kippingius: 1. *De linguâ primævâ*; 2. *De linguâ Hellenisticâ*; 3. *De characteribus novis.* Crenius trouve la deuxiéme dissertation foible & superficielle: il pouvoit en dire autant des deux autres; 5. on cite encore de Kippingius, un Supplément à l'histoire ecclésiastique de Jean Pappus, en 1661. *in-fol.* Dans les *Selecta è Thurmii itinere litterario*, insérés dans le tome XI. des *Amœnitates literariæ* de Jean-Georges Scelhorn, il est parlé (page 294.) de Kipping. Thurmius dit qu'il le vit à Brème, qu'il s'entretint avec lui, & qu'il n'étoit pas marié alors: c'étoit en 1669. *Visitavi Kippingium*, dit-il, *collegam ad scholam cathedralem*; *virum scriptis non incelebrem: excepit me humaniter, nec sane vulgaris est eruditionis, moribus autem valdè incompositis... de studio linguæ sacræ dicebat,*

se

se istorum studiorum tædium cepisse, seque ea referre inter studia melancholica, &c.

KIRCH, (Christ-Fried) célébre astronome, de la société royale des sciences de Berlin, né à Guben, dans la Basse Lusace, le 24 Décembre 1694. étoit fils de *Godefroi* Kirch, qui en 1700. lorsque la société royale se forma, fut fait un de ses membres, & son astronome observateur, & mourut en 1710. Sa mere, *Marie-Marguerite* Winckelmann, se distingua aussi par son habileté dans l'astronomie. On a parlé de l'un & de l'autre dans le *Supplément de* 1735. Le fils n'eut pas moins de goût & d'inclination pour une science où son pere & sa mere s'étoient rendus si célébres, & il en donna des marques dès sa plus tendre jeunesse. Après avoir achevé ses premieres études à Berlin, il alla les continuer à Halle, d'où il fit quelques voyages à Nuremberg, à Lipsic & en Prusse. Il travailla beaucoup à l'observatoire de Dantzig, & il eut l'honneur d'y faire des observations en présence du Czar Pierre le Grand. Ce prince voulut même l'attirer à Moscow; mais M. Kirch, par égard pour sa mere, qui lui étoit fort attachée, remercia le Czar. Peu de tems après, la société de Berlin le choisit pour remplir la place de son pere. Elle l'aggrégea en 1717. au nombre de ses membres; le fit d'abord son observateur, & ensuite son astronome ordinaire. En 1723. il reçut de Paris des lettres de correspondant de l'académie des sciences, qualité dont il a rempli le reste de sa vie toutes les fonctions avec beaucoup de régularité. Il entretenoit aussi un commerce d'érudition astronomique dans toutes les parties de l'Europe. Depuis la mort de sa mere, il vécut dans la plus étroite union avec trois sœurs qui lui ont survécu. Il est mort, sans avoir été marié, le 9 de Mars 1740. Ses ouvrages sont: 1. Ephémérides astronomiques pour les années 1714. 1715. & 1716. en allemand; 2. Relation d'une aurore Boréale, observée le 17 Mars 1716. en allemand; 3. *Observationes astronomicæ selectiores, in observatorio regio Berolinensi habitæ*, 1730. 4. *Eclipses circum Jovialium ad annos* 1734. 1739. *supputatæ*, 1734. 5. Observations célestes, pour l'année 1739. en allemand. * *Voyez* son éloge dans la bibliotheque germanique, tome L. pag. 222. & suiv. Dans l'ouvrage de George Paschius, *De novis inventis*, &c. deuxiéme édition, pag. 537. & suiv. il est fait mention de plusieurs écrits de GODEFROI Kirch, pere de celui dont il s'agit ici: 1. *Ephemerides anni* 1688. 2. *Admonitio ad astronomos, de reditu stellæ Bayerianæ in collo Cygni.* Voyez aussi la page 538. & 539.

KIRCHMAIER, (George-Gaspard) *Supplément de* 1735. *ajoutez* à ses ouvrages: *Dissertatio de latinitate vel præter meritum, vel merito suspectâ, è Pandectis juris erutâ.* Cette dissertation est de 1690. il en est parlé dans l'ouvrage de George Paschius *de novis inventis*, &c. deuxiéme édition, *in*-4°. page 285.

KIRCHMANN, (Jean) *Supplément de* 1735. *tome I. ajoutez que* M. Scelhorn a donné une de ses lettres dans le tome IV. de ses *Amœnitates litterariæ.* Dans cette lettre, datée de Lubec, le 3 des Calendes d'Octobre 1616. & adressée à Michel Picart, qui étoit lié avec la plupart des sçavans de son tems, Kirchmann parle de son traité *de Annulis*, auquel il dit qu'il n'avoit pu encore mettre la derniere main: il demande à Picart de lui communiquer ce qu'il sçait des freres de la Rose-Croix.

KIRCHNER, (Timothée) né le 6 Janvier 1533. à Tostadt, dans le comté de Gleichen, où *Jean* Kirchner, son pere étoit maître d'école, fit ses études à Jene. En 1554. on le fit ministre à Furra, l'année suivante à Dachwitz, & en 1561. à Herbisleben, d'où il fut chassé en 1562. Dans la même année il assista à la conférence d'Altenbourg, & en 1571. il devint ministre à Jene. Il reçut peu après le degré de docteur en théologie, & dans la suite il fut fait professeur en cette faculté. Jules, duc de Brunswic-Lunebourg, l'appella ensuite pour être ministre de la cour de Wolfenbutel, & il y exerça cet emploi jusqu'en 1578. Alors on lui donna la chaire de professeur en théologie dans l'université de Helmstadt: mais comme il blamoit publiquement la communication que l'on avoit avec les Catholiques-Romains & les Juifs, il fut déposé en 1579. & il se retira à Erfurt, où il demeura un an. En 1580. il fut fait premier professeur à Heidelberg; mais la mort de l'electeur Louis, & quelques changemens arrivés en fait de Religion, l'obligerent de quitter ce poste en 1583. Aussitôt après on le fit surintendant général à Weimar, où il mourut le 13 Février 1587. On a de lui: *Explicatio articulorum fidei: De vivificâ carne Christi: Methodica explicatio præcipuorum capitum doctrinæ cœlestis: Thrésor tiré des écrits allemands de Luther*, en allemand. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, en 1740.

KIRSTENIUS, (Pierre)... *Supplément, tome I.* Il mourut le 5 Avril, non le 8.

KIRSTENIUS, (George) *Supplément, tome I.* ... *au lieu* de 40 ans, *il faut* 48.

KITZSHER, (Jean de) d'une famille noble de ce nom, étoit de Meissen ou Misne, en Misnie. Il vivoit en 1514. Il fut prevôt des églises cathédrales de Colberg, & d'Altenbourg, & chanoine de Naumbourg. On lui donne les titres de docteur en l'un & l'autre droit, de philosophe, d'orateur, de poëte & d'historiographe. Il fit un long séjour en Italie, où il s'appliqua beaucoup à l'étude, & il s'y fit admirer par les connoissances qu'il avoit acquises dans celle du droit. Pour reconnoître son mérite, on le fit recteur des deux colleges de l'université de Bologne. Ce fut pendant qu'il occupoit cette place, qu'il écrivit son dialogue *De Imperii rebus*, qu'il adressa à son ami Philippe Beroalde. Il composa encore alors quelques autres écrits. De retour dans sa patrie, il continua à s'y appliquer à la composition de divers ouvrages. L'auteur de son éloge cite ceux-ci: 1. *Dialogus de Imperii rebus, cum epitomate historiarum, tam Romanarum quàm externarum*; 2. *Dialogus in defensionem poëtices*: ce sont les Muses elles-mêmes qui parlent dans ce dialogue, & qui font leur apologie; 3. *Dialogus in quo virtus ac fortuna dissidentes decertant*: parmi les interlocuteurs sont la tempérance & la chasteté; 4. *Dialogus in quo virtus à fortunâ loris & vinclis constringitur, & in quo eadem virtus ad Leonem Pontificem provocat*, &c. 5. des harangues aux papes Alexandre VI. & Jules II. aux rois de Naples & de France, & à tous les états d'Italie; avec les réponses de chacun; 6. des harangues aux Vénitiens & au roi de Hongrie; 7. un grand nombre d'épitres. * *Voyez* l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt, en 1660. *in*-4°. nombre 93.

KNAAP ou KNAP, *cherchez* SERVILIUS.

KNELLER, (Godefroi) peintre, naquit à Lubeck, en 1648. & reçut dans cette ville les premieres leçons de dessin. Rembrant & Ferdinand Bol furent ses maîtres dans les Pays-Bas, où il fit un long séjour. Son frere *Jean-Zacharie* Kneller l'engagea à aller en Italie, où les ouvrages du Titien & d'Annibal Carrache l'occuperent longtems. Il fit d'abord quelques tableaux d'histoire, grands comme nature; mais il quitta depuis ce genre de travail, pour peindre le portrait. Sorti de l'Italie, il passa en Baviere, & se rendit à Nuremberg & à Hambourg, où il peignit des familles entieres. En 1676. il alla s'établir en Angleterre, & fut présenté à Londres, au duc de Montmouth, qui lui fit faire son portrait. Le roi Charles II. ayant vu ce tableau, voulut être peint du même pinceau. Kneller réussit,

& toute la cour s'empressa de le faire travailler. Après la mort de Pierre Lely, premier peintre du roi, Kneller eut sa place, & Charles II. l'envoya en France pour peindre Louis XIV. A son retour en Angleterre, il trouva sur le thrône le duc d'Yorck, sous le nom de Jacques II. qui n'eut pas moins de bonté pour lui, & le nomma aussi son premier peintre. Depuis, le roi Guillaume III. l'envoya en Hollande lors du congrès de Ryswich, pour peindre les plénipotentiaires qui s'y trouvoient; & lorsqu'il fut revenu, il le fit chevalier. La reine Anne qui succéda à Guillaume III. se fit peindre par Kneller, qu'elle fit gentilhomme du cabinet. Ayant, peint l'archiduc Charles, frere de l'empereur Joseph, ce dernier le créa chevalier héréditaire de l'Empire, & lui envoya une chaîne d'or avec une médaille où étoit son portrait. Enfin, Kneller fut fait baronnet, premier degré de noblesse titrée en Angleterre. Il vivoit encore en 1716. & on croit qu'il mourut l'année suivante. * Extrait des *Vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, imprimées à Paris, en 1745. *in*-4°. tome II. page 223. & suivantes. M. l'abbé le Blanc dans ses *Lettres d'un François sur les Anglois* (tome I. page 208.) parle beaucoup moins favorablement de Kneller. » Quant au chevalier Kneller, dit-il, que les Anglois ont adopté, quoiqu'ils lui aient érigé un superbe mausolée à l'abbaye de Westminster, quoique M. Dryden l'ait fort célébré, & que M. Pope ait traduit pour lui en vers anglois la célébre épitaphe latine de Raphaël; vous me blameriez, si je reconnoissois en cet Allemand un autre mérite que le discernement qui lui a fait choisir l'Angleterre pour y exercer son talent: c'est le seul pays où il pouvoit obtenir tant d'honneurs, ailleurs on ne lui eût pas même donné le nom de peintre. »

KNIPPER-DOLLING, &c. *Supplément de* 1735. *tome I. page* 206. *colonne* 2.... *au lieu de* 1583. *il faut mettre* 1533.

KOEBERGER, (Wenceslas) peintre de l'archiduc Albert, & directeur des Monts de piété à Bruxelles, fut disciple de Martin de Vos. Après avoir séjourné à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon, nommé *Franco*, avec qui il lia une étroite amitié. Il parcourut encore d'autres villes d'Italie, examinant partout avec soin, & faisant son profit de tout ce qui pouvoit mériter sa curiosité. De retour dans le Brabant, il fit à Anvers pour l'église de Notre-Dame un tableau représentant le martyre de S. Sébastien. Cette piéce lui attira beaucoup d'admirateurs, & quelques envieux. Quelques-uns de ceux-ci trouverent le moyen d'ôter la tête du S. Martyr, & de défigurer ainsi l'ouvrage de Kœberger: mais celui-ci boucha le trou, & fit une autre tête, qui, cependant ne quadra plus si bien avec le reste du corps. D'Anvers, il alla à Bruxelles auprès de l'archiduc Albert, qui l'honoroit de son amitié, principalement à cause de la connoissance qu'il avoit des médailles. Il entendoit bien aussi l'architecture, & ce fut lui qui dirigea le bâtiment de l'église de Notre-Dame de Montaigu sur le modéle de celle de S. Pierre de Rome; il dirigea aussi le bâtiment de l'église des Augustins de Bruxelles. Il a pareillement embelli de plusieurs fontaines, & d'autres ornemens, le palais de l'archiduc à Furnes. Jacques Campo Weyerman, dans le tome I. de ses vies des peintres des Pays-Bas, raconte autrement quelques circonstances de la vie de Kœberger. Selon lui, ce ne fut pas une tête de S. Sébastien qui fut enlevée; mais celles de deux femmes, qui étoient peintes sur le même tableau; & il ajoute que le peintre en fit deux autres qui égaloient les premieres en beauté. Selon le même, il fut, non directeur, mais le fondateur des Monts de piété à Bruxelles. Il ajoute, qu'il épousa la fille de son ami *Franco*, & qu'il en eut plusieurs enfans. Il dit encore, qu'il trouva le moyen de dessécher plusieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres au labourage & au pâturage. Il dit enfin qu'il mourut dans sa soixante & dixiéme année, & qu'on fit à son honneur l'épitaphe suivante, où la louange est portée à l'excès:

Quæ valido unius molimine KOBERGERI
Fiunt, non hominis crede, sed esse Dei.
Imposuit montem monti, ceu Pelion Ossæ,
Atque gigantæam sternit ad astra viam.
Erro: piam sternit, valeat Titania pubes:
Quæritur hîc pietas, sed pietate Deus.
Nunc minus est migrare lacus, & cedere terræ:
Montes qui movit, nonne movebit aquas?

* Voyez le *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

KŒMPFER, (Engelbert) *Supplément de* 1735. *tome I. page* 209. *colonne* 1. au lieu de ce mot *exöica*; corrigez & lisez *exoticæ* .... *On dit que des ouvrages laissés par Kœmpfer, on n'a imprimé que son histoire* du Japon. Cela étoit vrai alors: mais depuis, engagé par l'accueil fait à cet ouvrage, & par les sollicitations de M. Hans-Sloane, possesseur des manuscrits de cet habile voyageur, M. Cromwel Mortimer, secrétaire de la société royale de Londres, a entrepris de publier les autres voyages du même. Ce nouveau recueil comprend, dit-on, toute la route que Kœmpfer a faite depuis son départ de Stockholm, jusqu'a son arrivée à Batavia; c'est-à-dire: 1°. son voyage à la coür de Moscovie, & delà par les royaumes de Casan & d'Astracan, à la mer Caspienne, en Perse & à Hispaham; 2°. une description plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'ici de la cour & de l'empire de Perse, sous le regne de Schach-Solyman, pere de Schach-Hussein, dernier sophi déthrôné; 3°. les voyages de l'auteur d'Hispaham à Chiras, aux fameuses ruines de Persepolis, à Gamron ou Bendera-Bassi, & de-là aux Indes Orientales. Plus le Journal de son passage de Batavia à Amsterdam. Cet ouvrage commençoit à s'imprimer à Londres, en 1736. en deux vol. *in-fol.* avec figures.

KOERTEN, (Jeanne) femme de M. *Adrien* Blok, d'Amsterdam, née en 1650. donna dès ses plus tendres années des marques sensibles de son inclination & de son goût pour tout ce qui appartient aux beaux arts. Ce ne seroit pas un éloge singulier de dire qu'elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle; elle réussissoit aussi parfaitement à jetter en cire des statues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver sur le verre, à peindre en détrempe, &c. mais ce qui lui acquit le plus de réputation, fut son adresse surprenante à couper du papier blanc avec des ciseaux & à exécuter par ce moyen tout ce que les plus habiles peintres pouvoient produire avec le pinceau. Ce talent la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les visites des personnes les plus distinguées par leur rang & par leur mérite. Pierre le Grand, empereur de Moscovie, se fit un plaisir de l'aller voir & de considérer ses ouvrages. Jean Guillaume, electeur Palatin, lui offrit 1000 francs de trois piéces sorties de ses mains; mais elle eut sans doute, quelque raison pour ne s'en pas défaire. Elle fit pour l'impératrice Anne-Marie-Josephine de Neubourg une piéce composée de fleurs, d'aigles, d'armoiries, de couronnes & d'autres ornemens. Cette princesse lui en témoigna sa reconnoissance par un présent de 4000 liv. Elle fit aussi de la même maniere le portrait de l'Empereur, qui fut trouvé si beau qu'on le mit dans la chambre des raretés. M. Francius accompagna ce portrait des vers suivans:

Cæsaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
Læva globum terræ, quam regit, orbis habet.
Marmora Lysippi cedant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhasiusque labor.
Majus opus tenui in chartâ (mirabile visu)
Exhibet artifici forcipe docta manus.

Madame Kœrten, mourut le 28 Décembre 1715. * Voyez le *Dictionnaire historique* d'Amsterdam, en 1740.

KONIG, (Emmanuel) *Supplément de* 1735. *tome I. page* 210. . . . au lieu de Veiss, lisez *Ursule* Veiss.

KONIG, (George) pere de *George-Matthias* Konig, *duquel on parle dans le Supplément de* 1735. & dont le pere Niceron a donné un article dans le tome XII. de ses *Mémoires*, naquit l'an 1590. à Amberg, ville d'Allemagne, capitale du Haut-Palatinat. Il fit ses études à Ratisbonne & à Sulzbach, & il les fit avec tant de succès que dès ce tems-là même il mérita, non-seulement les éloges de ses maîtres, mais ceux encore des plus sçavans hommes de son tems. Envoyé à Altdorf, il y entra en dispute avec ceux qui étoient le plus consommés dans les sciences qui avoient fait l'objet de son application; & il s'y perfectionna pendant trois ans dans la philosophie & dans la théologie. Au bout de ce terme, il alla à Wittemberg pour profiter des lumieres des théologiens de cette université, & de ceux qui y enseignoient les langues sçavantes. Il fit dans la même vue quelque séjour à Jene; & dès l'an 1614. il fut trouvé capable d'enseigner lui-même la théologie, & de remplir les fonctions du ministere. Le 4 de Mai 1626. il fut créé docteur en théologie à Marpurg; & 10 ans après, on le chargea du soin de la bibliotheque de l'université d'Altdorf, qui devenoit plus nombreuse de jour en jour. Il en a été le premier bibliothécaire en titre. Konig joignoit à beaucoup de science un caractere aimable, beaucoup de politesse, & un grand zéle pour le progrès des lettres. L'auteur de son éloge cite de lui quelques ouvrages, comme: *Vindiciæ locorum scripturæ sacræ*: c'est une apologie des *Lieux communs* de Philippe Melanchton; des cas de conscience; des commentaires sur diverses parties de l'Ecriture sainte; beaucoup de theses & de sermons: mais il ne désigne pas ceux de ces ouvrages qui ont été imprimés. Konig est mort l'an 1654. à l'âge de 65 ans. * *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus universitatis Noricæ ortum, progressum . . . . exhibens, concinnatus operâ Magni-Danielis Omeisii*, &c. à Altdorf, en 1683. *in*-4°. pag. 26 & 27. Dans les lettres de Christophe Cellarius, publiées par Jean-George Walchius, à Leipsic, en 1715. *in*-8°. on lit (page 92.) une lettre de Cellarius à GEORGE-MATTHIAS Konig ou Kœnig, pere de celui dont on vient de parler, où ce sçavant est fort loué par Cellarius.

KORTHOLT, (Christian) *dont on ne dit presque rien dans le Dictionnaire historique*, naquit le cinq Janvier 1633. à Burg dans l'isle de Fémeren, au pays de Holstein, de *Christian* Kortholt, marchand de ce lieu, & de *Dorothée* Pechlin. Après avoir fait ses études dans l'école de Burg, il alla à l'âge de 16 ans à Sleswic, où il les continua pendant deux années. En 1650 il passa au college de Stettin, & y soutint avec applaudissement deux theses publiques, dont une étoit de sa composition. Etant allé à Rostoch en 1652. il y fréquenta les leçons des professeurs de cette université, & y soutint deux nouvelles theses. La mort de son pere, arrivée dans ces entrefaites, l'obligea de faire un tour dans sa patrie; après quoi il retourna à Rostoch, où il donna de nouvelles preuves de son sçavoir, tant par sa these *De Christo Theantropo*, que par les leçons qu'il fit en particulier sur la logique, la métaphysique & l'hébreu. Il y prit le degré de docteur en philosophie en 1656. & passa ensuite à l'académie de Jene, où il soutint encore des theses & donna des leçons. En 1660. il alla visiter les académies de Leipsic & de Wittemberg, & retourna à Rostoch, où il soutint trois disputes avec les Catholiques, contre qui il prit la défense de la Religion Luthérienne, qu'il professoit. Au mois de Février 1662. il eut dans la même ville une chaire de professeur en grec; & au mois de Novembre suivant, il se fit recevoir docteur en théologie. Le 26 Avril 1664. il épousa *Anne* Kirchof; & l'année suivante, il fut appellé à Kiel, pour y être deuxiéme professeur en théologie dans l'académie qui venoit d'y être établie. Il en fut créé vice-chancelier en 1666; & il succéda en 1675. à Pierre Musæus, dans la premiere chaire de théologie. Le duc de Holstein lui fit donner en 1680. la chaire des antiquités ecclésiastiques; & le déclara en 1689. vice-chancelier perpétuel de l'académie. Il en fut élu aussi cinq fois vice-recteur. Il mourut le 1 Avril 1694. âgé de 61 ans. Il avoit eu de sa femme 10 enfans, dont il restoit à sa mort quatre fils & quatre filles. Les fils se sont distingués dans la république des lettres. Voici les titres des ouvrages de Kortholt: 1. *De naturâ philosophiæ, ejusque in theologiâ usu*, en 1651. *in*-4°. C'est une these qu'il soutint, à Stetin, & qu'il avoit composée lui-même; 2. *De Christo Theantropo*, autre these à Jene, in-4°. on en a parlé; 3. *De Philosophiâ in genere*; à Jene, en 1658. 4. *De Revelationis divinæ modis*; à Jene, en 1658. *in*-4°. 5. *Tractatus de origine & progressu philosophiæ Barbaricæ, hoc est, Chaldaicæ, Ægyptiacæ, Persicæ, Italicæ, Gallicæ, deque istorum philosophorum dogmatibus & moribus*; à Jene en 1650. *in*-4°. On n'y trouve gueres que ce que Otto Heurnius avoit dit dans ses *Antiquitates philosophiæ Barbaricæ*, ouvrage superficiel, imptimé en 1600. 6. *De Persecutionibus Ecclesiæ primitivæ, veterumque martyrum cruciatibus*; a Jene, en 1660. *in*-8°. & depuis fort augmenté à Kiel, en 1689. *in*-4°. 7. Le Papisme plus noir que le charbon, contre un livre de l'Apostat T. L. (Timothée Laubenberger, qui s'étoit fait Catholique) intitulé: *Le Luthéranisme plus noir que le charbon*, en allemand, en 1660. *in*-4°. 8. Décision de la question: Si le pape a transporté l'Empire Romain des Grecs aux Allemands contre Laubenberger; en allemand; à Jene, en 1660. *in*-4°. 9. *De Supposito & personâ*; à Rostoch, en 1652. *in*-4°. 10. Le Beelzebub Romain, opposé aux calomnies atroces de Laubenberger contre Luther, en allemand; à Jene, en 1660. *in*-4°. & à Kiel, en 1668. *in*-4°. 11. Défense du livre publié sous le titre de *Béelzebub Romain*, contre T. L. (Timothée Laubenberger) en allemand; à Rostoch, en 1661. *in*-4°. 12. Motifs qui ont engagé l'auteur à ne plus disputer par écrit avec T. L. (en allemand) à Coppenhague, en 1661. *in*-4°. 13. *Valerianus confessor, hoc est, solida demonstratio, quòd Ecclesia Romana non sit vera Christi Ecclesia, deducta ex Valerii Magni, Capucini, Apologia anti-Jesuitica*; à Rostoch, en 1662. *in*-4°. & à Kiel, en 1666. *in*-4°. avec des additions; 14. *Dissertatio de Nestorianismo*; à Rostoch, en 1662. *in*-4°. 15. *Nonnulla meletemata philosophica*; à Rostoch, en 1662. *in*-4°. 16. *Nonnullæ observationes philologicæ*; à Rostoch, en 1662. *in*-4°. 17. *Tractatus de calumniis paganorum in veteres Christianos*; à Rostoch, en 1663. *in*-4°. & à Kiel, en 1698. *in*-4°. deuxiéme édition fort augmentée; & à Lubec, en 1703. *in*-4°. 18. le Pape Schismatique, où l'on démontre que ce n'est point Martin Luther, ni les Protestans, mais le pape & ses adhérens, qui sont cause de la séparation des Eglises (en allemand) à Rostoch, en 1663. *in*-4°. & à Kiel, en 1669. *in*-4°. 19. Histoire des dix grandes persécutions que les

premiers Chrétiens ont eu à soutenir sous les Empereurs Païens (en allemand) à Rostoch, en 1663. *in-8°.* & à Hambourg, en 1698. *in-8°.* 20. *Exercitatio in historiam Judith*; à Rostoch, en 1663. *in-4°.* 21. *Exercitatio in præfationem Hieronymi in Judith*; à Rostoch, en 1663. *in-4°.* 22. *Tractatus de canone Scripturæ, Bellarmino, ejusque propugnatoribus, Gretsero & Erbermanno Jesuitis, oppositus*; à Rostoch, en 1665. *in-4°.* 23. *Tractatus de Religione Ethnicâ, Muhammedanâ, & Judaicâ*, à Kiel, en 1665. *in-4°.* 24. *Oratio de scholarum & academiarum ortu & progressu, præsertim in Germaniâ*, &c. à Slesvic, en 1666. *in-folio* : cette harangue fut prononcée à l'ouverture de l'université ou académie de Kiel; 25. *Dissertatio historica de Philippi Arabis, Alexandri Mammeæ, Plinii Junioris, & Annæi Senecæ Christianismo*; à Kiel, en 1667. *in-4°.* 26. *Apologia pro Valeriano confessore, adversùs Capucinum Salisburgensem*; à Kiel, en 1667. *in-4°.* 27. *Tractatus de variis S. scripturæ editionibus*; à Kiel, en 1668. *in-4°.* & à Kiel, édition augmentée, en 1686. *in-4°.* 28. *De Paradiso Terrestri*; à Kiel, en 1668. *in-4°.* 29. *Pseudadelphia Heiniana, D. Joanni Heinio, theologo reformato Marpurgensi, opposita*; à Kiel, en 1669. *in-4°.* 30. Exhortation sur l'exactitude à instruire les simples dans la véritable foi (en allemand) à Kiel, en 1669. *in 8°.* 31. *Tractatus de lectione Bibliorum in linguis vulgò cognitis*; à Kiel, en 1670. *in-4°.* Le même traité, revu & augmenté d'un autre *De Sacris publicis idiomate populari peragendis*; en 1693. *in-4°.* 32. *Funus Ecclesiæ Romanæ in Clemente IX. papâ defunctæ*; à Kiel, en 1670. *in-4°.* 33. *Papa Utopicus*; à Kiel, en 1670. *in-4°.* 34. Préparation à l'éternité (en allemand) à Francfort sur le Mein, en 1671. *in-12.* Le même, augmenté, à Kiel, en 1679. *in-12.* & encore en 1701. *in-8°.* 35. Le pesant fardeau du ministere de la prédication (en allemand) à Francfort, en 1671. *in-12.* Le même, augmenté par Joachim-Juste Breithaupt, à Halle, en 1703. *in-8°.* 36. *Tractatus de origine & naturâ Christianismi ex mente Gentilium*; à Kiel, en 1672. *in-4°.* 37. *Anti-Frommius*; ou Examen des motifs qui ont engagé L. André Fromm à embrasser la Religion Catholique-Romaine, (en allemand) à Francfort sur le Mein, en 1672. *in-4°.* 38. Le culte public des anciens Chrétiens comparé avec celui des Chrétiens d'à présent, (en allemand) à Kiel, en 1672. *in-4°.* 39. *Apologia pro Valeriano confessore, adversùs Christianum Fabrum Gallo-Sebusianum*; à Kiel, en 1673. *in-4°.* 40. Histoire d'un jeune garçon possédé (en allemand) à Kiel, en 1673. *in-12.* 41. *Femaria desolata*, ou Récit historique des ravages qu'Eric, roi de Suede, a faits en 1420. dans l'isle de Femeren (en allemand) à Kiel, en 1673. *in-12.* 42. *Commentarius in Epistolas Plinii & Trajani de Christianis primævis*; à Kiel, en 1674. *in-4°.* 43. *De Virgâ Aaronis floridâ*, &c. à Kiel, en 1674. *in-4°.* à Wittemberg, en 1685. *in-4°.* 44. Miroir de souffrance & de patience, tiré de la sainte Ecriture, & de l'histoire Ecclésiastique, tant ancienne que moderne (en allemand) à Francfort, sur le Mein, en 1674. *in-12.* & à Ploën, en 1698. *in-8°.* 45. *Commentarius in Justinum Martyrem, Athenagoram, Theophilum Antiochenum, Tatianum Assyrium*; à Kiel, en 1675. *in-folio*, & à Leipsic, avec des augmentations, en 1686. *in-fol.* 46. Exhortation sur le soin qu'on doit avoir de se préserver de la contagion des Eglises non Chrétiennes (en allemand) à Kiel, en 1676. *in-4°.* 47. Conseil sincere sur les moyens que l'on doit prendre pour remédier aux désordres de quelques Eglises (en allemand) à Kiel, en 1676. *in-12.* cet ouvrage est sous le nom de *Theophile Sincerus.* 48. Pensées théologiques sur la sépulture secrette des corps morts (en allemand) à Kiel, en 1676. *in-8°.* & traduit en suédois par Simon Isogæus, pasteur de l'église de sainte Claire, en 1699. 49. *Dissertatio de virtutibus humanis in ordine ad civilia & spiritualia*; à Kiel, en 1676. *in-4°.* 50. *Exercitatio Anti-Salmasiana de pane ἐπιουσίῳ quem in oratione Dominicâ petimus*; à Kiel, en 1676. *in-4°.* & avec l'ouvrage suivant; 51. *Disquisitiones Anti-Baronianæ*; à Kiel, en 1677. *in-4°.* & à Leipsic, en 1708. M. Baillet, dans ses satyres personnelles ou ses *Anti*, a cru que Kortholt attaquoit dans ces deux derniers écrits la doctrine de l'Eglise sur le pain Eucharistique. Sébastien Kortholt, fils de l'auteur, a montré qu'il n'y étoit nullement question de cette matiere : c'est dans la préface d'un autre livre de son pere, qui sera cité ci-après; 52. *Thaumatographia*, ou Relation circonstanciée de ce qui s'est fait de merveilleux à Hambourg, avec un anneau de fer ardent (en allemand) à Kiel, en 1677. *in-8°.* 53. *De Christo crucifixo, Judæis scandalo, Gentilibus stultitiâ, credentibus autem Dei potentiâ & sapientiâ*, &c. à Kiel, en 1678. *in-4°.* 54. *De Angelis*; à Kiel, en 1678. *in-4°.* 55. *De Pœnitentiâ*; à Kiel, en 1678. *in-4°.* 56. *Jesus Christus heri & hodie*, &c. à Kiel, en 1679. *in-4°.* 57. Traités théologiques pour l'avancement de la piété (en allemand) à Kiel, en 1679. *in-8°.* & 1704. *in-8°.* 58. *De Tribus impostoribus magnis liber, Edoardo Herbert, Thomæ Hobbes, Benedicto Spinosæ oppositus. Cui addita Appendix, quâ Hieronymi Cardani, & Edoardi Herberti de animalitate hominis opiniones philosophicæ examinatæ*; à Kiel, en 1680. *in-8°.* Telle est l'édition citée par le pere Niceron. Il n'a pas connu celle-ci, faite en 1700. sous ce simple titre : *De Tribus impostoribus magnis liber, curâ editus Christiani Kortholti S. Theolog. D. & professoris primarii*; à Hambourg, en 1700. *in-4°.* L'*Appendix* cité est à la page 221. Cette édition de 1700. est due aux soins d'un des fils de l'auteur, SEBASTIEN Kortholt, qui y a joint une préface de huit pages, dans laquelle il venge son pere contre les attaques de M. Baillet, qui l'avoit repris sur le titre de son livre & sur ses disquisitions Anti-Baroniennes: dans la même préface, Sébastien Kortholt parle de plusieurs de ses propres ouvrages, & donne un abrégé de la vie de Spinosa. Il y annonce aussi un recueil de tous les écrits que son pere avoit composés en latin, & dont il faisoit faire une édition à Leipsic; 59. *Disquisitio Anti-Baroniana peculiaris de Reliquiarum cultu*; à Kiel, en 1680. *in-4°.* 60. Lettre dans laquelle est réfutée à fond l'accusation calomnieuse, intentée par Etienne Féquette, contre l'université de Kiel, qu'il prétend défendre & autoriser la Polygamie (en allemand) à Kiel, en 1682. *in-4°.* 61. Miroir de la vertu des femmes (en allemand) à Kiel, en 1682. *in-8°.* 62. *De vitâ & moribus Christianis primævis per Gentilium malitiam affectis liber*; à Kiel, en 1683. *in-8°.* c'est un Supplément à l'ouvrage, marqué au n°. 17. 63. Chaîne d'or de la foi (en allemand) à Kiel, en 1683. *in-8°.* 64. *Theses theologicæ summariam Orthodoxæ doctrinæ delineationem complectentes*; à Kiel, en 1683. *in-4°.* & 1686. & 1692. *in-4°.* 65. Réponse à diverses questions, sur une possédée d'Hambourg, nommée Magdelène) en allemand) à Kiel, en 1683. *in-8°.* 66. *De Processu disputandi Papistico tractatus : cui subjuncta dissertatio de hostiis Eucharisticis, seu placentulis orbiculatis, quibus in S. Synaxeos administratione utimur*; à Kiel, en 1685. *in-4°.* deuxiéme édition. 67. *Exercitatio de Atheismo, veteribus Christianis, ob templorum imprimis aversationem à Gentilibus objecto, inque eosdem à nostris retorto*; à Kiel, en 1689. *in-4°.* 68. *Silentium sacrum, sive de occultatione mysteriorum apud veteres Christianos dissertatio*; à Kiel, en 1689. *in-4°.* 69. *Dissertatio theologica de studio belli & pacis*, &c. à Kiel, en 1689. *in-4°.* 70. *De Votis*; à Kiel, en 1690. *in-4°.* 71. *De actionibus forensibus exercitatio theologica*; à Kiel, en 1690. *in-4°.*

72. *Alexander papa VIII. pseudonymus*; à Kiel, en 1690. *in*-4°. 73. *De Magnanimitate Aristotelicâ, christianæ modestiæ aliisque veris virtutibus inimicâ, dissertatio*; à Kiel, en 1690. *in*-4°. & 1704. *in*-4°. 74. *De Schismate superiori sæculo Protestantes inter & Pontificios enato dissertatio historico theologica*; à Kiel, en 1690. *in*-4°. 75. *Dénonciation Chrétienne d'excommunication contre les pécheurs inconnus* (en allemand) à Kiel, en 1690. *in*-8°. 76. Instruction des gens de finance (en allemand) à Ploën, en 1690. *in*-8°. 77. De la communion forcée (en allemand) à Kiel, en 1690. *in*-4. 78. *De Passione Christi, quousque invita vel spontanea fuerit*; a Kiel, en 1691. *in*-4°. 79. Lettre de consolation à Simon-Henri Musée, sur la mort de sa femme (en allemand) à Kiel, en 1690. *in*-4°. 80. l'Agonie & la sueur du sang de Jesus-Christ dans le jardin de Getsemani (en allemand) à Kiel, en 1691. *in*-8°. 81. Cantiques spirituels (en allemand) à Kiel, en 1691. *in*-8°. 82. *Apotheosis papæa*; à Kiel, en 1691. *in*-4°. 83. *In Canonem sextum Nicænum cardinalibus Baronio & Bellarmino opposita exercitatio*; à Kiel, en 1691. *in*-4°. 84. *Miscellanea academica*; à Kiel, en 1692. *in*-4°. 85. *De rationis cum revelatione in theologia concursu*; à Kiel, en 1692. *in*-4°. 86. *Disquisitio de pontifice Romano*; à Kiel, en 1692. *in*-4°. 87. *De Veterum quorumdam locutione illâ: Filius Dei assumpsit hominem*; à Kiel, en 1692. *in*-4°. 88. *De Sacris publicis debitâ cum reverentiâ, præsentisque numinis metu colendis, diatribe ascetica*; à Kiel, en 1693. *in*-4°. 89. *De nominibus, quibus per ludibrium & contemptum Christiani olim à profanis appellati; deque notis occultis, quibus iidem se insignivisse crediti, dissertatio: addita mantissa, quâ disquiritur, num filiola, quam octo dierum infans enixa est, baptismi capax*; à Kiel, en 1693. *in*-4°. 90. *De vitâ sanctâ renatorum*; à Kiel, en 1694. *in*-4°. 91. *Pastor fidelis, sive de officio ministrorum Ecclesiæ opusculum*; à Hambourg, en 1696. *in*-12. 91. *Historia Ecclesiastica N. T. à Christo nato usque ad sæculum XVII. edita ex mss. autoris*; à Leipsic, en 1697. *in*-4°. & à Hambourg, en 1708. *in*-4°. 93. *Gloria corporum beatorum*, &c. à Kiel, en 1701. *in*-4°. 94. *De Paradisi Evangelio*, &c. à Kiel, en 1678. *in*-4°. 95. *Dissertatio de immolatione filiæ Jephtæ*; à Kiel, en 1667. *in*-4°. 96. *De Jubilæo Judæorum*; à Jene, en 1658. *in*-4°. 97. *De Peccato*; à Kiel, en 1667. *in*-4°. 98. *De Justificatione hominis peccatoris coram Deo*. 99. *De Pœnitentiâ*. 100. *De Prædestinatione*. 101. *De Religione naturali*. On trouve la vie de Kortholt, par Joachim Lindemann, son gendre dans le livre de Pipping, intitulé: *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum nostrâ ætate Clarissimorum renovatam exhibens*; à Leipsic, en 1705. *in*-8°. *Voyez* les Mémoires du pere Niceron, tome XXXI. Christian ou Chretien Kortholt, fils de Sébastien, duquel on a parlé dans cet article, a publié à Leipsic le recueil de lettres manuscrites, écrites à divers sçavans, par feu M. de Leibnitz; & en 1734. il a donné diverses lettres françoises, du même; à Hambourg, *in*-12.

KRAFFT de DELLMENSINGEN, (Raymond) consul d'Ulm, ville impériale d'Allemagne, en Souabe, y naquit le 4 Septembre de l'an 1663. Il étoit d'une famille ancienne & distinguée depuis longtems, dont le nom étoit originairement *Steg* On voit dans le treiziéme siécle un Krafft, chancelier de l'empereur Albert I. & fondateur d'un couvent des Freres Prêcheurs à Ulm: il mourut l'an 1298. sous l'empereur Louis de Baviere, un autre Krafft étoit consul. *Louis* Krafft remplit la même dignité en 1377. & ce fut lui qui mit la premiere pierre à la superbe église d'Ulm. En 1473. il y avoit un *Jacques* Krafft à la cour de l'empereur Frédéric IV. en qualité d'envoyé de Sigismond, duc d'Autriche. *Ulric* Craton ou Krafft, fut un des plus ardents amis de Luther & l'un des plus zélés partisans de ce prétendu réformateur. Jacques Krafft est regardé comme le premier qui introduisit & qui appuya de son crédit à Ulm les nouveautés du même hérésiarque, en appellant dans cette ville le docteur Conrad Samius. Le bisaïeul de Raymond de Krafft fut *Jean-Ulric* Krafft de Dellmensingen, gouverneur de la ville de Geislingue, dans le territoire d'Ulm. Ce Jean Ulric fut pris en combattant vaillamment contre les Turcs, & souffrit pendant trois ans une captivité très-dure. L'aïeul de Raymond étoit préfet ou gouverneur de la même ville, que l'on vient de nommer; & son pere fut *Jean-Conrad* de Krafft, Duumvir de la république d'Ulm, qui est une des premieres dignités de cette république. Raymond soutint l'éclat de sa naissance par des qualités qui y répondirent. Quoique né avec une complexion foible & délicate, il s'appliqua avec ardeur à tout ce qu'on lui fit apprendre, & l'on eut soin de ne lui donner que des maîtres habiles. Il n'avoit encore que sept ans, qu'on le jugea capable d'entrer dans la troisiéme classe du college du lieu de sa naissance. Ses progrès furent rapides; & dès le 28. Octobre 1677. il entra dans la septiéme classe, où il eut pour professeur Eberhard (ou Evrard) Rodolphe Rothius, conrecteur du college & professeur public, mort depuis plusieurs années. Le jeune Krafft soutint alors un exercice public sur la vie & les actions d'Alexandre le Grand, sur quoi il osa porter son jugement, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement. En 1680. il soutint un autre exercice public sur la philosophie, qui ne lui fit pas moins d'honneur. Passant ensuite dans l'université de Tubingue, il soutint un troisiéme exercice sur quelque question de droit civil au mois de Novembre 1684. Depuis, il visita utilement les universités de Heidelberg, & de Strasbourg, d'où il alla en France, & séjourna à Paris, où il se lia avec les sçavans qui s'y distinguoient. Il quitta cette ville pour visiter la Suisse, en prenant sa route par Lyon & Genève; & de la Suisse, après avoir fait quelque séjour à Vienne, il se rendit dans sa patrie. Il y fut fait conseiller dès le 19 Février 1686. &, malgré sa jeunesse, il fit paroître d'abord dans cette place qu'il étoit digne d'occuper les postes les plus élevés & les plus difficiles. Aussi lui en confia-t-on successivement de très-importans: le 1 Août 1688. il fut *Rei piscatoriæ præfectis ascriptus*. Le 12 Août 1690. on lui donna l'intendance des édifices particuliers & des incendies (*Cura ædium privatarum & incendiorum.*) Le 12 Août 1697. il fut admis au conseil *Rerum tutelarium*: le 8 Août 1699. il eut l'intendance des édifices publics & des bois: le 10 Août 1700. il eut rang dans le conseil inférieur, & le 10 Décembre de la même année, il fut admis dans le college *Sacrorum Ædilium*: le 12 Août 1707. il fut assesseur du conseil supérieur & curateur de l'Hôpital: le 10 Août 1708. il fut fait questeur de la république, & le 9. Mai 1711. on l'admit dans le conseil secret, & fut fait président des causes territoriales: enfin le 8 Août de la même année, il fut créé consul. Il s'est trouvé plusieurs fois au nom de la république d'Ulm dans les assemblées du cercle de Souabe; plusieurs autres fois, il a été envoyé, au même nom, vers le duc de Wirtemberg, les évêques de Constance & d'Augsbourg, & même vers l'empereur, & dans toutes ces députations il s'est toujours distingué par sa prudence, sa sagesse & sa rare capacité. Ce fut de lui-même qu'il alla à Augsbourg & à Francfort sur le Mein, pour assister aux couronnemens de l'empereur Joseph & de Charles VI. Dès le 12 Septembre 1692. il épousa *Marie-Philippine*, fille de *Marc-Antoine* Besserer de Thalfingen, d'une famille ancienne & illustre, dont il a eu sept fils & trois filles. De ce nombre d'en-

fans, il ne lui est resté que deux filles, & deux fils, *Marc-Antoine* & *Raymon* de Krafft. M. de Krafft, malgré la multitude & l'importance de ses occupations, aima toujours les lettres, & les cultiva autant qu'il le put; il protégea les sçavans, & n'omit rien de ce qui étoit en lui pour avancer le progrès des sciences dans sa patrie. C'étoit dans cette vue qu'il avoit formé une bibliotheque nombreuse & bien choisie, où tous ceux qui avoient de l'inclination pour l'étude avoient la liberté d'aller puiser. C'est de ce thrésor que l'on a tiré plusieurs ouvrages importans, dont on a enrichi le public. M. de Krafft est mort le 17 Février 1729. **Voyez* son éloge en latin, composé par M. Jean-George Scelhorn, & inséré dans le tome XI. de ses *Amœnitates litteraria*. On sent en lisant cet éloge, qu'il a été dicté par la reconnoissance: aussi M. Scelhorn convient-il qu'il a souvent profité des richesses de la bibliotheque du défunt; & il en a donné plus d'une preuve dans ses *Amœnitates*, dont nous ne connoissons que quatorze vol. *in*-8°. sans compter ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*.

KRAGIUS, (André) célébre médecin. *Tout ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique, c'est qu'il étoit de* Rypen, qu'il naquit en 1558. qu'il mourut en 1600. & qu'il entreprit la défense de Ramus. *Ajoutez ce qui suit.* Kragius d'abord recteur ou maître d'une école à Coppenhague, fut chargé d'instruire la jeunesse dans l'université de la même ville, en 1587. jusqu'en 1589. Cette année 1589. on le fit professeur des mathématiques; & l'année suivante 1590. on lui donna la chaire de physique. Il mourut le 8 Juin 1600. à l'âge de 42 ans. Vander Linden s'est trompé en faisant de Kragius & d'André Krugius deux personnes différentes: ce qui l'a trompé, c'est que dans l'ouvrage de Jean Hornung, intitulé: *Cista Medica*, & imprimé à Nuremberg, en 1625. *in*-4°. les *Epistolæ Medicæ* sont mises sous le nom d'André Krugius, ce qui peut n'être qu'une faute d'impression, au lieu d'André Kragius. Les ouvrages d'André Kragius, sont: *Schola Ramea, vel defensio Petri Rami adversus Georgii Liebleri calumnias*; à Basle, en 1582. *in*-8°. *Analysis Epistolæ Horatii ad Pisones de Arte poëtica*; à Basle, en 1583. *in*-4°. *De Elenchis Sophisticis Aristotelis*; à Basle, en 1584. *in*-4°. *Theses de artium principiis & legitimâ conformatione*; à Coppenhague, en 1593. *in*-4°. *De Angelis & Animâ humanâ*; à Coppenhague, en 1598. *in*-4°. *Platonis Parmenides, seu dialogus de ideis, cum notis*; à Coppenhague, en 1598. *in*-4°. *Laurea Apollinea Monspeliensis: contexta & conserta quæstionibus difficillimis* 14: *problematibus paradoxis variis* 66: *consultatione & curatione morborum orationibus* 9: *prælectionibus* 2; à Basle, en 1587. *in*-4°. On apprend de cet ouvrage que Kragius étoit venu en France, & qu'il avoit pris ses degrés en médecine à Montpellier, l'an 1595. On lit dans le même ouvrage tout ce qui s'observoit de son tems dans ladite faculté de médecine de Montpellier, pour y obtenir le doctorat: par exemple; que les médecins obligeoient par serment tous les aspirans au doctorat d'être reconnoissans envers leur école, de l'honneur qu'ils y avoient reçu: que les médecins lui permirent de prendre pour sujet de ses disputes, tels points de médecine qu'il voudroit: que n'ayant pas le tems, selon l'usage observé alors, de faire toutes les leçons prescrites durant trois mois après le Baccalaureat, il supplia de lui donner trois jours au lieu de trois mois, pour faire quelque discours. Il parle ensuite des examens pour le degré de licencié, & pour le doctorat, des questions qui lui furent faites, des theses qu'il soutint. On peut voir ce détail dans son livre, ou dans l'extrait qu'en a fait Jean Riolan, aux pages 125. & suivantes de ses *Curieuses recherches sur les écoles en médecine de Paris & de Montpellier*. Voyez aussi Vander Linden *de scriptis medicis*, page 28. édition d'Amsterdam, en 1662. *in*-4°. *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 5 & 159.

KRAUSE, (Jean-Gottlieb) professeur en histoire à Wittenberg, étoit né en 1684. dans la principauté de Wolau. Il avoit fait d'excellentes études à Breslau, sous le sçavant Krantz, & à Leipsic, sous les plus habiles professeurs. Il donna lui-même fort longtems des leçons à Leipsic, soit en qualité de maître-ès-arts, soit depuis qu'il y fut devenu professeur en éloquence. Il passa ensuite à Wittenberg, où il a été professeur en histoire, & où il ne s'est pas moins fait estimer par ses talents & par ses autres bonnes qualités. Il est mort dans cette ville le treiziéme Août 1737. après une courte maladie. Extrêmement laborieux, non-seulement, il a procuré de divers ouvrages des éditions estimées, & qu'il a ornés, soit de préfaces, soit de notes, ou du moins qu'il a revus & corrigés, mais de plus, il est auteur lui-même de divers écrits qui prouvent l'étendue & la variété de ses connoissances. Les principaux sont: *Bibliotheque curieuse*, ou continuation du *Journal allemand* de M. Tenzel. Depuis, il donna un autre titre à cette même continuation. *La vie du cardinal de Bouellon*, en allemand. *Specimen historiæ academiarum Italiæ*, sous le nom de Jarkius. *Nova Litteraria*, depuis 1717. jusqu'en 1722. en latin. *Nouvelles Littéraires allemandes*, depuis 1715. jusqu'en 1733. *Divers Journaux littéraires allemands. De Theodorico Buzicio*, en deux dissertations, ausquelles l'auteur devoit en ajouter une troisiéme. *De Origine Domûs Saxoniæ ex primoribus veteris Saxoniæ.* Il avoit fait espérer d'autres ouvrages plus considérables, & l'on sçait qu'il y avoit travaillé sérieusement; sçavoir: 1. la Chronique de Ditmar de Mersebourg, corrigée d'un grand nombre de fautes, avec un commentaire; 2. Histoire des comtes de Brena, en allemand; 3. le Testament de Charlemagne, avec des notes géographiques & historiques; 4. du tems & des années de l'empire d'Otton le Grand; 5. de la vie de l'empereur Henri, dit le saint, attribuée mal à propos à Adelbod; 6. *Annales Artis Typographicæ*, depuis le commencement de l'imprimerie jusqu'à l'an 1520. 7. un grand ouvrage sur l'état présent de la littérature en Europe; 8. un Traité des auteurs qui ont écrit sur l'histoire littéraire; 9. une édition du Centon de *Proba Falconia*, avec des dissertations: 1. sur cet auteur; 2. sur la maniere de composer les Centons; 3. sur les Grecs, les Latins & les Allemands, qui en ont composé. * *Voyez* la bibliotheque Germanique, &c. Tome XXXVII. page 229. & tome XXXVIII. pag. 203. 204.

KRESA, (Jacques) Jésuite, né en Moravie, fit ses études à Brinn, ville de la Moravie, laquelle est une province d'Allemagne. Nous ignorons la date de son entrée dans la société des Jésuites: mais on sçait qu'il a honoré cette compagnie par sa vaste érudition. Ceux qui parlent de lui en font mention comme d'un sçavant, presque universel. Outre sa langue maternelle, l'allemand & le latin, il sçavoit parler hébreu, grec, italien, françois, espagnol & portugais; & il étoit très-versé dans la philosophie & dans la théologie. Il enseigna d'abord l'hébreu, & ensuite les mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'acquit une si grande réputation dans la profession des mathématiques, qu'il fut appellé à Madrid, où il les enseigna durant 15 années, avec un applaudissement général. Après la mort de Charles II. roi d'Espagne, il retourna en Bohême, apparemment quelque tems après 1700. Rappellé de nouveau en Espagne, il y fut confesseur de la cour, & ensuite du roi & de la reine. Nous ignorons quand il retourna à Brinn: ce fut dans cette ville qu'il

mourut en 1715. dans la soixante & septiéme année de son âge. Il avoit traduit *Euclide* en espagnol. En 1721. on imprima de lui à Prague un ouvrage posthume, dont le titre est : *Analysis speciosa Trigonometriæ Sphæricæ, primo mobili, triangulis rectilineis, progressioni arithmeticæ & geometricæ aliisque problematibus à R. P. Jacobo Kresa S. J. opus posthumum* in-4°. * *Voyez* la bibliotheque Germanique, tome III. pages 285. & 286. à l'article des nouvelles littéraires.

KUNED, (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit Saxon. Il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Leipsic, où il avoit fait ses études. Il y enseigna la theologie, & y expliqua l'Ecriture sainte, vers l'an 1440. & il remplit cette fonction durant plusieurs années. De son tems, toute l'Allemagne se déclara pour le parti de Felix V. qui avoit été élu pape, mais pour lui il ne voulut jamais se séparer d'Eugene IV. qui étoit élu légitimement, & il refusa constamment de reconnoître Felix. Il a vécu au moins jusqu'à l'an 1460. & a laissé quelques écrits; comme, *Quæstiones disputatæ: Sermones de tempore: Collationes*, & quelques autres. C'est ce qu'on lit dans l'anonyme, publié par Maderus, & qui a été suivi en tout par le pere Echard, dans ses *Scriptores ordinis Prædicatorum*, tome I. *in-folio*, page 821.

KURLEBECH, (Jean) Saxon, d'une ancienne famille aussi distinguée par la noblesse que par la valeur, devint célébre par la science. Il fit ses études à Leipsic avec beaucoup de succès, & s'y rendit habile dans toutes les parties de la philosophie. Il enseigna celle-ci avec applaudissement & un grand concours de disciples à Leipsic; & mourut dans cette ville, où il fut inhumé en l'église de saint Thomas. Son amour pour l'étude lui fit négliger tous les intérêts humains, & même celui de sa fortune; & ayant renoncé au lieu de sa naissance, il y vendit même quatre héritages qui lui provenoient de ses ancêtres. Il a laissé plusieurs ouvrages de philosophie, que l'on ne croit pas imprimés. Il vivoit encore en 1470. comme le rapporte l'auteur anonyme des illustres écrivains des universités de Leipsic, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder, publié en 1660. à Helmstad, par Joachim Jean Madérus, *in*-4°. *Voyez* le nombre 25 de cet ouvrage.

LAB L LAB



LABAT, (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de S. Dominique, & voyageur célébre, étoit Parisien. A l'âge de 20 ans il entra dans l'ordre de S. Dominique, à Paris, & y fit profession le 11 Avril 1685. Après le cours d'études qu'il fit dans cet ordre, on l'envoya à Nanci pour y professer la philosophie. Il se livra ensuite au ministere de la prédication, qu'il n'éxerça pas cependant longtems en France, puisqu'en 1693. il s'embarqua en qualité de missionnaire, pour les îles de l'Amérique. Il en revint en 1705. & l'année suivante il eut ordre de se trouver au chapitre de son ordre à Bologne pour y rendre compte de l'état de la mission dont il avoit été chargé. Son désir étoit de retourner dans les îles, & il se préparoit en effet à en faire de nouveau le voyage; mais son ordre jugea à propos de le retenir plusieurs années en Italie. Pendant ce tems-là il s'occupa à écrire l'histoire de l'Amerique, qu'il revit à Paris lorsqu'il y fut de retour en 1712. ou 1713. & qu'il a fait imprimer dans cette ville en 1722. en six vol. *in*-12 sous ce titre: «Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ce pays; l'origine, les mœurs, la religion & le gouvernement des habitans anciens & modernes; les guerres & les événemens singuliers qui y sont arrivés pendant le long séjour que l'auteur y a fait; le commerce & les manufactures qui y sont établies, & les moyens de les augmenter: avec une description exacte & curieuse de toutes ces îles; avec des figures.» On lit dans ce voyage, que le plus beau pays de la Martinique est depuis la paroisse de la basse pointe jusqu'à celle du Prêcheur, & que ce fut là que le pere Labat fut fixé à la cure de Macouba, où il gouverna long-tems ses paroissiens avec une satisfaction réciproque. *Voyez* l'extrait de cette relation dans les *Mémoires de Trevoux*, Mars 1722. article 21. & Avril de la même année, article 33. Lorsque le pere Labat revint des îles de l'Amérique, il aborda à Cadis au mois d'Octobre 1705. & parcourut ensuite quelques endroits de l'Espagne, d'où il alla, comme on l'a dit, en Italie en 1706. Ce double voyage a servi de matiere à huit autres volumes que l'auteur a donnés en 1730. à Paris, sous le titre de *Voyages du pere Labat, de l'ordre des Freres Prêcheurs, en Espagne, & en Italie.* Il assure qu'il n'y raconte que ce qu'il a vû; & en particulier, qu'il a examiné lui-même avec soin en Italie les antiques, les bâtimens, les tableaux, les bibliotheques, les trésors des églises, les recueils des médailles, les laboratoires & les cabinets de curiosité. A l'égard de la relation du voyage d'Espagne, il se renferme dans ce qu'il a vu à Cadis & aux environs. Dans les chapitres 4 & 5 de cette relation, il donne des extraits de deux descriptions de l'île & de la ville de Cadis: l'une composée par dom Jean-Baptiste Suarez de Salazar, & imprimée en espagnol dès 1610. l'autre par le P. Jérôme de la Conception Carme Déchaussé, imprimée pareillement en espagnol à Amsterdam, en 1690. * *Voyez* l'extrait de ces voyages d'Espagne & d'Italie, dans le *Journal des Sçavans*, Octobre 1730. Novembre & Décembre même année. On voit par la relation du voyage d'Italie, que le pere Labat a été deux fois dans ce pays. L'auteur donne dans cet ouvrage trois petits traités qu'il a traduits, mais librement, de l'italien en françois; sçavoir, dans le sixiéme vol. *Légation de l'éminentissime & révérentissime cardinal Joseph-René Impériali à sa majesté Catholique Charles III. roi d'Espagne.* (C'est l'empereur Charles auquel l'auteur de la relation donne la qualité de roi des Espagnes,) *composée en italien par dom Justinien Chiapponi, abbé de S. Basile, maître des cérémonies pontificales, imprimée à Rome, en* 1712. Le deuxiéme traité qui est dans le septiéme volume est intitulé: *Abrégé des choses les plus considérables de la ville de Florence, seconde édition dans laquelle on a ajouté une seconde partie qui contient la description de cette ville, imprimée en italien, à Florence.* Le troisiéme écrit est dans le huitiéme vol. & en fait la moitié: c'est une relation de la cour de Rome & des officiers qui la composent: elle a été composée en 1611. par le chevalier Jérôme *Limadoro*, suivant les ordres de la duchesse de Toscane, lorsque le prince son fils, nommé cardinal par Paul V. alla à Rome recevoir le chapeau. Cette relation étoit restée manuscrite jusqu'en 1646. qu'on la fit imprimer sous le titre de *Maestro di Camera*, ou maître de chambre. Outre ces trois traités, le pere Labat a inséré dans le septiéme vol. une dissertation du P. le Quien son confrere, sur *Annius de Viterbe.* En 1728. le P. Labat donna encore à Paris en cinq vol. *in*-12. une «nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant

» une description exacte du Sénégal & des pays » situés entre le Cap-blanc & la riviere de Serre-» lionne jusqu'à plus de 300 lieues en avant dans les » terres ; l'histoire naturelle de ces pays, les diffé-» rentes nations qui y sont répandues, leurs reli-» gions & leurs mœurs ; avec l'état ancien & pré-» sent des compagnies qui y font le commerce. » Ouvrage enrichi de quantité de cartes, de plans » & de figures. » L'auteur convient qu'il n'a jamais mis le pied en Afrique, & qu'il ne parle dans cet ouvrage que sur la foi d'autrui, c'est-à-dire, sur des mémoires qu'on lui a communiqués.* *Voyez* le *Journal des Sçavans*, Février & Mars 1728. & les *Mémoires de Trévoux*, Janvier 1729. & Juillet, même année. En 1730. le pere Labat, donna à Paris, en quatre vol. *in*-12. le *Voyage du chevalier* (Renaud) Desmarchais, *en Guinée, îles voisines, & à Cayenne*, fait en 1725. 1726. & 1727. contenant, dit le titre, une description très-exacte & très-étendue de ces pays, & du commerce qui s'y fait; avec des cartes & des figures. Enfin en 1733. le pere Labat a donné encore à Paris, & en cinq vol. *in*-12. une *Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole & Matamba: traduite de l'italien du pere* Cavazzi, Capucin, *& augmentée de plusieurs relations Portugaises des meilleurs auteurs: avec des notes, des cartes géographiques, & un grand nombre de figures.* Le pere Labat est mort à Paris, le 6 Janvier 1738. au commencement de la soixante-quinziéme année de son âge. Au-devant de la derniere édition de son *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, on voit le portrait de l'auteur gravé, avec ces vers au bas:

Ecrivain curieux des pays & des mœurs,
Il orne ses écrits des graces de son style,
Corrige en amusant, l'homme de ses erreurs,
Et sçait mêler partout l'agréable à l'utile.

On trouve quelques réflexions contre ce nouveau voyage dans le *Mercure* d'Octobre 1742. On y fait remarquer, sur-tout, que le pere Labat a pris des traités de Dufour, de Blegny, & du traité historique de l'origine & du progrès du caffé, imprimé en 1716. à Paris, *in*-12. à la fin du voyage de l'Arabie-heureuse, tout ce qu'il dit sur cette matiere, quoiqu'il ne cite aucun de ces auteurs. Le P. Echard dans la bibliotheque des Ecrivains de l'ordre de S. Dominique, *tome II. page* 806. parle du P. Labat jusqu'à l'année 1720.

LABBE', (Pierre) Jésuite, né à Clermont en Auvergne, l'an 1594. entra chez les Jésuites en 1612. & s'y engagea dans la suite par la profession des quatre vœux. Il régenta toutes les classes, excepté celle des mathématiques, durant 23 ans; il fut ensuite recteur de cinq colleges, & d'un noviciat. Ses ouvrages, dont le P. Oudin a communiqué la liste, sont: *Carmen panegyricum Ludovico XIII.* ce poëme est sur la prise de la Rochelle, & les deux siéges de Casal. *Vita & elogia Ludovici XIII. regis, novo lyrici carminis modo*; à Lyon, en 1634. *in*-4°. *Elogia sacra theologica, philosophica, regia, eminentia, illustria, historica, poëtica, miscellanea*; à Grenoble, en 1664. *in-fol.* & à Leipsic, en 1706. *in*-8°. *Epistola historica de ortu & situ primo Lugduni*; *nec non dissertatio de itinere Annibalis, &c.* à Lyon. *Epistola de antiquo statu Lugduni. Eustachius, seu Placidus heros Christianus, poëma epicum, cum adjunctis panegyricis, sylvis, eclogis, Miscellaneis*; à Lyon, en 1673. *in*-12. *Actus virtutum: vita Christi & Beatæ Virginis, attributa Dei digesta in orationes vocales & mentales*; à Lyon, en 1673. *in*-16. Sotwel qui donne ainsi le titre de ce livre, dit néanmoins qu'il est écrit en françois: *Elogia quinquaginta veterum ecclesiæ patrum, & aliquorum recentium*: c'est encore Sotwel, qui cite ce livre, & qui le dit imprimé à Lyon, en 1674. *in*-12. Voici ce que le pere de Colonia, Jésuite, dit des ouvrages de son confrere, dans son histoire de Lyon (*tome II.* in-4°. *pag.* 718. 719.) » Le pere Pierre Labbé n'a point égalé le pere Bus-» sieres, ni pour l'amour du travail, ni même pour » le bon goût. Il ne tint pas à lui que notre siécle » n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme » dans les ouvrages des anciens ... Son style est tout » hérissé de pointes, & semé d'un bout à l'autre de » faux brillans.... Ses éloges sacrés & profanes, » ses descriptions, ses dissertations historiques, ses » divers poëmes, sont tous pétris de rafinement & » de subtilité: on y court après l'esprit; & je dirois » presque qu'on ne vît jamais tant de lumieres & si » peu de raison. » Le pere de Colonia avoue néanmoins » qu'il y trouve par-ci par-là quelques mor-» ceaux qui ont leur prix, » tel que celui de la solitude dont il rapporte une partie, & qu'on lit en effet avec plaisir.

LACARRY, (Gilles) sçavant Jésuite, & surtout très-habile dans la connoissance de l'histoire de France, *duquel on ne dit que quelques mots & sans exactitude dans le Dictionnaire historique*, étoit de Languedoc, né au diocèse de Castres, l'an 1605. Il se fit Jésuite en 1624. & prononça ses quatre vœux dans la suite. Il fit pendant six ans un cours de régence, depuis les premieres classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il professa ensuite la philosophie deux ans, autant de tems la théologie morale; & le même nombre d'années il expliqua l'Ecriture-sainte. Il fut recteur du college de Cahors, & employé pendant plusieurs années à faire des missions. Les dernieres années de sa vie, il les passa à Clermont en Auvergne, où il mourut le 25 Juillet 1684. Malgré la multitude & la variété de ses occupations, il a trouvé le tems de composer un grand nombre d'ouvrages, la plupart fort importans, & sur-tout d'une grande utilité pour ceux qui s'appliquent à l'étude de notre histoire. En voici la liste: 1. *Elogium nati delphini*, à Toulouse, en 1637. *in*-4°. Ce dauphin a été depuis le roi Louis XIV. 2. Une édition de l'histoire Romaine de Velleius Paterculus, avec des notes, à Paris, chez Jean Camusat & Pierre Petit, en 1644. *in*-12. On estime les notes de cette édition; 3. *Cornelii Taciti liber de Germaniâ, cum notis*; à Montauban, en 1649. *in*-4°. à Clermont, en 1677. *in*-4°. Juste-Christophe Dithmar a suivi aussi cette édition, & les notes du pere Lacarry, dans celle qu'il a donnée du même ouvrage, avec son commentaire, à Francfort sur l'Oder, en 1726. *in*-8°. 4. *Mathematicæ tabulæ logarithmeticæ ad triangulorum rectilineorum & sphæricorum analysin. Tabulæ solares ad investiganda eclipsium lunarium & solarium momenta meridiano Parisino accommodatæ*, à Paris, en 1652. *in*-12. 5. *Breviculum de vitâ Francisci de Stanno* (François d'Esteing) à Clermont, en 1660. *in*-8°. 6. *Historia Romana à Julio Cæsare ad Constantinum magnum, per numismata & marmora antiqua, testata & illustrata*; à Clermont, en 1671. *in*-4°. On trouve au commencement de cet ouvrage d'utiles instructions en faveur de ceux qui sont peu versés dans la connoissance des médailles anciennes; & un abrégé chronologique de tout l'ouvrage; 7. *Series & numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ & Macedoniæ*; 8. *Prolusio apologetica: antiquorum numismatum intelligentiam interpreti Sacræ Scripturæ esse necessariam.* Ces deux ouvrages, marqués aux nombres 7 & 8. sont avec celui qui est cité au n°. 6. & à la fin de ce vol. on lit la suite des consuls Romains telle qu'elle avoit été dressée par le pere Petau. On apprend de la *Prolusio apologetica*, que le pere Lacarry avoit expliqué l'Ecriture-Sainte à Clermont, & ensuite à Montpellier; & qu'il avoit amassé un nombre de médailles anciennes; 9. *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, avec un écrit préliminaire, intitulé:



NOUVEAU SUPPLÉMENT AU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE MORERI.



LABAT, (Jean-Baptiste) religieux de l'ordre de saint Dominique, & voyageur célébre, étoit Parisien. A l'âge de vingt ans il entra dans l'ordre de saint Dominique, à Paris, & y fit profession le 11. Avril 1685. Après le cours d'études qu'il fit dans cet ordre, on l'envoya à Nanci pour y professer la philosophie. Il se livra ensuite au ministere de la prédication, qu'il n'exerça pas cependant long-tems en France, puisqu'en *1693.* il s'embarqua en qualité de missionnaire, pour les îles de l'Amérique. Il en revint en 1705. & l'année suivante il eut ordre de se trouver au chapitre de son ordre à Bologne pour y rendre compte de l'état de la mission dont il avoit été chargé. Son désir étoit de retourner dans les îles, & il se préparoit en effet à en faire de nouveau le voyage; mais son ordre jugea à propos de le retenir plusieurs années en Italie. Pendant ce tems-là il s'occupa à écrire l'histoire de l'Amérique, qu'il revit à Paris lorsqu'il y fut de retour en 1712. ou 1713. & qu'il a fait imprimer dans cette ville en 1722. en six volumes *in-12.* sous ce titre: « Nouveau » voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire na» turelle de ce pays; l'origine, les mœurs, la religion & » le gouvernement des habitans anciens & modernes; » les guerres & les événemens singuliers qui y sont arri» vés pendant le long séjour que l'auteur y a fait; le com» merce & les manufactures qui y sont établies, & les » moyens de les augmenter: avec une description exacte » & curieuse de toutes ces îles; avec des figures. » On lit dans ce voyage, que le plus beau pays de la Martinique est depuis la paroisse de la basse pointe jusqu'à celle du Prêcheur, & que ce fut là que le pere Labat fut fixé à la cure de Macouba, où il gouverna long-tems ses paroissiens avec une satisfaction réciproque. * *Voyez* l'extrait de cette relation dans les *Mémoires de Trévoux*, Mars 1722. article 21. & Avril de la même année, article 33. Lorsque le pere Labat revint des îles de l'Amérique, il aborda à Cadis au mois d'Octobre 1705. & parcourut ensuite quelques endroits de l'Espagne, d'où il alla, comme on l'a dit, en Italie en *1706.* Ce double voyage a servi de matiére à huit autres volumes que l'auteur a donnés en 1730. à Paris, sous le titre de *Voyages du pere Labat, de l'ordre des Freres Prêcheurs, en Espagne & en Italie.* Il assure qu'il n'y raconte que ce qu'il a vû; & en particulier, qu'il a examiné lui-même avec soin en Italie les antiques, les bâtimens, les tableaux, les bibliothéques, les trésors des églises, les recueils des médailles, les laboratoires & les cabinets de curiosité. A l'égard de la relation du voyage d'Espagne, il se renferme dans ce qu'il a vu à Cadis & aux environs. Dans les chapitres 4. & 5. de cette relation, il donne des extraits de deux descriptions de l'île & de la ville de Cadis: l'une composée par dom Jean-Baptiste Suarez de Salazar, & imprimée en espagnol dès 1610. l'autre par le pere Jerôme de la Conception Carme Déchaussé, imprimée pareillement en espagnol à Amsterdam *1690.* * *Voyez* l'extrait de ces voyages d'Espagne & d'Italie, dans le *Journal des Sçavans*, Octobre 1730. Novembre & Décembre même année. On voit par la relation du voyage d'Italie, que le pere Labat a été deux fois dans ce pays. L'Auteur donne dans cet ouvrage trois petits traités qu'il a traduits, mais librement, de l'italien en françois; sçavoir, dans le 6[e] volume, *Légation de l'éminentissime & révérentissime cardinal Joseph-René Imperiali à sa majesté catholique Charles III. roi des Espagnes.* (C'est l'empereur Charles auquel l'auteur de la relation donne la qualité de roi des Espagnes), *composée en italien par dom Justinien Chiapponi, abbé de saint Basile, maître des cérémonies pontificales, imprimée à Rome en 1712.* Le 2[e] traité,

qui est dans le 7e volume, est intitulé : *Abrégé des choses les plus considérables de la ville de Florence, seconde édition dans laquelle on a ajouté une seconde partie qui contient la description de cette ville, imprimée en italien à Florence.* Le 3e écrit est dans le 8e volume, & en fait la moitié : c'est une relation de la cour de Rome & des officiers qui la composent : elle a été composée en 1611. par le chevalier Jerôme *Limadoro*, suivant les ordres de la duchesse de Toscane, lorsque le prince son fils nommé cardinal par Paul V. alla à Rome recevoir le chapeau. Cette relation étoit restée manuscrite jusqu'en 1646. qu'on l'a fit imprimer sous le titre de *Maestro di Camera* ou maître de chambre. Outre ces trois traités, le pere Labat a inseré dans le 7e. volume une dissertation du pere le Quien son confrere, sur *Annius de Viterbe*. En 1728. le pere Labat donna encore à Paris en cinq volumes *in-12.* une « Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, contenant une description exacte du Sénégal & des pays situés entre le Cap-blanc & la riviere de Serre-lionne jusqu'à plus de trois cens lieues en avant dans les terres; l'histoire naturelle de ces pays, les différentes nations qui y sont répandues, leurs religions & leurs mœurs; avec l'état ancien & présent des compagnies qui y font le commerce. Ouvrage enrichi de quantité de cartes, de plans & de figures. » L'auteur convient qu'il n'a jamais mis le pied en Afrique, & qu'il ne parle dans cet ouvrage que sur la foi d'autrui; c'est-à-dire, sur des mémoires qu'on lui a communiqués. * *Voyez* le *Journal des Sçavans*, Février & Mars 1728. & les *Mémoires de Trévoux*, Janvier 1729. & Juillet même année. En 1730. le Pere Labat donna à Paris en quatre volumes *in-12.* le *Voyage du chevalier* (Renaud) Desmarchais *en Guinée, îles voisines, & à Cayenne*, fait en 1725. 1726. & 1727. contenant, dit le titre, une description très-exacte & très-étendue de ces pays, & du commerce qui s'y fait; avec des cartes & des figures. Enfin en 1733. le pere Labat a donné encore à Paris, & en cinq volumes *in-12.* une *Relation historique de l'Ethiopie occidentale, contenant la description des royaumes de Congo, Angole & Matamba : traduite de l'italien du pere* Cavazzi capucin, *& augmentée de plusieurs relations Portugaises des meilleurs auteurs; avec des notes, des cartes géographiques, & un grand nombre de figures.* Le pere Labat est mort à Paris le 6. Janvier 1738. au commencement de la soixante-quinziéme année de son âge. Au devant de la derniere édition de son *nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, on voit le portrait de l'auteur gravé, avec ces vers au bas :

Ecrivain curieux des pays & des mœurs,
Il orne ses écrits des graces de son style,
Corrige en amusant, l'homme de ses erreurs,
Et sçait mêler par-tout l'agréable à l'utile.

On trouve quelques réfléxions contre ce nouveau voyage dans le *Mercure* d'Octobre 1742. On y fait remarquer sur-tout que le pere Labat a pris des traités de Dufour, de Blegny, & du traité historique de l'origine & du progrès du caffé, imprimé en 1716. à Paris, *in-12.* à la fin du voyage de l'Arabie-heureuse, tout ce qu'il dit sur cette matiere, quoiqu'il ne cite aucun de ces auteurs. Le pere Echard dans la bibliothéque des Ecrivains de l'ordre de saint Dominique, *tome 2. pag. 806.* parle du pere Labat jusqu'à l'année 1720.

LABBÉ (Pierre), Jésuite, né à Clermont en Auvergne l'an 1594. entra chez les Jésuites en 1612. & s'y engagea dans la suite par la profession des quatre vœux. Il régenta toutes les classes, excepté celle des Mathématiques, durant vingt-trois ans; il fut ensuite recteur de cinq colleges, & d'un noviciat. Ses ouvrages, dont le pere Oudin a communiqué la liste, sont : *Carmen panegyricum Ludovico XIII.* ce poëme est sur la prise de la Rochelle, & les deux siéges de Casal. *Vita & elogia Ludovici XIII. regis, novo lyrici carminis modo :* à Lyon, 1634. *in-4°. Elogia sacra theologica, philosophica, regia, eminentia, illustria, historica, poëtica, miscellanea*, à Grenoble, 1664. *in-fol.* & à Lipsic en 1706. *in-8°. Epistola historica de ortu & situ primo Lugduni; nec non dissertatio de itinere Annibalis, &c.* à Lyon. *Epistola de antiquo statu Lugduni. Eustachius, seu Placidus heros Christianus, poëma epicum, cum adjunctis panegyricis, sylvis, eclogis, Miscellaneis.* à Lyon, 1673. *in-12. Actus virtutum : vita Christi & Beatæ Virginis, attributa Dei digesta in orationes vocales & mentales :* à Lyon, 1673. *in-16.* Sotwel qui donne ainsi le titre de ce livre, dit néanmoins qu'il est écrit en françois : *Elogia quinquaginta veterum ecclesiæ patrum, & aliquorum recentium :* c'est encore Sotwel qui cite ce livre, & qui le dit imprimé à Lyon en 1674. *in-12.* Voici ce que le pere de Colonia, Jésuite, dit des ouvrages de son confrere, dans son histoire de Lyon (*tome 2.* in-4°. *pag. 718. 719.*). « Le pere Pierre Labbé n'a point égalé le pere Bussieres, ni pour l'amour du travail, ni même pour le bon goût. Il ne tint pas à lui que notre siécle n'oubliât cette noble simplicité qui nous charme dans les ouvrages des anciens..... Son style est tout hérissé de pointes, & semé d'un bout à l'autre de faux brillans... Ses éloges sacrés & profanes, ses descriptions, ses dissertations historiques, ses divers poëmes, sont tous pétris de rafinement & de subtilité : on y court après l'esprit; & je dirois presque qu'on ne vit jamais tant de lumieres & si peu de raison. » Le pere de Colonia avoue néanmoins « qu'il y trouve par-ci par-là quelques morceaux qui ont leur prix, » tel que celui de la solitude dont il rapporte une partie, & qu'on lit en effet avec plaisir.

LACARRY, (Gilles) sçavant Jésuite, & sur-tout très-habile dans la connoissance de l'histoire de France, *duquel on ne dit que quelques mots & sans exactitude dans le Dictionnaire historique*, étoit de Languedoc, né au diocèse de Castres l'an 1605. Il se fit Jésuite en 1624. & prononça ses quatre vœux dans la suite. Il fit pendant six ans un cours de régence depuis les premieres classes jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il professa ensuite la philosophie deux ans, autant de tems la théologie morale; & le même nombre d'années il expliqua l'Ecriture-Sainte. Il fut recteur du collége de Cahors, & employé pendant plusieurs années à faire des missions. Les dernieres années de sa vie il les passa à Clermont en Auvergne, où il mourut le 25. Juillet 1684. Malgré la multitude & la variété de ses occupations, il a trouvé le tems de composer un grand nombre d'ouvrages, la plupart fort importans, & sur-tout d'une grande utilité pour ceux qui s'appliquent à l'étude de notre histoire. En voici la liste : 1. *Elogium nati delphini*, à Toulouse, 1637. *in-4.°* Ce dauphin a été depuis le roi Louis XIV. 2. Une édition de l'histoire Romaine de Velleius Paterculus, avec des notes, à Paris, chez Jean Camusat & Pierre Petit, 1644. *in-12.* On estime les notes de cette édition. 3. *Cornelii Taciti liber de Germaniâ, cum notis*, à Montauban, 1649. *in-4°.* à Clermont, 1677. *in-4°.* Juste-Christophe Dithmar a suivi aussi cette édition, & les notes du pere Lacarry, dans celle qu'il a donnée du même ouvrage, avec son commentaire, à Francfort sur l'Oder en 1726. *in-8°.* 4. *Mathematicæ tabulæ logarithmeticæ ad triangulorum rectilineorum & sphæricorum analysin. Tabulæ solares ad investiganda eclipsium lunarium & solarium momenta meridiano Parisino accommodatæ*, à Paris, 1652. *in-12.* 5. *Breviculum de vitâ Francisci de Stanno* (François d'Esteing), à Clermont, 1660. *in-8°.* 6. *Historia Romana à Julio Cæsare ad Constantinum magnum, per numismata & marmora antiqua, testata & illustrata*, à Clermont, 1671. *in-4°.* On trouve au commencement de cet ouvrage d'utiles instructions en faveur de ceux qui sont peu versés dans la connoissance des médailles anciennes; & un abregé chronologique de tout l'ouvrage. 7. *Series & numismata regum Syriæ, Ægypti, Siciliæ & Macedoniæ.* 8. *Prolusio apologetica : antiquorum numismatum intelligentiam interpreti Sacræ Scripturæ esse necessariam.* Ces deux ouvrages, marqués aux nombres 7. & 8. sont avec celui qui est cité au n°. 6. & à la fin de ce volume on lit la suite des consuls Romains telle qu'elle avoit été dressée par le pere Petau. On apprend de la *Prolusio apologetica*, que le pere Lacarry avoit expliqué l'Ecriture-Sainte à Clermont, & ensuite à Montpellier; & qu'il avoit amassé un nombre de médailles anciennes. 9. *Historia Galliarum sub præfectis prætorii Galliarum*, avec un écrit préliminaire,

intitulé : *Notitia provinciarum & civitatum Galliæ*, à Clermont, 1672. *in-4°.* On conserve dans la bibliothéque des Jésuites de Dijon, un exemplaire de cet ouvrage noté de la main de l'auteur. Selon M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'hist. tome 4.* in-4°. *pag.* * 4.) ce traité s'étend depuis Constantin jusqu'à Justinien : il est succint, mais fort estimé. 10. *Epitome historiæ regum Franciæ, ex Dionysio Petavio S. J. excerpta*, à Clermont, 1672. *in-4°.* Dans le même volume on trouve les deux écrits suivans : 11. *Breviculum expeditionis Ludovici XIV. Franciæ regis, adversùs Batavos, anno 1672.* 12. *Chronologia regum Franciæ.* 13. *Historia Christiana imperatorum, consulum & præfectorum prætorio Orientis, Italiæ, Illyrici & Galliarum. Notitia magistratuum imperii utriusque. Notitia provinciarum imperii utriusque, cum notis*, à Clermont, 1675. *in-4°.* On trouve au commencement de cet ouvrage, *Sexti Rufi breviarium.* 14. *Dissertatio de die & anno nativitatis & obitûs sancti Gerardi comitis, fundatoris Cœnobii Aureliacensis in Arverniâ*, à Clermont, 1674. *in-4°.* 15. *Dissertatio de anno & die obitûs sancti Roberti, fundatoris monasterii Casæ-Dei in Arverniâ : tum de obitu & stemmate gentilitio sancti Gerardi comitis, ex cujus stirpe genus suum ducebat sanctus Robertus*, à Clermont, 1674. *in-4°.* 16. *Historia coloniarum à Gallis in exteras nationes missarum, tum exterarum nationum coloniæ in Gallias deductæ*, à Clermont, 1677. *in-4°.* 17. *Disputatio de regibus Franciæ, primæ familiæ, deque lege salicâ* : cet ouvrage est avec le précédent, où l'on trouve aussi celui de Tacite *de Germaniâ*, avec des notes. 18. *Dissertatio de primo & ultimo anno regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii*, à Clermont, 1680. *in-4°.* 20. *Historia codicis Justiniani* : ce dernier ouvrage n'a pas été publié, quoiqu'on assure que l'auteur l'a fini. * Extrait d'un mémoire latin manuscrit, communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

LACHERE (le pere François), Cordelier, docteur en théologie, & définiteur de la province dite de saint Bonaventure, étoit originaire de Dijon. Il naquit à Loge, aujourd'hui *Morelet*, village du bailliage d'Autun, le 26. Novembre 1660. A l'âge de 26. ans il s'embarqua pour l'Afrique par l'ordre de ses supérieurs, & il fut l'un des quatre que le roi Louis XIV. envoya dans le pays qu'arrose le Niger, & que les François appellent le Senegal. Le pere Lachere y séjourna trois années. Il visita aussi plusieurs îles de l'Amérique, & fit sur tous les pays qu'il eut occasion de voir, des remarques utiles. De retour en France, il fut chargé de plusieurs affaires concernant son ordre, qu'il a maniées avec succès. Il est mort à Dijon le 20. Mai 1734. Les mémoires de ses voyages mériteroient, dit-on, de voir le jour : l'auteur en avoit été souvent sollicité ; mais ses autres occupations, & ses infirmités l'en ont, à ce qu'on prétend, empêché. Il avoit aussi travaillé à l'*Histoire des privileges de l'ordre de saint François, dans la province de saint Bonaventure*, & il se proposoit d'y joindre les titres, les monumens, les épitaphes, &c. avec des notes : on ignore si cet ouvrage étoit achevé avant sa mort. Il a laissé un *Nécrologe du couvent des Freres-Mineurs, de la réguliere observance de saint François de Dijon* : c'est un manuscrit *in-folio* rempli de figures. Nous ne connoissons d'ouvrages imprimés du pere Lachere que les suivans : 1. *Laus funerea reverendi patris le Roux*, 1697. *in-4°.* sans nom d'imprimeur. C'est l'oraison funébre d'un de ses confreres. 2. La vie de saint Jacques de la réguliere observance de saint François, canonisé par le pape Benoît XIII. le dixiéme Décembre 1726. Cette vie qui est du pere Lachere, est jointe à une autre qu'il a seulement revue & augmentée, & dont il a donné la seconde édition, avec la vie de saint Jacques, en 1728. à Dijon *in-12.* Cette seconde vie est celle de saint François Solano, religieux prêtre de l'observance de saint François, patron du Perou, composée par le pere François Courtot, &c. * *Voyez* la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol. tome 1. pag. 362.*

LADVOCAT, (Louis-François) né à Paris le cinquiéme Avril 1644, fut reçu conseiller du roi, maître ordinaire en sa chambre des comptes le 27. Avril 1671. en la place de *Louis* Ladvocat son oncle. Il est mort à Paris le 8. de Février 1735. dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. C'étoit un magistrat habile, qui avoit beaucoup de litterature, & qui étoit très-versé dans la philosophie. On a de lui dans ce dernier genre : 1°. Entretiens (au nombre de sept) sur un nouveau systême de morale & de physique, ou la recherche de la vie heureuse, selon les lumieres naturelles, à Paris, 1722. *in-12.* Les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, en donnant l'analyse de ces entretiens dans leurs mémoires du mois d'Août 1722. article 83. firent plusieurs objections à l'auteur. Celui-ci y a répondu dans l'ouvrage suivant. 2°. Nouveau systême de philosophie, établie sur la nature des choses connues par elles-mêmes, mis en parallele avec l'opinion des anciens philosophes sur les premiers principes de la nature, & sur lesquels on n'a rien trouvé de fixe & de certain jusqu'à présent ; auquel on a joint un traité de la nature de l'ame & de l'existence de Dieu, prouvés l'une & l'autre par une chaîne suivie d'argumens capables de convaincre les plus incrédules & les plus opiniâtres, à Paris 1728. 2. vol. *in-12.* ces deux volumes sont aussi en forme d'entretiens.

LAET, (Jean de) Flamand, *dont on parle superficiellement dans le dictionnaire historique*, étoit d'Anvers, & mourut en 1649. On ne sçait presque rien de sa vie. Constantin Lempereur nous apprend seulement dans la préface de sa traduction de l'itineraire de *Benjamin de Tudéle*, qu'il avoit été directeur de la compagnie des Indes occidentales, & qu'il étoit habile dans la connoissance des langues, de l'histoire & de la géographie. Il étoit fort ami de Saumaise. Ce fut par ses soins que l'on a publié une grande partie des descriptions des royaumes du monde sous le titre de *Républiques.* Ces écrits, que l'on recherche encore & qui sont fort bien imprimés, parurent chez Elzevir : sçavoir, 1. *Hispania, sive de regis Hispaniæ regnis & opibus commentarius*, à Leyde, 1629. *in-24.* Il y a eu la même année deux éditions de ce petit ouvrage : la seconde est beaucoup plus ample ; car outre les additions faites en divers endroits, il y a de plus le chapitre septiéme *de insulis Canariis.* Ce livre a encore été réimprimé en 1641. 2. *Gallia sive de Francorum regis dominiis & opibus*, à Leyde, même année *in-24.* 3. *Tractatus de territoriis, potentiâ, familiis, fœderibus principum & rerumpublicarum Italiæ* : dans un recueil de Thomas Segeth, intitulé : *De principibus Italiæ tractatus varii*, à Leyde, Elzevir, 1628. *in-24.* 4. *Belgii confœderati respublica, seu Gelriæ, Hollandiæ, Zelandiæ*, &c. *chorographica politicaque descriptio*, à Leyde, 1630. *in-24.* 5. *Turcici imperii status*, à Leyde, selon la bibliothéque Belgique. 6. *Persia, seu regni Persici Status*, à Leyde, 1633. *in-24.* Il y en a eu une seconde édition augmentée en 1647. chez le même & dans la même forme. Ce livre contient une description topographique des provinces qui composent la Perse, les qualités du climat & du terroir, le génie des peuples, leurs mœurs, leur religion, le gouvernement civil & politique, la puissance & les richesses de cet état ; enfin les différens chemins que divers particuliers ont tenus pour aller dans ce royaume : & tel est à peu près le même ordre de matieres traitées dans les autres *républiques.* 7. *De imperio Magni Mogolis, sive India vera*, à Leyde, 1631. *in-24.* 8. *Portugallia*, à Leyde, 1642. *in-24.* 9. *Respublica Poloniæ, Lithuaniæ, Prussiæ & Livoniæ*, à Amsterdam 1642. *in-24.* 10. *Novus orbis, seu descriptio Indiæ occidentalis, novis tabulis geographicis, & variis animantium, plantarum, fructuumque iconibus illustrata, libri* 18. à Leyde, 1633. *in-fol.* Laët traduisit lui-même son ouvrage en françois, & cette traduction parut *in-folio* à Leyde en 1640. sous ce titre : l'*Histoire du nouveau monde, ou description des Indes occidentales contenant dix-huit livres, par le sieur Jean de Laët d'Anvers ; enrichi de nouvelles tables géographiques & figures des animaux, plantes & fruits.* Dans des vers latins de Daniel Heinsius, qu'on lit au commencement, Laët est dit, *Rebus Indiæ occidentalis præfectus.* Le même ouvrage a paru en flamand, selon la bibliothéque Belgique. 11. *De gemmis & lapidibus : quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus, græcè & latinè, cum brevibus annotationibus*, in-8°. à Leyde, 1647. 12. *Thomæ*

Smithi Angli de republicâ Anglorum libri tres. Quibus accesserunt chorographica illius descriptio, aliique politici tractatus, à Leyde, 1625. & 1630. Cette édition est bien plus ample que la premiere : *ibidem* en 1641. Celle-ci est encore augmentée des chapitres 11. 12. & 13. & des chemins d'une ville à l'autre. 13. *Notæ ad dissertationem Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum, & observationes aliquot ad meliorem indaginem difficillimæ illius quæstionis*, à Paris, 1643. *in-8°*. Laët y réfute la dissertation de Grotius dans laquelle ce sçavant prétend que les peuples de l'Amérique n'étoient pas fort anciens, & qu'ils y sont passés de l'Europe. Grotius répondit à Laët, mais trop durement, la même année 1643. dans un ouvrage qu'il intitula : *De origine gentium Americanarum dissertatio altera adversus obtrectatorem, opaca quem bonum facit barba* : ces derniers mots font allusion à la barbe que Laët portoit grande. Grotius fit contre le même cette épigramme dans laquelle il se joue sur son nom :

Latius haud Latius satis est : nec scribere cessat
Latius ; ut sileat Latius, est satius.

Laët repliqua en 1644. c'est l'écrit suivant : 14. *Responsio ad dissertationem secundam Hugonis Grotii de origine gentium Americanarum*, à Amsterdam *in-8°*. 15. *Historia naturalis Brasiliæ, in quâ Guilielmi Pisonis, medicinæ doctoris, Lugduno Batavi, de medicinâ Brasiliensi libri quatuor ; & Georgii Marcgravii de Liebstad, Misnici Germani, historæ rerum naturalium Brasiliæ libri octo ; cum appendice de Tapuyis & Chilensibus. Joannes de Laët Antuerpiensis, in ordinem digessit & annotationes addidit, & varia ab auctore omissa supplevit & illustravit*, à Leyde & à Amsterdam 1648. *in fol.* avec figures. 16. *Vitruvii de architecturâ libri* 10. *cum notis & observationibus. Accesserunt Henrici Wottoni elementa architecturæ ; Bernardini Baldi lexicon Vitruvianum, & ejusdem scamilli impares Vitruviani ; Leonis Baptistæ de Albertis libri tres de pictura ; Pomponii Gaurici excerpta de sculpturâ ; & Ludovici Demontiosii commentarii de sculpturâ & picturâ ; ea omnia edente & illustrante Joanne de Laët*, à Amsterd. 1649. *in-fol.* * *Valerii Andr. Biblioth. Belgic.* édit. de 1739. *in-4°. tom. 2. pag. 671.* Niceron, *Mémoires*, &c. *tom. 38. Hugon. Grotii manes*, in-8°. *tome 2. pag. 448. & 449.*

LAGUILLE, (Louis) Jésuite, né à Autun le premier Octobre 1658. entra dans la société des Jésuites le premier Septembre 1675. & s'y fit estimer par ses vertus & ses talens. Il s'y engagea par la profession solemnelle des quatre vœux le 2. de Février de l'an 1692. Après avoir enseigné avec honneur la philosophie & les mathématiques, il fut destiné à la prédication dont il a exercé le ministere avec zéle. Appliqué de bonne heure au gouvernement, il a été recteur des principaux colléges de sa société, deux fois provincial dans la province de Champagne, visiteur & vice-provincial dans la province de France, & enfin une fois provincial dans la derniere province. Il vivoit encore en 1739. & il étoit alors dans un âge fort avancé, comme on le voit par la date de sa naissance : nous ignorons la date de sa mort. Ses ouvrages sont : 1. Des vers latins & françois sur l'arrivée de Leopold second, duc de Lorraine, dans ses états, à Pont-à-Mousson, 1699. *in-4°*. 2. Oraison funébre du roi Louis XIV. prononcée dans l'église cathédrale de Strasbourg le 18. Novembre 1715. pendant le service solemnel célébré par ordre du grand chapitre, à Strasbourg, 1715. *in-4°*. On trouve une idée de ce discours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Novembre 1716. article 141. 3. Histoire d'Alsace ancienne & moderne, depuis César jusqu'en 1725. à Strasbourg, *in fol.* 2. vol. & *in-8°*. 1727. 8. vol. Cet ouvrage qui commence par une *Notice* utile *de l'ancienne Alsace*, comprend en 64. livres, tout ce qui a eu rapport à l'Alsace, depuis la conquête que César fit des Gaules jusqu'en 1725. ou 1726. Ces 64. livres sont partagés également dans les deux volumes, dont chacun en contient 32. Le premier volume va jusqu'à l'empire de Maximilien I. & finit en 1501. Le second volume renferme tout ce qui s'est passé depuis cette époque jusqu'au tems où finit l'ouvrage. Cette histoire, dans l'édition *in-folio*, est accompagnée de titres qui lui servent de preuves, desquels on peut tirer de grandes lumiéres. On trouve quatre extraits de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux* des mois d'Avril, Juin, Août & Novembre 1727. On en parle aussi dans le *Journal des Sçavans* de la même année, pag. 1003. 4. Exposition des sentimens catholiques sur la soumission dûe à la constitution *Unigenitus*, où les difficultés des opposans sont réfutées par les principes & les textes tirés des ouvrages de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, contre les prétendus réformés. Tel est le titre de cet écrit, brochure *in-4°*. de 43. pages, imprimée en 1735. 5. Préservatif pour un jeune homme de qualité contre l'irréligion & le libertinage. On lui expose 1°. les raisons qui doivent l'affermir dans la religion catholique. 2°. On lui suggere les motifs qui doivent régler ses mœurs, & l'engager à vivre en véritable honnête homme, à Nancy, 1739. grand *in-12*. de 313. pages. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, tom. 1. in-fol. pag. 365. 366. Mémoires de Trévoux* cités dans cet article ; & *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°. tom. 3. pag.* 245. *édition de 1735.*

LAIRES, *cherchez* LARESSE.

LALAMANT, (Jean) ou LALLEMENT, comme l'appelle Munier dans ses *hommes illustres d'Autun*, médecin fameux dans le XVI. siécle, étoit d'une bonne famille d'Autun, où il mourut vers la fin du même siécle. On trouve dans ses écrits une grande connoissance de la médecine, de l'astronomie, & des langues grecque & latine. Ces écrits sont : 1. *Traduction des quatre Philippiques de Démosthene en françois sur le grec*, à Paris, chez Michel Fezandat, 1549. *in-8°*. Du Verdier, pag. 636. de sa *Bibliothéque Françoise*, cite un endroit de l'épître dédicatoire du traducteur. 2. *Sophoclis tragœdiæ septem è græco*, à Paris, Frederic Morel, 1577. *in-8°*. On dit dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, que Gesner cite cette édition : cela peut être ; mais il est sûr que cette version de Sophocle a paru dès 1557. *in-8°*. chez Michel Vascosan. Maittaire dans ses annales de l'imprimerie, *tome 3, pag. 700.* cite cette édition sous ce titre : *Sophoclis tragœdiæ nunc primum latinæ* (latinis versibus) *factæ, & in lucem emissæ per Joann. Lalamantium apud Augustodunum Heduorum medicum : apud Michaël. Vascosanum, vel (nam exemplaria variant) apud Frederic. Morellum*, in-8°. Paris 1557. Bayle range Lalamant parmi les plagiaires, parce qu'il a emprunté plusieurs vers de Georges Rataller, sans le nommer. Voyez *le Dictionnaire critique, article* RATALLER. 3. *Claudii Galeni Pergameni, de diebus decretoriis libri* III. *recèns latinè facti, & commentariis illustrati, quibus mensium lunarium, solariumque anni, item Ægyptiaci, Arabici, Persici, Hebræi, Attici, nec non etiam Romani ratio ita ponitur ob oculos, ut jam demùm & de morâ partûs in utero, & de mensium Græcorum, exterarumque & principum nationum cum Latinis collatione, certi quid & haberi possit & statui*, à Lyon, 1559. *in-4°*. selon Vanderlinden, & du Verdier dans son supplément à la Bibliothéque de Gesner. 4. *Anni Hebræi & exterarum ferè omnium & præcipuarum gentium anni ratio, & cum Romano collatio*, à Genève, 1571. *in-8°*. cité par le pere le Long, *Biblioth. sacra, pag. 818. édit.* in-fol. 5. *Hippocrates de hominis ætate, ex extremo fine libri de carnibus. De septimestri, item de octomestri partu latinè facti & scholiis illustrati. Accessere problemata aliquot ab hâc tractatione non ita aliena*, à Genève, 1571. *in-8°*. Les sçavans doutent que ces écrits soient d'Hippocrate. 6. *De ptisanâ sui temporis libellus*, avec les opuscules de Galien, *de optimâ corporis nostri constitutione ; de pleniore habitu ; de inæquali temperie ; quomodo simulantes morbum sint deprehendendi ; de ptisanâ* ; traduits en latin, à Lyon, 1578. *in-8°*. 7. Quatre distiques latins, dans le *Tumulus Pomponii, senatoris Divionensis*, à Dijon, 1580. 8. Le traité *de anno Romano*, est dans le tom. 8. des Antiquités Romaines recueillies par Grævius. 9. Gronovius a inseré dans le tom. 9. des Antiquités Grecques, les traités suivans de Lalamant, tirés de son livre intitulé : *Exterarum gentium anni ratio. Dissertationes tres de tempore & ejus partibus. De anno Macedonico. De mensibus Macedonum seu Græcorum. De anno Attico.* 10. Edme Thomas, dans son histoire manuscrite

d'Autun, cite de Lalamant : *Operum Cl. Galeni, tam Græcorum, quàm latinè versorum accurata emendatio & dispunctio.* * *Voyez* la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, in-fol. tom. 1. pag. 366. & 367.* & les autres ouvrages cités dans cet article.

LALANDE. (Jacques de) *Supplément tom. 1. pag. 220. col. 1. . . . . & ad titulum xxvii. de liberis, &c.* lisez *& ad titulum secundum libri 28. Pandectarum, de liberis, &c.* La coutume d'Orléans, *dont on parle au même article*, a été réimprimée en 1704. à Orléans, *2. vol. in-fol.* augmentée des mémoires de l'auteur, & des notes de M. de Gyves, avec une conférence générale sur toutes les coutumes de France. qui y ont rapport, revue & corrigée par M. Philippe-Auguste Perreaux, avocat au parlement & au présidial d'Orléans. . . . *Specimen, &c.* dont il a paru un essai, &c. *il falloit dire*, ce n'est qu'un essai d'un grand ouvrage que M. de Lalande avoit entrepris, & qu'il a achevé; mais lequel est encore manuscrit. *Voyez* l'Eloge de M. de Lalande, par M. Prévost de la Jamiès, d'Orléans, dans le tome 43. des *Mémoires* du feu pere Niceron; cet éloge est fort bien fait.

LALANNE. (Noël de) *Supplément tom. 1. pag. 221. col. 1. . . . . .* curé d'Herbelni, *lisez* curé d'Herbelay, au diocèse de Paris : ce village n'est pas loin de Pontoise.

LALLEMANT (Pierre). *Supplément tom. 1. pag. 221. col. 2. . . . .* On le chargeoit de toutes les actions *d'état*, lisez *d'éclat*.

LAMBERG, (Joseph, baron de) baron d'Ortenegg, capitaine du duché de Carniole, & grand-maître d'hôtel de l'imperatrice Anne, l'un des plus habiles ministres de son tems à la cour de l'empereur, naquit en 1489. dans le château d'Ortenegg. Ayant perdu son pere en 1499. Ruprecht de Reichenberg, capitaine du duché de Stirie, qui vit en lui une forte inclination pour la guerre, le prit à son service à l'âge de treize ans. Lamberg accompagna Ruprecht à la guerre de Baviere en 1503. A l'âge de 17. ans, il se rendit à la cour de l'empereur Maximilien, & la guerre étant survenue entre l'empereur & la république de Venise, il entra au service de son prince, où il demeura cinq ans de suite. En 1513. il épousa Elizabeth d'Erlach; & peu de tems après il fut député par les états de Carniole pour faire quelque remontrance à l'empereur. En 1515. les paysans de Carniole s'étant soulevés, il fut attaqué dans son château; mais il s'y étoit si bien fortifié, qu'il ne lui arriva rien de fâcheux. Après la mort de sa femme arrivée en 1518. il voulut rentrer dans le service; & l'empereur Maximilien étant mort en 1519. Charles-Quint, fils & successeur de Maximilien, le fit chevalier à son couronnement, & lui donna en 1523. le gouvernement du duché de Carniole. En 1526. Louis, roi de Hongrie mourut, & en 1527. la ville de Bude fut prise par les Turcs. Comme c'étoit le lieu où Lamberg faisoit sa résidence, il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de conseiller à la cour, & être en même tems membre du conseil de guerre. Dans la suite, il fut envoyé à la Porte en qualité d'ambassadeur; & à son retour en 1531. il se trouva à Lintz au couronnement de Ferdinand roi des Romains. Il demeura quelque tems auprès de ce prince, & eut la dignité de maréchal de la cour. En 1532. il fut envoyé de nouveau à la Porte avec le comte Nagarol. Dans la suite il fut encore député plusieurs fois vers divers princes. Las de tant de courses, & voulant mener une vie plus tranquille, il se remaria à *Marguerite* Kuone de Belasy, & se fixa à Vienne. L'empereur lui donna place dans le conseil, & en 1535. le roi Ferdinand le fit grand-maître d'hôtel de la reine son épouse, qu'il accompagna à son voyage d'Inspruk. Lamberg devint veuf une seconde fois durant ce voyage, sa femme étant morte en couches, après avoir mise au monde un fils nommé *Balthasar*. Il accompagna depuis leurs majestés à Trente, & de-là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohême. En 1538. il se maria pour la troisiéme fois, & épousa *Anne* de Schwecckowits, dame d'honneur de la reine des Romains. En 1541. la peste le fit sortir de l'Autriche, où il revint l'année suivante. Depuis ce tems-là, il se tint presque toûjours en Bohême avec la reine sa maitresse. En 1544. à la diéte de Spire, où se trouvoient l'empereur & le roi Ferdinand, il fut honoré de titre de baron. Comme on lui avoit donné le gouvernement de Carniole, il s'y transporta, & revint la même année à Vienne où le roi Ferdinand résidoit. En 1545. & 1546. il voyagea avec ce prince en Bohême, en Moravie & en Silésie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une diéte. Delà il se rendit à Prague, où la reine mourut le 24. Avril 1547. Lamberg fut chargé alors de conduire les quatre archiduchesses à Lintz, où le roi l'établit grand-maître d'hôtel de ces quatre princesses. Etant retourné ensuite dans la Carniole, il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers allemands l'histoire de sa vie, & une excellente exhortation à ses enfans.

LAMBERG, (Jean-Maximilien, comte de) baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, seigneur de Stockern & d'Amerang, burgrave de Stirie, premier chambellan héréditaire de l'archiduché de la haute Autriche, grand écuyer héréditaire de Carniole & de Windismarck, chevalier de la Toison d'or, membre du conseil privé de l'empereur, premier chambellan de sa majesté imperiale, naquit en 1608. de *George Sigismond*, conseiller privé de l'empereur, &c. & de *Jeanne* della Scala, la derniere héritiere de l'ancienne famille de ce nom de Vicence & de Vérone. Après avoir fait ses études, il voyagea en Italie, en France, en Espagne, & apprit les langues de ces trois états. A son retour, l'empereur Ferdinand II. l'honora du titre de chambellan, dignité qu'il exerça aussi auprès de Ferdinand III. lorsqu'il n'étoit encore que roi. Il accompagna ce prince en 1634. lorsqu'il se remit en possession de Ratisbonne, & en 1635. lorsqu'il gagna la bataille de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la cour, le comte de Lamberg fut fait conseiller aulique, & on l'employa en diverses négociations importantes. En 1636. lorsque Ferdinand fut couronné roi des Romains à Ratisbonne, Lamberg obtint pour lui & pour ses descendans le titre de comte du Saint-Empire. Ferdinand III. devenu empereur, l'envoya en 1643. en qualité de plénipotentiaire au congrès de Munster, & il fut un de ceux qui signerent le traité de paix au nom de l'empereur, le 24. Octobre 1648. A son retour de Westphalie, il fut fait grand-maître d'hôtel de l'archiduc Leopold, qui fut depuis empereur. En 1651. il fut envoyé en Italie vers la princesse *Marie-Eleonore* de Mantoue, que l'empereur Ferdinand III. devoit épouser, & il la conduisit à Vienne. Ferdinand le fit ensuite membre du conseil privé, & l'envoya ambassadeur en Espagne où il demeura sept ans. Il y fut honoré par Philippe IV. de l'ordre de la Toison d'or, & en 1665. il conclut le mariage de *Marguerite-Therese*, fille de ce monarque, avec l'empereur Leopold. Revenu à la cour de Vienne, il eut la charge de grand chambellan. La même année il accompagna l'empereur Leopold, lorsque ce prince alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce comté, qu'il avoit hérité par la mort de l'archiduc Sigismond-François. En 1675. il eut la charge de grand-maître d'hôtel, qu'il exerça jusqu'à sa mort qui arriva le douziéme Décembre 1682.

LAMBERG, (Jean-Philippe comte de), cardinal, &c. *fils du précédent*, naquit le 26. Novembre 1651. Après ses études & plusieurs voyages, l'empereur Leopold lui conféra les dignités de chambellan & de conseiller aulique, & l'employa en diverses ambassades, particulierement à la cour de Saxe pour engager l'électeur à secourir Vienne. Peu après, il l'envoya vers Frederic-Guillaume, électeur de Brandebourg, pour conférer avec lui au sujet de la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686. il fut envoyé à la diéte de Ratisbonne en qualité de principal commissaire de l'archiduc d'Autriche, & il demeura dans cette fonction jusqu'en 1689. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il étoit déja chanoine de Saltzbourg, de Passau & d'Olmutz, il fut élu évêque de Passau le 25. Mai 1689. & en 1696. il obtint de la cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'empereur

le fit membre de son conseil privé, & en 1697. il l'envoya à la diéte de Pologne, assemblée pour l'élection d'un roi. Ce ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'électeur de Saxe, & il assista à son couronnement. A son retour, il fut envoyé vers le roi de Portugal; mais il fut rappellé en 1698. pour être plénipotentiaire & principal commissaire de l'empereur à la diéte de Ratisbonne. Dans la derniere promotion de cardinaux faite par le pape Innocent XII. il reçut le chapeau de cardinal à la recommandation de l'empereur & du roi de Pologne, le 20. Juin de l'an 1700. il eut le titre de S. Sylvestre. Aussi-tôt après, ayant appris la mort du pape, il alla à Rome pour se trouver au conclave, où Clement XI. fut élu. Il revint à Vienne en 1701. & retourna le 27. Octobre à Ratisbonne, où il fit ce qu'il put pour engager tous les princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Le duc de Baviere, qui étoit dans le parti de la France, s'étant emparé de Ratisbonne, le cardinal Lamberg se retira à Passau le 23. Mai 1703. & delà à Vienne. En 1705. il retourna le 13. Février à Ratisbonne. L'empereur Leopold étant mort la même année, le cardinal fut confirmé dans tous ses emplois par l'empereur Joseph, & ensuite par l'empereur Charles VI. Il mourut à Ratisbonne le 20. Octobre de l'année 1712.

LAMBERG (Joseph-François) landgrave de Leuchtenberg, prince du Saint-Empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, &c. fils aîné de *Jean Maximilien*, naquit en 1637. & fut élevé avec l'archiduc Leopold, depuis empereur. Quand il eut atteint l'âge competent, il voyagea jusqu'en 1662. & à son retour, il fut fait chambellan par l'empereur. En 1666. il fut envoyé jusques sur les frontieres de la république de Venise au-devant de l'infante *Marguerite-Therèse*, pour la conduire à Vienne. En 1685. il fut honoré de la charge de capitaine en chef de la haute Autriche, & il a conservé cette charge jusqu'à sa mort. En 1686. il fut fait conseiller privé. Sa capacité dans les affaires porta l'empereur à l'envoyer en Espagne pour y traiter d'affaires très-importantes. En 1694. il fut fait chevalier de l'ordre de la Toison d'or. En 1704. il devint membre du conseil des conférences. En 1707. l'empereur Joseph donna à la branche Maximilienne la dignité de prince de l'Empire. Joseph-François Lamberg est mort en 1712. le premier jour de Novembre.

LAMBERG, (Leopold-Matthias) *fils du précédent*, prince du Saint-Empire, landgrave de Leuchtenberg, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, seigneur de Steyr, &c. né en 1667. après avoir passé ses premieres années dans l'étude & dans les voyages, fut fait chambellan & conseiller de la chambre de la cour par l'empereur Leopold. Comme il étoit d'une humeur gaie & d'une conversation amusante, il plut à Joseph, alors roi des Romains, & devint son grand veneur. Mais comme le comte Christophe-Jean d'Althan remplissoit la même charge auprès de l'empereur, & que cette concurrence causoit quelquefois de l'embarras, on fit consentir au comte d'Althan de la céder au comte de Lamberg, qui par cette cession, devint en même tems grand veneur de l'empereur & du roi des Romains. En 1700. le 5. de Mai, l'empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui-même au cou le collier de l'ordre de la Toison d'or, qui avoit été envoyé d'Espagne. En 1704. il accompagna le roi Joseph au siége de Landau. Ce prince lui donna des marques de sa tendresse, lorsqu'en 1707. il lui conféra pour lui & pour ses descendans, la dignité de prince de l'Empire, lui donna les revenus entiers de la seigneurie de Steyr dans la haute Autriche, & y ajouta une pension de douze mille florins. Peu de tems après, il le mit en possession du landgraviat de Leuchtenberg, malgré les protestations du duc de Meckelbourg-Swérin, le 10. de Mai de l'an 1709. L'année précedente, il lui avoit donné la charge de grand écuyer, vacante par la mort de Leopold, prince de Dietrichstein, arrivée le 13. Juillet. Il lui conféra de plus, pour lui & pour tous ceux de sa maison, la charge de grand veneur de l'Autriche au-dessus de l'Ens. Le comte étant devenu veuf le 6. Décembre 1710. de *Marie-Claude* comtesse de Kunigl, on lui proposa de se remarier, ce qu'il n'a pas fait. Il mourut le 10. Mars 1711. dans la quarante-cinquiéme année de son âge.

LAMBERG, (Leopold-Joseph) comte du Saint-Empire, baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, fils de *Jean-François* comte de Lamberg, & de *Constance* comtesse de Questenberg, naquit le 13. Mars de l'an 1653. L'empereur lui donna fort jeune la dignité de chambellan, & ensuite celle de son principal commissaire à la diéte de Ratisbonne. Deux ans après, il fut fait membre du conseil privé. Au mois de Mars 1699. il fut envoyé ambassadeur extraordinaire à Rome à la place de George-Adam, comte de Martinitz. Le 11. Février 1700. il eut audience du pape Innocent XII. qui en fut très-satisfait. La même année, il reçut le collier de la Toison d'or qui lui fut présenté de la part du roi d'Espagne par le prince Jules Savelli, doyen de l'ordre. Charles II. roi d'Espagne, étant mort le 1. Novembre 1700. & par son testament ayant déclaré pour son successeur, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV. le comte qui étoit encore à Rome, sollicita le nouveau pape Clement XI. qui venoit de succéder à Innocent XII. d'entrer dans les intérêts de la maison d'Autriche; mais voyant que Clement XI. se déclaroit pour la France, il quitta Rome, & alla à Lucques attendre les ordres de Vienne. Le 13. de Juin suivant, il retourna à Rome, fut admis le lendemain à l'audience du pape, & prit, au nom de l'empereur, possession des terres cédées par le prince de Casserta. Dès qu'il eut appris que l'archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne roi d'Espagne, il donna une fête dans son palais, le pape n'ayant pas voulu lui permettre de le faire dans l'église nationale des Allemans. Il alla ensuite à Livourne, & se rendit sur les flottes Angloise & Hollandoise pour y faire proclamer l'archiduc roi d'Espagne. De-là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'empereur. Ce prince étant mort en 1705. & l'empereur Joseph, son successeur, voyant que tout ce que le comte faisoit à Rome n'aboutissoit à rien, il le rappella. Le comte sortit donc de Rome le 15. Juillet sans prendre congé du pape, & se retira à Lucques, après avoir laissé en partant un mémoire qui ne servit pas plus que les démarches qu'il avoit faites. Il retourna ensuite à Vienne où il arriva le 10. Novembre. Le 20. Décembre suivant, il prêta serment pour la charge de conseiller privé. Il mourut d'apopléxie à Vienne le 29. de Juin de l'an 1706. âgé de 53. ans. La famille des Lamberg est ancienne, & a eu d'illustres alliances. On peut en lire la généalogie dans le *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740. c'est de-là que l'on a extrait ce que l'on vient de rapporter. On y cite un grand nombre d'historiens & autres monumens, afin de montrer où sont les preuves de ce que l'on rapporte : nous y renvoyons.

LAMBERT, surnommé le petit, prêtre & religieux du monastere de S. Jacques à Liége, vivoit dans le XII. siécle. Il est auteur d'une chronique qui commence à l'an de J.C. 988. & qui va jusqu'en 1194. Lambert mourut la même année. Sa chronique qui a eu plusieurs continuateurs, est imprimée dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum, &c.* des peres dom Martenne & dom Durand, *tom. 5. p. 1.* * *Voyez* la préface des éditeurs, & *Valerii Andr. biblioth. belgica.* édition de 1739. *in-4°.* tom. 2. pag. 801.

LAMBERT. (François) *Supplém. de 1735. tom. 1.* .... Le traité dont il est parlé dans cet article, est intitulé, en latin : *De fidelium vocatione in ecclesiam & ad ministeria.*

LAMBERT (Anne-Therèse de Marguenat de Courcelles de). *Supplém. tom. 1. pag. 223. ajoutez* aux écrits de cette dame, un court traité *de l'amitié*, imprimé en 1736. dans un *recueil de divers écrits sur l'amour & l'amitié, la politesse, la volupté, les sentimens agréables, l'esprit & le cœur*, in-12. à Paris (sous le titre de Bruxelles). Ce recueil a été donné par M. Themiseuil de Saint-Hyacinthe (M. Belair) auteur de quelques-uns des opuscules qu'il renferme.

LAMBERT, (Jacques), Jésuite né à Macon en 1603. Jésuite en 1620. a été recteur du collége de Carpentras

& de celui de Vienne en Dauphiné. Il exerça aussi le ministere de la prédication pendant 18. ans, & mourut le 31. Décembre 1670. On a de lui 1. *La philosophie des gens de cour*, dont l'édition en quatre volumes *in-4°. augmentée*, parut à Lyon en 1656. & à Paris en 1658. Nous ignorons quand parut la premiere édition. 2. *La science morale des Saints*, à Lyon, 1662. *in 8°*. quatre volumes. 3. *La science d'une ame conservée en l'honneur de la bienheureuse Vierge*, à Lyon, 1665. *in-4°*. 4. *La science de la raison chrétienne, ou logique chretienne*, à Lyon, 1669. *in-8°*. 5. *De la maternité divine, ou de ses prérogatives*, à Vienne, 1670. *in-8°*. * *Voyez* Sotwel, *Biblioth. scriptor. societ. Jesu*, & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, tom. 1.* in-fol. *pag. 368.*

LAMBERTINI (Jean-Baptiste) d'Anvers, étoit, selon Valere André, de la noble famille des Lambertini de Bologne. Il fit ses humanités à Courtray; & il étudia à Louvain la philosophie & la jurisprudence. Après avoir donné quelque tems à ces connoissances, il alla à Rome, & parcourut presque toute l'Italie. Il fit quelque séjour à Bologne où il prit le degré de docteur en droit civil & en droit canon. De retour en Flandres, après y être demeuré à peine deux ans, il alla en Espagne, & en visita au moins toutes les villes principales. Enfin étant encore revenu dans sa patrie, il fut fait bailli de la ville & du territoire de Halle. On ignore le tems de sa mort, Il est auteur des ouvrages suivans : 1. *Theatrum regium, sive regum Hispaniæ, Lusitaniæ, &c. series*, à Bruxelles, 1624. *in-4°*. selon Valere André; *in-folio* selon M. l'abbé Lenglet, qui ajoute que cet ouvrage est peu considérable : mais est-ce pour ce qu'il contient, ou pour la grosseur du volume ? 2. *Vita beatæ Imeldæ Lambertinæ:* c'est une traduction latine d'un ouvrage italien, imprimée à Anvers en 1625. La bienheureuse Imelde est honorée le 12. de Mai. 3. *Parænesis ad virtutem capessendam, & adulterinam voluptatem contemnendam*, à Anvers, 1640. *in-8°*. 4. L'abbé Lenglet cite sous le nom de Jean-Baptiste Lambertini, un autre ouvrage qui n'est point mentionné dans Valere André : cet ouvrage a pour titre : *Historiarum Venetarum libri* v. & vi. *sive rerum memorabilium ab anno 1423. ad annum 1501. à Venetis gestarum enarratio*, à Anvers, 1640. *in-8°*. * Valere André, *Biblioth. Belg.* édit. de 1739. *in-4°*. tome 1. pag. 571. & 572. *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in-4°*. tom. 3. pag. 298. & tom. 4. pag. 255.

LAMBERTINI, (Prosper) cardinal, &c. *Supplément tom. 1. ajoutez que* ce cardinal fut élu pape après la mort de Clement XII. le 17. du mois d'Août 1740. après que les cardinaux eurent été six mois assemblés au conclave. Les deux partis qui vouloient donner chacun un chef à l'Eglise, se croisant mutuellement, on proposa le 16. de faire entrer dans l'élection le cardinal Lambertini. Le 17. le scrutin s'étant fait à l'ordinaire, cette éminence eut quarante-quatre voix. Le nouvel élu a pris le nom de Benoît XIV. La cérémonie de son couronnement s'est faite le 21. suivant. Ce pape est très-sçavant, & connu par divers ouvrages qui prouvent quelle est sur-tout l'étendue de son érudition ecclesiastique. * *Voyez* ce que l'on en a dit dans le *supplément de 1735. où l'on a eu tort de dire*, qu'il étoit neveu du cardinal Davia.

LAMBIN. (Denys) *On peut ajoûter ce qui suit au peu que l'on a dit des harangues de ce sçavant professeur, dans le Dictionnaire historique.* Nous en avons vu six imprimées séparément, à Paris, *in-4°*. Les quatre premieres furent prononcées à Amiens où Lambin professoit alors la lanque Grecque. La premiere de ces quatre est à louange des lettres; Lambin fait voir les avantages que l'on retire de leur étude, rapporte des exemples de personnes de toute condition qui les ont cultivées ou protégées, réfute les objections de ceux qui les méprisent, & s'éleve contre eux avec beaucoup de force, & finit par un court exposé des fruits qu'un homme qui a étudié & qui aime les lettres retire dans quelque état & dans quelque situation qu'il se trouve. Cette harangue fut prononcée le 16. Octobre 1564. & imprimée la même année à Paris, avec une courte épître latine à Henri de Mesmes, maître des requêtes, lequel avoit été préservé de la contagion qui avoit affligé depuis peu la ville de Lyon. La seconde est des louanges de la philosophie morale, (*De philosophiæ moralis laudibus*) prononcée le 16. Octobre 1565. & adressée par une épître latine à Jean-Baptiste Dumesnil, avocat du roi au Parlement de Paris. Lambin loue principalement ce magistrat du plaidoyer qu'il avoit fait en faveur de l'université de Paris. Dans la premiere harangue, Lambin marque qu'il se disposoit à expliquer à ses disciples les harangues d'Eschine & de Demosthene, l'une contre Ctesiphon, l'autre pour Ctesiphon. Dans celle-ci, il annonce qu'il alloit expliquer les livres moraux d'Aristote à Nicomaque. Dans son discours, il montre quel est le but de la philosophie morale, ce qu'elle enseigne & les avantages qu'elle peut procurer. Il fait voir en particulier que le souverain bien consiste ici bas à avoir des mœurs pures, assujetties à la raison & réglées par la vertu. Comme il réserva pour le cours suivant l'explication des cinq derniers livres d'Aristote à Nicomaque, la harangue qu'il prononça, avant de commencer son explication, le 15. Octobre 1566. roule en partie sur le sujet traité dans la précédente; il y prouve que la raison doit commander aux passions, & que cet empire de la raison est le fruit d'une bonne éducation (*De rationis principatu, & rectâ institutione*). Lambin adressa cette harangue à Henri, prince d'Angoulême, jeune alors, abbé de la Chaise-Dieu, &c. Il lui rappelle l'éclat des lettres sous François I. & le compare à l'état d'avilissement où elles étoient tombées depuis; & il parle de cet état avec amertume. La quatriéme harangue est sur la nécessité de joindre l'éloquence à la philosophie, ou de s'exprimer noblement en traitant de quelque matiere que ce soit; car les principes que Lambin pose regardent toute sorte de sujets (*De philosophiâ cum arte dicendi conjungendâ*). Cette harangue fut prononcée le 7. de Janvier 1568. & adressée à Jean de Morvillier conseiller d'état. Ce magistrat avoit connu Lambin en Italie & en France, ce sçavant étant alors à la suite du cardinal de Tournon, & il lui avoit toûjours accordé, non-seulement son estime, mais aussi son amitié. Les deux autres harangues des six que nous avons vues, ont été prononcées à Paris. La premiere est du septieme Novembre 1570. Lambin venoit d'être nommé par Charles IX. interprête des lettres grecques, avec une pension de six cens livres tournois. Il fit cette harangue pour apprendre comment il l'avoit obtenu cette double faveur, & marquer sa reconnoissance à ceux qui l'avoient appuyé de leur crédit : il nomme ceux-ci, & en fait l'eloge. Il y parle aussi des engagemens qu'il avoit contractés par-là, & promet de les remplir. Il y fait esperer la traduction de divers ouvrages grecs que sa mort précipitée l'a empêché de donner, & parle des traductions qu'il avoit déja faites. Il expliqua le reste de cette année 1570. & la suivante 1571. l'Iliade d'Homere à ses disciples, & ensuite, c'est à dire, en commençant le cours suivant, il entreprit d'expliquer Demosthene. A cette occasion il prononça sa sixiéme harangue, le 22. Novembre 1571. Elle est sur l'utilité de la langue grecque, & la meilleure maniere de traduire en latin les auteurs Grecs : (*De utilitate linguæ grecæ, & rectâ Græcorum latinè interpretandorum ratione*). Elle fut imprimée en 1572. adressée par une épître latine à M. Hurault de Chiverni, conseiller du roi au conseil d'état, & chancelier de Henri duc d'Anjou. Lambin se préparoit, quand il est mort, à donner une édition de Plaute, avec un commentaire, & il y travailloit encore dans sa derniere maladie : il avoit profité pour cet ouvrage des lumieres de plusieurs sçavans de ses amis; entr'autres, de Jacques Helie, professeur royal en langue grecque. Celui-ci, après la mort de Lambin, recueillit toutes les notes, corrections, conjectures, restitutions de texte que son ami avoit laissées, il suppléa à ce qu'il avoit omis, ajouta des tables, &c. & eut soin de l'édition de l'ancien Comique, laquelle parut en 1577. à Paris, *in-folio*, chez Jean Macé : l'avertissement de Jacques Heli est de

la fin de l'année 1576. Cette édition de Plaute fut dédiée à Germain Vaillant de Guellis, conseiller au parlement de Paris, par *Germain* Lambin fils de Denys qui parle de lui-même avec beaucoup de modestie, & de son pere avec grand éloge dans son Epître dédicatoire où il nous apprend que Germain Vaillant l'avoit tenu sur les fonts de Baptême par affection pour son pere.

LAMOIGNON, (Chrestien François de) premierement avocat général, depuis président à mortier du parlement de Paris, fils aîné de *Guillaume* de Lamoignon, premier president du même parlement, & de *Madelene* Potier, fille de *Nicolas* Potier, seigneur d'Ocquerre, secretaire d'état, naquit à Paris le 26. Juin de l'année 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte & agréable, une éloquence naturelle à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter, une mémoire surprenante, un cœur juste & ferme. De si heureuses dispositions furent cultivées par de grands maîtres. Son pere un des hommes du monde les plus respectables par les qualités du cœur, & par les talens de l'esprit, voulut lui-même former l'un & l'autre dans la personne de son fils. Il ne dédaigna pas d'entrer dans les moindres détails de ses premieres études. Il l'y suivit pas à pas jusqu'à ce qu'il fût capable de la rhétorique. Il le mit alors au collége des Jésuites; & ces peres choisirent le célébre pere Rapin pour diriger les études d'un écolier qui promettoit tant. Il répondit aux désirs de son pere & aux soins de son habile maître auquel un pareil écolier fait autant d'honneur que ses plus beaux ouvrages. Le jeune M. de Lamoignon fit avec un pareil succès un cours de philosophie dans le même college. Ce cours fini, il eut pour témoins de ses progrès les sçavans d'Angleterre & de Hollande. En Angleterre, le roi Charles II. qui honoroit M. de Lamoignon le pere d'une estime particuliere, se fit un plaisir d'en donner des marques à son fils. L'université d'Oxford lui fit une reception honorable: & les sçavans de ce royaume où les sciences fleurissent depuis si long-tems, admirerent également les progrès qu'il avoit déja faits, & l'avidité insatiable qu'il témoignoit d'augmenter ses connoissances. Ceux de Hollande qu'il vit ensuite, entrerent dans les mêmes sentimens, & en rendirent bientôt des témoignages publics. M. de Lamoignon revint en France se faire admirer à ceux mêmes que la France admiroit dans les assemblées qu'ils tenoient régulierement chez M. son pere. Déja Charles Patin étoit surpris de la connoissance qu'il avoit de l'antiquité, & de l'habileté qu'il faisoit paroître dans le choix comme dans l'explication des médailles. Le pere Rapin consultoit son disciple sur ses ouvrages, & nos plus fameux poëtes se rapportoient à son goût de la perfection de leurs piéces. Ces diverses connoissances n'étoient néanmoins que ses amusemens. La jurisprudence étoit sa véritable occupation. On s'imagine aisément quels furent ses avantages dans cette nouvelle étude. M. son pere nommé par le roi avec d'autres magistrats du premier rang, pour la réformation des ordonnances, assembloit chez lui deux fois chaque semaine les plus habiles avocats. Tous ensemble travailloient assiduement à un corps de droit françois, dont les décisions pûssent être reçues par tout le royaume. Le fruit de tant de travaux passoit immédiatement du pere au fils, qui avec un tel secours, ne fut pas long-tems sans se distinguer dans le barreau. Il y parut deux ans de suite, comme simple avocat des parties; & ses plaidoyers ne furent pas seulement admirés, c'est aussi à eux en partie que l'éloquence du barreau doit la perfection où elle a été portée depuis.

En 1666. il fut reçu conseiller; & sa compagnie le chargea bientôt de plusieurs commissions importantes. Celle qu'il exerça en 1668. mérite d'être remarquée. La peste affligeoit Soissons: il s'agissoit d'en arrêter le cours: emploi périlleux, mais utile à l'état. Le pere & le fils ne considererent que son utilité: ils compterent le péril pour rien. M. de Lamoignon partit le lendemain de l'arrêt qui le chargeoit de la commission; & il montra dans l'usage qu'il en fit autant de prudence qu'il avoit fait voir de courage & de fermeté en l'acceptant. A quelque tems delà, M. de Lamoignon devenu maître des requêtes, ne se fit pas moins remarquer dans le conseil. Le feu roi qui l'avoit entendu rapporter plusieurs affaires de conséquence, le mit au nombre des commissaires dont il voulut prendre le conseil, quand après la mort du chancelier Seguier, sa majesté tint le sceau elle-même pendant quelque tems.

En 1674. il se trouva encore plus heureusement placé pour paroître tout ce qu'il étoit. Il eut une charge d'avocat général. Il n'y en avoit alors que deux dans le parlement, & elles étoient remplies par M. Bignon & par M. Talon. Ce fut au premier que M. de Lamoignon succéda, & il brilla dans une place si difficile par ses fonctions, plus difficile encore par la gloire que ses prédécesseurs y avoient acquise. Il la remplit pendant vingcinq ans avec tout l'éclat que l'on avoit lieu d'attendre de ses rares talens. On lui a fait beaucoup d'honneur en particulier de ce que ce fut sur ses remontrances que le parlement abolit pour jamais certaine épreuve qui depuis plus d'un siécle décidoit en beaucoup de rencontres de la validité des mariages. Les intentions de M. de Lamoignon étoient bonnes assurément, ses vues étoient très-louables: mais pour ce que l'on doit penser de cette suppression, il faut moins s'en rapporter aux orateurs qu'aux jurisconsultes, & entr'autres à la discussion de ce point de jurisprudence fait avec impartialité par M. le P. B. dans son *Traité de la dissolution du mariage pour cause d'impuissance*, imprimé en 1735. *Voyez* depuis la pag. 120. jusqu'à la pag. 133. Une autre fois M. de Lamoignon fit revenir les juges d'un avis pour lequel ils s'étoient déclarés; & ce que l'éloquence de Ciceron put sur César dans la cause de Ligarius, la science en cette cause le put sur toute une chambre. Quand il s'agissoit de venger l'honnêteté publique ou de défendre l'innocence contre les détours d'une cabale artificieuse & puissante, il se surpassoit lui-même. Il ne faisoit pas de simples plaidoyers, où après avoir rapporté les moyens des parties, il se contentât de faire valoir ceux de la justice par de simples conclusions. C'étoit sur chaque matiere des traités complets, où le jurisconsulte, l'historien, l'orateur, souvent même le théologien & le naturaliste pouvoient trouver de quoi se satisfaire. Aux ouvertures du parlement, quand il prononçoit ces discours graves, destinés à maintenir l'ordre & la discipline du barreau, les magistrats se trouvoient presque déplacés par le concours extraordinaire des auditeurs de tout genre. Dans cette foule, on remarquoit une infinité de copistes. Les harangues de M. de Lamoignon se répandoient ensuite. On les imprimoit: & quelque différence qu'il y eût entre les copies & les originaux, quelques traits heureusement conservés suffisoient pour les faire recevoir avidement du public. Au commencement de 1690. le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier. Mais l'amour du travail le retint encore huit ans entiers dans le parquet, & il ne profita de la grace du prince, que lorsque sa santé & les instances de sa famille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. Les lettres qu'il avoit toûjours aimées & cultivées avec tant de soin, y gagnerent. En 1704. il remplaça M. le duc d'Aumont dans l'Académie Royale des inscriptions & belles lettres; & son assiduité aux assemblées de cette sçavante compagnie détermina le roi à l'en nommer président pour l'année 1705. Il discutoit une difficulté litteraire presque aussi facilement qu'il eût fait un point de jurisprudence; mais l'Académie le perdit trop tôt. Sa santé devenant tous les jours plus foible, il remit en 1707. sa charge de président à mortier à M. de Lamoignon son fils aîné, & le roi lui accorda des lettres de président honoraire. Il mourut après une longue maladie le 7. d'Août 1709. âgé de soixante-cinq ans. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume; sçavoir, une lettre sur la mort du fameux orateur de la chaire, le pere Bourdaloue, Jésuite, imprimée à la fin du troisiéme tome des sermons

Sermons pour le Carême du même orateur. *Voyez* pour la famille & les alliances de M. de Lamoignon le *Moreri de* 1732. & le *Supplément de* 1735. *Il faut ajoûter à celui-ci* 1°. qu'Urbain Guillaume de Lamoignon, comte de Launay-Courson, & de Montrevaux, &c. conseiller d'état ordinaire & au conseil royal des finances, &c. *mentionné dans le Dictionaire historique & dans le Supplément*, est mort à Paris le 12. Mars 1742. dans la 68e année de son âge.... *Marie-Françoise* Méliand, sa femme, étoit morte dès le 13. Août 1740, âgée de 63 ans. *Voyez* pour les alliances de leurs enfans, *dont il n'est pas parlé dans le Supplément de* 1735, *le Mercure de Septembre* 1740.... 2°. que *Marie-Louise* de Lamoignon, fille de *Nicolas* de Lamoignon, veuve depuis le 11. Juillet 1740. de *Robert* le Pelletier, seigneur des Forts, ministre d'état, est morte le 8. Août 1744. âgée de 57. ans. On a deux éloges de *Chrestien-François* de Lamoignon, l'un dans les *Mémoires de Trévoux*, Avril 1710. article 53e, l'autre dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, tome premier. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Juin de la même année 1710. on ôte à M. de Lamoignon le plaidoyé pour M. Vanopstal, qu'on lui avoit donné dans son éloge; & on prétend qu'il est de M. de Lamoignon de Bâville qui a été intendant de Languedoc. On a raison: cet écrit est intitulé: *Plaidoyé pour le sieur Girard Vanopstal, un des Recteurs de l'académie royale de Peinture & de Sculpture*, à Paris 1668. *in*-4°. Cette cause fut plaidée à la grand'chambre les Jeudis premier & 15. Décembre 1667. L'avocat de l'adverse partie étoit M. Giffre, dont le plaidoyé est demeuré manuscrit. L'affaire ne fut point jugée, les parties s'étant accommodées. L'état de la question étoit, que M. Vanopstal sculpteur avoit fait des bas reliefs pour dame Nicole Chaval, veuve de Claude Duchemin, seigneur de Bisseaux, & trésorier de son Alt. R. Mademoiselle, & n'avoit demandé son payement qu'un an après avoir livré son ouvrage. On opposa au sculpteur la prescription annale de la coutume de Paris, qui rend la demande d'un artisan nulle, s'il n'a fait des diligences dans l'année. Le sculpteur répondoit que l'article de la coûtume étoit pour les arts méchaniques; mais que la peinture & la sculpture sont des arts libéraux. M. de Lamoignon plaida pour Vanopstal, & l'académie fit imprimer son plaidoyé. Elle fit plus: pour reconnoître le service que l'orateur avoit rendu aux arts, elle chargea M. Girardon de faire son buste, & M. Champagne de faire son portrait. M. le Brun fut engagé à solliciter M. de Lamoignon de souffrir cette marque de distinction; mais l'orateur fut constant à la refuser; & tout ce qu'on put obtenir de lui, fut que l'on feroit le buste & le portrait de M. le premier président son pere: ce qui fut exécuté. M. Clement, connu par beaucoup de devises & d'inscriptions estimées, fit cette inscription qui se lit au-dessous du buste.

Quod artis immunitates apud amplissimum
Ordinem patrocinio præclare deffenderit,
Grati animi monimentum sibi nuncupatum,
Optimo parenti consecrari maluerit.
Pict. & Sculpt. Acad. D. D. C.

Le P. Vaniere Jesuite parle de ce fait avec éloge au premier livre de son *Prædium rusticum*. Si M. de Bâville, intendant de Languedoc, est auteur de ce plaidoyé pour Vanopstal, il faut encore lui donner un autre ouvrage qui est surement de lui; savoir, les *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*; mémoires curieux & utiles imprimés à Marseille, sous le titre d'Amsterdam, en 1734. *in-12*.

LAMPE, (Frederic Adolphe) né à Dethmold dans le comté de la Lippe, l'un des états du cercle de Westphalie en Allemagne, le dix-huitiéme Février 1683. après ses premiéres études qu'il fit à Breme, fréquenta les Universités de Franequer & d'Utrecht, & se détermina ensuite à la Théologie, qu'il étudia principalement sous Campegius Vitringa & Herman Aléxandre Roëll. Son cours fini, on le chargea de l'Eglise de Wéezen dans le territoire de Cléves, d'où il passa à celle de Teutebourg, & enfin à celle de Breme. En 1720. on l'appella à Utrecht pour y enseigner la Théologie: il fut aussi chargé de faire de deux Dimanches l'un des exhortations en allemand. En 1726. on lui donna l'emploi de professeur de l'histoire Ecclésiastique. Mais l'année suivante il fut de nouveau attiré à Breme, où on lui donna de forts appointemens avec l'emploi de professeur ordinaire en Théologie, l'honneur d'occuper le Rectorat tous les ans, & le gouvernement d'une Eglise. Lampe jouït peu de ces honneurs, étant mort à Bréme le huitiéme de Décembre 1729. âgé de 46. ans. Malgré ses emplois, & un âge si peu avancé, il trouva dans son application au travail le tems de composer les ouvrages suivans: 1. *De cymbalis veterum, l. 3.* à Utrecht 1703. *in-12.* 2. Des exercitations sacrées sur le Pseaume 45e commenté & enrichi de beaucoup de remarques sur les antiquités saintes, à Breme 1715. *in*-4°. Cet ouvrage est en latin, aussi bien que les suivans. 3. Synopse de l'Histoire Sacrée & Ecclésiastique, depuis l'origine du monde par ordre chronologique, jusqu'au tems où l'auteur écrivoit, à Utrecht 1721. *in*-8°. 4. Abrégé de la Théologie naturelle, à l'usage d'une école privée, à Utrecht 1723. *in* 8°. 5. Commentaire sur l'Evangile de S. Jean, à Amsterdam 1724. & 1725. 3. vol. *in*-4°. 6. Abrégé d'une Théologie pratique pour former à la vie spirituelle, à Utrecht 1727. *in*-4°. 7. Histoire de l'Eglise réformée de Hongrie & de Transilvanie, &c. à Utrecht 1728. *in*-4°. 8. *Rudimenta Theologiæ Elenchticæ*, &c. à Breme 1729. *in*-8°. 9. Plusieurs Discours, sur la souveraine Sagesse, 1720. Sur la nécessité de se rappeller les exemples des Saints dans l'étude Ecclésiastique, 1726. Sur l'université d'Utrecht, 1727. *De Urim & hummim*, 1727. 10. Il est Auteur de la préface qui se lit au-devant des Dissertations chronologiques sur la Bible par Hottinger; à Utrecht 1723. *in* 8°. 11. Il a publié avec Hasæus, Théologien de Breme, trois tomes, de la Bibliothéque de Breme, dans lequel recueil il y a de lui plusieurs piéces dont on peut voir le dénombrement dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman; aussi bien que le catalogue des ouvrages qu'il a publiés en langue allemande. 12. On a aussi de lui des Sermons imprimés à Basle en 1725. *in*-4°. mais qui ont paru sans son aveu. Klefeker l'a mis au nombre des enfans devenus célébres par leurs études. *. *Voyez* son Eloge dans l'ouvrage de Burman *cité dans cet article*.

LAMPRUS, poëte Musicien, dont Plutarque dans son Dialogue touchant la Musique, & Cornelius Nepos dans ses vies des Grands Capitaines parlent avec éloge, excelloit, sans doute, dans son art, puisque ces deux écrivains l'associent à ceux qui s'y sont acquis alors le plus de réputation dans la Gréce. Cependant on rabattroit quelque chose de cette bonne opinion, si l'on s'en tenoit au jugement de Platon dans son Ménéxéne, où il met Lamprus en fait de Musique, au-dessous de Konnos, qui avoit été maître de Socrate en ce genre. Lamprus fut le maître du poëte Sophocle, & pour la Musique & pour la danse, au rapport d'Athénée & de l'anonyme Grec auteur d'une vie du poëte tragique. On croit que c'est encore de ce Musicien que parle Athénée dans l'article des buveurs d'eau, où il allégue ces paroles de Phrynique: « Lamprus est mort, ce grand buveur d'eau, cet excellent artiste de chants plaintifs, ce squelette des Muses, qui donnoit le frisson aux Rossignols, ce digne chantre de Pluton: les Mauves (oiseaux aquatiques) en ont gémi de douleur. » Muret dans ses *variæ lectiones l. 9. c. 5.* a découvert qu'Aristote dans le septiéme livre de ses *Politiques* parle aussi de Lamprus: ce qui n'avoit point été remarqué avant lui. Le philosophe pour mieux faire sentir l'erreur de ceux qui font consister la félicité, non dans la vertu, mais dans les biens & les richesses, dit qu'ils raisonnent aussi ridiculement que celui qui entendant Lamprus bien jouer de la *Cithare*, attribueroit cet effet, non à l'artiste, mais à l'instrument. Suidas parle d'un Lamprus d'Erythrée, qu'il assure avoir été maître de Musique d'Aristoxéne; mais Fabricius, *Biblioth. Gr.*

tom. I. chap. 13. juge que ce Lamprus est fort postérieur à celui qui a été le maître de Sophocle. * *Voyez* la suite des Rem. de M. Burette sur le Dialogue de Plutarque touchant la Musique, dans les *Mém. de l'Académie des Belles Lettres*, tom. 15. pag. 370. 371.

LAMPSON, (Dominique) Philologue, poëte Latin, & peintre. *On en parle dans le Dictionaire historique*; *mais l'on y met* sa mort en 1598. *au lieu de* 1599. Les trois Evêques de Liége dont il a été sécretaire, & que l'on ne nomme point, sont: *Robert* de Berg, *Gérard* Groësbeq, & *Ernest* de Baviere. Quant à ses ouvrages comme on n'en marque point la date, & qu'on ne les spécifie point assez, nous les répéterons ici: ces ouvrages sont: 1. *Vita Lamberti Lombardi*; en prose, à Bruges 1565. *in*-8°. Ce Lambert Lombard étoit un peintre de Liége. Nicolas Grudius Everard, ami de Lampson, a fait sur cette vie l'épigramme suivante, qui est dans le second livre de ses Epigrammes:

Senserat à longo moritura Philostratus ævo
Inclyta cum claris tot monimenta viris.
Non tulit; & fati leges miseratus acerbas,
In chartis voluit vivere posse suis.
Tu quoque, tu rebus mortem aversatus amici,
Illas, atque illum surripis ipse neci.
Vitam etenim non est hoc scribere, sed dare vitam,
Quam, Lampsone, terat nulla maligna dies.
Vive igitur cunctos florens, Lombarde, per annos,
Cum tabulis; vitæ cumque datore tuæ.

2. *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ inferioris*, en vers latins, à Anvers 1572. *in*-4°. 3. *Psalmi septem Pœnitentiales*, en vers lyriques. 4. *Typus vitæ humanæ*; *ex Tabulâ Cebetis*, *carmen*; à la suite des poësies latines de Nicolas Grudius, & d'Adrien Marius Everards, freres, à Leyde 1612. *in*-8°. Dominique Lampson étoit frere de *Nicolas* Lampson, chanoine & doyen de l'Eglise collégiale de S. Denys à Liége, protonotaire du S. Siége, auteur de plusieurs poësies latines imprimées avec celles de son frere, dans une édition faite à Liége en 1626. Il est mort fort âgé, le 28. Mars 1635. étant chanoine depuis 67 ans, & doyen depuis 40.

LAMY, (Bernard) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, &c. *On en a parlé dans le Dictionaire historique*, *& dans le Supplément*; *mais on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le détail de ses écrits sur la Pâque: nous le tirons d'une lettre originale de l'auteur écrite de Rouen à M. Thoynard*, le 22. Novembre 1703. & des écrits mêmes *dont on va parler*. Le premier ouvrage où le pere Lamy a parlé de la Pâque, c'est dans son *Harmonie des quatre Evangélistes*, volume *in*-12. qui parut au commencement de 1689. à Paris, chez Pralard. Dès qu'il fut public, le pere Mauduit, de la même congrégation, fit un écrit qui n'a point paru, qu'il donna au pere de Sainte-Marthe, alors supérieur général de la congrégation, dans lequel il attaquoit plusieurs passages de l'Harmonie. Cet écrit ne fut point communiqué au pere Lamy; on lui en lut seulement quelques endroits. Le pere Fouré, qui étoit assistant du général, conseilla au pere Lamy d'éclaircir les passages que le pere Mauduit attaquoit, il le fit; l'éclaircissement fut composé en forme de lettre adressée au pere Fouré, & imprimée chez Pralard la même année 1689. *in*-12. de 120 pages; sous ce titre: *Lettre du pere Lamy au R. P. F. P. D. L. O.* dans laquelle l'auteur éclaircit quelques points de sa nouvelle *Harmonie des quatre Evangélistes.* Cette lettre contient 1°. les preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste; 2°. les preuves que J. C. ne fit point la Pâque dans le souper où il institua l'Eucharistie; 3°. Réfléxions sur la Magdelene; 4°. Réponse à quelques objections contre ces Réfléxions; 5°. le sentiment de M. Bossuet, évêque de Meaux, touchant l'opinion du pere Lamy sur la Pâque. Cette lettre ayant été imprimée sans la permission du pere de Sainte-Marthe, on en saisit les exemplaires chez Pralard; mais il s'y en trouva peu, une partie avoit déja été débitée, & le Libraire, que l'on avoit averti, avoit pris ses mesures. M. de Tillemont revoyoit le premier tome de son *Histoire Ecclésiastique* quand l'*Harmonie* parut. Il la lut, & ajouta quelques notes contre ce que l'auteur disoit de la Pâque, & contre son sentiment sur les deux prisons de S. Jean-Baptiste. M. Nicole à qui M. de Tillemont fit voir son ouvrage, ayant remarqué qu'il attaquoit le pere Lamy, obtint de lui que les notes qui regardoient ce pere seroient communiquées à celui-ci avant qu'elles fussent imprimées. On en donna donc un extrait au pere Lamy qui l'examina. Pendant ce tems-là, M. *Piednud* fit paroître en 1690. contre l'auteur de l'*Harmonie* un écrit *in*-12. intitulé: *Dissertations sur la prison de S. Jean-Baptiste, & sur la derniere Pâque de J. C.* à Paris, chez Arnoul Seneuze. Pour lui répondre, & aux notes de M. de Tillemont, le pere Lamy composa son *Traité historique de la Pâque des Juifs*, qui fut imprimé à Rouen en 1693. & qui se débita à Paris chez Pralard; le titre entier est: *Traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fond la question célèbre, si notre Seigneur J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru; avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Baptiste, in-12.* C'est l'ouvrage le plus ample que le P. Lamy ait fait pour prouver son systême. Il y répond à l'écrit de M. Piednud, aux Remarques de M. de Tillemont, alors manuscrites, & qui ont été imprimées depuis dans la seconde édition du premier volume de ses Mémoires en 1701. La même année 1693. le pere Hardouin, Jesuite, proposa un nouveau systême pour expliquer les difficultés de la derniere Pâque (*Joan. Harduini S. J. de supremo Christi Domini Paschate*, Paris 1693. *in*-4°.) Ce livre étant fait contre le pere Lamy ou à son occasion, celui-ci y répondit en 1693. même, dans un petit écrit *in*-12. qui porte ce titre: *Réfléxions sur le nouveau systême du P. Hardouin Jesuite, touchant la derniere Pâque, &c.* Le P. Mauduit fit paroître son Analyse sur l'Evangile au commencement de l'an 1694. dans laquelle il attaqua le traité de la Pâque de son confrere, & en même tems ce que M. de Tillemont avoit dit de la Pâque dans les notes de son premier volume. Le pere Lamy répondit au mois de Mai de la même année; & sa Réponse fut imprimée chez Pralard. Dans le même écrit, il répondit au pere Riviere Jesuite, qui l'avoit attaqué dans un écrit qu'il intitula: *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours*, & qui fut imprimé à Tours, sous le titre de *Mons.* Avec cette Réponse au pere Mauduit & au pere Riviere, le pere Lamy fit imprimer une lettre du pere de Tournemine Jesuite, qui avoit pris sa défense: cette lettre du P. Tournemine écrite au P. Lamy est du second de Mai 1694. L'auteur y avoue qu'il avoit soutenu le sentiment du P. Lamy dans deux Thèses qu'il avoit fait soutenir au collége de Louis le Grand le 17. Décembre 1691. & le 15. de Juillet 1692. & il confirme de nouveau ce sentiment dans une lettre où il réfute plusieurs endroits de l'*Apologie* prétendue *de M. Arnauld* & du P. Bouhours, & se montre opposé aux Peres Labbe, Grandamy, & Hardouin, de même qu'à Suarés & à Ysambert. M. de Tillemont ayant publié cette année au mois d'Août le second tome de ses *Mémoires*, y joignit une longue lettre de 74 pages pour soutenir ce qu'il avoit dit contre le P. Lamy dans les notes de son premier tome, & pour répondre au traité du même sur la Pâque. La replique du P. Lamy fut achevée le 25. du mois suivant, & s'imprima aussi-tôt. L'an 1695. le pere Daniel Jesuite, mit en françois le *Systême* de Louis de Léon, religieux de l'ordre de S. Augustin, professeur de théologie dans l'université de Salamanque, qui avoit un sentiment particulier touchant la derniere Pâque de Notre-Seigneur. Le P. Lamy réfuta la même année ce systême, dans un écrit intitulé: *Réfléxions sur le systême de* Louis de Léon, *touchant la derniere Pâque, &c.* nouvellement proposé par le R. P. Daniel. Le traité de Louis de Léon avoit paru dès 1590. Le P. Daniel ne l'avoit pas seulement traduit, il l'avoit aussi accompagné de ses réfléxions. Celles du P. Lamy sont suivies d'un écrit latin de sa composition, *De vinculis Joannis Baptistæ methodo Geometris usitatâ dispositis*, & d'une Réponse en françois à une lettre de M. Piednud insérée dans le 4e *Journal des Savans* de 1695.

L'année suivante 1696. le P. Pezron, de l'ordre de Citeaux, depuis abbé de la Charmoie, fit imprimer son *Histoire Evangélique*, dans laquelle il attaquoit les sentimens du P. Lamy. M. Witasse, docteur de Sorbonne, fit aussi imprimer contre lui une lettre. Le P. Lamy répondit à l'un & à l'autre au mois de Mai de la même année; & sa réponse fut imprimée à Rouen, sous ce titre: *Réfléxions sur la lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même maison*, & sur l'*Histoire Evangélique* du P. Pezron. La lettre de M. Witasse avoit paru en 1695. *in-12.* chez Nully à Paris. En 1697. Dom Bessin, bénédictin de la congrégation de S. Maur, entra dans la même dispute en écrivant contre le P. Lamy, qui lui répondit la même année par ses *Lettres au R. P. D. G B.* (Dom Guillaume Bessin) *au sujet de ses Réfléxions sur le systême du P. Lamy de l'Oratoire.* Les réfléxions du bénédictin avoient été imprimées à Rouen *in-12.* Les deux lettres du P. Lamy parurent en 1698. aussi *in-12.* chez Pralard. Pendant tout ce tems-là, le P. Lamy fit mettre aussi dans les journaux quelques réponses aux objections & repliques de MM. Witasse & Piednud, qui les avoient fait mettre pareillement dans les journaux. En 1699. le P. Lamy avoit donné *in*-4°. à Paris chez Anisson, son commentaire sur l'*Harmonie des quatre Evangélistes*, dans laquelle il inséra une Dissertation sur la Pâque & sur la Magdeléne. M. Anquetin, curé au diocèse de Rouen, fit à cette occasion imprimer une Dissertation dans laquelle il soutenoit un systême tout opposé à celui de l'auteur du commentaire au sujet de la Magdeléne, ce qui engagea le P. Lamy à faire sur le même sujet une seconde Dissertation, qui fut imprimée à Rouen la même année 1699. M. Ragot, ancien promoteur d'Alet, que l'on connoissoit aussi sous le nom de M. l'abbé de Beaumont, & M. Duchêne, pour lors bibliothécaire de M. l'archevêque de Rouen à Rouen, & qui l'a été depuis de sa grande bibliothéque à Paris, prirent la défense de M. Anquetin. M. Ragot fit mention du Traité de la Pâque du P. Lamy, & prétendit qu'il étoit impossible que tant d'agneaux fussent immolés dans le Temple en si peu de tems. Le P. Lamy fit contre cette prétendue impossibilité un écrit qu'il intitula: *Démonstration qu'il n'est pas impossible que l'immolation des Agneaux de la Pâque se fît dans le temple de Jérusalem.* La Dissertation de M. Ragot fut imprimée à Rouen au mois de Mai 1700. avec une *replique de M. Duchêne à la réponse faite* par le P. Lamy aux *réfléxions sur la nouvelle interprétation qu'il donne* au mot de *Pécheresse* du chap. VII. de *S. Luc*: la *Démonstration* du P. Lamy est datée de Rouen le 15. d'Août 1700. & imprimée à la suite d'une replique à M. Duchêne. L'auteur ne mit point son nom à cette replique, parce qu'ayant été attaqué avec un peu d'aigreur, il répondit sur le même ton, & il souhaitoit que dans la suite que l'on ne conservât que la Démonstration... *Dans le Supplément de 1735. en parlant* du traité du P. Lamy *De Tabernaculo fœderis*, *&c.* l'imprimeur a mis qu'il parut en 1700. *au lieu de mettre* en 1720.

LANAY, (Jean de) chirurgien du roi Louis XIII. prend à la tête de l'ouvrage *dont on parlera plus bas*, les titres de chirurgien du roi, & professeur & maître dans la faculté de Chirurgie de Paris. M. Devaux dans son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, le nomme *Jean* de Launay, & ajoûte qu'il est mort doyen du collége des chirurgiens, le 18. Octobre 1641; il dit aussi qu'il étoit de Paris: ou bien il faut dire qu'il a oublié *Jean* de Lanay, si ce n'est pas lui qu'il a voulu désigner sous le nom de *Jean* de Launay. Ce qui est sûr, c'est que celui *dont nous parlons* n'étoit point de Paris, mais de Bois-Commun (*Boscommunensis*) ville en Beause, à six lieues de Montargis; & que dans les approbations données à son livre, il est nommé *Jean* de Lanay, ou *Jean* Lanay. Le livre de ce chirurgien est une tradition des Aphorismes d'Hippocrate en grec, avec une version latine de sa façon. Elle parut vers 1620. puisqu'il dit dans la seconde édition qui est de 1628. qu'il y avoit environ huit ans qu'il avoit donné la premiere. Celle-ci fut attaquée par quelques médecins, qui censurérent aussi la traduction. Cette critique échauffa de Lanay, & il y répondit avec vivacité dans l'apologie qu'il mit au-devant de la seconde édition (*in censuram nonnullorum Parisiensium Medicorum Apologia*) les censeurs avoient repris le stile de sa version, il tâche de le justifier, & reprend à son tour le stile de plusieurs harangues de quelques médecins. Voici le titre du livre de Lanay: *Aphorismi Hippocratis, græce & latine, in novum ordinem digesti, & in sectiones septem distributi, cum argumentis in eosdem. Auctore Joanne Lanæo Boscommunensi, Regis chirurgo, & in chirurgiæ facultate Parisiensi professore ac magistro*, à Paris, Louis Julien 1628. *in*-8°. Dédié à Nicolas de Belliévre, président à mortier au parlement de Paris. A la fin de ce livre on trouve du même auteur un petit poëme sur les devoirs d'un médecin. (*De officio Medici*) Ce poëme contient des avis fort sensés; mais la latinité n'en est pas exquise. Il dit aux médecins qui aiment trop à parler:

Magno docet Medicum, decoratque, modestia: moles
Ægris garrulitas Medicorum est ardua: quippe
Impete verborum teneras sic obruit aures.
Quæ morbum spectant, narrabis, inania quæque
Extra rem fugies, aliena negotia flocci
Pendit, quem vexat morbus, sed propria curat;
Opportuna solet laudare silentia prudens.
Non sermo, sed opus Medicum commendat abunde, &c.

Plus bas il leur recommande ainsi le désintéressement

Ad visendum ægrum lucri non copia ducat,
Sed tua sollicitent alieni corde dolores.
Ars nec eos quæstus; ægri sed commoda curat;
Nec vulgo jactes, centum sestertia junxi
Centum aliis, nec non tria menstrua lucrum
Curricula auxerunt centenis millibus istud:
Dic, tot ab infaustis revocavi afflicta periclis
Corpora, restitui primo concussa nitori:
Tot noctes egi vigilando, tot & aspera virtus
Tædia devicit, contra impositumque resurgens
Instili onus semper, palmæ victricis ad instar, &c.

LANCRET, (Nicolas) peintre du roi de France, nâquit à Paris le 22. Janvier 1690. d'une honnête famille bourgeoise. Destiné dès son jeune âge à la profession de Graveur en creux, on le mit chez un maître pour apprendre les premiers principes du dessein. Quelque tems après, désirant d'étendre ses connoissances au-delà de ce que ce maître pouvoit lui montrer, il demanda à ses parens d'être mis chez un peintre; & on le confia à M. Dulin, aujourd'hui ancien professeur de l'académie de peinture établie à Paris. Lancret passa ensuite entre les mains de M. Gillot, maitre du célébre Watteau, & il travailla plusieurs années sous ses yeux. Watteau le connut & l'estima; il lui conseilla d'étudier beaucoup la nature, & d'aller dessiner aux environs de Paris quelques vues de paysages; de dessiner ensuite quelques figures, & d'en former après cela un tableau de son imagination & de son choix. Lancret suivit ce conseil, & fit deux tableaux dont Watteau parut extrêmement satisfait. Ces deux morceaux firent agréer le jeune peintre à l'académie royale de peinture & de sculpture. On assûre qu'il donna de la jalousie à Watteau même, parce qu'ayant exposé en public deux tableaux, on les crut de celui-ci, & on lui en fit des complimens. On ajoute que depuis ce tems-là toute liaison fut rompue entr'eux jusqu'à la mort de Watteau. Feu M. de la Faye, en qui les beaux arts ont perdu un connoisseur & un amateur, ayant vu des productions de Lancret, lui commanda quatre tableaux, fit marché avec lui, & lui donna le double du prix dont il étoit convenu, après n'avoir vu encore que le second tableau. Il jugea qu'il falloit récompenser noblement des progrès aussi rapides que ceux qu'il crut appercevoir dans celui qu'il avoit employé. M. Lancret fut reçu à l'académie en 1719. au même titre que Watteau, en qualité de peintre de fêtes galantes. Les deux tableaux qu'il fit pour sa réception sont bien dans le genre de Watteau, mais dans une maniére que Lancret s'étoit faite lui-même. En 1735. il fut

fait conseiller de la même académie. Selon un réglement que l'on venoit de renouveller, on ne pouvoit être admis au concours qu'en apportant de ses ouvrages, afin que l'on pût juger de celui à qui l'on devoit donner la préférence. M. Lancret, sollicité par ses amis de se mettre sur les rangs, mais se défiant de lui-même, n'apporta qu'un tableau, disant que c'étoit assez de risquer celui-là. C'étoit un bal champêtre composé de plus de quarante figures, & un morceau d'architecture en rotonde. Ce tableau fut admiré, & Lancret fut admis à la place de conseiller. On ne parlera pas d'un grand nombre d'autres productions qui sont sorties de son pinceau, & qui sont, dit-on, estimées des connoisseurs. Nos maisons royales en renferment seules quantité, parmi lesquelles il y a de ses plus grands & de ses plus beaux morceaux. On a gravé plus de quatre-vingt sujets d'après ses tableaux, & l'estime que l'on fait de ses gravures fait honneur au peintre autant qu'aux habiles graveurs qui ont choisi ses sujets pour la matiére de leurs travaux L'auteur de son éloge assure que M. Lancret rassembloit toutes les parties qui concourent à former un grand peintre, & la plupart dans leur plus grande perfection. « On » convient en général, ajoute-t-il, que M. Lancret pei» gnoit davantage que Watteau ; qu'il finissoit un tableau » plus également dans toutes ses parties ; que ses fonds » étoient supérieurs à ceux de Watteau ; qu'il varioit plus » ses sujets, ses compositions, même ses maniéres ; qu'il » avoit plus étendu le genre d'où il avoit sçu sortir ; ce » que n'avoit point fait M. Watteau. » On lui prodigue encore beaucoup d'autres louanges, de la vérité desquelles nous ne jugeons point. Nous sçavons seulement que d'habiles connoisseurs, sans vouloir en rien diminuer le mérite réel de M. Lancret, sont éloignés de le mettre au premier rang, comme semble le faire l'auteur de son éloge. M. Lancret est mort à Paris le quatorziéme Septembre de l'an 1743. dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Il avoit épousé mademoiselle Boursault, petite fille de l'écrivain de ce nom. * *Eloge* de M. Lancret, peintre du roi, à Paris 1743. *in*-8°. de 29 pages. Cet éloge est de M. Ballot. *Voyez* aussi le *Catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de* feu M. Lorangere, par Etienne-François Gersaint, page 192.

LANCZYCH, (Nicolas) Jesuite Polonois, né à Nesvies dans la Lithuanie, où son pere s'étoit retiré le 10. Decembre 1574. fut d'abord élevé dans la secte des Calvinistes, mais ayant connu la vérité, il entra à l'âge d'environ dix-huit ans dans la société des Jésuites à Cracovie en 1592. Les témoignages singuliers qu'il y donna d'une piété éclairée & solide, engagérent le général à le faire venir à Rome pour y servir de modéle aux jeunes gens de la société, & en même tems pour l'y faire étudier en philosophie & en théologie. On l'associa ensuite à Nicolas Orlandin, pour travailler à l'histoire de la société. Orlandin étant mort en 1606. & le P. François Sacchini lui ayant été substitué, Lanczych fut chargé de la direction du collége Romain. Revenu en Pologne, il enseigna à Vilna la langue hébraïque, la théologie morale & polémique, & expliqua l'Ecriture Sainte. Il fut ensuite recteur du collége de Calitz, puis de celui de Cracovie. La liberté de ce collége ayant été attaquée dans ses exercices publics, il la défendit, vint pour cet effet à Rome, & obtint enfin en 1630. ce qu'il désiroit. Après ce succès, il fut fait provincial de la Lithuanie, & passa encore à divers autres emplois dont il s'acquitta toujours avec honneur. Il mourut à Kowno en Lithuanie le 16. Mars 1652. d'autres disent le 30. du même mois. Sa vie a été écrite en latin par Bohuslaüs Balbinus, de la même société, & imprimée à Prague en 1690. Nous avons de Nicolas Lanczych beaucoup d'opuscules spirituels, qui ont été imprimés en 1650. à Anvers en 2. volumes *in-fol.* à Ingolstad 1724. en 21. tomes *in*-8°. & dans la même ville en 1725. en 2. vol. *in-fol.* Ces opuscules sont en latin. Il y en a quelques-uns qui sont faits en faveur de la société, entr'autres les deux suivans. 1. *Dissertatio Theologica & historica de præstantia instituti Societatis Jesu*; 2. *Gloria Sancti Ignatii fundatoris Societatis Jesu.*

LANFREDINI, (Jacques) Florentin, cardinal de l'église Romaine, né le 26. Octobre 1670. Il avoit été fait auditeur civil du cardinal Camerlingue le septiéme Mars 1722. Il fut ensuite déclaré prélat domestique & membre de la congrégation consistoriale au mois de Novembre 1723. & aussi référendaire de l'une & l'autre signature. Il reçut l'ordre de prêtrise des mains du pape Benoît XIII. le 16. Mars 1727. Après la mort de ce pontife, ce fut lui qui prononça le 5. Mars l'oraison latine *De eligendo Pontifice*, immédiatement après l'entrée des cardinaux au conclave. Il fut fait sous le pontificat de Clement XII. son compatriote, chanoine de la Basilique de S. Pierre du Vatican au mois d'Octobre 1730. déclaré sécretaire de la congrégation du concile le septiéme Mai 1731. votant de la signature de Grace au mois d'Octobre suivant, & enfin au mois d'Octobre 1733. dataire de la pénitencerie, dont il étoit alors canoniste. Il fut créé & déclaré cardinal le 24. Mars 1734. il quitta alors le nom d'Amadori, sous lequel il avoit été connu jusques-là, & il reprit celui de Lanfredini, ancien nom de sa famille. Le 27. du même mois de Mars le pape proposa pour lui en consistoire les évêchés unis d'Osimo & Cingoli, dans la Manche, & il fut sacré le quatriéme Avril dans l'église de Sainte-Marie *in Portico Campitelli*, par le cardinal Guadagni, assisté du patriarche de Jerusalem & de l'archevêque de Damas. Le douziéme du même mois d'Avril 1734. le pape, après avoir fait la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche, lui assigna la diaconie de Sainte-Marie *in Portico Campitelli*, & lui donna place dans plusieurs congrégations du consistoire & de là il fut déclaré au mois de Mai 1739. préfet de la congrégation de l'immunité ecclésiastique. Il est mort à Rome le 16. Mai 1741. âgé de 70 ans six mois & dix-neuf jours.

LANGE, (François) avocat au parlement de Paris, nâquit à Reims, & s'établit à Paris où il se rendit très-habile dans la jurisprudence. Il y composa *le Praticien François*, qui fut d'abord imprimé sous le nom de Gastier, qui étoit un procureur à la cour. Lange en avoit déja vu quatre éditions lorsque les nouvelles ordonnances publiées depuis 1667. mirent dans l'ordre des procédures des changemens considérables, qui obligérent l'auteur à refondre son livre. La cinquiéme édition donna un nouveau prix à cet ouvrage, parce que de tous les praticiens imprimés il n'y avoit que celui-là qui fut propre à mettre les commençans au fait de la procédure que l'on venoit de réformer, & de la jurisprudence des arrêts qui étoit aussi changée. Il s'est fait de cet ouvrage dix éditions au moins à Paris, & plusieurs à Lyon & ailleurs. Celles de 1699. & de 1702. dûes aux soins de M. Denys Simon conseiller au présidial de Beauvais, sont augmentées d'observations sur diverses matiéres, que M. Simon traita avec trop de précipitation, comme il l'a reconnu lui-même dans un projet imprimé pour une nouvelle édition de ses œuvres; & il promettoit de corriger ce qu'il y avoit de défectueux dans ce qu'il avoit ajouté au *Praticien.* La derniere édition de ce livre, quoique partagée en deux tomes *in*-4°. n'a rien de plus que celle qui la précéde, sinon quelques modéles de factums, mémoires, & autres espéces d'écritures : modéles donnés pour diriger un jeune avocat. Après la mort de M. Lange, on trouva parmi ses papiers deux ouvrages manuscrits, qui ont été joints à son *Praticien François* : l'un sur le droit d'Indult, l'autre sur la jurisdiction Ecclésiastique. M. Lange est mort à Paris l'onziéme Novembre 1684. âgé de 74 ans.

LANGEVELDT, ou LANCKVELDT, (George) *cherchez* MACROPEDIUS.

LANGLOIS (Michel), poëte & jurisconsulte, étoit né à Beaumont en Hainault, & fut surnommé *le François* de peur qu'on ne le prît pour un Anglois de naissance (*Michaëlis Anglici, Franci dicti, varia opuscula*). C'est dans ses poësies latines que l'on peut apprendre quelques circonstances de sa vie. On y voit qu'il avoit

un penchant qui alloit jusqu'à la passion pour ce genre d'écrire, qu'il s'y étoit appliqué dès sa premiere jeunesse, & qu'il désiroit de passer pour le premier poëte des Pays-Bas. Cet amour pour la poësie étoit si fort en lui, qu'il lui fit même négliger plusieurs occasions dont il auroit pu profiter pour s'avancer. Il craignoit que le travail inséparable des emplois qu'on lui offroit, ne le détournât de ses études. Il vint à Paris pour se former davantage aux belles lettres & apprendre la langue Grecque : & quand il y eut fait des progrès, l'envie d'en faire encore de plus grands lui fit naître le désir de voyager dans l'Italie & dans la Gréce; mais un événement imprévu l'obligea de changer de dessein. Pendant qu'il vivoit tranquillement à Paris, ne songeant qu'à cultiver les belles lettres, le feu consuma une maison qu'il avoit dans sa patrie, & il perdit avec elle ses grains, ses bestiaux, & généralement tout ce qu'il possédoit. Il paroît que ce accident arriva vers l'an 1495. Langlois réduit par là à une assez grande misere, se vit contraint de chercher à instruire des jeunes gens pour se soulager. Nous avons entre ses poësies une exhortation à la vertu qu'il adressa à ses disciples lorsqu'il entreprit de leur expliquer les fastes d'Ovide. Il en composa plusieurs autres qu'il adressa à des personnes riches ou constituées en dignité, dans le dessein d'en être secourus : mais il implora envain leur assistance. On put estimer son esprit; on négligea son indigence. Il y avoit trois ans qu'il languissoit dans cet état, lorsque Pierre de Courthardi, Manceau, premier président du parlement de Paris, que Blanchard nomme mal Cothardy, & Geoffroi Boussard, aussi Manceau, docteur & chancelier de l'Eglise de Paris, lui tendirent une main secourable. Voici ce qui le fit connoître du premier. Dans une compagnie on avoit mis en question, si la robe & les fonctions civiles sont préférables à l'épée & aux actions militaires. Langlois fit aussi-tôt deux poësies sur ce sujet, & les fit réciter par deux enfans vêtus, l'un en magistrat, l'autre en capitaine. Le premier président goûta ces deux piéces, & lui accorda sa protection. On croit que ce fut ce magistrat qui le fit connoître au cardinal de Luxembourg évêque du Mans & de Terouanne, qui, selon le récit que Langlois en fait, lui donna une cure dans le diocèse de Terouanne : car il étoit prêtre, mais on ne sçait en quelle année il entra dans les ordres sacrés. Il paroît qu'il n'exerça pas long-tems le ministere. Après la mort de Charles VIII. il alla en Italie, & y étudia à Pavie le droit ecclesiastique & civil dans lequel il fit de grands progrès. Il professa depuis l'un & l'autre avec réputation à Paris; & il exerçoit cet emploi en 1507. On voit par ses poësies qu'il séjourna en Savoye, & qu'il accompagna le cardinal de Luxembourg dans quelques voyages. Il demeuroit en 1505. à Pavie dans la maison de François de Luxembourg, neveu du cardinal, qui étoit alors évêque de Saint-Pons en Languedoc; & ce fut là qu'il fit le 10. d'Avril de la même année, l'Epître dédicatoire au même François de Luxembourg, du recueil de ses poësies que ses amis lui avoient conseillé de revoir & de publier. Avant que de les mettre au jour, Langlois consulta sur cela Platinus Platus, Milanois, Jean Parrhasius qui enseignoit alors l'éloquence à Milan, & le fameux Carme Baptiste Mantouan. Ces poësies parurent la même année à Pavie, ou au plûtard en 1506. puisque Badius Ascensius en fit une nouvelle édition à Paris en 1507. *in*-4°. Elle contient quatorze poësies, & de plus l'Epître dédicatoire à François de Luxembourg, évêque de S. Pons, & une assez longue lettre au président de Courthardi, l'une & l'autre en prose. Valere André dans sa Bibliothéque Belgique s'est trompé en rendant compte de ces poësies de Langlois : 1°. il lui attribue, après Simler, quatre livres d'Eclogues adressés à Etienne Poncher, évêque de Paris : dans l'édition citée, il n'y a qu'une lettre adressée à ce prélat, dans laquelle il lui découvre le sujet de son Eclogue; 2°. il marque deux livres d'Eclogues à Louis de Villiers, évêque de Beauvais. Dans la même édition, il n'y a que deux Eclogues, la premiere à Louis de Villiers, la seconde sans inscription; 3°. il dit qu'il a fait un livre *de mutatione studiorum*. Ce livre n'est qu'une seule piéce qui, à la vérité, contient vingt-trois pages d'impression. Dans une de ces piéces, Langlois fait ainsi l'éloge de Pierre de Courthardi, par où l'on peut juger du caractere de sa poësie.

> *Courthardus Gallæ præses justissimus oræ,*
> *Ardua qui Franci tractare negotia regni,*
> *Pervigili solitus cura, qui Pallade doctâ*
> *Instructus, geminæ tenebrosa ænigmata legis*
> *Facundo thorace gerit.*

On ignore le tems de la mort de Langlois. M. Baillet n'en a point parlé dans ses jugemens des sçavans sur les poëtes modernes. Ravisius Textor s'est servi de son autorité dans ses Epithetes. Gerard-Jean Vossius l'a confondu avec Michel Blampain, Anglois de naissance, qui vivoit dans le XIIIe. siécle. Voyez son second livre des historiens Latins chap. 58. * *Michaëlis Anglici, Franci dicti, opuscula.* D. Liron, *singularités histor. & litter.* tom. 1. & 3. Valerii Andreæ *Biblioth. Belgica*, tom. 2. editionis *in*-4°. Bruxell. 1739.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), Jésuite, &c. *Voyez* MASSUET. (dom René)

LANGUET. *Supplément de 1735. ajoutez à ce que l'on dit de cette famille :* 1°. que dom *Lazare* Languet, abbé de Morimond, est mort dans l'abbaye de Rosieres au comté de Bourgogne, durant le cours de ses visites, le 20. Janvier 1736. dans la soixante-septiéme année de son âge. 2°. que M. *Pierre-Benigne* Languet baron de Montigny, seigneur de la Villeneuve, &c. lieutenant général des armées en Baviere, gentilhomme de la Clef d'or du feu électeur de Baviere, chevalier de l'ordre de Wirtemberg, grand bailli & gouverneur de la ville & principauté de Montbelliard, ci-devant envoyé extraordinaire du duc de Wirtemberg à la cour de France, est mort dans son château de Montigni sur Vingean, en Franche-comté, le 11. de Janvier 1743. âgé de 75. ans. Il étoit né à Dijon au mois de Février 1668. Dès l'âge de 13. ans il fut placé dans les cadets de Strasbourg, d'où il sortit pour servir en qualité d'officier au siége de Philisbourg. En 1689. il obtint une compagnie de dragons, & peu après le feu roi lui donna une compagnie franche. Sa majesté lui ayant ordonné de passer en Allemagne avec son frere le comte de Gergy, qui à la paix de Riswick, fut nommé envoyé extraordinaire du roi près les princes des cercles de Suabe & de Franconie, il se procura une connoissance parfaite de l'Allemagne, & gagna l'amitié de tous les princes des deux cercles qu'il soutint, avec son frere, durant trois années dans les interêts de la France. Il fut fait en 1700. chevalier de l'ordre de Wirtemberg érigé la même année. On peut voir dans son éloge tout ce qu'il a fait pour l'électeur de Baviere qu'il a servi si utilement, en même tems que la France sa patrie, durant un assez grand nombre d'années. Cet éloge historique, qui est fort détaillé, est imprimé dans le *Mercure de France*, mois d'Avril 1743. depuis la page 803. jusqu'à la page 814. M. d'Hozier a donné dans son *Armorial*, &c. la génealogie de cette famille; & l'on y trouve un long article concernant *Hubert* Languet, dressé & composé par M. l'abbé Destrées, prieur de Nesville, connu par d'autres écrits. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, on parle aussi d'*Hubert* Languet & de ses ouvrages, de M. Languet archevêque de Sens, & de plusieurs autres de la même famille, & en particulier de *Claude* Languet, seigneur de Saint-Cosme, neveu d'*Hubert* Languet. Ce *Claude* étoit né à Châlon de *Jean* Languet & de *Jeanne* de Loisy. On dit qu'il étoit très-versé dans l'étude de l'Ecriture & des Peres. Son zéle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome, avec *Françoise* Languet, sa sœur, veuve de *Robert* de Pontoux, laquelle a laissé beaucoup de monumens de sa piété. *Claude* mourut à Châlon le 6. de Septembre 1620. On a de lui : *Missive Catholique au sieur*

Cassegrain, ministre au Pont-de-Veyle, de la vraie présence du corps de notre Sauveur dans l'Eucharistie, à Lyon, *in*-12. Sa sœur, *Françoise* Languet a fondé les Minimes de Châlon.

LANNEL, (Jean de) étoit neveu de M. de Hillerin, conseiller du roi en ses conseils d'état, maitre d'hôtel de sa majesté, trésorier de France, & général de ses finances à Poitiers. Il fut élevé dès l'enfance par les soins de son oncle, qui lui procura une excellente education. De Lannel fut mis chez les Jesuites pour y faire ses études, & il y demeura huit ans. Ensuite, après avoir étudié en droit pendant deux années, il fut employé par Charles de Cossé comte de Brissac, maréchal de France, auprès duquel il fut mis par M. de Hillerin qui étoit le conseil de ce seigneur. De Lannel demeura auprès de M. de Brissac jusqu'à la mort de ce maréchal arrivée le 31. Décembre 1563. Il recueillit ses discours & ceux de plusieurs autres, en retoucha le stile, & les fit imprimer sous ce titre : *Recueil de plusieurs harangues, remontrances, discours & avis d'affaires d'état, de quelques officiers de la couronne, & d'autres grands personnages*, fait par Jean de Lannel, écuyer, seigneur du Chaintreau & du Chambort. C'est un volume *in*-8°. imprimé à Paris, chez la veuve d'Abraham Pacard, en 1622. Outre vingt harangues de M. de Brissac, on trouve encore dans ce recueil trois harangues de M. de Laval dit *le maréchal de Bois-Dauphin*, quelques discours & lettres de M. de Villeroy, & son apologie; & plusieurs autres piéces servant à l'*Histoire de la Ligue*.

LANTIN, (Jean-Baptiste) sçavant Dijonnois, &c. *On en parle assez au long dans le Dictionnaire historique, & on trouve une addition à cet article dans le supplément de* 1735. *mais on n'a pas rectifié dans cette addition la date de la naissance de M.* Lantin qui est fautive dans le *Dictionnaire*. On la met en 1619. *il faut la mettre* le 9. Novembre 1620. *Voyez* son article dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, in-fol. tom. 1. pag. 382. & suiv. On trouve dans cette bibliothéque un catalogue des écrits imprimés, & des ouvrages manuscrits de M. Lantin. L'on y parle aussi de plusieurs autres écrivains du même nom & de la même famille, *dont on ne fait point mention dans le Dictionnaire historique*, tels que les suivans.

I. Jean-Baptiste Lantin, pere de celui *que l'on vient de nommer*, né à Châlon sur Saone le 13. Décembre 1572. il épousa *Anne* Ocquidem, fille de *Benigne* Ocquidem, conseiller au parlement, qui lui résigna sa charge. M. Lantin en fut pourvu le 15. Février 1608. Il avoit exercé auparavant avec succès la profession d'avocat. Dans la suite, il résigna sa charge de conseiller à *Philippe* Lantin, son fils aîné, qui y fut reçu le 16. Janvier 1641. & la posséda jusqu'à sa mort, arrivée en 1652. Jean-Baptiste Lantin ayant été député en 1635. à Aix pour une procédure criminelle, il y acquit l'amitié du célébre Peiresc, avec qui il eut toujours depuis un commerce de lettres. Il mourut à Dijon le 15. Décembre 1652. âgé de 80. ans. On a quelques productions de lui : Une épigramme latine de cinq distiques, à la tête des *Priviléges de la ville de Châlon*, par Bernard Durand, 1604. *Epistola latina ad Pontum Thiardæum*, dans le traité de ce prélat, *De rectâ nominum impositione*, à Lyon, 1607. *in*-8°. Une épigramme de trente vers latins, dans le même traité. Il a laissé manuscrits, les pseaumes de la Pénitence en vers latins : un recueil de quelques arrêts du parlement de Dijon, qu'il avoit vu rendre étant conseiller : un *Traité des Bailliages de Bourgogne*, &c.

II. Benigne Lantin, fils de ce *Jean-Baptiste*, né à Dijon, mourut fort jeune, dans la même ville, vers 1640. Il avoit du talent pour la poësie françoise, & avoit remporté en ce genre quelque prix aux jeux Floraux de Toulouse.

III. Jean-Baptiste Lantin, frere de *Benigne*, né à Dijon le 13. Janvier 1674. mort dans la même ville le 10. Décembre 1709. Il avoit beaucoup de talent pour la poësie françoise & latine; & on a imprimé depuis sa mort dans le Mercure quelques piéces de sa composition, mais défigurées. Il en a laissé beaucoup d'autres qui sont demeurées manuscrites. Il faut consulter sur cela, & sur deux autres écrivains de la même famille, & du même nom, la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, aux pages citées plus haut.

LANZONI, (Joseph) médecin & professeur à Ferrare, membre de l'académie des curieux de la nature, naquit à Ferrare le 26. Octobre 1663. & montra dès l'enfance un attrait vif & ardent pour l'étude. Après le cours ordinaire des humanités, il étudia la philosophie sous Sigismond Nigrissoli. Après s'y être distingué, il passa à l'étude de la médecine & de l'anatomie sous la direction de deux célébres professeurs, Jean-Baptiste Justini & Jerôme Nigrissoli. A l'âge de vingt ans, il subit des examens publics sur la philosophie & la médecine, & il fut promu au degré de docteur. Dès lors, ne regardant ce titre que comme un motif encore plus pressant de s'appliquer plus particulierement à l'étude, il se livra presque sans réserve à celle de la médecine, & sur-tout de l'anatomie, mais sans négliger celle des belles lettres qu'il n'a cessé de cultiver. La réputation qu'il s'acquit dans l'exercice de la médecine, le fit rechercher avec empressement, & lui obtint la confiance d'un grand nombre de personnes. Tout le tems qu'il lui restoit, il l'employoit à l'étude de la philologie & à la recherche de l'antiquité, genre de science dans lequel il a fait de très-grands progrès. On a observé qu'en même tems qu'il publioit quelque dissertation concernant sa profession, il en donnoit presque aussi-tôt une sur quelquepoint de litterature. Il joignoit à une érudition si variée beaucoup de probité, un grand amour pour les pauvres, sur-tout pour les malades; & souvent il nourrissoit ceux ci à ses dépens. Plein d'amour pour ceux de ses disciples à qui il pouvoit faire goûter la science & la vertu, il les aidoit autant qu'il étoit en lui, & leur communiquoit toutes ses lumieres. Presque tous les sçavans qui passoient par Ferrare, se faisoient un plaisir de le visiter, & il les recevoit avec beaucoup de politesse & de générosité. S'il s'agitoit en Italie quelque question difficile sur des matieres de philosophie, de médecine, de philologie, c'étoit presque toujours lui que l'on nommoit pour la décider. Plusieurs académies d'Italie ou étrangeres, se l'associerent comme membre, entr'autres celle des curieux de la nature en Allemagne. M. Lanzoni fut toujours si attaché à cette académie, qu'il lui envoyoit chaque année beaucoup d'observations de médecine dont on faisoit une estime particuliere. Il a été le restaurateur & secretaire de l'académie de Ferrare, & il se trouvoit assiduement à ses assemblées. Il avoit du gout & de l'amour pour la poësie, & l'on assure qu'il réussissoit dans la poësie latine & dans l'italienne. Il a été professeur en philosophie & en médecine, & c'est là qu'il a borné son ambition. Il avoit une bibliothéque nombreuse & bien choisie qui, avec le commerce qu'il a toujours entretenu avec les sçavans, faisoit tous ses délices. Après la mort de François Marie Nigrissoli, arrivée en 1727. il fut fait premier professeur de philosophie, emploi qui lui donnoit d'autant plus de peine, qu'il l'obligeoit d'enseigner en public & dans le particulier la pratique de la médecine. Il y avoit à peine deux ans qu'il occupoit cette chaire, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut le 1. de Février 1730. âgé de 66. ans. En 1738. on a donné à Lausanne un recueil de ses ouvrages, tant de ceux qui avoient été publiés pendant la vie de l'auteur, que de ceux qui se sont trouvés manuscrits après sa mort. Ce recueil qui est en trois volumes *in*-4°. est intitulé, *Josephi Lanzoni, Ferrariensis, philosophiæ ac medicinæ doctoris, in patriâ universitate lectoris primarii, S. R. I. academiæ Cæsareo-Leopoldino-Carolinæ naturæ curiosorum socii*, &c. *Opera omnia, medico-physica & philologica, cum edita hactenus, tum inedita*. Le premier volume comprend différens traités sur le citron, sur les animaux, les *laventens*, les larmes, la fiévre quarte, la salive, le devoir & l'office d'un médecin, l'ail, les dents, la pericarde, &c. Le second contient cent soixante & quatorze *consultes de médecine*, dont vingt seulement avoient été publiées, & différentes observations de l'auteur tirées des *Miscellanea naturæ curiosorum*. Dans le troisiéme, sont un traité sur la maniere d'embaumer les cadavres, un autre sur les

onguens, un sur le deuil des anciens pour cause de mort, des *Adversaria*, des remarques sur les médecins de Ferrare, diverses dissertations nouvelles, & plusieurs observations de médecine, d'anatomie & de chirurgie. * *Voyez* son éloge dans le *Journal Helvétique*, Mai 1738. pag. 439. & suiv.

LAPUS de Birague ou Castiglione, Florentin, *que l'on ne fait presque que nommer dans le Dictionaire historique*, est connu principalement par sa version latine des antiquités Romaines écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Ce fut le pape Paul II. qui monta sur le siége de Rome le dernier jour d'Aout de l'an 1464. & qui mourut en 1471. qui lui ordonna de faire cette traduction, & qui lui fournit deux manuscrits grecs de l'ouvrage de Denys. Lapus s'acquitta de ce qui lui étoit ordonné, & dédia sa version à Paul II. Elle fut imprimée à Trevise, capitale de la Marche Trevisane, dans l'état de la république de Venise, en 1480. *in-fol.* & à Paris chez Galliot du Pré & Pierre Vidoue, libraires jurés de l'université, en 1529. *in-fol. revue & corrigée par gens doctes*, comme il est marqué dans le privilége. Elle contenoit les onze livres qui nous restent aujourd'hui : *Est conversum, sanctissime Pater*, dit le traducteur à la fin du livre onziéme, *id omne quod in ambobus tuis codicibus Græcis repertum est.* On ne voit pas pourquoi le *Dictionnaire de Moreri*, & M. Baillet (*Jugem. des Sçav.* tom. 3. pag. 17. édit. *in*-4°.) prétendent que Lapus écrivoit vers l'an 1440. Il est certain en effet qu'il donna la version dont il s'agit entre 1464. & 1471. puisque Paul II. étoit déja pape lorsqu'il la lui dédia, & que c'est son principal ouvrage. On a remarqué au reste il y a long-tems que cette traduction n'est ni fidéle ni élégante. Lapus n'avoit aucun talent pour cet exercice ; il n'y a rien que de rude & de grossier dans ce qu'il a fait. Il est vrai qu'il s'est attaché servilement à la lettre de son auteur, mais il n'en a pas attrapé la pensée, & lui a fait perdre ses graces. Sa phrase est tellement louche & embarrassée, que souvent on ne sçait si c'est un grec ou un latin qui parle. Henri Lorit, surnommé *Glaréan*, fit une nouvelle édition de cette traduction, à Bâle, en 1532. *in-fol.* Il dit dans sa préface, qu'il en retrancha au moins six mille fautes ; & il y ajouta une table chronologique. * *Voyez* la préface de M. l'abbé Bellanger au-devant de son excellente traduction françoise de *Denys d'Halicarnasse*, à Paris, 1723. *in*-4°. Dans le *Dictionnaire historique*, *on dit que* Lapus est auteur de quelques ouvrages sur le droit cités par Forster : mais le *Lapus* dont Forster fait mention (*Historia juris Romani, lib. 3. pag.* 647.) étoit abbé de san-Miniato, de l'ordre de S. Benoît, & vivoit, selon Forster même, en 1354. un siécle avant notre traducteur, lequel a traduit aussi quelques vies de Plutarque.

LARESSE *ou* LAIRES, *ou* LAIRESSE (Gerard de) célébre peintre des Pays-Bas, naquit à Liége en 1640. Il étudia la peinture sous son pere Regnier, & sous Bartelet ; & lorsqu'il se crut assez habile pour aller se faire connoître ailleurs, il quitta la ville de sa naissance. Il alla d'abord à Utrecht, & ensuite à Amsterdam où il fit des piéces qui lui attirerent l'estime & l'approbation des connoisseurs. Etant devenu aveugle en 1690. & ne pouvant plus exercer son talent pour la peinture, il donna des preceptes sur cet art. Il les écrivoit avec de la craie sur des toiles préparées pour cela, & son fils les copioit ensuite sur le papier. On en a fait un recueil qui a été imprimé. Gerard mourut à Amsterdam en 1711. il a laissé trois fils, *Jean*, qui est entré dans le commerce, & passa ensuite aux Indes ; *Abraham*, & un autre *Jean*, qui furent peintres. Gerard a eu aussi deux freres qui ont exercé le même art. 1. *Ernest*, qui excella sur-tout à peindre des insectes. Le prince de Liége satisfait de ses ouvrages, le fit venir auprès de lui ; & peu après, afin de le perfectionner dans son art, il l'envoya en Italie où il l'entretint à ses frais. Lorsqu'Ernest fut de retour, il entra au service du prince, & y demeura jusqu'à sa mort, arrivée dans la quarantiéme année de son âge. 2. *Jacques*, qui s'appliquoit particuliérement à peindre des fleurs. Il vint de Liége s'établir à Amsterdam, où il a finit ses jours. * Extrait du *Dictionaire historique* imprimé à Amsterdam en 1740. Vies des Peintres par M. d'Argenville, tom. 2.

LARGE, (Alain le) natif de saint Malo, chanoine régulier de la congrégation de sainte Geneviéve, s'est distingué parmi ses confreres par sa piété & par sa science dans les matieres ecclésiastiques. Après avoir professé la théologie avec distinction à Paris en l'abbaye de sainte Geneviéve, il fut prieur de celle de Chage à Meaux, du tems que le grand Bossuet étoit évêque de cette ville, & il profitoit des lumieres de ce prélat dans les conversations fréquentes qu'il avoit avec lui. Il fut ensuite successivement prieur en Bretagne, au Mans, à Blois, & ensuite à sainte Geneviéve de Paris. Enfin il fut fait visiteur de la province de Champagne, & abbé de Notre-Dame du Val des écoliers de Liége. Il est mort dans l'abbaye de saint Denys de Reims le 29. Juin 1705. âgé de 67. ans, & de quarante huit de profession. Il a travaillé durant plusieurs années à des disquisitions latines sur les chanoines réguliers & sur leur différence d'avec les moines. Cet ouvrage, où il y a des recherches utiles, a été imprimé à Paris chez Couterot en 1697. Il avoit fait l'histoire des évêques de saint Malo, & dom Lobineau, Benedictin, avoit profité de ses lumieres pour la composition de l'*Histoire de Bretagne* : aussi y fait-il une mention honorable du pere le Large. C'est tout ce qu'un mémoire manuscrit qui a été envoyé de Senlis, nous apprend d'Alain le Large.

LARROQUE, (Daniel) fils du celebre *Matthieu* Larroque, l'un des plus sçavans ministres que les Protestans ayent eu le siecle dernier, étoit né à Vitré en Bretagne, d'un pere & d'une mere qui sortoient de Leirac en Gascogne. Guidé par son pere dans ses études, il fit d'assez grands progrès dans les langues sçavantes, le grec & le latin, & dans la connoissance de l'antiquité sacrée & profane. Mais ses ouvrages nous montrent qu'il n'acquit point assez d'érudition, & qu'il n'eut pas assez de goût pour soutenir la réputation de son pere, quoiqu'il ait eu des partisans qui les ont presque égalés l'un à l'autre. Ce qu'il eut d'abord de plus conforme avec son pere, c'est qu'ayant été nourri comme lui dans les préjugés du Calvinisme, il se disposa pareillement à le remplacer dans le double emploi de ministre & d'apologiste des Protestans, & qu'il montra en effet d'abord beaucoup de zele pour la doctrine de ceux-ci. L'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685. & M. de Larroque ne pouvant plus par cette révocation avoir d'emploi en France, il se retira à Londres, où pour mieux apprendre l'Anglois, il employa son loisir à traduire en François la *vie de Mahomet*, composée par le sçavant M. Prideaux. Il se rendit ensuite à Copenhague, où les amis de son pere lui promettoient un établissement. N'y ayant point trouvé ce qu'il espéroit il passa en Hollande, où il demeura jusqu'en 1690. qu'il revint en France, où il rentra dans le sein de l'Eglise Catholique. Il fit son séjour ordinaire à Paris, où il vivoit dans le commerce des gens de lettres & s'appliquoit à composer divers ouvrages. Un mauvais écrit satyrique composé à l'occasion de la famine de 1693. dans lequel on blessoit le respect dû à Louis XIV. & pour lequel M. de Larroque avoit fait une préface, lui suscita une affaire fâcheuse. On imprimoit furtivement cet écrit : il en transpira quelque chose à M. de la Reynie, alors lieutenant de police, qui fit conduire l'auteur dans les prisons du Châtelet. Larroque après y avoir passé plusieurs mois, fut transferé au château de Saumur d'où il ne sortit, après y avoir été détenu quatre ou cinq ans, que par les sollicitations de madame l'abbesse de Fontevrauld. On ne se contenta pas de lui rendre la liberté, on lui donna aussi quelque tems après une place honorable dans les bureaux de M. de Torcy, ministre & secretaire d'état. Il y travailla jusqu'à la mort de Louis XIV. ne quittant guéres Versailles. Au commencement de la régence, il fut nommé secretaire du conseil du dedans : & lorsque ce conseil eut été supprimé, il eut pour récompense une pension de 4000 livres, dont il a été payé jusqu'à sa mort arrivée le cinquiéme de Septembre 1731. âgé d'environ 70 ans. M. l'ab-

bé d'Olivet qui nous apprend ces circonstances de la vie de M. de Larroque ; dans une lettre écrite à M. le président Bouhier de l'Académie Françoise, imprimée au commencement de 1739. le fait auteur de l'*Avis aux Réfugiés* qui parut en 1690. Il dit même *qu'il lui a cent fois entendu conter*, que ne pouvant approuver la conduite des refugiés, qui ne cessoient alors d'invectiver contre le roi & contre la France, il composa cet ouvrage dans le dessein de leur ouvrir les yeux, & avant que d'être entierement déterminé lui-même à abjurer le Calvinisme. Il ajoute : Qu'ayant été appellé à la cour d'Hanovre, où il fut retenu neuf mois, pendant ce tems là M. Bayle, dépositaire de son manuscrit, le fit imprimer de son aveu, mais avec parole de ne point nommer l'auteur; qu'à son retour d'Hanovre, peu de tems après avoir fait son abjuration à Paris, il fut témoin de tout ce que l'on disoit au désavantage de l'avis aux refugiés, & qu'il jugea convenable de garder sur cela le silence ; que cependant M. Bayle fut accusé d'être auteur de cet ouvrage, & que comme il avoit promis le secret à son ami, il aima mieux, plutôt que de le violer, souffrir plusieurs années les persécutions que le ministre Jurieu lui fit, & qu'il excita contre lui à l'occasion de cet ouvrage. Jusqu'à cette décision, il est certain que si le véritable auteur de l'*Avis aux Réfugiés*, n'a jamais été bien certainement connu, on a presque toujours attribué cet ouvrage à Bayle. Voici entr'autres témoignages celui du *Journal des Savans*, du mois de Mai 1716. édition d'Amsterdam. « Il faut avertir le public sur » la dissertation de M. de la Bastide, pour justifier M. Bayle » d'avoir fait l'avis aux refugiés, qu'elle vient un peu » trop tard ; puisqu'il est à présent de notorieté publ que » en Hollande, que le sieur Adrien Moetjens, libraire à » la Haye, l'a imprimé & l'a reçu de M. Bayle. Il ne s'en » cache nullement, & dit à ceux qui veulent l'écouter, » que cet ouvrage est bien de M. Bayle, que les épreuves » ont été corrigées par M. Louis, &c. » La décision contraire de M. l'abbé d'Olivet a donné occasion d'examiner ce point à deux auteurs différens, qui concluent encore l'un & l'autre pour M. Bayle. Le premier dans une *lettre de M. l'abbé **** (Destrées) *Prieur de Nesville, à M. l'Abbé d'Olivet de* l'Académie Françoise, pour servir de réponse à sa derniere lettre à M. le président Bouhier, &c. brochure *in-12.* imprimée à Paris sous le titre de *Bruxelles* en 1739. Le second dans une lettre datée de Geneve le 10. Avril 1739. & imprimée dans le tome 46e de la *Bibliothéque Germanique.* Il paroît difficile de ne pas se rendre aux conjectures & aux raisons de l'auteur de la premiere lettre. Quant à celui qui a écrit la lettre de Geneve, quoiqu'il penche pour M. Bayle, il croit que l'on peut supposer que M. de Larroque a eu aussi quelque part à l'ouvrage contesté. Les ouvrages de M. Larroque sont 1. Le *Proselyte abusé.* C'est au moins M. l'abbé d'Olivet qui donne cette écrit à M. de Larroque, pour lequel il renvoie aux *Nouvelles de la République des Lettres*, mois de Mars 1684. où il n'en est rien dit. 2. La *vie de l'imposteur Mahomet*, recueillie des auteurs Arabes, Persans, Hébreux, Caldaïques, Grecs & Latins : avec un abregé chronologique qui marque le tems où ils ont vécu, l'origine & le caractere de leurs écrits, (traduite de l'Anglois de M. Prideaux) à Paris, chez Musier 1699. *in-12.* M. l'abbé d'Olivet en cite une édition de 1698. à Amsterdam. M. de Larroque dit dans sa préface que cette traduction ne lui avoit coûté que six semaines à faire & à revoir. Ce qu'il ajoute au même endroit dans l'édition de 1699. fait au moins douter de ce que dit M. l'abbé d'Olivet, que Larroque fit cette traduction en Angleterre. Car il dit positivement qu'il la fit en France ; & que c'est par cette raison qu'il n'a pas traduit la lettre du même M. Prideaux contre les Mahometans, parce qu'il ne vivoit pas, dit-il, dans un lieu aussi exposé aux incursions des Athées, que l'Angleterre. 3. Les *véritables motifs de la conversion de M. l'Abbé de la Trappe*, (le Bouthillier de Rancé) avec quelques réflexions sur sa vie & sur ses écrits, 1685. *in-12.* C'est un ouvrage satyrique. 4. *Nouvelles accusations contre Varillas*, ou *Remarques critiques contre une partie de son histoire de l'hérésie*, 1687. Il y a quelque érudition dans cet ouvrage : mais bien des gens prétendent que si Varillas n'avoit eu à faire à d'autres critiques, ses erreurs seroient peut-être encore aujourd'hui accréditées. 5. Une maladie ayant obligé M. Bayle d'interrompre pendant quelques mois ses *Nouvelles de la République des Lettres*, d'habiles gens y mirent la main, & l'on ne convient pas que M. de Larroque fut le seul qui y travailla, quoique l'auteur de la vie de M. Bayle le nomme seul auteur du mois de Mars & des cinq suivans ; & que M. l'abbé d'Olivet prétende qu'il fit seul Mars, Avril & Mai 1687. & les trois mois suivans en partie. 6. *Matthæi Larroquani adversariorum sacrorum libri tres. Opus posthumum. Accessit diatriba de legione fulminatrice : auctore Daniele Larroquano Matthæi filio*, 1688. Daniel de Larroque promettoit plusieurs autres dissertations sur des sujets importans ; mais il ne paroît pas qu'il en ait donné d'autre que celle-ci. 7. La *vie de François Eudes de Mezerai*, en Hollande 1726. *in-12.* & depuis à la tête de la suite de l'*histoire de Mezerai* par Limiers, & dans l'édition du même historien à Paris 1740. M. l'abbé d'Olivet dans ses notes sur l'*histoire de l'Académie Françoise*, ne regarde cette histoire que comme un roman satyrique. C'étoit, dit-il, une ébauche de la premiere jeunesse de l'auteur ; mais si Larroque étoit jeune quand il le fit, il ne l'étoit plus en 1726. quand il le mit au jour. Devoit-il le publier ? 8. M. l'abbé d'Olivet attribue encore à M. de Larroque deux ouvrages qu'il dit être manuscrits, l'un intitulé : Les *Anecdotes du régne de Charles* II. roi d'Angleterre ; l'autre qui a pour titre : *Remarques générales sur les lettres, Mémoires & négociations du comte d'Estrades.* M. l'abbé Destrées doute de l'existence du premier, & de la bonté du second. 9. *Traduction de l'Histoire Romaine d'Echard.* Il est certain que M. de Larroque avoit fait cette traduction. M. d'Olivet dit que ce fut dans sa prison de Saumur ; & prétend que c'est la même, à quelques changemens près, sur-tout pour le stile, qui a été publiée par M. l'abbé des Fontaines. Celui-ci convient qu'il en a profité ; mais il prétend qu'elle ne lui a pas été d'une grande utilité. * *Voyez* les écrits cités dans cet article.

LASUS *ou* LASSUS, *non* Tassus, *comme on le lit dans Stobée*, naquit à Hermione, ville du Peloponnése, au royaume d'Argos. Son pere s'appelloit *Charmantide*, & on le nomme aussi *Symbrinus*, *Sisymbrinus*, ou *Chabrinus.* Lasus florissoit dans la LVIII. olympiade, selon l'anonyme à qui nous devons le catalogue des Olympioniques, & qui place ce musicien-poëte sous l'archontat d'Erxiclide. Il mérita d'être mis au nombre de sept Sages, parmi lesquels on lui faisoit occuper la place de Periandre. On assure aussi qu'il fut le premier qui écrivit sur la musique ; c'est-à dire, qui en traita dogmatiquement. Il ne s'en tint pas à la seule théorie, & il se rendit excellent dans la pratique de cet art, qui embrassoit alors la poësie & toutes ses dépendances. Il fut donc grand poëte dithyrambique, s'il ne fût pas l'inventeur du Dithyrambe, comme le dit Clement d'Alexandrie ; & il introduisit des premiers cette sorte de poëme dans les jeux publics, où l'on decerna des prix pour ceux qui primeroient en ce genre. Il établit aussi des conférences ou des disputes, qui se faisoient publiquement sans doute, sur des sujets scientifiques, tels que la philosophie, la poësie, les mathématiques, & sur-tout la musique, tant speculative que pratique. S'il ne fût pas le premier auteur des chœurs ou danses en rond, dont on fait Arion l'inventeur, du moins les perfectionna-t-il beaucoup, au rapport du scholiaste d'Aristophane qui produit ses garans. Quant aux autres évenemens qui ont pu interesser Lasus pendant le cours d'une vie assez longue, on n'en sçait que peu de circonstances. On lit dans Herodote, qu'il fit chasser d'Athénes, par Hipparque, fils de Pisistrate, le poëte Onomacrite, qui se méloit de trouver dans les vers de Musée des prédictions ou des oracles, pour ceux qui étoient curieux de l'avenir. Lasus interrogé sur ce qu'il y avoit de plus capable de rendre sage dans la vie, répondit que c'étoit l'expérience. La bonne opinion

opinion qu'il avoit de son propre mérite en fait de musique & de poësie, lui faisoit peu craindre celui des antagonistes les plus redoutables en l'un & en l'autre genre. Athenée a recueilli aussi quelques faits concernant Lasus; sur quoi l'on peut voir l'écrit qui sera cité plus bas. Les ouvrages de poësie de cet ancien sont presque entierement perdus, à la reserve d'un très-petit nombre de fragmens. Athénée parle d'une hymne de ce poëte dont la lettre σῖγμα (S) étoit absolument exclue. Cette hymne étoit consacrée à la Cérés honorée d'un culte particulier dans la ville d'Hermione : Athénée en a conservé les premiers vers. Le même parle d'une ode de Lasus intitulée les *Centaures*, où la même lettre S étoit aussi omise. Quant à ses Dithyrambes, il ne nous en reste qu'un vers qui se trouve dans l'histoire des animaux par Elien. A l'égard de ce que l'ancienne musique devoit à Lasus, tant pour la théorie que pour la pratique, voici ce qu'on en sçait. Aristoxene lui attribue au sujet de la nature du son, un sentiment qui consistoit à croire qu'un son quelconque étant continué, s'écartoit, quoique presque imperceptiblement, de la rectitude ou de l'uniformité, qu'on supposoit comme essentielle. Théon de Smyrne témoigne que Lasus, pour calculer au juste les proportions des consonnances entr'elles, & pour découvrir les différens degrés de vitesse ou de lenteur dans les vibrations des corps sonores, s'étoit servi de deux vases de même figure, de même capacité, en un mot totalement semblables, résonnans, & qui frapés en même tems, faisoient l'unisson; que laissant vuide l'un des deux, & remplissant l'autre de liqueur jusqu'à la moitié, la percussion de l'un & de l'autre avoit fait entendre la consonnance de l'octave; que remplissant ensuite le second jusqu'au quart, puis jusqu'au tiers, la percussion des deux avoit produit la consonnance de la quarte, puis celle de la quinte, &c. Enfin, selon Plutarque, Lasus introduisit les rythmes dans la poësie & dans la musique dithyrambiques, c'est-à-dire, qu'il fut le premier, qui dans l'exécution de cette poësie musicale, fit battre la mesure. Du reste si l'on veut sçavoir plus en détail la doctrine de Lasus sur ce sujet, il faut consulter la *suite des Remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique*, imprimée dans le tome 15. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles lettres*, pag. 324. & suivantes. Le sçavant académicien cite les sources où il a puisé ce qu'il rapporte. Il observe en finissant, qu'il y a eu un autre LASUS, qui étoit Magnésien, & qui avoit écrit sur les phénoménes astronomiques, comme l'assure, dit-il, l'auteur de la vie du poëte Aratus, publiée par *Petrus Victorius*.

LATOMUS, (Barthelemi) professeur à Paris, & depuis conseiller de l'archevêque électeur de Tréves, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique; mais on ne s'y exprime pas exactement au sujet d'un de ses ouvrages, fait à la louange de l'empereur Maximilien premier. En premier lieu on fait entendre que cette piéce est en vers héroïques, ce qui n'est pas*; elle est en vers élégiaques. 2°. *Il falloit dire qu'*elle avoit été imprimée à Augsbourg en 1519. *in*-4°. Comme elle étoit devenue rare, Jean-Gerard Meuschenius, pasteur de Coburg, & membre de l'académie des sciences de Prusse, l'a fait réimprimer en 1735. dans le premier volume de ses *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum*, à Coburg *in*-4°. C'est la premiere piéce de ce volume : elle est intitulée: *Vita & obitus Maximiliani I. imperatoris.* Latomus est mort à Coblentz vers 1566. âgé de plus de 80 ans. On dit que son nom interprété en françois est Masson. * *Bibliotheca Belgica* de Valere André, d'Aubert le Mire & autres, tome 1. de l'édition de Jean François Foppens, à Bruxelles 1739. *in*-4°. La liste des ouvrages de Latomus y est bien détaillée, & l'on y trouve les dates des premieres éditions.

LAVAL. Maison. *Supplément, tom. 1.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LEZAY, à présent l'aînée de celles qui restent de cette Maison.

XI. Gui de Laval, marquis de la Plesse, &c. *ajoutez que Marie-Louise* de Laval, sa fille, est morte le 12. Mars 1735. à Paris, âgée d'environ 78 ans. Elle avoit épousé le 20. Mai 1683. *Antoine-Gaston-Jean-Baptiste* duc de Roquelaure & du Lude, prince de Montfort, marquis de Biram, &c. maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des ville & citadelle de Leitoure, ci-devant commandant en chef pour sa majesté en la province de Languedoc. Elle avoit été premiere fille d'honneur de feue madame la dauphine, aïeule du roi Louis XV. Elle a laissé deux filles, 1. *Françoise* de Roquelaure, mariée le 29. Mai 1708. avec *Louis* Bretagne Alain de Rohan-Chabot, prince de Leon, &c; & 2. *Elizabeth* de Roquelaure, mariée le premier Mars 1715. avec *Louis* de Lorraine, sire de Pons, &c. * *Voyez* ROQUELAURE *dans le Dict. histor. de 1732*..... *Gui-André* de Laval Montmorenci, appellé *le comte de Laval*, marquis de Lézay & de Magnac, &c. fils de *Pierre* de Laval, dit *le comte de Laval*, &c. ci-devant colonel d'un regiment d'infanterie, est mort à Paris le 7. Mars 1745. dans la 59e année de son âge. * *Voyez le Diction. histor. de 1732.. le Supplém.* de 1735. & le *Mercure* du mois d'Avril 1745. pag. 200. 201.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TARTIGNY ET DE LA FAIGNE.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval-Montmorenci, &c. dans le *Mercure* d'Avril 1743. on le nomme *Guy-Claude-Charles*, & l'on ajoute qu'il est mort le second dudit mois & de la même année dans la 70e année de son âge... *Ajoutez* que *Louis-Antoine* Crozat, baron de Thiers, &c. *mentionné audit article*, étoit en 1743. brigadier des armées du roi.

LAVAL, (Antoine de) sieur de Bel-Air, &c. *Supplém. tom. 1. ajoutez ce qui suit.* Ses *Desseins de professions* imprimés en 1613. non 1612. furent réimprimés en 1622. à Paris en la boutique de Langelier, chez Claude Cramoisy *in*-4°. revus, corrigés & augmentés d'un traité intitulé: *Desseins de problemes politiques pour tirer proufit de l'histoire, & y apprendre les Théorêmes du droit public.* Le titre de la seconde édition des desseins est: *Desseins de professions nobles & publicques, contenans plusieurs traités divers & rares: avec l'histoire de la maison de Bourbon : jadis dédiés au feu roi Henri IV. & maintenant au très-Chrestien & très-puissant roi de France & de Navarre Louis XIII. autrefois proposés en forme de leçons paternelles pour avis & conseils des chemins du monde*, par Antoine de Laval, géographe du roi, capitaine de son parc & château lès Moulins en Bourbonois, à son fils : de nouveau revu, corrigé & augmenté des *problêmes politiques*, avec une table, seconde édition. M. de Laval avoit fait cet ouvrage pour l'instruction de son second fils : car il avoit perdu l'aîné à huit ans. Ce second étant mort lorsque cet ouvrage s'imprimoit, il le retira des mains de l'imprimeur, & voulut le supprimer. Mais le roi Henri IV. en le consolant sur la mort de son fils, voulut qu'il fit imprimer cet ouvrage: « Je veux » (lui dit-il) que vous me doniés cet œuvre, & tous les » autres que vous avez faits pour les miens; vous le leur » devés comme à moi. Quant aux Rudimens politiques » que vous me promîtes à Lyon, j'entens que vous les » donniés à mon fils. » En conséquence de cet ordre le sieur de Laval faisant réimprimer ses desseins, y joignit ses problêmes politiques. Il ajouta aussi dans la seconde édition une oraison funebre de Henri IV. Le fils pour qui il avoit fait son ouvrage, étoit Henri-Antoine de Laval, décedé le 9. Decembre 1602. On trouve à la fin l'éloge funebre de ce fils. Les Desseins contiennent six leçons; ensuite les problêmes, puis un traité des peintures convenables aux basiliques & palais du roi, & à sa galerie du Louvre à Paris. Chaque leçon est sur quelque science particuliere. La premiere sur la logique & les mathématiques; la seconde sur la théologie; la troisiéme sur l'art militaire; la quatriéme sur la jurisprudence; la cinquiéme sur les qualités d'un secretaire, l'étude qu'il doit faire, & sur les lettres missives; la sixiéme sur la profession des finances. Chaque leçon ne contient pas seulement des préceptes particuliers donnés par le sieur de Laval à son fils; chacune renferme aussi différens écrits

composés en divers tems par le sieur de Laval : 1. Dans la premiere leçon, une longue lettre écrite à Louis ou Ludovic de Gonzague, duc de Nivernois & Rhetelois, pair de France, gouverneur de Champagne, &c. sur l'institution de monsieur son fils unique. Il y examine principalement si les sciences mathématiques sont nécessaires à un prince, à un grand, ou à tout autre de noble condition, & jusqu'où il en doit sçavoir. Cette lettre est du 12. Decembre 1590. Plus, une lettre fort longue à M. de Bosbecq, (c'est Busbec) conseiller de l'empereur Maximilien II. son ambassadeur en France, &c. où il examine par qui ont été peuplées les Terres neuves : elle est du 7. Septembre 1586. Il y réfute entr'autres cette erreur avouée en présence de M. de Busbecq, que lesdites Terres ont été peuplées par des hommes qui n'étoient point descendans d'Adam. Dans la seconde leçon : 1°. une lettre à M. d'Aumont, comte de Château-Roux, maréchal de France, sur le duel ; s'il y a de l'honneur & de la valeur dans le duel : elle est du 4. Fevrier 1588. 2°. une lettre à M. de Saldaigne, seigneur d'Incarville, conseiller du roi en son conseil d'état, controlleur general & intendant de ses finances ; elle est intitulée : Exposition des énigmes d'Aristote en ses éthiques sur le milieu de la vertu, datée de Mante le 4. Janvier 1593. 3°. une traduction françoise du Toxaris, ou dialogue de l'amitié, par Lucien ; adressée à Louis Gilbert Combauld, secretaire du roi, depuis grand audiencier de France, & intendant des finances. 4°. un discours intitulé, *De la consolation à Isabelle de Buckhingham, sa femme, sur la mort de leur fils aîné : avec un avis historique sur ce discours.* Ce discours contient lui-même des faits concernant le sieur de Laval & sa famille, & est terminé par l'épitaphe du fils du sieur Laval & de la mere de sa femme. Le discours ou la leçon sur la jurisprudence est adressé à M. de la Croix, seigneur de Chevrieres, conseiller du roi en son conseil d'état, & son avocat general au parlement de Dauphiné, par une lettre latine des calendes de Juin 1603. Sous cette leçon on trouve 1°. Remontre au roi tenant ses états en la ville de Blois, pour les officiers de sa majesté, faite & présentée au nom de tous par le sieur de Laval en Novembre 1588. 2°. La conference catholique contre les libelles des partisans de la ligue, & en particulier contre le livre intitulé : *De justâ Henrici III. abdicatione*, en Mars 1590. adressée à M. de Bellievre, chancelier de France le 25. Janvier 1601. 3°. Avis à M. le cardinal Caëtan. 4°. Remontrance apologétique à nos seigneurs de la cour de parlement transferé à Tours, pour la ville de Moulins. 5°. Oraison funebre de Henri IV. Dans la leçon cinquiéme du secretaire, le traité des lettres missives est adressé à M. de Fresnes Forget, conseiller du roi en son conseil d'état. Il y a 1°. un traité contre un discours italien qui blâme la paix faite par le roi, adressé à M. Puget, seigneur de Pomeuse, conseiller du roi en son conseil d'état, trésorier de son épargne ; 2°. autre traité au même, Si un prince souverain doit se servir d'officiers à vie ; 3°. histoire de la maison de Bourbon, par Marillac, avec des notes du sieur de Laval & des additions ; 4°. un traité des Ligues, à M. Hotman, seigneur de Mortefontaine, ambassadeur en Suisse 1598. 5°. Si le marquisat de Saluces est mouvant de la couronne, à M. Lefevre de Caumartin. Dans les problêmes politiques il y a aussi ces traités particuliers : 1°. des notes sur le quatriéme livre de Tite-Live decade I. 2°. Si la langue latine se peut apprendre comme la langue vulgaire ; 3°. une traduction de la seconde Philippique de Cicéron ; 4°. l'entrée du roi à Moulins ; 5°. l'examen des almanachs, prédictions, &c.

LAVAU. *Cherchez* HOU (le)

LAUBRUSSEL, (Ignace de) Jésuite, né à Verdun le 27. Septembre 1663. entra dans la société des Jésuites le 2. Mai 1679. & s'engagea par la profession solemnelle des quatre vœux le 2. Février 1697. Il a enseigné les humanités & la rhétorique sept ans, la philosophie cinq, & huit la théologie scholastique. Il fut ensuite successivement recteur du college de Strasbourg, provincial de la province de Champagne, & de nouveau recteur du college de Strasbourg. Il étoit dans ce dernier poste lorsqu'il fut appellé en Espagne pour y être instituteur des études du prince des Asturies (Louis). Dans la suite, ce prince étant marié, le pere de Laubrussel fut confesseur de la princesse. Il est mort au port de Sainte-Marie, en Espagne, le 9. Octobre 1730. Le pere de Laubrussel est auteur des ouvrages suivans. 1. *Eclaircissement historique & dogmatique sur le fait & le droit d'une thése soutenue chez les Jésuites de Reims* le premier Août 1698. *in*-12. 2. *Traité des abus de la critique en matiere de religion*, à Paris, 1710. 2. vol. *in*-12. dédié par l'auteur à M. de Rohan, depuis cardinal. Cet ouvrage montre beaucoup de lecture & beaucoup de critique : mais nous ne le croyons point exemt de préjugés. 2. *Oraison funebre de Louis XIV.* prononcée à Strasbourg le 16. Novembre 1715. à Strasbourg, 1715. *in*-4°. On lit un extrait de ce discours dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Novembre 1716. article 140. 4. *La vie du très-reverend pere Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus*, à Nanci, Jean Cusson, 1733. *in*-8°. Cette vie a été publiée après la mort de l'auteur par son confrere Jean-Joseph Petit-Didier. Le pere de Laubrussel a divisé cet ouvrage en quatre parties. La premiere comprend les premieres années du prince Charles de Lorraine jusqu'à son épiscopat, depuis 1592. jusqu'en 1617. la seconde, le tems de son épiscopat jusqu'à son entrée chez les Jésuites ; la troisiéme contient le reste du tems de sa vie ; la quatriéme est un recueil des principaux traits de ses vertus, de ses sentimens & de sa conduite. On lit un extrait de cet ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, Mars 1735. article 26. On s'est aussi servi pour ce présent article d'un mémoire manuscrit latin du pere Oudin, Jésuite.

LAUFFER, (Jacques) professeur en éloquence & en histoire à Berne en Suisse, naquit à Zoffinguen, ville du canton de Berne, le 25. Juin 1688. d'une famille très-honorable. Il étudia dans l'académie de Berne sous d'habiles professeurs. Le sçavant M. Haller, l'un d'eux, lui enseigna les langues latine & hebraïque, & M. Malacrida, autre professeur, lui apprit la langue grecque. Pour sa philosophie, il en prit des leçons de M. Benoît, & celles de théologie il les reçut de messieurs Rodolphe & Leemann. M. Lauffer passa neuf ans dans ces exercices académiques, après lequel tems il entreprit avec quelques amis de visiter les principales universités de l'Europe. Il y employa les années 1712. & 1713. pendant lesquelles il visita Hall en Saxe, Berlin, la Hollande, & sur-tout Utrecht, Paris, &c. Revenu dans sa patrie, il mit la derniere main à un ouvrage auquel il avoit travaillé en divers tems contre l'Athéisme, pour en demontrer l'extravagance ; & il alla lui-même à Bâle pour y faire imprimer cet ouvrage qui parut en 1714. Jean Albert Fabricius le cite sous le titre de *Atheus amens*, & le dit imprimé à Amsterdam *in*-8°. En 1717. il donna une dissertation estimée, *De hostium spoliis Deo sacratis, & sacrandis* ; & la même année il fut admis au ministere. La chaire de professeur en éloquence & en histoire étant devenue vacante en 1718. elle fut donnée à M. Lauffer qui entra en fonctions par un discours qu'il prononça le 18. Octobre de la même année. Le 13. Octobre 1719. il épousa *Marie-Elisabeth* Schlæfftin de Bertou, dont il eut tout lieu d'être satisfait. Il mourut des suites d'une chute qu'il fit dans une maison où il avoit été invité avec quelques sçavans, le 27. Février 1734. âgé de quarante-cinq ans, & huit mois. Outre les deux écrits de ce sçavant professeur, dont on a parlé, l'on a encore de lui les productions suivantes : *Prælectio litteraria, quis sit vere litteratus ?* 1718. *Dissertatio litteraria contra librorum malorum abundantiam*, 1722. Cette dissertation a été réimprimée dans le recueil intitulé : *Tempe Helvetica*, tome 1. section premiere. *Dissertatio litteraria, de rectâ liberorum educatione*, 1723. Trois harangues, la premiere, *De la superstition* : la seconde, *Du reniement de Dieu* : la troisiéme, *De la véritable religion*. On a trouvé après sa mort, un traité sur la superstition, une géographie ancienne & nouvelle, avec des cartes, une histoire nouvelle de la

Suisse, & des sermons prononcés dans la grande église de Berne. Dans la seconde section du tome I. du recueil intitulé : *Tempè Helvetica*, on trouve de M. Lauffer, une dissertation sur la maniere dont un jeune politique doit étudier. Voici son épitaphe :

SCHEUCHZERUS *moritur, doctos finitque labores,*
Succedens frater tristia fata levat.
HERMANNUM *Basilæa luget, doctus luget orbis,*
Febris utrumque rapit, morbus utrique brevis.
LAUFFERUM *sua fata trahunt, subitâque ruinâ*
Lethifero sternunt vulnere præcipitem :
Discimus indocti doctique Mathemata passim,
Quam fluxo vita hæc stetque cadatque talo.
Sic perit in puncto, qui non reparatur in annis,
Vir polyhistor, cum plangite versifices.

Voyez l'éloge de M. Lauffer dans le *Mercure Suisse*, mois d'Avril 1734. *Joan. Alberti Fabricii bibliotheca scriptorum de veritate religionis*, &c. pag. 346. On trouve *dans ce Supplément* les articles de *Scheuchzer* & d'*Hermann*, qui sont nommés dans l'épitaphe de M. Lauffer. Jean George Altman ayant été admis à se présenter pour remplir la chaire que M. Lauffer laissoit vacante, prononça à cette occasion une harangue sur les spectacles, dont on peut voir un long extrait dans le *Mercure Suisse* du mois de Septembre 1734. pag. 59. & suiv. M. Altmann eut la chaire qu'il désiroit ; & lorsqu'il en prit possession, il prononça un autre discours, *De humanitatum & eloquentiæ studio rectè instituendo*, dont on trouve une analyse dans le *Mercure* cité ci-dessus, Novembre 1734. pag. 66. C'est le même Altmann qui est le principal collecteur, ou éditeur du recueil intitulé : *Tempè Helvetica*, ou recueil périodique de dissertations & d'observations théologiques, philologiques, critiques & historiques.

LAUNOY, (Jean de) *Supplém. tom. I. ajoutez ce qui suit.* Lorsque le docteur de Launoy mourut, au mois de Mars 1678. il commençoit à faire imprimer une réponse à la dissertation du pere Alexandre, Dominicain, *Pro divi Thomæ summâ vindicatâ, Annatisque.* Cette réponse étoit intitulée : *Defensio Henrici II. & Caroli IX. regum Galliæ, adversùs fratris Natalis Alexandri, ordinis Prædicatorum, calumnias, infidelitates & acrisias ;* mais il n'y a eu de cette réponse que les vingt-quatre premieres pages qui ayent été imprimées, & que nous avons lues. M. de Launoy y venge en particulier sa tradition de l'église sur la simonie, qui avoit donné occasion au pere Alexandre de faire sa dissertation. Le reste de la copie manuscrite de l'ouvrage de M. de Launoy s'étant trouvé dans son cabinet, lors de sa derniere maladie, cette copie fut enlevée plusieurs heures avant sa mort. Par les vingt-quatre pages imprimées, on voit que le dessein du docteur étoit de montrer l'abus qu'il trouvoit dans les Annates, & de faire voir que les ordonnances & les remontrances des rois Henri II. & Charles IX. sur ce sujet, n'avoient rien que de juste.

LAURENT de la Resurrection, (le frere) convers de l'ordre des Carmes Déchaussés, se nommoit dans le siécle *Nicolas Herman*, & naquit à Herimini en Lorraine. Son pere & sa mere très-gens de bien, & qui menoient une vie exemplaire, lui inspirerent la crainte de Dieu dès son enfance, & eurent un soin particulier de son éducation : ils ne lui proposoient que des maximes saintes & conformes à l'Evangile. Cependant la Lorraine ayant été troublée par la guerre, Herman embrassa la profession des armes, où marchant dans la simplicité & dans la droiture, Dieu le prévint des ses bontés & de ses miséricordes. Des troupes allemandes qui marchoient en parti, l'ayant fait prisonnier, le traiterent comme un espion : on le menaça même de la mort ; mais outre qu'il fit connoître son innocence, sa patience & sa simplicité charmerent les officiers qui le relacherent. Peu après, les Suédois ayant fait une incursion dans la Lorraine, & attaqué en passant la petite ville de Rambervilliers, Herman y fut blessé, & cet accident l'obligea de se retirer chez ses parens qui n'étoient pas éloignés. Cet évenement lui donna un grand dégout pour la profession des armes & pour le monde, & il y fut confirmé par les conseils d'un de ses oncles, religieux Carme Déchaussé d'une sainte vie. Il se retira d'abord dans un hermitage avec un gentilhomme à qui la noblesse & la valeur promettoient un établissement avantageux, mais qui peu satisfait de lui-même, toujours inquiet au milieu de ses richesses, avoit préféré la pauvreté évangelique à tous les trésors de la terre. Mais Herman n'ayant pas tardé à reconnoître que cette vie érémitique est peu propre pour les commençans, il vint à Paris où il entra en qualité de domestique chez M. de Fieubet trésorier de l'épargne. Ce fut de-là qu'il se présenta chez les Carmes Déchaussés où il fut reçu en qualité de frere convers. Il fit profession en 1642. & dès son entrée dans ce monastere, il s'éleva à ce haut degré de perfection que tout Paris a admiré, & dont le frere Laurent de la Resurrection (ce fut le nom qu'on lui donna dans la religion) nous a laissé des traits si marqués dans le peu d'écrits que l'on a imprimés de lui après sa mort. Ceux qui avoient le plus de lumieres dans les voies intérieures, recouroient souvent à ses avis, & ne s'en sont jamais retournés que satisfaits de ses conseils & de ses entretiens, autant qu'édifiés de son humilité & de son amour pour la pénitence. M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, qui l'avoit connu particulierement, dit de lui dans une de ses lettres spirituelles (c'est la lettre soixante-onziéme du troisiéme volume de ses œuvres spirituelles, imprimées en 1740. à Paris en quatre volumes *in-12.*) « frere Laurent est grossier par nature, « & délicat par grace : ce mélange est aimable, & mon- « tre Dieu en lui. Je l'ai vu ; & il y a un endroit du li- « vre, (c'est-à-dire, de l'éloge du frere Laurent, p. 364.) « où l'auteur, sans me nommer par mon nom, raconte « en deux mots une excellente conversation que j'eus avec « lui sur la mort, pendant qu'il étoit fort malade & fort « gai. » Le frere Laurent mourut à Paris le 12. de Février 1691. étant âgé d'environ 80. ans. Je ne sçais pourquoi le pere Martial de S. Jean-Baptiste, religieux du même ordre, dans sa bibliothéque latine des écrivains de la congregation des Carmes Déchaussés, imprimée à Bourdeaux en 1730. met cette mort le 10. Février 1692. La premiere date est repetée deux fois dans l'éloge du frere Laurent, & dans l'écrit intitulé : *Les mœurs du frere Laurent ;* & il est certain que l'éloge étoit approuvé par M. Courcier théologal de Paris dès le 23. Novembre 1691. & qu'il parut imprimé peu de jours après. Cet éloge a pour titre : *Abregé de la vie de frere Laurent de la Resurrection, religieux convers des Carmes Déchaussés, ses maximes spirituelles, & quelques lettres qu'il a écrites à des personnes de pieté, in-12.* L'auteur de cet éloge est un prêtre du diocèse de Paris, mais dont j'ignore le nom. Le même fit imprimer à Châlons en 1694. sous l'épiscopat de Louis-Antoine de Noailles, & avec la permission de ce prélat, depuis archevêque & cardinal, un autre écrit intitulé : *Les mœurs & entretiens du frere Laurent de la Resurrection, avec la pratique de l'exercice de la présence de Dieu tirée de ses lettres.* C'est le frere Laurent qui parle dans ces entretiens, au nombre de quatre, tenus en 1666. & 1667. Le bibliothécaire de l'ordre des Carmes s'est donc encore trompé, lorsqu'il se contente de dire que la vie & les opuscules du frere Laurent parurent en 1692. à Paris. Ces différens écrits ont été réimprimés en 1699. à Cologne (selon le titre) dans un *Recueil de divers traités de theologie mystique qui entrent dans la célèbre dispute du Quietisme qui s'agite présentement en France, in-12.* Ce recueil contient, outre les écrits du frere Laurent, le moyen court de faire oraison, & le cantique des cantiques, l'un & l'autre par madame Guyon, un lettre de Jean Falconi, de l'ordre de N. D. de la Mercy à une de ses filles spirituelles, sur l'esprit de l'oraison, des avis pour la vie intérieure par S. François de Sales, & une préface assez longue sur la vie & la conduite de madame Guyon. On auroit dû joindre à ce recueil une lettre de l'auteur de l'éloge & des mœurs du frere Laurent, intitulée : *Lettre à monseigneur le M. de* ** *pour servir à la justification du livre des mœurs & entretiens du frere Laurent*

de la Résurrection, par l'auteur du livre, prêtre du diocèse de Paris. Cette lettre de vingt-quatre pages *in*-12. approuvée par M. Pirot, a été imprimée en 1697. à Paris chez Louis Josse : & il me semble que l'auteur s'y explique, comme dit l'approbateur, avec autant de netteté que de solidité sur une matiere délicate & sujette à l'illusion.

LAURI, (Philippe) peintre, né à Rome en 1623. étoit fils de *Balthasar* Lauri, qui étoit d'Anvers, & qui vint s'établir en Italie, & frere de *François* Lauri qui, sous la conduite du Sacchi, devint bon peintre pour l'âge auquel il mourut : il n'avoit que 25. ans. Balthasar étoit aussi un peintre habile, & disciple de Paul Brill. Philippe eut dès l'enfance une si forte inclination pour la peinture, que, sans avoir jamais vu de dessein, il faisoit, en allant à l'école, les portraits de tous ses camarades. Après la mort de son frere François, qui lui apprit les premiers élémens de l'art, il passa dans l'école d'*Angelo Corosselli* son beau-frere, qu'il ne tarda pas à surpasser. Lorsqu'il eut perdu son pere & son maître Corosselli, il quitta sa premiere maniere, & s'appliqua à peindre des sujets d'histoire en petit avec des fonds de paysages d'un frais & d'une legereté admirables. Il fit aussi de grands tableaux pour des églises, mais il y réussissoit moins bien que dans les petits. Il ne s'étoit pas borné à la peinture : outre qu'il possédoit la perspective, il étoit poëte & sçavant dans l'histoire & dans la fable. Il ne voulut jamais se marier, ni se géner à former des éléves. Il aimoit la compagnie & la dépense, & son caractere enjoué joint à des saillies fort heureuses, le faisoit aimer & rechercher. Il mourut à Rome en 1694. à l'âge de 71. ans. L'académie de saint Luc l'avoit reçu dans son corps dès 1652. Ses ouvrages se sont répandus en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, & par toute l'Europe. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, &c. par M. (Dezallier d'Argenville) de l'Académie royale des sciences de Montpellier, tome 1. pag. 59. & suivantes.

LAZARE, (saint) ordre royal & militaire. *Supplém. tom. 1. p.* 240...... *à côté de* frere Jean Conti, *au lieu de* 1454. *lisez* 1554.

LÉANDRE, (le pere) Capucin, né à Dijon, mort dans la même ville en 1667. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tom. 1. pag. 387. on lui donne les ouvrages suivans : 1. *Oraison funebre de Jacques de Nuchéses*, évêque de Châlon, (mort le 1. Mai 1658.) à Châlon 1658. *in*-4°. Le pere Perry, Jesuite, dit dans son *Histoire de Châlon*, que cette piéce est digne de la haute réputation de l'auteur. Ce discours est oublié dans la liste des écrits du pere Léandre dans la Bibliothéque des Auteurs Capucins, imprimée en latin en 1691. *in-fol.* 2. *Veritates evangelicæ quibus continentur & comprehenduntur mysteria vitæ Jesu-Christi*, à Paris, Thierry, 1659. 3. *Les vérités de l'Evangile*, ou *l'idée parfaite de l'amour divin exprimée dans l'intelligence du Cantique des Cantiques*, à Paris, 2. vol. *in-fol.* le premier en 1661. & le second en 1662. Le pere le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, en cite une édition *in*-8°. en 1661. à Paris. 4. *Commentaria in epistolas divi Pauli*, à Paris, 1663. 2. vol. *in-fol.* 5. *Discursus prædicabiles*, à Paris 1665. 2. vol. *in-fol.* M. Du-Pin dans sa *Table des Auteurs ecclesiastiques*, tom. 2. & 3. cite plusieurs des ouvrages susdits du pere Léandre ; il donne aussi, ou au même, ou du moins à un Capucin du même nom, *huit volumes de questions morales sur le saint Sacrement, & autres œuvres théologiques.*

LEBLANC, (Marcel) né à Dijon le 12. Août 1653. entra chez les Jesuites le 6. Octobre 1669. & fit la profession des quatre vœux le 15. Août 1686. à Dijon où il professoit alors la rhétorique. Il fut un des quatorze mathematiciens que le feu roi Louis XIV. envoya au roi de Siam. Ils s'embarquerent à Brest le premier Mars 1687. & arriverent la même année à Siam. Le roi de Siam désirant que quelques Jesuites apprissent la langue du pays, afin de pouvoir librement converser avec eux sur plusieurs affaires importantes, voulut qu'ils logeassent chez les prêtres de ce pays-là ; c'est-à-dire, chez les *Talapoins*, tant pour apprendre la langue Siamoise, que pour travailler à la conversion de ces Talapoins. Le pere Leblanc y passa quatre mois ; & il en sortit lorsque la révolution, qui a fait tant de bruit, (& que l'on trouve décrite entr'autres dans l'histoire de M. Constance, par le pere d'Orleans, pag. 50. & suiv.) priva le roi de sa couronne & de la vie, détruisit le Christianisme à Siam, & obligea les François à quitter ce royaume. Le pere Leblanc chargé d'aller en France annoncer ce triste événement, tomba dans un autre malheur. Le vaisseau qu'il montoit, fut pris vers le Cap de Bonne Esperance, par les Hollandois qui le conduisirent à Meidelbourg en Zélande, où il resta en prison jusqu'après le mois de Mars de l'an 1690. Ayant recouvré sa liberté, il se rendit à Paris. Il fut ensuite nommé préfet des basses classes à Dijon, & professeur des mathématiques. Six mois après, en 1691. il se joignit au pere Couplet, qui conduisoit des missionnaires à la Chine, & s'embarqua à Lisbonne ; mais le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été battu de la tourmente, le pere Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut à Mozambic, au mois de Mai 1693. Etant encore à Dijon en 1691. il avoit commencé des mémoires sur les missions d'Orient, qui sont demeurés imparfaits & manuscrits. On ne connoît que deux ouvrages de lui qui soient imprimés. 1. *Lettre du R. P. Marcel* Leblanc, *de la compagnie de Jesus, missionnaire au royaume de Siam, écrite dans la prison de Meidelbourg en Zélande, aux dames ses sœurs, religieuses de la Visitation de sainte Marie de Dijon*, le 13. Mars 1690. C'est une brochure *in*-4°. sans nom de ville ni d'imprimeur, mais imprimée à Dijon. 2. *Histoire de la révolution du royaume de Siam, arrivée en l'année 1688. & de l'état présent des Indes*, à Lyon, 1692. 2. vol. *in*-12. L'auteur fait une peinture fidéle & exacte de cette révolution. Il ne dit que ce qu'il a vu lui-même, ou qu'il a appris de ceux qui ont eu part à ce grand événement. On trouve dans le tom. 2. pag. 396. plusieurs remarques utiles aux navigateurs. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio* tom. 1. pag. 402. 403.

LEDERLIN, (Jean-Henri) Luthérien, Allemand, professeur en hébreu & en grec à Strasbourg, a été un des grands ornemens de cette université par sa science. Il est mort au mois de Septembre 1737. aux eaux d'*Oderbrunn*, où il avoit coutume d'aller tous les étés. Il a présidé à la belle édition du Pollux de Hollande : *Julii Pollucis onomasticon græcè & latinè, cum Wolfgangi Seberi notis, & Gothofredi Jungermanni ac Joach. Kuhnii commentariis ; edentibus & illustrantibus Joanne Henrico Lederlino, & Tiberio Hemsterhuis*, à Amsterdam 1706. 2 vol. *in-folio.* On a du même un *Homére*, avec une version en partie nouvelle, selon la bibliotheque Germanique, tom. 43. pag. 207. où l'on ne marque point si cette version est imprimée, ni où & en quel tems elle l'auroit été. On lui doit de plus, 1°. un *Elien*, *histoires diverses : Cl. Æliani variarum historiarum libri XIV. græcè & latinè, interpretibus Joachimo Kuhnio & Joanne Henrico Lederlino*, à Strasbourg 1713. *in*-8°. 2°. Une édition de Brisson sur le royaume des Perses : *Barnabæ Brissonii de Regio Persarum principatu libri tres, cum observationibus & indicibus Joannis Henrici Lederlini*, à Strasbourg 1710. *in*-8°. Dans le Journal cité ci-dessus, on ajoute que Lederlin est auteur de bonnes dissertations sur divers passages de l'Ecriture-Sainte, sur quelques auteurs Grecs, sur le bouclier d'Achille, &c. mais on n'en spécifie aucune. Le pere le Long dans sa bibliothéque sacrée *in-folio* page 824. en cite une sous ce titre : *Dissertatio Philologica de dono linguarum in festo Pentecostes*, à Strasbourg 1714. *in*-4°. Il nomme l'auteur *Jean Jérémie*, au lieu de *Jean Henri*. Dans le recueil intitulé *Tempè Helvetica*, tome IV. à Zurich 1739. *in*-8°. on a imprimé deux écrits de Lederlin, le premier page 346. intitulé : *Meletema Philologicum de Templis argenteis Dianæ Ephesiæ, ad locum Actor. XIX. 24.* L'auteur marque au commencement qu'il avoit expliqué depuis peu à ses auditeurs le livre des Actes des Apôtres. Le second écrit, imprimé page 399. du même volume, est une dis-

cussion sçavante faite à l'occasion du mot νηστεία employé par Saint Luc au chapitre XXVII. verset 9. des Actes des Apôtres, que l'on traduit par le mot *Jejunium* : (*Dissertatio Philologica de νηστεία, jejunio.*

LEGET, (Antoine) né à Calians au diocèse de Fréjus, fit ses études à Aix, & dans la suite il fut placé dans le seminaire du cardinal Grimaldi, en qualité de directeur. Il professa depuis la théologie dans le même seminaire, & il en fut supérieur. Tout son tems étoit partagé entre la priere, l'étude, & les devoirs des postes qu'il remplissoit. Feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, ayant publié ses *Maximes des Saints*, &c. M. Leget opposa à cet ouvrage, *les véritables Maximes des Saints sur l'amour de Dieu, tirées de l'Ecriture & des Saints Peres*, volume *in-12.* qui fut imprimé a Paris chez Mariette en 1699. Cet ouvrage est solide, mais écrit d'un stile qui n'est ni pur ni exact. M. Bossuet, évêque de Meaux, le lisoit avec satisfaction pour les choses, & rioit quelquefois du tour des phrases. M. le cardinal de Noailles qui avoit conçu de l'estime pour l'auteur, passant par Aix en 1700. lui fit bien de l'amitié, & pria M. de Cosnac de le lui confier pour quelque tems. En 1703. M. Leget donna au public un second ouvrage qu'il intitula : *La conduite des Confesseurs dans l'administration du Sacrement de Pénitence.* Ce livre, en deux volumes *in-12.* parut à Lyon; & l'auteur le dédia à M. de Cosnac, archevêque d'Aix. On attribue au même auteur des Analyses sur Saint Paul : nous ignorons si elles sont imprimées. En 1710. M. de Vintimille, étant archevêque d'Aix, fit offrir à M. Leget le théologale de Fréjus; mais M. Leget attaché au seminaire d'Aix qu'il servoit depuis trente ans, ne crut pas devoir accepter ce nouveau poste. La théologie qu'il enseignoit souffrit vers le même temps quelques contradictions, qui donnerent lieu à M. Leget de faire paroître deux réponses à ce qu'on lui objectoit : mais la seconde réponse mieux digérée & mieux écrite que la premiere, est de feu M. l'abbé Gastaud, *duquel on a donné un article dans le Supplément de 1735.* Cette contestation obligea M. Leget à quitter Aix, & il se retira successivement en différens endroits de la Provence, jusqu'à ce que madame la présidente Baillet lui donnât chez elle une retraite à la campagne. Enfin ayant voulu se fixer à Paris, il y fut arrêté, & mis en garde chez un exemt où il demeura plusieurs mois jusqu'à la mort de Louis XIV. M. le cardinal de Noailles l'envoya alors dans la maison de Saint François de Sales, & lui confia la direction de la communauté de Sainte Pélagie. Il composa alors une *Retraite de dix jours*, qui a été imprimée *in-12.* après avoir été revue par feu M. Lambert. M. Leget est mort le 24. Mars 1728. âgé de 71 ans. Il avoit formé une espece de Rhétorique Ecclésiastique tirée de saint Augustin, qu'il faisoit apprendre aux jeunes Ecclésiastiques : cet ouvrage n'a pas été imprimé. * Mem. manuscrits du pere Bougerel, de l'Oratoire.

LEIBNITZ, (Godefroi-Guillaume) *Supplém. tom. 1.* 1°. Ses *Essais de Théodicée* ont été réimprimés à Amsterdam en 1734. par M. de Neuville, avec la vie de l'auteur. On a réimprimé le même ouvrage à Leipsic, traduit en latin, aussi avec la vie de M. Leibnitz, & le catalogue de ses ouvrages. 2°. Parmi les Poësies Latines de l'abbé Fraguier page 24 du recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallica, qui latinè, aut græce scripserunt, Carmina*; on lit une piece de M. Leibnitz en vers latins, *Gothofredi Gulielmi Leibnitsii Nicolao Remundo, ut pro Homero Platonem curet ; & novo Maroni Fraguerio, ut majora canat, Epistola.*

LEIGH, (Edouard) *dont on ne dit qu'un mot dans le Diction. histor.* étoit un chevalier Anglois, qui possedoit bien les langues sçavantes, avoit une grande lecture, un discernement juste, & un ardent amour pour le travail. Il étoit né dans le comté de Lincestre ou Leicester, & mourut l'an 1671. On a de lui en anglois 1. des Observations sur les cinq livres Poëtiques de l'Ancien Testament, (Job, les Pseaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, & le Cantique des Cantiques.) à Londres 1657. *in-fol.* 2. Des Annotations en la même langue sur les livres du Nouveau Testament, à Londres *in-fol.* 1650. Le pere le Long cite ces deux ouvrages dans sa Bibliothéque Sacrée, *in-fol. pag.* 825. 3. On estime cette espece de Dictionnaire hébreu que le même auteur composa. Ce ne fut d'abord qu'une Critique Sacrée, divisée en deux parties, dont la premiere contenoit des observations philologiques & Théologiques sur toutes les racines hébraïques de l'Ancien Testament; la seconde sur les mots grecs du nouveau. Elle parut en anglois en deux volumes *in-4°.* en 1641. & 1646. Elle fut réimprimée *in-folio* l'an 1650. & avec un supplément l'an 1662. Henri Middoch l'ayant mise en latin, lui donna une forme nouvelle, sous laquelle elle peut être regardée, & comme une Concordance & comme un Dictionnaire. Elle a été réimprimée en cet état plusieurs fois à Amsterdam, à Leipsic & ailleurs. Louis de Wolzogue, professeur de Groningue, la mit en françois, & la fit imprimer en 1703. sous ce titre : *Dictionnaire de la Langue Sainte, contenant ses origines, avec des observations.* On donne encore à Edouard Leigh un traité de la liaison qu'il y a entre la Religion & la Littérature.

LEMNIUS, (Simon) écrivain du XVI. siécle, *dont on a parlé dans le Diction. histor. ajoutez qu'outre les ouvrages dont on a parlé à son article*, étant à Wittemberg où il a passé plusieurs années, il y fit imprimer en 1538. deux livres d'Epigrammes, qu'il dédia à Albert, archevêque & électeur de Mayence. On prétendit que non-seulement il avoit répandu dans ces Epigrammes bien des obscénités, mais que de plus il y avoit maltraité l'université de Wittemberg, l'electeur de Saxe, & plusieurs autres personnes de considération. Philippe Melanchton, qui étoit alors Recteur de l'université de Wittemberg, défendit d'abord à l'auteur de paroître dans l'université, & ensuite pour venger l'injure faite, disoit-on, à l'électeur de Saxe & au landgrave de Hesse, il y eut contre Lemnius un décret de prise de corps. Lemnius prit la fuite, & fut cité à comparoître pour se justifier s'il le pouvoit. Mais n'ayant pas comparu il fut relegué à perpétuité. Pour se venger, il fit réimprimer ses Epigrammes, auxquelles il ajouta un troisiéme livre ; & ensuite il publia son Apologie sous ce titre : *Apologia Simonis Lemnii poëtæ Vitebergensis, contra decretum quod imperio & tyrannide M. Lutheri & Justi Jonæ Vitebergensis universitas coacta iniquissimè & mendacissimè evulgavit*, à Cologne, *in-8°.* On dit que cet écrit est extrêmement rare : M. Scelhorn en donne la notice, & la critique dans le tome 1. de ses *Amœnitates historiæ Ecclesiasticæ & Litterariæ, &c.* pag. 850 & suiv. Il y prend le parti de Luther & de l'université de Wittemberg contre Lemnius, dont il rapporte plusieurs Epigrammes tirées de ses deux premiers livres. Il ajoute que Lemnius publia que si l'université ne retractoit son decret, il écriroit de nouveau contre elle, & qu'en effet il donna encore depuis un écrit plus violent que ce qu'il avoit déja fait. Mais M. Scelhorn ne fait pas connoître autrement ce nouvel écrit.

LENET, (Pierre) *Supplém. tome 1. page 246. ajoutez ce qui suit :* PIERRE Lenet étoit né à Dijon, de *Claude* Lenet, conseiller au parlement de Bourgogne, & d'*Anne* Fyot. Claude lui ayant résigné sa charge, il y fut reçu le 22. Septembre 1637. Il fut procureur general au même parlement, par la resignation d'Hugues Picardet, le 3. Avril 1641. Il y joignit la charge de procureur general à la table de marbre, en laquelle il fut reçu le 19. Novembre 1646. Il mourut à Paris le 3. Juillet 1671. & fut enterré à S. Sulpice. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, in-fol.* tome 1. page 408. PHILIBERT-BERNARD Lenet, chanoine régulier, ancien professeur en théologie dans l'abbaye de S. Jacques de Provins, ancien abbé du Val des Ecoliers, encore vivant en 1745. est du même pays & de la même famille. Il est auteur d'une *Oraison funebre de François d'Aligre*, abbé de S. Jacques de Provins, imprimée *in-4°.* en 1712. à Paris; de l'Avertissement qui est au devant du premier tome des *Principes de la foi Chrétienne*, par feu M. Duguet ; & de quelques autres écrits.

LENFANT, (Jacques) *Supplém. tom 1. pag. 246. ajoutez ce qui suit.* M. le Duchat, dans l'ouvrage intitulé *Ducatiana*, tome 1. page 69. dit que les Remarques sur le *Poggiana* ont été d'abord attribuées à dom Bernard de Montfaucon, & ensuite à M. de la Monnoye. Mais il prétend que ces remarques sont de (feu) M. Simon de Valhébert, de l'académie des sciences de Paris.... A la fin du *Préservatif* du ministre Lenfant, la lettre de M. A.... t. à une dame de France, est de M. Ahauzit, natif d'Usez, retiré à Genêve.

LENOX, (Charles) *fils naturel de* Charles II. & de madame la duchesse de Portsmouth, &c. *Il faut ajouter à ce que l'on en a dit dans le Supplément de 1735. tome premier page 247.* que cette duchesse a eu le duché d'Aubigni-en-France, lequel fut érigé en duché-pairie pour elle & pour ses enfans par plusieurs lettres d'érection qui se trouvent rapportées au long dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne.* Ce duché & pairie n'a pas néanmoins été enregistré au parlement; mais il n'en est pas moins duché & pairie. Il a les honneurs de la cour, & peut avoir ceux du parlement quand il sera enregistré. Le duc de Richemont a eu depuis 1735. un procès au parlement de Paris, où il prend la qualité de duc & pair de France. La terre d'Aubigni fut donnée autrefois à la famille des Stuarts par Charles VII. roi de France.

LEON, surnommé d'*Orviéte* (Leo Urbevetanus) parce qu'il étoit de la ville, ou du territoire d'Orviéte dans la Toscane, avoit embrassé l'état monastique, & l'on croit qu'il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, quoique le pere Echard n'en parle point dans la Bibliothèque des Ecrivains de son ordre. Ce qui pourroit faire quelque difficulté contre ce sentiment, c'est que Léon parlant de Nicolas III. dans sa chronique des Papes, appelle saint François *son pere* ou *notre pere*; mais il ne qualifioit, dit-on, ainsi cet instituteur de l'ordre des Franciscains, que parce que les deux ordres avoient ensemble une liaison étroite. Léon paroît avoir vécu jusqu'au commencement du XIV. siécle; ce que l'on conjecture de ce qu'il a fini sa chronique des papes à Clement V. qui est mort l'an 1314. & celle des empereurs à Henri de Luxembourg; qui fut déclaré empereur l'an 1308. Léon suit particulierement la chronique de Martin le Polonois, & souvent il se contente de l'abréger. Mais il y a aussi ajouté plusieurs faits qu'il a tirés de divers autres écrivains. Martin qui mourut l'an 1278. a fini d'ailleurs à Nicolas III. & Léon a continué jusqu'à Clement V. Le stile de ce chroniqueur se sent de la barbarie de son siécle, & son histoire ne donne que trop de preuves de l'ignorance qui régnoit alors. Il adopte bonnement bien des fables que la lumiere de la critique a dissipées depuis. Ses deux chroniques étoient encore ensevelies dans la poussiere des bibliothéques, lorsque Jean Lami les publia dans ses *Deliciæ eruditorum, seu veterum ancedoton opusculorum collectanea*; imprimés à Florence. Il donna la chronique des Papes en 1737. & celle des Empereurs la même année, le tout en deux volumes *in-8°.* Mais il a enrichi cette édition de quantité d'observations & de monumens historiques, qui peuvent servir utilement pour rectifier les fautes de son auteur, & pour éclaircir l'histoire des tems dont il parle. Par exemple, dans la chronique des Papes il a inseré quantité de lettres des évêques de Rome, dont une grande partie n'avoit pas encore vu le jour; plusieurs Diplomes des Empereurs, quelques actes que l'on ne connoissoit point, &c. Dans la chronique des Empereurs, il a pareillement ajouté divers Diplomes des Empereurs & des princes, des lettres, des édits, des privileges, & autres monumens qui donnent beaucoup de jour à cette chronique. Il y a joint aussi un abregé historique & chronologique des actions principales des Empereurs, & autres princes, par rapport à la Toscane; & un abregé succint concernant l'histoire de France, écrit par Jean de l'Isle, deux lettres d'Alain Chartier, &c. *Voyez* les préfaces des deux volumes de ces chroniques de Léon d'Orviéte; c'est-à-dire, celle du premier volume, où il s'agit particulierement du chroniqueur & de son ouvrage, & celle du second volume: car la premiere préface du premier volume n'est proprement qu'une réponse de M. Lami à diverses critiques qu'il avoit essuyées, & dans laquelle il ne traite pas ses adversaires avec beaucoup de modération. L'écrit de Jean de L'Isle (*Joannes ab Insulâ*) inseré dans le second tome de Lami, & tiré des manuscrits d'Italie, est intitulé: *De gestis & factis memorabilibus Francorum.* Lami pense que l'auteur étoit moine de l'abbaye de saint Denys en France; & il dit que le manuscrit d'où il a tiré ce petit ouvrage est du XV. siécle, qu'il croit être le tems où a vécu l'auteur.

LEONICENE, (Nicolas) medecin, &c. *Dans le Dict. historique on dit que cet habile homme étoit de Vicence, on s'est trompé.* Il étoit né à Lunigo, en latin *Leonicum*, d'où il a pris le nom de *Léonicenus:* & comme Lunigo est dans le Vicentin, il s'est quelquefois aussi surnommé *Vicentinus*; ce qui a causé l'erreur. On peut consulter Leandre Alberti dans sa Description de l'Italie.

LEONIUS, poëte Latin, célébre dans le XII. siécle. L'opinion commune en fait un chanoine de S. Benoît de Paris; & d'autres ajoutent que sur la fin de ses jours, il se retira à l'abbaye de S. Victor, y prit l'habit de chanoine régulier, & y mourut. C'est le sentiment du pere Labbe dans son traité des Ecrivains ecclesiastiques, de M. du Cange dans le catalogue des Auteurs qui est à la tête de son Glossaire, & du pere du Bois, de l'Oratoire, dans son histoire latine de l'église de Paris. Casimir Oudin au tom. 2. de son grand commentaire sur les Ecrivains ecclesiastiques, se contente de le faire chanoine de S. Benoît. Un sçavant plus moderne, né pour faire de nouvelles découvertes dans l'histoire ecclesiastique, civile & litteraire de France, M. le Beuf, prétend au contraire que Leonius n'a jamais été ni chanoine de S. Benoît, ni chanoine régulier de S. Victor, mais chanoine de l'église de Paris. Ses preuves sont 1°. que le nécrologe de cette église écrit avant le tems de S. Louis, & qui est conservé à la bibliothéque du roi de France, parle d'un Leonius, chanoine de ladite église, mort le 24. de Mars, que ce nécrologe lui donne le titre de maître (*Magister*) qui désignoit un sçavant, un homme connu par ses écrits; ce qui convient parfaitement à notre Leonius; 2°. que rien de ce que l'on trouve de personnel dans les écrits de Leonius, ne prouve qu'il ait été ni chanoine de saint Victor, ni chanoine de S. Benoît; & que l'on voit au contraire qu'il possédoit une place plus éminente; 3°. que dans une de ses piéces, il invite un de ses amis à venir à la fête des fous qui n'étoit observée que dans l'église de Notre-Dame, y déposer l'office de batonnier, & le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme d'un de ses confreres; & par conséquent ils étoient l'un & l'autre chanoines de Notre-Dame. M. l'abbé le Beuf tire une autre preuve d'une piéce de l'auteur au pape Alexandre III. dans laquelle on voit que ce pape, & le roi Louis le Jeune, s'interessoient pour lui; & il en conclut qu'il ne devoit donc pas être un personnage du commun. Mais sans être chanoine de Notre-Dame, ses talens étoient assez suffisans, sur-tout alors, pour qu'on ne le regardât pas comme un personnage du commun. On peut en dire autant de l'estime que le cardinal Henri, qui fut, comme l'on croit, l'évêque d'Albano, avoit pour lui. Le mérite de Leonius pouvoit le mettre en liaison avec les grands. J'omets les autres preuves du sçavant critique, qui ne sont au fond que des conjectures. Les seules qui font quelque impression, sont la mention qui est faite d'un Leonius, homme de lettres, dans le nécrologe de l'église de Paris, au tems dont il s'agit; & de ce que l'on n'a point de preuves que le Leonius de l'abbaye de S. Victor, qui vivoit dans le même tems, ait été poëte, ni qu'il soit l'auteur des vers composés sur presque tout l'ancien Testament au nombre d'environ quatorze mille, ni des autres opuscules qui y sont joints dans quelques exemplaires manuscrits. Il y a encore une autre conjecture assez forte tirée du témoignage de Gilles de Paris, poëte sous Philippe Auguste. Ce poëte souffroit impatiemment qu'on dît que la ville

de Paris ne produisoit point de sçavans, & que ceux qui s'y distinguoient par leurs ouvrages étoient des étrangers; c'est-à-dire, des gens nés ailleurs qu'à Paris : pour répondre à ce reproche, il fit un catalogue des personnages habiles de son tems qui étoient nés à Paris, & il met Leonius de ce nombre : or celui-ci étoit né en effet à Paris, au lieu que celui de S. Victor étoit né en Angleterre, selon quelques-uns, & selon d'autres, à Melun, mais non à Paris. L'ouvrage de Leonius sur la Bible, dont le pere Echard rapporte le commencement dans la Bibliothéque des auteurs Dominicains tom. 1. en parlant de Guy de Vicenze, se trouve manuscrit dans la bibliothéque du roi, & dans celle de S. Victor de Paris. On y voit que ce fut l'abbé de S. Victor, (c'étoit alors l'abbé Guerin) qui l'excita à faire cet ouvrage. Casimir Oudin dit qu'il avoit du même une espéce de pseautier à la louange de la sainte Vierge. Les vers rimés, appellés *Leonins*, ne peuvent venir de ce Leonius, étant déja fort en vogue avant lui. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article : la dissertation de l'abbé le Beuf sur Leonius, dans le 2. vol. de ses *Dissertations sur l'histoire Ecclesiastique & Civile de France*; & la pag. 66. de sa *Dissertation sur l'état des sciences en France depuis le roi Robert*, dans le même volume.

LEONTIUS PILATUS, de Thessalonique, disciple de Barlaam, moine de Calabre, qui enseigna la langue grecque à Petrarque, est regardé comme le premier de ces Grecs à qui l'on doit le renouvellement des études en Europe, qui ait enseigné publiquement la langue grecque en Italie. Il fut le maître de Boccace pendant près de trois ans; & ce fut par les conseils de celui-ci que Leontius entreprit d'expliquer Homere à Florence : c'étoit vers le milieu du XIV. siécle. Leontius, après avoir eu durant trois ans Boccace sous sa discipline, & lu publiquement Homere, ce qu'il fit en assez peu de tems, alla de Florence à Venise, & il y demeura quelque tems chez Petrarque qui y séjournoit alors. Après un intervalle qui fut assez court, il se mit en route pour aller à Constantinople, avec le dessein de revenir en Italie le plus promptement qu'il pourroit. Petrarque dit en plusieurs endroits de ses ouvrages qu'il tâcha de lui persuader de demeurer en Italie; mais que cet homme mélancolique & inconstant refusa de se rendre à sa priere. Il partit donc, & dès qu'il eut demeuré quelque tems dans la Grece, il s'ennuya du pays, & ecrivit à Petrarque qu'il vouloit revenir. Il s'embarqua en effet : mais il mourut d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique. Boccace, au quinziéme livre de sa généalogie des Dieux, dit que l'extérieur de Leontius Pilatus n'avoit rien que de fort desagréable : il étoit très-laid, portoit une longue barbe, avoit une chevelure noire, manquoit absolument de politesse & d'urbanité, & l'on voyoit qu'il avoit toujours l'esprit occupé. Petrarque le représente aussi sous les mêmes couleurs : mais l'un & l'autre conviennent que c'étoit un homme très-sçavant dans les lettres grecques, versé dans les auteurs qui ont écrit en cette langue, & qui possédoit à fond l'histoire, les fables & les arts des Grecs. A l'égard des Latins, il n'en avoit qu'une connoissance médiocre. Boccace ajoute qu'il ne connoît aucun ouvrage de ce sçavant. Petrarque qui rend toujours un témoignage avantageux à l'érudition grecque de Pilatus, sur-tout dans plusieurs de ses lettres à Boccace, ne l'appelle point Leontius, mais Leon, & prétend qu'il étoit Calabrois, & non de Thessalonique. Il nous apprend aussi qu'à la sollicitation de Boccace, Pilatus avoit traduit en latin l'Iliade, & une partie de l'Odyssée. Cette version, qui étoit litterale, & presque de mot à mot, fut, dit-on, conservée dans plusieurs bibliothéques d'Italie, & ceux qui portoient envie à la réputation de Laurent Valle, ont prétendu que ce sçavant en ayant fait la découverte à Florence dans la bibliothéque de Nicolas Nicoli, l'avoit publiée sous son nom. Humfroi Hody nous a fait connoître Leontius Pilatus dans son ouvrage posthume imprimé *in*-8°. à Londres en 1742. sous ce titre : *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus, &c.* La vie de Pilatus est la premiere du premier livre de cet ouvrage. M. Hody y rapporte au long ce qu'en ont écrit Boccace, Petrarque & Jannotius Manettus dans sa vie de Boccace encore manuscrite.

LEOPARD, (Paul, Flamand) sçavant critique qui a vécu dans le XVI. siécle. *On en parle dans le Dictionnaire historique : mais on peut ajouter ce qui suit.* 1. Ses vingt livres de corrections de divers auteurs anciens & modernes (*Emendationum & miscellaneorum libri* XX. n'ont pas paru de son vivant. En 1568. l'année qui suivit celle de sa mort, on imprima à Anvers *in*-4°. les dix premiers livres; & les vingt le furent en 1604. à Francfort dans le tome 3. du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter *in*-8°. ainsi la note qui est au bas de la page 65. de la *Bibliothéque choisie* de Colomiez, édition de Paris 1731. n'est pas exacte; puisqu'on y fait entendre qu'il n'y a que les dix derniers livres de Léopard dans le recueil de Gruter. 2. Dans la même *Bibliothéque choisie*, pag. 129. M. Colomiez dit que le solécisfe de Lucien *a été doctement commenté*, il y avoit alors plus d'un siécle, *par ce grand critique Paul Léopard, dont le sçavoir & la modestie sont également admirables.* Valere André ne parle point de ce commentaire dans sa Bibliothéque Belgique; mais 3°. il donne à Léopard l'ouvrage suivant : *Vitæ Aristippi, Diogenis, Demonactis, Stratonis, Demosthenis & Aspasiæ*, à Anvers, 1556. *in*-8°. C'est une traduction de quelques vies écrites en grec par Plutarque. Léopard avoit eu pour maîtres *Nicolas* Clénard & *Rutger* Rescius.

LEOTARD, (Honoré) conseiller à Nice, étoit un jurisconsulte estimé dans le XVII. siécle. Attaché aux ducs de Savoye, il les servit avec autant d'affection que de fidélité. On a de lui quatre livres de poësies latines à la louange du bienheureux Amédée duc de Savoye, adressés au prince Maurice de Savoye : en voici le titre : *Honorati Leotardi senatoris Nicienfis de laudibus beati Amedei Sabaudiæ ducis*, à Lyon, 1648. *in*-12. Ces quatre livres, ou plutôt ces quatre panégyriques, sont en vers héroïques, & contiennent tous les faits principaux de la vie du bienheureux Amédée. Ce recueil finit par douze anagrammes sur le nom du pape Innocent X. que l'auteur explique ensuite en vers latins. Leotard adresse ces dernieres piéces à son cousin Honoré Leotard, qui étudioit alors la jurisprudence, & qui devoit partir dans peu pour Malte, s'étant engagé dans l'ordre même de Malte. La lettre qu'il lui adresse est datée de Nice le 1. Septembre 1647. Il y exhorte son cousin à ne point partir de Lyon qu'il n'y ait conclu avec les Libraires à qui il avoit envoyé un traité *De usuris coërcendis*; & il le prie de faire ensorte que cet ouvrage fût imprimé correctement. Il parle aussi dans la même lettre de la difficulté de bien faire des anagrammes.

LERI, (Jean de) ministre Protestant, &c. *Dans le Dictionnaire historique, l'on dit, d'après Bayle, que* l'on ignore où il exerça le ministere après son retour de l'Amérique. M. de Thou dit clairement dans son histoire, que ce fut à la Charité : (*Charitai oppidi in Galliâ pastor*, &c.) Le même historien dit que Leri étoit du diocèse d'Autun; il s'est trompé : il étoit né à la Margelle, village du duché de Bourgogne, alors dans le diocèse de Langres, aujourd'hui dans celui de Dijon. * Voyez la *Bibliothéque des Auteur de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tom. 1. pag. 409. & 410.

LESBONAX, philosophe de Mytiléne, *qu'on ne fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique.* Suidas nous apprend que ce philosophe a vécu sous le régne d'Auguste, & qu'il composa plusieurs livres de philosophie; & nous voyons dans Lucien, au dialogue de la danse, que c'est Timocrate qui lui donna les principes de cette science, mais Lesbonax corrigea ce qu'il pouvoit y avoir de trop austere dans les mœurs de son maître. Lucien, qui a rapporté dans le même dialogue sur la danse, tout ce qu'il sçavoit en faveur de cet exercice, dit que Timocrate se trouvant un jour entraîné au théâtre, où il pensoit qu'il ne fût pas seant à un philosophe de se trouver, fut frapé de l'adresse des Pantomimes, & se plaignit de ce que son respect pour la philosophie l'avoit

privé d'un pareil spectacle. Lesbonax étoit moins scrupuleux, il assistoit souvent à ces spectacles, & Lucien assure que, comme il réfléchissoit sur-tout, il revenoit chez lui plus instruit & plus philosophe. C'est cette philosophie moins austere que celle de son maître, que Lesbonax enseignoit à Mytiléne; elle lui attira vraisemblablement bien des éléves; & les magistrats de cette ville, attentifs à montrer l'estime particuliere qu'ils faisoient de ses talens, firent fraper sous son nom une médaille qui avoit échapé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires, mais que M. Cary, de l'académie de Marseille, vient de faire connoître par l'empreinte de cette médaille, & une sçavante dissertation sur Lesbonax, publiée avec deux autres dissertations à Paris, chez Barois, en 1744. *in*-12. Suidas nous assure que Lesbonax avoit composé plusieurs livres de philosophie. Si nous les avions encore, on pourroit y découvrir les circonstances de sa vie, & s'il n'est pas l'auteur de deux oraisons qui nous restent sous le nom de Lesbonax, dans le recueil des anciens Rheteurs. Photius avoit lu seize oraisons de Lesbonax, & il alloit nous apprendre bien des choses de l'auteur de ces oraisons; mais sa bibliothéque est défectueuse en cet endroit. M. Cary pense qu'il ne faut pas distinguer le philosophe Lesbonax du rheteur auteur des ces oraisons; cela lui paroît d'autant plus vraisemblable, que Lesbonax eut un fils qui fut grand orateur, & qu'il y a, dit-il, apparence que le pere donna à son fils des principes d'un art qui l'avoit rendu célébre. Potamon fut ce fils de Lesbonax qui mérita également d'être mis au nombre des grands hommes de Mytiléne. * *Voyez* la dissertation de M. Cary, citée dans cet article, imprimée à la suite de sa dissertation sur la fondation de Marseille.

LESCAILLE, (Jacques) poëte Hollandois, qui s'est distingué dans le XVII. siécle, étoit d'une famille illustre à Genéve. Ses parens s'étoient retirés en Hollande pour se soustraire, dit-on, à la persécution; mais on ne specifie pas quel étoit le sujet de cette persécution. Quoi qu'il en soit, Jacques Lescaille s'appliqua à la librairie, & s'acquit de la réputation par la netteté & l'exactitude de ses éditions. Par les vers qui restent de lui, on assure que ceux qui entendent le hollandois peuvent juger jusqu'à quel degré d'élevation & de politesse il a porté sa muse. Il fut déclaré poëte couronné par l'empereur Leopold, qui lui en fit donner un acte dans les formes, en date du premier jour de Mai de l'an 1663. Lescaille est mort depuis l'an 1677. âgé de soixante & sept ans. Il avoit été marié deux fois. De sa seconde femme, *Alida* Werwou, fille de *Herman* Werwou, d'une famille considérable dans Amsterdam, il eut, entr'autres enfans, CATHERINE Lescaille qui s'est fait un grand nom par ses talens pour la poësie. Le célébre Juste Vondel, surpris des dispositions heureuses qu'elle montroit dès ses plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la science, & en particulier dans la poësie, & qu'elle surpasseroit son pere dans ce dernier genre. Ce jugement a été confirmé par l'événement, & son mérite lui a acquis le surnom de *Sapho Hollandoise*. Les plus habiles poëtes de son pays l'ont qualifiée de dixiéme muse, & plusieurs se sont fait un plaisir de la consulter. Elle mourut le 8. Juin 1711. âgée de soixante & deux ans. En 1728. le libraire *Ranck*, son beau-frere, a imprimé un recueil de ses poësies, où l'on trouve, entr'autres, les tragédies de *Genseric*, de *Wenceslas*, d'*Herode & Mariamne*, d'*Hercule & Déjanire*, de *Nicoméde*, d'*Ariadne*, & de *Cassandre*. * Voyez le *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

LESLEI, *ou* LESLÉ, (*Lesleus*) (Jean) évêque de Ross en Ecosse, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique, qu'il* est mort en 1596. il est sûr qu'il étoit mort en 1591.

LESLEI, *ou* LESLIE, (Charles) évêque de Carlisle en Angleterre, qui a vécu dans le siécle dernier & dans celui-ci, a écrit sçavamment, & en homme zélé pour la Religion, contre les Athées & les Déistes, qui l'attaquoient de son tems. Esprit juste, raisonnant bien & écrivant avec force, il eût été applaudi dans tous ses ouvrages, si les préjugés de l'éducation ne lui eussent fait quelquefois entreprendre contre l'Eglise Romaine, une controverse hors d'œuvre. Charles Blount ayant publié en Angleterre, l'histoire du fameux imposteur Apollonius de Thyane, l'évêque de Carlisle témoin des applaudissemens que l'on donnoit aux prétendues merveilles de ce fourbe, publia à Londres, l'an 1697. *in*-8°. une méthode courte & facile dans laquelle il démontre la vérité de la Religion Chrétienne. Cet ouvrage, écrit en anglois, & qui a été traduit en latin, eut le sort des meilleurs ouvrages composés en faveur de la Religion, il fut vivement attaqué & mal réfuté. Plusieurs écrivains anonymes s'éléverent contre en Angleterre & en Hollande: l'auteur de l'*Observator*; celui d'un libelle intitulé: *la Découverte*; celui des droits de l'église; l'impie Tolland; le fameux le Clerc dans les tomes 8. & 10. de sa *Bibliothéque choisie*. L'évêque de Carlisle réfuta ces adversaires par un second ouvrage, imprimé en 1711. *in*-8°. intitulé, *La vérité de la Religion Chrétienne démontrée*: cet ouvrage est encore en anglois. M. Leslei en a fait plusieurs autres, sur quoi l'on peut consulter l'ouvrage de Jean Albert Fabricius, qui a pour titre: *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum qui veritatem Religionis Christianæ... asseruerunt*, pag. 477. 561. 624. 639. édition de 1725. *in*-4°. Nous ignorons la date de la mort de l'évêque de Carlisle.

LETI, (Gregoire) *Supplém. tom. 1....* le Tever, *lisez* le Tibre.... *pag.* 251. *col.* 1. Lusanne, *lisez* Lausanne.

LEVIS, maison, &c.

BRANCHE DES BARONS DE LA VOUTE, comtes & ducs de VENTADOUR.

XVII. LOUIS-CHARLES de Levis, duc de Ventadour, &c. *ajoutez que* sa femme dame *Charlotte-Eleonore-Madelene* de la Mothe Houdancourt, ci-devant gouvernante du roi Louis XV. de monseigneur le Dauphin, de M. le duc d'Anjou, & de mesdames de France, mourut le 15. Décembre 1744. à Glatigny, dans la quatre-vingt-treiziéme année de son âge. * *Voyez* son éloge dans le *Mercure de France*, Décembre 1744. De la maison de la Mothe Houdancourt, il ne reste aujourd'hui que *Louis-Charles* de la Mothe Houdancourt, neveu à la mode de Bretagne de feue madame la duchesse de Ventadour, comte de la Mothe Houdancourt, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, & chevalier d'honneur de la reine.

LIBANIUS, philosophe & orateur Grec, &c. *Supplém. de 1735. tom. 1. on dit à la fin de l'article, que* nous devons ce qui nous reste des œuvres de Libanius à Frederic Morel, & à quelques autres. On avoit publié une partie de ces œuvres avant Morel. Le premier qui, depuis la renaissance des lettres, donna quelques soins aux ouvrages de Libanius, fut François Zambicari de Bologne, qui traduisit plus de quatre cens lettres de cet écrivain, & en forma trois livres, imprimés en 1504. après la mort du traducteur. *Cherchez* ZAMBICARI. Un second éditeur, c'est *Alde Manuce*, qui insera quelques épîtres de S. Basile & de Libanius, dans un recueil de lettres de divers auteurs, qu'il publia à Rome en 1499. *in*-4°. Il ne les donna qu'en grec; mais *Henri Etienne* mit la version latine à côté dans une collection imprimée à Geneve en 1606. & depuis elles ont paru dans diverses éditions de saint Basile. On trouve ensuite un volume *in*-4°. de Paris, qui contient cent trois épîtres de Libanius, partagées en deux livres, en grec seulement. Les sçavans attribuent cette collection à Guillaume Morel, alors imprimeur du roi. On a aussi la version de ce volume, mais à part, quoiqu'elle paroisse de la même imprimerie. Les traducteurs sont un anonyme & un certain Antoine Pichon. Frederic Morel, Frederic Brummer de Leipsic, Pierre Lambecius, Jean-Albert Fabricius, Jean-Baptiste Cotelier, ont aussi inseré dans d'autres ouvrages diverses lettres de Libanius; mais la meilleure édition & la plus complette, est celle qui parut à Amsterdam en 1738. *in-fol.* par les soins de Jean-Christophe Wolf. Cette édition contient seize cens cinq lettres de Libanius, dont la très-grande partie n'avoit point encore

encore paru. Le tout est accompagné d'une traduction, de variantes & de notes. On peut croire aisément que dans un si grand nombre de lettres, il y en a de toute espéce. La meilleure partie ne renferme que des salutations, des recommandations, ou des détails d'affaires domestiques; mais dans celles-là même, au défaut des choses, le stile peut interesser : car elles sont pour la plupart, dit le sçavant Fabricius (*Biblioth. Græca*, liv. 8. pag. 411.) *Plenæ Attici salis, ac leporis; atque acutâ brevitate, non minùs quàm eruditis pulchrisque sententiis se commendant;* mais il y en a aussi beaucoup qui contiennent des choses curieuses & intéressantes, & qui peuvent donner des lumieres sur l'histoire civile, ecclesiastique & litteraire de ces tems-là. Il seroit à souhaiter que M. Wolf eût moins épargné les notes critiques & historiques. * *Voyez* sa préface, ou la Bibliothéque Germanique, tom. 47. article premier.

LIBERGE, (Maria) *Supplém. tom. 1. pag. 257. col. 2. au lieu de* Lerrat, *lisez* Lesrat.

LICENTIUS, disciple de saint Augustin, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il étoit d'Hippone; qu'il composa des hymnes, un poëme des amours de Pyrame & Thisbé, & quelques autres piéces; *mais on dit tout cela sans fondement.* Licentius étoit fils de Romanien, de Thagaste, ami intime de saint Augustin, qui lui a adressé quelques lettres, son livre contre les académiciens, & celui de la véritable Religion. Licentius étoit né aussi à Thagaste, & non à Hippone : il dit lui-même qu'il étoit né dans la même ville que saint Augustin : *Ab unâ exsurgimus urbe.* Son pere le mit dès sa jeunesse sous la conduite de saint Augustin, & il est un des interlocuteurs dans les livres de ce saint contre les Académiciens. Une si bonne éducation ne l'empêcha point de se laisser aller aux déréglemens ordinaires de la jeunesse; & c'est d'où saint Augustin & saint Paulin tâcherent de le retirer, comme on le voit par la vingt-sixiéme lettre de saint Augustin, & par la huitiéme lettre de saint Paulin. Licentius entreprit, à la vérité, un poëme des amours de Pyrame & Thisbé; mais on ne lit nulle part que ce poëme ait été achevé. Saint Augustin n'en parle que comme d'une piéce commencée, & qu'il dissuadoit de finir : aussi n'existe-t-elle nulle part. On ne connoît pas plus les hymnes dont on le prétend auteur : le Giraldi qui est peut-être le premier qui l'ait avancé, a trompé ceux qui l'ont copié. Pour nous nous ne connoissons point d'autre poësie de Licentius, que l'espéce de poëme ou de lettre en vers, que saint Augustin a conservé dans la lettre même vingt-sixiéme qu'il a adressée à Licentius : cette piéce est une saillie de jeune homme, où l'auteur étale tout ce qu'il avoit d'érudition profane & de connoissance de la fable; & dans laquelle il loue l'esprit, les talens & la sainteté de saint Augustin.

LIÉBE, (Chrétien Sigismond) sçavant antiquaire Allemand, mort à Gotha le 7. du mois d'Avril de l'an 1736. dans un âge avancé, est connu par divers ouvrages dans lesquels il y a beaucoup d'érudition; entr'autres par l'ouvrage intitulé : *Gotha numaria sistens thesauri Fridericiani numismata antiqua, aurea, argentea & ærea;* à Amsterdam, 1730. *in-fol.* Ce livre renferme la description des médailles du duc de Saxe-Gotha, dont le cabinet est curieux. On a joint à la fin de ce volume quelques lettres du sçavant M. Spanheim à M. Morel, antiquaire très-habile, dont on peut voir l'article dans le *Supplément de* 1735. M. Liébe étoit occupé du soin d'une belle édition des Césars de l'empereur Julien, qui étoit, dit-on, fort avancée lorsqu'il est mort.

LIEUTAUD, (Jacques) naquit à Arles d'un pere armurier de profession. Il prit une route différente & s'appliqua aux mathématiques; & étant venu à Paris, il les enseigna avec succès. Sa réputation l'ayant fait connoître & rechercher, lors du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, l'an 1699. il fut choisi pour en être un des membres en qualité d'astronome. Il commença à travailler à la connoissance des tems en 1703. & il y a travaillé jusqu'à 1729. inclusivement. Ce travail a produit vingt-sept volumes *in-12.* Nous ignorons s'il a composé d'autres ouvrages. Il parvint à une extrême vieillesse, & fut mis au nombre des pensionnaires dans l'académie dont il étoit membre. Il mourut à Paris en 1733. M. de Fontenelle n'a point fait son éloge. * Bougerel, *mémoires manuscrits.*

LIGER, (Louis) né à Auxerre au mois de Février 1658. de *François* Liger & de *Jeanne* Froment, & mort à Guerchi proche Auxerre, le 6. Novembre 1717. est fort connu par différens ouvrages qu'il a composés sur l'agriculture, & en particulier sur le jardinage. Voici ceux que nous trouvons cités dans le catalogue des écrivains Auxerrois, qui fait partie du second tome des *Mémoires pour servir à l'histoire Ecclesiastique & Civile d'Auxerre*, par M. l'abbé Lebœuf; dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon; & ailleurs. 1. L'*Oeconomie générale de la campagne*, ou *nouvelle maison rustique*, à Paris, 1700. *in-4°.* avec figures, & en 1708. 1721. & 1732. en deux vol. *in-4°.* 2. *Dictionnaire général des termes propres à l'agriculture, avec leur définition & leurs étymologies*, à Paris, 1703. *in-12.* Voyez les *Mémoires de Trévoux*, du mois de Décembre 1703. 3. *La culture parfaite des jardins fruitiers & potagers, avec des dissertations sur de fausses maximes que plusieurs auteurs ont établies jusqu'ici sur la taille des arbres*, à Paris, 1702. 1703. & 1714. *in-12.* Voyez le *Journal des Sçavans* du mois de Décembre 1714. 4. *Traité facile pour apprendre à élever des figuiers*, à Paris, 1702. & 1703. *in-12.* c'est une suite de l'ouvrage précédent. 5. *Ménage des champs & de la ville*, à Paris 2. vol. *in-12.* en 1713. *in-4°.* à Bruxelles, 1720. *in-8°.* à Paris, 1721. 2. vol. *in-4°.* 6. *Le nouveau Cuisinier François accommodé au gout du tems, contenant tout ce qu'un chef de cuisine doit sçavoir pour servir toutes sortes de tables, depuis celle des plus grands seigneurs, jusqu'à celle des bons bourgeois : avec un traité pour toutes sortes de confitures, tant séches que liquides, patisseries, & toutes les différentes liqueurs qui sont aujourd'hui en usage*, à Paris, *in-12.* souvent réimprimé. 7. *Le nouveau Jardinier François, enseignant tout ce qui se doit mettre en pratique pour cultiver parfaitement toutes sortes de jardins fruitiers, potagers & fleuristes : avec un traité des orangers*; le tout suivi d'un *Traité de la chasse & de la pêche*, à Paris. 8. *Le nouveau Théâtre d'agriculture*, & *Ménage des champs, contenant la maniere de cultiver & faire valoir toutes sortes de biens à la campagne : avec une instruction générale sur les jardins fruitiers, potagers, jardins d'ornement, botanique, & sur le commerce de toutes les marchandises qui proviennent de l'agriculture* : le tout suivi d'un *Traité de la pêche & de la chasse*, extrait de (Jacques du) Fouilloux, & des meilleurs auteurs, avec un grand nombre de figures, à Paris, 1722. & 1723. *in-4°.* 9. *Académie des jeux historiques, contenant les jeux de l'histoire de France, de l'histoire Romaine, de la Fable, du Blason & de la Géographie*, à Paris, 1718. *in-12.* Ce n'en est pas la premiere édition. 10. *Le Jardinier fleuriste & historiographe*, ou *la culture universelle des fleurs, arbres, arbustes & arbrisseaux, servant à l'embellissement des jardins : avec la maniere de dresser toutes sortes de parterres, berceaux de verdure, bosquets, boulingrins*, &c. à Paris, 1704. *in-12.* 2. vol. & réimprimé plusieurs fois depuis à Paris & ailleurs. 11. *Moyens faciles pour rétablir en peu de tems l'abondance de toutes sortes de grains & de fruits dans le royaume, & de l'y maintenir toûjours par le secours de l'agriculture*, à Paris, 1709. *in-12.* 12. *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne & de la ville, qui apprend généralement la maniere de nourrir, élever & gouverner, tant en santé que malades, toutes sortes de bestiaux, chevaux & volailles; de sçavoir mettre à son profit tout ce qui provient de l'agriculture; de faire valoir toutes sortes de terres, prés, vignes, bois; de cultiver les jardins, &c. de faire généralement tout ce qui concerne la cuisine, &c. Les mots latins de tout ce qu'on traite dans ce livre, & quelques remarques curieuses sur la plupart*, &c. à Paris, 2. vol. *in-4°.* 1715. 1716. 1721. & 1722. 13. *La connoissance parfaite des chevaux, contenant la maniere de les gouverner, nourrir & entretenir; ensemble une nouvelle instruction sur le Haras plus étendue que celles qui ont*

paru jusqu'à présent : *plus l'art de monter à cheval, & de dresser les chevaux de manége, tiré non-seulement des meilleurs auteurs, mais encore des mémoires manuscrits de feu M.* Delcampes, avec figures en taille douce, à Paris, 1712. *in*-12. 14. *Les amusemens de la campagne*, ou *Nouvelles ruses innocentes, qui enseignent la maniere de prendre aux piéges toutes sortes d'oiseaux & de bêtes à quatre pieds; avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivieres & étangs, & un traité général de toutes les chasses*, avec fig. en bois : à Paris, 1709. 2. vol. *in*-12. On voit par les titres de tous ces ouvrages, que M. Liger a souvent rebattu les mêmes matieres, & sans doute qu'il se répete aussi souvent. Nous avons entendu dire à plusieurs personnes à qui ces matieres sont familieres, que la plupart de ces écrits, sur-tout ceux qui regardent l'agriculture, sont fort imparfaits. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on cite une critique de ces ouvrages manuscrite, mais qui, dit-on, mériteroit de voir le jour. Dans la même Bibliothéque, l'on dit que plusieurs attribuent encore au même M. Liger, un livre, imprimé en 1715. *in*-12. à Paris, sous ce titre : *Le voyageur fidéle, ou le guide des étrangers dans la ville de Paris, avec une relation des plus nobles maisons qui sont aux environs de cette ville.*

LIGNE, maison. *Supplément tom. 1. pag. 260.*

XIII. *Marguerite* de Lalain morte en 1698. *lisez* en 1598.

XIV. *Anne-Marie* de Melun morte en 1694. *lisez* en 1594.

LIGORIO (Pyrrho) dessinateur & peintre, &c. *Dans le Dictionnaire historique l'on dit qu'*il a dessiné à la plume *environ quarante livres de figures ou édifices*, & que *plusieurs* de ces livres sont dans le cabinet du duc de Savoye. 1. De Seine, dans son voyage d'Italie, tom. 1. pag. 17. dit que les manuscrits de Ligorio sont dans cette Bibliothéque en trente-deux volumes *in-fol.* il y a appatence qu'il n'en a pas fait davantage. 2. Ce n'est pas seulement un recueil de dessins, de figures ou d'édifices, Ligorio y a fait entrer aussi les inscriptions, les médailles, & tous les autres monumens antiques qu'il avoit vûs. Il y a traité pareillement des coutumes anciennes & des usages singuliers, dont on voit qu'il avoit une grande connoissance. Le recueil qui est chez le duc de Savoye, couta huit mille ducats au duc Charles Emanuel. La reine Christine de Suede en avoit vû une copie à Rome, laquelle est passée dans le cabinet du cardinal Ottoboni, ou elle se voyoit en 1697. * Notes communiquées.

LIMA, maison illustre, & ancienne de Portugal : *elle porte d'or aux trois pales de gueules*, & commence selon Alvar Ferreira de Vera à D. Diegue-Nunes Battissella, dont on trouve des privileges qu'il a confirmés en qualité de Ricohomem l'an 1033; mais nous nous contenterons de la rapporter à celui qui suit.

I. D. Ferdinand Ayres Battissella, qui apparemment étoit petit-fils de celui *dont nous venons de parler*, épousa *D. Therese*, seconde fille de D. *Bermude Peres* da Trava, & de l'Infante D. *Therese*, qui étoit fille d'*Henri* de Bourgogne, I. Comte de Portugal, dont il a eu *Jean-Fernandes* dit *le Bon* de Lima, qui suit; D. *Ruy-Fernandes* de Lima, qui épousa D. *Sanche Gonçalves*, fille de *Gil Pires* Feyo, & de D. *Agnès Soares* Coëlho, de laquelle il a eu *Gonçalo Rodrigues* de Lima, qui s'établit en Galicie; D. *Marie*, qui épousa aussi en Galicie D. *Martin Martins* Marinhs morte avec posterité; D. *Gilles Fernandes* Battissella, qui épousa D. *Therese Paës*, fille de D. *Payo Mendes* Serodie, dont il a eu dona *Huzar Gil*, épouse de *Nuno Fernandes* Turicham morte avec posterité en Galice; Dona *Marie Fernandes*, épouse de *Gonçalo* Viegas; D. *Therese Fernandes*, épouse de *Loup Rodrigues* d'Ecloya.

II. D. Jean Fernandes, dit *le Bon* de Lima, épousa D. *Berengere Alphonse* de Bayam, fille de D. *Alphonse Henriques* de Bayam, dont il a eu D. Ferdinand Eannes de Lima, qui suit. Il épousa 2°. D. *Marie Paës* de Ribeira, fille de D. *Payo Monis* de Ribeira, dont il a eu D. *Gonçal Eannes* mort sans posterité; D. *Therese Agnès*, épouse de D. *Mein Garcia* de Sousa; D. *Marie Eannes*, épouse de D. *Alphonse Telles* de Cordova.

III. D. Ferdinand Eannes de Lima épousa D. *Therese Eannes*, fille de D. *Jean Peres* d'Amaya, dont il a eu D. Jean Fernandes de Lima qui suit; D. Ferdinand Fernandes de Lima, *qui continuë la posterité*; D. *Hurraque Fernandes*, épouse de *Gonçalo Eannes* de Meneses; D. *Agnès Fernandes*, épouse de D. *Pierre Nunes* de Gusinan morte avec posterité. L'on tient dans cette famille, que ce Ferdinand Eannes trouva un combat entre une belette & un serpent, qu'il tua; & que la belette, comme par reconnoissance, lui jetta une bague avec une pierre précieuse, qui avoit, dit-on, plusieurs vertus; & ceux de cette famille touchent les enfans qui ont des boutons à la tête, &c. depuis cette aventure.

IV. D. Jean Fernandes de Lima épousa *N*... dont il a eu D. *Gonçalo Eannes*, tué par les Maures dans un combat près de Grenade, sans laisser de postérité. Ce D. Jean Fernandes de Lima a été Ricohomem, & suivit le parti du roi Sanche, dit *le Brave*, contre Alphonse X. roi de Castille, & les chroniques de ces deux rois, aussi-bien que les annales d'Arragon, parlent avantageusement de lui.

IV. D. Ferdinand Fernandes de Lima, dit *Pamcenteio*, a éte Ricohomem du tems d'Alphonse X. roi de Castille, dont la chronique parle au chap. 75. Il épousa donne *Sanche Elvira Vasques*, fille de D. *Vasco Gil* de Soverosa, dont il a eu D. Jean Fernandes de Lima, dit *Tiçam*, & *Pamcenteio*, qui suit; D. Ruy Fernandes de Lima *qui continue la posterité*; D. *Marie Fernandes*, épouse de *Gonçalo Viegas* Serodio.

V. D. Jean Fernandes de Lima, dit *Tiçam*, & *Pamcenteio*, c'est-à-dire, tison, & pain de seigle, a été seigneur de plusieurs terres & vassaux en Castille, & en Portugal. Il a fondé & doué d'un bon revenu l'hôpital de de Portel dans la province d'Alentejo, aussi-bien que la chapelle de Pombeiro, où il git avec sa femme D. *Marie Eannes*, fille de D. *Jean* de Ruy, morte sans posterité.

V. D. Ruy, ou Rodrigue Fernandes de Lima, *frere du précédent*, épousa D. *Marie Alphonse*, fille d'*Alphonse Eannes* Churicham, dont il a eu D. Jean Fernandes de Lima, qui suit; D. *Beatrix Rodrigues* de Lima, épouse de D. *Pierre Eannes* Marinho.

VI. D. Jean Fernandes de Lima épousa D. *Marie Pires* da Novoa, fille de D. *Jean Pires* da Novoa, dont il a eu D. Rodrigue Fernandes, qui suit; D. *Marie Fernandes*, épouse de *Gonçalo Viegas* Barroso.

VII. Rodrigue Fernandes de Lima, dit *des mains*, épousa donne *Sanche Gil*, fille de *Gil Pires* Feyo, dont il a eu Gonçalo Rodrigues de Lima, qui suit.

VIII. Gonçalo Rodrigues de Lima épousa au raport de Ferreira de Vera D. *Sanche* d'Ambie, dont il a eu Alvaro Rodrigues de Lima, qui suit; *Jean Fernandes* de Lima; donne *Therese*, & D. *Constance* de Lima.

IX. Alvar Rodrigues de Lima a été seigneur de plusieurs terres en Galice, & suivit le parti de Pierre roi de Castille contre son frere Henri, ce qui fut cause qu'il se retira en Portugal du tems du roi Ferdinand I. Il épousa D. *Agnès* de Sottomayor, fille de *Ferdinand Eannes* de Sottomayor, sire de Sottomayor, & de Fornellos, dont il a eu Ferdinand Eannes de Lima, qui suit; *Jean Fernandes* de Lima; D. *Agnès* de Lima, épouse de D. *Rodrigues* de Moscoso de la maison d'Altamira.

X. Ferdinand Eannes de Lima suivit le parti de Jean I. roi de Portugal, qui lui fit donation des terres de Valdevès, Coura, & autres. Il épousa D. *Therese* de Silva, fille de *Jean Gomes* da Silva Ricohomem, dont il a eu *Alvar Rodrigues* de Lima, mort jeune sans avoir pris d'alliance; D. Lionel de Lima, qui suit.

XI. D. Lionel de Lima fut créé par le roi Alphonse V. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, & ambassadeur en Castille. Il s'est trouvé à la prise de Ceuta en Afrique, & commanda l'armée Portugaise contre le roi de Castille, conquit une grande partie de la Galice, & fonda à Ponte de Lima le couvent de S. Antoine, où il est enterré aussi-bien qu'un grand nombre de ses descendans. Il épousa D. *Philippine* de Cunha, fille d'*Alvar* da Cunha, sire de Pombeiro, dont il a eu D.

Jean de Lima, qui suit; D. Alvar de Lima, grand veneur du roi Emmanuel, *dont nous rapporterons la posterité*; Ferdinand de Lima, chef de la *branche de Châtelains de* Guimaraens, *rapportée ci-après*; D. *Edouard* de Cunha; D. *Rodrigue* de Mello; D. *Pierre Alvares* de Sottomayor; D. *Marie* de Lima, épouse de *Vasco Fernandes* Coutinho, sire de Montelongo; D. *Beatrix* de Silva, épouse de D. *Garcie* de Castro, frere du comte de Monsanto; D. *Agnès* de Lima épousa 1°. *Louis Gomes* d'Abreu, sire de Regalados: & 2°. *Ferdinand* de Sousa, dit *de la bouteille*; D. *Elisabeth* de Silva, épouse de *Jean Fernandes* de Sousa, sire de Bayam.

XII. D. Jean de Lima II. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, *Guardamor* du roi Jean II. épousa 1°. D. *Catherine* d'Attayde, fille de *Gonçalo* d'Attayde, sire de la substitution de Gayam, dont il a eu D. François de Lima, qui suit; D. Diegue de Lima, gouverneur de Cochim, chef de la *branche des commandeurs* de Vitorinho. Jean II. épousa 2°. D. *Elisabeth* de Mello, fille de *Martin Alphonse* de Mello, sire de Mello, dont il a eu D. *Beatrix* de Mello, religieuse de la Mere de Dieu.

XIII. D. François de Lima III. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, épousa 1°. D. *Elisabeth* de Noronha, fille de D. *Jean* d'Almeida II. comte d'Abrantes, dont il a eu D. Jean de Lima, qui suit; D. *Catherine* de Lima, seconde femme de *Jean Rodrigues* de Saa, ambassadeur du roi Jean III. en Castille; D. *Agnès* Noronha, épouse d'*Antoine* de Sa', fils de *Jean Rodrigues* de Sa', D. *Marie* de Noronha, seconde femme de *Lionel* d'Abreu, sire de Regalados: 2°. D. *Philippine* de Silveira, fille d'*Henry* da Sylveira, morte sans posterité.

XIV. D. Jean de Lima IV. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, épousa D. *Agnès* de Noronha, fille de *Jean Rodrigues* de Sa', dont il a eu D. François de Lima, qui suit; D. *Diegue* de Lima, mort sans alliance, & des filles religieuses à Cellas auprès de Coimbre.

XV. D. François de Lima V. vicomte de Villanova de Cerveira, &c. épousa D. *Beatrix* d'Alcaçova, fille de *Pierre* d'Alcaçova Carneiro I. comte d'Idanha, dont il a eu D. *Jean* de Lima, tué avec son pere à la journée d'Alcacer en Afrique sans posterité; D. Agnès de Lima, qui devint l'héritiere de cette illustre maison, épousa *Louis* de Brito Nogueira, seigneur des substitutions de S. Laurent de Lisbonne, & S. Etienne de Beja, & qui devint par ce mariage VI. comte de Villanova de Cerveira.

XVI. D. Agnès de Lima VI. vicomtesse de Villanova de Cerveira, épousa *Louis* de Brito Nogueira, qui mourut sur la flotte d'Angleterre, dont elle a eu D. Laurent de Brito Nogueira de Lima, qui suit; D. *Beatrix*, religieuse au couvent de la Rose.

XVII. D. Laurent de Brito Nogueira de Lima VII. vicomte de Villanova de Cerveira, &c. épousa D. *Louise* de Tavora, fille de *Louis* d'Alcaçova Carneiro, seigneur de Figueiro, dont il a eu D. Louis, qui suit; D. *François*, & D. *Lionel*, morts sans postérité; D. *Marie* de Lima, épouse d'*Alvaro Pires* de Tavora, seigneur de Caparica; D. Jean de Lima, *dont nous parlerons ci-après*: D. Diegue de Lima, *dont nous parlerons encore*.

XVIII. D. Louis de Lima fut créé par Philippe II. comme roi de Portugal, comte dos Arcos, à cause de son mariage avec *Victoire* de Bourbon, dame d'atours de la reine Elisabeth, & qui étoit fille de *François* Cardaillac d'Aquin, baron de la Chapelle, & de *Madeléne* de Bourbon, fille d'*Henri* de Bourbon, marquis de Melos, dont il a eu D. Laurent Philippe, qui suit; D. *Antoine* de Lima, D. *Madeléne* de Bourbon, seconde femme de D. *Thomas* de Noronha, qui à cause de ce mariage fut comte dos Arcos, morte avec posterité; D. *Elisabeth*, épouse de *Jean Nunes* de Cunha; D. *François* de Lima, doyen d'Evora.

XIX. D. Laurent Philippe Nogueira de Brito de Lima fut comte dos Arcos, & hérita aussi de la maison du vicomte son grand-pere. Il épousa D. *Agnès* de Silva, fille de D. *Antoine* de Meneses, morte sans posterité.

XVIII. D. Jean de Lima, quatriéme fils de Laurent de Brito, &c. épousa en Galice D. *Françoise* de Sottomayor, fille du comte de Crescentin. Il alla demeurer en Galice, quand Jean IV. fut proclamé roi de Portugal en 1640, & le roi d'Espagne Philippe IV. le créa marquis de Tenorio, dont la posterité subsiste en Galice.

XVIII. D. Diegue de Lima, *frere du précédent*, & cinquiéme fils de Laurent de Brito, &c. a été IX. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, gouverneur de la province d'Entre-Douro & Minho, du conseil d'état, & grand écuyer du roi Alphonse VI. chef du conseil du commerce du Bresil. Il épousa D. *Jeanne* de Vasconcellos de Meneses, fille & heritiere de D. *Jean-Louis* de Vasconcellos de Meneses, seigneur de Mafra, laquelle étoit veuve de *Ruy* de Matos de Noronha, comte d'Armamaz, dont il a eu D. *Laurent*, & D. *Emmanuel*, qui fut X. vicomte de Villanova de Cerveira, morts sans postérité; D. Jean Fernandes de Lima, qui suit; D. *Agnès* de Lima, religieuse à Odivellas; D. *Marie* de Nazareth de Lima, épouse 1°. de D. *Noutel* de Castro, II. comte de Mesquietelle, sans posterité: & 2°. de D. *Jean* de Sousa, morte avec posterité; D. *Louise* de Tavora, seconde femme de *Pierre Severim* de Noronha, morte sans posterité.

XIX. D. Jean Fernandes de Lima de Vasconcellos, XI. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, seigneur de Mafra, épousa D. *Victoire* de Bourbon sa niéce, fille du comte dos Arcos, dont il a eu D. *Diegue*, & D. *Laurent*, morts jeunes; dom Thomas, qui suit; donne *Madeléne* de Lima, épouse de *Martin Antoine Alphonse* de Mello, comte de S. Laurent, mort sans posterité; D. *Jeanne* de Lima, épouse de D. *Louis* d'Almeida, III. comte d'Avintes, morte avec posterité.

XX. D. Thomas de Lima de Vasconcellos, XII. vicomte de Villanova de Cerveira, châtelain de Ponte de Lima, seigneur de Mafra, grand écuyer de la princesse du Bresil en 1734. épousa *Marianne-Therese* d'Hoënloë, fille de *Louis-Gustave* d'Hoënloë, comte du S. Empire, dont il a eu pour fille unique D. Marie de Lima, qui suit.

XXI. Donne Marie de Lima épousa *Thomas* da Silva Telles, second fils de *Ferdinand* Telles da Silva II. marquis d'Alegrete, lieutenant général des armées du roi de Portugal, & à cause de son mariage XIII. vicomte de Villanova de Cerveira. Il a servi avec distinction en Portugal & en Hongrie, où il se trouva à la bataille & à la prise de Belgrade: de ce mariage naquirent D. Thomas Xavier de Lima, qui suit; D. *Ferdinand Antoine* de Lima, né le 2. Juin 1730.; D. *Marianne Xavier* de Lima d'Hoënloë, née le 13 Août 1721, morte en 1734; D. *Helene Xavier* née le 6. Juillet 1722; D. *Victoire-Isabelle* de Lima née le 27 Juin 1723: D. *Louise-Agnès* de Lima née le 21. Juin 1724; D. *Anne-Barbe* de Lima née le 26. Juin 1725; D. *Madeléne-Josephine* de Lima, née le 24. Août 1726; D. *Jeanne-Rose* de Lima, née le 26. Avril 1729.

XXII. Dom Thomas Xavier de Lima de Vasconcellos naquit à Ponte de Lima le 12. Octobre 1727.

XII. D. Alvar de Lima, second fils de D. Lionel de Lima I. Vicomte de Villanova de Cerveira, a été grand veneur du roi Emmanuel: Il épousa D. *Violante Nogueira*, fille de *Pierre* Barreto, commandeur de Castro Verde, dont il a eu D. Jean, qui suit; D. *Antoine* de Lima, qui épousa D. *Marie Pereira*, fille de *Ferdinand Pires* de Geja, sire de Castrodairo & de *Penella*, dont la posterité ne subsiste plus; D. *Philippine* de Lima, épouse 1°. de *Ruy* Freire, sire de Bobadella, dit *de l'œil*, & 2°. de *George* da Silveira; D. *Jeanne* de Lima, épouse de *Jean* de Saldanha, premier maître d'hôtel de la reine Marie, épouse du roi Emmanuel; D. *Therese* de Lima, épouse de *Pierre* de Mendoça, châtelain de Mouram. D. *Catherine* de Lima, épouse d'*Emmanuel* Lobato: & ensuite de *Ruy* Borges, sire de Carvalhaës.

XIII. D. Jean de Lima, grand veneur du roi Emmanuel, épousa D. *Marie* d'Anhaya, fille de *Pierre* d'Anhahaya, commandeur d'Entradas, dont il a eu D. Alvar qui suit; D. *Edouard*, tué à la guerre des Indes sans posterité; D. *Catherine* de Lima, épouse de *Ruy* Patalim, pre-

mier gouverneur de Malaca, morte avec posterité.

XIV. ALVAR de Lima épousa D. *Marie* d'Attaide, fille de *George* Barreto de Castro, commandeur de Castroverde, dont il a eu D. JEAN de Lima qui suit; D. *Briolanie* de Lima, épouse d'*Ignace* Reynel.

XV. D. JEAN de Lima épousa aux Indes orientales, où il mourut; D. *Beatrix* de Silva, fille de *Jourdain* de Freitas, gouverneur des Moluques, morte sans posterité.

BRANCHE DES CHATELAINS DE GUIMARAENS.

XII. FERDINAND de Lima, troisiéme fils de D. LIONEL, de Lima I. vicomte de Villanova de Cerveira, a été grand échanson du roi Jean II. & châtelain de Guimaraëns, fort estimé de ce monarque, qui disoit toujours, que Ferdinand de Lima, la lance à la main surpassoit plusieurs en bravoure & adresse, & n'étoit au-dessous de personne. Il épousa D. *Constance* d'Azevedo, fille de *Diegue Lopes* d'Azevedo, sire d'Aguiar, dont il a eu D. DIEGUE LOPES de Lima, qui suit; D. JEAN de Lima, *dont nous rapporterons la posterité*; *Ferdinand* de Lima; D. *Jerôme* de Lima, tué à la prise de Goa; D. *Christophle* de Lima. Il mourut du même poison qu'on donna au roi Jean II. en en faisant l'essai.

XIII. DIEGUE LOPES de Lima, châtelain de Guimaraëns, grand échanson, Commandeur de S. Ouaye & de Geja dans l'Ordre de Christ, épousa D. *Elisabeth* de Castro Pereira, fille & héritiere de *Jean* Pereira, sire de Castrodairo, dont il a eu FERDINAND de Lima, qui suit; D. *Emmanuel* de Lima, gouverneur d'Ormuz, qui épousa D. *Marie* de Mendoça, fille d'*Emmanuel* Corereal, seigneur des Isles Terceres, & de S. George, morte sans posterité; D. ANTOINE de Lima, *dont nous rapporterons la posterité*; D. *Violante* de Castro, épouse de D. *Diegue* Miranda, grand chambellan d'Henri Infant cardinal, & depuis roi de Portugal; D. GEORGE de Lima, dit *Gallega*, *dont nous rapporterons la posterité après celle de ses freres*; & des filles religieuses. Il fut nommé, sans le demander, gouverneur & capitaine general des Indes orientales; mais il n'y alla point par les motifs que rapporte l'auteur de la *chronique du roi Emmanuel*, p. 4. c. 31.

XIV. D. FERDINAND de Lima, châtelain de Guimaraëns, sire de Castrodairo, commandeur de Grafe, gouverneur d'Ormuz, où il mourut, épousa D. *Françoise* de Vilhena, fille de *Ruy* Barreto, châtelain de Faro, dont il a eu DIEGUE LOPES de Lima, qui suit; D. *Isabelle* de Lima, épouse de GEORGE de Lima, gouverneur de Chaoul, *dont nous rapporterons la posterité ci-après*; D. *Marie* Manoel, dame du palais de la reine Catherine d'Autriche, & épouse d'*Emmanuel* de Sousa, grand maréchal des logis de Portugal.

XV. Don DIEGUE LOPES de Lima, sire de Castrodairo, d'Ayram & de Canellas, commandeur de sainte Ouaye dans l'ordre de Christ, fut tué en combattant vaillamment à la journée d'Alcacer en Afrique. Il épousa D. *Elisabeth* de Sousa, fille de *Tomé* de Sousa, morte sans postérité.

XIV. D. ANTOINE de Lima, troisiéme fils de DIEGUE LOPES de Lima, a été seigneur de Castrodairo, & châtelain de Guimaraëns: il fut surnommé *Riscado*, c'est-à-dire, effacé, & hérita de son neveu Dom *Diegue Lopes* de Lima, *dont il est parlé ci-dessus*. Il a été un sçavant généalogiste, dont on conserve un manuscrit en Portugal, qui traite des familles des principaux seigneurs de ce royaume. Il épousa donne *Marie* de Vilhena, fille de Christophle de Mello, dont il a eu D. *Anne* de Lima Pereira, épouse de D. *Antoine* Attayde, I. comte de Castrodairo, à cause de ce mariage, & ensuite vice-roi de Portugal *Il eut pour fils naturel* Paul de Lima.

XIV. D. GEORGE de Lima, dit *Gallego*, frere du précédent, épousa D. *Elisabeth* de Lima, fille de D. FERDINAND de Lima, son parent, dont il a eu LAURENT EANNES de Lima, qui suit; *Ferdinand Eannes* de Lima, tué par les Maures à Tanger; *Lionel* de Lima, commandeur de Vilacova, châtelain de Penagracia, mort sans posterité.

XV. LAURENT EANNES de Lima, épousa D........ fille de *Christophle* de Barros, gouverneur du Bresil, morte sans posterité.

XIII. D. JEAN de Lima, second fils de FERDINAND de Lima, châtelain de Guimaraëns, a servi avec beaucoup de courage & de conduite aux Indes orientales, où il défendit Calicuth contre le Çamorin. Il a été commandeur d'Adaufe, & époux de D. *Briolange Henriques*, fille d'*Antoine* de Miranda de la Landreira, grand veneur de Louis Infant de Portugal, dont il a eu ANTOINE de Lima, qui suit; D. *Agnès Henriques*, épouse de *François* de Miranda, châtelain de Cabaço de Vide; D. *Catherine* de Lima, épouse d'*Alvar Gonçalves* de Moura, sire de Poura & de Meadas, châtelain de Maroam; D. *Marie Henriques*, épouse de *François* de Torres, commandeur de Santiago de Bestein.

XIV. D. ANTOINE de Lima, sire de Landreira, commandeur de Paincalvos dans l'Ordre de Christ, épousa D. *Jeronim* d'Albuquerque, fille de *Pierre Lopes* de Sousa, gouverneur de S. George de la Mine, dont il a eu D. *Jean* de Lima, mort sans alliance; D. *Elisabeth* de Lima, épouse 1°. d'*Andres* d'Albuquerque: 2°. de *François* Barreto, commandeur de Penagracia, morte sans posterité. Cette dame étoit fort versée dans les loix de Portugal, & écrivoit dans la derniere perfection pour ce qui regarde les caractères.

BRANCHE DES COMMANDEURS DE VITORINHO.

XIII. D. DIEGUE de Lima, troisiéme fils de D. JEAN de Lima II. vicomte de Villanova de Cerveira, a été gouverneur de Cochim, & s'est fort distingué au siége de Calicuth sous le gouverneur des Indes orientales le fameux D. Henri de Meneses. Il épousa D. *Catherine* da Rosa, fille d'*Antoine Fernandes* da Rosa Menagem, dont il a eu D. ANTOINE de Lima, qui suit; D. *Jean* de Lima, commandeur de Nisa, qui épousa D. *Beatrix* de Sousa, fille d'*Emmanuel Fernandes* Menagem, sa cousine germaine, dont il a eu *Lionel* de Lima, mort sans postérité.

XIV. D. ANTOINE de Lima, grand-maître de la maison de l'infant D. Edouard, fils du roi Emmanuel, & commandeur de Cacuzaëns dans l'ordre de Christ, épousa D. *Marie* du Bocanegra, dame du palais de la reine Catherine, fille de *François Velasques* d'Aguilar, écuyer-tranchant de Jean prince de Portugal, dont il a eu D. DIEGUE de Lima, qui suit; D. *François*, qui fut prêtre; D. *Edouard*, & D. *Jean*, tous deux tués au siége de Chaul; D. *Jeanne* de Lima, épouse de *Martin-Alfonse* de Miranda, grand chambellan d'Henri, cardinal infant, & roi de Portugal, morte avec posterité.

XV. D. DIEGUE de Lima, commandeur de Vitorinho dos Piaës dans l'ordre de Christ, épousa D. *Marie* Coutinho, fille de *Martin-Alfonse* de Sousa, seigneur de Gouvea, dont il a eu ANTOINE de Lima, qui suit; D. EDOUARD de Lima, *dont il est parlé ci-après*; D. *Jeanne* de Lima, épouse de D. *Louis* Lobo da Silveira, seigneur de Sarzedas, morte avec une nombreuse postérité. D. Diegue épousa 2°. D. *Beatrix* de Goës, fille de *Sebastien* de Goës Machado, dont il a eu D. *François* de Lima; D. *Marie* de Lima, épouse de D. *Denys* Mascarenhas de Lancastre, gouverneur général de Ceuta, châtelain d'Obidos.

XVI. D. ANTOINE de Lima se distingua au siége de Chaul, & mourut à Ormuz, y étant gouverneur, sans avoir pris d'alliance.

XVI. D. EDOUARD de Lima, *frere du précédent*, a été commandeur de Carrezedo, & de Montenegro dans l'ordre de Christ, & aussi gouverneur de S. George de la Mine, où il mourut sans posterité.

LIMBORCH, (Philippe de) *On dit dans le Dictionnaire historique*, que messieurs Burman ont justifié la mémoire de leur pere contre une accusation de Philippe de Limborch: L'ouvrage apologetique parut à Utrecht en 1700. *in*-8°. sous ce titre: *Burmannorum pietas, gratissimæ beati parentis memoriæ communi nomine exhibita, à Francisco Burmanno. Adjiciuntur mutuæ Cl Limburgii & Fr. Burmanni epistolæ.* Cet ouvrage est adressé à Philippe de Lim-

borch. Il contient 570 pages, sans compter une longue lettre de Philippe de Limborch, & la réponse de François Burman, qui font ensemble 101 pages.

LIMBOURG. *On dit dans le Dictionnaire historique*, que Limbourg a eu autrefois ses comtes & ses ducs : en voici la liste généalogique.

L'histoire commence à parler des comtes de Limbourg au dixiéme siécle. On lit que dès l'an 970, Louis comte de Los, étoit marié à *Adelaïde*, comtesse de Limbourg, dont il eut entre autres enfans, un fils du nom de *Baudri*, ou *Balderic* II. évêque de Liége en 1008, fondateur de l'abbaye de saint Jacques. On ignore les pere & mere d'*Adelaïde*. L'on commence donc ordinairement la liste généalogique des comtes de Limbourg connus à

I. Henri I. qui vivoit l'an 1071. Il avoit épousé *Junthe* ou *Judith*., fille unique de Frederic de Luxembourg, duc de la basse-Lorraine. Ils eurent pour fils

II. Henri II. qui fut créé duc de la basse-Lorraine, & qui transmit le titre de duc à ses descendans. Il épousa *Adéle*, héritiere du comté d'Arlon, & par cette alliance le comté d'Arlon entra dans la maison de Limbourg. Henri mourut vers l'an 1118. L'histoire ne nous a conservé que le nom de celui de ses enfans qui fut son successeur, c'est

III. Waleran I. duc de Limbourg & comte d'Arlon, qui étoit avoué de l'abbaye de saint Tron. Il eut diverses guerres avec ses voisins, & mourut l'an 1140, laissant de *Sophie* de Lorraine sa femme, trois fils, Henri, qui lui succéda; *Waleran*, & *Gerard*.

IV. Henri III. épousa 1°. *Laurence* d'Alsace, fille de *Thierri* d'Alsace, comte de Flandre, & de Suanihilde sa premiere femme, dont Henri fut séparé pour cause de consanguinité: 2°. *N*. dont il eut un fils & une fille; sçavoir Henri IV. qui fut premier marquis d'Arlon, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Godefroi* duc de Brabant, à qui elle laissa deux fils, *Henri*, & *Albert*, évêque de Liége.

V. Henri IV. duc de Limbourg & marquis d'Arlon, mourut l'an 1201, laissant pour enfans Waleran II. son successeur; *Henri*, seigneur de Walckenborcq, ou de Fauquemont; & *Gérard*, seigneur de Borne.

VI. Valeran II. fonda la quatriéme race des comtes de Luxembourg. Il eut deux femmes : la premiere, dont le nom est inconnu, lui donna deux fils, Henri son successeur au duché de Limbourg; *Waleran*, surnommé *le long* ou *le jeune*, marié à *Isabelle* de Bar & de Luxembourg; une fille, qui épousa *Frederic* comte d'Isenbergh. Waleran eut pour seconde femme *Ermesinde*, comtesse & héritiere de Luxembourg, à qui il porta en dot le marquisat d'Arlon. De ce second mariage naquirent 1. *Henri* II. comte de Luxembourg & de la Roche, & marquis d'Arlon; 2. *Gerard*, seigneur de Durbuy; 3. *Catherine*, qui épousa un duc de Lorraine. Waleran mourut l'an 1226. & fut enterré dans l'abbaye de Rhode près d'Aix-la-Chapelle.

VII. Henri V. duc de Luxembourg, épousa *Cunigarde* de Mont, ou de Berg : ils moururent tous deux vers l'an 1244. Leurs enfans furent : Waleran III. duc de Limbourg, & Adolphe, *tige des comtes de* Berg.

VIII. Waleran III. n'eut de sa femme qu'une fille nommée *Ermengarde*, qu'il maria à *Renaud* I. comte de Gueldre. Waleran mourut l'an 1277. & sa fille *Ermengarde* n'eut point de postérité. Par-là le duché de Limbourg fut dévolu à Adolphe, comte de Berg.

IX. Adolphe I. duc de Limbourg & comte de Berg, épousa la sœur de Hoestade archevêque de Cologne, dont il n'eut qu'un fils qui suit.

X. Adolphe II. continua la branche des comtes de Berg; mais il perdit le duché de Limbourg. Jean I. duc de Brabant ayant formé des prétentions sur ce duché, on dit qu'Adolphe le lui vendit. Les comtes de Luxembourg prétendirent au même duché : chaque parti se le disputa : la guerre fut longue & sanglante. Enfin la bataille donnée à Woringen près de Cologne l'an 1288. décida du droit. Les comtes de Luxembourg furent battus, & le duc de Brabant victorieux réunit le duché de Limbourg à celui de Brabant. * Extrait de l'*Histoire Ecclesiastique & Civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le R. P. Jean Bertholet, Jesuite, tome 3. *in*-4°. à Luxembourg, 1742.

LIMNÆUS, (Jean) célébre jurisconsulte, naquit le 9. Janvier 1592. à Iéne où son pere professoit les mathématiques. Il étudia d'abord dans cette ville, & ensuite à Weimar. Quelque tems après il revint à Iéne où il prit les leçons des plus habiles professeurs. Ayant perdu son pere, il quitta cette ville en 1614. & alla à Altorf où il demeura jusqu'en 1617. Dans cette derniere année, on lui confia deux jeunes gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie. Ils quitterent ce pays dès 1618. sans avoir vu ni Rome ni Naples : on dit qu'ils eurent peur de l'inquisition, qui laisse néanmoins toute liberté aux étrangers de voyager quand ils se comportent avec la circonspection qui convient par-tout. Ils allerent en France, & arriverent sur la fin du mois d'Avril à Lyon. Après avoir passé deux ans en France, ils se transporterent en Angleterre, d'où ils se rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arriverent le premier Octobre de l'an 1620. Peu de tems après, Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année suivante à Iéne, où en 1623. il fut fait par Guillaume duc de Saxe, auditeur d'un régiment; mais la détention de ce prince l'obligea quelque tems après d'abandonner ce poste. Il se retira à Iéne, d'où le chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier l'éducation de son fils. Limnæus s'acquitta de cet emploi avec honneur, & l'exerça durant sept ans. En 1631. les tuteurs de Frederic markgrave d'Anspach lui mirent entre les mains leur pupille pour avoir inspection sur ses études. L'année suivante, par l'ordre des mêmes tuteurs, il accompagna en France les markgraves de Brandebourg, Albert & Christian. Le second de ces princes étant mort, il demeura au service de l'aîné jusqu'en 1639. Alors ce prince le fit son chambellan, & membre de son conseil privé. Limnæus exerça ces emplois jusqu'à sa mort arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. *Tractatus de academiis*. 2. *Notitiæ regni Galliæ libri* VII. en deux volumes *in*-4°. à Francfort, 1655. L'auteur qui avoit fait un long séjour en France, dit l'abbé Lenglet, a très-bien observé & récueilli dans ces deux volumes une infinité de droits & de prérogatives qui regardent le corps de l'état & de ses differens membres. L'abbé Lenglet ajoute, que son livre n'est pas commun, mais que l'auteur s'est souvent servi d'écrivains particuliers qui ne font pas toujours foi. 3. *De jure imperii Romano-Germanici*, à Strasbourg, *in*-4°. 1629. &c. en cinq volumes, y compris, dit l'abbé Lenglet, les additions que l'auteur même y a faites. Le même ajoute, que l'édition de Strasbourg donnée par Schilterus, est la meilleure. « Limnæus, continue-t-il, quoique laborieux & bon philosophe, n'a pas toujours observé les régles de la justesse, puisqu'il y mêle fort mal à propos des matieres de droit civil, & d'autres choses qu'il avoit observées dans ses voyages. » Oldenbourg a abregé l'ouvrage de Limnæus, sous le titre de *Limnæus enucleatus* : Voyez OLDENBURG. 4 *Observationes in bullam auream Caroli IV*. à Strasbourg 1662. *in*-4°. 5. *Capitulationes imperatorum & regum Romano-Germanicorum, à Carolo V. ad Ferdinandum III. editæ* (*Germanicè*) *cum Joannis Limnæi annotamentis*, à Strasbourg, 1651. *in*-4°. L'abbé Lenglet en cite une édition de Lipsic, 1691. qu'il dit être plus ample, à cause, dit-il, des additions qu'on a jointes à Limnæus. 6. *Danielis Ottonis dissertatio de jure publico imperii Romani, cum notis Joannis Limnæi*, à Wittenberg, 1632. *in*-8°. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. *La Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, au catalogue des tom. 3. & 4. &c.

LIMOJON DE SAINT-DIDIER, (Ignace-François) coseigneur de Venasque & de Saint-Didier, né à Avignon en 1668. mort dans la même ville le 13. Mai 1739. étoit poëte Provençal & François. Il a donné des preuves de ses talens dans l'une & l'autre poësie. Ses vers provençaux

font très-estimés de ceux du pays, & ont acquis à l'auteur la réputation d'être l'un des beaux esprits de Provence & du Comtat. Ses vers françois lui ont aussi acquis quelque nom parmi ceux qui cultivent notre langue. Dès sa jeunesse il fut couronné trois fois par l'académie des jeux Floraux; & il l'a été depuis en 1720. & en 1721. par l'académie Françoise. Il est auteur du *Voyage du Parnasse*, imprimé en 1716. à Rotterdam (Chartres) *in*-12. C'est un ouvrage critique & satyrique en prose, & dans lequel on trouve au moins une piéce de presque tous les genres de poësie. Les partisans des modernes, M. de la Motte sur-tout, & quelques autres, y sont fort maltraités; mais plus encore dans la Tragi-comédie en trois actes, en vers, intitulée l'*Iliade*, qui termine cet ouvrage. M. de Saint-Didier a voulu depuis s'élever jusqu'au poëme épique, en publiant un nouveau poëme de *Clovis* dont il n'a donné que la premiere partie en huit chants, imprimée en 1725. *in*-8°. à Paris. Ce poëme a été fort peu goûté, quoiqu'il y ait de beaux vers & des endroits bien touchés. Il n'a pas achevé la seconde partie, & n'en a laissé que cinq chants qui, avec d'autres poësies manuscrites de sa composition, sont entre les mains de M. de Saint-Didier, son frere, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis. Dans le tome 9. des Amusemens du cœur & de l'esprit, on a imprimé du même une ode intitulée, *Le royaume de la Féve*. Voyez le supplément à la *Description du Parnasse François* par M. Titon du Tillet. M. de Saint-Didier étoit neveu d'Alexandre Toussaint Limojon de Saint-Didier, chevalier de l'ordre de saint Lazare, gentilhomme de M. d'Avaux dans le tems de l'ambassade de ce ministre en Hollande, & qui a fait aussi quelques ouvrages, tels que 1. *Histoire des négociations de Nimégue*, à Paris, 1680. *in*-12. 2. *La ville & la république de Venise*, dont on cite une quatriéme édition faite à la Haye en 1685. *in*-12. M. du Tillet ajoute un troisiéme ouvrage, *Le Triomphe hermétique*, qui est un traité de *la pierre philosophale*. L'abbé Lenglet, au tom. 3. de son *Histoire de la philosophie hermétique*, pag. 314. donne ainsi le titre de ce livre : *Triomphe hermétique, ou la pierre philosophale victorieuse*, *in*-12. à Amsterdam, 1689. & 1710. L'abbé Lenglet ajoute : « Livre curieux & assez » estimé des connoisseurs & des amateurs en chymie. Ce » petit ouvrage qui ne contient que 153. pages, a été » recueilli par le sieur de Saint-Didier, secretaire de l'am- » bassade de France à Venise, connu par quelques autres » ouvrages. »

LIMPO, (Balthasar) né à Moura en Portugal l'an 1478. étoit fils de Ruy Limpo & d'*Agnès* de Rocha. Etant entré dans l'ordre des Carmes, il y fit profession en 1495. après quoi on l'envoya étudier à Paris, ou, selon d'autres, à Salamanque. Il fit de grands progrès dans les lettres; & ce fut à cause de son mérite qu'on le fit professeur en théologie dans l'université qui étoit alors à Lisbonne. Il fut aussi prédicateur du roi Jean III. & l'on assure qu'il prêchoit d'une maniere & avec un zéle apostolique. La reine Catherine d'Autriche prévenue pour son mérite, le choisit pour son confesseur. En 1523. il fut élu provincial de son ordre; & dix ans après, on lui confia encore le même emploi. Ayant été élu & sacré évêque de Porto, il assembla en 1540. un synode où il fit de bons réglemens. Etant encore provincial de son ordre, il en fit la réforme, autorisé en cela par une bulle du pape que la reine Catherine d'Autriche avoit obtenue. En 1545. le roi Jean III. l'envoya au concile de Trente où il se fit beaucoup estimer. Les auteurs Portugais le louent encore beaucoup de ce qu'il a fait pour l'inquisition du pays. Il alla pour cet effet à Rome, & en obtint, par son éloquence, dit-on, tout ce qu'il désiroit. On peut consulter sur cela une lettre de Gaspard Barreiros, chanoine Portugais, imprimée au chapitre 81. de l'histoire de Brague de l'archevêque dom Rodrigue da Cunha. Limpo revenu en Portugal, fut nommé archevêque de Brague en 1550. & il mourut le 31. Mars 1558. âgé de quatre-vingt ans. Nous avons de lui un livre imprimé à Lisbonne, sous le titre de *Doze fugas de David de seu inimigo Saul*. * Cunha *historia de Braga*. Fonseca, *Evora gloriosa*. Sa, *Memorias historicas do Carmo*, &c.

LINWOOD. *Cherchez* LYNWOOD.

LIPPENIUS. (Martin) *Dictionnaire historique de* 1732. il faut LIPENIUS. Dans le même article, au lieu de 1676. il faut 1679.

LIPSE. (Juste) *Supplément tom. 1. pag. 265. ajoutez que* l'on trouve une fort belle lettre sur la mort de Juste Lipse, dans l'Appendice des lettres latines de Jean-Nicolas Saulio Carréga, *in*-4°. pag. 12.

LISLE. (dom Paulin de) *Supplément tom. 1. au lieu de* Zolime, *lisez* Zosime.

LISTER, (Martin) célébre médecin Anglois, étoit médecin de la cour sous le régne de la reine Anne, qui l'estimoit beaucoup, & qui le fit son médecin ordinaire. Lister a fait imprimer à Londres l'ouvrage de Cælius Apicius *De opsoniis & condimentis libri decem*, avec des remarques : il y en a eu une seconde édition en 1709. *in*-8°. à Amsterdam. Entre ses autres ouvrages, on a 1. *De fontibus medicatis Angliæ*, imprimé à Francfort en 1684. & qui n'est que le prélude de celui qui a pour titre : *Exercitationes & descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, à Leyde, 1686. *in*-12. 2. *Tractatus de Araneis, & de Cochleis, tum terrestribus, tum fluvialibus & marinis Angliæ; accedit tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad Cochlearum quamdam imaginem figuratis*, à Londres, 1678. *in*-4°. avec fig. 3. *De morbis chronicis dissertatio*; on trouve cet écrit avec les œuvres de médecine de Richard Morton, imprimées à Lyon en 1696. *in*-4°. 4. *De humoribus dissertatio*, imprimée à Amsterdam en 1711. *in*-8°. 5. Ses commentaires sur le traité de Sanctorius *De medicinâ staticâ*, ont été imprimés en 1711. à Leyde, & en Italie avec ceux du célébre Baglivi sur le même ouvrage. 6. *Martinus Lister, Goëdartius de insectis in methodum redactus; cum ejusdem Appendice ad historiam Animalium Angliæ, Scarabæorum Anglicanorum, quibusdam tabulis mutis*, à Londres, 1685. *in*-8°. (Goëdartius, est Jean Goëdart, habile naturaliste). 7. *Exercitatio anatomica de Cochleis, maxime terrestribus, & Limacibus*, à Londres, 1694. *in*-°. avec fig. 8. *Historiæ Conchyliorum libri* 4. *cum Appendice*, à Londres, 1685. 1686. 1687. 1688. & 1692. cinq tomes en un volume *in-folio* avec figures. 9. *Exercitatio anatomica de Buccinis fluviatilibus, & marinis, cum exercitatione de Variolis*, à Londres, 1695. *in*-8°. 10. *Iter Parisiense anno 1698*. Il y en a eu plusieurs éditions angloises : la troisiéme est de 1699. à Londres, *in*-8°. avec figures.

LITLETON. (Adam) *Supplément tom. 1.* Salop, *lisez* Shrop-Shire.

LITOLFI MARONI, *ou* MARONIS, (Henri de) évêque de Bazas, &c. *Ajoutez ce qui suit au Supplément de 1732.* Ce prélat étoit né à Gauville, terre de sa famille, à une lieue d'Evreux. Il fut sacré dans l'église des religieuses Dominicaines de Poissy le 8. Juin 1634. par les évêques de Chartres (Leonor d'Estampes) de Dardanie (Etienne Puget, depuis évêque de Marseille) & d'Orleans (Nicolas de Nets, ou Denetz). Il fut reçu dans sa ville le 12. Février 1635. assista à l'assemblée du clergé à Mantes en 1641. reçut les Ursulines à Bazas vers le même tems. *Dans le Supplément, on met sa mort le* 22. Mai, on assure qu'il faut l'avancer jusqu'au 18. précédent. Son cœur a été apporté à Gauville, lieu de sa naissance, où on lit une inscription fort honorable au défunt.

LLOYD. (Guillaume) *Supplém. tom. 1....* L'écrit de ce sçavant Anglois, intitulé *Series chronologica Olympionicarum*, n'a point paru séparément en 1700. *comme on l'a dit*, mais en 1699. dans le Pindare de l'édition d'Angleterre.

LOBO. (Rodrigue-François) *Moreri édition de 1732. pag. 633. ajoutez ce qui suit.* Voici comment il faut écrire le catalogue de ses ouvrages : *Cortes na Aldea, e Noites dé Invorno Primavera; o Pastor Peregrino secunda parte da Primavera; o desenganado tertia parte da Primavera; o Condestabre de Portugael, poëma heroïco, eclogas, e outras poësias.* Ces ouvrages sont fort estimés, & ont été imprimés plusieurs fois; mais dernierement on les a recueillis dans un gros volume imprimé à Lisbonne en 1721. *in-fol.* Ro-

drigues-François Lobo étoit né à Leiria, comme il le marque lui-même dans une de ses éclogues.

LOBO. Famille illustre de Portugal qui porte d'*argent aux cinq loups armés de gueules mis en sautoir, & autour de l'écusson une bordure de gueules avec des croix de S. André d'or.* Nous nous contenterons de la commencer à DIEGUE LOPES Lobo, qui vivoit du tems du roi Jean I. qu'il a servi avec beaucoup de fidélité dans la guerre contre le roi de Castille, & ce roi lui donna la seigneurie d'Alvito, Villanova, Ribeira de Viza, & d'autres. Il épousa dona *Elisabeth* de Sousa, fille de dom *Loup Dias* de Sousa, grand-maître de l'ordre de Christ, dont il a eu RUY DIAS Lobo, qui suit; *Pierre* de Sousa, mort jeune sans postérité à l'escalade de Tanger; dona MARIE de Sousa Lobo, *dont nous parlerons ci-après*; dona *Blanche* de Sousa épouse de *Louis* Vaca, gentilhomme Castillan; dona *Mecie* de Sousa, seconde femme de *Jean* de Mello, châtelain de Serpa, & grand échanson du roi Alphonse V. dona *Beatrix* de Sousa, seconde femme d'*Alvar* d'Almada, premier maître d'hôtel d'Alphonse V.

II. RUY DIAS Lobo fut tué du vivant de son pere à l'escalade de Tanger: il épousa dona *Marguerite* de Vilhena, fille de *Martin-Alphonse* de Mello, châtelain d'Olivença, morte sans postérité.

BARONS D'ALVITO.

II. Dona MARIE de Sousa-Lobo, *sœur du précédent*, devint à sa mort héritiere de cette maison: elle épousa *Jean Fernandes* da Silveira, premier baron d'Alvito, qui prit le dom en cette qualité, chef du parlement de Lisbonne, *vedor da fazenda*, ou chef du conseil des finances, & *Escrivam da Puridade*, ou premier ministre du roi Jean II. dont elle a eu dom DIEGUE Lobo, qui suit; dom PHILIPPE de Sousa, *qui fait la branche de* SOUSA-LOBO, *seigneurs de* CALHARIS, *rapportée ci-après*; dom MARTIN da Silveira, mort en 1514. *dont nous rapporterons la postérité après celle de son frere* PHILIPPE; dona *Elisabeth* seconde femme de dom *Pierre* de Castro, dit *Negligencias*, & ensuite de dom *Rodrigue* de Meneses, commandeur de Grandola.

III. Don DIEGUE Lobo II. baron d'Alvito, seigneur de Villanova, Ribeira de Niza, &c. premier maître d'hôtel des rois Emmanuel & Jean III. épousa dona Jeanne de Noronha, fille de dom *Jean* d'Almeyda II. comte d'Abrantes, dont il a eu don JEAN Lobo, qui suit; don RODRIGUES Lobo, *dont nous parlerons après son frere*; don *Antoine* Lobo, grand aumônier de l'infant Ferdinand, fils du roi Emmanuel. Don FRANÇOIS Lobo, *qui fait la branche des châtelains de* CAMPO-MAJOR *&* d'OUGUELA, *rapportée ci-après*; don PHILIPPE Lobo, écuyer-tranchant du roi Jean III. *dont nous parlerons aussi*; dona *Eleonor* de Noronha, épouse de don *Ferdinand* d'Attayde, seigneur de Castanheiran; dona *Marie* de Noronha, épouse de don *François* de Sousa, fils aîné du comte de Prado; don *Pierre* de Sousa. Il épousa 2°. dona *Eleonor* de Vilhena, fille de *Nuno-Martins* da Silveira, sire de Recardaëns, Segadaës, e Brunhido, dont don LOUIS Lobo, *qui a fait la branche de* SARZEDAS, *rapportée ci-après*; dona *Antoine* de Vilhena, épouse de *Diegue* de Silva, ambassadeur du roi Jean III. au concile de Trente; dona *Philippine* de Vilhena, épouse de dom *François* Coutinho, commandeur de sainte Marie de l'île Tercere.

IV. Don JEAN Lobo épousa dona *Antoinette* Coutinho, fille de don *Rodrigues* de Castro, seigneur de Valhelhas, dont il a eu don DIEGUE Lobo, qui suit. Il se trouva à la prise d'Azamor en Afrique sous le duc de Bragance don James, & y mourut d'une chute de cheval du vivant de son pere.

V. Don DIEGUE Lobo de Castro hérita la seigneurie de Valhelhas, & tous les autres biens de la maison de son aïeul maternel. Il épousa dona *Jeronime* de Silva en Isso, fille de *Ferdinand Peres* d'Andrade *Armadormor*, & provéditeur de l'arsenal de Lisbonne, mort sans postérité.

VI. Don RODRIGUES Lobo III. baron d'Alvito, seigneur de Villanova, &c. vedor da fazenda ou chef du conseil des finances, & du conseil du roi Jean III. devint le seigneur de la maison d'Alvito pour avoir gagné le procès qu'il fit à son neveu don DIEGUE Lobo de Castro, *dont nous venons de parler*. Il épousa dona *Guiomar* de Castro, fille de *Jean* da Silva, sire de Vagos, *regedor*, ou chef du parlement de Lisbonne, dont il a eu don JEAN Lobo, qui suit; don RUY-DIAS Lobo, *dont nous rapporterons la postérité ci-après*; dona *Anne* de Castro, épouse de don *Pierre* de Noronha, seigneur de Villaverde; dona *Elizabeth* de Castro, épouse de don *Jean Soares* d'Alarcam, châtelain de Torresvedras.

VII. Don JEAN Lobo IV. baron d'Alvito, seigneur de Villanova, &c. chef du conseil des finances, fut tué à la malheureuse journée d'Alcacer en Afrique. Il épousa dona *Eleonor-Henriques*, fille de don *Jean* Mascarenhas, capitaine des Ginetes, ou de la garde des rois Emmanuel & Jean III. dont il a eu dou RODRIGUES Lobo, qui suit; don *Louis* Lobo, qui se fit Jesuite en 1588. dona *Guiomar* de Noronha, épouse de don *Etienne* de Faro I. comte de Faro; & des filles religieuses.

VIII. Don RODRIGUES Lobo V. baron d'Alvito, fut fait prisonnier de guerre: il épousa dona *Barbe* Coresma, fille d'*Emmanuel* Coresma-Barreto, chef du conseil des finances du tems du roi Sebastien, dont il a eu don JEAN Lobo, qui suit; don *Louis* Lobo mort jeune; & des filles religieuses.

IX. Don JEAN Lobo VI. baron d'Alvito, &c. commandeur de Represa dans l'ordre de S. Jacques au tems des rois Philippe II. & Philippe III. épousa dona *Madelene* de Lancastre, fille de don *Louis* de Lancastre, grand commandeur d'Avis, dont il a eu don LOUIS Lobo, qui suit; don *François*, qui se fit moine de l'ordre des Augustins; don *Diegue*, chanoine de la cathédrale de Lisbonne, & *Sumiller de Cortina*, ou aumônier du roi; dona *Madelene* de Lancastre, épouse de don *Alvar* d'Abranches da Camara, gouverneur de la province d'Entre-Douro, & Minho.

X. Don *Louis* Lobo VII. baron d'Alvito, &c. premier comte d'Oriola, grand de Portugal, fut un des quarante seigneurs qui proclamerent le roi Jean IV. le 1. Décembre 1640. Il épousa dona *Euphrasie* Coutinho, fille de don *François* da Gama IV. comte de Vedigueim, viceroi des Indes, dont il a eu don JEAN Lobo, qui suit; don *François* Lobo, tué en duel; don VASCO Lobo, archiprêtre de la cathédrale de Lisbonne, *dont on rapporte la postérité après celle de son frere.*

XI. Don JEAN Lobo VIII. baron d'Alvito, second comte d'Oriola, colonel d'infanterie, fut tué en duel avec son frere don *François* Lobo, pendant le siége de Badajos en 1559. Il épousa dona *Françoise* de Gusman, fille de don *Pierre* de Meneses, comte de Cantanhede, dont il eut pour fille unique dona BERNARDE Lobo, qui suit.

XI. Dona BERNARDE Lobo épousa don *Vasco* Lobo son oncle, frere de son pere, qui, à cause de ce mariage, fut neuviéme baron d'Alvito, & troisiéme comte d'Oriola, morte sans postérité.

XII. Don VASCO Lobo, député du tribunal des trois états, premier maître d'hôtel de la reine, épouse du roi Pierre II. épousa en secondes noces dona *Agnès* de Lancastre, dame du palais de la reine de Portugal, fille de *Christophe* d'Almada, seigneur de Carvalhaës, dont il a eu don *Louis* Lobo, mort en bas âge; don JOSEPH Lobo, qui suit; don *Christophe* Lobo, destiné à l'église, mort jeune; don *François* Lobo, qui périt sur mer aux Indes orientales, étant capitaine d'infanterie, sans laisser postérité de dona..... fille de *Jean* de Sousa Rameiro de Lacerda, gentilhomme de Damam; dona *Josephine* de Lancastre.

XII. Don JOSEPH Lobo da Silveira, dixiéme baron d'Alvito, quatriéme comte d'Oriola, épousa dona *Therèse* Mascarenhas, fille de don *Ferdinand-Martins* Mascarenhas, comte de Sabugal, dont il a dom VASCO Lobo, qui suit; don *Ferdinand* Lobo; & autres, tous en bas âge.

XIV. Don VASCO Lobo da Silveira.

V. Don Ruy-Dias Lobo, ſecond fils de don Rodrigue Lobo III. baron d'Alvito, épouſa dona *Cecile* de Meneſes, de fille *Louis* de Mendoça-Furtado, commandeur de Moura, dont il a eu don Louis Lobo, qui ſuit; don *Rodrigue*, qui ſe fit moine Dominicain. Ce don Ruy-Dias Lobo eut la tête tranchée par ordre du cardinal Albert, vice-roi de Portugal, pour ſoupçon d'avoir favoriſé les Anglois pour entrer en Liſbonne, quand ils en firent le ſiége en 1589. au mois de Juin, ce qui ſe trouva faux, comme il a été jugé par la réviſion de ſon procès obtenue après par ſon fils.

VI. Don Louis Lobo épouſa aux Indes orientales dona *Marie* Camello, fille de *Louis-Alvares* Camello, directeur des finances de la province du Nord, morte ſans poſterité.

BRANCHE DES CHATELAINS DE CAMPO-MAJOR, ET D'OUGUELA.

IV. Don François Lobo, quatriéme fils de don Diegue Lobo, II. baron d'Alvito, a été châtelain de Campo-major, & d'Ouguela, à cauſe de ſon premier mariage avec dona *Blanche* de Meneſes, fille d'*Alphonſe-Telles* de Meneſes, châtelain de Campo-major, & d'Ouguela, dont il a eu don Emmanuel Lobo, qui ſuit; don Antoine Lobo, *dont nous rapporterons ci-après la poſtérité*; don *Alphonſe* Lobo, qui ſervit à la guerre des Indes orientales; don *Diegue* Lobo, qui a auſſi ſervi aux Indes pendant la vice-royauté de don Louis d'Attayde: il y épouſa dona *Agnès* Bugalho, fille de *Jean* Bugalho, François Lobo épouſa 2°. dona *Louiſe* Pereyra, fille de *Balthaſar* de Magalhaëns, dont il a eu don *Louis* Lobo, qui épouſa donne *Louiſe* Camello, fille de *Louis Alvares* Camello, directeur des finances du Nord; dona *Eliſabeth* de Meneſes, épouſe d'*André* de Souſa, châtelain d'Arronches. Ce don François Lobo a été du conſeil du roi Jean III. & ſon ambaſſadeur auprès de l'empereur Charles V. commandeur de Riotorto, & d'autres commanderies dans l'ordre de Chriſt.

V. Don Emmanuel Lobo, châtelain de Campo-major, & d'Ouguela, épouſa dona *Françoiſe* de Noronha, fille de *Ruy* Carvalho du conſeil du roi Jean III. dont il a eu don *François* Lobo, tué à la journée d'Alcacer ſans avoir pris aliance; dona *Marie* de Noronha, qui devint l'héritiere de cette maiſon, & qui épouſa don *Antoine* d'Alcaçora Carneiro, fils aîné de *Pierre* d'Alcaçora Carneiro, premier comte d'Idanha.

V. Don Antoine Lobo, *frere du précédent*, épouſa dona *Jeanne* de Meſquita, *fille illégitime de Pierre* de Meſquita, bailli de Leça, dans l'ordre de Malte, dont il a eu Pierre Lobo qui ſuit.

VI. Don Pierre Lobo épouſa 1°. dona *Beatrix* d'Oliveira, fille d'*Emmanuel* Cerveira-Rapoſo, dont il a eu don Antoine Lobo, qui ſuit; dona *Angela*, ſeconde femme de don *Jean* de Noronha, morte ſans poſtérité: 2°. dona *Genebre* de Brito, fille de *Jerôme* de Brito, châtelain d'Aldeagavinha, morte ſans poſtérité.

VII. Don Antoine Lobo fut Jeſuite, mais en ſortant de cette ſociété, il épouſa dona *Simone* de Zuniga, fille d'*Henri* Correa Moreno, dont il a eu don Jean Lobo, qui ſuit; don *François* Lobo, prieur de S. Etienne de Santarem; don *Louis* Lobo, conventuel de Palmela de l'ordre militaire de S. Jacques; don *Emmanuel* Lobo, tué au ſiége de Badajoz.

VIII. Don Jean Lobo épouſa dona *Agnès-Marie* de Mello, fille de *Chriſtophe* da Coſta, ſeigneur de Paneas, mort ſans poſtérité.

BRANCHE DES COMTES DE SARZEDAS.

IV. Don Louis Lobo, ſeptiéme fils de don Diegue Lobo II. baron d'Alvito, & de ſa ſeconde femme, a ſervi à la guerre d'Afrique, & fut commandeur de Sarzedas dans l'ordre de Chriſt. Il épouſa dona *Marie* Coutinho, fille de don *Louis* Coutinho, commandeur de ſainte Marie de l'Iſle-Tercere dans l'ordre de Chriſt, dont il a eu don Rodrigue Lobo, qui ſuit; don *François* Lobo, marié deux fois aux Indes orientales, ſans laiſſer qu'une fille de ſon premier mariage, qui épouſa *Antoine* Correa Rodrigue Pantoja.

V. Don Rodrigue Lobo, page de la lance du roi Sebaſtien à la malheureuſe bataille d'Alcacer en Afrique en 1577. n'étant âgé que de douze ans, épouſa dona *Marie* de Noronha, fille de *Ferdinand* da Silveira, ſeigneur de Sarzedas, dont elle fut l'héritiere. Il en a eu don Louis Lobo da Silveira, qui ſuit; don *Ferdinand* Lobo, tué en combattant aux Indes orientales contre les galeres des Maures, mort ſans poſtérité de dona *Claire*-Jaques fille d'*Alvar* Jaques; don *Diegue* Lobo, qui après avoir ſervi aux Indes orientales, mourut de maladie en Flandres; dona *Marguerite* de Noronha, épouſe de don *Gilles-Eannes* da Coſta, gouverneur de Ceuta, du conſeil d'état, & qui vivoit encore en *1609*. dona *Louiſe* da Silveira, épouſe d'*Antoine* de Moura-Tellez, ſeigneur de Povoa, & de Meadas; dona *Antoinette* de Noronha, épouſe de dom *François* de Souſa-Mancias, grand échanſon du roi Henri; dona *Françoiſe* de Noronha, religieuſe Bernardine à Almoſter.

VI. Don Louis Lobo da Silveira, ſeigneur de Sarzedas, & de Sovereira-Fermoſa, a été excellent généalogiſte, & l'on conſerve dans ſa famille pluſieurs volumes ſur cette matiere. Il épouſa dona *Jeanne* de Lima, fille de don *Diegue* de Lima, commandeur de Vitorinho, dont il a eu don Rodrigue Lobo de Silveira, qui ſuit; Ferdinand da Silveira *qui fait la branche de* Silveira-Reitam *rapportée ci-après*; don *Jerôme* da Silveira, mort ſur mer allant aux Indes orientales; don *Sebaſtien* Lobo da Silveira, qui a été gouverneur général de Macao à la Chine, & qui mourut à la hauteur du Cap de Bonne Eſperance quand il retournoit en Portugal; dona *Beatrix* da Silveira, épouſe de *Nuno-Alvares* Botelho, gouverneur & capitaine général des Indes orientales, & en ſecondes noces de *François* de Sa' de Meneſes II. comte de Penaguiam; dona *Marie* de Noronha, épouſe de don *Ferdinand* Maſcarenhas I. comte da Torre; don *Laurent* Lobo, qui entra chez les Jeſuites en *1619*.

VII. Don Rodrigue Lobo da Silveira, fut I. comte de Sarzedas, grand de Portugal, créé par Philippe IV. en qualité de roi de Portugal, gouverneur & capitaine général de Tanger en Afrique, où il étoit, quand Jean IV. fut proclamé roi en 1640. Son grand mérite le fit choiſir pour être vice-roi des Indes orientales dans une conjoncture, où les affaires de ce pays-là étoient preſque déſeſperées; & ayant préparé une flotte très-puiſſante pour chaſſer les Hollandois & les rebelles de Ceylan, il mourut à Goa quatre mois après ſon arrivée en *1656*. Il avoit épouſé dona *Marie-Antoinette* de Vaſconcellos, fille de don *Michel* de Noronha IV. comte de Linhares, dont il a eu don Louis da Silveira, qui ſuit; don *Michel* da Silveira, qui ſervit avec beaucoup de diſtinction à la guerre de 1640. & mourut ſans poſtérité de dona *Eliſabeth* de Silva, fille & héritiere de don *Diegue* d'Almeida; don *Alfonſe* da Silveira, qui fut Jeſuite, fort ſçavant, & qui poſſéda les mœurs les plus irréprochables; dona *Ignacie* de Noronha, épouſe de *Louis-Avares* de Tavora, comte de S. Jean, I. marquis de Tavora ſon couſin germain, mort avec poſtérité; dona *Archangele-Marie* de Portugal, épouſe de don *Jean* de Caſtro, ſeigneur de Boquilobo, mort ſans poſtérité; dona *Louiſe* de Portugal, épouſe de *Ferdinand* de Souſa Coutinho, comte de Rondo, ſeigneur de Gouvea, mort avec poſtérité; dona *Antoinette*, religieuſe à l'Annonciade.

VIII. Don Louis da Silveira II. comte de Sarzedas, gouverneur & capitaine général de l'Algarve, l'un des chefs du conſeil des finances, du conſeil d'état du roi Pierre II. naquit à Tanger, & mourut le 12. Avril *1706*. Il avoit ſervi à la guerre de 1640. avec beaucoup de valeur & de conduite, & a fait voir dans tous ſes emplois une ſageſſe & une droiture inébranlable. Il épouſa dona *Marianne* de Lancaſtre da Silva, fille & héritiere de *Jean* Gomes da Silva, du conſeil d'état, & chef du parlement de Liſbonne, morte au mois d'Août de *1699*. dont

dont il a eu don RODRIGUE da Silveira, qui suit; don *Jean-Antoine* da Silveira, colonel d'infanterie, mort en 1726. sans postérité; dona *Marie-Rose* de Lancastre, épouse de don *Joseph* de Meneses, comte de Vianna, morte sans postérité; dona *Jeanne-Madelene* de Noronha, épouse de don *François-Xavier* de Meneses IV. comte d'Ericeira, morte avec postérité; dona *Catherine-Ursule* de Lancastro, épouse de don *Felippe* Mascarenhas II. comte de Coculim; dona *Therèse* & dona *Ignacie*, religieuses au couvent de l'Annonciade.

IX. Don RODRIGUE da Silveira III. comte de Sarzedas, député du tribunal des trois états, épousa 1°. dona *Ignacie* de Noronha, fille de don *Marc* de Noronha IV. comte dos Arcos, dont il a eu dona *Marie-Jeanne* da Silveira, épouse de son oncle don *Alphonse* de Noronha, morte sans postérité; dona *Therèse-Marceline* da Silveira, épouse d'ANTOINE-LOUIS de Tavora, qui suit; dona *Marianne*, morte en bas âge. Il épousa 2°. dona *Bernarde* de Tavora, fille d'*Antoine-Louis* de Tavora II. marquis de Tavora, morte sans postérité. Ce comte suivit le roi de Portugal, & Charles VI. empereur d'Allemagne, à la campagne de 1704. en Portugal, & se trouva la suivante aux siéges de Valença d'Alcantara, & d'Albuquerque.

X. Dona THERESE-MARCELLINE da Silveira IV. comtesse de Sarzedas, épousa *Antoine-Louis* de Tavora, brigadier de cavalerie, second fils de FRANÇOIS de Tavora I. comte d'Alvor, dont elle a eu don *Rodrigue* da Silveira, mort en bas âge; don LOUIS da Silveira, qui suit; dona *Marianne* da Silveira, née en 1722. Antoine-Louis de Tavora a servi avec beaucoup de distinction à la guerre contre l'Espagne, depuis 1704. jusqu'à la paix de 1713. & reçut une blessure très-dangereuse à la bataille de la Godinha, le 7. Mai 1709. & il fut nommé en 1731. gouverneur de la capitainie de S. Paul dans le Bresil, & mourut à la nouvelle Mine des Tocantins au mois d'Aout 1737. ayant été nommé lieutenant général en 1735.

BRANCHE DE SILVEIRA-LEITAM.

VII. FERDINAND da Silveira, second fils de don LOUIS Lobo, seigneur de Sarzedas, servit avec beaucoup de distinction dans les armées de Portugal en qualité de colonel d'infanterie dans la guerre du Bresil, & fut du conseil de guerre du roi Jean IV. vice-amiral de la flotte, & fut tué à la bataille dite *das Linhas d'Elvas* le 4. Janvier 1659. Il épousa dona *Jeanne* de Sa' de Meneses, fille & héritiere de *Balthasard* Leitam d'Azevedo, trésorier de la chambre des Indes, dont il a eu don LOUIS-BALTHASARD de Silveira, qui suit.

VIII. Don LOUIS-BALTHASARD de Silveira, capitaine de cavalerie dans la guerre de 1704. a servi avec distinction. Il a été premier maître d'hôtel de la reine Marie-Anne d'Autriche, & a épousé dona *Louise-Bernarde* de Meneses, fille de don *François* de Sousa I. marquis das Minas, dont il a eu don BLAISE-BALTHASARD de Silveira, qui suit; don *François* de Sousa, député du grand conseil de l'Inquisition, & du tribunal de conscience & ordres militaires, l'un des plus grands canonistes qu'il y ait eu dans le pays, commissaire de la bulle de la Croisade, &c. don *Antoine-Ignace* da Silveira, colonel de dragons, commandeur de l'ordre de Christ, qui a servi à la guerre avec distinction; dona *Euphrasine-Marie* de Meneses, épouse de don *Felix-Joseph* Machado, colonel d'infanterie, & gouverneur de Pernambuc, avec postérité; dona *Therèse-Barbe* de Meneses, dame du palais de la reine, & épouse de *Joachim-Emmanuel* Ribeiro-Soares, dont elle a eu des enfans; dona *Marguerite*, religieuse au couvent de la Mere Dieu.

IX. Don BLAISE-BALTHASARD da Silveira, capitaine & colonel d'infanterie, maréchal de camp, lieutenant général des armées du roi de Portugal, gouverneur de la province de Beira, du conseil de guerre du roi de Portugal, & ci-devant de la capitainie des mines d'or au Bresil, s'est trouvé avec beaucoup de distinction aux principales actions de la guerre entre le Portugal & l'Espagne depuis 1704. jusqu'en 1713. ayant été fort blessé, & fait prisonnier à la bataille d'Almança. Il épousa 1°. dona *Jeanne* de Meneses, fille d'*Alexis* de Sousa de Meneses II. comte de Santiago, dont il a eu dona *Louise* & dona *Marie*; 2°. dona *Marie* Caietana de Tavora, dame du palais de la reine, & fille de *Tristan* da Cunha d'Attayde I. comte de Povolide, dont il a eu dona *Therèse*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CALHARIS qui porte le nom de Sousa.

III. Don PHILIPPE de Sousa, second fils de JEAN Fernandes da Silveira I. baron d'Alvito, & de dona *Marie* de Sousa Lobo, épousa dona *Philippe* da Cunha, fille de *Gilvas* da Cunha de Sa, dont il a eu don FRANÇOIS de Sousa, qui suit; don *Pierre*, & don *Diegue* de Sousa, morts aux Indes orientales; dona *Guiomar* de Silva, épouse d'*Emmanuel* Correa, seigneur des Redisimas de Coimbre; dona *Jeanne* de Silva, épouse de don *Gilles-Eannes* da Costa, vedor da fazenda du roi Jean III.

IV. Don FRANÇOIS de Sousa, seigneur de la terre de Calharis, épousa dona *Beatrix* de Mendoça, fille de *François* de Mendoça, châtelain de Mouram, dont sont sortis don PHILIPPE de Sousa, qui suit; don FRANÇOIS de Sousa, *dont nous rapporterons la postérité ci-après*; don *Diegue* de Sousa, chevalier de Malte, bailli d'Acre; don *Alvar* de Sousa, prieur de Miranda do Corvo; don *Laurent* de Sousa, mort aux Indes orientales; don *Jean* de Sousa, prêtre de la congrégation de S. Jean l'Evangeliste; dona *Philippine* de Meneses, épouse de don *Ferdinand* de Meneses, commandeur de Castellobranco; dona *Margueritte* de Mendoça, épouse de *Gonçalo* Nunes Barreto, châtelain de Loulé.

V. Don PHILIPPE de Sousa, écuyer tranchant du roi Sebastien, seigneur de Calharis, commandeur de Sande dans l'ordre de Christ, épousa dona *Marie* Barreto, fille d'*Alvar* da Costa Barreto, dont il a eu don FRANÇOIS de Sousa, qui suit; don *Alvar*, religieux Dominicain & provincial de son ordre; don *Diegue*, Cordelier de la province des Algarves; don PHILIPPE de Sousa, gouverneur de Malaca, & marié aux Indes orientales, *dont nous rapporterons la postérité ci-après*; dona *Philippine* de Mendoça, épouse de *Simon* Mascarenhas, commandeur d'Alcacere do Sal; dona *Marie* da Silva, épouse de *Diegue* de Castilh, commandeur de S. Michel d'Oliveira.

VI. Don FRANÇOIS de Sousa, seigneur de Calharis, commandeur de Borba, gouverneur de l'île de Madere, épousa dona *Violante-Henriques*, fille de *Pierre* Mascarenhas, commandeur d'Alcacere, dont il a eu don PHILIPPE qui suit; don LAURENT, *dont nous parlerons ci-après*; don ANTOINE de Sousa, *dont nous rapporterons la postérité ci-après*; don *Benoît*, Cordelier de la province de l'Algarve, & provincial de son ordre; dona *Anne*, épouse de don *Pierre* de Meneses, seigneur de la substitution d'Alcandez, morte sans postérité; dona *Marianne* épouse de *Pierre* Mascarenhas, commandeur d'Alcacere, son cousin germain; don *Diegue* de Sousa, mort aux Indes; don *Emmanuel* de Sousa, prieur du couvent de l'ordre de Christ de Gomar; don *Jean* de Sousa, chevalier de Malte, grand-prieur du Crato en Portugal; don *Pierre* de Sousa, mort jeune à Malte.

VII. Don PHILIPPE de Sousa, seigneur de Calharis, épousa dona *Françoise* de Sa, fille de *François-Pereira* de Sa, gentilhomme de Coimbre, morte sans postérité. Il hérita par ce mariage de la terre de Curval.

VII. Don LAURENT de Sousa, *frere du précédent*, capitaine de la garde d'Hallebardiers du roi, épousa dona *Marianne* de Sousa, fille de son oncle, don *Alvar* de Sousa, capitaine de la garde d'Hallebardiers du roi, & par ce mariage, il hérita de cette charge, quoiqu'il n'en eût eu d'enfans qu'une fille, morte en bas âge.

VII. Don ANTOINE de Sousa, *frere du précédent*, & second fils de don FRANÇOIS de Sousa, a été seigneur de Calharis, & capitaine de la garde d'Hallebardiers Allemands: il épousa dona *Eleonor* de Faria, fille de *François* de Faria Coelho, dont il a eu don FRANÇOIS de Sousa,

qui suit; don *Louis* de Sousa, évêque de Lamego, ensuite archevêque de Brague, ambassadeur à Rome, du conseil d'état, député du conseil de conscience, & ordres militaires, *sumilher de Cortina*, ou aumônier du roi Pierre II, qui a été un prélat sçavant rempli de mérite & de piété.

VIII. Don François de Sousa, seigneur de Calharis, capitaine de la garde d'Hallebardiers Allemands, député du tribunal des trois états, chef du tribunal de la *Camara* ou maison de ville de Lisbonne, & ensuite de celui de conscience, & ordres militaires, du conseil d'état du roi Pierre II. épousa dona *Elene* de Portugal, fille de don *Jean* d'Almeyda dit *le beau*, premier maître d'hôtel du roi Jean IV. qui étoit déja veuve de don *Antoine* d'Alcaçova, dont il a eu don Philippe de Sousa, qui suit; don *Jean* de Sousa, prieur de Guimaraens, nommé à l'évêché de Faro, rempli de science & de mérite; dona *Violante-Marie* de Portugal, dame du palais de la reine, & épouse de *François* de Mello, seigneur de Ficalho, morte sans postérité. *Il eut aussi pour enfant naturel*, don Emmanuel de Sousa *qui se fit prêtre de la congrégation des Theatins de la Divine Providence, & fut un homme très-sçavant. Il fut nommé à l'évêché d'Elvas qu'il n'a pas agréé, commissaire de la Bulle de la Croisade, académicien & censeur de l'Académie Royale de l'Histoire de Portugal, plein de mérite & de sainteté, mort en 1734.*

IX. Don Philippe de Sousa, seigneur de Calharis, capitaine d'Hallebardiers Allemands, député du tribunal des trois états, épousa dona *Catherine* de Meneses, fille d'*Emmanuel* Telles de Silva II. comte de Villar-major, I. marquis d'Alegrete, dont il a eu don *François* de Sousa, mort sans avoir pris alliance; don Emmanuel de Sousa, qui suit; don *Louis* de Sousa; don *Jean* de Sousa, chevalier de Malte; dona *Louise-Jeanne* Coutinho, épouse de *Rodrigue* de Figueiredo, seigneur d'Otta; dona *Elene* de Portugal, épouse de *Joseph* de Vasconcellos de Brito, écuyer tranchant du roi de Portugal; dona *Marianne* de Mendoça, épouse de don *Antoine* de Mello; & trois filles religieuses.

X. Don Emmanuel de Sousa, seigneur de Calharis, capitaine de la garde d'Hallebardiers du roi de Portugal, épousa à Vienne *Marianne-Leopoldine* d'Holstein-Beck, fille de *Frederic-Guillaume* duc d'Holstein, mort des blessures reçues à la bataille de Francavilla, le 26. Juin 1719. & de *Marie-Antoinette-Josephine*, fille d'*Antoine-Emmanuel*, comte de Samfre, général des troupes de Baviere. Elle naquit le 2. Aout 1717. De ce mariage naquit don *Philippe* de Sousa au mois de Juin 1736. & don *Frederic-Guillaume*, né en 1737.

VI. Don Philippe de Sousa, quatriéme fils de don Philippe de Sousa, a été gouverneur de Malaca, & épousa à Goa dona *Marie* de Sousa, fille d'*Alvar-Jacques*, dont il a eu don Philippe de Sousa, qui suit.

VII. Don Philippe de Sousa, gouverneur de Dio aux Indes orientales, épousa dona *Anne* de Lancastre, fille de don *Jean* Coutinho de Noronha, dont il a eu dona *Louise* de Mendoça, épouse de *Jean* de Sousa-Freire; dona *Louise* de Sousa, épouse de don *Louis* de Castello-branco; dona *Marie* de Sousa, épouse de *Thomas* Teixeira; & don Louis, qui suit.

VIII. Don Louis de Sousa, à l'âge de quatre ans fut pris par les Turcs à Ericeyra, en jouant avec d'autres enfans au bord de la mer; & étant présenté au Grand Seigneur, il le fit élever avec soin dans la croyance des Mahometans, & lui donna en mariage l'une de ses filles, en le nommant Bassa d'Egypte, où il étoit encore l'an 1667.

V. Don François de Sousa, second fils de don François de Sousa, seigneur de Calharis, a été capitaine de la garde d'Hallebardiers du roi Henri de Portugal, & de Philippe II. son successeur, commandeur de Borba dans l'ordre de Christ: il épousa dona *Louise* de Meneses, fille de don *Gaspard* de Sousa, commandeur d'Aldeade-Joanne, dont il a eu don Alvar, qui suit; dona *Philippine* de Meneses, épouse d'*Antoine* de Moura, & en secondes noces de *François* de Sampayo, seigneur de Villaflor; dona *Marguerite* de Meneses, épouse de *Nuno-Fernandes* Cabral, châtelain de Belmonte; dona *Marie* de Meneses, épouse de *Jean* de Barros de Silva.

VI. Don Alvar de Sousa, capitaine de la garde d'Hallebardiers du roi de Portugal, commandeur de S. Sauveur d'Infesta dans l'ordre de Christ, épousa dona *Marie* de Noronha, fille de *Ferdinand* Cabral, châtelain de Belmonte, dont il a eu dona *Marie* de Noronha, épouse de don *Rodrigue* da Costa. Il épousa 2°. dona *Marie* de Sousa, fille de don *Pierre* de Sousa, gouverneur de Goa & de Sofala, dont il a eu dona *Marianne* de Sousa, qu'il ordonna par son testament qu'elle épousât don *Laurent* de Sousa, & c'est par ce mariage que la charge de capitaine de la garde d'Hallebardiers devint héréditaire dans la maison des seigneurs de Calharis.

III. Don Martin de Silveira, troisiéme fils de Jean Fernandes de Silveira, I. baron d'Alvito, mourut en 1514. Il épousa dona *Eleonor* de Vasconcellos, fille d'*Alvar-Mendes* de Vasconcellos, seigneur de Esporam, dont il a eu don *Jean* de Silveira, capitaine de vaisseau, qui alla aux Indes en 1515. où il se trouva à la prise de Zeila, & fut en ambassade auprès du roi de Bengala, après quoi il fut gouverneur de Zeilam & de Cananor, & mourut sans avoir pris alliance; don *Alvar* de Silveira, qui alla aux Indes avec son frere, & se trouva avec lui à la prise de Zeilam; & le mauvais tems l'ayant jetté en Ethiopie, il y fut assassiné par les deux traîtres, Jerôme d'Oliveira & Mendo-Alphonse, qui fut immédiatement tué par Jean-Rodrigues Paës, brave soldat, qui emprisonna en même tems Oliveira, & le conduisit à Goa, où on l'a fait périr par la main du bourreau; don Emmanuel, qui suit.

IV. Don Emmanuel de Silva, gouverneur d'Ormuz en Asie, & de S. George de la Mine dans la côte d'Afrique, épousa dona *Elisabeth* de Lima, fille de *Jean* de Sousa de Lima, seigneur de la terre de Rosas, dont est venu don Martin, qui suit.

V. Don Martin de Silveira, gouverneur de Dio, & de Baçaim aux Indes orientales, commandeur de S. Michel de Tibaens, ne laissa point de postérité légitime.

LOCHON, (Etienne) docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison & société royale de Navarre, étoit Chartrain. Le R. P. dom Liron, Benedictin, qui en parle en deux endroits de sa Bibliothéque Chartraine, pag. 281. & 381. dit que M. Lochon fut reçu docteur en théologie le 2. Mars de l'an 1674. & qu'il a été plusieurs années curé de Bretonvilliers, au diocèse de Chartres. On assure que la mauvaise santé de M. Lochon l'obligea de quitter cette cure, & de revenir à Paris, où il s'occupa principalement de l'étude, & de la composition de divers ouvrages. Il vivoit encore en 1717. & il est mort à Paris; mais nous ignorons en quelle année. Dom Liron assure que dès 1679. il fit imprimer à Paris, chez Lambert Roulland, *Le vrai Dévot en toutes sortes d'états, selon l'Ecriture-Sainte & les peres de l'Eglise*. L'auteur dédia ce livre à madame de Guise. En 1696 il donna un *in-12*. à Paris, chez le Clerc, intitulé: « Les illusions du faux zéle. Morale allégorique, où l'on fait « voir que le zéle le plus ardent & le plus éclatant qui « paroît dans les actions de piété, n'est souvent que l'effet « de l'amour propre qui conduit les personnes dévotes « par des voies toutes opposées aux maximes du Christianisme; avec des exemples tirés de l'Ecriture & des « Peres. » Cet ouvrage est en forme de dialogue, & l'on dit dans le Journal des Sçavans (du 13. Aout 1696.) que le style en est extrêmement vif; mais que s'il l'avoit été moins, il auroit démenti le caractere des deux interlocuteurs. Les autres ouvrages de M. Lochon, ceux du moins que nous trouvons cités ou que nous connoissons par nous-mêmes, sont 1. « Abregé de la discipline de l'Eglise, tiré d'un grand nombre de canons « choisis & dressés pour l'instruction des Ecclésiastiques, « traitans de ses différens ministéres, du choix de ceux « qui les méritent, & de la maniere de donner & d'obtenir les bénéfices selon les régles ecclésiastiques; avec « des réfléxions sur l'état présent du clergé, » par M. L.

D. D. S. (M. Lochon, docteur de Sorbonne), à Paris chez Coignard, la premiere partie en 1702. la seconde en 1705. *in*-8°. Voyez le *Journal des Sçavans* du 24. Juillet 1702. & du 15. Juin 1705. 2. *La mort du pécheur dans l'impénitence*, à Paris, 1709. *in*-12. C'est un recueil d'exemples funestes de la fin malheureuse où les passions nous entraînent; tirés de la Sainte-Ecriture, avec d'utiles réfléxions & des prieres. 3. *Les entretiens d'un homme de cour & d'un solitaire sur la conduite des grands*, à Paris, 1713. *in*-12. C'est une fiction pieuse dans laquelle l'auteur suppose que le comte de.... ayant ouvert les secrets de son cœur à M. de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, ce saint solitaire lui fait voir la corruption qui est dans les mœurs de notre siécle, & sur-tout dans ceux des grands: ce qui lui donne lieu de donner des avis utiles, principalement aux chefs de familles. 4. *Traité du secret de la confession pour servir d'instruction aux confesseurs, & pour rassurer les pénitens, par un docteur de Sorbonne*, à Paris, Simart, 1708. *in*-12. avec un long avertissement; un *Cas de conscience proposé à MM. les docteurs de la faculté de théologie de l'université de Paris*; & à la fin une *Censure* faite par M. Guy de Séve de Rochechouart, évêque d'Arras, d'*un libelle anonyme contre le sceau de la confession:* cette censure est du 21. Janvier 1708. 5. *Supplément en forme d'additions au Traité du secret de la confession: par M. Lochon, docteur de la faculté de Paris, de la maison & société de Navarre*, Paris 1710. *in*-12. Ce supplément traite principalement *de la nécessité & de l'usage de la confession.* Les additions pour le précédent traité, commencent à la page 103.

LOGES, (Marie BRUNEA, dame de) *Supplément tom. 2.* lisez LOGES, (Marie BRUNEAU, dame des) ... Le vers que l'on cite, doit être ainsi:

Je vais mourir, je me meurs, je suis mort.

LOLLINI, (Aloysio) évêque de Belluno, ville du Frioul en Italie, dans l'état de Venise, étoit un prélat fort sçavant, & qui étoit en relation avec les gens de lettres les plus connus de son tems, sur-tout en Italie & en France. Il a vécu principalement dans le seiziéme siécle, & est mort dans un âge avancé l'an 1626. Il étoit poëte Latin, orateur, historien & philologue. Il avoit bien étudié la langue grecque, & l'on voit qu'il s'étoit formé une bibliotheque choisie dont il faisoit un grand usage, & qu'il avoit recueilli quantité de manuscrits. Il dit dans une de ses lettres (page 386. du recueil qui en a été donné), qu'il étoit de famille Vénitienne, noble depuis plus de six cens ans, dont le nom s'éteindroit à sa mort, venant de perdre le seul frere qui lui étoit resté, & qui n'avoit point laissé de postérité. Nous ne sçavons rien de lui que ce qu'il en dit dans ses lettres. Page 8. il dit que dès sa jeunesse il avoit usé très-familierement d'Alexandre Synclitique, de Cypre, dont il loue l'érudition; & de la maniere dont il en parle, cet Alexandre a pu être son maître: il reconnoît au moins qu'il lui doit beaucoup. On voit ailleurs qu'il étoit en relation avec le cardinal Baronius, & qu'il n'avoit pas été inutile à celui-ci pour la composition de ses Annales Ecclésiastiques. Dans la lettre qui commence la page 76. il insere ses recherches sur le moine Barlaam, qu'il envoie à ce cardinal. Ce Barlaam étoit un moine Calabrois qui vivoit vers l'an 1330. Page 94. écrivant au même cardinal, il dit qu'il lui envoie un nombre de lettres de Nicolas, patriarche de Constantinople, qu'il a lui-même traduites en latin, & offre à Baronius le manuscrit complet des lettres de ce patriarche écrites en grec, pour peu qu'il lui témoigne en avoir besoin. Page 104. écrivant à Donato Mauroceno, sénateur de Venise, Lollini fait son apologie par rapport à l'amour qu'il avoit pour la poësie, dont il paroît qu'il faisoit plus que son amusement. Il a fait en ce genre les éloges de plusieurs illustres Venitiens, sçavoir, de François, d'Hermolao, & de Daniel Barbaro; de Leonard, Laurent & Bernard Justiniani; d'André Naugerio, de Pierre Bembe, cardinal, de Gaspard Contareni, évêque de Belluno, & cardinal, de Pierre Barocio, évêque de Belluno, & d'Augustin Valerio, cardinal. Ces éloges sont inserés dans le second livre de ses épîtres. Son zéle pour les lettres paroît dans toutes ces lettres, & sur-tout dans quelques-unes de celles du troisiéme livre, qu'il adresse au cardinal Scipion Cobellutio, de Viterbe, de la création de Paul V. Comme on avoit donné à ce cardinal le soin de la bibliothéque du Vatican, non-seulement Lollini l'en felicite, il lui annonce aussi, que n'ayant point d'héritier qui puisse profiter des manuscrits qu'il avoit rassemblés de divers endroits, il est résolu d'en enrichir la bibliothéque du Vatican. Il réitere cette promesse plusieurs fois, & l'on voit, page 276. qu'il commença dès-lors à l'éxecuter en partie, ce qui lui valut un bref honorable que Paul V. lui adressa pour l'en remercier, daté le 12. Mars 1620. & imprimé, page 278. de ses épîtres. Ce fut la même année que Lollini fit imprimer à Venise l'ouvrage de *Joannes Pierius Valerianus de Litteratorum infelicitate.* Il en possédoit le manuscrit, il le revit avec soin, le fit imprimer à Venise, & l'adressa à ses diocésains par une courte épître où il fait l'éloge de ce livre. Il ne dit pas dans cette épître qu'il a revu ce traité de Valeriano; mais il le dit dans celle qu'il adresse au cardinal Cobellutio, & qui est page 280. du recueil cité. C'est sur l'édition de 1620. qu'a été faite celle de Lipsic 1707. Lorsque le cardinal Maffée Barberin eut été fait pape en 1623. sous le nom d'Urbain VIII, Lollini qui étoit en relation avec lui, résolut de faire encore une fois le voyage de Rome pour féliciter lui-même le nouveau pape sur son exaltation; mais l'âge & les infirmités l'empêcherent de se procurer cette satisfaction, & il en témoigne son regret dans son épître à Jerôme Aléandre, page 376. Les épîtres de Lollini d'où nous avons tiré ce que l'on vient de lire, ont été imprimées à Belluno en 1642. *in*-4°. sous ce titre: *Aloysii Lollini patritii Veneti, & Belluni Antistitis viri praeclarissimi epistolae miscellaneae. Opus rerum varietate & sententiarum eruditione perjucundum, & humanarum litterarum studiosis utilissimum. Illustrissimo D. Julio Contareno ejusdem civitatis praetori, à collegio jurisp. dicatum.* Ce titre est trop flateur: il y a des endroits utiles dans ces lettres, mais ils ne sont pas en aussi grand nombre qu'on le fait entendre: il y a même bien des lettres qui n'apprennent rien. Le style d'ailleurs est sec & souvent obscur. Les poësies latines de l'auteur inserées dans quantité d'endroits de ces épîtres sont très-médiocres. Les lettres sont divisées en quatre livres; elles ne sont point numerotées, & la date est à peine à dix de ces lettres. Le recueil finit par un traité sur les différens objets que les lettres peuvent avoir, avec quelques preceptes sur la maniere de s'en expliquer: ce traité a pour titre: *Epistolaris disciplinae commentarius.* On a encore de Lollini 1. *Aloysii Lollini, Bellunensis episcopi, episcopalium curarum characteres sive opuscula theologica, edente Donato Bernardio*, à Belluno, 1629. *in*-4°. 2. La vie d'André Mauroceno, à la suite de l'ouvrage de celui-ci, intitulé: *Andreae Mauroceni historia Veneta, ab anno 1521. ad annum 1615.* à Venise, 1623. *in-fol.* Lollini parle plusieurs fois de cette vie dans ses épîtres, dont plusieurs sont adressées à André Mauroceno. Gregoire Fritz, prêtre de la congrégation de l'Oratoire à Vienne en Autriche, qui a ajouté un recueil assez ample d'éloges donnés au cardinal Baronius, à la suite de la vie de ce cardinal écrite en latin par Jerôme Barnabé, & imprimée à Vienne en 1718. *in*-12. auroit pu augmenter son recueil de ce que Lollini dit dans ses épîtres à l'avantage du même cardinal. Dans le catalogue des livres de la bibliothéque de Nicolas Bachelier, doyen de l'église de Reims, *in*-4°. page 424. on trouve ce titre: *Aloysii Lollini, iambico carmini noctua inscriptio destinata praefatio & dissertatio de non deferendo grege*, à Venise, 1625. *in*-4°. peut-être qu'au lieu de *deferendo*, il faut *deserendo*; mais nous ne connoissons pas cet écrit.

LOMENIE DE BRIENNE, (Henri-Louis de) *dont on a parlé dans le Supplément de 1735. outre les ouvrages de cet auteur dont on y fait mention*, on a encore vu de lui 1°. des *Remarques sur les régles de la poësie Françoise qui sont à la fin de la nouvelle méthode pour apprendre facilement la langue latine*, septiéme édition, 1667. *in*-8°. à Paris, chez

Pierre le Petit. Ces remarques ont été données presque entieres par le sieur de Châlons dans son traité des Régles de la poësie Françoise, mais sans avertir qu'elles sont de M. de Lomenie dont on a le manuscrit original. On peut voir ce qui en a été dit dans le tome troisiéme de la Bibliothéque Françoise, ou histoire de la Litterature Françoise, à l'article des traités sur notre versification. 2°. La traduction des *Institutions de Thaulere, religieux de l'ordre de saint Dominique*, imprimée à Paris, chez Savreux en 1665. *in*-8°. & réimprimée chez le même en 1668. *in*-12. Une lettre manuscrite de M. Conrart à madame le Petit, du septiéme Septembre 1665. nous apprend que M. de Lomenie est auteur de cette traduction. 3. Une description de son cabinet de tableaux, en vers latins & en prose, adressée à Constantin Huygens de Zuylichem, poëte Latin fort connu, *in*-8°. de quinze pages, datée de 1662. & imprimée chez Pierre le Petit : le titre est : *Ludovicus-Henricus Lomenius Briennæ comes, regi à consiliis, actis, & epistolis, de Pinacothecâ suâ*, &c. L'auteur y fait l'éloge de plusieurs peintres celébres, & de quelques-uns de leurs tableaux qui leur ont acquis une grande réputation. Cette description est suivie de trois petites piéces de poësie latine sur cette description même. Voici l'éloge que M. de Lomenie fait de M. le Brun, & qu'il finit par celui de M. Huygens.

At non te mediâ latere turbâ
Quondam, Brune, *sinam, æmulum vetusti,*
Magistrumque tui, ac sequentis ævi.
Tu Jephten mihi non inerte dextrâ,
Tu sacri meditaris apparatum,
Quo nil flebilius-ve, sanctius-ve
Fecit relligio dolor-ve luxit :
Nec velo faciem obteges paternam,
Dignum nesciens assequi dolorem :
Hic Timanthis honor : tuus, colore
Nil non pingere, non referre vivo.
Hic Bruni *labor, hoc opus stupendum,*
Tantum inter tabulas micabit omnes,
Quantum inter Zulichemius poëtas.

. . . . *Henri-Louis* de Lomenie, comte de Brienne, fils de *Louis-Henri* de Lomenie, comte de Brienne, secretaire d'état, &c. *mentionné dans le Dictionnaire historique*, est mort à Paris le 14. Mars 1743. âgé d'environ 85. ans. Voyez le *Dictionnaire historique, édition de* 1732.

LONGRAIS, (Alexandre-Louis de Beljambe, sieur de) professeur de médecine, naquit à Caen le 23. Juin 1699. de *Gilles* de Beljambe & d'*Anne* le Couvreur, tous deux de famille honnête & ancienne dans la bourgeoisie. Il étudia dans l'université de Caen, où il fit ses humanités sous différens professeurs, & sa philosophie sous M. Aubert. Né avec d'heureuses dispositions pour les lettres, il parut toujours avec éclat pendant ce cours d'études, & les rapides progrès qu'il fit dans la philosophie, lui inspirerent du gout pour la médecine qui n'est, pour ainsi dire, qu'une conséquence de la premiere. Son inclination naturelle l'y portoit; mais le plus puissant motif qui l'y détermina, fut le louable désir de rendre service à ses concitoyens, & de soulager les malheureux. Il prit ses degrès en médecine dans la faculté de Caen. M. Angot qui en étoit alors un des professeurs, trouva en lui de si heureuses dispositions, & un caractere si aimable, qu'il en fit son éleve, & qu'il le chargea souvent de faire ses leçons, lorsque d'autres occupations l'empêchoient de les faire lui-même. Etant encore en licence, M. de Longrais fut choisi pour prononcer dans l'école de la faculté deux harangues, l'une en 1719. & l'autre en 1720. le jour de saint Nicolas, conformément à la fondation faite par M. de Cahagnes, ancien professeur de médecine. Le sujet de la premiere harangue de M. Longrais, étoit *Anatomiæ jucunditas & utilitas*; la seconde avoit pour sujet *De Tactu*. Ces discours, ainsi que les thèses qu'il soutenoit, lui attirerent de grands applaudissemens. Lorsqu'il eut reçu le doctorat, il vint à Paris pour se perfectionner, & comparer les méthodes de ses premiers maîtres avec celles des plus habiles médecins de la capitale. De retour à Caen, il y fut recherché avec empressement, & l'on eut en lui la plus grande comme la plus juste confiance. Au talent de bien traiter les malades, il joignit celui de former de bons éleves, & l'estime qu'il s'acquit fut telle, que M. Angot jugea qu'il n'y avoit personne qui fût plus digne que lui de lui succéder. Il voulut le faire de son vivant; mais la mort l'ayant enlevé trop promptement, M. de Longrais eut cette chaire par une autre voie; il la dispuna contre d'habiles concurrens, & l'emporta de l'avis unanime de la faculté de Caen; c'étoit en 1731. En 1735. l'université, du consentement de toutes les facultés, lui déféra le Rectorat. L'année suivante 1736. il fut associé à l'académie de Caen. En 1741. il donna une dissertation bien raisonnée sur les effets de l'air par rapport à la santé; dévelopant dans cet ouvrage les diverses causes des maladies épidémiques qui firent de si grands ravages durant l'hiver de 1740. A la fin de cette dissertation, il promit une analyse des eaux minerales de l'hôpital de Caen; mais il ne put l'achever. Il mourut d'une fiévre maligne le 24. Janvier 1743. âgé de 43. ans six mois, sans avoir laissé d'enfans. Son éloge fut lu dans une séance de l'Académie Royale des Belles Lettres de Caen tenue le 2. Mai 1743. & cet éloge qui est de M. du Touchet, sécretaire perpétuel de cette académie, se trouve imprimé dans la feuille dix-huitiéme des *Nouvelles litteraires de Caen* pour l'année 1743.

LONGUEIL. (Christophe) *Supplém. de 1735. tom. 1. on a eu tort de dire qu'il* a fait des scholies sur les vies des empereurs Grecs, &c. Emilius Probus, ou plutôt Cornelius Nepos, a écrit les vies des grands capitaines de la Gréce, non des empereurs Grecs.

LONGUERUE, (Louis du Four de) &c. *On a parlé de ce sçavant dans le Supplément de 1735. & de ses ouvrages imprimés.* Ceux qu'il a laissés manuscrits, avec plusieurs de ses opuscules imprimés sur des copies répandues, forment six volumes *in-fol.* qui contiennent ce qui suit : les deux premiers renferment des lettres écrites au pere Antoine Pagi touchant la critique des Annales de Baronius depuis l'an 1686. jusqu'à la mort de ce pere arrivée au mois de Juin 1699. Elles sont au nombre de soixante-cinq, toutes revues & corrigées aux mois de Juin & Juillet 1711. par M. de Longuerue lui-même. Entre la quarante-cinquiéme & la quarante-sixiéme, il se trouve un mémoire imparfait sur la chronologie des Califes. Dans le troisiéme volume se trouvent *Annales Arsacidarum :* on en a parlé *dans le Supplément; mais on a oublié de dire*, que l'édition faite à Strasbourg en 1732. *in*-4°. étoit due aux soins du sçavant M. Schoepflin. *Pervigilium Veneris vulgò Catullo attributum, emendatum & notationibus illustratum.* Ces remarques de M. de Longuerue sur le *Pervigilium Veneris* ont été imprimées en 1738. à Paris, à la suite du *Recueil de traductions* en vers françois, contenant le poëme de Petrone, le *Pervigilium*, &c. par M. le président Bouhier. Remarques sur l'année & le jour de la mort de saint Polycarpe. Remarques sur les trois anciens interprétes Grecs de la Bible, Aquila, Theodotion & Symmaque. Remarques sur un endroit du livre *De mortibus persecutorum*, chap. 50. où il est parlé du tyran Valerius Valens. Remarques sur un passage du même livre chap. 17. où il est fait mention de *Ripa Striga*. Remarques sur la maniere dont Maxence fut fait empereur à Rome l'an 306. qu'il fut César avant que d'être Auguste. Des consuls créés dans l'empire Romain en différens lieux depuis l'an 307. jusqu'en 313. Remarques sur les deux tyrans Juliens sous Carinus & Dioclétien. Remarque, qu'il n'y a eu aucun martyr dans les Gaules sous Dioclétien & Maximien. Remarque sur la persécution des soldats sous Dioclétien, où il est parlé des différentes époques de la fondation de Rome. Toutes ces remarques regardent le livre *De mortibus persecutorum* attribué à Lactance : M. de Longuerue le lui ôtoit. Remarque sur l'inscription trouvée à Torigny diocèse de Bayeux : feu M. de la Roque a inseré ces remarques dans sa dixiéme &

onziéme lettre du voyage de Normandie, dans le *Mercure* des mois d'Avril & Mai 1733. Remarques sur la seconde requête ou factum de l'archevêque de Lyon contre l'archevêque de Rouen, au sujet du différend concernant la primatie de Lyon : ces remarques sont contre l'archevêque de Lyon : elles furent composées au mois de Février 1700. Remarques sur ce que Sanderus & d'autres ont écrit contre la réputation du cardinal Wolsey, &c. *on en a parlé dans le Supplément de* 1735. Dissertation sur le témoignage en faveur de J. C. qu'on trouve au dix-huitiéme livre des Antiquités Judaïques chapitre 4. M. de Longuerue ôte ce passage à Joseph, aussi-bien qu'un autre en faveur de S. Jean-Baptiste. Dissertation sur les trois témoins du Ciel, premiere épître de S. Jean : il tâche de prouver que ce passage n'est pas de S. Jean. *Annales imperii C. Caligulæ ex Philone, Josepho, Suetonio, Dione Cassio, &c. inter se collatis concinnati.* Remarques touchant les différentes opinions sur l'année de la Passion de J. C. *De adoptione Veri ab Adriano. De die quo Heliogabalus creatus est imperator. Vita sancti Justini martyris. Dissertatio in Tatianum.* (On a parlé de cette dissertation dans le Supplément) *Dissertatio in Athenagoram. Dissertatio de origine hæreseon Valentini, Cerdonis & Marcionis. De tempore quo nata est Montani hæresis. De hæreticorum rebaptisatione.* Correction d'un endroit du commencement du quarante-troisiéme livre de Dion Cassius où il est fait mention des dictatures de Cesar. Chronologie des gouverneurs de Syrie pour les Romains, & des pontifes des Juifs & procureurs de Judée. Ce troisiéme volume d'opuscules a été revu & corrigé par l'auteur au mois d'Aout 1711. Le quatriéme volume contient : Dissertation préliminaire sur la chronique d'Isidorus Pacensis. Il y est parlé de cette chronique & de son auteur; & l'on y défend la véritable époque de la désolation de l'Espagne subjuguée par les Arabes l'an 711. Remarques sur la même chronique comparée avec les auteurs Arabes. Mémoires sur l'histoire de Milan depuis l'an 1118. jusqu'on 1198. Mémoires sur l'histoire d'Espagne & d'Afrique depuis l'an 1113. jusqu'en 1198. *Chronologia regum Francorum ab obitu Clotharii secundi ad Pipinum.* M. de Longuerue composa cet écrit à la fin de 1690. & l'envoya au pere Pagi : il l'a revu, corrigé & augmenté au mois d'Aout 1706. Annales de Charlemagne & de Louis le Débonnaire. Le cinquiéme volume comprend : Remarques sur l'histoire de Sicile durant le tems que les Sarrazins y ont dominé. Extrait des chroniques de l'anonyme du Mont-Cassin, de Falco Beneventanus, & de l'abbé Alexandre, contemporains des rois Roger le Grand, Guillaume I. & II. de Tancréde & de Henri, avec des remarques historiques & critiques sur ces auteurs, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable au XII. siécle, tant dans les royaumes de Sicile & de Naples, que dans la ville de Rome, & les pays circonvoisins. *De anno solari Macedonum. De duabus æris ab Alexandro. De epochâ Antiochiæ urbis & ejusdem mensibus. De epochâ Laodiceæ ad mare. De mensibus & epochis Gazensium. De anno Persarum. Appendix de Edessa & Hierapoli. Paraphrasis Cantici Deboræ: Habacuci, capit.* 33. *Deuteronomii: Cantici Davidis quod habetur* I. *Sam.* 23. *cum notationibus.* Remarques sur Marcel pape, où l'on fait voir qu'il est le même que Marcellin. Epitaphe de la reine Théodechilde & autres, qui se voient à saint Pierre le vif à Sens, avec des remarques. *De dialecto punicâ. De prohibitione sanguinis & suffocati apud veteres Christianos. De fermento sive Eucharistiâ.* Dans le sixiéme volume, on trouve : Introduction à l'histoire de France, avec la chronologie des rois Merovingiens, depuis Clodion en 414. jusqu'à la mort de Clothaire II. en 628. Abregé de la vie du cardinal de Richelieu, ou idée de son ministere. Abregé de la vie du cardinal Mazarin, ou idée de son ministere. Traité des apanages & partages des enfans de France. Histoire de la découverte de Indes orientales par les Portugais contenue en deux livres. Traduction d'une lettre de Fra-pol Venitien, écrite le 22. Juillet 1608. à François Hotman, conseiller au parlement de Paris, & abbé de saint Medard de Soissons. Cette lettre contient un plan d'étude. L'original italien est, dit-on, perdu; nous en avons une traduction angloise, qui est la troisiéme de l'appendix des lettres d'Usserius, données au public en 1686. par Richard Parr. Dissertation sur le canon des Saintes-Ecritures : cette dissertation est manuscrite entre les mains de bien des personnes. *Excerpta chronici Abulphati Samaritani ex codice arabico D. Roberti Huntington Angli in Latinum sermonem conversa. Abusaïdi Samaritanorum doctoris notationes in versionem arabicam Pentateuchi, ex arabico translatæ.* Annales des Machabées. *De excidio Seleucidarum in Syria.* On a parlé *dans le Supplément* des autres écrits de M. l'abbé de Longuerue, lesquels sont imprimés. Quant aux manuscrits, on sçait que la plus grande partie est entre les mains d'un libraire de Hollande, qui doit les mettre au jour en plusieurs volumes *in*-4°. La notice que l'on vient d'en donner est extraite de celle qui se trouve à la tête du catalogue des livres de la bibliothéque de M. de Longuerue, dressé par le sieur Barois, fils, libraire, & imprimé en 1735. *in*-12. Il faut ajouter aux écrits imprimés de M. de Longuerue, deux dissertations, l'une touchant les années de Childeric I. l'autre qui contient des annales depuis la sixiéme année de Dagobert, de J. C. 628. jusqu'à la troisiéme année du roi Pepin, de J. C. 754. Les deux dissertations écrites en latin, sont imprimées à la fin du tom. 3. du nouveau *Recueil des Historiens de France*, à Paris, 1741. *in-fol.*

LONGUEVAL, (Jacques) Jesuite, &c. *Supplément de* 1735. *tom.* 1. *pag.* 276. *colonne* 2. *ajoutez qu'*il étoit né le 18. Mars 1680.

LOPPÉ. (Charles) *Supplém. tom.* 1.... *au lieu de l'alternative des deux dates* 1543. *ou* 1544. *il faut mettre* 1553.

LORDELOT, (Benigne) avocat au grand conseil, fils de *Thomas* Lordelot & de *Marie* Jacquet, étoit né à Dijon le 12. Octobre 1639. Il a dû à son mérite personnel, & aux soins qu'eut de le faire connoître M. Brulard, premier président du parlement de Bourgogne, la réputation dont il a joui depuis. M. Brulard avoit un procès contre Roger Brulard, chanoine régulier de sainte Génevieve, son frere, qui réclamoit contre ses vœux, & vouloit se procurer une voie de partager la succession de sa famille. Le magistrat chargea M. Lordelot de sa cause, & le mena à Paris pour la plaider. Le jeune Lordelot la gagna, & se fit admirer. M. Brulard ne se contenta pas de l'en recompenser généreusement, il le présenta à M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, & cet illustre magistrat engagea l'avocat à fixer son séjour dans cette ville, & à y faire usage de ses talents. M. Lordelot y consentit; & dans la suite il épousa une femme riche & vertueuse dont il a eu plusieurs enfans. Il mourut le premier de Mai 1720. âgé de plus de 80. ans, après avoir exercé la profession d'avocat pendant plus de 50. ans. Il avoit obtenu un privilége de M. le chancelier pour l'impression de ses plaidoyers : mais ce recueil n'a point encore paru. Nous n'avons vu de lui que deux plaidoyers imprimés séparément : le premier pour Jacques de Baudry, prétendu religieux Cordelier, qui contient l'histoire de sa vie, & un traité touchant la validité des vœux des Religieux, prononcé en la grand-chambre du parlement de Paris, dédié à M. le prince, & imprimé en 1681. *in*-12. à Paris. On trouve à la fin l'arrêt du parlement qui intervint sur cette affaire; il est du 8. Juillet 1680. Le second plaidoyer, touchant un enfant supposé, parut en 1686. *in*-8°. à Paris. Presque tous les autres ouvrages de M. Lordelot roulent sur des sujets de morale ou de piété. Sçavoir : 1. *Devoirs de la vie domestique par un pere de famille*, à Paris, chez Emeri, 1706. *in*-12. 2. *Nöels pour l'entretien des ames dévotes*, à Dijon, 1660. *in*-12. c'est le premier ouvrage de l'auteur. 3. *Prieres Chrétiennes* tirées des Pseaumes, avec une priere pour le roi & pour la paix, à Paris, 1706. *in*-12. & 1708. *in*-16. 4. *Traité de la charité qu'on doit exercer envers les enfans trouvés*, brochure *in*-24. de gros caractere, avec une gravure conforme au sujet, à Paris, 1706. 5. *Lettre sur les devoirs d'un véritable religieux*, écrite par un pere à

son fils, nouvellement religieux profès dans la Congrégation de S. Augustin, à Paris, 1708. *in-12.* 6. *Entretiens du juste & du pécheur* sur cette proposition, *Que l'homme souffre beaucoup plus de maux & de peines pour se damner que pour se sauver :* à Paris, 1709. *in-12.* 7. *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge*, avec des explications & des réflexions, à Paris, 1711. & 1712. *in-12.* 8. *Lettres importantes pour arrêter les irréverences qui se commettent dans les églises :* à Paris, 1712. sans date. 9. *Lettre écrite par un séculier à son ami* (l'abbé de Vallemont) *sur les désordres qui se commettent à Paris touchant la comédie, & sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulieres :* à Paris, 1710. *in-12.* 10. *Lettre écrite par un séculier à son ami sur les désordres du carnaval :* brochure *in-12.* de 44. pages : à Paris 1711. M. Lordelot a laissé plusieurs autres ouvrages non encore imprimés : ceux qu'il a faits sur la morale & la piété, & qui sont imprimés, ont presque toujours été le fruit des vacations qu'il passoit à la campagne. * Voyez la *Biblothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, pages 417. 418. *in-fol.*

LORENS, (Jacques du) jurisconsulte & poëte François sous le regne de Louis XIII. étoit né, selon quelques-uns, dans le Perche. Il dit lui-même dans la satyre VII. du second livre de ses satyres, qu'il étoit né *sur les lisiéres* de la Normandie.

Si un homme est Normant, on croit qu'il ne vaut rien.
L'argument passeroit avec des lavandieres :
Car, que vaudrois-je moi, qui suis né des lisieres ?

Il fut le premier juge de Châteauneuf en Thimerais, pays du Perche, & le premier prevôt de la Charité audit lieu de Châteauneuf. Dans ses annotations sur les coutumes de Chartres & de Dreux, il prend le titre de président, bailli & vicomte de Châteauneuf. Nous n'avons point trouvé la date de sa naissance, mais on voit par la satyre cinquiéme de son premier livre, qu'il a dû voir la plus grande partie du regne de Henri IV. puisqu'en 1624. il dit qu'il y avoit près de vingt ans qu'il étoit marié. Il se plaint beaucoup de sa femme dans cette satyre, & dans plusieurs autres.

Il y a bien vingt ans, que j'y fus bien pipé ;
Jamais pauvre vilain ne fut mieux attrapé.
Tu cognois les façons de nostre mesnagere,
Qui fait que je me couche & me leve en colere,
Qui ne veut voir chez moy pour boire & pour manger,
Ni Gautier ni Garguille, en deussai-je enrager :
Qui contrôlle mes jeux, mes yeux, mes pourmenades,
Qui fait autant de bruyt que toutes les menades, &c.

Aussi ne la regreta-t-il point quand elle mourut, & on lui attribue cette épitaphe qui se trouve imprimée dans plusieurs recueils :

Cy gît ma femme : oh qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien !

Du Lorens étoit fort habile dans la jurisprudence, bon juge, d'une probité distinguée, & l'arbitre de toutes les affaires de son canton. On voit par ses satyres qu'il étoit versé dans la lecture des anciens auteurs Grecs & Latins, sur-tout dans celle des poëtes & des orateurs. Il n'avoit pas moins de goût pour les beaux arts, & en particulier pour la peinture. Après sa mort arrivée en 1655. l'inventaire que l'on fit de ses tableaux se monta à dix mille écus. Il possédoit entr'autres un original de sainte Madelène, dont il avoit payé mille écus ; & au bas de ce tableau il avoit mis ces vers de sa composition :

Qu'elle est charmante ! qu'elle est belle !
Aussi dès-lors que Perruchot
M'eut demandé mille écus d'elle :
Habile je le pris au mot,
Puisqu'elle me vaut un empire,
Et qu'en la voyant je soupire,
Et je pleure sur mon péché.
Si je pouvois aussi suivre sa pénitence ;
Et de tous mes forfaits avoir la repentance ;
Que j'aurois fait un bon marché !

Ses satyres furent imprimées en 1624. sous ce titre : *Les satyres du sieur du Lorens divisées en deux livres*, à Paris, chez Jacques Villeri, *in-8°.* Le premier livre contient onze satyres ; & le second, quatorze. La meilleure édition est la deuxiéme, faite à Paris en 1646. *in-4°.* chez Antoine de Sommaville, sous ce titre : *Les satyres du sieur du Lorens, président de Châteauneuf.* Il y a 26. satyres. Le recueil est dédié *à M. de Brissonnet maître des requêtes, président au Grand conseil, conseiller du roi en ses conseils.* La vérification en est fort plate ; mais on y trouve de solides réflexions, & un portrait quelquefois trop naturel, des vices du siécle, où vivoit l'auteur. Du Lorens y parle aussi avec honneur de quelques écrivains de son tems. Voici les titres des autres ouvrages que nous connoissons de lui. 1. *Les coutumes de Chartres, pays Chartrain & Perchegoüet, avec les notes de M. Charles du Molin, & annotations du sieur du Lorens, président, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres, *in-4°.* chez Michel Georges 1645. 2. *Annotations du sieur du Lorens, président, bailli, vicomte de Châteauneuf*, à Chartres 1645. *in-4°.*

LORME (Charles de) fils de JEAN *de Lorme*, célébre médecin, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Moulins, comme son pere. Il passa avec celui-ci ses premieres années en Lorraine, & il y commença ses études. Revenu dans sa patrie, où il ne tarda pas à faire connoître la facilité & la beauté de son génie ; il résolut de suivre la profession de son pere, qui fut en cela son premier maître. Il prit ses dégrés en médecine à Montpellier. On voit par le recueil de plusieurs de ses théses, qu'il prit le dégré de Bachelier le 8. de Janvier de l'an 1607. il soutint en cette occasion une thése où il examine, *Si la danse faite aussi-tôt après le repas, est salutaire* (*an chorea statim à pastu sit salutaris*) François Ranchin présida à cette thése. De Lorme fut fait licencié en 1608. & pour sa licence il soutint quatre théses qu'il adressa à son pere par une épître latine. La premiere de ces théses est sur un sujet singulier : de Lorme y examine si les amans & les fous peuvent être guéris par les mêmes remédes : (*an amantes iisdem remediis curentur quibus amentes*) & il décide pour l'affirmative. Il soutint pareillement quatre théses pour le doctorat, qu'il obtint la même année 1608. Dans la premiere qu'il soutint sous la présidence de Jean Varandé, professeur royal, il examine si la vie des rois, des princes & des grands, est plus douée de santé, & plus longue que celle des gens du peuple & des paysans : mais il a effleuré à peine cette question, qu'il conclut par une priére pour la santé de Henri IV. Les autres théses sont sur des sujets qui appartiennent plus directement à la médecine : on en a fait un recueil qui a été imprimé en 1608. à Paris, chez Adrien Beys, *in-8°.* sous le titre de *Caroli de Lorme laureæ Apollinares :* on y a joint plusieurs piéces en vers latins, faites par différentes personnes en l'honneur du jeune médecin ; & plusieurs emblêmes gravés, avec des devises. De Lorme quitta Montpellier vers le même tems, & vint à Paris. Son mérite lui acquit la confiance des trois rois sous lesquels il a vécu, Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. & il fut chargé de diverses négociations importantes, comme le dit l'auteur des *Mélanges de diverses poësies, divisés en quatre livres*, imprimés à Lyon en 1681. *in-12.*

On se souvient encore à Madrid, comme à Rome,
Quel merveilleux génie animoit ce grand homme,
Lorsqu'au-delà des monts, son prince avec éclat
L'envoya ménager des intérêts d'Etat :
Vienne, n'ignore pas, & tu le sçais Bruxelle,
Quelle rare sagesse accompagnoit son zele.

De Lorme avoit mis en vogue une tisanne appellée *bouillon rouge*, dont mille gens se sont bien trouvés. Les grandes sommes qu'il a employées pour faire des expériences, sont des preuves du plaisir qu'il avoit de ne rien ignorer de ce qui pouvoit le rendre parfait dans sa pro-

fession. Dans l'âge le plus avancé, il avoit encore l'esprit vif, & l'on a vu des vers de sa composition fort bien tournés, qu'il n'avoit fait, dit-on, que quinze jours avant sa mort qui arriva le 24. Juillet 1678. à l'hôtel de M. le maréchal de Créqui où il demeuroit. Le *Mercure* de Juillet 1678. lui donne plus de cent ans de vie : & l'auteur des mêlangés *cités plus haut*, confirme cette opinion dans l'épître à M. H*** où il déplore la mort de de Lorme, & où il dit :

La parque eut du regret à lui ravir le jour :
L'esprit net, le corps sain, la vigueur presque entiere,
Il a d'un siécle entier achevé la carriere,
Et dans ces derniers tems, il retrace à nos yeux
Un portrait ébauché du sort de nos ayeux.

Cependant on prétend qu'il n'avoit que quatre-vingt-quatorze ans lorsqu'il mourut. Le même poëte le peint ainsi :

Il étoit généreux, & l'amour du prochain
Dans Charles dès lontems fut l'amour Médecin.
Il se fit un commerce en ce doux exercice
D'un plus noble interêt, qu'une basse avarice.
La priere & les vœux des malades gueris
Etoient du médecin le salaire & le prix.

* *Voyez* le recueil des Thèses de Charles de Lorme, *cité dans cet article* : & l'Epître en vers à M. H. dans les mêlanges, &c. *aussi cités*, & que l'on attribue au pere Mauduit de l'Oratoire.

LORRAINE. Il faut ajouter ce qui concerne la cession des états de Lorraine, faite en 1737.

FRANÇOIS III. alors duc de Lorraine & de Bar, &c. parle ainsi de cette cession dans les pleins pouvoirs accordés aux commissaires pour cette cession : il dit, que les circonstances des affaires publiques l'ayant nécessité d'accéder aux articles préliminaires conclus à Vienne entre sa majesté Imperiale & sa majesté Très-Chrétienne le 3. Octobre 1735. au traité d'exécution du 11. Avril 1736. ensemble à la convention du 28. Aout de la même année, il a en conformité, par acte du 13. Février de la présente année 1737. cédé son duché de Lorraine au sérénissime roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, STANISLAS I. & après lui à sa majesté Très-Chrétienne, pour être ensuite réuni à la couronne de France. » En conséquence, » & pour procéder en exécution dudit acte de cession, » nous vous avons nommé, dit-il aux commissaires, com» mis & député, pour en notre nom remettre aux com» missaires nommés, tant par le roi de Pologne Stanislas I. » que par sa M. T. C. notre duché de Lorraine rélative» ment audit acte de cession, &c. » Par le même acte il leur donne pouvoir de relever tous ses sujets & vassaux dudit duché, du serment de fidélité auquel ils étoient tenus envers lui, & de les renvoyer auxdits rois de Pologne & de France, qu'ils auront à l'avenir à reconnoître pour leurs vrais & légitimes souverains, &c. Cet acte est daté de Presbourg le 5. Mars 1737. La lettre de cachet pour la remise des sceaux est du même jour. Le 21. du même mois & de la même année, Nicolas-François, comte de Rennel, chevalier, seigneur de Méhoncourt, conseiller & secretaire d'état du duc de Lorraine, Nicolas-Joseph Baron-Dubois de Riocourt, chevalier, aussi conseiller d'état du même & de ses finances, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, & Joseph-Charles le Fevre, conseiller du même, & son avocat général en la chambre des comptes de Lorraine, tous trois commissaires nommés par son altesse royale, & revêtus de ses pleins pouvoirs, se rendirent en l'hôtel de ville de Nanci, où après avoir été introduits devant messieurs les présidens, conseillers & gens tenans la cour souveraine de Lorraine, toutes les chambres de ladite cour assemblées avec les gens de son altesse royale en icelle, ils donnerent lecture de leurs pouvoirs, & de l'ordre à eux adressé par sadite altesse royale, de leur faire remettre les sceaux de ladite cour, de même que ceux des bailliages & autres siéges des jurisdictions inférieures, & déclarerent remettre au nom de son altesse royale à sa M. T. C. éventuellement ; & à sa majesté le roi de Pologne, Stanislas I. actuellement, ledit duché de Lorraine & ses dependances, ainsi qu'il étoit possédé par son altesse royale, & relativement aux actes, traités & conventions susdites ; ajoutant qu'en vertu des mêmes pouvoirs & ordres, ils délioient & relevoient messieurs les présidens, conseillers & gens tenans ladite cour souveraine, ensemble tous les officiers des bailliages & autres jurisdictions inférieures, ainsi que tous les vassaux & sujets dudit duché, du serment de fidélité auquel ils étoient tenus envers sadite altesse royale, consentant, &c. *comme il est dit dans les pouvoirs.* Après la lecture & publication desdits actes, M. de Bourcier de Montureux, procureur général, fit un discours, où après avoir parlé de l'origine des deux duchés de Lorraine & de Bar, & de la révolution actuelle, il fait l'éloge du nouveau gouvernement qui alloit prendre la place du premier, proteste de la fidélité & du zéle des Lorrains pour leurs nouveaux maîtres, & requit qu'il fût donné acte de la lecture & publication des pleins pouvoirs, lettre de cachet & procès-verbal fait en conséquence, ordonnant que le tout seroit regîtré ès regîtres de la cour, pour être exécutés suivant leur forme & teneur, &c. ce qui fut accordé & exécuté le même jour. On fit aussi lecture des lettres patentes du roi de Pologne, Stanislas, pour la prise de possession actuelle du duché de Lorraine, données à Meudon le 18. Janvier 1737. & les sermens de fidélité furent prêtés. Toutes ces opérations ayant été achevées à 11. heures, M. Chaumont de la Galaiziere, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, commissaire nommé par Louis XV. pour la prise de possession du duché de Lorraine, & M. de Meskeck, maréchal de la cour du roi Stanislas, se rendirent dans l'église paroissiale de saint Sebastien, où M. l'évêque de Toul (Scipion-Jerôme Begon) officiant pontificalement, entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par les musiciens du roi de Pologne. Le même jour ledit prélat rendit un mandement concernant le même évenement. Toutes ces piéces & autres qui regardent la cession du duché de Lorraine, & la prise de possion du même duché, se trouvent réunies dans le *Mercure* du mois d'Avril 1737. & dans celui du mois de Mai suivant, où l'on trouve aussi une lettre sur le passage du roi & de la reine de Pologne par la Champagne.

LORRAINE, maison souveraine de l'Europe. Les auteurs n'étant point d'accord sur sa véritable origine qui se perd dans les siécles les plus reculés, nous nous arrêterons au point fixe auquel tous se réunissent, & nous commencerons cette généalogie par

I. ADELBERT ou ALBERT, comte de Mets, qui fonda avec sa femme *Judith* l'abbaye de Bouzonville de l'ordre de saint Benoît. La consécration ou dédicace s'en fit le 1. Février de l'an 1033. par Theodoric II. évêque de Mets. Ce comte mourut l'année suivante, & fut inhumé au milieu du chœur de l'église de Bouzonville, & sa femme dans le monastere.

II. Son fils GERARD, comte & marquis, lui succéda, & décéda douze ans après son pere, avec sa femme *Gisele*. Ils eurent onze enfans rapportés dans la fondation de l'abbaye de Bouzonville dans l'ordre suivant. 1. *Adelbert* ; 2. GERARD, qui suit ; 3. *Conrad* ; 4. *Adalberon* ; 5. *Beatrix* ; 6. *Cunon* ; 7. *Gisele*, qui épousa *Conrad* de Luxembourg ; 8. *Ilvolde*, abbesse de saint Pierre de Mets ; 9. *Azelin* ; 10. *Ide* ; 11. *Adelric*.

III. GERARD II. surnommé d'*Alsace* & de *Châtenois*, fut créé duc de la Lorraine Mozellane l'an 1048. après la mort d'Albert II. comte de Namur, qui possédoit ce duché. Albert avoit une sœur nommée *Hedwige*, que ce duc *Gerard* épousa. Elle étoit fille d'*Albert* I. comte de Namur, & d'*Irmengarde*, fille de *Charles* de France, duc de la basse Lorraine. Gerard décéda l'an 1070. & laissa deux fils : sçavoir 1. THEODORIC, ou THIERRI, qui suit ; 2. GERARD, *qui a fait la branche des anciens comtes de* VAUDEMONT, *rapportée dans le Moreri.*

IV. THEODORIC OU THIERRI, surnommé *le Vaillant*,

duc de Lorraine & marquis, succéda à son pere, & servit avec beaucoup de gloire l'empereur Henri IV. dans la guerre contre les Saxons. Il se déclara aussi pour ce prince dans les démêlés qu'il eut contre Gregoire VII. & s'empara de la ville de Mets, pour punir l'évêque Eriman, qui, au préjudice de son souverain, suivoit le parti du pape; ce qui donna occasion à l'évêque de fraper d'excommunication le duc Thodoric, qui se raccommoda depuis avec le pape Pascal II. & mourut l'an 1115. Il avoit épousé *Gertrude* de Flandre, veuve & sans enfans d'*Henri* comte de Louvain, & fille de *Robert* le Frison, comte de Flandre, & de *Gertrude* de Saxe. Leurs enfans furent, 1. SIMON, qui suit; 2. THIERRI, comte de Flandre, *dont la postérité est rapportée dans le Moreri à l'article* LORRAINE; 3. *Gerard*; 4. *Henri*, évêque de Toul, mort le 6. Juin 1167; 5. *Gertrude*, femme de *Lambert* comte de Montaigu; 6. *N.* femme de *Bernard* Gros de Brancion.

V. SIMON I. duc de Lorraine & marquis, fonda l'abbaye de Sultzbrone, & mourut le 13. Janvier de l'an 1147. Il avoit épousé *Adelaïde* de Querfurt, sœur de l'empereur LOTHAIRE II. & fille de *Gerard* comte de Querfurt, & d'*Hedwige* de Nuremberg. Il en eut MATTHIEU I. duc de Lorraine, qui suit; 2. *Adalberon*, moine à Clervaux; 3. ROBERT, *tige des seigneurs de* FLORENGES, dont la posterité masculine s'est éteinte au VII. degré; 4. *Vauthier*, seigneur de Gerbevillers, qui épousa *Anne* d'Haraucourt, & mourut sans lignée; 5. *Agathe*, qui épousa *Renaud* III. comte de Bourgogne, après l'an 1142; 6. *Hedwige*, mariée l'an 1139. à *Frederic* IV. comte de Toul.

VI. MATTHIEU I. duc de Lorraine & marquis, fonda deux abbayes en faveur de l'ordre de Cîteaux. La premiere appellée de l'ETANCHE, fut fondée l'an 1148. pour des filles. La seconde fut celle de CLAIRLIEU. Ce duc suivit l'an 1159. l'empereur Frederic Barberousse, son beau-frere, dans la guerre qu'il fit en Lombardie, & il se trouva aux siéges de Milan, de Brece & de Plaisance. A son retour, il s'allia avec l'évêque de Mets pour le siége de Saverne qu'il prit, & qu'il fit raser. Ce prince ayant été long-tems malade, se fit porter dans l'abbaye de Clairlieu, où il décéda le 14. de Mai de l'an 1176. & y fut inhumé auprès du grand autel. Il avoit épousé l'an 1136. *Berthe* de Souabe, qui vivoit encore en 1194. Elle étoit sœur de l'empereur FREDERIC Barberousse, & fille de *Frederic* duc de Souabe, & d'*Agnès* de Saarbruck. Leurs enfans furent 1. SIMON II. duc de Lorraine, & marquis, qui étant devenu veuf & sans enfans de sa femme *Ide*, comtesse de Vienne, abdiqua ses états, & se retira dans l'abbaye de Sultzbrone, où il mourut l'an 1207. 2. FREDERIC I. qui suit; 3. *Thierri*, élu évêque de Mets l'an 1175. mort l'an 1181; 4. *Matthieu*, comte de Toul, du chef de sa femme *Beatrix* de Fontenoi, comtesse de Toul; 5. *Philippe*, évêque de Chartres; 6. *Judith* qui épousa *Etienne*, comte de Bourgogne; 7. *Alexis*, femme du *Hugues* III. duc de Bourgogne.

VII. FREDERIC I. de Lorraine, porta du vivant de son frere aîné le titre de comte de *Bitsch*, seigneurie qu'il avoit eue en partage, lorsqu'il fut marié avec *Ludomille* de Pologne, fille de *Miecislas* III. duc de Pologne. Il eut de vifs démêlés avec le duc Simon son frere pour l'augmentation de son appanage. Le pere Benoît de Toul, & dom Hugot disent qu'il ne succéda point à son frere, & qu'il mourut avant lui l'an 1206. mais le P. dom Calmet prétend prouver qu'il ne mourut au plutôt qu'en l'an 1208. & le met au nombre des ducs de Lorraine. Il laissa sept enfans: 1. FREDERIC II. qui suit; 2. THIERRI, surnommé d'*Enfer*, *tige de la maison du* CHATELET *que l'on trouvera rapportée sous ce nom*; 3. *Philippe*, seigneur de Gerbevillers, qui ne laissa point d'enfans d'*Agnès*, fille de *Simon* de Paroye, & d'*Anne* de Romont; 4. *Matthieu*, élu évêque de Toul en 1197; 5. *Henri*, surnommé *le Lombard*, qui vivoit encore en 1249. & mourut le 22. Janvier, laissant de sa femme *Agnès* dame de Bayon, trois enfans, *Philippe, Jacques & Isabelle*; 6. *Judith*, mariée à *Henri* II. comte de Salm; 7. *Agathe*, abbesse de Remiremont.

VIII. FREDERIC II. duc de Lorraine & marquis, eut guerre avec Thibaud, comte de Bar, son beau-pere, qui le fit prisonnier avec deux de ses freres, Thierri d'Enfer & Philippe de Gerbevillers, & qui ne leur rendit la liberté qu'après sept mois d'une dure prison, où il les retint avec des chaînes aux pieds & aux mains. Frederic se trouva en 1212. à l'entrevue qui se fit à Vaucouleurs entre Frederic roi des Romains, & Philippe-Auguste roi de France, & mourut au mois d'Octobre de l'année suivante. Il avoit épousé *Agnès Thomassine* de Bar, fille de *Thibaud* comte de Bar, & de *Laurette* de Loos sa premiere femme, de laquelle il laissa six enfans; sçavoir, 1. *Thibaud* I. duc de Lorraine, qui mourut l'an 1220. sans enfans de sa femme *Gertrude* de Brabant, fille d'*Albert*, comte de Dasbourg & de Moha; 2. MATTHIEU II. duc de Lorraine, qui suit; *Jacques* de Lorraine, évêque de Mets en 1240. mort le 4. Octobre 1260; 4. *Renaud* de Lorraine, seigneur de Bitsch, marié avec *Elisabeth*, fille & héritierre de *Henri* II. comte de Castres, & de *Clemence* de Rethel, dont il n'eut point d'enfans; 5. *Alix*, mariée 1°. à *Wernier*; comte de Kibourg: 2°. à *Gauthier* le jeune, seigneur de Vignori; 6. *Berthe* de Lorraine, épouse de *Simon* comte de Sarbrick.

IX. MATTHIEU II. duc de Lorraine & marquis, succéda à son frere *Thibaud* l'an 1220. & épousa en 1225. *Catherine* de Limbourg, fille de *Valeran* duc de Limbourg, & d'*Erminson* comtesse de Luxembourg. Le duc Matthieu mourut le 10. Février 1251. & la duchesse en 1258. Leurs enfans furent, 1. FREDERIC III. duc de Lorraine, qui suit; 2. *Laure*, mariée 1°. à *Jean* de Dampierre, seigneur de saint Dizier: 2°. à *Guillaume* de Vergy, seigneur de Mirebeau: 3. *Isabelle* de Lorraine, qui épousa 1°. *Henri* comte de Vienne; 2°. *Jean* de Châlons, seigneur de Rochefort; 4. *Catherine* de Lorraine, femme de *Richard* comte de Montbelliard.

X. FREDERIC III. succéda l'an 1251. au duc MATTHIEU son pere, sous la régence de Catherine de Limbourg, sa mere. Ce prince eut de fréquens démêlés avec le évêques de Toul, de Mets & de Strasbourg; mais ne fut pas toûjours heureux dans les guerres qu'il eut à soutenir. Il fut fait prisonnier dans celle qu'il eut avec les comtes de Vienne & de Mâcon, & n'obtint son élargissement qu'en payant une grosse rançon. Quoique ce prince aimât la guerre, il étoit d'un caractere doux & bienfaisant. Il fit de grandes libéralités aux ordres de saint François & de saint Dominique. Il fit bâtir les monasteres des Cordeliers & des Clarisses de Neuchâteau, donna son fief de Toul aux religieux de saint Dominique, & son palais de Nanci aux Dominicains pour en faire un monastere. Il mourut le 31. Décembre de l'année 1303. laissant une nombreuse postérité de sa femme *Marguerite* de Navarre, fille de *Thibaud* I. roi de Navarre & de Champagne, & de *Marguerite* de Bourbon. Leurs enfans furent 1. THIBAUD II. duc de Lorraine, qui suit; 2. *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Belrouart, qui se noya dans un étang l'an 1282. sans laisser d'enfans de sa femme *Alix* de Bar, fille de *Thibaud* II. comte Bar; 3. *Frederic*, chanoine de Toul, & sacré évêque d'Orleans l'an 1297. mourut le 4. Juin de l'année 1299; 4. *Frederic* de Lorraine, seigneur de Bremoncourt & de Plombieres, mort le 8. Octobre 1312. sans lignée de sa femme *Marguerite*, fille de *Henri* comte de Blamont; 5. *Jean* de Lorraine, comte de Toul, mort le 3. Septembre 1306. aussi sans enfans de sa femme *Marguerite* de Tullieres; 6. *Elisabeth* de Lorraine, mariée 1°. à *Louis* de Baviere, fils de *Louis* le Severe, duc de Baviere & électeur Palatin, tué peu de tems après son mariage: & 2°. *Henri* III. comte de Vaudemont; 7. *Agnès*, religieuse à Longchamp; 8. *Catherine*, femme d'*Eginon*, comte de Fribourg.

XI. THIBAUD II. duc de Lorraine & marquis, fut connu du vivant de son pere sous la qualité de seigneur de Neuchâteau, & donna des preuves de sa valeur dans les batailles de Spire & de Courtrai. Il combattit dans la premiere

donnée l'an 1298. contre l'empereur Adolfe de Nassau, en faveur d'Albert d'Autriche. Il servoit à la seconde, livrée le 9. Juin 1302. dans les armées de Philippe le Bel, roi de France. Il succéda l'année suivante au duché de Lorraine, & mourut le 3. Mai 1312. Il avoit épousé en 1279. *Isabelle* dame de Rumigni, de Fleurines, de Martigni & d'Aubenton, fille de *Hugue* II. seigneur de Rumigni, & de *N.* de Boves. La duchesse Isabelle survécut à son mari jusqu'en 1321. & s'étoit remariée en 1314. avec *Gaucher* de Châtillon, comte de Porcian. Les enfans du duc Thibault furent 1. FREDERIC IV. qui suit; 2. *Matthieu* de Lorraine, seigneur de Fleurines, marié en 1311. avec *Mahaud*, fille de *Robert* comte de Flandre, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Hugue* de Lorraine, seigneur de Rumigni, décédé aussi sans postérité de sa femme *Marguerite* de Beaumez; 4. *Marie*, alliée en 1325. à *Gui* de Châtillon, seigneur de la Ferre en Tardenois; 5. *Marguerite*, seconde femme de *Raoul* comte de Loos & de Chiny; 6. *Isabelle*, mariée en 1320. à *Erard* de Bar, seigneur de Pierre-Pont; 7. *Adelaïs*, femme de *Jean* seigneur de Rappolstein.

XII. FREDERIC IV. duc de Lorraine & marquis, fut marié l'an 1304. avec *Elisabeth* d'Autriche, fille de l'empereur ALBERT I. & d'*Elisabeth* de Carinthie. Cette alliance l'engagea à prendre le parti de son beau-frere Frederic d'Autriche contre Louis de Baviere auquel il disputoit l'empire, qui les défit, & le fit prisonnier à la bataille de Muldorff le 28. Septembre 1322. Celle de Cassel fut encore plus funeste au duc de Lorraine qui y fut tué le 22. Août 1328. combattant pour le roi Philippe de Valois contre les Flamans. Il laissa huit enfans, sçavoir, 1. RAOUL duc de Lorraine, qui suit; 2. *Frederic*, comte de Luneville; 3. *Thibault*, chanoine de Treves; 4. *Albert*, chanoine de Liége; 5. *Anne* de Lorraine, morte sans alliance; 6. *Blanche* de Lorraine, nommée en 1340. abbesse d'Andelot; 7. *Marguerite*, fiancée avec *Wenceslas* de Luxembourg, fils de *Jean*, roi de Bohême, & mariée à *Ulric* seigneur de Rappolstein; 8. *Elisabeth* de Lorraine, femme de *Hugue* de Zeringhen.

XIII. RAOUL duc de Lorraine & marquis, épousa en 1329. *Eleonore*, fille de *Thibault* IV. comte de Bar, laquelle mourut peu de tems après sans enfans. Le duc épousa en secondes noces au mois de Mai 1333. *Marie* de Châtillon, fille de *Gui* comte de Blois, & de *Marguerite* de Valois. Ce prince fut tué à la fatale journée de Creci, laissant pour fils unique JEAN, qui suit. Sa veuve se remaria à *Frederic*, comte de Linanges.

XIV. JEAN duc de Lorraine, &c. *Voyez la suite dans le Moreri.*

LORRAINE. *Supplém. tom. 1. pag. 282.*

BRANCHE DES COMTES D'ARMAGNAC.

XXV. Louis de Lorraine, prince de Lambesc, &c. *ajoutez*, mort à Paris le 9. Septembre 1743. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge. Il avoit été marié le 22. Mai 1709. avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort, fille aînée de *Henri* de Durfort, duc de Duras, & de *Madelene* Eschalart de la Marck, comtesse de Braine. Il a laissé de ce mariage 1. *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, né le 10. Septembre 1725. gouverneur & lieutenant général de la province d'Anjou, & gouverneur particulier des ville & château d'Angers, veuf sans enfans, depuis le 2. Février 1742. de dame *Louise-Charlotte* de Gramont, qu'il avoit épousée le 3. de Février 1740. morte à Paris le 2. Février 1742. dans la dix-septiéme année de son âge: elle étoit fille de *Louis-Antoine-Armand* duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de dame *Louise-Françoise* d'Aumont de Crevent d'Humieres; 2. *François Camille* de Lorraine, dit le *chevalier de Lorraine*, né le 31. Octobre 1726. garde-marine; 3. *Jeanne-Louise* de Lorraine, demoiselle de Lambesc, non mariée; 4. *Henriette-Julie-Gabrielle* de Lorraine, mariée le 3. Mai 1739. avec *Jacques* de Portugal Pereyra-Mello, duc de Cadaval; 5. *Charlotte-Louise* de Lorraine, non mariée; 6. *Agathe-Louise* de Lorraine, non mariée.

DUCS DE LORRAINE.

XXV.... *Supplém. tom. 1. pag. 280. col. 2.* à la fin du nombre. *Elisabeth-Therèse* de Lorraine, &c. *ajoutez qu*'elle a épousé le 9. Mars 1737. *Charles-Emmanuel*, roi de Sardaigne, duc de Savoye, prince du Piémont, &c. & qu'elle est morte à Turin d'une suite de couches, le 3. de Juillet 1741. âgée de 29. ans, huit mois, & dix-huit jours, laissant de son mariage deux princes & une princesse.... *Elisabeth-Charlotte*, fille de feu monsieur, *Philippe* de France, & frere de Louis XIV. & d'*Elisabeth-Charlotte* de Baviere Palatine du Rhin, sa seconde femme, laquelle Elisabeth-Charlotte, fille de Monsieur, avoit épousé le 13. Octobre 1698. *Leopold Joseph-Charles* duc de Lorraine & de Bar, dont elle étoit restée veuve le 27. Mai 1729. est morte à Commercy le 23. Décembre 1744. âgée de 68. ans, trois mois & dix jours, étant née à saint Cloud le 13. Septembre 1676..... *Ajoutez* que *Beatrix-Hiéronime* de Lorraine, abbesse & dame de Remiremont depuis 1711. est morte à Paris le 9. Février 1738. dans la soixante-seiziéme année de son âge.... & qu'*Anne-Charlotte* de Lorraine, sa derniere fille, est abbesse de Remiremont depuis le 7. Mai 1738.

XXVI. FRANÇOIS-ETIENNE, (alors) duc de Lorraine & de Bar, &c. épousa au mois de Février 1736. à Vienne en Autriche, l'archiduchesse *Marie-Therèse-Walburge-Amélie-Christine* d'Autriche, infante d'Espagne, alors princesse royale de Hongrie & de Bohême, fille aînée de leurs majestés imperiales, née le 13. Mai 1717. Elle est aujourd'hui reine de Hongrie.

BRANCHE DES COMTES DE HARCOURT.
Supplément tome 1.

XXV. ANTOINE-MARIE-JOSEPH de Lorraine, comte de Harcourt, &c. *ajoutez* que *Marie-Louise-Chrétienne* de Castille de Montjeu, sa femme, *mentionnée audit article*, est morte dans son château de Saint-Blaise en Bourgogne, aux fauxbourgs d'Autun, le 11. Janvier 1736. dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Elle avoit été mariée le 2. Juillet 1705. Elle étoit fille unique & seule héritiere de *Gaspard Jeannin* de Castille, marquis de Montjeu, baron de Dracy, mort au mois de Mars 1688. & de *Louise-Diane* Dauvet Desmarets, morte le 7. Décembre 1717. *Voyez* ses enfans dans l'*article du Supplément cité*..... *Louise-Henriette-Françoise* de Lorraine, duchesse douairiere de Bouillon, fille aînée de celui qui commence cet article, est morte à Paris le 31. Mars 1737. âgée de trente ans. *Voyez* ses alliances dans le *Dictionnaire historique, & dans le Supplément*.... Antoine-Marie-Joseph de Lorraine, &c. mentionné ci-dessus, mourut aussi le 27. Avril 1739. à Paris, âgé de soixante ans moins un jour.... *Marie-Elisabeth-Sophie* de Lorraine, épouse de *Louis-François-Armand* de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, &c. & fille d'*Anne-Marie-Joseph* de Lorraine, prince & comte de Guise, comte de Harcourt, &c. est morte à Paris le 2. Août 1740. dans la trentiéme année de son âge.

BRANCHE DES COMTES DE MARSAN.

Gaston-Jean-Baptiste-Charles de Lorraine, comte de Marsan, brigadier des armées du roi, du 20. Février 1743. est mort à Strasbourg le 1. Mai de la même année, âgé de vingt-trois ans. Il étoit fils aîné de *Charles-Louis* de Lorraine, prince de Pons, &c. Il étoit marié depuis le 15. Juin 1739. avec *Marie-Louise* de Rohan-Soubise.

LORRAINE, (Charles, cardinal de) *cherchez* CHARLES I. cardinal de Lorraine.

LOS, (*Liste généalogique des comtes de* Los tirée de l'histoire latine de Jean *Mantel*, Augustin, docteur en théologie.)

Charlemagne, dit Mantel, pour récompenser la valeur & les services d'un de ses capitaines, nommé OGER, Danois de naissance, lui donna le comté de Los l'an 801. *Odulfe*, *Berenger*, & *Angelran*, ses fils & petits-fils lui succédérent, selon le même historien, jusqu'en 910,

auquel tems cette premiere race ayant été éteinte, *Rodolphe*, fils cadet de REINIER II. comte de Hainaut, en prit possession, & le transmit à ses descendans.

I. RODOLPHE épousa, dit-on, la fille d'*Angelran*, & ce fut de ce chef qu'il obtint le comté de Los. Il en eut deux fils & une fille, ARNOUX I. qui suit; *Louis*, qui continua la postérité, & qui épousa 1°. *Adelaïde* de Limbourg: 2°. *Lutgarde*, fille du comte de Thoux; *Catherine*, mariée à *Louis* I. comte de Chiny.

II. ARNOUX I. se maria deux fois. La premiere femme, dont on ignore le nom, lui laissa pour fils, ARNOUX II. qui suit: sa deuxiéme femme, nommée *Lutgarde*, comtesse de Warême en Hesbaye, n'eut point d'enfans.

III. ARNOUX II. épousa *Lutgarde*, fille du comte de Gand. Il n'en eut point d'enfans, & mourut en 1014. après avoir institué son héritier du comté de Los & de ses biens *Baudri*, évêque de Liége, fils de son oncle LOUIS. Baudri transporta ces héritages à son frere ARNOUX III. qui suit.

IV. ARNOUX III. mourut sans enfans l'an 1021. & eut pour successeur OTTON son frere, qui suit.

IV. OTTON s'allia à *Lutgarde*, née comtesse de Namur: plusieurs historiens l'appellent *Emme*. Leurs enfans furent, EMMON, qui suit; OTTON, pere de GILBERT, *tige des comtes de* DURAZ; & *Marguerite*, mariée à *Wilharde*, administrateur de la Gueldre. Otton mourut vers 1067.

V. EMMON eut pour enfans, ARNOUX IV. qui suit; *Sophie*, duchesse de Hongrie; *Gertrude*, qui épousa *Guillaume*, fils aîné d'*Eustache* II. comte de Boulogne, & d'*Ide*, duchesse de la Basse-Lorraine.

VI. ARNOUX IV. comte de Los, eut pour femme *Adelaïde* de Diest, & pour enfans, ARNOUX V. qui suit; *Thierri*; *Reynald*, chanoine de Liége, & prévôt de Fosse; *Henri*; & deux filles qui épouserent les seigneurs d'Arckel & de Renesse.

VII. ARNOUX V. se signala en divers combats, & fonda en 1135. le Monastere d'Averborde pour des chanoines de l'ordre de Prémontré. Il avoit épousé *Agnès*, fille du duc de Baviere, dont il eut LOUIS I. qui suit; *Philippe*, mort vers 1164; *Gérard*; JEAN, *tige des Seigneurs de* COSWAREM, qui eut pour fils *Robert* de Ghoër, chevalier, sieur de Bierlos & de Coswarem; deux filles, *Agnès* & *Emme* de Los, dont on ne sçait rien. On ignore la date de la mort d'Arnoux.

VIII. LOUIS I. eut diverses guerres avec ses voisins. Il épousa *Agnès*, fille de *Gérard* comte de Reyneck, & d'*Hadvige* de Castel, dont il eut ce comté pour dot. Leurs enfans furent: *Louis*, mort en 1167. avant son pere; GERARD, qui suit; *Hugues*, mort de même que sa femme, en 1172. *Adelaïde*, femme de *Gilbert* de Duraz; *Agnès*, mariée à *Otton*, duc de Baviere; *Gertrude*, mariée à *Albert* II. comte de Moha. Louis I. mourut en 1171. il est enterré à Los.

IX. GERARD comte de Los & de Reyneck, fonda en 1182. la célébre abbaye de Herkenrode. Il fit deux fois le voyage d'Outremer. Il épousa *Marie*, fille de *Henri* III. comte de Gueldre, dont il eut: LOUIS II. qui suit; *Gérard*, qui eut le comté de Reyneck; *Henri*, chanoine de Liége, puis marié à *Mathilde*, comtesse de Vienne, veuve de *Lothaire* comte de Hochstade; *Arnoux*, seigneur de Zuylres, qui épousa *Adelaïde*, fille du comte de Louvain; *Guillaume*, tué en Zélande l'an 1206; *Thierri*, qui se croisa; ARNOUX VI. *qui continua la lignée rapportée ci-après*; & eut quatre filles qui contractérent d'illustres alliances. Gérard, leur pere, acheta le comté de Duraz, avec l'*advocatie* de saint Tron, de *Conon* & de *Pierre* de Duraz qui n'avoient point d'enfans. Gérard fut tué au siége d'Acre en 1191. Son corps fut apporté à Herkenrode.

X. LOUIS II. comte de Los & de Duraz, épousa *Ide*, héritiere du comte de Hollande, & fille de *Thierri* VIII. Guillaume leur oncle les dépouilla de cet héritage après une sanglante bataille. Louis mourut en 1218. & Ide en 1213. sans laisser d'enfans. Ils sont inhumés à Herkenrode.

X. ARNOUX VI. frere de LOUIS II. devint l'un des plus puissans seigneurs du pays par l'alliance qu'il contracta avec *Jeanne*, héritiere du comté de Chiny. Il vivoit encore en 1271. il laissa pour enfans, JEAN qui suit; *Louis*, qui eut le comté de Chiny; *Henri*, qui entra dans l'état Ecclésiastique; *Gérard*, seigneur de Chavancy, près de Montmédy; *Arnoux*, prevôt de Cologne, puis évêque de Châlons, où il mourut l'an 1309; *Jeanne*, épouse de *Thierri*, seigneur de Fauquemont; *Julienne*, femme de *Nicolas* seigneur de Quevraing; *Isabelle*, mariée à *Thomas* de Coucy, seigneur de Vervin.

XI. JEAN comte de Los & de Duraz, épousa 1°. une fille de *Guillaume* comte de Juliers, dont il eut ARNOUX VII. qui suit; *Louis*, qui ne succéda point au comté de Chiny après la mort de son oncle *Louis* V. comme le prétend Mantel; *Guillaume*, seigneur de Neuchâteau en Ardenne, & qui eut une fille unique, laquelle épousa *Evrard* comte de la Marck & d'Aremberg, d'où sont sortis plusieurs seigneurs illustres. Jean épousa 2°. *Isabelle*, dame de Condé, dont il eut, *Jacques*, chanoine de Liége, & prevôt de saint Denys, mort en 1330; *Jean*, seigneur d'Agimont de Warck, & de Givet, marié à *Marie* de Flavi, dont il n'eut qu'un fils. Jean comte de Los mourut en 1279.

XII. ARNOUX VII. épousa en 1280. *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Vienne, & de *Marie* dame de Perweis: leurs enfans furent, LOUIS, qui suit; *Jean* & *Arnoux*; *Mathilde*, mariée à *Godefroi*, fils de *Thierri*, seigneur d'Heinsberg, à qui elle porta en dot la terre de Voguelsang; *Marie*; *Jeanne*, mariée à *Arnoux* de Wesemale, puis à *Guillaume* d'Ozeille; *Marguerite*, qui épousa *Guillaume* de Neuchâteau, à qui elle apporta en dot le château de Duraz avec ses appartenances. Arnoux VII. mourut l'an 1328. s'étant démis depuis quelques années de l'administration de ses comtés.

XIII. LOUIS III. comte de Los & de Chiny, épousa en 1316. *Marguerite* de Lorraine, dont il n'eut qu'une fille qui mourut en bas âge en 1336. Il laissa quelques bâtards.

XIII. THIERRI, qui n'ayant point eu d'enfans mâles, laissa son comté de Los à *Thierri* d'Heinsberg son neveu. Le chapitre de Liége s'y opposa, prétendant que ce comté lui avoit été donné dès l'an 1040. par un comte de Los. Malgré cette opposition, Thierry en fut investi. Il mourut en 1346. Il avoit épousé *Cunegonde*, fille d'*Evrard* comte de la Marck, dont il n'eut point d'enfans. Il établit pour son héritier GODEFROI d'Alembroug, ou d'Heinsberg, qui suit.

XIV. GODEFROI prit le titre de comte de Los. Il avoit épousé *Philipote de* Fauquemont. Engelbert, évêque de Liége, lui ayant disputé le comté de Los, Godefroi le vendit à Arnoux de Rumigny & à Guillaume de Hamal. Ceux-ci, après quelques contestations, céderent à certaines conditions, le comté de Los à l'église de Liége en 1367. & depuis ce tems il lui est demeuré uni. * Extrait de l'*histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & Comté de Chiny*, par le pere Bertholet, Jésuite, tome 5. *in*-4°. L'ouvrage de Mantel d'où il a tiré cette liste, a pour titre: *Historia Lossensis libri decem, autore R. Patre Joanne Mantelio, Augustiniano, S. theologiæ doctore. Cui adjuncta sunt diplomata Lossensia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. Nec non recollectio edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, &c. cum topographiâ seu descriptione urbium, pagorum & locorum ejusdem comitatûs: labore & studio Domini Laurentii* ROBYNS *juris utriusque doctoris & advocati Leodiensis.* à Liége, 1717. *in*-4°.

LOSME DE MONCHESNAY, (Jacques) né à Paris le 4. Mars 1666. étoit fils d'un procureur au parlement. M. Baillet auroit pu lui donner rang parmi ses enfans célébres, puisque dès l'âge de quinze ans il s'étoit déja distingué sur le parnasse. Bayle dans une lettre qu'il lui écrivit, datée de Roterdam le 31. d'Octobre 1686. loue les épigrammes imitées de Martial, qu'il lui avoit envoyées, & lui applique ce mot de Claudien:

Primordia tantâ
Vix pauci meruere senes.

Prévenu alors de sentimens qu'il abandonna dans la suite, il crut qu'il lui étoit permis de faire valoir sur le théâtre son talent poëtique, & il donna plusieurs piéces à l'ancien théâtre Italien, sçavoir, *la cause des femmes*, qui fut représentée au mois de Décembre 1687 *La critique* de cette piéce jouée au mois de Février suivant, du moins selon le récit du sieur Maupoint dans sa bibliotheque des théâtres: *Mezetin, grand sophi de Perse*, représentée en Juillet 1689. *le phénix, ou la femme fidéle*, en Octobre 1691. & enfin les *souhaits* au mois de Décembre 1693. On assure que chacune de ces piéces reçut de grands applaudissemens; mais que le *Phénix* fit encore plus d'honneur à l'auteur. Il a été encore plus heureux d'avoir reconnu dans la suite la vanité de cette occupation, & l'on prétend que c'est avec sincérité qu'il appelloit ses comédies les péchés de sa jeunesse. En 1693. il fit imprimer une traduction de la harangue de Cicéron pour Milon; il y mit son nom, & y prit la qualité d'avocat au parlement. En 1702. il donna trois satyres, dont une est contre les femmes. On dit dans son éloge imprimé dans le *Mercure* de Septembre 1740. qu'elles furent extrêmement goutées. Nous sçavons que des gens de lettres fort connus en ont pensé, & en pensent encore fort différemment. On dit dans le même endroit que sa conscience lui reprochoit les comédies qu'il avoit faites; & qu'il écrivit contre le théâtre une lettre en forme de dissertation qu'il adressa au célébre M. Despreaux, son ami: mais on ne nous dit point si elle a été imprimée. Il s'étoit brouillé avec le poëte Renard, je ne sçais à quelle occasion: un ami les réconcilia, & Renard lui adressa sa comédie des Menechmes, donnée en 1706. M. de Monchesnay s'étant marié à une demoiselle de Chartres, il se retira dans cette ville vers 1720. tant pour plaire à celle qu'il avoit épousée, que par une espece de nécessité où l'avoient réduit les diminutions considérables que sa fortune avoit souffertes par le fameux systême. Sur la fin de ses jours on le sollicita de fournir de nouveaux éclaircissemens sur la vie, les ouvrages, le génie & la conduite particuliere de M. Boileau Despreaux, avec qui il avoit eu une longue & étroite liaison. Il se rendit à cette demande; & c'est ce qui a produit le *Bolæana*, dont on a enrichi la belle édition des œuvres de M. Despreaux, que la veuve Allix a donnée à Paris en 1740. en 2. vol. *in*-4°. & dont M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles-lettres, est l'éditeur. Le *Bolæana* a aussi été imprimé *in*-12. M. de Monchesnay est mort à Chartres le 16. Juin de la même année 1740. On a trouvé parmi ses papiers un nombre de satyres, d'épîtres, de traductions ou d'imitations de Martial, & autres piéces, presque toutes en vers françois, qu'il n'avoit pas jugé à-propos de faire imprimer. * *Voyez* son éloge dans le *Mercure* cité dans cet article; & le supplément du *Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet, 1743. *in-fol.* Dans le *Journal des Sçavans* du mois de Mai 1741. il y a une lettre de M. de Fontenelle, où ce célébre académicien s'inscrit en faux contre quelques endroits du *Bolæana*.

LOTTER, (Jean-George) né à Augsbourg, fit ses études académiques avec beaucoup de succès à Jéne, à Halle, & à Leipsic. Son mérite le fit recevoir dans cette derniere université, assesseur de la faculté de philosophie. Il étoit aussi membre de la société royale de Berlin. Il fut appellé à Petersbourg en 1735. en qualité de professeur en éloquence & d'antiquités Grecques & Romaines. Il est mort dans cette ville le premier Avril de l'an 1737. n'ayant encore que trente-huit ans. Un âge si peu avancé, & les postes qu'il a remplis, ne l'ont pas empêché de composer divers ouvrages que les sçavans estiment: voici ceux dont on donne la liste dans la bibliothéque Germanique, tome quarantiéme, pages 196. & 197. *Struvii Bibliotheca philosophica*, avec des supplémens considérables, 1728; *Historia instaurationis Templi Hierosolymitani sub Juliano Imperatore tentatæ, sed divino miraculo impeditæ, à dubiis viri clarissimi Jacobi Basnagii modestè vindicata*.... *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Augustani*; *Scipionis Maffei origines Etruscæ & Latinæ*, traduites de l'italien; *De vitâ & philosophiâ Bernhardini Telesii commentarius*; *De tabulâ Peutingerianâ commentarius*. De l'usage de la langue Allemande en Russie, en allemand: sans compter des éditions de quelques ouvrages d'autrui, & diverses piéces dispersées dans les Journaux. M. Lotter étoit chargé par la cour de Moscovie d'écrire en latin l'histoire du Czar Alexis Michaelowitz, pere de Pierre le Grand, & on lui avoit fourni pour cela les mémoires nécessaires. Il avoit promis de plus un recueil des opuscules de Conrad Peutinger, & de sa femme Marguerite Velser: il y devoit insérer plusieurs écrits de l'un & de l'autre qui n'ont point encore paru. Il travailloit aussi à l'histoire littéraire d'Augsbourg, sa patrie. Enfin, il avoit achevé ou à peu près, une traduction latine de l'histoire Diplomatique de monsieur le marquis Scipion Maffei. *Voyez* la bibliothéque Germanique au tome cité ci-dessus. Le pere Niceron qui a donné un article de Peutinger dans le tome treiziéme de ses *Mémoires*, rapporte ainsi le titre de la vie de ce sçavant par Lotter; *Historia vitæ atque meritorum Conradi Peutingeri, Augustani, de voluntate amplissimi Philosophorum ordinis, secundum pro loco disputata à M. Joanne-Georgio Lottero Augustano, D. XIV. Septembris anni 1729. Lipsiæ in*-4°: pp. 72. Cette vie, ajoute le pere Niceron, est écrite d'une maniere exacte, & remplie de beaucoup de recherches nouvelles. Au tome vingtiéme des mêmes *Mémoires*, le pere Niceron cite encore l'écrit suivant de M. Lotter: *Joannis-Georgii Lotteri ad Joannem-Georgium Schelhornium epistola, quâ de consilio suo publicis usibus evulgandi opuscula Conradi Peutingeri exposite differit*: à Leipsic 1731. *in*-4°. Cette édition des ouvrages de Peutinger, selon cette lettre, devoit être en deux volumes. « Les œuvres de l'auteur » y seront, dit-on, précédées de sa vie plus ample encore » & plus exacte que celle de 1729. & de l'histoire d'une » société littéraire établie à Augsbourg du tems de Peutinger pour contribuer à l'impression des meilleurs historiens Romains & Allemands. »

LOUBERE (Simon de la) *Supplém. t. 1. p. 284. ajoutez* à ses ouvrages.... *Traité de l'origine des jeux floraux*, à Toulouse 1715. *in*-12. Les statuts que M. de la Loubere avoit dressés pour cette Académie; les lettres patentes & le Brevet *dont on a parlé à son article*, sont imprimées à la suite de ce Traité.

LOUVAIN. *Supplém. t. 1. p. 286. 287..... en parlant d'*Estius *dans cet article, on le dit* docteur de Louvain, il étoit docteur de Douai.

LOUVET (Pierre) Avocat, &c. *Supplém. t. 1. p. 288. col. 1. ajoutez ce qui suit.* Louis XIII. ayant autorisé le pere François Triboulet, prieur des Dominicains de Beauvais, & ensuite procureur général de son ordre, à établir un collége dans le couvent dudit ordre à Beauvais, & à faire observer les réglemens & statuts de réforme touchant les études, lesquels avoient été arrêtés; le pere Triboulet fut emprisonné par ses confreres, qui vouloient empêcher l'exécution des volontés de sa majesté. Cette violence donna lieu à Pierre Louvet de faire un *Abrégé des constitutions & réglemens, tant des chapitres généraux, que provinciaux & particuliers pour les études & réforme du couvent des Jacobins de Beauvais*, & de l'adresser au roi en 1618. pour la justification du pere Triboulet. Cet écrit fut imprimé la même année, avec une Epître dédicatoire au roi, à qui Louvet demande l'élargissement du religieux.

LOUVET, (Pierre) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Saint-Seyne dans l'Auxois, à cinq lieues de Dijon, mourut en 1642. selon le pere Echard dans la bibliothéque des écrivains de son ordre, *in-folio*, tome 2. page 530. Le même fait remarquer qu'Altamura s'est trompé en rapportant la mort de Louvet à l'an 1599. Voilà tout ce que le pere Echard dit de la vie de son confrére. On ajoute dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome 1. page 420. que le pere Louvet étoit du conseil de conscience de Gaston de France, frere du roi Louis XIII. On avoit, ajoute-t-on, persuadé à Gaston de bâtir

un hôpital, & le plan en étoit déja pris. Le pere Louvet s'opposa fermement à l'exécution de ce projet. « Monseigneur, dit-il au prince, il faut commencer par payer vos » domestiques. S'il vous reste quelque chose après cela, » vous bâtirez, & vous ferez ce que la piété vous inspirera » envers les pauvres. » Gaston suivit ce conseil. Ses domestiques furent payés, & l'hôpital ne fut point construit. Le pere Louvet est auteur des ouvrages suivans, rapportés également par le pere Echard & par l'auteur de la bibliothéque des écrivains de Bourgogne. 1. *Folia patentia, seu tabulæ novem formâ maximâ, in quibus ordine chronologico exhibentur viri ordinis illustres, seu dignitate, seu vitæ sanctimoniâ, seu eruditione, scriptisve, vel præclarè gestis insignes; sorores etiam ordinis conspicuæ cum iconibus ære cælatis.* à Paris 1630; 2. *Thesaurus apostolicus gratiarum & privilegiorum confraternitatum SS. Rosarii B. V. Mariæ, & sacratissimi Nominis Jesu*, à Paris 1632. *in*-4°. & à Douai 1635. *in*-8°; 3. *La maniere de s'unir à Dieu*, tirée du bienheureux Albert le Grand de l'ordre des Freres Prêcheurs, traduite en françois, à Lyon 1639. *in*-12; 4. *Index geminus operum omnium B. Alberti Magni, alter scientiarum, alter alphabetico ordine digestus; cum adjectis plurimis ejusdem beati encomiis in ejusdem sanctitatis & incomparabilis doctrinæ commendationem, ex omni genere virorum illustrium undequâque collectis*, à Paris 1642. *in*-4°.

LOYER (Jacques de) *Supplém. t. 1. p. 289....* ajoutez qu'il naquit au mois d'Octobre 1619. il n'étoit ni fils, ni neveu de Jean le Loyer, *dont on a donné un article*; il étoit son frere puîné. Jacques est mort âgé de quatre-vingt-cinq ans, pag. 290. *lignes* 13. & 14. *lisez*, marchant sur les traces de son frere aîné, il fit une nouvelle carte de l'Anjou plus détaillée que les deux précédentes..... La Baronie *dont on parle, ligne 12.* est la baronnie de Créans, que les Jésuites ont acquise depuis quelques années.... *lignes 18. & 19. lisez*, la posterité de Jean est éteinte; & il ne restoit de celle de *Jacques* en 1736. qu'*Anne* le Loyer mariée en 1686. avec M. Morabin, &c.

LUCAS, (Paul) célébre voyageur, né à Rouen le 31. Août 1664. étoit fils d'un bon marchand de cette ville. Son inclination le porta dès la jeunesse à voyager, & il la satisfit aussi-tôt qu'il lui fut possible. Il a parcouru plusieurs fois tout le Levant, l'Egypte, la Turquie, & beaucoup d'autres pays; il a rapporté de ces voyages un grand nombre de médailles & autres curiosités pour le cabinet de sa majesté, laquelle lui donna ordre de mettre par écrit les relations de ses voyages. Le 30. Mars 1711. feue madame la duchesse de Bourgogne l'engagea de prendre une charge de maréchal des logis dans sa maison. Le 28. Fevrier 1714. le roi l'honora d'un brevet d'un de ses antiquaires. En 1720. il épousa une de ses parentes dont il a eu un fils & trois filles: celles-ci sont mortes en bas âge. Le fils, né à Paris le 25. Janvier 1722. fut tenu le 28. Fevrier sur les fonts de baptême par feue son altesse royale madame la duchesse d'Orleans, & par monseigneur le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orleans: ce fils est dans la gendarmerie. Paul Lucas partit de nouveau pour le Levant, par ordre de Louis XV. le 12. Decembre 1723. & il a rapporté encore de ce voyage plusieurs choses rares & curieuses, entre autres quarante manuscrits qui sont à la bibliothéque du roi, & deux médailles d'or, dont l'une concerne *Parisade* qui régna dans le Bosphore Cimmérien depuis la quatriéme annee de la cent septiéme olympiade, jusqu'à la seconde année de la 117e. M. de Boze a fait un grand usage de cette médaille dans sa dissertation sur les rois du Bosphore Cimmérien, imprimée dans le tome 6. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, pag. 549. & suiv. On trouve au même endroit l'empreinte de cette médaille fort bien gravée. Louis XV. témoigna à Paul Lucas qu'il étoit satisfait de ses recherches & des peines qu'il s'étoit données, & l'exhorta à ne plus penser à de nouveaux voyages. Il se reposa en effet quelque tems; mais en 1736. sa passion pour les voyages s'étant ranimée avec une nouvelle ardeur, il résista à tout ce que ses amis purent lui dire de plus pressant pour l'obliger à demeurer tranquille dans sa patrie. Il partit le 12. Mars 1736. pour l'Espagne, pays qu'il n'avoit point encore vu, & il esperoit en rapporter plusieurs antiquités & raretés. Le roi d'Espagne, qui l'avoit vu en France, le reconnut, lui fit un accueil très-favorable, & le chargea de ranger son cabinet de médailles. Paul Lucas se mit aussi-tôt en devoir de répondre à l'honneur que sa majesté Catholique lui faisoit, mais il tomba malade un mois après. Le roi lui accorda alors une gratification, & donna les ordres nécessaires pour que l'on eût un grand soin de lui. La maladie dura huit mois, & l'enleva de ce monde à Madrid le 12. Mai 1737. à l'âge de 72 ans 8 mois & 12 jours. Il fut enterré dans l'église de saint Martin de Madrid. Les relations de Paul Lucas imprimées, forment plusieurs volumes; sçavoir: 1. Les deux premiers voyages de Paul Lucas, depuis l'an 1699. jusqu'en 1708. avec figures, à Paris 1712. & 1714. *in*-12. 4. volumes. Les tomes 1. & 2. contiennent le voyage du Levant; avec une relation abregée des troubles arrivés dans l'empire Ottoman en 1703. Les tomes 3 & 4 contiennent le voyage fait par ordre du roi dans la Grece, l'Asie Mineure, la Macédoine & l'Afrique. 2. Le troisiéme voyage de Paul Lucas fait en 1714. par ordre du roi Louis XIV. dans la Turquie, l'Asie, la Sourie, la Palestine, la haute & basse Egypte, &c. à Rouen 1719. 3 vol. *in*-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre & écrits sur les mémoires de l'auteur par différentes personnes, sçavoir le premier voyage par M. Baudelot de Dairval; le second par M. Fourmont; & le troisiéme par M. l'abbé Banier: ces trois réviseurs étoient de l'académie des inscriptions & belles lettres, & le second n'est mort que depuis peu. On dit aussi que les mémoires concernanr le dernier voyage au Levant en 1723. sont entre les mains d'un chanoine régulier qui les redige & doit les publier.

LUCAS de SAINTE CATHERINE, (le pere) Portugais, religieux de l'ordre de saint Dominique, & chronologiste dudit ordre, mort à Lisbonne le septiéme du mois d'Octobre 1740. étoit fort versé dans la littérature & dans l'histoire. Il étoit membre de l'académie royale de l'histoire, établie à Lisbonne, & cette compagnie l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'ordre de Malte. Le pere Lucas en avoit déja fait imprimer deux volumes, qui font regreter qu'il n'ait pu continuer cet ouvrage.

LUCKH, (Jean-Jacques) bailli d'Everhard, seigneur de Rappolstein & de Stauffenberg, l'un des auteurs qui se sont le plus distingués parmi ceux qui ont écrit de l'histoire des monnoies, étoit de Strasbourg. Il s'appliqua de bonne heure à l'histoire, & commença les annales de Rappolstein où il étoit bailli. Ces annales sont conservées dans les archives de Strasbourg, aussi bien que les recueils généalogiques du même, continués par son fils. Amené naturellement par le gout de l'histoire à celui des médailles & des monnoies, il en fit à grands frais une ample & curieuse collection, que la reine Christine acheta, & qui est passée dans la suite dans le cabinet de feu M. le duc d'Orleans, régent du royaume. On croit que ce fut cette belle collection qui donna lieu à M. Luckh de faire l'ouvrage intitulé: *Sylloge numismatum elegantiorum*, qu'il fit imprimer à ses dépens à Strasbourg l'an 1620. *in-folio*. On croit qu'il s'en est fait une seconde édition à Francfort en 1650. Les libraires n'ayant pas voulu, dit-on, contribuer au débit de cet ouvrage, l'auteur, à qui il avoit beaucoup couté à cause du grand nombre des gravures, s'en trouva fort incommodé: & ce fut, sans doute, ce qui l'obligea à chercher dès 1628. à se défaire de son cabinet, on l'a accusé d'avoir imaginé quelques médailles, & l'on a prétendu que les explications historiques de celles qui sont dans son ouvrage, ne sont point de lui, mais de Bernegger. Jean-David Koehler, docteur & professeur en histoire à Goëttingen, a pris sa défense sur ces deux points dans ses remarques historiques sur les médailles & & les monnoies, publiées en allemand, & dont on a depuis peu une traduction françoise publiée en partie. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le livre de Luckh est rare & curieux, & que l'on doit regreter qu'il n'ait pas achevé l'histoire des monnoies du xv. siecle. Elle étoit fort

avancée ; mais elle n'a jamais vu le jour. M. Luckh mourut en 1653. âgé de 79 ans. * *Voyez* la traduction dont on vient de parler ; & la bibliothéque Germanique, tome 50. article premier.

LUDEWIG, (Jean-Pierre) conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Halle, professeur ordinaire de la faculté de droit, directeur de la bourse des pauvres, seigneur de Bendorf, &c. naquit au château de Hohenhard, près de Halle en Souabe, le 15. Août 1660. Il étoit fils de Jean-Pierre Ludewig. Il commença ses études dans la maison paternelle, les continua dans l'école de Creilsheim, & à l'âge de quatorze ans, il fut envoyé à Halle en Souabe. En 1687. il alla continuer ses études à Tubingue, & en 1688. à Wittenberg. En 1689. il fut fait docteur en philosophie, & on lui donna en même tems la permission d'enseigner publiquement les belles lettres & la philosophie. Il se tourna ensuite du côté du droit, & il fut conduit dans cette étude par Samuel Stryck. M. Ludewig se délassoit de ces diverses études par la poësie dans laquelle il réussissoit. M. Stryck goûta les piéces qu'il faisoit en ce genre, les fit connoître, & obligea l'auteur, qui n'en avoit pas, dit-on, une idée si favorable, de recevoir la couronne poëtique. En 1692. M. Ludewig suivit à Halle son maître Samuel Stryck, & en 1695. il y obtint une chaire de physique. Souhaitant d'être témoin du congrès de Ryswich, il demanda en 1697. la permission de faire un voyage en Hollande. Il demeura neuf mois à la Haye, où il fut connu & estimé de la plupart des ambassadeurs envoyés pour le congrès. Le prince héréditaire de Schawarzenberg se servit même de lui pour mettre en ordre & pour éclaircir les diverses matieres qui avoient été traitées dans le même congrès. Ludewig défendit aussi les droits de la Lorraine contre les prétentions de la France. En 1704. il fut fait conseiller du roi de Prusse & son historiographe, & en 1718. on le fit conseiller intime. Sa réputation le fit connoître avantageusement à l'empereur, qui, pour lui témoigner son estime, lui donna des lettres de noblesse en date du 11. Avril 1719. Ce fut vers le même tems qu'il fit l'acquisition des seigneuries de Gatterstad & de Bendorf, & qu'il maria ses filles à des gentilshommes qui possédoient des emplois. Dès 1703. il avoit été fait professeur en histoire. Ayant été créé docteur en droit en 1705. il fut reçu dans la faculté de droit, & appellé à enseigner le droit public. On l'honora en 1722. de la dignité de chancelier de la province de Magdebourg & de l'académie Frédéricienne de Halle. M. Ludewig est mort le 7. Septembre 1743. Ses ouvrages sont : 1. *Dilucidationes in capita quatuor priora introductionis ad historiam à Samuele Puffendorfio editæ*, 1695. en allemand ; 2. *Conatus illegitimi Clementis XI. contra diadema Borussiacum, jusque & auspicia diadematis Regii in genere*, 1701. en allemand ; 3. *Defensio jurium Borussiacorum, contra prætensiones illigitimas Equitum Teutonicorum, & gravamen eorum anno 1701*, &c. en 1703. en allemand ; 4. *Opuscula Germanica collecta omnia*, 1705. en allemand ; 5. *Ducatus Neocomensis jura cum memoriis fide dignis Comitis de Metiernicht*, 1708. en allemand ; 6. *Introductio in rem nummariam Germanorum medii ævi*, &c. 1709. en allemand ; 7. *Germania princeps volumen sacri Romani Imperii complexum*, 1711 ; 8. *Jus clientelare Germanorum in feudis & coloniis sacri Romani Imperii*, 1717 ; 9. *Scriptores Herbipolenses cum introductione ad historiam Franciæ Orientalis*, 1713. *in-fol.* en allemand ; 10. *Scriptores rerum Germanicarum volumina duo*, 1718. *in-fol.* 11. *Opuscula Miscella*, tomes 2. 1720. 12. *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum ac monumentorum ineditorum adhuc*, tomes 12. 1720-1740. 13. *Opuscula oratoria*, 1720 ; 14. *Christiana & solida enarratio Præbendarum Scholasticarum in Ecclesiâ Occidentali, tum apud Romano-Catholicos, tum apud Evangelicos*, 1724. en allemand ; 15. *Professio Oeconomica à Rege Borussiæ anno 1727. instituta*, 1727. en allemand. Ce livre a été traduit en françois sous le titre de *Cyrus moderne* ; 16. *Singularia juris publici Germanici Imperii*, 1730 ; 17. *Vita Justiniani Magni atque Theodoræ Augustorum, nec non Triboniani*, &c. 1731 ; 18. *Consilia Halensium jurisconsultorum*, tome 1. en 1733. tome 2. en 1734 ; 19. *De Matrimoniis Principum per procuratores*, 1726. & 1736 ; 20. *Illustratio juridica historiæ sacri Romani Imperii ab ejus origine ad annum 1734.* à Halle 1735. en allemand ; 21. *Jus feudorum Romani Imperii atque Germaniæ principis*, &c. 1740 ; 22. & 23. Il a aussi publié *Esaïæ Puffendorfii opuscula*, 1700. *Vita Huberti Langueti*, en 1699. Voilà tous les écrits de M. Ludewig cités dans le *supplément françois de Bâle.* Nous trouvons que M. Ludewig est l'éditeur des lettres du même Hubert Languet, à Halle 1699. 2. vol. *in-4°.* Dans le *supplément de Bâle, d'où cet article est tiré*, l'on cite, Jacques Bruckerus, *in Pinacothecâ, Decade II.* & dans la préface de la troisiéme décade.

LUDOLPHE, Chartreux. *Supplém. tom. 1. p. 292. col. 1.* ... *iter italicum* ; lisez, *iter Litterarium in Alsatiam & Lotharingiam.*

LUDOVICI, (Jacques-Frederic) célébre jurisconsulte, né à Wachtelshagen, en Poméranie, le 19. Septembre 1671. fréquenta d'abord le collége de Stargard, ensuite l'université de Koenigsberg, & plaida depuis, pendant quelque tems à Stargard. Il alla de-là à Halle en Saxe, où il fut créé licencié en 1700. professeur extraordinaire en 1701. docteur en droit en 1702. assesseur de la faculté des jurisconsultes en 1705. professeur ordinaire en 1711. & conseiller aulique du roi de Prusse en 1716. On l'appella en 1721. à Giessen, pour y remplir la charge de conseiller intime du prince de Hesse, & celles de vice-chancelier & de premier professeur en droit. Il s'acquitta de tous ces emplois avec beaucoup d'honneur, & mourut le 15. Décembre 1723. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, comme 1. *Delineatio historiæ juris divini, naturalis & positivi universalis* ; 2. *Dubia circa hypothesin de principiis juris naturæ, ejusdemque vindiciæ* ; 3. *Doctrina Pandectarum, cum historiâ Pandectarum, & Wissenbachii emblematibus Triboniani* ; 4. *Supplementum ad compendium juris Lauterbachii* ; *compendium Novellarum Justiniani* ; 5. *Usus practicus distinctionum juridicarum juxta ordinem digestorum* ; 6. *Collegium juris feudalis* ; 7. *Institutiones Justiniani cum annotationibus* ; 8. *Rebuffus de privilegiis studiosorum, observationibus illustratus* : & plusieurs autres ouvrages écrits en allemand. Son fils publia en 1724. la vie de son pere, avec un ouvrage posthume du même, intitulé : *Doctrina juris naturæ juridicè considerata.* * *Supplément François de Basle.*

LUDOVICI, (Chrétien) théologien Lutherien, né à Landshut en Silésie, le 6. Janvier 1663. fréquenta quelque tems l'école Catholique Romaine dudit lieu, & ensuite le college d'Elisabeth à Breslau, & quelques années après l'Académie de Lipsic. Il y fut créé Maître-ès-Arts en 1678. & la faculté de philosophie lui donna en 1693. le titre d'assesseur. Ayant fait plusieurs leçons pour les langues orientales, il fut appellé en 1697. au conrectorat de l'école de saint Thomas à Lipsic. Il obtint peu après un collegiat dans le college de la Vierge, & en 1699. il fut nommé professeur extraordinaire des langues orientales & du Talmud. En 1700. on lui donna la chaire ordinaire pour l'*Organum* d'Aristote ; il prit l'année suivante le degré de licencié ; & en 1724. celui de docteur en théologie. En 1730. il fut nommé *Senior* de la nation Polonoise, & en 1731. decemvir de l'académie, senior & prépofite du college de la Vierge. Il mourut doyen de la faculté de philosophie, le 15. Janvier 1732. Il avoit rempli sept fois la place de doyen de ladite faculté ; & avoit été trois fois vice-chancelier, & deux fois recteur. Ses ouvrages sont : 1. *Compendium logicum recentiorum maximè placitis illustratum* ; 2. *Isagoge in accentuationem hebraïcam utramque, prosaïcam & metricam* ; 3. *Hebraïsmus, Chaldaïsmus Targumico-Talmudico-Rabbinicus & Syriasmus ad compendium redacti* ; 4. *Dissertationes quinque in R. Levi Ben. Gerson commentaria in Hiobum.* Les trois premieres de ces cinq dissertations parurent sous le titre de *Vestigia logicæ peripateticæ à theologis orthodoxis in scriptis suis pressa*, &c. Ludovici a eu soin de plus de l'édition de quelques ouvrages de Thomas Ittigius son beau frere, tels que les suivans : *Historiæ Ecclesiasticæ secundi à Christo nato sæculi capita selecta* ; *Schediasma de autoribus, qui de*

scriptoribus Ecclesiasticis egerunt; *Historiæ concilii Nicæni*; *Opuscula varia*; & quelques sermons sur Jérémie. Il a accompagné la plupart de ces ouvrages de ses propres notes. M. Ludovici a laissé quelques ouvrages manuscrits, sçavoir : un traité latin des collections des conciles, canons & decrets des Papes : *Alcoranum resolutum, inque lexico & concordantiis exhibitum*. * *Supplément françois de Bâle.*

LUITSINO, *ou* LUISINO (François) critique Grammairien, né à Udine dans le Frioul. M. Baillet n'en dit rien dans ses critiques Grammairiens. *On en parle dans le Dictionnaire historique d'après le peu qu'en dit M. de Thou* au livre quarante-troisiéme de son histoire; *mais on y commet deux fautes en marquant la mort de* Luitsino le 7. Mars 1508. & à la quarante-huitiéme année de son âge. M. de Thou dit qu'il mourut le 7. Mars 1568. dans sa quarante-cinquiéme année. Il ajoute que ses freres le firent enterrer honorablement dans la grande église de Parme. Comme M. de Thou ne parle point de ses ouvrages, *on n'en cite aucun dans le Dictionnaire historique*. Nous connoissons le suivant : *Francisci Luisini Utinensis Parergon libri tres, in quibus tam in Græcis, quam in Latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur*. On trouve ces trois livres page 427. & suivantes du tome 3. du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Lampas, seu fax artium, hoc est Thesaurus Criticus*, &c. à Francfort, 1604. *in*-8°. Dans le chapitre 17. du premier livre, Luitsino dit qu'il avoit beaucoup appris de Lazare Bonami, & se félicite de l'étroite liaison qu'il avoit eue avec ce sçavant. Dans le chapitre suivant, il fait un grand éloge d'Erasme. Au chapitre 4. du second livre, il parle d'un voyage qu'il avoit fait à Ferrare & à Venise, & de la bonne reception que lui fit à Chiozza, ou Chioggia Albertus Paschaleus, éveque de cette ville, qu'il appelle un grand philosophe. Au chapitre 19. du même livre, il parle d'un traité que lui-même avoit composé sur les anciens usages que l'on avoit conservés (*De ritibus antiquis qui ad nos pervenerunt*). Entre ces usages qui ne s'étoient point abolis, il avoit mis celui de baiser la main aux personnes distinguées, & on lui avoit reproché d'avoir compté cet usage parmi ceux des anciens. Il se justifie dans ce chapitre, & apporte plusieurs autorités qui prouvent l'antiquité de cet usage. On voit par le chapitre 6. du troisiéme livre, qu'il avoit fait quelque séjour à Padoue, & qu'il y avoit fait une étroite liaison avec Jacques Gallus Romain, dont il fait l'éloge. Par les chapitres 8. & 10. on voit qu'il avoit écouté à Venise les leçons de Tripho Gabriellius, & de Robortel, & il parle très-avantageusement de l'un & de l'autre, sur-tout du premier qu'il appelle, pag. 496. *Poëtarum acerrimus judex*. Il dit au commencement du chapitre 18. qu'il avoit professé les lettres grecques & latines à Reggio après *Petrus Angelius Bargæus* & *Sebastianus Corradus*. A la fin du chapitre 31. il rapporte une lettre de Jerôme Arlot, qu'il nomme *Doctissimus juvenis*.

LUND, (Zacharie) sçavant Danois, naquit en 1608. dans le Jutland méridional, où son pere *George* Lund étoit ministre. Il étudia successivement à Flensbourg, à Hambourg, à Wittenberg & à Leipsic, d'où il revint à Hambourg. S'étant rendu dans le Dannemarck, il entra dans la maison de George Wind, grand trésorier du roi, & fut chargé de diriger les études de son fils Oliger Wind, & de l'accompagner dans ses voyages aux Pays-Bas, en Angleterre, en France, en Italie, &c. Lund fit ces voyages en homme qui cherchoit à profiter de tout : il augmenta & perfectionna ses connoissances, & se lia avec tous les sçavans qu'il eut occasion de visiter. De retour en Dannemarck, il fut chargé du rectorat de l'école illustre d'Herlov en Séelande, à une journée de Coppenhague. Il exerça cet emploi neuf ans, & ne le quitta que parce qu'il ne pouvoit plus en soutenir les fatigues. En 1654. il s'attacha à George de Séefeld, sénateur du royaume, & juge provincial de Séelande, & il fut son bibliothécaire durant trois ans. Cet emploi, conforme à son goût, lui donna lieu de faire quantité de recherches utiles, dont plusieurs périrent dans l'incendie de la bibliothéque publique arrivée en 1728. En 1657. Lund étant prêt d'entreprendre un nouveau voyage, le roi Frideric III. l'appella à Coppenhague, & lui donna dans la chancellerie Allemande, l'emploi de déchiffreur. Il passoit en effet pour un très-habile homme dans cet art. Il mourut en 1667. le 8. Juin, sans avoir été marié. Il étoit habile dans les langues grecque & latine, & possédoit bien les auteurs Ecclésiastiques & Profanes, anciens & modernes. Il réussissoit aussi dans la poësie latine, sur-tout dans le genre élégiaque, dont on voit quelques piéces parmi les poësies que Vincent Fabricius a fait imprimer. * P. J. Resenii *Inscriptiones Hafnienses*. *Supplément François*, imprimé à Basle, *in-fol.* tom. 3. pag. 250. & 251.

LUTATIUS-CATULUS, (Quintus) fils de celui *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, *au mot* LUCTATIUS (*on auroit dû écrire* Lutatius) fut consul en 675. avec Æmilius-Lepidus. Celui-ci voulant qu'on cassât tout ce qu'avoit fait Sylla, qui étoit mort la même année. Lutatius homme droit & ferme, s'y opposa, lui dit les raisons de son opposition, se mit ensuite à la tête des troupes, & chassa Lepidus de l'Italie, après l'avoir fait déclarer ennemi de la patrie. Ce fut le même Lutatius qui fit la dédicace du Capitole nouvellement reconstruit par les soins de Sylla. Il fut fait censeur avec Crassus; mais il abdiqua cette magistrature, dès qu'il vit que les affaires commençoient à se brouiller. C'étoit un des plus honnêtes hommes qu'il y eût dans le sénat. Il étoit fort ami de Ciceron, qui date la décadence de cette compagnie depuis la mort de Lutatius arrivée environ deux ans après son consulat. Dion, liv. 37. lui rend la justice d'avoir préféré les interêts de la république à tous autres, & d'avoir en cela devancé de bien loin tous ses pareils. Il en donna une preuve éclatante dans l'affaire de la conjuration, où loin de se laisser gagner à l'opinion flateuse que Catilina témoignoit avoir de lui en lui révélant son secret, il produisit sa lettre, & fut des premiers à opiner pour le supplice de ses complices. * Morabin, Remarques sur l'histoire de Ciceron, au tom. 2. de cette histoire, pag. 147. & 148.

LUXEMBOURG.

BRANCHE DES DUCS DE PINEI.

XXI. . . . . . 5. *Angelique Cunegonde* de Montmorenci-Luxembourg, &c. *ajoutez*, morte à Paris le 7. Juin 1736. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. Elle étoit veuve de *Louis-Henri*, légitimé de *Bourbon*, connu sous le nom de *chevalier de Soissons*, aussi-bien que sous celui de *prince de Neuchâtel*, dont il prit le titre en vertu d'une donation de madame la duchesse de Nemours. Ce seigneur mourut en 1703. & madame de Nemours, souveraine de Neuchâtel, en 1707. Madame de Soissons, & mademoiselle *Louise-Leontine-Jacqueline* de Bourbon, sa fille, se rendirent alors à Neuchâtel, & contesterent avec les autres prétendans, pour faire valoir la donation de madame de Nemours; mais la souveraineté étant inaliénable, le tribunal des trois états n'y eut aucun égard.

LUYTS, (Jean) né à Horne, capitale de la Westfrise, le 19. de Septembre 1655. fit ses premieres études dans sa patrie, & vint à Leyde en 1673. où il étudia la logique sous Senguerdius, l'hebreu sous Hulsius, & la physique de Daniel Voët sous Gerard de Uries. La méthode d'enseigner que celui-ci suivoit, lui plût tellement qu'ayant été appellé à Utrecht en 1674. il la mit en pratique. Son mérite le fit élever au doctorat en philosophie le 29. Juin 1677. & le 29. d'Octobre de la même année on le fit professeur extraordinaire de physique & des mathématiques. Il en remplit les fonctions pendant deux ans sans appointemens; mais le 9. Février 1680. il fut fait professeur ordinaire avec un honoraire de quatre cens florins que l'on augmenta dans la suite jusqu'à mille. Il mourut le 12. de Mars 1721. Il étoit grand partisan de la philosophie d'Aristote, & autant adversaire de celle de Descartes. Il vécut toujours dans le célibat, & sans presque aucune société avec les hommes. Cependant on ne connoît de lui que les deux ouvrages suivans qui sont écrits en latin. 1. Introduction à l'astronomie (*Institutio astronomica, in quâ doctrina sphærica, atque theorica, inter-*

mixto usu sphæræ cœlestis, & variis chronologicis, pertractantur, avec des gravures, à Utrecht, 1689. *in*-4°. 2. Une Introduction à la géographie nouvelle & ancienne, avec un assez grand nombre de cartes & de tables, à Utrecht, 1692. *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, à Utrecht, 1738. *in*-4°.

LYNCKER (Nicolas-Christophe, baron de) conseiller aulique de l'empire, naquit à Marpourg le 2. Avril 1643. Après avoir fait de bonnes études à Giessen, à Jéne, à Marpourg, & avoir pris des leçons des plus célébres jurisconsultes, il fut créé licencié à Giessen l'an 1662, & docteur en droit en 1668. En 1670. il obtint dans la même ville une chaire extraordinaire de droit. Vers le même tems il fut nommé conseiller du duc d'Eisenach & du comte de Manderscheid. En 1674. il alla à Eisenach, en qualité de président de la régence & du consistoire, & il servit son prince dans plusieurs députations. En 1677. il accepta la place de senior de la faculté de droit, du banc des échevins & de la justice aulique de Jéne. Il y devint en 1680. premier professeur en droit; & la même année, il fut employé en qualité de commissaire impérial, pour terminer les différends de Brandebourg & de Brunswick. S'étant acquitté des commissions de son maître à Spire & à Vienne, il fut nommé en 1683. conseiller de la tutelle de Saxe-Eisenach; en 1687. conseiller intime du duc de Weimar, & envoyé à Vienne en 1688. pour chercher les fiefs d'Eisenach & de Weimar. L'empereur Leopold l'annoblit à cette occasion, pour récompenser ses services. Lyncker devint en 1694. professeur ordinaire de la faculté de Droit à Jéne; mais il résigna cet emploi peu de tems après, & fut nommé en 1695. président du consistoire à Weimar. En 1700. l'empereur le créa baron, & en 1701. président du conseil intime de Weimar; mais il ne garda pas long-tems cet emploi, ayant été appellé à Vienne, pour y être conseiller aulique de l'empire. Il mourut à Vienne le 28. Mai de l'an 1726. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *Ratio docendæ discendæque jurisprudentiæ*; 2. *Facies genuina Pandectarum*; 3. *Conspectus juris publici Romano-Germanici*; 4. *Delineatio juris feudalis*; 5. *Analecta ad jus universum*; 6. *Commentarius in universum jus civile Romano-Germanicum*: 7. *Protribunalia*; 8. *Instructorium forense*. 9. *Atrium juris publici*; 10. *Concordantiæ juris feudalis*; 11. *Decisiones juridicæ*; 12. *Responsa juris*; 13. *Fluctus interpretum de communicatione Majestatis ejusque jurium in imperio Romano-Germanico compositi*; 14. *Tractatus de investigandis instituendisque actionibus*. Lincker publia ce dernier ouvrage sous le nom supposé de *Carolus Sylbiadus Nicæus*; 15. Plusieurs Thèses, &c. * *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé à Basle, en françois, tome 3.

LYNWOOD, (Guillaume) Anglois de nation, a vécu dans le XV. & le XVI. siécle. Il se fit estimer par son érudition dans le droit, dans les matieres ecclésiastiques, & dans la connoissance de l'antiquité. Après avoir été pendant long-tems official de Cantorberi, il fut fait évêque de saint David. Il est auteur du livre intitulé: *Provinciale, seu constitutiones Angliæ*. Cet ouvrage a toujours été fort estimé. Pendant que l'auteur demeuroit à Cantorberi, il eut soin de recueillir les canons & les constitutions Ecclésiastiques de cette église, faites par quatorze évêques: c'est le livre que l'on vient de citer. On y trouve presque tous les points controversés en matiere ecclésiastique durant près de deux cens ans. Josse Badius Ascensius imprima cet ouvrage en 1506. mais avec peu de soin. Quelque tems après, on en fit deux autres éditions aussi peu correctes que la premiere. La quatriéme à Oxford, ou à Londres, en 1679. *in-fol.* est la plus belle, la plus ample, & la plus exacte.

LYON. *Supplém. tom. 1. pag. 295. col. 1.* .... le pere de Folard, *lisez*, le pere Folard .... sa tragédie d'*Agrippa* a été représentée à Lyon, mais elle n'a pas été imprimée.

LYSIS, poëte musicien, *dont il n'est dit qu'un mot dans le Moréri*, étoit, comme on le croit, philosophé de la secte de Pythagore déja vieux. Ce philosophe ayant refusé l'entrée de son école à Cylon, un des premiers de Crotone, mais dont le caractere d'esprit ne lui convenoit point; celui-ci à la tête d'une partie des citoyens qu'il avoit amenés pour se venger, mit le feu au logis de l'athléte Milon, où étoient assemblés environ quarante Pythagoriciens, qui furent tous brulés ou accablés de pierres, à la réserve de Lysis & d'Archippe qui se sauvérent. Lysis se retira en Achaye, puis à Thébes, où il devint précepteur d'Epaminondas. Il y établit une école, y mourut, & y fut enterré. Lysis étoit exact à tenir sa parole: ayant fait un jour, dit Jamblique, sa priére dans le temple de Junon, il rencontra en sortant Euryphame de Syracuse, l'un de ses condisciples qui y venoit aussi prier. Celui-ci dit à Lysis qu'il le rejoindroit incessamment, & le pria d'attendre. Lysis le lui promit. Après sa priere, Euryphame se trouva tellement absorbé dans ses méditations, qu'il oublia son ami, & sortit par une autre porte. Lysis l'attendit le reste du jour, la nuit suivante, une partie du lendemain, & l'auroit attendu plus long-tems, si Euryphame en entrant dans l'école, & ne l'y voyant pas, ne se fût rappellé la rencontre de la veille. Cela le fit retourner au temple, d'où il ramena Lysis, & lui dit qu'un Dieu avoit permis son oubli pour faire éclater en lui une exactitude si scrupuleuse à tenir sa parole. Lysis composa des commentaires sur la philosophie de Pythagore; ils sont perdus. Diogene-Laërce témoigne que de son tems, on lisoit quelques ouvrages de Lysis, sous le nom de Pythagore. Plusieurs lui attribuent les *vers dorés*, que d'autres donnent à Philolaüs, ou à Empédocle. Il reste aujourd'hui sous le nom de Lysis, une lettre adressée à Hipparque, où ce philosophe reproche à ce dernier de divulguer les secrets de la philosophie de Pythagore. Cette lettre est dans plusieurs recueils, entr'autres dans les *Opuscula mythologica & philosophica* de Thomas Gale. Dans Strabon & dans Athénée il est parlé d'un autre Lysis, auteur des vers Ioniens, efféminés & impudiques. Bentley dans une dissertation angloise sur *Phalaris*, publiée à Londres en 1699. ne croit pas que le *Lysis*, précepteur d'Epaminondas, soit le même que le philosophe, disciple de Pythagore. * On peut voir les réflexions que fait sur ce sentiment de Bentley le sçavant M. Burette dans ses remarques sur le Dialogue de Plutarque touchant la Musique, au tome XIII. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles lettres*, p. 237. & suiv.

MAB MAC



MABILLON (dom Jean) Bénédictin, *Supplém.* &c. *t.* 2. *p.* 2. *col.* 2..... *on dit* que le *Musæum italicum* a été réimprimé à Rouen sous le titre de Paris, en 1724. Il n'y a eu que le premier volume de cet ouvrage qui ait été réimprimé. Parmi les lettres de feu M. Lazare André Bocquillot, chanoine d'Avallon, imprimées en 1745. *in*-12. on en trouve deux qui contiennent des Remarques sur le *Musæum italicum*. Dans le tome 3. du Recueil des Historiens de France, par Dom Martin Bouquet, &c. 1741. *in-fol.* on a réimprimé deux Dissertations de dom Mabillon : la premiere, sur l'année de Dagobert I. & de son fils Clovis; la seconde, touchant l'année & le jour de l'ordination & de la mort de Didier, évêque de Cahors, servant à confirmer l'époque de la mort de Dagobert. Parmi les lettres de M. Bocquillot que l'on vient de citer, on en trouve aussi une du P. Mabillon, & à la suite d'une lettre de M. Bocquillot au même, contenant des difficultés de Rituel, on trouve les réponses du pere Mabillon à ces difficultés.

MABOUL (Jacques) &c. *Supplém. à la fin de l'article*, au lieu de 1725. *il faut* 1712.

MACCOVIUS) Jean) *Supplém. tome 2.p. 2. col. 2..... au lieu de* Arméniens, *lisez* Arminiens.... Socianisme, *lisez* Socinianisme.

MACEDO (François) *Supplém. t. 2.p. 4.... ad patrem Francisc. Henric. Noris* : lisez, *ad patrem fratrem Henricum Noris* .... pag. 5. col. 1.... *cum vel minimo provocet* : il faut, *eum vel minimo provocat*. C'est une allusion à cet endroit d'Horace, *lib. 2. satyr. 4. vers 4.*

Crispinus minimo me provocat.

On dit que le pere Macedo est mort en 1678. on prétend qu'il n'est mort qu'en 1681.

MACHAULT. *Suppl. t. 2.* on le nomme *Jean de*, lisez (Jean-Baptiste de) *Ajoutez* à ses ouvrages : *Sancti Anselmi Cantuariensis archiepiscopi de felicitate Sanctorum Dissertatio. Exscriptore Eadinero Anglo canonico regulari. Editore Joanne-Baptistâ de* MACHAULT, *Parisino, societatis Jesu.* Paris. *apud Sebastianum* Cramoisy, 1639. *in*-8°. L'édition est dédiée à Mutio Vitelleschi, général de la Societé, & l'épître dedicatoire est suivie d'une préface de l'éditeur.

MACLESFELD (Guillaume de) cardinal, prêtre du titre de sainte Sabine, naquit sous le pontificat d'Innocent IV. ou à Cantorbery, ou plûtôt à Conventry dans le comté de Warwic. Ayant embrassé dans la même ville l'institut des Fréres prêcheurs, il vint faire ses études dans les écoles de Paris, où il prit quelques dégrés : il reçut ensuite le bonnet de docteur dans l'université d'Oxford; & il y professa long-tems avec autant de fruit que d'applaudissement. Fidélement attaché à la doctrine de saint Thomas, il la défendit contre quelques écrits de Henri de Gand, & de Guillaume de la Mare. Il corrigea surtout les méprises de ce dernier, & réfuta solidement ses opinions. On a encore cet ouvrage parmi ceux que Maclesfeld a donnés au public. Ses notes sur toute la Bible sont une preuve de la connoissance qu'il avoit des saintes Ecritures : & les discours qu'il prononça devant le clergé d'Angleterre, ne font pas moins connoître ses sentimens de religion, & l'ardeur de son zèle pour la discipline de l'Eglise. Le pape Benoit XI. qui connoissoit par lui-même son mérite, le nomma le 18. Decembre 1303. cardinal, prêtre du titre de sainte Sabine. On assure qu'il mourut avant qu'on lui eût apporté la nouvelle de sa promotion. Le pere Echard cite de lui les ouvrages suivans : *Postillæ in sacra Biblia; In evangelium de Virginibus; Quæstiones de Angelis; Quæstiones ordinariæ, contra Henricum de Gandavo, in quibus impugnat S. Thomam de Aquino; Contra corruptorem S. Thomæ; De unitate formarum; De comparatione statuum; Orationes ad clerum; Varia problemata* * *Scriptores ordinis fratrum Prædicatorum, à patre Echard*, t. 1. p. 493. Hist. des hommes illustres du même ordre, par le pere Touron, t. 1.

MACLOT (Edmond) *dans le Supplém. de 1735. on dit que* cet habile religieux est mort le 6. Octobre 1711. On met sa mort le 2. du même mois dans *l'histoire Eccles. & Civile de Verdun*, imprimée en 1745. *in*-4°. à l'article des ABBAYES. Il avoit été élu abbé de l'Etanche, ordre de Prémontré le 6. Janvier 1685. il fut deux fois vicaire général de sa congrégation.

MACROPEDIUS (George, & non *Jean*, comme on le nomme dans le *Diction. historique où l'on en dit deux mots*) avoit pour vrai nom LANCKVELDE. Il étoit de Gemertan, dans le territoire de Bosleduc, & d'une famille distinguée. Il entra de bonne heure dans la congrégation des clercs de la vie commune, dite de saint Jerôme, & il y devint célébre par sa piété, sa douceur & son érudition. Il s'appliqua à l'étude des langues sçavantes, & devint habile dans l'hébreu, le chaldéen, le grec & le latin. Il a passé aussi pour bon Mathématicien; & il n'étoit pas moins versé dans tout ce qui est du ressort d'un Grammairien, & dans la poësie, surtout pour le genre comique. Il fut pendant quelque tems recteur ou principal de l'école d'Utrecht, où il eut des disciples qui lui ont fait honneur, entr'autres François Haræus, Guillaume Canter, & Henri Sedulius. Il enseigna ensuite avec de grands applaudissemens durant quelques années à Bosleduc. Henri Pantaleon, dans la troisiéme partie de sa prosopographie lui a fait gratuitement visiter les principales universités de l'Europe; Arnoldus Trichtius dans une élégie sur la vie de Macropedius dont il avoit été collégue, dit le contraire :

Cuncta per immensos quæ attrita Lyceia propinant
Sumptus, ingenii vis dedit una tibi.
Non tibi Lutetia est, non visa Colonia, non quas
Ex studiis urbes Itala terra colit.
At dum SILVOSA *ludum moderaris in urbe,*
Inque illâ, quæ olim LEGIA *dicta fuit;*
Aeque ULTRAJECTI *tandem, sic doctus ad unguem*
Prodis, ut possit nemo stupere satis, &c.

Macropedius est mort à Bosleduc en 1558, après avoir souffert longtems les incommodités de la goutte. C'est ce qu'on exprime dans cet éloge fait par son ami Corneille Valere :

Cœlo potitus, post labores plurimos
GEORGIUS MACROPEDIUS,
Scolastici moderator optimus gregis,
Toto orbe nobilis senex,
Corpus reliquit hoc podagricum loco;
Longo labore exercitum.
Humanitas, studium juvandi maximum;
Benignitas amabilis,
Candor animi, pietas & eruditio,
Hunc reddidêre cœlitem, &c.

Les ouvrages de Macropedius cités dans la Bibliothéque Belgique, sont : 1. *Linguæ latinæ ac græcæ rudimenta*; 2. *Syntaxeos, sive constructionis latinæ præcepta*; 3. *Prosodia*, en vers héroïques; *in*-4°. 4. *Dialectica*; ce ne sont que les préceptes principaux; 5. *De conscribendis epistolis, & de parandâ verborum copiâ.* à Dilingen, 1564. à Francfort 1598. & encore ailleurs. 6. *Computum Ecclesiasticum*; à Utrecht, 1541. *in*-8°. 7. *Calendarium chirometricum*; on dit dans la Biblio-

théque

théque belgique, qu'il a fait un second calendrier en vers héroïques, contenant les fêtes principales de l'Eglise. 8. *Scholia brevia in Evangelia & Epistolas per annum*; à Anvers, 1567. 9. *Scholia in hymnos & sequentias*; à Bosleduc, 1552. *in*-4°. 10. Diverses Comédies pieuses ou morales, imprimées séparément, & recueillies à Utrecht, en 1552. *in*-8°. Deux de ces piéces ont été traduites en françois : l'une sous ce titre : « L'histoire de Joseph extraite de la sainte Bible, & réduite du latin de Macropedius, par Antoine Tiron ; à Anvers, 1564. *in*-8°. » La seconde est intitulée : « Histoire de l'Enfant prodigue réduite en forme de comédie, traduite par le même ; à Anvers, 1563. *in*-8°. » La Croix du Maine dit que ces traductions sont en vers françois. Nous avons lû ailleurs que la seconde étoit imitée d'une piéce latine de Guillaume Volder, de la Haie, autrement dit *Gnapheus*. On ne parle point de ces traductions dans la Bibliothéque belgique, où l'on trouvera un article sur MACROPEDIUS au t. 1. de l'édition de 1739. *in*-4°. pag. 339. & suiv. On trouve aussi un Eloge historique de Macropedius dans le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, en 1738. *in*-4°. à Utrecht. M. Burman y nomme George Macropedius, *Langeveldt*.

MACULANO (Vincent) cardinal & archevêque de Benevent, naquit le 11. Septembre 1578. à Florentiola, ou Fiorenzuola en Lombardie. Sa famille n'avoit rien de relevé ; elle étoit même pauvre, & hors d'état de fournir à son éducation. Il trouva dans l'ordre de saint Dominique les secours qui lui manquoient dans le siécle. Il entra dans cet ordre à l'âge de seize ans à Pavie ; & après avoir achevé ses études à Bologne, on l'employa dans cette ville & ailleurs à enseigner la philosophie & la théologie. Dans la suite il devint inquisiteur à Padoue & à Gênes, depuis le mois de Novembre 1627. jusqu'au mois de Décembre 1629. Urbain VIII. l'ayant fait venir à Rome, il y fut d'abord procureur de son ordre, & ensuite vicaire général. En 1632. le pape Urbain VIII. le fit commissaire du saint office ; & en 1639. Nicolas Riccardi étant mort, le même pape lui donna la place de maître du sacré palais que celui-ci avoit remplie. Maculano se conduisit si bien dans cet emploi, qu'Urbain VIII. content de ses services ; & voulant l'en récompenser, le fit le 16. Décembre 1641. cardinal, prêtre du titre de saint Clément, & lui donna l'archevêché de Benevent. Lorsqu'il eut demeuré seulement un an & demi dans son diocese, le pape ne pouvant se passer de lui, il fit une démission de son archevêché, & revint à Rome au mois de Mai 1643. Urbain VIII. étant mort le 19. Juillet 1644. la faction des Barberins, de la famille desquels ce pape étoit, s'intrigua pour faire élever le cardinal Maculano au souverain Pontificat ; mais elle ne réussit point ; l'ambassadeur de France & les cardinaux attachés au parti de cette cour, donnérent l'exclusion au cardinal protegé par les Barberins ; ce fut Innocent X. qui fut élu. Maculano se trouva encore depuis à l'élection d'Alexandre VII. Il mourut à Rome le 15. Février 1667. dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. Il étoit fort habile dans l'architecture ; mais il n'a laissé aucun ouvrage, si ce n'est des dessins, selon le pere Echard, dans ses *Scriptores ordinis Prædicatorum*, tome second, pages 622. 623. Dans le *supplément François de Basle* on donne au contraire au cardinal Maculano, les écrits suivans, dont on ne marque ni le tems, ni le lieu de l'impression, ni même s'ils ont été publiés. 1. *Prolegomena ad Architecturam* ; 2. *Modus facilis & expeditus construendi fortalitia* ; 3. *Constitutiones pro clero Beneventano* ; 4. *Sermones sacri de Tempore*.

MADRID. (Académie Royale de) L'Académie de Madrid établie principalement pour la perfection de la langue Espagnole, & qui, à cet égard, a beaucoup de rapport avec l'Académie Françoise de Paris, doit son origine & ses premiers progrès au zéle de don JEAN-MANUEL Pacheco, marquis de Villenas, duc d'Escalone, chevalier de la Toison d'or, &c. Ce seigneur aussi distingué par son mérite, que par sa naissance & ses emplois, ayant eu l'idée de former une compagnie qui pût travailler avec succès aux progrès & à la perfection de la langue de son pays, s'ouvrit de son dessein au roi Philippe V. Sa majesté qui avoit déja eu les mêmes vûes, entra facilement dans celles du marquis, & promit de les appuyer de son autorité. En conséquence, dès le mois de Juin 1713. don Pacheco commença de s'associer plusieurs personnes dont la capacité & le goût pour les lettres, & en particulier pour la langue Espagnole, lui étoient connus ; & dès le mois d'Août suivant, ils commencerent à s'assembler chez lui une fois la semaine, au nombre de dix, sans compter le marquis. Les conférences furent libres d'abord : c'étoient des conversations où l'on s'entretenoit de matieres diverses, que l'on examinoit, que l'on discutoit avec liberté, & où chacun n'avoit pour but que de s'instruire & d'augmenter ses propres lumieres. Mais on y raisonnoit plus particulierement sur la nécessité de donner à la nation un dictionnaire de sa langue qui fixât les termes, qui en donnât les différentes significations, qui en fît connoître les proprietés, qui distinguât le bon usage du mauvais ; en un mot, qui renfermât tous les avantages du *Dictionnaire de l'Académie Françoise* de Paris & de celui de l'Académie de *la Crusca* de Florence. Après qu'on eut beaucoup raisonné sur ce projet, sur sa nécessité, ses avantages, la maniere de l'exécuter, il fut résolu de choisir un homme capable pour secretaire, qui écriroit les décisions de l'assemblée, de partager entre les membres le travail du dictionnaire, de fixer le nombre des académiciens à vingt-quatre, & d'avoir à leur tête un directeur qui seroit choisi par les autres, & un imprimeur. Comme il étoit nécessaire que l'autorité du roi intervînt pour donner une forme à cet établissement & le rendre fixe, & afin que ceux qui formeroient l'Académie pussent jouir des priviléges & prérogatives des officiers domestiques & commensaux de la maison du roi, il fut dressée une requête à l'effet de ces demandes. Ce fut M. le marquis de VILLENAS qui la présenta à sa majesté qui accorda gracieusement tout ce qu'elle contenoit. En conséquence, le marquis fut élu directeur, & don *Vincent* Squarzafigo, sécretaire, & l'on travailla aux réglemens de la nouvelle Académie. Ces réglemens sont renfermés en cinq chapitres, dont tous, à l'exception du premier, contiennent plusieurs statuts. Les plus considérables ordonnent, que l'on travaillera incessamment & avec assiduité au dictionnaire Espagnol déja projetté ; que le nombre des académiciens ordinaires sera fixé à vingt-quatre ; qu'on ne choisira que des personnes connues par leur capacité, leur bonne conduite, leur zéle pour la gloire de la nation ; que les élections se feront à la pluralité des voix ; que si un académicien est un an sans concourir aux travaux de l'Académie, n'ayant pas eu d'empêchemens légitimes, il sera libre de déclarer sa place vacante, & d'y nommer un autre ; qu'on pourra nommer des surnumeraires pour occuper les places de ceux que le service du roi ou du bien public retiendroient éloignés de l'académie ; & qu'en ce cas, ces surnumeraires auront les premieres places qui viendront à vaquer ; que le directeur présidera aux assemblées, proposera les matieres qui seront à traiter, recueillera les voix dans les délibérations, indiquera les assemblées extraordinaires, s'il est nécessaire d'en tenir, fera sçavoir le changement des ordinaires lorsque ce changement aura lieu ; que les assemblées ordinaires se tiendront une fois chaque semaine à un jour fixé ; que chacune commencera par la priere *Veni Sancte Spiritus*, &c. & l'oraison, *Actiones nostras*, &c. & qu'elle finira par la priere, *Agimus tibi gratias*, &c. On parle aussi des fonctions du secretaire, de celles de l'imprimeur, de la forme intérieure des assemblées, de tout ce que l'on doit faire pour y maintenir le bon ordre, &c. Dans le dernier chapitre, qui a pour titre : *Des ouvrages de l'Académie*, il est dit, que lorsque le dictionnaire qui doit être l'objet principal des assemblées & du travail de chaque membre, sera achevé, on travaillera à une grammaire, à une poëtique, & à l'histoire de la langue Espagnole ; qu'à l'égard de la rhétorique, comme on a déja beaucoup

écrit sur cette matiere, on pourra s'exemter de la traiter de nouveau. On ajoute, qu'on pourra examiner dans les assemblées divers ouvrages écrits en prose ou en vers, dont on jugera sans partialité, & uniquement pour l'avantage des ouvrages mêmes, de leurs auteurs, & du public; qu'à cette occasion on discutera les régles du goût, celles qu'il faut suivre pour bien penser & pour bien écrire; que chaque mois, un académicien, au choix du directeur, apportera à quelque assemblée un discours en prose ou en vers dont on fera la lecture; que les ouvrages particuliers des Académiciens, lorsqu'ils seront écrits en langue Castillane, & destinés à l'impression, seront auparavant soumis à l'examen de l'Académie, si les auteurs de ces ouvrages veulent y prendre le titre d'Académicien; qu'autrement ils ne mettront point ce titre à la tête desdits ouvrages. Ces réglemens furent approuvés, confirmés, & munis du sceau de l'Académie le 24. Janvier 1715. & signés du directeur & du sécretaire.

Pendant ce tems-là le dictionnaire avançoit beaucoup; & depuis 1715. jusqu'en 1723. on y travailla avec tant d'assiduité, que l'on se vit cette année même en état d'en faire commencer l'impression. Le directeur informa sa majesté de ces progrès; & ayant représenté la nécessité d'accorder des fonds pour ladite impression, le roi par son édit du 22. Décembre 1723. donna à l'Académie une rente annuelle de soixante mille *Réaux* de *Vellon*, & quelques autres gratifications. Le dictionnaire fut dès-lors continué sans relâche, & l'on en jouit depuis plusieurs années. Il est en six volumes *in-folio*, dont le titre général, qui explique ce qu'il contient, est : *Diccionario de la lengua Castellana, en que se explica el verdadero sentido de las voces, su naturaleza y calidad, con las phrases, o modos de Hablar, los Proverbios, o Refranes, y otras cosas convenientes al uso de la lengua. Dedicado al rey nuestro señor don Phelipe V. (que Dios guarde) a cuyas Reales expensas se hace esta obra. Compuesto por la Real Academia Española.* Le premier volume parut au commencement de 1726. il contient les deux premieres lettres de l'alphabet. Au commencement on trouve plusieurs piéces. 1. L'Epître dédicatoire au roi, qui est de don *Laurent* Folch de Cardona. 2. Le *Prologue* ou la préface; elle est de don *Jean Isidore* Faxardo. 3. L'Histoire de l'Académie Espagnole, auteur du dictionnaire; elle est du pere *Joseph* Casani, Jesuite : cette histoire est achevée dans le sixiéme volume. 4. Un discours sur l'origine de la langue Castillane, qui est de don *Jean* de Ferreras. 5. Un discours sur les étymologies Espagnoles, par le pere *Joseph* Casani que l'on vient de nommer. 6. Enfin un discours de don *Adrien* Connink sur l'orthographe de la langue Castillane : tous ces auteurs étoient membres de l'Académie. Le second volume du dictionnaire, qui ne contient que la lettre C, parut en 1729. Le troisiéme en 1732. il renferme les lettres D E F. Le quatriéme en 1734. il contient le G & les lettres suivantes jusqu'à N inclusivement. Le cinquiéme fut donné en 1737. il renferme les lettres O P Q R. Enfin le sixiéme & dernier est de l'an 1739. Dans l'intervalle de la publication des ces volumes, l'Académie perdit son instituteur & premier directeur don Manuel de Villena. Ce seigneur mourut le 29. Juin 1725. L'Académie lui fit faire une service pompeux dans l'église de Notre-Dame, paroisse du défunt. Le pere *Jean* Interian de Ayala y prononça son oraison funébre; & l'Académie chargea le pere *Joseph* Casani de faire son éloge historique. La compagnie jetta les yeux pour remplir la place de celui qu'elle regretoit, sur don Mercure-Antoine-Lopez Pachecho, nouveau marquis de Villena, fils du défunt, héritier de son mérite comme de ses biens & de ses dignités. Don Lopez accepta la place, & offrit sa maison pour tenir les assemblées de l'Académie. Il mourut lui-même le 7. Juin 1738. On lui fit, comme à son pere, un service solemnel dans la même église de Notre-Dame : l'oraison funébre fut prononcée par le pere *Antonio-Ventura* de Prado; & son éloge historique fut confié à la plume de don *Blaise-Antoine* Nassarre. L'Académie procéda donc à l'élection d'un troisiéme directeur : ce fut don André-Fernandez Pacheco, marquis de Villena, qui prit possession le 26. de Juin. Il vivoit encore en 1739. lorsque parut le sixiéme volume du dictionnaire. Comme nous n'avons point vu de liste plus récente, nous ne pouvons en dire davantage. A la fin de la continuation de l'histoire de l'Académie, qui est dans le même tome sixiéme, on promet de donner au public les éloges des Académiciens que la mort a enlevés, lesquels ont été lus dans les assemblées de l'Académie; avec les dissertations & autres piéces qui sont censées l'ouvrage de la compagnie. On ajoute, qu'on avoit résolu alors (en 1739.) de faire imprimer une orthographe Castillane, composée par le même corps; & que l'on travailloit à la correction des six tomes du dictionnaire, & à un supplément au même ouvrage, ce qui seroit suivi d'un dictionnaire des arts & des sciences, d'une grammaire, & d'une poëtique Espagnole. Tel étoit l'état des travaux de l'Académie en 1739. Il faut maintenant faire connoître tous ceux qui ont composé jusqu'à la même année ladite compagnie.

ACADEMICIENS MORTS DEPUIS la Fondation de l'Académie.

1714. I. Don Gabriel-Alvarez de Toledo & Pellicer, chevalier de l'ordre d'Alcantara, sécretaire du roi, officier de la sécretairerie d'état, & premier bibliothécaire de sa majesté; mort le 17. Janvier 1714. Son éloge historique a été fait par don *Manuel* de Villégas & Piñateli. On a de don Alvarez une *Histoire de l'Eglise & du monde*, en un volume *in-folio*, écrite en espagnol.

1720. II. Don Petro Verdugo d'Albornoz & Ursua, comte de Torrepalma, chevalier de l'ordre d'Alcantara; mort au mois d'Octobre 1720. Son éloge par don *Alonso* Verdugo de Castille, comte de Torrepalma, son fils.

1721. III. Le reverend pere *Barthelemi* Alcazar, de la compagnie de Jesus, professeur des humanités au college impérial de Madrid, historien de sa société; mort le 14. Janvier 1721. Son éloge historique par le pere *Joseph* Casani. Le pere Alcazar est auteur des ouvrages suivans : *Chronohistoria de la compañia de Jesus de la provincia de Toledo*, en deux volumes *in-fol. Vida de S. Julian Obispo de Cuença*, en un vol. *in-fol. De arte Rhetoricâ & De perfecto latino*, trois vol. *in-8°.*

1722. IV. Don *Antonio* Dongo Barnuevo, bibliothécaire de sa majesté, & officier de la sécretairerie d'état; mort au mois d'Octobre de l'an 1722. Son éloge a été fait & lu dans l'Académie par don *Blaise-Antoine* Nassarre.

1723. V. Don *Jean* de Villademoros Rico & Castrillon, abbé & propre curé de sainte Marie de Dornelas, & depuis de saint Adrien de *Meder* dans l'évêché de Tuy; mort le 20. Avril 1723. Son éloge par don *Blaise-Antoine* Nassarre.

1724. VI. Don Louis Curiel, chevalier de l'ordre de saint Jacques, du conseil de sa majesté au conseil royal & souverain de Castille; mort le 27. Novembre 1724. Son éloge par don *Jean* de Ferreras.

1725. VII. Don Alonzo-Rodriguez Castañon, chevalier de l'ordre d'Alcantara, *Colégial* au grand college de saint Ildefonse de l'université d'Alcala, depuis *fiscal* au tribunal royal de Séville; mort le 6. Juin 1725. Son éloge historique a été fait par don *Blaisse-Antoine* Nassarre.

1726. VIII. Don Vincent Bacallar & Sanna, marquis de saint Philippe, du conseil de sa majesté, ambassadeur d'Espagne auprès de la république de Genève, & depuis ambassadeur en Hollande; mort à la Haye; la nouvelle de sa mort arriva à l'Académie le premier de Juillet 1726. Son éloge a été confié à la plume de don *Augustin* de Montiano & Luyando. Le marquis de saint Philippe

eſt auteur d'un ouvrage Eſpagnol, intitulé : *La Monarchie des Hebreux*, en deux vol. *in*-4°. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. de la Barre de Beaumarchais, & imprimé à la Haye en 1728. en quatre volumes *in*-12. Le traducteur a fait quelques changemens à l'original, & y a ajouté quelques notes, mais en petit nombre; la plupart de celles qu'on lit dans ſa traduction étant tirées de l'ouvrage même, & une ſuite des changemens qu'il y a faits. Le marquis de ſaint Philippe avoit auſſi du gout pour la poëſie Eſpagnole, & il y réuſſiſſoit.

1726. IX. Don JEAN-ISIDORE Yañez Faxardo, chevalier de l'ordre de Calatrava, gentilhomme de la bouche de ſa majeſté, ſécretaire avec exercice des édits, en la ſécretairerie des dépêches d'*Hacienda & Régidor* de Madrid; mort à l'Eſcurial le 13. Novembre 1726. Son éloge fut confié à don *Manuel* de Villegas & Piñateli.

1728. X. Don *Adrien* Conink, archidiacre & chanoine de Salamanque, & agent général des égliſes d'Eſpagne, mort à Madrid le 13. de Septembre 1728. L'Académie chargea de ſon éloge hiſtorique don Franciſco-Manuel de la Mata Linares.

XI. Don PEDRO Scoti de Agoiz, ſeigneur de Somontin & Finès, corregidor de la ville de Logroño, & depuis de la ville de Baza, mort dans cet emploi. La nouvelle de ſa mort parvint à l'Académie le 21. Octobre 1728. Son éloge, par don *Diégo* Suarez de Figueroa.

1730. XII. Don FERNANDO Buſtillo & Azcona, chevalier de l'ordre de Calatrava, & brigadier des armées du roi, mort à Madrid le 12. de Janvier 1730. Son éloge, par don *Thomas-Paſchal* d'Azpeitia.

XIII. Le pere *Jean* Intérian de Ayala, ancien profeſſeur de philoſophie, profeſſeur jubilé de l'Ecriture-Sainte dans la faculté de théologie de Salamanque, prédicateur & théologien de ſa majeſté en la Junte royale de la Conception, pere de la province de Caſtille, de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame de la Merci pour la redemption des captifs; mort à Madrid le 20. Octobre 1730. Celui qui a été chargé de ſon éloge hiſtorique, eſt le pere *Hyacinthe* de Mendoza. On a du pere Intérian de Ayala; 1. *Pictor Chriſtianus eruditus*, un volume *in-fol.* 2. *Excurſus ad muſas*, *in*-8°. 3. Divers ſermons en eſpagnol, en 2. vol. *in*-4°. 4. Traduction eſpagnole du Catéchiſme hiſtorique de M. l'abbé Fleuri, en deux volumes *in*-8°. 5. *La vida de ſanta Maria de Cervellon*, en un vol. *in*-4°. 6. *Eſtado de Religioſo de ſan Pedro Paſcual*, en un volume *in*-8°.

1731. XIV. Don LORENZO Folch de Cardona, du conſeil de ſa majeſté, alcalde de ſon palais & de ſa cour, & depuis miniſtre du conſeil de la guerre; mort à Madrid le 17. Decembre 1731. Don *Thomas Paſchal* d'Azpeitia ſe chargea de ſon éloge.

1730. XV. Don JEAN-FRANÇOIS Eſcuder, grand algouacil de la ville de Sarragoſſe, Académicien honoraire; mort à Sarragoſſe le 25. de Mars 1730.

1732. XVI. Don GONZALO Machado, membre du conſeil du roi, & de celui des Indes, mort à Madrid le 29. Décembre 1732. Son éloge par don *Lope* Hurtado de Mendoza.

1733. XVII. Don *Joſeph* Sieſſo de Bolea, citoyen de la ville de Sarragoſſe, Académicien honoraire, mort à Sarragoſſe le 2. Août 1733.

XVIII. Don MANUEL Pellicer de Velaſco, chevalier de l'ordre de ſaint Jacques, viſiteur général pour le roi de la province de la nouvelle Caſtille, gentilhomme ſervant de la bouche, & vice-commiſſaire général de l'infanterie & de la cavalerie Eſpagnole; mort à Madrid le 24. Novembre 1733. Son éloge par don *Blaiſe-Antoine* Naſſarre.

1734. XIX. Don PEDRO MANUEL de Azebedo, chevalier de l'ordre de ſaint Jacques, regidor pérpétuel de la ville de Soria, ſergent major de cavalerie, depuis corregidor de Daroca; mort dans ladite ville dans l'exercice de cette charge le 16. Février 1734. Son éloge fut fait par don *Manuel* de Villegas & Piñateli.

1735. XX. Le docteur don *Jean* de Ferreras, curé de la paroiſſe de ſaint André de Madrid, &c. mort le 8. de Juin 1735. *Voyez* FERRERAS dans ce préſent ſupplément.

1736. XXI. Don FRANÇOIS Pizarro, marquis de ſaint Jean, chevalier de Calatrava, majordome de la reine, & depuis premier *Caballerizo*; mort à Madrid le 14. de Février 1736. Son éloge par don *Diego* Suarez de Figueroa.

1737. XXII. Don VINCENT Squarzafigo, ſeigneur de la Tour du Paſſage en la province de Guipuſcoa, mort à Madrid le 21. Août 1737. Il fut un des premiers que le marquis de Villena s'aſſocia pour l'établiſſement de l'Académie, & il en fut le premier ſécretaire & le tréſorier. Don *Manuel* de Villegas & Oyarvide ſe chargea de ſon éloge.

1738. XXIII. Don PEDRO Serrano Varona, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort à Torrejon de Ardoz, le 15. de Septembre 1738. Son éloge par don *François-Xavier* de la Huerta & Vega.

ACADEMICIENS vivants en 1739.

I. Don *André-Fernandez* Pacheco, marquis de Villena, directeur de l'Académie, reçu le 25. Avril 1726.

II. Don *André Gonzalez* de Barcia, conſeiller du roi au conſeil de guerre, & depuis du conſeil & de la chambre de Caſtille : il eſt un des fondateurs de l'Académie.

III. *Joſeph* Caſani, Jeſuite, un des premiers aſſociés pour l'établiſſement de l'Académie, qualificateur du tribunal de l'inquiſition, cenſeur des livres, ci-devant profeſſeur de mathématiques au college impérial. Il eſt auteur de quelques ouvrages; entr'autres, des ſuivans, outre la part qu'il a eue au dictionnaire, comme on l'a dit plus haut, & les éloges de divers de ſes confreres d'académie : 1. *Varones illuſtres de la compañia de Jeſus*, en trois tomes *in-fol.* 2. *Architectura militar*, *ò Tractado de fortificacion ofenſiva, y defenſiva, arte de fuegos, y de eſquadronar*, un vol. *in*-4°. 3. *Vida de S. Staniſlao. Vida de S. Luis Gonzaga. Vida de S. Juan Neopomuceno :* chacune de ces vies forme un vol. *in*-8°. 4. *Vida de Dionyſio Cartujano*, un vol. *in*-4°. 5. *Tratado de Cometas*, un volume *in*-8°.

IV. Don *Joſeph* Solis Gante & Sarmiento, duc de Montellano, marquis de Caſtelnovo & Pons, chevalier de l'ordre de Calatrava, un des fondateurs de l'Académie.

V. Don *Jerôme* Pardo, conſeiller de Hacienda, depuis conſeiller au conſeil du roi & à la chambre de Caſtille; reçu Académicien le 11. Avril 1714.

VI. Don *Jean Lopez* Pacheco, chevalier de l'ordre de ſaint Jacques, commandeur d'Alcueſca du même ordre, ſeigneur de Garganta la Olla, & colonel du régiment royal d'infanterie de la reine; fut reçu Académicien ordinaire le 10. Juin 1739. après avoir été ſurnumeraire.

VII. Don *Jean* Curiel, chevalier de l'ordre de Calatrava, *colégial major* de Cuença de l'univerſité de Salamanque, alcalde en l'audience royale de Séville, & depuis du palais & cour de ſa majeſté; reçu le 10. Juin 1714.

VIII. Don *Mañuel* de Villégas & Piñateli, ſecretaire du roi & de la capitainerie générale du royaume de Galice, *Véedor & Contador* de la reine veuve Marie-Anne de Neubourg; reçu le 4. de Novembre 1714. Il eſt auteur d'une *Hiſtoire de Moſcovie*, en eſpagnol, imprimée en deux vol. *in*-4°. & d'une traduction en la même langue du traité de M. l'abbé Fleuri du *Choix des études*; c'eſt un vol. *in*-4°.

IX. Don *Joſeph* de Montalegre & Andrade, bibliothécaire de ſa majeſté, membre de la ſécretairerie d'état & des dépêches de Hacienda, depuis marquis de Salas, chevalier de l'ordre de ſaint Janvier (Genaro), conſeiller

d'état, sécretaire des dépêches du roi des deux Siciles; reçu Académicien le 25. Juillet 1720.

X. Don *Michel* de Perea, prêtre de l'ordre de saint Jacques, visiteur général dudit ordre, grand chapelain du conseil royal des ordres, depuis prieur d'Uclès; reçu le 3. Janvier 1724.

XI. Le docteur don *Thomas* de Montas & Corral, curé de l'église paroissiale de la Adrada; reçu le 7. de Janvier de l'an 1724.

XII. Don *Thomas-Paschal* d'Azpeitia & Orozco, protonotaire & missionnaire apostolique, théologien du tribunal du nonce, bénéficier de la paroisse de saint Pierre de Madrid, &c. reçu à l'Académie le 25. Avril 1726.

XIII. Don *François-Antoine* Zapata Sauli & Carrajal, regidor perpétuel de la ville de Toro, depuis de Madrid; reçu le 15. Juillet 1726.

XIV. Don *Diego* Suarez de Figueroa, chapelain honoraire de sa majesté, qualificateur du saint office, &c. reçu le 4. de Décembre 1727. On a plusieurs ouvrages de cet Académicien, comme : 1. *Comento sobre la vida de S. Joseph del Maestro Valdiviesò*, cinq vol. *in*-4°. 2. *Traduccion, y comento de las obras de Ovidio*, en douze vol. *in*-4°. 3. *Carta pastoral à los capellanes de los Regimientos*, un vol. *in*-4°. Il fit cet ouvrage étant vicaire général de l'armée de Castille. 4. *Traduccion de la Maria Triumphante Eva, y Ave, que escribio en Portugués Macedo*, un vol. *in-folio*. 5. *Traduccion de la Novena, y Decena de S. Francisco Xavier, que escribio en latin el conde Trautson, inpresso de orden de la serenissima princesa de Asturias*, un vol. *in*-8°. 6. *Emblemas Christianas en verso latino, y espagñol, que assimismo escribio de orden de la serenissima princesa de Asturias*, trois vol. *in*-8°. 7. *Historia de Badajoz*: nous ignorons si ce dernier ouvrage est imprimé.

XV. Don *Michel* Gutierrez de Valdivia, prêtre de l'ordre d'Alcantara, archiprêtre de Valencia de Alcantara, grand sacristain du même ordre, examinateur du conseil des ordres, depuis chapelain honoraire de sa majesté; reçu le 14. Octobre 1728.

XVI. Don *Casimir* Uztariz, troisiéme officier de la sécretairerie des dépêches de la guerre, sécretaire du roi & de la Junte royale du commerce, depuis marquis d'Uztariz, chevalier de l'ordre de saint Jacques, sécretaire des conseils d'état & de guerre, &c. reçu le 3. Décembre 1728.

XVII. Le pere *Charles* de la Reguera, Jesuite, professeur de mathématiques au college imperial, & cosmographe du conseil royal des Indes; reçu le 17. Janvier 1730.

XVIII. Le docteur don *Diego* de Villegas Quevedo & Saaveda, prêtre, curé-vicaire & juge ecclésiastique de la doctrine des Indiens de saint Jacques de Guayana dans l'évêché de Guamanga, examinateur synodal dudit évêché, & commissaire de l'inquisition en la province de Andaquaylas, depuis prébendé de l'église cathédrale de Cuzco, au royaume du Pérou; reçu le 31. Octobre 1730.

XIX. Don *Blaise-Antoine* Nassarre & Ferriz, prêtre, visiteur général & examinateur synodal de l'archevêché de Sarragosse, depuis prieur & seigneur d'Acoba, & dignitaire de l'église de Lugo, bibliothécaire du roi, & son conseiller, &c. reçu le 23. Novembre 1730. On a de lui des épigrammes, des vers liriques latins, divers traités de jurisprudence, des additions & des notes sur quelques célébres jurisconsultes Espagnols, comme Vela, Gutierrez & Sotomajor, avec leurs vies, un jugement sur leurs ouvrages, &c. *El funeral Hecho por la universidad de Zaragoza, con sus impressas, emblemas, geroglyphicos, inscripciones, y poësias latinas*; *Las instrucciones del Derecho ecclesiastico*; *La poligraphia Española para la bibliotheca unisal de Rodriguez*.

XX. Don *Lope* Hurtado de Mendoza & Figueroa, seigneur de *la Casa y Torre de Dosango* dans la principauté des Asturies & autres lieux; chevalier de l'ordre de saint Jacques, regidor de Madrid, & contador de sa majesté au conseil souverain des Indes en la Junte royale d'Azoguez; reçu le 5. Juin 1731. fait sécretaire le 9. Avril 1739.

XXI. Le pere *Hyacinthe* de Mendoza, de l'ordre royal & militaire de Notre-Dame de la Merci pour la redemption des captifs, secretaire & visiteur de la province d'Andalousie, depuis définiteur général, examinateur synodal de l'archevêché de Séville, de celui de Tolede & de celui de Sarragosse; docteur en théologie, prédicateur du roi, qualificateur de l'inquisition, &c. reçu le 5. Juin 1731.

XXII. Don *Joseph* Torrero & Marzo, seigneur de Villaverde & autres lieux, régidor perpétuel de la ville de Sarragosse, son député & son procureur général, depuis vice-precepteur ou gouverneur du cardinal Infant; reçu le 6. Mars 1732.

XXIII. Don *François Manuel* de la Mata Linares, chevalier de l'ordre d'Alcantara, fiscal de la chancellerie royale de Valladolid, Académicien honoraire depuis le 2. Octobre 1728. fut reçu Académicien surnumeraire le 26. Novembre 1733.

XXIV. Le docteur don *Pedro* Gonzalez, curé de saint Nicolas de Madrid, depuis évêque de *la Puepla de los Angeles* dans la nouvelle Espagne; reçu le 1. Avril de l'an 1734. & fut choisi pour sécretaire le 27. Août 1737.

XXV. Don *Alonso* Verdugo de Castille, comte de Torrepalma; reçu le 6. Mars 1736.

ACADEMICIENS SURNUMERAIRES.

I. Don *Augustin* de Montiano & Luyando, sécretaire du roi en la Junte des commissaires Espagnols & Anglois, ministre des dépêches de l'état; reçu le 6. Mars 1737. Il a été fait directeur de l'Académie d'histoire, établie aussi à Madrid, mais dont nous ne sçavons aucun détail.

II. Don *Manuel* de Villegas & Oyarvide, maître de mathématiques des pages du roi; reçu Académicien surnumeraire le 6. Mars 1737.

III. Le pere *Antonio* Ventura de Prado, de l'ordre de la sainte Trinité pour la redemption des captifs, professeur de théologie dans l'université de Séville, examinateur synodal de cet archevêché, qualificateur de l'inquisition, prédicateur de sa majesté, &c. admis pareillement le 6. Mars 1737. Entr'autres ouvrages, on a de lui *saint Raphael*, poëme espagnol; & *Vida de fr. Marcos Criado*.

IV. Don *Philippe* Tiburce d'Aguirre & Salcedo : il étoit Académicien honoraire depuis le 14. Juin 1735. il fut reçu surnumeraire le 14. de Mai 1737.

V. Le docteur don *François-Xavier Manuel* de la Huerta & Vega, prêtre, juge ecclésiastique de la ville & archevêché de *Santiago*, son visiteur général, historien du royaume de Galice, &c. fut admis le 14. de Juin de l'an 1737. On a de lui *Annales de Galicia*, en deux vol. *in-fol.* & *La España primitiva*, un vol. *in*-8°.

VI. Don *Francisco* de Angulo, *oficial de la secretaria del real patronato*; fut reçu le 9. Avril 1739.

VII. Don *Jean-Antoine* de Roda & Berganza, avocat des conseils du roi, sécretaire de l'Académie royale d'histoire; fut reçu le 9. Avril 1739.

VIII. Don *Antone-Gaspar* de Pinedo, regidor perpétuel de Madrid; fut admis pareillement le 9. d'Avril de l'an 1739.

ACADEMICIENS HONORAIRES.

I. Don *Fernando* de Velasco & Ceballos, admis le 18. Juin 1737.

II. Le pere don *Jean-Chrysostome Benito* de Oloriz, de l'ordre de saint Benoît de la congrégation de Cîteaux d'Aragon, professeur de théologie au college de saint Bernard en l'université de Huesca; admis le 4. Juillet 1737.

III. Le pere don *Isidore-André* de Ustarraz, religieux du même ordre & de la même congrégation, docteur en théologie, examinateur synodal de l'évêché d'Albarracin, depuis professeur de theologie dans son ordre, & prédicateur de sa majesté; fut admis le 4. Juillet 1737.

IV. Don *Francisco* Botello Moraës & Vasconcellos,

chevalier de l'ordre de Christ; il fut admis à une place d'Académicien honoraire le 7. de Janvier 1738.

V. Don *Diego* Cornejo, gradué dans l'université d'Alcala, assesseur de la même, & professeur en droit dans ladite université; admis le 16. Janvier 1738.

VI. Don *François-Xavier* de Torres, gradué dans l'université de Salamanque, prétendant aux chaires de théologie & de philosophie de la même université. Il eut une place d'Académicien honoraire le 4. de Mars 1738.

VII. Don *François* Ramirez de Arellano; admis le 4. Avril 1738.

VIII. Don *Michel* de Reyna Zevallos, prêtre, avocat des conseils royaux, & de l'audience de Mexico, promoteur fiscal de l'évêché de Valladolid dans la nouvelle Espagne, depuis prébendé de la cathédrale dudit lieu; reçu le 12. Mai 1739.

IX. Don *Joseph* Diaz d'Alcantara, prêtre, chanoine de l'église de Durange dans la nouvelle Espagne, juge subdélégué de la Croisade audit évêché, & theologien examinateur de la nonciature d'Espagne; admis le 12. Mai 1739.

X. Don *Ignace* de Cevallos Villagutierre, prêtre, docteur en droit canon de l'université de Salamanque : il eut aussi une place d'Académicien honoraire le même jour & la même année, c'est-à-dire, le 12. Mai 1739.

MAETS, (Charles de) étoit né à Leyde le 25. Janvier 1597. d'une honnête famille de Flandres qui avoit abandonné sa patrie pour suivre librement la religion prétendue réformée. Ses parens s'étant retirés à Middelbourg en Zélande, Maëts y fit ses premieres études, & ensuite son pere l'envoya à Franequer, où il eut pour maîtres, dans l'hebreu, Sibrand Lubbert, & dans la philosophie, Jean Maccovius. De-là il alla à Sedan où il y avoit une fameuse académie, & il y prit les leçons de théologie de Melvin, de Jacques Capelle, de Daniel Tilenus. Il parcourut ensuite la France pendant deux ans; & lorsqu'il fut de retour dans sa patrie, on lui confia en 1620. le soin de l'église de Scherpenis en Zélande. Il la gouverna jusqu'en 1629. qu'il fut mis à la tête de celle de Middelbourg. Il fut aussi un de ceux que l'on choisit pour travailler à la traduction de la Bible en langue vulgaire du pays, qui fut commencée en 1634. Le 17. de Novembre 1636. ceux d'Utrecht le demanderent, mais on le refusa; & ce ne fut que trois ans après que l'on consentit à le laisser aller. Il commença ses fonctions de pasteur de l'église d'Utrecht le 2. de Juin 1640. par un discours *De ecclesiæ Dei ædificatione serio promovendâ.* Il eut pour collegue dans cette charge, Gisbert Voët, & ils en remplirent ensemble les devoirs avec beaucoup d'union. En 1648. après la paix de Munster, Maëts fut un de ceux à qui l'on commit le soin de pourvoir les églises de la dépendance de Bosleduc, de pasteurs de la religion prétendue réformée. Il mourut subitement le 20. Avril 1651. & Jean Hoornbeeck prononça son oraison funébre, qui a été imprimée. De Maëts a laissé un fils nommé *Charles-Louis*, fort habile dans la chymie, qui professa cette science à Leyde en 1670. & qui continua de le faire jusqu'à sa mort : il est auteur de l'ouvrage intitulé : *Chymia rationalis, & praxis chymiatrica rationalis*, à Leyde 1687. *in*-4°. Les ouvrages de Charles son pere, sont : *Sylva quæstionum insignium*, à Utrecht, 1650. *in*-4°. Diverses dissertations académiques, sur la redemption de J. C. contre les Sociniens, sur la personne & les fonctions de J. C. sur Melchisedech, l'Eglise, le vœux de Jephté, la sépulture des morts. Une apologie contre Desmarets. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, & la *Vie de Descartes* par M. Baillet, où l'on voit que Maëts étoit opposé à la doctrine de ce célébre philosophe.

MAFFEI, illustre & ancienne famille d'Italie, est originaire de Bologne, selon Ghirardacci dans son histoire de Bologne, pag. 226. Le parti des Guelfes de cette ville ayant été vaincu par celui des Gibelins en 1274. quinze mille citoyens de Bologne furent obligés de sortir de cette ville, & parmi les douze familles les plus considérables qui furent de ce nombre, Ghirardacci nomme celle de Maffei. Celle-ci s'établit alors à Verone. Un acte original de l'an 1303. conservé dans cette famille, nomme *Antoine* Maffei de Bologne, syndic député & procureur de Timbalde, évêque de Verone. *Rolandin* Maffei, fils d'un autre *Rolandin*, fut député au nom de sa patrie auprès de la seigneurie de Venise en 1367. On nomme dans le même tems, un *Franciscus judex de Maffei de sancto Gilio*, sçavant jurisconsulte, surnommé le *Scevole de son siécle.* Il est encore fait mention d'un *François* Maffei, jurisconsulte & chanoine, qui vivoit en 1370. *Antoine* Maffei, fils de *François*, porta la parole au nom du peuple de Verone, à François Carrare, lorsque celui-ci s'empara de Verone, & en 1404. il porta à Venise l'étendard de sa patrie pour signe qu'elle se donnoit à cette république : il est nommé dans un acte *egregius miles D. Antonius de Maffeis.* Dans le XIV. siécle, il y avoit à Verone quatre ou cinq branches de la famille Maffei. Un ANTOINE Maffei eut six ou sept fils, qui prirent tous alliance. *Daniel*, l'un d'eux, fut pere des deux *Rolandins* : un *Rolandin* fut pere de *Benedict*, neveu de CELSE ou CELSO Maffei, *duquel on parlera dans un article séparé.* Ce Rolandin fut enterré à Venise dans l'église des Cordeliers, & on lit sur sa tombe : *M CCC XIIII. die 20. Aprilis. Sepulchrum domini Rolandini de Maffeis de Verona de confinio sancti Pauli & suorum hæredum; & hic jacet Laurentius filius ejus.* L'autre *Rolandin* avoit été enterré peu auparavant dans le couvent de sainte Anastasie à Verone. BENEDICT Maffei & quelques-uns de ses freres allerent s'établir à Rome. Augustin fut sécretaire du pape Paul II. Benedict épousa *Catherine* Conti, & fut enterré dans l'église de la Minerve en 1494. *Il avoit fait la branche des* MAFFEI, *qui s'éteignit dans Octave* Maffei. Benedict eut un fils nommé *Achilles*, qui fut pere de *Jerôme :* celui-ci fut pere de *Marius*, pere d'un autre *Achilles*, qui fut chanoine de saint Pierre, & BERNARDIN, qui fut créé cardinal par le pape Paul III. *& duquel on trouve un article dans le Dictionnaire historique. Marc-Antoine*, qui fut dataire, nonce en Pologne, & fait cardinal par Pie V. AUGUSTIN, leur frere, eut deux fils, *Jerôme*, qui fut sécretaire des brefs; & *Horace*, qui fut fait cardinal par Paul V. *Cette branche des* MAFFEI *a fini dans Octave* Maffei. Son frere *Ascagne*, archevêque d'Urbin, fit venir de Verone à Rome, *Augustin*, fils du comte MARC-ANTOINE, *qui a fait la branche des* MAFFEI *qui est à Rome.* Cette famille a eu plusieurs autres personnes distinguées par leur mérite, tels que PAUL, TIMOTHÉE & CELSE, *dont on donne des articles. Antoine* Maffei, sécretaire du cardinal Farnèse, & président de l'académie d'architecture à Rome, dans le XVI. siécle; & dans le XVIII. siécle, MM. *Alexandre* & *Scipion* Maffei, freres. Cette famille est encore partagée en plusieurs branches, à Verone, à Rome, à la Mirandole & à Turin, dont est le comte *Charles* Maffei, qui a été vice-roi de Sicile, envoyé en Angleterre, & premier plenipotentiaire de Savoye au congrès d'Utrecht. *Dans le Dictionnaire historique, article Bernardin* MAFFEI, *on dit* d'après M. de Thou, que ce cardinal étant mort le 16. Juillet 1553. à l'âge de quarante ans, évita par sa mort de voir le malheur arrivé deux ans après dans sa famille, où un de ses parens tua son frere, sa belle sœur & ses neveux. M. le marquis Scipion Maffei (*Verona illustrata* partie 2.), s'est inscrit en faux contre ce fait, & assure qu'il est sans fondement. * *Supplément françois de Bâle.*

MAFFEI ou MAFFÉE, (Paul) chanoine régulier de Latran, naquit à Verone vers l'an 1380. Les historiens de Verone font une mention honorable de son pere *Antoine* Maffée : ils disent que ce fut lui qui harangua publiquement au nom du peuple *François de Carrare*, lorsque celui-ci s'empara de la ville l'an 1404. ils racontent encore de lui plusieurs autres faits honorables. Cet *Antoine* est qualifié de noble dans cette inscription sépulcrale : *Sepulcrum generosi militis D. Antonii de Mapheis, nati quondam D. Francisci de Contrata sancti Ægidii Veronæ, qui migravit die* XXVIII. *mens. Januar. anno* MCCCCXV. & dans ces deux vers :

Stirpe satus veteri Maphæorum ANTONIUS, *omni Virtute insignis, simul ordine clarus Equestri*, &c.

Son fils *Paul* eut pour maître Gasparino de Bergame. Il n'étoit plus dans sa premiere jeunesse lorsqu'il embrassa l'institut des chanoines réguliers de Latran, comme on le voit par une de ses lettres à la marquise de Montferrat qu'il prie de n'être ni étonnée ni affligée de son changement. Il fut supérieur de sa congrégation à Padoue & à Venise, & général en 1425. Il soutint la réforme de son ordre avec beaucoup de zéle & de sagesse, & elle lui doit principalement ses plus grands progrès. Son exemple n'y servit pas moins que son attention & sa capacité : plusieurs historiens le qualifient d'homme de très-sainte vie; on rapporte des miracles opérés par son intercession, & on loue autant sa science que sa piété. Il mourut à Venise, selon les témoignages les plus certains; mais on ne dit point en quelle année. En 1512. on imprima à Venise un recueil d'écrits parmi lesquels il y en a un *sur la Communion* par le pere Paul Maffée. On a encore du même, un *traité sur la maniere de contempler & de méditer la Passion de Jesus-Christ :* Possevin dans son *Apparat* lui donne des *Méditations très-dévotes sur la Passion*; c'est peut-être le même ouvrage que le précédent. M. Maffei dit que ces ouvrages sont écrits en italien. Paul Maffée a laissé aussi un grand nombre de lettres que *Timothée* Maffée un de ses parens, & le premier de ses disciples, a pris soin de recueillir, & qu'il a partagées en huit livres; mais on ne sçait ce qu'est devenu ce recueil. Le pere Mabillon dit dans son voyage d'Italie (au tom. 1. de son *Musæum Italicum*, pag. 196.) qu'il avoit vu à Bologne un manuscrit dans lequel il y avoit environ une vingtaine de lettres du même, & il en rapporte quelques endroits. Nous ne connoissons que sept lettres de ce pieux écrivain qui soient imprimées : elles sont dans le tom. 3. de l'*Amplissima collectio*, &c. des peres DD. Martenne & Durand, pag. 875. & suivantes : les trois premieres sont écrites à des religieuses; la quatriéme, à Paule marquise de Mantoue; la cinquiéme, à Jeanne Maffée; l'auteur la félicite de ce que Dieu s'est servi d'elle pour amener son mari à une vie chrétienne; la sixiéme est adressée à la sçavante *Isota Nogarola*, de Verone : Paul Maffée lui promet de lui envoyer un *traité de la Virginité* qu'il avoit composé, mais qu'il n'avoit pu encore faire transcrire; enfin la septiéme lettre est écrite à une pieuse veuve Venitienne, nommée *Blanca Baduaria*, pour la consoler de la mort de sa fille : on voit dans toutes ces lettres beaucoup de foi, de piété & d'instruction. On cite encore du même un traité *De justitia colendâ.* * Scip. Maffei, *De gli scrittori Veronesi*, dans la *Verona illustrata*, pag. 83. & suiv. de l'édit. *in-fol.* Les lettres de Paul Maffée, & la préface des PP. DD. Martenne & Durand.

MAFFEI, ou MAFFÉE, (Timothée) parent du précédent, & son disciple étoit de Verone, comme lui, & du même ordre : il se nommoit, dit-on, *Jacques* Maffée avant d'entrer en religion, & étoit fils de *Guillaume* Maffée. Ce fut *Paul* qui lui donna l'habit de chanoine régulier. Timothée édifia son ordre par sa piété, & l'éclaira par sa science. Il en fut trois fois supérieur général. Il fit un séjour assez long à Florence, pendant lequel il eut d'étroites liaisons avec le duc Cosme, qu'on a surnommé le grand, & le pere de la patrie. Timothée fit aussi par piété le voyage de la Terre-Sainte. Le pape Nicolas V. qui estimoit ses lumieres & sa vertu, lui donna l'archevêché de Milan qu'il refusa : il écrivit à cette occasion au pape une lettre que M. le marquis Maffei loue, & qu'il dit avoir été imprimée, mais comme étant d'un autre, dans le quatriéme tome de l'*Italia sacra* d'Ughelli. Le pape Paul II. força la modestie de Timothée, & l'obligea d'accepter l'archevêché de Raguse. Ennemi de l'ignorance, & persuadé que les études étoient nécessaires aux moines, Timothée composa un ouvrage sur ce sujet (*De studiis monasticis*). Il adressa cet ouvrage au pape Nicolas V. par une belle lettre que M. Maffei a fait imprimer dans sa *Verona illustrata*, pag. 88. du livre où il est parlé des écrivains de Verone. L'ouvrage est encore manuscrit : il est en dialogues entre Paul Maffée, Celse & Hilaire qu'il suppose deux jeunes gens studieux. Le titre est : *Timothei Veronensis, canonici regularis, in sanctam rusticitatem litteras impugnantem dialogi.* On conserve encore dans les bibliothéques d'Italie d'autres ouvrages de Timothée, comme des sermons, un traité *De confessionibus & pœnitentiis*; des lettres, quelques harangues, une piéce intitulée : *Hortatoria ad Italiæ principes post Constantinopolim expugnatam.* En 1473. on imprima à Bologne, *In libros sententiarum D. Thomæ commentarius, à Timotheo Veron. canon. regul. recognitus :* mais M. Maffei dit que cet ouvrage est d'un autre Timothée qui étoit aussi chanoine regulier, & lecteur en théologie. * *Voyez* le livre du marquis Scipion Maffei *cité dans cet article.*

MAFFEI, ou MAFFÉE, (Celse) que l'on croit avoir été parent des précédens, étoit entré dans le même ordre, & fut disciple de *Timothée* à Padoue. Il eut huit fois la supériorité générale de son ordre; & il a passé pour un des plus célébres prédicateurs de son tems. Le pape Sixte IV. le chargea d'affaires importantes auprès de la république de Venise. Il refusa constamment plusieurs évêchés, & mourut l'an 1508. étant âgé de près de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré à saint Leonard de Verone, dont il avoit enrichi beaucoup la bibliothéque, de même que celles de deux autres maisons de son ordre, l'une à Venise, & l'autre à Padoue. Dans celle de saint Leonard de Verone, il avoit rassemblé, dit M. Maffei, un nombre de livres des premieres impressions, qui ont été inconnus à M. Maittaire, & à d'autres qui ont écrit sur l'imprimerie. Le même M. Maffei rapporte les titres de plusieurs de ces livres. Celse est auteur lui-même de plusieurs ouvrages, dont M. Maffei donne la liste, telle qu'elle suit : 1. *Dissuasoria a' principi dall' appropriarsi i censi ecclesiastici*, à Bologne, 1494. on y trouve de plus une question, sçavoir, si l'on peut permettre l'usure aux Juifs sans péché. 2. *Suasoria ad Venetos*, pour les exciter à la guerre contre les Turcs. 3. *De laudibus reipublicæ Venetæ oratio.* 4. *De sensibilibus deliciis Paradisi*, dédié au pape Jules second, & imprimé à Verone en 1504. 5. *Monumentum compendiosum pro confessionibus cardinalium, reliquorumque prælatorum*, à Venise, 1498. 6. *De interdicto : ad canonicos Veronenses.* 7. *Breve scrutariolum peccatorum pro confessionibus*, à Venise, 1498. 8. *Apologia pro canonicis Lateranensibus*; cette apologie a été plusieurs fois imprimée, & on la trouve avec une préface de *Pansilo Sasso*. 9. *Congruentia & differentiæ canonicorum regularium & secularium*, à Verone, 1503. 10. *Defensiones ad tuendum canonicorum regularium gradum*, à Venise, 1487. Vossius met Celse Maffee au nombre des historiens, en lui attribuant une vie de la bienheureuse Toscana (*Vita beatæ Toscanæ de Jebeto uxoris Alberti de Occhidecane*), & on le repete dans le *Dictionnaire historique*, où, pour tout article, on copie le peu de paroles de Vossius; mais M. Maffei montre que cette vie n'est point de notre Celse Maffée, mais de *Celso delle* Falci qui étoit de Verone, moine de l'ordre de saint Benoît, vivant en 1474. * *Voyez* l'article des trois Maffée dans les écrivains de Verone, *cités dans cet article.*

MAFFEI, (Alexandre) de l'illustre famille *dont on a parlé ci-dessus*, connu sous le nom de *marquis Maffei*, naquit à Verone le 3. Octobre 1662. Quatre ans après sa naissance, il fut tenu sur les fonts de baptême, au nom de l'électeur Ferdinand de Baviere, & de l'électrice Adelaïde de Savoye. Il étoit fils du marquis JEAN-FRANÇOIS Maffei, & de *Silvie* Pellegrini, fille du comte *François* Pellegrini. A l'âge de neuf ans on l'envoya à Munich, où il fut page. En 1683. âgé de vingt-un ans, il alla en Hongrie, où l'électeur lui donna un drapeau dans ses troupes. La même année il se trouva au siége de Strigonie. Il eut une compagnie en 1686. Il fut fait major, & se trouva au siége de Montgatz où il fut blessé dangereusement. Il fit la campagne de 1687. & de 1688. En 1689. l'électeur le fit lieutenant-colonel du régiment de Zacco; & la même annee, le 6. de Septembre, il fut fait prison-

lier à Bruckfal par les François, & envoyé à Reims, où il demeura prifonnier dix-huit mois. Ayant été élargi en 1691. il alla à Munich, & enfuite en Hongrie, & fe trouva à la bataille de Salankemen, où il fut bleffé au genou; ce qui le mit hors d'état de fervir jufqu'au mois d'Août 1693. qu'il alla à Munich, & enfuite à fon régiment. En 1696. il eut le régiment dont il étoit lieutenant colonel. Il fut encore fait prifonnier en 1706. à la bataille de Ramillies. En 1710. il fut fait veld-maréchal-lieutenant des troupes de Baviere, & gouverneur de Namur. En 1717. il alla commander les troupes de Baviere qui alloient en Hongrie. Il fe diftingua le 16. Août à la bataille de Belgrade. Les mouvemens qu'il y fit faire à l'infanterie Bavaroife contribuerent beaucoup à la victoire que l'empereur remporta fur les Turcs, & l'empereur lui en témoigna fa reconnoiffance par lettre, & le fit en 1718. maréchal-lieutenant de fes armées. La guerre de Hongrie étant finie, il revint à Munich en 1720. Il mourut dix ans après en 1730. âgé de 68. ans. Il ne laiffa point d'enfans de la fille du baron Zint, confeiller d'état de fon alteffe électorale de Baviere. En 1740. on a publié à la Haye les *Mémoires de M. le marquis Maffei, lieutenant général des troupes de l'électeur de Baviere, traduits de l'italien*, deux volumes *in*-8°. * Voyez le *Supplément françois de Bâle.*

Le marquis *Alexandre* Maffei étoit frere du marquis *Scipion* Maffei, connu depuis long-tems dans la république des lettres. Ce fçavant, qui vit encore, eft né à Verone en 1675. Il fut affocié fort jeune à l'académie des *Arcadi* de Rome où il a vécu plufieurs années, au milieu des gens de lettres. Depuis il a été aggregé à l'académie de Florence, & à celle des infcriptions & belles lettres de Paris, où il fut reçu en qualité d'honoraire étranger en 1734. il ne fut reçu alors que comme furnumeraire; & en 1737. il remplaça M. Ifelin de Bâle. M. Maffei a porté quelque tems les armes, & il s'y eft fait honneur. Il a fervi en Italie en 1701 & en 1703; s'étant rendu en Baviere, il fe trouva à la bataille de Donawert, où il donna des preuves de fa valeur; mais il eft encore plus connu par fon amour pour les lettres qui lui a fait entreprendre plufieurs voyages. Outre l'Italie qu'il a parcouru en fçavant, il a pareillement & dans le même efprit, vifité la France, féjourné quatre ans à Paris, & vu l'Angleterre, la Hollande & l'Allemagne. Les ouvrages qu'il a donnés jufqu'aujourd'hui au public, ne nous font pas affez connus pour en donner une lifte exacte. Voici ceux que nous trouvons cités, ou que nous connoiffons par nous-mêmes. 1. *Rime e profe del marchefe Scipione Maffei, parte raccolte da vari libri, e parte non piu Stampate, aggiunto anche un faggio di poëfia latina dell' isteffo autore. In Venezia per Sebaftiano Coleti.* 1719. *in*-4°. C'eft dans ce recueil de divers écrits faits par M. Maffei en différent tems, que fe trouve le difcours de ce fçavant fur l'hiftoire & le génie des meilleurs poëtes Italiens, prononcé par l'auteur, à l'ouverture de la nouvelle colonie d'Arcadie de Verone, traduit de l'italien en françois, & ainfi publié avec des notes du traducteur, dans les deux premiers tomes de la *Bibliothéque Italique ou hiftoire litteraire de l'Italie*, à Geneve, 1728. *in*-12. 2. *La fcienza Cavallerefca*, à Rome 1710. *in*-4°. L'auteur fit ce traité contre les fureurs des duels, à l'occafion d'un différend qu'eut fon frere aîné avec un autre cavalier. Ce livre paffe pour excellent: il en a paru fix éditions; la derniere a été commentée par le pere *Paoli*, membre d'Arcadie fous le nom de *Tedalgo*, le même qui a commenté la *Mérope* dans fa huitiéme édition. 3. *La Mérope* tragédie: il y en a eu plufieurs éditions: la troifiéme en 1714. *in*-4°. à Modene, eft ornée d'un difcours du marquis Orfi: la huitiéme à Londres, 1721. *in*-8°. eft avec un difcours & des notes du pere Sebaftien Paoli de Lucques, qui s'eft caché fous le nom de *Tedalgo paftore Arcade.* Cette tragédie a été traduite deux fois en profe françoife; la premiere traduction eft attribuée à M. Freret, aujourd'hui fécretaire de l'Académie des Infcriptions & Belles Lettres: elle parut avec le texte italien, en 1718. *in*-12. à Paris. La feconde imprimée dans la même ville en 1743. *in*-8°. fans le texte, eft de M. l'abbé D. B. M. de Voltaire a mis le même fujet fur le théâtre, & a profité de la piéce de M. Maffei, qu'il a cependant critiquée lorfqu'il a fait imprimer fa tragédie françoife. 4. *Cérémonie*, comédie, imprimée plufieurs fois, & entr'autres, en 1730. avec la Mérope du même auteur, à Verone. 5. *Dell' antica condizion di Verona, ricerca iftorica*, à Venife, 1719. *in*-8°. Cette differtation fut publiée pour réfuter le pere Gagliardi, chanoine de Breffia, qui avoit établi que *Breffia* étoit capitale des Cenomanni, & que Verone lui étoit foumife. 6. *Traduttori Italiani, o fia notizia de' Volgarizzamenti d'Antichi fcrittori latini, e greci: con un Volgarizzamento di alcune infigni ifcrizioni greche, & la notizia del Mufeo di Verona, col paragone frà le ifcrizioni e le Medalie*, à Venife, 1720. *in*-8°. M. Maffei fit cet ouvrage à l'occafion de ce que lui dit la comteffe de Salfeld, pendant qu'il étoit en Baviere, qu'elle préféroit la langue françoife à l'italienne, parce que l'on trouvoit dans la premiere un plus grand nombre de bonnes traductions des anciens auteurs Grecs & Latins: M. Maffei foutient le contraire. 7. *Teatro Italiano, o fia fcelta di Tragédie per ufo della fcena*: ce recueil, dont M. Maffei eft l'éditeur, à trois volumes *in*-8°. imprimés en 1723. & depuis. 8. *Lettera al Rever. P. Bacchini fopra i frammenti greci, dati in luce nel tome 16. di Giornali letter. d'Italia, e riftampati in Ollandia col nome di S. Ireneo.* 9. *Differtatio de fabulâ equeftris ordinis Conftantiniani ad Gifbertum Cuperum*, en 1712. 10. *Caffiodori complexiones in epiftolas & acta Apoftolorum & Apocalypfim ex vetuftiffimis membranis erutæ*, à Florence, 1721. & à Roterdam, 1738. 11. *Iftoria Diplomatica, che ferve d'introduzione all' Arte critica in tal materia*, &c. c'eft-à-dire, Hiftoire Diplomatique, pour fervir d'introduction à l'Art Critique fur cette matiere; avec un recueil de documents qui n'avoient pas été publiés, & qui fubfiftent encore en papier d'Egypte. Differtation fur les premiers habitans d'Italie, faite à l'occafion de cet ouvrage, dans laquelle on découvre l'origine des Etrufques & des Latins. La lettre de Céfarius expliquée, & quelques autres monumens. L'Arc de Sufe avec fon infcription qui n'avoit pas encore été copiée, à Mantoue 1727. *in*-4°. *Voyez* une notice de cet ouvrage dans la Bibliothéque Italique, tom. 2. pag. 198. & fuiv. 12. *Degli Amphiteatri, e fingolarmente de Veronefe*, à Verone, 1728. 13. *Supplementum Acaciarum, monumenta nunquam edita continens*, à Venife, 1728. 14. *Verona illuftrata*, en plufieurs parties; la premiere contient l'hiftoire de la ville, &c. la feconde, les écrivains de Verone; la troifiéme, la notice des chofes remarquables dans Verone; & à la fin, le traité des amphithéâtres, déja imprimé: le tout en un vol. *in-fol.* à Verone, 1732. & en quatre vol. *in*-8°. La république de Venife à qui l'auteur a dédié cet ouvrage, pour lui en marquer fa reconnoiffance, l'a décoré d'un titre qui ne fe donne qu'à la premiere nobleffe de Venife, avec des revenus, des immunités & des privileges qu'il peut faire paffer à fes defcendans. 15. *Galliæ antiquitates quædam felectæ atque in plures epiftolas diftributæ*, à Paris, 1733. *in*-4°. Cet ouvrage eft dédié à Louis XV. par une épître en vers latins. A l'égard des lettres, il y en a vingt-fix, tant en latin qu'en italien & en françois: la vingt-fixiéme eft de M. le préfident Bouhier. 16. Lettre touchant un feu rare & fingulier, formé dans le corps d'une femme de Céfenne en Italie, qui l'a réduite en cendres, à Paris, 1733. *in*-8°. 17. *Il primo canto del Iliade d'Omero tradotto in verfi italiani*: à Londres, 1737. en vers non rimés. 18. *La Religion de Gentili nel morire, ricavata da un Baffo rilevo antico che fi conferva in Parigi*, à Paris, 1736. *in*-4°. 19. *Offervazioni letterarie che poffono fervir di continuazione al giornal de letterati d'Italia*, &c. à Verone, 1737. & années fuiv. fix vol. *in*-8°. Plufieurs des écrits mentionnés ci-deffus, fe trouvent dans ce recueil, comme *la Religion de Gentili*, &c. la traduction du premier livre de l'Iliade d'Homere, &c. M. Maffei a voulu auffi écrire fur les matieres de la Grace, & en dernier lieu fur la matiere

de l'usure, sur quoi l'on peut voir le Mercure historique & politique du mois de Septembre 1745. imprimé à la Haye. L'ouvrage du marquis sur la Grace est, selon l'auteur, une histoire théologique de la doctrine & des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siécles de l'Eglise au sujet de la Grace, du libre arbitre & de la prédestination, écrite en italien, & imprimée à Trente en 1742. M. Maffei y a joint quelques ouvrages théologiques qu'il avoit déja composés. Le *Supplément françois de Bâle* parle aussi de M. Maffei; & l'on a fait quelque usage de ce qu'on y lit sur ce sçavant.

MAGDELENET. (Gabriel) *Supplém. de 1735. t. 2....* dans son épitaphe, au lieu de *vocavit*, lisez *vacavit*.

MAGLIABECCHI, (Antoine) sçavant Italien, *que l'on ne connoîtra pas surement par le peu que l'on en dit dans le Dictionnaire historique*, naquit à Florence le 28. Octobre 1633. Son pere se nommoit *Marc* Magliabecchi, ou de *Maglia-Becco*, lieu de la vallée de Mugello en Toscane, & mourut le 17. Août 1640. Le nom de sa mere étoit *Genièvre* Baldoriotti. Antoine apprit les premiers élemens de la langue latine d'un certain *Jean* Fabbri, clerc de Florence, qui tenoit une école publique. Ensuite sa mere qui le destinoit à l'orfévrerie, lui fit apprendre les principes du dessin sous *Matthieu* Rosselli, peintre de Florence. En 1649. il entra chez les *Guidi* & les *Comparini*, célébres orfévres de Florence, n'ayant encore que seize ans; mais la mort de sa mere arrivée le 19. Juin 1653. l'ayant laissé maître de suivre son amour pour les lettres qu'il cultivoit déja autant qu'il lui étoit possible, il abandonna l'orfévrerie, & se livra tout entier à son désir de sçavoir. Aidé des lumieres de *Michel* Ermini, bibliothécaire du cardinal de Médicis, il se mit, pour se perfectionner dans la langue latine, à faire des traductions & des extraits des meilleurs écrivains; & ses progrès dans cette langue, de même que dans l'hebreu auquel il s'appliqua pareillement, furent des plus rapides. Son nom commença peu après à devenir célébre. Dès 1665. Lambécius en fit une mention honorable dans ses *Commentaires*. Souvent consulté, il satisfaisoit tous ceux qui avoient recours à ses lumieres, sur quelque matiere que ce fût. Il avoit déja beaucoup lu, beaucoup réfléchi, & retenu presque tout ce qu'il avoit lu & médité. Les dates, les faits, les opinions, les citations, tout lui étoit présent. Renfermé chez lui tout le jour, on ne le voyoit que sur le soir; & son application étoit si grande, si continue, qu'il en oublioit souvent les besoins les plus indispensables. Le grand duc Cosme III. n'étant encore que prince de Toscane, instruit de son rare mérite, voulut l'avoir pour bibliothécaire. Magliabecchi accepta le poste avec joie; mais il ne changea presque rien à sa maniere de vivre. Un vieux manteau lui servoit de robe de chambre pendant le jour, & de couverture pendant la nuit. Il avoit pour table une chaise de paille, & pour lit une autre chaise, sur laquelle il demeuroit attaché à ses livres, jusqu'à ce qu'épuisé de travail, il succombât au sommeil qui l'accabloit. Le pape & l'empereur lui offrirent plusieurs fois des conditions honorables pour l'attirer à leur service; mais il refusa constamment les offres les plus avantageuses, pour demeurer attaché à son prince, qui de son côté avoit toute sorte d'égards pour lui. On lui écrivoit de toute part non-seulement des lettres pleines d'érudition, mais encore remplies des plus grands témoignagnes d'estime; mais aussi modeste que sçavant, il cachoit à ses amis ce que ces lettres avoient de flateur pour lui, & ne leur faisoit part que de ce qui concernoit la litterature. D'un caractere bienfaisant, jamais il ne manqua à ses amis dans le besoin; & après eux, toute son attention étoit pour ceux qui cultivoient les lettres. Il se faisoit un plaisir d'aider ceux-ci de ses conseils & de ses lumieres, & leur fournissoit tous les livres & manuscrits qu'il leur croyoit nécessaires. Il fut toujours leur protecteur; & le pere *Noris*, depuis cardinal, lui écrivit un jour qu'il lui étoit plus redevable de l'avoir dirigé dans ses études, qu'au pape de l'avoir élevé au cardinalat. Malgré une conduite si bienfaisante d'un côté, & de l'autre si irréprochable, on sema contre lui dans Florence des libelles capables de le perdre, si le prince avoit été disposé à y ajouter foi. Magliabecchi sûr du témoignagne de sa conscience, ne pensa même pas à repousser la calomnie; mais il vouloit se retirer, & il eût exécuté ce projet, si le cavalier Marmi ne l'en eût détourné. L'imposture fut enfin découverte & confondue. Le grand duc, à qui il devenoit plus précieux de jour en jour, lui fit préparer dans le vieux palais un appartement très-commode, qu'il eut bien de la peine à se résoudre d'occuper. Il n'y demeura même que quatre mois, après lesquels il retourna dans sa premiere demeure sous divers prétextes dont il fallut se contenter. Au mois de Janvier 1714. étant sorti pour aller, à son ordinaire, à la bibliothéque du palais, il fut saisi d'un tremblement violent par tout le corps, & il lui prit une si grande foiblesse aux jambes, qu'il n'a pu sortir depuis. Il mourut le 14. Juillet de la même année, âgé de quatre-vingt-un ans. Ce sçavant a peu composé d'ouvrages, au moins qui soient publics: il a eu beaucoup de part aux additions que Nicodemo a faites à la bibliothéque Napolitaine de Toppi. Il a contribué à la publication des poësies latines d'*Henri de Settimello*, curé de Florence, que Daumius publia en 1709. à Kemnits, *in-12.* On lui doit aussi, du moins en partie, la publication de l'*Hodœporicon* d'Ambroise le Camaldule; de l'ouvrage intitulé: *Benedicti Accolti Aretini dialogus de præstantiâ virorum sui ævi*, & de plusieurs autres. Ce dialogue n'est pas seulement dédié à M. Magliabecchi par une belle épître latine qui contient son éloge, mais il contient de plus environ quatorze piéces de vers, tant latins qu'italiens, à la louange du même sçavant. En 1745. on a publié à Florence un premier volume (*in-8°.*) des lettres que divers sçavans ont écrites au même Antoine Magliabecchi. Ce premier recueil est intitulé: *Clarorum Belgarum ad Antonium Magliabechium non nullosque alios epistolæ, ex autographis, in bibliotheca Magliabechiana, quæ nunc publica Florentinorum est, adservatis, descriptæ.* L'éditeur de ces lettres est le docteur Jean Targioni, professeur en médecine & en histoire naturelle à Florence. Il les a distribuées en différentes classes, & ces classes sont distinguées par les pays des sçavans qui les ont écrites. Le premier volume comprend les lettres des sçavans des Pays-Bas; qui sont Gilbert Cuper, Nicolas Heinsius, & Jean-Georges Grævius. La suite des lettres des sçavans des Pays-Bas fera un second volume. Le troisiéme contiendra les lettres des sçavans Vénitiens. Ces deux volumes doivent paroître en 1746. * *Voyez* le pere Niceron, *Mémoires*, &c. tom. 4. & 10. seconde partie, les *Mémoires de Trévoux*, Novembre 1722. le *Journal des Sçavans*, du mois de Mai 1745. aux nouvelles litteraires.

Antoine Magliabecchi eut pour frere JACQUES Magliabecchi, qui s'appliqua à l'étude du droit, & fut reçu docteur en cette faculté le 13. Mai 1660. La même année il fut aggrégé à l'académie *Degli Ombrosi* à Florence, où il récita plusieurs discours sçavans, & des poësies latines. Il fut ensuite auditeur de plusieurs prélats de la cour de Rome; mais il demeura plus long-tems en cette qualité avec le cardinal François Martelli: il l'accompagna en Pologne, & y resta avec lui durant sa longue nonciature en ce pays. De retour à Rome, il obtint la place d'auditeur de lieutenant fiscal de la chambre, qu'il a remplie jusqu'à sa mort arrivée le 15. Janvier 1700.

MAGNÆUS, (Arnas) Islandois, naquit au mois de Novembre 1663. dans la province de Dalesyssel, de Magnus, fils de Jonas, gouverneur de cette province, & de Gudrune, fille de Kétille Jorundius. Il commença ses études dans sa patrie; & en 1683. on l'envoya dans l'université de Coppenhague, où il se distingua par son génie & son assiduité au travail. Très versé dès l'âge de vingt ans dans l'histoire de sa patrie, il mettoit ses soins à l'approfondir; & comme ce genre d'étude lui plaisoit, il se livra tout entier à l'histoire & aux antiquités. Dans ce tems-là, Thomas Bartholin le jeune, fils du célébre médecin Thomas Bartholin, cherchoit un Islandois qui pût l'aider dans la recherche des antiquités du Septentrion: on lui fit connoître Magnæus; il le gouta, & le

reçu

reçut chez lui. Magnæus lui fut en effet d'une grande utilité. Il fut dans la suite envoyé en Norvége pour y ramasser tout ce qu'il pourroit trouver de documens, de livres & de diplomes convenables au but de Bartholin; & il revint avec une abondante moisson. Bartholin étant mort en 1690. Magnæus trouva d'autres protecteurs, entr'autres, Gaspard Bartholin frere du défunt, & Matthieu Moth, conseiller intime du roi Christian V. chevalier de l'ordre de Danebrog, & premier secretaire de la chancellerie Danoise. Ce seigneur, qui aimoit beaucoup l'histoire ancienne, reçut durant plusieurs années Magnæus à sa table, & lui procura une pension avec laquelle il put faire commodément un voyage litteraire en Allemagne. Avec ce secours, Magnæus se rendit en Saxe, où il vit les sçavans les plus célébres. Ceux avec qui il se lia plus particulierement furent Frederic & Benoît Carpzovius, Conrad Schurtzfleisch, Thomas Ittigius, Christian-Godefroi Franckensdenius. Il passa là environ deux ans. Avant ce voyage, & avant qu'il allât à Leipsic en 1693. il avoit été chargé par Matthieu Moth de se rendre chez André Muller Greiffenhagius, pour examiner sous quelles conditions il vouloit céder à Christian V. sa *Clavis sinica*, & tout ce qu'il avoit offert de curieux au roi par la lettre qu'il en avoit écrite, & qu'il disoit conserver dans son cabinet; mais notre voyageur ne put rien découvrir, ni tirer de ce sçavant qui pût satisfaire les désirs & l'attente du roi. Magnæus de retour à Coppenhague, fut reçu, comme auparavant, dans la maison de son bienfaicteur Matthieu Moth. Pendant ce tems-là, il aida beaucoup Thormod Torfœus, son compatriote, à polir & à corriger son histoire ancienne de Danemarck, qui parut enfin en 1702. Ce fut aussi depuis son retour à Coppenhague qu'il fit un achat qui marquoit son amour ardent pour la connoissance des antiquités de sa patrie. Janus Rosenerantz étant mort en 1693. avoit laissé une bibliothéque qui renfermoit beaucoup de manuscrits concernant l'histoire d'Islande & de Norvége. Magnæus en dressa le catalogue, & en fit ensuite l'acquisition pour laquelle il emprunta quatre cens écus d'Allemagne. Il acquit encore depuis une si grande quantité de manuscrits de l'histoire du Septentrion, qu'il n'y avoit point dans ce pays-là, avant l'incendie de 1728. aucune bibliothéque qui en contint un aussi grand nombre. Le roi Frederic IV. lui donna l'emploi de secretaire des archives, & le commit pour faire le cens de toute l'Islande; c'est-à-dire, de dresser des listes exactes de tous les fonds de terre & de leurs possesseurs. Pendant les courses qu'il fut obligé de faire pour l'exécution de cette commission, il fut nommé à une chaire d'histoire à Coppenhague qu'il remplit à son retour en 1713. Dès 1710. il étoit assesseur du consistoire; & en 1721. il eut la place de second bibliothécaire. Il est mort au mois de Janvier 1730. ayant été marié dès 1707. à une veuve dont il n'a point eu d'enfans. Par son testament, il légua à la bibliothéque de l'académie, douze cens volumes qu'il avoit arrachés à l'incendie de 1728. & tout son bien, excepté ce qu'il possédoit en Islande, à condition que du revenu, on entretiendroit toujours dans l'université de Coppenhague deux étudians Islandois destinés à faire des recherches sur l'histoire du Septentrion. Il est étonnant, & les Danois n'ont pas eu tort de le lui reprocher, qu'avec tant de richesses litteraires, il ait si peu publié lui-même d'écrits sur l'histoire. Tout ce que l'on sçache qu'il ait fait imprimer se réduit aux deux livres suivans : 1. *Incerti autoris vetusti chronicon Danorum & præcipuè Sialandiæ*, 1695. *in*-8°. petit livre fort utile à ceux qui aiment l'histoire de Dannemarck. M. l'abbé Lenglet cite ainsi cet ouvrage : *Incerti (qui sæculo* XIII. *vixisse videtur) chronica Danorum & præcipuè Sialandiæ, seu chronologia rerum Danicarum ab anno* 1028. *ad annum* 1282. *cum appendice ad annum* 1307. *ex manuscripto, edita per Arnam Magnæum*, *in*-4°. à Leipsic, 1695. 2. *Magni regis Norwegiæ testamentum.* * Extrait du *Supplément françois de Bâle*, tom. 3. pag. 268. *Supplément à la méthode pour étudier l'histoire*, &c. par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tom. 2. pag. 213.

MAGNI. (Valérien) *Supplément de 1735. tom. 2. à la derniere ligne de l'article, au lieu d'*assayé, *lisez* essayé.

MAILLÉ, illustre & ancienne maison. *Suppl. tom.* 2.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREZÉ, & de Benehart.

XVIII. Louis-Joseph de Maillé, baron de Coulonces, &c. *ajoutez* que sa fille unique *Marie-Anne-Geneviève* de Maillé, *mentionnée audit article*; est morte à Paris le 7. Juin 1742. âgée de quarante-huit ans. Elle a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné des fils appellé *le comte de Montboissier*, avoit été marié dès le 8. Mai 1733. avec *Louise-Elisabeth* de Collins de Mortaigne, fille unique de feu *Antoine-François* de Collins, comte de Mortaigne, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LISLETTE, marquis de Kerman, *qu'on prononce* Carman.

XXI. Donatien de Maillé, &c. *ajoutez*, mort le 22. Octobre 1745. dans ses terres en basse Bretagne, dans la soixante-onziéme année de son âge. * *Voyez* le *Mercure* de Novembre 1745. pag. 234.

MAILLY, maison de Picardie, &c.

BRANCHE DES MARQUIS DE NEÉLLE.

XIII. Thibault de Mailly, &c.... *Elisabeth* de Mailly, fille de feu *Louis* de Mailly, seigneur de Fresnoy, &c. *mentionné audit article*, épouse depuis 1708. de *Joachin* de la Viefville, chevalier, seigneur de Plainval, &c. appellé le *marquis de la Viefville*, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, &c. mourut à Paris le 6. Mars 1738. âgée d'environ soixante-un ans, laissant un fils unique : elle avoit eu une fille qui avoit épousé au mois de Septembre 1730. le marquis de Thiboutot, lieutenant général de l'artillerie, laquelle mourut au commencement du mois d'Octobre 1731 ...... *Jeanne-Charlotte-Rose* de Mailly, fille de *Louis Charles* de Mailly, marquis de Néelle, mort en 1708. &c. prieure perpétuelle du prieuré de Poissy, de l'ordre de saint Dominique, diocèse de Chartres, est morte dans son monastere dans un âge fort avancé, au mois de Mars 1742....... *Françoise* de Mailly, dame d'atours de la reine depuis le 19. Août 1731. veuve en dernieres noces depuis le 7. Septembre de la même année 1731. de *Paul-Jules* de la Porte-Mazarin de Ruzé, &c. est morte à Versailles le 11. Septembre 1742. âgée de cinquante-quatre ans & douze jours.

XVII. Louis de Mailly, troisiéme du nom, marquis de Néelle, & de Mailly, &c. *ajoutez* que dame *Marie-Anne* de Mailly-Néelle, l'une de ses filles, duchesse de Châteauroux en Berri, veuve de messire *Jean-Louis* de la Tournelle, marquis de la Tournelle, colonel-lieutenant du régiment de Condé infanterie, mort le 23. Novembre 1740. à l'âge de 22. ans, sans laisser d'enfans, & avec lequel elle avoit été mariée le 19. Juin 1734. est morte à Paris le 8. Décembre 1744. à l'âge de vingt-sept ans, étant née au mois d'Octobre 1717. Elle avoit été dame du palais de la reine, & avoit été nommée pour remplir la charge de surintendante de la maison de madame la Dauphine. Elle avoit pour sœurs aînées mesdames les comtesses de Mailly & de Vintimille, la duchesse de Lauraguais, la marquise de Flavacourt. Madame de Vintimille est morte avant madame de Châteauroux.

MAINUS, (Jason) célébre jurisconsulte, né à Pesaro dans le duché d'Urbin en Italie l'an 1435. & mort à Pavie le 22. Mars 1519. dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. *On parle de ce jurisconsulte dans le Dictionnaire historique*, & dans le Dictionnaire critique de Bayle. Taisand dans ses vies des jurisconsultes en a donné un article plus étendu & plus circonstancié, que le pere Niceron n'a presque fait que copier dans le tome quarantiéme de ses mémoires, &c. Nous ne répéterons point ce qu'ils ont dit; mais comme ces écrivains n'ont point connu l'éloge funébre de ce jurisconsulte composé par Marc-Antoine Natta qui avoit été son disciple, & qui se trouve imprimé avec sept autres discours latins de Natta à Pavie 1552. *in*-4°. ils ont omis un fait concernant

Mainus qui n'eſt pas indigne d'être ſçu. Ce fait eſt que Louis XII. dans ſes diſputes avec le pape Jule II. fit conſulter Mainus, & voulut l'engager à lui donner une déciſion qui lui fût favorable & conforme aux vues qu'il avoit d'agir contre le pape, dont il ſouhaitoit la dépoſition. Mainus ſe défendit d'abord de parler ſur cette matiere : pluſieurs fois ſollicité, il différa de répondre ; mais obligé de le faire, il n'envoya qu'un recueil de difficultés, où il diſcutoit également le pour & le contre, ſans expliquer clairement ce qu'il penſoit. On entrevit cependant qu'il n'étoit pas favorable à la cauſe que le roi ſoutenoit. Par-là il évita d'être pour quelque choſe dans une affaire dont il craignoit les ſuites, & le roi ne lui en ſçut pas mauvais gré. Preſque tous ceux qui ont parlé de ce juriſconſulte, le diſent *fils naturel* d'André Mainus de Milan, qui avoit gouverné la Marche d'Ancone avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & qui étoit d'une famille ancienne : Natta ne parle point de ce défaut de la naiſſance de Mainus ; il dit au contraire qu'il étoit né de parens nobles & illuſtres, & il fait l'éloge d'André qu'il nomme ſimplement ſon pere. Il défend auſſi Mainus contre ceux qui accuſoient ce juriſconſulte de piller les ouvrages d'autrui & de ſe parer de leur érudition. Il fait voir que s'il avoit une vaſte lecture, il poſſédoit au mieux l'art de ſe rendre propre tout ce qu'il avoit lu, qu'il ne s'aſſujettiſſoit aux ſentimens d'autrui qu'autant qu'il les croyoit conformes au vrai. Il dit qu'on venoit écouter ſes leçons, non-ſeulement de toutes les parties de l'Italie, mais encore de pluſieurs autres royaumes. En parlant de l'honneur que lui fit Louis XII. d'aſſiſter à une de ſes leçons, tout panégyriſte qu'il eſt de ſon ancien maître, il ne dit pas que Mainus ſe revêtit d'une robe d'étoffe d'or, ni que Louis XII. voulut qu'il entrât le premier dans l'auditoire comme ſon maître en cette occaſion, ni que ce prince l'embraſſât après l'avoir entendu ; il ſemble cependant que ces circonſtances, ſi elles euſſent été certaines, n'euſſent pas mal figuré dans un panégyrique, & que Natta n'auroit pu les ignorer. Parmi les ouvrages de Mainus, dont le pere Niceron a donné le catalogue, ce pere cite un diſcours prononcé à l'occaſion des noces de Maximilien roi des Romains, & de la reine Blanche-Marie, le 16. Mars 1494. & cite une édition *in*-4°. de ce diſcours en 1495. Nous en connoiſſons deux autres *in*-4°. l'une ſans date, à la ſuite d'une ancienne édition de divers opuſcules de Philippe Beroalde, d'Ange Politien, & d'Hermolaüs Barbarus, imprimés par Jean Frellon ; l'autre de l'impreſſion de Badius Aſcenſius en 1515. dans un recueil de divers opuſcules du même Philippe Beroalde, & de quelques autres ſçavans du même tems.

MAIRE, (Jean le) hiſtorien & poëte dans le XV. & le XVI. ſiécle, naquit en 1473. dans la cité de Belges en Hainault, comme il le dit lui-même dans ſa *Concorde des deux langages*, le toſcan ou florentin & le françois. Le fameux Jean Molinet ſon parent, s'intéreſſa à ſon éducation, cultiva ſon eſprit, & contribua beaucoup à ſon avancement. Le Maire n'ayant encore que vingt-cinq ans, étoit déja *clerc des finances au ſervice du roi & de monſeigneur le bon duc Pierre de Bourbon*. Il demeuroit alors à Villefranche en Beaujolois. Guillaume Dubois, plus connu ſous le nom de Cretin, paſſant par ces quartiers-là, fit connoiſſance avec lui, & l'engagea à faire uſage de ſes talens. C'étoit en 1498. Son exhortation eut beaucoup d'effet. Le Maire ſe livra avec ardeur à l'étude pour acquerir un fonds de connoiſſances qui lui étoit néceſſaire, afin de ſe rendre utile par ſes travaux litteraires. Dès 1503. il donna ſon coup d'eſſai ſous le titre de *Temple d'honneur & de vertus, compoſé par Jean le Maire diſciple de Molinet, à l'honneur de feu monſeigneur le duc de Bourbon.* C'étoit Pierre II. mort le 8. Octobre 1503. fils de Charles I. duc de Bourbon. Ce *temple d'honneur* eſt un éloge, & comme une apothéoſe de Pierre de Bourbon, adreſſé à Anne de France, fille de Louis XI. ducheſſe de Bourbonnois & d'Auvergne, dame de Beaujeu, &c. Cet ouvrage eſt mêlé de proſe & de vers ; & l'on y reconnoît que l'auteur ne manquoit ni de génie ni de facilité pour ſe faire un plan, ni de juſteſſe pour arranger les parties d'un ſujet. L'année ſuivante, il fit dans le même goût *La plainte du déſiré*, à l'honneur de Louis de Luxembourg, prince d'Altemore, comte de Ligny, mort le 31. Décembre 1503. Le Maire ſe dit ſecretaire de ce ſeigneur. Au milieu d'une foule de gens occupés à en pleurer la mort, le poëte introduit la peinture & la rhetorique, qui, l'un après l'autre, chantent les louanges du défunt. Le Maire ſe chargea encore de conſoler Marguerite d'Autriche, ſœur de Philippe I. roi d'Eſpagne, mort en 1506. mariée d'abord à l'infant d'Eſpagne, Jean fils de Ferdinand roi d'Arragon ; & enſuite au duc Philibert de Savoye. Les épreuves continuelles par leſquelles cette princeſſe avoit paſſé, lui avoient fait donner le titre de *Dame infortunée.* La mort de ſon frere Philippe l'ayant plongée dans une nouvelle douleur, le Maire fit l'éloge funébre de ce prince, & l'adreſſa à Marguerite pour appaiſer, autant qu'il étoit en lui, le chagrin qui la dévoroit. On donne encore communément à ce poëte la plainte ſur le trépas de feu meſſire de Biſſipat, ſeigneur de Falaiſe ; mais il eſt ſûr que cette piéce eſt de Cretin. Le Maire étoit d'autant plus engagé à publier les regrets de Marguerite d'Autriche ſur la mort de ſon frere, que ce poëte étoit dès 1503. attaché au ſervice de cette princeſſe. On croit que Jean Molinet, ſon bibliothécaire, l'avoit introduit auprès d'elle, & qu'il ſuccéda à ſon parent dans le même emploi. Il eſt ſûr qu'il en recevoit des gages dès 1509. comme on le voit par une épître de le Maire datée de cette année, & que Mercure adreſſe à la princeſſe. Le ſervice de Marguerite d'Autriche ne l'avoit pas empêché de paſſer en Italie, où les Grecs, qui avoient fui devant les Turcs, étoient venus établir une nouvelle académie. En 1506. il étoit à Veniſe : dans la même année il étoit à Rome, & il y étoit encore en 1508. A ſon retour il publia ſon premier livre des illuſtrations des Gaules & ſingularités de Troyes. Le privilége de Louis XII. eſt du 23. de Juillet 1509. Le premier livre eſt dédié à Marguerite d'Autriche. Il offrit le ſecond le premier jour de Mai 1512. & il acheva le troiſiéme au mois de Septembre de la même année. A la tête de ces deux derniers livres, il ſe qualifie *de ſecretaire indiciaire, ou hiſtoriographe de très-haute & très-excellente princeſſe madame Anne, deux fois royne de France :* c'étoit Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Quoique cet ouvrage tienne plus du roman que de l'hiſtoire, il eſt vrai cependant qu'il fait voir dans l'auteur une grande lecture, & que la découverte des vérités hiſtoriques n'a pas coûté aux ſçavans du dernier ſiécle, plus de recherches que Jean le Maire en a fait pour établir le faux dans preſque tous les points qu'il a touchés. En 1509. la paix ayant été faite par les ſoins de Marguerite d'Autriche & du cardinal d'Amboiſe, entre Maximilien I. & Louis XII. le Maire fit paroître ſa *Légende des Venitiens*, ſatyre fort vive contre la république de Veniſe, & une juſtification de la ligue formée contre elle à Cambray, entre le roi & Maximilien unis au pape Jules II. Mais ce pontife ayant violé ſes engagemens, & éclaté contre la France par les procédés les plus violens, Louis XII. ſe vit obligé d'aſſembler un concile à Tours pour ſe pourvoir contre les excès de la cour de Rome. A cette occaſion, Jean le Maire fit paroître un *Traité de la différence des ſchiſmes & des conciles de l'Egliſe, & de la prééminence & utilité des conciles de l'égliſe Gallicane.* Il y montre l'injuſtice de la conduite de Jules II. à l'égard de Louis XII. & pour la rendre plus odieuſe, il donne à la fin de ſon traité, l'*Hiſtoire du prince Syach Iſmail dit Sophy* roi de Perſe, dont il oppoſe le zéle pour la deſtruction des Turcs, à l'infidélité de Jules II, à ſon aigreur & à ſa violence. Ce parallele étoit trop odieux, & il ne convenoit pas à l'auteur de le faire ; mais ces ouvrages ne déplurent pas à la cour de France ; & l'auteur, protegé par Jean Perreal Pariſien, peintre & valet de chambre ordinaire du roi, trouva accès auprès de Louis XII. & de la reine Anne de Bretagne qui le recompenſerent. Après avoir fini ſes illuſtrations des Gaules, il donna la *Concorde des deux langages*, où il fait de

grands éloges de notre langue. Ce traité comprend deux parties, dont l'une est rimée en vers *tiercets*, ainsi que l'auteur les appelle, à la façon italienne. Les ouvrages en vers de Jean le Maire, sont 1. Deux épîtres de l'Amant verd, adressées à Marguerite d'Autriche : la premiere contient les regrets du poëte sur le départ de cette princesse, quand elle passa en Allemagne pour voir Maximilien son pere, & Philippe premier son frere. La douleur d'être éloigné de la princesse, avoit fait mourir le poëte ; & la seconde épître est le récit de ce qu'il avoit vu dans l'empire des morts. Ces deux lettres furent publiées en 1510. On croit que le titre d'*Amant verd* que le poëte y prend, vient de ce qu'il portoit ordinairement un habillement tout verd. 2. Lettre au nom du roi Louis XII. vers 1511. en réponse à celle que Jean d'Auton avoit envoyée au roi de la part d'Hector de Troyes. Louis y fait la relation de la bataille d'Aignadel, y parle de la violence & de la perfidie de Jules II. & informe Hector des liaisons du sang entre lui & les rois François. 3. *Cupido & Atropos*, contes, dont le premier est une traduction de l'italien du poëte Seraphino, & les deux autres sont de l'invention de le Maire, dont le but est de faire voir les suites funestes de l'amour. Il y parle beaucoup de la maladie qui est si souvent la suite de cette passion : cet ouvrage fut imprimé en 1525. à Paris chez Galiot Dupré. 4. *La couronne margaritique*, qui contient les éloges du duc Philibert de Savoye & de la princesse Marguerite qui avoit été son épouse. Cet ouvrage ne fut publié que par Claude de saint Julien, seigneur de Balleurre, qui dit avoir eu Jean le Maire pour precepteur. 5. Vingt-quatre couplets *de la valitude & convalescence de la royne très-chrétienne madame Anne de Bretagne* : ces piéces sont de 1512. Du Verdier & la Croix du Maine donnent encore à Jean le Maire quelques autres ouvrages qui n'étoient point imprimés de leur tems, & qui ne paroissent point l'avoir été depuis. Aucun écrivain n'a si bien fait connoître le Maire que M. l'abbé Sallier dans un Mémoire sur la vie & les ouvrages de cet historien & poëte, imprimé dans le tom. 13. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres* : la mort de le Maire n'y est point marquée. Pierre de S. Julien, doyen de Châlon en Bourgogne, dit dans son livre *de l'origine des Bourguignons*, qu'il tomba en démence sur la fin de ses jours.

MAIRE, (Guillaume le) évêque d'Angers, &c. *Supplément tom. 2. col. 1.* ..... Odoart, *lisez* Odard. *Ajoutez* que M. l'abbé Gouvello, docteur de Sorbonne, official-grand-vicaire d'Angers, grand trésorier de la cathédrale, & membre de l'Académie, a donné en 1730. une vie de Guillaume le Maire, imprimée à Angers.

MAISTRE de Saci (Louis le). *Suppl. t. 2.* Moutausier, *lisez* Montausier.

MAISTRE, (Gilles le) premier président au parlement de Paris, &c. *Dans l'article qu'on lui donne dans le Dictionnaire historique, on ne le fait connoître que comme magistrat, & nullement comme jurisconsulte auteur.* Il l'étoit cependant, & ceux qui ont lu ses ouvrages assurent que personne n'a mieux entendu notre droit françois sur les matieres qu'il a traitées. Du Moulin sur la régle *De publicandis resignationibus*, nombre 366. l'appelle un homme très-sçavant. Il avoit néanmoins un défaut, dit Taisand dans ses vies des jurisconsultes, édit. de 1737. pag. 347. c'étoit de trop abonder en sens. Mornac sur la loi 6. au digeste *de jure dotium*, en rapporte une preuve, selon le même Taisand, disant que ce magistrat eut un procès contre maître Jacques Laverne, avocat au parlement de Paris, son gendre, auquel le beau-pere succomba par devant messieurs des requêtes du palais. Le Maistre en appella au parlement, où les piéces & raisons ayant été murement examinées, on trouva que le procès avoit été bien jugé ; mais avant de former l'arrêt, on lui envoya M. le président Hennequin, pour le disposer à consentir que la sentence eût son effet. Le Maistre refusa d'y acquiescer, & le parlement passa outre, & confirma le jugement. Depuis sa mort, on a imprimé ses remarques sur l'ordonnance des criées de 1551. & celles qu'il avoit faites sur la régale, sur les amortissemens, sur les appellations comme d'abus, & sur les proscriptions des biens. Son commentaire sur l'édit de Henri II. touchant les criées, quelque estimé qu'il ait été, ne seroit plus à présent si propre à conduire le cours d'un decret d'immeubles, à cause des changemens survenus dans les procédures dont les ordonnances postérieures ont établi l'usage, & des différens réglemens que chaque cour souveraine a faits dans les provinces de son ressort. *Les décisions notables* de Gilles le Maistre furent imprimées à Paris en 1566. *in*-4°. Jean Ramat en donna une nouvelle édition augmentée en 1583. à Paris, *in*-8°. En 1653. on recueillit les œuvres du même magistrat, *in*-4°. sous ce titre : *Œuvres de feu messire Gilles le Maistre, chevalier, & premier président en la cour de parlement de Paris, nouvelle édition augmentée par maître Claude Bernard, avocat au parlement*, à Paris, *in*-4°. Les mêmes, *seconde édition revue, corrigée & augmentée de plusieurs décisions & arrêts intervenus jusqu'à présent, par le même Claude Bernard*, à Paris, 1680. *in*-4°. Ces œuvres sont divisées en cinq livres : 1. Des criées & saisies réelles : 2. Des amortissemens & franc-fiefs : 3. Des régales : 4. Des fiefs, hommages & vassaux : 5. Des appellations comme d'abus. Cette édition de 1680. si elle ne consiste pas dans la seule date, n'a au moins rien de plus que celle de 1653. & l'on n'y trouve point d'arrêts postérieurs à l'année 1652. Il n'y a non plus ni préface ni avertissement, ni rien qui fasse connoître la personne de l'auteur.

MALAVAL. (François) *On a parlé de cet auteur Provençal dans le Supplément de Moreri de 1735. il n'est pas inutile d'ajouter ici que* M. de la Roque qui travailloit au Mercure de France, a promis depuis long-tems une édition des lettres de cet écrivain, & qu'il en avoit, avant sa mort, recueilli un grand nombre, aussi bien que de celles que les sçavans lui ont écrites. Ceux qui ont vu plusieurs de ces lettres désiroient avec ardeur que M. de la Roque eut dégagé sa promesse. Il paroît qu'il le souhaitoit lui-même, comme on le voit par deux lettres assez longues qu'il a adressées à M. l'abbé le Fournier, de l'abbaye de saint Victor de Marseille, de l'académie royale des belles lettres de la même ville, & imprimées dans le *Mercure* de France ; la premiere dans celui de Juin 1739. & la seconde dans celui de Septembre de la même année, premiere partie. Dans l'une & dans l'autre il fait un grand éloge des lettres de M. Malaval ; & dans la seconde il donne l'épitaphe de cet auteur qui mérite, ce me semble, d'être rapportée ici.

Adsta viator.
Jacet sub hoc tumulo
Egregius ille Massiliensis vir
FRANCISCUS MALAVAL,
De quo fama tam belle dixit.
Qui natus menses IX.
Cæcus tum fortuito
In tenebris fuit per annos XCII.
Lumen cœli non vidit;
Sed virtus Divina quid non domet?
Cæcitati corporis adfuit mentis claritas.
A parentibus liberaliter educatus
Puer optimus, bonis moribus
Et adolescens indole docili;
A lectore suo audita recordatus
Doctissimus factus est.
Et Homerus alter
Politica, historica, poëtica
Pulchrè coluit.
Sed in illis cognita vanitas vanitatum,
Deum timuit;
Et hoc initio sapientiæ,
Vere philosophus, sed Christianus;
Vere theologus, sed Catholicus,
Deo & Ecclesiæ ejus adhæsit.
Servans mandata
Usque ad adventum Domini,
Qui lucem habitat inaccessibilem;

In patientiâ possedit animam suam.
In scientiâ & in verbo veritatis
Errantes fugans
Et in errorem mittentes.
Sic semper fortis in fide,
Professionem fidei Christianæ
Sciens & volens;
In ore atque oculis omnium
Ad vitam ingressurus
Emisit.
Sic Tobias, vir pius
Ab infantiâ suâ
Viam veritatis non deseruit;
Immobilis in timore Dei permanens
Omnibus diebus vitæ suæ.
Non contristatus
Quòd plagâ cæcitatis evenerit ei.
Et honorifice sepultus est.
Hoc elogium funebre
Posuere dolentes proximi
Patruo meritissimo.
Obiit idibus Maii an. 1719.

Cette épitaphe est un panegyrique de M. Malaval, & sur-tout de sa doctrine. On sçait néanmoins que plusieurs de ses ouvrages de piété ont été accusés publiquement de favoriser les erreurs des faux Mystiques. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, le montre entr'autres dans son instruction pastorale du 16. Avril 1695. dans laquelle, *en condamnant d'abondance plusieurs ouvrages suspects, notés & condamnés par diverses censures*, ce prélat nomme *la pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, par François Malaval. C'est aussi contre ce livre que l'on a fait celui qui est intitulé : *Le Quiétiste, ou les illusions de la nouvelle oraison de Quiétude*, volume *in*-12. imprimé à Paris en 1687. aussi le pere Colonia, Jesuite, met-il M. Malaval au nombre des Quiétistes, & le nomme même le maître d'Epiphane, abbé d'Estival, dans sa *Bibliothéque des auteurs Quiétistes*, imprimée à la suite de l'ouvrage qu'il a donné sous le titre de *Bibliothéque Jansenisle.* Voyez la seconde édition de ce livre *in*-12. 1731. mais Malaval qui avoit le cœur droit, ajoute le pere Colonia, se retracta; ce qui n'étoit pas nécessaire, si l'on en croit M. de la Roque, qui, dans la seconde lettre que l'on a citée plus haut, croit que M. Bossuet s'étoit trompé dans le jugement qu'il avoit porté de la doctrine de cet auteur. Le sçavant pere de Tournemine, Jesuite, avoit eu entre les mains une longue dissertation de M. Malaval sur un passage de Facundus, évêque d'Hermiane, que les Calvinistes ont tâché de faire valoir contre le dogme de la Transsubstantiation. Cet habile Jesuite n'estimoit pas cette dissertation : voici comment il en parle dans une lettre à M. de la Roque que celui-ci a rapportée. « L'ecrit sur le passage de » Facundus embrouille plus la question qu'il ne l'éclair- » cit. L'auteur de la perpetuité de la foi, & feu M. l'évê- » que de Mirepoix (M. de la Broue) dans ses instructions » pastorales (c'est dans ses lettres pastorales, imprimées » *in*-4°. à Toulouse, 1702.) l'ont expliqué d'une ma- » niere qui ne laisse plus lieu aux objections des Calvi- » nistes. » Balthasar de Vias, poëte Latin de Marseille, loue beaucoup M. Malaval dans le second livre de ses *Charites*, *in*-4°. pag. 180. *Ajoutez aux ouvrages* de M. Malaval *dont on a parlé dans le Supplément de Moreri de* 1735. un *Discours contre la superstition populaire des jours heureux & malheureux.* L'auteur y traite avec raison de coutume intolérable, celle de faire le dénombrement des jours heureux & malheureux dans les Almanachs, & se plaint avec justice d'un abus qui régne encore, dit-il, impunément en quelques provinces de France. Ce discours est solide & fort utile. Il est imprimé dans le *Mercure* du mois de Juin 1688. premiere partie depuis la page 32. jusqu'à la pag. 119.... *Supplém.* tom. 2. col 2.. *au lieu de* Benisi, *lisez* Beniti.

MALAVOLTI, (Orlando & Jean Ubaldin) académiciens de Sienne, vécurent dans le XVI. siécle, & se distinguerent entre ces beaux esprits qui ramenerent en Italie le bon gout de la litterature, & qui donnerent au langage toscan cette douceur & cette pureté qu'on ne trouve gueres dans le reste de l'Italie. Orlando a donné une histoire de Sienne, qui contient les guerres civiles & étrangeres entreprises ou souffertes par la république : *Istoria de' Fatti e guerre de' Sanesi, cosi esterne come civili*, à Sienne, 1574. & à Venise, 1599. trois tomes en un volume *in*-4°. Cette histoire qui commence à l'origine de Sienne, est continuée jusqu'à l'an 1555. Ubaldini a donné une traduction italienne du panégyrique de Trajan par Pline : *Panegirico di Plinio il Giovane a Trajano, Volgarizzato dal C. G. V. M. Senese*, à Rome, 1628. *in*-4°. Dans la *Bibliotheca Italiana*, on dit que cette traduction est du chevalier Jerôme Ubaldin Malavolti. * Voyez *Bibliotheca Italiana*, &c. *in*-4°. pag. 19. & 59.

MALEBRANCHE, (Nicolas) célébre philosophe, &c. *Dans le Dictionnaire historique*, de même que dans les *Mémoires* du pere Niceron, l'on a omis l'ouvrage suivant du pere Malebranche : *Défense de l'auteur de la recherche de la vérité contre l'accusation de M. de la Ville* (le pere Louis le Valois Jesuite, dans *les sentimens de Descartes*, &c.) où l'on fait voir que s'il étoit permis à un particulier de rendre suspecte la foi des autres hommes sur des conséquences bien ou mal fondées, tirées de leurs principes, il n'y auroit personne qui pût se mettre à couvert des reproches d'héréfie, à Cologne, 1682. *in*-12.

MALEPEYRE de Vendanges, (N.) étoit de l'académie des jeux floraux de Toulouse qu'il avoit le plus contribué à établir, & dont il avoit toujours été regardé comme le chef. Il étoit d'une famille connue par l'antiquité de la noblesse; & il se trouve parmi ses ancêtres plusieurs hommes illustres dans l'épée & dans la robe. Ce fut cette derniere profession que M. Malepeyre choisit, suivant en cela son inclination & sa capacité pour les lettres; & il est mort doyen du présidial de Toulouse. Outre la science du droit qu'il possédoit aussi parfaitement qu'aucun magistrat du royaume, il étoit encore versé dans l'ancienne & la nouvelle philosophie. Il s'étoit même appliqué à la théologie & aux mathématiques; & il réussissoit dans l'éloquence & dans la poësie. Enfin il avoit voulu pénétrer même dans la médecine, & il la sçavoit assez pour être consulté par les personnes de la profession. Il joignoit aux qualités de l'esprit toutes les vertus propres de son état. Son intégrité l'avoit fait l'arbitre de presque tous les différens de sa province. Il ne rapportoit de procès que ceux qu'il ne pouvoit accommoder. Loin de recevoir aucun présent, il refusoit ce qu'il auroit pu prendre légitimement; & souvent il a payé pour les pauvres qui avoient perdu leur cause à son rapport, quoiqu'il n'eût aucunement influé dans cette perte. Le zéle particulier qu'il avoit pour le culte de la sainte Vierge, l'a porté à faire à grands frais beaucoup d'établissemens en son honneur, & à lui bâtir une magnifique chapelle qui est un des plus beaux monumens de piété qu'il y ait dans le royaume. C'est par le même motif qu'il crut devoir fonder un cinquiéme prix à l'académie des jeux floraux pour celui qui feroit chaque année le plus beau sonnet à la louange de la mere du Sauveur du monde. Il est mort à Toulouse âgé de soixante-dix-huit ans, le 5. de Mai 1702. & l'auteur de son éloge imprimé dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Février 1703. dit que l'on voyoit alors une grande affluence de peuple à son tombeau. Le même dit que M. Malepeyre a publié plusieurs ouvrages, & qu'il en a laissé d'autres manuscrits; mais il ne détaille aucun ni des uns ni des autres. Dans le *Mercure* du mois d'Octobre 1689. où l'on fait aussi un grand éloge de M. Malepeyre, on dit qu'il a fait un livre sur les planetes & les éphémérides, qui montre qu'il avoit un génie propre à déveloper ce que la physique & les mathématiques ont de plus secret. On ajoute que les voyages qu'il avoit faits dès-lors en Italie, l'avoient rendu bon connoisseur pour tout ce que la peinture, la sculpture & l'architecture ont de plus régulier. Dans la magnifique chapelle

dont on a parlé, à l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom du Mont-Carmel, l'ordre & la symétrie sont de son invention. Il étoit très-lié avec M. Duplessis Praslin, évêque de Tournay, & ils s'écrivoient souvent; & ce prélat a rendu justice à son mérite dans le premier de ses *Mémoires sur la Religion*, où il ne le désigne que sous le titre de philosophe.

MALLEMANS. (Jean) *Ajoutez & corrigez ce qui suit à l'article que l'on en a donné dans le Supplément de Moreri de 1735.* Jean Mallemans avoit été marié, & capitaine de dragons ou d'infanterie. Il fut fait chanoine de sainte Opportune à Paris le 15. de Mars 1702. & il y est mort le 13. de Janvier 1740. âgé de 91. ans. *Dans la liste de ses ouvrages, on dit* 1°. que sa réponse à une lettre contre son explication de ces paroles de S. Luc, *Sinite usque huc*, &c. est dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Décembre 1708. elle est dans le mois de Septembre. 2°. Les remarques du pere Athanase n'attaquent point cette explication, mais celle de ces paroles de S. Luc, *Homo quidam abiit in regionem longinquam*, &c. elles sont intitulées : *Remarques du pere Athanase de Paris, religieux pénitent de l'ordre de saint François du couvent de Picpus, sur la réponse de M. Mallemans au pere de Tournemine, Jesuite*, &c. Ces remarques sont dans les *Mémoires de Trévoux*, Décembre, 1708. & la réponse de M. Mallemans au pere Athanase est imprimée à la suite. 3°. *On a oublié une autre piéce* de M. Mallemans imprimée par addition à la fin du mois de Mars des *Mémoires des Trévoux* pour l'année 1706. sous ce titre : *Lettre de M. Mallemans, chanoine de sainte Opportune à M. l'abbé Fleury, souprécepteur des enfans de France, pour l'éclaircissement d'une difficulté de chronologie dans la vie des rois de Juda, Joram & Ochosias, & pour la justification du texte sacré du quatriéme livre des Rois, & du second des Paralipomenes.* On voit par le commencement de cette lettre que M. Mallemans étoit des conférences que M. l'abbé Fleuri a tenues chez lui pendant un assez grand nombre d'années.

MALLET, (Pierre) *Supplément tom. 2. pag. 18. lisez* MALLET (Charles)... Il mourut le 20. d'Août 1680. Le pere Commire, Jesuite, a fait son épitaphe en latin, en prose carrée, où il en fait un grand éloge. On trouve cette épitaphe dans les poësies du pere Commire, pag. 420. & 421. du tome 1. édition de Paris 1714. *in*-12. chez Barbou.

MALPIGHI, (Marcel) *Supplém. tom. 2. p. 19. col. 1*... Ciampini avoit été aggrégé, &c. *lisez* Malpighi avoit été aggrégé, &c.

MALVASIA, (Charles-César de) chanoine de la Cathédrale de Bologne en Italie, a fleuri dans le dernier siécle. Il étoit de famille noble, & il s'est rendu encore plus illustre par son gout & son amour pour les arts, & par les ouvrages qu'il a donnés au public. Un des plus considérables est celui qui a pour titre : *Felsina Pittrice, vite de' Pittori Bolognesi; con figure*, à Bologne, 1678. deux vol. *in*-4°. L'auteur dédia cet ouvrage à Louis XIV. qui lui envoya son portrait enrichi de diamans. La premiere partie de cet ouvrage comprend la vie des premiers peintres dont les noms & les ouvrages sont peu connus; la seconde traite de ceux qui ont commencé de mettre la peinture sur un bon pied dans la ville de Bologne, & qui ont laissé des ouvrages; la troisiéme contient la vie des Caraches & de quelques autres qui vivoient de leur tems; la quatriéme nous donne celles du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, & de plusieurs autres. *Voyez le Journal des Sçavans* du lundi 16. Mai 1678. article 1. Comme l'auteur adjugea la préférence à l'école de Bologne sur celle de Rome, don Vincent Vittoria réclama en faveur de la derniere dans six lettres imprimées à Rome en 1704. *in*-8°. sous le titre d'*Observations en faveur de Raphaël, des Caraches & de l'école de Rome.* En 1690. M. le comte de Malvasia donna à Bologne *in-folio*, un second ouvrage qui a pour titre : *Marmor Felsinea, innumeris inscriptionibus exteris, huc usque ineditis, cum doctissimorum virorum expositionibus, roborata & aucta, in-folio.* On a encore du même, *Ælia lelia Crispis, non nata, resurgens*, qui est l'explication d'une fameuse énigme qui fut trouvée dans la maison du sénateur Volta.

MAMERANUS, (Nicolas) poëte & historien, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, avoit pris le nom du lieu où il étoit né dans le duché de Luxembourg. Il a vécu principalement dans le XVI. siécle, & le pere Bertholet, Jesuite, au tome 8. de son histoire du duché de Luxembourg, pag. 192. met sa mort en 1550. Mameranus fit ses études à Emmerick dans le pays de Cleves, & passa depuis presque toute sa vie à la cour des princes, & principalement à celle de l'empereur Charles-Quint. C'étoit un homme gai & enjoué, qui aimoit à faire le plaisant. Etant devenu vieux, sa tête s'affoiblit, & il fut réellement le jouet des princes qui continuoient de l'admettre chez eux. Comme il avoit été couronné poëte, il ne paroissoit plus en public qu'avec une couronne de laurier sur la tête. Il harangua dans cet équipage à Louvain, au milieu d'une nombreuse assemblée attirée par la nouveauté de ce spectacle. Le discours qu'il prononça avoit pour objet la mémoire, contre ceux qui lisoient leurs discours en les prononçant; mais la mémoire lui manqua à lui-même en cette occasion, & il ne put achever. Valere André lui donne les ouvrages suivans dans sa Bibliothéque Belgique (édition *in*-4°. de 1739. pag. 914.) 1. *Gratulatorium carmen in Philippi regis Hispaniæ in Belgium anno* 1555. *adventum.* Cette date prouve contre le pere Bertholet que l'auteur n'est pas mort en 1550. 2. *Epithalamium in nuptias ejusdem cum Mariâ reginâ Angliæ.* 3. *In nuptias Alexandri Farnesii, Parmæ principis*, &c. chez Plantin, *in*-4°. 4. *De venatione carmen heroïcum* : dans ce poëme sur la chasse chaque mot commence par la lettre C, bagatelle difficile, & dont le succès est peu honorable : voici le premier vers :

Cum caperem certas circùm cava cornua curas.

5. *Carmen de Bezo-la-manos*, à Cologne, 1550. 6. *Strena anno* 1560. *de asino sancti Maximini archiepiscopi Trevirensis, cum sancto Martino archiepiscopo Turonensi Romam euntis, ab urso devorato*, à Anvers, *in*-4°. 7. *Descriptio metrica aquæ-ductus, seu navigationis Bruxellensis* : cet aqueduc a été achevé en 1561. La description fut imprimée la même année, & a été donnée de nouveau à Bruxelles en 1681. 8. *Historia de electione Caroli V. imperatoris.* 9. *De bello Saxonico.* 10. *Cæsaris iter sexennale per Germaniam.* 11. *Catalogus familiæ totius aulæ Cæsareæ, per expeditionem adversùs inobedientes, usque Augustam Rheticam, & omnium principum ordinumque imperii & extra imperium in comitiis ibidem anno* 1547. *& anno* 1548. *præsentium*, à Cologne, 1550. 12. *Catalogus omnium generalium, tribunorum, ducum, &c. exercitus Caroli V. in expeditione*, 1546. à Cologne, 1550. *in*-8°. 13. *De peregrinatione Jerosolymitanâ Joannis Hezii*, à Anvers, 1565. 14. *De hyeme anni* 1564. donc l'auteur vivoit encore en cette année. 15. *Epistola de eo quod B. Petrus Romæ fuerit.* 16. *De confessione tutis auribus sacerdotum committendâ*, 1546. 17. *Formula auspicandi finiendique diem certis precatiunculis*, à Anvers, 1553. 18. *Paschasius de sacramentis* : c'est une édition plus correcte de cet auteur donnée par Mameranus. 19. *De memoriâ, oratio*, à Bruxelles, 1561. *in*-8°. c'est le discours dont on a parlé ci-dessus. Cet auteur avoit pour frere *Henri* Mameranus, libraire à Cologne. Valere André qui en parle aussi dans sa Bibliothéque, pag. 456. édition citée ci-dessus, qualifie pareillement cet Henri de poëte & de philologue; & dans la liste de ses ouvrages, il lui en donne plusieurs, & avec les mêmes titres, qu'il attribue ailleurs à Nicolas; sçavoir : *Carmen gratulatorium in Philippi regis Hispaniæ, &c. adventu in Germaniam anno* 1549. *in Angliam anno* 1554. *in Belgium anno* 1555. *Epithalamium nuptiarum ejusdem*, &c. Les autres écrits qu'il ne donne qu'à Henri, sont : 1. *Strena kalendarum Januarii anno* 1556. *ad amicos, de leone & asino*, en vers latins. 2. *Priscæ monetæ ad hujus nostri temporis diversas aliquot nationum monetas supputatio*, imprimé par l'auteur même en 1551. Ce traité a été depuis inséré dans un recueil d'écrits sur les monnoies, publié par Reinerus Budelius de Ruremonde, à Cologne, 1574. & 1591.

MANCINELLI, (Antoine) *dont on semble n'avoir parlé dans le Moreri de la derniere édition de Hollande, que pour adopter quelques faits absolument faux, copiés d'après le Dictionnaire de Bayle*, naquit à Veletri, ville dans la campagne de Rome, l'an 1452. Le nom de sa famille étoit Palombo; mais celui de Mancinello qui signifie *petit gaucher*, donné à son grand-pere dans sa jeunesse, demeura à ses enfans qui le substituerent à leur véritable nom. Mancinelli étudia sous Pomponius Lætus, & fut comme lui grammairien de profession; mais il n'eut ni sa capacité ni sa réputation. A l'âge de vingt-un ans, il fut chargé d'enseigner la jeunesse dans sa patrie; ce qu'il fit jusqu'en 1485. que la peste l'obligea de se retirer à Sermonette, où il tint un an une école. En 1486. il alla à Rome où il exerça six ans le même emploi qu'il continua à Fano en 1491. & à Venise les deux années suivantes, & jusqu'au mois de Juin 1494. qu'il fut rappellé à Veletri & chargé d'en conduire l'école. On le fit venir à Orviette au mois de Mai 1498. où il remplit deux ans un pareil emploi. Il retourna à Rome en 1500. & il y enseignoit déja depuis deux ans, lorsqu'il composa le poëme de sa vie, qui nous instruit de tout ce détail. Il étoit encore à Rome le 17. Mars 1503. puisqu'il marque à la fin de ses discours qu'il y vit alors deux enfans jumeaux qui étoient venus au monde attachés ensemble vers le nombril. Flaccius Illyricus dans son *Catalogus testium veritatis*, rapporte que Mancinelli étant un jour solemnel à une procession qui se faisoit à Rome, monté sur un cheval blanc, prononça devant tout le peuple un discours éloquent, mais plein d'invectives contre le pape Alexandre VI. & qu'après avoir fini, il jetta plusieurs copies de ce discours; que le pape irrité, le fit arrêter, & lui fit couper les deux mains. Il ajoute qu'à quelque tems de-là, Mancinelli, assistant à une autre procession, y prononça un second discours encore plus vif, & que le pape lui fit couper la langue; ce qui coura la vie à l'orateur : mais outre que le personnage que l'on fait jouer ici à Mancinelli est démenti par son caractere, il est sûr qu'Alexandre VI. mourut en 1503. & que depuis on a eu encore des ouvrages que Mancinelli composa à Rome, à Boulogne, à Venise, & qui sont souscrits de lui. Peut-être a-t-on confondu avec Mancinelli, Jerôme Mancioni Napolitain, à qui, comme le dit Augustin Niphus à la fin du premier livre de son traité de *Viro aulico*, Cesar Borgia, fils d'Alexandre VI. fit couper la langue pour punir la hardiesse de ses discours. Cependant un grand nombre d'auteurs ont copié sans examen Flaccius Illyricus; & c'est presque l'unique fait que l'on trouve sur lui *dans le Moreri de la derniere édition de Hollande.* On ignore le tems de la mort de Mancinelli. Le dernier de ses ouvrages, si c'est lui qui l'a publié, est de 1506. Il avoit eu de sa femme nommée *Angelique*, huit enfans à qui il donna des noms extraordinaires. Il avoit étudié quelque tems la jurisprudence & la médecine; mais il ne fit aucun usage de ces sciences. Selon le portrait qu'il nous fait de lui-même dans le poëme de sa vie, il étoit doux, tranquille, sans fraude, zélé pour la religion, temperant, patient, & sçavoit se contenter de peu. Ses ouvrages sont en grand nombre; mais comme ils ne roulent presque tous que sur la grammaire, & qu'on apprend peu de choses dans ceux qui traitent d'autres matieres, ils sont oubliés depuis long-tems. Il faut en excepter le poëme de sa vie qui est curieux pour ce qui le regarde : il fut imprimé à Florence en 1496. *in*-8°. & Jean Gerard Meuschenius l'a fait réimprimer à Coburg en 1735. dans le premier vol. du recueil *in*-4°. des *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum.* Le pere Niceron a donné un catalogue détaillé des ouvrages de Mancinelli dans le tome trente-huitiéme de ses *Mémoires :* on peut le consulter. Voyez aussi la préface du recueil de Meuschenius.

MANESSON-MALLET, (Alain) *Supplément t. 2*..... *ajoutez qu*'il a laissé un fils appellé comme lui ALAIN Manesson-Mallet, qui a été maître des mathématiques des pages de feue madame la princesse; & une fille qui a été mariée.

MANETHON, Sebennyte, souverain pontife d'Heliopolis, l'un des plus sçavans hommes de l'Egypte, étoit, dit-on, également géométre, astronome, orateur & historien. On regréte la perte des trois tomes de l'histoire générale de la basse Egypte qu'il avoit composée en grec par les ordres de Ptolémée Philadelphe, sur les livres sacrés & sur les archives qui étoient gardés dans les temples par les prêtres dont Manethon étoit le chef. Cet ouvrage a péri dans l'incendie du phare d'Alexandrie, durant le siége que Jules-Cesar forma devant cette place après la bataille de Pharsale : mais il en reste un abregé ou fragment qui contient trente-une dynasties de ces rois, formé par l'auteur même avec tant d'art, dit le mémoire de M. Richer que nous suivons, qu'il suffit pour nous dédommager de la perte du livre entier. M. Richer, doyen de Notre-Dame de Provins, prétend le démontrer dans un ouvrage considérable par son étendue & par ses recherches qu'il a composé sur ce sujet, & qu'il destine à l'impression. Le fragment en question est si obscur qu'il prétend qu'il a été l'écueil de tous les sçavans qui ont tenté de l'éclaircir, depuis le siécle d'Origene jusqu'au nôtre. Pour lui il assure qu'il en démontre toute la méchanique qui est, dit-il, géométrique; qu'il en dévelope toutes les parties à la faveur de l'harmonie qui y domine, qui les lie très-étroitement & les arrange suivant l'ordre des tems; quoiqu'il convienne qu'elles paroissent isolées, sans liaison, sans ordre & sans suite dans le texte du fragment de Manethon. Cette harmonie, ajoute-t-il, résulte du concours de divers rapports qui s'étendent à l'infini, & qui présentent des nombres donnés, mais non exprimés qui servent à vérifier tous les chifres pour confirmer ceux qui sont justes, & réformer ceux qui ont été altérés par les copistes. Manethon, dit-il encore, autorise l'usage qu'il fait de ces nombres dans le manuscrit grec de Syncelle, où il employe les nombres donnés 6, 12, 37, pour fixer l'époque & le rang du roi Misphar-muthosis qui est le Pharaon de Moyse, noyé au passage de la Mer Rouge. En attendant que M. Richer donne son systême accompagné de toutes ses preuves, voici en abrégé les lumieres qu'il prétend tirer du fragment en question, & qu'il se prépare à communiquer : 1°. dit-il, il fait connoître les noms des rois qui ne sont point exprimés dans les dix dynasties anonymes, ce qui est de leur essence; sur-tout les soixante-dix rois de la septiéme dynastie avec leur durée qui n'est pas de soixante-dix jours, puisque la plupart ont régné cinquante & soixante ans. 2°. Il donne l'ordre chronologique de tous les rois avec la durée de la monarchie, & l'époque de sa fondation par Menès pere d'Eliezer, le tout par le seul texte de trois dynasties dans lesquelles Manethon s'accorde parfaitement avec le texte sacré. 3°. Il fait connoître tous les rois avec les dieux, leur famille avec ses diverses branches, leurs époques & leur histoire. C'est aussi par ce texte, dit toujours M. Richer, que l'on apprend que la famille d'Eliezer a fourni les six premiers rois de cette monarchie dont Eliezer est le second roi; que la race d'Osiris ou d'Esaü, qui a succedé à la premiere race, a fourni cinq branches de rois qui ont duré jusqu'à l'an 703. de la monarchie; que la race d'Escol ou d'Hercule a donné deux branches de vingt-deux rois; que la race des princes de Phioum a fourni six rois; que la race des princes Ammonites a fourni trois branches de rois de Memphis, deux branches qui ont régné à Thèbes, avec deux autres qui ont régné dans l'Orient durant plusieurs siécles, &c. Ce dénouement seroit déja très-interessant, dit l'auteur du mémoire, quand il se borneroit à nous instruire de l'histoire des rois de l'une des plus anciennes monarchies de l'univers; mais son utilité s'étend à un objet plus important encore. 1°. Il nous donne une régle sure & invariable, selon M. Richer, pour toute la chronologie sacrée & profane, depuis le tems d'Abraham jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand. 2°. Il résout toutes les difficultés de la chronologie du texte sacré, & donne l'intelligence de grand nombre d'endroits obscurs, par l'étroite liaison que l'Egy-

...ste a toujours eue avec les Israëlites, quoique sous divers rapports. 3°. Il sert à déveloper le canon d'Eratosthene pour les rois de la haute Egypte; le fragment de Berose pour tous les rois de l'Orient; celui de Mégasthéne pour les rois de Tyr; le canon de Ptolémée pour les rois de Babylone; & autres monumens antiques.

MANETTI. (Jannot) *Supplément tom. 2. pag 20......* *au lieu de* Plombino, *lisez* Piombino.

MANFREDI, (Eustachio) célébre mathématicien, né à Bologne le 20. Septembre 1674. étoit fils d'*Alphonse* Manfredi, notaire dans la même ville, & d'*Anne* Fiorini. Né avec d'heureuses dispositions pour les sciences & avec beaucoup de goût & de talent pour la poësie, il réussit dans tout ce qui fut l'objet de son application ou de son amusement. Il a toujours aimé & cultivé la poësie italienne, en même tems que les sciences philosophiques; & dès sa premiere jeunesse, il faisoit dans la maison paternelle de petites assemblées de jeunes philosophes ses camarades qui repassoient avec lui ce qu'on leur avoit enseigné au college, & souvent l'approfondissoient. C'est de cette origine qu'est venue l'académie des sciences de Bologne qui se tient présentement dans le palais de l'institut. Le jeune Manfredi unit encore à cette étude celle du droit civil & canonique; & à l'âge de dix-huit ans, il fut fait docteur en l'un & l'autre droit. Capable de tout embrasser, il ne devint pas moins habile dans la géographie, & sur-tout dans la partie historique de cette science, dans la gnomonique, dans la géométrie, dans l'algébre, & en général dans toutes les parties des mathématiques. L'astronomie lui plaisoit principalement; & c'est à son amour pour cette science que l'on doit tant d'observations qu'il a faites, soit avec M. Stancari & quelques autres, soit avec ses trois freres & ses deux sœurs, lesquelles se trouvoient assiduement à l'observatoire que M. Manfredi s'étoit fait chez lui, non par une curiosité frivole, mais pour observer avec les autres, pour apprendre, pour s'instruire dans l'astronomie. A la fin de 1698. il fut fait lecteur public de mathématique dans l'université de Bologne. En 1704. la ville de Bologne par un decret public, lui donna l'importante charge de surintendant des eaux du Bolonnois. La plus grande partie de ce qu'il a écrit sur les eaux en conséquence des observations sur l'hydrostatique que sa charge lui donna lieu de faire, a été imprimé a Florence en 1723. dans un recueil qu'on y a fait des piéces qui appartiennent à cette matiere. En 1704. il fut mis aussi à la tête du college de Montalre, fondé à Bologne pour des jeunes gens destinés à l'église, qui auroient au moins dix-huit ans; & il y rétablit la discipline, les bonnes mœurs & l'amour de l'étude qui en étoient presque entierement bannies. En 1711. il eut une place d'astronome à l'institut des sciences de Bologne; & dès-lors il renonça absolument au college pontifical, & à la poësie même qu'il avoit toujours cultivée jusques-là, & pour laquelle il a montré la supériorité de ses talens dans ses sonnets, dans ses *canzoni*, & dans plusieurs autres pieces qui ont été imprimées, & qui ont été louées de l'académie de la Crusca dont il étoit membre. Les astronomes estiment ses éphémérides dont on a quatre volumes *in*-4°. imprimés à Bologne en 1715. & 1725. sous ce titre: *Ephemerides motuum cœlestium ab anno* 1715. *ad annum* 1750. *cum introductione & variis tabulis.* Le premier de ces quatre volumes est une introduction aux éphémérides en général, ou plûtôt à toute l'astronomie, dont l'auteur expose & dévelope à fond les principes. Le second volume contient les éphémerides de dix années depuis 1715. jusqu'en 1725. calculées sur les tables non imprimées de M. Cassini, & le plus souvent sur les observations de Paris. Le troisiéme volume va depuis 1726. jusqu'en 1737. & le dernier depuis 1738. jusqu'en 1750. Ces éphémérides embrassent beaucoup plus de choses que des éphémérides n'avoient coutume d'en embrasser. On y trouve les passages des planétes par le méridien, les éclipses des satellites de Jupiter, les conjonctions de la lune avec les étoiles les plus remarquables, les cartes des pays qui doivent être couverts par l'ombre de la lune dans les éclipses solaires. M. Manfredi nous a appris que la plus grande partie des calculs de ses deux premiers tomes étoit due à ses deux sœurs. En 1723. le 9. de Novembre, il y eut une conjonction de Mercure avec le soleil. M. Manfredi l'observa, & publia ses observations en 1724. sous ce titre: *De transitu Mercurii per solem anno* 1723. &c. à Bologne, 1724. *in*-4°. Il fut choisi en 1726. pour associé étranger de l'Académie Royale des sciences de Paris, & en 1729. dans la Société Royale de Londres; & ces deux illustres compagnies ont reçu des témoignages positifs de l'étendue de ses connoissances; sur quoi il faut voir les mémoires de ces deux académies, & en particulier les volumes de l'Académie des Sciences de 1734. & de 1738. où l'on trouve de lui deux mémoires d'une fine & subtile astronomie. La découverte faite en Angleterre des *aberrations* ou écarts des étoiles fixes qui toutes, au lieu d'être parfaitement fixes les unes à l'égard des autres, comme on l'avoit toujours cru, changent de position jusqu'à un certain point, ayant donné lieu à M. Manfredi d'étudier le ciel plus soigneusement que jamais par rapport à cette nouveauté, il publia sur ce sujet en 1729. un ouvrage: *De annuis inerrantium stellarum aberrationibus*, imprimé à Bologne *in*-4°. Depuis ayant reçu ce qu'on avoit donné, soit en Angleterre, soit ailleurs, sur cette même matiere, il traita encore ce sujet en 1730. dans un nouvel ouvrage, mais plus court que le premier. En 1736. il donna un ouvrage sur la méridienne de saint Petrone, sa premiere école d'astronomie. Elle avoit besoin de quelques réparations que l'état voulut bien faire, & on lui en donna la direction. Après la mort de M. Bianchini, arrivée en 1729. il voulut bien se charger d'examiner & de débrouiller une grande quantité d'observations astronomiques & géométriques qui avoient été laissées par le défunt dans un désordre & une confusion dont la seule vue effrayoit & faisoit désesperer d'en tirer jamais rien. M. Manfredi parvint cependant à en faire un choix qui fut bien reçu du public. Il avoit toujours conservé la surintendance de eaux du Bolonnois; mais de plus la cour de Rome voulut qu'il entrât en connoissance d'un différend du Ferrarois avec l'état de Venise. M. Manfredi s'en chargea; & en 1735. le résultat de ses recherches fut imprimé à Rome. Les cinq ou six dernieres années de sa vie, il fut tourmenté de la pierre, & il succomba enfin le 15. Février 1739. On a oublié de citer un écrit qu'il donna en 1704. intitulé: *Epistola ad Quartaironium, quâ anonymi assertiones* XVI. *pro reformatione calendarii vindicantur*, à Venise, *in*-4°. * *Voyez* son éloge, dont cet article n'est qu'un extrait, composé par M. de Fontenelle, & imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* pour l'année 1739. On n'a pas besoin de louer cet éloge où le goût & le génie de M. de Fontenelle se retrouvent tout entiers malgré son grand âge. Ce que l'on vient d'en extraire, n'en est qu'une très-foible esquisse.

MANGET, (Jean-Jacques) médecin fort connu par son habileté & par le grand nombre de ses ouvrages, étoit né à Genève le 19. Juin de l'an 1652. Après avoir achevé son cours de philosophie, il s'étoit destiné à la théologie; mais il quitta cette étude pour se livrer à celle de la médecine pour laquelle il avoit une inclination décidée; & il a eu cela de commun avec le célébre Boerhaave. Il fut reçu docteur à Valence en 1678. avec l'illustre Philippe-Jacques Hotman. En 1699. l'electeur de Brandebourg lui donna des lettres de son premier médecin; & les derniers rois de Prusse lui ont continué ce titre honorable. Ses grands travaux n'ont point abrégé ses jours. Il étoit doyen des médecins de Genève, lorsqu'il mourut en cette ville le 15. d'Août de l'an 1742. dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. Il a joui d'une vieillesse fort heureuse; sa vue ayant toujours été fort bonne, & sa main ferme. Ce grand âge sans infirmité, suffiroit seul pour donner un préjugé avantageux de son habileté, ou de la bonté de son tempérament & de sa sagesse. Il est auteur, comme on l'a dit, d'un grand nombre d'ouvrages; entr'autres, d'une Biblio-

théque anathomique en latin, qu'il composa avec Daniel le Clerc, auteur d'une bonne histoire de la médecine, & cette Bibliothéque parut à Genève en 1681. en deux volumes *in-fol.* & fut réimprimée dans la même ville en 1699. aussi en deux volumes *in-folio* avec des figures : 2. d'une collection de diverses Pharmacopées, sous ce titre : *Messis medico-spagyrica, seu collectio variarum Pharmacopœiarum*, à Cologne, 1683. *in-fol.* 3. d'une *Bibliotheca-Pharmaceutico-medica*, à Genève, 1703. *in-folio* : 4. d'une Bibliothéque chymique (*Bibliotheca chymica curiosa*), à Genève, 1702. deux volumes *in-fol.* 5. d'une Bibliothéque chirurgique (*Bibliotheca chirurgica*), à Genève, 1732. quatre volumes *in-fol.* avec figures : 6. d'une Bibliothéque de tous les auteurs qui ont écrit sur la médecine, à Genève, en quatre volumes *in-fol.* en latin. *On s'est servi de cet ouvrage dans le Supplément du Dictionnaire historique de* 1735. *où on le trouve souvent cité.* On peut consulter cette bibliothéque pour connoître tous les autres ouvrages de M. Manget : la liste en occupe près de dix feuilles. On peut bien juger qu'un auteur qui a tant écrit, & qui d'ailleurs exerçoit la médecine, n'a pas pu être toujours original. Il a beaucoup profité du travail d'autrui. Plusieurs de ses livres sont des recueils de ce qu'on a de meilleur sur la médecine & sur l'anatomie; mais qui sont d'une grande utilité à ceux qui ne peuvent pas avoir des bibliothéques fort nombreuses. * *Voyez* son éloge abregé dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts*, à l'article des *Nouvelles litteraires* du mois de Mars 1743.

MANNOZZI, (Jean) *Supplément tom. 2. pag. 21.....* le valdarno, *lisez* le val d'Arno.

MANSVELD, (Regner de) *Supplém. t. 2. p. 21. col. 2. ajoutez ce qui suit.* L'ambassadeur qu'il devoit accompagner en Espagne, étoit Godard Hadrien, baron de Réede & d'Amerongen. Il devoit y aller en qualité de prédicateur & de ministre : car Mansveld s'étoit déja fait une grande réputation par ses discours, & c'étoit sur cette réputation que l'ambassadeur l'avoit cherché. Voët étant mort subitement dans le tems que Mansveld se préparoit à partir, on le retint pour lui donner la chaire de philosophie que cette mort laissoit vacante. La réputation qu'il s'acquit dans cet emploi le fit choisir pour recteur; & il se conduisit avec beaucoup de sagesse & de zéle pendant son rectorat. Près de la mort, il dit à ses amis, que la vraie philosophie n'étoit que la méditation de la mort. Il mourut le dix-septiéme jour depuis qu'il s'étoit mis au lit. Jean-George Grævius son ami, fit & prononça son oraison funébre en latin, le 3. des cal. de Juin 1671. c'est-à-dire, le lendemain de son inhumation. Ce discours commence ainsi : *Extulimus heri & terræ mandavimus quidquid caducum habuit Regnerus Mansveldius....* A la fin de l'article lisez *Mansveldii*, non *Mansveldi*. Le discours de Grævius est le septiéme du recueil des discours de ce sçavant donné par Burman en 1717. à Leyde, *in-8°.*

MANTEL, (Jean) religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, naquit le 23. Septembre 1559. à Hasselet dans le comté de Lootz au diocése de Liége, de *George* Mantel & de *Marie* Hermans. Après son cours d'humanités qu'il fit à Liége, il entra le 11. Juin 1617. dans l'ordre des Hermites de saint Augustin, où il étudia la philosophie & la théologie. On le chargea ensuite d'enseigner la rhétorique; & cet exercice occupa une grande partie de sa jeunesse. Dans un âge plus avancé, il fut successivement souprieur à Bruxelles; & en 1631. prieur à Anvers. En 1635. il prit le degré de bachelier en théologie à Douai, & en 1636. celui de licencié. En 1637. il fut prieur à Ypres. En 1647. étant premier visiteur de sa province, il fut envoyé à Rome, à un chapitre de son ordre, & il y prit le degré de docteur. La même année on le fit prieur à Cologne. Il avoit beaucoup aimé la musique, & il y étoit habile; de même que dans la géographie; mais dans la suite il se livra à la prédication, & il prêcha plusieurs années avec succès dans les villes les plus considérables des Pays-Bas. Il passa les dernieres années de sa vie à Hasselet où il étoit prieur en 1655. Il mourut au même lieu le 23. Février 1676. âgé de 77. ans. Il est auteur des ouvrages suivans, dont on trouve le catalogue dans la Bibliothéque Belgique de Valere André. 1. Le Manuel de la confrérie des Flagellans, en flamand, à Liége, 1627. 2. La journée des ames dévotes, en flamand, à Anvers, 1634. 3. Le miroir des pécheurs dans la conversion de saint Augustin, avec des discours moraux & des emblêmes gravées, en latin, à Anvers, 1637. 4. Priere à la louange de la sainte Vierge, en latin, à Anvers, 1638. 5. Table géographique de la principauté de Liége & du comté de Lootz, à Amsterdam, 1639. en latin. 6. L'art des arts, ou du gouvernement des religieuses, en latin, à Anvers, 1640. 7. *Feriarum academicarum liber singularis.* 8. Discours sur la mort de Henri Lancelot de l'ordre des Hermites de saint Augustin, docteur de la faculté de théologie de Louvain : cette oraison funébre qui est en latin, fut prononcée à Anvers, & fut imprimée avec un éloge du même, *in-4°.* 9. Deux livres sur les devoirs des pasteurs, en latin, à Anvers, 1643. 10. *Ægidii Albertini emblemata Hieropolitica versibus & prosâ illustrata, sub nomine Joannis Melitani à Corylo, ejusque musæ errantes*, à Cologne, 1647. 11. *Thaumaturgi physici prodromus*, à Cologne, 1649. 12. Deux livres où il examine & établit le sentiment de saint Augustin sur l'Eucharistie comme sacrifice & comme sacrement, en latin, à Liége, 1655. 13. Arbre généalogique des comtes de Lootz, en latin. 14. Traité des devoirs du Chrétien selon les bonnes mœurs, & la doctrine de saint Augustin, pour rappeller l'ancienne méthode des saints Peres dans la prédication, en latin. 15. *Hasseletum, seu totius historiæ Lossensis compendium*, à Louvain, 1663. *in-4°.* Cette histoire a été réimprimée en 1717. *in-4°.* à Liége, sous ce titre : *Historiæ Lossensis libri decem, autore Joanne Mantelio, &c. cui adjuncta sunt diplomata Lossensia, privilegia, paces, pacta, donationes, infeudationes, &c. necnon recollectio edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, &c. cum topographiâ seu descriptione urbium, pagorum, & locorum ejusdem comitatûs.* Cette édition est due aux soins de Laurent Robyns, docteur en droit & avocat à Liége; elle est fort bien exécutée. * *Voyez* l'abregé de la vie du pere Mantel à la tête du dernier ouvrage que l'on vient de citer, ou dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, au tom. 2. p. 686; de l'édition de Jean-François Foppens, chanoine gradué & pénitencier de Malines, de Bruxelles, 1739. *in-4°.*

MANTEUFEL, nom de l'une des plus anciennes & des plus nobles familles de la Poméranie. Eltsovius fait mention de deux branches de Manteufel qui ont demeuré dans le duché de Meckelbourg. CHRISTOPHE de Manteufel est le premier de cette famille qui ait embrassé la religion Luthérienne. Son fils HENRI Manteufel, seigneur de Kerstin, & de Drechnou, reçut le collier de l'ordre de Livonie. Il servoit en qualité de lieutenant-colonel, sous Albert, électeur de Brandebourg, & sous l'empereur Charles-Quint. Sous Henri II. roi de France, il eut dans les années 1569. & 1570. le commandement d'un corps de deux mille chevaux, & fut tué en trahison par ses gens. Son fils *Henri*, seigneur de Kerstin & autres lieux, se rendit recommandable par sa valeur & par son sçavoir. Il mourut en 1634. laissant quatre fils, HENNING, qui suit; ANTOINE, *dont il est parlé après son frere*; *Nicolas* & *Jacques*. Ce dernier, après avoir servi l'electeur de Saxe, le roi de France & l'electeur de Brandebourg, mourut en 1665. sans postérité. *Nicolas* servit les memes princes, & mourut en 1638. Il ne laissa point d'enfans mâles.

HENNING, fils aîné de CHRISTOPHE, continua la postérité, & eut deux fils, *Henning*, mort à Paris sans avoir été marié, & CHRISTOPHE, *dont on parlera.*

ANTOINE, second fils de CHRISTOPHE, né en 1595. épousa *Lucie-Elisabeth* de Goltz, dont il eut CHRISTOPHE-ARNOUL, qui suit : il mourut en 1660.

CHRISTOPHE-ARNOUL, seigneur de Kerstin & autres lieux, conseiller du roi de Prusse dans la principauté de Camin, avoit fait ses études à Francfort sur l'Oder, à Tubingue & à Strasbourg. Il voyagea en France & en d'autres pays; & de retour dans sa patrie, il épousa *Elisabeth-Claire* de Bonhin, dont il eut quatorze enfans, desquels

onze

onze moururent dans leur enfance. Les trois qui vécurent, furent : Ernest-Christophe, *dont il est parlé ci après dans un article séparé*. Le second fut *Antoine Bogislas*, né le 2. Février 1680. qui, après avoir servi consécutivement le roi de Prusse & l'electeur Palatin, fut tué au siége de Landau en 1704. Le troisiéme enfant fut *Sophie-Charlotte*, née en 1696.

Christophe, second fils de Henning, après avoir servi les princes de Holstein, devint maître d'hôtel de Jean-Frederic prince héréditaire de Wirtemberg. Ce duc étant mort dans un voyage en Angleterre, Everard III. son pere fit Christophe président du conseil privé, grand maréchal de la cour, & commandant de Marbach. Etant allé à Strasbourg, il y mourut en 1689. sans laisser de postérité, quoiqu'il eût été marié deux fois. * Tiré du *Dictionnaire historique de l'édition d'Hollande* 1740. où l'on cite le grand Dictionnaire universel Hollandois, Hubner, *Diction. généalog.* & des généalogies manuscrites.

MANTEUFEL, (Ernest-Christophe, comte de) ministre du roi de Pologne & électeur de Saxe, ambassadeur extraordinaire aux cours de Dannemarck & de Prusse, étoit fils de Christophe-Arnoul de Manteufel, & d'*Elizabeth-Claire* de Bonihn : il vint au monde le 22. Juillet 1676. vieux stile. Il fut mis dans l'université de Leipsic à l'âge de dix-sept ans, & il s'y appliqua aux sciences avec beaucoup de succès durant quatre années. Il se rendit ensuite à Wezlar pour y apprendre tout ce que renferme la jurisprudence germanique. Avec un fonds si utile, il voyagea en Hollande, en Flandre & en France, & séjourna quelque tems à Paris, mettant toutes ses courses à profit pour augmenter ses lumieres. Il étoit à Berlin en 1699. il avoit dessein de demander à Frederic III. électeur de Brandebourg, une place dans le senat de Pomeranie, & il méritoit de l'occuper; mais par le conseil de ses amis, il rechercha & obtint une place de chambellan qui le mettoit plus à portée d'être connu de l'électeur. Il n'y fut pas tranquille : l'envie d'un ministre d'état l'obligea même de quitter la cour en 1701. après avoir assisté au couronnement du roi. Le général Flemming profita de sa retraite pour le faire agréer au roi de Pologne, Auguste II. qui, au commencement de 1704. le fit conseiller aulique & des ambassades. Il fut envoyé pour des négociations importantes à la cour de Dannemarck, où il demeura jusqu'en 1710. que le roi de Pologne le rappella à Dresde après le départ des Suedois, pour consulter avec le général Flemming sur les moyens de recouvrer la couronne de Pologne. M. de Manteufel servit utilement le prince en cette occasion, tant par ses écrits que par ses négociations secretes avec quelques grands de Pologne. En 1711. il fut chargé avec Flemming & quelques autres de se rendre à Leipsic pour y recevoir avec décence le roi de Dannemarck, qui alloit passer le carnaval à Venise. Le roi de Pologne étoit alors en Flandre. Lorsque ce prince fut de retour, il fit M. de Manteufel son chambellan intime, & le chargea d'une ambassade à Venise pour inviter le roi de Dannemarck de passer par Dresde à son retour. De Venise il alla à Vienne, où l'empereur Joseph I. l'honora d'une audience particuliere. Il étoit de retour à Dresde, lorsque le roi de Dannemarck, avec qui l'on souhaitoit de traiter une alliance secrette, y passa; & il fut chargé de servir ce monarque. Les deux rois étant allés visiter Frederic I. roi de Prusse, il eut l'honneur de les accompagner. Peu après il fut envoyé à Coppenhague en qualité d'ambassadeur. Il fut rappellé après la bataille d'Elsinbourg entre le Dannemarck & la Suéde; & peu après, ayant été fait membre du conseil privé du roi, il fut chargé de l'ambassade à la cour de Berlin. Depuis, le roi de Pologne l'appella à Varsowie, le fit conseiller du cabinet, & le chargea de l'administration du trésor royal de la Pologne, & des affaires publiques, tant civiles que militaires. Le roi, du consentement des grands du royaume, lui donna la préfecture de Novodwar; & en 1719. il fut fait comte d'empire. M. de Manteufel se voyant infirme & déja avancé en âge, demanda quelque tems après son congé au roi, qui en le lui accordant, lui donna une pension viagere de douze mille florins d'Allemagne, & lui conserva ses honneurs & ses dignités. Il se retira alors en Pomeranie sur les terres de ses ancêtres, & fit auprès de Kerstin, au milieu d'un bois, un lieu de retraite, où en 1731. il eut l'honneur d'être visité par le roi de Prusse. L'empereur Charles VI. lui envoya le diplome de conseiller intime, pour lui marquer l'estime qu'il avoit pour lui. Il étoit aussi fort estimé du prince Eugene. Pendant que M. de Manteufel étoit à Berlin, depuis 1733. jusqu'en 1740. il fit fraper une médaille de son invention, pour exciter les sçavans à la recherche de la vérité. Il s'est montré grand partisan de l'illustre Rhinbeck, mort depuis quelque tems, & du célébre philosophe Wolf qui vit encore. Il a même publié quelques écrits ou pour les louer ou pour les défendre : ces écrits sont en françois. Depuis l'an 1741. M. de Manteufel s'est retiré à Leipsic où il vit dans le commerce des sçavans (car on assure qu'il vit encore). La philosophie & les belles lettres font, dit-on, ses plus doux amusemens, & il ne dédaigne pas d'assister aux actes publics de l'université. Le 10. Août 1741. on l'inscrivit de nouveau dans les livres de l'université pour solemniser la mémoire de sa premiere inscription faite cinquante ans auparavant. Ce jour fut un jour de pompe. Un jeune Manteufel, parent du comte, harangua dans l'université, où se trouva l'ambassadeur du roi de Pologne. Le comte invita à un superbe festin soixante-sept convives du premier ordre, pour égaler le nombre de ses années. Il avoit épousé en 1713. *Gottliébe-Agnès-Charlotte*, fille de *George-Frederic* de Bludowsky, veuve de Trach, de laquelle il eut *Sophie-Albertine-Charlotte*; *Wilhelmine-Ernestine*; *Jeanne-Constance-Henriette* & *Louise-Marie-Anne*. * Extrait du *Supplément françois* imprimé à Bâle.

MARAIS, (Matthieu) avocat au parlement de Paris, s'est beaucoup distingué dans sa profession, principalement pour les consultations. Il étoit profond dans la connoissance de toutes les matieres de jurisprudence, & n'étoit pas moins versé dans la critique & dans la litterature. Il a été lié étroitement avec le fameux Bayle, parmi les lettres duquel on en trouve beaucoup qui sont adressées à ce célébre avocat, & ce ne sont pas les moins utiles de ce recueil. M. Marais avoit beaucoup servi cet écrivain dans la composition de son *Dictionnaire critique*; & il y a plusieurs articles qui sont, à ce qu'on assure, entiérement de lui. C'est au même avocat à qui feu M. l'abbé le Clerc a adressé sa *lettre critique sur le dictionnaire de Bayle*, imprimée en 1732. *in*-12. M. Marais est mort à Paris sur la paroisse de saint Eustache, le 21. Juin 1737. âgé de soixante treize ans, sans avoir été marié. On a trouvé parmi ses papiers, un journal historique de la régence de feu M. le duc d'Orleans : cet ouvrage dont M. Marais avoit lû une grande partie à ses amis, pourroit former plusieurs volumes *in*-12. On a d'un autre avocat nommé Jean Marais, un écrit estimé, de cent vingt-quatre pag. *in*-12. intitulé : *Réfléxions sur l'écrit intitulé* : *Discours sur la détraction de la légitime entre les enfans : lesquelles répondent à un autre écrit qui a pour titre : Mémoire pour montrer que tous les enfans donataires entre-vifs, doivent contribuer à la légitime des autres*, à Paris, 1694.

MARAN, (Guillaume) jurisconsulte François, a vécu dans le XVI. & le XVII. siécle. Il avoit étudié sous le célébre Cujas; & lui-même enseigna le droit à Toulouse pendant près de quarante ans. Il eut pour disciples M. de Marca, François Bosquet, François Florent, Innocent de Ciron, & beaucoup d'autres qui lui ont fait honneur. Il mourut en 1621. à l'âge de soixante-douze ans. Ce qu'il a composé sur le droit montre qu'il avoit de l'esprit & de l'érudition; mais sa maniere d'écrire, selon le témoignage de M. Simon dans sa *Bibliothéque des auteurs de droit*, ne convient pas au barreau. Ses Paratitles sur le digeste sont en un volume *in-fol.* ils parurent à Toulouse depuis la mort de l'auteur, en 1628. (*Paratitla in* XLII. *priores digesti libros*). Dès 1622. on publia son traité *De æquitate & justitiâ*; c'est un volume *in*-4°. Cinq ans auparavant l'auteur avoit donné lui-même un traité *De*

antecessorum delectu, *in*-8°. On a encore de lui *De recta juris docendi ratione*, & quelques autres qui n'ont paru que depuis sa mort. On a de lui trois *index* fort utiles sur le livre intitulé : *Notitia utraque dignitatum, cum orientis, tum occidentis, ultrà Arcadii Honoriique tempora*, &c. avec le commentaire de Pancirole, &c. On ajoute dans le titre : *Nunc novissimè ... Gulielmi Marani, in academiâ Tolosanâ antecessoris dignissimi tribus indicibus non parùm necessariis auctiùs facta*, à Lyon, 1608. *in-fol.* par conséquent pendant la vie de Maran.

MARBODUS ou MARBŒUF ... *Suppl. tom. 2. p. 23.* 1°. La traduction du poëme *dont on parle à cet article*, & *que l'on dit encore manuscrite*, se trouve avec les œuvres d'Hildebert du Mans, & de Marbodus, de l'édition du pere dom Beaugendre Benedictin, en 1708. *in-fol.* 2°. *Il faut ajouter que* Marbodus a été professeur en droit dans l'université d'Angers, à peu près dans le même tems qu'Ulger. Ce fait qui est certain, est mal constaté *dans le Supplément de 1735. où on se contente de dire que* Marbodus a été écolâtre d'Angers, qui est une dignité ecclésiastique.

MARCASSUS, (Pierre de) *Supplément tom. 2. pag. 24. col. 1. ajoutez ce qui suit.* Dans les élégances latines de Jean Meursius, on trouve une lettre critique que l'on feint avoir été écrite des champs Elysées, où l'on fait ainsi parler Barclai sur la traduction de son *Argenis* par Marcassus. « Les traits majestueux d'Argenis ne toucherent » point nos courtisans . . . Le libraire épuisé, & ne voyant » point d'acheteur qui le dédommageât des efforts qu'il » avoit faits pour décorer ma princesse, s'emportoit mal » à propos contre elle, & la couvroit de confusion en lui » montrant d'un œil indigné les boutiques d'épiciers, » honteux & dernier asyle après le naufrage ! le croiriez-» vous ? Elle n'a échapé à cette infamie qu'avec le se-» cours de l'avocat *Marcassus*, homme d'un génie très-» borné & très-inculte. Cette plume sortie de la poussiere » des écoles, a rendu Argenis recommendable au peuple » de la litterature. Chose ridicule ! Argenis n'est devenue » aimable aux yeux de nos seigneurs, que quand ils ont » sçu que les plus ignorans & les plus stupides des hom-» mes la possédoient & en étoient charmés. » Je ne sçais pourquoi l'auteur de cette lettre donne la qualité d'avocat à Marcassus, qui étoit professeur dans l'université de Paris. Dans la liste des écrits de Marcassus, rapportée par le pere Niceron tom. 31. & *dans le Supplement de 1735. on a oublié la piéce* qui a pour titre : *Horoscope sur l'heureuse naissance de M. le Dauphin, au roi*, en vers françois, à Paris, 1662. *in*-4°. de 16. pages. Dans le privilége, le roi donne à l'auteur le titre de *Principal & particulier historiographe de sa majesté.*

MARCELLUS, médecin, de Seide en Pamphilie, vivoit sous Marc-Aurele. Il avoit écrit quarante-deux livres en vers héroïques touchant la médecine, dans l'un desquels il traitoit de la *Lycanthropie*, comme on l'apprend de Suidas. Ceux qui sont atteints de cette maladie singuliere, qui est une espéce de mélancholie, apparemment fort rare, croient être changés en loups. On a du même auteur un petit poëme sur les poissons, que l'on dit être conservé dans quelque bibliothéque d'Italie. On trouve dans Aëtius un fragment touchant la lycanthropie, qu'il dit être des livres du médecin Marcellus qui ne peut être que celui dont parle Suidas. * *Histoire de la médecine*, par Daniel le Clerc, troisiéme partie, livre 3. chap. 9. pag. 762.

MARCHE, (N.) prêtre de la congregation de l'Oratoire, &c. *Supplém. tom. 2. p. 25. col. 1. lisez* MARQUÉS (François).

MARCHETTI, (Alexandre) *Supplément tom. 2. . . . . . il faut effacer ce que l'on dit, qu'il* a écrit aussi une lettre sur les larmes de Hollande; il n'en a écrit qu'une sur ce sujet, & l'on en rapporte plus haut le titre en italien. Le titre de sa traduction de Lucrece est : *Di Tito Lucrezio Caro della natura delle cose libri sei.* C'est le premier Italien qui ait entrepris de traduire Lucréce. C'est *P. Antino Rullo*; c'est-à-dire, Paul Antonio Rolli, Romain, qui a procuré l'édition de cette traduction, qu'il a dédiée au prince Eugene de Savoye, & à laquelle il a ajouté une préface utile.

MARCHETTI, (François) né à Marseille, étudia au college des prêtres de l'Oratoire de cette ville, & entra ensuite dans leur congrégation l'an 1630. Il y remplit dignement plusieurs emplois, & s'attacha particuliérement au vénérable Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille, comme on peut le voir dans la vie de ce prélat. Il acquit l'estime de plusieurs personnes de mérite, entr'autres du fameux Balthasar de Vias, un des premiers poëtes Latins de son tems. Il composa plusieurs ouvrages dont voici la liste. 1. *La vie de messire Jean-Baptiste Gault évêque de Marseille*, à Paris chez Sebastien Huré, 1650. *in*-4°. Cet ouvrage est dédié au clergé de France : après l'épître dédicatoire, on trouve une *lettre* latine avec la traduction françoise, *de l'assemblée générale du clergé de France* au pape Innocent X. *en recommendation de la bienheureuse mémoire de feu M. l'évêque de Marseille*, &c. & une autre lettre du pere François Bourgoing, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, au pere *Marchetti*, pour l'exhorter à travailler à l'histoire de la vie de M. Gault. 2. *Vie de François Galaup de Chasteuil, solitaire du Mont-Liban*, à Aix 1658. *in*-8°. & à Paris, chez le Petit, 1666. *in*-12. L'auteur, avant l'impression, fit passer son manuscrit entre les mains de M. Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne, qui le revit. Cette vie est estimée & très-rare, parce qu'une partie des exemplaires fut brulée chez l'imprimeur. 3. *Discours sur le négoce des gentilshommes de Marseille, & sur la qualité de nobles marchands qu'ils portoient il y a cent ans, adressé au roi*, à Marseille, 1671. *in*-4°. C'est une requête au roi en faveur des nobles marchands de Marseille pour engager sa majesté à les maintenir dans la possession où ils sont de faire le commerce sans déroger à leur noblesse; il composa cette requête à l'occasion des recherches que l'on faisoit de la véritable noblesse dans toutes les provinces du royaume. Il propose son sujet d'une maniere claire & précise : cet ouvrage est plein d'érudition & de recherches. 4. *Explications des usages & coutumes des Marseillois, contenant les coutumes sacrées*, à Marseille, 1685. il n'a donné que ce volume d'un ouvrage qui devoit en avoir plusieurs. 5. *Traité sur la messe en latin & en françois avec l'explication de ses cérémonies*, à Marseille . . . . . Il légua avant que de mourir un manuscrit considérable *sur l'Ecriture-Sainte*, à Balthasar de Cabanes, religieux de saint Victor de Marseille. Il ne demeura que quinze ans dans l'Oratoire, & mourut dans sa patrie l'an 1688. Il étoit en commerce de litterature avec plusieurs sçavans; entr'autres, avec le fameux abbé Nicaise de Dijon. * Extrait de la bibliothéque manuscrite des auteurs qui ont été de l'Oratoire, par le pere Bougerel de la même congrégation. Balthasar de Vias, célébre poëte Latin, de Marseille, a adressé à François Marchetti une piéce de vers latins au sujet de l'éclipse qui parut le 8. Avril 1652. il en fait la description, & demande à M. Marchetti ce que l'on doit penser des éclipses. Il commence cette piéce par cet éloge de celui à qui il l'adresse.

> MARCHETUS, *quem plena Deo admiratio rerum*
> *Occupat, & variâ doctus in arte labor.*
> *Cui ratio sine nube nitens, studiumque Lycei*
> *Naturæ certâ lege reclusit opus.*

MARE, (Philibert de la) *Suppl. tom. 2. p. 26. col. 2. . . au lieu de* 1667. *lisez* 1597. . . . Lacaris, *lisez* lascaris.

MARESCHAL, (Georges) né en 1658. étoit fils d'un officier dans un régiment étranger au service de la France. Cet officier ayant été estropié à la bataille de Rocroy, s'étoit retiré à Calais, où il jouissoit d'une fortune médiocre. Ce fut de-là que M. Mareschal qui se sentoit du goût pour la chirurgie, vint jeune à Paris pour l'apprendre. En conséquence, il se mit sous M. le Breton, maître chirurgien, sous lequel il fut obligé de faire les fonctions de simple apprenti. Outre l'anatomie qu'il étudioit avec soin, son assiduité à l'hôpital de la Charité, & le mérite que l'on reconnut en lui, le firent estimer de M. Morel chirurgien en chef, & de M. Roger gagnant maîtrise. Celui-ci, qui étoit attaché à M. le prince de Conti, ayant été obligé de faire un voyage, proposa que M. Mares-

chal remplît sa place à la Charité, ce qui fut accepté. M. Roger étant revenu, M. Mareschal conçut le dessein de se retirer dans sa province, où il pouvoit exercer son art avec beaucoup de distinction; mais on le retint à Paris, & peu après il fut agréé pour remplir à la Charité la place de M. Roger qui lui donna en même tems sa sœur en mariage : c'étoit en 1684. En 1688. il fut reçu maître chirurgien de Paris; & presque aussi-tôt, M. Morel, devenu infirme, lui confia le soin de l'hôpital en chef. Ce fut alors qu'il parut avec éclat dans la ville, placé dans les consultations à côté de MM. Felix, Beissier, Roberdeau, Tribouleau, Passerat, Haustome, & suivi d'une foule d'éléves de différens pays. Il se distingua dans toutes les opérations, & en particulier dans celle de la taille au grand appareil qu'il a rendue plus simple & plus sure. Il tailla en particulier M. Palaprat, auteur de plusieurs comédies, qui en parle avec reconnoissance dans le discours qu'il a mis à la tête de la comédie des Empyriques. En 1696. M. Mareschal fut appellé pour consulter sur la maladie de Louis XIV. qui avoit un abcès considérable à la nuque du cou. Il fut d'avis que l'on y fît une incision cruciale; l'opération fut faite, & réussit; mais M. Mareschal songea si peu à profiter de cette occasion pour sa fortune, qu'après avoir donné son avis, il revint à Paris, & ne retourna à Versailles que parce que le roi avoit paru surpris de ne le plus voir. En 1697. le roi de Suéde Charles XI. étant tombé malade, l'ambassadeur voulut engager M. Mareschal à se transporter en Suéde pour le secourir, & lui offrit une somme considérable; mais l'habile & désintéressé chirurgien ayant vu le détail de la maladie, déclara qu'il arriveroit trop tard pour être utile au prince dont on apprit en effet la mort l'ordinaire suivant. La mort de M. Felix, premier chirurgien du roi, étant arrivée en 1703. M. Mareschal fut choisi pour remplir cette place importante, & il mérita dans ce poste toute la confiance de son maître, & celle de tous les princes & de toutes les princesses du sang royal. En 1706. Louis XIV. lui donna une charge de maître d'hôtel, & il l'annoblit en 1707. La mort de Louis XIV. ne changea rien dans sa situation, il retrouva dans Louis XV. toute la confiance dont le feu roi l'avoit honoré. En 1719. voulant jouir un peu plus de la vie tranquille, il s'associa M. de la Peyronie; & ce fut avec lui qu'il concerta pour le bien & l'honneur de la chirurgie, les moyens de faire des éléves dans la capitale, & de réformer les abus dans les provinces. Le mal venoit principalement de l'établissement des chirurgiens jurés royaux créés en 1691. en titre d'offices héréditaires. Ils engagerent donc sa majesté à supprimer ces offices, & à rétablir les lieutenans du premier chirurgien : c'est ce qui fut fait par l'édit de 1723. La même année le roi fit M. Mareschal chevalier de l'ordre de saint Michel. Il mourut dans son château de Bievre le 13. Décembre 1736. âgé de soixante dix-huit ans. C'est à ses soins & à son zéle pour les progrès de la chirurgie, que la *Société académique de la chirurgie* doit les établissemens faits sous le régne de Louis XV. En 1724. sa majesté accorda des lettres patentes par lesquelles deux maîtres chirurgiens de Paris proposés par le premier chirurgien, sont nommés par le roi pour traiter les pauvres dans l'hôpital de la Charité, y former des éléves, & conserver des droits qui n'appartiennent qu'à ceux qui font leur capital de la chirurgie. Par les mêmes lettres, cinq démonstrateurs royaux sont créés pour expliquer dans l'amphitheâtre de saint Côme les différentes parties de la chirurgie. En 1730. on tira de la compagnie des maîtres chirurgiens des censeurs royaux pour examiner les ouvrages dont le jugement leur est confié. Enfin en 1731. une société académique fut formée sous la protection du roi, avec droit d'y recevoir les observations & les découvertes des chirurgiens du royaume & des pays étrangers, & de les examiner dans les conférences de la société qui a déja donné en 1743. un volume *in*-4°. des mémoires qu'elle a examinés & approuvés. Ce fut dans une de ces conférences que le célébre chirurgien M. Morand lut l'éloge historique de M. Mareschal, d'où on a extrait ce que l'on vient de lire. Cet éloge a été imprimé à Paris en 1737. *in*-4°. de 15. pages.

MARÉCHAUX de France.

SUITE DE LEUR SUCCESSION CHRONOLOGIQUE du 11. *Février* 1741.

* Louis de Brancas, des comtes de Forcalquier, marquis de Céreste, comte de Roubion, baron du Castelet de Villars, seigneur de Saint-Dizier de Venasque, de Vitrolles, de Mont-Justin, de Juvisy, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, & de la Toison d'or, conseiller d'état d'épée, lieutenant général des armées de sa majesté & au gouvernement de Provence, gouverneur des ville & château de Nantes & comté Nantois, & commandant en chef dans la province de Bretagne. Il est né le 19. Janvier 1672. il entra en 1684. dans les mousquetaires, fit la campagne de 1690. auprès du dauphin en Allemagne, suivit le roi au siége de Mons en 1691. entra dans la marine en 1692. y servit pendant sept ans sur les vaisseaux, ou sur les galères, tant en qualité d'enseigne que de lieutenant, & servit avec les troupes de débarquement aux siéges de Roses, de Palamos & de Barcelone, en 1694. 1695. & 1697. Depuis il quitta le service maritime pour entrer dans celui de terre, & fut fait colonel du régiment d'Orleans infanterie le 15. Juillet 1699. Il entra en 1702. dans Keiserwert avant le siége, pendant lequel il fut blessé; il y commanda une sortie avec tant de succès, qu'il fut déclaré brigadier le 4. Juin, par une promotion particuliere, & en reçut le brevet avant la reddition de la place, où il en fit les fonctions. Il acheva cette campagne en Flandres sous le duc de Bourgogne, fit celle de 1703. sous le maréchal de Villeroy dans le même pays, d'où il alla joindre avec un détachement le maréchal de Tallard devant Landau. Il passa ensuite en Espagne, & suivit le roi Catholique à la campagne de Portugal, fut fait maréchal de camp le 26. Octobre 1704. & fut détaché en 1705. avec un corps de troupes pour le siége de Gibraltar, en 1706. pour celui de Barcelone, & en 1707. pour aller joindre l'armée Espagnole sur les frontieres de Portugal, où il fut chargé de la conduite du siége de Ciudad-Rodrigo, qui fut emporté d'assaut. Il fut nommé à la fin de la même année envoyé extraordinaire du roi à Madrid, & fut fait commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, avec trois mille livres de pension, le 9. Mai 1709. & lieutenant général des armées du roi le 29. Mars 1710. Il servit en cette qualité la même année dans l'armée du Roussillon, qu'il commanda en l'absence du duc de Noailles. Il fut fait le 12. Février 1711. gouverneur de Gironne, dont il soutint le blocus en 1712. durant huit mois & cinq jours. Le roi d'Espagne pour récompenser ses services, le nomma au mois de Février 1713. chevalier de l'ordre de la Toison d'or, dont il reçut le collier à Madrid le 26. Novembre suivant. Il fut nommé en 1714. ambassadeur extraordinaire en Espagne, & fut fait au mois de Septembre 1715. conseiller au conseil du dedans du royaume, & chargé alors de la direction générale des haras de France, qui lui fut conservée après la suppression des conseils. Il obtint le 3. Mai 1718. la lieutenance générale de Provence, avec un brevet de retenue de 200000. livres sur cette charge; & le 3. Avril 1719. il fut déclaré conseiller d'état ordinaire d'épée. Il tint les états de Provence en 1720. & fut renvoyé en cette province en 1721. pour appaiser les troubles que la contagion y avoit causés. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. & fut nommé pour la seconde fois le 2. Novembre 1727. ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire en Espagne, où il arriva au mois de Juin 1728. Le gouvernement du neuf Brisac lui fut donné au mois de Janvier 1729. & le roi d'Espagne lui accorda le 15. Février 1730. la grandesse de la premiere classe, dont il prit possession le 14. Mai suivant. Il eut son audience de congé le 10. Septembre de la même année, & repassa ensuite en France. Le gouvernement de Nantes lui fut donné le 27. Mars 1738. & il fut déclaré en même tems commandant en chef en Bretagne.

Louis-Auguste Albert d'Ailly, duc de Chaunes, pair de France, vidame d'Amiens, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, ci-devant commandant la compagnie des chevaux legers de sa garde, gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, & de la ville de Corbie. Il est né le 22. Décembre 1676. & il a commencé à servir en 1693. Il fut fait au mois d'Octobre 1695. colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée, qui fut réformé en 1697. après la paix de Riswick. Il eut au mois de Juillet 1701. le régiment de dragons, vacant par la mort du chevalier d'Albert, son frere; & au mois de Février 1702. il fut fait sous-lieutenant de la compagnie des chevaux legers de la garde, dont il fut nomme capitaine-lieutenant le 17. Septembre 1704. à la place du feu duc de Montfort, son frere aîné. Il avoit été créé brigadier le 10. Février précédent. Il servit à la bataille de Ramillies le 23. Mai 1706. fut fait maréchal de camp le 20. Juin 1708. & servit en cette qualité au combat d'Oudenarde au mois de Juillet suivant, & à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. La terre de Chaunes ayant été de nouveau érigée en sa faveur en duché-pairie, par lettres du mois d'Octobre 1711. il en prit alors le titre, ayant porté jusques-là celui de vidame d'Amiens, & il prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le premier Décembre suivant. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 8. Mars 1718. & chevalier de ses ordres le 3. Juin 1724. Il eut au mois d'Avril 1729. le gouvernement d'Amiens & de Corbie. Il fut nommé au mois d'Avril 1734. pour être employé dans l'armée d'Allemagne en qualité de lieutenant général, dont il fit la fonction au siége de Philisbourg, & il fit encore la campagne de 1735. dans la même armée. *On a rapporté sa mort à sa généalogie au mot d'*Ailly, *dans le présent Supplément.*

Louis-Armand de Brichanteau, marquis de Nangis & du Châtel, seigneur de Brichanteau, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de l'infanterie Françoise, gouverneur de Salces en Roussillon, chevalier d'honneur de la reine, né le 27. Septembre 1682. Il fut fait à l'âge de huit ans, par commission du 3. Septembre 1690. colonel du régiment royal de la marine, à la place de feu son pere, mort le 22. Août précédent, d'une blessure à la tête, à l'attaque d'un village retranché en Allemagne. Il eut le 15. Janvier 1700. le régiment de Bourbonnois, à la tête duquel il se trouva à l'attaque du pont d'Huningue le 30. Septembre 1702. & à la bataille de Fridlingue le 14. Octobre suivant. En 1703. il servit au fort de Kell, qui fut pris le 11. Mars; à la prise de plusieurs autres forts; au combat d'Hochstet le 20. Septembre, & au siége d'Augsbourg en 1704. Il passa avec son régiment en Baviere, & se trouva à la canonnade de Stoka, & à la bataille d'Hochstet le 13. Août. Il fut ensuite du détachement qui fut commandé pour aller se saisir de Wissembourg, & reçut deux contusions en chassant les ennemis d'un poste qu'ils occupoient. Il fut nommé brigadier le 26. Octobre de la même année. Au mois d'Avril 1705. il passa avec son régiment dans l'armée sur la Moselle, commandée par le maréchal de Villars, & suivit la partie de l'armée qui passa le Rhin. En 1706. il servit sous le même général, & ensuite sous le comte du Bourg. En 1707. il se trouva à l'attaque des retranchemens de Lorch, où le général Janus fut forcé par le maréchal de Villars qu'il suivit comme volontaire à la déroute du camp de Gémind. Il se jetta le 6. Août dans Dourlach, où il tint ferme pendant dix-huit jours, ayant donné le tems au maréchal de Villars d'y arriver. Il fut fait maréchal de camp le 18. Juin 1708. Il se trouva le 11. Juillet au combat d'Oudenarde, & fut chargé de l'arriere-garde à la retraite avec cinq cens grenadiers, avec lesquels il soutint le lendemain matin une attaque de l'avant-garde de l'armée ennemie, & donna le tems au reste de l'armée avec cinquante piéces de canon de passer un défilé. En 1709. il enleva le 24. Juillet deux cens hommes postés dans l'abbaye d'Hannon sur la Scarpe, & combattit le 11. Septembre à la bataille de Malplaquet, où il emporta plusieurs drapeaux qu'il fut chargé de porter au roi avec le détail de l'action. Le 2. Juin 1710. il s'empara avec le comte de Broglio du moulin & de la redoute de Biache sur la Scarpe, & le 26. Janvier 1711. il fut fait colonel-lieutenant du régiment du roi infanterie. En 1712. il se trouva le 24. Juillet à l'affaire de Denain, & fut ensuite employé aux siéges de Douai, du Quesnoi & de Bouchain. En 1713. il servit à celui de Landau, & assista comme volontaire à celui de Fribourg, où le comte de Broglio & lui emporterent l'épée à la main la lunette de la tête du chemin couvert de la place. Ce fut lui qui commanda en 1715. le camp qui fut formé à Marli. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 8. Mars 1718. & gouverneur de Salces le 15. Décembre 1719. Il se démit alors du régiment du roi. Il fut nommé directeur général de l'infanterie le premier Mars 1721. & chevalier d'honneur de l'infante d'Espagne en France, le 2. Février 1724. puis de la reine le 30. Mai 1725. Le roi l'ayant proposé le 2. Février 1728. pour être chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, il en reçut la croix & le collier le 16. Mai suivant. Il fut nommé au mois d'Avril 1734. pour être employé dans l'armée d'Allemagne, où il servit au siége de Philisbourg. Il fit encore en Allemagne la campagne de 1735. sur la fin de laquelle il fut chargé le 20. Octobre d'attaquer avec un détachement de grenadiers & la compagnie de Kleinholt le village de Ruinich, dont il se rendit maître, ainsi que du pont sur la Salm, près de ce village.

Louis de Grand-Villain de Mérode & de Montmorenci, prince d'Isenghien & de Masmimes, comte du saint Empire, de Middelbourg, de Mérode, d'Ongnies & de Viandon, vicomte des villes & châtellenie d'Ypres, de Wahagnies & de Lodreghem, libre baron de Frentz, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, lieutenant général & commandant au gouvernement de la province d'Artois, & gouverneur de la ville & cité d'Arras, né à Lille le 16. Juillet 1678. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie en 1697. & brigadier le 2. Avril 1703. servant alors en Allemagne, où il se trouva le 20. Septembre suivant à la bataille d'Hochstet. Il fut nommé maréchal de camp le 20. Mars 1709. & désigné en même tems pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandres, où il continua de servir jusqu'à la paix d'Utrecht. Il fut nommé le 8. Mars 1718. lieutenant général des armées du roi, & proposé le 2. Février 1724. pour être chevalier des ordres de sa majesté, dont il reçut la croix & le collier le 3. Juin suivant. Il obtint au mois d'Août de la même année, la lieutenance générale d'Artois, & au mois de Septembre 1725. le gouvernement d'Arras. Il fut nommé au mois d'Avril 1734. pour servir en qualité de lieutenant général dans l'armée d'Allemagne. Il se trouva au siége de Philisbourg, & il fit encore la campagne de 1735. dans le même pays. Au mois de Janvier 1743. sa majesté lui permit de se démettre en faveur du prince de Tingry son fils, de la lieutenance générale au gouvernement de Flandres.

Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, marquis de Blanquefort, baron de Pujols, de Landrouet & de Cipressac, seigneur de Chitain, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, gouverneur du Château-Trompette à Bourdeaux, & commandant en chef au gouvernement du comté de Bourgogne, & ci-devant de la haute & basse Guienne. Il est né le 28. Janvier 1684. il fut fait en 1697. mestre de camp d'un régiment de cavalerie, à la tête duquel il courut risque de la vie à la journée de Nimégue, le 10. Juin 1702. en prenant un étendard aux ennemis. Il fut fait brigadier le 10. Février 1704. & défit le 3. Juillet suivant un parti de quatre cens hommes sortis de Montméliand. Il fut nommé maréchal de camp le 30. Mars 1710. servit en 1719. aux siéges de Fontarabie & de Saint-Sebastien, & fut fait lieutenant général des armées du roi le 31. Mars 1720. & reçu chevalier des ses ordres le 13. Mai 1731. Il a été employé dans la guerre suivante dans l'armée d'Allemagne,

où il a servi au siége du fort de Kell au mois d'Octobre 1733. & ensuite au siége de Philisbourg en 1734. il fut blessé à ce dernier le 12. Juin par un piquet d'un gabion qui fut renversé par un boulet de canon dont le maréchal duc de Berwick fut tué. Il eut au mois d'Août suivant le gouvernement du Château-Trompette; & la même année le commandement en chef du comté de Bourgogne lui fut accordé. L'année suivante il fit encore la campagne dans le même pays.

Jean-Baptiste-François Desmaretz, marquis de Maillebois, de Bleny & de Rouvray, baron, gouverneur & grand bailli de Châteauneuf en Timerais, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées & au gouvernement de la province de Languedoc, gouverneur de la ville de Douai, & maître de la garde-robe de sa majesté. Il est né en 1682. il fut fait colonel du régiment de Touraine en 1703. & s'étant distingué dans une sortie au siége de Lille en Flandres le 11. Septembre 1708. il fut élevé au grade de brigadier le 19. du même mois. Il fut fait maître de la garde-robe du roi en 1712. lieutenant général en Languedoc par la démission du marquis d'Alégre son beau-pere, en 1713. gratifié d'un brevet de retenue de 400000. liv. sur sa charge de maître de la garde-robe, au mois d'Avril 1717. fait maréchal de camp le 8. Mars 1718. gouverneur de saint Omer le 13. Octobre 1723. nommé chevalier des ordres du roi à la promotion du 2. Février 1724. & reçu le 3. Juin suivant; & fait lieutenant général des armées de sa majesté le 23. Décembre 1731. Il fut nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé en cette qualité dans l'armée qui passa en Italie. Ce fut lui qui investit le 11. Novembre suivant la place de Gerra d'Adda, au siége de laquelle il servit. Il prit le 5. de Janvier 1734. le château de Sarra-Valle, dont il fit la garnison prisonniere de guerre. Il fut ensuite chargé de faire le siége de la ville & du château de Tortonne. Il se rendit maître de la ville le 28. Janvier, & du château le 5. Février. Il secourut le 5. Mars le château de Colorno, & mit en déroute le détachement des Imperiaux qui étoit venu l'attaquer; le 5. il obligea les Imperiaux d'abandonner absolument le même château. Il se trouva le 29. du même mois à la bataille de Parme. Le 19. Juillet il fut détaché pour aller occuper la ville & le château de Modène. Le gouvernement de la ville de Douai lui fut accordé au mois d'Août suivant. Le 16. Septembre il commanda l'arriere-garde de l'armée Françoise & Piémontoise dans la marche qu'elle fit à Guastalla en présence de l'armée ennemie. Il se trouva le 19. du même mois à la bataille de Guastalla, où il soutint avec le corps de troupes qu'il commandoit, le dernier effort des Imperiaux, qu'il renversa & obligea de prendre la fuite. Le 30. suivant, il fut détaché pour aller faire le siége de la Mirandole; mais le 12. ayant eu avis de l'approche des Imperiaux, & n'étant pas assez fort pour les attendre, il leva le siége, & se retira avec ses troupes à Modène. En 1735. il servit encore en Italie, se rendit maître du château de Reggiolo le 31. Mai, avec le corps de réserve qu'il commandoit, & obligea la garnison de se rendre à discrétion. Le 6. Juin, il marcha à la tête des grenadiers des troupes Françoises & Espagnoles, s'empara de plusieurs cassines, & entra le 7. dans Révoré que les Imperiaux abandonnerent à l'approche de l'armée qui marchoit pour l'attaquer. Il continua de commander un corps de réserve le reste de la campagne, qui finit au mois de Novembre par la publication de la cessation des hostilités entre les deux armées. A son retour en France, il fut nommé au mois de Novembre 1736. commandant en chef en Dauphiné, d'où il se rendit à Paris au mois de Janvier 1739. pour aller prendre le commandement des troupes du roi dans l'île de Corse, auquel il venoit d'être nommé. Il aborda dans l'île de Corse le 21. Mars. En 1741. il fut envoyé commander l'armée du roi en Allemagne. On peut voir dans les mémoires du tems avec quelle distinction il a servi depuis la même année 1741. & les annés suivantes.

Louis-Charles-Auguste Fouquet de Belle-Isle, comte de Gisors, d'Andely, Vernon & Lihous, chevalier des ordres du roi, &c. Il est né à Villefranche en Rouergue, le 22. Septembre 1684. Il fut fait en 1705. mestre de camp d'un régiment de dragons, à la tête duquel il combattit à l'attaque des lignes de Turin le 7. Septembre 1706. brigadier le 12. Novembre 1708. mestre de camp général des dragons, le 5. Juin 1709. maréchal de camp le 8. Mars 1718. & gouverneur de Huningue le 31. Mars 1719. Il servit la même année au siége de Fontarabie qui fut pris le 16. Juin. Depuis il eut le commandement en chef des trois évêchés, Mets, Toul & Verdun, fut fait lieutenant général des armées du roi le 23. Décembre 1731. & prêta serment de fidélité le 17. Mars 1733. pour le gouvernement de la ville & citadelle de Mets & du pays Messin qu'il venoit d'obtenir. La guerre ayant été déclarée à l'empereur la même année, il fut chargé d'occuper avec les troupes du roi la ville de Nancy en Lorraine. L'hiver suivant il eut le commandement des trois évêchés pendant la campagne de 1734. Il eut au commencement sous ses ordres un corps de troupes, avec lequel il s'empara de Tréves le 8. Avril. Ensuite il fit le siége du château de Traërback qu'il prit le 2. Mai en huit jours de tranchée ouverte. Il y fut légerement blessé d'un éclat de palissade. Après ces expéditions, il alla avec son corps de troupes rejoindre l'armée pour se trouver au siége de Philisbourg. Il fut chargé de l'attaque du fort du pont de cette place, que les assiégés abandonnerent le 3. Juin, après trois jours de tranchée ouverte. Depuis la prise de Philisbourg, il eut le reste de la campagne un corps de troupes sous ses ordres; & pendant l'hiver suivant, il commanda encore dans les trois évêchés & sur les frontieres de Champagne, &c. Le roi l'avoit proposé le 13. Juin 1734. pour être admis au nombre des chevaliers de l'ordre du Saint Esprit. S'étant rendu à la cour, il en reçut la croix & le collier le 1. Janvier 1735. Pendant toute la campagne de 1735. il continua de servir en Allemagne. Au mois de Juin 1736. il se démit volontairement de sa charge de mestre de camp général des dragons. Il fut nommé depuis ambassadeur plénipotentiaire à la diéte de Francfort pour l'élection de l'empereur Charles VII. mort depuis, & partit le 4. Mars 1741. Dans la guerre qui dure encore, il continue de servir avec beaucoup de distinction : il étoit en 1745. prisonnier à Londres; mais il a été relâché depuis.

1743.

Claude-François Bidal, marquis d'Asfeldt, maréchal de France, &c. *dont on a donné un article détaillé dans le Supplément de 1735. à l'article des* MARÉCHAUX *de France*, est mort à Paris le 7. Mars 1743. dans la soixante-dix-huitiéme année de son âge. *Dans le même article, l'on a parlé des freres de ce maréchal, ainsi il faut ajouter que* l'un d'eux *Jacques-Vincent* Bidal d'Asfeldt, docteur en théologie de la faculté de Paris depuis 1692. & ci-devant abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville dans le diocèse de Dol, est mort à Paris sur la paroisse de S. Eustache le 25. Mai 1745. dans la quatre-vingt-deuxiéme année de son âge, étant né le 13. Janvier 1664. il a été inhumé à saint Roch. On a attribué divers ouvrages à ce docteur; mais on prétend qu'on ne peut lui donner avec certitude que la préface du livre des *Régles pour l'intelligence des Saintes Ecritures*, par M. Duguet : quelque morceau particulier dans les *Lettres d'un Prieur*, &c. (M. de Fourquevaux) pour la défense de ce même ouvrage; l'*Analyse* qui fait les 4. 5. & 6. tomes de l'*Explication de la prophétie d'Isaie* par M. Duguet : enfin l'*Explication des livres des Rois & des Paralipomenes* en trois volumes *in*-12. On a encore du même une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, & quelques autres écrits dont nous ne pouvons donner ici le détail.

1744.

Maurice, comte de Saxe.

MARETZ, (Roland des) *On a parlé de cet auteur dans le Moreri, on doit y ajouter ce qui suit.* Nous avons de Roland Desmaretz un recueil de lettres où l'on apprend

plusieurs circonstances de sa vie. Il est intitulé: *Rolandi Maresii epistolarum philologicarum liber primus*, à Paris chez Henri le Gras, 1650. *in*-18. Ce recueil est adressé par l'auteur à Jean-Baptiste Amateur de Richelieu, abbé de Marmoutier & de saint Ouen. La préface ou épître dédicatoire est datée de Paris au commencement de l'an 1650. Ces lettres sont écrites à divers sçavans, comme à MM. Menage, Saumaise, de Sarrau, Gui Patin, Henri & Adrien de Valois, Gaudin, Chapelain, Sarrazin, Heinsius, Patru, Gassendi, Haslé, & quelques autres. Il y en a plusieurs à Jean Desmaretz son frere, dont il vante beaucoup les ouvrages, sur-tout ses poësies & ses romans, en particulier son Ariane : tous ouvrages cependant peu estimables. Dans sa lettre vingt-troisiéme à Gilles Ménage, Roland Desmaretz dit qu'il avoit appris le grec dans sa premiere jeunesse de Nicolas Bourbon, avec qui il avoit eu depuis de grandes liaisons. On trouve dans la même lettre une épigramme sur sa mort, qui est de Desmaretz lui-même. Parmi ses autres poësies latines inserées de tems en tems avec ses lettres, les plus considérables sont, ses éloges des grands hommes peints dans la galerie du cardinal de Richelieu, en deux vers latins chacun; son élegie sur la mort du même cardinal; sa piéce contre les duels; son vœu pour la paix; son elegie sur la mort d'Armand de Mailli de Brézé, *regiæ classis præfecti*; (amiral de France) sa piéce sur la prise de Dunkerque, & quelques autres. Dans sa lettre vingt-neuviéme, il dit qu'il avoit entrepris de traduire en vers latins, Hécube tragédie d'Euripide : cette lettre est adressée à Gilles Ménage. Dans sa lettre vingt-troisiéme, on trouve de lui une épigramme en vers latins à la louange de Marie du Jars de Gournai, & l'épitaphe de la même par Adrien de Valois. Dans la vingt-deuxiéme adressée à Jean Chapelain, on voit que celui-ci cherchoit à orner l'édition des essais de Montagne que les Elzevirs préparoient, des éloges & des témoignages en faveur de Montagne même. Du reste les lettres de Desmaretz sont d'un style assez pur : on y trouve plusieurs réfléxions critiques fort judicieuses; entr'autres, celles qu'il fait dans sa lettre dixiéme à Gui-Patin, sur les inconveniens des bibliothéques publiques; mais on ne trouve presque aucun fait litteraire dans ces lettres. A l'égard de sa poësie, elle est médiocre. Les lettres latines de ce sçavant ont été réimprimées avec un second livre, à Paris chez Edme Martin, 1655. *in*-8°. On trouve à la tête de cette édition, l'éloge de l'auteur par Pierre Hallé, docteur en droit canon & civil, & professeur royal à Paris. Cette édition est dédiée à M. de Pompone de Bellievre, premier président du parlement de Paris. L'épître dédicatoire est de Jean-Baptiste de Percy de Monchamps, avocat au même parlement, & neveu, par sa mere, de Roland Desmaretz. On trouve ensuite une longue lettre latine de Pierre Lalemant, recteur de l'université de Paris, adressée au même M. de Monchamps. C'est un éloge des lettres & de la personne de Desmaretz; suivent l'éloge du même par Pierre Hallé, & plusieurs piéces de vers latins sur la mort du même; une entr'autres de Jean Verjus adressée à la sçavante demoiselle Marie Dupré, niéce de Desmarets, que celui-ci avoit élevée, & qui avoit fait sous sa conduite de grands progrès dans les lettres. *Voyez* DUPRÉ. Le second livre des lettres de Roland Desmaretz est encore plus interessant que le premier, par les sujets importans qui y sont traités. On y trouve aussi plusieurs poësies latines du même. Dans la premiere lettre, l'auteur parle des anciens & des modernes qui ont écrit des lettres. Dans la quatriéme, il donne le caractere de ceux que l'on appelloit de son tems *Ciceroniens*. Dans la cinquiéme, il donne de bons preceptes sur la maniere d'ecrire les vies des sçavans. La sixiéme contient un parallele de Plaute & de Terence, de Properce & de Tibulle. La septiéme est sur la critique & ses régles. La huitiéme est sur la connoissançe & l'étude de la langue grecque. La douziéme sur les sciences qui conviennent à un théologien. La quinziéme sur les poëtes épiques : il y loue beaucoup son frere Desmaretz de Saint-Sorlin. La vingtieme est contre les mauvais écrivains. La vingt-uniéme sur les médailles & autres monumens de l'antiquité. La vingt-quatriéme & & la vingt cinquiéme, sur les traductions & le génie de ces sortes d'ouvrages, & sur les traductions des poëtes en particulier. La trente-uniéme sur les bibliothéques, les devoirs d'un bibliothécaire, &c. La trente-deuxiéme sur l'invention de l'art de l'imprimerie. La trente-troisiéme sur l'éducation des enfans des rois. La trente-huitiéme est un éloge de la poësie. La quarante-troisiéme & la suivante, sont sur les académies & l'éducation. La quarante-sixiéme sur la théologie scholastique. La quarante-septiéme, sur l'éloquence. La quarante-huitiéme, sur l'étude des mathématiques. La cinquante-deuxiéme, sur l'éducation de mademoiselle Marie Dupré sa niéce. La cinquante-cinquiéme & la suivante, sont adressées à son frere, &c. On apprend dans ces lettres un assez grand nombre de faits de litterature, & concernant les sçavans avec qui l'auteur étoit en relation. On trouve à la fin une piéce de vers latins du même sur la mort de Gabriel Naudé. Ce recueil est terminé par un autre qui contient plusieurs lettres de divers sçavans écrits à Roland Desmaretz; sçavoir de Nicolas Heinsius, de Denys Petau, de Pierre de Marca alors évêque de Conserans, de Jean Frederic Gronovius, & de François Ogier.

MARGALITHA, (Antoine) Juif, descendoit de la famille des Margalitha, distinguée entre les Juifs. Le pere d'ANTOINE étoit, suivant Bartolocci, le premier des Rabbins de Ratisbonne. L'an 1522. Antoine embrassa le Christianisme à Wasserbourg en Baviere, d'où étant allé à Augsbourg, il fut lecteur de la langue hébraïque. Il eut ensuite le même emploi à Misne pendant dix-huit mois, & durant une année à Celles, & enfin à Lipsic. Il écrivit en allemand un livre de la foi Judaïque, où il traite des instituts, des cérémonies, des prieres, & des rits observés par les Juifs. Cet ouvrage a été imprimé à Augsbourg en 1530. *in*-4°. en 1531. à Lipsic, avec des augmentations & des corrections de l'auteur; en 1544. & en 1561. à Francfort sur le Mein; en 1689. à Helmstadt. C'est suivant cette derniere édition que cet ouvrage a été réimprimé à Lipsic en 1705. & en 1713. *in*-8°. avec un nouveau titre. Chrétien Reineccius a pris soin de cette derniere édition, & y a ajouté une préface où il parle de la vie & des écrits d'Antoine Margalitha, & de l'estime que les gens de lettres ont faite de cet habile homme. On a encore d'Antoine un traité de la cérémonie du jour des palmes parmi les Chrétiens, imprimé en 1541. *in*-4°; une explication du chapitre cinquante-troisiéme d'Isaïe, où il prouve que le Messie a paru. Cette explication a été imprimée à Vienne en allemand l'an 1591. L'auteur promettoit quelques autres traités, *De fœnore Judaïco*; *de Luporum seu Wolfiorum inter Judæos familiâ*; un dialogue avec un Juif touchant la foi. La derniere édition de Francfort du traité de la foi Judaïque, parle de ces écrits comme ayant été publiés; mais Jean-Christ. Wolf dans sa *Bibl. Hebr.* pag. 203. croit qu'ils sont demeurés manuscrits.* *Supplément de Bâle* tom. I. au mot ANTOINE.

MARGUERIE, maison originaire de France, *qui porte d'azur à trois marguerites d'argent*, commence, pour ce qui nous est connu, à N. MARTIN de Marguerie, sieur de Notre-Dame des Fossés, de saint Martin le vieux, de Hotot & d'Estrehan : il étoit originaire du duché de Normandie, généralité de Caen, élection de Bayeux; il est rapporté au *Traité de la noblesse de France* par M. de la Roque pag. 117. sur les recherches de 1470. Il est mort avant 1463.

N. *Gautier*, sieur d'Estrehan, jurisdiction de Tours, rapporté en la recherche de Monfault en 1463.

N. *Michel*, sieur de de Hotot, jurisdiction de Brisquesart : *mêmes recherches.*

Jean I. sieur de Notre-Dame des Fossés, demeurant à Bayeux, rapporté dans la même recherche.

Robert, sieur de saint Martin le vieux, jurisdiction de Brisquesart, *même recherche* de 1463.

François, sieur de Notre-Dame des Fossés II. degré de la production de 1666.

Jean II. sieur de Livry & de Renepont; *même production.*

Jean III. écuyer sieur de Pierrepont, justifié par la production généalogique de 1666.

Jacques, écuyer sieur de Livry, justifié par la même production, & par le contrat de Jean, production de 1666. ci-après.

Guillaume, sieur de Pierrepont, auteur de la production généalogique de 1666. alors demeurant à Bayeux.

Jean III. écuyer sieur de Livry, épousa le 6. Novembre D. *Marie* Mainfaut, fille de *Hector* Mainfaut, écuyer sieur de Berolle, auteur de la production généalogique de 1666. alors demeurant à Longrais.

Pierre, écuyer demeurant à Tongy.

Martin, écuyer, sieur de Montfort, épousa le 3. Septembre 1659. *Catherine* de Cussy, fille de *Gédéon* de Cussy, écuyer sieur de Courcelle.

Jacques, écuyer demeurant à Longrais.

Joachim, doyen des chanoines réguliers de S. Augustin de l'Hôtel-Dieu de Caen.

René-Guy, écuyer sieur de Montfort, né à Etot, paroisse S. Germain, élection de Bayeux, le 24. Septembre 1673.

René-Mathurin, écuyer sieur de Montfort, conseiller du roi en son bailliage de Nancy, né le 9. Janvier 1699. Ses enfans sont : *Glaude-Mathurin* de Montfort, né le 18. Mai 1719; *Nicolas-René*, écuyer sieur de Montfort, né le 22. Novembre 1726; *Antoine-François* de Montfort, né le premier Mars 1736. Cette genealogie a été vérifiée par M. de Clairambaut, génealogiste du roi, le 9. Mai 1730. & justifiée par le R. P. dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigny en Lorraine. On la donne telle qu'elle a été envoyée.

MARGUNIO, (Maxime) Grec schismatique, *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit Grec de nation, né en l'île de Créte ou Candie, & dans la ville de même nom. Il étoit fils d'un marchand qui l'amena avec lui à Venise vers l'an 1547. Son pere l'envoya ensuite à Padoue où il s'appliqua pendant quatre ans, sous les plus habiles professeurs, tant aux belles lettres qu'à la philosophie. Il étudia aussi la théologie de Scot, comme il le dit lui-même dans sa lettre à George Lombard son compatriote. On croit que ce fut vers le même tems qu'il composa son traité des *Traditions de l'Eglise*, qui passe pour un ouvrage de sa jeunesse. De retour à Venise, il trouva qu'on y obligeoit ceux qui vouloient avoir le degré de docteur, de prêter serment, & de faire profession de la foi Catholique selon la formule de Pie IV. ce qui ne convenoit point à ses vues; mais la mort de son pere arrivée dans la même ville, l'ayant laissé possesseur d'un riche héritage, il ouvrit une imprimerie grecque de laquelle il sortit beaucoup d'ouvrages. On en auroit vu encore un plus grand nombre sans l'accident qui lui arriva. Le feu ayant consumé l'église de saint Antoine, & la bibliothéque de manuscrits grecs qui y étoit, l'incendie se communiqua à son imprimerie qui fut aussi consumée. Cette perte qui le ruina, l'obligea de retourner en Grece, ce qui arriva après l'an 1575. Il fit alors de serieuses réfléxions qui le conduisirent à prendre l'habit monastique. Ce fut alors qu'il reçut le nom de *Maxime*; car auparavant il portoit celui de *Michel*, selon les uns, ou plutôt selon d'autres, celui de *Manuel*. Il demeura dans sa patrie au monastere de sainte Catherine; & dans le dessein de travailler à la réunion des deux églises, celle d'Orient & celle d'Occident, il y composa ses livres de la procession du Saint Esprit, où il fit de vains efforts pour satisfaire les deux partis. Muni de cet ouvrage, il vint à Rome sur la fin du pontificat de Gregoire XIII. aux dépens duquel il vécut dans cette ville. Ce pape commit l'examen de son ouvrage & de ses vues à trois cardinaux, Jule-Antoine Sanctorio, Vincent Lauro, & Augustin Valerio. L'affaire dura jusqu'au pontificat de Sixte V. mais avant que de rien statuer, ce pape, à qui la foi de Margunio étoit suspecte, voulut l'obliger de faire une profession de foi orthodoxe devant les inquisiteurs de la foi, & ordonna que dans le cas de refus, on le mît en prison, & on lui retranchât ce que le pape lui donnoit pour sa pension. Margunio informé de cette résolution, sortit de Rome, fit raser sa barbe pour n'être pas si facilement reconnu, vint à Venise, & s'embarqua pour la Grece : il dit dans son livre contre les Franciscains ou Cordeliers, qu'il essuya bien des dangers dans sa fuite. S'il est vrai, comme le dit Fabricius, qu'il ait été à Pise & à Paris, il faut que ces voyages ayent été faits avant son premier retour en Grece. Ayant laissé croître sa barbe dans quelque île de Grece, il alla à Constantinople où il servit utilement les Venitiens, & se rendit agréable à l'envoyé de ces républicains. Il acquit aussi l'amitié de Jéremie II. patriarche de Constantinople, & il lui fut utile, comme on le voit par son livre des mœurs des Barbares. En 1585. il partit pour les îles de l'Archipel, & s'arrêta à celle de *Cérigues* où jouissant d'un assez grand loisir, il composa divers ouvrages. Il fut fait vers le même tems évêque de Cérigues; & il l'étoit certainement avant l'an 1587. Il y en a même qui prétendent qu'il eut cet évêché dès 1574. ce qui ne s'accorde pas avec ce qu'on a dit ci-dessus. Quelques évenemens qui ne nous sont pas assez bien connus, troublerent son repos; & dans la nécessité où il se trouva de fuir, il alla encore à Venise & à Padoue : il étoit dans l'une ou l'autre de ces villes en 1590. 1591. & 1592. & on l'y vit encore en 1601. Sur la fin de sa vie, il se retira dans sa patrie, & il y mourut en 1602. âge d'environ quatre-vingt ans. Il étoit bon poëte Grec, comme on le voit par ses *Hymnes anacréontiques* qui ont été imprimées, & par plusieurs autres poësies sur des sujets de piété, que David Hœschelius a données au public en 1592. à Augsbourg *in-8°*. Ceux qui ont traité des écrivains ecclésiastiques, Fabricius, Cave, & autres, citent un grand nombre de ses ouvrages, soit pour l'utilité des églises Grecques, soit contre l'église Latine. On peut en voir la liste dans le volume des *Deliciæ eruditorum*, &c. ou collection de piéces diverses par Jean Lami, imprimé en 1739. à Florence, à la pag. 33. de la préface de ce volume. Le collecteur y fait remarquer que l'on a un grand nombre de lettres de Margunio; & dans le même volume il en a publié treize en grec seulement; mais il en a donné la traduction latine dans la suite de sa collection imprimée en 1740. & a joint à cette traduction un plus grand nombre de lettres de Margunio avec la version latine de Philippe Elmius, jeune homme de Florence, dont M. Lami loue beaucoup l'érudition. * *Voyez* les deux volumes de la collection de M. Lami, cités dans cet article. Dès 1601. Conrad Ritterhusius donna les hymnes de Margunio en vers latins avec le texte grec, *in-8°*. avec une lettre grecque servant de dédicace à Hœschelius. *Voyez* l'article d'HŒSCHELIUS où l'on cite plusieurs lettres de Margunio.

MARIALES, (Xantes) né à Venise vers l'an 1580. étoit de la noble famille des Pinardi; mais il en quitta le nom lorsqu'il se fit religieux, & on ne le connoît que sous celui que l'on vient de rapporter. Il entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, au couvent de saint Pierre & de saint Paul à Venise, & on l'envoya faire sa théologie en Espagne. A son retour, il fut nommé dans le chapitre général tenu à Rome en 1608. pour remplir les fonctions de lecteur en théologie de Padoue pour l'année 1610. On le fit ensuite préfet des études dans le college conventuel de la même ville, & il remplit pour la troisiéme fois ce poste en 1624. Depuis, renfermé dans son cabinet, on ne put l'engager à accepter aucune charge de son ordre. Son zéle impétueux pour défendre les interêts de la cour de Rome, & quelques ouvrages qu'il composa contre la France, lui attirerent des disgraces. Deux fois il fut chassé par ordre du sénat de Venise des états de la république; & il se retira une fois à Bologne, & une autre fois à Ferrare. Ayant obtenu son retour à Venise, il y mourut vers la fin du mois d'Avril 1660. âgé de quatre-vingt ans. On a de lui : 1. *Controversiæ ad universam summam theologiæ sancti Thomæ Aquinatis, ecclesiæ doctoris, nec non ad quatuor libros Magistri sententiarum*, &c. à Venise, 1624. *in-fol.* 2. *Bibliotheca interpretum ad universam summam theologiæ divi Thomæ*, à Venise, 1660. 4. vol. *in-fol.* 3. *Amplissimum*

artium scientiarumque omnium amphitheatrum : hoc est, de rebus universis celeberrimæ quæstiones disputatæ ab orbis oraculo D. Thomâ, &c. à Bologne, 1658. *in-fol.* 4. *Commentarii ad disputationes in tertiam partem D. Thomæ, &c. autore Didaco Nuno Cabezudo, Hispano*, à Venise, 1612. *in-fol.* Mariales est l'éditeur de cet ouvrage de son confrere. 5. *Quali presagimenti possono haversi delle presenti sconvolte dell'Austria, e della Spagna, e da i progressi de gl' Eretici, e de' Francesi*, &c. sous le nom de *Pierre-Paul Torelli*, à Cologne, 1643. *in-8°.* 6. *Stravaganze nuovamente segnite nel cristianissimo regno di Francia*, &c. sous le même nom, 1646. *in-4°.* &c. Cet ouvrage est contre les libertés de l'église Gallicane. 7. *Enormita inaudite nuovamente uscite in luce, nel christianissimo regno di Francia, contro il decoro della sede Apostolica Romana*, sous le nom de Sigismond Campeggi. On peut voir les titres entiers de ces ouvrages dans la Bibliothéque des Ecrivains de l'ordre des Freres Prêcheurs, par le pere Echard, tom. 2. pag. 600. & dans le tom. 43. des *Mémoires* du pere Niceron.

MARIANA, (Jean) Jesuite, &c. *Supplément tom. 2. pag. 32. . . . . . On rapporte mal le titre de son écrit sur les défauts qu'il trouvoit dans sa société.* L'édition espagnole a deux titres. Premier titre : *Tratado de las cosas que ay dignas de remedio en la compañia de Jesus . . . .* second titre : *Tratado del govierno de la compañia de Jesus.* La traduction françoise a ce titre : *Traité des choses qui sont dignes d'amendement en la compagnie des Jesuites.* C'est la traduction du premier titre. La traduction italienne est intitulée : *Discorso intorno a i grandi errori che sono nella forma del governo de' Gésuiti.*

MARIENFELD . . . . *Suppl. tom. 2. pag. 33. col. 1. . . . au lieu de* Corvée, *lisez* Corwey.

MARINI. (Jean-Baptiste) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire historique, que* Paganino Gaudentio a pris sa défense dans un discours exprès qui fut prononcé, & qui a pour titre : *Joannis-Baptistæ Marini fama & poësis defensa.* Ce discours fut imprimé à Florence en 1638. *in-4°.* & a été réimprimé en 1736. par Jean Gerard Meuschenius dans le second volume de ses *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum*, à Coburg *in-4°.* Il convient qu'il y a trop d'amour profane dans le poëme d'Adonis du Cavalier Marin, & que l'on a eu raison d'en défendre la lecture à Rome : cependant il tâche de l'excuser par des raisons qui sont très-frivoles. Il s'étend beaucoup plus à montrer que ce poëme est dans le vrai goût d'une bonne poësie, qu'on ne doit point être choqué ni de sa longueur, ni de ses digressions ; & il se récrie avec vivacité contre ceux qui ont cru trouver de grands défauts dans cet ouvrage ; mais au fond cette apologie a plus l'air elle-même d'une déclamation que d'un discours solide.

MARIUS, évêque d'Avenches, qui étoit autrefois la capitale des Helvetiens, & comprise dans le royaume de Bourgogne, aujourd'hui Lausanne, vivoit dans le VI. siécle. Il souscrivit en qualité d'évêque d'Avenches, au second concile de Mâcon tenu en 585. Le pere Chifflet Jesuite, qui a le premier publié la chronique composée par ce prélat avec le supplément, remarque qu'il étoit Eduen, né de parens nobles, & qu'il passa vingt ans & huit mois dans l'épiscopat. Il mourut avant l'an 598. Sa chronique est un monument très-précieux, & sert beaucoup à illustrer les commencemens des rois des Francs, des Bourguignons & des Gots. Elle commence à l'an 455. & finit en 581. elle péche quelquefois contre la chronologie. La mort de Theodebert I. par exemple, & celle de Thibaut son fils, y sont mal placées ; & c'est ce qui a jetté dans l'erreur la plupart de nos écrivains. L'auteur du supplément de cette chronique est inconnu ; mais il est fort ancien : il écrivoit dans la six cens vingt-quatriéme année de Jesus-Christ. Voici le titre de cettre chronique : *Marii Aventicensis seu Lausannensis episcopi chronicon, à tempore quo Prosper Aquitanus desinit, usque ad annum vulgaris æræ* DLXXXI. *cum appendice incerti autoris* ; dans la collection des historiens de France par Duchesne, t. 1. pag. 210. & depuis dans le nouveau recueil des historiens de France, par quelques Benedictins de la congrégation de saint Maur, *in-fol.* tom. 1. pag. 12. & suiv. * *Voyez* la préface de ce premier volume des Benedictins, au commencement ; & *Joan. Alberti Fabricii biblioth. latina mediæ & infimæ ætatis*, tom. 4. pag. 95.

MARIUS MAXIMUS historien Romain. *Dans le très-court article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire historique, on ne voit pas en quel tems cet historien a vécu.* On croit qu'il n'a point passé le regne d'Alexandre Sévere, n'ayant rien dit sur les empereurs postérieurs à celui-ci. On prétend que son histoire remontoit à Auguste. M. de Tillemont dit au contraire que Marius n'a fait l'histoire des empereurs que depuis Trajan. On auroit pu aussi faire remarquer ce que l'on pensoit à Rome de cet ouvrage. Capitolin dit qu'il étoit exact & sincere. Vopiscus observe au contraire qu'il étoit rempli de fables ; aussi le met-il au second rang des historiens Romains avec un certain Gargilius Martialis, & quelques autres semblables, qui ont écrit sans agrément & éloquence. Outre les auteurs de l'histoire d'Auguste, on peut consulter Vossius *De historicis Latinis* lib. 2. cap. 3. & M. de Tillemont sur Alexandre Severe, article 26. M. de Tillemont y dit une partie de ce que l'on vient de rapporter, & ajoute que M. de Valois ne fait pas difficulté de croire que notre historien est le même que L. Marius Maximus consul, que Macrin avoit fait préfet de Rome en 218. Ammien Marcellin, dit-il encore, remarque qu'à Rome dans le IV. siécle, ceux qui n'avoient que de l'horreur pour les sciences, & qui ne vouloient lire aucun autre livre, lisoient avec grand soin Juvenal & Marius Maximus.

MARLOT, (dom Guillaume) docteur en théologie, religieux de l'ordre de saint Benoît, & grand prieur de saint Nicaise de Reims, étoit né dans cette ville, où il paroît avoir passé la plus grande partie de sa vie. Dans la suite il se retira au prieuré de Fives, près Lille en Flandre, & y mourut en 1667. Le pere Dorigni Jesuite, dans la vie de saint Remi, écrite en françois, loue dom Marlot pour son exactitude, son érudition, & la méthode qu'il a suivie dans ses ouvrages, principalement dans sa *Métropole de Reims.* Le pere le Long dans sa bibliothéque des historiens de France, cite les ouvrages suivans de dom Marlot. 1. Oraison funébre de Gabriel de sainte Marie ou de Gifford (mort en 1629.) à Reims, 1629. *in-4°.* 2. Le théâtre d'honneur & de magnificence préparé au sacre des rois, où il est traité de l'inauguration des souverains, de la sainte Ampoule, du couronnement des reines, des entrées royales & cérémonies du sacre, de la dignité de nos rois, *in-4°.* à Reims, 1643. & seconde édition revue & augmentée, *in-4°.* à Reims, 1654. La seconde édition, dit le pere le Long, n'est différente de la premiere, qu'en ce que l'auteur y a ajouté quatre pages en faveur de l'évêque de Soissons ; sçavoir le chapitre XIV. & a mis un *avis* au commencement, & une nouvelle date au premier feuillet. L'*Avis* est une réponse à la censure de Jacques Alexandre le Tenneur, touchant la dignité de l'onction & de l'origine de quelques prérogatives des rois de France. C'est que le Tenneur dans son ouvrage latin sur la sainte Ampoule, en répondant à Jean-Jacques Chifflet qui avoit écrit sur le même sujet, attaquoit aussi le traité de Marlot. 3. Le tombeau de saint Remy, à Reims, 1647. *in-8°.* 4. *Monasterii sancti Nicasii Remensis initia & ortus.* Cette histoire du monastere de saint Nicaise de Reims est imprimée, page 636. de l'Appendice des œuvres de Guibert de Nogent, à Paris, 1651. *in-fol.* 5. *Brevis & ingenua discussio an Tornacensis civitas vel Balvacum in Hannoniâ, Nerviorum caput sit ac primaria sedes episcopalis*, à Lille, 1662. *in-4°.* L'auteur étoit apparemment retiré alors en Flandres. 6. *Metropolis Remensis historia à Flodoardo primùm auctius digesta, nunc demùm aliunde accersitis plurimum aucta & ad nostrum sæculum deducta, tomus primus, in quo Remorum gentis origo, vetus dominium, Christianæ Religionis per provinciam Belgicam initia & incrementa, archiepiscoporum vera successio, Basilicarum natales & alia id genus distinctè referuntur*, à Lille, 1666. *in-fol. Tomus secundus, seu supplementum Flodoardi ab anno 970. ad annum 1605. productum, in quo præter seriem historicam præsulum, bullæ pontificum, regum diplomata, tituli fundationum, à quinque summis*

summis pontificibus Remis coacta concilia, ecclesiarum origines ac in eis sacra Lipsana referuntur : ce second volume ne parut qu'après la mort de l'auteur, 1679. *in-fol.* Dom Marlot a laissé une *Histoire* manuscrite *de la ville, cité & université de Reims, contenant l'état civil & ecclesiastique du pays*, en trois volumes *in fol.* conservés à saint Nicaise de Reims. Le pere le Long fait entendre que c'est une traduction de l'ouvrage latin imprimé en 1666. & 1679. Il ajoute d'après M. la Cour, chanoine de l'église de Reims, que l'auteur fit cet ouvrage pendant sa retraite dans le prieuré où il est mort. « Il l'a divisé, dit-il, en douze parties : » la premiere n'est qu'une compilation du dessein de l'histoire de Reims par Nicolas Bergier, où il traite de » l'origine des églises de la province de Reims, avec une » suite des évêques qui les ont gouvernées. Cet auteur » a rendu par ce travail un grand service à sa patrie. Il » ne laisse pas d'y avoir des choses à reprendre : les chartes qu'il rapporte sont tirées de mauvaises copies. Sa » critique ne remonte pas au-delà de Baronius. Les fragmens des auteurs qu'il a inserés dans leurs propres termes forment plutôt une chaîne de citations qu'une nar- » ration historique, &c. »

MARONITES. (concile provincial tenu chez les) Ce concile fut tenu le 30. Septembre 1736. On sçait que les Maronites sont des peuples chrétiens d'Orient, lesquels font un petit corps de nation qui habite vers le Mont-Liban. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique :* voici quelle fut l'occasion du concile dont il s'agit. Il s'étoit glissé divers abus chez les Maronites, & ils avoient gagné jusques dans le sanctuaire : quelques personnes zélées, blessées de ces abus, en écrivirent au pape, qui nomma M. Allemanni ablégat apostolique dans les cantons du Mont-Liban, pour travailler à la réforme de ces abus, & qui le chargea, dans la même vue, d'une lettre adressée au patriarche des Maronites. Le pape, après avoir exposé dans cette lettre les abus qu'on lui avoit denoncés, enjoignoit au patriarche d'assembler un concile de concert avec l'ablégat; d'y proposer environ douze articles qui regardoient la réforme, & de les faire recevoir, afin qu'appuyés de l'autorité du concile, ils eussent plus de force. Après quelques difficultés qui furent enfin applanies, le concile commença le 30. Septembre 1736. dans l'église des religieux du monastere de Louaisé. Les prélats qui composerent cette assemblée, étoient : *Joseph*, patriarche des Maronites; *Joseph Allemanni*, ablégat apostolique, & les évêques (ou, comme on les appelle, archevêques) de Damas, de Baruth, d'Arga, de Patron, de Gébail, de Tyr, de Laodicée, de Banias, d'Alep, de Nablos, de Tripoli, de Keidan, d'Acre, & quelques autres. Le pere Fromage Jesuite, missionnaire, fit l'ouverture par un sermon qui rouloit principalement sur ce qui devoit être l'objet du concile. Cette assemblée tint huit séances, après lesquelles on chargea M. Allemanni de faire rédiger les actes & les réglemens du concile, & de les envoyer au pape; & chaque prélat se retira dans son diocèse. Les abus principaux à la réformation desquels on tâcha de pourvoir, étoient ceux-ci. 1. C'étoit une ancienne coutume des évêques Maronites d'avoir auprès d'eux plusieurs religieuses, dont l'appartement n'étoit d'ordinaire séparé de celui de l'évêque que par une porte de communication. Les religieux en avoient aussi dans l'enceinte de leur monastere. 2. Le patriarche s'étoit arrogé le droit exclusif de faire les saintes huiles : il les distribuoit aux évêques & aux curés; & l'on étoit obligé de lui donner de l'argent quand on alloit les lui demander. 3. Les dispenses dans les mariages se vendoient aussi. 4. Le saint Sacrement ne se conservoit pas dans la plupart des églises de la campagne; & il ne se trouvoit d'ordinaire que dans les églises des religieux. 5. Contre l'ancien & constant usage, on permettoit à des prêtres mariés de convoler à de nouvelles noces. 6. Les églises restoient sans ornemens décens, & les pauvres sans les secours nécessaires. 7. Les Maronites d'Alep, qui font une partie considérable de cette chrétienté, ne chantoient plus dans leurs églises qu'en arabe depuis dix à douze ans, & avoient aboli l'ancienne coutume de faire l'office Divin, & de réciter toutes les prieres en langue syriaque. Tels étoient les principaux abus à la réformation desquels on tâcha de travailler. On a une assez ample relation de ce concile, avec le sermon en françois du pere Fromage, dans le tome 8. des *Mémoires des missions de la compagnie de Jesus dans le Levant*, imprimé en 1745. à Paris, par les soins du pere Ingoult de la même compagnie. Le pere Fromage ne survécut que de quelques années à la tenue de ce synode, étant mort le 10. Décembre 1740. âgé de soixante-cinq ans.

MAROT, (François) peintre, éléve de Charles de la Fosse, étoit de la même famille que le célébre poëte Clement Marot. Il naquit à Paris en 1667. & fut reçu en 1702. à l'Académie Royale de Peinture. Il fut ensuite professeur. On voit dans l'église de Notre-Dame de Paris, plusieurs de ses ouvrages qui prouvent son habileté. Personne n'a plus approché que lui de Charles de la Fosse. Il est mort à Paris en 1719. âgé de cinquante-deux ans. C'est ce que dit M. Dezallier d'Argenville dans ses vies des peintres, tom. 2. pag. 341.

MARRIER, (dom Martin) religieux de l'ordre de saint Benoît, au monastere de saint Martin des Champs, naquit à Paris le 4. de Juillet de l'an 1572. & fut baptisé dans l'église paroissiale de saint Sauveur. Il étoit fils de *Pierre* Marrier, mort en 1580. & de *Jeanne* Malot, l'un & l'autre médiocrement pourvus des biens de la fortune. Martin embrassa fort jeune l'état religieux, & en prit l'habit le 21. Mars de l'an 1583. au monastere de saint Martin des Champs à Paris, n'étant pour lors âgé que d'onze ans & neuf mois. Il rapporte que, selon l'usage de ce tems-là, sa mere, & un de ses oncles, au défaut de son pere, marchoient à ses côtés dans cette cérémonie, le conduisirent à l'autel & l'y assisterent durant sa prise d'habit. On l'éprouva long-tems avant de l'admettre à prononcer ses vœux; & ce ne fut que le 29. d'Avril de l'an 1596. qu'il les prononça entre les mains de *Claude* Dormi, pour lors prieur de ce monastere, & depuis évêque de Boulogne. Il entra dans le sacerdoce un an après, le 13. d'Avril de l'an 1597. En 1618. on le chargea de la conduite des novices; & l'on joignit la même année à cette charge celle de prieur claustral qu'il remplit pendant quinze ans, depuis 1618. jusqu'en 1633. avec beaucoup de capacité & de régularité. Ce fut pendant son gouvernement qu'il fit faire l'orgue & le grand autel de son monastere, & réparer en 1633. la fontaine S. Martin. La réforme de Cluni qui fut introduite dans son couvent le 21. Février 1635. lui a de grandes obligations. Charmé de voir refleurir par les soins des religieux de cette observance, la discipline monastique, dans un lieu où il avoit essuyé beaucoup de contradictions pour l'y établir, il ne cessa de soutenir, de proteger & d'aimer ceux qui travailloient à cette réforme. Au milieu de tant de soins spirituels & temporels, dom Marrier, qui a toujours eu un grand amour pour l'étude, trouva le tems, non-seulement de s'y appliquer, mais encore de publier quelques ouvrages utiles. En 1606. il donna à Paris, chez Nicolas du Fossé, un volume *in-8°.* intitulé : *Martiniana, id est, literæ, tituli, chartæ, privilegia & documenta, tam fundationis, dotationis & confirmationis per Henricum I. Philippum I. Ludovicum VI. VII. XII. & Franciscum I. quàm statuta reformationis monasterii seu prioratûs conventualis sancti Martini à Campis, Parisiis, ordinis Cluniacensis*, &c. Huit ans après, en 1614. il donna un ouvrage beaucoup plus considérable, intitulé : *Bibliotheca Cluniacensis, in quâ antiquitates, chronica, privilegia, chartæ & diplomata collecta sunt*, &c. *in-fol.* Ce recueil a été fait par dom Marrier; & André Duchesne, son ami, y a joint des notes. Cette collection contient d'excellentes piéces pour l'histoire de l'ordre de saint Benoît, & en particulier pour l'abbaye de Cluni & ses dépendances. L'abbé Lenglet donne les titres de ces piéces dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 3. pag. 114. *in-4°.* Enfin en 1637. dom Marrier donna en latin l'histoire de saint Martin des Champs *in-4°.* à Paris sous ce titre : *Monasterii regalis sancti Martini de Campis Paris. ordinis Cluniacensis, historia*,

libris sex partita. Cet ouvrage est curieux, & contient aussi de bonnes piéces. L'auteur mourut le 26. de Février de l'an 1644. * *Voyez* son éloge par M. Piganiol de la Force, au tome 3. de sa nouvelle *Description de Paris*, pag. 386. & suivantes; les ouvrages mêmes de dom Marrier, & entr'autres le commencement du sixiéme livre de son histoire du monastere de saint Martin des Champs, & pag. 271. du troisiéme livre, où il marque le tems auquel il prit l'habit de religion, & quel âge il avoit, comme on l'a dit plus haut.

MARS, (le pere Noël) religieux Benedictin, prieur claustral du monastere de Lehon, & premier vicaire de la congrégation réformée de Bretagne, naquit à Orleans le 24. Avril 1576. de *Sebastien* Mars & de *Mathurine* Seurat. Dès les premieres années de sa vie il donna des marques de son inclination pour la vie religieuse, & de son amour pour les lettres. Cet amour étoit presque une passion: pour la satisfaire, il employoit en livres tout ce qu'il pouvoit épargner d'ailleurs sur l'argent qu'on lui donnoit. Il reçut la confirmation & la tonsure le 26. Mars 1583. & fit sa rhétorique en 1591. Il prit l'habit de religieux dans l'abbaye de Marmoutier le 5. Octobre 1594. Presque dans le même tems, on lui confia le soin d'enseigner les humanités aux autres novices. Il fit profession le 23. Septembre 1595. après quoi il alla continuer ses études au college de Marmoutier à Paris; & pendant ses études, il vécut dans une grande austérité. Il prit à l'âge de 23. ans le degré de bachelier en théologie dans la faculté de Sorbonne. En 1600. il reçut les ordres mineurs; & n'étant encore que diacre, on lui permit de prêcher dans le diocèse de Paris. Il fut ordonné prêtre le 7. Avril 1601. il prit ensuite le degré de licencié. Vers le même tems, il prit avec quelques autres religieux, la résolution de se rassembler en un corps de communauté dans quelque maison dépendante de l'abbaye, pour y vivre dans une régularité plus conforme à leurs obligations, & ils en obtinrent la permission de leur général qui les imita. On leur accorda de se retirer au prieuré conventuel de Lehon près de Dinan en Bretagne, & le pere Noël fut choisi pour prieur claustral. Il prêchoit toutes les fêtes & tous les dimanches; & durant l'avent & le carême, il prêchoit tous les jours, & souvent plusieurs fois le jour. Il joignoit une singuliere humilité à une piété distinguée. Le 22. Septembre 1606. il fut établi vicaire général ou visiteur général dans la province de Bretagne, avec un plein pouvoir sur tous les religieux de cette province. Il résigna sa qualité de supérieur le 24. Avril 1609. à cause de ses infirmités; mais au mois de Septembre suivant, il fut obligé de prendre la charge de prieur de Tronchet. Ses infirmités s'augmentant, il revint à Lehon en 1610. où il mourut le 31. Janvier 1611. On dit que ce religieux a fait quelques miracles après sa mort. * Dom Lobineau, dans les *Vies des Saints de Bretagne*, pag. 346. & suiv. *Supplément François de Bâle.*

MARSEILLE. (ancienne Academie de) Le géographe Strabon, livre quatriéme, parlant de Marseille, dit: « que » c'est elle qui a adouci les mœurs des Barbares, & qui » les a preparés à devenir Romains. Cette ville qui étoit » autrefois également fameuse par son expérience dans » l'art de la guerre & par ses victoires, a tourné toutes » ses vues du côté de la litterature, & son état présent » le prouve bien. Tout ce qu'il y a de personnes distin- » guées & véritablement polies, s'adonnent à la philo- » sophie & à l'éloquence. C'est à l'exemple des Marseil- » lois, que les Gaulois goutent les charmes d'un loisir » studieux. Ils ont appris d'eux à cultiver les beaux arts, » & en public & en particulier. C'est aussi à l'exemple » de Marseille que les principales villes des Gaules entre- » tiennent leurs orateurs & leurs médecins aux dépens » du public. » Plusieurs auteurs d'un mérite distingué ont reconnu dans ces termes une véritable académie, telle que celle qu'Auguste fonda, & qui s'assembloit dans le temple d'Apollon Palatin. Telle enfin que nos académies modernes. Il paroît certain que Marseille étoit sçavante & polie dès son origine. Les Phocéens ses fondateurs n'étoient eux mêmes qu'une colonie d'Athenes. Phocée avoit reçu de cette derniere ville les sciences & les arts, avec cette politesse qui n'en est point séparée. Il paroît que les Marseillois se sont adonnés successivement à divers arts, ou à diverses sciences, suivant les différens besoins de leur république. On trouve dès la fondation, des voyageurs, des mathématiciens, & des hydrographes qui contribuoient également à la sureté du commerce, & à la perfection de la navigation. On cite, entr'autres, Euthimenez anterieur à Herodote, qui rapporte son systême sur le débordement du Nil. Cet Euthimenez poussa bien avant ses voyages du côté du midi & du cap de Bonne-Esperance; comme Pitheas qui vivoit au tems des guerres Puniques, poussa les siens du côté du nord, & jusqu'à l'île de Thulé que l'on a cru mal à propos être l'Islande. L'un & l'autre voyagerent en physiciens, observant les faits singuliers, & se demandant raison de ce qu'ils voyoient de surprenant dans la nature. L'explication qu'Euthimenez donna du débordement du Nil, quoiqu'un peu extraordinaire, ne laisse pas de supposer de grandes connoissances. Pour Pithéas, il paroît qu'il est le premier qui ait rapporté la cause du flux & reflux à la pression du tourbillon de la lune. Toutes les connoissances qui sont subordonnées à l'art de la guerre ou à celui de la navigation, étoient cultivées à Marseille; & suivant Thucidide & Strabon, l'architecture navale y fit de grands progrès. Il y avoit même un corps de constructeurs en titre, dont on croit qu'il est parlé sous le nom de college des Dendrophores, dans une inscription du monastere de saint Sauveur. La science des machines pour l'attaque ou pour la défense des places avoit aussi été portée à un haut point, selon Strabon. Marseille devenue tranquille lorsque Rome n'eut plus rien à craindre, forma ces grammairiens dont Suétone nous a conservé l'histoire, & qui porterent les premiers à Rome le goût des lettres grecques. Après la prise de Marseille par Cesar, ses citoyens profiterent de la liberté que le vainqueur leur laissa, en se livrant à l'étude de la philosophie & des belles lettres. C'est sur-tout dans ce siecle que l'on préféroit Marseille à Rome & à Athenes pour l'éducation des enfans. Varron cité par saint Jerôme, nous apprend que l'on y parloit dans le même tems grec, latin & gaulois. Marseille produisit alors des poëtes & des orateurs qui répondent à l'idée que l'on a d'un siécle, où il semble que la nature ait fait les efforts les plus heureux; mais les Académiciens qui suivirent Cornelius Gallus, digne ami d'Auguste & de Virgile, ne firent point de dignes successeurs d'un homme dont Virgile a célébré la reception sur le Parnasse. Le goût s'étant corrompu dans l'Asie mineure, corrompit insensiblement celui des orateurs & des poëtes. Marseille se ressentit de cette corruption: elle ajouta à l'éloquence déja altérée plusieurs autres défauts. Oscus, Agrotas, Pacatus, orateurs & académiciens Marseillois, porterent des premiers à Rome le goût des déclamations, & préparerent les voies à la famille Espagnole, aux Seneques, à Lucain, à Florus. Petrone attaqua ce mauvais goût dans la cour d'un prince éléve de Seneque, & émule de Lucain; & nous n'avons rien de plus beau contre l'affectation du stile que son satyricon. Il y prend parfaitement le tour & les manieres de ceux qu'il joue. Jamais homme n'a senti le ridicule avec plus de finesse, & ne l'a rendu avec plus d'art. Les plus habiles critiques de l'académie de Marseille entreprirent & donnerent une édition d'Homere, sur celle qu'Aristote & Anaxarque avoient revue par ordre d'Alexandre; & c'est de cette édition que nous sont venus, dit-on, tous les manuscrits. Madame Dacier le reconnoît dans sa préface de l'Iliade. Au genre de déclamations dans lequel les Marseillois n'avoient que trop bien réussi, succéda une nouvelle espéce d'éloquence: les orateurs quitterent le genre déliberatif sur des sujets puisés ou imaginés dans l'histoire, & chercherent dans la philosophie & dans la morale des sujets purement académiques. Ces orateurs s'appelloient des Sophistes, nom qui n'étoit point alors une injure. Philostrate nous a conservé la vie de ceux qui se distingue-

rent de son tems. Celui qui joue le plus grand rolle est Phavorin, né à Arles & elevé à Marseille, où il enseignoit la philosophie avec applaudissement. Ses livres sont perdus, mais Aulu-Gelle nous a conservé plusieurs de ses maximes & réparties, & même des discours entiers. Tous ses sentimens sont grands, nobles, vertueux. La physique étoit aussi cultivée à Marseille; & l'académie de cette ville a donné en divers tems des médecins qui lui ont fait honneur, tels que Crinas qui a écrit pour l'eau commune, la saignée & les bains froids; mais il ne paroît point que Marseille ait donné d'anciens jurisconsultes. Depuis le régne des Antonins, sous lesquels les lettres semblent avoir fait un dernier effort, on trouve un vuide de deux siécles dans l'histoire de l'Académie de Marseille; & ce vuide est terminé par des sçavans d'un ordre respectable, tels qu'Oresius, l'une des lumieres du concile d'Arles, tenu, comme on croit, en 314. Le siécle qui suivit celui d'Oresius, fut le plus brillant & le dernier de l'Académie de Marseille. On y voyoit à la fois saint Honorat, Cassien, qui, selon quelques sçavans, étoit cependant Scithe de nation, le poëte Marius Victor, Gennade, Salvien, Paulin petit fils d'Ausone, & quelques autres qui sont connus. L'irruption des Vandales qui inonderent les Gaules, & qui prirent Marseille en 414. dispersa cette pieuse & sçavante compagnie; & c'est ici qu'on peut fixer avec Agathias l'époque de la durée de l'Académie de Marseille. C'est aussi le sentiment de feu M. Olivier, membre de la nouvelle Académie fondée en cette ville, dans son discours sur ce sujet, dont on n'a donné ici que le précis, & que l'on peut lire tout entier dans le recueil de plusieurs piéces de poësie présentées à l'Académie des belles lettres de Marseille pour le prix de l'année 1727. Dans le même recueil, on lit un poëme de M. Dulard, un des Académiciens, en trois chants sur la fondation de Marseille, où le poëte parle ainsi de l'ancienne académie, en s'adressant à la ville même de Marseille :

C'est peu d'être à la fois opulente & guerriere ;
Tu sçais te signaler dans une autre carriere :
Pour prix de ton amour, de ton gout pour les arts,
Phébus jette sur toi ses plus tendres regards.
En esprit, en sçavoir jusqu'alors sans égale,
En toi ta mere trouve une digne rivale.
Mais ce n'est point assez de servir aux neuf sœurs ;
Tu sers à la vertu, tu corriges les mœurs.
Des trésors de l'esprit la source la plus pure,
Un sénat éclairé dans ton sein les épure ;
Sénat qui par le tems dans l'ombre enseveli,
Et plutôt éclipsé qu'il ne fut aboli,
Doit, plus brillant encor, de ses cendres renaître,
Et sous le plus doux régne au grand jour reparoître, &c.

Le pere Bougerel, prêtre de l'Oratoire, a fait sur l'ancienne academie de Marseille toutes les recherches qu'un sçavant peut faire sur une pareille matiere; mais le public n'en jouira qu'avec son histoire des hommes illustres de Provence qui est achevée. Sur les Marseillois & leur république, voyez le nombre VIII. de l'excellente préface qui est à la tête du premier volume de la *Collection des Historiens de France*, entreprise par les PP. dom Martin Bouquet & dom Maur Dantine, Benedictins de la congrégation de saint Maur : voyez aussi la dissertation sur la fondation de la ville de Marseille par M. Cary, académicien de la même ville, imprimée à Paris en 1744. A l'égard de la nouvelle Académie qui se distingue aujourd'hui par son amour & son zéle pour le progrès des belles lettres, *on en a parlé dans le Supplément de 1735.* mais selon la liste d'un recueil des piéces présentées pour le prix de l'année 1738. il y a quelque réforme à faire dans les noms des académiciens qui furent publiés alors tels qu'ils avoient été envoyes : selon cette liste de 1738. il faut lire *Felix Cary*, non *Carry : Vaccon*, non *Vallon* ; voyez VACCON. *Melchior de Croze*, non *du Croze : Marcel de la Fare Lopés*, non *de Lopis-la-Fare : Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar de Sineti de Puylong*, non *de Puilon : Charles-Gaspard-Guillaume de Raffélis de Soissan*, non *de Soissons ;* le marquis *d'Aubais*, non *du Bays :* (Charles de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, &c. d'une ancienne famille noble de Languedoc, originaire d'Italie.) l'abbé *de la Fare Lopés*, non *de Lopis-la Fare : Paul-Alexandre Dulard*, & non *Paul-Dulard* ... le nom de baptême de M. Peissonel est *André.* Au reste, comme il est arrivé beaucoup de changemens dans la liste des Académiciens donnée en 1735. nous croyons devoir en donner une nouvelle, telle qu'elle a été dressée par l'Académie au mois d'Août 1744.

LISTE DE MESSIEURS DE L'ACADEMIE des Belles Lettres de Marseille, au mois d'Août 1744.

PROTECTEUR.

HONORÉ-ARMAND duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Provence, l'un des quarante de l'Académie Françoise, protecteur de celle de Marseille, qui a succédé à feu LOUIS-HECTOR de Villars, pair de France, maréchal général des camps & armées du roi, commandeur de ses ordres, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Provence, l'un des quarante de l'Académie Françoise, fondateur de celle de Marseille.

ACADÉMICIENS.

I. HENRI-FRANÇOIS-XAVIER de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille, abbé commendataire de l'abbaye royale de saint Arnoul de Mets, ordre de S. Benoît, depuis 1729. & de Notre-Dame des Chambons, diocèse de Viviers, dès 1706.

II. *Jean-Baptiste* Bertrand, docteur en médecine.

III. *Felix* Cary.

IV. ANTOINE-LOUIS de Chalamont de la Visclède, sécretaire perpétuel de l'Académie.

V. *Paul-Alexandre* Dulard.

VI. *Balthasar* Eimar, chanoine-théologal de la cathédrale de Marseille, official & vicaire général de M. l'évêque de Marseille.

VII. JEAN-JOSEPH Gérin, lieutenant-général civil & criminel en l'amirauté de Marseille, commandeur des ordres royaux & militaires de Notre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem.

VIII. *Pierre* de Robineau, commissaire des guerres.

IX. *Marcel* de la Fare-Lopés, chevalier-commandeur de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine de galére & de la compagnie de messieurs les gardes de l'étendard réal des galéres de France, reçu à la place d'*André* Peissonnel, docteur en médecine, médecin royal à la Guadeloupe, associé-correspondant de l'Académie Royale des Sciences, académicien vétéran & associé de celle de Marseille.

X. BENIGNE-JERÔME du Trousset d'Héricourt, intendant général des galéres de France, & des fortifications du département de Marseille, conseiller d'honneur au parlement d'Aix, chevalier de l'ordre de saint Lazare; reçu à la place de *Paul-Augustin* de Porrade, académicien vétéran.

XI. *Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar* de Sinéti de Puilong, commissaire des galéres, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis; reçu à la place de *Charles-Gaspar-Guillaume* Raffélis de Soissan, prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille, alors académicien vétéran, mort en 1742. *Voyez* SOISSAN.

XII. *Antoine* Pellisséri, docteur en médecine, reçu à la place de *Jean-Baptiste* Dupont, prêtre, académicien vétéran.

XIII. JEAN-PHILIPPE chevalier d'Orleans, grand d'Espagne, grand-prieur de France, général des galéres, lieutenant général des mers du Levant; reçu à la place de *Louis* Gouffier, chevalier de Gonor, comte de Roanez, commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, lieutenant général des galéres de France, qui avoit succédé à *Marc-Antoine* Taxil, académicien vétéran.

XIV. ALEXANDRE-JEAN-BAPTISTE de Boyer d'Argens, marquis d'Aguilles, ci-devant chevalier de l'ordre de saint

Jean de Jerusalem, & enseigne de galére; reçu à la place de *Charles* Peissonnel, avocat au parlement d'Aix, chancelier de la nation Françoise à Constantinople, académicien vétéran.

XV. Toussaints-Alphonse de Fortia, marquis de Pilles, lieutenant de roi en Provence au département d'Aix, capitaine-gouverneur-viguier de la ville de Marseille; reçu à la place d'*Hector-Leonard* de Sainte-Colombe de l'Aubepin. *Cherchez* AUBEPIN (l') *dans ce Supplément.*

XVI. *Louis-Etienne* Ricard, avocat au parlement d'Aix; reçu à la place de *Claude-Matthieu* Olivier, avocat au même parlement : *voyez* OLIVIER *dans ce Supplément.*

XVII. Jean-François de Berenger de la Baume, reçu à la place de *Henri* de Vento, marquis de Pennes, chef d'escadre des galéres de France, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui avoit succedé à *Joseph-Ignace* de Foresta-Colongue, ancien évêque d'Apt, qui avoit succedé à *Jean-Pierre* Rigord, chevalier de l'ordre de saint Michel, ancien commissaire de la marine. *Voyez* RIGORD *dans ce Supplément.*

XVIII. *Louis* Artaud, avocat au parlement d'Aix, avocat-conseil de la communauté de Marseille, orateur de la ville, procureur du roi en la police; reçu à la place de *Jean-Joachim* de Bastide, conseiller du roi, lieutenant général criminel au siége de Marseille. *Voyez* BASTIDE *dans ce Supplément.*

XIX. Louis-Nicolas de Vento, marquis de Pennes, enseigne de galére, reçu à la place de *Melchior* de Croze, prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille. *Voyez* CROZE *dans ce Supplément.*

XX. *Honoré* Dieudé, avocat au parlement, reçu à la place de *Thomas* le Fournier, prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille. *Voyez* FOURNIER (le) *dans ce Supplément.*

Académiciens Vétérans.

I. *André* Peissonnel, docteur en médecine, médecin royal à la Guadeloupe, associé-correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

II. *Joseph-Felix* Gravier, ancien avocat au conseil.

III. *Paul-Augustin* de Porrade.

IV. *Marc-Antoine* Taxil.

V. *Jean-Baptiste* Dupont, prêtre.

VI. *Charles* Peissonnel, avocat au parlement d'Aix, chancelier de la nation Françoise à Constantinople.

Associés. Messieurs,

I. D'Ardene, de Marseille, ci-devant domicilié à Paris.

II. Le marquis de la Bâtie, d'Avignon, de l'Académie de la Crusca de Florence, ci-devant envoyé de sa majesté à la cour de Florence.

III. Sablier, de Paris, greffier criminel au parlement de Paris.

IV. Le marquis d'Aubais, de Nismes.

V. Le marquis de Caumont, d'Avignon, Académicien correspondant honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. (Il est mort au mois de Septembre 1745.) M. de Voltaire lui a succédé.

VI. L'abbé de la Fare-Lopés, de Carpentras, domicilié à Paris.

VII. L'abbé de saint Marc, d'Aix.

VIII. Le comte de Valouze, de Carpentras.

IX. Dubu, secretaire de M. le duc de Villars, domicilié à Paris.

X. De la Touche, de Châlons sur Marne, chevalier de l'ordre de saint Lazare, de l'Académie de la Crusca de Florence.

XI. De la Roque (Jean), de Marseille, domicilié à Paris, mort depuis l'envoi de cette liste, le 28. Décembre 1745. *Cherchez* ROQUE (la) *dans ce Supplément.*

XII. De la Roque (Antoine) de Marseille, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis. (Il est mort à Paris le 3. Octobre 1744.)

XIII. De Nicolaï d'Arles, associé de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, domicilié à Paris.

XIV. Mesnard, de Nismes, conseiller au présidial de ladite ville. *Voyez* NISMES *dans ce Supplément.*

XV. De Villeneuve, marquis de Vence, domicilié à Aix; reçu à la place de M. de Sinéti de Puilong, qui avoit succedé à M. Remerville de saint Quentin, d'Apt. *Voyez* REMERVILLE *dans ce présent Supplément.*

XVI. De Ripery, baron de Montclar, procureur général au parlement d'Aix; reçu à la place de M. du Bellis, de Marseille, consul de la nation Françoise à Tripoly de Syrie.

XVII. De Gueidan, de Valabre, président à mortier, & ci-devant avocat général au parlement d'Aix; reçu à la place de M. de Bellecourt, commissaire général des galéres de France, domicilié à Paris.

XVIII. De Riquety, marquis de Mirabeau, ci-devant capitaine dans le régiment de Duras, infanterie; associé de la société litteraire de Montauban (érigée depuis en académie), domicilié à Paris, reçu à la place de M. l'abbé Pagy, prévôt de l'église de Cavaillon.

XIX. De Modène, marquis de Pomerols, lieutenant de la colonelle dans le régiment Dauphin, infanterie, domicilié à Tarascon, reçu à la place de M. de Thomassin de Mazaugues, président au parlement d'Aix, qui avoit succedé à M. de Romieu, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, ancien officier des galéres, domicilié à Arles.

XX. Le Franc, avocat général à la cour des aides de Montauban, de l'académie des jeux Floraux de Toulouse, de la société litteraire de Montauban, maintenant érigée en académie; reçu à la place de M. de Chalamont, procureur du roi en la senéchaussée d'Arles.

Associés Étrangers.

I. Jean-Ernest Hébenstreit, docteur & professeur en médecine à Leipsic, membre de l'Académie Imperiale de la même ville.

II. Le baron Hopken, secretaire du cabinet du roi de Suéde.

III. Cüens, conseiller d'état de la république de saint Gal en Suisse, chargé des affaires de cette république auprès du roi.

MARSIGLI. (Louis-Ferdinand, comte de) *Supplement de 1735. tom. 2.* 1°. au lieu de *in remento*, faute d'impression, il faut lire, *incremento.* 2°. Son ouvrage intitulé : *Stato militare dell' imperio Ottomanno*, &c. mentionné à son article, a été imprimé à Londres, avec une traduction françoise, en 1732. *in-fol.* 3°. *Ajoutez que* Jean Swart, libraire de la Haye, a fait traduire en françois l'ouvrage de M. le comte de Marsigli, publié en 1726. à la Haye & à Amsterdam sous le titre de *Danubius Pannonico-Mysicus observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, physicis perlustratus*, &c. Cette traduction forme six volumes, ainsi que l'original. L'édition latine dont on connoît la beauté, a servi de modéle pour le papier, les planches & les autreso rnemens qui la décorent. On assure aussi que l'edition françoise est plus correcte que n'est l'édition latine dans laquelle il s'est glissé plusieurs fautes considérables.

MARSIGLI, (Antoine-Felix) *frere du précédent*, naquit à Bologne l'an 1649. A l'âge de seize ans, son mérite déja connu, le fit recevoir dans l'académie des Gélati de Bologne. Après avoir obtenu les grades en philosophie & en droit, il alla à Rome, & contribua à rétablir l'académie des Humoristes. Ayant pris l'habit ecclésiastique, il fut fait archidiacre à Bologne, dignité à laquelle est attachée celle de chancelier de l'université. Dans ce tems-là il écrivit une lettre à Marcel Malpighi sur les œufs des limaçons, qui a été imprimée sous ce titre : *Antonii-Felicis abbatis Marsilii, de ovis cochlearum epistola ad Marcellum Malpighium, Augustæ Vindelicorum*, 1684. Il avoit composé une histoire naturelle du territoire de Bologne, & un traité des prérogatives du chancelier de l'université de Bologne. Le pape Clement XI. lui avoit donné l'évêché de Pérouse, & le titre d'évêque assistant du trône. Il

mourut à Pérouse l'an 1710. à l'âge de soixante-un ans. * *Giornale de litterati d'Italia*, tom. 8. article 2. *Supplément François* imprimé à Bâle, tom. 3.

MARSOLLIER. (Jacques) *Supplément tom. 2.* 1. La vie de M. l'abbé de Rancé, donnée par Marsollier, est accusée de faux & de partialité, & cette accusation paroît prouvée dans l'ouvrage du R. P. dom Gervaise, imprimé à Troyes sous le titre de Londres, en 1744. *in-12.* sous ce titre : *Jugement critique, mais équitable des vies de feu M. l'abbé de Rancé, réformateur de l'abbaye de la Trappe, écrites par les sieurs Marsollier & Maupeou*, &c. & dans la préface de cet ouvrage, on fait de la conduite de M. Marsollier un portrait fort desavantageux. 2. L'*Histoire du cardinal Ximenez* par le même, fut réimprimée en 1704. à Paris, augmentée de plus d'un quart, & corrigée par l'auteur même. Cette édition a été renouvellée en 1739. aussi en deux volumes *in-12.* à Paris ; & cette derniere édition a donné lieu aux auteurs des *Mémoires de Trévoux*, de faire un parallele de cette histoire avec celle du même cardinal par M. Fléchier. Ce parallele se trouve dans les mémoires du mois de Février 1740. article 11.

MARTELIERE, (Pierre de la) que d'autres nomment de la MARTILLIERE, célébre avocat au parlement de Paris, & ensuite conseiller d'état, étoit originaire du pays du Perche, fils de *François* de la Marteliere, lieutenant général au bailliage du Perche à Bellesme. Pierre vint à Tours dans le tems que le parlement de Paris, y siégeoit, & il y suivit le barreau, où il se fit estimer & rechercher. Pendant quarante-cinq ans qu'il exerça la profession d'avocat, il se fit un si grand nom, que maître Antoine Bruneau le place au rang des Arnaulds, des Loisels & des autres qu'il proposoit pour modéles aux avocats de son tems. Il a été avocat du prince de Condé, des comtes de Soissons, pere & fils, & de plusieurs autres grands seigneurs. En 1611. il plaida avec beaucoup d'éclat la cause de l'université de Paris contre les Jesuites, qui sollicitoient leur rétablissement. Son plaidoyer fut imprimé en 1612. *in-4°.* & a été réimprimé plusieurs fois depuis. La même année on publia sur ce plaidoyer un écrit intitulé : *Avis sur le plaidoyer de Pierre de la Marteliere pour les recteur & opposans de l'université de Paris, contre les Jesuites, par Paul de Gimont, sieur d'Esclavolles*, à Paris, *in-4°.* On a encore de M. de la Marteliere plusieurs autres plaidoyers qui ont été imprimés. Un jour plaidant une cause pour M. le prince de Condé contre le duc de Guise, & ayant reproché au dernier ce qu'il avoit fait pour la ligue, M. de Guise s'en irrita, & au sortir de l'audience, il le menaça. Peu de tems après, ayant été nommé pour se trouver à un arbitrage qui regardoit M. de Guise, & n'ayant pas voulu s'y trouver, M. de Guise qui en sçut la raison, lui fit dire qu'il pouvoit venir en toute sureté. La Marteliere alla en effet au lieu marqué ; & dès qu'il entra, M. de Guise vint au-devant de lui, l'embrassa, lui protesta qu'il lui donnoit son amitié, & le pria d'oublier la menace qu'il lui avoit faite. Lorsque M. de la Marteliere eut été fait conseiller d'état sur la fin de ses jours, il ne laissa pas de continuer à suivre le barreau & de consulter. Après sa mort, arrivée depuis l'an 1631. l'université de Paris lui fit faire par M. Tarin, professeur d'éloquence, une épitaphe qu'on peut lire dans les opuscules de Loysel : elle finit par qualifier le défunt, *Princeps patronorum, & patronus principum.* M. de la Marteliere avoit epousé demoiselle *Marie* le Grand, fille d'*Alexandre* le Grand, conseiller au parlement, dont il eut entr'autres enfans, deux fils, qui ont été successivement conseillers au parlement : l'aîné fut reçu en 1629. & mourut en 1631. avant son pere : le second fut reçu en 1632. * *Voyez* l'éloge de Pierre de la Marteliere dans les opuscules de Loysel pag. 606. & 607. Bruneau dans son traité des criées, &c. Le pere d'Avrigny Jesuite, dans ses *Mémoires chronologiques & dogmatiques*, tom. 1. pag. 131. dit que le plaidoyer de la Marteliere *feroit honneur au plus vieux professeur de rhétorique, tant il y a de figures de toutes les sortes, & de traits de l'ancienne histoire rassemblés.* On pense bien qu'à l'égard du fond de ce discours, il n'en juge pas si favorablement. Gilles Bry, dans son *Histoire d'Alençon & du Perche* ; pag. 373. & 374. nomme le pere de M. de la Marteliere, *Pierre* & non *François*. « Pierre de la Marteliere, dit-il, lieutenant général du Perche, d'un esprit vif & grand en un petit corps, homme disert & éloquent entre ceux de son siécle. Il mourut à Paris aux troubles de la religion, laissant outre la mémoire heureuse de son nom, un fils à la mammelle, pour être un jour la plus grande gloire de son pays, la lumiere des esprits de son tems, l'un des ornemens de notre barreau, c'est-à-dire, de la France. »

MARTENNE, (dom Edmond) religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur, naquit à saint Jean de Losne, petite ville du diocèse de Langres, en 1654. de parens distingués par leur probité, & alliés à plusieurs magistrats du parlement de Dijon. Après ses études, plein d'amour pour la retraite, il prit le parti de se consacrer à Dieu dans l'ordre de saint Benoît. Le 8. Septembre 1672. il prononça ses vœux dans l'abbaye de S. Remi à Reims, âgé de 18. ans. Il se distingua bientôt dans sa congrégation par l'application à l'étude, & par ses recherches laborieuses. On en a des preuves dans les ouvrages dont il a enrichi l'église & la république des lettres. Le premier parut en 1690. *in-4°.* chez François Muguet. C'est un commentaire latin sur la régle de saint Benoît (*Commentarius in regulam sancti Benedicti litteralis, moralis, historicus*). Selon le pere Calmet, sçavant Benedictin de la congrégation de saint Vannes, dans son commentaire françois sur la même régle de saint Benoît, cet ouvrage du pere Martenne est à proprement parler, une compilation, mais bien faite, de ce que les commentateurs de ladite régle ont dit de meilleur sur ce sujet. On y trouve plusieurs dissertations sur diverses matieres où l'on reconnoît l'érudition de l'auteur. Le pere Martenne y traite en particulier avec étendue, & dans les sentimens du pere Mabillon son illustre confrere, la fameuse question des *études monastiques* qui fit naître autrefois une dispute utile entre ce sçavant Benedictin & le célébre M. de Rancé abbé & réformateur de la Trappe. La même année 1690. dom Martenne fit imprimer a Lyon en deux volumes *in-4°.* un traité *De antiquis monachorum ritibus* : ouvrage rempli de recherches. La profonde vénération qu'il avoit pour dom Claude Martin, mort à Marmoutiers en odeur de sainteté le 9. d'Août 1689. lui fit interrompre ses autres occupations pour écrire sa vie. C'est un volume *in-8°.* imprimé à Tours en 1697. & l'année suivante à Rouen. L'on s'y apperçoit trop qu'une prévention de respect & d'estime conduit presque par-tout la plume de l'auteur. Il s'étend plus qu'il n'auroit dû, ce semble, sur les louanges qu'il donne à son confrere ; & sans rien diminuer de la sainteté de cet excellent religieux, il pouvoit abreger beaucoup de détails que bien des gens ont trouvé puérils. Il rapporte cependant plusieurs faits importans, tels que ceux qui regardent l'édition des ouvrages de S. Augustin entreprise en partie aux pressantes sollicitations de dom Martin. Cette vie fut supprimée par ordre des supérieurs de la congrégation de saint Maur, parce que l'auteur n'avoit pas pris leur permission pour la faire imprimer, & que l'on crut qu'il ne parloit pas avec assez de ménagement de plusieurs personnes. Dom Martenne publia aussi en 1698. les maximes spirituelles du même dom Claude Martin, *in-12.* à Rouen. En 1700. il donna dans la même ville, chez Behourt, deux volumes *in-4°.* dont le titre est : *De antiquis Ecclesiæ ritibus circa Sacramenta*, & un troisiéme volume en 1702. c'est le meilleur ouvrage que l'on ait fait sur cette matiere, de l'aveu de ceux qui sont le plus versés dans la science des antiquités ecclésiastiques. On porte le même jugement de son traité *De antiquâ Ecclesiæ disciplinâ in celebrandis divinis officiis*, qui parut *in-4°.* à Lyon en 1706. L'auteur revit dans la suite ces différens ouvrages sur les rits ecclésiastiques & monastiques qui étoient devenus rares ; il y fit des corrections & des additions, & on les réimprima à Milan sous le titre d'Anvers ; sçavoir, les traités sur les rits ecclésiastiques en 1736. en trois volumes *in-fol.* & ceux sur les rits monastiques en

1738. en un seul volume *in-fol.* Le R. P. dom Denys de Sainte-Marthe ayant fait agréer au chapitre général de la congrégation de saint Maur, tenu à Marmoutier en 1708. le projet qu'il avoit formé de refondre l'ouvrage de ses illustres parens, intitulé : *Gallia Christiana*, on jetta les yeux sur dom Martenne pour aller rechercher dans les archives & dans les bibliothéques des églises & des monasteres du royaume, de quoi suppléer à ce qui étoit échapé aux connoissances des premiers auteurs, & perfectionner un ouvrage estimé très-important, malgré les fautes qui s'y trouvoient, par le jour qu'il répand sur l'histoire ecclésiastique & civile des Gaules, sur-tout depuis la fondation de la monarchie. Le désir de contribuer à cet ouvrage, lui applanit toutes les difficultés. Il se mit en chemin le 11. de Juillet 1708. & parcourut seul le Poitou, le Berri, le Nivernois, & une partie de la Bourgogne. Ensuite il prit pour son compagnon dom Ursin Durand, qui depuis 1709. a partagé avec lui presque tous ses travaux; & ils voyagérent en Champagne, dans le reste de la Bourgogne, en Franche-Comté, dans le Blaisois, dans l'Orleanois, le Dauphiné, en Provence, en Languedoc, en Guienne, dans le Limosin, le pays Messin, la Lorraine, l'Alsace, la Picardie, en Flandre. Leur voyage a duré six ans. Dom Martenne revint au mois de Novembre 1713. chargé d'une moisson si abondante, que sans compter plus de deux mille piéces qui doivent servir de preuves dans le *Gallia Christiana*, elle forme la meilleure partie des cinq volumes *in-fol.* qu'il publia à Paris en 1717. sous le titre de *Thesaurus novus anecdotorum*, &c. il y fit réimprimer un autre recueil qu'il avoit donné en 1700. *in-4°.* sous le titre de : *Collectio nova scriptorum & monumentorum moralium, historicorum, & dogmaticorum ad res monasticas, ecclesiasticas & politicas illustrandas.* Cette collection étoit devenue rare. En 1717. il donna *in-4°.* à Paris, conjointement avec dom Durand, la description de leur voyage, sous le titre de *Voyage litteraire de deux religieux de la congrégation de saint Maur.* Les supérieurs les obligerent d'en entreprendre un second, & de pénétrer jusqu'en Allemagne en 1719. & c'est à leurs nouvelles recherches que nous devons la relation qu'ils firent imprimer à Paris en 1724. *in-4°.* sous le même titre que le précédent. Ces deux relations entrent dans un grand détail. On y décrit communément assez bien ce qu'il y a de principal dans chaque ville, & dans chaque abbaye que les deux voyageurs ont vu. On a soin de marquer les principaux manuscrits des bibliothéques qu'ils ont examinées : quelquefois même les auteurs font de petites digressions sur des usages extraordinaires de quelques églises. On y a mis aussi des inscriptions & des piéces qui peuvent être de quelque utilité. C'est encore à ce second voyage que l'on doit la nouvelle collection de piéces que les deux sçavans religieux ont donnée en neuf volumes *in-fol.* sous ce titre : *Veterum scriptorum & monumentorum historicorum, & dogmaticorum amplissima collectio*, &c. Les trois premiers volumes parurent en 1724. & les six derniers en 1733. Cette vaste collection aussi bien que la premiere, renferme un nombre infini de piéces singulieres, fragments de conciles & de chroniques, fondations d'églises, lettres de plusieurs princes, de papes, d'évêques, actes, formules, ordonnances, &c. dont les sçavans font tous les jours usage, & dont ils connoissent seuls tous les avantages. Il est bon d'avertir que les préfaces des trois premiers volumes de la nouvelle collection, que l'on a attribuées dans plusieurs écrits à dom Simon Mopinot, sont de dom Martenne & de dom Durand. Dans la préface du second volume, dom Martenne ayant paru prendre parti pour l'abbaye de *Stavelo*, qui prétend avoir jurisdiction sur celle de *Malmedi*, les religieux de cette derniere abbaye en firent paroître leur mécontentement dans un écrit divisé en deux parties, qui a pour titre : *Ignatii Roderique disceptationes de abbatibus, origine primævâ & hodiernâ constitutione abbatiarum inter se unitarum Malbundariensis & Stabulensis*, &c. 1. vol. *in-fol.* imprimé à Wirtzbourg en 1728. Dom Martenne y fit une réponse divisée de même en deux parties, qui fut imprimée à Cologne en 1730. *in-fol.* sous ce titre : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata adversùs iniquas disceptationes Ignatii Roderici de abbatibus & origine Stabulensis & Malbundariensis monasterii, vindice domno Edmundo Martenne.* Cet ouvrage est moins la discussion d'une querelle particuliere sur la prééminence d'une abbaye, qu'un corps de dissertations où sont traités sçavamment plusieurs points d'histoire, de discipline & de diplomatique. Dom Martenne ayant aussi obtenu des supérieurs ce que dom Mabillon avoit laissé d'écrits pour le sixiéme tome des annales de l'ordre de saint Benoît, il les revit, y fit un grand nombre d'additions & de corrections, & le publia en 1739. *in-fol.* à Paris, avec une préface qui n'a presque rien de comparable avec celles dont le sçavant Mabillon avoit enrichi les autres volumes. Enfin dom Martenne a eu aussi quelque part à la nouvelle édition du *Spicilége* de dom Luc Dacheri, donnée en 1723. à Paris, par feu M. de la Barre de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres. Au milieu des immenses travaux auxquels dom Martenne se livroit, & qui sembloient devoir remplir son tems, il trouvoit celui d'assister régulierement à tous les offices de jour & de nuit. Son amour pour la retraite la lui faisoit garder avec une exactitude exemplaire; & c'est par-là qu'il trouvoit le moyen de suffire à ses entreprises. L'esprit de pénitence le guidoit dans la pratique de sa régle, & le faisoit encherir sur les austérités qu'elle prescrit. Il étoit aimé & estimé des gens de lettres qui n'admiroient pas moins en lui la simplicité des mœurs que la vaste étendue de ses connoissances. Il travailloit à donner deux tomes des actes des saints de l'ordre de saint Benoît, pour servir de continuation au recueil de dom Dacheri & de dom Mabillon; & il esperoit de publier de suite le recueil de la vie & des lettres de saint Thomas de Cantorberi, lorsqu'une attaque subite d'apopléxie l'enleva de ce monde le 20. Juin 1739. âgé de quatre-vingt-cinq ans, dans l'abbaye de saint Germain des-Près à Paris. Il a laissé manuscrits des mémoires pour servir à l'histoire de la congrégation de saint Maur, & pour celle de l'abbaye de Marmoutier. Il avoit souvent sollicité ses supérieurs de lui accorder la permission de faire imprimer les premiers; mais des raisons particulieres ont empêché de condescendre à ses désirs. * Son éloge dans la Bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur par dom le Cerf de la Viéville; la lettre de dom Norlas le Richoux (c'est-à-dire M. Perdou de la Perriere) contre cette Bibliothéque, & la défense de celle-ci par dom le Cerf. Eloge de dom Martenne dans le *Mercure* d'Aout 1739. & dans le *Pour & contre*, tom. 17. n°. 249. *Europe sçav.* Janv. 1718. articles 2. & 3. &c.

MARTI, (Emmanuel) sçavant Espagnol, naquit à Oropesa, petite ville dans le royame de Valence, le 19. Juillet 1663. *Joseph* Marti, son pere, vivoit commodément du revenu de ses terres & de son bétail. Sa mere, *Marie* Zaragoza, étoit de *Torre-Blanca.* Ce fut dans cet endroit qu'on l'envoya à l'âge de six ans, pour apprendre à lire & à écrire, chez son oncle maternel & sa grande mere. Quatre ans après, il passa à *Castellone*, où il eut pour maître dans la langue latine *Michel* Falco qui s'étoit acquis quelque réputation pour avoir un peu réformé les grammaires communes, par un *Abregé de la syntaxe*, où il suivoit les principes du sçavant grammairien *François Sanctius*, auteur de la *Minerva* qui est très-connue. Marti étudia trois ans en ce lieu. A l'âge de treize ans, il alla dans l'université de Valence, où pendant trois autres années il s'appliqua à la philosophie. Il donna ensuite quatre ans à l'étude de la théologie sous les professeurs les plus célébres alors, qui étoient presque tous Dominicains. Il joignit à ces études celle des belles lettres où il ne fit pas de moindres progrès. La poësie sur-tout eut pour lui de grands charmes : il s'y prêta d'autant plus volontiers, qu'en ce tems-là deux académies, l'une appellée *du Parnasse*, & l'autre *de la Forteresse*, sembloient, à l'envie l'une de l'autre, renouveller à Valence le siécle poëtique. Il se rangea à la premiere; & pour lui faire honneur, il composa un

grand nombre de petits poëmes, entr'autres, quatre *Comédies*, qui furent représentées, dit-on, avec applaudissement; une *Gigantomachie*, & une *Sylve*, intitulée, *Soledad*, la solitude. Cette piéce fut imprimée à Valence en 1682. *in*-4°. L'auteur brula toutes les autres quand avec l'âge il en eut mieux connu les imperfections. Du reste il avoit donné de si bonne heure des preuves de son attrait pour la poësie, que dès l'âge de dix ans il avoit composé en espagnol des sonnets qui eurent presque des admirateurs; & il faisoit des vers en sa langue & en latin, avec cette facilité qu'Ovide, dans l'élegie dixiéme du quatriéme livre des Tristes, se vante d'avoir eue. On en rapporte plusieurs exemples dans sa vie. Ses talens manquerent de lui devenir funestes. Une dame de grande considération devint si éperduement amoureuse de lui, qu'il ne trouva pas d'autre moyen pour éviter ses poursuites, que de se retirer à Huesca, où il y a une académie fort ancienne; & il ne revint à Valence que lorsqu'il crut que le danger étoit passé. Le maniere dont il apprit le grec est assez singuliere. Il n'avoit trouvé à Valence aucun maître pour cette langue : Hesiode lui en servit. En ayant acquis un exemplaire grec & latin, il s'avisa de comparer ensemble les noms propres, dont les lettres répondoient presque toujours les unes aux autres dans les deux langues. Il se fit ainsi un alphabet grec, par le moyen duquel il apprit à lire, sans s'embarrasser de la véritable prononciation. En 1686. il partit pour Rome, afin de trouver dans cette ville les secours que sa patrie ne pouvoit lui offrir, & à l'aspect de cette ville, il la salua de cent cinquante vers qu'il fit sur le champ. Son premier soin dans cette ville fut de continuer l'étude du grec qu'il avoit commencée; & il y donna tant d'application, qu'au bout de sept mois il fut en état de traduire en grec l'épître d'Ovide d'Ulysse à Penelope. A force de s'exercer tous les jours, il parvint à acquerir autant de facilité à écrire en cette langue, qu'en latin, en vers comme en prose. De cette étude il passa à celle de la langue hébraïque qui ne lui coûta pas plus de peine, & à celle de la langue françoise pour laquelle il eut toujours depuis beaucoup d'amour. Ces études ne l'empêcherent pas de cultiver la litterature & de composer, sur-tout en vers. Il dit lui-même qu'étant à Rome, il composa six livres de *fastes* pour suppléer à ceux d'Ovide qui nous manquent : ce supplément est demeuré manuscrit. En 1686. même, il fit imprimer à Rome vingt élegies sous le titre d'*Amalthea geographica*, où il traite des métaux, des pierres précieuses, des animaux terrestres, des oiseaux, des poissons, des serpens, des plantes, des odeurs, des herbes, des fruits, des fleurs, des arbres, des insectes, des habits, des richesses, du chaud & du froid, des boissons, des viandes, des pierres. En 1687. il fut fait membre de l'académie des *Infecondi*, ce qui l'engagea à faire des vers italiens, en quoi il réussit. Il fut depuis aggregé à l'académie des *Arcadi*. La même année 1687. il composa un livre d'élegies qu'il intitula *Amores*, & qui est demeuré manuscrit. Ce n'étoit qu'un jeu d'esprit. La Camille qui en est l'objet & qui y parle aussi, n'étoit qu'une maîtresse imaginaire; mais il n'en avoit pas moins de tort d'emprunter un langage qui ne lui convenoit point. Le Tibre étant venu à déborder en 1688. il composa à l'imitation de Stace, une sylve *de Tiberis alluvione*, en vers heroïques, qui fut imprimée la même année. L'auteur présenta cette piéce au cardinal d'Aguirre qui venoit d'arriver à Rome, & qui en fut si charmé, qu'il fit entrer chez lui M. Marti en qualité de commensal & de bibliothécaire. Le cardinal le chargea aussi-tôt de l'aider à mettre en ordre les notes qu'il préparoit depuis long-tems pour une édition des conciles nationaux & provinciaux d'Espagne, laquelle a paru en 1694. à Rome en quatre volumes *in-fol.* M. Marti y travailla avec tant de soin, même durant l'impression, s'étant chargé de corriger les épreuves, que sa santé en fut alterée. Il ne se delassoit que par de nouveaux travaux : par exemple il entreprit d'apprendre tout Homere; mais il fut obligé d'y renoncer, après en avoir dévoré une bonne partie. Il composa aussi vers le même tems un traité *de poculis veterum*, où il traitoit de tout ce qui regarde les vases à boire, & les festins des anciens; mais il brula cet ouvrage lorsqu'il fut de retour en Espagne. Il se divertissoit aussi à traduire en grec des épigrammes choisies de Martial. Il travailla à corriger le texte de Theocrite, & à l'éclaircir par de sçavantes notes; mais il n'alla pas jusqu'à la fin. En 1692. un Sienois, échanson du cardinal Ottoboni, publia sous le nom de *Q. Sectanus* des satyres violentes où il déchiroit quantité de personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe; entr'autres, M. Gravina qui a été bibliothécaire de Clement XI. & professeur en droit. Marti en fut piqué, & voulant repousser les traits du satyrique, il composa sous le titre de *Satyro mastix* des notes critiques sur les dix premieres satyres. Ces notes qui resterent long-tems manuscrites, ont été imprimées depuis quelques années. Comme il achevoit l'édition des conciles d'Espagne, le cardinal d'Aguirre le chargea de revoir le manuscrit de Nicolas Antonio, contenant la Bibliothéque ancienne des auteurs Espagnols : Marti y donna ses soins, y joignit des notes qu'il mit sous le nom du cardinal, & en procura l'édition. Le cardinal fit la préface, où il fit honneur des notes à M. Marti : cet ouvrage parut en 1696. Durant le même séjour à Rome, notre sçavant Espagnol prononça plusieurs harangues en diverses occasions, en présence du sacré college, & même des papes Innocent XI. & Alexandre VIII. Ce fut encore en 1696. que le duc de Medina-Celi, alors ambassadeur à Rome pour le roi d'Espagne, enleva M. Marti au cardinal d'Aguirre, malgré ce cardinal, & même contre la volonté de M. Marti, qui fut obligé de céder à un ordre du roi d'Espagne; mais il ne demeura pas long-tems auprès de cet ambassadeur. Le doyenné d'Alicante étant venu à vaquer, il l'obtint du pape Innocent XII. & après avoir pris le degré de docteur en droit civil & en droit canon dans le college de la Sapience, il quitta Rome pour se mettre en devoir de résider au lieu de son nouveau bénéfice. Il arriva à Alicante à la fin de 1696. & au commencement de 1697. il prit l'ordre de prêtrise. Le séjour d'Alicante détangea beaucoup sa santé, & en si peu de tems, qu'il pensa sérieusement à s'en éloigner. Il obtint la permission d'avoir un vicaire en 1699. & au mois d'Octobre de la même année, il revint à Valence, où il se mit à traduire en latin les commentaires d'Eustathe sur Homere; mais après avoir traduit de quoi faire deux volumes, il discontinua sur l'avis qu'il reçut du feu pere de Montfaucon qui lui écrivoit qu'on alloit imprimer en France la traduction du même ouvrage. C'est à ce sçavant Benedictin que M. Marti a adressé la description & le plan du théâtre de Sagonte, que dom de Montfaucon a donné depuis dans son *Antiquité expliquée.* Après cinq ans de séjour à Valence, le duc de Medina-Celi qui étoit revenu en Espagne, lui proposa de retourner auprès de lui à Madrid, en lui offrant des conditions si honnêtes & si flateuses, qu'elles ne pouvoient être refusées. Il se rendit donc à Madrid le 18. de Juillet 1704. & le duc lui remit aussi-tôt les clefs de sa riche bibliothéque & de son cabinet, où il y avoit une collection très-précieuse de médailles. En 1705. il adressa à M. Zondadari, nonce du pape Clement XI. auprès du roi d'Espagne Philippe V. une dissertation sur l'auteur de l'Anthologie grecque : elle est imprimée dans le recueil de ses lettres. Il traduisit vers le même tems le fragment de Phlégon de Tralles sur l'histoire des Olympiades, & il voulut y joindre des notes; mais il les discontinua faute de livres nécessaires; & en 1728. il jetta sa version au feu. Les malheurs arrivés à sa patrie, causés par la guerre, & les pertes qu'il fit en particulier, le jetterent dans une mélancholie accompagnée de fâcheux symptomes, qui dura quatre ou cinq ans. On lui conseilla de changer d'air : il quitta Madrid sur la fin de Juillet 1711. & alla à Seville où il fut reçu avec honneur dans le palais de Nicolas Cordoua, marquis de Priego, duc de Medina-Celi, après la mort de celui dont on a parlé, arrivée dans la citadelle de Pampelune au commencement de 1710. Il visita en curieux antiquaire plusieurs autres villes d'Espagne; & ces

voyages lui ayant rendu la ſanté, revenu à Seville, il y fit le catalogue de la bibliothéque du duc d'Alcala qui étoit fort riche, tant en bons livres qu'en manuſcrits hébreux, grecs, latins; & en médailles. Il retourna en 1715. à Madrid où il arriva le 2. Juillet. Au mois de Mai 1716. il revint à Alicante pour mettre ordre à ſes affaires dans le deſſein de repaſſer à Rome où il rentra en effet le 3. de Juin 1717. avec une grande partie de ſa riche collection de médailles qu'il amaſſoit depuis long-tems, & dont il comptoit faire un grand uſage dans cette ville; mais l'édit de Philippe V. portant que tous les Eſpagnols euſſent à ſortir de Rome, l'obligea au mois d'Octobre 1718. de dire adieu à cette ville : avant ſon départ, il vendit ſon médailler. Il fallut ſe retirer à Alicante où il continua de s'occuper utilement juſqu'en 1723. que ſa vue qui commença à s'obſcurcir, l'obligea à ne plus faire de ſes livres que l'uſage le plus néceſſaire, & il les vendit même en 1726. à un libraire de Londres. Nous ignorons la date préciſe de ſa mort; mais il y a apparence qu'elle eſt arrivée en 1738. ou au commencement de 1739. Le marquis Scipion Maffei fait entendre qu'il étoit mort depuis peu, lorſqu'il donna un éloge abregé de ce ſçavant dans le tome quatriéme de ſes *Oſſervazioni letterarie*, imprimé à Verone en 1739. La reconnoiſſance nous engage, dit-il, à en dire deux mots, maintenant que la fatale néceſſité l'a enlevé avec grande perte, aux bonnes lettres : (*Ora che la fatal neceſſità con multo danno delle buone lettere ce l'ha rapito*) M. Marti n'avoit ceſſé que dans les dernieres années de ſa vie le commerce frequent des lettres qu'il avoit toujours eu avec ſes amis, ſur-tout avec les ſçavans, comme on le voit par le recueil qui en a été donné au public en 1735. à Madrid *in*-8°. C'eſt à M. Keenne, envoyé extraordinaire de ſa majeſté Britannique à la cour d'Eſpagne, que l'on eſt redevable de ce recueil. Ce ſeigneur ayant lu avec ſatisfaction pluſieurs lettres de M. Marti parmi celles de Gregoire Mayans, depuis bibliothécaire du roi d'Eſpagne, imprimées en 1732. à Valence *in*-4°. ſouhaita de voir tout ce que l'on pouvoit ramaſſer des lettres du doyen d'Alicante. M. Marti informé de ce déſir, les lui envoya, avec pouvoir d'en faire ce qu'il jugeroit à propos. M. Keenne les fit imprimer à ſes dépens, avec une vie du doyen écrite en latin par M. Mayans; mais comme on ne tira qu'un petit nombre d'exemplaires de ces deux ouvrages, on crut, avec raiſon, rendre ſervice au public ſçavant, en les réimprimant. C'eſt ce qui a été exécuté à Amſterdam en 1738. *in*-4°. ſous ce titre : *Emmanuelis Martini, eccleſiæ Alonenſis decani, epiſtolarum libri duodecim. Accedunt autoris nondum defuncti vita, à Gregorio Majanſio deſcripta : nec non præfatio Petri Weſſelingii*, deux volumes *in*-4°. avec le portrait gravé du doyen d'Alicante. Soit dans la vie, ſoit dans les lettres, on trouve pluſieurs des écrits de M. Marti, poëſies latines, diſſertations, obſervations, &c. dont on a parlé plus haut, & quelques autres dont on n'a rien dit; & à la fin un écrit ſur les paſſions (*De animi affectionibus liber*) avec une préface de Gregoire Mayans, & ſon diſcours burleſque, au moins pour le ſujet, *De crepitu ventris :* M. Marti l'avoit fait & prononcé à Rome dans une aſſemblée qui ſe tenoit toutes les ſemaines chez Alexandre Guidi de Parme qui paſſoit alors pour le premier des poëtes Italiens. La vie de M. Marti écrite par M. Mayans eſt très-curieuſe, mais un peu diffuſe, & trop remplie de digreſſions. Quant aux lettres, il y en a un grand nombre d'utiles, ſoit par les obſervations qu'elles contiennent, ſoit par les traits que l'on y trouve de la vie des ſçavans avec qui le doyen d'Alicante étoit en relation. Il y en a pluſieurs qui ſont adreſſées au feu pere dom Bernard de Montfaucon qui avoit reçu de M. Marti des plans & des deſcriptions de divers monumens dont il a fait uſage dans ſon *Antiquité expliquée*. Le marquis Maffei avoit auſſi conſulté le ſçavant Eſpagnol ſur diverſes inſcriptions, & il en avoit reçu des lumieres dont il ſe montre reconnoiſſant dans le tome quatre de ſes obſervations litteraires écrites en italien, & publiées à Verone. On trouve quelques-unes de ſes lettres parmi celles de M. Marti, de même que les lettres de divers autres ſçavans. M. Mayans n'a pas cru devoir les ſéparer de celles du doyen d'Alicante, ſur-tout lorſque ces lettres ſervent d'éclairciſſement aux premieres. A l'égard des autres ouvrages de M. Marti, dont nous n'avons rien dit, on peut conſulter la vie de ce ſçavant citée dans cet article, ou l'abregé qui s'en trouve dans le vingt-uniéme tome de la *Bibliothéque raiſonnée des ouvrages des ſçavans l'Europe*. Il faut ſeulement remarquer que M. Marti a plus laiſſé d'ouvrages manuſcrits qu'il n'y en a d'imprimés, & qu'il en avoit commencé pluſieurs qu'il n'a point achevés.

MARTIN POLONOIS, ſçavant religieux Dominicain, archevêque de Gneſne, & primat de Pologne, &c. *Dans le Dictionnaire hiſtorique, on dit qu*'il fut pénitencier des papes Jean XXI. & Nicolas III. Ce n'eſt pas aſſez dire, il étoit chapelain & pénitencier du pape dès le tems de Clement V. & il exerça les mêmes fonctions ſous Gregoire X. Innocent V. Adrien V. Jean XXI. & Nicolas III. La *ſomme Martiniene* dont on a parlé au même article, eſt auſſi appellée *la perle du decret*, ou *la ſomme du droit canon.* C'eſt une ample table du decret de Gratien, où toutes les matieres ſont rangées par ordre alphabétique. Il paroît par les propres paroles de l'auteur, qu'il n'avoit entrepris ce travail que pour ſon uſage particulier. Sa chronique, *dont on parle auſſi dans le Dictionnaire hiſtorique*, eſt le plus connu des ouvrages de Martin Polonois : l'auteur dit l'avoir compoſée principalement pour l'uſage des théologiens & des juriſconſultes, parce qu'il leur importe de ſçavoir le tems des papes & des empereurs. Auſſi toute cette chronique conſiſte-t-elle dans ces deux parties; d'un côté ſont les papes depuis Jeſus-Chriſt, premier pontife de la loi nouvelle, juſqu'à Clement IV. A l'autre page ſont les empereurs depuis Auguſte juſqu'à Frederic II. avec les années en marge. Après la mort de Clement IV. l'auteur continua ſa chronique pour y ajouter ce qui regardoit les ſucceſſeurs de ce pape juſqu'en 1277. ſous le pontificat de Nicolas III. Cette continuation qui ne ſe trouve pas dans tous les manuſcrits, a donné lieu à quelques écrivains de lui attribuer deux différentes chroniques. On trouve un curieux article de Martin Polonois, dans l'*Hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de S. Dominique*, écrite en françois par le pere Touron du même ordre, tom. 1. *in*-4°. pag. 374. & ſuiv.

MARTIN, (Raimond) écrivain eccéſiaſtique, & religieux Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire hiſtorique on dit que* ſon livre intitulé : *Pugio fidei Chriſtianæ* eſt en latin & en hébreu. Cet ouvrage eſt diviſé en trois parties : la premiere n'eſt écrite qu'en latin; les deux dernieres ſont à deux colonnes : on trouve le latin d'un côté, & l'hébreu de l'autre. Martin travailloit encore à cet ouvrage en 1278. comme il le fait clairement entendre dans le chapitre dixiéme de la ſeconde partie. *On ajoute dans le Dictionnaire hiſtorique*, que l'ouvrage dont il s'agit a été imprimé en 1651. par les ſoins de François Boſquet, évêque de Montpellier, & de Joſeph de Voiſin. Voici le fait : François Boſquet, alors évêque de Lodéve, Philippe-Jacques de Mauſſac, premier préſident à la cour des comptes de Montpellier, & le ſçavant Joſeph de Voiſin, ont concouru à l'édition du livre de Raimond Martin. Le premier compara avec beaucoup de ſoin l'ouvrage du P. Galatin, *de arcanis Catholicæ veritatis*, avec celui de Raimond Martin, pillé par le premier ſans en avoir averti. M. de Mauſſac ayant recouvré un ancien manuſcrit de l'ouvrage de Martin, il en fit tirer une copie, conſulta encore d'autres manuſcrits ſur leſquels il vérifia le ſien, & compara le tout avec l'ouvrage de Galatin. Il livra enſuite ſon manuſcrit avec ſes obſervations, à Joſeph de Voiſin qui les fit imprimer en 1651. & y ajouta ſes propres notes. Voyez tout ce que dit ſur ce livre & ſur ſon auteur, le pere Touron Dominicain, dans le tome premier de ſon *hiſtoire des hommes illuſtres de l'ordre de ſaint Dominique.* Il y refute en particulier avec beaucoup de ſolidité, tout ce que feu M. l'abbé Houtteville a dit de deſavantageux à l'ouvrage de Raimond Martin, dans ſon *diſcours hiſtorique & critique ſur la méthode* des

des principaux auteurs qui ont écrit pour & contre le Christianisme, & qui eſt à la tête de ſon livre de la *Religion Chrétienne prouvée par les faits.*

MARTIN, (Jean) Pariſien, fut d'abord ſecretaire de Maximilien Sforce, qui ayant été obligé de céder au roi François I. le duché de Milan, s'étoit retiré en France. Maximilien étant mort en 1530. Jean Martin entra en la même qualité de ſecretaire au ſervice du cardinal de Lenoncourt, auprès duquel il demeura juſqu'à la fin de ſa vie. On ignore la date de ſa mort; il eſt ſûr qu'elle n'arriva qu'après 1550. & avant 1553. puiſque ſa traduction de l'architecture de Leon-Baptiſte Alberti, qui parut cette année, fut donnée comme ouvrage poſthume par ſon ami Denys Sauvage, ſieur du Parc. Jean Martin eſt auteur de pluſieurs ouvrages, ſçavoir : 1. *Dialogue très élégant intitulé le Peregrin, traitant de l'honnête & pudicq amour, concilié par pure & ſincere vertu*, traduit de l'italien par François Daſſy, ſecretaire du roi de Navarre, &c. revu, corrigé & publié avec des notes par Jean Martin, à Lyon, 1528. à Paris, 1529. 1535. & 1540. à Lyon, 1533. 2. *Orus Apollo de Ægypte de la ſignification des notes hieroglyphiques des Egyptiens*, &c. traduit du grec en françois, à Paris, 1543. *in*-8°. avec dix hieroglyphes ajoutés par le traducteur. La même traduction avec la même addition, ſous ce titre : *Les ſculptures & gravures ſacrées d'Orus Apollon*, &c. 3. *Roland furieux*, traduit de l'Arioſte en proſe, &c. à Lyon, 1544. *in-fol.* & encore pluſieurs fois depuis. 4. *L'Arcadie de meſſire Jacques Sannaſar*, &c. *miſe d'italien en françois*, en 1544. *in*-8°. dédiée au cardinal de Lenoncourt. Les diſcours ſont traduits en proſe, & les ecloges ſont en vers de diverſes meſures. 5. *Les Azolains de monſeigneur Bembo, de la nature d'amour*, traduits d'italien en françois, à Paris, 1545. *in*-8°. & encore pluſieurs fois depuis. 6. *Le premier livre d'architecture de Sebaſtien Serlio*, traduit de l'italien en françois, & le deuxiéme livre du même, à Paris, 1545. *in-fol.* c'étoit Serlio lui-même qui avoit engagé Martin à traduire ces deux premiers livres. 7. *Hypnerotomachie, ou diſcours du ſonge de Poliphile; déduiſant comme amour le combat à l'occaſion de Polia*, &c. traduction de l'italien faite par un anonyme & ſeulement retouchée & publiée par Martin, à Paris, 1546. 1554. & 1561. *in-fol.* c'eſt la même traduction que Beroalde de Verville a donnée en 1600. avec de legers changemens, ſous ce titre : *Le tableau des riches inventions repréſentées dans le ſonge de Poliphile*, &c. 8. *Architecture, ou art de bien bâtir de Marc Vitruve Pollion*, &c. *mis de latin en françois*, à Paris, 1547. & 1572. *in-fol.* les figures ſont du deſſein de *Jean Goujon.* 9. *Oraiſon funébre ſur le trépas du roi François*, &c. c'eſt une traduction de la harangue latine de Galland, profeſſeur royal, à Paris, 1547. *in*-4°. 10. *La Circé* de Jean-Baptiſte Gelli Florentin, traduite en françois; revue & publiée par Denys Sauvage, ſieur du Parc, du moins à ce que prétend la Croix-du-Maine. Ce livre a paru à Lyon en 1550. & a eu depuis pluſieurs autres éditions. 11. *La théologie naturelle de Raymond Sebon*, &c. traduite du latin, à Paris, 1551. *in*-4°. 12. *L'architecture & art de bien bâtir du ſeigneur Leon-Baptiſte Alberti*, &c. traduite du latin en françois, à Paris, 1553. *in-fol.* * Voyez les bibliothéques françoiſes de du Verdier & de la Croix-du-Maine, & le tom. 42. des *Mémoires* du pere Niceron, pag. 330. & ſuiv.

MARTIN, (Bernard) ſçavant litterateur & juriſconſulte dans le XVI. ſiécle & dans le ſuivant, naquit à Dijon en 1574. On croit qu'il étoit fils ou petit fils de *Benigne* Martin, avocat au parlement de Bourgogne, & qui exerça la charge de maire de la ville de Dijon pendant les années 1557. 1558. 1559. 1562. 1563. 1564. 1565. & 1567. Bernard ſe fit auſſi recevoir avocat au parlement de Dijon, & Charles Fevret en fait un grand éloge au livre ſecond de ſes illuſtres avocats du parlement de Bourgogne. Il ſe diſtingua, dit-il, par ſa ſcience & par ſa connoiſſance des lettres humaines; & il fut un des grands ornemens du barreau. Comme il ſe défioit de ſa mémoire, il plaidoit toujours par écrit, ce qui fait que ſes plaidoyés étoient bien remplis, châtiés & compoſés ſelon les régles de l'art, qu'on les entendoit avec plaiſir, & qu'ils réveilloient par la vérité des choſes qu'il y faiſoit entrer. Il y en a ſeulement qui euſſent voulu qu'il les eût récités de mémoire. Fevret loue encore ſon érudition pag. 112. du même dialogue. Bernard plaida ſa premiere cauſe le 9. Juin 1597. En l'année 1605. ayant été obligé d'aller à Paris pour la pourſuite d'un grand procès, il profita des momens de loiſir dont il put jouir dans cette ville durant quelques mois de ſéjour, pour y mettre au net quantité de remarques critiques qu'il avoit faites ſur différens auteurs Grecs & Latins. Fevret, pag. 112. de ſon dialogue cité ci-deſſus, parle avantageuſement de cet ouvrage que Martin fit imprimer ſous ce titre : *Bernardi Martini variarum lectionum libri 4. in quibus aliquot melioris notæ autores explicantur, illuſtrantur, & à mendis plerïſque vindicantur*, *in*-8°. *Pariſiis, apud Petrum Chevalier*, 1605. Il y a au-devant une épître dédicatoire adreſſée à Pierre & Jean Quarré, conſeillers au parlement de Dijon. Charles Fevret n'eſt pas le ſeul qui ait loué cet ouvrage comme rempli de beaucoup d'érudition, & de conjectures ingenieuſes ſur les anciens auteurs. Le ſçavant Barnes, commentateur d'Homere, a cité & approuvé pluſieurs de ces obſervations en appellant l'auteur *virum perſpicaciſſimum, & elegantis ingenii.* Elles prouvent en effet qu'il avoit fait dès-lors un grand progrès dans les langues ſçavantes, & dans l'étude des belles lettres. Retourné dans ſa patrie, il ſe livra tout entier à ſa profeſſion qu'il exerça juſqu'à ſa mort avec grande diſtinction. Comme il avoit formé de bonne heure le deſſein de donner un commentaire ſur la coutume de Bourgogne, il avoit mis dans cette vue par écrit quantité de réfléxions & de remarques qui pouvoient y ſervir. Elles forment cinq petits volumes *in-fol.* manuſcrits qui étoient entre les mains de M. le préſident Bouhier, & dont ce ſçavant magiſtrat a fait quelque uſage dans la nouvelle édition qu'il a donnée en 1742. de la coutume de Bourgogne. « J'y ai ſur-tout trouvé, dit cet illuſtre écrivain, de grands éclairciſſemens pour l'intelligence & la date de divers arrêts de conſéquence qui ont été rendus du tems de l'auteur. » Martin avoit commencé lui-même de faire imprimer ſes remarques quand il mourut; mais on n'a pu recouvrer que le premier cahier, le ſeul peut-être qui ait paru. C'eſt un *in*-12. de petit caractere avec ce titre : *Coutumes générales du duché de Bourgogne, tant anciennes que modernes, avec les notes de M. Bernard Martin, avocat au parlement de Dijon.* On a encore de lui vingt-quatre vers élégiaques à la tête de l'*Hiſtoire de la ſainte Hoſtie de Dijon*, par Philibert Boulier. Ce ſçavant avocat mourut le 15. Novembre 1639. âgé de ſoixante-cinq ans; & par ſon teſtament il laiſſa ſa bibliothéque au college des Jeſuites de Dijon qui ont conſervé ſon portrait. * *Voyez* ſa vie par M. le préſident Bouhier dans ſon *Hiſtoire des commentateurs des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tom. 2. pag. 35. *De claris fori Burgundici oratoribus dialogus*, &c. *in* 8°. 1654.

MARTIN, (dom Claude) *Supplém. tom. 2. ajoutez que* ſa mere ſe nommoit *Marie* Guyart, plus connue ſous le nom de la mere *Marie de l'Incarnation.* Elle a été la premiere ſupérieure des religieuſes Urſulines de la nouvelle France : ſa vie a été compoſée par ſon fils & imprimée en 1677. *in*-4°.

MARTIN, (Jean-Baptiſte) peintre des conquêtes de Louis XIV. & ſon penſionnaire en l'hôtel royal des Gobelins, où il eſt mort le huitiéme Octobre de l'an 1735. dans ſa ſoixante-ſeiziéme année. Il étoit né à Paris en 1659. de *Pierre* Martin, entrepreneur des bâtimens. Il apprit les principes du deſſein ſous M. de la Hire, profeſſeur de l'Académie royale de peinture & de ſculpture. Il fut enſuite envoyé en qualité d'ingenieur pour ſervir ſous M. de Vauban. Celui-ci le fit placer par ſa majeſté chez le célébre Vandermeule, peintre de batailles; & il en a rempli la place aux Gobelins après la mort de ce peintre. Il fit pluſieurs campagnes ſous M. le Dauphin en 1688. & 1689. ſous le roi au ſiege de Mons en 1691. au ſiége de Namur en 1692. &c. Le duc de Lorraine, Léopold, ayant fait bâtir une galerie dans ſon château de Luneville, le

demanda au roi, pour lui faire peindre les plus belles actions de Charles V. son pere; ce qu'il a exécuté en dix-huit ou vingt tableaux. * *Voyez* l'éloge de M. Martin plus détaillé dans le *Mercure de France*, mois de Décembre 1735.

MARTINE, (George) docteur en médecine, membre de la société d'Edinbourg, médecin à Saint-André en Ecosse, & médecin de la flotte commandée par l'amiral Vernon, est mort depuis 1740. & avant 1743. Il est auteur de plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Il en publia deux en 1740. à Londres: 1. *De similibus animalibus & animalium calore, libri duo.* 2. *Essais de médecine & de philosophie*, par George Martine, docteur en médecine, *in*-8°. en anglois. Il a laissé un *commentaire historique & critique sur les tables anatomiques d'Eustache*, que M. Monro, professeur d'anatomie à Edinbourg, s'est chargé de publier dès 1744. & qui paroît peut-être aujourd'hui. Dans les *essais & observations de médecine de la société d'Edinbourg*, on trouve de George Martine 1. dans le tom. 1. Essai sur les mouvemens alternatifs du thorax & des poumons dans la respiration; 2. dans le second volume, Essai sur l'analyse du sang humain; 3. dans le troisiéme, Réfléxions concernant la chaleur des animaux, & la divarication des vaisseaux, extraites d'un traité latin sur cette matiere, & adressées dans une lettre à M. Jean Stevenson, médecin à Edinbourg; 4. dans le cinquiéme volume, Réfléxions & observations sur les vaisseaux sanguins des parties de la génération.

MARTINEAU, (Isaac) Jesuite, &c. *Supplément tom. 2. pag. 42. Les mémoires envoyés d'Angers qui ont servi à faire cet article, n'étoient ni exacts ni complets: ce qui suit va y suppléer.* Isaac Martineau naquit le 22. Mai 1640. Il entra chez les Jesuites le 5. Septembre 1665. Il y fit la profession solemnelle des quatre vœux à Paris le 15. Aout 1683. Il est mort le 20. Décembre 1720. On dit *qu'il se distingua dans la prédication*; il ne fut jamais prédicateur; & l'on ne croit pas qu'il ait jamais paru en chaire qu'une seule fois pour l'*oraison funébre de Louis prince de Condé* en 1687. Cette piéce fut imprimée la même année à Paris *in*-4°. Il n'a point fait une *Oraison funébre de Louis XIV.* il étoit recteur du noviciat, lorsqu'il fut choisi pour être confesseur des princes. Il fut confesseur de M. le duc de Bourgogne jusqu'à la mort de ce prince. Cet emploi ne l'empêcha pas d'être supérieur de la maison professe; il l'étoit en 1704. lorsque le pere Bourdaloue mourut; & c'est en cette qualité qu'il écrivit la lettre qui contient l'éloge de ce célébre prédicateur: elle fut imprimée d'abord séparement, & ensuite dans le troisiéme tome du Carême du pere Bourdaloue. Le pere Martineau n'a été provincial qu'après l'an 1715. Avant que d'être recteur du noviciat, il avoit régenté la philosophie pendant dix années, & la théologie durant six ans à Paris. A la fin de 1682. M. le duc Louis de Bourbon devant passer de rhétorique en philosophie dans le college des Jesuites, les supérieurs dirent au prince Louis de Condé qu'ils avoient un excellent régent de philosophie, mais qu'ils n'osoient le faire venir à Paris pour le donner à M. le duc, parce qu'il étoit extrêmement laid. M. le prince demanda, « Est-il » plus laid que le Démon? » Après l'avoir vu, il dit: » Il ne doit pas faire peur à qui a vu Pellisson; il faut le » faire venir, on s'accoutumera à le voir, & on le trouvera beau. » Il y a apparence que l'on a attribué cette réponse à Louis XIV. sans fondement. La laideur du pere Martineau, comme celle de M. Pellisson, venoit de la petite vérole. *Ajoutez aussi aux ouvrages du pere* Martineau, les *Pseaumes de la pénitence de David avec des réfléxions*, à Paris 1710. *in*-12. Ceux qui ont attribué cet ouvrage au pere *Jacques-Philippe* Lallemant, se sont trompés. Plus, *Méditations sur les plus importantes vérités du Christianisme pour une retraite*, à Paris 1714. *in*-12.

MARTIUS, (Jérémie) célébre médecin d'Augsbourg dans le XVI. siécle, né de parens pauvres & obscurs, trouva des protecteurs qui eurent soin de faire cultiver ses talens naturels, & il en profita. Il dût ses premieres instructions au sçavant Betuleius qui mourut en 1554. & il fit sous lui des progrès si rapides, que l'étude devint bientôt ses plus cheres délices; & qu'il lut avec autant d'application que de profit les meilleurs écrivains de l'antiquité, tant les Grecs que les Latins. Son penchant l'ayant porté du côté de l'étude de la médecine, MM. Fugger favoriserent son inclination, & lui donnerent les moyens d'aller prendre hors de sa patrie les leçons des plus habiles médecins. Il avoit été connu dès 1555. de cette illustre famille où l'amour des lettres étoit dominant; & voici à quelle occasion. Jean Doteschwan avoit apporté de l'Orient à Antoine Fugger les annales de Jean Zonare & de Nicetas Choniate; & l'on jugea que cet ouvrage méritoit d'être traduit du grec & imprimé, & que M. Fugger feroit une action digne de son zéle pour les sciences de recompenser celui qui se chargeroit de cette version. Ce travail fut donné à Jerôme Wolfius qui possédoit bien les deux langues grecque & latine; mais comme ce sçavant étoit d'une santé très-foible, il s'associa dans cette entreprise Jérémie Martius, qui employa une année entiere à transcrire les annales en question en grec & en latin. Antoine Fugger avoit promis pour récompense à ce jeune homme de l'entretenir durant trois ans, & de payer tout ce qu'il dépenseroit pendant le même tems pour ses études, & il lui tint parole. En conséquence, Martius ne desirant que de profiter d'un secours si généreux pour étudier la médecine, alla à Ingolstadt, ou il prit durant un an les leçons de Laurent Grylle, qui étoit aussi habile dans la théorie que dans la pratique de la médecine, & dans la botanique. Après cette année il passa à Montpellier, suivant l'avis de Grylle, & avec la permission de son Mecene, & il eut l'avantage de profiter dans cette ville des lumieres d'Antoine Saporta, de François Feynée, de Laurent Joubert, de Jean Boucaud, de Pierre Guichard, de François Fontanon, & du célébre Rondelet. Il faisoit aussi de tems à autre des courses aux environs de Montpellier pour étudier l'histoire naturelle, & connoître par lui-même les plantes, les mineraux, & tout ce qui peut être digne de la curiosité d'un homme qui n'auroit rien voulu ignorer de toutes les productions de la nature. Quand il eut employé à ces connoissances les trois ans qui lui avoient été accordés, il revint par la Provence, s'arrêta quelque tems à Marseille, & retourna dans sa patrie où il eut la douleur d'apprendre que son patron étoit mort quelque tems auparavant; mais il trouva d'autres protecteurs dans Marc & Jean Fugger, fils d'Antoine, qui l'envoyerent à leurs dépens à Padoue, où Martius prit encore durant six mois les leçons des plus habiles médecins & naturalistes qui étoient alors dans cette ville. De-là il passa à Florence où MM. Fuggers lui manderent de se transporter; & il y travailla pendant un an dans l'hôpital. De Florence il alla à Rome, où il se fit des amis des plus habiles médecins & philosophes qui y florissoient, André Albio, Hippolyte Salviani, Alexandre Petronius, Achilles Stace, &c. Enfin craignant d'être trop à charge à ses patrons, & consultant aussi sa santé, il s'embarqua pour Venise, d'où il se rendit à Augsbourg en 1566. & il ne tarda pas à y être employé. On le fit premier médecin d'un hôpital de cette ville avec cent vingt florins d'appointement. Au mois de Janvier 1567. il épousa *Sibylle* Gundelfinger qui lui procuroit des alliances avec les premieres familles de la ville. Il fut toujours depuis recherché, estimé & honoré, non-seulement de ses compatriotes, mais aussi des étrangers. Comme il étoit extrêmement appliqué, & qu'il possédoit bien les langues grecque, latine, allemande, françoise & italienne, il se trouva en état de profiter de tout ce que l'on avoit écrit de meilleur en ces langues, tant sur la médecine que sur l'histoire naturelle; & il a donné lui-même des ouvrages qui ont été utiles, sur-tout à ses compatriotes. Voici ceux que l'auteur de son éloge, qui sera cité plus bas, nous fait connoître: 1. Traduction latine des *Deux livres des venins*, composés en françois *par Jacques Grevin, de Clermont en Beauvaisis, médecin à Paris.* L'ouvrage de Grevin avoit été imprimé à Anvers en 1568. *in*-4°. La traduction de Martius parut dans la même

ville en 1572. avec la traduction faite par le même d'un autre ouvrage de Grevin intitulé : *Apologie sur les vertus & facultés de l'antimoine*, &c. qui avoit été imprimé à Paris en 1567. *in*-8°. 2. *Marinelli regimen mulierum*, traduit de l'italien en latin. Ce Jean Marinelli a donné en 1575. à Venise, *in fol. Hippocratis opera, latinè, cum commentariis*. 3. *Nicolaï de Metris liber de curandis internis & externis plerisque morbis*; c'est encore une traduction, mais en allemand, à ce qu'il paroît par l'écrit dont nous nous servons. 4. *Gabrielis Fallopii secreta*, aussi traduction allemande, à Augsbourg, 1571. *in*-8°. 5. *Medicina parabilis*, ouvrage allemand de sa composition, à Augsbourg, 1571. *in*-8°. 6. *Sylloge curationum omnium particularium morborum*, traduit du grec de Nonus en latin avec le texte, à Strasbourg, 1568. *in*-8°. Nonus étoit un médecin qui vivoit dans le dixiéme siécle. Il adresse son manuel de médecine à Constantin Porphyrogenete, qui, selon Lambecius, est le septiéme empereur de ce nom, & qui mourut en 959. Martius croit que ce Constantin Porphyrogenete n'étoit pas le fils de Leon, mais celui de Constantin Ducas. * *Voyez* sur cela l'*Histoire de la médecine* par Freind, traduite en françois, pag. 103. & suivantes. *Jacobi Bruckeri spicilegium ad prolusionem historiæ vitæ Occonum præfixam, de Medicis Augustanis sæculi* XVI. *celebribus, exhibens vitam Jeremiæ Martii physici Augustani*. dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome 5. section 4. page 550. à Zurich, 1740. *in*-8°.

MARTYR, évêque d'Eznik en Arménie, vivoit dans le XV. siécle. Il a écrit en sa langue une relation d'un voyage qu'il avoit fait en divers pays de la Chrétienté. Ce voyage commence en 1489. & finit en 1496. Pendant cet espace d'environ sept ans, notre prélat part de chez lui, arrive à Constantinople, & s'y embarque pour Venise. De-là il va à Ancone, & d'Ancone à Rome, où il visite les tombeaux des Apôtres. De Rome il passe en Allemagne, & visite Bâle, Fribourg, Strasbourg, Francfort, Cologne & Aix-la-Chapelle. Il entre en Flandres, & de-là passant par Saint Denys, il arrive à Paris où il admire l'église de Notre-Dame. Il parle de son portail & de la figure de saint Christophe. Il sort de Paris, après avoir dit que c'est une grande ville, & qu'il y passe deux rivieres. De Paris il va en Gascogne, & ensuite il se met en route pour visiter le tombeau de saint Jacques en Espagne. Après s'être embarqué à Bayonne, il arrive en Castille, passe aux îles Fortunées, revient en Espagne où il débarque à Séville. De Séville il va à Valence, à Barcelone, à Perpignan où il s'embarque pour Alexandrie d'où il retourne à Rome, & de-là en son pays. Ce voyage est manuscrit à la bibliothéque du roi : il n'a rien d'intéressant que le nom & le nombre des villes par où le voyageur a passé. Ce bon prélat dans sa route logeoit dans les hôpitaux, visitoit les églises & les reliques, & se croyoit suffisamment instruit. C'est le compte que M. de Villefroi rend de cet ouvrage dans sa notice françoise non imprimée, des manuscrits arméniens qui sont à la bibliothéque du roi.

MAS. (Pierre du) *Supplément tom.* 2.... Cercle, *lisez* Cerle.

MASCLEF. (François) *Supplém. t.* 2. *p.* 43. *col.* 2..... Brou, *lisez* De Brou.

MASIUS, (Gisbert) *que l'on ne fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique*, mérite d'être plus connu. Il étoit de Bommel, ville du duché de Gueldres. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut licencié en théologie, & pendant dix-sept ans *Pléban* de l'église cathédrale de saint Jean l'Evangéliste. On appelle en Flandres *Pléban* le chanoine d'une cathédrale ou d'une collégiale qui a la charge du peuple qui dépend du chapitre ; c'est proprement le curé. En 1594. Masius fut fait évêque de Bois-le-Duc : il en fut le quatriéme évêque. Il avoit toutes les qualités requises pour cette dignité, la piété, la science, le don de la parole, & une application constante & infatigable à ses devoirs. Il mourut dans sa ville épiscopale le 11 Juillet 1614. & fut enterré dans le chœur de sa cathédrale, où l'on grava sur sa tombe l'épitaphe suivante.

Hìc jàcet
GISBERTUS MASIUS,
Quartus Sylvæducensium episcopus;
Quem Bòmmèlià mundo protulit,
Ducis-Sylva infula excepit,
Mors virtutibus annisque auctum
Intercepit.
Quid hìc ìriumphàs gèrmana somni?
Ille tibi reddidit quod dèbuit,
Et quod non dèbuit,
In patriam transtulit.

Il a publié les statuts ou réglemens faits dans le second synode de son diocèse tenu en 1612. ils parurent en 1613. avec le discours que le prélat avoit prononcé dans le même synode. On en a fait une autre édition en 1700. à Louvain par les soins de Martin Steyaërt. Les sermons que Masius avoit prêchés étoient si recherchés, que l'on en a fait beaucoup de copies ; & l'on assure qu'ils mériteroient de voir le jour. * Valere André, *Biblioth. Belg.* édition de 1739. tom. 1. *in*-4°. page 367.

MASIUS, (Guillaume) né dans le district de Bois-le-Duc, au mois de Mai 1588. fit ses premieres études à Mastricht, & vint ensuite à Louvain où il brilla par ses lumieres. Il fut fait docteur en droit civil & en droit canon le 21 Novembre 1621. & en 1627. on le fit professeur ordinaire des loix. Il eut pour collegue le célébre Valere André. On a de lui 1. *Singularium opinionum in jure civili libri tres*, à Louvain, 1629. *in*-4°. Dans la suite il ajouta trois autres livres imprimés en 1641. 2. *Tractatus de rei debitæ existimatione*, à Louvain, 1653. *in*-4°. * Valere André, *Biblioth. Belg.* tom. 1. pag. 415.

MASIUS, (Jean) né à Louvain, de parens nobles, entra dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Norbert, ou de Prémontré, dans l'abbaye du Parc. Il étoit aussi licencié en théologie. Après la mort de Jean Drusius, il fut fait abbé du Parc : c'étoit en 1635. Son mérite l'avoit fait desirer unanimement pour cette place. Il a publié l'explication de l'évangile de saint Jean, composée en latin par Jacques Janson, & y joignit la vie de l'auteur. Cet ouvrage fut imprimé à Louvain en 1631. *in*-8°. Il avoit presque fini une histoire latine de l'origine & du progrès de l'abbaye du Parc, lorsqu'une attaque d'apopléxie l'emporta à Bruxelles le 24 Mai 1647. * Valere André, *Biblioth. Belg.* tom. 2. pag. 688.

MASIUS, (Hector-Godefroi) naquit à Slagsdorf, village du diocèse de Ratzebourg, le 13 Avril 1653. Il fut donné pour chapelain l'an 1682. à l'ambassade Danoise en cour de France. De retour en Dannemarck, on lui donna une chaire de professeur en théologie dans l'université de Coppenhague. Il fut outre cela prédicateur de la cour & assesseur du collége consistorial. Il s'acquit beaucoup de réputation dans ces différens emplois. Il mourut le 20 Septembre 1709. Il est auteur d'un assez grand nombre de dissertations dont on trouve la liste dans l'écrit de Bernard Raupach intitulé : *De præsenti rei sacræ & litterariæ in Daniâ statu*, pag. 47. & suiv. On a de plus du même les ouvrages suivans : *De desponsatione fidelium cum Christo* : ce sont des thèses qu'on trouve dans le *Fasciculus disputationum Schmidianarum*, imprimé en 1679. *De existentiâ Dæmonis, quatenus naturæ lumine innotescit*, 1682. *Brevis repetitio veritatis de origine animæ rationalis*. Défense de la religion Luthérienne contre les docteurs de l'église Romaine, 1684. *De theologiâ naturali*, 1687. *De profanatione Hostiæ consecratæ. Vindiciæ Spenerianæ. Interesse principum circa Religionem evangelicam, cum oratione jubilæâ anno* 1686. *habitâ. Summa theologiæ Polemicæ. De libero arbitrio. De pallio Pauli ex* 2. *Timoth.* 4. *v.* 13. 1688. Cette dissertation a été réimprimée à Léipsic en 1690. avec une préface apologétique. *De diis Obotritis*, &c. 1688. Ce traité a été réimprimé sous le titre d'*Antiquitates Mecklenburgenses*. Un livre allemand dans lequel l'auteur attaque l'église Catholique, 1688. *Orthodoxia Lutherana de origine Imperii divinâ & immediatâ in Roman.* XIII. 1. 2. *fundata* 1688. *Sy*-

nopsis theologiæ Socinianæ. De Sirenum cantu, seu unione Protestantium cum Romanâ ecclesiâ, contra patrem Dez (Jesuitam). De communione ægrotorum sub unâ specie, contra Bossuetum, 1688. *De uxore Lothi in statuam salis conversa*, 1689. *Brevis repetitio veritatis de γυναικος ... De communione domestica, contra Bossuetum. Dania orthodoxa, fidelis & pacifica, contra theologos Marpurgenses vindicata, ad theologos Giessenses. Historia communionis publicæ, contra Bossuetum*, 1690. * *Supplément françois de Bale.*

MASSARELLI, (Ange) docteur en droit civil & en droit canon, & protonotaire apostolique, étoit Italien: il fut secrétaire du concile de Trente, & ensuite de celui de Bologne. Il vivoit encore, à ce qu'il paroît, en 1548. Il fit un recueil d'actes du concile de Trente, qui est demeuré longtemps manuscrit. Antoine Filholi, ou Filhol, archevêque d'Aix, que le roi François I. avoit envoyé à Trente, ayant trouvé à Bologne le recueil de Massarelli, le fit transcrire, & l'apporta en France. Après la mort de ce prélat, arrivée, comme on le croit, en 1550. le manuscrit dont il s'agit tomba entre les mains de messieurs Dupuy, & il a passé dans la suite entre celles de M. Joli de Fleuri, procureur général du parlement de Paris. Ce manuscrit a été imprimé en 1733. à Paris, dans le tom. 8. de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, *in fol.* pag. 1022. & suiv. Avec ces actes sont ceux de Jean de *Curtenbrosche* Anglois, ou selon d'autres, Flamand, qui avoit pareillement assisté au concile de Trente. Dans la même collection, on lit trois lettres d'Antoine Filholi, dont on vient de parler, l'une au pape Jules III. l'autre au roi Henri II. ces deux lettres sont en latin; la troisiéme adressée au même prince, est en françois.

MASSEI, (Barthélemi) cardinal, &c. *Ajoutez à son article qui est dans le Supplément de* 1735. *que* ce cardinal est mort le 20 Novembre 1745. dans son évêché à Ancone, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge, étant né à Montepulciano dans la Toscane le 2 Janvier de l'an 1663.

MASSIEU, (Guillaume) l'un des quarante de l'Académie Françoise, &c. *Supplément tome* 2. *ajoutez que* l'on a imprimé depuis sa mort l'ouvrage suivant: *Histoire de la poësie françoise avec une défense de la poësie, par feu M. l'abbé Massieu de l'Académie Françoise*, à Paris, chez Prault, 1739. *in*-12. L'éditeur de cet ouvrage posthume, & l'auteur de la préface, est M. de Sacy, fils de celui qui a été de l'Académie Françoise. Cette histoire écrite avec beaucoup de délicatesse, commence à l'origine de notre poësie, & finit à Clément Marot exclusivement. M. Massieu n'a laissé que quelques matériaux imparfaits sur la suite de cet ouvrage. La *défense de la poësie* qui est à la tête du volume dont il s'agit, avoit déja paru dans les mémoires de l'académie des belles lettres. Dans le recueil intitulé, *Poëtarum ex academiâ Gallicâ, qui latinè aut græcè scripserunt, carmina*, donné par M. l'abbé d'Olivet, & imprimé à Paris en 1738. *in*-12, on trouve un poëme de M. l'abbé Massieu de plus de deux cens vers, contenant l'éloge du caffé (*Gulielmi Massiæi carmen, caffæum*).

MASSILLON, (Jean-Baptiste) évêque de Clermont en Auvergne, & l'un des plus grands orateurs de la chaire qui ait paru en ce siécle, étoit né à Hieres en Provence, & entra dans la congrégation de l'Oratoire où il s'est toujours distingué par ses talens. Lorsqu'il eut été appellé pour demeurer à Paris, & qu'il y eut fait quelque séjour, le révérend pere de la Tour, alors général de sa congrégation, lui demanda ce qu'il pensoit des prédicateurs qui avoient le plus de réputation: *Je leur trouve*, répondit-il, *bien de l'esprit & des talens; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux.* Il tint parole, il prêcha, & s'ouvrit une route toute nouvelle. Il exceptoit le pere Bourdaloue Jésuite, de ceux qu'il ne se proposoit pas d'imiter. Trop connoisseur pour ne pas sçavoir lui donner le rang distingué qu'il méritoit, dès qu'il l'eut entendu, il l'admira; & s'il ne le prit pas en tout pour son modéle, c'est que son talent le portoit vers un autre genre d'éloquence. Il se fit donc une maniere de composer qu'il ne dut qu'à lui-même; & sans autre guide que son propre génie, & ce talent original qu'il avoit reçu de la nature, il sçut se garantir des défauts qu'il avoit cru remarquer dans les autres. Chez lui rien d'inutile & de superflu. Dès la premiere phrase, supposant les principes, ou les établissant en deux mots, il cherche les raisons sur lesquelles chacun en particulier, sans contester l'existence de la loi, ni la nécessité de lui obéir, se met dans le cas de la dispense: il cherche ces raisons dans le cœur de ceux qui l'écoutent, dans l'attache à ces passions dont les intérêts nous sont malheureusement plus chers que notre salut. C'est-là qu'il découvre la source intarissable de tous ces frivoles prétextes, & de ces tempéramens que l'homme imagine pour allier Dieu & le monde. Ce qui forme le caractere définitif de l'éloquence de cet orateur chrétien, c'est que tous ses traits portent droit au cœur: ce qui est simplement raison & preuve dans les autres, prend dans sa bouche la teinture du sentiment; non seulement il convainc, mais il touche, il remue, il attendrit. Son style, quoique noble & digne de la majesté de la chaire, n'en est pas moins simple & à la portée du peuple. Ennemi de tout ce qui ressent l'affectation, il l'étoit encore plus de ces pensées qui n'ont d'autre mérite que le brillant, qui ne font qu'amuser l'esprit, & le détourner de l'attention qu'il doit aux vérités importantes qu'on lui annonce. Il a rempli avec les plus grands applaudissemens pendant un nombre d'années les chaires les plus distinguées de Paris; & il n'a pas moins été applaudi à la cour toutes les fois qu'on l'y a entendu. Lorsqu'il eut prêché son premier avent à Versailles, Louis XIV. lui dit ces paroles remarquables: « Mon pere, j'ai entendu plusieurs grands » orateurs dans ma chaire, j'en ai été fort content: pour » vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été » très-mécontent de moi-même. » En 1704. le pere Massillon parut pour la seconde fois à la cour. Louis XIV. après lui avoir témoigné dans les termes les plus gracieux son extrême satisfaction, ajouta, *Et je veux, mon Pere, vous entendre désormais tous les deux ans.* Sur le champ le pere Massillon forma le dessein de ne revenir à Versailles qu'avec des sermons nouveaux; mais ce projet n'eut pas de suite. Il fut nommé à l'évêché de Clermont en Auvergne le 6 Novembre 1717. & sacré le 21 Décembre 1718. dans la chapelle du palais des Tuileries, par M. l'ancien évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, assisté des évêques de Nantes & de Vannes, en présence du roi, entre les mains duquel il prêta serment de fidélité en présence du duc d'Orléans régent, le 3 Janvier 1719. En 1718. déja nommé à l'évêché, mais n'étant pas encore sacré, il fut chargé de prêcher le Carême devant le roi, qui entroit alors dans cet âge où la raison commence à se déveloper. Il crut qu'en cette occasion il devoit prêcher pour le prince lui-même, & pour l'instruire des devoirs de la royauté. Dans cette vue, il composa en six semaines dix discours, où le style, l'instruction, tout étoit proportionné à l'âge du jeune monarque. Il fut reçu à l'Académie Françoise le 23 Février 1719. L'abbaye de Savigny, ordre de Cîteaux diocèse d'Avranches, lui fut donnée le 8 Janvier 1721. Il prononça à Saint-Denys en France, l'oraison funébre d'Elizabeth-Charlotte de Baviere, duchesse douairiere d'Orléans, le 5 Février 1723. Depuis il a presque toujours résidé dans son diocèse, où il est mort le 28 Septembre 1742. âgé de soixante-dix-neuf ans. Il y a près de quarante ans qu'on imprima sous son nom quatre ou cinq petits volumes de sermons qui ont été souvent réimprimés depuis; mais plus de la moitié des sermons que renferme ce recueil, sont de différens prédicateurs, dont quelques-uns même ont revendiqué publiquement ce qui leur appartenoit; entr'autres, feu M. Poncet de la Riviere, évêque d'Angers. L'éditeur des sermons du pere Bretonneau Jésuite, en a aussi reclamé trois: on ne connoît point à qui appartiennent les autres. Il n'y en avoit qu'une vingtaine du pere Massillon, mais extrêmement tronqués & défigurés. On desiroit de posséder tout ce

qui est de ce célebre orateur, & ce qui n'est que de lui; ces vœux sont maintenant remplis. On vient de donner près de cent de ses sermons, dont plusieurs n'ont jamais été prononcés. On y trouve un Avent & un Carême complet, sans compter le petit Carême qu'il composa pour le roi en 1718. plusieurs oraisons funébres, des discours & panégyriques qui n'avoient jamais vu le jour; les conférences ecclésiastiques qu'il fit dans le séminaire de saint Magloire en arrivant à Paris, celles qu'il a faites à ses curés pendant son épiscopat; les discours qu'il prononçoit à la tête des synodes qu'il assembloit tous les ans, & des paraphrases sur une partie des pseaumes. Ce recueil des ouvrages de M. Massillon, qui est dû aux soins de M. son neveu, prêtre de la congrégation de l'Oratoire, auteur de la préface dudit recueil, & des analyses des sermons, a été imprimé avec beaucoup d'exactitude à Paris en 1745, & 1746. en quatorze volumes *in-8°.* & *in-12.* On a extrait de la préface une partie de ce que l'on vient de rapporter. Outre les ouvrages susdits imprimés de M. Massillon, nous sçavons qu'un homme de mérite conserve de lui en original une vie du Corége, peintre célebre.

MASSON, (Antoine) religieux de l'ordre des Minimes, étoit de Roye en Picardie. Il quitta le siécle pour embrasser l'institut de saint François de Paule, le 29. Janvier 1640. à l'âge de vingt ans. Ce fut dans la maison de cet ordre, dite de Nigeon, qu'il fit son noviciat. Le pere René Thuillier du même ordre, dit dans son *Diarium Minimorum*, que le pere Masson fut un Religieux plein de ferveur, éxact à tous ses devoirs, observateur attentif de tout ce que la régle lui prescrivoit; qu'il n'a pas moins éclairé par ses lumiéres qu'édifié par ses vertus, & qu'il a persévéré constamment dans la pratique & l'éxercice du bien jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut à Vincennes le 9. Janvier de l'an 1700. après avoir passé cinquante-neuf ans dans son ordre dont il mérita l'estime & les regrets. Il avoit fait une étude particuliére de l'Ecriture sainte, comme on le voit par les ouvrages qu'il a composés en françois sur cette matiére. Ces ouvrages sont: 1. *Questions curieuses, historiques & morales sur la Génèse expliquées selon les sentimens des saints Peres & des plus habiles Interprétes,* à Paris, 1685. *in-12.* 2. *Histoire de Noé & du déluge universel,* à Paris, 1687. *in-12.* 3. *Histoire du patriarche Abraham,* à Paris, 1688. *in-12.* 4. Il a donné depuis un traité des marques de la prédestination, & quelques autres écrits où l'on sent un théologien rempli de piété. Le pere Thuillier ne nous les fait pas connoître en détail. Antoine Masson a eu dans le même ordre Jacques Masson, son frere puîné, mort en 1699. le 25. Janvier, & dont on trouve l'éloge sous ledit jour dans le *Diarium* cité; on n'y dit pas qu'il eût rien écrit. * *Diarium Minimorum,* tom. 1. pag. 20. Le Long, *Bibliotheca sacra, in-fol.* pag. 851.

MASSON, (dom Innocent le) *Supplément tom. 2. p. 47. col. 1. ajoutez ce qui suit. On dit dans le Dictionnaire de Moreri, que* dom Innocent le Masson, général des Chartreux, entra chez les Chartreux à l'âge de dix-sept ans. Il dit lui-même dans une lettre latine écrite après le mois de Mai 1699. au pere Thyrsis Gonzalez, général des Jésuites, & en réponse à une de ce pere, de Rome le 12 Mai 1699. qu'il venoit de finir sa dix-huitiéme année quand il se retira chez les Chartreux: *Octavum-decimum annum tantummodò compleveram, quando Dei gratia me duxit in solitudinem.* Il ajoute qu'il avoit à peine appris les premiers élémens de la philosophie. Dans la même lettre, il dit qu'en 1699. il étoit dans sa soixante-douziéme année; il étoit donc dans sa soixante-seize (non dans sa soixante-quinziéme) quand il mourut en Mai 1703. *Il faut ajouter* à ses ouvrages: *Enchiridium salutis operandæ per gratiam Christi, in quo de gratiâ Christi obtinendâ, servandâ, & in vacuum non recipiendâ agitur, secundùm mentem & instituta libri de Imitatione Christi, secunda editio. Correriæ per Andream* Faure, *typographum & bibliopolam Gratianopolitanum,* 1699. avec l'approbation de M. Steyaert, docteur & professeur en l'université de Louvain. Dom le Masson addresse cet ouvrage à ses religieux. C'est proprement un extrait, mais augmenté, des principes qu'il avoit posés dans l'appendice de son introduction à la vie intérieure & parfaite. Il vouloit que ses religieux eussent continuellement son livre en main; ce qui ne pouvoit que leur donner bien de fausses idées. Il y dit que la lecture de l'épître de saint Paul aux Romains est dangereuse aux simples. C'est à l'occasion de cet ouvrage que le pere Thyrsis Gonzalez lui écrivit la lettre latine dont j'ai parlé, & que dom le Masson lui fit la réponse citée. En 1700. dom le Masson fit aussi imprimer à Lyon au mois de Février, le livre du pere le Porq de l'Oratoire contre Jansénius, & il en fit des présens.

MASSUET, (dom René) *Supplément tom. 2. pag. 47. col. 1. au lieu d'expliquer ainsi ces lettres initiales* R. P. E. L. J. le *révérend pere Etienne Lallemant Jésuite,* il faut le *révérend pere Jean-Baptiste Langlois Jésuite.* C'est lui dont le pere dom Massuet réfute la lettre. Pourquoi donc cette réfutation est-elle adressée *au R. P. E. L. J.* C'est que dans la province de Paris, il y avoit un *Emeric* Langlois de Rouen, & un *Jean-Baptiste* Langlois de Nevers. Le premier a passé toute sa vie dans les missions étrangeres, & n'a rien donné au public. L'autre a fait tout ce qui a paru contre l'édition des ouvrages de saint Augustin, & de plus il a donné l'*Histoire des croisades contre les Albigeois,* à Paris & à Rouen, 1703. *in-12.* La *journée spirituelle à l'usage des colleges,* & un petit *in-12. du respect humain,* imprimé à Paris en 1703. Les trois écrits qu'il a faits à l'occasion de l'édition des ouvrages de saint Augustin, sont: *Lettres aux RR. PP. Bénédictins de la congrégation de saint Maur sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin.* 2. *Mémoires adressés à messeigneurs les prélats de France sur la réponse d'un théologien des PP. Bénédictins.* 3. *La conduite qu'ont tenu les PP. Bénédictins depuis que l'on a attaqué leur édition de saint Augustin.* Voyez sur ces trois écrits celui qui a pour titre: *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin donnée par les PP. Bénédictins de la congrégation de saint Maur,* (par Dom Vincent Thuillier, publiée après sa mort en 1736. *in-4°.*) Le pere Jean-Baptiste Langlois est mort à Paris le 12. Octobre 1706. Il étoit né le 8. Mars 1663. & étoit entré chez les Jésuites à Paris, le 3 Octobre 1679.

MASUER, jurisconsulte François, vivoit dans le XVI. siécle, vers l'an 1560. Son livre intitulé, *Practica forensis,* est un de ses meilleurs ouvrages. L'auteur fut avocat dans la sénéchaussée du Bourbonnois. Covarruvias en fait mention *Practicarum quæstionum cap. 17.* comme d'un habile praticien, *Massuerius vir maximæ apud Francos autoritatis.* René Chopin, sur la coutume d'Anjou, livre 2. partie 3. chap. 2. tit. 1. n. 5. dit qu'il est *Francicæ praxeos apprimè gnarus.* Mornac & Dumoulin l'appellent, l'un *celebris fori Gallici practicus,* l'autre *antiquus & doctus practicus.* Tiraqueau ne le loue pas moins en plusieurs endroits de ses ouvrages: on peut voir ces citations dans les *vies des Jurisconsultes* par Taisand, édition de M. de Ferriere, *in-4°.* pag. 364. On auroit dû ajouter au même endroit, que l'ouvrage de Masuer (que nous trouvons nommé ailleurs Masuyer) intitulé, *Practica forensis,* a été traduit en françois, & augmenté de notes par Antoine Fontanon, avocat au parlement, & aussi enrichi de plusieurs *annotations,* imprimées avec ladite traduction, par Pierre Guenoys *conseiller du roi, & lieutenant particulier au siege & ressort d'Issoudun en Berri.* L'édition que nous avons vue est intitulée: *La pratique de Masuer ancien jurisconsulte & praticien de France, mise en françois par Antoine Fontanon, avocat en parlement, nouvelle édition augmentée & enrichie de plusieurs annotations & traités, outre les précédentes éditions, par M. Pierre Guenoys,* &c. à Lyon, chez Pierre Rigaud, 1620. *in-8°.*

MASURES, (Louis des) de Catholique devenu Calviniste, poëte latin & françois, sous les rois François I. & Henri II. étoit de Tournay; de-là vient qu'il ajoutoit souvent à son nom celui de *Nervius* en latin, ou *Tournisien* en françois: le premier parce que Tournay passe

aujourd'hui pour être la capitale des peuples appellés autrefois *Nervii*. Le surnom de *Tournisien* a fait croire à plusieurs auteurs qu'il étoit de Tournus, ou de Tours, comme le remarque la Croix-du-Maine dans sa bibliothéque; mais il est sûr qu'il étoit de Tournay. On voit par ses ouvrages qu'il s'attacha de bonne heure à la maison de Lorraine, & qu'il y a été attaché toute sa vie. Voici ce qu'il dit entr'autres dans son ode à Joachim du Bellay, pages 15. & 16. de ses *vers lyriques*.

France fertile, sainte & belle,
Ma tendre jeunesse éleva,
Qui florissant au milieu d'elle
Sa douceur humaine éprouva;
Et au cours du tems qui s'en va
Sentit meinte faveur nouvelle....
C'étoit quand au chef la couronne
FRANÇOIS *le magnanime roi,*
Orné du beau lis qui fleuronne
Marchoit en trionfal arroy....
Durant cette saison sereine,
O prince qui au Ciel reçois
L'honneur immortel de Lorraine
En haut degré tu m'avançois.
Lui même le grand roi FRANÇOIS,
D'une humanité souveraine,
Daignoit bien quelquefois élire
Plaisir aux fredons de ma lyre.

Jean de Lorraine, cardinal, fils de René II. duc de Lorraine, & de Philippe de Gueldres, dont la maison fut toujours l'asyle des gens de lettres, le fit son conseiller & premier secrétaire. Il étoit encore en cette qualité auprès de cette éminence dans les premiers mois de l'année 1547. puisqu'il date l'épître qu'il adressa à Jean, & qu'il mit au-devant de sa traduction en vers françois des deux premiers livres de l'Eneïde, *de la chambre* de ce cardinal *à l'Isladam le 26. jour d'Avril 1547.* Après la mort de François I. arrivée le dernier jour du mois précédent, les troubles qui agiterent la France, nuisirent aux Muses & troublerent ceux qui les cultivoient. Des Masures qui avoit été connu & estimé de ce prince, ne tarda pas à se voir en bute à ses envieux qui apparemment n'avoient osé éclater plutôt. Si on prend à la lettre les expressions vives dont il se sert en parlant de cette persécution dans l'épître dédicatoire de sa traduction des troisiéme & quatriéme livres de l'Eneïde, réimprimés avec celle des deux premiers en 1554. & beaucoup d'autres endroits de ses poësies françoises & latines, on tâcha de le perdre. Il sortit de France, ou volontairement, ou par un exil, comme il semble l'insinuer dans son épître en vers latins au cardinal Jean du Bellay, imprimée dans l'édition dont on vient de parler; & après avoir erré en quelques endroits, il se retira à Rome, où il composa l'épître en question le premier d'Aout 1549.

Arva per & sylvas procul erravere camenæ
Quas ego per totum vestigans sedulus orbem,
Italiam fato profugus, Lavinaque veni
Littora

Pages 43. & 44. de ses vers lyriques, il dit encore plus clairement:

La source & fons de ma souffrance
Me vit premier partir de France,
Quand du bon roi trop en effet
La majesté fut indignée:
Ce fut malheur ou destinée,
Non sa rigueur, ni mon forfait....
Ainsi errant à la fortune,
Sous attente d'heure opportune,
Des humains cherchay le secours:
Mais d'eux en aucune contrée
Ne fut asseurance montrée
Favorisante en mon recours, &c.

L'épître latine à Jean du Bellay est très-flateuse pour ce cardinal. Des Masures, après avoir fait déplorer aux muses le triste état où la mort de François I. les laissoit, & après avoir dit qu'elles avoient inutilement cherché depuis un asyle en divers lieux, leur fait dire que le cardinal du Bellay les accueillit à Rome dans sa maison, &c. Des Masures étoit encore à Rome lorsque le cardinal Jean de Lorraine mourut en 1550. Cette perte d'un protecteur qui l'avoit tendrement aimé, lui fut extrêmement sensible; & *quoique son âge encore ne fût trop avancé, il n'eut plus en pensée qu'un éxil misérable & perpétuel en Asie, où il délibéroit aller passer le surplus de ses jours.* Mais la princesse Chrétienne de Dannemarck, veuve en secondes noces de François duc de Lorraine & de Bar, duchesse douairiere de Calabre, Lorraine, Bar, Gueldres, Milan, &c. arrêta les suites de ce projet en le choisissant pour conseiller & premier secrétaire & d'elle & de son fils Charles II. duc de Lorraine. Il demeura donc auprès d'eux à Nancy. Avant 1557. il avoit épousé *Diane* Baudoire qui mourut en couches de son premier enfant. C'est ce que l'on voit par l'épitaphe qu'il dressa pour Diane en vers françois, & par deux autres piéces en vers latins, l'une à la louange de Diane en forme d'épitaphe, l'autre adressée à son fils Claude peu après sa naissance. Or ces piéces sont dans le recueil de 1557. Des Masures étoit à Nancy le premier de Mai 1551. lorsqu'il dédia au duc Charles, âgé d'environ huit ans, la nouvelle édition de sa traduction des deux premiers livres de l'Eneïde, jointe à la traduction du troisiéme & du quatriéme, & réimprimée à Paris en 1554. par Charles l'Angelier, *in*-12. Le repos dont il jouit alors, les bienfaits qu'il recevoit, les sollicitations de ses amis, l'engagerent à continuer sa traduction. Cet ouvrage avoit toujours été l'objet de ses vœux. Dès 1547. dans une assez longue piéce en vers latins adressée à Toussaints de Hocedi, évêque de Toul, qu'il appelle son Mécene, il feint qu'il vit dans un songe les prétendues déesses protectrices des sciences, la renommée & Virgile même, qui demandoient un traducteur françois pour ce poëte; & il dit que ce fut lui qui fut choisi, que Virgile ôta la couronne de laurier qu'il portoit sur sa tête pour en ceindre son propre front, & que dès-lors il fut saisi de la fureur poëtique.

Sic effata, manu laurum quam fronte gerebat
Umbra caput, viridique simul mea fronde coronat
Tempora, & in tenuem ex oculis evanuit auram.....
Sic animum furor, & manes movere sepulti
Ut reges canerem.

Des Masures ayant fini la traduction des 5. 6. 7. & huitiéme livres, travaillant sans relâche à la traduction des quatre derniers, & craignant que l'on n'imprimât furtivement son ouvrage, comme on avoit fait les quatre premiers livres, depuis l'édition dont on a parlé qu'il avoit donnée lui-même, demanda un privilége à Henri II. & l'obtint le 22. Juillet 1557. Ce privilége est fort honorable pour le traducteur à qui l'on fait donner des louanges très-flateuses par sa majesté. En conséquence, la traduction entiére parut en 1560. à Lyon par les soins de Jean de Tournes imprimeur du roi. C'est un volume *in*-4°. très-bien imprimé, avec le texte original en marge. La Croix-du-Maine, ni du Verdier de Vauprivas dans leurs bibliothéques françoises, ni l'abbé Marolles dans *ses jugemens sur les vieux traducteurs de Virgile*, qu'on lit au commencement de sa traduction du même poëte en vers françois, ne parlent point ni de l'édition des deux premiers livres qui est *in*-4°. & qui fut faite à Paris, chez Chrétien Wechel, ni de l'édition des quatre premiers livres, faite en 1554. La traduction des douze livres fut réimprimée depuis en 1574. *in*-16. à Paris, chez Claude Micart, & en 1580. *in*-12. On ignore le tems de la mort de Des Masures. La Croix-du-Maine & du Verdier citent de lui plusieurs autres ouvrages écrits en vers ou en prose; mais ni l'un ni l'autre ne font mention d'un recueil de poësies latines que les auteurs de la Bibliothéque Belgique; c'est-à-dire, Valere André & ses conti-

nuateurs, disent avoir été imprimées à Bâle en 1579. *in-8°.* entre lesquelles se trouve un poëme intitulé : *Borboniades, sive de bello civili ob Religionis causam in Galliâ gesto libri 14.* Nous avons vû un autre recueil de poësies latines de Des Masures, où ce poëme ne se trouve point. Ce recueil est intitulé : *Ludovici Masurii Nervii carmina, Lugduni, apud Joann. Tornæsium, & Gul. Gazeium*, 1557. *in-4°.* ce recueil est de soixante-seize pages. Les autres ouvrages que nous avons vus de lui, sont : 1. *Œuvres poëtiques de Louis Des Masures Tournisien*, à Lyon, par Jean de Tournes & Guill. Gazeau, 1557. *in-4°.* Ce recueil, outre une longue épître en vers latins & en vers françois, la même dont on a parlé ci-dessus, contient des vers lyriques, des épigrammes, des épitaphes, une épître, une élegie, & la fable de Biblis & Caunus prise du neuviéme livre des métamorphoses d'Ovide. 2. *Le jeu des Eschecz*, translaté en françois (en vers) du latin de Hierome Vida, (& adressé à M. de Vaudemont), à Lyon, *in 4°.* 1557. 3. *Vingt pseaumes de David*, traduits en vers françois, à Lyon, 1557. *in-4°.* Il paroît que Des Masures sçavoit non seulement le grec & le latin, mais encore l'hébreu, puisqu'il dit qu'il *a traduit ces vingts pseaumes selon la vérité hébraïque.* M. de Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, donne plusieurs tragédies à Louis Des Masures : *David combattant, David fugitif* & *David triomphant*, & *Josias.* Les trois premieres sont, dit-il, en vers de plusieurs mesures avec un prologue, de chœurs, & un épilogue, sans autre distinction d'actes, ni des scenes que par des pauses. Elles sont imprimées 1°. avec Jephté de Florent Chrestien, à Paris, 1565. *in-12.* J'en ai vu une édition de 1587. avec le *Jephté*, à Paris, chez Mamert Patisson, *in-12.* 2°. seules *in-4°.* à Paris, 1566. La *Tragédie de Josias*, selon le même, traduite de l'italien en vers, parut à Genève en 1556. *in-8°.* L'auteur y prend le nom de *Messer Philone.* Il y a, dit M. de Beauchamps, une tragédie de Josias sous ce titre : *Josias tragédie de Messer Philone, vrai miroir des choses avenues de notre tems*, 1583. *in-8°.* sans nom de lieu, par Gabriel Carlier, pour Claude d'Augy ; & M. de Beauchamps conjecture que c'est la même de 1556. & que Messer Philone pouvoit être Des Masures ; mais il n'assure rien. Il donne encore à ce poëte une *Bergerie spirituelle*, où sont pour interlocuteurs, *Vérité, Religion, Erreur, Providence divine*, à Paris, 1566. *in-4°.* Des Masures fut ministre à Mets, & depuis à sainte Marie de l'Ermitage, & à Strasbourg. Il eut pour amis Salignac, docteur de Sorbonne, Ramus, Biset dont nous avons des scholies grecques sur Aristophane, Beze, & pendant un tems Rabelais avec lequel il rompit à cause des invectives de celui-ci contre Calvin : c'est ce que veut dire Des Masures par cette épigramme qui se lit au feuillet 118. de ses poësies latines, seconde edition, *in-16.* à Bâle, chez Thomas Guarin en 1574.

Qui Rabelæus *eras placidus modo, jam quia fundens*
Verba furis, Rabie tu mihi læsus eris.

* Les ouvrages de Des Masures, & les auteurs cités dans cet article. De plus les *Recherches sur les théâtres de France*, par M. Godard de Beauchamps, tom. 1. années 1556. & 1566.

MATIGNON, ou GOYON de MATIGNON. Maison. *Supplém. tom. 2.*

BRANCHE DES COMTES DE GACÉ.

XVII. Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, &c. *ajoutez*, que *Marie-Anne* Goyon de Matignon, l'une de ses filles, épouse depuis le mois de Février 1719. de *Henri-François* de Grave, marquis de Solas, &c. est morte à Paris le 23. Janvier 1738. dans la quarante-uniéme année de son âge, étant née le 11. Septembre 1697..... *Marie-Elisabeth* Goyon de Matignon, fille du même Charles-Auguste Goyon de Matignon, comte de Gacé, &c. & femme de *Jacques-Claude-Augustin* de la Cour, marquis de Balleroy, lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de M. le duc d'Orleans, & ci-devant gouverneur de M. le duc de Chartres, est morte à Paris le 13. Mars 1745. âgée de quarante-sept ans, laissant plusieurs enfans, fils & filles.

MATTE, (Jean) étoit né à Montpellier le premier Février 1660. de *Sebastien* Matte la Faveur, & de *Marie* Coulet sa premiere femme. Son pere étoit un habile chymiste ; sa découverte de l'eau styptique dont on lui doit l'invention, & beaucoup d'autres découvertes de même nature, lui mériterent la place de démonstrateur royal de chymie dans l'université de médecine de Montpellier, place que Louis XIV. créa en sa faveur en 1675. A peu près dans le même tems, il fut nommé par sa majesté pour démontrer publiquement la chymie dans l'université de Paris ; ce qui l'engageoit à faire régulierement deux cours l'année, l'un à Montpellier, l'autre dans la capitale. Il persévéra dans ce fatiguant exercice jusqu'en 1684. Alors son âge & ses infirmités ne lui permettant plus de se rendre annuellement à Paris, il se démit de la place de démonstrateur qu'il y occupoit, & il eut pour successeur le célébre Nicolas Lemery. En 1671. M. Matte avoit publié sa *Pratique de Chymie*, à Montpellier, *in-8°.* *Jean* Matte son fils, fit ses premieres études au college des Jesuites de Montpellier, & sa philosophie à Paris au college du Plessis : il prit dans cette derniere ville le dégré de maître-ès-arts en 1681. & la même année, le roi lui accorda la survivance de la place qu'avoit son pere, de démonstrateur royal de chymie dans l'université de Montpellier. M. Matte n'avoit encore que vingt-un ans. A son retour à Montpellier, il se livra sans réserve aux connoissances qui lui étoient nécessaires pour faire honneur à la place à laquelle il étoit destiné ; & la chymie lui a les plus grandes obligations. En 1699. il fut nommé correspondant de l'académie des sciences de Paris ; les lettres lui en furent expédiées par M. de Fontenelle le 23. Juin. En 1706. époque de la création de la société royale de Montpellier, M. Matte fut nommé pour y remplir une place d'associé chymiste, avec messieurs Riviere & Gauteron. Les *Mémoires* de ces deux académies font mention de plusieurs opérations chymiques de M. Matte, qui lui ont acquis beaucoup d'honneur, & dont on peut voir le détail dans lesdits *Mémoires.* Un des plus curieux mémoires de cet habile homme, est celui qu'il lut en 1711. dans une assemblée publique de la société royale des sciences, & qui fut imprimé la même année : il s'y agit d'une coagulation qui résulte du mêlange de deux liqueurs chymiques, dont l'une est l'huile de Tartre par défaillance, & l'autre une dissolution dans l'eau commune, des sels contenus dans le *caput mortuum* de l'esprit volatil du sel ammoniac, fait avec la chaux. Les autres mémoires de M. Matte ont pour objets, des examens de pierres métalliques, des observations sur la rosée, une nouvelle maniere de rectifier les esprits volatils & les esprits urineux, & de séparer le sel volatil de ces derniers. Exact à remplir ses devoirs d'associé, il assista régulierement aux assemblées de sa compagnie jusqu'en 1735. qu'il demanda la vétérance. Sa place d'académicien fut donnée à M. Sérane son neveu, médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier. M. Matte se retira presqu'en même tems de l'université. A la mort de son pere, il avoit été pourvu en plein de la place de démonstrateur royal de chymie : il en fit obtenir la survivance à M. *Sebastien* Matte son frere, & se déchargea sur lui du soin de faire les démonstrations en public : il s'étoit déja démis de l'emploi de syndic de l'Hôpital-Général, dans un tems où ses grands travaux ne lui permettoient pas d'en remplir toutes les fonctions. Après sa retraite, il partagea tout son tems entre la priere, la lecture & les bonnes œuvres ; & ce fut dans ces saints exercices qu'il mourut le septiéme Aout 1742. âgé de quatre-vingt-deux ans & demi. Il avoit épousé en 1683. *Marie* Riviere, dont il n'a point laissé d'enfans. * Extrait de l'éloge de M. Matte par M. de Ratte, secretaire de la société royale des sciences de Montpellier, dans la *Relation de l'assemblée publique de cette société*, tenue le 21. Novembre 1743. & imprimée la même année à Montpellier, *in-4°.*

MATTHÆUS, (Antoine) étoit fils d'*Antoine* Mat-

thæus qui, après avoir été professeur en droit à Herborn, à Marbourg & à Groningue, laissa quatre fils qu'il eut la consolation de voir pendant sa vie professeurs dans quatre universités. Il naquit à Herborn le 27. Décembre 1601. apprit le droit sous son pere, & fut appellé en 1628. à Hardeiwic, où il épousa une fille de *Jean-Isaac* Pontanus. En 1634. il fut transferé à Utrecht où il professa le droit civil. On fit une estime si particuliere de ses lumieres, qu'il fut souvent le conseil & l'oracle des magistrats dans les différends qui naissoient, soit avec les élus, soit avec les autres villes, soit enfin pour la conservation des privileges & autres matieres. Il mourut le 25. Décembre 1654. Berckringer fit son oraison funébre. Il laissa deux fils, ANTOINE, qui suit, & *Philippe* qui, après avoir été lecteur en médecine à Utrecht, ensuite professeur extraordinaire, fut appellé en 1670. à Franequer pour y professer la médecine, & mourut en 1690. Les ouvrages d'Antoine sont: un commentaire sur les livres 47. & 48. du digeste, concernant les matieres criminelles, avec une courte explication du droit municipal, à Utrecht, 1644. *in*-4°. Matthæus dédia cet ouvrage aux magistrats d'Utrecht, qui lui firent présent de six cens florins. Cet ouvrage a été réimprimé en 1715. *in*-4°. Dix-sept disputes sur les jugemens, à Utrecht, 1645. *in*-12. & depuis à Jena en 1678. *in*-4°. avec des notes de George-Adam Struvius. Disputes sur les successions, le mariage, les tutelles, &c. à Utrecht, 1652. & encore à Jena, avec les notes du même Struvius. Deux livres sur les auctions, &c. à Utrecht, 1653. *in*-4°. Divers discours sur différentes matieres de droit, à Utrecht, 1655. *in*-12. Notes sur les quatre livres des institutes, à Amsterdam, 1657. *in*-12. *Paræmiæ præter Romanorum aliarumque gentium mores & instituta jus ultrajectinum exponentes & elucidantes*, à Utrecht, 1667. *in*-8°. Tous ces ouvrages sont écrits en latin.

MATTHÆUS, (Antoine) *fils du précédent*, né à Utrecht le 18. Décembre 1635. étudia les belles lettres sous Emilius, & le droit sous son pere, sous Jacques Wissembach, & sous Cyprien Regnerus. Lorsqu'il prit le doctorat, il fit, selon l'usage, une dissertation inaugurale qu'il dédia aux magistrats d'Utrecht qui lui firent présent de cent florins, afin de l'encourager à suivre l'exemple de son pere. Le 17. d'Octobre 1659. on lui permit d'ouvrir des écoles pour enseigner le droit; & l'année suivante il fut fait professeur extraordinaire en droit civil, & en 1662. professeur ordinaire. On l'appella successivement à Groningue en 1666. & à Leyde en 1670. mais il refusa l'une & l'autre vocation. Ceux de Leyde ayant renouvellé leurs sollicitations deux ans après, il se rendit à leurs vœux; & il mourut à Leyde le 25. d'Août 1710. Il a fait un grand nombre d'ouvrages qu'il seroit trop long de rapporter ici. On peut en voir la liste dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman. Il avoit épousé *Elisabeth* Pater, dont il eut un fils, nommé comme lui *Antoine*, qui fut professeur en droit à Deventer, & qui mourut sans postérité. * *Voyez* aussi dans le *Trajectum eruditum* la généalogie des Antoines Matthæus.

MATTHIAS, (Christian) *dont on ne dit que deux mots dans le Dictionnaire historique, aux articles répétés* MATHIAS & MATTHIAS, étoit Allemand & non Danois, *comme on le dit dans le même ouvrage.* Il étoit né à Meldorp, petite ville du Holstein dans la basse Saxe. Il fut fait en 1614. recteur du college de Bade Dourlac. Sa réputation l'ayant fait connoître au sénat de Nuremberg, il fut appellé en 1618. pour professer la théologie à Altorf. En 1622. le roi de Dannemarck l'établit pasteur de l'église de Meldorp & surintendant des églises de Dithmarse. Les Imperiaux ayant fait une irruption dans le Holstein en 1627. qui occasionna plusieurs émotions populaires, Matthias fut soupçonné de favoriser & d'entretenir ces troubles. En conséquence il fut arrêté & mis dans la forteresse de Crempa. Son innocence ayant été reconnue, il fut délivré, & il reprit son emploi. Peu après, il fut appellé en Dannemarck, pour être établi professeur de théologie à Sora, & pasteur Allemand. Le roi l'appelloit souvent à sa cour pour y prêcher. En 1634. il prononça le discours nuptial, lors du mariage du prince Christian, élu pour roi de Dannemarck & de Norwege, avec la princesse Magdelene-Sibylle de Saxe. Cette harangue a été imprimée. Matthias étant d'un esprit changeant, de mœurs austeres, & trop sensible à la raillerie, ne garda pas long-tems le poste qu'il avoit à Sora. Il se brouilla pour de legers sujets avec Juste Hoëg, président de l'académie, résigna de lui-même ses emplois, & se retira volontairement à Leyde en Hollande, où il vécut quelque tems dans une grande retraite, occupé principalement à composer son théâtre historique. En 1641. il fut invité à se charger du pastorat de l'église Luthérienne à la Haye. Il l'accepta, & le remplit jusqu'en 1645. qu'il rentra dans sa vie privée, comme plus conforme à son penchant. Il alla alors à Utrecht où il passa, dit-on, cinq ans dans la retraite. Il mourut le 22. Janvier 1655. âgé de soixante-quinze ans. Il a publié: *Systema logicum*, 1631. *Systema Ethicum*, 1626. 1635. & encore imprimé depuis. *Disputationum Ethicarum collegia tria*, 1622. *Exercitationes metaphysicæ*, 1631. on en a encore eu depuis d'autres éditions. *Explicatio psalmi* XLV. *& psalmi* CXXVIII. en allemand. *Theatrum historicum in quatuor monarchias*, à Amsterdam, 1648. 1656. & 1668. *in*-4°. Cet auteur qui est autant moral qu'historique, dit M. l'abbé Lenglet, s'étend plus sur l'histoire d'Allemagne que sur les autres. On y trouve des choses assez recherchées sur les autres monarchies; mais je ne veux pas pour cela en conseiller la lecture. » *Historia Alexandri Magni, seu prodromus quatuor monarchiarum*, 1645. *Delineatio theologiæ sacræ*, 1629. *in-fol. Systema theologiæ*, 1639. 1654. 1662. *in*-4°. Mollerus parle encore d'autres ouvrages de Matthias, dans son livre intitulé: *Cimbria litterata.* * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 26. & pag. 189. *Supplément françois de Bâle*, tom. 3. *Méthode pour étudier l'histoire*, &c. par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tom. 3. p. 49.

MATTHIAS, (Magnus) de Schonie. Après son retour de l'académie de Louvain, & de quelques autres universités étrangeres, il fut nommé pour être prédicateur de la cour du roi de Dannemarck Frederic II. ensuite il devint chanoine de Lunden & lecteur en théologie. En 1589. il eut l'évêché de Schonie. Il mourut le 18. Juillet 1611. âgé de quatre-vingt-six ans. Il a publié les écrits suivans: *Orationes synodales 14. in conventibus præpositorum & cleri diœceseos suæ habitæ ab anno 1590. ad ann. 1606.* à Copenhague, 1604. *Oratio de Juliano Apostatâ*, 1605. *Oratio de hierarchiâ ecclesiasticâ*, 1606. *De Ceremoniis Ecclesiæ oratio*, 1607. *De autoritate patrum & conciliorum oratio*, 1609. *Chronicon archiepiscoporum & superintendentium Scaniæ.* Cet ouvrage n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur, par les soins du neveu de Thomas Bartholin. Matthias a laissé d'autres ouvrages manuscrits, tels que *Series regum Daniæ & memorabilium ab eis gestorum.* * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 98. & 318. *Supplém. françois de Bâle*, tom. 3.

MATTHIEU, moine d'Edesse, historien d'Armenie, d'où il étoit lui-même natif, écrivoit sous l'empereur Alexis & sous le patriarche Armenien Gregoire; c'est-à-dire, l'an 1101. de Jesus-Christ. Il a composé une histoire d'Armenie qui commence à l'année armenienne 401. c'est-à-dire, de Jesus-Christ 954. & finit à l'an de l'ere armenienne 548. qui est l'année de Jesus-Christ 1111. Cet historien étoit schismatique, & ennemi du concile de Chalchedoine. Ceux qui lui ont attribué la vie de saint Nersés le Grand, sixiéme patriarche d'Armenie, se sont trompés: cette vie est l'ouvrage d'un auteur nommé *Mesrop*, qui vivoit environ six cens ans après un autre *Mesrop*, celebre écrivain Armenien qui avoit inventé les caracteres armeniens dans le cinquiéme siécle. L'histoire d'Armenie par Matthieu est dans la bibliothéque du roi; elle est citée sous ce titre dans le catalogue des manuscrits de cette bibliotheque (tom. 1. pag. 93.) *Matthæi historia Armena ab anno 954. ad annum 1111.* Ce manuscrit est plus complet que celui qui est cité auparavant, pag. 92. nombre 95. sous ce titre: *Historia Armena ab anno Christi 954. ad annum 1083. autore Matthæo monacho Edesseno, qui duodecim*

duodecimo sæculo floruit. * Extrait d'une notice manuscrite en françois des manuscrits armeniens qui sont à la bibliothéque du roi, communiquée par M. l'abbé de Villefroy auteur de cette notice.

MATTHIEU, cardinal, étoit d'une famille noble de la province de Reims. Etant encore jeune, il entra à Laon dans l'état ecclésiastique, & on lui donna peu après un canonicat de l'église de Reims; mais touché ensuite du désir de quitter entierement le monde, il se démit de ce bénéfice, & entra dans l'ordre de Cluni au prieuré de saint Martin des Champs à Paris. Son mérite ne permit pas qu'on l'y laissât long-tems simple religieux. Il fut fait prieur de ce monastere dans les premieres années du XII. siécle, & il est compté pour le troisiéme prieur de cette maison. Il occupoit cette place en 1119. comme on le voit par un diplome du pape Calixte II. qui lui est adressé. Pierre le Vénérable l'ayant mené avec lui à Rome pour défendre sa cause contre Ponce, abbé de Cluni, qui fit tant parler de lui dans ce siécle là, le pape Honorius II. conçut tant d'estime pour lui, qu'il le retint auprès de sa personne; & en 1125. il le créa cardinal & évêque d'Albano. Son élévation, loin de nuire à sa piété, augmenta son zéle. Sa vie étoit aussi réguliere que celle du religieux le plus exact. Il servit l'Eglise dans plusieurs affaires importantes, & dans lesquelles il se conduisit toujours avec beaucoup de lumiere & de sagesse. Il continua d'être en relation avec Pierre le Vénérable & avec saint Bernard, & l'on trouve des lettres de l'un & de l'autre qui lui sont adressées. Vers l'an 1128. le cardinal Matthieu fut envoyé légat en France, & au mois de Janvier de ladite année, il tint un concile à Troyes. Rainald, archevêque de Reims, Henri, archevêque de Sens, Geoffroi, évêque de Chartres, s'y trouverent avec les évêques de Paris, de Troyes, d'Orleans, d'Auxerre, de Meaux, de Châlons sur Marne, de Laon & de Beauvais, avec plusieurs abbés, du nombre desquels étoient S. Etienne, abbé de Cîteaux, & saint Bernard, abbé de Clairvaux. La même année, le légat tint un autre concile à Rouen, où il s'étoit rendu pour saluer Henri roi d'Angleterre, & traiter avec lui des affaires de l'Eglise. En 1131. le pape Innocent II. qui étoit alors en France, ayant appris la mort funeste du prince Philippe, fils aîné du roi Louis le Gros, qui périt d'une chute le 13. Octobre de ladite année, à l'âge d'environ quinze ans, envoya le cardinal Matthieu au roi pour lui faire de sa part des complimens de condoléance sur ce funeste accident. La même année le pape donna à Matthieu la légation d'Allemagne, & Matthieu y tint en 1131. même, un concile à Mayence, où Brunon, évêque de Strasbourg, fut contraint de renoncer à son évêché. En 1134. il accompagna à Milan saint Bernard, & les autres députés qui devoient travailler à reconcilier avec le pape Innocent II. les Milanois qui avoient pris d'abord le parti de l'antipape Anaclet: la reconciliation se fit. Le cardinal Matthieu mourut l'année suivante à Pavie, le 25. Décembre. Sa mémoire est en bénédiction dans l'Eglise. On lui donne quelques écrits; sçavoir, *De perfectione monachorum*; *De vanitate mundi*; *De votis monasticis*; *Sermones in evangelia.* Pierre le Vénérable s'est beaucoup étendu sur ses vertus. * On peut consulter ce qu'il en dit: plus les lettres de saint Bernard: *Historia regalis monasterii sancti Martini de Campis, libro tertio*, pag. 156. & suiv. L'*Histoire de l'église Gallicane*, par le pere Longueval & autres, en plusieurs endroits du tome 8.

MAUCLERC, (Paul-Emile de) chapelain de sa majesté le roi de Prusse, inspecteur des églises françoises de la Pomeranie & de l'Ukemarck, pasteur de la ville de Stettin, & membre de la société royale des sciences de Berlin, s'est distingué par son gout, son amour pour l'étude, & sa connoissance de la litterature & de l'histoire. Il a eu la principale direction de la bibliothéque germanique, ou histoire litteraire de l'Allemagne & des pays du Nord. C'est un journal fort connu & très-estimé, commencé en 1720. & dont le cinquantiéme & dernier volume a paru en 1741. à Amsterdam, chez Humbert qui a toujours été chargé de l'impression de cet ouvrage. Ce journal ayant été continué sous le titre de *Journal litteraire d'Allemagne*, M. de Mauclerc en eut aussi la principale direction, dont il s'est acquitté avec beaucoup de soin jusqu'à sa mort arrivée à Stettin le 11. de Septembre 1742. n'étant encore que dans la quarante-cinquiéme année de son âge. Il travailloit depuis long-tems à ramasser des materiaux pour une histoire de la maison de Brandebourg, qui, à en juger par le discernement & les recherches de l'auteur, auroit tenu une place distinguée parmi les grands ouvrages de ce siécle. La direction du journal litteraire a été confiée à M. Pérard, de Paris, retiré à Stettin où il est chapelain de sa majesté le roi de Prusse, & pasteur. * Extrait, en partie, du *Journal des Sçavans*, imprimé à Paris, mois d'Avril 1743. à l'article des *Nouvelles litteraires.*

MAUCLERCK, (Gautier) évêque de Carlile, puis religieux Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu'*il mourut au mois de Novembre 1248. Matthieu Paris dit que ce fut vers la fête de saint Simon & saint Jude, par conséquent au mois d'Octobre. Le P. Touron dit le 28. même d'Octobre. * *Voyez* son histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, tom. 1.

MAUCROIX, (François de) *Supplément tom. 2. ajoutez qu'*outre les ouvrages de cet auteur *mentionnés dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément*, on a imprimé en 1726. à Paris, un volume *in*-12. intitulé: *Nouvelles œuvres de M. l'abbé de Maucroix, contenant la premiere Tusculane de Ciceron, du mépris de la mort: Lælius ou de l'Amitié: Caton l'Ancien, ou de la Vieillesse, avec quelques lettres de Brutus & de Celius au même: Les satyres, les épîtres & l'art poëtique d'Horace.* On a douté si ces nouvelles œuvres étoient réellement de l'abbé de Maucroix; & bien des gens en doutent encore; nous n'avons point de preuves pour décider pour ou contre. Le second des deux volumes d'*œuvres diverses*, &c. *dont on parle dans le Dictionnaire historique*, contient de plus que ce qu'on énonce, l'*Eutiphron, l'Hippias du beau, & l'Eutidéme de Platon.*

MAUDUIT, (Michel) *dont il n'est dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, naquit à Vire en Normandie. Il entra dès sa jeunesse dans l'Oratoire, où il enseigna pendant long-tems les humanités avec un grand succès. Il sçavoit parfaitement le grec, le latin & l'hébreu. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il se livra au ministere de la prédication, & s'engagea dans les missions. Rendu à une vie plus tranquille, il s'adonna entierement à l'étude de l'Ecriture, & à la composition de divers ouvrages. On a de lui les *pseaumes* traduits en vers françois, imprimés à Paris, mais nous ignorons en quelle année. *Mélanges de diverses poësies divisés en quatre livres*, à Lyon, 1681. *in*-12. On trouve à la tête une préface fort bien faite, où il est traité particulierement du bon usage de la poësie, & du danger des poësies galantes. On voit par plusieurs piéces du troisiéme livre de ce recueil, que le pere Mauduit avoit remporté plusieurs fois le prix à Rouen & à Caen. Dans le quatriéme, il y a une longue épître sur la mort de Charles de Lorme, médecin fameux, avec qui le pere Mauduit paroît avoir été en grande liaison. *Dissertation sur le sujet de la goutte où l'on en découvre la véritable origine jusqu'ici inconnue, & le moyen de s'en garantir*, par le P. Mauduit prêtre de l'Oratoire, à Paris, chez Pralard, 1687. la seconde édition a paru sous ce titre: *Dissertation sur la goutte tant chaude que froide*, par Michel Mauduit prêtre de l'Oratoire, à Paris, chez d'Houry, 1689. *in*-12. *Traité de la Religion contre les Athées, les Deistes, & les nouveaux Pyrrhoniens*, par Michel Mauduit, &c. à Paris, chez Roulland, 1677. *in*-12. seconde édition, à Paris, chez David, 1698. *in*-12. fort augmentée. *Analyse de l'Evangile selon l'ordre historique de la concorde avec des dissertations sur les endroits difficiles*, par ** prêtre de l'Oratoire (Michel Mauduit) à Paris, chez Roulland, 1694. trois vol. *in*-12. seconde édition quatre vol. *in*-12. à Paris, 1703. *Analyse sur les actes des Apôtres*, à Paris, deux volumes *in*-12. 1697. *Analyse des épîtres de S. Paul & des épîtres canoniques avec des dissertations sur les endroits difficiles*, à Paris, 1693. deux volumes *in*-12. seconde édition augmentée, deux volumes *in*-12. à Paris, 1702. *Analyse de l'Apocalypse*, de

meurée manuscrite. *Dissertation ou traité de la derniere pâque de Jesus Christ.* Voyez les dissertations trente & trente-une de l'analyse des Evangiles, *in-12.* 1694. *Méditations pour une retraite ecclésiastique de dix jours*, à Lyon, *in-12*. Le pere le Long dans sa Bibliothéque sacrée, dit que le pere Mauduit a laissé manuscrite une traduction entiere du Nouveau Testament. Ce pere est mort à Paris le 19. Janvier 1709. âgé de soixante-quinze ans; il étoit fort simple dans ses manieres, sans ombre de déguisement, & sçavant sans ostentation. * Extrait en partie d'une bibliothéque manuscrite des écrivains de la congrégation de l'Oratoire, par le pere Bougerel, prêtre de la même congrégation.

MAUDUIT, (Jean) avocat & jurisconsulte, né à Argenton en Berri le 6. Juillet 1579. étoit fils du bailli de cette ville. Après avoir fait ses humanités à Bourges, & un cours de philosophie à Paris, on l'envoya l'an 1598. étudier le droit à Poitiers, où il prit ses degrès à l'âge de ving-deux ans. Il y enseigna le droit l'année suivante, commença de suivre le barreau, & plaida sa premiere cause avec honneur. Lorsqu'il fut retourné dans sa patrie, il fut pourvu de la charge de son pere, dans laquelle il s'acquit une grande réputation de probité & d'intégrité. On a de lui un commentaire sur la coutume du Berri, imprimé en 1613. & réimprimé à Paris en 1624. On en cite une édition plus moderne dans la *Bibliothéque des Coutumes*, *in-4°.* pag. 90. sous ce titre : *Nouveau commentaire sur la coutume du pays & duché du Berri*, par maître Jean Mauduit, avocat au parlement & bailli d'Argenton, avec les notes de maître Charles Dumoulin, ajoutées en marge, *in-8°.* Paris, 1640.

MAUPERTUY, (Jean-Baptiste Drouet de) *Supplém. tom. 2. pag. 49. & 50. ajoutez que* cet auteur est mort à saint Germain en Laye le 10. de Mai 1736.....La lettre contre son *Histoire de la réforme de Septfonds* a été imprimée à Lyon par les soins de M. l'abbé Vair, chantre de l'église de Fourvieres.

MAUR. (la congrégation de saint) *Ajoutez à la succession chronologique des supérieurs généraux de cette congrégation,*

I. Dom Claude Dupré, mort en 1736. le 30. Décembre, âgé de 74. ans.

II. Dom René Laneau, élu le 23. Mai 1737.

MAURO CORDATO. (Alexandre) *Supplément tom. 2.* Un critique a dit que l'on avoit imprimé *Mauro Cardato:* notre exemplaire porte surement *Mauro Cordato. Ajoutez ce qui suit au même Supplément*, que *Jean-Nicolas* Mauro Cordato ou *Maurocordato*, fils d'*Alexandre*, a publié en grec un traité *De officiis* en 1719. Ce livre a été réimprimé à Leipsic en 1722. *in-4°.* avec une traduction latine d'Etienne Bergler, sous ce titre : *Liber de officiis conscriptus à piissimo, celsissimo atque sapientissimo principe ac duce totius Ungro-Valachiæ domino, domino Joanne-Nicolao-Alexandri Maurocordato Voivodâ, editione hâc secundâ latinè conversus.* Ce traité est divisé en dix-neuf chapitres, dont le premier sert de préface. Dans le second, l'auteur donne une idée générale de ce que l'on appelle devoir. Dans tous les autres, il entre dans un détail exact & intéressant des devoirs d'un Chrétien engagé dans le commerce du monde. On peut lire ce que les *Mémoires de Trévoux* en disent dans le mois d'Août 1725. article 68. M. de la Motraye apprit la langue françoise au prince Maurocordato en 1704. étant à Constantinople. Ce prince avoit une mémoire si heureuse, que son pere le nommoit sa bibliothéque, & disoit qu'il pouvoit hardiment citer sur sa parole les passages des auteurs Latins, Italiens, Arabes & Grecs. La famille de Maurocordato, de laquelle est le Hospodar de Valachie, est très-noble, & tire son origine des Scarlali de Génes.

MAUROLYCO, (François) &c. *Dans le Dictionnaire historique, il est dit que* ce sçavant a vécu jusqu'en 1577. âgé de quatre-vingt-trois ans : cependant il étoit mort dès le 21. Juillet 1577. âgé de quatre-vingt-un ans, étant né le 16. Septembre 1494. c'est ce qui se vérifie par son épitaphe qui se lit dans l'église de saint Jean-Baptiste à Messine. On peut la voir dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome 37. page 341. Cette épitaphe finit par ces mots : *Vixit ann. 80. mens. 10. di. 5. obiit 11. calendar. Augusti* 1575. Tout l'article du pere Niceron mérite d'être lu.

MAUROY, (Nicolas) poëte François & traducteur, vivoit au commencement du XVI. siécle. Il étoit de Troyes en Champagne. On a de lui *les hymnes communs de l'année, translatés de latin en françois en rithme*, imprimés à Troyes en 1527. *in-4°.* Le traducteur ne prend point d'autre titre que celui de *Nicolas Mauroy* le jeune, fils de *Nicolas* Mauroy l'aîné; mais on apprend par sa généalogie conservée dans sa famille, qui subsiste encore à Troyes, que Nicolas Mauroy l'aîné, fils de *Jean* Mauroy, étoit lieutenant général à Troyes, & qu'il épousa *Jeanne* Hennequin. Le traducteur qui naquit de ce mariage, étoit seigneur de Saint-Etienne sous Barbuyse, & il épousa demoiselle *Jacquette* Perresin. Il eut deux autres freres, *François* Mauroy, sieur de Reges & Montzusain; & *Pierre* Mauroy, sieur de Colaverday (à présent Chormon) Fontaines & Montzusain. Ce Pierre Mauroy qui épousa *Catherine* Drouot, a été maire de Troyes en 1516. Le lot de partage que ses enfans ont fait de leurs biens & héritages, est passé le dernier jour de Juillet 1534. par devant Etienne Corrogi & Guillaume Rogier notaires au bailliage & prévôté de Troyes. La famille de Mauroy est d'une noblesse assez ancienne : le premier que l'on connoisse est *Felizot* Mauroy, écuyer sieur du Menil, qui vivoit sous Philippe de Valois l'an 1330. Il y a eu de cette famille un *Antoine* Mauroy, chevalier de Rhodes, reçu le mercredi après la saint Barnabé de l'an 1464 après avoir prouvé sa noblesse par devant messieurs de saint Fal & Dardilier, commissaires de l'ordre. Cet Antoine Mauroy entra depuis dans l'ordre des Celestins avec son frere *Odard* Mauroy. *Denys-Simon* de Mauroy, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des ville & château de Tarascon, mort à Paris le 16. de Mai 1742. âgé de quatre-vingt-dix ans, étoit de la même famille, & descendoit de *Felizot* & de *Nicolas* Mauroy. Il a laissé un fils, *François Denys* de Mauroy, qui est maintenant brigadier des armées du roi, & gouverneur des ville & château de Tarascon. Voyez sur l'un & l'autre, le pere & le fils, le *Mercure* de Juillet 1742. pag. 1672. & 1673. Les armoiries de cette famille sont *trois couronnes d'or, avec un chevron brisé d'or sur un champ d'azur.* Pour revenir à Nicolas Mauroy le jeune, il dit dans son *argument ou proheme* de sa traduction des hymnes, qu'il donne celles de *quatre irrefragables docteurs de vénerable circonspection & commendation : assavoir, saints Gregoires & Ambroise, avec Sedulius & Prudentius*, & qu'il y a ajouté la traduction de celles qui sont le plus communément en usage à Troyes. Chaque hymne est ornée d'une gravure en bois. A la fin on lit ces mots : *cy finent les hymnes communs de l'année nouvellement traduits de langue latine à métrificature françoise, lesquels ont été historiez, imprimés & achevés à Troyes le 8. jour de Janvier* 1527. c'est-à-dire, 1528. avant Pâques, puisque le privilége du roi est du 11. d'Octobre 1527. Le traducteur a dédié son ouvrage à *Marguerite de Valois reine de Navarre*, *sœur unique du roi.* Nos deux anciens bibliothécaires, du Verdier & la Croix-du-Maine, n'ont point parlé de cette traduction; mais du Verdier cite du même auteur, *le piteux parlement de la Croix entre Jesus-Christ & Notre-Dame en forme de trialogue*, en vers françois, imprimé *in-8°.* à Provins, sans date.

MAUROY, (Henri) de la même famille que le précédent, étoit fils de *Sebastien* Mauroy, sieur de Fyé, & de damoiselle *Marguerite* Pynot sa femme. C'est ce Sebastien Mauroy qui a fait bâtir la chapelle de saint Sebastien dans l'église de saint Jean à Troyes l'an 1556. Henri entra dans l'ordre de saint François parmi ceux que l'on appelle Freres-Mineurs ou Cordeliers; il fut docteur & professeur en théologie de la faculté de Paris, gardien de la maison de Paris, puis de Reims, & enfin de Troyes. Il mourut dans cette ville où il est inhumé dans le chœur de l'église des Cordeliers. Il a eu plusieurs freres; entr'autres, *Claude* Mauroy qui a été pareillement religieux de saint François, & docteur en théologie, & que l'on a inhumé avec son frere. Henri s'est fait principalement connoître par ce

qu'il a écrit contre l'archevêque de Tolede primat d'Espagne ; voici le titre entier de cet ouvrage : *Apologia in duas partes divisa, pro iis qui ex patriarcharum, Abrahæ videlicet, Isaac & Jacob, reliquiis sati, de Christo Jesu, & fide Catholicâ piè ac sanctè sentiunt, in archiepiscopum Toletanum & suos asseclas. Autore fratre Henrico* MAUROY *familiæ sancti Francisci alumno, Parisiensi doctore theologo, ac ibidem divini juris professore, custodiæ Remensis custode, ejusdemque loci gardiano, ad sanctissimum papam Julium II. Parisiis apud Vivantium Gaultherot & Sebastianum Nivellium*, 1553. *in*-4°. Il y a à la tête une épître dédicatoire au pape Jule II. qui contient dix-neuf pag. & une épître à l'archevêque de Tolede, de trois pag. Cet ouvrage du pere Mauroy est contre un decret de l'archevêque de Tolede qui excluoit tous les Juifs convertis de l'entrée aux ordres sacrés, & de tout bénéfice. Henri attaque ce decret avec beaucoup de vivacité ; & sur cela il fait une grande dépense d'érudition qui est souvent à pure perte. L'ouvrage est extrêmement diffus & plein de digressions qui ont peu de rapport à l'objet principal. C'est un recueil de passages plutôt que de raisonnemens ; & beaucoup de ces passages paroissent fort éloignés du sujet. Le pere le Long dans sa Bibliothéque sacrée, pag. 853. *in-fol.* dit que Mauroy étoit habile dans les trois langues, l'hébreu, le grec & le latin, & que l'on conserve de lui dans la maison de son ordre à Troyes, un commentaire latin sur l'épître de saint Paul aux Hébreux. On y conserve surement quatre volumes *in*-4°. manuscrits des ouvrages de Henri. Le premier contient un commentaire latin sur les lamentations de Jérémie, & un traité des sept péchés capitaux & des dix commandemens de Dieu. Le second, des sermons & des homélies en latin sur les épîtres & les évangiles des dimanches & des fêtes, depuis la Toussaints jusqu'à la Septuagésime. Les deux autres, la suite des sermons & homelies sur les autres épîtres & évangiles du carême, des dimanches depuis celui des Rameaux jusqu'au dimanche dans l'octave de l'Ascension inclusivement. La méthode particuliere de l'auteur dans ces sermons ou homélies est de commencer par la concordance ou l'accord de l'épître avec l'évangile.

MAURY, (Jean) poëte Latin, &c. *on en parle dans le Supplément de 1735. Ajoutez à ses poësies* mentionnées audit article : *Joannis Maury sylvæ regiæ, sive varia ejus poëmata in laudem Ludovici Magni regis christianissimi. Accessere aliqua ejusdem autoris miscellanea.* Ce recueil, imprimé à Paris en 1672. *in*-12. est dédié par l'auteur à M. le Dauphin. La quatriéme piéce est un remerciment que l'auteur fait au roi pour les bienfaits qu'il en avoit reçus. Dans un court avertissement qui précéde ses *Miscellanea*, il dit qu'il avoit mis le livre de la Sagesse en vers latins, sous le titre de *Studium sapientiæ*, & qu'il étoit prêt de mettre la derniere main à cet ouvrage. Dans une autre piéce (pag. 115.) sur la mort de Jacques de Marmiesse, président à mortier au parlement de Toulouse, il reconnoît qu'il avoit de grandes obligations à ce magistrat, & que sa perte l'afflige extrêmement. Parmi ces mêmes piéces (pag. 12.) on trouve une traduction libre de la satyre de M. Despreaux sur l'homme, précédée d'un avertissement en prose, où Maury dit qu'on avoit voulu l'engager à prendre la défense de la langue latine contre les partisans de la langue françoise ; mais qu'il s'étoit contenté de faire cette traduction : elle ne vaut pas l'original.

MAYNARD, (Jean) &c. *Dictionnaire histor. édition de 1732. on parle dans cet article*, de *Geraud* Maynard, fils de *Jean* ; & l'on dit qu'étant conseiller au parlement de Toulouse, il fit *un excellent recueil d'arrêts qui fut très-bien reçu.* Il est sûr que l'auteur mérite d'être loué pour la peine qu'il a prise à ce travail ; mais ceux qui l'ont examiné conviennent qu'on y voit beaucoup de confusion, & que le stile de l'auteur est extrêmement diffus. Son recueil n'a pas eu d'abord le titre qu'on lui donne : il est intitulé : *Notables & singulieres questions de droit.* Il fut imprimé à Paris en un volume *in-fol.* & réimprimé en deux volumes *in*-4°. l'an 1608. M. Pellisson, conseiller, en a fait un abregé dans un petit volume *in*-4°. imprimé à Toulouse, chez Colomiez. Le dixiéme livre de cet abregé contient onze questions notables de droit écrit, décidées en robes rouges : dans l'onziéme, est un abregé de vingt-deux plaidoyers de Puymisson qui avoient été imprimés à Toulouse en 1612. *in*-8°.

MAZARIN. Maison. *Supplément tom. 2.*

V. GUY-PAUL-JULE Mazarin de la Porte de Ruzé, duc de Rethelois, &c. *ajoutez*, mort subitement à Paris le 30. de Janvier 1738. dans la trente-septiéme année de son âge..... *Charlotte-Antoinette* de Mazarin, sa fille, mariée au duc de Durfort-Duras, *ajoutez*, morte le 6. Septembre 1735. dans la dix-huitiéme année de son âge, étant née le 24. Mars 1718... *Marie-Anne* Spinola, née princesse de Vergagne & du saint Empire Romain, grande d'Espagne de la premiere classe, dame d'honneur de son altesse royale la duchesse d'Orleans, épouse de *Philippe-Jules-François* Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, pair de France, &c. est morte à Paris le 11. Janvier 1738. âgée d'environ cinquante-deux ans. * Voyez le *Mercure* de Janvier 1738. *Dictionnaire historique & le Supplément de* 1735.

MAZARIN ou MAZARINI, (Jules) cardinal, premier ministre d'état en France, &c. *Dans le Dictionnaire historique où l'on parle de ce ministre avec assez d'étendue, on ne dit rien de ses lettres imprimées.* On en publia trente-six à Paris en 1691. & en 1693. l'on donna un second volume qui en contient soixante-dix-sept. Le tout fut réimprimé en 1694. en deux parties. Ces lettres ne sont point rangées dans l'ordre de leurs dates. C'est un défaut qui a été réparé dans la nouvelle édition de ces lettres, faite (selon le titre) à Amsterdam, chez Zacharie Châtelain, en 1745. deux volumes *in*-12. mais cette derniere édition a encore un autre avantage, elle est augmentée de plus de cinquante lettres qui n'avoient point encore paru, & qui toutes sont placées à leur rang. Voici le titre qui annonce ce que contient ce recueil : *Lettres du cardinal Mazarin, où l'on voit le secret de la négociation de la paix des Pyrenées, & la relation des conférences qu'il a eues pour ce sujet avec dom Louis de Haro ministre d'état :* nouvelle édition, augmentée de plus de cinquante lettres, corrigée de plusieurs fautes, enrichie de quelques notes historiques, & mises dans un meilleur ordre. Les vingt premieres lettres de ce recueil sont du nombre de celles qui n'avoient point encore vu le jour ; la plupart sont écrites au roi & à la reine mere, & toutes avant que le cardinal fut arrivé à Saint-Jean de Luz. Ce qu'il y a de plus interessant dans ce recueil, est sans contredit ce qui regarde les conférences. C'est toujours à M. le Tellier que le cardinal Mazarin en fait le détail, afin qu'il en rende compte à leurs majestés. Le cardinal y dévelope ce qui s'est passé dans les conférences avec une netteté & une précision, qui met en quelque façon le lecteur en tiers avec les deux plénipotentiaires, & lui donne une grande connoissance des interêts des deux cours d'Espagne & de France. * On peut lire l'extrait de ces lettres & le jugement qui en est porté, dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Janvier 1746. article VI.

MAZEPPA, (Jean) général des Cosaques, gentilhomme Polonois, né en Ukraine, fut d'abord page à la cour de Jean Casimir roi de Pologne. Comme il y acquit une grande connoissance des affaires d'état, il se fit estimer du général Polonois qui lui donna sa confiance, & l'envoya en ambassade vers le kam des Tartares. Mazeppa s'engagea ensuite chez les Cosaques, & Ivan Samuelowitz leur général, le fit son secretaire, & se servit souvent & utilement de ses conseils. Sa valeur lui fit donner dans la suite la place de lieutenant général ; & après la mort de Samuelowitz, il fut général en chef. Dès qu'il fut parvenu à ce grade, il travailla à fortifier les frontieres de son pays pour le défendre contre les Tartares ; & il contribua beaucoup à faire tomber Asoph ou Azoff sous la puissance de *Pierre le Grand* empereur de Russie. Ce prince en reconnoissance lui donna le collier de l'ordre de saint André. Mazeppa servit fidélement cet empereur pendant vingt-quatre ans ; mais en 1708. quoique dans

la quatre-vingt-quatriéme année de son âge, il forma le dessein de se faire roi des Cosaques; & dans cette vue, il prit le parti de Charles XII. roi de Suéde, au service duquel il entra avec quelques régimens qu'il mena avec lui. Les Moscovites irrités de ce changement, se rendirent maîtres de sa capitale, la raserent, & le firent pendre lui-même en effigie. Après la bataille de Pultowa, Mazeppa se sauva en Valachie, & de-là à Bender où il mourut la même année; c'est-à-dire, en 1709. * Tiré du *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. Monsieur de Voltaire dans son histoire de Charles XII. raconte d'une maniere différente l'élévation de Mazeppa, & presque toute l'histoire de sa vie; & il dit qu'il n'avoit que soixante & dix ans lorsqu'il mourut. Comme cette histoire est entre les mains de tout le monde, nous ne rapporterons pas ce qui y est dit de Mazeppa. Consultez les livres IV. & V.

MÉDECIN. Liste des premiers médecins des rois de France, tirée de l'ouvrage de M. Du-Cange intitulé : *Glossarium ad scriptores mediæ & infimæ latinitatis*, derniere édition, tom. 1. pag. 643. & suiv. avec quelques additions & observations qui ne sont pas dans M. Du-Cange.

I. *Mareleif*, premier médecin sous le roi Childebert, selon Gregoire de Tours, livre V. ch. 14.

II. *Pierre*, sous Thierri, selon Fredegaire, dans sa chronique chapitre 27.

III. *Henri* de Chartres, surnommé *le sourd*, premier médecin de Henri I. selon Orderic Vital, livre 3. sous l'année 1059. & Guillaume de Gemblours, livre 7. ch. 38.

IV. *Obizon*, sous Louis VI. On voit son épitaphe dans le cloître de saint Victor de Paris, & Gabriel Naudé la rapporte dans son livre intitulé : *De antiquitate & dignitate scholæ medicæ Parisiensis panegyris*, édition *in*-12. de 1714. pag. 175. en ces termes :

Respice qui transis, & quid sis disce vel unde,
Quod fuimus nunc es, quod sumus istud eris.
Pauper canonicus de divite factus OBIZO
Huic dedit Ecclesiæ plurima, seque Deo :
Summus erat medicus, mors sola triumphat in illo,
Cujus adhuc legem nemo cavere potest.
Non potuit medicus sibimet conferre salutem.
Huic igitur medico sit medicina Deus.

V. *Pierre Lombard*, chanoine de Chartres, premier médecin de Louis VII. Il mourut l'an 1138. selon l'obituaire de l'église de Chartres.

VI. *Pierre Gilles*, chanoine de Paris, sous Philippe Auguste. Guillaume le Breton en parle. Naudé, dans l'ouvrage cité plus haut, le nomme *Gilles de Corbeil*, & en fait un grand éloge. Il dit qu'il étoit poëte aussi bien que médecin, & qu'il a composé un ouvrage *De compositorum medicamentorum virtutibus*, contenant six mille vers, lequel ouvrage lui avoit été communiqué manuscrit par monsieur Mentel, ami de Naudé, & alors bachelier en medecine de la faculté de Paris.

VII. Maître *Jean de saint Alban*, Anglois, doyen de Saint-Quentin, physicien; c'est-à-dire, médecin de Philippe Auguste vers l'an 1215.

VIII. Maître *Ernaud*, Poitevin, chanoine de Saint-Quentin; médecin du roi en 1235. Voyez Claude Hemerée dans son histoire de Saint-Quentin, pag. 222.

IX. Maître *Robert de Douai*, chanoine de Senlis, physicien; c'est-à-dire, médecin du roi saint Louis IX. ou de la reine Marguerite sa femme, comme le dit Naudé, pages 57. & 58. de l'ouvrage cité plus haut.

X. Maître *Roger de Provins*, physicien du roi, chanoine & chancelier de Saint-Quentin en Vermandois, sous saint Louis. Hemerée en parle dans son *Augusta-Viromand.* pag. 234.

XI. Maître *Dudon*, physicien & clerc de saint Louis en 1270. Guillaume de Chartres en parle dans son livre de la vie & des miracles de saint Louis, pag. 477.

XII. *Dudon*, physicien du roi sous Philippe le Bel, en 1285. c'est peut-être le même que le précédent. Voyez les notes sur l'*Histoire de saint Louis* par le sire de Joinville.

XIII. *Henri de Hermondeville*, premier médecin de Philippe le Bel. Naudé, pag. 57. dit qu'il avoit vu deux exemplaires manuscrits des ouvrages de ce médecin.

XIV. *Gaufroid* ou *Godefroid de Courvot*, physicien du roi en 1300. jusqu'en 1321.

XV. *Everard de Conty*, sous le roi Charles V. Guy de Chauliac en parle, comme le dit Naudé, pag. 60. de l'ouvrage déja cité, où il dit qu'Everard a traduit en françois pour Charles V. un commentaire sur les problêmes d'Aristote, & que l'on en conserve le manuscrit dans la bibliothéque de saint Victor à Paris.

XVI. *Gervais Chrétien*, chanoine de Paris, de Lisieux & de Bayeux, archidiacre de Chartres, physicien du roi, fondateur du *college de maître Gervais* à Paris, en 1367. mort en 1382. inhumé dans l'église de Bayeux. Il fut médecin de Charles V. Voyez la *Description de Paris* par M. Piganiol de la Force, tom. 5. pag. 447. & suiv.

XVII. *Jean de Guyscon* fut aussi médecin de Charles V. Il étoit chanoine des églises de Nantes & de Paris, & a été l'un des fondateurs du college de Cornouailles à Paris, selon Naudé, pag. 60.

XVIII. *Jean Tabari*, chanoine de Paris, & ensuite évêque de *Terouane*, ou de Boulogne, en 1384. mort en 1403. médecin de Charles VI. à qui il a adressé six livres concernant la médecine.

XIX. *Guillaume de Harsély*, sous Charles V. Froissart en fait l'éloge.

XX. *Jacques de Partibus*, chanoine de Tournay & de Paris, premier médecin de Charles VII. commentateur des œuvres d'Avicenne. Voyez Naudé, pag. 65. où il dit que Jacques avoit été médecin de Philippe duc de Bourgogne, avant que de l'être du roi.

XXI. *Enguerrand de Parenti*, doyen de la faculté de médecine de Paris, premier médecin du roi Louis XI.

XXII. *Jacques Coitier*, premier médecin de Louis XI. fut bailli du palais, & ensuite président-clerc de la chambre des comptes en 1482. Louis XI. lui fit présent, non-seulement du château de saint Germain en Laye, mais encore de Trielle, & de tout ce que l'on appelloit alors la châtellenie de Poissy : les lettres de cette donation furent expédiées au Plessis-lès-Tours au mois de Septembre de l'an 1482. comme le dit M. Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*, tome 8. pag. 108.

XXIII. *Adam Fumée* de Tours, docteur de Montpellier, maître des requêtes, & premier médecin des rois Charles VII. Louis XI. & Charles VIII. enfin garde des sceaux. Il est mort à Lyon. Plusieurs de ses descendans ont été célébres dans les lettres.

XXIV. *Ange Cotti*, de Naples, archevêque de Vienne; sous Charles VIII.

XXV. *Jean Michel*, premier médecin de Charles VIII. mort le 12. Août 1491. il étoit d'Angers. Charles VIII. passant par cette ville, & ayant été informé du mérite de Michel, le fit son premier médecin. Michel accompagna le roi en Italie; & à son retour, Charles VIII. lui donna une charge de conseiller au parlement de Paris. Michel y fut reçu en 1491. & mourut à Quiers en Piémont le 22. Août 1493. C'est un des auteurs des premiers mysteres, ou comédies pieuses qui furent représentées de son tems. Voyez l'*Histoire du Théâtre François* par messieurs Parfait, freres, tom. 2. pag. 238. & suiv.

XXVI. *Jean Martini*, du Gévaudan, docteur de Montpellier, & doyen de la faculté de cette ville, fut maître des comptes sous Charles VIII. Bertrand en parle dans le tom. 1. de ses conseils.

XXVII. *Jean Trosseleri* ou *Trosselier*, du Gévaudan, docteur & chancelier de l'université de Montpellier, premier médecin de Charles VIII. est mort à Sienne dans le tems de l'expédition de Naples en 1495.

XXVIII. *Gabriel Miron* de Perpignan, premier médecin de Charles VIII. Voyez le *Dictionnaire historique* au mot MIRON, & ce supplément, article GOURMELEN.

XXIX. *Jacques Ponceau*, d'Orleans, premier médecin de Charles VIII. & maître des comptes à Paris, voyez l'ouvrage de Naudé cité plusieurs fois.

XXX. *Jean Avis*, premier médecin de Louis XII. il avoit été doyen de la faculté de médecine de Paris. Voyez Naudé, pag. 82.

XXXI. *Guillaume Cope* Allemand, premier médecin de Louis XII. & de François I.

XXXII. *Jean Goueurot*, du Perche, premier médecin de François I. Voyez Gilles Bry, dans son histoire du Perche, livre v.

XXXIII. *Louis du Bourg* (Burgensis), premier médecin de Louis XII. de François I. & de Henri II. Naudé en parle en plusieurs endroits de l'ouvrage déja cité, & en parle toujours avec éloge. Voyez aussi l'histoire de Blois par Bernier, pag. 434.

XXXIV. *Jean Fernel*, d'Amiens, premier médecin de Henri II. mort à Paris le 26. Avril 1558. à l'âge de cinquante-deux ans. Plusieurs écrivains célébres ont fait son éloge; & l'on peut voir son article dans le *Dictionnaire historique.*

XXXV. *Jean Chapelain*, premier médecin de Henri II. & de Charles IX.

XXXVI. *Guillaume Milet*, sous François II. Voyez Naudé, pag. 95.

XXXVII. *Jerôme du Mont* (Montuus), sous le même François II. On a de lui, *Hieronymi Montui Halosis febrium, libri ix.* du même, *Chirurgica auxilia*; & *Pragmateia de infantium febribus & plerisque omnibus aliis malis*; le tout imprimé ensemble à Lyon, 1558. *in*-4°.

XXXVIII. *Jean Mazille*, de Beauvais, premier médecin de Charles IX. Voyez Antoine Loysel dans ses mémoires de Beauvais & du Beauvaisis, *in*-4°.

XXXIX. *François Miron*, premier médecin de Charles IX. Plusieurs autres eurent la même qualité sous ce roi; sçavoir, *Nicolas Dortoman*, N. *de la Riviere*, de Bâle, N. *Petit*, docteur d'Orleans, & N. *Milon.* Naudé parle de tous dans l'ouvrage cité.

XL. *Marc Miron*, seigneur de l'Hermitage, premier médecin de Henri III. qui le chargea de plusieurs négociations. Il fut pere de *Charles* Miron, archevêque de Lyon, à qui succéda Alphonse-Louis de Richelieu. Voyez MIRON *dans le Dictionnaire.*

XLI. *André du Laurens*, d'Arles, docteur & professeur en l'université de Montpellier, premier médecin de Henri IV. mort à Paris à l'âge de cinquante-cinq ans, le 16. Août 1609. Voyez son article dans le *Dictionnaire historique.*

XLII. *Nicolas Dortoman*, sous Henri IV.

XLIII. N. D'*Aliboux*, de Bâle, sous le même.

XLIV. *Jean de la Riviere*, de Bâle, sous le même.

XLV. *Jean Petit*, docteur d'Orleans, sous le même. Il fut admis au baccalaureat dans la faculté de Paris, le 10. Avril 1604.

XLVI. N. *Milon*, docteur de Poitiers, sous le même.

XLVII. *Jean Herouard*, sieur de Vaugrigneuse, conseiller & secretaire, premier médecin de Louis XIII.

XLVIII. *Charles Bouvard*, du Mans, premier médecin de Louis XIII. docteur de Paris, du 27. Juillet 1606. mort le 22. Octobre 1658.

XLIX. *Antoine Vallot*, premier médecin de Louis XIV. mort en 1671. Ce fut lui qui entreprit de rétablir le Jardin royal des plantes à Paris, dans l'intendance duquel il avoit succédé à M. Vaultier. Voyez ce qu'en dit M. Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*, tom. 4 pag. 635. 636.

L. *Antoine d'Aquin*, premier médecin de Louis XIV. il fut déplacé en 1693.

LI. *Guy-Crescent Fagon*, nommé premier médecin de Louis XIV. en 1693. mort le 11. Mars 1718. âgé de près de quatre-vingt ans. Voyez son éloge par M. de Fontenelle, dans les *Mémoires de l'Academie des Sciences de Paris*, & dans le recueil des éloges qui fait partie des ouvrages de M. de Fontenelle. M. Fagon étoit entré à l'Académie des Sciences en 1699. Il étoit pere de M. Fagon conseiller d'état, intendant des finances, &c. mort le 8. de Mai 1744. Santeuil a fait ces vers pour l'estampe de M. Fagon :

Quem sibi rex legit medicis ex omnibus unum,
Jam per vota diu publica lectus erat.
Quæ sortes! quæ fata viro concredita! Regni,
Dum venit à salvo principe tuta salus.

LII. *Jean-Baptiste Dodart*, premier médecin de Louis XV. mort en 1730. Il étoit fils de *Denys* Dodart, conseiller, médecin du roi, & de monseigneur le prince de Conti, fils de *Jean* Dodart, bourgeois de Paris, & de *Marie* du Bois, fille d'un avocat.

LIII. *Pierre Chirac*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, premier médecin de feu M. le duc d'Orleans régent du royaume, premier médecin de Louis XV. en 1730. mort le premier Mars 1732. âgé de quatre-vingt-deux ans.

LIV. *François Chicoyneau*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, &c. premier médecin de Louis XV. après la mort de M. Chirac, vivant encore en 1744. Il est conseiller d'état & de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, chancelier de la faculté de médecine de la même ville, & membre de l'Académie Royale des Sciences.

MEDICIS, (Jean-Gaston de) grand duc de Toscane, *mentionné à son article dans le Dictionnaire historique*, est mort dans son palais à Florence le 9. Juillet 1737. âgé de soixante-six ans & un mois, sans laisser d'enfans. Par sa mort, la souveraineté de l'état de Toscane, gouvernée par la maison de Medicis pendant deux cens ans, a passé, en vertu des derniers traites, à FRANÇOIS-ETIENNE de Lorraine, qui a épousé *Marie-Therèse* d'Autriche, reine de Hongrie...... *Marie-Anne-Françoise*, née duchesse de Saxe-Lawembourg, veuve en dernieres noces de *Jean-Gaston* de Medicis, dont on vient de parler, est morte le 15. Octobre 1741. au château de Reichstadt en Bohême, où elle avoit fixé sa résidence actuelle depuis plusieurs années. Cette princesse étoit âgée de soixante-neuf ans, quatre mois & deux jours...... *Eleonore-Louise* Gonzague, fille de *Vincent* Gonzague, duc de Guastalla, &c. & veuve depuis le 3. Février 1711. de *François-Marie* de Medicis, ci-devant cardinal, &c. est morte à Padoue le 19. Mars 1742. dans la cinquante-sixiéme année de son âge...... *Marie-Anne-Louise* de Medicis, electrice Palatine douairiere, sœur du feu grand duc de Toscane, & veuve, sans enfans, depuis le 8. Juin 1716. de *Jean-Guillaume* de Baviere-Neubourg, electeur Palatin, est morte à Florence le 18. Février 1743. âgée de soixante-quinze ans, six mois & sept jours, étant née le 11. Août 1667.

MEELFUHRER, (Jean-Christophe) théologien Lutherien, naquit le 21. Juin 1644. à Onoltzbach, où son pere Christophe Meelfuhrer, étoit premier pasteur. En 1662. il fréquenta l'université d'Altorf, & la même année celle de Wittenberg où il prit le degré de maître-ès-arts en 1664. après avoir récité plusieurs discours & soutenu plusieurs théses. En 1665. il alla à Strasbourg, & en 1667. il y prononça publiquement un discours sur la mort du marggrave Albrecht de Brandenbourg-Onoltzbach. Il disputa en 1668. & prit pour sujet de ses théses, *De reliquiis hæresium, per quinque sæcula post natum Christum apud modernos potissimum heterodoxos inventis.* En 1669. il retourna à Onoltzbach, d'où, après un court séjour, il se rendit à Giessen, où il s'appliqua particulierement à l'histoire ecclésiastique. En 1670. il publia un livre intitulé : *Corona centum patrum & doctorum Ecclesiæ.* Vers le même tems, il fit un traité, *De usu & abusu conciliorum*, qui n'a pas été imprimé. En 1672. il fut fait licencié en théologie, & soutint à cette occasion des théses *De processione Spiritûs-Sancti.* En 1673. il fut appellé pour être ministre de la ville de Schwabach, & doyen du chapitre de la même ville. On lui donna encore en 1675. la qualité de membre du consistoire d'Onoltzbach. Il mourut dans cette ville le 5. Octobre 1708. âgé de soixante-quatre ans. Outre les écrits dont on vient de parler, l'on a encore de lui deux panégyriques ou oraisons funébres des marggraves Jean-Frederic & Christian-Albrecht : il prononça le premier

en 1686. & le second en 1692. On a aussi du même des sermons sur différens sujets. En 1702. il fit imprimer à Nuremberg la bible allemande, *in*-4°. avec des remarques. Il rassembla pareillement avec beaucoup de soin les disputes inaugurales des théologiens Lutheriens, qu'il vouloit faire imprimer, en y joignant leur vie; mais cet ouvrage n'a pas été achevé.

MEELFUHRER, (Rodolphe Martin) *fils du précédent*, licencié en théologie, originaire d'Anspach, se fit connoître de bonne heure dans plusieurs universités par ses écrits & sa science dans la litterature & les langues orientales. Il quitta sa patrie en 1712. & alla à Augsbourg, où il embrassa la Religion Catholique. Il fit d'abord le 12. Décembre un discours sur la récompense que doivent attendre ceux que Jesus-Christ appelle dans l'Evangile pauvres d'esprit; & le 9. Janvier de l'année suivante, il fit sa déclaration en faveur de l'Eglise Catholique-Romaine, dans laquelle il indique les raisons de son changement. Son discours du 12. Décembre & sa déclaration ont été imprimées. Le dernier écrit ayant été attaqué, sur-tout quant aux raisons qu'il donnoit de son changement, il publia en 1714. son apologie à Kempten: Hector Buchner eut part à cette piéce. Peu auparavant il avoit donné à Kempten un écrit allemand, contre la paix de religion de Westphalie, & contre d'autres ordonnances de l'Empire; & cet écrit fut condamné avec son discours & sa déclaration, par le corps évangelique de Ratisbonne; mais en 1725. Meelfuhrer rentra dans sa premiere communion, & publia les motifs de ce nouveau changement dans un ecrit composé en allemand. Peu de tems après, il se rendit à Gotha, & de-là en Hollande, où il ne trouva pas ce qu'il désiroit. A son retour, il fut arrêté à Fulde par ordre de l'empereur, & transferé à Egra. Ses autres écrits sont: *De Germaniâ orientali, seu de Germanorum in litteraturam orientalem meritis*, à Altorf, 1698. *Accessiones ad Theodori Janssonii ab Almeloveen bibliothecam promissam & latentem*, à Schwabach, 1699. *in*-8°. Cet ouvrage d'Almeloveen avoit paru en 1692. *De meritis Hebræorum in rem litterariam*, à Wittenberg, 1699. *De fatis eruditionis orientalis*, à Wittenberg, 1700. *Consensus veterum Hebræorum cum Ecclesiâ Christianâ, ex vetustissimis eorum monumentis, & ex historiâ ecclesiasticâ demonstratus*, en 1701. à Francfort, *in*-4°. *De causis synogogæ errantis*, à Altorf, 1702. *De impedimentis conversionis Judæorum*, à Altorf, 1707. On ne marque point le tems de la mort de Rodolphe-Martin Meelfuhrer dans le *Supplément françois* de Bâle, d'où cet article & le précédent sont extraits.

MEIBOMIUS, (Henri) naquit à Lubec le 29. Juin 1638. de *Jean-Henri* Meibomius, professeur en médecine à Helmstadt, & depuis premier médecin de Lubec, & d'*Elisabeth* Oberberg, fille d'un syndic de Minden. Après ses premieres études qu'il fit dans sa patrie, il alla à l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire, en 1655. s'instruire dans l'université d'Helmstadt, & s'y appliqua à la philosophie & à la médecine. Il passa ensuite dans les Provinces-Unies; & après quelque séjour à Groningue & à Franeker, il se transporta à Leyde, où il continua ses études de médecine sous *Sylvius*, *Stammius*, *Vorstius* & les autres professeurs célébres qui y enseignoient. De retour en Allemagne, il en sortit de nouveau pour aller visiter l'Italie, la France & l'Angleterre. En passant à Angers en 1663. il s'y fit recevoir docteur en médecine. En 1661. l'université d'Helmstadt lui avoit donné une chaire de professeur extraordinaire en médecine; mais ses voyages ne lui permirent d'en prendre possession qu'en 1664. L'année suivante 1665. il fut fait professeur ordinaire, quoiqu'il n'y eût point alors de place vacante. En 1678. on lui donna l'emploi de professeur en histoire & en poësie, & il le remplit conjointement avec celui qu'il avoit déja. Il les conserva l'un & l'autre jusqu'à sa mort, qui arriva le 26. Mars 1700. dans sa soixante deuxiéme année. Il avoit épousé *Anne-Sophie*, fille de *Brandanus Dætrius*, ministre des ducs de Lunebourg, dont il eut dix enfans, sept fils & trois filles: sa femme n'est morte que le 3. Août 1727. âgée de quatre-vingt-sept ans. Quelques occupations que donnassent à Meibomius ses deux emplois & la pratique de la médecine, on a de lui un grand nombre d'écrits. 1. *Disputatio moralis de fundamentis Peripateticorum, quibus Aristoteles doctrinam de moribus superstruxit, nec non Stoicorum & aliorum recentiorum inter se collatis*, 1657. *in*-4°. c'est une thése. 2. Autre thése dont le titre est: *Exercitatio de incubatione in fanis deorum medicinæ causâ olim factâ*. 3. *De hydrophobiâ*, thése *in*-4°. 4. *Disputatio de re physiologicâ*, autre thése *in*-4°. 5. *Henrici Meibomii opuscula historica varia ad res Germanicas spectantia, partim primùm, partim auctiùs edita ab Henrico Meibomio auctoris nepote.*, à Helmstadt, 1660. *in*-4°. c'est une nouvelle édition des ouvrages de son aïeul qu'il a procurée. 6. *Epistola ad Theophilum Spizelium de chemicorum artificiis, quæ à Phœnomenis naturalibus, resurrectionem mortuorum, illustrantibus, adduntur*: à la tête du livre de Spizelius, intitulé: *Consideratio corporis gloriosi*, à Nuremberg, 1662. *in*-8°. 7. *Arnoldi Bootii observationes medicæ de affectibus omissis cum præfatione secundùm editæ*, à Helmstadt, 1664. *in*-4°. 8. *Epistola de longævis ad seren. D. Augustum ducem Brunsvicensem & Luneburgensem 86. annum agentem*, à Helmstadt, 1664. *in*-4°. 9. *De vasis palpebrarum novis epistola*, à Helmstadt, 1666. *in*-4°. 10. *Exercitatio medica de ossium constitutione naturali & præternaturali*, à Helmstadt, 1668. *in*-4°. 11. *De medicorum historiâ scribendâ epistola ad Georgium Hieronymum Velschium*, à Helmstadt, 1669. *in*-4°. 12. *Disputationes medicæ, de oleorum stillatitiorum naturâ & usu in genere*, 1670. *De Hæmorrhoïdibus*, 1670. *De paracentesi in hydrope*, 1670. *De suffusione*, 1670. *De valvulis seu membranis vasorum, earumque structurâ & usu*, 1672. *De colicâ*, 1674. *De sanguinis eductione*, 1674. *De concoctione ventriculi læsâ*, 1678. *De febribus intermittentibus epidemicis*, 1678. *De vomitu*, 1678. *De febribus malignis*, 1679. *De calculo renum*, 1679. *De lue venereâ*, 1682. Toutes ces théses ont été imprimées à Helmstadt *in*-4°. 13. *Dissertatio historica de Metallifodinarum Hartzicarum primâ origine & progressu, & quomodo ad sereniss. Brunsvicens. & Luneburg. duces anno 1235. pervenerint*, à Helmstadt, 1680. *in*-4°. 14. *Exercitatio medica de consuetudinis naturâ, vi & efficaciâ ad sanitatem & morbum, ejusque in medendo observationis necessitate*, à Helmstadt, 1681. *in*-4°. 15. *Programma de nummorum veterum in illustrandâ imperatorum Romanorum historiâ usu*, à Helmstadt, 1684. *in*-4°. 16. *De divi Julii, ducis Brunsvicens. & Luneburg. fundatoris academiæ Juliæ, posteritate in masculis quidem extinctâ, sed per fœminas in nepotibus florescente, oratio, ipso academiæ natali 15. Octob. anni 1685. habita*, à Helmstadt 1686. *in*-4°. 17. *De ducum Brunsvic. & Luneburg. contra Infideles Saracenos & Turcas à 600. amplius annis expeditionibus bellicis narratio*, à Helmstadt, 1686. *in*-4°. 18. *Exercitatio medica de fluxu humorum ad oculos naturali & præternaturali, hujusque curatione*, à Helmstadt, 1687. *in*-4°. 19. *Exercitatio medica de phtisis curatione per Lac*, à Helmstadt, 1687. *in*-4°. 20. *Ad Saxoniæ, inferioris imprimis, historiam introductio*, &c. à Helmstadt, 1687. *in*-4°. L'auteur y parle & juge de la plupart des écrivains de l'histoire de Saxe imprimés & manuscrits. 21. *Rerum Germanicarum, tomi tres*. 1. *Historicos Germanicos ab Henrico Meibomio seniore primùm editos & illustratos, nunc auctiores.* 2. *Historicos Germanicos ab Henrico Meibomio juniore, è manuscriptis nunc primùm editos & illustratos.* 3. *Dissertationes historicas varii argumenti utriusque Meibomii continet*, à Helmstadt, 1688. *in-fol.* On peut voir dans le tom. 18. des *Mémoires* du P. Niceron un détail de ce que contient chacun de ces trois tomes; c'est-à-dire, les titres de chaque piéce. 22. *Dissertationes medicæ, de aquæ calidæ potu*, 1689. *De leniorum medicamentorum eximio usu*, 1692. *De vulneribus lethalibus*, 1694. *De Hydrope Ascite*, 1695. *De catherismo*, 1699. toutes imprimées à Helmstadt, *in*-4°. 23. *Valentini-Henrici Vogleri introductio universalis in notitiam cujuscumque generis bonorum scriptorum, cum notis & augmento H. Meibomii*, à Helmstadt, 1691. *in*-4°. & seconde édition augmentée & plus correcte, à Helmstadt, 1700. *in* 4°. * *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le pere Niceron, tome 18.

Le P. Niceron avoit promis un article qu'il n'a point

donné, de JEAN-HENRI Meibomius, pere du précédent, *dont on ne dit qu'un mot dans le Diction. histor.* Ce que nous en sçavons se réduit à peu de chose. Il étoit né à Helmstadt; il embrassa, comme son pere, la profession de la médecine; il l'exerça avec réputation, & fut premier médecin de Lubeck. Il paroît, par ce qu'il dit dans la préface de son *Mécenas*, qu'il avoit été instruit, du moins en partie, dans les belles lettres par son pere qui lui avoit recommandé la lecture d'Horace. *Amare illum* (*Mæcenatem*) *cæpi*, dit-il, *jam inde ab ultimis adolescentiæ annis, ex quo lyricorum principem à parente meo* HENRICO-MEIBOMIO *primùm mihi commendatum memini.* Nous ne connoissons de ses écrits que les suivans : 1. *Hippocratis jusjurandum, græcè & latinè, cum Joannis-Henrici Meibomii commentario*; à Leyde, 1643. *in*-4°. Meibomius parle de cet ouvrage au commencement de la préface de son *Mæcenas*. 2. *Joann. Henrici Meibomii Mæcenas, sive C. Cilnii Mæcenatis vitâ, moribus & rebus gestis, liber singularis. Accessit C. Pedonis Albinovani Mæcenati scriptum epicedium, notis illustratum*, à Leyde, 1653. *in*-4°. L'auteur dit dans son épître dédicatoire à Jean, élu évêque de Lubeck, duc de Slefwick, &c. datée de 1652. qu'il étoit depuis dix-huit ans, sans compter l'année courante, médecin de ce seigneur, dont il fait un autre Mécenas. Plusieurs auteurs ont écrit sur Mécenas : Meibomius n'en cite qu'un qu'il réfute dans sa préface, & qu'il traite de Romancier, c'est Jean *Paullo* (ou Paul) Martyr Rizo Espagnol, & qui a écrit l'histoire de Mécenas en la langue de son pays. C'est un mélange bizarre de réfléxions politiques & de faits purement imaginés. Le Caporali, auteur Espagnol, a moins écrit une histoire en vers, qu'un roman burlesque. Le Cenni, qui a écrit en italien, adopte sans examen toutes les traditions, & n'est d'ailleurs que le copiste de Meibomius. M. l'abbé Souchay, de l'Académie des inscriptions & belles lettres, a donné de bonnes & judicieuses recherches sur Mécenas dans le tome treize des mémoires de l'Académie dont il est membre. Il dit que Meibomius est le premier qui ait consulté les sources; mais, ajoute-t-il, il manque de critique & de méthode; & son ouvrage n'est proprement qu'une simple compilation. 3. *Thomæ Bartholini, Joann. Henrici Meibomii patris, & Henrici Meibomii filii tractatus de usu flagrorum in re medicâ & venereâ*, à Francfort, 1670. *in*-8°. Meibomius a dédié son traité à Christien Cassius, évêque de Lubeck, & chancelier du duc d'Holstein. 4. *Aurelii Cassiodori formula comitis Archiatrorum : ex editione & cum commentariis Joann. Henrici Meibomii*, à Helmstadt, 1668. *in*-4°. 5. Meibomius dit expressément dans sa préface sur sa vie de Mécenas, qu'il avoit entrepris une histoire de la médecine, ou le catalogue & la vie des médecins, *Historia medica, seu catalogus medicorum & vitæ*; & à la fin de la même préface, il s'explique ainsi : *Historiam nostram medicam, quæ est de medicis & rei medicæ scriptoribus, quantum eorum ab orbe condito ad annum circiter æræ nostræ 1450. innotescere potuit, propediem expecta* : cependant on dit que cet ouvrage n'a pas paru.

MEIBOMIUS, (Marc) naquit à Tonningen dans le duché de Slefwick. Il étoit de la même famille que les précédens, & il choisit comme eux l'étude des sciences, où il fit des progrès. En 1652. il publia un recueil & une traduction de sept auteurs qui ont écrit sur la musique ancienne (*Antiquæ musicæ autores septem græcè & latinè, edente cum notis Marco Meibomio*, à Amsterdam, deux vol. *in*-4°.) Il dédia ce livre à Christine reine de Suéde, & le lui offrit lui-même à Stockholm. Christine le reçut avec plaisir, & appella Meibomius à sa cour où il vécut dans le commerce des sçavans hommes que cettte reine avoit attirés auprès d'elle. On raconte que cette princesse l'ayant engagé à chanter en présence d'elle & de sa cour, un air de musique ancienne, pendant qu'un autre danseroit au son de sa voix; & tout le monde ayant éclaté de rire, tant de la musique ancienne en elle-même que du son de sa voix, il s'en fâcha, & donna un soufflet au médecin Bourdelot qu'il soupçonna de lui avoir joué ce tour. Quoi qu'il en soit, il abandonna brusquement la cour de Christine, & se retira en Dannemarck, où le roi Frederic III. qui aimoit les sçavans, lui donna une chaire de professeur à Sora. Peu après Frederic l'appella à sa cour, lui donna le soin de la bibliothéque royale, & le gratifia en même tems du titre de conseiller du roi; & afin qu'il pût fournir aux frais des ouvrages qu'il avoit entrepris, Frederic ajouta à ces bienfaits l'intendance sur le péage d'Elseneur qui étoit fort lucrative. Meibomius résigna cet emploi quatre ou cinq ans après, ennuyé des disputes continuelles qu'il lui falloit soutenir avec les patrons des vaisseaux, il quitta même le Dannemarck, & se retira en Hollande. Il fut quelque tems professeur en histoire à Amsterdam; ce poste lui ayant encore déplu, il le quitta, fit un tour en France & en Angleterre, & revint à Amsterdam où il mena une vie privée. Il s'étoit proposé dans son voyage en France & en Angleterre, de trouver quelqu'un qui achetât cherement les découvertes qu'il disoit avoir faites, principalement pour fabriquer des galéres suivant la méthode des anciens Grecs & Romains. Il publia sur cela en 1671. un essai dans lequel il éclaircit divers endrois de Polybe. (*Marci Meibomii de veteri fabricâ triremium liber, cum figuris Æneis*, à Amsterdam, 1671. *in*-4°.) Il osoit soutenir que l'exemplaire hébreu de la Bible que nous avons, est rempli de fautes, & qu'il étoit en état de les corriger par la mesure des vers qu'il avoit imaginée. Il publia quelques-unes de ces prétendues corrections, qui lui attirerent le mépris & les railleries des sçavans qui les examinerent. On a entr'autres de lui sur ce sujet, l'ouvrage suivant : *Davidis psalmi* XII. *& totidem Sacræ scripturæ veteris Testamenti integra capita, prisco hebræo metro restituta, & cum tribus interpretationibus edita à Marco Meibomio*, à Amsterdam, 1698. *in-fol.* Il a cependant travaillé utilement pour la république des lettres, comme on le voit par ses autres ouvrages déja cités; par ses notes que l'on trouve dans l'édition des vies des philosophes de Diogéne-Laërce par Ménage; par son édition des Mythologues Grecs, celle d'Epictete, & celle du tableau de Cébés. Avant qu'il partit de Coppenhague, il avoit fait imprimer le texte de ces deux auteurs, dont il avoit emporté tous les exemplaires qu'il tint cachés le reste de sa vie. Etant mort en 1711. un libraire les acheta, & engagea le sçavant Adrien Réland à y joindre les notes de Saumaise : cela fut exécuté, & l'ouvrage fut imprimé *in*-4°. * *Supplément françois* de Bâle. *Petri Danielis Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 107. &c.

MÉJER, (Jean) né dans le duché de Slefwick, étoit fils d'un ministre, qui étant mort, laissa sa famille dans une si grande pauvreté, que Méjer se vit contraint de se louer à un paysan pour garder ses pourceaux, quoiqu'il eût déja commencé l'étude de la langue latine. Il étoit dans cette miserable fonction, lorsqu'un noble Danois qui eut occasion de lui faire quelques questions, s'apperçut qu'il avoit beaucoup de génie, l'interogea sur sa naissance & sa premiere éducation, & l'emmena avec lui en Dannemarck. Méjer continua par ce moyen ses études, & se livra principalement aux mathématiques pour lesquelles il se sentoit beaucoup de penchant. Il y fit tant de progrès, que le roi Christian IV. lui donna des appointemens considérables & le titre de son mathématicien. Méjer eut les mêmes avantages auprès du roi Frederic III. & de Frederic duc de Holstein. Ces princes le chargerent de dresser des cartes chorographiques de toutes les provinces & des districts du Dannemarck, du duché de Slefwick & du Holstein. Tels furent les commencemens du grand ouvrage qui fut publié en 1652. avec ce titre : *Descriptio ducatuum Slefwick & Holsatiæ, cum tabulis chorographicis Joannis Mejeri, & chronico seu commentario historico Caspari Danckwerthi* : c'est un grand *in-fol.* la description est en allemand. On a encore de la main de Méjer un nombre beaucoup plus considérable de cartes qui n'ont point été publiées, où l'on voit toutes les provinces du Dannemarck, ses différens districts, ses diocèses, ses gouvernemens, ses îles, &c. On ne marque point le tems de la mort de Méjer dans le *Supplément françois* de Bâle, d'où cet article est extrait.

MEJERCRONE, (Henning) naquit à Coppenhague de *Samuel* Mejer, riche apothicaire, & cousin germain du précédent. Henning reçut une excellente éducation, & il en profita. Il montra de bonne heure du goût pour les belles lettres, & il n'a cessé de les cultiver. Pour se perfectionner, il parcourut la meilleure partie de l'Europe, & ses courses lui furent très utiles. De retour dans sa patrie, le comte Pierre Griffenfeld, dans l'esprit duquel il s'insinua, le fit nommer secretaire, & ensuite conseiller de la chancellerie. Peu après, il fut chargé de négociations importantes, & envoyé de la part du roi à la cour d'Hanovre en qualité de résident. La maniere dont il s'acquitta de ces emplois ayant augmenté l'estime & l'amitié que le comte Griffenfeld avoit pour lui, ce comte lui donna en mariage sa niéce, fille de sa sœur, & lui procura des lettres de noblesse. C'est alors que son nom de Méjer fut changé en celui de Mejercrone. Depuis il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à la Haie, auprès des Etats généraux; & après la paix, il fut envoyé à Louis XIV. & signa à Fontainebleau un traité au nom du roi Christian V. Il demeura en France plus de vingt-six ans, comme ambassadeur de Dannemarck, également approuvé & estimé des deux monarques. Pendant son séjour à Paris, il se forma une bibliothéque très nombreuse & considérable par le choix des livres; en quoi il fut aidé des lumieres du célébre Ezechiel Spanheim, qui étoit alors à Paris comme ambassadeur, & avec qui il s'étoit lié d'une étroite amitié. Lorsque Méjercrone eut demandé & obtenu son congé, il fit mettre sa bibliothéque sur un vaisseau, qui fit naufrage, & ce riche trésor fut presque tout englouti dans les eaux. Méjercrone fut encore plus affligé de la mort de sa fille, & de la perte de ses trois fils que divers accidens lui enleverent. Il mourut sans enfans à Roschild en 1707. il étoit depuis longtems conseiller intime du roi, chevalier de l'ordre de Danebrog, grand bailli du diocèse d'Aarbourg. Sa femme, *Christine* Schrœder, lui survécut; elle est morte à Coppenhague en 1737. âgée de quatre-vingt-trois ans; elle avoit beaucoup d'esprit & de zéle pour sa religion. * Extrait du *Supplément françois* de Bâle, tom. 3. *in-fol.* pag. 319.

MÉLAINE. (sainte) *Supplément tom. 2. lisez* MÉLAINE (saint)

MÉLANIPPIDE est le nom de deux poëtes-musiciens qui se sont distingués dans la poësie lyrique, & *que l'on ne fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique.* Le premier, qui florissoit vers la soixante-cinquieme Olympiade, étoit fils de Criton, selon Suidas, & natif de l'île de Mélos, l'une des Cyclades, ou de la ville de Milet, comme Athénée le dit en deux endroits. Le second, petit fils du premier, par une fille, vivoit soixante ans après, vers la quatre vingtiéme Olympiade, à la cour de Perdiccas II. du nom, roi de Macedoine, où il mourut. On leur attribue à l'un & à l'autre diverses poësies, dont il seroit fort difficile de faire entr'eux un juste partage. Ils composerent des dithyrambes, des poëmes épiques, des épigrammes, des élégies, des cantiques, &c. Athénée cite de l'un & de l'autre le poëme de Marsyas, & celui des Danaïdes. On accusoit l'un & l'autre de mettre à la tête de leurs dithyrambres, non des *antistrophes*, ou petits prologues, comme il convenoit; mais des *anaboles*, ou longues préfaces; & c'est sur quoi étoit fondée la raillerie du musicien Démocrite de Chio, qui parodiant un vers d'Hesiode, disoit à propos des *anaboles* de Mélanippide, qu'une longue préface est un grand mal pour quiconque l'a faite. Plutarque met le jeune Mélanippide au nombre des premiers qui corrompirent l'ancienne musique par les nouveautés qu'ils y introduisirent. Pour Mélanippide l'ancien, il figure aussi parmi les poëtes tragiques. Stobee cite de lui la tragédie de Proserpine, & l'on trouve quelques fragmens de ses piéces dramatiques dans les extraits de Grotius. Il faut consulter sur les poëtes du nom de Mélanippide la bibliothéque de Jean Albert Fabricius, & les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, tome 13. pag. 229. & 230.

MELLO de CASTRO, (don Julio) sçavant Portugais, naquit en 1658. à Goa, & eut pour pere D. *Antoine* de Mello de Castro, vice-roi des Indes, & pour mere dona *Anna* Moniz da Sylva. Il fit ses premieres armes en Asie; & de retour en Portugal, il se distingua en plusieurs rencontres. Il paroît que sa derniere campagne fut sur la flotte que le régent du royaume envoya en 1682. à Nice : « & » dont la Providence, dit le pere Barbosa, ne permit point » que l'effet répondît à l'intention du prince, ce qui néan- » moins tourna à l'avantage de cette monarchie. » On sçait que cette flotte, où la fleur de la noblesse Portugaise étoit embarquée, devoit amener en Portugal le duc de Savoie, pour y épouser l'infante, & que ce mariage ne se fit point. Depuis ce tems-là, don Julio ne s'occupa plus qu'à cultiver les sciences; & il brilla dans toutes les académies qui fleurissoient alors en Portugal. Don Fernand Correa de Lacerda en tenoit dans son palais une, qui avoit pris le nom d'*Instantanea*, parce qu'on y parloit sans préparation sur les sujets qui s'y proposoient: don Julio y fit souvent admirer sa grande facilité & la merveilleuse fécondite de son esprit. Il fut président de l'académie *Dos generosos*, renouvellée en 1684. chez don Antonio Alvarez da Cunha. Il eut part aux conférences sçavantes qui se tinrent chez le comte d'Ericeyra, depuis 1696. jusqu'en 1699. Dans l'académie Portugaise établie en 1716. il fut chargé d'écrire les éloges des grands hommes de la nation, & il s'en acquitta avec toute l'élégance dont ces sortes d'ouvrages sont susceptibles. On admira sur-tout le parallele qu'il fit du roi don Alphonse Henriquez avec le célébre don Vasco de Gama, le premier qui s'ouvrit par mer un chemin jusqu'aux Indes, & celui du roi don Sanche I. avec le brave Edouard Pachéco. Il ne se fit pas moins d'honneur dans les académies *dos Anonymos* & *dos Illustrados*. Enfin au mois de Décembre de l'année 1720. le roi don Jean V. le nomma pour remplir une place dans l'Académie royale de l'histoire Portugaise; & il y fut chargé de recueillir les monumens qui regardent don Sanche I. & don Alphonse II. dont il avoit l'honneur d'être issu au quinziéme & au seiziéme degré. Il fit cependant ses plus cheres délices de la poësie, & l'auteur de son éloge ne craint point de dire qu'il atteignit à la perfection de cet art. Il composa plusieurs piéces lyriques en castillan & en portugais. Il s'étoit, dit-on, surpassé lui même dans cette fameuse *Romance* qu'il avoit commencée, & qui devoit comprendre en deux mille strophes toute la vie de la Mere de Dieu : il falloit donc qu'il y eût bien des écarts, les actions connues de la sainte Vierge n'étant qu'en très-petit nombre. Il avoit encore écrit l'histoire de son oncle le comte das Galveas; & comme ce comte avoit eu plus de part que personne dans la guerre que le Portugal soutint l'espace de vingt-huit ans pour maintenir la maison de Bragance sur le trône, l'histoire de sa vie devoit renfermer celle de cette guerre; mais la mort de l'auteur n'a pas permis d'en voir la premiere partie imprimée, ni d'achever la seconde. Don Julio mourut le 19. Février de l'an 1721. * Extrait de son éloge par le R. P. dom Joseph Barbosa, clerc régulier, dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Juillet 1739. pag. 1498. & suivantes.

MELON, (N.) étoit né à Tulle, d'une famille qui est en possession depuis long-tems de fournir à cette ville ses principaux magistrats. Il songea d'abord à se rendre propre au barreau, pour se mettre en état de parvenir à la magistrature; mais son génie vif & étendu se trouvant trop resserré dans une petite ville de province, il alla s'établir à Bourdeaux, où son goût pour les sciences lui fit lier commerce avec tous les gens de lettres de cette grande ville. Il fut un des premiers qui leur suggera l'idée de former une académie, qui renfermât tous les objets des différentes académies de Paris. Il en devint le principal promoteur, & ses instances animerent le zéle de M. le duc de la Force, qui s'en rendit le fondateur & le protecteur. M. Melon fut nommé secretaire perpétuel de cette académie,

académie. Les fonctions de cet emploi servant bien tôt à mettre ses talens dans tout leur jour, M. le duc de la Force l'appella près de sa personne lorsqu'il prit part au ministere pendant la régence de M. le duc d'Orleans. Telle fut l'école où M. Melon se plia aux grandes affaires dans lesquelles il se perfectionna de jour en jour. Après avoir été long-tems aussi cher qu'utile à M. le duc de la Force, il travailla avec M. d'Argenson. Des vues particulieres d'utilité lui firent accepter pendant quelques mois l'emploi d'inspecteur général des fermes de Bourdeaux; mais ayant été rappellé à Paris par d'autres dispositions de la cour, il y fut employé avec plus d'estime & de disposition que jamais. Le duc régent, ce prince si éclairé sur le mérite, & si passionné pour les talens extraordinaires, passoit avec M. Melon des heures entiéres dans son cabinet, occupé à discuter avec lui les points les plus importans de son administration. On nommeroit peu d'affaires considérables de commerce ou de finance sur lesquelles ce prince ne l'ait consulté. Le roi, dans les ordonnances pour le payement d'une pension de mille écus qui lui fut accordée, & qui lui a été conservée jusqu'à sa mort, lui donna la qualité de premier commis de son cousin le cardinal Du Bois. M. Melon avoit été aussi premier commis de M. Law, & il le fut pareillement du duc régent pour la compagnie des Indes. L'application qu'il donnoit aux affaires, ne l'empêcha pas de composer plusieurs dissertations pour l'académie de Bourdeaux; & tirant de ses occupations mêmes tout ce qui pouvoit tourner au profit de ses vues littéraires, il amassoit dès ce tems-là des matériaux de deux ouvrages qui ont été publiés depuis; l'un sous le titre de *Mahmoud le Gasnevide, histoire orientale, fragment tiré de l'arabe, avec des notes*, en 1729. *in*-12. où sous des noms supposés, & dans un tissu de faits allégoriques, il établit par tout des principes de morale & de législature; l'autre est son *Essai politique sur le commerce*, dont on a vu successivement deux éditions qui ont été reçues avec le même applaudissement. La seconde est augmentée de sept chapitres qui lui donnent beaucoup d'avantage sur la premiere. M. du Tot qui a combattu cet ouvrage, lui rend du moins justice dans ce qu'il paroît en avoir adopté. M. Melon qui avoit été lié étroitement avec l'abbé de Pons, avoit aussi promis un mémoire concernant les circonstances de la vie & des discours de cet allié; mais on n'en a trouvé qu'une esquisse parmi ses papiers, laquelle a été imprimée en 1738. au-devant du recueil *in*-12. des opuscules de l'abbé de Pons. M. Melon est mort à Paris le 24. Janvier 1738. * Voyez son éloge dans l'ouvrage périodique de M. l'abbé Prévot, intitulé: *Le Pour & Contre*, tome 15. nombre 209.

MELVIL, (Jacques) *On a parlé de cet écrivain Anglois dans le Dictionnaire historique*. Quant à ses *mémoires*, il faut ajouter qu'ils ont été encore réimprimés en 1744. sous ce titre: *Mémoires de Melvil, traduits de l'anglois, avec des additions considérables, en trois volumes, dont le troisiéme contient les lettres de Marie Stuart*, à Edimbourg. Voici le jugement que l'on porte de ces mémoires dans le *Mercure* de Décembre 1744. « Les mémoires de Melvil sont un des plus » précieux monumens historiques de son tems pour ce » qui concerne l'histoire d'Angleterre & d'Ecosse. L'au» teur étoit le contemporain, le ministre & l'ami de » Marie Stuart: sa naissance étoit distinguée; & la » confiance que plusieurs princes qu'il servit, eurent en » lui, prévient en faveur de sa capacité..... Le stile » de ces mémoires est simple & naïf, & développe » le caractere de l'auteur mieux que ne feroient les » traits les plus réfléchis. On y voit le modéle rare d'un » homme vertueux, qui au milieu de l'agitation des » guerres civiles, parmi les factions & les intrigues, est » inaccessible à l'ambition, & n'a en vue que le bien » public; d'un courtisan qui ne craint point de dire la » vérité à son maître; enfin d'un sage qui dans les que» relles de religion, a le courage de ne pas haïr ceux qui » pensent autrement que lui.... Cependant malgré la » sagesse qui paroît dans ces mémoires, l'auteur racon» te de sang froid des contes puérils de sorciers, & des » histoires de sabat qu'il donne pour des faits authen» tiques. »

MENAPIUS, (Guillaume) surnommé *Insulanus*, étoit de Grevenbroeck dans le pays de Juliers. Après avoir visité presque toutes les académies ou universités du monde chrétien, il s'appliqua aux matieres philosophiques à Padoue sous Nicolas-Leonic Thomæus. Il se lia aussi avec les sçavans d'Italie, & demeura longtems à Rome, où il exerça la médecine dans laquelle on dit qu'il étoit habile. De retour dans sa patrie, il fut nommé prevôt de l'église de saint Adelbert à Aix-la-Chapelle. Il demeura dans ce poste jusqu'à sa mort arrivée en 1561. Ses écrits sont: *Encomium febris quartanæ*, dont on a une seconde édition faite à Leyde en 1636. dans un recueil de dissertations badines sur divers autres sujets. *Ratio curandi febrim quartanam*, à Bâle, chez Oporin, 1541. *in*-8°. *Ratio victûs salubris, & sanitatis tuendæ*, à Cologne, 1540. *in*-4°. & à Bâle, 1541. *in*-8°. *Silva seu miscellanea observationum latinæ linguæ. Laudatio funebris Desiderii Erasmi*, à Bâle, *in*-8°. & dans le tome dix des œuvres d'Erasme. *Oratio suasoria ad Carolum V. Cæsarem, & Franciscum I. Galliæ regem, pro pace concordiâque tuendâ*, à Bâle, 1537. *in*-8°. *Statera chalcographiæ, quâ bona ipsius & mala simul appenduntur & numerantur*, à Bâle, 1547. *in*-8°. & à Cologne, 1617. *in*-12. à la fin de l'ouvrage du même, intitulé: *Historicæ observationes Guillelmi Insulani Menapii, quæ additæ sunt phrasibus historicis ac sententiis, ex optimis latinæ linguæ scriptoribus, à Nicolao Liburnico collectis*. La *Statera* a été réimprimée en 1740. *in*-8°. à la fin du tome 1. de la collection intitulée, *Monumenta typographica*, &c. publiée à Hambourg par les soins de Jean Christian Wolfius, professeur dans la même ville. *De aulâ, dialogus, in quo partim refelluntur, partim attenuantur criminationes in aulam, Æneæ Silvii & Ulrici Germani, Lutherani*, à Cologne, 1539. & à Francfort, 1606. *in*-8°. avec le courtisan de Balthasar Castilionne. *Dialexis de SS. Eucharistiâ*, à Cologne, 1542. *in*-8°. *Divinatio extremorum mundi temporum*, 1549. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 408. & suiv.

MENARD. (Claude) *Supplem. tom. 2. pag. 56. col. 2. ajoutez à ses ouvrages*, l'histoire de Bertrand du Guesclin, connétable de France, écrite l'an 1387. en anciennes rimes françoises, & mise en prose & donnée au public par Claude Ménard, *in*-4°. à Paris, chez Cramoisy, 1618.

MENASSEH-BEN-ISRAEL, célébre Rabbin, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit en Portugal vers l'an 1604. sous le régne de Philippe III. Son pere, *Joseph Ben-Israël*, étoit un riche marchand, & sa mere, nommée *Rachel Soeira*, descendoit d'une honnête famille. Le pere ayant eu à souffrir de la part de l'inquisition de Portugal, se retira en Hollande avec sa femme, & deux fils qu'il avoit, *Ephraim*, & celui dont il s'agit. Celui-ci fut élevé par le Rabbin *Isaac Uziel*, sous lequel il fit en peu de tems de si grands progrès dans la langue hébraïque, qu'à l'âge de dix-huit ans, on le choisit pour succeder à son maître dans la synagogue d'Amsterdam. Il remplit ce poste avec honneur pendant plusieurs années. Il épousa *Rachel*, de la famille des *Abravanels*, que les Juifs s'imaginent être descendus du sang de David. Quelque fatigue qu'il eut à Amsterdam pour faire des sermons & pour expliquer publiquement le talmud, la modicité de ses appointemens étoit telle, qu'ils ne pouvoient suffire à la subsistance & à celle de sa famille. Il s'en ouvrit à son frere *Ephraïm* qui s'étoit établi à Bâle où il faisoit le négoce. Ephraïm conseilla à son frere de prendre le même parti. Menasseh y consentit; mais

ce furent de nouveaux embarras. Le tems qu'il lui fallut donner au soin de sa fortune ne lui permettoit plus de se livrer comme auparavant à la philosophie & à l'Ecriture-Sainte. Il étoit d'ailleurs en correspondance avec plusieurs sçavans de l'Europe, & il imprimoit lui-même ses propres ouvrages ; c'étoit bien des occupations à la fois. Sa ressource étoit de ne point perdre de tems à faire des visites & des promenades. On lui fit espérer un établissement plus agréable en Angleterre ; il y vint sous le *protectorat* de Cromwel ; & n'y trouvant pas ce qu'il espéroit, il y fit peu de séjour. Il eut pourtant la satisfaction de contribuer au rappel des Juifs dans la ville de Londres. Cromwel le reçut un jour à sa table, & les théologiens lui firent beaucoup d'honnêteté. D'Angleterre, il passa en Zelande, & mourut à Middelbourg, âgé d'environ cinquante-trois ans. Les Juifs d'Amsterdam voulurent avoir son corps, & le firent enterrer à leurs dépens. Il étoit de la secte des Pharisiens, mais honnête homme & d'un bon caractere. Il avoit toutes les vertus civiles que l'on peut desirer. Il lisoit toutes sortes de livres, mais principalement l'Ecriture-Sainte dont il a fait une étude assidue. Il avoit la conception prompte, le jugement solide, & l'esprit aussi vif qu'aisé. Il fut lié étroitement avec *Jean* Beverovicius, médecin de Dordrecht ; & ce fut en sa faveur que Menasseh composa cet ouvrage, sur le *Terme de la vie humaine*, qui parut imprimé en 1639. dans un recueil d'autres traités sur la même matiere. En 1655. Menasseh donna à Paul Felgenhaver le catalogue de ses ouvrages tel qu'il suit : 1. en hebreu, quatre livres de l'immortalité de l'ame, & l'ouvrage intitulé : Pene Rabba *super* Rabot *antiquorum Rabbinorum*. 2. En espagnol & en latin : *Pars prima conciliatoris. Libri tres de resurrectione mortuorum. Problemata de creatione. De termino vitæ. De fragilitate humanâ. Spes Israëlis. Grammatica hebræa cum novis observationibus. Oratio gratulatoria ad celsissimum principem Auriacum. Oratio panegyrica ad serenissimam reginam Sueciæ.* 3. En espagnol : *Conciliatoris omnes partes. Pentateuchus cum marginalibus notis. Libri quinque de ritibus & ceremoniis Judæorum*, en deux volumes. *Biblia Hispanica cum commentariis. De statuâ Nabuchodonosoris.* 4. En anglois : *De fidelitate & utilitate Judaïca gentis.* On trouve plusieurs de ces ouvrages en latin seulement sous les titres suivans : 1. *Menasseh Ben-Israël de resurrectione mortuorum libri tres, quibus animæ immortalitas & corporis resurrectio contra Zadducæos comprobatur ; causæ item resurrectionis miraculosæ exprimuntur : deque judicio extremo, & mundi instauratione agitur : latinè ex hebræo, Amstelod. typis autoris*, 1636. *in* 8°. 2. *Ejusdem de termino vitæ libri tres ; accessit Jacobi Rosales carmen intellectuale, cum ejusdem Rosales notis, Amstelod. typis autoris*, 1639. *in*-12. 3. *Ejusdem dissertatio de fragilitate humanâ ex lapsu Adami, deque divino in bono opere auxilio, latinè, Amstelod.* 1642. *in*-8°. 4. *Ejusdem spes Israël, latinè, Amstelod.* 1650. *in*-8°. Il a laissé plusieurs autres ouvrages, dont les uns étoient prêts pour l'impression, les autres n'étoient pas finis : on peut en voir la liste dans la bibliothéque Angloise, tome 14. premiere partie, pag. 96. M. Thomas Pocock, maître-ès-arts, a composé la vie de ce Rabbin, tant sur ce qu'il avoit appris en conversant avec lui, que de ce qu'il en avoit tiré de ses écrits. Cette vie, écrite en anglois, se trouve dans la traduction en la même langue, du livre intitulé : *Du terme de la vie ; sçavoir, S'il est fixe ou incertain, avec le sentiment des docteurs Juifs, tant anciens que modernes, sur la prédestination & le franc arbitre, &c. ouvrage écrit en latin par Menasseh Ben-Israël, & traduit en anglois par Thomas Pocock*, &c. à Londres, 1699. *in*-12. **Voyez* la bibliothéque Angloise à l'endroit cité.

MENGOLI. (Pierre) *Supplém. tom.* 2....... *au lieu de* Jesuites, *lisez* Jesuates.

MENOCHIUS. (Jean-Etienne) *Supplém. tom.* 2.... *Son ouvrage sur la Bible, lisez* son *Commentaire.*

MENOT. (Michel) *Supplém. tom.* 2...... 1618. *lisez* 1518..... *col.* 2. au lieu de *sodaliti*, lisez *sodalitii.*

MENTCHIKOFF, que l'on écrit MENCIKOW, welt-maréchal général des armées de sa majesté Czarienne, vicaire général de l'empire de Russie, &c. si fameux par son élévation & par sa disgrace dans le XVIII. siécle, étoit d'une naissance fort obscure. Son vrai nom étoit Alexandre, & sa profession celle de pâtissier. Il alloit dans sa premiere jeunesse vendre sa marchandise dans les rues de Moskow ; & le ton joyeux dont il la crioit, les *quolibets* qu'il répondoit au premier venu qui se plaisoit à l'agacer & d'autres bouffonneries, lui procuroient tous les jours un débit plus prompt. Le Czar Pierre I. jeune alors, l'ayant un jour mandé, Alexandre lui plut, & le prince le prit à son service en qualité de page. Il l'attacha peu après à sa chambre, & en fit son page favori. Mencikow devint dès-lors inséparable du Czar ; il le suivoit jusques dans le conseil d'état ; il y hazardoit quelquefois son avis dans les affaires les plus importantes ; & la maniere plaisante dont il le disoit, étoit toujours agréable à son maître, sans faire ombrage aux ministres. Ce qui contribua le plus à le faire avancer dans la faveur de son maître, ce fut la découverte qu'il fit de la conspiration du prince Amilka. Son zéle fut amplement récompensé. Il fut créé kneez ou prince de Russie, premier senateur, welt-maréchal & chevalier des ordres de sa majesté Czarienne ; & lorsque Pierre I. poussé par la passion de s'instruire, alla parcourir tous les états de l'Europe, Mencikow fut nommé régent de Russie. Il profita de la conjoncture pour accumuler des richesses immenses. Il possédoit tant de terres dans la Moscovie, qu'on y disoit comme une vérité reconnue, qu'il pouvoit aller depuis Riga en Livonie jusqu'à Derbent en Perse en couchant toujours sur ses terres. Son crédit exhorbitant le fit rechercher de tous ceux qui avoient à craindre ou à espérer de Pierre I. ou qui avoient avec ce prince des liaisons d'intérêt ; & le ministre en sçut toujours profiter pour augmenter ses honneurs & ses richesses. L'empereur d'Allemagne le créa prince de l'Empire, & lui donna le duché de Cossel en Silésie. Les rois de Dannemarck, de Prusse & de Pologne le firent chevalier de leurs ordres, & lui donnerent des pensions ; & Mencikow ne craignit pas de faire demander en France l'ordre du Saint-Esprit qui ne lui fut point accordé sous le prétexte de la religion qu'il professoit. Une si haute fortune fut sur le point d'être renversée en 1720. lors du retour de Pierre I. dans ses états. Les ennemis que ses véxations lui avoient fait, conjurerent sa perte ; les mémoires donnés contre lui furent écoutés ; mais il en fut quitte pour-lors pour quelques témoignages légers de mécontentement. La protection dont la Czarine Catherine l'honoroit, le maintint dans tous ses postes & dans toutes ses dignités. La mort de Pierre I. arrivée le 8. Février 1725. l'y affermit encore davantage. Il força les sénateurs & la plupart des grands à se déclarer pour la Czarine Catherine, qui lui ayant obligation du trône, fut contrainte de se conduire par ses avis ; mais en même tems Mencikow prit des mesures secrettes avec le comte de Rabutin, ministre de l'empereur Charles VI. à la cour de Russie, pour assurer d'avance le trône au jeune Alexiowitz, fils du malheureux Czarowitz que Pierre I. avoit condamné à mourir, dès que la Czarine Catherine ne seroit plus ; & il y mit pour condition que le nouveau Czar deviendroit son gendre en épousant sa fille aînée. La Czarine Catherine vécut peu après la conclusion de ce traité : elle mourut de poison, à ce qu'on assure, le 17. Mai 1727. Quelques oppositions que Mencikow trouvât pour placer sur le trône le jeune Alexiowitz

witz, il les vainquit, & réussit. Par reconnoissance, ou plutôt ne pouvant mieux faire, le nouveau Czar créa Mencikow vicaire général de l'Empire & généralissime de toutes ses armées. Sa fille fut ensuite fiancée au nouvel empereur; mais une conspiration secrette que Mencikow avoit allumée contre lui par son ambition & sa tyrannie, éclata lorsqu'il s'y attendoit le moins. Les princes d'Olgoruki & le comte d'Osterman, dont il ne paroissoit pas se défier, furent les chefs de cette conspiration qui réussit à leur gré. Le Czar captif sur le trône par l'empire tyrannique que Mencikow prenoit sur son esprit & dans les conseils, se prêta à tout ce que l'on désiroit. Mencikow fut arrêté & exilé avec sa femme & ses enfans à Rennebourg, fort belle terre qui lui appartenoit, & qui étoit située à deux cens cinquante lieues de la cour. On lui permit d'emporter avec lui ses effets les plus précieux, & de se faire suivre par un aussi grand nombre de domestiques qu'il voudroit; & il sortit en effet de Petersbourg plus dans l'appareil & dans la pompe d'un guerrier triomphant, que dans l'équipage d'un exilé; mais sur la route, on fut chargé de lui reprendre les ordres de Russie, & ceux dont les puissances étrangeres l'avoient honoré. On l'obligea de descendre de son carrosse, de même que sa femme & sa famille, & ils furent contraints de prendre des chariots qui avoient été amenés exprès. A peine fut-il arrivé à Rennebourg, qu'il reçut de nouveaux ordres qui le reléguoient avec sa femme & ses enfans dans un désert nommé *Yacouska*, au-delà du royaume de Siberie, & à plus de quinze cens lieues de la cour. On ne lui permit que d'emmener huit domestiques: & avant son départ, on le revêtit d'un habit tel que le portent les paysans de Moscovie, & l'on ne traita pas mieux sa femme & ses enfans. La princesse de Mencikow née avec un temperament délicat, & accoutumée à un genre de vie fort différent, mourut en route aux environs de Casan, & son mari l'enterra dans le lieu même. On laissa à peine à Mencikow le tems de lui donner quelques larmes, & on lui fit continuer sa route par eau jusqu'à Tobolski, capitale de Siberie. Il profita du séjour qu'on lui permit de faire dans cette ville, pour se fournir de grains pour semer, de filets pour pêcher, de viandes salées, & de tous les instrumens nécessaires pour remuer la terre. Arrivé à Yacouska avec sa famille & les huit domestiques qui l'avoient accompagné, ils travaillerent à se faire une habitation la plus commode qu'il se put, à défricher la terre, à semer ses grains, en un mot à pourvoir à tout ce qui pouvoit diminuer l'horreur de la situation où il se trouvoit. Au bout de six mois, sa fille aînée, qui avoit été fiancée au Czar, mourut de la petite vérole; son fils & la fille qui lui restoit furent attaqués peu après de la même maladie; mais ils en guérirent. Mencikow lui-même succomba à tant de fatigues, & mourut dans le même lieu, avec autant de constance & d'héroïsme qu'il en avoit toujours fait paroître depuis sa disgrace. Sa mort fut mandée à la cour de Russie où tout étoit changé depuis quelque tems. Pierre II. étoit mort la nuit du 29. Janvier 1730. Le prince d'Olgoruki, avec son fils, sa fille & sa belle-fille furent relégués dans le même désert où Mencikow venoit de mourir; & la princesse Anna Iwanowna étoit montée sur le trône. Cette princesse rappella le frere & la sœur, enfans du malheureux Mencikow, dont elle n'avoit rien à apprehender. Elle les reçut avec bonté, créa le fils capitaine-lieutenant du régiment de sa garde, & le fit mettre en possession de la cinquantiéme portion des biens que son pere avoit eus en domaines. Elle retint près de sa personne la jeune princesse, & la maria ensuite à de M. Biron, frere du comte, que la faveur de sa maîtresse avoit fait grand chambellan de Russie, & qu'elle avoit poussé dans ces derniers tems jusqu'à le faire élire duc souverain du grand duché de Curlande. La jeune princesse porta en dot les sommes que son pere avoit placées sur les banques d'Amsterdam & de Venise: elles montoient pour les fonds seulement à plus de deux millions cinq cens mille livres de notre monnoie. L'ouvrage duquel nous avons extrait ce qu'on vient de lire, fait un grand éloge de la vertu de cette dame. Cet ouvrage (que l'on donne à M. l'abbé d'Alainval), est intitulé: *Anecdotes du régne de Pierre I. dit le grand, Czar de Moscovie, contenant l'histoire d'Eudocia Federowna* (premiere femme de Pierre I.) *& la disgrace du prince de Mencikow.* Dès 1716. on a donné un petit roman intitulé, *Le prince Kouchimen* (c'est l'anagramme de Mencikow), imprimé à Paris, chez Jacques Etienne, & depuis plusieurs fois en Hollande. L'auteur des *Anecdotes* assure que pour lui il ne rapporte rien que de vrai: son livre est interessant, & mérite d'être lu tout entier. Il est suivi d'une seconde partie qui contient l'ordonnance de Pierre I. du $\frac{14}{25}$ Février 1720. pour la réformation de son clergé. Cette piéce étoit déja connue par des traductions imprimées en allemand, en latin, & en plusieurs autres langues: on la donne ici en françois.

MENTEL, (Jacques) parent de *Jean* Mentel, *dont on parle dans le Dictionnaire historique.* Jacques étoit de Château-Thierri, & prenoit la qualité de *Patricius*, ce qui signifie ordinairement noble. Il étoit docteur en médecine de la faculté de Paris, & mourut en 1671. *On a parlé dans le Dictionnaire historique du systême de ce docteur* sur l'origine & le premier inventeur de l'imprimerie, systême qui est abandonné aujourd'hui, sur-tout depuis les annales typographiques de Maittaire, & l'histoire de l'imprimerie par Prosper Marchant. L'écrit de Jacques Mentel où ce systême est dévelopé, a pour titre: *Jacobi Mentelii Patricii Castro-Theodoricensis, pro typographiâ Argentoratensibus vindicata, suoque auctori restituta atque asserta, paraenesis ad sapientissimum virum D. Bernardum à Malinkrot, Monasteriensem decanum.* Cette dissertation parut *in*-4°. à Paris, chez Robert Ballard en 1650. elle a été reimprimée avec des notes dans le second tome du recueil publié à Hambourg en 1740. *in*-8°. par Jean Christian Wolfius, professeur à Hambourg, & intitulé: *Monumenta typographica, quae artis hujus praestantissimae originem, laudem & abusum posteris produnt*, pag. 241. & suiv. Six ans auparavant, c'est-à-dire, en 1644. Antoine Vitré célébre imprimeur à Paris, avoit imprimé, concernant le même systême, un écrit intitulé: *Brevis excursus de loco, tempore & auctore inventionis typographiae, ad clarissimum virum Gabrielem Naudaeum, Parisiensem, in*-4°. Quelques auteurs ont attribué cet écrit à Vitré lui-même; mais il est sûr qu'il est de Jacques Mentel, comme on l'apprend des notes, des corrections & additions dudit Mentel sur cet écrit, qui ont passé de la bibliothéque de feu M. Baluze dans celle du roi de France; & qui ayant été envoyées à M. Wolfius, ont été imprimées à la suite du *Brevis excursus* dans le recueil cité plus haut, pag. 189. & suiv. Enfin on trouve dans le même recueil, pag. 367. & suiv. *Observationes Jacobi Mentelii de praecipuis typographis, & typographiae origine, transcriptae ex codice Baluzino, qui in bibliothecâ regiâ Parisiis asservatur.* C'est au même Jacques Mentel que le pere Philippe Labbe, Jesuite, a adressé son *Elogium chronologicum Galeni*, imprimé à Paris, chez Claude Cramoisy, en 1660. *in*-8°. & réimprimé dans la bibliothéque Grecque de Jean Albert Fabricius, livre IV. chapitre 17. L'édition de Paris est précédée d'une lettre de Jacques Mentel écrite au pere Labbe. On peut consulter aussi sur Jean & Jacques Mentel, la dissertation d'André Chevillier, sur l'origine de l'imprimerie de Paris, *in*-4°. pag. 3. 50. 51. 202. & 285.

MENZINI. (Benoît) *Supplém. tom. 2.... au lieu d'*élo-ges, *lisez* éclogues pastorales.

MERBES. (Bon de) *Supplém. tom. 2.....* Favre, *lisez* Faure. Ce M. Faure étoit docteur en théologie de la faculté de Paris. On a de lui un écrit utile pour diriger les études des théologiens qui sortent de licence, imprimé à Paris, chez Charles Huguier. Cet écrit ne contient que quatre pages *in*-4°. de petit caractere: il fut imprimé après la mort de l'auteur. *Dans le même Supplément, l'on n'a pas rapporté exactement le titre de la théologie morale de* M. de Merbes: ce titre est: *Summa Christiana, seu orthodoxa morum disciplina ex sacris litteris, sanctorum Patrum monumentis, conciliorum oraculis, summorum denique pontifi-*

cum decretis, fideliter excerpta, &c.

MERCIER. (Jean le) *Supplém. tom. 2. pag. 62. col. 2. on dit qu'*il mourut en 1570. non en 1573. *cependant dans ce que l'on ajoute* à l'article de Josias le MERCIER son fils, *on dit que* celui-ci fut baptisé après la mort de son pere & de sa mere, le 29. d'Octobre 1572. Jean ne mourut donc que cette année 1572. à moins que l'on ne dise que l'on a attendu depuis 1570. jusqu'au mois d'Octobre 1572. pour baptiser Josias le Mercier.

MERCIER, (Nicolas) *on en parle dans le Dictionnaire historique.* On pouvoit ajouter à ses ouvrages : 1. *De officiis scolasticorum, seu de rectâ ratione proficiendi in litteris, virtute & moribus, libri tres :* c'est un *in-12.* de plus de cent trente pages imprimé pour la premiere fois, à Paris, chez Thibout, en 1657. Il est écrit en vers hexametres & pentametres, avec de courtes notes en forme de commentaire. 2. *Desiderii Erasmi de civilitate morum puerilium, cùm notis facilioribus Nicolai Mercerii*, &c. Le texte d'Erasme est d'un côté, & de l'autre est le même texte mis en vers par François Hæmus, poëte Latin, de Lille en Flandre, dont Valere André parle dans sa Bibliothéque Belgique. Le bas des pages est rempli par les notes de Mercier, *in-12.* de 99. pag. imprimé à la suite du précédent. 3. On trouve encore à la suite des deux ouvrages dont on vient de parler, un écrit de trente-deux pages, *De disciplinâ & puerorum institutione libellus, ex uno fere Erasmo depromptus, præcipuè verò ex colloquiis de pietate puerili, & de monitoriis pædagogicis*; *cum notis*. 4. M. le Venier dans son *Hendecasyllabe*, fait mention d'un autre ouvrage de Mercier, intitulé : *Theophilus, sive pii adolescentis institutio*, en grec, en latin, & en francois. Il y a encore d'autres ouvrages de Mercier qui ne nous sont point connus. Voyez la *Bibliothéque des Historiens de France* par le pere le Long, n°. 9222. & 9261.

MERCY, (Claude-Florimond, comte de) général-weld-maréchal de l'empereur, étoit petit-fils de FRANÇOIS de Mercy, & naquit en Lorraine en 1666. Après avoir brillé dans tous ses exercices & dans l'étude des mathématiques, il se rendit à Vienne en 1682. De-là il alla joindre l'armée de l'empereur, où il demeura en qualité de volontaire. La bravoure qu'il fit paroître dans la défense de Vienne, le fit estimer, & il obtint alors une lieutenance dans un régiment de cuirassiers imperiaux. Il fit dans la suite six campagnes en Hongrie, & fut fait capitaine de cavalerie. Vers le même tems, étant tombé avec son cheval qui fut tué sous lui, il fut blessé à un œil. En 1691. il fut obligé de marcher en Italie où il demeura jusqu'en 1696. En 1697. il donna à la bataille de Zentha contre les Turcs, des preuves d'une grande valeur, & il fut honoré en conséquence de la charge de major. En 1701. il quitta la Hongrie pour marcher de nouveau en Italie, où, en qualité de lieutenant-colonel, il mit en fuite six escadrons ennemis, n'ayant à leur opposer que trois cens chevaux. Cette action se passa le 9. Décembre près de Borgoforte; mais il fut pris le jour suivant. Il étoit en 1702. du nombre de ceux qui vinrent surprendre Crémone, & il y resta comme prisonnier. Après qu'il eut été gueri des blessures qu'il avoit reçues, il fut échangé, & on lui donna un nouveau régiment de cuirassiers, dont il fut colonel. Il mena ce régiment sur le Rhin, & il se signala à l'action de Fridlingue, où il eut un cheval tué sous lui; il eut beaucoup de peine lui-même à échaper. En 1704. il ne négligea aucune occasion d'inquieter l'ennemi sur le Rhin. Pour le récompenser, l'empereur le nomma général-weld-major. En 1705. il emporta les lignes près de Pfaffenhoven, & il força l'ennemi de se retirer sous le canon de Strasbourg. Il fit entrer en 1706. des provisions dans Landau; & il defit en 1707. quatre mille hommes près d'Offenbourg. En 1708. il devint général-weld-maréchal-lieutenant de la cavalerie, & il couvrit les environs de Landau. Il se trouva en 1709. avec six régimens dans le duché de Mantoue; mais revenu sur le Rhin, il entra dans l'Alsace, & le 26. Août, il en vint aux mains avec le comte du Bourg qui eut l'avantage. Il ne trouva dans la suite aucune occasion de se signaler jusqu'en 1716. que commença la guerre avec les Turcs. Il étoit général de la cavalerie dans la bataille de Peterwaradein où il fit des merveilles. Il couvrit alors le siége de Temeswar, & il resta en qualité de général-commandant dans le Bannat de Temeswar. Le 9. de Novembre, il prit Panzova; & le 15. du même mois, il s'empara de Vipalanka. Il se joignit en 1717. avec un corps de troupes à la grande armée, & il se fit beaucoup d'honneur à la bataille près de Belgrade qui se donna le 18. Août. Il eut pour la seconde fois en 1718. le commandement dans le Bannat de Temeswar. En 1719. l'empereur lui offrit le commandement général en Sicile, où les 20. & 21. Juin, il attaqua près de Francavilla, les Espagnols qui s'étoient retranchés dans leur camp; mais il ne put les ébranler. Cette même année, il prit Messine, & fit réduire Palerme en cendres. Les Espagnols ayant vuidé la Sicile en 1720. le général Mercy reçut l'hommage dans Palerme au nom de l'empereur. De-là il se rendit à Vienne, où il obtint le gouvernement de Temeswar & de tout le Bannat. Il y alla le 28. Juillet 1721. L'empereur le nomma le premier d'Octobre 1723. général-veld-maréchal; & peu de tems après, il le fit son conseiller intime. En 1733. il fut obligé de prendre le commandement des troupes qui alloient en Italie, contre la France & les alliés. Il arriva à Mantoue au mois de Fevrier 1734. Le premier de Mai il passa le Pô, & il s'ouvrit l'entrée dans le duché de Parme; mais une maladie l'obligea de s'absenter de l'armée. Il la rejoignit peu après, en vint aux mains avec les ennemis le 29. Juin, près du village de Croisetta peu éloigné de Parme; & dès la premiere attaque, il fut tué d'un coup de mousquet. Son corps fut apporté à Reggio, & inhumé dans l'église des chanoines. Le comte d'Argenteau, colonel imperial qu'il avoit adopté, fut son heritier. * Mémoires de Lamberti. *Supplém. François de Bâl.*

MÉRÉ, (Georges BROSSIN, chevalier, marquis de) né vers la fin du XVI. siécle, ou au commencement du suivant, descendoit de l'une des plus illustres familles du Poitou, & étoit cadet d'une maison distinguée par l'antiquité de sa noblesse, & par l'éclat de ses alliances & de ses illustrations. Son pere joignoit à la dignité de chevalier des ordres du roi, des emplois considerables dans les armées; & il avoit l'honneur d'appartenir aux princes de Condé. Quoique le chevalier de Méré fût né dans un tems où les belles lettres étoient assez négligées, & où, parmi les personnes de qualité, l'ignorance étoit presque devenue une des bienséances de leur état, il sçut se tirer par la supériorité de son génie, de cette foule de jeunes gens qui ne songeoient qu'à se battre ou à plaire, & partagea ses premieres années entre le service de son prince, & l'application à l'étude. Il fit dans sa premiere jeunesse quelques campagnes sur mer, & donna dès-lors au public quelques productions de son esprit. Il avoit pour les langues une facilité si grande, qu'Homere, Platon, & Plutarque lui étoient aussi familiers que nos auteurs mêmes. Après avoir approfondi tout ce que les anciens ont pensé de juste sur les bienséances de la vie & les agrémens de l'esprit, après une longue attention sur tous les mouvemens d'une cour aussi polie & aussi délicate que celle de France, qu'il fréquenta long-tems, cherchant dans la nature les principes & les preuves des vérités qu'il vouloit établir, il nous a laissé les régles d'une politesse dont il a créé lui-même le modéle. Il étoit en relation avec les duchesses de Lesdiguieres & de Clerambault, M. le duc de la Rochefoucault & le célébre Balzac : c'etoit-là presque toute sa société. Madame de Maintenon lui faisoit aussi beaucoup d'accueil, & il la voyoit le plus souvent qu'il pouvoit. On voit par les lettres qu'il a écrites à M. Pascal qu'il avoit une grande pénétration, & une solidité d'esprit peu commune, & qu'il eût été capable, s'il l'eût voulu, des matieres les plus épineuses & les plus abstraites. Il n'a cependant écrit que sur des sujets brillans & sensibles. Plusieurs années avant sa mort, il se retira dans une fort belle terre qu'il avoit en Poitou. La piété de madame la marquise de Sevret sa belle-sœur, n'avoit pas peu contribué à le dé-

tacher du monde & de la cour. Il épura dans la solitude des sentimens qui lui avoient attiré l'estime & les louanges des hommes, mais qui l'éloignoient de Dieu. Il mourut dans un âge fort avancé. Madame de Gombaut sa mere, fille de messire Paul de la Tourlandry, comte de Châteauroux, chevalier des ordres du roi, s'étoit mariée en secondes noces, & eut un fils, Charles Yonques, chevalier, seigneur de Sevret. Ce fut à l'épouse & veuve de ce seigneur, que M. de Méré laissa tout son bien en mourant. Nous avons de M. de Méré 1°. les *Conversations du M. D. C. & du C. D. M.* c'est-à-dire, du maréchal de Clerambault & du chevalier de Méré, imprimées en 1669. *in*-12. La troisiéme édition, qui est de 1671. *in*-12. à Paris, est augmentée d'un discours de M. de Méré *sur la justesse.* On a reimprimé encore ces conversations en 1675. à Paris & à Lyon en 1677. Le discours sur la justesse a paru aussi séparément. 2°. Deux discours, l'un *de l'Esprit*, & l'autre *de la Conversation*, à Paris, 1677. & 1690. à Lyon, *in*-12. 3°. *Les agrémens du discours*, à Lyon, 1677. & 1690. 4°. Deux volumes *in*-12. de *Lettres*, à Paris, 1682. 1689. & à Lyon, 1691. Tous ces écrits ont été réunis en deux volumes *in*-12. à Amsterdam en 1692. Le second volume contient les lettres. On lui attribue les *Réfléxions, sentences, & réfléxions morales & politiques*, imprimées en 1687. à Paris, *in*-12. Depuis sa mort, l'abbé Nadal qui avoit connu madame de Sevret, en obtint quelques écrits de son beau-frere qui n'avoient point encore paru, & qu'il donna sous le titre d'*Œuvres posthumes de M. le chevalier de Méré*, à Paris, 1700. à la Haye, 1701. *in*-12. & à Amsterdam, 1710. *in*-12. Les traités qui y sont contenus, sont : *De la vraie honnêteté : De l'éloquence & de l'entretien : De la délicatesse dans les choses & dans l'expression : Le commerce du monde* : les *Réfléxions sur l'éducation d'un enfant de qualité*; & la *Dissertation sur la tragédie ancienne & nouvelle*, qui terminent ce volume, sont de l'éditeur. Ce recueil d'œuvres posthumes de M. Méré, est précédé d'un éloge de l'auteur, où les faits historiques sont autant épargnés que les dates. L'abbé Nadal, qui a composé cet éloge, l'a fait reimprimer dans le tome 1. du recueil de ses propres œuvres en 1738. à Paris. C'est de ce même éloge que l'on a tiré presque tout ce que l'on vient de lire; mais plusieurs critiques ont trouvé que l'on y flatoit trop M. de Méré. « Ce chevalier, est-il dit dans le troisiéme tome des mélanges d'histoire & de litterature qui portent le nom de Vigneul-Marville, « ce chevalier étoit un homme à reflexions; il avoit une grande abondance de pensées, & pensoit bien; mais il faut avouer aussi qu'à force d'avoir voulu polir son stile, il l'a extenué; qu'il est quelquefois guindé & peu naturel.... Ce qu'il y a de singulier dans les ouvrages de M. de Méré, c'est qu'en disant lui-même que le discours ne sçauroit être trop ajusté, il detruit une autre maxime qu'il avoit avancée, qu'il faut sur toutes choses qu'un homme qui se mêle d'ecrire, evite de sentir l'auteur; ce qui arrive néanmoins lorsqu'on est aussi mysterieux dans le langage qu'il l'étoit. » On juge encore plus severement le chevalier de Méré dans les *fragmens d'histoire & de litterature*, imprimés à la Haye (ou plutôt en France) en 1706. *in*-12. & l'on y montre fort bien que c'est sans raison que quelques écrivans ont comparé M. de Méré à Brantôme. Voyez ces fragmens depuis la page 119. jusqu'à la page 123. inclusivement. « Chez Brantôme, y dit-on entr'autres, c'est la nature elle-même qui parle, au lieu que le chevalier de Meré ne dit presque rien de naturel : tout est art chez lui; le cœur ne s'y explique que par des jeux d'esprit : l'artifice y gâte la nature; & il plairoit davantage s'il vouloit moins plaire. Chez Brantôme rien n'est recherché ni tiré de loin; on n'y voit d'autres beautés que celles que la nature du sujet présente, & qui viennent du sujet même. C'est dans cette beauté simple & sans art, qu'on reconnoît la véritable éloquence, telle qu'elle est dépeinte par un ancien. » Pour la généalogie de M. de Méré, on peut voir un écrit *in*-4°. de vingt-sept pages, intitulé : *Extrait des descendans & ascendans de André de Laval, chevalier, seigneur de Châtillon en Vendelays, &c. & d'Eustache de Baussay sa femme, fille aînée de* Hugues, *surnommé le grand seigneur de Baussay, recueilli par M. Jacques Brossin, vicomte de Messars & de Méré, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur de Fretay, pour ses interêts contenus ès lettres du roi du 8. Mars 1627. signées Louis & de Loménie : vu par le sieur Duchesne historien*, &c. Dans les *éloges de quelques auteurs François*, publiés par M. l'abbé Joly, chanoine de la chapelle au Riche à Dijon, auteur de plusieurs de ces éloges, imprimés à Dijon en 1742. petit *in* 8°. on trouve un eloge historique & critique fort bien fait, de M. le chevalier de Méré, qui est de M. Michault, célèbre avocat au parlement de Bourgogne, à l'exception des notes qui sont de M. l'abbé Joly.

MERE-FOLLE, &c. *Supplément de 1735. ajoutez* qu'en 1741. on a imprimé à Genève des *Mémoires pour servir à l'histoire de la fête des foux qui se faisoit autrefois dans plusieurs églises* (avec l'histoire de la Mere-Folle de Dijon) par (Jean-Benigne Lucotte, seigneur) du Tilliot, ci-devant gentilhomme ordinaire de son altesse royale M. le duc de Berri; *in*-4°. avec figures, dédié par l'auteur à M. le président Bouhier.

MÉRIAN, (Matthieu) graveur & libraire à Francfort sur le Mein, étoit né à Bâle en 1593. de *Walther* Mérian, conseiller à Bâle, mort en 1617. A l'âge de seize ans, Matthieu fut envoyé à Zurich pour y apprendre à graver à l'eau forte sous Théodore Mayer. Les progrès qu'il fit dans cet art le firent appeller en 1613. à la cour de Lorraine, pour y graver la pompe funébre du duc Charles II. & selon d'autres, III. du nom. Il vint ensuite à Paris où avec Jacques Callot, il porta l'art de graver à l'eau forte. De Paris il retourna à Bâle dans le dessein d'aller en Italie; mais étant arrivé à Coire, il trouva les passages fermés à cause de la peste. Alors il rebroussa chemin & alla à Augsbourg. De cette ville, il fut appellé à la cour de Stutgard, où il grava les solemnités d'un baptême, le tournois, les feux d'artifice, &c. Il passa depuis dans les Pays-Bas; & à son retour, il vint à Francfort où il épousa la fille de *Théodore* de Bry, avec laquelle il vint ensuite à Bâle. Il en eut plusieurs enfans; *Matthieu*, peintre; *Gaspard*, graveur; *Joachim*, médecin de la ville de Francfort; & Marie-Sibylle Mérian, qui suit. Matthieu voulant user des eaux de Schwalbach, y mourut, & fut enterré à Francfort en 1651. âgé de 58. ans. Ses principaux ouvrages sont : les quatre monarchies de Jean Gottfried pasteur à Offenbach : les villes & cartes géographiques de l'archontologie : les topographies d'Allemagne, de France, d'Italie, de la Suisse : la danse des morts : cent cinquante figures historiques de la Bible : le theâtre de l'Europe, & un grand nombre de paysages.

MÉRIAN, (Marie-Sibylle) *fille du précédent*, étoit née à Francfort le 2. Avril 1647. Dès l'âge d'onze ans, elle témoigna une forte inclination pour le pinceau; elle suivit son attrait, & se livra à la peinture. Elle s'étudia sur-tout à peindre toute sorte d'insectes, & à représenter tous les changemens qui leur arrivent successivement. Elle en a fait un traité curieux dont la premiere partie parut en 1679. à Nuremberg, & la seconde en 1683. L'envie de satisfaire pleinement sa curiosité, la détermina à faire en 1698. le voyage des Indes occidentales. Elle demeura environ deux mois à Surinam, où elle peignit d'après nature tous les insectes qu'elle put découvrir. Elle fit part au public de ses découvertes par un ouvrage qu'elle mit au jour en 1705. Elle mourut en 1717. Elle avoit épousé en 1665. *Jean* Andriesz Graff, de Nuremberg, qui prit le nom de sa femme. Marie-Sibylle Mérian laissa deux filles, à qui elle avoit fait apprendre à peindre des fleurs : *Marie-Dorothée*, la plus jeune des deux, l'accompagna dans son voyage de Surinam. * Ces deux articles sont tirés du *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740. *il faut ajouter ce qui suit.* L'histoire des insectes avec les dessins de Marie-Sibylle Mérian en deux parties, est originairement en allemand, qui étoit la langue naturelle de l'auteur. Dans la suite s'étant établie en Hollande, elle y fit réimprimer les deux

parties de cet ouvrage ſous ſes yeux & dans la langue du pays. A ces deux parties, Marie-Dorothée Mérian ſa fille, en ajouta long-tems après une troiſiéme qu'elle donna dans la même langue, comme un ouvrage poſthume de ſa mere, & qui ſervit en quelque façon de ſupplément à ce qui avoit déja paru. En 1730. ce même ouvrage, c'eſt-à-dire, les trois parties, a paru en françois, traduit du hollandois, ſous ce titre : *Hiſtoire des inſectes de l'Europe, deſſinée d'après nature, & expliquée par Marie-Sibylle Mérian, où l'on traite de la génération, & des différentes métamorphoſes des inſectes, & des plantes dont ils ſe nourriſſent; ouvrage traduit du hollandois en françois par* Jean Marret, *docteur en médecine*, &c. *in fol.* à Amſterdam, 1730. M. Marret a augmenté cet ouvrage d'une deſcription de toutes les plantes qui ſervent de nourriture aux inſectes, & que mademoiſelle Mérian, qui n'avoit point de connoiſſance de la botanique, s'étoit contentée de deſſiner, en ajoutant leurs noms. On trouve auſſi dans la traduction de M. Marret une augmentation de trente-ſix planches avec leurs explications. A l'égard de l'ouvrage de mademoiſelle Mérian ſur les inſectes de Surinam, il parut d'abord en flamand; & en 1726. il a été donné en françois, à Amſterdam *in-fol.* L'un & l'autre ouvrage ſe trouve ſous le titre général d'*Hiſtoire des inſectes de l'Europe & de l'Amérique.* Dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Geoffroy, docteur en medecine, membre de l'Académie des Sciences de Paris, on trouve pag. 30. *Erucarum* (des chenilles) *ortus, alimentum & paradoxa metamorphoſis, per Mariam Sibyllam Mérian, Amſt. in-4°. cum figuris,* &c. *Ejuſdem Sibyllæ Mérian metamorphoſis inſectorum Surinamenſium, Amſt.* 1705. *in-fol. cum figuris.*

MERILLE, (Edmond) habile juriſconſulte, &c. *on a oublié ſes ouvrages dans le Dictionnaire hiſtorique.* Taiſand, dans ſes vies des juriſconſultes, pag. 367. & ſuiv. de l'édition de 1737. dit que Merille a fait pluſieurs ouvrages de juriſprudence; entr'autres, un qui a pour titre : *Edmundi Merillii Tricaſſini juriſconſulti ex Cujacio libri tres,* autrement, *Variantium ex Cujacio*, comme on lit au-deſſus de chaque feuillet du même volume. Dans le premier livre, dit Taiſand, il entreprend de montrer les interprétations différentes & contraires de Cujas ſur le digeſte. Le ſecond renferme les explications contraires du même ſur le code. Le troiſiéme contient l'apologie ou défenſe des leçons florentines, où cet auteur ſoutient qu'on ne doit pas s'écarter du ſens du digeſte (qu'on appelle *Pandectæ Florentinæ*, parce qu'il fut trouvé dans la bibliothéque du grand duc à Florence). Vers la fin du même volume, ſous le titre de *Variantes Cujacii interpretationes*, Merille rapporte encore des interprétations de Cujas qui ſe contrediſent, &c. Merille a fait auſſi deux livres d'obſervations (*Obſervationes in jus*), où il prétend éclaircir les ſentimens obſcurs des anciens juriſconſultes dont il rapporte les loix. Il a fait auſſi, à la ſuite de ces obſervations, un livre qu'il intitule, *Liber ſingularis differentiarum juris.* Dans le *Dictionnaire hiſtorique*, on dit qu'il a fait des remarques critiques ſur l'hiſtoire de la paſſion ; c'eſt l'ouvrage intitulé; *Edmundi Merillii notæ philologicæ in paſſionem Chriſti, cum ipſius paſſionis textu græco & latino ex quatuor Evangeliis*, à Paris, 1632. *in-4°.* On a encore du même : *Commentarii principales in libros quatuor inſtitutionum, quibus addita eſt ipſarum ſynopſis à Cl. Mongin.* à Paris, 1654. *in-4°.* Nous ignorons s'il y en a eu une édition avant la mort de l'auteur. Dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Prouſteau, qui appartient aujourd'hui aux Benedictins d'Orleans où elle eſt publique, on cite ainſi les ouvrages de Merille : *Edmundi Merillii obſervationum libri tres*, à Paris, 1618. *in-4°. Ejuſdem obſervationum libri* IV. V. & VI. à Paris, 1626. *in-4°. Ejuſdem oratio de tempore in ſtudiis juris civilis prorogando. Ejuſdem ex Cujacio libri tres, ſeu de variantibus interpretationibus digeſti & codicis inſtitutionum & ex Theophilo*, à Paris, 1638. *in-4°. Ejuſdem obſervationum libri duo*, à Paris, *in-4°. Ejuſdem differentiarum juris reſtitutus liber ex libris manualium Julii Pauli*, à Paris, *in-4°.* & *Antonii Contii opera omnia quæ extant, edente Edmundo Merillio*, à Paris, 1616. *in-4°.*

MERLOU. *Le Dictionnaire de Moreri ſe trompe* au ſujet des ſeigneurs de Merlou ou Mello, lorſqu'en parlant de Dreux I. du nom, il avance qu'il épouſa une ſœur d'*Yves* comte de Beaumont ſur Oiſe au commencement du XII. ſiécle. Dom Martenne & dom Urſin Durant, ſçavans Benedictins, dans la collection des anciens écrits trouvés dans la bibliothéque de M. Colbert, tom. I. p. 1163. qui ſont aujourd'hui dans la bibliothéque du roi, nous ont donné le jugement rendu par Louis le Gros en 1122. en préſence de ſes deux fils Louis & Philippe, & de Giſlebert archevêque de Tours, de Regnaut de Martigné évêque d'Angers, de Clerembaut évêque de Senlis, & de quantité de ſeigneurs entre leſquels étoit Dreux, ſeigneur de Mello, au ſujet de la ſucceſſion de Jean comte de Beaumont, mort ſans enfans. Il eſt dit qu'il avoit un couſin germain nommé *Yves,* & deux couſines germaines qui étoient ſœurs dudit Yves, *Beatrix* & *Marie.* Yves mourut avant Jean comte de Beaumont; & ce fut entre les enfans d'Yves & ceux de Beatrix & de Marie que s'éleva le différend touchant la ſucceſſion du comté de Beaumont, ouverte par la mort dudit Jean. *Yves* avoit laiſſé un fils nommé *Thibaut* de Villy. *Beatrix* avoit eu quatre garçons, *Guy* d'Andelly, *Hugues, Raoul* & *Adam : Marie* ſa ſœur en avoit eu deux, *Jean* de Buſſieres & *Thibaut.* La comté de Beaumont fut adjugé à Thibaut de Villy, fils dudit Yves, à l'excluſion des enfans de Beatrix & de Marie, les garçons ſeuls ſuccédans aux fiefs à l'excluſion des femelles. *Moreri ſe trompe donc quand il avance que* Dreux I. du nom, ſeigneur de Mello, épouſa la ſœur d'*Yves* comte de Beaumont : car ſelon ce que nous venons de rapporter, *Yves* n'a jamais été ſeigneur de Beaumont-ſur-Oiſe; & ce fut à ſon fils Thibaut de Villy, que la comté de Beaumont fut adjugée en 1122. & parmi les enfans des ſœurs dudit Yves, on ne lit aucun des enfans que *Moreri avance que* Dreux a eus d'une d'elles. *Il ne ſe trompe pas moins quand il dit* que *Renaut*, fils de Dreux III. du nom, a fondé le prieuré de la Madelene de Merlou en 1157. Il y avoit un titre entre les mains de M. de Vaiſſieres titulaire de ce prieuré, qui atteſte que ce prieuré étoit déja établi en 1123. Outre la lettre en forme de brevet d'Alberic abbé de Vezelay, à dom Antoine, prieur de la Madelene de Merlou en 1136. parmi les titres de Chalis, abbaye du diocèſe de Senlis. * *Mémoire communiqué.*

MERVESIN, (Joſeph) né à Apt en Provence, entra dans l'ordre de Cluny, s'y fit religieux profès, y prit tous les ordres ſacrés, & fut prieur de Barret. Il s'eſt fait principalement connoître par ſon *Hiſtoire de la poëſie françoiſe*, qu'il dédia à madame la ducheſſe du Maine. C'eſt un volume *in-12.* imprimé à Paris chez Giffart en 1706. Comme c'étoit le premier ouvrage que l'on eut donné contenant l'hiſtoire de l'origine & des progrès de notre poëſie, on le rechercha, malgré les défauts dont il eſt rempli. On eſt étonné quand on eſt un peu au fait de cette matiere, que les Journaliſtes qui ont donné des analyſes étendues de cette hiſtoire, ayent loué l'érudition & le gout qu'ils prétendent y régner, & que d'autres n'ayent reproché à l'auteur que quelques omiſſions peu importantes. Voyez l'*Hiſtoire des ouvrages des ſçavans*, Avril 1706. & les *Mémoires de Trévoux* du mois de Mai de la même année. François de Remerville de S. Quentin, gentilhomme d'Apt, en jugea beaucoup moins favorablement, & il eut raiſon. Il fit contre cette hiſtoire des *Remarques critiques* qui parurent en 1706. ſans l'aveu de l'auteur. *Voyez* REMERVILLE. L'abbé Merveſin en fut piqué : il répondit par une lettre de 64. pages *in-12.* imprimée en 1707. à Paris chez Giffart. Il s'y défend le mieux qu'il peut contre les reproches d'ignorance que ſon adverſaire lui avoit faits; & uſant de repreſailles, il l'accuſe à ſon tour de pluſieurs fautes conſidérables contre la vérité de l'hiſtoire. Cette réponſe lui attira de la part de M. de Remerville une replique de 38. pages qui parurent en 1708. Les auteurs des *Mémoires de Trévoux* ont rendu un compte exact de ces deux écrits dans l'article 6. du mois de Janvier 1708. Cependant on ré-

imprima l'histoire de M. Mervesin à Amsterdam en 1717. avec quelques corrections & plusieurs remarques nouvelles qui justifioient la critique de M. de Remerville. On y ajouta aussi un abregé des régles de la poësie françoise, par M. Mervesin, qui n'y considere la poësie que par rapport à la grammaire, & en tant qu'elle renferme dans la versification une sorte de langage qui fait partie de notre langue. M. de Remerville fit encore dans la dispute dont on vient de parler, une fable en vers, intitulée : *La grenouille Provençale*, où il renferma les principales circonstances de la vie de M. Mervesin. Ce premier démêlé fut suivi de plusieurs autres qui firent couler de nouveau de la veine de M. de Remerville, plusieurs piéces de poësies. En 1710. l'abbé Mervesin ayant proposé de faire un discours sans employer la lettre *R*. M. de Remerville traita la proposition d'extravagante ; & l'abbé, au lieu d'un discours, fit trois lettres où il n'employa pas en effet l'*R*. M. de Remerville en fit une aussi ; mais il prétendit toujours que l'on ne pouvoit soutenir une pareille contrainte dans un discours suivi. Cette dispute enfanta plusieurs piéces en prose & en vers, dont quelques-unes ont été imprimées long-tems depuis dans le premier volume du *Mercure* pour le mois de Juin 1741. Il y a entr'autres une épigramme contre l'abbé Mervesin qui est trop satyrique : la voici. C'est la lettre R. qui se plaint.

Poëtes, orateurs, souffrirez-vous qu'on ose
Me proscrire à vos yeux des vers & de la prose ?
Le téméraire auteur de cette trahison
Voudroit que les écrits, comme ceux qu'il compose,
N'eussent ni rime, ni raison.

L'abbé Mervesin avoit projetté plusieurs autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, entr'autres, l'histoire de la rhétorique françoise : il a publié plusieurs odes, en a laissé plusieurs autres manuscrites, & beaucoup d'épigrammes sur différens sujets. En 1721. sa patrie étant affligée de la peste, il se livra au service des pestiférés, & mourut la même année à Apt. *Voyez* REMERVILLE. * *Mémoires du tems. Mercure* de Juin 1741. tom. 1.

MERULA. (Paul) *On a oublié dans le Dictionnaire historique de parler d'un de ses ouvrages*, ce que le P. Niceron a pareillement oublié à l'article de ce sçavant dans le tome XXVI[e] article premier de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. Cet ouvrage de Merula est un traité écrit en hollandois sur la chasse, où il rapporte les loix publiées en Hollande sur ce sujet, & tout ce qu'il avoit trouvé sur cette matiere dans les auteurs Grecs & Latins. Merula dans une lettre latine à Thomas Canterus, datée de Leyde le 5 des calendes de Décembre 1604. dit que cet ouvrage s'imprimoit alors : *Est sub prælo*, dit il, *idiomate nostro opus vere ad principem pertinens, in quo non solùm constitutiones quæ in his regionibus promulgatæ de venatione, sylvis, sabuletis, sed & alia omnia quæ de re venatoriâ apud varios autores Latinos, Græcosque leguntur.* Cette lettre est dans le *Sylloge epistolarum Antonii Matthæi*, à Leyde, 1708. *in*-8°. pag. 85. Le pere Niceron, à l'endroit cité, fait mention de l'oraison funébre de Merula par Kirchmanus, à Rostoch, 1607. Il y en a une autre édition *in*-12. à Leyde, 1672. sous ce titre : *Joannis Kirchmanni in funere viri clarissimi Pauli G. F. P. N. (Guillelmi filii, Pauli nepotis) historiarum professoris in academiâ Batavorum & fœderatarum Provinciarum historiographi, oratio in quâ de vitâ scriptisque ejus differitur.*

Il y a eu dans le XVI. siécle un autre sçavant, nommé GAUDENCE Merula, de qui nous avons entr'autres, un traité *De Gallorum Cisalpinorum antiquitate, ac origine*, à Lyon, chez Sébastien Gryphe, 1538. *in*-8°. L'abbé Lenglet dans le tome 3. de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, en cite encore trois autres éditions. L'auteur dit que c'est le fruit de quelques conversations tenues avec plusieurs sçavans Milanois, ou du moins Italiens, qu'il nomme, & ce traité est en effet en forme d'entretiens, mais ce n'est qu'une supposition ; & il est aisé de voir que cet ouvrage a été composé à loisir dans le cabinet. On l'attaqua sur le stile & sur les faits, comme on le voit par l'apologie que Merula se trouva obligé d'en faire, & qui se trouve à la suite de son livre. Cette apologie (*Querela apologetica*) est datée de Milan le 8. des calendes de Juillet 1537. ce qui semble supposer que l'ouvrage dont cette piéce sert de défense, auroit été censuré avant l'impression, puisque la premiere édition de celui-ci n'est que de 1538. un an après la date de l'apologie, à moins qu'il n'y ait faute dans cette date.

MERULA, (George) critique qui a vécu & qui est mort dans le XV. siécle. *On en parle dans le Dictionnaire historique ;* & le pere Niceron en a donné un article plus étendu & plus exact dans le tome 7. de ses *Mémoires*. Il y parle de la défense de Pline & de Domizio Calderino contre Merula par Corneille Vitelli. Il pouvoit ajouter que cette défense, où il n'y a pas moins de vivacité que d'érudition, se trouve dans le tome 1. du *Thesaurus criticus*, publié par Jean Gruter, à Francfort, 1602. *in*-8°. depuis la page 583. jusqu'à la page 650. avec une lettre préliminaire, sous ce titre : *Cornelii Witelii Corynth. in defensionem Plinii & Domitii Calderini contra Georgium Merulam Alexandrinum, ad Hermolaum Barbarum omnium disciplinarum scientiâ præditum epistola.* Dans cette lettre, qui peut passer pour une invective, Witelli reproche à Merula son ingratitude à l'égard de Philelphe qui avoit été son maître, & il l'accuse d'avoir causé sa mort par le chagrin que ce sçavant conçut de la maniere injurieuse dont Merula l'avoit traité. Vossius a dit la même chose ; & le pere Niceron, page 97. prétend que c'est un conte qui n'a nul fondement. Cependant le témoignage de Witelli paroît d'autant plus fort, que cet auteur étoit contemporain & ami de Philelphe.

MERY, (dom François) Benedictin, &c. *Supplém, tome 2. on dit que* les remarques de feu M. l'abbé le Clerc, dont il est parlé dans cet article, ne concernent que les trois premiers volumes du *Dictionnaire historique*. On peut ajouter que M. l'abbé le Clerc a fait de pareilles remarques sur le quatriéme en commençant à la lettre M, & finissant à la lettre P inclusivement ; mais ces remarques sont demeurées manuscrites. *Voyez* CLERC (Laurent-Josse le).

MESMES. Maison. JEAN-JACQUES de Mesmes III. du nom, &c. ajoutez ce qui suit, *Jean-Jacques* de Mesmes, cinquiéme de ses enfans, chevalier, bailli, grand-croix de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur des commanderies de Boncourt, de Sommereux & de Haute-Avesne, abbé commendataire de l'abbaye royale de la Valroy, ordre de Cîteaux, diocèse de Reims, du 17. Mai 1720. aussi prieur commendataire du prieuré de saint Denys de Lestrée, ordre de saint Benoît, diocèse de Paris, du mois d'Avril 1721. ambassadeur extraordinaire de la religion de Malte auprès du roi de France, est mort à Paris le 2 Février 1741. dans la soixante-sixiéme année de son âge, étant né le 23. Avril 1675. Il avoit été reçu chevalier de minorité au grand prieuré de France le 12. Avril 1676. Il fut nommé à l'ambassade de Malte à la place du bailli Jean de la Vieuville, mort le 26. Octobre 1714. Il fit son entrée publique à Paris le 24. Février 1715. & il eut sa premiere audience publique du roi le 26. suivant. Il assista en cette qualité au sacre de Louis XV. le 25. Octobre 1722. . . . . *Joseph* de Mesmes, marquis de Ravignan, grand-croix de l'ordre royal & militaire de saint Louis, lieutenant-général des armées du roy, &c. *mentionné dans le Dictionnaire historique*, est mort le 15. Mai 1742 à Straubingen en Baviere, étant parti de Paris le 31. Mars précédent, pour se rendre à l'armée du roi en Allemagne. Il étoit dans la soixante-treiziéme année de son âge. *Ajoutez encore à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique & le Supplément, qu'*en 1736. au mois de Septembre, le gouvernement de Guise lui avoit été donné ; & que le 2. Février 1737. il avoit obtenu la grand-croix de l'ordre de saint Louis.

MESNIL, (Jean-Baptiste du) avocat du roi au parlement de Paris, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique, où l'on ne parle d'aucun de ses ouvrages,* na-

quit à Paris le 29. Septembre 1517. Il étoit fils de *Jean* du Mesnil, *procureur en la cour, & commis au greffe des requêtes du palais.* Jean étoit du pays Chartrain & de famille noble, à ce que l'on prétend dans la vie de son fils, citée à la fin de cet article, & il avoit épousé une sœur de M. Rémond, président au parlement de Rouen, qui fut mere de celui dont il s'agit dans cet article. M. du Mesnil naquit avec une complexion extrêmement foible & délicate. S'étant un peu fortifié en croissant, on le mit chez un chapelain de la Sainte-Chapelle, d'où il alloit au college de Bourgogne. Il demeura ensuite chez M. Rémond son oncle, continuant toujours d'aller aux leçons publiques, dont il profita si bien, que dès sa premiere jeunesse, il fit diverses compositions en prose & en vers qui furent applaudies. A l'âge de dix-sept ans, il alla étudier le droit à Orleans d'abord, & ensuite à Poitiers. Après son retour, il suivit le barreau, & se maria avec la fille de M. Moreli, médecin du roi. Sa réputation s'étendant chaque jour, & ayant la protection du connétable de Montmorenci & du cardinal de Châtillon, il fut fait avocat du roi n'étant encore qu'environ dans la trente-huitiéme année de son âge. Miraumont en son livre des *Justices de l'enclos du Palais*, titre *du Parquet*, dit que ce fut le 20. Août 1556. qu'il succéda dans cette place à M. Gilles Bourdin, *fait avocat du roi, clerc;* ce qui revient à peu près à l'année de son âge que l'on vient de marquer. L'auteur de sa vie le représente depuis ce tems-là comme un homme toujours occupé de l'étude & de ses fonctions, comme l'oracle du palais, le plus ferme appui de la justice, & le juge en même tems le plus intégre, le plus desintéressé & le plus éclairé. Il le prouve par différens faits qu'il seroit trop long de rapporter; & que l'on peut voir aisément dans son ouvrage. Dès 1554. il s'étoit trouvé aux grands jours de Poitiers où il s'étoit acquis une estime universelle. Depuis qu'il fut avocat du roi, cette estime ne faisant que croître, « il faisoit, dit l'auteur de sa vie, » tous les arrêts de l'audience, & ses conclusions étoient » presque toujours suivies. Il s'étoit déclaré, ajoute-t-il, » le patron & l'avocat des pauvres & des opprimés, & » se trouvoit à tous les bureaux où l'on traitoit les affaires » des premiers. Il ne se dressoit aucun édit, ni rien de » conséquence au conseil du roi, ou pour publier en ce » royaume, ou pour envoyer en pays étrangers, qui ne » passât auparavant par sa plume; témoin ce qui fut en» voyé à Trente & à Rome (au pape Pie IV.) ès années » 1563. & 1564. tant sur le fait du concile, que sur l'ex» communication de la reine de Navarre, & de quelques » évêques de ce royaume. » Par ce qui fut envoyé au concile de Trente, l'auteur de la vie de M. du Mesnil entend parler du traité de ce magistrat, intitulé : *Avertissement sur le fait du concile de Trente.* Ce qui regarde la reine de Navarre, c'est l'écrit qui a pour titre : *Mémoires dressés par le commandement du roi Charles IX. sur les procédures faites à Rome contre la reine de Navarre, princes, prélats & autres serviteurs & sujets de sa majesté envoyés à Rome pour être communiqués au pape Pie IV. l'an* 1564. Ces mémoires, imprimés plusieurs fois, ont été donnés de nouveau dans le recueil des libertés de l'Eglise Gallicane, édition de 1731. tom. 1. pag. 58. & suivantes. Le zéle de M. du Mesnil pour le bien public n'eut point de bornes; il se prêtoit à tout ce qu'il croyoit être utile, & qui dépendoit de lui. « En 1565. dit l'auteur de sa vie, il fut » envoyé aux frontieres de Luxembourg & pays Messin, » pour le fait des limites du royaume, contre les députés » du roi d'Espagne, dont il s'acquitta avec honneur & à » l'avantage de son maître. Il fut aussi employé à dresser » les édits de Roussillon & de Moulins sur le fait, tant » de la justice que du domaine.......... Il étoit souvent mandé au conseil privé du roi; & il y auroit eu entrée dès-lors sans M. le chancelier de l'Hôpital, qui, quoique ami, l'en éloigna par des raisons de politique qui étoient, dit-on, bien fondées. Vers le même tems, le roi lui fit présent d'un office de conseiller au Châtelet, & d'une somme de quatre mille livres. Quelque tems après on lui offrit la place de premier président de Rouen qu'il ne voulut pas accepter. Il espéroit devenir président au parlement de Paris; mais les troubles du royaume & les changemens qu'ils occasionnerent ne permirent pas qu'il parvînt à cette dignité. Ces troubles & les désordres qui en étoient la suite, l'affligeoient beaucoup; ce qui, joint à quelque mécontentement qu'il eut de la cour, occasionna la maladie qui le conduisit peu-à-peu au tombeau, & qui termina enfin ses jours le 2. Juillet 1569. âgé de cinquante-un ans, dix mois & quatre jours. Il fut inhumé dans l'église de saint Jean en Gréve, & le parlement assista à ses funérailles. M. Loysel composa son épitaphe qui fut gravée & posée contre l'un des piliers du chœur de ladite église. On peut la lire dans les opuscules de M. Loysel, de même que plusieurs piéces de vers du même Loysel, de M. le chancelier de l'Hôpital, de Claude Joly, & de quelques autres sur la mort de cet illustre magistrat, ou composés à sa louange pendant qu'il vivoit encore. M. du Mesnil faisoit lui-même des vers latins, & on en trouve plusieurs de sa composition dans le récit de l'histoire de sa vie, cité dans cet article. Il n'étoit gueres moins habile dans la langue grecque, & c'étoit une des études qu'il aimoit le plus à faire durant les vacances, qu'il passoit dans sa maison de Croquetaines en Brie, presque toujours en compagnie de gens de lettres. Il n'a point laissé d'enfans. Outre les écrits de sa composition dont on a parlé, on a son *Plaidoyer en la cause de l'université de Paris & les Jesuites*, imprimé à Paris en 1594. *in*-8°. avec une épître dédicatoire à Etienne Pasquier, & quelques piéces à la fin : divers écrits que Claude Joly a fait imprimer dans le recueil des opuscules d'Antoine Loysel; sçavoir : 1. Recueil de passages & d'exemples contre les délateurs, &c. 2. Quelques écrits fort courts sur la république des Grecs, sur celle des Romains, sur celle de France & d'Angleterre, pour servir de suite à ses exemples contre les délateurs. 3. Quelques plaidoyers, comme pour les habitans de Montargis contre la duchesse de Ferrare, M. le duc & madame la duchesse de Nemours; pour le procureur général du roi, contre Claude Robertet, seigneur d'Alluye, &c. 4. *Apologie ou recueil des réponses de l'avocat du roi du Mesnil, sur ce que l'on le charge d'avoir recherché & procuré la cassation & révocation des dons & liberalités des rois, faites aux seigneurs & à la noblesse du royaume, pour les abaisser ou détruire & sur ce qu'on le menace de l'en faire ressentir.* * *Voyez* la vie de M. Baptiste du Mesnil par Antoine Loysel, avec des remarques de Claude Joly, parmi les opuscules de M. Loysel, *in*-4°. depuis la page 176. jusqu'à la page 251. La vie de Charles du Moulin par Julien Brodeau, *in*-4°. à la fin du chapitre 3. page 153. Eloges de Scevola de Sainte-Marthe, &c.

MESROP, ou MESROBES, moine & docteur célébre d'Armenie, étoit d'Hasécase ville de Taronie, petite province d'Armenie, & vivoit dans le cinquiéme siécle de l'ére chrétienne. Il avoit été secretaire des rois d'Armenie Varazdat & Arsacés IV. mais préférant la solitude aux embarras du monde, il se retira dans une province éloignée, où il dissipa, avec l'aide du gouverneur, une troupe de païens qui s'y tenoient cachés depuis le tems de *Tiridate.* Il passa ensuite dans un autre canton, où il se consacra à l'instruction des peuples. Les Armeniens, après avoir reçu la lumiere de l'Evangile, se trouverent en relation avec les Grecs, les Syriens, les Perses & les Arabes, de même qu'avec les Ibériens qui dépendoient d'eux pour le spirituel. Ce commerce, soit de religion, soit d'intérêt, donna lieu à l'introduction de plusieurs mots étrangers dans la langue des Armeniens, & de plusieurs manieres de prononcer qui leur étoient nouvelles. Leur alphabet trop succinct ou trop incomplet jusqu'alors, ne leur fournissant pas les lettres nécessaires pour prononcer quantité de mots étrangers qui s'incorporoient tous les jours dans leur langue, ils prirent le parti de refondre leur alphabet, & d'en composer un nouveau qui rendit tous les sons qui leur étoient nécessaires. Mesrop fut chargé de ce soin, & composa ce nouvel alphabet l'an 440. de Jesus-Christ. Il ne fut alors que de trente-six lettres, & ce ne

ne fut qu'après le XIII. siécle qu'on en ajouta quelques autres. Les Armeniens, amis du merveilleux, disent dans leur Ménologe, que Mesrop fut inspiré pour cet alphabet; qu'une main invisible en traça les caractéres sur une pierre en présence de Mesrop, qui les copia & les mit ensuite en usage. Mesrop est auteur en partie de l'ordre des prieres publiques de l'église d'Armenie, comme on le voit par les deux ouvrages suivans, qui sont à la bibliothéque du roi: 1. Ordre des prieres publiques de l'église d'Armenie, qui se disent la nuit en l'honneur de Dieu le Pere, &c. composé par saint Isaac, patriarche des Armeniens, par le docteur Mesrop, & par les patriarches Ghiout & Jean Mandakouni, en armenien, imprimé à Constantinople, sous le patriarchat d'Alexandre de Julfa, l'an de l'ére armeniene 1161. c'est-à-dire, de Jesus-Christ 1712. *in-8°*. 2. Ordre des prieres publiques de l'église d'Armenie, par les mêmes, à Constantinople, l'an de l'ére armenienne 1177. de J. C. 1728. *in-8°*. Dans les charaknots ou livres des cantiques qui se chantent à l'église chez les Armeniens, il y a aussi plusieurs de ces cantiques qui sont du docteur Mesrop, & l'on en a quelques-uns soit imprimés, soit manuscrits à la bibliothéque du roi. Moyse de Chorene dans son *Histoire d'Armenie*, parle un peu différemment du travail de Mesrop pour la langue armenienne, de ce qui y donna lieu, & de la maniere dont il s'y prit. Voici ce qu'il dit: « Lorsqu'il étoit, dit-il, appliqué à l'instruction des peuples, » se voyant obligé d'être lui-même interprête & lecteur, » cette difficulté lui fit penser à inventer des caractéres: » il alla trouver l'évêque Isaac le Grand que Cosroës III. » avoit placé sur le premier siége épiscopal d'Armenie, » pour lui communiquer son dessein qui fut approuvé. Ils » le recommanderent tous deux à Dieu, & Mesrop re» tourna dans sa solitude. Quelque tems après, Veramus » Sapor, successeur de Cosroës, ayant fait un voyage » en Mésopotamie, & se plaignant de n'avoir pas de se» cretaire aussi habile que l'étoit Mesrop, un certain Ha» belus alla trouver le roi, & lui promit de lui montrer » des caractéres de la langue Haïcane ou Armenienne, » imaginés par un évêque son parent, nommé *Daniel*. Le » roi négligea d'abord cet avis; mais étant retourné en » Armenie, & ayant trouvé tous les évêques de ses états » assemblés auprès d'Isaac & de Mesrop, & occupés à » chercher des caractéres propres à cette langue, il leur » parla de la promesse qu'on lui avoit faite. On dépê» cha un exprès vers Habelus, qui communiqua les ca» racteres dont il avoit parlé, & qui approchoient assez » de la forme des lettres grecques. Après quelques ex» périences, on ne les jugea pas propres à exprimer di» stinctement les sons & les mots de la langue arme» nienne. Mesrop prit donc le parti d'aller en Mésopota» mie consulter l'évêque Daniel lui-même; mais il n'en » put rien tirer davantage. Il alla de-là conferer avec » un rheteur païen, bibliothécaire d'Edesse, & ce fut » avec aussi peu de fruit; enfin ayant parcouru la Phéni» cie, il arriva à Samos, pour y voir un solitaire qu'on » lui avoit dit être très-habile; & ce fut dans cette ville, » qu'après s'être adressé à Dieu, il vit, dit Moyse, qui, » comme on le voit, donne beaucoup au merveilleux, il » vit dans une espéce d'extase l'extrémité d'une main droite » qui écrivoit sur une pierre; de maniere que les caracté» res s'y traçoient comme sur la neige avec une extrême » délicatesse. Tous les traits de ces caractéres lui en reste» rent vivement dans l'esprit, il en forma de semblables, » & s'accoutuma à les écrire avec facilité. Il se mit bien» tôt à traduire; & ayant commencé par les livres des Pro» verbes, il fit en langue armenienne la version de vingt» deux livres de l'Ancien Testament, & celle du Nouveau, » aidé de deux de ses disciples. De retour en Armenie, » Mesrop présenta ses caractéres à Veramus Sapor & à » l'évêque Isaac le Grand, qui donnerent les ordres les » plus plus précis pour les faire apprendre à toute la jeu» nesse d'Armenie. » * Voyez le *Journal des Sçavans* du mois de Juillet 1738.

Il y a eu un autre docteur Armenien nommé aussi MESROP, qui vivoit environ six cens ans après le premier, & lequel est auteur de la vie de saint Nersés le Grand, sixiéme patriarche d'Armenie. Cette vie écrite en armenien, est parmi les manuscrits de la bibliothéque du roi. Le titre est: *Historia sancti Nersis ejus nominis primi, qui Armenorum patriarcha anno Christi 370. renuntiatus est, &c. autor* MESROP *presbyter, qui sæculo decimo floruit.*

METELLUS, (Hugues) chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, distingué dans le XII. siécle par son érudition, étoit né à Toul. Il fut d'abord élevé dans les lettres humaines par Ticelin; & il paroît qu'il prit sous sa direction un grand goût pour les sciences. On voit par ses lettres qui ont été imprimées depuis quelques années, qu'il s'étoit livré à l'étude de la philosophie, sur-tout dans les écrits d'Aristote, qu'il avoit eu beaucoup de passion pour la poësie, & qu'il avoit cultivé l'astronomie, & l'étude de l'histoire Romaine & de la fable. Il dit aussi qu'il avoit cherché la quadrature du cercle, & qu'il avoit appris avec quelque soin la langue grecque & la langue latine. Dans la suite, s'étant rendu disciple d'Anselme qui mourut doyen de Laon en 1177. après avoir enseigné la théologie pendant plus de quarante ans, tant à Paris qu'à Laon, où il fut recteur des écoles, Metellus se dégoûta des sciences profanes. Sous ce nouveau maître, & sous Raoul frere d'Anselme, qui enseignoit aussi à Laon, il se livra à l'étude de l'Ecriture-Sainte & de la théologie; & cette étude si différente de la premiere, lui ayant inspiré de grands sentimens de piété & de religion, il quitta le monde, & s'engagea dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin. S'étant rendu lui-même fort habile dans la science de l'Ecriture & des Peres, non-seulement il l'enseigna aux autres & forma de bons disciples, il se servit aussi de ses connoissances pour défendre la Religion contre les erreurs de son tems. On voit par sa troisiéme lettre, sur le mystere de la Sainte-Trinité, qu'il avoit lu avec soin saint Augustin, & même quelques peres Grecs, comme saint Athanase & saint Jean-Chrysostome. Contemporain & ami de saint Bernard dont il fait un grand éloge dans sa premiere lettre qui est adressée à ce saint docteur, il n'étoit pas moins que lui opposé à Abailard dont il fait un portrait odieux, mais trop passionné, dans sa quatriéme lettre adressée au pape Innocent II. & dans la cinquiéme adressée à Abailard lui-même. Cette derniere lettre est de l'an 1140. Cependant dans la lettre seiziéme qui est à Héloïse, il parle avantageusement de la science de celle-ci; & il ne fait pas difficulté de dire, que cette femme étoit au-dessus de son sexe. Dans la lettre vingtiéme, il résout plusieurs questions sur le mariage par l'autorité des Peres, sur-tout de saint Leon & de saint Augustin. Dans la vingt-quatriéme lettre, il paroît embrasser les sentimens du dernier sur l'origine de l'ame. Dans la vingt-sixiéme, il décide plusieurs questions sur la frequente communion & sur la présence réelle, en homme également instruit dans le dogme & dans la morale; & il y fait un usage solide des sentimens de saint Ambroise, de saint Augustin, & de plusieurs conciles. Cette lettre est adressée à un nommé Gerard, moine, & non à Gerland, comme le veut le pere Mabillon au tom. 3. de ses *vetera analecta*, pag. 459. & suivantes. C'est la lettre trente-troisiéme qui est adressée à Gerland; & Metellus fait de l'un & de l'autre un portrait différent. Dans la lettre vingt-septiéme, il exhorte un jeune homme nommé *Ulric*, à s'appliquer à l'étude des Peres de l'Eglise, & principalement de saint Jerôme, de saint Augustin, de saint Ambroise, & de saint Gregoire pape, qu'il appelle les quatre Evangelistes. On apperçoit deux sentimens faux dans la lettre vingt-neuviéme: le premier, que les prieres que l'on fait pour les réprouvés peuvent adoucir leurs peines; le second, que S. Gregoire pape a prié pour le salut de Trajan. La lettre trente-troisiéme à Gerland, est sur le mystere de l'Eucharistie. On y voit que Gerland suivoit les erreurs de Berenger; & Hugues le refute solidement par l'autorité de l'Ecriture, & par celle de saint Augustin que Gerland s'efforçoit de se rendre favorable. On voit par la let-

tre suivante, adressée à Hugues de Chartres, que Metellus avoit composé divers ouvrages qu'il envoyoit à son ami, pour les soumettre à son examen & à sa censure : il dit qu'il étoit alors cassé de vieillesse. Cet Hugues, que Metellus avoit eu pour maître, étoit chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, abbé de saint Jean en Vallée en 1151. Il gouvernoit les écoles de Chartres; & il fut un des maîtres les plus célébres de son siécle. Dans la lettre trente-cinquiéme, Metellus résout ces trois questions. 1. Si l'on peut communiquer avec les pécheurs publics. 2. Si l'on peut excommunier les morts. 3. Si l'on doit élever au sacerdoce avant l'âge de trente ans. Dans la lettre trente-neuviéme, il explique diverses questions sur la pénitence, & s'éleve avec force contre les sophistes de son tems. En un mot, presque toutes les lettres de Metellus sont remplies de questions communément importantes, & presque toujours discutées avec soin. Nous n'en avons indiqué qu'une partie, ce qui paroît suffire pour montrer que la lecture de ces lettres qui sont au nombre de cinquante-cinq, est utile, & que M. l'abbé Hugo a eu raison de les faire imprimer. Elles font partie du second volume d'une collection de divers écrits qu'il a publiée avec des notes *in-fol.* sous le titre de *Sacræ antiquitatis monumenta, historica, dogmatica, diplomatica.* Le second volume, imprimé à Saint-Dié, est de l'an 1731. Quant à la poësie de Metellus, elle est fort mauvaise, sans régles, sans goût, souvent rimée, avec de fréquens bâillemens, comme on le voit par quelques piéces qu'il a inserées dans ses lettres, & par une longue table qui est à la fin. Il s'amusoit aussi à faire des problêmes en mauvais vers, & selon les lettres de l'alphabet, comme on en voit à la fin de ses lettres. Il étoit né vers la fin du XI. siécle, & vécut jusqu'à l'an 57. du XII. * Voyez les lettres mêmes de Metellus, & la préface du second volume de la collection du pere Hugo, depuis évêque, citée dans cet article, *numero* VIII. de ladite préface.

METHOCHITE, ou METOCHITE, (Theodore) grand logothete de l'empire de Constantinople, sous Andronic l'ancien & Michel Paleologue, dans le XIII. & le XIV. siecle, étoit un des plus sçavans Grecs de son tems. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & l'on y dit que* Methochite exerça des emplois considérables sous l'empereur Andronic le jeune. Nicephore Gregoras, son ami, & qui étoit contemporain, dit au contraire au livre 9. de son histoire, que lorsqu'Andronic le jeune, fils de *Michel* Paleologue, & petit fils d'*Andronic* l'ancien, fut parvenu au gouvernement de l'empire, il exila Methochite qui avoit eu la confiance d'Andronic l'ancien, lequel avoit été en guerre avec le jeune Andronic; qu'il fit confisquer ses biens, & abattre la maison où il logeoit. Il est vrai que Nicephore ajoute, que Methochite fut ensuite rappellé de son exil; mais que loin de lui rendre ses dignités, il fut réduit à une vie privée, & qu'il alla s'enfermer dans un monastere qu'il avoit ou fondé ou rétabli autrefois, & qu'il y mourut de chagrin. Sa mort arriva au mois de Mars 1332. un mois après celle d'Andronic le vieil ou l'ancien, qui étoit mort le 13. Février précédent. *On ajoute dans le Dictionnaire historique, que* Methochite avoit composé une histoire ou chronique depuis Jules-Cesar jusqu'au grand Constantin, & que Jean Meursius a traduit cet ouvrage en latin, l'a enrichi de notes, & l'a publié. Ce fut en 1618. que cet ouvrage fut imprimé à Leyde; mais il ne contient qu'une partie de celui de Methochite qui avoit trois livres : le premier, contenant l'histoire Sainte, le second, celui que Meursius a donné; & le troisiéme, l'histoire de Constantinople, depuis Constantin le Grand, jusqu'à Jean Comnène qui monta sur le trône l'an de J. C. 1118. Meursius qui avoit le manuscrit de ces deux livres, avoit promis de le publier, & ne l'a point fait. Le pere Labbe dans son édition des annales de Michel Glycas, a pretendu que la partie publiée par Meursius, & celle qu'il pensoit encore à donner, étoient de Glycas même, non de Methochite; mais cette opinion a été refutée; entr'autres, par Christophe-Frederic de Bodenbourg, recteur du college de Berlin, dans une sçavante dissertation imprimée en 1723. à Lipsic, dans le tome 12. du recueil intitulé : *Miscellanea Lipsiensia ad incrementum rei litterariæ edita.* La dissertation a pour titre : *De Theodori Metochitæ scriptis νοθείας vulgò insimulatis.*

METHODISTES, secte nouvelle qui s'est établie en Angleterre depuis environ dix ans. Les Methodistes sont une espéce de Mystiques. On leur a donné ce nom, parce qu'ils se vantent d'avoir trouvé une méthode, ou une voie particuliere pour arriver au salut. Cette voie consiste à mener une vie fort austere, à faire profession d'un parfait détachement des biens du monde, & à pousser le Calvinisme sur les matieres de la prédestination & de la Grace, jusqu'à l'excès. Les Methodistes se croient inspirés. Cette secte a pris naissance dans l'université d'Oxford. Quelques étudians s'étant entêtés de ces idées, ont formé des sociétés & tenu des assemblées dont on n'a été informé que lorsqu'elles ont été bien établies. Ensuite étant sortis de l'université, ils ont pris, pour la plupart, les ordres, & se sont mis à prêcher de tous côtés leur doctrine, à laquelle ils ont attiré un grand nombre de personnes, sur-tout du petit peuple. Leur plus célébre prédicateur est GEORGE de Whitefield, dont on peut lire l'histoire au long dans la *Bibliothéque Britannique.* Il a pour collegues, au moins principaux, M. *Erskin,* ministre presbyterien d'Ecosse, suspendu du ministere pour cause d'hérésie & de rebellion contre le synode de sa province; M. *Harris,* qui a, dit on, établi trente sociétés de Methodistes dans le pays de Galles; & M. *Rogers,* ministre de Bedford. Dans ces sociétés, on prie Dieu, on chante les pseaumes, on lit & on explique les Saintes-Ecritures, suivant les principes de M. de Whitefield. Là les Methodistes se rendent compte les uns aux autres de l'état de leur cœur & de leurs progrès dans la vie spirituelle. Les unes de ces sociétés sont composées d'hommes, & les autres de femmes; mais les docteurs ou directeurs du parti, ont droit d'enseigner dans les unes & dans les autres. Un anonyme a publié un modéle de confession pour les femmes Methodistes, qu'il dit avoir copié sur l'original écrit de la propre main de Whitefield, & qui est ainsi conçu : « Le but de nos assemblées, dit-on, est d'obéir au commandement de Dieu : *Confessez vos fautes les uns aux autres, & priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris.* Pour cet effet nous avons résolu de nous assembler deux fois la semaine .... de commencer par le chant des pseaumes & par la priere; de prier quelqu'une des femmes présentes de se confesser la premiere, & puis de faire à sa voisine autant de questions aussi détaillées qu'il sera possible sur son état, ses péchés & ses tentations. » On ne rapportera pas ici les questions que cet écrit renferme : on peut les voir dans l'ouvrage que l'on a cité plus haut, la *Bibliothéque Britannique.* On sent bien d'ailleurs que ces questions doivent être variées suivant le caractere de la personne qui examine & de celle qui est examinée, & que souvent ces questions sont des plus singulieres, nous ajoutons & fanatiques. M. Tucker, ministre Anglican, rapporte que dans une des sociétés des Methodistes de Bristol, M. Wesley, un des chefs de ces sectaires, ayant demandé à Dieu un signe sensible de sa présence, aussitôt quelques personnes eurent d'étranges mouvemens convulsifs, & pousserent de grands cris. M. Wesley dit à ceux qui vouloient les secourir & les emporter : *Laissez-les, il n'est non plus en leur pouvoir de calmer ces agitations, qu'il n'est au pouvoir du soleil de cesser d'éclairer.* Là-dessus l'assemblée se mit à prier & à chanter un hymne pour implorer la descente du Saint-Esprit sur ces gens-là : après quoi elle rendit graces de ce que l'esprit étoit venu, & chanta encore un hymne. On plaça les nouveaux illuminés dans un endroit élevé, d'où ils pussent être vus de tous les assistans. L'évêque de Londres écrivit en 1739. une lettre pastorale aux fidéles de son diocèse pour les prémunir contre cet esprit d'enthousiasme. M. Whitefield a repondu à cette lettre. Celle de l'evêque est intitulée, selon la traduction, « Lettre pastorale de M. l'évêque de Londres aux fidéles de son dio-

» cèse, sur-tout à ceux des deux grandes villes de Londres » & de Westminster, pour les prémunir contre la tiédeur » d'un côté, & de l'autre, contre l'enthousiasme. » On donne un extrait de cette lettre dans la *Bibliothèque Britannique*, ou *Histoire des ouvrages des sçavans de la Grande Bretagne, pour les mois* d'Octobre, Novembre & Décembre 1739. tom. 14. article IV. & c'est dans ce même article que l'on s'explique sur la secte des Methodistes, & que l'on donne l'histoire particuliere de M. Whitefield. Voyez aussi le *Supplément françois* de Bâle qui a extrait le même article.

METZU, (Gabriel) peintre Hollandois, né à Leyde en 1615. est regardé dans les Pays-Bas comme un des premiers artistes pour le beau fini & l'intelligence des couleurs. Il s'étoit voué aux petits tableaux; il y représentoit des conversations, des sujets de caprice, des femmes entourées de leur famille, d'autres vendant des fruits & autres denrées semblables, des malades avec leur médecin, &c. Il employoit beaucoup de tems à finir ses tableaux; aussi sont-ils rares & chers : car ce peintre mourut de l'opération de la pierre, n'ayant encore que quarante-trois ans, en 1658. Il décéda à Amsterdam où il avoit passé la plus grande partie de sa vie. * Voyez l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom. 2. pag. 79. & 80.

MEURSIUS. (Jean) *Supplém. de 1735. tom. 2.* au lieu de ces mots, *De libris veterum*, lisez *De tibiis veterum.*

MEYER, (Jacques) prêtre Flamand, &c. *Dans le Dictionnaire historique*, on met entre ses ouvrages, *Rerum Flandricarum tom. x.* il faut *libri x.* Cet ouvrage ne fait qu'un volume *in-fol.* Le vrai titre est : *Chronicon Flandriæ ab anno Christi 445. usque ad annum 1476.* à Anvers, 1561. & à Francfort 1580. Il y en avoit eu une premiere édition dès 1538. mais les deux autres sont meilleures & plus amples. PHILIPPE Meyer, son petit fils, a continué ces annales depuis 1477. jusqu'en 1610. mais sa continuation est encore manuscrite.

MEYER, (Livinus de) Jesuite Flamand, théologien & poëte, né à Gand le 25. Février 1655. entra dans la société des Jesuites le 26. Septembre 1673. & y fit ses quatre vœux le 2. Février 1691. Il enseigna les humanités six ans, la philosophie quatre, expliqua l'Ecriture-Sainte une année, la théologie morale aussi une année, & professa la théologie scholastique durant quatre ans. Il fut ensuite préfet des classes supérieures pendant huit ans, & fut recteur du college de Louvain durant environ le même nombre d'années. Ses occupations & l'étude assidue à laquelle il se livra toujours, lui causerent diverses maladies considérables; entr'autres, la goutte & la pierre qui atténuerent insensiblement ses forces, & l'emporterent enfin le 19. Mars 1730. Il a beaucoup écrit, principalement sur la théologie, & a eu en particulier pour adversaires des théologiens connus, comme M. Opstraët *dont on a parlé dans le Supplément de* 1735. Le pere Serry, Dominicain, M. Petitpied, docteur de Sorbonne, encore vivant, & quelques autres. Voici la liste des ouvrages du pere Meyer selon l'ordre chronologique. 1. *De irâ libri tres*, en vers élégiaques, à Anvers, 1694. *in-4°.* On a plusieurs autres éditions separées de ce poëme qui a toujours été fort applaudi. Il a été réuni dans la suite avec les autres poësies latines du même auteur, dont on parlera. 2. *De operibus pœnalibus sacramenti Pœnitentiæ, & certitudine morali tractatus, rigori quorumdam circà baptismum laboriosum oppositus*, à Louvain, 1696. *in-8°.* Ce livre a pour préface une approbation de M. Steyaert donnée le 21. Octobre 1696. M. Opstraët a fait contre cet ouvrage un écrit de cent soixante-dix pages *in-12.* intitulé : *Locus concilii Tridentini, & doctrina de laborioso baptismo, cum appendice in quâ eadem doctrina vindicatur adversùs tractatum de operibus pœnalibus*, &c. à Liege, 1696. & réimprimé en 1697. 3. *Praxis & doctrina communis ecclesiæ absolvendi mox peccatores ordinarios, vindicata adversùs doctrinam de laborioso baptismo, ejusque appendicem : cum animadversione in epistolam, cui titulus :* Lettre d'un docteur catholique au pere Cyprien, &c. à Louvain, 1697. *in-8°.* Le pere Meyer répond principalement dans cet ouvrage à tout ce que M. Opstraët a écrit *De laborioso baptismo*, &c. Ce théologien répliqua, & le pere Meyer opposa l'écrit suivant. 4. *Confutatio libelli cui titulus :* Responsio brevis Joannis Opstraët S. T. L. ad libellum cui titulus : *Praxis & doctrina communis*, &c. *prò majori elucidatione, & propagatione decreti episcopalis de pœnitentiâ*, à Cologne, 1697. *in-8°.* Le decret dont il est ici parlé, est du 23. Avril 1697. il est signé de l'archevêque de Malines, des évêques de Ruremonde, d'Anvers, de Bruges, de Gand, & de M. Steyaert, vicaire apostolique de Bois-le-Duc : il regarde l'administration du sacrement de pénitence. 5. *Poëmatum libri sex*, à Bruxelles, 1703. *in-8°.* On trouve dans ce recueil les trois livres *de irâ*; deux livres d'élegies, & un de vers lyriques. 6. *Historiæ controversiarum de divinæ gratiæ auxiliis sub summis pontificibus Sixto V. Clemente VIII. Paulo V. libri sex. Quibus demonstrantur ac refelluntur errores & imposturæ innumeræ quæ in historiâ congregationum de auxiliis editâ sub nomine Augustini* le Blanc *notatæ sunt, & refutantur acta omnia earumdem congregationum quæ sub nomine Fr. Thomæ* de Lemos *prodierunt..... autore Theodoro Eleutherio theologo*, à Anvers, 1705. *in-fol.* Le pere Meyer entreprit d'opposer cet ouvrage aux actes de Thomas de Lemos, & à l'histoire des congrégations *de auxiliis* publiée par le pere Serry, Dominicain. L'appendix joint à l'ouvrage du pere Meyer, contient plusieurs piéces, la plupart déja connues, & qui ne sont point de l'auteur, excepté la premiere qui a pour titre : *Dissertatio de genuinis Pelagii & Massiliensium erroribus :* cette dissertation n'est presque qu'un extrait de divers ouvrages d'auteurs Jesuites qui avoient pris la défense de Louis Molina. 7. *De mente concilii Tridentini circa gratiam physicè prædeterminantem dissertatio 1. autore Liberio Gratiano theologo, contra librum qui sub nomine Antonii Reginaldi nuper prodiit*, à Anvers, 1707. *in-8°.* & 1719. seconde édition, *in-8°.* *Dissertatio secunda quâ argumenta Antonii Reginaldi ex concilio Tridentino refelluntur, & in illum retorquentur*, à Bruxelles, 1708. *in-8°.* & 1709. seconde édition, *in-8°.* *Dissertatio tertia contra eumdem librum, & nuperos ejus defensores*, à Bruxelles, 1708. *in-8°.* & 1709. seconde édition, *in-8°.* Le pere Meyer attaque dans la préface le livre intitulé : *Chimere du Jansenisme.* L'ouvrage de Reginaldus contre lequel sont ces trois dissertations, est un gros volume *in-fol.* imprimé à Anvers (ou plutôt en Hollande) en 1706. sous ce titre : *Antonii Reginaldi ordinis Fratrum Prædicatorum, Tolosani conventus S. Thomæ Aquinatis, sacræ theologiæ doctoris, & publici in academiâ Tolosanâ professoris, de mente S. concilii Tridentini circa gratiam efficacem opus posthumum.* Le *prælòquium*, qui est à la tête, & qui forme un long écrit, est de M. Petitpied : on a mis à la fin, *Animadversiones in viginti quinque propositiones P. Ludovici Molinæ*, par Jacques le Bossu, Benedictin, docteur en théologie de la faculté de Paris, & consulteur dans les congrégations *de auxiliis*, & les lettres respectives de Pierre Soto, Dominicain, & de Ruard Tapper & Josse Ravestein, docteurs de Louvain. 8. *De Pelagianorum & Massiliensium contra fidem erroribus, dissertatio quarta, quâ Jansenii & aliorum in hâc materiâ errores refelluntur & confutantur*, à Bruxelles, 1709. *in-8°.* & 1710. seconde édition, *in-8°.* On trouve encore 1. *Appendix quâ tertia dissertatio ab objectis vindicatur.* 2. *Appendix secunda adversùs recentem Clementis XI. denuntiatorem schismaticum Ægidium* de Witte *theologum Lovaniensem*, &c. 9. *Epistola curiosa Theodori Eleutherii ad Fr. Norbertum* d'Elbecque *responsoria*, à Bruxelles, 1710. *in-8°.* 10. *Parallelum antiquæ & præsentis Ecclesiæ in præscribendâ & exigendâ fidei formulâ adversùs hæreses exortas; & veterum ac recentium refractariorum in eadem formulâ impugnandâ*, à Bruxelles, 1711. *in-8°.* 11. *Responsio ad libellum Fr. Henrici à S. Ignatio, cui titulus :* Gratiæ per se efficacis, sive Augustiniano-Thomisticæ adversùs injustam Jansenismi accusationem justa defensio, &c. à Bruxelles, 1715. *in-8°.* 12. *Historiæ controversiarum de Divinæ gratiæ auxiliis, &c. ab objectionibus R. P. Hyacinthi Serry vindicatæ libri tres*, à Bruxelles, 1715. *in-fol.* Le P. Meyer a fait réimprimer dans cette défense plusieurs des écrits

mentionnés ci-dessus. 13. *Quæstio theologica, an liceat juxta mentem apostolicæ sedis, & nominatim juxta declarationem constitutionis Clementis XI. quæ incipit :* Vineam Domini Sabaoth, *jurare formulam Alexandri VII. retento interiùs obvio, proprio & naturali sensu quinque propositionum, quem reipsâ in libro Jansenii habent soluta*, à Bruxelles, 1716. *in*-4°. 14. *De institutione principis libri tres*, à Bruxelles, 1716. *in*-4°. Ce poëme est en vers heroïques. 15. *Tractatus de schismate*, à Louvain, 1718. *in*-8°. C'est une traduction latine d'un écrit françois du pere Jacques de Longueval, Jesuite. 16. *Dogma triplex à paucis Lovanii Protestantibus assertum, utrique potestati ecclesiasticæ & seculari expendendum*, à Louvain, 1719. *in*-8°. 17. *Statera Protestantium in duobus primis ipsorum paragraphis expensa*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 18. *Refutatio responsionis ad stateram*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 19. *Appendix, quâ refutatur scriptum cui titulus :* Fraus septuplex, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 20. *Causam Liberii & Ariminensis concilii non favere, sed obesse causæ Protestantium*, à Louvain, 1719. *in*-8°. 21. *Appendix, quâ refutatur scriptum cui titulus :* Advocatus .... è foro ad logicam detrusus, à Louvain, 1719. *in*-8°. 22. *Aurea sententia S. August.* Româ rescripta venerunt, causa finita est; *infallibilitati summi pontificis favere ostenditur*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 23. *Ultimus conatus patroni Protestantium circa causam S. Cypriani refutatus*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 24. *Appendix quâ fraus septuplex iterum recocta, refutatur*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 25. *Patronus Protestantium, in causa Liberii & concilii Ariminensis ad extrema redactus*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 26. *Appendix quâ refutatur appendix patroni Protestantium*, &c. à Louvain, 1719. *in*-8°. 27. *Eminent. Thomæ Philippo S. R. E. presbyt. cardin. de Alsatio de Boussu cardinalitiam dignitatem gratulatur provincia Flandro-Belgica S.J.* (en vers latins) à Malines, 1720. *in*-4°. 28. *Ad Belgii episcopos elegiarum liber*, à Malines, 1723. *in*-4°. 29. *Manifesta contradictio inter doctrinam Romanor. PP. ex unâ parte, & doctrinam quæ recenter spargitur sub nomine Zegeri Bernardi Van Espen ex alterâ demonstrata*, &c. à Louvain, 1725. *in*-4°. 30. *Refutatio instrumenti appellationis à Constit. Unigen. interpositæ per prætensos decanum, canonicos, & capitulum ecclesiæ Ultrajectensis*, &c. dans l'histoire latine de l'église d'Utrecht par Corneille-Paul Hoynck Van Papendrecht, à Malines, 1725. *in-fol.* 31. *Epistolæ sex presbyteri Lovaniensis ad presbyterum Ultrajectensem Romano-Catholicum, cum observationibus in quinque epistolas anonymas, quæ adversùs geminas dissertationes Hermanni Damen nuper prodierunt*, à Louvain, *in*-4°. La premiere de ces lettres (qui sont du pere Meyer) est du 2. Octobre 1726. & la sixiéme du 5. Avril 1727. 32. *Dissertatio de referendis operibus in Deum, & de operibus infidelium*, à Louvain, 1727. *in*-4°. 33. *Livini Meyeri è soc. Jesu poëmatum libri duodecim*, à Bruxelles, 1727. *in*-8°. Ce recueil contient : *Lyricorum liber primus : De ira libri tres : Elegiarum liber unus : De institutione principis libri tres : Elegiarum liber secundus & tertius : Cardinali Alsatio carmen gratulatorium : Elegiarum liber quartus.* Le pere Meyer a mis son poëme *de ira* en vers flamands; mais on ne sçait s'il l'a publié. * Extrait principalement d'un mémoire latin communiqué par le pere Oudin, Jesuite.

MEYNIER, (Honorat) vint au monde à Pertuis auprès d'Aix, vers l'an 1570. Il étoit fils de *Guillaume* Meynier & de *François* Reynier. Il prit le parti des armes & se distingua dans les guerres de la Religion & de la ligue. Après trente-six ans de service, il se mit à composer plusieurs ouvrages sur différentes matieres qui furent bien reçus du public. Voici ceux qui sont venus à ma connoissance. *L'arithmetique d'Honorat Meynier enrichie de ce que les plus doctes mathematiciens ont inventé de beau & d'utile en la divine science des nombres, soit pour les marchands, trésoriers, ou financiers, & autres receveurs des deniers, soit pour les géometres & chefs d'armées, en ce qui concerne les munitions & ordonnances des batailles, tant aux formes que nos anciens les ont pratiquées, comme en celles qui se pratiquent aujourd'hui en France, en Hollande, en Allemagne, en Espagne & autres nations; ensemble la réfutation des maximes nouvelles de Simon Stewin de Bruges*, à Paris, 1614. *in*-4°. l'ouvrage est divisé en quatre livres & contient six cens soixante-quatre pages. *Les principes & progrès de la guerre civile opposés aux gouverneurs de Provence*, à Paris, 1617. *in*-8°. Ce livre commence à la mort de François I. en 1547. sous le comte de Grignan gouverneur de Provence, & finit en 1592. Cet ouvrage est historique & le meilleur & le plus connu de tous ceux que Meynier a composés. Il fut suivi de plusieurs autres. *Regles, sentences & maximes de l'art militaire, & les remarques du sieur Meynier sur le devoir des simples soldats & de leurs superieurs*, à Paris, 1617. dédié à Louis XIII. *in*-8°. Ces regles & sentences sont très-sensées; l'auteur explique fort bien les devoirs de chacun, depuis le simple soldat jusqu'au souverain; il parle de tous les grades de la milice, mais il ne dit rien du maréchal de France, quoiqu'il parle du connétable. A la tête il y a trente-huit définitions : il dit dans l'épître dédicatoire à Louis XIII. « qu'il avoit remis à ce » prince une arithmetique appliquée à l'art militaire, » qui avoit eu l'art de lui plaire; & il ajoute qu'il a rédigé » par écrit tout ce peu de connoissance qu'il a pu acque- » rir en l'art militaire durant le tems qu'il avoit eu l'hon- » neur de porter les armes. » Il promet dans l'avertissement de donner le reste qui contient « les exercices des » ordres tant à cheval que des gens de pied, les moyens » & ordres des préparatifs, des logemens, de la marche, » inventions pour franchir les mauvais passages sans au- » cun danger, régles générales & faciles pour les troupes » en bataillons & escadrons de telle figure qu'on voudra. » Observations nécessaires au champ de bataille, tant » pour charger & chasser, que pour se retirer sans dé- » sordre, la maniere de bien loger l'armée, & la bien & » promptement retrancher & mettre en bonne défense, » tant par régles géometriques, que par observations pu- » rement pratiquées. » Il donna ses *poësies françoises en* 1634. elles lui ont mérité une place dans les vies des poëtes de Colletet qui sont restées manuscrites; mais si ces poësies ne valent pas mieux que sa paraphrase des *sept Pseaumes* en vers, il faut avouer qu'elles sont bien peu estimables. Un an après il donna un autre ouvrage au public intitulé : *Les demandes curieuses, & les réponses libres*, à Paris, 1635. Cet ouvrage roule sur des matieres de politique & de guerre, & contient des raisons & des exemples qui n'ont rien de rare; mais qui, au jugement de Bayle, ne laissent pas d'être pleins de bon sens. Bayle cite encore de Meynier un *Avertissement sur la noblesse Françoise*. Enfin Meynier publia en 1636. *Les nouvelles inventions de fortifier les places contre la puissance d'assaillir par traverses, galeries, mines, canons & autres machines de guerre, présentées au roi. Le tout présenté par figures gravées en taille-douce par Crespin de Pas le jeune*, PALMA LABORI, à Paris, Nicolas Roussel & Julien Jacquin, *in-fol.* 1636. *dédiées à Louis XIII. quarante-quatre pag. sans les fig.* Meynier n'a pas vécu au-delà de l'an 1638. si nous en croyons Colletet qui fixe sa mort à cette année. * Bougerel, *Mémoires manuscrits.*

MICAULT, (Louis-François) né à Nuys en Bourgogne, après avoir été pendant quelques années religieux Capucin, passa avec la permission de ses supérieurs dans la congrégation du Val des Choux. Il étoit docteur en théologie. Il mourut en 1713. âgé de plus de soixante-douze ans, à Vausse, prieuré du Val des Choux, dans le bailliage d'Avalon. Il a composé les ouvrages suivans. 1. *Le véritable abbé commendataire, ou le droit des commendes établi sur l'autorité du roi, le pouvoir du pape, & le mérite des commendataires*, à Dijon, chez Grangier, en 1674. *in*-12. donc après la mort de l'auteur. Cet ouvrage fut supprimé par arrêt du parlement de Dijon : c'est une critique de l'*Abbé commendataire*, du pere François Delfau, Benedictin de la congrégation de saint Maur. M. l'abbé Lenglet fait mention du *veritable abbé commendataire*, à la page neuviéme de son *Catalogue des auteurs de droit canonique*, où il dit que l'ouvrage est d'un Capucin, & qu'ainsi il le croit fort desinteressé. 2. *La science civilisée ou dépaysée des écoles d'Athénes*, &c. à Châtillon-sur-Seine en 1677.

in-8°. 3. Il compofa fur la fin de fes jours un ouvrage qui eft demeuré manufcrit, & qui eft intitulé : *Laiffons le monde comme il eft.* C'eft une peinture des abus qui fe font gliffés dans tous les différens états de la vie, avec les moyens dont on peut fe fervir pour y apporter du remède. Chaque chapitre finiffoit par ces mots : *Mais laiffons le monde comme il eft.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 45.

MICHAELIS, (Jean-Henri) docteur & profeffeur ordinaire en théologie, en grec & en langues orientales, directeur du féminaire théologique de Halle, naquit le 26. Juillet 1668. à Klettenberg dans le comté de Hohenftein. Il étoit fils de *Jean-Valentin* Michaëlis bourgeois d'Elrich, qui avoit alors à ferme le bien de Klettenberg, & de *Sophie* Schmidt. Il fit affez mal fes premieres études pour lefquelles il ne trouva point de fecours publics à Klettenberg, & le mauvais état de l'école d'Elrich où il alla à l'âge d'onze ans, n'étoit pas propre à réparer ces défavantages. Pour furcroît d'affliction, l'Allemagne étoit défolée par divers malheurs, & la pefte en particulier fit périr plufieurs maifons d'Elrich; ce qui obligea Jean-Valentin Michaëlis à envoyer fon fils à Brunfwick pour y apprendre le négoce : c'étoit fur la fin de l'an 1683. Michaëlis entraîné par fon penchant pour l'étude, obtint quelques mois après d'être reçu dans l'école de faint Martin de cette ville; & M. Mœring qui en étoit recteur, lui fit confier le foin de quelques enfans. L'eftime qu'il s'attira dans cet emploi, lui acquit l'amitié du pere de fes éléves, qui eut beaucoup de peine à le laiffer partir lorfque Jean-Valentin Michaëlis vint le chercher pour le faire foulager dans une maladie où il venoit de tomber. Dès qu'il fut convalefcent, il fe rendit à l'école de Nordhaufen où il continua fes études. En 1688. il alla à Leipfic où il apprit les langues orientales & le rabbinifme. Il y fit auffi fa philofophie & fa théologie. Ses progrès furent tels qu'il fe vit bientôt en état d'enfeigner lui-même la langue hébraïque; & il avoit déja beaucoup de difciples lorfqu'il préféra le féjour de Halle à celui de Leipfic. Il y fut reçu dans le féminaire théologique. En 1693. il s'abfenta pour fatisfaire aux défirs de fon pere qui fouhaitoit qu'il revînt paffer quelque tems dans la maifon paternelle pour y donner quelques inftructions à fon frere & à un de fes parens. Il étoit de retour à Halle en 1694. lorfqu'on fit la dédicace de l'univerfité de cette ville. Vers le même tems il recommença à donner des leçons d'hébreu, de grec & de chaldaïque. La faculté philofophique lui accorda alors gratuitement le degré de maître-ès-arts, après qu'il eut publié, avec le fecours de M. le profeffeur Franck, un livre intitulé : *Conamina brevioris manuductionis ad doctrinam de accentibus Hebræorum profaïcis.* En 1696. il publia un autre livre intitulé : *Epicrifis philologica de reverendi Michaëlis Beckii, Vlmenfis, difquifitionibus philologicis, cum refponfionibus ad examen XIV. dictor. Gen.* à Halle, 1696. & 1697. La faculté lui donna en conféquence la permiffion de faire des leçons & de difputer. Outre l'hébreu, le chaldéen & le grec, il enfeignoit auffi le fyriaque, le famaritain, l'arabe & le rabbinifme. Ayant fait connoiffance avec le fçavant Job Ludolf, lorfque celui-ci paffa par Halle, ce fçavant l'engagea de venir paffer quelque tems à Francfort pour y apprendre la langue éthiopique. Michaëlis fuivit ce confeil : il alla à Francfort au mois d'Avril 1698. & quoiqu'il n'y fît pas un long féjour, il y apprit affez d'éthiopien pour s'attirer les éloges de Ludolf. En 1699. Franck ayant été nommé à une chaire de profeffeur ordinaire en théologie, celle de grec qu'il rempliffoit, fut donnée à M. Michaëlis; & en 1707. après la mort de M. Cellarius, on le chargea de plus de l'infpection de la bibliothéque de l'univerfité. Depuis il fut fait encore profeffeur ordinaire en théologie. Tant d'occupations affoiblirent extrêmement fa fanté; & pour la rétablir, il fut obligé de faire diverfion en 1713. Il alla alors chez M. le baron de Canftein où l'on eut pour lui tous les foins que fon état demandoit. Dix-huit mois après, il revint à Halle; & le 27. Octobre, il y prit le degré de docteur. En 1732. après la mort de M. l'abbé Breithaupt, il fut fait *fenior* de la faculté de théologie, & infpecteur du féminaire théologique. Il mourut le 10. Mars 1738. Outre les deux ouvrages de ce fçavant, defquels on a parlé, & plufieurs autres écrits en allemand, on a de lui : *Differtationes de accentibus feu interftinctionibus Hebræorum metricis* : on a traduit cet ouvrage en allemand : *Differtationes de Angelo Deo*, 1701. *Nova verfio latina pfalterii Æthiopici cum notis philologicis*, 1701. *Claudii confeffio fidei, cum Jobi Ludolfi verfione latinâ, notis & præfatione*, à Halle en 1702. *De peculiaribus Hebræorum loquendi modis*, à Halle en 1702. *De hiftoriâ linguæ Arabicæ*, à Halle en 1706. *Differtat. de textu Novi Teftamenti græco*, 1707. *in*-12. *De Ifaiâ prophetâ, ejufque Vaticinio*, à Halle en 1712. *Differtatio de rege Ezechiâ, ecclefiæ Ifraëliticæ feu Judaïcæ reformatore*, 1717. *Biblia Hebraïca*, à Halle en 1720. *Vberiorum annotationum in Hagiographos volumina tria*, à Halle en 1720. *in*-4°. *Differtatio de Chrifto petrâ ac fundamento Ecclefiæ, ex Matthæi* XVI. 1726. *Differtatio de nexu officiorum hominis Chriftiani in vero Dei cultu*, 1728. *Differtatio de cognofcendi theologiæ revelatæ principio*, 1732. *De codicibus manufcriptis Biblico-Ebraïcis maxime Erfurtenfibus*, à Halle en 1706. *De Angelo interprete ad vindic. Job* XXXIII. à Halle en 1707. *De ufu feptuaginta interpretum in Novum Teftamentum*, à Halle en 1709. *De Targumin. De libro Cohelcth, feu Ecclefiaftes Salomonis*, à Halle en 1716. *De Cantico Canticorum Salomonis*, à Halle en 1717. *De ἰσοτιμία πίστεως omnium verè Chriftianorum*, à Halle en 1722. *Introductio hiftorico-theologica in fancti Jacobi Minoris epiftolam catholicam*, à Halle en 1722. c'eft un programme. *De verâ gratiâ Jefu-Chrifti, quâ propriè Chriftiani fumus & falvamur*, à Halle en 1723. * *Supplément françois de Bâle.* Il eft auffi parlé de Jean-Henri Michaëlis, pag. 159. & 178. de la vie de Job Ludolf écrite en latin par Chrétien Juncker de Drefde, & imprimée à Leipfic en 1710. *in*-12.

MICHAULT, (Pierre) poëte & orateur François, vivant dans le XV. fiécle, étoit fujet de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, & fecretaire du comte de Charolois, comme l'auteur le dit lui-même dans fon *Doctrinal de cour*. La Croix-du-Maine, dans fa *Bibliothéque françoife*, dit qu'il vivoit l'an 1466. On ignore le tems de fa mort; ce qui eft certain, c'eft que fon nom ne fe trouve pas dans l'état des officiers & domeftiques des ducs de Bourgogne, inféré en 1729. à la fuite des *Mémoires pour fervir à l'hiftoire de France & de Bourgogne*; d'où l'on peut conjecturer que Michault n'étoit plus au fervice du comte de Charolois quand ce prince fuccéda à fon pere en 1467. peut-être même cet écrivain mourut-il avant le duc Philippe le Bon; c'eft-à-dire, quelques mois après lui avoir dédié fon *Doctrinal de cour*, en 1466. même. Cet ouvrage eft un volume affez épais, imprimé fans date, en caracteres gothiques, avec des figures en bois affez groffieres, conformément à ce tems-là. La Croix-du-Maine & du Verdier paroiffent en avoir vu d'autres éditions; & nous en connoiffons en effet quelques autres dont le détail feroit affez inutile ici. Ce livre qui eft partie en profe, & partie en vers, eft une allégorie continuelle. On peut en voir l'analyfe faite par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, & académicien de la même ville, dans une lettre fort curieufe fur ce fujet, imprimée dans le *Mercure* de France, Mars 1741. Michault avoit compofé un ouvrage tout en vers, intitulé : *La danfe des aveugles.* Du Verdier qui en parle dans fa Bibliothéque, fans en avoir connu l'auteur, dit que ce livre a été imprimé à Lyon en 1583. *in* 8°. par Olivier Arnoullet. Feu M. Galland dans fon *Difcours fur quelques anciens poëtes François*, imprimé au fecond volume des *Mémoires de l'Académie des Infcriptions & Belles Lettres*, a confondu ce fecond ouvrage avec le premier, & a ignoré qu'il étoit imprimé. Le pere de Montfaucon, dans fa nouvelle Bibliothéque des manufcrits, s'eft encore plus trompé en parlant de ces écrits de Michault, & de la perfonne de l'auteur. C'eft un détail qu'il faut voir dans la lettre de M. l'abbé Joly que l'on vient de citer, ou dans l'extrait de cette lettre qui fait partie de l'article de Pierre Michault, dans la *Bi-*

bliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, imprimée dans la même ville. * *Voyez* le tome 2. pages 47. & 48.

MICHEL. (ordre de saint) *Il est parlé de l'établissement de cet ordre par* Louis XI. *dans le Dictionnaire historique. Il est bon d'ajouter, que* les premiers chevaliers que le roi nomma, furent le duc de Guienne son frere, Jean de Bourbon, le connétable de Saint-Pol, *Jean* de Beuil comte de Sancerre, *Louis* de Beaumont, seigneur de la Forêt & du Plessis, *Jean* d'Estouteville, seigneur de Torcy, *Louis* de Laval, seigneur de Châtillon, Louis bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, *Antoine* de Chabannes, comte de Dammartin, *Jean* bâtard d'Armagnac, comte de Comminges, maréchal de France, gouverneur de Dauphiné, *Georges* de la Tremouille, seigneur de Craon, *Gilbert* de Chabannes, seigneur de Curton, *Charles* de Crussol, sénéchal de Poitou, *Tanneguy* du Châtel, gouverneur de Roussillon & de Cerdagne. Le nombre des trente-six chevaliers n'étant pas complet, le roi déclara qu'au premier chapitre, il seroit procédé à l'élection des autres. Les principales conditions pour recevoir un chevalier, étoient qu'il fût gentilhomme de nom & d'armes, & sans reproches. On pouvoit être privé de l'ordre pour trois causes; sçavoir, l'hérésie, la trahison, ou pour avoir fui dans quelque bataille ou rencontre. Il se tenoit tous les ans un chapitre où l'on examinoit les vies & mœurs de chaque chevalier en particulier, en commençant par le dernier reçu, & finissant par le roi, qui voulut être soumis à l'examen. Le chevalier sortoit de l'assemblée pour laisser la liberté de l'examen; on le faisoit ensuite rentrer pour louer ou blâmer sa conduite. * Tiré de l'*Histoire de Louis XI.* par M. Du-Clos de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, tome 2. livre V. page 205. & suiv.

On conserve encore les statuts de l'ordre donnés à Charles de France, duc de Guienne, frere unique du roi Louis XI. premier des chevaliers, faits lors de l'institution en 1469. ils sont manuscrits sur velin, *in*-4°. Il y a en tête la représentation d'un chapitre tenu par le roi accompagné de ses chevaliers vêtus des habits de l'ordre, peints en miniature, suivant l'article XXIV. au-dessous sont les armes de Guienne, écartelées de France & de Guienne, avec le collier de l'ordre autour, composé de coquilles & d'aiguillettes, & derriere un ange ayant l'écusson devant lui, & soutenant le collier de ses deux mains. Ces statuts ne contiennent que soixante-six articles, parce que l'addition de 1476. n'étoit pas encore faite. Un autre manuscrit sur velin, *in*-4°. avec des vignettes & le portrait du roi Charles VIII. en miniature, contient quatre-vingt-dix-huit articles, parce que l'addition du 22. Décembre 1476. s'y trouve. Il y a à la fin des lettres patentes du roi Louis XI. pour la fondation d'une chapelle de saint Michel dans l'enclos du palais à Paris, du 24. Décembre 1476. Autre manuscrit sur velin, *in*-4°. A la tête de la table est peint en miniature d'après Raphaël un saint Michel foulant aux pieds le démon; dans le paysage ou enfoncement, paroît le Mont-saint-Michel. Au commencement des statuts, est peint aussi en miniature le roi Henri II. tenant un chapitre avec les chevaliers & officiers en habits de l'ordre, avec tous les ornemens bien distingués. Ils ne contiennent que quatre-vingt-douze articles, parce que l'on a compris sous l'article quatre-vingt-un, les articles 82. 83. 84. 85. & 86. & que l'on n'a pas cotté le dernier 98. ils doivent avoir été écrits & peints vers l'an 1548. que l'on changea les manteaux des chevaliers, qui étoient de damas blanc, en toile d'argent. Ces statuts furent imprimés pour la premiere fois en lettres gothiques, *in*-12. chez Guillaume Eustache en 1512. Cette édition contient quatre-vingt-dix-huit articles. Sous le régne de Henri II. on imprima ces statuts sur velin, & cette édition n'a que quatre-vingt-douze articles. Le roi Henri II. y est peint au commencement en miniature, accompagné des chevaliers en habit de l'ordre. Il tient un collier de la main gauche, & léve la main droite pour faire prêter serment à Martin du Bellay, seigneur de Langey, qui est à genoux, ayant la main sur le livre des Evangiles que tient le cardinal de Lorraine, chancelier, placé, assis & couvert au milieu de l'assemblée : cette cérémonie pouvoit s'être faite à Vincennes. La sainte Chapelle de ce lieu a depuis été destinée pour les cérémonies de l'ordre de saint Michel, suivant les lettres de la fondation de 1557. & l'on y voit encore aujourd'hui les stales & la place du roi dans cette disposition; & dans les vitres les portraits des rois *François* I. & *Henri* II. chefs & souverains de l'ordre, & ceux des ducs de *Guise*, & de *Montmorenci*, connétable de France, chevaliers, & du cardinal de *Lorraine*, chancelier, tous en habits de l'ordre. Les autres éditions des statuts sont, 1. de 1561. *in*-8°. avec le recueil des remontrances faites au roi Louis XI. sur les priviléges de l'Eglise Gallicane & les états de Tours de 1483. 2. de 1571. dans les ordonnances de Rebuffe, livre III. titre III. page 856. 3. de 1611. dans les *ordonnances de Fontanon*, tom. 3. 4. dans le *Théâtre d'honneur* de Favin, tom. 1. 5. en 1664. sixiémement enfin, en 1725. à Paris, de l'imprimerie royale, *in*-4°. Cette édition est enrichie de quantité de piéces concernant ledit ordre, de plusieurs listes des chevaliers & de quelques gravures. Nous nous contenterons de donner la liste des chefs & des chevaliers de l'ordre.

CHEFS ET SOUVERAINS DE L'ORDRE de S. MICHEL, depuis sa création.

Louis XI. du nom, roi de France, instituteur & premier chef souverain de l'ordre de saint Michel : il en régla & signa les statuts au château d'Amboise le premier Août 1469. Il y fit une addition au Plessis-du-Parc-lès-Tours, le 22. Décembre 1476. Il y mourut le samedi 30. Août 1483.

Charles VIII. roi de France, second chef & souverain, du 30. Août 1483. au 7. Avril 1497. qu'il mourut au château d'Amboise.

Louis XII. roi de France, troisiéme chef souverain, du 7. Avril 1497. au 1. Janvier 1514. qu'il mourut à Paris.

François I. roi de France, quatriéme chef souverain, du premier Janvier 1514. au 31. Mars avant Pâques 1546. qu'il mourut au château de Rambouillet.

Henri II. roi de France, cinquiéme chef souverain, du 31. Mars 1546. au vendredi 30. Juin 1559. jour de sa mort, arrivée à Paris au château des Tournelles. Il changea l'habillement des chevaliers en 1548.

François II. roi de France & d'Ecosse, sixiéme chef souverain, du 30. Juin 1559. au 5. Décembre 1560. qu'il mourut à Orleans. Il avoit été fait chevalier, & avoit reçu le collier de la main du roi son pere en 1558.

Charles IX. roi de France, septiéme chef souverain, du 5. Décembre 1560. au 30. Mai 1574. qu'il mourut au château du bois de Vincennes. Il avoit reçu le collier de la main d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, dans l'église des Cordeliers d'Orleans, le 8. Décembre 1560. Il fit le réglement qui fixe le nombre des chevaliers à 50. le 3. Avril 1565.

Henri III. roi de France & de Pologne, huitiéme chef souverain, du 30. Mai 1574. en fit le serment à Lyon, entre les mains du chancelier de l'ordre, le 29. Septembre suivant, & mourut à saint Cloud le 2. Août 1589. Il avoit établi l'ordre du Saint-Esprit au mois de Décembre 1578. & ordonné que l'ordre de saint Michel seroit entretenu dans sa splendeur; que ceux qui en étoient déja chevaliers auroient la préséance dans l'ordre du Saint-Esprit; & que ceux qui ne l'étoient pas, seroient reçus chevaliers de saint Michel, avant d'être faits chevaliers du Saint-Esprit.

Henri IV. roi de France & de Navarre, neuviéme chef souverain, du 2. Août 1589. au 14. Mai 1610. qu'il fut tué à Paris.

Louis XIII. roi de France & de Navarre, dixiéme chef souverain, du 14. Mai 1610. au 14. Mai 1643. qu'il mourut à saint Germain en Laye.

Louis XIV. roi de France & de Navarre, onziéme chef

souverain, du 14. Mai 1643. au premier Septembre 1715. Il fit les nouveaux statuts de l'ordre de saint Michel en treize articles, & limita le nombre des chevaliers à cent, le 12. Janvier 1665.

Louis XV. roi de France & de Navarre, douziéme chef souverain, du premier Septembre 1715.

NOMS DES OFFICIERS DE L'ORDRE de S. MICHEL, depuis son établissement en 1469.

CHANCELLIERS.

Nota. Il est dit par l'article 12. que le chancelier sera archevêque, évêque ou en dignité notable dans l'église, &c. & par l'article 81. que la messe haute sera célébrée par le chancelier, s'il est présent, ou par autre ordonné par le roi. Le prieuré de Vincennes, ordre de Gramont, a été affecté aux chanceliers; & ils en ont joui jusqu'au chancelier de Chiverni, qui étoit marié lorsqu'il fut pourvu. Le chancelier a la garde des sceaux, & scelle en cire blanche.

GUY-BERNARD, évêque & duc de Langres, pair de France, créé chancelier de l'ordre de saint Michel lors de son institution en 1469. Il mourut en 1481. il n'est pas certain qu'il fût encore alors possesseur de cette charge.

PIERRE de Laval, archevêque, duc de Reims, premier pair de France, fut chancelier de l'ordre sous le régne de Charles VIII. comme il paroît par une lettre que ce prince écrivit à Jean Bourré, seigneur du Plessis, datée de Laval le 22. Mai.

LOUIS d'Amboise, évêque d'Albi, chancelier de l'ordre en 1484. suivant les actes du 8. Juin & 24. Février de cette année, où il prend la qualité de chancelier de l'ordre du roi.

GEORGES cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, premier ministre du roi Louis XII. est aussi qualifié chancelier de l'ordre du roi; mais il ne s'en est point encore trouvé de titres: il mourut le 25. Mai 1510.

RAOUL du Fou, évêque d'Evreux, chevalier de l'ordre, mourut le 2. Février 1510. ou 1511. avant Pâques. Le collier de saint Michel se trouve autour de ses armes dans l'église d'Evreux, & sur des édifices qu'il avoit fait construire.

FRANÇOIS-GUILLAUME de Clermont-Lodéve, évêque de saint Pons, archevêque de Narbonne & d'Auch, fait chancelier de l'ordre par Louis XII. Il mourut l'an 1540.

ETIENNE Poncher, évêque de Paris, archevêque de Sens, chancelier de l'ordre en 1518. mourut l'an 1524. Cette qualité lui est donnée dans son épitaphe, & le collier de l'ordre est autour de ses armes sur son tombeau dans l'église de saint Etienne de Sens.

ANTOINE du Prat, chancelier de France, de Bretagne, de Milan, & de l'ordre du roi, cardinal, archevêque de Sens. Il est mort en 1535. mais il y a apparence qu'il n'étoit plus alors chancelier de l'ordre, quoiqu'on lui en donne la qualité dans l'épitaphe qui est sur son tombeau dans l'église cathédrale de saint Etienne de Sens.

FRANÇOIS de Tournon, archevêque de Bourges, chancelier de l'ordre dès 1529. fut aussi archevêque d'Ambrun, de Lyon & d'Auch, cardinal en 1530. & l'un des principaux ministres de François I. Il mourut en 1562.

CHARLES de Lorraine-Guise, archevêque de Reims, premier pair de France, fait chancelier de l'ordre après la mort de François I. par lettres du 19. Mai 1547. & cardinal le 27. Juillet suivant. Il est peint sur les vitres de la sainte Chapelle de Vincennes.

GABRIEL le Veneur de Tillieres, évêque d'Evreux, fait chancelier de l'ordre sur la démission du cardinal de Lorraine, le 25. Août 1561. Il mourut le 16. Mai 1574. on croit qu'il n'étoit plus alors chancelier de l'ordre.

ANTOINE de Crequy, cardinal, évêque d'Amiens, chancelier de l'ordre; mourut le 20. Juin 1574.

PHILIPPE Hurault, seigneur de Chiverni, maître des requêtes, chancelier du duc d'Anjou roi de Pologne, fut fait chancelier de l'ordre après la mort du cardinal de Crequy. C'est le premier séculier qui ait eu cette charge. Il reçut le serment du roi Henri III. de chef & souverain de l'ordre à son retour de Pologne, à Lyon le 28. Septembre 1574. fut fait garde des sceaux de France, le 26. Septembre 1578. chancelier, commandeur & surintendant des deniers de l'ordre du Saint-Esprit au mois de Décembre suivant. Quelques-uns de ses successeurs prirent des provisions séparées pour les deux charges. Les appointemens étoient aussi séparés dans les comptes; mais le tout a été depuis réuni en une seule provision & un seul article. Il mourut le 24. Juillet 1599.

CHARLES de Bourbon, archevêque de Rouen, *fils naturel* d'Antoine roi de Navarre, fait chancelier & commandeur des ordres du roi en 1599. donna sa démission en 1606. & fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit.

GUILLAUME de l'Aubespine; baron de Châteauneuf, pourvu le 29. Août 1606. obtint en 1611. une pension de trois mille livres pour le dédommager du prieuré du Bois de Vincennes, ordre de Gramont, qui avoit été affecté aux chanceliers de l'ordre de saint Michel: ils avoient cessé d'en jouir lorsque Philippe Hurault de Chiverny fut pourvu de cette charge en 1574. Cette pension a passé aux chanceliers des ordres sur le pied de quatre mille livres depuis 1663.

CHARLES de l'Aubespine, abbé de Preaux, pourvu de la charge de chancelier-commandeur des ordres, en survivance de Guillaume de l'Aubespine son pere, le 8. Février 1611. fut depuis marquis de Châteauneuf & garde des sceaux de France, emprisonné en 1633. rappellé en 1643. & la charge de garde des sceaux réunie à celle de chancelier. Il en donna sa démission en 1645.

CLAUDE de Bullion, seigneur de Bonnelles, surintendant des finances de France, fut fait garde des sceaux, surintendant & commandeur des deniers des ordres, pendant la disgrace du marquis de Châteauneuf, le dernier Février 1633.

NICOLAS le Jay, seigneur de la Maison-Rouge, premier président au parlement de Paris, pourvu le 27. Février 1636. de la même charge, sur la démission de Claude de Bullion, à condition que la charge seroit conservée à Noel de Bullion, ce qui n'eut pas lieu: il mourut le 30. Décembre 1640.

PIERRE Seguier, chancelier de France, pourvu de la charge de garde des sceaux, surintendant des deniers & commandeur des ordres, le 16. Janvier 1641. Elle fut supprimée, & les fonctions furent réunies à celle de chancelier, par lettres du 19. Août 1643.

LOUIS Barbier, dit *de la Riviere*, abbé de saint Benoît sur Loire, &c. ministre d'état, fait chancelier & commandeur des ordres du roi, sur la démission de M. de Châteauneuf, garde des sceaux de France en 1645. fut obligé de remettre les sceaux, & consentit à la désunion de la charge de garde des sceaux & surintendant des deniers des ordres du roi en 1650. & donna sa démission entiere en 1654.

ABEL Servien, marquis de Sablé, ministre d'état, surintendant des finances, fait garde des sceaux, surintendant des deniers & commandeur des ordres, le 3. Mai 1650. & chancelier par la réunion des deux charges le 23. Août 1654. & donna sa démission en 1656.

BASILE Fouquet, abbé de Barbeaux, conseiller d'état, chancelier-commandeur des ordres; ses provisions sont du 11. Décembre 1656. Il consentit à la désunion de la charge de garde des sceaux le 23. du même mois, & en jouit jusqu'en 1661.

HENRI de Guenegaud, marquis de Plancy, secretaire d'état, fait garde des sceaux & surintendant des deniers & commandeur des ordres, par lettres du 24. Décembre 1656. fut obligé de remettre les sceaux; la désunion de cette charge ayant été jugée avoir été faite contre les statuts, on lui en conserva les honneurs par lettres du 26. Décembre 1661.

LOUIS Fouquet, évêque d'Agde, fait chancelier-commandeur des ordres sur la résignation de Basile Fouquet son frere, le 15. Juin 1659. n'en jouit que jusqu'en 1661.

Hardouin de Péréfixe de Beaumont, évêque de Rhodez, précepteur du roi, pourvû de la charge de chancelier-commandeur des ordres, le 27. Septembre 1661. La réunion de celle de garde des sceaux, fut faite pour n'être plus séparée, le 29. Décembre suivant. Il mourut archevêque de Paris le 1. Janvier 1671.

François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, secretaire & ministre d'état, fait chancelier-commandeur des ordres, le 3. Janvier 1671. mort le 16. Juillet 1691.

Louis Boucherat, chancelier de France, fut pourvu de la charge de garde des sceaux, & surintendant des deniers & commandeur des ordres, désunie de celle de chancelier par lettres du 25. Juillet 1691. Comme ce n'étoit que pour le faire jouir des honneurs, il en donna la démission le 16. Août suivant, & elle fut réunie à celle de chancelier.

Louis-François-Marie le Tellier, marquis de Barbezieux, secretaire d'état, fait chancelier-commandeur des ordres, le 19. Août 1691. mort à Versailles le 5. Janvier 1701.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torcy, secretaire & ministre d'état, grand trésorier des ordres, fut fait chancelier & commandeur des mêmes ordres, le 16. Janvier 1701. Il a possédé cette charge & celle de grand trésorier jusqu'en 1716. & le roi lui en a conservé les honneurs.

Henri-Charles-Arnauld de Pomponne, abbé de saint Medard de Soissons, conseiller d'état ordinaire, ci-devant ambassadeur dans les cours d'Italie, a été fait chancelier-commandeur des ordres du roi le 15. Septembre 1716. il l'est encore en 1746.

PREVOSTS-MAISTRES DES CEREMONIES.

L'article 69. veut que nul ne puisse être élu ni pourvu dudit office de prévôt, s'il n'est chevalier prudent & expérimenté.

Jean d'Albret le jeune, chevalier baron de Montclus, est le premier que l'on trouve avoir été prévôt de saint Michel, depuis l'établissement de cette charge en 1475. suivant un titre de 1498. & un autre, après sa mort, du 7. Juin 1499.

Gabriel de la Chastre, chancelier, seigneur de Nançay, baron de la Maison-fort, conseiller d'état, capitaine de l'ancienne bande des Gardes-Françoises du corps du roi, prévôt de l'ordre de saint Michel, maître des cérémonies de France, gouverneur des enfans du roi François I. servit sous quatre rois, & mourut le mardi 9. Mars 1538.

Joachim de la Chastre, seigneur de Nançay, capitaine des archers de la garde-françoise du corps du roi, prévôt-maître des cérémonies de l'ordre, mort à Lyon le 21. Septembre 1546.

Jean Pot, chevalier seigneur de Chemaut, premier écuyer tranchant du roi, fut fait prévôt-maître des cérémonies de l'ordre le 3. Novembre 1548. depuis porte-cornette blanche, confirmé par le roi François II. en 1559.

Guillaume Pot, chevalier seigneur de Rhodes & de Chemaut, premier écuyer tranchant, prévôt-maître des cérémonies de l'ordre, par la mort de son pere en 1562. maître des cérémonies de France, capitaine de la garde françoise de Monsieur frere du roi, en 1573. fut fait prévôt-maître des cérémonies & commandeur de l'ordre du Saint-Esprit à la création de cet ordre au mois de Décembre 1578. & ces deux charges réunies en lui, ont depuis été possédées par une même personne. La charge de grand-maître des cérémonies de France fut créée le premier Janvier; & il en fut pourvu le lendemain 2. de Janvier 1585. Henri Pot, premier tranchant & porte-cornette blanche, son fils aîné, fut pourvu en survivance, suivant les mémoires de sa maison; mais il fut tué à la bataille d'Ivry, avant la mort de son pere, en 1590.

Guillaume Pot, chevalier seigneur de Rhodes, grand-maître des cérémonies de France, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi; reçu en survivance en 1597. Son pere Guillaume Pot mourut en 1603. & lui en 1616.

François Pot, chevalier seigneur du Magnet, puis de Rhodes, premier tranchant & porte-cornett e blanche grand-maître des cérémonies de France, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, pourvu en 1612. ne jouit que le 24. Février 1616. par la mort de Guillaume son frere. Il donna sa démission de prévôt-maître des cérémonies des ordres en 1619. & mourut au siége de Montpellier en 1622.

Henri-Auguste de Loménie, chevalier seigneur de la Ville-aux-Clercs, comte de Brienne, secretaire d'état, fut pourvu de la charge de prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, le 22. Mars 1619. & s'en démit en 1621.

Charles de Loménie, seigneur de la Faye, vicomte de Planche, baron du Parc, secretaire du cabinet du roi, conseiller d'état, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, par lettres du 17. Juillet 1621.

Michel de Beauclerc, chevalier baron d'Achéres, conseiller d'état, prévôt-maître des cérémonies des ordres du roi, le 28. Mai 1627. prêta serment le 2. Juin suivant.

Louis Phelypeaux, chevalier seigneur de la Vrilliere, marquis de Châteauneuf, de Tanlay, comte de S. Florentin, secretaire d'état, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, par lettres du 1. Avril 1643.

Hugues de Lionne, chevalier, conseiller d'état, secretaire des commandemens de la reine mere, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres; ses provisions & son serment sont du 28. Février 1653. Il fut depuis marquis de Berny, secretaire & ministre d'état.

Eugene Roger, comte de Ville-neuve & de la Chapelle, marquis de Kerveno, prévôt-maître des cérémonies, commandeur des ordres, sur la démission de M. de Lionne, en 1657.

Mace Bertrand, seigneur de la Baziniere, Clichy la Garenne, baron de Vouvent & de Mervent, trésorier de l'épargne, prévôt & maître des cérémonies, & commandeur des ordres, par lettres du 12. Avril 1661. eut ordre de se défaire de sa charge; & M. le président de Mesmes, son gendre, en fut pourvu.

Jean-Jacques de Mesmes, chevalier, comte d'Avaux, vicomte de Neufchâtel, président au parlement de Paris, fut pourvu de la charge de prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, par lettres du 20. Septembre 1671. il mourut le 9. Janvier 1688.

Antoine de Mesmes, chevalier, seigneur d'Irval & de Roissy, comte d'Avaux, ambassadeur à Venise, en Suéde & en Hollande, conseiller d'état, pourvu en survivance du président de Mesmes son frere, de la charge de prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, le 17. Février 1684. donna se démission en 1703. & mourut à Paris le 11. Février 1709.

Jean-Antoine de Mesmes, chevalier, comte d'Avaux, marquis de saint Etienne, vicomte de Neufchâtel, seigneur de Cramayel, président au parlement de Paris, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, sur la démission du comte d'Avaux son oncle, par lettres du 22. Septembre 1703. il s'en démit en 1709. fut fait premier président au parlement de Paris, le 5. Janvier 1712. & mourut le 23. Août 1723.

Jerôme Phelypeaux, chevalier, comte de Pontchartrain, secretaire d'état, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, par lettres du 28. Octobre 1709. jusqu'en 1715. qu'il donna sa démission avec l'agrément du roi.

Nicolas le Camus, chevalier, premier président de la cour des aides à Paris, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, pourvu le 22. Avril 1715. jusqu'en 1721. qu'il s'en démit.

Felix le Pelletier, chevalier, seigneur de la Houssaye, controlleur général des finances, chancelier & chef du conseil du duc d'Orleans régent du royaume, pourvu de la charge de prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres, le 20. Mai 1721. donna sa démission, & le roi lui en conserva les honneurs, le 2. Juillet de la même année. Il est mort le 20. Septembre 1723.

François-Victor le Tonnelier de Breteuil, chevalier, marquis

marquis de Breteuil, prévôt-maître des cérémonies & commandeur des ordres du roi, pourvu le 3. Juillet 1721. prêta serment le 13. du même mois; fait secretaire d'état en titre d'office, le 4. Octobre 1723. exerçant déja par commission dès le mois de Juillet précédent. Il est mort à Paris le 7. Janvier 1743.

TRESORIERS jusqu'en 1578. & GRANDS TRESORIERS depuis 1578.

Par les articles 24. 26. 30. 61. 62. 70. des statuts de 1469. le greffier précédoit le trésorier. Par l'article 88. de l'addition de 1476. le trésorier est mis avant le greffier. Par l'union de la charge de trésorier de l'ordre de saint Michel à celle de grand trésorier de l'ordre du Saint-Esprit en 1578. il a continué de précéder le greffier.

Jean Bourré, seigneur du Plessis-Jarzé, notaire & secretaire du roi, chevalier, trésorier de France & de l'ordre de saint Michel, capitaine du château d'Angers, par titres de 1475. & 1498.

Charles Bourré, trésorier de France, fut commis par Jean Bourré son pere, de l'agrément du roi, à cause de son âge avancé, à l'exercice de l'office de trésorier de l'ordre de saint Michel, le 29. Août 1498.

Pierre *Briçonnet, secretaire & argentier du roi, rend compte en* 1484. *de la dépense des manteaux des chevaliers de saint Michel. La même année, Louis* Rabache *fut commis par lettres patentes du* 16. *Octobre, à la garde des robes, manteaux, fourrures & tableaux pour l'ordre du roi; il en fut chargé jusqu'au* 12. *Janvier* 1491. *qui fut l'année de sa mort. Ils n'ont point la qualité de trésoriers.*

Etienne Petit, né à Montpellier le 3. Novembre 1449. maître des comptes, secretaire du roi, trésorier de l'ordre de saint Michel avant 1509. fait chevalier de l'accollade, mourut le 29. Avril 1523. Il est inhumé aux Cordeliers de Paris.

Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroi, secretaire du roi, signant en finance, trésorier de France & de l'ordre de saint Michel, 1521. 1522.

Nicolas de Neufville le jeune, chevalier, seigneur de Villeroy, de la Chapelle de la Reine, de Magny & d'Halincourt, sur la résignation de Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, son pere, par lettres du 10. Mai 1547. fut depuis prévôt des marchands, chevalier de l'ordre du roi en 1572. & mourut en 1598.

Etienne Duval, seigneur de Mondreville, trésorier de l'ordre de saint Michel, au lieu de Nicolas de Neufville, dit le Gendre, seigneur de Villeroy, le 8. Mars 1569.

Jacques Duval, seigneur de Mondreville, trésorier de l'ordre de saint Michel, donna sa démission après avoir été fait chevalier du même ordre, le 27. Septembre 1577.

Nicolas de Neufville, chevalier, seigneur de Villeroy, trésorier de l'ordre de saint Michel, le 28. Septembre 1577. fait grand trésorier & commandeur de l'ordre du saint Esprit, & les deux charges furent réunies en sa personne en 1578. Il cessa de les exercer en 1588. & mourut ministre & premier secretaire d'état en 1617. étant âgé de 76. ans.

Christophe *d'Assonville, chevalier, seigneur de Hauteville, est qualifié trésorier de l'ordre du roi dans l'épître dédicatoire qui lui fut faite d'un livre de sermons imprimé en* 1586. *mais on ignore sur quel fondement cette qualité lui est donnée.*

Martin Ruzé, chevalier, seigneur de Beaulieu, Longjumeau, secretaire d'état, surintendant des mines & minieres de France, fut fait grand trésorier & commandeur des ordres du roi, le 10. Avril 1589.

Pierre Brulart, chevalier, marquis de Sillery, vicomte de Puysieux, secretaire d'état, grand trésorier & commandeur des ordres du roi, en survivance du seigneur de Beaulieu, le 8. Décembre 1607. jusqu'en 1621. Il mourut le 22. Avril 1640.

Thomas Morant, baron du Mesnil-Garnier, trésorier de l'épargne, grand trésorier & commandeur des ordres du roi, sur la démission de Pierre Brulart, par lettres données à Paris le 21. Février 1621. jusqu'en 1633.

Claude Bouthillier, chevalier, seigneur de Pont-sur-Seine & de Fossigny, secretaire d'état, surintendant des finances, grand trésorier & commandeur des ordres du roi, sur la démission de Thomas Morant, par lettres du roi du 27. Mars 1633. Il mourut en 1651.

Leon Bouthillier, chevalier, comte de Chavigny & de Busançois, grand trésorier & commandeur des ordres, en survivance de Claude Bouthillier son pere, le même jour 27. Mars 1633. Il mourut secretaire & ministre d'état, le 11. Octobre 1652.

Michel le Tellier, chevalier, seigneur de Chaville, secretaire & ministre d'état, fut pourvu de la charge de grand trésorier & commandeur des ordres du roi, le 4. Mars 1653. jusqu'en 1654. Il fut fait chancelier de France en 1677. & mourut le 30. Octobre 1685.

Jerôme de Nouveau, chevalier, baron de Lignieres, seigneur de Fromont, surintendant général des postes & relais de France, fut fait grand trésorier & commandeur des ordres, sur la résignation de M. le Tellier le 12. Juin 1654. Etant tombé de dessus un cheval sur le quai de la Tournelle à Paris, il en mourut le même jour, 24. Août 1665.

Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Seignelay, controlleur général des finances, & surintendant des bâtimens, arts & manufactures de France, fut pourvu de la charge de grand trésorier & commandeur des ordres le 26. Août 1665. Il fut depuis secretaire & ministre d'état, & mourut à Paris le 6. Septembre 1683.

Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Seignelay & de Châteauneuf, secretaire d'état, grand trésorier & commandeur des ordres, en survivance de son pere, le 3. Février 1675. ministre d'état en 1688. mort le 3. Novembre 1690.

Charles Colbert, chevalier, marquis de Croissy, secretaire & ministre d'état, grand trésorier & commandeur des ordres, par lettres du 26. Novembre 1690. mort le 28. Juillet 1696.

Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Torcy & de Sablé, secretaire & ministre d'état, grand trésorier & commandeur des ordres, le 8. Decembre 1697. jusqu'en 1701. lorsqu'il fut fait chevalier des mêmes ordres.

Gilbert Colbert, chevalier, seigneur de Saint-Pouanges & de Chabanois, secretaire des commandemens de la reine & du cabinet du roi, grand trésorier, le 16. Janvier 1701. mort le 22. Octobre 1706.

Michel Chamillart, chevalier, marquis de Cany, seigneur de Courcelles, controlleur général des finances, secretaire & ministre d'état, grand trésorier & commandeur des ordres, le 22. Octobre 1706. mor le 14. Avril 1721.

Nicolas Des-Marets, chevalier, marquis de Maillebois, controlleur général des finances, ministre d'état, fait grand trésorier-commandeur des ordres, sur la démission de M. Chamillart, le 30. Novembre 1713. pour en avoir les honneurs. Il est mort à Paris le 4. Mai 1721.

Louis Chauvelin, seigneur de Grisenoire, avocat général au parlement de Paris, pourvu sur la démission de M. Des-Marets, le 4. Décembre 1713. mort de la petite vérole à Paris, le 2. Août 1715.

Gaston-Jean-Baptiste Terrat, marquis de Chantosme, chancelier & chef du conseil du duc d'Orleans, régent du royaume, pourvu de la charge de grand trésorier-commandeur des ordres, par la mort de M. Chauvelin, pour jouir des honneurs, le 22. Septembre 1715. mort à Paris le 19. Mars 1719.

Antoine Crozat, secretaire du roi, seigneur de Mouy, de Vandeuil, du Châtel, de Tiers, Taguy, &c. pourvu de la charge de grand trésorier-commandeur des ordres, par lettres du 28. Septembre 1715. jusqu'au mois de Mars 1724. qu'il a donné sa démission.

Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, chevalier, seigneur d'Armenonville, garde des sceaux de France, grand trésorier-commandeur des ordres, par lettres du mois de Mars 1724. prêta serment le 19. du même mois, & donna sa démission quelques jours après.

Charles-Gaspard Dodun, chevalier, marquis d'Her-

bault, grand tréſorier & commandeur des ordres du roi, par lettres du 24. Mars 1724. prêta ſerment le 26. ſuivant.

GREFFIERS.

Jean Robertet, notaire & ſecretaire du roi, greffier de l'ordre de ſaint Michel.

Florimond Robertet, chevalier, greffier dudit ordre ſous le régne de Louis XII. & ſous Francois I. fut auſſi tréſorier de France, bailli du Palais, & l'un des principaux miniſtres d'état ſous François I. Après ſa mort arrivée le 18. Décembre 1526. le roi ordonna que ſon corps fût conduit ſur un chariot d'armes, ſon effigie deſſus, depuis Paris juſqu'à Blois.

Jean Breton, ſeigneur de Villandri, Colombieres, Mondoucet, Villeſavin, conſeiller du roi, greffier de ſon ordre, ſecretaire des finances, controlleur général des guerres, bailli & gouverneur de Blois, ſuivant des titres de 1531. 1541.

Guillaume Bochetel, chevalier, ſecretaire des finances, fut pourvu de la charge de greffier de l'ordre, après la mort de Jean Breton, par lettres portant que tout autre *détempteur* en fût débouté : ces lettres furent données à Beziers le 29. Septembre de l'an 1542.

N. ſieur de l'Iſle, fut pourvu de la charge de greffier de l'ordre, ſuivant une lettre écrite par l'évêque d'Evreux, chancelier du même ordre, à M. Bourdin, ſecretaire d'état, du 7. Avril 1567. Il ne paroît pas qu'il ait exercé.

Claude de l'Aubeſpine, ſeigneur de Verderonne, ſecretaire du roi, pourvu de la charge de greffier ſur la réſignation de Jacques Bochetel, par lettres du 18. Juin 1571. prêta ſerment le 6. Juillet ſuivant. Il ſe trouva à Rome pour les affaires du roi, lors de l'inſtitution de l'ordre du ſaint Eſprit au mois de Décembre 1578. Etant de retour, il fut fait greffier-commandeur de l'ordre du ſaint Eſprit, reçut l'habit & prêta ſerment le 31. Décembre 1579. Les deux charges de greffier des ordres de ſaint Michel & du ſaint Eſprit, ont toujours été poſſédées depuis par une même perſonne.

Antoine Potier, chevalier, ſeigneur de Sceaux, ſecretaire d'état, fut fait greffier & commandeur des ordres du roi, ſur la réſignation de M. de l'Aubeſpine, au mois de Décembre 1608.

Charles Duret, chevalier, ſeigneur de Chévry, conſeiller d'état, intendant & controlleur général des finances, préſident des comptes, fait greffier deſdits ordres & commandeur, ſur la démiſſion de M. Potier, le 6. Mars 1621. Charles Duret ſon fils, à qui la ſurvivance avoit été accordée, ne put être reçu après la mort de ſon pere, & fut obligé de donner ſa démiſſion le 4. Avril 1637. en faveur de M. le comte d'Avaux.

Claude de Meſmes, chevalier, comte d'Avaux, conſeiller d'état, ambaſſadeur dans les cours d'Italie & du Nord, fut pourvu le 5. Avril 1637. & prêta ſerment le 7. du même mois.

Noël de Bullion, chevalier, ſeigneur de Bonnelles, marquis de Gallardon, préſident au parlement de Paris, donna la démiſſion de cette charge, & fut fait greffier-commandeur des ordres du roi ſur la démiſſion du comte d'Avaux, le 24. Juin 1643. il prêta ſerment le dernier du même mois, & mourut le 3. Août 1670.

Nicolas Potier, chevalier, ſeigneur de Novion, préſident au parlement de Paris, greffier-commandeur deſdits ordres ſur la démiſſion de M. de Bullion, le 31. Décembre 1656. il ne poſſéda cette charge que ſix mois; il fut fait premier préſident, & mourut le 1. Septembre 1685. âgé de ſoixante-quinze ans.

Nicolas Jeannin de Caſtille, marquis de Montjeu, tréſorier de l'épargne, greffier-commandeur ſur la démiſſion de M. de Novion en 1657. il eut ordre de ſe défaire de cette charge & d'en quitter les marques en 1670. il ne donna ſa démiſſion qu'en 1683.

Balthaſar Phelypeaux, chevalier, marquis de Châteauneuf, ſecretaire d'état, greffier-commandeur par commiſſion du 3. Mars 1671. & en titre d'office, le 27. Avril 1683. mort le 27. Avril 1700.

Louis Phélypeaux, chevalier, comte de Pontchartrain, chancelier de France, pourvu de la charge de greffier-commandeur par la mort de M. de Châteauneuf, le 9. Mai 1700. donna ſa démiſſion quelques jours après, & le roi lui en conſerva les honneurs.

Louis Phelypeaux, chevalier, ſeigneur de la Vrilliere, marquis de Châteauneuf, ſecretaire d'état, greffier-commandeur, le 18. Mai 1700.

Daniel-François Voyſin, chevalier, ſeigneur de la Noiraye, ſecretaire & miniſtre d'état, greffier-commandeur après la démiſſion de M. de la Vrilliere, par lettres du 3. Décembre 1713. ſe démit quelques jours après, & le roi lui conſerva les honneurs. Il fut fait chancelier de France en 1714. & mourut le 2. Février 1717.

Chrétien de Lamoignon, chevalier, préſident au parlement de Paris, greffier-commandeur des ordres du roi, le 12. Décembre 1713.

François-Michel de Verthamon, chevalier, premier préſident du grand-conſeil, greffier-commandeur des ordres du roi, le 4. Février 1716. donna ſa démiſſion quelques jours après, & le roi lui en conſerva les honneurs.

Claude le Bas, ſeigneur de Montargis & du Bouchet, garde du tréſor royal, fait greffier-commandeur le 11. Février 1716. juſqu'au mois de Mars 1724. qu'il donna ſa démiſſion.

André Potier, chevalier, ſeigneur de Novion, premier préſident au parlement de Paris, greffier-commandeur, pourvu au mois de Mars 1724. prêta ſerment le 19. & donna ſa démiſſion quelques jours après : le roi conſerva les honneurs de la charge.

Jean-Frederic Phelypeaux, chevalier, comte de Maurepas, ſecretaire d'état, greffier-commandeur des ordres du roi, le 25. Mars 1724.

INTENDANS.

Il n'y a point eu d'intendans créés pour l'ordre de ſaint Michel. Les fonctions des officiers de l'ordre du S. Eſprit ſont devenues communes pour l'ordre de ſaint Michel, depuis la création de celui du ſaint Eſprit.

Benoît Milon, ſeigneur de Videville, intendant des finances, fait intendant de l'ordre du ſaint Eſprit, par brevet du 27. Décembre 1580.

Robert Miron, ſeigneur de Chenailles, intendant & controlleur général des finances, intendant de l'ordre du ſaint Eſprit, par brevet du 30. Decembre 1584.

Michel Sublet, ſeigneur d'Heudicourt, conſeiller d'état, controlleur général des finances, intendant de l'ordre du ſaint Eſprit, mort en 1599.

Vincent Bouhier, ſieur de Beaumarchais, tréſorier de l'épargne, intendant de l'ordre du ſaint Eſprit depuis 1599. juſqu'en 1632.

Claude Bouthillier, ſecretaire d'état, ſurintendant des finances, grand tréſorier & intendant des ordres, le 15. Juillet 1632. mort en 1651.

Leon Bouthillier, comte de Chavigny, ſecretaire & miniſtre d'état, grand tréſorier & intendant des ordres en ſurvivance de ſon pere, mourut au mois d'Octobre 1652.

Noël de Bullion, ſeigneur de Bonnelles, marquis de Gallardon, greffier-commandeur & intendant des ordres, par lettres du 10. Février 1653.

Gilbert Colbert, ſeigneur de Saint-Pouanges, ſecretaire des commandemens de la reine & du cabinet du roi, intendant des ordres, par lettres du mois d'Août 1671. depuis grand tréſorier en 1701.

François Morizet, ſeigneur de la cour, tréſorier des Invalides, intendant des ordres, ſur la démiſſion de M. de Saint-Pouanges, le 10. Juin 1703.

Charles Deſchiens, ſeigneur de la Neufville, maître des requêtes, préſident au parlement de Pau, intendant en Bearn, Rouſſillon & Franche-Comté, fut pourvu de la charge d'intendant des ordres du roi, par lettres du 30. Octobre 1709.

GENEALOGISTES.

La charge de généalogiſte fut créée par le roi Henri IV.

Bernard de Girard, seigneur du Haillan, historiographe de France, secretaire des finances, fut le premier pourvu de la charge de généalogiste par lettres du 9. Janvier 1595. Il mourut à Paris le 23. Novembre 1610.

Pierre Forget, seigneur de la Picardiere & de Beauvais, secretaire de la chambre du roi & des finances, maître d'hôtel de sa majesté, envoyé vers plusieurs princes d'Allemagne, fut pourvu sur la démission du sieur du Haillan, le 10. Juillet 1607. & mourut en 1638.

Gabriel Cotignon, seigneur de Chauvry, secretaire du roi & des commandemens de la reine Marie de Médicis régente, pourvu le 4. Octobre 1610.

Nicolas Cotignon, seigneur de Chauvry & du Breuil, conseiller au parlement de Paris, en 1639. premier président de la cour des monnoies à Paris, pourvu en survivance de son pere de la charge de généalogiste des ordres du roi, en 1621. & 1623. Il est mort le 22. Mars 1692. âgé de quatre-vingt-sept ans.

Joseph-Antoine Cotignon, seigneur de Chauvry & du Breuil, pourvu en survivance de son pere, le 15. Septembre 1677.

Pierre Clairambault, généalogiste des ordres du roi, pourvu sur la démission de Joseph-Antoine Cotignon, le 26. Août 1698.

Nicolas-Paschal Clairambault, seigneur de Doulon près de Nantes, pourvu en survivance de son oncle, le 31. Mars 1716. maintenant en titre d'office.

* On peut voir les noms des herauts rois d'armes du même ordre, & ceux des huissiers, à la suite des statuts de l'ordre de saint Michel, édition de 1725. à Paris, de l'imprimerie royale, *in*-4°. Les listes que l'on vient de rapporter sont extraites du même ouvrage.

MICHEL, patriarche de Syrie qui vivoit encore l'an de Jesus-Christ 1193. a écrit en syriaque une histoire universelle, ou plutôt un abregé historique & chronologique de l'histoire universelle depuis Adam ou l'origine du monde, jusqu'à l'an de l'ere armenienne 643. c'est-à-dire, de Jesus-Christ 1193. Cet ouvrage a été traduit en armenien par ordre de Constantin Pardsrapert ou Pazerpert I. du nom, patriarche d'Arménie, qui reçut le *Pallium* du pape Gregoire IX. l'an de J. C. 1239. Cette traduction est manuscrite à la bibliothéque du roi. Le volume qui la renferme contient de plus 1°. un traité du sacerdoce, dans lequel Michel, qui en est aussi l'auteur, dévelope l'origine du sacerdoce, fait voir comment il a été rempli, par qui il a été consommé; & enseigne ce que c'est que le sacerdoce; quelles sont ses fonctions, sa dignité, &c. 2°. Une profession de foi du même patriarche Michel, qui prouve qu'il étoit Jacobite, par ces paroles : *Je confesse qu'il y a dans Jesus Christ une seule nature unie à la Divinité & divinisée.* 3°. L'histoire de l'établissement du Christianisme chez les Arméniens du tems d'Abgar, qu'il qualifie roi d'Arménie & de Syrie, avec une liste des grands patriarches d'Arménie depuis S. Gregoire l'Illuminateur, jusqu'au tems auquel il écrivoit. Le traducteur a continué cette liste jusqu'à Constantin Pazerpert nommé ci-dessus, par l'ordre duquel il fit cette traduction, & dont il fait l'éloge, après lequel il avertit que cette traduction a été faite l'an de Jesus-Christ 1248. de l'ere arménienne 697. 3°. Dans un autre recueil aussi manuscrit, & qui est pareillement à la bibliothéque du roi, on trouve un autre traité de Michel de Syrie, que M. de Villefroi croit être le même patriarche dont il s'agit ici. Ce traité composé pour les Arméniens, est rempli de calomnies contre les orthodoxes, & l'auteur y décrie, autant qu'il peut, le concile de Chalcedoine, par plusieurs témoignages ridicules, fondés sur des prétendues apparitions de Démons, sur les sentimens de quelques princes païens, de femmes prostituées & de moines inconnus.

MICHEL, (Jean) évêque d'Angers, que quelques-uns ont confondu avec JEAN Michel, docteur de l'université d'Angers, & premier médecin de Charles VIII. qui le fit conseiller du parlement en 1491. naquit dans le fauxbourg de saint Quentin à Beauvais, vers la fin du XIV. siécle. Ses parens étoient plus distingués par leur probité que par leur fortune; ils exerçoient avec honneur la profession de drapiers. Cette famille subsiste encore aujourd'hui à Beauvais où elle continue d'exercer le commerce. Le témoinage de tous les écrivains s'accorde sur le lieu de la naissance du bienheureux Jean Michel; mais ils ne rapportent rien de son éducation, ni de sa premiere jeunesse. Les guerres continuelles auxquelles la ville de Beauvais a été exposée jusqu'en 1450. la ruine entiere de ses fauxbourgs & des environs, la désolation de tout le pays, ont causé la perte des monumens qui auroient pu nous instruire sur les premieres années de Jean Michel; mais il faut que son mérite ait éclaté de bonne-heure, puisque nous le voyons en 1416. secretaire & conseiller de Louis II. duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile, comte de Provence; C'est en cette qualité, qu'à la fin d'un statut de Provence de l'an 1416. il signa ainsi : *Par le roi en son conseil*, MICHEL, (*Per regem in suo concilio*, MICHAEL). Après la mort de Louis, il continua la même fonction auprès d'Yolande d'Arragon, veuve de ce prince. Ce fut lui qui dressa la généalogie des rois d'Arragon, pour prouver qu'Yolande en étoit légitime héritiere, & qu'en cette qualité la couronne lui appartenoit. Il la servit aussi utilement par ses avis que par ses écrits, durant la captivité de René son fils, comte de Bar, & depuis roi de Sicile, lequel contestant la Lorraine à Antoine, comte de Vaudemont, avoit été fait prisonier du duc de Bourgogne dans la bataille qui se donna entre Bulleguéville & Neuchâtel en Lorraine, & avoit été conduit à Dijon où il fut détenu jusqu'en 1438. Ce fut aussi Jean Michel qui prit soin de conserver le manuscrit curieux de Guillaume le Maire touchant les cérémonies de l'élection, de la confirmation & des obséques des évêques d'Angers : il déposa ce monument dans les archives du chapitre d'Angers le 13. Novembre 1441. Dom Luc d'Acheri en a fait imprimer une partie; le reste mériteroit, dit-on, de voir le jour. Dès que Michel eut embrassé l'état ecclésiastique, dont il avoit déja toutes les vertus, il quitta la cour aussi-tôt qu'il le put; & vers l'année 1420. il fut fait chanoine de l'église de S. Sauveur d'Aix. Il reçut le soudiaconat à Florence, & ensuite les autres ordres sacrés : mais on ignore ce qui l'avoit conduit en Italie; & tout ce que l'on sçait, est qu'il permuta son canonicat pour une prébende de l'église cathédrale de saint Maurice d'Angers dont il prit possession le 16. Août 1428. Il eut aussi l'archidiaconé du Mans & la cure de Gonnord; mais il quitta l'un & l'autre pour ne conserver que sa prébende. Quelques années après, il accepta un canonicat de la cathédrale de saint Pierre de Beauvais, vacant par la mort de maître Jean Bioget, archidiacre du Beauvaisis, & il en prit possession par procureur le 2. Juin 1438. Il est porté dans l'acte de cette prise de possession, que ce canonicat lui fut donné en vertu des lettres apostoliques accordées à la recommandation & à la priere de René roi de Sicile. Michel se préparoit à venir resider dans ce nouveau bénéfice, lorsque mourut Hardouin du Beuil, évêque d'Angers, qui avoit gouverné ce diocèse durant 66 ans. Le chapitre d'Angers, profitant de cette circonstance pour retenir Jean Michel, l'élut évêque; & cette élection faite le 20. Janvier 1438. c'est-à dire, 1439. avant Pâques, fut approuvée unanimement du clergé, de la noblesse, & du peuple. Michel fut le seul que ce choix chagrina; il prit la fuite, & il ne fut trouvé qu'avec peine dans l'église de saint Lau où il s'étoit retiré. On l'y trouva prosterné & en prieres; on lui annonça son élection; il refusa d'abord d'y consentir, & ce ne fut qu'après les plus vives instances & les supplications les plus fortes qu'il se rendit. Dès que l'on eut son consentement, le chapitre d'Angers vint en corps pour le prendre, & le conduisit en cérémonies, & au milieu des acclamations du peuple à l'église cathédrale pour y être installé dans le siége de ses prédécesseurs. Les chanoines écrivirent aussitôt à l'archevêque de Tours comme métropolitain pour lui donner avis de l'élection, & lui en demander la confirmation. Cette lettre qu'on trouve dans le tome deux de la *Gallia Christiana* de messieurs de Sainte-Marthe, est un éloge complet des vertus admirables du nouvel élu,

& de l'étendue de ses lumieres. Les grands vicaires de Tours, en l'absence de Philippe Coëtqui, leur archevêque, qui étoit pour lors au concile de Bâle, confirmerent l'élection : leur lettre est du 17. Mars 1438. c'est-à-dire, 1439. avant Pâques. Le chapitre d'Angers écrivit dans le même tems aux peres du concile de Bâle & au roi Charles VII. & aussitôt après son installation, Jean Michel alla trouver le roi qui étoit à Lyon, & lui prêta serment de fidélité le dernier jour du même mois de Mars. Le nouvel évêque ne tarda pas à trouver un adversaire dans Guillaume d'Estouteville, chanoine & archidiacre d'Outre-Loire en l'église d'Angers. Ce chanoine avoit cependant concouru par son suffrage à l'élection de Michel : il avoit été un des députés pour lui en porter la nouvelle, & il venoit de l'installer lui-même sur le siége épiscopal ; mais ayant sçu que sa famille avoit obtenu de la reine de France, du duc de Bourbon & du comte de Vaudemont, des lettres de recommandation en sa faveur auprès du chapitre d'Angers, & que ces lettres avoient été sans effet, son ambition excitée, mais mécontente, s'irrita ; & il profita de la mésintelligence qu'il y avoit entre la cour de France & celle de Rome au sujet du concile de Bâle, pour faire entrer le pape Eugene IV. dans ses interêts. Il en obtint en effet une bulle qui lui accordoit des provisions pour l'évêché d'Angers ; muni de cette piéce, il se présenta par procureur au chapitre pour être mis en possession ; mais sa demande fut unanimement refusée, & le chapitre interjetta appel de la bulle au concile actuellement assemblé à Bâle. L'affaire ayant été portée au conseil du roi, l'élection de Jean Michel y fut confirmée. Le pape Eugene, irrité de ce mauvais succès, écrivit plusieurs lettres au roi, & à Charles comte du Maine, dans lesquelles il parle de Jean Michel avec beaucoup de mépris, & le traite même de faux évêque ; mais croyant que l'excommunication feroit plus d'effet que les paroles, il la lança contre le nouvel évêque. Le concile de Bâle agissant fort différemment, annula cette bulle d'excommunication ; & toutes les procédures faites contre Jean Michel par un decret qui fut envoyé au chapitre d'Angers, & lu publiquement dans l'église cathédrale le 13. Juin 1439. Jean Michel, que cette excommunication troubloit apparemment, envoya à Rome, sous le pontificat suivant, son secretaire *Mary*, qui obtint de Nicolas V. une bulle d'absolution *ad cautelam*. Cette démarche étoit contraire aux libertés de l'Eglise Gallicane ; mais on a lieu de croire que ce saint prélat l'ignoroit. Michel avoit été sacré le samedi 2. Mai 1439. par trois évêques qui passerent à Angers en revenant de Bâle. En 1440. il eut l'honneur de recevoir à la tête de son clergé, le roi Charles VII. qui vint cette année à Angers, & sa majesté fit présent à l'église cathédrale, d'une tapisserie que l'on tend dans la chapelle des évêques & dans celle des chevaliers. Dès le mois de Septembre 1438. Jean Michel s'étoit rendu à Bourges accompagné du doyen de sa cathédrale comme député de son chapitre, pour concourir à la fameuse pragmatique sanction qui y fut dressée. En revenant de cette assemblée, il passa par Tours, s'y fit recevoir chanoine honoraire de l'église de saint Martin de cette ville, & y célébra pontificalement, suivant le droit qu'ont les évêques d'Angers. En 1442. il fit un autre voyage à Tours pour assister au sacre de Jean Bernard, archevêque de cette ville. A l'exception de ces deux voyages, & de quelques autres néceSsaires, mais fort rares, il garda la plus exacte résidence ; mais il visitoit régulierement son diocèse, réformoit par-tout les abus, & veilloit avec le plus grand soin au salut du troupeau qui lui étoit confié. Il tenoit souvent des synodes, dans lesquels il faisoit toujours d'excellens réglemens ; mais il ne s'est conservé qu'un de ses statuts synodaux que l'on trouve dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers imprimé en 1683. *in*-4°. Enfin, après avoir marché constamment sur les traces des plus saints évêques, il mourut le 12. Septembre 1447. à l'âge d'environ soixante ans. Les miracles qui s'opererent à son tombeau & ailleurs par son intercession, obligerent le chapitre d'Angers, dès le mois de Décembre 1447. à nommer des commissaires avec un notaire royal pour en dresser des procès verbaux. Ces miracles se sont multipliés dans la suite, & l'on continue à Angers d'avoir recours à l'intercession du saint prélat. On peut lire sa vie qui a été imprimée en 1739. *in*-12. sous ce titre : *Abregé de la vie, du culte & des miracles du bienheureux* JEAN *Michel, évêque d'Angers*. Le poëme ou mystere de la Passion qu'on a faussement attribué à ce saint prélat, est de *Jean* Michel, médecin de Charles VIII. nommé au commencement de cet article. L'église d'Angers témoin des miracles que Dieu opéroit par l'intercession du saint prélat, crut pouvoir lui décerner une espéce de culte public & religieux. On voit que le 15. Juin 1456. neuf ans après le decès du bienheureux, le chapitre ordonna une procession générale qui se fit ce jour-là avec beaucoup de solemnité. Tous les corps de la ville y assisterent, & l'on prononça ensuite le panegyrique du saint. On éleva aussi sa tombe à la hauteur que l'on voit aujourd'hui ; & l'on insera le nom de Jean Michel dans le martyrologe de ladite église. Louis XI. roi de France, & René duc d'Anjou, firent plus ; ils solliciterent à Rome la canonisation du prélat. On voit dans les annales de l'église d'Angers, qu'en 1472. René le Bon, roi de Sicile & de Jerusalem, se donna beaucoup de mouvement pour y parvenir. Il vint au chapitre d'Angers pour l'exciter à s'unir à lui, & à solliciter cette canonisation au premier concile, offrant d'en faire toute la dépense ; & il enjoignit au chapitre d'en conferer avec l'archevêque de Tours. Le chapitre d'Angers écrivit de son côté au chapitre de Bayeux en 1480. afin de l'engager de s'employer auprès du pape Sixte IV. pour avancer cette affaire ; & en 1491. il fit de nouvelles instances auprès du cardinal Jean Balue qui étoit à Rome, afin que par son crédit & ses soins, il procurât cette canonisation tant désirée ; mais ces tentatives furent inutiles. Les sollicitations que fit Louis XII. en 1508. ne le furent pas moins. Ce roi engagea le chapitre d'Angers à se donner de nouveaux mouvemens, promettant de le seconder, & d'en écrire lui-même au pape & au sacré college. En conséquence, le chapitre députa à Rome Regnaut Solier, chapelain de l'église d'Angers, pour solliciter cette affaire ; mais il ne réussit pas mieux que ceux qui avoient fait ci-devant les mêmes tentatives. On ne crut pas devoir canoniser à Rome un prélat qui avoit été fait évêque suivant le droit ancien des élections, qui avoit toujours été fort attaché à ce que les maximes de l'Eglise Gallicane contiennent de plus essentiel ; qui avoit eu part à la pragmatique sanction, & dont le concile de Bâle avoit pris si hautement la défense. Tels sont au moins les motifs de refus que l'auteur de la vie du bienheureux Jean Michel, apporte. RENÉ Michel de la Rochemaillet, poëte latin, qui se prétendoit de la famille du bienheureux Michel, a fait l'éloge de ce saint prélat dans ses poësies latines imprimées à Paris en 1658. *in*-8°. pag. 135. & suiv. & il y parle de ses miracles. *Voyez* aussi Gilles Ménage dans ses remarques sur la vie de Matthieu Ménage, pag. 84. & suiv. il y cite beaucoup d'auteurs qui ont parlé avec de grands éloges de l'évêque d'Angers.

MICHEL, (Guillaume) dit *de Tours*, poëte & traducteur François, dans le XVI. siécle. Il est beaucoup plus connu par ses ouvrages que par ses actions. Il paroît qu'il étoit professeur d'humanités ; mais on ignore dans quelle université. Dans sa traduction des bucoliques de Virgile en françois, de l'édition de 1529. seulement, il est représenté en habit de professeur, tenant un livre à la main, & parlant à des jeunes gens, dont les uns sont assis, les autres paroissent debout, & tous tenant un livre. Cette gravure ne se trouve point dans l'édition faite en 1540. aussi *in-fol.* avec l'Eneïde traduite en vers par Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Le nom de Guillaume Michel ne se lit point non plus dans ces deux éditions ; mais il y en a une antérieure, faite en 1516. *in*-8°. où se trouve son nom en tête. C'est la premiere édition : elle est accompagnée d'une espéce de commentaire en prose qui est presque inintelligible, & qui n'instruit de rien. Guil-

laume Michel a traduit dans le même gout les Géorgiques de Virgile, à la priere de *Pierre Marie, bien mérité, avocat au parlement, & prieur commendataire du prieuré de la Voulte.* Il sembleroit par la maniere dont l'auteur s'exprime dans son épître dédicatoire, qu'il auroit été attaché à ce Pierre Marie autrement que par les liens de l'amitié. Cette traduction des Géorgiques en vers françois, imprimée en 1519. & réimprimée en 1529. & en 1540. avec l'Eneïde d'Octavien de Saint-Gelais, est accompagnée d'un commentaire moral en prose, qui demande beaucoup de patience pour être lu, & qu'on ne peut lire sans beaucoup de dégout. Dès 1516. il donna à Paris *in*-8°. *La forêt de conscience, contenant la chasse des princes spirituelle*, composée en prose & en vers, avec l'*Ante nouvelle de salut.* En 1542. il donna en vers françois la traduction d'un poëme latin de Jean Olivier, évêque d'Angers, oncle de François Olivier, chancelier d'Alençon, & en 1544. chancelier de France. Le titre de la traduction, imprimée par les soins des Angeliers en 1542. à Paris *in*-12. est : *La Pandore de Janus Olivier, pere spirituel & évêque d'Agen, nouvellement traduite en vulgaire par* GUILLAUME *Michel, dit* de Tours. Du-Verdier qui parle de cette traduction dans sa bibliothéque, donne à Olivier le titre d'évêque d'Agan. Ce prélat étoit, comme on vient de le dire, évêque d'Angers : son poëme latin, imprimé la même année 1542. avec une épître dédicatoire d'Etienne Dolet au chancelier François Olivier, est intitulé : *Pandora Jani Oliverii Andium hierophantæ.* Michel a adressé sa traduction par une courte épître en prose, *à maître Guillaume Telin, secretaire de monseigneur de Guyse.* Ils étoient amis ; mais ils n'avoient point eu depuis du tems des nouvelles l'un de l'autre ; & c'étoit pour se remettre dans le souvenir de son ami, que Michel lui envoya cette traduction. Il faut voir la liste des autres ouvrages de Guillaume Michel dans les bibliothéques de Du-Verdier & de la Croix-du-Maine. On ne rapporte ici que ce qu'ils ont omis, ou qu'ils n'ont point dit assez exactement.

MICHEL de la ROCHEMAILLET, (René) poëte latin, fils de *Gabriel* Michel de la Rochemaillet, si connu par ses ouvrages sur le droit & sur d'autre matieres, & de *Denyse* Riviere, fille de *Denys* Riviere, conseiller au parlement de Paris, & d'*Antoinette* Faulcon de Riz, naquit à Paris au commencement de Janvier 1597. & fut baptisé le jour de sainte Geneviéve sur les fonts de la paroisse de saint André-des-Arcs. De huit freres & deux sœurs qu'ils étoient, on ne connoît que lui & *Jacques* Michel de la Rochemaillet, son frere puîné, conseiller du roi en sa cour des monnoies à Paris, mort, sans avoir été marié, le 15. d'Octobre 1645. à l'âge de quarante-cinq ans, & inhumé dans l'église de saint Germain de Champlant, où on lit son épitaphe composée par son frere, qui étoit curé de cette paroisse. René, après avoir été élevé avec soin dans les lettres & dans la piété, s'étoit en effet consacré de bonne-heure à l'état ecclésiastique, mais sans jamais cesser de cultiver la poësie latine pour laquelle il a toujours eu plus d'attrait que de génie. Dans une de ses piéces, il fait remarquer que dès son enfance, il montra beaucoup d'inclination pour les cérémonies de l'église, & que l'on en tira ce presage qu'il embrasseroit un jour l'état ecclésiastique. Ce signe étoit pour le moins fort équivoque : mais il est vrai qu'il entra jeune dans cet état ; & dans son poëme intitulé *Massiacum*, contenant l'éloge du village de Massy au diocèse de Paris, il dit qu'il passa douze ans dans ce lieu, & il entre dans le détail de toutes les fonctions ecclésiastiques qu'il y exerça ; ce qui feroit croire qu'il fut curé ou vicaire de ce lieu. Il est sûr qu'il fut curé de Champlant, autre village près de Massy & de Palaiseau, qu'il y passa une grande partie de sa vie, & qu'il y mourut. Ce fut dans ce lieu, où à Massy, qu'il se chargea de l'éducation d'*Antoine-Marie* Faulcon de Riz, un de ses neveux, que l'on destinoit à la magistrature ; mais qui ayant pris le parti des armes, fut tué devant Gravelines en Flandres, au mois de Juillet 1644. Michel en déplore la mort dans une de ses piéces, & il y fait l'éloge du défunt. On voit par plusieurs de ses autres poësies, qu'il fut lié d'amitié avec plusieurs écrivains de son tems ; entr'autres, avec M. Camus, évêque de Belley, Guillaume & François Colletet, pere & fils, Nicolas Frénicle, poëte françois, du Rier, & plusieurs autres. Il avoit été bien venu auprès de M. Duvair, garde des sceaux, du cardinal de Richelieu, & de Jean-François-Paul de Gondi, alors coadjuteur de Paris. Il mourut à Champlant en 1658. Dès 1634. il avoit donné à Paris *in*-8°. sous le titre de *Opuscula poëtica*, un petit recueil de poësies latines, la plupart sur des sujets de pieté, avec une dédicace au pape Urbain VIII. en six vers latins. On n'y mit point d'autre dédicace, lorsque l'on réimprima ces poësies considérablement augmentées, l'année même de sa mort. Cette seconde édition qui est aussi *in*-8°. fut imprimée à Paris en 1658. sous ce titre : *Renati Michaëlis Rupemallei Parisini poëmatia.* M. Ménage, pag. 84. de ses remarques sur la vie de Matthieu Ménage, édition de 1692. dit que ce recueil de poësies étoit rare dès le tems qu'il écrivoit cette vie. Il l'est devenu encore plus depuis ; mais il ne peut gueres être recherché que pour les faits litteraires que l'on y trouve : car on y sent plus la pieté de l'auteur que le génie poétique ; quelques éloges que l'auteur ait reçus de Nicolas Frénicle, de Jean Chauvin, & de Guillaume & François Colletet, dont on lit les témoignages au commencement de l'édition de 1658. Guillaume Colletet fit entr'autres ce madrigal sous le nom de Claudine sa femme qui y parle :

De ce docte pasteur j'ai connu la bonté ;
La sagesse & la piété,
Mais quant à la beauté de sa muse latine ;
Comme c'est un secret ignoré de Claudine,
Claudine en dit, ce qu'en dit son époux ;
Le génie en est fort, & le stile en est doux.

Parmi ces poësies on trouve les éloges du martyre des Machabées, de celui de saint André, de celui de saint Ignace, & de celui des quarante martyrs ; plusieurs piéces sur les mysteres de la Religion, sur quelques fêtes, des paraphrases d'hymnes, de proses & de pseaumes ; des odes, quelques épigrammes & quelques traductions ; par exemple, le triomphe des muses, traduit du françois de Guillaume Colletet, & adressé au cardinal de Richelieu par une épître en prose ; la traduction d'une piéce de Nicolas Goulu, sur la métaphrase des pseaumes par Apollinaire, &c. Dans son éloge du bienheureux JEAN Michel, évêque d'Angers, mort en 1447. René Michel se dit sans façon de la même famille, & donne à cette occasion une espéce de généalogie en remontant depuis lui jusqu'à ce prélat : mais on lui a contesté cette origine ; & la maniere dont Ménage en parle dans ses remarques citées plus haut, fait croire que ce sçavant n'étoit nullement persuadé que René Michel eût raison sur ce point. Dans une des piéces où il fait l'éloge de sainte Geneviéve, & où il s'adresse à cette sainte patrone de Paris, il y en a une dans laquelle il rapporte une guérison qu'il regarde comme miraculeuse, obtenue en faveur de son pere nouvellement marié, & attaqué d'une maladie qui l'avoit fait abandonner des médecins. Il dit que cette guérison qui se fit par l'intercession de sainte Geneviéve, un vendredi de l'an 1589. ou 1590. fut si éclatante, que depuis ce tems-là, il y eut toujours le même jour de chaque semaine un grand concours dans l'église de cette sainte, & que l'on y mit un tableau votif avec une inscription en témoignage & reconnoissance de ce miracle. Aussi l'auteur eut il toujours lui-même une grande dévotion à sainte Geneviéve ; & dans plusieurs de ses piéces, il temoigne qu'il avoit ressenti plusieurs fois les effets de sa protection auprès de Dieu. La plus ancienne des piéces de son recueil où il y ait des dates, est celle qu'il fit en 1618. sur la cométe qui parut cette année ; & la plus récente est du 30. Octobre 1652. Les auteurs ou artistes qu'il y honore de ses éloges, sont Guillame Colletet, Scévole de Sainte-Marthe, Guillaume Duvair, Claude Mellan, qui avoit fait le portrait de son pere, Jacques Mauduit, fameux musicien, M. Camus, évêque de Belley, Nicolas Frénicle, poëte

françois, Pierre Nancel dont il loue la traduction grecque des offices de Ciceron, Du-Ryer dont il loue la version françoise du traité de la Providence par Salvien, François Colletet sur ses premiers essais poëtiques, François Perez, à l'occasion d'un livre de morale que cet auteur écrivit à l'âge de quatre-vingt ans. Pour donner un échantillon de sa poësie : voici ce qu'il écrivit à François Colletet, fils de Guillaume, en 1648.

Nascentem vidi musam, Francisce, parentis,
Egressam cunis qui modo cerno tuam.
Ille quidem longè, superato vertice pindi,
Omnibus egregiâ carminis arte præit :
Sed si perfecto poterit perfectius addi,
Polliceor, tanto tu patre major eris.

MICHEL, (François) maréchal ferrant de Sallon en Provence, devint célébre à la fin du XVII. siécle. L'an 1697. âgé d'environ trente-cinq ans, étant sorti le soir hors la ville, il prétendit qu'un spectre lui étoit apparu, & lui avoit commandé d'aller dire au roi quelque chose de grande conséquence. Cette prétendue apparition fut, dit-on, renouvellée trois fois; & la derniere le spectre le menaça terriblement s'il n'obéissoit pas. Le bruit s'en répandit par-tout; Michel se rendit à Aix, & exposa à M. le Bret, premier président & intendant, ce qui lui étoit arrivé. M. le Bret le prit d'abord pour un visionnaire. « Je ne suis rien moins que ce que vous pensez, lui » dit-il, vous n'avez, monseigneur, qu'à vous informer » à Sallon si j'ai jamais été regardé comme tel : tout ce » que j'ai l'honneur de vous dire, c'est que j'ai des choses » de la derniere conséquence à rapporter au roi. Je vous » prie de vouloir bien écrire à la cour, afin que je puisse » m'acquitter des ordres que j'ai reçus. » M. le Bret le lui promit, il se retira ensuite chez lui; & la réponse de la cour étant venue, M. le Bret le manda, lui ordonna de partir, & le défraya. Le chemin d'Aix à Paris fut plein d'un monde infini qui vouloit le voir. La moitié de Lyon fut à sa rencontre. On vit courir dans ce tems-là un quatrain de Nostradamus où l'on vouloit que cette aventure fût prédite, le voici :

Le pénultiéme du surnom du prophete
Prendra Diane pour son jour & repos
Loin vaguera par frénétique tête,
Et délivrera un grand peuple d'impots.
Cent. 2. quat. 28.

Voici comment on l'expliquoit. Il est, disoit-on, le pénultiéme de plusieurs freres, son surnom est *Michel*, nom du prophête Nostradamus, sa mere s'appelloit *Diane.* Son voyage d'Aix à Paris est marqué dans le troisiéme vers : pour le 4. les impots cesserent peu de tems après par la paix de Ryswich. Son arrivée à Paris fit un très-grand bruit, peu de jours après il fut à Versailles, le roi lui donna une audience secrette d'une heure. Quand il se fut retiré, quelques courtisans dirent à sa majesté qu'il avoit vu un grand fou, « Pas tant que vous vous imaginez, » répliqua le roi. Il n'en fallut pas davantage pour grossir la foule de ceux qui vouloient le voir. Roullet, un des premiers graveurs de l'Europe, tira son portrait au naturel & le grava, l'estampe est fort belle. Le roi, madame de Maintenon, & plusieurs courtisans, lui firent des présens considérables. A son retour, les chemins furent remplis comme ils l'avoient été quand il étoit venu à Paris. Arrivé à Sallon, il fut l'objet de la curiosité publique : tous les curieux qui ont passé dans la suite dans cette ville, après avoir visité le tombeau de Nostradamus, ne manquoient pas d'aller chez lui. Fatigué de toutes ces visites, il se retira à la fin de ses jours dans un village auprès de Sallon appellé Lançon, où il est mort le 10. Décembre 1726. âgé de soixante-cinq ans. On a fait bien des ouvrages sur cette aventure, on a voulu la deviner; & ce qu'on a conjecturé de plus vraisemblable, c'est que madame de Rus, dame des plus intrigantes, fit jouer cette comédie pour faire déclarer le mariage de madame de Maintenon & du roi; mais ce qu'il y a de certain, c'est que c'est un secret que personne n'a jamais sçu : car ni le roi ni le maréchal ne l'ont jamais dit à personne. Ainsi ce fait sera toujours du nombre de ceux qui embarrasseront les historiens de Louis XIV. * Bougerel, *Mémoires manuscrits.*

MICHELI, (Pierre-Antoine) habile botaniste Italien, étoit né à Florence de parens pauvres qui ne purent lui donner une grande éducation; mais sa pauvreté fut réellement pour lui la mere de l'industrie, comme elle l'a été si souvent pour tant d'autres. On le destina à la profession de libraire; & il en faisoit l'apprentissage, lorsqu'ayant remarqué des poissons qui demeuroient presque sans vie après avoir mangé certaines herbes, son inclination pour la connoissance des plantes se déclara. Il lut Mathiole, & le lut avec application; & peu après, renonçant à la librairie, il entreprit avec courage, quoique manquant de tout secours, d'aller examiner avec soin la nature dans les campagnes, dans les bois & sur les montagnes. Il étudioit en même tems, seul & sans maître, la langue latine; & en peu de tems son génie philosophique & exemt de préventions, joint à beaucoup de pénétration & à une application constante, lui fit faire quantité de découvertes qui l'introduisirent insensiblement dans la connoissance du vrai qui étoit l'unique but de ses recherches. Le comte Magalotti l'ayant présenté au grand duc, il fut bientôt pourvu de tous les livres qui étoient nécessaires à l'étude qu'il avoit embrassée; & peu après son altesse l'honora du titre de son botaniste ou de son herboriste. Dès-lors, content de sa situation, il ne prêta jamais l'oreille aux propositions qui lui furent faites d'une plus haute fortune, & à laquelle il auroit pu parvenir, s'il eût voulu se transporter ailleurs. Il parcourut divers pays, afin d'examiner par lui-même les plantes de Fabio Colonna, d'André Cesalpini, de l'Anguillara, de Paul Bocconi, & autres; & les plus habiles botanistes conviennent qu'il fit en ce genre des découvertes qui méritent de grands éloges. Aussi en a-t-il reçu de MM. Sherard, Boerhave & autres qui l'ont consideré comme un des premiers dans la connoissance des simples. Quoiqu'il n'eût acquis qu'un revenu très-médiocre, il dépensoit avec générosité dès qu'il étoit question de se procurer des curiosités naturelles. Dans tous ses voyages, il recherchoit avec attention tout ce qui pouvoit contribuer à illustrer la philosophie, & à enrichir son musée, afin qu'étant acquis par la société qu'il a fondée à Florence pour l'accroissement des connoissances botaniques, ce musée pût devenir un bien commun. On l'a souvent surpris sur les bords de la mer ou des rivieres contempler avec attention les poissons qu'il avoit pêchés avec peine, & les rendre ensuite à leur élément, après avoir achevé ses observations. Son dernier voyage fut sur le mont Baldo, montagne fort haute du Veronois, féconde en plantes, dont plusieurs voyageurs curieux ont parlé; entr'autres, François Calzolari dans la relation de son voyage au même lieu, imprimée à Venise en 1566. *in*-4°. Jean Pona dans sa description des plantes de la même montagne, & plusieurs autres. M. Micheli en a fait aussi une description; & il est certain qu'elle auroit été encore plus ample & plus détaillée, s'il eût pu retourner sur cette montagne, comme il se l'étoit proposé; mais à son retour à Florence, il fut attaqué d'une inflammation de poumons qui l'enleva le second jour de l'année 1737. âgé de cinquante-sept ans & vingt-deux jours, selon son épitaphe qui est conçue en ces termes :

PETRUS-ANTONIUS *Michelius vixit annos* LVII. *dies* XXII. *in tenui re beatus, omnis historiæ naturalis peritissimus, magnorum Etruriæ ducum herbarius, inventis & scriptis ubique notus, ac propter sapientiam, suavitatem, pudorem optimis quibusque ætatis suæ egregie carus; obiit* IV. *nonas Januarias* MDCCXXXVII. *Amici ære conlato titulum posuere.*

Dès 1729. M. Micheli avoit donné à Florence un fruit de ses connoissances botaniques, sous le titre de *Nova plantarum genera*, qui avoit fait dire au sçavant Boerhave, que l'auteur étoit le premier botaniste de notre siécle. Il se disposoit à en donner un second volume lorsqu'il mourut, & il le recommanda avec soin à ses amis : ce second

volume devoit traiter particulierement des plantes marines. Nous ignorons s'il a été publié. On trouve une idée curieuse du premier volume dans le quatriéme tome des *Observations litteraires*, écrites en italien par M. le marquis Scipion Maffei. Micheli a laissé aussi beaucoup de plantes desséchées, & représentées de plus au naturel dans soixante tables; une infinité d'observations qu'il avoit faites en herborisant, avec la critique des descriptions des mêmes plantes & leurs figures, qui se trouvent en divers auteurs: un catalogue de toutes les plantes du territoire de Florence, & des arbres fruitiers qui y croissent en abondance; beaucoup de remarques sur les ouvrages de Cesalpini; mais toutes ces recherches sont demeurées manuscrites. En 1723. il donna l'écrit suivant: *Relazione dell' erba detta da botanichi orobanche.* Il a laissé aussi des observations sur les animaux, les mines, les fossiles, &c. Antoine Cocchi a composé son éloge, qui a été publié à Florence, & auquel M. Maffei renvoie à la fin de celui qu'il a donné lui-même plus abregé dans ses *Osservazioni letterarie*, &c. tom. 4. article 3. à Verone, 1738. *in*-12. Depuis que cet article a été composé, on a vu un autre abregé de la vie de Pierre-Antoine Micheli dans le tome 43. des *Mémoires* du feu pere Niceron : on peut aussi le consulter.

MIDAS, l'ancien fils de GORDIUS *dont on parle dans le Dictionnaire historique*, est le seul de ce nom dont on fasse mention. Il y a eu cependant plusieurs Midas; entr'autres, MIDAS qui fut pere d'un *Gordius*, & grand pere d'*Adraste* le Phrygien, lequel se retira à Sardes à la cour de Crésus, roi de Lydie, pour se faire expier suivant les loix du pays, de l'homicide involontaire qu'il avoit commis contre son propre frere. La distinction de plusieurs Gordius & de plusieurs Midas est prouvée par le texte d'Hérodote & de plusieurs autres anciens, dans une lettre sur ce sujet, dans laquelle M. l'abbé Bellanger réfute Bayle sur cet article. Il y a eu deux Gordius, dit-il, & deux Midas, & un de ces Gordius & les deux Midas ont été rois de Phrygie. Justin fait mention de Gordius pere du célébre Midas; & ailleurs il parle d'un autre Gordius. Plutarque (*de superstitione*) appelle Midas, fils de Gordius, *Midas l'ancien*, & dit, ce qu'on trouve aussi dans plusieurs autres écrivains, que troublé, selon toute apparence, & découragé par quelques songes, il tomba dans une si grande mélancholie & dans un si affreux désespoir, qu'il se fit mourir volontairement, en buvant du sang de taureau. Hérodote fait aussi mention des deux Midas & des deux Gordius : il fait l'un de ces Midas fils de *Gordius*, il fait l'autre pere de *Gordius*. Il fait vivre l'un plus de quatre ou cinq générations avant l'autre. Il dit de l'ancien Midas, qu'il étoit fils de Gordius, plus ancien que Crésus, plus ancien que Gygès, & même plus ancien qu'Homere, puisqu'Homere fit son épitaphe, selon la *vie d'Homere* attribuée à Hérodote : il ajoute, qu'il changeoit en or tout ce qu'il touchoit; qu'on voyoit ses beaux jardins en Macedoine; qu'il passa d'Europe en Phrygie. Il faut peut-être, dit M. Bellanger, attribuer ces différentes choses à plusieurs Midas, tous fils d'un Gordius, dont l'un vivoit avant la guerre de Troye, l'autre un peu avant Homere, un autre peu avant Gygès. Le plus ancien de tous passa d'Europe en Asie, & régna en Phrygie. Il avoit choisi Céléne pour capitale de son royaume : Plutarque semble l'insinuer dans ses paralleles, dans le fait qu'il rapporte du livre second des Métamorphoses de Callisthénes, & qu'il met en parallele avec l'action de Curtius qui se jetta à cheval dans l'abyme que le Tibre avoit creusé au milieu de la place publique de Rome. Entre les successeurs de cet ancien Midas sur le trône de Phrygie, il y eut plusieurs Midas; entr'autres, un Midas qui eut un fils nommé Gordius, & ce Gordius fut pere d'Adraste (ou Adreste, comme l'appelle Hérodote) qui se réfugia à la cour de Crésus. Midas l'ancien, plus ancien que Crésus de quatre ou cinq générations, fut fils d'un Gordius. Midas second, ou troisiéme ou quatriéme, qui n'étoit plus ancien que Crésus que d'une génération, ou tout au plus de deux générations, fut pere d'un Gordius qui vivoit du tems de Crésus, & qui fut pere d'Adraste qu'il chassa ou exila dans les terres de son obéissance. * Voyez la lettre de M. l'abbé Bellanger dans les *Jugemens sur les écrits nouveaux*, tom. 11. pag. 278. & suiv. jusqu'à 292.

MIEG, (Louis-Chrétien) conseiller ecclésiastique, premier professeur en théologie, inspecteur du college de la Sapience, & premier pasteur de l'église du Saint-Esprit à Heidelberg, étoit d'une famille considérable de Strasbourg, connue avec avantage dès le XIV. siécle, & employée dans les premieres charges de la magistrature. Il étoit frere de *Jean-Frederic* Mieg, d'abord professeur à Heidelberg, puis à Groningue, où il mourut en 1691. Louis-Chrétien étoit né à Heidelberg le 20. d'Aout 1668; & il y fit ses premieres études qu'il continua à Bâle sous M. Werenfels : il les acheva ensuite dans sa patrie, où il donnoit des leçons de philosophie en même tems qu'il en recevoit de théologie. Après avoir été témoin de la désolation du Palatinat, il alla faire un voyage en Hollande, au retour duquel on l'appella en 1691. à Rinteln pour y être professeur en grec, & pasteur de l'Eglise Réformée. En 1694. il passa à Marbourg, où il fut ministre, professeur d'histoire ecclésiastique, & depuis en théologie. En 1706. l'électeur Palatin lui conféra les principaux emplois qu'un théologien réformé puisse posséder dans ce pays. M. Mieg les a tous exercés avec honneur jusqu'en 1730. qu'il eut une attaque d'apopléxie. Il résigna alors les charges de pasteur & d'inspecteur du collége de la Sapience, se réservant les autres. Il eut une seconde attaque qui l'enleva le premier de Janvier 1740. Outre la part qu'il a eue à l'édition des *Monumenta pietatis & litteraria virorum illustrium*, *in*-4°. on a de lui quelques piéces académiques, des sermons, & des ouvrages de controverse. Il a laissé trois ouvrages plus importans en état de paroître : une harmonie des Evangiles, un commentaire sur l'épître aux Galates, & une histoire ecclésiastique. Voyez la Bibliothéque Germanique, tom. 50. page 193. & suiv.

MIEL, (Jean) peintre Flamand, né à *Vlaenderen* à deux lieues d'Anvers, l'an 1599. fut disciple de Gérard *Séghers*. Après avoir travaillé quelque tems à Anvers, il alla en Italie, où André Sacchi voulut l'avoir dans son école, & l'employa à divers ouvrages. Il s'attacha depuis au Cavalier Bernin, & fut mis au nombre des peintres de l'académie de Rome en 1648. C'étoit un homme d'esprit : il donnoit le plus souvent dans des sujets bas & comiques, des représentations de farceurs & de gens de bas état. Il traitoit cependant le genre noble avec beaucoup d'élégance & de fertilité de génie. On trouve quelquefois de ses tableaux d'histoire, qui sont comparables à ceux des plus grands maîtres, & aucun ne l'a surpassé dans la force du coloris. Il est correct dans son dessin : son pinceau est gras & onctueux : enfin ses ouvrages plaisent, & ont toutes les qualités que l'on peut attendre d'un grand peintre. Il a même exécuté de grands morceaux à fraisque, tant dans l'église de Rome, que dans le palais du comte Palatin, qui sont des preuves de la supériorité de ses talens. Il fut appellé à Turin, où son mérite engagea son altesse royale à le faire chevalier de saint Maurice & de saint Lazare. Il est mort à Turin en 1664. dans la soixante-cinquieme année de son âge. * Extrait du *Catalogue raisonné de différens effets curieux & rares contenus dans le cabinet de feu* M. le chevalier de la Roque, imprimé en 1745. *in*-12. pag. 45. & 46. *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, de l'Académie royale des sciences de Montpellier, tom. 2. pag. 176. & suiv.

MIGNON ou MINJON, (Abraham) célébre peintre de fleurs, étoit né à Francfort vers l'an 1640. Son pere le mit chez *Jacques* Murel qui étoit habile dans le même genre de peinture; & Mignon travailla dans son école jusqu'à l'âge de 24. ans. Murel le mena ensuite avec lui dans les Pays-Bas, & le plaça chez *Jean-David* Heem qui avoit une très-grande réputation dans le même genre que Mignon avoit embrassé; aussi fit-il les plus grands progrès. Sa réputation fut telle, qu'on lui demandoit ses tableaux de toute part, quoiqu'il les vendît fort chers. Il mourut en 1679. n'ayant qu'environ quarante ans. Il a

laissé deux filles qui ont peint dans son gout, & qui sont les seules éléves qu'on lui connoisse. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom. 2. *in*-4°. pag. 44. & suiv.

MIKHITHAR, docteur Arménien schismatique, disciple de Nersés de Kladsor, qui étoit aussi un docteur Arménien schismatique, étoit de la province de Saloun. Il mourut dans le monastere de Medzopa, province d'Argis, l'an de Jesus-Christ 1337. On trouve quelques poësies de lui dans un *Charag-nots* ou recueil de Cantiques à l'usage de l'église d'Arménie, manuscrit, *in*-4°. qui est à la bibliothéque du roi. Mikhithar s'est fait encore plus connoître par ses ouvrages de controverse, dont on a au moins une partie manuscrite dans la même bibliothéque. M. de Villefroi qui en a donné la notice, s'exprime ainsi sur ces ouvrages: « Si l'auteur, dit-il, eût employé pour » la défense de la vérité la plume dont il s'est servi pour » prendre le parti de l'erreur & du schisme, l'Arménie » Catholique se réjouiroit, sans doute, de le compter » au nombre de ses docteurs. Son stile aisé & naturel, » la méthode facile avec laquelle il traite les questions les » plus obscures, & son raisonnement indépendant des » chicanes de la scholastique, le mettent à portée d'être » lu & entendu de tout lecteur qui sçait la langue dans » laquelle il a écrit. Ses ouvrages ne paroissent point sortir d'une plume passionnée: il traite les matieres d'un » air de modération qui devoit lui gagner les personnes » raisonnables de son parti; mais mal instruit des sentimens des Occidentaux, il nous impute des sentimens » que nous n'avons pas. Ennemi déclaré de la primauté » de la chaire de S. Pierre, il s'aveugle lui-même & aveugle les autres de ses opinions qui sont d'autant plus dangéreuses, qu'elles paroissent plus plausibles, & qu'elles » sont plus artificieusement établies & dévelopées. »

Dans la même notice citée plus haut, il est parlé d'un autre MIKHITHAR, célébre docteur en médecine, aussi Arménien, de qui l'on a un traité sur les différentes espéces de fiévres. Il se fait connoître ainsi dans sa préface, selon la traduction de M. de Villefroi: « Moi Mikhithar » de la ville de Her, qui, dès ma plus tendre jeunesse, ai » chéri la philosophie & la médecine, je me suis exercé » dans la lecture des livres arabes, persans & grecs, où j'ai » reconnu qu'ils possédoient pleinement & parfaitement » la science de la médecine selon les principes des anciens » sages, & que les Arméniens n'avoient jamais trouvé » cette science, ni les principes de cet art; mais qu'ils ne » s'étoient attachés qu'à la cure des maladies, & cela sans » régles, & d'une maniere imparfaite, &c. » Il ajoute, qu'il avoit composé son traité *pour le service du saint* patriarche d'Arménie le seigneur Gregoire Teghra (troisiéme du nom, & soixante-quatriéme patriarche des Arméniens, élu à l'âge de 15. ans). Ce livre, ajoute Mikhithar, a été fait & écrit en l'année 1186. de l'avenement de J. C. qui est l'an de l'ere arméniene 633.

MILAN. *Supplément tom. 2.* Le concile de l'an 1311. *dont on parle*, fut tenu à Bergame, non à Milan.

MILDMAY, (Walther ou Gauthier) chevalier, fut sous le régne de Henri VIII. roi d'Angleterre, président de la cour des augmentations. Edouard VI. fils de Henri VIII. le fit chevalier, & la reine Elisabeth, le fit membre de son conseil privé, chancelier & soutrésorier de l'échiquier. Les historiens de son tems parlent de lui avec éloge. Ce qui lui a fait le plus d'honneur, c'est d'avoir bâti & fondé le college d'Emmanuel dans l'université de Cambridge. Il lui assura un revenu pour y entretenir soixante-deux étudians & un professeur en théologie. Il mourut en 1589. laissant un fils nommé Antoine, qui, en 1596. fut envoyé par la reine Elisabeth en ambassade auprès de Henri III. roi de France. * Larrey, *Histoire d'Angleterre*, part. 3. *Supplément françois de Bâle*, tom. 3. pag. 341.

MILET, (Jacques) *Supplément tom. 2. pag. 73.* Un critique prétend que l'on s'est trompé en rapportant la date de 1485. pour la premiere édition de la *Destruction de Troye la grant mise par personnaiges.* Cependant l'édition *in*-4°. de cet ouvrage que nous avons vue, finit par ces mots: *Cy finist la destruction de Troye la grant mise par personnaiges, imprimée à Lyon par maître Matthieu Huss, & a été finie l'an mil* CCCC. *quatre-ving & cinq, le* V. *jour de Janvier.*

MILET ou MILÉ, (Jean) dit *Francisque*, peintre né à Anvers en 1644. étoit fils d'un habile tourneur en ivoire, né à Dijon, qui étoit venu s'établir en Flandres, où le prince de Condé, lorsqu'il se fut retiré dans le même pays, le logea dans son palais, & lui donna de l'emploi. Jean Milet perdit son pere à l'âge de trente-sept ans; mais comme *Franck*, habile peintre, chez qui il étoit, lui voyoit de grandes dispositions pour la peinture, il lui continua ses soins, & lui fit épouser sa fille, quoiqu'il n'eût encore que dix-huit ans. Milet acquit en peu de tems une grande réputation. Sa mémoire étoit si heureuse, qu'il peignoit tout ce qu'il avoit vu, soit dans la nature, soit dans les ouvrages des grands peintres, aussi facilement que s'il l'avoit eu sous ses yeux. Orlandi dans l'*Abecedario pittorico*, dit que Milet alla en Italie, qu'il y vit le Poussin, & qu'il a beaucoup copié de ses tableaux; mais on croit qu'Orlandi s'est trompé quant au voyage. Il est sûr que Milet vit la Hollande, la Flandres & l'Angleterre; & que dans tous ces pays, il laissa des preuves de sa capacité. Etant venu à Paris, il fut reçu à l'académie de peinture en qualité de professeur. On assure qu'il fut empoisonné par quelques peintres jaloux de sa réputation. Ce poison le rendit fou, & il mourut ainsi à Paris en 1680. âgé seulement de trente-six ans. Il fut inhumé dans le cimetiere de l'église de saint Nicolas des Champs. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom. 2. pag. 213. & suiv.

MILET, (Barthelemi) sieur de Marsilly, licencié en droit, étoit né à Dijon, & vivoit en 1640. il a composé les ouvrages suivans. 1. Quelques vers françois à la tête des *Madrigaux de B. de la Villate annotés* par René de Corcener, *in*-8°. 2 Harangue prononcée devant la sérénissime république de Venise par Rémond Vidal, gentilhomme François, & ambassadeur du roi, sur l'heureux succès des armes de sa majesté, (l'auteur veut parler de la prise de la Rochelle par Louis XIII.) traduite de l'italien en françois par le sieur de Marsilly, Dijonnois, à Paris, Jean Martin, 1629. *in*-12. 3. Sermons pour les dimanches & fêtes de l'Avent, prêchés en la ville de Sarragosse par le pere Christophe d'Avendano, Carme, &c. traduits de l'espagnol, à Paris, Gaspard Méturas, 1627. *in*-8°. & depuis dans la même ville, chez le même, en 1636. *in*-8°. Le traducteur nous apprend dans son épître dédicatoire à M. le cardinal de Bérulle; que pendant qu'il étoit en Espagne, il avoit eu de grandes liaisons avec le pere d'Avendano, qu'il avoit encore ouï prêcher à Paris. * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. p. 56.

MILICH, (Jean-Gotlieb) sçavant Allemand, étoit en particulier fort habile dans l'histoire de Silésie. Après divers voyages en Europe, il publia à son retour un ouvrage sur les inscriptions d'Italie, dans lequel il prit le nom d'*Amédée de Benignis.* On a encore de lui quelques autres piéces qui ne nous sont pas connues. Lorsqu'il est mort il travailloit à un traité *De pictoribus poëtis*, & à un autre sur la maison des comtes de *Hochberg.* Il a legué à la ville de Goerlitz sa bibliothéque qui étoit riche en livres d'histoire & d'antiquité, & particulierement en manuscrits concernant l'histoire de Silésie. Ce sçavant est mort à Schweidnitz le 26. Juillet 1727. après une maladie d'environ deux ans, âgé seulement de quarante-huit ans. * Bibliothéque Germanique, tom. 13. pag. 215. à l'article des nouvelles litteraires.

MILIEU, (Antoine) Jesuite, poëte latin, &c. *on en parle dans le Supplément de* 1735. *On peut ajouter que* son grand poëme intitulé, *Moyses viator*, &c. est loué par Balthasar de Vias, bon poëte latin de Marseille, dans le premier livre de ses *Charites*, *in*-4°. pag. 19. en ces termes:

MILLIEI *Moses naturâ horrente viator*
Prodigiis terras complet & astra suis;
Mersit Erythraeis haustum Pharaona sub undis
Diviso siccum qui mare sulcat iter;

Illum

Illum hoc vate cani per tot miracula; plus est
Quam manna Hebræis quod pluviale dedit.

MILLET, (Germain) *Supplément tom. 2.* Vigneul-Marville dans ses *Mélanges d'histoire & de litterature*, tom. 1. pag. 76. édition de 1725. dit qu'en 1644. le pere dom Millet fit imprimer un traité de la translation du corps de saint Denys en France. Dom le Cerf dans sa *Bibliothéque des Auteurs de la congrégation de saint Maur*, ne parle que d'un traité de la translation du corps de saint Benoît, qu'il dit imprimé en 1624.

MILLETOT, (Benigne) *Supplément tom. 2. on dit que* son traité *Du délit commun*, &c. a été imprimé à Dijon sans nom d'auteur. Cela n'est pas exact : la premiere édition est de 1611. & porte par B. M. C. (Benigne Milletot, conseiller). Il se peut faire qu'elle ait été faite à Dijon ; mais le titre porte, *à Paris par Nicolas Rousset*, 1611. & c'est à lui que le privilége est accordé. A l'égard de la seconde édition, faite à Dijon par Claude Guyot, 1615. on lit au frontispice : *Par Benigne Milletot, seigneur de Villy, conseiller du roi au parlement de Bourgogne.* Cette seconde édition est dédiée par l'auteur même au roi. * *Voyez* l'article de Milletot dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tom. 2. pag. 57. & suiv.

MILLOTET, (Marc-Antoine) *Supplément tom. 2.* .... *Huberti Langlæi epicedia*, lisez, *Hugonis Langlæi epicedium.* * Voyez l'article de Millotet dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par Papillon, tom. 2.

MILTON, (Jean) *Supplément, tom. 2. pag. 75. col. 2. ligne 28*..... Le Jesuite, traducteur du *Paradis reconquis*, se nommoit *Pierre de Mareuil*; il est mort dans le college de Paris le 19. Avril 1742..... *Clamor regii sanguinis ad cœlum*, lisez, *Clamor regii sanguinis adversùs parricidas Anglos.* Le paradis perdu de Milton a été traduit en latin sous ce titre : *Paradysus amissus latinè redditus, interprete Josepho* TRAPP, *sacræ theolog. profess.* 2. vol. *in*-4°. à Londres, 1744. En 1738. on a publié à Londres un recueil complet des œuvres historiques, politiques & mêlées de Milton, imprimées correctement sur les éditions publiées par l'auteur lui-même, avec un récit historique & critique de la vie & des écrits de M. Milton, contenant plusieurs piéces originales qui n'avoient jamais paru. Ce recueil dû aux soins de Thomas Birch, auteur du récit historique, est en deux volumes *in-fol.* en anglois. En 1740. M. Peck a publié à Londres *in*-4°. de nouveaux mémoires anglois de la vie & des ouvrages poëtiques de Jean Milton, avec les piéces suivantes. 1°. Examen du stile de Milton. 2°. Remarques critiques sur divers passages de Milton & de Shakespeard. 3°. *Baptistes*, poëme dramatique sacré de Buchanan, traduit du latin en anglois par Milton. 4°. Parallele de l'archevêque Laud & du cardinal Wolsey, par le même Milton. 5°. Legende du chevalier Nicolas Trockmorton, poëme historique écrit par le chevalier Thomas Trockmorton son neveu; le tout accompagné de notes & de préfaces. Dans les lettres sérieuses & badines, tom. 3. premiere partie, on trouve des particularités de la vie de Milton ; le plan de son poëme du paradis perdu ; le jugement de M. de Voltaire sur ce poëme ; une idée de la dissertation critique de M. Constantin de Magny sur le même poëme, &c. Voyez toute la lettre troisiéme.

MIMNERME, poëte Grec & musicien, *que l'on ne fait qu'indiquer dans le Dictionnaire historique*, étoit originaire de Colophon, de Smyrne ou d'Astypalée. Suidas le dit fils de *Ligyrtiade;* mais comme, quelques lignes après, il le qualifie de *Ligustadés*, à cause de la douceur & de l'agrément de ses poësies, on aura peut-être fait de cette épithéte défigurée le nom propre du pere de Mimnerme. Le même Suidas place ce poëte dans la trente-septiéme Olympiade, & le fait plus ancien que les sept Sages, ou leur contemporain. Il étoit surement antérieur à Hipponax, puisque celui-ci en parle : or Hipponax florissoit dans la soixantiéme Olympiade. D'ailleurs il paroît certain que Mimnerme vivoit du tems de Solon. Il étoit joueur de flute, comme le dit Plutarque dans son dialogue sur la musique si exactement traduit du grec en françois par M. Burette. Il fut l'inventeur du vers pentamétre, s'il en faut croire le poëte Herméfianax qui ajoute dans Athénée, que Mimnerme étant déja vieux, devint amoureux d'une fille nommée *Nanno*, qu'il se livra aux plaisirs de la table ; & que pour se venger d'Hermobius & de Phéréclés qui ne l'aimoient point, il fit contre eux quantité de vers. Mimnerme se distingua surtout par l'excellence de ses élégies, dont il ne nous reste que quelques fragments ; & en ce genre, Horace le met au-dessus de Callimaque. Pausanias dit que ce fut en vers de cette espéce que Mimnerme décrivit le combat des Smyrnéens contre Gygés roi de Lydie. Il fit aussi un poëme en vers élégiaques, cité par Strabon, sous le titre de *Nanno*, où il y a lieu de croire qu'il s'agissoit principalement de sa maitresse. Properce dit qu'en matiere d'amour, les vers de ce poëte valoient mieux que la poësie d'Homere:

Plus in amore valet MIMNERMI *versus Homero.*

& Horace alléguant les sentimens du même poëte Grec au sujet de cette passion, dit :

Si MIMNERMUS *uti censet, sine amore jocisque*
Nil est jucundum, vivas in amore jocisque.

Stobée nous a conservé dix vers grecs de Mimnerme où cette maxime si dangereuse n'est que trop bien dévelopée. Grotius a fait des mêmes vers une traduction en vers latins, & un anonyme en a donné une autre en vers françois. M. Burette a cru devoir rapporter le tout, le texte grec & les deux versions, dans ses remarques sur le dialogue de Plutarque concernant la musique, imprimées dans le tome dixiéme des *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, pag. 292. & suiv.

MINERVIUS.... *Supplément tom. 2. pag. 76. col. 2...*; *au lieu de* Fiberius, *lisez* Tiberius.

MINJON, (Abraham) *cherchez* MIGNON.

MINUTOLI, (Jacques) d'une famille noble & ancienne de Lucques, naquit l'an 1434. de FRANÇOIS Minutoli, sénateur de la république, & de *Marguerite* Balbani. Il se distingua dans l'étude du droit civil & canonique. Etant allé à Rome, le pape Pie II. le fit en 1460. abbreviateur des lettres apostoliques. Le pape Paul II. l'ayant fait un des commissaires de l'armée papale dans la guerre du saint Siége contre Robert Malatesta, seigneur de Rimini, il se conduisit avec tant de prudence & de courage dans cet emploi, qu'il réduisit toute l'Ombrie, & sur-tout Spolette & Citta di Castello à l'obéissance à laquelle elles devoient être soumises. Après la guerre de Rimini, Jacques Minutoli fut fait secretaire de la pénitencerie apostolique, & comte du sacré palais de saint Jean de Latran. Ce fut le pape Paul II. qui le décora de ces titres & dignités. L'empereur Frederic III. l'honora du titre de comte Palatin. Sous le pontificat de Sixte IV. il eut le gouvernement de Spolette ; & le même pape, pour le récompenser davantage de ses services, lui donna l'évêché de Nocera dans l'Ombrie. Peu de tems après il l'envoya avec le cardinal légat Jean la Balue, vers Louis XI. roi de France, qui le fit à son tour son agent auprès du pape, & obtint qu'il fût transferé de l'évêché de Nocera à celui d'Agde en Languedoc : c'étoit en 1481. La même année, Minutoli fut envoyé avec les ambassadeurs du roi, pour engager le sénat de Venise à se joindre au traité de pacification de l'Italie, lequel avoit été conclu à Rome. Le roi reconnut ses services en lui donnant une riche abbaye dans Poitiers, & en le laissant jouir de l'archevêché de Cambrai. Il mourut en France fort regreté, & apparemment dans un âge avancé. Il étoit en grande relation avec Jacques Picolomini, cardinal de Pavie, parmi les lettres duquel on en trouve sept écrites à ce cardinal à qui il rend compte principalement des opérations & des succès de la guerre de Rimini. Il y en a une où il est désigné évêque d'Agde. La premiere de ces sept lettres suppose dès le commencement que Minutoli en avoit déja écrites plusieurs au cardinal de Pavie. Ces lettres sont en latin, & se trouvent pages 636. 651. 696. 698. 713. 835. & 894. des lettres

du cardinal de Pavie, édition de Francfort, 1614. *in-fol.* on y trouve aussi les réponses ou les demandes du cardinal. Dans le dictionnaire historique de Bayle, quatriéme édition, l'on trouve un mémoire circonstancié sur l'anciennne & noble famille des Minutoli de Lucques, dont il y a une branche à Messine & une autre à Genève. *Vincent* Minutoli, second du nom, s'arrêta dans cette derniere ville en 1594. y embrassa la Religion prétendue réformée & s'y maria peu après avec *Susanne*, fille de *Michel* Burlamachi & de *Claire* Calandrini. * *Voyez* Bayle à l'endroit cité; le *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé à Bâle, & les lettres même de Minutoli avec celles que le cardinal de Pavie lui a écrites.

MINUTOLI, (Nicolas) de la famille du précédent, & frere de *Paulin* Minutoli, qui a laissé cette belle bibliothéque qui se voit à Lucques au monastere de saint Frédian, embrassa la vie religieuse dans l'ordre de S. Benoît, & dans la congrégation des Olivétans, où il prit le nom de *Dominique*. Il fut fait abbé de saint Pontien de Lucques, & depuis général de son ordre. L'éloge de son administration pendant son généralat, se lit dans le tome 4. de l'*Italia regnante*, de Gregorio Léti. On y lit entr'autres, qu'avant son généralat, un de ses prédécesseurs l'ayant chargé d'écrire sur la bulle *In cœna Domini*, il composa sur ce sujet un volume *in-fol.* qui fut imprimé, non sous le nom de l'auteur, mais sous celui de l'abbé qui l'avoit engagé à écrire. Il arriva de-là que lorsqu'il voulut faire présent à son frere d'un exemplaire de ce livre pour le mettre dans sa bibliothéque de saint Frédian, le frere refusa de le recevoir jusqu'à ce que le véritable auteur se fît connoître. C'est ce que Minutoli fit par ces vers qu'il écrivit au revers de la premiere page du livre :

Hunc ego conscripsi librum, tulit alter honores,
Veste mihi tantum & nomine consimilis.
Nam mihi Luca est patria, frater sum illius à quo
Nobilis erecta hæc bibliotheca fuit.
Ipse dedi librum, retulit pro munere frater
Quod placuit libris annumerare suis.

On a deux volumes de Minutoli & imprimés sous son nom à Venise, avec ce titre : *D'affetti di devotione che devono sentir li sacerdoti, avanti e doppo la celebratione, cavati dalli Evangelii correnti.* * Voyez le *Supplément François* de Bâle.

Le mémoire sur la famille de Minutoli, cité dans cet article, est dans le *Supplément du Dictionnaire critique, & dans l'édition même du Dictionnaire* faite en 1728. Il est parlé de ce mémoire dans la lettre 223. de Bayle, édition de M. Des-Maizeaux, tom. 3. pag. 842. & suiv. Dans les mêmes lettres de Bayle, il est souvent parlé de VINCENT Minutoli, de la même famille dont on a parlé, & auteur du mémoire sur ladite famille. Voici ce qu'on en dit dans ces lettres. M. Minutoli fut fait en 1676. professeur en histoire & des belles lettres à Genève. Bayle l'en félicite dans sa vingt-uniéme lettre du 4. Avril de ladite année. Il fut fait bibliothécaire de la république même de Genève au commencement de l'année 1700. comme on le voit encore par la lettre deux cens six de Bayle, du 23. Avril de ladite année. Les ouvrages de ce sçavant à qui Bayle a adressé un si grand nombre de ses lettres, sont, selon le récit du même, 1. un poëme latin sur la délivrance des ministres de Hongrie : le titre est : *Ad strenuos Christi confessores viginti sex pastores Hungaricos è triremibus Neapolitanis Dei beneficio tandem ereptos, nec non quinque alios è Bucarinis carceribus pariter eductos, cum quatuor è priorum numero Genevam appulissent; propempticon :* Gregorio Léti a inseré cette piéce dans son *Historia Genevrina*, tom. 5. pag. 135. 2. *In amicorum Trigam*, &c. c'est encore une piéce de vers. 3. Des vers latins & françois sur la mort de M. Roset, & quelques autres piéces de vers. 4. Diverses harangues, entr'autres deux *concernant le mois de Mai*, dit Bayle. 5. Une dissertation sur un monument trouvé dans le Rhône. 6. Traduction du livre de Leon de Modéne *des cérémonies & coutumes des Juifs d'aujourd'hui.* 7. La vie de Galeace Caracciolo, marquis de Vico, au royaume de Naples, qui, après avoir embrassé la Religion Réformée, mourut à Genève l'an 1586. traduite de l'italien de Nicolas Balbani, à Genève, 1681. *in-12.* 8. Bayle dit qu'il travailloit à une *Géographie séculiere.* 9. Eloge de M. Spon : Bayle en a donné un abregé dans ses *Nouvelles de la république des lettres* du mois de Juin 1686. 10. Lettre à M. Jurieu, touchant le projet de paix, &c. cette lettre est inserée dans la *Chimere de la cabale de Rotterdam*, &c. pag. 187. & suiv. 11. Traduction de l'ouvrage de Pierius Valerianus *De infelicitate litteratorum.* 12. M. Minutoli entreprit en 1693. de publier de quinze en quinze jours un journal, contenant des nouvelles de litterature, & des piéces fugitives de poësie, intitulé : *Les dépêches du Parnasse, ou la gazette des Sçavans :* chaque dépêche étoit de quarante-huit pages, ou deux feuilles, petit *in-12.* La premiere est du premier Septembre 1693. Ce journal s'imprimoit à Genève; mais comme les libraires de Lyon le contrefaisoient à mesure qu'il paroissoit, celui de Genève fut obligé d'en discontinuer l'impression. Il n'en a paru que quatre ou cinq dépêches. 13. Journal de Justin Colier, résident à la Porte pour les Etats généraux, traduit du flamand par Vincent Minutoli, à Genève, 1671. *in-12.* Bayle ne parle point de cet ouvrage dans ses lettres. On ne dit pas que tous ceux de M. Minutoli dont il parle, soient imprimés.

MIRON, (Charles) &c. *Supplém. tom. 2. pag. 77. 78.* On a imprimé autrefois l'épitaphe de Robert Miron, *dont il est parlé dans cet article*, sur une grande feuille *in-fol.* qui ne se trouve presque plus; ce qui nous fait croire que l'on ne sera pas fâché que l'on conserve ici cette piéce.

EPITAPHE DE ROBERT MIRON.

Hîc jacet ROBERTUS MIRO, *eques, dominus du Tremblay; comes consistorianus, spectata in omnibus muniis prudentia; primùm in supremo senatu Parisiensi consiliarius anno 1595. Unde in Arverniam & varias regni partes, nec non ad exteros, de rebus gravissimis delegatus, ubique semper egregiam operam navavit; plerisque urbibus & provinciis, quæ ad defectionem & res novas spectare videbantur, ac Henoticorum reliquiis ad obsequium & fidem revocatis. Praterea finibus regni cum archiduce Flandriæ & duce Lotharingiæ rite constitutis anno 1601. apud gentes illas variis honoribus & curis nomine præfecti justitiæ functus, inde redux à rege honorifice exceptus; in numerum consiliariorum interioris admissionis meruit cooptari, anno 1604. cum aliquot ante annis judicialis provocationum curiæ præses fuisset. Anno 1610. cum iterum in exercitu regio jus dicturus esset, profectus in Campaniam, auditâ Henrici Magni deplorandâ morte, celeriter ad urbem redire coactus est, in quâ anno 1614. Præfectus mercatorum creatus est; ac pro ejus muneris ratione, venientem ex Hispaniâ reginam, magnifice excepit; quæ & illum sibi, procuratorem Catholicum delegit: nec multo post, comitiis regni Lutetiæ habitis, tertii status præses interfuit: donec anno 1617. legatus ad Helveticos profectus, ibi decennium exegit; regis & sociorum consentientibus suffragiis, ob res prudenter juxta ac feliciter administratas laudatus. Domum reversus, interjectu trium annorum, missus est in Septimaniam anno 1631. ut provinciæ comitis juri dicundo præesset, magno regis commodo, formidolosis temporibus, inter infaustos rebellantium conatus: quibus oppressis, iterum duci Halluinio, ejus provinciæ præsidi adesse jussus est, majore habitâ ejus in rebus gerendis solertia ratione, quam admissâ ætatis & sontici morbi excusatione, unde missionem vix impetrare potuit: tandem mense Junio anni 1640. penatibus suis redditum morbus continenter lecto affixit; orbitate insuper cumulatus lectissimæ ac dilectissimæ uxoris Margaretæ Bretæ; tanto majore viri dolore, quod eam omnium itinerum comitem & legationum fere semper habuerat, præter spem suam ei superstes, qui vitam continuis morbis afflictam jam dudum traheret. Itaque perculsus admodum jacturâ charissimæ conjugis, cum quâ supra 40. annos summâ concordiâ vixerat: quam exacerbabat trium filiorum in ætatis flore paulo ante extinctorum memoriâ: tot animi & corporis malis demum succubuit idus Augusti 1641. anno ætatis 72. nono post elatam uxorem mense, eodem die eademque horâ & gemino morbo quo illa interierat, nempe inflammatione pulmonis.*

Sexdecim liberorum sex supersunt: tres mares, totidem fœ-

minæ: Robertus Miro, regis consiliarius & magister in curiâ rationum: Carolus Miro, eques Melitensis, & Ursus-Franciscus Miro, adolescens: Maria Mironia, vidua Antonii de Valles, Mesnilii domini, regi à consiliis, & totius Galliæ rationum dispunctoris atque antigraphi: Margareta Mironia, uxor Christophori Leschassier, cameræ rationum magistri, & Magdalena Mironia, vestalis Ursulinarum professa. Qui liberi, mares & fœminæ, quantum memoriæ & meritis ergà se optimorum parentum deberent, hoc posito epitaphio, posteris testatum esse voluerunt.

MISSION, (congrégation de la) ou de saint Lazare. Cette congrégation, *dont on parle dans le Dictionnaire historique*, a eu depuis son établissement sept supérieurs généraux.

I. VINCENT de Paul, instituteur & premier supérieur géneral, beatifié par le pape Innocent XIII. le 13. Août 1729. canonisé par le pape Clement XII. le 16. Juin de l'an 1737. * Voyez ce qu'on en dit dans le *Dictionnaire historique.*

II. *René* Almeras, mort le 2. Septembre 1672. à l'âge de 60. ans, après avoir été supérieur douze ans.

III. *Edme* Joly, mort le 26. Mars 1697. âgé de 75. ans: il a été vingt-cinq ans supérieur.

IV. *Nicolas* Pierron, mort, le 27. Août 1703.

V. *François* Watel, mort le 3. d'Octobre 1710. il avoit été élu le 11. Août 1703. sur la démission de M. Pierron.

VI. *Jean* Bonnet, mort le 3. Septembre de l'an 1735. dans la soixante-douziéme année de son âge. Il avoit été élu supérieur géneral le 10. Mai 1711.

VII. *Jean* Couti fut élu le 11. Mars 1736. il gouverne actuellement cette congrégation.

MISSON, (Maximilien) *Supplém. tom. 2. on dit qu'il* a été conseiller au parlement de Paris, *ajoutez*, pour les réformés, avant la révocation de l'édit de Nantes...... *On ajoute*, qu'en 1688. il entreprit un voyage en Italie, &c. il le fit en 1687. & 1688. à la suite d'un seigneur Anglois dont il étoit gouverneur.

MITRY, (Jean Hiacinthe comte de) seigneur du Mesnil en Lorraine, capitaine au régiment des gardes Lorrains, fils de M. *Charles* de Mitry, chambellan de son altesse royale, & de dame *Anne* Regnault, ses pere & mere, marié à dame *Jeanne* de Monbeliard de Franquemont, dont la plupart des ancêtres ont eté honorés des premieres charges; sçavoir, THIEBAULT de Mitry, sous le régne de l'empereur Charles IV. en 1319. de la souveraine magistrature en la ville de Metz. *Jean* de Mitry, reçu dans l'ancienne chevalerie de Lorraine en 1553. *Charles*, seigneur de Griport & de Saucourt, fait conseiller d'état de S. A. R. maître de son hôtel, bailli & capitaine de Montreuille sur Saône, en 1624. & *Nicolas-François-Dominique* de Mitry, capitaine d'une compagnie des gardes de S. A. Charles IV. avec brevet de colonel, & bailli de Pont-à-Mousson en 1650. * *Mém.* de dom Remy Ceillier, prieur titulaire de Flavigny.

MIZAULD, (Antoine) *dont on ne dit que deux mots dans le Moreri*, étoit né à Montluçon, petite ville du Bourbonnois, fit une partie de ses études à Bourges, & en acheva le cours à Paris. Oronce Finé y enseignoit les mathématiques avec beaucoup de réputation: Mizauld se rendit son disciple, devint son ami, & dans la suite il écrivit sa vie. De l'étude des mathématiques, il passa à celle de la médecine qu'il exerça avec tant de réputation, qu'il résolut de fixer son séjour à Paris; mais l'amour des sciences curieuses & vaines, ne tarda pas à l'entraîner; & s'il s'y acquit quelque nom parmi ceux qui étoient amateurs de ces mêmes vanités, il y perdit sa fortune & sa santé, aussi bien que la gloire solide qu'il eût retirée en continuant de se rendre utile par l'exercice de la médecine. Cependant comme l'astrologie & la recherche des secrets de la nature étoient du goût de son siécle, il obtint l'estime & l'amitié des sçavans; & à Paris principalement, il fut recherché par les personnes les plus distinguées par leur rang & par leur science. Il eut l'honneur de compter, entre ses protecteurs, Jean Olivier, fils du chancelier de ce nom, Pierre Seguier, président au parlement de Paris, Jacques Gougnon, doyen de l'église de Beauvais, & Jean le Charron, prévôt des marchands de Paris. Les marques d'affection & les bienfaits qu'il reçut de la famille des Minards, l'attacherent particulierement à cette maison; & il n'oublia rien pour en témoigner sa reconnoissance. Il dédia à Antoine Minard, chanoine de l'église de Paris, le second livre de ses secrets de la nature, & le troisiéme à Pierre Minard, conseiller au parlement de Paris. Antoine & Pierre étoient fils du président Minard qui fut assassiné pour s'être déclaré avec franchise contre les Prétendus Réformés. Mizauld déplora ce meurtre dans une piéce latine, où il fait en même tems l'éloge de ce président. Les systêmes de M. Mizauld plurent par leur nouveauté. D'un côté il supposoit un accord harmonique & une analogie parfaite entre les corps céléstes & les corps terrestres: c'est le fonds sur lequel il a établi tout ce qui a rapport à l'astronomie dans ses ouvrages. D'un autre côté, il paroît qu'il vouloit que la botanique réglât tout dans la guérison des maladies: il substituoit l'usage des plantes médicinales aux remédes composés que fournit la pharmacie; & ce dernier systême lui attira la jalousie & la haine des médecins de son tems, dont la plupart étoient plus charlatans qu'habiles. Ce qu'on ne peut contester, c'est que Mizauld, sans se départir de ses principes, fit de grands progrès dans la medecine, la physique & l'astronomie; & que s'il eut beaucoup d'envieux, il n'eut pas moins de protecteurs & de défenseurs respectables & accrédités. Il étoit extrêmement laborieux; & joignoit à une érudition peu commune pour son siécle, un jugement droit & beaucoup de probité. Ses écrits qui sont en grand nombre, étoient lus avec avidité, quoique pleins d'opinions singulieres, & on peut encore au moins les parcourir aujourd'hui avec quelque utilité. Frederic Morel qui en imprima la plus grande partie, y gagna considérablement par la multitude des éditions qu'il en fit. Mizauld mourut à Paris en 1578. dans un âge fort avancé. Voici la liste de ses ouvrages. 1. *Phœnomena, sive aëriæ ephemerides, omnium auræ commotionum signa ab his quæ in cœlo, aëre, aqua & terra palam apparent, quatuor aphorismorum sectiunculis, methodo sane quam facili & perspicuâ, diebus singulis fideliter ob oculos ponentes*, à Paris, chez Renaud & Claude Chaudiere, 1546. *in*-8°. Mizauld dédia cet ouvrage à François I. & peu après il en fit une traduction françoise pour Catherine de Médicis, ou du moins qu'il présenta à cette reine. 2. *Prolegomena in quibus nonnulla de brutorum præsagitione, & prædicendarum aëris mutationum seriâ methodo ex solis phænomenis*, à Paris, 1548. & traduit en françois avec la traduction du précédent, sous le titre de *Mirouer du tems*, &c. à Paris, 1547. *in*-8°. 3. *Meteorologia, sive rerum aëriarum commentariolus*, à Paris, chez Chaudiere, 1547. *in* 8°. & traduit en françois, sous le titre de *Mirouer de l'air*, à Paris, *in*-8°. 4. *Cometographia, crinitarum stellarum naturam & portenta libris 2. pulcherrimis proponens*, à Paris, chez Wechel, 1549. 5. *Æsculapii & Uraniæ medicum simul & astronomicum ex colloquio conjugium, harmoniam microcosmicam macrocosmo, sive humani corporis cum cœlo paucis figurans & perspicuè demonstrans*, à Lyon, chez de Tournes, 1550. *in* 4°. Cet ouvrage se trouve souvent cité sous divers titres, quoiqu'il n'y ait eu que cette édition. 6. *Planetologia, rebus astronomicis, medicis & philosophicis referta, ex qua cœlestium corporum cum humanis societas & aptatio facilè demonstratur*, à Lyon, chez Bonhomme, 1551. *in*-4°. non en 1552. comme quelques-uns l'ont dit. 7. *De mundi sphæra, seu cosmographia, lib. 3. figuris & demonstrationibus illustrati*, à Paris, chez Cavellat en 1552. *in*-8°. 8. *Zodiacus, sive duodecim signorum cœli hortulus, libris tres concinnatus*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 9. *Planetæ. seu planetarum collegium*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 10. *Asterismi, sive stellarum cœli imaginum officina, cum encomio docti astronomi*, à Paris, chez Gaillard, 1553. 11. *Catalogi septem simpathiæ & antipathiæ, seu concordiæ & discordiæ rerum aliquot mundi*, à Paris, chez Keroer, 1554. 12. *Ephemeridum aëris perpetuarum, seu popularis*

& rusticæ tempestatum astrologiæ ubique terrarum & veræ & certæ libelli seu classes 5. 1554. &c. traduit en françois la même année, à Paris. 13. *Memorabilium aliquot naturæ arcanorum silvula, rerum variarum simpathias & antipathias libellis 2. complectens*, à Paris, 1555. & à Francfort, 1592. & 1613. &c. traduit en françois par Nicolas du Haupas, à Paris, 1556. *in*-16. 14. *Harmonia cœlestium corporum & humanorum dialogis 11. astronomice & medice elaborata & demonstrata*, à Paris, chez Keroer, 1555. à Francfort, 1589. 1592. & 1593. &c. traduit en françois par Jean de Monliard, à Lyon, 1580. *in*-16. 15. *Paradoxa rerum cœli ad Epiponum Philuranum & socios*, à la suite du précédent, édition de Paris, 1577. & chez Morel, 1598. *in*-8°. 16. *Ephemerides cœlestes anni labentis*, 1555. &c. à Paris, chez Keroer, 1555. &c. traduit par l'auteur, à Paris. 17. *Usus & explicatio ephemeridum*, à Paris, 1555. *in*-8°. &c. traduit par l'auteur, à Paris, 1556. 18. *Symbolum funebre in obitum Orontii Finæi, regii mathematici, cum ejus vitâ & tumulo*, à Paris, 1555. 19. *Ephemerides cœlestes* pour les années 1556. & 1557. 20. *De arcanis naturæ libri quatuor*, à Paris, 1558. *in*-8°. &c. *editio tertia*, *in*-16. la même année. 21. *In cædem atrocissimam Antonii Minardi, in senatu Paris. præsidis inculpatissimi, Nœnia*, à Paris, 1559. 22. *Secretorum agri enchiridion primum, hortorum curam, auxilia, secreta & medica præsidia inventu prompta ac paratu facilia, libris tres complectens*, à Paris, 1560. & 1575. *in*-8°. à Cologne ou Genève, 1577. &c. à Paris, 1607. *in*-8°. 23. *De hortensium arborum insitione opusculum*, à Paris, 1560. *in*-8°. 24. *Dendranatome, seu exploratio & dissectio corporis arborei in sua sigillatim membra, &c.* à Paris, 1560. & 1575. *in*-8°. 25. *De hominis symmetriâ, proportione & commensuratione*, à Paris, à la fin de l'Enchiridion. 26. *Opusculum de senâ, plantâ inter omnes quotquot sunt hominibus beneficentissimâ & saluberrimâ : accessit Proclus de arcanis naturæ*, à Paris, 1564. 1572. 1574. 27. *Dioclis Carystii medici ad Antigonum regem epistola de tuendâ valetudine per hortensia*, à Paris, 1564. 1572. *in*-8°. 28. *Arnoldi à Villa nova medici consilium ad regem Aragonum de salubri hortensium usu*, à Paris. 29. *De syrmaismo & ratione purgandi per vomitum Joanne Langio autore*, à Paris. Les ouvrages depuis le n°. 22. jusqu'au 29. inclusivement, ont été traduits par André Caille, médecin, & imprimés sous ce titre : *Le jardinage d'Antoine Mizauld*, 1578. *in*-8°. 30. *Météores, ou discours des choses qui sont faites & engendrées aux trois régions de l'air, avec les causes*, à Paris, 1548. 31. *Paraclesis super morte Franc. Olivarii Galliar. cancell. prudentissimi*, à Paris, 1560. 32. *Singuliers secrets & secours contre la peste souventes fois expérimentés & approuvés, tant en certaine préservation que parfaite guarison*, à Paris, 1562. *in*-8°. 33. *Les louanges, antiquités & excellences d'astrologie extraites de Lucian*, à Paris, 1563. 34. *Instruction fort populaire pour la connoissance des lunes en tout tems*, à Paris, 1563. 35. *Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun par la seule inspection du front & de ses linéamens*, à Paris, 1565. 36. *Opuscule non moins plaisant qu'utile du particulier consent, & manifeste accord de plusieurs choses avec la lune*, à Paris, 1571. *in*-8°. 37. *Alexikepus, seu auxiliaris hortus*, &c. à Paris, 1564. 1565. *in*-8°. *Coloniæ*, 1576. 38. *Nova & artificiosa methodus comparandorum hortensium fructuum*, &c. à Paris, 1564. 1575. à Cologne, 1577. *in*-8°. & dans le *Médecin charitable* de Guibert. 39. *Methodus componendorum vinorum quæ diversis morbis succurrant*, &c. à Paris, 1564. *in*-8°. ces ouvrages des n° 37. 38. 39. ont été traduits en françois par André Caille, & publiés sous le titre de *Jardin médicinal de Mizauld*, 1578. *in*-8°. 40. *Memorabilium, utilium ac jucundorum centuriæ* IX. à Paris, 1567. 1584. *in*-8°. *Coloniæ*, 1574. *in*-12. à Francfort, 1589. 1592. & 1613. à Nuremberg, 1681. sous le titre de *Mizaldus redivivus*, &c. 41. *Seleniacum, hoc est medicum de lunâ opusculum*, &c. 42. *Annotationes in 3. Galeni librum de diebus decretoriis*. 43. *Conciliatio medicorum & astrologorum in controversiâ lunæ, & calculi dierum decretoriorum in morbis*. 44. *Scholia in Galeni librum de infirmorum decubitu*. 45. *Aphorismorum Hippocratis sectiones* VII. *in totidem classes juxta communes medicinæ locos digestæ, cum notis*. 46. *Præludium in symphoniam medicinæ & astronomiæ*. 47. *Lunæ & Oceani concordia philosophicè & astronomicè demonstrata*, &c. 48. *Astrologica problemata*, &c. 49. *Commentariolus in duo priores lib. apotelesmaton Claudii Ptolomæi*, &c. 50. *Jatro mathematica, seu medicinæ & astrologiæ harmonia*, &c. 51. *Astrophonia, illustrium stellarum inerrantium exortus & occasus statis mensium anni diebus ad Gallicanum climâ & vicinarum regionum fideliter proponens*. 52. *Methodicæ tabulæ & breves in sex libr. Galeni de differentiis & causis morborum & symptomatum*. Ces écrits sans date sont encore manuscrits : on a recueilli sous le titre d'opuscules, à Paris, chez Morel, 1607. en deux volumes *in*-8°. une partie des écrits de Mizauld. * Les Biblioth. de la Croix-du-Maine & de Du-Verdier. Mémoire sur la vie & les ouvrages de Mizauld par M. Michault, avocat au parlement de Dijon. Nous avons vu aussi une liste imprimée des ouvrages françois & latins de Mizauld jusqu'en 1572. inclusivement.

MODIUS, (François) d'Oudenbourg, mort chanoine d'Aire en 1597. *on en parle dans le Dictionnaire historique; mais on s'est trompé sur le tems de la naissance de cet écrivain.* On la met en 1556. au lieu de 1546. *On pouvoit ajouter qu*'il apprit le grec & le latin à Douai sous André Hoius, & le droit sous Jean Venduillius & Boetius Epo. Il fut lui-même reçu docteur en droit canon & en droit civil en 1573. *Quoiqu'on ne rapporte pas tous ses ouvrages dans le Dictionnaire historique, on auroit pu ajouter à ceux que l'on cite*, ses *Lectiones Nov-antiquæ*, distribuées en cent lettres, selon Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, de l'édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 300. où l'on ne cite que l'édition de ces *Lectiones* faite à Francfort en 1584. *in*-8°. mais Jean Gruter en a donné une autre dans le tome 5. du *Thesaurus criticus*, à Francfort, 1605. *in*-8°. & dans cette édition, les *Lectiones Nov-antiquæ* sont partagées en cent vingt-trois lettres, dont chacune est adressée à quelque personne distinguée alors par la science ou la dignité. Valere André, dans l'ouvrage que l'on vient de citer; a donné une liste exacte des ouvrages de Modius dont on y voit aussi le portrait gravé.

MOINE, (Pasquier le) portier ordinaire du roi François I. c'est-à-dire, huissier de la chambre. C'est sous le nom bizarre de *Moine sans froc* qu'il obtint du roi son maître le privilége de faire imprimer ses ouvrages; & c'est aussi sous le même titre qu'il est indiqué dans le cérémonial François, où l'on a inseré la description qu'il fit en 1514. du sacre & du couronnement du roi François I. Le second de ses ouvrages est intitulé : *Voyage & conquête du duché de Milan en* 1515. *par François I. rédigé en vers & en prose* par Pasquier le Moine, dit *le Moine sans froc*, portier ordinaire du roi, *in*-4°. à Paris, 1520. On peut voir par cet ouvrage que la poësie burlesque n'est pas aussi nouvellement introduite en France, que plusieurs l'ont écrit, puisqu'elle y étoit déja connue au commencement du XVI. siécle. Le pere de Colonia Jesuite, qui parle de cet écrivain dans son *Histoire litteraire de Lyon*, *in*-4°. t. 2. pag. 493. & suiv. & qui rapporte quelques vers de son *Voyage & conquête*, &c. dit que son stile est un burlesque plat & rempant; mais que l'auteur nous instruit de bien des dates & de beaucoup de faits qui font rechercher sa relation.

MOINE, (Pierre le) Jesuite, &c. *Ajoutez les ouvrages suivans à ceux qui sont déja cités de cet écrivain dans le Dictionnaire historique & le Supplém. de* 1735. 1. *Manifeste apologétique pour la doctrine des Jesuites contre le livre intitulé, La théologie morale des Jesuites*, *in*-8°. à Paris, 1644. cité par M. l'abbé Lenglet au tom. 4. de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, *in*-4°. pag. 142. C'est en partie contre ce *Manifeste* que l'université de Paris donna sa troisiéme requête, présentée à la cour de parlement le 7. Décembre 1644. à la fin de laquelle on trouve des extraits dudit manifeste. Ces extraits contiennent 18. pages, & la requête en a 44. *in*-8°. 2. *L'étrille du pégase Janseniste*. 3. *De l'histoire*, *in*-12. à Paris, 1670. « Quoique ce traité soit peu lu, dit M. l'abbé

» Lenglet, tom. 3. pag. 3. il y a néanmoins des traits cu-» rieux & singuliers : il ne manque pas de jugement, mais » il abonde sur-tout en expressions vives, qui marquent » une imagination forte, &c. » 4. *La galerie des femmes fortes avec leurs portraits*, à Paris, 1647. *in-fol.* Cet ouvrage a été imprimé depuis *in-12*. 5. *Devises heroïques & morales*, avec figures en taille douce, à Paris, 1649. *in-4°*. 6. Lettre écrite à une personne de qualité, où il est parlé de l'auteur, du sujet & du caractere des mémoires de la regence, de la reine marie de Médicis : au-devant de ces mémoires (qui sont de François-Annibal d'Estrées, depuis maréchal de France), à Paris, Billaine, 1666. *in-12*. Le pere le Moine étoit de bonne famille. Il a eu un neveu, seigneur de Buxieres, Bourceval & Saucey, chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils d'état & privé, lieutenant général au bailliage & siége présidial de Chaumont. C'étoit un homme d'esprit. Il s'étoit formé une bibliothéque dont M. Henrys, avocat, son ami (*duquel il est parlé dans le Supplément de* 1735.) avoit fait une censure. Comme M. Henrys y louoit beaucoup d'ouvrages que le pere le Moine n'approuvoit point, ce pere ayant vu l'écrit de M. Henrys, fit des remarques. M. Henrys y répondit, & adressa sa réponse à M. le Moine le neveu. Ces piéces sont demeurées manuscrites. Dans une lettre du même neveu, il est parlé d'un ouvrage de son oncle, intitulé : l'*Art de régner*, qu'il envoyoit à M. Henrys.

MOINE, (François le) peintre d'un mérite très-distingué, naquit à Paris en 1688. son génie pour la peinture s'étant declaré dès le bas âge, il fut mis chez M. Galloche, professeur de l'académie de Paris, sous qui il fit les plus heureux progrès. Toujours le crayon ou le pinceau à la main, il étudia les meilleurs modéles, & ne se lassa pas de chercher la perfection. Plusieurs prix remportés à l'académie, lui mériterent une place dans ce corps en 1718. Il entreprit vers le même tems de peindre à l'huile le chœur de l'église des Jacobins du fauxbourg de saint Germain. En 1724. il alla en Italie ; & quoiqu'il n'y ait demeuré qu'une année, il fit durant cet intervalle, plusieurs ouvrages qui augmenterent beaucoup sa réputation. A son retour à Paris, il fut fait professeur de l'académie. La coupole de la chapelle de la sainte Vierge à saint Sulpice lui fut destinée pour la peindre à fraisque ; & il se distingua beaucoup dans ce morceau par ses beaux grouppes & par la fraicheur de son coloris. Cet ouvrage l'occupa pendant trois années. En 1727. étant entré dans le concours des tableaux que le roi avoit ordonné à l'académie de peinture, il partagea le prix avec M. de Troy, aujourd'hui directeur de l'académie de Rome. Il a fait depuis, entr'autres ouvrages, le grand salon qui est à l'entrée des appartemens à Versailles : il représente l'apothéose d'Hercule. La description en a été donnée au public ; & on la trouve aussi dans les vies des peintres publiées par M. d'Argenville. Le Moine fut quatre ans à peindre ce salon. Le roi, pour lui en marquer sa satisfaction, le nomma en 1736. son premier peintre à la place de M. de Boullongne qui étoit mort. Quelque tems après, sa majesté lui donna une pension de trois mille cinq cens livres : il en avoit déja une de six cens livres. Sa tête commença dès ce tems-là à s'échauffer ; on assure que la mort de sa femme, qu'il avoit épousée en 1730. augmenta son mal. Celui-ci fit de si grands progrès, que dans un accès de folie, il se perça lui-même de plusieurs coups d'épée, dont il mourut le 4. Juin 1737. âgé de quarante-neuf ans. * *Voyez* l'abregé de sa vie parmi celle des peintres que M. Dezallier d'Argenville a donnees au public en 1745. *in-4°*. tom. 2. pag. 425. & suiv. On y trouve un détail des principaux ouvrages de peinture de M. le Moine.

MOKA, ville & port principal de l'Yemen, est situé dans le golfe de la mer Rouge, à vingt lieues du detroit. Le roi d'Yemen qui n'est à présent tributaire d'aucune puissance ; s'appelle l'*Iman*, titre que les premiers Califes ont porté. *Senam* est la ville capitale de l'Yemen, & la résidence de l'*Iman*. On sçait que le seul royaume d'Yemen produit en Arabie l'arbre du caffé qui croît dans trois principaux cantons, aux environs de Betel-Faqui, de Senam & de Galbani, trois villes des Montagnes. Le caffé de Betel-Faqui est le meilleur. C'est en 1709. que les François ont commencé de faire le commerce du caffé avec Moka. Avant ce tems-là le caffé n'entroit en France que par Marseille, qui le tiroit du Levant, & par conséquent de la seconde main. Le capitaine Merveille qui fut envoyé à Moka en 1709. par la compagnie des Indes orientales, fit avec le gouverneur de la ville un traité, dont l'infraction de la part des Arabes a été depuis le sujet d'une rupture, & en 1737. d'un acte d'hostilité & d'une glorieuse expédition de la part de notre compagnie des Indes. Suivant le premier traité, les marchandises apportées des états du roi de France, (ce qui comprend nos colonies dans les Indes) ne doivent payer au roi d'Yemen d'autre droit que deux quarts pour cent. Les Arabes donnant par la suite une fausse interprétation à ce traité, prétendirent que ce droit ne regardoit que les marchandises apportées directement de France ; & sous ce prétexte, ils exercerent des véxations qui rendirent le commerce de Moka très-desavantageux aux François. La compagnie jugeant qu'il étoit necessaire de montrer qu'on ne violoit pas impunément les engagemens pris avec elle ; résolut, de l'agrément du roi, d'envoyer les punir ; & le succès de cette entreprise qui demandoit un chef qui sçût joindre à la capacité d'un guerrier la prudence d'un négociateur, fut confié à M. de la Garde Jazier, capitaine de vaisseau au service de la compagnie, & neveu du célébre M. Du-Gué-Trouin. En conséquence, M. de la Garde avec une escadre de quatre vaisseaux, armés moitié en guerre, moitié en marchandise, & portants trois cens trente hommes soldats ou matelots, partit de Pondicheri le 22. Octobre 1736. L'escadre étant arrivée à Mayé ou Mahé sur la côte de Malabar, où il y a un établissement de la compagnie, elle fut jointe par un cinquiéme vaisseau détâché du gouvernement de l'Ile de France, & destiné aussi pour cette expédition, & elle mouilla le 25. Janvier à la rade de Moka.

L'ancien gouverneur de Moka, & le grand trésorier de l'Iman, étoient ceux qui avoient fait à leur profit les véxations que M. de la Garde venoit venger. Quand le trésorier & le nouveau gouverneur, fils du précédent, eurent sçu son arrivée, & le sujet qui l'avoit amené, l'alarme s'empara d'eux ; & de concert, ils imaginerent divers moyens pour empêcher que l'Iman ne fût informé des vrais sujets de mécontentement qu'on avoit donnés à la compagnie. Ils firent successivement des propositions vagues d'accommodement, afin d'avoir le tems de rassembler des troupes en grand nombre. Les vents devenus contraires au dessein qu'avoit M. de la Garde de faire brusquement une descente, & quelques autres obstacles, furent d'abord favorables aux Arabes. M. de la Garde dissimula aussi sa marche & son projet jusqu'à un tems plus convenable ; & néanmoins il fit sçavoir qu'il ne venoit point pour détruire Moka, ni ruiner ses habitans, & que son unique dessein étoit de rétablir le commerce sur l'ancien pied, après avoir puni l'avarice du gouverneur & du grand tresorier. Quand la mer devenue plus tranquille, parut mettre son escadre à couvert des dangers qu'il avoit craints jusques-là, il canona la ville, & y fit jetter quelques bombes qui effrayerent les habitans sans beaucoup leur nuire. De son côté il eut à essuyer le canon des deux forts qui défendoient la rade. Il avoit peu de monde, & plusieurs de ses soldats étoient malades ; c'étoit s'exposer aux plus grands dangers, si l'on se contentoit de faire bonne contenance sans aller plus loin. M. de la Garde le sentit ; & rappellant toute son habileté & sa valeur, il s'empara d'un des deux forts malgré la défense vigoureuse des Arabes. Par cette action qui en faisoit craindre quelqu'autre plus dangereuse pour la ville, M. de la Garde amena l'*Iman* à traiter directement avec lui par lettres ; & pendant cette négociation, le grand trésorier fut réduit à venir se livrer lui-même en ôtage. Le gouverneur fut préliminairement destitué. Enfin, par un traité fait entre l'*Iman* & la compagnie, il fut accordé des dédommagemens considérables des véxations passées ; &

tous les avantâges convenables au commerce que la compagnie feroit à l'avenir à Moka. Les Arabes ont ponctuellement exécuté ce traité qui est de 1737. La relation de cette expédition de Moka, & de ses suites, est curieuse & très-bien faite. Elle a été composée sur le journal même de M. de la Garde-Jazier, de saint Malo, par M. l'abbé Guyot Des-Fontaines, & imprimée *in*-12. à Paris chez Chaubert en 1739. Le traité qui fut le fruit de l'expédition de M. de la Garde, est inséré en entier dans cette relation, qui est terminée par une lettre de M. de la Garde à M. l'abbé Des-Fontaines, dans laquelle le premier rend un témoignage avantageux à la politesse & à la probité des Arabes, & à la fidelité avec laquelle ils ont exactement observé le traité en question.

MOLAN, (Jean) *Supplément tom. 2. pag. 81.....* Vermeulen, *lisez* Vander-Meulen. *Ajoutez que* Jean Molan a eu beaucoup de part aux notes qui sont à la fin de la Bible latine des théologiens de Louvain, imprimée à Anvers, chez Plantin, 1580. Tout ce que Molan a écrit, est digne de la curiosité des lecteurs, selon M. Du-Pin; & Baronius, dans son martyrologe, dit qu'il a rendu de grands services à l'église & à la vérité.

MOLANUS, (Gérard-Wolter) théologien Luthérien, distingué dans son parti, naquit en 1633. le 22. Octobre à Hameln ou Hamelen, ville anséatique d'Allemagne dans le duché de Brunswick. Il fut disciple de Georges Calixte. En 1660. on le fit professeur en mathématiques; & en 1672. il devint aussi professeur de théologie à Rinteln. Il étoit abbé de l'abbaye libre & impériale de Lockum, & avoit de plus la charge de directeur des églises de tout l'électorat de Brunswick. Il avoit le premier rang dans les états de la principauté de Calenberg. Comme premier membre consistorial, il étoit président du consistoire de Hanovre. Il mourut le 7. Septembre de l'an 1722. âgé de quatre-vingt-neuf ans. C'étoit un homme fort sçavant. Il avoit un beau cabinet de médailles, & une riche bibliothéque dont il avoit fait un grand usage. Voici ses écrits : 1. *Theses mathematicæ.* 2. *Disputationes de studio theologico.* 3. *Disputationes de communicatione & prædicatione idiomatum.* 4. *Dissertatio de tempore instituta à Domino sacræ cœnæ.* 5. *Disputatio philologica de regimine verborum active significantium.* 6. *Series abbatum Luccensium.* 7. *Oratio in funere Wilhelmi VI. Landgrafii Hassiæ.* 8. *Lipsanographia, seu thesaurus reliquiarum electoralis Brunsvico-Luneburgicus.* Cet ouvrage a paru d'abord à Hanovre en allemand l'an 1697. & ensuite dans la même ville en latin, l'an 1713. & l'an 1724. 9. *Nugæ venales, sive refutatio calumniæ, vel nugarum potius cujusdam nugivenduli de adactâ ad Romanam Ecclesiam apostasia Gerardi abbatis Luccensis.* 10. *Epistola ad dominum Joachimum Meyerum, quâ exponit cogitationes suas de nummo aureo posthumi ab illo edito & dissertatione illustrato, quæ reperitur in novis litterariis Germanicis*, & quelques autres ouvrages écrits en langue allemande. Molanus en a laissé plusieurs qui ne sont point encore imprimés. * *Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tom. 3. *Succincta notitia scriptorum rerum Brunsvicensium ac Luneburgensium*, &c. *à Daniele Eberhardo* Baring, à Hanovre, 1729. *in*-8°. pag. 25.

MOLIÉRE, (Jean-Baptiste POCQUELIN de) *Supplément de 1735. tom. 2.* 1°. *ajoutez à ses ouvrages un poëme* intitulé : *La gloire du Val-de-Grace :* on trouve ce poëme à la suite de la vie de Pierre Mignard, donnée au public par M. l'abbé de Mazieres de Monville, aujourd'hui chanoine de Bourdeaux, & de l'académie de Montauban. Cette vie a été imprimée à Paris en 1730. *in*-12. Ce même poëme se trouve à la suite du tome 8. de la nouvelle édition des œuvres de Moliére, *in*-12. qui est due aux soins de M. Joly, & qui a paru en 1739. à Paris. 2°. Dès 1734. M. Joly fit réimprimer à Paris les œuvres de Moliére en quatre volumes *in*-4°. & c'est sur cette édition qu'a été fait celle qui parut en 1739. en huit volumes *in*-12. Le premier volume commence par l'avertissement qui est dans l'édition de 1734. suivi d'additions importantes à cet avertissement, du catalogue des critiques qui ont été faites contre les comédies de Moliére, & de mémoires instructifs sur la vie & les ouvrages du même comique. 3°. On a mis dans le dernier volume, l'ombre de Moliére, comédie, par Brecourt; des extraits de divers auteurs, contenant plusieurs particularités de la vie de Moliére, & des jugemens sur quelques-unes de ses piéces, & un recueil de diverses piéces sur la mort de Moliére. Ces piéces étoient déja réunies dans un recueil imprimé à Utrecht chez François Galma, en 1697. *in*-12. intitulé : *Voyage de messieurs de Bachaumont & de la Chapelle, avec un mélange de piéces fugitives tirées du cabinet de M. de saint Evremont.* 4°. M. de Voltaire a donné une vie raisonnée de Moliére; & M. Riccoboni des observations sur le génie du même poëte comique.

MOLIERES, (Joseph PRIVAT de) prêtre, lecteur & professeur de philosophie au college royal, associé de l'Académie des sciences de Paris & de celle de Londres, naquit à Tarascon en 1677. de CHARLES Privat de Molieres, & de *Martine* de Robins de Barbantane, deux familles qui ont donné des commandeurs & des grands-croix à l'ordre de Malte. Né avec un temperament extrêmement délicat & sujet à de fréquentes maladies, on le laissa maître ou de s'occuper ou de s'amuser. Il choisit l'occupation. Il apprit le latin, les humanités & la philosophie, selon la forme ordinaire, & de plus assez de mathématiques pour faire sentir qu'il étoit porté à s'y livrer. Son frere aîné ayant été tué à la guerre en 1695. M. de Molieres qui étoit venu après, fut sollicité à prendre un établissement; mais son amour pour l'étude, & sur-tout pour les mathématiques, l'emporta sur toute sollicitation. Il embrassa l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre en 1701. Il entra dans la suite dans la congrégation de l'Oratoire, & il y enseigna avec succès les humanités & la philosophie dans les écoles d'Angers, de Saumur & de Juilly. En étant sorti quelques années après, il vint à Paris pour chercher le pere Mallebranche dont il avoit lu & gouté les ouvrages, & il s'attacha à lui d'une maniere particuliere. Après la mort de cet habile philosophe, il reprit l'étude des mathématiques qu'il avoit un peu négligée pour la métaphysique; il présenta quelques mémoires à l'Académie des sciences; & en 1721. il fut reçu dans cette célébre compagnie en qualité d'adjoint pour la méchanique. Deux ans après, il obtint la place de professeur de philosophie au college royal; & en 1729. il monta au rang d'associé dans l'Académie des sciences. En 1726. il donna au public un livre qui a pour titre : *Leçons de mathématiques nécessaires pour l'intelligence des principes de physique qui s'enseignent actuellement au college royal.* C'est un traité de la grandeur en général, où les principes d'algébre & le calcul arithmétique sont exposés avec ordre, & les opérations bien expliquées & bien démontrées. Ce livre a été traduit en Anglois par M. Huselden. Il donna depuis le premier volume de ses *Leçons de physique, contenant les élémens de la physique déterminés par les seules loix des méchaniques, expliquées au college royal*, & successivement les trois autres volumes, jusqu'en 1739. où parut le quatriéme. C'est de tous ses ouvrages le plus étendu, & celui qui lui a fait le plus d'honneur. Il a refondu la plus grande partie des mémoires qu'il avoit lus à l'académie : tels sont principalement ceux qui regardent la question du vuide & celle des tourbillons célestes, les loix de ces tourbillons & leur méchanique, soit pour en expliquer le mouvement, soit pour en démontrer la possibilité & l'existence dans le systême du plein. Les tourbillons de M. l'abbé de Molieres, & sur-tout ceux de la seconde espéce, ses globules élastiques, ayant été attaqués en 1740. par M. l'abbé Sigorgne, depuis professeur de philosophie au college du Plessis, ils trouverent un défenseur dans M. l'abbé de Launay, disciple de M. de Molieres, & l'on a repliqué de part & d'autre. Les leçons de physique de M. de Molieres ont été traduites en italien & imprimées ainsi à Venise en 1743. en trois vol. *in*-8°. En 1741. notre académicien fit paroître la premiere partie des *Elémens de géométrie* qu'il méditoit pour servir de préliminaire à sa physique. Autant qu'il s'est éloigné des anciens dans celle-ci, autant se rapproche-t-il d'eux dans sa géométrie élémentaire, par rap-

port à leur Synthèse & à leur maniere rigoureuse de démontrer. On a encore du même des *Leçons de mathématiques*, & le tout avec ses leçons de philosophie & de géométrie, forme six volumes *in*-12. Il en a laissé plusieurs autres que l'on compte donner au public. Sa mort arrivée le 12. du mois de Mai 1742. l'a empêché de les publier lui-même. * Extrait de son éloge par M. Dortous de Mairan, alors secretaire de l'Académie des sciences, dans les *Mémoires* de cette Académie pour l'année 1742. imprimés en 1745. *in*-4°. Depuis cet éloge de l'auteur lu par M. de Mairan, on a donné en 1745. un livre intitulé : *Principes du systême des petits tourbillons*, ou *abrégé de la physique* de feu M. l'abbé de Molieres, mise à la portée de tout le monde, & appliquée aux phénomênes les plus généraux, avec une dissertation posthume de M. l'abbé de Molieres, *in*-12. à Paris.

MOLINET, (Claude du) chanoine régulier de la congrégation de France, &c. *on en parle dans le Diction. histor. où on le nomme* MOULINET. *Ajoutez* 1. *que* son édition des épîtres d'Etienne de Tournay a paru en 1679. *in*-8°. à Paris, sous ce titre : *Magistri Stephani, abbatis sanctæ Genovefæ Parisiensis, tum episcopi Tornacensis epistolæ, quæ auctiores, emendatiores, & notis illustratæ denuò prodeunt.* Cette édition est dédiée à M. Gilbert de Choiseul-du-Plessis-Prâlin, évêque de Tournay, & ornée d'une préface & d'une vie bien faite d'Etienne de Tournay. 2. *Les figures des différens habits des chanoines réguliers en ce siécle, avec un discours sur les habits anciens & modernes des chanoines, tant séculiers que réguliers. On avoit mal rapporté dans le Moreri* le titre de ce livre, imprimé à Paris, *in*-4°. 1666.

MOLINIER, (Etienne) prêtre, docteur en théologie & en droit civil & canon, & en son tems prédicateur célébre, étoit né à Toulouse vers la fin du XVI. siécle. On voit par un *plaidoyé pour la préséance des avocats sur les médecins*, imprimé parmi ses *œuvres mêlées*, qu'il avoit suivi quelque tems le barreau, & qu'il avoit été avocat des parties à Toulouse même. Il entra depuis dans l'état ecclesiastique, prit les ordres sacrés, & le degré de docteur en théologie. Ce fut lui qui harangua au sacre de Louis XIII. le 17. Octobre 1610. comme il paroît par le discours sur ce sujet, imprimé dans le recueil que l'on vient de citer, dans lequel il adresse la parole au roi, & où il dit expressément que c'est au milieu de la cérémonie de son sacre. Ce discours, auquel on a donné le titre de *Panégyrique au roi très-Chrétien Louis XIII.* est fort long, d'un stile très-diffus, & chargé de digressions sur l'origine des sacres de nos rois, & sur quelques autres sujets. On ne laisse pas d'y trouver du feu & des traits d'éloquence. L'auteur avoit été connu de bonne-heure de Nicolas de Verdun qui succéda sous Henri IV. à M. Achille de Harlay, en qualité de premier président du parlement de Paris, comme on le voit par une longue piéce en vers françois que Molinier fit lorsque la nouvelle en fut arrivée à Toulouse. Il paroît par cette piéce que Molinier cultiva fort jeune la poësie françoise, & que M. de Verdun l'y encouragea par les louanges qu'il donna à ses essais sur la naissance du duc d'Orleans, qui fut depuis le roi Louis XIII. Molinier ayant embrassé l'état ecclesiastique, se livra principalement au ministere de la chaire; & nous avons en effet de lui un assez grand nombre de sermons qu'on ne lit plus depuis long-tems. Après s'être essayé dans sa province, il vint à Paris où il prêchoit en 1618. & 1619. comme il résulte de deux de ses lettres écrites de cette ville, l'une le 2. d'Octobre 1618. l'autre le 2. Janvier 1619. Il dit dans la premiere, qu'il avoit composé le *panégyrique de saint Louis*, qu'il donna au roi dans le Louvre au lever de sa majesté, à qui il fut présenté par l'archevêque de Tours & le maréchal de Souvray; c'étoit le jour même de la fête de saint Louis. Cette piéce fut bien reçue : le pere Arnoux, Jesuite, en fit l'éloge dans le sermon qu'il prêcha devant le roi l'après-dinée du même jour; & l'auteur l'envoya à Toulouse pour y être imprimée. Nous en avons vu une édition faite à Paris *par René Giffart*, *in*-12. 1618. sous ce titre : *Panégyrique du roi saint Louis sur le sujet de la célébration de sa feste, ordonnée par nostre saint Pere, à la requête du roi très-Chrétien Louis XIII. à présent régnant, avec une oraison en vers au roi Louis, pour la prospérité du roi*, par Etienne Molinier, Tholozain, prêtre & docteur ès droits, dédié à sa majesté. Molinier parle dans la même lettre qu'on vient de citer, & dans la suivante, des églises différentes de Paris dans lesquelles il prêcha; & si on l'en croit, il étoit suivi. Retourné dans sa province, il fut demandé dans les plus grandes églises, & dans plusieurs cathédrales pour y exercer ses talens pour la chaire; & en 1629. il fut pourvu de la cure de Saubens au diocèse de Toulouse; ce qui ne l'empêchoit point d'aller prêcher ailleurs lorsqu'il en étoit requis par les évêques; & l'on voit par ses lettres que ces requisitions étoient fréquentes. Entre ces lettres, il y en a une assez longue adressée à mademoiselle de Gournay, qui lui avoit envoyé son livre intitulé : l'*Ombre de la demoiselle Gournay*. Avant que d'être curé, & lorsqu'il n'étoit point occupé à prêcher, il paroît qu'il résidoit ordinairement à Garaison, où il y avoit une solitude fameuse & un célébre pélerinage. Il a fait une espéce d'histoire de cette maison, intitulée : *Le lys du val de Garaison, ou l'histoire de Notre-Dame de Garaison, diocèse d'Auch, & des miracles qui s'y sont faits*, *in*-12. à Toulouse, 1646. il y a bien du merveilleux dans cet ouvrage, & assez peu de critique. Ses autres ouvrages qui nous sont connus, sont : 1. *Vie de Barthelemi de Donadieu de Griet, évêque de Commenges*, *in*-8°. à Paris, 1639. Molinier parle de cette vie dans deux de ses lettres, où il répond à plusieurs difficultés qui lui avoient été faites sur cet ouvrage; l'une est adressée à *M. le curé du Chardonnet à Paris*, du 6. de Novembre 1639. l'autre *à M. Hobier, docteur de Sorbonne*, du 8. de Novembre de la même année. 2. Discours funébre de Guillaume du Vair, garde des sceaux de France, *in*-8°. à Paris, 1621. Ce discours où régne une fausse éloquence, & qui est extrêmement vague, a été réimprimé à Toulouse en 1643. *in*-8°. à la suite de quelques sermons du même auteur, qui portent pour titre, le *Mystere de la Croix*. 5. Oraison funebre de Gabriel Banquet, Jacobin, inquisiteur de la Foi à Toulouse; 1643. *in*-8°. à Toulouse. 6. Plusieurs volumes de sermons. 7. Dans sa lettre à mademoiselle de Gournay, après l'avoir louée de ce qu'elle prenoit la défense de notre langue, de Ronsard, de Joachim du Bellay, & de quelques autres écrivains que cette demoiselle estimoit plus qu'elle ne devoit, il s'offre de lui servir de second, tant en prose qu'en vers; & dans une autre lettre, il dit qu'il a entrepris d'écrire *les vies des Saints, & particulierement de tous les grands évêques qui ont fleuri dans l'église primitive, après la fin des persecutions*; que cet ouvrage devoit contenir plusieurs volumes, & que le premier étoit déja imprimé. 8. Après sa mort, on imprima en 1651. à Toulouse, chez Arnaud Colomiez, un volume de ses opuscules, *in*-8°. sous le titre d'*Œuvres mêlées*. C'est dans ce recueil que l'on trouve ses lettres, son panégyrique au roi Louis XIII. dont j'ai parlé, un autre discours au même roi, pour l'engager à se déclarer le protecteur des lettres & de ceux qui les cultivent : le récit de la conversion de madame & mademoiselle de Fontrailles à la Religion Catholique : un écrit contre le sieur Chamier, ministre de Montauban : quatre discours académiques, dont trois philosophiques, & un quatriéme sur la peinture : autres discours sur les cérémonies du baptême : le plaidoyé dont on a parlé, & un recueil de poësies françoises, entre lesquelles je préférerois ses stances à la reine, pendant que Louis XIII. étoit au siége de la Rochelle, & sa piéce à M. de Verdun, sur sa promotion à l'office de premier président au parlement de Paris.

MOLINIER, (Jean-Baptiste) célébre orateur de la chaire, & auteur de plusieurs ouvrages, naquit à Arles vers l'an 1675. Son pere étoit valet de chambre de François de Grignan, archevêque de cette ville. Il commença ses études dans sa patrie, & les continua à Pezenas dans le college des prêtres de la congrégation de l'Oratoire. Ses études finies, il s'engagea dans le service auquel il renonça quelque tems après pour embrasser l'état ecclésiastique. Il fit alors un cours de théologie à Arles; & en

1700. il entra à Aix dans la congrégation de l'Oratoire. Il y remplit avec distinction divers emplois en différents colleges de cette congrégation : après il fut envoyé successivement au séminaire de S. Magloire à Paris, à Mâcon & à Grenoble. Dans cette derniere ville, il prononça dans l'église cathédrale l'oraison funébre de M. le cardinal le Camus, laquelle n'a pas été imprimée. Ses talens pour le ministere de la prédication étant connus, il les exerça dans plusieurs villes considerables du royaume, comme à Aix, à Toulouse, à Lyon, à Orleans & à Paris. Il ne prêcha d'abord dans cette derniere ville que peu de tems; mais après que la province l'eut entendu & goûté, il revint à Paris, où il a rempli durant plusieurs années les chaires les plus considérables. Le célébre pere Massillon, mort évêque de Clermont, l'ayant entendu dès ses premieres stations à Paris, fut frapé également de ses traits vifs & éloquens, & de son inégalité; & l'on assure qu'il lui dit dès lors qu'il ne tenoit qu'à lui d'être le prédicateur du commun ou de l'être des grands. Il est certain que lorsqu'il vouloit travailler ses sermons, il égaloit les meilleurs orateurs de la chaire; mais qu'il se laissoit quelquefois trop emporter à la vivacité de son imagination; que d'autres fois il se fioit trop à la facilité qu'il avoit à s'exprimer sur le champ. Malgré ces défauts, il a été longtems suivi & applaudi. Il avoit quitté la congrégation de l'Oratoire vers 1720. & s'étoit retiré alors dans le diocèse de Sens, d'où il revint quelques années après pour reprendre l'exercice du ministere de la prédication. Sa derniere station du Carême fut celle qu'il fit dans l'église métropolitaine de Paris : il la finit par un éloge du feu cardinal de Noailles, qui fut imprimé dans le tems. Dès qu'on lui eut interdit la chaire, il s'appliqua à revoir ses sermons, à les retondre, & à en composer de nouveaux; & il en a fait imprimer un recueil à Paris en 1730. & les années suivantes en quatorze volumes *in*-12. sous le titre de *Sermons choisis*. Il y en a trois qui ne sont composés que de panégyriques, & deux qui ont pour objet principal la vérité de la Religion Chrétienne. M. Molinier ne mit point son nom à ce recueil. Dès 1724. il fit imprimer des *Instructions & prieres propres à soutenir les ames dans les voies de la pénitence, avec les paraphrases du* De profundis, *& du* Dilexi; *le* Pater, *& le Pseautier de la pénitence*, vol. *in*-12. à Paris. L'auteur le donna comme une *suite du directeur des ames pénitentes* (ouvrage qui est du pere Vauge de l'Oratoire). On a encore de M. Molinier : l'*Exercice du pénitent, avec un office de la pénitence*, *in*-18. *Les pseaumes traduits en françois avec le latin à côté & des notes litterales & morales*, *in*-12. Traduction du livre de l'Imitation de J. C. *in*-12. & *in*-18. Une édition de la paraphrase du pseaume *Miserere*, par le pere Calabre. Des *Pensées chrétiennes*. Ces ouvrages ont été plusieurs fois imprimés à Paris. En 1728. il donna un écrit *in*-4°. contenant des extraits de l'histoire Ecclésiastique de M. l'abbé Fleuri sur l'Arianisme, avec une préface théologique. Cet écrit fut mal reçu : la préface ne parut nullement digne de l'auteur; & l'on en retira tous les exemplaires qui n'étoient pas encore distribués. M. l'abbé Molinier est mort presque subitement à Paris le 15. Mars 1745. vers la soixante-dixiéme année de son âge. Il fut inhumé le 6. dans l'église saint Severin. * Extrait en partie d'un *Mémoire manuscrit* du pere Bougerel de l'Oratoire.

MOLLER, (Jean) fils d'Olaüs Moller, ministre du Saint-Evangile, naquit à Flensbourg dans le duché de Slesvick, le 27. Février 1661. Il étudia avec soin les belles lettres, la philologie, la philosophie & la théologie dans les académies de Kiel, de Jéne, de Leipsic, de Hambourg & de Coppenhague. Comme sa passion dominante étoit l'histoire litteraire & celle de sa patrie, il séjourna trois ans à Hambourg, & une année entiere à Coppenhague, afin d'y profiter des secours qu'il pouvoit trouver dans ces deux villes pour arriver au but qu'il se proposoit; & dans l'une & l'autre ville, il refusa de se charger d'une église dont les soins l'auroient détourné de l'exécution de ses projets. Il se contenta d'abord d'accepter en 1685. une classe inférieure dans le college de Flensbourg. Il monta ensuite aux premiers grades. Il fut conrecteur en 1690. & recteur en 1701. On lui offrit plusieurs chaires qu'il refusa, & il s'excusa pareillement d'accepter l'emploi de bibliothécaire d'Oxford, quelques sollicitations qu'on lui fit pour lui faire prendre ce poste. Toutes les heures que ses fonctions classiques lui laissoient libres, il les employoit sans relâche à l'étude de l'histoire de sa patrie & du Septentrion, & à celle de l'histoire litteraire. Il jouit d'une santé vigoureuse jusqu'à l'âge de quarante-sept ans; mais en 1708. il perdit l'œil gauche, plusieurs infirmités se succederent depuis les unes aux autres, & l'emporterent enfin le 20. d'Octobre 1725. Il avoit épousé à l'âge de quarante ans, *Anne* Stricker, fille d'un bourgue-maître de Flensbourg : il en eut une fille & deux fils. L'aîné, *Bernhard* Moller, est pasteur d'une église dans le duché de Slesvick; le puîné, *Olaüs-Henri* Moller, étudioit encore en 1742. dans l'université de Coppenhague, ayant du goût pour les mêmes études qui avoient fait l'objet principal des occupations de son pere. Les ouvrages de Jean Moller sont : 1. *Bibliotheca Septentrionis eruditi, sive syntagma tractatuum de scriptoribus illius, seorsim hactenus editorum, quo primus Alberti Bartholini liber de scriptis Danorum, Norwagorum & Islandorum, posthumus, à Joanne Mollero, Flensburga-Cimbro plurimis in locis emendatus atque auctus, & hypomnematis insuper historico-criticis prolixioribus, istorumque spicilegio, ac indice cognominum alphabetico, recèns illustratus.* 2. *Joannis Schefferi Süecia litterata, hypomnematis historico-criticis ab eodem Joanne Mollero illustrata.* 3. *Joan. Molleri introductio ad historiam ducatuum Slesvicensis & Holsatici, rerum utriusque scriptores universos, aliosque prætereà complures, fusè & accuratè recensens, ipsamque simul Chersonesi-Cimbricæ historiam novâ passim luce perfundens.* 4. *Ejusdem Molleri præfatio nova de gentium Borealium in litteras meritis, & historiæ litterariæ atque ecclesiasticæ scriptoribus, historico-apologetica, junctim exhibentur*, à Lipsic, 1699. *in*-8°. L'*isagoge ad historiam Chersonesi-Cimbricæ* avoit paru dès 1691. à Hambourg, *in*-8°. 5. *De ducatibus Cimbricis, Slesvicensi, & Holsatio*, *in*-8°. à Hambourg, 1699. quatre volumes, selon M. l'abbé Lenglet. 6. *Prodromus Cimbriæ litteratæ.* 7. *Tractatus philologico-historicus de scriptoribus Homonymis.* 8. *Diatribe historico-critica de Helmoldo sæculi XII. historico inclito, ejusque chronico Sclavorum*, à Lubec, 1702. *in*-4°. Cette dissertation est citée par Jean-Albert Fabricius dans sa *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, livre 8. ou tom. 3. pag. 593. & suiv. 9. *Danielis-Georgii Morhofii polyhistor litterarius, philosophicus & practicus, cum accessionibus virorum clarissimorum Joannis Frickii & Joannis Molleri*, &c. La troisiéme édition à laquelle Jean-Albert Fabricius a joint une préface & de nouvelles additions, est de Lubec, 1732. deux vol. *in*-4°. Après la préface de ce sçavant, l'on trouve *Joannis Molleri*, &c. *prolegomena auctoris vitæ ac scriptorum, non editorum modo, sed & ineditorum atque affectorum, præsertim vero polyhistoris hujus, historiam exhibentia*, &c. ces prolégomenes comprennent 80. pages *in*-4°. 10. *Cimbria litterata, seu historia scriptorum ducatus utriusque Slesvicensis & Holsatici, quibus Lubecenses & Hamburgenses accensentur, litteraria tripartita, à temporibus antiquissimis ad hanc nostram ætatem deducta*, 1744. trois vol. *in-fol.* à Coppenhague. Cette histoire, qui va jusqu'en 1720. & même au-delà, est divisée en trois parties : la premiere contient les vies de plus de deux mille auteurs nés dans le Dannemarck, & dans les provinces, villes & duchés de Slesvick, de Holstein, de Stocmare, de Ditmarse, de Wagrie, de Hambourg, de Lubec, &c. la seconde comprend les vies de ceux qui se sont établis dans le même pays, ou qui y ont fait un séjour considérable; & la troisiéme embrasse celle des écrivains les plus illustres de l'histoire litteraire Cimbrique, tant naturels qu'étrangers, que l'auteur n'a pas jugé à propos de placer dans les deux premieres classes, à cause de l'étendue & de la diversité des matieres qui les regardoient en particulier. Cet ouvrage, imprimé avec soin sur les manuscrits de l'auteur, est en même tems une histoire litteraire, ecclésiastique, civile & politique de Dannemarck. Il y a des préfaces & des tables. 11. Diverses observations dans les journaux de son tems. Bernard & Olaüs-Henri Moller, ses fils,

fils, ont donné l'histoire de sa vie sous ce titre : *De Joannis Molleri vitâ commentatio, edita curâ Bernhardi & Olaï-Henrici Mollerorum, Joannis filiorum*, à Slefwick, 1734. *in*-4°. * On s'est servi des ouvrages cités dans cet article, & du *Supplém. françois* de Bâle. Voyez aussi le *Journal des Sçavans*, mois de Juin, 1744.

MOLLERUS, (Daniel Guillaume) *Supplém. tom. 2. col. 1..... imperalium*, lisez *imperialium.... de Bohemicâ*, lisez *de Bohemico.... ex pensâ*, lisez *expensâ*.

MONASDELCHI. (Louis de) *Supplém. tom. 2....... on dit qu*'il naquit en 1326. ce ne fut qu'en 1327. il le dit lui-même en ces termes : *Io Ludovico di Benconte Monasdelco nacqui in Orvieto l'anno* 1327.

MONCEAUX, (François) ou de Monceaux, &, selon le pere le Long, Des-Monceaux, seigneur de Froidevalle (*Froidevallius Toparcha*, selon la Bibliothéque Belgique, ou *dominus de Fridevalle*, selon le pere le Long) étoit d'Arras, & d'une famille noble. Il eut pour parrein François Baudouin, son oncle, connu par ses écrits. Monceaux le prit pour modéle, & fit usage des talents de l'esprit que Dieu lui avoit donnés, & des lumieres qu'il acquit par une étude assidue. Alexandre Farnèse, duc de Parme, qui connoissoit son mérite, le députa à Henri IV. roi de France. L'auteur de la Bibliothéque Belgique dit que Monceaux étoit alors *Vectigalium per Atrebatesium duum-vir præfectus*. Il ne dit point en quelle année il est mort. On a de lui 1. *De portis civitatis Judæ & fori judiciorumque in iis exercendorum prisco ritu liber 1. in*-4°. à Paris, 1587. 2. *Apparitionum divinarum quæ de rubo & quæ in Ægypto revertenti in diversorio Moysi facta historia*, *in*-12. à Arras, 1592. & 1597. *in*-4°. 3. *Aaron purgatus, seu de vitulo aureo libri duo, simul Cherubinorum Mosis, vitulorum Jeroboam, theraphorum Michæ, formam & historiam explicantes*, à Arras, 1606. *in*-8°. & à Lipsic, 1689. dans les *Antiquitates Biblicæ*, & dans le tome 9. des *Critici sacri* de Pearson. L'ouvrage fut mis en 1609. dans l'*Index* des livres défendus, à Rome. Robert Visor (Visorius) François, docteur de Sorbonne, écrivit contre cet ouvrage de Monceaux, sous le titre de *Destruction du veau d'or purgé ou justifié*, à Paris, 1708. *in*-8°. 4. *Responsio pro vitulo aureo non aureo*, *in*-8°. à Paris, 1608. c'est une réponse à l'écrit du docteur de Sorbonne. 5. *In psalmum 44. paraphrasis poëtica*, *in*-4°. à Douai. 6. *Bucolica sacra, sive Cantici Canticorum poëtica paraphrasis, & in eandem lucubrationum libri duo*, *in*-4°. à Paris, 1587. & *in*-8°. 1589. 7. *De Claudiâ Rufinâ Regiâ virgine, Auli Prudentis senatoris Romani conjuge syntagma*, à Tournai, 1614. *in*-8°. 8. *Templum justitiæ*, en vers élegiaques, à Douai, 1590. *in*-8°. 9. *Hesdinum*, en vers élegiaques. * *Biblioth. Belgica*, édition de 1739. *in* 4°. tom. 1. pag. 301. 302. Le Long, *Bibliotheca sacra*, *in-fol.* pag. 864.

MONCHRÉTIEN, (Antoine de) ou MONCRÉTIEN (car c'est de ces deux façons qu'il a écrit son nom), étoit fils d'un apothicaire de la ville de Falaise, dont on dit que le vrai nom étoit *Mauchrestien*. Son pere le laissa en bas âge, & sans biens, sous la tutelle du sieur André Bernier, qui, en qualité de proche voisin, fut condamné en justice à s'en charger. Monchrétien fit ses études, apprit à monter à cheval & à faire des armes, par les bienfaits de messieurs des Essarts & Turnébe, qui l'avoient pris en amitié. Ensuite il s'attacha à la poësie françoise, & donna en 1596. la tragédie de *Sophonisbe*, qui, quoique son coup d'essai, eut des applaudissemens. Cette piéce fut suivie de plusieurs autres; mais ces occupations furent suspendues par une querelle que l'auteur eut contre le baron de Gourville qui étoit accompagné de son beau-frere & d'un soldat. Monchrétien mit l'épée à la main contre eux; mais ne pouvant résister à trois personnes, il fut laissé pour mort. Ayant guéri, il porta ses plaintes, & tira du baron & de son beau-frere plus de douze mille livres, qui le mirent en état de faire l'homme d'importance, & d'ajouter à son nom celui de *Vatteville* ou *Vasteville*, pour faire croire qu'il avoit quelque terre ou fief ainsi appellé. Il se rendit ensuite solliciteur d'un procès qu'une dame de bonne maison avoit contre son mari, gentilhomme fort riche, mais infirme & imbécille. Après la mort de ce gentilhomme, Monchrétien épousa la veuve secrettement; mais peu de tems après ce mariage, ayant été accusé d'avoir tué en trahison le fils du sieur de Grichi-Moynes près Bayeux, il fut obligé de se sauver en Angleterre. Il y demeura jusqu'à ce que le roi Jacques I. à qui il dédia sa tragédie de l'*Ecossoise*, eut obtenu sa grace du roi Henri IV. Revenu en France, Monchrétien se retira vers la forêt d'Orleans, & ensuite à Châtillon-sur-Loire, où il travailla à faire de l'acier. Il en fit faire des lancettes, des couteaux, des canifs, & autres instrumens semblables, qu'il vint vendre à Paris, se logeant pour cela rue de la Harpe chez un taillandier. Il s'occupa quelques années de ce métier, soupçonné violemment pendant ce tems-là, dit le Mercure françois, de faire de la fausse monnoie. Depuis, il alla offrir ses services aux Religionaires de France, & se signala par plusieurs actions d'éclat. Au mois de Juillet 1621. il se trouva à l'assemblée de la Rochelle, où on lui délivra plus de cent commissions, avec de l'argent & des lettres de change, pour lever des régimens de cavalerie & d'infanterie dans les provinces de Normandie & du Maine. Il délivra ces commissions à plusieurs gentilshommes, & courut tout le pays pour se faire des partisans. Il arriva le 7. Octobre 1621. sur les neuf ou dix heures du soir au boug de Tourailles, distant de cinq lieues de Falaise & de Domfront, accompagné seulement de six capitaines & de son valet de chambre. L'hôte, persuadé sur quelques indices que c'étoit Monchrétien, dont on parloit beaucoup dans le pays, crut devoir en avertir le seigneur de Tourailles qui étoit très-affectionné au service du roi. Ce gentilhomme ayant fait aussi-tôt part de cette nouvelle à plusieurs de ses voisins, se rendit avec eux, ses domestiques & quelques soldats, tous au nombre de vingt, à l'hôtellerie qu'ils entourerent. Monchrétien se défendit, tua deux gentilshommes & un soldat; mais il fut tué lui-même de plusieurs coups de pistolets & de pertuisanne. M. de Matignon, lieutenant général de la province, informé de cette mort, fit transporter le corps à Domfront, où les juges du lieu le condamnerent à être traîné sur la claie, à avoir les membres rompus, & ensuite jetté au feu & réduit en cendres : ce qui fut exécuté le même jour du jugement, le 12. Octobre 1621. Les piéces dramatiques de Monchrétien sont : 1. *Sophonisbe*, tragédie, en 1596. c'étoit le coup d'essai de l'auteur qui corrigea cette tragédie dans la suite, & la fit reparoître sous le titre de *La Carthaginoise, ou la liberté*. 2. *Les lacénes, ou la constance*, 1599. Le sujet de cette tragédie est la mort de Cléoméne roi de Sparte. 3. *David, ou l'adultere*, tragédie, 1600. 4. *Aman, ou la vanité*, tragédie, 1602. 5. *Hector*, tragédie, représentée en 1603. imprimée en 1604. avec les tragédies précédentes que l'auteur avoit retouchées, & dont il dédia le recueil au prince de Condé à qui il vouloit faire sa cour. Ce recueil parut à Rouen *in*-12. & fut réimprimé en 1606. à Niott *in*-12. & depuis encore en 1627. à Rouen, *in*-8°. 6. *Bergerie*, en cinq actes, en prose, 1603. & dans le même recueil. La *Bergerie* est précédée de dix sonnets. 7. *L'Ecossoise, ou le désastre*, tragédie, en 1605. c'est la mort de la reine Marie Stuart. Cette piéce est dans le recueil de 1606. On trouve de plus dans les œuvres de Monchrétien, 8. *Susanne, ou la chasteté*, poëme historique en quatre livres, & non pas tragédie, comme le dit M. Maupoint dans sa *Bibliothéque des Théâtres*. 9. Piéces diverses tant en vers qu'en prose, sur la mort de plusieurs personnes de considération de Rouen. Le poëme, & ses diverses piéces, se trouvent dans un recueil des œuvres de Monchrétien que nous n'avons point vu, mais dont parle le pere Niceron qui l'avoit consulté. 10. *Traité de l'œconomie politique, dédié au roi & à la reine, mere du roi, par Antoine Monchrétien, sieur de Vatteville*, *in*-4°. sans date, pag. 402. &, à Rouen, 1615. *in*-4°. Cet ouvrage est divisé en quatre livres qui traitent, le premier des manufactures; le second du commerce; le troisiéme de la navigation; le quatriéme de l'exemple & des soins principaux des princes. Dans le troisiéme, l'auteur parle fort au long des voyages faits aux Indes. Il avoit traduit

en vers françois les pseaumes de David, & travaillé sur l'histoire de Normandie; mais cela n'est point imprimé. * Le *Mercure François*, tom. 7. pag. 814. Niceron, *Mémoires*, &c. tom. 32. *Histoire du Théâtre François*, par messieurs Parfait, tom. 3. pag. 518. 549. & 576. & tom. 4. pag. 49. 51. & 78.

MONDONVILLE, (Jeanne de Juliard de) &c. *Supplém. de 1735. tom. 2. pag. 84. on parle à la fin de cet article* du mémoire de M. de Juliard de Mondonville, lequel est mort depuis. *Ajoutez que* ce mémoire a été réimprimé *in*-12. sous ce titre : « Histoire de la congrégation des » filles de l'Enfance, contenue dans un mémoire présenté » au parlement de Toulouse par messire Guillaume de Ju- » liard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'église » métropolitaine de Toulouse, sur la plainte par lui por- » tée au sujet d'un libelle diffamatoire publié contre la » mémoire de feue madame de Mondonville sa tante, » sous le titre d'*Histoire de la congrégation des filles de* » *l'Enfance*, avec l'arrêt du parlement de Toulouse du » 25. Mai 1735. qui condamne ledit libelle au feu, & le » procès-verbal d'exécution dudit arrêt. On y a joint un » mémoire pour les filles de la congrégation de l'Enfance, » présenté à son altesse royale M. le duc d'Orleans, régent » du royaume, en 1717. suivant la copie imprimée à Tou- » louse, chez Jean Guillemette, 1735. » L'auteur de l'histoire condamnée, ou plutôt le rédacteur des mémoires qui ont servi à composer ce livre, & qui étoient depuis long-tems entre les mains de diverses personnes, a donné une *Réponse au mémoire publié par messire Guillaume de Juliard, &c. contre le livre qui a pour titre : Histoire de la congrégation des filles de l'Enfance*, à Amsterdam (peut-être à Avignon, où demeure l'auteur de l'histoire, & apparemment de la réponse) 1737. *in*-12. de 348. pages, sans une addition de 25. pages en petit caractere. Cette réponse a eu le même sort que l'histoire : par arrêt de la cour du parlement de Toulouse du 17. Février 1738. elle a été condamnée au feu; ce qui a été exécuté le 18. du même mois. L'arrêt a été imprimé avec les motifs qui l'ont fait rendre. Cette réponse ne méritoit pas d'autre réplique.

MONDORÉ, (Pierre) d'Orleans, maître des requêtes, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique; on peut ajouter ce qui suit.* Le chancelier de l'Hôpital a fait à sa louange la piéce intitulée : *Petri Montaurei Aurelii tumulus :* elle est dans le recueil de ses poësies latines, pag. 432. & suiv. de l'édition de Lyon, 1592. *in*-8°. M. de l'Hôpital commence par cet éloge :

Musæ, vester honos, & gentis gloria nostræ,
Concessit fatis, patriâ Montaureus *exul.*
O ingrata domus, tantum quæ perdere civem
Optasti.

Ensuite faisant allusion au nom de Mondoré, il ajoute :

. . . . . *Non ille superbum hoc nomen ab auro*
Nequicquam tulerat, totus fuit aureus intùs,
Aureus ingenio, doctrinâ, & moribus aureis.
Omnes prætereà linguas, & noverat artes,
Scribebat dignos vobis & Apolline versus.
Tantum illum talemque virum si Roma tulisset,
Aureus in summâ staret Montaureus *arce,*
Aureus inque foro & rostris, totâ aureus urbe. &c.

On voit dans la même piéce que Mondoré étoit d'une famille distinguée :

. . . . *urbe*
Aureliâ, clarisque parentibus ortus, &c.

Dans le *Thuana*, on fait dire à M. de Thou : *Montaureus* (Mondoré) *laissa un fils que j'ai connu aux universités, qui fut conseiller au grand conseil*, &c. ce fils de Pierre Mondoré étoit aussi né à Orleans, & a fait imprimer quelques ouvrages que M. de la Perriere nous fera sans doute connoître dans sa Bibliothéque des écrivains d'Orleans & de l'Orleanois.

MONETA, de Cremone, religieux Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit* que ce religieux a écrit contre les Hérétiques, & qu'il a fait une *Somme de cas de conscience;* cela n'est pas exact : Moneta n'a point fait de somme de cas de conscience. Sa *Somme* est un ouvrage de controverse contre les Albigeois & les Vaudois. On ignore en quelle année l'auteur mourut. Le P. Echard, *Scriptor. ordin. Domin.* tom. 1. pag. 122. 123. croit qu'il a pu vivre jusques vers le milieu du XIII. siécle. Il étoit Dominicain du tems même de saint Dominique. Sa somme étoit encore manuscrite lorsque le pere Echard, qui dit qu'elle méritoit d'être imprimée, écrivoit l'histoire des auteurs de son ordre. Ses vœux ont été remplis depuis : l'ouvrage de Moneta a paru à Rome en 1743. *in-fol.* sous ce titre : *Venerabilis patris* Monetæ, Cremonensis, *ordinis Prædicatorum, sancto patri* Dominico *æqualis, adversùs Catharos & Valdenses libri V. quos ex manuscriptis codicibus Vaticano, Bononiensi ac Neapolitano, nunc primùm edidit, atque illustravit* P. F. *Thomas-Augustinus Riccinius, ejusdem ordin. S. Th. Mag. ac collegii Casanatensis theologus.* * Outre la Bibliothéque du pere Echard, on peut consulter sur Moneta *la vie de S. Dominique* par le pere Touron, *in*-4°. pag. 574. & suiv. L'éditeur de l'ouvrage du pere Moneta, dit que celui-ci mourut à Bologne dans un âge fort avancé, vers l'an 1240. Le pere Riccinius a enrichi l'édition de l'ouvrage dont il s'agit, de deux sçavantes dissertations, l'une sur les Cathares, & l'autre sur les Vaudois.

MONGLAT. (Anne-Victoire de Clermont) *Supplém. tom. 2. pag. 86. col. 1.* . . . . . . le pere le Bou de l'Oratoire, *lisez* le Boutz.

MONNOYE, (Bernard de la) célébre litterateur, *dont on a parlé dans le Diction. histor. édit. de 1732. & dans le Supplém. de 1735. il faut ajouter qu'*on a donné depuis un recueil de ses poësies françoises qui ne sont pas dans celui que feu M. de Sallengre a donné en 1716. Ce nouveau recueil a pour titre : *Poësies nouvelles de M. de la Monnoye, de l'Académie Françoise*, 1745. *in*-8°. il a été imprimé à Dijon par les soins de M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche de la même ville. Il est auteur de l'avertissement qui est sous le nom de l'imprimeur, & des notes que l'on trouve en divers endroits du recueil. La plus grande partie des pieces qui sont dans ce nouveau volume, avoit déja paru séparément, ou en feuilles volantes ou dans divers ouvrages; mais il y en a aussi qui n'avoient point encore vu le jour. Le recueil finit par l'éloge de M. de la Monnoye composé en vers latins par le pere Oudin, sçavant Jesuite, & traduit en vers françois par M. Richard de Ruffey, aujourd'hui président à la chambre des comptes de Dijon, & élu pour le roi aux états de la province de Bourgogne. M. l'abbé Joly a fait esperer un recueil des poësies latines du même M. de la Monnoye, & l'on croit que ce recueil seroit fort bien reçu. M. l'abbé d'Olivet n'en a publié que douze petites piéces, dont deux en grec, dans le recueil intitulé : *Poëtarum ex Academiâ Gallicâ, qui latinè, aut græcè scripserunt, carmina*, à Paris, 1738. *in*-12. Le sieur Neaulme, libraire de la Haye, a entre les mains les notes que M. de la Monnoye avoit faites sur les Bibliothéques françoises de la Croix-du-Maine & de Du-Verdier, & ces notes doivent enrichir la nouvelle édition de ces deux bibliothéques, qui se fait à la Haye. M. le président Bouhier, la gloire de la Bourgogne, ayant fait faire en 1721. le portrait de M. de la Monnoye, celui-ci fit ce distique qu'il souhaita qu'on mît au bas de ce portrait :

Divio me genuit; retinet Lutetia: Gallo,
Argolico, Latio, Burgundo carmine lusi.

M. de la Monnoye a composé en effet des vers en ces différentes langues; c'est ce que l'on exprime ainsi dans la traduction de l'éloge de M. de la Monnoye composé par le pere Oudin :

L'Académie enfin, & Dijon & Paris
N'applaudissent pas seuls à tes doctes écrits :
Les Grecs, & les Latins, l'Espagne, l'Ausonie,
Dans tes expressions retrouvent leur génie;

Et des traits avoués de leurs fameux auteurs ;
Les rendent de tes vers nouveaux admirateurs.

L'éloge circonstancié de M. de la Monnoye, & la liste de ses écrits se trouvent dans la *Bibliothéque des écrivains de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, imprimée en 1742. *in-fol.* à Dijon.

MONOD, (Pierre) né à Chamberri, se fit Jesuite en 1603. à l'âge de dix-sept ans, & fit dans la suite les quatre vœux en usage dans cette société. Après avoir professé cinq ans les humanités & la rhétorique, & trois ans la philosophie, il fut recteur du college de Turin. Son érudition, son intelligence dans les affaires, sa politesse & ses autres bonnes qualités lui acquirent l'estime & même la confiance de Charles-Emmanuel duc de Savoye, & de Victor-Amedée son fils. Il fut choisi pour confesseur de la princesse Christine, femme de Victor-Amedée, & sœur de Louis XIII. roi de France ; & après la mort de Victor-Amedée, le pere Monod eut toute la confiance de la princesse dont il gouverna toutes les affaires, tant publiques que particulieres. C'étoit dans un tems orageux. On sçait les disputes qui ont été entre la reine, mere de Louis XIII. (Marie de Médicis), & le cardinal de Richelieu, & que chacun prétendoit gouverner le roi & le royaume. Le cardinal l'ayant emporté, avoit aigri l'esprit du roi contre la reine sa mere, qui avoit été enfin éloignée, & qui avoit ensuite quitté le royaume. Christine, sa fille, prit part à son affliction & à ses disgraces ; & comme elle ne voyoit pas d'autre moyen d'y remédier, qu'en faisant ôter tout pouvoir au cardinal, elle l'entreprit ; mais le cardinal étoit homme qu'on ne trompoit pas aisément, & qui n'étoit pas moins ferme dans les desseins qu'il avoit une fois entrepris, qu'attentif à éloigner tous les obstacles. Il découvrit tout ce qui se tramoit en Savoye ; il en accusa le pere Monod, & il conçut le dessein de le perdre lui-même. D'abord il demanda qu'on le lui livrât ; & à force d'instances, il obtint qu'il fût au moins exilé à Coni : c'étoit en 1638. On assure que le pere Monod fut sollicité de fuir, qu'on lui promit de le seconder ; qu'il écouta les propositions qui lui furent faites ; qu'il se mit en devoir de les exécuter, & qu'il fut arrêté dans le tems de son évasion. D'autres prétendent qu'il étoit encore à Coni lorsqu'on l'arrêta. Il fut enfermé dans la citadelle de Montmellian le 8. Janvier 1639. & un an après, il fut transféré à Miolans où il mourut le 31. Mars 1644. On assure qu'il avoit refusé les évêchés de Tarentaise & de Turin, & que ces dignités lui avoient été offertes par Charles-Emmanuel & Victor-Amedée, ducs de Savoye. Le pere Monod est auteur des ouvrages suivans. 1. *Hermes Christianus*, à Lyon, 1619. *in-12.* c'est la traduction latine d'un ouvrage écrit en françois que le pere Barthelemi Jaquinot de la même société, avoit composé & intitulé : *Adresse pour vivre selon Dieu dans le monde.* 2. *Recherches historiques sur les alliances royales de France & de Savoye*, à Lyon, 1621. *in-4°.* 3. *Amedeus pacificus, seu de Eugenii IV. & Amedei Sabaudiæ ducis, in suâ obedientiâ Felicis V. nuncupati, controversiis commentarius, in quo continetur accurata concilii Basileensis historia*, à Turin, 1624. *in-4°.* & à Paris, 1626. *in-8°.* Abraham Bzovius a copié presque mot à mot cet écrit à la fin du dix-septiéme volume des annales ecclésiastiques. 4. *Apologie françoise pour la sérénissime maison de Savoye, contre les scandaleuses invectives intitulées, premiere & seconde Savoysienne*, à Chamberri, chez Godefroi du Four, 1631. *in-4°.* La premiere Savoysienne est d'Antoine Arnauld, avocat au parlement de Paris, pere de MM. Arnauld. Elle avoit paru dès 1600. La seconde, donnée en 1630. a pour auteur Bernard de Rechignevoisin, seigneur de Guron. Ces deux piéces furent imprimées ensemble à Grenoble en 1638. *in-8°.* Le pere Monod discourt dans son apologie de toutes les disputes mues entre la France & la cour de Savoye. Il préparoit deux autres apologies que sa détention a empêché de paroître, & peut-être d'achever. 5. *Apologia secunda per la Casa di Savoia, tradotta del Francese*, *in-4°.* à Turin, 1632. c'est le pere Monod qui est lui-même le traducteur de son ecrit. 6. *Trattato del titolo regio dovuto alla serenissima Casa di Savoia, còn un ristretto delle revoluzioni del reame di Cipri appartenente alla corona di Savoia*, à Turin, 1633. *in-fol.* ce même ouvrage parut la même année au même lieu & dans la même forme, en italien & en latin. En 1644. on publia contre le même ouvrage une dissertation intitulée : *Theodori Graswinkelii dissertatio de jure præcedentiæ inter rempublicam Venetam & Sabaudiæ ducem*, à Leyde, 1644. *in-4°.* Hugues Grotius (epist. 699.) dit de cette dissertation : *Scriptor hujus dissertationis duriùs Monodum tractat, quàm ejus dignitas & rerum peritia ferant. Neque verò Monodus defendit planè improbabilia.* 7. *Capricorno, o sia l'oroscopo d'Augusto Cesare, raggualio dell' academico S. L.* à Turin, 1633. *in-8°.* on attribue cet écrit au pere Monod. Samuel Guichenon dit qu'il avoit vu à Turin des fragments de l'histoire de Genève & des annales de Savoye, que le pere Monod avoit entrepris d'écrire en latin. Il avoit entrepris aussi, & presque fini un ouvrage qu'il avoit intitulé : *Hierologium alphabeticum verborum, rituum, ac morum ecclesiasticorum.* * Extrait d'un mémoire latin manuscrit communiqué par le pere Oudin, Jesuite.

MONOYER, (Jean-Baptiste, nommé communément *Baptiste*) naquit à Lille en Flandre l'an 1635. Il suivit de bonne-heure son penchant pour la peinture ; & il montra par ses succès qu'il étoit né pour cet art. Il peignoit tout d'après nature, & répandoit sur tout ce qu'il peignoit une fraîcheur & une vérité si parfaite, que l'on sembloit voir les objets-mêmes. Il vint fort jeune à Paris, & il y fut reçu à l'académie en 1663. Comme il ne peignoit presque que des fleurs, & que ce genre ne le conduisoit point à être professeur, on le nomma conseiller de l'académie en 1679. Milord Montaigu instruit de sa capacité, le demanda pour aller en Angleterre orner de fleurs & de fruits les peintures du grand salon, de l'escalier & des appartemens de son hôtel à Londres, & Monoyer répondit parfaitement à ce que l'on avoit attendu de son pinceau. Milord Montaigu fut si content du travail de Monoyer, qu'il le combla de biens, & l'engagea à demeurer à Londres. Monoyer y consentit ; & c'est dans cette ville qu'il est mort en 1699. à l'âge de soixante-quatre ans. Un de ses fils nommé *Antoine*, a été son disciple, & membre de l'académie de Paris. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tom. 2. pag. 332. & suiv.

MONPER, (Josse) peintre Flamand, qui est regardé comme un grand paysagiste, naquit vers l'an 1580. mais on ignore en quel lieu de Flandre. Il peignoit tout d'après nature, & peignoit d'une touche legere, mais sans rien finir ; de sorte que ses tableaux ne font leur effet que de loin. On ignore les circonstances de sa vie & la date de sa mort. On sçait seulement que Jacques Fouquieres étoit son disciple. On peut consulter le jugement que M. d'Argenville porte des tableaux de Monper, dans ses vies des plus fameux peintres, tom. 3. pag. 153. 154.

MONTAGNE, (Jacques de) natif du Pui en Velai, fut d'abord procureur du roi en ladite ville ; il fut reçu en 1555. avocat général de la cour des aides de Montpellier. En 1570. il permuta cet office contre celui de juge criminel qu'avoit Alexandre Barenton. En 1576. il fut pourvu d'une charge de président en la même cour, dont il fut aussi garde des sceaux. La même année 1576. il fit enregistrer en la chambre des comptes, les lettres de noblesse qu'il avoit obtenues du roi Henri III. Il y est qualifié président, garde de sceau à la cour des aides, maître des requêtes ordinaire de la reine mere, & du duc d'Alençon frere du roi. Il résigna son office de président à son fils *Henri* qui ne put y être reçu. Il a composé une *Histoire de l'Europe*, qui commençoit à l'an 1550. & qui finissoit à l'an 1587. Il ne reste de ce grand ouvrage que la fin de l'an 1558. & le commencement de l'année 1559. les années 1561. 1562. & 1567. & partie de l'an 1568. c'est-à-dire le premier livre, partie du troisiéme & du neuviéme, & les quatre, dix & quatorziéme en entier ; ce qui fait à peine la dixiéme partie de l'ouvrage. Ces restes forment cinq gros volumes *in-4°.* manuscrits, conservés à la bibliothéque de saint Germain des Prés. Dom Vaissette en a fait usage

dans le tome 5. de son excellente *Histoire de Languedoc.* La modération que Jacques Montagne montre dans son ouvrage, a fait croire qu'il étoit Catholique à celui qui a ajouté quelques réfléxions sur son ouvrage, au commencement de son premier volume; mais il est évident, est-il dit dans la préface du tome 5. de l'*Histoire de Languedoc*, que Jacques Montagne étoit de la Religion prétendue Réformée, du moins en 1562. lorsque les Religionaires de Montpellier le députerent à la cour pour y faire l'apologie de leur conduite, comme il est rapporté dans le trente-huitiéme livre de la même *Histoire de Languedoc*, nombre 60. On donne encore à Jacques de Montagne *La vie de Marie Stuart*, reine d'Ecosse. * *Voyez* la préface du tome 5. de la nouvelle *Histoire de Languedoc*, & l'*Histoire Ecclesiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre douziéme, pag. 376.

MONTAGNE. (Michel de) *Son article est si superficiel dans le Dictionnaire histor. que l'on a cru devoir en donner ici un nouveau.* Michel de Montagne étoit fils de PIERRE Eyquem, écuyer, seigneur de Montagne, qui fut successivement élu premier jurar de la ville de Bourdeaux en 1530. sous-maire en 1536. jurat une seconde fois en 1540. procureur de la ville en 1546. & enfin maire depuis 1553. jusqu'en 1556. Il naquit le dernier jour du mois de Février 1538. & fut le troisiéme des enfans de son pere, lequel prit un soin tout particulier de son éducation. On peut en voir le détail dans ses essais (tome 1. pag. 169. & tom. 3. pag. 368. édition de 1725.) il suffit de dire qu'il apprit le latin en la maison paternelle, par pure routine, comme on apprend le françois, & qu'il le parloit aisément à l'âge de six ans. A cet âge on l'envoya au college de Bourdeaux, où il y avoit alors les meilleurs maîtres, Nicolas Grouchy, Guillaume Guerente, Georges Buchanan & Marc-Antoine Muret. Il acheva sous eux son cours d'étude à l'âge de treize ans, & il fut apparemment envoyé peu après en quelque école de droit, puisqu'il étoit destiné à la robe. Il fut en effet pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, qu'il exerça quelque tems, & qu'il quitta ensuite par dégout pour cette profession qu'il avoue n'avoir jamais aimée. Il prit alors l'épée; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais eu d'emploi militaire. Il avoit épousé *Françoise* de la Chassagne, fille de *Joseph* de la Chassagne, conseiller au parlement de Bourdeaux, & sœur de *Geoffroi* de la Chassagne, sieur de Pressac, connu par divers ouvrages. Quelque tems avant ce mariage, & dès l'an 1563. il avoit perdu son intime ami, Etienne de la Boëtie, conseiller au même parlement. Ce magistrat lui ayant légué par son testament sa bibliothéque & tous ses manuscrits, Montagne fit imprimer à Paris en 1571. chez Frederic Morel, la *Traduction françoise que la Boëtie avoit faite des opuscules de Xénophon & de Plutarque*, avec un recueil de vers latins du même; & l'année suivante, il fit imprimer chez le même, ses vers françois. Il accompagna ces recueils d'épîtres dédicatoires de sa façon, & d'une lettre à son pere, contenant la relation de la mort de son ami. Ce fut peu de tems après, que s'étant retiré dans son château de Montagne, dont il étoit devenu le propriétaire par la mort de son pere, il commença la composition de ses *Essais*, dont les deux premiers livres furent imprimés à Bourdeaux en 1580. Avant leur impression, il avoit parcouru la France, vu l'Allemagne, & séjourné aux eaux de Baniere, de Plombiere en Lorraine, de Bade en Suisse, de Lucques & *della Villa* en Italie. En 1581. il alla à Rome, où son mérite lui fit donner des lettres de bourgeoisie Romaine, qui sont rapportées dans ses essais. En 1582. il alla à la cour de la part des Bourdelois, pour y négocier quelques affaires; & en 1588. il se trouva aux états de Blois. Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ses voyages à la cour, que le roi Charles IX. l'honora du collier de l'ordre de saint Michel, sans, dit-il, qu'il l'eût sollicité. Pendant son séjour à Rome, les Bourdelois l'élurent maire de leur ville, place qui etoit alors si honorable, que Montagne y succéda au maréchal de Biron, & qu'il eut pour successeur le maréchal de Matignon. Après les deux ans de son exercice, il fut encore continué pour deux autres, en l'année 1583. Ses courses & les fonctions de sa place, ne l'ayant pas empêché de revoir les deux premiers livres de ses essais, de les augmenter, & d'y ajouter un troisiéme livre, il vint à Paris pour les faire imprimer tous ensemble. Ce fut pendant un séjour assez long qu'il fit alors dans cette ville, qu'il y fut recherché de mademoiselle de Gournai, & qu'il se forma dès-lors entr'eux cette liaison étroite qui dura toujours depuis. Montagne étant retourné chez lui, il y mourut le 15. Septembre 1592. selon son épitaphe, ou le 17. du même mois, suivant la chronique Bourdeloise. Son corps fut transporté quelques mois après en l'église des Feuillans de Bourdeaux, où sa femme lui fit dresser l'épitaphe que l'on vient de nommer. Il ne laissa de son mariage qu'une fille qui fut, dit-on, mariée *en bon lieu.* Le pere Niceron dit qu'elle épousa le vicomte de *Gamaches*; mais il ne dit pas où il a pris ce fait. Montagne avoit commencé à se faire connoître par la traduction qu'il fit en notre langue de la *Théologie naturelle de Raymond Sébon*, ou plutôt *de Sébonde*, sçavant Espagnol. Dans la dédicace qu'il en fit à son pere le 18. Juin 1568. il dit qu'il avoit entrepris cet ouvrage par son ordre dès l'année précédente; il fut imprimé pour la premiere fois à Paris, chez Buon & Gourbin, en 1569. & pour la seconde fois, chez le même Gourbin, en 1581. Il y en a eu quelques autres éditions depuis, entr'autres, une *in*-8°. à Paris, chez Daniel Guillemot en 1611. on y donne à Montagne les titres de chevalier de l'ordre du roi, & de gentilhomme ordinaire de sa chambre. En 1571. & 1572. il donna, comme on l'a dit, les *Opuscules de son ami Etienne de la Boëtie.* A l'égard de ses *Essais* le plus connu & le principal de ses ouvrages, il y en a eu beaucoup d'éditions, dont on peut voir le détail dans la préface de l'édition donnée par Pierre Coste en 1725. trois volumes *in*-4°. avec des notes, la traduction des passages grecs, latins & italiens, diverses lettres de Montagne, la préface que mademoiselle de Gournai avoit mise à la tête de l'édition qu'elle avoit donnée des mêmes essais en 1635. un sommaire récit sur la vie de Michel seigneur de Montagne, extrait de ses propres écrits, & un recueil fort ample des jugemens & critiques sur les essais de Montagne. Il faut ajouter à ces jugemens celui de M. le président Bouhier, qui examine le bien & le mal que l'on peut dire avec fondement de Montagne, à la fin de la vie de celui-ci imprimée au-devant des *Essais* de l'édition de Londres, ou plutôt de Trévoux, publiée en 1739. en six volumes *in*-12. & qui a été réimprimée par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, pag. 126. & suiv. d'un recueil d'*Eloges de quelques auteurs François* (la plupart composés par M. l'abbé Joly), imprimé à Dijon en 1742. *in*-8°. C'est cette vie de Montagne par M. le président Bouhier, que l'on a suivie dans cet article, outre l'édition des *Essais* par M. Coste que l'on a aussi consultée.

MONTAIGU ou MONTAGU, (Richard de) sçavant Anglois, *dont on ne dit presque rien dans le Dictionnaire historique*, étoit de Dorney dans le comté de Buckingham. Il s'avança par sa bonne conduite & ses talens, & fut d'abord évêque de Chester, & ensuite de Nortwich. Il y a eu peu de théologiens Anglois qui ayent approché si près de nos théologiens pour les sentimens. Il admettoit comme eux la transubstantiation, la présence réelle, l'invocation des saints, le culte des images; mais il différoit d'eux sur la maniere dont Jesus-Christ est présent dans l'Eucharistie. Comme il ne dissimuloit point ses sentimens, il s'attira plusieurs adversaires qui écrivirent contre lui; c'est ce qui produisit l'*Ibis ad Cæsarem* de James, en 1626. l'anti-Montaigu, imprimé en anglois à Edimbourg l'an 1629. & plusieurs autres qui ne lui firent changer, ni de sentimens ni de conduite. On assure que sur la fin de ses jours il avoit résolu de se retirer en Flandres pour se réunir à l'Eglise Catholique, & que la mort le surprit dans ce projet en 1641. Ce prélat avoit beaucoup d'érudition, comme on le voit par ses ouvrages. Ceux-ci sont : 1. Quelques écrits sur la confession & sur la communion sous une

seule espéce. 2. *Diatribæ in primam partem Joannis Seldeni tractatus de decimis*, en anglois, à Londres, 1621. *in*-4°. ce n'est pas le seul écrit d'autres auteurs qui ait été composé contre cet ouvrage de Selden, lequel avoit paru en anglois l'an 1618. *in*-4°. 3. *Analecta ecclesiasticarum exercitationum*; (sçavoir : *Vaticinium de sceptro Judæ : De sectis Judaïcis : De nobilitate Christi : De præsidibus Syriæ : De anno Christi natali*), à Londres, 1622. *in-fol.* 4. *Theantropicon seu de vitâ Domini nostri Jesu-Christi originum ecclesiasticarum libri duo*, à Londres, 1635. & 1640. 5. *Gregorii Nazianzeni in Julianum invectivæ duæ, græcè, cum scholiis græcis, nunc primum editis, & ejusdem autoris nonnullis aliis : omnia ex bibliothecâ Henrici Savilii, cum notis in invectivas duas, & variis lectionibus in Gregorium Nazianzenum, edita studio R.* MONTAGU; *Etonæ*, 1610. *in*-4°. Isaac Casaubon cite cet ouvrage dans sa lettre huit cens quarante-huitiéme pag. 512. de l'édition *in-fol.* 6. *Eusebii Pamphili libri x. de demonstratione evangelicâ, græcè & latinè. Accessere nondum hactenùs editi libri duo contra Marcellum, Ancyræ episcopum, & libri tres de ecclesiasticâ theologiâ : omnia latinè facta, & notis illustrata studio R. Montacutii*, à Paris, 1628. *in-fol.* 7. On lui donne une traduction latine de deux cens quatorze lettres de saint Basile le Grand. 8. Celle des lettres de Photius, patriarche de Constantinople n'a paru que depuis sa mort, à Londres, 1651. *in-fol.* en grec & en latin, avec des notes. 9. Long-tems auparavant, & dès 1625. Montagu avoit publié l'ouvrage intitulé : *Antidiatribæ ad priorem partem diatribarum* (JULII CÆSARIS) *Bullengeri adversùs Casaubonum*; c'est-à-dire, *Diatribarum Bullengeri in Casauboni exercitationes adversùs Baronium*. L'ouvrage d'Isaac Casaubon étoit imprimé dès 1615. Si on en croit ce sçavant, il avoit fait voir son ouvrage à Montagu avant 1612. & celui-ci en ayant retenu l'idée, le plan & même les titres, se mit aussi-tôt à travailler sur le même sujet dans le dessein de prévenir Casaubon. Celui-ci eut connoissance à son tour de l'entreprise de l'évêque Anglican, & s'en plaignit amerement comme d'une infidelité; d'abord dans une lettre du commencement de Janvier 1613. que l'on croit adressée à Paul Petau (c'est la lettre 848. de Casaubon, pag. 511. de l'édition *in-fol.*) ensuite à Richard de Montaigu lui-même, dans une lettre qu'il lui adressa exprès, & qui ne manque pas de hauteur & de vivacité (c'est la lettre MLIX. qui, selon la date, paroît avoir été écrite avant la lettre 848.) Cependant les deux ouvrages de Casaubon & de Montaigu sur Baronius, ne se ressemblent point, du moins, selon le témoignage de ceux qui disent les avoir examinés; car nous n'en connoissons que les titres. Dans les deux lettres citées, Casaubon, malgré la mauvaise humeur qu'il y fait paroître, ne laisse pas de rendre justice au mérite de Richard de Montaigu. *Est quidem ille vir doctus*, dit-il dans la lettre 848. & plus haut : *Est homo doctus & acris ingenii*, &c.

MONTAINARD, paroisse du Dauphiné, dans le diocèse, & à quatre lieues au sud de Grenoble, possédée dès l'an 965. par la maison des Ainards, qui, dans le XV. siécle, prit le nom de MONTAINARD, & ne subsiste plus que dans les deux branches du marquis de MONTFRIN en Languedoc, & du marquis de MONTAINARD de Grenoble.

I. RODOLPHE fut un des seigneurs qui suivirent Izarn, évêque de Grenoble, dans l'expédition qu'il entreprit pour chasser les Sarrasins des terres de son diocèse. Cet évêque qui vivoit vers l'an 965. fit part à Rodolphe de quelques-unes de celles qu'il avoit conquises sur ces infidéles, & les lui donna en fief. *Pro filiatico.* Rodolphe eut pour enfans : 1. AINARD, qui suit; 2. *Atenulphe*; 3. *Guigues*.

II. AINARD, seigneur de Domene, fonda un prieuré dans ce lieu vers l'an 1027. pour les religieux de l'ordre de Cluni. Son pere qui vivoit encore, & ses freres Atenulphe & Guigues, y consentirent. Ainard fut pere de 1. PONS Ainard, qui suit; 2. d'*Ainard*, qui après la mort de Pons son frere, ne voulut pas confirmer la donation faite par son pere à Domene d'un Mas situé à Montainard; mais il se désista en 1085. entre les mains de l'évêque S. Hugues des oppositions qu'il y avoit formées; 3. *Rodolphe*; 4. *Pierre*.

III. PONS Ainard confirma avec ses freres Rodolphe & Pierre, la donation faite par son frere à Domene, & mourut avant l'an 1085. Il eut pour enfans 1. *Guigues* Ainard, qui épousa *Guillemette*, fille de *Pons* comte de Die. Ils firent tous deux plusieurs donations aux religieux de Domene, & eurent pour fils 1. *Guillaume*, qui mourut jeune après avoir pris l'habit de religieux dans ce monastere; 2. PONS-AINARD, qui suit; 3. *Raimond*, présent à un acte passé par le Dauphin en 1140. fut pere de *Pons*, nommé fils de Raimond dans un désistement fait par quelques particuliers des prétentions qu'ils avoient formées sur les dîmes à Lancey & à Villarbonod, données au monastere de Domene par Guigues Ainard.

IV. PONS Ainard présent en 1140. avec ses deux freres Guigues Ainard & Raimond, à un acte par lequel le comte Dauphin abandonna au monastere de Domene les dîmes de saint Jean d'Heran qu'il tenoit de Guigues III. son pere. Il eut pour fils,

V. GUIGUES Ainard, qui fut à la cour de l'empereur Frederic I. avec une suite de plusieurs chevaliers & écuyers. Il assista comme témoin en 1155. à la donation que Bertholde de Zeringhen fit au dauphin Guigues du comté de Vienne en présence de l'empereur Frederic I. pendant qu'il étoit à Rivoli près de Turin. A l'exemple de plusieurs de ses ancetres, il prit l'habit de religieux dans le monastere de Domene, sa femme *Audise* Berenger, sœur de *Raimond* Berenger, y consentit. Elle l'avoit rendu pere de 1. PIERRE Ainard, qui suit; 2. *Guigues*, présent à un échange que son frere fit en 1247. avec le dauphin Guigues VII.

VI. PIERRE Ainard fit en 1247. un échange avec le dauphin Guigues VII. qui lui céda le château de Savel, & quelques biens situes dans le lieu de la Mure, pour tout ce que Pierre Ainard possédoit depuis Domene jusqu'à Allevard, une partie de la terre de Theïs; ce qu'on reconnoît être l'ancien héritage de ses peres, & partie des possessions qui leur avoient été cédées par l'évêque Isarn. Pierre Ainard se dit dans cet acte fils de *Guigues*. Il avoit le titre de chevalier en 1283. dans le traité de mariage d'une des filles de Humbert I. avec le fils aîné du comte de Valentinois. Il fut un des seigneurs qui jurerent au nom du dauphin l'accomplissement du traité. Deux ans après, le dauphin lui céda la terre de la Motte avec les paroisses des Ardens & d'Aveillane en échange de celles de Savel, de Maires & de Rohac. Il fut un des seigneurs qui souscrivirent l'acte de cession de Dauphiné, faite par la dauphine Anne à Jean son fils, l'an 1289. La possession des mêmes terres, & la suite des tems, met presque hors de doute qu'il eut pour enfans 1. *Antoine* Ainard, qualifié chevalier en 1303. dans l'acte par lequel Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, remit pour la dauphine Beatrix à Hugues dernier des dauphins, la baronnie de Faucigni. Il eut pour fils *Pierre* seigneur de Montainard, qui rendit hommage en 1329. entre les mains du dauphin Guigues pour Montainard, Roissas & Chanousse. Il lui soumit aussi tout ce qu'il avoit à Trieves & en Graisivaudan. Il étoit le chef de tous ceux qui portoient le nom d'Ainard en 1335. lors de la guerre qui s'éleva entre la maison des Allemans, qui duroit encore en 1348. & qui ne finit que par un traité du 17. Juin 1350; 2. RAIMOND Ainard de la Motte, qui suit.

VII. RAIMOND Ainard, seigneur de la Motte, n'étoit encore que damoiseau en 1293. lorsqu'il signa comme temoin à l'hommage que Raimond de Meuillon rendit au dauphin de toutes ses terres. Il fut donné pour caution en 1300, d'un accord fait entre Guigues Alleman, seigneur de Valbonnais, & Jean Alleman, chanoine de Vienne, son frere. Il fut aussi témoin avec Antoine son frere en 1303. à la remission que Guigues Alleman fit de la baronnie de Faucigni à Hugues dernier des dauphins. Il eut pour enfans 1. *Pierre* Ainard, seigneur de la Motte, auquel le dauphin céda en 1314. la terre de Theïs. Il avoit le titre de chevalier en 1317. dans l'acte d'hommage qui fut rendu au dauphin Jean par les vassaux de la baronnie de Meuillon. Il fut un des seigneurs qui furent envoyés à Dole en 1322. par le dauphin Guigues, pour

conclure son mariage avec Isabelle, troisiéme fille de Philippe le Long. Il mourut l'an 1329. laissant une fille *Gillette* Ainard, dame de la Motte, mariée avec *Guillaume* Augier, seigneur d'Ose, qui rendit hommage pour la terre de la Motte en 1330; 2. Lantelme Ainard, qui suit; 3. *Alix* Ainard, à laquelle Lantelme son frere donna la terre de Remolon, épousa *François* de Bardonenche.

VIII. Lantelme Ainard, qualifié chevalier & conseiller de Henri, baron de Montauban, dans son testament de l'an 1328. Ce prince lui donna la même année la terre de Montolieu, pour la tenir du fief de Montauban, de la même maniere que celle de Curneyer. Il fit hommage de ces deux terres en 1330. au dauphin, héritier de Henri. Il échangea en 1331. la terre de Curneyer pour ce que le dauphin avoit encore dans la paroisse de Rohac, appellée aujourd'hui Marcieu. Il fut envoyé en 1332. avec d'autres seigneurs, à la cour de France, demander au roi la délivrance des terres qui avoient été adjugées à Isabelle, femme du dauphin, dans la succession de la reine Jeanne. Après la mort du dauphin Guigues, il fut du conseil de la régence. Il rendit hommage à Humbert II. pour les châteaux de Theïs, Remolon, Montolieu & la paroisse de Rohac. Il jura en 1334. avec les principaux seigneurs de Dauphiné, l'observation du transport de cet état à la maison de France. Il testa en 1329. & eut pour enfans 1. Pierre Ainard, seigneur de Montainard, qui suit; 2. *Jean* Ainard, substitué par son frere aux biens de sa maison le 11. Mai 1340. auquel le dauphin Guigues avoit donné la terre de la Fare-aux-Baronies le 18. Mars 1328. fut pere de *Baudoin* Ainard, seigneur de Chalançon, & de la Fare, qui épousa *Eleonor* Artaud, fille de *Guillaume* seigneur d'Aix, de laquelle il eut *Marie* Ainard, qui épousa *Raimond* seigneur de Laudun au diocèse d'Usez, lequel donna quitance à son beau-pere le 11. Mai 1388; & *Guillaume* Ainard, seigneur de Chalançon, pere de *Jacques* Ainard, seigneur de Chalançon, de Theïs & de la Pierre, qui, par son testament du 6. Avril 1429. donna tous ses biens à Raimond Ainard, seigneur de Montainard, son cousin au quatriéme degré; 3. *Jourdaine* Ainard étoit mariée en 1340. avec *Guillaume* d'Agoult.

IX. Pierre Ainard, seigneur de Montainard & de Chanousse, testa à Roissas en Trieves, diocèse de Die, le 11. Mai 1340. & voulut être enterré à Domene au tombeau de ses ancêtres. Il épousa *N*.... de Galbert, dont il eut 1. *Lantelme* Ainard, seigneur de Montainard & de Chanousse, qui testa dans ce château au diocèse de Gap, le 4. Août 1361; *Jean*, destiné à l'église en 1340. fut légataire des maisons de Grenoble & des Marais de Montfleuri; 3. Raimond Ainard, seigneur de Montainard, qui suit; 4. *Philippine*, légataire en 1340. de sept cens florins d'or fin poids de Piémont; 5. *Jeanne* Ainard épousa *Marquis* de l'Espine chevalier, seigneur du Poët, & en étoit veuve le 4. Août 1361. que son frere Lantelme lui légua cent florins; 6. *Beatrix* Ainard épousa *Jacomet* de Bellegarde, & fut légataire de son frere en 1361.

X. Raimond Ainard, destiné à l'église en 1340. succeda à son frere Lantelme en 1361. & devint par-là seigneur de Montainard, de Prabois & de Chanousse. Il acquit en 1371. une portion de la terre de l'Argentiere dans l'Embrunois, de Raimond de Montauban, seigneur de Beauchesne, & sa seconde femme le rendit seigneur de l'autre portion. Il testa au château de Prabois le 20. Décembre 1389. Il épousa 1°. *Galburge*, fille de *Bertrand* Berenger: 2°. *Marguerite* de Rochefort, dame en partie de l'Argentiere, fille de *Humbert*, seigneur de Pellafol. Il eut de la premiere 1. *Raimond* Ainard, seigneur de Montainard, qui épousa *Marguerite* Ainard, fille de *Pierre* Ainard, seigneur de la Giere, & qui testa à Avalon le vendredi 26. Août 1403. & de la seconde, 2. Jean Ainard, seigneur de Montlaur, qui suit; 3. *Catherine*, mariée à *Etienne* de Romieu, seigneur de Malhane; & 4. *Delene* Ainard, qui épousa 1°. *Jean* de Leussun: 2°. *Guillaume* Ainard, seigneur de Chalançon.

XI. Jean Ainard, seigneur de Montlaur dans les Baronies, succéda à son frere en 1403. & fut par-là seigneur de Montainard, Chanousse, sainte Eugenie, du Poët & de Bredens près de la Mure. Il rendit hommage pour ces terres en Dauphiné en 1407. Quelque tems après, les terres de Marcieu & de Savel lui échurent comme héritier en partie de Pierre Ainard, chevalier, seigneur de Giere. Il mourut en 1415. il avoit épousé *Marguerite* Alleman de Champ, & en eut 1. Raimond, qui suit; 2. *Pierre* Ainard, seigneur de Marcieu & de Savel, qui mourut en 1421. & qui laissa ces terres à Raimond son frere aîné; 3. *Jacques* Ainard, seigneur de Montlaur, de Chanousse & de Roissas; 4. *Marguerite*, qui épousa *Antoine* de Briançon, seigneur de Varces.

XII. Raimond Ainard, seigneur de Montainard, l'Argentiere, Prabois, Chalançon, Chanousse, Montlaur, Marcieu, Savel, &c. rendit hommage de toutes ces terres en 1446. au dauphin Louis qui étoit alors en Dauphiné. Ce prince le nomma son lieutenant dans ce pays en 1455. mais trois ans après, Charles VII. ayant fait un voyage en Dauphiné, lui ôta cet emploi, le croyant trop attaché à Louis son fils, qui s'étoit rétiré dans les états du duc de Bourgogne. Il testa à Prabois le 24. Février 1489. & voulut y être enterré. Il épousa 1°. *Marie* d'Arces, fille de *Hugues*, seigneur de la Bashe, & de *Beatrix* de Beaumont, à laquelle Marguerite de Rochefort, grand-mere de son mari, donna le 13. Novembre 1431. son chapelet d'argent: 2°. *Claude* Berenger, fille de *Claude* Berenger, seigneur du Ga, & d'*Antoinette* de Sassenage; son fils François lui fit un legs en 1513. Raimond, seigneur de Montainard, nomme dans son testament de 1489. quinze enfans, sans désigner de laquelle de ses deux femmes il les eut, 1. *Lantelme* Ainard, à qui son pere donna en 1489. les seigneuries de Montainard & de l'Argentiere. Il étoit marié depuis le 23. Février 1462. avec *Bonne* Alleman, fille de *Boniface* Alleman, seigneur d'Uriage, & il en eut *Anne* de Montainard, mariée en 1489. avec *Jean* de Poisieu, seigneur du Passage; 2. *Pierre* Ainard, legataire en 1489. de la moitié d'Avalon; 3. *Jacques* Ainard, legataire de l'autre moitié d'Avalon; 4. Hector Ainard, seigneur de Chalançon, & puis de Montainard, qui suit; 5. *François* Ainard, qui eut en 1489. les mandemens de Prabois, de Faulin, d'Averton, de sainte Eugenie & de Chanousse, testa à Prabois le 13. Mai 1513. Il épousa *Jeanne* de Chissé; 6. *Didier* Ainard; 7. *Guillaume* Ainard, chanoine de l'église Notre-Dame de Grenoble; 8. *Gabriel* Ainard, chanoine & infirmier de la même église; 9. *Bonne*; 10. *Anne*; 11. *Ginotte* Ainard, toutes trois légataires de leur pere en 1489; 12. *Madelene* Ainard; 13. *Claude* Ainard, toutes deux religieuses à Durbons; 14. *Catherine* Ainard épousa 1°. *Jean* Jossaud, fils de *Guillaume* Jossaud, seigneur de Polemieu: 2°. *N*... seigneur de Châteauvieux, dont elle étoit veuve en 1489. 15. *Antoinette* Ainard épousa 1°. *Guillaume* de Vilette, seigneur de Creis: 2°. avant 1489. *Balthasar* Artaud, seigneur de Volvent. Allard dit que Bonne de Montainard épousa *Angelin* de Chissé, & *Marie-André* de Morges, seigneur de la Motte.

XIII. Hector Ainard à qui son pere donna en 1489. les seigneuries de Chalançon, Montfort & Theïs: il lui avoit donné deux ans auparavant celle de la Pierre. Il suivit Louis XII. à la conquête de Milan. Ce prince lui donna le gouvernement de la ville d'Asti & de son territoire. Ce même prince lui avoit aussi donné des terres confisquées sur le marquis de Céve, qui, impatient d'y entrer, assassina Hector de Montainard à Milan au mois d'Août 1501. Il avoit épousé le 24. Juillet 1487. *Marguerite* de Montferrat, fille de feu *Guillaume* marquis de Montferrat, qui eut pour partie de sa dot les conseigneuries de Barzolo dans le Montferrat, de Cerefceto & de Casorlo. Son mari lui donna par son testament trois mille écus d'or, & ce qu'il avoit acquis à Torre-Monte-Emalo, & à Montebasilio dans le marquisat de Céve. Elle le rendit pere de 1. Louis seigneur de Montainard, qui suit; 2. de Laurent *qui a fait la branche des seigneurs de* Marcieu, *rapportée ci-après*; 3. de Jean-Jacques, *duquel sont descendus les seigneurs de* Beaulieu *en Auvergne, rapportés en leur ordre*; 4. de *Catherine* de Montainard, à laquelle son pere laissa dans son

testament du 5. Mars 1500. mille cinq cens écus d'or. Elle devoit être mariée par l'avis du marquis de Montferrat son cousin. Elle eut la seigneurie d'Arvillar, épousa le comte de Gruyeres, duquel elle devint veuve : elle dota Marguerite sa niéce, & mourut avant l'an 1549.

XIV. Louis seigneur de Montainard, l'Argentiere, Chalançon, Gumiane, Arnaïon, Piegu, Vignalz, Theïs, & la Pierre, se distingua à la bataille de Cerisoles, le lundi 14. Avril 1544. Il testa au château de Chalançon le 12. Juin 1549. Il avoit épousé à Avignon le 19. Juillet 1519. *Madelene* Albaron, dite Alleman, fille de feu *Jacques* & de *Marguerite* de Clermont-Lodéve, & sœur de *Clement* Albaron, dit Alleman, baron des baronnies de Lers, Montfrin & Rochefort. Etant à la Pierre, elle fit une donation à son fils le 4. Janvier 1564. De cette alliance vinrent 1. François seigneur de Montainard, qui suit; 2. Louis de Montainard, *qui a fait la branche des marquis de* Montfrin, *rapportée ci-après*; 3. *Laurent*, chanoine de Notre-Dame de Die en 1549; 4. *Hector*, protonotaire en 1549; 5. *Marguerite* de Montainard épousa avant 1549. *François* de Seissel, seigneur d'Aiguebelette; 6. *Marie*, religieuse professe à sainte Croix d'Avignon en 1549; 7. *Françoise*, religieuse novice au même monastere la même année; 8. *Catherine* de Montainard, mariée avant 1549. avec *N.* . . . . de Rochemure, seigneur du Besset au diocèse de Mende, & mere de *Jeanne* de Rochemure, qui épousa *Claude* de Beaumont, seigneur de la Tour de Tencin, que Louis de Montainard, seigneur de la Pierre, nomma pour tuteur de ses enfans le 7. Février 1576; 9. *Madelene* de Montainard, mariée 1°. le 8. Décembre 1545. avec *Pierre* seigneur d'Hostun, de Claveson, Mureil & Mercurol, né en 1511. mort le 8. Août 1560. & enterré à Claveson : 2°. avec *Claude* de Montchenu, seigneur de Montchenu & de Châteauneuf, chevalier de l'ordre du roi, enseigne de la compagnie du comte de Suse. Elle eut de son premier mari *Madelene-Françoise* d'Hostun, mere d'*Annet* de Chaste-Gessans, grand-maître de Malte; 10. *Marguerite* de Montainard, dite la jeune, présente au mariage de Mari de Montainard son neveu, en 1582.

XV. François de Montainard, seigneur de Montainard, de l'Argentiere, de Chalançon, &c. Le roi Charles IX. l'ayant nommé chevalier de son ordre, il le reçut des mains du comte de Suse à Avignon, le dimanche 23. Mai 1568. Il fut présent au mariage de Mari de Montainard son neveu, le 29. Juillet 1582. Il épousa *Louise* Alleman, dame de Taulignan, fille de *François* Alleman, seigneur de Taulignan, & de *Justine* de Tournon. Il en eut *Jeanne* de Montainard, qui fut mariée avec *Alexandre* Alleman, seigneur de Pasquiers au diocèse de Grenoble; &

XVI. Charles de Montainard, seigneur de Montainard, Chalançon, l'Argentiere, Taulignan, &c. chevalier de l'ordre, mort après l'an 1604. qui épousa *Marie* de Gadagne, fille de *Guillaume* de Gadagne, seigneur de Botheon, baron de Verdun, lieutenant général en Lyonnois, chevalier des ordres du roi, le 5. Janvier 1597. & de *Jeanne* de Sugny, & en eut 1. *Claude*; 2. *Louise* de Montainard, mariée avec *Louis* de Simiane, seigneur de Truchenu; & 3. *Jeanne* de Montainard, dame de Taulignan, qui épousa en 1613. *François* de Grolée, seigneur de Viriville.

SEIGNEURS DE LA PIERRE, MARQUIS de Montfrin.

XV. Louis de Montainard, second fils de Louis seigneur de Montainard, & de *Madelene* Albaron de Montfrin, eut pour son partage la seigneurie de la Pierre au diocèse de Grenoble, & la conseigneurie de Theïs. Il fut fait chevalier de l'ordre du roi, & il testa au château de la Pierre le 7. Février 1576. Sa mere lui fit une donation le 4. Janvier 1564. en faveur du mariage qu'il contracta avec *Charlotte* Brottin, fille de *Philibert* Brottin, seigneur de Paris, saint Nazaire & Gumiane au diocèse de Die, & de *Catherine* de Tholon. Il en eut 1. Mari de Montainard, seigneur de la Pierre, qui suit; 2. *Bertrand* de Montainard, auquel son pere légua en 1576. le tiers de ses biens. Il fut seigneur de Jansac & de Rochefourcat au diocèse de Die. Il fut présent au mariage que René-Hector de Marcel, seigneur du Poët, contracta le 24. Août 1636. avec *Jeanne* d'Urre, fille de *Laurent*, seigneur de Montanegue. Il avoit testé le 20. Avril 1630. & épousé le 8. Août 1593. *Isabeau* de Morges, fille de *Gabriel*, seigneur de la Motte-Verdeyer, & de *Guigonne* de la Colombiere, de laquelle il avoit eu *Gabriel* de Montainard, seigneur de Jansac, marié avec *Louise* d'Hostun, fille d'*Antoine* d'Hostun de la Baume, seigneur de saint Nazaire, sénéchal de Lyon, nommé chevalier du saint Esprit en 1612. & de *Diane* de Gadagne. Louise d'Hostun survécut son mari, épousa en secondes noces *René-Hector* de Marcel, seigneur du Poët, & mourut en 1684; *Bertrand* de Montainard; *Catherine* de Montainard, religieuse à Montfleury; & *Anne* de Montainard, qui épousa *Gabriel* Borel, seigneur de Ponsenas au diocèse de Grenoble.

XVI. Mari de Montainard, seigneur de la Pierre & de Montainard, après la mort de Charles seigneur de Montainard, son cousin germain. Il étoit employé comme maréchal de camp dans l'armée de la Valette en Dauphiné; & il se distingua au combat du Pont de Coignet dont il se rendit maître après avoir repoussé les Protestans qui étoient venu l'attaquer, en Mai 1586. Il devint baron de Montfrin après la mort de Marguerite de Lévis, dame de Villeneuve, & veuve d'Antoine d'Arpajon, baron de Lers, qui avoit testé en Juillet 1603. Il fit son testament à Montfrin le 15. Janvier 1628. & y mourut la même année. Il avoit épousé au château de Champs le 29. Juillet 1582. avec le consentement de François de Beaumont, seigneur des Adrets & de la Frette, de Charles de Simiane, seigneur d'Albigni au diocèse de Lyon, & de plusieurs autres de ses parens, *Joachine* Cot, fille de *Louis* Cot, seigneur du Chatelard, & de *Jeanne* Rabot, sœur d'Enemond Rabot, seigneur d'Illins, premier président au parlement de Grenoble, mort le 30. Octobre 1603. Il en eut 1. François de Montainard, baron de Montfrin, qui suit; 2. Gui-Balthasar de Montainard, *qui a fait la branche des seigneurs de* Chatelard, *rapportée ci-après*; 3. *Claude* de Montainard, baptisé en la chapelle de la Pierre, le 25. Novembre 1590. fit ses preuves pour être reçu chevalier de Malte à Avignon le 5. Février 1608. devant Gaspar de Barras-la-Pene, commandeur de Saliers, & François de la Menardie : il fut reçu à Malte le 25. Mars 1613. son pere lui laissa une pension de six cens livres en 1628; 4. *Jean* de Montainard, seigneur de Lusson, marié le 21. Mars 1641. avec *Susanne* Riviere, & maintenu dans sa noblesse le 1. Juillet 1669; 5. *Clemence* de Montainard, mariée le 24. Août 1618. avec *Nicolas* de Langon, seigneur de Langon au diocèse de Vienne; 6. *Susanne* de Montainard étoit religieuse à sainte Claire de Grenoble en 1628. & fut ensuite abbesse de Betons en Savoye.

XVII. François de Montainard, baron de Montfrin, mourut avant son pere. Il avoit épousé le 6. Septembre 1606. *Marguerite* de Gondin qui testa le 20. Décembre 1614. & mourut la même année. Elle étoit fille de *Jean* de Gondin, seigneur de Carsan, baron d'Aramon & de Valabregues, mort avant 1606. & de *Claudine* de Buis. De cette alliance vint

XVIII. Hector de Montainard, baron de Montfrin, seigneur de la Pierre, Maine, Thesiers, Faulin, Vaisse, Chanousse, l'Argentiere, Chalançon, Theïs, &c. capitaine d'infanterie au régiment de Languedoc, le 8. Juillet 1636. maréchal des camps ès armées du roi, par brevet du 4. Mai 1652. Il obtint l'érection de la baronnie de Montfrin & des seigneurs de Maine, Thesiers, Bassargues, &c. en marquisat au mois de Mars 1652. Il testa au château de Montfrin le 2. Mai 1679. & mourut à Montpellier le 7. Janvier 1687. Il épousa 1°. au château de Varenne, paroisse de Quincié en Beaujolois, le 6. Décembre 1638. *Françoise* de Nagu, fille de *François* de Nagu, marquis de Varenne, baron de Marzé, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp dans ses armées, conseiller d'état, gouverneur d'Aigues-mortes, & d'*Eleonor* du Blé d'Huxelles : 2°. au château de saint Privat diocèse d'Usez, le 14. Avril 1653. *Christine-Marguerite*

de la Gorce, fille de feu *Pierre* de la Gorce, feigneur de la Roque & de faint Laurent, & de *Claude* de Peloux, préfente à ce contrat de mariage. Chriftine de la Gorce étoit veuve d'Henri de Faret, feigneur de faint Privat, fénéchal de Beaucaire & de Nifmes, & avoit hérité cette charge de fon mari, & Hector de Montainard en fut pourvu le 7. Aout 1653. Elle mourut à Montfrin le 27. Novembre 1684. Hector de Montainard eut de fa premiere femme 1. *Madelene* de Montainard, née le 4. Octobre 1639. morte dans fa maifon de Châteauneuf au Comtat Venaiffin en 1709. époufa le 26. Septembre 1657. *Marc-Antoine* Perrachon, baron de Senozan au diocèfe de Mâcon; 2. *Françoife-Clemence* de Montainard, morte avant 1679. époufa le 16. Février 1661. *Rolland* de Foudras, comte de Matour, feigneur de Châteautiers, le Pont Amali, Labuniere, la Tour de Biefz, & les Fiefz, fils de feu *Rolland* de Foudras, feigneur de Châteautiers, & de *Lucrece* de Séve, fœur de Pierre de Séve, baron de Flecheres. Du fecond mariage d'Hector de Montainard & de Chriftine de la Gorce, vinrent 3. François de Montainard, marquis de Montfrin, qui fuit; 4. *Jofeph* de Montainard, baptifé le 16. Novembre 1661. capitaine de dragons, mort en 1719; 5. *Gabrielle* de Montainard, morte à Montfrin en 1727; 6. *Chriftine*, née le 10. Octobre 1657. morte religieufe au couvent de fainte Urfule à Tarafcon; 7. *Madelene*, née le 21. Novembre 1658. religieufe Urfuline à Tarafcon, mourut à Montfrin le 8. Janvier 1683; 8. *Marie* de Montainard, née le 15. Septembre 1659. religieufe Urfuline à Nifmes.

XIX. François de Montainard, marquis de Montfrin, baron de la Pierre, feigneur de Maine, Thefiers, Faulin, &c. fénéchal de Beaucaire & de Nifmes, né au château de Montfrin le 8. Juillet 1660. mourut dans le même château qu'il avoit fait rebâtir de neuf, le 12. Juillet 1728. Il époufa le 21. Février 1699. *Louife* de Louet, fille de *Jean-Louis* de Louet, marquis de Calviffon, & de *Madelene* de l'Ifle-Marivaux. Elle mourut à Avignon le 12. Juillet 1740. elle eut pour enfans 1. *Jean-Louis*, né à Nifmes le 21. Decembre 1699. mort à Montfrin le 15. Juillet 1705; 2. Joseph de Montainard, marquis de Montfrin, qui fuit; 3. *François* de Montainard, né à Montfrin le 29. Juin 1706. chevalier de Malte, dont les preuves furent faites à Montfrin le 18. Août 1725. capitaine de cavalerie dans le régiment Royal, fe trouva à la prife de Prague & à la bataille de Dettingen, le 27. Juin 1743; 4. *Anne Louife* de Montainard, née à Avignon le 13. Mai 1701. religieufe à faint Laurent d'Avignon, y mourut en 1741; 5. *Anne-Louife* de Montainard, née à Montfrin le 19. Juin 1704. époufa à Avignon en 1729. *Jofeph Raimond* de Blanc, marquis de Brantes au Comtat Venaiffin & au diocèfe de Gap; 6. *Françoife* de Montainard, née à Montfrin le 19. Février 1708.

XX. Joseph de Montainard, marquis de Montfrin, fénéchal de Beaucaire & de Nifmes, hérita en 1730. du comté de Souternon en Forez. Il naquit à Avignon le mercredi 14. Février 1703. Il époufa au château d'Aubais le 9. Juin 1731. *Diane-Henriette* de Bafchi, née à Nifmes le 6. Novembre 1711. fille aînée de *Charles* de Bafchi, marquis d'Aubais & du Caila, & de *Diane* de Rofel, dame de Cors & de Beaumont. De cette alliance font venus 1. *N*..... de Montainard, né le 22. Mars 1733. mort le 30. Avril fuivant; 2. *François* de Montainard, marquis de Montfrin, né à Montfrin le mardi 28. Août 1735. penfionnaire & étudiant en quatriéme au college de Louis le Grand en Mai 1746; 3. *Jacques-Hector* de Montainard, comte de Souternon, né à Montfrin le 2. Mai 1740; 4. *Jofeph-Raimond* de Montainard, né à Montfrin le 30. Août 1743. reçu chevalier de Malte de minorité le 10. Décembre 1744; 5. *Françoife-Marie* de Montainard, née à Montfrin le 29. Avril 1734; 6. *Sufanne-Françoife* de Montainard, née à Montfrin le 28. Août 1745.

SEIGNEURS DE LA PIERRE & de CHASTELLARD.

XVII. Gui-Baltasar de Montainard, fecond fils de Mari de Montainard, feigneur de la Pierre, & de *Joachine* Cot, dame du Chaftellard, fut feigneur du Chaftellard, de Champ, de Montainard, &c. il tefta le 14. Décembre 1659. Il avoit époufé le 25. Juin 1628. *Anne* Alleman, fille d'*Alexandre* Alleman, vicomte de Clermont, feigneur de Pafquiers, & de *Jeanne* de Montainard. Il eut de fon mariage 1. Jean de Montainard, feigneur de la Pierre, qui fuit; 2. *André* de Montainard, feigneur du Chaftellard; 3. *Charlotte* de Montainard, mariée le 13. Août 16.. 2. avec *Matthieu* de Molin; 4. *Gafparde* de Montainard, dame de Montainard, qui époufa le 4. Mars 1663. *Jean* de Vache, feigneur de l'Alben, préfident en la chambre des comptes de Grenoble, & fut mere de *N*.... de Vache, dame de Montainard & de l'Alben qu'elle vendit, & qui mourut après le mois de Juin 1744. étant veuve de *Gui Balthafar* de Pobel, marquis de la Pierre au pays de Gex, comte de faint Alban, gouverneur d'Afti, chevalier de l'Annonciade en 1696. qui vecut jufqu'à l'âge de quatre-vingt deux ans.

XVIII. Jean de Montainard, feigneur de la Pierre, de Prabois, de Champ, & de Chaftellard, époufa 1°. le 4. Février 1665. *Ifabeau* de Pourroi: 2°. vers l'an 1700. *Jeanne* d'Arces. Il eut de la premiere Louis-Joseph de Montainard, feigneur de la Pierre, qui fuit; & 2. *Anne* de Montainard, vivante en 1736. qui avoit époufé *Humbert* de Bourchenu, feigneur de Valbonnais; & de la feconde, 3 *Jean Baptifte* de Montainard, reçu chevalier de faint Lazare en 1725. lieutenant général d'infanterie dans le régiment Royal Vaiffeaux, mort à Toulon en 1727; 4 *François* de Montainard, né en 1705. chevalier de faint Lazare en 1725. étoit capitaine dans le regiment de Royal Vaiffeaux en 1736. capitaine de grenadiers: il fut bleffé à la bataille de Fontenoi, le 11. Mai 1745; 5. *Marie* de Montainard, mariée avec *Charles François* de Coignin, baron de faint Marcel en Savoye; 6. *Louife-Françoife* de Montainard, née en 1706. mariée en 1727. avec *Jacques* de Revillafc, feigneur de Veines; 7. *Jeanne-Barbe* de Montainard, mariée avec *N*..... de Vaujani, veuf de *N*... de Charcone; 8. *Marie*; 9. *Anne*; 10. *Marie-Madelene* de Montainard.

XIX. Louis Joseph de Montainard, feigneur de la Pierre & du Chaftellard, préfident en la chambre des comptes de Grenoble, mort avant 1736. époufa en 1712. *Claudine* de la Batie-du-Prat, & il en eut 1. Louis-François marquis de Montainard, qui fuit; 2. *François* de Montainard, eccléfiaftique; 3. *Anne*, religieufe en l'abbaye des Ayes au diocèfe de Grenoble; 4. *Marguerite* de Montainard, religieufe à fainte Urfule de Grenoble; 5. *Jeanne-Marie*, née vers l'an 1722.

XX. Louis-François de Montainard, feigneur de la Pierre & de Chaftellard, dit le *marquis de Montainard*, né vers l'an 1716. ayant commencé à fervir fort jeune; & s'étant diftingué, le roi lui donna au mois de Mai 1744. le régiment d'Agenois, que le marquis de Malauze, mort des bleffures qu'il avoit reçues au combat de Montauban le 22. Avril précédent, avoit laiffé vacant. L'Infant don Philippe l'envoya au mois d'Avril 1745. pour reconnoître les chemins par où il falloit que fon armée paffât pour pénétrer dans le Milanez par les états de Gènes. Il fut envoyé au roi pour porter la nouvelle du paffage du Tanaro, & du combat de Monte-Caftello dans l'Alexandrin, gagné fur le roi de Sardaine, le lundi 27. Septembre 1745. Le marquis de Montainard arriva à Verfailles le 5. Octobre, & fut d'abord fait brigadier des armées du roi. En 1746. il fut employé dans l'armée du maréchal de Maillebois; & vers le 27. d'Avril, il s'empara des bains d'Acqui dans lefquels il y avoit plus de trois cens Piémontois, qui furent obligés de fe rendre prifonniers de guerre. Le 2. Mai il affiégea Acqui, & le prit.

SEIGNEURS DE MARCIEU.

XVI. Laurent de Montainard, fecond fils d'Hector de Montainard & de *Marguerite* de Montferrat, fut par fon partage, feigneur de Marcieu, fainte Eugenie, Savel, Avalon, Moretel, Goncelin, Arvillard & les Molettes, lieutenant

lieutenant de la compagnie de cent hommes d'armes du connétable de Montmorenci. Il épousa en 1524. *Catherine* de Talaru, fille de *Guillaume* & de *Louise* de Lévis, & en eut 1. Gui-Balthasar de Montainard, seigneur de Marcieu, qui suit; 2. *Hector*; 3. *Philippe*; & 4. *Claudine*, religieuse à Montfleury.

XV. Gui-Balthasar de Montainard, seigneur de Marcieu, du Savel, Goncelin & d'Avalon, chevalier de l'ordre, mourut en 1579. Il épousa en 1558. *Joachine* de Guiffrey, fille de *Gui* de Guiffrey, seigneur de Boutieres & du Touvet, lieutenant général en Piémont, & commandant l'arriere-garde à la bataille de Cerisoles, & de *Gasparde* de Berlioz : elle lui apporta les terres de Boutieres & du Touvet; & il en eut 1. Gui-Balthasar de Montainard, seigneur de Marcieu, qui suit; 2. *Jean*, vivant en 1567; 3. *Lucrece*, qui épousa *Gaspar* de Baronat; 4. *Diane* de Montainard, mariée en 1588. avec *Octavien Emé* de saint Julien, seigneur de Revel, maître des requêtes; & 5. *Claudine*, qui épousa *N*..... de Chissé.

XVI. Gui-Balthasar de Montainard, seigneur de Marcieu, le Touvet, Goncelin, saint Jean d'Avalon, la Tour d'Entremont, les Molettes, baron d'Arvillard, fut chargé de faire démolir les fortifications de Moretel, pris par Alfonse d'Ornano le 11. Août 1595. en exécution de la tréve conclue avec le duc de Savoye par l'entremise du premier président du parlement de Grenoble, & de Silleri ambassadeur de France en Suisse (Thuanus livre CXIII. page 581.). Il étoit à la cour en 1618. & les ministres se servirent de lui pour négocier avec le maréchal de Lesdiguieres qui l'aimoit beaucoup. Il épousa *Anne* Fleard, fille de *Gaspar* Fleard, président au parlement de Grenoble, & de *Virginie* Bon de Meuillon, & il en eut *Virginie* de Montainard, dame de Marcieu, de Boutieres, du Touvet, &c. qui épousa en 1622. *Enemond-Emé* de S. Julien son cousin germain. Elle fut mere de *Gui-Balthasar Emé*, seigneur de Marcieu, qui obtint en 1676. l'erection de ses terres de Boutieres & du Touvet en marquisat, & qui eut pour fils *N*. . . . *Emé* de saint Julien, comte de Marcieu, lieutenant général des armées du roi, le 20. Février 1743. & pour petit-fils *N*. . . . *Emé* de S. Julien, marquis de Marcieu, enseigne des gendarmes de la garde, brigadier de cavalerie le 31. Octobre 1745.

SEIGNEURS DE BEAULIEU.

XIV. Jean-Jacques de Montainard, troisiéme fils d'Hector de Montainard, seigneur de Chalançon, & de *Marguerite* de Montferrat, fut seigneur de Beaulieu en Auvergne, & des biens situés dans le Monferrat. Il transigea le 27. Janvier 1517. avec Louis & Laurent ses freres aînés. Il épousa *Maximiliene* de Murol, & il en eut 1. Jean de Montainard, seigneur de Beaulieu, qui suit; 2. *Jacques* de Montainard qui donna avec son frere aîné une procuration à sa mere le 29. Août 1566; 3. Aimar de Montainard *qui a fait la branche des seigneurs de la* Tour *rapportée ci-après*; 4. *Anne* de Montainard, mariée à *N*...... seigneur d'Auteirat; & 5. *Louise* de Montainard qui épousa à Nonnete en Auvergne le 20. Février 1581. *François* du Prat, seigneur de Bouscle dans l'élection d'Issoire.

XV. Jean de Montainard, seigneur de Beaulieu, épousa *Jacqueline* de la Suchiere, & en eut

XVI. Jean de Montainard, seigneur de Beaulieu au diocèse de Clermont, qui testa à Montfrin le 4. Novembre 1614. en faveur d'Hector de Montainard, seigneur de Montfrin, & laissa quinze cens livres à chacune de ses deux sœurs.

SEIGNEURS DE LA TOUR.

XV. Aimar de Montainard, troisiéme fils de Jean-Jacques, seigneur de Beaulieu, & de *Maximiliene* de Murol, alla habiter à Vaison. Il fut pere de *Polixene* de Montainard, à laquelle Louis, seigneur de Montainard légua le 7. Février 1576. six cens livres, & de

XVI. Jean de Montainard qui épousa *Marthe* de Caussan, & en eut

XVII. Antoine de Montainard, marié le 26. Avril 1579. avec *Françoise* de Claret, fille de *Jean*, seigneur de saint Felix de Palieres, & de *Philippe* de Pelet-Combas. Elle eut pour enfans 1. Antoine de Montainard, seigneur de la Tour, qui suit; 2. *N*... de Montainard, chanoine de saint Sernin de Toulouse; & 3. *Jeanne* de Montainard, abbesse de Vignogoul.

XVIII. Antoine de Montainard, seigneur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mestre de camp du régiment de Savoye, gouverneur de Casal en 1640. & la même année de la ville d'Arras, où il mourut en 1652. Il avoit épousé le 20. Juillet 1605. *Blanche* de Seguins, fille de *Jean* de Seguins, & d'*Anne* de S. Martin: il n'en eut que *Louise* de Montainard, mariée le 7. Février 1627. avec *François* de la Vergne, seigneur de Tressan, lieutenant-colonel du régiment de madame royale de Savoye qui testa le 16. Février 1656. & qui fut pere de *Louis* de la Vergne, évêque du Mans en 1672. mort le 27. Janvier 1712. grand-pere de *Louis* de la Vergne, comte de saint Jean de Lyon, archevêque de Rouen, mort en Avril 1733. & bisaïeul de *N*.... de la Vergne, comte de Tressan, nommé maréchal de camp le 2. Mai 1744.

MONTANARI. (Geminiano) *Supplém. de 1735. t. 2. pag. 90. col. 2.* Kaniva, *lisez* Kavina.

MONTAUBAN. (Académie des Belles Lettres de) Dès l'année 1730. il s'étoit formé dans la ville de Montauban une société litteraire, dont le zéle & le travail, ainsi que les talens de ceux qui la composoient, mériterent l'attention du public. Les témoignages qui en furent rendus au roi en 1742. déterminerent sa majesté à permettre à ladite société de s'assembler; ce qu'elle a continué de faire avec beaucoup d'exactitude & d'utilité pour les lettres par les ouvrages d'éloquence & de poësie que la plupart des membres de cette société ont publiés. Les consuls & syndics de Montauban convaincus de l'honneur que cette société faisoit à la ville en particulier, offrirent leurs sales pour y tenir les assemblées publiques & particulieres; & les mêmes considérations engagerent sa majesté à ériger la société en Académie, par lettres patentes du 19. Juillet 1744. données à Dunkerque, & regiftrées au parlement de Toulouse le 21. Août suivant, sous le titre d'*Académie des Belles Lettres*. Par les mêmes lettres patentes, sa majesté fixe & limite le nombre des personnes qui composent & composeront à l'avenir cette Académie, à trente Académiciens ordinaires, à dix associés étrangers, & au premier consul de la ville de Montauban, qui sera Académicien né : elle approuve aussi & agrée les statuts & réglemens faits par ladite Académie, permet à celle-ci d'avoir un sceau, & accorde aux Académiciens les mêmes honneurs, priviléges, franchises & libertés dont jouissent ceux des Académiciens de Paris, à l'exception du droit de *Committimus*. Le réglement donné par le roi consiste en trente articles. Après la fixation du nombre des Académiciens & des associés, il est dit : L'Académie aura un protecteur perpétuel qui ne sera pris que dans le nombre des princes, cardinaux, ministres & gouverneurs de la province; le roi nomme pour cette fois seulement M. Louis Phelypeaux, comte de Saint-Florentin, marquis de la Vrilliere, gouverneur de Gergeau, ministre & secretaire d'état, chancelier de la reine, & commandeur des ordres de sa majesté. L'Academie aura pour patron *saint Louis* roi de France; & le jour de sa fête, il sera célébré une grand-messe dans l'église paroissiale, où le panégyrique du saint sera prononcé : l'après-midi, il sera tenu une séance publique à l'hôtel de ville, où les consuls assisteront en corps avec leurs robes, marques & ornemens de leurs dignités. Il sera élu tous les trois mois un directeur : le secretaire sera perpétuel : les assemblées ordinaires se tiendront dans une sale de l'hôtel de ville tous les jeudis. Il sera travaillé à une histoire générale de la ville de Montauban & de la province; & cet ouvrage sera fait par l'Académie en commun sur les mémoires qui seront rassemblés par ceux des Académiciens qui seront choisis par l'Académie. Outre tous les ouvrages auxquels l'Académie pourra travailler en commun, chaque Académicien choisira quelque objet particulier de ses études, dont il rendra compte à l'Académie,

&c. Le sceau de l'Académie sera un saule, tel qu'il est dans les armes de la ville de Montauban, poussant de sa tige une branche de laurier, avec ces mots de Virgile : *Miraturque novas frondes*. On scellera de ce sceau toutes les lettres & expéditions de l'Académie. Outre ce réglement dont nous ne donnons que le précis, sa majesté en a fait un autre à Metz le 13. Septembre 1744. pour être observé par les consuls de la ville de Montauban à l'égard de l'Académie. Il y est dit, entr'autres, que lors de la séance publique qui se tiendra tous les ans le jour de saint Louis, les consuls seront obligés de prêter à l'Académie la plus grande sale de l'hôtel de ville qui se trouvera meublée; que ce jour-là, quand l'Académie sera assemblée, elle enverra son bedeau avertir les consuls de son arrivée, & qu'elle se mettra en marche deux à deux; que deux consuls en robe consulaire, se mettront pareillement en marche lorsque l'Académie sera sur le seuil de la porte d'entrée; & que les uns & les autres marcheront en présence & à pas comptés, & la garde en haie, de maniere à se rencontrer au milieu de la cour d'entrée. Quand l'Académie & les deux consuls se seront joints, le premier de ces deux consuls prendra la gauche de celui qui sera à la tête de l'Académie, & marchera sur une même ligne avec lui; le second consul en fera autant avec le second Académicien; le reste de la compagnie continuera de marcher deux à deux. A la porte de la sale destinée pour l'assemblée, se trouvera un troisiéme consul, qui, comme les deux premiers, accompagnera un Académicien, se plaçant à sa gauche, & marchant de front. Au milieu de la sale, le premier consul ou maire se mettra à la tête des autres consuls, & au côté gauche de l'Académicien qui conduira l'Académie. Arrivés au lieu de la séance, l'Académie prendra la droite pour occuper les siéges destinés, & les consuls prendront la gauche. Celui qui se trouvera à la tête de l'Académie, présidera. La séance finie, le même ordre sera observé en sortant que pour l'entrée. M. l'évêque de Montauban, (Michel de Verthamon) ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie, se trouvera avoir fait le meilleur discours sur un sujet relatif à quelque point de morale tiré des livres saints, suivant l'usage de l'Académie Françoise, l'Académie a fait aussi un réglement consistant en trente articles, concernant le jugement des ouvrages présentés pour le prix & la distribution du même prix. Tous ces réglemens sont imprimés avec les lettres patentes, l'arrêt d'enregistrement, & les noms des Académiciens que nous allons rapporter.

NOMS DES TRENTE ACADEMICIENS, nommés par le roi pour cette fois seulement.

I. *Antoine* de Montlausur de la Motte, doyen de la cour des aides.

II. *Jean-Jacques* le Franc, avocat général de la cour des aides, de l'académie des jeux Floraux.

III. *Jean-Jacques* de Verdusan, comte de Miran, de l'académie des jeux Floraux.

IV. *Nicolas-Joseph* Temple, sieur de Saint-Bear, écuyer.

V. *Mathurin* de Blasy, sieur de Bernoy, écuyer, secretaire perpétuel.

VI. *Jean-Baptiste* de Natalis, trésorier de France.

VII. *Louis* de Cahusac, écuyer.

VIII. *Louis* d'Escorbiac de Lustrac, baron du Bousquet.

IX. *Jean-Samuel* Galabert d'Aumont, conseiller à la cour des aides.

X. *Julien-Bernard* de Pradal, conseiller à la cour des aides.

XI. *Jacques* Dubreilh, trésorier de France.

XII. *Louis* le Franc, capitaine au régiment d'infanterie de monseigneur le Dauphin.

XIII *Charles* Bellet, prêtre bénéficier du chapitre cathédral.

XIV. *Jean-George* le Franc, évêque du Pui.

XV. *Antoine* Forestier, avocat à la cour des aides.

XVI. *Jean* de Cathala-Coture, avocat à la cour des aides.

XVII. *Etienne* Delfios, prêtre, chanoine de l'église de Montauban.

XVIII. *Pierre* du Roy, écuyer.

XIX. *Bertrand* de la Tour, chanoine sacriste, curé de saint Jacques, vicaire général de l'évêché de Montauban.

XX. *Joseph-Charles* de Montlausur, baron de Vabre, capitaine au régiment de cavalerie, commissaire général.

XXI. *Jean-Baptiste* Massip, avocat au parlement.

XXII. *Antoine* Carrere, lieutenant en l'élection, subdelégué de M. l'intendant.

XXIII. *François* Duclos, avocat au parlement, de l'académie des jeux Floraux de Toulouse.

XXIV. *Jean* de Broca, procureur du roi au présidial de Montauban.

XXV. *Jean* Lonjon de la Prade, conseiller à la cour des aides.

XXVI. *Balthasar* de Verthamon, grand archidiacre, vicaire général de l'évêché de Montauban.

XXVII. *François* de Pradal, chanoine théologal de l'église de Montauban.

XXVIII. *Michel* de Verthamon, évêque de Montauban.

XXIX. *Gaspard-Cesar-Charles* Lescalopier, intendant de Montauban.

XXX. *Louis* le Franc, premier président à la cour des aides de Montauban.

XXXI. Le premier consul, Académicien né.

Depuis cette nomination faite par le roi, M. Etienne Delfios étant mort, l'Académie, selon le droit que sa majesté lui a laissé de nommer à toutes les places qui viendroient à vaquer, a choisi pour succéder au défunt,

M. *Jean-Antoine-Louis* de Savignac, président du présidial de Montauban.

ACADEMICIENS ASSOCIE'S, élus par l'Académie, conformément à l'article II. *du réglement donné par sa majesté.*

MESSIEURS

I. *Le duc de Nivernois*, pair de France, de l'Académie Françoise, académicien honoraire de l'Académie Royale des inscriptions & belles lettres.

II. *Le marquis de Mirabeau*, de l'académie de Marseille.

III. L'abbé *Mazieres de Monville*, chanoine de l'église de Bourdeaux, vicaire général de l'évêché de Bazas.

IV. *De Caulet*, président du parlement de Toulouse, de l'académie des jeux Floraux.

V. *De Claris*, président de la chambre des comptes, cour des aides & finances de Montpellier.

VI. L'abbé *Guyot Des-Fontaines*, de l'académie de Rouen.

VII. *De Grandval*, conseiller au conseil supérieur d'Artois, de l'academie d'Arras.

VIII. *Le Boulenger*, secretaire du roi, maison couronne de France & de ses finances, premier commis de M. le comte Saint-Florentin.

IX. L'abbé *Venuti*, de l'académie de Cortone, & de celle de Bourdeaux, correspondant honoraire de l'Académie Royale des inscriptions & belles lettres.

X. L'abbé *Vatry*, inspecteur du college royal, de l'Académie Royale des inscriptions & belles lettres.

Des ces dix associés, M. l'abbé Des-Fontaines est mort au mois de Novembre 1745. Nous ignorons qui a été nommé pour le remplacer.

On a imprimé à Toulouse deux recueils *in-12.* de piéces diverses en prose & en vers, composées par les membres de l'Académie de Montauban, lorsqu'elle n'avoit encore que le titre de *Société litteraire*. Les piéces principales du recueil imprimé en 1743. sont, un *Panégyrique de saint Louis*, prononcé le 25. Août 1742. par M. l'abbé de la Tour, curé de saint Jacques, &c. un *Discours sur l'utilité des Académies*, par M. Dubreilh, trésorier de France de la généralité de Montauban; un *Discours sur l'étude de la langue Françoise*, par M. l'abbé Bellet; un *Essai critique sur l'état présent de la république des Lettres*, par M. le Franc de Pompignan, depuis evêque du Pui; les *Dialogues des Dieux de la mer*, traduits du grec de Lucien, avec

des remarques, par M. le Franc, avocat général de la cour des aides de Montauban, & plusieurs poësies du même. Le second volume, imprimé en 1745. contient quelques *discours* prononcés à l'ouverture de la séance publique tenue le 25. Août 1743. par M. d'Aumont, conseiller de la cour des aides, & par M. de la Mothe, doyen de la même cour; des *Réflexions sur la république des Lettres*, par M. Delfios, chanoine de l'église de Montauban; un *Discours sur l'éloquence*, par M. Dubreilh; un *Discours sur l'abus de l'esprit*, par M. l'abbé Bellet; un autre du même, *sur l'accord de la science & des talens avec la modestie*; une *Lettre de M. le Franc, évêque du Pui*, sur les travaux académiques; des *Essais de méthode sur l'art historique*, par M. du Roy; quelques éloges historiques & diverses poësies.

MONTCALM, maison de Rouergue, qui a eu plusieurs personnes distinguées dans l'épée & dans la robe.

I. SIMON de Montcalm, seigneur du Viala, de Cornus au diocèse de Vabres en Rouergue, fut pere de

II. HEYRAL de Montcalm, seigneur du Viala, qui épousa au mois de Mars 1302. *Reveillade* de Chavanon, fille d'*Astorg* de Chavanon. Elle testa étant veuve le 5. Avril 1335. & laissa pour fils

III. BERTRAND de Montcalm, seigneur du Viala, qui fut héritier, & enterré dans l'église des Freres Prêcheurs de Milhau. Il fut pere de

IV. BERNARD de Montcalm, seigneur de Viala, qui testa le 4. Octobre 1376. voulut être enterré aux Freres Prêcheurs de Milhau en la tombe de Bertrand son pere. Il laissa de *Romaine* Folaquier sa femme

V. RAIMOND de Montcalm, seigneur de Viala, de Cornus, de Saint-Veran, qui rendit hommage le 7. Septembre 1428. à Jean d'Armagnac, vicomte de Creissels, pour sa terre de Saint-Veran. Il acheta le 4. Février 1441. de Bertrand de Vissec, quelques dépendances de Saint-Veran. Il épousa *Aigline* de Michelis, qui testa veuve le 11. Novembre 1457. en faveur de

VI. JEAN de Montcalm son fils aîné, né le 10. Juin 1407. seigneur de saint Veran, de Tournemire, du Viala, de la Baume, de Pradines, & la Panouse. Il fut conseiller du roi & maître des requêtes de l'hôtel par provisions du roi données à Milhau le 10. Mai 1437. & dont il prêta serment entre les mains de l'évêque de Maguelonne le 16. du même mois. Il rendit hommage le 10. Juillet 1462. pour sa terre de S. Veran à Jean comte d'Armagnac, vicomte de Creissels. Ayant dans la suite été accusé d'avoir adheré au parti du comte d'Armagnac, il fut pris & mené à Tours, avec Guillaume & Gaillard de Montcalm, deux de ses enfans, & tous ses biens, & ceux de son fils aîné, furent confisqués; mais Louis XI. mieux informé, reconnut leur innocence, & les rétablit dans tous leurs biens par lettres patentes données aux Monteils le 21. Mars 1471. Il étoit juge-mage de Nismes en 1473. & en cette qualité, & celle de lieutenant d'Antoine de Châteauneuf, sénéchal de Beaucaire, il reçut le 21. Janvier 1477. l'hommage de Jean, évêque de Maguelonne. Charles, comte d'Armagnac, ayant pris les armes contre Louis XI. assiégea & prit son château fort de saint Veran; mais ce comte ayant été arrêté prisonnier, ses biens furent donnés a Catherine de Foix sa femme, en représentation de sa dot; mais à condition d'indemniser les gentilshommes attachés au roi de leurs pertes, *& notamment Jean de Montcalm qui restera en possession de toute la vicomté de Creissels & baronnie de Meirueis, jusqu'à ce qu'on l'ait satisfait.* La comtesse d'Armagnac transigea ensuite le 26. Décembre 1481. avec Jean de Montcalm, & lui céda tous les droits seigneuriaux qu'elle avoit dans les terres de saint Veran, Lanuejol & Montjardin. Il testa le 17. Juin 1485. Il avoit épousé le 6. Octobre 1438. *Jeanne* Gozon, fille de *Gui*, seigneur de Gozon & de Melac au diocèse de Vabres. Elle étoit petite niéce de *Deodat* de Gozon, grand maître de Rhodes, si connu par la mort du dragon dont il délivra cette isle. Jean de Montcalm eut de ce mariage 1 GUILLAUME de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 2. *Jean* de Montcalm, Benedictin dans l'abbaye de Nant; 3. *Antoine* de Montcalm, protonotaire du saint Siége, prieur de Senillac & de Sumene; 4. GUI de Montcalm *qui a fait la branche des barons de* MONTCLUS *rapportée ci-après*; 5. *Eustache* de Montcalm, religieux dans l'abbaye de Nant, & prieur de saint Sauveur du Larzac; 6. *Gaillardet* de Montcalm fut employé par Charles VIII. en plusieurs négociations, & envoyé avec l'évêque d'Albi, & du Bouchage en plusieurs lieux pour de grandes affaires, & exemté à cause de cela de l'arriere-ban de Rouergue. Il épousa le 20. de Janvier 1494. *Marguerite* de Joyeuse, fille de *Louis* baron de Joyeuse, & de *Marguerite* Louvet, qui étoit veuve de *Jean* de Forestier, seigneur de Vauvert, Candiac & Marguerittes, qui avoit acquis ces terres du baron de la Voute, & qui les donna à sa femme. Gaillardet de Montcalm se qualifia seigneur de Vauvert depuis qu'il l'eut épousée; & c'est ainsi qu'il est nommé par Charles VIII. dans les provisions de la charge de son maître d'hôtel ordinaire que ce prince lui accorda à Lyon le 22. Janvier 1495. (1496. en comptant l'année du 1. Janvier) Le 28. du même mois, il prêta serment entre les mains de Perron de Baschi. Le 17. Juin de la même année, Charles VIII. lui fit don d'une amende de mille livres, en reconnoissance des bons & agréables services qu'il lui avoit rendus à la guerre ou autrement, & pour un voyage que ce prince lui faisoit faire, & qu'il ne vouloit être connu. Louis XII. le pourvut aussi le 7. Juillet 1501. d'une charge de maître d'hôtel. Il se trouva en qualité de baron de Vauvert, aux états de Languedoc, tenus en 1513. Il fut aussi grand bailli de Gevaudan, gouverneur de Maruejols, capitaine & gouverneur de Greze. Marguerite de Joyeuse lui donna le 25. Avril 1500. ces trois terres de Vauvert, de Candiac & de Marguerittes, qui lui causérent un grand procès avec Louis de Lévis, seigneur de la Voute, avec lequel il transigea le 8. Octobre 1515. la terre de Candiac lui resta, & celle de Vauvert & de Marguerittes retournerent à Louis de Lévis. Il mourut à Aimargues le 9. Novembre 1519. Il s'étoit remarié avec *Marguerite* de la Misse, veuve de *Jean* de Sarra, premier président du parlement de Toulouse, dont la fille épousa son neveu & son héritier; 7. *Michelle* de Montcalm, femme de *Jean*, seigneur de Rocosel: elle lui survécut.

VII. GUILLAUME de Montcalm, seigneur de saint Veran, de Tournemire & du Viala, étoit juge-mage de Nismes le 9. Janvier 1488. & lieutenant général du sénéchal de Rouergue, dénombra la terre de saint Veran le 16. Février 1503. & testa le 12. Avril 1505. Il avoit épousé le 6. Juillet 1479. *Delphine* de Berenger de la Berthoulene, fille de *Berenger* de Berthoulene, seigneur de la Romiguiere, qui testa le 21. Octobre 1517. & qui fut enterrée aussi-bien que son mari, aux Cordeliers de Milhau. Leurs enfans furent 1. JEAN de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 2. *François* de Montcalm, prieur de saint Sauveur du Larzac; 3. *Louis* de Montcalm, prieur commendataire de Milhau, protonotaire apostolique, & chanoine de l'église cathedrale de Nismes; 4. *Jacques* de Montcalm, chevalier de Rhodes, qui fit quittance de ses droits le 30. Septembre 1509. & dont les preuves furent admises par Charles de Rochechinard, grand prieur de S. Gilles; 5. *Gillion*, Benedictin à Nant; 6. *Raimond*, Benedictin à saint André de Villeneuve, prieur de Pousilhac diocèse d'Usez; 7. *Françoise* de Montcalm, femme d'*Odon* de Bonami, seigneur de Peyre, & mere d'*Odon* de Bonami, qui transigea le 17. Août 1547. avec François de Montcalm; 8. *Helix* de Montcalm, qui épousa *Jean* Robert, juge-criminel de Nismes; 9. *Louise* de Montcalm, femme de *Jean* Guiraud, seigneur de Villecomtal la Panouse, qui, en 1550. étoit tuteur honoraire des enfans de René seigneur d'Arpajon.

VIII. JEAN de Montcalm, seigneur de saint Veran, de Tournemire, du Viala, de Cornus, le fut aussi de Candiac comme héritier de Gaillardet de Montcalm son oncle. Il naquit le 15. Décembre 1480. il étoit juge-mage de Nismes en 1503. & en 1532. Il donna son dénombrement devant le sénéchal de Nismes le 17. Avril 1514. Il rendit hommage à l'évêque de Nismes, procureur de Charles

duc d'Alençon, & du vicomté de Creissels, le 2. Juin 1520. pour la seigneurie de saint Veran. Il fut l'un des commissaires du roi aux états de Languedoc assemblés à Pezenas au mois d'Avril 1528. Il fut conseiller au grand conseil, commis en 1537. avec Savonieres, général des finances en Languedoc, pour l'aliénation du domaine; & en 1539. pour l'emprunt sur le clergé, & pour tenir les grands jours en Velai. Il testa le 2. Septembre 1540. Il avoit épousé le 28. Février 1506. *Florette* de Sarra, fille de *Jean* de Sarra, premier président du parlement de Toulouse, & de *Marguerite* de la Misse. Florette de Sarra mérita par son sçavoir & son esprit, d'être de la cour de Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I. A sa mort, Claude Baduel de Nismes, connu par plusieurs ouvrages, prononça son oraison funèbre en latin. Elle fut imprimée à Lyon par Etienne Dolet en 1542. sous le titre de *Oratio funebris Florettæ Sarrasiæ, uxoris domini sancti Verani, à Claudio Baduello Nemausensi*, avec une épître dédicatoire à la reine Marguerite, & quelques épitaphes latines en prose & en vers : elle fut traduite en françois par Charles Rozel, avocat de Nismes, & imprimée à Lyon. De cette alliance vinrent 1. François de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 2. *Louis* de Montcalm, prieur de Milhau en 1540; 3. *Dausine* de Montcalm, qui épousa le 5. Janvier 1526. *Gabriel* de Luels, baron d'Aramon & de Varabregues, ambassadeur à Constantinople, fils de *Jean* de Luels, seigneur d'Aramon & de Varabregues, qui testa le 25. Juin 1525. & de *Jeanne* de Laudun, baronne dudit lieu. Gabriel de Luels s'est fait connoître par sa négociation au siége de Tripoli, & on a une relation de son ambassade à Constantinople, & de l'expédition de Soliman en Perse. Il survécut à Dausine de Montcalm, & se remaria avec *Jeanne* de Doni, qui étant veuve de lui, prit une seconde alliance le 4. Juin 1555. avec *François* de Perussi; 4. *Françoise* de Montcalm épousa 1°. *François* de Pavée, seigneur de Servas, avec lequel elle vivoit le 2. Septembre 1540. 2°. *N*. . . . d'Airebaudouse; 5. *Gabrielle*, mariée le 19. Juin 1543. avec *Jean* de Genas; 6. *Isabelle* de Montcalm épousa le 19. Novembre 1546. *Charles* de Bucelli, seigneur de la Mausson; & 7. *Gabrielle*, religieuse.

IX. François de Montcalm, seigneur de saint Veran, de Candiac & de Tournemire, transigea le 15. Mai 1547. avec Robert de Roquemartine, grand prieur de S. Gilles, & confirma la donation que Gaillardet de Montcalm son grand oncle, avoit faite à l'ordre de saint Jean de Jerusalem, de la Selve Godesque dans la terre de Vauvert, qui forme aujourd'hui la commanderie de la Selve. Ayant succedé aux biens d'Isabeau dame de la Mausson sa sœur, il transigea le 2. Octobre 1553. avec Louis Buccelli, seigneur de la Mausson. Il se battit en duel à Avignon avec Fulcrand de Montlaur (qui mourut de ses blessures) le 7. Février 1551. & obtint des lettres de grace au mois d'Avril de la même année. Il étoit capitaine de galeres, & servit en cette qualité *à plusieurs expéditions ou voyages de mer à Constantinople & à Naples, sous le prince de Salerne, & le capitaine Poulain, général des galeres, comme il résulte* des lettres d'état, en surséance du 22. Juin 1553. adressées à la chambre du trésor de Paris. Il testa le 22. Mai 1564. Il avoit épousé le 27. Juillet 1546. *Louise* de Porcelet, fille d'*Honorat* de Porcelet, seigneur de Maillane, & de *Marguerite* de Pontevez, & niéce de *Louise* de Porcelet, mariée avec *Jean* de Budos, baron de Portes, & bisaïeule du grand Condé; testa le 29. Juillet 1579. Elle le rendit pere de 1. *Honoré* de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui ayant pris le parti des Protestans en 1562. s'empara de Beaucaire le 2. Juin 1562. Ventaben, l'un des chefs des Catholiques, l'étant allé assiéger dans le château de Beaucaire, il s'y défendit si bien, qu'il l'obligea de lever le siége; il servit dans les troupes de Beaudisner qui défendit Montpellier contre le vicomte de Joyeuse au mois de Septembre de la même année. Le comte de Crussol qui avoit été choisi par les Protestans pour être gouverneur de Languedoc, lui écrivit de Valence le 13. de Février 1563. pour le prier de se trouver à l'assemblée qui devoit se tenir à Nismes pour examiner la conduite du baron des Adrets que les Protestans avoient fait arrêter à Valence au mois de Janvier précédent. Il assista aux deux assemblées que les habitans de Nismes tinrent le 30. Août & le 4. Septembre 1572. au sujet du massacre de la saint Barthelemi. Il y fut nommé avec François de Barriere, seigneur de Nages, pour veiller à la sureté & à la garde de la ville. Allant accompagner sa cousine Honorée de Montcalm, femme du seigneur de Convertis, qui alloit marier une de ses filles, il fut tué par des voleurs qui l'attaquerent près de Lodéve vers le 8. Février 1574. & qui ôterent à Honorée de Montcalm l'argent qu'elle avoit; 2. Louis de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 3. *Daniel* de Montcalm, seigneur de Tournemire, mort à Nismes le 4. Septembre 1627; 4. *Marguerite* de Montcalm, épousa le 18. Juin 1560. *Jean* de Pelegrin, seigneur de la Roque-Garceval, Montredon & Sainte-Marguerite; 5. *Dausine* de Montcalm fut mariée le 7. Aout 1567. avec *Claude* de Banne, seigneur d'Avejan & de Ferreiroles, qui mourut en Mars 1604. elle fit une donation à Jacques son petit-fils, le 4. Juin 1635; 6. *Gabrielle* de Montcalm, mariée 1°. avec *Pierre* de Blansac, seigneur de Valsons, Claret & Sauteirargues, qui testa le 3. Août 1572 : 2°. le 24. Octobre 1584. avec *Guillaume* de Raimond, seigneur de Brignon, & de Senilhac; 7. *Louise* de Montcalm épousa *Claude* de Vabres, seigneur de Beaufort & d'Avese, fils de *Jean* de Vabres, seigneur de Beaufort, & d'*Anne* de Gabriac; 8. *Susanne* de Montcalm, mariée le 10. Avril 1585. avec *Antoine* de Pujol, seigneur de Lanuejol & de Vebron.

X. Louis de Montcalm I. du nom, seigneur de S. Veran, Candiac, Tournemire, testa le 3. Avril 1600. & mourut au château de Tournemire le 13. Octobre 1628. Il épousa 1°. le 15. Mai 1582. *Marthe* de Gozon, dame de Gozon, Melac & Saint-Victor, fille de *Jean* seigneur de Gozon, & de *Marthe* d'Azemar-Montlaur. Elle porta ses biens à son mari avec la charge du nom & des armes de Gozon. Louis de Montcalm épousa 2°. le 11. Août 1594 *Anne* de Clermont du Bosc, qui testa le 23. Mai 1604. 3°. le 23. Septembre 1612. *Susanne* de la Tour. Il eut du premier lit 1. Louis de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée le 28. Août 1604. avec *Jacques* d'Hauteville, conseiller en la chambre des comptes de Montpellier; 3. *Gabrielle* épousa le 23. Septembre 1605. *Maurice* de Baudan, seigneur de Vestric; 4. *Marthe* de Montcalm, morte à Nismes le 11. Février 1651. avoit épousée le 30. Avril 1610. *Jean* de Baudan, conseiller au présidial de Nismes. Les enfans du second lit furent, 5. *François* de Montcalm, seigneur de la Baume, qui commença à servir capitaine dans le régiment de Châtillon entretenu en Hollande. Il fut colonel d'un régiment d'infanterie sous le duc de Rohan en 1628. La paix s'étant faite avec les Protestans l'année suivante, Louis XIII. lui donna un régiment. Il faisoit la charge de maréchal de bataille à l'armée que commandoit le duc de Rohan dans la Valteline, & il y mourut le premier Juillet 1632; 6. *Madelene* de Montcalm, née peu avant le 3. Avril 1600. morte le 25. Juillet 1669. épousa le 9. Juin 1614. *Louis* de Freton qui servit en Hollande sous Châtillon, qui eut un régiment dans les troupes de Savoye en 1616. & 1617. & qui a laissé des mémoires manuscrits où on trouve beaucoup de particularités pour l'histoire de France depuis 1600. jusqu'en 1619. Il mourut à Lezan le 20. Août 1625.

XI. Louis de Montcalm II. du nom, seigneur de saint Veran, Candiac, Tournemire, la Baume, le Viala, de Cornus, le Chastelet, Melac, Gozon, Saint-Victor, Melvieux & Montredon, fut pourvu en 1613. d'un office de conseiller en la chambre de l'édit de Castres, fut employé par le cardinal de Richelieu pour faire la paix avec les Protestans en 1629. pour la démolition des fortifications des villes de Nismes, Milhau & Alais, pour mener les milices des Cevenes au secours de Leucate en 1637. & pour découvrir les menées de Chavagnac en 1642. Il fut fait conseiller d'état ordinaire en 1644. Il

cesta le 2. Février 1658. & mourut le 18. Septembre 1659. Il épousa 1°. le 27. Mai 1610. *Susanne* de Raspal, dame de saint Benezet, fille de *Firmin* Raspal, & de *Susanne* de Montgros, dame de saint Benezet: 2°. le 24. Novembre 1632. *Isabeau* de Bossuges, fille de *Philippe* de Bossuges, seigneur du Triadou, & d'*Anne* de Bocaud, lors veuve de *Guillaume* de Calvet. Il eut du premier lit 1. Louis de Montcalm, seigneur de saint Veran, qui suit; 2. *François* de Montcalm, seigneur du Castelet, mort le 12. Décembre 1660; 3. *Daniel* de Montcalm, seigneur de la Baume, capitaine au régiment de Montpezac, qui, d'*Anne* Mestre sa femme, laissa *Louis* de Montcalm, seigneur de la Baume, aide de camp du maréchal de Schomberg, mort des blessures qu'il reçut au siége de Bellegarde en Juillet 1675; 4. *Maurice* de Montcalm, seigneur du Castelet; 5. *Jacques* de Montcalm, capitaine d'infanterie, mort à la Valteline le 7. Août 1643; 6. *Gabrielle* de Montcalm, dame de S. Benezet, morte au mois d'Août 1708. épousa le 30. Juin 1639. *Louis* de Bayard, baron de Ferrieres, seigneur de la Crousette & de Burlas; 7. *Marthe* de Montcalm, mariée le 11. Octobre 1640. avec *Charles* de Durand, baron de Senegas; 8. *Susanne* de Montcalm, morte à Thoard le 2. Décembre 1695. avoit épousé le 30. Janvier 1650. *Balthasar* de Baschi, seigneur de saint Esteve, Vaunavés, Barras, Tournefort, & de la plus grande partie de Thoard, major du régiment de cavalerie du baron d'Aubais, né le 30. Mai 1623. mort le 20. Mars 1669. Louis de Montcalm eut de sa seconde femme, 9. *Jacques* de Montcalm, mort le 7. Août 1643; & 10. *Françoise* de Montcalm, morte à Lauzane au commencement de l'an 1708. qui avoit épousé le 16. Janvier 1662. *François* de la Tour, seigneur de Malerargues dans la paroisse de Toiras au diocèse d'Alais, de Mons & d'Yeuzet, qui testa le 2. Mai 1696. & qui fut pere de *N*.... de la Tour, seigneur de Malerargues, qui commandoit un régiment au service de Frederic-Auguste roi de Pologne, à la bataille de Fraustadt, le 13. Février 1706.

XII. Louis de Montcalm III. du nom, seigneur de saint Veran, Candiac, Tournemire, Gozon, saint Victor & Melac, conseiller à la chambre de l'édit séante à Castres, né à Nismes le 1. Mars 1611. testa le 28. Juin 1664. & mourut au château de Tournemire le 18. Janvier 1669. Il avoit épousé le 24. Novembre 1632. *Jeanne* de Calvet, dame en partie de Gigean, fille de *Guillaume* Calvet, conseiller à la chambre des comptes de Montpellier, & d'*Isabeau* de Bossuges, seconde femme de son pere. Il en eut 1. *Pierre* de Montcalm, seigneur de saint Veran, conseiller au parlement de Toulouse, mort le 8. Avril 1695. ayant épousé le 15. Juin 1663. *Madelene* de Vignoles, fille de *Gaspard* de Vignoles, président de la chambre de l'édit de Castres, & d'*Eleonore* d'Arpajon-Broquiez, morte à Genève en 1705. & de laquelle il eut deux filles, *Louise-Guionne* de Montcalm, née le 19. Janvier 1665. morte à Genève le 10. Octobre 1740; & *Elisabeth* de Montcalm, damoiselle de Gozon, née en 1667. & vivante à Genève; 2. Jean-Louis de Montcalm, seigneur de saint-Victor, qui suit; 3. *Gaspard* de Montcalm, capitaine dans le régiment des cuirassiers, né en 1643. blessé à la bataille de Cassel, mort le 16. Janvier 1682; 4. *Daniel* de Montcalm de Gozon, né en 1645. premier capitaine & commandant un bataillon dans le régiment de Turenne, tué à la bataille de Cassel le 11. Avril 1677; 5. *Maurice* de Montcalm de Pujols, né en 1648. capitaine dans le régiment de Condé, fut blessé d'un coup de fauconneau au siége de Naerden, en Septembre 1673; 6. *Anne-Louise* de Montcalm, damoiselle de Candiac, née en 1650. morte à Candiac le 13. Novembre 1707.

XIII. Jean-Louis de Montcalm, seigneur de Saint-Victor, né le 1. Mars 1641. devint par le decès de son frere aîné, seigneur de saint-Veran, de Candiac, de Tournemire, de Gozon & de Melac. Il mourut au château de Candiac le dimanche 1. d'Octobre 1713. Il avoit épousé le 26. Janvier 1662. *Judith* de Valat, dame de Gabriac, Saint-Martin de Cancelade, le Folaquier, Saint-Julien d'Arpaon, Beasse, Pierrefort, la Vigere, & en partie de Pompidou, fille de *Louis* de Valat, seigneur de Roquetaillade, maréchal de camp, qui fut tué en Catalogne en 1646. & de *Louise* de Gabriac, héritiere de la branche aînée de la maison de Gabriac. Elle mourut à Montpellier le 3. Janvier 1680. & laissa à son mari 1. Jean-Louis-Pierre de Montcalm, seigneur de Melac, qui suit; 2. Louis-Daniel de Montcalm, *qui a continué la branche des seigneurs de* Saint-Veran; *rapportée après celle de son frere aîné:* 3. *Louise*; & 4. *N*.... de Montcalm.

XIV. Jean-Louis-Pierre de Montcalm, seigneur de Melac, Gozon, Saint-Victor, Melvieux, Montredon, Notre-Dame du Bosc & du Castelet, né au mois de Septembre 1668. épousa le 17. Novembre 1703. *Madelene* de Girard, fille de *Jean-Paul* de Girard, seigneur de Colondres, trésorier de France à Montpellier, & de *Françoise* de Tregoin de la Ricardelle. Leurs enfans sont 1. *Louis-Marcel* de Montcalm, page du roi à la grande écurie, reçu en 1724. mort en 1726; 2. *Albert-Deodat* de Gozon a servi dans les regimens de Navarre & de la Marine; 3. *Jean-Paul-Joseph* de Montcalm-Melac, enseigne de vaisseau; 4. *Pierre-Claude-Gaspard-Joseph* a été page de la petite écurie; 5. *Louis-Jean-Pierre-Joseph* de Montcalm de Saint-Victor; 6. *Louise-Françoise*, née en Janvier 1705. abbesse de Rieunete, diocèse de Carcassonne; 7. & 8. *Marie-Sobine* & *Madelene*, religieuses Benedictines à l'abbaye du Monastere à Rhodez; 9. *Esprite-Marguerite*, mariée à *N*..., de la Devese, seigneur de Naujac; & 10. *Therèse* de Montcalm qui a épousé *N*..... du Pul-de-Besset, vicomte de Parlan, seigneur de Trebas.

SEIGNEURS DE SAINT-VERAN.

XIV. Louis-Daniel de Montcalm, second fils de Jean-Louis de Montcalm, & de *Judith* de Vallat, seigneur de Saint-Veran, Tournemire, le Viala, de Cornus, la Panouse, Saint-Julien d'Arpaon, Saint-Martin, le Folaquier, Beasse, Pierrefort, la Vigere, Candiac & Vestric, baron de Gabriac, né à Gabriac diocèse de Mende, le 23. Septembre 1676. mort à Montpellier le 13. Septembre 1735. épousa le 30. Avril 1708. *Marie-Therèse-Charlotte* de Lauris, née le 15. Octobre 1692. fille de *Joseph-Mathias* de Lauris de Castelane, seigneur d'Ampus, & de *Françoise* de Vassadel, dame de Vaqueiras. Leurs enfans sont, 1. Joseph-Louis de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, qui suit; 2. *Jean-Louis-Pierre-Elisabeth* de Montcalm de Candiac, né à Candiac le 7. Novembre 1719. mort à Paris le 7. Octobre 1726. & enterré dans l'église de S. Severin. Il avoit fait des progrès surprenans dans les langues hebraïques, grecques & latines, & acquit des connoissances extraordinaires à son âge, par l'éducation de la nouvelle Méthode du Bureau Typographique, dont l'auteur fit la premiere expérience sur cet enfant, *voyez* CANDIAC; 3. *Louise-Françoise-Therèse* de Montcalm, née à Tournemire le 17. Juin 1710. mariée le 2. Février 1728. avec *Antoine* Viel, seigneur de Lunas, baron du Pouget, président en la chambre des comptes de Montpellier, mort au château du Pouget le dimanche 26. Août 1742; 4. *Louise-Charlotte* de Montcalm, née à Candiac le 4. Janvier 1714. épousa le 3. Mars 1734. *Gilbert* de Massillan, juge-mage & président du présidial de Montpellier; 5. *Hervée-Macrine* de Montcalm, damoiselle de Tournemire, née à Candiac le 19. Juillet 1723.

XV. Louis-Joseph de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, Candiac, Tournemire, Vestric, Saint-Julien d'Arpaon, baron de Gabriac, né à Candiac le dimanche 28. Février 1712. fut fait enseigne dans le régiment d'infanterie de Hainaut le 6. Août 1721. capitaine en Septembre 1729. nommé colonel du régiment d'infanterie d'Auxerrois, le 6. Mars 1743. & chevalier de l'ordre de saint Louis le 12. Avril de la même année. En 1746. il servit dans l'armée du maréchal de Maillebois en Italie, qui le détacha le 1. Mai avec quatre bataillons pour occuper le poste important d'Alicé près d'Acqui, où il y avoit mille Piémontois, qui se retirerent à la vue des François. Le marquis de Montcalm fut établi dans Alicé pour y commander; & la nuit du 9. au 10. de Mai, ayant marché par des chemins im-

praticables, il enleva cent cinquante Barbets qui étoient dans Montabone à quatre lieues d'Alicé. Il épousa le 3. Octobre 1736. *Angelique-Louise* Talon, fille posthume d'*Omer* Talon, marquis de Boulay, colonel du régiment d'infanterie d'Orleans, morte le 10. Juillet 1709. & de *Marie-Louise* Molé, dont il a eu trois garçons & deux filles.

SEIGNEURS DE MONTCLUS.

VII. GUI de Montcalm, quatriéme fils de JEAN de Montcalm, seigneur de Saint-Veran, & de *Jeanne* de Gozon, épousa *Marguerite* de Lageret, de laquelle il eut 1. GAILLARD de Montcalm, qui suit; 2. *Odon* de Montcalm, que François de Castellane établit son vicaire général de l'abbaye de saint André d'Avignon dont il étoit camerier. Il fut prieur de saint Theodorite du Larzac; 3. *Françoise* de Montcalm, femme de Jacques Sarras, seigneur de Bernis; 4. *Helix*; & 5. *Agnès*.

VIII. GAILLARD de Montcalm étoit juge-mage de Nismes le 18. Avril 1542. Il testa le 20. Juillet 1565. Il avoit épousé *Monde* de Combes, dame de Monclus, d'Issirac, de Saint-André de Roquepettus, du Gard, d'Orgnac & de Tresque, fille de *Philippe* de Combes, seigneur de Tresque, & d'*Yolande* de Bozene. Elle testa le 20. Février 1566. & eut pour enfans, 1. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; 2. *Charles* de Montcalm, seigneur du Castelet, isle dans le Rhône : il épousa *Françoise* de Merle, & en eut *Gaillard-Esprit* de Montcalm, seigneur du Castelet, mort le 2. Mai 1642. après avoir testé le 16. Décembre 1641. en faveur de Louis de Montcalm, seigneur de Candiac, son cousin; *Robert* de Montcalm, Capucin, & *Ferdinand* de Montcalm-Castelet reçu chevalier de Malte en 1589; *Jeanne* de Montcalm, femme de *N*. . . . . de Bellon de Molezon; 3. *Robert* de Montcalm, né en 1542. fut d'abord avocat général au grand-conseil, & puis maître des requêtes; il fut commis en 1572. avec Guillaume de Lamoignon pour connoître des désordres arrivés au fait des gabelles en Dauphiné & en Provence, & ce fut alors qu'il fit connoissance avec Jacques-Auguste de Thou qui le nomme *Jean* au lieu de *Robert*. Il fut pourvu le 15. Novembre 1575. d'une charge de président au parlement d'Aix. M. de Thou ayant passé dans cette ville au mois d'Octobre 1582. il lui fit voir tout ce qu'il y avoit de remarquable, & ce grand historien racontant cela dans ses mémoires, se loue fort de sa politesse. Il contribua à l'utilité & à l'embellissement de la ville d'Arles par un aqueduc, des moulins, & en laissant à l'hôpital six mille écus d'or. Il fit son testament le 6. Janvier 1578. & un codicille le 20. Octobre 1585. & mourut deux jours après à Arles. *Blanche* de Châteuneuf sa femme, fille de *Trophinne*, seigneur de Molegez, & d'*Anne* de Renaud-Alein, lui fit élever un monument dans l'église de saint Trophime, où on lit son épitaphe. Elle étoit veuve de *George* d'Aubret, & elle testa le 24. Septembre 1589; 4. *Anne* de Montcalm, née en 1515. épousa le 6. Février 1538. *Jean* de Boileau, seigneur de Castelnau & de Sainte Croix au diocèse d'Usez, trésorier du domaine en la sénéchaussée de Beaucaire, mort le 13. Octobre 1562. & elle à Nismes le 21. Décembre 1596; 5. *Catherine* de Montcalm, née en 1516. épousa 1°. *Ermengaud* de Faucon, seigneur de Sauvignargues, mort avant le 28. Mars 1556: 2°. après 1583. *N*. . . . . seigneur de saint Auban; elle étoit veuve le 3. Avril 1592. & fut enterré à Nismes; 6. *Marguerite* de Montcalm, femme d'*Honoré* de Roquefeuil, seigneur de Convertis.

IX. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, Issirac, Saint-André, de Roquepertus, le Gard & Orgnac, juge-mage de Nismes par la résignation de son pere, fut pourvu le 24. Février 1551. & reçu au parlement le 18. Août 1552. il présida en cette qualité aux assemblées que tinrent les habitans de Nismes à l'occasion de la saint Barthelemi, dont il empêcha les désordres. Henri III. lui donna le 4. Mars 1579. une pension de cent écus en récompense des services que lui & ses *antecesseurs* de la maison de Montcalm rendoient depuis trois cens ans à la couronne. Il vendit sa charge en 1589. à Louis de Rochemore. Il épousa *Susanne* de l'Estrange, fille de *Louis* de l'Estrange, baron de Boulogne, chevalier de l'ordre, & de *Marie* de Langeac, veuve d'*Antoine* de Vogué, seigneur de sainte Colombe. Elle vivoit encore en 1614. De leur mariage vinrent 1. *Louis* de Montcalm, baron de Montclus, qui fut capitaine de chevaux legers, & ayant assiégé Marguerittes, bourg à une lieue de Nismes, que les Protestans avoient fortifié, il le prit; mais il reçut une blessure dont il mourut le même jour 21. Septembre 1587. n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Il fut enterré à Avignon dans l'église des Minimes, où on lui éleva un tombeau; 2. ANNE de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; & 3. *Marie* de Montcalm, mariée le 7. Janvier 1582. avec *Jacques* de Nicolaï, seigneur de Mées, de Cavillargues, & en partie de Sabran & de Bagnols, mourut avant 1614.

X. ANNE de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, épousa *Jeanne* de Fay, fille de *Jean* de Fay, seigneur de Peraud & de Vezenobre, sénéchal de Beaucaire, & de Marie, *fille naturelle d'*Henri duc de Montmorenci. Il en eut 1. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, qui suit; & 2. *Françoise* de Montcalm, qui épousa le 21. Juin 1634. *Antoine* du Roure, comte de S. Remesi.

XI. JEAN de Montcalm, baron de Montclus, seigneur de Tresques, testa le 27. Septembre 1637. & étoit mort en 1641. Il avoit épousé au château de Lussan le 19. Juin 1628. *Diane Gabrielle* Audibert, fille de feu *Charles* Audibert, seigneur de Lussan, Goudargues, Saint-Marcel, & de *Marguerite* d'Albert, dame de Saint-André d'Olerargues, & en partie de Sabran, vivante en 1647. Leurs enfans furent, 1. *Marie* de Montcalm, dame de Montclus & de Tresques, qui épousa le 25. Août 1647. *Louis* de Vivet, président en la cour des aides de Montpellier : elle mourut avant 1650. & fut grand-mere de *François* de Vivet, évêque de saint Brieu, sacré en Mai 1724. & qui a hérité du marquisat de Montclus, de celui de Montpezat, & de toutes les autres terres de sa maison; 2. *Marguerite* de Montcalm, religieuse Ursuline à Alais, le 6. Mai 1643; 3. *Jeanne* de Montcalm, religieuse Ursuline à Avignon en 1650; & 4. *Gabrielle* de Montcalm, née en 1636. mariée le 24. Janvier 1651. avec *Jacques* de Vivet, seigneur de Saint-André.

Montcalm porte *écartelé au premier d'azur à trois colombes d'argent, bequées & membrées de gueules, au second & troisiéme de sable à la tour surmontée de trois tourelles d'argent, & au quatriéme de gueules à la bande d'azur bordée d'argent, & une bordure componnée des billettes d'argent qui est de Gozon.* * Titres originaux conservés au château de Candiac diocèse de Nismes. Guerres du Comtat Venaissin par Perussis. Manuscrits sous l'an 1574. Journal du duc de Montmorenci 1587. Mémoires manuscrits conservés dans la bibliothéque d'Aubais. *Histoire & mémoires* de M. de Thou. Mémoires de Rohan. Histoire des sénéchaux de Nismes par Guiran. Procès-verbaux des états de Languedoc. *On donne cette généalogie telle qu'elle a été dressée & envoyée par M.* le marquis d'Aubais dont on connoît le gout & l'érudition, & qui est principalement très-versé dans la connoissance de l'histoire générale & particuliere de France.

MONTCHRÉTIEN, (Antoine de) *cherchez* MONCHRÉTIEN.

MONTE, (Alexandre da) lieutenant général des armées du roi en France sous le régne de Louis XIV. descendoit d'un MARIOTTO da Monte, chef d'un nombre de gens d'armes qui étoit au service des Vénitiens dans le XV. siécle, & qui fut surnommé *da Monte*, peut être parce qu'il étoit né à Mont-Saint-Savin, petite ville de Toscane. Mariotto s'établit à Verone, & acquit de grands biens dans le Veronois. Il mourut en 1493. après avoir rempli pendant assez long-tems la charge de général en second de l'état de Vénise. Ses descendans continuerent à se distinguer. Quatre arriverent au même emploi. Alexandre da Monte naquit en 1595. de *Jean-François* da Monte, & de la comtesse *Octavie* de San-Bonifacio. Il entra jeune dans

les troupes, & fut envoyé par la république de Vénise au secours du duc de Mantoue, en qualité de capitaine de cuirassiers, & ensuite dans le Frioul au siége de Gradisca. Il passa depuis au service du duc de Savoye, qui lui donna une compagnie de cavalerie que son frere avoit eue. Da Monte leva peu après un régiment de cuirassiers pour le service du même prince; & il fut fait commissaire général de la cavalerie. Louis XIII. informé de son mérite militaire, de l'avis du cardinal de Richelieu, le demanda à madame Royale pour l'envoyer avec son régiment en Catalogne. En 1642. il joignit l'armée du maréchal de la Mothe près de Cervere en Roussillon, & contribua beaucoup à la victoire que l'armée Françoise remporta cette année-là même 1642. sur celle d'Espagne qui étoit commandée par le marquis de Povara. En 1643. il retourna en Piémont avec son régiment; l'année suivante il servit sous le prince Thomas. Au siége de Trin il eut un cheval tué sous lui. Il fut blessé en 1645. & deux ans après il obtint un brevet de maréchal de camp des armées de France. En 1648. il fut fait lieutenant général de cavalerie; & en 1653. il eut le comté de Verrue. La même année il fut fait général de la cavalerie, & peu après le cardinal Mazarin lui fit expédier un brevet de lieutenant général des armées de France en Italie. Il fut tué la même année dans le combat que le maréchal de Grencey livra près d'Andorre à l'armée d'Espagne commandée par le marquis de Caracena. Alexandre da Monte fut le dernier de sa famille que l'on dit être la même que celle du pape Jules III. * Mémoires de la vie du général da Monte. *Supplém. françois de Bâle.*

MONTECUCULI, (Raymond de) généralissime des troupes de l'empereur dans le XVII. siécle, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique que* M. de Montecuculi a composé des *Mémoires*, sans spécifier ce qu'ils contiennent. C'est M. le prince de Conti à qui la France doit ces mémoires. Il les apporta de Hongrie, copiés sur l'original italien du prince Charles de Lorraine. Ce fut le même prince de Conti qui engagea feu M. Adam, qui a été depuis de l'Académie Françoise, à traduire ces mémoires. Le traducteur ne s'est point servi de l'édition très-défectueuse donnée à Cologne en 1704. mais du manuscrit apporté par M. le prince de Conti. Cette traduction a été plusieurs fois imprimée; entr'autres à Strasbourg en 1735. & à Paris en 1746. elle a pour titre dans cette derniere édition: *Mémoires de Montecuculi, généralissime des troupes de l'empereur, divisés en trois livres: 1. De l'art militaire en général: 2. De la guerre contre le Turc: 3. Relation de la campagne de 1664.* avec figures. L'édition de 1746. est conforme à celle de 1735. comme la plus exacte: on y a seulement ajoûté la vie de M. Montecuculi, qui contient vingt-deux pages *in-12*. Les mémoires forment en tout un volume d'environ cinq cens pages. M. l'abbé Lenglet dit que ce n'est qu'un abregé très-succint des mémoires originaux de M. de Montecuculi; mais peut être n'entend-t-il parler que de l'édition italienne qui parut en 1704. L'édition de Paris, 1712. porte ce titre: *Mémoires de Raimond comte de Montecuculi, général des troupes de l'empereur Leopold,* ou *principes de l'art militaire en général, divisés en trois livres,* dont le premier comprend les principes de l'art militaire en général; le second, des maximes appliquées à la guerre qu'on peut faire contre le Turc en Hongrie; & le troisiéme, des réflexions sur ce qui s'est fait dans les dernieres guerres de Hongrie depuis 1661. jusqu'en 1664. *le tout par rapport à l'art militaire, traduit de l'italien par* Jacques Adam, secretaire des commandemens de M. le prince de Conti. On peut voir ce qui est dit de ces mémoires dans le *Journal des Sçavans* du mois de Janvier 1736.

MONTEMAGNO, (Buonacorso da) fils de *Jacopo* da Montemagno, gonfalonnier & premier magistrat de Pistoy, fut en son tems un poëte fort estimé. L'an 1381. il fut fait chevalier de l'empereur Wenceslas. Il étoit éleve de Cino de Pistoya, de même que Pétrarque dont il fut l'un des plus heureux imitateurs. On a dit qu'il étoit autant au-dessus de ses contemporains, que Pétrarque étoit au-dessus de lui. Le Pilli dit que la poësie italienne de ce siécle, n'a rien de plus abondant ni de plus heureux. On a douté que les poësies qu'on lui attribue fussent véritablement de lui, mais Vincenzio Calmeta de Castelnuovo, qui écrivoit vers la fin du XV. siécle, le met au même rang que Giusto di Conti & que Agostino da Urbino deux célébres imitateurs de Pétrarque. Celso Cittadino dans ses *Origini della Toscana favella*, le place immédiatement après Pétrarque dans la liste des hommes illustres qui ont perfectionné le quatriéme & dernier idiome Toscan. L'Académie *della Crusca* a montré le cas qu'elle en faisoit en l'alleguant souvent dans son dictionnaire. Au reste l'abbé Casotti a prouvé qu'il y a eu deux poëtes de ce même nom, contre l'opinion commune. Le plus ancien a fait diverses poësies que cet abbé a rassemblées & données au public. Voilà ce qu'on lit dans les notes sur le discours de M. le marquis Maffei sur l'histoire & le génie des meilleurs poëtes Italiens, au tom. 1. de la Bibliothéque Italique, pag. 239. 240. Dans la *Bibliotheca Italiana*, &c. *in-4°.* à Venise, 1728. on lit (pag. 104.) *Bonaccorso da Montemagno, le Rime*, à Rome, 1559. & l'on ajoute que c'est Nicolo Pilli qui a donné ce recueil au public, & qu'il y a joint quelques notes.

MONTEREUL, que d'autres écrivent MONTREUIL (Jean de) de l'Académie Françoise, &c. *On ajoutera ici à ce qui en a été dit dans le Dictionnaire historique*, son épitaphe qu'on lit dans l'église des Ursulines du fauxbourg saint Jacques à Paris. C'est un éloge digne de celui pour qui il a été dressé:

Cy devant gît le corps d'illustre personne, messire JEAN DE MONTREUIL, *conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & secretaire des commandemens de M. le prince de Conti.*

Dès l'âge de vingt-ans il fit paroître tant de jugement & de sagesse, qu'on le rechercha pour des emplois dont peu d'hommes sont capables après une longue expérience. La maniere dont il s'en acquitta, justifia le choix des ministres qui l'avoient appellé aux affaires: la bonté de son esprit lui donna ce que les autres acquierent par les années. La France, l'Italie, l'Angleterre & l'Ecosse où il a eu de grands emplois en des tems fort difficiles, publient sa grandeur & son adresse. Il acquit l'estime & l'amitié de tous les souverains avec lesquels il négocia. Comme plusieurs nations ont été témoins de sa vertu, la douleur de sa perte n'a pas été renfermée dans sa patrie. Il a eu pour amis tous les honnêtes gens. Ils l'ont pleuré avec autant de tendresse que ses parens. Les princes de CONDÉ *& de* CONTI *l'ont honoré de leurs larmes. Il semble qu'il n'a voulu vivre qu'autant qu'il falloit pour s'employer à leur liberté, qu'il avança par son adresse. Il voyoit bien qu'en travaillant à rompre leurs chaînes, il usoit celle qui joignoit en sa personne une belle ame avec un corps accompli; mais s'immolant pour ses maîtres, il crut s'immoler pour le bien public. Trente-sept ans semblent n'avoir pas été une carriere assez étendue pour un homme qui l'avoit commencé avec tant de force. Il l'a si bien fournie, qu'elle n'a pas été fort longue, elle a été très-glorieuse. Il a vécu pour les autres plutôt que pour lui. Passant tâche de l'imiter au lieu de le plaindre.* Il mourut le 27. d'Avril 1651.

MONTROLII *cineres (quem Gallia luget ademptum)*
Hæc gelido clausos continet urna sinu:
Si numeras bene quæ gessit, plus Nestore vixit,
Si numeras annos, occidit ante diem.

Dans le Dictionnaire histor. on donne à Jean de Montereuil quelques poësies imprimées; mais M. l'abbé d'Olivet, dans ses notes sur l'*Histoire de l'Académie Françoise* par M. Pellisson, doute qu'il y en ait eu aucune, & croit qu'on pouvoit avoir confondu *Jean* de Montereul avec *Matthieu* de Montereuil, son frere. *On a donné un article de celui-ci dans le Supplément de 1735. & après tous les auteurs que l'on connoît, on dit qu*'il est mort à Valence. Un sçavant nous a assuré qu'il étoit lui-même témoin qu'il étoit mort à Aix. M. Calvy, juge de Grasse, mort depuis quelques années, fit contre lui ces quatre vers que nous ne croyons pas imprimés:

Matthieu Montreuil, *cet auteur si vanté*
Dont la prose & les vers font tant de bruit en France,
Matthieu Montreuil *est en Provence*
Greffier de l'université.

Ce Montereul avoit été fort long-tems auprès de M. Daniel de Cosnac, évêque de Valence, & depuis archevêque d'Aix, duquel M. l'abbé de Choisy a donné l'histoire dans ses mémoires; histoire que l'on a réimprimée, comme piéce non encore publiée, sous le nom de M. le maréchal de Tessé, dans un recueil de piéces diverses imprimé *in*-12. sous ce titre : *Recueil A. à Fontenoi*, *1745*. A la fin de cette histoire, l'ateur dit, que « c'est grand » dommage que M. de Montreuil, que M. de Cosnac » avoit auprès de lui, n'ait pas ramassé toutes les choses » vives & singulieres dont la conversation ordinaire de » ce prélat & toute sa vie ont été remplies. »

MONTFAUCON, (dom Bernard de) sçavant Benedictin de la congrégation de saint Maur, étoit né le 17. de Janvier 1655. au château de Soulage en Languedoc au diocèse de Narbonne, où ses parens étoient allés pour quelque affaire; & il fut élevé au château de Roquetaillade au diocèse d'Alet, où ils demeuroient ordinairement. Il étoit d'une famille ancienne & noble dont il a donné lui-même une courte généalogie au tome second de sa bibliothèque des manuscrits, page 1157. Il fait remonter cette généalogie jusqu'à Raymond-Bernard de Montfaucon, seigneur de Montfaucon le vieux, qui vivoit après le milieu du xiii. siécle, & qui étoit frere d'*Auger* de Montfaucon, élu évêque de Conserans en 1279. & mort en 1303. Celui dont il s'agit étoit fils de Timoleon de Montfaucon, seigneur de Roquetaillade & de Conillac au diocèse d'Alet, & de *Flore* de Maignan, fille du baron d'Albieres; & il eut trois autres freres qui sont morts avant lui. Il étoit le second des quatre. Après avoir fait ses premieres études, tant dans la maison paternelle qu'à Limoux, chez les peres de la Doctrine Chrétienne, il prit le parti des armes, fut cadet dans le régiment de Perpignan, & servit une ou deux campagnes. La mort de ses parens, celle d'un officier de distinction sous lequel il servoit, & quelques autres évenemens l'ayant dégouté du monde, il résolut d'embrasser la vie religieuse. Dom le Cerf dit qu'il entra dans la congrégation de saint Maur en 1675. & qu'il y fit profession le 13. de Mai de l'année suivante dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade. Son gout pour l'étude & sa capacité pour y réussir, ne tarderent pas à se déclarer. Dès 1688. il publia conjointement avec dom Antoine Pouget & dom Jacques Lopin, un volume *in*-4°. d'analectes grecs, avec la traduction latine & des notes. Ce volume dédié à M. le chancelier Boucherat, fut imprimé à Paris *in*-4°. Il paroît par le détail dans lequel dom le Cerf entre sur cet ouvrage, que dom Montfaucon eut plus de part à cette collection que ses deux associés. On lui attribue la traduction de la régle que l'imperatrice Irene donna à un monastere qu'elle avoit fondé: celle du traité des mesures de Héron : celle de la logarique ou du *Rationarium*, &c. celle d'un petit traité des anciennes mesures & des poids. Jacques Frederic Gronovius ayant attaqué sa *Logarique* dans son traité *De pecuniâ vetere*, imprimé en 1691. *in*-4°. dom Bernard y répondit par une lettre *in*-12. en latin, adressée à M. l'abbé Renaudot. En 1690. dom de Montfaucon donna un petit volume *in*-12. intitulé : *La vérité de l'histoire de Judith*, qui fut réimprimée en 1692. cet ouvrage est divisé en trois parties. Dans la premiere, l'auteur écrit l'histoire de Judith, tirée de la vulgate & du texte grec. La seconde partie offre les preuves de ce qu'il a avancé dans la premiere, & une explication de tous les faits qui ont besoin d'être éclaircis. Il fait voir dans la troisiéme, que le livre de Judith n'est pas une fiction, mais une histoire très-véritable selon le sens litteral. Ayant entrepris une nouvelle édition grecque & latine des ouvrages de saint Athanase, il s'associa dans ce travail dom Jacques Lopin que la mort enleva trop tôt pour voir le fruit de ses travaux. L'édition des œuvres de saint Athanase parut en 1698. en trois volumes *in-fol.* dédiés au pape Innocent XII. cette édition est très-estimée : la préface est pleine de discussions sçavantes, de même que la nouvelle vie du saint docteur qui est de même que la préface, du pere de Montfaucon. La même année 1698. dom de Montfaucon entreprit de voyager en Italie pour y consulter les bibliothéques, & y chercher d'anciens manuscrits propres au genre de travail qu'il avoit embrassé. Il partit avec dom Paul Brioys le 18. de Mai de ladite année, comptant n'employer qu'environ un an à ce voyage; mais il y employa plus de trois années, n'étant revenu à Paris que le 11. Juin 1701. Il donna en 1702. *in*-4°. une relation curieuse & sçavante de son voyage, sous ce titre qui fait connoître à peu près tout ce que ce livre renferme : *Diarium italicum*, *sive monumentorum veterum*, *bibliothecarum*, *musæorum*, &c. *notitiæ singulares intinerario italico collectæ : additis schematibus & figuris*, à Paris. M. l'abbé de Longuerue, intime ami de l'auteur, avoit fait sur cet ouvrage beaucoup de notes qui sont passées, après la mort de cet abbé, entre les mains du sçavant Benedictin. Le *Diarium* a été traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1712. En 1709. il parut une critique du même ouvrage par M. Ficorini, & le pere de Montfaucon y répondit dans le supplément au *Journal des Sçavans* de Paris pour la même année 1709. Quelque tems après, on vit paroître sous le nom de dom Romuald Busbaldi, religieux du Mont-Cassin, *Apologia del diario italico*, où les remarques de monsieur Ficorini sont réfutées de nouveau. Pendant le sejour que dom de Montfaucon fit à Rome, il exerça la fonction de procureur général de sa congrégation en cette cour, après la mort de dom Claude Etiennot arrivée en 1699. Ce fut encore pendant son séjour à Rome, & en 1699. même, que dom de Montfaucon prit la défense de l'édition des ouvrages de saint Augustin donnée par plusieurs habiles religieux de sa congrégation, & attaquee par différens libelles. Sa défense écrite en latin, & imprimée avec permission du maître du sacré palais, est *in*-12. sous ce titre : *Vindiciæ editionis sancti Augustini à Benedictinis adornatæ*, *adversùs epistolam abbatis Germani autore D. B. de Riviere*, *Romæ*, 1699. On envoya des exemplaires de cet ouvrage en Flandres, avec un *errata* fort exact pour en faire une séconde impression. Au commencement de Juillet de la même année, l'auteur en présenta un exemplaire au pape. On peut voir dans l'histoire de cette dispute écrite par dom Vincent Thuillier, & imprimée depuis sa mort *in*-4°. comment sa sainteté reçut le présent du pere de Montfaucon, & ce qu'elle dit en cette occasion. Dom de Montfaucon étant revenu à Paris, publia en 1706. un recueil d'ouvrages d'anciens écrivains Grecs, en deux volumes *in-fol.* avec sa traduction, des préfaces, des notes & des dissertations. Le premier volume contient le commentaire d'Eusebe de Césaree sur les pseaumes : le second, quelques opuscules de saint Athanase qui n'avoient point encore été publiés, les commentaires d'Eusebe sur le prophéte Isaïe, & la topographie chrétienne de Côme d'Egypte. En 1709. il donna *in*-12. à Paris, *Le livre de Philon de la vie contemplative*, *traduit sur l'original grec*, *avec des observasitions*, *où l'on fait voir que les Thérapeutes dont il parle*, *étoient Chrétiens*. L'auteur ayant envoyé un exemplaire de ce livre au sçavant M. Bouhier, mort ancien président à mortier au parlement de Dijon, & l'un des quarante de l'Académe Françoise, l'illustre magistrat en remerciant dom de Montfaucon de son présent, lui marqua qu'il n'étoit pas de son avis sur la religion des Thérapeutes : sa lettre est du 5. Février 1710. Dom de Montfaucon répondit par une autre lettre du 18. Juillet 1710. & M. le président Bouhier par une seconde lettre du 12. Novembre suivant. Ces lettres ont été imprimées en 1712. à Paris *in*-12. sous ce titre : *Lettres pour & contre sur la fameuse question*, *Si les solitaires*, *appellés Thérapeutes*, *dont a parlé Philon le Juif*, *étoient Chrétiens*. M. Cuper se déclare contre le sentiment du sçavant Benedictin, pag. 63. & 64. du recueil de ses lettres. Dès 1710. dom de Montfaucon fit imprimer une dissertation latine sur ce fait : Si saint Athanase étant enfant a baptisé des enfans; & il

examine

examine dans le même écrit quelle a été l'année de la mort de saint Alexandre, évêque d'Alexandrie, & celle de saint Athanase. Deux ans auparavant, en 1708. il avoit publié un ouvrage beaucoup plus important, intitulé : *Palæographia græca, sive de ortu & progressu litterarum græcarum, & de variis omnium sæculorum scriptionis græcæ generibus : itemque de abbreviationibus & de notis variarum artium ac disciplinarum. Additis figuris & schematibus ad fidem manuscriptorum codicum*, in-fol. Le sçavant Gisbert Cuper a envoyé à l'auteur des remarques latines sur plusieurs endroits de cet ouvrage, qui ont été imprimées en 1742. dans le recueil des lettres de M. Cuper, p. 54. & suiv. A la fin de la *Palæographie*; on trouve 1. *Descriptio montis Atho à Joanne Comneno*, gr. & lat. avec une préface de l'éditeur. 2. *De priscis Græcorum ac Latinorum litteris dissertatio*, par M. le président Bouhier. En 1713. dom de Montfaucon publia ce qui nous reste des héxaples d'Origene en deux volumes *in-fol.* Vers le même tems il entreprit une nouvelle édition de tous les ouvrages de saint Jean-Chrysostome, dont il a donné successivement treize volumes *in fol.* En 1715. il a donné aussi *in-fol. Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana, sive manuscriptorum omnium græcorum, quæ in ea continentur, accurata descriptio, &c. Accedunt anecdota bene multa ex eâdem bibliothecâ desumpta, cum interpretatione latinâ.* En 1719. il fut nommé académicien honoraire surnumeraire de l'Académie des inscriptions & belles lettres, & remplit dans la même année la place vacante par la mort du pere le Tellier. Ce fut la meme année que parut en latin & en françois son *Antiquité expliquée*, & représentée en figures en dix volumes *in-folio*, qui, en 1724. furent suivis d'un supplément en cinq volumes de pareille forme. Depuis 1729. jusqu'en 1733. parurent ses *Monumens de la Monarchie Françoise*, qui comprennent l'histoire de France, avec une idée de chaque régne, en cinq vol. *in-fol.* avec un grand nombre de figures; & en 1739. deux autres volumes *in-fol.* sous le titre de : *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova : ubi, quæ innumeris pene manuscriptorum bibliothecis continentur, ad quodvis litteraturæ genus spectantia & notatu digna, describuntur & indicantur.* C'est le dernier ouvrage de ce sçavant & laborieux écrivain, qui mourut presque subitement en l'abbaye de S. Germain des Prés, le 21. Décembre 1741. Outre les écrits que l'on vient de rapporter, & dont on trouve communément une notice un peu étendue, du moins de ceux qui ont paru jusqu'en 1726. dans la bibliothéque des auteurs de la congrégation de saint Maur, par dom le Cerf, les *Memoires de l'Académie des belles lettres* renferment encore quelques dissertations de dom de Montfaucon; sçavoir, sur la plante appellée *Papyrus*, sur le papier d'Egypte, sur le papier de coton, & sur celui dont on se sert aujourd'hui, dans le t. VI : sur le phare d'Alexandrie, sur les autres phares bâtis depuis, & particulierement sur celui de Boulogne sur mer, dans le t. VI : sur un passage d'Hérodote (livre 4. chap. 191.) dans le t. XII : sur les modes & les usages du siécle de Théodose le Grand & d'Arcadius son fils, avec quelques réfléxions sur le moyen & le bas âge, dans le t. XIII : Discours les monumens antiques, sur ceux de la ville de Paris, & sur une inscription trouvée au bois de Vincennes, qui prouve que du tems de l'empereur Marc-Aurele, il y avoit à Paris, de même qu'à Rome, un college du dieu Silvain, dans le t. XIII. On connoît encore du pere de Montfaucon une lettre latine de quatre pages *in-4°.* adressée à feu M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne, à l'occasion de la bibliothéque alphabetique que ce docteur avoit entreprise avec plusieurs autres. Dans le *Mercure* de Janvier 1742. on a imprimé un mémoire curieux du pere de Montfaucon, contenant un détail des *Recherches à faire dans le voyage de Constantinople & du Levant.* * Cet article est tiré en partie de la bibliothéque de dom le Cerf que l'on a citée, & en partie des ouvrages mêmes du pere de Montfaucon. M. de Boze, secretaire de l'Académie des inscriptions & belles lettres, lut dans l'assemblée publique de cette académie tenue le 3. d'Avril 1742. un éloge de D. de Montfaucon beaucoup plus circonstancié, & digne également de la plume de cet académicien & du défunt. Cet éloge sera imprimé dans la suite des mémoires de ladite Académie. Voyez aussi celui qu'un de ses confreres (dom Noël Boyer) lui a consacré en latin; & qui a été imprimé en 1742. à Paris, chez Lottin, *in-8°.*

MONTFAUCON. Maison qui a pris son nom du château de Montfaucon, situé à une lieue de Besançon. Cette maison a donné trois archevêques à l'église de Besançon. Le premier a été *Hugues* II. élu en 1067. & mort en 1085. Ce prélat avoit un frere dont on ignore le nom; mais qui fut pere d'*Amedée* & de *Narduin* de Montfaucon.

I. AMÉDÉE de Montfaucon I. du nom, déclara RICHARD son fils & ses successeurs, vassaux liges de l'église de Besançon, en reconnoissance de ce que l'archevêque Hugues III. lui avoit fait rendre une partie de la terre de Montfaucon, que Pierre seigneur de *Ceis*, possédoit. La chartre de cette inféodation est antérieure à l'an 1099.

II. RICHARD de Montfaucon est nommé avec les grands seigneurs du pays dans un diplome de l'empereur Henri IV. Il fut pere d'un autre RICHARD, qui suit.

III. RICHARD de Montfaucon II. du nom, donna en 1148. au chapitre de saint Etienne tout ce qui lui appartenoit à Vieillé, pour le repos de son ame & de *sa très-noble femme*, du consentement de *Thierri* chanoine, d'AMÉDÉE, qui suit, & de *Rainaud* ses trois filles; de *Clemence*, femme de *Gerard* de Fonvens, & de *Stephanie*, ses filles. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Thierri* comte de Montbéliard. *Thierri* étant mort en 1156. sans autre postérité, *Richard* lui succéda. Ce seigneur est l'un de ceux qui ont le plus contribué à la fondation de l'abbaye de Billon, ordre de Cîteaux. *Thierri* son fils fut archevêque de Besançon, & renommé dans les Croisades.

IV. AMÉDÉE de Montfaucon II. du nom, comte de Montbéliard, du chef de sa mere, eut d'*Ermengarde* de Brienne, RICHARD, qui suit; & GAUTIER, qui fit branche dans la Palestine, *rapportée ci-après.*

V. RICHARD de Montfaucon III. du nom, comte de Montbéliard, marié à *Alix* de Grange, héritiere de la branche aînée de sa maison, fut pere de RICHARD, qui suit.

VI. RICHARD de Montfaucon IV. du nom, épousa *Laure*, fille de *Matthieu* II. duc de Lorraine. Il en eut THIERRI, qui suit; & *Rainaud*, qui mourut sans enfans dans les premieres années de son mariage avec *Isabelle* de Courtenai. Richard épousa en secondes noces *N.* sœur de *Jean*, comte de Chalon, dont il eut AMÉDÉE & RICHARD, *dont on parlera.*

VII. THIERRI de Montfaucon, comte de Montbéliard, eut d'*Alix* de Ferrette un fils, mort jeune, & deux filles, *Sibylle*, mariée à *Rodolphe* comte de Neufchâtel-Outre-joux, & *Marguerite* qui épousa *Thiébaud* sire de Neufchâtel en Comté. Thierri ayant dessein de faire passer le comté de Montbéliard à Rainaud, l'un des fils d'Hugues de Chalon, & d'Alis, comtesse Palatine de Bourgogne, il lui fit épouser *Guillauma* de Neufchâtel, sa petite fille, & leur donna en effet le comté de Montbéliard.

VII. AMÉDÉE de Montfaucon III. du nom, troisiéme fils de RICHARD IV. du nom, comte de Montbéliard, eut en partage la baronnie de Montfaucon & ses dépendances. Il se trouva à la bataille de Vestcapel. Il prenoit le titre de comte quoiqu'il ne possédât pas le comté de ses ancêtres. Sa femme se nommoit *Beatrix.* Leurs enfans furent AMÉDÉE, qui suit; GERARD, *dont on parlera*; *Jean* de Montfaucon, mort en 1277; & *Beatrix*, mariée à *Gerard* sire d'Arguel.

VIII. AMÉDÉE de Montfort IV. du nom, épousa *Mahaud* comtesse de Sarrebruck, qui mourut en 1274. Amédée mourut en 1279. Leurs enfans furent SIMON, *d'où sont sortis les comtes de* SARREBRUCK; JEAN, qui suit; *Gérard*, *Gautier* & *Richard* qui fut chanoine de Besançon, & *Agnès*, mariée à *Aimon* de Genève III. du nom. Gautier épousa *Mahaud* comtesse de la Marche, dont il eut seulement *Jeanne*, qui fut premiere femme de *Jean* de Savoye, baron de Vaud.

IX. JEAN de Montfaucon mourut en 1306. & *Marguerite* de Châteauvilain sa femme, dès 1297. Ils eurent

Henri, qui suit; & *Jeanne*, mariée à *Louis* comte de Neufchâtel.

X. Henri de Montfaucon, comte de Montbéliard, gardien du comté de Bourgogne en 1306. épousa *Agnès*, fille aînée de *Rainaud* de Bourgogne qui n'avoit eu que des filles de son mariage avec *Guillauma* de Neufchâtel, héritiere du comté de Montbéliard. Par ce mariage, Henri fut rétabli dans le comté de Montbéliard que ses ancêtres avoient possédé. Il fut pere d'Etienne, qui suit; de *Louis*, doyen de Besançon, élu archevêque en 1361. & mort en 1362; & de *Marguerite*, dame de Blamont, mariée au marquis de Bade. Les autres enfans de Henri moururent jeunes.

XI. Etienne de Montfaucon, comte de Montbéliard, épousa *Marguerite*, fille de *Jean* de Chalon II. du nom, baron d'Arlai, & fut pere de Henri, qui suit.

XII. Henri de Montfaucon, seigneur d'Orbes, tué à la bataille de Nicopolis, laissa de son mariage avec *Marie* de Chatillon, quatre filles, que son pere maria, & à qui il distribua les grands domaines de sa maison.

BRANCHE DE MONTRON.

VII. Richard, second fils de Richard IV. du nom, comte de Montbéliard, fut seigneur de Montron, & marié à *Isabelle* dame de Montfort & de Maillot, dont il eut Thierri, qui suit; & *Simon*.

VIII. Thierri de Montfaucon-Montbéliard, sire de Montron & de Champlite en partie, seigneur de Montfort, épousa *Jeanne*, fille d'*Eudes* seigneur de Montagu, d'une branche puînée des ducs de Bourgogne, qui lui apporta en dot les terres d'Antigni & de Chagni. Il eut de ce mariage un fils nommé *Richard*, qui épousa *Jeanne* de Pontaillie, dont il eut *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Vienne, seigneur de Sainte-Croix. *Simon* de Montfaucon de Montbéliard, son frere, épousa *Catherine* de Montluel; & n'en ayant point eu d'enfans, il fit son héritier son neveu Richard de Montbéliard, chevalier, seigneur d'Antigni & de Montfort, par testament de l'an 1306. Les biens de cette branche ont passé successivement dans les maisons de Noyer, Sainte-Croix & Vienne.

BRANCHE DE CHATEAU-VIEUX.

VIII. Gerard de Montfaucon, fils d'Amédée, fut seigneur de Châteauvieux par son mariage avec l'héritiere de la maison de Mongesoie. Il fut pere de *Gautier*, qui, de son mariage avec *Mahaud*, dame de la Marche & de Charmel, eut *Gérard* & Jean de Montfaucon, qui suit. Gérard, seigneur de Villafans ou Wuillafans, testa en 1352. & nomma dans son testament *Jacquette* de Granson sa femme, *Jean* & *Gautier* de Montfaucon ses fils.

IX. Jean de Montfaucon, chevalier, seigneur du Château-vieux de Wuillafans, vivoit en 1365.

BRANCHE EN PALESTINE.

V. Gautier de Montfaucon, fils d'Amedée de Montfaucon II. du nom, prit la croix en 1199. au tournois d'Escry en Champagne, & fut l'un des seigneurs qui quitterent l'armée de Constantinople, pour passer dans la Terre-Sainte, où il épousa *Bourgogne*, fille d'*Amauri*, & sœur de *Hugues* de Lusignam, roi de Chypre. Il fut régent de ce royaume pendant la minorité de Hugues. Il eut le titre de connétable du royaume de Jerusalem, & fut pere d'*Echive* & de Hugues de Montfaucon-Montbéliard, qui suit; *Echive* épousa 1°. *Gérard* de Montagu en Auvergne : 2°. *Balien* d'Ybelin, seigneur de Baruth.

VI. Hugues de Montfaucon-Montbéliard, bailli de Syrie sous le roi Jean, & depuis sous l'empereur de Constantinople, fut pere d'Eudes, qui suit.

VII. Eudes de Montfaucon-Montbéliard, connétable du royaume de Jerusalem, épousa *Echive* dame de Tabarie, dont il eut *Jeanne*, morte sans alliance; *Marie* qui épousa *Hugues* d'Ybelin; & *Simonne*, qui fut mariée à *Philippe* d'Ybelin.

Les armes de Montfaucon étoient *de gueules à deux bars ou truites d'or adossées, avec deux trêcheurs aussi d'or.*

BRANCHE DE DAMPIERRE.

Monsieur Dunod croit que les sires de Dampierre doivent passer pour une branche de la maison de Montfaucon, parce qu'ils ont porté communément le nom de Richard si ordinaire dans cette maison, & qu'aux trêcheurs près, ils ont eu les mêmes armes; en conséquence il en rapporte ce qui suit. Ils ont pris le nom d'un bourg à château, situé sur la riviere de Salon auprès de Gray, où ils ont fondé un prieuré.

I. Eudes sire de Dampierre, est nommé dans des chartes de 1157. 1169. & 1173.

II. Richard & Eudes, freres, sires de Dampierre, furent du nombre de barons du comté de Bourgogne, qui prirent la croix au chapitre général tenu à Cîteaux en 1201. André Du-Chêne dit qu'Eudes épousa *Eloïse*, fille d'*Amauri* de Lusignam, roi de Chypre, & que Rupin d'Antioche la lui enleva.

III. Richard II. du nom, sire de Dampierre, cautionna en 1230. Otton, duc de Méranie, envers Jean comte de Chalon : il fut pere de Richard, qui suit; & d'*Isabelle*, mariée à *Otton* de la Roche, dit *le Jeune*.

IV. Richard III. du nom, sire de Dampierre, eut de son mariage avec *Isabelle*, fille d'*Etienne* de Mont-Saint-Jean, Eudes, Pierre & *Eluis*, qui suivent.

V. Eudes sire de Dampierre vivoit en 1314. *Pierre*, chevalier, accompagna Eudes, duc & comte de Bourgogne, dans la guerre qu'il fit en 1340. au comte d'Eu. Il avoit cinq écuyers à sa suite. Son frere & lui moururent sans enfans. *Eluis* leur sœur, avoit épousé *Hugues* sire de Montmartin : elle mourut l'an 1345.

* Extrait du *Nobiliaire du comté de Bourgogne*, qui fait partie des *Mémoires pour servir à l'histoire du comté Bourgogne*, &c. par M. Dunod de Charnage, écuyer, ancien avocat au parlement, & professeur royal en l'université de Besançon, à Besançon, 1740. *in*-4°. pag. 54. & suiv.

MONTFERRAT. (le) *Dictionnaire historique édition de 1732. au lieu de ces deux dates 610. & 667. il faut lire 910. & 967.*

MONTFORT, (Simon de) IV. du nom. *On dit à son article dans le Dictionnaire historique, que l'an 1215. le pape Innocent III. & les peres du concile de Latran donnerent au comte* Simon de Montfort *l'investiture des terres du comté de Toulouse. On s'est trompé.* Ce fait de l'investiture donnée par le pape & son concile, au préjudice du roi, seigneur souverain du comté de Toulouse, est démenti par les meilleurs historiens. Premierement, Pierre, moine des Vaux de Cernay, qui a écrit en latin une histoire des Albigeois par l'ordre même du pape Innocent III. rapporte ce fait de l'investiture au roi Philippe Auguste, seigneur souverain de Toulouse, *Rex investivit comitem* ; 2°. Rigord, autre historien contemporain, dit que Simon de Montfort devint comte de Toulouse par les soins du pape Innocent III. & par la concession du roi Philippe-Auguste; 3°. Nous lisons dans l'*Histoire Ecclesiastique*, que le pape qui prétendoit que toutes les conquêtes des Croisés lui appartenoient, donna avec l'approbation de la plus grande partie du concile, la sentence par laquelle il ordonnoit que tout le pays que les Croisés avoient conquis sur les hérétiques, seroit laissé, sauf le droit des églises & des personnes catholiques, au comte de Montfort, *pour le tenir de ceux de qui il releve de droit.* Voilà le droit du roi formellement reconnu par le pape & son concile. * Voyez les *Mémoires de Trévoux*, mois d'Octobre 1726. page 1855.

MONTGAILLARD, (Pierre-Jean-François de Persin de) évêque de S. Pons, &c. *Supplém. tom. 2.... on dit que* la réponse de M. de S. Pons à M. de Toulon, datée du 19. Août 1678. est un traité complet divisé en deux parties : il y a trois parties; la troisieme détruit les excuses auxquelles M. de Toulon avoit eu recours pour éluder le reproche qu'on lui avoit fait d'avoir condamné son confrere avec les vingt-huit évêques approbateurs de son rituel. *Au reste une partie des piéces mentionnées dans l'article du Supplément, se trouve avec plusieurs autres, dans un re-*

-tieil intitulé : *Recueil de ce qui s'est passé entre messieurs les évêques de S. Pons & de Toulon, au sujet du rituel d'Alet*, *in-12.* sans date ; & *suite* dudit *recueil* aussi *in-12.* sans date. *On a aussi oublié de parler dans le Supplém. de l'affaire qui fut suscitée à M. de S. Pons par les religieux Recollets de son diocèse.* Cette affaire a produit divers écrits de M. de S. Pons, que l'on trouve dans un recueil *in-4°.* qui a pour titre : *Recueil de plusieurs écrits composés par M. l'évêque de S. Pons, pour justifier sa religion & celle de son clergé, déférée comme mauvaise par les Recollets de la province, dite de saint Bernardin d'Avignon, par plusieurs libelles imprimés.* Ce recueil commence par une *Relation de l'évêque de S. Pons, sur les affaires qu'il a avec les Recollets, dits de la province de saint Bernardin d'Avignon.* Cette relation a sept pages : elle est suivie d'une *ordonnance* du prélat, *portant défense à ses diocésains d'assister aux offices divins dans l'église des Recollets de la ville de S. Pons*, &c. & cette ordonnance est accompagnée d'une instruction pastorale (dogmatique & morale), contenant 281.p. Ces piéces sont suivies de plusieurs questions, requêtes, sommaires, lettres, réponses & autres piéces concernant la même affaire, & finissent par la *Satisfaction des Recollets de S. Pons, présentée à M. l'évêque de S. Pons, à Montpellier, en présence de M. l'archevêque d'Arles, des évêques de Viviers, de Mirepoix & de Carcassonne, & de M. de* Basville, intendant de la province de Languedoc, &c. le 9. Février 1697. *Il faut encore ajouter aux ouvrages* de M. de Montgaillard 1. Lettre écrite en 1705. pour désavouer l'interprétation que M. l'archevêque de Cambrai avoit donnée en faveur des évêques d'Alet, de Pamiers, de Beauvais & d'Angers, avec un mandement justificatif des vingt-trois évêques, qui, en 1667. se déclarerent pour le silence respectueux. Cette lettre & ce mandement furent condamnés le 17. Juillet 1709. avec une réponse de M. de Montgaillard adressée encore à M. de Cambrai. 2. Instruction sur le sacrifice de la messe, sur la réalité du corps & du sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, &c. adressée aux nouveaux convertis de son diocèse, à Paris, 1687. *in-12.*

MONTI, (Antoine, marquis de) lieutenant général des armées du roi de France, chevalier des ordres de sa majesté, & commandant du régiment Royal-Italien, étoit natif d'Italie, originaire de Boulogne, & frere de M. de Monti, secretaire de la congrégation de la Propagande, fort estimé à la cour de Rome. Le marquis de Monti étant entré au service de France, s'y avança par son merite, & fut brigadier. Feu M. le cardinal de Fleuri qui le connoissoit, qui le regardoit comme un homme d'esprit, & qui faisoit beaucoup de cas de ses talens, le proposa au roi pour être envoyé à la cour de Pologne, & y favoriser l'élection projettée du prince Stanislas. On donna à l'envoyé diverses instructions sur la maniere de se conduire avec la nation Polonoise, sur-tout dans le cas où le trône deviendroit vacant par la mort du roi Auguste que l'on ne croyoit pas éloignée. M. de Monti se trouva donc en 1730. à Warsovie avec la qualité d'envoyé extraordinaire. Il y fut bien accueilli par le roi & tous les grands, & il sçut gagner l'estime des uns & des autres. Il accompagna le roi en Saxe, & il y fut comblé d'honneurs. Personne ne se doutoit du motif secret de son voyage. Le roi Auguste étant mort le 1. Février 1733. les desseins de l'envoyé commencerent à se manifester. Il avoit déja mis dans ses interêts beaucoup de Polonois; il continua à en gagner d'autres, & le prince Stanislas fut élu en effet le 12. de Septembre de la même année 1733. mais ce prince ayant été contraint par l'armée Russienne qui prit le parti de l'électeur de Saxe, de se retirer à Dantzic, M. de Monti l'y accompagna. Il faisoit esperer à cette ville un secours si considérable de la part de la France, que les habitans résolurent de se défendre, & de faire tout ce qu'ils pourroient en faveur du roi Stanislas. M. le comte de Plelo se rendit en effet devant Dantzic; mais avec des troupes trop inférieures pour tenir tête à celles de Russie, campées devant la même ville. M. de Monti voyant que la place ne pouvoit pas long-tems se défendre, prit le parti de faire sortir secrettement de la ville le roi Stanislas qui se retira à Konigsberg, où il étoit en sureté. Dans ces circonstances, Dantzic ayant capitulé, le marquis de Monti se rendit prisonnier de guerre. On le conduisit à Elbingue & de-là à Thorn où il resta prisonnier dix-huit mois. Ayant été relâché en 1736. il partit le cinquiéme de Mars pour retourner en France; & il fut très-bien reçu à la cour. Pendant son absence, il avoit été nommé le 13. Février 1734. maréchal de camp; & à son retour, il prêta pour cet emploi le serment de fidélité. Il fit ensuite un voyage à Boulogne en Italie où chacun s'empressa de lui faire honneur. Lorsqu'il fut revenu, il obtint la charge de lieutenant général; & le premier de Janvier 1737. il fut fait chevalier de l'ordre du Saint Esprit. Il mourut à Paris le 24. Mars 1738. âgé de cinquante-quatre ans. * *Mémoires du tems. Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé à Bâle en françois, tome 3.

MONTJOUX, monastere célébre. Le monastere-hôpital, dit *le grand saint Bernard de Montjoux*, en Vallais, en Suisse, au diocèse de Sion, est situé sur le haut de la gorge d'une montagne des Alpes, qui en porte le nom. Il faut monter six lieues pour y arriver, en sortant de la ville d'Aoste, & en descendre autant pour revenir en France. Les deux côtés de cette montagne sont garnis de beaux pins & de sapins; la vallée est fertile en bleds, vins & noix. A deux lieues au-dessous de ce monastere, on trouve de bons paturages pour les bestiaux, que les habitans de la vallée y mettent depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre. Il y a de la neige & de la glace en tout tems autour de cette maison, & un petit étang auprès; les passans y sont fort bien reçus, Catholiques ou Protestans, & peuvent s'y reposer trois jours. Le canton de Berne & les autres Protestans Suisses, font de grandes charités à cet hôpital. C'est dans le canton de Berne que l'on entretient quarante chevaux pour porter au grand saint Bernard le pain, le vin & le bois, qu'il faut aller chercher fort loin. Cette maison porte le nom de Montjoux (*de monte Jovis*), parce qu'elle est située sur une montagne où étoit un temple dédié à Jupiter. Ce monastere-hôpital reconnoît pour son fondateur saint Bernard de Menthon, archidiacre de l'église d'Aoste en Piémont. L'opinion commune est qu'il fut bâti vers le milieu du x. siécle, sur les Alpes Pennines, où étoient encore quelques restes du Paganisme. Dieu se servit de saint Bernard pour les détruire, & ce saint édifia au même lieu ledit monastere-hôpital, qui est le chef-lieu d'une ancienne congrégation de l'ordre Canonique. Cette congrégation possédoit autrefois plusieurs bénéfices considérables en France & ailleurs; & le grand monastere-hôpital jouissoit de certains revenus fixes, que chaque maison devoit lui payer pour subvenir aux frais de l'hospitalité qu'elle a toujours exercée, & qu'elle exerce encore; mais aujourd'hui que presque tous ces biens sont perdus, on est obligé d'avoir recours aux quêtes dans les pays voisins. L'habit commun des religieux de Montjoux est à présent conforme à celui des prêtres séculiers, à l'exception d'une bande de toile blanche, large de deux doigts qu'ils portent en écharpe, pendante de l'épaule droite au côté gauche. Leur ancien habit de chœur étoit différent, comme on le voit par celui de saint Bernard de Menthon représenté dans les constitutions de cette congrégation. Il est en robe & surplis à manches rondes, portant l'aumusse d'hermine sur les épaules, comme la porte aujourd'hui le prévôt que l'on qualifie de Révérendissime. Les autres religieux, depuis plus de cinquante ans, portent au chœur un camail de drap ou serge de Nismes sur le rochet, de la même façon que les chanoines réguliers de saint Maurice d'Agaune, qui sont du même diocèse de Sion, avec cette différence que le camail de ceux-ci est de couleur d'écarlate, & que celui des religieux de Montjoux est de couleur de rose. Les constitutions de Montjoux ont été imprimées à Lucerne en 1711. elles sont curieuses. Voyez aussi un mémoire historique sur le monastere de Montjoux dans le *Mercure de France*, mois de Decembre 1739. second volume. On y voit entr'autres, une liste des bénéfices qui en ont autrefois dépendus.

MONTLUC, (Adrien de) comte de Cramail, &c. *On*

en parle dans le *Dictionnaire historique dans la généalogie de* MONTESQUIOU, *branche des seigneurs de* MONTLUC, degré XII. *mais on ne lui donne aucun ouvrage.* Il en a fait plusieurs, entr'autres, la *Comédie des Proverbes*, en prose, trois actes & un prologue : cette piéce a paru en 1639. *in*-8°. à Troyes, chez Oudot. Nous ignorons si c'en est la premiere édition. Il y en a eu surement plusieurs autres; en particulier l'an 1665. *in*-12. à Paris, à la suite du tome second des *Nouveaux & illustres Proverbes historiques*, &c. On a donné un extrait de cette piéce dans le tome quatriéme de l'*Histoire du Théâtre François* (par MM. Parfait, freres), 1745. *in*-12. à Paris. On n'y cite aucune édition de la comédie des Proverbes; mais on dit que l'on attribue au comte de Cramail *Les jeux de l'inconnu*, ouvrage, dit-on, dont le cardinal de Richelieu s'étoit fort moqué, & avec raison, étant un tissu de quolibets ou de turlupinades, &c. Cotin, à la suite de ses poësies imprimées l'an 1659. donna un petit ouvrage du comte de Cramail, intitulé : *Les amours du jour & de la nuit.* On donne encore au même, *Les pensées du solitaire*, & plusieurs autres que nous ne connoissons point.

MONTMORENCI. Maison. *Supplément tome 2.*

BRANCHE DE MONTMORENCI- LUXEMBOURG.

FRANÇOIS-HENRI de Montmorenci, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, &c. *Ajoutez que* sa fille *Angelique-Cunegonde* de Montmorenci Luxembourg, veuve depuis le 8. Février 1703. de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, comte de Noyers, qui avoit pris les titres de prince de Neufchâtel & de comte de Dunois, comme héritier institué de *Marie* d'Orleans-Longueville, duchesse de Nemours, sa cousine germaine, est morte à Paris le 10. Juin 1736. dans la soixante-onziéme année de son âge. *Voyez sa postérité dans le Dictionnaire historique*, édition de 1732..... Damoiselle *Marie-Sophie-Françoise* de Montmorenci-Luxembourg, seconde fille de CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorenci-Luxembourg, duc de Piney Luxembourg, &c. & de dame *Marie-Sophie* Colbert de Seignelay, est morte le 6. Janvier de l'an 1740. dans la huitiéme année de son âge, étant née le 6. Novembre de l'an 1731..... *Anne* de Montmorenci-Luxembourg, appellé *le comte de Montmorenci*, & auparavant *le comte de Ligny*, maréchal des camps & armées du roi, de la promotion du 15. Mars 1740. en laquelle qualité il servoit dans les troupes Françoises dans l'île de Corse, est mort à Toulon, en repassant en France, le 16. Décembre 1740. âgé de trente-deux ans onze mois & quatorze jours. *Voyez dans le Dictionnaire historique, l'article de* CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorenci-Luxembourg, son pere. Celui dont on vient de rapporter la mort, n'avoit point été marié.

BRANCHE DES COMTES D'ESTERRE & de MORBEC, *princes de* ROBEC.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorenci, prince de Robec, &c. *ajoutez*, mort à Lille le 27. Octobre 1745. dans la soixante-septiéme année de son âge. Voyez le *Mercure de France*, Novembre 1745. pages 235. & suivantes. *Ajoutez que* son fils aîné *Anne-Louis-Alexandre* de Montmorenci, aujourd'hui prince de Robecque ou Robec, cidevant comte d'Esterre, est né le 25. Janvier 1724. non le 15. Janvier 1721. il a un frere puîné, *N.* de Montmorenci, marquis de Mobecque ou Morbec, né le 11. Novembre 1725. mousquetaire de la premiere compagnie; & une sœur, *Madelene-Françoise-Anne-Felicité-Isabelle* de Montmorenci, née le 2. Mai 1727.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, &c. *Supplément tom. 2.*

XX. ANNE de Montmorenci, marquis de Thuri, baron de Fosseux, &c. *ajoutez* que *Jean-Nicolas* de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun en Berri, dit *le marquis de Montmorenci*, maréchal des camps & armées du roi du 20. Février 1734. fils de FRANÇOIS de Montmorenci, seigneur de Châteaubrun, &c. est mort dans sa terre de Châteaubrun, dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge, sans laisser de postérité.

MONTPELLIER. (Académie de) Il y a à Montpellier une société de gens de lettres destinée à cultiver les sciences. *On n'en a point encore parlé dans le Dictionnaire historique.* Cette société fut établie par lettres patentes en 1706. sous la protection du roi, & le nom de *Société royale des sciences.* Le nombre d'excellens sujets, soit médecins ou chirurgiens, que forme la faculté de Médecine de cette ville, le goût pour les sciences, & les curiosités naturelles de M. Bon, premier président de la chambre des comptes, & de l'évêque, contribuerent à cet établissement. Cette société, par son institut, ne doit faire qu'un seul & unique corps avec l'Académie des sciences de Paris, & ne doit être regardée, selon les lettres patentes, que comme une extension de ladite Académie. C'est pourquoi les académiciens de Montpellier ont rang, séance & voix à l'Académie des sciences de Paris dans la classe dont ils sont à Montpellier. La société royale de cette derniere ville, selon la liste imprimée pour l'année 1738. la seule que nous ayons vue, est composée de six honoraires, de trois associés mathématiciens, de trois anatomistes, de trois chymistes, d'autant de botanistes, & de trois associés physiciens; d'un adjoint pour les mathématiques, d'un pour l'anatomie, d'un pour la chymie, de trois pour la botanique, d'un pour la physique, & d'un dessinateur. Les officiers sont un président, un directeur, un sous-directeur, un secretaire perpétuel & un trésorier. Il y a aussi une classe de vétérans. La société doit s'assembler les jeudis de chaque semaine; & lorsqu'auxdits jours il se rencontre quelque fête, l'assemblée doit se tenir le jour précédent, depuis deux heures & demie jusqu'à quatre, de la saint Martin jusqu'à Pâques, & depuis quatre jusqu'à six, de Pâques à la saint Martin. Les vacances commencent le 8. de Septembre, & finissent le 11. de Novembre. Selon les lettres patentes, chacun des académiciens peut avoir un éléve en le proposant. Les réglemens sont les mêmes que ceux de l'Académie des sciences de Paris; à cela près, que n'y ayant aucune pension, les académiciens ne sont qu'encouragés au travail sans y être assujettis. Les ouvrages de l'Académie imprimés, sont une dissertation que l'on envoie chaque année à celle de Paris, & qui s'imprime à la fin de chaque volume de ladite Académie; une brochure qui s'imprime séparément chaque année, & qui contient les éloges des académiciens que la mort a enlevés, & qui ont été lus à l'assemblée publique qui se tient après la saint Martin; & enfin les dissertations, tout au long ou par extrait suivant leur importance, lues dans la même assemblée publique. On a un nombre de ces dissertations depuis 1706. jusqu'aujourd'hui; rassemblées, elles formeroient plusieurs volumes. Dans l'*Histoire de la ville de Montpellier*, par M. d'Aigrefeuille (ou de Grefeuille) tom. 1. liv. XIX. pag. 505. & 506. on lit : « Que la nouvelle société royale des sciences commença en 1706. de célébrer la fête de S. Louis, » comme elle a fait depuis tous les ans, dans la chapelle » des Pénitens. M. l'intendant, à la tête de tous les académiciens, y reçut l'évêque d'Alais, qui y célébra pontificalement la messe. .... Le 6. Septembre de la même » année, l'on profita de la cérémonie de l'installation du » duc de Roquelaure dans la charge de premier président » né de la cour des aides, pour faire publier les lettres » patentes du roi pour l'établissement de la société royale » des sciences, qui n'avoient été jusqu'alors qu'enregistrées en cette cour.... Le 10. de Décembre suivant, » les académiciens firent l'après-midi l'ouverture publique de leur académie dans la sale des états en presence » de tous les seigneurs qui composoient cette assemblée. » Le directeur commença par un discours à la louange du » roi; le secretaire perpétuel fit la lecture des lettres patentes; le physicien lut un discours sur le rapport du » corps humain avec celui des animaux & des végétaux; l'astronome discourut sur l'éclipse du 12. de Mai » précédent, & en prédit trois autres pour les années

» 1708. 1709. & 1710. après quoi le directeur fit une » récapitulation de tout ce qui avoit été dit. » Montpellier a une faculté de Médecine qui est très-célébre & fort ancienne. On peut en voir l'origine & les progrès dans l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. XII. Nous ne rapporterons que la liste des chanceliers de cette faculté.

En 1239. *Henri* de Guintonia.
1260. *Pierre* Guazanhaire.
1303. *Jean* de Alesto, qui fut depuis médecin du pape Clement V.
1319. *Guillaume* de Beziers.
1321. *Guillaume* Galberti.
1328. *Jacques* Ægidii ou Gilles.
1334. *Jacques* de Marcillia.
1338. *Raymond* de Moteriis.
1360. *Bernard* de Colonis.
1364. *Jean* Jacobus.
1380. *Jean* de Pisis.
1400. *Jean* Tournemire, qui laissa des manuscrits sur Almanzor & sur le texte de Razés, avec un traité des fiévres, qu'on imprima depuis à Lyon, *in-fol.* en 1501. & à Venise en 1507.
1439. *Jean* de Angelis.
1450. *Gerald* de Solo, dit l'*Expositeur*, dont les ouvrages furent imprimés à Venise en 1505. & 1520.
1455. *Guillaume* Merven. Sa postérité a donné des officiers à la cour des aides de Montpellier, & un premier consul à la ville en 1500.
1470. *Martial* de Genouillac.
1475. *Dieu-Donné* Bassole, mort à Beziers en 1484.
1484. *Jean* Trossellery, natif du Gevaudan, fut depuis médecin de Charles VIII. qu'il suivit dans son expédition de Naples.
1496. *Jean* Corandius, en françois Cabride.
1504. *Honoré* Piquet, depuis premier medecin de Louis XII.
1505. *Jean* Grassin, qui avoit été médecin ordinaire de Charles VIII.
1524. *Gilbert* Gryphius ou Griffy. Sa postérité qui subsiste encore à Montpellier, a donné en 1617. un président à la cour des aides, le président de S. Georges.
1536. *Jean* Schyron, dont les ouvrages furent imprimés après sa mort, en 1608. à Genève, & en 1609. à Montpellier.
1555. *Guillaume* Rondelet, *mentionné dans le Dictionnaire historique.*
1566. *Antoine* Saporta, fils de *Louis* Saporta, professeur en médecine. Nous avons de lui un traité *De tumoribus præter naturam*, avec un traité *De lue venereâ*, de Jean Saporta son fils, imprimés ensemble à Lyon en 1624. par les soins de Henri Gras, médecin de Montpellier. La famille de Saporta a donné des officiers au présidial, au bureau des finances & à la chambre des comptes.
1573. *Laurent* Joubert, *dont on parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément.* Sa famille subsiste à Montpellier, où elle a donné, entr'autres, trois syndics généraux.
1582. *Jean* Hucher, de Beauvais en Picardie. *Cherchez* HUCHER.
1603. *André* du Laurens. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique.*
1609. *François* Ranchin. *Cherchez* RANCHIN.
1640. *Martin* Richer, de Belleval dans le Blaisois. En 1652. il acquit un office de conseiller en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier. Ses descendans ont donné trois présidens à la même cour.
1655. *Michel* Chicoyneau, neveu du précédent.
1689. *Michel-Amé* Chicoyneau, fils du précédent.
1691. *Gaspard* Chicoyneau, frere du précédent.
1693. *François* Chicoyneau, frere des deux précédens, premier médecin de Louis XV. depuis 1732.
1723. *François* Chicoyneau, fils du précédent, a succédé à son pere en l'office de conseiller en la cour des comptes, aides & finances.

MONTPEZAT, (Antoine de LETTES des PREZ de) chevalier de l'ordre du roi, &c. *On en parle dans le Dict. historique, au degré onziéme de la généalogie de la maison de* DES-PREZ *de* MONTPEZAT; *mais on y fait plusieurs fautes que* dom Vaissette *a rectifiées* dans la troisiéme de ses notes sur le tome quatriéme de l'*Histoire de Languedoc. Premierement on rapporte dans le Dictionnaire* l'entreprise ou le siége de Perpignan à l'an 1541. au lieu que ce siége ne commença que vers le 16. d'Août de l'an 1542. & ne dura pas *près de trois mois*, comme le pere Daniel l'a avancé; mais seulement six semaines. 2°. *On dit que* le sire de Montpezat fut établi gouverneur de Languedoc à la place du connétable de Montmorenci, en 1542. cependant la disgrace du connétable arriva dès 1541. & M. de Montpezat fut nommé lieutenant de Languedoc le 21. Août de la même année. Il ne fut pas seulement lieutenant du bas Languedoc, comme on lit dans le pere Daniel, il le fut de toute la province, après la disgrace du connétable, lequel conserva néanmoins ce gouvernement, qui ne lui fut entierement ôté qu'en 1544. 3°. M. de Montpezat fut fait maréchal, non le 12. mais le 13. de Mars 1543. c'est-à-dire, 1544. avant Pâques. Il etoit encore, & depuis, lieutenant du roi en Languedoc. 4°. *On ajoute dans le Dictionnaire, qu*'il mourut le 26. Juin 1544. on lit au contraire dans les comptes du domaine de la sénéchaussée de Carcassonne, que le ban fut convoqué à Beziers au pénultiéme de Juillet de l'an 1544. par ordre *du maréchal de Montpezat, lieutenant du roi en Languedoc.* On trouve de plus dans le procès-verbal des états de Languedoc assemblés à Beziers le 20. Novembre de la même année 1544. que les états lui firent une députation, pour lui demander la réponse à divers articles de leurs *doléances*, & qu'il y répondit favorablement. Sa mort doit être par conséquent postérieure.

MOPINOT, (dom Simon) Benedictin, &c. *On dit dans le Supplément de 1735. qu*'il a écrit quelques lettres au sujet de la collection des lettres des papes qui n'ont point été imprimées : on a été mal informé. Voici ce qu'on lit dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Septembre 1725. pag. 1708. & 1709. article des nouvelles litteraires de Paris. « On a enfin reçu de Rome un exemplaire imprimé » de la lettre que le R. D. Mopinot, Benedictin de saint » Maur, écrivit l'an passé 1724. en Juin, au R. P. dom » Simon, (il falloit dire dom Charles) Contade, procu- » reur général de cette congrégation en cour de Rome, » au sujet de la nouvelle édition des lettres des papes. Il » paroît par cette lettre que dom Coutant, éditeur de cet » ouvrage, avoit été soupçonné d'affoiblir l'autorité du » souverain pontife; & que dom Mopinot, pour le pur- » ger de ce soupçon, prouve par un long détail en dix- » neuf pages *in*-4°. que dom Coutant, soit dans son pre- » mier tome, qui seul avoit paru, soit dans les suivans, » avoit un grand soin de revendiquer aux papes les ou- » vrages qui étoient véritablement d'eux, & de justifier » leur conduite ou leurs écrits contre mille calomnies » d'hérétiques, & contre les imputations de quelques » Catholiques. » Dans les mêmes mémoires, Janvier 1725. pag. 182. 183. on lit un éloge historique de dom Mopinot. A l'égard des préfaces des trois volumes de la *Collectio amplissima* des PP. DD. Martenne & Durand, *que l'on attribue dans le Supplément de 1735.* à dom Mopinot, 1°. il falloit dire des trois premiers tomes de cette collection, qui parurent en 1724. 2°. On assure que ces préfaces ne sont point de dom Mopinot, mais des éditeurs mêmes de cette collection.

MORAVIENS, (les freres) *cherchez* HEREMBUTTERS.

MORAWSKI, (Jean) Jesuite, théologien, né dans

cette partie du royaume de Pologne que l'on nomme la *Petite Pologne*, embrassa l'institut des Jesuites en 1651. à l'âge de 18. ans, & il s'y lia dans la suite par la profession solemnelle des quatre vœux. Après avoir passé par différens emplois, on le chargea d'enseigner la philosophie & les mathématiques. Il expliqua aussi les points controversés entre les Catholiques & les Hérétiques. Il mourut à Posnan ou Posnanie, dans la grande Pologne, le 25. Juin de l'an 1700. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Totius philosophiæ principiâ per quæstiones de Ente in communi explicata : opus cùm philosophis tùm theologis utilissimum*, à Posnanie, 1666. *in*-4°. & 1682. *in*-12. & à Lyon en 1687. *in*-12. 2. *Palæstra continens documenta sanctè vivendi & moriendi*, à Posnanie, 1669. & 1676. & encore depuis ailleurs. 3. *Quæstiones de Verbo Incarnato, & de ejusdem admirabili matre Virgine, Lesnæ*, 1671. *in*-12. 4. *Quæstiones de Deo uno & trino, Calissii*, 1674. *in*-12. 5. *Cor sanctum Theophili Mariani piis virtutum affectibus ad Deum Deique matrem æstuans, Calissii*, 1675. & 1680. *in*-16. *Olivæ*, 1677. *Posnaniæ*, 1689. 6. *Quæstiones theologicæ selectæ ad S. Thomæ 1. partem, & ad 1. 2. Calissii*, 1681. *in*-12. 7. *Quæstiones theologicæ selectæ ad 2. & ad 3. partem, Calissii*, 1681. *in*-4°. 8. *Pretiosa mors sanctorum, seu dispositio ad mortem bonam*, à Posnanie, 1690. *in*-12. cet ouvrage est en polonois, & a été réimprimé dans la même ville en 1698. *in*-8°. 9. *Sancta Romana Ecclesia ab antiquis calumniis Hæreticorum de novo sanctitatis vindicata*, à Posnanie, 1693. *in*-8°. 10. *Vera Christi patientis ac morientis effigies piis meditationibus adumbrata*, à Posnanie, 1695. *in*-12. en polonois, la même année & au même lieu. 11. *Theologia spiritualis seu templum Spiritûs-Sancti homo perfectus, ex doctrinâ Scripturæ sacræ & sanctorum Patrum descriptus*, en polonois, à Posnanie, 1695. & 1717. *in*-4°. 12. *Fasti Sanctorum meditationibus piis, nec non liturgiæ ac officii divini precibus coronati*, à Posnanie, 1696. *in*-8°. 13. *Scintillæ divini amoris ex variis Societatis Jesu ascetis collectæ & auctæ*, à Posnanie, 1696. & 1701. *in*-12. 14. *Ars bene moriendi; Olivæ*, 1698. 15. *Persuasiones Spiritûs-Sancti in eremo sacrâ, seu lectiones piæ quæ sub tempus exercitiorum spiritualium evolvi possunt*, en polonois, en Posnanie, 1700. *in*-4°. 16. *Cathedra Spiritûs-Sancti ad cor loquentis : Eremus contemplatrix divinorum, seu exercitia spiritualia per decem dies, cum additamento materiarum pro concionibus*, en polonois, à Posnanie, 1700. *in*-4°. 17. *Dies sodalis Mariani*, à Posnanie en 1700. & 1719. *in*-16. & à Lublin en 1722. *in*-16. * *Mémoires manuscrits latins* du pere Oudin Jesuite.

MOREAU de MAUTOUR, (Philibert Bernard) fils d'un auditeur des comptes de Dijon, naquit à Beaune le 21. ou 22. Décembre 1654. Il fit toutes ses classes au college des Jesuites de Dijon, d'où on l'envoya étudier en droit à Toulouse. Etant venu de-là à Paris, il s'y maria à l'âge de 26. ans. Peu de tems après, il y fut pourvu d'une charge d'auditeur des comptes, dont il étoit devenu le doyen plusieurs années avant sa mort. Il étoit entré éléve à l'Académie des inscriptions & belles-lettres dès le renouvellement de 1701. il y fut nommé associé en 1705. & pensionnaire en 1712. Son grand âge & ses infirmés l'obligerent à demander en 1736. le titre de vétéran qu'il avoit justement acquis. Il mourut à Paris le 7. de Septembre 1737. âgé de quatre-vingt-trois ans. Dans son testament olographe fait quelque tems avant sa mort, il supplie instamment l'Académie de ne lui point faire d'éloge, & l'on a répondu à ses vœux. Quant à ses écrits, il y en a un grand nombre. Il a fait beaucoup de petites poësies françoises, odes, épîtres, sonnets, épigrammes, madrigaux, la plupart imprimées dans le *Mercure*, à commencer depuis 1686. jusques dans les derniers tems de sa vie. Il aimoit à rimer, & c'etoit quelquefois avec succès. Il se plaisoit sur-tout à faire des piéces galantes jusques dans sa vieillesse. Il a fait imprimer séparément un *poëme sur la fontaine de Goussainville*, avec une épître dedicatoire à M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, & une préface, en 1699. *in*-8°. Il a publié sur les mémoires & sous le nom de M. Moreau de Brazey, son neveu, capitaine au régiment de la Sarre, un *Journal des campagnes de Piémont* de 1690. & de 1691. imprimé les mêmes années en deux volumes *in*-12. Ses autres écrits sont : 1°. Discours sur les Amazones, lu dans l'Académie des belles lettres, & imprimé dans les *Mémoires de Trevoux* du mois de Janvier 1703. 2. Explication d'une colonne milliaire de l'empereur Claude, *Mémoires de Trévoux*, Septembre 1703. 3. *Nouvelle description de la galerie du Luxembourg*, Paris, 1704. *in*-12. 4. *Dissertation sur une figure de Bacchus de bronze antique trouvée dans un tombeau en Artois*, Paris, 1706. *in*-8°. 5, Description de l'hôtel de ville de Nantes, dans les *Mémoires de Trévoux*, Janvier, 1707. 6. Remarques sur deux médailles frapées à Nancy pour M. le duc de Lorraine, & sur l'explication du pere Hugo, *Mémoires de Trévoux*, Septembre 1707. 7. Sur le mot *Sportula*, dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, t. 1. 8. Sur une cornaline du cabinet du roi, qu'on appelle le *Cachet de Michel-Ange*, Mémoires de l'Académie des belles lettres, tom. 1. 9. Description de la ville de Dijon, dans le *Dictionnaire géographique* de Thomas Corneille, imprimé en 1708. 10. *Traduction de l'abregé chronologique de l'histoire universelle du pere Petau*, Paris, 1709. cinq volumes *in*-12. 11. *Observations sur les monumens antiques trouvés dans l'Eglise de Paris*, à Paris, 1711. *in*-4°. & dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tom. 3. 12. Explication d'une cornaline gravée réprésentant Olympias & Alexandre, dans les *Mémoires de Trévoux*, Avril 1714. 13. Explication d'une ancienne inscription déterrée dans la ville de Lyon en 1714. dans les *Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, à la Haye, 1715. article 13. 14. Observations sur un passage d'Horace, dans le *Journal de Verdun*, Août, 1718. 15. Explication d'un ancien diptyque consulaire, dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tom. 5. ainsi que les suivantes. 16. Observations sur une ancienne description découverte à Tain en Dauphiné. 17. Explication d'un morceau d'ancienne peinture à fresque. 18. Dissertation sur le dieu *Bonus Eventus*, tom. 5. 19. Remarques sur les tombeaux du village de Quarrée-les-Tombes, dans l'Auxois en Bourgogne, tom. 2. mais feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, dans une lettre originale que nous avons lue, revendique cette piéce; il l'avoit prêtée, dit-il, à M. de Mautour qui s'en est fait honneur. Voyez les lettres de M. Bocquillot, imprimées en 1745. & sur-tout la *Lettre de M. Thomassin à M. Bocquillot au sujet de leur dispute sur les tombeaux de Quarrée*, 20. Juillet 1726. dans le même recueil des lettres de M. Bocquillot, pag. 474. & suivantes. 20. Remarques sur une colonne milliaire près de Soissons, *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tom. 3. 21. Remarques sur une autre colonne milliaire trouvée à Vic-sur-Aisne. *ib.* 22. Remarques sur une colonne milliaire de Tetricus conservée à Rouen. *ib.* 23. Epître à M. de Nicolay, premier président de la chambre des comptes, & idée générale de l'origine & des fonctions de la chambre; dans le recueil des noms, armes & blazons de la chambre des comptes de Paris, gravé au burin en 1720. par Antoine Ménard, Italien, neveu du pere Coronelli. 24. Remarques sur une médaille d'or de Domitille, du cabinet de son altesse royale Madame, dans les *Mémoires de Trévoux*, Décembre 1721. 25. Remarques sur une estampe de Scipion Nasica, dans le *Mercure de France*, Août 1723. 26. Dissertation sur le culte de Cybele, dans le tom. 3. de l'*Histoire de la ville de Paris*, par D. Félibien, 1725. & dans les *Mémoires de Trévoux*, Novembre 1725. 27. Observations sur l'ancienne colonne de Cussy en Bourgogne; dans le *Mercure de France*, Juin 1726. 28. Réfléxions sur deux urnes cinéraires d'Egypte, dans le *Voyage de Gemelli*, t. 2. premiere édition, & tom. 1. seconde édition, en 1727. 29. Dissertations historiques sur l'ancienne Bibracte, dans les *Mémoires de litterature* du pere Des-Moletz, tom. 4. seconde partie. 30. Observations sur un ancien autel dédié à Apollon, proche Colmar en Alsace, dans le *Journal de Luxembourg*, Janvier 1727. 31. Explication d'une ancienne épitaphe découverte en Provence proche la ville d'Orange, dans le *Mercure de France*, Janvier 1728. 32. Remarques sur quelques singularités de la ville de

Paris, imprimées par extrait dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tom. 3. & en entier dans les *Mémoires* du pere Des-Moletz, tom. 5. & 6. 33. Correction de deux passages de Dion & de Suétone, *Mém. de Trévoux*, Novembre 1728. 34. Réponse à la critique sur ces deux passages, *Mémoires de Trévoux*, Mars 1729. & *Mercure de France*, Juillet 1730. 35. Notice d'un ancien manuscrit rempli d'un grand nombre d'écussons, d'armoiries, blazonnés & enluminés, contenant l'origine & l'exercice des rois de l'Epinette à Lille en Flandres, depuis S. Louis : ensemble la description de la cour amoureuse de Charles VI. & des officiers dont elle étoit composée, dans le *Mercure de France*, Avril 1718. 36. Réfléxions sur un fragment de l'apothéose d'Homere gravée à la tête de la traduction de l'Iliade par madame Dacier, dans les *Mémoires de litterature* du pere Des-Moletz, tom. 7. seconde partie. 37. De la Peur & de la Paleur, divinités représentées sur les médailles Romaines, dans les *Mém. de l'Académie des belles lettres*, t. 9. ainsi que les suivantes. 38. Observations sur le nom du général des troupes de Maxence. 39. Sur une inscription découverte en Champagne. 40. Description historique des principaux monumens de l'abbaye de Citeaux. * Voyez l'*Histoire de l'Académie des inscriptions & belles lettres*, tom. 3. *in*-12. 1740. la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, & supplément de M. Titon du Tillet à sa *Description du Parnasse François*, pag. 692. & suiv.

MOREAU, (Etienne) *Supplément tom. 2.*...... mort âgé de soixante ans & quelques mois, *lisez* moins quelques mois, puisqu'on le dit né le 1. Septembre 1639. & mort le 27. Avril 1699.

MOREAU, (Jacques) *Supplément tom. 2. ajoutez que* le journal de la campagne de Piémont a été rédigé & publié *in*-12. à Paris en 1691. par les soins de Bernard Philibert Moreau de Mautour, oncle de l'auteur, *dont l'article est ci-dessus.* Jacques Moreau de Brasey prend dans le titre de ce journal la qualité de capitaine d'infanterie dans le régiment de la Sarre. En 1744. on a imprimé à Amsterdam un volume *in*-8°. qui est attribué au même Jacques Moreau de Brasey ou Brazey, sous ce titre : *Le Guidon d'Angleterre*, ou *Relation curieuse du voyage de M. de B. ** contenant un détail exact de tout ce que la campagne & les principales villes de ce royaume ont de plus remarquable ; avec une exposition fidéle du génie & des coutumes de la nation ; & une description circonstanciée de la ville de Londres, & des amusemens des eaux de Tunbridge & d'Epsom*, enrichi d'une carte géographique pour l'intelligence du pays. Cette relation est en forme de lettres qui sont au nombre de quatorze. Elles ont été écrites successivement dans les années 1712. 1713. 1714. * *Voyez* l'extrait de cet ouvrage dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, tom. 34. premiere partie, article IX.

MOREELSE, (Henri) fils de *Paul* Moreelse, peintre célébre, naquit à Utrecht le 17. Décembre 1615. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à Harderwick, où il étudia sous Jean-Isaac Pontanus, & Antoine Matthæus. Celui-ci ayant été appellé à Utrecht pour y professer le droit civil, Moreelse le suivit. De-là il alla à Leyde, où il profita beaucoup des lumieres de Saumaise, de Heinsius & de Vinnius. Passant ensuite en France, il étudia à Bourges sous le célébre Merille, & il y prit le degré de docteur. De retour dans sa patrie, il prononça une harangue en l'honneur des magistrats, protecteurs de l'école illustre ; & en conséquence, on lui fit présent d'un livre avec les armes de la ville : c'étoit au commencement de 1635. En 1643. il fut mis extraordinairement au nombre des membres du conseil de la ville, où se rapportent les affaires de la province. Le 25. Mars de la même année, il fut fait professeur en droit, & il en a rempli les fonctions pendant dix ans. Dans les disputes qui survinrent en 1645. & 1646. entre les premiers membres de la ville & les magistrats, il fut deputé au prince d'Orange pour défendre la cause de la ville. Ce fut lui encore que les magistrats choisirent pour complimenter Guillaume II. prince d'Orange, lorsqu'il eut le gouvernement des Provinces-Unies : c'étoit en 1647. & par un decret du 19. de Juin suivant, il lui fut adjugé en présent cent cinquante florins. Il fut fait en 1652. conseiller de la cour suprême, & il ne laissa pas que de continuer ses fonctions de professeur jusqu'au 25. Avril 1654. Après avoir rempli encore avec honneur différentes autres places dans les conseils, il fut fait consul en 1662. & il exerça le consulat deux ans, pendant lesquels il travailla à l'embellissement de la ville, autant que les difficultés du tems purent le lui permettre. Il mourut le 21. Mai 1666. Outre l'écrit qu'il fit en hollandois pour persuader de la nécessité d'orner & d'aggrandir la ville d'Utrecht, on a de lui un discours latin sur l'usage que l'on fait aujourd'hui de la jurisprudence Romaine, & plusieurs dissertations académiques. Grævius prononça son oraison funébre. * *Voyez* son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

MOREL, (André) sçavant antiquaire, &c. *Il faut rectifier ainsi ce que l'on a dit de sa captivité dans le Supplément tom. 2. pag. 102. col. 2.* Morel a été detenu deux fois à la Bastille. La premiere au commencement de Juillet 1688. & il y demeura plus d'un an. La seconde fois au mois d'Avril 1690. Il fut délivré de la premiere captivité le 30. d'Août 1689. & de la seconde le 16. de Novembre 1691. Pendant cette seconde captivité, on fit tout ce que l'on put à Berne pour obtenir sa liberté. En conséquence d'un arrêt rendu unanimement, le grand conseil de Berne adressa à cet effet des lettres d'intercession au roi Louis XIV. & à M. Amelot, ambassadeur de France. Ces lettres sont du 13. Juillet 1691. Lorsque Morel eut été remis en liberté, il se retira de France au commencement d'Août 1692. & arriva peu de tems après à Berne où il demeura jusqu'au 21. Janvier 1694. Ce fut alors qu'il entra au service du comte de Schwartzemberg, en qualité d'antiquaire, &c.

MOREL, (dom Robert)... *Suppl. t. 2. p. 102. ajoutez à la liste de ses ouvrages*, un traité de la préparation à la mort, vol. *in*-12. imprimé à Paris, chez Jacques Vincent.

MOREL, (Jean) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit prêtre. Il naquit à Avegre, petit village du diocèse de Reims, près de Charlerange & Montoiet. Il étoit fils d'un laboureur, comme il le dit lui-même dans ses poësies de l'impression de Paris, *in*-8°. 1608. pag. 41. & 228. Il fit ses études à Reims; & l'on voit encore par ses poësies qu'en 1577. il enseignoit les humanités au college de Clermont en Auvergne, où il demeuroit encore en 1582. (pag. 41. 87. 211.) Après y avoir resté six ans (pag. 82.) il vint à Paris à la fin de 1583. il y eut presqu'aussitôt une chaire de troisiéme au college du Cardinal-le-Moine, puisqu'il occupoit cette chaire dès 1584. comme on le voit par plusieurs de ses piéces; entr'autres, par celle qu'il fit à la louange d'un membre de ce college, nommé *Daron*, & que du Boulai nomme *Dadon*. Ce Daron fut fait recteur au mois de Mars de cette année ; & c'est l'objet de la piéce de Morel. Celui-ci, du college du Cardinal-le-Moine, passa à celui de Bourgogne le 2. Juillet 1587. Les troubles causés par les guerres civiles l'ayant obligé de changer de quartier, il se retira en 1591. au-delà des ponts, & il se chargea alors de l'éducation de sept jeunes gens. On le voit principal du college de Reims dès 1595. il mourut dans ce poste après l'an 1623. & il falloit qu'il fût alors fort âgé. Dès l'an 1587. il se plaignoit qu'il commençoit à vieillir. Dans une piéce adressée à Pierre Camuset, curé de Maizieres, son cousin, en 1599. il dit, *Miraris quod senex scholastico in hoc volutor pulvere quanquam decoro* ; & il y insinue qu'il avoit soixante ans. Le recueil de ses poësies de l'édition de 1608. est intitulé : *Joannis Morelli Musæi Rhemensis Parif. Gymnasiarchæ lyra, Acrostichis, aliaque diversa poëmata. Hymni sacri aliaque poëmatia*, in4°. 1623. *Salutare admodum capitis munimentum, quod vulgò dicitur Calotta*, quarta edit. 1622. à Paris, & *vale mundo*, *in*-4°. de huit pag. il y dit pag. 4.

Ecce traho longum ferme octogenarius annum.

mais cette piéce est sans date.

MORELET, (Jean) écuyer, seigneur de Couchey, recteur de l'hôpital de Brochon, qui, de son vivant, fut réuni à l'hôpital général de Dijon, étoit né en cette ville, & y mourut le 7. Mai 1679. à l'âge de 90. ans. On ne connoît de lui que les deux ouvrages suivans. 1. *Bellum sequanicum secundum*, à Dijon, 1668. *in*-8°. pag. 87. Cet ouvrage fut critiqué par celui-ci : *Le bon Bourguignon, ou réponse à un livre injurieux à la maison d'Autriche & à la Franche-Comté*, intitulé, *Bellum sequanicum secundum*, suivant l'imprimé à Wergulstadt, chez Clionas Stomlick, 1672. *in*-12. On attribue cette critique à M. Boyvin, conseiller au parlement de Dôle, lequel étoit l'un de ceux qui s'opposoient au traité de la maison d'Autriche avec la maison de France. Il est parlé de ce M. Boyvin à la page 42. du *Bourguignon interessé*, écrit fait en partie contre celui de Morelet. 2. *Claudii Bartholomæi Morisoti, domini de Chaudenay, viri clarissimi, & eruditissimi Divionensis, vitæ elogium*, à Dijon, 1675. *in*-4°. Morisot parle souvent de Morelet dans ses lettres latines. Morelet a laissé l'ouvrage suivant qui n'est point imprimé : *Joannis Moreleti de Couchey Divionensis, de bello Batavico, Belgico, Sequanico & Germanico per annos* 1672. 1673. 1674. & 1675. *gesto sub Ludovico XIV. Gallorum rege, libri 4. in-fol.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tom. 2. pag. 94.

MORELET, (Laurent) doyen de l'église collegiale de de saint Denys de Nuys, fils d'*Etienne* Morelet, conseiller au bailliage de Dijon, & de *Marie* Vallot, naquit à Dijon le 6. Septembre 1636. Il a été long-tems aumônier de M. le duc d'Orleans, frere de Louis XIV. & il prenoit aussi le titre de prédicateur de la reine. On a de lui : 1. *La Galerie de saint Clou, & ses peintures expliquées sur le sujet de l'éducation des princes*, Paris, 1681. *in*-4°. & en 1686. *in*-12. sous ce titre : *Traité de morale pour l'éducation des princes*, tiré des peintures de la galerie de saint Clou. 2. *Lettre à son altesse royale Monsieur*, frere unique du roi, à Dijon, 1700. *in*-4°. & depuis à Nuys, 1718. *in* 4°. 3. *De la génération éternelle du Verbe incarné Jesus-Christ.* Deuxiéme discours tiré de l'ouvrage intitulé : *Théologie éloquente*, ou le *prédicateur de Jesus-Christ*, à Nuys, 1720. *in*-8°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tom. 2. pag. 94. & 95.

MORENA, (Otton) historien. *Dans le Dictionnaire historique on en parle très-superficiellement, & l'on y dit d'ailleurs qu'*il étoit de Lauden en Franconnie. *Voici de quoi corriger cet article & suppléer à ce qu'on omet.* Otton Morena n'étoit point Allemand, mais Italien, né à Lodi, appellée des Latins *Laus Pompeii*, ville de l'état de Milan. Il étoit docteur en l'un & en l'autre droit. Il fut avocat, ensuite juge dans sa patrie, enfin commissaire imperial sous Lothaire III. & Conrad III. Il a vécu encore sous Frederic Barberousse, dont il écrivit les expéditions militaires en Italie. Il eut deux fils qui suivirent comme lui la fortune de cet empereur. *Mainfroi*, qui étoit l'aîné, fut pris par les Milanois l'an 1160. *Acerbo*, le plus jeune, fut *Podesta* de Lodi, & mourut à Sienne le 16. Octobre 1167. Il continua l'histoire commencée par son pere; & après que lui-même fut mort, un anonyme y fit encore une addition considérable. On trouve plusieurs fragmens de l'histoire de Lodi par Morena dans celle de Francischino Pipino, Dominicain de Bologne, qui écrivoit en 1320. Felice Osio publia l'ouvrage de Morena, avant que d'aller prendre la direction de la bibliothéque de Venise, & entreprit de l'éclaircir par des notes; (*Historia rerum Laudensium, tempore Federici Œnobardi Cæsaris, Othonis Morenæ & Acerbi Othonis filii; cum notis & emendationibus Felicis Osii*, à Venise, 1639. *in*-4°. on dit qu'il y en a eu une édition précédente. On ne trouve gueres, même dans l'édition de 1639. que le quart de l'ouvrage de Morena. Jean Grævius l'a inseré dans son *Thesaurus antiquitatum & historiarum Italiæ*, &c. & M. de Leibnitz dans son recueil des historiens de la Maison de Brunswick. La meilleure édition est celle qui a été faite par la société Palatine à Milan dans le tom. 6. de ce vaste recueil qu'elle a entrepris des historiens d'Italie. * *Voyez* la préface de ce volume.

MORESTEL, (Pierre de) *Supplément tom. 2. pag. 104. col. 1.* .... Son *Philomusus* est intitulé : *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum, mensibus, eorumque partibus, deque die civili, & diversitate dierum libri quinque*, à Lyon, chez Jacques Roussin, *in*-4°. 1605. Cet ouvrage est dédié à Cyrus de Thyard, évêque de Châlons, & conseiller du roi. Son *Alypius*, &c. dont on a bien rapporté le titre, est dédié au même prélat, & fut imprimé pareillement à Lyon *in*-4°. chez Roussin. Ces deux ouvrages sont en forme de dialogue. Son ouvrage intitulé *Le jour délicieux*, fut imprimé dès 1623. & non en 1648.... *Il faut corriger ce que l'on dit de ses changemens de bénéfices.* Morestel, du consentement du patron laïque, résigna la cure de S. Nicolas de la Taille à François Chrétien, le 26. Septembre de l'an 1640. pour prendre possession d'un canonicat de la Saussaye (non de Saffey) au diocèse d'Evreux. Il fut élu doyen de ce chapitre en 1651. & en cette qualité il étoit curé de saint Martin de la Corneille. Il mourut le 7. de Septembre 1658. âgé de quatre-vingt-trois ans, & fut inhumé le 8. dans un caveau de la chapelle de saint Michel, disposé de son vivant pour être le lieu de sa sépulture. Le chapitre de saint Louis de la Saussaye, par estime pour sa vertu, & par reconnoissance du don qu'il lui avoit fait de sa bibliothéque, voulut faire les frais de ses obséques, & nomma le sieur Regnault, chanoine de la même collegiale, pour faire son oraison funébre. Morestel composa pour lui-même dans sa derniere maladie, plusieurs épitaphes; la premiere en hébreu, la seconde en grec, deux autres en latin, & la cinquiéme en vers françois : voici les trois dernieres.

I.

Hîc jacet Petrus Morestellus *Trenorchiensis ad Ararim in ducatu Burgundiæ, doctor theologus, & ecclesiæ hujus collegiatæ sancti Ludovici à Saliceto canonicus, autorque bibliothecæ Salicetanæ. Qui obiit anno salutis 1658. septimâ Septembris, cùm annum vitæ suæ ageret octogesimum-tertium, vitâ functus apud suum Carolum à Lotharingiâ cujus fuerat moderator studiorum.*

II.

Hoc teneor clausus nunc Morestellus *in antro*
Qui te artes docui dux Lotharene pium.
Vive diu felix, fiet cum Martia facta
Virtus illustret, Religionis amor.
Sic post hoc ævum (princeps) tu culta vireta
Cœlorum subeas, claustra superna Dei.

III.

Mon caveau j'ai bâti vivant encore en terre
Pour recevoir mon corps, esperant que le Ciel
Logera mon esprit en son quarré parterre
Pour y gouter toujours la saveur du vrai miel.

MORGUES, (Matthieu de) sieur de Saint-Germain, *Dans le Dictionnaire historique, on dit que* Louis XIII. le choisit en 1620. pour son prédicateur. De Morgues dit lui-même dans son écrit intitulé : *La lettre de change protestée*, contre Sabin; c'est-à-dire, contre Jean Sirmond qui fut de l'Académie Françoise, & qui étoit neveu du pere Sirmond Jesuite, que ce fut dès 1613. qu'il fut présenté au roi pour cet emploi par le cardinal Du-Perron, après la mort du pere Portugais. Quant à sa sortie de Notre-Dame des Vertus près Paris, où il n'avoit été curé que deux ans, non-seulement il nia qu'il eût vendu cette cure, mais il donne des preuves du contraire dans le même écrit. Il y rapporte, que le concours que la dévotion du peuple y amenoit l'ayant fait résoudre à quitter un lieu où le tumulte & ses fonctions l'empêchoient de vaquer, selon son goût, à l'étude, le cardinal de Joyeuse lui fit ordonner par la reine Marguerite de Valois, de remettre cette cure à M. Galemant qui avoit été grand vicaire de ce cardinal, & premier directeur des Carmelites en France; que ce fut ce M. Galemant qui résigna dans la suite cette cure aux prêtres de l'Oratoire qui la possédent encore. M. de Morgues ajoute, que pendant les

les deux années qu'il gouverna cette paroisse, il y fit faire trois autels & le bâtiment de la chapelle de la Vierge; & qu'il y donna beaucoup d'ornemens & d'argenterie. Dans le même écrit, où l'on apprend encore d'autres circonstances de sa vie, il nomme entre ses amis MM. Servin, Gillot, Derivaux, magistrats connus; MM. Beauclerc, secretaire d'état, Hérouard, premier médecin du roi, & autres. Il y a beaucoup trop de vivacité & d'injures dans cet écrit, & dans presque tous les autres qui composent sa défense de la reine, mere du roi très-Chrétien Louis XIII. Un des meilleurs est celui qui est contre l'histoire des derniers régnes par Scipion Dupleix, quoiqu'il y ait encore trop de passion.

MORILLON, (Maximilien) *Supplém. tom. 2. ajoutez qu'*au rapport de M. de la Monnoye, feu M. l'abbé Boisot de Besançon, avoit huit volumes *in-fol.* de lettres manuscrites de Maximilien Morillon. Dans une note envoyée, on marque que Maximilien étoit frere d'*Antoine* Morillon; que ce dernier, fort estimé des sçavans, fut aussi conseiller & bibliothécaire du cardinal Antoine Perrenot de Granvelle; que Goropius Becanus dit dans ses origines d'Anvers, qu'il étoit versé en toute sorte de litterature; & qu'Adolphe Occo a inseré dans la premiere édition de son *Thesaurus rei antiquariæ*, une dissertation du même Antoine Morillon sur une médaille. On ne nous a pas marqué quelle médaille, & nous n'avons point vu l'ouvrage d'Adolphe Occo. Usserius, dans une lettre à Junius le fils, lui attribue le livre qui a pour titre : *De litteris & linguâ Getarum, sive Gothorum, commentarius, edente Bonaventurâ Vulcanio*, à Leyde, 1597. *in-8°*. Morillon a laissé d'autres ouvrages qui n'ont point été imprimés. Il est fort loué par Adrien Junius, Louis Guichardin, neveu de l'historien, Muret, Juste-Lipse, &c.

MORIN, (Guy) seigneur de Loudon au Maine, né audit lieu vers la fin du XV. siécle, s'est également distingué en son tems par sa valeur & par son amour pour les lettres. JEAN Morin son pere, qui porta les armes dès sa jeunesse au service de la France, se distingua dans plusieurs occasions remarquables, comme à la journée de saint Aubin en Bretagne, sous Charles VIII. la valeur qu'il fit paroître en cette bataille lui mérita d'être fait chevalier. Depuis il suivit le roi Charles VIII. en Italie à la conquête de Naples & de Milan, & donna encore dans ce voyage beaucoup de marques de valeur & de prudence. De retour en France, il épousa *Marie* de Brie de Serrant, d'une famille noble & ancienne, dont on peut voir la généalogie dans les notes de Ménage sur la vie de Pierre Ayraut. Jean Morin eut de ce mariage, entr'autres enfans, *Jean & Guy*. Jean fut d'abord page du duc d'Alençon. Il se trouva ensuite à l'entrevue des rois François I. & Henri VIII. roi d'Angleterre, qui fut faite l'an 1520. en Picardie entre Ardres & Guines. Jean ne trouvant plus alors d'occasions présentes pour satisfaire son ardeur pour les armes, quitta la France, passa en Asie, se joignit à ceux qui faisoient la guerre aux Turcs, où il mourut en combattant contre eux devant Baruth en Sourie. Son frere *Guy* Morin devint par cette mort l'aîné de sa famille. Celui-ci étudia avec soin les lettres humaines jusqu'à l'âge de dix-huit ans; & il y fit de grands progrès, tant par son application, que par l'attention des habiles maîtres qui le conduisirent dans ses études. Il fit ensuite tous les exercices qui étoient convénables à sa naissance; & dès qu'il eut appris la mort de son frere, il entra dans le service militaire où il se fit aimer & estimer des principaux officiers. Il servit sous Jacques Daillon baron du Lude, en 1522. & 1523. & fut six mois avec lui dans Fontarabie assiégée par les Espagnols. Guy fit de fréquentes sorties contre les assiégeans; & lorsque Fontarabie eut été rendue, il vint avec ceux qu'il commandoit en Picardie, en Guienne & ailleurs, montrant par tout son zéle pour son roi, & son courage contre ses ennemis. En 1528. il partit dans le dessein de passer en Italie avec le secours que M. de Saint-Pol menoit à M. de Lautrec; mais il ne put aller que jusqu'à Genes, les corsaires qui infestoient la mer l'ayant empêché de passer jusqu'à Naples. M. de Lautrec étant mort sur ces entrefaites le 16. d'Août 1528. Guy revint auprès de M. du Lude qu'il eut le chagrin de perdre encore peu de tems après. Il retourna alors dans sa terre de Loudon où il reprit l'étude, afin de se consoler & de s'occuper. Il lisoit avec assiduité les meilleurs ouvrages de l'antiquité; & ceux des auteurs plus récens; ou qu'il estimoit davantage, ou qui convenoient mieux à son goût & à son génie. Ce fut dans cette retraite qu'il traduisit en françois le traité d'Erasme de la maniere de se bien préparer à la mort; & il adressa cette traduction à la veuve de M. le baron du Lude, Jeanne d'Illiers, comme pour lui servir de consolation de la mort de son mari. Cette traduction fut d'abord imprimée à Lyon sans le nom du traducteur. Peu de tems après, les François ayant porté la guerre en Savoye, Morin reprit aussi les armes, suivit les troupes de France, & fut tué l'an 1536. près de Turin en combattant vaillamment. François Sagon son ami, secretaire de M. l'abbé de Saint-Evroul, & grand doyen du Mans, lui fit cette épitaphe :

Cy gît Loudon qu'on nomma GUY MORIN
Durant le cours de ceste courte vie :
Devant Gruillac ville près de Thurin
Dessus ung pont fut par mortelle envie
Entour minuyct son ame au ciel ravie :
Puis son corps mort cy dessoubz on a mys
Au grant regret de tous ses vrays amys
Qui n'ont confort, fors qu'il mourut pour France:
Et qu'au tombeau ou guerre la submys
D'honneur sur mort, par gloire a joyssance.
Icy fut mys après qu'il fut occis
Le tiers jour d'Aoust MDXXXVI.

La Croix-du-Maine dit que Morin étoit mort dès le 24. Juillet précédent. L'année suivante 1537. Sagon donna à Paris, chez Galiot Dupré, une nouvelle édition de la traduction de son ami, sous ce titre : *Le préparatif à la mort, livre très utile & nécessaire à chacun Chrétien, translaté de latin en françois, in-16.* Après l'épître de Morin à Jeanne d'Illiers, on trouve un *dizain* du traducteur, & l'*argument* du livre, aussi en françois : car Morin avoit aimé la poësie, & s'y étoit exercé. A la suite de la traduction est un long poëme de Sagon, qui a pour titre : *Le discours de la vie & mort accidentelle de noble homme Guy Morin, traducteur de ce présent préparatif à mort, par François Sagon, secretaire, son vray amy :* c'est de ce discours qu'on a extrait presque tout ce qu'on a rapporté. Il est terminé par un rondeau du même à l'honneur de Morin, & par l'épitaphe qu'on vient de lire. La Croix-du-Maine ne cite pas l'édition de l'ouvrage de Morin, faite en 1537. à Paris *le dernier jour de Decembre*, mais seulement celle de Lyon, donnée avant la mort du traducteur, & une autre qu'il dit avoir été faite en 1541. à Paris, chez Denys Janot. Du-Verdier ne cite qu'une édition du même livre, *à Lyon, in-16. par François juste* 1544. La Croix-du-Maine parle d'un frere puîné de notre traducteur, qu'il nomme *Jacques* Morin de Loudon, sieur dudit lieu, & du Tronchet au Maine, conseiller du roi en son parlement de Paris, *gentilhomme*, ajoute-t-il, *des plus curieux d'antiquités & surtout des généalogies & alliances des maisons nobles de France, comme il a montré, dit-il, par le livre des alliances de sa très-illustre & très-ancienne maison, commençant dès l'an de salut 1180. jusqu'au régne du roi Henri II. sous lequel il florissoit.* Ce livre est demeuré manuscrit, ou du moins il l'étoit encore lorsque la Croix-du-Maine écrivoit. Selon le même bibliothécaire, Jacques de Loudon eut un fils qui fut tué devant la Rochelle en 1573. sous le régne de Charles IX. & une fille, dame de Seronville en Beauce, que son pere avoit fait instruire dans les lettres grecques & latines.

MORIN, (Henri) fils d'*Etienne* Morin, fameux ministre de la Religion prétendue Réformée, & d'*Helene* le Paulmier, niéce du sçavant Jacques le Paulmier de Grentemesnil, naquit en 1655. à Saint-Pierre-sur-Dive, petite ville du diocèse de Lisieux. La révocation de l'édit de Nantes ayant engagé son pere & sa mere à se retirer en Hollande, leurs enfans furent retenus à Caën, où ils re-

çurent une éducation qui les disposa à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Henri Morin qui étoit l'aîné, vint de bonne heure à Paris, où il s'attacha à M. l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. Son mérite le fit admettre en 1707. dans l'académie des belles lettres, en qualité d'éléve. En 1713. il passa dans la classe des associés; & en 1724. il fut nommé pensionnaire. L'année suivante, des raisons de famille, & plus encore ses infirmités, l'engagerent à se retirer en province. Il se démit simplement de sa place sans demander la vétérance. Il mourut à Caën le 16. de Juillet 1728. âgé de soixante-treize ans révolus. On ne connoît de lui que quelques dissertations imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*; sçavoir : dans le tom. 1. 1. des victimes humaines : c'étoit une question agitée entre lui & M. l'abbé de Boissy; 2. conjectures sur un passage de Joseph; 3. sur les dieux Patæques ou Pataïques; 4. des augures; dans le tom. 2. 5. différentes conjectures sur l'*Anchialus* de Martial; dans le tom. 3. 6. des privileges de la main droite; 7. des baisemains; 8. de l'usage de la priere pour les morts parmi les payens; dans le tom. 4. 9. de l'usage du jeûne chez les anciens, par rapport à la Religion; 10. histoire critique de la pauvreté; 11. histoire critique du célibat; 12. question académique; pourquoi on fait des souhaits en faveur de ceux qui éternuent; dans le tom. 5. 13. de l'or & de l'argent; 14. sur le chant mélodieux attribué aux cygnes par les anciens.* Voyez l'*Histoire de l'Académie des belles lettres* par M. de Boze, tom. 3. *in*-12. 1740.

MORIN, (Jean) prêtre de l'Oratoire, *Suppl. tom.* 2. 1°. il n'est pas vrai qu'il eut plus de quarante ans quand il publia son histoire de la delivrance de l'Eglise, &c. *comme on le dit* : cet ouvrage parut au commencement de 1630. & l'auteur étoit né en 1591. Cette histoire est divisée en trois parties : la premiere contient la vie de Constantin écrite par Eusébe, & traduite en françois par le pere Morin; la seconde comprend l'histoire de la délivrance de l'Eglise par Constantin; & la troisiéme fait voir l'origine & le progrès de la souveraineté temporelle des papes. 2°. La seconde partie de ses *Exercitationes Biblicæ*, que l'on dit publiée en 1669. n'a pu être donnée par les soins du pere Fronteau, mort en 1662. Le pere Morin donna une premiere partie de cet ouvrage en 1633. *in*-4°. La seconde parut en 1669. *in-fol.* avec les *Exercitationes Ecclesiasticæ*, &c. qui avoient déja paru. Cette édition a pour titre : *Exercitationes Ecclesiasticæ & Biblicæ*, &c. à Paris, chez Gaspar Meturas. Voyez les *Mémoires* du pere Niceron, tom. 9. & 10. Il est tombé dans l'erreur qui fait le pere Fronteau éditeur des *Exercitationes*, imprimées en 1669. 3°. Deux lettres du pere Morin écrites au cardinal François Barberin, contre le pere Michel Rabardeau Jesuite. 4°. Feu M. Lallouette, mort chanoine de l'église de Sainte-Opportune à Paris, a donné dans la quatriéme partie de ses extraits des saints Peres de l'Eglise, un abregé de la vie du pere Morin, & l'extrait de son ouvrage sur la pénitence.

MORIN, (Jean-Baptiste) célébre astronome, *dont on a déja parlé dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735*. Le pere Niceron qui en a aussi donné un article dans le tome 3. de ses *Mémoires*, dit que Pierre Baudoin, sieur de Montarcis, ancien disciple de Morin, l'accusa de Plagiarisme, à l'occasion de son livre *Quod Deus sit*, imprimé en 1635. 1°. Cet accusateur se nommoit Pierre Baudouin, écuyer, sieur de Nequen-Montarcis, & étoit secretaire de madame de Remiremont, petite-fille de France. 2°. L'ouvrage où il accuse Morin de Plagiarisme, est un petit *Traité des fondemens de l'astrologie*, imprimé à Paris en 1654. *in*-12. 3°. Ce M. de Montarcis est le même qui, dans la vie de Morin écrite en françois, & imprimée en 1660. *in*-12. est nommé mal-à-propos dans un endroit Montaras, & dans un autre Montareis. 4°. M. de Montarcis, infatué comme Morin de l'astrologie judiciaire, fait beaucoup d'autres reproches à son maître. « On a vu, dit-il, plusieurs traités qu'il a faits sur l'astrologie, & quelques nativités dont il a fait le calcul & les jugemens; mais on a trouvé qu'il est tombé dans les mêmes erreurs qu'il reprochoit aux autres. Pour montrer la certitude des prétendus principes de son *Astrologia Gallica*, il fit imprimer à Paris en 1648. que M. Gassendi couroit hazard de mourir au mois d'Août 1650. & qu'à peine il pouvoit passer ce tems-là sans éprouver quelque chose de périlleux en sa personne.... Or il est arrivé que M. Gassendi ne s'est jamais mieux porté qu'au tems de l'accident prédit, & que Morin n'a rien dit de la maladie qui lui survint quatre ou cinq ans après, & dont il mourut. Il a fait aussi imprimer un livre pour trouver le vrai lieu des astres, qu'il dit être une quintessence des Tables Rudolphines; néanmoins les logarithmes & les méthodes du calcul sont différentes de ceux dont Kepler s'est servi en ces tables Rudolphines : Morin ayant tiré de Duret & de plusieurs auteurs, ce qu'il n'a pu comprendre dans les ouvrages de ce fameux auteur. On trouve que ce livre est rempli de difficultés & de beaucoup d'erreurs : il a mis sa nativité pour servir d'exemple; & quoiqu'il y eût travaillé cinquante ans ou plus, on l'avertit qu'il s'étoit trompé au regard des jugemens, puisque l'expérience avoit montré le contraire; & que la même chose lui étoit arrivée au regard du calcul & du lieu de quelques planettes, & sur-tout de celui de Saturne, par lequel il se vante d'avoir rectifié sa nativité. Après tout, on s'étonna qu'il n'y eût rien écrit d'une espéce de goutte dont il fut attaqué, & d'une maladie dangereuse où il tomba quelques tems après. Par ces observations, il est aisé de juger si son *Astrologia Gallica* contient, comme il le veut, les vrais principes de cette science. Ce livre n'est, dit-on, qu'un recueil de plusieurs auteurs dont il a voulu s'attribuer la méthode, ainsi qu'il a fait touchant l'équation du tems; mais lui ayant fait voir qu'il ne l'entendoit pas, il fit imprimer en 1638. un second traité touchant cette matiere, où après avoir publiquement reconnu sa faute, il se vante d'avoir trouvé un moyen assuré touchant cette équation, dont on a vu que c'est celle qui est dans les tables Rudolphines, *folio* 35. & non de lui, comme il veut le persuader. Il a fait la même chose en son traité des longitudes qu'il a tiré de Nomus, de Ulac, du Cosmolabe de Besson : sa trigonométrie, de Pitiscus, de Brigts, de Vingate, de Neper & autres : sa révolution de la lune, de Cardan, & son traité : *Quod Deus sit, mundusque ab ipso creatus*, d'un commentaire de Richard de S. Victor, imprimé à Paris en 1510. où l'on voit les maximes & la méthode dont Morin s'est servi. » Baudouin le prouve en rapportant un extrait de ce commentaire, & en marquant les différences non essentielles qui sont dans Morin. Il ajoute qu'ayant reconnu les défauts & le peu de force qu'il y a dans les preuves de son traité, il le supprima autant qu'il put, & le fit réimprimer avec beaucoup de changemens en 1655. sous ce titre : *De vera cognitione Dei*; qu'il augmenta quelques définitions & quelques maximes, dix théorêmes & quelques démonstrations, dont Baudouin l'accuse d'avoir pris une partie dans son traité des *Fondemens de la science générale & universelle*, qui avoit été imprimé en 1651. à Paris, *in*-12. & qui est néanmoins fort peu de chose. Baudouin le prouve encore en rapportant sur deux colonnes ce qu'il a dit dans son traité, & ce que Morin en a inseré dans le sien. Il dit de plus, que Morin a pris aussi de Raymond Lulle plusieurs propositions & raisonnemens; mais l'on voit par l'usage qu'il en fait, qu'il n'a pas entendu cet auteur, ayant mis les définitions où il doit mettre les maximes, & changé l'ordre de ceux qu'il copie, afin qu'on ne reconnoisse point son plagiat. Les auteurs de la vie de Morin, soit en latin, soit en françois, ne l'ont point vengé contre ces accusations, que j'ai rapportées d'autant plus volontiers, que le petit traité de Baudouin est aujourd'hui peu connu; & que je ne vois pas que Morin lui-même y ait répondu, quoiqu'il ait survécu deux années à la publication du livre qui les contient.

MORISOT, (Claude-Barthelemi) *Supplement tom. 2. pag. 108. col. 2. ajoutez & corrigez comme il suit* : Morisot

est auteur de l'écrit intitulé : *Veritatis lacrymæ*, dont on a plusieurs éditions. Cet écrit est une satyre contre les Jesuites. L'édition faite à Genève (selon le titre) en 1626. leur est dédiée, *Patribus Jesuitis sanitatem*. Morisot s'y plaint de l'arrêt qui avoit condamné son écrit, & ajoute, *Ideoque & hìc clariùs quàm in primâ editione ..... qui in societate vestrâ in hâc satyra ludunt, nomina invenietis, & me perpetuum hostem.* L'arrêt n'est point dans le *Menagiana*, comme on l'a dit : il en est seulement parlé dans cet ouvrage, au tom. 2. pag. 39. & au tom. 4. p. 319. Cette satyre a encore été jointe à l'*Euphormion* de Barclay en 1628. *in*-8°. à Rouen. M. de la Monnoie s'est trompé, & en a trompé d'autres, en disant qu'il ne croyoit pas que cette piéce eût paru à la suite de Barclay avant l'édition de 1634. *in*-16. à Amsterdam ..... Les deux centuries des épîtres de Morisot parurent en 1656. à Dijon, *in*-4°. Les fastes d'Ovide sont *in*-4°. de 1649. ou selon le chiffre de Guyot, imprimeur de Dijon, MDCIL. ce que l'on a pris pour 1602. * *Voyez* l'article de Morisot dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tom. 2. pag. 97. & suiv.

MORTIS, (Maître Jean) chantre & chanoine de la Sainte-Chapelle du palais à Paris, curé de saint Denys, & conseiller au parlement de Paris, florissoit sous le régne de Louis XI. l'an 1465. Il obtint du roi le don des régales. En 1471. il fonda au mois d'Août un obit perpétuel ou anniversaire pour lui dans la Sainte-Chapelle. Il mourut à Paris, on ne sçait en quelle année, & fut enterré dans l'église des Celestins. Voyez Du Breul dans ses *Antiquités de Paris*, pag. 139. Mortis a composé l'histoire de la Sainte-Chapelle de Paris en langue vulgaire : elle est encore manuscrite. C'étoit un abregé de tout l'état de la Sainte-Chapelle, tant pour le spirituel que pour le temporel depuis sa fondation jusqu'à l'an 1457. inclusivement, divisé en trois parties. Du Peyrat l'avoit communiqué au pere Du Breul qui s'en est servi utilement pour son livre des antiquités de Paris.

MORUS, (Alexandre) *Dans le Moreri de* 1732. on met sa mort au mois de Septembre 1670. selon son panégyrique imprimé en 1695. on la met le 20. de Septembre 1680. mais c'est une faute : elle arriva surement le 20. Septembre 1670. Gabriel d'Artis dans son *Journal de Hambourg*, tom. 2. pag. 75. parlant de ce panegyrique, dit lui-même qu'il étoit étonnant que le nom de M. Morus eût été près de 25. ans dans le tombeau sans trouver un panégyriste. Or il y a 25. ans depuis 1670. jusqu'en 1695. Morus étoit né à Castres, ville du haut Languedoc, en 1616. d'un pere qui y étoit alors professeur en éloquence. La chaire de professeur en grec à Genève fut la premiere charge qu'il exerça; & quelque tems après, il eut au même lieu celle de professeur en théologie, quoiqu'il n'eût que 27. ans. La Suisse, la Hollande, l'Angleterre, la Suéde & l'Italie, le possédérent tour à tour, ou comme voyageur, ou comme habitant, par les emplois qu'il y exerça. Le grand duc de Toscane lui fit présent d'une chaîne d'or, & l'on dit qu'il fut aussi honoré de quelque présent par la république de Venise. Il a été long-tems ministre de Charenton. On assure que quelqu'un demandant un jour à l'évêque de Dax, qui étoit le premier prédicateur du royaume, ce prélat répondit que c'étoit le ministre Morus : on lui demanda qui étoit le second, il nomma le pere Mascaron de l'Oratoire, depuis évêque de Tulles, & ajouta que le troisiéme étoit lui-même. M. Morus trouva cependant à Amsterdam un concurrent qui y emporta sur lui la chaire de l'Eglise Wallonne. Le panégyrique de Morus, imprimé *in*-8°. à Amsterdam chez Jean du Fresne en 1695. est intitulé : *Panégyrique d'Alexandre Morus, professeur en langue grecque, en histoire, en théologie, & pasteur de l'église de Charenton, décédé le 20. Septembre 1680.*

MORUS, (Philippe) que Grævius compte entre les sçavans d'Utrecht dans le discours qu'il prononça sur la cinquantiéme année de l'académie de cette ville, étoit fils d'*Antoine* Morus qui s'est distingué dans l'art de la peinture. Il fut chanoine de saint Sauveur, & cultiva également les mathématiques & la poësie. Dans la suite il s'attacha à Sebastien, roi de Portugal, & mourut en Afrique au mois d'Août 1578. On a de lui plusieurs poësies latines, comme le *Triomphe de l'argent*, ode que les enfans chantoient aux vacances de saint Martin : cette piéce a été imprimée à Utrecht en 1577. *in*-4°. *Nabath*, tragi-comedie sacrée, à Utrecht, 1571. Un poëme adressé à Jean Dousa, dans le tom. 3. des *Délices des poëtes* d'Italie, & plusieurs autres dans divers recueils. Jean Dousa lui a adressé aussi plusieurs de ses poësies. * Consultez le *Trajectum eruditum* de Burman.

MOSCOVIE. *Supplém. tom. 2. pag. 115.* &c.

VII. ANNE Iwanowna, Czarine & grande duchesse de Moscovie, impératrice de toutes les Russies, &c. *ajoutez ce qui suit :* Cette princesse est morte à Petersbourg le 28. Octobre 1740. âgée de quarante-sept ans, quatre mois & vingt-un jours. Elle avoit pour sœur aîné *Catherine* Iwanowna, née le 15. Juillet 1692. & morte à Petersbourg le 25. Juin 1733. Celle-ci avoit été mariée le 19. Avril 1716. avec *Charles-Leopold* duc de Mecklenbourg-Schwerin. Elle en a laissé une fille unique, nommée *Elisabeth-Catherine-Christine* de Mecklenbourg, née le 18. Décembre 1718. & mariée à Petersbourg le 14. Juillet 1738. avec *Antoine-Ulric* prince de Brunswic-Lunebourg-Wolffenbutel. De ce mariage est venu *Jean* de Brunswic-Lunebourg, né à Petersbourg le 23. Août 1740. Anne Iwanowna, sa grande tante, le nomma pendant la maladie dont elle est morte, pour son successeur, & le fit proclamer le 19. Octobre grand prince de Moscovie. Elle fit cette disposition en vertu d'une constitution du 16. Février 1722. dont l'observation fut jurée par tous les sujets de la monarchie Russienne, & par laquelle il fut statué, que les souverains de Russie pouvoient se choisir tel successeur qu'ils jugeroient à propos; mais au commencement de Décembre 1741. une révolution subite arrivée en Russie, a mis sur le trône *Elisabeth* Petrowna, fille de PIERRE Alexiowitz, surnommé *le Grand*, née le 29. Décembre 1710. Cet évenement s'est passé sans aucune effusion de sang & sans tumulte, & l'affaire a été entierement conduite par les grenadiers des régimens des gardes. Sept d'entr'eux allerent le 5. dudit mois de Décembre entre onze heures & minuit offrir leurs services à la princesse *Elisabeth*, pour la faire déclarer Czarine; & celle-ci s'étant mise sans hésiter à leur tête, se rendit aux casernes, où elle trouva le reste des grenadiers, que sa présence détermina sur le champ à suivre l'exemple de leurs camarades; plusieurs détachemens furent envoyés en même tems par ses ordres, pour arrêter tous les étrangers qui avoient part au gouvernement; & la princesse ayant pris avec elle un autre détachement de grenadiers, elle marcha au palais d'hiver, où l'on s'assura de la personne du czar & de celle de la princesse-régente, ainsi que du prince Antoine-Ulrich de Brunswic-Beveren, & de la jeune princesse, sœur du czar. La princesse Elisabeth Petrowna retourna ensuite chez elle; & tous les ordres de l'Etat s'étant assemblés dans son palais, ils furent unanimement d'avis que les dernieres volontés du czar Pierre I. n'avoient point été exécutées; que la mort de ce prince avoit été suivie d'un grand nombre d'injustices & de violences; que quelques-uns de ceux qui avoient été chargés de la principale administration des affaires, avoient fait contracter par la Moscovie divers engagemens très-préjudiciables aux interêts de la nation; que les finances étoient épuisées par les guerres qu'on avoit entreprises depuis quelques années; qu'il étoit absolument nécessaire de remédier à ces maux, & qu'on ne pouvoit les faire cesser qu'en se conformant à la disposition testamentaire par laquelle le czar Pierre I. avoit ordonné que si le czar son petit-fils mouroit sans enfans, la princesse Elizabeth Petrowna succédât à ce jeune prince. Ils supplierent en même tems cette princesse de vouloir satisfaire à leurs désirs & à ceux de toute la nation, en montant sur le trône; & cette princesse ayant reçu d'eux le serment de fidélité, fut proclamée le 9. au matin czarine & souveraine de la Russie à la tête des régimens des gardes & des autres troupes

de la garnifon qui étoient fous les armes. Cette révolution a été conduite avec tant de prudence & de promptitude, qu'à fix heures du matin l'affaire étoit entierement terminée. Après que les états eurent prêté ferment de fidélité à la czarine, on conduifit la princeffe régente & le prince Antoine-Ulrich de Brunfwic-Beveren au palais d'été; & la czarine les fit affurer qu'on auroit pour eux tous les égards dus à leur naiffance. Elle en ufa avec la même générofité envers le jeune czar; dès qu'elle fut entrée dans la chambre de ce prince qui dormoit, elle le baifa, & recommanda qu'on eût attention d'empêcher qu'il ne fût expofé à d'autre malheur que celui de perdre le trône. Depuis elle a permis à la princeffe & au prince de Brunfwic-Beveren de fe retirer avec le jeune prince en Allemagne, & ils partirent le 12. du même mois pour y retourner. On peut voir dans les mémoires du tems, gazettes, mercures & autres écrits de cette efpéce, les fuites de cette révolution & du gouvernement de la nouvelle czarine. Nous dirons feulement que cette princeffe fut complimentée fur fon avenement au trône par tous les miniftres étrangers qui réfidoient à Peterfbourg, & qu'elle partit dans le mois de Février fuivant pour fe rendre à Mofcou, & pour s'y faire couronner. Cette derniere cérémonie fe fit le 13. Mai 1742. dans l'églife patriarchale de Mofcou. L'archevêque de Novogorod (d'autres lifent Nowogrood) facra ce jour-là la czarine qui fe mit elle-même la couronne fur la tête; & après que fa majefté eut pris le fceptre & le globe, on chanta le *Te Deum.*

MOTH, (Paul) docteur en médecine, naquit à Flenfbourg dans le duché de Slefwick. Après avoir été reçu docteur en médecine à Bâle en 1637. il pratiqua la médecine dans la ville de fa naiffance jufqu'en 1640. il fut enfuite appellé à Lubeck pour y exercer la même profeffion; mais après y avoir fait un féjour affez court, la nobleffe de l'île de Fionie lui offrit la place de médecin de l'île. Moth l'accepta, & fit fon domicile à Odenfée. En 1651. le roi Frederic III. le fit venir à Coppenhague, & le nomma fon premier médecin. Il mourut à Coppenhague le 6. Mai 1670. âgé de foixante-dix ans. Il avoit eu quelques difputes anatomiques avec fon collégue Simon Paul. Il a publié les écrits fuivans: 1. *De pleuritide legitima difputatio,* à Bâle, 1637. 2. *Cafus chirurgicus perforati thoracis,* en 1656. 1658. 1661. * Moller, *Bibliotheca Septentrionis eruditi,* page 116. & 373.

Il a eu pour fils MATTHIAS Moth, qui, fuivant les confeils de fon pere, s'appliqua auffi à la médecine & à la chirurgie, qu'il étudia principalement dans plufieurs univerfités étrangeres, & dans lefquelles il fit de grands progrès; mais il ne paroît pas qu'il ait fait dans la fuite un grand ufage de ces connoiffances. Propre aux affaires politiques & civiles, on l'employa à celles de fa patrie lorfqu'il y fut de retour. Il devint premier fecretaire de la chancellerie, chevalier de Danebrog, & confeiller intime. Ce qui occafionna un changement d'état qui paroît fi fingulier, ce fut la paffion que le roi Chriftian V. conçut pour la fœur même de Matthias Moth. Le prince éleva le frere en confidération de la fœur. Celle-ci fe nommoit *Sophie-Amelie* Moth: Chriftian en eut plufieurs enfans; entr'autres, *Chriftian & Ulric* Guldenlew. Chriftian fut general de l'infanterie, & mourut en 1704. au retour d'une expédition en Italie. Il laiffa des defcendans qui font connus fous le titre de *comtes de Danefchiold-Samfoë.* Ulric fut amiral, & mourut fans enfans en 1719. * *Supplément françois de Bâle.*

MOULIN, (Pierre du) fameux Calvinifte, &c. *Suppl. de 1735. tom. 2. pag. 119. colonne 2. ajoutez ce qui fuit.* Du-Moulin étoit fils d'un Celeftin d'Amiens, lequel avoit apoftafié. C'eft du moins un des reproches que lui fait en plufieurs endroits l'auteur d'un livre intitulé: *Le Rabelais réformé par les miniftres, & nommément par Pierre Du-Moulin miniftre de Charenton, pour répondre aux bouffoneries inferées en fon livre de la vocation des pafteurs,* à Bruxelles, par Chriftophe Girard, imprimeur ordinaire, 1619. *in*-8°. On affure que cet ouvrage eft du pere *Sancta-Petra* Jefuite. L'auteur prétend réformer le miniftre Du-Moulin fur fes bouffonneries; & c'eft à caufe de celles-ci qu'il a intitulé fon livre, *Le Rabelais réformé.* Il y appelle plufieurs fois ce miniftre, fils de Celeftin; & il dit entr'autres, pag. 53. *Ces prêtres & docteurs* (de la prétendue réforme) *s'appellent en bon Gaulois des moines défroqués, tel que fut feu votre pere, lequel de Celeftin au couvent d'Amiens, fe rendit miniftre dans une grange de village.* Voyez encore la page 124. où l'auteur dit que Pierre Du-Moulin ne peut hériter que *le capuchon de fon pere,* que les Celeftins ont droit de le reprendre, & *de lui faire jurer l'apoftafie de fon pere dans une prifon perpetuelle.... Dans le même article du Supplément de 1735. on a fait deux ouvrages d'un feul,* fçavoir le bouclier de la foi & défenfe des églifes réformées, contre les accufations du fieur Arnoux Jefuite: ce n'eft qu'un feul ouvrage, dont le titre eft: *Bouclier de la foi,* ou *défenfe de la confeffion de foi des églifes réformées du royaume de France contre les objections du fieur* Arnoux Jefuite, *par* Pierre Du-Moulin, *miniftre de la parole de Dieu en l'églife* de Paris, *in*-8°. 1619. feconde édition. Du-Moulin donna la même année une fuite de cet ouvrage fous ce titre: *Fuites & évafions du fieur* Arnoux Jefuite. Les autres écrits de Du-Moulin *dont on n'a point parlé,* font: *Du combat chrétien,* ou *des afflictions,* à meffieurs de l'Eglife réformée de Paris, par P. Du-Moulin, imprimé à Sedan l'an 1622. Voyez la lettre du pere Bouhours Jefuite, à meffieurs de Port-Royal contre celle qu'ils ont écrite à M. l'archevêque d'Embrun, pag. 22. 2. *Le catalogue des traditions Romaines,* en 1632. 3. *Eclairciffement des controverfes Salmuriennes,* ou *défenfe de la doctrine des Eglifes réformées, in*-8°. à Genève, 1649. 4. Trois fermons faits en préfence des peres Capucins qui les ont honorés de leur préfence les 25. 27. & 29. de Novembre 1640. *in*-4°. 1659. à Genève. 5. *Juftification de M. Du-Moulin contre les impoftures & calomnies de* Leonard le Maire, dit *Limburg,* à Genève, 1659. *in*-8°. 6. *Nouveauté du papifme:* la meilleure édition de cet ouvrage eft de 1633. à Genève. 7. *La vie & religion de deux bons papes* Leon I. & Gregoire I. à Genève, 1659. *in*-8°. On a mal cité cet ouvrage *dans le Supplément,* fous le titre de *La vie religieufe des papes* Leon I. & Gregoire I. 8. *La philofophie françoife de* Pierre Du-Moulin, à Paris, 1638. *in*-24. Charles Sorel dans fa bibliothéque françoife, pag. 27. dit que Du-Moulin ayant fait une logique & une morale qui ont paru long-tems toutes feules, il fut excité fur fes vieux jours à y joindre une phyfique & une métaphyfique. 9. Enfin c'eft fans doute au même Pierre Du-Moulin qu'il faut attribuer un petit poëme latin qui contient l'éloge de la Hollande, & qui a pour titre: *Petri Molinæi panegyricus Bataviæ:* c'eft un écrit de douze pages *in*-12. fans l'épître dédicatoire à Jean Douza, Jean Bank & Jean Grotius, dans laquelle épître le poëte dit qu'il étoit depuis cinquante ans attaché à l'univerfité de Leyde: il fit ce poëme pour fon adieu. 10. Quant à l'auteur de l'*Anti-Cotton* rappellé *dans le même article du Supplément,* on peut confulter une *Differtation hiftorique & critique fur ce fameux ouvrage,* imprimée à la Haye en 1738. *in*-8°. avec l'*Anti-Cotton* même.

MOULIN, (Pierre du) fils du précédent, &c. *Supplément tom. 2. . . . .* au lieu de ce mot *Almore,* lifez *Morus.* Le titre entier de fon traité de *la paix de l'ame* dans l'édition de 1729. eft: *Traité de la paix de l'ame & du contentement de l'efprit,* avec une femaine de méditations & de prieres, & une préparation pour la fainte Cène, par Pierre Du-Moulin le fils, miniftre du faint Evangile, nouvelle édition, dans laquelle on a entierement changé les termes & les tours d'expreffions furannées, *in*-8°. à Amfterdam, 1729. *On a dit dans le Supplém. que* M. Sartoris étoit le révifeur & l'éditeur de cet ouvrage.

MOULIN, (Antoine du) Mâconnois, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire hiftorique,* étoit valet de chambre de la reine de Navarre, fœur du roi François I. & vivoit au milieu du XVI. fiécle. Il eft moins connu par fes actions que par fes ouvrages, qui font: 1. Traduction du Manuel d'Epictete, auquel font ajoutées les fentences des philofophes de Gréce, à Lyon, 1544. *in*-16. à An-

vers, 1558. 2. Traduction des commentaires de Cesar, par Antoine de Laigue & Robert Gaguin, revue par Antoine Du-Moulin, à Lyon, 1545. *in*-8°. & en 1555. deux volumes *in*-16. 3. Epigamme latine dans les poësies de Guillaume du Cher, pag. 160. 4. Traité de Plutarque, de reprendre à usure, à Lyon, 1546. 5. Traduction du livre des augures & divinations d'Augustin Niphus, à Lyon, 1546. *in*-8°. & à Paris en 1566. 6. Sonnet, à la page 93. des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard. 7. Il a revu & corrigé un poëme intitulé : *La fontaine des amoureux de science*, écrit par Jean de la Fontaine de Valenciennes, à Lyon, 1547. *in*-12. on prétend que ce poëme ne regarde que l'alchymie : nous y croyons voir un autre dessein. 8. *Antonius Molinius, de diversâ hominum naturâ*, à Lyon, 1548. *in*-8°. le même ouvrage traduit en françois par l'auteur même, à Lyon. 9. Il a revu & corrigé les œuvres de Clement Marot, à Lyon, chez Rouille, de même les œuvres de Bonaventure des Periers, à Lyon, 1544. *in*-8°. de même encore le livre doré de Marc Aurele, traduit du vulgaire Castillan par R. B. de la Grise, secretaire du cardinal de Grammont, & vérifié sur les exemplaires latins & castillans, par Du-Moulin, à Lyon & en 1550. *in*-16. 10. La chyromance & physionomie naturelle par le regard des membres de l'homme, écrite premierement en latin par Jean *de Indagine*, à Lyon, *in*-8°. à Lyon, 1549. *in*-12. & 1576. *in*-12. & à Paris, *in*-16. 11. La physionomie naturelle, à Lyon, 1550. *in*-8°. 12. Les souverainetés contre toutes les maladies, tirées & traduites de Marcellus, auteur ancien, à Lyon, 1550. 13. La vertu & propriété de la quintessence, faite en latin par *Joan. de Rupescissâ*, ou de la Roquetaillade, à Lyon, 1549. *in*-8°. & 1581. *in*-8°. 14. Traduction des fables d'Esope en rimes françoises, avec la vie d'Esope, à Paris & à Lyon, 1549. *in*-16. 15. La déploration de Venus sur le bel Adonis, qui est un recueil de plusieurs chansons, tant musicales que rurales, fait par Du-Moulin, & extrait de plusieurs poëtes, à Lyon, 1551. 16. Notes sur le *Breviaire des nobles*, d'Alain Chartier. * *Voyez* les Bibliothéques françoises de la Croix-du-Maine & de Du-Verdier : la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

MOULINET, (Claude du) *cherchez* MOLINET.

MOURGIER, (François) naquit à Villeneuve-lès-Avignon vers l'an 1660. de *Henri* Mourgier, & de *Jeanne* Caballole. Il fit ses premieres études à Avignon & ses exercices académiques à Paris. En 1684. il entra dans la premiere compagnie des mousquetaires, & il eut l'honneur d'y être reçu par le roi lui-même, à qui M. de Maupertuis, commandant de cette compagnie, le présenta : ce fut à Valenciennes le 19. Mai de cette année 1684. Il ne servit que cinq ans dans les mousquetaires. Comme il avoit de l'esprit & du sçavoir, M. le marquis de Seignelay, ministre & sécretaire d'état, le choisit pour gouverneur du marquis de Lonré son fils. Il entra dans la maison le 4. Octobre 1689. & le même jour la princesse de Conti douairiere, lui donna de sa propre main une épée d'or de quatre-vingt louis. M. de Mourgier passa deux ans auprès du marquis de Lonré ; & pendant ce peu de tems, il fut utile à son éléve : il se fit tellement estimer de toute la maison de Seignelay, qu'on fut extrêmement fâché quand on sçut que ses propres affaires l'obligeoient de retourner en province. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le laissa partir, & après avoir employé pour le retenir les prieres des ducs de Chevreuse & de Beauvilliers, beaux-freres de M. de Seignelay. M. Mourgier comptoit lui-même de revenir à Paris ; mais ses affaires ne lui en ayant pas laissé la liberté, il se fixa à Villeneuve, où il se fit pourvoir de la charge de viguier royal qu'il exerça jusqu'à sa mort. Ceux qui l'ont connu disent qu'il avoit une érudition profonde & un goût supérieur pour les belles lettres. Il possédoit, dit-on, parfaitement les poëtes Latins, & n'étoit pas moins versé dans la connoissance de l'Ecriture-Sainte Il étoit né poëte ; & s'il eût voulu s'appliquer à cultiver le talent qu'il avoit pour la poësie, on assure qu'il auroit donné des piéces achevées ; mais détourné par d'autres soins, il n'en faisoit que par délassement. Il avoit un goût & un talent merveilleux pour le dessein : il excelloit dans la miniature : quelques ouvrages qu'il fit en ce genre de peinture, lorsqu'il etoit à la cour, lui attirerent les louanges de tous les connoisseurs. Lorsque M. de Posquieres, gentilhomme d'Aramon, eut conçu le dessein de *l'ordre* bachique *de la boisson*, M. Mourgier en fut établi historiographe, & il en dressa les statuts qui sont en vers françois, & qui ont été imprimés. En sa même qualité d'historiographe de cet ordre, il composa aussi des gazettes sous le titre de *Nouvelles de l'ordre de la boisson*. Il n'en donna que quatre : elles commencent au mois de Novembre de l'an 1703. & finissent au mois de Juin de l'an 1705. Ces piéces ingénieuses, mêlées de prose & de vers, plurent beaucoup par le stile badin, le tour singulier, l'esprit & l'enjouement qui y régnent. M. Mourgier étoit aimable dans le commerce de la vie civile ; & il tiroit avantage de tout pour rendre une conversation enjouée. On a beaucoup loué sa charité pour les pauvres, & sa patience dans les maladies qu'il eut à supporter dans les cinq dernieres années de sa vie, pendant lesquelles il eut jusqu'à dix-huit attaques d'apopléxie. Il mourut dans un dix-neuviéme & dernier accès le 17. Juin de l'an 1723. sans avoir été marié. Les statuts de l'ordre de la boisson sont imprimés dans le *Mercure de France*, Janvier 1742. avec un mémoire détaillé sur cet ordre, écrit par M. Ménard, conseiller au présidial de Nismes, académicien honoraire de l'Académie des sciences & des belles lettres de Lyon, associé à celle des belles lettres de Marseille, & auteur d'une histoire des évêques de Nismes en deux volumes *in*-12. C'est de ce même mémoire, qui peut plaire à ceux qui aiment ces sortes de curiosités, que l'on a tiré ce que l'on vient de rapporter touchant M. Mourgier.

MOUSSAYE. Gouyon de la Moussaye, maison, &c. *Supplém. de 1735. tom. 2.*

IX. Amaury Gouyon, marquis de la Moussaye, &c. *ajoutez qu'*il est auteur d'un livre intitulé : *Méditations chrétiennes sur divers textes de l'Ecriture-Sainte*, par feu messire Amaury Gouyon, marquis de la Moussaye, comte de Quintin & de Plouer, &c. à Paris, 1666. *in*-4°.

MOUTON, (Gabriel) *Supplém. tom. 2. on dit qu'*il avoit été aggrégé à l'église collégiale & paroissiale de Lyon, *lisez* de saint Paul de Lyon. M. Mouton étoit prêtre & docteur en théologie.

MOYLE, (Gautier) écuyer, &c. *Supplément tom. 2. pag. 123. col. 2. ajoutez ce qui suit.* Cet écrivain Anglois naquit en 1672. il fit ses humanités à Oxford, après quoi il passa au college du Temple, où il etudia le droit, s'attachant à ce que cette science a de plus grand & de plus vaste. Son zéle contre le gouvernement d'un monarque Catholique, ne se démentit jamais ; mais s'il voulut des rois Protestans, il ne se crut pas obligé d'approuver tout ce que font leurs ministres. Il étoit peu prévenu en faveur des ecclésiastiques ; mais rien ne le choquoit tant qu'une armée. Quand il fut appellé à tenir place dans les parlemens, la station lui parut, dit-on, peu agréable. Il ne laissa pas d'y tenir son rang avec honneur. On a dit qu'il s'étoit tout-à-fait retiré vers la fin du régne de Guillame III. cela ne peut être : on le voit membre des communes en 1704. Outre le recueil de ses ouvrages publié par M. Sergeant, & dont on a parlé, on a encore un autre recueil de divers écrits de M. Moyle qui a paru depuis *in*-8°. par les soins de M. Hammond. Ce qu'on trouve de M. Moyle dans ce recueil, est 1. une traduction du livre de Xénophon touchant le revenu des Athéniens. Elle avoit déja paru en 1697. 2. Un essai sur le gouvernement de Lacédemone, adressé à Antoine Hammond, qui étoit alors, en 1698. député au parlement pour l'université de Cambrige. 3. Traductions de plusieurs piéces de Lucien, déja imprimées en 1710. 4. Preuves qu'il n'est pas compatible avec la liberté d'un gouvernement d'avoir toujours sur pied une armée, & que cela est absolument destructif de la constitution de la monarchie angloise : cet écrit avoit paru en 1697. 5. Lettres, la plupart en prose, quelques-unes en vers. 6. Le *Phila-*

patris attribué à Lucien, & traduit par le médecin Drake. Cette derniere piéce n'est pas par conséquent de M. Moyle. * Voyez la Bibliothéque angloise t. 14. seconde partie, article IX. La dissertation de M. Moyle sur la *légion fulminante*, citée parmi ses ouvrages *dans le Supplément de 1732.* a été attaquée par deux Anglois connus, M. Whiston & M. Woolston.

MOYSE de CHORÉNE, historien d'Armenie, vivoit, comme on le croit, dans le cinquiéme siécle. Il a écrit l'histoire de son pays depuis le déluge jusqu'à son tems. Il a dédié son ouvrage à un certain *Isaac* de la famille des *Bagratides*, dont il parle souvent comme d'une des plus considérables parmi les Armeniens, puisqu'elle avoit le droit de couronner les rois. Moyse nous apprend que c'est à la priere de cet Isaac qu'il a composé son histoire; il lui adresse presque par-tout la parole, & en fait un grand éloge. L'histoire de Moyse de Choréne est divisée en trois livres. Dans le premier, qui contient trente-un chapitres, il donne la suite des anciens princes ou rois d'Armenie depuis le déluge jusqu'au tems d'Alexandre le Grand. A cette suite il joint celle des patriarches, des juges & des rois du peuple Juif, descendus de Sem, fils de Noé, aussi-bien que celle des rois d'Assirie & des Médes qu'il fait descendre de Cham, comme il prétend que les princes Armeniens sont descendus de Japhet. Le second livre de quatre-vingt-neuf chapitres, comprend l'histoire d'Armenie depuis le régne de *Valarsace* jusqu'à celui de *Tiridate*, que l'auteur appelle saint & grand roi, & qui régna du tems de l'empereur Dioclétien; ce qui embrasse l'espace d'environ cinq cens quarante ans, sous seize rois, qui porterent avec leur nom propre, le nom commun d'*Arsacides*, comme descendus d'*Arsaces* roi des Parthes, & fondateur du nouveau royaume d'Armenie. Le troisiéme livre embrasse en soixante-huit chapitres, l'histoire de dix rois qui ont régné en Armenie l'espace d'un peu plus d'un siécle. Ce siécle fut un tems de troubles pour l'Armenie qui succomba enfin sous les armes victorieuses des rois des Perses; & par-là fut détruit le royaume des Arsacides, à peu près sous l'empire de Théodose le jeune. L'auteur déplore amèrement cet évenement à la fin de son ouvrage. L'histoire ecclésiastique est souvent mêlée dans cet ouvrage avec l'histoire profane. On a encore de Moyse de Choréné un *Abregé de géographie.* Celui-ci avoit eté donné au public en 1668. à Amsterdam, *in*-12. par l'évêque *Uscan*, éditeur de la version armenienne de la bible, qui se servit pour son édition (faite en 1666. à Amsterdam *in*-4°.) d'un manuscrit du treiziéme siécle, lequel avoit appartenu à *Haïton*, roi de l'Armenie-Mineure. Pour l'histoire d'Armenie par Moyse de Choréne, déja publiée en armenien, elle a paru pour la premiere fois accompagnée d'une traduction latine par MM. *Whiston*, fils, qui y ont ajouté une préface & un appendix, contenant deux épîtres armeniennes, l'une des Corinthiens à l'apôtre saint Paul, & l'autre de S. Paul aux Corinthiens. Le titre est: *Mosis Chorenensis historiæ Armeniacæ libri tres. Accedit ejusdem scriptoris Epitome geographiæ; præmittitur præfatio, quæ de litteraturâ, ac versione sacrâ armeniacâ agit; & subjicitur appendix quæ continet epistolas duas armeniacas, primam Corinthiorum ad Paulum apostolum, alteram Pauli apostoli ad Corinthios; nunc primùm ex codice manuscripto integrè divulgatas. Armeniacè ediderunt, latinè verterunt, notisque illustrarunt Gulielmus & Georgius Guilelmi Whistoni filii, Aulæ Clarensis in academiâ Cantabrigiensis aliquandiu alumni*, à Londres, 1736. *in*-4°. On voit par ce titre que l'abregé de géographie de Moyse de Choréne se trouve ici réimprimé avec la traduction des sçavans éditeurs. On sent bien que les deux épîtres armeniennes des Corinthiens à saint Paul, & de saint Paul aux Corinthiens, sont supposées. On a donné un extrait curieux de l'histoire d'Armenie de Moyse, & de la préface des éditeurs, dans le *Journal des Sçavans* du mois de Juillet 1738. article 1.

MUÉLEN, (Jean-André Vander) seigneur de Niecop & de Portengen, né à Utrecht le 6. Décembre 1645. de GUILLAUME Vander Muélen, conseiller & juge de ville, & de *Constance* Duitz, étoit frere de Guillaume Vander Muélen, doyen du chapitre de sainte Marie, & conseiller du conseil suprême. Il fit ses études dans sa patrie, & apprit le droit sous Voët. Il fut docteur en l'un & l'autre droit, préfet ou gouverneur du territoire de Vianen: & conseiller de la chambre de justice du diocèse, & ensuite conseiller de la cour de Brabant à la Haye, où il mourut en 1702. Il avoit épousé *Susanne-Catherine* Wiertz, fille d'un président du sénat & de la cour de Brabant, qui a publié de pieux entretiens en latin. Vander Muélen a donné aussi quelques ouvrages; sçavoir, les *Statuts & coutumes du diocèse de Vianen & d'Ameyden, tant dans les causes civiles, que dans les causes criminelles, avec un recueil de loix, de décisions, de preuves*, &c. à Utrecht, 1684. *in*-4°. *Dissertation de droit touchant le fidei-commis du testament de* Jean Wolphard de Brederode, où l'on trouve les réponses de droit de la faculté de Leyde; & celles de plusieurs autres jurisconsultes célébres sur cette question, &c. *Traité theologico-juridique*, où l'on ramene la justice du barreau à celle du ciel, &c. à Utrecht, 1693. *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

MUET, (Pierre le) *Supplément tom. 2. ajoutez que* la maniere de bien bâtir pour toutes sortes de personnes, a été réimprimée en 1663. *in-fol.* à Paris, chez Jean Dupuis. Les régles des cinq ordres d'architecture de M. Jacques Barrozzio de Vignole, nouvellement traduites par le sieur le Muet, architecte du roi. C'est un volume *in*-8°. fort mince. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, *in-fol.* tom. 2. pag. 101. & 102.

MUIS, (Simeon de) sçavant dans la langue hébraïque, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique qu*'il a joint à son excellent commentaire sur les Pseaumes, un commentaire sur le Cantique des Cantiques. On s'est trompé: voici le titre de cet ouvrage où l'on ne voit rien sur le Cantique des Cantiques. *Simeonis de Muis...... opera omnia, sive commentarius in psalmos Davidis & selecta veteris testamenti cantica*, à Paris, Henault, 1650. *in-fol.* ce volume est en deux parties; la premiere sur les pseaumes & les cantiques que l'on chante dans l'office de l'église; la seconde qui est marquée de la date 1649. contient *Varia sacra variis Rabbinis contexta, quibus accedit triplex assertio veritatis hebraïcæ adversùs exercitationes Joannis Morini.* Ce dernier ouvrage avoit déja été imprimé sous le titre de *Castigatio animadversionum Morini*, à Paris, 1629. *in*-8°. *Assertio veritatis hebraïcæ*, &c. *in*-8°. 1631. *Assertio altera*, &c. 1634. Simeon de Muis avoit donné d'abord un essai de son ouvrage sur les pseaumes, par l'explication litterale & historique des cinquante premiers pseaumes, à Paris en 1625. *in*-8°. Il a fait de plus des notes sçavantes sur le livre de la Genèse, imprimées dans le corps des critiques, tom. 9. pag. 2605. & avec son commentaire sur les pseaumes: le titre de ces notes est *Varia sacra in Pentateuchum.* Il a fait aussi des notes sur les institutions hébraïques (c'est-à-dire la grammaire hébraïque) du cardinal Bellarmin, imprimées *in*-8°. à Paris en 1622. * *Voyez* les ouvrages mêmes de Simeon de Muis, & les bibliothéques sacrées du pere le Long, de l'Oratoire, & du pere Calmet, Benedictin. Nous avons encore eu occasion de voir quelques piéces de Simeon de Muis en vers hébreux, tirées des pseaumes, & de quelques autres endroits de l'Ecriture, dont le texte latin est à côté. Ces piéces, fort courtes, sont sur la prise de la Rochelle, & précédées d'une épître latine au cardinal François de la Rochefoucauld, grand aumônier de France: le tout *in*-4°. L'épître est datée de Paris le 4. des ides de Décembre 1628.

MULLER, (Christophe) de Prankenheim, Allemand de nation, naquit en 1651. à Obernperg, qui n'est pas éloigné de Passaw, d'une famille distinguée par sa noblesse & par ses charges. Après avoir fait ses études avec succès, il embrassa la régle des chanoines Réguliers de saint Augustin à saint Hippolyte l'an 1669. à l'âge de dix-neuf ans. Un an après, il fit profession; & depuis il se livra tout entier à l'étude de la théologie, dans laquelle il fit de grands progrès. Lorsqu'il eut été élevé au sacerdoce, il fut successivement professeur de théologie,

curé, supérieur des novices; & en 1683. on l'élut doyen. Son mérite depuis long-tems connu & estimé, le fit encore monter plus haut quelques années après, ayant été élu abbé en 1688. Le pere Muller honora cette dignité jusqu'à sa mort, qui arriva le sixiéme de Février de l'an 1715. c'étoit à pareil jour qu'il avoit été revêtu de sa dignité. Il avoit le talent de la parole, & il a passé même dans sa patrie pour un orateur du premier ordre. Il avoit cultivé avec soin les lettres sacrées & humaines; mais tout ce qui étoit du genre historique lui plaisoit encore davantage. Quoique distrait par les affaires que ses divers emplois entraînoient après soi, sur-tout depuis qu'il fut parvenu au premier rang, il donnoit au cabinet tout ce qu'il pouvoit dérober aux fonctions extérieures; & il sçavoit si bien ménager son tems, qu'il en passoit toujours une assez grande partie dans l'étude. Celle-ci faisoit ses délices, même dans sa vieillesse. On a cependant peu d'ouvrages de lui, au moins qui soient imprimés. Le pere Raimond Duelli ou Duellius, chanoine régulier & bibliothécaire de saint Hippolyte, a fait imprimer l'histoire latine que M. Muller a composée de cette maison, sous le titre de *Introductio in historiam sand-Hippolytanam.* L'auteur y examine l'état du peuple qui subsistoit avant la fondation de cette communauté réguliere, & la religion de ce peuple, l'origine de la ville de saint Hippolyte & de la fondation de la communauté, les vicissitudes que l'une & l'autre ont éprouvées. Il parle ensuite des fondateurs Okair & Albert, ducs de Bourgogne; & il fait remonter leur fondation vers l'an 740. Par occasion il décrit le martyre de saint Hippolyte. Après avoir prouvé dans le premier chapitre la vérité & l'antiquité de la fondation en question, il répond dans le second & dans le troisiéme à tout ce que l'on a opposé à l'une & l'autre. Dans les chapitres suivans, il parle du premier état de la communauté réguliere de saint Hippolyte, des premiers chanoines qui y furent appellés, des droits, prérogatives, priviléges qu'elle a pu avoir, ou qu'elle a encore, des anciens temples de la ville de saint Hippolype; en un mot de tout ce qui peut faire connoître cette ville & la maison qui y subsiste. Le pere Duellius ne s'est pas contenté de mettre en ordre cette histoire qui est curieuse, & de la faire imprimer dans le tom. 1. de ses *Miscellanea*, à Augsbourg, 1723. *in*-4°. Il y a joint aussi diverses piéces servant de preuves à cette histoire : & dans le second volume de sa collection, imprimée en 1724. il a fait imprimer sur le même sujet divers monumens du XIV. & du XV. siécle. Dans la préface du premier volume, pour donner un échantillon de l'éloquence de Christophe Muller, il rapporte le discours que celui-ci prononça en présence du roi d'Espagne, lorsque ce prince passa par saint Hippolyte le 14. d'Octobre 1703. & il promet d'en publier d'autres dans le tome 2. de son recueil; mais il ne s'y en trouve aucun. * Voyez *Raymundi Duellii regul. sancti Augustini Canon. & bibliothecarii sand-Hippolytensis miscellaneorum quæ ex codicibus mss. collegit liber 1; in observationibus præviis*, n°. 19.

MULLER, (Henri) *Supplément tom. 2. ajoutez que* ce sçavant a donné des notes théologiques, critiques & historiques sur la passion, le crucifiment & la sépulture de Jesus-Christ, imprimées à Rostoch en 1661. *in*-4°. & en 1667. avec des augmentations : ces notes ont paru depuis en allemand à Leipsic en 1679. *in*-8°. Muller a écrit aussi *De baptismo pro mortuis*, à Rostoch en 1665. *in* 4°. *De sabbato Deutero-proto*, &c. dans le trésor des dissertations philologiques, tom. 2.

MUNIER, (Jean) &c. *Dans le Dictionnaire historique on a oublié la date de sa naissance :* il naquit à Autun le 11. Août 1557. . . . . *On met sa mort* en 1635. dans la Bibliothéque des écrivains de Bourgogne, on la place en 1637. *Ajoutez qu'*il avoit été disciple du jurisconsulte Hotman. Dans un *Discours qui contient un jugement sur les historiens d'Autun, par un chanoine de l'église de la même ville*, imprimé dans le *Mercure de France* de Février 1746. voici ce qu'on dit des *Mémoires* de Munier, *servans à l'histoire d'Autun.* « Ils sont, dit-on, remplis de recherches » très-judicieuses sur les comtes d'Autun, qu'il dit avoir » été les gouverneurs de la Bourgogne. Il traite dans sa » premiere partie de l'état & de la république des anciens » Autunois, de son étendue & de ses limites, de sa po- » lice & de son gouvernement; enfin de son sénat & du » Vergobret ou du souverain magistrat. Munier ne s'étoit » point engagé à parler de l'origine des Gaulois, & il » pouvoit se dispenser de faire mention de Samothés, & » des rois fabuleux d'Annius; mais par une fatalité com- » mune à ceux qui passent leurs jours dans la province, & » qui manquent souvent d'amis sinceres & clairvoyans qui » soient en état de revoir leurs ouvrages, Munier n'a pu » éviter de deshonorer ses mémoires par le témoignage » du faux Bérose. »

MUNIO de ZAMORA, septiéme général de l'ordre des Freres Prêcheurs, évêque de Palence ou Palentia, étoit né à Zamora, ville d'Espagne, dans le royame de Léon, d'une famille noble. En 1257. âgé de vingt-ans, il prit l'habit de saint Dominique, & fit de grands progrès dans l'étude de la théologie & dans la vertu. En 1285. il fut élu général de son ordre, à la place de Jean de Verceil. Peu de tems après, il écrivit pour les freres & sœurs du Tiers-Ordre, une régle fort sage, qu'il rédigea en divers chapitres, & qui fut depuis approuvée par le saint Siége. Après avoir visité une grande partie de ses couvens en Italie, il se rendit à Paris en 1286. & dans le chapitre qu'il y assembla, il fit pour tout l'ordre des ordonnances pleines de sagesse & de lumiere; quelques-unes montrent son grand zéle pour la doctrine de saint Thomas. Il visita ensuite ses couvens de France, & ailleurs. Dans tous les chapitres qu'il a tenus, il fit toujours paroître ses talens supérieurs & sa haute piété. Cependant on prévint contre lui le pape Nicolas IV. qui, malgré les témoignages les plus avantageux que tout l'ordre rendit à sa capacité & à sa vertu, exigea qu'il fût déposé, sans qu'on ait pu sçavoir de quoi il étoit accusé. Cette humiliation ne servit qu'à faire éclater davantage le rare mérite de ce grand homme. Ce qui paroîtra singulier, c'est que le roi de Castille l'ayant nommé peu de tems après archevêque de Compostelle, on assure que le même pape Nicolas IV. lui offrit des bulles; mais Munio refusa cette dignité, & ce ne fut que malgré lui qu'il accepta l'évêché de Palence, que le pape Celestin V. lui ordonna d'accepter. Son épiscopat dura peu : Boniface VIII. successeur de Celestin, l'appella à Rome, & le traita à peu près comme avoit fait Nicolas IV. Munio vécut encore cinq ans dans la priere & dans l'exercice de toute sorte de vertus. Il mourut le 7. Mars 1300. le pere Touron en fait un grand éloge dans le tom. 1. de son histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, depuis la page 609. jusqu'à 628.

MUNNIKS, (Jean) fils d'un apothicaire, naquit à Utrecht le 16. d'Octobre de l'an 1652. Il se livra à la médecine qu'il étudia dans sa patrie, & dans laquelle il fut élevé au doctorat. Le 29. d'Octobre 1677. il fut fait lecteur en anatomie; & le deuxiéme de Décembre de l'année suivante 1678. on le fit professeur extraordinaire sans appointemens; mais le 9. Février 1680. il fut fait professeur ordinaire d'anatomie, de médecine & de botanique, avec la condition d'exercer deux ans sans honoraire. Il mourut le 10. de Juin 1711. après avoir été marié deux fois: la premiere en 1681. avec *Helene* Meulemans; la seconde le 11. Novembre 1685. avec *Marie* de Graaf. Il n'a laissé des enfans que de la seconde. Il a fait plusieurs ouvrages concernans sa profession, comme un traité des urines & de leur inspection, en latin, à Utrecht, 1674. *in*-12. On dit qu'il n'avoit fait que tirer cet ouvrage d'un livre françois sur le même sujet : c'est au moins le reproche qu'on lui fait dans un écrit qui a paru sous le titre de *Vromantius castratus.* La chirurgie selon la pratique moderne, où l'on expose les principes des anciens & des modernes, à Utrecht, en latin, 1686. *in*-4°. Traité d'anatomie aussi en latin, à Utrecht, 1697. *in*-8°. Il a eu soin encore de l'édition de la quatriéme & de la cinquiéme partie de l'*Hortus Malabaricus*, en 1683. & 1685. *in-fol.* * *Con-*

sultez son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, en 1738. *in*-4°. à Utrecht.

MURAT, (Antoine de) lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne, & au présidial de Riom, fut élevé par son mérite au titre de conseiller d'état, par des lettres du dernier Juin 1610. Il avoit été employé par le roi en différentes négociations dans sa province; & il lui rendit un service très-important, en trouvant le secret d'arrêter avec beaucoup d'adresse le comte d'Auvergne qui s'étoit fortifié à Carlat dans la haute Auvergne. Antoine de Murat est mort à Riom sa patrie sans postérité: il a été enterré dans l'église de saint Amable où l'on lit son épitaphe. Sa famille est représentée aujourd'hui à Riom par celle des sieurs Chabrol qui descendent de *Catherine* de Murat sa sœur.

MURNER, (Thomas) Cordelier Allemand, né à Strasbourg, a enseigné la philosophie à Cracovie. Les réfléxions qu'il fit sur cette science, jointes à son expérience journaliere, lui ayant fait appercevoir que les jeunes gens étoient rebutés des écrits de *Pierre d'Espagne*, qu'on mettoit alors entre les mains des logiciens pour apprendre les termes de la dialectique, il résolut de chercher une voie plus courte & plus aisée qui les attachât davantage & leur fût plus utile. Pour cet effet, il composa une nouvelle méthode par images & par figures en forme de jeu de cartes, afin que le plaisir engageant les jeunes gens à cette espéce de jeu, leur fit surmonter toutes les difficultés qui se trouvent dans cette étude épineuse. Il le fit avec tant de succès, qu'un des principaux docteurs de l'université de Cracovie, dit dans une attestation qui est à la fin de l'ouvrage du Cordelier, que dans les commencemens ce religieux fut soupçonné de magie, parce que ses écoliers faisoient en un mois des progrès extraordinaires dans l'étude de la logique. Le docteur ajoute, que Murner, pour se justifier, fut obligé de produire ce nouveau jeu, qu'il avoit engagé par serment ses écoliers à ne point faire connoître. L'ayant donc produit aux yeux des docteurs de l'université, non-seulement ceux-ci l'approuverent, ils l'admirerent même comme quelque chose de divin, & firent donner à l'auteur vingt-quatre florins, monnoie de Hongrie, pour récompenser son habileté & son adresse. Il falloit que les esprits fussent alors disposés bien différemment de ceux de notre siecle: car le livre de Murner ne serviroit aujourd'hui qu'à embrouiller l'esprit plutôt qu'à l'éclaircir. Son jeu est composé de figures extrêmement bizarres qui demandent bien de l'attention; & la logique, telle qu'on l'enseigne maintenant, est plus facile à apprendre, que ne sont les significations de toutes ces figures. L'ouvrage de Murner fut imprimé pour la premiere fois à Bruxelles en 1609. *in* 8°. Jean Balesdens, qui a été l'un des premiers membres de l'Académie Françoise lors de l'établissement de cette compagnie, le fit réimprimer à Paris en 1629. *in*-8°. sous ce titre: *Chartiludium logicæ, seu logica poëtica vel memorativa R. P. Thomæ Murner Argentin. ordin. Minorum. Opus quod centum amplius annis in tenebris latuit, erutum & in apertam sæculi hujusce curiosi lucem productum, operâ, notis & conjecturis Joan. Balesdens.* Selon ce titre, Murner vivoit au commencement du XVI. siécle. * *Voyez* la préface de Balesdens, & les *Mémoires* du pere Niceron, article de *Jean Balesdens*, tom. 21. pag. 359. & suivantes.

MURS, (Jean des) docteur de Paris, musicien, vivoit encore l'an 1330. Il a composé un livre de la théorie de la musique, où il n'a traité que des proportions que doivent avoir les intervalles du chant, les mesures des sons & les diverses notes qui en marquent la différence & la valeur. Cet ouvrage divisé en trois parties, n'a pas été imprimé; on en trouve même peu d'exemplaires, comme le remarque le pere Jumillac, Benedictin de la congrégation de saint Maur, qui s'en est beaucoup servi dans son livre de la pratique du plain chant. Les écrivains modernes ont attribué à cet auteur l'invention de la figure & de la valeur des notes, parce qu'il en parle très-exactement dans la troisiéme partie de son livre, qui est la principale & la plus considérable. Dom Livron, Benedictin, parle aussi de Jean Des-Murs dans le tom. 3. de ses *Singularités historiques & litteraires.*

MUSA, (Antonius) médecin célébre, étoit Grec de nation; le nom de son pere étoit *Iasus*: & Pline dans son histoire naturelle, liv. 25. chap. 7. nous apprend qu'il avoit un frere nommé *Euphorbe*, médecin de Juba roi de Mauritanie. Cet Euphorbe étoit si fort estimé de Juba, que ce prince, pour lui faire honneur, donna le nom d'Euphorbe à une plante dont il avoit découvert les vertus. Iasus avoit donné à ses enfans une excellente éducation; & Musa en profita si bien, qu'il excelloit dans tous les arts libéraux. Pour se mettre en état de soulager son pere qui souffroit beaucoup des infirmités de son âge, il s'appliqua à l'étude de la médecine. Il y fit de grands progrès, & sa réputation s'établit si bien, qu'Auguste le choisit pour son médecin. Cet empereur étoit sujet à des maladies fréquentes & dangereuses: *Graves & periculosas valetudines per omnem vitam expertus est*, dit Suétone. Musa lui prescrivit les laitues, dont auparavant il faisoit scrupule de manger: il lui ordonna aussi les bains froids. Ses ordonnances réussirent: Auguste se rétablit. Il fit à Musa des présens considérables, & lui donna le privilége de porter un anneau d'or, comme les chevaliers. Il accorda aussi en sa considération beaucoup de priviléges aux médecins de Rome. Le peuple Romain lui témoigna de même sa reconnoissance, en lui faisant ériger une statue près de celle d'Esculape. Il paroît par la fin du livre 29. de Pline, que ce médecin laissa quelques mémoires: car ce naturaliste assure que Musa & Pictor ont écrit qu'en broyant les cloportes, après leur avoir ôté la tête, elles guérissent la lépre. Quelque grande que fut la réputation de Musa, il semble qu'il ait manqué de jugement en prescrivant les bains froids pour toutes sortes de maladies. On vient de voir qu'il les conseilla à Auguste. Il les prescrivit ensuite à Horace, qui nous dit dans le premier livre de ses épîtres:

Nam mihi Baïas
MUSA *supervacuas* ANTONIUS: *& tamen illis*
Me facit invisum, gelidâ cùm perluor undâ
Per medium frigus.

Le poëte ne rapporte pas quel fut le succès de ce reméde, & s'il fut guéri de son ophtalmie; mais ce qu'il y a de certain, c'est que ces bains froids qui avoient sauvé Auguste, tuerent le jeune Marcellus, & décréditerent beaucoup le médecin qui les avoit ordonnés. Musa étoit aussi ami de Virgile; & l'on prétend que c'est lui que le poëte désigne sous le nom d'*Iapis* dans le douziéme livre de l'Eneïde. C'est ce que feu M. Atterbury, évêque de Rochester, a entrepris de prouver dans une dissertation sur ce sujet. La premiere preuve que ce sçavant prélat apporte, est tirée de l'histoire. Horace, dit-il, & Virgile étoient tous deux d'une constitution fort foible; tous deux avoient Musa pour médecin, tous deux pour lui témoigner leur reconnoissance, voulurent immortaliser sa mémoire. Horace le fit dans la quinziéme épître de son premier livre: on peut conjecturer que Virgile l'a fait aussi dans son Eneïde, & rien n'est plus naturel que de supposer qu'il a peint Musa sous le nom d'*Iapis*. L'endroit de l'Eneïde où cet épisode est placé, semble faire une seconde preuve. Ce poëme étoit presque fini; Enée & Turnus alloient se livrer un combat singulier; le poëte suspend tout d'un coup l'action, pendant qu'Iapis traite Enée de sa blessure. On ne sçauroit, dit-on, alléguer de meilleure raison de cet incident, que le dessein que Virgile a eu d'immortaliser le nom de Musa, en faisant blesser le héros pour introduire le médecin. La conformité des caracteres fournit une troisiéme preuve. Musa étoit de son tems le médecin le plus distingué dans sa profession: *Iapis* est appellé *Phœbo ante alios dilectus.* Musa s'étoit attaché à la personne d'Auguste: Iapis accompagna Enée dans ses campagnes & dans ses voyages. Musa tira Auguste d'une maladie dangereuse: Iapis guérit Enée. Musa prescrivit les bains froids: Iapis des fomentations. Le peuple de Rome érigea une statue à Musa: Virgile éleve

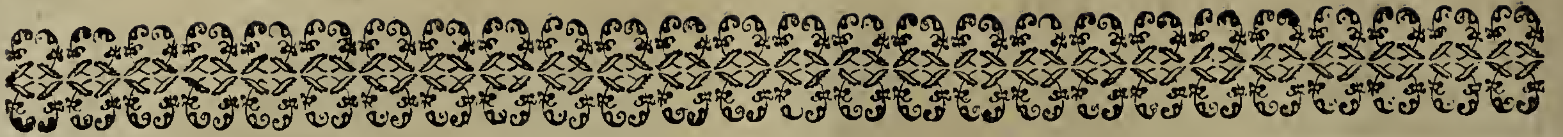
éleve à Iapis un monument plus durable que le bronze. Les expressions pleines d'affection & de tendresse dont Virgile se sert en parlant d'Iapis, la peinture aimable de ce médecin, le portrait qu'il en fait, font bien connoître que ce poëte avoit en vûe un ami particulier. La musique & la poësie, les exercices militaires; sçavoir, l'art de tirer de l'arc, de lancer des javelots & des fléches, la divination ou l'augure, étoient en haute estime parmi les Romains; & l'on en attribuoit l'invention à Apollon : Iapis possédoit tous ces arts, si l'on en croit Virgile. La piété filiale étoit, selon le poëte, le caractere le plus estimable. Musa l'avoit ce caractere, & le poëte le donne à Iapis. On peut voir le reste du parallele dans la dissertation de M. Atterbury, imprimée à Londres en 1740. *in* 8°. & dont M. l'abbé Des-Fontaines a donné un extrait à la suite de sa traduction de Virgile, tom. 4. page 436. & suivantes, de l'édition *in*-12.

MUSALO, (André) mathématicien, étoit originaire de Candie. Sa famille étoit de Constantinople, & distinguée par sa noblesse, ses dignités & les alliances qu'elle avoit eues à la cour même de Constantinople. Son vrai nom étoit *Muzali* ou *Muzaloni*. Lorsque la république de Venise eut perdu Candie, *Gregoire* pere d'André, s'établit à Venise, s'y maria, & y exerça la médecine. André, qui étoit son second fils, naquit le 5. Août 1665. Il étudia les belles lettres dans les écoles de sainte Marie, la rhétorique sous don Pietro Paolo Calore, qui est mort en 1717. étant évêque de Veglia en Dalmatie. Il eut pour maître en philosophie don François Caro. Musalo étudia ensuite le droit dans l'université de Padoue. Le chevalier Philippe Vernada, lieutenant général de l'artillerie de la république, étant à Venise, Musalo s'attacha à lui, & le chevalier lui apprit cette partie des mathématiques qui appartient à l'architecture militaire. Il fit de si grands progrès dans les mathématiques, qu'il fut chargé de les enseigner à Venise dès l'an 1697. à l'âge de trente deux ans. Il est mort en 1721. à Biancade dans le territoire de Trévise, dans la cinquante-sixiéme année de son âge. Il s'étoit marié en 1707. Ses ouvrages imprimés sont : *Arithmetica theorica e pratica : Geometria pratica sopra la Carta : Geometrica pratica sopra lo Terreno : Costruzione e uso del compasso di proporzione : Idrostica : Modo di misurare ogni superficie e ogni corpo*, &c. *Mathematica elementaria : Mathematica di Giovan Cristoforo Sturmio compendiata e volgarizzata : Statica : Mecchaniche : Modo di livellare le terre e le acque : Architettura civile : L'Ingegnero Veneto*, *overo l'architettura militare : Trattato d'Artigliera : Arte di navigare : Prospettiva : Gnomonica, o maniera di descriver gli orologi solari*. * *Giornale de letterati d'Italia*, tom. 35. *Supplém. françois de Bâle*, tom. 3. *in-fol.* pag. 386.

MUSSARD, (Pierre) ministre de la Religion prétendue Réformée, étoit né à Genève en 1625. ou 1626. Dès son enfance on le destina au ministere selon les principes de la secte dans laquelle il étoit né. On assure qu'il acquit par sa grande application à l'étude, une érudition étendue, & qu'il avoit aussi beaucoup d'éloquence. Après avoir été ministre à Lyon, il quitta cette ville à cause de l'édit qui défendoit à ceux qui étoient natifs de Genève, de prêcher en France; mais comme il auroit fallu, pour être employé dans sa patrie, y signer le fameux *Consensus*, il se retira en Angleterre; & arrivé à Londres, il y fut presque aussi-tôt appellé à l'église de la Savoye, au service de laquelle il employa constamment les six dernieres années de sa vie. Il mourut en 1681. Bayle le nomme *Vir admodum illustris* dans sa lettre *De script. Adespot.* au tom. 4. de ses œuvres mêlées, pag. 165. Mussard est auteur de plusieurs ouvrages; entr'autres, d'un, fort opposé à l'église Catholique, & qui a fait du bruit. Il est intitulé : *Conformités des cérémonies modernes avec les anciennes, où l'on prouve par des autorités incontestables, que les cérémonies de l'Eglise Romaine sont empruntées des Païens. Avec un traité de la conformité qu'ils ont dans leur conduite, mis à la fin sous le titre d'Additions de quelques conformités, outre les cérémonies.* Cet ouvrage a été réimprimé *in*-12. en 1744. à Amsterdam, augmenté d'une *lettre écrite*, dit-on, *de Rome, sur le même sujet, par M. Conyers Midleton*, & d'une préface de l'éditeur. Dans la Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tom. 33. seconde partie, on parle au long de cet ouvrage, & conformément aux sentimens de celui qui a fait l'extrait, & qui n'est pas surement membre de l'Eglise Catholique.

Il y a eu un autre CLAUDE Mussard d'Autun, qui a composé le livre intitulé : *Chronica Samotheorum* : Chasseneuz cite cet ouvrage avec éloge dans son *Catalogus gloriæ mundi*, douziéme partie, n°. 60. col 1. fol. 351. édition de Francfort, 1579. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tom. 2. pag. 104.

MUTIO, (Girolamo, ou Jerôme) célébre jurisconsulte Italien, étoit surnommé *Justinopolitanus*, parce qu'il étoit de Capo-d'Istria, quoique d'autres ayent écrit, les uns qu'il étoit de Bergame, d'autres de Citta-Nuova. Il étudia à Padoue; y prit le degré de docteur en droit, & alla ensuite à Venise avec Pierre-Paul Vergerio, avec qui il fit aussi le voyage d'Allemagne & celui de Rome. On l'a accusé d'avoir le premier rendu suspect son compagnon de voyage au pape & à l'inquisition, à cause qu'il avoit du penchant pour la Religion Luthérienne. Quoi qu'il en soit, Mutio obtint l'emploi de secretaire auprès de Jean Casa, envoyé du pape. Il eut aussi la même charge auprès du duc de Savoye. Etant dans un âge avancé, il retourna à Rome, où il s'appliqua à la philosophie morale. Pie V. eut beaucoup d'estime pour lui. Il mourut, à ce que l'on croit, sous le pontificat de Pie V. Il a laissé en italien divers ouvrages : voici ceux que nous trouvons cités. 1. *Il duello d'Hieronimo Mutio, con le risposte Cavalleresche*, à Venise, 1560. & 1588. *in*-8°. cette derniere édition est revue. L'ouvrage est divisé en deux parties. Il y en a aussi une édition de 1585. 2. *Auvertimenti morali, del Mutio Justinopolitano*, à Venise, 1571. *in*-4°. 3. *Il gentilhuomo distincto in tre dialoghi*, à Venise, 1571. & 1575. *in*-4°. 4. *Battaglie d'Hieronimo Mutio in difesa dell' italiana lingua*, à Venise, 1582. & 1587. *in*-8°. On a une lettre de Jerôme Ruscelli à Mutio sur le même sujet, imprimée dès 1551. *in*-8°. 5. *Lettere d'Hieronimo Mutio*, à Venise, 1551. *in*-8°. & 1590. *in*-4°. à Florence, édition plus ample, & divisée en quatre livres. 6. *Historia de' fatti di Federico di Montefeltro duca d'Urbino*, à Venise, 1605. *in* 4°. 7. *Il Cavaliero*, à Rome, 1575. *in*-4°. 8. *La faustina, delle armi Cavalleresche à principi e Cavalieri d'onore*, à Venise, 1560. *in*-8°. cet ouvrage passe pour très-rare. 9. *Istoria sacra*, à Venise, 1570. *in*-8°. deux tomes en un. 10. *Il coro pontificale, nel quale si leggono le vite di S. Gregorio papa e di 12. altri santi Vescovi*, à Venise, 1570. *in*-4°. 11. *La beata Vergine incoronata, e l'istoria di 12. Vergini*, à Milan, 1583. *in*-4°. 12. Des remarques sur les poësies de Petrarque : on les trouve dans l'édition de ce poëte, donnée par le sçavant Louis-Antoine Muratori, à Modéne, 1711. *in*-4°. On les avoit déja dans les *Considerationi di Alessandro Tassoni sopra le rime del Petrarca*, &c. à Modéne, 1609. *in*-8°. 13. *Egloghe, divise in sei libri*, à Venise, 1550. *in*-8°. 14. *Arte poëtica*, en trois livres, à Venise, 1551. *in*-8°. 15. *Risposta di Girolamo Muzio a una lettera di Francesco Betti, scritta alla Marchesa di Pescara*, à Pesaro, 1558. *in*-8°. 16. *Tre testimoni fedeli, Basilio, Cipriano, e Ireneo*, à Pesaro, 1555. *in*-8°. 17. *Difesa del Muzio, della Messa, de' santi, del Papato, contra le bestemmie di Pietro Vireto*, à Pesaro, 1565. & 1568. *in*-8°. 18. *Le Vergeriane del Muzio, discorso se si convenga ragunar concilio, trattato della communione de' laïci, & delle mogli de Cherici*, à Venise, 1551. *in*-8°. 19. *Le mentite Ochiniane del Muzio*, à Venise, 1551. *in*-8°. 20. *Lettere Cattoliche distinte in quattro libri*, à Venise, 1571. *in* 4°. 21. *Il Bulengero riprovato*, à Venise, 1562. *in*-4°. 22. *Operette morali*, à Venise, 1553. * *Bibliotheca Italiana*, &c. en beaucoup d'endroits de l'édition de Venise, 1728. *in*-4°. On a aussi consulté le *Supplément françois de Bâle*, qui parle pareillement de Mutio.





NABHOLTZ, (Jean Ulric) né à Zurich, s'eſt rendu recommendable par ſon mérite & par le bien qu'il a fait à ſa patrie. En 1692. il fut procureur du ſénat. Il ſe chargea en 1709. des affaires du Toggenbourg, en qualité de procureur du pays. Il donna un eſſai, où il indiquoit les ſources de la diſſenſion entre l'abbé de S. Gall & le pays du Toggenbourg; & apparemment auſſi les moyens d'y remédier. Il faiſoit ſçavoir tout ce qui ſe paſſoit dans ce pays à ſon magiſtrat de Zurich. Les Zuriquois ſe joignirent avec ceux de Berne aux Toggenbourgeois, craignant une ſurpriſe. Nabholtz eut dans la guerre qui ſuivit, le commandement des troupes Toggenbourgeoiſes. Il ſe rendit, après pluſieurs actions de valeur, avec une partie de ſes troupes, devant Weil; & il avança la priſe de cette ville, de même que celle du comté d'Utznach. On ſe ſervit auſſi avantageuſement de lui dans le traité de paix avec l'abbé de Roſchach & de Bade. Il fit voir en cette rencontre beaucoup de prudence & de jugement; & il concourut à établir la paix & la tranquillité publique dans la Turgovie. On lui donna depuis la charge de premier préfet de ce pays; & en 1718. il fut fait bailli de Bade. Dès 1716. il étoit entré dans le gouvernement de Zurich; en 1723. il devint conſeiller, & en 1727. ſurintendant des emplois communs de la ville & du pays de Zurich. Il eſt mort l'an 1740. Il a écrit l'hiſtoire des affaires du Toggenbourg depuis l'an 1709. juſqu'en 1718. relativement à la part qu'il y avoit eue. * *Supplément françois de Bâle*, dans lequel on cite un ſupplément allemand, imprimé dans la même ville.

NABUNAL, (Elie ou Helie de) François, fut premierement religieux de l'ordre des Freres Mineurs, enſuite archevêque de Nicoſie, patriarche de Jeruſalem; & enfin prêtre-cardinal du titre de ſaint Vital. Ce fut le pape Clement VI. qui l'éleva au cardinalat dans la premiere promotion qu'il fit, l'an 1342. Elie de Nabunal tiroit ſon nom du lieu de ſa naiſſance dans le Perigord. Il mourut à Avignon le 4. d'Octobre de l'an 1367. Il a paſſé en ſon tems pour un habile théologien. On a de lui un commentaire latin ſur les quatre livres de Pierre Lombard, dit le Maître des ſentences; un autre ſur l'Apocalypſe; un traité de la vie contemplative; des ſermons où il explique divers endroits des ſaints Evangiles. * Eggs, *Purpura docta*, ſeconde partie, pag. 370. *Dictionnaire hiſtorique*, de l'édition de Hollande 1740.

NADAL, (Auguſtin) né à Poitiers, vint de bonne heure à Paris, où il ne tarda pas à ſe faire des amis pas ſon eſprit aimable & liant. M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de la province du Boulonnois, le prit en 1708. pour ſon ſecretaire, & lui fit donner le ſecretariat de la province du Boulonnois. Son eſprit & ſes liaiſons avec les gens de lettres, joints à la protection de l'illuſtre maiſon à laquelle il étoit attaché, l'ayant fait connoître, il fut admis en 1706. en qualité d'éléve, dans l'Académie royale des inſcriptions & belles lettres: il y paſſa en 1712. à une place d'aſſocié, lorſque M. Moreau de Mautour fut fait penſionnaire; & en 1714. il fut déclaré vétéran. Dès 1712. le feu roi l'avoit nommé ſecretaire de l'ambaſſade extraordinaire de M. le duc d'Aumont auprès de la reine *Anne* d'Angleterre, pour la paix d'Utrecht. Sa majeſté lui donna en 1716. l'abbaye de Doudeauville, en Boulonnois, ordre de S. Antoine. Les dernieres années de ſa vie, il ſe retira à Poitiers, où il eſt mort le 7. Août. 1741. âgé de quatre-vingt-deux ans, ſelon qu'on nous l'a écrit de Poitiers. M. Titon du Tillet dans le ſupplément de ſon Parnaſſe françois, ne lui donne que ſoixante-ſix ans, & le dit mort dans le courant de l'année 1740. L'abbé Nadal eſt auteur de pluſieurs diſſertations académiques, & de diverſes piéces de théâtre, qui, après avoir été imprimées ſéparément, ont été recueillies par lui-même, & imprimées en 1738. à Paris en trois volumes *in*-12. avec des poëſies diverſes, & d'autres piéces, dont pluſieurs n'avoient point encore paru. Ce qu'il y a de plus conſidérable dans le premier volume, conſiſte dans les diſſertations dont il avoit fait lecture à l'Académie des belles lettres, & dont pluſieurs ſont par extrait, & quelques autres en entier dans les mémoires de cette Académie. Telles ſont l'hiſtoire des Veſtales & le traité du luxe des dames Romaines, déja imprimées dans le tome 4. des mémoires que l'on vient de citer: De l'origine de la liberté qu'avoient les ſoldats de dire des vers ſatyriques contre ceux qui triomphoient: Diſſertation ſur les vœux & les offrandes des anciens: Lettre ſur le livre de M. de la Motte, intitulé: *Réfléxions ſur la critique*: Lettre ſur la tragédie de Pyrrhus, par M. Crébillon: Lettre ſur quelques particularités de la vie de M. le chevalier de Méré: cette lettre ſervoit déja de préface aux *œuvres poſthumes de M. l'abbé de Méré*, que l'abbé Nadal avoit publiées en 1700. à Paris, & qui furent réimprimées en 1710. à Amſterdam: Penſées ſur l'éducation, déja imprimées dans les œuvres poſthumes que l'on vient de citer, où ces penſées ſont intitulées: Réfléxions ſur l'éducation d'un enfant de qualité: Eloge de feue madame la ducheſſe d'Aumont, Olympe de Brouilly, marquiſe de Piennes, fille aînée & principale héritiere d'Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, chevalier des ordres du roi, morte le 23. Octobre 1723. Remarques ſur la tragédie d'Herode & de Mariamne de M. de Voltaire. L'abbé Nadal avoit déja attaqué cette tragédie dans la préface de celle qu'il avoit donnée ſur le même ſujet, ce qui lui attira une lettre fort mortifiante de M. Tiriot qui étoit auſſi maltraité dans cette préface. Cette lettre qui n'a que quatre pages *in*-8°. de petit caractere, eſt datée de Paris le 20. Mars 1725. l'ironie y eſt bien maniée: Lettre ſur la tragédie de Zaïre, par le même M. de Voltaire: Lettre à madame la préſidente Ferrand, touchant la préférence de la rime ſur la proſe, & quelques autres lettres moins importantes. Le ſecond volume du recueil de l'abbé Nadal, contient 1°. un nombre de poëſies diverſes ſacrées & profanes, parmi leſquelles on ne trouve point deux fables, l'une du Roſſignol & de la Linotte, l'autre de l'Aſne & de l'Avare, imprimées ſous ſon nom dans les premiers *Mercures* de 1688. Le trop curieux mari, piéce imprimée dans le *Mercure* de Mai de la même année, Vers à mademoiſelle de Mauny, dans le *Mercure* d'Octobre 1694. L'abbé Nadal avoit prêché à la priſe d'habit de cette demoiſelle, ſeconde fille de M. le marquis d'Eſtampes, dans l'abbaye du Lieu Notre-Dame, & l'on trouve beaucoup de fragmens de ſon diſcours dans le *Mercure* de Janvier 1694. 2°. Obſervations ſur la tragédie ancienne & moderne: l'abbé Nadal avoit déja donné une eſquiſſe de ces obſervations, ſous le titre de *Diſſertation ſur la tragédie ancienne & moderne*, à la ſuite des œuvres poſthumes de M. de Méré. 3°. Diſſertations ſur les progrès du génie poëtique dans Racine, ou l'analyſe de ſes quatre premieres tragédies, avec des diſſertations particulieres ſur ſa Berenice, ſur Bajazeth, Mithridate, Iphigénie, Phedre, Eſther & Athalie. Enfin le troiſiéme volume contient les piéces de theâtre de l'abbé

Nadal; sçavoir, *Saül*, dédiée à M. le duc d'Orleans, représentée en 1705. imprimée la même année, & réimprimée en 1731. *Herode*, représentée en 1709. & imprimée la même année, dédiée à M. le duc d'Aumont : *Antiochus ou les Machabées*, dédiée à M. de Sacy, de l'Académie Françoise, représentée en 1722. imprimée en 1723. *Mariamne*, représentée en 1725. dédiée à M. le prince de Vendôme, imprimée la même année : *Osarphis ou Moyse*, tragédie. L'abbé Nadal en fit lecture en 1727. elle fut reçue des comédiens, les rolles leur furent distribués, elle fut ensuite approuvée par M. l'abbé Couture, & par M. de Boze; mais la représentation en a été arrêtée, & elle ne se trouve imprimée que dans le recueil des œuvres de l'auteur. Dans le second volume de ce recueil, il y a une lettre de l'abbé Nadal sur cette piéce, adressée à madame la présidente Ferrand, & dans le troisiéme, à la suite de cette tragédie, une lettre du pere R. ** Jesuite, sur la même piéce. On assure que feu M. l'abbé Esquieu avoit eu beaucoup de part à cette tragédie. En 1740. l'abbé Nadal donna à Poitiers quelques poësies pieuses au nombre de deux ou trois; entr'autres, un petit poëme *sur la confiance en la misericorde de Dieu*, & une *épître sur la pureté des mœurs ecclésiastiques*, en vers alexandrins. Il avoit eu part avec M. Piganiol de la Force au *Mercure de Trévoux*, espéce d'ouvrage périodique & de recueil de piéces dont on a plusieurs volumes *in*-12. On ne trouve pas non plus dans le recueil de ses œuvres, une lettre en propre à M l'abbé de Pibrac contre l'incrédulité, imprimée dans le *Mercure* du mois d'Août 1694. M. Titon du Tillet a donné place à l'abbé Nadal dans le *Supplément de son Parnasse François*, *in-fol.* à Paris, 1743. mais il en dit peu de choses.

NADASI, (Jean) Jesuite, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Tyrnaw en Hongrie, l'an 1614. En 1633. il entra dans la société des Jesuites à Gratz en Stirie. Après avoir enseigné la rhétorique, la philosophie & la théologie morale & polémique en différens colleges, il exerça auprès de deux generaux de son ordre, Gosvin Nickel & Jean-Paul Oliva, la charge de secretaire pour les lettres latines. Il se retira depuis dans le college de sa société à Vienne en Autriche, où il eut la direction de la conscience de l'impératrice Eleonore, veuve de Ferdinand III. Il est mort à la fin du XVII. siécle. On a de lui divers ouvrages, sçavoir : *Maria mater agonizantium*, à Gratz, 1640. *in*-16. réimprimé à Munich & à Vienne, & traduit en bohémien & en hongrois, à Tyrnaw, 1648. *Jesus & Mariæ cliens*, 1643. *Annus sanctissimæ Trinitatis cultui sacer, pro omnibus dominicis*, 1650. *in*-24. *Annus morientium, & mortuorum solatio sacer, pro omnibus feriis secundis*, à Tyrnaw, 1650. *Annus angelicus, pro omnibus feriis tertiis*, à Anvers, 1653. *Annus pueri Dei Jesu, pro singulis feriis quartis*, 1653. *Annus Eucharisticus, pro singulis feriis quintis*, 1681. *Annus crucifici Dei Jesu, pro feriis sextis*, à Vienne, 1650. *Annus Marianus, pro singulis sabbatis*, à Vienne, 1650. & un grand nombre d'autres ouvrages, presque tous sur la piété. On peut en voir la liste dans l'ouvrage intitulé : *Davidis Czuittingeri specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 283. 284. & 285. *in*-4°. ou la Bibliothéque des écrivains de la société de Jesus, d'où Czuittinger dit avoir tiré ce qu'il rapporte. On a aussi du même quelques ouvrages historiques, comme *Reges Hungariæ à sancto Stephano usque ad Ferdinandum III. Posonii*, 1637. *in-fol. Vita sancti Emerici*, 1644. *in-fol. Mortes illustres aliquorum de societate Jesu, ab anno* 1647. à Rome, 1657. *in-fol. Heroes & victimæ caritatis societatis Jesu, ab anno* 1647. à Rome, 1648. *in*-4°. *Annuæ litteræ societatis annorum 1650. & quatuor sequentium*, à Dilingue, 1658.

NADIR SCHAH, roi de Perse, aujourd'hui sur le trône. Son premier nom étoit Nadir-Kuli, ce qui signifie *esclave de Dieu.* Il naquit à Calot, dans la province de Khorasan, une des plus orientales de la Perse, & sujette aux incursions des Tartares Aubegs. Le pere de Nadir, chef d'une branche de la tribu des Afschars, étoit gouverneur de la forteresse, que les Afschars, qui sont une tribu de Turcomans, avoient bâtie contre les Tartares. Depuis bien des années, ce gouvernement avoit été héréditaire dans cette famille. Cette dignité revenoit donc à Nadir; après la mort de son pere, qui le laissa mineur. Un frere du défunt s'empara du gouvernement, sous le prétexte spécieux d'en prendre soin jusqu'à la majorité de son neveu. Cependant il fit si bien dans la suite, que les Afschars le continuerent dans le gouvernement, & que Nadir fut exclus. Nadir, d'un esprit fier, ne voulut pas vivre dans la dépendance de son oncle injuste, & alla chercher fortune ailleurs. Etant allé en pélerinage à Muschad dans le Khorasan, le Beglerbeg le prit à son service pour sous-maître des cérémonies. Le gouverneur fut si satisfait de sa conduite, qu'il lui donna une compagnie de cavalerie. Sa bravoure & son habileté l'éleverent dans peu d'années, à un grade supérieur. Il fut fait Min-Baschi ou commandant de mille chevaux. Il demeura dans ce poste jusqu'à l'âge de trente-deux ans, se faisant aimer de tous ceux avec qui il se familiarisoit, cachant avec soin l'ambition, sa passion dominante. Il ne put s'empêcher de la laisser transpirer en 1720. Les Tartares Ousbegs firent une irruption dans le Khorasan, avec un corps de dix mille hommes. Le Beglerbeg n'avoit sur pied qu'environ quatre mille chevaux & deux mille fantassins. Dans un conseil de guerre, où tous les officiers faisoient sentir au gouverneur qu'il y auroit de l'imprudence de se risquer avec des forces si inégales, Nadir s'offrit pour cette expédition, en répondant du succès. Le gouverneur, charmé de cette proposition, le fit général des troupes, l'assurant que s'il revenoit vainqueur, il travailleroit en cour pour lui faire confirmer le généralat. Nadir part avec les troupes qui avoient une grande confiance en lui, rencontre l'ennemi & le bat, ayant tué de sa main le général des Tartares. Cette victoire, où les Tartares avoient été presqu'entierement défaits, donna un grand lustre à la gloire de Nadir-Kuli. Le gouverneur le reçut avec de grandes marques de satisfaction, & l'assura qu'il avoit écrit en cour pour lui obtenir la lieutenance générale du Khorasan. Mais le foible Hossein se laissa prévenir contre Nadir, par les officiers jaloux de ses succès, & l'emploi fut donné à un autre, parent du gouverneur. Nadir piqué en fit des reproches au Beglerbeg; & il poussa l'insolence si loin, que ce seigneur, quoique naturellement doux, se vit obligé de le casser, après lui avoir fait donner la bastonnade sous la plante des pieds, jusqu'à ce que les ongles des orteils fussent tombés.

Cet échec mortifiant engagea Nadir à retourner dans le lieu de sa naissance, pour tâcher de recouvrer l'héritage paternel. Il fut bien reçu de son oncle, & vécut en bonne intelligence avec ses parens. Mais quand il voulut faire paroître ses prétentions, il fut traité avec mépris. Nadir, fier & réduit à la misere, ne put soutenir ces mépris & son indigence. Il s'associa deux jeunes hommes hardis & vigoureux, avec lesquels il résolut de faire le métier de voleur, en pillant les caravanes. Après la premiere capture, il acheta des armes & enrolla les bandits qu'il put ramasser. Il se vit dans peu à la tête de cinq cens hommes bien montés. Avec ce corps il ravagea tout le pays, & brula les maisons de ceux qui refusoient de contribuer. Dans ce tems-là, la Perse avoit été envahie par les Aghuans, conduits par Maghmud, qui s'étoient rendus maîtres d'Ispahan. Les Turcs & les Moscovites s'étoient, d'un autre côté, jettés sur divers états de la Perse; de sorte que Schah Thamas, légitime successeur d'Hossein, n'avoit plus que deux ou trois provinces à sa dévotion : même un des généraux de son armée, dont il étoit mécontent, se retira secrettement auprès de Nadir avec quinze cens hommes. L'oncle de Nadir apprehendant alors qu'il ne vînt le dépouiller du gouvernement à main armée, lui écrivit qu'il obtiendroit, s'il le vouloit, le pardon de tout ce qu'il avoit fait, & à sa troupe, & qu'il pourroit entrer au service du roi. Il accepta cette offre, & Schah Thamas accorda l'amnistie, que son oncle lui fit tenir. Nadir partit, sans différer, pour Calot avec le général fugitif & cent hommes d'élite. Il fut bien reçu; mais la nuit suivante, il fit investir la place par cinq cens

hommes, à qui il avoit ordonné de le ſuivre; & étant monté dans la chambre de ſon oncle, il le tua. Cela arriva au commencement de l'an 1727. Schah Thamas ayant beſoin de monde, fit dire à Nadir qu'il lui pardonneroit encore cette faute, ſi avec le général fugitif, il venoit le joindre, & qu'il le feroit Min-Baſchi. Nadir ravi de cette propoſition, à laquelle il ne devoit pas s'attendre, ſe rendit auprès du monarque, s'excuſa & promit beaucoup de fidelité. Après s'être ſignalé en diverſes rencontres contre les Turcs, il fut fait lieutenant-général. Il ſçut même ſi bien s'inſinuer dans l'eſprit du roi, & rendre ſuſpect le général, que ce dernier ayant eu la tête tranchée, Nadir ſe vit général au commencement de l'an 1729. Là il déploya toute l'étendue de ſes grands talens, & le roi ſe repoſa ſur lui pour toutes les affaires militaires. Quoique Nadir n'eût que vingt mille hommes, & qu'il n'oſât pas en venir à une bataille déciſive, il harceloit ſi fort les Turcs, & leur cauſoit tant de pertes, qu'ils firent des propoſitions de paix à Thamas. On conclut une trève juſqu'au retour d'un ambaſſadeur envoyé à Conſtantinople. Le Perſan ne cherchoit qu'à gagner du tems pour deux expéditions projettées. Nadir marcha contre Meluck Maghmud, gouverneur de Muſchad, qui s'étoit révolté, & le mit bientôt à la raiſon. Les Abdolles, tribu des Aghuans, avoient pris la ville de Hérat ſous le régne précédent. Il tua quinze mille hommes aux Abdolles, & recouvra Hérat, après un ſiége de quelques mois. Enſuite le général alla joindre le monarque à Muſchad, & y arriva le 20. Août 1729.

Dans ce tems-là, Thamas apprit qu'Aſchruff, ſucceſſeur de Maghmud, marchoit avec trente mille hommes vers le Khoraſan, pour arrêter les progrès de Nadir. Cette nouvelle frapa le roi & ſon général. Mais Nadir ayant apperçu que ſes troupes ne reſpiroient que le combat, alla attendre l'ennemi. La bataille ſe donna, & Aſchruff y ayant perdu douze mille hommes, ſe retira à Iſpahan avec environ le tiers de ſon armée. Ce fut alors que Thamas fit à ſon général le plus grand honneur qu'un roi de Perſe puiſſe faire, de lui ordonner de porter ſon nom; de ſorte qu'il fut nommé Thamas-Kuli, *l'eſclave de Thamas*, en y ajoutant le mot de Khan, qui ſignifie ſeigneur.

Le général ayant rafraîchi ſes troupes, marcha droit vers Iſpahan. Son armée ſe groſſit en chemin par ceux qui ſe déclaroient pour Thamas-Kuli-Khan; de ſorte qu'il ſe vit une armée de quarante mille hommes. Aſchruff ne voulant pas ſe renfermer dans Iſpahan, s'alla camper à Murcha Khor à dix lieues de la capitale, avec trente mille hommes de ſes Aghuans. La bataille ſe donna, & les Perſes furent vainqueurs. Aſchruff ſe retira à Iſpahan, d'où il ſortit peu après, emportant tout ce qu'il put ramaſſer. Thamas-Kuli-Khan y entra le lendemain au mois de Novembre 1730. Schah-Thamas arriva dans ſa capitale trois ſemaines après, & le général lui demanda le pouvoir de lever de l'argent dans tout l'empire, ſans quoi il abandonneroit les troupes. Le roi, par politique, lui accorda non-ſeulement cette permiſſion, il le nomma de plus ſon généraliſſime, le fit beglerbeg du Khoraſan, & lui donna ſa tante en mariage. Pendant l'hiver, le généraliſſime reprit pluſieurs places, dont les Aghuans ou les Abdoles s'étoient emparés. Pendant cette courſe, le Schah Thamas voulut attaquer les Turcs; mais il fut défait. Cependant le bacha Ahmed lui offrit la paix, & le traité fut conclu, à condition *que chacun demeureroit maître de ce qu'il poſſédoit*. Thamas-Kuli-Khan écrivit au monarque, pour lui marquer qu'il déſapprouvoit ce traité, & qu'il paroîtroit dans peu pour le faire rompre. Il arriva à Iſpahan au mois d'Août 1732. avec ſoixante mille hommes d'élite. On découvrit à Kuli-Khan, que le roi avoit deſſein de le perdre, après avoir congédié ſon armée, & que c'étoit dans cette vue que la paix avoit été faite avec la Porte. Le général convint avec ſes amis, que pour parer le coup, il falloit dépoſer le roi, & mettre ſon fils à ſa place. Cela fut exécuté. Le roi fut arrêté priſonnier & conduit dans un lieu de ſureté. Le lendemain le fils de Schah Thamas qui n'étoit qu'un enfant, fut placé ſur le trône, ſous le nom de Schah Abas III. & Kuli-Khan fut le premier à lui prêter le ſerment de fidélité. Tout cela n'étoit qu'une ſcéne comique. Kuli-Khan marcha enſuite contre les Turcs. Dans un combat il perdit ſoixante mille hommes; mais il ſe rétablit ſi bien par un ſecond, que les Turcs n'oſerent plus tenir campagne, & qu'il leur enleva tout ce qu'ils avoient pris dans les derniers troubles. Il menaça les Moſcovites d'aller à eux, s'ils ne rendoient les places qu'ils avoient conquiſes du côté de la mer Caſpienne. Il ne leur céda que Derbent & Bachu, après quoi la paix fut conclue avec eux, & peu après avec le Turc. Mahomet-Khan-Bulluche, un de ſes généraux, s'étoit déclaré pour le Schah Thamas, avec une armée de trente mille hommes. Kuli-Khan marcha contre lui; & dès que les troupes de Mahomet vinrent & entendirent Kuli-Khan, elles prirent la fuite, & le général ſe pendit de déſeſpoir dans la priſon, où il fut renfermé.

L'ambition de Kuli-Khan n'avoit point d'autres bornes que le trône. Il fit ſemblant de ſe retirer pour finir ſes jours dans la tranquillité; mais par le moyen de ſes créatures, il ſe fit offrir la couronne qu'il feignit de refuſer. Il exigea trois conditions: 1. Que la couronne ſeroit déclarée héréditaire dans ſa famille; 2. que perſonne, ſous peine de mort, ne prendroit les armes en faveur de la derniere maiſon royale; 3. que l'on travailleroit à enlever tout ce qui, dans la religion, diviſoit les Sunnis & les Schias, deux ſectes des Mahométans. Les grands ſe ſoumirent ſans réſiſtance aux premieres conditions; mais le Mullah-Baſcha ayant voulu repréſenter, que les princes n'avoient pas le pouvoir de rien innover dans la religion, Kuli-Khan le fit étrangler ſur le champ. Le lendemain de cette aſſemblée, au mois de Mars 1736. Kuli-Khan fut proclamé empereur ſous le nom de Schah-Nadir. Autant qu'il chercha à gratifier les grands du royaume, autant travailla-t-il à abaiſſer les miniſtres de la religion. Il ſe fit rendre compte des fonds qu'ils poſſédoient, qui alloient à trois millions de livres ſterling par an, & il en confiſqua la meilleure partie pour l'entretien de ſes troupes, après quoi il publia un édit, pour déclarer, que ſous peine de ſa diſgrace, on eût à ſe conformer aux ſentimens des Sunnis. Cet édit eſt du mois de Juin 1736. Enſuite il alla ſe faire couronner à Kaſbin, ſelon la coutume des rois de Perſe. Le Grand-Seigneur & le Mogol le reconnurent pour roi de Perſe, & le féliciterent d'avoir établi la véritable religion dans ſon empire. Il partit au mois de Décembre avec une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, ayant laiſſé ſon fils Reza Kuli-Mirza, pour commander dans Iſpahan pendant ſon abſence, & prit Kandahar après un ſiége de dix-huit mois. Quelques miniſtres de Mahommed-Schah, empereur du Mogol ou de l'Indouſtan, comme Nizam, gouverneur du Décan, & Saadit, gouverneur de la province d'Audib, écrivirent à Schah-Nadir, pour l'inviter à s'emparer d'un empire, dont le monarque indolent & voluptueux n'étoit pas digne. Dès que le roi de Perſe eut pris ſes ſuretés, il ne ſe refuſa pas à cette conquête, ſi conforme à ſon inclination. Après avoir pris les villes de Ghorbund & de Ghoznavi, il tira droit à Cabul, capitale de la province de même nom, & frontiere de l'Indouſtan; Schah-Nadir la prit, & il y trouva d'immenſes richeſſes. Il écrivit au Grand Mogol, pour lui déclarer que tout ce qu'il venoit de faire, étoit pour le ſoutien de la religion de l'empereur & par amitié pour ſa perſonne. On en fut ſi peu perſuadé à la cour de l'empereur, que l'on ne répondit point à cette lettre, & l'on penſa à lever des troupes. Par une ſeconde ambaſſade, Schah-Nadir demanda quatre crores de roupies, ce qui fait cinq millions de livres ſterling, & outre cela quatre provinces. L'empereur fort nonchalant, & trahi par ſes miniſtres, ne fit aucune diligence. Pendant ces tergiverſations, le Perſan ne perdit point de tems. Il ſe rendit devant Peishor, dont il s'empara après avoir défait ſept mille hommes campés devant cette place, au mois de Novembre 1738. Le 19. Janvier ſuivant, il ſe vit maître de Lahor. Enfin l'armée du Grand-Mogol s'ébranla,

& le monarque partit de Dehli le 18. Janvier 1739. & joignit l'armée le 4. Février. Nadir en fut ravi, & alla au-devant de lui. Son armée étoit d'environ seize cens mille hommes, dont aucun n'alloit à pied, & il alla se camper à une petite distance de l'armée ennemie. Le combat se donna, & le Persan remporta une victoire complette, quoiqu'il n'eût fait agir qu'une partie de ses troupes. La consternation & la terreur se répandirent dans le camp de l'empereur. On tint un conseil, & on fit faire des propositions d'accommodement à Schah-Nadir, qui exigea qu'avant toutes choses, le Grand-Mogol vînt s'entretenir avec lui dans son camp. L'empereur fit ce qu'on demandoit de lui; & après que le roi de Perse l'eut embrassé & fait asseoir à côté de lui dans le même siége, il lui reprocha d'une maniere extrêmement forte ses négligences dans le gouvernement de l'état, & les fautes qu'il avoit faites pour la défense de son empire. On l'auroit, ce me semble, pris pour un tuteur qui donnoit des leçons à son pupille. Il finit en lui disant, « Comme jusqu'ici la » race de Timur n'a fait aucune injure à la famille des » Sophi, je ne vous ôterai pas l'empire. Je veux aller à » Dehli, & y rester quelques jours, jusqu'à ce que mon » armée se soit rafraîchie, & que l'on m'ait payé ce dont » on est convenu avec moi; après quoi je vous laisse-» rai prendre soin de vos affaires. » Mahommed Schah confus, ne répondit pas un mot à ce discours, qui se fit en presence de trois seigneurs. L'empereur retourna sur le soir à son camp, où il tint un conseil pour sçavoir ce qu'il y avoit à faire. Nadir commanda à un détachement de cavalerie de s'emparer, en attendant, de toute l'artillerie du Grand-Mogol & de ses émirs, & d'enlever tous les trésors, les joyaux, toutes les armes & les munitions de l'empereur & des émirs décédés, après quoi il envoya sous une bonne escorte, deux cens piéces de canon à Cabul. Avant que de partir pour Dehli, il envoya un corps de troupes pour prendre possession du château, pour garder la ville, & pour avoir inspection sur la riviére, avec un ordre de ne causer aucun mal aux habitans. Les deux monarques se rendirent ensuite dans cette capitale de l'empire, & ils y arriverent avec leurs troupes le 7. Mars 1739. L'empereur fut conduit au château, accompagné de deux cens de ses domestiques & de quelque cavalerie. Nadir, sçachant que les habitans de Dehli étoient séditieux & turbulens, n'y entra que le lendemain avec vingt mille hommes de ses troupes, le reste ayant campé hors de la ville. Il prit son logement au château, & le Grand-Mogol lui fit compliment sur son heureuse arrivée. Tout se passa d'abord avec beaucoup de politesse & de tranquillité. Une taxe que l'on mit sur le bled causa un grand tumulte, & quelques-uns des gens du roi de Perse furent tués. Le lendemain 11. le tumulte fut plus grand encore. Schah Nadir monta à cheval, & envoya un gros détachement de ses troupes pour appaiser le tumulte, avec permission de faire main basse sur les séditieux, après avoir employé la douceur & les menaces. Le roi de Perse s'étant rendu dans une mosquée, il y fut attaqué de dessus les terrasses à coup de pierres, même on tira sur lui. Ce prince se livrant alors à toute sa fureur, ordonna un massacre général. Il le fit cesser enfin; mais ayant duré depuis huit heures du matin jusqu'à trois heures après midi, il y eut un si grand carnage, que l'on compte qu'il y périt au moins cent-vingt mille habitans. Pour se délivrer de cet hôte formidable, il s'agissoit de lui payer les sommes qui lui avoient été promises. Que de cruautés ne furent point commises pour lever cet argent? Le Schah Nadir eut pour sa part soixante-dix crores, en joyaux, bijoux, ou autres effets, ce qui est évalué à quatre-vingt-sept millions & demi de livres sterling. Ses officiers ou soldats emporterent douze millions & demi de livres sterling. On fait monter le dommage que causa cette irruption des Perses à cent vingt cinq millions de livres sterling.

Quelques jours avant qu'on eut commencé la collecte de ces sommes, le roi de Perse avoit marié son fils *Nesr Alla Mirza* avec la fille de *Jesdan Bukhsh*, petit-fils d'*Auring-Zebe*. Le mariage fut consommé le 27. Mars. Le Grand-Mogol fit un présent à cette jeune princesse, en joyaux, de la valeur de six mille deux cens cinquante livres sterling, & en argent comptant d'une pareille somme. Au commencement du mois d'Avril, l'empereur conclut un traité avec Schah Nadir, où le Grand-Mogol reconnoît, que le roi de Perse a bien voulu gracieusement lui rendre la couronne de l'Indoustan, & accepter quelques précieux joyaux qu'il lui avoit offerts. En reconnoissance d'une telle faveur, est-il dit, qu'un pere ne feroit pas à son fils, ni un frere à son frere, l'empereur céde au roi de Perse tous les pays qui sont à l'occident du fleuve Attok, de la riviére du Scind & de celle de Nala-Sunkra, qui en est une branche, c'est-à dire, Peishor, avec ses territoires, la principauté de Cabul, Ghosnavi, les pays de montagnes où demeurent les Aghuans, &c. Le traité est du 2. Avril 1739. Le roi de Perse ayant remis la couronne sur la tête de l'empereur, & lui ayant donné ses avis pour bien gouverner, partit avec ses troupes, & retourna dans ses états. Le désir de conquérir, désir insatiable & l'un des plus grands fléaux du genre humain, ne fut pas assouvi par tant de richesses, & par de nouveaux états. Il est actuellement en 1744. les armes à la main contre la Porte Ottomanne, à laquelle il cause de très grandes inquiétudes.

Voici quelques traits du portrait que l'on nous fait de Schah-Nadir. Il a environ cinquante-six ans, puisqu'en 1720. il en avoit environ trente-deux. Il est bienfait, d'une constitution robuste, & a six pieds de haut. Il a la voix extrêmement forte, aime excessivement les femmes; mais sans négliger ses affaires. Il vit d'une maniere frugale, & est extrêmement actif & laborieux, & d'une excellente mémoire. Pendant qu'il est en campagne, il mange, boit & dort tout comme un simple soldat. Sur le soir, il se retire dans un appartement avec trois ou quatre de ses favoris, à qui il est défendu de parler de rien, qui ait du rapport aux affaires publiques.

Outre une fille qu'il a eu de sa seconde femme, & plusieurs enfans de ses concubines, il a deux fils d'une femme qu'il avoit épousée pendant sa vie obscure. L'aîné, *Reza Kuli Mirza*, qui a environ vingt-sept ans, a été élevé dans l'armée, & par degré il est monté à la dignité de général. Il a donné de grandes preuves de sa capacité & de sa bravoure en diverses batailles. Pendant qu'il a été vice-roi de Perse, il a gouverné l'empire avec beaucoup de sagesse. Le second fils est *Nesr Allah Mirza*, âgé d'environ vingt-deux ans. Il est gouverneur titulaire de Mulchad & de la province de Khorasan, où une autre personne administre les affaires en son nom. * *Histoire de Schah Nadir, &c.* 1742. par M. James Fraser, qui a été plus de dix ans dans les Indes, & qui entend parfaitement la langue Persane & plusieurs langues orientales. Il a eu tous les mémoires nécessaires pour écrire cette histoire dans le détail, & d'une maniere conforme à la vérité. On en trouve trois extraits dans la Bibliothéque Britannique, tom. 20. & 21. On verra à présent combien peu de cas on doit faire de l'histoire de Thamas Kuli-Khan, publiée en 1741. * *Supplém. de Bâle.*

NÆVIUS, (Jean) *cherchez* NEEVIUS.

NAGEL, (Paul) recteur de l'école de Torgau, étoit un fameux enthousiaste qui faisoit le prophête, & qui tomboit dans le fanatisme. Il fixa dans ses écrits le commencement de son âge d'or imaginaire, vers l'année 1624. On a de lui plusieurs ouvrages que l'on dit remplis de visions & d'extravagances. On cite ceux-ci: 1. *Prodromus astronomiæ apocalypticæ*, à Dantzic, 1620. *in*-4°. 2. *De quatuor mundi temporibus*, dans la même ville, en 1621. *in*-4°. 3. *Prognosticon astrologicum*, à Halle, en 1630. *in*-4°. & quelques autres qui sont écrits en allemand. Nagel est mort en 1621. on défendit de l'enterrer dans le cimetiere ordinaire, & il fut inhumé par des femmes; mais on déterra son corps, & les femmes qui lui avoient rendu le dernier service, furent punies par la prison. Wellés, pasteur de Budissin, a écrit contre ce fanatique, de même que juste Grosseurdt, surintendant général de Gottingue ou Gottingen, dans un livre intitulé: *Angelus Apocaly-*

pticus, schola enthusiastica, scriptura cœli, &c. à Brunswick, 1622. Philippe Arnold le réfuta aussi dans son traité intitulé: *Anti-Nagelius*, à Konigsberg, 1622. *in*-4°. Il y eut encore plusieurs autres théologiens qui écrivirent contre cet enthousiaste. Consultez le *Supplément françois, imprimé à Bâle*, tom. 3. pag. 394. & 395. on y cite Lippenius, dans sa *Bibliotheca theologica*, partie seconde, au mot Nagelius. M. Baillet, dans ses *Jugemens des Sçavans*, traité des satyres personnelles, édition *in*-4°. tom. 7. pag. 188. & 189. met l'Anti-Nagelius de Philippe Arnold en 1612. & ajoute que cet ouvrage est écrit en allemand; & parlant de Nagelius lui-même, il dit que ce visionnaire étoit Luthérien de religion, qu'il fut professeur à Leipsic, qu'il se croyoit destiné par la Providence pour révéler les mysteres de l'apocalypse, qu'il renouvelloit les visions des Millénaires, & qu'il fut chef de secte, comme Valentin Weigelius autre aspéce d'enthousiaste Luthérien; quoique le Nagelianisme, ajoute-t-il, ait fait moins de bruit que le Weigelianisme.

NAIN, (Sebastien le) sieur de Tillemont, &c. *Suppl. tom. 2. pag. 131. col. 1*..... Sa lettre à M. de Rancé, abbé de la Trappe, imprimée en 1705. non 1704. n'a point été écrite à l'occasion de la mort de M. Arnauld: elle est postérieure à cette mort. Elle fut écrite pour se plaindre du refus que l'on avoit fait à la Trappe de laisser parler M. Wallon de Beaupuis à dom le Nain qui avoit été autrefois écolier de M. de Beaupuis. Cette lettre, qui est longue, contient plusieurs anecdotes, & des réflexions dignes de la piété & de la justesse d'esprit de M. de Tillemont..... En 1738. on a imprimé de M. de Tillemont un sixiéme volume de son histoire des Empereurs, qui avoit été long-tems conservé manuscrit dans les papiers d'un libraire. Ce volume contient l'histoire de Théodose II. Attila, Valentinien III. Marcien, Majorien, Severe II. Antheme, Leon I. Odoacre, Zénon, Anastase, & l'histoire des Bretons, depuis l'an 450. jusqu'en 518. On a imprimé au devant de ce volume, l'eloge de l'auteur par M. Perrault. On pouvoit dire plus affirmativement qu'on ne l'a fait *dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément*, que M. de Tillemont a eu beaucoup de part aux vies de saint Athanase, de saint Basile, de saint Gregoire de Nazianze, de saint Chrysostome & de saint Ambroise, données par M. Hermant, chanoine de Beauvais, avec qui M. de Tillemont a demeuré plusieurs années. Il a communiqué aussi ses mémoires à ceux qui ont travaillé aux vies de Tertullien & d'Origene, de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Augustin, de saint Paulin, &c. Dans la Bibliothéque des historiens de France du P. le Long, on cite de M. de Tillemont deux manuscrits. 1. Mémoires touchant la conquête du royaume de Sicile par Charles comte d'Anjou, avec des notes. 2. Mémoires de la vie de saint Louis, & de Louis VIII. son pere.

NAIN, (dom Pierre le) frere du précédent, &c. *Supplément tom. 2. ajoutez que* la vie de M. l'abbé de Rancé, telle que nous l'avons sous le nom de dom le Nain, n'a point été donnée telle que cet auteur l'avoit faite. On y a semé des traits satyriques & même des calomnies, que l'esprit d'équité & de modération n'a pas dictées, & dont l'auteur n'étoit pas capable. Cette vie a paru en 1715. non en 1719. en trois volumes *in*-12. On la trouve aussi en deux volumes seulement: on dit qu'elle a paru par les soins de M. Caboud, conseiller du roi, interessé par sa majesté dans les armées. *Supplém. tom. 2.* On dit que dom le Nain est auteur de quelques relations de la mort de plusieurs religieux de la Trappe: on assure que tout le tome quatriéme de ces relations, imprimé en 1704. *in*-12. est de lui. La traduction françoise des instructions de saint Dorothée parut en 1686. *in*-8°. à Paris, & dans le titre on lit: par l'auteur du livre de la sainteté & des devoirs de la vie monastique. Ainsi le traducteur seroit M. de Rancé & non dom le Nain.

NANCEL, (Nicolas de) ainsi nommé du village de Nancel, lieu de sa naissance, entre Noyon & Soissons, vint au monde l'an 1539. puisque dans le catalogue de ses ouvrages daté du premier Janvier 1600. il dit qu'il passoit sa soixantiéme année. (*Ego quidem Nicolaus Nancelius professione & arte medicus, sexagesimum annum ago, vel etiam supergredior.*) Profitant d'une place de boursier qu'on lui avoit donnée à Paris dans le college de Presles, il vint dans cette ville vers l'an 1548. & y gagna l'affection de Pierre Ramus qui étoit principal de ce college. Après six années d'étude, il reçut le grade de maître-ès-arts. Ramus, qui le trouva alors assez avancé pour enseigner les autres, l'employa en qualité de précepteur; & à l'âge de dix-huit ans, il lui donna une chaire, & le chargea d'enseigner publiquement les langues grecque & latine. Quelques années après, Nancel, qui avoit toujours eu de l'attrait pour l'etude de la médecine, s'y livra sérieusement; mais il fut obligé de l'interrompre, à cause des guerres & des troubles qui survinrent & qui affligerent la France. Nancel se retira donc en Flandres en 1562. & accepta une chaire de professeur en langues grecque & latine qui lui fut offerte dans l'université de Douai, que le roi d'Espagne venoit d'établir. Il y prononça le 5. de Janvier 1563. un discours *De præstantiâ & necessariâ græcarum litterarum cognitione*; & le 3. Octobre de l'année suivante 1564. il en prononça un autre *De linguâ latinâ*. Rappellé en France par ses amis, il prit congé de l'université de Douai par un troisiéme discours qu'il prononça publiquement le premier Janvier 1565. De retour à Paris, il accepta encore une chaire dans le college de Presles, où, en comptant le premier séjour qu'il y avoit fait, il demeura vingt ans avec Ramus. Son emploi de professeur ne l'ayant pas empêché de s'appliquer à la médecine, il se fit recevoir docteur de la faculté de Paris, & ensuite il alla à Soissons pour pratiquer; mais y trouvant peu de gain, parce que, dit-il, l'air de cette ville est fort sain, & que les habitans y sont en petit nombre, il en partit en 1569. pour aller à Angers trouver Mazile, premier médecin du roi, qui étoit son ami, afin de voir si, par son crédit, il ne pouvoit pas trouver quelque place à la cour. En passant à Tours, il fut sollicité si fortement de s'arrêter dans cette ville, qu'il y consentit, & il n'eut pas lieu de s'en repentir. En effet dès l'année suivante 1570. on lui fit épouser *Catherine* Loiac, âgée d'environ vingt-sept ans, veuve de *Paul* Cay, médecin d'Arras, laquelle lui apporta deux mille écus, avec l'espérance d'une pareille somme qu'elle devoit avoir après la mort de ses pere & mere: c'étoit alors un mariage avantageux. Le médecin de la princesse Eleonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault, étant mort en 1587. Nancel obtint sa place, quitta alors Tours où il avoit demeuré dix-huit ans, & alla s'établir à Fontevrault, où il passa le reste de sa vie. Il y mourut l'an 1610. suivant M. de Sainte-Marthe, qui, quoiqu'il ne marque pas distinctement cette année, fait entendre suffisamment que c'est la date de sa mort, lorsqu'il dit que *Pierre* de Nancel son fils, publia aussi-tôt après la mort de son pere son *Analogia Microcosmi ad Macrocosmum*, livre qui parut en 1611. mais M. de Sainte-Marthe s'est trompé en donnant à Paul de Nancel quatre-vingt ans, au lieu d'environ soixante-onze. Ses ouvrages imprimés sont: 1. *Stichologia græca latinaque informanda & reformanda*, à Paris, 1579. *in*-8°. Cet auteur vouloit assujettir la poësie françoise à des régles semblables à celles de la grecque & de la latine, pour la rendre plus difficile & moins commune: c'est le but de cet écrit, dont les idées n'ont point fait fortune. 2. Discours très-ample de la peste, divisé en trois livres, à Paris, 1581. *in*-8°. avec une liste des ouvrages qu'il avoit composés, mais dont peu ont vu le jour. Il traduisit ce discours en latin; mais cette traduction n'a point paru. 3. Le miroir des rois & des princes écrit en grec par Agapetus, & envoyé à l'empereur Justinien, à Tours, 1582. *in*-12. il fit cette traduction pour le roi de Portugal don Antoine, qui étoit alors à Tours. 4. *Nicolai Nancelii Trachyeni Noviodunensis, de immortalitate animæ velitatio adversus Galenum, desumpta ex ejusdem Nancelii opere, cui titulum fecit: Analogia Microcosmi ad Macrocosmum*, à Paris, 1587. *in*-8°. avec les trois écrits suivans: *Problema an sedes animæ in corde? an in cerebro? aut ubi denique est? ex eodem suo opere desumptum*, avec une épître datée du dernier Décembre 1582

& *De risu libellus ex eodem opere*, du premier Janvier 1563. & encore : *De legitimo partûs tempore 7. 8. 9. 10. 11. mensium problema ubi de anni Gregoriani per Aloysium & Antonium Lilium fratres correctione ac restitutione per longam digressionem multa disceptantur.* 5. *Parechasis de mirabili nativitate D. N. Jesu-Christi ex B. Maria aipartheno & theotoco, desumpta ex commentariis Nicolai Nancelii in Strabum Gallum*, &c. à Angers, 1593. *in*-8°. 6. *Libellus precum vario carminis genere*, à Tours, dédié à Henri IV. 7. Traduction françoise de ses trois traités, *De Deo*; *de immortalitate animæ*; *de sede animæ in corpore*, à Tours, chez Jamet Mettayer. 8. *Declamationum liber, eas complectens orationes, quas vel ipse juvenis habuit ad populum, vel per discipulos recitavit, tum Lutetiæ olim docens, tum in academiâ Duacensi regius professor institutus, in quibus præcipua est medicinæ amplissima apologia, & jurisprudentiæ encomium, festivaque ambarum inter se concertatio. Addita est Petri Rami vita ad eodem Nancelio ejus discipulo conscripta*, à Paris, 1600. *in*-8°. 9. *Petri Rami, Veromandui, eloquentiæ & philosophiæ apud Parisios professoris regii vita à Nicolao Nancelio Trachyeno descripta*, à Paris, 1599. *in*-8°. c'est la même vie imprimée depuis avec l'ouvrage précédent. Cette vie est curieuse, & remplie de faits qu'on lit avec plaisir. 10. *Nicolai Nancelii Trachyeni Noviodunensis doctoris medici, epistolarum de pluribus reliquarum tomus prior. Ejusdem præfationes in Davidis psalterium, & in Novum Testamentum; utrumque opus ab eodem Nancelio, cum græcis archetypis fideliter & accuratè ad latinam vulgatam versionem collatum: cum epistolis ad SS. PP. (summos præsules) & DD. legatum & cardinales, pro impetrando privilegio*, à Paris, 1603. *in*-8°. On trouve à la fin de la seconde partie de cet ouvrage, dans lequel il y a beaucoup de circonstances de la vie de l'auteur, un ample catalogue des ouvrages qu'il a composés, & dont beaucoup sont demeurés manuscrits, les imprimeurs n'ayant pas eu autant d'empressement à les accepter, qu'il en avoit à les donner, ce dont il se plaint avec plus de vivacité que de raison. 11. *Analogia Microcosmi ad Macrocosmum, id est relatio & propositio universi ad hominem, in quâ quid in utroque dispici queat, theologicè, physicè, medicè, historicè & mathematicè disceptatur; unum ad aliud refertur, & sigillatim & universè explicatur*, &c. publié par son fils en 1611. à Paris, *in-fol.* * Extrait des ouvrages mêmes de Nancelius, & des *Mémoires* du R. P. Niceron tom. 39. on peut voir aussi les éloges écrits en latin par M. de Sainte-Marthe.

NANGIS, (Guillaume de) historien, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, a vécu sous le régne de S. Louis, ou bien près de ce tems-là. Il étoit moine de l'ordre de saint Benoît en l'abbaye de S. Denys en France. Le nom de Nangis qu'il portoit, étoit, selon l'opinion la plus commune, celui du lieu où il avoit pris naissance, & ce lieu pouvoit bien être la petite ville ou le bourg de Nangis dans l'île de France vers les confins de la Brie, entre Melun-sur-Seine & Provins. Nangis vivoit encore sous le régne de Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, puisque c'est à ce prince qu'il adresse la vie qu'il avoit faite de ce saint roi son aïeul, & celle de Philippe le Hardi, son pere. Enfin il vivoit encore au commencement du XIV. siécle, puisque sa chronique va jusqu'en 1300. inclusivement. On ignore absolument le tems de sa mort. L'histoire de ses ouvrages est moins stérile que celle de sa vie; ils sont bien connus. Nous avons déja nommé les vies de saint Louis & de Philippe le Hardi, dont la premiere est précédée d'une préface qui est commune à l'une & à l'autre. Nangis a composé la premiere, principalement sur ce qu'avoient déja écrit de saint Louis Gilon de Reims & Godefroi de de Beaulieu, Dominicain, qui avoit été vingt ans confesseur du saint roi, qui l'avoit accompagné dans ses voyages d'Outre-mer, qui eut toujours toute sa confiance, qui lui administra les sacremens à la mort, & qui reçut avec ses derniers soupirs les derniers actes de sa foi & de sa piété. Gilon de Reims avoit été, comme Nangis, moine de saint Denys. Ces deux vies de saint Louis & de Philippe le Hardi, ont été traduites dans les chroniques de saint Denys, où l'on a ajouté quelquefois de nouvelles circonstances ou de nouveaux faits, & où l'on donne quelquefois un peu plus d'étendue & de clarté aux faits rapportés par Nangis. Elles ont été imprimées la premiere fois en 1596. dans la collection de Pithou *in-fol.* à Francfort, & la seconde fois dans la collection de Duchesne, à Paris, *in-fol.* Un ouvrage plus considérable dont nous sommes redevables à Guillaume de Nangis, est une grande chronique qui commence avec la creation du monde, & qui va jusqu'à l'an 1300. inclusivement : elle a été publiée dans le spicilége de dom Luc Dacheri (ou d'Achery) depuis l'an 1113. L'éditeur n'a pas fait imprimer ce qui précédoit, attendu que ce n'est, comme l'auteur en avertit lui-même, qu'une répétition de ce qui se lit dans Sigebert de Gemblours. Ce qui se lit dans cette chronique depuis l'an 1112. jusqu'à 1227. que saint Louis commença à régner, n'est qu'un extrait de ce qui se trouve dans Rigord & divers historiens de ces tems-là. Nangis se montre dans cette partie de son histoire, fort partisan de l'abbé Suger & de saint Bernard, & parle peu favorablement d'Abailard, à qui il rend toutefois la justice qui étoit due à son esprit & à son sçavoir. Nangis, outre cette grande chronique, en avoit encore composé une autre qui semble avoir été moins considérable, & qui étoit proprement une chronique des rois de France : elle n'a jamais été imprimée. Le même auteur l'avoit traduite de latin en françois, & nous avons plusieurs exemplaires de cette traduction. Pithou & Duchesne ont fait imprimer dans leurs collections à la suite de Frodoard, un fragment de chronique qu'ils ont cru être de Nangis, depuis 977. jusqu'à 990. mais il paroît que ces deux sçavans se sont trompés en attribuant ce fragment à Nangis; ce qu'on y lit ne roule presque que sur l'élévation légitime de Hugue Capet à la couronne, & la guerre que lui fit Charles duc de Lorraine, qui prétendoit l'emporter par le droit de sa naissance. *On lit dans le Dictionnaire de Moreri* & dans celui d'Hoffman, que Nangis avoit encore fait la vie de Robert de Bourbon : cette vie n'a jamais existé, & c'est une méprise dont il paroît que la source est dans l'article où Vossius parle de Nangis : après avoir dit qu'il étoit auteur d'une vie de saint Louis, il ajoute : *Item gesta filii Philippi III. cognomento Audacis, fratris Roberti, ejus qui Borboniæ familiæ auctor fuit.* Le titre de chef de la branche des Bourbons que Moreri & Hoffman donnent à Robert, fait voir qu'ils ont copié Vossius; mais il n'y a rien dans ce texte qui fasse entendre que Nangis a composé une vie de Robert de Bourbon. Quand il y auroit eu quelque équivoque dans ce passage, ce qui n'est pas, elle eût été levée par ces mots qui suivent : *Utrumque opus ex ejusdem Pithæi bibliothecâ prodiit in Germaniâ*, lesquels ne pourroient regarder que la vie de saint Louis & de Philippe le Hardi, dont Vossius venoit de parler, & n'auroient pu s'entendre d'un troisiéme ouvrage. Il n'y a que deux auteurs qui ayent pris le titre de continuateurs de Nangis; mais on peut regarder encore comme tels, tous ceux qui sont venus après, & qui ont successivement travaillé à la compilation que l'on connoît sous le nom de grandes chroniques de France, autrement de S. Denys. Tout ce que l'on sçait du premier de ces continuateurs de Nangis, c'est qu'il étoit moine de saint Denys, & qu'il avoit vécu dans le tems dont il fait l'histoire. Quant à son nom, on l'ignore. Ce que nous avons de sa continuation commence à 1301. & ne passe pas 1340. Cet ouvrage se trouve, à très-peu de choses près, entierement traduit dans les chroniques de saint Denys, qui y ajoutent cependant beaucoup de choses étrangeres. La premiere & la seule édition que nous en ayons eue, est celle de dom Luc d'Achery *qui en a conféré plusieurs manuscrits différens.* L'auteur de la deuxiéme continuation est Jean de Venette, ainsi nommé du lieu de sa naissance auprès de Compiégne. Il étoit religieux Carme en la maison de la place Maubert à Paris. C'est lui qui a donné en françois l'*Histoire des trois Maries*, qui est manuscrite à la bibliothéque du roi de France. Il écrivoit encore l'histoire des évenemens arrivés en 1368. & il dit au commencement de sa continuation, qu'en 1315. il avoit sept à huit ans. Dom Luc d'Achery a aussi publié cette seconde continua-

tion. * Voyez sur Nangis & ses continuateurs un mémoire plein de recherches & très-bien fait par M. de la Curne de sainte Palaye, de l'Académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome 8. des mémoires de cette Académie, & le mémoire du même sur Jean de Venette en particulier, dans les mêmes mémoires, tome 13.

NANQUIER, (Simon) poëte Latin, &c. *En parlant de ce poëte dans le Supplément de 1735. on s'est trompé en disant que* l'on avoit de lui deux poëmes *élegiaques* latins, quoique l'on se soit bien expliqué plus bas sur l'espéce des vers de ces deux poëmes. Il n'y a que le premier (*De lubrico temporis curriculo*, &c.) qui soit en vers hexametres & pentametres. Le poëme en forme d'églogue sur la mort de Charles VIII. est en vers hexametres seulement. *On a ajouté que* le premier poëme, dans l'édition *in*-4°. citée, & que l'on connoît bien, est accompagné d'un long commentaire; & ce commentaire est très-réel, quoiqu'un critique ait voulu faire entendre que l'on s'étoit trompé en le citant. Non-seulement il est dans l'édition *in*-4°. sans date qui a été citée & que l'on a sous les yeux, il se trouve encore dans une autre édition des deux mêmes poëmes faite à Paris, chez Gabriel Buon en 1563. *in*-8°. & que l'on a pareillement consultée. Dans l'édition *in*-4°. il y a au commencement & à la fin des deux poëmes, plusieurs poësies latines qui ne sont pas dans l'édition *in*-8°. Nous profiterons de ces observations pour ajouter ici que le poëme *De lubrico temporis curriculo*, a été traduit en vers françois par Jean Parradin, de Louhans, sous ce titre: *Micropœdie*, de Jean Parradin, de Louhans, à Lyon, chez Jean de Tournes, 1546. *in*-12.

NANSIUS, (François) d'Isemberg en Flandres, dans le territoire de Furnes, fut disciple de Paul Leopard, & se rendit très-habile dans les langues grecque & latine, & dans la science de l'antiquité. Il posséda quelque magistrature à Bruges ou dans le territoire; mais ayant pris dans les troubles de sa patrie un parti peu convenable, & qui n'étoit ni le meilleur ni le plus sûr, il fut déchu de sa magistrature, & contraint d'accepter un emploi de principal de college à Leyde, & ensuite une chaire de professeur en langue grecque à Dordrecht. Il passa le reste de sa vie dans ces emplois, & mourut à Dordrecht en 1595. à l'âge de soixante-dix ans. On a de lui: 1. *Notæ ad Nonni paraphrasin in Joannem*, à Leyde, 1589. *in*-8°. il y en a eu une seconde édition. 2. *Platonis dialogus de virtute, qui Menos inscribitur*, en grec & en latin, avec des notes, à Paris, de l'imprimerie royale, *in-fol.* 3. *Gammatica Despauteriana*, à Anvers, chez Plantin, *in*-4°. 4. *Prælectiones in Theocritum: Annotationes in Hesiodum, in Callimachum, Theognidem, Phocylidem, Pythagoræ aurea carmina, & Plutarchum de educatione liberorum.* Voyez ci-après NONNUS. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 302. & 303.

NANTEUIL, (Robert) aussi illustre par son burin & par son pastel que les plus excellens peintres l'ont été par leurs pinceaux, &c. *On en a parlé dans le Moreri*, où on met sa naissance en 1630. & sa mort à l'âge de quarante-huit ans le 18. Décembre 1678. Dans le *Mercure* de Décembre de la même année, on le dit mort âgé de cinquante-cinq ans; ce qui reculeroit de plusieurs années la date de sa naissance. On a quelques poësies françoises de cet habile homme, entr'autres, ces vers qu'il récita un peu avant sa mort à Louis XIV. pour lui demander du tems sur un nouveau portrait qu'il entreprenoit:

Après les actions qui vous couvrent de gloire,
Après tant de faits éclatans,
Il me faudroit, Grand Roi, donner un peu de tems
Pour rendre votre image égale à votre histoire.
On verroit dans les traits de votre Majesté
Une grandeur parfaite unie à la bonté,
Ce souris si charmant, cet air si magnanime,
Ces mouvemens causés par un esprit sublime,
Et tout ce qui compose & fait voir à la fois
Dans un homme, un grand homme, & le plus grand des rois.
Mais pourquoi dans mes vers achever votre image?
Tant d'écrivains sur moi n'ont-ils pas l'avantage,
Quand nul autre graveur par sa dextérité
Ne peut vous consacrer à la postérité?
Je me puis bien vanter, brulant d'un zéle extrême,
Je sçai mon art, & j'aime.
Ainsi dans cet ouvrage on pourra voir un jour
Ce que peuvent ensemble & l'adresse & l'amour.
Excusez ce transport, & pardonnez-moi, Sire,
Ce qu'un sujet fidéle a bien osé vous dire.

Tous les princes qui connoissoient les beaux arts & qui les aimoient, avoient beaucoup d'estime pour Nanteuil; & M. le Grand Duc entretenoit le sieur Dominique auprès de lui, afin qu'il apprît quelque chose d'un si habile homme, & qu'il pût un jour faire honneur à la Toscane. * Voyez le *Mercure* de Décembre 1678.

NAPLES. En 1741. on a érigé dans cette ville une Académie *Di Materie Ecclesiastiche.* Elle se tient dans la congrégation des peres de l'Oratoire, sous la protection de son éminence M. le cardinal Spinelli, archevêque de Naples. L'objet de cette Académie est d'éclaircir principalement l'histoire Ecclésiastique, & de combattre les erreurs des Novateurs. Les Académiciens s'attachent, dit-on, en particulier à réfuter l'histoire de l'Eglise par Basnage. Cette Académie a publié en 1743. un volume *in*-4°. de ses mémoires sous le titre modeste d'*Essai; saggio breve dell' Academia di materie ecclesiastiche*, &c. ce volume est imprimé à Naples. Cette compagnie a été composée d'abord de 24. membres. Elle s'en est encore associé six autres depuis, dont cinq doivent travailler sur la liturgie, & le sixiéme sur l'histoire de l'église de Naples, dans laquelle il fera entrer ce qui regarde la doctrine & la discipline de ce diocèse. Elle tient réguliérement deux fois le mois ses assemblées auxquelles M. le cardinal Spinelli préside. Il y a lieu de croire que c'est à l'exemple de cet établissement que M. Joseph Coppola, évêque d'Aquila, a institué en 1743. une académie ecclésiastique, dont la discipline & les exercices sont les mêmes que celle de Naples. On annonce aussi le résultat des conférences de cette Académie. * *Journal des Sçavans*, mois de Mai 1745. article des nouvelles litteraires. *Mercure de France*, mois de Juillet même année 1745.

NARDOT, (Adrien) Dijonnois, docteur en théologie, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs ou Dominicains, vivoit encore vers le milieu du XVI. siécle. Il sçavoit l'hébreu & le grec, comme on le voit par un volume de sermons qu'il a semés de mots de ces deux langues. Ce volume a paru à Lyon en 1625. *in*-8°. sous ce titre: *Discours predicables amplifiés par lieux communs, pour servir la plupart à sujets divers & extraordinaires.* Le pere Nardot a été dans son ordre professeur de l'Ecriture-Sainte & prédicateur. * Voyez le pere Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, tom. 2. p. 436. & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon.

Dans ce dernier ouvrage, on cite un François-Antoine NARDOT, né à Dijon, curé de saint Pierre de cette ville, & qui y mourut le 10. Janvier 1682. âgé de soixante-seize ans, auteur de l'écrit intitulé: *Discours d'honneur à la mémoire d'illustrissime & révérendissime pere en Dieu, messire André Fremyot, archevêque de Bourges*, à Dijon, 1641. *in*-4°.

NASSAU. *Supplém. tom. 2. pag. 134.*

TROISIEME BRANCHE SORTIE DE CELLE DE WEILBOURG, DITE DE IDSTEIN.

XX. GEORGES-AUGUSTE-SAMUEL prince de Nassau, &c. *ajoutez* pour troisiéme fille *Christine-Louise*, morte le 13. Avril 1723. Elle avoit été mariée à *Georges-Albert* prince d'Oost-Frise, comte de Rietberg, seigneur d'Esens, de Stedesdorff & de Witmund, chevalier de l'ordre de l'Elephant, mort en 1736. Ils avoient laissé pour enfant *Charles-Edzard* prince d'Oost-Frise, mort à Aurick la nuit du 25. au 26. Mai 1744. âgé de vingt-huit ans, cinq mois & sept jours, sans laisser d'enfans de la princesse *Sophie-Wilhelmine*, fille de *Georges-Frederic-Charles* margrave de

de Brandebourg-Culmbach, qu'il avoit épousée le 25. Mai 1734. Le prince d'Oost-Frise étoit le dernier de sa maison, laquelle tiroit son origine d'Ulric, seigneur de Grethsil. Edzard, frere d'Ulric, & qui avoit été élu juge perpétuel de l'Oost-Frise par les états du pays, étant en 1441. sans postérité, Ulric lui succéda; & profitant des divisions de la noblesse, il rendit cette dignité héréditaire dans sa famille. Jouissant des seigneuries des villes & châteaux d'Embden, de Grethsil, de Broëckmeer, de Mamerland, de Lierot & de Reiderland, il mit ces seigneuries sous la protection de l'empereur Frederic III. qui les érigea en comté de l'Empire. Enno-Louis, arriere-petit fils d'Ulric, fut fait prince de l'Empire en 1654. par l'empereur Ferdinand III. & le prince Chrétien-Eberhard, aïeul du dernier prince d'Oost Frise, fut reçu en 1667. à la diéte de l'Empire. Le roi de Prusse, actuellement régnant, prétend que les villes & terres de la maison d'Oost-Frise, qui sont fiefs de l'Empire, lui appartiennent. * Voyez le *Mercure de France*, Juin 1744. tom. 1.

BRANCHE DE NASSAU-SIEGEN, de la ligne Catholique. Supplément tom. 1.

XIX. Jean-François-Désiré prince de Nassau-Siégen, &c. *ajoutez* que *Emanuel-Ignace*, prince de Nassau-Siégen, l'un de ses fils, prince du Saint-Empire, chevalier de l'ordre de saint Hubert, &c. *mentionné audit article*, est mort le 11. Août 1735. à Bruxelles, âgé d'environ quarante-sept ans, sans laisser d'enfans. Le lendemain de sa mort, son corps fut transporté à Louvain pour y être inhumé en l'église des religieux Minimes, dans le tombeau du feu prince son pere, fondateur du college de ces religieux.

BRANCHE DE NASSAU-DILLENBOURG, moderne.

XXI. Christian prince de Nassau-Dillenbourg, &c. *ajoutez*, mort subitement d'une attaque d'apopléxie, étant à la chasse, le 28. Août 1739. âgé de cinquante-un ans & dix-sept jours.

BATARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

III. Guillaume de Nassau, seigneur de Zuylestein, &c. *ajoutez* que *Frederic* de Nassau Zuylestein, comte de Rochefort, &c. *mentionné audit article*, est mort à Londres le 25. Juin 1738. âgé de cinquante-six ans.

AUTRE BRANCHE ISSUE BATARDISE de la Maison de Nassau, *extraite du quatriéme volume des généalogies historiques.*

Henri comte de Nassau, qui avoit épousé *Claude* de Chalons, sœur & héritiere de Philibert, prince d'Orange, laissa d'*Elisabeth-Claire* de Rosembach, sa maitresse, *deux enfans naturels*, sçavoir, Alexis qui suit; & *Elisabeth*, mariée à *Jean* de Rénesse, chevalier, seigneur d'Elderen.

I. Alexis, bâtard de Nassau, seigneur de Corroi & de Frasne, par le don de son frere René de Nassau, prince d'Orange, fut élevé page de l'empereur Charles-Quint, dont il devint dans la suite gentilhomme de la chambre. Il épousa en 1541. *Wihlelmine* de Bronschorst de Battenbourg, dont il eut 1. René de Nassau, qui suit; 2. *Gertrude*, morte à l'âge de sept ans; 3. *Andrée*, née en 1548. femme de *Denys* de Marbais, dit de Louverval.

II. René de Nassau, seigneur de Corroi & de Frasne, fut allié avec *Catherine* de Namur, fille du seigneur de Huy. Il eut 1. Alexis de Nassau II. du nom, qui suit; 2. *Jeanne* de Nassau, mariée à *Charles* d'Argenteau, dont elle n'eut point d'enfans; 3. *Anne* de Nassau, qui, en 1596. fut reçue chanoinesse d'Andenne, en vertu d'un arrêt du conseil souverain de Brabant, rendu le 23. Août de la même année, contre l'abbesse & le chapitre d'Andenne, qui avoient refusé de la recevoir, & qui furent condamnés aux dépens du procès, & à la restitution des fruits de la prébende depuis six ans; 4. *Marie*, morte sans alliance; 5. & 6. *Catherine* & *Marguerite* de Nassau, nées jumelles, chanoinesses de Moûtiers-sur-Sambre.

III. Alexis II. de Nassau, seigneur de Corroi & de Frasne, épousa *Adrienne* de Savarri, fille & héritiere de *George* de Savarri, baron de Varcoin. Leurs enfans furent: 1. *Philippe* de Nassau, que l'on croit avoir été tué au siége de Louvain; 2. *Charles* de Nassau, mort sans alliance; 3. *René* de Nassau, lieutenant-colonel d'un régiment allemand: il fut tué par accident; 4. *Maximilien* de Nassau, qui suit; 5. *Marie-Isabelle* de Nassau, mariée à *Varnier* de Brabant, dit de Glimes; 6. *Wihlelmine* de Nassau, alliée à *Lancelot* d'Yves, & qui mourut sans enfans; 7. *Marguerite* de Nassau, chanoinesse de Moûtier, & depuis Carmelite de Namur.

IV. Maximilien de Nassau, seigneur de Corroi, Frasne, baron de Varcoin, épousa *Catherine-Florence* de Harchies, de Ville, dite d'*Estapiis*. Leurs enfans furent: 1. Joseph-Ignace-Florent-Louis de Nassau, qui suit; 2. *Ignace Bonaventure* de Nassau, qui mourut au service des Etats Généraux; 3. *Alexis* de Nassau, capitaine au service de France, tué à la bataille d'Oudenarde; 4. *Marie-Agnès* de Nassau, qui fut d'abord chanoinesse d'Andenne, puis mariée à *Claude*, comte de Moûtiers.

V. Joseph Ignace-Florent-Louis de Nassau, baron de Varcoin, seigneur de Corroi-le-Château, & de Frasne, fut créé comte de Corroi, par lettres du roi Charles II. du 3. Février 1593. Il épousa *Marie-Anne-Adrienne* de Ghistelles, fille du marquis de Saint-Floris. Leurs enfans furent: 1. Guillaume-Adrien-Joseph de Nassau, qui suit; 2. *François-Alexandre-Antoine* de Nassau; 3. *Charles-Joseph* de Nassau; 4. *Marie-Adrienne* de Nassau, chanoinesse d'Andenne; 5. *Marie-Brigitte* de Nassau, chanoinesse de Moûtiers-sur-Sambre; 6. *Marie-Isabelle* de Nassau, chanoinesse de Mons; 7. *Marie-Therèse*; 8. *Constance-Joseph* de Nassau.

VI. Guillaume-Adrien-Joseph de Nassau, comte de Nassau, Corroi, Frasne, Saweghen, Malenne, Herkinlenne le Sec, baron de Varcoin & petit Rœux, seigneur du Colombier, chambellan de l'empereur, a épousé *Marie-Françoise-Petronille-Josephe* Van der-Linden, née baronne d'Hoghovorst..... * Cette branche est dans le *Supplément françois de Bâle*, où l'on dit que cet article a été fourni tel qu'on le donne: on dit auparavant qu'il est tiré du quatriéme volume des généalogies historiques.

NATTA, (Marc-Antoine) célébre jurisconsulte, né à Ast, ville d'Italie, entre le Piémont & le Monferrat, étoit d'une ancienne famille qui a produit de fameux jurisconsultes. Il dit lui-même dans le premier de ses discours latins, que la science du droit étoit comme héréditaire dans sa famille, & que son aïeul, son bisaïeul & son trisaïeul s'y étoient distingués; & qu'il eut trois freres qui embrasserent la même étude. Marc-Antoine, né avec le même goût, & d'ailleurs excité par tant d'exemples domestiques, ayant fini de bonne heure le cours de ses humanités, s'appliqua dès la douziéme année de son âge, à l'étude du droit civil; & quoique ses freres eussent commencé cette même étude un an avant lui, il s'efforça de les égaler; & ils fréquenterent ensemble les mêmes colleges & les mêmes maîtres. Leur union étoit si grande, dit il, qu'on les auroit pris tous quatre pour un seul homme. Entre les maîtres que Natta écouta à Pavie, furent Curtius le jeune, Philippe Decius, & Jason-Mainus. Dans son premier discours, où il rend compte de la maniere dont il étudia, il dit, qu'il ne connut aucun des plaisirs, ni même des amusemens de la jeunesse, que l'étude étoit sa seule récréation, qu'il étoit attentif à ne perdre que le moindre tems qu'il lui étoit possible. J'allois, dit-il, écouter les leçons publiques des meilleurs maîtres; je leur prêtois l'attention la plus suivie; j'en fréquentois quelques-uns dans le particulier, afin que leur conversation me rendît meilleur. Je leur proposois mes difficultés, je leur demandois ce que j'ignorois; ils me redressoient lorsque je me trompois; ils me louoient quand j'avois saisi le vrai. Il aimoit à parler avec quelques disciples choisis de ce qui faisoit l'objet de son affection; il disputoit avec eux, mais uniquement dans la vue de profiter de leurs lumieres, & de s'éclairer mutuellement. Le soir,

avant que de se livrer au sommeil, tout ce qu'il avoit lu ou entendu qui avoit quelque rapport à ses études, il le repassoit dans sa mémoire; il l'examinoit de nouveau, il discutoit en lui-même telle ou telle matiere, se proposant également les raisons pour & contre; ensuite il mettoit par écrit les meilleures preuves, de même que les objections qui l'avoient le plus frapé, & les meilleures réponses qu'il y avoit trouvées. Cet exercice, qui étoit journalier, imprimoit dans son esprit ce qu'il sçavoit ou ce qu'il désiroit de sçavoir; & en exerçant sa mémoire, il s'exerçoit aussi à mettre par écrit. Il paroît par ce discours, qui mérite d'être lu, & par le suivant, qu'il n'avoit pas vingt-trois ans lorsqu'il fut admis au rang des jurisconsultes, & à ce qu'il paroît, lorsqu'il eut le degré de docteur en droit: car il s'appliqua à cette étude, comme on l'a dit, à l'âge de douze ans; & il dit dans son discours, qu'il étoit prêt de finir l'onziéme année qui s'étoit écoulée depuis qu'il étoit livré à cette même étude. Pancirole dit qu'il fut fait sénateur dans le Montferrat avec Rolland de la Vallée. On voit par ses discours que le sénat de Pavie l'appella pour enseigner dans cette ville le droit canon, & qu'il se préparoit à se rendre à cette invitation, lorsque les princes de Mantoue, à qui, dit-il, il étoit obligé d'obéir, lui offrirent un autre emploi. C'étoit sans doute celui de magistrat à Genes, qu'il a rempli en effet, comme on le voit par son sixiéme discours qu'il prononça lorsqu'il entra en exercice. Natta vécut toujours dans le célibat; & il paroît par ses écrits qu'il avoit beaucoup de connoissance & d'amour de la Religion. Pancirole dit qu'il donna au public d'excellentes réponses, sur lesquelles François Bécius, conseiller à Casal, a fait des sommaires; & que pendant qu'on les transcrivoit, on en déroba une partie qui fut donnée sous un autre nom. Aubert le Mire donne à Natta quinze livres sur Dieu, imprimés à Venise en 1560. *in-fol.* cinq livres sur l'immortalité de l'ame, imprimés à Venise en 1564. *in-folio:* neuf livres sur l'instruction des princes, & un sur l'humilité: sept livres en forme de dialogues sur la passion de Jesus-Christ, imprimés à Montréal en 1570. *in-folio.* Nous ne connoissons par nous mêmes des ouvrages de Natta, que huit discours latins, imprimés à Pavie en 1552. *in-4°.* avec une préface où l'auteur traite en peu de mots de l'éloquence. De ces huit discours, il n'y a que le sixiéme qui ait été prononcé. Dans le premier, il rend compte de ce qui l'avoit porté à l'étude du droit, comment il avoit fait cette étude, ce qu'il y avoit acquis de connoissance; & il fait l'éloge de l'état des vrais jurisconsultes. Il prend la défense de ceux-ci dans son deuxiéme discours contre ceux qui n'en parloient pas avantageusement; & il y fait valoir l'autorité du college des jurisconsultes: il avoit fait ce discours lorsqu'il eut rang parmi les jurisconsultes. Dans le troisiéme, il montre que dans les matieres concernant la jurisprudence, ce sont les raisons, & non les autorités qui doivent décider. Le quatriéme est l'éloge de Jason Mainus, qui avoit été son maître: il en fait un grand personnage, & montre par le détail de ses qualités, celles que doivent avoir de bons jurisconsultes. Il avoit fait le cinquiéme discours pour être prononcé en prenant possession de la chaire de droit canon à laquelle il étoit appellé à Pavie; & quoiqu'il n'eût pas rempli cette place, il jugea qu'on ne seroit pas fâché de voir son discours. Il roule particulierement sur le droit civil des Romains, & le droit canon. Il y exhorte ses disciples à ne chercher le plaisir que dans l'étude. Dans le sixiéme, il parle de ce que doit faire celui qui est chargé d'exercer la magistrature: c'est le discours qu'il prononça à Genes. Le septiéme est un éloge de Jean Rotario, & l'orateur y fait connoître toutes les qualités d'un bon citoyen. Enfin le huitiéme est pour exciter à la guerre contre le Turc, afin de lui enlever la Gréce & la Terre-Sainte. Il y a bien des raisons dans ce discours qui ne feroient point aujourd'hui impression. Natta avoit eu dessein de dédier ces huit discours à Philippe Sacci, président du conseil de Milan, avec qui il avoit été lié, & à qui il avoit obligation. C'étoit d'ailleurs un grand jurisconsulte, & la matiere de ces harangues lui convenoit; mais Sacci étant mort avant que Natta eût effectué sa résolution, il adressa le recueil en question à Marc Barbavaro, président du conseil impérial de Milan, quoique Natta avoue qu'il fût beaucoup moins connu de ce magistrat, qu'il ne l'avoit été de Philippe Sacci.

NATUREL, (Pierre) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, né à Châlon en Bourgogne d'une famille noble, a été, selon le pere Perry, Jesuite; chanoine de l'église cathédrale de saint Vincent à Châlon, pendant vingt-quatre années, chantre de la même église pendant vingt-cinq ans, grand vicaire & official de cinq évêques, archidiacre de Tournus, trésorier de l'église de Langres, prieur de saint Julien en Gérais & de Baume-la-Roche. Le même pere Perry ajoute, que Pierre Naturel avoit beaucoup d'érudition, de zéle pour la Religion, & que ses mœurs étoient irréprochables. Naturel mourut âgé de quatre-vingt ans, le 9. Décembre 1582. Pontus de Tyard, son ami, lui dressa cette épitaphe.

Piis manibus, perpetuæ memoriæ PETRI NATURELLI, *qui, cum collega sacri hujus collegii* XLIV. *Coriphæus, & Chorostales* XXV. *annis fuisset, quinque episcop. Cabilonens. vicaria opera levasset mente sanâ in corpore sano, castissimè, reliogissimè & piissimè vixisset, se seque moribus castissimis, animo atque ingenio, per litteras divinas & humanas elucidatissima exempla, admirandum atque imitandum omnibus hominum ordinibus præbuisset, anno instauratæ salutis generis humani* MDLXXXII. *die* IX. *Novembris, & ætatis suæ* LXXX. *Christo fidissimè innitens, non duris sed levius culsenii doloribus fractus; bonorum omnium mœrore mortuus est.*

Pontus Tyardæus episcopus Cabilonensis hoc amicitiæ & pietatis officium præstans.

P. C.

Le pere Jacob assure qu'il a vu un manuscrit de Naturel, intitulé: *Historia ecclesiæ cathedralis sancti Vincentii Cabilonensis.* Le sieur de saint Julien, qui en a parlé dans ses *Antiquités de Châlon*, loue le *labeur* de l'auteur *en la perquisition des noms, tems & gestes des évêques de Châlon.* Le pere Perry, dans les preuves de son histoire de Châlon, cite aussi Pierre Naturel. Il en est de même parlé dans *L'illustre Orbandale.* On cite du même un autre manuscrit, intitulé: *Le cartulaire du monastere de saint Marcel-lès-Châlon, fait par son bon seigneur, & comme frere, messire Pierre Naturel:* ce manuscrit est à la bibliothéque du roi. Naturel fut un de ceux qui furent choisis en 1571. pour la réformation de la coutume de Bourgogne. Il est qualifié docteur ès droits, dans le procès-verbal de la rédaction de cette coutume. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in fol.*

NAU, (Michel) Jesuite, né à Paris l'an 1631. étoit fils de *Jacques* Nau, sieur de Fossambau, receveur général des finances en Berri, & petit-fils de *Claude* Nau, ci-devant secretaire & intendant des finances & de la maison de Marie Stuard reine d'Ecosse, depuis secretaire ordinaire de la chambre d'Henri IV. annobli par ce prince par lettres du 25. Janvier 1606. frere de *Jean-Joseph* Nau, sieur de Maison-Rouge, écuyer, greffier de la chambre du grand conseil, & oncle de *Jean-Joseph* Nau, écuyer, actuellement greffier au grand conseil. Le pere Nau entra jeune dans la société des Jesuites, où il s'est toujours fait estimer par ses vertus & par ses talens. Il y fut chargé pendant environ douze ans de l'instruction de la jeunesse, & il fut en particulier directeur des études des deux princes de Longueville, qu'il tâcha de former également à la piété & aux sciences. Il demanda depuis d'être envoyé dans les pays orientaux en qualité de missionnaire; & sur ses pressantes sollicitations, il fut choisi & désigné pour l'emploi de la mission d'Orient; ce qui lui donna lieu d'exercer son zéle dans la Terre-Sainte, à Alep de Syrie, dans la Mésopotamie, en Perse & en Armenie. Dans une de ces premieres courses apostoliques, il s'insinua si bien dans l'esprit de plusieurs prélats, patriarches & évêques schismatiques, il gagna tellement leur affection, qu'il en engagea vingt-cinq à souscrire sans restriction à tous les decrets du con-

cile de Trente sur la doctrine, qu'il les fit consentir à se réunir à l'Eglise Romaine, & qu'ils le députerent pour porter à Rome l'acte de leur réunion. Cette députation finie, le pere Nau vint à Paris, d'où il reprit la route de l'Orient, où son zéle fructifia de nouveau. Le seigneur permit que la persécution acheva de le purifier. Ceux que son zele & les conversions qu'il opéroit, irritoient, se souleverent contre lui : il fut jetté dans un cachot à Marédin, & il y souffrit beaucoup. Lorsqu'il fut délivré, il continua avec la même foi & le même courage à annoncer toute vérité, jusqu'en 1682. qu'il fut obligé de revenir en France pour les affaires de la mission. Il tomba malade dans le vaisseau qui le transportoit. Ayant relâché à l'île de Chypre, ses infirmités y augmenterent ; & il pouvoit à peine se soutenir lorsqu'il aborda à Marseille. Il trouva néanmoins dans son courage assez de forces pour revenir à Paris, où il mourut le 8. de Mars 1683. dans la trente-quatrième année de son entrée dans la société, & la cinquante deuxieme de son âge. Comme il avoit paru se retablir un peu quelque tems avant sa mort, il s'étoit encore proposé de retourner en Mésopotamie. Il avoit fort bien appris dans ses voyages l'arabe, le turc & le grec vulgaire ; & il s'est avantageusement servi de la connoissance de ces langues pour amener à la foi les schismatiques & les Mahométans. Nous avons de lui quelques ouvrages estimés : 1. *Voyage nouveau de la Terre-Sainte*, enrichi de plusieurs remarques, servant à l'intelligence de la Sainte-Ecriture, *in*-12. à Paris, 1679. Ce voyage est curieux, & n'est pas moins édifiant qu'utile. 2. *Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies & consensus ex variis tum recentibus tum antiquis monumentis : Accessit Religio Christiana contra Alcoranum defensa*, à Paris, chez Martin, 1680. *in*-4°. 3. *L'état présent de la Religion Mahometane, contenant les choses les plus curieuses qui regardent Mahomet & l'établissement de sa secte, qui n'ont pas encore été imprimées, avec des conférences sur la Religion Chrétienne & sur l'Alcoran, où la vérité de la Religion Chrétienne est défendue & prouvée contre l'Alcoran par l'Alcoran même* : il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, qui n'est peut-être qu'une traduction étendue de l'ouvrage latin cité plus haut. Le *Journal des Sçavans* du 23. Avril 1685. en cite une seconde édition en deux volumes *in*-12. à Paris, chez Bouilleror, de la même année 1685. & nous en trouvons citée une édition de 1687. chez le même, aussi en deux volumes. Le pere Nau s'étoit pareillement appliqué à recueillir quantité de témoignages des églises orientales sur l'Eucharistie, & sur la doctrine de la Grace & du libre arbitre ; & il esperoit les donner au public ; mais sa mort a arrêté ce travail. * Extrait de la lettre circulaire du pere Antoine Verjus, sur la mort du pere Nau, datée de Paris le 10. Mars 1683. d'un billet imprimé en une grande feuille *in-fol.* contenant un éloge abregé du même, & d'un mémoire de la famille du même Jesuite, &c. Le pere Michel Nau a eu un frere dans la même societé des Jesuites, nommé Nicolas Nau, duquel on a l'oraison funébre du cardinal de la Rochefoucaud, qui a été imprimée.

NAVÆUS, (Matthias) Liégeois, docteur en théologie de l'université de Douai, pasteur de l'église de saint Pierre de la même ville, ensuite chanoine de Seclin, & enfin chanoine de l'église cathédrale de Tournai, & censeur des livres, étoit un homme d'un esprit juste & penétrant, & bien cultivé par l'étude. Son zéle pour le culte de saint Joseph lui a fait composer plusieurs discours ou panegyriques en l'honneur de ce saint, dont il publia le premier à Douai en 1627. *in*-8°. & qu'il fit réimprimer avec plusieurs autres, sous ce titre : *Sponsus Virginis decoratus coronâ triginta gemmarum splendoribus coruscante, sive encomium sancti Josephi*, à Douai, 1630. *in*-8°. Ses autres ouvrages sont : *Orationes tres de signi Crucis & orationis efficaciâ, & divi Thomæ Aquinatis laudibus*, à Douai, 1630. *in*-4°. *Catechesis, sive de sacramentorum institutione, confessione sacramentali, extremâ-unctione & matrimonio, conciones sexdecim*, à Douai, 1633. *in*-8°. *Prælibatio theologica in festa sanctorum*, à Tournai, 1635. *in*-8°. ce sont des sermons pour les fêtes de quelques saints. *Annotationes in summæ theologicæ & sacræ scripturæ præcipuas difficultates*, & *sermones duo de sanctis Piato & Eleutherio*, à Tournai, 1640. *in*-4°. saint Piat & saint Eleuthere sont patrons de Tournai. *Tri-octava sermonum de venerabili sacramento & sacrificio*, 1645. *in*-8°. On ne trouve pas en quelle année Navæus est mort. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André & ses continuateurs, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 877. & 878.

NAUDÉ, (Gabriel) *Dictionnaire historique, & Supplément de 1735. on a oublié parmi les ouvrages de ce sçavant un ouvrage connu & estimé* ; sçavoir, ses *Additions à l'histoire de Louis XI.* que M. Godefroy a fait réimprimer à la suite des *Mémoires de Philippe de Comines.*

NAUDÉ, (Philippe) professeur en mathématiques, & membre de la société royale de Berlin, naquit à Metz le 28. Décembre 1654. A l'âge d'environ douze ans, il fut demandé pour servir à la cour d'Eisenach en qualité de page, & pour tenir compagnie aux jeunes princes. Il s'y fit aimer ; & ce fut là qu'il apprit l'allemand, qui dans la suite, lui fut très-utile. Il l'apprit même assez bien pour composer en cette langue. Ayant demeuré quatre ans à Eisenach, son pere vint le redemander ; & l'ayant obtenu, quoiqu'avec peine, il le ramena à Metz. On n'avoit ni le dessein ni les moyens de le pousser à l'étude ; mais le jeune Naudé s'y appliqua de lui-même, & son génie, joint à une grande application, lui valut tous les maîtres. L'édit de Nantes ayant été révoqué en 1685. il sortit de France avec son fils unique qui n'avoit encore que neuf mois, & sa femme, & arriva avec eux à Sarbruck, d'où il se rendit à Hanau, où il séjourna environ deux ans, au bout desquels il vint s'établir à Berlin. Il y fit amitié avec M. Langerfeld qui étoit mathématicien de la cour, & qui enseignoit les pages. Celui-ci ayant reconnu la capacité de M. Naudé dans les mathématiques, l'exhorta à professer cette science, & lui procura des écoliers. M. Langerfeld étant mort peu d'années après, M. Naudé lui succéda en 1696. tant dans la charge de mathématicien de la cour & d'*Informateur* des pages, que dans celle de professeur en mathématiques dans l'académie des sciences. Dès l'année 1687. le college illustre de Joachim l'avoit appellé pour y enseigner l'arithmétique & les principes des mathématiques. En 1690. il fut établi secretaire interprête. En 1701. la société des sciences l'aggréga à son corps. Enfin lorsqu'en 1704. le feu roi fonda l'académie des princes, M. Naudé y fut attaché par une patente particuliere, comme professeur en mathématiques. Il mourut à Berlin au mois de Mars 1729. Il a laissé une famille assez nombreuse. M. Philippe Naudé, son fils aîné, fut nommé pour remplir sa place, qu'il méritoit par ses talens, & sur-tout par son habileté dans les mathématiques. M. Roger Naudé, son second fils, étoit pasteur de l'église françoise de Berlin. Feu M. Naudé étoit d'un caractere très-estimable, d'une probité reconnue, & très-zélé pour la religion qu'il professoit. Quoique les mathématiques dussent plus l'occuper que toute autre science, il avoit fait une étude particuliere de la théologie sur laquelle il a beaucoup plus écrit que sur les mathématiques. Il n'a publié en ce dernier genre qu'une géométrie *in*-4°. composée en allemand, & imprimée à Berlin à l'usage de l'académie des princes, & quelques autres petites piéces qui parurent en divers tems dans les *Miscellanea* de la société de Berlin. Ses ouvrages de théologie que nous trouvons cités, sont : 1. *Méditations saintes*, à Berlin, 1690. *in*-12. 2. *Morale évangelique*, en 1699. deux volumes. 3. *La souveraine perfection de Dieu dans ses divins attributs, & la parfaite integrité de l'Ecriture prise au sens des anciens réformés*, à Amsterdam, 1708. deux volumes : cet ouvrage étoit contre M. Bayle. On y opposa une brochure *in*-12. à laquelle il répondit par l'ouvrage suivant : 4. *Recueil des objections qui ont été faites jusqu'à présent contre le traité de la souveraine perfection de Dieu, avec les réponses*, 1709. 5. *Examen de deux traités de M. de la Placette* ; 1713. deux volumes. A la fin de cet ouvrage, on lit des remarques sur le traité des sources de la corruption, & sur le catéchisme de M. Osterwald. Ces re-

marques occasionnerent une lettre manuscrite en faveur de M. Osterwald, laquelle étant parvenue à M. Naudé en 1716. celui-ci la fit imprimer à Berlin avec sa réponse. 6. C'est aussi à Berlin que M. Naudé fit imprimer en deux volumes *La réfutation du commentaire philosophique* en 1718. & dès 1717. des *Entretiens solitaires*; ouvrage de piété, traduit en partie du hollandois de Guillaume Teelinck. 7. *Traité de la justification*; ouvrage posthume, à Leyde, 1736. *in*-12. on en trouve une notice dans la Bibliothéque Germanique, tom. 36. article XII. pag. 176. & suiv. & à la fin de cette notice, est un abregé de la vie de M. Naudé que nous avons suivi ici. On y cite aussi quelques ouvrages que M. Naudé a laissé manuscrits.

NAUDOT, (Jacques) né à Autun, entra de bonne heure dans la communauté du college de Navarre, où il enseigna les humanités. Il reçut depuis le bonnet de docteur en théologie, & fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale d'Autun. Quelque tems après, le college de Besançon le choisit pour être son principal. Il mourut en 1606. comme porte l'épitaphe suivante :

Venerabilis magister JACOBUS NAUDOT, *insignis theologus, grandævusque prior Sorbonicus, de republicâ Gallicanâ bene meritus, ob. 3. non. Januarii 1606. Hic in Domino quiescit, unà cum fratre domino* EMILIO NAUDOT, *in Ball. Hedu. particul. vice-gerente regis, quorum gratiâ officium de tribus horis annuatim in festo Ascensionis Domini peragendum M. Joan. Naudot, D. Mariæ canonicus, fundavit anno Domini 1624.*

On cite de Jacques Naudot; catéchisme en vers latins : *Argumenta brevia in Evangelia dierum dominicalium & feriarum celebrium totius anni*, &c. *Argumenta in Evangelia de festis Sanctorum. Disticha in epistolas de communi Sanctorum. Disticha in Evangelia specialium missarum, quæ votivæ appellari solent. Disticha in epistolas missarum, quæ votivæ dicuntur. Disticha quædam de Sanctis, quæ prætermissa erant, nunc juxta mensium ordinem disposita.* On ne croit pas que ces écrits ayent été imprimés. M. de Launoy parle de Naudot dans son *Histoire du college de Navarre*, édition *in*-4°. pag. 326. & 716. & M. Papillon, dans sa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, in-folio.

NAVENDORFF, (Jean-Louis de) héritier de Navendorff, de Casan & de Grossenstein, étoit conseiller à la chambre des comptes du prince de Saxe-Gotha, & collecteur d'Altenbourg. Il étoit le second fils de *Jean-Louis* de Navendorff, & de *Regine* de Wolfframsdorff de Kœsritz, & naquit le 20. Novembre 1668. Il fit de bonnes études, sur-tout au college de Géra, où il entra en 1680. & il y fit de grands progrès dans le grec, le latin, l'histoire & la philosophie. Il alla prendre ensuite des leçons de droit dans l'université de Francfort-sur-l'Oder, & s'appliqua beaucoup au droit public d'Allemagne. De-là il se rendit à Leipsic, où il continua ses études, & apprit la langue italienne & la langue françoise. En 1689. il commença à voyager. Il alla d'abord à Augsbourg, où étoit alors la cour de l'empereur, avec presque tous les électeurs & princes de l'Empire, assemblés à l'occasion de l'élection du roi des Romains. D'Augsbourg, M. de Navendorff alla en Italie, où il visita Milan, Mantoue, Modéne, Florence, Rome, Naples & Venise. En 1690. il alla à Vienne, d'où il revint dans sa patrie. Il perdit son pere en 1691. le 18. Février. Henri VIII. comte Reuss de Géra, ayant résolu de faire cette année-là un voyage dans les Pays-Bas, on offrit à M. de Navendorff d'accompagner ce comte en qualité de gouverneur; & ayant accepté ce poste, ils partirent le 19. Juin, virent les Pays-Bas, la Hollande, & revinrent à Gera le 24. Août 1695. En 1708. le duc Frederic, prince de Saxe-Gotha, donna à M. de Navendorff la charge de conseiller du pays; en 1710. la place de grand receveur du college d'Altenbourg; en 1711. la charge de conseiller à la chambre des comptes du pays, avec le directoire de l'épargne du prince d'Altenbourg; & enfin en 1718. la charge de conseiller à la chambre des comptes. Il se fixa alors à Altenbourg, où il mourut le 19. Juillet; mais de quelle année? nous l'ignorons. Dans le *Supplém. françois de Bâle*, d'où nous avons extrait cet article, on dit que ce fut en 1715. ce qui ne peut être, s'il est vrai, comme on le dit au même endroit, qu'en 1718. il eut la charge de conseiller à la chambre des comptes.

NAZZARI, (François) sçavant Italien, né dans le Bergamasque dans les états sujets de la république de Venise, s'est rendu recommendable par son érudition & par ses ouvrages. Il fut fait assez jeune lecteur de philosophie à Rome, & remplit cet emploi exactement & avec beaucoup de distinction. Quoiqu'il y donnât tout le tems qu'il demandoit, il en trouva encore assez pour donner au public pendant douze ans un journal des sçavans en italien, à l'imitation de celui qui paroît avec succès à Paris depuis tant d'années. Voici l'histoire abrégée de celui de l'abbé Nazzari. Le dessein de ce journal qui commença de paroître à Rome en 1668. fut formé par Michel-Ange Ricci, qui fut depuis cardinal, Jean Luci, Salvator & François Serra, Thomas de Giuli, Jean Pastrizi, Jean-Justin Ciampini, & l'abbé Nazzari. Ils convinrent de faire chacun en particulier des extraits des livres qui paroîtroient, & de les donner à Nazzari & à Salvator Serra, qui furent commis pour donner la forme aux extraits. Nazzari devoit travailler sur les auteurs François, & Serra sur ceux des autres nations. Ils commencerent sur ce pied-là, & le premier journal parut, comme on l'a dit, en 1668. mais Serra qui étoit auditeur du cardinal Charles Pio, ne pouvant suffire aux occupations de son emploi, & vaquer en même tems à ce que la composition du journal demandoit de lui, se déchargea entierement de cet ouvrage sur l'abbé Nazzari qui le continua seul. Ce journal s'imprima chez Tanassi jusqu'au mois de Mars 1675. L'auteur s'étant brouillé avec cet imprimeur, il fit paroître la suite de son livre chez Mascardi & autres, aux dépens de Benoît Carrara, comme il est marqué à la fin du huitiéme journal de l'année 1678. Ciampini, mécontent de ce changement d'imprimeur, forma une autre société qui donna une nouvelle suite du journal chez Tanassi, jusqu'à la fin de l'année 1679. Ainsi tout ce qui a été imprimé chez Tanassi jusqu'au mois de Mars 1675. & ensuite chez Mascardi & par d'autres, aux dépens de Carrara, est l'ouvrage de Nazzari; au lieu que tout ce que Tanassi a imprimé depuis, est l'ouvrage de la société nouvelle de Ciampini. Nazzari fit un voyage en France en 1678. accompagnant le sçavant Adrien Auzout, célébre mathématicien & astronome : il fut fort utile à cet habile homme pour observer les éclipses & les révolutions des corps céleste; ce qui contribua beaucoup à faire connoître son mérite. Il avoit été auparavant secretaire de M. Jean Luccio, gentilhomme, né à Trau en Dalmatie, dans le voisinage de Raguse, & auteur de l'histoire de son pays en plusieurs volumes. Ces emplois, & une érudition assez etendue, joints à beaucoup de politesse, acquirent à l'abbé Nazzari l'estime des gens de lettres, & la bienveillance des personnes du premier rang; entr'autres, de l'ancien prince Borghese, des cardinaux Félix Rospigliosi & d'Estrées : ce dernier le mena à Verceil en 1701. lorsque cette éminence fut négocier avec le duc de Mantoue, pour porter ce prince à mettre la capitale de ses états sous la protection & la garde du roi de France. L'abbé Nazzari est mort à Rome le 18. Octobre 1714. âgé de plus de quatre-vingt ans. Il a laissé son bien & sa bibliothéque remplie d'un grand nombre de bons livres, à l'église nationale des Bergamasques. Il a aussi fondé à Rome un college pour y entretenir des écoliers de sa nation pendant leurs études. * Mémoires sur divers genres de littérature & d'histoire (par le sieur Martel) pag. 91. 92. Niceron, *Mémoires*, &c. t. 4. art. de CIAMPINI, &c.

NEANDER, (Michel) médecin, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique, à la suite de* NEANDER le théologien, naquit le 3. Avril 1529. à Joachimsthal, ville de Misnie, voisine de Bohême. Il fit ses études à Wittemberg, où il fut fait maître-ès-arts le 10. Août 1550. Il étudia ensuite en médecine à Jene, & y fut reçu docteur en cette faculté le 22. Août 1558. Il enseigna dans cette ville les mathématiques & la langue grecque; em-

ploi qui lui avoit été donné dès le 6. Janvier 1551. Le 25. Juin 1560. il eut la chaire de médecine dans la même université, dont il fut recteur en 1566. & en 1576. Il mourut le 23. Octobre 1581. Il a fait, *Synopsis mensurarum & ponderum*, &c. à Bâle, 1555. *in-4°. Methodorum in omni genere artium brevis & succincta ὑφήγησις*, 1556. *Disputatio inauguralis de thermis*, 1558. *Physice, seu sylloge physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium, partibus duabus, ex prælectionibus Michaelis Neandri*, 1585. 1591. *Sphærica elementa, cum computo ecclesiastico.* * Adriani Beieri *nomenclator rectorum & professorum Jenensium*, 1658. Niceron, *Mémoires*, tom. 30. Il y a eu un autre JEAN Néander, de Brême, aussi médecin, qui a publié : 1. *Syntagma in quo medicinæ laudes, natalitia, secta &c. depinguntur*, 1623. 2. *Tabacologia*, 1622. & 1644. 3. *Sassafrologia*, 1627. Manget en parle dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum.* * Voyez aussi le *Supplém. françois de Bâle.*

NEERCASSEL, (Jean de) évêque de Castorie, &c. *Ajoutez à ses ouvrages*, lettre pastorale pour l'observation du décret d'Innocent XI. contre soixante-cinq propositions de morale : cette lettre est de 1675..... Relation de sa derniere visite épiscopale en 1688. *lisez*, en 1686. L'*Amor pœnitens*, &c. a été traduit en françois (par Pierre Guilbert, Parisien), & imprimé à Utrecht (peut-être à Rouen) en 1741. en trois volumes *in-12*. On trouve au commencement une préface assez longue, qui finit par l'éloge & l'épitaphe de M. de Neercassel, & la traduction de la lettre pastorale de ce prélat au sujet de son livre de l'amour pénitent. Dans les *Mémoires de l'Eglise* par M. de la Roque, à Paris, 1693. *in-4°.* liv. 6. pag. 682. & suiv. on trouve l'épitaphe de M. Neercassel, & la lettre latine écrite de Zwol, pour apprendre aux fidéles la nouvelle de la mort du prélat. L'épitaphe est conçue en ces termes.

D. O. M.
Hic requiescit à laboribus suis
JOANNES NEERCASSEL
Gorcomio Batavus,
Ex Oratorii Domini Jesu presbytero
Episcopus Castoriensis,
Ac per Belgium fœderatum
Vicarius Apostolicus.
Ut dignitate, sic
Opere, sermone, scriptis,
Moribus denique & vitâ,
Vere Apostolicus.
Quod vixit
Ecclesiæ & veritati
Vixit;
Illi pascendæ, isti tuendæ
Immortuus.
Veritatem
Sic deperiit ut uni placere studeret;
Sic docuit ut unctio docere videretur;
Sic defendit ut victricem semper faceret.
Ecclesiæ regendæ onus tremendum
Quod horruit vocatus
Subiit invitus
Gessit indefessus;
Oppressus pondere diei & æstus
Cum vitâ posuit
In pastoralis visitationis cursu,
Zwollæ in Transisulaniâ
VIII. *idus Junii anno 1686.*
Ætatis 60. episcopatûs 24.

On trouve un long article de M. de Neercassel dans la derniere édition de la Bibliothéque Belgique de Valere André, à Bruxelles, 1739. *in-4°.* tom. 2. pag. 701. 702. 703. 704. & 705. on y lit aussi l'épitaphe que l'on vient de rapporter.

NEEVIUS, vulgairement NEEFS (Jean) de Malines, religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, bachelier en théologie, exerça les fonctions de prieur en différentes maisons de son ordre, comme à Hasselt, à Anvers, à Malines & ailleurs. Il remplit cette charge à Hasselt durant neuf ans entiers. Il fut ensuite nommé en 1625. définiteur & provincial de son ordre pour la Flandre & la province de Cologne. Il mourut à Malines à l'âge de quatre-vingt ans, le 28. de Juin de l'an 1656. C'étoit un homme affable, doux d'esprit, aimable, & qui s'attiroit l'estime & l'affection de tous ceux qui le voyoient ou qui avoient quelque affaire avec lui. Il a composé les écrits suivans : *Eremus Augustiniana, floribus honoris & sanctitatis vernans*, à Louvain, 1638. *in-4°.* L'auteur parle dans cet ouvrage de ceux qui ont embrassé la vie érémitique dans l'ancien & dans le nouveau Testament : de l'établissement, de l'approbation & de la propagation de l'ordre des Hermites de saint Augustin : de la vie de saint Augustin, & de celle de ceux qui se sont distingués dans le même ordre par la sainteté de leur vie. 2. De l'usage fréquent des sacremens de Pénitence & de l'Eucharistie, en flamand, avec une addition sur les confréries & les indulgences. 3. *Vita sanctæ Monicæ*, à Anvers, 1628. 4. *Horologium monasticæ perfectionis*, à Louvain, 1630. 5. *De tertiariis ordinis sancti Augustini*, à Anvers, 1632. 6. Le Testament de Jesus-Christ, en flamand. 7. La régle de saint Augustin, avec une explication des trois vœux, de pauvreté, de chasteté & d'obéissance. * Valere André, *Bibliothéca Belgica*, édition de Foppens, à Bruxelles, 1739. *in-4°.* tom. 2. pag. 700. & 701.

NEF, (ordre de la) ordre de chevalerie qui fut institué en 1381. par Charles III. roi de Naples. Le nom qu'il lui donna est une allusion au navire des Argonautes; & son motif étoit d'inspirer aux chevaliers qu'il recevroit dans l'ordre, autant d'ardeur & de courage que les héros qui allerent à la conquête de la Toison d'or. Charles se déclara chef de cet ordre, & choisit pour protecteur, saint Nicolas évêque de Myre. Il ordonna que les chevaliers de cet ordre celébreroient tous les ans la fête de ce saint prélat. Ces chevaliers portoient sur leurs manteaux la représentation d'un vaisseau au milieu des ondes, avec les couleurs du roi, & quelques cordons en argent. Les chevaliers les plus estimés & qui montroient en ce tems-là le plus de bravoure, se firent honneur d'être admis dans cet ordre. * Giannone, *Histoire civile du royaume de Naples*, tom. 3. pag. 37. *Supplém. françois de Bâle.*

NEGELEIN, (Joachim) théologien Luthérien, fils d'un tailleur, nommé *Abraham* Negelein, naquit à Nuremberg le 9. Septembre 1675. & étudia dans l'école de saint Sébald de la même ville. En 1689. il fut placé chez Jerôme-Felix Welser de Rach, pour y enseigner ses enfans; ce qui lui procura la facilité d'aller à l'université d'Altorf, dont la demeure du pere de ses disciples n'étoit pas éloignée. Il y prit les leçons de Messieurs Kœnig, Sturm, Omeis & autres. Peu de tems après, il vint demeurer à Nuremberg chez M. Jean-Christophe Teucher de Simmelsdorff & Winterstein, qui étoit Septemvir & Scholarque, & il lui servit d'écrivain ou secretaire. A la recommendation de son maître, il obtint une place à Altorf dans la maison des étudians qui sont nourris aux frais de l'université. Ce fut en 1693. qu'il alla à Altorf une seconde fois : l'année suivante, au mois de Mars, il soutint sous M. Omeis des thèses *De Psycologiâ Platonicâ*, & fit un discours intitulé : *Oratio circularis de Martinalibus.* En 1696. il soutint des thèses de théologie sous le docteur Fabricius, qui contenoient une partie des *Annotationes* de Fabricius *in compendium theologiæ positivæ B. Baieri.* En 1697. il fut créé, avec plusieurs autres, maître-ès-arts & poëte couronné. En 1700. il fit un voyage en Hollande avec George-Christophe Loffelhotz de Kohlberg & Steinnach. Ils séjournerent à Utrecht pendant l'hiver, & visiterent ensuite plusieurs villes des Provinces-Unies, & des Pays-Bas Espagnols. Ils se rendirent de-là en Angleterre, & demeurerent long-tems dans l'université d'Oxford. Ils revinrent à Nuremberg en 1701. & quelques semaines après son retour, Negelein fut fait premier catéchiste du dimanche, de la maison des enfans exposés & des orphelins. En 1702. il obtint les sermons de midi dans l'église des Dominicains; & avant la fin de 1703. il eut le diaconat de l'église de l'Hôpital. En 1704. il fut

ordonné à Altorf, & fit son sermon d'entrée le 13. de Janvier. Il obtint en 1709. le diaconat de l'église cathédrale de saint Laurent; & en 1720. il eut le pastorat de l'église de sainte Marie. Le magistrat lui donna en 1724. la triple profession de l'éloquence, de la poësie & de la langue grecque, dans le Gymnase d'Ægide. Il fit en 1725. un discours intitulé, *Ulysses litterarius.* Voici le titre de quelques autres de ses écrits : 1. *Thesaurus Numismatum hodiernorum*, à Nuremberg, 1700. & 1710. une traduction allemande de la science des médailles du pere Louis Jobert (non Joubert) Jesuite, & d'autres ouvrages en allemand, & quelques-uns en anglois; sur quoi l'on peut consulter le *Supplément françois de Bâle*, d'où cet article est extrait. On n'y dit pas si Joachim Negelein vit encore.

NEGRONI, (Jean-François) cardinal, naquit à Genes d'une ancienne famille noble, le 3. d'Octobre de l'an 1629. Sous Alexandre VII. il parvint à la prélature, & dans la suite il eut divers emplois où il fit paroître beaucoup de capacité; mais, dit-on, trop d'infléxibilité & de rigueur. Lorsqu'il étoit vice-legat dans la Romagne, il se brouilla avec les troupes du pape, & même avec le légat. On le rappella, & il demeura quelque tems à Rome sans emploi. En 1669. peu avant la mort du pape Clement IX. il acheta une charge de commis de la chambre du trésor, & il ne put parvenir plus haut sous le pontificat de Clement X. Au mois d'Octobre 1679. sous le pontificat d'Innocent XI. il fut fait inspecteur des vivres, & s'enrichit dans ce poste. En 1681. il devint trésorier du pape. Innocent XI le créa cardinal dans la seconde promotion que ce pape fit en 1686. la création de Negroni est du 2. de Septembre. Peu de tems après, il obtint la légation de Boulogne, & l'évêché de Faënza dont il se demit en 1698. Il a passé les dernieres années de sa vie dans la retraite, sur-tout dans la vigne de Montalte qu'il avoit achetée dans la vue d'en faire un séminaire où l'on auroit enseigné la morale. Il mourut le premier jour de Janvier de l'an 1713. à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. * Voyez le *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

NÉMÉSIEN, (M. Aurelius Olympius Nemesianus) poëte latin. *On en parle peu exactement dans le Dictionnaire historique.* Il y a eu deux Némésiens qui ont vécu dans le même tems, & que Gesner (*Biblioth. universf.*) a mal à propos confondus; l'un que l'historien Vopiscus dit avoir été favori de Numérien, & qui a composé l'*Alieutica*, le *Cunegetica* & le *Nautica*, & à qui l'on donne aussi communément quatre éclogues, presque toujours réunies avec celles de Calpurnius. L'autre poëte, qui portoit aussi le nom de Némésien, étoit un homme sans talens, comme on peut en juger par deux fragmens qui nous restent d'un poëme sur la chasse au vol qu'il avoit composé. Notre Némésien étoit de Carthage. Quoique l'on ne sçache pas précisément le tems de sa naissance, ses propres ouvrages & le témoignage de differens auteurs ne permettent point de douter qu'il n'ait vécu sous l'empire de Carus & de ses fils Carin & Numérien; c'est-à-dire, vers la fin du troisiéme siécle. Numérien sur tout eut beaucoup d'estime pour Némésien, & ne dedaigna pas d'entrer en concurrence avec lui pour le prix de la poësie. On ignore si dans ce combat d'esprit, celui de Némésien fut politique; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se conserva toujours les bonnes graces de ce prince, & qu'il en reçut les marques d'une faveur singuliere. Son credit & sa puissance ne se bornerent pas à la seule ville de Rome : toutes les colonies lui déférerent à l'envi les plus grands honneurs. Sa haute fortune, que les auteurs ne spécifient pas néanmoins, ne donna point atteinte à la bonté de son cœur, & ne l'empêcha pas de s'interesser pour le poëte Calpurnius qui se voyoit reduit à une misere extrême. On a douté si Némésien étoit auteur des quatre éclogues qu'on lui attribue, parce que Vopiscus, qui étoit presque son contemporain, en faisant l'énumeration de ses ouvrages dans la vie de l'empereur Numérien, ne cite que les trois poëmes dénommés plus haut; que dans les deux premieres éditions, celle de Rome & celle de Parme, les onze éclogues; c'est-à-dire, les sept que l'on ne doute point être de Calpurnius, & les quatre attribuées à Némésien, sont toutes sous le nom de Calpurnius; qu'enfin on voit régner le même goût dans ces onze éclogues, & que dans la seconde attribuée à Némésien, il y a un vers qui semble désigner qu'elle est de Calpurnius. Cependant les sçavans s'accordent depuis long-tems à distinguer les éclogues, & à en donner quatre à Némésien & sept à Calpurnius; & c'est le sentiment le plus suivi. Voyez dans le *Dictionnaire historique*, quelques témoignages de l'estime qu'on a faite de ces deux poëtes : il nous paroît inutile de les répeter ici. Il y a quatre éditions fort anciennes de toutes ses éclogues; la premiere de Rome en 1471. une de Parme, faite vers l'an 1500. & deux de Florence, des années 1504. & 1590. Ces éditions ont été suivies de plusieurs autres; mais on a été jusqu'à nos jours sans en donner de traduction en notre langue. La premiere & la seule que nous ayons, a paru en 1744. à Paris, sous le titre de Bruxelles. Cette traduction fidéle, élégante & du meilleur goût, est due à M. Mairault, homme de beaucoup d'esprit & d'érudition, qui a enrichi cette traduction de remarques sçavantes & judicieuses, & d'un discours sur l'éclogue, sans compter une excellente préface, dans laquelle le traducteur rapporte ce qu'il a pu découvrir de plus certain touchant Némésien & Calpurnius & leurs ouvrages. Le texte des deux poëtes est à côté de la traduction. Quelques objections faites sur cette version ou sur les notes, ont donné lieu au même auteur de publier une lettre de vingt-huit pages *in*-12. où il répond à tout ce qui lui avoit été objecté, & donne de fort bons principes sur l'imitation en général, sur le choix des auteurs dignes de servir de modéles, & sur la maniere de les imiter. * Ce qu'on a dit de Némésien est tiré de la préface du même M. Mairault.

NEMIUS, (Jean) de Bosleduc, prêtre, fut principal du college des Apôtres à Nimegue, & ensuite il occupa le même poste de principal de college à Amsterdam, d'où il revint dans sa patrie, où il est mort après le milieu du XVI. siécle. Il étoit fort sçavant, & avoit de grands talens pour l'éducation de la jeunesse. Il est auteur des ecrits suivans : 1. *De imperio & servitute ludi-magistri*, à Nimégue, 1551. *in*-4°. cet écrit est en vers avec des observations. 2. *Apologia scholæ principalis Amstelodamensis*, à Bosleduc en 1566. *in*-4°. 3. *Leges scholæ Sylvæ-ducensis*, à Bosleduc, 1572. *in*-8°. 4. *Orthographiæ ratio, & pronuntiandi modus*, à Anvers, chez Plantin, 1572. *in*-8°. 5. *Annotationes in syntaxin Erasmi*, à Anvers, chez le même, *in*-8°. 6. *Tyli Saxonis historia, sive humanæ stultitiæ triumphus*, en vers iambes. 7. *Parens & noverca*, poëme, à Anvers, 1553. *in*-8°. 8. *Scholia in supplicium Cassiani, per Prudentium.* 9. *Epitome de conscribendis epistolis*, à Anvers, 1552. *in*-8°. Il a corrigé, orné de vers, & publié les opuscules de Jean Murmellius *De compositis verborum*, &c. à Bosleduc, 1555. *in*-4°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de Foppens, 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 701.

NEPVEU, (François) Jesuite de Bretagne, né à Saint-Malo le 29. Avril 1639. embrassa l'institut des Jesuites le 12. Octobre 1654. & fit la profession solemnelle des quatre vœux le 15. Août 1672. Il professa les humanités & la rhétorique durant six ans, & la philosophie pendant huit ans. Il fut chargé ensuite de divers gouvernemens dans quelques maisons de sa société, & il s'acquitta de ces emplois avec autant de zéle que de lumiere. Il étoit à la tête du college de Rennes lorsqu'il mourut; mais on ne dit point en quelle année. Il est auteur des thèses de philosophie soutenues le 13. Août 1679. par Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, qui sont remarquables, non-seulement par leur étendue & leur solidité, mais encore parce qu'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions & de vignettes, dues au génie & au bon goût du pere Charles de la Rue, de la même société. Tous les ouvrages du pere François Nepveu ont la piété & la morale pour objet; tels sont : 1. *Association pour demander l'amour de Notre Seigneur Jesus-Christ*, à Nantes, 1681. *in*-12. 2. *Méthode d'oraison*, à Nantes, *in*-12. 3. *De l'amour de Notre Seigneur Jesus-Christ*, à Nantes, 1684. &

1688. *in*-12. à Paris, 1691. & 1698. Le pere Paul Segneri a traduit cet ouvrage en italien, sous ce titre : *Dell' amore di Giesu-Christo, & de mezzi per acquistarlo*, à Lucques, 1707. à Florence, 1711. à Modéne, 1712. *in*-12. 4. *Exercices intérieurs pour honorer les mysteres de Notre Seigneur Jesus-Christ*, à Paris, 1691. *in*-12. 5. *Retraite selon l'esprit & la méthode de saint Ignace*, à Paris, 1687. *in*-12. & encore en 1701. & 1716. cet ouvrage a été traduit en latin & imprimé ainsi à Ingolstadt, en 1707. *in*-8°. 6. *La maniere de se préparer à la mort pendant la vie, qui peut servir pour une retraite de huit jours*, à Paris, 1693. *in*-12. & traduit en italien, à Venise, 1715. *in*-12. 7. *Pensées & réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*, à Paris, 1699. *in*-12. en quatre tomes : cet ouvrage a été traduit 1°. en latin, à Munich, 1709. *in*-12. quatre tomes : 2°. en italien, à Venise, 1715. *in*-12. quatre tomes. 8. *L'esprit du Christianisme, ou la conformité du Chrétien avec Jesus-Christ*, à Paris, 1700. *in*-12. 9. *Conduite chrétienne, ou réglement des principales actions, & des principaux devoirs de la vie chrétienne*, à Paris, 1704. *in*-12. 10. *Retraite selon S. Ignace pour les ecclesiastiques*, à Paris, 1706. *in*-12. 11. *Retraite spirituelle pour les personnes religieuses, & pour celles qui aspirent à une plus grande perfection*, à Paris, 1708. *in*-12. * Mémoires manuscrits latins du pere Oudin, Jesuite.

NÉRAULT, (Simon) docteur en théologie, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, dits Dominicains, étoit de Bourges, & y fit profession. Il y demeuroit encore en 1530. lorsqu'il fit imprimer à Poitiers, chez Jacques Bouchet, la même année 1530. un livre *in*-8°. intitulé : *Le flagice de peste, traitant des signes indicatifs de peste ; des causes provocatives d'icelle ; les moyens pour empêcher ses effets & malices par voie naturelle & spirituelle ; de sa dilatation, & du pouvoir qu'elle a d'infecter* : ce livre est dédié à Antoinette d'Illiers, veuve de Robert Chabot, baronne de Clervaux, Du-Chêne-Doré, dame de Baussay, &c. Jean Bouchet, surnommé *le traverseur des voies périlleuses*, procureur à Poitiers, parle de cet écrit & de son auteur dans la soixante-quatorziéme de ses épîtres familieres, en vers françois. Il dit de l'auteur, parlant à madame d'Illiers, à qui cette épître est adressée,

C'est en sçavoir une aigle vollant hault,
Très-grand prescheur, frere SIMON NERAULT ;
Ung prétieux joyaux, une relique
De l'ordre saint, monsieur saint Dominique.

Il dit de l'ouvrage :

C'est ung traicté que chascun devroit lire ;
Voire souvent pour fuyr de Dieu l'ire ;
Car il contient briefve érudition
Pour éviter la persécution
Que nous souffrons pour nos griefves offenses ;
Et les moyens de nos justes défenses.

Bouchet ajoute plus bas, vers la fin de son épître :

Par ce je dy ce docteur heureux estre
D'ainsi avoir employé sa main dextre,
Son corps, ses sens, à faire & composer
Chose ou vueillez vostre esprit reposer,
Ainsi comme est ce traicté convenable,
Où n'ay congneu, ne veu chose amendable :
Il a le tout si vifvement prouvé
Qu'il doit de tous en tout estre approuvé :
En le voyant on aura congnoissance
Dont vient ce mal, & aussi sa naissance.
Non seulement le pestilenciel,
Mais de famine, & du glaive mortel :
Il a bien quis toutes les prophéties,
Lesquelles sont de telz fleaux farcies.

La Croix-du-Maine & Du-Verdier nomment l'auteur & son traité dans leurs bibliothéques françoises ; & après eux, le pere Echard dans la Bibliothéque des écrivans de l'ordre de saint Dominique, tome 2. pag. 81. mais Bouchet est celui qui en parle plus en détail.

NERLI, (François) cardinal, né à Florence le 13. Juillet 1636. étoit fils d'un banquier. Son pere étoit un homme de probité, fidéle dans son emploi, & qui s'acquit par son exactitude & sa sagesse, l'estime de la cour de Rome. Il avoit un proche parent sur le siége de Florence : ce prélat persuada à François Nerli d'embrasser l'état ecclesiastique, il y consentit ; ses talens furent connus ; & le pape Clement X. voulant en profiter, l'envoya en qualité de nonce en Pologne, en Allemagne, & en France. On lui avoit procuré d'abord un canonicat de l'église de saint Pierre de Rome ; & ce fut dans le tems qu'il étoit revêtu de ce bénéfice, qu'il fit imprimer à Paris un breviaire à l'usage de cette église : il dépensa pour cela mille écus de son propre bien. Revenu de ses nonciatures, Clement X. lui donna la charge de secretaire d'état ; & dans la cinquiéme promotion de cardinaux que ce pape fit en 1673. il éleva Nerli à cette dignité le 12. de Juin. Peu de tems après il eut l'archevêché de Florence par la démission de son parent. N'ayant pu y plaire au grand duc ni au peuple, il se retira à Assise, où il passa le reste de ses jours dans une retraite agréable. Il étoit versé dans toutes les sciences, & s'est toujours fait honneur d'être l'ami des sçavans. Il fit rassembler les sermons du pere Marchési qui avoit été son ami, & les fit imprimer à ses dépens. Il mourut à Rome le 9. Avril 1708. dans la soixante-douziéme année de son âge. D'autres lui donnent le nom de *Frederic* au lieu de celui de *François*. * Voyez le *Dictionnaire histor.* d'Amsterdam, 1740.

NERSÉS IV. du nom, patriarche d'Armenie, a brillé dans le XI. siécle par ses grands talens. Il est regardé comme un des peres les plus éloquens de l'Eglise d'Armenie. Il étoit la plume de Gregoire VII. son prédécesseur. Ayant lui-même toutes les qualités convenables pour le gouvernement, il monta l'an 1166. sur le trône patriarchal, & son élection se fit avec un applaudissement général. Il employa depuis tous ses soins à chercher des voies de conciliation entre l'Eglise Grecque & celle d'Armenie. Comme les Grecs étoient pleins de vénération pour lui, on croit qu'il auroit réussi dans son entreprise ; mais il ne fut que sept ans sur le siége patriarchal, étant mort en 1173. On a les lettres que l'empereur Manuel Comnene lui écrivit, & ses réponses à cet empereur au sujet de la réunion des Grecs. Manuel lui envoya un philosophe nommé Theorien, avec une lettre, où il disoit, que si les Armeniens vouloient quitter leurs erreurs, il étoit prêt, avec l'Eglise Catholique, à les recevoir comme ses freres. Theorien arriva près de Nersés le quinziéme jour de Mai l'an du monde 6678. vingt-huitiéme du régne de l'empereur Manuel, indiction troisiéme qui est l'an de Jesus-Christ 1170. & ils eurent ensemble quelques conférences dont M. l'abbé Fleuri fait le récit & rapporte le résultat, au tom. 15. de son *Histoire Ecclésiastique*, livre 72. où il nomme toujours Nersés *Norsésis*. Par ce récit, il est clair que Theorien avoit été envoyé pour convaincre Nersés sur la nécessité de croire deux natures en Jesus-Christ, & le porter à se réunir à l'Eglise Grecque sur ce chef & sur plusieurs autres. Il n'étoit donc pas d'accord avec eux sur ces points. Cependant l'an 1166. lors même de son avenement au trône patriarchal, Nersés avoit adressé à tous les fidéles d'Armenie une lettre intitulée : *Lettre universelle*, dans laquelle, après avoir fait part aux fidéles de son élection, & décrit au long le poids de l'épiscopat, il fait une profession de foi où il reconnoît expressément deux natures en Jesus-Christ. Il emploie le corps de cette lettre à parler de la foi & des œuvres qui doivent l'accompagner, & à donner des avis aux Cénobites, à leurs supérieurs, aux évêques, aux prêtres, aux princes séculiers, aux militaires, aux citoyens, aux négocians, en un mot à tous les états, & aux femmes en particulier. Cette lettre, qui est conservée parmi les manuscrits de la bibliothéque du roi, est pleine d'une piété solide ; & l'on y découvre par-tout les sentimens de respect dont Nersés étoit pénétré pour la Religion, l'église & la discipline ecclésiastique. M. l'abbé de Villefroi, qui a composé une notice des ouvrages armeniens qui se trouvent à la bibliothéque du roi, a traduit cette lettre du

patriarche Nersés. Les Armeniens regardent aussi ce patriarche comme leur Homere. M. de Villefroi cite en effet de lui un grand nombre de poësies ; sçavoir, environ vingt-cinq cantiques dans un recueil de poësies sacrées, contenant des cantiques & des proses, tant en rimes que sans rimes, pour les mysteres du salut & les actions éclatantes des Saints dont la fête se célébre plus solemnellement durant le cours de l'année : une prose pour les jours de jeûne, d'environ cent quatre-vingt vers de cinq syllabes chacun : une autre piéce de vers sur la fin du monde, le jour du jugement, & la rétribution qui sera rendue aux œuvres d'un chacun. Cette piéce est en vers de quatre pieds, tous sur la rime ine, au nombre d'environ deux cens trente : un recueil de quatrains, contenant environ cinq cens soixante vers : ils sont sur différens sujets : chaque quatrain est une espéce d'énigme : l'auteur y donne le précis historique qui caractérise le principal évenement de la vie des grands hommes de l'ancien Testament, & de quelques autres personnages fameux, &c. Les autres ouvrages de Nersés IV. que nous trouvons cités dans la même notice, & qui sont aussi dans la bibliothéque du roi, sont : deux Homélies : decrets & canons touchant la discipline ecclésiastique, en vingt-quatre chapitres : déclaration de la foi de l'Eglise d'Armenie, & ses decrets ecclésiastiques : les lettres réciproques de l'empereur Manuel & de Nersés au sujet de la réunion : lettres de Nersés, avant qu'il fût patriarche, écrite au nom & par l'ordre du patriarche Gregoire III. à l'occasion de quelques disputes survenues entre certains prêtres au sujet de la passibilité ou de l'impassibilité de la nature divine en Jesus-Christ : vingt-quatre prieres ou oraisons ; on voit dans une de ces oraisons, que Nersés différoit jusqu'après le jugement général la rétribution due aux œuvres, soit à l'égard des justes, soit à l'égard des réprouvés : seconde profession de foi Catholique du seigneur Nersés patriarche d'Armenie : la premiere se trouve, comme on l'a dit, dans sa lettre universelle. Dans cette seconde, Nersés combat nommément Arius, Sabellius, Nestorius & Eutiches. Il s'étend plus que dans la premiere sur la distinction des trois personnes divines, & traite d'une maniere plus dévelopée la différence de la nature divine & de la nature humaine en Jesus-Christ, aussi-bien que celle des deux volontés & des deux opérations intrinséques ; mais à l'égard du Saint-Esprit, il ne la reconnoît venir que du Pere seul : enfin explication de la liturgie armenienne ; mais ce n'est pas l'ouvrage du seul Nersés, un autre Nersés, archevêque de Tarse, le docteur Khosroës, & le docteur Jean d'Argis, y ont pareillement travaillé. Nersés IV. a eu un neuveu, fils de sa sœur, qui composa à l'honneur de son oncle, un poëme de neuf cens soixante-quatorze vers de huit syllables chacun. L'auteur y fait entr'autres cet éloge de Nersés IV. « Habile connoisseur dans la poësie d'Ho- » mere ; poëte lui-même, il fut auteur de poëmes spiri- » tuels, & sçut toucher les cœurs les plus endurcis. » * Extrait de la notice manuscrite des livres armeniens de la bibliothéque du roi, dressée par M. l'abbé de Villefroi.

NERSÉS de LAMPRON, docteur Arménien, archevêque de Tarse en Cilicie, a fleuri avant & après le milieu du XII. siécle. On croit qu'il mourut l'an de l'ére armenienne 947. c'est-à-dire de Jesus-Christ l'an 1200. Il prononça un discours dans sa ville épiscopale en présence d'un concile nombreux qui fut tenu à Tarse l'an de Jesus-Christ 1177. par ordre de l'*Angelique* Gregoire, patriarche des Armeniens, & sous le regne de Leon par la grace de Jesus-Christ roi d'Armenie, pour la réunion de l'Eglise Armenienne avec l'Eglise Grecque. Après ce discours, que l'on dit très-éloquent, on lit les demandes faites aux Armeniens par les Grecs, les réponses des Armeniens, & les propositions que ceux-ci firent aux Grecs. Nersés de Lampron est encore auteur d'un traité sur l'Eglise, & sur l'Eucharistie comme sacrifice. M. de Villefroi qui a lu ce traité, dit qu'il est aussi solide qu'instructif, & qu'il ne sçait où l'on pourroit trouver ailleurs des preuves plus fortes pour établir le dogme de la présence réelle, & celui de la nécessité de la priere pour les morts. Nersés a eu aussi beaucoup de part à l'explication de la liturgie armenienne, dont on parle à l'article précédent, avec les docteurs Khosroës & Jean d'Argis. Dans un mémorial joint à ces traités de liturgie, il est dit que Nersés de Lampron y a travaillé à l'âge de vingt-quatre ans l'an 626. de l'ére armenienne, de Jesus-Christ 1179. ce qui est difficile à croire, puisque dès l'an 1177. Nersés étoit déja archevêque de Tarse : auroit-il occupé ce siége dès l'âge de vingt-deux ans ? On conserve encore dans la bibliothéque du roi une version armenienne faite sur l'original grec d'un commentaire sur l'apocalypse, composée par les évêques de Césarée, *André & Arethas*, ouvrage approuvé & reçu par le premier concile de Constantinople. La version armenienne fut revue & corrigée par Nersés de Lampron. L'auteur de la version est *Constant*, métropolitain d'Hiérapolis ; il la fit l'an de Jesus-Christ 1179. par ordre de Gregoire IV. soixante-quatriéme patriarche d'Armenie. On conserve de plus à la bibliothéque du roi un discours sur la vie de Nersés de Lampron, fait à la priere du prêtre Nersés qui étoit de la même famille, & qui portoit le même nom. Ce discours fut composé l'an de l'ére armenienne 653. de Jesus-Christ 1206. pour conserver à la postérité la mémoire de ce grand archevêque.

NERVET, (Jean) profès de l'ordre du Val-des-Ecoliers, au prieuré de saint Eloy près Lonjumeau, dépendant de Sainte-Catherine de Paris, fut connu de Louis XI. par un évenement assez singulier. Le roi avoit quelquefois des accès imprévus de dévotion. Un jour vers l'heure de midi, il s'avisa de vouloir entendre la messe à Sainte Catherine, & ordonna qu'on lui cherchât pour la célébrer, un religieux de la maison ; tous avoient déja célébré, peut-être même dîné. Sur ces entrefaites Nervet arrive de Lonjumeau à Sainte-Catherine très-fatigué ; il étoit à jeun. Ses confreres le prient de célébrer devant le roi qui attendoit dans l'église. Nervet y consentit ; & après la messe, Louis XI. voulut converser avec lui. Nervet ayant plu au prince, le roi l'attacha à son service. Cet évenement est de l'an 1474. Deux ans après, Nervet fut prieur de Sainte-Catherine : il devint ensuite abbé de Juilly au diocèse de Meaux, & évêque de Mégare *in partibus infidelium* : il mérita dans la suite que le roi le choisît pour son confesseur. En 1480. des actes lui donnent aussi la qualité de conseiller d'état & privé. Il suivit le roi dans tous ses voyages, & ne résida d'une maniere fixe à Sainte-Catherine, qu'après la mort de Louis XI. Jean Nervet étoit homme de lettres, il aimoit les sciences, & fut un des premiers protecteurs de Jean Cheradamus, professeur des langues grecque & hébraïque. On a une lettre de Cheradamus à Nervet. * Extrait d'un mémoire sur la vie de Louis XI. écritte par M. Duclos, dans les *Jugemens sur les écrits nouveaux*, par M. l'abbé Des-Fontaines, tome 8. pag. 168. Voici ce qu'on lit dans le catalogue des abbés de Juilly à la suite du tome premier de l'*Histoire de l'église de Meaux*, par le R. P. dom Toussains Duplessis, célebre écrivain de la congrégation de saint Maur. « Jean Nervet » étoit prieur de la Couture-Sainte-Catherine à Paris, con- » seiller, aumônier & confesseur de Louis XI. lorsqu'il » fut fait abbé de Juilly. Les premiers titres où son nom » paroisse, sont de l'an 1492. Il fut sacré ensuite évêque » de Mégare. Il mourut en 1525. & fut enterré à Juilly. Ce récit n'est pas entierement conforme à celui que l'on vient de faire, d'après le mémoire cité ; mais nous ignorons lequel est le plus exact. Il est parlé aussi de Jean Nervet dans le *Gallia Christiana*, & dans l'*Histoire Ecclésiastique de la chapelle des rois de France*, par l'abbé Archon, *in*-4°. tom. 2. pag. 416. mais on ne donne aucune date.

NERVET, Michel) *Supplément de 1735. tom. 2. p. 141. col. 1. . . . . . . on dit* que Michel Nervet mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans ; c'est beaucoup trop, il n'avoit que soixante & quatre ans.

NESSEL ou NESSELIUS, (Martin) poëte Latin, originaire de Moravie, étudia d'abord le droit dans l'université de Rostoch. Après y avoir séjourné pendant trois années, il

il fut appellé en 1656. à Ultzen, dans les pays de Lunebourg, pour y être recteur de l'école de cette ville. On le demanda depuis à Minden, pour y être recteur de l'école de saint Ulrich; & il quitta encore ce poste pour se rendre à Verden, parce que l'archevêque de Breme lui avoit promis de l'avancer. Il auroit dû avoir le rectorat de l'école de cette ville; mais comme le chapitre des chanoines ne pouvoit pas payer au recteur, qui y étoit, les mille écus qui devoient lui être payés, Nessel sollicita la place de professeur ordinaire en poësie dans l'université de Helmstadt, vacante par la mort de Meibom; mais il ne put l'obtenir. En 1665. il fut appellé pour être recteur de Brême, où il fut peu de tems, ayant quitté secrettement cette ville en 1667. pour se retirer à Vienne, où il quitta la religion qu'il avoit professée jusqu'alors. On ne marque point le tems de sa mort. Ses écrits sont : *Panegyricus in serenissimum ducem Brunsvicensem Augustum*, à Ultze ou Ultzen, 1636. *Poëmata*, 1643. *Hymnus Jesu-Christo, vero Dei filio, belgice conscriptus à Daniele Heinsio, latinitate donatus : Meditationes novissimorum : Commentatio mortalitatis variis carminibus adornata*, à Brême, 1646. *in*-12. *Sylvarum & sacrorum libri : Proverbia Salomonis : Sapientia Jesu Siracidis : Libellus Tobiæ : Castrum doloris, seu Threni Jeremiæ : Theatrum amoris, seu Canticum Canticorum Salomonis : Cantica Veteris & Novi Testamenti*, en vers latins : *Nucleus doctrinæ & prudentiæ civilis, sive regulæ vitæ Fabri Pibracii*; c'est une traduction en vers latins des quatrains de Pibrac. *Compendium historiæ Veteris & Novi Testamenti & Joannis Cluverii epitome historiarum*, à Rinteln, 1645. *in*-12. *Exercitationes miscellaneæ*, 1666. * Extrait du *Supplément françois de Bâle*, tom. 3. pag. 408.

NETHEN, (Matthias) né le 27. Octobre 1617. à Suchtel, ville du territoire de Juliers, étoit fils d'un ministre de ce lieu. Après avoir étudié les langues grecque & latine, on l'envoya à Harderwic, où il prit les leçons de Henri de Diest & de Jean Cloppenbourg. Diest ayant été transféré à l'école de Deventer, Nethen le suivit, & il y demeura jusqu'en 1642. qu'il vint à Utrecht pour y profiter des leçons de Gisbert Voët, de Charles de Maets, & de Mainard Schotanus. En 1642. on le mit au nombre des candidats du ministeriat, & il commença à prêcher. En 1644. il fut fait maître-ès-arts; & ayant dédié aux magistrats sa dissertation inaugurale, ceux-ci lui firent présent de vingt-cinq florins. En 1646. il fut appellé par ceux de Cleves pour remplir la charge pastorale, & il y gouverna aussi les écoles pendant deux ans; c'est-à-dire, jusqu'en 1654. qu'il accepta la place de professeur en théologie à Utrecht : c'étoit le 24. d'Avril. Le 3. de Mai de la même année, il fut fait docteur en théologie, & soutint en cette occasion un thèse sur la transubstantiation. Il exerça les fonctions de son emploi jusqu'en 1661. qu'il fut obligé de se retirer. Durant les disputes qui furent agitées à Utrecht touchant l'usage des biens ecclésiastiques, Nethen fit un recueil des avis dont les deux partis divisés convenoient, & le donna en 1660. sous le titre d'accord des ministres d'Utrecht dans le jugement sur l'usage des biens ecclésiastiques : l'ouvrage est en latin, Desmarais y opposa dans la même langue de courtes réfléxions, auxquelles Nethen répondit en 1661. par un écrit à qui il donna le titre de défense nécessaire de l'accord des pasteurs d'Utrecht. Cet écrit déplut beaucoup au consistoire de Groningue, & à tous les partisans de Desmarais; on en demanda justice aux magistrats d'Utrecht, & Nethen fut déposé de son emploi de professeur le 14. Avril 1662. Gaspar Burman dit que l'ouvrage de Nethen étoit plein d'injures & de calomnies. L'auteur mena une vie privée jusqu'en 1669. qu'il fut appellé à Herborn pour y remplir les fonctions de pasteur, d'inspecteur & de professeur en théologie. Il mourut, sans avoir été marié, le 9. Octobre 1686. âgé de soixante huit ans. Nicolas Gurtler prononça son oraison funébre. Outre les deux écrits dont on vient de parler, on a encore de Nethen, des dissertations *De decreto Dei circa contingentia absoluto, an à conditione extra Deum suspenso* : d'autres sur la science moyenne, sur le decret de Dieu touchant les choses possibles qui ne se font point; sur la Grace; sur les épîtres de saint Paul à Timothée, à Utrecht, 1655. des disputes sur le concours de Dieu déterminant, &c. d'autres sur la lettre & l'esprit : une dissertation sur la transubstantiation : un traité de l'interprétation de l'Ecriture-Sainte contre Louis Wolzogen, à Herborn, 1675. *in*-4°. une édition de l'examen de l'arminianisme de Samuel Rhetorfort, 1668. *in*-8°. deux discours funébres, l'un sur la mort de Heidfeld, l'autre sur celle de Caussenius : il prononça ces discours à Herborn. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

NEUCHAISES ou NEUCHÉSES, (Jacques de) baron de Bussy, Des-Francs, &c. naquit le 25. Octobre 1591. & non en 1592. comme le dit le pere Jacob dans ses écrivains de Châlon. Il étoit fils de JEAN JACQUES de Neuchéses, baron de Bussy, & de *Marguerite* Fremyot, fille de *Benigne* Fremyot, président au parlement de Bourgogne. Jacques de Neuchaises fut élevé par le sçavant Claude Robert, connu par sa *Gaule Chrétienne*. Il prit à Bourges le degré de docteur en théologie, & devint chancelier de l'université & de l'église de Bourges, vicaire général de la même église, abbé de Varennes, ordre de Cîteaux, du même diocèse; abbé de saint Etienne de Dijon, de Ferrieres, ordre de saint Benoît, diocèse de Sens, prieur de Nantua, ordre de Cluni, diocèse de Lyon; doyen de saint Denys de Nogent-le-Rotrou, ordre de Cluni, diocèse de Chartres; & enfin évêque de Châlon-sur-Saone. Il avoit été député à l'assemblée du clergé en 1625. & à celle de 1645. Il mourut à Châlon le premier de Mai 1658. âgé de soixante-six ans & six mois. On a de lui : Oraison funébre de François de la Grange de Montigny, maréchal de France, prononcée à Bourges le 14. Décembre 1617. à Bourges, 1618. Harangue prononcée à l'entrée du roi Louis XIII. à Châlon en 1629. Cette harangue est inserée à la page 728. de l'*Illustre orbandale*, dans le *Gallia Christiana* de messieurs de Sainte-Marthe, & le 15. volume du *Mercure François*, imprimé en 1629. Harangue prononée devant Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, à Châlon, 1633. & dans la Gaule Chrétienne. Harangues prononcées devant le roi Louis XIV. & la reine Anne d'Autriche, à Dijon, au nom des trois états de Bourgogne, en 1650. Ces dernieres harangues ne sont point imprimées. Rituel du diocèse de Châlon, à Lyon, 1653. *in*-4°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 107. & 108.

NEUFVILLE, (Charles de) seigneur d'Alincour, marquis de Villeroy, gouverneur de Lyon, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique, que* son éloge a été composé en latin par le pere Labbé Jesuite, dont il est parlé dans l'histoire litteraire de Lyon du pere Colonia Jesuite. Cet éloge a pour titre : *Illustrissimi, potentissimique domini Caroli de Neufville, domini d'Halincourt, marchionis de Villeroy, Lugdunensium proregis elogium funebre* : il est en prose & contient sept pages *in*-4°. sans date, ni indication du lieu de l'impression.

NEUFVILLE, (Nicolas de) seigneur de Villeroy, d'Alincour, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique, qu'*outre ses *Mémoires*, mentionnés audit article, le sieur Jean de Lannel a fait imprimer de ce seigneur une lettre au roi Henri III. dans un *Recueil de plusieurs harangues & remontrances*, données *in*-8°. à Paris, 1622. M. l'abbé Lenglet ayant recouvré une copie beaucoup plus exacte de cette lettre de M. de Villeroy, l'a publiée de nouveau au tome 3. pag. 349. de la nouvelle édition qu'il a donnée en 1744. du journal de Henri III. Dans cette édition, la lettre a pour titre : *Remontrance faite par M. de Villeroy, au roi Henri III. touchant sa conversion à la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, & les motifs & les raisons par lesquelles il doit y être excité.* Il est dit dans une note que cet écrit fut fait au mois d'Août 1588.

NEVIZAN, (Jean) jurisconsulte, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Ast en Piémont d'une bonne famille. S'étant déterminé, après le cours de ses études, à se donner à la jurisprudence, il alla à Padoue, où il eut pour maître François Curtius le jeune,

qui mourut en 1533. après avoir professé pendant quarante ans. Névizan se fit si bien connoître, qu'il fut fait professeur en droit dans l'université de Turin; & c'est aux fonctions de cet état & à la composition de divers ouvrages qu'il a passé toute sa vie. Il n'a jamais été marié; mais il eut une concubine nommée *Jacqueline*, qu'il maria après en avoir eu un fils qui fut avocat, mais qu'on dépouilla de ses biens après la mort de son pere, & qui, pour surcroit d'infortune, perdit l'esprit. Jean avoit quelques biens dans la campagne de *Tiglioli*, dont les comtes de Montafia étoient seigneurs : il eut à leur sujet de longs procès avec Paul Visca, qu'il ne put voir finir, & qu'il laissa au comte de Montafia, apparemment son parent, puisque sa mere étoit fille de *Godefroy* de Montafia. François de Billon rapporte dans *le fort inexpugnable de l'honneur du sexe feminin*, que les dames de Turin choquées des médisances que Nevizan avoit répandues contre le sexe dans sa *Sylva nuptialis*, allerent le prendre, & le chasserent de la ville à coups de pierres, & qu'il n'obtint la liberté de revenir, qu'après leur avoir demandé pardon à genoux, ayant sur le front ces deux vers latins :

Rusticus est verè, qui turpia dicit de muliere,
Nam scimus verè, quod omnes sumus de muliere.

C'est peut-être un conte. Nevizan mourut l'an 1540. Ses ouvrages sont : *Volumen consiliorum*, à Lyon, 1559. *in-fol.* à Francfort, 1563. *in-fol.* à Venise, 1573. *in-fol. Summarium, seu compendium decretorum ducis Sabaudiæ*, à Turin, 1588. à Lyon, 1592. *Additiones ad Rolandinam*, à Turin, *in*-4°. *Controversiæ feudales*, à Marpurg, 1615. *in*-4°. selon André Rossotti, qui parle de ces quatre ouvrages tels qu'on vient de les citer dans sa Bibliothéque des Auteurs du Piémont. *Quæstiones de librorum multitudine resecandâ*, à Cologne, 1607. *in*-4°. *Consilium Joannis de Nevizanis, in quæstione : An princeps possit infeudare oppidum, invitis oppidanis, vel alienare subditos invitos*, parmi les conseils d'Albert Brunus. *Index scriptorum in utroque jure*, à Lyon, 1522. il y en a eu depuis d'autres éditions augmentées successivement par Louis Gomez, Jean Fichard, Jean-Baptiste Ziletti, & Jean Wolfgang Freymonius. *Sylva nuptialis, bonis referta non modicis, nunc te, lector, obnixè rogat, ut se aspicias, deinde quod scriptum est, legas, & protinus visis opusculi annotamentis, cum indice alphabetico contentorum narrativo, lætaberis gaudio magno*, à Paris, 1521. *in*-8°. tel est le titre de cette édition qui est la premiere que l'on connoisse; mais qui a dû être précédée de quelque autre, puisque dans les éditions postérieures on trouve une lettre du jurisconsulte *Achilles Alionus* à l'auteur, datée de l'an 1522. qui marque qu'il y avoit déja quelques années qu'il avoit publié cet ouvrage. Nevizan le revit en 1523. & y fit quelques additions. Il y en a eu encore d'autres éditions depuis. Des six livres dont cet ouvrage est composé, les deux premiers roulent sur la thèse *qu'il ne faut pas se marier*, & les deux suivans, sur la thèse contraire : le cinquiéme & sixiéme livres sont étrangers aux quatre autres : Nevizan y examine les régles qu'un juge doit suivre dans ses jugemens. Le tout est rempli de plaisanteries, de citations, d'une érudition mal dirigée, de choses singulieres, de pensées originales, & de diverses opinions erronées. On peut voir dans l'Apparat sacré de Possevin une longue liste des endroits que l'Inquisition a voulu qu'on réformât dans ce livre. * Guy Pancirole, *De claris legum interpretibus.* Niceron, *Mémoires*, tom. 24. pag. 175. & suivantes. Bayle, *Dictionnaire*, &c.

NEUMANN, (Gaspard) docteur en physique & en médecine, conseiller aulique de sa majesté Prussienne, doyen du premier college de médecine, membre de la société impériale des curieux de la nature, de la société des sciences de Londres & de Berlin, & de l'institut de Boulogne, professeur en chymie dans le college de médecine & de chirurgie du roi de Prusse, & apothicaire de la cour de Berlin, naquit le 11. Juillet 1683. dans la ville de Zullichow, située dans le duché de Crossen. Il étoit fils de *Georges* Neumann, bourgeois de Zullichow, qui mourut en 1695. Comme Georges exerçoit aussi la profession d'apothicaire, son fils embrassa le même état, après avoir bien appris le polonois. Avant d'avoir fini son apprentissage, qui fut achevé le 17. Mai 1701. il alla à Unruhstadt, près de Zullichow dans la grande Pologne, pour y prendre soin d'une apothicairerie. En 1704. il se retira dans le Brandebourg, à cause des troubles qui régnoient alors en Pologne. En 1705. il vint à Berlin, où il entra dans l'apothicairerie de voyage de sa majesté. Il voyagea sept années en cette qualité. Il fit le voyage de Hollande, de Carlsbad, & de la Prusse, avec le premier roi de ce royaume; & avec le roi défunt qui étoit alors prince royal, il fit le voyage de Hanovre, &c. Le roi voulût qu'il étudiât à Halle; & quoique M. Gundelsheimer, médecin de sa majesté, voulut le dissuader de ce dessein, on ne laissa pas de lui offrir par le moyen du docteur Arekin, médecin de l'empereur de Russie, une place avec six cens roubles, & quelques autres avantages; mais Neumann ayant refusé ces offres, le roi de Prusse le fit voyager à ses frais, pour lui donner lieu d'approfondir la chymie. Il commença ses voyages en 1711. Après avoir visité les mines de l'Allemagne, il fit un troisiéme voyage en Hollande pour y voir travailler les chymistes, & surtout pour profiter des lumieres du sçavant Boërhave. Delà il fit un voyage d'Angleterre, où il apprit la mort de son maître. Dans cette circonstance qui l'embarrassoit, il trouva à Franequer le docteur Cyprien qui le prit chez lui, & qui s'en servit dans ses expériences. Le médecin Gundelsheimer lui écrivit en 1715. pour sçavoir s'il avoit envie de revenir à Berlin, & s'il vouloit aller en Poméranie en qualité d'apothicaire de campagne : Neumann l'en remercia; & en 1716. il alla avec le roi d'Angleterre George I. à Hanovre, d'où il se rendit à Berlin, où quelques affaires particulieres le demandoient. Il y lia connoissance avec M. Stahl, médecin du roi, conseiller aulique, dont il gagna l'estime & l'affection. M. Stahl obtint qu'on lui permettroit de voyager encore une année aux frais de la cour (car cette permission lui avoit été retirée après la mort du roi). Neumann profita de cette nouvelle faveur pour voir l'Angleterre, la France & l'Italie. Il se fit connoître par-tout des chymistes les plus habiles, & en France il donna des leçons de botanique. A Rome, il vit librement M. Lancisi, médecin du pape, qui lui fit voir tout ce qui pouvoit mériter son attention dans cette ville où il séjourna six semaines. De retour à Berlin, il fut fait apothicaire de la cour, & aggregé successivement à plusieurs sociétés de sçavans. Le roi ayant fondé en 1723. le college de médecine & de chirurgie, Neumann fut fait professeur de la chymie pratique, & en 1724. membre du college de médecine de sa majesté Prussienne. En 1725. il devint membre de la societé royale des sciences de Londres. En 1727. la faculté de médecine de Hall le nomma docteur. Il fit cette année un voyage en Silésie, en Moravie, jusqu'à Vienne; & il passa à son retour par la Bohême, Teplitz, Dresde & Freyberg. Il fut aggregé en 1728. à l'Académie impériale des curieux de la nature, & en 1734. à l'institut de Boulogne. La même année il fit un voyage dans la nouvelle Marche & la Poméranie, où il découvrit la véritable génération de la pierre ostéocolle. En 1736. l'Académie impériale des curieux de la nature lui envoya le diplome d'adjoint; & la même année il eut le décanat dans le college de médecine & de chirurgie à Berlin. Il mourut en 1737. le 20. Octobre : voici la liste de ses écrits. On trouve dans les actes des curieux de la nature, 1. dans le premier volume, *Tractatus de oleo destillato formicarum æthereo* : 2. *Tractatus de albumine ovi succino simili*, dans le cinquiéme volume dudit recueil. 3. Dans les transactions philosophiques de Londres, *Disquisitio de camphorâ* : au tom. 4. *De experimento probandi spiritum vini Gallici, perquàm usitato, sed reverà falso & fallaci* : dans le tom. 4. on trouve aussi ces deux écrits dans les *Miscellanea Berolinensia*, tom. 3. *De salibus alcalino fixis; de camphora Thymi; de ambrâ gryseâ*, dans le même tome des transactions philosophiques. 4. Dans les *Miscellanea Berolinensia*, tom. 5. *Meditationes in binas observationes*

de aquâ per putrefactionem rubrâ, vulgò tali in sanguinem versâ, habitâ, &c. *Succincta relatio ex actis Pomeranicis de prodigio sanguinis in palude circa pagum Statgardiensem Sarow, viso*, 1724. *De prodigio sanguinis è Pomeraniâ nunciata observatio: De spiritu urinoso caustico*. 5. Dans le tom. 4. *Demonstratio syrupi violarum commixtionem ad probanda liquida non esse sufficientem sed fallacem. Examen correctionis olei seminis raparum*. 6. Dans le tom. 6. *De vi causticâ & conversione salium alcalino-fixorum aëri expositorum in salia neutra*. 7. On a encore séparément du même auteur, 1. *Tractatus de salibus alcalino fixis & camphora*, à Berlin, 1727. 2. *De succino, opio, caryophillis aromaticis & castoreo*, à Berlin, 1730. 3. *Disquisitio de ambrâ grysea*, à Dresde, 1736. M. Neumann a donné aussi quelques ouvrages en allemand. * *Supplém. françois de Bâle*.

NEUMANN, (Jean-Georges) docteur en théologie, Luthérien, né le premier Mai 1661. à Mertz dans le cercle de l'électorat de Saxe, près de Beltzig, village du pays de Merssbourg, où son pere étoit ministre, étudia dans le gymnase de Zittau, & en 1680. il alla à l'université de Wittenberg, où il fut fait en 1681. adjoint de la faculté philosophique. De-là il se rendit à Strasbourg, & il visita la plupart des universités allemandes. De retour à Wittenberg, il y fut fait en 1690. professeur en poësie, & bibliothécaire en 1692. ensuite professeur en théologie, & enfin assesseur du consistoire, de même que prévôt de la chapelle du château. Il mourut le 5. Septembre 1709. il a beaucoup écrit sur la morale & la théologie dans les principes de la religion qu'il suivoit. On peut consulter la liste de ses écrits que l'on fait monter à quarante-six, sans compter ceux qui sont en allemand, dans le tom. 3. du *Supplément du Dictionnaire historique imprimé en françois à Bâle*, pag. 411.

NEVO, (Alessandro) ou Alexandre NEVUS, jurisconsulte, naquit à Vicence dans le XV. siécle, & étudia le droit avec grand succès sous les plus habiles jurisconsultes de ce tems-là, Paul de Castro, Jean d'Anagni & autres. Pancirole dit qu'il commença d'enseigner le droit à Padoue l'an 1457. d'autres prétendent qu'il commença dès 1454. & même plutôt. Il a fait des additions sur Panorme : c'est un commentaire sur les décrétales, qui fut imprimé à Venise en deux volumes *in-fol.* l'an 1585. Taisand, qui ne parle point de cet ouvrage, dit seulement qu'on a de lui plusieurs belles réponses sur des matieres bénéfiales, & des conseils, outre un livre *De gestis Romanorum & contra Judæos fœnerantes*. Les ouvrages de Nevo sur le droit ont été recueillis & imprimés *in-fol.* par les soins d'André Duchesne, en 1617. c'est au moins ce que nous lisons dans une note qui nous a été communiquée. * *Mémoires manuscrits*. Taisand, *Vies des jurisconsultes*, édition de M. de Ferrieres, *in-4°*. pag. 398.

NEURÉ, (Mathurin) *Supplément tom. 2. pag. 142. & 143..... ajoutez ce qui suit.* Tous les auteurs qui ont parlé de Neuré le surnomment *Mathurin* : Jacques Moisant de Brieux qui lui a écrit plusieurs lettres, est le seul que l'on connoisse qui le nomme Marc-Antoine ; c'est néanmoins le même : car on voit par ces lettres que ce Neuré à qui elles sont écrites, étoit attaché à la maison de Longueville, & chargé de l'éducation des jeunes princes de Longueville. C'est ce que l'on voit dans les cinq lettres que lui adresse M. de Brieux, & qui se trouvent dans le recueil des lettres latines de ce dernier, imprimées à Caën en 1670. *in-8°*. Dans deux de ces lettres, il est marqué que Neuré travailloit à l'histoire de M. de Longueville, pere de ses éléves ; & M. de Brieux l'exhorte à mettre la derniere main à cet ouvrage qui étoit fort avancé.... On a encore de Neuré un écrit latin de soixante & une pages *in-4°*. dont on n'a point parlé. Il est intitulé : *Querela ad Gassendum de parum Christianis Provincialium suorum ritibus, minimùmque sanis eorumdem moribus : ex occasione ludicrorum quæ Aquis-sextiis in solemnitate Corporis Christi ridiculè celebrantur*. C'est une invective véhémente contre certaines pratiques de religion que l'auteur reproche aux Provençaux, & en particulier contre ce qui se passe ou se passoit à Aix, le jour de la Fête-Dieu, lors de la procession solemnelle du Saint-Sacrement, à laquelle le parlement, & les autres corps de la ville assistent. Il y a de bonnes choses dans cette piéce ; mais elles sont écrites d'un stile trop chargé & trop enflé. Pierre-Joseph de Haitze, Provencal, y a trouvé aussi plusieurs choses outrées, & même fausses, qu'il a réfutées dans un ouvrage publié à Aix, intitulé : *L'esprit du cérémonial d'Aix en la célébration de la Fête-Dieu* : voyez de HAITZE. M. de la Roque a répondu aussi à plusieurs endroits de l'écrit de Neuré dans *le Mercure de France*, mois de Septembre 1738. L'écrit de Neuré a été mis en vers provençaux par René Gaillard, sieur de Chaudon ; mais cette traduction est demeurée manuscrite jusqu'à présent. On n'a point non plus la réponse de Gassendi à Neuré. La mort de celui-ci est marquée comme récente dans les nouvelles du *Mercure* de Décembre 1677..... *Supplément tom. 2. pag.* 142. & 143. *aliæ*, lisez *alæ* (les ailes).

NEWHOFF. (Theodore, baron de) Ce gentilhomme a tant fait parler de lui dans ce siécle, & il a donné un exemple si éclatant de l'inconstance de la fortune, qu'il mérite d'avoir une place dans cet ouvrage. Il est fils du baron de Newhoff, gentilhomme du comté de la Marck, qui avoit épousé la fille d'un bourgeois de Viset, dans l'évêché de Liége. Ce mariage lui attira l'indignation de ses parens ; de sorte qu'il se vit obligé d'aller chercher du service en France. Il fut fait commandant d'un fort de la dépendance de Metz, où sa femme lui donna deux enfans : 1. Theodore, dont il s'agit ici ; & 2. une fille depuis mariée au comte de Trévoux. Le comte de Mortagne, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orleans, eut soin de l'éducation de ces deux enfans, & Théodore fut page de cette princesse. En quittant l'habit de page, il fut fait lieutenant dans le régiment d'Alsace. Ne pouvant fournir à la grande dépense qu'il faisoit, il fut obligé de s'absenter, & se retira auprès du fameux baron de Gortz, qui l'envoya secrettement à quelques cours, sur-tout à celle d'Espagne, où il sçût s'attirer la faveur du cardinal Alberoni, autre homme extraordinaire, qui le prit sous sa protection à la mort du baron de Gortz, & le fit colonel, en lui donnant, outre ses appointemens, une pension de six cens pistoles. Cette fortune le rendit fier, effet ordinaire dans tous ceux qui n'ont pas un solide mérite. Lors de la chute du cardinal, il se trouva sans autre ami que le baron de Ripperda, qui engagea Theodore à épouser mademoiselle de Kilmaneck, parente du duc d'Ormond, & demoiselle d'honneur de la reine d'Espagne, dont elle étoit une des favorites. Le baron ne tarda pas à s'en repentir, cette dame n'étant pas belle, & lui ne mettant point de bornes à son ambition. Pendant que la cour étoit à l'Escurial, il saisit tous les bijoux & la garderobe de son épouse, gagna Cartagene & passa en France dans le tems du Missilipi. Il y fit connoissance avec le fameux Law qui lui donna les moyens de faire une fortune brillante, mais qui fut passagere. Ayant fait des dépenses extraordinaires, & étant ruiné par les billets de banque, il fallut quitter Paris. Il passa en Angleterre, de-là en Hollande, où il demeura quelque tems, sur-tout à Amsterdam. Il en partit pour passer dans le Levant. Il étoit à Genes en 1733. On dit que, par le moyen d'un de ses parens, qui étoit fort en faveur auprès du ministre impérial à Vienne, il obtint la liberté de quatre chefs des Corses qui étoient dans les prisons de la Republique. Après leur liberté, il les conduisit à Livourne. Par reconnoissance ils lui offrirent de faire révolter de nouveau les Corses, & de le mettre à leur tête. Quoi qu'il en soit de cette offre, il est certain qu'il aborda dans l'île de Corse, au port d'Aleria, au mois de Mars 1736. avec un vaisseau qui portoit pavillon Anglois. On publia alors que ce vaisseau étoit parti de Tunis avec le passeport du consul Anglois ; qu'il fut reçu avec de grands honneurs par les chefs des Mécontens, qui lui donnoient le titre d'excellence & de vice roi de Corse. On prétendit sçavoir alors, qu'après avoir formé son projet avec les chefs des Corses, qu'il avoit fait sortir de prison, il s'étoit rendu à Tunis, qu'il y avoit logé chez le consul Anglois, & que le Dey,

ayant approuvé le dessein du baron sur l'île de Corse, lui avoit fourni les moyens de s'y rendre. Il avoit quinze personnes à sa suite, & sur le vaisseau il y avoit dix piéces de canon, quatre mille fusils, quelques cassettes remplies d'or & d'argent, & une grande caisse de sequins, &c. de Barbarie, le tout montant à deux millions de ducats. Il fit distribuer les fusils & les souliers qu'il avoit apportés, donna de l'argent, & forma vingt-quatre compagnies de soldats. Le 15. Avril 1736. il se fit une assemblée générale des Corses, où l'on dressa la capitulation que Theodore devoit jurer, en recevant la couronne qui lui étoit offerte. La capitulation ayant été acceptée par Theodore qui la signa & en jura l'observation, on le proclama roi de Corse, il fut couronné de laurier, & il reçut le serment de fidélité. Suivant l'usage des anciens, les Corses conduisirent leur roi en pleine campagne, & là ils l'éleverent sur leurs épaules au milieu des troupes, & aux acclamations de tout le peuple. La république de Genes, alarmée de cet évenement, n'oublia rien pour décrier le nouveau roi Theodore I. Elle publia le 9. Mai 1736. un édit contre le nouveau monarque, comme contre un usurpateur, un perturbateur du repos public, & un criminel de lese-majesté au premier chef. Dans cet édit on apprend diverses particularités qui concernent la personne du fameux Theodore; qu'il se disoit habile dans la chymie, la cabale & l'astrologie, qu'en 1727. il avoit dissipé en Espagne l'argent qu'on lui avoit avancé pour lever un régiment; qu'il avoit été arrêté prisonnier à Livourne pour cause de dettes, d'où il avoit été délivré le 6. Septembre 1735. & que de-là il s'étoit rendu à Tunis pour comploter son entreprise avec les Turcs qui lui avoient fourni des armes & de l'argent. A cet édit, Theodore opposa un manifeste, où il fait sentir aux Genois qu'ils ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, & à la dureté de leur gouvernement, si les Corses se sont jettés entre ses bras, & l'ont choisi pour leur roi, qu'au reste tous les Genois sont bannis de l'île sous peine de la vie. Il se vit dans peu à la tête de vingt ou vingt-cinq mille hommes, & maître de la campagne. Sa cour étoit brillante, & sa garde composée de trois cens hommes qui avoient toujours le sabre à la main. Il recouvra un grand nombre de places, & bloqua la Bastie. Le secours que Theodore avoit fait esperer, ne paroissant point, on commença à murmurer. Le 2. Septembre il se tint une assemblée générale à Casaconi, à laquelle Theodore présida. Là, après plusieurs débats, on décréta, que si le secours, si souvent promis, n'arrivoit pas avant la fin du mois d'Octobre, Theodore se dépouilleroit de la royauté. Dans ces entrefaites, il reçut de grosses sommes, & arma plusieurs barques pour courir sur les Genois. Le 16. Septembre 1736. il établit à Sartena un ordre de chevalerie, & cela en mémoire de la délivrance des Corses. Cet usurpateur publia ensuite, qu'à l'exemple de la Hollande, il y auroit liberté de conscience pour tous ceux qui viendroient s'établir dans l'île. Il fit battre de la nouvelle monnoie avec l'argent qu'il avoit apporté, où l'on voit d'un côté les armes du royaume, & de l'autre l'image de la Vierge avec cette légende : *Monstra te esse matrem.* Le secours ne venant point, Theodore prit sagement le parti de l'aller solliciter. Les Corses y consentirent. Il établit un ordre de régence pendant son absence, par un édit du 14. Novembre 1736. Il partit enfin déguisé en abbé, & arriva à Livourne, d'où il partit incessamment sans que l'on sçût la route qu'il avoit prise. Les Genois firent courir le bruit que les Corses avoient chassé leur roi; mais les régens du nouveau royaume détruisirent le manifeste de la république par une déclaration solemnelle du 1. Décembre 1736. Peu après les Genois mirent la tête de Theodore à prix, & promirent deux mille ecus d'or à quiconque le livreroit ou le tueroit. Theodore se rendit en Hollande, où un de ses créanciers l'ayant découvert, le fit arrêter pour la somme de cinq mille florins. Divers autres créanciers de Hambourg & d'Angleterre lui tomberent sur les bras; mais par le secours de diverses personnes qui s'intéressoient à son sort, il reçut dix à douze mille florins, par le moyen desquels il obtint son élargissement en promettant par serment, devant le magistrat, qu'il payeroit le reste de ses dettes dès qu'il se verroit en état de pouvoir les acquiter. Le 15. Juillet 1737. il arriva à Lisbonne, d'où il partit le 27. & vers le milieu du mois suivant, il parut sur les côtes de Toscane avec quatre frégates, chargées de provisions & de munitions de guerre. Il arriva heureusement en Corse le 21. du même mois, accompagné de divers officiers. Ce retour ne fut pas de longue durée, les troupes Françoises l'ayant forcé de nouveau d'en sortir. La paix se fit entre les Corses & les Genois, ce qui dût faire perdre à Theodore I. l'esperance de remonter sur le trône. Il passoit en 1736. pour avoir environ cinquante ans. Le baron de Newhoff, après s'être tenu quelque tems caché dans un château près de Sienne, a de nouveau reparu sur la scène. Les Genois ayant été obligés de retirer leurs troupes de Corse, pour veiller à la conservation de leur république, les Corses ont pris ce tems-là pour casser le dernier accommodement fait avec les Genois, & pour confirmer l'élection du roi Theodore. La déclaration est en date du 14. Juin 1744. * *Histoire des révolutions de l'île de Corse & de l'élévation de Theodore I. &c.* à la Haïe, 1738. *Bibliothéque raisonnée*, tome 19. pag. 440. où l'on dit que cette histoire n'est nullement un roman, & qu'elle n'a guères d'autre défaut, que de n'être pas assez complette. * *Supplém. françois de Bâle.*

NEUVILLE EN HEZ, (la) village dans le Beauvoisis. *On a dit dans le tome 2. du Supplément; édition de 1732.* que saint Louis, roi de France y étoit né, fondé sur une chartre d'exemption de taille pour un tems, accordée par Louis XI. en l'honneur & souvenir de la naissance de saint Louis, laquelle a servi de modéle à deux autres; mais il a paru une dissertation & quatre réponses du pere Matthieu Texte, Dominicain, dans les *Mercures de France* de Novembre 1735. Septembre 1736. Juin 1737. Avril & Juillet 1738. où il fait voir le peu d'autorité de ces chartres, & prouve par des témoignages & des raisons si solides que saint Louis est né à Poissy, qu'il est juste de maintenir cette ville dans sa possession, comme l'ont fait ceux qui ont écrit avant 1700. & depuis que la dissertation de ce pere a paru. En effet, quelle attention méritent des chartres auxquelles leur défenseur n'attribue dans le *Mercure* d'Août 1738. pag. 1747. d'autre autorité que celle de laisser le fait en question *dans la classe des incertains*, que M. Baillet, natif de Neuville, auteur des vies des Saints, cite dans celle de saint Louis, édition de 1704. deux ans avant sa mort, sans y avoir aucun égard, préférant la vérité aux intérêts de sa patrie, & dont les gens du roi Louis XI. ont eu la précaution de prévenir l'abus qu'on en pourroit faire en ajoutant en 1468. *ainsi qu'il nous a été affirmé*, &c. & ceux d'Henri IV. en 1601. *sans qu'ils fassent apparoir titres ni partie d'iceux pour avoir été perdus pendant les derniers troubles.* Foible preuve que des titres perdus; & s'ils ne l'étoient pas encore du tems de Louis XI. que ne les lui avoit-on présentés, & il les auroit rapportés; au lieu de dire, *ainsi qu'il nous a été affirmé* : ce qui signifie, que ce qu'il avance, n'est fondé que sur *un ouï dire* 252. ans après la naissance de S. Louis, sans le moindre vestige d'écrit, de monument, de tradition connue, ni même de convenances, sans sçavoir à quelle occasion la reine Blanche accoucha dans le château d'un étranger, ni comment une mere si rendre & si pieuse permit, pendant que le roi Louis VIII. son époux étoit à Poitiers, qu'on lui enlevât son fils, un enfant de France, pour le porter à quinze lieues, avant d'être pour le moins ondoyé, en danger de sa vie & de son salut. Les chartres des rois ne sont pas toujours à l'épreuve d'un faux exposé, ce qui n'est pas sans exemple. L'ordonnance de Louis XII. de 1513. assure sur une requête faite de bonne foi, que la cour des aides de Montpellier y a été depuis 1444. & Louis XI. dit qu'il l'y remit par son ordonnance de 1467. qui a pour titre dans le recueil de Corbin, pag. 69. & 92. édition de 1621. *Second établissement de la cour des aides à Montpellier.* Quel avantage

après cela peut-on retirer des chartres de Neuville où il n'est parlé que de titres perdus, & combattus par tant de preuves contraires ? L'autorité de Guillaume de Chartres, chapelain de saint Louis, est décisive en faveur de Poissy. Ce saint roi, dit-il, vouloit garder les jeûnes commandés dans le diocèse de Chartres, & il répondoit que c'étoit pour y être né (Poissy en étoit alors comme aujourd'hui) : *Prætendendo quod de Carnotensi diœcesi oriundus existebat :* ce terme étoit alors si ordinaire, que les auteurs des vies des papes rapportées par M. Baluze, de Clement V. Jean XXII. Benoît XII. nés sous le régne de saint Louis, & celui de la vie de Gregoire XI. né en 1331. tous quatre François, s'en sont servis pour exprimer le lieu de leur naissance. M. Duchesne traduit *natif.* Le pere Texte confirme cette version par plusieurs autres exemples, & en particulier par celui qui suit. Philippe le Bel, selon le continuateur de la chronique de Nangis, se voyant mourant, voulut se faire porter à Fontainebleau : *à suis apud Fontem Blandi unde & oriundus, se deferri præcepit ;* que s'il est constant que cet auteur du tems de Guillaume de Chartres, voisin de Paris comme lui, qui s'est servi du même terme, alors si usité, l'a entendu du lieu de la naissance temporelle de Philippe le Bel, ne doit-on pas convenir que le chapelain de saint Louis a eu le même dessein, d'autant mieux que Hugues Capet, chef de la troisiéme race de nos rois, étant venu de Saxe, selon M. le Gendre, & l'aïeul & le pere de saint Louis ayant pris naissance à Paris, où ils ont fait comme lui leur demeure, ainsi que l'ont écrit le continuateur d'Aymon & Rigord, son chapelain ne peut pas avoir parlé de son origine, qui est le premier des deux sens qu'on oppose, non plus que de sa naissance spirituelle, qui est le second. Mon aïeul, dit Philippe le Bel dans sa charte de 1304. cherissoit l'église de Notre-Dame de Poissy, dans laquelle il avoit reçu la grace du baptême. Voilà sa naissance spirituelle & la ville pour y être né : *Considerantes eximiæ dilectionis affectum quem avus noster ad ecclesiam B. M. villæ Pissiaci in quâ renatus fonte baptismatis, & ad villam ipsam locum suæ originis habebat :* il ne s'agit plus du batême, il auroit mis *suæ regenerationis* ou *prædictæ originis ;* mais d'une naissance temporelle. Ce terme étoit si familier à ce roi, qu'il le repete dans une autre charte de 1305. donnée en confirmation des grands biens & des priviléges accordés au monastere de Poissy en vue de cette naissance : *Locum originis gloriosi confessoris prædicti*, pour y être né ; car un roi n'est pas originaire d'un de ses châteaux. On n'a qu'à lire les annales des ordres religieux & l'ouvrage du pere Echard *Scrip. ord. Præd.* & on y trouvera plus de mille fois : *Frere de Rome & de Paris*, &c. surnommé du lieu de sa naissance : *A loco suæ originis nuncupatus.* Personne n'ignore, dit cet auteur, tom. 1. pag. 121. qu'on donnoit autrefois aux religieux le surnom du lieu où ils étoient nés : *Nemo nescit aliàs hunc morem invaluisse ut religionis votis adstricti, loci natalis nomen sortirentur.* Le seul témoignage de Bernard Guidonis, Dominicain, évêque de Lodéve en 1324. suffit pour terminer tout sujet de dispute. Ce prélat que M. Baillet appelle *un homme né pour l'avancement de l'histoire de l'Eglise*, Bollandus *vir insigni eruditione prædictus*, & Baluze, *auctor omni exceptione major*, par rapport à l'histoire, naquit près de Limoges en 1260. dix ans avant le decès de S. Louis, & quarante avant celui de son confrere Guillaume de Chartres, avec lequel il pouvoit avoir eu relation ; il fut envoyé à Paris en 1318. par Jean XXII. pour y traiter de la paix entre les François & les Flamands ; ce qui réussit, dit Mezerai, le 20. Mai 1320. Guidonis alors inquisiteur de Toulouse, & général de son ordre : *Dum officiis inquisitoris & procuratoris fungeretur*, au rapport de l'auteur de sa vie qui l'avoit connu, obligé en cette derniere qualité de veiller à l'exécution du dessein du fondateur de la maison royale de Poissy, à cinq lieues de Paris, il lui fut aisé de l'apprendre dans l'espace de deux ans, de son confrere le cardinal de Freauville, ancien confesseur de Philippe le Bel, chargé par le testament de ce roi de 1296. du projet de cette fondation, & décédé en 1324. des religieux directeurs au nombre de treize, & des religieuses de cette communauté naissante : principalement de madame sœur Marie de Clermont, fille de Robert, sixiéme fils de saint Louis, âgée de dix ans à la mort de son aïeule Marguerite de Provence qui l'avoit élevée, de dix-neuf, quand Philippe le Bel lui dit en 1304. ma belle cousine, *je vous donne le monastere de Pouissy pour tant que vivrez*, & de trente-deux au decès de son pere Robert en 1317. D'ailleurs Guidonis avoit eu l'honneur de parler souvent aux rois Philippe V. & Charles VI. fils de Philippe le Bel, déclarés fondateurs de ce monastere comme lui, âgé de dix-sept ans à la mort de son pere Philippe III. de vingt-sept à celle de son aïeule, qui en avoit conversé dix-huit avec la reine Blanche. Comme il n'est pas possible que la mere & l'épouse de saint Louis ayent été si long-tems ensemble sans avoir parlé du lieu de sa naissance ; que les rois Philippe le Bel, qui travailla avec tant de zele à sa canonisation, sans en laisser le moindre vestige à Neuville, & Philippe VI. qui fit sacrer l'église des dames de Poissy en 1330. l'ayent ignoré ; qu'enfin toute la famille royale très-nombreuse, élevée par ces deux reines, n'en ait pas été informée. Disons, ou que jamais personne n'a sçu où ce saint roi est né, ou il faut avouer que Guidonis a puisé la vérité auprès de si vives sources, lorsqu'il a écrit dans la relation de ce monastere royal, que Philippe le Bel l'a fondé pour honorer le lieu de la naissance de son aïeul : *In honorem avi sui qui apud Pisiacum natus est ;* le terme est clair, la source pure, l'auteur estimé & du tems de saint Louis. Son témoignage ayant un évident caractere de vrai, mérite d'être reçu. * Cet article est tout entier du pere Matthieu Texte, Dominicain, & on le donne tel qu'il a prié de l'inserer.

NEUVILLE, (*N.* FOY de la) de la ville de Beauvais, & d'une famille connue dans cette ville, a été employé dans le dernier siécle (le XVII.) par Sobieski roi de Pologne, en diverses affaires importantes : ce roi l'envoya en 1689. à Moscou pour être informé de ce qu'y traitoient alors les Anglois & les Hollandois. Ce voyage donna lieu à monsieur de la Neuville de donner une relation de Moscovie, sous ce titre : *Relation curieuse & nouvelle de Moscovie, contenant l'état présent de cet empire, les expéditions des Moscovites*, &c. à Paris, 1698. *in*-12. L'auteur y prit le nom de *Balthasar* Hezeneil de la Neuville ; & M. l'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4. pag. 299. édition *in*-4°. de 1735. a cru que c'étoit M. Baillet qui s'étoit caché sous son nom ; en quoi il a été suivi par plusieurs autres qui se sont trompés comme lui.

NICAISE. (Claude) *Supplément tom. 2. pag. 145......* *ajoutez que* dans les *Miscellanea Leibniziana*, à Lipsic, 1718. on trouve plusieurs lettres de l'abbé Nicaise avec les réponses des sçavans à qui elles sont écrites ; une entr'autres de M. Morel sur Molinos.... * Voyez l'abregé de la vie de M. l'abbé Nicaise, & la liste de ses ouvrages, dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, *in-fol.* tom. 2. pag. 109. & suiv.

NICERON, (Jean-Pierre) si connu par ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, naquit à Paris l'onziéme jour de Mars de l'an 1685. il étoit d'une famille honnête & ancienne, déja connue & estimée en 1540. Il fit ses études à Paris au college Mazarin, & les fit avec succès. Il ne réussit pas moins dans sa rhétorique qu'il fit au college du Plessis. Quelque tems après, résolu de quitter le monde, il consulta sur son dessein un de ses oncles qui étoit dans la congrégation des Clercs Réguliers de saint Paul, connus sous le nom de *Barnabites.* Cet oncle l'examina ; & s'étant assuré de sa vocation, il le présenta au noviciat de la même congrégation, établi au prieuré de saint Eloy à Paris. Le jeune Niceron y fut reçu le 14. d'Août 1702. prit l'habit le 18. Janvier 1703. & prononça ses vœux le 20. Janvier 1704. âgé de dix-neuf ans, dix mois & un jour. Après sa profession, on l'envoya à Montargis pour y faire un cours de philosophie & de théologie ; après quoi il fut envoyé à Loches en Touraine pour y professer les humanités, &

ensuite la théologie. Il reçut l'ordre de prêtrise à Poitiers le 2. de Juin 1708. il n'avoit pas l'âge requis, on obtint dispense; sa piété mérita cette faveur. Le college de Montargis l'ayant redemandé, il professa deux années la rhétorique, & la philosophie pendant quatre ans. Malgré ces occupations, le pere Niceron ne se refusoit presque jamais aux œuvres de charité qui se présentoient, & sur-tout à l'instruction des fidéles; & on l'a souvent entendu avec édification dans les chaires de plusieurs villes de province, & même à Paris. Ce fut en 1716. que ses supérieurs l'appellerent dans cette ville, afin de lui procurer la facilité de se livrer à l'étude pour laquelle il a toujours eu la plus vive inclination. Outre les langues sçavantes, il entendoit presque toutes celles qui sont les plus connues en Europe, & cette connoissance lui a été fort utile pour la composition des ouvrages qu'il a donnés au public, n'ayant cessé de travailler jusqu'à sa mort, arrivée après une courte maladie, le 8. de Juillet 1738. âgé seulement de cinquante-trois ans, trois mois & vingt-huit jours. Ses ouvrages sont : 1. *Le grand Fébrifuge, ou discours où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur reméde pour les fiévres, & vraisemblablement pour la peste*, traduit de l'anglois de M. Jean Hanckock, curé ou ministre de l'église de sainte Marguerite à Londres, *in*-12. Ce petit traité parut avec quelques autres piéces relatives à cette matiere, en 1724. & a eu un succès si avantageux, qu'il a été réimprimé deux fois. La derniere édition est de 1730. en deux volumes *in*-12. sous le titre de *Traité de l'eau commune*, à Paris, chez Cavelier. 2. *Les voyages de* Jean Ouvington, *à Surate, & diverses autres lieux de l'Asie & de l'Afrique, avec l'histoire de la révolution arrivée dans le royaume de Golconde, & quelques observations sur les vers à soie*, deux volumes *in*-12. à Paris, 1725. 3. *La conversion de l'Angleterre au Christianisme comparée avec sa prétendue réformation*, ouvrage traduit de l'anglois, à Paris, 1729. *in*-8°. 4. *Géographie physique, ou histoire naturelle de la terre*, traduite de l'anglois de M. Wodward, par M. Nogués, docteur en médecine, *avec la réponse aux objections de M. le docteur* Camerarius; *plusieurs lettres écrites sur la même matiere, & la distribution méthodique des fossiles*, traduit de l'anglois par le P. Niceron, à Paris, 1735. *in*-4°. 5. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des belles lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, à Paris, chez Briasson, *in*-12. Le premier volume de ce grand ouvrage parut en 1727. les autres ont été donnés successivement jusqu'au trente-neuviéme qui a paru en 1738. Les trois premiers ont été réimprimés en 1729. & le quatriéme en 1737. Le quarantiéme volume a paru depuis la mort de l'auteur en 1739. On a donné depuis le quarante-uniéme & le quarante deuxiéme; mais dans ces trois derniers, il y a plusieurs articles qui ne sont point du pere Niceron. Cet ouvrage est si connu, qu'il est inutile d'en parler ici plus au long. On peut voir d'ailleurs ce qui en est dit sans partialité dans la vie du pere Niceron, imprimée dans le tome quarantiéme de ses mémoires. On y verra aussi le caractere de l'auteur, & le portrait aimable que l'on en fait, y est dans le vrai.

NICOLAI, (Jean) Dominicain, &c. *Supplément tome 2. pag. 147. col. 2.*... touchant le concile des Hérétiques, *lisez* touchant le baptême des Hérétiques..... *Catalania Gallicæ vindicáta*, lisez *Catalania Galliæ vindicata*...... La somme de saint Thomas, avec les notes du pere Nicolaï, de l'édition de Lyon, chez les Anissons, est en 2. vol. *in-fol.* le premier de 1685. le second de 1686. Son traité *De jejunii Christiani... ritu*, &c. a été réimprimé à Paris en 1675. Voyez le *Journal des Sçavans* du 17. Juin 1675. *A la fin de l'article, on dit un mot* d'un autre *Jean* Nicolaï qui a été professeur à Tubingue. *On peut ajouter que l'on a donné en* 1739. *in*-8°. à Leyde, une dissertation de ce professeur, dont le titre est : *Joannis* Nicolaï *libellus de luctu Christianorum, seu de ritibus ad sepulturam pertinentibus, nunc primùm editus ex bibliothecâ Sigeberti* Havercampi.

NICOLAI. Famille illustre & ancienne. *Supplém. tom. 2.*

VIII. Jean-Aymard Nicolaï, marquis de Goussainville, &c. premier président honoraire de la chambre des comptes de Paris : *ajoutez*, mort à Paris le 6. Octobre 1737. âgé de soixante-dix-neuf ans. *Voyez* sa postérité à son article dans le *Supplément de 1735*.... *Françoise-Christine* Nicolaï, seconde fille de celui qu'on vient de nommer, & épouse de *Michel* de Forbin, marquis de Janson, baron de Villelaure, seigneur de Maune, gouverneur des îles, citadelle, château & forts d'Antibe, Grasse & leurs dépendances, &c. avec lequel elle avoit été mariée le 9. Juillet 1725. est morte à Paris le 27. Juillet 1740. dans la trente-troisiéme année de son âge. Son fils unique *Joseph-Palamedes* de Forbin, marquis de Janson, capitaine dans le régiment de cavalerie d'Anjou, a épousé le 4. Janvier 1746. *N.* Aubery de Vastan, fille de feu *Felix* Aubery, marquis de Vastan, maître des requêtes honoraire & prévôt des marchands de la ville de Paris, & de dame *Marie-Renée* le Mairat, sa seconde femme.

NICOLAI, (Melchior) théologien de Wirtemberg, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit le 14. Décembre 1578. à Schorndorf, où son pere, originaire de Stutgard, étoit conseiller. Il fit successivement ses études à Stutgard, & dans le couvent de Blaubevern. Etant tombé dans une maladie qui retarda les progrès de ses études, son pere voulut le faire boulanger; mais il en fut détourné par quelques amis, & on l'envoya à Tubingue où en 1598. il fut fait maître-ès-arts. Le tems qu'il passa dans cette ville fut pour lui un tems de si grande application, qu'il répara avec usure celui que sa maladie précédente lui avoit fait perdre. En 1601. il fut appellé pour être diacre de Waiblingue, & cinq ans après il eut l'église de Stettin. Il gouverna cette église dix ans, après lesquels on lui confia le pastorat de Marpach & la surintendance de tout ce district. En 1618. il fut nommé professeur extraordinaire en théologie, & inspecteur du stipendium illustre du duc de Wirtemberg. Environ trois ans après, on lui donna l'abbaye d'Ahussen. Il eut celle de Lorch en 1623. & il entra en même tems dans le conseil du pays de Wirtemberg. En 1627. on lui donna l'abbaye d'Adelberg, & la surintendance générale de toutes les églises de ce district. En 1629. il fut obligé de quitter l'abbaye d'Adelberg en vertu de l'édit de l'empereur, par lequel il étoit notifié, que les couvens du duché de Wirtemberg doivent être évacués, pour y laisser entrer les ecclésiastiques qui suivoient la Religion Catholique Romaine. Alors on donna de nouveau à Nicolaï la chaire de théologie à Tubingue, & on lui conserva la voix & la place qu'il avoit dans les états du duché de Wirtemberg. En 1630. il fut créé docteur & professeur ordinaire en théologie; & en 1638. après la mort de Luc Osiander, on le fit vice-chancelier & surintendant de Tubingue. En 1650. il eut la prévôté de tout le Wirtemberg, la charge de conseiller intime du prince, & celle de visiteur de l'université & des écoles des couvens. Il épousa 1°. *Catherine* Nutzbeck, veuve de *Melchior* Dezen, conseiller de Waiblingue, dont il eut trois fils, qui sont tous promus à des charges distinguées dans l'église, & une fille qui épousa *Tobie* Wagner, chancelier de Tubingue : 2°. *Marguerite*, veuve de *Theodor* Thumm, docteur & professeur en théologie; il n'en eut point d'enfans. Il mourut à Stutgard le 13. Août 1659. On cite de lui les écrits suivans : 1. *Consideratio théologica quatuor quæstionum de profundissima κένωσει Jesu-Christi*, à Tubingue, 1622. *in*-4°. 2. *Symbolum Lutheranum contra Laurentium Forerum vindicatum*, à Tubingue, 1624. *in*-4°. 3. *Operæ pretium & manu-pretium Jesuitico-Forerianum*, à Tubingue, 1652. *in*-4°. 4. *Disputationes contra Manuale Forerianum*, à Tubingue, 1639. 5. *Jubar cœlestis veritatis*, à Tubingue, 1652. *in*-4°. 6. *Umbellæ somnium Jesuitico-Forerianum opposito cœlestis veritatis jubare discussum*, à Stutgard, 1652. *in*-4°. 7. *Compendium didacticum & elenchticum*, à Ulm, 1655. *in* 8°. 8. *Martinus Lutherus à septem characteribus Foreri vindicatus*, à Tubingue, 1668. *in*-4°. 9. *Sola fides justificans, ex prælectionibus in epistolam ad Galatas demonstrata*, à Tubingue, 1650. *in*-4°. 10. *Nihil non ad rem*, à Stutgard, 1653. Il a encore composé quelques ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Bâle.*

NICOLAS, (saint) évêque de Myre en Lycie, &c. Dans une nouvelle édition du Supplément de 1735. on pourra ajouter aux citations l'ouvrage suivant : *Histoire de la vie, du culte, de la translation des reliques & des miracles de saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie*, par le R. P. dom Joseph de l'Isle, prieur titulaire d'Hareville, ordre de saint Benoît, de la congrégation de saint Vanne & de saint Hydulphe, à Nanci, 1745. *in*-12. Cet ouvrage est dédié au roi Stanislas de Pologne, duc de Lorraine, &c. Après la préface, on trouve 1. un discours préliminaire sur la vie de saint Nicolas, dans lequel l'auteur parle de ceux qui ont écrit la vie de ce saint, & en particulier de Simeon Métaphraste dont il détaille les actions, & dont il fait l'apologie en général, & en particulier pour la vie qu'il a écrite de saint Nicolas. 2. La vie de saint Nicolas, où l'auteur suit en grande partie le récit de Métaphraste. Cette vie est divisée en quatre livres : on y trouve dans un grand détail les miracles du saint; l'histoire de la translation de ses reliques; & l'histoire particuliere de la fondation de saint Nicolas du Port en Lorraine, lieu célébre par les reliques de saint Nicolas & par le concours annuel des pélerins. On y parle de ceux qui ont possédé successivement l'église de ce lieu, qui est aujourd'hui un monastere de Benedictins de la congrégation de saint Vanne. 3. Un recueil de piéces servant de preuves. On y a joint l'épitaphe de dom Simon Moyset, religieux Benedictin, trésorier de l'abbaye de Gorze, fondateur de l'église de saint Nicolas en Lorraine, mort au mois d'Avril 1520. une hymne composée depuis cinq cens ans à l'honneur de saint Nicolas : autre hymne d'*Alphanus* évêque de Salerne, de la fin de l'onziéme siécle, & les quatre hymnes de Santeul à l'honneur de saint Nicolas. Nous rapporterons l'épitaphe de dom Simon Moyset, parce qu'elle donne la date de la fondation de l'église de saint Nicolas, & qu'elle est d'ailleurs singuliere pour le stile.

Pour honorer Dieu notre Créateur,
Et NICOLAS *son très-saint serviteur :*
L'an de salut mil quatre cens & quinze,
Et quatre-vingt, en devote entreprinse,
Sire SIMON MOYSET *fut fondateur,*
Et le premier de ce Temple inventeur,
Faisant plusieurs admodiations
Du prieuré & des oblations,
Y exposant du sien grande quantité
Pour ériger cette église en beauté :
Dont se voyant RENÉ *le très-bon Roy,*
D'un saint vouloir l'aida en noble arroy ;
Consequemment grands seigneurs & prélats,
Marchands, Bourgeois du lieu saint Nicolas ;
Et pélerins ont été adjouteurs,
Et de ce bien très-dévots prometteurs,
Le bien ancien toujours persévérant,
Et de grand cœur achever espérant,
Eut bien secours du devot duc Antoine,
Lequel trouva en ce saint fait ydoine ;
Puis en Avril en mil cinq cens & vingt
Débilité & maladie lui vint,
Dont entendit à son salut pourvoir ;
Et à la fin pour vertueux soulas,
Le corps pris jeu devant saint Nicolas,
Où mort fut mis d'Avril l'onziéme jour :
Jesus lui donne la gloire & son amour.

NICOLAS V. pape, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu'il* mourut en 1455. *ajoutez* un lundi 24. du mois de Mars à l'âge de cinquante-sept ans. Le dernier jour des obséques de son prédécesseur Eugene IV. il avoit prononcé un beau discours *De morte Eugenii & de eligendo pontifice*, dont Æneas Silvius & plusieurs autres, font un grand éloge. *Voyez* EUGENE IV. En 1742. M. Dominique Georgi, chapelain du pape Benoît XIV. a fait imprimer à Rome une vie détaillée & fort curieuse du pape Nicolas V. (*Vita Nicolai Quinti pontificis maximi ad fidem veterum monumentorum, à domino Georgio sanctissimi domini nostri Benedicti papæ XIV. ex intimis sacellanis conscripta*, in-4°.) Il y donne l'histoire de ce pape depuis sa naissance jusqu'à sa mort, parle de sa famille, examine s'il est vrai qu'il eût été médecin avant son cardinalat, & rapporte toutes les affaires auxquelles il a eu part durant son pontificat. Il dit sur la fin qu'on lui dressa l'épitaphe suivante qui est comme un abregé de ses actions.

Hic sita sunt Quinti NICOLAI *Antistitis ossa,*
Aurea qui dederat sæcula, Roma, tibi.
Consilio illustris, virtute illustrior omni,
Excoluit doctos doctior ipse viros.
Abstulit errorem, quo schisma infecerat orbem,
Restituit mores, mœniaque, templa, domos.
Tum Bernardino statuit sua sacra Senensi,
Sancta jubilei tempora dum celebrat.
Cinxit honore caput Federici, conjugis aureo ;
Res italas, icto fœdere, composuit.
Attica Romanæ complura volumina linguæ
Prodidit : en tumulo fundite thura sacro.

La vie de Nicolas V. dont nous parlons, est terminée par une curieuse dissertation où l'auteur examine la protection que le pape Nicolas V. a donnée aux lettres & aux sçavans : (*Disquisitio de Nicolai V. pontif. max. erga litteras, & litteratos viros patrocinio*) : cette dissertation est très-utile pour connoître l'état des lettres en Italie dans le XV. siécle. Elle est suivie de quelques piéces, parmi lesquelles on lit deux lettres de Nicolas V. à Nicolas Perot, pour le féliciter de ce qu'il avoit déja traduit en latin de l'historien Polybe, & l'exhorter à traduire le reste. La premiere de ces lettres est du 29. Août 1452. la seconde du 3. Janvier 1454.

NICOLAS, (Jean) né à Dijon, avocat général au parlement de Bourgogne, mort le 19. Janvier 1681. âgé de plus de soixante-dix ans, est auteur d'une partie des piéces qui sont dans un ouvrage burlesque intitulé : *La perdrix & l'orange*, question proposée au carnaval en 1645. imprimée *in*-8°. la même année à Dijon. Il a fait encore : *Les ragouts de carnaval*, brochure de quatre pages *in*-4°. *Conclusions prises le 15. Avril 1660. sur la présentation des lettres pour le gouvernement de Bourgogne, expédiées en faveur de Louis de Bourgogne, prince de Condé* : ces conclusions sont à la suite du discours de Charles Fevret sur le même sujet, à Dijon, 1660. *in*-4°. *Ordonnances à se réjouir pour l'année 1668. au sujet de la police, disposition, formalités, qui, à l'avenir, s'observeront aux soupers & repas* : ce dernier écrit n'est point imprimé, & ce ne doit pas être une perte. Ce magistrat paroît s'être occupé de bien des badineries peu convenables à son état. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 112.

NICOLAS, (le pere) prédicateur Capucin, étoit né à Dijon. Son nom de famille étoit PELTRET. Il mourut à Lyon en 1694. après avoir été trois fois définiteur de la province & provincial. Ses ouvrages sont : *Oraison funébre de monsieur Odebert, président au parlement de Bourgogne*, à Dijon, 1662. *in*-4°. *Pharaon réprouvé*, ou l'*Avocat de la Providence de Dieu sur la réprobation des pécheurs*, à Lyon, 1685. *in*-4°. ce sont des sermons pour l'Avent. *Octave du Saint Sacrement*, à Lyon, 1686. *in*-8°. *Octave de l'Assomption*, à Lyon, 1687. *in*-8°. *Sermons sur tous les Evangiles du Carême*, à Lyon, 1687. *in*-8°. 3. vol. *L'esprit du Chrétien ecclésiastique & religieux*, à Lyon, 1688. *in*-8°. 3. vol. *Panegyriques sur les mysteres de Notre-Seigneur*, à Lyon, 1688. *in*-8°. *Sermons prêchés pendant l'Avent*, à Lyon, 1688. *Panégyriques sur les mysteres de la Sainte-Vierge*, à Lyon, 1688. *in*-8°. *Lettre curieuse à un ami*, dans laquelle on fait l'analyse de la nouvelle théologie mystique du docteur Molinos, à Dijon, 1688. *in*-12. *Sermons pour les quarante-heures, contre le mauvais usage du Sacrement de Pénitence*, à Lyon, 1691. *in*-8°. *Panégyriques des Saints*, à Lyon, 1693. *in-fol.* 3. vol. *Sermons sur les Evangiles de tous les dimanches de l'année*, à Lyon, 1694. *in*-8°. 3. vol. *Sermons pour les vêtures & professions religieuses*, à Lyon, 1695. *in*-8°. *Octave des Morts*, à Lyon, 1696. *in*-8°. Le carême du pere Nicolas a été traduit en italien sous ce titre : *Quaresimale del padre Nicolò, di Dijon, pre-*

vinciale de' padri Capuccini della provincia di Lione, tradotto del francese, à Venise, *Francisco* Storti, 1730. *in*-4°. 2. vol. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 112. & 113. On y avertit que dans la Bibliothéque des auteurs Capucins, par le pere Denys de Genes, imprimée *in-fol.* en 1691. il est parlé très-peu exactement du pere Nicolas.

NICOLAS de HANAP. *Cherchez* HANAP (Nicolas de)

NICOLAS de CURBIO, religieux de l'ordre de saint François, vivoit dans le XIII. siécle. Il fut estimé du pape Innocent IV. qui le retint à Rome pour être son chapelain & son confesseur. Il fut depuis évêque d'Assise. Le pape Innocent IV. mourut entre ses bras, & il en a écrit la vie qui est un ouvrage important pour l'histoire ecclésiastique de ce tems-là. M. Baluze l'a fait imprimer au tom. 7. de ses *Miscellanea*, depuis la page 353. jusqu'à 405. sous ce titre : *Vita Innocentii papæ IV. scripta à fratre Nicolao de Curbio, ordinis Minorum, postmodum episcopo Assisinatensi.*

NICOLAS, (Augustin) né à Besançon, avocat, s'étoit appliqué dans sa jeunesse aux belles lettres & à l'étude des langues espagnole & italienne. Il voyagea en différentes cours, & fut chargé par Charles duc de Lorraine, que le roi d'Espagne avoit fait arrêter, de solliciter son élargissement. Cette liberté ne fut accordée que lorsque la paix des Pyrénées fut sur le point d'être conclue. M. Nicolas fut honoré alors du titre de conseiller d'état du duc Charles. Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, qui avoit connu les talens & le mérite de M. Nicolas, le fit pourvoir d'une charge de maître de requêtes au parlement de Dole, à laquelle il ne fut cependant reçu qu'en 1666. après plusieurs jussions. Il étoit de l'Académie de la Crusca, il écrivoit facilement en prose & en vers, dans les différentes langues qu'il parloit ; mais sa présomption a fait tort à ses talens. Il croyoit égaler Horace, Virgile & Ovide dans les trois genres de poësie qu'il avoit réunis, & il regardoit comme un exil le titre d'honneur dont il jouissoit dans sa patrie. Il s'en venta dans des vers qu'on voit gravés au bas de deux de ses portraits, dont l'un est à la tête de ses poësies réimprimées en 1693. à Besançon, ce qui l'exposa à beaucoup de railleries. Il faut convenir cependant qu'il faisoit des vers avec facilité, & qu'il parloit bien plusieurs langues étrangeres. On a de lui une relation de la derniere révolution de Naples, dédiée à don Juan d'Autriche, & imprimée à Amsterdam, chez Pluymer, & une autre de la campagne de 1664. en Hongrie, imprimée à Cologne, avec diverses piéces historiques, en 1666. L'auteur mourut à Besançon le 25. Avril 1695. comme il n'avoit point d'enfans, il laissa son bien aux pauvres sous la direction des confreres de la Miséricorde, dans la chapelle desquels il est inhumé avec épitaphe. * Extrait des *Mémoires* de M. Dunod *pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, pag. 635. & 636. Dans le tom. 1. du *Ménagiana*, édition de 1715. pag. 234. & 235. on parle fort mal de M. Nicolas comme auteur, sur-tout à cause de sa vanité ; & l'on rapporte plusieurs vers où il n'est pas mieux traité ; c'est ce que l'on peut voir dans cet ouvrage qui est entre les mains de tout le monde.

NICOLAS NICOLI, peut-être Nicolas, fils de *Nicolas*, citoyen de Florence, a été un des restaurateurs des lettres en Italie dans le XIV. siécle & le suivant. Né d'un pere qui étoit dans le commerce, & qui y avoit gagné un bien considérable, il fut destiné d'abord à la même profession ; mais son inclination pour l'étude l'ayant entraîné de ce côté-là, il apprit la langue latine étant déja dans un âge raisonnable, & se mit sous la discipline de Louis Marsilio, religieux Augustin, qui tenoit école à Florence, qui avoit d'illustres disciples, & que l'on regardoit comme l'oracle du pays. Pour être moins distrait, Nicolas vint demeurer avec son maître, & suivit le même genre de vie. Il s'appliqua particulierement aux belles lettres, à la philosophie, & à l'histoire ; & comme il avoit du bien, & qu'il vivoit avec beaucoup de frugalité, il fit acheter dans toutes les parties de l'Europe les meilleurs manuscrits en tout genre, & il s'en forma une bibliothéque de huit cens volumes ; ce qui étoit très-considérable dans un tems où l'art de l'imprimerie n'étoit point encore inventé. Nicolas ouvrit cette bibliothéque à tous ceux qui vouloient en faire usage ; en sorte qu'elle devint un lieu d'étude publique. Après la mort de Marsilio, sous qui il avoit pris beaucoup de goût pour la langue grecque, il tacha de procurer à sa patrie des gens habiles dans cette langue ; & s'associant dans ce dessein avec le sçavant Colucius Salutatus, ils engagerent Manuel Chrysoloras de Constantinople, de venir enseigner la langue grecque à Florence. Ce fut encore aux sollicitations de Nicolas que Guarini de Verone, Jean Aurispa & François Philelphe, vinrent enseigner dans la même ville. Il excitoit à l'étude tous ceux en qui il croyoit voir de la capacité ; il les favorisoit selon ses moyens, il les secouroit & les mettoit en état de faire des progrès utiles. Leonard & Charles d'Arezzo, Ambroise le Camaldule, & beaucoup d'autres, prenoient ses avis, avoient recours à ses lumieres, & entroient dans ses vues pour le progrès des lettres. C'étoit avec d'autant plus de confiance, que Nicolas possédoit à fond les humanités, l'histoire ancienne, la cosmographie, & tout ce qui est l'objet des recherches de ceux qui aiment l'antiquité. Il n'étoit pas moins versé dans l'Ecriture-Sainte qu'il lisoit chaque jour, & l'on a loué autant sa piété que son érudition ; sa modestie que l'étendue & la variété de ses connoissances ; sa bonté & sa charité que son goût. Il aimoit aussi les arts, & il avoit rassemblé d'excellents tableaux, des sculptures, des médailles, & tout ce qui pouvoit plaire à un homme qui n'avoit jamais eu d'autre ambition que celle d'orner son esprit, & de procurer aux autres les moyens de le cultiver. Pour continuer le même bien après sa mort, il laissa tout ce qu'il avoit amassé de livres à la ville de Florence, à condition que cette bibliothéque seroit ouverte à tous ceux qui voudroient en profiter. Il mourut l'an 1436. âgé de soixante-treize ans. Poccianti dit qu'il laissa des écrits sur la cosmographie, la philosophie & l'antiquité ; mais on n'en connoît aucun, & l'on croit qu'il n'avoit jamais composé, du moins pour le public. Son éloge fut prononcé après sa mort par le celébre Pogge ; & les peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins, ont fait imprimer cet éloge sans en nommer l'auteur, dans le tom. 3. de leur *Collectio amplissima veterum monumentorum*, &c. pag. 727. & suiv. Après cet éloge on trouve une lettre d'Ambroise le Camaldule, sur la mort de Nicolas ; une autre de Thomas Pontanus, & une de Pogge sur le même sujet. Dans les lettrres d'Ambroise le Camaldule, & dans celles de Leonard Aretin ou d'Arezzo, il y en a beaucoup qui sont adressées au même Nicolas. * Extrait de l'eloge cité dans cet article. Cet éloge est simple pour le stile ; mais plein de réflexions judicieuses. On y trouve une satire fort vive contre les mœurs de Philelphe. On peut consulter aussi Jean Albert Fabricius dans sa *Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, tome 5. où il est parlé deux fois de Nicolas, pag. 339. & pag. 365.

NICOLO, peintre célébre, né à Modéne l'an 1512. est connu sous le nom de *Messer Nicolo del abbate*, parce qu'il étoit éléve de l'abbé de saint Martin, c'est-à-dire, de Primatice qui eut l'abbaye de saint Martin de Troye. Primatice ayant reconnu le mérite de Nicolo en Italie, où il vit plusieurs de ses ouvrages, principalement à Modéne & à Boulogne, l'amena en France en 1552. Nicolo suivit toute la maniere de Primatice, & peignit à fresque sur ses desseins dans la galerie de Fontainebleau, la plupart des tableaux qui representent l'histoire d'Ulysse : ils sont détruits présentement. Il représenta dans la sale du bal les travaux d'Ulysse à son retour du siége de Troye, avec une grande quantité de figures. Dans une autre chambre sont huit autres tableaux de sa main qui représentent les actions principales d'Ulysse. On voit à Paris à l'hôtel de Soubise une chapelle peinte entierement par le même. Ce peintre mourut à Paris dans un âge fort avancé. Il y a divers tableaux de lui dans cette grande ville, comme on peut le voir dans la nouvelle *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force. *Voyez* aussi M. d'Argenville dans son *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tom. 1. pag. 214. 215.

NIDARD,

NIDARD, ou NIDHARD, (Jean-Everard) cardinal, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire historique.* Il fit chez les Jesuites la profession des quatre vœux le 8. Septembre 1648. Il ne fut pas simplement confesseur de l'archiduchesse Marie-Anne; mais aussi de l'archiduc Leopold, qui fut ensuite empereur. Ce n'est pas le 1. Février qu'il mourut, mais le 30. Janvier 1681. Il écrivit par l'ordre du roi Philippe IV. l'ouvrage intitulé : *Responsio ad libellum supplicem reverendi patris magistri fratris Joannis Martinez de Prado, &c. negantis à sui ordinis prædicatoribus pronunciari posse consultum illud in Hispaniâ elogium : laudetur sanctissimum altaris sacramentum, & immaculata Deiparæ Virginis conceptio.* Cette réponse composée en latin, fut traduite en espagnol, & imprimée en 1663. Il y en a plusieurs autres éditions, & des traductions en diverses langues. Le cardinal Nidard a fait encore : *Examen juridicum quatuor propositionum quorumdam autorum anonymorum, adversantium bullæ Alexandri VII. in favorem immaculatæ conceptionis Dei Matris, emanatæ*, 1665. *Sacra sacri mysterii immaculatæ conceptionis Deiparæ Virginis apotheosis.* Pendant qu'il étoit à Rome, il composa *Informatio seu allegatio theologica pro tuendo & retinendo juramento, ejusdemque formulæ universitatis Neapolitanæ, de credendâ, tenendâ & profitendâ immaculatâ conceptione Deiparæ Virginis* : cet écrit fut remis au pape Clement X. qui en ordonna l'impression. Nidard composa encore un commentaire sur le Cantique des Cantiques, prétendant que ce livre de l'Ecriture servoit à établir le sentiment de l'immaculée conception de la sainte Vierge. * Eggs, *Purpura doctæ*, tom. 3. pag. 508. &c. *Supplém. françois de Bâle*, tome 3. page 419.

NIEM, (Thierri de) *cherchez* THIERRI de Niem.

NIÉREMBERG, (Jean-Eusebe de) Jesuite, étoit Allemand d'origine; mais il naquit à Madrid en Espagne, l'an 1590. selon quelques auteurs, & mourut en 1658. c'étoit un homme pénitent, austere même, & très-laborieux. Il a beaucoup écrit; & la plupart de ses ouvrages de piété composés, soit en espagnol, soit en latin, ont été traduits en diverses langues, & quelques-uns en françois par le pere Brignon Jesuite, & par d'autres. Le traité du *Discernement du tems & de l'éternité, ou de la différence du tems & de l'éternité*, n'a pas seulement été traduit en françois par le pere Brignon, il l'a été aussi en arabe par le pere Pierre Fromage de la même société, lequel a été deux fois supérieur général des missions de sa compagnie en Syrie & en Egypte. Il fit cette traduction à Seyde, ville maritime de Syrie, lieu de la résidence d'un consul & de plusieurs négocians François. Le pere Fromage fit imprimer cette traduction *in*-4°. dans le monastere de S. Jean-Baptiste, près le village d'Antoura dans l'Antiliban, & près d'un village dont le curé, qui étoit Maronite, fut chargé des principales fonctions de cette impression sous les yeux du traducteur, lequel avoit fait venir de Rome des caracteres arabes, & d'habiles ouvriers pour les employer. L'ouvrage du pere de Niéremberg qui a pour titre : *Le prix inestimable de la Grace*, n'a point, dit-on, été donné en françois : *Les prodigieuses adresses de l'amour de Dieu pour les hommes : & l'aimable Jesus & l'aimable Marie*, l'ont été : ces livres sont originairement en espagnol. *L'aimable Jesus* a été traduit en arabe par le pere Fromage, de même que quelques autres écrits du pere Niéremberg. *Voyez* FROMAGE. Le traité *de l'adoration en esprit & en vérité* : *L'art de conduire la volonté* : le *Théopolitique*, ou la politique divine, sont en latin. Le premier de ceux-ci est de l'an 1630. selon l'épître dédicatoire de l'auteur datée de Madrid. Nous en connoissons une troisiéme édition faite à Anvers chez Plantin en 1665. *in*-12. le titre est : *Joann. Eusebii Nierembergii, Madritensis, ex societate Jesu, de adoratione in spiritu & veritate libri quatuor, in quibus totius spiritualis vitæ, imitationis Christi, & theologiæ mysticæ nucleus eruitur*, &c. *L'art de conduire la volonté* est une philosophie morale qui a été traduite en françois par Louis Videl de Dauphiné, sous ce titre : *L'art de conduire la volonté, selon les préceptes de la morale ancienne & moderne, tirés des philosophes païens & chrétiens : traduit du latin de Jean Eusebe de Niéremberg, paraphrasé & de beaucoup enrichi par Louis Videl*, &c. dédié à M. de Lionne, conseiller d'état ordinaire & secretaire des commandemens de la reine régente, à Paris, 1657. *in*-4°. ce volume ne contient qu'une premiere partie : Videl promettoit la seconde, mais nous ignorons si elle a été donnée. Dans la préface, le traducteur dit que le pere de Niéremberg avoit demeuré plus de vingt ans en France, & qu'il s'étoit lié avec lui par l'entremise de M. de l'Auberiviere, avocat général du roi en la chambre des comptes de Dauphiné. Dans la même préface, il venge le Jesuite contre une critique amere qui avoit été faite de son ouvrage, mais il ne la fait pas assez connoître. On a encore du pere de Niéremberg un *Traité contre les scrupules*, écrit en espagnol, & qui a été traduit en françois : un ouvrage latin sur l'histoire naturelle du nouveau monde : *Préparation au passage du tems à l'éternité pour les malades*; ouvrage traduit de l'espagnol par le pere Joseph de Courbeville : *De origine sacræ Scripturæ libri duodecim, in quibus multa scripturæ loca explanantur, & antiquitates ex sacrâ profanâque eruditione eruuntur, in fol.* à Lyon, 1641. *Stromata sacræ Scripturæ, in quibus enarrantur vitæ variorum, in-fol.* &c. 1642. ces deux ouvrages sont cités par le pere le Long dans sa Bibliothéque sacrée, *in-fol.* pag. 880. *Vida de S. Ignatio di Loyola*, *in*-8°. à Madrid, 1638. *Juan Eusebio Nieremberg honor del grand patriarcha S. Ignatio su Vida, y la de S. Francisco Xavier, y deas de virtudes en claros varones de la compaña de Jesu*, à Madrid, 1643. 1644. 1645. 1647. quatre vol. *in-folio*. Le pere Alonso de Andrada a ajouté à cet ouvrage deux autres volumes, aussi *in-fol.* imprimés à Madrid en 1666. c'est ce qu'on lit dans la *Methode pour étudier l'histoire* par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tome 3. pag. 147. & 148. édition de 1735. On a encore d'autres ouvrages du pere de Niéremberg qui ne nous sont pas connus. En 1659. dom Paul-Antoine de Tarsia, docteur en théologie, membre de l'Académie des *Ociosi* de Naples, &c. donna à Lyon un volume *in*-12. intitulé : *Succus prudentiæ sacro-politicæ ex nonnullis R. P. Joan. Eusebii Nierembergii, societ. Jesu, operibus expressus, & per locos communes digestus. Operâ D. Pauli-Antonii de Tarsia, sacræ theolog. doctor. abbatis S. Antonii Cuperf. & Academici Ociosi Neapolit.* Les ouvrages du pere de Niéremberg d'où il dit qu'il a tiré le sien, sont : *De arte voluntatis : De adoratione in spiritu & veritate : De theopolytico, sive rationali divinorum operum, & Providentiâ humanorum : De sigalione, sive sapientia mystica : De gnomoglyphicis : De historiâ panegyricâ.* On voit à la tête de cet ouvrage le portrait gravé du pere de Niéremberg; & l'imprimeur, dans un court avertissement, dit que la même année 1659. il devoit publier divers ouvrages du même Jesuite, que l'auteur lui avoit fait remettre avant sa mort; sçavoir : 1. *Opera Parthenica super eximiâ & omnimodâ puritate matris Dei*, in fol. 2. *Hieromelissa bibliotheca de doctrinâ Evangelii, imitatione Christi, & perfectione spirituali, ex priscis patribus & doctoribus*, in fol. 2. vol. 3. *Sylva catechesticæ ex patribus & doctoribus sacris, qui christianas institutiones illustrant* : 4. *Syllogæ axiomatum & institutionum spiritualium christianæ philosophiæ ex patribus & vetustis doctoribus* : 5. *Opuscula varia, cum aliis operibus ejusdem anteà edita.* Le P. Henri Boillot, Jesuite, mort en 1733. a tiré des ouvrages du pere de Niéremberg diverses maximes qu'il a fait imprimer sous ce titre : *Maximes chrétiennes & spirituelles, tirées des œuvres du pere Jean-Eusebe de Niéremberg, traduites de l'espagnol en françois*, à Lyon, 1714. *in*-12. 2. vol. Outre les ouvrages cités dans cet article, on peut voir une lettre du pere Tournemine, Jesuite, dans le *Mercure de France*, premier vol. du mois de Juin 1736. & les *Mémoires de Trévoux*, Décembre 1708. & Septembre 1714. Feu M. de la Roque, auteur du Mercure, avoit, disoit-il, entre les mains un mémoire très-détaillé sur la vie & les ouvrages du pere de Niéremberg; mais ce mémoire a été promis & non publié. *Voyez* l'article du pere François DOBEILH, où l'on rapporte les traductions que ce Jesuite a faites de divers ouvrages du pere de Niéremberg; entr'autres, des *Réfléxions, sentences & maximes royales & politiques*, écrites en espagnol par le pere de Niéremberg, & des *Réfléxions prudentes, pensées morales & maximes stoïciennes*, composées

dans la même langue par le même.

NIKEL, (Goswin) *cherchez* NYKKEL.

NIL, (saint) surnommé *le Jeune*, dans le x. siécle, &c. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, que* le bienheureux Barthelemi, troisiéme abbé de Grotta-Ferrata, a écrit sa vie en grec, & que cette vie, qui est un monument précieux pour l'histoire de ce tems-là, a été traduite en latin par le cardinal Sirlet. Cette traduction se trouve imprimée dans le tome 6. de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des peres Benedictins, DD. Martenne & Durand, pag. 887. & suiv. On avoit déja une traduction de la même vie par Federic Metius, dont Baronius s'est servi pour ce qu'il a dit de saint Nil dans ses annales. Dans la collection citée plus haut, à la suite de la vie de saint Nil, on a imprimé aussi celle du bienheureux Barthelemi, & une autre vie du même, mais très-abregée.

NISMES (Académie de) *On a parlé dans le Dictionnaire historique* de l'Académie établie à Nismes par lettres patentes du feu roi, du mois d'Août 1682. sous la protection de M. Jacques Seguier, alors evêque de Nismes. Voici la liste des premiers Académiciens. Cette Académie mérite bien que l'on donne cette liste, comme on a donné celle des premiers Académiciens de la ville d'Angers.

I. François-Annibal de Rochemore, président, jugemage, & lieutenant général en la senechaussée & siege presidial de Nismes.

II. Joseph de la Baume, conseiller du roi en la sénéchaussée & siége présidial de Nismes..

III. *Jean* Saurin, docteur & avocat. C'est celui à qui l'on doit la traduction en vers françois des hymnes de M. Santeul de saint Victor, imprimée plusieurs fois. On a aussi de lui plusieurs autres poësies françoises dans les *Mercures* de son tems.

IV. Claude de Roverié, seigneur de Cabrieres.

V. *Jean* Menard, prêtre, prieur d'Aubort Il avoit promis une traduction françoise des lettres de Pierre de Blois.

VI. *Pierre* Caussé, prêtre, chanoine, second archidiacre en l'église cathédrale de Nismes, vicaire général & official de M. l'évêque de Nismes.

VII. *Charles* Restaurand, docteur & avocat.

VIII. *Antoine* Teissier, docteur & avocat. Voyez l'éloge de ce sçavant & la liste de ses ouvrages dans le *Dictionnaire historique* de 1732.

IX. *Antoine* Rouviere, docteur & avocat.

X. *Claude* Maltret, docteur & avocat.

XI. *Honoré* de Trimond, prêtre, conseiller en la sénéchaussée & siége presidial de Nismes.

XII. *Jean-Pierre* Chazel, conseiller du roi, & lieutenant principal en la sénéchaussée & siége présidial de Nismes.

XIII. *François* Graverol, docteur & avocat. *Voyez* son article au mot GRAVEROL.

XIV. *Louis* de Trimond d'Ayglun, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'église de Nismes, prieur de Quinson & de Belcouades. Il a traduit les éloges des hommes de lettres de l'italien de Lorenzo Crasso.

XV. *Pierre* Chazel, procureur du roi en la sénéchaussée & siége présidial de Nismes. Il avoit succédé à cette charge à Jean Antoine de Digoine, qui étoit aussi de la même Académie, & qui est mort en 1684.

XVI. François de Faure Fondamente : c'est celui à qui M. Pellisson a dédié son *Hist. de l'Acad. françoise.* C'étoit un gentilhomme de Languedoc, allié de M. Pellisson.

XVII. Jules-César de Fain, marquis de Peraud, maréchal de camp aux armées du roi. Il fut fait secretaire de l'Académie lors de l'établissement de cette compagnie; mais son absence obligea de donner cette charge à M. Saurin.

XVIII. Henri Cassagnes, frere de l'abbé Cassagnes de l'Academie françoise, conseiller du roi honoraire en la sénéchaussée & siége presidial de Nismes, & trésorier du domaine en la même sénéchaussée Il a traduit en françois le courtisan de Baltasar Castalionie.

XIX. Henri Guiran, conseiller au parlement d'Orange.

XX. *Ignace* Demerés, prêtre, chanoine de l'église de Nismes.

XXI. Pierre Petit, écuyer, ci-devant maréchal des logis de la cavalerie legere de France. Outre ces Académiciens domiciliés, on en nomma d'externes; sçavoir,

XXII. Baltasar Phelippeaux, marquis de Châteauneuf, conseiller du roi en ses conseils, secretaire d'état, & commandeur des ordres de sa majesté.

XXIII. *David-Augustin* Brueys. *Voyez* son article dans le *Supplément du Dictionnaire historique* de l'année 1735.

XXIV. *Jean-Antoine* de Charnes, prêtre & doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Villeneuve d'Avignon. Il est auteur de la contre-critique du roman intitulé : *La princesse de Cleves:* de la vie de sainte Rose : de la derniere traduction françoise de la vie de Lazarille de Tormes, roman espagnol : de la vie du Tasse : d'un petit traité de l'art poëtique, traduit de Lopez de Véga, dans le recueil de piéces fugitives imprimé en 1704. à Paris, chez Cot.

XXV. *Jacob* Spon, docteur aggregé au college des médecins de Lyon. *Voyez* son article dans le *Dict. histor.* de 1732.

On aura un détail plus grand & plus intéressant concernant cette Académie, dans l'*Histoire civile, ecclésiastique & litteraire de la ville de Nismes,* composée par M. Ménard, conseiller au présidial de la même ville, Académicien honoraire de l'Académie des sciences & belles lettres de Lyon, & associé à celle des belles lettres de Marseille. Cette histoire s'imprime actuellement (1745.) à Paris, en trois volumes *in*-4°. M Ménard a déja donné au public : 1. l'*Histoire des évêques de Nismes*, en deux volumes *in*-12. à la Haye (peut-être Lyon ou Nismes) 1737. 2. *Les mœurs & les usages des Grecs*, à Lyon, 1743. *in*-12.

Dans le Dictionnaire historique, on passe entierement sous silence l'*université de Nismes.* Au mois de Mars de l'an 1540. Michel Briçonnet, évêque de Nismes, conjointement avec le clergé, la noblesse, les bourgeois & les habitans de Nismes, obtint des lettres patentes du roi François I. qui érigea à Nismes « un college, école & université en toutes facultés de grammaire & des arts seulement, » & lui accorda les mêmes priviléges dont jouissoient les universités de Paris, Poitiers, Toulouse & autres du royaume. Les lettres d'érection sont rapportées dans les preuves du tome 5. de la nouvelle histoire de Languedoc, page 95. François I. confirma cette érection par d'autres lettres données à Tonnerre le 20. d'Avril de l'an 1542. & voulut qu'on pût graduer, nommer & faire tous actes dans l'université de Nismes, comme dans celles de Paris, Poitiers, Toulouse, &c. Il écrivit le 12. Février suivant à l'évêque de Rodez son ambassadeur à Rome, pour faire confirmer l'érection & les priviléges de ladite université; & le 16. de Mars suivant, il écrivit & fit écrire par la reine de Navarre aux évêques de Nismes, Usez & Viviers, pour les engager à annéxer & unir, chacun, un bénéfice de leur collation pour l'entretien de la même université. *Comme dans le Dictionnaire historique on s'étend* sur ce qu'on appelle la *Maison quarrée de Nismes*, on peut ajouter aux citations une *Dissertation sur la maison quarrée de Nismes*, imprimée dans le tome 10. (pag. 277. & suiv.) des *Mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le pere Des-Moletz de l'Oratoire. On peut aussi consulter sur cela l'*Histoire de Languedoc*, par le R. P. dom Vaissete, Benedictin de la congrégation de saint Maur, tom. 1. livre 2. & tom. 5. pag. 666.

NISSOLE, (Guillaume) docteur en médecine, né à Montpellier le 19. Avril 1647. étoit fils de *Jean* Nissole, célébre chirurgien & anatomiste royal dans l'université de médecine de la même ville de Montpellier, & l'aîné de quatre freres qui se sont distingués par leur capacité dans différentes professions. Guillaume, après avoir fait ses études avec succès chez les Jesuites, prit le parti de la médecine; & comme il l'étudia par gout & avec de grandes dispositions pour y réussir, il s'y rendit fort habile. Il brilla beaucoup dans ses exercices académiques, & le doctorat ne lui donna qu'un titre de plus; il en avoit toute la réalité avant même que de commencer à prendre des grades. Le désir de se perfectionner par le commerce des sçavans, l'ayant porté à venir à Paris, il en rapporta, après trois années de séjour, ces richesses solides qui sont la

récompense ordinaire des vrais philosophes. En 1673. il disputa avec beaucoup d'honneur une chaire de médecine dans sa patrie, qui venoit de vaquer par la mort de M. de Solignac, doyen des professeurs de l'université. Cette chaire fut néanmoins donnée à un autre en même tems que l'on applaudit au mérite de M. Nissole. Il connoissoit particulierement l'économie animale autant qu'on le pouvoit dans un tems où l'anatomie des animaux de toute espéce n'avoit pas encore été portée au degré de précision où nous la voyons aujourd'hui; mais il avoit la science de son tems, où l'autorité des Grecs, des Latins & des Arabes étoit une loi dans les écoles de médecine, à laquelle on étoit obligé de se soumettre. Avec ces principes, M. Nissole commença à visiter les malades; mais il ne tarda pas à sentir que ces principes lui manquoient souvent dans l'application lorsqu'il falloit traiter diverses espéces de maladies. Pour y remédier, il se livra à l'étude même de la nature; & n'osant point s'en rapporter aux décisions des autres, il voulut tout voir, tout examiner par lui-même. Il prit tant de goût pour cette étude de l'histoire naturelle, & sur-tout pour celle de la botanique, que ce fut dans la suite sa principale occupation, quoiqu'il n'eût qu'un patrimoine médiocre qu'il lui eût été facile d'augmenter s'il eût voulu continuer la pratique de la médecine. Le jardin royal des plantes fondé dans l'université de Montpellier par le roi Henri IV. & qui a été longtems le seul trésor botanique qu'il y eut en France, fournissoit à M. Nissole de quoi contenter sa curiosité. Il avoit le plaisir d'y voir dans toutes les saisons des plantes différentes de celles des campagnes; & le goût qu'il prenoit à les étudier, lui faisoit désirer de voir le spectacle entier de toute la nature; mais ses facultés ne lui permettant pas d'entreprendre des voyages de long cours, il y suppléoit autant qu'il pouvoit par le commerce qu'il avoit par lettres avec tous les botanistes de l'Europe. Celles que l'on a trouvées en très-grand nombre parmi ses papiers, font preuve de l'étendue de ce commerce, & de la déférence qu'on avoit par-tout pour ses lumieres & sa capacité. Il ne se contentoit pas de semer dans les jardins de Montpellier les graines de plantes qu'il recevoit de tous côtés, il en jettoit indifféremment dans tous les lieux où il faisoit de fréquentes promenades; & l'on y en voit plusieurs qui s'y sont naturalisées. Cette ardeur pour connoître de nouvelles plantes lui fit mettre à profit une grande disette de grains qui affligea le Languedoc après l'hiver de 1709. on avoit envoyé des vaisseaux au Levant pour subvenir aux besoins du peuple. M. Nissole prit part à la joie que causa le retour des vaisseaux chargés de blé; mais peu soigneux de se pourvoir de grains pour lui-même, il se jetta avec avidité sur les criblures pour y chercher des graines qu'il ne connût point encore. Son zéle fut satisfait: ces prétendus rebuts furent une espéce de pépiniere de simples qu'il décrivit avec soin, & dont il fit part aux botanistes avec qui il étoit en correspondance. Par cette voie & par plusieurs autres, on peut dire que M. Nissole a immortalisé son nom dans la botanique, non seulement par ce grand nombre de plantes qu'il a découvertes, & dont il a donné des descriptions très-exactes, mais encore par celles auxquelles M. de Tournefort a donné le nom de *Nissolia.* Il avoit projetté de donner un catalogue de toutes les plantes du Languedoc, diocèse par diocèse, d'y ajouter toutes les curiosités naturelles qu'il auroit pu remarquer dans ses voyages, & de corriger les descriptions négligées ou exagerées par les auteurs qui ont écrit sur ces matiéres : cet ouvrage a été commencé, mais il n'a pu être achevé. L'Académie de Montpellier conserve dans ses mémoires beaucoup de descriptions de plantes faites par cet illustre botaniste, ses observations sur l'animal qui produit le kermès ou vermillon, & quelques autres morceaux d'histoire naturelle. M. Nissole avoit été associé à cette Académie dès le commencement de son établissement en 1706. Il mourut en 1735. âgé de près de quatre-vingt-sept ans. * *Voyez* son éloge dans la relation de l'assemblée publique de la société royale des sciences de Montpellier, imprimée en 1736. *in*-4°.

NITHARD, historien, *dont l'article est superficiel & imparfait dans le Dictionnaire historique*, étoit fils du célébre *Angilbert*, abbé de Centule ou saint Riquier, & de *Berthe*, fille de l'empereur Charlemagne, & eut pour frere *Harnid*, dont quelques-uns ayant défiguré le nom en l'appelant *Hardouin*, en ont voulu faire un troisiéme fils d'Angilbert. Nithard naquit avant l'an 790. qui est l'époque de la retraite de son pere, & l'on croit qu'il fut élevé à la cour de Charlemagne, ou au monastere de saint Riquier, destiné alors à l'éducation des enfans de la premiere noblesse. On ne sçait presque rien de la vie de Nithard depuis sa naissance jusqu'en 842. qu'il commença à travailler à l'ouvrage qu'il a laissé à la postérité. On croit qu'il succéda à Angilbert son pere dans la dignité de duc ou comte de la Côte-Maritime, & qu'en cette qualité il servit dans les armées de Charlemagne. Il demeura toujours fort attaché à Louis le Debonnaire, & ne le fut pas moins à Charles le Chauve, son fils & son successeur à la couronne de France. Il paroît par ce qu'il nous en apprend lui-même, qu'il étoit toujours à la suite de ce dernier prince, & qu'il partagea avec lui toutes les disgraces qu'il eut à essuyer après la mort de l'empereur Louis, jusqu'en 843. Dès les commencemens des troubles en 840. Charles le députa vers l'empereur Lothaire son frere, pour tâcher de le porter à entrer dans des vues de paix & d'accommodement. Deux ans après, il le choisit encore avec onze autres de ses plus fidéles courtisans, pour régler ses partages avec Louis son frere, roi de Germanie. Nithard fit ce qu'il put pour appaiser la guerre civile entre les trois freres; mais n'ayant pas réussi, il se dégouta de la cour, & dans la suite il s'en retira en effet, & l'on croit qu'il embrassa la vie monastique dans l'abbaye de saint Riquier. M. Baluze a ajouté, que la réputation de Marcward, abbé de Prom, l'attira près de lui, qu'il est ce Nithard, moine de Prom, dont il est parlé dans les lettres de Loup, abbé de Ferrieres; qu'il retourna depuis à saint Riquier, dont il fut élu abbé, & qu'il mourut dans cette dignité vers l'an 853. *Dans le Dictionnaire historique, on donne aussi à* Nithard la qualité d'abbé de saint Riquier; mais 1°. il est certain que Nithard l'historien est différent du moine de Prom, puisque celui-ci étoit déja moine avant 842. tems auquel Nithard l'historien étoit encore attaché à la cour. 2°. Depuis 843. qu'il pensa à se retirer, jusques vers la fin du même siécle, il ne se trouve aucun vuide dans la suite des abbés de saint Riquier, pourqu'on puisse l'y placer. Il est plus croyable, disent les auteurs de l'*Histoire litteraire de la France*, que Nithard n'a été ni moine ni abbé, mais qu'il sera seulement arrivé, que combattant contre les Normans, lors de leurs ravages dans la Neustrie & l'Amienois en 858. & 859. & ayant été blessé à mort, il aura demandé à être inhumé à saint Riquier, tant à cause de la vénération qu'il avoit pour ce monastere, que parce qu'il ne s'en trouvoit pas alors éloigné. Nous avons de Nithard un ouvrage important, qui contient l'histoire des divisions entre les fils de Louis le Debonnaire. L'auteur l'entreprit par l'ordre du roi Charles le Chauve, à qui il adresse la parole, sans néanmoins le nommer. Il est divisé en quatre livres séparés les uns des autres par autant de petites préfaces, dans lesquelles Nithard explique son dessein. Il composa les trois premiers livres en l'année 842. & le quatriéme l'année suivante; mais nous n'avons plus celui-ci. Le stile de cette histoire est souvent obscur & embarrassé; mais il y a de l'ordre dans la narration. L'écrivain étoit d'ailleurs bien informé de tout ce qu'il raconte. Il seroit à souhaiter qu'il eût plus dévelopé & plus détaillé les faits. M. Pithou est le premier qui ait publié cet ouvrage dans ses *Annalium & historiæ Francorum scriptores coætanei*, à Francfort, 1594. *in*-8°. André Duchesne l'a donné depuis plus exactement dans ses historiens de France. Il est aussi dans le recueil de Kulpis, à Strasbourg, 1685. M. Cousin l'a traduit en françois dans son histoire de l'empire d'Occident. Il faut lire l'article de NITHARD dans l'*Histoire litteraire de la France*, par dom Rivet Benedictin, &c. *in*-4°. tom. 5. pag. 204. & suiv. Ce qu'on vient de rapporter n'en est qu'un extrait.

NIZOLIUS, (Marius) sçavant Italien, étoit de Brisſello ou Breſſello, ville ſituée près le Pô. Jean-François Gambara qui aimoit & protégeoit les gens de lettres, le reçut chez lui à Breſce, & lui fournit tous les moyens de ſe livrer à l'étude ſans s'inquiéter des beſoins de la vie. Il y demeura au moins treize années. Comme Gambara avoit beaucoup de connoiſſances, qu'il étoit verſé dans les auteurs Grecs & Latins, & qu'il poſſédoit bien en particulier les œuvres de Ciceron, il engagea Nizolius à travailler ſur ce célébre orateur Romain. Nizolius y employa neuf ans, après leſquels Matthæus Advocatus & Gambara firent imprimer ſes *Obſervations* tirées de tous les ouvrages de Ciceron. L'ouvrage parut en 1535. *apud pratum Albuini.* Nizolius le dédia à Gambara dans la maiſon duquel il dit qu'il avoit été imprimé : il eſt intitulé : *Theſaurus Ciceronianus.* Nous ne répéterons point ce que M. Baillet dit de cet ouvrage dans ſes jugemens des ſçavans, édition *in*-4°. tom. 2. pag. 548. il eſt aiſé de conſulter ce livre. On y parle de ce que *Cælius Secundus Curio* & *Marcellus Squarcialupus* ont fait pour donner plus d'ordre & de méthode au treſor de Nizolius, & pour l'augmenter de beaucoup de choſes nouvelles, comme on le voit par l'édition de Bâle, 1572. *in-fol.* & des nouveaux changemens & accroiſſemens faits par Alexandre Scot. Jacques Cellarius en a donné auſſi une édition à Francfort en 1613. *in-fol.* il y en a une autre faite à Paris en 1622. *in*-4°. & M. le cardinal Querini en cite une de Veniſe en 1596. due aux ſoins de Michel Nizolius, neveu de Marius, & dédiée à Octave Farnèſe, qui avoit appellé ſon oncle à Parme pour lui confier l'inſtruction publique de la jeuneſſe dans l'étude des humanités, & qui avoit donné à Michel quelque place de confiance. Paul Manuce étoit en commerce de lettres avec Nizolius, qu'il avoit connu de bonne heure. Dans le recueil des épîtres du premier, on en trouve deux à Nizolius (pag. 69. & 369. de l'édition de 1572.) où l'on voit que Nizolius étoit alors à Parme. Manuce y loue beaucoup ſon *Theſaurus Ciceronianus*, de même que les mœurs, le génie & l'érudition de l'auteur. Son *Tréſor* a eu néanmoins des adverſaires d'une grande réputation, comme Henri Etienne dans ſon *Pſeudo Cicero*, & dans ſon *Nizoliodidaſcalus. ſeu monitor Ciceronianorum Nizolianorum*, dialogue imprimé à Paris en 1578. *in*-8°. & Majoragius qui accuſa Nizolius de plagiat, & qui eut avec lui d'autres diſputes *De vera philoſophandi ratione.* Planerius dans ſes lettres à Theanius dit auſſi, parlant de Nizolius : *Aulæ conſuetudines, continuæque inter ipſum & Majoragium Inſubrem rixæ, & altercationes diſtraxere hominem à politioribus candidioribuſque litteris.* M. Baillet dans ſes *Satires réelles*, quatriéme entretien, édition *in*-4°. pag. 352. cite de Nizolius un *Anti-barbarus philoſophicus*, dont il y a eu pluſieurs éditions. * Voyez, outre les ouvrages cités dans cet article, le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, ſeconde partie, pag. 149. & ſuivantes : on y trouve l'épître de Nizolius à Jean-François Gambara, citée plus haut.

NOAILLES. Le 13. Décembre 1745. madame la comteſſe de Noailles (de la maiſon d'Arpajon) grande d'Eſpagne, épouſe de M. le comte de Noailles, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, & maréchal des camps & armées du roi, fut reçue grand-croix de l'ordre de Malte par M. le bailli de Froulay, ambaſſadeur extraordinaire de la Religion auprès du roi. C'eſt un privilége accordé en 1645. à la maiſon d'Arpajon, & duquel il eſt parlé dans le *Dictionnaire hiſtorique* à l'article de Louis, duc d'ARPAJON. La bulle du grand-maître Pinto en date du 23. Février 1745. portant conceſſion de la dignité de grand-croix de l'ordre à madame la comteſſe de Noailles, explique auſſi l'origine du privilége. Les cérémonies de la reception de madame la comteſſe de Noailles, ſont rapportées dans le t. 2. du *Mercure* de Décembre 1745. *Cherchez* auſſi d'ESTRÉES *dans ce préſent Supplément.*

NOBLAT. *Supplément tom. 2.* il faut Noblac.... Cette ville n'eſt qu'à quatre lieues de Limoges, non à cinq.

NOBLE, (Euſtache le) *Supplément tom. 2. ajoutez à ſes ouvrages quelques factums dans ſa propre cauſe, dont on le fait lui-même auteur :* nous en avons vu deux imprimés *in*-12. 1. Factum pour meſſire Euſtache le Noble, chevalier, baron de ſaint George, ancien procureur général au parlement de Metz, défendeur contre Simonne Moulin, demandereſſe, pag. 118. 2. Requête d'atténuation ſervant de dernier factum, pour M. Euſtache le Noble, &c. & une addition de requête d'atténuation contre la même. On a auſſi oublié 1°. un ouvrage important de M. le Noble, intitulé dans quelques éditions : *Le bouclier de la France, ou les ſentimens de Gerſon & des canoniſtes, touchant les differends des rois de France & des papes* ; & dans d'autres, *L'eſprit de Gerſon* : du moins lui attribue-t-on communément cet ouvrage : 2°. *Diſſertation chronologique de la naiſſance du Sauveur*, à Paris, *in*-12. 1693. 1698. & dans le recueil des œuvres de l'auteur : 3°. *Relation de l'état de Genes*, à Paris, 1685. *in*-12. 4°. Hiſtoire de la république de Hollande, en deux volumes *in*-12. à Paris, 1689. & 1690. &c.

NOCEY, (Claude de) ſeigneur de Fontenay, ſous-gouverneur de ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'Orleans, alors duc de Chartres, depuis régent du royaume, étoit de l'ancienne famille de Fontenay, en baſſe Normandie. Parmi les cent gentilshommes qui en 1424. défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois, ſous la conduite du ſire d'Eſtouteville, il s'en trouve un nommé *Charles de Fontenay*, dont on voit encore les armes peintes vis-à-vis la chapelle du ſaint. Malleville a donné les noms de tous ces braves François dans ſon hiſtoire ſommaire de Normandie (quatriéme partie livre XIII.) Claude de Nocey, ſeigneur de Fontenay, étoit, comme il le dit lui-même (pag. 110. de l'ouvrage qui ſera cité plus bas), *un cadet que l'on avoit tout-à-fait abandonné, à qui on n'a donné aucun avis, qui n'a ni étudié ni vécu avec des gens qui puſſent ſuppléer à une ſi grande négligence. Il eſt vrai*, ajoute-t-il, *que dans la ſuite j'ai paſſé une partie de ma vie à la cour, où j'ai trouvé des gouverneurs qui ont aidé à m'inſtruire : ce ſont les mocqueurs, qui, ſans aucune bonne intention, m'ont donné quelque connoiſſance de ce qui rendoit les hommes ridicules. Voilà tous les ſecours que j'ai trouvés ; car pour des gens charitables, je n'en ai guères rencontré.* Il dit cependant (pag. 48. du même ouvrage), qu'il *avoit connu très-particulierement* François-Louis de Bourbon, prince de Conti, avant & après le ſiége de Candie, & que ce prince, dont il fait un très-grand éloge, *avoit de la confiance en lui.* Enfin à la pag. 35. il dit qu'il étoit à l'armée quand Monſieur (frere de Louis XIV.) fit ſa premiere campagne. Dans la ſuite M. de Nocey fut mis en qualité de ſous-gouverneur auprès de M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orleans & regent du royaume ; & il a eu la principale part à l'éducation de ce prince. C'eſt tout ce que nous ſçavons de la vie de M. de Nocey. Il avoit épouſé dame *Marie* le Roy de Gomberville, & il eſt mort à Paris le 4. Mars 1714. âgé de quatre-vingt-ſept ans, comme on l'apprend de ſon épitaphe qui eſt dans l'égliſe des Pretres de l'Oratoire, rue ſaint Honoré : elle eſt conçue en ces termes :

Cy gît meſſire CLAUDE DE NOCEY, *ſeigneur de* FONTENAY, *ſous gouverneur de ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'Orleans : illuſtre par l'ancienneté de ſa nobleſſe, plus illuſtre encore par ſon mérite, il conſerva dans un commerce continuel du grand monde, une probité ſans tache. Il joignit à tous les agrémens de l'eſprit, toute la ſolidité de la raiſon ; aux qualités de l'honnête homme, les vertus les plus ſublimes du Chrétien. Après le cours d'une longue vie, il mourut de la mort des Juſtes, le 4. Mars 1714. âgé de quatre-vingt-ſept ans. Dame Marie le Roy de Gomberville ſon épouſe, lui a fait mettre ce monument, en attendant que la mort la rejoigne dans le tombeau à celui dont la mort ſeule a pu le ſéparer.*

On a de M. Nocey neuf *lettres ſur l'éducation des princes* ; dont pluſieurs ſont écrites à M. le duc d'Orleans même, alors duc de Chartres. Il eſt difficile de rien lire de plus ſenſé, de plus judicieux & de plus chrétien que ces lettres : elles n'ont été imprimées qu'en 1746. à Edimbourg (Paris) *in*-12. L'éditeur anonyme de ces lettres a fait précéder ce recueil d'une longue préface qui a le même ob-

jet; mais qu'il pouvoit beaucoup abréger, quoique cette préface contienne aussi des réfléxions fort solides. Aux neuf lettres de M. de Nocey, il en a ajouté une de Milton, traduite en françois : le titre est : *Lettre de Milton, où il propose une nouvelle maniere d'élever la jeunesse d'Angleterre, écrite environ l'an 1650. à M. Hartlib.* M. de Nocey a laissé deux enfans, un fils & une fille, tous deux morts sans postérité. Le fils étoit M. de Nocey, dont on a beaucoup parlé pendant la régence. Il avoit épousé madame de la Mesangere, fille de la célébre madame de la Sabliere, & qui, au rapport de ceux qui l'ont connue, avoit hérité de l'esprit de sa mere. M. de Nocey, digne fils de son pere du côté de la probité, & courtisan sans être flateur, a sçu se concilier en même tems l'estime du public & l'amitié de son prince. Sans parler du goût qu'il avoit pour les arts, c'étoit lui-même un homme de beaucoup d'esprit, plein de feu & d'imagination; mais trop enclin à la raillerie. La fille de *Claude* de Nocey de Fontenay, étoit madame de Torp, qui a relevé, dit-on, le prix des graces naturelles à son sexe par une sagesse qui ne s'est jamais démentie. Elle est inhumée dans l'église des Prêtres de l'Oratoire à Paris, où on lit son épitaphe en ces termes :

Cy gît dame Marie Claude de Nocey, *veuve de messire André Desson, chevalier, seigneur de Torp, de la Chapelle Bevel, de Boisshellain, & autres lieux, qui a voulu être enterrée ici aux pieds de messire Claude de Nocey, seigneur de Fontenay, par son tendre respect pour un pere & pour une mere dont elle avoit hérité les rares qualités & les vertus. Elle est morte le* XXII. *Mai* MDCCXLII.

NOEL, (Etienne) Jesuite, &c. *Supplément tom. 2. pag. 156. col...... on prétend qu'il* faut Etienne Natalis. Sotwel ne le range point parmi les Lorrains.

NŒUD, ordre de chevalerie. Louis d'Anjou, dit de Tarente, roi de Naples, second mari de la reine Jeanne I. institua l'an 1352. l'ordre du Nœud ou du Saint-Esprit. Il composa cette compagnie de soixante chevaliers qui s'étoient distingués par leur bravoure, & leur prescrivit une formule de serment & de foi perpétuelle. Chacun de ces chevaliers portoit, de même que le roi, un habit militaire, qui désignoit leur dignité, tel que l'usage l'autorisoit alors, avec un cordon de soie, mêlé d'or & d'argent. Les uns disent que le roi leur nouoit ce cordon sur la poitrine, d'autres prétendent que c'étoit à un bras. L'institut de cet ordre portoit, que lorsqu'un chevalier avoit donné quelque preuve éclatante de valeur, il portoit le nœud délié, & que lorsqu'il entreprenoit de donner un second acte de sa bravoure, il renouoit ce nœud. Le prince de Tarente, frere aîné du roi Louis, Bernabé Visconti, seigneur de Milan, Louis San-Severino, Guillaume del Balzo, comte de Noïa, &c. furent créés chevaliers. On croit que cet ordre de chevalerie est le plus ancien qui ait été établi en Italie. * Giannone, *Histoire civile de Naples*, t. 3. p. 36. *Supplément françois* imprimé à Bâle, tom. 3. p. 425.

NOLIN, (Denys) avocat au parlement de Paris, quitta de bonne heure le barreau où il se faisoit estimer, & tourna toutes ses études du côté de l'Ecriture-Sainte. Dans cette vue, il chercha avec soin & sans s'effrayer de la dépense, tous les ouvrages qui pouvoient le conduire à une entiere connoissance des livres. Personne avant lui n'avoit, dit-on, rassemblé tant d'éditions de la Bible, de traductions, de commentaires de l'Ecriture, comme on le voit par le catalogue des livres de son cabinet, qui a été imprimé. Cette curieuse bibliothéque fut le partage des pauvres : M. Nolin la légua aux pauvres de sa paroisse, pour en jouir après sa mort, qui arriva à Paris au mois d'Avril 1710. M. Nolin a fait part au public du fruit de ses études, au moins en partie, dans quelques écrits qui ont été imprimés. Voici ceux que nous connoissons, ou que nous trouvons cités : 1. *Lettre de N. Indés, théologien de Salamanque, où l'on propose la maniere de corriger la version grecque des Septante, avec des éclaircissemens sur quelques difficultés*, à Paris, 1708. *in*-12. Le pere de Tournemine, sçavant Jesuite, fit sur cet écrit des réfléxions sur la maniere de corriger la version des Septante, proposée par le prétendu théologien de Salamanque, & insera ces réfléxions dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Juin 1709. M. Nolin opposa à ces réfléxions une *Réponse aux réfléxions du pere de Tournemine*, &c. dans les *Mémoires de Trévoux*, article 9. du mois de Janvier 1710. & le pere de Tournemine y fit une réplique imprimée dans les mêmes mémoires. *Voyez* TOURNEMINE. Lettre à M. l'abbé B. sur la nouvelle édition des Septante par Jean Ernest-Grabe, dans le supplément du *Journal des Sçavans*, mois de Décembre 1710. Deux dissertations, l'une sur les bibles françoises (jusqu'à l'an 1541.) & l'autre sur l'éclaircissement ou phénoméne litteraire, & lettre critique de la dissertation anonyme, & des lettres de M. (Richard) Simon, touchant les antiquités des Caldéens & des Egyptiens, par *N.* Indés (Denys Nolin) à Paris, 1710. *in*-12.

NOLTENIUS, (Jean-Arnold) descendoit d'une famille originaire des Pays-Bas, qu'elle abandonna dans le tems que don Ferdinand Alvarez de Tolede, duc d'Albe, étoit gouverneur général des Pays-Bas, où il causa tant de ravages. Cette famille se partagea : une partie se fixa en Westphalie, & une autre passa dans le duché de Brunswick. Jean-Arnold Noltenius naquit le 16. Avril 1683. à Sparenberg, château situé dans le comté de Ravensperg. Son pere y exerça le ministere pastoral jusqu'à sa mort, arrivée en 1719. Sa mere étoit *Eleonore-Charlotte* Appelius, fille de *Jean* Appelius, ministre du Dôme de Berlin. Le jeune Noltenius eut d'abord l'avantage d'étudier sous les précepteurs des fils de M. de Busch, gouverneur de Ravensperg; & à douze ans il fut en état d'entrer dans la premiere classe de l'école de Bilefeld. En 1699. il alla à Duisbourg, où il étudia les humanités, & ensuite la théologie. La guerre qui étoit dans le voisinage, engagea son pere en 1700. à l'envoyer à Franequer, qu'il ne quitta qu'en 1704. Il fut précepteur du fils unique de M. Becker, résident du roi de Prusse à Dusseldorf. Au bout d'un an, le magistrat de Duisbourg le fit conrecteur de l'école de cette ville. L'année suivante 1706. il fut appellé par M. le grand veneur de Hertefeld, au service de l'église de Weeze. En 1709. il fut appellé par l'électrice douairiere Sophie à Hanovre, pour être son pasteur & celui du troupeau allemand réformé. En 1718. le roi de Prusse le fit professeur en théologie à Francfort sur l'Oder, à la place de feu M. Holtsfuss. Il devoit en même tems prêcher dans l'église Allemande. Il prit possession de la chaire de théologie par un discours qui a été imprimé : son titre est, *Theologus modestus*, parce que l'orateur y parloit de la modestie qui convient à un théologien. C'étoit, dit-on, le caractere de M. Noltenius; il étoit doux, modeste & pacifique. Il fut enlevé à la profession qui lui convenoit & qu'il aimoit, pour exercer en 1720. à la cour & dans l'église du Dôme à Berlin, les fonctions de chapelain & de pasteur. Le roi qui connut son mérite, le fit entrer dans le consistoire de la Marche de Brandebourg, & dans le directoire des églises réformées Allemandes; & depuis il lui donna l'inspection d'un séminaire de théologie que sa majesté établit dans le college de Joachim. Il fut emporté par une seconde attaque d'apopléxie le 2. de Mars de l'an 1740. Il avoit épousé à Hanovre *Jeanne-Marie* Lampe, dont il a eu deux fils & deux filles. L'aîné des fils est professeur à Berlin au college de Joachim. On a de M. Noltenius quelques dissertations 1. sur les miracles, dans laquelle il soutient avec M. Werenfels, & beaucoup d'autres, que le démon ne peut faire de vrais miracles : 2. Sur la milice spirituelle du Chrétien : 3. Deux sur la prophétie de Sophonie. On a encore du même : La confession de foi d'Albert-Wolfgang, comte de la Lippe, lorsqu'il embrassa la Religion Reformée, à Hanovre, 1712. Courte réponse à la question, si l'Eglise Anglicane approche plus des Réformés ou des Luthériens, en allemand. *De judicio Sanctorum in mundum & Angelos*, 1718. Les journalistes de Paris ayant fait quelques remarques sur cette dissertation qui roule sur le verset 3. du chapitre 6. de la premiere épître aux Corinthiens, M. Noltenius insera sur cela une réponse dans le tom. 1. de la Bibliothéque Germanique, article IX. pag. 219. & suiv. sous ce titre : *Lettre adressée*

aux auteurs de la Bibliothéque Germanique par M. Noltenius, pasteur & professeur dans l'église & dans l'université de Francfort sur l'Oder : cette lettre est fort courte : Neuf sermons sur la vérité de la communion domestique : Thèses sur l'union des Protestans : Un ouvrage allemand sur la vérité de la Religion Chrétienne, cité par Jean-Albert Fabricius dans son *Delectus argumentorum & syllabus scriptorum*, &c. pag. 566. édition de 1725. Diverses petites piéces sur différens sujets : Lettre écrite en 1734. où il rend compte du *miracle chymique operé à Berlin, à l'exacte imitation de celui de saint Janvier à Naples.* On en voit un extrait dans la Bibliothéque Germanique, tom. 29. pag. 204. * Journal litteraire d'Allemagne, tom. 1. *Supplém. françois de Bâle*, tom. 3.

NONNUS, poëte Grec, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit que* la paraphrase de l'Evangile selon S. Jean par Nonnus, a paru avec des notes de François Nonnus, &c. il falloit dire François Nansius. On auroit pu citer l'édition donnée par *Nicolas* Abram Jesuite, sous ce titre : *Nonni Panopolitani paraphrasis sancti Evangelii secundùm Joannem, cum notis*, à Paris, 1623. *in*-8°. L'éditeur a revu avec soin les vers grecs de Nonnus, & la version latine déja donnée par d'autres. Il a fait connoître les vers grecs que François Nansius avoit ajoutés, les croyant nécessaires pour remplir les lacunes de la paraphrase de Nonnus. Il a ajouté en vers grecs composés par lui-même, l'histoire de la femme adultere, omise par Nonnus. Quelques critiques ont, sans aucun fondement, fait honneur de cette addition à Nansius ; il est sûr qu'elle est de Nicolas Abram, qui faisoit beaucoup mieux des vers grecs que Nansius.

NONUS, médecin Grec, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique, où on le nomme mal* NONNUS, a vécu dans le dixiéme siécle. Jean-Albert Fabricius dans sa Bibliothéque Grecque, livre VI. chapitre 7. pag. 685. & 687. dit que le nom de ce médecin est un nom de nombre ; c'est-à-dire, qu'il fut nommé Nonus, parce qu'il étoit le neuvieme enfant de son pere, & il rapporte plusieurs exemples de ces sortes de dénominations. Nonus a dédié à l'empereur Constantin Porphyrogenete, un manuel de medecine, lequel contient une exposition des maladies & de leur cure. L'auteur dit qu'il avoit fait cet ouvrage par l'ordre de cet empereur, que Lambecius croit être le septiéme empereur de ce nom, fils de Leon, & mort en 959. Comme ce prince avoit quelque teinture des sciences, il les favorisoit ; mais Jéremie Martius, médecin d'Augsbourg, qui a publié cet auteur en grec & en latin en 1568. *in*-8°. sur un manuscrit qu'il avoit trouvé dans la bibliothéque d'Augsbourg, croit que le Constantin dont il est question ici, n'étoit pas le fils de Leon, mais celui de Constantin Ducas qui mourut en 1067. Sa raison est que Ducas, quoiqu'assez peu lettré, favorisoit les sciences ; & qu'il disoit souvent, *qu'il auroit été plutôt annobli par le sçavoir, que par la souveraineté.* Quoi qu'il en soit, dit M. Freind, l'abregé de Nonus n'a presque rien qui ne soit pris d'Ætius, d'Alexandre & de Paul. Il en donne des preuves, & ajoute qu'en quelques manuscrits de Vienne, cette piéce est divisée en chapitres comme elle l'est dans l'imprimé, que dans d'autres elle est en livres ; mais que dans tous ces manuscrits, elle porte le nom de *Théophanes*, sans qu'il y soit fait la moindre mention de Nonus. Fabricius dit que la version de Martius est intitulée : *Noni de omnium particularium morborum curatione, sic ut febres quoque & tumores præter naturam complectatur, liber.* Il ajoute que George-Jérôme Welschius, lettre 8. promettoit une nouvelle édition de cet ouvrage revu avec soin & enrichi de notes. * Voyez l'histoire de la médecine par Freind, traduction Françoise *in*-4°. pag. 103. 104. Jean-Albert Fabricius à l'endroit cité ci-dessus, & *Tempé Helvetica*, tom. 5. sect. 4. pag. 560. 561. *Voyez* MARTIUS (Jéremie).

NOODT, (Gerard) célébre jurisconsulte, &c. *Ajoutez au Supplément de 1735.* que la même année 1735. on a recueilli à Leyde en deux volumes *in-fol.* les ouvrages de M. Noodt. Cette édition qui est beaucoup meilleure que celle qui a été faite en Allemagne, est augmentée de la vie de l'auteur par M. Barbeyrac, & a pour titre : *Gerardi Noodt Noviomagi jurisconsulti & antecessoris, opera omnia, recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos tomos distributa.*

NORBY, (Severin) gentilhomme de Norvége, fut un fameux amiral sous les rois Jean & Christiern II. son fils. Ce fut au service de ces deux princes qu'il fit, tant sur la mer Balthique que sur celle du Nord, des actions si éclatantes, qu'il fut la terreur des villes Anséatiques. Il se distingua autant par sa douceur & par sa bonté, que par sa bravoure. Lors du massacre qui se fit à Stockholm sous Christiern II. il sauva plusieurs Suédois. Attaché sincerement à son roi, lors même qu'il fut détrôné, il s'empara de l'île de Gothland, & donna bien des embarras à Frederic I. aux Suédois, & à leurs alliés. Voyant enfin que tout le Septentrion avoit juré la perte de son maître, il quitta le royaume. La tempête l'ayant jetté sur les côtes de Nerva, il fut mené prisonnier en Moscovie, où il demeura jusqu'en 1529. Ayant été mis alors en liberté par l'entremise de Charles-Quint, il entra au service de cet empereur en qualité de général. Occupé à pousser le siége de Florence en 1530. il fut emporté d'un boulet de canon. Cornelius Scepetus lui a fait cette épitaphe.

Oceanum hostili toties qui sanguine tinxit
A gelidæ Thyles littore adusque Cronam :
Quem non immerito Slavi, Suedique, Gothique,
Vandalicæque urbes extimuere ducem,
Norbyus Hetrusco jacet hîc SEVERINUS *in antro,*
A Florentinâ missus in astra Pilâ.
Barbarus ille nequit captivum extinguere Moschus ;
Mergere nec mediis Ennosigæus aquis.
Debuit in Latio, velut orbis in arce, perire,
Tanta viri ut virtus undique nota foret.

* *Supplément françois de Bâle*, tome 3. pag. 428.

NORIS, (Henri) cardinal, &c. *Supplément tom. 2. pag. 159. col. 1.....* Le recueil de ses ouvrages fait à Verone, *dont on parle à cet article*, est en cinq volumes *in-fol.* Ajoutez à ceux dont on parle dans le *Dictionnaire historique*, & dans le *Supplément de 1735. Annus & epochæ Syro-Macedonum*, à Florence, 1689. *in-fol.*

NORSESI, *cherchez* NERSÉS.

NORVÉGE, royaume. *Dans le Dictionnaire historique ; on dit que* la Norvége a eu ses rois particuliers jusqu'à la fin du XVI. siécle ; il falloit dire, jusqu'à la fin du XIV. siécle. En voici une liste plus exacte que celle qui a été donnée.

I. HARALD, dit *Pulchricomus :* ce fut lui qui réunit en un seul royaume tous les petits états qui partageoient auparavant la Norvége.
II. *Eric.*
III. *Aquin* Adelstein.
IV. *Aquin II.*
V. *Aquin*, avec le titre de comte.
VI. *Olaf*, ou OLAUS Tryggmson, premier roi Chrétien.
VII. *Saint* OLAUS.
VIII. *Svenon.*
IX. *Magnus*, fils d'Olaüs.
X. *Harald.*
XI. *Magnus II.* du nom.
XII. *Olaüs III.* du nom.
XIII. *Magnus III.*
XIV. *Magnus IV.*
XV. *Aquin IV.*
XVI. *Oisten.*
XVII. *Ségurd.*
XVIII. *Olaüs IV.*
XIX. *Magnus V.*
XX. *Harald II.*
XXI. *Ségurd II.*
XXII. *Ingo.*
XXIII. *Oisten II.*
XXIV. *Aquin V.*
XXV. *Magnus VI.*
XXVI. *Sverre.*
XXVII. *Aquin VI.*
XXVIII. *Gutorm.*
XXIX. *Ingo II.*
XXX. *Aquin* le Grand.
XXXI. *Magnus VIII.*
XXXII. *Eric II.*
XXXIII. *Aquin VIII.*
XXXIV. *Magnus*, surnommé *Smuk.*
XXXV. *Aquin IV.*
XXXVI. *Olaüs*, fils de Marguerite, qui réunit la Norvége au Dannemarck.

NOTGER, nommé aussi NOTKER, & quelquefois NOTCHER & NOTEGAIRE, évêque de Liége, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique, & peu de chose dans le Supplément de 1735.* naquit en Souabe d'une ancienne

noblesse. Quelques-uns le disent neveu de l'empereur Otton I. & cousin germain d'Otton II. pere d'Otton III. Il paroît qu'il se fit religieux dans l'abbaye de saint Gal : c'est de-là du moins qu'Odillon, abbé de Stavelo, le fit venir pour lui confier la direction des écoles de sa maison. Au bout de quelque tems, Notger retourna à saint Gal dont il fut prévôt, ou prieur claustral. Ce fut de ce monastere qu'il passa à la cour, où l'on croit que l'attira Brunon, frere d'Otton I. En 971. Notger succéda à Everacle dans l'évêché de Liége, & il fut ordonné au mois de Juin 972. Le nouveau prélat fit monter avec lui sur le siége de son église toutes les qualités qui distinguent les bons évêques : il édifia par sa conduite, instruisit par la parole, éclaira par ses lumieres, & ne négligea point le temporel : il entoura de murs sa ville épiscopale, fit rebâtir sa cathédrale, répara ou bâtit même de nouveau plusieurs autres églises, en un mot, orna & embellit tellement la ville de Liége, qu'on a dit qu'il méritoit plutôt le titre de fondateur de cette ville, que celui de réparateur. Il n'eut point un moindre soin de faire fleurir les lettres & les bonnes études, telles qu'on pouvoit les faire alors ; & de son école sortirent un grand nombre de disciples du premier mérite. Otton III. dont il avoit été gouverneur, avoit tant de confiance en lui, qu'il en fit son principal conseiller, & Notger eut beaucoup de part aux affaires publiques. Il se trouva à divers conciles ; entr'autres, à celui de Mouson, tenu en 995. pour rétablir Arnoul sur le siége de Reims, & à celui qui fut assemblé à Francfort le 1. de Novembre 1007. pour l'érection d'un siége épiscopal à Bamberg. Il mourut le 10. Avril 1008. On l'a comblé d'éloges pendant sa vie & depuis sa mort, & Notger les méritoit. On lui attribue l'histoire, ou les gestes des évêques de Liége, imprimés dans le recueil de Chapeaville, ou Chapeauville : il est du moins certain qu'il y a eu beaucoup de part, & qu'il avoit poussé cette histoire jusqu'à son tems, quoique dans l'imprimé elle finisse à saint Remacle. Le fonds de cet ouvrage, c'est-à dire, les mémoires sur lesquels il a été composé, sont un fruit de son travail ; mais la forme est d'Hériger, à l'exception de la préface qui est toute entiere de Notger. La vie de saint Remacle, publiée sous son nom, & que presque tous nos bibliographes lui donnent, n'est pareillement de lui, qu'autant qu'il a eu part à l'histoire générale des évêques de Liége. A l'égard des deux livres des miracles opérés par l'intercession de saint Remacle, dont on a encore voulu faire honneur à Notger, c'est l'ouvrage de plusieurs moines de Stavelo qui ont vécu en divers tems. Il paroît plus certain que Notger est auteur de la vie de saint Hadelin ou Hadalin, prêtre d'Aquitaine, fondateur de l'ancien monastere de Celles près de Dinant sur la Meuse, & qui a été publiée par Bollandus, au 3. de Février. Au reste, il faut voir sur l'histoire de la vie de Notger, & sur les ouvrages qui sont de lui, ou en tout ou en partie, de même que sur ceux qu'on lui attribue, l'*Histoire litteraire de la France*, par quelques Benedictins (dom Rivet, sur-tout), tom. 7. depuis la page 208. jusqu'à 216. & l'article précédent, concernant Hériger, abbé de Laubes.

On avertit dans le *Dictionnaire historique* qu'il ne faut point confondre Notger, évêque de Liége, avec Notker, surnommé le *Bégue*, ni avec Notker le physicien, &c. nous renvoyons au *Dictionnaire* pour ce que l'on y dit sur cela. Les auteurs de l'*Histoire litteraire de France*, ont donné au tome 7. de leur ouvrage, un article fort exact de Notker, surnommé le *Bégue*, moine de saint Gal ; mais ils ne distinguent point, comme dans le *Dictionnaire*, Notker le physicien, de celui qui a été surnommé *Grain-de-Poivre*, prétendant que c'est le physicien qui a eu ce surnom ; & leur autorité est beaucoup plus respectable que celle du *Dictionnaire historique*.

NOVARINI, (Louis) *dont l'article est fort superficiel dans le Dictionnaire historique*, naquit à Verone l'an 1594. d'*Ange* Novarini, & de *Doralice*, tous deux de bonnes familles ; mais peu favorisées des biens de la fortune. Il reçut au baptême le nom de *Jerôme*, qui lui fut changé lorsqu'il entra chez les Théatins. Il prit l'habit de cet ordre le 25. Septembre 1612. dans la maison de sainte Marie de Glarea à Verone, fut envoyé à Venise pour y faire son noviciat ; & il y fit profession le 26. Janvier 1614. Il étudia depuis en philosophie & en théologie, & fut ordonné prêtre dans la même ville le 6. Mars 1621. Il se livra ensuite aux ministeres de la confession & de la prédication, fut plusieurs fois supérieur à Verone, & consulteur du saint office ; & malgré tant de fonctions, il trouva le tems de s'appliquer à l'étude qu'il aimoit beaucoup, & de composer divers ouvrages. On assure qu'il avoit bien appris les langues grecque, hébraïque & syriaque. Il mourut dans la maison où il avoit pris l'habit, le 14. Janvier 1650. âgé de cinquante-six ans. Ses ouvrages sont : 1. *Electa sacra, in quibus quà ex latino, græco, hebraïco, & chaldaïco fonte, quà ex antiquis Hebræorum, Persarum, Græcorum, Romanorum, aliarumque gentium ritibus, quædam Divinæ Scripturæ loca noviter explicantur & illustrantur*, &c. à Venise, 1627. *in-fol.* & à Lyon, 1639. *in-fol.* 2. *Electa sacra, in quibus quà ex linguarum fontibus, quà ex priscis Gentium ritibus nonnulla sacrorum loca novo explicatu donantur, aut novâ luce vestiuntur*, &c. à Lyon, 1633. *in-fol.* & beaucoup d'autres ouvrages, dont on peut voir la liste dans le tom. 40. des mémoires du pere Niceron : elle seroit trop longue à copier ici. D'ailleurs, comme le même pere Niceron le remarque, l'auteur mettoit indistinctement sur le papier tout ce qu'il trouvoit dans les recueils de ses lectures sur le sujet qu'il avoit à traiter, soit bon, soit mauvais ; & l'envie d'employer tout ce qu'il avoit ramassé, le jettoit dans des écarts fréquens qui ne servoient qu'à enfler ses livres, où il ne faut pas non plus s'attendre à trouver aucune politesse.

NOUE, (François de la) religieux de l'ordre de saint François de Paule, ou Minime, & l'un des plus sçavans hommes que cet ordre ait produits, naquit à Paris l'an 1595. Il reçut au baptême le nom de *Claude* qu'il changea en celui de *François*, lors de sa profession religieuse. Après avoir reçu une bonne éducation, & fait avec succès le cours ordinaire des études, il entra dans l'ordre des Minimes, où il fit profession le 8. Novembre 1614. Quoiqu'il y eût apporté un amour décidé pour l'étude de toutes les sciences, il ne fit paroître d'abord qu'une grande ardeur pour l'acquisition de toutes les vertus chrétiennes & religieuses. Lorsque le tems fut venu de l'appliquer à la théologie, il s'y appliqua si sérieusement, il y fit de si grands progrès, qu'il fut bientôt jugé capable de l'enseigner aux autres. Il a rempli avec distinction les chaires les plus considérables de son ordre, & il a été depuis supérieur de plusieurs maisons ; entr'autres, de celle de Paris, provincial, définiteur, vicaire & visiteur général. Il exerça toutes les fonctions attachées à ces emplois avec beaucoup de sagesse, de zéle, de prudence & de lumiere, & dans tous il se fit aimer, estimer & respecter ; mais quoiqu'il n'eût été élevé à ces dignités que par tous les vœux de son ordre, quoiqu'il eût un mérite en quelque sorte supérieur à ces dignités, il présenta à son général une requête, par laquelle il le supplioit de le décharger de toutes, & de le réduire à l'état de simple religieux. Le général cédant à ses vives sollicitations, lui accorda sa demande en 1636. mais seulement pour un tems limité. Ce tems étant expiré, le pere de la Noue demanda la même grace au nouveau général, Jean-Baptiste Roncha, qui, par un rescrit de 1639. la lui accorda ; mais à une condition expresse, qu'il continueroit les ouvrages qu'il avoit commencés, & en particulier l'histoire de l'ordre, & qu'il mettroit ces ouvrages en état d'être publiés. Il se renferma donc dans la solitude, n'étant plus occupé que des devoirs de son état, de la lecture & de la composition de divers écrits. Ce fut ainsi qu'il passa le reste de ses jours jusqu'à sa mort, qui arriva le 2. de Juillet de l'an 1670. Le pere de la Noue étoit d'une santé vigoureuse ; ce qui lui donnoit le moyen de soutenir l'application la plus constante. Il possédoit très-bien les langues hébraïque, grecque, latine, italienne & espagnole. Né pour pénétrer dans toutes les sciences, & même pour les approfondir toutes, il étoit, selon l'auteur

de son éloge, poëte, rhétoricien, historien, astronome, arithméticien, chronographe, cosmographe, philosophe & théologien. Il a écrit dans tous ces genres, comme on le voit par la liste qu'il publia des ouvrages qu'il avoit dessein de donner, & qui a été reimprimée dans le *Diarium Minimorum*, &c. tom. 2. pag. 10. Ce catalogue occupe six pages *in*-4°. On y range ces écrits par classes, en commençant par ceux qui concernent l'Ecriture-Sainte : la seconde classe est pour les écrits théologiques : la troisiéme pour l'histoire : la quatriéme pour les observations ecclésiastiques : la cinquiéme pour les ouvrages de piété : la sixiéme pour la philologie & les matieres mélangées ; mais de tous ces ouvrages, qui sont conservés dans la bibliothéque du couvent de son ordre à Paris, l'on ne connoît d'imprimés que les suivans : 1. *Chronicon ordinis Minimorum, per Franciscum Lanovium*, à Paris, 1635. *in-fol.* 2. Un essai qu'il donna en 1629. d'un grand ouvrage sur les concordances hébraïques, grecques & latines de l'ancien Testament. Le pere le Long (*Bibliotheca sacra, in-fol.* page 455.) dit que l'ouvrage dont il s'agit dans cet essai, est conservé parmi les autres manuscrits de l'auteur, sous ce titre : *Concordantiæ hebræo-latinæ veteris Testamenti, quibus ad origines suas singulæ voces expenduntur, ratio diversitatis inter hebræos, græcos & latinos codices disquiritur, & vulgata editio latina examinatur, asseritur, vindicatur.* La chronique imprimée en 1635. n'étoit non plus que l'essai d'un ouvrage beaucoup plus considérable. Voyez son éloge en latin dans l'ouvrage intitulé : *Diarium patrum, fratrum & sororum ordinis Minimorum provinciæ Franciæ, &c. autore Renato Thuillier, ejusdem ordinis exprovinciali, in*-4°. seconde partie, pag. 7. & suiv. au 2. de Juillet.

NOURRY, (dom Nicolas le) Benedictin de la congrégation de saint Maur, &c. *Supplément de 1735. tom. 2.* on met la mort de ce sçavant religieux en 1734. c'est une faute d'impression, pour 1724.

NUYTS, (Pierre) fut envoyé en ambassade au Japon l'an 1627. par le conseil de Batavia. N'ayant pas assez de connoissance du pays, il ne réussit point, & fut obligé de s'en retourner avec la confusion de n'avoir rien fait au gré de ceux qui l'avoient employé. La principale cause de ce mauvais succès, venoit de ce qu'il s'étoit annoncé sous le titre d'ambassadeur du roi de Hollande, quoique ce fût le seul conseil de Batavia qui l'eût envoyé. Les Japonois, trompés d'abord par le titre qu'il se donnoit, le traiterent comme l'ambassadeur d'un roi ; mais ayant reconnu depuis la fourberie, ils en furent indignés, & le renvoyerent sans réponse. Les Hollandois ne laisserent pas de lui donner le gouvernement de l'île Formosa qui leur appartenoit. En 1629. deux vaisseaux japonois, chargés d'environ cinq cens hommes, ayant abordé à cette île, Nuyts résolut de saisir cette occasion pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu, quoiqu'il l'eût mérité. Sous prétexte d'envoyer visiter les deux vaisseaux, il fit désarmer l'équipage. Les Japonois qui manquoient d'eau, ne firent point de résistance ; mais lorsqu'ils se furent fournis de ce qui leur étoit nécessaire, & qu'ils voulurent continuer leur route, Nuyts les retint, sous prétexte que deux vaisseaux seuls ne pouvoient résister aux corsaires qui infestoient la mer, & en leur promettant que dans peu, il les feroit escorter jusqu'à la Chine par des navires de Batavia qu'il attendoit. Les Japonois comprirent sans peine le dessein du gouverneur, & qu'il vouloit leur faire perdre la saison de l'année en laquelle seule on peut aller à la Chine. Ce tems étant en effet passé, les Japonois demanderent du moins la liberté de retourner chez eux ; mais Nuyts s'y opposa encore, en prétextant qu'ils pourroient se défaire avantageusement de leurs marchandises, s'ils vouloient attendre l'arrivée des Hollandois. Les Japonois indignés de cette conduite, qui étoit contre le droit des gens, résolurent d'obtenir par la force ce que la justice auroit dû leur faire accorder. S'étant rendus chez le gouverneur, & ayant essuyé un nouveau refus, ils se saisirent de sa personne, firent main-basse sur sa garde, & sur tous ceux qui voulurent résister, & le forcerent, lui & un des conseillers, de signer les articles qu'ils avoient dressés. Le gouverneur fit alors assembler le conseil, à qui il exposa ce qu'il avoit été contraint de signer, & l'on fut obligé de ratifier ce traité & de donner satisfaction aux Japonois. Leur équipage leur fut rendu ; on leur donna les ôtages qu'ils exigeoient, & l'on désarma les vaisseaux Hollandois dont on auroit pu se servir pour les poursuivre. Les Japonois de retour chez eux, firent part de ce qui s'étoit passé à l'empereur, qui fit arrêter neuf navires hollandois, & mettre les ôtages en prison. Les Hollandois présenterent requête sans pouvoir obtenir aucune raison. Enfin après plusieurs années, le conseil de Batavia fit revenir Nuyts, & l'envoya malgré lui à l'empereur du Japon l'an 1634. Cette démarche des Hollandois plut tellement à l'empereur, que sur le champ toute interdiction fut levée, & qu'on leur rendit tout ce qui leur appartenoit. Nuyts ne fut condamné qu'à une prison libre ; c'est-à-dire, qu'on se contenta de lui donner des gardes qui l'accompagnoient par-tout où il alloit. En 1636. les Hollandois ayant fait un riche présent à l'empereur, lui demanderent l'entiere liberté de Nuyts, & elle leur fut accordée. * Extrait des *Voyages de Chardin*, tom. 3. pag 229. *Supplém. françois de Bâle*, tom. 3.

NUZZI, (Ferdinand) cardinal, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit le 10. Septembre 1645. à Orta dans le patrimoine de saint Pierre. Ayant perdu son pere à l'âge de neuf ans, sa mere l'envoya à Rome pour y faire ses études. Comme il avoit beaucoup d'esprit, & qu'il s'appliqua, il fit en peu de tems de grands progrès. On lui accorda la permission de consulter les livres de la bibliothéque angelique des Augustins, & il sçut en profiter. Lorsqu'il eut fait ses humanités, il s'appliqua à la jurisprudence, tant civile que canonique ; & on ne tarda pas à le regarder comme un des plus habiles jurisconsultes. En 1686. le pape Innocent XI. lui donna l'emploi de commissaire de la chambre apostolique, avec un canonicat de l'église de saint Pierre. Alexandre VIII. successeur d'Innocent XI qui n'avoit pas moins d'estime pour lui, le confirma dans ses emplois, & se servit souvent de ses conseils. Après la mort d'Alexandre VIII. la charge de trésorier de la chambre apostolique étant devenue vacante, elle fut donnée à Nuzzi pendant la vacance, & le pape Innocent XII. l'y maintint, en lui témoignant le désir qu'il avoit de l'élever aux charges les plus distinguées. Ce désir étoit sincere, & Nuzzi en vit les effets. Innocent XII. le fit successivement secretaire de la congrégation du Concile, assesseur du saint office, & membre de la congrégation des Rites. Nuzzi ne diminua rien au milieu de ses emplois, de sa douceur, de son affabilité & de son amour pour les sciences. Les sçavans de Rome s'assembloient le soir dans sa maison, & il leur fournissoit tant de matieres sçavantes à examiner, qu'on eût dit que l'étude seule faisoit son occupation. Le pape Clement XI. voulut reconnoître son mérite en l'élevant à la dignité de cardinal en 1715. & en lui donnant le siége épiscopal d'Orviéte. Nuzzi se rendit à son évêché en 1716. mais il y mourut l'année suivante 1717. le 30. de Novembre, âgé de 72. ans, deux mois & vingt jours. Innocent Nuzzi, fils de son frere, lui fit faire des obséques magnifiques dans la grande église d'Orviéte, & lui fit dresser un superbe mausolée. * *Voyez* M. Fontanini, dans son livre *De antiquitatibus Hortæ*, troisiéme édition, livre III. chap. 2. *Suppl. françois de Bâle.*

NYKKEL, (Goswin) général des Jesuites, naquit en 1584. d'une famille noble du pays de Juliers. Il entra en 1604. dans la societé des Jesuites, & s'y fit aimer par son mérite. Après avoir enseigné la philosophie à Cologne, il s'appliqua au ministere de la prédication, dans lequel on dit qu'il réussit. Il fut quatre fois recteur & deux fois provincial, & enfin élevé au généralat. Il fut employé dans plusieurs affaires importantes par l'électeur de Cologne & par le duc de Neubourg. Il eut un libre accès auprès du pape Alexandre VII. qu'il avoit connu particulierement dans le tems qu'il étoit nonce à Cologne, & il obtin de lui le rétablissement des Jesuites à Venise. * *Dict. hist.* édition de Hollande, 1740.

ODA ODE



OBENTRAUT, (Jean-Michel d') lieutenant général Danois, sortoit d'une famille noble du bas-Palatinat. Il naquit en 1574. Il s'acquit de si bonne heure une haute réputation à la guerre, que n'étant encore que capitaine de cavalerie, on lui donna cinq cens hommes à commander, avec lesquels il causa beaucoup de dommage aux Espagnols, qui, en 1610. avoient fait une irruption dans le Palatinat. Il servit dans la suite l'infortuné roi de Bohême Frederic V. sous le fameux comte de Mansfeld, & eut beaucoup de part à toutes ses entreprises. Lorsque le roi de Dannemarck se fut fait déclarer chef du cercle de la basse Saxe, M. d'Obentraut se mit en 1625. au service de Jean Ernest, duc de Weimar, qui le fit lieutenant général de cavalerie. La même année, lorsqu'il tâchoit de se rendre maître de Kalenberg dans le duché de Brunswick, il en vint à un combat avec un détachement des troupes de l'empereur, y fut blessé, & mourut une demi-heure après de cette blessure, dans le carrosse du comte d'Anholt: c'étoit entre Neubourg & Hanovre, & on lui érigea un monument dans le même lieu. Son frere NICOLAS d'Obentraut, commandant de Konigstein, a continué la postérité. * *Supplément françois de Bâle.*

OBRIZIUS, (Robert) d'Hermauville en Artois, fut d'abord curé de la paroisse de la Madelene dans la ville d'Arras, & ensuite chanoine de l'église cathédrale de cette ville; il étoit poëte latin, théologien & prédicateur. Il mourut à Arras le dernier Octobre 1584. il s'étoit fait cette épitaphe :

Bis plus sex lustris protraxi sæpius ægram
Corpore in affecto per mala multa animam.
Vita labor fuit, & studium conscribere laudes
Cœlitibus, magno cœlituumque Patri.
Vixi: morte cado. Vita est mea, mors mea Christus;
Unus honos uni, gloria & una Deo.

Valere André en rapporte encore une dont la poësie n'est pas plus élégante. Obrizius a composé 1. *Eydillia sacra in utrumque sacramentum*, en douze livres, à Douai, 1587. *in*-8°. avec l'éloge de l'auteur par François Mosch. 2. *De Atrebatensis urbis liberatione à sectariorum factiosorum oppressione, anno 1578.* à Anvers, 1590. *in*-4°. 3. Sept livres d'hymnes. 4. Deux livres d'épîtres. 5. Un recueil d'épitaphes des hommes illustres, & des comtes d'Artois, sous le titre de *Cœmeterium*, à Arras, 1592. *in*-4°. 6. *Metaphrasis Cantici Canticorum.* 7. *Progymnasmata ad veram pietatem*, &c. * Voyez Valere André, *Biblioth. Belg.* édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 1077. 1078.

ODAZZI, (Jean) peintre Italien, né à Rome en 1663. apprit d'abord à graver de Corneille Bloëmart, qu'il quita pour entrer dans l'école de *Ciro Ferri*, après la mort duquel il se rendit le disciple de Jean-Baptiste Gauli, dit le *Bacici*. Il fut un des douze peintres habiles de Rome qui furent choisis pour peindre les prophêtes qui sont dans l'église de saint Jean de Latran. Odazzi y a représenté le prophête Osée. Plusieurs ouvrages faits pour le pape lui mériterent l'ordre de Christ, & on le reçut dans l'académie de saint Luc. Sa réputation lui procura de faire la coupole du dôme de Velletri qui est un morceau distingué. Il mourut d'hydropisie à Rome en 1731. âgé de soixante-huit ans. * Voyez l'*Abregé des vies des peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, imprimé en 1745. *in*-4°. à Paris, tome 1. pag. 390. & 391.

ODEBERT, (Pierre) reçu président aux requêtes du palais de Dijon, le 23. Mars 1604. exerça cette charge pendant quarante-deux ans avec beaucoup d'integrité. Il donna quatre-vingt mille livres pour élever de jeunes filles dans l'hôpital de Sainte-Anne de Dijon, & trente mille livres pour établir dans le collége des Jesuites de la même ville, quatre professeurs en théologie. M. Odebert est auteur du livre qui a pour titre : *L'Académie des afflictions, où se trouvent les biens solides*, à Dijon, 1666. *in*-4°. Le pere Thomas le Blanc, Jesuite, lui a dédié un livre intitulé : *Le Chrétien dans l'Eglise*, imprimé en 1658. M. Odebert mourut le 19. Novembre 1661. âgé de quatre-vingt-sept ans, & fut enterré dans l'église de S. Etienne de Dijon, où on lui dressa cette épitaphe :

Sta, viator, & lege:
Accessisti ad viri tumulum, qui nobiliorem,
Si passus esset, meruerat.
PETRUS ODEBERTUS *hîc jacet*
In libellorum supplicum curiâ præses
Magni nominis, majorisque virtutis;
Qui dum non paucis præfuit, omnibus profuit,
Jus suum cuique tribuendo;
Nec mirum, nam de suo cuique tribuit.
Et quam fervidæ in Deum pietatis, tam
Profusæ in pauperes liberalitatis fuit:
Illis victum, illis hospitium præbuit.
Amplissima Divione & Avallone Xenodochia
Exstruxit, urbium ornamenta, seu
Potius propugnacula: patrum Capucinorum
Cœnobium Avallone instauravit;
Gymnasiumque inibi fundavit, insignem
Informandis juvenum animis Palæstram.
Ad hæc piissimæ conjugis, ODETIÆ MAILLARD
Consilio usus, quæ non optimâ dote magis
Quam præclaris animi dotibus, pietate & diligentiâ
Tantis operibus incumbentem juvit.
Ipse deinde theologiæ scholam
In collegio Divio-Godrano aperuit,
Seminarium episcopale ditavit,
Refugiumque; & effusis in pauperes opibus,
Illos tandem hæredes instituit,
Ut quorum hospes exstiterat, eorum nuncuparetur pater.
His peractis obiit anno ætatis suæ LXXXVII.
Die XIX. *Novemb.* M DC LXI.
Publico luctu sepultus, quem, dum vixit, absterserat.
Abi, viator, & luge.

Le pere Perry, Jesuite, dans sa *Poësis Pindarica*, a fait l'éloge de M. Odebert. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

ODDI, (Sforce) jurisconsulte du XVI. siécle fut très-estimé en son tems. Il forma d'habiles disciples, entr'autres, Alberic Gentilis qui s'est si fort distingué entre ceux qui exerçoient alors la même profession. Oddi tenoit son école à Macérata, ville de la Marche-d'Ancône. Il y fut consulté de toute l'Italie, à cause de la réputation que ses lumieres lui avoient acquise. Ses conseils, & quelques autres de ses ouvrages, ont été imprimés. Les plus connus sont, *De alienationis prohibitione, & fidei-commissis : De compendiosâ substitutione : De restitutionibus in integrum.*

ODESCALCHI, (Benoît ERBA) né à Milan le 19. Août 1679. cardinal de l'église Romaine, etoit créature du feu pape Clement XI. qui le fit successivement son camérier d'honneur au mois de Mars 1703. vice-légat de Ferrare au mois de Mai 1706. & ponent de la visite en 1707. Etant vice-légat de Bologne, il fut nommé au mois d'Août

1711. à la nonciature de Pologne. Il prit alors le nom d'Odescalchi, don Livio Odescalchi, son cousin germain maternel, l'ayant ainsi souhaité. L'archevêché de Thessalonique, *in partibus infidelium*, fut proposé pour lui dans un consistoire le 18. de Décembre de la même année 1711. Pendant sa nonciature en Pologne, Clement XI. l'ayant nommé à l'archevêché de Milan, au mois d'Août 1712. proposa pour lui cette église en consistoire le 5. d'Octobre suivant; & le 21. du mois de Novembre, il lui accorda le Pallium. Le même pape le créa & déclara cardinal le 30. de Janvier de l'an 1713. Odescalchi étant revenu alors de Pologne. Le nouveau cardinal fit son entrée à Rome le 10. Mars 1715. & s'étant rendu en cavalcade au consistoire le 14. du même mois, il y reçut le chapeau. Le premier Avril suivant, le pape, après avoir fait la cérémonie de lui fermer & de lui ouvrir la bouche, lui assigna le titre presbytéral des saints Nérée & Achillée. Il quitta depuis ce titre, & opta celui des douze apôtres. Au mois de Juin 1736. voyant que les infirmités dont il étoit attaqué, augmentoient, il fit une démission de son archevêché de Milan, & il la ratifia le 16. Janvier de l'année suivante 1737. Ce cardinal est mort à Milan le 14. Décembre 1740. âgé de soixante-un ans, quatre mois & quatre jours. Il étoit fils d'*Alexandre* Erba, sénateur de Milan, & de *Lucrèce* Odescalchi, sœur du pape Innocent XI. nommé auparavant Benoît Odescalchi. Balthasar Erba Odescalchi, duc de Bracciano, prince de Firmio, frere aîné du cardinal dont on parle dans cet article, a été substitué au nom & aux armes d'Odescalchi, par don Livio Odescalchi, mort le 7. de Septembre 1713. La généalogie de la famille d'Odescalchi se trouve dans les généalogies des maisons souveraines, qui ont été données au public en 1736. tom. 2. contenant celles d'Italie avec les familles papales.

ODILON, (saint) ..... *On l'a mis deux fois par erreur dans le Supplément de 1735. tom. 2.....* Sur la foi de dom Martenne, on lui attribue un sermon sur la Nativité de la sainte Vierge; mais ce prétendu sermon, donné par dom Martenne, n'est autre qu'un morceau du second livre de saint Ambroise *de Virginibus*. Il commence au chapitre second de ce livre, & se termine vers la fin de l'article douziéme du même chapitre, dans l'édition des Benedictins, tom. 2. pag. 165.

ODIN, heros, ensuite idole du Dannemarck. *On en dit peu de chose dans le Dictionnaire historique.* M. Mascow rapporte, après Wachter, que l'on tient qu'Odin vint de l'Asie dans la Scandinavie; & que depuis ce tems-là, il fut honoré, tant dans les îles, que sur l'un & l'autre bord de la mer, d'abord comme héros, & depuis comme un dieu. Thormond Torfæus, historien celébre, prétend qu'Odin étoit un fameux magicien, qui vint dans le Nord avec une troupe d'Asiatiques, environ l'an 70. avant Jesus-Christ, qu'il mit dix ans à parcourir la Russie, le Dannemarck, la Norvége, la Suéde, & quelques pays voisins. Il ajoute que vers l'an 60. avant Jesus-Christ, il établit son fils *Skiold*, roi de Dannemarck. Les Danois mirent ensuite Odin au rang des dieux, & lui décernerent un culte religieux. Durant sa vie, il avoit passé pour avoir la vertu de rendre ses ennemis sourds, & de les étonner si fort par l'efficace de ses charmes, qu'ils devenoient comme immobiles. Ses soldats alloient, dit-on, au combat sans cuirasse, & entroient dans une telle fureur, que rien ne pouvoit leur résister. On s'imagina dans la suite qu'Odin apparoissoit dans les combats, & qu'il faisoit pencher la victoire du côté qu'il favorisoit. Il fut mis au premier rang des divinités du pays. On lui donna les noms de *Vera Tyr*, le dieu des hommes, de *Valgantur*, le gardien du carnage, & de *Valford*, le pere du carnage, parce que l'on croyoit que tous ceux qui avoient été tués à la guerre, devenoient ses fils bien aimés. Il s'attribua l'empire sur toutes les ames de ceux qui étoient morts, ou qui mourroient par les armes; & il ne laissa à la déesse *Freya*, que l'empire sur les ames des femmes. On dit que pour faire accroire aux peuples du Nord, qu'il n'y auroit que ceux qui mourroient de quelque blessure qui seroient reçus dans le *Valhall* ou le séjour des bienheureux, il ordonna, lorsqu'il se vit près de la mort, qu'on lui fît une incision sur le corps avec la pointe d'une lance. On représentoit Odin dans le *Valhall*, ou dans le palais des personnes tuées à la guerre, sur un trône élevé, d'où il examinoit tout ce qui se passoit dans le monde. Il ne le voyoit pourtant pas lui-même; mais deux corbeaux, l'un nommé *Hugin*, c'est-à-dire, la pensée; l'autre *Munnin*, ou la *Mémoire*, lui rapportoient ce qu'ils avoient vu ou entendu. Odin les envoyoit tous les matins parcourir le monde, & ils revenoient vers l'heure du dîner lui faire leur rapport. Aussi étoit-il nommé le *Dieu des corbeaux*. C'est dans ce lieu que les guerriers décédés buvoient de la biere & de l'hydromel dans des tasses faites des crânes de leurs ennemis. Bartholin, dans son livre *De causis contemtæ à Danis mortis*, lib. 2. cap. 12. dit, que les Danois avoient une chanson, dans laquelle leur fameux roi Regner Lodbrok étoit introduit, se consolant ainsi, suivant la version de Bartholin :

Bibemus cerivisiam brevi
Ex concavis craniorum poculis,
In præstantis Odini *domicilio.*

Lorsque dans le VI. siécle, saint Colomban passa dans la Souabe, il trouva en arrivant, qu'on y célébroit la fête de Yodan ou Odin, & que dans cette vue ils avoient déja préparé un grand tonneau de biere. Les Suéves avoient emporté avec eux dans la Germanie ce culte idolâtre, auquel ils s'étoient adonnés dans leurs anciennes demeures sur la mer Baltique. * Des-Roches, *Histoire du Dannemarck*, tom. 1. dans la préface. *Supplém. françois de Bâle.*

ODON, chanoine régulier, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, vivoit dans le XII. siécle. Il fut tiré de l'abbaye de saint Victor de Paris, ou d'une des dépendances de cette maison, pour être premier abbé de saint Pere d'Auxerre, lorsque le doyenné fut changé en abbaye entre l'an 1167. & l'an 1178. Il avoit quitté sa dignité d'abbé dès l'an 1178. & demeura simple chanoine régulier. Il fut toujours considéré par Guillaume de Toucy, évêque d'Auxerre. Dans des chartes de ce prélat, qui sont des années 1180. & 1181. & qui concernent le monastere de saint Marien, il est nommé témoin sous le titre de *Magister Odo, canonicus sancti Petri*, ou simplement *Magister Odo*. M. Papillon, dans sa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, a mal pris ces actes pour des lettres d'Odon. On a de celui-ci sept lettres écrites à diverses personnes, imprimées dans le tom. 2. du Spicilége de dom Luc d'Acheri, ancienne édition, & dans le tom. 3. de la nouvelle. Dans la premiere lettre, Odon traite de l'observance réguliere des chanoines réguliers, ou de leurs vœux & obligations; la seconde est une lettre de consolation à un de ses confreres, & pour l'engager à demeurer dans son monastere. Il loue dans la troisiéme la vertu d'obéissance. Dans la quatriéme il donne des avis sur les précautions que les religieux doivent prendre hors du monastere. La cinquiéme contient divers avis, principalement sur le bon usage de la science. Dans la sixiéme il prouve que les rebuts du siécle portent à mépriser le siécle même. Enfin la septiéme est une exhortation à la pratique des exercices de la vie religieuse : il y parle aussi des tentations & de leur utilité, de la chasteté, des moyens de la conserver, &c. M. l'abbé le Beuf croit que par *Apponi-Villa* dont il est parlé dans la seconde de ces lettres, il faut entendre, non Appoigny proche d'Auxerre, mais Amponville, prieuré dépendant de saint Victor de Paris, situé au diocèse de Sens. Le même pense que la sixiéme lettre fut écrite à Gilles, ministre du royaume, qui, selon la chronique de saint Marien, fut disgracié après la mort de Louis le Jeune. Ce *Gilles* étoit frere de Guarmond, abbé de Pontigny. Le recueil de sentences imprimé à la fin de l'ouvrage de Hugues de saint Victor, est encore d'Odon, selon les meilleurs critiques. Nous ne parlons point des autres ouvrages du même Odon qui sont demeurés manuscrits. * Outre les lettres citées, on peut consulter la *Bibliothé-*

que des Auteurs de Bourgogne, & le catalogue des écrivains Auxerrois, au tom. 2. p. 489. des *Mémoires* de M. l'abbé le Beuf *pour servir à l'histoire ecclésiastique & civile du diocèse d'Auxerre.*

OGIER, (Simon) de saint Omer, docteur en droit civil & en droit canon, s'est distingué par sa science & par sa vertu. Il vivoit dans le XVI. siécle. Il est auteur des poësies suivantes, imprimées à Douai en 1588. 1589. & 1592. *in*-8°. & *in*4°. *Odarium libri 3. Sylvarum libri 12. Lutetia. Cantilenæ piæ & pudicæ. Peristera. Melon libri 3. Threnodiæ. Cameracum. Artesia. Tibullus. Nicoleocrene. Charisteria. Albertus & Isabella. Epitaphia. Encomiorum libri 2. Symmiction liber unus. Elegiarum Christianarum libri 3. Galatea. Calliopesachea. Parænæses. Caletum. Bruga. Alpes*, &c. Il méditoit un grand ouvrage sur le modéle de l'Iliade, qu'il devoit intituler *Florias*, & dont le sujet devoit être les actions illustres des comtes de Flandres. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 1101.

OGIER, (Charles) né à Paris sur la fin de l'an 1595. *Dans le Dictionnaire historique où il est parlé de lui, on dit qu'*il apprit les langues & le droit à Bourges, puis à Valence en Dauphiné. Dans le journal de son voyage pag. 7. il s'explique plus clairement. Il dit qu'il fut envoyé à Bourges aussi-tôt qu'il fut sorti de l'enfance, & qu'il y étudia pendant cinq ans; & que dans la suite il fut envoyé à Valence où il resta deux ans; mais on apprend par le narré de sa vie donné par son frere, qu'il revint de Bourges à Paris pour y continuer ses études dans l'université de cette ville; qu'il y étudia le grec sous George Criton, Ecossois; la critique sous Theodore Marcile, Flamand; l'éloquence sous Jean Grangier, Champenois; la philosophie sous Nicolas Voinchet, de Langres; que ce fut après cela qu'il alla à Valence dans le dessein d'y étudier le droit sous le célébre Julius Pacius de Vicence en Italie, qui mourut vers ce tems-là; ce qui obligea Ogier de prendre les leçons de ceux des disciples de ce jurisconsulte qui se distinguoient le plus. Ogier fut fait docteur en droit au bout d'un an. Quant à son voyage, on dit encore dans le *Dictionnaire historique*, que ce ne fut qu'en 1636. que le roi fit partir M. d'Avaux; mais Ogier dit lui-même qu'ils partirent le 11. de Juillet 1634. La relation de son voyage est en forme de journal, & finit avec l'année 1635. Cette relation est intitulée: *Caroli Ogerii ephemerides, sive iter Danicum, Suecicum, Polonicum, cum esset in comitatu illustrissimi Claudii Memmii, comitis Avauxii, ad septentriones reges extraordinarii legati*, à Paris, 1656. *in*-12. Quoiqu'il y ait des minuties dans ce journal, on y trouve beaucoup de choses curieuses sur les pays qu'Ogier parcourut, leurs usages & leurs mœurs, les hommes célébres qu'il y visita, & en particulier concernant les négociations de M. le comte d'Avaux qui y étant beaucoup loué, pria l'auteur de ne pas donner cette relation au public qu'après un espace de vingt ans; c'est ce qui fait qu'il a été publié par le frere de l'auteur FRANÇOIS Ogier, qui suit, Charles étant mort avant que de pouvoir le donner lui-même. Ce journal est souvent entre-mêlé de vers latins; & Ogier y parle plusieurs fois de ses poësies françoises qui ne nous sont point connues. On trouve à la fin 1. cinq lettres latines de Nicolas Bourbon à M. d'Avaux; deux piéces de vers latins du même au même comte; une lettre du même à Charles Ogier: 2. Trois lettres latines de M. d'Avaux, dont deux à Nicolas Bourbon, & la troisiéme à Charles Ogier: 3. Une lettre de celui-ci à Nicolas Bourbon, & *Caroli Ogerii poëmata ad legationes Memmianas pertinentia.* Outre ces poësies latines, nous avons vu de Charles Ogier, 1. *Dionysii Petavii doctrinarum omnium complexu celeberrimi epicedium*, à Paris, 1653. *in*-4°. trois pages. 2. *Versus in obitum Petri Puteani viri clarissimi*, à Paris, 1652. *in*-4°. sept pages. *Dans le Dictionnaire historique de 1735. on dit que* l'on trouve à la fin du voyage de Munster de Claude Joly, plusieurs lettres de Charles Ogier: on s'est trompé, ce sont des lettres de François Ogier, non de Charles.

OGIER, (François) *Supplément tom. 2. pag. 167. col. 2. on dit qu'*il donna en 1665. un recueil de ses sermons sous le titre d'*Actions publiques*, & un panégyrique de Louis XIII. Les actions publiques sont en deux volumes *in*-4°. le premier a paru en 1652. il contient l'éloge de M. d'Avaux; des panégyriques de plusieurs saints; l'oraison funébre de Louis XIII. prononcée dans l'église de saint Benoît le premier Juillet 1643. & autres sermons: le second volume, imprimé en 1665. ne contient que des sermons & quatre panégyriques de saints. Avec la traduction des épîtres d'Ovide en prose par l'abbé de Marolles, imprimée en 1661. *in*-8°, on trouve une longue lettre de François Ogier *pour servir de préface* à cette traduction. Dans cette lettre, Ogier, parlant de lui, dit, qu'à l'âge de vingt ans, il composa une épître à l'imitation des héroïdes d'Ovide, à l'occasion de l'aventure suivante, qui fit du bruit dans Paris, & dont il parle ainsi. « Un M. de F. après des re» cherches passionnées, épouse mademoiselle le P. fille » de beaucoup de mérite, mais peu accommodée des » biens de la fortune: puis incontinent après son mariage » l'abandonne lâchement. Ses parens favorisent son di» vorce, disent qu'il a été ensorcelé; & lui-même, pour » pallier son infidélité, feint qu'il est tombé en démence. » Peu après M. X. galant homme & bien fait, emploie » toutes ses belles qualités à combattre la pudeur d'une » belle fille d'illustre maison, il en triomphe, & il est » cause qu'elle est menée captive dans un cloître. » Ceux qui se plaisoient alors à imiter, continue Ogier, écrivirent sur ces aventures, prêtant leur plume aux plaintes des deux demoiselles affligées, & firent courir sous leur nom des lettres adressées à leurs amants, comme une traduction même d'Ovide. Ogier s'avoue l'auteur de la premiere lettre, & dit qu'il n'avoit alors que vingt ans; » que cette lettre fit un si grand éclat au milieu de la plai» doyrie de cette cause, dont les plus excellents avocats » du parlement étoient chargés, qu'on l'attribua aux » plus éloquens d'entr'eux, comme à MM. de la Marte» liere & Galand; que d'autres la donnerent au prédica» teur, auteur du *Soldat françois*, & de l'*Avant victo» rieux*; mais que la différence du stile détrompa. M. de Mesmes, dit-il encore, alors lieutenant civil, fit une enquête si exacte de l'auteur, qu'il le trouva. « Il caressa » ce jeune homme (Ogier lui-même, comme il le dit plus » bas), il l'anima à bien faire, & l'honora de sa familia» rité qui lui valut, quoique long-tems depuis, la bien» veillance du grand M. d'Avaux, & les aventures de » Munster. Voilà, ajoute Ogier, par quelle porte ou par » quelle brêche je suis entré dans la réputation. » *Voyez* HABERT, abbé de Cerisy. Dans la même lettre, Ogier dit qu'il avoit étudié *sous la conduite du vieux Gallandius, l'hôte fidéle* de Ronsard; qu'après l'épître dont on a parlé, il voulut tenter s'il pourroit réussir à traduire quelques épîtres héroïdes d'Ovide en vers françois, & en forme de quatrains, à l'exemple du cardinal du Perron & de Méziriac; qu'il commença la version de la seconde épître, celle de Phyllis à Démophon, & ne l'acheva point; qu'il envoya ce qu'il en avoit fait à l'abbé de Marolles, qui l'insera dans ses remarques sur cette épitre d'Ovide en 1661. Une des raisons qui arrêta Ogier, ce fut le démêlé qu'il eut alors avec le pere Garasse, Jesuite: ce démêlé, dit-il, arrêta mes fureurs poëtiques, & me fit penser à des études bien plus réglées & bien plus sérieuses. Cette lettre finit par une épigramme d'Ogier en six vers latins, à l'abbé de Marolles, sur les traductions de celui-ci des fastes d'Ovide & du breviaire Romain.

OGINSKI, (Charles) de la même famille que cet Oginski, dont les gazettes ont parlé plusieurs fois, & qui étoit à la tête d'un parti opposé à la maison de Sapiéha, étoit un gentilhomme de Lithuanie. Il ne nous est connu que par une traduction latine qu'il fit de l'*Honnête homme* de Faret, & qu'il publia à Franeker l'an 1643. Il dédia cette traduction à *Samuël* Oginski son pere, qui avoit une charge considérable dans le Palatinat de Troki en Lithuanie. Konig s'est trompé, faute d'avoir vu cette traduction, lorsqu'il a dit que Charles Oginski inventa en 1643. l'art de plaire à la cour. Celui qui a fait le fort mau-

vais sonnet qui est à la tête de ladite traduction, remarque que ce livre de Faret avoit déja été traduit en italien, en espagnol, en anglois & en allemand. * Bayle, *Dictionnaire critique*, *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

OJÉDA. (Alphonse de) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 168. col. 1.* au lieu de ces mots *Meonia Sidonia*, il faut lire, *Medina Sidonia.*

OISEL, (Jacques) jurisconsulte & philologue, étoit originaire de France, &, à ce que l'on assure, de la famille de messieurs Antoine & Guy Loisel, connus par leur érudition. Jacques naquit à Dantzic le 4. Mai 1631. de *Philippe* Oisel, marchand de cette ville, & de *Marie* le Noir. Après qu'il eut fait ses premiers études, son pere, qui le destinoit au commerce, l'envoya dans cette vue en Hollande; & il demeura quelque tems à Harlem, à Leyde & à Amsterdam. Depuis ayant obtenu de son pere la permission de ne se livrer plus qu'à l'étude, il alla à Leyde en 1650. où il écouta les leçons de Claude Saumaise, de Daniel Heinsius, & de plusieurs autres. Il étudia ensuite le droit à Utrecht & à Leyde. Il reçut le degré de docteur en droit dans cette derniere ville; & en 1655. il voyagea en Angleterre & ensuite en France. Il retourna en Hollande en 1657. & dix ans après, en 1667. il fut appellé dans l'univesité de Groningue où il enseigna le droit naturel. La conformité de ses études avec celles du baron de Puffendorf, les unit d'une étroite amitié. Jacques Oisel se forma une bibliothèque nombreuse & bien choisie, dont il fit un grand usage. Le catalogue en a été imprimé lors de sa mort, arrivée le 20. Juin 1686. On a de lui des corrections & des notes sur divers auteurs, comme sur le dialogue de Minucius Felix, intitulé *Octavius*, dont on a donné deux éditions avec ses corrections & ses notes, & celles de plusieurs autres, en 1652. *in*-4°. & en 1672. *in*-8°. l'une & l'autre à Leyde: sur Aulu-Gelle, *cum notis variorum, ex recensione Antonii Thysii & Jacobi Oiselii*, à Leyde, 1666. *in*-8°. & dans la même ville, en 1706. *in*-4°. augmenté des notes de Jean Frederic & de Jacques Gronovius. Oisel a donné aussi des observations sur les fragmens de l'ancien jurisconsulte Caïus: plus, *Disputatio inauguralis de obligatione:* & l'ouvrage intitulé: *Thesaurus selectiorum Numismatum antiquorum, ære expressorum, quo præter imagines & seriem imperatorum Romanorum à Julio Cæsare ad Constantinum Magnum, quidquid ferè monumentorum Romanorum antiquitatis in nummis restat reconditum est; cum Jacobi Oiselii descriptione*, à Amsterdam, 1677. *in*-4°. On trouva parmi les papiers de ce sçavant beaucoup de notes sur le livre de Hugues Grotius du droit de la guerre & de la paix; mais comme il n'y avoit pas mis la derniere main, on n'a pas jugé à propos d'en faire part au public, au moins ne les connoissons nous point. * Niceron, *Mémoires*, tom. 42.

OLAVIUS, (Jean) pasteur dans la ville de Randers en Jutland, a passé pour un très-bon poëte, soit en latin, soit dans la langue de son pays. Olaüs Borrichius dans ses discours sur les poëtes, lui donne de grandes louanges. Olavius poëtisa dès sa jeunesse, & n'abandonna point ce genre d'écrire, même dans un âge avancé. Aussi a-t-il fait un grand nombre de vers. Il aimoit aussi les fleurs avec tant de passion, qu'il a dépensé pour se satisfaire une grande partie de son bien. Il entretenoit correspondance avec divers fleuristes, & cherchoit à se procurer ce qu'il y avoit de plus rare par leur moyen. On a de lui deux recueils d'épigrammes. Le premier renferme les épigrammes adressées aux poëtes les plus connus qui vivoient alors: ce premier recueil parut en 1650. *in*-8°. le second fut publié en 1656. * Albertus Thura, *Idea histor. litterar. Danorum*, pag. 358. *Supplém. françois de Bâle.*

OLDENBURG ou OLDENBOURG, (Henri) sécretaire de la société royale de Londres, étoit natif de Brême. Il ne vint d'abord en Angleterre que pour les affaires de son pays, dont il étoit résident auprès de Cromwel. Ayant perdu cet emploi, sa ressource fut de chercher une place qui pût lui convenir dans quelque maison distinguée. Il entra successivement dans celle d'*O-Bryan*, & de *Cavendisch*, l'une *Irlandoise*, & l'autre *Angloise*, pour y être précepteur de deux jeunes seigneurs de ces noms. Etant à Oxfort avec le premier en 1656. il s'y fit connoître de cette troupe sçavante qui jetta les fondemens de la société royale. Il n'y eut d'abord pour cette compagnie qu'un seul secretaire qui couchoit sur un registre ce qui se passoit; les matieres étoient ensuite mises les unes en journal, les autres laissées sur le brouillon. Le prémier que l'on chargea de cet emploi fut le docteur *Croone*, ou autrement *Guillaume* Crowne, sçavant médecin, qui mourut en 1684. On s'apperçut bientôt que la charge étoit trop pénible pour un seul homme, puisqu'il falloit tenir les cahiers en bon ordre, préparer les mémoires que l'on publioit, entretenir les correspondances au-dedans & au dehors du royaume. Elle fut donc partagée entre deux membres de la société, M. Wilkins & M. Oldenburg, qui signoit quelquefois *Grubendole.* Celui-ci soutint toujours cette place avec beaucoup d'honneur. Il la conserva jusques vers la fin de sa vie, depuis l'an 1664. qu'il fut nommé. Il a publié les mémoires philosophiques depuis la même année, jusqu'au milieu de l'an 1677. Il mourut au mois d'Août 1678. à Charlton près de Greenwich. On a aussi des lettres d'Oldenburg à M. de Leibnits, dans le recueil de celles que la société royale a fait imprimer sur les progrès de l'analyse. * Voyez la Bibliothéque Angloise, par Armand de la Chapelle, tom. 11. premiere partie, article premier, où l'on donne l'extrait de l'histoire de la société royale de Londres, écrite en anglois par Thomas Sprat, mort évêque de Rochester.

OLDENBURGER ou OLDENBOURG, (Philippe-André) écrivain du XVII. siécle, fut un des disciples d'Hermann Conringius, & s'établit à Genève, où il enseigna le droit & l'histoire aux jeunes gens de distinction qui s'y trouvoient. Nous ignorons les particularités de sa vie. Il est auteur de différens ouvrages, plusieurs desquels il a publié sous divers noms; ce qui lui a été reproché, comme s'il eût voulu par-là s'attirer des louanges sans que l'on pût s'en appercevoir. Il a publié sous le nom de Philippe-André Burgoldensis, qui n'est presque que son nom retourné, *Discursus juridico-politico-historici ad pacem Osnaburgo-Monasteriensem*, 1669. *in*-4°. On trouve dans cet ouvrage, dit l'abbé Lenglet qui ne paroît pas en avoir connu le véritable auteur, une liste des historiens & des auteurs du droit public d'Allemagne. Sous le même nom, il a donné la même année, *Discursus in instrumentum pacis Osnaburgo-Monasteriensis*, à Freistad, *in*-4°. du moins M. l'abbé Lenglet distingue cet ouvrage du premier, & dit du dernier, que *c'est un ouvrage hardi & sçavant, attribué à Oldenbourg*, qui est le même qu'*Oldenburger*, On a encore de lui: *Strictura in Monzambanum: Limnæus Enucleatus*, &c. celui-ci est un volume *in-fol.* imprimé à Genève en 1670. c'est un abregé de l'ouvrage intitulé: *Joannes Limnæus de jure imperii Romano-Germanici*, imprimé en 1629. & années suivantes, en cinq vol. *in*-4°. L'abregé, dit M. Lenglet, est très-estimé, & nécessaire pour le droit de l'Empire. Il ajoute cependant, » que d'autres croient » qu'Oldenbourg n'a pas bien réussi en abregeant Lim- » næus, & qu'il a laissé échaper une bonne partie des cho- » ses utiles & même nécessaires, & qu'il en a gardé d'au- » tres qui ne sont d'aucun usage, ou que l'on trouveroit » mieux ailleurs. » Si ce dernier avis est juste, on ne devroit pas tant *estimer* l'ouvrage d'Oldenbourg, ni le regarder comme *nécessaire.* L'ouvrage le plus considérable de cet auteur est celui qui est intitulé: *Thesaurus rerum publicarum*, imprimé en quatre volumes *in*-8°. à Genève, 1675. » Quoique ce livre ne soit pas dans sa perfection, dit » l'abbé Lenglet, il ne laisse pas de pouvoir être utile pour » l'étude des nouvelles monarchies, dont on y fait des » abrégés historiques par des chapitres séparés, & dont » on a eu soin de marquer les interêts vrais ou faux. Con- » ringius, à qui, ajoute M. Lenglet, on avoit attribué » partie de cet ouvrage, l'a désavoué. « Dans le *Dictionnaire historique d'Amsterdam*, 1740. on dit qu'il y a deux choses à remarquer sur le même ouvrage: la premiere, que « l'auteur a pris des leçons de Conringius son maître,

» qui en a été fort choqué : la seconde, qu'il a dédié, » sans épître dédicatoire, le premier tome à dix-sept prin» ces différens, le second à vingt autres, le troisiéme aux » consuls ou bourguemestres, aux préteurs ou syndics, » aux senateurs, aux tréforiers, & aux secretaires des » villes de Zurich, Berne, Bâle, & Schafhouse; le qua» triéme aux magistrats & autres personnes en charge » des villes de Nuremberg, de Strasbourg, d'Ulm, de Lu» beck, &c. »

OLDENDORP, (Jean) sçavant jurisconsul Allemand, &c. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, qu'*il étoit de la Religion prétendue Réformée, & qu'il fut syndic de la ville de Rostock, & conseiller du landtgrave de Hesse. *Ajoutez aussi* à ses ouvrages, *Classes actionum : De actionibus juris per quas ultimæ voluntates ex bono & æquo conservantur : Varia juridica*, *in*-8°. trois tomes : *Lexicon juris : Consilia : Enchiridion exceptionum forensium : De jure & æquitate*, à Cologne, 1573. *in*-16. & à Francfort, 1611. *in*-12. *Constitutio funeraria Justiniani exemplo nostri temporis declarata*, *in*-8°. *Interpretatio privilegii à Frederico I. studiosis bonarum litterarum concessi*, *in*-8°. Il est parlé de ces privileges accordés par Frederic I. dans le chapitre second du livre intitulé : *In Authenticam, ne filius pro Patre, commentarius de privilegiis studiosorum, autore Helfrico-Vlrico Hunnio. Responsio ad parochos Colonienses de communione sub utraque specie*, 1543. *in*-8°. *Responsio adversus scriptum cleri Coloniensis*, *in*-8°. *De temporum præscriptione*, à Francfort, 1576. *in*-4°. avec les *Quintiliani Mandosii casus annales*, & autres ouvrages. Dans l'ouvrage intitulé : *Icones, sive imagines virorum litteris illustrium, qui sæculo xv. præsertim ..... claruere*, &c. à Francfort sur le Mein, 1720. *in*-8°. on trouve, pag. 120. le portrait d'Oldendorp, avec cette inscription :

JOANNES OLDENDORPIUS *J.C.*
Hamburgi natus urbe Saxoniæ liberâ.
Summam in studiis expertus liberalitatem avunculi
Alberti Crantzii historici clarissimi.
Gryphiswaldiæ in Pomeraniâ doctor juris utriusque creatus,
Syndicus primò reipublicæ Rostochianæ constitutus,
Post Coloniæ Agrippinæ, ac dein Marpurgi multis annis jus
Civile professus in Academiâ
Cum laude singulari, doctrinæ, fidei, industriæ, sapientiæ :
Commentariis in multas juris partes quam plurimis editis,
Ac præsertim practicâ actionum Forensium absolutissimâ,
Qua verus exercendæ jurisprudentiæ usus ostenditur,
In medio relictâ.
Obiit anno Christi M D LXI. *Marpurgi.*

OLDRADE, sçavant jurisconsulte, *que l'on ne fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique*, naquit à Lodi en Italie, dans le XIII. siécle. Il étudia le droit sous le célébre Dynus, & se rendit capable de l'enseigner, comme il fit en effet, avec beaucoup de réputation, à Boulogne & à Padoue. Le pape Jean XXII. l'appella en 1316. a Avignon, & le fit professeur extraordinaire. Pendant son séjour dans cette ville, Oldrade fut consulté de la part de Robert, roi de Sicile, sur les droits de primogéniture. Ce jurisconsulte décida de la préférence en faveur des descendans de l'aîné, au préjudice de l'oncle, & l'université d'Avignon approuva sa décision. Ce ne fut pas la seule fois qu'Oldrade reçut ce témoignage avantageux de ladite université : souvent consulté sur les questions les plus épineuses, on trouva presque toujours ses décisions si judicieuses & si vraies, que cette université se fit un devoir de leur donner son approbation. Jean XXII. voulant rendre à l'Italie un sujet si distingué, le fit venir à Rome, où il le fit avocat consistorial. Oldrade acquit beaucoup de réputation dans cet emploi par ses sçavantes plaidoiries, & par les excellentes réponses qu'il donna au public. Pancirole a remarqué que l'ordre des avocats consistoriaux consistoit autrefois en dix jurisconsultes, les plus habiles que l'on put trouver; qu'on leur donnoit des priviléges considérables; & qu'eux seuls, pour l'ordinaire, défendoient les causes des parties qui plaidoient dans le consistoire; mais que n'y ayant pas assez d'emploi pour les occuper, ils en prirent dans les autres tribunaux de la cour de Rome. Oldrade se faisoit admirer par-tout où on l'entendoit; mais s'étant un jour oublié sur un sujet qui l'avoit fait parler avec trop de vivacité, le pape, qui etoit présent, blâma cet emportement, & l'on dit même qu'il accusa l'orateur de calomnie. Oldrade en eut tant de chagrin, qu'il abandonna le barreau, & se renferma dans le cabinet. Il ne donna plus que des consultations; mais il en fit un grand nombre, parmi lesquelles il y en a de si solides, que les plus sçavans docteurs Ultramontains, n'ont pas fait difficulté de s'en aider, & même de s'en faire honneur. C'est ce que Du-Moulin, sur la coutume de Paris, a remarqué en particulier. *Idem*, dit-il, après avoir raporté son sentiment & celui de plusieurs autres sur une question dont il s'agit en cet endroit : *Idem ante Albericum tenuit Joannes Andræas, & ambo subtraxerunt ab Oldrado, cujus fuit originaliter, etiam ad litteram, determinatio.* Balde a fait le même reproche à Jean André, d'avoir pillé ce qu'il y a de meilleur dans les écrits d'Oldrade. Ce n'est pas sans raison que d'habiles jurisconsultes cherchoient à profiter des écrits d'Oldrade qui couroient manuscrits, & dont aucun n'a été imprimé : ils y trouvoient de grandes lumieres qui les guidoient dans les questions les plus difficiles. Aussi Paul de Castre l'a-t-il nommé le pere des loix; Parisius, en son conseil 73. livre 1. nombre 37. fait son éloge : Æmilius Ferretus, *Respons. 2.* l'appelle *Summus suæ ætatis jurisconsultus.* Nous supprimons les autres éloges qui lui ont été donnés par Chopin, Mornac & autres. Oldrade retourna sans doute à Avignon, puisqu'on y voit son tombeau à l'entrée de l'église des Dominicains, avec une ancienne épitaphe qui nous apprend qu'il mourut au mois d'Avril de l'an 1335. Cosme Bardi, qui étoit vice-légat d'Avignon au commencement du XVII. siécle, voyant ce tombeau en ruine, & son inscription presque effacée, le fit rétablir, & y fit mettre une nouvelle épitaphe qui est datée de l'an 1627. * *Mémoires manuscrits.* Taisand, vies des jurisconsultes, édition de M. de Ferrieres, *in*-4°. pag. 402. & 403.

OLEARIUS, (Adam) sçavant Allemand, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Supplément de 1735.* Son nom allemand étoit *Oelschlager :* il naquit l'an 1603. à Aschersleben, petite ville d'Allemagne, dans la principauté d'Anhalt, en la basse Saxe, de *Marc* Oelschlager, tailleur d'habits. Après avoir été quelque tems professeur public à Lipsic, il quitta ce poste pour passer dans le Holstein, où le prince Frederic, duc de Holstein-Gottorp, lui donna de l'emploi. Ce prince, après avoir bâti la ville de Fredericstadt, forma le dessein d'y attirer une partie du commerce du Levant, & sur-tout celui des soies. Dans cette vue, il envoya une ambassade au Czar & au roi de Perse, dont il chargea Philippe Crusius & Otton Brugman, & il leur joignit Olearius avec la qualité de conseiller & de secretaire d'ambassade. Ils partirent de Gottorp le 22. Octobre 1633. & allerent d'abord en Moscovie; ils firent leur entrée à Moscou le 14. Août 1634. & furent fort bien reçus du Czar, qui leur accorda le passage par la Moscovie pour se rendre en Perse; mais à condition qu'ils retourneroient auparavant dans le Holstein, & lui apporteroient la ratification du traité qu'ils venoient de conclure. Ils retournerent donc à Gottorp, où ils arriverent le 6. Avril 1635. & partirent de Hambourg, pour un second voyage, le 22. Octobre de la même année. Ils arriverent à Moscou le 29. Mars 1636. passerent de-là en Perse, & se rendirent à Ispahan le 3. Août 1637. Leurs affaires ayant été heureusement terminées, ils retournerent dans le Holstein par la Moscovie, & se trouverent à Gottorp le premier Août 1639. Olearius demeura depuis dans cette ville, où il fut fait en 1650. bibliothécaire, antiquaire & mathématicien du duc. Il remplit ces postes jusqu'à sa mort, arrivée en 1671. âgé de soixante-huit ans. Outre la relation de ses voyages, dont on a parlé dans le *Supplément de 1735.* on a encore de lui 1. *La vallée des roses de Perse, dans laquelle sont contenues plusieurs histoires plaisantes, des paroles ingénieuses, & des maximes uti-*

les, écrites depuis quatre cens ans en persan, par Schich-Saadi, poëte ingénieux, traduite en allemand, par Adam Olearius, à Slesvic, 1654. *in-fol.* 2. *Relation du voyage des Indes d'Albert de Mandeslo, publiée par Adam Olearius avec des remarques*, en allemand, à Slesvic, 1658. *in-fol.* cet ouvrage a été traduit en françois. 3. *Chronique abregée* (& non abregé des chroniques) *du Holstein*...... depuis l'an 1448. jusqu'en 1663. en allemand, à Slesvic, 1663. &c. avec la seconde édition de l'ouvrage suivant, & un abregé de l'histoire des tems qui précédent l'année 1448. tiré de la chronologie de *Chrétien Solinus*. 4. *Cabinet de curiosités de Gottorp*, en allemand, 1666. *in*-4°. & seconde édition en 1674. *in*-4°. * Niceron, *Mémoires*, &c. tom. 40.

OLEARIUS, (Godefroi) *Supplément de 1735. tom. 2. ajoutez qu*'on a réimprimé en 1743. à Lipsic *in* 4°. les dissertations critiques de ce sçavant sur l'Evangile de saint Matthieu suivant l'ordre des chapitres. Le titre est : *Gottfridi Olearii sacræ theologiæ in academiâ Lipsiensi professoris observationes sacræ in Evangelium Matthæi.*

OLEARIUS, (Jean) second fils de *Jean* Olearius de Halle, & de *Sibylle* Nicander, naquit le 17. Septembre 1611. il fut orphélin à l'âge de onze ans. Après avoir étudié dans les colleges de Halle & de Mersebourg, il se rendit à l'université de de Wittemberg, où il reçut le grade de docteur en théologie. Depuis il fut fait surintendant de Querfurt, ensuite prédicateur de la cour, & confesseur à Halle. L'administrateur, le duc Auguste de Saxe, le nomma premier prédicateur de la cour ducale de Weissenfels, confesseur, conseiller du consistoire, & surintendant général. Il épousa en 1673. *Catherine-Elisabeth* Mercken, fille du surintendant de Halle, dont il eut quinze enfans, neuf fils & six filles. Olearius mourut le 14. Avril 1684. & l'on frapa une médaille à son honneur. Outre un nombre d'ouvrages en allemand, Olearius a composé les suivans : 1. *Index Balduinianus*, 1660. *in-fol.* 2. *Methodus studii theologici*, 1664. *in*-8°. 3. *Oratoria ecclesiastica*, 1665. *in*-8°. 4. *Constans concordia concors*, 1675. *in*-4°. 5. *Universa theologia positiva, polemica, exegetica & moralis*, à Halle, 1678. *in*-4°. 6. *Gymnasium patientiæ*, 1668. *in*-8°. 7. *Aretologia*, à Nuremberg, 1670. *in*-12. * *Supplément françois de Bâle*, tom. 3. pag. 443. col. 1.

OLIVA, (Ferdinand Perez de) Espagnol, natif de Cordoue, vivoit au commencement du XVI. siécle. Il étudia à Paris & à Rome, & il fit des leçons sur la morale d'Aristote, dans la premiere de ces deux villes. De-là il alla à Salamanque, où il fit encore des leçons sur Aristote, & sur le Maître des sentences. L'empereur Charles V. l'avoit destiné pour être gouverneur de son fils Philippe II. mais la mort qui enleva Oliva à l'âge de trente-neuf ans, l'empêcha de remplir ce poste. Il a écrit des ouvrages de philosophie, d'histoire, & des piéces de poësie en espagnol, qui ont été publiés à Cordoue en 1585. *in*-4°. par son cousin, Ambroise Moralés. En voici une liste : 1. *Tituli quibus Salmanticensis academia gymnasia distinxit atque insignivit.* 2. *Dialogus in laudem arithmeticæ*, en espagnol. 3. *Dialogo de la dignidad del Hombre*, à Venise, 1563. *in*-8°. 4. Des puissances de l'ame & sur leur bon usage, en espagnol : cet ouvrage n'a pas été achevé. 5. *Muestra de la lingua Castellana en el nacimiento de Hercules* : 6. La vengeance d'Agamemnon, en espagnol : 7. *Hecuba triste* : 8. *Raconamiento, que hizo en el aiuntamiento de la ciudad de Cordova sobre la navegacion del rio Quadalquivir.* 9. *Raconamiento que hizo en Salamanca el dia de la Licion de oposicion de la catedra de la filosofia moral.* 10. Quelques poëmes. * La bibliothéque espagnole de Nicolas Antoine. *Suppl. franç. de Bâle.*

OLIVE, (Simon d') seigneur Du-Mesnil, conseiller au parlement de Toulouse, étoit d'une famille ancienne & distinguée dans cette province. Dans la harangue latine qu'il prononça le 4. de Mars 1628. lors de sa reception à la charge de conseiller, il nomme parmi ses ancêtres paternels Guibert de Rouch, l'un des douze qui furent choisis par Charles VII. pour rétablir le parlement à Toulouse, vers le milieu du XV. siécle ; Bernard d'Olive, gendre de Guibert de Rouch, qui fut conseiller au même parlement, & député à la cour au nom & pour les affaires de cette compagnie ; Guillaume d'Olive, qui a été évêque d'Alet ; Jean & François d'Olive, freres, qui ont rempli de grandes places dans le même parlement. Du côté de sa mere, Simon d'Olive nomme Jean Sarrat, Bernard Lauret & Pierre Du-Mesnil, tous distingués dans la magistrature. Simon, animé par l'exemple de ses ancêtres, & doué lui-même des talens nécessaires pour se distinguer dans la science du droit & dans l'exercice de la magistrature, voulut néanmoins demeurer long-tems dans l'ordre des avocats & suivre le barreau. Il fut ensuite avocat du roi au présidial, & enfin au commencement de 1628. pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Taisand dit dans ses vies des plus célébres jurisconsultes, que ses *Questions de droit* & ses *Actions forenses*, sont des preuves assurées qu'il étoit éloquent, qu'il possédoit parfaitement les belles lettres, & qu'il avoit joint à ces avantages une doctrine profonde. Il ajoute, que ses questions sont d'autant plus utiles, qu'elles ont été décidées par divers arrêts, *où la plus saine jurisprudence paroît avec les plus beaux traits qui la font aimer.* Ces écrits d'Olive ont été imprimés plusieurs fois. L'édition faite à Lyon chez Simon Rigaud en 1650. *in*-4°. contient premierement les *Questions notables de droit*, en cinq livres : le premier, *des choses publiques, tant ecclésiastiques que civiles* : le second, *des droits seigneuriaux* : le troisiéme, *des mariages & des dots* : le quatriéme, *des donations, ventes & autres contrats* : le cinquiéme, *des successions testamentaires & légitimes* : secondement, les *Actions forenses*, ou plaidoyers & harangues, divisées en quatre parties. La premiere renferme des discours prononcés à l'occasion de divers édits, arrêts, & déclarations depuis 1614. jusqu'en 1626. inclusivement : la seconde, des discours faits aux installations dans différentes charges, & sur-tout aux élections des capitouls depuis 1612. jusqu'en 1627. la troisiéme renferme proprement des plaidoyers sur diverses questions dont beaucoup sont interessantes : la quatriéme ne contient que des discours faits aux clôtures des audiences depuis 1612. jusqu'en 1627. Troisiémement une suite des lettres que l'auteur a écrites à MM. du Vair & d'Aligre, gardes des sceaux, &c. au président d'Expilly, au cardinal de Richelieu, & à quelques autres. C'est parmi ces lettres que l'on trouve le discours latin que M. d'Olive prononça au parlement de Toulouse le 4. de Mars 1628. lors de sa reception à la charge de conseiller, & quelques poësies latines sur la prise de la Rochelle, sur la révolte de Montauban, & sur un petit nombre d'autres sujets. Avec ces lettres dont la derniere est de 1637. on en trouve plusieurs de ceux avec qui M. d'Olive étoit en relation, & en particulier de M. d'Aligre & du président d'Expilly. Il y a aussi deux harangues de M. d'Olive prononcées à Montauban après la soumission de cette ville ; l'une en 1633. au mois de Décembre, l'autre au mois de Janvier 1634. Celle-ci fut prononcée dans la grande sale du college de cette ville pour l'exécution de l'édit d'installation de professeurs, *moitié Catholiques, moitié de la Religion prétendue Réformée.* M. d'Olive avoit été chargé de l'exécution de cet édit, & il donna aux Jesuites la direction & l'intendance dudit college ; ce qui lui attira une lettre françoise & un éloge latin du pere Mercier, Jesuite. Ces deux piéces sont rapportées dans le recueil dont il s'agit. Enfin ce recueil est terminé par des notes sçavantes sur les quatre parties des *Actions forenses.* C'est un mélange d'observations & de citations qui montrent beaucoup de lecture ; mais pas toujours assez de gout & de critique. Cette collection des ouvrages de Simon d'Olive, est dédiée à Henri de Bourbon, prince de Condé. Nous ignorons le tems de la mort de l'auteur. Taisand n'en fait qu'un panégyrique, & ne rapporte aucune circonstance de sa vie.

OLIVIER, (Jean) Parisien, dit *Janus Olivarius*, de l'illustre famille des Oliviers *dont on a parlé dans le Dictionnaire histor.* étoit frere de *Jacques* Olivier, seigneur de Leuville, premier président du parlement de Paris, & oncle d'*Antoine*, évêque de Lombez, & de *François*, chancelier de France. Il embrassa la régle de S. Benoît dans un monastere de cet ordre en Poitou ; & dans la suite il

demeura dans l'abbaye de saint Denys en France. Il étoit abbé de saint Medard de Soissons, lorsqu'il fut élevé sur le siége épiscopal d'Angers par la cession de François de Rohan, à qui Olivier résigna, par permutation, l'abbaye de saint Medard. Il fut reçu solemnellement à Angers au mois de Novembre 1532. Dès ce moment il s'appliqua à toutes les fonctions de son ministere avec beaucoup de zéle, de même qu'à l'étude de l'Ecriture-Sainte. Il prêchoit avec onction, & visitoit avec soin les paroisses de son diocèse, & les monasteres qui étoient soumis à sa jurisdiction. Excepté ces visites épiscopales, il gardoit la retraite; & à peine put-il se permettre de s'éloigner un peu de son troupeau pendant tout le tems de son gouvernement. Il mourut dans une maison qu'il occupoit auprès d'Angers, le 12. Avril 1540. & fut inhumé dans son église cathédrale en la chapelle de Jean Michel. La Croix-du-Maine dit que l'on y voyoit de son tems *sa sépulture magnifiquement élevée & enrichie de plusieurs belles choses, avec son épitaphe écrite par lui-même en fort beaux vers latins, peu de tems avant sa mort.* Cette épitaphe est rapportée, à la suite du récit de tout ce qui se passa à son inhumation, dans le recueil des *Statuts du diocèse d'Angers*, imprimés en 1680. à Angers, *in*-4°. On trouve dans ledit recueil les statuts mêmes de Jean Olivier, à l'exception d'un seul qui n'a pu être recouvré. Ce prélat écrivoit bien en latin pour le tems où il vivoit, comme on peut le voir en particulier par ses poësies latines, composées avant qu'il eût été élevé à l'épiscopat. Outre l'épitaphe du roi Louis XII. rapportée par Papire Masson, & une ode à Salmon Macrin, on a de lui un poëme estimé, sous ce titre : *Pandora Jani Oliverii Andium hierophantæ :* c'est un volume *in*-12. publié à Paris en 1542. chez Charles l'Angelier; mais il a été imprimé par Etienne Dolet qui en a fait l'épître dédicatoire au chancelier François Olivier. Dolet dit dans cette épître qu'il avoit reçu cet ouvrage de Claude Cotereau dont il parle comme d'un homme ami des gens de lettres, & versé lui-même dans la litterature. Ce Cotereau, selon la Croix-du-Maine, étoit natif de Tours, & chanoine à Paris : on lui doit une traduction de Columelle. Dolet ajoute, qu'après avoir lu lui-même, & relu le poëme d'Olivier, il le trouva si beau, qu'il n'hésita point à le mettre au jour. Il en loue l'invention, le génie, le tour, la diction. Son épître est datée de Lyon les calendes de Mars 1541. c'est apparemment lui aussi qui a fait l'argument qui est au-devant de ce poëme, & qui est bien détaillé. On trouve à la fin une épigramme de Jean Olivier à Jean Capel, avocat du roi au parlement de Paris: Olivier lui adresse son poëme, & le prie de l'examiner avec soin, & de lui faire part des fautes qu'il y aura remarquées. Cette épigramme est suivie d'une piéce en vers hendecasyllables sur le même poëme, composée par Antoine Olivier, neveu de Jean; & d'une autre piéce moins longue du poëte Dardanus sur le même sujet. La même année 1542. Guillaume Michel, dit de Tours, poëte & traducteur, fit paroître chez les Angeliers une traduction en vers françois de la Pandore de Jean Olivier, qu'il adressa à son ami Guillaume Telin, secretaire du duc de Guise. Le poëme latin de Jean Olivier fut réimprimé en 1618. à Reims *in*-8°. mais de la maniere dont l'éditeur s'exprime dans le titre, il paroît qu'il croyoit que c'étoit pour la premiere fois que ce poëme voyoit le jour : on ne peut, ce semble, entendre autrement les paroles suivantes : *R. D. Joannis Oliverii Andium episcopi* PANDORA, *opusculum manuscriptum ex tineoso pulvere vindicatum, & curâ E. D. L. S. Rem. lucidatum, Remis apud Nicolaum Constantium typographum*, 1618. aussi n'y trouve-t-on point l'épitre dédicatoire qui est dans l'édition de 1542. mais les autres poësies dont on a parlé, y sont, excepté que l'épigramme adressée au sieur Capel est au commencement, & que les autres piéces sont à la fin; & qu'il y a de plus dans cette édition huit vers latins de l'auteur au lecteur que nous ne nous souvenons point d'avoir vus dans l'autre édition. * Voyez son éloge dans le recueil des statuts du diocèse d'Angers, & les différentes éditions de sa Pandore.

OLIVIER, (Claude-Matthieu) avocat au parlement d'Aix, écrivain du roi sur les galeres, & l'un des membres de l'académie de Marseille, naquit dans cette derniere ville le 21. Septembre 1701. de *Jean-Baptiste* Olivier, négociant de la même ville, & de *Madelene* Granot. Il fit ses études d'humanités & de philosophie au college de l'Oratoire du lieu de sa naissance, & de-là il alla étudier pendant trois ans en theologie sous les peres Dominicains; après quoi il se transporta à Aix pour faire son cours de droit dans l'université de cette ville. Il fit toutes ces études avec une supériorité de génie qu'il est difficile d'atteindre; & s'il eût moins aimé le plaisir & la dissipation qui en est inséparable, & qu'il ne fût pas mort dans un âge si peu avancé, il seroit devenu sans contredit un des plus grands hommes & un des plus sçavans de son siécle. Ayant paru se fixer à la profession d'avocat qu'il exerça à Marseille, il attiroit la foule & les connoisseurs à l'audience, toutes les fois qu'il devoit y parler. Feu M. de Saci, de l'Académie Françoise, & madame la marquise de Lambert qui avoient vu un de ses plaidoyers, ont rendu témoignage que c'étoit une piéce marquée au meilleur coin. Tous n'avoient pas les mêmes qualités, parce que M. Olivier se donnoit rarement la peine de les travailler. Quelques heures enlevées à son amour pour la société & le divertissement, lui suffisoient souvent pour se mettre en état de parler & d'écrire même sur des causes importantes, & ses productions se sentoient ordinairement de cette précipitation. Il devoit la multitude de ses connoissances moins à l'étude assidue, qu'à la vivacité & à la pénétration de son esprit, à une facilité surprenante pour apprendre tout ce qu'il vouloit, & à la mémoire la plus plus heureuse pour le retenir. Cependant quand son zéle pour l'étude le saisissoit, il passoit les semaines entieres, les nuits mêmes & plusieurs nuits de suite, attaché au travail. Excessif en tout, après avoir donné quinze jours à étudier le code & le digeste, ou à s'enivrer des beautés de Demosthenes, d'Homere, de Ciceron, ou de M. Bossuet, il en abandonnoit quinze autres, souvent un mois entier, à une vie desoccupée & frivole. De-là vient que sa profession lui produisoit peu, parce que n'étant que rarement chez lui, on se trouvoit obligé de recourir à d'autres : ce qui, joint à la perte de la plus grande partie de son bien dans le tems du fameux systême, le réduisit à un état fort peu commode; mais il trouvoit des ressources dans sa philosophie : il avoit appris à se passer de peu, & n'en étoit pas moins gai. Son érudition, son commerce aimable, les agrémens de son esprit, lui ont toujours fait un grand nombre d'amis, parmi lesquels il en a compté de très-distingués par leur naissance & par leurs talens. Ce fut lui qui contribua le plus à l'établissement de l'Académie de Marseille, soit par son zéle à en soutenir les commencemens qui furent assez difficiles, soit par l'idée avantageuse que donnerent de l'Académie les lettres qu'il écrivit en son nom à M. le maréchal de Villars, & à l'Académie Françoise. Depuis que celle de Marseille fut formée, comme il en fut un des premiers membres, il ne manqua aucune séance que lorsqu'il étoit absent de la ville ou malade; & il y venoit rarement les mains vuides. Les registres de cette Académie qui a toujours fait beaucoup d'honneur à la litterature, font mention d'un nombre considérable de dissertations historiques ou critiques, & de morceaux de poësie & d'éloquence de sa façon, lus dans les assemblées de cette compagnie; mais que la négligence de l'auteur à les conserver a fait perdre ou au moins disparoître, pour la plus grande partie. Lorsque M. du Trousset d'Héricourt vint remplir l'intendance des galeres à Marseille, il conçut pour M. Olivier de l'estime & de l'amitié; & plus persuadé que lui-même qu'il avoit besoin d'un emploi moins infructueux pour le revenu que les lettres, il lui obtint un brevet d'écrivain du roi sur les galeres. Comme cet emploi lui laissoit du loisir, il résolut d'entreprendre la vie de Philippe, roi de Macedoine, & s'appliqua à cet ouvrage avec tant de zéle, contre son caractere naturel, qu'il le finit en deux années; mais la maladie dont il fut attaqué l'empêcha d'y mettre la der-

niere main, & de lui donner cette perfection dont il étoit si capable. Il languit pendant plusieurs années mêlées d'intervalles bons & assez tranquilles, & de rechutes extrêmement fâcheuses qui l'épuiserent. Il mourut le 24. Octobre 1736. n'étant encore âgé que d'environ trente-cinq ans. M. Chalamont de la Visclede, secretaire de l'Académie de Marseille, lut son éloge dans l'assemblée publique de cette Académie, le 25. Août 1737. & cet éloge qui a été imprimé, fait beaucoup d'honneur à son auteur & à celui qui en est l'objet. Nous n'en avons ici rapporté qu'un foible extrait. On trouve à la fin de cet éloge la liste suivante des ouvrages de M. Olivier, tant imprimés que manuscrits, avec la date des années que M. Olivier lut ces ouvrages dans l'Académie.

1726. Traduction de quelques endroits choisis de Tibulle.

Dissertation sur le Critias de Platon, imprimée dans les *Mémoires de litterature & d'histoire* recueillis par le pere Des-Molets de l'Oratoire, tome 1. premiere partie.

Epître en vers à M. Racine, fils du célébre poëte tragique. Il y introduit Melpomene faisant des plaintes ameres de ce que M. Racine n'avoit pas voulu suivre le genre d'ouvrages qui avoient occupé M. son pere; mais cette piéce toute ingénieuse qu'elle soit, n'a pu détourner M. Racine le fils d'employer ses talens à des sujets plus dignes d'un poëte chrétien.

Dissertation sur la vie & les ouvrages d'Hésiode.

1727. Dissertation historique sur l'ancienne Académie de Marseille, lue à la premiere assemblée publique de l'Académie en 1727. & imprimée dans son premier recueil de la même année, à Marseille.

Projet & plan de l'histoire de Marseille.

Discours sur les défauts qui peuvent être des suites de l'imitation; dans les *Mémoires* du pere Des-Molets, tom. 4. premiere partie.

1728. Allégorie en vers, intitulée, *la Paresse*, lue à l'assemblée publique de l'Académie de l'année 1728.

1730. Ode tirée de pseáume XXVIII. envoyée pour tribut à l'Académie Françoise en 1729. & lue à l'assemblée publique de Marseille en 1730.

1731. Discours sur le besoin que la raison a de l'imagination, envoyé en 1730. pour tribut à l'Académie Françoise, & imprimé dans son recueil: ce discours fut lu à Marseille en 1731.

Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillois pendant la seconde guerre Punique.

Parallele de Tibulle & d'Ovide.

Plan de l'histoire ecclésiastique de Marseille.

Version latine de la premiere Idylle de Moschus.

Parallele de Philippe & d'Alexandre, lu à l'Académie de Marseille en 1731.

Mémoires sur les secours donnés aux Romains par les Marseillois durant la guerre contre les Gaulois.

1732. Dissertation sur l'époque de la fondation de Marseille.

Epître en vers à M. le bailly de l'Aubepin.

1735. Discours pour exhorter l'Académie à faire l'histoire de Marseille.

Histoire de Philippe, roi de Macedoine, & pere d'Alexandre le Grand, avec un discours préliminaire, Paris, 1740. 2. vol. *in*-12. l'éloge de l'auteur par M. Chalamont de la Visclede, est à la tête de cet ouvrage. On le trouve aussi dans un des recueils des pieces qui ont remporté le prix de l'Académie de Marseille.

OLZOWSKI, (André) archevêque de Gnesne, étoit issu d'une ancienne famille de Prusse. Dans le cours de ses études qu'il fit à Kalisch, ville de Pologne, il s'appliqua en particulier à la poësie pour laquelle il avoit tant de facilité que dans le discours ordinaire, il lui arrivoit souvent de faire des vers. Après avoir fait à Varsovie un cours de théologie & de jurisprudence, il fit un voyage en Italie, où il visita les plus fameuses bibliothéques, & reçut à Rome le degré de docteur en droit. De-là il vint en France; & étant à Paris, il eut accès dans la maison de la princesse Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers, puis duc de Mantoue, laquelle devoit bientôt épouser Ladislas-Sigismond IV. roi de Pologne, qu'elle épousa en effet par procureur, le 6. Novembre 1645. Olzowski accompagna la princesse, & Ladislas voulut lui donner la charge de secretaire; mais il remercia le roi de sa bonne volonté, parce qu'il vouloit poursuivre ses études. Peu de tems après, il fut chanoine de la cathedrale de Gnesne & chancelier de l'archevêché. Celui qui gouvernoit ce siége, étant alors fort âgé, se déchargea sur lui des affaires les plus importantes. Le prélat étant mort, Olzowski fut appellé à la cour; & comme il écrivoit bien en latin, il fut chargé de toutes les expéditions que l'on devoit écrire en cette langue. Dans la guerre de la Pologne contre la Suéde, il composa un écrit intitulé, *Vinditiæ Polonæ.* Lorsque l'empereur Leopold fut élu, il se trouva à l'election en qualité d'ambassadeur du roi de Pologne, & s'y attira l'estime des trois électeurs ecclesiastiques. Il alla ensuite en la même qualité à Vienne pour prier l'empereur de retirer ses troupes de dessus les terres de Pologne. Incontinent après, il fut revêtu de la charge de référendaire de la couronne, & de l'évêché de Culm dans la Prusse royale. Après la mort du roi, arrivée le 29. Mai 1648. il fut vice-chancelier de la couronne. Casimir épousa la reine, & monta sur le trône de Pologne; mais la reine étant morte au mois de Mai 1667. il voulut abdiquer la couronne, & l'exécuta en effet, quelques tentatives qu'Olzowski fit pour l'en empêcher. Durant l'interrégne, comme plusieurs princes prétendoient au trône de Pologne, Olzowski fit à ce sujet un écrit intitulé: *Censura*, &c. auquel on répondit par un autre sous le titre de *Censura censuræ candidatorum.* Il s'en fallut peu que la liberté que l'auteur de la premiere censure s'étoit donnée, ne lui coutât cher. Le Czar, choqué de cet écrit qui attaquoit principalement le prince son fils, âgé de huit ans, qui étoit l'un des prétendans, fit de grandes menaces si on ne lui donnoit satisfaction. Michel Koributt ayant été élu par les états de Pologne, Olzowski fut envoyé à Vienne pour y négocier le mariage de ce prince avec une princesse d'Autriche; & à son retour, il fut fait grand chancelier de la couronne. Il n'approuvoit point la paix que l'on fit avec le Turc en 1676. & il en écrivit au Grand Visir en des termes qui choquerent le Grand Seigneur, lequel en fit des plaintes au roi de Pologne. Après la mort de Michel Koribut, il contribua beaucoup à l'élection de Jean Sobieski, qui, par reconnoissance, le fit archevêque de Gnesne & primat du royaume. L'évêque de Cracovie entreprit de lui disputer la primatie, le titre de légat né du saint siége, & d'autres prérogatives attachées à la dignité d'archevêque de Gnesne, & prétendit faire les obséques des rois de Pologne. Olzowski publia là-dessus un écrit pour justifier & soutenir tous les droits & toutes les prerogatives de son siége. Dans la suite il publia un autre ouvrage, auquel il ne mit pas son nom, intitulé: *Singularia juris patronatus regni Poloniæ*, pour faire connoître le droit que le roi de Pologne a de nommer aux abbayes. En 1678. étant allé par ordre de son souverain à Dantzick pour y pacifier les différends survenus entre le sénat & la bourgeoisie, il tomba malade & mourut âgé d'environ soixante ans, le troisiéme jour de sa maladie. Son corps fut porté à Gnesne. * Voyez le *Dictionnaire historique* d'Amsterdam 1740. On a ajouté quelques dates à ce qui est rapporté dans ce dictionnaire.

ONNA, (Pierre de) Espagnol, natif de Burgos, & évêque de Gaïette en Italie, dans le royaume de Naples, entra jeune dans l'ordre des religieux de la Merci, & s'y rendit très-habile dans la philosophie de l'école. La réputation qu'il s'acquit lorsqu'il enseignoit dans le monastere

monaftere d'Alcala, engagea les profeffeurs de cette célébre univerfité à décider dans une affemblée publique, qu'on n'enfeigneroit dans l'univerfité que la logique de Pierre de Onna, que celui-ci avoit publiée fous le titre de *Artium curfus*. Onna compofa de plus des commentaires fur la dialectique & fur la phyfique d'Ariftote; des fermons, &c. En 1602. le roi Philippe III. le nomma à l'évêché de Venezuela dans l'Amerique méridionale. Peu de tems après, il fut élevé à celui de Gaïette en Italie, où il mourut l'an 1626. & non l'an 1654. comme l'a écrit Ughelli dans l'*Italia facra*. Il fut enterré dans l'églife cathédrale, où on lit fon épitaphe. * Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hifpanica*. *Dictionnaire hiftorique*, édition de Hollande, 1740.

OOSTERWYCK, (Marie d') naquit le 20. Août 1630. à Nooddorp, dans le voifinage de Delft en Hollande, où fon pere étoit miniftre. Dès fes plus tendres années, elle fit paroître beaucoup de penchant & de goût pour la peinture; & afin de cultiver les talens qu'elle avoit pour cet art, on la mit fous la direction de Jean de Heem qui avoit de la réputation à Utrecht, fur-tout pour peindre les fleurs. Elle profita des leçons de ce maître, & autant au moins par l'application qu'elle donna à fa profeffion. On affure que fes tableaux ont été fort recherchés, qu'il y en a un dans le cabinet du roi de France; que l'empereur Léopold & l'impératrice ont fait le même cas de ce qui fortoit du pinceau de Marie d'Oofterwyck; que le roi Guillaume & la reine Marie lui donnerent neuf mille livres pour une de fes piéces. Elle en fit trois pour le roi de Pologne pour lefquelles elle reçut deux mille quatre cens livres. On ajoute qu'elle étoit d'une grande modeftie, quoique d'un caractere fort gai. Elle employoit beaucoup de tems à fes piéces, parce qu'elle vouloit être correcte, & qu'elle tendoit toujours à la perfection. Elle mourut fans avoir été mariée, le 12. Novembre 1693. à l'âge de foixante & trois ans. * Voyez le *Dictionnaire hiftorique* de l'édition d'Amfterdam, 1740.

OPSOPÆUS. (Jean) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 172.* au lieu de ces fautes d'impreffion, *J. Porftii Paterga*, il faut lire *J. Vorftii Parerga*.

OPSTRAET. (Jean) .... *Ajoutez que depuis l'édition du Supplément de 1735.* on a imprimé de ce théologien, l'ouvrage intitulé : *De locis theologicis differtationes decem Theologi Lovanienfis*, en trois volumes *in*-12. 1738. le titre porte que cet ouvrage a été imprimé à Lille en Flandres; mais on fçait que c'eft en Hollande que l'édition a été faite. *Dans le Supplément*, on n'a pas rapporté exactement le titre de fa théologie dogmatique, morale, pratique & fcholaftique, le voici : *Theologiæ dogmaticæ, moralis, practicæ & fcholafticæ pars prima, tomus primus, complectens tractatum primum de ipfâ theologiâ, & tractatûs fecundi de Deo uno differtationes priores octodecim : tomus fecundus, complectens tractatûs fecundi de Deo uno differtationes pofteriores quinque, & tractatum tertium de Deo trino : tomus tertius, complectens tractatum de Deo rerum omnium creatore, rebufque à Deo creatis. Ad calcem adjecta funt quæftiones duæ quodlibeticæ.* On affure que l'on n'a point trouvé la fuite de cette théologie parmi les manufcrits de M. Opftraët. * Voyez dans ce *Supplém. l'article du pere* Livinus MEYER, Jefuite.

OPTATIEN, (Publius Porphirius) *Supplément tome 2.* ..... *au lieu du* cinquiéme tome de l'Anthologie, *lifez* le cinquiéme livre de l'Anthologie..... *On dit que* le panégyrique fait par Optatien en vers, a été tiré de la bibliothéque de Marc Velferus : le titre porte : *Publii Optatiani Porphyrii panegyricus dictus Conftantino Augufto, ex codice manufcripto Paulli Velferi patricii Auguft. Vindelic. Auguftæ Vindelicorum*, 1595. *in-fol.* avec un commentaire latin.

ORADINO, (Julio) fut un fçavant jurifconfulte qui a vécu dans le XVI. fiécle. Après avoir enfeigné le droit à Peroufe & à Padoue, il fut appellé à Rome, où on le fit auditeur de Rote. La réputation qu'il s'eft acquife dans cette ville, l'a fait furnommer la bouche divine & l'oracle de la cour. Il mourut évêque de Peroufe l'an 1573. à l'âge de 70. ans. On affure que le pape Gregoire XIII. verfa des larmes en apprenant la nouvelle de la mort de cet habile homme. On a quelques ouvrages de Julio Oradino, comme : *Prolegomena juris civilis : Decifiones juris*, &c. M. Simon, dans fa Bibliothéque des auteurs de droit, parle deux fois de ce jurifconfulte.

ORAN, (Jean) Jefuite, étoit de Liége. Ses fupérieurs l'ayant envoyé en France, il demeura quelque tems à Bourges, où il lia avec le fçavant jurifconfulte Cujas une étroite amitié. Depuis il enfeigna la théologie à Paris. Il mourut à Mons dans le Hainaut le dernier jour de Mai de l'an 1612. Il a traduit de l'efpagnol de fon confrere Pierre Ribadeneïra, l'ouvrage intitulé : *De officio principis Chriftiani & inftitutione ejufdem* : cet ouvrage, fait contre Machiavel, eft en trois livres. Le pere Oran a publié 1. *Defenfio brevis pro focietatis innocentiâ*. 2. *Epiftolæ de rebus Japonicis, Mogorenicis & Chinenfibus*. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tom. 2. pag. 706.

ORAN, (Nicolas) de l'ordre des Freres Mineurs de l'Obfervance, profeffeur en théologie & prédicateur; fut gardien des couvents de fon ordre à Liége, à Namur & ailleurs, & deux fois définiteur pour la province de Flandres. Il s'eft diftingué par fa piété, fon fçavoir & fa prudence. Il vivoit au commencement du XVII. fiécle. Il a donné trente fermons fous le titre d'*Apoftafie du traître Judas*, à Mons, 1611. *in*-8°. vingt-quatre autres fous le titre de *Exilium generis humani feliciffimum*, à Mons, 1611. *in*-8°. trente-quatre fous le titre de *Benjamin evangelicus, feu converfio fancti Pauli*, en 1624. *Converfio Cornelii Centurionis*, à Mons, 1632. *in*-8°. *Myfteria Paffionis Dominicæ : Oratio moralis & hiftorica de fancto Alberto facræ Romanæ Ecclefiæ cardinale, epifcopo Leodienfi & martyre.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 917.

ORANGE. *Supplém. tom. 2. pag. 371. col. 1.... on dit que dans le* XVII. *fiécle, les églifes ont été relevées à Orange, que l'evêque a été rétabli*, &c. Ce récit n'eft pas affez exact, felon l'auteur de l'*Hiftoire de la ville & principauté d'Orange*, qui fera citée plus bas. Il eft vrai que Louis XIV. avoit interdit dès 1660. l'exercice de la Religion prétendue Réformée dans la ville & principauté d'Orange; mais par le dernier traité d'Utrecht, l'une & l'autre ayant été reftituées au prince GUILLAUME-HENRI de Naffau, ce prince y rétablit auffi-tôt l'exercice de la Religion prétendue Réformée. Il y fit conftruire un temple vafte & magnifique fur les ruines de celui que le roi avoit fait démolir; il y envoya de Hollande des miniftres & des profeffeurs Proteftans, qui y prêcherent, y enfeignerent & y pratiquerent tous les exercices de leur religion. Le gouverneur, fils de M. de Lubiéres, fit abatre les croix, & fortir de la ville les religieufes du Verbe Incarné qui s'y étoient établies fous l'autorité de Louis XIV. Ce prince le fit arrêter & conduire à Pierre-Encife. Les chofes refterent en cet état jufqu'à la mort de Guillaume-Henri. Louis XIV. réunit alors à fa couronne la principauté d'Orange, du reffort & fous le gouvernement de Provence; & quelque tems après fous celui de Dauphiné, auquel elle eft préfentement foumife. Sa majefté y interdit de nouveau l'exercice de la Religion prétendue Réformée, y fit fermer le temple, & obligea ceux qui fuivoient cette religion, ou à rentrer dans le fein de l'églife, ou à fe retirer. Le parlement que le roi d'Angleterre y avoit rétabli, fut auffi de nouveau fupprimé..... *Pag. 373. on dit que* par le dixiéme article du traité de paix figné à Utrecht entre la France & la Pruffe, le 11. Avril 1713. le roi de Pruffe renonça en faveur du roi de France à tous fes droits fur la principauté d'Orange, &c. Notre hiftorien ajoute, que le roi la donna par fes lettres patentes du mois de Décembre 1714. à *Louis-Armand* de Bourbon, prince de Conti, pour la poffeder, ainfi que Guillaume de Naffau, roi d'Angleterre, en jouiffoit, *fous la réferve de la fouveraineté, de l'hommage & du reffort.* Ce prince en jouit jufqu'à fa mort arrivée le 6. Mai 1727. Après fa mort, Louis-François de Bourbon fon fils mineur, lui ayant fuccédé dans la principauté d'Orange, fous la tutelle de madame la princeffe de Conti fa mere, on envoya

une commission à M. de Morangis, gouverneur pour le prince de la principauté d'Orange, en date du 4. Juin 1727. pour obliger tous les magistrats, officiers & autres établis de l'autorité du feu prince de Conti, de prêter serment au jeune prince, comme prince d'Orange, *& seigneur foncier, direct & universel* de la ville d'Orange, son terroir & district, moyennant quoi ils seroient maintenus dans leurs emplois. L'exécution de cette commission souffroit de très-grandes difficultés, dont on peut voir le détail dans l'histoire citée. L'arrêt de la fin de 1730. qui termina toutes les contestations nées à ce sujet, fut suivi d'un traité que sa majesté fit avec M. le prince de Conti, concernant la principauté d'Orange. Ce traité fut signé le 23. Avril 1731. par les commissaires du roi d'une part, & de l'autre par madame la princesse de Conti, & par le sieur Boullard, tuteur onéraire de M. le prince de Conti alors mineur. En conséquence, M. l'intendant de Dauphiné eut ordre du roi d'aller à Orange, où il arriva le 22. Septembre 1731. pour prendre possession au nom de sa majesté de la ville & de la principauté qui fut alors réunie à la province de Dauphiné; & qui depuis a cessé d'être un état particulier. * Ce détail est tiré de l'*Histoire nouvelle de la ville & principauté d'Orange, divisée en dix dissertations historiques, chronologiques & critiques sur leur état ancien & moderne, politique & ecclésiastique, contenant plusieurs choses qui peuvent servir à l'histoire politique & ecclésiastique de France & de Provence, recueillie par les soins du R. P. Bonaventure de Sisteron, prédicateur Capucin*, à Avignon, 1741. *in*-4°. Ce volume ne renferme que cinq dissertations, parce qu'il n'y est question que de l'histoire civile & politique : les cinq autres qui formeront un second volume, traiteront l'histoire ecclésiastique. Dans la seconde des cinq premieres dissertations, où il s'agit de la fondation de la ville d'Orange & des anciens monumens qui s'y trouvent encore, l'auteur traite au long de l'Arc de triomphe qui subsiste encore dans la ville d'Orange. Ce fut, dit-il, l'an du monde 3871. la quatriéme année de la cent soixantiéme Olympiade, la six cens cinquante deuxiéme de la fondation de Rome, l'an cent avant Jesus-Christ, ou peu de tems après, suivant la supputation de quelques chronologistes, que fut construit cet Arc de triomphe qu'on appelle vulgairement *la Tour de l'Arc*. Presque tous les anciens auteurs, ajoute-t-il, ont cru que ce monument fut érigé à l'honneur de Caïus Marius qui eut pour collégue dans son cinquiéme consulat Lutatius-Catulus; & ce fut pour représenter le triomphe des trois fameuses batailles qu'il avoit gagnées sur les Ambrons, sur les Teutons & sur les Cimbres, qu'on l'érigea dans la ville d'Orange. L'auteur prouve son sentiment, & réfute fort au long celui de M. Frederic Guibs, docteur en droit, né à la Haye en Hollande, où son pere, habitant d'Orange, s'étoit retiré dans le tems que Louis XIV. obligea les Orangeois de rentrer dans le sein de l'Eglise, & devenu lui-même habitant d'Orange après le traité d'Utrecht. Le sentiment de M. Guibs dans sa dissertation adressée à feu M. Thomassin de Mazaugues, président aux requêtes du parlement de Provence, est celui de MM. Gassendi, Bouche, Gaufridi & quelques autres, qui rapportent la construction de cet Arc de triomphe à Domitius Ænobarbus, & à Quintus Fabius Maximus Æmilianus, consuls & généraux des troupes Romaines. On a donné une idée de cette dissertation de M. Guibs dans le *Supplément de* 1735. mais la réfutation suivie & sçavante qu'en fait l'auteur de la nouvelle histoire d'Orange, paroît décisive en faveur du sentiment que suit cet historien. En général son ouvrage est rempli d'érudition, & contient des recherches curieuses & importantes. Ceux qui l'ont examiné plus à fond, y trouvent aussi quelques bons mémoires pour les derniers tems : mais on y auroit souhaité plus d'ordre, plus d'exactitude, & un autre stile. Les recherches auroient pu être aussi plus considérables. L'auteur a oublié entr'autres une race entiere des comtes ou princes d'Orange, branche de la maison de Montpellier, dont le détail & les preuves se trouvent dans le second volume de l'*Histoire du Languedoc*, par le R. P. Vaissete, Benedictin de la congrégation de saint Maur.

ORELLANA, (François d') est, comme on le croit communément, le premier Européen qui a reconnu la riviere des Amazones. Il s'embarqua en 1539. assez près de *Quito*, sur la riviere de *Coca*, qui plus bas prend le nom de *Napo*; de celle-ci il tomba dans une autre plus grande, & se laissant aller sans autre guide que le courant, il arriva au cap de *Nord*, sur la côte de la Guiane, après une navigation de près de dix-huit cens lieues, suivant son estime. Le même *Orellana* périt dix ans après, avec trois vaisseaux qui lui avoient été confiés en Espagne, sans avoir pu retrouver la vraie embouchure de sa riviere. La rencontre qu'il dit avoir faite, en la descendant, de quelques femmes armées, dont un Cacique Indien lui avoit dit de se défier, la fit nommer riviere des Amazones. Quelques-uns lui ont donné le nom d'*Orellana*; mais avant François d'Orellana, elle s'appelloit déja *Marañon* (que l'on prononce *Maragnon*), du nom d'un autre capitaine Espagnol. Les géographes qui ont fait de l'*Amazone* & du *Maragnon* deux rivieres différentes, trompés comme *Laet*, par l'autorité de Garcilasse & d'Herrera, ignoroient sans doute, que non-seulement les plus anciens auteurs Espagnols originaux appellent celle dont nous parlons *Marañon* dès l'an 1513. mais qu'Orellana lui-même dit dans sa relation, qu'il rencontra les Amazones en descendant le *Marañon*; ce qui est sans réplique : & en effet, ce nom lui a toujours été conservé sans interruption jusqu'aujourd'hui, depuis plus de deux siécles chez les Espagnols, dans tout son cours, & dès sa source dès le haut Pérou. Cependant les Portugais établis depuis 1616. au *Para*, ville épiscopale, située vers l'embouchure la plus orientale de ce fleuve, ne le connoissent là que sous le nom de riviere des *Amazones*, & plus haut sous celui de *Solimoës*, & ils ont transféré le nom de *Marañon*, ou de *Maranhaon* dans leur idiome, à une ville & à une province entiere ou *capitainerie* voisine de celle du *Para*. En 1560. *Pedro de Ursoa*, envoyé par le vice-roi du Pérou, pour chercher le fameux lac d'or de *Parime*, & la ville *del Dorado* qu'on croyoit voisins des bords de l'Amazone, se rendit dans ce fleuve par une riviere qui vient du côté du sud. La fin d'*Ursoa* fut encore plus tragique que celle d'*Orellana* : il périt par la main d'Aguirre, soldat rebelle, qui se fit déclarer roi, & qui fut écartelé ensuite dans l'île de la *Trinité*. D'autres ont tâché depuis de nous faire connoître la riviere des Amazones, comme on peut le voir dans le *Dictionnaire historique* au mot *Amazones*; mais l'ouvrage le plus exact & le plus circonstancié que l'on ait sur ce sujet, est la *Relation abregée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale, depuis la côte de la mer du Sud, jusqu'aux côtes du Brésil & de la Guiane, en descendant la riviere des Amazones, lue à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences, le 28. Avril 1745. par M. de la Condamine de la même Académie.* Cette relation a été imprimée la même année à Paris, *in*-8°. avec une carte du Marañon, ou de la riviere Amazones, levée par le même académicien.

ORÉNOKO, ou OROONOKO. *Voyez* BEHN.

ORIBASIUS, médecin de l'empereur Julien, surnommé l'Apostat, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici un détail plus circonstancié de ses ouvrages.* On ne les connoît presque tous que par les versions latines de *Rasario* (non *Rosario*, comme on le dit dans le *Supplément de 1735.*) & de quelques autres qui en ont été imprimées, & dont les originaux grecs manuscrits conservés dans diverses bibliothéques, n'ont point encore été publiés. Ces ouvrages sont 1°. un *Abregé de la médecine* en neuf livres, adressé à son fils Eusthate, & qui n'est qu'un sommaire de l'ouvrage suivant, auquel il est postérieur; 2°. un autre abregé de médecine, tiré de Galien & de plusieurs autres médecins, en soixante-dix livres, écrit par l'ordre de l'empereur Julien, & dont il ne nous reste aujourd'hui que les quinze premiers livres, le vingt-quatriéme & le vingt-cinquiéme. 3°. *La médecine aisée*

(εὐπορίστων) en quatre livres, adressée à son ami Eunapius, & où sont prescrits les médicamens les plus simples & les plus faciles à trouver & à préparer pour la cure des maladies & des plaies; médicamens d'ailleurs éprouvés par lui-même, & qu'il avoit tirés de Galien, de Dioscoride, d'Apollonius, de Rufus d'Ephèse & d'autres. 4°. Deux livres concernant *les laqs & les machines de chirurgie*, pour les fractures & les luxations, tirés d'Heraclide d'Ephèse, de Soranus & d'Heliodore, mis en latin par *Vidus-Vidius*, & imprimés à Zurich en 1555. dans la collection des auteurs de chirurgie, publiés *in-fol.* par Gesner. Presque tous ses ouvrages d'Oribase se trouvent imprimés en latin dans la grande collection des anciens médecins tant Grecs que Latins, publiée par *Henri-Etienne* en 1567. *in-fol.* sous le titre de *Medicæ artis principes, post Hippocratem & Galenum.* On y trouve aussi l'*Abregé anatomique* d'Oribase, publié en grec à Paris en 1556. *in-8°.* & dont on a plusieurs éditions latines. Cet ouvrage a été réimprimé en 1735. à Leyde *in-4°.* sous ce titre : *Oribasii anatomica, ex libris Galeni, cum versione latinâ Joannis-Baptistæ Rasarii, curante Gulielmo Dundass, cujus notæ accedunt.* On fait l'éloge de cette édition dans le *Journal des Sçavans* du mois de Juin 1737. on la fait connoître en détail, & on y ajoute un abregé de la vie d'Oribasius, & un détail de ses ouvrages. Ce n'est presque qu'un extrait de ce que l'on trouve sur ce sujet dans la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, & dans les vies des philosophes & des sophistes par Eunapius.

ORICELLARIUS, (Bernard) &c. *Dictionnaire historique, édition de 1732. t. 5. p. 379. à la fin de cet article, on dit* que M. de Thou parle d'HORACE Oricellarius qui s'enrichit dans les gabelles de France. C'est sans doute le même qu'Horace Oricellarius, qui fut grand-maître de la maison de Ferdinand, grand duc de Toscane, après le milieu du XVI. siécle. Cet Horace étoit frere d'*Annibal* Oricellarius, dont le vrai nom étoit ORCELLAY, ou plutôt RUCELLAI, qui fut nommé le premier Avril 1569. évêque de Carcassonne, après la mort du cardinal Vitelli, à la priere du pape Pie V. Il étoit né à Florence d'une famille noble, alliée à celle de Medicis. Les papes Paul IV. & Pie V. l'avoient envoyé plusieurs fois en France vers Henri II. & Charles IX. Ces voyages lui procurerent l'abbaye de saint Jean du Jard, ordre de saint Augustin, diocèse de Sens, près de Melun. Il fut successivement gouverneur des villes d'Anconne, de Boulogne & de Rome. Il occupoit ce dernier gouvernement lorsqu'il fut nommé à l'évêché de Carcassonne. Il en prit possession par procureur; & peu de jours après, il nomma un vicaire général. Trois ans après, il se rendit à Carcassonne, prit par lui-même possession de cette église, & y resta jusqu'à ce qu'il fut nommé préfet du Vatican; ce qui le rappella à Rome, où il mourut en 1601. Horace de Rucelai, son frere, dont on a parlé, lui fit dresser un superbe mausolée dans l'eglise de saint André du Val à Rome, sur lequel on lit cette épitaphe :

D. O. M.

ANNIBALI ORICELLARIO, *episcopo Carcassonensi,*
Munificentiâ, integritate, humanitate singulari,
Cujus operâ summi pontifices Paulus IV. Pius V.
Maximis arduisque negotiis Christianæ reipublicæ,
Apud Henricum II. & Carolum IX. Galliæ reges,
Clemens vero VIII. in regendis urbibus Anconæ, Boloniæ, Romæ,
Ac demum Pontificæ domus præfecturâ,
Maximâ cum laude usi sunt.
HORATIUS ORICELLARIUS *jucundissimo fratri posuit.*

* Extrait de l'*Histoire de Carcassonne*, par le pere Bouges, Augustin, *in-4°.* pag. 332. 333.

ORIGO, (Curse) Romain, cardinal-prêtre du titre de Saint-Eustache, *mentionné dans le dictionnaire historique*, est mort à Rome le 18. Mars de l'an 1737. âgé de soixante-seize ans & neuf jours. Il étoit né à Rome le 9. Mars de l'an 1661. il avoit été créature du pape Clement XI. qui l'avanca. Ce pape le déclara d'abord secretaire des mémoriaux le 3. de Décembre de l'an 1700. ensuite il lui donna un canonicat de la basilique de S. Pierre du Vatican, au mois de Septembre 1705. Le 17. Mai de l'année suivante 1706. il le fit secretaire de la congrégation de la Consulte. Il exerçoit encore cette charge lorsqu'il fut créé cardinal le 18. Mai 1712. il fut alors réservé *in petto*, & ne fut déclaré que le 26. de Septembre suivant. Le titre de Saint-Eustache lui fut assigné le 21. Novembre de la même année. Il fut déclaré légat de Bologne le 12. Avril 1717. Le pape Innocent XIII. à son avenement, lui donna la charge de préfet de la congrégation du Concile, le 9. Mai 1721. Le cardinal Antoine-Xavier Gentili, Romain, de la création du 16. Mai 1731. fut nommé en la place du défunt, préfet de ladite congrégation du Concile.

ORLANDIN, (Nicolas) né à Florence en 1564. entra en 1572. dans la société des Jesuites. Il y acquit de la réputation par ses talens, & en particulier par sa connoissance de la langue latine, dans laquelle il excelloit. Lorsque ses infirmités ne lui permirent plus d'enseigner, il fut appellé à Rome pour travailler à l'histoire de sa compagnie. Il mourut dans la même ville le 17. Mai 1606. Il n'a donné que la premiere partie de l'histoire qu'il avoit entreprise, & qui ne parut qu'après sa mort: *Nicolai Orlandini historia societatis Jesu*, à Cologne, 1615. *in-4°.* & réimprimée à Anvers en 1620. *in-fol.* avec la seconde partie de la même histoire par le pere François Sacchini. On a encore du pere Orlandin, 1. *Annuæ litteræ societatis Jesu, ann.* 1583. 1584. & 1586. 2. La vie de Pierre le Fevre, l'un des premiers compagnons de S. Ignace (*Vita Petri Fabri, qui primus fuit sociorum B. Ignatii Loyolæ societatis Jesu, conscripta à Nicolao Orlandino ex eâdem societate*), à Lyon, Pierre Rigaud, 1617. *in-8°.* L'épître dédicatoire à saint François de Sales, évêque & prince de Genève, est au nom de Pierre Rigaud. Le portrait de le Fevre est au commencement de la vie, & celle-ci est divisée en deux livres. * Sotwel, *Bibliotheca scriptor. societ. Jesu*, &c.

ORLANDO, (Jerôme) fameux imprimeur & libraire, étoit de Palerme en Sicile. Il entendoit bien l'art militaire, & avoit une grande connoissance des machines de guerre. Il a publié en italien un ouvrage sur cette matiere, qui a pour titre : *Instruttione d'artigliere di santo Ajello Capo Mastro della Scuola reale nella cita di Palermo, corretto e ristampato con alcune aggiunte per Girolamo Orlando artigliero straordinario.* * *Dict. histor.* édition de Hollande, 1740.

ORLANDO, (Matthieu) Italien, religieux de l'ordre des Carmes, naquit le 6. de Février de l'an 1610. Il se distingua par son sçavoir & par les emplois auxquels il fut élevé dans son ordre. Après avoir été reçu docteur en théologie, il enseigna la théologie scholastique à Naples, à Florence & à Rome. Comme il possédoit la langue arabe, on l'associa, étant à Rome, avec plusieurs autres, pour traduire l'Ecriture-Sainte en cette langue. Il fut revêtu de plusieurs charges dans la Dace, & fut fait provincial d'Irlande. Enfin il devint évêque de Cefalu ou Cifalu en Sicile. Il mourut dans cette ville le 13. Novembre 1695. On a de lui 1. *Cursus theologicus in tertiam partem D. Thomæ ad methodum scholasticam ordinatus, tomus primus*: 2. *Constitutiones synodales pro cathedrale Cefaloedensi, totaque diœcesi componendâ, ex selectioribus summorum pontificum decretis, conciliis generalibus, aliisque sacrorum canonum institutis excerptæ, ab Incarnato Verbo anno 1693. die verò primâ Novembris.* * *Bibliotheca Sicula.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

ORLÉANS.

DERNIERS DUCS D'ORLEANS.

XXV. PHILIPPE, petit-fils de France, &c. *Louise-Adelaïde*, d'Orleans, ancienne abbesse de l'abbaye royale de Chelles, ordre de S. Benoît, est morte à Paris au prieuré de la Madelene de Trainel, le 20. Février 1743. âgée de quarante-cinq ans, & de profession religieuse vingt-cinq. Elle avoit été nommée par le roi abbesse de Chelles le 10. Mai 1719. Elle prit possession de cette abbaye le 6. Juin

suivant, & fut bénite le 24. Septembre de la même année. Elle fit sa démission le 5. d'Octobre 1734. elle a été inhumée au prieuré de Trainel. Voyez la lettre circulaire sur sa mort, *in-4°.* douze pag. imprimée à Paris en 1743. & le *Mercure* du mois d'Août de la même année....... *Louise Elizabeth* d'Orleans, autre fille de PHILIPPE, duc d'Orleans, regent de France, reine douairiere d'Espagne, veuve de Louis I. roi d'Espagne, morte à Paris au palais du Luxembourg, le 16. Juin 1742. dans la trente-troisiéme année de son âge. Son corps fut transporté le 21. du même mois dans l'eglise de saint Sulpice, où il a été inhumé..... *Louis Philippe* d'Orleans, duc de Chartres, né à Versailles le 12. Mai 1725. a épousé le 17. Décembre 1743. *Louise-Henriette* de Bourbon-Conti, née à Paris le 20. Juin 1726. De ce mariage est nee *N*.... d'Orleans de Chartres, le 13. de Juillet 1745. morte au château de Saint-Cloud le 14. Décembre de la même année.

ORLÉANS, (Pierre-Joseph d') Jesuite, &c. *Supplément tom. 2. il faut ajouter à ses ouvrages* la vie du P. Cotton, son confrere, imprimée *in-4°.* à Paris en 1688. M. l'abbé Lenglet dans son catalogue des historiens, dit que cette vie est bonne, mais que l'auteur y a omis plusieurs faits de conséquence qui se lisent dans la vie du même pere Cotton écrite en latin par Pierre Rouvier (*Roverius*), Jesuite, imprimée en 1660. à Lyon, *in-8°*... L'*Histoire des révolutions d'Angleterre* n'a pas paru, *comme on le dit*, en 1694. mais succeslivement en 1692. 1693. & 1694. elle a été reimprimée plusieurs fois depuis. Le pere d'Orleans a fait aussi la vie du B. Louis de Gonzague, & celle du B. Stanislas Kostka. *Ajoutez aussi ces dates qui manquent à l'article du* pere d'Orleans : il naquit le 6. Novembre 1641. entra dans la société le 13. Juillet 1659. mourut à Paris le 31. Mars 1698. après avoir professé la rhétorique plusieurs années; il avoit été appliqué à la prédication.

ORLÉANS, (Louis d') fameux ligueur, &c. *Corrigez sur ce qui suit ce que l'on dit de quelques uns de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément. 1. Apologie ou défense des Catholiques unis les uns aux autres, contre les impostures des Catholiques associés à ceux de la Religion prétendue Réformée*, 1586. *in-8°.* 2. *Avertissement des Catholiques Anglois aux François Catholiques, du danger où ils sont de perdre leur religion, & d'expérimenter, comme en Angleterre, la cruauté des Ministres, s'ils reçoivent à la couronne un roi qui soit hérétique*, 1586. 1587. & 1588. *in-8°.* augmenté en cette derniere édition, & approuvé par les docteurs de Louvain. 3. *Réplique pour les Catholiques Anglois, contre les Catholiques associés, aux Huguenots*, 1586. *in-8°.* 4. *Avertissemens des Catholiques Anglois, avec les réponses & les répliques*, 1587. *in-8°.* 5. *Le banquet, ou après-dîné du comte d'Arete, ou le traité de la dissimulation du roi de Navarre, & des mœurs de ses partisans*, à Paris, 1593. & 1594. *in-8°.*

ORSANS. Maison qui tire son nom d'une châtellenie située dans le bailliage de Baume, auprès de l'abbaye de la Grace-Dieu, où quelques seigneurs de cette maison ont été inhumés. D'autres l'ont été dans la chapelle de sainte Catherine, bâtie près de l'église paroissiale de Vercel, & plusieurs dans l'église de saint Jean-Baptiste de Besançon, où la maison d'Orsans avoit un sépulcre de famille, & un hôtel sur la paroisse, tenu aujourd'hui par M. le marquis du Châtelet, héritier de la derniere branche d'Orsans. LAMBERT d'Orsans est nommé dans une charte de la métropolitaine de l'an 1088. & depuis l'on perd la trace de cette maison pendant deux siécles. Le testament d'*Isabelle*, fille de *Narduin* de Boigne, chevalier, passé en 1319. fait mention de *Guillaume*, fils de *Renaud* d'Orsans, d'*Hugues* d'Orsans, chevalier, & de *Jean* son fils.

I. HUGUES seigneur d'Orsans, chevalier, pere de JEAN qui suit.

II. JEAN seigneur d'Orsans, pere de GUILLAUME, qui suit.

III. GUILLAUME I. seigneur d'Orsans, chevalier, mari de *Jacquette*, fille de *Henri* de la Tour-Saint-Quentin, suivant le testament de *Catherine*, veuve dudit de la Tour, de l'an 1389. eut GUILLAUME, qui suit.

IV. GUILLAUME II. seigneur d'Orsans, damoiseau. Son testament de l'an 1319. porte qu'il veut être enterré dans la chapelle de la Grace Dieu, fondée par ses prédécesseurs, & qu'il fait héritiers *Simon* & *Renaud* ses deux fils, qu'il avoit eus de son mariage avec *Catherine* de Leugné. Il en avoit eu un troisiéme nommé *Paris* d'Orsans, abbé de Goaille. Etienne Armenie avoit obtenu l'investiture de l'office de maréchal de l'archevêché de Besançon. Renaud d'Orsans prétendit au même office, probablement comme descendant d'une fille du dernier maréchal. En 1424. ils convinrent que le titre & la moitié des revenus resteroient à Etienne Armenie tant qu'il vivroit. Renaud d'Orsans en prit possession en 1435. il mourut peu après sans enfans, & SIMON son frere lui succéda.

V. SIMON seigneur d'Orsans, Lomont & la Neuvelle, échanson de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fit les devoirs de fief pour l'office de maréchal de l'archevêché en 1440. Il eut de son mariage avec *Marie* de Lantenne, JACQUES, qui suit; HENRI, qui suivra, & *Nicolas*, chanoine de l'église de Besançon, doyen de Neufchatel; *Jacquette*, mariée à *Jean* de Lambrey, sieur de Souvent; & *Marie*, qui épousa *Nicolas* de Lambrey, chevalier seigneur dudit lieu : ce qui est prouvé par le testament de Simon d'Orsans de 1472.

VI. JACQUES d'Orsans, chevalier chambellan du duc Charles, fut blessé à la bataille de Gaure, donnée en 1453. & tué devant Beauvais en 1472. étant maître de l'artillerie du duc de Bourgogne. Il avoit épousé *Marguerite* de Villefaux, dont il eut *Charles*, mort avant lui; PARIS, qui suit; *Gillette*, mariée à *Antoine* de Grammont; & *Jeannette* d'Orsans.

VII. PARIS institué dans les terres d'Orsans & du Vernois par le testament de Simon son aïeul, eut ANTOINE, qui suit.

VIII. ANTOINE seigneur d'Orsans, eut de *N.* Lulier, dame de Preigné, ANTOINE, qui suit.

IX. ANTOINE d'Orsans, chevalier seigneur d'Orsans, de Nans, Vernois, Montdoré & le Magni, bailli du Charolois par lettres de 1580. épousa 1°. *Etiennette* de Leugné, dame de Landresse, dont il eut *Philiberte* d'Orsans, femme d'Arviers de Clairon : 2°. *Anne* Lalleman, dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Antoinette* de Clairon, qualifiée *illustre dame* dans son épitaphe qu'on lit chez les Benedictins de Besançon. Il eut de ce troisiéme mariage MARC, qui suit.

X. MARC seigneur d'Orsans, fut pere d'*Anne*, morte abbesse de Battant, & d'*Elizabeth* qui épousa 1°. *Jean-Claude* de Poligni seigneur d'Esvans : 2°. *Charles* marquis du Châtelet son parent, qu'elle institua son héritier, & à qui elle laissa les terres d'Orsans & de Landresse.

VI. HENRI d'Orsans, seigneur de Lomont & de la Neuvelle, second fils de SIMON seigneur d'Orsans, épousa 1°. *Jeanne* fille de *Jacques* d'Haraucour, seigneur de Chambli, dont il eut *Eve* d'Orsans, femme de *Jean* de Vaudrey chevalier seigneur de Valeroi-le-Bois : 2°. *Anne* Marmier, dame de Bourbarin & Trichâteau, dont il eut *Lucrece* d'Orsans qui porta les terres de Trichâteau, Bourbarin, Lomont & la Neuvelle, à *Evrard* marquis du Châtelet, &c. LOUIS, qui suit; & RODOLPHE, *qui continue la postérité rapportée après son frere.*

VII. LOUIS d'Orsans fut seigneur de Cemboin, Vic, Ainans, Auverne, Montpré & Chariez, suivant son traité de mariage avec *Anne*, fille de *Philibert* de la Palu, seigneur de Saint-Julien. Dans cet acte il nomme Henri son pere, Etienne & Rodolphe ses freres. Il n'eut point d'enfans d'Anne de la Palu. Il épousa en secondes noces *Adrienne* d'Achey, nommée au testament de *Jean* d'Achey son pere, seigneur de Vereux, Thoraise, &c. & il en eut GEORGE, qui suit; & *Georgine*, mariée à *Henri* de Pierre-Fontaine.

VIII. GEORGE d'Orsans, seigneur d'Ainans, Mont, le Vernois, &c. épousa *Eve* de Boigne, riche héritiere, dont il eut ANTOINE, qui suit; & *Antoinette*, nommés au testament de leur pere de l'an 1567.

IX. ANTOINE d'Orsans, seigneur d'Ainans, Mont, le

Vernois, Magni, &c. épousa *Anne*, fille de *Jean* d'Achey, seigneur de Thoraise, bailli d'Amont, dont il eut *Marguerite* d'Orsans, mariée à *Ermenfroi-François*, baron d'Oiselet.

VII. Rodolphe d'Orsans, troisiéme fils de Henri, fit les devoirs de fief pour l'office de maréchal de l'archevêché en 1499. & 1500. il épousa *Isabeau*, fille de *Leonard* de Chauviré, seigneur de Châteauvilain, dont il eut Jean, qui suit; & Antoine d'Orsans, qui fuit aussi : ils vendirent cet office en 1547. à Nicolas de Perrenot, seigneur de Granvelle, du consentement de l'empereur & de l'archévêque de Besançon.

VIII. Jean d'Orsans épousa *N.* d'Aischtat, dont il n'eut que deux filles, mariées dans les maisons de Mandre & de Tuillier.

VIII. Antoine d'Orsans épousa *N.* de Canette-Marole, dont il eut *Claude*, mort sans postérité; Antoine, qui suit; & *Laurence* femme de *Jean* de Grospain, écuyer.

IX. Antoine d'Orsans, seigneur d'Antorpe & de Roset, reçu à la confrérie de saint Georges en 1578. mourut sans postérité. Orsans portoit d'*argent au sautoir de gueules*. L'acquisition de l'office de maréchal de l'archevêché de Besançon par Nicolas de Perrenot, est du 23. Mai 1547. L'empereur le confirma par lettres patentes du 30. Juin 1548. Cette confirmation étoit nécessaire, parce que les offices de l'archevêché de Besançon & les biens qui y sont attachés, étoient des arrieres-fiefs de l'Empire, compris dans les dénombremens que l'archevêque donnoit à l'empereur.

François Perrenot, comte de Cantecroix, petit-fils de Nicolas, étant décédé sans enfans, & le dernier de sa famille, *François-Thomas* d'Oiselet son neveu & son héritier, se mit en possession des biens dépendans de l'office de maréchal; mais *Ferdinand* de Rye, archevêque de Besançon, les réclama, & pretendit que c'étoit un fief masculin, dont il étoit en droit de disposer par le défaut d'hoirs mâles du dernier de la famille de Perrenot qui en avoit reçu l'investiture. La contestation fut terminée par transaction du 22. Octobre 1622. par laquelle *François-Thomas* d'Oiselet reçut l'investiture de l'office de maréchal de l'archevêché, pour lui & pour ses hoirs mâles seulement. François-Thomas d'Oiselet n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité; & laissa pour héritier *Jacques François* de la Baume, comte de Saint-Amour, que l'archevêque de Besançon investit de l'office de maréchal, non comme héritier, mais de son plein gré, & pour ses hoirs mâles seulement, suivant qu'il est porté dans l'acte de reception en foi & hommage de Jacques-François de la Baume de l'an 1650. * *Nobiliaire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, pag. 191. & suiv. des mémoires du même pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne, &c.

ORSI. (Jean-Joseph) *Supplément tom. 2.* dans les recueils de Gabbi, de Crescimbeni & ailleurs, &c. *effacez ces mots*, de Lucques, de Ravenne, de Forli, *ajoutez ce qui suit.* En 1735. Barthelemi Soliani, imprimeur à Modene, a imprimé les réflexions de M. le marquis Orsi sur *la maniere de bien penser dans les ouvrages d'esprit* du pere *Bouhours*, avec les divers écrits qui ont parut au sujet de cette querelle litteraire; à quoi l'on a ajouté la vie & les poësies du marquis Orsi. Cette édition est intitulée : *Considerazioni del marchese Giovan-Gioseffo Orsi Bolognese, sopra la maniera di ben pensare ne componimenti, già publicata dal padre Domenico Bouhours della compagnia di Giesu. S'aggiunto tutte le scritture, che in occasione di questa letteraria contesa uscirono à favore, e contra al detto marchese Orsi. Colla di lui vita, & colle sue rime in fine*, deux volumes *in*-4°. On trouve dans le premier le traité en entier *de la maniere de bien penser*, traduit en italien par M. *Barotti* de Ferrare.

ORSISE. *Supplém. tom. 2. pag. 182.* ..... Paban, *lisez* Pabau....... *Lectiones antiquæ Canisii*, tom. 10. *lisez* tom. 1.

ORY, (Matthieu) *dont on n'a dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit d'un village nommé la Canne, ou la Caune, dans le diocèse de Saint-Malo en Bretagne. A l'âge de dix-huit ans, il embrassa à Dinan vers l'an 1610. la régle de saint Dominique. Après sa profession, il fut envoyé à Paris au couvent de la rue Saint-Jacques, & il s'y prépara à prendre des degrés dans la faculté de théologie de Paris. Il fit sa licence en 1526. & l'année suivante. Il s'appliqua aussi au ministere de la parole; & il s'y acquit une si grande réputation, que le cardinal François de Tournon le choisit pour son prédicateur ordinaire. Vers l'an 1534. il fut nommé par le général de son ordre, grand inquisiteur en France, & il en fit les fonctions jusqu'à sa mort. M. Simon, tome 1. de ses lettres, pag. 243. de l'édition d'Amsterdam, 1730. prétend que ce titre d'*inquisiteur général de la foi*, n'étoit qu'un titre sans effet que prenoit le théologien que le roi ou son parlement nommoit pour examiner les livres qui concernoient la Religion, & qu'il n'y avoit point en France de tribunal d'inquisition : mais le pere Echard nous a paru avoir fort bien refuté sur cela M. Simon, & démontré qu'Ory avoit exercé réellement les actes d'inquisiteur de la foi. Ce religieux fut élu prieur de sa maison vers la même année 1534. & ce fut vers le même tems, qu'en qualité d'inquisiteur, saint Ignace de Loyola & ses *exercices spirituels* lui ayant été déférés, il rendit un témoignage avantageux à l'auteur & à l'ouvrage. Voyez ce fait plus au long dans la vie de saint Ignace, par le Jesuite Maffée, liv. 1. chapitre 20. L'estime qu'Ory s'étoit acquise engagea le roi François I. à prendre quelquefois ses avis; & ce fut sur eux que ce prince fit quelques ordonnances contre les impies, les blasphémateurs & les hérétiques. Renée, fille de Louis XII. & femme d'Hercule II. duc de Ferrare, s'étant déclarée pour les nouvelles opinions, ce qui déplaisoit beaucoup au prince son mari, François I. envoya Matthieu Ory à Ferrare pour tâcher de détromper la princesse; mais ce voyage fut inutile : Renée, loin de profiter des lumieres d'Ory, n'en devint que plus opiniâtre. Le religieux profita de ce voyage pour aller à Rome, où il eut encore occasion de faire plaisir à l'instituteur de la société des Jesuites en faisant l'éloge de sa piété & de son orthodoxie, comme Maffée le rapporte pareillement dans le même ouvrage cité plus haut livre 2. chapitre 8. Le pape Paul III. lui fit un accueil très-favorable, & le fit pénitencier apostolique. Ory, de retour en France, fut élu vicaire général de son ordre dans une assemblée tenue à Compiegne en 1542. & dans les actes il est qualifié d'inquisiteur de l'hérésie dans tout le royaume de France, & de pénitencier du pape. Il fut trois ans vicaire général, selon l'usage. On assure qu'il retourna à Rome sous le pontificat de Jule III. & que ce pape ne lui fit pas moins d'accueil que Paul III. & qu'il voulut qu'il prêchât en sa présence. Il le confirma dans sa qualité d'inquisiteur de la foi en France, comme on le voit par des lettres de ce pape du 7. Mai 1552. Ory mourut à Paris le 12. Juin 1557. âgé d'environ soixante cinq ans; il fut inhumé dans la chapelle de saint Thomas d'Aquin. L'examen du breviaire du cardinal Quignon qui lui avoit été déféré, fut réimprimé par Thibaut Payen, imprimeur de Lyon; & dans le privilege qui est du 4. de Mars 1552. on lit ces paroles : *Joint la correction & examen de Matthieu Ory, docteur en théologie, inquisiteur général de la foi, avec aussi l'approbation de la Sorbonne.* En 1544. on imprima à Paris, chez Jean André, *in*-8°. un ouvrage d'Ory sous ce titre : *F. Matthæi Ory Dominicanæ familiæ theologi hæreticæ pravitatis per Gallias inquisitoris, summique pontificis à pœnitentibus ad hæresum redivivas affectiones alexipharmacum :* cet ouvrage qui est contre les hérésies, fut réimprimé à Venise en 1551. *in*-16. & en 1558. *in*-8°. On lui donne encore d'autres ouvrages dont on peut voir la liste dans le pere Echard, *Scriptores ordinis prædicatorum*, tom. 2. pag. 162. & 163.

ORY, (François) jurisconsulte, &c. *Supplément de 1735. tom. 2. ajoutez* le titre entier de l'ouvrage *Dispunctor ad Merillium*, &c. le titre est : *Dispunctor ad Merillium, seu de variantibus Cujacii interpretationibus in libris digestorum dispunctiones 53. autore Osio Aureliano antecessore*, à Orleans, 1642. *in*-8°.

OSMAN surnommé Topal ou Topal-Osman, général

de la *Sublime Porte* contre les Perſans, naquit en 1673. & fut admis à l'âge de douze ans dans le ſerrail, au nombre des jeunes gens choiſis & bien faits que l'on y éléve pour le ſervice du Grand Seigneur, & à qui l'on apprend le perſan, l'arabe, le tartare, à tirer de l'arc, à lutter, à lancer la zagaie, à manier le ſabre, à courir avec viteſſe, à monter à cheval, à voltiger, &c. Oſman ſe diſtingua dans tous ces exercices, ſe fit aimer, & gagna la bienveillance de ſes maîtres qui lui donnerent l'emploi d'intendant des voitures. Il ſortit du ſerrail en 1698. ou 1699. & fut nommé pour porter au Caire un ordre de ſa hauteſſe. Il prit ſa route par terre juſqu'à Sayde, autrefois Sidon en Syrie, où pour éviter la rencontre des Arabes qui infeſtoient le pays, il fut obligé de s'embarquer ſur une ſaïque qui paſſoit à Damiéte, ville ſituée à l'embouchure orientale du Nil. Dans ce court trajet, la ſaïque fut attaquée & priſe par une barque eſpagnole de Majorque armée en courſe. Oſman, qui avoit donné dans cette occaſion les plus grandes marques de valeur, fut bleſſé dangereuſement au bras & à la cuiſſe, & pris les armes à la main. La bleſſure de la cuiſſe étoit la plus conſidérable, il en reſta eſtropié; & c'eſt de-là qu'il a eu le ſurnom de *Topal* qui veut dire boiteux. Le Corſaire ayant relâché à Malte, Vincent Arniaud, natif de Marſeille, qui étoit alors capitaine du port de Malte, s'étant tranſporté à bord du bâtiment, Oſman lui dit: « Fais une belle action, » rachetes moi, tu n'y perdras rien. » Arniaud, ſurpris d'une propoſition ſi peu attendue, demanda au capitaine Corſaire ce qu'il exigeoit pour la rançon de cet eſclave: le Corſaire demanda mille ſequins qui font environ cinq cens louis de notre monnoie. Arniaud ſe retournant vers Oſman lui dit: « Je te vois pour la premiere fois de ma » vie, je ne te connois point, & tu me propoſes de donner » ſur ta parole mille ſequins pour ta rançon. Nous fai- » ſons l'un & l'autre ce qu'il nous convient de faire, re- » prit Oſman. Quant à moi, je ſuis dans les fers, il eſt » naturel que je mette tout en uſage pour obtenir ma li- » berté; pour toi tu es en droit de te défier de ma bonne » foi; je n'ai aucune ſureté à te donner que ma parole, » & tu n'as aucune raiſon d'y compter; cependant ſi tu » veux en courir les riſques, tu ne t'en repentiras pas. « Arniaud, touché & prévenu en faveur du jeune eſclave, convint de ſix cens ſequins venitiens avec le corſaire, fit tranſporter Oſman ſur une barque françoiſe qui lui appartenoit, lui envoya un médecin & un chirurgien, & lui procura tous les ſecours néceſſaires. Oſman gueri, propoſa à Arniaud d'écrire à Conſtantinople pour ſe faire rembourſer de ce qu'il lui devoit; & peu après, impatient de retourner, il lui demanda de le renvoyer ſur ſa parole. Arniaud ne fut pas généreux à demi, non-ſeulement il renvoya Oſman, il lui donna même la barque ſur laquelle il l'avoit fait tranſporter, lui permettant d'en diſpoſer à ſon gré. Oſman partit de Malte huit jours après qu'il y étoit abordé, arriva à Damiéte, remonta le Nil juſqu'au Caire, & là il fit compter mille ſequins au capitaine de la barque pour être remis à ſon libérateur; il y joignit deux peliſſes de la valeur de cinq cens écus dont il fit préſent au capitaine. Il exécuta la commiſſion du Grand Seigneur, repartit pour Conſtantinople, & fut lui-même le porteur de la nouvelle de ſon eſclavage. Sa reconnoiſſance a duré toute ſa vie: dans les differens poſtes qu'il a occupés, il a entretenu avec ſon bienfaicteur un commerce continuel de lettres & de préſens; & jamais il ne laiſſa échaper depuis aucune occaſion où il ne donnât des marques d'une bienveillance particuliere à tous les François qui avoient affaire à lui. En 1715. la guerre s'étant declarée entre les Vénitiens & les Turcs, le grand viſir Ali-Bacha qui méditoit l'invaſion de la Morée, aſſembla ſon armée dans le voiſinage de l'iſthme de Corinthe qui joint la Morée au continent, & le ſeul paſſage qui puiſſe donner entrée par terre dans cette preſqu'île. Oſman fut chargé de forcer le paſſage, ce qu'il exécuta heureuſement, & emporta enſuite d'emblée la ville de Corinthe; il reçut pour récompenſe les deux queues de Pacha. En 1716. au ſiége de Corfou, il ſervit en ſecond, & fit les fonctions de lieutenant général. Le ſiége ayant été abandonné, Oſman demeura trois jours devant la place après le départ du général pour favoriſer la retraite de ſes troupes, & ne ſe retira que lorſqu'elles furent en ſureté. En 1722. il fut nommé ſeraskier ou généraliſſime en Morée. Il chargea alors les conſuls françois d'écrire à Malte au capitaine Arniaud pour lui faire part de ſa dignité, & lui demander un de ſes fils afin de l'employer. Le capitaine y conſentit; & il n'a pas eu lieu de s'en repentir. Ce fils de M. Arniaud reſta deux ou trois ans en Morée. Oſman le combla de préſens; & lui procura les moyens de faire des gains conſidérables dans le commerce. Oſman croiſſant en dignité à meſure que ſon mérite étoit connu, fut fait Pacha à trois queues, & nommé Beglierbey de Romelie, un des plus grands gouvernemens de l'empire. En 1727. le capitaine Arniaud alla voir avec ſon fils le Beglierbey à Nyſſe où il réſidoit. Ils en reçurent l'accueil le plus tendre, il les embraſſa, leur fit toute ſorte d'honneurs, & les combla de préſens. En prenant congé du Pacha, Arniaud lui dit qu'il eſperoit avant de mourir, qu'il iroit le ſaluer à Conſtantinople en qualité de grand viſir; ce qui arriva en effet. Oſman fut appellé au mois de Septembre 1731. pour remplir ce poſte dangereux. Arniaud en fut informé par l'ordre même d'Oſman, & ſe rendit à Conſtantinople avec ſon fils au mois de Janvier 1732. Ils ſe préſenterent au palais avec les préſens qu'ils avoient apportés de Malte; & le grand viſir les reçut en préſence des plus grands officiers de l'empire avec les témoignages de la plus grande affection. Vous voyez, dit-il, en adreſſant la parole aux Turcs qui l'environnoient, & en lui montrant douze Turcs que M. Arniaud avoit rachetés, & qu'il avoit amenés avec lui: « Vous » voyez vos freres qui jouiſſent de la liberté après avoir » langui dans l'eſclavage; ce François eſt leur libérateur. » J'ai été eſclave comme eux, j'étois chargé de chaînes, » percé de coups, couvert de bleſſures. Voilà celui qui » m'a racheté, qui m'a ſauvé: voilà mon patron: liberté, » vie, fortune; je lui dois tout. Il a payé ſans me con- » noître une groſſe rançon pour moi; il m'a renvoyé ſur » ma parole; il m'a donné un vaiſſeau pour me conduire » où je voudrois: où eſt le Muſulman capable d'une pa- » reille action de généroſité »! Pendant ce diſcours, écouté avec étonnement & admiration de tous les aſſiſtans, M. Arniaud tenoit les mains du grand viſir étroitement ſerrées dans les ſiennes. Oſman interrogea le pere & le fils ſur leur fortune, fit devant eux la deſtination de leurs préſens, & ſe quitterent. Le fils du viſir les reçut enſuite dans ſon appartement, les embraſſa, les traita avec familiarité, & leur fit promettre de le venir voir ſouvent. Avant leur départ, ils virent encore le viſir, mais en particulier; & cette viſite ſe paſſa alors avec toute la familiarité dont deux amis uſent entr'eux. Oſman, non content de rembourſer à M. Arniaud la rançon des douze eſclaves, & de lui procurer le payement d'une ancienne dette regardée comme perdue, lui fit divers préſens en argent, & lui expédia une permiſſion pour faire *gratis* à Salonique un chargement de bled ſur lequel il y avoit un grand profit à faire. Oſman avoit remis l'abondance & le bon ordre à Conſtantinople; & on le regreta extrêmement lorſqu'il fut ôté de place en 1732. ſa dépoſition deplut à tous, excepté à lui-même. Voyant, en ſortant du ſerrail, les gens de ſa maiſon conſternés; « De quoi vous » affligez-vous, leur dit il, ne vous ai-je pas dit qu'un » viſir ne reſtoit pas long-tems en place? toute mon in- » quiétude étoit de ſçavoir comment j'en ſortirois; grace » à Dieu, on n'a rien à me reprocher, le Sultan eſt ſatis- » fait de mes ſervices. » Il fit faire un ſacrifice d'actions de graces, & partit pour Trébiſonde, dont il avoit été nommé Pacha. Le Grand Seigneur lui fit dire de laiſſer ſon fils à Conſtantinople, & qu'il auroit ſoin de lui. Oſman n'étoit pas encore arrivé à Trébiſonde, lorſqu'il reçut du Grand Seigneur un ordre d'aller commander en Perſe à la place d'Ali-Bacha qui venoit d'être nommé à la ſienne. Oſman ſe prépara en 1733. à combattre contre le fameux Thomas Kouli-Kan: les deux armées ſe

trouverent en présence le 15. Juillet. Osman avoit plus de cent mille hommes : il dispoſa ſon armée en forme de croiſſant, & ſe plaça dans le centre avec les troupes de Romelie & les Janiſſaires. Le 19. les Turcs parurent hors de leurs tranchées, & engagerent le combat. L'action fut extrêmement vive & ſanglante de part & d'autre; mais la victoire demeura aux Turcs qui reſterent maîtres du champ de bataille, après avoir cependant perdu plus de monde que les Perſans. Osman envoya à Conſtantinople porter la nouvelle de cette victoire. Quand elle fut ſçue, le grand écuyer du Sultan fut envoyé à l'armée pour déclarer à Osman que ſa hauteſſe, en reconnoiſſance des ſervices qu'il venoit de rendre, l'avoit nommé beglierbey de Natolie & pacha de Cutaïa; que ſon gendre étoit beglierbey de Romelie, & ſon fils qui n'avoit pas encore vingt-quatre ans, pacha à trois queues; de plus, que ſa hauteſſe lui permettoit de diſpoſer de tous les emplois militaires, & de diſtribuer des récompenſes & des penſions à ceux qui s'étoient ſignalés dans le combat; enfin qu'il avoit un plein pouvoir de faire la paix ou de continuer la guerre, ſelon qu'il le jugeroit plus convenable au bien de l'état. Kouli-Kan, irrité de ſa défaite, ſe remit en campagne; & il ſe donna une ſeconde bataille le 26. Septembre : elle fut plus ſanglante que la premiere, & couta aux Turcs la perte de toutes leurs conquêtes dans la Perſe. Osman, après avoir donné des preuves de la plus grande bravoure, fut tué de deux coups de fuſil qu'il reçut en même tems. Il fut univerſellement regreté; & le Grand Seigneur voulant récompenſer dans le fils les ſervices du pere, lui donna ſon gouvernement de Romelie. L'hiſtoire d'Osman ſe trouve dans le *Mercure Suiſſe*, mois de Septembre 1743. pag. 75. & ſuiv. elle a été copiée juſqu'à l'expédition en Perſe, par M. l'abbé Clauſtre, dans ſon hiſtoire de Thamas-Kouli-Kan, imprimée à Paris en 1743. *in-12.* L'auteur de ce dernier ouvrage y a ajouté tout ce qui regarde l'expédition de Perſe, & la mort d'Osman, comme faiſant partie de ſon hiſtoire de Thamas-Kouli-Kan.

OSSAT. (Arnauld d') *Dictionnaire hiſtorique, édition de 1732. on dit que* Paul de Foix, archevêque de Toulouſe, que le roi Henri III. envoya ambaſſadeur à Rome, engagea d'Oſſat, &c. Paul de Foix n'étoit pas encore archevêque de Toulouſe lorſqu'il alla à Rome en qualité d'ambaſſadeur. Ses bulles ne furent du moins expédiées que quelque tems avant ſa mort; & il mourut à Rome pendant ſon ambaſſade ..... *Il faut ajouter qu'* Arnauld d'Oſſat avoit été diſciple de Pierre Ramus, & qu'il a écrit en ſa faveur l'ouvrage intitulé : *Expoſitio Arnaldi Oſſati in diſputationem Jacobi Carpentarii de methodo, Pariſiis, apud Andream Wechelum*, 1564. *in-8°.*

OSSOLINSKI, famille de comtes & de princes en Pologne dans le Palatinat de Sendomir, tire ſon nom de la petite ville d'Oſſolin. Celui qui en eſt regardé comme la ſouche, eſt Zégota, qui en 1271. étoit vaivode de Cracovie, & général de la couronne. Il eut deux fils, 1. *André*, duquel ſont iſſus les comtes de Tenczyn, dont la race s'éteignit vers le milieu du XVII. ſiécle; 2. *Jaſonus* ou *Jean*, ſurnommé *Owca*, duquel eſt ſortie la branche d'Oſſolinski, qui prit auſſi dans la ſuite le titre de Tenczyn. *Nicolas*, fils de Jean, châtelain de Viſlictz, étoit un des principaux ſenateurs du royaume, lorſque Jagellon monta ſur le trône de Pologne. Il eut trois fils qui ſuivent.

I. André II. fils de Nicolas, ſe ſignala dans les guerres que Sigiſmond eut avec les Hongrois, & mourut ſans laiſſer d'heritiers.

II. Nicolas II. châtelain de Viſlicz, ſenateur du royaume, rebâtit le château d'Oſſolin, & mourut auſſi ſans laiſſer d'héritiers.

III. Jean, châtelain de Radom, fut tuteur du prince royal Uladiſlas III. & en même tems adminiſtrateur du royaume. Nicolas III. l'un de ſes fils, a continué la poſtérité; & l'on compte parmi ſes deſcendans

Nicolas IV. qui vivoit ſur la fin du XVI. & qui fut chambellan du roi, & ſtaroſte de Radoskowice.

Nicolas V. qui fut châtelain de Pernau, & ſenateur du royaume.

Jérôme, châtelain de Sandecz, qui fut ſtaroſte de Sendomir.

Sbigneus, qui fut chancelier de Henri roi de Pologne, & depuis roi de France ſous le nom de Henri III. puis châtelain de Sendomir, & enfin vaivode de Podlaquie, & ſtaroſte de Dobrzyn. Il mourut en 1622. dans la ſoixante-huitiéme année de ſon âge, après avoir, un peu avant ſa mort, fait bâtir un monaſtere pour les Dominicains dans ſa ville de Climuntow. Il laiſſa trois fils, qui ſuivent.

I. Christophe, ſous-chambellan de Sendomir, puis châtelain de Sandecz, enfin vaivode de Sendomir, *qui a continué la poſtérité.*

II. Maximilien, qui fut grand maréchal de la nobleſſe, lors de l'élection d'Uladiſlas IV. & dans la ſuite tréſorier de la cour & capitaine de Marienbourg. Il a laiſſé quelques fils.

III. Georges, directeur de la nobleſſe de Pologne, ſe diſtingua dans ſes ambaſſades aux cours de Rome, de Florence, de Veniſe, d'Angleterre, de Vienne, &c. il fut envoyé en Pruſſe l'an 1635. en qualité de gouverneur, avec une puiſſante armée. Aprés la paix, il fut revêtu des charges de vaivode de Sendomir, de vice-chancelier de la couronne & de grand chancelier. L'empereur lui conféra la dignité de prince. Son fils *François* fut capitaine de Bidgoſt en 1646. En 1699. il y avoit *Sbigneus* Oſſolinski de la même famille, qui fut abbé de Copriunicz; & en 1700. un autre Oſſolinski, qui fut cette même année capitaine de Chelm. * *Dictionnaire hiſtorique*, édition de Hollande, 1740.

OSTENFELD, (Chriſtian) né à Wibourg en Jutland le 4. Septembre 1619. Après avoir viſité durant quelques années les académies du Dannemarck, de Hollande, de l'Angleterre & de la France, ſe rendit dans ſa patrie, où en 1640. il fut fait conrecteur de l'école de Wibourg. Il quitta cet emploi en 1647. pour voyager de nouveau avec les jeunes comtes de Hoclh dont il fut fait gouverneur. Ce ſecond voyage finit en 1650. l'année ſuivante il ſe rendit à Tubingue, où, à la priere de l'académie, il prononça un diſcours pour remercier Eberhard III. duc de Wirtemberg, du rétabliſſement de l'académie. Ce diſcours a été imprimé en 1652. ſous le titre de *Laurus Wirtembergica.* De-là il paſſa à Veniſe, & ſe rendit à Padoue. Il ſe diſtingua beaucoup dans cette ville : il y gouverna pendant une année l'académie des juriſconſultes en qualité de prorecteur; & l'académie l'envoya pluſieurs fois, comme ſon orateur, au doge & au ſenat de Veniſe. Il s'acquitta ſi bien de ſes commiſſions, que par reconnoiſſance, on lui érigea une ſtatue de marbre dans le palais académique. On fit auſſi graver ſon portrait ſur le bronze avec une inſcription très-honorable. En 1655. il fut fait docteur en médecine à Padoue; & lorſqu'il fut revenu en Dannemarck, il obtint, la même année 1655. une chaire de médecine dans l'univerſité de Coppenhague; & en 1662. il fut fait bibliothécaire. Il étoit recteur de l'univerſité, lors du ſiége de la ville; & il donna en cette occaſion des preuves éclatantes de ſa prudence & de ſon courage. Le roi le fit depuis aſſeſſeur du tribunal ſuprême de juſtice. Il mourut le 31. Août 1670. âgé de cinquante-un ans. Il avoit épouſé *Soſtrate*, fille de *Jacob* Finck, profeſſeur en phyſique, de laquelle il ne laiſſa point d'enfans. On a de lui : 1. *Exercitationum de medicinæ fundamentis prodromus*, 1656. *in-4°.* 2. *Oratio in obitum Thomæ Finckii*, 1656. *in-4°.* 3. *Palladium Danicum, panegyricus ſolenni ſervatæ urbis feſto*, 1661. *in-fol.* c'eſt un diſcours qui fut prononcé le 11. Février 1661. après que Coppenhague eut été délivrée du ſiége formé par les Suédois. 4. *Concordia Dano-Saxonica*, 1663. 5. Panégyrique prononcé à l'occaſion du mariage de Jean-Georges III. électeur de Saxe, & d'Anne-Sophie, princeſſe de Dannemarck, en 1663. 6. *Diſſertatio de fœtus humani generatione & nutritione in utero*, 1667. 7. *Pharus latinitatis varios vocum & dictionum latinarum ſcopulos indicans* : cet ouvrage n'a pas été pu-

blié ; Vindingius en parle *in academiâ Hafnienſi*, de même que Mollerus dans ſon ouvrage intitulé *Bibliotheca ſeptentrionis eruditi.* * *Bartholinus, de ſcriptis Danorum ; cum Joannis Molleri hypomnematibus, &c.* ou ſelon le titre général, *Joannis Molleri bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag 27. 28. & 191. 192.

OSTERMANN, (André, comte d') miniſtre d'état en Ruſſie, ſe nommoit d'abord *Henri-Jean-Frederic*, nom qu'il changea en celui d'André. Il étoit fils de *Jean-Conrad* Oſtermann, miniſtre de Bockeim, petite ville du comté de la Marck. Dans le tems qu'il étudioit dans l'univerſité de Jene, ayant tué un de ſes compagnons d'étude dans quelque démêlé qu'ils avoient enſemble, il fut contraint de ſe retirer en Ruſſie en 1699. ou 1700. & y ayant fort bien appris la langue du pays dans l'eſpace de deux ans, le czar Pierre le Grand, lui donna une charge dans la chancellerie. En 1721. il aſſiſta au congrés de paix de Nyſtadt en qualité de conſeiller de la chancellerie, & ſigna le traité comme ſecond plénipotentiaire. Depuis ce tems-là, il fut ſucceſſivement élevé à différentes dignités, & enfin à celles de miniſtre intime du cabinet, de vice-chancelier du royaume, de premier directeur des poſtes, de ſenateur du royaume, & de chevalier de ſaint André. En 1730. on lui donna, à lui & à ſa poſtérité, le titre de comte de Ruſſie. Au mois de Février 1740. lors du traité de paix avec les Turcs, l'impératrice Anne lui donna une bague magnifique avec cinq mille roubles, pour lui témoigner l'eſtime qu'elle avoit pour lui. Cette imperatrice étant morte le 28. Octobre de la même année 1740. le comte travailla avec la princeſſe Anne de Brunſwick & le comte de Munnich, pour faire releguer en Siberie le duc de Courlande qui avoit été déſigné régent du royaume dans le teſtament de l'empereur, pour gouverner pendant la minorité du czar Ivan III. En conſéquence, la princeſſe Anne fut proclamée regente du royaume, & on lui donna le titre de grande ducheſſe. La princeſſe combla de bienfaits Oſtermann & toute ſa famille, & il eut la dignité de grand amiral de Ruſſie. Sa faveur dura juſques vers la fin de 1741. mais l'impératrice Elizabeth étant montée ſur le trône, les comtes de Munnich & d'Oſtermann furent arrêtés & conduits dans la forteresse de Retuſary. Dix-ſept perſonnes de la famille du comte d'Oſtermann furent expoſées aux mêmes revers. Tous ſes papiers furent ſaiſis, & on fit l'inventaire de ſes meubles. Il fut accuſé d'avoir ruiné pluſieurs familles Moſcovites, de les avoir exilées, ou fait paſſer par les mains du bourreau ; & il fut lui-même condamné au dernier ſupplice. En conſequence, le 27. Janvier, vieux ſtile, on le conduiſit ſur un mauvais traineau à la place des exécutions ; & lorſqu'il fut ſur l'échafaud, le ſécretaire du ſenat lui lut les crimes dont il etoit chargé, & ajouta qu'il avoit eté réſolu qu'il ſeroit roué vif, mais que l'impératrice avoit adouci ſon ſupplice en ne le condamnant qu'à avoir la tête tranchée. On lui poſa la tête ſur le billot, & l'exécuteur s'aprêtoit à faire ſon office, lorſque le ſecretaire du ſénat cria grace. Le comte fut ramené dans la forteresse ; & au mois de Février 1742. il fut conduit à Bereſowa en Siberi, vers l'embouchure de l'Oby, & on lui fixa un rouble par jour pour ſon entretien. Ce fut-là qu'il mourut en 1745. Il avoit épouſé *N.* de Streſnef, dont il eut 1. *Frederic*, capitaine en Ruſſie : 2. *Jean*, auſſi capitaine en Ruſſie : 3. une fille, qui a épouſé le lieutenant colonel Tolſtoi. * *Supplément françois de Bâle.*

OSTERMANN, (Jean-Henri) ſçavant philologue & poëte, naquit à Zorbig dans le Merſebourg, le 26. Juin 1611. En 1621. il ſe rendit à Cothen ; & il fit des progrès ſi rapides, qu'à l'âge de quinze ans il entendoit les poëtes Grecs aſſez pour les goûter. En 1627. il vint à Wittemberg, où il s'appliqua aux langues orientales. En 1633. il diſputa *de mutatione punctorum Hebraïcorum generali*, ſous M. Troſt. En 1637. il fut fait profeſſeur en langue grecque après la mort d'Eraſme Schmid. Il mourut le 10. Août 1668. il a écrit beaucoup de vers en grec, qui, par leur beauté, ont été comparés à ceux des anciens. Les thèſes ou diſputes qu'il a compoſées, ſoit qu'il les ait ſoutenues, ſoit qu'il y ait préſidé, ſont : 1. *De convivandi cœnandique veterum ritibus* : 2. *De conſultationibus veterum diſputatio publica habita die 28. Martii 1649. in auditorio majori, præſide M. Joanne-Erico Oſtermanno græcar. litter. profeſſore publico ; reſpondente Chriſtiano Jani Jerſino, Dano* : Thomas Crenius a fait réimprimer cette diſſertation dans ſon *Theſaurus librorum philologicorum & hiſtoricorum*, à Leyde, 1700. *in* 8°. 3. *De aſtrolatriâ* : 4. *De mutatione punctorum Hebraïcorum generali* : 5. *De erroribus autorum Latinorum.* 6. *De ſacrificiis Gentilium.* 7. *De probatione ſtigmatica* : on lui donne du moins cette diſſertation dans le *Supplément françois de Bâle* ; mais peut-être attribue-t-on à Jean-Henri Oſtermann une piéce qui eſt de Pierre Oſtermann, juriſconſulte, qui a ſurement écrit ſur ce ſujet. Voyez l'article ſuivant. 8. *Quæſtionum græcarum pentas*, à Wittenberg, 1634. Thomas Crenius à la fin de la préface du recueil cité dans cet article, loue ainſi Oſtermann : *Autor ſane, quâ erat ingenii docilitate atque præſtantiâ, ita exquiſitam, ita perfectam trium ſibi linguarum, quæ cæteris præſtare putantur, comparaverat notitiam, ut nihil in eis ſciri diſcive poſſit, quod ejus intelligentiam effugerit.*

OSTERMANN, (Pierre) juriſconſulte Allemand, conſeiller de l'empereur, & conſeiller intime de l'électeur de Mayence, vivoit vers l'an 1635. On a de lui : 1. *Commentarius juridicus de ſtigmatibus*, à Cologne, 1629. *in*-4°. 2. *Ars parendi & imperandi*, à Mayence, 1643. *in*-4°. 3. *Clavis & avis biſida*, à Vienne, 1644. *in*-4°. 4. *Legitima corona Romana Ferdinando III. ab electoribus impoſita, ſeu Anticriſis examinis comitiorum Ratiſbonenſium*, *in*-4°. cet ecrit eſt contre l'ouvrage intitulé : *Juſti Aſterii examen comitiorum Ratiſbonenſium, ſive diſquiſitio politica de nuperâ electione Ferdinandi III. in regem Romanorum*, à Hanovre, 1637. *in*-4°. 5. *Encyclopædia juris univerſi*, à Cologne, 1638. *in fol.* 6. *Diſputationes collegii juris publici Colonienſis ad digeſta juris civilis*, à Cologne, 1631. *in*-4°. Dans le *Supplément françois de Bâle*, d'où l'on a tiré cet article preſque entier, l'on cite la Bibliothéque Belgique de Valere André, où il n'eſt point parlé de Pierre Oſtermann, du moins dans la derniere édition de 1739.

OSWALD. (Eraſme) *Dans le Dictionnaire hiſtorique, édition de 1732. on dit qu'il* mourut en 1597. âgé de quatre-vingt-ſix ans, & qu'il étoit né l'an 1511. M. de Thou dans ſon hiſtoire, livre 68. rapporte au contraire ſa mort à l'an 1579. & par conſéquent il n'auroit eu que ſoixante-huit ans, s'il eſt vrai qu'il ſoit ne en 1511. A l'égard des ouvrages d'Oſwald, 1. ce n'eſt point un commentaire qu'il a fait ſur l'almageſte de Ptolomée, mais de ſimples remarques (*Annotationes*, &c.) 2. On cite ſa *Paraphraſe du Cantique des Cantiques, & celle de l'Eccleſiaſte* : c'eſt trop peu dire ; Oſwald a traduit ces deux ouvrages du caldaïque en latin, & fit imprimer ſa verſion avec les paraphraſes.

OTTOBONI, (Pierre) cardinal de l'Egliſe Romaine, né à Veniſe le 7. Juillet 1667. étoit fils unique d'Antoine Ottoboni, noble Venitien, & procurateur de ſaint Marc, ci-devant général de l'Egliſe Romaine, mort le 19. Février 1720. & de *Marie* Moretti ſa femme, morte au mois de Novembre 1713. Pierre Ottoboni, grand oncle de celui dont il s'agit, ayant été élu pape ſous le nom d'Alexandre VIII. le 6. Octobre 1689. à l'âge de ſoixante-dix-neuf ans & demi, s'empreſſa de l'élever aux premieres dignités de l'Egliſe ; & quoiqu'il n'eût alors que vingt-deux ans & trois mois, il le déclara d'abord ſecretaire d'état le 15. du même mois d'Octobre, & lui donna la riche abbaye de Chiaravalle dans le Milanez, & une autre dans le Parméſan ; & ſur la fin du même mois, il lui donna encore celles de Saint-Laurent, de Saint-Jean & de Saint-Paul à Rome. Le 7. de Novembre ſuivant, il le créa cardinal, & le déclara le même jour vice-chancelier de l'Egliſe Romaine. Il lui aſſigna enſuite le titre diaconal de ſaint Laurent *in Damaſo*, & le 21. Janvier 1690. il le nomma légat d'Avignon. Au mois de Mars ſuivant, il lui donna la dignité de grand prieur d'Irlande, & deux abbayes

abbayes, l'une dans l'État Ecclésiastique, l'autre dans le royaume de Naples. Il fut encore déclaré au mois d'Avril de la même année, protecteur de l'ordre de la Merci, à la place du pape son grand oncle, après la mort duquel le nouveau pape Innocent XII. le confirma au mois de Juillet 1691. dans la légation d'Avignon, pour le reste des trois ans du terme de cet emploi. Il prit possession le 18. Mars 1692. de la charge de protecteur de la compagnie des peintres, sculpteurs & architectes de Rome. La dignité d'archiprêtre de la Basilique de sainte Marie-Majeure lui fut conférée par le pape Clément XI. au mois de Juillet 1702. Ayant reçu de France un brevet par lequel il étoit déclaré protecteur des affaires de cette couronne à Rome, à la place du cardinal de Médicis qui venoit de renoncer au cardinalat, il en donna part au pape le 25. Juillet 1709. mais il ne commença à faire les fonctions de cette place qu'au mois de Janvier 1712. L'abbaye de Marchiennes-au-Pont, ordre de saint Benoît, diocèse d'Arras, lui fut donnée le 1. Avril 1713. ainsi que celle de Montier-en-Der, du même ordre de saint Benoît, au diocèse de Châlons sur-Marne, le 22. du même mois. Celle de saint Paul de Verdun, ordre de Prémontré, lui fut encore conférée le 20. Janvier 1716. Ayant passé dans l'ordre des prêtres à la place du feu cardinal Marescotti, le 26. Juin 1724. en conservant néanmoins son titre diaconal, il reçut des mains du pape Benoît XIII. les ordres sacrés, les 11. 12. & 14. Juillet suivans; & il célébra sa premiere messe le 16. du même mois. L'évêché de Sabine, vacant par la mort du cardinal François Aquaviva d'Arragon, fut proposé pour lui en consistoire le 29. Janvier 1725. & il fut sacré le 4. Février suivant par le pape, assisté des cardinaux Paulucci, Gualterio, Altieri, Orighi & Olivieri. Il fut déclaré secretaire de la congrégation du saint office le 12. Juin 1726. & la dignité d'archiprêtre de la Basilique de saint Jean de Latran lui fut conférée le 12. Juillet 1730. par le nouveau pape Clement XII. au lieu & place duquel il passa le 24. du même mois, de l'évêché de Sabine à celui de Frascati; & peu de jours après, il fut élu aussi à la place du même pape, protecteur de l'église & college de saint Laurent *in miranda de speziali*. Il devint sous-doyen du sacré college par la mort de François Barberin, auquel il succéda dans les évêchés unis de Porto & de sainte Rufine, qui furent proposés pour lui en consistoire le 15. Décembre 1734. Enfin il parvint au décanat le 17. Août 1738. par la mort de François Barberin; & les évêchés unis d'Ostie & de Vélétri, attachés à cette place, furent proposés pour lui en consistoire le 3. Septembre suivant. Il reçut en cette qualité le *Pallium* des mains du pape le 7. & il fit son entrée publique à Ostie le 29. du même mois. Il est mort à Rome le 28. Février 1740. à l'âge de soixante-douze ans, sept mois & vingt-six jours. La fiévre maligne qui l'avoit attaqué dans le conclave, l'avoit obligé d'en sortir le 25. précédent. Il a institué par son testament sa légataire universelle dona Marie-Julie de Buoncompagni, veuve de Marc Ottoboni, duc de Fiano, son oncle, mort le 15. Avril 1725. laissant au petit-fils de cette dame une pension de quinze cens écus romains. Il a légué à l'église de saint Louis de la nation Françoise, un calice d'or & une magnifique chasuble. * *Mercure de France*, mois de Mars 1740. La généalogie de la famille Ottoboni se trouve au nombre des familles papales, dans le second tome des maisons souveraines, imprimé en 1736.

OUDEAU, (Françoise) religieuse de saint Dominique, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique : on auroit pu ajouter qu'*elle étoit religieuse à Poissy, & qu'elle y mourut le 4. Octobre 1644. Quant à sa traduction des sermons de saint Bernard, le titre est : *Sermons méditatifs du dévot pere saint Bernard, abbé de Clervaux, sur les Cantiques des Cantiques, traduits du latin en françois par S. F. O. religieuse du royal monastere de saint Louis de Poissy*, à Paris, Boulanger, 1621. *in*-8°. Le pere Echard parle de cette religieuse dans sa Bibliothéque des écrivains de son ordre, tom. 2. pag. 845.

OUDENBOSCH, (Adrien den) né dans le Brabant, ainsi nommé, comme on le croit, du lieu dit Oudenbosch, où il naquit apparemment, près de Breda, est appellé en latin *Adrianus de veteri Busco*. Il étoit religieux du monastere de saint Laurent à Liége, & a fleuri dans le XV. siécle. Il a écrit 1. une chronique de Liége depuis l'an 1449. où avoit fini Jean *de Stabulaus*, religieux du même monastere, jusqu'en 1483. sous les évêques Jean Heinsberg & Louis de Bourbon. 2. *Brevis historia ecclesiæ collegiatæ sancti Petri Aicuriensis*. 3. Il a continué l'histoire de son monastere de saint Laurent (*Historia insignis monasterii sancti Laurentii Leodicensis*). Cette histoire avoit été commencée par le célebre Rupert, moine du même lieu, depuis abbé de Deutsch près de Cologne, mort en 1135. continuée par Reinier, religieux du même monastere de saint Laurent, qui florissoit à Liége vers la fin du XII. siécle, & par Lambert, ou quelque autre, qui étoit aussi religieux dudit monastere. Les écrits mentionnés d'Adrien den Oudenbosch, ont été imprimés par les peres dom Martenne & dom Durand dans le tome 4. de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. * Voyez l'avertissement de ces editeurs mis au-devant de la chronique de Liége d'Adrien, & la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 22. *Voyez* RUPERT dans le *Dictionnaire historique*, & dans Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tom. 2. *in*-4°. pag. 1087. & suiv.

OUDIN, (François) secretaire & interpréte du roi pour les langues étrangeres, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique à l'article de son pere* Cesar OUDIN; mais l'on se contente de dire qu'*Antoine* a fait quelques ouvrages. Voici ceux que nous connoissons : 1. *Curiosités françoises, pour servir de supplément aux dictionnaires, ou recueil de plusieurs belles proprietés, avec une infinité de proverbes & quolibets, pour l'explication de toute sorte de livres, par Antoine Oudin, secretaire interpréte de sa majesté*, à Rouen, 1649. *in*-8°. gros caractere. Le même ouvrage, à Rouen, 1656. deuxiéme édition *in*-8°. mais qui ne différe de la premiere que par le caractere. L'auteur a dédié ce livre à *M. George-Frederic comte de Waldeck, Pyrmont & Culembourg, baron de Tonna, Pallant*, &c. 2. *Grammaire françoise rapportée au langage du tems*, à Paris, 1633. *in*-12. Du Ryer, Balthasar Baro, & quelques autres membres de l'Académie Françoise de ce tems-là, estimoient beaucoup cet ouvrage dont ils ont rendu des témoignages avantageux. Cette grammaire a été réimprimée à Rouen en 1645. *in*-12. 3. *Recherches italiennes & françoises, ou dictionnaire italien-françois, & françois-italien*, à Paris, 1640. & 1642. deux vol. *in*-4°. 4. *Le trésor des deux langues espagnole & françoise, ou dictionnaire espagnol-françois & françois-espagnol*, à Paris, 1645. *in*-4°. deux parties en un volume. 5. *Grammaire italienne mise & expliquée en françois par Cesar Oudin, secretaire interpréte du roi ès langues germanique, italienne & espagnole, revue, corrigée & augmentée par Antoine Oudin*, à Paris, 1645. *in*-8°. 6. *Grammaire espagnole expliquée en françois par Cesar Oudin*, &c. *augmentée en cette derniere édition par Antoine Oudin*, à Rouen, 1675. *in*-12. 7. *Histoire de la guerre de Flandre depuis l'an 1559. jusqu'à la tréve en 1609. traduite de l'italien du cardinal Bentivoglio par Antoine Oudin : premiere partie qui comprend depuis l'an 1559. jusqu'à la bataille gagnée par Jean d'Autriche en 1578.* à Paris, 1634. *in*-4°. FRANÇOIS-CESAR Oudin de Préfontaine, qui étoit sans doute parent de François & d'Antoine Oudin, est aussi auteur de quelques ouvrages : entr'autres, d'un intitulé : *Nouveau recueil de divertissemens comiques* (très-peu divertissans), à Paris, 1670. *in*-12. Dans l'épître dédicatoire à M le marquis de Sevigné, guidon des gendarmes de M. le Dauphin, l'auteur se glorifie d'avoir été au service de la maison de ce seigneur. Il y a eu encore un CHARLES Oudin, prêtre, docteur en théologie, de qui l'on a entr'autres une traduction d'un *Discours de saint Jean-Chrysostome, archevêque de Constantinople, où il prouve, que personne ne souffre de véritables maux, que ceux qu'il se fait à soi-même* : c'est le titre de cette traduction, dédiée à mademoiselle de Richelieu

(niéce du cardinal), & imprimée à Paris en 1664. *in*-12. Il y a une traduction latine à côté de la traduction françoise.

OUDIN. (Casimir) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 185. col. 2. il est bon d'ajouter*, que cet écrivain avoit été pourvu de la cure d'Epinay, doyenné de Gamaches, au diocése de Rouen, le 17. de Septembre de l'an 1675. & qu'il résigna cette cure le 10. de Juin de l'an 1677.

OULTREMAN, (Pierre d') Jesuite, &c. *cherchez* DOULTREMAN.

OULTREMAN, (Henri d') *cherchez* DOULTREMAN.

OULTREMAN, (Antoine d') *cherchez* DOULTREMAN.

OUVRARD. (René) *Supplément tom. 2. ajoutez* aux ouvrages de cet auteur : *Architecture harmonique, ou application de la doctrine des proportions de la musique à l'architecture, avec une addition à cet écrit* : le tout *in*-4°. à Paris, 1679. Dans l'extrait du privilege, il est accordé à l'auteur de faire imprimer *plusieurs autres traités de physique, mathématique & autres qui regardent cette science*. Son architecture harmonique passe pour un ouvrage fort rare; il nous a paru qu'il contenoit bien des idées singulieres .... Voici le titre entier de sa défense de l'ancienne tradition des églises de France, &c. le quel fait mieux connoître le dessein de l'auteur : *Défense de l'ancienne tradition des églises de France, sur la mission des premiers prédicateurs évangeliques dans les Gaules, du tems des Apôtres ou de leurs disciples immédiats, & de l'usage des écrits des SS. Severe-Sulpice, & Gregoire de Tours, & de l'abus qu'on en fait en cette matiere & en d'autres pareilles*, par R. O. (René Ouvrard). L'auteur adresse cet ouvrage au clergé & au peuple de Tours, & cette dédicace est suivie d'un avertissement utile : il est de vingt pages.

OXE de GYSLEFELT, (Pierre) Danois, d'une famille ancienne, qui a produit plusieurs personnages distingués par leur noblesse & leurs richesses, fit de bonnes études dans sa jeunesse, sur-tout dans l'université de Bâle sous Simon Grynæus. Parvenu à un âge plus avancé, il fut fait sénateur du royaume sous le roi Christian III. Dès 1542. il s'étoit fait connoître dans diverses commissions importantes dont on l'avoit chargé, tant dans le royaume qu'au dehors. En 1557. il fut nommé ambassadeur du roi auprès d'Ulric, duc de Meckelbourg, beau-frere de sa majesté, pour tenir sur les fonts de baptême la princesse Sophie, qui, dans la suite, épousa Frederic II. roi de Dannemarck; mais peu après, Oxe tomba dans la disgrace. Stephanus croit, sur la seule foi d'un bruit public, que ce seigneur avoit écrit au roi de France des lettres qui firent soupçonner sa fidélité envers son souverain. Grammi, plus croyable, pense au contraire que c'étoit la reine qu'il avoit indisposée contre lui, parce qu'il s'étoit exprimé sur l'autorité de cette princesse avec autant de liberté que de vivacité; & que ce fut elle qui aigrit contre lui l'esprit du roi. Oxe donnoit d'ailleurs prise sur lui. Quoique fort riche, il cherchoit encore à augmenter ses richesses; outre les possessions de ses ancêtres, & une préfecture qu'on y avoit ajoutée, il tenoit en fief plusieurs domaines du roi; & il fut soupçonné de ne pas toujours marcher par des voies conformes à l'équité. Que ces soupçons fussent fondés ou qu'ils fussent sans fondement, Oxe ayant appris ce qui se passoit, se démit de la charge de sénateur, pria le roi de lui permettre de se retirer sur ses terres, & donna caution le 18. Février 1558. qu'il ne sortiroit point du royaume sans sa permission; mais peu après, ayant sçu qu'on formoit contre lui diverses accusations, il se retira, après avoir laissé à son frere Eschille & à ses cousins, un plein pouvoir de répondre à tout ce dont on pourroit le charger. Le 15. Juin de la même annnée, dans une assemblée qui se tint à Neubourg en Fionie, il fut condamné, & cette condamnation fut réitérée sur la fin de la même année, par sentence du chancelier du royaume. Dès le 5. Juillet, il écrivit au roi du lieu de sa retraite qui étoit sur les terres du duc de Lunebourg, pour excuser sa sortie, & protestant de son innocence; mais ajoutant qu'il avoit cru devoir se soustraire aux perils qui paroissoient le menacer. Ses parens agirent aussi pour lui avec beaucoup d'attention; mais les lettres d'Oxe & les sollicitations de sa famille & de ses amis, n'ayant pu adoucir le roi; & craignant d'être arrêté sur les terres du duc de Lunebourg, il se rendit à Deventer sur l'Overissel, & ensuite en Lorraine auprès de Christine, fille de Christian II. roi de Dannemarck, qui gouvernoit le duché comme régente pendant la minorité du duc son fils. Christine ayant appris le décès de Christian III. & n'ayant pas perdu de vûe ses prétentions au royaume de Dannemarck, s'ouvrit de ses desseins à Oxe qui y applaudit, & procura une alliance entre le duc de Lorraine & le roi de Suéde contre le Dannemarck. Dès que le roi Frederic II. en fut informé, il fit confisquer tous les biens qu'Oxe avoit en Dannemarck, & défendit à toutes les personnes qui pouvoient appartenir à ce seigneur, de sortir du royaume. En 1563. Oxe se chargea d'une députation de la part du duc de Lorraine, auprès d'Edzard, comte de Frise, beau frere d'Eric roi de Suéde, pour déliberer au sujet de la guerre contre le Dannemarck. On voit par les lettres d'Hubert Languet, qu'Oxe étoit fort considéré en Lorraine, & qu'il y fut d'un grand secours pour remédier aux abus qui s'y étoient glissés dans l'administration des finances; mais on croit qu'il avoit pour but principal dans les choses les plus éclatantes qu'il entreprenoit, de faire connoître ses grands talens, afin qu'on le regrettât en Dannemarck, & que l'on fût tenté de l'y rappeller. Ceux qui le connoissoient à fond sçachant d'ailleurs qu'il n'avoit aucun dessein de nuire au roi de Dannemarck, & qu'il détruisoit d'une main ce qu'il paroissoit avoir commencé de l'autre, persuaderent en effet à Frederic II. de le faire revenir. On lui envoya donc un sauf-conduit daté du 24. Janvier 1566. & s'étant rendu à la cour, il se justifia & fut remis en faveur. La guerre étoit déclarée entre la Suéde & le Dannemarck, & les finances des Danois étoient épuisées; Frederic souhaitoit la paix, & ne sçavoit quel parti prendre. Il consulta Oxe qui donna de si bons conseils, & remédia si bien à tout, qu'on fut en état de continuer la guerre avec vigueur. Frederic reconnoissant les bons services qu'il venoit de lui rendre, le remit dans tous ses biens & dans la place de sénateur, l'éleva à la dignité de maire du palais & de chef de tous les conseils, & ne fit plus rien lui-même sans ses avis. Oxe n'usa de cette confiance & de l'autorité qui lui étoit donnée, que pour le bien de l'état. Il y fit entrer aussi celui des lettres: il protegoit ceux qui les cultivoient, faisoit voyager à ses dépens des jeunes gens pour se perfectionner dans les universités étrangeres, & engageoit le roi à contribuer à ces dépenses. Il contribua beaucoup en 1569. à l'établissement d'une chambre de charité, que le roi érigea pour l'entretien de cent jeunes gens pauvres, mais de bonne esperance, afin de les mettre en état d'être dans la suite utiles au royaume & à l'église. En 1571. il procura l'augmentation des gages annuels des professeurs de l'université de Coppenhague; & quelque tems avant sa mort, il donna des revenus assez considérables pour nourrir huit pauvres dans l'hôpital de la même ville; il fit encore d'autres fondations pieuses. Il mourut à Fredericsbourg le 24. Octobre 1575. Il avoit épousé au mois de Septembre 1567. *Metta* Rosenkrants, dame de Valloë, veuve de *Stenon* Rosenspar, fille d'*Olaï* Rosenkrants, seigneur de Valloë, & sénateur du royaume : il n'en eut point d'enfans. Ses trois freres *Eschille*, *Albert* & *Jean*, n'eurent aussi aucune postérité masculine; ainsi cette famille s'éteignit avec eux. * Extrait du *Supplém. françois de Bâle.*

OXYLUS. *Suppl. de 1735. tom. 2. pag. 187. au lieu de ces mots*, les anciens Epéens, *il faut lire*, les anciens Eléens.

PAD PAE



PAAR, (Rodolphe, baron de) chevalier de Malte, grand prieur de l'ordre en Bohême, commandeur de Furstenveldt & de Medling, membre du conseil privé, chambellan & grand écuyer de l'empereur Ferdinand II. & enfin général des Croates, entra en 1594. dans l'ordre de Malte. Il étoit habile dans tous les exercices qui sont convenables à la noblesse. Il s'insinua si bien dans les bonnes graces de l'empereur Ferdinand II. que ce prince le fit d'abord l'un de ses chambellans, & dans la suite son grand-écuyer. Il acquit une grande autorité; mais il en abusa, & fut obligé de se retirer de la cour. Ayant cependant été rappellé quelque tems après, il fut pourvu en 1620. de la charge de gouverneur de Carlostad & des pays qui en dépendent. En 1626. il fut élu grand prieur de l'ordre de Malte dans le royaume de Bohême; mais il mourut avant de pouvoir prendre possession de cette dignité. * *Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tom. 3. p. 470. colonne premiere.

PACHYMERE, &c. *Ajoutez à ses ouvrages, pour le Diction. historique édition de 1732. & le Supplément de 1735.* 1. *Georgii Pachymeræ paraphrasis in decem epistolas beati Dionysii Areopagitæ, edita quidem ab autore ante annos mille, nunc vero primùm latino donata per Godefridum Tilmannum Cartusiæ Parisiensis ex professo monachum*, Paris. *apud Claudium Chevallon*, 1538. petit *in*-4°. 2. du même, *Michael Palæologus, sive historia rerum à Michaële Palæologo gestarum, græcè & latinè, interprete Petro Possino* (le pere Poussines, Jesuite, non Poussin) *in-fol. Romæ typis Barberinis*, 1656. 3. *Andronicus Palæologus, sive historia rerum ab Andronico seniore gestarum, græcè & latinè, interprete Petro Possino*, in-fol. *Romæ typis Barberinis*, 1669. Ces deux volumes de Pachymere qu'on joint ordinairement à l'histoire Byzantine, de l'édition du Louvre, ont été traduits en françois par M. le président Cousin. Le premier commence en 1258. & finit en 1282. où commence le second, lequel finit en 1308.

PACIUS. (Julius) *Supplément tom. 2. pag. 2....... on dit qu*'il n'étoit gueres moins habile physicien que philosophe, *il faut*, il n'étoit gueres moins habile physicien que jurisconsulte.

PACOME, (saint) solitaire, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique; outre les éditions de la régle de saint Pacome que l'on cite, on peut ajouter qu*'elle a encore été réimprimée avec les œuvres de Cassien, données par *Alardus Gazæus*, au moins dans l'édition de Leipsic, 1722. *in-fol.* (*Sancti Pachomii regula, cum scholiis*).

PADOUAN, (Jean) mathématicien de Verone, dont Vincent Cercamonti a écrit la vie, a fait divers ouvrages. Bernardin Baldi se contente de nommer celui qui traite *Della turbazione dell' anno commune, e del disordine del calendario*, à Verone, 1576. Padouan en a fait encore d'autres, tels que, *Viridarium mathematicorum*, où il traite de tout ce qui appartient à l'astronomie. *De temporum computatione & divisione*, que l'auteur a traduit lui-même en italien. *De mathematicis rudimentis. De vero die Passionis Domini. De horologiis. De arithmeticâ. Institutiones musicæ. De stellis Crinitis. De horis quibuscumque. Dichiarazione & uso dall' horoscopio.* Il parle dans ce dernier du planisphère inventé par le mathematicien Matthieu Bardolini, qu'il avoit eu pour maître. A la fin du même écrit on lit un catalogue des ouvrages de l'auteur, tant imprimés que manuscrits. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, édit. *in-fol.* pag. 204. du quatriéme livre *De gli scrittori Veronesi.*

PÆANS ou PÉANS, (les) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoient originairement des cantiques en l'honneur d'Apollon & de Diane, qui renouvelloient le souvenir de la victoire remportée sur Python par Apollon, dont παιὰν étoit aussi l'un des surnoms, emprunté de la force de ses rayons ou de ses traits, exprimée par le verbe παίειν fraper. Ces cantiques étoient caractérisés par cette exclamation ἰὴ παιὰν qui en étoit comme le refrein, & qui signifie proprement *Décoche tes fléches, Apollon.* On les chantoit pour se le rendre favorable dans les maladies contagieuses que l'on regardoit comme des effets de sa colere. Dans la suite, on fit de ces *Péans* ou cantiques pour le dieu Mars; & on les chantoit au son de la flute en marchant au combat. Il y en a des exemples dans Thucydide & dans Xénophon. Au commencement d'une action, l'on invoquoit Mars dans ces *Péans*; mais après la victoire, c'étoit Apollon qui devenoit l'objet du cantique. Dans la suite, ces cantiques ne furent plus renfermés dans l'invocation de ces deux divinités fabuleuses; ils s'étendirent à celle de quantité d'autres : dans Xénophon, les Lacedemoniens entonnent un *Péan* à l'honneur de Neptune. On en fit même pour illustrer les grands hommes. On en composa un où l'on célébroit les grandes actions du Lacedemonien Lysandre, & on le chantoit à Samos. On en fit un autre qui rouloit sur les louanges de Cratére le Macédonien, & il étoit chanté à Delphes au son de la lyre. Aristote honora d'un pareil cantique l'eunuque Hermias d'Atarne son ami; il fut, dit-on, mis en justice pour avoir prodigué à un mortel un honneur qu'on ne croyoit dû qu'aux dieux. Ce *Péan* nous reste encore aujourd'hui, & Jule-Cesar Scaliger ne le trouve point inférieur aux odes de *Pindare*; mais Athénée qui nous a conservé ce cantique d'Aristote, ne convient point que ce soit un véritable *Péan*, parce que cette exclamation ἰὴ παιὰν qui devroit, dit-il, le caractériser, ne s'y rencontre nulle-part; au lieu qu'elle ne manque point, continue-t-il, dans les *Péans* composés en l'honneur d'Agémon Corinthien, de Ptolomée fils de Lagus roi d'Egypte, d'Antigone & de Démétrius *Poliorcete.* On doit au même Athénée la conservation d'un autre *Péan*, adressé par le poëte Ariphron Sicyonien à Hygiée ou la déesse de la santé. On distingue l'*Hyporcheme* du Péan. On nommoit ainsi le premier chez les Grecs, une sorte de poësie faite non-seulement pour être chantée & jouée sur la flute & sur la *cithare*, mais encore pour être dansée au son des voix & des instrumens. Cependant le rhéteur Ménandre prétend que l'*Hyporcheme*, ainsi que le *Péan*, étoit consacré au culte d'Apollon; & en ce cas là, sans doute, la danse devenoit plus sérieuse. Elle se faisoit, dit-on, autour de l'autel de la divinité, pendant que le feu consumoit la victime. Sur quoi on doit remarquer d'après Athénée, qu'anciennement les poëtes eux-mêmes enseignoient ces danses à ceux qui devoient les exécuter, leur prescrivoient les gestes convenables à l'expression de la poësie, & ne leur permettoient pas de s'écarter du caractere noble & mâle qui devoit régner dans ces sortes de danses. * Voyez *Meursius* dans son traité intitulé, *Orchestra*, & les recherches de M. Burette sur les *Péans* & sur l'*Hyporcheme*, qui font partie de ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, tom. 10. page. 301. & suiv.

PAESMANS, (Ægidius, ou Gilles PAESMANS NOBE-

NUS) théologien Flamand, né à Hasselt au diocèse de Liége, le 15. Août 1541. passa ses premieres années sous la direction d'André Alen qui avoit de grands talens pour former la jeunesse. Il s'appliqua d'une maniere particuliere à la musique, & il donna des preuves de sa connoissance de cet art à Vienne, en présence de l'empereur Charles-Quint, qui l'entendit avec plaisir. Paësmans visita ensuite plusieurs provinces de l'Europe; & lorsqu'il fut revenu de ses courses, il ne pensa plus qu'à vivre clericalement, & à s'appliquer à l'étude des matieres théologiques. Il prit le degré de docteur à Louvain, & depuis il exerça le ministere en qualité de pasteur en divers endroits. Enfin étant déja dans un âge avancé, il embrassa la régle du tiers ordre de saint François : c'étoit le 15. Juin 1621. il étoit prêtre depuis cinquante ans. Il ne vécut que quelques années depuis; mais on ne marque pas l'année de sa mort. On a de lui : *Catechisticus tractatus de septem sacramentis : Elucidatio catechistica symboli Apostolici, orationis Dominicæ & salutationis Angelicæ* : ce dernier ouvrage a été réimprimé à Bruxelles 1685. *in*-4°. *Conciones xv. de Passione Dominicâ : Defensio brevis pro* SALVE REGINA & AVE MARIA, en flamand, à Bruxelles, 1622. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 32.

PAGAN. (Blaise) *Supplément tom. 2...... on dit qu'il* naquit à Penne, bourg près de Marseille en Provence, 1°. *Il falloit dire* le village des Pennes. 2°. Pagan étoit né à Avignon, *& non* au village des Pennes. 3°. On a donné en 1669. *in*-12. une édition de ses œuvres : on y voit l'histoire de Hugues Pagan, ou Paganis, fondateur & grand maître de l'ordre des Templiers.

PAGANINO GAUDENZIO. *Voyez* GAUDENZIO.

PAGI. (François) ..... *Ajoutez que* M. l'abbé Pagi, prévôt de Cavaillon, est neveu de François Pagi. Cet abbé est de Martigues en Provence, & a été Jesuite. Depuis sa sortie de la compagnie, il a donné l'*Histoire de la demoiselle Cadiere*, en faveur du pere Girard. L'*Histoire des révolutions des Pays-Bas*, à Paris, chez Briasson, *in*-12. 1727. deux volumes qu'on relie en un : cette histoire commence à l'an 1559. & est continuée jusqu'en 1584. L'*Histoire de Cyrus*, tirée de Xénophon, avec un discours sur l'histoire Grecque, à Paris, chez Didot, 1736. *in*-12. Voyez sur cette histoire le pour & contre de M. l'abbé Prévôt, nombre 106. & les observations de feu l'abbé Des-Fontaines, lettre quarante-huitiéme, & lettre cinquante-uniéme. Ces deux écrivains périodiques portent de cette histoire un jugement très-different l'un de l'autre.

PAGI, (Jean-Baptiste) noble Génois, peintre célébre, naquit à Genes en 1556. Au milieu des exercices & des études de sa premiere jeunesse, il s'occupoit à modeler & dessiner des paysages. Son pere voulant le détourner de ce penchant, l'obligea d'étudier les mathématiques; mais sa mere plus raisonnable, engagea à lui laisser suivre son inclination. Pagi ne sçavoit pas encore mélanger les couleurs, lorsqu'introduit dans un endroit où un peintre faisoit un portrait qui ne ressembloit point, il prit lui-même des couleurs, & fit ce que l'autre n'avoit pu exécuter. Plusieurs tableaux sortirent alors de son pinceau, sans jamais avoir eu de maître. Ensuite il étudia sous le Cangiage. Une affaire qu'il eut à Genes l'obligea de se retirer. Il alla à Florence où il fut accueilli des princes François & de Ferdinand de Médicis. Le duc Ferdinand lui fit présent d'une bague de prix, que Pagi porta toujours depuis. Retourné dans la suite à Genes, il s'y occupa à peindre plusieurs tableaux, à graver des planches de cuivre, & à composer un livre sur la peinture. Il mourut dans cette ville en 1629. à l'âge de soixante-treize ans. Son ouvrage sur la peinture est intitulé : *Definizione e divisione della pittura, di Gio Battista Paggi, nobile Genovese e Pittore*, à Geneve, 1607. *in-fol.* * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par (M. Dezallier d'Argenville) de la société royale des sciences de Montpellier, tom. 1. pages 369. 370. & à la fin de la page 399.

PALAFOX. (don Jean de) *Dictionnaire historique & Supplément. Ajoutez que* le pere de Saumaise de l'Oratoire a traduit les directions pastorales pour les évêques, imprimées à Paris chez Cramoisy, en 1671. *in*-12. Voyez l'article du pere SAUMAISE *dans le Supplément de 1735.* L'histoire du siége de Fontarabie, &c. mentionnée dans le *Dictionnaire historique*, a été imprimée en espagnol, à Madrid, *in*-4°. 1639. La vie de don Jean de Palafox écrite par le pere Antoine Gonzalés de Résende, est *in-folio*, à Madrid, 1666. La priere de la Grace, dont on parle dans le *Dictionnaire historique* à l'article de M. le ROY, abbé de Haute-Fontaine, a été, dit-on, traduite en espagnol par don Jean de Palafox; & quoiqu'on dise dans l'article de ce prélat que M. le Roy a traduit quelques-uns de ses ouvrages, cependant on n'en cite aucun parmi les traductions de M. le Roy; ce qui fait croire que l'on s'est trompé. M. l'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4. *in*-4°. édition de 1735. pag. 313. cite, Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares, avec plusieurs choses remarquables touchant la religion, les mœurs & les coutumes de ces deux nations; écrite en espagnol, par M. de Palafox, évêque d'Osma, traduite en françoise par le sieur Collé, *in*-8° à Paris, 1670.

PALEARIUS, (Aonius) dont le vrai nom italien étoit *Antonio de gli Pagliaricci*, selon la comédie *Degli ingannati*, composée par les *Intronati* de Sienne, étoit né à Veroli, ville épiscopale de la Campagne de Rome, vers le commencement du XVI. siécle. Il étoit fils de MATTHIEU Palearius & de *Claire* Janarilla, l'un & l'autre de famille noble & ancienne. Il reçut au baptême le nom d'*Antoine* qu'il changea dans la suite en celui d'*Aonius*, selon l'usage des gens de lettres de ce tems-là. L'étude fut toujours sa principale occupation & ses délices. Il joignit à celle des langues grecque & latine, celle de la philosophie & de la théologie; & dans le désir d'apprendre, il parcourut la meilleure partie de l'Italie, & s'y mit sous la discipline des plus fameux professeurs. Il demeura six ans à Rome; mais la prise de cette ville en 1527. par l'armée de Charles Quint, & les désordres que commettoient les troupes de ce prince, troublant le repos dont il avoit besoin, il se retira en Toscane où il crut jouir de plus de tranquilité & de commodités. Il dit dans la quatriéme du premier livre de ses lettres, que si Dieu lui eût donné plus de bien, il auroit été content de pouvoir parcourir la France, l'Allemagne & même la Gréce. Comme en allant en Toscane il n'étoit pas encore déterminé sur le lieu où il se fixeroit, il passa d'abord à Pérouse, & ensuite à Sienne. On voulut le retenir dans la premiere ville; mais le mauvais état de son college, & le peu d'ardeur qu'il y remarqua dans la jeunesse pour l'étude, l'en détournerent. Sienne lui plut davantage. Il aima l'esprit vif & pénétrant de ses habitans; & jugeant par leur amour pour leur langue maternelle qu'ils pouvoient réussir dans les langues grecque & latine, il résolut de s'y fixer malgré les dissensions qui y régnoient. Ayant pris cette résolution, il vendit les biens qu'il avoit à Veroli, & il trouva dans Sienne une nouvelle patrie où il fut plus aimé & plus considéré que dans celle où il avoit pris naissance. On lui donna la place de professeur en langues grecque & latine, & il eut un assez grand nombre d'écoliers. Ces marques d'estime & de bienveillance ayant redoublé son attachement pour cette ville, il acheta dans le voisinage une maison de campagne nommée *Ceciniano*, dont il fit un lieu de délices, & il y alloit passer les jours que son emploi lui laissoit libres. Ses amis l'ayant déterminé à se marier, il épousa à l'âge de trente-quatre ans une jeune fille de bonne famille avec qui il vécut toujours dans une grande intelligence, & dont il eut quatre enfans, deux garçons & deux filles; mais son mérite lui suscita des envieux, & son repos en fut troublé. Un de ses collégues, qu'il n'a désigné que par un nom supposé, mais qu'il dépeint comme un ignorant, lui suscita quelque querelle dont il ne nous apprend point le sujet, mais dans laquelle il eut pour défenseur Pierre Aretin qui composa à cette occasion une piéce italienne fort satyrique qui fut représentée publiquement à Venise. Ce premier trouble fut suivi de plusieurs autres qui eurent des suites

plus considérables. Antoine Bellantes, noble Siénois, accusé de plusieurs malversations, engagea Palearius à prendre sa défense, & celui-ci prononça pour ce sujet dans le sénat de la ville un discours qui fut applaudi, & dont le succès fut le gain de la cause de celui pour qui il plaidoit. Quelque tems après, Bellantes accusa quelques moines d'avoir pillé son aïeule, & Palearius fut encore son avocat; mais les moines ayant fait serment qu'ils n'avoient rien enlevé à cette femme, on s'en tint à leur serment, & ils furent déclarés absous. Ce succès bien ou mal mérité, les enfla; piqués contre l'orateur, ils profiterent des occasions qu'ils trouverent de le mortifier. L'amour de Palearius pour les opinions des nouveaux hérétiques, leur en présenta une, ils la saisirent. Il devint le sujet de leurs déclamations & de leurs satyres, soit dans leurs entretiens particuliers, soit dans leurs discours publics. Ils ne trouvoient que des blasphêmes & des hérésies dans le traité des mérites de la mort de J. C. qu'il avoit composé; quoiqu'au fond l'auteur ne s'y éloignât pas beaucoup de la doctrine de l'Eglise Catholique. Ils en vinrent jusqu'à l'accuser d'impiété, parce qu'il avoit parlé des choses divines avec un stile plus pur & plus latin qu'on n'avoit fait jusques-là, & qu'il avoit cité plusieurs écrits des Peres & autres monumens ecclésiastiques qui leur étoient inconnus. Palearius fit pour se défendre une apologie qu'il adressa aux magistrats de Sienne, & qui confondit ses accusateurs. Cependant, toujours traversé, il résolut de quitter Sienne, & profita de l'offre que lui firent les magistrats de Luques d'une chaire de professeur en belles lettres qu'il remplit avec éclat pendant plusieurs années. Il ne quitta Luques que pour aller à Milan, où il fut appellé par les magistrats qui lui accorderent diverses immunités; mais ses ennemis ne tarderent pas de le priver de ces avantages en lui suscitant une nouvelle persécution dont il fut la victime. Les moines qu'il avoit aigris plus de vingt ans auparavant dans son second discours pour Antoine Bellantes, & dans sa propre apologie qu'il fit en conséquence, irriterent contre lui la cour de Rome, & l'accuserent de plusieurs erreurs qui, quoique réelles, ne méritoient pas la vengeance qu'ils tirerent. Palearius qui ne s'y attendoit point, fut arrêté à Milan, & son procès ayant été revu par Ange de Cremone, grand inquisiteur, il fut conduit à Rome par ordre de Pie V. en 1568. & condamné le 5. d'Octobre de l'année suivante à être pendu & brulé; ce qui fut exécuté. D'autres mettent cet évenement en 1566. mais nous croyons la date de 1568. plus certaine. Les erreurs dont il fut accusé, selon Jacques de Laderchi qui ne l'a nullement épargné dans ses annales ecclésiastiques, sont: qu'il nioit le Purgatoire; qu'il désapprouvoit l'usage d'enterrer les morts dans les églises; qu'il parloit fort mal de l'état monastique & de la vie des moines; qu'il paroissoit attribuer la justification à la seule confiance en la miséricorde de Dieu, remettant les péchés par J. C. On ne trouve point, même dans ceux qui ont écrit avec le plus de vivacité contre lui, qu'on l'ait accusé d'autres erreurs; & il y a apparence qu'il auroit fini sa vie tranquillement, s'il n'eût point fait les deux discours dont on a parlé. On a toujours desapprouvé les iambes *de Latino-Latini*, rapportés dans une de ses lettres, & dans le *Menagiana*, tom. 1. édit. de 1715. dans lesquels ce sçavant fait un crime capital à Palearius d'avoir préféré *Aonius* où il n'y a point de T à *Antonius* où se trouve cette lettre, figure de la Croix, comme si par-là il avoit renoncé au signe du Christianisme. Les ouvrages qui nous restent de Palearius sont: 1. *De immortalitate animarum libri tres*, en vers latins. Cet ouvrage qui est fort bon pour la doctrine, mais d'une versification assez mauvaise, fut imprimé d'abord à Lyon chez Gryphe *in*-16. à la recommendation du sçavant Jacques Sadolet qui en écrivit exprès à Sebastien Gryphe. On le réimprima plusieurs fois depuis, entr'autres, dans le recueil des ouvrages de l'auteur, & avec le Lucréce de l'édition de Daniel Pareus en 1631. à Francfort, *in*-8°. 2. *Epistolarum libri IV. Orationes & de animarum immortalitate libri tres*, à Lyon, chez Sebastien Gryphe, en 1552. *in*-8°. & à Bâle, *in*-8°. sans la date du tems de l'impression faite chez Jean Oporin. Il y a eu encore une autre édition à Bâle que je n'ai point vue; à Brême en 1631. à Amsterdam, chez les Westeins en 1696. *in*-8°. & à Jene en 1728. *in*-8°. par les soins d'André Halbaver qui y a ajouté la vie de l'auteur. Outre les lettres de Palearius qui sont dans les differentes éditions de ce recueil, il y en a aussi de plusieurs sçavans à lui adressées; & dans les éditions d'Amsterdam & de Jene, on trouve de plus deux lettres de Palearius & cinq qui lui sont écrites qui ne sont point dans les éditions de Brême & de Bâle. Les discours sont au nombre de douze; sçavoir, un contre Murena à l'imitation de celle de Ciceron pour le même. Palearius avoit fait ce discours pour s'exercer. 2. Le discours pour Antoine Bellantes, dont on a parlé. 3. L'apologie de Palearius, dont on a aussi parlé. 4. Un discours des louanges de l'éloquence. 5. Un de la république au sénat & au peuple de Luques. 6. Un aux mêmes sur l'union qui doit régner entre les citoyens. 7. Un sur la prudence. 8. Un en faveur des bonnes études. 9. De la justice. 10. De la force. 11. De la tempérance. 12. De la felicité. Tous ces discours, à commencer au quatriéme, ont été faits & prononcés à Luques. 3. *Poëmatia*: c'est un petit recueil de poësie imprimé à Paris en 1576. 4. *Actio in pontifices Romanos & eorum asseclas, ad imperatorem Romanum, reges & principes Christianæ reipublicæ, summos Œcumenici concilii præsides conscripta, cum de concilio Tridenti habendo deliberaretur.* L'intention de Palearius étoit de faire présenter cet écrit qui est assurément trop vif, au concile de Trente par les ambassadeurs de l'empereur. C'est une apologie pour la cause des Protestans, où l'auteur ne laisse pas d'enseigner deux choses contraires à leur doctrine; l'une, que le mariage est un sacrement; l'autre, qu'un Chrétien ne doit jamais jurer, pas même devant les juges. Cette piéce, après avoir été cachée assez long-tems, fut trouvée à Sienne en 1596. & imprimée à Lipsic en 1606. *in*-8°. chez Vœgelinius. On ne la trouve point dans le recueil des ouvrages de l'auteur des éditions de Brême & de Bâle; mais elle est dans celles d'Amsterdam & de Jene. 5. *Aonii Palearii ad Lutherum, Calvinum aliosque de concilio Tridentino epist.* Cette lettre que l'on croit être de 1542. est une espéce de lettre circulaire pour engager tous les partisans de Luther & de Calvin à s'accorder, afin de réunir leurs forces pour mieux se soutenir contre les attaques que le concile devoit leur faire. Elle n'a paru qu'en 1737. dans le premier volume des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ* de Jean-George Scelhorn, à Lipsic, *in*-8°. * Voyez le discours qui sert de préface à cette lettre: les préfaces des éditions des ouvrages de Palearius à Amsterdam & à Jene, & les *Mémoires* du pere Niceron, tom. 16.

PALERME, (Antoine de) plus connu sous le nom de PANORMITA. *Dans le Dictionaire historique on dit que* son recueil des dits & faits d'Alphonse roi d'Arragon: (*De dictis & factis Alphonsi Arragonum Regis*) a été imprimé, sans marquer ni le tems, ni le lieu de l'impression. La premiere édition de ce recueil, & la seule qui ait été long-tems sans mélange, l'ouvrage du Panormitain, fut faite à Florence en 1491. par Antonio Miscomino, *in*-4°. Le sçavant David Chytræus fit réimprimer cet ouvrage à Wittenberg en 1583. *in*-4°. & le dédia à Henri Jules duc de Brunswic & de Lunebourg: mais ce n'est que fort improprement l'ouvrage du Panormitain: ce n'est point le même ordre, & d'ailleurs Chytræus l'a beaucoup enflé en ajoutant à l'ouvrage de l'auteur beaucoup d'autres dits d'Alphonse, tirés des commentaires ou de l'histoire de la vie du même prince, composée par Barthelemi Facio, & imprimée à Lyon en 1560. *in*-4°. Il y a ajouté de plus bien d'autres réponses, pensées, ou faits qu'il attribue sans preuves, & souvent sans fondement au roi Alphonse, la plupart tirés des apophthegmes de Conrad Lycosthene, publiés à Lyon en 1571. *in*-8°. C'est ce qui a engagé Jean Gerard Meuschenius, pasteur de Coburg, conseiller des ducs de Saxe, de Coburg & d'Isnac, membre de l'académie des sciences de Prusse, à faire réimpri-

mer l'ouvrage même du Panormitain, sur l'édition de Florence de 1491. qui étoit devenue très-rare. Cette nouvelle édition est la premiere piece du second volume d'un recueil publié par M. Meuschenius à Coburg en 1736. *in-4°*. sous le titre de *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum ex rarissimis monumentis litterato orbi restitutæ.*

PALLADIUS, évêque d'Hélénople, &c. *Dans le Dictionaire historique on dit que* M. Bigot a fait imprimer la vie de saint Jean Chrysostome, que l'on croit de ce prélat : *Ajoutez* le titre de cet ouvrage : *Palladii episcopi Helenopolitani de vitâ Joannis Chrysostomi dialogus, græcè & latinè, curâ & studio Emerici Bigotii, Rothomagensis,* à Paris 1680. *in-4°*. (avec d'autres pieces, dont le détail ne fait rien ici.)

PALLADIUS, surnommé *Fuscus* ou *Niger*, c'est-à-dire le brun ou le noir, célébre orateur & poëte vers l'an 1470. étoit de Padoue. Il avoit beaucoup de littérature, & il s'est fait connoître par plusieurs ouvrages. On a de lui des notes sur le poëte Catulle ; & quelques écrits historiques, comme : *De bello Turcico : De Insulis libri tres : De situ & orâ Illyrici : Collectanea rerum vulgarium* ; ce dernier est à l'imitation de l'ouvrage d'Aulu-Gelle. Palladius étoit habile dans les langues grecque & latine, & il a encore publié un recueil d'épigrammes. Il fut appellé à Capo d'Istria pour y professer l'éloquence & la poësie : il y mourut d'apoplexie. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

PALLAVICINI, (Sforce) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionaire historique, & dans le Supplément de 1735.* que son histoire du Concile de Trente, écrite en italien & imprimée à Rome en 1656. *in-folio* 2. volumes, & en 1664. *in-4°*. trois volumes, a été traduite en latin par le pere Jean-Baptiste Giattini, Jesuite de Palerme, & imprimée à Anvers l'an 1672. *in-4°*. trois volumes. *Voyez* GIATTINI *dans ce présent Supplément.* Vigneul Marville dans ses *Mélanges*, &c. tome 1. page 22. édition de 1725. dit que M. l'abbé Godon, chanoine de Rouen, & ancien précepteur de M. l'abbé de Lionne, a traduit de l'italien en françois l'histoire du Concile de Trente de Pallavicini ; mais qu'il ne vouloit pas donner cette traduction au public, parce que cette histoire n'est pas du goût françois. Le même, selon Vigneul Marville au même endroit, jugeoit fort désavantageusement de l'écrit de M. le Noir, intitulé : *Les nouvelles lumieres politiques pour le gouvernement de l'Eglise, ou l'Evangile nouveau du cardinal Pallavicin révélé par lui dans son histoire du Concile de Trente.* On a encore du cardinal Pallavicini, *Vindicationes societatis Jesu*, à Rome, 1649. *in-4°*. *Arte della perfezion Christiana del cardinal Sforza Palavicino*, à Venise, *in-12*. Il est parlé de cet écrit dans le *Journal des Sçavans* du 27. Fevrier 1668. page 328. édition de Hollande. *Trattato dello stile & del Dialogo.* « Ce petit livre, dit Vigneul Marville, dans ses *Mélanges* page 433. qui est de Sforza » Palavicino mériteroit bien d'être traduit en notre lan» gue. Il y a de fort bonnes remarques qui pourroient » servir très-utilement à ceux qui se mêlant d'écrire, » doivent se former le stile suivant les sujets qu'ils veu» lent traiter, &c. » le reste doit être lu dans Vigneul Marville. En 1713. on a imprimé à Rome *in-8°*. un ouvrage intitulé : *Massime ed expressioni di civile, ed ecclesiastica prudenza, estratte dall' istoria del Concilio di Trento, scritta dal cardinale Sforza Pallavicini, e dedicate all' illustr. signore Alessandro abbate Albani, nipote della santità di N. sign. papa Clemente XI.* L'auteur est *Agostino Maria Taja* : on a joint à cet ouvrage un autre, imprimé aussi à Rome dès 1682. sous ce titre : *Detti sententiosi che si leggono nell' istoria del Concilio di Trento, scritta dal cardinale Sforza Pallavicino, raccolti da monsignor Rinaldo Lucarini vescovo di citta della Pieve.* A la page 284. on trouve un assez long article dont le titre est : *Elogi, e caratteri d'alcune persone distinte fra molt' altre, descritte dal cardin. Palavicino nella sua istoria* Ces portraits sont ceux de Jules II. Leon X. Adrien VI. Clement VII. Paul III. du cardinal Jerôme Aleandre, de Martin Luther, & de Zuingle.

PALLU, (Victor) seigneur de Buau en Touraine, étoit né à Tours dans une honnête famille. Il fit d'excellentes humanités, & après sa philosophie il se détermina à l'étude de la médecine ; il s'y appliqua avec beaucoup de succès à Paris où il prit le degré de bachelier le 15. Avril 1628. La même année, étant dans les écoles de la faculté, un bachelier nommé Claude Martin tenta de le fraper d'un poignard ; on ignore pour quel sujet. Les regîtres de la faculté de médecine qui rapportent le fait, ajoutent que le sieur Martin fut pour cette raison & pour son ignorance chassé de la faculté le 28. Decembre de la même année. M. Pallu finit sa licence au mois de Mai 1630. & au mois d'Août suivant il prit le bonnet de docteur. Il fut depuis médecin de M. le comte de Soissons, qui fut tué à la journée de Sédan en 1641. Cette mort prématurée lui fit faire de sérieuses réfléxions sur le néant de la vie & de tout ce qui peut attacher à celle-ci, & il conçut le dessein de se donner à Dieu dans quelques retraites. Mais le monde qui lui avoit été cher & dont il n'étoit pas moins aimé à cause des qualités de son esprit & de son cœur, fut un obstacle à son nouveau projet. Il retourna à Tours, où quoiqu'il se livrât encore aux compagnies, le désir de la retraite le poursuivoit intérieurement, & sembloit lui reprocher ses retardemens. Il consulta sur ses dispositions M. Jean-Baptiste Gault, son propre parent, qui venoit d'être nommé evêque de Marseille, & qui fut sacré à Paris le cinquiéme d'Octobre 1642. Ce prélat gouta son dessein, & l'excita fortement à l'accomplir ; il l'adressa à des personnes fort éclairées qui lui mirent entre les mains des livres solides, lui donnérent de bons conseils, & le fortifiérent dans ses résolutions. M. Pallu rompit enfin tout engagement, & se retira. On dit dans les regîtres de la faculté de médecine de Paris qu'il se réfugia en 1648. dans la solitude de Port-Royal ; mais on a imprimé de lui une lettre sur sa retraite qui est datée du jour de la Toussaint 1643. & il y parle comme un homme qui avoit tout quitté dès-lors, & qui vivoit dans la solitude que l'on vient de nommer. Il fit aussi dans la même occasion & sur le même sujet un poëme latin qu'il intitula *Vale mundo.* Ce poëme a été imprimé en 1735. dans le *Supplément du necrologe de P. R. in 4°*. avec deux traductions françoises, l'une en prose & l'autre en vers. M. Pallu mourut dans sa retraite le 22. Mai 1650. On a imprimé de lui trois théses de médecine ; *Victoris Pallu quæstiones medicæ tres*, 1. *An Epicrateos lex à Galeno lata 9. Therapiæ excludat omnem omnino phlebotomiam & catharsim* : 2. *An dentium dolori tabacum* : 3. *An risus vitam producat*, à Tours, 1642. *in-8°*.

PALM, (Jean-Georges) pasteur de saint Pierre & de saint Paul, & scholarque à Hambourg, naquit à Hanovre le septiéme de Décembre de l'an 1697. Après avoir étudié dans quelques Universités, le duc Auguste-Guillaume de Brunswick & Lunebourg le mit dans le couvent de Riggdagshausen en 1716. & au mois de Septembre 1720. il le nomma son prédicateur de voyage. Trois ans après, Palm fut fait chapelain de la cour de Wolfenbutel. Il acquit l'estime du duc & de la duchesse, qui ne l'empêcherent pas cependant d'accepter le pastorat de saint Pierre & de saint Paul de Hambourg. Palm entra dans cette place le 26. Octobre 1727. commença ses fonctions le 16. Decembre suivant, & mourut le 17. Fevrier 1743. On a de lui 1. *Liber historicus de codicibus veteris & novi Testamenti quibus B. Lutherus in conficiendâ interpretatione Germanicâ usus est ; in quo historia quoque dicti Johannei J. 7. à Luthero omissi illustratur. Accedit Kilian. Leib. & Conr. Adelmann. ab Adelmannsfelden de dissonis sacræ scripturæ translationibus epistola*, à Hambourg, 1735. *in-8°*. 2. *Jesus der Wahre Messias* ; à Hambourg, 1731. *in-8°*. & plusieurs autres ouvrages en allemand. * *Supplément François de Basle*, tom. troisiéme page 476.

PALME, (Jacques) surnommé *le jeune*, peintre célébre, (On parle de PALME surnommé *le vieux* dans le *Diction. histor.*) naquit à Venise en 1544. d'*Antoine* Palme, ou Palma. Son pere, peintre lui-même, le faisoit dessiner & peindre d'après les meilleurs tableaux. Pendant qu'il

copioit dans l'église des Jesuites le saint Laurent du Titien, le duc d'Urbin, Guido Ubaldo, se plut à le voir travailler, & peu de tems après Palme fit le portrait du duc pendant que celui-ci entendoit la messe. Le duc en ayant été informé par ses domestiques, fit venir le jeune peintre, & lui paya gracieusement & ce portrait & la copie qu'il avoit faite du tableau du Titien. Il le mena ensuite à Urbin, & de-là il l'envoya à Rome, où il le recommanda au cardinal son frere. Palme y étudia Raphaël, Michel-Ange & Polidor, & le pape lui donna à peindre une galerie & une sale du Vatican. Il passa ainsi huit ans à Rome, après lesquels il retourna à Urbin, n'ayant encore que vingt-quatre ans. D'Urbin il alla à Venise, & de Venise il retourna de nouveau à Rome. Il demeura peu dans cette ville, à ce second voyage, parce qu'il refusa d'y travailler sous la direction d'un chef, & il revint à Venise où il se fixa. Il s'y lia avec Vittoria, célébre sculpteur, qui conduisoit les plus grands ouvrages de Venise; & qui le fit préférer à Paul Veronèse, au Tintoret, & à plusieurs autres. Après la mort du Tintoret & du Bassan, Palme devint le plus fameux peintre de Venise, & il fit un grand nombre d'ouvrages. Le Guarini & le Cavalier Marin se plaisoient en sa compagnie. Il mourut à Venise en 1628. dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. Jacques Albarelli est le seul éleve qu'on lui connoisse. * On peut voir un plus grand détail dans l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, tom. I. pag. 194. & suivantes.

PALMIER, (Matthias) sçavant de Pise, vivant dans le XV. siécle, &c. *On dit dans le Supplément de 1735.* qu'il y en a qui donnent la traduction du livre d'Aristée, &c. à un autre Palmier, qui étoit, dit on, de Vicenze. Cette traduction est surement de Matthias Palmier de Pise, continuateur de la chronique de Matthieu Palmier de Florence: il adressa sa traduction du livre d'Aristée au pape Paul II. M. le cardinal Querini a fait réimprimer son épître dédicatoire à ce pape, page 153. de l'*Appendix* qui est à la suite de la vie de Paul II. par Michel Canensio, que son éminence a publiée à Rome en 1740. *in*-4°.

PALMIER, (Jean MELLER) Allemand, critique grammairien, a vécu dans le XVI. siécle, & est mort jeune en 1582. On voit par ses *Spicilegia* qu'il avoit appris les premiers élemens des lettres de Jean Bandel, de Bamberg; qu'il avoit visité les principales villes de l'Allemagne, & qu'il étoit en correspondance avec ceux qui y brilloient le plus alors par leur érudition, & avec plusieurs autres sçavans. Il nomme entr'autres Jean Douza, François Modius, Juste-Lipse, Jean Posthius docteur en médecine, Jean Fichard, jurisconsulte, comte Palatin, syndic de la republique de Francfort & premier avocat, Jacques Campius, Jean Cyriaque libre baron de Polheim, Nicolas Isthuansius, secretaire pour sa majesté Impériale en Hongrie, & beaucoup d'autres. C'est à ces sçavans qu'il a adressé par parties ses *Spicilegia*, qui furent imprimés d'abord en 1580. & que Jean Gruter a fait réimprimer dans le tome quatriéme de son *Thesaurus criticus*, à Francfort, 1604. *in*-8°. depuis la page 613. jusqu'à la page 887. On y trouve un grand nombre d'observations sur les comédies de Plaute & de Térence, sur Properce, sur Salluste, & sur plusieurs autres. A la fin de ces spicileges ou de ce recueil de corrections, d'explications, d'observations, l'auteur en promet encore deux parties, ou deux livres; il les annonce comme étant presque finis, & assure qu'il ne les fera pas long-tems attendre; mais étant mort en 1582. il n'a pu tenir sa parole, & ceux qui ont hérité de ses papiers n'ont pas, sans doute, jugé à propos de publier ce qu'il avoit recueilli. M. Baillet, dans ses *Jugemens des sçavans* tome II. *in*-4°. pag. 400. dit que les corrections de Palmier sur Salluste parurent à Francfort en 1607. Nous ignorons si elles sont différentes de celles qui sont dans ses *Spicilegia*.

PALUDANUS, (Bernard) autrement appellé *Van den Broek*, qui rechercha & recueillit avec beaucoup de soin les merveilles de la nature, naquit à Steenwyck en Overissel le 23. Octobre 1550. mais il passa la plus grande partie de sa vie à Enkhuisen. En 1580. il fut reçu à Padoue docteur en philosophie & en médecine, & obtint le titre de protonotaire. Il fut fait comte Palatin par l'empereur; & l'on trouve des lettres où on lui donne le titre de chevalier de Jerusalem. Après avoir voyagé en Europe, en Asie, & en Afrique, il séjourna quelques tems à Zwoll, où il fut fait médecin de la ville: de-là il transporta son domicile à Enkhuisen, où il eut le même emploi. En 1591. il fut appellé à Leyde & y accepta l'emploi de professeur qu'on lui offroit: mais on lui fit à Enkhuisen tant d'instances pour demeurer, qu'il ne put se refuser aux vœux de la ville. Il avoit beaucoup de pénétration, de l'éloquence, une érudition variée, & sur-tout une exacte probité. Il a fait divers ouvrages, dont le plus connu consiste en des notes dont il a enrichi les voyages de Linschot; l'ouvrage écrit en flamand, & traduit de cette langue en françois, est intitulé: *Histoire de la navigation de Jean-Hugues Linschot aux Indes Orientales, avec les annotations de Paludanus, & des figures.* La troisiéme édition françoise a été faite à Amsterdam en 1638. *in-folio.* Paludanus étoit mort à Enkhuisen le troisiéme Avril 1633. Il fut enterré dans l'église du Sud ou Zuiderkerk, où l'on mit sur sa tombe une épitaphe en lettres d'or. * tiré du *Dictionaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

PALUDANUS, (Jean) vulgairement VAN DEN BROEK, étoit de Malines. Il fit sa philosophie à Louvain, où il prit le degré de maître-ès-arts en 1585. Il professa plusieurs années l'éloquence au collége du Faucon dans la même ville; ensuite il fut curé de sainte Gertrude, & de-là curé de Notre-Dame de Malines, d'où il passa en 1602. à la cure de saint Pierre & saint Paul dans la même ville. Le 21. Mars de la même année il fut créé docteur en théologie. Rappellé à Louvain en 1610. il fut *pléban* & chanoine de saint Pierre, professeur ordinaire de théologie; après quoi il succéda au docteur Jacques Janson dans l'emploi de professeur royal des saintes lettres. Il fut aussi archiprêtre du district de Louvain. On a de lui: *Vindiciæ Theologicæ adversùs Verbi Dei corruptelas*: c'est une explication de presque tous les endroits de l'écriture dont on dispute entre les Catholiques & ceux qui suivent une autre communion. Cet ouvrage imprimé à Anvers en 1620. & 1622. est *in*-8°. en deux volumes. *Apologeticus Marianus*; où il est traité des louanges & des prérogatives de la sainte Vierge, *in*-4°. à Louvain, 1623. *De sancto Ignatio concio sacra*, *in*-8°. à Louvain, 1623. *Officina spiritualis sacris concionibus adaptata*, *in*-4°. à Louvain, 1624. Paludanus mourut le 20. Février 1630. âgé de 64 ans huit mois & dix jours. * Voyez Valere André, *Biblioth. Belg.* édit. de Bruxell. 1739. tom. 2. pag. 708.

PALUDANUS, (Arnold, ou Arnoul) de Liége, religieux de l'étroite observance des freres Mineurs, fut ministre provincial de son ordre en Flandre, & lecteur & professeur en théologie. On a de lui un traité *De foro animæ, id est, de potestate, quam habent sacerdotes confessarii, tum regulares, tum sæculares, juxta Concilii Tridentini formam legitimè approbati, &c.* à Liége, 1636. *in*-8°. * Valere André, au même endroit, tom. 1. pag. 101.

PALUDANUS, (Jean) de Hainaut, poëte, & habile dans la littérature, fut chargé de l'instruction de la jeunesse à Gand d'abord, ensuite à Tournai & à Mons. Il exerça cette fonction durant plus de trente ans. Il a laissé un petit Dictionnaire pour les enfans, en latin, en françois & en flamand. Sentences choisies d'Isocrate, rangées par ordre alphabétique, à Gand, 1551. *in*-8°. * Le même, tom. 2. pag. 709.

PALUDANUS, (Henri) Liégeois, religieux de l'ordre des freres Mineurs, a traduit d'espagnol en latin un ouvrage de Diego de la Vega religieux du même ordre, intitulé: *Paradisus gloriæ Sanctorum, eorumque triumphus*; ce sont des sermons pour les fêtes des Saints. * Le même, tom. 1. pag. 459.

PANÆTIUS, célébre philosophe de la secte Stoïcienne, duquel *il n'est dit qu'un mot dans le Dictionnaire histori-*

que, quoique né dans un siécle fécond en grands hommes, ne fut inférieur à aucun de ceux qui par d'excellentes productions méritérent alors les applaudissemens des Grecs & des Romains. On croit qu'il vint au monde vers l'an cent quatre-vingt-dix avant Jesus-Christ. Ses liaisons avec Polybe supposent à peu près le même âge, & il est constant que la naissance de Polybe répond à la quatriéme année de la cent quarante-troisiéme olympiade. Panætius étoit Rhodien, & ses ancêtres avoient commandé les armées de la république. Strabon qui le dit, ajoute que quelques particuliers de la même famille s'étoient acquis beaucoup de gloire dans les jeux publics de la Gréce. Panætius se livra tout entier à l'étude de la philosophie, & il se détermina tout entier pour la secte des Stoïciens, alors très-accréditée. Il eut pour maître Antipater de Tarse; & malgré la déférence aveugle avec laquelle les Stoïciens recevoient les décisions des fondateurs du portique, il abandonna sans scrupule celles qui ne lui parurent pas suffisamment établies. Dans la vue de satisfaire la passion qu'il avoit d'apprendre, il quitta Rhodes, alla à Athénes où les Stoïciens avoient une école fameuse, & devint le plus ferme appui du portique. Les Athéniens résolus de se l'attacher, lui offrirent le droit de bourgeoisie; mais il les en remercia. Son nom ayant passé les mers, on le souhaita à Rome; il y alla, & la jeune noblesse y courut à ses leçons : il y compta parmi ses disciples les Lœlius & les Scipions. Une tendre amitié les unit depuis, & Panætius, selon plusieurs écrivains, accompagna Scipion dans ses diverses expéditions. Il fut même le seul sur lequel cet illustre Romain jetta les yeux, lorsque le sénat le nomma son ambassadeur auprès des rois & des peuples alliés de la République. Les courses des pirates, l'affermissement de la paix & la réforme des abus qui pouvoient troubler la tranquillité publique, étoient les prétextes apparents de cette ambassade; mais dans le fond, le sénat vouloit connoître le gouvernement intérieur, les maximes, les forces des royaumes & des peuples qui donnoient encore quelque ombrage à la grandeur Romaine; & c'est en quoi Panætius fut très-utile à Scipion. Ses liaisons avec celui-ci ne furent pas moins avantageuses aux Rhodiens, qui employérent souvent avec succès le crédit de leur compatriote. Cicéron dit qu'il ne retourna jamais dans son pays, & à en juger par les apparences, il faisoit son séjour tantôt à Rome, tantôt à Athénes. Interrogé dans l'une de ces deux villes, par un jeune homme, Si le sage aimeroit; à l'égard du sage, repartit-il, c'est ce que nous examinerons une autre fois : Quant à vous & à moi, qui sommes encore bien éloignés de la sagesse, ne nous livrons pas à une passion extrêmement vive, jamais maitresse d'elle-même, & toujours dans la dépendance d'autrui. On lit dans Suidas que Panætius mourut à Athénes : on ignore en quelle année; & on s'est contenté de dire qu'il a vécu trente ans après avoir publié le Traité des Offices; mais on ne sçait pas en quel tems cet ouvrage a paru. Les gens de lettres regrettérent extrêmement la perte de ce grand philosophe, & pendant quelques siécles on célébra le jour de sa naissance par un repas, que ses disciples fondérent vraisemblablement. Panætius, outre son Traité des Offices, que nous n'avons plus, avoit composé beaucoup d'autres ouvrages qui ont été fort estimés des anciens, mais dont il ne nous reste aucun. Si l'on veut connoître quels ils étoient, & en quoi ils consistoient, autant qu'il est possible de le sçavoir aujourd'hui, il faut consulter les curieuses & exactes recherches que feu M. l'abbé Sevin a faites sur ce sujet, & qui sont imprimées dans le tome dixiéme des Mémoires de l'Académie des belles-lettres, page 75. & suivantes. Il y remarque que le choix des matiéres fait honneur à Panætius, & qu'il est visible que l'auteur, dans presque tous ses traités, s'étoit proposé de travailler à rendre les hommes plus vertueux. Il ajoute, qu'attentif aux interêts du public, & persuadé que l'utile ne passe d'ordinaire qu'à la faveur de l'agréable, il répandit dans ses ouvrages les graces & les ornemens dont ils étoient susceptibles. C'est le témoignage de Cicéron, qui d'accord avec les plus éclairés des anciens, insinue en plusieurs endroits, que Panætius à la solidité des raisonnemens, avoit joint la beauté & l'élégance du style.

PANCRATE, poëte & musicien Grec, dont Plutarque fait mention dans son dialogue touchant la musique, imita dans ses poësies le caractere de Pindare & celui de Simonide; & Plutarque ajoute qu'il n'ignoroit pas le genre chromatique, puisqu'il s'en étoit servi dans quelques-uns de ses ouvrages. On peut le regarder comme l'inventeur d'une espece de vers trochaïque, produit sous son nom par le grammairien Servius. C'est le vers *Pancratien*, composé de deux trochées & d'une syllabe surnuméraire. Pancrate, ainsi que plusieurs autres poëtes lyriques, cultiva aussi l'épigramme, & il nous en reste deux dans l'Antologie Grecque : la premiere est l'épitaphe d'un homme qui a péri dans un naufrage; & la seconde est l'inscription d'une offrande faite par un forgeron à Vulcain. M. Burette a rapporté l'une & l'autre en grec avec une traduction françoise, dans l'ouvrage qui sera cité plus bas. Si l'on ne peut déterminer en quel tems florissoit Pancrate, on peut assurer du moins qu'il étoit plus ancien que Méléagre, le premier compilateur des épigrammes grecques, puisque celui-ci le range parmi les épigrammatistes qui entrent dans sa collection. Or Méléagre, qui étoit contemporain de Ménippe le philosophe cynique, vivoit par conséquent sous les premiers successeurs d'Aléxandre le Grand. Dans un petit poëme que Méléagre mit à la tête de son recueil d'épigrammes, & qu'il nomma la *couronne*, parce qu'il avoit formé ce poëme des noms de 46 poëtes de ce genre, à chacun desquels il attribuoit une fleur, il donne à Pancrate la fleur de noyer, jointe à celle du platane, destinée au poëte Pamphile... Athénée parle d'un autre Pancrate, natif d'Aléxandrie, contemporain de l'empereur Adrien, & poëte de profession. Ce prince étant à Aléxandrie, Pancrate lui présenta, comme une singularité digne de lui, une fleur du *lotos* de couleur de rose; & comme Adrien avoit tué depuis peu un sanglier qui ravageoit le pays, le poëte feignit que cette fleur extraordinaire avoit pris naissance du sang même de cet animal, & qu'elle ne pouvoit recevoir de nom plus convenable que celui d'*Antinoüs* favori de l'empereur. Cette flaterie, assaisonnée de toutes les graces de la poësie, valut à Pancrate l'avantage d'être couché sur l'état des gens de lettres d'Aléxandrie, & d'y être entretenu aux dépens du public. Le même Athénée fait encore mention d'un troisiéme Pancrate, différent peut-être des deux premiers, & certainement du second, puisqu'il étoit Arcadien. On ignore le tems auquel il vivoit. Athénée lui attribue un poëme intitulé; *Les travaux maritimes*, lequel, sans doute, rouloit sur la pêche & sur la nature de divers poissons, comme Athénée le fait conjecturer lui-même. Cet auteur cite aussi un endroit de Pancrate, tiré du premier livre d'un poëme intitulé, *La conchoréide*. On conjecture que c'est encore un poëme de Pancrate l'Arcadien, & qu'il s'y agissoit des coquillages. M. Burette a bien distingué ces trois Pancrates confondus par presque tous les autres écrivains, dans ses remarques sur le Dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, tome treiziéme, pages 279. & suivantes.

PANTAGATHUS, (Octavius) sçavant Italien de Bresce, &c. *On en parle dans le Supplément de 1735. où l'on ne cite que* les éloges de Teissier, quatriéme édition. On a une vie particuliere de Pantagathus par Jean-Baptiste Rufus, dédiée au cardinal François Barberin, vice-chancelier : (*Octavii Pantagathi vita : auctore Joanne Baptistâ Rufo : Romæ, typis Varesii* 1657. *in*-8°. pag. 28.) On met dans cette vie la naissance de Pantagathus le troisiéme des Kalendes d'Août (le 30. de Juillet) de l'an 1494. sous le pontificat du pape Aléxandre VI. & sa mort le XIV. des Kalendes de Janvier (ou le 19. Decembre) de l'an 1567. à l'âge de 73 ans quatre mois & vingt jours.

jours. *Dans le Supplément on dit que* Pantagathus rapporta de Paris le titre de docteur en théologie : Rufus y ajoute celui de docteur en droit ; & à la page 16, il dit que le cardinal Salviati le fit nommer à une abbaye de Sicile (*Abbas Marianensis in Sicilia*). Rufus s'étend beaucoup sur la profonde érudition de Pantagathus, & sur les services qu'il a rendus aux sçavans de son siécle, qu'il a aidés de ses lumieres, de ses conseils & de ses mémoires. Indifférent pour communiquer lui-même ses recherches au public, il les abandonnoit à tous ceux qui vouloient en profiter. M. le cardinal Querini parle aussi de Pantagathus dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ, &c.* partie seconde pag. 322. & suiv. Il rapporte les éloges qu'en ont fait Lylio Gyraldi, Paul Munuce dans ses lettres, Marc-Antoine Muret dans son commentaire sur Catulle, & plusieurs autres ; & il prouve que Pantagathus étoit consulté sur l'intelligence des poëtes Latins, comme sur les autres écrivains anciens, & qu'il étoit poëte lui-même. Il ajoute qu'il n'étoit pas moins versé dans la connoissance de l'antiquité, & qu'entre autres ouvrages qu'il a laissés manuscrits, on en trouve un de lui dans la bibliothéque Ambrosienne à Milan, intitulé : *Codex Rationum Octavii Pantagathi*, où il s'agit principalement des mesures des anciens. Le cardinal Frederic Borromée parle de cet ouvrage & de l'auteur dans son livre de la fuite de l'ostentation. On trouve de plus dans le même ouvrage de M. le cardinal Querini, trois piéces de vers à la louange de Pantagathus, l'une de Marc-Antoine Flaminio à Pantagathus lui-même ; la seconde de Jean-Baptiste Pigna à Basile Zanchi ; & la troisiéme est sur la mort de Pantagathus : cette derniere piéce adressée à Paul Manuce, est de Charles Malatesta : elle est conçue en ces termes :

Quis nunc, Paule, meas rumor sic occupat aures?
Decessit nobis forte ne PANTAGATHUS?
Heu scelus indignum! quæ demetit omnia falce,
Invidit doctis commoda tanta viris.
Quis nunc exponet nodosa poëmata vatum,
Sculptaque in antiquis carmina marmoribus?
Quis veterum nummos, mensuras, pondera, ludos,
Nomine quo pisces, quove vocentur aves?
Ploremus cuncti pariter, decus unius horæ
Momento Hesperii decidit omne soli.

PANTEO, (Jean-Antoine) jurisconsulte à Padoue, lecteur en droit canon, fut secretaire de l'évêque Hermolaus Barbarus, & depuis archiprêtre d'Ognisanti (ou de tous les Saints) & enfin chanoine de Trévise. Il vivoit dans le quinziéme siécle. Etant jeune, il composa des Dialogues touchant les bains de Caldiero, matiére déja traitée par Aleardo Pindemonte, médecin célébre. Panteo a traité ce sujet avec érudition, & l'on voit dans ses Dialogues qu'il étoit bon grec. Son épître dédicatoire est en vers, & adressée au jurisconsulte André Banda. Panteo a fait aussi une préface aux Statuts des marchands, qu'il dédia à François Diédo *Podestà* de Verone. * *De gli scrittori Veronesi*, l. 3. dans la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, édition *in-fol.* page 109.

PAPE, (Gui) célébre jurisconsulte, &c. *cherchez* GUI-PAPE.

PAPILLON, (Almaque) poëte François, ami & contemporain de Marot, étoit d'une famille originaire de Tours, établie depuis long tems en Bourgogne. L'abbé de Marolles, dans ses mémoires pages 9. & 372. parle d'un NICOLAS Papillon, chevalier, seigneur de Vauberaut, qui étant veuf, épousa en secondes noces vers l'an 1569. *Françoise* d'Erian, aïeule de l'abbé de Marolles. Ce Nicolas Papillon, fils de PIERRE Papillon & de *Marie* Prevost, étoit un homme fort habile pour son tems. Si l'on en croit le même abbé de Marolles, il entendoit les Auteurs Grecs & Latins comme ceux qui avoient écrit dans sa langue maternelle. On a de lui des vers françois, entr'autres plusieurs petites piéces composées sur la mort de Richard le Gras, de Rouen, docteur en médecine, & imprimées dans *le tombeau* dudit le Gras, qui fut publié à Paris en 1586. *in*-12. chez Etienne Prevosteau. M. De Launoy dans son histoire latine du collége de Navarre, pages 268. 407. & 408. de l'édition *in*-4°. partie premiere, parle aussi d'un JEAN Papillon qui fut reçu docteur en théologie en 1537. & professeur en 1539. ALMAQUE, ou Télémaque Papillon Dijonnois, naquit en 1487. Sa famille conserve encore à Dijon son portrait : il y est marqué qu'il étoit âgé de 72. ans en 1559. Il fut valet de chambre de François I. & bon poëte pour son tems. Marot, son ami, adressa en sa faveur une épître à François I. pour le recommander à ce prince durant une maladie qui accabloit Papillon. C'est la derniere des épîtres de Marot : le poëte y dit entr'autres en parlant au roi :

Que PAPILLON *tenoit en main la plume*
Et de tes faits faisoit un beau volume ;
Quand maladie extrême lui a fait
Son œuvre exprès demeurer imparfait.

On croit qu'il s'agissoit d'un poëme à la louange de François I. La Croix du Maine, page 422. de sa Bibliothéque françoise, donne à Papillon un livre intitulé : *Le trône d'honneur*, & il le lui donne sur la foi de l'auteur de la Généalogie des Dieux, surnommé l'*Innocent égaré*, c'est-à-dire, Gilles d'Aurigny, surnommé aussi le *Pamphile.* Papillon étoit aussi en relation avec le fameux Corneille Agrippa, qui dans une lettre du 31. Decembre 1527. en fait mention en ces termes ; *eruditissimus Papilio salutem ad me ex tuo nomine scripsit.* Dans un recueil de vers imprimé en 1547. à Lyon, chez Jean de Tournes, *in*-8°. on lit du même Papillon un poëme intitulé : *Le nouvel amour, inventé par le seigneur Papillon.* L'auteur de la bibliothéque des écrivains de Bourgogne, dit que le nom de l'auteur ne paroît pas à ce poëme : il est cependant vrai, que le titre est tel qu'on vient de le rapporter, dans ladite édition de 1547. Voyez au reste dans la même bibliothéque les autres éditions du même poëme, & ce que dit le bibliothécaire de quelques autres petites piéces qu'il conjecture être encore de Papillon. Il y a eu de la même famille THOMAS Papillon, jurisconsulte, & avocat au parlement de Paris, habile dans les langues & les belles-lettres, de qui on a un traité intitulé : *Libellus de jure accrescendi*, imprimé à Paris *in*-8°. chez Berjon en 1571 ; un autre : *De directis hæredum substitutionibus*, à Paris, 1616. *in*-8°. ; & encore : *Commentarii in quatuor priores titulos libri primi digestorum*, à Paris, 1624. *in*-12. Les deux premiers ont été reimprimés dans le quatriéme volume de la collection du jurisconsulte Othon, imprimée à Leyde en 1729. *in-folio*, sous le titre de : *Thesaurus juris Romani.* Thomas Papillon vivoit encore au commencement du dix-septiéme siécle. * Voyez outre les auteurs cités dans cet article, les pages 5. & 6. de l'eloge historique de PHILIBERT Papillon qui suit, chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, composé par Philippe-Louis Joly, chanoine de la même église.

PAPILLON, (Philibert) né à Dijon le premier de Mai 1666. de *Philippe* Papillon, avocat au parlement, référendaire en la chancellerie de Bourgogne, & d'*Anne-Ursule* Paressot, étoit d'une famille que l'on croit originaire de Tours ; mais qui, depuis long-tems, est établie en Bourgogne. Elle compte parmi ses ancêtres Almaque Papillon, Dijonnois, valet de chambre de François I. bon poëte, & ami de Clement Marot, qui l'estimoit beaucoup. Philibert Papillon, après avoir fait ses premieres études chez les Jesuites de Dijon, vint à Paris, y chercha les sçavans les plus distingués, s'ouvrit une entrée chez eux pour profiter de leurs lumieres, & amassa dans ce commerce & dans une application constante à l'étude, beaucoup de richesses litteraires qu'il a toujours augmentées depuis. Durant ce séjour à Paris, qui fut de trois ans, il se fit recevoir bachelier en droit civil & canon. Rendu à sa famille en 1692. & détermine à l'état ecclésiastique, il entra au séminaire de Dijon, & reçut le sacerdoce le 27. Mars 1694. L'année précédente plusieurs sçavans de cette ville avoient établi entr'eux une assemblée académique,

dans laquelle se trouvoient, entr'autres, MM. Du-May, Lantin & le Goux, conseillers au parlement, le célébre M. de la Monnoye, M. Baudot, auteur des lettres sur l'ancienneté de la ville d'Autun, & sur l'origine de celle de Dijon, M. Taisand, trésorier de France en la généralité de Bourgogne, & M. Moreau, avocat général à la chambre des comptes. M. Papillon n'eut pas besoin de désirer d'y être admis, on l'y souhaitoit; & quelque jeune qu'il fût, il y tint son rang avec distinction. Dès 1690. il avoit été reçu à un canonicat de la Chapelle-au-Riche de Dijon, bénéfice d'un revenu fort médiocre; mais qui satisfaisoit un homme qui n'a jamais eu d'autre ambition que celle de cultiver les lettres, & qui avoit d'ailleurs un patrimoine qui le mettoit en etat de les cultiver agréablement. L'amour ardent qu'il avoit pour elles s'étant manifesté dès sa premiere jeunesse, il avoit travaillé de bonne heure à acquerir une grande connoissance des livres, & à se former une bibliothéque qui pût lui procurer tous les secours dont il pouvoit avoir besoin pour augmenter ses connoissances. Ses amis s'empresserent de seconder son goût, & de contribuer au bon usage qu'il faisoit de son tems; & il a eu la consolation de se voir une bibliothéque, non-seulement nombreuse, mais bien choisie & bien fournie de livres rares & curieux. Ce trésor n'étoit pas pour lui seul : ami le plus communicatif, il n'étoit pas plus avare de ses livres que de ses lumieres, dès qu'il croyoit pouvoir être utile à quelqu'un. La critique fut son étude favorite; mais il ne s'y borna pas. Dans sa premiere jeunesse, il avoit fait d'assez grands progrès dans la botanique, dans l'anatomie & dans la médecine, pour faire croire que son but étoit de se fixer à ces sciences : il les négligea lorsqu'il fut engagé dans l'état ecclésiastique, mais sans les abandonner entierement; il s'arrêta davantage à la théologie, à la philosophie ancienne & moderne, à la géographie, à la chronologie, à l'histoire. Il prit aussi plus qu'une teinture des beaux arts, de la peinture & de l'architecture. Il fit une étude particuliere de l'histoire de sa province, & sur-tout de l'histoire litteraire à laquelle il a travaillé une partie de sa vie, & dont on voit maintenant les fruits. Dès qu'on l'eut engagé en 1718. à défricher cette partie de notre histoire litteraire, il parcourut toute la Bourgogne, fouilla dans les recoins les plus cachés des bibliothéques de Cîteaux, la Ferté, Cluni, &c. & consulta tous les gens de lettres avec qui il avoit des relations; & avec qui n'en avoit-il pas, soit en France, soit hors du royaume? On voit par les lettres qu'il écrivoit à ses amis, quelle étoit sa capacité, quel étoit son goût, son jugement, son discernement : ceux qui ont eu l'avantage de l'approcher de plus près, sçavent qu'il étoit encore plus grand par les qualités de son cœur. C'étoit un homme doux, simple, modeste, sans fard, ami de la vérité & de la justice, gai par tempérament, enjoué même, mais toujours également ennemi de la médisance, de la dissipation, & de tout ce qui ne pouvoit s'allier avec les régles les plus sévéres du devoir & de la bienséance : l'ami & le bienfaicteur constant des pauvres pendant sa vie, il leur a fait du bien jusqu'à la derniere extrémité. Sa derniere maladie fut longue & douloureuse; sa patience & sa religion s'y montrerent avec un nouvel éclat. Il mourut le 23. de Février 1738. âgé de soixante-onze ans, neuf mois & vingt-deux jours. Il a fourni un grand nombre de mémoires au feu pere le Long, bibliothécaire de l'Oratoire à Paris, que cet habile écrivain a employés dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, imprimée en 1719. & plus de mille additions & corrections qui devoient servir à une seconde édition, dont il avoit envoyé même le plan au pere le Long. Il a également fourni au même auteur beaucoup d'observations dont il a fait usage dans sa *Bibliothéque sacrée*, composée en latin, & imprimée en 1723. Les *Mémoires de litterature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmoletz, successeur du pere le Long, contiennent aussi plusieurs piéces de M. Papillon & qu'il avoit communiquées; sçavoir : dans le tome 2. premiere partie, Eloge abregé de Jacques de Clugny : Description des grottes d'Arcy, par le même Jacques de Clugny : Vie de Charles Fevret, auteur du traité de l'abus, réimprimée dans le second volume des *Mémoires* du pere Niceron, qui a retranché les citations latines; publiée pour la troisiéme fois, avec quelques changemens qui sont de M. Fevret de Saint-Mesmin, en 1736. à la tête de la nouvelle édition faite à Lyon du traité de l'abus; & enfin imprimée encore, mais avec des retranchemens, dans le journal intitulé, *Bibliothéque Françoise*, tom. 8. à Amsterdam, 1726. Dans le tom. 3. des *Mémoires* du pere Desmoletz: Vie de Philibert Collet, avocat au parlement de Dombes, avec quelques corrections de M. Papillon même, dans le tom. 3. des *Mémoires* du pere Niceron, & dans le tom. 18. de la *Bibliothéque Françoise*, mais avec quelques retranchemens. Dans le quatriéme volume du pere Desmoletz : Dissertation dans laquelle on montre que l'auteur de la chronique de saint Benigne de Dijon est un religieux anonyme. Dans le septiéme volume : Vie de Claude Mignault, & dissertation sur le tems auquel les imprimeurs ont introduit l'J & l'V consonnes dans leurs livres. Le pere Niceron a redonné la vie de Mignault dans le quatorziéme volume de ses *Mémoires*. Dans le tome 4. desdits *Mémoires* : la Vie de Pierre Abelard, & celle de Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, sont encore de M. Papillon. Dans le tome dix, seconde partie, il y a plusieurs additions & corrections aux mémoires précédens qui sont encore du même. L'abbé le Clerc, dans sa *Bibliothéque du Richelet*, & dans l'édition du *Dictionnaire de Bayle*, faite à Trévoux en 1734. a pareillement inséré un nombre de remarques de notre sçavant Dijonnois : on en trouve la liste dans son éloge que l'on citera plus bas. Dans le *Supplément de Moreri de* 1735. il y a environ une douzaine d'articles compris sous la lettre M qui sont dûs de même à M. Papillon. C'est lui aussi qui a mis le stile & l'ordre des petits ouvrages donnés depuis 1722. par Louis Thomassin, célébre ingenieur du roi, tant sur les antiquités de Bourgogne, que sur les canaux que l'on proposoit de faire en cette province. C'est encore lui qui a aidé de ses lumieres & de ses conseils feu M. Garreau dans sa *Description du gouvernement de Bourgogne*, imprimée à Dijon en 1717. & réimprimée en 1734. Enfin l'on a imprimé à Dijon le grand ouvrage de M. l'abbé Papillon, sa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*; ouvrage plein de recherches, & qui ne peut manquer d'être bien reçu de tous ceux qui aiment la litterature. Cet ouvrage, fruit précieux des soins, des veilles & de l'érudition de son auteur, a été imprimé en 1742. *in-fol.* par les soins de M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche, digne ami de l'auteur, & digne de l'être de tous ceux qui étoient en relation avec le respectable defunt. C'est au même à qui nous devons l'éloge historique de M. l'abbé Papillon, imprimé à Dijon en 1738. *in*-8°. & que nous n'avons fait qu'abreger. Cet éloge se trouve aussi à la tête de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, & dans un recueil de divers *Eloges de quelques Auteurs François*, que M. Joly a publiés aussi à Dijon en 1742. *in*-8°. & qui contient de bonnes recherches.

PAPIN, (Isaac) fils d'*Isaac* Papin, receveur général du domaine à Blois, & de *Madelene* Pajon, sœur du fameux *Claude* Pajon, ministre à Orleans, &c. *On auroit dû rapporter dans le Supplément de* 1735. *le titre de la troisiéme édition de ses œuvres.* Ce titre est : *Recueil des ouvrages composés par feu M.* Papin *en faveur de la Religion*, nouvelle édition donnée par sa veuve, & dédiée à M. l'évêque de Blois (feu M. de Caumartin), avec six lettres écrites par feue mademoiselle de Royere à madame Rouph, sa sœur. Cette édition qui est honorée d'un mandement ou lettre pastorale de M. l'évêque de Blois, est augmentée de plusieurs écrits qui n'avoient pas encore paru. Voici ce que contient ce recueil : tome 1. après l'épitre dédicatoire, la lettre pastorale de M. l'évêque de Blois (du 28. Mars 1723.) un avertissement utile, & la vie de M. Papin, par sa veuve, on trouve 1. les deux voies opposées en matiere de religion : l'Examen particulier & l'autorité, ouvrage très-solide, divisé en deux parties, où l'on examine à

fond la question de la tolérance des Protestans & ses suites; & où l'on établit l'autorité de l'Eglise. 2. Lettres de M. Papin à M. Jurieu : c'est une apologie de la conduite, des sentimens & des écrits de M. Papin. 3. Réponse de M. Papin à une lettre contre son traité de la tolérance des Protestans, inserée par M. Basnage dans son histoire des ouvrages des sçavans, mois de Janvier 1693. Tome 2. 1. Lettre de M. Papin à un de ses amis, où il lui donne nouvelle de sa conversion, pour servir de préface au discours suivant. 2. Réfléxions de M. Papin sur la Religion, par lesquelles il fut convaincu de la nécessité de rentrer dans l'Eglise Catholique, suivies de la revue de toutes les controverses qui s'agitent entre l'Eglise & les Protestans, & des réponses aux objections des Protestans. 3. Lettres écrites à M. Papin, ou que M. Papin a écrites, avec des remarques, & quelques ouvrages & fragmens de cet auteur, sous le titre d'*Œuvres mêlées*, tome 3. 1. La cause des Hérétiques discutée & condamnée par la méthode de droit, ou le Protestantisme refuté, & la foi Catholique établie par le droit naturel; c'est-à-dire, par les seules lumieres du sens commun, &c. en latin, avec une traduction françoise de M. Pajon de l'Oratoire : cet ouvrage composé en 1707. n'avoit point encore paru. 2. Les fondemens de la Religion démontrés, ou le Christianisme démontré par la méthode des jurisconsultes : ouvrage posthume. 3. Lettres de feue mademoiselle de Royere à madame Rouph, sa sœur. *Voyez* ROYERE.

PAPINIEN, (Æmilius) fameux jurisconsulte, &c. *Dans le Supplément de* 1735. *on dit qu'*il fut tué l'an 212. par ordre de l'empereur Caracalla, pour avoir refusé, *à l'exemple de Seneque*, de faire l'apologie d'un homicide. Selon M. Rollin, Caracalla avoit voulu l'obliger à composer pour lui un discours pour excuser devant le sénat, ou devant le peuple, la mort de son frere Géta qu'il avoit fait assassiner entre les bras de leur mere commune; mais Papinien qui se souvenoit, sans doute, que l'on avoit fort blâmé Seneque d'avoir composé une lettre que Neron adressa au sénat pour justifier l'assassinat de sa mere, répondit généreusement : « Il n'est pas aussi » aisé d'excuser un parricide que de le commettre; & » c'est un second parricide que d'accuser un innocent, » après lui avoir ôté la vie. » On tua aussi le fils de Papinien, qui étoit alors questeur. L'empereur Valentinien III. éleve Papinien au-dessus de tous les jurisconsultes, en ordonnant par sa loi du 7. Novembre 426. que lorsqu'ils se trouveront partagés sur quelque point, on suivra le sentiment qui se trouvera appuyé par ce *génie éminent*, ainsi qu'il le qualifie. Cujas jugeoit aussi que Papinien étoit le plus habile jurisconsulte qui eût jamais été, & qui sera jamais.

PAPIRE-MASSON, (Jean) sçavant, *dont on parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. il faut ajouter que* le pere Niceron en a donné un article bien détaillé dans le tom. 5. de ses *Mémoires*. Nous y renvoyons : nous ajouterons seulement que le discours cité par le pere Niceron n°. 2. est ainsi intitulé : *De statu Andegavensis Academiæ oratio panegyrica Papirii-Massoni* RECTORIS, *dicta anno* 1571. Selon ce titre, Masson a donc été *Recteur* de l'université d'Angers, qualité que le pere Niceron ne lui donne pas. Il détaille bien du reste les ouvrages de cet écrivain.

PARACELSE, fameux chymiste, *dont on parle dans le Dictionnaire historique. On peut ajouter que* M. l'abbé Lenglet en donne un article au tom. 2. de son *Histoire de la philosophie hermétique*, pag. 279. & suiv. & au tom. 3. pag. 255. & suiv. il donne le catalogue de ses ouvrages.

PARADIN, (Jean) proche parent de *Guillaume* & de *Claude* Paradin, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique*, & desquels on trouve aussi des articles dans la *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, étoit de Louhans, ville de Bourgogne dans le Châlonois. On ne le connoît gueres que par ses poësies françoises qui ne sont pas en grand nombre. Dans l'épître dédicatoire de sa *Micropædie*, adressée *à R. P. en Dieu; messire Olivier de Hochberg*, protonotaire du saint siége apostolique, abbé de la Madelene de Châteaudun, prévôt de Neufchâtel, &c. il dit qu'étant *clerc au greffe de la souveraine cour à Dijon*, il faisoit ses délices de la lecture des livres, tant latins que françois : *Pourquoi faire, il déroboit le tems, comme il lui étoit loysible, en délaissant le fâcheux maniment des procès.* Il étudia dans la suite en médecine, & s'y rendit habile; s'il est vrai, comme on le dit, qu'il devint médecin du roi François I. La Croix-du-Maine, dans sa bibliothéque, n'ose décider qu'il fut parent des deux autres Paradins dont on vient de parler; mais *Jean* le dit lui-même dans l'éloge en forme d'épitaphe d'un autre *Jean* Paradin, frere de *Guillaume* & de *Claude*, qui mourut de la peste à Paris, l'an 1546. à l'âge de trente ans. Il l'appelle son cousin, & prend la même qualité avec Guillaume :

Cousin maistre Guillaume
Qui par tout le royaume
Fais bruire tes écrits,
Que ta veine s'allume,
Et prends ta docte plume;
De ce tien frere escris.

On apprend par la même piéce que ce Jean Paradin qui mourut si jeune, étoit venu dès l'enfance à Paris pour y étudier; qu'il y entra au service du roi sous M. du Peyrat; qu'on lui donna ensuite l'emploi de controlleur du roi en Poitou pour le sel; que dans une révolte il fut en risque de sa vie, & que le roi punit les rebelles du dernier supplice. La Micropædie de Jean Paradin, qui a fait l'éloge du dernier, est un recueil de piéces, presque toutes traduites de différens auteurs. La premiere, & la plus considérable, est la traduction en vers françois d'un poëme latin, dont il ne nomme pas le pere. C'est le poëme de frere Simon Nanquier, autrement nommé *de Gallo*; intitulé : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseriâ*, adressé à Charles de Billy, abbé de saint Faron, à Robert Gaguin, docteur en droit, & à Fauste Andrelini, poëte du roi. Ce poëme, dont j'ai vu une ancienne édition *in*-4°. est en vers élégiaques. Paradin l'ayant lu dans le tems qu'il étoit au greffe de Dijon, le trouva si utile, qu'il entreprit de le traduire en vers françois; mais on lui prit sa traduction; & n'ayant pu la recouvrer, il la recommença. Elle est en vers de dix syllabes, & assez bons pour le tems où elle a été faite. Etienne Pasquier, ami du traducteur, fait l'éloge de l'auteur & de l'ouvrage dans ces vers au lecteur :

Puisque l'auteur en sa jeunesse tendre
Traduit ces vers remplis de gravité :
Certes, Lecteur, par cela peux entendre
Quel il sera en sa maturité.

Les autres piéces du même recueil, sont : 1. *Dialogue de la mort & du pellerin*, que Paradin traduisit en vers de huit syllabes du latin du fameux Ravisius Textor ou Tissier. 2. *Cent quatrains contenans les cent distiques latins de feu M. Fauste* (Andrelini), *en son vivant excellent poëte de France, qui furent par lui envoyés à maître Jean Rusé, maître des requêtes du roi notre sire, nagueres traduits en rithme françoise par maître Jean Paradin de Louhans.* 3. Un recueil d'épigrammes, parmi lesquelles il y en a d'un peu galantes. 4. *Propos vulgaire d'un amoureux & de s'amye, traduit de Henricus Bebelius.* 5. L'épitaphe dont on a parlé. 6. Deux rondeaux. Ce recueil a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes en 1546. *in*-12. Plus, *dixain* du même, à la tête des *Opuscules de Plutarque de Cheronée*, traduits par Etienne Pasquier, recteur de l'école de Louhans, à Lyon, 1546. *in*-8°. On dit que Paradin ne mourut que l'an 1588. âgé de plus de quatre-vingt ans. * Extrait des écrits de Jean Paradin, & de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne.*

PARDIES, (Ignace-Gaston) Jesuite, &c. Un anonyme prétend que la dissertation latine du pere Pardies sur la nature & le mouvement des cométes, n'a pas été imprimée à Bourdeaux. On en trouve cependant une édition sous ce titre : *Dissertatio de motu & naturâ cometarum, Burdigalæ*, 1665. *in*-8°. : : *Supplém. de 1735. on cite*

1612. pour l'édition de l'écrit intitulé : *Horologium Thaumantium duplex*, c'est une faute d'impression, *il faut* 1662. *On a oublié un autre ouvrage du pere Pardies* qui a pour titre : *Globi cœlestis in tabulas planas redacti descriptio latino-gallica, autore Ignatio-Gastone* Pardies, à Paris, 1675. *in-folio* ...... *A la fin de l'article*, on cite les *Mémoires de Trévoux*, Avril 1727. *il faut* 1726. pag. 664. On y donne une idée de la vie & des ouvrages du pere Pardies : il est vrai qu'on y dit que la dissertation sur les cométes parut chez Cramoisy, à Paris. Le pere Pardies avoit, dit-on, deux ouvrages tout prêts quand il mourut : 1. Un art de la guerre : 2. Un traité complet d'optique. En 1689. on donna à Paris une troisiéme édition de l'écrit du pere Pardies, intitulé : *Deux machines propres à faire les quadrans avec très-grande facilité, décrites & expliquées par le pere Ignace-Gaston Pardies*, &c. avec figures, *in*-12.

PARÉE. (Jean-Philippe) Dans le *Dictionnaire de Bayle* & dans celui de *Moreri où l'on en parle*, il n'est nommé que Philippe Parée. Cependant ses *Analecta Plautina* sont intitulés : *Joannis-Philippi Parei analecta Plautina in quibus M. Accii Plauti editiones Pareanæ à virulentis Jani Gruteri cavillationibus ac strophis ritè vindicantur* : Ils forment seuls le septiéme volume du *Thesaurus criticus*, dont les six premiers volumes avoient été donnés par Jean Gruter. Ce septiéme volume parut aussi à Francfort *in*-8°. mais en 1623. il est précédé d'une très-longue préface pleine de vivacités & d'injures contre Gruter : elle remplit 96. pages *in*-8°. Bayle en donne une juste idée dans son *Dictionnaire*. Dans le tome 43. des *Mémoires* du feu pere Niceron, on trouve les articles de David, Daniel & Jean-Philippe Pareus, avec le catalogue des ouvrages de chacun.

PARIS, (François) prêtre, &c. *Supplément tom. 2. pag. 16. ajoutez ce qui suit. Outre les ouvrages cités à son article*, on a encore de lui une traduction françoise des quatre livres de l'imitation de J. C. La premiere édition est de 1705. *in*-12. à Paris, chez Mariette, & il s'en est fait plusieurs autres depuis. Cette traduction est un peu paraphrasée, mais sans s'éloigner en rien de l'esprit de l'auteur. La troisiéme édition est de 1728. ce qu'il y a de singulier dans cette traduction, est que comme il y a plusieurs endroits dans les éditions communes dont le sens est très-obscur & indéterminé, le traducteur le fixe dans celle-ci tel qu'il l'a trouvé dans quelques éditions gothiques fort anciennes dont il s'est servi ; particulierement dans celle qui fut imprimée à Paris par Roland Bonhomme, en 1554. L'avertissement qui est à la tête de cette traduction de M. Paris, mérite d'être lu : c'est un abregé bien fait des principes fondamentaux de la morale chrétienne. On trouve ensuite l'ordinaire de la messe traduit, & une préparation pour la confession & pour la communion. M. Paris a fait aussi une vie de feu M. Varet, grand vicaire de Sens ; mais elle n'a point été imprimée. M. Roques, ministre de l'église Françoise à Bâle, dans une courte brochure *in-fol* sur le *Supplément de Moreri*, a confondu François Paris, prêtre, mort en 1717. dont il s'agit ici, avec M. de Paris, diacre, &c. En 1745. on a imprimé les réponses de M. Bocquillot aux lettres de M. Paris, dont il est parlé à l'article de celui-ci dans le *Supplément de* 1735. ces réponses font partie des autres lettres de M. Bocquillot, réunies en un volume *in*-12.

PARIS, &c.

ARCHEVESQUES DE PARIS.
Supplém. de 1735. tom. 2. ajoutez ce qui suit.

I. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des comtes de Marseille du Luc, &c. *mentionné dans le Supplément de* 1735. est mort à Paris dans son palais archiepiscopal le troisiéme dimanche de Carême, 13. Mars 1746. dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge. *Voyez* VINTIMILLE. Il a eu pour successeur,

II. Jacques-Bonne Gigault de Bellefonds, archevêque d'Arles depuis le mois de Septembre 1741. abbé commendataire de la Cour, ordre de Cîteaux, diocèse d'Orleans, depuis le mois de Mars 1730. docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, depuis le 18. Mai 1724. ci-devant chanoine & prévôt de l'église de saint Martin de Tours, vicaire général du diocèse de Tours, & aumônier du roi, nommé à l'évêché de Bayonne le 8. Octobre 1735. & sacré le 25. Mars 1736. Il a pris possession de l'archevêché de Paris le 2. de Juin 1746. & est mort de la petite vérole en son palais archiepiscopal, le 20. Juillet de la même année 1746. n'ayant pas encore cinquante ans. Il étoit l'aîné de la maison de Gigault de Bellefonds, & avoit eu pour trisaïeul Jean Gigault, seigneur de Marennes près Issoudun, & de Bellefonds, écuyer d'écurie du duc d'Alençon, vivant en 1585. & 1618. frere aîné de Bernardin Gigault, seigneur de Bellefonds, aïeul de Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, maréchal de France, & chevalier des ordres du roi, mort le 4. Décembre 1694. bisaïeul de M. le marquis de Bellefonds, aujourd'hui maréchal de de camp & gouverneur de Vincennes. Voyez le *Mercure de France*, mois de Mars 1746. pag. 183. & 184.

III. Christophe de Beaumont du Repaire, actuellement archevêque de Paris, nommé par sa majesté le 5. d'Août 1746. a pris possession le 7. de Novembre de la même année. Il est né en 1701. ou 1702. & est fils de François de Beaumont, chevalier, seigneur de la Roque Fayac du Repaire, de Saint-Aubin, de Castel, &c. en Perigord, guidon de la compagnie des gendarmes de feu M. Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. en 1677. & de dame *Marie-Anne* de Losranges de Saint-Alvaire, mariée le 10. Janvier 1699. petite-fille d'*Elizabeth* de Crussol-d'Usez. M. l'archevêque de Paris fut ci-devant reçu chanoine & comte de Lyon aux fêtes de la Toussaint de l'an 1732. il étoit grand vicaire en 1734. de l'évêque de Blois, François de Crussol-d'Usez-d'Amboise, son cousin : il fut nommé à l'abbaye de Notre-Dame des Vertus, ordre de saint Augustin au diocèse de Châlons, en 1738. puis à l'évêché de Bayonne, & sacré le 24. Décembre 1741. & enfin transféré à l'archevêché de Vienne, par la démission de M. le cardinal d'Auvergne, au mois d'Avril 1745. La maison de Beaumont est originaire du Dauphiné, où est située la terre de ce nom, & d'une noblesse connue depuis plus de cinq cens ans, & distinguée par ses alliances. On peut voir ce qui en est dit dans le *Mercure de France*, Août 1746. où l'on cite la généalogie de cette maison, imprimée dans *les mazures de l'Isle-Barbe*, par M. le Laboureur.

Dans la liste des archevêques de Paris, donnée dans le Supplément de 1735. *on dit que* M. de Marca mourut sans avoir été *sacré* archevêque de Paris : *il faut lire*, sans avoir pris possession de l'archevêché de Paris, puisqu'il avoit été sacré en 1648. pour l'évêché de Conserans..... Pierre de Gondi *élu*, & François de Harlay *élu*, il faut en l'un & l'autre endroit *nommé*.

PARLEMENT de PARIS. (premiers présidens du)

XL. Antoine Portail, &c. *ajoutez* mort à Paris la nuit du 2. au 3. de Mai 1736. dans la soixante-troisiéme année de son âge. Il étoit de l'Académie Françoise depuis le 28. Décembre 1724.

XLI. Louis le Pelletier, président à mortier, fut nommé par le roi à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment le 29. Mai 1736. Il fut reçu au parlement avec les cérémonies accoutumées, le 1. de Juin suivant.

XLII. René-Charles de Maupeou, nommé au mois d'Octobre 1743. sur la démission de M. le Pelletier, qui s'est retiré.

PARNASSE françois. *Suppl. t. 2. p.* 17..... Jean de Meuni ; *lisez*, Jean de Meun ... Jovin, *lisez*, Jonin.

PARRENIN, (Dominique) Jésuite célebre, missionnaire à la Chine, naquit en Franche-comté, dans une bourgade du diocèse de Besançon nommée le Russey, le 1. Septembre 1665. Il étudia dans le grand college de Lyon, & entra au noviciat des Jésuites à Avignon le 16. Septembre 1682. Depuis on le tenta plusieurs fois pour le faire sortir de l'état qu'il avoit embrassé ; plusieurs fois on lui fit des offres avantageuses, on lui fit esperer des

postes honorables, s'il vouloit rentrer dans le siécle qu'il avoit quitté; il fut inebranlable, on ne put le vaincre. Il se sentoit une forte inclination pour s'engager dans les missions; il en fit part à ses supérieurs, on l'écouta, & il partit d'Europe au commencement de l'année 1698. Sur la fin de la même année, après six mois de navigation, il arriva heureusement à la Chine. L'empereur *Cang-hi*, qui regnoit alors, lui fit beaucoup d'accueil, & l'a toujours honoré depuis de sa bienveillance, & même de sa confiance. Il lui donna des maîtres pour apprendre la langue chinoise & la tartare *Mantcheou*, & le pere Parrenin y réussit si bien, qu'en peu de tems il parla chinois mieux qu'aucun Européan n'a jamais parlé cette langue, & il s'expliqua en langue tartare aussi facilement & aussi purement qu'en sa langue naturelle. L'empereur s'entretenoit depuis très-fréquemment avec lui, & le pere lui expliquoit l'histoire ancienne & moderne, les intérêts des princes souverains des diverses cours de l'Europe, & le perfectionnoit dans les connoissances que les peres Gerbillon & Bouvet lui avoient déja données sur la géometrie, la botanique, l'anatomie, la médecine & la chirurgie. Comme l'empereur lui faisoit souvent des questions sur toutes ces sciences, le pere Parrenin se trouvoit obligé de le satisfaire sur tout, ce qui ne pouvoit se faire sans avoir soi-même des connoissances fort étendues. C'est pour répondre au goût & à la curiosité du prince, que ce Jésuite traduisit en langue tartare ce qu'il y a de plus curieux & de plus nouveau en fait de géométrie, d'astronomie, & d'anatomie dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, & dans les autres auteurs qui ont écrit sur ces matieres. Pendant plus de vingt ans, il a suivi l'empereur dans les voyages qu'il faisoit tous les ans en Tartarie, pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également, lorsqu'il parcouroit les provinces de l'empire. Il étoit l'interpréte de tous les Européans qui venoient à la Chine, des missionnaires, des légats du Pape, des ambassadeurs de Portugal & de Moscovie. Il a fait près de quarante ans ce dernier emploi, à la satisfaction du prince devant qui il parloit, & de ceux pour qui il parloit. Il s'exprimoit également bien en tartare, en chinois, en latin, en françois, en italien, & en portugais. Il a toujours été en quelque sorte le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux cours de Péking & de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en latin & en tartare, & qui pendant quarante ans a interprété les lettres & les écrits que les deux cours & leurs officiers s'envoyoient mutuellement. Les livres, soit en tartare, soit en chinois, qu'il a composés pour l'empereur *Cang-hi*, pour l'instruction des Chretiens & pour la conversion des infidelles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition, son zele & sa piété. On en a des preuves constantes dans ce grand nombre de lettres curieuses, sçavantes & utiles, que le feu pere du Halde, Jésuite, mort à Paris le 18. Août 1743. a insérées dans le recueil des lettres des missionnaires de sa société, dont on a actuellement 26. volumes *in*-12. On y trouve des lettres du pere Parrenin depuis le tome dix-septiéme jusqu'au vingt-sixiéme inclusivement. C'est encore au pere Parrenin particulierement que l'on est redevable des cartes de tout l'empire de la Chine & de la Tartarie chinoise dont le même pere du Halde a orné sa *Description historique, géographique, &c. de l'Empire de la Chine*, qui est en quatre volumes *in-folio.* L'empereur *Yong-tching*, quoique moins favorable aux missionnaires, que son pere, accorda aussi son estime & sa protection au pere Parrenin, qui eut encore le même avantage sous *Kien-long* successeur de *Yong-tchin.* Mais moins occupé auprès de ces princes qu'il l'avoit été auprès de *Cang-hi*, le Jésuite missionnaire profita de ce loisir pour remplir avec plus d'attention & de zele le but principal de sa mission. Il est mort dans le cours de ses travaux le 27. Septembre 1741. dans la soixante-dix-septiéme année de son âge, & dans la cinquante-septiéme depuis son entrée dans la société des Jésuites dont il avoit fait la profession des quatre vœux à Peking le 31. Juillet 1701. *Voyez* son éloge dans la préface que le pere du Halde a mise au devant du tome vingt-sixiéme des *Lettres édifiantes & curieuses*, &c. & dans la lettre du pere Challier, missionnaire, qui fait partie du même volume. On trouve plusieurs lettres du pere Parrenin dans ledit recueil :

I. Extrait d'une lettre écrite de Peking en 1710. sur le zele des Néophytes Chinois pour la conversion de leurs compatriotes ; dixiéme recueil.

II. Autre extrait d'une lettre écrite du même lieu le 27. Mars 1715. sur la mort du frere Rhodes, Jésuite, son éloge, son habileté dans la chirurgie, sa piété ; quatorziéme recueil.

III. Lettre de Peking le 20. Août 1724. sur les honneurs que l'on a coutume de rendre aux princes du sang de la Chine, les occupations de ceux-ci, la conversion de toute la famille d'un de ces princes, & ce qu'elle a eu à souffrir en conséquence, la mort de l'empereur *Cang hi* arrivée le 20. Décembre 1722. *&c.* dix-septiéme recueil.

IV. Lettre écrite du même lieu en Mai 1723. à M. de Fontenelle, sécrétaire de l'Académie des Sciences : elle roule principalement sur la langue tartare. Le P. Parrenin y parle de quelques ouvrages de MM. de l'Académie des Sciences qu'il avoit traduits en langue tartare, & qu'il envoyoit à l'Académie; dix-septiéme recueil.

V. Lettre à MM. de l'Académie des Sciences de Paris, sur des racines particulieres qui se trouvent à la Chine; dix-septiéme recueil.

VI. Lettre de Peking le 20. Juillet 1725. sur les persécutions faites aux princes du sang convertis; dix-huitiéme recueil.

VII. Lettre du même lieu le 24. Août 1726. sur le même sujet que la précédente; même recueil.

VIII. Lettre au P. du Halde, à Peking le 26. Septembre 1727. sur les princes du sang persécutés pour la foi; dix-neuviéme recueil.

IX. Lettre au P. Nyel, Jésuite, précepteur des infants d'Espagne : il y est parlé de l'arrivée de D. Alexandre Metello Souzay Menezès, ambassadeur de Portugal vers l'empereur de la Chine, des honneurs qu'on lui fit, des cérémonies observées en cette occasion; dix-neuviéme recueil.

X. Lettre au P. du Halde, à Peking le 15. Septembre 1728. sur la fermeté des princes convertis; vingtiéme recueil.

XI. Lettre à M. Dortous de Mairan, de l'Académie des Sciences, à Peking le 11. Août 1730. sur l'astronomie des Chinois, leur histoire, leur physique; vingt-uniéme recueil.

XII. Lettre écrite de Peking le 18. Octobre 1733. sur la persécution faite aux princes convertis, & à un missionnaire de l'ordre de saint Dominique; vingt-deuxiéme recueil.

XIII. Lettre au pere du Halde, à Peking le 22. Octobre 1736. sur le même sujet que la précédente, la mort de l'empereur *Yong-tching*, l'avénement de son fils au trône, les affaires de la religion, *&c.* vingt-troisiéme recueil.

XIV. Lettre à M. de Mairan, de Peking le 28. Septembre 1735. Expériences sur la glace & sur la poudre fulminante, & Explication de quelques usages particuliers de la Chine; vingt-quatriéme recueil.

XV. Lettre au même M. de Mairan, en réponse à plusieurs questions de ce sçavant académicien, sur le tems de la découverte du fer à la Chine; s'il naît chaque année à la Chine plus d'enfans mâles ou de filles; si la polygamie est un obstacle à la multiplication ; si les Chinois ne tiennent pas des Egyptiens une infinité de choses. Cette lettre est sçavante & très-curieuse ; vingt-sixiéme recueil

XVI. Lettre au pere du Halde, contenant une traduction de quelques regles de conduite écrites par un auteur Chinois moderne. Cette traduction est faite sur le texte qui est en langue tartare; même recueil.

Outre ces lettres, le pere Parrenin a traduit en langue tartare l'*Anatomie ou description du corps humain*, composée en françois par feu M. Dionis, & tout ce qu'il a trouvé de

plus curieux sur la géométrie & l'astronomie dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* de Paris, & dans d'autres ouvrages imprimés en Europe.

PARRHASIUS. (Aulus Janus, ou Jean-Paul) *Ajoutez ce qui suit au Dictionnaire historique, & au Supplément de 1735.* On spécifie mal les ouvrages de ce critique dans le *Dictionnaire historique.* On dit, qu'on lui attribue des lettres critiques: des fragmens d'antiquité: un commentaire sur l'art poëtique d'Horace. Voici ce que nous avons vu de lui. Henri Etienne imprima à Paris en 1567. *in-8°.* un recueil qui contient, 1. *Liber de rebus per epistolam quæsitis.* C'est un recueil de lettres écrites à divers sçavans & autres, dont chacune contient ou quelque question, ou quelque explication, conjecture, ou observation sur un ou plusieurs passages de quelque ancien auteur, poëte, orateur, ou autre. On y trouve aussi beaucoup de remarques d'antiquité, d'histoire, de mythologie, *&c.* 2. *Dissertatio de septenario dierum numero.* Il y rend en particulier raison des noms que nous donnons aux jours de la semaine, & de l'antiquité & origine de ces noms. 3. *Prolegomena in Plauti Amphytrionem.* Il y dit quelque chose de la vie de Plaute & de l'origine de la comédie, & donne une idée de l'Amphytrion. 4. *Oratio ante prælectionem Epistolarum Ciceronis ad Atticum.* 5. *Annotationes in orationem Ciceronis pro Milone.* 6. Un recueil d'explications de plusieurs endroits de divers anciens poëtes Latins; le tout est terminé par un écrit de François Campanus, intitulé, *Quæstio Virgiliana*, parce que l'auteur y explique différens endroits de Virgile. Henri Etienne a adressé ce recueil, qui est fort bien imprimé, à Louis Castelvetro; & on lit au frontispice ces quatre vers d'Etienne:

Si migrare animas aliena in corpora nostras
Veridico Samius protulit ore senex,
Migrasse in Janum Latiorum pectora vatum,
Aut vatem Oedipodis more fuisse reor.

L'épitre dédicatoire, qui est de Henri Etienne, contient l'apologie de Parrhasius, & montre l'utilité que l'on peut retirer des écrits de ce critique grammairien. Il tâche en particulier de persuader que rien de petit n'est sorti de sa plume, & il le regarde comme supérieur à tous ceux qui jusqu'à lui avoient tenté d'expliquer les endroits difficiles des anciens poëtes. Ce recueil de Parrhasius a été réimprimé dans le tome premier du *Lampas, seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*, &c. publié par les soins de Jean Gruter, à Francfort, 1611. *in-8°.* dans l'édition des *Jugemens des sçavans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye: on cite (tome 2. page 264.) parmi les ouvrages de Parrhasius, *Epistolæ & oratio, & annotationes in Ciceronis orationem pro Milone*, à Paris, 1567. *in-8°.* & ensuite, *Quæsita per epistolam*, à Francfort, 1602. *in-8°.* Il est certain que c'est le même recueil; que l'édition de 1567. a pour titre, *Liber de rebus per epistolam quæsitis*, & que l'édition de Francfort 1602. n'est autre que celle qui fait partie du tome premier du *Thesaurus criticus* de Gruter. Si ceux qui ont parlé de Parrhasius avoient lu le discours cité ci-dessus, n°. 4. & que ce critique prononça avant d'expliquer à ses disciples les lettres de Ciceron à Atticus, ils y auroient appris plusieurs circonstances de sa vie, que l'on ne trouve peut-être point ailleurs. Parrhasius s'y plaint que la fortune lui avoit presque toujours été contraire. Dès sa premiere jeunesse, son pere fâché de voir qu'il refusoit d'embrasser l'étude de la jurisprudence, qu'il ne s'appliquoit point à la connoissance des loix, refusa de fournir aux dépenses qui étoient nécessaires pour le faire avancer dans l'étude des belles lettres; ce qui fut cause qu'il y fit des progrès plus lents. Son génie & sa grande application suppléerent à ce qui lui manquoit du côté des secours: il se forma une bibliothéque aussi nombreuse & aussi bien choisie que ses facultés & le tems où il vivoit pouvoient le lui permettre. Mais, autre infortune, il forma cette bibliothéque cinq fois, & autant de fois il en fut dépouillé, tantôt par les pirates qui infestoient la mer de Sicile, tantôt par ceux qui ravagerent sa patrie, tantôt enfin par des dépositaires infidelles. L'espoir de s'avancer, & de parvenir à quelque poste honorable, & qui pût le mettre à son aise, le porta à abandonner pour un tems les arts libéraux, & à s'engager dans le parti des armes. Il paroît en effet par ce qu'il dit, qu'il obtint ce qu'il souhaitoit: il s'enrichit, & eut quelque poste distingué. Mais cette situation ne diminua rien de sa probité, & n'altera presque point son inclination pour les Muses; & cet état même ne dura pas. La fortune, comme il le dit, lui voyant trop de probité & de vertu, s'envola bientôt; mais il la vit se retirer sans s'en affliger, & sans rien perdre de sa constance & de sa fermeté. Les François ayant porté la guerre dans sa patrie, il se trouva contraint de s'en exiler, & il fut errant durant quelque tems. Il perdit alors sa mere, ensuite son pere & deux de ses freres, & pour augmenter ses pertes, il fit aussi celle de ses enfans. Pour se consoler en quelque sorte, & peut-être aussi par quelque nécessité, il se chargea de l'éducation des enfans de Demetrius Calchondyle dont il avoit épousé une fille, & il assure qu'il eut pour eux la même tendresse que s'ils eussent été ses propres enfans. Mais il eut encore la douleur de se voir enlever par la mort Théophile qui étoit l'aîné, & qui avoit déja fait de grands progrès dans la philosophie: il fait un grand éloge de ce jeune homme. Cette perte fut suivie de celle de T. Phœdre, chanoine de Latran, à qui il a adressé plusieurs de ses lettres, & dont il vante beaucoup l'érudition, le jugement & le bon goût. C'étoit son ami intime, celui qu'il consultoit le plus volontiers, & pour qui il n'avoit rien de caché: il l'avoit connu à Rome, & dès-lors ils s'étoient liés d'une étroite amitié. C'étoit par le crédit que ce chanoine avoit auprès du pape Alexandre VI. que Parrhasius n'avoit pas été envelopé dans la même tempête qui assaillit Bernardin Cajétan, & Silius Sabellus, qui étoient aussi ses amis. C'étoit Phœdre qui lui avoit conseillé de se retirer de Rome, de peur de courir le même danger, & il ne fut pas tranquille jusqu'à ce qu'il eut sçu que son ami étoit à Milan. Il paroît que Parrhasius fut chargé d'enseigner dans cette ville; qu'ensuite il fut appellé à Vicence où on lui donna des appointemens plus considérables; mais que les irruptions des Allemans, des François & des Espagnols ayant fait craindre pour Venise, les frayeurs de son ami redoublerent jusqu'à ce qu'il eut appris que notre sçavant s'étoit sauvé, & qu'il étoit de retour dans sa patrie. Phœdre pensa alors à le rappeller à Rome; il en parla au pape Jule II. qui y consentit: mais ce pape étant mort, Parrhasius ne retourna à Rome que sous Leon X. Il n'eut pas la consolation d'y posséder long-tems son ami qui fut enlevé par une mort assez prompte: il en prend encore occasion de le louer, & de parler des ouvrages qu'il avoit entrepris, & dont la plupart étoient finis lorsqu'il mourut. Ces ouvrages étoient un recueil de Discours, une Apologie de Ciceron, un abregé de l'Histoire Romaine en forme d'annales, des Commentaires sur l'art poëtique d'Horace, des Questions sur les comédies de Plaute. Parrhasius perdit encore un frere de sa femme nommé Basile, dont il fait un grand éloge, & qui avoit entrepris plusieurs ouvrages utiles. Cette derniere perte l'abatit: il voulut abandonner toute étude, & se retirer; mais Antoine de Seripande, son compatriote, releva son courage, & le rendit à ses premieres occupations; ce fut peu après & par ses exhortations qu'il entreprit d'expliquer les lettres de Ciceron à Atticus. *Joannes Britannicus* dans une lettre fort curieuse qu'on lit *pag. 81. & suiv.* de la premiere partie du *Specimen litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini, parle ainsi de Parrhasius, (pag. 83.) *Subsecutus est & Joannes Parrhasius qui literis Græcis & Latinis egregiè doctus, Argentinis publico stipendio ad literarum studia profitenda conductus, in librum Claudiani de Raptu Proserpinæ commentaria eruditionis plena scitissimè conscripsit.* Parrhasius prit la défense de Clement Marot contre François Sagon, dans des vers hendécasyllabes qu'on lit au commencement d'un recueil de vers faits en faveur du même Marot, intitulé: *Les Disciples & Amis de Marot contre Sagon, la Huéterie & leurs adhérens*, à Lyon, *in-12.* sans date, & dans une édition

in-16. du même recueil aussi sans date, & sans annonce du lieu de l'impression.

PARROCEL, (Joseph) peintre célebre, qui s'est particulierement distingué par le talent de peindre des batailles, naquit en 1648. dans la ville de Brignoles en Provence. Son pere *Barthelemi* Parrocel étoit d'une famille distinguée de Monbrison en Forêts. Barthelemi fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais son inclination pour la peinture prevalut sur la volonté de ses parens. Etant allé en Italie, il fut rencontré par un Grand d'Espagne qui le goûta & l'emmena dans ce royaume. Après y avoir passé quelques années, il s'embarqua sur un vaisseau, qui fut pris par des corsaires, & mené à Alger. Ayant recouvré peu après sa liberté, il alla à Rome, y demeura quelques années, & vint ensuite en Provence où il épousa la fille du capitaine de vaisseau qui avoit été pris avec lui. Il mourut à Brignoles en 1660. JOSEPH, l'un de ses fils, n'avoit encore que douze ans. Né, comme son pere, avec un vif penchant pour la peinture, il alla trouver en Languedoc LOUIS son frere aîné, qui y exerçoit cet art avec distinction, & se rendit son disciple. Trois ans après il vint à Marseille où il peignit le dedans d'un vaisseau avec beaucoup d'art & de goût. Il vint ensuite à Paris, d'où il retourna en Provence à l'âge de vingt ans; & peu après étant allé en Italie, il entra à Rome dans l'école du célebre Jacques Bourguignon. Au sortir de Rome, il parcourut les principales villes d'Italie, & séjourna particulierement à Venise. Revenu à Paris en 1675. il s'y maria, & fut reçu en 1676. à l'académie qui le nomma ensuite conseiller. Son tableau de réception représente une bataille qui s'étoit donnée au siége de Mastricht. Il travailla depuis pour un des quatre réfectoires des Invalides, où il représenta les conquêtes de Louis XIV; pour le château de Versailles; pour le salon de Marly, &c. Ce peintre étoit fort laborieux, travailloit avec une grande facilité, & consultoit en tout la nature. On assure qu'il est original dans tout ce qu'il a produit, & qu'on ne peut l'accuser d'avoir suivi aucun goût particulier. Dans ses tableaux de batailles tout est en mouvement, & il sçavoit donner à ses soldats une action propre à exprimer le vrai courage. Il joignoit aux talens de la peinture, de l'amour pour les belles lettres, & une grande connoissance de l'histoire sainte & profane. Il avoit même composé des cantiques qu'il chantoit en travaillant, lorsqu'il étoit seul. En 1696. il donna à l'académie une suite de la vie de Jesus-Christ, qu'il a gravée à l'eau forte. Il mourut d'apopléxie en 1704. âgé d'environ cinquante-sept ans, & fut inhumé à saint Sauveur. Il laissa en mourant deux enfans, *Charles* & *Jean-Joseph* Parrocel. Le premier a été son éleve, nommé pensionnaire du roi à Rome, & reçu depuis à l'académie de peinture de Paris où il est conseiller. *Jean-Joseph* est mort à saint Malo le 6. Mai 1744. chevalier de l'ordre de saint Louis, & ingénieur en chef de cette ville...... Louis Parrocel, frere aîné de *Joseph*, a laissé deux fils qui sont établis à Avignon. Ils furent l'un & l'autre éleves de leur oncle. *Ignace*, aîné des deux, a le plus approché de la maniere de Joseph de peindre des batailles. Il a beaucoup travaillé en Italie, à Vienne en Autriche pour l'empereur & pour le prince Eugene, & pour le prince d'Aremberg à Mons où il est mort en 1722. *Pierre*, son frere, éleve en partie de *Carlo Maratti*, a peint une galerie de l'hôtel de Noailles à saint Germain en Laye. Il a laissé en mourant plusieurs enfans, entr'autres, *Ignace* qui a été pensionnaire du roi à Rome, & qui est mort; & *Etienne* Parrocel, qui vit. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, de l'académie de Montpellier, tome 2. Catalogue raisonné des différens effets curieux & rares de M. le chevalier de la Roque, par M. Gersaint, pag. 33. & suiv. *Mercure de France*, Juillet 1739. pag. 1473.

PARSBERG, (Christophe, comte de) seigneur de Frydendal, conseiller intime du roi de Dannemarck, vice-chancelier, vice-président dans le college de la chancellerie, assesseur dans le college de l'état & dans le tribunal suprême, mort à Coppenhague le 24. Août 1671. étoit fils d'Olaüs Parsberg, seigneur de Jernit, chevalier de l'ordre de l'Éléphant, senateur du royaume de Dannemarck, & bailli de Westerwick. Cette famille de Parsberg, originaire de la Baviere, se transporta en Dannemarck l'an 1438. Lorsque Christophe, duc de Baviere, fils de Jean, duc de Baviere & petit-fils de l'empereur Rupert, fut appellé au trône de Dannemarck, de Suéde & de Norvége, Werner Parsberg l'accompagna avec plusieurs autres nobles Bavarois, & fut fait maréchal de la cour. Il épousa une Danoise, & sa famille s'est continuée & étendue en Dannemarck jusqu'à nos jours. Mais en 1729. le dernier rejetton mâle de cette famille en Dannemarck mourut, & l'on dit que la branche restée en Baviere s'est aussi éteinte vers le même tems. CHRISTOPHE de Parsberg, *qui donne lieu à ce qu'on vient de dire*, naquit en 1632. & reçut dans la maison de son pere une éducation digne de sa naissance. Lorsqu'il fut en âge de voyager, lui, & son frere Enwald de Parsberg, qui dans la suite fut chevalier de l'ordre de l'Éléphant, conseiller intime du roi, assesseur dans le college de l'état & dans le tribunal suprême, & grand bailli d'Alborg, se mirent en route, & employérent cinq années à visiter les principales cours de l'Europe. Dès que Christophe fut de retour en 1653. il fut fait gentilhomme de la chambre du roi. Dans la suite, il fut employé dans les affaires les plus importantes. En 1659. il fut envoyé ambassadeur en Pologne, & il assista au congrès assemblé par les rois de Pologne & de Suéde pour la paix d'Oliva. En 1662. on le donna pour gouverneur au prince héreditaire Christian, fils de Frederic III. pour l'accompagner dans ses voyages. Il parcourut, avec ce prince, les Provinces-Unies des Pays-bas, la Flandre, l'Angleterre, la France & l'Allemagne. Il se conduisit si bien, que partout on rendit au prince les honneurs qui lui étoient dûs, & que lui-même s'acquit la réputation de ministre prudent, zelé & fidéle. On dit que pendant que le comte de Parsberg étoit en France, Louis XIV. gouta si bien son esprit, sa prudence & ses mœurs, qu'il fit comprendre, qu'il souhaitoit que le dauphin eût un jour un pareil conducteur. De retour en Dannemarck, avec le prince, il fut comblé d'honneurs & de dignités; d'abord par Frederic III. qui mourut peu après, l'an 1670. & ensuite par Christian son successeur. Ce monarque le mit le 25. Mai 1671. entre ceux qu'il vouloit être élevés au-dessus du rang des nobles. Parsberg mourut le 24. Août de la même année 1671. n'ayant laissé aucune posterité de *Brigitte* Scheel, qu'il avoit épousée deux ans auparavant. * *Supplément françois de Bâle.*

PARTENIO Lacisio, (Antonio) professeur en langues grecque & latine, étoit de Verone, & vivoit dans le XV. siécle. Il a fait des corrections & des commentaires sur Catulle, qui ont paru avec le texte de ce poëte, à Bresse ou Brescia en 1485. *le VII. des ides d'Avril*, ou, selon d'autres, l'an 1486. *le XI. des Kalendes de Mai.* On trouve dans cette édition, outre ce que l'on vient de dire, 1°. *Jacobi Comitis Juliarii, Veronensis, epistola ad Antonium Parthenium*, où il félicite Parthenio de son entreprise, en lui en avouant la difficulté. Cette lettre & l'épigramme de douze vers qui y est jointe, & qui est aussi de l'auteur de la lettre, font beaucoup d'honneur à Partenio. Voici l'épigramme:

Hactenus abjecit cariosos docta libellos,
Et mutilos lusus turba, Catulle, tuos.
Lesbiocas norat lacrymas, nec passeris ullus
Funera, squalebat nobile vatis opus.
Maxima PARTHENIUS *Latiæ dispendia linguæ*
Non tulit, & Patriæ publica damna suæ.
Excussit salebras, abstrusaque sensa reclusit,
Amissumque capit pagina prisca decus.
Intret in arcanum lepidi penetrale poëtæ
Quisque, gerit faciles jam nova charta jocos.
Vos reducem lauro, vates, ornate Catullum,
PARTHENIO *satis est civica sola meo.*

2°. L'épître dont on vient de parler est suivie d'une autre

de Partenio même adressée à Julius Pomponius son compatriote : ce n'est gueres qu'un éloge de Pomponius. Partenio y dit qu'il lui adresse les prémices de ses études ; ainsi il y a lieu de croire qu'il étoit encore jeune alors. Dans cette épître est inserée une épigramme de Partenio à son livre : elle est de dix vers. 3°. Une préface, dans laquelle il rend compte de son travail, & fait l'éloge de Catulle. 4°. Enfin un avis au-lecteur, où il dit entr'autres que ses explications ou commentaires avoient été dictés à ses disciples, & qu'il ne se pressoit de les publier, que parce qu'il sçavoit que d'autres avoient dessein de les donner sans son aveu, & peut-être sur des copies imparfaites. Toutes les piéces dont on vient de rendre compte ont été réimprimées dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini, intitulé : *Specimen Litteraturæ Brixianæ, &c.* M. le marquis Scipion Maffei, qui parle aussi d'Antoine Parthenius dans le troisiéme livre de sa *Verona illustrata* pag. 124. & 125. de l'édition *in-folio*, dit qu'il a entre les mains un *Panégyrique de la ville de Verone*, manuscrit, en vers latins par le même auteur, & que ce panégyrique est de 300 vers.

Il y a eu dans le même siécle un Bartholomæo Partenio, qui étoit du Bressan, de quelque lieu situé sur le lac de Garda, appellé par cette raison *Partenius Benacensis.* C'étoit un habile grammairien. Il y a lieu de croire que c'est à lui, & non à Antoine Parthenius, que Cornelius Vitellius adresse la lettre qui est à la fin de la *Cornucopia* de Nicolas Perot, dans l'édition de Venise 1513. Elie Capreoli, au livre douziéme de son histoire de Bresse, (*Chronica de rebus Brixianorum*) dit que Barthelemi Partenio a enseigné la rhétorique à Rome aux dépens de la ville. Il a revu, corrigé & publié un ouvrage de *Junianus Majus Parthenopæus, De priscorum verborum proprietate*, que l'auteur avoit publié à Naples dès 1475. & qu'il avoit adressé au roi Ferdinand. Partenio y fit aussi quelques aditions, comme il le dit dans son épître à François Throni, fils de Louis, patrice de Venise, réimprimée dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini, cité plus haut, partie seconde pag. 62. & 63. Le même Partenio a revu aussi la traduction latine de Thucydide faite par Laurent Valle, & a pareillement dédié cette révision à François Throni.

PARTS, (Jacques des) en latin *Jacobus de partibus*, étoit de Tournai, selon Vander-Linden. Il fut médecin de Charles VII. roi de France, & de Philippe duc de Bourgogne. Il vivoit encore en 1480. Vander-Linden lui donne les ouvrages suivans : 1. *Glossa interlinearis in practicam Alexandri*, à Lyon, 1504. *in*-4°. 2. *Explanatio in Avicennam, unà cum textu ipsius Avicennæ ab eodem castigato, & exposito*, à Lyon, 1498. *in-fol.* 3. *Expositio super capitulis videlicet de regimine ejus quod comeditur & bibitur*, VII. *& de regimine aquæ & vini*, VIII. &c. avec d'autres traités de quelques autres, à Venise, 1518. *in-fol.* 4. *Excerpta de balneis*, dans un recueil sur cette matiere 5. *Summula alphabetica morborum ac remediorum ex libris Mesuæ excerpta*, &c. à Lyon, 1589. *in*-8°. & auparavant, à Venise, 1576. *in-fol.* 6. *Inventarium seu collectorium receptarum omnium medicaminum, confectionum, pulverum, &c. & aliorum cuivis usui reservandorum*, *in*-4°. Jean Riolan, page 170. de ses Recherches sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier, prétend que Jacques des Parts étoit Parisien, & qu'il a eu pour éditeur *Jacques Ponceau*, qu'il dit aussi Parisien, & médecin de la faculté de Paris, quoique les médecins de Montpellier prétendent qu'il étoit de leur faculté. C'est ce Jacques Ponceau, dit Riolan, en parlant aux médecins de Montpellier, « qui » ayant pitié du misérable état de votre école, l'a rele» vée par les gages qu'il vous a fait avoir du roi. Jacques » des Parts étoit natif de Paris ; ses œuvres ont été impri» mées par les soins de Jacques Ponceau, premier méde» cin de Charles VIII. étant revenu d'Italie aux dépens du » roi. Janus Lascaris qui a fait la dédicace du livre à » Jacques Ponceau, l'appelle *Patriotam* de Jacques des » Parts, *& ejusdem artis professorem*, &c. »

PARVILLIER, (Adrien) *Supplém. tom. 2. pag. 18. col. 2.* 1°. *il faut écrire* PARVILLIERS, 2°. *ajouter & corriger comme il suit.* Le pere Parvilliers naquit dans le diocèse d'Amiens le vingt-deuxiéme Avril 1619. Il entra chez les Jesuites le 21. Août 1634. il fut employé dans la mission de Syrie, comme on l'a dit. Cette mission comprend aussi l'Egypte, où le pere Parvilliers fut employé. Il fit sa profession solennelle des quatre vœux à Damas le 22. Août 1654. Après dix années de travail dans les missions de Syrie & d'Egypte, il retourna dans la province de France. Il y fut occupé au ministere de la prédication, qu'il exerça pendant six ans. Il mourut dans le collége d'Hesdin le onziéme Septembre 1678. On a de lui une brochure intitulée : *La dévotion des prédestinés ; ou les stations de la Passion de Jesus-Christ crucifié, qui se font à Jerusalem*, *in*-12. Nous en avons vu une édition sous ce titre : *Les stations de Jerusalem, pour servir d'entretien sur la Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ : par le R. P. Parvilliers, de la Compagnie de Jesus, qui a vérifié le tout sur les lieux*, à Paris, 1680. *in*-16. Cet ouvrage a été traduit en bas Breton, & imprimé à saint Paul de Léon en 1725. *in*-16. Dans le catalogue de la bibliothéque de M. Thevenot on voit page 247. parmi les manuscrits : *Remarques curieuses faites en Egypte par le pere de Parvilliers.* Quelques-unes de ses lettres se sont conservées parmi les papiers de M. du Cange ; ce que l'on vient de dire ne se rapporte pas à ce que M. Huet dit du pere Parvilliers dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, que l'on a suivi *dans le Supplément.* Ce sçavant pouvoit se tromper d'autant plus aisément qu'il écrivoit ce qu'il avoit ouï-dire plus de soixante ans auparavant. M. Mosant de Brieux adressa ces vers au pere Parvilliers, lorsque ce pere fut de retour de ses missions.

Postquam humus Afra dedit prisci tot lumina secli,
Tam scriptis celebres quàm probitate viros :
Et Parvillerium *Francis modò reddidit arvis,*
Tam celebrem linguis quàm probitate virum.
In laudes dixisse tuas juvat, Africa tellus,
Usque novi ex te aliquid provenit, usque novi.

(*Mosenti Briosii poëmatum pars altera. Cadomi* 1669 ; *in*-16. pag. 88.)

PAS de Feuquiéres, *Supplém. tom. 2. ajoutez que* dame *Catherine-Charlotte* de Pas Feuquiéres, dame de Rebenac, veuve depuis le 10. Decembre 1725. de *Louis-Nicolas* le Tellier, marquis de Souvré & de Louvois, &c. & fille unique & héritiere de feu *François* de Pas Feuquiéres, comte de Rebenac, &c. est morte dans son château de Louvois le 16. Juillet 1739. âgée de 66. ans. * Voyez pour sa famille, le *Dictionnaire historique édition de* 1732.... *Jule* de Pas, comte de Feuquiéres, ci-devant lieutenant-généralau gouvernement de la province, comté & évêché de Toul, & colonel d'un régiment d'infanterie vieux corps, portant son nom, dont il se démit en 1697. est mort à Paris le 10. Octobre 1741. dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge. * Voyez le *Dictionnaire historique ; ajoutez seulement* que *Catherine-Marguerite* Mignard, sa veuve, née à Rome, fille du célébre Mignard, premier peintre du roi Louis XIV. &c. est morte à Paris le deuxiéme Fevrier 1742. âgée de 90 ans & quelques mois, sans laisser d'enfans... *Pauline-Corisande* de Pas de Feuquiéres, veuve depuis le 25. Mars 1738. de *Joachim-Adolphe* de Seigliére de Boisfranc, marquis de Soyecourt, brigadier des armées du roi, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, est morte à Paris la nuit du deuxiéme au troisiéme Juin 1742. dans la trente-neuviéme année de son âge.

PASCHAL, (Pierre) gentilhomme de Languedoc. *On ne dit rien de sa vie dans le Moreri ; & à l'égard de ses ouvrages on se contente de dire, que nous n'avons de lui que la vie du roi Henri II. & quelques autres piéces peu considérables.* Voici ce que l'on pouvoit remarquer. Pierre Paschal a été loué jusqu'à l'excès par Olivier de Magny, Jacques Tahureau, & quelques autres poëtes de son tems : ce qu'on peut voir dans leurs poësies ; & trop rabaissé par du Verdier dans sa bibliothéque françoise.

Ce sçavant fut attaché au cardinal d'Armagnac, & il demeura quelque tems auprès de lui à Rome. Ce cardinal étoit en quelque sorte son Mécéne. Paschal lui envoyoit les vers qu'il faisoit, car la poësie faisoit de tems en tems son amusement. Il en composa en Italie & en France, & le cardinal d'Armagnac les voyoit tous avec plaisir, comme Paschal le témoigne dans une lettre adressée à ce cardinal, & datée de Venise les ides de Septembre 1548. Il étoit dans cette ville dès 1547. & il y prononça en plein senat un discours latin contre ceux qui avoient assassiné à Padoue Jean de Mauleon, fils de François de Mauleon, gouverneur d'Aquitaine, & de Marguerite Bruyere, & neveu de Jean de Mauleon qui étoit évêque de Comminges en 1524. Ce jeune homme avoit été envoyé à Padoue pour y étudier en droit, son dessein étoit de passer ensuite à Rome, mais à peine étoit-il depuis six mois à Padoue lorsqu'il fut assassiné de nuit dans sa maison par quelques misérables, qui tuérent aussi deux personnes qui étoient avec lui. On se saisit de trois de ces assassins, mais un nommé Roger, qui étoit le chef, s'enfuit. Des trois qui furent pris, l'un mourut en prison, les deux autres furent conduits à Venise & emprisonnés. Mais comme on tardoit à leur faire subir le supplice qu'ils méritoient, Pierre Paschal qui étoit attaché à MM. de Mauléon, ou qui avoit, comme on le croit, une commission particuliere de la cour de France, pour demander justice de cet attentat, la demanda en plein senat. C'est le sujet de son discours qui est plein de feu. Il y représente la qualité de celui qui avoit été assassiné; mais par défaut de critique, ou par flaterie, il fait remonter sa famille jusqu'à celle des Manlius, si connus dans l'ancienne Rome: il prétend que l'un d'eux vint s'établir en Aquitaine, & que par la suite leur nom fut changé en celui de *Maulius*, dont on a fait *Mauléon*. Mais il étoit plus aisé de le dire que de le prouver. Tout ce qui est vrai, est que cette famille étoit dès-lors ancienne & qualifiée. Il représente ensuite avec les couleurs les plus vives l'énormité & les circonstances de l'attentat commis en la personne de Jean de Mauléon; il détruit tous les prétextes dont l'on pouvoit user pour ne pas punir du dernier supplice ceux qui étoient arrêtés, & qui se déchargeoient de tout l'odieux de cette action sur Roger qui étoit en fuite, & sur celui qui étoit mort en prison. Il rapporte la sévérité des loix de France contre les homicides, & il presse par tous les motifs les plus forts, la république de Venise de ne pas différer davantage à donner satisfaction à la France, & à la famille du défunt en particulier. On voit que l'orateur avoit lu les oraisons de Cicéron, & qu'il en avoit profité. Peu après il composa un autre discours sur le même sujet, où il fait parler la France qui adresse la parole à la république de Venise. C'est une prosopopée fort animée, mais qui est cependant inférieure au premier discours. Ce second ne fut pas prononcé; il fut seulement envoyé. Vers le même tems, mais, comme on le croit, avant ces deux discours, Paschal prit à Rome le degré de docteur en droit, & il prononça en cette occasion un discours éloquent & fort utile sur les loix, qu'il adressa ensuite à Soave Réomani, auditeur de Rote à Rome. Ce discours se trouve imprimé après les deux dont on a parlé. Il y montre l'origine des loix, & en fait voir la nécessité & les avantages. Ces discours sont suivis des lettres qu'il écrivit pendant son séjour en Italie. Plusieurs roulent sur l'assassinat commis en la personne de Jean de Mauléon, entr'autres les trois premieres, dont l'une est adressée à François Donato, doge de Venise, la seconde à Jean de Morvilliers, ambassadeur du roi de France à Venise, & la troisiéme à Jean de Mauléon, évêque de Comminges. Paschal dit dans cette troisiéme qu'il avoit eu dessein d'envoyer à ce prélat un traité qu'il avoit fait sur la fausse espérance des hommes. Dans la cinquiéme lettre il décrit sa maniére de vivre à Rome, & il compare l'état ancien de cette ville avec le nouveau qu'il méprise fort. Il y apprend aussi quelques nouvelles, & entr'autres la mort du cardinal Sadolet, &c. On voit encore par les lettres de Paschal qu'il étoit de l'académie des jeux floraux de Toulouse, (V. pag. 111. & 152.) qu'il avoit été en Italie à la suite du cardinal d'Armagnac, & que c'étoit la famille même de Mauléon qui l'avoit chargé de poursuivre l'affaire de l'assassinat de Jean de Mauléon; qu'il a visité toutes les villes principales de l'Italie, & ses lettres sont en effet datées d'un grand nombre. Mais il avoit plus séjourné à Venise & à Rome qu'ailleurs. Les mêmes lettres nous apprennent qu'il étoit lié avec les sçavans les plus connus de son tems, & avec beaucoup de personnes très-qualifiées. Dans sa lettre à Antoine-Armand de Marseille, il dit qu'ils avoient eu l'un & l'autre pour précepteur dans les humanités, Jacques Bording, & dans sa derniere lettre au sieur de Mauléon Durbain, il dit que ce fut à Carpentras qu'il étudia sous Bording. Jean Durant, médecin, à qui une de ses lettres (page 158.) est adressée, lui avoit appris la philosophie. La chaleur avec laquelle il avoit agi contre les meurtriers de Jean de Mauléon, & le discours qu'il avoit prononcé dans le senat de Venise sur ce sujet, lui avoient fait des ennemis, & craignant de tomber dans leurs piéges, il écrivit à Rome le 31. de Mai 1548. au sieur de Mauléon Durbain, son ami; non-seulement ses sujets de crainte, mais une espece de testament, par lequel il légue, en cas de mort, audit Durbain, sa bibliothéque; il le prie de faire venir chez lui à Nismes les discours & les lettres qu'il avoit composés à Carpentras lorsqu'il prenoit les leçons de Bording; mais il lui marque qu'il ne lui dit pas de les publier. Il lui laisse la liberté de faire imprimer, après qu'il (ledit Durbain) l'aura reçue, une comédie, que j'ai, dit-il, laissée à Toulouse chez Charles Vitadelle, notre hôte. Il ajoute: Si vous croyez que les odes, les élégies, & les épigrammes que je vous ai laissées dans un volume, méritent l'impression, vous les enverrez à Lyon chez Jean de Tournes. Mais il le prie de supprimer toutes les poësies licencieuses qu'il avoit faites dans sa premiere jeunesse, & de ne jamais les laisser sortir de ses mains. Enfin il lui recommande Jacques Paschal son frere. La derniere lettre de Paschal marque qu'il étoit à Venise le dernier jour d'Août de la même année 1548. On apprend dans ces lettres plusieurs circonstances qui regardent les mouvemens que l'on se donnoit pour le concile de Trente. Ce recueil a pour titre: *Petri Paschalii adversus Joannis Maulii parricidas, actio in senatu Veneto recitata; ejusdem Gallia per prosopopeiam inducta ad Venetam rempub. Oratio de legibus Romæ habita cum juris insignia caperet: Epistolæ in Italicâ peregrinatione exaratæ.* Paschal fut inhumé dans la cathédrale de Toulouse, où on lit cette épitaphe:

> *P.* Paschalio *rerum gestarum ab Henrico II. Galliarum, rege scriptori politissimo, unaque virtutis & Romanæ eloquentiæ æmulatori præstantissimo, amici mœrentes B. M. P. vixit annos XLIII. obiit XIIII. KL. Mart. an. post Christum natum M. D. L. XV.*

M. le Duchat en parle fort mal dans le *Ducatiana*, tom. 1. pag. 66. mais il ne prouve point ce qu'il dit.

PASCHAL, (Charles) *Supplém. tom. 2. pag. 20. col. 1. Piscorum*, lisez *Priscorum*.

PASQUELIN, (Guillaume) né à Beaune le 25. Novembre 1575. étoit fils de *Guillaume* Pasquelin, avocat, & de *Jeanne* Guyard. Guillaume Pasquelin, le pere, est auteur d'un écrit intitulé: *Apologême pour le grand Homere, contre les répréhensions du divin Platon sur aucuns passages d'icelui:* ouvrage adressé au parlement de Dijon, & imprimé *in*-4°. à Lyon. Guillaume Pasquelin, le fils, étudia à Dijon au collége des Jesuites, dont il embrassa l'institut à Avignon. Après son noviciat il étudia trois ans la théologie à Tournon, après quoi il fut envoyé à Milan pour y enseigner la langue grecque dans la classe de rhétorique. La distinction avec laquelle il se distingua dans cet emploi, engagea le général de la société, Mutio Vittelleschi, de l'appeller à Rome pour y enseigner la théologie. Pasquelin prêcha dans cette ville en présence du pape, qui l'honora de son estime & de son approbation. Il se disposoit à continuer ses leçons de théo-

logie, lorsqu'il fut attaqué d'une surdité qui le contraignit de quitter sa chaire. Cette incommodité ne mettant point d'obstacle à son zêle pour la societé dans laquelle il étoit entré, il demanda à être admis au quatriéme vœu, & on lui promit d'avoir égard à sa requête. Mais le pere Michaëlis, provincial & recteur du collége de Lyon, à qui l'ordre du général étoit adressé, en différa l'exécution. Pasquelin en conçut du chagrin, & le temoigna. Le provincial, qui en étoit peu touché, fit un jour prêcher dans le réfectoire, & l'orateur eut ordre d'inserer dans son discours, que *si une étoile tomboit du firmament, le ciel ne laisseroit pas de rouler.* Le pere Pasquelin sentit que ces mots étoient dits pour lui; il continua cependant ses sollicitations pour être admis au quatriéme vœu, & le pere Michaëlis lui persuada enfin d'entreprendre le voyage de Rome, & d'obtenir lui-même ce qu'il désiroit, *afin que vous connoissiez*, ajouta-t-il, *que je ne mets aucun obstacle à vos désirs.* Pasquelin partit en effet, avec des lettres que le pere Michaëlis lui avoit données; mais étant à Chambéri, & craignant que ces lettres ne fussent que pour le desservir, il les ouvrit, & trouva en effet que le provincial mandoit au général qu'il étoit mécontent de Pasquelin, & qu'il n'étoit point à propos de lui accorder ce qu'il désiroit. Pasquelin irrité, quitta la societé en 1615. après en avoir obtenu dispense du pape par un bref, qui fut fulminé par l'archevêque de Lyon, & qui est traité de subreptice dans les regîtres de la compagnie. L'ex-Jesuite se retira alors dans sa patrie auprès de Hugues Guyard son oncle & son tuteur, qui lui procura libéralement tout ce qui est nécessaire à la vie; & la prébende théologale de l'église collégiale de Beaune étant venu à vaquer, il en fut pourvu aussitôt. Cependant les peres Cotton, Arnoux, & Garnier qui l'aimoient, lui écrivirent pour l'engager à retourner dans la societé, lui promettant d'y être reçu avec honneur, & d'y être satisfait sur ce qu'il demandoit. Il ne leur fit que cette courte réponse : *Ægrotum me noluistis, sanum non habebitis.* Il composa depuis quelques ouvrages contre ceux qu'il avoit quittés : mais dans la suite il se réconcilia avec eux, & légua même aux Jesuites de Dijon sa bibliothéque, qui étoit assez considérable. Cet écrivain etoit de bonnes mœurs, fort attaché à ses fonctions, consolant sans cesse les malades & les affligés. Il se fit rechercher de plusieurs sçavans de son tems; & le célébre Juret, entr'autres, qui a passé une partie de sa vie à Savigny auprès de Beaune, le visitoit régulierement tous les jeudis, & leurs conférences duroient cinq ou six heures. Pasquelin mourut le 29. Mars 1632. âgé de près de 57 ans. Sa vie a été écrite par M. de Lacurne, avocat de Beaune, mais elle est demeurée manuscrite. Les ouvrages que Pasquelin a composés sont : 1. *Protocatastasis, seu prima Societatis Jesu institutio restauranda summo Pontifici, Latino-Gallica expostulatione proponitur. Theophili Eugenii zelo. Tabescere me fecit zelus tuus, Ps. 118. Patrum societatis voto. Dominus solus sustinentibus se in via veritatis & justitiæ. Ecclesiast. 34.* 1614. 192. pages. (en françois; Procatastase, ou premiere constitution de l'ordre des Jesuites, demandée instamment à notre saint pere le pape Paul V. & au très-Chrétien roi de France & de Navarre Louis XIII.) Ce recueil contient 1. Epître (en françois) de l'auteur à Louis XIII. sous le titre de; *Theophile* François prosterné aux pieds de son très-Chrétien roi Louis XIII. &c. 2. *Prima ordinis Societatis Jesu institutio sancta & restituenda, &c.* 3. *Sanctissimo D. N. D. Paulo V. summo Ecclesiæ Dei Pontifici, Theophilus Eugenius pro redintegratione ordinis Jesuitarum.* 3. *Imperatori Augusto Franciæ Regi Christianissimo, Hispaniæ Regi Catholico, omnibusque Principibus Christianis; pro reformatione ordinis Jesuitarum.* 4. Theophile Eugene au très-Chrétien roi de France & de Navarre Louis XIII. &c. 5. Theophile aux pieds de N. S. P. le pape Paul V. &c. Ces deux épîtres françoises ont le même but que les deux latines, mais elles n'en sont nullement la traduction. Quelques-uns ont prétendu que Pasquelin avoit fait cet ouvrage à la sollicitation de M. Servin, avocat general. Ce qui est vrai, c'est que les états generaux du royaume étant pour lors assemblés à Paris, l'auteur présenta son livre au tiers-état : mais on assure qu'il fut rejetté des trois ordres, & que Paul V. le condamna par une bulle du 16. Mars 1618. Tout ce qui est en latin dans le recueil de Pasquelin, a été réimprimé en 1717. dans le second tome du *Tuba magna, &c.* depuis la page 204. jusqu'à la page 246. En 1615. parut une lettre attribuée au pere Louis Richeome, alors assistant du general des Jesuites pour la France, intitulée : « Lettre d'un pere de » la compagnie de Jesus sur le point des profès & des » coadjuteurs spirituels, proposée par Theophile-Eugene » ces mois passés, en son libelle fameux à un autre pere » de la même compagnie; à Ormeville, par François de » Vérone, 1615. *in*-8°. » 2. *Societatem Jesu esse perniciosam mortalibus.* Ce livre fut supprimé avant que l'impression en fut achevée, & tous les exemplaires en furent enlevés : le pere Jouvenci en parle dans la continuation de l'histoire de la societé, livre XII. nombre 96. 3. Ouranologie, ou discours céleste du Ciel : Hiérothéorie des ordres religieux, montrant la source des plus signalés. Parallele des modernes religieux avec les anciens, & le spécial parallele de l'ordre des Jesuites; à Paris, Gilles Blaisot, 1615. *in*-12. pages 603. Cet ouvrage fut encore supprimé dès sa naissance : il est dédié à Louis XIII. 4. Quatorze vers élegiaques, à la tête du second volume des *conclusions* de Bouchin, en 1620. 5. Une épigramme latine & une grecque, au-devant du magistrat parfait du même Bouchin, en 1632. 6. Catechisme pour les enfans, souvent imprimé. 7. *Officia propria insignis Ecclesiæ Collegiatæ D. Mariæ Virginis apud Belnam*; à Dijon, 1628. *in*-8°. 8. Sermons, manuscrits. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tome second pag. 127. On rapporte ici plus exactement le titre & le contenu du premier ouvrage de Pasquelin, que dans ladite bibliothéque.

PASSERAT, (Jean) *Supplément de 1735. on auroit dû citer parmi ses écrits* celui qui a pour titre : *Joannis Passeratii eloquentiæ professoris, & interpretis Regii Orationes & præfationes.* Ce recueil a été donné d'abord en 1606. par les soins de Jean de Rougevalet, neveu de Passerat; & il a été réimprimé en 1637. *in*-8°. à Paris chez Mathurin Henault, au nom duquel on lit au commencement une épître dédicatoire en latin à Jean-Jacques de Mesme, seigneur de Roissy, conseiller d'état, &c. Cette épître est suivie de celle de M. de Rougevalet, qui étoit dans la premiere édition, adressée à M. Maximilien de Rosni de Béthune, &c. d'une troisiéme épître de Gui Patin, de Beauvais, à Charles Guillemeau, conseiller, médecin ordinaire du roi, doyen de la faculté de médecine de Paris; d'un recueil d'éloges à l'honneur de Passerat, en prose & en vers, par différens auteurs : ce recueil d'éloges contient près de 50 pages. Suivent les *Orationes & præfationes*, au nombre de 31, la plupart sur diverses comédies de Plaute, plusieurs oraisons & autres ouvrages de Ciceron, quelques endroits d'Ovide, de Properce, de Sallust, &c. La derniere harangue a pour titre, *de cæcitate.*

PASSION, (ordre de chevalerie de la noble) a été institué en 1704. par JEAN-GEORGE, duc de Saxe-Weissenfels, pour inspirer des sentimens d'élévation à la noblesse de ses états, & l'attacher plus particulierement à sa maison, pour y maintenir la principauté de Querfurt dont elle est en possession, & transmettre à la posterité par cet établissement une preuve incontestable de ses droits. Le jour de la grande cérémonie de cet ordre est le jour de la fête de la saint Jean. Ce jour tous les chevaliers paroissent à la cour du prince en grand habit bleu brodé d'or. Ils tiennent le même jour une assemblée générale pour délibérer sur la police & les interêts de la societé. En se séparant, ils mettent au trésor, chacun selon ses facultés, une aumône pour le soulagement des soldats blessés au service de l'état. La marque de dignité de cet ordre, est un grand ruban blanc sur l'épaule droite en écharpe, brodé d'or des deux côtés. Au bout de ce

ruban pend une étoile d'or chargée en cœur de ces deux lettres J. G. pour marquer le nom du fondateur, dans un champ d'azur sur une croix de gueules, le tout entouré d'un cordon blanc à la bordure d'or, où l'on trouve d'un côté ces mots : *J'aime l'honneur qui vient par la vertu*; & de l'autre sont représentées les armes de la principauté de Querfurt, avec ces mots, Societé de la noble Passion, instituée par J. G. D. D. S. 1704. * *Diction. histor.* édit. d'Amsterd. 1740. On y cite *les souverains du monde*, tom. IV. pag. 313. & 314.

PASTORIUS, (Joachim) de Hirtenberg, étoit natif de Grand-Glogaw en Silésie. Il s'appliqua particulierement à l'histoire, & à la médecine dans laquelle il se fit recevoir docteur. Il fut d'abord revêtu du titre de professeur honoraire à Elbing & à Dantzick : mais comme le Socinianisme, qu'il professoit, lui suscita beaucoup de traverses, il le quitta, &, convaincu, sans doute, qu'il avoit été dans l'erreur, il embrassa la religion Catholique. Ce changement lui mérita de l'attention de la part de ceux qui pouvoient l'élever. Il fut annobli, & devint protonotaire apostolique, chanoine de Warmie & de Chelm, doyen & official general de Dantzick, historiographe, secretaire & commissaire du royaume de Pologne. Il mourut à Fravenburg en Prusse le 26. Decembre 1681. dans la soixante-onziéme année de son âge. On a de lui : 1. *Joach. ab Hirtenberg Pastorii Theodosius Magnus, seu vita illius excellentis imperatoris : ejusdem character virtutum variis coloribus adumbratus : Petri Matthæi considerationes politicæ super vitâ Nicolaï Neovilli villa-Regii Regum Christianorum ministri, è gallico versæ, per eundem Pastorium :* le tout en un volume *in*-8°. imprimé à Jena en 1664. 2. *Joach. Pastorii ab Hirtenberg Florus Polonicus, seu Polonicæ historiæ Epitome à Lecho primo principe Polono anno Christi 550. ad annum 1660. Gedani*, 1679. *in*-12. 3. *Joach. ab Hirtenberg Pastorii Historiæ Polonæ plenioris partes duæ, ubi de Uladislai IV. Regis extremis, secutoque indè interregno & Joannis Casimiri electione, coronatione & variis expeditionibus, ab anno 1647. ad annum 1651. Accedit ejusdem Dissertatio de originibus Sarmaticis*, à Dantzick, 1685. *in*-8°. 4. du même, *Bellum Scythico-Cosaicum, seu de conjuratione Tartarorum Cosacorum & plebis Russicæ contra regnum Poloniæ à Rege Joanne Casimiro profligatâ annis 1649. 1650. & 1651. narratio :* à Dantzick, 1659. *in*-4°. 5. *Differentiæ inter politicam genuinam ac diabolicam ; cum nonnullis actis publicis & articulis pacis, inter ambas coronas initæ ; ex Gallico in Latinum translatæ à Joachimo Pastorio* ; à Amsterd. 1659. *in*-12. 6. *Joannis Crellii Ethica Aristotelica, &c. cum vitâ auctoris à Joachimo Pastorio conscripta, &c. Cosmopoli*, 1681. *in*-4°. 7. *Tacitus Germano-Belgicus. Orationes, panegyrici, poëmata, &c.* Son fils aîné, GEORGES-ADAM Pastorius, fut protonotaire apostolique, & secretaire en Pologne. * Extrait en partie du *Dictionnaire historique*, imprimé en 1740. en Hollande.

PATER, (Paul) professeur de mathématiques à Dantzick, étoit né l'an 1656. à Menersdorf en Hongrie, d'où la persécution le chassa dès sa jeunesse. Après qu'il eut fait ses études à Breslau, & dans quelques universités d'Allemagne, il fut appellé à la charge de bibliothécaire du duc de Wolfembuttel ; de-là à celle de professeur de mathématiques au college de Thorn ; & de cette derniere ville il vint à Dantzick dans le commencement du siécle présent. C'étoit un homme sçavant, non-seulement dans les sciences qu'il enseignoit, mais aussi dans les humanités. Il étoit extrêmement laborieux & robuste, ne dormant d'ordinaire que deux heures par jour l'été, & quatre l'hiver. Son épitaphe qu'il avoit composée lui-même avant sa mort, marque un caractere rare & estimable. « *Hic situs est Paulus* PATER, *Mathematum professor,* » *qui nescivit in vitâ quid sit cum morbis conflictari, irâ mo-* » *veri, cupiditate aduri. Decessit vitâ cœlebs die septimâ De-* » *cembris anno 1724.* » * Bibliothéque Germanique, tom. IX. pag. 209. à l'article des nouvelles littéraires. C'est sans doute le même *Pater* dont on a une longue dissertation latine : *De Germaniæ miraculo optimo, maximo; Typis Literarum earumque differentiis, quâ simul artis Typographicæ universam rationem explicat*, imprimée à Lipsic en 1710. & reimprimée en 1740. à Hambourg, *in*-8°. dans le tome second des *Monumenta Typographica*, recueillis & publiés par Jean Christian Wolfius, professeur à Hambourg.

PATER, (Jean-Baptiste) peintre, membre de l'académie royale de peinture & de sculpture à Paris, naquit en 1695. à Valenciennes. Son pere, sculpteur, l'envoya très-jeune à Paris, afin qu'il pût y cultiver avec profit les talens qu'il avoit pour la peinture, & le plaça chez le célébre Watteau son compatriote. Mais le jeune Pater ne s'accommodant point de son humeur trop difficile & de son caractere impatient, le quitta ; & tâcha d'être à lui-même son maître. Cependant Watteau sur la fin de ses jours, se reprocha de n'avoir pas rendu assez de justice aux dispositions naturelles qu'il avoit reconnues dans Pater ; il l'avoua à un de ses amis, en ajoutant même qu'il l'avoit redouté. C'est cet ami qui rapporte ce fait, & qui ajoute : « Il se fit alors un scrupule de » n'avoir point aidé à cultiver les heureux talens de celui » qui lui avoit été confié : il me pria de le faire venir » à Nogent pour réparer en quelque sorte le tort qu'il » lui avoit fait en le négligeant, & pour qu'il pût du » moins profiter des instructions qu'il etoit encore en état » de lui donner. » Watteau le fit travailler devant lui : mais Pater ne put profiter de ses leçons que pendant un mois, c'est-à-dire durant les derniers jours de la vie de Watteau, que la mort enleva trop promptement. Le jeune peintre a cependant avoué depuis, qu'il devoit tout ce qu'il sçavoit à ce peu de tems, qu'il avoit mis à profit ; & il a sçu rendre justice au mérite de Watteau, toutes les fois qu'il trouvoit occasion d'en parler. Pater, dit encore le même, étoit né avec ce coloris qui est si naturel aux Flamans ; il avoit en lui tout ce qu'il falloit pour faire un excellent maître : mais on prétend que l'interêt & le désir d'amasser lui firent négliger la partie la plus essentielle, qui est le dessein ; ce qui fait que la plupart de ses tableaux se ressentent de cette négligence, que les groupes de ses compositions sont mal ordonnés, & qu'ils manquent de ce beau naturel, que l'on reconnoît facilement dans ceux dont les figures sont faites d'après nature. Jamais peintre ne fut plus grand travailleur. Dès la pointe du jour il entroit dans son attelier, qu'il ne quittoit que lorsque la nécessité l'exigeoit. L'hyver même il passoit les soirées à ébaucher les tableaux, qu'il finissoit pendant le jour : enfin il ne connoissoit ni amusement, ni dissipation, & rarement le rencontroit-on hors de chez lui. Cette occupation trop continuelle lui occasionna la maladie dont il est mort vers le milieu de Juillet 1736. âgé seulement d'environ quarante-un ans. Lancret & lui étoient, dit-on, les deux seuls peintres qui donnoient dans le gout des modes & des sujets galans, dont Watteau étoit l'inventeur & le modele. * Ce que l'on vient de dire de Pater est tiré du catalogue raisonné des diverses curiosités du cabinet de feu M. Quentin de Lorangere, par M. Gersaint, à Paris, 1744. *in*-12. pag. 193. & suivantes.

PATIN, (Charles) Dans le *Dictionnaire historique* & dans les *Memoires* du pere Niceron tom. 2. & 10. on a donné des listes détaillées des ouvrages de cet auteur, auxquelles nous renvoyons : on y en a cependant oublié un, dont voici le titre : *In stirpem Regiam Epigrammata*, & en françois : Devises & emblêmes de la maison royale, par M. Charles Patin, docteur régent en la faculté de médecine de Paris, 1660. *in*-4°. Ces épigrammes en vers latins, & traduites à côté en vers françois, sont adressées par une épître en prose, latine & françoise, *au cardinal Mazarin, premier ministre d'état, pair de France, duc de Mayenne, &c.* On y trouve dix emblêmes gravées, dont les desseins sont tous de Chauveau ; de même que le portrait du cardinal Mazarin qui est à la tête. Chaque emblême est expliquée par des vers latins, traduits ensuite en vers françois. Les sujets des emblêmes sont : 1. La paix & les richesses procurées à la France par le cardinal Maza-

rin ; 2. Les triomphes de Louis XIV. 3. Le mariage de ce prince avec Marie-Therèse fille de Philippe IV. roi d'Espagne ; 4. Anne d'Autriche reine mere du roi ; 5. L'entrée de la reine à Paris ; 6. La naissance du dauphin ; 7. Pour Philippe, fils de France, frere unique du roi ; 8. Pour M. le prince de Condé ; 9. Pour M. le duc d'Anguien ; 10. Pour M. le prince de Conti.

PATIN, (Gui) ... *Dans le Dictionnaire historique tout ce que l'on dit de son fils* Robert Patin, c'est qu'il mourut en 1671. Ce fils étoit docteur en médecine, & professeur royal. Il mourut au village de Cormeilles en Parisis, où son pere avoit une maison dont il parle plusieurs fois dans ses lettres, & il fut enterré dans l'église de ce village le second de Juin, non de 1671. mais de 1670. Gui Patin son pere, & Pierre Patin, frere de Robert, ont signé l'acte d'inhumation. Robert avoit été marié, & il a laissé un fils qui a été avocat au parlement de Paris... Gui Patin né le 30. Août, *lisez* le 31. Août. Dans le tom. 1. de ses lettres il dit positivement, qu'il étoit né le dernier du mois d'Août.

PATOUILLET, (Jean) protonotaire apostolique à Dijon, étoit né à Etevaux, village à trois lieues de Dijon, de *Richard* Patouillet. Il mourut au mois de Juillet 1585. & fut enterré dans l'église d'Etevaux, où on lui dressa cette épitaphe :

Jano Patouilleto, *sanctæ sedis Apostolicæ protonotario dignissimo, viro incomparabili, in quem quicquid in egregium hominem laudis dici potest, hoc fuit naturæ beneficio conlatum : facundia mira, memoria tenacissima, qui Julium Cæsarem, Titum Livium, Virgilium, Horatium, Martialem, Cornelium Tacitum, ac Suetonium, Autores Classicos, nominatissimos & probos, sine tabellâ recitaret, ità ut de ipsis aptè & rectè loqueretur. Honores & urbes refugit, Rus coluit, & parvo lare contentus fuit : vixit ann. LX. mortuus anno 1585. mense Julio : Janus Prevotius J. C. ex semisse hæres, ab eo, honoris causâ, supremis tabulis nuncupatus, mœrens posuit ad honorem & virtutem.*

Patouillet étoit l'aîné de sept enfans qu'avoit eus son pere, mort en 1546. Pour lui, on ne lui a connu qu'une fille naturelle, que le roi Henri III. légitima à cause de la belle éducation qu'elle avoit reçue. Ces lettres de légitimation furent vérifiées au parlement le second Août 1587. Quoique Patouillet ait été très-sçavant dans les langues & dans l'histoire, on ne connoît de lui aucun ouvrage imprimé, & nous n'avons que les témoignages des sçavans de son tems qui deposent en faveur de la multitude de ses connoissances. Joseph Scaliger, dans sa *Confutatio fabulæ Burdonum*, assûre qu'il s'étoit beaucoup appliqué à l'histoire. Ronsard lui adresse le trente-cinquiéme sonnet de la seconde partie de ses amours, & Remi Belleau dans sa note sur ce sonnet, dit que *Jean Patouillet étoit un homme de grand jugement, de grande lecture, sçavant dans les langues & dans l'histoire.* Jean Richard lui a dédié son ouvrage latin sur les antiquités de Dijon. Charles Cottier de Juilly, plus connu sous le nom de Flavigny, folio 44. de sa *Consolation à son fils*, appelle Patouillet un *philosophe, & un vraiment Démocritique.* Ils ont ensemble dans le même ouvrage un entretien fort long & très-sérieux sur le destin. M. le conseiller de la Mare avoit composé la vie de Patouillet : elle est demeurée manuscrite. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

PATRIS, (Pierre) *Supplém. tom. 2. on dit qu'*Etienne Patris son grand-pere étoit *Provençal, de Beaucaire :* Beaucaire n'est pas en Provence, mais en Languedoc..... On ne rapporte pas exactement le titre du recueil des poësies de Patris, ce titre est : *La miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent, avec quelques autres piéces chrétiennes : le tout composé & mis en lumiere par lui-même, en réparation du passé ; dédié à son Alt. R. monseigneur le duc d'Orléans*, à Blois, chez Jules Hotot, 1660. *in* 4°. Ce prince, Gaston fils de France, duc d'Orléans, étoit mort depuis trois jours dans le château de Blois, le second Février 1660. lorsque Patris fit sa dédicace ; & il en avertit.

PAVIE, (Raymond de) baron de Fourquevaux, &c. *Supplém. tom. 2.* 1°. *au lieu de ces mots*.... du Lyonnois, Jean de Pavie aïeul de Raymond fut appellé... que ce prince rétablit en 1484. *lisez* du Lyonnois, Jean de Pavie, seigneur de la Salle de Quincieu, diocèse de Lyon, aïeul de Raymond, fut attiré en Languedoc par la charge de conseiller au parlement de Toulouse, que le roi Louis XI. lui donna en 1466. Lafaille rapporte dans ses annales de Toulouse, qu'en 1495. le parlement nomma au roi Charles VIII. Jean de Pavie avec deux autres, afin que selon l'usage du tems, sa majesté choisît l'un des trois pour remplir la place de premier président, vacante par la mort de Pierre Lauret. Le roi, sans égard à cette nomination, ayant donné la place à Jean Sarrat, Jean de Pavie s'opposa à sa réception. Le pere Perein, Jacobin, dans ses *Monumenta conventus Tolosani F. F. Prædicat.* dit que pour dédommager Jean de Pavie, le parlement lui accorda le privilége de porter les ornemens de président, dont on le voit revêtu dans des peintures qui subsistent encore aux églises des Jacobins & des Recolets. M. d'Hozier, armorial general, second registre, article Beccarie de Pavie de Fourquevaux, pag. 7. croit que c'est-là le fondement de la qualification de *chevalier* que prenoit Jean de Pavie dans les actes publics, & qui n'étoit donnée alors parmi les officiers de robe, qu'aux premiers présidens. Jean de Pavie épousa, &c. 2°. *On attribue à* Raymond de Pavie un discours sur la défaite des Provençaux, qui se trouve au second volume des mémoires du prince de Condé : cette attribution est sans fondement, l'auteur de ce discours est visiblement un Huguenot; 3°. *à la fin de l'article on renvoie* à Catel, *Histoire de Languedoc ;* mais Catel n'a ni parlé, ni pu parler de Raymond, n'ayant pas continué son histoire jusqu'à son tems. On auroit dû citer *Andoque*, qui a fait aussi une *histoire de Languedoc*, où il parle souvent de Raymond de Pavie sous le nom du seigneur de Fourquevaux ; 4°. *page 25. col. 1. à la fin*, Jean... acquit de son beau-pere, *lisez* de son beau-frere... *page 26, ligne 18. col. 1. au lieu de* François de Catellan, *lisez* Jean-Baptiste de Catellan. *Dans le même article*, Paul de la Berthe, *lisez* Paul de la Barthe.... *col. 2. l. 16.* pour le service de la reine Marie Stuard, *lisez* de la reine Louise de Lorraine, mere de Marie Stuard.... *l. 38. & 39. ajoutez* & défit entiérement au village de Lottes près Montpellier leur armée commandée par le baron des Adrets, qui revenoit de saint Gilles victorieux des comtes de Suze & de Sommerive.... *On dit que* les mémoires de l'ambassade d'Espagne se trouvent dans la bibliothéque des Minimes de Paris, & dans celle de M. Daguesseau. Les manuscrits de ces deux bibliothéques ne contiennent que des piéces extraites de ces mémoires. Mais Paul Gabriël de Pavie, quatriéme descendant de Raymond, étant page de la chambre du roi Louis XIV. lui présenta les mémoires en leur entier, en deux gros volumes *in-folio*, & ils doivent se trouver à la bibliothéque royale. La famille a conservé une copie de ces mémoires... *On peut ajouter* à ce qu'on dit des *Vies des Grands Capitaines françois*, en parlant de François de Pavie, que ce livre a été imprimé en 1643. 38. ans après la mort de l'auteur, par Jean du Bray qui le dédia à M. le duc d'Anguien. (Louis de Bourbon, depuis prince de Condé) Ce libraire dit dans l'épître dédicatoire & dans l'avertissement, que cet ouvrage lui avoit été remis en manuscrit par un des sçavans hommes de notre siécle : c'étoit M. Gaulmin maître des requêtes.... Les armoiries de la famille de Raymond de Pavie sont *vairé d'or & de sinope, écartelé de gueules à l'aigle d'or éployée à deux têtes couronnées de même, ayant sur l'estomach une de sable aussi éployée à deux têtes couronnées.* Cette aigle a été jointe aux armes de la famille en conséquence d'une concession faite à Venise le 5. Mars 1403. à Chastelain de Beccarie de Pavie, (qui y est qualifié *spectabilis & strenuus miles*) par l'empereur grec Manuel Paléologue. * Voyez l'Armorial géneral de M. d'Hozier, second registre, article Beccarie-Pavie-Fourquevaux. On trouve dans cet article des recherches curieuses ; il contient en particulier un éloge historique de

Raymond de Pavie, (par M. l'abbé Destrées) recueilli, tant de la vie imprimée, que des historiens contemporains, & appuyé par les actes & titres originaux communiqués à M. d'Hozier.... Parmi les preuves de la nouvelle *Histoire de Languedoc*, tome V. nombre 117. on lit un *Discours au roi, du comportement de ses sujets, ecclésiastiques, noblesse, justice, & peuple des diocèses de Narbonne, Toulouse, saint Papoul, Lavaur, Montauban, Rieux & Comenge, par le seigneur de Forquevaux* (Raymond de Rouer, baron de). Ce discours est de l'an 1574. Le baron de Fourquevaux est qualifié au commencement, chevalier de l'ordre, gentilhomme ordinaire de la chambre, conseiller du conseil privé, & gouverneur de Narbonne. Ce *discours*, fait par ordre du roi, contient plus de sept pages *in-fol.* à deux colonnes : page 123. des mêmes preuves, est une lettre du même au duc de Guise, écrite en 1560.

PAUL II. pape, &c. *Dans le Diction. hist. on dit que* Platina a accusé ce pape de n'aimer point les gens de lettres, d'avoir supprimé le college des abbréviateurs, composé des plus beaux esprits de Rome, &c. M. le cardinal Querini a pris la défense de Paul II. contre ces accusations de Platina dans un assez long écrit, intitulé : *Pauli II. Pontif. Max. vindiciæ adversus Platinam, aliosque obtrectatores.* Cet ouvrage est divisé en six chapitres. Dans le premier, l'auteur prouve que Paul II. n'a jamais été contraire aux lettres, mais qu'il a seulement été opposé à ceux qui préféroient l'étude des païens à celle de la religion ; & qu'au contraire il a toujours fait du bien aux let res & aux sçavans. Dans le second il examine l'accusation de Platina sur la suppression dont cet historien l'accuse, & justifie encore pleinement ce pape sur ce prétendu crime ; ce qui lui donne lieu de rapporter les loix qu'il crut abroger, les raisons de cette abrogation, & de parler de ceux en qui il mit sa confiance. Dans le troisiéme chapitre il le venge contre l'accusation d'avarice. Il fait voir dans le quatriéme qu'il n'a point aimé le faste, au moins avec excès. Dans les deux derniers chapitres il expose la bonté de son caractere, sa conduite extérieure & dans son domestique, la pureté de ses mœurs, &c. Cet écrit qui contient plus de 80 pages *in*-4°. est rempli de faits & de réfléxions utiles. Il est imprimé avant la vie de Paul II. par Michel Canensio de Viterbe, publiée par M. le cardinal Querini, à Rome, 1740. *in*-4°. L'appendix, qui est à la fin, peut encore être regardé comme une justification de Paul II. par rapport à son amour pour les lettres ; le titre de cet *Appendix* est : *Appendix quâ probatur Pauli II. pontificatûs felicitati deberi optimorum scriptorum editiones, quæ Romæ primùm prodierunt, post divinum Typographiæ inventum, &c.*

PAUL, diacre d'Aquilée, &c. *Dans le Diction. histor.* on le nomme *Winfride* ; c'est plutôt *Warnefride. Ajoutez à ses ouvrages*, deux sermons sur la fète de l'Assomption de la sainte Vierge, imprimés dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum, &c.* de D. Martenne & de D. Durand, Bénédictins, tome neuviéme pag. 267. & suiv.

PAUL de Florence, (*Paulus Florentinus*) religieux de l'ordre des Servites, qui a vécu dans le XV. siécle, est auteur d'un dialogue sur l'origine de son ordre. (*Dialogus de origine ordinis Servitarum, seu servorum Beatæ Mariæ.*) Ce catalogue, imprimé dans le tome sixiéme de l'*Amplissima collectio, &c.* des PP. DD. Martenne & Durand, pag. 567. & suivantes, est adressé à Pierre de Médicis, fils de Cosme l'ancien. Les interlocuteurs sont Pierre de Médicis lui-même, & Marianus qui fut fait évêque de Cortone l'an 1455.

PAULI, (Ménélaüs) fut pasteur à Coppenhague dans l'église de saint Nicolas, & ensuite ministre de la cour. Il mourut le 2. Juillet 1626. âgé de 41 ans, ayant été en charge pendant seize années. Il a laissé plusieurs ouvrages écrits en danois ; tels que, Méditation sérieuse sur les plaies de Jesus-Christ, 1631. *Suspirium pro Comitiis Hafniæ ad 17. Jun. anni 1622. celebrandis*, 1622. Complainte à l'égard des sermens, 1623. Le son de la trompette qui renverse les murailles de Jéricho, &c. 1624. Relation de la naissance d'une fille monstrueuse, 1626. Questions au sujet des délateurs, 1626. Que l'on ne doit point s'affliger, 1625. Peinture de la mortalité de tous les hommes, 1622. Pauli a donné en latin, *Decem summa capita bonæ Reipublicæ : Doctrina de Sabbatho*, 1623. *in*-4°. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 101. & 335. *Supplément François de Bâle.*

PAULI, (Jean-Guillaume) médecin, naquit à Leipsic le 19. Février 1659. de *Guillaume* Pauli, marchand de vin & bourgeois de la même vi le, & d'*Anne-Catherine* Peiligk. Après ses premieres études, il fut envoyé à Eulenbourg pour s'y perfectionner dans le latin & le grec. Il continua ses études en 1675. dans l'université de Leipsic, d'où il se rendit à Wittenberg où il disputa en qualité de répondant, *De attributis divinis, de simplici & composito ; & de toto & parte.* Revenu à Leipsic en 1677. il fréquenta encore les leçons des professeurs. En 1678. il fut fait maître-ès-arts ; & en 1681. il prit le degré de docteur en médecine. Il voyagea encore cette année ; & dans ses courses, il fit connoissance avec les sçavans les plus distingués qui étoient alors en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, en Italie & en Suisse. Etant revenu à Leipsic, il fut fait en 1691. assesseur de la faculté de médecine, en 1703. professeur en philosophie, en 1706. professeur en anatomie & en chirurgie ; & enfin en 1719. professeur en pathologie. Il devint en 1720. *senior* de la faculté & membre du college du prince. En 1723. il fut fait decemvir de l'université, & il mourut cette même année le 13. de Juin. Les thèses qu'il a publiées traitent : 1. *De numero perfecto* : 2. *De corporum dissolutione*, à Leipsic, 1679. 3. *De præcipitantium usu & abusu*, à Leipsic, 1681. 4. *De ictero* : 5. *De œdematis naturâ & curâ*, à Leipsic, 1685. 6. *De medicamentorum delectu*, à Leipsic, 1694. 7. *De anorexiâ*, à Leipsic, 1696. 8. *De dolore capitis*, à Leipsic, 1697. 9. *De commotionum animi vi medicâ*, à Leipsic, 1700. 10. *De nutritione naturali & præter naturali*, à Leipsic, 1709. 11. *De raucitate*, à Leipsic, 1709. 12. *De medicamentis è corpore humano desumtis meritò negligendis*, à Leipsic, 1721. On a encore des programmes composés par le même, & il a donné au public quelques éditions de livres de médecine. Il a aussi récité plusieurs harangues, & travaillé aux *Acta eruditorum.* Il eut de son premier mariage avec *Catherine-Gertrude* Mogk de Sangerhausen, *Jacques-Guillaume* Pauli, qui pratiquoit la médecine à Breslau ; & de son second mariage avec *Cristine-Sophie*, fille de *Pierre* Oheim, jurisconsulte & membre du conseil de Leipsic, il eut deux filles. * *Supplément françois de Bâle.*

PAULIN, (saint) patriarche d'Aquilée, docteur de l'Eglise, &c. *Ajoutez ce qui suit au Dictionnaire historique de* 1732. On a publié en 1737. à Venise une édition complette des ouvrages de saint Paulin d'Aquilée, sous ce titre : *Sancti patris nostri Paulini patriarchæ Aquileiensis opera, ex editis ineditisque primùm collegit, notis & illustrationibus illustravit Joannes Franciscus Madrisius Utinensis congregationis Oratorii presbyter.* Cette collection contient 1°. deux vies de saint Paulin. 2°. Le *sacro syllabus*, ou ce traité que saint Paulin composa contre l'hérésie de Felix & d'Elipand, qui renouvelloient en partie l'hérésie Nestorienne, & qui fut lu & approuvé au concile de Francfort, tenu en 794. 3°. La lettre à Heistulf. 4°. L'exhortation à Henri, duc de Frioul, ou le livre des enseignemens salutaires qui a été attribué par quelques auteurs à saint Augustin, & que M. Madrisius restitue à saint Paulin. 5°. Les quatorze canons avec le préambule du concile d'Aquilée, tenu en 796. au sujet de la Trinité & de l'Incarnation du Verbe. 6°. Les trois livres contre Felix, évêque d'Urgel. 7°. Les œuvres poëtiques qui consistent en hymnes & autres poësies sacrées. 8°. Le recueil des lettres de saint Paulin. L'éditeur termine cette collection par un grand nombre de piéces, tant de saint Pau in que d'autres auteurs contemporains, lesquelles ont un rapport plus ou moins immédiat aux divers sujets que saint Paulin a traités. L'ouvrage est dédié à M. Daniel *Delphini*, patriarche d'Aquilée. La vie de saint Paulin, composée par l'éditeur de ses ouvrages, est fort longue,

mais plus remplie de raisonnemens que de faits. Comme les principales époques de la vie de ce saint sont assez incertaines, l'auteur, pour les fixer autant qu'il étoit possible, s'est cru dans la nécessité de se jetter dans de grands détails de chronologie & de critique, de se livrer aux conjectures ; & de suppléer à la stérilité de son sujet par tout ce que de longues recherches & une vaste érudition ont pu lui fournir de curieux & d'instructif. Il y fait l'apologie du stile de saint Paulin contre le jugement que M. Du-Pin en a porté ; & cependant le pere Madrisius est obligé lui-même de convenir que ce saint docteur n'a ni le tour ni l'éloquence des auteurs ecclésiastiques qui ont écrit dans des siécles plus heureux. On peut voir l'extrait de cet ouvrage dans le *Journal des Sçavans* ; du mois de Mars 1740. où l'on donne aussi une idée des écrits de saint Paulin, & des six dissertations dont l'éditeur a cru devoir augmenter son édition. La premiere concerne l'*Exhortation à Henri duc de Frioul.* La séconde est sur l'année & le lieu où se tint un concile de Frioul, auquel saint Paulin présida, & sur les évêques qui s'y trouverent. Dans la troisiéme, l'auteur recherche à laquelle des anciennes hérésies celle de Felix d'Urgel devoit son origine ; & il montre que c'étoit au Nestorianisme. La quatriéme est proprement une histoire chronologique de l'hérésie de Felix & de ses partisans ; ce qui est suivi d'un écrit fort vif contre Jacques Basnage. La cinquiéme est sur le symbole. La sixiéme sur le concile d'*Altinum*, dont il est parlé dans une lettre de saint Paulin à Charlemagne.

PAULMIER de GRENTEMESNIL, (Jacques le) *ajoutez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire historique, édition de 1732. & dans le Supplément de 1735.* Dans *les Divertissemens de M. D. B.* (c'est-à-dire, de M. de Mosant de Brieux) livre assez rare, imprimé à Caen en 1673. *in-*12. on trouve ce qui suit, concernant M. de Grentemesnil. M. de Grentemesnil, à l'âge de soixante & dix ans, se battit avec avantage contre un jeune gentilhomme. L'une de ses plus grandes incommodités a été une difficulté d'urine. Il a fait l'apologie de Lucain contre Scaliger, qui est une piéce rare, & dont son altesse M. l'Electeur Palatin, ayant oui parler, il la voulut avoir pour en enrichir l'édition magnifique qu'il faisoit faire de ce poëte, pour lequel il avoit une estime particuliere. Dans le même ouvrage de M. de Brieux, pag. 78. on lit cet emblême *pour M. de Grentemesnil tourmenté de la pierre, taillé deux fois, & souffrant les autres cuisantes douleurs dans lesquelles il est mort, avec une résignation extrême*, Hercule sur le mont Œta, où il est brulé ; *sic itur ad astra* ; & cette devise : *Le fidelle souffrant & mourant dans l'espérance de la résurrection* ; un palmier : *Opprimor ut surgam.* Dans une lettre françoise du même M. de Brieux, sur l'origine & les premiers progrès de l'academie de Caen, écrite *à M. de Saint-Clair Turgot conseiller d'état*, on lit ce qui suit : L'un des nôtres est « M. de Grentemesnil, qui outre ses ouvrages moins importans, comme » le sont un Dialogue amoureux fait en grec, un poëme » en la même langue sur la bécasse, un autre sur la naissance de M. le Dauphin (*on a parlé des trois dans le Supplément de 1735.*) un Idylle italien, les cinquante tableaux de cinquante héroïnes faits en sonnets françois, » nous donnera bientôt son apologie latine pour Lucain » contre Scaliger, ses notes sur Théocrite, & sur Hésychius, & ses supplémens au traité de Selden sur les » marbres du comte d'Arondel, son volume d'observations sur les principaux auteurs Grecs, & enfin son grand » travail de la Grece. » (*On a parlé des deux derniers ouvrages dans le Supplément de 1735.*) * La lettre de M. de Brieux est à la suite de ses poësies latines, seconde partie, à Caen 1669. *in-*16.

PAYS. (René le) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 30. col. 2. il faut ajouter à ses ouvrages* : Démêlé de l'esprit & du cœur, à Paris, 1688. *in-*12. & deux poëmes sur le tabac.

PAZ, (Augustin du) religieux Dominicain, étoit de Rennes en Bretagne, & y fit profession de la regle de saint Dominique après le milieu du XVI. siécle. Il prit le degré de docteur en theologie, dans l'université de Nantes ; comme le croit le pere Echard. Il étoit prieur du couvent de son ordre à Rennes en 1592. Il mourut à Quimperlai le 29. Décembre. 1631. C'étoit un homme fort laborieux : il avoit tourné ses études du côté de l'histoire, & si l'on ne vante pas l'exactitude de ce qu'il a composé en ce genre, on loue au moins ses talens, sa bonne foi, & son application infatigable au travail. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne, enrichie des armes & blasons d'icelle ; de diverses fondations d'abbayes & de prieurés, & d'une infinité de recherches ignorées jusqu'à ce tems, & grandement utiles pour la connoissance de l'histoire ; avec l'histoire chronologique de tous les diocèses de Bretagne ; à Paris, Nicolas Buon, 1619. *in folio.* Le parlement de Bretagne a défendu de se servir de cet ouvrage pour prouver la noblesse des familles de Bretagne : mais on assure que ce n'étoit pas non plus l'intention de l'auteur que l'on en fît un pareil usage, reconnoissant lui-même qu'il n'avoit pas eu tous les mémoires qui lui auroient été nécessaires, pour ne rien écrire que d'exact. On pourroit demander pourquoi donc il avoit publié son ouvrage. 2. Généalogie de la maison de Rosmadec, & de la maison de la Chapelle, à Rennes, 1629. *in-*4°. 3. Généalogie de la maison de Molac, à Rennes, 1629. *in-*4°. Le pere du Paz a laissé manuscrites, 1. Histoire généalogique de la maison de Leon. 2. vol. 2°. & un troisiéme volume de son histoire généalogique de Bretagne, sous ce titre : 1°. L'Histoire généalogique de nos rois, ducs & princes de Bretagne, & des maisons descendues de cette antique & illustre souche, avec deux amples traités : le premier, des grands offices de la maison ducale, & des seigneurs qui les ont successivement possédés ; le second, une histoire de l'église Britannique, contenant la vie & les gestes des saints, & la succession des évêques & prélats de cette province. 2°. Histoire généalogique des maisons illustres de Bretagne, dont il n'est point parlé dans le premier volume. * *Voyez* la préface de l'histoire de Bretagne, par D. Lobineau ; & le P. Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum, in-fol.* tom. 2. pag. 469.

PE'CHANTRE', (*N.* de) poëte François, étoit de Toulouse, fils d'un chirurgien de cette ville. Il étudia en médecine, & professa quelque tems cet art à Toulouse : mais son amour pour les belles lettres & pour la poësie lui fit abandonner cette profession pour suivre son goût. Ayant été couronné trois fois par l'académie des jeux floraux, ce succès le flata, & il se crut propre à travailler pour le théâtre. Il vint donc à Paris ; & la premiere piéce qu'il y donna fut la tragédie de *Géta* qui fut représentée en 1687. L'auteur de la *Bibliothéque des théâtres*, dit que Péchantré ayant montré cette piéce au sieur Baron, ce comédien ne manqua pas de lui en dire le plus de mal qu'il put, & qu'il lui offrit vingt pistoles en échange de cette tragédie. Péchantré homme simple, & d'ailleurs peu aisé, accepta l'offre : mais Chammelée ayant sçu cette convention, & ayant lu Géta, jugea autrement de cette piéce, & prêta à l'auteur les vingt pistoles nécessaires pour la retirer. Cette tragédie eut en effet beaucoup de succès, & reçut de grands applaudissemens qui enhardirent l'auteur à en faire la dédicace à Monseigneur, & ce prince pour marquer l'estime qu'il faisoit de la piéce, donna à Péchantré des marques de sa libéralité. Voilà ce qu'on lit dans les écrits cités à la fin de cet article. Mais une personne qui se croit beaucoup mieux informée, nous a raconté ce fait autrement, & tel qu'il suit. Péchantré, dit-on, n'est point l'auteur de la tragédie de *Géta.* Cette piéce est d'un nommé Dumbelot, ou Dumblot, Languedocien, cousin de Palaprat. Etant mort jeune, il laissa cette tragédie sans y avoir pu mettre la derniere main. Péchantré ayant trouvé moyen de l'avoir de la veuve de l'auteur, vint à Paris, & la présenta aux comédiens qui la refuserent : elle n'étoit pas en état d'être représentée. Péchantré la retoucha, mais mal ; & elle fut encore refusée. Enfin, comme le fond de la piéce étoit bon, & que les quatre premiers actes étoient achevés par

Dumbelot, le célebre comédien Baron s'en chargea, & c'est lui qui a mis le cinquiéme acte en état de ne pas démentir le reste : cet acte est presque tout entier de lui. Péchantré donna ensuite deux autres tragédies, *Jugurtha* & *la Mort de Néron*. On dit qu'il fut neuf ans à composer la derniere, & il la fit représenter dans le carême de l'année 1703. Il courut alors une histoire ou un conte au sujet de cette piéce. Péchantré, dit-on, ayant laissé sur la table d'une petite auberge où il prenoit quelquefois ses repas, un papier où il y avoit en haut quelques chiffres, & où au dessous étoit écrit : *ici le Roi sera tué*, l'aubergiste déja frapé de la physionomie & des distractions du poëte, porta cet écrit au commissaire du quartier, qui de son côté ordonna de le faire avertir, lorsque Péchantré reviendroit à l'auberge. Péchantré y revint en effet quelques jours après, & il commençoit à peine à prendre son modique repas, lorsqu'il se vit envelopé par une troupe d'archers. Le commissaire lui ayant produit la preuve littéraire de son prétendu crime de lese-majesté, Péchantré, sans s'émouvoir, s'écria qu'il avoit beaucoup de joie de retrouver ce papier qu'il cherchoit depuis plusieurs jours; c'est la scene, ajouta-t-il, où j'ai dessein de placer la mort de Néron, dans une tragédie à laquelle je travaille. Le commissaire & l'aubergiste reconnurent leur méprise, & le poëte acheva tranquillement son dîner. Péchantré a fait aussi pour le college de Harcourt deux tragédies : sçavoir, *Joseph vendu par ses freres*, & *le Sacrifice d'Abraham*. Il venoit d'achever l'opéra d'*Amphion & de Parthenopée*, à la réserve du prologue, lorsqu'il mourut au mois de Décembre 1708. On dit que la vieillesse ne lui avoit rien ôté de son feu. Il a fait aussi quelques vers latins. * *Nouveau Mercure* dédié à M. le prince de Dombes, & imprimé à Trévoux, mois de Février & Mars 1709. *La Bibliothéque des théâtres*, citée dans cet article. *Parnasse françois* de M. Titon du Tillet, *in-folio*, page 511.

PECHPEIROU. famille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUITAUD.

Ajoutez au nombre XII. *Antonin-Cyprien* de Pechpeirou de Guitaud, prêtre & doyen de l'église de Tours, docteur en théologie à Valence en Dauphiné, est mort à Tours à la fin de Novembre 1736. âgé d'environ cinquante-trois ans. Il est auteur de quelques *Plans* de conciliation sur la dispute au sujet de la crainte & la confiance, imprimés à Paris chez Lottin, *in*-4°. .... *Françoise-Melanie* de Pechpeirou de Comminges de Guitaud, demoiselle d'Espoisses, sœur du comte de Guitaud, & de celui dont on vient de parler, est morte à Paris le 9. Mai 1742. âgée de soixante ans.

PEDIUS (Quintus) étoit petit-fils d'une sœur de Cesar, comme Auguste : car, selon Suetone, Cesar avoit eu plusieurs sœurs, *Julia*, qui fut mariée à *Atius* Balbus, d'où sortit *Atia*, qui s'allia avec *Octavius* & qui fut mere d'AUGUSTE ; & une autre *Julia*, qui, si l'on en croit Glandorp, eut deux maris, de l'un desquels vint *Quintus* Pedius, & de l'autre *L.* Pinarius. Mais Suetone les appelle *sororum nepotes*, petits-fils de ses sœurs ; & d'ailleurs, s'ils avoient été fils d'une ou de deux Julies différentes de l'aïeule d'Auguste, il seroit étonnant qu'étant plus proches d'un degré, & tous deux d'un âge plus avancé, & par conséquent plus propres à succéder à l'empire, Cesar leur eût preferé ce jeune homme, qui, lorsqu'il fit son testament, n'avoit que dix-neuf ans. Aussi la conjecture de Glandorp n'éclaircit rien. Ciceron cite avec éloge *Quintus* Pedius dans l'oraison pour Plancius avec qui Pedius avoit été Edile. Il fut un des lieutenants de son oncle pendant la guerre des Gaules & la guerre civile. Ayant eu ensuite le gouvernement de l'Espagne, Cesar, consul pour la quatriéme fois, lui fit décerner un triomphe de faveur. Après la mort d'Hirtius & de Pansa, Auguste se l'associa pour collégue en le faisant subroger à leur place. Ce fut sous son nom que fut promulguée la loi pour la recherche & punition des meurtriers de Cesar, qui par son testament ne l'avoit nommé lui & Pinarius, qu'heritiers du quart de ses biens, tandis qu'ils laisserent les autres trois quarts à Auguste, avec qui ils traiterent de leur portion. Pedius mourut de chaleur & de fatigues pendant les mouvemens tumultueux que les proscriptions exciterent à Rome. * *Lisez* les remarques de M. Moralin sur l'*histoire de Ciceron*, remarque 875. pag. 302. du tome 2. de l'*histoire de Ciceron*, par le même, *in*-4°.

PEIRESC. (Nicolas Claude FABRI de) *Supplém. tom.* 2. *pag.* 3...... *au lieu de* Bougencier, *il faut lire par-tout*, Beaugensier. C'est ainsi que ce nom se lit dans la vie de M. de Peiresc, écrite en latin, & imprimée à Paris chez Cramoisy en 1641. *in*-4°..... le discours de Bouchard est aussi dans cette édition.

PELETIER. (Jacques) *On a parlé de cet écrivain dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de* 1735. & le pere Niceron en a donné un article bien détaillé, sur-tout pour ses ouvrages, dans le vingt-uniéme volume de ses *Mémoires*. On pouvoit y ajouter divers traits qui font connoître le caractere de Peletier. Son zele pour la réformation de l'orthographe qu'il croyoit corrompue, ne l'engagea pas seulement à composer sur ce sujet plusieurs ouvrages où il s'efforce de prouver que l'on ne devroit jamais écrire autrement que l'on ne prononce, il parloit encore de son systême dans presque tous les écrits qu'il publioit. Dans son avis au lecteur qui est au-devant de sa traduction de l'art poëtique d'Horace en vers françois, il rapporte trois raisons qu'il croit décisives en faveur de son systême, quoiqu'assez mauvaises, sur-tout la premiere, que *comme la parole est significative de la pensée, semblablement l'ortographe de la parole à laquelle elle doit obéir fidélement; de sorte qu'écrire autrement qu'on ne prononce, est comme si on parloit autrement qu'on ne pense.* Les deux autres raisons ne valent gueres mieux : Peletier prétend que l'orthographe ordinaire admet des lettres inutiles & superflues; ce qui tient, dit-il, notre langue en sujettion, & que cette abondance empêche qu'on ne mette notre langue en regle. Du reste l'auteur avoit beaucoup de zéle pour la perfection de notre langue : il en fait l'apologie dans son épître dédicatoire de la même traduction de l'art poëtique d'Horace, à M. le Perot, écuyer-sénéchal du Maine. Le pere Niceron ne cite que l'édition de 1545. & la cite comme la premiere de cette traduction de l'art poëtique. Ç'en étoit la seconde, puisque Peletier dit lui-même dans le titre, que cet ouvrage a été *reconnu* par lui depuis la premiere impression. Il y en a eu aussi plusieurs autres depuis celle de 1545. comme on peut le voir dans le tome 3. de la *Bibliothéque Françoise* ou *Histoire de la litterature françoise*, &c. Dans son épître à saint Gelais, qui est la derniere piéce de ses œuvres poëtiques citées dans l'article du pere Niceron, Peletier paroît assez mécontent de l'emploi de traducteur qu'il avoit plus d'une fois exercé; & il en a dit ces raisons.

Qu'en translatant
Y a grand peine, & de l'honneur pas tant :
Car du profit, je suis, sans en mentir,
Jusques ici encore à m'en sentir.
Le plus souvent la régle & loi du mettre
Nous rend contraints d'ajouter ou d'omettre :
Ou en voulant suivre fidélement
L'original, il nous prend tellement,
Qu'il fait user d'une grand'périphrase,
Qui veut sauver du vulgaire la phrase :
Et ceux qui n'ont qu'à l'un des deux respect,
Ils vous tiendront d'ignorance suspect.
Voilà des points assez avantageux,
Pour refroidir un homme courageux,
Et le tirer de cette intention
Pour s'adonner à son invention.

Quoique Peletier ait beaucoup écrit en vers françois, il convient dans la même épître, que son talent pour ce genre d'écrire n'étoit pas excellent.

Car poësie en moi n'est, Dieu mercy
Le meilleur don, & n'est le pire aussi
Que par faveur m'aint départi les cieux.

Il revient encore dans la même épître à son systême pour

l'orthographe; & il emploie toute la fin de la même piéce à en faire l'apologie. On trouve dans le même recueil une autre piéce en vers lyriques fort sensée, contre ceux qui blâment l'étude des mathématiques pour laquelle il avoit beaucoup de penchant, & dans laquelle il a réussi. Cette piéce est aux feuillets 77. & 78. Dans l'énumération que le pere Niceron a faite des piéces du même recueil, il a oublié un recueil de *vers lyriques de l'invention de l'auteur*, dans lequel on trouve une description des quatre saisons : une invitation à Ronsard pour l'engager à venir à la campagne : le chant du desesperé : vers contre un médisant; c'est-à-dire, contre un censeur de ses ouvrages : la piéce contre ceux qui blâment les mathématiques : une autre sur les grandes chaleurs de l'an 1547. une ode galante de Ronsard, & la reponse de Peletier : autre piéce galante à une dame : autre à un poëte qui n'écrivoit qu'en latin; c'est encore une apologie de notre langue : enfin des vers à Marguerite, reine de Navarre.

PELETIER, (Claude le) controlleur général des finances, &c. *Supplém. tom. 2. ajoutez que* dame *Françoise* le Peletier, sa fille, veuve de *Jean-Pierre* d'Argouges de Rannes, doyen des conseillers d'état, est morte à Paris le 14. Janvier 1745. âgée de quatre-vingt-quatre ans, étant née le 15. Mars 1660. Elle avoit été mariée le dernier de Janvier 1677. avec M. d'Argouges, & en a laissé, entr'autres enfans, M. d'Argouges, lieutenant civil, & M. le marquis d'Argouges, lieutenant général des armées du roi, &c..... La femme de M. *Claude* le Peletier est morte au mois d'Octobre 1671. (non 1667.) *comme on le dit dans le Supplément*. Claude le Peletier avoit d'abord été conseiller au Châtelet . .. il fut en 1686. président à mortier au parlement de Paris. Il se démit de lui-même en 1689. de la charge de controlleur général des finances, qui fut donnée à M. de Pontchartrain, & non, comme quelques-uns l'ont dit, à M. le Peletier de Souzy. En 1691. le roi lui donna la sur-intendance des postes. Ce fut au mois de Septembre 1697. qu'il quitta tout-à fait la cour de l'agrément du roi. En 1698. il demanda au prieur des Chartreux de Paris la cellule de saint Bruno qui est au dessus du réfectoire; & il y a passé douze carêmes de suite, assistant tous les jours à l'office divin. Le cardinal d'Estrées, M. le duc de Beauvilliers, & le maréchal de Catinat y alloient souvent dîner avec lui. Il passoit le reste de l'année à sa terre de Villeneuve-le-Roy. Il en a fait la description en latin, adressée au célébre M. Rollin : on lit cette description pag. 58. & suivantes de l'écrit suivant : *Claudii Peleterii regni administri vita*, &c. *accurante Joanne Boivin bibliothecæ regiæ custode*, &c. à Paris, 1716. *in*-4°. cette vie est curieuse & bien écrite.

PELETIER, (*N.* le) docteur de Sorbonne, *mentionné dans le Supplément de* 1735. *au mot* PELLETIER, abbé de saint Aubin d'Angers, &c. *ajoutez qu'*il se nommoit *Charles-Maurice*, & qu'il étoit fils de *Claude* le Peletier, *dont on vient de parler*, & frere de M. *Louis* le Peletier, premier président du parlement de Paris. Il entra fort jeune à saint Sulpice. Etant superieur du séminaire d'Angers dans le tems que son frere Michel le Peletier en étoit évêque, il en fit construire la plus grande partie des bâtimens. Après avoir long-tems gouverné saint Sulpice sous M. Leschassier, il en fut élu superieur après la mort de celui-ci, arrivée en 1725. Il est mort à Issy près Paris le 7. Septembre 1731. (d'autres nous ont marqué 1733.) âgé de soixante-cinq ans, & fut enterré dans la chapelle du séminaire. Il consacroit la plus grande partie de son revenu pour faire élever de jeunes ecclésiastiques. Messieurs de saint Sulpice ont fait graver son portrait, où l'on voit au bas une inscription qui exprime son caractere. La famille des Peletiers est originaire du Mans, où l'on dit qu'elle subsiste encore. On ajoute que le poëte françois du même nom, *dont on a parlé plus haut*, étoit de cette famille. Il faut donc écrire ces noms *Peletier* non *Pelletier*, à moins qu'on ait ajouté depuis une L auxdits noms. L'usage est, ce semble, d'écrire aujourd'hui PELLETIER.

PELEUS, (Julien) né à Angers d'une famille honnête, montra de bonne heure une grande inclination pour l'étude. Il embrassa particulierement celle de la jurisprudence; & ayant été engagé à venir à Paris pour y faire usage de ses talens, il parut au barreau avec éclat, & fut l'ami des plus illustres jurisconsultes & des plus célébres avocats de son tems. Il fut avocat au conseil dans un tems où il n'y en avoit que deux qui étoient choisis entre les plus habiles avocats du parlement. En 1600. le roi lui accorda un brevet de conseiller d'état; & il a eu aussi le titre d'historiographe de sa majesté. Il étoit marié, & avoit épousé *Madelene* Constantins, dont il eut, entr'autres enfans, *Madelene* Peleus, qui épousa au mois de Janvier 1612. *Joseph* Dorat, seigneur de Nogent, secretaire des commandemens de la reine Marguerite, depuis secretaire du roi, &c. *Voyez* DORAT. Après la mort de Henri III. Julien Peleus reçut ordre de faire l'oraison funébre de ce prince à Angers, & il la prononça dans cette ville au mois d'Août de l'an 1589. Si on l'en croit, ce discours fut extrêmement applaudi : cependant il ne le fit point imprimer alors, mais dans la suite, *voulant*, dit-il, *laisser à l'avenir une image de la piété qu'il portoit à son prince*, il publia ce discours en 1601. à Paris, chez Claude Morel, & le dédia à Henri IV. L'année précédente 1600. il avoit adressé au même prince un *panégyrique au peuple de France*, où il parle de la conversion de Henri IV. & fait un portrait fort peu avantageux des vices de son tems. L'attachement qu'il eut pour son roi se montra encore par d'autres écrits. Il fit en vers françois *l'épithalame* de ce prince, lors de son mariage avec Marie de Médicis; & cette piéce qu'on ne lit pas certainement avec plaisir, fut imprimée en 1601. avec d'autres poësies du même auteur qui ne prouvent point ses talens pour ce genre d'écrire. Les autres poësies de ce recueil sont : l'*Epithalame de M. le vidame du Mans, & de mademoiselle de Rambouillet* : l'*Epitalame de Pierre du Bellay, prince d'Yvetot, & baron de Touarçay, & de mademoiselle de Rambouillet : Panegyrique funébre de Pierre du Bellay, prince d'Yvetot, & baron de Touarçay* : cette piéce est extrêmement longue : enfin l'*Adieu à M. de Verdun, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, premier président au parlement de Toulouse* : il paroît par cette piéce que Peleus avoit beaucoup d'accès auprès de ce magistrat, & qu'il en avoit reçu plusieurs faveurs. Ce fut encore par un effet de son affection pour Henri IV. que Julien Peleus écrivit l'histoire de ce prince sous ce titre : *Histoire de la vie & faits de Henri le Grand, contenant ce qui s'est passé depuis l'usurpation du royaume de Navarre par Ferdinand roi d'Aragon, jusqu'en* 1593. quatre volumes *in*-8°. à Paris, 1613. & 1616. L'abbé Lenglet dit *que c'est peu de chose, & que l'auteur étoit un médiocre historien*. Le pere le Long, dans sa *Bibliothéque des historiens de France*, pag. 439. attribue à Peleus *le Cavalier François*, imprimé en 1605. *in*-8°. & pag. 722. *Le premier president du parlement de France*, à Paris, 1611. *in*4°. L'abbé Lenglet cite un autre ouvrage historique du même, intitulé : *Histoire de la derniere guerre entre les Suédois & les Danois en l'an* 1610. *jusqu'à la paix conclue en* 1613. à Paris, 1622. *in*-8°. L'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Julien Peleus est : *Les actions forenses singulieres & remarquables, contenant la substance des plaidoyez & moyens des parties, avec les arrêts des cours souveraines intervenus en chaque cause* : la seconde édition de cet ouvrage, beaucoup plus ample que la premiere, est un gros volume *in*-4°. imprimé en 1604. à Paris, chez Nicolas Buon, & divisé en huit livres, dont chacun a une dédicace particuliere. Le premier livre est dédié à Nicolas Potier, seigneur de Blanc-Menil, conseiller du roi en son conseil d'état, chancelier de la reine, & président au parlement de Paris : le second à Jean Forget, président au même parlement : le troisiéme à Auguste de Thou, président au même parlement : le quatriéme à Antoine Seguier, seigneur de Villiers, président au même parlement : le cinquiéme à Edouard Molé, président au même parlement : le sixiéme au président Antoine le Camus : le septiéme à Pierre Viole, seigneur d'Athis, président en la cour des aides à Paris : le huitiéme enfin à M. Boilesve, seigneur de la Maurousiere, lieutenant général au siége présidial

présidial d'Angers. Ces épîtres dédicatoires sont autant d'actes de reconnoissance de la bienveillance & de l'estime que ces magistrats avoient pour Julien Peleus; mais elles n'apprennent rien de plus de la vie de l'auteur. A l'égard de l'ouvrage en lui-même, il nous a paru que l'on y trouvoit beaucoup de questions utiles, & plusieurs qui sont singulieres. Il y en a un grand nombre dont l'auteur ne donne presque que l'exposé & la décision. De ces différens ouvrages de Paleus, nous n'avons vu par nous-mêmes que ses actions forenses, les deux discours mentionnés d'abord, & les poësies citées : *Juliani Pelei quæstio singularis de solutione matrimonii ob defectum testium non apparentium in senatu tractata & judicata*, à Paris, chez Morel, 1602. *in*-8°. Nous trouvons cet écrit cité sous un autre titre, supposé que ce soit le même ouvrage : *Juliani Pelei quæstiones de clandestinis nuptiis, & de solutione matrimonii ex causa frigoris* : ce livre a paru aussi *in*-8°. à Paris en 1602. ce qui paroît confirmer que c'est le même qui est cité auparavant.

PELHESTRE. (Pierre) *Supplément tom. 2. pag. 33. corrigez & ajoutez ce qui suit.* On le nomme PELESTRE ou PELHESTRE : c'est le dernier. Ce fut en 1703. qu'il fit imprimer sa critique des *Essais de litterature* qui sont de feu M. l'abbé Tricaut de Belmont, de l'académie de Lyon, mort à Paris vers le mois d'Août 1739. Cet abbé est encore auteur de quelques autres ouvrages, entr'autres, d'une relation du conclave où Benoît XIII. fut élu. L'écrit de M. Pelhestre est intitulé : *Remarques critiques sur un livre intitulé :* Essais de litterature pour la connoissance des livres, *imprimé à Paris ès années* 1702. & 1703. ces remarques sont *in*-12. chez Ribou & Clousier, pag. 92. sans la préface, ce n'est qu'une premiere partie ; mais qui, je crois, n'a pas eu de suite. Dans la préface, M. Pelhestre expose ce qui l'a porté à écrire contre les *Essais*, & il y maltraite beaucoup l'auteur. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Février 1703. il y a encore d'autres remarques de M. Pelhestre sur le même ouvrage de l'abbé Tricaut qui y répondit, & fit inseter sa réponse dans les mêmes *Mémoires*, au mois de Juillet 1703. *Voyez* aussi les mois de Novembre & Décembre.

PELISSIER ou PELLICIER, (Guillaume) premier du nom, *dont on dit un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit natif de Melgueil, & fort versé dans les matieres de théologie. Il étoit chanoine & celerier de Maguelonne, lorsqu'il fut élu évêque même de Maguelonne, après la mort d'*Izarn* de Barriere, arrivée le 19. Août 1498. Dans la premiere année de son épiscopat, qui fut aussi celle du régne de Louis XII. il reçut des lettres de ce prince pour l'établissement de quatre professeurs royaux en théologie. Son zéle pour la discipline réguliere parut dans toutes les occasions où il put en donner des marques. Les démêlés qui survinrent entre le pape Jules II. & le roi Louis XII. ayant donné lieu à la tenue d'un concile nationnal à Tours, Guillaume Pelissier y fut appellé, & y souscrivit à la convocation d'un concile général à Pise, aux premieres sessions duquel il assista. On lui attribue la réformation qui fut faite après les premieres années du XVI. siécle, des livres d'église à l'usage de son diocèse. Se voyant avancé en âge, il se démit de son évêché en faveur de GUILLAUME Pelissier son neveu, prélat fort sçavant, *dont on a donné un article dans le Dictionnaire historique, & dont on parle ci-après.*

PELISSIER ou PELLICIER, (Guillaume) second du nom, *dont on parle dans le Dictionnaire historique, ajoutez ce qui suit :* il n'étoit pas encore dans les ordres sacrés lorsqu'il fut coadjuteur de son oncle. Le roi François I. le nomma parmi les seigneurs qui accompagnerent la duchesse d'Angoulême sa mere, au traité de Cambrai. En 1532. il reçut & harangua ce prince lors de son passage par Montpellier. Il accompagna ensuite le roi à Marseille, & partit ensuite pour Rome, où, après trois années de séjour, il obtint du pape Paul III. une bulle pour la sécularisation de son chapitre, & la translation de son siége à Montpellier. Cette bulle est de 1536. On peut voir ce point d'histoire traité avec étendue dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre 5. Guillaume Pelissier l'ancien mourut en 1529.

PELLEGRIN, (Simon-Joseph de) poëte François, étoit fils d'un conseiller au siége de Marseille, où il naquit. Dans sa premiere jeunesse il s'engagea dans l'ordre des religieux Servites, & demeura long-tems parmi eux à Moûtiers au diocèse de Riès. Dans la suite ennuyé de ce genre de vie, il le quitta, revint à Marseille au commencement de ce siécle, s'embarqua sur un vaisseau en qualité d'aumônier, & fit une ou deux courses. Il étoit de retour en 1703. Son amour pour la poësie, qu'il a toujours cultivée, s'étoit déja déclaré. Mais la piéce la plus ancienne que l'on connoisse de lui est son *Epitre au roi sur les glorieux succès des armes de sa majesté en 1703.* qui remporta le prix de l'académie françoise en 1704. Avec cette épitre l'auteur envoya une ode sur le même sujet, & s'étant rendu à Paris, il reçut lui-même le prix qui lui étoit adjugé. M. l'abbé de Choisi lui dit en cette occasion, qu'il avoit eu un concurrent qui avoit balancé quelque tems les suffrages de l'académie. L'abbé Pellegrin désira de le connoître ; on lui dit que c'étoit l'auteur d'une ode reçue en même tems que l'épitre. Il se trouva que cette ode étoit celle qu'il avoit lui-même envoyée, & qu'ainsi il n'avoit été que le concurrent de lui-même. Cette singularité fit quelque bruit. Madame de Maintenon voulut connoître l'auteur des deux piéces, l'abbé Pellegrin en fut très-bien reçu, & comme il se croyoit sans cesse poursuivi par les religieux Servites avec qui il ne vouloit plus demeurer, il profita de cette circonstance pour supplier madame de Maintenon de lui obtenir une dispense du pape & un bref de translation dans l'ordre de Clugni, ce qui lui fut accordé. L'abbé Pellegrin fit par reconnoissance des cantiques pour les demoiselles de saint Cyr, qui ont été imprimés. Il remporta aussi plusieurs prix aux jeux floraux de Toulouse, qui lui ont fait honneur. Comme il étoit sans biens, il avoit imaginé pour subsister, d'avoir chez lui une boutique ouverte, pour ainsi dire, d'épigrammes, de madrigaux, d'épithalames, de complimens pour toute sorte de fêtes & d'occasions, qu'il vendoit plus ou moins selon le nombre des vers & leur différente mesure. Il ne cessa aussi de travailler, depuis qu'il eut fixé son séjour à Paris, pour les différens théâtres qui sont établis dans cette ville, & pour celui de l'opéra comique que l'on vient de supprimer. Ce genre d'ouvrages n'étant nullement assorti avec l'honneur qu'il avoit d'être revêtu du sacerdoce, feu M. le cardinal de Noailles lui interdit la célébration de nos saints mystères ; & cet interdit n'a jamais été levé. Du reste l'abbé Pellegrin a passé pour homme de probité ; une grande partie de ce qu'il retiroit de ses travaux, il le donnoit à sa famille qui n'étoit pas à son aise, & il se refusoit souvent à lui-même ce qui lui eût été le plus nécessaire. Sa modération étoit telle, que quoiqu'il ait été souvent l'objet de beaucoup de traits satyriques, il n'a jamais répondu sur le même ton, ni attaqué la réputation de personne. On assure qu'il est mort dans de grands sentimens de religion. Il avoit quatre-vingt-deux ans, lorsqu'il mourut à Paris le cinquiéme de Septembre 1745. Voici la liste de ceux de ses ouvrages que nous connoissons, ou que nous trouvons cités comme étant de lui. 1. *Cantiques spirituels sur les points les plus importans de la Religion*, sur différens airs d'opéra, pour les dames de saint Cyr, à Paris, *in*-8°. 2. Autres *Cantiques sur les points principaux de la religion & de la morale*, à Paris, 1725. *in*-12. 3. *Histoire de l'ancien & du nouveau Testament*, mise en cantiques, sur les airs des opéra & vaudevilles, 2. vol. *in*-8°. Paris, 1705. 4. *Les Pseaumes de David* en vers françois, sur les plus beaux airs de Lulli, Lambert & Campra, à Paris, 1705. *in*-8°. 5. *L'Imitation de Jesus-Christ*, sur les plus beaux vaudevilles, à Paris, 1729. *in*-8°. 6. *Les Oeuvres d'Horace* traduites en vers françois, éclaircies par des notes, augmentées d'autres traductions & piéces de poësie, avec un discours sur ce célebre poëte, & un abregé de sa vie, à Paris, 1715. 2. vol. *in*-12. Il n'y a que les cinq livres d'odes qui soient traduites. Les poësies que l'abbé Pellegrin a ajoutées à la suite de sa traduction,

sont : (1. six *Odes à la louange de saint François de Sales*, c'est-à-dire, sur sa chasteté, sa charité, sa douceur, son introduction à la vie dévote, sa canonisation, & sur l'amour des filles de la Visitation pour ce saint prélat. Ces piéces sont traduites des vers latins de feu M. de la Fosse, prêtre de la congrégation de saint Lazare. 2. L'Epitre qui a remporté le prix de l'académie françoise en 1704. & l'Ode qui avoit concouru. 3. *Ode sur l'élévation de M. le duc d'Anjou*, fils de France, au trône d'Espagne. 4. *Odes au roi, à M. le duc de Bourgogne, & à la France*, sur la naissance de M. le duc de Bretagne. 5. *Ode sur l'ambition*. 6. *Poëme sur le triomphe de la grace dans la conversion de saint Paul*. 7. *Ode sur la prise de Lérida*, à M. le duc d'Orleans. 8. *Ode sur le siége de Toulon*. 9. *Ode à l'honneur de M. de la Motte*, pour le jour de sa réception en l'académie françoise. 10. Enfin, *Ode sur la bataille de Villa-vitiosa*.) 7. *Etrennes & Odes à tous les princes Chrétiens*, *in*-4°. 8. *Polydore*, tragédie, représentée en 1705. dédiée à M. d'Argenson, avec une préface, à Paris, 1706. *in*-12. 9. *La mort d'Ulysse*, tragédie représentée en 1706. à Paris, 1707. *in*-12. 10. *Le Nouveau Monde*, comédie en trois actes, en vers, avec un prologue, des divertissemens & une préface, représentée en 1722. à Paris, 1723. *in*-12. 11. *Le Divorce de l'amour & de la raison, suite du Nouveau Monde*, comédie héroïque en trois actes, en vers, avec un prologue, des divertissemens, & un discours sur la maniere dont on juge des ouvrages de théâtre, représentée en 1723. à Paris, 1724. *in*-12. 12. *Le Pastor fido*, pastorale héroïque, en trois actes, en vers libres, représentée en 1726. avec un prologue & une préface, à Paris, 1726. *in*-8°. 13. *La fausse inconstance*, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1732. Cette piéce avoit déja paru sous le titre *du Pere intéressé*, ou *des vrais amis*, comédie en vers, & en cinq actes, représentée en 1720. Elles ne sont imprimées ni l'une ni l'autre. 14. *Pelopée*, tragédie représentée en 1733. dédiée à M. le maréchal de Villars, par une épitre en vers, avec une préface, à Paris, 1733. *in*-8°. 15. *Médée & Jason*, opera ou tragédie en musique, représentée en 1713. Elle a été imprimée la même année, à Paris, *in*-4°. sous le nom d'*Antoine de la Roque*, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, auteur du *Mercure de France* ; mais on assure que les paroles de cet opéra sont de l'abbé Pellegrin. 16. *Thelemaque* ou *Calypso*, tragédie en musique, avec un prologue, 1714. *in*-4°. 17. *Renaud*, ou *la suite d'Armide*, tragédie en musique, avec un prologue, 1722. *in*-4°. 18. *Jephté*, tragédie sainte en musique, avec un prologue, 1732. *in*-4°. 19. *Hippolyte & Aricie*, tragédie en musique, avec un prologue, 1733. *in*-4°. 20. *Catilina*, tragédie, à Paris, 1742. sous le nom du *chevalier de Pellegrin*, frere de l'auteur : cette tragédie n'a pas été représentée. 21. *L'Inconstant* ; ou les trois épreuves, pour le théâtre de la comédie italienne, comédie en trois actes, en vers, représentée en 1727. 22. *Arlequin à la guinguette*, piéce en trois actes, à la muette, avec des écriteaux, représentée sur le théâtre de l'opera comique, dans le jeu du sieur chevalier Pellegrin, le 25. Juillet 1711. C'est par cette piéce que ce jeu s'ouvrit. 23. *Le pied de nez*, piéce en trois actes, pour le même jeu, en 1718. 24. *Arlequin rival de Bacchus*, piéce en trois actes, pour l'opera comique, représentée en 1721. On attribue à l'abbé Pellegrin plusieurs autres piéces, entr'autres, celles qui composent le théâtre de madame Barbier, & celles qui ont paru sous le nom du chevalier de Pellegrin, & sous celui d'Antoine de la Roque : mais nous ne sommes pas assez instruits de ces anecdotes pour rien assurer. Lorsqu'Antoine de la Roque fut chargé de la composition du Mercure, l'abbé Pellegrin eut pour son partage l'article concernant les spectacles, qui fait partie de chaque volume du Mercure ; & après la mort de M. de la Roque, on lui donna une pension de deux cens livres sur la continuation du même ouvrage périodique. Dans l'un des *Mercures* pour l'année 1731. on trouve une critique du solide ouvrage du pere le Brun, prêtre de l'Oratoire, sur la comédie, &c. & l'on attribue cette critique à l'abbé Pellegrin. Ce petit écrit a été réfuté par feu M. l'abbé Granet, sous le nom d'un conseiller de Grenoble. Voici le jugement que M. Fréron porte de l'abbé Pellegrin dans ses *Lettres de madame la comtesse de ** sur quelques écrits modernes* : « Le théâtre » lyrique a perdu son patriarche en la personne de » l'abbé Pellegrin, qui avoit une pension sur le *Mercure*. Il est mort le 5. du mois de Septembre 1745. » âgé de quatre-vingt-deux ans : on n'a pas rendu assez » de justice à ce fécond écrivain. Il n'étoit pas assurément sans mérite, & nous avons de lui des morceaux, » tels que l'opera de *Jephté*, la tragédie de *Pélopée*, & » la comédie du *Nouveau Monde*, qui feroient honneur » à certains auteurs d'aujourd'hui, qui jouissent d'une » grande réputation d'esprit. . . . L'abbé Pellegrin étoit » né malheureusement sans fortune, ce qui le mit dans » la nécessité de multiplier ses veilles & les fruits de » son travail. On jugea avec raison, qu'un homme » qui faisoit tant de vers, n'en pouvoit guères faire de » bons. Une chose encore qui a pu contribuer au décri » où il étoit tombé, fut sa négligence sur son extérieur. Il étoit bien éloigné du *Luxus eruditus* dont » parle Pétrone ; ou plutôt, on l'auroit pris, à le voir, » pour un véritable *Erudit*, quoiqu'il ne fût rien moins » que sçavant : de plus, la nature lui avoit refusé l'avantage méchanique de s'exprimer avec facilité, & » sa langue servoit fort mal ses idées, défaut essentiel » vis à-vis des trois quarts des gens du monde . . . . . » Du reste il étoit plein de droiture & de mœurs, d'une » candeur & d'une simplicité admirables dans un homme » de son métier, &c. » M. Fréron a raison de condamner la misérable épitaphe satyrique de l'abbé Pellegrin que l'abbé Desfontaines a malignement insérée dans ses feuilles périodiques données sous le titre de *Jugemens sur les ouvrages nouveaux*. Il en rapporte une autre qui ne consiste que dans ces quatre vers :

Prêtre, poëte & Provençal,
Avec une plume féconde,
N'avoir ni fait, ni dit de mal,
Tel fut l'auteur du Nouveau Monde.

Dans le *Mercure de France*, Juin 1746. second volume, on ôte, ce semble, *Le Nouveau Monde* à l'abbé Pellegrin ; car voici ce que l'on dit : « Le théâtre françois a remis *le* » *Nouveau Monde*, comédie métaphysique, entrecoupée » de trois intermedes : les véritables auteurs de cette » piece n'ont jamais voulu se montrer à visage découvert. Quoiqu'on ait plus que des conjectures qui décélent leur travestissement, on ne dévoilera pas un » mystere qu'ils s'efforcent de cacher depuis tant d'années : on ne les nommera point, puisqu'ils ont offert à la curiosité le nom d'un auteur qui s'est bien » voulu charger du rolle de prête-nom. Cette comédie » a été représentée pour la premiere fois dans le mois » de Septembre de l'année 1722. L'*incognito* affecté par » ses auteurs causa bien des tracasseries sur le Parnasse. » On l'attribua d'abord à M. Fuzelier, auteur de *Momus* » *fabuliste*, inventeur de la mode de l'*incognito*, &c. Quand » le Nouveau Monde parut pour la premiere fois, il étoit » chargé d'une scene du poëte, qu'on a très-judicieusement suprimée. » * *Mém. manuscr.* du P. Bougerel, de l'Oratoire. M. de Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, tome troisiéme, au chapitre de l'opera, & dans celui des pieces de la comédie italienne ; & tome second, pag. 81. & suiv. *Mémoires pour servir à l'histoire des Théâtres de la Foire*, (par MM. Parfait) tome second. *Lettres de madame la comtesse de *** &c. tom. 1. pag. 85. & suiv. Le volume du Mercure, cité dans cet article.

PELLETIER, (Gerard) Lorrain, né dans le diocèse de Toul, se fit Jesuite en 1611. à l'âge de 25. ans. Il enseigna les humanités & la rhétorique pendant onze ans, & s'acquit une si grande réputation, qu'on le jugea capable de présider dans le college de sa société à Bourges, aux études des jeunes princes Louis & Armand de Bourbon-Condé. Il est mort à Paris le 14. de Novembre de l'an 1644. Il est auteur du *Palatium reginæ eloquentiæ*,

imprimé à Paris en 1641. *in-fol.* réimprimé à Francfort & à Mayence, sous ce titre : *Palatium reginæ eloquentiæ, revisum ac sensui & moribus Germanorum & aliarum nationum accommodatum à Reverendis Patribus societatis Jesu Moguntinis.* Cet ouvrage a encore été imprimé à Lyon, en 1653. & 1657. *in*-4°. & à Paris en 1663. *in*-4°.

PELLETIER. *Voyez* PELETIER.

PELLETIER, (*N.* le) prieur de sainte Gemme, &c. *Lisez* PELLETIER, (Jean-Baptiste le) &c. *Dans le Supplém. de 1735. on dit que* la seconde édition de la traduction de la vie de Sixte V. est de 1711. Elle est surement de 1685. *in*-12. à Paris, chez Pralard, corrigée & augmentée de tables.

PELLETIER, (Jean le) de Rouen, &c. *On parle de plusieurs de ses ouvrages dans le Supplément de 1735.* Voici ce qu'on a appris depuis concernant sa personne. Il vint au monde le 29. Décembre de l'année 1633. & fut baptisé en l'église de saint Denys à Rouen. Il fut élevé dans la maison paternelle, & la vivacité de son génie le fit appliquer dans sa premiere jeunesse à apprendre diverses choses amusantes. La peinture fut une des principales : il aima aussi la chasse ; & M. Pascal qui se trouva à Rouen dans ce tems-là, se trouvoit volontiers avec lui. Quand M. le Pelletier eut atteint l'âge de vingt ans, comme il aimoit beaucoup la lecture, il forma le dessein d'apprendre le latin, afin de satisfaire l'envie qu'il avoit de lire les auteurs écrits en cette langue, parce qu'on l'avoit assuré qu'il y trouveroit abondamment de quoi s'instruire dans toutes les sciences. Il prit donc un rudiment du P. Codret, qui étoit le livre à la mode en ce tems-là dans les colleges, & l'ayant appris par cœur, il voulut essayer à expliquer les auteurs Latins : mais ayant senti le besoin qu'il avoit de secours plus efficaces, il s'adressa à un maître de latin, & le pria de l'aider à expliquer les auteurs. Il lui dit, qu'il ne lui demandoit ni regles ni instructions, mais seulement qu'il lui expliquât les difficultés qu'il lui proposeroit ; & il lui apporta un Tacite, par lequel il voulut commencer. Il a dit dans la suite, que ce maître lui avoit été fort utile durant un mois ; mais au milieu du second, il lui dit qu'il voyoit bien qu'il le fatiguoit, qu'il le remercioit de ses instructions qui l'avoient mis en état de pouvoir travailler seul. Depuis ce tems-là il continua en effet ses études seul. Outre le latin, il apprit encore sans maître les langues espagnole & italienne, ensuite la langue grecque, puis les mathematiques, l'astronomie, l'architecture, la médecine & tout ce qui a rapport à celle-ci. Une personne de Rouen qui s'étoit livrée durant bien des années à l'alchymie, ayant un jour parlé avec une espece d'enthousiasme de cette science à M. le Pelletier, celui-ci voulut aussi l'étudier dans tous les auteurs qui en ont écrit ; & en six semaines il y fit de grands progrès. Cette étude l'occupa quelques années, & il fit plusieurs expériences. Etant parvenu à l'âge de quarante ans, il se livra à l'étude de la religion qui l'occupa jusqu'à sa mort arrivée le dernier jour d'Août 1711. Il a vécu soixante-dix-huit ans. Son livre intitulé, *Fragmenta regalia,* &c. dont on parle dans le *Supplém. de 1735.* a été réimprimé en 1745. (peut-être à Rouen) sous le titre de Hollande.

PELLISSON-FONTANIER. (Paul) *Supplém. t. 2. il ne suffisoit pas de dire* que l'*Histoire de l'Académie françoise* par M. Pellisson, fût faite à la priere de Faur Fondamente, (académicien de Nismes) *il falloit ajouter que* c'est au même que cette histoire est adressée... Le panégyrique de Louis XIV. par M. Pellisson a été traduit en portugais par madame la comtesse d'Ericeyra .... *Lettres historiques* de M. Pellisson, avec quelques autres pieces, à Paris, trois volumes *in*-12. 1729. Dans les *Mémoires de Trévoux,* Novembre 1729. page 2087. on dit de ces lettres : « C'est comme un journal des voyages & campagnes de » Louis XIV. depuis 1670. jusqu'à 1688. Il y a 273. let- » tres, & quelques autres ouvrages : M. l'abbé d'Olivet a » publié ces lettres, & l'éloge de M. Pellisson, qui est au » commencement, est de lui. » Dans les mêmes *Mémoires,* Janvier 1730. page 188. on dit au contraire, que M. l'abbé d'Olivet déclare publiquement qu'il n'a nulle part à l'édition des Lettres historiques de M. Pellisson. *Dans le Dictionnaire historique, même article de* M. Pellisson, on dit que celui-ci ayant remercié l'académie françoise le 30. Décembre 1652. six jours après il complimenta pour elle le chancelier Seguier à qui l'on venoit de rendre les sceaux. C'est une faute copiée d'après le *Journal des Sçavans* du 4. Mai 1693. M. le chancelier Seguier à qui on avoit ôté les sceaux pour la seconde fois le 7. de Septembre 1651. ne les reprit qu'à la mort du premier président Molé arrivée le 3. de Janvier 1656. & ce fut le 6. du même mois & de la même année 1656. que M. Pellisson complimenta M. le chancelier, comme il est marqué au titre même de ce compliment imprimé dans l'*Histoire de l'Acad. franç.* de M. Pellisson. Le *Traité de l'Eucharistie* de M. Pellisson ne parut qu'après la mort de l'auteur, par les soins de M. Faure Ferriés, qui l'a dédié au pape Innocent XI.

PELOT. (*N.*) *Supplément de 1735. lisez* PELOT. (Dom Jean-Baptiste) ... *On dit qu'*on le tira de la grande Chartreuse, pour le faire supérieur en différentes maisons de son ordre, & que ce ne fut que malgré lui qu'il accepta *ces supériorités,* &c. Dom Pelot n'a été prieur que de la seule Chartreuse de Ville franche en Rouergue ...... *On ajoute que* l'on ignore le tems de sa mort, & qu'il vivoit encore en 1680. Il y a apparence qu'il est mort au commencement de 1680. même, étant coadjuteur (c'est-à-dire, second procureur) de la Chartreuse de Rouen. Voici comment sa mort a été annoncée dans la carte du chapitre général tenu le 20. de Mai 1680. *Obiit D. Joan. Bapt.* Pelot *professus Cartusiæ, Coadjutor domûs sancti Juliani, & aliàs Prior domûs Villæ-franchæ* ... Son frere messire *Claude* Pelot, premier président du parlement de Normandie, mourut le 3. Août 1683.

PENN, (Guillaume) célébre Quaker, &c. *On en parle dans le Supplément de 1735. ajoutez que* s'il n'est pas auteur du *Journal de la vie de* George Fox, publié environ trois mois après la mort de celui-ci, il l'est du moins de la préface de ce journal. Dans la suite il augmenta cette préface, & la fit imprimer séparément sous ce titre : « Courte rela- » tion de l'origine & des progrès de ceux qu'on appelle » Quakers, dans laquelle on donne une exposition claire » & simple de leurs principes fondamentaux, de leurs sen- » timens, leur culte, leur ministere & leur discipline, afin » de prévenir les erreurs & les déguisemens que l'igno- » rance & les préjugés peuvent produire pour abuser de la » crédulité du peuple. » On trouve un extrait de cet écrit dans une *Lettre d'un Quaker à François de Voltaire, écrite à l'occasion de ses remarques sur les Anglois, particulierement sur les Quakers, traduite de l'anglois :* signée, *Josias Martin,* à Londres, 1745. *in*-8°. de 48. pages. Dans la même lettre, on cite de Guillaume Penn des *Avis à ses enfans,* demeurés manuscrits. On montre dans le même écrit que M. de Voltaire n'a connu ni l'histoire ni la doctrine des Quakers, & qu'il a débité bien des fables sur le compte de George Fox. *Dans le Supplément, on dit que* Penn, revenu d'Allemagne en Angleterre, y reçut les derniers soupirs de son pere ; on s'est trompé : le pere de Guillaume Penn étoit mort avant que son fils allât en Allemagne. * Voyez la préface de la lettre adressée à M. de Voltaire, que l'on vient de citer.

PEPIN. (Guillaume) *Suppl. de 1735. t. 2. ajoutez que* ses sermons ont été imprimés en 1528. & 1541. sous ce titre : *De imitatione sanctorum, seu sermones de sanctis R. P. fratris Guillelmi Pepin, ordinis Fratr. Prædicatorum,* in-8°. *Paris.* Son commentaire sur l'Exode est de 1534. à Paris, *in*-8°.

PÉRARD, (Etienne) maître des comptes, naquit à Dijon en 1590. & épousa en 1615. *Claudine* Bretagne, dont il eut plusieurs enfans ; entr'autres, Jules Pérard, conseiller au parlement de Bourgogne, qui suit. Etienne Pérard étoit doyen de sa compagnie, lorsqu'il mourut le 5. Mai 1663. âgé de soixante-treize ans. L'année suivante 1664. on vit paroître de lui un ouvrage qui fait honneur à sa mémoire : le titre est : « Recueil de plu- » sieurs piéces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne, » choisies parmi les titres les plus anciens de la chambre » des comptes de Dijon, des abbayes & autres églises » considérables, & des archives des villes & communau-

» tés de la province, pour justifier l'origine des familles » les plus illustres, & pour instruire des anciennes loix, » coutumes & privilèges des villes de la Bourgogne », à Paris, chez Claude Cramoisy, 1664. *in-fol.* Cet ouvrage fut imprimé par les soins du fils de l'auteur, qui le dédia à M. le prince, & qui promettoit de donner une suite de ces ouvrages sur les mémoires recueillis par son pere en si grand nombre, qu'ils contenoient plus de vingt gros portefeuilles. La chambre des comptes de Dijon conserve aussi deux manuscrits d'Etienne Pérard : 1. Notes sur la second volume de l'histoire de Bourgogne, par André Duchesne, qui est l'histoire généalogique des ducs de Bourgogne, imprimée en 1628. *in-4°.* 2. Prérogatives de la chambre des comptes de Dijon. * *Voyez* les titres des autres manuscrits de M. Pérard, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

JULES Pérard, fils d'ETIENNE, reçu conseiller au parlement de Bourgogne, le 20. Novembre 1641. & mort le 5. Mars 1690. âgé de soixante-seize ans, est auteur des écrits suivans : 1. *Panegyricus Ludovico Borbonio Condæo supremam Burgundiæ præfecturam suscipienti, scriptus,* à Dijon, 1648. *in-fol.* 2. Ode latine (de dix strophes) au-devant du traité de l'abus, par Fevret, éditions de 1654. & de 1667. 3. Ode françoise (de dix strophes) au-devant de l'*Académie des Afflictions* du président Odebert, à Dijon, 1656. *in-4°.* 4. *Bernardo Fuxeo duci Spernonio supremam Burgundiæ præfecturam suscipienti, Julii Perardi munus adventitium*, à Dijon, 1657. *in-fol.* * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, citée plus haut.

PERAULT, (Guillaume) célébre docteur de Paris, & religieux Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire historique* où on le nomme *Guillaume de* PERAUT, *l'on dit que* tous ceux qui l'ont cru archevêque de Lyon se sont trompés; *mais il falloit ajouter cette remarque de* dom Denys de Sainte Marthe, au tome 4. du *Gallia Christiana*, où après avoir fait l'histoire de Philippe de Savoye, qui, sans avoir jamais reçu les ordres sacrés, posséda le siége de Lyon depuis 1245. jusqu'en 1267. ajoûte : « Ce prélat » avoit choisi pour coadjuteur (ou, comme on dit, pour » suffragant), Guillaume Pérault, Dominicain, person» nage fort sçavant, & d'une haute pieté, qui, pendant » dix années entieres, fit toutes les fonctions épiscopa» les dans l'eglise de Lyon, dont il avoit coutume de se » nommer évêque, ainsi qu'il paroît par ses écrits. » Dans le même *Dict. histor. on dit que* le commentaire de Pérault sur la régle de saint Benoît, n'a point été imprimé. Le pere Touron dit au contraire qu'il l'a été, & qu'il n'en a trouvé qu'une seule édition, où on n'a marqué ni le lieu, ni l'annee, ni le nom de l'imprimeur : c'est un *in-8°.* imprimé vers 1500. Le traité *De eruditione principum*, a été imprimé pour la premiere fois à Rome, sous le pontificat de Pie V. l'an 1570. * *Voyez* l'histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par le pere Touron, tom. 1. *Cherchez* aussi l'article de HANAP (Nicolas de).

PEREFIXE. (Hardouin de Beaumont de) *Supplément tom. 2.* Son histoire du roi Henri IV. parut d'abord en Hollande en 1661. *in-12.* & l'année suivante à Paris, *in-4°.* corrigée & augmentée par l'auteur. Il y en a eu encore depuis d'autres éditions.

PEREIRA de la CERDA, (Joseph) Portugais, cardinal de la sainte Eglise Romaine. Il fut d'abord docteur en droit canon, député & inquisiteur du saint office dans l'inquisition d'Evora, prieur de l'église paroissiale de saint Laurent de Lisbonne, & ensuite grand prieur du couvent de Palmella, de l'ordre militaire de saint Jacques. Peu de tems après, il fut fait évêque de Faro, le 8. Juin 1716. Il fut élevé au cardinalat le 29. Novembre 1719. par le pape Clement XI. après la mort duquel il passa à Rome, où il n'arriva que depuis l'élection d'Innocent XIII. Ce nouveau pape lui donna le chapeau dans un consistoire public, le 10. Juin 1721. le 16. il lui assigna le titre presbyteral de sainte Susanne. Le cardinal Pereira assista au conclave dans lequel le feu pape Benoît XIII. fut élu en 1724. Il continua de séjourner à Rome jusqu'au 27. Avril 1728. qu'il en partit, en conséquence des ordres du roi son maître, pour retourner en Portugal. Il mourut dans sa ville épiscopale de Faro au royaume des Algarves en Portugal, le 28. Septembre 1738. âgé de 77. ans, quatre mois & deux jours, étant né à Moura, diocèse d'Evora, le 26. Mai 1661. Au mois de Juillet de la même année 1738. il parut à Lisbonne un volume imprimé des sermons composés & prêchés par ce cardinal.

PERIMEZZI. *Cherchez* PERRIMEZZI.

PERIN, (Leonard) né en 1565. à Stenai, ville de Lorraine, dans le territoire de Verdun, fit ses études à Paris, & entra dans la société des Jesuites à Verdun le 25. de Septembre de l'an 1580. il y fut dans la suite profès des quatre vœux. Il professa d'abord les humanités à Paris, ensuite la rhétorique à Nevers, & depuis il regenta quelques cours de philosophie à Paris. En 1595. il fut envoyé à Pont-à-Mousson, où on le chargea d'abord de la théologie scholastique, & ensuite de l'interprétation des livres saints. Après quatre années, paroissant avoir besoin de repos, il ne se délassa qu'en exerçant le ministere de la parole : il entreprit sur-tout de combattre dans ses discours les Calvinistes dont les erreurs se répandoient dans le Barrois. Il étoit occupé de cette fonction, lorsqu'ayant sçu qu'il manquoit à Pont-à-Mousson un professeur de rhétorique, il s'offrit pour en remplir la place; ce qu'il fit pendant trois ans. On le rappella après ces trois années à un emploi plus digne de son zéle; il fut chargé d'une chaire de théologie, & il la remplit pendant six ans. Son mérite l'ayant fait élire chancelier de l'université de Pont-à-Mousson, il en exerça les fonctions pendant sept ans avec une grande distinction : il paroissoit propre à tous les emplois. Il fut recteur de la même université dans des tems fort difficiles; & cependant il s'acquit l'estime, l'amitié & même la vénération de presque tous ceux qui le connurent. Sa piété, sa science, son zéle à secourir ses compatriotes dans les malheurs que la guerre entraînoit après soi, & que les armes des François leur faisoient éprouver, lui attiroient cette considération. Presque tous les Jesuites qui étoient alors à Pont-à-Mousson, étant Lorrains, & ayant eu ordre de se retirer, le pere Perin eut seul la liberté de demeurer. Ce pere fut affligé les dernieres années de sa vie de maladies compliquees qui le conduisirent enfin au tombeau : il mourut à Besançon le 10. de Février de l'an 1638. Voici la liste de ses ouvrages : 1. *Epistola tomo secundo commentariorum Joannis Maldonati præfixa,* à Pont-à-Mousson, 1597. *in-fol.* 2. *Oraisons funèbres sur le trepas de Charles III. duc de Lorraine ... & de son fils Charles, cardinal de Lorraine*, évêque de Metz, prononcées à Nancy les 18. 19. & 20. de Juillet : à Pont-à-Mousson, 1608. *in-12.* 3. *Pompa funebris & justa Carolo III. Lotharingiæ persoluta, æneis figuris expressa in-folio expanso & latinè explicata*, à Pont-à-Mousson. 4. *Communis vitæ inter homines scita urbanitas*, à Pont-à-Mousson, 1617. *in-16.* à Paris, 1638. *in-4°.* à Rouen, 1651. *in-16.* &c. c'est une traduction d'un écrit françois composé par les pensionnaires du collége de la Fléche, sous le titre de *Bienséance de la conversation entre les hommes :* le pere Perin y ajouta les régles qu'on doit observer étant à table. 5. *Trasonica Pauli Ferrii Metensis Calviniani ministri in specimine ab eo edito scholastici orthodoxi dispecta, castigataque amice*, à Pont-à-Mousson, 1619. *in-8°.* 6. *Sacra atque hilaria Mussipontana ob relatos à Gregorio XV. autoritate apostolica in ecclesiasticum sanctorum album & canonem Ignatium Loyolam & Franciscum Xaverium sanctitate & miraculis claros, societatis Jesu soles geminos : primùm gallicè edita, post è gallico in latinum sermonem conversa, utrobique formis æneis illustrata*, à Pont-à-Mousson, 1623. *in-4°.* c'étoit le pere Louis Wapy, Jesuite, qui avoit donné d'abord cet ouvrage en françois. Voyez WAPY. 7. *Vita sancti Nicolai, Myrensis episcopi, Lotharingiæ patroni, collecta ex probatis autoribus distributéque scripta*, à Pont-à-Mousson, 1627. *in-12.* * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jesuite.

PERKINS, (Guillaume) théologien Anglois, *dont on ne dit qu'un mot*, d'après Konig, *dans le Dictionnaire historique*, naquit à Marston dans le comté de Warvich, & fit la plus grande partie de ses études dans l'université de

Cambridge, où il prit le bonnet de docteur. Il s'attacha dans la suite à expliquer l'Ecriture Sainte, dont il fit presque son unique étude. Il mourut en 1602. extrêmement regreté à cause de sa science, de sa modération & de la sagesse de ses mœurs. Lætus, dans son *Compendium historicum*, & Crouvæus dans son livre des écrivains ecclésiastiques, en ont parlé avantageusement. Les œuvres de Perkins, presque toutes écrites en anglois, ont été traduites & recueillies en trois volumes *in fol.* Abraham Vandermill en fit une édition à Genève l'an 1618. on en fit une autre dans la même ville en 1624. sur les mémoires de Thomas Drax, docteur Anglois, qui étoit de la même province que Perkins. Les titres latins des ouvrages de celui-ci, sont : *Theologiæ descriptio*, 1596. *in*-8°. *Specimen digesti, sive harmonia bibliorum veteris & novi Testamenti*, à Cambridge, 1598. *in-fol. Expositio in Matthæi capita 5. 6. & 7. Commentarius in epistolæ ad Galatas caput 5. In epistolam ad Hebræos : In epistolam Judæ : In Apocalypsis tria priora capita*, &c. * *Voyez* le pere le Long, *Bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* pag. 899.

PEROT. (Nicolas) *Supplément de 1735. tom. 2......*: Saxo Ferrato, *dont il est parlé dans cet article*, est une ville de l'état de l'Eglise dans la Marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin. Outre les ouvrages de Nicolas Perot, mentionnés dans le *Dictionnaire historique & dans le Supplément*, il a fait 1°. une version latine de l'*Enchiridion* d'Epictete, qu'il a dédiée au pape Nicolas V. On lit ces mots après la dédicace : *Nicolai Perotti poëtæ laureati in Epicteti philosophi Enchiridium, à se è græco in latinum translatum præfatio finit.* Jean-Albert Fabricius ne parle point de cette version dans sa bibliothéque grecque, où il nomme pour premier traducteur latin d'Epictete, Ange Politien. 2°. Le commentaire de Simplicius sur la physique d'Aristote : Perrot, dans une lettre à Jean Tortellius d'Arezzo, de la fin de Décembre 1450. dit qu'il a achevé cette traduction, & lui demande de lui envoyer *Tatien*, si le pape le juge à propos, afin qu'il le mette aussi en latin. Jean-Albert Fabricius & les autres qui ont écrit des traducteurs, ont ignoré ce qu'on vient de dire : la premiere traduction latine de Simplicius, qui ait été connue jusques là, est celle de *Lucillus Philalethæus* en 1543. & la plus ancienne de Tatien, dont il soit parlé, est celle de Gesner en 1555. * *Disquisitio de Nicolai V. pontificis maximi, erga litteras & litteratos viros patrocinio*, par M. Dominique Georgi, à la suite de la vie du pape Nicolas V. par le même, écrite en latin, & imprimée à Rome en 1742. *in*-4°. Voyez les pag. 183. & 184. Dans le même ouvrage, pag. 206. & 207. on trouve deux lettres latines du pape Nicolas V. à Nicolas Perot : dans la premiere, datée du 28. Août 1452. le pape félicite Perot de sa traduction du premier livre de l'historien Polybe, & l'exhorte à traduire les autres livres : dans la seconde, qui est du 3. Janvier 1454. le pape le remercie du troisiéme livre de Polybe, &c. Dans le *Dictionnaire historique, on dit que* Nicolas Perot a fait un *Commentaire sur Martial* : ce n'est autre, sans doute, que son ouvrage intitulé : *Cornucopia, seu latinæ linguæ commentarii*, dans lequel il prend occasion de ce quil dit pour expliquer ce poëte, de traiter de toute la grammaire ; c'est ce que font observer Louis Odaxi de Padoue dans son épître dédicatoire à Guidi, duc d'Urbin, & Pyrrhus, neveu de Nicolas Perot, dans celle qu'il a adressée à Frederic, duc d'Urbin, & qui se trouve dans quelques éditions de la *Cornucopia*. On a de cet ouvrage une édition faite à Venise en 1490. * *Voyez* sur cela le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 154. & suiv.

PERPETUE, sainte, &c. *Supplément tom. 2. ajoutez que* cette sainte est auteur de la premiere partie des actes de son martyre, & de ses compagnons.

PERPINIEN. (Pierre-Jean) sçavant Jesuite, *dont on n'a dit qu'un mot dans le Supplément de 1735. où il est nommé* PERPIGNAN, étoit Espagnol, né à Elche, dans le royaume de Valence, & fut instruit à Valence dans les lettres grecques & latines, où il fit de grands progrès. Lorsqu'il fut dans sa vingt-uniéme année, déterminé à prendre un parti, il entra dans la société des Jesuites au mois de Septembre de l'an 1551. Quatre ans après, instruit dans la piété & dans la théologie, on l'envoya en Portugal pour y professer l'éloquence ; & il est le premier de sa société qui en ait donné des leçons à Conimbre. A cette occasion il prononça le premier d'Octobre 1555. un excellent discours dans le college royal des arts, *De Gymnasiis societatis* : tout le monde applaudit à ce discours ; & on l'a toujours lu depuis avec une grande satisfaction. Après plus de cinq ans d'exercice, où il altera sa santé par une application trop forte & trop continue, on l'obligea d'aller à Rome en 1561. pour y faire le même usage de ses talens. Il y brilla comme il avoit fait en Portugal ; mais ses infirmités l'obligerent de suspendre ses fonctions, qu'il ne reprit que le 6. de Novembre 1564. L'année suivante la France l'enleva à l'Italie. Il fut appellé à Lyon, & il y commença à expliquer l'Ecriture-Sainte dans le college de la Trinité, le 3. d'Octobre 1565. il donnoit ses leçons trois fois la semaine ; mais le pere de Colonia, son confrere, s'est trompé, lorsqu'il dit dans son *Histoire litteraire de Lyon*, tom. 2. pag. 693. que le pere Perpinien *faisoit outre cela une classe de rhétorique* : on voit le contraire par ses lettres. Il étoit arrivé à Lyon le 18. Septembre 1565. & le 20. Juin 1566. il écrivit de Paris : *Lugdunum perveni : orationem habui : litteras divinas interpretatus sum : ab externis non rarò interpellatus : cum hæreticis aliquando sum congressus : inde Lutetiam venire jussus, urbem vidi omnium, quas unquàm viderim maximam : defensionem sodalitatis nostræ cardinali Lotharingo scriptam obtuli : de veteri Religione retinendâ duas orationes habui, inter hæreticorum non modo sibila, verum etiam arma : nunc tertiam meditor.* (Perpin. epist. 28. pag. 187.) Il fit à Paris ce qu'il avoit fait à Lyon, il y expliqua l'Ecriture-Sainte, & travailla par ses discours à maintenir la vraie Religion, & à défendre les peuples de l'illusion des hérétiques. Ces travaux acheverent d'épuiser une santé foible & délicate, & il mourut le 28. Octobre 1566. âgé d'environ trente-six ans. Sa mort fut regardée comme une très-grande perte pour les lettres. Tous les sçavans qui avoient eu occasion de le connoître, ou qui étoient informés de ses talens, le regretterent. Muret le pleura ; & il ne craignit point de dire de lui, que son siécle n'avoit produit aucun orateur auquel on pût plus justement appliquer ce qu'on a dit de Nestor, que les paroles qui sortoient de sa bouche étoient plus douces que le miel : *Numquam enim quemquam audistis, ac ne audies quidem, ut opinor, in quem illud de Nestore eloquium melius conveniret, cujus ex ore melle dulcior fluebat oratio.* (*Mureti variæ lectiones, l. 15. initio capit. 1.*) Paul Manuce ne le loue pas moins dans sa lettre à Zerbinus Ritius en faisant connoître à celui-ci la vive douleur qu'il ressentoit de la mort de Perpinien à qui il avoit écrit à la fin de l'année précédente. Voyez le recueil des lettres de Paul Manuce (epistol. 9. & 19. l. 7. p. 410. & 426. edit. *Colon. Agrippinæ*, 1572. *in*-8°.) Les écrits imprimés de cet habile homme, sont : 1. *Orationes quinque*, à Rome, 1565. 2. *De retinendâ veteri Religione, & falsâ recentium hæreticorum doctrinâ rejiciendâ ad Lugdunenses oratio.* Le pere de Colonia (*Hist. litter. de Lyon*, tom. 2. p. 693.) dit que le pere Perpinien composa cette harangue en douze jours, & la prononça à Lyon le 3. Octobre 1565. à l'ouverture solennelle du college. Il ajoute : « Le » gouverneur & le consulat en corps y assisterent, avec » tout ce qu'il y avoit dans la ville de Catholiques distin- » gués ou de gens de lettres . . . l'archevêque la fit aussi tôt » imprimer. » 3. *De humanâ divinâque philosophiâ discendâ, ad Parisienses oratio*, à Paris, 1566. *in*-8°. 4. *Orationes sex*, dans le recueil intitulé : *Trium hujus sæculi oratorum præstantissimorum, Marci-Antonii Mureti, Caroli Sigonii, P.J. Perpiniani orationes*, à Dilingen, 1572. *in*-8°. à Cologne, 1581. *in*-12. à Ingolstad, 1584. *in*-8°. Les harangues du pere Perpinien sont les cinq imprimées à Rome en 1565. & celle qui avoit été imprimée à Paris en 1566. 5. *Orationes duodeviginti*, à Rome, 1587. *in*-8°. par les soins du pere Horace Tursellin. Il y a eu depuis beaucoup d'au-

tres éditions de ce recueil; entr'autres, une à Lyon en 1603. *in*-18. avec une épître dédicatoire du pere François Bence à Edouard Farnèse, & une préface du pere Horace Tursellin qui contient un éloge du pere Perpinien. Voici les sujets des harangues de ce recueil: 1. *De societ. Jesu Gymnasiis, & de ejus docendi ratione*, 1555. 2. *Laudatio funebris Ludovici principis Joannis tertii Lusitaniæ regis, germani fratris*, 1555. 3. 4. & 5. *De laudationibus S. Elisabeth, Lusitaniæ reginæ*, 1556. 1557. & 1558. ces harangues ont été prononcées à Conimbre. 6. *De rhetoricâ discendâ*, à Rome, 1561. le pere Perpinien fit ce discours avant d'expliquer Ciceron *de oratore*. 7. *De perfectâ doctoris Christiani formâ*, à Rome, 1562. 8. *Ad Carolum Borromæum cardinalem, & Franciscum Vargam regis Philippi legatum*, à Rome, 1562. avant son explication du second livre de Ciceron *de oratore*. 9. *De Deo trino & uno, & ecclesiæ consensione*, à Rome, 1563. en présence du pape Pie IV. 10. *Ad Pium IV. pontif. max.* à Rome, 1564. 11. *Ad Romanam juventutem de avitâ dicendi laude recuperandâ*, à Rome, 1564. avant d'entreprendre l'explication de la rhétorique d'Aristote. 12. 13. 14. 15. 16. & 17. *De retinendâ veteri Religione, & falsâ recentium hæreticorum doctrinâ rejiciendâ*: de ces six dernieres harangues, qui sont toutes sur le même sujet, la premiere fut prononcée à Lyon en 1565. & les autres à Paris en 1566. 18. *De divinâ & humanâ philosophia discendâ*, à Paris, 1566. Le pere Perpinien promettoit un second discours sur le même sujet, mais il mourut trop-tôt. A la fin de ces harangues, dans l'édition que nous citons, on en trouve cinq autres de cinq confrères du P. Perpinien; sçavoir, du P. Gaspard Gonsalve, Portugais; du P. Etienne Tuccio; du P. Benoît Justiniani, Genois; du P. Jules Nigroni, Génois; & du P. Jean François Carettoni, Romain. 6. *Historia de vitâ & moribus beatæ Elisabeth, Lusitaniæ reginæ*, à Cologne, 1609. *in*-8°. 7. *Petri Joannis Perpiniani societ. Jesu aliquot epistolæ: ubi præter cætera de artis rhetoricæ locis communibus, ac de juventute græcis latinisque litteris erudiendâ agitur*, à Paris, 1683. *in*-8°. Le pere François Vavasseur avoit commencé l'édition de ce petit recueil de lettres; mais la mort l'ayant empêché de la faire continuer, le pere Jean Lucas, son confrere, acheva ce qu'il avoit commencé, & composa l'avis au lecteur qui est en latin, & qui contient l'éloge du pere Perpinien; mais le pere Lucas s'est trompé en disant que l'auteur de ces lettres avoit régenté la rhétorique dans le college de Paris. Celui qui étoit chargé de cet emploi durant le séjour du pere Perpinien en cette ville, étoit le pere Michel Vanegas, dont on lit des vers latins au-devant de la rhétorique du pere Cyprien Soar, édition de Paris, 1580. *in*-4°. Parmi les lettres du pere Perpinien on trouve deux écrits qui ne sont pas là à leur place: 1. *Disputatio quadripartita de locis rhetoricis ad octo quæstiones Quinti Marii Corradi*. 2. *De ratione liberorum instituendorum litteris græcis & latinis.* * Extrait des ouvrages cités dans cet article, surtout des lettres du pere Perpinien, & d'un mémoire manuscrit du pere Oudin.

PERIZONIUS. (Jacques) *Supplém. tom. 2. pag. 41.... on a fait à cet article une faute singuliere d'impression* en mettant *sancti Francisci Minerva*, au lieu de *Francisci Sanctii Minerva*, (la Minerve de François Sanctius): Sanctius étoit un critique grammairien. On a reproché cette faute avec trop de vivacité dans un écrit imprimé: on peut cependant assurer que l'on connoissoit l'ouvrage de Sanctius, & l'édition de Perizonius.

PERRAULT. (Charles) *Supplém. de 1735. il faut ajouter à ses ouvrages*. 1. *Courses de têtes & de bagues faites par le roi & par les princes & seigneurs de sa cour* en 1662. décrites par Charles Perrault, & ornées de planches gravées par Chauveau, &c. à Paris, 1669. *in-folio*. 2. *Saint Paulin*, poëme héroïque, 1686. *in*-8°. 3. *Le Cabinet des beaux arts*, ou *Recueil d'estampes gravées d'après les tableaux du plafond où les beaux arts sont représentés*, avec l'explication de ces mêmes tableaux; à Paris, chez G. Edelinck, 1691. *in-fol.* Voyez le trente-uniéme *Journal des Sçavans* de 1691. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu*'il donna ses quatre tomes du *Paralelle des anciens & des modernes*, en 1692. 1693. & 1696. Cela n'est pas exact. Le premier tome, avec le poëme du Siecle de Louis le Grand & une Epitre en vers sur le Génie parut en 1688. *in*-12. & fut réimprimé en 1692. Le second est de 1690. & une seconde édition en 1693. Le troisiéme a été donné en 1692. & le quatriéme en 1696. * Voyez le quatorziéme & le dix-huitiéme *Journal des Sçavans* de 1690.

PERRAULT. (Nicolas) *On dit dans le Supplément qu*'il donna en 1667. sa théologie morale des Jesuites, *il falloit dire que* cet ouvrage parut en 1667. après la mort de l'auteur, qui ne le publia pas lui-même, étant mort dès 1661.

PERRAULT. (Pierre) *Supplément tom. 2. on lui attribue* une *défense* de l'opera d'Alceste: 1. c'est une critique non une défense. Cet écrit a pour titre: *Critique de l'opera* ou *examen* de la tragedie intitulée *Alceste*, ou le *Triomphe d'Alcide*: c'est un dialogue dont les interlocuteurs sont Cléon & Aristippe. 2. Cette critique est de Charles Perrault, & se trouve dans le *Recueil de divers ouvrages en prose & en vers* (du même), *dédié à son altesse M. le prince de Conti* (par M. le Laboureur, éditeur du recueil), à Paris, 1675. *in*-4°.

PERRECI. *Supplément tom. 2. pag. 42. on dit que* Perreci est une abbaye ou un prieuré où la réforme a été établie, à peu près sur le modéle de celles d'Orval & de Sept-Fonts. 1. Perreci n'est qu'un prieuré, dont le prieur est comte & seigneur temporel & spirituel du lieu. Ce prieuré est cependant dépendant de celui de la Charité. 2. La réforme y est plus austere que celles dont on parle. On ne mange à Perreci que des légumes comme à la Trappe; mais on ne mange qu'après nones, ou après vespres, selon les tems, comme à Orval. 3. M. l'abbé Berrier qui a établi cette réforme, étoit auparavant archidiacre de Brie dans l'église de Paris.

PERREAUD, (François) né à Bussy, proche de Châlon, d'une des plus anciennes & des plus considérables familles de ce bourg, fils d'*Abel* Perreaud, ministre de la religion prétendue réformée dans le pays de Vaux, exerça lui-même le ministere à Mâcon & à Thoiri, bailliage de Gex. Il dit lui-même dans l'épître dédicatoire de l'ouvrage dont on va parler: « J'approche le second terme & le » plus long de l'ordinaire de cette vie humaine; c'est-à- » dire, 80 ans. J'ai servi pendant 52 ans dans le mi- » nistere. » C'est en 1652. qu'il parloit ainsi: il mourut à Gex quelques années après. L'ouvrage où il dit ce qu'on vient de rapporter est intitulé: *Dæmonologie, ou Traité des démons ou sorciers, de leur puissance & impuissance; ensemble l'anti-démon de Mâcon, ou histoire véritable de ce qu'un démon a fait & dit il y a quelques années, dans la maison du sieur* Perreaud à Mâcon; Genève, chez Pierre Aubert, 1653. *in*-12. Le synode de Bourgogne avoit nommé M. Connain, ministre de Beaune, & Regnaud de Mépillat, ministre de Mâcon, pour examiner ce livre. Mais ayant refusé l'approbation, Perreaud l'envoya au sieur Dupon, son ami, ministre à Genève, qui le fit imprimer en cette ville. Perreaud avoit épousé *Anne* Farcy, dont il eut un fils, qui devint habile médecin, mais qui mourut jeune & sans avoir été marié, vers l'an 1663. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome second, *in-fol.* pag. 136.

PERREL, (Jean) &c. *Supplément de 1735. il faut* PERRELLE, *ajoutez* les titres des deux ouvrages qu'il a donnés, & qui ne sont qu'indiqués *dans le Supplément*. 1. *Theodori Gazæ, Thessalonicensis, liber de mensibus Atticis, Joanne Perrello interprete*; à Paris, 1535. *in*-8°. & plusieurs autres fois depuis. Cette traduction est dédié à Pierre Paulmier, archevêque de Vienne. Ce fut à la sollicitation de Jacques Tusan (ou Toussains) professeur royal en langue grecque à Paris, que Perrelle entreprit cette traduction. Elle est inserée dans le neuviéme volume des antiquités grecques de Gronovius, & dans l'*Uranologium* du pere Petau, sçavant Jesuite, c'est-à-dire dans le tome troisiéme de son grand ouvrage *de Doctrinâ temporum*. 2. *De ratione Lunæ & Epactarum, secundum Gazam, cum tabulâ perfecti ambitûs annorum intercalarium*, à la suite du premier ouvrage & dans le tome neuviéme du *Thesaurus Antiquitatum Græcarum* de Gronovius. * Voyez la

Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.

PERRIER, (François) peintre, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & l'on en a ajouté un mot dans le Supplément de 1735. où l'on dit que* Perrier n'étoit pas né en Franche-Comté, mais à saint Jean de Lône, en Bourgogne. Cette correction a été suivie & confirmée par l'auteur de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*; cependant M. d'Argenville, qui parle aussi de Perrier, dans son *Abrégé des plus fameux Peintres*, tome second, prétend aussi que Perrier étoit né à Mâcon vers l'an 1590. mais il n'en donne point de preuves. * *Voyez* la Bibliothéque citée, où l'on donne un article curieux concernant Perrier, dont on met la mort au mois de Mai 1650.

PERRIER, (François) avocat au parlement de Dijon, substitut de M. le procureur general, né à Beaune le 14. Janvier 1645. se rendit à Paris à l'âge de 18 ans, y étudia en droit, s'y fit recevoir avocat, & plaida quelques causes au Châtelet. Revenu en Bourgogne en 1664. il plaida assidument au barreau de Dijon. M. Brulart, premier président de ce parlement, fut si content de ses talens, qu'il lui offrit sa table, un logement chez lui & un domestique; ce fut à cet illustre magistrat que le jeune avocat dut une partie de son mérite, qui fut tel, que pendant 21 ans qu'il a exercé les fonctions de substitut de M. le procureur general, les arrêts étoient toujours conformes à ses conclusions. M. Perrier est mort subitement à Dijon le 3. Octobre 1700. Il a laissé un recueil de 350 arrêts de ce parlement, dans lesquels il a donné un précis judicieux des arrêts des parties. Il commença cet ouvrage le 27. Janvier 1665. & le continua jusqu'au 22. Août 1699. Il a été imprimé à Dijon en 1735. *in-fol.* deux vol. sous ce titre: *Arrêts notables du parlement de Dijon, recueillis par M.* François Perrier, *substitut de M. le Procureur Général, avec des observations sur chaque question,* par Guillaume Raviot, *écuyer, avocat au parlement, & conseiller des Etats de Bourgogne.* M. Perrier a laissé d'autres ouvrages manuscrits, dont on peut voir les titres dans la *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne*, tome second, pag. 141. *in-fol.* François Perrier a eu pour frere JEAN Perrier, né à Beaune le 22. Novembre 1654. mort le 9. Avril 1731. auteur d'un ouvrage intitulé: *Réflexions sur la machine du corps humain, & sur le sang, avec des remarques utiles pour faire vivre plus long-tems*; 1726. sans nom d'auteur, de ville, ni d'imprimeur. M. Perrier tâche de prouver trois choses: 1°. que le chile ne se change point en sang; 2°. qu'il ne se fait point dans notre corps une surabondante réplétion de sang, qui demande une évacuation par la saignée; 3°. que notre sang ne se peut corrompre dans nos veines.

PERRIER, (Nicolas) avocat au parlement de Dijon, & secretaire au parlement de Metz, étoit d'une honnête famille de saint Jean de Lône, où il naquit en 1628. Dans la suite il se fit recevoir avocat à Dijon, où il se fixa. Comme il avoit de la difficulté pour prononcer, il s'en tint aux consultations, & il fut extrêmement employé. Il étoit cependant assidu aux audiences, & il observoit les arrêts les plus importans, dont il a laissé un ample recueil. Il mourut au mois de Septembre 1694. Il a laissé deux enfans de son mariage avec *Benigne* Tribolet; *Antoine*, mort trésorier de France en la généralité de Bourgogne; & *Jacques*, sieur de Montrichard, capitaine de grenadiers au régiment de la Chesnelaye. Perrier a publié un petit volume d'*Observations de Droit & de Coutume, selon l'usage du Parlement de Dijon*; à Dijon, 1688. *in*-4°. Ces observations sont au nombre de douze, sur le premier titre de la coutume de Bourgogne. L'auteur les fit réimprimer au même lieu en 1691. avec le commencement d'une treiziéme observation, qui devoit être suivie de plusieurs autres. Ces observations ont été réimprimées en 1736. à Dijon, *in*-4°. Elles sont jointes aux observations sur la coutume de Bourgogne, par feu M. François Bretagne, conseiller au parlement de cette province. * Voyez l'*histoire des Commentaires de la Coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier; & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

PERRIMEZZI, (Joseph-Marie) Italien, religieux de l'ordre de saint François de Paule ou des Minimes, fut successivement provincial de son ordre en Italie, consulteur du saint Office, & de la congrégation de l'Indice, & enfin évêque de Ravallo & de Scala. En 1701. on imprima ses Lettres morales, en italien; & en 1707. l'ouvrage suivant: *Vita sancti Francisci de Paula, Minimorum ordinis institutoris scripta ab anonymo coævo, notis & dissertationibus illustrata à patre Josepho-Maria Perrimezzi de Paula: adjecta est relatio Jacobi cardinalis Simonetæ, de vitâ & miraculis ipsius sancti*, à Rome, 2. vol. *in*-4°. Le premier volume contient la vie de saint François de Paule, avec un discours sur l'auteur de cette vie, que le P. Perrimezzi croit être Laurent de Clario, disciple de saint François de Paule. On a dans le second tome quinze dissertations sur la patrie, la naissance, la famille, les études, l'âge, & les miracles du même saint, & sur quelques faits concernant son ordre. Perrimezzi avoit composé lui-même une vie de son saint fondateur; mais en retournant de Sicile, elle fut jettée dans la mer avec le coffre ou ballot où étoient les effets de l'auteur; une rude tempête faisant craindre un prompt naufrage, & ayant obligé de soulager le vaisseau. On cite encore du même: *In sacram de Deo scientiam Dissertationes selectæ, historicæ, dogmaticæ, scholasticæ, in quatuor partes divisæ*, in-folio. *Della vita del padre Antonio Torres præposito generale de PP. Pii operarii* lib. IV. 1733. *in*-4°.

PERRIN, (Pierre) *Dans le Supplément de Moreri de 1735. on dit qu'*il a traduit l'Enéïde de Virgile en vers héroïques: *ajoutez que* cette traduction est en deux volumes *in*-4°. contenant chacun six livres. Le premier parut en 1648. à Paris, imprimé avec les caractéres singuliers de Pierre Moreau. Le traducteur le dédia au cardinal Mazarin. Le second volume, dédié au cardinal Barberin, ne parut que dix ans après, chez Loyson en 1658. Le texte latin est dans ces deux volumes à côté de la traduction, & celle-ci est ornée à chaque livre de fort belles gravures du célébre Bosse. Il y a aussi des argumens à chaque livre, qui sont bien faits; & de courtes notes marginales qui ont leur utilité. En 1664. M. Perrin donna une nouvelle édition de son ouvrage, en deux volumes *in*-12. à Paris, chez Loyson: il dit qu'il l'a revu & corrigé; mais cette revision a produit peu de changement intéressant. L'abbé de Marolles dans ses *jugemens sur les vieux traducteurs de Virgile*, imprimés au-devant de son Virgile en vers françois, a fait un assez long examen de l'ouvrage de Perrin, dans lequel il reprend avec raison bien des défauts.

PERRION, (Joachim) *Supplément de 1735. t. 2. ajoutez* à ses ouvrages *Joachimi Perionii Benedictini Theol. Paris. Topicorum Theologicorum libri duo*: à Cologne 1559. *in*-12.

PERRON, (N. du) procureur du roi au bailliage d'Alençon, un des premiers membres de l'académie de Caen, qui tenoit alors ses assemblées chez M. Mosant de Brieux, est auteur d'un grand poëme à la louange de Louis XIII. intitulé *les Palmes du Juste*. M. de Brieux qui en parle, ajoute: « M. du Perron a commencé un autre » poëme de près de quatre mille vers pour M. le duc de » Montausier: il traduit en prose l'histoire espagnole de » Charles-Quint; & il promet encore la version des plus » beaux ouvrages de Palafox, Espagnol, & évêque d'Angelopolis. L'on a aussi déja vu de lui un volume de poësies françoises sur divers sujets de piété, de morale & » d'amour. » Lettre de M. Mosant de Brieux *à M. de Saint-Clair Turgot*, à la suite du livre intitulé: *Mosantii Briosii poëmatum pars altera*, à Caen 1669. *in*-16.

PERRON, (Jacques DAVY du) cardinal, &c. *Supplément de 1735. tome second.* En parlant du *Perroniana*, on dit que ce recueil a été fait par Christophe Du Pui, procureur de la Chartreuse de Rome: 1. *Il falloit dire*, dom Christophe Du Puy prieur de la Chartreuse de Rome, & procureur general de son ordre. 2. On doute qu'il ait fait le Perroniana. Vigneul Marville (tome 1. page 254.) dit seulement qu'il *donna au public ce recueil dont il avoit une copie.* En supposant que ce soit lui qui l'ait colligé & redigé, on dit qu'il l'avoit travaillé avant d'être char-

treux, & pendant qu'il étoit aumônier du roi. Ceux qui ont fourni cette remarque, disent qu'elle est nécessaire, n'étant pas croyable qu'un Chartreux eut laissé les historiettes un peu trop galantes, qui se trouvent dans ce petit livre, dont il y a plusieurs editions. *Il faut aussi ajouter aux ouvrages de* M. du Perron, 1. *Les ambassades & négociations du cardinal du Perron*, recueillies par César de Ligny son secretaire, *in-fol.* à Paris, 1623. M. Lenglet (tom. IV.) dit qu'elles ne sont pas estimées, & qu'elles ne font point d'honneur à ce cardinal. 2. *Réfutation de l'écrit de M. Daniel Tilenus*, contre *un Discours touchant les traditions Apostoliques*, par M. Jacques Davy, évêque d'Evreux, conseiller du roi en son conseil d'etat, & son premier aumônier; à Evreux, 1602. *in-12.* seconde édition. 3. *Traité de la rhétorique françoise* : c'est un court écrit composé dans la jeunesse de l'auteur; on l'a réimprimé en 1657. à la suite du *Tableau de l'éloquence françoise*, par le pere Charles de saint Paul, abbé & supérieur general de la congrégation de Notre-Dame de Feuillans. On a aussi du cardinal du Perron des poësies françoises, entr'autres des traductions d'une partie du premier & du quatriéme livre de l'Enéïde de Virgile, & de deux épîtres d'Ovide : plus il a eu part au recueil intitulé : *Les Epîtres d'Ovide traduites en prose françoise*, par les sieurs du Perron, des Portes, de la Brosse, de Lingendes, Hédelin & Colletet, à Paris, 1616. 1618. & 1621. *in-8°.* &c. * *Voyez* le recueil des œuvres de M. du Perron; & la *Biblioth. franç.* &c. tomes V. & VI. *Dans le Dictionnaire historique on dit que* M. du Perron fut sacré évêque d'Evreux à Rome par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen en 1593. *il faut dire qu'il* fut sacré à Rome dans l'église de saint Louis par le cardinal de Joyeuse, archevêque de Toulouse le 27. Decembre 1595. & qu'il prit possession de son évêché le 8. Juillet 1596. Jean du Perron, frere du cardinal, est auteur d'une apologie pour les peres Jesuites, au sujet du livre de Suarez, imprimée à Paris en 1614. *in-12.* & traduite en latin en 1615.

PERRONET, (Denys) chanoine d'Auxerre & pénitencier, a écrit plusieurs volumes de sermons qui sont imprimés. Il a fait aussi imprimer en 1609. à Auxerre l'ouvrage d'Arnold de Bonneval, *de opere sex dierum.* Il mourut en 1610. c'est tout ce qu'en dit M. Lebeuf dans son catalogue des écrivains Auxerrois, page 508. du tome second de ses *Mémoires concernant l'histoire Ecclésiastique & civile d'Auxerre.* Perronet dit qu'il étoit de Melun, au diocèse de Sens : que plus de trente-cinq ans avant l'année 1609. il avoit été envoyé à Langres par M. de Gondi, qui en étoit alors évêque; que ce fut Jacques Amyot, évêque d'Auxerre, qui le fit venir dans cette ville; & apparemment que ce fut lui aussi qui le nomma chanoine. Il paroît que Perronet résidoit à Paris avant cette vocation. Il avoit trouvé l'ouvrage d'Arnold de Bonneval à Langres même; mais le manuscrit de son ouvrage qu'il avoit déja cherché dans beaucoup de bibliothéques, ne lui ayant point été envoyé à Paris, comme on le lui avoit promis, il s'est servi d'un autre qu'il avoit trouvé dans la suite dans l'abbaye de sainte Marie de Regny à Vermenton, au diocèse d'Auxerre, lorsqu'il accompagnoit Jacques Amyot dans la visite de son diocèse. C'est ce qu'il nous apprend dans l'épître dédicatoire au cardinal du Perron, archevêque de Sens, mise au-devant de l'ouvrage d'Arnold, dont le titre est: *Incipit Tractatus de Arnoldi abbatis Bonævallis Carnotensis, de operibus sex dierum.* Un des motifs de cette dédicace au cardinal archevêque de Sens, c'est que Perronet étoit né & avoit été élevé dans ce diocèse : *intra cujus fines & natus & educatus sum.*

PERRY, (Claude) né à Châlon en 1602. de *Pierre* Perry, & de *Philiberte* Pennessot, fut appliqué de bonne heure à l'étude de la jurisprudence, & se fit recevoir avocat. Mais se lassant bientôt du tumulte du barreau, il embrassa l'état ecclésiastique, & fut pourvu d'un canonicat de l'eglise cathédrale de Châlon, auquel il renonça ensuite pour entrer chez les Jesuites. Il fit son noviciat en 1628. à Nancy : il professa depuis les humanités & la rhétorique au collége de Dijon, & mourut en cette ville le 2. Fevrier 1684. Voici la liste de ses écrits : *Poësis Pindarica*, à Châlon, 1641. 1650. 1653. 1659. & encore ailleurs. *Icon Regis, tribus libris comprehensa, quibus res præclare gestæ à Ludovico Justo describuntur*, à Paris, 1642. *in-12. Porticus Eminentiss. Cardinalis Mazarini. De Bibliothecæ commendatione Clar. vir. Joan. Christ. Virey*, imprimé séparément; & ensuite dans sa *Poësis Pindarica. Magnus Mammès, puer insignis, Ecclesiæ Lingonensis patronus*; Poëme lyrique, à Langres, 1641. *in-4°. Panegyris illustrissimi viri Petri Odebert, libellorum supplicum præsidis*, Ode, à Dijon, 1651. *in-folio. Vie de saint Eustase*, abbé de Luxeuil, à Metz, 1645. *in-12. Panegyris illustrissimi Dom. Jacobi de Neuchèses, Episc. Cabilonensis*, à Châlon, 1652. *in-4°. Théandre*, ou *Semaine Sainte par dialogues*, à Lyon, 1653. *in-4°.* & la même année à Châlon, *in-8°.* Vers latins, à la tête du dialogue de Charles Fevret, *de claris fori Burgundici oratoribus.* Seize Strophes Alcaïques, au-devant du traité de Jean Morel, *de febre purpuratâ. Luctus Cabilonis in obitu illustriss. Ludovici Châlon du Blé, Marchionis d'Uxelles, urbis Cabilon. gubernatoris designati*; à Châlon, 1658. *in-4°.* Histoire de Châlon, à Châlon, 1659. *in-fol.* Poëme héroïque latin, au-devant du quatriéme volume des *Fleurs latines des cardinaux*, par Louis Doni d'Attichy, évêque d'Autun, en 1660. Ode Alcaïque de seize strophes, à la tête du *Negotium sæculorum Mariæ*, du pere Courcier Jesuite, à Dijon, 1660. *in fol. Epicedium Naudæi*, dans le *Tumulus Naudæi*, 1659. *in* 4°. Ode latine, au-devant du traité *de claris scriptoribus Cabilonensibus*, du pere Jacob. Extrait d'une lettre du pere Perry sur la Période Julienne, dans le *Journal des Sçavans* de 1666. *Obeliscus Plomberianus*; à Dijon, 1681. *in-4°. Delphini & Mariæ-Annæ Bavaræ filii, Genethliacum*; à Dijon, 1682. *in-4°. Campinium, Villa Philiberti de la Mare, carmine celebrata.* In Plomberianam Villam à *Philiberto de la Mare celebratam. Ad clariss. Petronillam Gaulthier, clariss. viri Joann. de Clugny prætoris Divionensis, viduam, ob concessum ex argento solido ornamentum majori altari templi collegii Divionensis Societ. Jesu, carmen Eucharisticum*; à Dijon, 1683. *in-4°. Carmen votivum in 70 ætatis annum, & Decembris 16 natalitium diem viri clarissimi Caroli Fevreti, jurisconsulti celeberrimi*, mss. * *Voyez* les autres piéces demeurées manuscrites, dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

PETAU, (Denys) sçavant Jesuite, &c. Ceux qui voudront connoître en détail la vie littéraire du pere Petau, doivent lire son éloge imprimé dans le tome trente-septiéme des *Mémoires* du feu pere Niceron. Cet eloge historique est du pere Oudin, Jesuite très-habile: il est rempli de recherches curieuses & d'une érudition utile. Il contient plus de cent quarante pages; & l'on y apprend bien des faits ou ignorés ou mal rapportés par ceux qui avoient écrit auparavant sur ce sçavant.

PETERSBOURG, (Académie Royale de) *dont on n'a dit qu'un mot dans le Supplément de 1735. mérite d'être plus connue.* Le Czar Pierre I. ayant formé le dessein d'établir à Petersbourg une Académie des Sciences, en signa les patentes le 28. Janvier 1724. Le but de cette Académie s'étend plus loin que celui de la plupart des autres Académies de l'Europe : celle-ci doit servir en même tems d'Université. Pour la rendre illustre, on jetta les yeux sur divers étrangers de réputation, que la cour de Petersbourg appella pour remplir les chaires dans cette Université naissante, & on leur offrit des pensions capables de les tenter. Le Czar Pierre le Grand mourut avant que les professeurs appellés fussent en état de commencer leurs fonctions. L'Académie tint sa premiere séance le 8. Janvier 1726. en presence de l'Impératrice. Dès-lors les professeurs commencerent leurs fonctions, qui les appellent chacun à assister deux fois par semaine aux conférences de l'Académie, à donner quatre heures de leçons publiques dans la science que chacun professe, à faire des recherches dans les sciences, & à publier des traités qui les concernent. Les piéces latines qu'ils lisent dans

dans les conférences sont recueillies & publiées sous le titre de *Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitanæ.* Il y avoit déja en 1745. huit tomes de ce sçavant recueil, sans compter les ouvrages écrits en russien, en françois & en allemand. L'Académie doit avoir un président, deux conseillers & un sécretaire. Les professeurs sont distribués en trois classes. Il y a cinq professeurs dans la premiere, dont quatre pour l'astronomie, & un pour les mathématiques ; & il y a de plus deux adjoints. La seconde classe est celle de la physique, où il y a deux professeurs en anatomie, deux en physique, un en chymie & en histoire naturelle, un en physiologie, un en botanique, & deux adjoints. La troisiéme classe est celle d'histoire, & a deux professeurs en histoire, un en éloquence, un en jurisprudence, & cinq adjoints. Outre cela il y a un sous-protecteur, huit étudians en astronomie & un en géographie, trois qui s'appliquent à la métallurgie, & cinq qui sont envoyés à Kamtschatka. Ceux qui jouissent des pensions de l'Académie, sont obligés d'entretenir correspondance avec elle, de lui communiquer leurs découvertes, & de donner leurs sentimens sur les questions qu'on leur propose. Les membres honoraires n'ont aucun engagement. Les adjoints & les autres étudians employés reçoivent des appointemens pour s'exercer dans les études & travailler dans les différens départemens de l'Académie. Il y a une imprimerie, une librairie, des graveurs & des fondeurs de caracteres, des graveurs & imprimeurs d'estampes. Il y a un département pour les arts & les métiers, où il y a des maîtres qui les enseignent. Les dessinateurs sont divisés en trois classes. Dans la premiere on travaille sur des estampes ou autres desseins. Dans la seconde, on copie des figures de plâtre. Dans la troisiéme, on dessine d'après nature. La bibliothéque & la chambre des raretés furent commencées en 1714. sous la direction du docteur *Areskin*, médecin de l'empereur & président de la chancellerie de la médecine. Après sa mort l'inspection de la bibliothéque fut donnée en 1719. au docteur Bloumentrost. En 1724. elles furent jointes à l'Académie des Sciences. Dans les commencemens, il n'y avoit dans la bibliothéque qu'environ deux mille volumes qu'on avoit fait venir de Riga & de Moscou. En 1715. on y joignit la bibliothéque d'André Winius, qui ne renferme presque que des livres hollandois. En 1718. elle fut augmentée considérablement par celle de Pitkaern, & en 1719. par celle d'Areskin. En 1727. on y ajouta la bibliothéque du Czar Pierre le Grand, où il y avoit des Atlas, des Topographies, des ouvrages importans de méchanique, de peinture, de sculpture, &c. En 1735. elle fut accrue par la bibliothéque du général veld-maréchal comte de Bruce, contenant toute sorte de livres anglois & allemands. On y a ajouté depuis ce tems-là, quantité de livres anciens & nouveaux. On s'applique surtout à augmenter les livres de médecine & de philosophie ; la théologie y est fort négligée, de même que la partie du droit romain, qui n'est d'aucun usage en Russie. On a aussi augmenté la chambre des raretés. En 1732. on y mit la statue de Pierre le Grand, en cire, de grandeur naturelle, & en 1735. les tours & les outils dont ce monarque s'étoit servi. * *Oeuvres mêlées de* M. Hey, tome I. page 55. &c. *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, pag. 508. & 509.

PETERSEN, (Jean Guillaume) naquit à Osnabrug en 1649. Il étudia à Lubeck, à Giessen, & à Rostock. En 1677. il fut fait professeur en poësie dans cette derniere Université ; & peu après il fut appellé à Hanovre pour y exercer le pastorat. Il passa de-là dans l'évêché de Lubeck, dont il fut surintendant. Il s'y maria à mademoiselle Morlau, de famille noble. Depuis il exerça la charge de pasteur à Lunebourg ; mais en 1692. il eut son congé, par ordre du consistoire de Zell, & sur l'avis de l'université de Helmstadt. La raison de ce congé, c'est qu'il publioit avec zéle des révélations dont il prétendoit que mademoiselle d'Asseboug, qui logeoit chez lui, étoit favorisée, & son opiniâtreté à soutenir & à enseigner le Millénarisme. Petersen, en quittant la surintendance des églises de Lunebourg, acheta une terre, nommée *Niéder-Todleden*, près de Magdebourg, & il y passa le reste de sa vie. Il y mourut le 31. Janvier 1727. Monsieur & madame Petersen ont publié l'un & l'autre des ouvrages remplis de diverses opinions particulieres. Ils ont aussi publié l'histoire de leur vie, & on les accuse de l'avoir fait d'une maniere très-flateuse pour leur amour-propre. M. Petersen croyoit que dans peu de tems Jesus-Christ exerceroit son pouvoir & son empire sur la terre d'une maniere tout-à-fait sensible ; que tous ceux qui ont cru en lui, depuis le commencement de l'Evangile, ressusciteroient avec des corps glorifiés ; que les fideles vivans alors, subiroient une transmutation ; qu'il y auroit deux jugemens, l'un avant le régne de mille ans, & l'autre à la fin de ce régne ; que le premier s'exerceroit sur les hommes les plus méchans ; qu'il resteroit, durant le régne de mille ans, des semences de corruption, qui causeroient bien des maux après ce régne ; & qu'enfin l'église recueillie sur la terre, consistant entr'autres en Juifs convertis, habiteroit la Palestine, & puis seroit recueillie dans le ciel. On écrivit & l'on prêcha beaucoup contre ces visions, qui n'avoient peut-être besoin que d'être exposées pour être refutées. M. Petersen & son épouse mettoient encore au nombre des dogmes qu'ils disoient leur avoir été révélés, ce qu'ils appelloient *le rétablissement de toutes choses.* Par-là ils entendoient que les damnés & les démons se repentiroient un jour, & obtiendroient grace par la vertu de la mort de Jesus-Christ. Ils enseignoient un état mitoyen, où les ames des bons & des méchans se trouvent, selon eux, après la mort : ce qui étoit ajouter réveries sur réveries. Madame Petersen ayant entendu un théologien Luthérien disputant avec force contre un Réformé sur l'ubiquité de J. C. reçut, dit-elle, une révélation propre à accorder les deux partis. Elle apprit le mystere de la double humanité de J. C. l'une qui est la nature humaine qu'il adopta à son Incarnation ; l'autre, qui est une nature *humaine divinisée*, qu'il avoit revêtu avant qu'il y eut rien de créé. Le fanatisme est une source d'égaremens : on le voit par toutes ces extravagances. On a accusé aussi monsieur & madame Petersen, ce qui est une conséquence de leur fanatisme, de regarder comme indifférent, ou à peu près, à quelle secte du Christianisme l'on fût attaché quant aux dogmes & au culte. * *Bibliothéque Germanique*, tome XXXV. C'est d'après ce Journal qu'on a aussi donné le même article dans le *Supplément françois de Bâle.*

PETIT, (Pierre) médecin & philologue, &c. Le pere Niceron qui en a donné un long article dans le tome onziéme de ses *Mémoires*, avec des aditions dans le tome 22. n'a pas cité la piéce suivante : *Petri Petiti ad Guillelmum Lamonium, Senatûs principem, rusticantem, Elegia* ; à Paris, Martin, 1660. *in*-4°. huit pages.

PETIT, (Paul) licencié de Sorbone, né à Dijon le 21. Janvier 1671. mort dans la même ville le 3. Septembre 1734. étoit un bel esprit, de qui l'on a les piéces suivantes. 1. *Virgile virai en Bourguignon, livre premier* : à Dijon, 1718. *in*-12. & *deuxiéme livre*, 1719. *in*-12. L'ouvrage de M. Petit dans ce second livre, ne commence qu'au septiéme vers de la seiziéme page ; ceux qui précédent sont, dit-on, de M. Pierre Dumay, conseiller au parlement de Bourgogne, à Dijon. 2. *Sonnet en bouts rimés*, dans le *Journal de Verdun*, Juillet 1723. 3. Deux Sonnets en bouts rimés, à l'honneur de M. Bouhier, nommé premier évêque de Dijon; à Dijon, 1726. 4. Divertissement au sujet de la naissance de M. le Dauphin, chanté chez M. de la Brisse, intendant de Bourgogne, le 2. Octobre 1729. à Dijon, 1729. 5. Relation des réjouissances qui se sont faites à Dijon, à la naissance de M. le Dauphin ; à Dijon, 1729. *in*-4°. & dans le *Mercure* de Janvier 1730. 6. Divertissement exécuté en présence de son Alt. Serenis. M. le Duc, gouverneur de Bourgogne, le 10. Mai 1730. à Dijon, 1730. *in*-4°.

7. Divertissement pour le jour de la fête de M. le comte de Tavannes, brigadier des armées du roi, & son premier lieutenant general en Bourgogne; à Dijon 1730. *in*-4°. 8. Ode à M. Bouhier, premier évêque de Dijon; à Dijon, 1732. *in*-4°. 9. *Catéchisme*, imprimé par ordre de M. l'évêque de Dijon: M. Petit en est auteur, de même que du mandement qui est à la tête: à Dijon, 1733. *in*-12. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*.

PETIT, (François Pourfour du) médecin, de l'académie royale des sciences de Paris, naquit dans cette ville le 24. Juin 1664. de parens qui étoient dans le commerce, & qu'il perdit étant encore enfant. Ses études lui coutérent beaucoup d'application & de peine, & il y réussit peu par un défaut de mémoire qui se montroit également par la difficulté d'apprendre & par celle de retenir. Il ne trouva de la facilité que lorsqu'il fut dans sa seconde année de philosophie; la physique de Descartes que son professeur enseignoit, lui plut, & l'attacha. Il étoit né pour cette étude, & il en a fait toute sa vie le principal objet de son application. S'étant mis à voyager presque au sortir de son cours, il parcourut la plus grande partie des provinces du royaume & de la Flandre, observant par tout la nature, & recherchant avec soin le commerce de ceux qui l'avoient observée. Un de ceux avec qui la liaison devint plus intime, & dont il retira aussi le plus d'instruction, fut M. Blondin établi à la Rochelle, bon cartésien, qui avoit une bibliothéque choisie, un jardin de plantes médecinales, & un cabinet de curiosités naturelles. M. Blondin lui apprit l'ostéologie sur un squelette humain, lui montra la position des viscéres, l'anatomie du cerveau, celle des yeux & de l'oreille, tant sur l'homme que sur divers animaux, & finit par lui conseiller de se faire médecin. M. Petit (car il n'a été connu que sous ce nom) suivit ce conseil, alla à Montpellier vers la fin de 1687. y étudia la médecine sous M. Chirac, fit un cours de chymie, & ayant reçu le bonnet de docteur, revint à Paris en 1690. âgé de 26 ans. Il y suivit avec soin les cours d'anatomie de M. Duverney, de botanique de M. de Tournefort, & de chymie de M. Lemery, & s'acquit bientôt l'estime & l'amitié de ces trois grands hommes; il disséquoit, il opéroit & il herborisoit tour à tour avec eux. Il se mit aussi au fait de la chirurgie pratique, & pendant six mois il alla avec M. de Tournefort faire les pansemens des blessés à l'hôpital de la Charité. Les années 1691. & 1692. se passérent dans ces exercices. C'étoit le fort de la guerre commencée en 1688. La Flandre en étoit le principal théâtre: M. Petit se présenta pour aller servir dans les hôpitaux du roi destinés à l'armée; il fut agréé, & partit le premier Avril 1693. Il travailla successivement dans les hôpitaux de Mons, de Namur & de Dinant, & partout il donna des preuves de son zéle, de son désintéressement & de sa capacité. Il fit établir dans les hôpitaux mêmes des laboratoires de chymie & des chambres d'anatomie; il exerçoit en même tems ses éleves à connoître les plantes, à les cueillir & à les préparer dans la saison & dans les circonstances les plus convenables, soit pour en tirer des remedes, soit pour les garder & en faire un sujet d'étude. C'est ainsi qu'il assembla dès-lors, & qu'il dessécha un grand nombre de plantes qui firent le commencement d'un herbier de 30 gros volumes *in-folio* qu'il a laissés. Il revint à Paris après la paix de Ryswick en 1697. & l'année suivante il se rendit au camp de Compiégne où il fut chargé des malades avec M. Prouvenza medecin inspecteur des hôpitaux. La succession à la couronne d'Espagne ayant rallumé la guerre en Europe, M. Petit servit successivement dans les hôpitaux à Ruremonde, à Bruxelles & dans quelques autres villes des Pays-bas pendant tout le cours de cette guerre. Enfin après la paix d'Utrecht en 1713. il se fixa à Paris, s'y maria en 1717. entra à l'académie des sciences en 1722. & trois ans après il y obtint la place de pensionnaire anatomiste, vacante par la vétérance de M. Duverney. Depuis qu'il se fut fixé à Paris il se livra beaucoup plus au cabinet qu'aux fonctions extérieures. Comme il avoit étudié particulierement tout ce qui regarde les maladies des yeux, il étoit sans cesse consulté sur cette partie de la médecine, principalement pour l'opération de la cataracte qui lui a presque toujours réussi. Il avoit imaginé & fait construire un *ophthalmométre*, instrument destiné à mesurer les parties de l'œil, & plusieurs autres machines pour constater ce qu'il avançoit sur toute cette matiere, ou pour diriger la main de ceux qui ont à opérer sur cet organe délicat. Le peu d'ouvrages qu'il nous a donnés roule aussi principalement sur cette matiere. Ces ouvrages sont: *Trois lettres d'un médecin des hôpitaux du roi à un autre médecin de ses amis*; à Namur, 1710. *in*-4°. M. Petit n'en fit tirer que 200 exemplaires. Ces trois lettres sont sur un nouveau systême du cerveau; & contiennent de plus une dissertation sur le sentiment, & plusieurs expériences de chymie, contraires au systême des acides & des alcalis; enfin une critique de trois especes de *Chrysosplenium* des instituts de M. de Tournefort; & trois nouveaux genres de plantes (*Prouvenzalia palustris*,) du nom de M. Prouvenza que M. Petit donna à cette plante, *Calamus Aromaticus*, & *Dantia palustris*, du nom de M. Danty d'Isnard, de l'académie des sciences. 2. *Dissertation sur une nouvelle méthode de faire l'opération de la cataracte*; à Paris, 1727. *in*-12. Dans le tome troisiéme seconde partie des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere des Moletz de l'Oratoire, imprimé en 1727. on trouve une dissertation de M. Petit sous le même titre; c'est apparemment le même ouvrage. 3. *Lettre dans laquelle il est démontré que le crystallin est fort près de l'uvée*, & où l'on rapporte de nouvelles preuves de l'opération de la cataracte; à Paris, 1729. *in*-4°. *Lettre contenant des réflexions sur ce que* M. Hecquet, docteur en médecine, a fait imprimer *touchant la maladie des yeux*; à Paris, 1729. *in*-4°. 5. *Lettre contenant des réflexions sur des découvertes faites sur les yeux*; à Paris, 1732. *in*-4°. Nous ne parlons point de ce qui se trouve du même dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*. M. Petit est mort le 18. Juin 1741. * Voyez son éloge par M. de Mairan, dans le volume des *Mémoires de l'Académie des Sciences* pour l'année 1741.

PETIT, (Pierre) célébre mathématicien, &c. *on ne dit rien de sa naissance, de sa famille, ni de sa mort dans le Supplément de Moreri, où il a un article.* Dans le *Journal historique*, que l'on appelle communément *le Journal de Verdun*, mois de Juillet 1738. on donne une lettre comme écrite de Moulins, où l'on dit que Petit étoit fils de *Jean* Petit, maître corroyeur à Montluçon, & d'*Yvoire* de la Roche. Ce récit est faux, comme il est prouvé par une lettre de MM. les officiers de l'élection de Montluçon du quinziéme de Juillet 1738. & par plusieurs autres actes authentiques envoyés par eux dont j'ai les originaux. Il est constant par ces piéces que Pierre Petit est né à Montluçon le dernier Décembre 1598. & qu'il fut baptisé le même jour en l'église paroissiale de Notre-Dame de Montluçon. Il eut pour pere *Pierre* Petit, controlleur en l'élection de la ville de Montluçon province de Bourbonois, & pour mere *Marie* Bannellat. Il a eu un frere & deux sœurs, *Antoine*, *Antoinette* & *Gabrielle*. Antoine né le 20. Février 1603. en la paroisse de Notre-Dame de Montluçon, prit l'habit de la congrégation de l'Oratoire le 12. Mai 1629. & mourut à Rome le quatriéme Août 1653. *Gabrielle* fut religieuse aux dames de saint Bernard de la ville de Montluçon, & *Antoinette* épousa *Pierre* Caille, bourgeois de la même ville. Pierre Petit, le pere, voulant entretenir la paix entre ses enfans, fit conjointement avec la dame Bannellat sa femme un partage de leurs biens, par lequel Pierre Petit leur fils aîné eut la charge de controlleur en l'élection de Montluçon. Ce partage est du huitiéme Mai 1626. Après le décès de Pierre Petit & de Marie Bannellat, Pierre Petit leur fils vendit cette charge par contrat passé chez Robinet notaire à Montluçon le cinquiéme Avril 1633. & se retira à Paris où il fut peu après *ingénieur & géographe du roi*, ce qui est prouvé par un compte reçu chez Marignon notaire le huitiéme Mai 1642. dans lequel le sieur

Pierre Petit prend les titres de conseiller du roi, son ingénieur & géographe. On voit par d'autres actes déposés à Tours, & par les registres de la paroisse de saint Germain l'Auxerrois à Paris, que Pierre Petit épousa à Tours vers 1640. demoiselle *Marie* Dupuis du Tillout, fille de M. *Gille* Dupuis du Tillout, sieur de Portail, ancien échevin perpétuel de la ville de Tours. Petit demeura, sans doute, quelques années dans cette ville, puisque deux de ses filles y furent baptisées, l'une le 23. Mai 1641. l'autre le 23. Mars 1643. Sa femme mourut à Paris rue saint Nicaise, & fut inhumée dans l'église de saint Germain l'Auxerrois le 8. d'Octobre 1665. Dans l'extrait mortuaire Pierre Petit est qualifié sieur du Portail, conseiller du roi & intendant des fortifications de France. Il mourut le 20. Août 1677. & fut inhumé dans l'église des religieuses Bernardines de Lagny-sur-Marne; & le 10. de Novembre 1688. ce couvent ayant été détruit, son corps fut transporté dans l'église paroissiale de saint Fursy audit Lagny, avec celui de *Marie-Elizabeth* Petit sa fille, religieuse audit couvent des Bernardines, morte le 20. Septembre 1671.

PETIT-DIDIER, (dom Matthieu) Bénédictin de la congrégation de saint Vanne, mort évêque de Macra, &c. le 14. (non le 4.) Juin 1728. *Supplém. tom. 2. pag. 49. & 50. ajoutez* à ses ouvrages: *Lettre de R. P. dom Petit-Didier, président de la congrégation de saint Vanne, à dom Guillemin, professeur à l'abbaye de saint Michel en Lorraine.* Cette lettre est en faveur de la bulle *Unigenitus*, & des instructions pastorales de M. le cardinal de Bissy, sur le même sujet. Elle a été imprimée *in*-4°. avec des réfléxions en forme de réfutation.

PETRÆUS, (Théodore) étoit de Flensbourg dans le duché de Sleswick. Il avoit déja fait de grands progrès à Leyde & ailleurs dans les langues orientales, lorsque, pour l'y perfectionner davantage, le roi de Dannemarck Frederic III. le fit voyager à ses dépens pendant quelques années dans la Gréce, la Syrie, la Palestine & l'Egypte. De retour en Europe, & chargé de quantité de bons manuscrits, il se livra tout entier à l'étude. Il mourut à Coppenhague en 1673. On lui offrit plusieurs fois en différentes Universités une chaire de professeur des langues orientales, comme à Coppenhague même, à Francfort sur l'Oder & à Leyde après la mort de Jacques Golius; mais il refusa toutes ces vocations. Il passoit constamment pour très-habile dans les langues Ethiopienne, Copte, Arménienne & Persane. Pour ses mœurs, on dit qu'il marchoit assez bien sur les traces de Diogéne le Cynique. Voici les titres de quelques-uns de ses ouvrages: *Homilia Æthiopica de nativitate Jesu Christi, latino sermone ad verbum donata*, 1660. *Prophetia Jonæ ex Æthiopico in latinum ad verbum versa, & notis aliisque adagiis illustrata*, 1660. *Prophetia Joël æthiopicè, cum interpretatione latinâ, & brevi harmoniâ vocum hebraïcarum & arabicarum*, 1661. *Vaticinium Malachiæ, æthiopicè, cum versione Latinâ*, 1661. On dit que plusieurs des manuscrits de Petræus se trouvent dans la bibliothéque royale de Berlin. Il y en a aussi à Coppenhague dans la bibliothéque du roi. * *Supplément françois de Bâle.*

PETRARQUE, (François) célébre écrivain Italien, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique où l'on en parle, que le pere* Berthier Jesuite a donné un abregé de sa vie dans le tome XIII. de l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, pag. 301. & suiv. & voici le portrait qu'il en fait pag. 305. & 306. « Pétrarque mourut en 1374. regreté des sçavans, » plus au-delà des monts qu'en-deça, parce qu'il n'avoit » jamais que des éloges pour l'Italie, & qu'il gardoit » presque tout son fiel pour la France: en cela esprit » faux, dérégle & téméraire; ingrat même, s'il est per» mis de le dire, puisqu'il avoit reçu toute son éduca» tion en France, & qu'il y avoit éprouvé la bienveil» lance de bien des personnes d'un rang supérieur. Il » mérite encore plus de reproches, pour avoir déclamé » sans mesures contre les prélats de la cour Romaine. » D'abord la plupart des papes, sous qui il vécut, furent » des hommes d'une sainteté éminente, & d'un zéle in» fatigable pour le gouvernement de l'église. Ensuite il » seroit aisé de faire une longue liste de cardinaux & de » prélats du même tems, qui honorérent leurs dignités » par des vertus très-solides, & des talens très-estima» bles. Mais qui demande de la précision à un satyrique » & à un poëte? & Pétrarque fut l'un & l'autre.

PETREIUS, (Théodore) Chartreux, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'il* vivoit encore en 1628. *ajoutez qu'il* est mort au commencement de 1641. Cette mort est annoncée dans la carte du chapitre general de son ordre, tenu le 29. Avril 1641. en ces termes: *Obiit D. Theodorus Petræus professus domûs Coloniæ, aliàs prior domûs Dulmaniæ* (diocèse de Munster). Il donna en 1608. la chronique des Chartreux de Pierre Dorland, & y ajouta à la fin des notes ou éclaircissemens de 170 pages *in*-8°. En 1609. il publia la Bibliothéque des écrivains de son ordre, *in*-12. c'est son meilleur ouvrage. En 1611. il donna une nouvelle édition des œuvres de saint Bruno, à Cologne, *in-folio.* Le petit ouvrage d'Arnoul Borstius, Carme de Gand, *de præcipuis aliquot Cartusianæ familiæ patribus*, fut aussi imprimé par ses soins à Cologne en 1609. *in*-8°. Dès 1607. il avoit donné au même lieu; *Confessio Bernardina*, *in*-8°. & en 1628. il fit imprimer *Catalogus Hæreticorum*; à Cologne, *in*-4°.

PETRI, (Christierne) Danois, né sous le régne du roi Jean, demeura plusieurs années à Paris pour y vaquer à ses études, & il y prit le degré de maître-ès arts. De retour dans sa patrie, il fut fait chanoine de Lunden & chancelier de l'archevêque. Il fit depuis un second voyage à Paris, où pendant son séjour il prit soin de l'édition de l'histoire de Dannemarck, par Saxon le grammairien. Cette édition parut en 1514. *in-folio.* Il étoit apparemment revenu dans sa patrie lorsque le roi Christian II. fut contraint de se retirer, puisqu'il fut un de ceux qui suivirent ce prince dans son exil. Pendant presque tout ce tems-là, Petri demeura en Flandres, & son absence du Dannemarck subsista jusqu'à ce qu'il vit Christian emprisonné, & ses affaires désespérées. Petri, on ne sçait par quel motif, avoit renoncé à la religion catholique, pour embrasser la secte de Luther; & durant son séjour en Flandres, plein des nouvelles opinions auxquelles il s'étoit laissé aller, il fit ce qu'il put pour les faire valoir: c'est le but de plusieurs ouvrages qu'il composa en danois, à l'usage du peuple, & qu'il fit imprimer à Anvers depuis 1528. jusqu'en 1531. Il y publia entr'autres l'an 1529. le Nouveau Testament, traduit en danois. Revenu dans sa patrie en 1532. son zele pour sa nouvelle religion ne diminua point. Il mourut sous le régne de Christian III. qui lui fit toucher jusqu'à la fin les émolumens de son canonicat de Lunden. Petri s'étoit marié dans un âge fort avancé, & eut des enfans dont la postérité est, dit-on, encore en Dannemarck dans une fortune assez riante. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, l'on a encore de Petri: 1. *Historia Olaï sive Holgeri*; en danois. 2. *Corpus historiæ Danicæ, ex Gallico in Latinum translatum, ex mandato Christierni II.* 3. *Breviarium Lundense emendatum*, 1517. 4. *Quomodo audienda Missa*, 1514. 5. *Psalterium Davidis Danicum*, 1531. 6. *Carmina Petri justissimi legiferi Seelandici, notis illustrata, danicè & latinè*, 1515. 7. *Vocabularium in usum Juventutis Danicæ*, 1514. & depuis réimprimé plus correctement à Leipsic. 8. *De liberali puerorum institutione*, 1531. 9. *Quæstiones de fide & charitate*, 1531. 10. *Opus medicum de curandis morbis & extrahendis herbarum essentiis & earum virtutibus*, 1533. 11. *De Divinâ gratiâ & confessione*, 1532. 12. *Tractatus de verâ via salutis danicè versus*, 1531. 13. *De familiâ & posteritate Dani, primi Regis Daniæ.* 14. *Postillæ cum notis, & signis & miraculis*, 1515. *in-fol.* à Paris & à Leipsic 1518. en danois: c'est un recueil de sermons, que l'on dit remplis de récits miraculeux. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 28. 29. 192. 193. & *Supplément françois de Bâle.*

PETRI, (Frederic) coadjuteur de l'église de Brunswick, naquit le 10. Mars 1549. à Hallerspringen, dans la principauté de Calenberg. En 1574. il prit le degré

de maître-ès-arts à Wittemberg. Peu de tems après il fut fait conrecteur de l'école de saint Martin à Brunswick, & il traduisit en hébreu les Evangiles des Dimanches & Fêtes. On les imprima pour la seconde fois à Anvers en 1581. *in*-8°. Vers la fin de l'an 1578. il fut fait prédicateur ou coadjuteur de l'église de saint André de Brunswick; & en 1594. il devint *senior* des pasteurs. Il mourut en 1617. On a de lui 1. *De fide supra cœlos evolante*, à Wittenberg, 1583. 2. *Apologia pro Martino Chemnitio de unione hypostatica naturarum Christi, & communicatione idiomatum, contra Lambertum Danæum*, à Leipsic, 1585. *in*-8°. 3. *Responsio ad scriptum quod theologi Bremenses adversùs collectores apologiæ formulæ concordiæ publicarunt*, à Leipsic, 1585. *in*-4°. 4. *Calvinianorum Nestorianismus in dogmate de personâ Christi, cum admonitione, num fides possit suprà cœlos evolare, & illic carnem Christi comprehendere*, à Francfort, 1613. *in*-4°. 5. *De oculo & modo visionis*. 6. *De usura illicita*. 7. Divers écrits en allemand. * *Supplément françois de Bâle*.

PETZOLD, (Charles-Frederic) assesseur de la faculté philosophique de Leipsic, & conrecteur de l'école de saint Thomas, naquit à Ottendorf le 27. Mai 1675. de *Georges-Frederic* Petzold, pasteur d'Ottendorf, & ensuite archidiacre de Torgau, & d'*Anne-Catherine* Conrad. Il n'avoit qu'onze ans, lorsqu'en 1686. il perdit l'un & l'autre. David Schwerdner, qui obtint la place d'archidiacre au lieu du pere du jeune orphelin, prit celui-ci chez lui, & l'instruisit lui-même dans les belles lettres, depuis l'an 1686. jusqu'en 1692. Cette année, Schwerdner ayant été tenté de suivre à l'armée le prince Georges IV. Petzold l'accompagna aussi en qualité de chantre de camp. Après la campagne, Petzold alla à Mersebourg pour y continuer ses études; & en 1695. il fut mis au nombre des étudians de l'université de Leipsic, & frequenta assidument les professeurs de cette université. Le 25. Mai 1696. il fut fait bachelier, & disputa plusieurs fois. En 1698. il prit le degré de maître-ès-arts, & commença à donner des leçons en philosophie. Depuis il fut fait membre du college *Philo-Biblicum*, & senior du college anthologique. En 1701. le conseil de Leipsic lui donna la charge de troisiéme collegue de l'école de saint Nicolas. Il remplit cette charge durant trois années, après quoi on lui conféra celle de tertiat de l'école de saint Thomas. Il donnoit outre cela des leçons particulieres. En 1710. il obtint la charge d'assesseur de la faculté philosophique; & en 1731. le sénat lui offrit le conrectorat de S. Thomas: il mourut la même année, le 30. Mai, âgé de cinquante-six ans & deux jours. Il avoit épousé le 9. Septembre 1704. *Christiane-Sophie*, fille de *Joachim-André* Corvin, candidat en droit, dont il a eu quatre enfans, & qui mourut avant lui le 12. Octobre 1730. Petzold ou Pezold, comme nous avons vu son nom écrit dans quelques-uns de ses ouvrages, entreprit en 1716. une collection de piéces dont il a donné à Leipsic, depuis 1716. jusqu'en 1723. inclusivement, douze volumes *in*-8°. sous ce titre: *Miscellanea Lipsiensia, ad incrementum rei litterariæ edita*, &c. chaque volume, à l'exception d'un seul, est orné d'une préface de l'éditeur; & dans le tom. 5. pag. 56. on trouve de lui une dissertation pleine d'érudition, *de laboribus Otfridianis*: il s'y agit de cet Otfroi qui vivoit dans le IX. siécle, & qui a composé l'histoire évangelique en vers allemands. Nous ne connoissons du moins que douze tomes de cette collection, donnés par Petzold; & nous sçavons seulement que le sçavant M. Mencken a entrepris de continuer ce recueil, & qu'il en a donné déja au moins trois volumes. On a de plus de Petzold un nombre de dissertations sur divers sujets: 1. *De permissione juris*, à Jene, 1698. 2. *De litterarum commendatitiarum utilitate*, à Leipsic, 1698. 3. *De constitutionibus apostolicis dissertationes duæ*, à Leipsic, 1698. 4. *De memorabili*, à Leipsic, 1699. 5. *De sancti, ut vocant, Christi, larvis & munusculis*, à Leipsic, 1699. 6. *De promiscuâ vestium utriusque sexus usurpatione, ad Deuteron*. XXII. 5. à Leipsic, 1702. 7. *De oblivione memorabili*, à Leipsic, 1703. 8. *De hominibus à bestiis enutritis*, I. *Reg*. XVII. 6. à Leipsic, 1703. 9. *De modo calumniandi per laudes*, à Leipsic, 1704. 10. *In quantum homini non liceat esse misericordi*, à Leipsic, 1708. 11. *Membra humana diis Gentilium consecrata*, à Leipsic, 1710. 12. *De Theocriti stilo*, à Leipsic, 1710. * Extrait en partie du *Supplément françois de Bâle*. On a aussi consulté les préfaces des *Miscellanea Lipsiensia*.

PEYRAT. (Guillaume du) *Supplément tom. 2. pag. 52. col. 1.....* Louis d'Achon, *lisez* Louis Archon. Il n'a pas continué l'ouvrage de du Peyrat, *comme on l'a dit*; mais il a donné une nouvelle histoire de la chapelle de nos rois. *Voyez* ARCHON (Louis).

PEYRE. (Jacques d'Auzolles, sieur de la) *Supplément tom. 2. pag. 52. col. 2. ajoutez & corrigez ce qui suit*. Ce fut dans le chapitre 20. du neuviéme livre du sçavant ouvrage *De doctrinâ temporum*, que le pere Petau, en traitant de la descendance de Job, avoit réfuté les imaginations de la Peyre. L'habile Jesuite, par menagement, avoit tu le nom de celui qu'il réfutoit. La Peyre crut que c'étoit par mépris, & s'en fâcha. Il n'eût pas trouvé mauvais qu'on le reprît, pourvu que la critique eût été temperée par un petit mot d'éloge. « J'avois, dit-il, rendu tant » d'honneur au pere Petau, Jesuite, François de nation, » & natif de la ville d'Orleans, dans mon petit livre de » Job, & avois si hautement publié son sçavoir & ses » mérites, que je n'en attendois rien moins que l'immor- » talité de mon nom dans ses œuvres magnifiques, pour » la reconnoissance de mes petits complimens. » La Peyre, trompé dans son attente, se fâcha, & donna son *Disciple des tems*, pour contrequarrer, disoit-il, le titre pompeux de *De doctrinâ temporum* du sçavant Jesuite, supposant sans raison que le pere Petau, par ce titre, s'étoit qualifié *docteur des tems*. Le pere Petau négligea tout ce que la Peyre avoit mis de choquant & de personnel dans son *disciple des tems*; mais il employa quelques pages dans son *Rationarium temporum*, à ramener cet homme à la raison & aux vrais principes. La Peyre répondit par les ouvrages intitulés: *Le berger chronologique, contre le prétendu géant de la science des tems*; & *l'Ariadne ou filet secourable pour se déveloper des embarrassemens du pere Denys Petau, & de ses labyrinthes chronologiques, à la honte & confusion du prince des tems*. On a parlé de ces ouvrages dont le corps répond à ces titres ridicules. Le pere Petau répliqua par sa *Pierre de touche chronologique*, qui lui attira le *Mercure charitable*, autre mauvais ouvrage de la Peyre, *dont on a aussi parlé dans le Supplément de* 1735. Le P. Bolduc, contre qui la Peyre écrivit aussi, étoit Capucin, & non Jesuite. *Dans le Supplément, on a eu tort de dire au commencement de cet article*, que la Peyre fut estimé des sçavans de son tems, excepté des Jesuites, Petau, Salian, & quelques autres; *il falloit dire que* la Peyre se vantoit d'en être estimé. En effet, selon la remarque judicieuse du pere Oudin, Jesuite, dans sa vie du pere Petau, imprimée dans les *Mémoires* du pere Niceron, tom. 37. si cette estime étoit réelle, il falloit que ces sçavans fussent bien ignorans; & l'on doit sçavoir gré à ceux qui eurent le courage de s'opposer au mauvais goût de leurs contemporains, & que la crainte des injures grossieres ou des fades railleries, n'empêcha pas de combattre les fausses idées que la présomption, applaudie par l'ignorance, s'efforçoit de faire valoir. Voyez encore un endroit sur la Peyre tiré des *Mémoires* de Marolles, & rapporté par le pere Oudin, pag. 126. Guillaume Colletet a fait cette épigramme sur le *Panthéon* de Jacques d'Auzolles de la Peyre, pag. 63. de ses épigrammes.

Que de secrets mystérieux
Rendent ton livre vénérable!
J'y voi les ombres de la fable
Plus claires que l'astre des cieux.
Tout ce qui manque en cet ouvrage,
LA PEYRE, *c'est que ton image*
Devroit être peinte en ce lieu.
Si ton Panthéon est un temple,
Ton esprit, qui n'a point d'exemple,
Y tiendroit la place d'un dieu.

On ne peut gueres outrer davantage les louanges d'un mauvais écrivain.

PEYRERE, (Isaac la) *Supplément tom. 2. on dit qu'il* mourut en 1677. l'extrait des registres de la paroisse d'Aubervilliers, rapporté par le pere Niceron au tom. 20. de ses *Mémoires*, &c. pag. 42. porte, qu'il a été inhumé l'an 1676. le 31. Janvier, âgé de quatre-vingt-deux ans, & qu'il étoit décédé le 30. muni de tous ses sacremens, après avoir fait les actes d'un bon Chrétien, &c. Ajoutez à ses ouvrages : *Relation du Groenland*, *in*-8°. à Paris, 1647. *Relation de l'Islande*, avec la carte, *in*-8°. à Paris, 1663. du reste, voyez l'article du pere Niceron, cité plus haut, & ce qu'il avoit dit du même au tom. 12. *il faut seulement ajouter*, que dans le tome 12. le pere Niceron ne rapporte pas exactement le titre de la traduction de la *Lettre à Philotime* : voici ce titre tel qu'il est : *Lettre de la Peyrere à Philotime, dans laquelle il expose les raisons qui l'ont obligé à abjurer la secte de Calvin qu'il professoit, & le livre des Préadamites qu'il avoit mis au jour, traduit en francois du latin; imprimé à Rome par l'auteur même*, à Paris, 1658. *in*-8°. Cette lettre est suivie d'une requête du même au pape Alexandre VII. le tout contient 169. pages. *Isaac* a eu pour parent *Abraham* la Peyrere, Calviniste, qui a exercé long-tems la profession d'avocat au parlement de Bourdeaux. Il est auteur d'un recueil *in*-4°. intitulé *Décisions sommaires du parlement de* Bourdeaux, dont il y a eu cinq éditions : j'ignore la date de la premiere. La seconde est de Toulouse en 1689. *in*-4°. chez Jean-Antoine Colomiez. La troisiéme, augmentée de la moitié, parut à Bourdeaux en 1706. petit *in-fol.* par les soins de M. du Tillet, ancien avocat de la même ville. La quatriéme encore à Bourdeaux en 1716. avec de nouvelles augmentations, est due à M. de Saint Martin, alors jeune avocat, depuis professeur de droit en l'université de Pau, où il exerce encore cet emploi. Il avoit été aidé par M. Varillon, docteur aggrégé, mort professeur de droit en la même université. Cette édition a reparu à Bourdeaux en 1725. ou 1726. augmentée encore des arrêts rendus jusques-là

PFAFF, (Jean-Christophe) &c. *Supplém. tom. 2. comme on a dit à cet article un mot de* CHRISTOPHE-MATTHIEU *Pfaff*, fils de JEAN-CHRISTOPHE, *nous croyons pouvoir en donner ici un article plus étendu, quoique vivant encore* (en 1745.) Christophe-Matthieu Pfaff, comte Palatin, abbé de Laureac, docteur & premier professeur en théologie à Tubingue, chancelier de l'université, prépofite de l'église, & membre de l'Académie des sciences de Berlin, naquit le 25. Décembre 1686. de *Jean-Christophe* Pfaff, *dont on a parlé dans le Supplément de* 1735. & d'*Anne-Marie* Aulber, fille de *Matthieu* Aulber, abbé du couvent d'Hirschaw. Il fut reçu étudiant le 4. Juillet 1694. ses progrès furent si grands, qu'en 1702. il récita un discours en samaritain en présence des inspecteurs du *Stipendium* de théologie, & soutint des thèses *de jure pœnarum.* La même année, le 7. de Septembre, il fut reçu maître-ès-arts, & eut le premier rang, quoique le plus jeune de ceux qui furent reçus en même tems. Il s'appliqua ensuite avec ardeur à la théologie, tant sous son pere que sous d'autres théologiens de réputation. Il soutint des thèses publiques sous le professeur Jæger, & sous son pere, avec beaucoup d'applaudissement. Ses talens l'ayant fait connoître avantageusement, le prince le fit voyager à ses frais, afin de lui donner le moyen de s'avancer dans la connoissance des langues orientales & de l'histoire ecclésiastique. Il s'arrêta quelque tems à Hambourg pour y prendre des leçons d'hébreu & sur le talmud, sous M. Edzard, & profiter des lumieres du sçavant Jean-Albert Fabricius dans l'histoire. Après avoir ainsi parcouru utilement les principales universites d'Allemagne, il passa en Hollande, & de-là en Angleterre. Il séjourna particulierement à Oxford à cause des sçavans & des bibliothéques qu'il trouva. Revenu en Allemagne, il s'arrêta à Giessen pour y apprendre l'éthiopien du célébre Burcklin. Il étoit livré à cette étude, lorsqu'il fut appellé pour accompagner dans ses voyages le prince héréditaire, en qualité de chapelain. Il fut reçu au ministere avant son départ. Il demeura à Turin avec le prince durant trois ans. Il visita avec soin les bibliothéques, déterra plusieurs manuscrits importans, & en copia quelques-uns, dont il se servit depuis avec avantage. Il éclaircit aussi plusieurs diplomes qui regardoient les droits de la cour de Turin, & que personne, dit-on, n'avoit pu déchiffrer. Il trouva quelques fragmens de saint Irenée qui n'avoient pas encore paru, & dont il soutint l'autorité contre M. Scipion Maffei. En 1712. il revint dans sa patrie avec le prince; & l'année suivante, il l'accompagna en Hollande, où ils resterent deux ans. De-là, en traversant la Flandres, ils se rendirent à Paris. M. Pfaff sçut mettre à profit le séjour de cette ville, en visitant les sçavans & les bibliothéques. Enfin l'an 1716. le prince avec toute sa suite, revint dans le Wirtemberg. Dès 1714. le duc Eberhard-Louis, avoit destiné à M. Pfaff une chaire vacante de théologie, & notre sçavant en prit possession en 1717. après avoir été créé docteur en théologie par son pere, dont il devint le collégue. Après la mort de celui-ci, en 1720. il fut fait éphore & doyen de l'église de Tubingue. Après le decès de M. Jæger, il devint chancelier de l'université, prépofite de l'église & premier professeur en théologie. L'empereur le fit comte Palatin, & lui donna le pouvoir, ce qui est rare, de créer des docteurs en théologie. En 1727. il reçut la dignité d'abbé de Laureac; & en 1731. il fut nommé membre de l'Académie royale de Berlin. Ses voyages & ses grandes occupations ne l'ont pas empêché de donner un grand nombre d'ouvrages : voici les titres des principaux : *Dissertatio critica de genuinis librorum Novi Testamenti lectionibus, ope canonum quorumdam criticorum feliciter indagandis*, 1709. 2. *Firmiani Lactantii epitome institutionum divinarum ad Pentadium fratrem* (non *ad Pontadium*, comme on le lit dans quelques écrivains), *Anonymi historia de hæresi Manichæorum, fragmentum de origine generis humani, & Q. Jul. Hilariani expositum de ratione Paschæ & mensis, ex codicib. Taurinens.* 1712. *in*.8°. l'*Epitome Lactantii* a été imprimé sur l'édition de M. Pfaff à la suite de l'édition des œuvres de Lactance, due aux soins du sçavant Jean-Georges Walchius, à Lipsic, 1715. *in*-8°. 3. Démonstrations solides de la vérité de la Religion Protestante contre la Religion prétendue Catholique, 1713. *in*-8°. 4. *Sancti Irenæi episcopi Lugdunensis, fragmenta anecdota, ex biblioth. Taurin. eruta, latinâ versione & notis illustrata, & duabus dissertationibus de oblatione & consecratione Eucharisticâ, atque Liturgiâ græcâ Joan. Ernesti Grabii, & dissertatione de præjudiciis theologicis aucta*, 1715. *in*-8°. les quatre fragmens de saint Irenée ont été réimprimés dans le second volume des œuvres de saint Hypolite, données par Jean-Albert Fabricius en 1716. & 1718. à Hambourg, *in-fol.* la dissertation a été publiée aussi de nouveau dans un recueil de plusieurs autres dissertations. 5. *Primitiæ Tubingenses, quarum pars prior orationem auspicalem de officio professoris theologi, dissertationesque inaugurales de Evangeliis super Anastasio imperatore non corruptis, & de litibus in articulo de Gratiâ & de prædestinatione ab initio Ecclesiæ usque ad nostra tempora obortis, cum corollariis de integritate Scripturæ Sacræ sub incudem orthodoxiæ revocantis, funereque Masoræ ejusque Cenotaphio; pars verò posterior nobilissimum de theologicis præjudiciis argumentum prolixiùs nunc evolutum, novâque dissertatione illustratum, duasque apologias Scipioni Maffeio & Joanni Alphonso Turettino oppositas exhibet*, 1718. *in*-4°. 6. *De originibus juris ecclesiastici, ejusdemque verâ indole liber singularis; accedit dissertatio de successione episcopali*, 1720. *in* 8°. ce traité est aussi en allemand. 7. *Acta & scripta publica ecclesiæ Wittembergicæ, tum quæ cusa dudum fuere, tum quæ è situ & tenebris nunc demùm in dias luminis auras prodeunt*, 1719. *in*-4°. 8. *Institutiones theologiæ dogmaticæ & moralis: accedit dissert. de gustu spirituali, & vitiis eorum qui sacris cooperantur, medelâque his rebus adhibendâ*, 1719. & 1721. *in*-8°. 9. *Brevis delineatio veri Christianismi*, 1720. *in*-12. en allemand. 10. *Catechismus animæ, sive prima christianæ doctrinæ principia ex fundamentis Christianismi interioris deducta*, 1720. *in*-12. 1721. en allemand. 11. *Alloquium Irenicum ad Protestantes*, 1720. *in*-4°. & dans la *Bibliotheca Bremensis Class.* 3. *fascicul.* 5. *n.* 7.

est aussi en allemand. 12. *Introductio in historiam theologiæ litterariam, cum appendicibus*, 1718. 1720. *in*-8°. 13. *Syntagma dissertationum theologicarum*, 1720. *in*-8°. 14. *Meditationes 12. de variis Christianismi practici verique capitibus*, 1620. *in*-12. en allemand. 15. *Acta & scripta constitutionis Unigenitus*, 1721. *in*-4°. 1723. *in*-4°. augmentés. 16. *Institutiones historiæ ecclesiasticæ cum dissert. de liturgiis*, 1721. *in*-8°. 17. *Necessaria enarratio controversiarum inter pontifices & Protestantes vigentium*, 1721. *in*-8°. en allemand. 18. *Notæ exegeticæ in Evangelium Matthæi*, 1721. *in*-4°. 19. *Historia formulæ consensus Helveticæ*, 1722. *in*-4°. 20. *Brevis expositio, quâ ratione cultu sacro externo, maxime ritu confirmationis ad ædificationem ecclesiæ minister uti possit*, 1723. *in*-12. en allemand. 21. *Collectio scriptorum Irenicorum de unione inter Protestantes facientium*, 1723. *in*-4°. en allemand. 22. *Commercium Epistolicum D. Cypriani & D. Pfaffii de unione Protestantes ineundâ*, 1720. 23. *Introductio in historiam theologiæ litterariam plenior, partes tres*, 1723. & suiv. *in*-4°. 24. *Institutionum histor. ecclesf. nova & aucta editio*, 1727. *in*-8°. 25. *Institutiones juris ecclesiastici in usum auditorii Pfaffiani: accedit dissertat. de successionis episcoporum apud Protestantes pretio, & de successione episcopali in Ecclesiâ Anglicanâ, & unione fratrum Bohemorum vigente*, 1727. *in*-8°. 26. *Confessionis Augustanæ ad archetypum cancellariæ Mogunt. expressa editio; accessere 17. articuli Torgavienses Lutheri*, 1730. *in*-8°. en allemand. 27. *Ecclesiæ evangelicæ libri symboli, cum variantibus lectionibus & notis*, 1730. *in*-8°. 28. *Juris ecclesiastici libri 5.* 1732. *in*-8°. c'est une nouvelle édition augmentée. 29. Réponses aux deux lettres du pere Schefmacher, Jesuite de Strasbourg, contre les Protestans, 1733. *in*-4°. 30. Réponse à la défense du même, sur l'invocation des Saints, 1733. 31. Beaucoup de remarques dans la Bible Allemande, imprimée à Tubingue en 1729. * Extrait du *Supplém. françois de Bâle.*

PFEIFFER, ou, selon d'autres, SCHWERDTFEGER (Henri) fameux fanatique, fut celui qui donna occasion à la guerre des paysans, allumée l'an 1523. en Allemagne. Il étoit *ecclésiastique* dans le cloître de Reiffenstein, à un mille de Muhlhausen, lorsqu'il quitta sa place pour venir en 1523. à Muhlhausen même, où il se fit un parti considérable. Il haranguoit, monté sur une grande pierre où l'on crioit de la biere, & il se fit écouter par une nombreuse multitude. On le suivoit attentivement dans ses discours, sur-tout lorsqu'il déclamoit indécemment contre les ecclésiastiques, les moines & les religieuses de l'Eglise Romaine. Il répétoit souvent ses déclamations en différens endroits, & en particulier dans l'église de saint Nicolas, hors la ville de Muhlhausen. Le conseil de la ville se mit en devoir d'arrêter ce fanatique. Pfeiffer fut cité à la maison de ville, il s'y rendit accompagné d'un grand nombre d'habitans, soit de la ville, soit d'Eichsfelde, parla avec audace au sénat, & fut renvoyé impuni, parce qu'on craignoit une sédition ouverte. Le fanatique continua donc ses prédications, & augmenta le nombre de ceux qui le suivoient. Il fut cité de nouveau; mais pour cette fois il refusa de comparoître, à moins qu'on ne lui accordât un sauf-conduit. Cette demande lui ayant été refusée, il monta en chaire, exhorta ses auditeurs à défendre ce qu'il avoit l'impudence de nommer la doctrine de l'Evangile, & à demeurer fermes dans leurs résolutions. Chacun le lui promit en levant la main & en faisant serment. Après s'être armés dans leurs maisons, ils revinrent en troupe dans le cimetiere, & là choisirent huit d'entr'eux pour aller solliciter auprès du sénat un sauf-conduit qui leur fut encore refusé. Sur ce refus, ces mutins sonnerent la cloche du feu, attaquerent la maison de ville, & menacerent de faire main-basse sur tous les sénateurs qui y étoient, si l'on persévéroit à ne point accorder ce qu'ils éxigeoient; & pendant qu'une partie de ces séditieux demeuroit-là en attendant l'effet de leurs demandes, une autre partie alla piller les prêtres, les moines & les religieuses. Peu de tems après, Pfeiffer fut chassé de la ville par un rescript de Ferdinand, roi des Romains, & du consentement du peuple; mais il revint l'année suivante 1524. avec un autre fanatique nommé THOMAS Muntzer, & les désordres recommencerent. Plusieurs des sénateurs & des bourgeois abandonnerent la ville, & d'autres députerent vers Ferdinand, frere de Charles V. qui gouvernoit alors le royaume en l'absence de l'empereur, pour lui apprendre ce qui se passoit, & demander du secours; mais le député, qui étoit un bourgue-maître, nommé Berthold Probst, n'ayant pu joindre Ferdinand, fit un voyage inutile. Pfeiffer & Muntzer devenus alors plus hardis par la terreur qu'ils inspiroient, demanderent à entrer dans le sénat; & sur le refus qui leur en fut fait, ils déposerent les conseillers, & creerent une nouvelle magistrature qu'ils prétendirent rendre perpetuelle. Muntzer ayant été vaincu & fait prisonnier près de Franckenhausen en 1530. & sept mille paysans ayant été tués par quelques princes qui s'armerent par ordre de l'empereur, l'armée victorieuse s'approcha de Muhlhausen. Pfeiffer tâcha alors de s'évader de nuit avec ses gens par une porte qui leur fut ouverte; mais la plupart furent pris, & les autres furent arrêtés avec Pfeiffer à Eisenach. Ils étoient environ trois mille. Pfeiffer fut conduit à Muhlhausen, où il eut la tête tranchée & le corps percé d'une lance. Plusieurs de ses compagnons furent aussi punis par divers supplices. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

PFLUGK, (Jule) trente-neuviéme évêque de Naumbourg ou Nahebruc, ville de la haute Allemagne, dans le Palatinat, sur le Nahe, chanoine de Mayence, & prévôt de Zeits, étoit d'une famille noble & distinguée. Son mérite encore plus que sa naissance le fit connoître à la cour, & il fut du conseil des empereurs Charles V. & de Ferdinand I. Ayant été élevé sur le siége de Naumbourg, ses ennemis eurent assez de credit pour l'expulser le jour même de son election: cette expulsion dura six ans, après lesquels l'empereur Charles V. le rétablit avec beaucoup de distinction. Ferdinand I. eut en lui une si grande confiance, qu'il s'en rapportoit ordinairement à ses avis dans les affaires les plus difficiles. Il s'est trouvé à presque toutes les assemblées qui se sont tenues de son tems concernant les affaires de la Religion; & il a présidé aux diétes de Ratisbonne au nom de Charles V. Depuis qu'il fut rendu à son siége, il le gouverna paisiblement environ dix-huit ans. Etant âgé de soixante-quatorze ans, il tomba dangereusement malade le 29. du mois d'Août de l'an 1564. & mourut le 3. de Septembre suivant. Dans son épitaphe écrite en latin, qui contient les faits que l'on vient de rapporter, on ajoute l'éloge suivant. *Subditos suos, ut parens liberos, Christi pauperes, ut pius dispensator, ecclesiæ suæ gregem ut fidelis pastor gubernavit. Vir magni fuit & animi & ingenii, dignus certè, qui in perpetuum viveret, nisi communis lex naturæ, ut nasci ipsum, sic & mori coëgisset*: ce prélat est auteur des écrits suivans: *Explanatio singulorum missæ rituum. Institutio Christiana Ecclesiæ Numburgensis. De republicæ restitutione ad principes & populum Germaniæ. De institutione hominis Christiani. De vero Dei cultu. Consilium Cæsari datum in causâ Religionis. De sacrificio Missæ. De Deo & Sanctâ Trinitate. De reformatione Christianâ. Admonitio ad diœcesales verbi ministros. De justitiâ & salute Christiani hominis. De pœnitentiâ, fide & charitate. De creatione mundi. De schismate ad Germanos liber*: tous ces écrits sont en latin, les trois suivans sont en allemand. *De lapsu hominis in peccatum originale. Novum Interim. Summarium præcipuorum Religionis Christianæ articulorum.* * Voyez *Memorabilia quædam Julii Pflugii, ex manuscripto aliquo collecta*; dans le tom. 12. des *Miscellanea Lipsiensia*, à Leipsic, 1723. *in*-8°.

PHALARIS, tyran d'Agrigente en Sicile, *dont on n'a dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Astyapalée, ainsi nommé, parce qu'Apollon y étoit honoré. Lesdamente son pere, fort estimé parmi les Grecs, autant par sa vertu que par son rang, donna à son fils une éducation convenable dont celui-ci sçut profiter. Phalaris aima dès sa premiere jeunesse les sçiences, & ceux qui les cultivoient, sur-tout les philosophes & les poëtes. Son

pere, qu'il perdit étant encore jeune, ne lui laissa presque pour tout bien que les avantages de l'esprit; mais conduit par un amour ardent pour la gloire & l'élévation, le jeune Phalaris, dès sa vingtiéme année, se crut capable d'entreprendre les plus grandes choses. Il commença néanmoins par les plus petits emplois de la guerre pour se conformer à l'usage des Grecs qui n'admettoient ordinairement, soit pour le gouvernement du peuple, soit pour les emplois distingués dans l'armée, que des hommes d'une prudence consommée; mais dès qu'il trouva l'occasion de se signaler, il le fit avec tant de valeur & de prudence, que ses commandans ne purent lui refuser la gloire du triomphe. S'étant trouvé peu après dans un château où il commandoit avec cent hommes d'armes, & y étant attaqué par deux cens, après s'être défendu avec vigueur, il fit une sortie si vive sur les assiégeans, qu'il remporta une victoire complette. Son premier soin fut d'en rendre graces aux dieux; il partagea ensuite le butin à ses soldats, envoya ses chirurgiens aux prisonniers ennemis qui étoient blessés; & lorsqu'ils furent guéris, il les renvoya avec de grands présens. Ces actions lui acquirent une telle estime, que dans un autre combat qui se donna peu de tems après, le général ayant été tué, toute l'armée le nomma pour commandant, ce qu'il parut avoir beaucoup de peine à accepter. Il fut encore victorieux; mais il refusa par une modestie vraie ou affectée les honneurs du triomphe qu'on voulut lui décerner. On le nomma de nouveau général dans la guerre que la république eut avec les Levintins : mais ceux-ci qui craignoient la force de ses armes & la valeur de ses soldats, se servirent d'un stratagême pour les rendre inutiles : sous prétexte de faire à Phalaris quelques propositions de paix, ils lui envoyerent des ambassadeurs accompagnés de leurs femmes & de leurs enfans; ce qui étoit, dit-on, un usage parmi eux. Entre les femmes, il s'en trouvoit une que l'historien moderne de la vie de Phalaris nomme Cornelie, femme adroite, insinuante, & douée d'une rare beauté : l'intention des Levintins étoit de séduire le cœur du jeune héros ; & Phalaris n'éprouva que trop l'effet de cette séduction. La vue de Cornelie prosternée à ses genoux, & les yeux baignés de larmes, l'attendrit; non-seulement il écouta & admit les propositions des Levintins, mais il fut captif lui-même des attraits de Cornelie. Les Levintins profiterent de cette occasion pour fondre sur son camp où ils firent un grand carnage, & Phalaris lui-même fut fait prisonnier. Dans son malheur il trouva l'art de se faire aimer de ceux qui lui avoient ôté la liberté; & dans une occasion importante où les Levintins, privés de leur général que la mort leur avoit enlevé, ces peuples résolurent de se confier à la sagesse & à la valeur de leur captif; & ils l'obligerent, malgré sa résistance, à devenir leur chef. Les Siciliens venoient de leur déclarer la guerre : Phalaris se présenta à eux avec ce courage qui l'avoit déja rendu plusieurs fois triomphant. Le combat fut très-opiniâtre de part & d'autre jusqu'à la fin du jour; mais pendant la nuit les ennemis se retirerent, & laisserent les troupes de Phalaris maîtres du champ de bataille. Le repos qui suivit cette victoire lui devint funeste : Cornelie trouva le secret de le voir, & la premiere passion de Phalaris pour elle se ralluma. On ne chercha de part & d'autre qu'à l'entretenir, & elle ne devint que trop ardente. Phalaris ne négligeoit pas cependant les interêts de la république. Il fit avec les Magariens une paix plus avantageuse aux Levintins que la plus brillante victoire; & lorsque Cornelie lui eut conseillé de continuer la guerre pour se rendre lui-même nécessaire, il ne sçut se signaler que par de nouvelles victoires. Sa sévérité dans la discipline militaire, & quelque punition trop rigoureuse & qui sembloit tenir de la barbarie, soulevérent néanmoins contre lui une partie de ses troupes, ou indisposa contre lui la république; il se forma une conjuration pour le tuer, Phalaris ne l'ignora pas; & de retour, ayant assemblé le conseil, il le harangua en demandant la permission de se retirer. Son discours plein d'artifice, & en apparence rempli de modestie, lui gagna de nouveau les cœurs, & on l'obligea à conserver son rang & son crédit. Sa passion pour Cornelie lui fit perdre enfin l'un & l'autre : le mari de cette femme les ayant surpris ensemble, poignarda Cornelie, & Phalaris tua le mari. Cette affaire souleva les Levintins contre leur chef qui fut obligé de fuir chez les Gamariens, peuples barbares, où il trouva une retraite assurée; ce fut ce qui le conduisit sur le trône d'Agrigente. Ayant trouvé chez les Gamariens Erithie, femme de Timocrate, qui commandoit alors à Agrigente, & qu'il avoit répudiée, cette femme l'engagea à la venger, & excita si vivement son amour & son ambition, qu'il résolut de tout entreprendre pour satisfaire l'un & l'autre. Il saisit une occasion favorable qu'il trouva de conseiller la guerre aux Gamariens contre les Agrigentins dont ils avoient à se plaindre : il en fut écouté, il leur montra sa valeur en défaisant les Himériens leurs ennemis, & profita de la gloire & de l'estime que cette victoire lui obtint, pour engager les Gamariens à l'envoyer contre ceux d'Agrigente qui venoient de perdre Timocrate par la mort. Avant que de partir pour cette nouvelle expédition, il épousa Erithie, & courut ensuite avec plus d'ardeur pour la venger & s'élever lui-même. Le succès de ses armes fut heureux ; & les Agrigentins entierement défaits, se virent obligés de se soumettre à lui. Phalaris devenu souverain d'Agrigente, ne se maintint que par la sévérité de son gouvernement : on conspira plusieurs fois contre lui, & il punit les criminels par les plus cruels supplices, afin d'intimider les autres. Il se plaint souvent dans les lettres que nous avons sous son nom, de la nécessité où il étoit d'en agir avec tant de dureté. Il pardonna cependant à beaucoup, afin de faire rentrer les autres dans le devoir : sa clémence ne fit souvent qu'irriter ces malheureux; & ce fut ainsi que pour se conserver la vie, il se crut obligé de la faire perdre à bien d'autres. Au reste, dit l'historien de sa vie, jamais prince ne s'est acquis tant de gloire : c'étoit un héros pendant la guerre, & un philosophe pendant la paix : l'élévation de son génie lui avoit fait reconnoître un Etre supérieur ; & l'on peut dire qu'il a poussé l'amour de la vertu & des sciences, & la délicatesse de la politique au plus haut degré. Il avouoit qu'il étoit né le plus malheureux des hommes, & que son seul courage l'avoit empêché d'être accablé sous le poids des infortunes. Sa constance l'avoit conduit au trône, qui devoit mettre le comble à sa gloire; & c'est ce haut degré d'honneur qui l'a flétri & qui l'obscurcit. Les épîtres qu'il a laissées, supposé qu'elles soient de lui, lui font beaucoup d'honneur. Une ame abandonnée à toutes les passions les plus outrées, ainsi qu'il en a été accusé, seroit-elle capable de sentimens si nobles, si sages & si élevés ? Les Siciliens ne peuvent lui pardonner le Taureau d'airain inventé par Perille, sculpteur d'Athenes, & qui en fit le premier la funeste épreuve. Ce genre de supplice étoit terrible en effet, puisque l'on y brûloit vif le criminel que l'on y enfermoit; mais ce supplice n'étoit destiné qu'aux parricides, aux assassinats & aux plus énormes crimes. On croit que Phalaris gouverna environ seize ans; & l'on ignore le genre de sa mort. A l'égard de ses lettres, nous en avons cent douze qui portent son nom. Il y en a beaucoup qui sont extrêmement courtes; mais toutes sont écrites avec énergie, jusques dans les menaces qu'il fait de se venger de ceux dont il avoit à se plaindre. Dans la plupart de ces lettres on trouve aussi de grands sentimens d'honneur, de probité, de douceur & de grandes marques d'estime pour les sciences & pour les sçavans, & même beaucoup de maximes utiles, soit pour les ministres, soit pour le réglement des mœurs des particuliers. Il y en a quelques-unes qui sont adressées à Erithie qui étant sur le point de l'aller trouver à Agrigente, avoit été empoisonnée par un homme qui n'avoit pu la séduire; d'autres à Paurolas, son fils, que Phalaris avoit eu d'Erithie. Il donne à ce fils d'excellens avis touchant le respect & l'amour qu'il devoit à sa mere & à lui, & il lui fait voir combien il y a d'avantages à cultiver son esprit, & à s'appliquer aux sciences qui

servent à l'éclairer & à l'orner. Voyez sur-tout la lettre vingt-deuxiéme. Dans plusieurs autres lettres, Phalaris parle de lui-même, & rapporte diverses circonstances de sa vie. Dans la lettre cinquantiéme à Epistrate, il dit: « De la maniere dont tu m'écris, il semble que je sois » le plus heureux & le plus content des hommes; il m'est » facile de te désabuser en te faisant un abregé de ma vie. » Dès ma plus tendre enfance je demeurai sans pere ni » mere; parvenu à l'adolescence, je fus, par un malheur » attaché à moi, banni de ma patrie, & je perdis la plus » grande partie de mon bien; je fus élevé par gens bar-» bares, & me vis contraint pour éviter la persécution » que l'on me faisoit en tous lieux, de fuir, & d'être er-» rant & vagabond: & ce qui m'étoit le plus sensible, » c'est que non-seulement j'etois accablé & tourmenté » par mes ennemis, mais encore par ceux à qui j'avois » fait le plus de plaisir. Enfin las d'une vie si misérable, » je vins en Agrigente, où pour me maintenir je fus con-» traint de devenir à mon tour tyran, conduite que je » déteste & que je me reproche à moi-même: si tout » cela peut se nommer felicité, certainement je suis heu-» reux. » Il y a quelques lettres adressées au philosophe Pythagore, que Phalaris invita à venir à Agrigente, & l'on voit par la lettre cinquante-cinquiéme que ce philosophe se rendit à ses vœux, & qu'il séjourna cinq mois à la cour de ce prince. Sur quoi Phalaris dit à celui à qui il écrit: « Le séjour de ce philosophe m'est un très-grand » avantage; car s'il ne s'étoit pas trouvé entre nous une » heureuse conformité de mœurs & de sagesse, ce grand » législateur n'auroit pas demeuré une seule minute en » ma compagnie. » Dans la lettre quatre-vingt-deuxiéme aux Athéniens au sujet du sculpteur Perille, Phalaris dit: » Votre sculpteur Perille est venu me trouver, & m'a » présenté de ses ouvrages, que j'ai trouvés excellens & » finis; & après les avoir vus avec le plaisir que peuvent » causer des peintures délicates & parlantes, je l'ai reçu » avec distinction, & l'ai comblé de biens, tant à cause » de l'excellence de son art, qu'à cause de sa patrie. Après » quelque séjour, il forgea un taureau d'airain, plus » grand que la nature, & m'en fit présent. Cette nou-» velle invention me donna beaucoup de plaisir. Cet ou-» vrage me parut d'abord digne d'etre présenté à un roi; » parce que j'ignorois encore à quel usage il etoit destiné; » mais après avoir ouvert un de ses flancs, il me decou-» vrit un supplice le plus cruel & le plus affreux qui eut » jusqu'alors été inventé. Ce genre de mort me surprit, » & je ne pus m'empêcher de croire que celui qui en » étoit l'auteur étoit d'un cœur bien corrompu & bien » cruel, & qu'il méritoit d'en faire la premiere épreuve; » ce qui fut cause que je le fis enfermer en ce taureau, » & ordonnai d'allumer un bucher tout autour, comme » il me l'avoit lui-même enseigné. » Phalaris fait ensuite de vifs reproches aux Athéniens de ce qu'ils regrettoient *l'auteur d'une si détestable invention.* Les lettres adressées à Stésichore poëte lyrique qui étoit de la ville d'Himere, ou celles dans lesquelles il est fait mention de ce poëte, sont curieuses. On y voit que comme Phalaris avoit été en guerre avec les Himériens, Stésichore prenant le parti de sa patrie, avoit fait des vers & excité ses compatriotes contre lui. Phalaris voulut contraindre les Himériens à le lui livrer, & sur leur refus il les menaça de les perdre. Il écrivit aussi à Stésichore une lettre pleine de railleries ameres & de termes de mépris. Le poëte qui avoit part au gouvernement de sa patrie, n'en fut que plus irrité contre Phalaris, qui lui écrivit de nouveau pour lui reprocher de ce qu'il devenoit infidéle aux muses en voulant se mêler de guerre ou en dérobant la dignité de magistrat; & il lui fait les plus terribles menaces. Stésichore ne laissa pas que d'assembler des troupes, & de se mettre en marche contre Phalaris. Mais il fut pris & conduit à ce prince, qui voulut d'abord le faire mourir, mais qui lui rendit peu après la liberté, « non pas en » votre considération, écrit-il aux Himériens, car c'est ce » qui a pensé le faire périr, mais en faveur des Muses » qui le protegent, & des demi-dieux qui habitent la » terre d'Himere, dont il a chanté les louanges. » Depuis ce moment Phalaris écrivit plusieurs fois à Stésichore, & lui prodigua ses éloges. A l'occasion de quelques vers que le poëte avoit envoyés au prince, Phalaris lui écrit: » Je te suis très sensiblement obligé de tes vers; ils sont » si beaux, que l'on juge bien que tu ne travailles que » pour la posterité... tes ouvrages ne sont remplis que » de faits vraiment glorieux & illustres. Il paroît que Stésichore mourut peu de tems après. Phalaris écrivant aux filles de ce poëte pour les consoler, leur dit, qu'il ne sçait point de plus digne sujet de consolation pour elles, que de se rappeller les vertus de leur pere: « Vous » n'avez, leur dit-il, perdu que sa personne, la vieil-» lesse & la loi commune vous l'ont enlevé; mais sa mé-» moire & ses sages écrits ne mourront jamais. Quelle » gloire pour vous, ajoute-t-il, d'entendre louer par-» tout cet excellent homme! Vous perdez un pere, je » perds un ami. » Dans la même lettre, Phalaris louant la constance du défunt, dit: « Je l'ai connu plus ver-» tueux dans mes prisons qu'en liberté; sa sagesse a triom-» phé de ma cruauté, & je devins moi-même esclave » de sa vertu. » Stésichore en mourant chargea ses filles de supplier Phalaris de faire grace aux Tauroménitains qui avoient déclaré la guerre à ce prince; elles obéirent à ses ordres, & Phalaris les écouta favorablement: « J'ai, » leur écrit-il, tant de vénération pour votre pere, que » ses derniers vœux sont des loix pour moi. » En écrivant aux Himériens, Phalaris dit encore: « Il n'est rien » que je ne fisse pour conserver le souvenir de Stésichore; » s'il falloit luter contre les destinés, j'en aurois la té-» mérité pour faire revivre cet homme divin, qui, par » ses sages & doctes écrits, s'est acquis l'estime de toute » la terre; & qui a été si favorisé des Muses, qu'elles » ont inventé en sa faveur des odes & des chants de musi-» que. » Comme ce poëte étoit mort à Catane, & que les Himeriens vouloient déclarer la guerre à ceux de Catane pour les obliger à leur rendre son corps, Phalaris les détourna de cette guerre par une lettre qu'il leur écrivit exprès, & les exhorta à se contenter d'avoir eu l'avantage de le posséder depuis sa naissance & pendant presque toute sa vie. Dans la même lettre, après les avoir engagés à lui elever même un temple en Himere, il ajouta: « Puisque vous faites tant de cas de Stésichore, » servez-vous de ses belles maximes; faites retentir vos » temples de ses chants; que ses sentences ornent vos » maisons; ayez le soin de les envoyer à vos voisins. » Dans ce que l'on a rapporté des lettres de Phalaris, on s'est servi de la traduction françoise qui en a été donnée avec la vie de ce roi en 1726. *in*-12. sous ce titre: *L'utilité du pouvoir monarchique, contenant l'histoire de Phalaris, avec ses lettres sur le gouvernement, & les conseils d'Isocrate, ou le modéle des ministres*, par M. C. de S. M. La préface & la vie tendent à justifier Phalaris contre les idées désavantageuses que les historiens ont donnés de ce prince. L'histoire de la vie de Phalaris paroît un peu romanesque telle qu'elle est rapportee; & l'auteur auroit dû citer ses garants: mais on ne trouve aucune citation dans son livre, qu'il n'a pas sans doute voulu donner comme une histoire veritable. Les lettres attribuées à Phalaris avoient déja été traduites en françois par Claude Gruget, Parisien, & imprimées à Paris chez Jean Longis, 1550. *in*-8°. avec quelques autres pieces, sçavoir, la traduction des épîtres d'Isocrate, par Louis de Matha, & celle du manuël d'Epictete, par Antoine du Moulin.

PHELIPAU. (Jean) *Supplem. tom. 2. aux citations, lisez* Maichel, *Introductio ad historiam litterariam*; non *litterarum.* C'est un volume *in*-8°. (*Danielis Maichelii introductio ad historiam litterariam de præcipuis Bibliothecis Parisiensibus*, &c. à Cambridge, 1721.

PHELIPEAUX, (Jean) né à Angers, &c. *Supplément de 1735. il faut ajouter que* M. de la Bleterie, alors prêtre de l'Oratoire, *mentionné dans ledit article*, est aujourd'hui associé de l'Académie des inscriptions & belles lettres, & professeur d'éloquence au college royal.

PHÉRÉCRATE, ancien poete comique, *que l'on ne fait*

fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique, étoit d'Athenes, contemporain de Platon, qui en parle dans son *Protagore*, & d'Aristophane qui le cite dans sa *Lysistrate.* Il fit quelques campagnes sous Alexandre, s'il en faut croire Suidas. Ce qui est plus certain, c'est qu'il s'acquit une grande réputation dans la poësie comique. Hertelius dans sa *Bibliothéque des anciens comiques*, dont il nous reste quelques fragmens, lui fait remporter le prix en ce genre, & ajoute, que ce poëte n'étant encore que simple acteur ou comédien, se rendit imitateur & rival de Cratès. Phérécrate, comme Aristophane & les autres comiques du même tems, travailla dans le goût de la vieille comédie, qui mettoit sur le théâtre, non des personnages feints & imaginaires; mais des personnages actuellement vivans, que leurs noms & leurs masques faisoient connoître aux spectateurs, & que l'on tournoit en ridicule. Malgré la licence qui régnoit alors sur la scene, on dit que Phérécrate s'étoit fait une loi de n'injurier & de ne diffamer personne. Mais il excelloit dans cette raillerie fine & délicate, qu'on appelloit *Urbanité Attique*; il parloit d'ailleurs très-purement sa langue. On le loue aussi sur sa fécondité à imaginer de nouveaux sujets de comédies. Il fut auteur d'une sorte de vers appellé de son nom *Phérécratien*: il étoit composé des trois derniers pieds du vers héxametre, avec cette condition, que le premier de ces trois pieds doit toujours être un spondée. Dans Horace, *Quamvis Pontica pinus* est un vers Phérécratien. On attribue à Phérécrate vingt & une comédies, sçavoir: *les Braves*; *les Sauvages*; *les Transfuges*; *les Vieilles*; *les Peintres*; *le Maître-valet*; *l'Oublieux*, ou *la Mer*; *le Four*, ou *la Veillée*; *la Voile*; *Corianno*; *les Crépatalles*, sorte de monnoie de petite valeur; *la Sorciere*; *les Niaiseries*; *les Mineurs*, ou *Chercheurs de métaux*; *les Fourmis-hommes*; *les Perses*; *la Rhétorique*; *Triptolème*; *la Tyrannie*; *Chiron*; *le faux Hercule.* Les fragmens qui nous restent de ces pieces, & qui sont épars çà & là, ont été ramassés par Hertelius cité plus haut, & par Grotius, chez qui on en lit une partie avec tout l'agrément qu'il y a sçu joindre par l'élégance de sa traduction en vers latins. Athénée nous a conservé des fragmens de presque toutes ces pieces; & Plutarque un touchant la musique, tiré du *Chiron* de l'auteur. M. Burette a examiné ce fragment en détail dans la suite de ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique. Quant aux autres fragmens de Phérécrate, ceux qui paroissent plus dignes de remarque sont: 1. celui où il dit, parlant d'Alcibiade, que cet Athénien, qui sembloit à peine être un homme, étoit pourtant le mari de toutes les femmes; 2. celui où il déplore la condition des vieillards, qui ne commencent à posséder la sagesse, que lorsqu'ils ne sont plus bons à rien; 3. celui où il rappelle le souvenir de cette vie laborieuse que menoient les hommes, avant qu'ils eussent des esclaves ou des valets; 4. celui où il introduit les Dieux se plaignant des maigres sacrifices que leur font les mortels, qui ne leur offrent presque autre chose que les ossemens des victimes, après les avoir bien couverts de farine salée, pour mieux cacher leur turpitude; 5. celui où il reproche aux femmes Athéniennes, qu'au lieu que les hommes ne se servent que de coupes très-peu profondes, & presque sans rebords, elles, au contraire, n'emploient que des gobelets très-larges & très-creux, & que lorsqu'on les accuse d'intempérance dans l'usage du vin, elles croient s'excuser en disant, qu'elles ne boivent jamais qu'un seul coup, quoique ce coup en vaille mille de ceux que boivent les hommes; 6. le fragment où le poëte assure que chez les Athéniens on n'a jamais vu ni cuisiniere, ni poissonniere; ajoutant que les arts doivent être distribués à chaque sexe d'une maniere convenable; 7. celui où il décrit la vie délicieuse des hommes du bon vieux tems. * *Voyez* l'écrit de M. Burette cité plus haut, dans le tome quinziéme des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions & belles lettres*, page 330. & suivantes.

PHILASTRE, évêque de Bresse ou Brescia, en Italie. *On en a parlé dans le Dictionnaire de Moréri*, & l'on y suit l'opinion commune des sçavans qui mettent sa mort l'an 387. ou 386. Mais les éditeurs de la derniere édition de l'ouvrage de ce saint docteur sur les hérésies, prétendent qu'on ne peut déterminer l'année de sa mort, & que tout ce que l'on peut dire, est qu'elle arriva avant l'an 397. qui est celui de la mort de saint Ambroise, puisqu'on a des preuves que ce grand archevêque de Milan survécut à saint Philastre. A l'égard des éditions de l'ouvrage de ce dernier, *elles ne sont pas exactement marquées dans le Moréri.* Voici une liste plus exacte & plus complette: 1. à Bâle, chez Henri Petri, 1528. *in*-8°. 2. à Bâle, 1539. *in*-8°. avec plusieurs autres écrits; 3. dans les bibliothéques des peres, de Paris, de Cologne, & la derniere de Lyon, tome quatriéme; 4. à Helmstad en 1611. *in*-4°. par les soins de Jean de Fucht; 5. à Helmstad en 1621. *in*-4°. 6. à Hambourg 1721. *in*-8°. avec les corrections & les notes du sçavant Jean-Albert Fabricius; 7. à Bresse, 1738. *in-fol.* chez Jean-Marie Rizzardi, dans la collection intitulée: *Veterum Brixiæ episcoporum S. Philastrii, & S. Gaudentii operâ; nec non B. Ramperti & venerabilis Aldemanni opuscula, nunc primùm in unum collecta, ad veteres manuscriptos collata, notis aliisque additionibus illustrata & aucta: Prodeunt jussu emin. ac reverend. DD. Angeli-Mariæ tituli S. Marci cardinalis Quirini Brixiæ episcopi, & apostolicæ sedis bibliothecarii.* Cette édition qui est très-belle, est dédiée au pape Clement XII. par le cardinal Querini. Elle contient outre cette épitre dédicatoire, 1°. une lettre de Paul Galeardi, chanoine de Bresse, au cardinal Querini. Galeardi y parle des soins que ce cardinal s'étoit donnés pour procurer cette édition qui est principalement dûe à Galeardi lui-même; 2°. une longue & peut-être trop diffuse préface de ce sçavant éditeur, où il discute tout ce qu'on peut dire de la vie, de l'épiscopat, & des ouvrages de S. Philastre, & réfute une partie de ce que M. Du-Pin en a dit dans sa *Bibliothéque des auteurs ecclésiastiques.* Il y examine aussi en particulier l'utilité & l'usage que l'on peut faire de l'ouvrage du saint prélat sur les hérésies, les jugemens des sçavans sur ce livre & son auteur, ce que cette édition a de supérieur sur les précédentes. On y trouve, entr'autres, six chapitres qui manquoient dans toutes les autres éditions, & qui ont été envoyés par le R. P. Dom Raverdy, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, qui les a copiés sur un manuscrit de l'abbaye de Corbie; 3°. la préface dont Jean-Albert Fabricius avoit orné son édition; 4°. la vie, ou plutôt le discours sur la vie de S. Philastre, par saint Gaudence son successeur. C'est un discours que ce saint avoit prononcé; 5°. les témoignages des autres écrivains anciens & modernes touchant saint Philastre; 6°. un index des endroits de l'écriture cités ou expliqués, par saint Philastre; 7°. les notes que Jean-Albert Fabricius avoit faites sur le même ouvrage depuis l'édition qu'il en avoit donnée, & qui ont été envoyées au cardinal Querini par Herman-Samuel Reimar, gendre de Fabricius; 8°. une lettre de M. Reimar qui précede ces notes posthumes; 9°. une lettre françoise de dom Jean Raverdy au cardinal Querini, par laquelle il marque à cette éminence, qu'il lui renvoie les variantes prises d'un manuscrit de saint Germain des Prez (le même dont on parle ci-dessus sous le titre de manuscrit de Corbie) du IX. siécle, & les six chapitres dont on a parlé, & qui se trouvent ici avec lesdites variantes. Enfin, un choix de notes de l'éditeur, sous ce titre: *Pauli Galeardi spicilegium ad notas Joannis-Alberti Fabricii in librum Philastrii de hæresibus.* Les ouvrages de saint Gaudence, de Rempert, & d'Adelman sont également accompagnés de préfaces & de notes.

PHILELPHE, (François) l'un des plus sçavans hommes du XV. siécle, naquit à Tolentino dans la Marche d'Ancone le 25. Juillet 1398. Il étudia à Padoue avec tant de succès, qu'à l'âge de 17 à 18 ans il y enseigna l'éloquence; & le fit avec une si grande distinction, qu'il fut appellé à Venise pour y donner des leçons à la jeune noblesse sur le même art oratoire, & sur la philosophie morale. C'est sans fondement que ses ennemis ont écrit qu'il avoit été chassé de Padoue à raison de ses débauches: il étoit si peu livré au libertinage qu'à Venise il auroit

pris l'habit de l'ordre de ſaint Benoît dans le monaſtere de ſaint George le Grand, ſi Jerôme Fracanzanus ne l'en eût détourné. La république ſatisfaite de la maniere dont il s'acquittoit de ſon emploi, lui accorda des lettres de citoyen de Veniſe; & par un decret public il fut nommé ſecretaire du Bayle, ou ambaſſadeur à Conſtantinople. Il n'avoit alors que 21 à 22 ans; il dut partir de Veniſe vers le 3. Mai 1419. puiſqu'il eſt certain qu'il demeura à Conſtantinople 7 ans & 5 mois, & qu'il ne s'y embarqua pour ſon retour en Italie qu'au mois de Septembre 1427. Il fut cinq mois à faire le trajet, & employa ce tems à parcourir les villes de la mer Adriatique & de l'Archipel. Arrivé à Conſtantinople, il y exerça deux ans ſon emploi de ſecretaire, après quoi l'empereur Jean Paléologue l'attacha à ſon ſervice. Il le députa à différens princes, entr'autres à Amurath II. pere de Mahomet II. & à l'empereur Sigiſmond, mais non au pape Eugene IV. comme quelques-uns l'ont dit. Après s'être acquitté de ſa commiſſion auprès de Sigiſmond à Bude, il fut invité en qualité d'orateur impérial par Ladiſlas IV. roi de Pologne, de venir aſſiſter à la cérémonie de ſon mariage, & du couronnement de la reine ſon épouſe. Il ſe rendit pour cet effet à Cracovie, & prononça le jour de la cérémonie un diſcours en préſence de Sigiſmond, d'Eric roi de Dannemarck, de tous les Electeurs, & de pluſieurs autres princes & ſeigneurs. Revenu à Conſtantinople, il s'y appliqua, comme il avoit déja fait avant ſon voyage de Hongrie, à s'inſtruire dans la langue & dans les ſciences des Grecs. Il y épouſa la fille du ſçavant *Jean* Chryſoloras, & profita beaucoup des leçons de ſon beau-pere, & de celles de Chryſococe chez qui il acquit la connoiſſance du cardinal Beſſarion. Il ſortit de Conſtantinople le 26. Septembre 1427. & débarqua à Veniſe le 10. Octobre ſuivant, avec ſa femme *Théodora* âgée de 16 ans, ſon fils *Jean-Marius-Jacques* qui avoit 14 mois & 17 jours, quatre filles eſclaves, un eſclave & un valet. Il trouva cette ville déſolée par la peſte, ſes protecteurs à la campagne, ou enfermés dans leurs maiſons. Quatre mois ſe paſſerent ſans voir aucun des effets des promeſſes qui lui avoient été faites: il quitta Veniſe le 13. Février 1428. ſe rendit à Boulogne, où on l'engagea d'enſeigner l'éloquence & la philoſophie morale, avec 450 écus d'or d'appointemens. Les factions ayant diviſé cette ville & rempli de troubles, Philelphe s'engagea avec les Florentins: mais il eut beaucoup de peine à obtenir la permiſſion de ſortir de Boulogne. Il en ſortit enfin au commencement d'Avril 1429. Il fut reçu à Florence avec de grands honneurs: toute la ville s'empreſſa à lui aller rendre viſite: il eut un nombre étonnant d'auditeurs de tout âge & de tout pays; mais il s'attira des envieux qui prévinrent contre lui Coſme de Medicis. Celui-ci voulut faire réduire par les magiſtrats les appointemens des profeſſeurs. Philelphe plaida en plein conſeil la cauſe commune de ſes confreres, & le fit avec tant de ſuccès, que malgré les efforts des partiſans de Coſme, de 37 voix, il y en eut 34 de favorables à l'orateur. Ce ſuccès irrita encore plus ſes envieux: il écrivit à deux d'entre-eux, Nicolo & Carlo, des lettres pleines de hauteur & de mépris: il écrivit auſſi à Coſme, mais en termes plus meſurés. C'étoit aux mois d'Avril & de Mai 1433. Peu après, la faction des nobles ayant prévalu ſur celle de Coſme, qui fut banni de l'état avec ſes amis, Philelphe fut plus tranquille: mais cette paix dura peu: la faction chaſſée reprit le deſſus: Coſme fut rappellé à la fin de Septembre 1434. & Philelphe, obligé de céder à l'orage qui le menaçoit, ſe retira à Sienne, où on lui donna 350 écus d'or d'appointemens. Il y étoit au mois de Janvier 1435. Coſme lui fit faire des propoſitions de réconciliation, auxquelles il ne répondit que par des vivacités & des injures, & enfin par des ſatyres ſi violentes, que Coſme le mit au nombre des proſcrits vers le mois d'Octobre 1435. Malgré cette proſcription le pape Eugene IV. qui réſidoit à Florence, eſſaya deux ans après de l'y faire revenir, & lui offrit une place auprès de lui en qualité de ſecretaire, dont la ſeule fonction feroit de travailler à des traductions. Le pape ne put le déterminer, & les ennemis de Philelphe qui avoient déja conjuré plus d'une fois la perte de ſa vie, envoyerent à Sienne un miſérable qui l'avoit déja bleſſé à Florence, pour le poignarder. L'aſſaſſin ne le trouva point, & fut pris lui-même: il eut la main coupée, fut condamné à 500 livres d'amende, & mis en priſon: on l'eût condamné à la mort ſi Philelphe n'eût intercédé pour lui. L'empereur Jean Paléologue, qui lui écrivoit ſouvent, lui manda de quitter Sienne, & de venir le rejoindre: mais il s'en excuſa ſur les engagemens qu'il avoit contractés avec les Siennois, & lui envoya quelque tems après ſon fils *Marius.* Cependant il quitta Sienne, qui étoit trop près de Florence pour qu'il n'y eût rien à craindre; & il ſe retira ſucceſſivement à Boulogne & à Milan. Il alla ſe fixer dans cette derniere ville avec toute ſa famille le 11. Février 1440. Il y perdit ſa femme Theodora Chryſolorina le 3. Mai 1441. ce qui l'affligea tellement, que, quoique pere de huit enfans, il voulut entrer dans l'état eccléſiaſtique, & en écrivit au pape Eugene IV. mais ce pape ne lui fit point de réponſe, & le duc Philippe lui défendit d'ailleurs de ſuivre ce projet. Il paſſa même peu après à un ſecond mariage. Il paroît qu'à Milan il étoit ſecretaire du duc Philippe; & ce fut-là qu'il fit ſes commentaires ſur les ſonnets de Pétrarque. Le duc le fit aggréger au nombre des citoyens de Milan, & lui accordoit ſouvent des gratifications: entr'autres, il lui donna une très-belle maiſon. Il avoit d'ailleurs beaucoup de tems à lui, qu'il employa à compoſer la plus grande partie de ſes ſatyres, & à commencer ſes livres *de Exilio*, ſes *convivia Mediolanenſia*, &c. Sur la fin du régne de Philippe Marie, on entreprit de le réconcilier avec Coſme de Medicis: Angele Acciaioli lui porta des paroles avantageuſes de la part de Coſme, & Philelphe conſentit à ſe dédire des injures & des traits ſatyriques que la colere lui avoit dictés. C'eſt à quoi eſt employée la ſeptiéme ſatyre de la ſeptiéme décade. On croit que ce fut vers le même tems qu'il fit un voyage à Genes, on ne ſçait par quel motif. Le duc Philippe Marie étant mort la nuit du 13. au 14. Août 1447. Philelphe tourna ſes vues du côté de la cour de Rome: mais les troubles de Milan, qui s'érigea alors en république, ne lui permirent point d'en ſortir juſqu'à ce que François Sforce s'en fut rendu maître en 1450. Cet événement fut avantageux à Philelphe: le nouveau duc ſe l'attacha, & la mort ſeule les ſépara. Il avoit perdu ſa ſeconde femme en 1447. & avoit renouvellé ſes ſollicitations à Rome pour lui permettre de ſe faire eccléſiaſtique. Nicolas V. lui accorda diſpenſe: mais Philelphe vouloit de plus une dignité dans le clergé, & cette dignité ne vint point. Il reſta donc encore dans l'état ſéculier. Il étoit à Rome au mois de Juillet 1453. & le pape Nicolas V. lui fit expédier des lettres de ſécretaire apoſtolique, lui donna 500 ducats, & lui fit de belles promeſſes pour l'avenir, qui s'évanouïrent par la mort du pape. De Rome il alla à Naples, où le roi Alphonſe le créa chevalier, & lui accorda le privilége de porter ſes propres armes. Lorſqu'il prit congé du prince, Alphonſe lui donna la couronne poëtique, & lui en mit ſur la tête une de laurier très-magnifiquement ornée, en préſence d'une cour nombreuſe, & au milieu du camp qu'il avoit formé dans la campagne de Capoue. Il étoit de retour à Milan au mois d'Octobre de la même année 1453. Au mois d'Avril 1455. le duc ſon maître l'envoya à Ferrare, pour y réciter l'épithalame qu'il avoit compoſé ſur le mariage de Beatrix d'Eſte avec Triſtan Sforce. Le pape Caliſte III. étant mort le 8. d'Août 1458. Pie II. ſon ſucceſſeur, diſciple & ami de Philelphe, lui aſſigna une penſion de 200 ducats par an, & lui envoya un manuſcrit de Plutarque de la bibliothéque du Vatican. Philelphe en alla remercier le pape à Rome, où il arriva le 12. Janvier 1459. & il revint à Milan au mois de Février ſuivant. Vers le mois d'Octobre de la même année il ſuivit le duc de Milan à Mantoue, où le pape s'étoit rendu avec pluſieurs princes & ambaſſadeurs, pour aviſer aux moyens de faire la guerre aux Turcs. Il y prononça ſur

cette matiere un discours qui fut fort applaudi. Ce fut dans ce voyage qu'il reçut le premier payement de sa pension de 200 ducats, & comme c'est le seul qu'il en ait eu, cette inexactitude l'a entraîné dans des plaintes perpétuelles où il y avoit souvent plus que de la vivacité. Comme il fit à cette occasion quelques menaces de prendre un parti extrême, on s'imagina qu'il vouloit passer chez les Turcs si on ne le satisfaisoit, mais cette imagination étoit sans fondement. Après la mort de Pie II. ses cris contre la mémoire de ce pape redoublérent : mais il s'appaisa dans la suite, & fut en relation avec Paul II. Il perdit le duc François Sforce son protecteur le 8. Mars 1466. & cette perte l'accabla de douleur. Galeas Marie, fils & successeur de François, lui fit à la vérité de belles promesses, mais qui n'eurent point d'effet. Cherchant alors à se réconcilier avec le cardinal de Pavie, & les autres Picolomini, le cardinal promit d'oublier tout s'il vouloit se retracter de ce qu'il avoit dit contre Pie II. Philelphe y consentit, & chanta la palinodie. Son but étoit de former ailleurs quelque nouvel établissement ; mais tous ses projets furent inutiles, parce que le duc Galéas Marie refusa toujours de le laisser sortir de Milan. Ne pouvant donc mieux faire, il traduisit la Cyropédie de Xénophon, qu'il dédia à Paul II. dont il eut 400 ducats de gratification. Sur la fin de 1469. il commença à traduire Appien. Sixte IV. ayant succedé à Paul II. après le milieu de l'an 1471. il recommença ses sollicitations auprès de la cour de Rome ; & enfin le nouveau pape l'appella dans cette ville sur la fin de l'année 1474. pour y professer la philosophie morale. Il étoit alots dans la soixante-dix-septiéme année de son âge. Il fit l'ouverture de ses leçons sur les questions Tusculanes de Cicéron dès le 12. Janvier 1475. Dans la même année il composa ses livres *de Morali disciplinâ*, qu'il ne se donna pas le tems d'achever. Son inquiétude naturelle lui ayant fait quitter Rome, il repassa à Milan. Il y étoit le 4. Juin 1477. jour auquel il prononça une harangue à l'occasion du traité d'alliance entre la duchesse Bonne & son fils Jean Galéas d'une part, & Hercule d'Est, duc de Ferrare de l'autre. Le véritable objet de son voyage étoit de voir si la mort violente de Galéas Marie, arrivée en 1476. & la régence de la duchesse sa veuve, n'apporteroient aucun changement avantageux à sa fortune. Mais il l'espéra inutilement, retourna à Rome, & revint encore à Milan, où il étoit au mois de Mai 1481. puisque c'est de cette ville qu'il date l'épître qu'il écrivit à Louis Sforce, en lui dédiant l'édition de ses harangues & de ses opuscules. Il avoit alors 83 ans presque accomplis. Malgré ce grand âge, le mauvais état de sa fortune que ses dissipations avoient perpétuellement dérangée, ne lui permit pas de refuser l'offre qui lui fut faite par Laurent de Medicis, de l'emploi de professeur en grec à Florence. Mais les fatigues du voyage, fait dans les plus grandes chaleurs de l'été, le conduisirent au tombeau le 31. Juillet de la même année 1481. On ne peut disconvenir que ce sçavant n'eut de grands defauts. Il étoit haut, vain, & affectoit trop de se louer lui-même. Il répéte en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il est le seul des Latins qui ait composé des volumes en tout genre, & qu'il est le premier d'entr'eux qui ait osé entreprendre de faire des vers grecs. Il étoit aussi très-mordant & très-satyrique. Ce qu'on ne peut encore lui pardonner, c'est son inconstance & son inquiétude continuelle : presque toujours mécontent de sa situation, il passa toute sa vie à chercher la tranquillité qu'il n'étoit pas en état de se procurer. Sa dissipation mal entendue, ce mépris de l'argent dont il se pare à chaque instant, l'obligérent à faire des bassesses qui répondoient mal à la prétendue noblesse de ses sentimens. Il est vrai qu'il étoit né noble & généreux ; qu'il avoit une famille nombreuse ; & qu'il n'épargnoit rien pour acheter & faire copier des livres : mais s'il eût moins aimé le faste, les ressources qu'il avoit si fréquemment dans les gratifications qui lui étoient faites, auroient pu lui suffire pour ses besoins & même les commodités. Au reste il étoit très-sobre ; buvoit peu de vin, & préféroit les légumes aux mets les plus recherchés. On trouve dans ses écrits, & en particulier dans ses lettres où il se montre au naturel, une morale saine, des sentimens, & une érudition aussi variée & aussi étendue que son siécle le comportoit. Il eut trois femmes successivement, & des enfans de chacune. Voyez l'histoire de ceux de ces enfans de Philelphe qui se sont distingués dans le mémoire sur la vie & les ouvrages du pere, composé par feu M. Lancelot, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, & imprimé dans le tome dixiéme des mémoires de cette académie. Ce mémoire, que nous avons beaucoup abregé, est plein de recherches très-curieuses ; & c'est le seul ouvrage qui nous fasse bien connoître & avec exactitude le détail de la vie de Philelphe. Le pere Niceron avoit déja donné la vie de ce sçavant dans le tome sixiéme de ses *Mémoires*, avec quelques additions dans le tome dixiéme ; mais avec beaucoup moins de détail & d'exactitude. Aussi avoit-il eu le dessein de faire réimprimer, au moins dans sa plus grande partie, le mémoire de M. Lancelot, ce qui a été exécuté depuis sa mort dans le tome quarante-deuxiéme de son ouvrage. On n'y a pas répété ce qu'il dit des ouvrages de Philelphe dans les tomes VI. & X. parce que le dénombrement qu'il en avoit fait dans ces deux volumes est exact : on peut le consulter. Il faut seulement ajouter qu'en 1742. on a réimprimé à Florence *in*-8°. les lettres de Philelphe, qui étoient devenues fort rares : le titre de cette nouvelle édition est : *Francisci Philelphi Tolentinatis, Equitis Aurati, & Eloquentiæ professoris sæculo XV. celeberrimi Epistolæ, cæteris quæ hactenus prodierunt auctiores & emendatiores ; animadversionibus, præfationibus, indicibus, vitâque Auctoris locupletatæ, operâ & studio Nicolai Stanislai Meuccii.* Dans la préface de la vie de Nicolas V. par Dominique Géorgi (page 18. & suivantes) imprimée à Rome en 1742. *in*-4°. on parle de la vie du pape Nicolas V. que Philelphe avoit composée, & dont il fait lui-même mention dans quelques-unes de ses lettres ; & l'on dit que cette vie, que Leon Allatius avoit promis de publier, est encore manuscrite. (*adhuc in tenebris jacet.*)

PHILIPPE III. roi de France, surnommé *le Hardi*, &c. En 1745. on a donné dans le *premier cahier* d'un ouvrage périodique intitulé : *Le Glaneur Littéraire*, une *Dissertation* assez curieuse *sur un tombeau de Philippe le Hardi, & sur l'usage d'inhumer le cœur & les entrailles des princes séparément de leurs corps.* Ce *tombeau* est celui qu'on voit dans l'église primatiale de Narbonne. Derriere le chevet de ce tombeau, on lit une inscription latine en lettres gothiques, qui signifie, dit le dissertateur, « que c'est ici la » sépulture de Philippe, roi de France d'heureuse mé» moire, fils du bienheureux Louis, lequel mourut à Per» pignan d'une fiévre chaude le troisiéme des Nones » d'Octobre (le 5. de ce mois) de l'an 1285. » Le dissertateur en conclut que cette inscription décide la vraie date de la mort de Philippe, le lieu & la cause de sa mort, faits, ajoute-t-il, sur lesquels tous nos historiens ont varié. Il y a néanmoins long-tems que l'on avoit écrit la même chose portée par ladite inscription, & on lisoit entr'autres *dans le Diction. histor.* avant la publication de cette inscription, que *Philippe III. étoit mort à Perpignan d'une fiévre maligne le 5. Octobre 1285.* Du reste l'auteur a bien fait de nous donner la description du tombeau qui est à Narbonne, & les observations qu'il y ajoute sont intéressantes.

PHILIPPE VI. dit Philippe de Valois, roi de France, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'*il mourut le 22. Août 1350. le vingt-troisiéme de son régne. Le pere Matthieu Texte, Dominicain, a fort bien prouvé, ce semble, que la mort de ce roi est arrivée le vingt-troisiéme d'Août. Entr'autres preuves il cite ces paroles du Nécrologe du monastere royal des dames religieuses de Poissy. *X. Calendas Septemb. obiit illustrissimus Rex Francorum Philippus, nepos primi fundatoris nostri qui Ecclesiam nostram fecit dedicari, & indulgentiam Ecclesiæ per Papam Joannem XXII. dupplicari.* A l'égard du tems du régne, le même pere montre aussi qu'il a été de 22 ans quatre mois & vingt-un jours. On peut voir les preuves de l'un & l'autre fait dans

la dissertation du pere Texte, imprimée dans le *Mercure de France* mois de Mars 1746. pag. 97. & suivantes. On y trouve des réfléxions qui paroissent fort justes sur l'autorité que doit avoir le témoignage de l'historien Froissard.

PHILIPPE V. roi d'Espagne, &c. *ajoutez que* ce monarque est mort à Madrid le douziéme de Juillet 1746.

PHILIPPI, (Victor, comte de) général veld-maréchal de l'empereur, & colonel d'un régiment de dragons, étoit Piémontois d'origine. Il fut redevable de sa fortune au prince Eugéne de Savoye, dont il acquit les bonnes graces, qui le fit son général ajudant, & lui donna le commandement de son régiment en qualité de colonel. En 1723. il fut fait général-major de la cavalerie, & peu après il eut un régiment de dragons. En 1731. il fut député par l'empereur à la cour de Sardaigne, où il arriva le 19. de Novembre, & il y séjourna pendant deux années. Il obtint au mois d'Octobre 1733. la permission de retourner chez lui, après avoir été quelque tems arrêté à Turin, à cause de la guerre qui s'alluma avec l'empereur avant la fin de l'annee. Le comte de Philippi fut d'abord assez mal reçu à Vienne : on le blâmoit de n'avoir pas découvert à tems les négociations de la cour de Sardaigne avec celle de France & d'Espagne ; mais il se justifia. Le 27. Octobre de la même année, il devint général veld-maréchal. En cette qualité il accompagna le prince Eugéne sur le Rhin en 1734. dans la campagne contre les François. Il y retourna encore en 1735. après avoir été nommé général de la cavalerie. En 1736. il obtint le commandement de la cavalerie sous le vieux comte Palfi hongrois. En 1737. le 22. Avril il devint général veld-maréchal, & en cette qualité il fit la campagne de Hongrie contre les Turcs sous le comte de Seckendorf. Comme on marchoit vers Nisse, Philippi s'avança avec un corps de troupes, & il eut le bonheur que le commandant Turc capitula le 25. Juillet & rendit la place. Le 26. Septembre il investit Ussitza en Bosnie, qui fut prise après un siége fort court. Il obtint à la fin de cette année le commandement général de toute l'armée en Hongrie, après quoi le comte de Seckendorf & M. de Kevenhuller furent rappellés à Vienne. En 1738. on lui offrit le commandement de la cavalerie en Hongrie, mais il céda le rang au come de Wallis qui avoit le commandement de l'infanterie. Il commandoit l'aile droite dans la bataille de Cornea, arrivée le quatriéme Juillet, & il commandoit seul dans la bataille de Meadia, qui se donna le quinziéme du même mois. La maladie l'obligea peu après de quitter l'armée. En 1739. il reprit le commandement de la cavalerie sous le comte de Wallis ; mais continuant toujours d'être malade, il céda son poste à l'ouverture de la campagne au baron de Seher, & retourna à Vienne, où il mourut le 24. Octobre 1739. âgé de 65. ans. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

PHILIPPI, (Jean) célébre jurisconsulte, né en 1607. à Lignitz en Silésie, étudia pendant plusieurs années la jurisprudence à Leipsic, & fut reçu docteur en droit à Jena en 1637. En 1644. il exerça l'emploi d'avocat dans la cour souveraine de justice, & en 1649. il fut fait assesseur dans la faculté de droit. Peu de tems après, il devint membre du conseil, & en 1654. assesseur de la cour provinciale de la basse Lusace. En 1657. l'Electeur le fit échevin de Leipsic. Il mourut en 1674. laissant plusieurs ouvrages de sa façon, entr'autres : *Usus practicus institutionum Justinianearum: Tractatus de subhastationibus: observationes ex decisionibus Electoralibus, &c.* * *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, pag. 519. & 520. *in-fol.*

PHILIPPI, (Jacques) est auteur d'un ancien livre intitulé : *Reformatorium vitæ morumque Clericorum*, imprimé à Bâle par les soins de Michel Furter, avec la date de 1444. *in cathedrâ Petri*, c'est-à-dire, le 22. Février. Mais cette date de 1444. est fausse ; la vie de Philippi le prouve. Cet auteur étoit de Kilch hoffen, bourg du Brigaw à deux lieues de Fribourg. Son nom paroît pour la premiere fois en 1463. Il s'inscrivit alors comme citoyen de l'université de Bâle, sous le recteur Werner Wœlfflin. Il étoit prêtre alors, mais jeune. En 1464. il se mit au rang des *postulans* pour les *dégrés de la faculté de théologie*, & l'on croit que ce fut vers le même tems qu'il fut fait curé de saint Pierre de Bâle, qui est la seconde paroisse de cette ville. Pour faire ses épreuves, on lui donna à expliquer l'*Ecclésiastique* dans l'ancien testament, & les deux épîtres de saint Paul aux Corinthiens dans le nouveau. Les registres le qualifient ainsi à cette occasion : *Honorabilis vir Magister Dominus Jacobus Philippi de Kilchhoffen, plebanus Ecclesiæ sancti Petri.* Le *Magister* fait voir qu'il avoit déja pris le dégré de maître-ès-arts. En 1470. il fut admis à l'explication du livre des Sentences, en quoi consistoit la seconde épreuve que devoit faire le prétendant aux degrés de la faculté de théologie. Il est encore fait mention de lui dans les registres en 1472. & en 1491. Il est probable que ce fut vers le même tems que le *Reformatorium* fut mis au jour, & que la date de 1444. vient de la faute de quelque ouvrier : exprimant les nombres en caractéres latins, rien n'étoit plus aisé que de mettre une L. au lieu d'un C. & MCCCCXLIIII. au lieu de MCCCCXCIIII. (1444. au lieu de 1494.) On trouve dans ce livre une lettre du sçavant Sébastien Brant, ou Brand, (comme on écrivoit dans le quinziéme siécle) adressée à Philippi ; & c'est encore une preuve que le *Reformatorium* ne peut avoir été imprimé en 1444. Brant y prend la qualité de docteur en droit civil & en droit canon ; & il n'a eu cette qualité que vers 1491. Il n'étoit d'ailleurs né qu'en 1458. Dans cette lettre Brant se déclare disciple de Philippi, l'appellant *Pater amantissime, præceptor integerrime ;* ainsi il étoit plus jeune que Philippi. Tritheme qui a publié en 1494. son livre *de viris illustribus*, finit l'éloge de Brant par ces termes : *Quia suâ eruditione atque lucubrationibus Basileam, inclutam Germaniæ urbem, mirum in modum exornat.* * Voyez sur cela la *Lettre de M. Jacques Christophe* ISELIN, *docteur & professeur en théologie à Bâle ; servant de réponse aux éclaircissemens demandés de Geneve sur un livre rare* (le *Reformatorium*, *&c.*) *que l'on a prétendu être la plus ancienne piéce imprimée, découverte avant nos jours, & par laquelle on a voulu établir un autre inventeur de l'art de l'imprimerie, & en attribuer l'origine à la ville de Bâle.* Cette lettre est dans le Mercure Suisse, Août 1734. pag. 45. & suiv. Seconde lettre du même sur le même sujet, *dans le Mercure Suisse* Novembre 1734. pag. 62. & suivantes.

PHILIPPY, (Jean) jurisconsulte, d'une ancienne famille de Montpellier, a fleuri dans le XVI siécle. Il étoit fils d'*Eustache* Philippy qui est qualifié *Docteur ès-Loix*, & qui fut consul de Montpellier en 1551. & auparavant, c'est-à-dire dès 1524. sous le régne de François I. *conseiller en la cour des généraux*, ou cour des aides de la même ville. JEAN Philippy son fils, né à Montpellier l'an 1518. lui succéda dans la charge de conseiller en 1548. il fut depuis président de la même cour en 1572. On a de ce magistrat un livre intitulé : *Responsa juris*, dans la préface duquel l'auteur donne un court Abregé de l'histoire de Montpellier. L'ouvrage même contient les décisions que l'auteur avoit données sur presque toutes les matieres du droit dans les différentes charges qu'il eut à exercer : c'est un un volume *in fol.* de 300 pages à deux colonnes, imprimé pour la seconde fois en 1603. à Montpellier, l'auteur étant âgé de 85 ans. Il a dédié cet ouvrage à la cour des aides & à la ville de Montpellier. Un second ouvrage de ce magistrat, qui est aussi *in-folio*, a pour titre : *Edits & ordonnances de nos Rois, concernant l'autorité & jurisdiction des cours des aides de France, sous le nom de celle de Montpellier*, où l'on peut voir l'histoire des cours des aides du royaume, par les édits & les ordonnances que Philippy rapporte selon l'ordre des tems, & qu'il a eclairci par de sçavantes notes. Dans une préface latine intitulée *priscorum, nostrorumque munerum summa*, l'auteur parle de toutes les impositions établies autrefois par les anciens, & d'où les nôtres ont pu prendre leur origine. La premiere édition de cet ouvrage fut faite en vertu d'un privilége de François II. qui mourut en 1560. & elle fut si recherchée qu'en 1596. on n'en trouvoit

plus d'exemplaires, comme il est dit dans le privilége accordé pour la réimpression par le roi Henri IV. Cette seconde édition fut faite à Montpellier en 1597. & l'auteur y ajouta un recueil intitulé, *Arrêts de conséquence de la cour des aides de Montpellier*, où l'on voit la jurisprudence de cette cour sur le fait des tailles, des gabelles, de l'équivalent, des décimes, & autres impositions dont le jugement est attribué à cette cour. Le recueil d'édits & ordonnances, &c. est dédié à Guillaume Pélissier, second du nom, évêque de Montpellier; celui des arrêts,&c. est dédié au connétable de Montmorency, auprès duquel Philippy avoit exercé la charge d'intendant de justice dans tout le Languedoc en 1577. par ordre du roi Henri III. & durant quelques années depuis 1577. Dans cette épître au connétable de Montmorency, il fait en ce peu de paroles l'éloge d'Anne de Montmorency, pere de ce seigneur, tué à la bataille de saint Denys :

Octo qui decies annos peregit,
Octo qui prælia & cruenta gessit,
Octo vulneribus jacet peremptus.

On ignore la date de la mort de Jean Philippy; mais on voit par la conclusion qu'il a mise à la seconde édition de ses *Responsa juris*, qu'il a vécu au moins jusqu'à l'âge de 85 ans, qu'il a servi cinq de nos rois durant 54 ans, & vécu avec sa femme 53 ans. *Opusculum hoc responsorum absolvi mihi dedit Deus optimus, Maximus, anno salutis 1602. ætatis meæ, ejusdem Dei beneficio, anno 85. & obsequii quinque nostrorum regum Christianissimorum anno 54.* Ces cinq rois sont Henri II. François II. Charles IX. Henri III. & Henri IV. La durée de son mariage est marquée autour de son portrait, à la tête du même livre, *connubii conjugalis anno 53.* Il a laissé en manuscrit une histoire détaillée des troubles arrivées à Montpellier & dans la province depuis 1559. jusqu'en 1598. où il ne dit rien *dont il n'ait été témoin, ou qu'il n'ait appris par fidéle récit*, comme il l'assure lui-même. Il a eu pour frere *Guillaume* Philippy, chanoine de l'église cathédrale de Montpellier, & procureur général de la cour des aides en 1560. & pour fils unique *Louis* Philippy de Bucelli, qui lui succéda en la charge de président. Ce dernier ne s'étant point marié, avec lui finit en 1635. la famille des Philippy, qui avoit donné quatre officiers à la cour des aides de Montpellier. * *Histoire civile de Montpellier*, par M de Grefeuille, dans l'avertissement & en plusieurs endroits des *Observations sur les jurisdictions modernes de Montpellier*, à la suite de ce volume : & *Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par le même, livre douziéme page 370 & suivantes.

PHILISTE, historiographe célebre. Les recherches que M. l'abbé Sevin, de l'académie des belles lettres, a faites sur cet écrivain, *mettent en état d'en donner un article plus détaillé & plus exact que celui qui a été jusqu'ici dans le Dictionnaire historique, & qui y est plein de fautes.* Philiste n'étoit point de Naucratis, mais de Syracuse, selon Ciceron & Denys d'Halicarnasse, qui devoient en être bien informés. Il naquit vers la deuxiéme année de la quatre-vingt-septiéme olympiade. *Archomenidès* son pere, selon que le nomme Pausanias, eut un soin tout particulier de son éducation, & lui laissa de grands biens. Philiste étant venu à Athènes pour s'y former sous les excellens maîtres qui y brilloient, tourna ses études du côté de la rhétorique, & fut en particulier disciple d'Isocrate, le plus célebre des rhéteurs qui vécussent alors, quoiqu'il fût encore fort jeune. Il paroît qu'il eut encore pour maître Evenus de Paros, qui à ses talens poëtiques, joignoit aussi la connoissance de la rhétorique, & se vantoit de plus d'enseigner le chemin de la vertu, & le grand art de gouverner les états. Des qualités éminentes, une pénétration peu commune, beaucoup de valeur & de fermeté, devoient naturellement conduire Philiste aux emplois les plus brillans de la république, lorsqu'il fut de retour à Syracuse. Mais dans la crainte de n'y parvenir que lentement, il ne se fit point un scrupule d'entrer dans les complots que Denys tramoit contre sa patrie; & ses conseils autant que sa bravoure contribuerent beaucoup à faire réussir les desseins du tyran. Le commencement du regne de Denys fut très-agité. On en peut voir le détail à son article dans le *Dictionnaire historique*. Philiste fut un de ceux qui le servoit plus utilement dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Carthaginois, & les villes de Sicile qui supportoient impatiemment sa domination. Sûr de la fidélité de ce courtisan, Denys lui confia le gouvernement de la citadelle de Syracuse, & porta son affection pour lui si loin, qu'il eut la complaisance de fermer les yeux sur le commerce scandaleux que sa mere entretenoit publiquement avec cet historien. Il ne leur permit pas néanmoins de s'unir par le mariage. Mais Leptine, frere du tyran, ayant bien voulu accorder une de ses deux filles à Philiste, celui-ci l'épousa : le mariage se fit secrettement. Mais Denys l'ayant appris, entra en fureur, fit mettre en prison la femme de Leptine & ses deux filles, & envoya en exil Leptine lui-même & Philiste. Celui-ci se retira à Adria où il avoit des amis. Le loisir dont il y jouit, le détermina à exercer sa plume sur quelques sujets historiques : il composa l'histoire de Sicile, & celle de Denys l'ancien. Les louanges qu'il y prodiguoit au tyran, ne le fléchirent pourtant point, & il demeura éloigné de sa patrie jusqu'à l'avénement de Denys le jeune à la couronne. Ce prince dans les commencemens de son régne, écoutant avec complaisance tout ce que lui disoit Dion, homme sage, nourri dans le sein de la philosophie, & admirateur de Platon, conçut le dessein de voir & d'entretenir Platon lui-même. Ce philosophe mandé par son ami, vint, & fut reçu avec pompe. Denys le goûta, se livra tout entier à l'étude de la sagesse, devint humain, doux, bienfaisant. Mais cette conduite déplut aux courtisans qui ne pouvoient goûter un genre de vie si contraire à leurs inclinations & à leurs mœurs. Philiste de retour de son exil, se joignit à eux, & fit tant, d'abord par les soupçons qu'il jetta dans l'esprit de Denys, ensuite en tâchant de décrier auprès du prince Platon & son admirateur Dion, & toutes leurs maximes philosophiques; enfin, en supposant que Dion avoit des intelligences secrettes avec les Carthaginois, que celui-ci se retira dans le Peloponnèse, & que le philosophe perdit tout son crédit. Quelque tems après, Dion, ennuyé de son exil, & touché des malheurs de sa patrie, repassa en Sicile la quatriéme année de la cent-cinquiéme olympiade. Il n'avoit que mille soldats avec lui; mais il espéroit beaucoup du mécontentement général des peuples; & il ne se trompoit pas. Les habitans d'Agrigente, de Gela & de quelques autres villes, s'étant joints à lui, il se présenta devant Syracuse, qui lui ouvrit ses portes, & le reçut avec joie : il assiégea ensuite la citadelle & les autres forts que Denys l'ancien avoit fait construire. Philiste, par l'ordre du prince, s'approcha de Syracuse avec une flotte composée de soixante voiles : les Syracusains allerent à sa rencontre avec un égal nombre de vaisseaux, eurent d'abord du dessous, & demeurerent vainqueurs à la fin. Philiste fut pris; on lui arracha sa cuirasse, on le dépouilla de ses habits, on l'exposa nud à la vue du public; & après plusieurs traitemens ignominieux, on lui coupa la tête, & son corps fut livré aux enfans, avec ordre de le traîner dans les rues de l'Achradine, & de le précipiter dans les latomies. Ce malheureux devoit avoir soixante-neuf ou soixante dix ans. Suidas le fait auteur de plusieurs écrits, qui constamment ne lui appartiennent point. De ce nombre sont, un traité de l'art oratoire, un autre de la théologie des Egyptiens; l'histoire d'Egypte, de Libye, & de Syrie. Aucun des anciens ne lui attribue ces monumens : les seuls dont ils lui font honneur, sont, les Antiquités de Sicile, l'Histoire de Denys l'ancien & celle de Denys le jeune, que l'on a regardé l'une & l'autre comme une suite des antiquités. Celles-ci, je veux dire les Antiquités de Sicile, étoient renfermées en sept livres, contenant, selon Diodore, les événemens arrivés pendant l'espace de huit cens ans & plus, & ces huit cens ans finissant à la troisiéme année de la quatre-vingt-troisiéme olympiade : cet ouvrage ne subsiste plus. L'histoire de Denys l'ancien com-

posoit quatre livres, selon le même Diodore. Philiste n'y avoit mis aucune des particularités qui regardoient ce prince, pas même les songes & les autres especes de prodiges qui annonçoient sa grandeur future. Ciceron en rapporte plusieurs dans ses livres de la divination. Mais l'historien avoit supprimé bien des faits dont l'horreur ne pouvoit être colorée ; & c'est avec raison que Plutarque & Pausanias lui reprochent d'avoir sacrifié la vérité au désir de rentrer dans ses emplois, & de recouvrer les bonnes graces du tyran. Il n'est pas douteux que l'histoire de Denys le jeune, partagée en deux livres, n'eût les mêmes défauts : cette histoire finissoit à la cinquiéme année du régne de ce prince. Il y a lieu de croire que la mort seule de l'auteur l'empêcha d'aller plus loin. On ne connoît point d'autres ouvrages de lui. Ceux dont on vient de parler, étoient déja en grande réputation dès le tems d'Alexandre : ce prince souhaita les avoir, & ils lui furent envoyés par Harpatus. Plusieurs siécles après, on les conservoit encore dans les bibliothéques ; Porphyre du moins les y avoit vus, & il se plaint de la négligence des copistes, qui les avoient extrêmement défigurés. Voici le caractere que Denys d'Halicarnasse donne de ces ouvrages. « Philiste, dit-il, imite Thucidide, au caractere près. Dans » les écrits de l'Athénien régnent une généreuse liberté, » beaucoup d'élévation & de grandeur. Le Syracusain » flate en esclave les excès des tyrans.... Il n'a point em- » ployé certaines façons de parler étrangeres & recher- » chées de Thucidide ; il en a très-bien attrapé la rondeur ; » son style, ainsi que celui de cet historien est serré, plein » de nerfs & de véhémence. Philiste cependant n'a pu » atteindre à la beauté de l'expression, à la majesté & à » l'abondance des pensées de l'original ; il n'en a ni le » poids, ni le pathétique, ni les figures ; rien de si petit, » ni de si rempant, lorsqu'il s'agit de décrire un canton, » des combats de terre & de mer, & la fondation des » villes. Son discours ne s'égale jamais à la grandeur de » la chose ; il est néanmoins délié ; & en matiere d'élocu- » tion, bien plus utile que Thucidide, pour ceux qui » se destinent au maniment des affaires publiques. » * *Voyez* les jugemens des autres critiques dans les recherches de M. l'abbé Sevin, sur la vie & sur les ouvrages de Philiste, que nous n'avons fait qu'abreger : ces recherches sont la premiere piece du tome treiziéme des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres.*

PHILON, Juif, & célebre écrivain, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique, qu'*il a paru en Angleterre en 1742. une nouvelle édition des œuvres de Philon, sous ce titre : *Philonis Judæi Opera quæ reperiri potuerunt omnia. Textum cum mss. contulit, quàm plurima etiam è codicibus Vaticano, Mediceo & Bodlejano, scriptoribus etiam vetustis, nec non catenis Græcis ineditis, adjecit, interpretationemque emendavit, universa notis & observationibus illustravit Thomas Mangey S. T. P. canonicus Dunelmensis.* 2. vol. *in-fol.* On trouve dans cette édition deux traités de Philon qui n'avoient point encore paru, sçavoir : un traité sur la postérité de Caïn, tiré de la bibliothéque du Vatican, & un autre sur les trois derniers commandemens du Décalogue, tiré d'un manuscrit de la bibliothéque Bodléjenne. * *Voyez* sur cette édition la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, tome 32. seconde partie, article 3.

PHILOXENE. *Dans le Dictionnaire historique on ne distingue que deux personnes de ce nom.* Le sçavant Perizonius dans ses notes sur Elien, en distingue quatre, sçavoir : 1°. Philoxene de Cythere, poëte dithyrambique & grand mangeur ; 2°. Philoxene, poëte lyrique, & qui pour ne point s'endetter, quitta un établissement honnête qu'il avoit en Sicile, au rapport de Plutarque ; 3°. Philoxene de Leucade, poëte & parasite de profession ; 4°. Philoxene fils d'Eryxis, autre gourmand, & disciple d'Anaxagore. De ces quatre Philoxenes, le plus connu, *& dont on dit en effet le plus de choses dans le Dictionnaire historique*, est le poëte-musicien, qui, selon la plus commune opinion, étoit né à Cythere, capitale de l'isle du même nom, la seconde année de la quatre-vingt-cinquiéme olympiade, qui répond à l'an 439. avant l'ere vulgaire. Ainsi il florissoit du tems de Platon & des deux Denys, tyrans de Sicile, & il fut non-seulement contemporain, mais rival de Timothée, de Teleste, & de Polyide, trois poëtes dithyrambiques très-distingués selon Diodore. Les Lacédémoniens ayant réduit en servitude les habitans de Cythere, Philoxene, jeune alors, devint esclave du Spartiate Agésyle, après la mort duquel il passa entre les mains de Mélanippide, poëte-musicien renommé, dont il devint le disciple. Ses dispositions naturelles, sous un tel maître, se perfectionnerent au point qu'il ne tarda pas à devenir un excellent poëte dithyrambique, & capable même de réussir dans le poëme tragique. Avec de pareils talens, soutenus de tous ceux qui rendent aimable, & qui font souhaiter dans les parties de plaisir un homme de cette profession, il s'introduisit aisément à la cour de Syracuse, où l'on n'avoit pas moins de goût pour la musique & la poësie que pour la bonne chere & les autres voluptés. Celles de la table avoient de grands attraits pour Philoxene, & l'on fait sur cela divers contes, *dont on en rapporte un ou deux dans le Dictionnaire historique*, & dont on peut voir un plus grand nombre dans l'écrit qui sera cité plus bas. Malgré les complaisances de Denys le tyran pour Philoxene, celui-ci n'en étoit pas plus porté à trouver bons les vers de ce prince, qui avoit le ridicule entêtement de s'ériger en poëte tragique. Sa trop grande sincérité le fit condamner aux carrieres (c'étoit la prison publique). Rappellé quelques jours après, Denys lui lut une nouvelle piéce qu'il venoit de composer, & lui en demanda encore son avis. Philoxene ayant rêvé quelques momens, voulut se retirer sans rien dire. Le prince lui demanda où il alloit, & le poëte répondit : *Seigneur, je retourne aux carrieres ; qu'on m'y remene.* Cette repartie appaisa Denys. Quelques auteurs prétendent qu'il fut envoyé une seconde fois aux carrieres, pour avoir lié un commerce trop particulier & trop tendre avec Galathée, célebre joueuse de flute ; & que ce fut dans ce triste séjour, qu'il composa sa tragédie du Cyclope, où Denys faisoit le personnage de Polyphème, la musicienne jouoit le rolle de Galathée, l'une des Néréides, & le poëte celui d'Ulysse. On dit que dans cette piéce il introduisoit sur la scene le Cyclope une *cithare* à la main, pour mieux charmer Galathée, le faisant accompagner d'un valet, qui lui donnoit le ton de cet instrument. On ajoute que Philoxene s'étant sauvé des carrieres, se retira dans la ville de Tarente ; que Denys lui écrivit pour l'inviter à retourner en Sicile ; mais que le poëte pour toute réponse lui récrivit un billet, dont toutes les lignes ne contenoient que des *omicron* : ce caractere s'employant très-souvent au lieu de la diphthongue ὀ qui tient lieu de notre négative *non*. Polixene mourut à Ephese, âgé de soixante ans, la premiere année de la centiéme olympiade, qui répond à l'an 380. avant l'ére Chrétienne. Outre son Cyclope, on lui attribue vingt-quatre poëmes dithyrambiques, la Généalogie des Æacides en vers lyriques, &c. peut-être quelques autres. Mais de ces divers ouvrages, il ne nous reste que quelques fragmens : on le fait encore auteur d'un poëme intitulé : *le Souper*, & dont on trouve quelques fragmens dans Athénée. Mais cet écrivain paroît lui-même incertain, si ce poëme est de Philoxene de Cythere, ou du parasite de même nom, natif de Leucade. On trouve dans un fragment du poëte comique Antiphane, le caractere de la poësie & de la musique de Philoxene, en ces termes : « Philoxene l'emporte de beau- » coup sur tous les poëtes ; premierement par l'usage » continuel qu'il sçait faire de termes nouveaux, & qui » lui sont particuliers. Mais de plus, quel agrément ne » répand-il point dans ses chants, par un juste mélange » des nuances & du chromatique ! il faut le regarder » comme un dieu parmi les hommes, tant il possede » véritablement l'art de la musique. » Extrait des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome treiziéme des *Mémoires de l'Academ. des inscriptions & belles lettres*, pag. 200. & suiv.

PHOCAS. (Jean) *Supplém. tome 2. page 61. col. 2....*

à la citation, *lisez* le pere Helyot, religieux du tiers-ordre de saint François, & non, Pénitent de Nazareth, comme on l'a dit : il étoit de ceux que l'on nomme *Picque-pusses.*

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, &c. *Ajoutez à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique :* 1°. que feu M. Capperonnier avoit entrepris une nouvelle traduction & édition de la bibliothéque de Photius : *voyez* CAPPERONNIER ; 2°. que feu M. l'abbé Gedoyn, de l'Académie Françoise, avoit eu le dessein de traduire le même ouvrage de Photius en françois avec des notes ; qu'il en a donné une partie dans le tome quatorziéme des *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, & que deux autres morceaux ont paru dans le recueil de ses *Oeuvres diverses*, publiées depuis sa mort, à Paris, 1745 ; *in*-12. *Voyez* GEDOYN. François Rémond, Jésuite, a loué ainsi la traduction de la même bibliothéque de Photius, donnée par le pere André Schott, son confrere :

Nomen habes, Scotte, à tenebris, à lumine nomen
Photius, hic librum, conficis ipse notas.
Umbra fit interpres lucis, qui crederet unquam:
Hoc lucem est tenebris gignere, nocte diem.
Quas non discutiet tua lux, ô Scotte, tenebras,
Si lumen præbet nominis umbra tui ?

* *Francisci Remundi Epigrammatum lib. II.*

PHRYNIQUE. *Dans le Dictionnaire historique on dit deux mots d'un poëte tragique & d'un poëte comique de ce nom.* Suivant l'opinion la plus commune il y a eu trois PHRYNIQUES qui se sont distingués dans le genre dramatique, deux pour la tragédie ; & le troisiéme pour la comédie. Le premier PHRYNIQUE, celui dont parle Plutarque dans son dialogue touchant la musique, étoit Athénien, fils de Polyphradmon ; selon quelques-uns ; de Minyras ou de Chorosclès, selon quelques autres. Il fut disciple de Thespis, l'inventeur de la tragédie ; & par conséquent il doit passer pour très-ancien, & même pour antérieur à Eschyle, comme il semble qu'on puisse le recueillir d'Aristophane ; chez qui Euripide accuse Eschyle d'avoir produit sur la scene d'impertinens acteurs, élevés & instruits chez Phrynique, duquel il les avoit empruntés. On lui attribue l'introduction de l'usage des masques, pour transformer les acteurs en actrices, car les femmes ne se montroient point sur le théâtre des Grecs, & originairement les poëtes dramatiques ne composoient pour elles aucun rolle. Ce fut Phrynique qui composa la tragédie dont Themistocle fit les frais, sous l'Archontat d'Adimante, dans la soixante-quinziéme olympiade, & dont il donna le spectacle aux Athéniens avec tant de succès, qu'il remporta le prix sur ses concurrens, & consacra une plaque d'airain, dont l'inscription devoit immortaliser cette victoire. On ignore le sujet de cette tragédie. Suidas attribue à Phrynique neuf piéces de ce genre, sçavoir : les *Egyptiens* ; *Alceste* ; les *Danaïdes* ; *Actéon* ; *Antée*, ou les *Libyens* ; les *Justes* ; les *Perses* ; les *Assesseurs*, & *Pleuron* ; (c'est le nom d'un Grec ; fils d'Etolus, & celui d'une ville.) Il est parlé de cette derniere piéce dans les Scholies de Tzetzès sur Lycophron, & dans les Phociques de Pausanias. Suidas parle d'un second PHRYNIQUE, Athénien, fils de Mélanthe, & poëte tragique. Il le fait auteur de deux piéces, *Andromede* & *Erigone*, ainsi que de plusieurs airs appellés *Pyrrhiques*, dont la cadence & les paroles animoient au combat, & que de jeunes gens armés chantoient & dansoient avec grande vivacité. Il lui attribue encore une troisiéme piéce intitulée : *La prise de Milet par Darius roi de Perse*, laquelle fit pleurer les spectateurs ; ce qui fut cause que les Athéniens, intéressés dans la perte de cette ville, condamnerent le poëte à une amende de mille drachmes, après l'avoir chassé du théâtre, pour le punir d'avoir, par cette piéce, rouvert une plaie si sensible à toute la nation ; & ils défendirent de représenter à l'avenir cette tragédie. Périzonius dans ses notes sur Elien, est porté à croire que les deux Phryniques dont on vient de parler, ne sont qu'un seul & même écrivain ; & il en rapporte plusieurs raisons que l'on peut voir dans ses notes. M. Bentley dans sa dissertation sur Phalaris écrite en Anglois, & publiée deux ans avant l'Elien de Périzonius, est du même avis, & il en donne aussi plusieurs raisons dont on peut lire l'abregé dans les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans le tome treiziéme des *Mémoires de l'Académ. des belles lettres*, pag. 277. & suiv. Aux tragédies *spécifiées plus haut* sous le nom de Phrynique, *il faut encore ajouter* ces deux-ci : *Tantale*, selon Hesychius, & les *Phéniciennes*, selon Athénée. A l'égard de PHRYNIQUE, poëte comique, il étoit aussi d'Athènes, & florissoit vers la quatre-vingt-sixiéme olympiade, parmi les derniers poëtes de la vieille comédie, au rapport de Suidas, qui le fait auteur de dix piéces de ce genre. Il étoit contemporain d'Alcibiade ; & Plutarque ; dans la vie de celui-ci, en fait mention, & en allegue un passage. On accusoit ce poëte d'être froid dans ses comédies. * *Voyez* encore Périzonius dans ses notes sur Elien ; & les remarques de M. Burette citées plus haut ; depuis la pag. 273. jusqu'à la page 279.

PHRYNIS, poëte-musicien, étoit de Mitylene, capitale de l'isle de Lesbos : il y en a qui prétendent qu'il fut d'abord esclave & cuisinier chez Hiéron le tyran, & que celui-ci le voyant s'exercer à jouer de la flute, le mit avec quelques autres chez Aristoclide, ou Aristoclite pour s'y perfectionner dans la musique. Ce qui est vrai ; c'est qu'il fut en effet l'écolier d'Aristoclite pour la *cithare* ; & il ne pouvoit tomber en de meilleures mains ; ce maître étoit un des descendans du fameux Terpandre, & florissoit vers le tems de Xerxès. Phrynis devint donc grand joueur de *cithare*, & fut, dit-on, le premier qui remporta le prix de cet instrument aux jeux des *Panathénées* célébrés à Athènes sous l'Archontat de Callias, c'est-à-dire, vers la cent-quatre-vingt-treiziéme année de la chronique de Paros, la quatriéme année de la quatre-vingtiéme olympiade, quatre cens cinquante-sept ans avant Jesus-Christ. Il n'eut pas le même succès ; lorsqu'il disputa ce prix contre le musicien Timothée : celui-ci fut proclamé vainqueur. On doit regarder Phrynis comme l'auteur des premiers changemens arrivés dans l'ancienne musique, par rapport au jeu de la *cithare* : ces changemens consistoient, premierement dans l'addition de deux nouvelles cordes aux sept qui composoient cet instrument avant lui ; secondement, dans le tour de la modulation ; qui n'avoit plus cette ancienne simplicité noble & mâle, mais qui étoit devenue efféminée, rompue dans ses cadences, ornée de *fleurtis*, de diminutions & d'infléxions de chants difficiles à exécuter. Les poëtes comiques se souleverent contre ces nouveautés, & s'en moquerent sur les théâtres ; de ce nombre étoient Aristophane & Phérécrate. Phrynis s'étant présenté pour quelques jeux publics à Lacédémone avec sa cithare à neuf cordes, l'ephore Ecprepès se mit en devoir d'en couper deux, & lui laissa seulement le choix entre celles d'en haut & celles d'en bas. Proclus, outre la multiplication des cordes de la *cithare*, attribue encore à Phrynis d'avoir introduit dans la poësie *nomique* l'union alternative d'un vers dithyrambique avec un vers héxamétre. * *Voyez* les remarques de M. Burette, de l'Académie des belles lettres, sur le dialogue où Plutarque traite de la musique, dans le tome dixiéme des *Mémoires de l'Académie*, pag. 268. & suiv.

PIANESSE. (*N.* marquis de) *Voyez* SIMIANE.

PIC.

PRINCES DE LA MIRANDOLE.

XVIII. *Ajoutez*, que *Louis* PIC de la Mirandole, fils d'*Alexandre* PIC II. du nom, duc de la Mirandole & de Concordia, &c. cardinal de la création du pape Clément XI. depuis le 18. Mai 1712. est mort à Rome le 10. Août 1743. âgé de soixante-quatorze ans & huit mois.

PICARD, (Jean) né à Toutry, village du bailliage de Semeur dans la vallée d'Epoisses, selon l'auteur de la *Bibliothéque des écrivains de Bourgogne*, étoit, à ce qu'il paroît par ses ouvrages, connu & estimé des sçavans de son tems. Il vivoit vers la fin du XVI. siécle. On a de lui six vers grecs à la tête du traité de Jean Macer, Dijonnois, *De prosperis Gallorum successibus*, 1558. *in*-8°. Trente vers

élégiaques, au-devant d'un autre traité de Macer, *De laudibus Mandubiorum*, 1555. *in*-8°. *De priscâ Celtopœdiâ*, à Paris, 1556. *in*-4°. *Epinicion de rebus gestis Caroli Cossæi Brisacei domini, Galliæ polemarchi, & Alpini limitis præfecti, in quo, quæ non minùs fortiter, quàm fideliter, in Cæsalpinâ regione sub illius auspiciis gesta sunt, paucis enumerantur*, à Paris, 1583. *in*-8°. L'auteur de la Bibliothéque citée plus haut, ajoûte aux ouvrages de Jean Picard une édition de l'histoire de Guillaume de Neubrige. Mais si cela est, Jean Picard n'étoit donc pas Bourguignon, puisqu'à la tête de cette édition il est dit qu'il étoit de Beauvais, & chanoine de saint Victor de Paris. Voici le titre de cette édition: *Guillelmi Neubrigensis Angli, canonici ad regulam sancti Augustini, de rebus Anglicis sui temporis, libri quinque. Nunc primùm auctiores* XI. *capitulis hactenùs desideratis, & notis Joannis Picardi, Bellovaci, æque canonici sancti Victoris Parisiensis*, à Paris, 1610. *in*-8°. La vie de Guillaume de Neubrige, composée par Jean Picard, (*conscriptore Joanne Picardo, Bellovaco, canonico sancti Victoris Parisiensis*) est à la tête de cette édition... *Dans le Dictionnaire historique, où l'on parle de ce* Jean Picard, chanoine de saint Victor, *on le dit aussi* de Beauvais, mort en 1617. *mais on ne cite de ses ouvrages, que des Notes sur les Epitres de S. Bernard.* Ces notes sont dans l'édition intitulée: *Sancti Bernardi Opera omnia, ad editionem Joannis Gillotii edita. Accesserunt S. Bernardi aliquot Epistolæ nunquam editæ, studio, labore, & cum notis Joannis Picardi in omnes sancti Bernardi Epistolas*, à Paris, 1615. *in-folio.* On a encore du même une édition de saint Anselme: *D. Anselmi Opera omnia, ex collatione veterum codicum emendata, notis illustrata, & aliquot novis opusculis aucta, studio & operâ Joannis Picardi*, à Cologne, 1612. *in-fol.* Ainsi il y a apparence que l'auteur de la Bibliothéque de Bourgogne a confondu deux auteurs en un.

PICARD, (Benoît) *Supplém. t. 2. p. 62. col. 2.....* Le Lon... *lisez* le Long... *On cite mal ce qu'il a fait sur la Portioncule*: l'ouvrage est intitulé: *Apologie de l'histoire de l'indulgence de Portioncule*, à Toul, 1714. *in*-12. Ce livre est dédié par l'auteur au pere Michel-Ange de Raguse, général de l'ordre des Capucins: l'épître dédicatoire est en latin, suivie de la traduction françoise. La réponse aux trois lettres critiques contre cette apologie est aussi en trois lettres, datées de Toul le premier Janvier 1716... *On ne rapporte qu'une partie du titre de l'ouvrage du pere Benoît de Toul* (Benoît Picard) sur l'ordre Séraphique, &c. Le voici en entier: *Veteris ordinis Seraphici monumenti nova illustratio: cui alterâ Dissertatione accedunt Vindiciæ Conradi Episcopi, ejusdem ordinis, contrà Centuriatores Magdeburgenses. Cum synopsi historicâ, chronologicâ, & topographicâ ortus & progressus illius ordinis apud Lotaringos, eisque finitimos Leucos, Metenses, & Virdunenses*; à Toul, 1708. (non 1705. comme on l'avoit dit) *in*-12. Benoît Picard a composé l'histoire de la ville & du diocèse de Metz en trois volumes *in fol.* dont le manuscrit est entre les mains de M. Séron, grand vicaire de Metz. On dit qu'il avoit aussi composé l'histoire de la ville & des évêques de Verdun; mais cet ouvrage a disparu après sa mort. Il dit dans son *Apologie de l'histoire de l'indulgence de Portioncule*, page 187. qu'il avoit écrit contre le sentiment de M. Baillet qui soutenoit que saint Evre, septiéme évêque de Toul, étoit le même auquel saint Paulin de Nole écrivit; qu'il envoya sa dissertation à M. Baillet avec d'autres manuscrits. Le pere Benoît a seulement publié sur le fait de saint Evre, une dissertation dans l'histoire des évêques de Toul qu'il donna en 1707. Les trois lettres critiques contre l'*Apologie de l'histoire de l'indulgence de la Portioncule*, sont du pere Jean-Joseph Petit-Didier Jesuite, frere du Bénédictin du même nom, lequel est mort évêque de Macra.

PICARDET, (Hugues) procureur général au parlement de Bourgogne, naquit à Mirebeau, bourg à quatre lieues de Dijon. Il étoit fils de l'*amodiateur & facteur de la maison de M. de Biron, seigneur de Mirebeau & comte de Charny.* Ses talens & son mérite firent oublier la bassesse de sa naissance: il épousa 1°. *Anne* de Berbisey, dont il eut entr'autres *Marie*, qui épousa *Jacques-Auguste* de Thou, président au parlement de Paris. Nous ignorons le nom de sa seconde femme. Il résigna sa charge le 3. Avril 1641. à Pierre Lenet, conseiller au parlement, qui fut reçu le 3. Août suivant. Il mourut à Dijon le 29. Avril de la même année à l'âge de 81 ans, & fut enterré à saint Etienne. On lui dressa l'épitaphe suivante:

Cy gît Messire Hugues Picardet, *conseiller du roi en ses conseils, & son procureur général au parlement de Bourgogne, lequel après avoir servi fidélement en sa charge trois rois de France, pendant 53 ans entiers, décéda le Lundi 29. Avril 1641. âgé de 81 ans; laissant pour unique héritiere damoiselle* Marie *Picardet sa fille, qui lui a fait ce monument.*

Les ouvrages de Hugues Picardet sont: 1. Recueil des principaux points de la remontrance faite en la cour de parlement de Bourgogne le 24. Novembre dernier par maître Hugues Picardet, à Dijon, 1605. *in*-8°. avec une épître dédicatoire de Daniel Briet au président Jeannin; & dans le recueil cité n°. 3. 2. Remontrance sur l'édit de Nantes, les duels, blasphêmes, &c. à Dijon, 1614. *in*-12. & dans le même recueil. 3. Les remontrances faites en la cour du parlement de Bourgogne, par M. Hugues Picardet, à Paris, 1618. *in*-8°. La premiere remontrance fut prononcée à Flavigny le 15. Novembre 1590. & la seconde le 16. Novembre 1592. à Semeur, où le parlement avoit été transferé pendant la ligue. 4. Plaidoyé sur une vieille erreur, que le droit d'aubaine est aboli en la ville de Dijon: à Dijon, 1619. *in*-4°. 5. *Georgii Flori de bello Italico, & rebus Gallorum præclarè gestis libri VI. scilicet de Caroli VIII. expeditione Neapolitanâ libri II. & de Ludovici XII. expeditione Bononiensi, bello Genuensi, & bello Germanico libri IV, edente Hugone Picardeto*; à Paris, 1613. *in*-4°. dédié au chancelier de Sillery. Denys Godefroy a inseré dans son histoire de Charles VIII. *in-fol.* l'expédition de Naples par Charles VIII. en 1494. & 1495. la guerre de Boulogne entreprise par Louis XII. du tems du pape Jules II. la guerre du même contre les Genois, & celle de Maximilien pour chasser Louis XII. de l'Italie. Georges Florus étoit un jurisconsulte de Milan, qui vivoit encore vers l'an 1512. 6. L'assemblée des notables de France, faite par le roi en la ville de Rouen, avec les noms des élus & notables; à Paris, 1617. *in*-8°. 7. L'assemblée des notables, tenue à Paris ès années 1626. & 1627. & les résolutions prises sur plusieurs questions & propositions d'état très-importantes pour le réglement de justice, police, finances, &c. & autres choses nécessaires pour la sureté & gouvernement de ce royaume, avec plusieurs harangues prononcées par les plus notables de ladite assemblée; à Paris, 1652. *in*-4°. 8. Remontrance de M. Picardet, dans le *Recueil des harangues & actions publiques*, à Paris, *in*-8°. pag. 870. & suiv. 9. Charles Fevret pag. 50. de son dialogue, *De claris fori Burgundici Oratoribus*, parle d'un dialogue de ce magistrat avec François Briet, conseiller au parlement. 10. On conserve des lettres manuscrites du même à M. Guijon, procureur du roi à Autun. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, où l'on cite ceux qui ont fait mention de Hugues Picardet. Il y a eu aussi un *Anne* Picardet, qui vivoit dans le XVII. siécle, & qui a fait imprimer des cantiques spirituels.

PICART, (Bernard) graveur célebre, fils d'*Etienne* Picart, surnommé *le Romain*, & d'*Angelique* Tournant, naquit à Paris le 11. Juin 1673. Son pere qui s'est acquis beaucoup de réputation dans la gravure, fut son maître dans cet art, & dans les principes du dessin. Il est redevable à l'égard de la composition, à Benoît Audran, qui demeuroit chez son pere. Le jeune Picart n'avoit alors qu'environ douze ans, & il esquissoit des sujets en concurrence d'Audran. En 1689. envoyé à l'académie de peinture pour apprendre le dessin d'après nature, il y apprit aussi la perspective & l'architecture sous le célebre Sebastien le Clerc, qui excelloit dans la gravure, dans le dessin, dans l'architecture, la géométrie, &c. Deux ans après il remporta le prix de l'académie qu'il reçut des mains de l'illustre Charles le Brun, lequel mourut peu de

de tems après. Picart ne pouvant profiter de ses leçons, fit connoissance avec les autres habiles peintres, qui l'instruisirent beaucoup. Tels étoient Lafosse, Hoüasse, Jouvenet, Coypel, &c. & particulierement Roger de Piles, si connu par ses traités sur la peinture. Dans la suite il se perfectionna dans la composition par les liaisons qu'il eut avec Van Schuppen, graveur habile, avec qui il s'appliqua à dessiner des figures d'anatomie d'après nature chez M. de Litre fameux anatomiste. En 1693. il grava l'hermaphrodite du Poussin, la premiere piece où il ait mis son nom. Il avoit déja gravé les bergers d'Arcadie d'après le même, & quelques petites académies d'après le Brun, le Sueur & autres peintres. Les premieres pieces qui commencerent à le flater de quelques succès, furent deux morceaux du tombeau du cardinal de Richelieu qui est dans l'église de la maison de Sorbonne. Il partit de Paris sur la fin de Septembre 1696. dans le dessein d'aller en Hollande, & ayant passé l'hyver à Anvers, il y gagna le prix du dessein à l'académie des beaux arts; & eut la satisfaction de se voir demander la figure qui lui valut ce prix pour être conservée parmi les beaux morceaux de cette académie. Cette compagnie le présenta lui même comme le meilleur dessinateur qu'elle eut alors, à l'Electeur de Cologne. Sa mere étant morte, & son pere malade, il revint à Paris au mois de Décembre 1698. & s'y maria le 23. Avril 1702. avec *Claudine* Prost, dont il devint veuf quelques années après. Il quitta la France en 1710. deux ans après son veuvage; il avoit embrassé dès-lors la religion prétendue réformée. Il partit pour la Hollande le 8. Janvier 1710. & après avoir séjourné un an à la Haye, il se fixa à Amsterdam au mois de Mai 1711. Il s'y remaria le 25. Septembre 1712. avec *Anne* Vincent, fille d'un Hollandois, marchand de papier. Depuis ce temslà il ne s'est gueres imprimé de livres susceptibles de figures, où il n'y en ait quelqu'une de son genie. Il excelloit dans la belle invention & la belle ordonnance des sujets qu'il avoit à traiter; dans l'exactitude & la correction du dessein, & principalement dans la délicatesse & la propreté de la gravure des petites piéces; comme ses *Epithalames*, ses *Vignettes*, ses *culs de lampe*, ses *Titres de Livres*, &c. Ceux qui l'ont connu ajoutent, qu'il étoit d'un caractere doux & sociable, uniquement occupé de son étude & de ses devoirs, bon citoyen, bon ami, bon pere de famille. Après une douloureuse maladie qui a duré six mois, il est mort à Amsterdam le huitiéme Mai 1733. âgé de soixante ans: il n'a laissé que trois filles. * Extrait du *Glaneur historique, critique, politique*, &c. année 1733. nombre XXXIX. Voyez aussi le *Mercure de France*, mois de Décembre 1735. On trouve son éloge dans l'ouvrage intitulé *Les impostures innocentes.* Picart a donné ce nom, dit M. Gersaint, à un recueil qu'il a fait de plusieurs estampes qu'il avoit gravées dans ses momens de récréation, d'une maniere legere & approchante du dessein, en imitant les différens goûts pictoresques de certains maîtres sçavans qui n'ont gravé qu'à l'eau forte, comme le Guide, Carlo Marat, Rembrant, &c. Il vouloit embarrasser par-là certaines personnes qui soutenoient qu'il n'y avoit que des peintres qui pussent graver avec esprit & liberté: en effet, ajoute-t-on, il eut le plaisir de voir quelques-unes de ses estampes qui furent vendues, publiquement ou autrement, pour être des maîtres qu'il avoit imités, sans qu'il fût soupçonné de les avoir gravées. * *Voyez* l'éloge de Bernard Picart, pag. 162. & suiv. du catalogue raisonné des curiosités du cabinet de feu M. Quentin de Lorangère, par M. Gersaint.

PICCOLOMONI, (Aléxandre) *Supplém. tom. 2.*. sur le troisiéme livre de la rhétorique d'Aristote, *lisez* sur les trois livres de, &c.

PICHOU, (*N.*) poëte François, né à Dijon, ne nous est connu que par ses ouvrages, & par le peu qui est dit de sa vie, par le sieur Isnard, médecin, né à Grenoble, qui parle de Pichou dans la préface dont il a orné la *Pastorale de la filis de scire*, qui est de son ami. Selon cette préface Pichou étoit d'abord destiné à la profession des armes, que son pere suivoit; mais ayant montré une grande inclination pour les lettres, son pere, loin de le contraindre, se prêta volontiers à son penchant. Pichou fit ses premieres études au college des Jesuites de Dijon, où il fit paroître une heureuse mémoire, beaucoup de solidité de jugement & de vivacité d'esprit. Mais *le fatras de la philosophie*, dit Isnard, *que l'on souffre aujourd'hui dans les écoles, le dégouta*, & il sentit pour cette étude une aversion invincible. Dès ses plus tendres années, il montra de l'inclination & du goût pour la poësie, qui, avec l'histoire, fit tout l'objet de son application. *C'étoient*, ajoute Isnard, *les deux maitresses dont il étoit passionnément amoureux.* Le même panégyriste reconnoît dans son ami *ce talent poëtique que le ciel ne donne qu'à des personnes extraordinaires, & qu'à ceux qui ne viennent au monde que par miracle*; c'est outrer extrêmement l'éloge. Isnard prétend cependant en prouver la vérité; parce que M. le prince, *pere du grand Louis de Condé*, honora les premiers travaux de l'auteur, de son approbation, qu'il employa sa plume en diverses occasions, & que toute la cour applaudit aux représentations de quatre piéces tragi-comiques de Pichou. On n'y auroit peut-être fait aucun accueil 50 ans après. Pichou fut assassiné au commencement de 1631. étant encore fort jeune. Ses ouvrages sont: 1. *Les folies de Cardenio. Autres œuvres poëtiques du sieur Pichou*, à Paris, François Targa, 1630. *in*-8°. On critiqua les folies de Cardenio, (piéce tirée du roman de don Quichotte) on en *censura la hardiesse trop excessive, & la barbarie du langage*; & l'on n'eut pas trop de tort, quoiqu'Isnard y admire au contraire une économie judicieuse, & une versification magnifique. 2. *Les Avantures de Rosiléon*, à Paris, 1630. *in* 8°. Cette piéce est tirée du *Roman de l'Astrée* de M. d'Urfe. 3. *L'infidelle confidente*, à Paris, 1631. Cette piéce a souvent été représentée par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne. 4. *Pastorale de la filis de scire*, en vers, avec le prologue du cavalier Marin; une longue préface du sieur Isnard, des stances de Pichou à Louis XIII. & une épître dédicatoire à monseigneur, frere unique du roi; à Paris, 1631. *in*-8°. & encore dans la même ville en 1633. *in*-8°. dédiée à M. de Bouillon. Outre ces ouvrages cités dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on a encore, selon M. de Beauchamp, dans ses recherches sur les théâtres de France, *L'Aminte Pastorale, en vers françois, par N. Pichou, Dijonnois*, à Paris, 1632. *in*-8°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 154. 155. *Histoire du Théâtre françois*, par MM. Parfait, tome 4. pag. 419, 445. 482. 500. *Recherches sur les Théâtres, &c.* tome second, page 66.

PICINNINO, (Nicolas) fameux général dans le XV. siécle, quoique petit de stature, foible de corps, & d'une basse extraction, sçut s'élever par son mérite, & en particulier par sa grande valeur. Il apprit le métier des armes sous le renommé Brascio, dont il gagna l'estime & la confiance, & qui lui fit épouser une de ses proches parentes. Brascio ayant été tué à la bataille d'Aquila en 1424. Picinnino entra au service des Florentins contre Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Ce prince remporta d'abord quelques avantages, & fit même Picinnino prisonnier; mais après que celui-ci eut recouvré sa liberté, il contribua beaucoup à la défaite de Visconti. Les Florentins refusant de lui payer les appointemens qu'ils lui avoient promis, il les quitta, & s'engagea au service du duc de Milan, qui étoit alors en guerre avec les Venitiens, & lui aida à prendre les villes de Casale Maggiore & de Crémone. Il donna ensuite dans les batailles de Brescia, de Maclo & de Gottolengo, des preuves signalées de sa capacité. Le duc l'envoya après cela contre les Genois, auxquels il enleva plusieurs places; & de-là il marcha au secours de la république de Lucques contre les Florentins qu'il repoussa & poursuivit jusque sur leurs terres. Dans la suite il eut contre-eux quelque désavantage; mais il répara amplement cette perte par la victoire qu'il remporta sur les Pisans, auxquels il enleva de plus la forteresse de Verucola. Après cette victoire, il fut envoyé une seconde fois contre les Venitiens &

contre le marquis de Montferrat leur allié, qu'il dépouilla de la plus grande partie de ce qu'il possédoit, & qu'il obligea de se réfugier à Venise. Le duc, pour le récompenser, l'admit dans la famille des Visconti, & lui donna le commandement de son armée. Picinnino prit depuis plusieurs villes aux Venitiens. Il fut blessé dangereusement dans un combat qu'il leur livra près de Ponte d'Oglio; mais il les défit dans une seconde bataille. Le pape Eugene IV. avoit fait alliance avec les Venitiens & les Florentins; mais notre général les battit près d'Imola, fit prisonniers plusieurs officiers de marque, & se rendit maître de quelques places dans la Romagne. Il contraignit ensuite les Genois à en venir à un accommodement, fit beaucoup de mal aux Florentins, & enleva au pape Imola, Bologne, Spoléte, & quelques autres places dans l'Ombrie. Les Venitiens ayant repris Casal Maggiore, il ne les en laissa pas jouir long-tems, & conquit sur eux plusieurs autres places dans le Bressan. Il livra près de Rovado, à Gattaméléta général des Venitiens, un combat, où l'avantage & la perte furent à peu près les mêmes des deux côtés. Picinnino n'en attaqua pas moins la ville de Brescia, pour la soumettre aussi bien que Vérone à la domination du duc de Milan. Il eut du dessous contre François Sforce, général des alliés près de Ten, & le lendemain ces deux généraux en vinrent à un nouveau combat, où aucun ne put se vanter d'avoir eu l'avantage. Picinnino s'empara ensuite de Vérone, mais n'ayant pas assez de troupes pour conserver sa conquête il l'abandonna, & fit une invasion dans le pays des Florentins, à qui il causa beaucoup de dommage. Les généraux Attendolo & Gattaméléta lui livrerent bataille près d'Anghiari: elle ne lui fut pas favorable, & il fut attaqué ensuite près de Lignano par le général Sforce; mais il le repoussa & l'enferma si étroitement dans Martinengo, qu'il ne pouvoit manquer d'y périr s'il n'eût pas fait avec ses ennemis un accord qui chagrina beaucoup Picinnino. Sur ces entrefaites, Alphonse I. roi de Naples, le fit général de ses troupes, & pour lui témoigner l'estime qu'il faisoit de sa personne, il lui fit l'honneur de lui faire prendre le surnom de sa famille. Ce prince s'étant joint au pape & au duc de Milan pour chasser le général Sforce de la Marche d'Ancone, Picinnino eut le commandement de l'armée de ces alliés, reprit la ville de Todi, livra bataille à Sforce près de Macérata, lui enleva plusieurs places, & l'enferma dans Fano. Les Venitiens vinrent au secours de Sforce, & eurent le dessus: mais Picinnino ayant remis sur pied une nouvelle armée, comptoit d'obliger Sforce à se retirer de la Marche d'Ancone, lorsque le duc le rappella à Milan, où il mourut en 1446. dans la cinquante-huitiéme année de son âge: on a dit qu'il avoit été empoisonné. * *Caprioli, ritrati di cento Capitani illustri*, pag. 46. *Diction. histor.* édit. d'Amsterd. 1740.

PICQUET, (Claude) docteur en théologie, Cordelier de l'étroite Observance, & gardien d'une maison de son ordre à Châlon, étoit de Dijon, & vivoit au commencement du XVII. siécle. On a de lui 1. *Commentaria super Evangelicam Fratrum Minorum Regulam, & Sancti Francisci Testamentum: Adjecit ejusdem Sancti Patris vitam, & virorum ejusdem ordinis illustrium Catalogum, ordine Alphabetico digestum*; à Lyon, 1597. 2. *Provinciæ S. Bonaventuræ, seu Burgundiæ, fratrum Minorum regularis observantiæ, ac Cœnobiorum ejusdem initium, progressus & descriptio*; à Tours, 1610. *in*-8°. (& non 1617. comme on lit dans Wadingue.) & *secunda editio aucta tractatulo juris domicilii concessi patribus Recollectis, & quibusdam notis in errata ejus qui hanc descriptionem in primâ editione impugnare tentavit, &c.* à Tours, 1621. *in*-8°. 3. *Vita Clementis IV. papæ*, manuscrite. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome second, pag. 155. *in-fol.*

PICTET, (Benoît, ou Bénédict.) *Supplém. de 1735. tome second, pag. 64. col. 1....* Ce ne fut pas l'oraison funébre d'Alphonse Turrettin qu'il fit, mais celle de François Turrettin.

PIE, (Jean-Baptiste) critique, qui a fleuri dans le XVI. siécle. *On peut ajouter à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique*, & dans le tome second des *Jugemens des Sçavans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoie, que l'on a de Pie un ample recueil d'observations contenant des remarques sur divers points d'antiquité, des corrections & explications de divers endroits des anciens auteurs Grecs & Latins, des restitutions de passages, &c. dans le tome premier du recueil que Jean Gruter a donné sous le titre de *Lampas, seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus, &c.* Ces observations sont sous le titre de *Annotationes priores*, au marquis Simon de Gonzague, protecteur de l'auteur, & de *Annotationes posteriores*, ou *Annotationes linguâ latinâ græcaque conditæ per Joannem Baptistam Bononiensem.* Celles-ci comprennent deux cens cinq chapitres. On trouve à la tête deux épîtres de l'auteur, l'une au marquis de Gonzague, l'autre à François Soderini, cardinal-prêtre du titre de sainte Susanne; le tout est compris depuis la page 353. jusqu'à la page 583. dans le recueil cite. M. Schott s'égaïe un peu trop, ce semble, aux dépens de Pie, dans sa dissertation critique sur le prix que l'on donnoit autrefois aux vainqueurs dans les jeux Pythiques, imprimée dans le tome second de l'histoire critique de la république des lettres, article VI. * *Voyez* les pages 195. & suivantes.

PIERQUIN, (Jean) bachelier en théologie, & curé de Chastel en Champagne, étoit fils d'un avocat de Charleville, parent ou allie des meilleures familles du pays. Son inclination l'ayant porté à embrasser l'état ecclésiastique, on l'envoya etudier à Reims, où il prit le degré de bachelier en théologie. Après avoir fait à Rocroy & à Rethel l'essai de ses talens pour le ministere ecclésiastique, en exerçant les fonctions de vicaire, M. le Tellier archevêque de Reims le nomma à l'âge de vingt-sept ans à la cure de Chastel, & d'une autre cure voisine, l'une & l'autre d'un si modique revenu qu'il fallut en laisser l'administration à une seule personne. M. Pierquin se montra toujours pasteur zélé, attentif, charitable & desintéressé. Comme il aimoit beaucoup l'étude, il y employoit tous les momens que ses autres fonctions lui laissoient libres, & ce bon usage du tems lui a fait produire un nombre d'ecrits dont la plus grande partie a paru dans le *Journal de Verdun.* Le premier est le Systême astronomique de Thalés, accommodé à la physique moderne. Cet ouvrage parut par parties dans le journal cité en 1727. Il fut exposé à quelques contradictions qui donnérent lieu à des éclaircissemens inserés dans le même journal. Depuis, M. Pierquin refondit le tout, & c'est ainsi qu'on l'a donné en 1744. dans le recueil des écrits de l'auteur. L'aurore boréale du 19. Octobre 1726. fit enfanter au même une dissertation sur ce sujet, imprimée dans le *Journal de Verdun* du mois de Janvier 1727. Le pere Emmanuel de Viviers ayant proposé des conjectures différentes au mois de Juillet 1730. & des objections indirectes contre M. Pierquin au mois de Mars 1731. M. Pierquin répondit au mois de Juillet suivant. Le pere Emmanuel repliqua en Février 1732. & notre auteur répondit de nouveau dans le journal du mois de Juin suivant. Les autres ecrits de M. Pierquin sont une dissertation sur les batailles & flottes aëriennes, imprimée dans le journal de Décembre 1728. Une dissertation sur la formation des pierres précieuses, camayeux & coquillages, dans les journaux de Novembre & de Décembre 1727. une réponse imprimée dans le mois de Juillet 1728. à un anonyme qui avoit attaqué cette dissertation dans le mois d'Avril précédent: autre réponse à M. Capperon ancien doyen de saint Maixent, dans le mois de Septembre 1728. la critique de M. Capperon avoit paru dans le journal du mois d'Août: autre écrit sur le même sujet dans le mois d'Avril 1729. contre le sentiment de M. Capperon proposé dans le mois de Mars précédent: M. Capperon se fâcha, & montra sa colere dans une replique que M. de la Barre, qui travailloit alors au Journal de Verdun, trouva trop aigre pour l'inserer dans son journal; il se contenta de l'envoyer à M. Pierquin, qui ne voulut pas d'abord y répondre. Mais M. Capperon ayant fait imprimer sa lettre dans le *Mercure de France* avec des additions

peu gracieuses pour le *Journal de Verdun*, M. Pierquin fit une réponse, & se contenta de l'envoyer à M. Capperon : elle n'a paru que dans le recueil cité des ouvrages de M. Pierquin. Au mois de Mai 1729. M. Ancelot fit des objections à M. Pierquin contre son sentiment sur le germe des plantes, qu'il avoit avancé dans ses dissertations sur les pierres précieuses : elles donnerent occasion à une réponse, qui est dans le mois de Juin suivant. Les autres dissertations physiques du même auteur sont sur la couleur des Négres, au mois d'Août 1728. sur le chant du cocq, au mois de Février 1730. sur la pesanteur de la flamme, au mois d'Août 1730. sur l'évocation des morts, mois d'Octobre 1728. sur les fantômes & farfadets, au mois de Novembre de la même année ; sur le retour des ames, mois de Janvier 1729. sur l'obsession naturelle, mois de Février de la même année ; sur le sabat des sorciers, mois de Mai suivant ; sur les transformations magiques, mois de Juillet, même année ; sur les causes & les effets de l'incube, mois de Septembre 1730. sur la preuve par immersion, mois de Février 1731. sur le nager des noyés, mois de Mars suivant ; sur les hommes amphibies, mois d'Avril suivant. Ces derniers écrits n'étoient que des essais d'un plus grand ouvrage sur les créatures invisibles & aëriennes, auquel l'auteur a beaucoup travaillé, mais qu'il n'a pas achevé. On en trouve le plan dans le recueil de ses écrits. Il avoit fait aussi longtems des recherches sur la nécromantie, & avoit achevé sur cela un traité qui a été soustrait lors de sa mort. Tous les écrits dont on a parlé jusqu'ici, à l'exception du traité sur la nécromantie, & celui des créatures invisibles & aëriennes, ont été recueillis & imprimés à Paris en 1744. en un volume *in*-12. petit caractere, sous le titre d'*Oeuvres Physiques & Géographiques de M. Pierquin*, *&c.* La raison de la seconde partie du titre vient de ce qu'on a imprimé dans ce recueil, un petit *Traité de Géographie & d'Hydrographie*, qui n'avoit point encore paru ; du moins ne le dit-on point dans le recueil : mais on y parle de deux autres ouvrages de M. Pierquin, imprimés séparément : le premier est une vie de saint Juvin, imprimée à Nancy, chez Charlot, en 1732. C'est un *in*-8°. de 110 pages, sans compter la préface. Le second, imprimé à Amsterdam en 1742. *in*-12. comprend deux dissertations, l'une *Sur la Conception de Jesus-Christ dans le sein de la Vierge Marie sa mere* ; l'autre *Sur un Tableau de Jesus-Christ, qu'on appelle* la Sainte-Face, *& qu'on a voulu faire passer pour une image constellée.* M. Pierquin est mort au mois de Mars 1742. dans la soixante-neuviéme ou soixante-dixiéme année de son âge. Les auteurs du Journal des Sçavans (Juillet 1745.) disent des piéces du recueil dont on vient de parler ; que plusieurs méritent l'attention des lecteurs, & font connoître que l'auteur avoit du goût pour la physique, & qu'il avoit lu les bons écrivains. Sa maniere d'écrire, ajoute-t-on, est nette, & celle de répondre à quelques objections qui lui furent faites alors, est fine & légere. A la suite de la préface du recueil de ses opuscules, on a imprimé une épître à la louange de l'auteur, composée en vers françois par feu M. de la Barre, de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, sous le nom de la *Muse solitaire des rives de la Seine.* Cette épître ne fait pas connoître avantageusement les talens poëtiques de M. de la Barre. Voyez aussi les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'Août 1746.

PIERRE, qualifié d'archidiacre, est auteur de questions sur le prophête Daniel, (*Quæstiones in Danielem Prophetam à Petro Archidiacono enodatæ*,) imprimées dans le tome neuviéme, pag. 275. & suiv. de l'*Amplissima collectio*, *&c.* des PP. Martenne & Durand. Charlemagne avoit fait transcrire cet écrit sur le manuscrit de l'auteur. Mais qui étoit celui-ci ? les sçavans éditeurs disent qu'ils n'ont pu le découvrir, à moins que ce ne soit, disent-ils, ce Pierre diacre qui est un des interlocuteurs des dialogues de saint Gregoire le Grand.

PIERRE, diacre, bibliothécaire du Mont-Cassin, &c. *Dans le Diction. histor. on dit qu'*il fut fait diacre de l'église d'Ostie : Pierre ne se nomme que diacre du Mont-Cassin, *Diaconus Cassinensis* ; les PP. Martenne & Durand reprennent ceux qui le disent *diacre d'Ostie*, ou *diacre de Latran.* Ces sçavans ont donné dans le tome sixiéme de leur *Amplissima collectio*, *Prologus Petri diaconi Casinensis Monachi in vitam sancti Placidii* ; *ejusdem prologus ad Guibaldum Casinensem & Stabulensem Abbatem in librum de locis sanctis : ejusdem ortus & vita justorum cœnobii Casinensis :* ce n'est que le commencement, ou la table de cet ouvrage.

PIERRE I. Czar ou empereur de Moscovie, *&c. Ajoutez ce qui suit à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* 1°. Il est mort le 8. de Février 1725. âgé de 52 ans sept mois & vingt-sept jours, & non, comme on l'avoit dit, *le 28. Janvier 1725. âgé seulement* de 53 ans. 2°. Ce prince supprima en 1716. la dignité de patriarche en Moscovie, aussi-tôt après la mort du dernier titulaire. Il réunit en sa personne l'autorité spirituelle & temporelle. Il se fit déclarer chef & protecteur de la religion grecque dans tout son empire, & il chargea le métropolitain de Rezan, qu'il venoit de nommer à cette église, de l'administration des affaires ecclésiastiques. Ce prince pour s'affermir davantage dans la nouvelle dignité dont il se revêtoit, crut devoir faire un coup d'éclat. Le premier jour de l'an suivant, qui est une grande fête parmi les Moscovites, & tous les Chrétiens Grecs, il se rendit à la principale église, & y officia pontificalement ; & depuis il continua toujours de suivre cette coutume. En 1720. il dressa ou fit dresser une ordonnance pour la réformation de son clergé, qui est divisée en trois parties ; la premiere explique les raisons de l'établissement que le monarque faisoit d'un college ecclésiastique ou directoire collégial, lequel devoit décider les affaires ecclésiastiques de tout l'empire ; la seconde, la nature des affaires du ressort de ce college ; la troisiéme, les devoirs, la charge & les pouvoirs des directeurs ; le fondement de cet établissement, &c. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette ordonnance des principes excellens, des régles fort sages, & des maximes d'une grande solidité. Elle commence par le formulaire du serment que devoient prêter les membres du college ecclésiastique. A la fin il est dit que sa majesté a fait ledit réglement, & qu'elle l'a examiné & corrigé le dix-neuviéme Février 1720. que le senat, les évêques & les abbés (dont on trouve ensuite la signature) en ont entendu la lecture le 5. Mars de la même année, y ont fait leurs observations par le commandement exprès de sa majesté ; & que pour le rendre stable à jamais & immuable, sa majesté l'a signé de sa propre main, de même que le clergé qui étoit présent. Cette ordonnance a été traduite en allemand, en latin & en plusieurs autres langues : on en a une traduction françoise, imprimée en 1745. *in*-12. Elle fait la seconde partie des *Anecdotes du régne de Pierre I.* contenant en particulier l'histoire du prince Mencikow & sa disgrace.

PIERRE DE LA CHAPELLE, (*de Capellâ*) cardinal, *que l'on se contente presque de nommer dans le Dictionnaire historique*, étoit né au lieu dit la Chapelle dans la Marche Limousine, & fils d'ETIENNE chevalier & seigneur de la Chapelle, & de *Beatrix* sa mere. Il fut d'abord prevôt d'Eymoutiers dans le diocèse de Limoges, ensuite professeur en droit dans l'université d'Orleans l'an 1278. La même année il obtint un canonicat de l'église de Paris, où son mérite le fit distinguer. La cour instruite de ses talens, l'envoya à Toulouse l'an 1288. pour y tenir un parlement avec Bertrand abbé de Moissac. Il en tint un autre à Paris l'an 1290. avec Gilles Camelli, & fut nommé à l'évêché de Carcassonne l'an 1292. après la mort de Pierre Petri. Il fit la même année des ordonnances utiles pour la discipline de son diocèse, & réforma divers abus. En 1296. il assista au mariage de Constance, fille aînée de Roger Bernard, comte de Foix, & de Marguerite de Béarn, qui épousa Jean de Levis de Mirepoix : cette cérémonie se fit dans la sale du chapitre des Cordeliers de Carcassonne. Pierre fut honoré de plusieurs députations de grande importance. Après que Frédol, évêque de Montpellier, eut cédé à Philippe roi de France les droits seigneuriaux qu'il avoit sur cette ville, Pierre de la Cha-

pelle fut choisi pour examiner les droits que le roi de Majorque prétendoit sur la même ville. Ce fut le même prélat qui en 1295. travailla à l'exécution du traité entre Philippe roi de France, Charles comte de Valois son frere, Jacques roi d'Aragon, & Jacques roi de Majorque. Après avoir gouverné le diocèse de Carcassonne pendant six ans, le pape Boniface VIII. le transfera à l'évêché de Toulouse. Le pape Clement V. le créa cardinal le 15. du mois de Décembre de l'an 1308. & lui donna l'office d'inquisiteur général sur les Templiers. Avant sa mort il obtint du roi la permission de bâtir une église collégiale dans le lieu de sa naissance, qu'il dota de grands revenus, mais il n'acheva pas cet ouvrage. Il a été enterré dans la chapelle dudit lieu, où sa mort est marquée au seiziéme de Mai 1312. * Voyez l'*Histoire Ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne*, par le pere Thomas Bouges, religieux Augustin, imprimée à Paris en 1741. *in*-4°. page 210 & suivantes.

PIET, (Baudouin VANDER) célébre jurisconsulte Flamand, fils de *George*, qui exerçoit la même profession, naquit à Gand le 11. Août 1546. Il étoit d'une famille patricienne : il eut le quatriéme rang entre les maîtres-ès-arts à Louvain l'an 1570. A la naissance de l'université de Douai, il fut le premier qui y eut le titre de bachelier. Lorsqu'il fut licencié, il se livra à la pratique du droit & à l'exercice du barreau. L'université l'éleva au doctorat le premier Février 1574. avec Lævinus Pontanus qui étoit aussi de Gand. Piet fit tant d'honneur à l'université de Douai, qu'on disoit communément qu'il en étoit l'ornement, & que sans lui elle eût manqué de sa plus belle fleur. Sur quoi l'on fit ces deux vers :

Hujus in ore lepos talis, facundiaque PEITHO,
Qualis in argutâ voce Periclis erat.

A une érudition profonde il joignoit un jugement solide, & une grande connoissance des coutumes & des loix de sa patrie, ce qui n'étoit pas facile, ces loix & ces coutumes variant selon les endroits de ces provinces. Il avoit acquis une si grande confiance, que les grands le consultoient également comme les petits, & que tous avoient pour lui une estime & une même vénération sincere. Le conseil de Malines convaincu de son mérite, le désira & le nomma pour le troisiéme de ses membres. Mais Piet aima mieux, comme on le lit dans son épitaphe, former des juges que d'être juge lui-même. Il étoit premier professeur du droit civil à Douai, lorsqu'il mourut le 19. Janvier 1609. à l'âge de 63 ans. Il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Aubin, & on y lit cette épitaphe :

Heic situs est
BALDUINUS VANDER PIET
Gandavi patriciâ familiâ natus,
Absolutæ jurisprudentiæ raritate
Inter ævi sui jure consultos excellens,
Juris utr. Doct. & Professor primarius
Annis XXX. in Academiâ Duacenâ.
Qui sæpius ad Concilium Machliniæ nominatus,
Maluit judices formare, quàm judex esse.
Obiit XIX. Januar. 1609. ætat. 63.
Balduinus VANDER PIET *J. V. Licentiatus*
Ex fratre Luca pariter J. C. nepos,
Et nobiles viri Carolus de Bernard, in Guisignies & Bercourt Toparcha,
Joannes Vanden Eech ute,
Joannæ & Josinæ
Ex eodem fratre Neptium, Mariti,
Poni curavere.

Vander Piet a laissé les ouvrages suivans ; *De fructibus : De duobus reis : De emptione & venditione : De pignoribus & Hypothecis : Tractatus elegantiorum juris quæstionum : Responsa juris, sive consilia.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édit. de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 120.

PIGRAY, (Pierre) Parisien, chirurgien ordinaire du roi, a vécu sous Henri IV. & Louis XIII. & s'est distingué dans l'exercice de son art ; tant à Paris que dans les armées. Il fut disciple & rival du célébre *Ambroise* Paré mais malgré leur émulation, l'amitie & l'estime les liérent étroitement. Le maître conduisit sur ses traces son nouveau disciple, & lui ouvrit la carriere de la fortune. Tous deux éclairoient leur art sans jalousie & sans s'obscurcir. L'union de l'un & de l'autre a passé à leurs ouvrages. Pigray a donné en françois un abregé de chirurgie, très-estimé, que l'on a joint aux ouvrages de Paré dont il est proprement un abregé, mais embelli de nouvelles connoissances : l'ordre & la netteté y conduisent l'esprit ; partout les préceptes y naissent les uns des autres. On peut dire que cet ouvrage est fort court & fort vaste ; il renferme la chirurgie la plus étendue, & en même tems la plus épurée. Voyez son éloge plus étendu dans les Recherches historiques & critiques sur l'origine & les progrès de la chirurgie en France ; à Paris, 1744. *in*-4°. pag. 251. & suivantes. Pierre Pigray étoit doyen du college des chirurgiens, lorsqu'il est mort le quinziéme de Novembre de l'an 1613. selon M. Devaux dans son *Index funereus Chirurgorum Parisiensium*, réimprimé à la suite des *Recherches* que l'on vient de citer.

PILADES BUCCARDUS. *Cherchez* PYLADES.

PIN, (Louis ELLIES du) *Supplém. tom. 2...* 1°. *on dit* que sa *Bibliothèque des Historiens* finit à Aléxandre le Grand, *il faut lire*, aux auteurs qui ont fleuri depuis la guerre du Peloponnése jusqu'au régne d'Aléxandre le Grand : ce qui est suivi d'un abregé de l'histoire depuis Xercès jusqu'à Aléxandre le Grand, tiré de Diodore ; & de plusieurs tables chronologiques. 2°. Le *Traité théologique & philosophique de la vérité*, a été imprimé à Paris *in*-12. sous le titre d'Utrecht. Il n'a paru qu'en 1731. après la mort de l'auteur qui avoit laissé cet ouvrage assez imparfait : c'est au feu pere dom Edme Perrault, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, que l'on en doit la revision, une partie de l'ordre qui s'y trouve, & les derniers chapitres. 3°. Le second volume du *Traité historique des excommunications*, &c. a été supprimé par un arrêt du conseil d'état du roi du huitiéme Janvier 1743. On peut voir dans l'arrêt les motifs de cette suppression. 4°. L'épitaphe de M. Du-Pin, de la composition de M. Rollin, qui est dans les charniers de saint Severin, a été gravée sur un marbre aux dépens de M. Vincent, imprimeur, ami du défunt. ... Défense de la censure de la théologie de Paris contre les mémoires de la Chine, &c. *lisez* Défense de la censure de la faculté de théologie de Paris, &c... La traduction françoise des pseaumes est de 1691. non 1710.

PINON. (Jacques) Il y a eu dans le siécle dernier deux poëtes Latins de même nom & surnom, le pere & le fils, *dont on ne dit que deux mots dans le Supplément de 1735.* Jacques Pinon le pere, étoit fils de NICOLAS Pinon, seigneur de Mancy, conseiller-notaire & secretaire du roi, & frere de *Catherine* Pinon, qui épousa *Simon* Marion, alors avocat des parties, & qui fut depuis avocat général au parlement de Paris. Jacques Pinon profitant de l'exemple & des conseils de M. Marion, se mit pareillement en état de se distinguer dans le barreau, comme il le dit dans ces vers qui font partie de ceux qu'il adressa en 1584. à Simon Marion :

Quin felix ego dum septa fori sequi
Et causas agere auspicor,
Quem jungis lateri conspicuum tuo;
Magnum præsidium mihi.
Cui semper faciles sunt aditus tui
Inter tanta negotia :
Cui nusquam renuis colloquium frequens;
Dum nostris studiis faves.

Jacques Pinon fut dans la suite conseiller au parlement de Paris, & se distingua beaucoup dans cette charge par ses lumieres & son intégrité. Il mourut en 1641. dans un âge avancé, & étant alors doyen des conseillers. On voit par les éloges que les sçavans de son tems lui ont donnés, & par ses poësies, sur-tout par son poëme *De anno Romano*, & le commentaire en prose qui l'accompagne, qu'il avoit beaucoup d'érudition, & qu'il n'étoit pas

moins versé dans la chronologie, l'histoire & la physique, que dans la poësie. Ce poëme fait partie d'un recueil de poësies latines de sa composition, dont on a deux éditions faites à Paris, l'une en 1615. & l'autre en 1630. *in-8°.* sous ce titre : *Jacobi Pinonis senatoris Parisiensis de anno Romano carmen. Cum annotationibus ad rem pertinentibus, quibus multa continentur, quæ neque lex carminis, neque poëmatis usus explicare potuit : maximè quæ de Gregorianâ anni emendatione, cyclo paschali, epactis, numero aureo, indictione, & cyclo solari scripta sunt.* L'auteur dédia ce poëme à Louis XIII. dont il étoit connu & estimé; & il en indique ainsi le sujet au commencement :

Anni quæ fuerit ratio, quæ forma, modusque
Antiquis, & quam varius fuit hactenus usus,
Fert animus cecinisse. At vos ignoscite vati,
Ardua dùm Musis peragro loca, forte nec ante
Pieriis tentata modis, si dicere versus
Incomptos res ipsa jubet, contenta doceri.

On peut dire cependant que ce poëme plaît presque autant qu'il instruit. Le commentaire en prose qui le suit, & où l'auteur dit tout ce qu'il n'avoit pu inserer dans son poëme, & qui sert beaucoup à l'intelligence de celui-ci, est rempli d'érudition, & montre beaucoup de lecture. Le recueil de poësies diverses qu'il a joint à ce poëme, & qui est plus ample de huit ou dix piéces dans l'édition de 1630. que dans celle de 1615. fait voir que l'auteur avoit cultivé la poësie latine dès sa jeunesse, qu'il s'y étoit exercé dans un âge plus avancé, & qu'il en avoit fait encore son amusement dans sa vieillesse. Outre que les differentes dates de ces piéces en sont une preuve, M. Pinon le dit positivement dans son action de graces au cardinal de Richelieu, qui est de l'an 1624. & dans laquelle il autorise ce goût pour la poësie sur l'exemple de plusieurs magistrats célébres, & autres personnes distinguées qui avoient fait leur cour aux Muses au milieu de leurs plus graves occupations, & jusques dans leur vieillesse :

Non ego me quamvis provectâ ætate senator,
Districtus quoque non paucis nec ad otia curis,
Excludi fas esse reor sine crimine Musis :
Quarum si juvenis colui pia numina quondam,
Sit jus fasque seni sacros haurire liquores.
Nec mihi sit vitio, magnorum exempla virorum
Dum sequor : hoc fecere fori tria lumina, Brisso,
Pibracius, Mario : sic Hospitalius ante
Fecerat, ætate in mediâ, juvenisque, senexque,
Dum clavum tenet, & rerum moderatur habenas.
Fecerat & Turno, Bellæus, præsul uterque :
Ambo quo fulges, præcincti murice & ostro :
Turno gubernaculum regni qui primus habebat.
Ipse etiam Halligrius, sacri cui cura sigilli,
Et Themidis fasces, cui cum & moderamine sancto
Qui rebus gazæ præsunt Campinius, atque
Marilacus, versus & pulchra poëmata condunt, &c.

Plusieurs des poësies de Pinon qui composent ce recueil, avoient déja paru séparement, & avec les poësies de Jean Bonnefons avec qui il avoit toujours eu d'étroites liaisons, & dont il composa l'épitaphe en 1614. même qui fut l'année de la mort de ce poëte. Les amis de Pinon l'engagerent à rassembler au moins toutes les piéces qu'il avoit faites, & qui paroissoient mériter d'être conservées; & l'on doit lui être obligé de sa docilité, quand ce ne seroit que par les dates que ces poësies nous fournissent, & par l'utilité qu'il nous a paru que l'on pouvoit en retirer pour l'histoire de son tems. On en trouve adressées à Pierre Dubourg, sur la mort de Jacques Mangot, avocat du roi au parlement de Paris, mort en 1587. à Denys Gombaud; à Leon Lescot, conseiller au parlement de Paris, avec des vers de ce magistrat; à Pierre de Longueil, conseiller au même parlement, avec des vers d'Anne Mangot, conseiller audit parlement, sur le sujet des vers precedens; à Jean Bonnefons; sur la mort de Simon Marion, arrivée à Paris le 11. Février 1605. âgé de soixante-cinq ans; à Louis Nau, en réponse à des vers de celui-ci; à Nicolas Bourbon, le jeune; à Jerôme le Maistre, conseiller au parlement de Paris; à François de Sainte-Marthe, avec des vers de celui-ci; à Bochard de Champigny, sur la mort de sa femme, arrivée en 1625; un assez long poëme, contenant la suite chronologique des empereurs Romains, d'Orient & d'Occident, depuis Jules Cesar, jusqu'à Maximilien, &c.

PINON, (Jacques) fils du précédent, embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu de l'abbaye de Condé, & aussi d'un canonicat de l'église de Paris, à ce qu'il paroît par quelques-unes de ses poësies. Nicolas Bourbon, professeur royal, qui en parle souvent dans ses ouvrages, l'abbé de Marolles dans les deux épîtres françoises qu'il lui a adressées, l'une *sur les poëtes latins françois*, l'autre *sur les poëtes françois de son tems*, imprimées avec sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide; & plusieurs autres écrivains du dernier siécle, parlent tous de l'abbé Pinon avec de grands éloges, & comme d'un homme qui joignoit à une piété solide, de grandes lumieres dans la théologie & dans la litterature, & beaucoup de facilité pour la poësie latine. L'abbé de Marolles, dans la premiere des deux épîtres que l'on vient de citer, après avoir exhorté l'abbé Pinon de recueillir ses poësies, & d'en faire part au public, en fait cet éloge : « La diversité, dit-il, en sera merveilleuse, » parce qu'outre les sujets qui sont fort differens les uns » des autres, vous y avez employé fort à propos toute » sorte de stiles & de caractéres des meilleurs auteurs » de l'antiquité, sans prendre pourtant leurs vers ou » leurs périodes entieres, quoique ce soient les mêmes » termes, ni leurs pensées non plus, en ayant de reste » de votre fonds qui ne s'épuise pas facilement; & » pour votre poësie élégiaque, la versification de Ti- » bulle & de Properce n'est pas plus polie que la vôtre: » il n'y paroît pas moins d'esprit que dans les piéces » d'Ovide. Vos hendecasyllables sont à la maniere de » ceux de Catulle, vos épîtres & vos satyres tiennent » beaucoup de celles d'Horace; & vos épigrammes ont » un sel qui égale bien celui de Martial. Je ne dis rien » de votre poësie héroïque que vous avez fait assez paroî- » tre dans votre panégyrique pour le feu roi (Louis XIII.) » & dans plusieurs ouvrages de piété que vous dédiâ- » tes à M. le cardinal de Richelieu, l'année même de » la naissance du roi (Louis XIV.) » Quelque estime que l'on puisse faire des poësies de l'abbé Pinon, il est certain que cet éloge est outré : il y a de la facilité dans sa versification, assez de naturel, de la pureté dans l'expression; mais pas assez de ce beau feu qui anime les vrais poëtes. L'abbé de Marolles dit qu'il n'avoit pas moins de trente-cinq ans lorsqu'il se trouva du talent pour ce genre d'écrire, & qu'il fut aussi-tôt admiré : n'étoit-ce pas une admiration trop précoce ? Au reste, Nicolas Bourbon ne parle pas moins avantageusement de l'abbé Pinon que Marolles, & ce témoignage est beaucoup plus flateur. Il paroît que l'une des premieres productions poëtiques de l'abbé de Condé est sa paraphrase en vers latins des sept pseaumes de la pénitence, qui parut en 1637. *in-8°.* à Paris, & que le pere le Long, dans sa *Bibliothéque sacrée*, a cru être en vers françois. Nicolas Bourbon fit sur cette traduction paraphrasée des vers latins que l'on trouve dans ses *poëmatia exposita*, pag. 143. il y donne à l'auteur les titres de bachelier en théologie, d'abbé de Condé, & de protonotaire apostolique. Voyez aussi la lettre du même en prose sur un accident qui arriva à l'abbé Pinon dans un voyage, & les vers latins du même au même, *ibid.* pag. 139. cette derniere piéce contient un éloge complet de l'abbé de Condé; il seroit trop long de le rapporter ici. A l'égard des poësies latines de cet abbé, outre sa version paraphrasée des sept pseaumes de la penitence, nous n'avons vu de lui que les piéces suivantes. 1°. *Ad Ludovicum XIII. Franciæ regem Christianissimum in Delphini filii sui natalibus panegyricus : simul & paraphrasis trium psalmorum Davidis, in-4°.* à Paris, chez Hervet du Mesnil, 1639. avec une *epigramme* de dix-huit vers au même roi, en forme d'épître dédicatoire du

poëme : les trois pseaumes mis en vers latins & paraphrasés, sont, le dix-neuviéme, le soixante-onziéme & le quatre-vingt-quatriéme : le tout forme trente-une pag. On dit que le panégyrique fut extrêmement goûté des étrangers, & qu'il attira à l'auteur beaucoup d'eloges de leur part. 2°. *Miscellanea epigrammatum ad viros illustres*, douze pages *in*-4°. Les hommes illustres à qui ces épigrammes sont adressées, & qui contiennent leurs éloges, sont, entr'autres, Bois-Robert, abbé de Châtillon ; M. de Beautru qui étoit, comme le premier, de l'académie françoise ; François Guiet de Saint-André : cette épigramme est un éloge de Nicolas Bourbon ; le pere Petau, Jesuite ; Jean Pinon, président à Metz ; Simon Pinon, conseiller, frere de l'auteur ; M. d'Epeisses, Nicolas Bourbon, de Boëssieu, &c. 3°. *In arma Marolliana gentilitia & bellica ; carmen elegiacum*, adressé à l'abbé de Marolles qui a traduit ce poëme en prose : cette piéce est de cent trente-deux vers, & suivie de plusieurs autres, du même, à l'abbé de Marolles qui les a aussi traduites en prose ; sçavoir, sur ce que Marolles lui avoit dédié sa traduction de l'*Ibis* d'Ovide, sur sa traduction de Sénéque, & sur divers présens que M. Pinon lui avoit envoyés : enfin une sylve (*Sylva*), piéce d'environ soixante-dix vers, dans laquelle M. Pinon prie l'abbé de Marolles d'envoyer à la reine de Pologne un chant nuptial que M. Pinon lui-même avoit composé dès l'année 1645. Ces diverses piéces de l'abbé Pinon, avec la traduction de l'abbé de Marolles, sont à la suite de la traduction de celui-ci de l'*Ibis* d'Ovide, à Paris, 1661. *in*-8°. 4°. Plusieurs piéces parmi les poësies de Nicolas Bourbon ; sçavoir, quelques épigrammes ; une ode sur ce que l'ignorance du siécle détourne d'écrire ; une idylle sur la naissance de Jesus Christ ; une piéce sur la mort de Nicolas Bourbon, dans le *Nicolai Borbonii tumulus*, en 1649. *in*-8°. &c.

PINTO-RIBEIRO, (Jean) fils d'EMMANUEL Pinto, qui étoit d'Amarante dans la province de Entre-Douro & Minho, étoit né à Lisbonne. C'étoit un beau génie, versé dans les belles lettres, & jurisconsulte habile. La langue Portugaise lui doit plusieurs mots nouveaux qui ont reussi. Il rendit de grands services à Jean IV. roi de Portugal, lors de son avenement à la couronne. Il fit plusieurs voyages à Villaviciosa où ce prince demeuroit, pour lui rendre compte des conférences qui se tenoient à cette occasion à Lisbonne dans le palais de l'archevêque don Rodrigue da Cunha ; & il fut des principaux qui le proclamerent roi en 1640. Jean IV. en fut reconnoissant : il lui donna toujours depuis beaucoup de part dans sa confiance. En 1643. il l'envoya à son armée d'Alemtejo, avec ordre d'être admis dans tous les conseils de guerre qui s'y tiendroient, & un plein pouvoir de déposer le général & son lieutenant général, s'ils étoient trouvés capables d'un crime dont on les accusoit. Pinto mourut à Lisbonne le 11. d'Août 1649. après avoir été successivement *Juis de fora* de la petite ville de Pinhel, *Dezembargador* do Paço, emploi qui répond à celui de conseiller du conseil royal de Castille, *Contadormor*, ou premier président de la chambre des comptes, & garde de l'archive royal, dit *Torre do tombo*. Ces emplois ne l'empêcherent pas de composer plusieurs ouvrages qui sont fort estimés pour le fond & pour le stile. Ils sont tous en portugais : sçavoir, deux discours touchant sa jurisdiction à Pinhel qui lui fut contestée par la maison de ville : une troisiéme relation ou un troisiéme discours contre le ministre qu'on avoit envoyé à Pinhel pour informer de sa conduite dans les trois années de sa judicature : un traité touchant les prééminences du tribunal suprême appellé *Dezembargo do Paço*, & sur la maniere de rendre la justice : une réponse au manifeste qui avoit paru au nom de Philippe IV. roi d'Espagne, en renouvellant ses droits sur le Portugal, après que ce royaume avoit secoué la domination espagnolle : Pinto y traite au long des droits de la maison de Bragance, & de la loi des états de Lamego, qui exclut les princes étrangers du trône : un ouvrage où il fait voir l'exemption du Portugal, en refutant la loi dite *Las partidas* d'Alphonse le Sage, & le livre intitulé : *Fortalitium fidei*, d'Alonse d'Espagne : un autre traité, où il montre que ceux qui ont proclamé roi de Portugal le duc de Bragance, ont fait une action beaucoup plus glorieuse que ceux qui suivirent le parti de ce prince après son avenement à la couronne : une remontrance très-forte sur le refus que faisoit la cour de Rome de confirmer & expédier les bulles aux évêques nommés par le roi Jean IV. la réfutation d'un projet présenté au roi d'Espagne pour faire la conquête du Portugal : une réponse au docteur Foresa Coëlho sur son éloge de don Jean de Castro, vice-roi des Indes ; cette réponse contient l'eloge de l'ouvrage & de l'auteur, & des remarques où il y a beaucoup d'érudition : la preference des lettres sur les armes, où il traite des gens de lettres, & sur-tout des jurisconsultes qui ont également rendu des services à leur patrie dans les armes & dans les lettres ; Lettre au pere François Brandam, religieux de Cîteaux, & historiographe de Portugal, touchant les titres de la noblesse du royaume, ses privileges & ses exemptions. Tous ces ouvrages ont été recueillis & imprimés en un volume *in-fol.* à Coimbre en 1729. Pinto a laissé manuscrits un gros volume sur l'*Ordenaçam*, ou corps des loix de Portugal, & un commentaire sur les vers lyriques du fameux Camoëns. * *Mémoire de M. le comte d'Ericeyra*, imprimé dans le tome 42. des *Mémoires* du pere Niceron.

PINY, (Alexandre) religieux de l'ordre de saint Dominique, plus distingué encore par la sainteté de sa vie, que par ses ouvrages, naquit à Barcelonette, petite ville du comté de Nice. Il embrassa la regle de saint Dominique à Draguinien, & y fit profession. Après ses etudes de philosophie & de théologie, on l'envoya lui-même professer à Aix ; ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudissement & de succès. Jean-Thomas de Roccaberti, géneral de l'ordre, ayant obtenu du roi Louis XIV. de choisir de chaque province de l'ordre en France, deux religieux qui seroient d'un mérite reconnu, pour être envoyés au college de saint Jacques à Paris, afin de gouverner cette maison & d'y faire observer une exacte discipline, le pere Piny fut un de ceux qui furent choisis. Il fut aggregé à ladite maison des Dominicains de la rue Saint-Jacques l'an 1676. & pendant seize ans il y exerça l'emploi de maître des jeunes étudians & celui de souprieur. En 1692. le général lui permit de se retirer dans la maison du noviciat au fauxbourg Saint-Germain, d'où il passa l'année suivante dans la maison de son ordre rue Saint-Honoré ; ce fut sa derniere demeure. Le pere Piny qui, par-tout où il avoit résidé, avoit donné de grands exemples de vertu, d'humilité, de pénitence, de régularité, en même-tems qu'il avoit montré les richesses de son esprit, continua dans cette maison à édifier, à être un modéle de toutes les vertus chrétiennes & religieuses, & a travailler à la sanctification des ames dans le tribunal de la pénitence, par de fréquentes exhortations particulieres & publiques, par la direction de quantité de maisons de religieuses, dont le soin lui fut confié tant à Paris que dans le diocèse, & par plusieurs ouvrages instructifs. Le pere Piny est mort dans ces saints exercices, qu'il ne voulut pas discontinuer durant le rude hiver de l'année 1709. Le jour même de sa mort, arrivee le 28. Janvier de ladite année, à onze heures du soir, il avoit dit la messe sur le midi, avoit entendu les confessions de plusieurs personnes ; & s'étoit confessé lui-même. Il ne se mit au lit qu'à trois heures après midi. Le pere Echard dit que cette mort arriva le 20. Janvier ; mais la lettre circulaire du pere François Heudelot, prieur du couvent des Freres Prêcheurs de la rue Saint-Honoré, est datée du 29. & il y est dit que le pere Piny étoit mort la veille. Ce saint religieux étoit, selon la même lettre circulaire, dans la soixante-neuviéme année de son âge. Voici la liste de ses ouvrages rapportée par le P. Echard, 1. *Cursus philosophicus Thomisticus, ubi conclusiones singulæ ex principiis tribus expositis deductæ syllogisticè & reductæ*, à Lyon, 1670. cinq tomes *in*-12. les deux premiers contiennent la logique, le troisiéme renferme la métaphysique, & la physique se trouve dans le quatriéme & le cin-

quiéme. 2. *Quæstiones agitatæ inter Thomistas & Molinistas modo resolutæ scholastico, & rythmicis versibus decantatæ*, à Lyon, 1666. *in*-12. 3. *Summæ Angelicæ sancti Thomæ Aquinatis compendium resolutorium*, à Lyon, 1680. *in*-12. quatre volumes. 4. *La vie de la mere Madelene de la sainte Trinité, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame de Miséricorde*, déduite pour l'instruction des ames, à Lyon, 1680. *in*-8°. 5. *La clef du pur amour, ou la maniere & le secret pour aimer Dieu en souffrant, & pour toujours aimer en toujours souffrant*, à Lyon, 1682. & 1685. *in*-12. 6. *L'Oraison du cœur, ou la maniere de faire l'oraison parmi les distractions les plus crucifiantes de l'esprit*, à Paris, 1683. *in*-12. 7. *Retraite sur le pur amour, ou pur abandon à la divine volonté*, à Paris, 1684. *in*-12. Le pere de Colonia, Jesuite, prétend que l'on trouve dans cet ouvrage les principes erronés de Malaval, de l'abbé d'Estival, & du pere Falconi sur le quiétisme. 8. Les trois différentes manieres pour se rendre intérieurement Dieu présent, & par l'une des trois, marcher toujours en la présence de Dieu, à Paris, 1685. *in*-12. 9. La vie cachée, ou pratiques intérieures cachées à l'homme sensuel, connues & très-bien goûtées de l'homme spirituel, à Paris, 1685. *in*-12. On a encore du pere Piny un grand nombre d'actes de foi, d'adoration, &c. de pratiques diverses, de prieres, &c. le tout imprimé séparément en feuilles volantes. * *Scriptores ordinis Prædicatorum*, par le pere Echard, tom. 2. pag. 772. & 773. La lettre circulaire du pere François Heudelot sur la mort du pere Piny, *in*-4°. de deux pages. Bibliothéque Janséniste, &c. du pere Colonia, Jesuite, seconde édition, pag. 482. 483.

PIO de SAVOIE, (Albert) comte de Carpi, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on met sa mort en* 1536. d'autres l'avancent d'une année; mais il est sûr qu'elle arriva au mois de Janvier 1531. c'est-à dire, 1530 comme on comptoit alors. Ce qui a trompé ceux qui la reculent jusqu'en 1535. c'est que ce ne fut que cette année que ses héritiers lui firent ériger un monument dans l'église des Cordeliers à Paris, & qu'on y mit la date de 1535. qui est celle de l'érection de ce monument. On lit en effet dans les additions à l'histoire de Nicole Gilles, à l'année 1530. mois de Novembre: « En ce même tems mourut » aux Tournelles à Paris le comte de Carpi, & fut porté » enterrer en habit de Cordelier aux Cordeliers. » Badius, à la fin de son édition de l'ouvrage *in-fol.* de *Pio* contre Erasme, marque plus précisément le tems de la mort du comte en ces termes: *Imprimebat autem hæc Jodocus Badius Ascensius in clarissimâ Parrhisiorum academiâ, cum gratiâ & privilegio à tergo primæ chartæ expressis* VII. *id. Martias sub Pascha* MDXXXI. *ante quas mense Januario diem supremum obierat, cum summâ bonarum litterarum jacturâ, autor ipse Albertus Pius Carpiorum comes illustrissimus.* Erasme nous fournit une autre preuve de cette date, puisque dans sa lettre onze cens soixante-seiziéme écrite de Fribourg en Brisgau, le 28. Mars 1531. il parle de la mort de Pio, comme en étant informé depuis du tems. Voici ses paroles (*Epist. edit. Lugd. Batav. pag.* 1387.) Pius *rem fecit oppidò quàm ingeniosam, infixit aculeum; ac se se proripuit: decessit enim multis ante diebus, quam Badius opus absolvisset. Dicebatur* CARPENSIS, *& quanquam ditione fuisset exsutus, cognomen idem manebat, licet ratio cognominis fuisset diversa: priùs enim à* CARPIS *erat* CARPENSIS, *post Carpendi libidine. Atque ut intelligas illum non sine causâ dictum* PIUM, *triduò quam moreretur, induit amictum divi* FRANCISCI, *in eâ veste* FRANCISCANORUM *humeris deportatus est solenni pompâ per vias, facie, manibus & pedibus nudatis, & in monasterio sepultus. Non infector religiosum hominis affectum: vulgatum est hoc apud* ITALOS: *sed demiror patres illos, quum non ignorent cujus sit hoc sæculum, ejusmodi ceremoniis, ne dicam superstitionibus, irritare in se orbis invidiam, plus satis jam flagrantem suapte sponte. Sed* ALBERTI *manibus precor lucem & quietem. Opus nondum vidi.* Cet ouvrage dont parle Erasme, parut peu après la mort de Pio: la réponse d'Erasme suivit de près sous le titre d'apologie; & l'année suivante 1532. parut en faveur d'Albert Pio la réplique de Sepulvéda, sous le titre d'*Antapologie.* * Voyez la lettre d'Erasme citée dans cet article, & le *Ducatiana*, tom. 1. pag. 9. & 10.

PIO, (Jean-Baptiste) sçavant Italien, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique qu'*il étoit de Boulogne, & qu'outre ses commentaires sur Ciceron, il en a fait aussi sur Lucréce & sur Plaute: il fit ce dernier commentaire à l'âge de vingt-quatre ans; mais dans la suite il retracta beaucoup de notes & de corrections qu'il avoit cru bonnes, & dont il jugea plus sainement dans un âge plus avancé. Il faut voir sur cela sa lettre à Louis Gélitardi de Boulogne, réimprimée dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini, premiere partie, pag. 19. & suiv. *Joannes Britannicus* dit dans une de ses lettres rapportée dans le même ouvrage, p. 83. *Baptista Pius, Bononiensis, qui & ipse publico stipendio Bergomi, mox Romæ conductus, commentaria in Plautum, notationesque multas edidit.*

PIOCHON de LAUNAY, (Jean) célébre chirurgien de saint Côme à Paris, naquit à Dijon l'an 1649. de *Nicolas* Piochon, entrepreneur de cette ville. S'étant destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il vint à Paris, & y étudia au college de Lisieux. Il fit ensuite un cours de théologie; mais la mort inopinée d'une personne de distinction, qui l'honoroit de son estime & de son amitié, ayant fait sur son esprit une vive impression, il se consacra pendant quelque tems à la retraite, & aux exercices de piété, & entra, après ces épreuves, chez les Chartreux, où la delicatesse de son tempérammment ne lui permit de demeurer que six mois. Ses amis, qui connoissoient ses talens & sa probité, l'engagerent à prendre le parti de la chirurgie; il suivit leur conseil, & s'appliqua particulierement à la cure des descentes & hernies. Il travailla sous le fameux Blégny, qui étant peu-après devenu jaloux de la réputation de son éléve, & ne pouvant l'obscurcir, lui abandonna le champ, & se retira dans la province. Piochon, devenu, par cette retraite, paisible possesseur du titre de chirurgien herniaire, tâcha de plus en plus de mériter l'estime publique par ses recherches & par son application à tout ce qui pouvoit le perfectionner dans son art. Les opérations fréquentes qu'il fit avec succès, lui attirerent les applaudissemens de toute la France. Le roi même lui témoigna de l'estime, & le fit recevoir maître chirurgien à saint Côme. Il mourut d'une inflammation d'entrailles le 6. Juin 1701. avec les plus vifs sentimens de religion & de piété. Il avoit épousé en 1690. *Catherine-Françoise* George, morte le 2. Janvier 1720. dont il laissa deux enfans, un fils & une fille. Celle-ci a fait profession chez les religieuses Carmelites, à Saint-Denys: le fils exerce la profession de son pere. M. Piochon de Launay est auteur de l'ouvrage suivant: *Instructions nécessaires pour ceux qui sont incommodés des descentes, avec quelques remarques sur le reméde du roi, & sur les moyens qu'on peut prendre pour envoyer des bandages dans les provinces*, à Paris, 1690. *in*-12. & depuis en 1730. aussi à Paris, *in*-12. ce livre est dédié à M. du Tertre, chirurgien du roi, prévôt perpétuel & lieutenant général de M. le Premier chirurgien de sa majesté. L'auteur dit à ce chirurgien, que c'est à ses opérations fameuses & à ses sçavantes consultations qu'il devoit la meilleure partie des connoissances & des lumieres qu'il avoit dans l'art de guérir les descentes, &c. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, t. 2. pag. 156. *in-fol. Index funereus chirurgorum Parisiensium*, par Jean Devaux.

PIPPING, (Henri) Luthérien, docteur en théologie, premier prédicateur de la cour, & premier membre de l'église & du consistoire de Dresde, naquit à Leipsic le 2. Janvier 1670. Il étoit fils de *Jacques* Pipping, marchand de la même ville, mort en 1706. & de *Madelene* Mohr, fille d'*Adam* Mohr, qui avoit exercé la marchandise à Liége, & qui étoit venu s'établir à Leipsic. Madelene mourut en 1709. âgée de soixante-onze ans. Henri Pipping, après avoir étudié dans l'école de saint Nicolas à Leipsic, & fait ses études de philosophie & des langues dans l'université de la même ville, disputa en 1687. sous M. Westphalen, & prit pour sujet, *De curioso novitatis*

studio. En 1688. il prit le degré de maître-ès-arts, & se rendit à Wittenberg où il prit des leçons. Le 11. Septembre de la même année, il soutint des thèses *De Saüle per musicam curato, ad 1. Samuel.* XVI. 14. *&c.* sous M. Gaspard Lœscher, & revint quelque tems après à Leipsic. En 1693. il devint prédicateur du soir pour les dimanches en l'église de saint Thomas, en 1699. prédicateur du midi, & en 1700. prédicateur de la même église (apparemment prédicateur ordinaire). En 1709. il fut fait premier prédicateur de la cour, membre de l'église & du consistoire de Dresde, en la place de feu M. Seligmann. La même année il prit le bonnet de docteur à Wittenberg, & disputa *De fide alienâ*, sous M. Neumann. Il garda sa charge pendant treize ans, & mourut le 22. Avril 1722. âgé de cinquante-deux ans. Il étoit un des collecteurs des *Acta eruditorum* de Leipsic. On a encore de lui : 1. *Arcana bibliothecæ Thomanæ Lipsiensis sacra retecta*, à Leipsic, 1703. *in-8°.* 2. *Memoria centum theologorum nostrâ ætate clarissimorum*, à Leipsic, 1705. & 1707. *in-8°.* 3. *Parentationes.* 4. *Epist. ad Thomam Crenium de iteratâ & solidâ pupillæ Evangelicæ defensione, aliisque à D. Matth. hoc publico nomine compositis libris.* 5. *Mosis de termino ætatis humanæ effatum.* 6. Divers ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Bâle.*

PIQUET, (Claude) *cherchez* PICQUET.

PIRCKEIMER. (Bilibalde) *Supplément tom. 2. p. 77....* saint Eril, *lisez* saint Nil.

PIRON, (Aimé) apothicaire à Dijon, y naquit le premier Octobre 1640. & y mourut le 9. Décembre 1727. Il a cultivé avec succès la poësie Bourguignone. Ses petits ouvrages en ce genre sont en si grand nombre, que le détail en seroit ennuyeux, & d'ailleurs superflu, ne consistant qu'en brochures qui sont difficiles à trouver, & dont les titres ne donneroient aucune idée claire du génie de l'auteur. Ces petits poëmes burlesques roulent tantôt sur les graves évenemens du tems, tantôt sur des évenemens particuliers à la ville de Dijon & aux environs. Les noëls bourguignons furent en particulier son travail journalier & constant. Il en publia régulierement tous les Avents pendant vingt-cinq ou trente ans. Ce fut lui qui engagea M. de la Monnoye, dont il fut ami pendant quatre-vingt ans, à composer ceux qu'il mit au jour, & qui ont été imprimés plusieurs fois. Aimé Piron avoit épousé en secondes noces *Anne* Dubois, fille de *Jean* Dubois, habile sculpteur. Il en eut ALEXIS Piron, qui fait tant d'honneur aujourd'hui au Parnasse François, & dont les ouvrages sont connus. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, aux additions à la fin du second volume, pag. 12. & 13.

PIROT, (Edme) l'un des plus habiles théologiens du dernier siécle, naquit à Auxerre le 12. Août de l'an 1631. de *Guillaume* Pirot, avocat en ladite ville, dont il est parlé pag. 129. des *Grottes de l'abbaye de S. Germain d'Auxerre*, imprimées en 1714. & de *Chrétienne* Vincent. Le pere Froment, Prémontré, curé de la paroisse de Notre-Dame-la d'Hors, donna les premieres teintures des lettres à son jeune paroissien. Après que M. Pirot eut fini ses études à Auxerre, il vint à Paris, prit des leçons en théologie, & des degrés en Sorbonne jusqu'au doctorat inclusivement. Il fut nommé depuis à une chaire de théologie, qu'il remplit avec beaucoup d'édification. Quelque tems auparavant, il avoit été pourvu de la chantrerie de Varzy dans le diocèse d'Auxerre. Nicolas Colbert son évêque, fit tout ce qu'il put pour le rappeller à Auxerre, & l'on assûre que plusieurs de ses successeurs ont fait les mêmes tentatives ; mais M. Pirot, attaché à son emploi de professeur, ne put se résoudre à condescendre aux vœux de ces prélats. Il parvint dans la suite à un canonicat de l'église de Paris, & à la dignité de chancelier de la même église. Il mourut à Paris le 4. d'Août 1713. & fut inhumé à Notre-Dame proche la chapelle de saint Eustache. On ne trouve rien d'imprimé de lui que le discours latin qu'il fit en 1669. à l'ouverture des écoles de Sorbonne, & qui a été imprimé à Paris en 1670. Il avoit composé une *Relation* demeurée manuscrite *des vingt-quatre dernieres heures de la vie de Marie-Madelene d'Aubray, marquise de Brinvilliers, qui eut la tête coupée en 1676.* & M. l'abbé Lenglet parle de cet écrit dans son *Traité historique & dogmatique du secret de la confession.* On attribue aussi à M. Pirot un écrit qui se trouve manuscrit entre les mains de plusieurs personnes, intitulé, selon l'exemplaire que nous avons, *Corrections & changemens faits au livre de M. le Tourneux, intitulé :* Abregé des principaux traités de théologie, *imprimé à Paris en 1693. M. Pirot examinateur.* Notre exemplaire a 140. pages *in-4°.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 158. *Mémoires* de M. l'abbé Lebeuf, *pour servir à l'Histoire ecclésiastique & civile du diocèse d'Auxerre*, tom. 2. pag. 522. 523. *in-4°.* Ce que dit M. Lebeuf est plus exact que ce qu'on lit dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne* : aussi trouve-t-on quelques corrections nécessaires à cet article, à la fin de la même Bibliothéque.

* PIRRUS, (Roch) de Netinum, célebre historien de Sicile, naquit en 1577. Après avoir fait de bonnes études, il reçut à Catane le degré de docteur en théologie & en jurisprudence. Ensuite il exerça des emplois honorables à Palerme. Il fut fait chapelain de Philippe IV. chanoine à Palerme, & trésorier de la chapelle royale. Depuis, il devint protonotaire apostolique, abbé, député apostolique, & aumônier du roi. Enfin il fut fait archevêque de Palerme. Il mourut dans cette ville le 8. de Septembre 1651. à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : 1. *Rochi Pirri Siculi Netini abbatis notitia Siciliensium ecclesiarum*, à Palerme, 1630. & 1633. *in-fol.* & considérablement augmenté, sous ce nouveau titre : *Sicilia sacra, disquisitionibus & notitiis illustrata, libris quatuor, præmissâ chronologiâ regum Siciliæ, eorumque vices gerentium*, à Palerme, 1644. & 1647. *in-fol.* 3. volumes. 2. *Annales Panormitani.* 3. *Synonyma.* 4. *Historia del glorioso san Corrado, Piacentino, dove si tratta della vita, miracoli e morte di esso.* * *Bibliotheca Sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

PISAN. (Thomas & Christine de) *C'est ainsi que l'on appelle dans le Supplément du Dictionnaire historique imprimé en 1735.* un célebre astronome du tems de Charles V. & sa fille. Le P. le Long, M. Boivin le cadet, & depuis eux, M. l'abbé Lebeuf, les ont ainsi nommés. M. le président Bouhier dans une lettre imprimée au tome trente-troisiéme des *Observations sur les écrits modernes*, pretend que ces auteurs se sont trompés. « Le pere de Christine, dit ce » sçavant magistrat, s'appelloit *Thomas de Boulogne*, soit » que ce fût son nom de famille, soit que ce fût celui de » sa patrie. Pour sa fille, son nom étoit Christine de Pise, » comme il paroît par deux livres d'elle, que je possede. » L'un est intitulé : *L'Epitre d'Othéa, Deésse de prudence, en* » *vers, avec des gloses, in-4°.* à Paris, sans date, & en lettres » gothiques. L'autre a pour titre : *Le Chemin de long étude,* » *originellement composé en vers françois, par Christine de Pise,* » *& traduit en prose françoise, par Jean Champeron*, à Paris, » 1549. *in-16.* Sur la fin de ce dernier ouvrage, Christine » dit qu'elle a été amenée fort jeune de Pise en France. Ce » fut pour cela qu'on l'appella *Christine de Pise*, à la ma- » niere de ce tems-là. La Croix du Maine & du Verdier ne » la nomment point autrement. » M. l'abbé Lebeuf dans une réponse à la lettre de M. le président Bouhier, insérée dans le même tome des Observations, a répondu : 1. que Christine se nomme elle-même *Christine de Pisan* dans le prologue de son premier livre de la vie de Charles V. 2. qu'il est fait mention d'elle six ou sept fois dans l'inventaire des livres de Jean duc de Berri, qui a été rédigé, lorsqu'elle vivoit encore, & que par-tout elle est nommée *Christine de Pisan* ou *de Pizan* ; 3. que Marot la nomme ainsi dans un rondeau adressé *à madame Jeanne Gaillard*, (de Lyon) *femme de bon sçavoir* ; où il dit :

D'avoir le prix en science & doctrine,
Bien mérita de PISAN *la* CHRISTINE
Durant ses jours. Mais ta plume dorée
D'elle seroit à présent adorée.

Au reste, dit l'auteur des Observations, Christine étant de l'état

l'état ou de la ville de Pise, étoit du Pisan, comme quiconque est de Ferrare, est du Ferrarois. Ainsi Christine a pu être tantôt appellée *de Pisan*, & tantôt *de Pise*. Le plus considérable des ouvrages de Christine, est sa vie de Charles, cinquiéme du nom, roi de France. Christine marque dans les premiers chapitres de cette vie, qu'elle l'entreprit pour obéir à Philippe duc de Bourgogne, frere de Charles V. qui la manda pour cela par deux de ses écuyers; après qu'elle lui eut présenté pour les *étrennes* de l'an 1403. son livre de la *mutation de fortune*. Christine entreprit cet ouvrage à l'aide des chroniques écrites sous Charles V; c'est-à-dire, les chroniques composées à l'abbaye de saint Denys; & sur d'autres mémoires, aussi-bien que sur ce qu'elle apprit *de plusieurs gens notables encore vivans*. Elle partagea son ouvrage en trois livres. Dans le premier, qu'elle intitule, *de Noblesse de courage*, elle rapporte la naissance & l'éducation de Charles, sa maniere de vivre depuis qu'il fut roi, le bon ordre de son palais, sa maniere de voyager, ses qualités d'esprit & de corps, sa dépense, l'état de la maison de la reine, les vertus du prince. Le second livre roule sur la *Noblesse de chevalerie*; on y voit les principales guerres de Charles, & les événemens militaires de son regne les plus considérables, les qualités de ses freres & autres proches parens. Le troisiéme livre qui est de la *Noblesse de sagesse*, représente les différentes sciences & les arts dans lesquels Charles excelloit; la prudence du prince, sa mort. Il y a dans cette vie beaucoup de faits curieux & intéressans. M. l'abbé Lebeuf l'a fait imprimer en 1743. dans le troisiéme volume de ses *Dissertations sur l'Histoire ecclésiastique & civile de Paris*. Mais il en a retranché presque tout ce qui n'étoit pas historique : il y a joint un assez grand nombre de remarques curieuses & utiles, & qui sont de nouvelles preuves de la profonde érudition de cet écrivain. La vie de Christine qui forme la plus grande partie de la préface, est plus complette & plus exacte que celle qui nous avoit déja été donnée par feu M. Boivin dans le tome second des *Mémoires de l'Académie royale des inscriptions & belles lettres*. L'ancien auteur du *Jardin de plaisance* dit de Christine de Pisan, au feuillet *6. verso*.

> CHRISTINE *aussi noblement métrifié*;
> *Mesmes Castel qu'elle eut à fils pour sien*;
> *Qui depuis fut grand Rhétoricien*.

PISE. Second concile de Pise, assemblé en 1409. &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique : il faut ajouter que* Jacques l'Enfant, ministre protestant, a donné de ce concile une histoire fort ample & très-curieuse. Cet ouvrage, écrit en françois, est connu de tout le monde. L'auteur, dans sa préface, entre dans le détail des pieces & des écrivains qu'il a consultés. Depuis, on a donné une collection très-abondante de pieces concernant le même concile, dans le tome septiéme de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des révérends peres dom Edmon Martenne & dom Ursin Durand, Bénédictins, en 1733. *in-fol.* Ce recueil contient presque tout ce septiéme volume : il est divisé en trois parties; actes préliminaires au concile de Pise; le concile même; & actes qui concernent ce qui a suivi ce concile. Dans l'avertissement qui précede tous ces actes, on parle des sources concernant la même histoire, qui étoient déja connues, & dans la préface générale du volume, on s'étend beaucoup sur le schisme qui a donné lieu à ce concile, & sur quelques autres sujets qui appartiennent à la même matiere.

PISTORIUS, (Jean) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit fils de JEAN Pistorius, chevalier de l'ordre de Malte, lequel embrassa de bonne heure la prétendue-réforme de Luther, fut un des ministres qui dresserent en 1550. la confession d'Augsbourg, & le premier qui eut la surintendance des églises du comté de Nidda, emploi dans lequel il mourut le 25. Janvier 1583. âgé de quatre-vingt-un ans. Jean PISTORIUS son fils, né à Nidda le 4. Février 1546. s'appliqua d'abord à la médecine, & fut reçu docteur avec applaudissement. Mais peu content du succès des remédes qu'il employoit, il quitta cette profession, & se livra à la jurisprudence. Comme il suivoit la religion réformée, il persuada à Ernest Frederic, markgrave de Bade-Dourlach, de prendre le même parti. Il étoit conseiller de cour de ce prince : il contribua à l'érection du collége de Dourlach. Mais peu de tems après, il quitta la prétendue-réforme pour embrasser la religion Catholique, & il persuada au markgrave Jacques, & à Jean Zehendner son ministre, de se réunir aussi à l'Eglise Romaine. Il fut fait alors docteur en théologie; & dans la suite, il devint conseiller de l'empereur, prévôt de la cathédrale de Breslau, & prélat domestique de l'abbé de Fulde. Il mourut à Fribourg en 1608. Outre plusieurs traités de controverse contre les Luthériens, il a publié en 1582. à Bâle, *in-fol. Scriptores rerum Polonicarum.* La même année, il donna le premier volume de sa collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, qui fut suivie de deux autres volumes en 1584. & en 1607. sous ce titre : *Illustrium veterum scriptorum de rebus Germanicis, tomi tres*, in-fol. tous les trois à Francfort. Ce recueil est curieux & estimé. Le troisiéme volume a été réimprimé à Francfort en 1654. sous le titre de *Chronicon magnum Belgicum*, *in-fol.* * Voyez le *Dictionnaire historique* d'Amsterd. 1740. & le catalogue des historiens à la suite du tome troisiéme & du tome quatriéme de la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, édit. *in*-4°.

PISTOYE, ville d'Italie. (Académie de) En 1744. on a établi à Pistoye une académie sous la protection de son altesse royale le grand duc de Toscane. Voici ce qui en est dit dans le *Journal des Sçavans*, du mois de Janvier 1745. Toutes les personnes recommandables par leurs talens, & par leur sçavoir dans les belles lettres & dans la philosophie, peuvent être admises dans cette académie. Les matieres qui font l'objet des exercices de cette compagnie, sont tous les genres de littérature, même les piéces de vers. Ses fondateurs ont embrassé un objet si étendu, afin que ses assemblées fussent plus nombreuses, & les lectures de chaque séance plus variées & plus abondantes. Elle doit s'assembler une fois toutes les semaines dans le palais du premier magistrat de la ville. La premiere assemblée s'est tenue au commencement de 1745. elle fut très-nombreuse; on y lut diverses piéces de littérature. La premiere est un discours latin composé par M. Felice Dondori, chanoine de l'église de Pistoye, sur les avantages de ce nouvel établissement, sur le caractere & les talens des habitans de Pistoye pour les sciences & les arts, & sur la munificence du sérénissime protecteur de la compagnie. 2°. M. Joseph Baldesi, prêtre de l'Oratoire de Rome, lut une dissertation latine sur l'utilité & sur les régles de la critique. La troisiéme piéce est un mémoire de M. Thomas Erati, professeur de philosophie au séminaire de M. l'évêque de Pistoye, sur la formation & la structure des parties *della Brinata*; 4°. une dissertation latine touchant l'érudition universelle, par M. César Franchini Taviani; 5°. un discours latin de M. Joseph Ipoliti, où il établit que le but de cette nouvelle compagnie est d'illustrer les lettres, autant qu'il est possible. Après ces dissertations, on lut diverses piéces de poësie latine & italienne. Cette académie continue à s'assembler toutes les semaines, & elle garde le même ordre qui a été observé dans la premiere séance, qui est de lire les dissertations avant les piéces de vers. Elle promet de faire part de ses travaux au public.

PITARD, (Jean) premier chirurgien de saint Louis, de Philippe le Hardi, & de Philippe le Bel, & instituteur du college de chirurgie à Paris, étoit un homme né pour son art. Ses talens se déveloperent rapidement; ils lui procurerent dans sa jeunesse des récompenses que l'âge & le profond sçavoir donnent rarement, la confiance des rois, les dignités, la réputation, l'autorité. Ces avantages se réunirent pour lui avant l'âge de trente ans. Etant premier chirurgien de saint Louis, il suivit ce prince dans ses expéditions de la Terre-sainte. Il occupa avec le même crédit la place de premier chirurgien de Philippe le Hardi, & de Philippe le Bel. Avant lui, la chirurgie n'avoit point eu de chef, il résolut de donner une forme nouvelle à ces

art, & il y travailla sérieusement après son retour du Levant. La licence qui permettoit à chacun de s'ériger en chirurgien, lui ayant paru, avec raison, pernicieuse, il représenta à saint Louis les suites de cette licence & des dissensions auxquelles elle donnoit lieu. Le saint roi y eut égard, & le bien public l'engagea à fonder le college, ou la société des chirurgiens. Du moins une ancienne tradition lui attribue cet établissement. Il en est parlé dans un arrêt du parlement du 25. Février 1355. & dans d'autres monumens qui sont cités dans les *Recherches sur l'origine de la Chirurgie*, imprimées à Paris en 1744. *in* 4°. On fit alors des statuts dont l'observation fut ordonnée. En 1260. Jean Pitard, & ses contemporains s'assujettirent à ces réglemens : ils renouvellerent leurs engagemens en 1278. & leurs successeurs s'unirent par les mêmes liens devant l'official de Paris. Ces statuts publiés ensuite par Jean Pitard sous Philippe le Bel, ont été confirmés par ce prince & par ses successeurs. Quelque tems avant sa mort, Pitard fit creuser un puits pour l'usage du public, qui lui a marqué sa reconnoissance par cette inscription : « Jehan Pitard » en ce repaire, chirurgien le Roy, fit faire ce puits en mil » trois cent dix, dont Dieu lui doint son paradis. » La maison de Pitard, rue de la Licorne, fut rebâtie en 1611. & il n'y a pas long-tems qu'on voyoit encore l'inscription que l'on vient de citer. * *Voyez* sur ce premier chirurgien de saint Louis les *Recherches* citées plus haut, depuis la page 37. où l'on trouve le portrait gravé de Pitard, jusqu'à la page 49. On ne sçait pas au juste l'année de la mort de Jean Pitard ; mais on voit par un édit de Philippe le Bel, qu'il n'étoit pas mort au mois de Novembre 1311. & p. 49. not. Le sommaire des statuts que ce chirurgien a dressés, est imprimé en françois à la fin des mêmes *Recherches*, pag. 391. & suiv. avec des notes qui sont de l'éditeur M. Quesnai, célebre chirurgien ; & page 437. on lit l'édit du mois de Novembre 1311. dont on a parlé.

PITISCUS, (Samuel) sçavant antiquaire & litterateur, étoit né à Zutphen le 30. Mars 1637. de *Samuel* Pitiscus, ministre refugié. Après ses premieres études, il vint à Deventer, où il fut disciple du célébre Jean-Frederic Gronovius. Deux ans après, il passa à Groningue, où pendant trois ans, il s'appliqua à la théologie. Peu après on lui donna le gouvernement de l'école de Zutphen ; & en 1685. celui du college de saint Jerôme à Utrecht. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1717. qu'il mourut le premier Février, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses ouvrages sont une preuve de sa vaste érudition, & de sa constante application à l'étude : ils sont écrits en latin ; en voici les titres. Les fondemens de la Religion Chrétienne, à l'usage du college de Zutphen, *in* 8°. Quinte-curce avec un commentaire, & des gravures, à Utrecht, 1685. & 1693. Suetone, avec un commentaire & des figures, à Utrecht, 1690. 2. vol. *in*-8°. & à Lewarden, 1715. 2. vol. *in*-4°. Aurelius Victor, avec les commentaires de divers sçavans, & des figures d'après les médailles, à Utrecht, 1696. *in*-8°. *Lexicon Latino-Belgicum*, 1704. *in*-4°. & à Dordrecht, 1725. *in*-4°. C'est la meilleure édition de ce dictionnaire, latin & hollandois. Dictionnaire des antiquités Romaines, sous ce titre : *Lexicon antiquitatum Romanarum, in quo ritus & antiquitates tum Græcis & Romanis communes, tum Romanis particulares, sacræ & profanæ, publicæ & privatæ, civiles & militares exponuntur*. Tout le monde connoît cet ouvrage qui est fort estimé : il avoit couté dix ans de travail à l'auteur, & il avoit plus de soixante-seize ans, quand il le publia en 1713. en 2. vol. *in-fol.* Solin, avec les exercitations de Saumaise sur Pline, à Utrecht, 1689. 2. vol. *in-folio*. Le Pantheon mythique, ouvrage latin du pere Pomey, Jesuite, qui avoit déja été imprimé en France. Une édition des antiquités Romaines de Rosin, avec les notes de Dempster, & plusieurs autres écrits, à Utrecht, 1701. *in*-4°. Cette édition est très-belle & fort correcte. * Voyez l'éloge de Pitiscus dans les nouvelles littéraires de Leipsic pour l'année 1727. & l'ouvrage de Gaspar Burmann, intitulé : *Trajectum eruditum*, à Utrecht, 1738. *in*-4°.

PITSEUS, (Jean) Anglois, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu'il* a été doyen de Verdun après la mort de M. Marius. Dans l'*Histoire de Verdun*, imprimée en 1745. on dit que ce fait est faux, & qu'immédiatement après la mort de Marius, ce fut Matthieu de la Reauté, son neveu, qui posséda cette dignité.

PITTON, (Jean-Scholastique) *dont on a parlé trop superficiellement dans le Dictionnaire historique*, naquit à Aix de *Jean-Scholastique* Pitton. Après ses premieres études, il étudia en médecine, & se fit passer docteur. En 1666. il donna au public : *Histoire de la ville d'Aix, capitale de la Provence ; contenant tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans son état politique, depuis sa fondation jusqu'en l'année 1665. recueillie des Auteurs Grecs, Latins, François, Provençaux, Espagnols, Italiens, & sur-tout des Chartes tirées des Archives du Roy, de l'Eglise, de la Maison de Ville, & des Notaires*; à Aix, Charles David, 1666. *in-fol.* il la dédia aux consuls d'Aix. On trouve à la tête des hendécasyllabes de J. B. Reboul, professeur en droit, & des vers grecs de Joseph Mignard, docteur en médecine. Cette histoire est divisée en sept livres : Aix ville Romaine ; Aix dans la maison d'Anjou ; Aix dans la maison de France ; Aix siége de justice & des sciences, &c. sont les principales matieres qu'il traite. Cette histoire n'est pas estimée, parce qu'elle est très-mal écrite, qu'il y a peu d'ordre, & que les faits n'y sont pas bien détaillés. L'auteur sçavoit les belles lettres, aussi cite-t-il très-souvent les poëtes, les orateurs & les historiens anciens. L'an 1668. il fit paroître *les Annales de la sainte Eglise d'Aix, qu'il dédia à M. le cardinal de Grimaldi, archevêque de cette ville* ; Lyon, *in* 4°. Cet ouvrage a eu le sort du premier. Pitton a inséré à la fin *cinq Dissertations historiques pour la sainte Eglise d'Aix, où il est amplement prouvé, que S. Maximin, disciple de Notre-Seigneur J. C. & sainte Magdelene, sœur du Lazare, sont venus en Provence, & ont fini leurs jours dans Aix* : elles sont dediées à M. d'Alazard, chanoine théologal de la sainte église d'Arles dont il se dit neveu. En 1678. il fit paroître un traité *sur les eaux chaudes d'Aix*, *in*-8°. Il donna l'année d'après : *De conscribendâ Historiâ rerum naturalium Provinciæ, ad Consules Aquisextienses*, à Aix, 1679. *in*-8°. Il donna aussi un traité *de la Glace*, & un autre *du Caffé*. Enfin il fit paroître ses *Sentimens sur les Historiens de Provence, en quinze lettres*, à Aix, 1682. *in*-12. il les dédia aux consuls-procureurs du pays, & les adressa à M. Templery, auditeur des comptes, qui en retoucha le style. Devenu veuf pour la seconde fois, il résolut de se faire ordonner prêtre, & demanda dispense à Rome de sa bigamie ; mais le jour que sa dispense arriva, il se maria pour la troisiéme fois. Sur la fin de ses jours, il s'appliquoit à un commentaire sur l'Histoire naturelle de Pline, qu'il n'acheva pas. Sa mort arriva environ l'an 1690.

PLACE. (Josué de la) *Supplém. tom. 2.* On a encore de lui : *Examen des raisons pour & contre le sacrifice de la Messe*, à Saumur, 1639. *in*-8°.

PLACENTIN, (Pierre) célebre jurisconsulte, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Montpellier, selon Pancirole : *In Montepessulano ubi docuit, & originem traxit, defunctus est*. Il vivoit dans le XII. siécle. Après s'être rendu habile dans le droit civil, qu'il alla étudier à Bologne sous Irnerius, ou Varnier, il l'enseigna avec applaudissement dans le lieu de sa naissance. Le long séjour qu'il avoit fait en Italie a fait croire à Etienne Pasquier, qu'il n'étoit pas François. *Placentin*, dit-il, dans ses recherches, *est le premier docteur Italien qui vint enseigner en France* ; mais tout ce qu'il y a de vrai dans ce récit, c'est que Placentin avoit pris le degré de docteur en Italie. Les seigneurs de Montpellier le revirent avec joie, & le protégerent dans tout ce qui pouvoit aider l'établissement de la nouvelle école de droit formée depuis peu à Montpellier. Ils l'employerent utilement dans leur conseil, & leur estime pour lui dura autant que sa vie. On assure que Placentin, sollicité de nouveau par les magistrats de Bologne, & par les amis qu'il avoit conservés dans cette ville, y retourna, & s'engagea à y professer encore le droit pendant quatre ans. Ce terme étant expiré, il revint

encore à Montpellier, où il se fixa. Il y mourut l'an 1192. Guillaume, seigneur de Montpellier, fils de Mathilde, voulut honorer ses funérailles de sa présence. Il fut enterré dans le grand cimetiere de saint Barthelemi, qui étoit hors la ville; & les annales de Montpellier marquent qu'il n'y avoit aucun docteur ou écolier étranger, qui en passant à Montpellier, n'allât visiter son tombeau. Cette marque de vénération continua jusqu'en 1562. c'est-à-dire, jusqu'aux troubles des Calvinistes qui faillirent à causer la ruine de toute la ville. Le tombeau de Placentin fut renversé & enseveli sous les ruines de l'église de S. Barthelemi. Mais en 1663. il fut découvert par les Carmes Déchaussés qui travailloient à bâtir leur couvent dans le cimetiere de saint Barthelemi qu'on leur avoit donné; ils trouverent aussi sur une table de marbre l'inscription suivante :

Petra PLACENTINI *corpus tenet hîc tumulatum,*
Sed petra quæ Christus est, animam tenet in Paradiso.
In festo Eulaliæ vir nobilis tollitur iste;
Anno milleno ducenteno minùs octo.

Placentin a fait à Bologne un long discours sur l'étude des loix : il ajouta de nouvelles gloses aux anciennes; il composa un abregé, tant du Digeste, que des trois derniers livres du Code, qu'on lit encore, dit Pancirole, sous le titre de *Summa.* On lui donne encore deux livres *de Judiciis & Actionibus*, & un *de Accusationibus.* On trouve dans plusieurs catalogues de bibliothéques : *Placentini in summam institutionum imperialium libri tres : Ejusdem de varietate actionum libri sex*, à Lyon, 1536. *in*-8°. *Placentini in Codicis Justinian. libros* IX. *summa*, à Mayence, 1536. *in-fol.* * *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille liv. 12. pag. 366. 367. *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand, seconde édition, pag. 445. & suiv. Voyez aussi Riolan dans ses recherches sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier, & M. l'abbé le Gendre dans son livre des mœurs & coutumes des François.

PLANTADE, (François de) conseiller d'honneur en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, & ci-devant premier avocat général en la même cour, naquit à Montpellier le 5. Novembre 1670. d'ETIENNE de Plantade, conseiller, mort doyen de la même cour des comptes, & de *Françoise* de Valette Desplans, tous deux d'une famille noble & ancienne. Il fit une partie de ses études au college des Jesuites du lieu de sa naissance, & s'y distingua par une conception prompte, une imagination vive & brillante, & une mémoire surprenante qui lui rendoient tout facile. Il fit des vers dans un âge où les autres sçavent à peine ce que c'est que des vers. Il composoit en troisiéme des piéces entieres de poësie latine : sa muse naissante s'exerçoit alors indifféremment sur toutes sortes de sujets; elle réussissoit dans tous les genres, dans le sublime comme dans le médiocre, dans le serieux comme dans le badin. Il fit la classe de seconde & celle de rhétorique à Pezenas chez les peres de l'Oratoire, & sa philosophie au college des mêmes peres à Notre-Dame de Grace en Foretz. En 1688. il alla étudier en droit à Toulouse, & n'en revint qu'en 1692. après y avoir pris ses degrés. Possédant parfaitement le grec & le latin, il voulut encore apprendre l'ancienne latinité de la république Romaine, & se mit aussi à étudier l'hébreu qu'il entendit en peu de tems. Il apprit avec la même facilité l'histoire sacrée & profane, ancienne & moderne qu'il étudia dans les originaux. Ses deux auteurs favoris étoient Démosthéne & Ciceron; c'est-là qu'il puisa les régles de la vraie éloquence qu'il a toujours si bien pratiquées. Voulant aussi profiter des lumieres vivantes, il alla à Paris en 1693. & s'y attacha particulierement à Jean-Dominique Cassini, célébre astronome, qui est mort en 1712. M. de Plantade & lui étoient parens, & leur liaison gagna le premier aux mathématiques. Jusques-là M. de Plantade ne s'étoit que foiblement appliqué à la géométrie, & tous ses progrès s'étoient bornés à dessiner avec goût, & à faire des plans avec propreté & avec assez de justesse. M. le maréchal de Vauban, qui en vit quelques-uns, souhaita de faire usage des dispositions de M. de Plantade; mais les vues que celui-ci avoit alors, l'empêcherent de se prêter à celles de M. de Vauban. Pendant qu'il étudioit en droit à Toulouse, le voisinage d'un fondeur lui avoit fait naître l'envie de fabriquer des instrumens de mathématiques : il en fit quelques-uns, dont on ne put s'empêcher de louer la justesse & l'invention. A l'aide d'une géométrie naturelle, & presque sans le secours des régles de l'art, il construisit lui-même un quart de cercle exactement gradué. Ce goût pour les mathematiques se fortifiant en la compagnie de M. Cassini, il s'y livra, & y fit de grands progrès, principalement dans l'astronomie à qui il donna la préférence. Ce goût pour les sciences acheva de se perfectionner dans les voyages qu'il fit en Angleterre & en Hollande en 1698. & l'année suivante; & ces voyages lui furent aussi une occasion d'apprendre l'anglois & l'hollandois. Au retour de ces courses, il fit encore quelque séjour à Paris; & ayant obtenu des provisions de l'office de conseiller, dont M. son pere étoit revêtu, il revint dans sa patrie, où il fut reçu en survivance, au mois de Mai de l'année 1700. Peu de tems après, M. Cassini étant venu à Montpellier, M. de Plantade, qui assista aux opérations qu'il faisoit pour tracer la méridienne; conçut dès-lors le dessein de l'établissement d'une société des sciences dans la même ville, & il surmonta les difficultés qui s'opposerent à l'exécution de ce projet. M. Bon, aujourd'hui conseiller d'état, & ancien président de la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, & honoraire de la Société Royale, M. de Clapiés & lui, formerent d'abord seuls cette société; ils faisoient de fréquentes observations, & les envoyoient à l'Académie des Sciences de Paris, avec laquelle ils eurent soin d'entretenir un commerce réglé. Peu-à peu ce nombre de sçavans s'augmenta : des physiciens & des naturalistes se joignirent aux astronomes; & ce fut alors que M. Bon & M. Plantade redoublerent leurs efforts pour l'établissement d'une compagnie qui paroissoit déja toute formée, & à laquelle il ne manquoit que des lettres patentes pour porter le nom d'académie. Ces lettres furent enfin expédiées au mois de Février 1706. & le roi nomma M. de Plantade directeur. La même année, l'éclipse de soleil qui arriva le 12. de Mai, & qui fut totale à Montpellier & dans une partie de la France, donna lieu à M. de Plantade de faire sur ce sujet d'utiles observations. Ce fut encore la même année que la société royale tint sa premiere assemblée publique. M. de Plantade, comme directeur, l'ouvrit par un discours sur l'utilité des sciences qui fut très applaudi. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* contiennent du même plusieurs observations; d'autres n'ont jamais vu le jour. Telles sont, outre les observations de quantité d'éclipses, celles qu'il a faites pendant plus de quinze années sur les taches du soleil; la révolution périodique de ces taches, leur figure, leurs variétés, &c. il a eu soin de recueillir ces observations dans un grand volume *in-fol.* qu'on a trouvé parmi ses papiers. Le stile lapidaire lui étoit aussi très-familier; & l'on a en ce genre des inscriptions latines qu'il a imaginées sur différens sujets, & qui auroient fait honneur aux siécles les plus éclairés de l'antiquité. Il sçavoit aussi s'égayer avec les Muses, & il réussissoit à faire de petits vers françois, sur-tout dans le stile marotique. En 1711. il acquit une charge d'avocat général qui lui donna lieu de consacrer son éloquence à l'utilité publique. Dans les provisions de cette charge, Louis XIV. ne se contente pas de rappeller les services qui lui avoient été rendus par les aïeux de M. de Plantade, sa majesté paroît aussi attentive à récompenser le zéle de celui-ci pour les sciences, en rappellant l'année de l'établissement de la société, lorsqu'elle le nomma directeur. En 1730. M. de Plantade se démit de sa charge d'avocat général, & il obtint deux ans après des lettres de conseiller d'honneur. La société s'étant chargée de la description géographique de la province de Languedoc, & des différens diocèses qui la composent; elle confia le soin de lever les cartes nécessaires pour l'exécution de ce projet à MM. de Plantade, Clapiés & Danysy. Ils firent

ensemble la carte du diocèse de Narbonne en 1729. ils se séparerent dans la suite, & chacun travailla à part. M. de Plantade ne se borna pas aux travaux de ses cartes, il saisit toutes les découvertes qu'il put faire sur la physique, l'histoire naturelle & la géographie ancienne & moderne. En 1730. il lut dans une assemblée publique, un mémoire où il entreprenoit de fixer la véritable position du *Forum Domitii*, ville Romaine, dont on ne connoît gueres que le nom. En 1732. il porta le barométre sur les plus hautes montagnes des Pyrenées, & observa la suspension du mercure sur le sommet du mont Saint-Barthelemi, sur la pointe orientale du Mousset, sur le pic du Canigou. Quelques années après, il fut nommé à la place de sécretaire perpétuel de la Société royale, vacante en 1737. par la mort de M. Gauteron qui avoit occupé cette place dès la naissance de la compagnie. En cette qualité, M. de Plantade composa & lut les éloges de feu M. Colbert, évêque de Montpellier, & de M. Gauteron dont on vient de parler. Enfin, après avoir levé les cartes de treize diocèses du Languedoc, il partit au commencement de l'été de 1741. pour continuer ses travaux, & arriva le 24. Août de la même année au Pic du midi, montagne située dans le diocèse de Tarbes, & que sa hauteur perpendiculaire d'environ quinze cent toises, fait regarder comme une des plus hautes de l'Europe. Le lendemain 25. il entreprit de grimper sur cette montagne dans l'idée flatense d'y faire d'importantes découvertes; commença à la pointe du jour, & monta jusqu'à onze heures du matin; mais se trouvant à la hauteur de quatre cens toises, il expira. Outre beaucoup d'observations astronomiques, il a laissé plusieurs dissertations manuscrites sur différens points de litterature. On a entendu parler de son ouvrage contre le pere Vechambes, Jesuite, au sujet du mot latin *solemne*, que ce dernier prétendoit devoir être écrit par une L & deux N N; au lieu que M. Plantade soutenoit qu'on devoit écrire *sollemne* : sa dissertation est écrite en douze langues. * Extrait de l'éloge de M. de Plantade, par M. Ratte, dans la relation de l'assemblée publique de la Société royale, tenue le 21. Novembre 1743. à Montpellier, 1743. *in-4°.*

PLATEN, (Henri de) conseiller intime du roi de Prusse, doyen de l'église cathédrale de Magdebourg, prévôt & trésorier des églises de saint Etienne, de saint Nicolas & de saint Gangolphe, seigneur héréditaire de Dommertin, Fridebourg & Bœnnickenbecktic, &c. étoit fils de *Nicolas-Ernest* de Platen, & d'*Anne* Ehrentraut de Klitzing. Il naquit le 8. Novembre 1654. & fit de si bonnes études dans les universités de Leipsic & d'Altorf, qu'il possédoit bien l'histoire, la philosophie, les mathématiques, le droit civil & public, la médecine & la théologie. Il se perfectionna dans toutes ou quelques-unes de ces connoissances durant les voyages qu'il fit en Allemagne, en Hollande, en France, en Angleterre & en Italie. Le 25. Février 1681. il obtint la charge de gentilhomme de la chambre auprès de Frederic-Guillaume, surnommé le Grand. En 1682. on lui donna la place de chanoine de Havelberg, & le 30. il eut *stallum in choro*. En 1684. on le fit conseiller de la cour des finances & de la justice, & il fut introduit dans ces emplois le 18. Février. Le 13. Janvier 1691. il devint chanoine de l'église cathédrale de Magdebourg; & en 1693. on lui donna les appointemens de premier directeur des impôts, de premier commissaire de la guerre, & de premier commissaire du comté de Mansfeld. Frederic III. le fit son conseiller intime le 19. Février 1697. & le 28. Septembre 1701. il fut unanimement élu doyen des chanoines de Havelberg; mais comme il ne pouvoit s'y trouver en personne, il remercia les electeurs le 16. Octobre de la même année. Cependant le 3. de Juin 1706. le chapitre de Magdebourg ne laissa pas de lui offrir la place de doyen de leur chapitre. En 1713. Frederic-Guillaume, roi de Prusse ayant établi, la premiere année de son régne, un commissariat dans le duché de Magdebourg, Platen en fut nommé directeur; & il garda cette charge, qu'il remplit au gré de sa majesté, pendant tout le tems que dura le commissariat. Comme il étoit déja avancé en âge, il résolut de se démettre de tous ses emplois, & de passer le reste de ses jours dans le décanat de l'église cathédrale de Magdebourg, dont nous avons dit qu'il avoit été pourvu. Il mourut le 18. Décembre 1734. âgé de quatre-vingt-un ans, & fut enterré dans l'église des chanoines de Magdebourg le 29. Mars de l'an 1735. * *Supplém. françois de Bâle.*

PLAUTIUS, (Baptiste, ou Jean-Baptiste) critique grammairien & orateur, qui a vécu dans le XV. siécle & dans le XVI. étoit de Parme. Il étudia à Boulogne en Italie sous Philippe Beroalde, & sous Jean-Baptiste Pio. Son mérite le fit admettre ensuite dans la maison de Jean-François Aldovrandi, où il trouva presque tous les livres qu'il pouvoit désirer pour étudier solidement, & tous les autres secours qui étoient nécessaires pour faire un profit avantageux de ces livres. Comme il y joignoit un vrai désir d'apprendre, il ne tarda pas à faire de grands progrès. Il résolut de composer un commentaire sur les satyres de Perse, & il le dédia à Jacques-Antoine de Saint-Vital, chevalier, comte de Beaufort, dont il loue l'amour pour les lettres & pour ceux qui les cultivoient. On trouve le commentaire de Plautius dans une édition de Perse faite à Venise en 1520. & joint aux commentaires du philosophe Cornutus, de Barthelemi Fontius & de Jean Britannicus; mais nous ignorons si c'est-là la premiere édition du travail de Plautius. Son commentaire a été donné de nouveau en 1523. à Paris *in-fol.* avec ceux de Josse Badius-Ascensius, de Jean Britannicus, d'Antonius Nebrissensis, & de quelques autres; & encore en 1544. & peut-être plusieurs autres fois depuis. Plautius dit dans son épître au comte de Beaufort, que son commentaire sur Perse est le premier fruit de ses travaux litteraires, & qu'il n'avoit que vingt-un ans lorsqu'il le composa : cependant dans l'édition de 1520. Philippe Beroalde parle de ce commentateur comme d'un homme déja consommé dans la science : *Plautius apprimè studiosus, doctus, ingenii acumine præpollens, & mihi discipulus, nuper condidit hæc annotamenta ad enodandas Persii satyrographi nodos mirè conducentia* : on trouve dans la même édition des épigrammes de Jean Baptiste Pio, de Nicolas & de Camille Aldovrandi, à la louange du même commentaire. Le témoignage de Philippe Beroalde est une preuve que Plautius avoit fait l'ouvrage dont il s'agit avant 1520. puisque Beroalde est mort en 1505. s'il est question de Philippe Beroalde l'ancien, comme il y a lieu de le croire : le fait est encore vrai, si c'est Philippe Beroalde le jeune qui a été le maître de Plautius, ce second Beroalde étant mort en 1518. * Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, premiere partie, pag. 132. & 133. & la Bibliothéque latine de Jean-Albert Fabricius, tom. 1. & 2. aux articles de Perse.

PLEMPIUS, (Vopiscus-Fortunatus) médecin, né à Amsterdam le 23. Décembre 1601. fit ses humanités à Gand, sa philosophie à Louvain, & étudia la médecine à Leyde. Etant ensuite allé en Italie, il se fit aimer des plus habiles docteurs de Bologne & de Padoue, & prit lui-même le degré de docteur en médecine à Bologne. De retour dans sa patrie, il y pratiqua la médecine; & en 1633. la princesse Isabelle, gouvernante des Pays-Bas, le fit venir à Louvain pour y enseigner la médecine. Il prit encore dans cette ville le bonnet de docteur, & il y fut durant quelque tems recteur du college appellé *Collegium Breugelianum*. Il épousa *Anne-Marie* van Dive, de bonne famille, & mourut à Louvain l'an 1671. Il fut inhumé dans l'église des religieux Augustins. On mit cette épitaphe sur son tombeau :

D. O. M.

Franconi van Dive & Cat. Vuttenlimmingen, Gregorio & Barbaræ vanden Heetvelde conjugibus, majoribus hic sepultis, adjungi voluit Anna-Maria van Dive, Cornelii & Catharinæ vanden Zande filia, uxor dilectissima clariss. dom. Vopisci-Fortunati PLEMPII, *patriciæ apud Batavos familiæ,*

medicinæ doctoris, professoris primarii, & hujus Academiæ IV. *rectoris, vir toto orbe celeberrimi : satis dixi. Devixit illa* VIII. *Novembris* MDCLXI. *Hic* XII. *Decembris* MDCLXXI. *cinexibus uxoris conjunctus.*

Malgré ses occupations, Plempius a composé les ouvrages suivans : 1. Traité des muscles, en flamand, à Amst. *in-8°.* 2. *Anatomia Cabrolii*, traduite en la même langue, avec des remarques, à Amsterdam, 1633. *in-fol.* 3. *Ophthalmographia, sive de oculi fabricâ, actione & usu*, à Amst. 1632. *in-4°.* Gerard Guschow, professeur d'anatomie, ayant attaqué cet ouvrage, Plempius répondit : ces écrits se trouvent dans l'édition *in-fol.* de 1659. à Louvain. 4. *Fundamenta, seu institutiones medicinæ*, en six livres, à Louvain, 1638. & avec l'ophthalmographie, en 1644. *in-fol.* & encore en 1653. avec une courte apologie pour l'auteur contre Daniel Vermost, licencié en médecine; plus avec le même ouvrage, *Doctorum aliquot virorum in academiâ Lovaniensi judicia de philosophiâ Carthesianâ.* 5. *Antimus Coningius, peruviani pulveris defensor, repulsus à Melippo Protymo*, 1655. *in-8°.* Coningius, c'est le pere Honoré Fabri, Jesuite; Protymus, c'est Plempius. 6. *Animadversiones in veram praxim curandæ tertianæ propositam à doctore Petro Barba*, 1642. *in-4°.* 7. *Avicennæ canones medici* : c'est une traduction de l'arabe en latin, à Louvain, 1658. *in-fol.* 8. *De affectibus capillorum & unguium tractatus*, à Louvain, 1662. *in-4°.* 9. *De Togatorum valetudine tuendâ commentarius*, à Bruxelles, 1670. *in-4°.* * *Bibliotheca Belgica* de Valere André, édition de 1739. *in 4°.* tom. 2. pag. 1158. On apprend dans la vie de Descartes, par M. Baillet, que Plempius avoit envoyé à ce philosophe des objections touchant le mouvement du cœur. M. Baillet en prend occasion de faire l'éloge de Plempius. Voyez la vie de Descartes citée, *in-4°.* premiere partie, pag. 310. & suiv. & seconde partie, pag. 37. & suiv. & 216. 217. M. Baillet accuse ici Plempius d'ingratitude à l'égard de M. Descartes, de malignité, & même de mauvaise foi. Voyez aussi le tom. 1. des lettres de M. Descartes, où l'on trouve des objections de Plempius sur la circulation du sang, & les réponses de Descartes à ces objections. Regius écrivit aussi pour Descartes contre Plempius.

PLESSEN, (Christian-Sigfrid de) seigneur héréditaire de Hoikendorf & Parin, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil, & ministre d'état des rois Christian V. & Frederic IV. de Dannemarck & Norvége, président de la chambre des finances, &c. naquit en 1646. dans le Mecklebourg. Il étoit fils de *Daniel* de Plessen, fils de VALENTIN, seigneur de Hoikendorf, & cousin germain du fameux & sçavant Volrath de Plessen, autrefois ministre de Frederic, roi de Bohême & electeur Palatin, son défenseur & apologiste par divers écrits latins & allemands qu'il a publiés en sa faveur. Christian Sigfrid eut pour mere *Dorothée-Eleonore* de Blumenthal. Après avoir fait ses études & voyagé en Allemagne & en France, il vint à la cour de Dannemarck, & entra au service de la reine Sophie-Amelie, mere du roi Christian V. & ensuite il fut mis dans la maison du prince Georges, frere du roi, dont il fut le premier gentilhomme, & depuis maître de sa cour & son trésorier, emplois qu'il garda tant que ce prince vécut. Ce dernier s'étant marié en Angleterre, laissa à Plessen l'administration de tout ce qu'il avoit de fonds & bailliages en Dannemarck, & l'honora jusqu'à sa mort de toute sa confiance. Le roi Christian V. qui connoissoit ses talens, l'employoit pour les affaires publiques, & s'en servit plusieurs fois utilement. Il le fit son ministre d'état, & le créa en 1684. chevalier de l'ordre de Danebrog. Quelque tems après, M. Plessen entra dans le conseil du roi, comme conseiller privé; & au mois de Janvier 1692. il fut nommé président de la chambre, & directeur des finances de sa majesté. Le 7. Décembre 1695. le lendemain des noces du prince royal Frederic avec la princesse Louise (depuis roi & reine de Dannemarck), il fut créé chevalier de l'ordre de l'Elephant. En 1697. il fut envoyé au congrés de Riswick, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Après avoir continué de rendre ses services à son roi & à son successeur Frederic IV. il demanda son congé, & se retira à Hambourg, où il mourut le 23. Janvier 1723. âgé de soixante-dix sept ans. C'étoit, dit M. Beehr dans son histoire latine de Meckelbourg, imprimée en 1741. à Leipsic, c'étoit un homme qui avoit conservé les mœurs antiques, homme de bien, prudent, économe, qui avoit acquis de grandes richesses sans faire tort à personne. M. Plessen mourut veuf, après avoir été marié trois fois. Sa premiere femme étoit *Sophie-Agnès* de Lepel; la seconde, *Clare-Eleonore* de Bulau; la troisiéme, *Madelene-Helene* de Halberstadt. Trois de ses fils, & une fille vivoient encore en 1743. L'aîné, CHRISTIAN-LOUIS de Plessen, seigneur de Selsoe, Glorup, Saltzau, Lindholm, &c. étoit chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil du roi, ci-devant président & directeur général de la chambre des finances, président de la compagnie du commerce aux Indes & en Asie, &c. il a été autrefois grand bailli d'Aarhusen en Jutlande. Il fut appellé en 1725. par le roi Frederic IV. pour prendre place dans le conseil de sa majesté. Le successeur de Frederic IV. au commencement de son régne, le nomma le premier de son conseil, & lui confia la direction générale de ses finances; mais en 1734. il se démit de ses emplois. Il a épousé *Charlotte-Amelie* Schéel, fille de *Magnus* Schéel, seigneur de Fusingœ, dont il a eu trois fils & cinq filles; 1. *Magnus* Schéel de Plessen, seigneur héréditaire de Fusingœ, & chambellan du roi, qui a épousé une dame de Holstein de la maison de von Thiénen; 2. *Christian-Sigfrid* de Plessen, capitaine aux gardes à pied, & gentilhomme de la chambre du roi; 3. *Frederic-Christian*, capitaine aux gardes à cheval, & gentilhomme de la chambre de la reine; 4. *Berthe*, mariée à *Frederic* de Raben, chevalier de l'ordre de Danebrog, conseiller intime du roi, grand bailli de Laaland & de Falster, cidevant grand-maître de la cour de la reine, seigneur du comté de Christiansbourg, dont son fils aîné a été fait comte; 5. *Eleonore*, mariée à *Christian* de Rantzau, à Brahesbourg, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime des conférences, & chambellan du roi, grand bailli de Fuhnen, & ci-devant vice-roi en Norwege; 6. *Sophie-Agnès*, mariée au baron *Schenck* de Winterstedt, dans le pays de Lunebourg, chambellan du roi de Dannemarck; & capitaine aux gardes à pied; 7. & 8. *Charlotte Dorothée*, & *Charlotte-Louise*, non encore mariées en 1743.

CHARLES-ADOLPHE de Plessen, second fils de *Christian-Sigfrid*, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, conseiller intime du conseil, & grand chambellan du roi, président de la compagnie des Indes Occidentales & de l'Afrique, seigneur de Fœrslof, &c. entra jeune, & après ses voyages, au service du feu prince Charles, frere du roi Frederic IV. d'abord comme gentilhomme de sa chambre, ensuite comme chambellan, trésorier & maître de sa cour. Le prince étant mort en 1729. M. de Plessen continua les mêmes services auprès de la sœur du défunt, Sophie-Hedwige, princesse héréditaire de Dannemarck & Norwege, qui, lorsqu'elle mourut, en 1725. laissa M. de Plessen exécuteur de son testament, par rapport au legs & à la fondation qu'elle fit du couvent des filles de Wemmetorf, dont il a toujours eu la principale direction. Pendant qu'il étoit encore au service de son altesse royale le prince Charles, le roi Frederic IV. l'honora de son ordre de Danebrog, & du titre de conseiller privé. Le roi Christian IV. au commencement de son régne, le déclara le 12. Octobre 1730. son grand chambellan, & lui donna place dans son conseil. Le feu roi Frederic l'avoit fait, quelques jours avant sa mort, chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1735. il demanda la démission de ses emplois, ne se réservant que les places de grand chambellan & de président de la compagnie des Indes Occidentales, & de la Guinée en Afrique. Il n'a point été marié.

CHRISTIAN-SIGFRID, frere du précédent, & troisiéme fils de CHRISTIAN-SIGFRID de Plessen, est chambellan du roi, seigneur de Nesbyholm en Seelande. Ayant perdu sa

femme, qui étoit de l'ancienne famille de Trolle, dont il a eu un fils, il vint en France, y séjourna, quoique sans dessein d'y demeurer, & y étoit encore en 1743. On peut consulter pour quelques autres branches de la maison de Plessen, & l'origine de cette maison, Matthias de Beehr en son histoire de Mecklebourg (*Rerum Meckleburgicarum historia*, en huit livres, à Leipsic, 1741. *in-fol.*) & le *Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tom. 3. pag. 535. & suiv.

PLESSIS, (Guillaume du) de Gesté de la Brunetiere, &c. *Supplém. de 1735. ajoutez qu*'il fut sacré évêque de Saintes le 30. Novembre 1677. & qu'il mourut le 2. de Mai 1702.

PLESSIS RICHELIEU, (Alphonse-Louis du) *Supplém. de 1735. tom. second, ajoutez ce qui suit.* Il étoit doyen de saint Martin de Tours, lorsqu'il fut nommé évêque de Luçon, à la place de Jacques du Plessis son oncle. Il fit profession à la grande Chartreuse l'an 1606. & il y vécut plus de vingt ans, n'ayant été nommé qu'en 1626. à l'archevêché d'Aix, pour lequel il fut sacré la même année aux Chartreux de Paris. En 1632. il fut grand aumônier de France, & commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. Il étoit encore proviseur de Sorbonne, abbé de saint Victor de Marseille, de saint Etienne de Caen, de la Chaise-Dieu, de Notre-Dame de l'isle Chauvet, de Cormery, de saint Michel en Tiérache, prieur de la Charité-sur-Loire, &c.... *Paupertatem novi*, lisez *Paupertatem vovi.* Ce fut à M. l'abbé de Pontchateau qu'il avoua dans sa derniere maladie qu'il aimeroit beaucoup mieux mourir dom Alphonse que cardinal de Lyon. L'abbé Michel de Pure a écrit sa vie en latin, imprimée à Paris, chez Vitré, en 1653. *in-12.*

PLETTENBERG & WITTEM, (Ferdinand de) comte du saint Empire Romain, baron d'Eis & de Slenacken, seigneur de Nordkirchen & autres lieux, trésorier héréditaire de Pologne, maréchal héréditaire du diocèse de Munster, directeur des chevaliers desdits lieux, deuxiéme fils de Jean-Adolphe de Plettenberg, naquit le 25. Juillet 1690. au château de Nordkirchen, dans l'évêché de Munster. Son pere étant mort en 1698. il lui succéda dans la seigneurie de Nordkirchen, & dans ses autres biens, de même que dans la charge héréditaire de maréchal de l'évêché de Munster. Après la mort de François Arnaud, évêque de Munster, & de Paderborn, arrivée en 1718. Plettenberg engagea les chanoines-électeurs à élire en la place du défunt, le prince Philippe Maurice, de la maison électorale de Baviere, qui étudioit alors à Rome; & le pape Clement XI. appuya ce choix par un bref qu'il envoya aux deux chapitres de Munster & de Paderborn. L'election se fit en effet le 14. & le 21. Mars 1719. dans les deux évêchés, mais le nouvel élu mourut presque aussitôt. Plettenberg se remua de nouveau pour faire élire Clement-Auguste, frere du défunt, & il y réussit. Ces services rendus à la cour de Baviere, ne demeurerent pas sans reconnoissance. Le nouvel évêque le nomma son premier trésorier, son conseiller intime, & son premier ministre d'état. Il lui donna sa confiance, & le chargea de ses plus importantes affaires. Il fut souvent député aux cours électorales de Munich & de Bonn, où il se fit beaucoup estimer. Il fut fait grand-croix des chevaliers de Cologne, conseiller secret de l'électeur de Baviere & de Cologne, conseiller intime de l'Empire, & grand bailli de Paderborn. Le plus grand service qu'il rendit à son prince, fut la succession à l'électorat de Cologne. Jean-Clément, qui étoit alors électeur, désiroit bien de céder cette succession à Clément-Auguste, qui étoit son cousin, mais sa volonté seule ne suffisoit pas, parce que le chapitre des chanoines étoit en droit de faire choix d'un autre. Plettenberg, secondé de la cour de Baviere, mit donc tout en œuvre pour gagner les chanoines en faveur de son prince, & il eut le bonheur de réussir. L'électeur étant mort en 1723. Clément-Auguste lui succéda donc dans l'électorat de Cologne, & on lui donna de plus l'évêché de Hildesheim; il en fut nommé prince & évêque le 8. Février 1724. ce qu'il dut encore au crédit & aux soins du comte de Plettenberg. En reconnoissance, celui-ci fut fait premier trésorier, premier ministre, & plénipotentiaire de l'évêché de Hildesheim, emplois dont il commença de s'acquitter au mois de Mars 1725. Peu de tems après, il fut député à la cour de l'empereur, pour y négocier plusieurs affaires importantes. L'Europe étant alors en mouvement, à cause de l'alliance entre les cours de Vienne & de Hanovre, l'empereur auroit souhaité de mettre dans ses interêts la cour de Cologne, & Plettenberg fut créé, avec toute sa maison & ses descendans, comte de l'Empire Romain, afin de le faire entrer par-là dans ses vues. Plettenberg agit en effet dès ce moment selon les désirs de l'empereur, & dès 1726. il disposa la cour de Baviere, & l'electeur de Cologne, à entrer dans l'alliance avec l'empereur, & à garantir, à de certaines conditions, la Pragmatique Sanction, & il eut l'honneur de signer l'acte d'accession au mois de Septembre de la même année au nom de l'électeur, dans la maison du prince Eugene de Savoye à Vienne. L'évêque d'Osnabruck, né prince de Hanovre, mourut en 1728. Comme en vertu de la paix de Westphalie l'élection devoit tomber cette fois sur un prince catholique, Plettenberg eut encore le crédit de faire nommer son prince. Cette élection se fit le quatriéme de Novembre de ladite année 1728. Le nouvel élu fit en conséquence présent au comte de son portrait enrichi de diamans, & d'une très-belle tabatiere, qui renfermoit une lettre de-change de trente mille florins. De retour à Bonn, on introduisit le comte dans tous les colléges, & en 1731. il fut nommé premier maître-d'hôtel. Malgré les grandes qualités de ce ministre, qui étoit affable, libéral, d'un accès très-facile, & fort zélé pour la justice, la bonne intelligence qu'il entretenoit avec l'empereur, lui attira quelques revers. Comme il parloit toujours pour les interêts de cette cour, & qu'il s'efforçoit de détourner l'électeur de toute alliance avec la France & ses alliés, la cour de Baviere fit tant que celle de Cologne le disgracia au mois de Juin 1733. lorsque le comte venoit de recevoir l'ordre de la Toison d'Or de Vienne. On établit une commission pour examiner ses comptes, & ce qu'il avoit avancé; afin de lui rembourser ce qui seroit clair & liquide. Le baron de Magis fut, à ce qu'on assure, le principal auteur de cette disgrace de Plettenberg. Il avoit été résident de Cologne à la Haye, & Magis avoit trouvé le secret de se faire estimer à la cour; ensorte qu'il fut mis au nombre des conseillers intimes, & eut part aux affaires étrangeres. Il étoit fort porté pour les François, de même que la cour de Baviere, & ce fut ce qui le porta à faire disgracier Plettenberg. Celui-ci fut reçu à bras ouverts à la cour de l'empereur. Il fut nommé conseiller intime, & prêta serment de fidélité à Vienne le 28. Avril 1734. On le chargea de l'ambassade à la cour de Suéde; mais ayant eu des raisons de ne point accepter cette ambassade, l'empereur le nomma son plénipotentiaire du cercle du bas Rhin & de Westphalie. Il assista en cette qualité à l'assemblée du cercle de Westphalie, qui commença à Cologne le 20. Octobre 1734. & cette négociation lui attira la haine de l'électeur de Cologne. Le comte de Plettenberg étoit sur le point d'entreprendre une ambassade à la cour de Rome, lorsqu'il mourut à Vienne le 18. Mars 1737. * *Supplement françois de Bâle.*

POCOCK, (Edouard) professeur d'hébreu & d'arabe dans le college d'Oxford, & chanoine de l'eglise de Christ, &c. *Ajoutez au Supplément de 1735. qu*'en 1740. on a imprimé à Londres, en deux volumes *in-folio*, les ouvrages théologiques de cet habile docteur. Cette collection contient entr'autres le *Porta Mosis*, un commentaire anglois sur les prophêtes Osée, Joël, Michée & Malachie. On a mis au commencement l'histoire de la vie de l'auteur, & celle de ses écrits qui n'avoit point encore paru; & à la fin une table générale pour les commentaires. L'éditeur est M. Léonard *Twells*, maître-ès-arts, recteur des paroisses de saint Matthieu & de saint Pierre à Londres, & prébendier de saint Paul.

POCQUET de LIVONNIERE, (Claude) naquit en 1652. de *Guillaume* Pocquet, bourgeois d'Angers, & de *Marie* Quentin, qui mourut en couches après l'avoir mis au monde. Il avoit eu entre ses ancêtres JEAN Pocquet, officier de la garde-robe de René le Bon, roi de Sicile dans le XV. siécle. Claude Pocquet fit ses études à Angers dans le college des prêtres de l'Oratoire, & il s'y distingua par son application & par ses progrès. Il réussit assez dans la poësie, pour faire en un seul jour un poëme sur le corail, par l'ordre du pere Hubert son régent, qui augura par-là ce qu'il deviendroit un jour. Ayant perdu son pere à l'âge de 14 ans, il fut émancipé dès-lors à la requête de ses parens, & loin d'abuser de sa liberté, il se conduisit toujours avec une sagesse que l'on proposoit pour modele. Dans sa philosophie, il soutint des thèses avec applaudissement, & passa ensuite à l'étude du droit, qu'il quitta pour prendre le parti des armes. On assure qu'il avoit toutes les qualités propres pour s'avancer dans cette profession; mais l'amour de l'étude ne tarda pas à le rappeller à un autre genre de vie plus conforme à son inclination. Il reprit l'étude du droit, se fit recevoir avocat, & s'appliqua avec tant d'assiduité à l'étude de la jurisprudence françoise, qu'il ne quittoit ordinairement son travail qu'à minuit, & le reprenoit de grand matin. Il plaida la premiere fois contre le célébre Denys le Brun, si connu par ses traités des successions & de la communauté, & il fut extrêmement applaudi. La lecture de Quintilien lui inspira alors un dessein, qu'il exécuta en très-peu de jours; ce fut de tracer les portraits des avocats les plus fameux du parlement de Paris, petit ouvrage estimable, qui n'a point été imprimé, dont l'auteur même avoit retiré depuis les copies le plus qu'il put, mais qui se trouve cependant entre les mains de plusieurs personnes. M. Pocquet y parloit également des bonnes qualités comme des défauts de ceux qu'il vouloit faire connoître. Après plusieurs années de séjour à Paris, l'amour de la patrie rappella M. Pocquet à Angers en 1680. & il y prit une charge de conseiller. La supériorité de son génie & de ses lumieres le fit choisir en 1684. pour assister avec trois des plus anciens conseillers du présidial d'Angers, à une conférence qui se tint alors chez M. de Harlay, procureur géneral du parlement, pour régler les différens qui étoient entre le présidial & la prevôté d'Angers. Cette affaire duroit depuis plus de dix ans, & il y avoit plus de soixante chefs de contestation. M. Pocquet chargé de porter la parole, s'en acquitta si bien, qu'il gagna sur tous les chefs, à la réserve d'un seul. L'arrêt rendu en cette cause est du neuviéme Août 1684. Ce succès le fit choisir depuis pour agir dans toutes les affaires qui parurent importantes. Telle fut celle de la translation de l'hôpital général d'Angers à l'*Eviére*, prieuré de l'ordre de saint Benoît, que tous les ordres de la ville désiroient ardemment. Il fit pour ce sujet un voyage à Paris, où il eut l'avantage de se faire connoître & estimer de M. le chancelier Boucherat, qui le nomma à la chaire de professeur du droit françois à Angers, laquelle vint à vaquer pendant son séjour à Paris. Il remplit les fonctions de cet emploi avec le zéle le plus ardent, ne cherchant qu'à prodiguer au bien public ses talens & sa santé même. Celle-ci en ayant été considérablement altérée, & M. Pocquet n'ayant pris ni assez de tems, ni assez de précaution pour la réparer, il fut obligé en 1711. de rappeller de Paris son fils aîné, de le faire d'abord son substitut, & ensuite de le faire pourvoir de son office en 1720. Il se réduisit à donner des conseils aux pauvres, & à se rendre l'arbitre de leurs différens. Etant venu à Paris pour un procès qu'il n'avoit pu éviter, & qu'il gagna, il mourut dans cette ville le 13. Mai 1726. âgé de 74 ans, & fut enterré dans l'église de saint Severin. M. Pocquet n'avoit presque jamais séparé la culture des belles lettres de l'étude de la jurisprudence. Lorsque le corps de ville d'Angers forma le dessein d'établir une académie royale, ce fut lui qui fut chargé d'aller en cour en solliciter l'établissement par des lettres patentes, qui lui furent accordées au mois de Juin 1685. Ce fut lui aussi qui dressa les statuts de cette académie, qui fit la liste des académiciens de la premiere nomination, & qui prononça l'éloge funebre du premier qui mourut. Après en avoir été directeur & chancelier, il en devint secretaire perpétuel. Il animoit les exercices académiques, & fit tout ce qu'il put pour les rendre utiles. En 1688. il travailla pour le prix d'éloquence proposé par l'académie de Ville-Franche, & il le remporta par un discours dans lequel il a pour but de montrer que *les académies des belles lettres sont non-seulement établies pour apprendre à bien parler, mais encore pour apprendre à bien vivre.* L'académie de Ville-Franche le mit au nombre de ses membres. M. Pocquet fut aussi plusieurs fois recteur de l'université d'Angers, ce qui lui donna lieu de prononcer plusieurs discours qui furent toujours goutés. Il a été pareillement échevin de la ville d'Angers. Il avoit épousé *Renée* Quatrembat, fille d'*André* Quatrembat & de *Renée* Frain, tous deux de famille ancienne d'Anjou, & il en a eu neuf enfans; trois fils & six filles: l'aîné des trois fils lui a succedé dans la chaire de droit françois; le second est docteur de Sorbonne & chanoine de l'église cathédrale d'Angers; le troisiéme conseiller au présidial de la même ville. Des six filles une seulement a été mariée, les autres se sont faites religieuses. Les seuls ouvrages qu'on ait de M. Pocquet de Livonniere sont: 1. *Eloge de M. Pageau, avocat*, imprimé dans un des volumes du Mercure; 2. *Coutume du pays & duché d'Anjou*, conferée avec les coutumes voisines, & corrigée sur l'ancien original manuscrit, avec le commentaire de M. Gabriel du Pineau: nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, par M. Claude Pocquet de Livonniere, à Paris, 1725. *in-fol.* deux vol. Les additions que M. Pocquet a faites à l'ouvrage de du Pineau sont sçavantes & curieuses; 3. *Traité des fiefs*; à Paris, 1729. *in-4°.* 4. *Régles du droit françois*, à Paris, 1730. *in-12.* Cet ouvrage est cependant beaucoup plus du fils aîné de l'auteur que de M. de Livonniere lui-même: ce fut le fils qui par le conseil de son pere fit le plan de ces régles, ce fut le même qui y travailla à diverses reprises, toujours en montrant son travail au pere, qui y mit la derniere main. L'ouvrage ayant été porté à Paris par Claude Pocquet pere, MM. Berroyer, Freteau & quelques autres revirent le premier livre; & le tout fut imprimé chez Coignard à l'insçu de l'auteur. Les régles contenues dans ce volume sont, à ce qu'on assure, d'une grande utilité, tant pour les commençans, que pour les gens même consommés. * Extrait de l'éloge historique de M. Claude Pocquet de Livonniere, travaillé sur les mémoires envoyés par M. son fils aîné, mentionné dans cet article, & imprimé dans le tome dix-septiéme des *Mémoires* du feu pere Niceron.

PODEWILS, (Henri de) général d'armée & ministre d'état, fils de *Joachim* Podewils, naquit le 5. Mai 1615. à Demmin, d'où la maison de Podewils tire son origine, & qui est près de la ville du même nom dans la Poméranie antérieure. Il se voua aux armes dès sa plus tendre jeunesse, & commença à servir sous le vaillant duc Bernard de Saxe-Weimar, dans la guerre de Trente-ans. Le duc étant mort, & son armée étant passée au service de France, Podewils & d'autres officiers la suivirent. Mais la paix de Munster ayant mis fin à la guerre de Trente-ans, Podewils retourna en Poméranie. Il n'y fut pas long-tems: le maréchal de Turenne lui fit offrir un régiment de cavalerie, & d'autres avantages considérables, qu'il ne crut pas devoir refuser. Peu de tems après, il fut fait maréchal de camp & général-major. Louis XIV. qui honora Podewils de ce dernier titre, par une distinction qui étoit particuliere, le gratifia aussi de plusieurs pensions, & lui donna des lettres de naturalisation. Podewils fut chargé de commander, avec le comte de Coligni, le corps de troupes auxiliaires de six mille hommes que la France envoyoit au secours de l'empereur Léopold I. dans la guerre des Turcs en 1664. Ce corps de troupes contribua beaucoup à la victoire remportée près de saint Gothard dans la même année, & Podewils eut une si grande part à cet avantage, que Louis XIV. le lui

témoigna dans une lettre que sa famille conserve. On voit par d'autres lettres de ce grand monarque, du cardinal Mazarin, du prince de Condé, du maréchal de Turenne, de MM. Colbert, de Louvois & autres, combien M. de Podewils étoit estimé à la cour de France, & avoit de crédit auprès de Louis le Grand. S'il avoit voulu renoncer au Luthéranisme dont il faisoit profession, il seroit parvenu à la dignité de maréchal de France; mais n'ayant pu s'y résoudre, il étoit sur le point de retourner dans sa patrie lorsque le duc Jean-Frederic de Brunswick, qui avoit levé un corps de troupes considérable, ayant demandé à la France un général expert pour le commander, Louis XIV. & le maréchal de Turenne proposerent à Podewils de prendre le commandement de cette armée. Podewils l'accepta, & montra qu'il étoit digne de la confiance que l'on avoit en lui. Après la mort du duc Jean-Frederic, Ernest-Auguste, son frere & son successeur, qui devint ensuite Electeur de Brunswick-Lunebourg, prit Podewils à son service, & lui donna le commandement de toute l'armée. Il le fit son général-veld-maréchal, président du conseil de guerre intime, & gouverneur de la résidence électorale de Hanovre. L'empereur Léopold I. de retour à Vienne, lui offrit les mêmes charges qu'il avoit dans l'électorat de Brunswick, & voulut aussi le revêtir de la dignité de comte de l'empire. Christian V. roi de Dannemarck, lui fit les mêmes offres, avec plusieurs conditions avantageuses, mais M. de Podewils remercia ces souverains de leur bonne volonté, & ne voulut rien accepter par attachement pour son maître. Sur la fin de ses jours il se transporta à Hambourg, pour tâcher d'y rétablir sa santé; mais il mourut dans cette ville le 16. de Juillet 1696. âgé de 81 ans & quelques mois. Il n'avoit point été marié. * Vie de feu M. le maréchal de Podewils par M. Zeuner, citée dans le *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, page 539. & 540.

POELENBURG. (Arnold) *Supplém. tom. 2. pag. 84. col. 2.....* Arméniens, *lisez* Arminiens.

POGGE. (le) *Supplém. t. 2.* La découverte qu'il fit des auteurs dont on parle, fut en 1414. ou l'année suivante, *non en* 1519...... Pour les livres de Ciceron *de Finibus* & *de Legibus*, il y a cinq livres *de Finibus*, & trois *de Legibus*. Si le Pogge découvrit une partie d'un quatriéme livre, ce doit être du quatriéme livre *de Finibus*. A l'égard de l'Ammien Marcellin, il en découvrit seulement un exemplaire plus ample, quoique non entierement complet: on avoit déja déterré cet auteur avant lui. *Il faut pourtant remarquer, que la date de* 1519. *reprise par un critique, ne se trouve point dans le Supplément sans cartons.*

POIRET. (Pierre) *Supplém. t. 2. p. 86. col. 2.* Trompé par des mémoires imprimés, on a dit que *la vie de la bonne Armelle*, dont le ministre Poiret a donné une nouvelle édition, est d'une religieuse Ursuline nommée *D. O. Eschallard*, &c. On s'est trompé: l'auteur est dom Olivier Echallart, religieux Bénédictin, prieur-curé de Mouchamp, docteur en théologie. Ce livre dans l'édition de 1683. faite à Nantes *in*-18. est intitulé: *Les sentimens & les pratiques de la bonne Armelle, pauvre villageoise, & simple servante de peine; touchant la perfection dans la pratique des vertus Chrétiennes, avec un abregé de sa vie.* Mais il y a eu une histoire plus ample de la vie de la bonne Armelle; & il est dit à la fin de l'abrégé de 1683. qu'il y avoit déja eu deux éditions de l'*histoire de la vie* de cette pieuse fille.

POIS. (le) Famille. Cette famille a fourni trois hommes qui se sont distingués. Le premier est Antoine le Pois, conseiller & médecin de Charles III. duc de Lorraine. Le second est Nicolas le Pois son frere, aussi médecin, & qui lui survécut. Le troisiéme est Charles le Pois, fils de Nicolas, seigneur de Champel, conseiller & médecin ordinaire de Henri II. duc de Lorraine, doyen de la faculté de médecine en l'université de Pont-à-Mousson. Antoine le Pois, qui n'étoit pas moins antiquaire que médecin, est auteur de l'ouvrage intitulé: *Discours sur les médailles & gravures antiques, principalement Romaines, avec une exposition particuliere de diverses médailles & gravures antiques, rares & exquises, dont les figures sont en taille-douce*, par Antoine le Pois, médecin du duc de Lorraine, & publié par Nicolas le Pois frere de l'auteur; à Paris, Mamert Patisson, 1579. *in*-4°. René de la Ruelle, gendre de l'auteur, auditeur des comptes & controlleur eut aussi soin de cette édition, avec Nicolas le Pois. Charles le Pois, fils de Nicolas, fit imprimer en 1618. un ouvrage: *De prætervisis hactenus morbis, affectibusque præter naturam, ab aquâ, seu serosâ colluvie & diluvie, ortis, liber singularis.* Il paroît par cet ouvrage que l'auteur écrivoit bien, & qu'il étoit très-versé dans les auteurs Grecs & Latins. Il étoit aussi poëte, comme on le voit par un petit discours en vers qu'il adressa à son livre: cet ouvrage a été imprimé quatre fois. Charles le Pois a fait aussi un petit écrit sur la cométe qui parut en 1618. cet écrit fut imprimé l'année suivante 1619. * Mémoires du pere Calmet, & *Supplém. françois de Bâle.*

POISSON, (Raimond) fameux comédien, étoit fils d'un célebre mathématicien qu'il perdit étant encore fort jeune. M. le duc de Créqui, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, & gouverneur de Paris, lui servit en quelque sorte de pere; il l'honora de ses bontés, & l'attacha à lui. Mais Poisson entraîné par son penchant pour la comédie, abandonna son protecteur, & préfera aux avantages qu'il avoit lieu d'en espérer l'état de comédien de campagne. Cette passion lui fit produire dès ce tems-là quelques piéces de théâtre qui furent, dit-on, assez bien reçues. Louis XIV. faisant alors le tour de son royaume, se trouva à une piéce où Poisson jouoit; il en fut satisfait, & le choisit pour un de ses comédiens. Il le remit même dans les bonnes graces de M. de Créqui, lequel a toujours été depuis son protecteur & celui de sa famille. Poisson abondoit en saillies agréables: un jour que M. Colbert, qui avoit tenu un de ses enfans sur les fonts baptismaux, l'avoit retenu à dîner avec une compagnie aimable & spirituelle, il l'engagea à faire un impromptu; & Poisson fit celui-ci:

Ce grand ministre de la paix
Colbert *que la France révére,*
Dont le nom ne mourra jamais;
Hé bien, tenez, c'est mon compére.

Ceux qui ont vu Poisson représenter disent, qu'il a été pour le comique le plus grand acteur qui ait paru sur notre théâtre. Il avoit, dit-on, tous les talens nécessaires pour sa profession, & surtout un naturel merveilleux. Il est mort à Paris en 1690. & a été inhumé à saint Sauveur. Il avoit eu plusieurs enfans: l'aîné, qui avoit pris le parti des armes, se distingua sous les yeux du feu roi au siége de Cambrai: il y étoit en qualité de volontaire; il y fut tué, & Louis XIV. témoigna qu'il étoit sensible à cette perte. On parlera du cadet à l'article suivant. Poisson est auteur des piéces suivantes: *Lubin*, ou *le Sot vengé*, comédie en un acte, en vers de quatre pieds, 1661. *in*-12. *Le Fou raisonnable*, (ou selon M. Titon) *Le Fou de qualité*, comédie en vers, en un acte, 1664. *in*-12. *Le Baron de la crasse*, comédie en un acte, en vers, 1662. *in*-12. *Le Zig-zag*, suite de la précédente, en un acte, en vers. *L'après soupé des Auberges*, en un acte, en vers, 1665. *in*-12. *Le Poëte Basque*, en un acte, en vers, 1669. *in*-12. *Les faux Moscovites*, un acte, en vers, 1669. *in*-12. *La Mégére amoureuse*, en un acte, en vers, à la suite de la précédente. *Les Femmes coquettes*, ou *les Pipeurs*, en cinq actes, en vers, 1670. *in*-12. Cette piéce a reparu en 1672. sous ce titre seul: *Les Pipeurs. La Hollande malade*, en un acte, en vers, 1673. *in*-12. & sous ce titre: *La Comtesse malade. Les Foux divertissans*, en trois actes, en vers, 1681. *in*-12. La comédie du *Bon soldat*, a été tirée de cette piéce par Dancourt. *La Comédie sans titre*, qui a paru sous le nom de Poisson, est de Boursault. Les huit premieres piéces ont été réunies avec quelques autres poësies de l'auteur, en un volume *in*-12. à Paris, 1679. Depuis, le tout a été réimprimé en deux volumes *in*-12. à Paris en 1687. * Titon du Tillet, *Parnasse françois*, pag. 442. *in-fol. Recherches sur les théâtres de France*, tom. 2. pag. 327. *in*-8°.

POISSON, (Paul) *second fils du précédent*, a été porte-manteau de Monsieur, frere unique de Louis XIV. mais son attrait le porta ensuite à monter sur le théâtre. Il avoit hérité des talens de son pere pour jouer le comique. Il quitta le théâtre du vivant du feu roi, & y remonta sous la régence de M. le duc d'Orléans. L'ayant abandonné de nouveau avec une résolution plus constante de n'exercer plus une profession si éloignée du Christianisme, il se retira avec sa famille à saint Germain en Laye, où il est mort le vingt huitiéme Decembre 1735. âgé de soixante-dix-sept ans, après douze ans de retraite & d'exercices de piété. Il avoit épousé *Angelique* Gassaud du Croissi, fille d'un ancien comédien de la troupe de Moliére, & qui a été elle-même actrice à la comédie : elle vivoit encore à la fin de 1743. âgée de plus de 80 ans. Paul en a laissé deux fils & trois filles. L'aîné, nommé PHILIPPE, après avoir joué pendant cinq ou six ans la comédie, s'est retiré long-tems avant son pere à saint Germain, où il est mort le quatriéme Août 1743. âgé de 60 ans accomplis. On a de lui six comédies, sçavoir : *Le Procureur arbitre*, en un acte, en vers, 1728. *La Boëte de Pandore*, en un acte, en vers, avec un prologue, 1729. *Alcibiade*, en trois actes, en vers, avec un prologue, 1731. *L'Impromptu de Campagne*, en un acte, en vers, 1733. *L'Actrice nouvelle*, en un acte, en vers, 1734. *Le réveil d'Epiménide*, en trois actes, en vers, avec un prologue, 1735. FRANÇOIS, cadet de Philippe, est encore comédien. L'aînée des filles est madame de Gomez, connue par un grand nombre d'historiettes, & par quatre tragédies, sçavoir : *Habis*, représentée en 1714. *Marsidie*, en 1716. *Cléarque*, en 1717. *Sémiramis*, la même année. Les deux autres sont demeurées filles, & vivent dans la piété avec leur mere, selon le *Mercure de France*, Decembre 1735. * Voyez aussi le *Supplément au Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet, pages 801. 802. & Beauchamps, *Recherches*, &c. pag. 526. édit. *in*-8°. tom. 2.

POITIERS, maison illustre. Suivant la tradition de cette maison, elle descend de GUILLAUME, dernier duc d'Aquitaine, qui abandonna, dit-on, ses états pour se dévouer à la pénitence, & qui mourut dans un pelerinage qu'il faisoit à saint Jacques en Galice le neuviéme Avril de l'an 1137. C'est sur le fondement de cette tradition, que la maison de Poitiers portoit pour timbre de ses armoiries, qui sont *d'azur à six besans d'argent, trois, deux & un, au chef d'or*, un saint Guillaume revêtu d'un habit d'hermite, tenant un chapelet à la main. Quoi qu'il en soit de cette origine, la maison de Poitiers a toujours été regardée en France comme l'une des plus illustres du royaume, tant par son origine, que par son ancienneté. Elle a tenu en souveraineté les comtés de Dyois & de Valentinois ; celui-ci par le mariage de Guillaume de Poitiers avec l'héritiere du comté de Valentinois ; & l'autre, par inféodation de l'an 1189. faite à Himar de Poitiers, par Raimond duc de Narbonne, comte de Toulouse & marquis de Provence.

LOUIS II. dernier des mâles de la branche aînée de la maison de Poitiers, fit donation des comtés de Dyois & de Valentinois au roi de France (Charles VI.) en 1404. à charge qu'ils demeureroient unis à la couronne, avec le Dauphiné, & sous les mêmes conditions.

CHARLES de Poitiers, oncle de Louis, dernier comte de Dyois & de Valentinois, eut de son mariage avec *Simone* de Meri, *Louis* & *Philippe*, qui continuérent la ligne masculine. Louis fut la tige des comtes de saint Vallier : cette branche finit en 1546. par la mort de Guillaume qui en fut le dernier mâle ; & pere de *Diane* de Poitiers, duchesse de Valentinois.

PHILIPPE de Poitiers épousa *Catherine* de Paillart, fille de *Philibert* de Paillart, président de Bourgogne : Charles de saint Vallier, son pere, lui donna en faveur de ce mariage, les terres d'Arci-sur-Aube, Fontaine & Colvardé en Champagne Il y ajouta par son testament en date de l'an 1404. les châtellenies & seigneuries de Vadans, la Ferté, Bans & Souvans au comté de Bourgogne. Philippe se fixa dans ce comté, & ses descendans ont continué à y demeurer. L'on en peut voir la suite dans la généalogie de Poitiers par André Du-Chesne ; jusqu'à *Guillaume* de Poitiers, qui eut de son mariage avec *Sabine* fille de *Marc* de Rye, seigneur de Dicey, *Claude-Antoine* de Poitiers, baron de Vadans, chevalier d'honneur au parlement de Dole, marié en 1613. avec *Louise*, fille de *Philibert* de Rye, comte de Varax, & de *Clauda* de Tournon. Ils eurent de leur mariage *Ferdinand-Eléonor* de Poitiers, chevalier d'honneur au même parlement, qui prit le titre de comte de saint Vallier ; & vit ouvrir en sa faveur les fidéi-commis des biens de la maison de Rye, par le décès de Ferdinand-François-Juste de Rye, marquis de Varembon, dernier mâle de sa famille, mort sans posterité le 5. Août 1657. Il y avoit été appellé par le testament de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, au défaut des mâles de la maison de Rye, & à charge de relever le nom & les armes de cette maison.

FERDINAND-ELÉONOR de Rye, dit de Poitiers, fut en conséquence le plus riche seigneur du comté de Bourgogne ; & il l'auroit encore été davantage, s'il avoit pu conserver les biens que la maison de la Palu avoit possédés dans cette province, auxquels il prétendoit être aussi appellé, sur le fondement que l'on va rapporter.

Gillette fille d'*Henri* comte de la Roche, mariée à *Bernard* comte de Petitepierre, n'avoit eu qu'une fille nommée *Marguerite*, qui épousa en 1432. *François* de la Palu, seigneur de Varembon. Humbert comte de la Roche, fils d'Henri & oncle de Marguerite de Petitepierre, se voyant sans enfans, donna ses biens en faveur de ce mariage ; & dès-lors François de la Palu & ses descendans possédérent au comté de Bourgogne les seigneuries de la Roche, Viller-Séxel, saint Hyppolite, Méches, Chateau-neuf en Vennes, Abenans, &c. Jean-Philibert de la Palu, chef d'une autre branche de la même famille, qui succéda à celle de François, tenoit dans cette province les terres de Vire-châtel & de Cusance : elles passérent toutes à Jean de la Palu, cousin & héritier de Jean-Philibert.

Jean de la Palu n'eut de son mariage avec *Claudine* fille de *Simon* de Rye, seigneur de Dicey, que deux filles qui moururent sans enfans, & firent héritiere leur mere. Ce fut donc Claudine de Rye qui porta les terres que les maisons de la Roche & de la Palu avoient eues au comté de Bourgogne, dans celle de Rye, & qui les substitua aux descendans de cette maison. Ferdinand-Eléonor de Poitiers soutenoit qu'il étoit appellé à cette substitution, au défaut des mâles de la maison de Rye ; & elle fut déclarée ouverte à son profit, par arrêt rendu au parlement de Dôle. Mais Marie Henriette de Cusance, veuve de Ferdinand-François-Juste de Rye, dernier mâle de sa famille, son héritiere testamentaire, & mariée en seconde noces à Charles-Eugene prince d'Aremberg, s'étant pourvue en révision, fit juger au conseil souverain de Flandres, que les mâles descendans par filles n'étoient pas appellés à la substitution, & qu'elle avoit fini à son mari, parce qu'il n'y avoit, lors de sa mort, aucun mâle descendant par mâle de la maison de Rye.

Ferdinand-Eléonor de Poitiers avoit épousé *Jeanne-Philippine* de Rye, fille de *François* de Rye, marquis de Varembon, & de *Catherine* d'Ostfrise. Il eut deux fils de ce mariage, FERDINAND-FRANÇOIS de Rye, comte de Poitiers, qui suit ; & *Frederic-Eléonor*, marquis de Poitiers, brigadier des armées du roi, mort sans enfans de son mariage avec *Catherine* de Grammont de la Roche.

FERDINAND-FRANÇOIS a épousé 1°. *Marguerite-Françoise* d'Achey : 2°. *Françoise*, fille d'*Arnoul* Saladin d'Anglure, marquis de Coublans, & de *Christine* du Châtelet. Du premier mariage il a eu *Marie-Françoise* de Poitiers, épouse de *Charles-Antoine-François*, marquis de la Baume Montrevel ; *Louise-Jeanne-Philippe*, femme de *Gabriel-Philibert* de Grammont, baron de Châtillon ; & *Marie-Emanuelle*, mariée à *Ferdinand-Florent* marquis du Châtelet. Du second mariage sont nés FERDINAND-JOSEPH comte de Poitiers, qui a succedé au fidéi-commis de Rye ; *Charles-Frederic* de Poitiers, appellé à celui d'Anglure-

Coublans, mort jeune ; & trois filles décédées sans alliance.

Ferdinand-Joseph comte de Poitiers, épousa en 1714. *Marie-Henriette-Geneviève Gertrude* de Bourbon-Malause, dont il n'a laissé qu'une fille nommée *Elisabeth-Philippine* de Poitiers, mariée à *Gui-Michel* de Durfort de Lorges, duc de Randans, à qui elle a porté en dot les biens des maisons de Rye, de Poitiers & d'Anglure-Coublans. Ceux de Rye lui ont été contestés par Charles-Ferdinand-François de la Baume, marquis de Montrevel, fils de *Marie-Françoise* de Poitiers; lequel prétendoit que suivant le testament de Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, ils étoient substitués à l'infini, & qu'ils devoient passer aux mâles descendans par les filles, au lieu des mâles descendans par les mâles. Le parlement de Paris, où le procès a été renvoyé, a jugé que la substitution avoit pris fin par le défaut des mâles de la maison de Poitiers, & que les biens étoient libres dans la personne du dernier de ces mâles. * *Histoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, *in* 4°. tom. 2. liv. VII. depuis la page 523. jusqu'à la page 529.

POLAN, (Armand) théologien Calviniste, &c. *Il faut ajouter à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique, que* l'on a imprimé après sa mort un recueil de thèses qu'il avoit opposées à celles du cardinal Bellarmin, sous le titre de *Collegium Anti-Bellarminianum*. Melchior Adam le loue, entr'autres, d'une connoissance profonde des langues sçavantes. Il a beaucoup écrit sur l'Ecriture-Sainte. .... *Analysis Hoseæ*, lisez *Analysis Hoseæ*.

POLÉME, préfet des Gaules, dans le V. siécle, quoiqu'issu d'une famille Romaine, & qui comptoit entre ses ancêtres les Corneilles & Tacite l'historien, étoit né dans les Gaules, & peut-être à Bourdeaux ou dans le voisinage. Il paroît même avoir été parent du poëte Ausone, que Sidoine-Apollinaire, joint aux Corneilles dont il le fait descendre. Après l'an 460. Poléme épousa Aranéole, fille d'un préfet général d'armée en Espagne, & arriere-petite-fille d'Agricola, consul en l'année 421. Sidoine loue ainsi le mari & la femme :

Sed doctus juvenis, decensque virgo,
Ortu culmina Galliæ tenentes
Junguntur.

Le même Sidoine, depuis évêque, fit aussi leur épithalame, où, contre l'usage de ces sortes de piéces, il fit entrer des matieres de philosophie & d'astronomie. En 475. Poléme fut fait préfet des Gaules; c'est-à-dire, du peu qui restoit aux Romains dans les Gaules, & qui se réduisoit peut-être à une partie de la Provence. On croit que ce fut Jules Nepos, qui, après avoir fait la paix avec Euric, roi des Visigoths, en lui cédant l'Auvergne, donna cette dignité à Poléme, qui la conserva depuis même que Nepos eut été chassé par Oreste, & Oreste par Odoacre. Nous avons une lettre de Sidoine à Poléme, pour l'avertir en particulier de ne pas oublier ses anciens amis (c'est que le préfet avoit été plus de deux ans sans lui écrire). Poléme étoit poëte & philosophe : il cultivoit particulierement la philosophie de Platon, & possédoit si bien toutes les parties de cette science, que Sidoine le mettoit audessus des musiciens, des géométres, des arithméticiens & des astrologues de son tems. Personne ne connoissoit mieux que lui la constellation des astres & le cours des planétes. Sans le secours d'aucun interpréte, il étoit entré dans l'intelligence des ouvrages de Julius-Firmicus, de Sammonicus, de Julius-Vertanus, de Fullonius-Saturninus, qui passoient alors pour avoir écrit le plus sçavamment sur les mathématiques. Ce philosophe paroît avoir veçu au moins jusques vers l'an 485. S'il a laissé quelques écrits, comme on a lieu de le croire, on n'en connoît aucun aujourd'hui. * *Histoire litteraire de la France*, par quelques religieux Benedictins, *in*-4°. tom. 2. pag. 514. 515. & 516.

POLÉMON, sophiste & orateur. *Ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique est trop superficiel, & n'est pas d'ailleurs exact.* Philostrate dit que Polemon naquit à Laodicée sur le Lycus. S'étant établi à Smyrne, il réforma les mœurs de cette ville, & en défendit les intérêts auprès des empereurs auxquels il fut plusieurs fois député. Il obtint même en faveur de la même une somme considérable d'argent de l'empereur Hadrien, dans un tems où cet empereur ne sembloit vouloir favoriser que la ville d'Antioche. Saint Jerôme fait mention de Polémon sous l'an 133. & il est certain que ce philosophe vivoit encore sous Antonin, qui ne commença à regner que l'an 138. Il a passé en son tems pour un des plus grands orateurs; & l'on assure que la réputation de son éloquence, attira dans Smyrne un grand nombre d'étrangers. Non-seulement il eut la faveur des empereurs sous lesquels il vécut, il eut même l'honneur d'être visité de plusieurs rois, qui vinrent exprès à Smyrne pour le voir; mais on assure qu'il n'étoit gueres philosophe que pour les autres, & qu'il se permettoit tout ce qu'il leur refusoit. Vain jusqu'à l'excès, & d'une avarice sordide, il ne se communiquoit aux étrangers qu'après leur avoir fait acheter cette grace à prix d'argent. Il ne ménagea pas plus à cet égard les empereurs & les rois, que les personnes d'un rang très-inférieur. Antonin & le roi du Bosphore eurent également à souffrir de son insolence. On l'a accusé aussi d'avoir été grand parleur. Philostrate ne lui donne que cinquante-six ans de vie; & il ajoute, qu'il se renferma tout vivant dans le tombeau de sa famille à Laodicée où il étoit allé.

POLIGNAC, (Melchior de) cardinal prêtre de l'Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie des Anges, abbé de Corbie, d'Anchin, de Bonport, de Mouzon & de Bégard, archevêque d'Auch, primat de la Novempopulanie, commandeur des ordres du roi, naquit au Puy, capitale du Velay en Languedoc, le 11. d'Octobre 1661. Il étoit second fils de Louis-Armand vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, gouverneur du Puy, chevalier des ordres du roi, & de *Jacqueline* de Beauvoir-Grimoard de Roure, sa troisiéme femme. Destiné à l'église par son pere, il fut amené de bonne heure à Paris, & mis au college de Clermont, dit aujourd'hui de Louis le Grand, où il se distingua dans le cours ordinaire des classes. Il fit sa philosophie au college de Harcourt, sous un professeur dévoué à la philosophie d'Aristote; ce qui n'empêcha pas l'abbé de Polignac d'étudier, de goûter & de saisir la philosophie de Descartes, quoique les principes en fussent alors formellement proscrits dans le royaume, où il étoit ordonné en même tems de n'enseigner que la philosophie d'Aristote. Instruit de ces deux philosophies, l'abbé de Polignac soutint l'une & l'autre dans deux thèses publiques en deux jours consécutifs. Mais par déférence pour son professeur, il commença par la philosophie d'Aristote, la mit dans son plus beau jour; & le lendemain il défendit avec un succès égal celle de Descartes, sa prédilection pour celle-ci ne se faisant sentir que par la force des raisons qui la justifioient. Les thèses de théologie qu'il soutint quelques années après en Sorbonne, ne lui firent pas moins d'honneur : c'étoit vers l'année 1683. deux ans avant la révocation de l'édit de Nantes. En 1689. le cardinal de Bouillon le mena à Rome après la mort d'Innocent XI. le fit entrer avec lui dans le conclave, & l'employa non-seulement à l'élection du nouveau pape Aléxandre VIII. mais encore dans l'accommodement des différends qui régnoient alors entre la France & la cour de Rome, & que le cardinal de Bouillon étoit chargé de terminer. Ces différends dont les uns sembloient intéresser les droits de la tiare, & les autres la police de la ville, par les franchises du palais des ambassadeurs, avoient été poussés fort loin du vivant d'Innocent XI. & n'étoient pas aisés à pacifier. Louis XIV. y avoit encore envoyé le duc de Chaulne dans le même dessein; mais sa majesté étant informée de la capacité de l'abbé de Polignac, de l'estime & du crédit qu'il s'étoit acquis dans Rome, déclara qu'elle vouloit aussi qu'il eût part à la même négociation; & l'abbé, quoiqu'âgé seulement de vingt-huit ans, répondit parfaitement à l'idée que l'on avoit donnée de ses rares talens. Les affaires ayant été heureusement terminées, &

les articles de l'accommodement étant réglés, il revint à la cour pour les propoſer à ſa majeſté; & ce fut en cette occaſion que ce monarque, au ſortir d'une longue audience qu'il avoit accordée au jeune négociateur, dit de lui: *Je viens d'entretenir un homme, & un jeune homme, qui m'a toujours contredit, & qui m'a toujours plu.* De retour en France, l'abbé de Polignac entra en 1692. dans le ſéminaire des Bons-enfans, mais ſa retraite n'y fut pas longue; le roi l'en tira en 1693. pour l'envoyer en Pologne, en qualité de ſon ambaſſadeur. Jean Sobieski régnoit alors; mais ſa mauvaiſe ſanté l'approchoit du tombeau; & il étoit de l'intérêt de la France, attaquée par les principales puiſſances de l'Europe liguées contre elle depuis cinq ou ſix ans, d'empêcher qu'un prince dévoué à ſes ennemis, n'obtînt la couronne de Pologne. Tel étoit l'aîné du roi Sobieski, qui avoit pris des engagemens avec la maiſon d'Autriche, en épouſant la princeſſe Palatine de Neubourg, ſœur de l'impératrice, & dont la partialité pour l'empereur étoit très-déclarée. Louis XIV. auroit ſouhaité qu'il fût poſſible de procurer la couronne à l'un des deux cadets, & l'abbé de Polignac comptoit trouver un puiſſant parti en leur faveur; mais la nation Polonoiſe indiſpoſée contre l'aîné, regardoit l'excluſion qu'elle lui donnoit d'avance, comme une raiſon valable contre les deux autres. Il fallut donc travailler ſur un nouveau plan; & l'abbé de Polignac y travailla ſi heureuſement, que Sobieski étant mort, il eut non-ſeulement aſſez de crédit pour éloigner du trône tout ennemi de la France, mais il put encore concevoir l'eſpérance de mettre cette couronne ſur la tête d'un prince de la maiſon de France. Il en écrivit au roi le 29. Juin 1696. deux jours après la mort de Sobieski. Son projet fut approuvé; le prince de Conti fut élu & proclamé roi de Pologne; ce prince ſe mit en route pour venir prendre poſſeſſion; mais diverſes circonſtances qui ſont connues, retarderent ſa marche; & tout étoit changé, quand il débarqua à l'abbaye d'Oliva près de Dantzick qui ſe déclara contre lui par pluſieurs actes d'hoſtilité, & dont les autres villes de Pruſſe imiterent l'exemple. Ce prince fut donc bientôt obligé de ſe rembarquer. L'abbé de Polignac, contraint auſſi de ſe retirer, demeura quelque tems dans la Poméranie citérieure, à Stettin ou aux environs, & ne revint en France qu'au commencement de 1698. après avoir perdu tous ſes équipages & ſes meubles, qui lui furent enlevés par les Dantzickois. Le roi qui ſe crut obligé de témoigner qu'il étoit mécontent de ſon ambaſſadeur, lui ordonna de ſe retirer dans ſon abbaye de Bonport. Il fut rappellé en 1702. & reparut à la cour avec plus d'éclat que jamais, par les marques de bonté ſingulieres avec leſquelles il fut reçu par ſa majeſté. La place d'auditeur de Rote étant venue à vaquer par la promotion de l'abbé de la Tremoille au cardinalat, le 17. Mai 1706. le roi la donna à l'abbé de Polignac qui partit de nouveau pour Rome, où le cardinal de la Tremoille, qui y étoit chargé des affaires de la cour de France, eut pour lui les mêmes ſentimens que le cardinal de Bouillon, & le fit entrer auſſi dans pluſieurs de ſes négociations. Clement XI. qui occupoit alors le ſaint-ſiége, l'honora d'une amitié tendre; & le cardinal de la Tremoille en ſçut bien profiter dans plus d'une occaſion délicate, mais il en faiſoit honneur à l'abbé de Polignac auprès du roi, tandis que l'abbé écrivoit de ſon côté, que le ſuccès des affaires dont on l'avoit chargé, n'étoit dû qu'au crédit & à l'habileté du cardinal. Après trois années de ſéjour à Rome, l'abbé de Polignac eut permiſſion de revenir en France pour mettre ordre à ſes affaires, très-dérangées par les dépenſes & par les pertes qu'il avoit faites en Pologne. Il étoit encore à la cour en 1710. lorſqu'il fut queſtion de tenir de nouvelles conférences en Hollande, pour finir une guerre ſanglante que la ſucceſſion à la couronne d'Eſpagne avoit allumée. Le roi nomma le maréchal d'Uxel & l'abbé de Polignac ſes plénipotentiaires à Gertruidenberg, où ceux des états généraux des Provinces-unies devoient ſe trouver. Comme l'entiere reſtitution de la monarchie d'Eſpagne, avec des circonſtances encore plus dures que la reſtitution même, faiſoit le principal objet des alliés, l'abbé de Polignac envoya au roi un mémoire très-détaillé, où il montroit par de très-fortes raiſons, qu'il falloit courir les plus grands riſques, & braver les plus fâcheux événemens, plutôt que d'abandonner l'Eſpagne ſous de pareilles conditions. Ce fut le parti que le roi prit; il rappella ſes plénipotentiaires, & les conférences furent rompues. D'heureux ſuccès couronnerent cette réſiſtance: les armes de Louis XIV. & celles de Philippe V. ſon petit-fils, furent preſque partout victorieuſes. L'empereur *Joſeph* mourut; l'Angleterre ſeconda les déſirs de la France; tout changea de face, & la paix fut propoſée à des conditions plus équitables. On établit les conférences, pour en traiter, à Utrecht, & l'on en fixa l'ouverture au 12. Janvier 1712. L'abbé de Polignac fut encore un des plénipotentiaires de ſa majeſté; le traité de paix fut ſigné le 11. Avril 1713. M. de Polignac pour qui le roi avoit demandé la nomination du roi d'Angleterre, Jacques III. au cardinalat, fut en effet créé cardinal le 18. Mai 1712. Mais parce qu'il étoit en pays proteſtant, le pape ne le déclara que le 30. Janvier 1713. & il ne reçut la calotte, qu'auprès d'Anvers le 10. de Février, lorſqu'il s'en retournoit en France. Il obtint dans la même année la charge de maître de la chapelle du roi; mais il s'en démit en 1716. Durant la régence, le cardinal de Polignac eut ordre le 29. Décembre 1718. de ſe retirer dans ſon abbaye d'Anchin, d'où il fut rappellé vers la fin de 1721. Innocent XIII. étant mort le 7. Mars 1724. il alla à Rome pour l'élection de Benoît XIII. & il y demeura huit ans, chargé des affaires de France. Au commencement de 1726. il fut nommé à l'archevêché d'Auch; il revint en France dans le mois de Juillet 1732. & ſix mois après ſon retour, le roi le fit commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, où il avoit été aſſocié, & dont il avoit eu permiſſion de porter les marques dès 1728. Il avoit été reçu à l'Académie Françoiſe en 1704. à l'Académie des Sciences en 1715. & à celle des Belles Lettres en 1717. Il mourut à Paris le 20. Novembre 1741. âgé de quatre-ving ans. Il a laiſſé un poëme latin ſous le titre d'*Anti-Lucrece*, dont on eſpere que le public ne tardera pas encore bien long-tems à jouir. Voici ce qui en fit naître l'idée à M. de Polignac. S'étant arrêté en Hollande, à ſon retour de Pologne, il avoit eu pluſieurs entretiens avec le fameux *Bayle*, dont le dictionnaire critique paroiſſoit alors depuis peu. On ſçait de quelle maniere les argumens d'Epicure, de Lucrece & des Sceptiques, contre les vérités les plus importantes de la Religion & de la morale, ont été célébrés & mis en œuvre dans ce dictionnaire. Ils ne furent pas diſſimulés dans ces entretiens; & dès-lors M. de Polignac forma le projet de les réfuter, ce qu'il exécuta durant ſon exil à l'abbaye de Bonport. Revenu de cet éxil, le poëme annoncé fut recherché de tout ce qui compoſe le monde ſçavant: on s'empreſſa d'en obtenir la lecture, d'en tirer des copies, ou même de le traduire. L'auteur le traduiſit lui-même verbalement pour madame la ducheſſe du Maine. M. le duc du Maine fit plus, il mit par écrit une traduction de tout le premier livre, & l'offrit à cette princeſſe par une grande & belle épître dédicatoire. Feu M. le duc de Bourgogne voulut avoir des conférences réglées avec M. le cardinal de Polignac ſur ſon *Anti-Lucrece*, après avoir donné à la lecture de cet ouvrage toute l'application qu'il mérite par lui-même & par ſon objet. Le feu roi lui en entendit parler avec tant d'éloges, qu'il parut déſirer d'en connoître plus particulierement les beautés; ce qui engagea M. le duc de Bourgogne à le traduire, du moins en partie. Ce poëme, tel que ſon auteur l'a laiſſé, conſiſte en huit livres complets, qui ſont de mille, douze ou treize cens vers chacun. Il eſt du nombre de ceux qu'on appelle *Didactiques*, parce qu'ils ont pour but d'enſeigner des vérités importantes, ou quelque art utile à la vie. Il eſt écrit en vers héroïques; & l'on en trouve le plan dans l'éloge de l'auteur que M. de Mairan lut à l'aſſemblée publique de l'Académie Royale des Sciences du 24. Avril 1742. & qui a été imprimé la même année. M. de Mairan dit dans le même éloge, que l'on a abrégé ici, que l'hiſtoire lit-

teraire de M. le cardinal de Polignac, ainsi que sa vie politique, pourroit fournir plusieurs autres ouvrages latins & françois, tant en vers qu'en prose. Tels sont, dit-il, divers morceaux qui ont précédé l'*Anti-Lucrece*, & qui rouloient aussi sur des matieres philosophiques, des harangues, des plaidoyers, des mémoires, & sur-tout un nombre prodigieux de lettres & de dépêches, parmi lesquelles il s'en trouve plusieurs qui peuvent passer pour des chefs-d'œuvres de politique & d'éloquence. M. de Mairan parle aussi de cette collection d'antiques, marbres, porphyres, bronzes, statues, bustes, bas-relifs, qu'il avoit fait revivre, & dont il avoit orné son palais, après les avoir retirés de dessous les ruines de Rome. Outre cet éloge de M. le cardinal de Polignac par M. de Mairan, & celui qui fut lu par M. de Boze dans l'Académie des Belles lettres, mais qui n'est point encore imprimé; on peut lire celui que le pere Charlevoix, Jesuite, a donné dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'Août 1745. & ce qu'en dit M. Titon du Tillet dans le *Supplément du Parnasse françois*, *in-fol.* à Paris, 1743. On apprend dans ce dernier ouvrage, à l'article de M. de Polignac, plusieurs faits que l'on n'est pas fâché de sçavoir, mais qui concernent beaucoup plus M. du Tillet que le cardinal Polignac..... *Supplément de 1735. tom. 2. ajoutez qu'Armand-Scipion-Sidoine Apollinaire-Gaspard* vicomte de Polignac, marquis de Chalençon, &c. est mort à Paris le 4. Avril 1739. âgé de soixante-dix-neuf ans.* *Voyez* ses alliances & sa postérité dans le *Dictionnaire historique.*

POLITIEN. (Ange)..... *On parle de ce sçavant dans le Moreri, & avec beaucoup plus d'étendue dans le dictionnaire critique de Bayle. On peut ajouter à celui-ci*, que M. de la Monnoye a prouvé dans ses notes sur les jugemens des sçavans de M. Baillet, articles 315. & 1227. que le nom de famille de Politien n'étoit pas *Bassi*, mais *Cini*, & que ce dernier étoit corrompu de celui d'*Ambrogini.* Voyez les preuves de M. de la Monnoye, au tom. 6. des *Jugemens des Sçavans*, p. 294. 2°. qu'on a oublié dans le recueil des poësies de Politien, une ode qu'il fit à la louange de l'édition d'Horace par son ami Landin; « Cette ode, » dit M. Huet, (*Huetiana*, article VII.) est un chef-d'œu» vre, & j'ose l'égaler aux plus belles d'Horace. Le tour, » le nombre, les ornemens, l'élégance, tout cela est di» gne de la plus noble antiquité. » 3°. que nous avons douze livres d'épîtres de Politien, imprimés à Lyon chez Gryphe, en 1536. *in*-8°. mais que parmi ces lettres il y en a beaucoup qui sont d'autres sçavans, entr'autres, d'Hermolaus Barbarus dans le douzieme livre; que l'on trouve à la suite de ces douze livres, dans cette édition, les *Miscellanea* de Politien, reimprimés depuis dans le tome 1. de la collection des critiques du XV. & du XVI. siécle, par Jean Gruter, sous ce titre : *Lampas, sive fax artium liberalium, hoc est, thesaurus criticus, &c.* à Francfort, 1602. *in*-8°. 4°. que la traduction d'Herodien, par le même Politien, a été aussi imprimée plusieurs fois séparément, outre l'edition faite dans recueil de tous ses écrits. 5°. que sur le plagiat dont Politien a été accusé, on peut voir, outre Thomasius, *De plagio litterario*, pag. 284. 285. la note sur le prologue du premier livre de Rabelais, qui étoit contre Politien à cause de ses liaisons avec Budée. M. le Duchat justifie, ce semble, fort bien Politien dans ses remarques sur Rabelais 6°. Plusieurs auteurs disent que Toscanus dans son *Peplus Italiæ* accuse Politien de mauvaises mœurs; ce qui n'est pas : voici les vers de cet auteur:

Barbariem hic procul exegit non ultimus hostis,
Cum vox in Latio nulla latina foret.
Idem pannosas & olentes rura Camœnas
Jussit in antiquis pergere munditiis.
Italiæ & musis debent Ciceroque Maroque,
Huic musæ & Phœbus debet, & Italia.

On estime beaucoup l'édition des ouvrages de Politien, faite en trois volumes *in*-8°. à Lyon, chez Sebastien Gryphe, 1550. Le premier de ces trois volumes contient les douze livres de lettres, & ses *Miscellanea* : le second, les traductions latines qu'il a faites de divers ouvrages grecs : le troisiéme, ses *Prælectiones*, ses harangues & ses poësies. On peut voir un bon extrait de ces trois volumes dans l'*Histoire critique de la République des Lettres*, tom. 3. article VI. & tom 4. article XII. En 1736. M. Mencke, conseiller de cour à Leipsic, a donné la vie de Politien en un volume *in* 4°.

POLOGNE. *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 89. col. 1.* au lieu de Sigismond I. *il faut* Sigismond II. & mettre le commencement de son régne en 1548.

POLUS ou POOL, (Renauld) cardinal, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique.* M. Jean-George Scelhorn, bibliothécaire de Memmingen en Suabe, a fait imprimer en 1737. dans le tom. 1. de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, *in*-8°. une longue lettre du cardinal Polus qui n'avoit point encore paru, intitulée : *Reginaldi Poli cardinalis Britanni epistola ad Eduardum VI. Angliæ regem, de opere adversùs Henricum (VIII.) patrem scripto*; Scelhorn a fait précéder cette lettre qui, par son étendue, peut passer pour un traité, de l'histoire même du livre qui avoit donné lieu à cette lettre. Cette histoire qui contient 190. pag. a pour titre : *Historia operis rarò obvii quod Reginaldus Polus adversùs Henricum VIII. Angliæ regem, pro unitatis ecclesiasticæ defensione olim conscripsit.* Cette histoire est curieuse; mais le sçavant Luthérien qui en est l'auteur, loin de s'y servir des faits historiques renfermés dans la lettre même, pour justifier le cardinal Polus de plusieurs calomnies dont Vergier, Sleidan & Burnet ont noirci la mémoire de ce prélat, essaye au contraire de donner dans l'histoire qui précéde la lettre, une nouvelle force à la plupart de ces calomnies. M. le cardinal Querini n'ayant pu voir tranquillement la mémoire du cardinal Polus ainsi maltraitée, a publié contre l'histoire susdite une sçavante dissertation, dans laquelle il se sert avantageusement de la lettre du cardinal Polus à Edouard VI. pour montrer l'injustice des reproches qu'on a faits à ce cardinal. M. Scelhorn a répondu à cette dissertation, & le cardinal Querini a repliqué. Cette dispute, jointe à d'autres motifs d'utilité & de zele, a engagé M. le cardinal Querini à publier le recueil des lettres du cardinal Polus, & de celles qui ont été adressées à ce cardinal; & la premiere partie de ce recueil a paru à Bresse en Italie en 1744. *in*-4°. sous ce titre : *Epistolarum Reginaldi Poli S. R. E. cardinalis & aliorum ad ipsum pars prima, quæ scriptas complectitur ad annum 1520. usque ad annum 1536.* &c. La premiere piéce de ce recueil est la lettre de M. Scelhorn en réponse à la dissertation du cardinal Querini, avec des remarques servant de replique à cette lettre, dans lesquelles le cardinal combat vivement, mais avec politesse, les raisons par lesquelles M. Scelhorn a cru prouver qu'il ne s'est point écarté de la vérité dans le jugement qu'il a porté sur la conduite & le caractere du cardinal Polus. Les autres piéces sont 1. la vie du cardinal Polus, composée d'abord en italien par Louis Becatelli, & traduite en latin par André Dudith, qui tous deux ayant été secretaires de Polus, l'avoient accompagné dans la plupart de ses légations. 2. L'*Apologie* de ce cardinal que Polus adressa lui-même à l'empereur Charles V. pour justifier le livre de l'*Unité ecclésiastique* qu'il avoit composé à l'occasion du schisme d'Henri VIII. Il l'envoya manuscrit à ce prince en le menaçant de le publier, s'il ne revenoit de ses erreurs; mais Paul III. s'étant cru obligé d'excommunier Henri VIII. fit imprimer ce traité à l'insçu de l'auteur; & pendant qu'il étoit en légation en France, comme on le voit dans la lettre à Edouard VI. publiée par M. Scelhorn. Le cardinal Polus publia cette apologie dans le dessein de la faire servir comme d'introduction à son livre de l'*Unité ecclésiastique.* On voit par la lecture même de cette apologie, que l'auteur n'y avoit pas encore mis la derniere main, & par conséquent qu'elle ne fut point envoyée à l'empereur. 3. Une autre piéce qui peut encore être regardée comme une instruction au livre de l'*Unité ecclésiastique*, que le cardinal destinoit à Jacques roi d'Ecosse, dont il loue beaucoup l'attachement au saint Siege; mais qui paroît n'avoir été ni achevée

ni remise au roi Jacques. 4. Un écrit adressé au parlement d'Angleterre, dans lequel le cardinal Polus justifie encore son livre de l'unité, & entreprend de faire voir que dans cet ouvrage il n'a eu en vue que le salut du roi, le bien de l'Eglise & l'avantage de la nation. 5. Une réponse faite par M. Hermann Reimar, professeur à Hambourg, gendre du sçavant Jean-Albert Fabricius, à une lettre que M. le cardinal Querini lui avoit écrite en lui envoyant la dissertation dont on a parlé plus haut. 6. Cette *Dissertation* même, intitulée *Diatriba*, &c. & divisée en six chapitres qui comprennent tout ce que M. le cardinal Querini a pu recueillir touchant le cardinal Polus, soit des lettres qu'il a lui-même écrites, soit de celles qui lui ont été écrites depuis l'an 1500. jusqu'à l'an 1536. c'est-à-dire, depuis sa premiere arrivée en Italie, jusqu'au tems où il fut revêtu de la pourpre. Le but de cet ouvrage, comme M. Querini nous l'apprend dans une lettre écrite au général de la congrégation de saint Maur, est de faire voir que Burnet, & ceux qui l'ont suivi, se sont trompés dans presque tout ce qu'ils ont rapporté du cardinal Polus. Il y a bien des faits importans discutés & éclaircis dans cette dissertation. Le sixiéme chapitre contient beaucoup de particularités qui regardent le fameux écrit intitulé : *Consilium cardinalium delectorum & aliorum prælatorum de emendandâ ecclesiâ.* Quelques auteurs prétendent que cet écrit fut rédigé par le cardinal Polus ; il est du moins certain qu'il étoit du nombre des neufs théologiens que le pape Paul III. appella auprès de lui, & qu'il logea dans son palais, pour être plus à portée de prendre leurs avis sur les moyens de rétablir la discipline ecclésiastique, & pour être aidé de leurs lumieres pendant le concile de Trente qu'il avoit convoqué. Cet écrit fut imprimé à Rome en 1538. & a depuis été inseré dans la collection des conciles de Pierre Grabe. Après ces divers écrits, dont on peut voir une notice plus étendue dans le *Journal des Sçavans* du mois d'Avril 1745. viennent les lettres du cardinal Polus, & celles de Longueuil, d'Erasme, de Bembe, de Sadolet, qui lui ont été adressées jusqu'à l'année 1536. inclusivement. La plupart roulent sur le schisme d'Angleterre, & contiennent des particularités qu'on chercheroit vainement ailleurs. Le second volume de ces lettres est, dit-on, imprimé ; & M. le cardinal Querini en promet un troisiéme.

POLYEN, *Polianus*, &c. *Dictionnaire historique, ajoutez qu*'on a donné en 1739. à Paris en deux volumes *in*-12. une traduction françoise de l'ouvrage de cet auteur, sous ce titre : *Les ruses de guerre de Polyen*, traduites du grec en françois, avec des notes, par D. G. A. L. R. B. D. L. C. D. S. M. (dom Gui-Alexis Lobineau, religieux Benedictin de la congrégation de saint Maur) contenant en abregé les faits les plus mémorables de tous les grands capitaines de l'antiquité, & de quelques femmes illustres, avec les *Stratagêmes de Frontin.* Ceux-ci, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, avoient paru dès 1664. *in*-12. à Paris, *avec un petit traité de la bataille des Romains*, & des remarques.

POLYIDE. Il y a eu un médecin de ce nom, qui étoit aussi devin, *& dont on parle dans le Dictionnaire historique.* Mais outre ce Polyide, Plutarque, dans son dialogue sur la musique, nous parle d'un Polyide poëte & musicien célebre. Aristote, qui en fait aussi mention, le qualifie de sophiste, & cette profession n'étoit pas incompatible avec les deux autres, non plus que celle de peintre que Diodore de Sicile lui attribue. Cet historien le fait fleurir vers la cent quatre-vingt-quinziéme Olympiade, & le range à la suite de Philoxene, de Timothée & de Téleste, dont il fut contemporain. On croit qu'il composa comme eux des vers dithyrambiques ; & Aristote lui attribue de plus une tragédie intitulée : *Iphigénie en Tauride*, qu'il met au-dessus de celle d'Euripide sur le meme sujet, eu égard à la maniere simple & ingénieuse dont Polyide, dans la sienne, amene la reconnoissance d'Oreste. Il le fait par le moyen de ce raisonnement qu'il met dans la bouche de l'acteur, sur le point qu'Iphigénie va le sacrifier. *Comme ma sœur a été immolée à Diane*, s'écrie Oreste, *il faut donc aussi que je lui sois immolé !* Ce qui occasionne une reconnoissance très-touchante, & à laquelle le spectateur ne s'attend point. * Voyez sur Polyide, les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans le tome 13. des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres*, pag. 303. & 304.

POLYMNESTE, poëte-musicien, *que l'on ne fait qu'indiquer dans le Dictionnaire historique*, étoit fils de *Mélés*, citoyen de Colophon, ville d'Ionie, célébre par les oracles qu'Apollon y rendoit, selon la fable. Plutarque parle de Polymneste dans son dialogue sur la musique ; mais quand il dit que Pindare en fait aussi mention, il se trompe. Le Polymneste dont Pindare parle dans la quatriéme ode des Pythiques, vers 104. n'est point le fils de Mélés, mais un des plus considérables citoyens de l'île de Théra, voisine de Créte, lequel fut pere de Battus, fondateur & premier roi de Cyréne. Notre Polymneste travailla dans le même genre de poësie musicale que Terpandre & Clonas ; c'est-à-dire, qu'il composoit des airs de flute, des *Prosodies*, des chants élégiaques, des épiques. Ses airs de flute s'appelloient de son nom *Polymnestiens* ou *Polymnastiens.* Plutarque compte Polymneste parmi ceux qui firent à Lacédémone le sesecond établissement de la musique, & qui introduisirent dans cette même ville, ainsi qu'en Arcadie & dans Argos, diverses sortes de danses. Il le fait aussi compositeur des airs de flute appellés *Orthiens*, auxquels il joignit la *Mélopée* ou la musique vocale. Pausanias attribue à Polymneste un poëme composé pour les Lacédémoniens à la louange de Thalétas qui les avoit délivrés de la peste ; mais pour celui que d'autres lui font composer au sujet des Sminthiens de l'île de Rhode, c'est un poëme imaginaire : dans Athenée, que l'on cite pour garant, il n'est question que d'un ouvrage en prose au sujet des Sminthiens, composé par Philomneste ou Philodéme, & nullement par Polymneste. Enfin Plutarque met celui-ci au nombre des poëtes-musiciens qui ont fait quelques innovations, quelques changemens dans le rythme ou la cadence. * *Voyez* les remarques de M. Burette sur ce dialogue de Plutarque, dans le tome 10. des *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, pag. 227. & suiv.

POMEY, (François) Jesuite, &c. *Supplément tom. 2. pag. 90. col. 1......* au lieu de *Pantheum mysticum*, lisez *Pantheum mythicum :* c'est un ouvrage sur la fable, comme la suite du titre l'annonce (*Fabulosa deorum historia*). Cet ouvrage a été réimprimé à Venise en 1683. *in*-12. & depuis en 1700. à Utrecht avec figures. Il a été aussi traduit en françois sous ce titre : *Méthode pour apprendre l'histoire des anciennes divinités du Paganisme, traduite du latin du pere Pomey, Jesuite*, par M. du Manant, à Paris, 1715. *in*-12.

POMPEIEN, (Claudius Pompeianus) gendre de l'empereur Marc Aurele, *a un court article dans le Dictionnaire historique.* 1. *On y dit qu'il fut consul ; c'est dire trop peu :* il le fut deux fois, l'une après la mort de Cassius, auquel on le subrogea l'an 175. l'autre, encore sous Marc Aurele. 2. *On ajoute que* Pompeien fut tué par les ordres de l'empereur Commode, & que *Lucille* sa femme fut reléguée dans l'île de Caprée, où on la fit mourir. Lucille périt après avoir conspirée contre la vie de l'empereur avec Claudius Pompeianus, qui n'étoit pas le même que son mari, & qui, selon la conjecture de M. Tillemont, pouvoit être le fils de T. Claudius Pompeianus, consul l'an 173. Lucille en avoit fait son gendre. 3. *On ne dit rien dans le Dictionnaire historique du mérite de Pompeien, ni de ses exploits.* Ce fut cependant sur son mérite qu'il fut choisi par l'empereur pour lui faire épouser sa fille, déja veuve d'un autre empereur. On croit aussi que ce fut à lui que Julien l'Apostat dit, qu'il méritoit bien mieux l'empire que celui auquel Marc Auréle l'avoit laissé. L'histoire de ces princes prouve que Pompeien servit très-utilement dans la guerre contre les Marcomans, où il commanda en Allemagne ; qu'après la mort de Commode, Pertinax étant monté sur le trône, n'oublia pas qu'il étoit rentré en emploi par le credit de Pompein ; &

que pour en marquer publiquement sa reconnoissance, il l'embrassa dans le sénat, & le fit asseoir avec lui sur le siége impérial. La conspiration qui fit périr Lucille & Pompeien son gendre, éclata, & fut punie l'an 183. Or Pertinax ne parvint à l'empire qu'en 193. donc Pompeien n'avoit pas péri dix ans auparavant, puisque Pertinax ne lui accorda les honneurs dont on vient de parler, que depuis son élévation au trône.

POMPON, (Maclou) *cherchez* POPON.

POMPONIUS DIONYSIUS, *cherchez* DIONYSIUS.

POMPONIUS LÆTUS. *On parle de ce sçavant dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. mais ni dans l'un ni dans l'autre, on ne cite aucun de ses ouvrages.* Il y en a cependant un assez grand nombre, de la plupart desquels on a fait un recueil qui a été imprimé à Mayence chez Jean Schœffer, *in-12.* au mois de Février 1521. sous le titre de *Opera Pomponii Læti varia* : ce recueil contient ce qui suit : *Romanæ historiæ compendium ab interitu Gordiani junioris ad Justinum tertium* (il faut *ad Justinianum*) : *De Romanorum magistratibus* : *De sacerdotiis* : *De legibus ad M. Pantagathum* : *De antiquitatibus urbis Romæ*; mais il y a des auteurs qui doutent que ce dernier ouvrage soit de Pomponius : *Epistolæ aliquot familiares*, elles sont au nombre de dix : *Vita Pomponii Læti per Sabellicum* : cette vie est en forme de lettre adressée *Marco Antonio Mauroceno equiti*; elle est fort abregée. Tous ces écrits ont eu séparément plusieurs éditions. On ne trouve point dans ce recueil, 1. *De exortu Machometis*, imprimé plusieurs fois, & dans un recueil de piéces sur le même sujet, à Bâle, 1533. *in-fol.* 2. *Vita Statii poëtæ & patris ejus* : ces deux vies sont dans l'histoire des poëtes de Gyraldi. 3. *De arte grammaticâ*; abregé d'un plus grand ouvrage que Pomponius avoit composé sur ce sujet, & qui est demeuré manuscrit : l'abregé a été imprimé à Venise en 1484. *in-4°.* 4. Pomponius a revu les premieres éditions de Salluste, & les a collationnées sur les manuscrits : il a donné une édition des lettres de Pline le jeune, *in-4°.* à Rome, 1490. Un commentaire sur Quintilien *De oratoriâ institutione*, qui se trouve dans une édition de Quintilien, faite à Venise en 1494. *in fol.* 5. *M. Tullii Varronis de linguâ latinâ libri ex recensione Pomponii Læti*, *in-4°.* plusieurs fois imprimé avant 1500. 6. Si Pomponius Lætus & Pomponius Fortunatus sont le même auteur, comme plusieurs sçavans paroissent l'avoir démontré, il faut lui donner encore un commentaire sur Columelle; *Columellæ hortus, carmine, cum annotationibus Pomponii Fortunati, Batistæ Pii, Philippi Beroaldi & aliorum*, Parisiis, 1543. *in-8°.* 7 *Julii Pomponii Sabini* (c'est encore le même) *commentarii in Virgilium*; à Bâle, 1544 *in-8°.* Du reste pour bien connoître l'histoire de la vie & des ouvrages de Pomponius Lætus, outre la dissertation de M. de la Monnoye citée *dans le Supplément de 1735.* il faut lire l'article de Pomponius dans les *Mémoires* du pere Niceron, tom. 7. & les additions & corrections faites à cet article dans la seconde partie du tome 10. des mêmes mémoires. Le recueil donné à Mayence en 1521. & les dix lettres de Pomponius qui s'y trouvent, n'ont point été connus au pere Niceron.

PONA, (Jean-Baptiste) médecin de Vérone, mort l'an 1588. n'ayant pas encore 32 ans accomplis. Il avoit étudié la langue grecque sous Jean Pigaro. L'académie des amateurs de la musique (*Filarmonica*) qui l'avoit aggrégé, se trouva à ses obséques. On a de lui *Diatribe de rebus philosophicis*, à Venise, 1590. & un livre de poësies latines, entre lesquelles il se trouve une piéce sur la cure de la fiévre tierce. Il a fait aussi en italien des discours sur Pétrarque & sur le Dante, qu'il avoit récités publiquement, & quelques poëmes dramatiques qu'il avoit composés pour la société *Philarmonique* : entre ceux-ci est une pastorale intitulée *Il Tirreno*, qui a été imprimée. Il a encore laissé un dialogue *De fato*, adressé à Vittorio Algarato, mais dont on n'a point permis l'impression. Il a eu pour frere JEAN PONA, pharmacien & botaniste, dont on a 1. *Monte Baldo descritto da Giovanni Pona, Veronese*, 1617. Clusius ou Charles de l'Escluse traduisit cet ouvrage en latin, & il a été imprimé à Anvers. C'est proprement un traité des plantes qui croissent sur cette montagne, & aux environs de Vérone. 2. *Del vero Balsamo degli Antichi, commentario sopra Dioscoride*; à Venise, 1623. *in 4°.* 3. Une *Apologie* en latin. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, livre IV. des écrivains de Vérone, édit. *in-fol.* page 201.

PONA, (François) *dont on a dit peu de chose dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* naquit à Vérone en 1594. d'une famille noble & ancienne. Après ses études d'humanités, il s'appliqua à la philosophie & à la médecine, & fut reçu docteur en ces deux facultés à Padoue, à l'âge de 20 ans, en 1614. Retourné à Vérone, il fut aggrégé au college des médecins de cette ville, & s'y donna, jusqu'à la fin de sa vie, à l'exercice de sa profession, & à la composition de divers ouvrages. En 1651. l'empereur Ferdinand III. l'honora du titre de son historiographe, comme on le voit par une lettre de *Jean Rhodius* à *Nicolas Heimius*, datée de Padoue le vingt-neuviéme Juin 1651. & qui se lit dans le tom. 1. du *Sylloge Epistolarum* de Burman. On croit que Pona mourut peu de tems après : on sçait seulement qu'il vivoit encore en 1652. Il étoit de l'académie des *Filarmonici* de Vérone, & de celle des *Incogniti* de Venise. Voici ses ouvrages, selon la liste que lui-même en a donnée. 1. OUVRAGES DE MÉDECINE. *Medicinæ anima, sive rationalis praxis epitome, selectiora remedia ad usum principum continens*; à Vérone, 1629. *in-4°.* *Anulus Physicus. Consiliorum Medicinalium centuria. De veneriis, eorumque naturâ. De vitiatâ respiratione. Del modo di conoscer le malatie pestilentie. La Remora, overo del modo d'impedirne i progressi. Trattato de' veleni, e lor cura*; à Vérone, 1643. *in-4°.* *De Lycanthropis. Il Lince, dialogo. L'Amalthea, dialogo. De lue venereâ tractatus. Farrago Medica, peregrina remedia continens.* 2. OUVRAGES PHILOSOPHIQUES. *De amentiâ multiformi, dialogus. Thermopolium.* 3. OUVRAGES HISTORIQUES. *Il gran contagio di Verona nel 1630.* à Vérone, 1631. *in-4°.* *La Messalina*; à Venise, 1633. *in-4°.* & à Paris, *in-12.* *Apotheosis Amicorum Heroum. Vita di san Antonio di Padoua. Vita del B. Gaëtano. Vita de' Beati Confessori Evangelista e Pellegrino di Verona*, &c. à Vérone, 1636. *in-4°.* *Vita della Beata Elena Anselmini.* 4. OUVRAGES ACADÉMIQUES. *Genius liber, satyra togata, sive somnium in somnio. Medica dignitas asserta, eandemque nobilitati non derogare. La Maschera Iatropolitica. Lettioni sopra le morali. Lettioni sopra la poëtica. La Lucerna di Eureta Misoscolo* : c'est un dialogue plein de choses plaisantes, entre l'auteur & sa lampe; *Eureta Misoscolo*, qui est le nom que l'auteur a pris dans plusieurs de ses ouvrages, signifie, l'inventeur, ennemi de l'oisiveté. *L'Antilucerna, dialogo. Sileno, overo delle bellezze del luogo dell' illust. sign. Giacomo Giusti, dialogo*; à Vérone, 1620. *in-8°.* *La Galeria delle Donne celebri*; à Rome, 1641. *in-12.* *Il primo d'Agosto, celebrato ad una fonte. L'Ormondo*; c'est un roman, imprimé à Padoue en 1635. *in-4°.* il a été traduit en allemand. *L'Adamo. Il perfetto Morate.* 5. OUVRAGES POETIQUES. *Rime prima & seconda parte. Scielta di Rime. J. Baci Cambievoli, Idilio. Le Notturne querele, Idilio. La Sfinge. Sonetti Berneschi. Oda nelle Nozze de' serenissimi Carlo Gonzaga, e l'archiducessa Clara Isabella d'Austria. Sexdecimus Tassi cantus exametrali paraphrasi redditus.* 6. OUVRAGES ANATOMIQUES. *Plantarum juxta humani corporis dissertationem, historia Anatomica.* 7. OUVRAGES DRAMATIQUES. *Il Christo passo, Tragedia sacra in prosa, con li intermedii*; à Vérone, 1632. *in-4°.* *Il Panthenio, comedia sacra morale*; à Venise, 1627. *in-8°.* *L'Angelico*; à Vérone, 1650. *in-8°.* *La Virgiliana*; à Vérone, 1635. *in 8°.* *Il Giudicio di Paride*; à Vérone, 1632. *in-8°.* 8. OUVRAGES SACRÉS. *Il Rosario della B. Vergine. Parafrasi de' Sette Salmi di Davide pentito. Apostrofe alla Penna propria. Predica sopra le parole di san Giovanni*, & Verbum caro factum est : *Concentrazione dell' Anima in se medisima. Cardio-morphoscos, sive ex corde desumpta emblemata sacra*; à Vérone, 1645. *in-4°.* 9. OUVRAGES D'ÉRUDITION. *XII. Cæsares, quibus amicorum accessere Epigrammata*; à Vérone, 1641. *in-8°.* *Elogia utroque Latii stilo conscripta*; à Vérone, 1629. *in-4°.*

10. Traductions. 1. Du premier livre des métamorphoses d'Ovide, en italien. 2. *Le Nozze dell' Eloquenza con Mercurio*, traduction de Martianus Capella. 3. *Antidotus Bezoartica adversùs omnia venena*; à Vérone, 1622. *in*-12. 4. *Prudentia Medica*; à Venise, 1650. *in*-12. 5. *Monte Baldo descritto da Giovanne Porta*, &c. traduit par François Porta; à Venise, 1617. *in*-4°. 6. *Il commenti di Nicol. Marogna sopra l'Amomo degli Antichi*, traduit par le même. 7. *Orazione funerale del signor Andrea Chiocco*; à Vérone, 1624. *in*-4°. 8. *Il Paradiso de' fiori, overo lo archetypo de' Giardini, discorso*; à Vérone, 1622. *in*-4°. 9. *Della contrarià forza di due begli occhi*, &c. 10. Traduction de l'Argenis de Barclai, en italien, avec la vie de l'auteur; à Venise, 1625. *in*-8°. *Nota in Poëmata Selectiora Jocobi Gaddii*; à Venise, 1635. *in*-16. *Gli amori discordi. Oratio panegyrica ad Andream Cornelium Veronæ prætorem. Academico-Medica Saturnalia*; à Vérone, 1652. *in*-8°. C'est un recueil de dix discours, dont plusieurs ont été imprimés séparement, & cités plus haut. * *Le Glorie degli incogniti*, pag. 157. Niceron, *Mémoires*, &c. tome 41. pag. 318. & suivantes.

PONCE DE LAVAZE. *Supplém. tom. 2. p. 91. lisez*, PONCE DE LARAZE.

PONCY NEUVILLE, (Jean-Baptiste) prêtre, ci-devant Jesuite, poëte François, naquit à Paris sur la paroisse de saint Sulpice. M. Picon, vicomte d'Andrezel, ambassadeur à la Porte, à qui il appartenoit de fort près, eut soin de sa premiere éducation. Mais le jeune Poncy entra dès l'âge de seize ans chez les Jesuites, où il a brillé par son esprit. Il y professa les humanités avec succès, & l'on voit par une de ses lettres à M. Titon du Tillet, qu'il professoit la rhétorique à Mâcon en 1727. L'année suivante il quitta la societé des Jesuites, & se trouvant sans biens & sans protecteurs, déchu des espérances qu'il auroit dû fonder sur M. d'Andrezel mort en 1727. il mena une vie assez triste. Il prêchoit, & s'en acquittoit avec succès; il fut écouté même dans différentes églises de Paris, & l'on applaudit entr'autres au panégyrique de saint Louis qu'il prêcha dans l'église des peres de l'Oratoire, en présence des académies des sciences & des belles lettres. Mais ces succès ne le mettant pas plus à son aise, il fut obligé en 1735. d'entrer en qualité de précepteur auprès d'un neveu de feu M. le cardinal de Polignac, qui étoit pensionnaire au college de Harcourt: il y fut attaqué en 1737. d'une fiévre maligne, dont il est mort le 27. Juin de la même année, dans la trente-neuviéme année de son âge: il a été inhumé en l'église de saint Severin. On a de lui une *Elegie sur la mort de M. Picon d'Andrezel*, mort le 26. Mars 1727. dans le *Mercure* de Juin de la même année: *Remerciment à M. le comte du Roure son bienfaicteur*, en vers, *à madame la comtesse du Roure*, dans le *Mercure*, Decembre 1731. *Adieux & testament de Robin*, noble sanglier, dans le *Mercure*, Decembre 1734. *Imitation des apologies de S. Justin & de Tertullien en faveur des Chrétiens*; poëme de près de cent vers, dans le *Mercure*, Fevrier 1735. *Dissertation sur la vanité des Horoscopes*, dans le *Mercure*, Decembre, 1737. *Imitation du premier chapitre d'Isaïe*, en vers, & *le mépris du monde*, en vers; l'une & l'autre piéce, dans le *Choix de poësies morales & chrétiennes*, publié par M. le Fort de la Moriniere. *La querelle des Dieux appaisée*, en faveur de madame de Vatry, dans le tome neuviéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit*. *Damoclès*, tragédie, représentée au college des Jesuites de Mâcon: il avoit sept fois remporté le prix de poësie aux jeux floraux de Toulouse, & l'on trouve ses piéces dans les recueils de cette académie. M. Titon du Tillet lui a donné place dans le *Supplément de son Parnasse*, où, tant à son article qu'à ceux de M. de Senecé, & de M. Moreau de Mautour, il rapporte quelques autres piéces de M. Poncy Neuville. * *Voyez* ce Supplément; & le *Mercure de France*, Decembre, 1737. à l'article de M. Desroches, secretaire à la Porte Ottomane.

PONS, (Jean-François de) étoit issu d'une ancienne noblesse distinguée dans la province de Champagne, où la maison de Pons ne tient pas un rang médiocre. Il naquit en 1683. à Marly, près de Paris, chez son oncle maternel, qui en étoit alors seigneur. Ramené dès son enfance chez son pere, chevalier d'honneur du présidial de Chaumont, il fit ses premieres études au college des Jesuites à Chaumont en Bassigni, où sa famille étoit établie. Après avoir fait ses humanités & son cours de philosophie, il fut envoyé à Paris en 1699. & comme il se destinoit à l'état ecclésiastique, il fit un nouveau cours de philosophie dans l'université, afin de se mettre en état d'aspirer aux degrés. Il entra ensuite dans la maison de saint Magloire possedée par les prêtres de l'Oratoire, où il y a exercices de séminaire, & en même tems il étudia la théologie dans les classes de Sorbonne. Beaucoup d'esprit, une imagination vive & brillante; le talent de la parole, lui auroient procuré sans doute le succès qu'il s'étoit proposé, si sa santé avoit pu soutenir les fatigues d'une longue & pénible étude. Il étoit bon humaniste, il possédoit les principes de la théologie; mais surtout il étoit grand métaphysicien, ce qui lui avoit fait négliger les autres sciences dont il ne faisoit pas même tout le cas qu'elles méritent. Dès sa quinziéme année on s'étoit apperçu d'un déplacement peu sensible de l'une des vertébres de son dos. Ce dérangement, qui crût peu à peu, fit craindre qu'il n'empirât. Sur cela M. de Pons s'étant imaginé qu'un rouleau de bois poussé le long de son échine avec force & à plusieurs reprises rétabliroit les parties dans leur état naturel, il se fit secrettement torturer par un chirurgien; opération aussi bizarre que violente, qui vraisemblablement causa le progrès de son mal, tel qu'il a paru dans la difformité de son corps, malgré le soin qu'il prit de la prévenir. En 1706. il fut pourvu d'un canonicat de l'église collégiale de Chaumont. Ce bénéfice lui ayant été disputé, il se défendit, & l'affaire ayant été portée en premiere instance au Châtelet de Paris, il y échoua: dévolue ensuite par appel au parlement, il y travailla seul sans ministere d'avocat, & fit imprimer un ample mémoire de sa façon, aussi ingénieux que solide & bien écrit. Enfin par arrêt rendu en 1709. au rapport de M. l'abbé Pucelle, la sentence des premiers juges fut infirmée avec dépens & restitution de fruits. Ce succès fut peu de tems après suivi de sa démission volontaire de son canonicat. Les liaisons qu'il avoit formées avec plusieurs personnes célébres dans les sciences & dans la littérature, achevérent de le fixer à Paris. Il fut lié en particulier avec feu M. de la Motte, dont il s'est toujours déclaré zélé apologiste, & dont il prit la défense avec ardeur dans la fameuse querelle sur Homére. Sa santé s'étant affoiblie considérablement, & craignant de devenir tout-à-fait impotent, il prit en 1727. le parti de se retirer à Chaumont dans le sein de sa famille, où il passa le reste de ses jours dans la langueur avec autant de patience que de religion. Il est mort en 1732. Il n'avoit pris que le sous-diaconat. On a recueilli depuis sa mort les différens écrits qu'il avoit publiés de son vivant, & qui avoient été imprimés dans les volumes du *Mercure de France*, dans quelques Journaux, ou séparément; & l'on y en a joint d'autres qui n'avoient point encore paru. Ce recueil est un volume *in*-12. imprimé à Paris en 1738. sous le titre d'*Oeuvres de M. l'abbé de Pons*. Il contient les piéces suivantes. 1. Réflexions sur l'éloquence; où il combat cette définition, que l'éloquence est l'art de bien dire, l'art de bien exprimer ses pensées. 2. Nouveau systême d'éducation, précedé d'un petit éclaircissement sur la définition de l'éloquence. L'auteur dans l'ouvrage précédent avoit imposé deux devoirs à l'orateur, l'un de bien penser, l'autre de bien exprimer ses pensées: il définit & explique ses termes dans cet éclaircissement. Son systême d'éducation, ou sa *Nouvelle méthode pour former la jeunesse françoise*, est un écrit ingénieux, & dont il seroit à souhaiter que l'on suivît la plus grande partie des principes. L'auteur n'y est pas favorable à la méthode ordinaire des colleges, & il croit avec bien d'autres qu'une éducation françoise seroit pour beaucoup, plus utile que l'étude du grec & du latin: il veut cependant que dans une bonne édu-

cation, on ne néglige pas l'étude de la langue latine. Ce systême renferme plusieurs discours sages & bien pensés sur la philosophie, sur la métaphysique, c'est-à-dire, comme il s'explique, sur la connoissance des esprits, sçavoir Dieu, l'Ange, & l'ame humaine; & sur la morale : il y a cependant dans ces petits discours plusieurs raisonnemens qui montrent plus un philosophe qu'un théologien. 3. Dissertation sur le poëme épique, contre la doctrine de madame Dacier. Il paroît plus d'esprit que de solidité dans cette dissertation. 4. Dissertation sur les langues, & sur la langue françoise en particulier : cette piéce est une apologie sensée de notre langue. L'auteur y parle de l'origine des langues & de leur fin : de la clarté des langues; de la richesse des langues; de l'impossibilité d'entendre parfaitement les langues mortes. C'est dommage que tout cela soit traité superficiellement. 5. Lettre de M. l'abbé de Pons à M. Dufreny sur la comédie nouvelle qui a pour titre : Le lot supposé; ou la Coquette de village. Cette comédie est de M. Dufreny même. 6. Factum & réponse pour messire Jean-François de Pons, chanoine de l'église collégiale de Chaumont en Bassigni, appellant d'une sentence rendue par le lieutenant civil du Châtelet de Paris le vingtiéme Avril 1707. contre M. Edme-François Denys, dévolutaire, intimé : avec l'arrêt de la cour du 3. Août 1709. 7. Lettre à monsieur *** sur l'Iliade de M. de la Motte. C'est une apologie vive & outrée de cet écrit de M. de la Motte. Elle avoit déja paru en 1714. *in*-12. à Paris. 8. Idées des Arabes sur l'origine des ames : cette piéce déja imprimée dans l'ouvrage périodique intitulé : *Le Pour & Contre*, par M. Prevost d'Exiles, nombre 184. avec un prélude de cet auteur, vient originairement d'une personne qui avoit vécu long-tems en Arabie, & qui avoit prié M. l'abbé de Pons de lui donner la forme & le stile que l'on y voit. 9. Observations sur divers points concernant la traduction d'Homére. Cette piéce est encore contre madame Dacier.

PONT, (Louis Du) Jesuite, &c. *Supplém. tom.* 2. *p.* 92. *col.* 2.... *au lieu de* Chachupin, *lisez* Cachupin. La vie du pere Du-Pont qu'il a écrite, est en espagnol. Ses méditations, de même que son traité du sacerdoce & de l'épiscopat, ont été traduits en arabe par le pere Pierre Fromage, de la même société. *Cherchez* FROMAGE (Pierre) Les Oeuvres spirituelles de Louis Du-Pont ont été traduites de l'espagnol en françois par François du Rosset, docteur ès droits & avocat au parlement, *in*-4°. & *in* 8°. à Paris, 1612. 1613. 1614. 1617. 2. vol. Par M. René Gaultier, avocat général au grand-conseil, *in-folio*, à Paris, 1621. & par le pere Jean Brignon, Jesuite, *in*-4°. & *in*-8°. à Paris, 1689. 1700. 1703. Il y a un abregé latin de ses méditations : *Compendium Meditationum*; à Paris, 1668. *in*-12.

PONTANUS, ou DU PONT (Pierre) étoit de Bruges. Il fut surnommé *l'aveugle*, parce qu'il perdit la vue à l'âge de trois ans, ce qui ne l'empêcha pas de devenir fort sçavant. Valere André en parle en peu de mots dans sa bibliothéque Belgique, & donne la liste de quelques-uns de ses ouvrages. Dans un de ceux-ci, Pontanus nous dit quelque chose de plus particulier sur sa vie; c'est dans des vers latins assez mauvais adressés à *Felix* Pontanus son fils aîné, imprimés dans la seconde partie de son art de la grammaire. Pontanus après avoir marqué le lieu de sa naissance, & parlé de la perte de ses yeux, dit qu'il avoit parcouru différentes provinces, tantôt souffrant les suites de l'indigence dans laquelle il étoit né, tantôt recevant des bienfaits, ou gagnant à enseigner la jeunesse de quoi le tirer au moins de la misere; qu'ensuite il vint à Paris où il s'acquit beaucoup de réputation, & où il se fit honorer & estimer par ses travaux littéraires. Il ajoute qu'il épousa une femme bien née dont il eut plusieurs enfans Il florissoit à Paris vers l'an 1510. Dans son *ars versificatoria* adressé à la jeunesse, il fait ainsi son portrait. Il dit qu'il n'aimoit point à flater les grands, & qu'il ne trouvoit rien de plus indigne d'un esprit noble & bien fait, quoique ce fût le seul moyen de leur plaire; qu'il n'avoit point d'autre protecteur que J. C. en qui il avoit mis toute son espérance; qu'on ne pouvoit pas attribuer cette disposition à paresse ni à lâcheté, étant si accablé de travail, que depuis vingt ans qu'il enseignoit publiquement dans l'université de Paris, il employoit six heures chaque jour à ses leçons, & qu'il avoit publié trente livres; que s'il n'avoit aucun Mécéne en France où il se trouvoit tant de grands hommes & tant de dames illustres, c'est qu'il ne pouvoit déguiser la vérité : il relevoit, dit-il, la vertu, il rabaissoit les vices; il déclaroit la guerre aux voluptés; il recommandoit la piété & l'amour de la religion; il ne flatoit personne; il préféroit le vrai à l'utile. Amateur de l'honnêteté & de la probité, il n'écrivoit rien qui pût blesser l'une & l'autre, & méprisoit souverainement ce qui étoit vain ou dangereux. Il dit encore qu'il avoit souvent dédié ses ouvrages à des grands, qu'il leur en avoit présenté des exemplaires proprement reliés sans jamais en avoir reçu aucun bienfait. Voici ceux de ses ouvrages qui sont venus à notre connoissance. 1. *Petri Pontani cæci Brugensis duplex Grammaticæ artis Isagoge; ab eodem multis locupletata schœmatibus*; Paris, chez Ambroise Gyrault, 1527. *in*-4°. Il dédia ce livre à Felix Pontanus, son fils aîné, Parisien. 2. *Grammaticæ artis prima pars octo succinctis dirempta capitibus ejusdem nuper locupletata curâ, adjectisque quarto ubi opus visum est, testimoniis*; à Paris, chez le même, 1528. *in*-4°. La premiere édition paroît être de 1514. Ce livre est adressé à ses écoliers. Dans la préface il attaque Jean Despautere qui l'avoit repris sur la quantité d'un mot. 3. *Ejusdem secunda pars artis Grammaticæ undecim dirempta libris*; à Paris, 1529. dédiée au chancelier Antoine Du-Prat. On trouve à la fin des vers de l'auteur adressés à Jean de Bourbon, où il apprend par quel accident il avoit perdu la vue à l'âge de trois ans. 4. *Petri Pontani liber figurarum tam oratoribus, quàm poëtis, vel Grammaticis necessariarum duo succincte complectens capita, cum recriminatione in adversarium*; à Paris, chez Ambroise Gyrault, 1529. *in*-4°. L'adversaire dont parle ici Pontanus est encore Jean Despautere qu'il pousse avec beaucoup de force, en lui adressant à lui-même cette réponse dans laquelle il fait de grands éloges de Jacques le Fevre & d'Erasme. 5. *Petri Pontani ars versificatoria simul & accentuaria ad studiosam Palemonii laboris juventam.* Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage, toutes à Paris; en 1520. 1529. 1538. & 1543. Ces deux dernieres sont plus correctes & augmentées. 6. *Annæi Lucani Pharsalia cum adnotatione familiari & pellucida*; à Paris, 1512. *in*-8°. 7. *Carmen de abitu & reditu pacis*; à Paris, chez Badius. 8. *Apologia in eos qui pluraque divini sacrificii vocabula & sensa perperam usurpant, & obstinatis suis erroribus pertinaciter inhærent*; à Paris, 1516. *in*-4°. 9. *Salutiferæ confessionis eruditio Petri Pontani cæci Brugensis decem & octo partita considerationibus, ad Felicem Pontanum suum primogenitum*; à Paris, par Nicolas Dupré, aux dépens de Jean Petit, & de Bernard Aubry, libraires, *in*-4°. 10. *Genovefeon libri IX. Carmen. Parisiis apud Dionys. Roscium*, 1512. *in*-8°. Dans la bibliothéque réelle de Lipenius, ce livre est cité ainsi : *Petri de Ponte cæci Genevensia* : ce qui est une faute. 11. *Ecloga decem hecatostichæ*; à Paris. 12. *Parœmiæ Gallico & Latino sermone contextæ*; à Paris, *in*-4°. M. Baillet ne parle point de ce grammairien dans ses *Jugemens des Sçavans*. * Dom Liron, *Singular. histor. & littér.* t. 3. Valerii Andreæ *Biblioth. Belgica*, t. 2. *édit. Bruxellens.* 1739. pag. 1003. &c.

PONTANUS, (Henri) étoit de Steinfurt, comme il le dit dans son discours funebre à la louange de Pierre Van Mastricht. Il étoit pasteur de l'église de Lingen, & professeur dans le college du même lieu, lorsqu'il fut appellé à Utrecht, où on le fit pasteur & professeur en théologie le seiziéme d'Octobre 1699. par l'autorité du roi Guillaume III. car cette chaire avoit été donnée par les magistrats à Campege Vitringa, qui fut obligé de se retirer. Burmann dans son Utrecht sçavante, prétend que c'étoit une injustice, & que Pontanus n'avoit point d'autre recommandation que d'avoir épousé une sœur du président

sident du conseil souverain de Hollande & de Zélande, qui avoit un grand crédit auprès du roi. Il ajoute que Pontanus sentit lui-même qu'il étoit peu en état de remplir les fonctions dont il avoit été chargé : qu'il demanda un aide pour prêcher, excepté les jours de Dimanche, & qu'ensuite il demanda d'être entierement déchargé de la prédication : ce qu'on eut beaucoup de peine à lui accorder. On lui donna le 25. Fevrier 1704. le titre de professeur d'histoire sainte, dont il remplit les fonctions jusqu'au 15. de Septembre 1714. qu'il mourut de la pierre. On a de lui trois discours, plusieurs dissertations académiques : *Oratio inauguralis de columnâ nubis & ignis* ; à Utrecht, 1700. *Oratio de sale sacrificiorum. Laudatio funebris Petri Van Mastricht* ; à Utrecht, 1706. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

FONTANUS, (Jean-Jovien) *Supplém. tom. 2. on le dit* né en 1446. & mort en 1503. dans sa soixante-dix-septiéme année : il n'auroit eu que 57 ans. Ainsi il faut mettre sa naissance en 1426. s'il est mort en 1503. dans sa soixante-dix-septiéme année. Le pere Niceron au tome VIII. de ses *Mémoires*, pag. 265. met en effet la naissance de Pontanus en 1426. & sa mort au mois d'Août 1503.

PONTANUS, (Jean-Isaac) sçavant Danois, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* & le pere Niceron en a donné en 1732. un article plus détaillé que l'on peut consulter dans le tome dix-neuviéme de ses *Mémoires*, répété mal-à-propos dans le tome trente-deuxiéme. *Il faut ajouter qu'*en 1737. M. George Krysing, docteur en médecine à Flensbourg dans le duché de Schleswig, y a fait imprimer la vie de Frederic II. roi de Dannemarck & de Norwege, par Pontanus, sur une copie qu'il avoit collationnée avec l'original, qui a été perdu dans le dernier incendie de Coppenhague. Pontanus a laissé d'autres ouvrages manuscrits, entr'autres une apologie contre ceux qui avoient attaqué ses *Origines Franciæ*, une bibliotheque des femmes qui sont devenues illustres par leur science, & un second tome de l'histoire de Dannemarck. M. des Roches, auteur de l'*Histoire de Dannemarck*, en plusieurs volumes *in*-12. avoit promis de publier ce dernier ouvrage de Pontanus, avec la vie de l'auteur ; mais n'ayant pas rempli sa promesse, M. de Westphal, chancelier dans le Holstein, a fait imprimer ce morceau d'histoire dans le tome second de ses *Monumenta inedita rerum Germanicarum, præcipuè Cimbricarum & Megapolensium* ; à Leipsic, 1740. *in-folio.* Cette suite de Pontanus, *dit-on dans le Supplement françois de Bâle*, comprend les six premiers rois de la maison d'Oldenbourg ; sçavoir les régnes de Christian I. de Jean, de Christian II. de Frederic I. de Christian III. & de Frederic II. Le sçavant éditeur, dans sa préface, parle au long de Pontanus, & rapporte plusieurs particularités de la vie de cet historien.

PONTHION. (concile de) *Supplément de 1735. tome second, on dit que* ce concile se tint en 836. *il falloit dire* en 876.

PONTICO VERUNIO. (Louis) *Supplém. t. 2. p. 95.* Robert Malaterta, *lisez* Robert Malatesta... un livre d'éloges de Béatrice, *lisez* un éloge de Béatrice.

PONTOPPIDANUS, (Eric Ericius) né dans l'isle de Fuhnen, ou de Fionie, fit ses études dans l'université de Coppenhague, voyagea quelque tems ; & , de retour dans sa patrie, fut successivement pasteur dans la forteresse d'Anderschow en Séelande, où il resta seize ans ; ensuite de la ville de Kœge, où il demeura sept ans ; & enfin docteur en théologie & évêque de Drontheim en Norwege, où il mourut l'an 1678. âgé de 62 ans. Ses principaux ouvrages sont : *Grammatica Linguæ Danicæ*, 1666. *Paraphrasis metrica in Cebetis tabulam* ; à Leyde, 1642. *in-fol. Bucolica sacra* ; à Leyde, 1643. *Theologiæ practicæ, seu ethicæ sacræ Synopsis* ; 1656. & 1673. Méditations sur le baptême de Jesus-Christ, & sur quelques autres sujets, en danois, 1653. Traité du baptême de sang, en danois. *Epigrammatum Latinorum centuriæ variæ.* Son neveu Louis Pontoppidanus, fils de son frere, fut pasteur de l'église d'Aarhus, & s'appliqua beaucoup à la connoissance des généalogies des familles Danoises. Il a eu pour fils *Eric* Pontoppidanus, qui, en 1744. étoit encore prédicateur de la cour du roi de Dannemarck, & professeur extraordinaire en philosophie. Il a fait imprimer plusieurs ouvrages sur differentes matieres sacrées & profanes, comme un *Abregé de l'histoire de la réformation dans le Dannemarck*, en allemand : l'*Histoire Ecclésiastique du Dannemarck*, en allemand, *in*-4°. *Marmora Danica seu inscriptionum per Daniam universam sylloge*, deux volumes *in-folio*, &c. Il y a eu encore un *Valentin Eric* Pontoppidanus, qui a publié *Exercitationes de philosophiâ in genere*, 1679. *in* 4°. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 42. & 214. Alberti Thura, *Idea historiæ litterar. Danorum. Supplément françois de Bâle.*

PONTOUX, (Claude de) médecin & poëte François, naquit à Châlon-sur-Saone d'une famille noble. Après avoir fait ses humanités, il étudia la médecine & se fit recevoir docteur ; mais il ne laissa pas de cultiver toujours les belles lettres, & en particulier la poësie françoise. On voit par ses ouvrages qu'il avoit fait un voyage en Italie, & qu'il avoit assez bien appris la langue de ce pays, pour se mettre en état de composer quelques sonnets en italien. Il mourut à Châlon dans un âge peu avancé, vers l'an 1579. Pontus de Thiard fit imprimer un recueil de vers latins sur sa mort. Ses ouvrages sont : 1. *Harangue de saint Basile le Grand à ses jeunes disciples & neveux :* Quel profit ils pourront recueillir de la lecture des livres grecs, des auteurs profanes, etniques & païens, traduite du grec en notre langue, par Claude de Pontoux ; à Paris, 1552. *in*-8°. 2. *Huitains françois pour l'interprétation & intelligence des figures du Nouveau Testament* ; à Lyon, 1570. *in*-8°. 3. *Harangues lamentables sur la mort de divers animaux*, extraites du tuscan, rendues & augmentées en prose françoise, où sont représentées au vif les naturels desdits animaux, & les propriétés d'iceux, avec une rhétorique gaillarde ; à Lyon, 1570. *in*-16. L'original italien est d'*Ortensio Lando.* 4. Ode sur la Prosopographie de N. Antoine du Verdier ; à la tête de cet ouvrage, à Lyon, 1573. *in*-4°. 5. *Gélodacrie amoureuse*, contenant plusieurs aubades, chansons gaillardes, pavanes, branles, sonnets, stances, madrigales ; chapitres, odes, & autres especes de poësie lyrique & nouvelle, fort plaisante & récréative, tant à la lecture, qu'au chant vocal ou organique pour l'ébatement des dames, & non encore vue par ci-devant ; à Lyon, 1576. *in*-16. Cet ouvrage est moitié en prose & moitié en vers. 6. Les œuvres de Guillaume de Pontoux, gentilhomme Châlonnois, docteur en médecine ; à Lyon, 1579. *in*-16. Ce recueil contient l'*Idée*, en 288 sonnets, dont quelques-uns italiens, à la louange de sa maitresse ; odes, fantaisies, chansons, stances, mignardises dans le goût des piéces appellées en latin *Basia.* Elégie sur le trépas de la princesse Isabelle de France, reine d'Espagne. Elégie des troubles & miseres de ce tems. La forest parénétique ou admonitoire de maître Ligier Du-Chesne, lecteur du roi à Paris, traduite des vers latins en françois, avec le texte latin de Du-Chesne. (*Leodegarius à Quercu*) Chant poëtique plein d'éjouissance & d'alégresse sur les triomphes & magnifiques entrées du roi Très-Chrétien Charles de Valois, IX. de ce nom, & de la reine de France Elizabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. qui furent faites en la ville de Paris les 6. & 29. jours de Mars 1571. Elégie sur la mort d'un cochon, nommé Grongnet. Les tristes & lamentables vers de Philippe Béroalde, sur la mort & passion de Notre Sauveur J. C. au Vendredi Saint, rendus de latin en poësie françoise. Cantiques. 7. *La Scene françoise*, contenant deux tragédies & trois comédies, accommodées sur les histoires de notre tems. Cet ouvrage est resté manuscrit. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome second pag. 162. & suiv. Les *Mémoires* du pere Niceron, tome trente-quatriéme. Le recueil de Pontus de Thiard, cité plus haut.

Il y a eu de la même famille Nicolas de Pontoux, docteur

en médecine de la faculté de Montpellier, né à Châlon en 1574. de CLAUDE Pontoux, sieur de Granges, & de *N.* Vallon, & mort le 9. Septembre 1620. Ce Nicolas de Pontoux est auteur d'un poëme françois, intitulé : *Le Gentilhomme Châlonnois*, imprimé à Châlon.

POPMA, (Sixte de) Flamand, de la ville d'Ilst dans la Frise, d'une famille noble, étoit l'aîné de trois autres freres, qui se sont distingués comme lui dans les lettres. Il fit ses études de philosophie à Cologne, & celles de droit à Louvain. Il retourna ensuite avec ses freres dans leur patrie commune. Sixte fit un voyage à Dôle, où il prit le degré de docteur. Il a fait imprimer en 1569. l'ouvrage de Cornélius Celsus, *de arte dicendi*, qu'il revit, corrigea & éclaircit. Suffridus lui donne aussi des commentaires sur les quatre livres des institutes de Justinien. * *Voyez* Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 1106.

POPMA, (Tite de) *second frere du précédent*, étudia la philosophie & les mathématiques à Cologne, & la jurisprudence à Louvain, où il fut conduit avec ses freres par leur mere commune. On a de lui *Tabulæ in sphœram & prima Astronomiæ Elementa*, à Cologne, 1569. *in* 4°. *Castigationes in Epistolas Ciceronis ad familiares*; à Anvers, 1572. *in*-16. *Notæ in Q. Asconium Pœdianum*; à Cologne, 1578. *in*-8°. *De operis servorum liber singularis*; en 1608. *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, tom. 2. page 1145.

POPMA, (Cyprien de) *troisiéme frere des précédens*, fit ses études avec ses freres, dans les mêmes villes de Cologne & de Louvain. Il a donné une édition de l'historien Sallufte, sur les manuscrits, & il rend compte des corrections qu'il a faites au texte de cet écrivain. Cette édition a paru à Louvain en 1576. *in*-16. & depuis à Anvers. On a encore de lui, *Henrici Mediolanensis libri de controversiis hominis & fortunæ*, en vers elégiaques : ayant découvert cet ouvrage, il le revit, le commenta, & le publia à Cologne en 1570. Il est mort dans le lieu de sa naissance le 29. Septembre 1582. n'étant âgé que de 32 ans. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, tome premier, page 223.

POPMA, (Ausone) *quatriéme frere des précédens*, né au même lieu, fit ses études dans les mêmes villes, c'est-à-dire, celle de la philosophie à Cologne, & celle de la jurisprudence à Louvain. *On en dit un mot dans le Dictionnaire historique :* voici une liste plus entiere de ses ouvrages. *M. Terentii Varronis fragmenta ; cis adjecto conjectaneorum libro ;* à Franeker, 1590. *Notæ in Varronis libros de linguâ latinâ, ac de Rerusticâ. Notæ in Epistolas M. Tullii Ciceronis ad Atticum*, 1619. *Notæ in C. Velleii Paterculi historiam Romanam*, 1620. *De differentiis verborum libri IV. De usu antiquæ locutionis libri II.* à Leyde, 1608. *in*-8°. & à Strasbourg en 1618. *De ordine & usu judiciorum libri III.* à Arnhem, 1617. *in*-4°. *Fragmenta veterum historicorum Latinorum.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, tom. 1. page 114. & les *Jugemens des Sçavans* de M. Baillet, édition *in*-4°. tome second, page 322.

POPON ou POMPON, (Maclou) né dans un village de Bourgogne, d'une famille très-obscure, vint très-jeune à Dijon pour y faire ses études, y fut reçu avocat, & plaida avec beaucoup de réputation jusqu'en 1554. qu'il fut reçu conseiller au parlement. Il conserva cette charge jusqu'en 1577. Il se trouva le 27. Janvier 1561. à la conférence tenue en présence du roi, entre les docteurs catholiques & les ministres de la religion prétendue réformée, où il fut traité principalement du culte des images. Popon mourut le 6. Mars 1577. à l'âge de 63 ans. Jacques de Vintemille, conseiller au parlement, son ami depuis plus de 40 ans, composa sa vie, & invita tous les beaux esprits de ce tems, à faire des vers à sa louange. M. de Vintemille fit imprimer ce recueil sous ce titre : *Macuti Pomponii, Senatoris Divionensis, Monumentum à Musis Burgundicis erectum & consecratum;* à Paris, 1580. *in*-8°. On voit par ce recueil que Popon avoit voyagé en France & en Italie ; qu'il touchoit parfaitement du luth, qu'il avoit toujours cultivé les beaux arts & les belles lettres. Le même Jacques de Vintemille lui a adressé plusieurs écrits. Popon étoit aussi en relation avec Théodore de Béze, Philibert Collet & autres. On trouve de lui un sonnet à la tête du Dictionnaire des rimes, par le Fevre. Ses autres ouvrages sont restés manuscrits, tels sont : 1. Plusieurs lettres latines au conseiller Morin. 2. Un recueil de diverses piéces, concernant le démêlé entre Gaspar de Saulx & MM. de Récourt & Popon, conseillers au parlement, commissaires députés du roi pour l'exécution de l'édit de pacification du 6. Decembre 1563. 3. Mémoires de l'assemblée faite en interprétation des articles de la coutume de Bourgogne. 4. Relation de la conference tenue en présence du roi le 27. Janvier 1561. &c. C'est elle dont on a parlé plus haut. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, tome second, *in fol.* pag. 164. & suivantes.

PORCHERES d'ARBAUD, (Honorat) *Supplément tome second : ajoutez qu'on a encore de lui :* Le camp de la Place royale, ou relation de ce qui s'est passé pour la publication du mariage du roi & de madame avec l'infante & le prince d'Espagne, *in*-4°. & *in*-8°. à Paris, 1612. Il y a un M. de Porcheres qui a fait imprimer cent lettres d'amour d'Erandre à Cléandre. * Voyez la *Bibliothéque françoise* de Sorel page 102.

PORÉE, (Charles) né le quatorziéme de Septembre 1675. à Caen même, selon les uns, ou plutôt selon d'autres dans la paroisse de Vendes près de Caen, d'une famille honnête & bien alliée, entra dans la société des Jesuites le huitiéme de Septembre 1692. & après y avoir fait ses deux années de noviciat, & en avoir employé une autre à repasser ses études d'humanités, il fut envoyé à Rennes en 1695. pour y commencer son cours de régence. Il y réussit, il s'y fit une grande réputation, surtout lorsqu'il fut chargé de la rhetorique qu'on lui confia après le cours des autres classes, & l'on put prévoir dès-lors qu'il égaleroit un jour ceux qui avoient couru cette carriere avec le plus d'éclat. Rappellé à Paris pour y faire des études convenables à un homme que l'on destinoit aux saints ordres, on le chargea en même tems de la direction des études d'un nombre de pensionnaires qui faisoient leur rhétorique. On ne pouvoit donner un meilleur maître à ces jeunes gens, & les progrès qu'ils firent justifierent un pareil choix. Quoique cette occupation dût beaucoup le détourner, on assure que le pere Porée approfondit assez la théologie pour y briller : il prêcha même quelques sermons qui furent goutés, & si l'on eût écouté son inclination & ses sollicitations il se fût pour toujours consacré aux missions chez les infidéles. Mais à la fin du carême de 1708. il reçut ordre de venir professer la rhétorique au college de Louis le Grand, & c'est dans ce pénible emploi qu'il a passé les trente-trois dernieres années de sa vie, jusqu'à sa mort arrivée l'onziéme de Janvier 1741. Il aimoit ses disciples, & il avoit l'art de s'en faire aimer. Aussi attentif à leur inspirer l'esprit de piété que l'amour & le goût pour les belles lettres, il les instruisoit souvent des vérités les plus importantes de la religion, & il étoit rare qu'on sortît de ses instructions sans être touché & attendri. Souvent il parloit en particulier aux jeunes gens en qui il remarquoit plus de penchant à la dissipation, & il les rappelloit à leur devoir en les exhortant avec douceur, & en même tems avec un certain ton pathétique qui confondoit au moins ceux qui n'avoient pas la docilité de se rendre. Lui-même étoit un homme de prieres, & si ami de la retraite, qu'il étoit presque aussi solitaire au milieu de Paris que s'il eût vécu dans un desert. Du côté des talens de l'esprit, on ne peut nier qu'il n'ait eu une grande fécondité ; qu'il ne possédât l'art de se mettre à la portée de tous ceux qu'il instruisoit, qu'il n'eût acquis un grand fonds d'érudition par une étude assidue des meilleurs écrivains de l'antiquité Grecque & Romaine. Ses premieres harangues lui acquirent d'abord une grande réputation. Mais on ne doit pas dissimuler que le tour d'éloquence qu'il avoit choisi, & son stile même, surtout dans les premieres années, étoient plus du siécle de Trajan que de celui

d'Auguste. Il est un peu revenu à celui-ci dans la suite, mais il a toujours donné plus à l'esprit, aux expressions ingénieuses, aux pensées vives & saillantes, qu'à la grande maniere de Ciceron. Cela ne regarde que ses discours d'apparat; car dans ceux qu'il faisoit à ses disciples les veilles des grandes solemnités, il étoit plus simple, il ne pensoit qu'à éclairer l'esprit & à toucher le cœur, & il y réussissoit. Quant aux plaidoyers que le pere le Jay avoit établis quelques années avant qu'il eût le pere Porée pour collegue, on est convenu que ce dernier a porté cet exercice à toute la perfection dont il est susceptible, par la finesse des pensées, la délicatesse du stile, la justesse des raisonnemens, & les graces qu'il y répandoit, toujours proportionnées à l'âge & à la qualité des orateurs qu'il faisoit parler. Aussi grand poëte qu'orateur habile, ses pieces de théâtre ont toujours reçu de grands applaudissemens, & toutes le méritoient. Son comique est gracieux, & toujours décent; on y admire sur-tout la fléxibilité de son esprit, & son attention à y amener une morale exacte, & à la portée des plus simples. Sa diction, soit en latin, soit en françois, en vers comme en prose, y est exacte, ingénieuse, & assez ressemblante au stile des anciens. Son tragique est dans le grand: il y a peint toute l'élévation & toute la tendresse de ses sentimens, qui faisoient le caractere de son cœur. Mais sa modestie a privé le public de tant de pieces qui pouvoient lui faire un grand nom dans la postérité, & lui donner une place distinguée parmi les écrivains de ce siécle. De toutes ses harangues prononcées en public, il y en a dix qui après avoir été imprimées séparément, ont été recueillies malgré l'auteur en 1735. à Paris en deux vol. *in*-12. La premiere est celle où l'orateur examine lequel des deux états le monarchique ou le républicain, est plus propre à former des héros: on y a joint la traduction françoise faite par le pere Brumoy, l'un des écrivains les plus délicats, & l'un des plus beaux genies de sa societé. La seconde est l'oraison funebre de Louis dauphin de France, prononcée en 1711. La troisiéme précedée d'une épître dédicatoire à M. le cardinal de Rohan, fut prononcée en 1712. sur les victoires que la France remporta alors. La quatriéme est l'oraison funebre de Louis XIV. prononcée en 1715. avec une traduction françoise qui est de M. Manoury, depuis avocat au parlement de Paris. Le but de la cinquiéme prononcée en 1717. à l'occasion de l'avenement de Louis XV. au trône, est de prouver que l'on peut juger par les qualités qu'un prince montre dans son enfance, de ce qu'on doit en esperer pour l'avenir. Elle est dédiée à Louis XV. par une épître particuliere. La sixiéme est une action de graces au même souverain lorsqu'il prit les rênes du gouvernement: elle est de 1723. La septiéme qui est de 1725. est une apologie des François accusés de legereté. La huitiéme est sur la naissance de M. le dauphin: elle fut prononcée en 1729. La neuviéme est sur les critiques: elle est de 1731. La derniere est sur les spectacles: on y a joint la traduction françoise faite par le pere Brumoy. Cette harangue a été prononcée en 1733. L'oraison funébre de Louis XIV. qui est dans ce recueil, engagea le pere Porée dans une contestation où on ne peut pas dire qu'il entra malgré lui. Il commença l'attaque en écrivant une lettre françoise à M. Grenan, alors professeur de rhétorique dans l'université de Paris, où il reprenoit quelques endroits de l'oraison funébre du même prince que ce professeur avoit prononcée en Sorbonne le 11. Décembre 1715. M. Grenan fit à cette lettre une réponse d'une trentaine de pages *in* 12. où il fit entrer d'autres questions que celles qui regardent l'éloquence, & qui touchoient plus particulierement le pere Porée & sa societé. La querelle engagée produisit plusieurs autres lettres & réponses de quelques partisans, soit de l'université, soit des Jesuites. On peut en voir le détail abregé dans la seconde édition de la *Bibliothéque Françoise*, ou *Histoire de la litterature Françoise*, &c. à la fin du tome premier. Depuis le recueil des dix harangues du P. Porée, on a encore imprimé deux discours: 1. *De libris qui vulgò dicuntur Romanenses. Oratio*, à Paris, 1736. *in*-4°. 2. *De credulitate in doctrinis. Oratio*, à Paris, 1739. *in*-4°. Quant aux poësies du pere Porée, on connoît la piéce intitulée: *Cremona liberata*, sur la journée de Cremone que M. de la Baune, alors écolier de rhétorique, & qui est mort en 1740. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, fit sous la direction du pere Porée, dans le tems que celui-ci étudioit la théologie: les *Stances sur l'ode que le pere Commire a faite durant sa maladie*, imprimées dans le tome 2. des poësies du pere Commire: quelques endroits choisis de sa *Tragédie d'Agapit, martyr*, dont M. le Fort de la Moriniere a enrichi le troisiéme volume de son nouveau choix de poësies morales. *Clero Gallicano hæresum debellatori, ode*, 1705. *in*-4°. *Epicedia Ludovico Franciæ Delphino Ludovici Magni nepoti, Mariæ-Adelaïdi conjugi, Ludovico Delphino filio*, Paris, 1712. *in*-8°. *Metamorphoses scriptæ & recitatæ à selectis rhetoribus in regio Ludovici Magni collegio Soc. J.* à Paris, 1714. *in*-12. *In regales Ludovici XV. nuptias carmina scripta & recitata à selectis rhetoribus*, Paris, 1726. *in*-4°. Le pere Porée a dirigé & corrigé au moins les piéces de ces trois derniers recueils. Le pere Griffet, Jesuite, vient de publier en 1745. les tragédies latines du pere Porée, au nombre de six, dont les deux dernieres sont en trois actes avec des intermédes françois. L'éditeur a mis à la tête de ce recueil, une vie abregée de l'auteur, écrite avec beaucoup d'élegance & de délicatesse. Il y a joint plusieurs piéces en vers latins, composées par plusieurs Jesuites, à l'occasion de la mort de leur illustre confrere. Voici ce que l'on dit dans une de ces piéces, des tragédies que l'on vient de rendre publiques:

> *Vives Brute, patrem exuens superbe,*
> *Vives Sennacherib Deo rebellis;*
> *Et Myrses quoque: Vivet imperator*
> *Phocæ barbarie & dolis peremptus:*
> *Quæ vos Christiadum decus perenne*
> *Fratres egregii, tacebit ætas?*
> *Spectatorum Agapitus usque & usque*
> *Dabit pectoribus pios dolores;*
> *Spectatorum Agapitus usque & usque*
> *Dabit pectoribus pios amores.*

Le pere Griffet promet de donner ensuite les piéces comiques du pere Porée; une nouvelle édition de ses discours latins, plus ample que celle qui a déja paru; ses catéchismes latins, espéce d'exhortations que les professeurs de rhétorique font à leurs éléves la veille des grandes fêtes; differens morceaux de prose & de poësie que le pere Porée composoit pendant le cours de chaque année; enfin les plaidoyers françois dont ce célébre rhéteur donnoit le sujet à ses éléves, & qui, retouchés de sa main, faisoient la matiere des exercices publics qui portent ce nom. * *Voyez* l'eloge du pere Porée dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Mars 1741. la préface latine du pere Griffet, citée dans cet article; lettre du pere Bougeant au sujet du pere Porée, adressée à M. de Belsunce de Castelmoron, évêque de Marseille, imprimée dans le tome 9. des *Amusemens du cœur & de l'esprit. Supplément du Parnasse François*, par M. Titon du Tillet, 1745. *in-fol.*

PORTA, (Joseph) peintre fameux, surnommé SALVIATI, parce qu'il etoit disciple de François Salviati, peintre Florentin, *duquel on parle dans le Dictionnaire historique*, naquit en 1535. à *Castello nuovo della Grafignana*. Etant entré à Rome dans l'école du Salviati, il y fit de grands progrès; & il avoit déja de la réputation, lorsque Salviati le ramena à Venise, où il le laissa pour aller à Florence. Porta se fit des amis à Venise, & il y fut fort employé. Le patriarche Grimani lui fit représenter dans son palais l'histoire de Psyché, & Salviati travailla aussi pour quelques églises. Il se maria à Venise, d'où il fit diverses courses pour satisfaire à ceux qui le demandoient. Le pape Pie IV. le manda, entr'autres, pour peindre dans la sale royale, l'empereur Frederic baisant les pieds du pape Alexandre III. devant l'église de saint Marc en

présence du doge Ziano & de plusieurs sénateurs & cardinaux. A son retour à Venise, le sénat l'employa pour divers ouvrages considérables, dont l'énumération ne nous appartient pas. Porta s'étoit aussi appliqué aux sciences; & l'on assure qu'il étoit très-versé dans les mathématiques, & dans la chymie; qu'il assistoit aux conférences des sçavans, & que ceux-ci faisoient cas de ses lumieres. On ajoute qu'il avoit fait plusieurs traités concernant les mathématiques; mais qu'il les brula dans une maladie qu'il crut devoir terminer ses jours. Il mourut à Venise en 1585. âgé de cinquante ans. L'énumération de ses principaux ouvrages de peinture se trouve dans l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, donnée à Paris en 1745. *in*-4°. par M. Dezallier d'Argenville, de la Societé royale des Sciences de Montpellier, tom. 1. pag. 187. & suiv.

PORTE, (Maurice de la) Parisien, s'est distingué dans le XVI. siécle par son amour pour la litterature, & par les connoissances qu'il avoit acquises dans celle-ci, qui le lierent avec plusieurs des sçavans les plus célébres de son tems. Il dit lui-même dans l'avertissement qui est au-devant de ses *Epithétes françoises*, qu'il avoit été consacré aux lettres dès sa premiere jeunesse, & qu'il les avoit d'abord cultivées avec soin; mais que cependant, tant pour complaire à sa famille que pour s'assurer un moyen honnête de vivre, il avoit souvent interrompu ses études, & qu'il les avoit long-tems discontinuées; ce qui l'avoit beaucoup arrêté dans les progrès qu'il auroit pu faire. Il avoit été disciple de Leger Du-Chêne, qui a été professeur royal en éloquence à Paris. Il étoit admirateur de Ronsard, comme presque tous ceux qui avoient alors de l'amour pour notre poësie; ce qui marque le mauvais goût de ce tems là. Il étoit étroitement lié avec François Pierron, grand vicaire de l'abbé de Molesmes, & ils discouroient souvent ensemble sur la philosophie d'Aristote pour laquelle Pierron étoit passionné, de même que pour Platon. De la Porte appelle ce grand vicaire son maître & son ami singulier, & il en parle toujours comme d'un homme de qui il avoit reçu des bienfaits signalés. Ils lisoient aussi ensemble nos meilleurs auteurs françois; c'est-à-dire, ceux qui avoient eu jusqu'à lui quelque réputation; & cette lecture faisoit ses délices, sur-tout lorsqu'il étoit à la maison seigneuriale de saint Beroing dont Pierron étoit possesseur. Maurice de la Porte mourut le 23. d'Avril 1571. dans la quarantiéme année de son âge. On trouve son épitaphe en vers françois au-devant de ses *Epithétes*, mais d'un stile si bizarre & si grotesque, qu'elle ne mérite pas d'être rapportée. Le livre où elle se trouve est intitulé: *Les Epithétes de M. de la Porte, Parisien; livre non seulement utile à ceux qui font profession de la poësie, mais fort propre aussi pour illustrer toute autre composition françoise, avec briefves annotations sur les noms & dictions difficiles*, à Paris, chez Gabriel Buon, 1580. *in*-18. & dédié à François Pierron dont on vient de parler. Je ne sçais pourquoi ce livre ne parut qu'en 1580. le privilege accordé à Buon pour l'imprimer étant du 13. de Juillet 1571. François d'Amboise a fait ces deux vers sur cet ouvrage:

Magnâ parte sui cupiens remanere superstes
PORTANUS, *librum hunc scripsit, & interiit.*

Ainsi le privilege même accordé pour l'impression de ce livre ne fut donné qu'après la mort de l'auteur: on ne dit pas qui en fut l'éditeur. Du-Verdier qui parle de cet ouvrage dans sa bibliothéque, le donne sans raison à *Ambroise* de la Porte, frere aîné de Maurice, qui étoit mort dès 1555. dans un âge fort peu avancé, comme Maurice le dit dans ses épithétes au mot de *la Porte*. Cet Ambroise de la Porte étoit grand ami de Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, qui lui confia peu de tems avant que de mourir deux dialogues françois qu'il avoit composés; mais Ambroise étant mort la même année que Tahureau, Maurice de la Porte publia ces deux dialogues chez Gabriel Buon, à Paris en 1566. *in*-8°. & composa l'épître dédicatoire. Le but de la Porte dans ses épithétes est de faciliter l'intelligence des poëtes; mais ce livre n'a pu être utile qu'à des écoliers, & ne peut servir tout au plus aujourd'hui qu'à faire connoître que l'auteur avoit beaucoup lu de nos anciens auteurs françois, & que son livre est un fruit de ces lectures; mais il méritoit peu d'être donné au public, quoique le sieur de la Porte se congratulât de l'avoir composé, comme on le voit par ces vers par lesquels il le termine, & qui donneront aussi une idée de sa poësie:

Comme une femme après l'enfantement
De son travail n'a plus de souvenance:
Le mal aussi de mon entendement
A pour cet œuvre enduré longuement,
L'ayant produit est mis en oubliance.

AMBROISE de la Porte, frere de Maurice, est auteur du *livret de Folastries à Janot Parisien: plus, quelques épigrammes grecs, & des dithyrambes chantés au bouc de Etienne Jodelle, poëte tragique*, à Paris, 1553. *in*-8°. sans nom d'auteur. * *Epithétes* de Maurice de la Porte en plusieurs endroits: épître dédicatoire du même mise au-devant des *Dialogues de Tahureau*: Du-Verdier dans sa Bibliothéque, au mot Ambroise de la Porte.

PORTHAISE, (Jean) que l'on trouve aussi écrit PORTAISE, PORTESE, PORTHAIS, PORTHÆIS, & enfin PROTHAIS, PORTHÆSIUS, PROTHÆSIS, & PROTASUS, étoit du Maine, né sur la paroisse de saint Denys des Gastines à trois lieues de Laval. Il entra de bonne heure dans l'ordre de saint François, & s'y appliqua tellement à l'étude, qu'il devint habile dans les langues hébraïque, grecque & latine, & dans la théologie. Il avoit beaucoup de zéle pour la pureté de la foi, & pour le salut des ames; mais ce zéle mal entendu, le jetta dans le parti de la ligue, & le fit agir au-delà des bornes de la modération & de l'équité. Il prêchoit avec beaucoup de feu & d'onction, & on le suivoit avec empressement dans les villes où il annonçoit la parole de Dieu. Après avoir prêché dans plusieurs, tant en France que dans les Pays-Bas, il alla à Anvers, où, l'an 1567. il entra publiquement en dispute avec les Calvinistes qu'il poussa, dit-on, vigoureusement. Il demeura du tems dans cette ville, après quoi il revint en France. Etant à Paris en 1582. son général le nomma commissaire pour juger de l'élection du gardien du grand couvent: c'étoit frere Jean Duret, provincial de Lorraine, qui avoit eu la pluralité des voix; Henri III. l'aimoit, & quoique Duret ne fût pas agréable à la cour de Rome, le roi n'agréa pas Porthaise pour commissaire. Cette affaire obligea le général à venir à Paris. Le parlement manda Porthaise pour lui enjoindre de se comporter avec modération: mais il refusa deux fois de se rendre à la sommation; ce qui obligea la cour à lui donner ordre de s'éloigner de Paris; il fut néanmoins nommé lui-même provincial en 1583. M. de Thou qui, sur l'an 1589. l'accuse de trop de hardiesse, reconnoît cependant qu'il étoit illustre par sa doctrine. On ignore l'année de sa mort. Il parvint à un âge très-avancé, & vivoit encore au commencement de l'an 1603. puisque nous avons une lettre d'Isaac Casaubon qui lui est adressée le 30. Janvier 1603. où il répond aux questions de Porthaise sur l'origine de la Massore. Cette lettre de Casaubon est la trois cens quatre-vingt-dixiéme dans l'édition *in*-4°. Le sçavant Calviniste lui répond avec beaucoup de respect *à cause de son grand âge & de son érudition*. Les ouvrages de Porthaise sont 1. *Les Catholiques, démonstrations sur certains discours de la doctrine Ecclésiastique, en suivant simplement la divine parole & Sainte-Ecriture canonique, avec l'universel consentement de l'Eglise Chrétienne, par* F. J. Protæsius C. (c'est-à-dire Cordelier) aux Sables d'Olonne, à Paris, chez Guillaume Jullian, 1567. *in*-8°. Il faut remarquer que l'auteur, par un goût bizarre, a toujours latinisé son nom dans ses ouvrages écrits en françois. L'occasion de ce livre fut une conférence tenue à la Fontaine, dans la paroisse d'Estriche, au diocèse d'Angers, pour ramener à l'Eglise quel-

ques hérétiques, selon le désir d'Hector de Chivray, seigneur de ce lieu, & du sieur d'Ygné son fils. L'ouvrage est dédié à dame Renée le Roux, femme de François de Scepeaux, maréchal de Vieuville, morte l'an 1571. qui avoit secouru l'auteur dans ses premieres études, comme il le fait entendre dans son épître dédicatoire. Comme le ministre Jean Trioche, ministre de Châteauneuf en Anjou, ne se trouva pas à la conférence indiquée, s'étant contenté d'y envoyer d'autres personnes, Porthaise fit sur cela un petit écrit intitulé : 2. *Les articles faits à la Fontaine en Anjou, auxquels devoit répondre M. Jean Trioche, ministre de Châteauneuf.* 3. *Chrétienne déclaration de l'Eglise & de l'Eucharistie*, en forme de réponse au livre nommé *la chute & ruine de l'Eglise Romaine*, par F. J. Prothæsius C. postulé l'an 1566. prédicateur en l'insigne église de saint Martin de Tours, à Anvers 1567. de l'imprimerie de Christophe Plantin. L'auteur étoit alors à Anvers, & il dédia ce livre aux marchands & bourgeois de cette ville. 4. *De verbis Domini* hoc facite in meam commemorationem, *pro concilio Tridentino adversùs Illyrici tenebras*, à Anvers, 1567. *in*-8°. & 1586. 5. *De la vanité & vérité de la vraie & fausse astrologie, contre les abuseurs de notre siécle*, à Poitiers, 1578. 6. *Interdits des Catholiques, vrais & légitimes enfans de l'Eglise de J. C.* où sont déduits certains points contre les modernes Hérétiques, à Bourdeaux. 7. *Défense à la réponse faite aux interdits de Bernard de Pardieu par les ministres de la Religion Prétendue Réformée*, par Jean Porthæsius, à Poitiers, 1580. *in*-8°. 8. *Sermons de Jean Porthaise théologal* (c'est-à-dire, sans doute, prédicateur) *de Poitiers, sur la simulée conversion du roi de Navarre :* ces sermons imprimés à Paris, 1594. *in*-8°. ne respirent que l'esprit de la ligue ; mais l'auteur ne tarda pas à abandonner le parti. 9. *De l'imitation de l'Eucharistie*, à Poitiers, 1602. *in*-8°. 10. *Parasceve général de l'exact examen de l'institution de l'Eucharistie, contre la particuliere interprétation des Religionnaires de notre tems*, par R. P. F. J. Porthaise, théologal de l'église de Poitiers, dédié au Très-Chrétien roi Henri IV. à Poitiers, 1602. *in*-8°. 11. *Traité de l'image & de l'idole*, à Poitiers, 1608. * *Singularités historiques & litteraires*, par dom Liron, Benedictin, tom. 3. & les autres autorités rapportées dans cet article.

PORTUGAL. *Supplément tom. 2.*

ROIS DE PORTUGAL DE LA MAISON DE BRAGANCE.

XIX. JEAN V. du nom, actuellement régnant, &c. *Ajoutez que* don *Charles*, infant de Portugal, son second fils, & de la reine dona *Marie-Anne* d'Autriche, est mort à Lisbonne le 30. Mars 1736. âgé de dix-neuf ans, dix mois & vingt-sept jours, étant né le 2. Mai 1716...... Dona *Françoise-Xavier*, infante de Portugal, sœur du même roi, & fille de don *Pierre II.* du nom, roi de Portugal, est morte le 15. Juillet 1736..... Don *François*, infant de Portual, l'aîné des trois freres du roi régnant, est mort à Lisbonne le 21. Juillet 1742. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge.

PORTUS, (Emile) fils de *François* Portus, *duquel on a parlé dans le Dictionnaire historique*, s'attacha comme son pere, à l'étude de la langue grecque, & à l'explication des anciens auteurs qui ont écrit en cette langue. Il enseigna aussi le grec à Lausane, &, dit-on, dans l'université d'Heidelberg. Entr'autres fruits de ses travaux, on a ceux qui suivent : 1. *Euripidis tragædiæ* XIX. *græcè & latinè, interprete Guill. Cantero, cum scholiis antiquis græcis, & Joannis Brodæi, Gasparis Stiblini, Æmilii Porti, ac ejusdem Canteri annotationibus. Typis Pauli Stephani*, 1602. *in*-4°. 2. *Aristophanis comædiæ* XI. *græcè & latinè, cum scholiis antiquis Græcis, & notis perpetuis Odoardi Biseti, nec non diversorum notis selectis, edente & illustrante Æmilio Porto*, à Genève, 1607. *in-fol.* cette édition d'Aristophane avoit déja été revue par François Portus. M. Menage, dans son Anti-Baillet, édition *in*-4°. pag. 241. dit que cette édition est la meilleure de toutes celles qui avoient précédé. Outre les scholies grecques anciennes sur les neuf premieres comédies, elle a les scholies grecques d'Odoard Biset, sieur de Charlai, sur les onze comédies d'Aristophane ; & celles de Gilles Bourdin sur la comédie des sacrifiantes à Cérès. Ces scholies de Gilles Bourdin, qui a été avocat & procureur général du parlement de Paris, avoient déja été imprimées à Paris en 1545. *in*-8°. & dédiées à François I. Odoard Biset étoit un homme sçavant de la ville de Troyes. Outre ces scholies grecques anciennes & modernes, cette édition contient le commentaire de Girard sur le Plutus, & ceux de Florent Chrestien sur les guêpes, sur la paix & sur Lysistrate, avec la version en vers de ces trois comédies. Dans la même édition, on trouve une lettre latine d'Æmilius Portus à Odoard Biset, une préface grecque aux lecteurs, & une autre latine du même Portus. 3. *Procli Diadochi commentariorum in Platonis theologiam, libri* VI. *græcè & latinè interprete Æmilio Porto ; accessit Marinus Neapolitanus de vitâ Procli, græcè & latinè*, à Hambourg, 1618. *in-fol.* 4. *Onosandri Strategicus, sive de imperatoris institutione, nec non Urbicii inventum quo pedites Romani Barbarorum equites debellare possint, græcè & latinè, ex interpretatione Nicol. Rigaltii, & cum ejusdem notis, & novis Jani Gruteri & Æmilii Porti commentariis*, à Genève, 1600. *in*-4°. 5. *Suidæ lexicon, græcè & latinè, ex versione Æmilii Porti*, &c. *in-fol.* deux volumes. Le sçavant Ludophe Kuster ayant entrepris une nouvelle édition de Suidas, publia en 1701. à Cambridge, sous le nom de *Neocorus* (qui signifie la même chose que Kuster en allemand), une dissertation latine sur l'édition qu'il préparoit, & dans laquelle dissertation il examine l'édition de Portus, & y fait remarquer beaucoup de fautes. Il s'est servi cependant de sa version, mais qu'il a corrigée par-tout où il l'a trouvée en défaut, dans l'édition du même *lexicon* qu'il donna avec des notes à Cambridge en 1705. *in-fol.* trois volumes. 6. *Aristotelis artis rhetoricæ libri 3. gr. & lat. ex versione Æmilii Porti, cum Francisci Porti commentariis perpetuis*, à Spire, 1598. *in*-8°. 7. *Pindari, & cæterorum octo lyricorum carmina, græcè, cum interpretatione latinâ*, 1598. 8. Des notes sur Xenophon, dans l'édition de cet auteur, de la traduction de Leunelavius, avec le texte grec, à Paris, 1625. *in-fol.* 9. Une version latine des antiquités Romaines, écrites en grec par Denys d'Halicarnasse. Portus travailloit à cette traduction dans le même tems que Frederic Sylburge étoit occupé à son édition du même ouvrage. Il paroît même par l'avertissement de Portus au lecteur, à la tête de ses notes, que cette version étoit presque achevée lorsqu'il apprit que les Wechels pensoient à donner une édition grecque & latine. La traduction de Portus a été imprimée *in*-12. chez Antoine de Harsy, en 1590. ensuite à Lyon en 1592. avec ses notes, celles de Henri Etienne & de Casaubon, les extraits des ambassades accompagnés des versions latines du même Portus, d'Henri Etienne, & de Sylburge, puis à Genève en 1603. *in*-16. *Voyez* la préface de la traduction françoise de Denys d'Halicarnasse, par M. l'abbé Bellenger. 10. *Dictionarium Doricum græco-latinum*, 1603. *in*-8°. 11. *Dictionarium Ionicum, gr. lat.* in 8°. 12. *Lexicon Pindaricum*, &c. Voyez la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius en divers endroits.

PORZIA, (Léandre) cardinal, *dont on a donné un article dans le Supplément de 1735. il faut ajouter qu'*il est mort à Rome dans le conclave, le 9. Juin 1740. âgé de 67. ans, cinq mois & huit jours, étant né le 22. Décembre 1673. au lieu de Porzia, fief de sa famille dans le Frioul.

POSCULUS, (Ubertinus) poëte Latin, de Bresce en Italie, dans le XV. siécle, étoit d'une famille honnête. Il demeuroit à Constantinople, où l'étude faisoit ses délices, lorsque cette ville fut prise par les Turcs en 1453. Il paroît qu'il fut fait prisonnier, & que ce ne fut qu'après avoir passé par diverses épreuves qu'ils revint en Italie, où il continua de cultiver ses talens pour la poësie latine. Quoique l'on assure qu'il ait beaucoup écrit en ce genre, on ne connoît aucune de ses piéces imprimées. Il avoit composé un poëme sur la prise de Constantinople, divisé en quatre chants ou livres. Il examine dans le premier les causes de la prise de cette ville. Dans le se-

cond, il parle de la mort de Jean, empereur de Constantinople, de celle du pape Eugene IV. & de celle d'Amurath II. empereur des Turcs, & des successeurs de ces souverains; sçavoir, de Constantin Paléologue, de Nicolas V. & de Mahomet II. Il est occupé dans le troisiéme à parler des préparatifs de la guerre, qui le conduisent à parler dans le quatriéme de la prise de Constantinople & des désordres qui en furent la suite. Le poëte finit ce poëme par ces quatre vers, où il nous parle ainsi de lui-même:

Brixia me civem UBERTINUM POSCULA *honesta*
Gens tulit, hæc ausus talia qui cecini.
Me Constantini studiis urbs dulcis habebat,
Cum cecidit bello, Teucrum ego præda fui.

Daniel Cereti, dans son panégyrique de la ville de Bresce, où il nomme les sçavans qui ont illustré ce pays, parle ainsi de Posculus:

Aut te PUSCULEÆ *decus indelebile gentis,*
Cui palmas duplices utraque lingua dedit.

* Extrait du *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 286. 287.

POSSEVIN, (Antoine) Jésuite, &c. *Dictionnaire historique, édition de* 1732. *ajoutez qu*'il étoit né à Mantoue en 1534. Il fut nonce apostolique en Pologne; il le fut deux fois en Moscovie, & deux fois en Suéde, où il eut la consolation de convertir à la foi le roi Jean III. Il a eu aussi l'avantage d'être à Padoue le directeur de la conscience & des études de saint François de Sales. Sa *Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, a été imprimée *in-folio* à Rome, 1592. à Venise, 1603. à Cologne, 1607. Son *Apparatus sacer*, a eu aussi plusieurs éditions: celle de Cologne, 1608. 2. vol. *in-folio*, porte en titre: *Apparatus sacer ad scriptores veteris & novi Testamenti, eorum interpretes; Synodos; & Patres Latinos ac Græcos, horum versiones; Theologos scholasticos, quique contra hæreticos egerunt, Chronographos & Historiographos ecclesiasticos; eos qui casus conscientiæ explicârunt; alios qui canonicum jus sunt interpretati; poëtas sacros; libros pios quocunque idiomate conscriptos; postremâ hac editione, quæ nunc primùm in Germaniâ prodiit, ab ipso autore recognitus*, &c. Du même, *Apparatus ad omnium gentium historiam*, à Venise, 1597. & 1692. *in*-8°. & reimprimé dans sa *Bibliotheca selecta. Tractatio de poësi & picturâ*; à Lyon, 1594. *in*-12. *Moscovia*, à Cologne, 1595. *in-folio.* Cette édition est plus ample que celle d'Anvers, 1587. & celle de Vilna, 1586. Le titre est: *Antonii Possevini, societatis Jesu, Moscovia, & alia opera de statu hujus seculi adversùs Catholicæ Ecclesiæ hostes*, &c. Voyez ce que le pere Jean Dorigni, Jésuite, dit de ce recueil dans la préface de la vie du pere Possevin, imprimée à Paris en 1712. & dans le corps de cet ouvrage qui est curieux & bien fait. Du même Possevin, *Antonii Possevini è societate Jesu, Judicium de Nuæ militis Galli*, (la Noue) *Joannis Bodini, Philippi Mornæi, Nicolaï Machiavelli & Anti-Machiavelli, quibusdam scriptis; ejusdem de confessione Augustanâ, ac num admittendi sint hæretici ad colloquium publicum de fide; de Desiderio Erasmo, & sectâ Picardicâ Judicium. Accedit Defensio veritatis adversùs assertiones Catholicæ fidei repugnantes ejusdem Nuæ libris aspersas, autore Petro Coreto, Tornaci canonico*, à Lyon, 1593. *in*-8°.

POSSEVIN, (Antoine) médecin, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il a composé l'histoire des guerres de Montferrat, & celle de Mantoue. Il faut dire: *Gonzagarum Mantuæ & Montisferrati ducum Historia*, à Mantoue, *in-fol.* 1628. *Belli Montferratensis Historia ab anno* 1612. *ad annum* 1618. à Genève, 1637. *in-folio.*

POTIER. Famille.

BRANCHE DES DUCS DE TRESMES & de GESVRES.

XVII. LEON Potier, &c. *Ajoutez que* son fils, *Leon* Potier de Gesvres, cardinal, &c. est mort à Paris le 12. de Novembre 1744. dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. Outre les abbayes d'Aurillac & de Bernai, qu'on lui donne *dans le Dictionnaire historique*, il avoit celles de saint Landelin de Crespin, diocèse de Cambrai, ordre de saint Benoît, de saint Remy de Reims, ordre de saint Benoît, & celle de saint Amand, du même ordre, au diocèse de Tournai. Il avoit eu la premiere en 1725. la seconde en 1729. la troisiéme dès 1720. Des deux nommées *dans le Dictionnaire*, il avoit eu celle de Bernai dès 1666. & celle d'Aurillac en 1679. M. le cardinal de Gesvres a laissé sa bibliothéque à l'abbaye de S. Germain des Prés, à condition qu'elle seroit rendue publique; mais le legs n'étoit point encore accepté au mois de Février 1745...... *François-Bernard* Potier de Gesvres, duc de Tresmes, pair de France, gouverneur de la ville, prévôté & vicomté de Paris, &c. *mentionné dans le Dictionnaire historique*, est mort en son château de saint Ouen, près de Paris le 12. Avril 1739. dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. * Voyez, outre *le Dictionnaire historique*, le *Mercure* d'Avril 1739. pag. 822. & suiv...... *Marie-Jeanne-Felice-Rosalie* Potier de Gesvres, marquise de Blérancourt, châtelaine de Coucy, &c. fille de *Leon* Potier de Gesvres, duc de Tresmes, pair de France, &c. est morte à Paris le 10. Septembre 1740. âgée de quatre-vingt-trois ans & vingt-un jours: elle n'avoit point été mariée...... *Jules-Auguste* Potier de Gesvres, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, lieutenant de roi au pays de Caux, & au bailliage de Rouen, & gouverneur du Pont-Audemer, frere de M. le duc de Tresmes, &c. est mort à Paris dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge le 15. Avril 1741.

POUGET, (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, &c. *Supplém. tom.* 2. *ajoutez que* les Instructions sur les devoirs des chevaliers de Malte, &c. qui sont mentionnées dans cet article, ont paru en 1712. à Paris, chez Simart, *in*-12. sous ce titre: *Instructions sur les devoirs & sur les obligations des chevaliers de Malte, ouvrage composé sur les mémoires d'un chevalier dudit ordre.* Les premiers chapitres de ce livre sont employés à traiter de l'origine & du progrès de l'ordre de Malte: dans les autres, l'on expose les obligations & les devoirs de ceux qui s'y engagent; & dans les derniers, l'on traite en particulier des devoirs des confesseurs. On assure que le pere Pouget a travaillé au Breviaire de Narbonne. Dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'Août 1726. pag. 1552. on dit que M. Pouget étoit, au milieu du mois de Décembre 1692. âgé seulement de vingt-six ans, docteur depuis six mois, & vicaire de la paroisse de saint Roch depuis six semaines. Selon ce calcul, il doit être né en 1666. avoir reçu le bonnet de docteur au mois de Juin 1692. à l'âge de vingt-cinq ans & demi; fait vicaire de saint Roch à la Toussaint de la même année, & être mort dans la cinquante-septiéme année de son âge en 1723. Il n'étoit entré dans l'Oratoire que sur la fin de 1696. ou au commencement de 1697. Sa lettre sur la conversion de M. de la Fontaine, adressée à M. l'abbé d'Olivet, a été réimprimée en 1744. au-devant du tome premier de la nouvelle édition des œuvres diverses de M. de la Fontaine, à Paris, Nyon, 4. volumes.

POUGET, (dom Antoine) Bénédictin, &c. *Supplément de* 1735. *tom.* 2. au lieu de dom Guérin, *il faut lire*, dom Guarin.

POULAIN de la BARRE, (François) né au mois de Juillet 1647. à Paris, d'une famille honnete qui faisoit profession de la religion Catholique, fit ses études avec succès, & embrassa l'état ecclésiastique. La philosophie de l'école étoit encore alors celle d'Aristote, & ce fut celle qu'il étudia. Il prit le degré de maitre-ès-arts, & passa ensuite à l'etude de la theologie dans les écoles de Sorbonne. Il soutint ses thèses & ses examens pour le baccalaureat, & son dessein étoit de faire sa licence & de prendre le grade de docteur. Mais dans cet intervalle ayant pris du goût pour la philosophie de Descartes, il se livra à l'étude de cette philosophie, dont il devint un des plus zélés partisans. Voici ce qu'il dit lui-même dans son *Traité de l'éducation des Dames*, cinquième entretien: « Après m'être élevé, autant que mon âge me le

» permettoit, aux degrés scientifiques dont on honore » dans le pays Latin ceux qui ont étudié les opinions que » l'on y enseigne, je me mis un jour à faire réfléxion sur » ce que j'y avois appris. Je fus assez étonné de trouver » que j'avois perdu ma peine, & que je n'étois habile » qu'en parchemin & dans mes lettres de capacité...... » Je remarquois que tout ce que je sçavois n'étoit d'aucun » usage dans le monde, que pour faire fortune par une » certaine voie où je ne voulois pas entrer. Je voyois que » les honnêtes gens ne pouvoient souffrir notre maniere » de raisonner; que même je ne la pouvois guères em» ployer qu'en latin; que l'on me démontoit entierement, » lorsque l'on m'obligeoit de m'expliquer intelligiblement, » & de ne me point servir de certains mots & de certaines » phrases que je pretendois être consacrées........ enfin » qu'après avoir etudié depuis neuf ans jusqu'à vingt, avec » beaucoup d'application & de succès pour un écolier, je » n'étois guères plus avancé que si je n'eusse jamais rien » fait, & qu'il me falloit recommencer tout de nouveau, » selon l'avis de quelques personnes avec qui je m'entre» tenois. » Il rapporte comment il connut & étudia les ouvrages de Descartes, & les progrès qu'il fit dans cette étude. Elle le dégouta pareillement de la théologie scholastique, lui fit quitter les bancs de Sorbonne sur le point d'entrer en licence, & il se borna, à ce qu'il paroît, à lire l'Ecriture-Sainte, sur-tout le nouveau Testament, & les livres de Descartes. Il prit cependant les ordres sacrés, le sacerdoce même, & se chargea en 1680. de la cure de la Flamangrie, au diocèse de Laon, sur les frontieres de la Picardie. Il obtint cette cure par ses grades, & l'on assure qu'il s'y comporta avec une grande sagesse de conduite. Mais à force de ramener tout à sa raison, & négligeant l'étude de la tradition, il s'écarta de la doctrine de l'Eglise, fit naufrage dans la foi, & se retira d'abord à Paris en 1688. & la même année à Genève, où il se maria en 1690. avec une demoiselle de Genève, issue d'une ancienne famille du Chablais, établie à Genève dès le tems de la réformation. Son bien ne suffisant pas, sans doute, pour le faire subsister commodément avec sa femme, il se mit à enseigner la langue françoise qu'il possédoit bien; & ce fut-là sa principale occupation jusqu'en 1708. que le sénat académique l'engagea à prendre une des premieres classes du college qu'il etoit en état de remplir par ses talens. En 1716. les seigneurs du petit conseil lui firent présent, de leur propre mouvement, de la bourgeoisie, laquelle s'achete ordinairement. Il mourut à Genève au mois de Mai 1723. Nous avons lu de lui quatre ouvrages qu'il composa étant en France, & avant son changement de religion. Le premier a pour titre : *Rapports de la langue Latine à la langue Françoise, par le sieur* POULAIN; à Paris, 1672. *in*-12. Le second, *de l'égalité des deux sexes, ouvrage physique & moral, où l'on voit l'importance de se défaire de ses préjugés*, à Paris, 1673. *in*-12. Le troisiéme, *de l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, avec une dissertation qui sert de réponse aux objections tirées de l'Ecriture-Sainte, contre le sentiment de l'égalité, à Paris, 1675. *in*-12. Enfin le quatriéme a pour titre : *De l'éducation des Dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences & dans les mœurs : Entretiens*, à Paris, 1679. *in*-12. Il y a cinq entretiens, dédiés à son altesse royale Mademoiselle. L'auteur promettoit dans sa préface de donner une seconde partie de cet ouvrage, où il devoit *descendre dans le détail de l'éducation des enfans*; mais on ne croit pas que cette seconde partie ait paru, si même elle a été faite. Dans les cinq entretiens que nous avons, M. Poulain montre, dans le premier, l'utilité des sciences; dans le second, la disposition où il faut être pour bien enseigner, & pour être bien enseigné, & il parle beaucoup contre les préjugés; dans le troisiéme, il continue la matiere des préventions, qu'il attaque de toutes ses forces, & parle de la recherche de la vérité; dans le quatriéme, il a pour but principal de faire voir, que toutes les sciences sont comprises dans la connoissance de nous-mêmes : enfin dans le cinquiéme, il fait l'éloge de la philosophie de Descartes, & parle des livres où il faut l'étudier. Son changement de religion lui a fait enfanter en 1720. un ouvrage d'un autre genre, intitulé : *La Doctrine des Protestans sur la liberté & le droit de lire l'Ecriture-Sainte, sur le service Divin en langue entendue, sur l'invocation des saints, sur le sacrement de l'Eucharistie; justifiée par le Missel Romain, & par des réfléxions sur chaque point, avec un Commentaire philosophique sur ces paroles de J. C. Ceci est mon Corps : Ceci est mon Sang*, à Genève. M. le Clerc parle de cet ouvrage dans le tome XV. de sa *Bibliothéque ancienne & moderne*. M. Poulain a laissé d'autres ouvrages qui ne sont point encore imprimés. De son mariage il a eu deux enfans, un fils & une fille; le fils, nommé JEAN-JACQUES, né en Septembre 1696. reçu au ministere au mois de Septembre 1720. a commencé à se distinguer, en 1714. 1°. par des thèses qu'il soutint sous le titre de *Pensées philosophiques*, qu'il a mises depuis & publiées en françois; 2°. en 1717. par d'autres thèses sous le titre de *Pensées théologiques*; les unes & les autres imprimées à Genève, *in*-8°. * On s'est servi pour dresser cet article, de celui qui est dans le *Dictionnaire de Bâle*, aux additions qui sont à la fin du sixiéme volume; & des quatre premiers ouvrages de M. Poulain.

Il y a eu dans le XVI. siécle un nommé NICOLAS Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Isle de France, né à S. Denys, près de Paris, de qui l'on a un écrit intitulé : *Le Procès-verbal de Nicolas Poulain, qui contient l'histoire de la ligue, depuis le second Janvier 1585. jusqu'au jour des barricades, escheues le 12. May 1588*. Cet écrit a été imprimé dans les dernieres éditions du *Journal de Henri III.* par l'Estoille : dans la derniere édition de 1744. il est au tome second, pag. 228. & suivantes.

POURBUS, (François) peintre, né à Bruges en Flandre vers l'an 1540. étoit fils de *Pierre* Pourbus de Goude, habile peintre & ingénieur, mort en 1583. Ce fut son pere qui lui mit le crayon à la main. Il travailla ensuite sous Franc Floris qu'il surpassa de beaucoup, ainsi que son pere, pour l'intelligence des couleurs. Son talent principal etoit pour le paysage & les animaux, & il excelloit aussi dans le portrait. Il épousa en premieres noces la fille de *Corneille* Floris, frere de Franc Floris. En 1564. il fut reçu dans la compagnie des peintres d'Anvers. Etant devenu veuf peu après, il se maria une seconde fois en 1566. Il mourut à Anvers en 1580. âgé de quarante ans. Son fils, *François* Pourbus, contemporain de Fréminet, fut son éleve, & lui a été fort supérieur. C'est lui qui a fait à l'hôtel de ville de Paris les portraits des prévôts des marchands & des échevins de cette ville. Il est mort en 1622. & fut inhumé chez les religieux Augustins du fauxbourg saint Germain. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome 2. pag. 118. & suiv.

POURCHOT. (Edme) *Supplém. tom. 2. pag. 103. col. 2. ajoutez ce qui suit.* Le village de Poilly où cet habile philosophe naquit, est à trois lieues, ou environ, d'Auxerre. Il a fait ses premieres études à Auxerre. Son épitaphe se lit au mur du cimetiere de l'église paroissiale de saint Etienne du Mont à Paris.

POURRÉE. (Martin) *Supplém. t. 2. pag. 105*........ d'Ailly, archevêque de Cambrai, *lisez*, évêque de Cambrai : ce siége n'étoit point encore érigé en archevêché.

POURSS. (Matthias).... *Supplém. tom. 2..... momenclaturis*, lisez, *nomenclaturis*.

POUSSINES, (Pierre) Jesuite, &c. *Additions à ce qui en est dit dans le Dictionnaire historique, édition de 1732. & dans le Supplément de 1735.* 1. *Georgii Pachimeris Michaël Palæologus, sive Historia rerum à Michaële Palæologo gestarum, græcè & latinè, interprete Petro Possino, cum ejus observationum libris tribus, & appendice ac specimine sapientiæ Indorum veterum è græco latinè verso*, in-folio, *Romæ, typis Barberinis*, 1656. 2. *Georgii Pachimeris Andronicus Palæologus, sive Historia rerum ab Andronico seniore gestarum, gr. & lat. interprete P. Possino, cum ejus observationum libris tribus*, Romæ, *in-fol.* 1669. & 1671. 3. *Nicephori Briennii commentariorum de rebus Byzantinis libri quatuor, gr. & lat. ex interpretatione P. Possini*, in-folio, *Paris. è typographiâ regiâ*, 1661. 4. *Annæ Comnenæ Alexiados, id est, de imperatoris Alexii Comneni rebus gestis libri XV. gr. & lat. à Petro*

Possino, à Paris, 1651. *in-folio.* 5. *Thesaurus Asceticus, sive Syntagma opusculorum XVIII. à Græcis olim Patribus de re Asceticâ scriptorum ; collectore atque interprete P. Possino S. J. in-4°.* 1685. *Dans le Supplément de 1735. on dit que* le pere Poussines donna en 1678. une chaîne des PP. Grecs sur saint Marc. Le pere Calmet, dans sa Bibliothéque sacrée, dit qu'elle parut à Rome en 1673. Il ajoute, qu'elle contient les différentes expositions de dix-sept peres sur cet évangéliste, recueillies de trois manuscrits ; le premier, de la bibliothéque Vaticane ; le second, de feu M. de Montchal, archevêque de Toulouse, & le troisiéme, de la bibliothéque du duc de Baviere. Le pere Poussines avoit déja donné le premier tome d'une chaîne des PP. Grecs sur saint Matthieu, à Toulouse, 1646. *in-fol.* avec son *Dialecticon* sur la généalogie de Jesus-Christ ; & le pere Cordier donna en 1647. *in-fol.* aussi à Toulouse, le second volume, qui contient ce que Nicetas avoit recueilli de trente peres. Dès 1628. le même pere Cordier avoit publié un pareil recueil des ouvrages de soixante-cinq peres Grecs sur l'évangile de saint Luc, & un autre sur saint Jean en 1630. Le pere Poussines a achevé ce qui manquoit. Le pere Calmet lui donne encore une chaîne des peres Grecs sur les quatre évangiles, imprimée à Rome en 1673. *in-fol.* en latin, & ajoute que c'est la même, que le sçavant Jean Albert Fabricius a fait réimprimer à Hambourg en 1712. C'est, dit le pere Calmet, un spicilége évangélique de soixante-quinze passages que le pere Poussines a choisis dans les quatre évangiles, pour expliquer diverses choses curieuses. Ce Jésuite a encore donné trois lettres chronologiques sur la naissance, le baptême & la mort de Jesus-Christ, imprimées dans l'Apparat de Henschenius à la chronologie des papes, tome IV. du mois de Mai des Bollandistes. Il a de plus traduit le Banquet des vierges, ouvrage de S. Methodius, évêque & martyr, & l'a fait imprimer au Louvre en 1657. *in-folio*, après l'avoir revu & corrigé sur un manuscrit de la bibliothéque Mazarine. Le pere Poussines qui s'étoit fait Jésuite en 1624. à l'âge de quinze ans, mourut en 1686. âgé d'environ soixante-dix-sept ans.

PRADILLON, (dom Jean) religieux Feuillant, étoit d'*Esmoutiers* en Limousin. Il entra jeune dans la congrégation des Feuillans, où son mérite l'éleva aux premieres charges. Il fut quatre fois général de sa congrégation. Il avoit de grands talens pour le gouvernement monastique, & il étoit fort versé dans notre histoire & dans la connoissance des généalogies. Nous ne connoissons que deux ouvrages de lui, le premier intitulé : *Praxis juris Fuliensis* ; le second en françois sous ce titre : *La conduite de dom Jean de la Barriére, abbé & instituteur des Feuillans, durant les troubles de la ligue sous Henri III.* à Paris, 1689. *in-12.* Cet ouvrage contient une critique de ce qu'a écrit sur ce sujet Jean le Laboureur dans ses additions aux mémoires de Castelnau. Dom Pradillon est mort en 1701. Voici l'épitaphe dont ses confreres ont honoré son tombeau :

Ad immortalem vitam proficiscens
Mortalitatis sarcinam hîc deposuit
Reverendissimus Pater
D. JOANNES BAPTISTA A SANCTA ANNA PRADILLON
Patriâ Lemovicus.
Vir in multis egregius
Quem quater in præsulem sibi elegerat
Tota Congregatio Fuliensis ;
Hùnc ad magna natum majoraque spirantem
Frontis honos & totius corporis habitus
Arguebant.
Dignam tali hospitio animam
Non una virtus, non una ornabat scientia
Maximè quæ virum decet aliorum moderamini invigilantem,
Fides recta, sincera pietas, prudens Religionis zelus,
Temperata justitiæ finibus mansuetudo,
Divinarum, Humanarumque Legum
Peritia singularis ;
Animorum quamcumque in partem
Vellet adducendorum,
Arte prorsùs stupendâ pollebat :
Cujus exercendæ dexteritatem,
Et industriam plerique, suavitatem omnes
Admirati sunt.
Nullus facile assequetur.
Obiit VII. Kal. Octob. anno Domini MDCCI.
Ætatis suæ LXI.

* Voyez la *Description de Paris* par M. Piganiol de la Force, tome second, pag. 383. & 384.

PRASCH, (Jean-Louis) né a Ratisbonne dans le XVII. siécle, fit ses études dans les académies de Jena, de Strasbourg & de Giessen. Quelques emplois qu'il ait exercés, il étoit si laborieux qu'il trouva toujours du tems pour satisfaire l'amour qu'il avoit pour l'étude, & le public en a souvent vu les fruits. Il fut syndic à Ratisbonne, ensuite conseiller & successivement trésorier, president du consistoire & premier scholarque. Il a rempli aussi le poste de député de la ville de Ratisbonne à la diéte, & il s'étoit acquis une estime si grande qu'on ne faisoit rien sans prendre ses avis. Ami & protecteur des sçavans, il avoit avec eux un commerce de lettres assidu, & il leur procuroit tout le bien que son crédit le mettoit en état de leur procurer. L'académie des *Ricovrati* de Padoue fit ce qu'elle put pour l'attirer ; mais il ne put se résoudre à quitter le pays auquel il étoit accoutumé. Il mourut le 12. Juin 1690. On voit par ses écrits qu'il étoit fort versé dans la connoissance du droit civil & naturel. On a de lui des ouvrages en divers genres. En 1655. il fit un discours latin sur la mort de Jules César ; & en 1656. il en fit un autre à Strasbourg sur les loix des Hébreux. En 1660. il publia à Giessen les fables de Phédre, où il ajouta une préface & des notes. Ses autres ouvrages sont : une comédie sous le titre de l'Ami : une tragédie intitulée Tullie : huit Eglogues : *in Lusciniam pro cuculo ad Asinum judicem oratio : Rosetum, seu præcepta stili Latini : Cosmolytrosis, sive historia mundi : Dissertatio de jure majoris partis* ; un traité de l'amour de la patrie ; une lettre apologétique écrite à Jean-Philippe Scheffer ; *de unitate Reipublicæ in sancto Romano imperio : Assertio Reipublicæ Achaïcæ, ejusdemque cum Germanicâ comparatio : Psyche cretica : Dissertatio de origine Germanicâ linguæ latinæ : Designatio juris naturalis & gentium, ex disciplinâ Christianorum institutâ.* Il a fait aussi quelques ouvrages en allemand. * Tiré du *Dictionnaire histor.* de l'édit. d'Amsterd. 1740. On y cite entr'autres, Krieg, dans la préface du *Rosetum* de Prasch.

PRAT. (du) Famille. *Supplém. tom. 2. n°. IX,* FRANÇOIS Du-Prat, de Barbançon, &c. *ajoutez que* dame *Claire-Séraphine* Du-Tillet de saint Matthieu, sa femme depuis le 8. Octobre 1712. est morte à Bourbon le 21. Juillet 1744. âgée de 61 ans, laissant plusieurs enfans, entr'autres le comte de Barbançon, mestre de camp d'un régiment de son nom depuis 1735. brigadier d'armée de la derniere promotion... *Dans l'article d'*ANTOINE Du-Prat, au lieu de Paul II. *il faut* Paul III. *Dans le Dictionnaire historique*, on ne donne pour femme à ANTOINE Du-Prat I. du nom, seigneur de Veirieres, que *Jacqueline* Boyer, que l'on fait mere d'*Antoine* II. du nom, de *Thomas*, & d'*Anne* Du-Prat. Antoine I. du nom, eut pour seconde femme *Jeanne* de l'Aubespine, & ce fut d'elle que vint *Thomas* Du Prat, qui fut évêque de Clermont... *En parlant de la branche de* HAUTERIVE, on ne fait mention que de CLAUDE Du-Prat, qui en est la tige, & l'on omet au nombre des enfans, *Claude* Du-Prat, qui fut évêque de Mende.

PRATINAS, poëte tragique, *dont on ne donne aucun détail dans le Dictionnaire historique*, étoit de Phlionte ville du Péloponnese voisine de Sycione, & fils de Pyrrhonide ou d'Encomius. Il florissoit vers la soixante-dixiéme olympiade. Ce poëte étoit contemporain d'Eschyle & de Chérile, qui ecrivoient dans le même genre, & dont il fut le concurrent. Il composa le premier de ces piéces de théâtre, connues des Grecs sous le nom de satyres, & qui étoient des especes de farces. Pendant la représentation d'une de ses piéces à Athénes, les échafauds qui portoient les

les spectateurs se rompirent; ce qui détermina les Athéniens à faire construire un théâtre dans les formes. Pratinas composa jusqu'à cinquante poëmes dramatiques, & non soixante, comme dit Fabricius, & parmi ces cinquante on comprend trente-deux satyres. Cependant, au rapport de Suidas, le poëte ne remporta le prix qu'une seule fois. On ne sçait où le Gyraldi a pris qu'il avoit été déclaré vainqueur dans toutes ses piéces. Pausanias nous apprend que ce poëte eut un fils nommé Aristias, qui se signala dans le même genre de poësie, où l'un & l'autre ne le cédoient qu'à Eschyle; & qu'on voyoit à Phlionte le tombeau du fils. Athénée parle de Pratinas en plusieurs endroits. Il observe en premier lieu qu'on appelloit *danseurs* les anciens poëtes, tels que Thespis, Pratinas, Cratinus & Phrynique, non-seulement parce qu'ils avoient soin d'accommoder leurs piéces dramatiques aux danses du chœur, mais encore parce que sans rapport à ces danses théâtrales, ils devenoient maîtres à danser de quiconque vouloit se perfectionner dans cet art. Il remarque en second lieu, que Pratinas dans une de ses piéces nommée les *Lacédémoniennes*, ou les *Caryatides*, qualifie la *caille* d'oiseau *à voix mélodieuse*; ce qui paroît singulier, dit Athénée. Cet auteur rapporte aussi un long fragment d'un *Hyporchême* de Pratinas, par lequel il paroît que ce poëte souffroit impatiemment que les spectateurs se plaignissent de ce que dans les piéces de théâtre, les chœurs chantoient sans être accompagnés de flutes, comme ils l'étoient autrefois; & qu'au contraire les flutes ne pouvoient jouer seules, & sans être accompagnées des voix du chœur. * Extrait des remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome dixiéme des *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, page 281. 282.

PRÉ, (Jean du) en latin *Pratensis*, naquit l'an 1543. à Aarhus en Jutland, de *Philippe* Du Pré, François de nation. Philippe avoit été chirurgien du roi de Dannemarck Christian III. & s'étant attiré sa confiance & son estime par ses excellentes qualités, ce prince l'employoit de tems en tems dans des affaires importantes. Dans la suite il lui permit de se retirer de la cour, & lui donna un canonicat dans le chapitre Luthérien d'Aarhus. Philippe se maria dans cette ville à une demoiselle danoise, dont il eut Jean qui fait le sujet de cet article. Dès que celui-ci eut fait son cours de belles lettres & de philosophie, & qu'il fut en état de voyager, le roi Frederic II. fournit les moyens de rendre ses voyages utiles, de même que ceux de Pierre Sévérin, qui lui fut donné pour compagnon, mais à condition que tous les deux s'appliqueroient à la médecine. Ils parcoururent l'Allemagne & la France, se firent recevoir docteurs en médecine en Italie, & revinrent ensuite dans leur patrie. Du-Pré y fut fait presque aussitôt professeur en médecine à Coppenhague. Mais il ne posséda pas long-tems cet emploi. En 1576. dans le tems qu'il faisoit une leçon publique, une veine se rompit dans sa poitrine par les efforts d'une toux violente, & il mourut sur le champ entre les bras de ses disciples, étant à peine âgé de 33 ans. Il avoit l'esprit agréable & fort orné. Il étoit fort lié avec le célebre Tycho-Brahé. Il ne manquoit point de talent pour la poësie latine, comme on le voit par une piéce de plus de 340 vers examétres qu'il mit à la fin de l'*Idea Medicinæ philosophicæ* de Pierre Sévérin, son ami & son compagnon de voyage. On a de Jean Du-Pré : *De ortu & progressu, subjectis, & partibus artis Medicæ*; à Coppenhague, 1572. & un autre écrit intitulé *Daphnis*, imprimé dans la même ville en 1563. *in-4°.* * *Supplément françois de Bâle.*

PREMIERFAIT, (Laurent de) clerc du diocèse de Troyes, ancien traducteur françois. *On en a parlé dans le Supplément de 1735. ajoutez que* Premierfait est le nom d'un village du doyenné d'Arcyes en Champagne, au diocèse de Troyes : que sa traduction du Decameron de Bocace fut faite en 1414. *en l'hôtel du bureau de Dampmartin*; qu'il a traduit Ciceron, *de Senectute* : & que dans la bibliothéque de l'église de Notre-Dame de Paris, est un manuscrit où l'on trouve une traduction du même, de Ciceron, *de amicitiâ*, avec sa traduction des œconomiques d'Aristote, dédiés dès l'an 1416. *à Louis de Bourbon oncle du roi.* Sa traduction du *Décameron*, dont on a plusieurs manuscrits, a été aussi imprimée à Paris *in-8°.* en 1534. sous ce titre : *Décameron, autrement les cent nouvelles composées en langue latine par Jehan Bocace, & mises en françois par Laurent de Premierfait* : & à la fin du livre on lit ces mots : *lequel livre jà pieçà compila & escript Jehan Bocace de Certald en latin, depuis a été translaté en françois par maitre Laurent de Premierfait.* On doit être surpris d'apprendre par ce titre que Bocace ait composé son Décameron en latin; mais la surprise cesse lorsqu'on est informé que pendant un tems on nommoit la langue italienne *langue latine.* D'ailleurs Laurent de Premierfait nous apprend dans une préface demeurée manuscrite, qu'ignorant totalement la langue italienne, il avoit fait traduire en latin le Décameron par un frere *Antoine d'Arezzo*, Cordelier, sur la version duquel lui (Laurent) avoit composé sa traduction françoise. * Voyez *Replique à la réponse de M. Rolli au sujet de ses observations sur le Décameron de Bocace.* Cette replique écrite en italien & imprimée à Paris en 1729. *in-4°.* est de M. *Buonamici* : on en trouve un extrait dans le *Journal des Sçavans* du mois de Juin 1730.

PRESLES, (Raoul de) *dont on n'a dit que deux mots & peu exactement dans le Dictionnaire de Moreri*, nous est maintenant beaucoup plus connu par les recherches pleines d'érudition & d'éxactitude que feu M. Lancelot a faites sur ce sujet, & qui sont imprimées dans le tome treiziéme des *Mémoires de l'académie des belles lettres.* On distingue plusieurs personnes de ce nom : mais on n'attribue des ouvrages qu'à un seul. Le premier de ce nom qui se soit fait connoître, est Raoul de Presles, sire de Lizy. Il étoit du diocèse de Laon, & demeuroit dans cette ville avant qu'il fût venu s'établir à Paris. Dans sa déposition du 11. Avril 1309. au sujet des Templiers, il prend la qualité de jurisconsulte & d'avocat dans la cour du roi; & se dit âgé de 40 ans ou environ. Les chroniques de saint Denys le qualifient de *principal avocat du roi.* Il dut cet emploi à son mérite, & aux longs services qu'il avoit rendus non-seulement à la reine Jeanne de Navarre & à Louis son fils aîné, depuis roi sous le nom de Louis le Hutin, mais aussi à Philippe le Bel, en qualité de clerc ou de secretaire. Il remplissoit ces fonctions en 1310. & 1311. Il les avoit encore en 1317. & 1318. & ne les quitta que lorsqu'il fut nommé conseiller au parlement en 1319. Nos rois ne furent pas les seuls qui lui donnerent des marques de leur reconnoissance & de leur libéralité. Enguerran & Jean de Guines, héritiers d'Enguerran IV. sire de Coucy, leur oncle, lui donnerent en considération de ses services & de ses bons conseils la terre & seigneurie de Lizy au diocèse de Meaux : c'étoit en 1311. Raoul avoit acquis beaucoup d'autres biens, qu'il employa presque tous, conjointement avec sa femme, soit en fondations pieuses faites aux églises de Laon, de Presles, de Prémontré, de saint Yved de Braine, &c. soit pour établir en 1313. dans l'université de Paris un college qui porte encore son nom. Son crédit & sa fortune déchurent après la mort de Philippe le Bel. Louis le Hutin son successeur se laissa prévenir contre lui, quoiqu'il n'eût jamais reçu que des marques réelles de son attachement pour sa personne. Raoul fut impliqué dans l'affaire que l'on suscita à Pierre de Latilly, évêque de Chaalons, pair & chancelier de France, soupçonné d'avoir eu part à la mort de Philippe le Bel qu'on croyoit avoir été empoisonné. Raoul accusé fut mis en prison à sainte Geneviéve, & dépouillé de ses biens que l'on donna à differentes personnes, sans qu'on eût examimé auparavant s'il étoit coupable, & sans avoir gardé les formes ordinaires & requises en pareil cas. Il subit dans sa prison plusieurs interrogatoires; il essuya même diverses sortes de questions : il parla toujours en homme qui n'avoit rien à se reprocher; les informations, les depositions de témoins, tout lui fut favorable : en conséquence sa femme, son frere & ses amis se rendirent en Flandres auprès du roi, qui étant déja détrompé, les admit à son audience; les écouta avec bonté, & pro-

nonça par délibération de son grand conseil, pleine absolution en faveur de Raoul, le déclara pur & innocent, *délivra son corps & tous ses biens*, & voulut que cette absolution fût ratifiée & publiée en parlement. Cette absolution est du mois de Septembre 1315. Le 17. Decembre suivant, le roi étant à Vincennes, donna ordre aux baillis de Vermandois, de Vitry, de Miauls, au prevôt de Paris, & à tous ses autres justiciers de laisser jouir Raoul de tous ses biens. Philippe le Long ratifia cette absolution au mois de Fevrier 1316. Enfin elle fut publiée & regiſtrée au parlement au mois de Mars suivant. Louis Hutin dans son testament exigea expressément qu'on restituât à Raoul tout ce qui auroit été pris en son nom sur ses biens. Mais cette affaire tira en longueur par les oppositions & les chicanes que firent les donataires. Comme elle n'étoit point encore terminée lorsque Philippe le Long mourut, ce prince ordonna par un article de son codicille du mois de Janvier 1321. que cette restitution de biens se feroit; & il paroît qu'elle eut enfin son effet: outre cette justice rendue à Raoul, les rois Louis Hutin, Philippe le Long & Charles le Bel le comblerent d'honneurs & de biens. Louis lui accorda la confiscation de Jean Chevreau, viguier de Toulouse, par lettres données à Orléans au mois de Janvier 1315. Philippe le Long, qui la confirma, l'annoblit lui & sa posterité au mois de Septembre 1317. L'année précédente Raoul avoit été chargé de la garde des bulles & autres lettres émanées du pape, pour des dispenses & priviléges accordés à nos rois, & du soin d'en faire expédier de nouvelles. Raoul avoit encore cette commission en 1318. c'étoit apparemment en qualité de clerc ou secretaire du roi; mais on ne trouve aucune preuve du voyage que Pasquier pretend que Raoul fit à Rome au nom de Philippe, pour une affaire importante qu'on ne désigne point. Pasquier se trompe également en donnant à Raoul la qualité de maître des requêtes: il le confond avec Raoul III. du nom, *dont on parlera*. Celui dont il s'agit ici avoit épousé *Jeanne* de Chartel, dame de Monglat. Il vivoit encore en 1325. mais il étoit mort avant 1331. Sa femme lui survécut de quelques années. Comme il ne laissa point d'enfans légitimes, Raoul de Presles II. du nom, sire de Lizy, son neveu, devint son héritier. Ce Raoul suivoit la profession des armes. Il eut posterité, de laquelle étoit vraisemblablement *Jeanne* de Presles, fille de *Louis* autrement Raoul, seigneur de Lizy, maitresse de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, & mere d'Antoine *bâtard de Bourgogne*, chef de la branche des seigneurs de Beures, né en 1421.

Raoul de Presles III. du nom, célébre par ses écrits, *étoit fils naturel de* Raoul I. qui l'eut de Marie *Des-Portes*, *autrement Des-Vertus*, pendant qu'il étoit prisonnier, ainsi vers l'an 1314. ou 1315. il perdit son pere à l'âge de 10 ou 12 ans; mais son mérite lui tint lieu de fortune & de protection, & lui acquit l'une & l'autre. Ayant embrassé la profession d'avocat, il s'y fit bientôt une grande réputation. Une allégorie latine qu'il intitula *la Muse*, & qu'il dédia au roi Charles V. lui procura l'avantage d'être connu particulierement de ce prince, vers l'an 1365. l'auteur ayant déja alors environ 50 ans. Charles gouta beaucoup son esprit & ses mœurs: il conçut pour lui une estime particuliere & le chargea de quelques ouvrages, entr'autres de traduire la cité de Dieu de saint Augustin. Pour l'engager à cet ouvrage, Charles lui assigna une pension de 400 francs d'or, qui fut ensuite portée à la somme de six cens livres, ce qui étoit très-considérable alors: & lorsque cette traduction commencée à la Toussaint 1371. fut achevée le premier de Septembre 1375. le roi voulut que cette pension de 600 livres fût continuée à l'auteur sa vie durant. Raoul étoit dès 1371. avocat du roi, ou, comme on s'exprime à présent, avocat general: & dès 1373. il étoit maître des requêtes. Ce fut dans la même année qu'il demanda des lettres de légitimation, qui lui furent accordées au mois de Decembre de ladite année. Il demeuroit à Paris rue neuve saint Merry, au coin d'une ruelle appellée *Esp aulart*, (ou plutôt Pierre Aulard, Pierre Alart.) Il acheta dans la suite certaines maisons situées en ladite ruelle, à l'opposite de son hôtel, dans le dessein de l'aggrandir, & d'y placer commodément ses livres, & demanda qu'il lui fût permis d'avoir *une petite allée ou corridor au travers de ladite ruelle pour aller d'une maison à l'autre.* Ce que le roi lui accorda en considération de ses services passés & actuels. Les lettres du roi sont du mois de Mai 1375. On ne trouve point de circonstance marquée de sa vie depuis cette année 1375. jusqu'à sa mort. Il ne survécut que deux ans au roi son bienfaicteur, étant mort la veille de saint Martin d'hyver 1382. âgé de 67 ou 68 ans. Il fut enterré dans l'église de saint Merry, où l'on voyoit autrefois son épitaphe. Il y a tout lieu de croire qu'il étoit laïque: il n'a jamais pris la qualité de clerc dans aucun de ses ouvrages; & on ne la lui a jamais donnée dans les actes ou dans les lettres qui font mention de lui, même dans ses lettres de légitimation. D'ailleurs il étoit un des conseillers députés des marchands forains des poissons de mer en la ville de Paris en 1364. emploi qui paroît tout séculier. De plus dans son commentaire sur le chapitre trente-sixiéme du quinziéme livre de la cité de Dieu, il semble faire entendre qu'il étoit ou qu'il avoit été engagé dans le mariage. Toujours est-il certain qu'il n'a point été confesseur de Charles V. Ce prince n'a eu près de lui pour cet emploi que des religieux de l'ordre de saint Dominique, dont on a encore les noms. Parlons maintenant des ouvrages de Raoul de Presles. Dans la preface de sa traduction de la cité de Dieu, il dit qu'il avoit fait le *Compendieux moral de la chose publique*, le livre qui s'appelle *la Muse*, les *Chroniques en françois contemporisées du commencement du monde jusques au tems de Tarquin l'orgueilleux & du roi Cambises qui régnerent en un tems: avec aucunes Epistles.* Celui qu'il a intitulé: *Musa*, peut être regardé comme un des premiers qu'il ait publiés. Il doit avoir été composé vers 1365. ou 1366. puisqu'il y est parlé des ravages que les *Compagnies* faisoient dans le royaume, & que ces brigands passerent en Espagne vers ce tems-là. Dans la préface il ne prend d'autre qualité que celle de Raoul de Presles le jeune, homme du peuple. Cet ouvrage de la Muse écrit en latin, est une fiction assez ingénieuse, composée en prose mêlée de vers & de fragmens de vers, qui sont pour la plupart tirés des poëtes anciens. L'auteur commence à déplorer les maux de son siécle, la corruption des mœurs, les désordres qui régnent, les fléaux qui désolent toute la terre. Dans la vue d'en découvrir les causes & les remedes, il s'adresse aux planetes, aux étoiles, aux jurisconsultes, aux astrologues, &c. Ces diverses épreuves ne lui ayant pas réussi, il prend le parti de voyager pour aller consulter tous les oracles connus. Le récit de ces voyages est fort long & plein de merveilleux. Ces courses sont infructueuses. Il vient à Athénes, où Minerve le conduit dans la ville, & de-là dans l'Aréopage, où, près de l'autel dédié au Dieu inconnu, un homme vénérable lui apparoît, l'instruit des mysteres de notre religion, & disparoît. Le voyageur prie, & entend une voix qui lui dit de revenir à Paris, & d'aller au mont des Martyrs, de-là à Tricines, c'est-à-dire, comme on le croit, à saint Denys, où il trouvera celui qui a érigé l'autel de l'Aréopage, qui satisfera à ses demandes. Le voyageur obéit, les saints martyrs, c'est-à-dire saint Denys & ses compagnons, se montrent à lui, & lui parlent fort au long, soit contre les fausses divinités, les oracles, les divinations, &c. soit pour lui donner des conseils. Ceux-ci sont sages, judicieux, concis & exprimés avec assez de vivacité: ils roulent en partie sur une économie louable, sur la continence & sur l'abstinence. Ces instructions finies, & saint Denys ayant disparu, l'auteur s'en retourna chez lui. Il y a plusieurs traits historiques dans cet ouvrage qui peuvent servir à notre histoire. Il y en a à la bibliothéque du roi un exemplaire qui paroît être à peu près du tems de l'auteur. Un autre ouvrage de Raoul de Presles, qui n'a point été imprimé, est son discours sur l'oriflamme, que l'on croit avoir été publie vers 1369. à l'occasion de la guerre que Charles V. fut obligé de déclarer au roi

d'Angleterre, & au prince de Galles son fils. Mais l'auteur y oublie un peu son sujet, pour s'arrêter principalement à commenter ce passage du second livre des Machabées, chapitre dernier, *Accipe sanctum gladium, munus à Deo, quo dejicies adversarios populi mei.* Il y prouve ces trois propositions, qu'un prince chrétien qui s'expose au péril de la mort dans une guerre juste, entreprise pour défendre son peuple, & la gloire du Seigneur offensé, doit avoir principalement confiance en Dieu : secondement aux prieres de la sainte Eglise : troisiémement à la faveur & au secours des Saints. La maniere dont il traite son sujet est sage & judicieuse : il appuye ses conseils de beaucoup de passages & de traits tirés de l'Ecriture Sainte, de saint Augustin, de saint Thomas, & quelquefois de l'Histoire profane. La traduction des livres de saint Augustin de la cité de Dieu, est le plus considerable des ouvrages de Raoul : on a marqué plus haut par l'ordre de qui il l'entreprit, quand il la commença, & quand il l'acheva. Lorsqu'elle parut, elle fit beaucoup d'honneur à son auteur, & c'est sans doute par une suite de cette estime, que cet ouvrage fut le premier & peut-être l'unique livre qui ait été imprimé à Abbeville, presque dans les premieres années de l'établissement de l'imprimerie en France, c'est à-dire en 1486. Cette édition est en deux volumes *in-folio.* Elle fut réimprimée à Paris en 1531. par Galyot Dupré, aussi en deux volumes *in-folio.* Raoul consulta pour cette traduction plus de trente manuscrits de la cité de Dieu. Sur chaque chapitre il a mis une exposition ; & c'est-là qu'il explique ce qui peut concerner l'histoire, la fable, la philosophie, l'astronomie, &c. Il cite volontiers les auteurs d'où il tire ses explications ; & comme il y en a plusieurs qui sont tombés dans diverses erreurs, il n'est pas étonnant qu'on en trouve aussi dans ses expositions. Du reste à juger de Raoul de Presles par ses recherches, sa lecture variée, & l'art dont il en sçavoit faire usage, on peut croire qu'il auroit tenu un des premiers rangs dans les sciences & dans la littérature, dans un siécle plus éclairé. On trouve plus de détail dans son commentaire ou exposition sur quelques endroits de cette traduction touchant l'oriflamme, que dans son discours sur ce sujet. On y trouve aussi bien des traits concernants les privileges de nos rois, plusieurs points de notre histoire, & l'état où Paris étoit de son tems. En lisant ces endroits avec le flambeau de la critique, on peut en retirer beaucoup d'utilité. On y voit entr'autres que le titre de *Très-Chrétien* donné à nos rois remontoit jusqu'au tems de Charles V. La traduction de la cité de Dieu fut suivie de celle de la Bible. Charles V. ordonna à Raoul de Presles d'y travailler, & il y obéit. C'est cette traduction qu'une infinité d'écrivains ont attribué à Nicolas Oresme, mais sans fondement. Elle n'est point litterale : Raoul de Presles dit lui même que partout où il a cru pouvoir abreger sans nuire à la substance des choses, il l'a fait, qu'il a omis ce qui est répété ; qu'il a supprimé des noms de personnes, de villes, de charges, lorsqu'ils ne servoient de rien pour l'édification. D'un autre côté il a ajouté *aucuns prologues* où il *a vu qu'il en étoit besoin* ; il a inseré plusieurs mots en forme d'explications, mais en les distinguant du texte par quelque marque. Malgré ces libertés, sa traduction est simple, & mérite d'être distinguée de celles qui l'avoient précedée, qui sont ou peu fidéles, ou chargées d'histoires & de passages inserés avec très-peu de goût. On peut voir ce que le pere le Long en dit, & en extrait, dans sa bibliothéque sacrée. Raoul de Presles parlant de ses propres ouvrages, dit qu'il avoit traduit un livre intitulé : *Le Roi pacifique :* on ne le connoît plus. On sçait seulement qu'il l'adressa à Charles V. & par ce qu'il en rapporte lui-même dans son abregé du traité des puissances séculiere & ecclésiastique, on peut juger que ce devoit être un ouvrage historique & politique. A l'égard de l'abregé du traité des puissances ecclesiastique & séculiere, il est plus connu, & est venu jusqu'à nous : il fut fait à l'occasion de Childeric, qui, selon quelques-uns, ne fut pas déposé, mais entra de bonne volonté dans une abbaye, & y finit ses jours. C'est un abregé du songe du Vergier : l'auteur le fit à la demande de Charles V. Goldast l'a publié dans le premier tome de sa monarchie. Il en tenoit le manuscrit du jurisconsulte Denys Godefroy, qui l'avoit eu de son oncle Claude Fauchet. Cet abregé est assez méthodique : l'auteur n'est entré dans aucune des discussions qui sont dans le songe du Vergier sur la succession à la couronne, la guerre contre les Anglois, la confiscation de la Bretagne, l'Immaculée Conception ; l'utilité ou l'inutilité des Mendians, &c. Il s'est renfermé uniquement dans la question sur les deux puissances. Cet abregé du songe du Vergier est un des motifs qui porte à croire que Raoul de Presles est auteur du songe même, que l'on a attribué à differens écrivains, comme à Nicolas Oresme, à Guillaume de Dormans, à Philippe de Maisieres, & à un Jean de Vertus, qui n'a point existé. *Voyez* ACHILLINI. Les autres preuves qui combattent en faveur de Raoul de Presles sont : premierement, que Charles l'employoit à des ouvrages secrets : Raoul le dit plus d'une fois ; 2°. que l'auteur du songe se dit le plus petit des officiers domestiques de Charles : Raoul s'exprime ainsi dans des ouvrages qui sont surement de lui ; 3°. c'est lui qui en a traduit l'extrait, comme étant, sans doute, le plus en état de faire l'abregé de son propre ouvrage ; 4°. on trouve dans le songe le même goût d'érudition qu'il a employé dans ses autres écrits. L'Ecriture Sainte, le droit civil & canonique, les peres, l'histoire, &c. y sont répandus à pleines mains, suivant le goût de son tems. Il y a des digressions sur l'astrologie, sur le pouvoir & les connoissances des démons : il possédoit toutes ces matieres, & il aimoit à en parler. Le songe du Vergier paroît avoir été composé d'abord en latin, & il fut traduit sous Charles V. même en françois : mais dans cette traduction on donna à l'ouvrage un autre arrangement ; on supprima des citations ; on y ajouta quelques morceaux qu'on crut devoir plus faire plaisir au prince. * *Voyez* les deux Memoires de feu M. Lancelot sur Raoul de Presles & ses ouvrages, dans le tome treiziéme des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres.* Ces deux mémoires que nous n'avons fait qu'abreger sont extrêmement curieux, & dignes de l'érudition de leur auteur. *Voyez* aussi l'ouvrage du feu pere le Long de l'Oratoire, intitulé : *Bibliotheca sacra*, & la nouvelle édition des preuves des libertés de l'église Gallicane, *in-folio.*

PRESTRE, (Claude le) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit conseiller en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, dans le seiziéme siécle. C'étoit un sçavant homme & un bon juge. Il vivoit encore à la fin du seiziéme siécle. Il laissa sous le titre de *Questions de droit*, deux cens arrêts, avec ses observations : ce recueil a toujours été estimé. La premiere édition n'en fut faite qu'en 1645. Il y en a eu une seconde en 1652. avec des additions. Il y en eut une troisiéme depuis, augmentée d'une troisiéme centurie. M. Gueret en donna une quatriéme en 1676. augmentée encore de cent autres arrêts, & avec des notes : c'est la meilleure édition. On a encore de M. le Prestre un traité des mariages clandestins ; & les arrêtés de la cinquiéme chambre des enquêtes. M. Louet, qui étoit dans le même tems conseiller de la même chambre, nous a donné dans son recueil un grand nombre des arrêts rapportés par le Prestre, mais dont plusieurs different ou par leurs dates, ou par d'autres circonstances. Qui des deux est le plus exact ? nous l'ignorons.

PRECIEUX SANG. (ordre du)

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU REDEMPTEUR,

Institué en l'honneur du Précieux Sang de Notre Seigneur, par VINCENT I. *de Gonzague, quatriéme duc de Mantoue.*

1608. I. JULE-CESAR de Gonzague, de la branche de Bozzolo.

II. *André* de Gonzague, de la branche de Guastalla.

1608. III. *Jerôme-Adorne* Pallavicini.
IV. *Jourdain* de Gonzague, de la branche de Vescovato.
V. *Gui* de Saint-George.
VI. *Alexande* de Bevilacqua.
VII. *Charles* Rossi de Sansecondo.
VIII. *Galeas* de Canosse.
IX. *Frederic* de Gonzague, de la branche de Castiglione.
X. *François* Brembati.
XI. *Jerôme* Martiningo.
XII. *Latino* Orsini ou des Ursins.
XIII. *Pirrhus-Marie* de Gonzague, de la branche de Vescovato.
XIV. *Alois* de Gonzague, de la branche de Conrad, dite des nobles seigneurs de Gonzague.
1609. XV. Le prince *D. Vincent* de Gonzague, fils du duc Vincent.
1610. XVI. *Valerien* Cattaneo.
1611. XVII. *Conrad* Wolpegnard, baron de Saltzbourg.
1612. XVIII. Le prince cardinal *D. Ferdinand* de Gonzague, second fils du duc Vincent.
1613. XIX. *Hippolite* de Gonzague, de la branche de Novellara.
XX. *Claude* de Gonzague, de la branche de Conrad.
1614. XXI. *Jacques-Antoine* de Valpergue.
XXII. *Frederic* de Gonzague, de la branche de Bozolo.
1616. XXIII. *Antoine* Bevilacqua.
1618. XXIV. *Maximilien* Cauriani.
XXV. *Gregoire* Bevilacqua.
1619. XXVI. *Nicolas* Tassoni.
XXVII. *Thomas* de Canosse.
XXVIII. *Boniface* Papafava.
XXIX. *Jerôme* Soardi.
1622. XXX. *Paul-Guillaume* Andreasi.
1623. XXXI. *Alexandre* de Saint-George.
XXXII. *Louis-François* de Gonzague, de la branche de Conrad.
1625. XXXIII. *Jean-François* de Gonzague, de la branche de Novellara.
XXXIV. *Boniface-Marie* Papafava.
1627. XXXV. *François-Ippoliti* de Gazoldo.
XXXVI. *Jule* de Gonzague, de la branche de Novellara.
1628. XXXVII. Le serenissime *Charles* de Gonzague, duc de Nevers & de Mantoue.
XXXVIII. *Jule* Fontanella.
XXXIX. *Rodolfe-Ippoliti* de Gazoldo.
XL. *Pirrhus-Marie* de Gonzague, de la branche de Vescovato.
XLI. *Pompée* Strozzi.
XLII. *Jule* Torrelli.
1633. XLIII. *Alphonse* de Gonzague, de la branche de Novellara.
XLIV. *Enée* Magnani.
XLV. *Leonel* Leonini.
XLVI. *François* Cauriani.
XLVII. *Jean* degli Emilii.
XLVIII. *Nicolas* de Gonzague, de la branche de Vescovato.
XLIX. *François* de Gonzague, de la même branche.
L. *Charles* de Gonzague, de la branche de Guastalla.
1637. LI. Le serenissime duc *Charles II.* neuviéme duc de Mantoue.
1639. LII. *Cesar* Guerrieri.
LIII. *Cesar* Rolland dalla Valle.
LIV. *Scipion* de Canosse,
LV. *Jule* Bevilacqua.
LVI. *Jule-Cesar* de Gonzague, de la branche de Conrad.
1644. LVII. *Horace* de Canosse.
1646. LVIII. *Pallas* Strozzi.
LIX. *Pierre-Antoine* Martingo.
1649. LX. *Boniface* Fassati.
1650. LXI. *François-Marie* Agnelli.
1652. LXII. Le serenissime *D. Ferdinand-Charles* de Gonzague, dixiéme duc de Mantoue, sixiéme & dernier grand-maître.
LXIII. *Alexandre-Marie* Orsini ou des Ursins.
1653. LXIV. *Jean-Louis* de Gonzague, de la branche de Novellara.
1654. LXV. *Hierome* Amorotti.
LXVI. *Alexandre* Andreasi.
LXVII. *Camille* Arrigoni.
LXVIII. *Scipion* Capilupi.
LXIX. *Paul-Scipion* Magnani.
1656. LXX. *Ferdinand* Cauriani.
LXXI. *François* Pellegrini.
LXXII. *Odoard* Valenti.
1657. LXXIII. *Charles* de Saint-George Langoschi.
1658. LXXIV. *Annibal* Lanzoni.
LXXV. *François-Antoine* Fassati.
1659. LXXVI. *Lepido* Agnelli.
LXXVII. *Vincent* Magnani.
1660. LXXVIII. *Marc-Antoine* Sagramosi.
LXXIX. *Maximilien* Emilii.
1664. LXXX. *Alphonse* Dalla-Valle.
LXXXI. *Charles* de Valpergue de Rivara.
1667. LXXXII. *Jean-Jourdain* de Gonzague, de la branche de Vescovato.
LXXXIII. *Boniface* Rangoni.
LXXXIV. *Galeas* Orologi-Dondi.
LXXXV. *Richard Ippoliti* de Gazoldo.
1670. LXXXVI. *Silvio* Andreasi.
LXXXVII. *Joseph* Varane de Camerino.
1672. LXXXVIII. *Frederic* de Gonzague, de la branche de Conrad.
1674. LXXXIX. *Claude* de Gonzague, de la même branche.
1678. XC. *Balthazar* Castiglioni.
XCI. *Pierus* Emilii.
XCII. *François-Ippoliti* de Gazoldo.
XCIII. *Pompée* Arrigoni.
1682. XCIV. *Charles* Valenti.
XCV. *Ascagne* Andreasi.
XCVI. *François* Paleotti-Lanzoni.
XCVII. *Albert-Antoine* de Conti.
XCVIII. *Horace* Ballati-Nerli.
1700. XCIX. *Jacques* Natta d'Alfiano.
C. *Boniface* Fassati.
CI. *Ferdinand* de Valpergue-Rivara.
CII. *Jean-François* Ballati-Nerli.
CIII. *Maximilien* Emilii.
CIV. *Michel* Sagramosi.

PREVOST, (*N.*) chanoine de l'église de Chartres, prédicateur du roi, étoit né à Rouen, & montra dès sa jeunesse un goût décidé pour l'éloquence de la chaire. La ville où il avoit reçu le jour, applaudit à ses prémiers essais. M. le Pezant de Boisguilbert, lieutenant géneral, & président au présidial de Rouen, ayant connu les talens de ce jeune orateur naissant, l'accueillit avec tendresse, & le protegea. M. Prevost vint ensuite à Paris pour s'y former sur le modéle des grands maîtres, & bientôt il fut recherché lui-même avec empressement, & toujours écouté avec applaudissement. Dès 1704. il prononça le 5. Juin en l'abbaye de saint Germain des Prés, l'oraison funébre de M. le cardinal de Furstemberg; M. Fléchier parle de cette piéce avec eloge dans ses lettres. En 1705. il prononça le panégyrique de saint Louis dans la chapelle du Louvre, en presence de messieurs de l'Académie Françoise. A Versailles, il prêcha le discours de la Cêne la même année 1705. la Pentecôte en 1707. l'Avent en 1714. & depuis il a prêché à Paris dans les principales églises. Le 21. Janvier 1710. il prononça à Chartres l'oraison funébre de M. Paul

Godet Des Marais, évêque de cette ville. L'année précédente, il avoit prêché le Carême dans la même ville. Il y a prêché aussi les chapitres généraux des mœurs en 1726. & en 1732. l'octave du Saint-Sacrement en 1718. & les carêmes de 1726. & de 1735. Il prêcha à la cour le Carême de 1718. & l'Avant de 1727. Il fut reçu chanoine de Chartres le 11. Janvier 1718. & il est mort dans la même ville en 1736.* Voyez son éloge par M. Cheret, alors chanoine de Chartres, depuis curé de l'église paroissiale de saint Roch à Paris, où il est mort en 1744. Cet éloge, trop dénué de faits, est dans le *Mercure* d'Octobre 1736.

PREVOST, (Jean le) chanoine & bibliothécaire de l'église cathédrale de Rouen, mort en 1648. âgé de 47. ans, ou selon l'inscription suivante, à l'âge de 48. avoit été curé de la paroisse de saint Hermeland, & a beaucoup travaillé sur l'histoire de la Normandie. Son épitaphe qui suit le fait assez connoître; & d'ailleurs nous n'avons aucuns mémoires sur ce qui le concerne. Nous tirons cette épitaphe d'un recueil de piéces imprimé, selon le titre, à Utrecht en 1697. *in*-12. & qui a pour titre : *Voyage de messieurs Bachaumont & de la Chapelle, avec un mélange de piéces fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Evremont.* L'épitaphe dont il s'agit est à la page 268. & est conçue en ces termes :

Hic in limine Bibliothecæ jacet,
Qui nec mortuus à libris avelli potuit,
JOANNES PREVOTIUS,
Canonicus Ecclesiæ Rothomagensis ac Bibliothecarius,
Rector sancti Hermelandi.
Qui
Commodis Ecclesiæ & urbis per annos triginta inserviens,
Utrique
Honori fuit & emolumento.
Antiquitatis Neustriacæ monumenta gnaviter revolvens,
Exquisita indagavit,
Historiam meliorem sæculo dignam conscripsit,
Diurnum officium ordinavit,
Psalmodiam concinnavit,
Litterariam supellectilem instauravit,
Quam, suis operibus auctiorem,
Commentariis illustriorem,
Quin & porticum ipsam
Eruditorum frequentiâ nobilitatam,
Innocentiâ morum, colloquiorum urbanitate, nominis famâ,
Reddidit
Sanctiorem, amœniorem, celebriorem.
Unâ modo exprobratione impetitus est
Ab amantissimis parœchis damnum & injuriam sibi illatam
Quiritantibus,
Quod sacerdotium D. Hermelandi desideratissimus renunciarit.
Sed canonum memor,
Et severioris disciplinæ apprimè tenax,
Sarcinarum alteram abjecit,
Quò expeditior
Ad sua canonici, & alia insuper munia,
In partem sollicitudinis episcopalis vocatus,
Districtiùs se accingeret.
Vir, quem natura ad benignitatem, virtus ad pietatem,
Fortuna ad aliorum utilitatem,
Studia ad benefaciendum omnibus,
Vita in singulorum censuram,
Dignitas in cujusvis exemplum
Finxerat.
A Deo, meritis quam annis gravior
Ad præmium evocatus est
Ætatis 48. sæculi 48.
Et nunc cunctis lugendus, qui cunctis quondam proficuus;
Ibi exuvias posuit, ubi egerat excubias.

Jean le Prevost a donné avec des notes une édition de Jean d'Avranches, archevêque de Rouen, sur les offices ecclésiastiques, en quoi il a été aidé par deux autres de ses confreres, George Ridel & Jacques Malet. Le titre de cette édition est : *Joannis* de Bayeux, *Abricensis episcopi, posteà archiepiscopi Rothomagensis, liber de officiis ecclesiasticis : primum è codice manuscripto Cœnobii Salicosani in lucem editus, cum notis : studio & curâ Georgii* Ridel, *Jacobi* Malet, *& Joannis* le Prevost, à Rouen, 1642. *in*-8°. En 1679. Jean-Baptiste le Brun Des Marettes a donné une nouvelle édition de ce même ouvrage, avec les notes des premiers éditeurs & les siennes, &c. à Rouen, *in*-8°. Le pere le Long, dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, cite d'autres ouvrages de Jean le Prevost; sçavoir : 1. *Histoire Ecclésiastique de Normandie* (manuscrite), souvent citée par Gilles-André de la Roque, dans les preuves généalogiques de son histoire de la maison d'Harcourt. 2. *Series archiepiscoporum Rothomagensium* : cette suite chronologique que le même de la Roque attribue encore à Jean le Prevost, est imprimée avec le recueil des statuts synodaux du diocèse de Rouen, à Rouen, 1653. *in*-8°. 3. Recherches de la Normandie (manuscrites), citées encore par M. de la Roque, au chapitre trente-neuviéme de son *Traité de la Noblesse*, édition de 1678. Dans la notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église cathédrale de Rouen, dressée par M. l'abbé Saas, curé de saint Jacques, de l'Académie des Sciences de Rouen, & imprimée dans la même ville en 1746. *in*-12. on lit, pag. 106. & 107. qu'on voit dans la bibliothéque dont on vient de parler, le portrait de M. le Prevost, avec cette courte & énergique inscription : *Joannes le Prevost ecclesiæ Rothomagensis canonicus, bibliothecarius, vir eruditus & frugi, obiit anno Domini 1648. ætatis 47.* On ajoûte qu'il est certain que M. le Prevost a fait beaucoup de bien à cette bibliothéque, & qu'il l'a d'ailleurs honorée par sa science, dont il nous a laissé des monumens qui seroient en plus grands nombre, s'il eût joui d'une plus longue vie.

PREVOST, (Jean) célébre médecin, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Dilsperg, au diocèse de Bâle, le 4. Juillet 1585. de *Théobald* Prevôt. Il apprit les premiers élemens de la langue latine dans sa patrie, & alla ensuite à Dole où il continua ses études dans le college des Jesuites. Ses humanités finies, il retourna en Allemagne, & employa trois années à la philosophie, d'abord à Molshem, & ensuite à Dilingen; & il reçut dans cette derniere ville le degré de maître-ès-arts le 3. Juillet 1603. Ses talens le firent connoître du prince Leopold, archiduc d'Autriche, évêque de Strasbourg, qui l'envoya en Espagne pour y faire sa théologie. Il partit le 29. Avril 1604. pour aller s'embarquer à Gennes, & visita en chemin quelques villes d'Italie. Les grandes chaleurs l'ayant dégoûté de continuer sa route pourlors, il passa l'été à Padoue, & y fréquenta les écoles de l'université. Il écouta en particulier les leçons d'*Hercule-Saxonia*, fameux médecin, qui lui inspirerent du goût pour la médecine : il lut les écrits de *Fernel* avec avidité, & renonça à la théologie. Comme il avoit dépensé ce qu'il avoit reçu de l'evêque de Strasbourg, on lui procura une place de précepteur dans une bonne maison, ce qui le mit en état de continuer sans inquiétude ses nouvelles études; & depuis, Alexandre Vigontia, seigneur de Padoue, le prit auprès de lui pour le diriger dans ses études. Avec ces secours, Prevôt s'appliqua avec ardeur à la médecine sous Hercule Saxonia, Eustache Rudius, Thomas Minadous, & Jerôme Fabrice. Ce dernier conçut tant d'estime pour lui, qu'il ordonna en mourant qu'on lui remettroit ses écrits pour les donner au public; mais ses héritiers n'exécuterent pas sa volonté. Prevôt se donna aussi à la philosophie sous Cesar Crémonin, & aux mathématiques sous Galilée & Jean-Antoine Magin. Il reçut le degré de docteur en médecine le 8. Mars 1607. & pratiqua ensuite avec beaucoup de succès. Le 13. Août 1612. la nation Allemande, résidente à Padoue, le choisit pour son médecin à la place d'Adrien Spigélius, qui avoit été appellé en Moravie. Le 29. Mars 1613. il fut nommé premier professeur du troisiéme livre d'Avicene; & le 14. Janvier 1616. il passa à la seconde chaire de professeur extraordinaire en médecine pratique. En 1617. Prosper Alpini étant mort, Prevôt fut chargé de la dé-

monstration des plantes; & le 6. Mai 1620. il monta à la premiere chaire de professeur extraordinaire en médecine pratique. Quelque tems avant sa mort, on lui offrit une chaire à Boulogne avec de gros appointemens; mais il la refusa. La peste ayant attaqué la ville de Padoue en 1631. il se retira le 20. Juillet avec sa famille, à une maison de campagne pour éviter le mal; mais la douleur que lui causa la mort de quatre de ses enfans, lui procura dans ce lieu une fiévre violente qui l'emporta le 3. Août de la même année 1631. âgé de quarante-six ans. Il fut enterré dans l'église de saint Antoine; & trois ans après, la nation Allemande lui fit mettre cette inscription dans l'école de médecine : *Joanni Prevotio, Rauraco, philosopho ac medico insigni, practicæ extraordinariæ professori primario, civi & doctori desideratissimo, natio Germana artistarum posuit anno 1634.* Ses ouvrages sont : 1. *De remediorum, cum simplicium, tùm compositorum materiâ*, à Venise, 1611. *in*-12. 2. *De lithotomiâ, seu calculi vesicæ sectione, consultatio*, à Ulme, 1628. *in*-4°. & à Leyde, 1638. *in*-12. 3. *Medicina pauperum.... adjungitur libellus de venenis & eorum alexipharmacis*, à Francfort, 1641. *in*-12. *Item*, *Accessit de medicamentorum materiâ tractatus*, à Lyon, 1644. *in*-12. à Paris, 1654. *in*-24. à Lyon, 1660. *in*-12. Feu M. Hecquet a donné en françois une *Médecine des pauvres*, plus étendue, imprimée pour la seconde fois en 1742 à Paris, avec les notes de M. Boudon, docteur en médecine. 4. *De compositione medicamentorum libellus*; *Rintelii*, 1649. *in*-8°. à Francfort, 1656. *in*-12. à Amsterdam, 1665. *in*-12. à Padoue, 1660. *in*-12. 5. *Opera medica posthuma*, à Francfort, 1651. *in*-12. & avec le traité *De compositione medicamentorum*, &c. à Francfort, 1656. *in*-12. 6. *Semeiotice, sive de signis medicis. Accessit de componendorum medicamentorum ratione, nec non de mensuris & ponderibus medicis syntagma*, à Venise, 1654. *in*-24. & dans les *Opera posthuma*. 7. *Selectiora remedia, multiplici usu comprobata, quæ inter secreta medica jure recenseas*, à Francfort, 1659. *in*-12. & sous ce titre : *Hortulus medicus, selectioribus remediis, seu floribus versicoloribus refertus*, à Padoue, 1666. *in*-12. 8. *De urinis tractatus posthumus*, à Padoue, 1667. *in*-12. 9. *De morbosis uteri passionibus tractatus*, à Padoue, 1669. *in*-8°. 10. *Consilia medica*, avec *Georgii Hieronymi curationum exoticarum Chiliades II. & consiliorum medicinalum Centuriæ IV*, *Ulmæ*, 1676. *in*-4°. * *Jacobi-Philippi Tomasini elogia*, tom. 2. pag. 224. du même, *Gymnasium Patavinum*. *Mémoires* du pere Niceron, tom. 39.

PREVOST, (Jean le) en latin, *Præpositus*, Jesuite, d'Arras, montroit dans un petit corps un esprit supérieur. Il a professé deux cours de philosophie à Douai avec beaucoup de réputation, & la theologie scholastique pendant seize ans, tant à Louvain qu'à Douai. Il fut créé docteur en théologie l'an 1617. & mourut à Mons en 1634. le 8. de Juin, à l'âge de soixante-trois ans. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. *Commentaria in tertiam partem summæ theologicæ sancti Thomæ, de Incarnatione Verbi Divini, sacramentis & censuris*, à Douai, 1629. *in-fol.* 2. *In primam partem de Deo uno & trino, de Angelis, & operibus sex dierum*, à Douai, 1631. *in-fol.* 3. *In primam secundæ*, &c. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 714.

PRIEUR. (Philippe le) *Supplément tom. 2. pag. 114. col. 1. on lui donne l'ouvrage* qui a pour titre : *Animadversiones in libros Præadamitarum*, sur la foi du P. Niceron & de plusieurs autres ; mais le pere Charles-Antoine de Louen, chanoine régulier de l'abbaye royale de saint Jean des Vignes de Soissons, prieur-curé de Latilly, donne cet ouvrage à Claude Dormay, chanoine de la même abbaye. Le même auteur met cet ouvrage en 1657. non 1656. à Paris, chez Thierry & Barbin. Le titre entier est : *Animadversiones in libros Præadamitarum, seu exercitatio super versibus 12. 13. & 14. capitis quinti epistolæ divi Pauli ad Romanos.* Claude Dormay a fait encore un ouvrage sur ce sujet, dont le pere Niceron ne parle pas : c'est, *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothesi*, dédié à M. de Bourlon, évêque de Soissons. * *Voyez* l'histoire de l'abbaye de S. Jean des Vignes, pag. 228. &c.

On a dit aussi que M. le Prieur avoit retouché l'édition de Tertullien faite par M. Rigault, & imprimée *in-fol.* à Paris, 1675. Il y a surement une édition de Tertullien avec les notes de M. le Prieur, dès 1664. *in-fol.* à Paris : *Q. Septimii Flor. Tertullani opera, ex editione Nicolai Rigaltii, cum ejusdem annotationibus integris, & variorum commentariis : studio & labore Philippi* PRIORII *argumentis, notis & dissertationibus aucta : accedunt Novatiani, presbyteri, tractatus de Trinitate, & cibis Judaïcis, ex editione Jacobi Pamelii.* M. le Prieur a donné aussi une nouvelle édition d'Optat : *S. Optati*, *Milevitani episcopi, opera; cum observationibus & notis integris Gabrielis Albaspinæi, Francisci Balduini, Gasparis Barthii, Merici Casauboni, &c. ex recensione &, cum præfatione Philippi Priorii. Accedunt Facundi Hermianensis episcopi, opuscula, cum annotationibus Jacobi Sirmondi : adjectæ sunt Gabr. Albaspinæi observationes ecclesiasticæ, cum aliis ejusdem operibus*, à Paris, 1676. *in-fol.* M. le Prieur est mort en 1680.

PRIEZAC. (Daniel de) *Dict. histor. & Supplém. de 1735. ajoutez*, il naquit avant l'an 1590. Il étudia en droit à Bourdeaux, & fut reçu docteur dans cette faculté. Il fréquenta le barreau dans la même ville, & s'y maria. En 1615. il fut choisi pour y enseigner la jurisprudence. Il professa pendant dix ans. La réputation qu'il se fit par ses plaidoyers, engagea M. le chancelier Seguier à le faire venir à Paris après l'an 1635. Il fut fait presqu'aussitôt conseiller d'état ordinaire, titre dont il a été revêtu jusqu'à sa mort. Son fils, SALOMON de Priezac, est auteur des ouvrages suivans : 1. *Salomonis Priezaci dilucida de coloribus dissertatio*, à Paris, 1657. *in*-8°. 2. Dissertation sur le Nil, à Paris, 1664. *in*-8°. 3. *Histoire des Eléphans*, à Paris, 1650. *in*-12. 4. *Campestre Galliæ miraculum, seu fons Bellautius* (Fontainebleau), 1647. 5. *Danielis Priezaci Miscellaneorum libri 2. edente Salomone Priezaco, auctoris filio*, à Paris, 1658. *in*-4°. 6. *Lætitia publica, seu faustus Ludovici XIV. in Lutetiam reditus*, 1649. 7. *Icon Christinæ reginæ*, 1655. 8. *Icon Asini*, 1659. 9. *Julii cardinalis Mazarini iconis historiæ specimen*, 1660. 10. *Dissertatio de bello & pace*, 1660. 11. *Mons Valerianus*, 1661. * Joannis Collini *Lemovici illustres*. Les *Mémoires* du pere Niceron, tom. 33.

PRINGLES, (Jean de) né à Nuys vers l'an 1550. étoit fils d'un notaire & greffier en la prévôté royale de cette ville, qui étoit, dit-on, issu d'une bonne noblesse d'Ecosse. En effet, son fils, sur la preuve qu'il en donna, obtint en 1578. & en 1586. des lettres de réhabilitation qui ne furent néanmoins vérifiées au parlement que le 3. Juillet 1621. La mere de Jean de Pringles étoit *Jeanne* Morelot, sœur de *Nicolas* Morelot, procureur géneral en la chambre des comptes de Bourgogne; & son fils lui fit dresser en 1586. une épitaphe honorable en l'église de saint Denys de Nuys où elle se voit encore. Jean de Pringles étudia la jurisprudence en l'université de Cahors, où il prit les leçons d'Honoré Barnaud, & de Gregoire de Toulouse; & ayant obtenu ses lettres de licence le 20. Avril 1573. il fut reçu le 7. Août suivant avocat au parlement de Dijon. Peu après, Nicolas Morelot, son oncle, lui ayant résigné en survivance sa charge de procureur géneral en la chambre des comptes, de Pringles en fut pourvu le 16. Février 1576. & y fut reçu le 3. Avril de la même année. Cette charge ne lui ôta rien de son amour pour la profession d'avocat; & joignant à une étude assidue des loix & de la coutume de Bourgogne, un grand usage dans les affaires, il devint un des plus illustres avocats de son tems, comme on peut le voir par ce qui en est rapporté assez au long dans le dialogue de Charles Fevret : *De claris fori Burgundici oratoribus*, pag. 86. Le désir de se donner tout entier au palais, lui fit remettre de bonne heure sa charge de procureur géneral à l'un de ses fils. Il mourut doyen des avocats le 4. Mars 1629. Il avoit épousé *Guillemette* de Souvert, fille de *George* de Souvert, président à mortier au parlement de Bourgogne, & il en eut douze enfans qui n'ont pas empêché que sa posterité ne soit éteinte. Jean de Pringles avoit fait un *Recueil d'arrêts du parlement de*

Dijon, dont M. le président Bouhier posséde deux volumes originaux. Le pere Jacob dit aussi qu'il avoit laissé un recueil de *diverses généalogies des familles illustres de Bourgogne & des provinces voisines*, dont l'original étoit en la bibliothéque de M. le conseiller de la Mare. Le seul ouvrage de M. de Pringles qui ait été imprimé, est ce qu'il a fait sur la coûtume de Bourgogne. Il composa cet ouvrage en 1617. & il ne fut imprimé qu'en 1652. *in*-4°. dans l'ouvrage intitulé : *La coutume du duché de Bourgogne, enrichie de commentaires faits sur son texte par les sieurs Bégat, président, & de Pringles, avocat au parlement de Dijon; de plusieurs observations faites par divers avocats de la province, & plusieurs arrêts rendus pour l'explication des articles de ladite coutume. Ensemble un traité des main-mortes & des cens, fait par M. Bégat, & un traité particulier fait par M. de Souvert & autres*, à Lyon & à Châlons. Ces prétendues remarques de M. Bégat sont les caïers dressés, tant par ce président que par les autres commissaires qui travaillerent à la réformation de la coutume de Bourgogne sous le roi Charles IX. De deux traités attribués au même, il n'y a que celui des *Cens* qui soit de M. Bégat, celui des *Main-mortes*, est de Philippe de Villers, & tiré de ses instituts. (*Voyez* VILLERS) Pour le traité de M. Souvert, ce n'est qu'un *factum* fait par M. George de Souvert, alors conseiller aux requêtes du palais, dans un procès qu'il avoit contre Marceline Pivert, & qui avoit été évoqué au parlement de Grenoble. Ces diverses piéces pouvoient mériter l'édition qu'on en fit; mais on eut tort d'y joindre les *observations faites par divers avocats de la province*, &c. on les trouva remplies d'erreurs, ce qui excita contre le livre le ministere des gens du roi qui en firent défendre le débit par deux arrêts, dont le dernier est du 8. Février 1661. Ces observations n'étoient point de divers avocats, mais seulement de Nicolas Canat, avocat de Châlon, qui vivoit encore en 1651. Le commentaire de Jean de Pringles a été réimprimé en 1717. dans l'édition de la coutume de Bourgogne, donnée par M. le président Bouhier. * Voyez l'éloge du même Jean de Pringles dans l'histoire des commentateurs de ladite coutume, par le même président, *in*-4°. 1717. & *in-fol.* 1742. à Dijon.

PRIOR, (Matthieu) poëte Anglois, naquit à Londres, où son pere étoit menuisier. Celui ci etant mort, l'oncle de Matthieu, qui étoit cabaretier, le prit chez lui, & en eut beaucoup de soin. M. Prior en fut dans la suite fort reconnoissant. Il fit presque toutes ses études dans l'école de Westmunster, où il se distingua; ce qui n'empêcha pas son oncle de le retenir chez lui dans la suite, pour lui faire embrasser sa profession. Prior employoit ses momens de loisir à lire les meilleurs auteurs classiques, & sur-tout Horace. Quelques personnes de distinction, qui se rassembloient chez son oncle, ayant remarqué les talens du jeune homme, virent avec peine l'état auquel il étoit réduit; & le comte de Dorset, qui avoit eu avec lui une conversation sur quelques endroits d'Horace, résolut de le pousser, & l'envoya d'abord au college de saint Jean à Cambridge. Prior y fut fait bachelier en 1686. & fut mis ensuite au nombre des associés. Pendant son séjour dans ce college, il lia amitié avec Charles de Montagüe, depuis comte d'Halifax, & ils composerent ensemble une piéce que l'on dit fort jolie, qu'ils firent imprimer en 1687. *in*-4°. sous ce titre : *The hind and the Panther, transversed to the story of the Country-Mouse and the City-Mouse.* Après que le roi Guillaume fut monté sur le trône d'Angleterre, Prior fut conduit à la cour par son patron le comte de Dorset, & il y fut plusieurs fois employé à sa recommendation. En 1690. il fut nommé secretaire du comte de Berkeley, plenipotentiaire, qui avoit été députe par le roi Guillaume & la reine Marie, au congrés de la Haye. En 1698. il alla avec la même qualité en France avec le comte de Portland. L'année précédente, il avoit été fait secretaire d'état d'Irlande, & en 1700. il fut crée maître-ès-arts, conformément aux ordres du roi. On lui donna en même tems une place dans le conseil du commerce & des plantations. Il étoit aussi dans le parlement comme député de Cast Grinstead en Sussex. On l'envoya en France en 1711. en qualité de plénipotentiaire Anglois, pour y travailler à la paix, conjointement avec cette couronne. Dès que le roi Georges I. fut monté sur le trône, Prior présenta le 23. Octobre 1714. un écrit à la cour de France, par lequel il sollicitoit la démolition du canal & des nouveaux ouvrages de Mardick. En 1715. il fut rappellé en Angleterre, où il fut obligé de donner caution à la chambre basse du parlement, & on le fit examiner avec rigueur par un comité du conseil secret. Le 10. Juin de la même année, le chevalier Robert Walpole engagea la même chambre d'intenter un procès criminel à Prior, qui fut mis aux arrêts, & observé avec rigueur; mais on le relâcha vers la fin de 1717. Ces désagrémens l'ayant dégoûté, il se retira dans sa terre de Downhall au comté d'Essex, pour y passer le reste de ses jours dans la tranquillité. Il mourut le 18. Septembre 1721. à Wimpole, dans la province de Cambridge, seigneurie où demeuroit le comte d'Oxford. On l'enterra dans l'abbaye de Westmunster, & on lui dressa un superbe mausolée. Ses poëmes ont été imprimés *in-fol.* dédiés au comte de Dorset. On en a imprimé quelques autres depuis sa mort; & le comte d'Oxford posséde encore plusieurs manuscrits de ce poëte. * *Supplément françois de Bâle.*

PRISCUS, philosophe Platonicien, &c. *Tout ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique*, c'est qu'il fut aimé de Julien l'Apostat, & qu'on l'accusa de magie. Ce fut Julien qui fit venir de Gréce ce philosophe, à la sollicitation de Maxime d'Ephèse, celui-là même qui pervertit l'empereur. Priscus étoit un homme peu communicatif, & mysterieux sur ce qu'il sçavoit, jusqu'à traiter de prodigues & de profanateurs ceux qui aimoient à faire part de leurs lumieres; mais lorsqu'il daignoit s'ouvrir, on trouvoit en lui une profonde connoissance des systêmes des anciens. La cour ne le gâta point; & loin de devenir courtisan, il tâcha de rendre les courtisans philosophes. Tel est du moins le portrait que l'on en fait dans la vie de l'empereur Julien, par M. l'abbé de la Bleterie, livre IV. pag. 238. 239. Julien prêt d'expirer, s'engagea dans une dispute sur l'excellence de l'ame avec Priscus : c'est ce que dit Ammien-Marcellin. Sous le régne de Valens, Priscus fut inquieté; mais son innocence fut aussitôt reconnue. On dit qu'il fut renvoyé en Gréce, où il vécut jusqu'au tems qu'elle fut ravagée par Alaric, c'est-à-dire, vers l'an 396. On prétend que Prisque fut tué par les Barbares à l'âge de 90. ans. * *Voyez* Eunapius, chapitre 5. & 6. & Ammien-Marcellin, liv. XXV.

PRITIUS, (Jean-George) en allemand *Pritz*, né à Lipsic le 22. Septembre 1662. fils de *George* Pritz, maître pelletier de cette ville, & de *Magdelene* Bohem, fit ses études dans sa patrie, y prit le degré de maître-ès-arts en 1685. & fut admis en 1687. au nombre des auteurs des *Acta eruditorum* de Lipsic. En 1690. le sénat de cette ville le nomma prédicateur de l'église de saint Nicolas. L'année suivante il fut reçu dans la faculté de philosophie, & en 1693. il prit le degré de bachelier en théologie En 1698. il fut appellé à *Zerbst*, pour y être professeur en théologie, en métaphysique, & ministre, & il alla prendre possession de ces postes, après avoir été fait docteur en théologie à Lipsic. Lorsqu'il eut demeuré environ trois ans à *Zerbst*, il fut fait surintendant à *Schlaitz*, puis chapelain du comte de *Reuss*, qui lui permit en 1705. de faire un voyage en Hollande & en Angleterre. Après son retour, il fut choisi en 1707. pour être professeur de théologie, conseiller ecclésiastique, & ministre à Gripswalde. Il conserva ces emplois jusqu'en 1711. qu'il fut appellé à Francfort sur le Mein, pour y être chef du ministere ecclésiastique. Il se fixa dans ce lieu, & il y est mort le 24. Août 1732. âgé de soixante-dix ans. Il a travaillé aux *Acta eruditorum* de Lipsic depuis l'an 1687. jusqu'en 1698. Nous avons beaucoup d'autres ouvrages de lui : 1. *De primo falso Hobbesii*, thèse *in*-4°. contre le fameux Hobbes. 2. *De Gloriæ cupiditate*, à Lipsic, 1691. *in*-4°. 3. *De contemptu divitiarum atque facultatum apud antiquos philosophos*, à Lipsic, 1693.

in-4°. 4. Voyage de Suiſſe, d'Italie & de quelques endroits d'Allemagne & de France, traduit en allemand, de l'anglois de Gilbert Burnet, avec une préface ſur le Quiétiſme, à Lipſic, 1693. *in*-12. 5. Eſſai hiſtorique & politique ſur la vie de Marie, reine d'Angleterre, traduit en allemand, de l'anglois de Burnet, à Lipſic, 1696. *in*-12. 6. *Diſſertatio de Atheïſmo, & in ſe fœdo, & humano generi noxio*, à Lipſic, 1695. *in*-4°. 7. Eſſai de Moyſe Amyrault ſur l'état des fidéles après leur mort, (en allemand) à Lipſic, 1696. *in*-12. Pritz n'eſt que l'éditeur de cette traduction. 8. *De Prærogativâ ſexûs maſculini præ feminino*, à Lipſic, *in*-4°. 9. *De recto uſu rationis*, à Lipſic, *in*-4°. 10. *De Chriſto crucifixo*, à Lipſic, *in*-4°. 11. *De cauſis finalibus in rerum eſſentiis explicandis attendendis*, à Lipſic, *in*-4°. 12. *Diſſertatio de quæſtione, quantùm conferat eruditio ad felicitatem humanam*, à Lipſic, 1697. *in*-4°. 13. Les Annales du régne de Guillaume III. roi d'Angleterre, traduites de l'anglois en allemand, à Lipſic, 1698. *in*-8°. 14. *S. Patris Macarii Ægyptii, Homiliæ 50. græcè & latinè, interprete Zachariâ Palthenio*, à Lipſic, 1698. *in*-8°. Pritz a revu cette traduction. 15. *Macarii Ægyptii Opera, græcè & latinè; J. G. Pritius collegit, recognovit, ſtudiosè emendavit, indicibuſque adjectis edidit*, à Lipſic, 1699. *in*-8°. C'eſt le reſte des œuvres qui ſont attribuées à cet ancien auteur. 16. Traduction latine de l'ouvrage de Pierre Daniel Huet ſur la ſituation du paradis terreſtre, à Lipſic, 1694. *in*-12. & à la ſuite de la Démonſtration évangélique du même, donnée la même année auſſi à Lipſic, *in*-4°. 17. Etat de la religion des Moſcovites, en allemand, par Théophile Wahrmund; réimprimé avec une préface, par les ſoins de Pritz, à Lipſic, 1698. *in*-8°. 18. *De Republicâ litterariâ*, *in*-4°. 19. *De Pelagianiſmo orthodoxæ Eccleſiæ à Reformatis iniquè imputato, Diſſertatio*, à Lipſic, 1698. *in*-4°. 20. *De amore Dei puro in causâ Fenelonii*, *in*-4°. 21. *Joannis Miltoni Litteræ nomine ſenatûs Anglicani, Cromwelli & aliorum, ad diverſos in Europâ principes*, &c. *edente Pritio*, à Lipſic, 1699. *in*-12. 22. Eloge de Richard Baxter, contenu dans un diſcours funébre, fait par Guillaume Bates, traduit de l'anglois en allemand, avec un catalogue des ouvrages de Baxter, à Lipſic, 1701. *in*-12. 23. Eſſais d'éloquence, tant en proſe qu'en vers, en allemand, à Lipſic, 1702. *in*-12. 24. L'Immortalité des hommes ſur la terre, traduite en allemand, de l'anglois de Jean Aſgill, à Lipſic, 1702. *in*-12. 25. *De tranſlatione in vitam æternam ſine tranſitu per mortem*, *in*-4°. 26. *De immortalitate hominis contra Aſgilium*, *in*-4°. 27. Une édition du nouveau Teſtament Grec, avec des diverſes leçons, des cartes géographiques, &c. à Lipſic, 1702. 1709. & 1724. 28. *Introductio in lectionem novi Teſtamenti*, &c. à Lipſic, 1704. 1722. 1724. Les deux dernieres éditions ſont avec des augmentations qui ne ſont point de Pritz. 29. *Joannis Arndtii de vero Chriſtianiſmo libri IV. latinè verſi, cum annotationibus Dorſchæi, & præfatione Pritii*, à Lipſic, 1704. *in*-12. 30. *De renatorum experientiâ ſpirituali Diſſertatio*, à Lipſic, 1709. *in*-4°. 31. *De ſtatu Religionis Chriſtianæ in regno Sinenſi ob cultum Confutii perturbato Relatio*, &c. Il y a deux diſcours prononcés ſéparément par Pritz; le premier à Schlaitz au mois de Juillet, 1704. & imprimé alors ſéparément; le ſecond à Gripſwalde le 21. Septembre 1708. A la fin de ces deux harangues eſt une élégie latine ſur Charles XII. roi de Suede. 32. *De vero opum & divitiarum uſu*, *in*-4°. 33. *De principio juris Naturæ genuino & univerſali*, *in*-4°. 34. *De bonis & facultatibus prudenter adminiſtrandis*, *in*-4°. 35. *De Chriſto Jeſu, autore ſalutis humanæ, conſummato*, *in*-4°. 36. *Diſputatio de enthuſiaſmo Malebranchii*, 1710. *in*-4°. 37. Préface du *Synopſis criticorum*, édition de Francfort, 1712. 38. La Doctrine de la prédeſtination, en allemand; à Francfort, 1712. *in*-8°. 39. La Conſolation des fidéles, en allemand; à Francfort, 1714. *in*-8°. 40. Les marques de la protection de Dieu envers la ville de Francfort, en allemand; à Francfort, 1714. *in*-8°. 41. Les Tables catéchétiques de Philippe-Jacques Spener, traduites du latin en allemand, à Francfort, 1714 & 1717. *in*-8°. 42. Le Zéle juſte contre le Papiſme, par Spener, en allemand, publié par Pritz qui a fait encore imprimer pluſieurs autres ouvrages du même. Il y a encore de Pritz pluſieurs traductions de divers ouvrages, des ſermons, des écrits de dévotion, &c. * *Voyez* ſon article dans le tome 43. des *Mémoires* du pere Niceron, & la *Bibliothéque Germanique*, tome 28. Son éloge ſe trouve auſſi dans les *Monumenta Duiſburgenſia*, tome 2. page 69.

PRIVAT de MOLIERES. *Cherchez* MOLIERES.

PROCACCINI, (Camille) célébre peintre Italien, étoit fils aîné d'*Ercole* Procaccini, qui exerçoit la même profeſſion. Il naquit à Bologne en 1546. Après avoir reçu de ſon pere les premiers enſeignemens, il ſe préſenta à l'école des Caraches avec ſon frere *Jules-Céſar*. Dans la ſuite il ſe trouva en état de travailler en concurrence avec les Caraches eux-mêmes. S'étant depuis retiré à Milan avec ſa famille, il y contribua à élever une fameuſe académie de peinture. De cette ville il ſe rendit à Rome avec le comte Pirro Viſconti qui le protégeoit. Revenu plus habile à Milan, le duc de Parme le choiſit pour travailler au dôme de Plaiſance, & le mit en concurrence avec Louis Carache, dont la ſociété ne lui fut pas inutile. Ce peintre, dont les ouvrages ſont en grand nombre en Italie, mourut à Milan en 1626. âgé de quatre vingt ans. * *Voyez* ſa vie dans celle des peintres de M. d'Argenville, tom. 1. pag. 225. & ſuivantes.

PROCACCINI, (Jules-Céſar) *frere du précédent*, né pareillement à Bologne en 1548. & comme lui éléve des Caraches, ſe retira auſſi à Milan avec ſa famille, en 1609. Pour ſe perfectionner dans ſon art, il demeura long-tems à Rome, à Veniſe & à Parme, où il ſe forma ſur les modéles les plus parfaits. Revenu à Milan, il devint chef d'une fameuſe académie, qui attiroit toute la jeuneſſe de ces cantons-là. Il fut mandé à Gènes en 1618. pour orner le palais Doria; & il travailla auſſi beaucoup pour le roi d'Eſpagne. Il mourut à Milan l'an 1626. à l'âge de ſoixante-dix-huit ans. Camille & Jules-Céſar Procaccini ont eu un troiſiéme frere, nommé CARLO-ANTONIO Procaccini, qui s'appliqua auſſi à la peinture, mais qui reſta inférieur aux deux autres, quoique l'on diſe qu'il ait très-bien réuſſi dans le payſage, les fleurs & les fruits. Il eut un fils nommé *Ercole* Procaccini, qui peignit d'abord des fleurs dans le goût de ſon pere, mais qui étant devenu éléve de Jules-Céſar, ſon oncle, fit pluſieurs tableaux d'égliſe, & ſoutint long-tems l'académie dont ſon oncle avoit été le chef. Il travailla beaucoup pour la ville de Turin, & mourut en 1676. à l'âge de quatre-vingt ans. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, cité dans l'article précédent, tome 1. pag. 229. & ſuiv. On peut auſſi conſulter le *Catalogue raiſonné des différens effets curieux & rares, contenus dans le cabinet de feu* M. le chevalier de la Roque, (Antoine de la Roque, chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis) par M. Gerſaint, à Paris, 1745. *in*-12. p. 28. & 29.

PROCLUS, ſurnommé DIADOCUS, philoſophe, &c. Ajoutez à ſes ouvrages, dont il eſt parlé dans le Dictionnaire hiſtorique, *de Poëticâ diſſertatio*, dont on a une traduction faite ſur le grec, par Frederic Morelle: cette traduction parut à Paris en 1615. *in*-16. à la ſuite de l'ouvrage intitulé: *Georgii Chœroboſci de figuris poëticis, oratoriis & theologicis liber. Nunc primùm græcè prodit, ex bibliotheca Federici Morelli profeſſorum, & interpretum Regis Decani, cum latinâ ejuſdem verſione, &* PROCLI, *de Poëticâ, (ſeu de tribus generibus Poëticès) diſſertatione.*

PROSPER. (ſaint) *Dans le Supplément de* 1735. *tom.* 2. *pag.* 19. *col.* 1. *on dit que* la derniere & meilleure édition des œuvres de ſaint Proſper, eſt celle de Paris en 1711. *in-folio*..... *il faut ajouter que* l'on doit cette édition aux ſoins & au travail de M. Luc-Urbain Mangeant, prêtre, né à Paris, baptiſé le 30. de Novembre 1656. mort dans la même ville le 19. d'Octobre 1727. âgé de près de ſoixante-onze ans. C'eſt le même à qui l'on doit l'édition des écrits de ſaint Fulgence, évêque de Ruſpe en Afrique, publiée à Paris en 1684. *in*-4°. Dans l'édition de ſaint Proſper, M. Mangeant a mis dans la premiere claſſe, ſelon l'ordre chronologique, tous les écrits qui ſont indubitablement du ſaint docteur. La ſeconde claſſe contient les ouvrages

ouvrages dont on a douté, & dont plusieurs sçavans doutent encore s'ils ne sont pas de saint Prosper. Enfin la troisiéme classe comprend les écrits supposés à ce saint. Cette édition est enrichie d'une vie de saint Prosper, & de divers avertissemens fort utiles. On peut voir le compte que l'on rend de cette édition dans la continuation de la *Bibliothéque des Auteurs eccléfiastiques* de M. Du-Pin, 1736. *in*-8°. tome III. depuis la page 1. jusqu'à la pag. 18.

PROUSTEAU. (Guillaume) *Supplém. tom.* 2. *pag.* 120. *col.* 1. *ajoutez que* M. Prousteau dit dans une lettre écrite au pere Oudin, sçavant Jésuite, qu'il étoit pensionnaire au college de Clermont, (aujourd'hui de Louis le Grand) en 1649. durant & après le blocus de la ville de Paris, & qu'il étoit de la congrégation des pensionnaires dont le pere Pétau avoit la conduite. * *Voyez* cette lettre dans les *Mémoires* du pere Niceron, tome 37. page 185.

PRUNELÉ. Maison d'ancienne noblesse en Beauce. *Supplém. tom.* 2.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET BARONS de SAINT GERMAIN, *sortis des Seigneurs de* LA PORTE.

XV. JULES-CÉSAR de Prunelé, &c. *ajoutez*, mort le 14. Mars 1738. dans la cinquante-uniéme année de son âge. Son fils, *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, chevalier baron de Saint Germain le Désiré, seigneur de Valieres, &c. a épousé le 14. Mars 1746. dame *Marie-Genevieve-Gabrielle-Nicole* de Grouches de Chépy, veuve depuis le 7. Mars 1740. de *Jean-Louis* de Lestandart, marquis de Bully, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, gouverneur de Neuf-châtel en Normandie, & ci-devant de Menin en Flandres, & fille de *Nicolas-Antoine* de Grouches, marquis de Chépy, maréchal de camp & commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, & de dame *Marie-Genevieve* Becquin.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE TIGNONVILLE, sortie des Seigneurs de GUILLERVAL.

XIV. JACQUES-PHILIPPE de Prunelé, chevalier, seigneur de Chalo-saint-Mars, &c. *ajoutez qu*'il est mort au grand saint Mard, près d'Estampes, le 18. Mai 1739. dans la soixante-quatorziéme année de son âge.

PSEAUME, (Nicolas) évêque de Verdun, &c. *Supplém. tome second*, *ajoutez que* l'on trouve une vie exacte & bien détaillée de la vie de cet illustre prélat, dans l'*Histoire eccléfiastique & civile de Verdun*, par M. Roussel, chanoine de la collegiale de la Magdelene de la même ville, *in*-4°. à Paris, 1745. depuis la page 431. jusqu'à la page 466. Selon cette vie l'inscription qui est rapportée à la fin de l'article *dans le Supplément*, fut gravée avant la mort de Nicolas Pseaume, à l'exception des deux dernieres lignes qui parlent de la mort de ce prélat. Dans la même vie, on ajoute aux ouvrages de Nicolas Pseaume, *mentionnés dans le Supplément*, 1. l'édition des Canons du concile provincial de Tréves, tenu en 1548; 2. une *Exposition de la Messe*, imprimée en 1554; 3. le Missel de Verdun, réimprimé par ses soins en 1554. ou en 1557; 4. *le portrait de l'Eglise*, dédié au cardinal de Lorraine, & imprimé en 1573. Dans les preuves qui sont à la fin de l'*Histoire de Verdun*, on trouve, page 56, les épitaphes des pere & mere de *Nicolas* Pseaume, qui furent mises dans leur chapelle à Chaumont-sur-Aire en 1575.

PUCELLE, (René) abbé commendataire de saint Léonard de Corbigny, ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur, au diocèse d'Autun, depuis 1694. doyen des conseillers clercs du parlement de Paris, & ci-devant conseiller au conseil de conscience pendant la minorité du roi, naquit à Paris le premier Fevrier 1655. de CLAUDE Pucelle, avocat au parlement, & de *Françoise* de Catinat sa femme. Claude Pucelle tenoit déja depuis plusieurs années le premier rang au barreau lorsque la mort l'enleva à l'âge de 41 ans. Françoise de Catinat étoit fille de *Pierre* de Catinat, mort doyen du parlement, & sœur du maréchal de Catinat, mort en 1712. De ce mariage naquirent trois fils: *Pierre* Pucelle, qui fut premierement conseiller au parlement en la seconde chambre des enquêtes, & ensuite premier président du parlement de Grenoble, où il mourut en 1693; *René* Pucelle dont il s'agit; & *Omer* Pucelle, seigneur d'Orgemont, maréchal des camps & armées du roi, mort en 1730. M. l'abbé Pucelle ayant perdu son pere dès son bas âge, resta ainsi que ses freres sous la tutelle d'une mere éclairée qui veilla avec soin à son éducation. Il fut mis en pension au college des Jesuites, y fit ses humanités & ensuite sa rhétorique sous le célebre pere Charles de la Rue, qui s'est également distingué dans la poësie latine & dans l'éloquence sacrée & profane. Sorti de ce college, M. Pucelle fit sa philosophie dans l'université, & ensuite sa théologie. On le destinoit dès-lors à l'état eccléfiastique; mais le goût des armes dont la profession lui offroit une carriere séduisante, l'emporta d'abord sur cette premiere destination. Messieurs de Catinat ses oncles, dont l'un fut depuis maréchal de France, étoient dès-lors très-avancés dans le service; M. Pucelle voulut tenter la même voie; il fit quelques campagnes en qualité de volontaire, sous les yeux de ses oncles. Les voyages occupérent ensuite quelques années de sa vie: il visita l'Italie & l'Allemagne, & tâcha de profiter de ces courses pour orner son esprit & augmenter ses connoissances. De retour à Paris avec une détermination fixe sur l'état qu'il vouloit embrasser, il fit ses etudes de droit, passa quelque tems dans le seminaire dit des Bons-Enfans, & après avoir reçu l'ordre de soudiacre, il entra dans le parlement en qualité de conseiller clerc le dixiéme Avril 1684. & fut distribué en la troisiéme chambre des enquêtes. L'abbé Pucelle, dit l'auteur de son éloge, n'ignoroit ni l'étendue ni l'importance des engagemens qu'il contractoit; mais la suite a prouvé qu'il n'avoit pas trop présumé de ses forces, & l'on peut dire que si on vouloit faire la peinture d'un parfait magistrat, on rapporteroit ce qu'a fait l'abbé Pucelle, & que réciproquement si on vouloit faire le récit de sa vie, on n'auroit qu'à faire l'énumération des fonctions d'un parfait magistrat. Uniquement occupé de ses devoirs, il étoit incapable de se laisser entraîner par des espérances de fortune qui n'ébranlent que les ames vulgaires, & il n'étoit pas plus accessible aux illusions de la gloire, au plaisir de jouer un rolle brillant. Un cœur droit, un esprit éclairé, une application infatigable, le firent bientôt remarquer dans le parlement. Il faisoit ses fonctions avec exactitude & avec succès; il sçavoit démêler le point capital d'une affaire, & ce qui faisoit le nœud de la difficulté, ce qui exige non-seulement beaucoup de justesse d'esprit, mais encore beaucoup de pénétration & d'étendue; il joignoit à cela une éloquence mâle, forte & solide, qui porte la conviction dans les esprits. Pendant les vacations de l'année 1702. il passa à la grand-chambre, où il porta les mêmes talens, les mêmes vues, & la même application la plus constante aux affaires. La mort de Louis XIV. arrivée en 1715. procura à M. l'abbé Pucelle une distinction flateuse dont il ne fit cas que parce qu'elle lui fournissoit une occasion de plus d'être utile. Feu M. le duc d'Orléans, alors régent du royaume, composa un conseil de conscience, & y donna entrée à M. l'abbé Pucelle, avec M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, M. de Bezons, alors archevêque de Bourdeaux, M. Daguesseau, alors procureur general, depuis chancelier de France. Telle a été la carriere qu'a fournie M. l'abbé Pucelle, carriere plus remplie de travaux que d'évenemens, qui offre plus de vertus que de faits singuliers. Ses mœurs étoient pures & douces. Sa sagesse toujours constante n'avoit point cet air d'autorité qui annonce quelquefois moins le degré de la vertu que ce qu'elle coute: par un effort aussi rare il posséda de grands talens sans en avoir jamais fait d'autre usage que pour le service de l'état & le bien des particuliers, & il a joui d'une grande réputation sans orgueil & sans vanité. Il mourut le 7. Janvier 1745. âgé de quatre-vingt-neuf ans onze mois & sept jours. Il a laissé par son testament des marques de son amour pour les pauvres, dans le sein desquels il avoit toujours répandu abondamment durant sa vie. * Extrait de l'éloge de M. l'abbé

Pucelle, imprimé dans le *Mercure de France*, mois de Fevrier 1745. pag. 185. & ſuivantes.

PUGA DE FEIJOO. *Supplém. tom. 2.*.. Don Gregorio Magnano, *liſez* Don Gregorio Majanſio.

PULCHARELLO, (Conſtantin ou Conſtance) Jeſuite Italien, natif de Maſſa près de Naples, mort à Naples le 13. Janvier 1610. âgé de 41 ans, tient rang parmi les poëtes Latins du ſeiziéme & du dix-ſeptiéme ſiécle. Ses poëſies ſont compriſes en cinq livres, imprimés avec deux livres de l'Iliade, qu'il a traduits en vers héroïques latins, à Naples, 1618. *in*-8°, réimprimés dans le Parnaſſe de la ſocieté à Francfort, 1654. *in*-4°. Toppi & les peres Alegambe & Sotwel diſent que ſes poëſies ſont écrites d'un ſtile fort net, & Borrichius prétend que ce qu'il a écrit ſur des ſujets de religion vaut mieux que ce qu'il a compoſé ſur des matieres profanes; qu'il a donné le dernier coup de lime à ſes poëmes ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt, ſur la venue des Mages, ſur la paſſion du Sauveur, & même à ſes panégyriques & à ſes éclogues; mais que ſon Iliade latine eſt une piece encore brute & fort imparfaite. * Baillet, *Jugemens des Sçavans*, édition *in*-4°. tome V. page 56. & 57.

Il y a eu dans le même tems un autre CONSTANTIN Pulcharello, du même pays, médecin de profeſſion, lequel a publié en vers héroïques un poëme, *De la manière de conſerver ſa ſanté:* diviſé en deux livres. Ce poëme, auquel l'auteur ne put, dit-on, mettre la derniere main, ayant été ſurpris par la mort, fut imprimé à Naples avec les poëſies du Jeſuite Pulcharello. * Baillet, *Jugemens des Sçavans*, édit. *in*-4°. tom. V. p. 56. & 57.

PULCI. (Luigi) *Supplém. tom. 2. il eſt dit dans cet article*, en parlant de Politien; ce ſçavant étant mort à 40 ans, & ayant *tout* écrit en proſe & en vers, &c. *il faut lire*, & ayant *tant* écrit, &c.

PULGAR, (Ferdinand de) poëte & hiſtorien Eſpagnol, a fleuri dans le quinziéme ſiécle, principalement ſous le régne de Henri IV. dit l'*Impuiſſant*, & ſous celui de Ferdinand, dit *le Catholique*, & de la reine Iſabelle de Caſtille, ſa femme. Sa ſcience, ſon intelligence dans les affaires, & ſes autres talens lui acquirent un grand crédit auprès des princes & des autres grands de ſon tems, qui l'employerent dans pluſieurs affaires importantes. Il eut en particulier une grande autorité auprès de Pierre de Mendoze, cardinal, nommé le cardinal d'Eſpagne. Henri IV. le députa pluſieurs fois auprès de Carillo, archevêque de Toléde, pour traiter de la paix entre ce prince & le prélat; mais les négociations de Pulgar furent inutiles, comme on le voit par la ſixiéme de ſes lettres. Il eut de pareilles commiſſions auprès du même prélat ſous Ferdinand & Iſabelle, après la mort de Henri arrivée au mois de Decembre 1474. C'eſt ce que l'on voit encore par deux lettres de Pulgar: l'une adreſſée à un gentilhomme qui étoit au ſervice de Carillo, & l'autre écrite à don Alphonſe V. roi de Portugal. On apprend de la premiere que la reine Iſabelle traitoit toujours d'accommodement avec Carillo, & que Pulgar étoit employé dans cette affaire. Voyez les extraits des deux lettres de Pulgar, & le détail de l'affaire dont il y eſt parlé dans l'*Hiſtoire des révolutions d'Eſpagne* du pere d'Orléans, achevée & publiée par les peres Rouillé & Brumoy, tome troiſiéme, page 411. & ſuivantes. Les déſordres dont Pulgar fut témoin excitérent ſon génie poëtique & ſatyrique. Voici ce qu'en dit Mariana dans ſon hiſtoire d'Eſpagne, de la traduction françoiſe du pere Charenton Jeſuite, livre 23, année 1472. Enfin, dit-il, la licence monta à un tel excès, que Ferdinand del Pulgar, un des plus beaux eſprits de ce temslà, & devenu fameux par ſes ouvrages & par ſon génie pour la poëſie, compoſa une ſatyre très-piquante, en vers caſtillans, où il déplore avec beaucoup de liberté & d'eſprit la foibleſſe & la lâche timidité de don Henri, l'avarice & la jalouſie des miniſtres, les cabales des grands, la corruption des mœurs, le libertinage de la cour, & les maux que ſouffroit encore la Caſtille. Pulgar, continue Mariana, ne voulut pas mettre ſon nom à cet ouvrage, pour ſe mettre à couvert de la vengeance de ceux qu'il dépeignoit. C'étoit un dialogue en forme d'éclogue entre deux bergers, qui s'entretenoient de la vie champêtre, dont ils déploroient le renverſement: ſous ces noms empruntés, il faiſoit des deſcriptions naïves de l'état pitoyable où ſe trouvoit alors le royaume. Le roi Ferdinand & Iſabelle engagerent Pulgar à deux autres ouvrages, l'un étoit l'hiſtoire des principales actions des grands hommes de ſon tems; l'autre, une chronique. Pulgar obéit, acheva le premier écrit, & ébaucha ſeulement le ſecond, qui ſe termine à la guerre de Grenade, ce qui fait conjecturer que l'auteur mourut vers l'an 1486. dans un âge fort avancé. Le premier ouvrage eſt intitulé: *Los claros Varones de Eſpaña, Hecho por Fernando de Pulgar, dirigido à la Muy alta Reyna Doña Yſabel Reyna de Caſtilla.* M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'hiſtoire*, tome IV. *in*-4°. pag. 274.) dit que ce livre eſt bon & curieux, & en cite deux éditions faites, l'une à Alcala en Eſpagne, en 1524. *in*-4°. la ſeconde à Anvers en 1632. *in*-8°. On en a une troiſiéme à Amſterdam chez les Elzevirs en 1670. *in-folio*, à la ſuite des lettres de Pierre Martyr. La chronique de Pulgar citée par M. l'abbé Lenglet dans l'ouvrage ci-deſſus pag. 256. a pour titre, ſelon cet écrivain: *Cronica de los Reyes Don Fernando, y Dona Yſabel*; à Sarragoſſe, 1567. *in-folio.* M. l'abbé Lenglet ajoute, que c'eſt le même livre que celui d'Antoine de Lebrixa, qui ne fit que traduire cette chronique en beau latin, & la publia ſous ſon nom. Enfin on a de Pulgar trente deux lettres écrites en eſpagnol, & imprimées avec une traduction latine à la ſuite des lettres latines de Pierre Martyr, de l'édition citée plus haut. Le traducteur des lettres de Pulgar eſt Julien Magon, docteur en théologie, & chanoine de l'égliſe de Dol. Il a joint quelques notes à ſa traduction, & un avertiſſement fort court. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article.

PUY, (Pierre du) conſeiller du roi en ſes conſeils, &c. *on dit dans le Dictionnaire hiſtorique*, *que* Henri de Valois fit ſon oraiſon funebre. *Il eſt bon d'ajouter que* ce diſcours eſt en latin, & qu'il fut imprimé à Paris chez Cramoiſy en 1652. *in*-4°. de 24 pages, le titre eſt: *Henrici Valeſii oratio in obitum Petri Puteani viri clariſſimi, in ſacro conſiſtorio Regis conſiliarii.* On lit à la fin trois épigrammes à la louange de M. du Puy, l'une en vers grecs, les deux autres en vers latins. On publia dans le même tems diverſes autres pieces ſur la mort du même ſçavant: comme 1. *In clariſſimi viri Petri Puteani obitum Gabrielis Naudæi elegia ad Ægidium Menagium*; à Paris, 1651. *in*-4°. 2. *In ejuſdem obitum elegia Caroli Feramuſii ad Gabrielem Naudæum*; à Paris, 1652. *in*-4°. 14 pages. 3. *Petri Puteani viri illuſtris*, &c. *Memoriæ Carolus Ogerius*; à Paris, 1652. *in*-4°. ſept pages en vers latins... *Ajoutez aux ouvrages de* Pierre du Puy, 1. *Mémoires & inſtructions pour ſervir à juſtifier l'innocence de* meſſire François-Auguſte de Thou, conſeiller du roi en ſon conſeil d'état. On trouve ces mémoires à la fin du tome quinziéme de la traduction de l'hiſtoire de Jacques-Auguſte de Thou, imprimée en 1734. en ſeize volumes *in*-4°. 2. *Apologie de l'hiſtoire de* M. le préſident de Thou. Cette piece imprimée dès 1620. l'a été encore ſur l'original, dans le recueil de pieces hiſtoriques & curieuſes, à Delft, 1717. *in*-12. & encore page 457. du tome quinziéme que l'on vient de citer. 3. Dans le même tome on trouve des obſervations du même ſur la même hiſtoire, & quelques lettres à M. de Thou, ou concernant M. de Thou. 4. Les *Mémoires de la vie de* Jacques-Auguſte de Thou, quoiqu'attribués par quelques écrivains au même M. du Puy, paſſent encore plus conſtamment pour être de M. de Thou lui-même. 5. Le traité touchant les droits du roi ſur pluſieurs états & ſeigneuries, &c. a été imprimé *in-folio* à Paris en 1655. & à Rouen 1670. Il y en a qui prétendent que Theodore Godefroy a eu la meilleure part à cet ouvrage. 6. Pour ce qui concerne les *libertés de l'Egliſe Gallicane*, &c. voyez la préface de la nouvelle édition, & les *Mémoires* d'Omer Talon, tome 7. ſeconde partie, page 58... *Dans le Dict. hiſtor.* édition de 1732. on marque la mort de Pierre du Puy au 14. Decembre 1652. *il faut* 1651.... D. Chriſto-

phe du Puy est mort le 28. Juin 1654. âgé d'environ 75 ans.... D. François du Puy, general des Chartreux leur grand oncle, est mort le 17. Septembre 1521. Sa chaîne dorée, *Catena aurea super psalmos*, a été imprimée en 1520. *in* 4°.

PUY, (Henri du) en latin *Erycius Puteanus*, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique.* Le pere Niceron a donné dans le tome XVII. de ses Memoires un catalogue bien détaillé des ouvrages de ce sçavant; on peut le consulter. Après avoir cité son livre *de Scholis Palatinis*, il dit que *c'est peu de chose :* on trouve une critique de divers endroits de cet ouvrage dans le livre de Joseph-Antoine Saxi, *de studiis litterariis Mediolanensium antiquis & novis*, &c. à Milan, 1729. *in*-8°. pag. 9. 10. & 11.

PUY, (Claude-Thomas du) fils d'un négociant de Paris où il étoit né, s'est élevé par son mérite. Il a été conseiller du roi en ses conseils d état & privé, (à brevet) maître des requêtes honoraire de son hôtel, ci-devant intendant de la nouvelle France en Canada, & avocat general au grand conseil pendant douze ans. Il s'étoit acquis l'estime des sçavans par ses talens pour les sciences & les beaux arts, & surtout pour les méchaniques. Il est le premier qui ait fait des sphères mobiles, suivant le systême de Copernic. Les machines hydrauliques de son invention ont mérité les attentions des sçavans de Paris & des étrangers. On lit dans le Mercure du mois de Septembre 1738. un mémoire sur ces machines, dans lequel on trouve le rapport qu'en ont fait les commissaires de l'académie des sciences. M. l'abbé Desfontaines dans ses *Observations sur les écrits modernes*, & M. l'abbé Prevost dans son *Pour & Contre*, parlent aussi plusieurs-fois de ces machines. M. du Puy est mort le 15. Septembre 1738. au château de Carcé, Mines de Pompéan, proche de Rennes en Bretagne, âgé de 58 ans. Il étoit à la veille de l'exécution du grand projet qu'il avoit formé pour l'épuisement des eaux qui inondent les Mines de Pompéan. * Voyez le *Mercure* du mois d'Octobre 1738. & les autres écrits cités dans cet article.

PUY, (du) maison ancienne & feconde en hommes illustres. L'opinion la plus certaine est qu'elle est originaire de France, & qu'elle est venue s'établir dans le duché de Bar en 1400. par Jean du Puy qui y accompagna le duc René I. lequel l'envoya à la cour de Rome pour demander en son nom l'investiture des royaumes de Naples & de Sicile. Jean y fut reçu avec distinction, & le pape lui fit présent du coutelas de Jules Cesar, avec cette devise, *Julii Cæsaris sum.*

I. Pierre du Puy, seigneur de Saint-Germain en Forés, est le premier de cette maison dont on ait connoissance. On croit qu'il mourut vers l'an 1348. son petit-fils étant mort en 1400. *Moreri qui paroît en avoir eu plus de connoissance que les autres écrivains qui en ont parlé*, a confondu la mort de *Pierre* avec celle de son petit-fils. Dans les dernieres éditions du *Dictionnaire historique*, à l'article de la branche de Bourbon-Soissons, on est tombé dans la même erreur; & l'on y dit que *Catherine* de Bourbon est morte vers l'an 1650. tandis qu'en 1680. elle écrivit une lettre à François du Puy, son cousin, datée du 8. de Février.

II. Thomas du Puy, seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forés, succéda à Pierre du Puy, & laissa pour son successeur Hugues du Puy, qui suit, sous lequel cette maison s'est divisée en deux branches. Geofroy, *dont on parlera, fit la branche des seigneurs de* Saint-Germain, *rapportée ci-après;* & Jean *celle des seigneurs de* Gery *&* Loizey *en Lorraine.*

III. Hugues du Puy, seigneur de Saint-Germain, épousa *Antoinette* de Chastelus, dont il eut *Thomas* du Puy, seigneur de Joursieu; *Etienne* du Puy; *François* du Puy, qui a été général de l'ordre des Chartreux; Geofroy, qui suit; & *Jean* du Puy, qui changea ses armes en venant en Lorraine, prit *un émanché d'or & de gueule*, que les descendans de cette maison continuent de porter avec les anciennes.

IV. Geofroy du Puy, seigneur de Saint-Germain, capitaine-gouverneur de Saint-Galmier, épousa *Françoise* Trunel, dont il eut onze enfans: entr'autres, *Pierre*, prieur d'Estivallailes, & chanoine de Notre-Dame de Montbrison; *Antoine*, prieur de Salles; *Philibert*, commandeur de l'ordre de Saint-Antoine de Viennois; & Clement, qui suit; *Jacques* I. du nom, capitaine & châtelain de Saint-Galmier, épousa *Claire* de Chalançon, dont il eut *Louis* & *Jacques* du Puy II. du nom, qui s'allia avec *Catherine* de Villars: il en eut *Claude* du Puy, qui se fit Capucin, & qui fut quatre fois provincial; *François*, aussi Capucin; & *Catherine* du Puy, qui épousa *Nicolas* de Pelouz, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur du haut Vivarais.

V. Clement du Puy, seigneur de Saint-Germain & de Laval en Forés, épousa le 23. Juin 1539. *Philippe* de Poncet, fille de *Jean* de Poncet, seigneur de la Riviere, & de *Magdelene* Jayer, dame de Galande en Brie. Il en eut *Clement* du Puy, Jesuite, & qui fut provincial de la province de France; Claude, qui suit; & *Judithe*, qui épousa *Claude* Seguier, sieur de la Veriere.

VI. Claude du Puy, seigneur de Saint-Germain, épousa le 29. Septembre 1576. *Claude* de Sanguin, fille de *Jacques* de Sanguin, seigneur de Livry, & de *Barbe* de Thou, fille d'*Augustin* de Thou, président à mortier, conseiller d'état d'Henri IV. & garde de sa bibliothéque. Claude eut de sa femme *Christophe* du Puy, prieur au couvent de Rome; *Augustin*, chanoine & prevôt d'Ingray dans l'église de Chartres; *Clement*, commissaire d'artillerie, qui fut tué à la bataille d'Avein en 1636. laissant des enfans de *Catherine* de Longueval sa femme; *Marie*, qui épousa *Claude* Genoud, sieur de Toulonges; *Jacques*, prieur de saint Sauveur, & garde de la bibliothéque du roi; & Nicolas, qui suit;

VII. Nicolas du Puy, chevalier de Malte, fut tué par les Turcs près de Faragosse en 1625.

LES SEIGNEURS DE GERY ET LOIZEY, en Lorraine.

IV. Jean du Pui, seigneur de Gery, envoyé de Lorraine en cour de Rome, frere cadet de *Geofroy* du Puy, seigneur de saint Germain, épousa en 1430. *Maryon* de Bauzey, dame dudit lieu, fille de *Henriet* de Bauzey, seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Houdelaincourt, maison de nom & d'armes. Cet Henriet de Bauzey eut une seconde fille, appellée *Jeanne* de Bauzey, mariée à *Jean* de Gircourt, maison éteinte, ayant eu *Jeanne* de Gircourt, qui épousa *Nicolas* de Rarecourt, maison aussi éteinte, dont elle eut *Simon* de Rarecourt, sieur de Ville-sur Cousance, marié à *Claude* de Stainville, fille de *Claude* de Stainville, & d'*Hélène* de la Ruelle. Les enfans de *Jean* du Puy furent *Pierre*, chanoine de saint Pierre de Bar, où l'on voit sa statue; Didier, qui suit; *Jeanne*, morte fille, & plusieurs autres. Jean du Puy, à son retour de Rome, accompagna le duc René à Naples à sa prise de possession; & ce duc le fit conseiller dans son conseil & chambre des comptes. On prouve la filiation de *Jean* du Puy, fils de *Hugues* & d'*Antoinette* de Chastelus, par un titre de fondation de trois messes par semaine, fondées en sa chapelle de saint Pierre à Bar, érigée sous le titre de l'Annonciation de Notre-Dame en ladite église collégiale le 15. Avril 1488. avant Pâques, dont les descendans en sont collateurs par lettres patentes de René duc de Lorraine, en faveur de Maryon de Bauzey, douairiere de feu honoré seigneur Jean du Puy, qui en réglent le droit de patronage & collation en faveur du plus proche parent: ces lettres sont du 20. Decembre 1489. L'alliance de Maryon de Bauzey avec Jean du Puy se prouve par une transaction faite entre Maryon de Bauzey, douairiere de feu honoré seigneur Jehan du Puy d'une part, Didier & Pierre du Puy chanoine de saint Pierre à Bar son frere, touchant le douaire de ladite Maryon de Bauzey leur mere, sur le bien de leur pere, du 10. Mai 1487. passée pardevant Jean Godignon & Christophe Liétard notaires à Bar.

V. Didier du Puy I. du nom, seigneur de Gery & de Loizey, épousa en premieres noces *Marguerite* de Revi-

gny, fille de *Guillaume* de Revigny, & de *Jeanne* de Genicourt, dame dudit lieu. Guillaume de Revigny eut une seconde fille, *Claudette* de Revigny, qui épousa *Antoine* de Clemery, seigneur dudit lieu, dont elle eut *Louise* & *René* de Clemery, qui épousa *Françoise* de Gournay, fille de *François* de Gournay, & de *Françoise* de Gronais, maison éteinte: Louise épousa *François* de Tavagny, bailli du comté de Vaudémont. La maison de Revigny est très-ancienne. En 1280. vivoit Jean de Revigny, bailli de Bar. Les enfans de Marguerite de Revigny furent *François* & *Didier* du Puy, chanoine de saint Maxe de Bar. Didier du Puy I. du nom, épousa en secondes noces *Jeanne* de Guillarmot, fille de *Thomas* de Guillarmot, seigneur de Mandres en partie, & de *Jeanne* de Mandres, dame dudit lieu, fille de *Jean* de Mandres. Didier eut de ce second mariage *Maxe* du Puy, seigneur de Loizey, qui épousa *Marguerite* de Varnencourt, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, & sœur de *Nicolle* de Varnencourt, mariée à *Pierre* des Salles, dont elles eut *Philippe* des Salles sieur de Gombervaux, décédé fort riche en 1559. ayant part en 80 seigneuries. Didier du Puy fit deux fondations, l'une du 28. Juillet 1504. pour le repos de l'ame de Marguerite de Revigny; l'autre du cinquiéme Juin 1508. pour celui de Jeanne de Guillarmot sa seconde femme: il mourut en 1519. & fut inhumé dans sa chapelle des Augustins de Bar. Il laissa pour successeur François, qui suit.

VI. François du Puy I. du nom, seigneur de Gery, Loizey, Germonville, Dagonville & autres lieux, conseiller d'état & des guerres du duc Antoine, épousa *Mayon* de Naves, dame de Saulcy, sœur de *Jean*, de *Claude* & de *Nicolle* de Naves, seigneur de Mars-la-Tour & d'Ecouviers, président du conseil de Luxembourg. La maison de Naves est des plus illustres & très-anciennes dans le duché de Luxembourg. François du Puy eut de Mayon de Naves Didier II. du nom, qui suit; *Jean*, qui épousa *Jeanne-Marie* d'Anglure, morte sans enfans; *Thomas*, seigneur de Dagonville, mort sans posterité; *Barbe*, qui épousa *Didier* de Cardon, seigneur de Vandelainville & de Vidampierre; & *Louis* seigneur de Germonville, qui épousa *Barbe* de Paviot, morte sans hoires.

VII. Didier du Puy II. du nom, seigneur de Gery, Loizey, Germonville & de Dagonville, épousa *Philippe* de la Mothe, dame de Fredo, fille de *Jean* de la Mothe, seigneur de Marchinville & de Francheville, & de *Jeanne* de Briel, dame de Petoncourt. Cette maison de la Mothe est très-ancienne, comme on le voit par les mausolés & épitaphes de ceux de cette maison, en leur église des Augustins de Bar, dont ils sont fondateurs: on trouve en 1300. un Guillaume de la Mothe. Didier du Puy est mort à Paris, & fut inhumé en l'eglise de saint Sulpice le sixiéme Août 1567. ayant eu de Philippe de la Mothe sa femme *Gilles* du Puy, seigneur de Gery, qui mourut aussi à Paris âgé de vingt ans, & voulut être inhumé par humilité au cimetiére de l'église de saint Etienne du Mont en l'an 1560; *Jacques-Louis* du Puy, qui fut tué étant lieutenant pour le service de France, Louis du Puy I. du nom, *tige de la branche des seigneurs de* Gery, Loisey *&* *de* Bouch, *rapportée après la suivante*; *Elizabeth* du Puy, morte fille; & François du Puy, qui suit, & qui a fait *la branche des seigneurs de* Lezeville, qui suit.

LES SEIGNEURS DE LEZEVILLE & de VALZARGUES en Champagne.

VII. François du Puy II. du nom, seigneur de Lezeville & Valzargues, fils de Didier du Puy II. du nom, seigneur de Gery, Loizey, Dagonville & de Germonville, conseiller & secretaire d'état de Charles III. duc de Lorraine, par patentes données par Christine de Dannemarck, duchesse douairiere, & Nicolas comte de Vaudémont, tuteur du duc Charles, pour les bons & importans services que François du Puy son pere avoit rendus à René II. & au duc Antoine du quatriéme Mars 1545. François du Puy II. du nom épousa *Antoinette* d'Ernecourt, fille du baron de Thuilier, dont il eut trois enfans, François, qui suit, *Constantin* & *Renée*. Celle-ci épousa *Thierri* de Magnicourt, seigneur de Bouch, baron de Meligny, & en eut *Jean* de Magnicourt, seigneur de Bouch, baron de Meligny. *Constantin* du Puy, seigneur de Vaux, gouverneur de Vaucouleur, épousa le 25. Septembre 1575. *Magdelene* baronne de Meligny, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie* du Puy, dame de Vaux, qui épousa *Charles* de Roziéres, seigneur de Sampigny, capitaine d'une compagnie de deux cens hommes, dont elle eut *François* & *Etienne* de Roziéres, seigneur de Vezein, qui épousa sa cousine germaine.

IX. François du Puy III. du nom, seigneur de Lezeville & Valzargues, gouverneur de Vaucouleur par brevet du duc de Lorraine, donné à Nancy le 12. Mai 1574. épousa le 26. Novembre 1598. *Mahaut* de Guerre, fille d'*Eucaire* de Guerre, seigneur en partie de Lezeville & de Roncourt, & de *Louise* de Comitin. De ce mariage sortirent, François IV. du nom, qui suit; *Alexandre*, capitaine tué au siége de la Rochelle; *Louis*, capitaine dans le régiment de Bourlemont, tué à Rothville; & *Claude* du Puy, laquelle épousa *Jean* Deschamps, chevalier, seigneur de Riél & de Roncourt; dont elle eut *François* Deschamps, chevalier de Malte, capitaine au régiment de Picardie.

X. François du Puy IV. de ce nom, seigneur de Lezeville, Valzargues, la Neufville-aux-bois, & de Villeneuse-au-fresne, capitaine dans le régiment de Bourlemont, épousa *Antoinette* de Cousin, fille de *Nicolas*, & de damoiselle *Magdelene* Yon. Il eut pour enfans Antoine du Puy, qui suit; Roch, *dont on parlera ci-après*; *François*, seigneur de Valzargues; *Claudine* & *Catherine* du Puy, religieuses Bénédictines.

XI. Antoine du Puy, chevalier, seigneur de Valzargues, capitaine au régiment de Créquy, épousa *Anne* de Vezon, fille de *Jean* de Vezon, seigneur de la Motte & de Bréchainville, & de *Gabriel* de Berthilleville. Il eut deux enfans, François qui suit, & *Anne* du Puy.

XII. François du Puy V. du nom, chevalier seigneur de Valzargues, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus en 1691. Ainsi finit la branche de Valzargues. Anne du Puy, dame de Valzargues; mourut dans son château, âgée de vingt ans & quelques mois en 1689. & les biens de cette maison ont passé dans celle des seigneurs de Lézeville.

XI. Roch du Puy, chevalier seigneur de Lézeville, la Neufville-aux-bois, & de Villeneufe au-fresne, fils de François du Puy IV. du nom, capitaine au régiment de Bourlemont, épousa *Marie* d'Ardennes, fille de *Nicolas* d'Ardennes, chevalier seigneur du Bois-le-comte & de Villacourt, premier commandant du régimeut d'Orléans, & de *Barbe* du Puy, dame de Jubainville, fille de *Louis* baron du Puy, seigneur de Jubainville & de Bouch, premier capitaine d'infanterie pour le service du roi, qui lui avoit offert un régiment en récompense de ses services. Louis du Puy fut fait depuis colonel pour le service du duc de Lorraine. Roch du Puy laissa de Marie d'Ardennes *Nicolas*, baron du Puy, seigneur de Villeneuve; *Marie* du Puy qui épousa *N*... de Cirfontaine, marquis de Germay; Louis qui suit, & *Anne* du Puy, mariée au sieur de Souhême.

XII. Louis comte du Puy I. du nom, seigneur de Lezeville, la Neufville-aux-bois, & de Villeneuve-au-fresne.

LES SEIGNEURS DE GERY, LOIZEY & de BOUCH, seigneurs voués de Toul en Lorraine.

VIII. Louis du Puy I. du nom, chevalier seigneur de Gery, Loizey, Germonville & Dagonville, capitaine du régiment d'Esne, fils de Didier II. du nom, & de *Philippe* de la Mothe, dame de Fredo, épousa le 13. Juin 1566. *Nicolle*, née comtesse de Pouilly, fille de *Gérard* comte de Pouilly, baron d'Esne, gouverneur du Chastel, & de *Margueritte* baronne de la Vaulx. Les enfans de Nicolle comtesse de Pouilly furent *Philippe* du Puy, tué enseigne au siége de Stenay pour le service de Henri II. au mois d'Octobre 1591. David, qui suit; & *Eve* du Puy, dame de Loizey,

qui épousa *Jean* de Bouvet, écuyer, grand gruyer de Bar, & laissa *François* de Bouvet. Louis du Puy I. du nom est mort à Paris le quatriéme Juin 1580. & fut inhumé aux Augustins de la même ville, laissant la garde-noble de ses enfans à Nicolle de Pouilly, sa femme, leur tutrice. La maison de Pouilly est originaire d'Allemagne, d'anciens comtes fort illustres, comme on peut le voir dans le simple crayon des maisons de Lorraine & de Bar, par le sieur Matthieu Husson.

IX. David du Puy, chevalier seigneur de Gery & de Bouch, seigneur voué de Toul, lieutenant des chevaux legers de la garde de l'archiduc Léopold, lieutenant-colonel du régiment de Chaligny, écuyer de la princesse Henriette de Lorraine, princesse de Phalsebourg, épousa en premieres noces en 1590. *Florimonde* d'Aucy, fille de *Henri* d'Aucy & de *Florimonde* de Quilly, fille de *Henri* de Quilly, colonel au service de Charles IV. & d'*Elizabeth* de Naves, laquelle Elizabeth de Naves étoit fille de Claude de Naves & de Claude d'Ailly, maison illustre en France. David du Puy épousa en secondes noces le vingt-deuxiéme Janvier 1594. *Marguerite*, née baronne de la Fosse, fille de *Nicolas* baron de la Fosse, seigneur de Jubainville & de Bouch, seigneur voué de Toul, gouverneur de ladite ville pour sa majesté Impériale, & de *Catherine* de Noirel, dame de Chaudenay, fille de *Nicolas* seigneur de Domgermain, maître échevin de la ville de Toul, & de *Jeanne* de Villiers. David du Puy après plusieurs campagnes en Flandres & en Allemagne mourut à son retour à Chatenoy ou à sainte Croix, proche de sainte Marie aux Mines en Decembre 1610. laissant de sa femme Marguerite baronne de la Fosse, François baron du Puy II. du nom, qui suit; *Louise* & *Catherine* du Puy, mortes filles dans le château de leur pere; *Louise* & *Claudette* du Puy, qui furent religieuses du Tiers-Ordre à Toul; *Nicolas*, chevalier seigneur de Bouch, tué lieutenant au service de France. *Louis* baron du Puy sixiéme enfant de *David* seigneur de Jubainville & de Bouch, colonel pour le service du duc de Lorraine, épousa en premieres noces *Catherine* de saint Loup, dame de Vandiere; & en secondes noces *Claudette* marquise de Rancher, fille de *Claude* marquis de Rancher, seigneur de Lagitonniere, & d'*Anne*, née comtesse de Boihier, baronne d'Orfeuille, le 14. Novembre 1627. niéce de *Nicolas* comte de Boihier, baron d'Orfeuille, premier écuyer de son altesse monseigneur le duc de Lorraine, qui épousa en secondes noces *Marguerite* baronne de la Fosse, douairiere de David du Puy. *Louis* baron du Puy, mourut à Jubainville le premier de Janvier 1679. & laissa de *Claudette* de Rancher, Barbe du Puy, *dont on parlera*; Louis prélat & prieur de Neufchâteau; & *Catherine* du Puy, qui fut dame de l'abbaye royale de la Perinne, la princesse Catherine de Bourbon sa tante, qui avoit cette abbaye, ayant voulu l'avoir auprès d'elle.

LES BARONS ET COMTES DU PUY.

X. François baron du Puy II. du nom, seigneur de Bouch, Parois, Saint-Julien, Dombasle, Jubainville & de Domgermain, seigneur voué de Toul, capitaine d'une compagnie de deux cens hommes pour sa majesté Impériale, épousa en premieres noces le quatriéme Fevrier 1627. *Marguerite* de Dombasle, fille de *Pierre* de Dombasle, seigneur dudit lieu & de Chasoy, & de *Marie* de Rozieres, fille de *François* de Rozieres, seigneur de Chaudenay & du Mont Héron. De ce mariage sortirent *Claude-Antoine* du Puy, chevalier, tué cornette au régiment de la Ferté; *Pierre-François*; *Gabriel-Anne*; *Jacques* baron du Puy, *Marie*; *Louis* & *Claude-Catherine* du Puy. *Marie* du Puy dame de Dombasle & de saint Julien, épousa *Antoine* de Thevenin, écuyer, colonel de cavalerie pour le service de l'empereur, gouverneur & capitaine de Hatton Châtel. *Claude-Catherine* du Puy, dame de Parrois, épousa *Nicolas* de Gondrecourt, capitaine dans le régiment de Thevenin, fils du premier président de Lorraine, ministre d'état & colonel d'un régiment de son nom pour le service du duc de Lorraine. François du Puy II. du nom épousa en secondes noces le 21. Juillet 1664. *Catherine* d'Ardennes, fille de *Georges* d'Ardennes, chevalier seigneur de Villacourt & de Bois-le-comte, conseiller d'état du duc de Lorraine, par patentes du 18. Fevrier 1619. Catherine d'Ardennes mourut à Toul le quatriéme Decembre 1672. âgée de 34 ans; on porta son corps à saint Julien, où elle fut inhumée le sixieme dudit mois. François, son mari, testa à Toul en 1688. mourut en 1690. âgé de 94 ans & deux mois, & fut inhumé à saint Mihiel le sixiéme Avril de la même année, laissant de Catherine d'Ardennes François-Anne comte du Puy, qui suit; *Antoine-Hiacinthe* baron du Puy, seigneur de saint Julien & Domgermain, capitaine des gardes du roi Auguste de Pologne; il mourut à Leipsic en 1706. après la bataille de Fraustatz; *François*, tué cornette pour le service de sa majesté Impériale.

XI. François-Anne comte du Puy III. du nom, seigneur de Bouch, Jubainville, Domgermain, Avrinville & Wascourt, un des plus anciens conseillers d'état du duc de Lorraine dernier mort, président du conseil de M. le prince de Vaudémont, chevalier de l'ordre ancien du Saint-Esprit de Montpellier, épousa *Catherine* dame de Jubainville, fille de *Charles* de Jubainville, chevalier, conseiller d'état de Charles IV. & de *Marie* de Millet dame de Houdelaincourt, fille de *François*, écuyer; famille originaire de Verdun. On prouve la filiation de *François-Anne* comte du Puy, titré par son altesse royale le 18. Juin 1720. par son contrat de mariage du 28. Août 1688. par patentes de Léopold I. duc de Lorraine, pour la seigneurie de Domgermain du 23. Septembre 1724. par celles de conseiller d'état du premier de Juillet 1713. & celles de président du conseil de M. le prince de Vaudémont du 5. Septembre 1721. On a composé ce distique sur cette derniere reception :

Illustrissimo Domino Francisco-Annæ *Comiti Puteano; Regiæ suæ celsitudinis à secretioribus, serenissimis à consilus in supremâ Principatûs Commerciensis curiâ præsidi dignissimo.*

Sedibus extorris nostras, Astræa revisens
Præside te, superum deseret ipsa polum.

De François-Anne du Puy sont sortis *François-Gabriel* abbé du Puy; *Charles-Antoine* comte du Puy, seigneur d'Avrinville; *Nicolas-Claude-Etienne* baron du Puy, seigneur de Wascourt, mort le 8. Mars 1726; *François* du Puy, chevalier, mort le 23. Mars 1709; *François-Joseph*, chevalier seigneur de Bouch, mort en 1698; *Charles-François*, chevalier seigneur de saint Julien, fils aîné de *François-Anne* du Puy, mourut le 17. Août 1690. & fut inhumé en l'abbaye de saint Mihiel; *Catherine* morte le 3. Decembre 1698; *Marie-Balthasar*, née le 28. Octobre 1698. religieuse aux Ursulines de Commercy; Louis-Joseph, qui suit; *Marie-Thérese*, qui épousa le 28. Janvier 1716. *Aléxandre* comte d'Amerval, seigneur de Rouy, Brûle, Morchain, Pouilliancourt & Moligneaux, capitaine de dragons au régiment de la mestre de camp general de France. La maison d'Amerval est ancienne en Picardie.

XII. Louis-Joseph comte du Puy II. du nom, seigneur de Domgermain, Avrinville & Wascourt, né le 19. Janvier 1705. fut d'abord tonsuré le premier Mai 1719. mais il quitta ensuite l'habit ecclésiastique, & prit le titre de comte le 15. Avril 1730. * Extrait d'une écrit intitulé : *Abrégé de la généalogie de l'ancienne maison du Puy, le tout dressé sur titres originaux, vieilles chartes & histoires*; à Nancy, chez Nicolas Balthasar, 1733. *in*-12. On s'est servi d'un exemplaire communiqué, dans lequel se trouvent plusieurs corrections marginales. A la fin de cet écrit on trouve : 1. Lettre du duc de Calabre, Lorraine, Bar & Gueldres, au sieur du Puy conseiller d'état, à Paris : datée de Vezelise le 26. Mars 1566. 2. Lettre de la princesse Henriette de Lorraine, princesse de Phalsebourg à David du Puy son écuyer, sans date. 3. Lettre de la princesse Catherine de Bourbon, abbesse de l'abbaye de la Perinne *à monsieur du Puy Parrois, à Verdun*, sans date : Catherine de Bourbon se dit cousine de M. du Puy Parrois, & nomme celui-

ci son cousin. C'est que Claude marquis de Rancher, seigneur de Lagitonniere, &c. lequel avoit marié Claudette marquise de Rancher, l'une de ses filles, à Louis baron du Puy, sixiéme enfant de David du Puy, avoit eu pour seconde fille Catherine marquise de Rancher, dame de Lagitonniere, laquelle eut de Charles de Bourbon, comte de Soissons & de Dreux, pair & grand-maître de France, fils puîné de Louis I. du nom, prince de Condé, deux filles, sçavoir: 1. Charlotte de Bourbon, abbesse de Maubuisson, morte au mois d'Octobre 1626; & 2. Catherine de Bourbon, abbesse de la Perinne. 4. Autre lettre de madame la princesse Catherine de Bourbon, abbesse de la Perinne, au même M. *du Puy Parrois, à Toul*, datée du huitiéme Fevrier 1680. 5. Lettre de la même princesse, au même, sans date. 6. Lettre de Marguerite baronne de la Fosse, douairiere de David du Puy, *à M. du Puy de Parrois son fils, dans son château à saint Julien*, sans date.

PUYSÉGUR, (Jacques de Chastenet, marquis de) *de la famille duquel on parle dans le Dictionnaire historique, & dans le dernier Supplément*, étoit fils de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur, *dont on peut lire l'article dans le Dictionnaire historique de l'édition de* 1732. & de *Marguerite* du Bois-du-Liege. Il naquit à Paris, & fut baptisé à saint Germain l'Auxerrois, le 19. Mars 1655. Il a été successivement capitaine, major, puis lieutenant-colonel du régiment du roi, infanterie, maréchal général des logis des camps & armées de sa majesté en 1690. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, le 6. Février 1694. brigadier d'infanterie, le 3. Janvier 1696. gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, au mois de Juin 1698. maréchal de camp, le 29. Janvier 1702. lieutenant général des armées du roi, le 26. Octobre 1704. & gouverneur de Condé, au mois d'Octobre 1707. commandant en chef dans les provinces de Flandres, Haynaut, Artois, Picardie, & Soissonnois. Il fut du conseil de guerre, établi après la mort de Louis XIV. le 3. Novembre 1715. créé maréchal de France le 14. Juin 1734. mais il ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il fut reçu chevalier des ordres du roi à la promotion du 17. Mai 1739. & pourvu du gouvernement de Bergues en 1743. Il est mort à Paris la même année, le 15. Août dans la quatre-vingt-neuviéme année de son âge. Il avoit épousé le 3. Octobre 1714. dame *Jeanne-Henriette-Augustine* de Fourcy, morte le 17. Décembre 1737. âgée de quarante-cinq ans, un mois & huit jours, fille aînée de *Henri-Louis* de Fourcy, comte de Chessy, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, mort le 22. Juillet 1713. & de dame *Jeanne* de Villers, morte le 19. Novembre 1727. De ce mariage sont nes, 1. *Jacques-Francois-Maxime* de Chastenet, marquis de Puységur, né le 22. Septembre 1716. colonel du régiment de Vexin, infanterie, par commission du 15. Avril 1738. marié depuis le 26. Juin 1742. avec dame *Marie-Marguerite* Masson, fille de *Gaspard-François* Masson, président de la premiere chambre des enquêtes du parlement de Paris, & de *Marie-Marguerite* Chevalier; 2. *Jeanne-Henriette* de Chastenet, née le 29. Août 1715. mariée le 20. Mars 1736. avec *Charles-Francois* de Nettancourt de Haussonville Passavant, comte de Vaubecourt, colonel du régiment de Dauphiné, du 15. Mars 1740; 3. *Marie-Anne* de Chastenet, née le 21. Septembre 1719. mariée le .... avec *Auguste-Alfonse* de Civille, seigneur de saint Marc & de Buchy; 4. *Helene-Adelaïde* de Chastenet, née le 5. Février 1726.

PYLADES BUCCARDUS, ou, selon Jean-Albert Fabricius, Jean-François Broccardus-Pylades, sçavant Italien, qui a vécu dans le XV. siécle, étoit de Bresse ou Bressia, & fut professeur d'humanités à Salo dans le Bressan sur le lac de Garda. Il est mort vers l'an 1500. & surement avant l'an 1506. Il avoit eu pour protecteur & pour bienfacteur Aloysio Dardano, chancelier de la république de Venise. Cornelius Vitellius, son ami, lui a dédié son livre *de dierum, mensium, annorumque observatione.* Pylades mécontent du travail de George Merula, de Bernardin Saraceno, Vénitien, & de Jean-Baptiste Pie sur les comédies de Plaute, attaqua leur édition & leurs corrections, dans une édition nouvelle de ce comique, à laquelle il travailla avec beaucoup de soin, mais dont il ne put voir l'impression. Etant attaqué de la maladie dont il mourut, il recommanda son travail à son ami & son compatriote Joannes Britannicus, & le pria de dédier l'ouvrage à Aloysio Dardano, pour lequel Pylades lui-même avoit déja composé une épitre dédicatoire. Cette édition de Plaute parut à Bresse en 1506. On y trouve en effet l'épitre de Pylades, où il dit que son travail sur Plaute, lui avoit couté cinq années; & une épitre au même Dardano de Joannes Britannicus, où il rend compte du travail de son ami sur Plaute, & de ce qu'il avoit encore laissé à faire. Ces deux lettres sont dans la premiere partie de l'ouvrage de M. le cardinal Querini, intitulé: *De Brixianâ Litteraturâ*, &c. A la fin de l'édition de Plaute, dont il s'agit, on lit ces mots: *Scito has comœdias viginti Plautinas, ex quibus Pylades Buccardus duodeviginti solerti diligentiâ correxit, atque ex iis quinque elegantissime interpretatus est, à Jacobo Britannico impressas fuisse, &c. anno MDVI. 3°. Kal. Decemb.* Le travail de Pylades eut à son tour ses critiques, comme on peut le voir dans le même ouvrage de M. le cardinal Querini. Pylades a fait aussi des notes critiques sur la grammaire latine, ou le *Doctrinale puerorum* d'Aléxandre de Villedieu (*de Villadei*) Frere Mineur de Dole en Bretagne, ou Allemand, selon quelques-uns, qui vivoit dans le XII. siécle & dans le XIII. Pylades adressa ses notes où il reléve le ridicule & les puérilités de cet ouvrage, à Elie Capreoli, orateur, (*Heliæ Capreolo, oratori excellenti, & Lunatensi prætori.*) Ce livre d'annotations a été imprimé à Bresse en 1500. Dans l'épître à Capreoli, publiée de nouveau dans l'ouvrage cité de M. le cardinal Querini, Pylades dit qu'il a opposé au *Doctrinal* d'Aléxandre, une poëme scholastique (*Carmen Scholasticum*) *de nominum declinationibus, generibus, atque Heteroclisi, tum de verborum præteritis, & supinis, ac de heroïci & elegiaci versuum compositione, & syllabarum quantitate præcipiens.* Il ajoute que ce poëme a été imprimé. On en a en effet d'anciennes éditions faites à Bresse & à Venise; la troisiéme qui est de Bresse, est de l'an 1498. Pylades, dans un avis au lecteur, s'y plaint des deux premieres éditions, faites sans son aveu, & lorsque son ouvrage étoit encore trop imparfait pour être livré au public. L'ouvrage est intitulé dans cette troisiéme édition: *Grammaticarum institutionum regula, & Carmen Scholasticum.* Il est dédié à Louis Martinengue, sénateur de Venise. La même année 1498. Pylades fit encore imprimer à Bresse un Vocabulaire en vers à l'usage des écoles, qu'il adressa à Scipion Tertio, sénateur de Bresse, & prevôt des marchands. A la tête de ces deux derniers ouvrages de Pylades, on lit des vers latins, que M. le cardinal Querini a encore rapportés dans le livre déja cité. Pylades étoit poëte en effet, & il a de plus traduit en vers élégiaques la Théogonie d'Hésiode. Cette traduction imprimée plusieurs fois avec le texte du poëte Grec, est dédiée *Lucæ* Tertio *patritiorum Brixiæ splendori*, & Pylades l'appelle son Mécéne. M. le cardinal Querini rapporte les 40 premiers vers de cette traduction dans l'ouvrage mentionné déja plusieurs fois. *Voyez dans la premiere partie de cet ouvrage l'article de Plaute, & dans la seconde l'article de la grammaire, pag. 1. & suiv. & celui de la poëtique, pag. 296. & suivantes. Voyez aussi *Joan. Alberti Fabricii Bibliotheca mediæ & infimæ latinitatis*, à l'article d'*Alexander de Villadei* ou *de Villa-Dei*, tome 1. pag. 177. & 178.



UAKERS, fanatiques fort connus en Angleterre, &c. *Ajoutez aux citations données dans le Diction. histor. & dans le Supplément de 1735. Lettre d'un Quaker à François de Voltaire, écrite à l'occasion de ses Remarques sur les Anglois; particulierement sur les Quakers: traduite de l'anglois*, à Londres, chez Paul Vaillant, 1745. *in*-8°. de quarante-huit pages. Dans la préface de cette lettre, on releve plusieurs fautes que M. de Voltaire a commises en parlant des Quakers; & dans la lettre, on rapporte les dogmes principaux de ces fanatiques, en montrant encore que M. de Voltaire n'a pas connu leur doctrine. La lettre est signée ainsi: *Ton ami inconnu*, JOSIAS MARTIN.

QUANG-VOU-TI, quatorziéme empereur de la Chine, de la cinquiéme dynastie nommée *Han*. Il prit ce nom à son avénement à la couronne. Il portoit auparavant le nom de *Lieou-Sieou*, & descendoit du dixiéme fils de KING-TI, le quatriéme empereur de la même dynastie. Quang-vou-ti succéda à HOAI-YANG-VANG, à qui l'on avoit ôté la couronne qu'il étoit indigne de porter. Il transporta la cour de la province de Chensi dans celle de Ho-nan. Il se distingua par ses qualités guerrieres & politiques. Il avoit été élévé durement, au milieu des gens de la campagne, partageant avec eux leurs nécessités & leurs travaux; ce qui l'avoit rendu sensible aux miseres du peuple. Il étoit doux, affable, libéral, aimoit les gens de lettres, les protégeoit, leur faisoit du bien. Il en fit chercher de tous côtés, les attira à sa cour, & les éleva à des emplois honorables. Il étoit d'une grande modestie dans ses habits, dans sa table, & dans son palais; & son air populaire lui gagnoit tous les cœurs. Pendant la visite de son empire, s'étant trouvé dans le pays qui lui avoit donné naissance, il fit venir plusieurs des laboureurs avec qui il avoit vécu dans sa premiere jeunesse, & les fit manger avec lui. S'étant informé si un de ses anciens amis, nommé *Nien-Quang*, pêcheur de profession, vivoit encore, il l'envoya chercher, lui fit beaucoup d'accueil, & s'entretint toute une nuit avec lui de leurs anciennes aventures. Il employa douze années à domter les rebelles & à pacifier l'empire. Son rival voyant qu'il étoit vaincu, vint se jetter à ses pieds, & l'empereur peu content de lui accorder la vie, lui donna de plus une principauté. Quang-vou-ti mourut âgé de soixante-un ans, vers la cinquante-sixiéme année de Jesus-Christ. Il laissa dix enfans, dont un lui succéda. * Le pere du Halde, dans sa *Description de la Chine*, tome 1.

QUARRÉ, (Jacques-Hugues) prêtre de l'Oratoire, naquit en Franche-comté, étudia en Sorbonne, & se fit passer docteur. Ensuite il entra dans l'Oratoire l'an 1618. sous la direction du P. de Berulle qui en étoit le fondateur. Il fit de grands progrès dans la piété. Ce sage directeur lui confia plusieurs emplois dont il s'acquitta très-dignement; ce qui l'obligea à l'envoyer dans les maisons de la Flandre Espagnole: il en fut le premier supérieur ou prévôt: il s'y distingua par ses prédications, par ses ouvrages & par sa grande piété. Le pere Swert, prêtre de l'Oratoire, Flamand, dans un ouvrage qu'il a composé en latin sous le titre de *Necrologium aliquot utriusque sexûs Romano-Catholicorum, qui vel scientiâ, vel pietate, &c. apud Belgas claruerunt ab anno 1600. usque ad annum 1739.* nous apprend que le pere Quarré souffrit beaucoup de la part des ennemis de sa congrégation, & qu'il fut prédicateur du roi d'Espagne dans le palais de Bruxelles. Ses ouvrages sont: *La Vie de la bienheureuse mere Angele, premiere fondatrice des meres de sainte Ursule, par le pere Jacques-Hugues Quarré, prêtre de l'Oratoire*, à Paris, chez Huré, 1648. *in*-12. *Traité de la Pénitence Chrétienne, par le P. &c.* à Paris, 1648. *in*-12. Réponse à un écrit qui a pour titre: *Avis donné en ami à un certain ecclésiastique de Louvain, au sujet de la Bulle d'Urbain VIII. qui condamne* le livre intitulé: *Augustinus Cornelii Jansenii*, à Paris, 1649. *Trésor spirituel, contenant les obligations que nous avons d'être à Dieu, & les vertus qui nous sont nécessaires pour vivre en Chrétien parfait, par Jacques-Hugues Quarré*, à Paris, chez Huré, 1654. *in*-8°. Il y en a eu six différentes éditions. Cet ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la premiere & seconde, il explique les raisons & les motifs que nous avons d'aimer & servir Dieu parfaitement; dans la troisiéme & la quatriéme, il montre le chemin qu'il faut tenir, & les vertus qui sont nécessaires pour vivre en bon Chrétien; & dans la derniere, il donne un portrait de la vraie piété. *Direction spirituelle pour les ames qui veulent se renouveller en la piété, avec des méditations*, à Paris, chez Huré, 1654. *in*-8°. Le pere Quarré mourut à Bruxelles, où il étoit supérieur, le 26. Mai 1656. On prétend que Dieu a fait plusieurs miracles par son intercession, & que son tombeau ayant été ouvert quelques années après sa mort, on avoit trouvé son corps aussi frais & aussi entier que le jour qu'on l'avoit enterré. * Bougerel, *Bibliothéque manuscrite des Ecrivains de l'Oratoire*, & le *Nécrologe* du pere Swert, cité dans cet article, pag. 45. & 46.

QUARRÉ, (Barthelemi) étoit fils de *N.* Quarré, professeur de l'ancien college de Dijon, parent d'Edme Robert, doyen de la Chapelle-au-Riche, église collégiale de Dijon, frere de Claude Robert, chanoine de la même église, connu par son livre intitulé: *Gallia Christiana.* Claude Robert résigna son canonicat à Barthelemi Quarré, qui en fut pourvu le 27. Avril 1609. & qui exerça de plus les fonctions de vicaire perpétuel de la paroisse de saint Michel de Dijon: il mourut en 1643. Ses ouvrages, qui roulent tous sur la piété, sont, 1. *Maniere de vivre angéliquement*, à Dijon, 1624. *in*-8°. 2. *Discours spirituels pour consoler les malades, & parens des défunts: ensemble un Traité pour administrer le sacrement de l'Extrême-Onction*, à Dijon, 1627. *in*-12. 3. *La Garde angélique*, à Dijon, 1631. *in*-8°. & en 1633. seconde édition fort augmentée. 4. *Le Chariot angélique pour conduire les ames au Ciel*, à Dijon, 1632. *in*-8°. 2. volumes. 5. *Explication de l'office & des cérémonies que l'Eglise & le peuple observent aux obséques, vigiles & messes des trépassés*, à Dijon, 1634. *in*-8°. 6. *Ordre de piété inspiré par le S. Esprit, dressé par* Barthelemi Quarré, *pour assister le S. Sacrement, quand on le porte aux malades.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

QUARRÉ, (Etienne) chevalier de Malte, troisiéme fils de *Gaspard* Quarré d'Aligny, avocat général au parlement de Bourgogne, & de *Marguerite* Perreault de la Serrée, naquit à Dijon. Il a servi avec distinction, & a cultivé les lettres avec succès. Taisand, dans ses *Vies des Jurisconsultes*, en parle ainsi sur ce qu'il en avoit appris de François Quarré d'Aligny, frere d'Etienne. « Il ne s'est » point fait de campagne depuis 1621. jusqu'en 1654. où » Quarré n'ait cherché de la gloire. Il a été trois fois aide » de camp. A Verrue, il commandoit une compagnie au » régiment du marquis d'Ys-sur-Thille. M. le prince le fit » capitaine des mousquetaires de sa garde. Il fut député » deux fois pour visiter les places frontieres de la Lorraine » & de la Bourgogne, & les mit en état de se défendre & » de se conserver. » Le pere Nicolas de Chevanes, d'Autun, Capucin, dans son livre de la Conduite des illustres, parle aussi d'Etienne Quarré, & en particulier d'un livre

qu'il devoit donner au public, « où, dit le P. Chevanes, » tout l'art militaire est réduit en pratique, & où toutes » les maximes de la guerre s'apprennent par des démon- » strations sensibles, &c. » Etienne Quarré a aussi composé l'épitaphe françoise de son pere, qui est imprimée dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon.

QUARRÉ D'ALIGNY, (François) *frere du précédent*, avocat général au parlement de Bourgogne, étoit né à Dijon, & mourut le 31. Octobre 1721. à l'âge de soixante-dix-sept ans. On a de lui un grand nombre de harangues, dont voici les sujets : *sur la justice*, discours prononcé à l'ouverture du parlement, le 12. Novembre 1678. On en trouve un extrait dans le *Mercure* du mois de Novembre de la même année. *De la décence extérieure du Magistrat;* discours prononcé le 12. Novembre 1695. à Dijon, 1717. *in*-4°. L'Union de la Justice avec la Religion : le Serment : la Justice morale & civile : les désordres que causent les passions dans la distribution de la justice : de la Justice & de l'équité : de la Jurisprudence naturelle : de la Jurisprudence civile, & de la nécessité de son secours : du Magistrat & de la loi : des Constitutions & du droit : discours pour les avocats : si les avocats peuvent se charger des causes seulement probables : la Justice des armes françoises, & quelle guerre peut être utile à son tribunal : la Religion protégée par la justice : les Besoins réciproques de la justice & de la paix : de l'Union des officiers de la justice. Outre ces harangues qui ne sont point imprimées, on a de M. Quarré: *Conclusions prises dans le procès de M. le cardinal le Camus, évêque & prince de Grenoble, contre les religieuses de Montfleury, au parlement de Dijon*; à Dijon, 1685. *in*-4°. à la suite des plaidoyers des avocats : Epitaphe latine faite pour son pere, gravée dans l'église de saint Pierre, & imprimée dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand : Poëme latin sur la Passion, selon la concorde des quatre évangélistes, manuscrit. Les ouvrages suivans ne sont pas non plus imprimés : Paraphrases sur six pseaumes difficiles : de la véritable durée de la vie des premiers hommes : du Signe & figure de la croix : de l'Invention des lettres : de l'Imprimerie & des bibliothéques : des sept Sages de la Gréce : Histoire & origine des Amazones : Histoire des Sibylles : Histoire de la version des septante interprétes de la Bible : Abregé historique de l'Empire Romain. * *Biblioihéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon.

QUARRÉ, (Gaspard) seigneur d'Aligny, naquit à Dijon le 20. Décembre 1625. de JEAN Quarré, conseiller au parlement, & de *Marie* Langlois. Il fut reçu avocat général au parlement de Bourgogne le 14. Juin 1641. par la résignation de Pierre de Xaintonges. Le onziéme Juillet 1652. le roi lui donna des lettres de conseiller d'état, avec une pension de douze cens livres. Ce magistrat mourut le 5. Janvier 1659. à l'âge de soixante-quatre ans : il fut enterré à saint Pierre dans le tombeau de sa famille, où on lit l'épitaphe suivante, composée par François Quarré, son fils.

Hic jacet
GASPARDUS QUARRÉ, *Eques, Toparcha d'Aligny,*
Regi à Consiliis,
Et in supremâ Burgundiæ Curiâ Advocatus Catholicus,
Cui nobilis avorum series per decem & ultrà gradus
Splendoris minùs contulit,
Quàm ingenii & doctrinæ excellentia,
In judiciis integritas,
Ac invicta in obeundis Magistratûs officiis,
Maximè verò in publicæ utilitatis amore ac patrocinio,
Animi constantia,
Obiit die V. Januar. an. 1659.
Sociam vitæ habuit ac sepulturæ,
MARGARITAM DE PERREAULT DE LA SERRÉE,
Tum natalibus, tum virtutibus sponso dignissimam.
Sicut enim ad generis antiquitatem,
Solus STEPHANI *filii Melitenses inter Equites adscripti*
Titulus sufficit,
Ita eximium diuturnæ viduitatis exemplar,
Nec non Missarum solemnium dotatio hâc in Ecclesiâ
Per hebdomadas Corporis Christi,
Pietatem testantur.
Decessit anno 1699. die 16. Decemb. ætat. suæ 82.

Gaspard Quarré a composé, 1. *Les Plaidoyers & Harangues de M. Quarré*, conseiller du roi en ses conseils, avocat général au parlement de Bourgogne, seigneur de Gouloux, jurisconsulte, à Paris, 1658. *in*-4°. Ce recueil est estimé. 2. Histoire des anciens rois, ducs & comtes de Bourgogne, jusqu'à l'année 965. manuscrite, dans la bibliothéque de M. le président Bouhier. 3. Roman historique sous le nom de *Peiralité*, contenant l'histoire de Henri, prince de Condé ; manuscrit, dans la même bibliothéque. * Papillon, *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne.* Taisand, *Vies des Jurisconsultes.*

QUELLINUS, (Erasme) peintre & architecte, né à Anvers l'an 1607. fit de bonnes études, prit le degré de maître-ès-arts, & enseigna, dit-on, la philosophie durant quelque tems. Son goût pour la peinture s'étant dévelopé, il s'y livra entierement, & se mit sous la direction du célébre Rubens. La beauté de son génie éclatoit dans ses compositions : il peignoit bien l'histoire & le paysage, & quelquefois l'architecture à laquelle il s'étoit beaucoup attaché ainsi qu'aux figures d'optique. Il mourut fort vieux dans une abbaye où il s'étoit retiré après avoir perdu sa femme. Il eut pour fils & pour éléve JEAN-ERASME Quellinus, qui alla à Rome à l'âge de 27. ans, où il fit plusieurs ouvrages distingués, de même qu'à Venise, à Florence & à Vienne. Il s'attacha aussi à la sculpture & à l'architecture. Les connoisseurs disent que ses tableaux sont inférieurs à ceux de son pere. Son neveu ARTUS Quellinus soutint, dit-on, plus dignement son nom dans la sculpture : on voit en Hollande & en Flandres plusieurs morceaux qui méritent, ajoute-t-on, l'attention des amateurs. Il est mort dans un âge fort avancé. * Extrait des *Vies des plus fameux peintres*, par M. Dezallier d'Argenville, de l'Académie des Sciences de Montpellier, tom. 2. *in*-4°. pag. 186. & suiv.

QUENSTEDT, (Jean-André) théologien Luthérien, professeur à Wittemberg, &c. *Dans le Dict. histor. & dans le Supplém. de 1735. on a oublié* l'ouvrage suivant de Quenstedt : *Sepultura veterum, sive tractatus de antiquis ritibus sepulchralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum & Christianorum, antehac in academiâ Wittebergensi aliquot publicis disputationibus propositus; nunc verò passim emendatus & auctus studio & operâ Johannis-Andreæ Quenstedt SS. Theologiæ doctoris & profess. public. ordinarii*, à Wittemberg, 1660. *in*-8°. L'épître dédicatoire est datée du 14. Décembre 1648. & Quenstedt n'y prend que la qualité d'adjoint de la faculté de philosophie. Cette épître est suivie de plusieurs poësies latines de divers auteurs à la louange de Quenstedt & de son ouvrage. L'ouvrage de celui-ci est divisé en seize chapitres, & la matiere paroît assez bien traitée : il y a surement beaucoup de recherches & d'érudition. Il a été réimprimé en 1699. *in*-4°. avec un autre ouvrage du même, sous ce titre : *Joannis-Andreæ Quenstedii Antiquitates Biblicæ & Ecclesiasticæ : accedit ejusdem de antiquis ritibus sepulchralibus Græcorum, Romanorum, Judæorum & Christianorum : Wittenbergæ, Quenstedius filius.* On auroit dû aussi rapporter dans le *Dict. histor.* le titre du dialogue de Quenstedt, dont on y parle : ce titre est : *Dialogus de patriis illustrium doctrinâ & scriptis virorum*, à Wittenberg, 1654. *in*-4°.

QUENTAL, (Barthelemi du) Portugais, né dans l'île de Saint-Michel, l'une des Açores, le 22. Août 1626. étoit fils de FRANÇOIS d'Andrade Cabral, & d'*Anne* du Quental de Navaes, l'un & l'autre de la meilleure noblesse du pays. Barthelemi, prévenu dès son enfance de la grace du Seigneur, montra dès l'âge le plus tendre une piété peu commune. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, son pere l'envoya en 1643. à Evora, où il fit sa philosophie dans l'université. Il y prit le degré de maître-ès-arts le 30. Juin 1647. & passant de-là à l'étude de la théologie, il en prit des leçons au collége de la Purification dans la même université. Ensuite

fuite il alla dans celle de Coimbre, où il demeura deux ans. Dès qu'il eut reçu l'ordre de diacre, il s'appliqua au ministere de la prédication ; & l'on remarqua en lui un grand zéle pour le salut des ames. Etant allé de Coimbre à Lisbonne, il y fut l'un des confesseurs de la chapelle du roi, & l'un de ses prédicateurs ordinaires. Sa piété l'ayant engagé à assembler dans cette chapelle plusieurs prêtres d'une vie édifiante, avec qui il faisoit de pieux exercices, le roi Jean IV. leur fit donner une chambre près de ce lieu pour y vaquer plus librement à leurs exercices. Du Quental ayant conçu alors le dessein de fonder la congrégation de l'Oratoire en Portugal & dans les pays qui en dépendent, il commença cet établissement le 16. Juillet 1668. dans le même endroit où sont à présent les Augustins Déchaussés de Lisbonne ; mais la maison se trouvant trop étroite pour contenir le grand nombre de ceux qui s'empressoient de venir aux exercices, les négocians de Lisbonne lui donnerent en 1669. la chapelle du saint Esprit. Du Quental y fit les statuts que les peres de l'Oratoire suivent encore, & qui furent approuvés & confirmés par le pape Clement IX. le 24. Août 1672. Ce sont les mêmes statuts que ceux de la congrégation de l'Oratoire de Rome : le pere du Quental en ajouta seulement quelques autres. Le 4. Août 1673. il alla demeurer dans sa nouvelle maison, ce qui se fit avec beaucoup de pompe : le Saint Sacrement y fut porté processionnellement ; & le roi Pierre II. suivit la procession accompagné des grands du royaume. Le pere du Quental mourut le 20. Décembre 1698. âgé de soixante-douze ans. Il refusa l'évêché de Lamego, l'un des meilleurs du royaume, & fonda de son vivant les maisons de Lisbonne, de Freixo, de Porto, de Brague, de Viseu, & d'Estremos en Portugal, & celle de Pernambuc au Brésil. Son portrait fut gravé à Rome en 1713. avec le titre de vénérable que le pape Clement IX. lui accorda. Ses sermons & ses méditations sur les mysteres sont pleins d'onction, & d'un style pur & élégant. * *Mémoires manuscrits* envoyés de Portugal, & communiqués au feu pere Niceron qui en a extrait ce qui regarde le pere du Quental, dans le tome quarante-deuxiéme de ses *Mémoires* imprimés depuis sa mort.

QUÉRAS (Mathurin) *Supplément tom. 2. pag. 145. col. 2. ajoutez que ce fut en* 1658. que M. de Gondrin le choisit pour un de ses grands vicaires. On a encore la lettre que M. Quéras écrivit à cette occasion à M. Pavillon, évêque d'Alet, pour le consulter. Elle a été imprimée dans la vie de M. Pavillon, tom. 1. pag. 373. M. Quéras fut exclu de Sorbonne pour n'avoir pas voulu souscrire à la censure contre M. Arnauld.

QUERENGI, (Antoine) *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, a été un des plus sçavans hommes de son tems. Il naquit à Padoue en 1546. de *Nicolas* Querengi & d'*Elizabeth* Ottelia. Ayant perdu son pere à l'âge de deux ans, il fut élevé par les soins de GASPARD Ottelio, son aïeul maternel, & il ne tarda pas à faire dans les lettres les progrès les plus rapides. Son goût pour les vers & son extrême facilité à en composer, se déclarerent dès l'âge de douze ans, & le firent admirer dès-lors, même par ses maîtres. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'ayant achevé ses humanités avec le plus grand succès, il se livra au droit civil où il réussit également ; il lisoit en même tems les ouvrages de Platon qu'il goûta si bien, que la doctrine de ce philosophe lui devint très-familiere. Il joignit à cette étude celle des écrits d'Aristote ; & il n'y eut aucune partie de la philosophie qu'il n'approfondit. Les muses qu'il cultivoit en même tems servoient à le délasser d'études si sérieuses & qui demandoient une si grande application. Il lut ainsi tous les anciens poëtes, tant les Grecs que les Latins, & il forma sur eux son goût & son style. Ce fut dans cette vue qu'il traduisit en latin la batrachomyomachie d'Homere ; & en italien, des endroits choisis de Lucain, & les bucoliques de Virgile. Lorsqu'il eut fait ce fonds de connoissances, il suivit l'avis de ses amis qui lui conseillerent de s'appliquer à la théologie ; & l'ardeur avec laquelle il embrassa cette étude fut si grande, qu'à l'âge de vingt-cinq ans il étoit déja regardé comme un théologien très-habile. Il lut avec attention ; non-seulement l'Ecriture-Sainte qui est le premier fondement de la théologie ; mais encore les Peres de l'Eglise, dépositaires de la Tradition. Sa réputation lui fit des amis de tout ce qu'il y avoit de sçavans ou de protecteurs des lettres dans toute l'Italie, & même au dehors. Un de ses amis ; c'étoit Speroni, l'engagea d'aller à Rome & de s'y fixer ; & Querengi accompagna en effet dans cette ville le cardinal Federic Cornelio. Gregoire XIII. étoit alors pape. A peine Querengi fut-il arrivé à Rome, que Flavio des Ursins, fils du duc de Gravina, le prit chez lui en qualité de secrétaire. Flavio étant mort ; Querengi trouva sur le champ d'autres protecteurs, & il a rempli successivement la place de secrétaire chez divers cardinaux. Il contribua beaucoup à faire fleurir l'académie des *Animosi* qui fut établie de son tems à Rome ; & il y harangua plusieurs fois. Dans la suite il fut secrétaire du sacré collége ; & il se trouva aux élections de cinq papes, Sixte V, Urbain VII, Gregoire XIV, Innocent IX, & Clement VIII. Ce dernier lui ayant donné un canonicat à Padoue, Querengi se crut obligé d'aller desservir ce bénéfice ; & quelques instances qu'on lui fit de demeurer à Rome, quelques dignités qu'on pût lui faire envisager dans cette ville, il sacrifia tout à son devoir & à l'amour de sa patrie. Il y fut d'une grande utilité à l'académie des *Ricovrati* alors récente, & il y fut un de ceux qui travaillerent aux statuts de cette académie. Après la mort de Clement VIII. Leon XI. son successeur le rappella à Rome. Querengi obéit ; mais ayant appris en route la mort du pape, il voulut s'en retourner à Padoue. Mario Farnèse, général des troupes ecclésiastiques, lui conseilla de continuer son chemin ; & Querengi étoit en effet à Rome lorsque Paul V. succéda à Leon XI. Ce pape le fit camérier secret, & référendaire de l'une & l'autre signature. Querengi eut les mêmes emplois sous les papes Gregoire XV. & Urbain VIII. En 1607. voyant qu'il ne lui étoit plus possible de quitter Rome, il donna son canonicat de Padoue à Flavio Querengi, son neveu. Antoine fut sollicité par Ranuce Farnèse duc de Parme, de se rendre auprès de lui, pour écrire la vie d'Alexandre Farnèse son pere. Henri IV. roi de France, à la persuasion du cardinal du Perron, le fit aussi inviter de venir à Paris, & lui fit faire des offres avantageuses ; mais Querengi ne put se résoudre à se rendre à ces invitations. Il mourut à Rome comblé de biens & d'honneurs, le premier de Septembre de l'an 1633. à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Ses ouvrages sont 1. *poësie volgari*, dédiées au duc de Parme, à Rome, 1616. *in*-8°. & souvent réimprimées depuis en divers lieux. 2. *Hexametri carminis libri* 6. 3. *Rapsodiæ variorum carminum, lib.* 5. on en a une édition de Rome en 1629. *in*-12. mais ce recueil de poësies avoit déja paru ailleurs. Aloysio Lollini, dans une lettre à Querengi, écrite vers 1620. & qui est dans le recueil de ses épîtres latines, liv. 2. pag. 223. se plaint amerement de la négligence avec laquelle on avoit imprimé lesdites poësies à Cologne, & des fautes qui défigurent cette édition : il s'en plaint en prose, & ensuite en vers, & donne beaucoup d'éloges à Querengi. 3. *De Marci Varronis divisione, quâ se definito complexum numero est arbitratus omnes philosophorum sectas, quæ vel fuissent aliquando, vel esse possent.* 5. *De geminis nobilium disciplinarum officinis.* 6. *De triplici rhetoricâ.* 7. *De ideis Hermogenis.* 8. *De imitatione veteris eloquentiæ.* 9. *De analyticæ methodi in utrâque philosophiâ indifferenti usu.* 10. *Quos habemus Aristotelis Topicorum libros non eos videri, ex quibus Cicero ac Themistius suam locorum enumerationem desumpsere.* 11. *De naturali verborum significatione, quo quis modo facilè conciliare possit cum Academicis Peripateticos.* 12. *De judicio Dionysii Longini in comparatione Demosthenis & Ciceronis.* 13. *De unicâ totius politicæ disciplinæ methodo, & Averroïs verâ sententiâ in explicatione subjectæ materiæ librorum ad Nicomachum.*

14. *De Platonis, Aristotelis, & Polybii politicis in rebus dissensione.* 15. *Quarum artium universalis Politicæ sit præsertim Architectonica.* 16. *De historiæ pragmaticæ Polybianæ triplici fine, &c.* 17. *Vitarum historici quâ in re different à pragmaticis.* 18. *Cornelii Taciti historiam falsâ conjecturâ in duo genera dividi.* 19. *Homerum à Socrate jure ejectum è republicâ*, &c. 20. *Epitome tertii tumultûs Belgici, Alexandro Farnesio provinciam administrante.* 21. *De Xenophontis artificio, quo principum, vel leges, vel mores citra periculum reprehendi possunt.* 22. *Pendasius, sive de immortalitate animæ, libri duo.* Querengi a écrit de plus en langue italienne les ouvrages suivans : 1. *Instruttione al sign. Card. d'Este nel suo viaggio di Spagna.* 2. *Considerationi al medesimo, intorno alle offerte del Marchese di Couré, in nome del rè di Francia.* 3. *Delle qualità de' nuntii destinati dal papa à diversi prencipi.* 4. *Dell' apparente ingratitudine del popolo Ateniense verso Pericle*, &c. & beaucoup d'autres, dont il seroit trop long de rapporter les titres. On peut consulter les listes des ouvrages de Querengi données 1°. par Jacques-Philippe Tomasini de Padoue, dans ses *Elogia virorum litteris & sapientiâ illustrium*, &c. seconde partie, à Padoue, 1644. *in*-4°. pag. 147. & suivantes, à la suite de l'éloge de Querengi ; 2°. par Leon Allatius dans ses *Apes Urbanæ*, &c. édition de Rome, 1633. *in*-8°. pag. 44. & suivantes. On peut consulter aussi les *Jugemens des Sçavans* par M. Baillet, *in*-4°. tom. 5. pag. 140. Le pere François Remond, Jésuite, étoit ami de Flavio Querengi, neveu d'Antoine & de Marcel Querengi, frere de Flavio : on le voit par plusieurs de ses épigrammes latines qu'il leur a adressées. Il y loue beaucoup, entr'autres, Flavio Querengi de son amour pour la jurisprudence & de ses succès dans la poësie. On lit dans le *Naudæana*, pag. 30. ces paroles : « *Antonius Quærengius* étoit un Padouan fort sçavant : c'étoit un monseigneur qui alloit par Rome vêtu d'une étoffe de gros de Naples toute de soie couleur de bleu turquin : *Multa scripsit.* »

QUERINI, *cherchez* QUIRINI.

QUESNEL. (Pasquier) *Supplément de* 1735. *tom.* 2. *on dit que* la premiere partie du livre intitulé : *L'idée du Sacerdoce de J. C.* est du pere Condren. On assure au contraire que c'est la seconde, laquelle a pour titre, *L'idée du Sacrifice de J. C.... A l'article du P.* Toussaint DESMARES, on donne à celui-ci la premiere partie dudit livre ; ce qui est une contradiction : on prétend que le pere Desmares n'y a aucune part.... Dans la préface de son édition des œuvres de S. Leon, le pere Quesnel s'est trompé en disant que la premiere édition des œuvres de ce saint pape, a été faite en Venise en 1485. par les soins de Jean-André, évêque d'Aleria : cette ancienne édition fut faite à Rome, & dédiée au pape Paul II. qui n'a pas passé l'année 1471. elle est sans date, de même que l'épître dédicatoire de l'éditeur, réimprimée, pag. 161. de l'appendix qui est à la suite de la vie de Paul II. imprimée à Rome en 1740. *in*-4°.

QUESTENBERG, (Jacques-Aurele de) qui a vécu dans le XV. & le XVI. siécle, étoit né à Freyberg. Après avoir fait ses humanités & sa philosophie à Leipsic, il alla à Italie, & s'arrêta à Rome. Le cardinal Marc de S. Marc lui voyant des talens, le prit à son service, & lui fit apprendre la langue grecque sous Jean Argyropule. Questenberg donna tant d'application à l'étude de cette langue, qu'il y devint très-habile ; & qu'il acquit l'estime du pape Leon X. & des cardinaux, qui l'employerent dans diverses affaires d'une grande importance. Sa réputation excita la jalousie de la ville de sa naissance, elle souhaita de posséder celui qui étoit si fort capable de l'honorer : il voulut se rendre à ses vœux, & aller prendre possession d'un canonicat qu'on lui avoit conféré à Freyberg ; mais le pape ne put consentir à lui donner son congé. On ne sçait pas bien quels emplois il avoit à Rome ; mais dans une lettre qu'il écrivit à Reuchlin en 1490. il se qualifie *decretorum, doctorum & brevium scriba.* On dit qu'il composa un livre de la ville de Rome, & qu'il perdit la vie dans une sédition, que quelques-uns rapportent à l'an 1527. * Fabricii *Itinerarium*, tom. 1. *Dict. histor.* édition d'Amsterdam, 1740.

QUÉTIF, (Jacques) religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *On dit dans le Supplément de* 1735. *que* le pere Quétif a donné une édition de la *Summa Angelica*, & qu'il y a ajouté plusieurs préfaces. 1°. Voici le titre entier de cet ouvrage, qui, avant l'édition du pere Quétif, avoit paru à Venise l'an 1614. *in*-4°. en quatre volumes : *Reverendi admodum patris Hieronymi de Medicis à Camerino ordinis Fratrum Prædicatorum formalis explicatio summæ theologicæ divi Thomæ Aquinatis doctoris angelici tribus partibus absoluta*, &c. à Paris, 1657. *in-fol.* trois volumes, achevés d'imprimer le 11. Mai 1657. avec privilége du 4. Janvier 1654. 2°. Tout ce qu'il y a du pere Quétif, est la longue épître dédicatoire au cardinal Antoine Barberin, datée de Paris le 2. de Juin 1657. Pour de préfaces, on n'y en voit qu'une de quatre pages, sous le nom du Libraire : *Theologiæ candidato, candidoque lectori typographus. Paucis te volo, lector optime*, &c. suivent quatre chapitres d'éloges de la doctrine de saint Thomas ; c'est-à-dire, des témoignages des papes, des conciles, des universités, des docteurs, &c. & diverses autres approbations de la doctrine de S. Thomas. A la fin du troisiéme volume, on a imprimé un écrit de Basile Ponce touchant le statut & le serment de l'université de Salamanque d'enseigner la doctrine de S. Augustin & de S. Thomas. 3°. On dit encore dans le *Supplément de* 1735. *que* le pere Quétif est l'éditeur des opuscules de Pierre Morin : en voici le titre : *Petri Morini Parisiensis presbyteri & theologi, Vaticanique olim scholastici & secretarii, vaticanæ typographiæ præpositi, opuscula & epistolæ ; nunc primùm è tenebris ex fide mss. authoris in lucem prodeunt. Operâ & studio fr. Jacobi Quétif Paris. ordin. Prædicat. convent. Paris. SS. Annunciationis ; ex ejusdem cimeliis ;* à Paris, 1675. *in*-12. Ce recueil commence par une longue épître dédicatoire du pere Quétif à François Bosquet, évêque de Montpellier. Dans la préface qui suit cette épître, le pere Quétif fait connoître Pierre Morin & ses écrits, & raconte comment ceux-ci sont tombés entre ses mains. L'Editeur a joint à ce recueil des lettres de Nicolas Proust, neveu de Pierre Morin ; c'est-à-dire fils d'une sœur : ces lettres sont écrites à Morin. Par la même raison il y a joint quelques autres lettres écrites à Nicolas Proust par Jean Meagher, Irlandois.

QUIEN. (Michel le) *Supplément tom.* 2..... *On le dit* mort âgé d'environ soixante-dix ans, il en avoit soixante-douze, étant né en 1661. & mort en 1733. Il n'a point publié la traduction de Leon de Bysance, *dont on parle à son article.... On dit qu'*il se trouve de lui une dissertation sur Sanchoniaton dans le tom. 8. des *Mémoires de littérature*, recueillis par le pere Des-Moletz : cette dissertation ne s'y trouve point ; mais le pere Labat, confrere du pere le Quien, a fait imprimer de celui-ci dans le septiéme volume de ses voyages d'Espagne & d'Italie, une *Dissertation* sur Annius de Viterbe, dans laquelle le pere le Quien prétend que ce n'est point Annius qui a composé les ouvrages donnés sous les noms de Manéthon, de Métasthene, de Phlégon, & d'autres historiens anciens, &c. Lorsque le *Supplément de* 1735. *fut publié*, on imprimoit du pere le Quien un grand ouvrage qui n'a paru qu'en 1740. sous ce titre : *Oriens Christianus, in quatuor Patriarchatus digestus ; quo exhibentur Ecclesiæ, Patriarchæ, cæterique præsules Orientis*, trois volumes *in-fol.* à Paris, de l'imprimerie royale : c'est le plus grand ouvrage que nous ayons sur l'état passé & présent des églises de l'Orient. L'auteur s'y est proposé de faire sur ces vastes régions, ce que d'autres sçavans ont exécuté pour quelques royaumes, quelques états de l'Europe, & même pour des églises particulieres. Son livre renferme toutes les églises d'Orient sous les quatre grands patriarchats de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de Jérusalem. Il donne la description géographique de chaque diocèse, des villes épiscopales : il rapporte l'origine & l'établissement des églises, leur étendue, leur jurisdiction, leurs droits, leurs prérogatives, leurs prétentions, la succession & la suite de leurs évêques, le gouvernement politique, les changemens qui y sont arrivés, &c. Le pere le Quien

étant mort dans le cours de l'impression, un de ses confreres s'est chargé de l'édition, a revu & perfectionné l'ouvrage, auquel l'auteur n'avoit pu mettre la derniere main : il y a fait quelques additions; il y a inséré quelques dissertations, entr'autres, une assez longue sur la fable de la *Papesse Jeanne*, où il disculpe Martin le Polonois, du reproche qu'on lui fait d'avoir inventé ou publié cette chimere . . . . L'histoire abregée de la ville de Boulogne, *mentionnée dans le Supplément de 1735.* a été aussi imprimée *in fol.* à Paris, à la tête de la *Coutume de Boulogne*, dans la grande collection desdites coutumes.

QUIGNONES, (François de) cardinal, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique & au Supplém. de 1735* 1°. *que* la préface de son breviaire parut séparément dès 1535. *in*-8°. (*In breviarium proximè confectum præfatio*): 2°. *Que* le breviaire a été imprimé à Paris en 1536. *in*-4°. à Venise en 1546. *in*-8°. revu (*Per eundem autorem accuratiùs recognitum*), à Lyon en 1556. *in*-4°. à Anvers en 1563. *in*-16. avec quelques augmentations, à Paris en 1566. *in* 8°. & *Breviarium Romanum, ad Francisci Quignonii cardinalis Breviarium recusum, jussu Joannis-Baptistæ Colberti, unde dictum Colbertinum*, à Paris, chez Muguet, *in*-8°. vers 1676. c'est ce qu'on lit dans le tom. 1. du catalogue de la bibliothéque du roi. 3°. Parmi les lettres du cardinal Sadolet, il y en a une au cardinal Quignones, où celui-ci est fort loué : cette lettre est au treiziéme livre des épîtres de Sadolet, pag. 885. de l'édition de Lyon, 1550. *in*-8°. elle est ainsi datée : *Carpentoracti pridie non. Octobr. 1539.*

QUILLOTISME. *Supplém. tom. 2. pag. 153. & suiv. ajoutez :* L'histoire du Quillotisme citée ici, est, à ce que plusieurs prétendent, de JEAN Gault, ancien trésorier de France en la généralité de Bourgogne, mort le 9. Octobre 1727. au bourg de sainte Reine à l'âge de 78 ans commencés. Il a été enterré, selon ses désirs, dans l'hôpital de ce bourg. Cet auteur convint, dit-on, dans la suite en écrivant à M. l'abbé Papillon, qu'il étoit fâché d'avoir outré les caracteres des personnes dont il parle dans son histoire, & de les avoir chargés de traits caustiques qu'un zéle peu discret a coutume de fournir & de mettre souvent en œuvre. Quillot prétendoit qu'il n'y avoit que la premiere partie de cet ouvrage qui fût de M. Gault, & que la seconde étoit du pere François Mauparty, Jesuite mort à Dijon. Tout ce récit est faux, selon le pere Oudin, qui nous a mandé ce qui suit: « L'histoire du Quillotisme » a été écrite à Langres par un homme d'esprit, Hubert » Mauparty, conseiller au présidial de Langres. Je l'ai vu » lorsque j'étois jeune ; il m'a dit bien des choses sur son » livre » . . . Menelet, *lisez* Melenet.

QUINCY, abbaye, &c. *Supplément tom. 2. pag. 155.* Dans une *Lettre d'un religieux Poitevin*, imprimée dans le second vol. du *Mercure* de Juin 1745. on observe que dans cet article on a confondu deux abbayes du nom de Quincy, éloignées de plus de quatre-vingt lieues l'une de l'autre, & qui ont des origines bien différentes : l'une, dit-on, est de l'ancien ordre monastique, & fondée au sixiéme siécle dans le Poitou ; l'autre est de l'ordre de Cîteaux, & sa fondation ne remonte pas plus haut que le douxiéme siécle. On ajoute dans la même lettre, que les trois premieres lignes de l'article du *Supplément* conviennent à l'abbaye de Quincy proche Tonnerre, diocèse de Langres : que les douze suivantes regardent l'abbaye de Quincy du diocèse de Poitiers; les vingt-cinq suivantes appartiennent à l'abbaye de Quincy proche Tonnerre ; & enfin les cinq dernieres concernent celle du diocèse de Poitiers. Ainsi il faut réformer cet article de la maniere suivante.

QUINCY ou QUINÇAY, abbaye de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Pontigny, proche Tonnerre, au diocèse de Langres. Sa fondation ne remonte pas plus haut que le douziéme siécle : elle a été beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Eudes de Châtillon, qui en étoit abbé dans le douziéme siécle, la désola de telle sorte, qu'elle n'a pu encore se relever de ses ruines. Il ne reste de l'église que le chœur & les deux croisées, dans lesquelles il y a sept autels de chaque côté. On prétend que les satellites de Châtillon s'étant un jour revêtus, au nombre de cinq cens, des ornemens des ministres sacrés, y firent par dérision une espéce de procession autour d'une croix, & qu'ensuite ils brulerent tous ces ornemens au même lieu. On montre dans l'église le tombeau de saint Gautier, abbé du monastere, que quelques-uns prétendent avoir été évêque d'Auxerre & martyr ; mais on ne trouve point d'évêque d'Auxerre de ce nom; & le siége de cette église se trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le tems où l'on dit que ce saint a pu l'occuper ; c'est-à-dire, avant le milieu de treziéme siécle. (M. l'abbé le Bœuf donne des preuves que ce Gautier n'a point été évêque d'Auxerre, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire civile & ecclésiastique d'Auxerre*, tom. 1. pag. 375. & suivantes). MM. de Tanlay, de Vergy & de Noïers, ont eu autrefois leur sépulcre dans cette Abbaye. On trouve encore à Quincy un assez grand nombre de manuscrits, la plupart sont des ouvrages de S. Ambroise, de S. Jerôme, de S. Augustin, de S. Gregoire, de S. Bernard, & du vénérable Béde. On y voit aussi les lettres d'Hildebert, évêque du Mans ; la vie de saint Bernard écrite par Guillaume, abbé de saint Thierry, laquelle est suivie d'une histoire des Albigeois, dont le commencement est semblable à celle qui a été composée par l'abbé des Vaux-de-Cernay ; mais dont la fin est différente. * *Voyage littéraire* des peres DD. Martenne & Durand, tome 1. pag. 107. & 108.

QUINCY, abbaye de l'ancien ordre monastique, fondée au septiéme siécle, dans le Poitou, est située sur la petite riviere de Miozon, à une lieue & demi de Poitiers. Les historiens disent que cette abbaye avoit été fondée par les parens de saint Aicadre, vulgairement Achard qui a été abbé de Jumiéges, & pour ce saint même. Saint Philibert en prit la direction, selon l'intention des fondateurs, dont le dessein étoit de la lui soumettre, & à l'abbaye de Jumiéges. Il fit aussi venir de celle-ci des religieux pour habiter ce nouveau monastere ; & il y établit Achard pour premier abbé. Peu de tems après, il envoya Achard pour gouverner Jumiéges en sa place ; & l'on mit à Quincy un religieux fort intelligent & de grande vertu, nommé Probe. On honore à Quincy un saint Benoît qu'on suppose avoir été évêque de Samarie, & être passé en France, où il mena, dit-on, la vie érémitique ; mais un ancien calendrier, écrit sous le régne de Charlemagne, ne lui donne que la qualité de prêtre. * *Histoire de l'Eglise Gallicane*, tom. 4. liv. x. pag. 153. *Histoire de Tournus*, par Pierre Juénin, premiere partie, chap. IV. pag. 21.

QUINTILIEN. (Marcus Fabius) *Supplém. tom. 2. pag. 157.* . . . au lieu de l'*orateur*, *lisez* traité de *l'institution de l'orateur*.

QUINTIN, (Jean) né à Autun, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique : il faut ajouter.* 1°. *qu'il* vint au monde le 20. Janvier de l'an 1500. & qu'il étoit fils de *Philibert* Quintin, greffier de l'officialité d'Autun, & de *Philiberte* Laborault ; 2°. on le voit tout d'un coup à Paris *dans le Dictionnaire historique :* Quintin avoit fait bien d'autres courses avant de fixer sa résidence dans cette ville. Il avoit employé une partie de sa jeunesse à voyager en Gréce, en Syrie, en Palestine & dans l'isle de Rhodes, avant que cette isle fût prise par les Turcs ; 3°. voici son épitaphe, telle qu'on la lit dans l'église de saint Jean de Latran à Paris.

> QUINTINUS *doctor, librorumque helluo summus*
> *Dum nullâ dapis alteriùs tentatur orexi,*
> *Dumque fidem, pro quâ calamo pugnavit & ore,*
> *Fortiter affligi videt acriùs, & dolet, ex hoc*
> *Orbe invitis, non invitus, migrat amicis.*
> *Obiit nonâ Aprilis 1561.*

5°. voici la liste de ses ouvrages, *dont on ne cite presque aucun dans le Dictionnaire historique.* 1. *Melitæ insulæ descriptio* : à Lyon, 1536. *in*-4°. à Paris *in*-8°. & à Francfort,

1600. 2. *Tractatus de Ventis & Nauticâ Buxulâ ventorum indice*; à Paris, Wechel, *in-8°*. 3. *Exegesis consilii cujusdam generalis in uno Beneficiorum multitudinem vetantis, tertio lib. Decretal. Gregor. cap. 28. titulo 5.* à Paris, 1539. *in-4°*. 4. *De juris Canonici laudibus: Ecclesiasticorum Canonum defensio breviter & simpliciter duabus Conciunculis, autoritas, theoria, simul & praxis ad Ecclesiastica Oeconomia, ordinisque Tabernaculi consecrationem*; à Paris, 1540. *in-4°*. 5. *Juris Analecta*, &c. à Paris, 1544. *in-4°*. & 1601. *in-4°*. & à Nuremberg en 1671. *in-4°*. 6. *De juris Canonici laudibus*; à Paris, 1549. & 1550. *in-4°*. 7. *Speculum Sacerdotii, seu Apostoli describentis Episcoporum, Presbyterorum & Diaconorum mores*; à Paris, 1559. *in-4°*. 8. *Repetitæ dudum duæ duorum capitum prælectiones, cap. de multâ Providentiâ, de præbendis & dignitatibus*; & *cap. novit ille qui nihil ignorat, de judiciis in antiquis*; *quorum altera Beneficiorum Ecclesiasticorum Ecclesiastica dispensatio designatur*; *altera Christianæ civitatis Aristocratia desideratur*; à Paris, 1552. *in-folio*; & dans un recueil d'ouvrages de droit, imprimé en 1618. à Cologne en six volumes *in-folio*. Le sujet de cet ouvrage de Quintin, est la pluralité des bénéfices, & l'aristocratie de la religion chrétienne. 9. *Orationes duæ adversùs Gnosticorum Sycophantas*; à Paris, 1556. *in-8°*. 10. *Apostoli describentis vitam Episcoporum, Presbyterorum & Diaconorum mores, ex 25. Gratiani distinctionibus excerpta decretorum parte 1. De clericorum moribus & vitâ singulari*; à Paris, 1556. *in-4°*. C'est, sans doute, le même ouvrage que celui qui est cité au numero 7. 11. *Joannis Zonaræ Commentarii in canones conciliorum, tam Oecumenicorum, quàm Provincialium*; à Paris, 1558. *in-4°*. & à Milan en 1613. 12. *Octoginta quinque regulæ, seu canones Apostolorum, cum vetustis Joannis Monachi Zonaræ scholiis, latinè modò versis*; à Paris, 1558. *in-4°*. & dans la version de Zonare imprimée au Louvre en 1618. *in-folio*; & encore avec quelques changemens dans les *Pandectæ canonum Beveregii*; à Oxford, 1677. *in-folio*. 13. *Synodus Gangrensis Evangelicæ promulgationis anno circiter 300. congregata... explicata commentariolis*; à Paris, 1560. *in-4°*. 14. *Scholia in Tertulliani librum de præscriptionibus hæreticorum*; à Paris, 1560. & 1561. *in-4°*. 15. *Hæreticorum catalogus & historia, ex Gratiano in Can.* Quidam autem, *collectus*; à Paris, 1560. & 1561. *in-4°*. 16. Harangue prononcée au nom du clergé dans les états d'Orléans au mois de Decembre 1560. Cette piéce est dans le livre du sieur de la Place, intitulée: *De l'état de la religion & de la république*; & dans le tome premier de l'*Histoire de France* de Lancelot de la Popeliniere, édition de 1622. *in-8°*. 17. *Syntagma Canonum Græcorum*; écrit en grec par le Moine Matthieu Blastares, & traduit en latin par Quintin; mais cette traduction est manuscrite. Telle est la liste des écrits de Jean Quintin, rapportée dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. Nous observerons 1°. que celui qui est marqué au n°. 7. dans bibliothéque est mal intitulé *Speculum Sacerdotis, seu Apostati describentis*, &c. 2°. que celui qui est cité au n°. 6. est le même ouvrage, dont il y a eu deux éditions, l'une en 1556. l'autre en 1559. revue. (*editio secunda cum recognitione*) On voit dans la préface que Jean Quintin étoit prêtre, ce que l'on ne dit point dans la *Bibliothéque de Bourgogne*: en effet Quintin commence ainsi: *Bis ego* πρεσβύτερος, *& annis, & ordine*... & plus bas, il se qualifie *Christi Sacerdos*. Cette préface a pour inscription: *Joannes Quintinus Hæduus, juris doctor, & ordinarius in Parisiorum universitate celeberrimâ professor, studiosis Ecclesiasticorum Canonum lectoribus & auditoribus salutem.* 3°. Que sa description de l'isle de Malte de l'édition de Francfort 1600. est le dernier écrit d'une collection imprimée en effet à Francfort en 1600. *in-fol.* sous ce titre: *Italia illustrata, seu rerum, urbiumque italicarum scriptores varii, notæ melioris.* L'écrit de Quintin est ainsi adressé: *Quintinus Hæduus sopho suo S.* Mais auparavant il y a une très-courte épître dédicatoire à Thomas Bosio: (*Insulæ Melitæ descriptio ex commentariis rerum quotidianarum F. Joannis Quintini Hedui ad sophum: reverendo admodum sibi D. Fr. Thomæ Bosio Melitensi Episcopo meritissimo*: la date est, *Lugduni 16. Maii anno 1536. ex animo tuus Quintinus.* La description est datée à la fin: *Melitæ die Januarii qui mihi sacer & natalis est 1533.*

QUINTUS-CALABER, poëte Grec, &c. *Dictionnaire historique*, & *Supplément de 1735. ajoutez, qu'*en 1734. on a donné en grec & en latin *in-8°*. à Leyde une nouvelle édition des XIV. livres des supplémens d'Homére composés en grec par Quintus-Calaber, avec la version latine & les notes entieres de Laurent Rhodoman, les notes choisies de Claude Dausquey, & celles de Jean-Corneille de Pauw, qui a pris soin de cette édition. Quintus s'est imaginé faussement qu'Homére dans son Iliade s'étoit proposé de raconter l'histoire du siége de Troye depuis son commencement jusqu'à la prise de cette ville fameuse; tandis qu'il n'a eu d'autre dessein que d'y chanter la colere d'Achille si funeste aux Grecs, & que l'action du poëme est rendue parfaitement complette par le retour du jeune héros dans l'armée des assiégeans où il venge la mort de son ami Patrocle par celle du vaillant Hector. C'est néanmoins de ce dernier évenement que Quintus fait partir la longue narration qui forme son poëme chronologique, où il nous détaille tout ce qui s'est passé devant Troye pendant les derniers tems du siége. Dans le *Dictionnaire historique*, on dit d'après quelques auteurs que Quintus a été surnommé *Calaber* (le Calabrois) parce que le cardinal Bessarion trouva son poëme dans l'église de saint Nicolas près d'Otrante, qui est, dit-on, une ville maritime de la Calabre. Jean-Albert Fabricius a adopté ce sentiment dans sa bibliothéque grecque, où il donne un article sçavant & curieux de Quintus Calaber. Mais ce sentiment n'est pas sans difficulté. Car il est dit dans la vie de Coluthus, auteur du petit poëme grec sur *l'enlevement d'Héléne*, que ce fut dans la Pouille auprès d'Otrante que l'on trouva pour la premiere fois le poëme de Quintus; & en effet Otrante est une ville maritime de la Pouille, & nullement de la Calabre: ce qui détruit la conjecture du sçavant Fabricius touchant l'origine du surnom de *Calaber*. Il semble donc qu'il vaille mieux croire que Quintus étoit véritablement originaire de Calabre. Madame Dacier dans ses notes sur Dictys de Créte (livre 4. chap. 21.) a fait de *Coïntus* & de *Quintus Calaber* deux poëtes distingués l'un de l'autre; trompée sans doute par Gesner dans sa bibliothéque ou par ses *abbréviateurs*; & Périzonius n'a pas manqué de relever cette méprise dans sa dissertation sur cet historien de la guerre de Troye (sect. 13.) Voyez l'article de *Quintus Calaber* dans la bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius, livre 2. chapitre VII. nombre VI. On trouve sur le même sujet un article très-curieux dans le *Journal des Sçavans* du mois de Fevrier 1736. à l'occasion de l'édition de *Quintus-Calaber* donnée en 1734. On y verra aussi un détail des divers jugemens portés sur cet auteur, & de ses différentes éditions.

QUIQUERAN DE BEAUJEU, (Honoré de) évêque de Castres, né à Arles le vingt-neuviéme Juin 1655. étoit le second fils d'HONORÉ de Quiqueran, baron de Beaujeu, & de *Thérese* de Grille d'Estoublon, l'un & l'autre d'une illustre & ancienne famille de Provence. César Nostradamus dans son *histoire de Provence* représente la famille de Quiqueran décorée des premieres charges de l'état & de la cour des rois de Naples, comtes de Provence, des deux maisons d'Anjou; & depuis la réunion de cette province à la couronne, on y trouve des chambellans & maîtres-d'hôtel de nos rois, des chevaliers de l'ordre, des officiers généraux, & plusieurs évêques. Cette famille a aussi donné à l'ordre de Malte des grands prieurs, des grands-croix, plusieurs commandeurs, & quantité de chevaliers. Celui dont il s'agit ici ayant tourné toute la vivacité de son esprit du côté de l'étude, apprit rapidemment les langues sçavantes, se rendit profond dans la théologie, & cultiva l'éloquence avec soin. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de 17 ans; & il n'y étoit encore que diacre quand on le chargea d'y professer la théologie, d'abord à Arles, ensuite à Saumur. Il y prêcha en même tems les dominicales avec

un ſuccès qui engagea ſes ſupérieurs à l'employer dans les miſſions du Poitou & du pays d'Aunis, où la révocation de l'édit de Nantes les avoit rendues également néceſſaires & difficiles. Le bien qu'elles produiſirent engagea M. Fléchier évêque de Niſmes à s'attacher M. l'abbé de Beaujeu ; & il lui conféra un canonicat de ſa cathédrale, le choiſit enſuite pour grand vicaire, & lui donna ſa confiance. M. le maréchal de Montrevel qui commandoit en Languedoc informé que le Dimanche des Rameaux les fanatiques devoient tenir leur aſſemblée dans un moulin des fauxbourgs de Niſmes, le fit inveſtir avec ordre de le bruler. Les habitans de Niſmes croyant qu'on en vouloit auſſi à leur vie & à la ville, ſe réfugiérent tout armés dans l'égliſe. M. de Beaujeu monta alors en chaire, & parla avec tant de force & d'onction, que le calme, la dévotion même ayant ſuccedé au tumulte, le ſervice ſe fit à l'ordinaire. L'abbé de Beaujeu s'étoit accoutumé de ſi bonne heure à parler ſur le champ, que de trois Carêmes entiers qu'il a prêchés à Aix, à Paris & à la Rochelle, & de quantité d'autres ſermons, il n'en avoit pas écrit quatre ; il ſe contentoit d'en bien méditer le ſujet, & ſi quelquefois il en traçoit le plan, c'étoit en latin, pour ſe moins aſſujettir aux termes. Cette grande facilité lui fit beaucoup d'honneur dans les aſſemblées du clergé de 1693. & de 1700. où il fut député du ſecond ordre. M. Boſſuet évêque de Meaux, & feu M. l'abbé Bignon, admirateurs de ce talent, vouloient qu'il s'établît à Paris ; & M. Bignon le propoſa dans cette vue pour une place d'aſſocié dans l'académie des inſcriptions & belles lettres que l'on renouvelloit alors. M. de Beaujeu l'accepta, mais il en fit peu d'uſage ; la crainte de manquer à ſa vocation le rappelloit ſans ceſſe à ſes premiers exercices, & le roi lui en ſçut gré : il le nomma en 1705. à l'évêché d'Oleron, & preſque auſſitôt après à celui de Caſtres le onziéme Avril de la même année 1705. Il fut ſacré le 25. Octobre ſuivant. En arrivant à Caſtres, il y établit un ſéminaire qu'il a ſoutenu dans les tems les plus difficiles ; & il a trouvé dans ſon économie & ſa charité de quoi conſtruire ou relever des temples, & de quoi ſubvenir aux néceſſités publiques & particulieres. La premiere fois qu'il reparut à la cour fut en 1711. pour la préſentation du cahier des états : ſa harangue au roi fut extrêmement applaudie. Peu après ſon retour en Languedoc, il prononça l'oraiſon funebre de M. de Mailly évêque de Lavaur. En 1715. Louis XIV. étant mort dans le tems de l'aſſemblée générale du clergé qui ſe tenoit à Paris, M. l'évêque de Caſtres qui en étoit, & que l'on avoit déja chargé de la rédaction de quelques cenſures, fut encore choiſi pour prononcer l'oraiſon funébre du feu roi à ſaint Denys. Cette piéce a été imprimée en 1715. *in*-4°. M. de Beaujeu tempéroit l'auſtérité de ſes mœurs & les occupations ſérieuſes de ſon état, par l'aménité des lettres auxquelles il donnoit ordinairement quelques heures par jour. Ce digne prélat eſt mort à Arles, où il étoit allé pour voir ſa famille le vingt-ſixiéme Juillet 1736. dans la quatre-vingt-uniéme année de ſon âge ; & il y fut inhumé dans l'égliſe des Dominicains, lieu de la ſépulture de ſa famille. On a de lui des mandemens, lettres & inſtructions paſtorales, à l'occaſion de l'établiſſement de ſon ſeminaire ; ſur les maladies contagieuſes de Provence & de Languedoc ; ſur l'incendie de Caſtres ; ſur les abus de la mendicité ; ſur la légende de Grégoire VII. ſur le concile d'Embrun, & ſur quelques autres points de doctrine : ce ſont autant de brochures *in*-4°. imprimées à Caſtres en différens tems.

Dans le ſeiziéme ſiécle il y a eu de la même famille Pierre de Quiqueran de *Beaujeu* évêque de Senez, qui fut le premier évêque nommé après le concordat de Leon X. & de François I. Il le fut à l'âge de dix-huit ans, & ne dut une nomination ſi ſinguliere qu'au grand nom qu'il s'étoit deja fait parmi les ſçavans. Une mort prématurée l'enleva à l'égliſe & aux lettres, & les ſeuls ouvrages qui nous reſtent de lui ſont un magnifique éloge de ſa patrie, ſous ce titre : *Petri Quiquerani Bellojocani, epiſcopi Senecenſis, de laudibus provinciæ libri tres* ; & un poëme latin ſur le paſſage d'Annibal dans les Gaules, & ſon arrivée aux bords du Rhône près de la ville d'Arles : (*De adventu Annibalis in adverſam ripam Arelatenſis agri, hexametri centum.*) L'un & l'autre ont été imprimés à Paris en 1539. *in-folio*, & en 1551. *in*-4°. à Lyon en 1565. & 1614. Le premier poëme a été traduit en françois ſous ce titre : *La nouvelle agriculture, ou la Provence traduite de Pierre Quiqueran ; par Pierre de Niny de Claret*, archidiacre d'Arles, à Arles ; 1613. *in*-8°. & à Tournon 1616. Pierre de Quiqueran de Beaujeu mourut en 1550. le 18. d'Août à l'âge de 24 ans, ſelon ſon épitaphe en proſe qui étoit dans la chapelle d'Alluye en l'égliſe des grands Auguſtins à Paris. On a vu pendant long-tems dans cette chapelle la ſtatue de ce prélat repréſenté à genoux ſur ſon tombeau, ſur lequel, outre l'épitaphe en proſe, on liſoit les vers ſuivans :

Dum Juvenilis honos primâ lanugine malas
Veſtit, & in calido pectore fervet amor :
Me rapuit quæ cuncta rapit, mors invida doctis ;
Hei mihi ! cur vitæ tam brevis hora fuit ?
Cur brevis hora fuit : rerum ſic volvitur ordo,
Alternatque ſuas tempus & hora vices.
Si fera longævæ tribuiſſent fata Senectæ
Tempora, venturis poma dediſſet ager.
Flos periit, periere ſimul cum cortice fructus ;
Aridaque ante ſuos poma fuere dies.
Nemo tamen lachrymis, nec triſtia funera fletu
Fœdet, cur ? volito docta per ora virûm.

Ce Pierre de Quiqueran étoit fils d'Antoine de Quiqueran, baron de Beaujeu, & d'*Anne* de Forbin, fille du fameux *Palamédes* de Forbin, ſeigneur de Soliers.

M. l'évêque de Caſtres a eu un oncle qui s'eſt rendu célébre dans un autre genre : c'eſt Paul-Antoine de Quiqueran de Beaujeu, chevalier de Malte. Le nombre & l'heureux ſuccès de ſes combats contre les Turcs lui avoient acquis la réputation d'un des plus grands hommes de mer de ſon tems, lorſqu'au mois de Janvier 1660. la tempête l'ayant obligé de relâcher dans un mauvais port de l'Archipel, il y fut inveſti & attaqué par les 30 galeres de Rhodes, que le Capitan Pacha Mazamamet commandoit en perſonne ; il en ſoutint le feu pendant un jour entier ; & n'y ſuccomba qu'après avoir épuiſé ſes munitions & perdu les trois quarts de ſon équipage. Il étoit chargé de fers quand une ſeconde tempête, plus violente que la premiere, mit la flotte victorieuſe en tel danger, que Mazamamet ſe vit réduit à implorer le ſecours du chevalier. M. de Beaujeu le ſauva par l'habileté de ſa manœuvre, ce qui fit tant de plaiſir au capitan, que pour le ſauver à ſon tour il ſupprima ſa qualité de chevalier, & le confondit avec les plus vils eſclaves. Mais le Grand Viſir, qui probablement en avoit eu avis, voulut le voir, le reconnut ou à ſa mine guerriere, ou au portrait qu'on lui en avoit fait, & le fit mettre au château des Sept-Tours, ſans eſpérance de rançon ni d'échange. Le roi le redemanda envain ; inutilement les Vénitiens voulurent le faire comprendre dans le traité de Candie. Un de ſes neveux, frere de M. l'évêque de Caſtres, voyant ces refus, forma, quoiqu'âgé ſeulement de 22 ans, le deſſein de le délivrer, & l'exécuta. Il paſſa à Conſtantinople avec M. de Nointel, vit ſon oncle, car on ne refuſoit à perſonne la liberté de le voir, & environnant ſon corps de cordes, quand il jugea qu'il en avoit ſuffiſamment porté, on convint du jour, de l'heure & du ſignal. Le ſignal donné, le chevalier deſcendit, & la corde ſe trouvant de quatre ou cinq toiſes trop courte, il s'élança dans la mer qui mouille le pied du château ; le bruit qu'il fit en tombant fut entendu de quelques Turcs qui paſſoient dans un brigantin ; & ils allérent droit à lui ; mais le neveu arrivant à force de rames dans un eſquif bien armé, les écarta, & le conduiſit à bord d'un vaiſſeau de roi que montoit le comte d'Apremont, qui le ramena heureuſement en France. Le chevalier avoit été onze ans priſonnier : il eſt mort commandeur de Bourdeaux. * Extrait principalement de l'éloge de M. de Caſtres par M. de Boze, imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*. Voyez auſſi la nouvelle

Description de Paris, par M. Piganiol de la Force, tom. 6. pag. 200. 201.

QUIRINI, ou QUERINI, car on le trouve écrit de ces deux manieres, (Ange-Marie) cardinal. *Dans le Supplément de 1735. on en dit deux mots dans la liste des cardinaux, & l'on renvoie à un article particulier, au mot* QUIRINI, *que l'on ne donne point.* Voici ce que nous pouvons dire pour suppléer à cette omission. M. Quirini, noble Vénitien, né le 20. Mars 1680. entra jeune dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. Dans une lettre latine adressée en 1744. à M. Fréret, secretaire de l'Académie des inscriptions & belles lettres, après avoir rendu compte des études qu'il a faites à Florence dans sa jeunesse, il ajoute, qu'y ayant été professeur, il y composa d'abord une harangue qu'il intitula: *De Mosaïcæ historiæ præstantiâ*, & qu'il la fit imprimer, aussi-bien que des Observations sur *Euclide*. Il vint en France vers 1710. Dans une autre lettre précédente adressée à MM. de l'Académie des inscriptions & belles lettres, il rend un compte détaillé du séjour qu'il fit dans ce royaume pendant les années 1711. 1712. & 1713. Il nous apprend que de ces trois années, il en passa deux en l'abbaye de S. Germain des Prés: il nous y parle des liaisons qu'il fit avec plusieurs sçavans distingués; il les nomme, les peint d'après nature, fait l'éloge de leur caractere, de leurs mœurs, & de leurs ouvrages, & rapporte plusieurs des lettres qu'il en a reçues. Vers le mois de Mars 1713. il commença à s'éloigner de Paris, non pour quitter si-tôt la France, mais parce qu'après avoir pleinement joui des richesses littéraires qu'il avoit trouvées dans la capitale, il étoit bien-aise, avant de repasser les Alpes, de connoître les trésors du même genre que la plupart de nos provinces pouvoient lui offrir encore. C'est dans cet esprit qu'il parcourut d'abord la Normandie & la Bretagne, ensuite l'Anjou, la Touraine & l'Orléannois; de-là la Champagne, la Picardie, & les deux Bourgognes; qu'il voulut même voir Genève, & qu'après y avoir passé quelques jours chez l'envoyé de France, il se rendit à Avignon pour terminer sa course par la Provence & le Languedoc. On dit dans le *Journal des Sçavans*, du mois d'Août 1743. qu'il paroît par tout ce que M. Quirini rapporte dans cette lettre des différens endroits où il s'arrêta, que rien d'utile ou de curieux n'échapoit à ses regards, & qu'il y recherchoit avec la même avidité les gens de lettres de tout état, & les monumens de toute espece. Ce mélange, ajoute-t-on, répand beaucoup de variete dans la relation de son voyage, & l'on y trouve beaucoup d'anecdotes sur les personnes qu'il a connues, & sur les choses dont il s'agissoit alors. De retour en Italie, il écrivit une dissertation, ou un plan d'histoire de l'Italie, imprimée à Rome; un Essai sur l'histoire du célebre monastere de Farfe, situé dans le duché de Spolete; ensuite il publia une édition des livres de l'office divin, à l'usage de l'église Grecque. Après cet ouvrage, le pape Innocent XIII. lui donna l'archevêché de Corfou, où il composa son livre intitulé: *Primordia Corcyræ ex antiquissimis monumentis illustrata*, in-4°. 1725. Il y a eu deux éditions de ce livre: la seconde fut faite à Brescia en 1738. *in*-4°. revue & augmentée: il y a dans cet ouvrage beaucoup d'érudition & de critique. L'auteur donna depuis la premiere édition du livre dont on vient de parler, l'*Enchiridion Græcorum*, qui fut imprimé, & parut à Benevent, pendant le séjour de Benoît XIII. dans cette ville. Ce pape déclara l'auteur le 26. Novembre 1727. cardinal prêtre du titre de saint Augustin, & ensuite de saint Marc; mais il lui avoit destiné cette dignité dès 1726. lors de la promotion du 6. Novembre de cette année, & l'avoit nommé évêque de Brescia. M. Quirini voulant faire honneur à ce nouveau diocèse par quelques ouvrages qui le concernassent, comme il avoit fait dans le premier, il fit travailler & travailla lui-même à une édition des ouvrages de quelques saints évêques de Brescia, sous ce titre: *Veterum Brixiæ Episcoporum sancti Philastrii & sancti Gaudentii Opera: nec non beati Ramperti & venerabilis Aldemanni Opuscula, nunc primùm in unum collecta, ad veteres manuscriptos collata, notis aliisque additionibus illustrata & aucta: prodeunt jussu eminentissimi ac reverendissimi Angeli-Mariæ tituli S. Marci cardinalis Quirini, Brixiæ episcopi, & apostolicæ sedis bibliothecarii*, à Brescia 1738. *in-fol.* dédié au pape Clement XII. Il a donné aussi, 1. *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulò post typographiæ incunabula florebat*, &c. à Brescia, 1739. *in*-4°. 2. *Gesta & Epistolæ Francisci Barbari.* 3. La Vie du pape Paul III. où il venge la mémoire de ce pape contre Platina. Ayant été nommé bibliothécaire du Vatican, il s'est servi utilement de cette place pour travailler à une édition des œuvres de saint Ephrem, qui a paru en plusieurs volumes *in-folio*. Benoît XIV. l'a établi depuis préfet de la congrégation de l'*Indice*, au mois de Mars 1743. L'Académie des inscriptions & belles lettres de Paris l'a nommé à une place d'associé honoraire, pour remplir celle que la mort de dom Anselme Banduri laissoit vacante. Ce fut à cette occasion que le cardinal Quirini écrivit la lettre dont on a parlé ci-dessus. Cette lettre datée du mois d'Août 1743. & celle que cette éminence a écrite depuis à M. Fréret, sont très-curieuses: on peut en juger par les courts extraits donnés dans le *Mercure de France* & dans le *Journal des Sçavans*. La même année 1743. M. le cardinal Quirini a donné au public le recueil des lettres qu'il a écrites en différens tems & à divers auteurs, sous ce titre: *Decas Epistolarum quas desumptis plerumque earum argumentis ex Vaticanæ Bibliothecæ manuscriptis ad eam lustrandam de more quotannis Brixiâ accedens, solivagas ante miserat ejusdem præfectus S. R. E. cardinalis bibliothecarius.* Le premier des dix livres contient les lettres que M. le cardinal Quirini a écrites à dom Bernard de Montfaucon; le second, celles au pere général des Bénédictins de la congrégation de saint Maur; le troisiéme, le cinquiéme & le neuviéme, celles à M. Alexis Symmaque Mazzochi; le quatriéme, celles à M. Cyprien Banaglia; le septiéme, celles à M. Apostolo Zeno; le huitiéme, celles à M. Antoine-François Gori; & le dixiéme, celles à M. Chrysostome Trombelli. Une de ces lettres, supposé qu'elle soit dans ce recueil, adressée au pape Benoît XIV. sur quelques sentimens de Platon, a donné lieu au pere dom Jacques Martin, Bénédictin, d'en écrire une autre où l'opinion de son éminence est bien discutée. La lettre du cardinal dont il s'agit, est un *in-folio* de dix-sept pages, datée de Brescia, *Octavo Kalendas Maii* 1743. La réponse du Bénédictin, imprimée à Paris, contient cinquante pages *in*-4°. M. le cardinal Quirini a entrepris depuis une édition des lettres du cardinal Polus, dont les deux premieres parties sont déja publiques. *Voyez* POLUS. Le sçavant éditeur a fait précéder le second volume de ces lettres de deux écrits, comme d'un préliminaire utile pour l'intelligence desdites lettres. Le premier est une dissertation intitulée: *Diatriba quâ Epistolæ hujus voluminis recensentur, locaque illa præsertim proferuntur, ex quibus enitescat Romanæ Ecclesiæ eâ ætate conspectus, indèque constet injustè ab eâdem secretarios defecisse*; à Bresse, 1745. *in*-4°. L'auteur y a joint une seconde lettre de M. Jean-George Scelhorn, avec des Remarques critiques de l'éditeur. Le second écrit est la vie du pape Paul III. aussi écrite en latin, & imprimée au même lieu en 1745. *in*-4°. On a aussi de lui quatre instructions pastorales, dont la derniere est datée de Bresse le 10. Février 1745. pour se justifier de quelques calomnies répandues contre lui par un journaliste Hollandois, qui l'a accusé, entr'autres, d'avoir obtenu par ses brigues l'évêché de Padoue, & d'avoir ensuite vanté partout le refus qu'il en avoit fait. *Voyez* sur ces instructions pastorales, le *Journal des Sçavans*, Avril 1745. à la fin de l'extrait des lettres du cardinal Polus. Dans le même *Journal*, Octobre 1745. on donne l'extrait d'une autre lettre latine du cardinal Quirini, adressée à MM. de l'Académie des inscriptions & belles lettres, *in*-4°. de 74 pages, datée de Bresse le 28. Septembre 1745. & imprimée dans la même ville. Le but de cette lettre est de justifier ce qu'il a dit de favorable du cardinal Polus dans la préface mise au-devant du tome 1. des lettres de ce cardinal. L'extrait du *Journal* est curieux & bien fait, & peut suffire à ceux qui n'auroient pas l'écrit même du cardinal Quirini. Dans un *Post-scriptum*, son

éminence parle de la traduction en vers latins qu'elle a faite d'une grande partie du poëme de M. de Voltaire sur la bataille de Fontenoi, & rapporte cette traduction. La même année 1745. M. le cardinal Quirini a donné une autre lettre datée de Rome le 27. Octobre, & adressée à M. Mazzochi, chanoine de Naples, au sujet d'un ancien calendrier néapolitain, gravé sur le marbre, dont ce chanoine a fait la découverte. M. le cardinal Quirini pour mieux faire sentir l'adoptation des saints de la Gréce par l'église de Naples, donne dans sa lettre les quatre premiers mois de ce calendrier latin, & à côté de chaque mois, un ménologe manuscrit des Grecs qu'il avoit acheté, lorsqu'il étoit évêque dans l'île de Corcyre, ou Corfou.

QUIRINI, nom de l'une des plus anciennes familles nobles de Venise. Elle prétend descendre de la célébre famille Romaine des Sulpices, & compte entre ses ancêtres, non-seulement Maurice & Jean Galbaïus, septiéme & huitiéme doges de la république dans le VII. siécle; mais aussi l'empereur Romain Sergius Sulpitius Galba. Mais cette haute antiquité est-elle prouvée? c'est ce que nous n'oserions assurer. Une branche de cette famille prend le surnom *di Stampalia*, parce que l'isle de ce nom fut autrefois donnée en fief par la république de Venise à la famille des QUIRINI. Ceux de cette famille entrerent fort avant, & eurent même la principale part dans la conjuration qui fut formée en l'année 1310. par Bayamont Ticopolo contre le doge Pierre Gradenico, second du nom, & contre sa nouvelle maniere de gouverner. C'est ce qu'on lit dans le *Dictionnaire historique*, imprimé en Hollande en 1740.

QUISTORP. (Jean) *Supplém. tom.* 2.... *ajoutez que* sa lettre sur la mort de Grotius, *dont il est parlé dans le Supplément*, se trouve aussi dans les *Epistolæ ecclesiasticæ ac theologicæ præstantium virorum*, &c. *in*-8°. pag. 794. & 795. Le *Dictionnaire historique* imprimé en françois à Bâle, fait aussi mention des deux QUISTORP de Rostoch, pere & fils.

QUISTORPIUS, (Jean-Nicolas) docteur en théologie Luthérien, naquit à Rostoch le 6. Janvier 1651. Il fit ses études dans cette ville, & les continua à Kœnisberg. Après quoi il parcourut l'Allemagne, la Hollande & le Dannemarck. En 1676. il fut fait diacre de l'église de S. Nicolas à Rostoch, & ensuite pasteur, surintendant, & professeur en théologie. Il mourut le 9. d'Août de l'année 1715. Il est auteur des ouvrages suivans. 1. Des Explications ou considérations sur les épîtres de saint Jean, fruit de huit disputes sur cette matiere, qu'il soutint à Dantzic, en 1697. C'est un *in*-4°. Cependant il peut n'être que l'éditeur de cet ouvrage; du moins, dit-on, dans le *Supplément* de Bâle que ce sont les ζητήματα *De Dorchen*. 2. *de sanctissima & omni tempore sufficientissimâ Christi satisfactione*, en 1682. 3. *De Bellarmini in Ecclesiam notis non notis*, à Rostoch, 1682. 4. *De principio Theologiæ cognoscendi unico*, à Rostoch, 1683. 5. *De privatâ confessione*, à Rostoch; 1684. 6. *De Pœnitentiâ*, à Rostoch, 1685. 7. *De Quæstione, an peccatum originis formaliter sit merè privativum, an positivum simul?* à Rostoch, 1685. * *Nova litteraria maris Balthici*, 1699. *Supplément françois* de Bâle.

QUITO, (audience, ou parlement de) comprend plusieurs provinces de l'Amérique méridionale, sçavoir: le Quito propre, les Paçamores, les Quixos, & la partie méridionale du Popayan. La ville de Quito est le siége de l'audience. Voyez le *Dictionnaire géographique* de Maty; l'édition du *Dictionnaire historique* faite en Hollande, en 1740. M. de la Condamine, de l'académie royale des sciences, parle plusieurs fois de Quito, & de son audience ou parlement, dans sa curieuse Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, &c. imprimée en 1745. *in*-8°. & dans sa lettre à madame * * sur l'émeute populaire excitée en la ville de Cuenca au Pérou, le 29. Août 1739. contre les académiciens des sciences, envoyés pour la mesure de la terre, imprimée en 1746. *in*-8°.

QUO-VARRANTO, c'est ainsi que l'on nomma en Angleterre, du mot *Warrant* qui signifie *garantie*, un statut que fit le parlement l'an 1280. sous le régne d'Edouard I. Comme pendant les troubles des deux régnes précédens, plusieurs s'étoient appropriés, sans titre, des terres qu'ils avoient usurpées, non-seulement sur les particuliers, mais même sur la couronne, le parlement fit un statut, qui ordonnoit à ceux qui possédoient des terres, dont la possession étoit contestée, de produire leur droit de possession devant des juges qui furent établis pour en connoître. Le roi abusa de ce réglement pour chagriner plusieurs de ceux qui tenoient, à juste titre, des terres de la couronne, & qui avoient perdu leurs titres. La fermeté du comte de Warren fut cause que l'on arrêta le cours de ces violences. Ce seigneur ayant été recherché, comme les autres, dit que lui & ses ancêtres tenoient leurs droits de leur épée, & qu'il les conserveroit par le même moyen. Cette réponse fit ouvrir les yeux à Edouard, qui révoqua sa proclamation. En 1683. le roi Charles II. fit signer un *Quo-Warranto* à la ville de Londres, afin qu'elle justifiât, en vertu de quoi elle étoit une corporation, & jouissoit de ses priviléges. * *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre* de Rapin-Toyras, tome 1. pag. 325. & tome 3. pag. 425. *Supplément françois de Bâle*, tome 5. pag. 593.

ABANUS - MAURUS - MAGNENTIUS, ou RABAN Maur, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de* 1735. Raban Maur a encore écrit sur les Actes des Apôtres : on a le manuscrit de cet ouvrage à Oxford, ainsi qu'il est marqué dans le catalogue des manuscrits d'Angleterre, page 10. nombre 425. Le pere Quesnel prêtre de l'Oratoire, dans sa discipline de l'église tome 1. page 89. cite un passage de ce commentaire. Raban a fait aussi un glossaire latin sur toute la bible, qui est manuscrit dans la bibliothéque de Vienne en Autriche, selon Lambecius au tome second du catalogue des manuscrits de cette bibliothéque, page 416. L'épître dédicatoire sur Josué & la préface sur Judith, manquent dans l'édition de Pamelius, en cinq tomes, à Anvers 1616. (édition oubliée *dans le Dictionnaire historique.*) Mais le pere Mabillon y a suppléé en les faisant imprimer dans ses Actes Bénédictins, quatriéme siécle, seconde partie, page 41. 42. *On a dit dans le Moréri*, & le R. P. Calmet l'a répété dans sa bibliothéque sacrée page 340. que les commentaires de Raban ne sont que des extraits des ouvrages des anciens Peres : cependant Raban lui-même dans son épître à Othgar, archevêque de Mayence, dit qu'il s'est déterminé à travailler sur le livre de la Sagesse, parce qu'il a remarqué qu'aucun des anciens Peres ne l'avoit encore expliqué. Il en est de même du livre de l'Ecclésiastique, dont Raban est le plus ancien commentateur après le vénérable Béde.

RABENER, (Juste-Gotthard) ministre à Léipsic, mort le 24 Août de l'an 1732. âgé d'environ quarante-quatre ans. Il joignoit à beaucoup d'éloquence une érudition peu commune. Sans avoir publié de gros ouvrages, il étoit très-connu & très-estimé en Allemagne, surtout parmi les Protestans. Il avoit travaillé aux *Acta eruditorum* de Léipsic, ouvrage d'une grande réputation, qui se continue. C'est aussi à lui qu'on est redevable des premiers volumes du Journal Allemand qui porte le même titre de *Acta eruditorum*. Il avoit entrepris de continuer l'histoire du Luthéranisme de M. de Seckendorf ; mais il n'a pas eu le tems d'éxécuter ce dessein. * *Bibliothéque germanique*, tome 28. page 228. *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

RABUS, (Pierre) *dont on ne dit qu'un mot dans le Supplément de* 1735. naquit à Rotterdam le 12 Décembre 1660. Ses parens étoient originaires de Flandres, d'où ils s'étoient retirés en Hollande lors des troubles de la Religion. Rabus fut envoyé à l'école latine de Rotterdam, & il y faisoit de grands progrès quand la guerre vint les interrompre. Il quitta donc l'école, & entra chez un notaire, où il travailla avec tant d'assiduité, que dès l'âge de 18 ans la cour de Hollande le jugea capable d'éxercer cette profession. Cependant Rabus avoit uni à cette étude celle des langues latine & grecque, profitant surtout des leçons de J. Oudaan ; & il s'y étoit rendu assez habile pour enseigner les autres. En 1680. les curateurs du college d'Erasme lui donnerent, du consentement du magistrat, la place de régent de la basse classe, & peu de tems après celle de la classe d'au-dessus, vacante par la mort de Régnier Held. Ce fut alors qu'il voulut montrer quelques fruits de ses travaux littéraires. Dans cette vue, il traduisit Hérodien en hollandois. En 1684. le magistrat de Rotterdam lui donna l'emploi de notaire, quoique le nombre de ces officiers fût complet. Dans la même année il traduisit en hollandois les Entretiens ou *Colloques* d'Erasme. On le pria ensuite de donner une édition des métamorphoses d'Ovide avec des notes dans le goût de celles de Minellius. Il publia cet ouvrage en 1686. Deux ans après, en 1688, il mit au jour en hollandois des *Récréations grecques, latines & flamandes*, &c. Dans le tems de la révolution d'Angleterre sous les auspices de Guillaume III. il fut du nombre de ceux qui par leurs vers célébrérent cet événement. Il fit à cette occasion un poëme hollandois sous le titre de *la grande Bretagne délivrée*, & le roi lui fit en conséquence présent d'une belle médaille d'or. En 1692. il commença de publier un journal écrit en hollandois, sous le titre de bibliothéque de l'Europe. Il commença par les mois de Juillet & d'Août. Comme il ne vouloit pas d'abord en être connu pour l'auteur, il n'y mit point son nom ; mais on le découvrit, & ceux à qui l'ouvrage n'étoit pas agréable se donnerent des mouvemens pour en arrêter la suite. Ils ne réussirent point : Rabus continua & mit son nom à ce journal. Dans la suite il fut mêlé dans les affaires survenues au sujet de la publication du livre de Bekker, intitulé : *Le Monde enchanté.* En 1693. à la sollicitation du libraire Leers à Rotterdam, il publia les Colloques d'Erasme en latin avec d'abondantes notes de sa façon. Quelques années après il donna aussi une nouvelle édition de l'histoire de Sulpice Sévere ; & il ajouta le flamand au dictionnaire intitulé : *Basilii Fabri Sorani Thesaurus eruditionis Scholasticæ.* Rabus est mort le 13 Janvier 1702. Il avoit épousé en 1684. *Elizabeth* Ostens, dont il eut deux filles & deux fils. Les premieres moururent jeunes : des deux fils, l'aîné nommé *Guillaume* est mort à l'âge de 22 ans, s'étant fait connoître par ses poësies latines. L'autre, appellé *Pierre* comme son pere, vivoit encore en 1731. * Tiré du *Diction. histor.* de l'édit. d'Amsterd. 1740. Voyez aussi les autres citations rapportées dans le *Supplément de* 1735.

RABUTIN, (François de) Bourguignon, gentilhomme de la compagnie de François de Cléves, duc de Nevers, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, est traité de haut & puissant seigneur, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Borbilly, Foul, Pleumeray, &c. dans le premier volume des mémoires manuscrits de Palliot, pour l'histoire de Bourgogne. Il ne mourut au plutôt qu'en 1581, puisque dans les mêmes mémoires de Palliot il est cité comme présent au contrat de mariage de Claude de Clugny, sieur d'Aisy, passé le 15 Mars de cette année 1581. Ce gentilhomme a composé des *Commentaires des dernieres guerres du roi Henri II. & de l'Empereur Charles-Quint, en l'an de salut* 1552. à Paris, Vascosan, 1555. *in*-4°. *Continuation des commentaires des dernieres guerres en la Gaule Belgique, entre le roi Henri II. & l'empereur Charles-Quint, & Philippe son fils jusqu'en* 1558. à Paris, Vascosan, 1558. *in*-8°. Ces mémoires furent réunis ensemble en onze livres, & imprimés en 1574. *in*-8°. à Paris, chez Marc Lagueneux. Guillaume de la Noue donna la même année une édition de cet ouvrage en deux volumes *in* 8°. Cette histoire renferme le récit des guerres arrivées depuis 1550. jusqu'en 1558. L'auteur dit que son sixiéme livre fut corrigé par Guy de Bruez, gentilhomme de Languedoc, & que Bernard de Pœy-du-Luc-en-Bear revit le reste. Le pere le Long a remarqué que M. le comte de Brienne a retouché les *Mémoires de François de Rabutin*, qu'il leur a donné un style plus coulant & plus moderne, & que le manuscrit étoit entre les mains de ce comte, tout prêt à être imprimé. La Croix-du-Maine & du Verdier dans leurs bibliothéques françoises font mention de deux manuscrits de François de Rabutin, l'un

l'un intitulé : *La louange de la folie*, traduction d'un ouvrage latin d'Erasme, lequel est fort connu, & a été traduit il y a quelques années par Gueudeville : l'autre a pour titre, *Description du voyage dernier que fit M. le duc de Guise en Italie.* * Voyez, outre les auteurs cités dans cet article, la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 178. & 179.

RABUTIN. (Françoise-Marguerite de) *Cherchez* SÉVIGNÉ.

RABUTIN. (Louise-Françoise de BUSSY) Voyez l'article suivant.

RABUTIN, (Roger de) comte de Bussy, &c. *Supplément de 1735. ajoutez à ses ouvrages :* 1. Discours prononcé le jour de sa réception à l'académie françoise ; à Paris, 1665. *in*-4°. & dans les recueils de l'académie. 2. Remerciment à l'académie françoise en 1682. dans les mêmes recueils ; & dans le *Discours à ses enfans* (édition de 1730.) cité *dans le Supplément de* 1735. 3. Les mémoires concernant ce qui s'est passé depuis 1630. jusqu'en 1665. cités aussi *dans le Supplément*, ont été réimprimés avec d'autres pieces à Amsterdam en 1731. *in*-8°. trois volumes : les deux premiers volumes contiennent les *Mémoires ;* & le troisiéme des œuvres mêlées, où se trouvent 1. *Rabutiniana*, ou pensées diverses du comte de Bussy Rabutin ; 2. Réfléxions sur la guerre ; 3. Critique de quelques épigrammes, traduites de Catulle & de Martial ; 4. S'il est nécessaire que les gens de qualité étudient, & à quel genre d'étude ils doivent s'appliquer ; 5. Le discours à ses enfans, déja cité, &c. Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome second, pag. 182. & suivantes. *Dans le Supplément du Dictionnaire historique imprimé en 1735. on dit que.* la vie en abregé de madame de Chantal, premiere mere & fondatrice de l'ordre de la Visitation de Sainte Marie, imprimée à Paris en 1697. *in*-12. & l'abregé de la vie de saint François de Sales, imprimé à Paris en 1699. *in*-12. passent pour être plutôt de la comtesse d'Alets fille du comte de Bussy, que de celui-ci ; 1. Il falloit nommer cette dame *Louise-Françoise* de Rabutin, fille de ROGER comte de Bussy, & de *Gabrielle* de Toulongeon, & dire qu'elle épousa en premiere noces *Gilbert* de Langeac, marquis de Coligny, comte de Dalet, & non d'Alets ; & en secondes noces *Henri-François* de la Riviere ; 2. Qu'elle est réellement & uniquement l'auteur des deux vies dont il s'agit. Ce fut par modestie, & pour ne pas se montrer sur le pied d'auteur, qu'elle engagea son pere à les adopter. C'est ce que M. de la Riviere écrivit lui-même à feu M. l'abbé Papillon le 27. Juin 1735. Il ajoutoit que Louis XIV. ayant vu une vingtaine de lettres de cette dame chez madame de Montespan, avoit dit en les rendant qu'elle avoit plus d'esprit que son pere. Elle mourut en 1716. âgée de 74 ans. M. le comte (Henri-François) de la Riviere qui est mort après 1735. dans la maison de l'Institution des Prêtres de l'Oratoire à Paris, où il vivoit depuis bien des années dans une grande piété & une profonde retraite, étoit lui-même un homme de beaucoup d'esprit. Il a sacrifié son loisir par plusieurs écrits de morale & d'histoires édifiantes que l'on estime avec raison. Tels sont : *Abregé de la vie & de la retraite de Juste de Clermont d'Amboise*, chevalier de Reynel, brigadier de cavalerie dans les armées du roi, imprimé à Paris chez Delespine en 1706. *in*-18. *Abregé de la vie de M. de Courville*, colonel du régiment d'infanterie du Maine, & brigadier des armées du roi ; à Paris, 1719. *in*-18. *De la nécessité d'aimer Dieu*, (en forme de maximes) à Paris, 1725. *in*-18. *Avis d'un oncle à son neveu* ; à Paris, 1731. *in*-18. *Maximes & sentences sur les sources de la corruption du cœur de l'homme* ; à Paris, chez Barois en 1720. *in*-18. On a encore de lui un *Factum*, écrit avec une grande délicatesse contre le comte de Bussy son beau-pere ; & plusieurs pieces de poësie françoise, dont une adressée à M. l'abbé de Saincot, est imprimée dans la premiere partie du tome quatriéme des *Mémoires de littérature & d'histoire recueillis*, par le pere Des-Moletz de l'Oratoire. Nous avons vu aussi de lui quelques autres abregés de vies de plusieurs personnes de piété qu'il avoit connues ; mais ces écrits ne sont point imprimés.... *Michel Celse Roger* de Rabutin Bussy, évêque de Luçon, abbé de Bellevaux & de Flavigny, &c. l'un des quarante de l'Academie Françoise, est mort à Paris le troisiéme de Novembre 1736. âgé d'environ 67 ans. Il avoit été autrefois vicaire général du diocèse d'Arles. En 1725. il assista en qualité de la province de Bourdeaux à l'assemblée générale du clergé, & ce fut lui qui harangua le 10. Septembre sa majesté sur son mariage, à la tête des députés.

RACINE, (Jean) de l'Académie Françoise, &c. *Depuis le Supplément de 1735.* on a donné une nouvelle édition *in*-4°. & *in*-12. des œuvres de M. Racine. L'éditeur est M. Joly, connu par d'autres travaux litteraires. L'édition *in*-12. deux volumes, 1736. à Paris, contient 1. un avertissement curieux & utile de l'éditeur ; 2. la vie de Racine, qui n'est pas de M. Joly, mais de M. Bruzen de la Martiniere, de même que les *Remarques* sur les tragédies, qui sont à la fin de chaque volume. L'auteur des caprices d'imagination, ou lettres sur divers sujets, &c. *in*-12. à Paris, 1739. (c'est-à-dire, Charles-Antoine le Clerc de la Bruere) n'a pas été suffisamment informé, lorsqu'il a attribué ces piéces à M. Joly ; 3. les piéces de théâtre de M. Racine ; 4. son discours prononcé à l'Académie Françoise, à la reception de messieurs Corneille & Bergerac, le 2. Janvier 1685. 5. Idylle sur la paix : la Nymphe de la Seine, à la reine, ode : la Renommée aux Muses, ode : diverses épigrammes ; 6. les deux lettres de M. Racine à l'auteur des hérésies imaginaires (M. Nicole) avec des notes de M. Brossette, & deux réponses à la premiere lettre de M. Racine ; 7. Cantiques spirituels ; 8. deux *lettres touchant les tragédies de M. Racine.* En 1740. feu M. l'abbé Granet publia en deux volumes *in*-12. à Paris, un *Recueil de dissertations* (de divers auteurs) *sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine, avec des réfléxions pour & contre la critique des ouvrages d'esprit, & des jugemens sur ces dissertations* ; & comme il avoit oublié dans ce recueil la critique de la tragédie de Britannicus de M. Racine, par Boursault, il la donna dans le tom. 11. de ses *Réfléxions sur les ouvrages de litterature.* Dès 1738. M. l'abbé d'Olivet, l'un des quarante de l'Académie Françoise, donna des *Remarques de grammaire sur Racine*, (avec une lettre critique sur la rime, adressée à M. le président Bouhier) *in*-12. à Paris. L'année suivante, M. l'abbé Des-Fontaines opposa à cet écrit, *Racine vengé, ou examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine*, à Avignon (Paris) *in*-12. En 1738. même, avant le Racine vengé, on avoit donné à Paris l'écrit intitulé : *Observations critiques à l'occasion des remarques de grammaire sur Racine, de M. l'abbé d'Olivet, &c. par M. S. de S.* (M. Soubeiran de Scopon, secretaire du roi, l'un des quarante de l'Académie des jeux Floraux de Toulouse, & membre de l'Académie royale des sciences, inscriptions & belles lettres de la même ville). Enfin dans le dernier volume de l'édition des œuvres de M. Boileau Despreaux, donnée au commencement de 1747. on a inseré un jugement ou examen critique des trois écrits dont on vient de parler : il est de l'éditeur, M. le Févre de Saint-Marc. Cet écrit étoit fait depuis plusieurs années.... *Dans le Supplém. de 1735. on dit que* le poëme de la Religion, de M. Racine, fils, de l'Académie des belles lettres, étoit encore manuscrit : ce poëme a été imprimé à Paris en 1742. *in*-8°. en six chants, avec une préface raisonnée & des notes. Il est suivi des piéces suivantes : Jugement de M. Rousseau sur ce poëme : Epître du même en vers contre les esprits forts : Réponse de M. Racine (en vers) à l'épître de M. Racine contre les esprits forts. Ce poëme, avec ses accompagnemens, a été réimprimé la même année 1742. *in*-8°. & l'on y a ajouté une lettre en prose de M. Ramsay, pour expliquer les sentimens de Pope, poëte Anglois, & les justifier contre ce que M. Racine en dit dans son poëme : cette lettre est suivie d'une courte réponse de M. Racine. *Le poëme sur la Grace* a été aussi réimprimé la même

année *in-8°.* On a fait depuis une édition *in-18.* de l'un & de l'autre poëme, & une *in-12.*

RACONIS, (N. d'ABRA de) de la même famille dont a été *Charles-François* d'Abra de Raconis, évêque de Lavaur, vivoit sous Charles IX. & Henri III. Il a fait quelques ouvrages, sçavoir : 1. *L'acquit du trésorier d'Abra de Raconis, ou état au long de l'ancien ordre de l'état de France, les causes de la corruption d'icelui ; & des moyens d'y remédier : par forme de discours, adressé au Très-chrétien roi & aux François, & compris en dix livres.* Le pere le Long n'a point parlé de cet ouvrage, qui est encore manuscrit. 2. *Traité de l'artillerie*, dédié à M. de Ségur, baron de Pardaillan : ce traité est conservé dans la bibliothéque du roi de France.

RACONIS, (Charles-François d'ABRA de) évêque de Lavaur, &c. *Ajoutez à ses ouvrages, mentionnés dans le Dictionnaire historique*, un cours complet de philosophie, mais abregé : *Totius philosophiæ, hoc est, Logicæ, Moralis, Physicæ, & Metaphysicæ brevis tractatio, auctore Carolo Francisco Abra de Raconis, almæ facultatis Theologicæ Parisiensis doctore Navarrico, concionatore & eleemosynario Regio* ; 2. vol. à Paris, 1625. *in-8°. editio tertia*, 1631. *editio quinta*, à Paris, aussi *in-8°.*

RADEGAST... *Supplém. tom. 2...* Schedius *de Diis gentium*, lisez *de Diis Germanis.*

RADEWIN, (Florent) prêtre, vicaire de l'église de Deventer, étoit de Leerdam, en Hollande, à environ trois milles d'Utrecht, & non de Leyde, comme le dit l'auteur de l'histoire du clergé régulier & séculier. Il étoit d'une bonne famille qui lui procura une honnête éducation. Il fit ses études à Prague en Bohême, & y réussit. Retourné dans sa patrie, il fut chargé d'enseigner, & reçut les grades dûs à son mérite. Il se fit aimer & estimer pour ses belles manieres, sa douceur, sa politesse, la décence de ses mœurs, autant que par son esprit & ses talens ; mais dans la suite, Dieu l'attira à lui d'une maniere particuliere par les prédications du célébre Groot ou Gerard, surnommé *le Grand.* Radewin se rendit son disciple, renonça au siécle, & devint depuis lui-même un ministre fidéle de l'Evangile & un modéle de vertu. Il reçut les ordres sacrés, fut vicaire de l'église de Deventer, & ensuite chanoine d'Utrecht ; & dans ces postes, il éclaira ses freres par ses instructions, & les édifia par la sainteté de sa conduite. Il a composé plusieurs petits ouvrages pleins de zéle & de lumiere, & où l'on sentoit un homme tout intérieur. Il n'en reste, dit on, qu'un, qui a pour titre : *Formula novitiorum.* Il vécut près de seize ans après la mort du bienheureux Gerard, dont il imita toutes les vertus. Il mourut lui-même en odeur de sainteté, l'an 1400. sous le pontificat du pape Boniface IX. âgé d'environ cinquante ans. Sa vie a été écrite par le bienheureux Thomas à Kempis, & se trouve parmi ses ouvrages : elle est divisée en vingt-neuf chapitres. Dans le dernier est inserée une lettre de Florent Radewin *ad quemdam regularem in Wyndeshem.** Voyez les œuvres de Thomas à Kempis, pag. 928. & suiv. édition d'Anvers de l'an 1615. *in-8°.* Thomas fut lui-même disciple de Florent.

RADULFE COGGESHALE. *Cherchez* COGGESHALE.

RADZIN, (Etienne, ou Sdenko) rebelle de Moscovie, fit beaucoup de ravages dans le XVII. siécle. Voici ce qui donna lieu à sa rebellion. Radzin avoit un frere qui, en 1665. marcha sous le général Dolgorucki, contre les Polonois, à la tête d'un corps de troupes de son pays ; mais ayant voulu se retirer ensuite sans congé, le général le fit pendre. Cette action irrita tellement Radzin, qu'il attira dans son parti les Cosaques, avec lesquels il troubla le commerce des Moscovites le long du Wolga. Ensuite il croisa sur la mer Caspienne ; & s'étant rendu maître de la ville de Jaick, il incommoda autant les Persans qu'il avoit fait les Moscovites. Ivan Semanowitz Profovofsky, gouverneur d'Astracan, le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea à faire son accommodement avec le Czar ; mais peu de tems après, il recommença ses courses, se rendit maître de quelques places sur le Wolga, & s'empara même d'Astracan, par le moyen d'une intelligence qu'il entretenoit avec les Strélitses. Il fit mourir le gouverneur & la plupart des officiers & des étrangers, & commit de grandes violences dans la ville. Il soumit aussi les villes de Zararof & de Samarof ; mais à l'attaque de Sembiersky, il fut blessé & obligé de lever le siége de cette place. Pour s'attirer l'affection du peuple, il fit courir le bruit qu'il n'avoit point d'autre dessein que de le délivrer du joug des Bojares. Cet artifice lui réussit, & fit soulever un pays considérable aux environs du Wolga. Le nombre des rebelles monta jusqu'à environ deux cens mille paysans Russiens, sans compter les Tartares qui se joignirent à eux. Ils tuerent d'abord tous les Bojares & tous les magistrats établis par le Czar, &, à la moindre résistance ils mettoient tout à feu & à sang. Cette révolte, qui s'étendoit jusqu'à douze milles de la ville de Moscou, fut dissipée en trois mois par deux armées, sous le commandement des généraux Dolgorucki & Zarabatof. On assure qu'il y eut environ onze mille des rebelles qui passerent par la main du bourreau. Radzin fut pris lui-même par Jacolof, qui commandoit les Cosaques demeurés fidéles au Czar. Le second de Juillet 1671. il fut conduit à Moscou, où, après avoir souffert la question avec son frere Froïka, il fut roué vif & décapité. Ses membres furent exposés en divers endroits, à l'exception de sa tête qu'on livra aux chiens. Froïka prêt à subir le même sort, demanda à parler à l'empereur : on ne sçait ce qu'il lui dit ; mais il obtint sa grace. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

RAFFÉLIS. (Charles-Gaspard-Guillaume de) *Cherchez* SOISSAN.

RAGENFROI. *Supplém. t. 2. p. 164. col. 2... Chronicon Fontallense*, lisez *Fontanellense.*

RAGOTZI, (François-Léopold, prince) *On en parle dans le Diction. histor.* où l'on raconte son histoire jusqu'à sa retraite hors de France : *ajoutez qu'il* a toujours demeuré depuis en Turquie estimé de la cour Ottomane, & aimé de tous ceux qui connoissoient ses grandes qualités. Il vivoit retiré à Rodosto, lieu situé sur les bords de la mer de Marmora, entre les Dardanelles & Constantinople, à 25. lieues de cette ville, lorsqu'il mourut le 8. Avril 1735. âgé d'environ 56 ans.

RAGUENET, (François) *Supplém. t. 2. p. 165... Ajoutez que* son histoire du vicomte de Turenne a été imprimée à la Haye, chez Jean Néaulme, en 1738. en deux volumes *in-12.* On assure dans l'avertissement que l'on s'est exactement conformé au manuscrit de l'auteur ; mais on avoue que pour en rendre la lecture plus utile, on a seulement pris soin d'ajouter des sommaires à la marge de chaque paragraphe, & deux notes qui ont paru nécessaires. Cette histoire, partagée en cinq livres, conduit M. de Turenne depuis sa naissance jusqu'à sa mort en 1675.

RAHN. (Jean-Henri) *Supplém. t. 2. p. 163...* G Zuittinger, *lisez* Czuittinger.

RAIMOGALA. *Cherchez* ALAGUS.

RAIMOND de PEGNAFORT, (saint) écrivain ecclésiastique, &c. *Dans le Dictionnaire historique* on met sa naissance *vers la fin de l'an* 1186. Le pere Touron, dans son Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, faite avec beaucoup d'exactitude, la met l'an 1175. Le même ajoute que Raimond fit dès l'âge de vingt ans des leçons publiques de philosophie dans Barcelone, avant d'aller étudier le droit à Bologne. ... *On dit dans le Diction. historique, que* Raimond accompagna le cardinal Jean d'Abbeville à Rome : cela n'est pas exact. Raimond refusa d'aller à Rome avec ce cardinal, mais sur les éloges que ce prélat en fit au pape Gregoire IX. ce pape envoya à Raimond un bref qui lui ordonnoit de se rendre à Rome sans délai. Le saint obéit en 1230. & le pape le fit son chapelain : (c'est ainsi qu'on appelloit alors l'auditeur des causes du palais apostolique) il l'établit aussi grand-pénitencier de l'église de Rome, & le prit pour son confesseur particulier. Ce fut dans cette ville que Raimond travailla

à une nouvelle collection des Décrétales ; ce qui l'occupa depuis l'an 1231. jusqu'en 1234. Cette collection, aujourd'hui la plus autorisée, fait le second volume du Droit canon. L'auteur a joint divers decrets des conciles aux constitutions des papes, & il a partagé son ouvrage en cinq livres. Chaque livre contient plusieurs titres, où les Décrétales se trouvent rangées par ordre des tems ; ce qui n'avoit pas été observé dans les collections précédentes. Celle-ci commence au pape Alexandre III. où finissoit le décret de Gratien. Les pieces n'y sont que par extrait, suivant la matiere de chaque titre ; mais conservant les premiers mots par lesquels elles étoient déja connues. Après ce travail, saint Raimond mit la derniere main à sa Somme de morale, commencée, & peut-être publiée en Espagne, depuis près de douze ans ; mais qui ne parut à Rome, qu'en 1235. La meilleure édition de cet ouvrage est celle qui a été procurée par le pere Honoré Laget, Dominicain, enrichie par l'éditeur de plusieurs notes utiles & sçavantes. Saint Raimond est mort, non âgé de quatre-vingt-neuf ans & quelques mois, mais dans la centiéme année de son âge. Sa vie par le pere Touron, dans l'ouvrage cité ci-dessus, est très-circonstanciée, & faite avec une grande exactitude.

RAIMONDI, (Annibal) mathématicien de Verone, loué dans deux lettres de Paul Jove, étant âgé de quatre-vingt-quatre ans en 1589. donna au public un traité du flux & reflux de la mer : *Trattato del flusso & reflusso del mare, di Annibale Raimondo*, à Venise, 1589. *in*-4°. Il publia aussi un écrit sur la régle donnée par Bianchini pour trouver la hauteur du pole, & un traité sur le mouvement des étoiles fixes. Ce livre contient beaucoup d'observations importantes que l'auteur avoit faites depuis long-tems. Dans son épitre dédicatoire au duc d'Urbin, Raimondi parle de diverses actions militaires dans lesquelles il s'étoit trouvé lui-même. Il fit encore imprimer un livre intitulé : *Paterne riprensioni a' medici Razionali.* George Jodocus, dans le second livre *del Benaco*, parle ainsi de ce mathématicien :

ANNIBAL *ille etiam* RAIMUNDUS *carmine dignus*
Mæonio, soror Uraniæ quem nostra docebit
Astrorum cursus, perque omnia sidera ducet,
Eventusque dabit rerum, & novisse futura.

Les autres ouvrages de Raimondi sont ; 1. un livre dans lequel il a pris un nom supposé ; le titre est : *Zanini Petoloti à monte Tonali Cucurbitule.* Le second est intitulé : *Opera dell' antica ed onorata scienza de' Nomandia*, à Venise, 1549. *in*-8°. La *Bibliotheca Italiana*, dit 1550. Cet ouvrage a été traduit en françois. Ce livre regarde en particulier la divination par les noms, & autres chimeres de cette nature. * *Verona illustrata, de gli scrittori Veronesi, libro quarto*, page 205. & 206. de l'édition *in-folio. Bibliotheca Italiana*, &c. à Venise, 1728. *in*-4°. pag. 202. & 205.

RAIMONDI, (Abacuc, ou Habacuc) de Liége, seigneur temporel de My, jurisconsulte, & le pere de plusieurs jurisconsultes, fit ses études d'humanités dans le lieu de sa naissance, & prit le degré de maître en philosophie à Louvain. Il étudia ensuite le droit pendant quelques années sous d'habiles maîtres, & prit à Reims le degré de licencié en droit civil & en droit canon. De retour dans sa patrie, il fut avocat des parties, & suivit cette profession pendant cinquante ans, avec beaucoup d'applaudissement & une grande réputation d'intégrité. Il fut durant plusieurs années le conseil du chapitre de Liége, en faveur duquel il fit un traité, *De jure & dominio, quod Ecclesiæ Leodiensi in comitatu Hornano, feudo Lossensi, ad ipsam deficiente stirpe masculâ reverso, competit.* Valere André, qui parle de cet auteur dans sa Bibliothéque Belgique, pag. 1. dit que chacun désiroit l'impression de cet ouvrage. Du reste, il ne met aucune date à l'article de Raimondi.

RAINIER, vice-chancelier de l'Eglise Romaine, évêque de Maguelonne, appellé communément RAINIER de Lombardie, étoit d'une naissance illustre, qu'il honora par sa piété & par ses talens. Il prit l'habit de l'ordre de saint Dominique peu d'années après la mort de ce saint ; & ayant montré beaucoup de zéle pour la propagation de la foi, l'extirpation de l'hérésie, & le salut des ames, le pape Grégoire IX. le nomma vice-chancelier de l'Eglise Romaine. Rainier remplit les fonctions de cette charge avec beaucoup de distinction pendant les quatre dernieres années du pontificat de Grégoire IX. & sous le pape Innocent IV. qu'il accompagna en France au premier concile général de Lyon. Deux ans après la tenue de ce concile, Jean de Montlaur, évêque de Maguelonne, étant mort à Lyon, vers le mois de Juin 1247. le pape nomma Rainier pour remplir ce siége épiscopal qui a été transféré à Montpellier en 1536. On trouve dans le *Gallia Christiana*, tom. VI. plusieurs des réglemens que ce prélat sage & éclairé fit pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique dans son diocèse. Ces réglemens ont été confirmés long-tems après sa mort par le pape Clément IV. M. Baluze, dans ses *Miscellanea*, tom. VII. pag. 407. fait mention d'un bref d'Innocent IV. daté du 7. Juillet 1248. qui autorise Rainier à faire quitter aux Juifs dans toute l'étendue de son diocèse, leurs robes longues & noires, dont la forme & la couleur pouvoient les confondre avec nos ecclésiastiques. Le zéle du prélat contre les hérétiques lui ayant attiré la haine de ceux-ci, il fut empoisonné le 13. Janvier 1249. en recevant le corps adorable de Jesus-Christ. Outre ses statuts synodaux, Rainier avoit publié un traité théologique, en forme de dictionnaire, que Bernard Guidonis appelle un ouvrage rempli d'érudition : c'est ce que dit le pere Touron, Dominicain, dans le tome premier de l'Histoire des hommes illustres de son ordre.

RAINIER de PLAISANCE, religieux Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'*il est mort vers l'an 1260. Il est surement mort plus tard, puisque l'on a un bref du pape Urbain IV. qui lui est adressé, daté de Viterbe le 21. Juillet 1262. par lequel sa sainteté lui ordonnoit de se rendre incessamment en cour de Rome, où sa présence étoit nécessaire pour des affaires importantes concernant la religion. La Somme de Rainier contre les Cathares, imprimée à Ingolstadt dans la Baviere, par les soins de Jacques Gretser, se trouve aussi dans les bibliothéques des peres, édition de Paris, de Cologne & de Lyon. Le pere Touron parle plus amplement de Rainier dans son Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, *in*-4°. tome 1. pag. 313. & suiv. Il parle aussi dans le même article, de RAINIER de Pise, dont on a donné un article *dans le Dictionnaire historique, & une addition dans le Supplément de* 1735.

RAISS, (Arnoul) de Douai, chanoine de l'église de saint Pierre dans la même ville, s'est occupé à rechercher tout ce qui pouvoit faire connoître les saints du Pays-Bas & leurs reliques. Il fouilla avec soin dans cette vue, & pour remplir son dessein avec plus d'exactitude, dans les archives des églises & des monasteres. Ces recherches ont produit les ouvrages suivans : 1. *Auctarium ad natales sanctorum Belgii Joannis Molani*, à Douai, 1626. *in*-8°. 2. *Hierogazophilacium Belgicum*, à Douai, 1628. *in* 8°. C'est un traité des reliques conservées dans le Pays-Bas. 3. *Peristromata sanctorum*, à Douai, 1630. *in* 8°. 4. *Origines Cartusiarum Belgii*, à Douai, 1632. *in*-4°. 5. *Belgica Christiana* ; (où il est traité des évêques de Flandres) à Douai, 1634. *in*-4°. 6. *Vita beatæ Mariæ Raggiæ*, à Douai, 1621. *in*-8°. C'est la vie d'une fille du tiers ordre de saint Dominique, née dans l'île de Chio : cette vie a été écrite en espagnol, par Jean-Pierre de Sarragosse, puis traduite en françois ; & c'est de cette langue que Raiss l'a traduite en latin. 7. *Cœnobiarchia Ogniacensis Francisci Mosschi* : Raiss a donné une nouvelle édition de ce livre, avec des augmentations, à Douai, 1636. 8. *Cœnobiarchia Crispiniensis*, à Douai, 1642. *in*-8°. C'est une histoire de la vie des abbés de ce monastere. 9. *Vita sancti Landelini, Abbatis & fundatoris Crispiniensis*, à Douai. 10. *Vita sancti Ayberti, Crispiniensis Cœnobii ascetæ & reclusi*, à Douai. Arnoul Raiss est mort à Douai le 6. de Septembre de l'an 1644. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. I. p. 101. & 102.

RAMAZZINI. (Bernardin) *Supplément de* 1735. *tom.* 2.

au lieu de ces mots, sur la perte de Vienne, *lisez*, sur la peste de Vienne.

RAMBACH, (Jean-Jacques) théologien Luthérien, naquit à Halle dans le pays de Magdebourg le 24. Février 1693. Après avoir fréquenté le college de cette ville jusqu'en 1706. & s'être affermi dans la connoissance des langues grecque & latine, il quitta l'université, par dégoût pour l'étude, & apprit le métier de charpentier, qui étoit celui de son pere. Mais s'étant disloqué un pied, & cet accident, qui lui causoit d'ailleurs beaucoup de douleur, ayant diminué ses forces, il reprit l'étude, & fréquenta avec de grands succès les écoles de la maison des orphelins, depuis le commencement de 1708. jusqu'en 1712. Il rentra ensuite dans l'université, d'où on l'envoya en 1715. à Dalwitz, maison de campagne des barons de Canstein, près de Berlin, pour aider Jacques Michaëlis, théologien de Halle, dans l'édition qu'il préparoit de la Bible Hébraïque. La même année, il accompagna ce sçavant de Berlin à Halle, où il s'appliqua avec beaucoup de soin. Outre les extraits qu'il fit pour les notes que Michaëlis vouloit donner, Rambach travailla lui-même à faire des notes étendues sur les livres de Ruth, d'Esther, de Néhémie, sur l'Ecclésiaste de Salomon, & sur le second livre des Chroniques; & ces notes furent dans la suite incorporées dans les trois volumes des *Annotationes uberiores in Hagiographa.* En 1719. il se rendit à Jene, où il prit encore des leçons en théologie & en philosophie; & après avoir reçu le degré de maître-ès-arts en 1720. & celui d'adjoint à la faculté philosophique, il donna des leçons aux étudians qui se trouvoient dans l'université. En 1723. il fut adjoint de la faculté de théologie à Halle, où on lui donna l'inspection de la maison des Orphelins. Ce fut dans cette ville qu'il epousa la fille du docteur *Joachim* Lang. En 1726. on le nomma professeur extraordinaire en théologie, & en 1727. il eut le titre de professeur ordinaire. Il fut plusieurs fois doyen de cette université. En 1731. on lui offrit deux places presque en même tems. Le roi de Dannemarck le nomma d'abord prédicateur Allemand de la cour, & professeur ordinaire en théologie à Coppenhague; & le landgrave de Hesse-Darmstadt lui offrit la place de premier professeur en théologie, & de premier surintendant de Giesse. Ce fut avec bien de la peine que l'université de Halle se vit enlever Rambach, qui, après avoir pris le degré de docteur, obtint la permission d'accepter la vocation de Giesse, dont il alla prendre possession. En 1734. on lui offrit encore la premiere chaire de professeur en théologie dans l'université de Gottingue, université nouvellement fondée; mais Rambach, après y avoir réfléchi, remercia de ce poste, & continua de demeurer à Giesse, où il mourut le 19. Avril 1735. âgé de quarante-trois ans. Outre les commentaires dont on a parlé, & divers ouvrages écrits en allemand, on a de lui, en latin, 1. *Institutiones hermeneuticæ sacræ.* 2. *Commentatio de sensûs mystici criteriis*, à Jene, 1728. in-8°. 3. *Exercitationes hermeneuticæ*, à Jene, 1728. *in*-8°. 4. *Introductio historico-theologica in Epistolam Pauli ad Romanos, cum Lutheri ad hanc Epistolam præfatione variis observationibus illustrata*, à Halle, 1727. *in*-8°. 5. *Commentarius Martini Lutheri in Psalmum secundum, cum annotationibus, & præfatione de latinâ Lutheri dictione. 6. Variæ Dissertationes.* 7. *Programmata varia*; & peut-être plusieurs autres qui ne nous sont point connus. * Voyez le *Supplément françois de Bâle*, tome 3. On y trouve les titres des ouvrages de Jean-Jacques Rambach, écrits en allemand.

RAMBALDI, (Jean-François) poëte de Verone, qui a vécu dans le XVI. siécle, & peut-être au commencement du XVII. On a de lui: *Physiologicorum libri duo*, en vers élégiaques. *Meteorologicorum libri duo. De sensibus libri duo. De Universo. De bonâ fortunâ. Descrizione d'un' azion nell' arena.* Ces poësies sont en vers héxametres, excepté ce qu'on a dit être en vers élégiaques. * *Verona illustrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, au livre cinquiéme des Ecrivains de Verone, édition *in-fol.* pag. 243.

RAMELLI, (Augustin de) célébre ingénieur Italien, habile dans la méchanique, fut appellé en France par Henri troisiéme du nom, & il servit utilement ce prince en tems de guerre, comme en tems de paix. Au siége de la Rochelle fait en 1573. Ramelli qui y servoit le roi en qualité de capitaine ou d'ingénieur, car il prend l'une & l'autre qualité, fut fait prisonnier & blessé. Il avoit alors un fils à Paris, & sa majesté en fit prendre soin durant l'absence du pere. Henri étant en Pologne, écrivit à Ramelli des lettres fort honorables; & celui-ci en parle avec reconnoissance dans son Recueil de machines, qui parut en 1588. *in-fol.* à Paris, en italien & en françois, sous ce titre: *Le diverse & artificiose Machine del Capitano Agostino Ramelli dal ponte della Tresia, ingegniero del Christianissimo Re di Francia & di Pollonia. Nelli quali si contengono varii & industriosi movimenti, degni di grandissimâ speculatione, per cavarne beneficio infinito in ogni sorte d'operatione; composte in linguâ Italianâ & Francese.* On voit par le portrait de l'auteur qui est à la tête de cet ouvrage, que Ramelli avoit alors cinquante-sept ans. La préface de ce livre, lequel est dédié à Henri troisiéme du nom, traite de l'excellence des mathématiques, & de leur nécessité pour acquérir la connoissance des arts libéraux. Dans l'avis au lecteur, Ramelli dit qu'il avoit fait, ou du moins fort avancé un traité touchant les fortifications, avec divers dessins concernant ce sujet; qu'on lui avoit dérobé cet ouvrage, & que d'autres s'étoient fait honneur de ses plans & dessins, en y changeant, ou en y ajoutant, c'est-à-dire, comme il s'en explique, en les gâtant. Il promet de réparer cette perte, en donnant son ouvrage tel qu'il l'avoit fait. Dans son ouvrage de machines, par lequel il est principalement connu & estimé, il y a cent-quatre-vingt-quinze figures ou dessins gravés, avec autant d'explications en italien & en françois. Nous ignorons le tems de la mort de cet habile homme.

RAMNUSIO. Il y a eu dans le quinziéme siécle & dans le suivant à Venise une famille de ce nom, qui s'est distinguée dans les lettres & par d'autres actions d'eclat. JERÔME Ramnusio, le premier ou le plus ancien que nous connoissions, a passé pour un grand philosophe, un poëte estimé, un sçavant versé dans les auteurs Grecs & Latins. Quoiqu'aimé & considéré dans sa patrie, il la quitta pour se retirer dans la Syrie, où il est mort. Dans la retraite qu'il garda dans ce pays, il y apprit la langue arabe, & traduisit Avicenne, apparemment en italien, puisque M. le cardinal Querini dit: *Avicennam elegantissimè transtulit in nostrum sermonem.* Le même ajoute, qu'il auroit traduit de même les meilleurs auteurs Arabes, s'il eût vécu assez long-tems. PAUL Ramnusio s'est rendu recommendable par sa connoissance des loix, sa science dans le droit, & par le bon usage qu'il a fait de ses connoissances, n'ayant pas seulement été utile à sa patrie, mais à toute l'Italie par ses conseils & ses décisions. Dans la *Bibliotheca Italiana*, &c. page 38. édition de Venise, 1728. *in*-4°. nous trouvons cité l'ouvrage suivant: *Paolo Rannusio della guerra Costantinopolitana, &c. tradotto da Girolamo Rannusio figlio di Paolo, in Venezia*, 1628. *in*-4°. C'est apparemment le même ouvrage que le suivant, qui est en latin: *Pauli Ramnusii de bello Constantinopolitano, & imperatoribus Comnenis per Gallos & Venetos restitutis Historia, ab anno* 1198. *ad annum* 1207. à Venise, 1634. *in-folio.* JEAN BAPTISTE Ramnusio s'appliqua à la politique, & acquit une grande connoissance des affaires. Aussi fut-il chargé des plus importantes; & pendant quarante ans qu'il en eut le maniment, il acquit une estime générale par ses lumieres, sa prudence, son zéle & la plus exacte probité. On trouve un grand nombre de lettres de Pierre Bembe, qui lui sont adressées. On voit par une lettre de Paul Manuce, (*Epistol. l.* 3.) que Jean-Baptiste Ramnusio fut du conseil des dix à Venise, & qu'il avoit éte chargé de diverses ambassades de la part de la république, en France, chez les Suisses, & à Rome. Par la même lettre de Manuce, on voit que Jean-Baptiste Ramnusio est le même que Jean-Baptiste Ramusio à qui l'on doit une collection de voyages qui a été imprimée plusieurs fois: *Navigationi & viaggi diversi, raccolti da Giovanne-Battista Ramusio*, à Venise, 1583. & 1584. *in-fol.* 3. vol. Voyez sur cette collection la *Méthode*

pour étudier l'histoire, par M. l'abbé Lenglet, tome IV. page 326. édition *in*-4°. de 1735. Manuce, dans la lettre citée, parle ainsi de ce recueil : après avoir exhorté Ramnusio au repos à cause de son âge avancé, & de la continuité de ses travaux passés, il dit : *Habes in quo te exerceas : duo supersunt, aliquot jam annis instituta, de itinerum & navigationum diuturno ac perdifficili cursu praclara volumina : qua si ad primum* (ce premier volume avoit paru en 1550.) *quod omnes libenter, nec sine tuâ summâ laude legunt, aliquando adjunxeris, egregiam & majoribus nostris, multisque ante saculis reconditam doctrinam, praclaris imaginibus expressam, orbi terrarum patefacies, tuoque nomini gloriam paries haud paulò majorem, quàm qua tibi à cunctis honoribus & magistratibus, vel magnificentissimè gestis, manare unquam possit.* Jean-Baptiste Ramnusio eut un fils nommé PAUL Ramnusio, dont il confia l'éducation à Jovita Rapicius, (*cherchez* RAPICIUS) qui instruisit solidement son éleve dans la connoissance des belles lettres, & qui s'appliqua pareillement à former ses mœurs. Nous avons dans le recueil intitulé, *Epistola clarorum virorum selecta*, &c. à Venise, 1568. *in*-8°. deux lettres de Rapicius, l'une datée de Bresce le premier Septembre 1544. à Jean-Baptiste Ramnusio, par laquelle il lui promet d'apporter tous ses soins à l'éducation de son fils Paul : l'autre datée de Venise le premier d'Août 1547. adressée à Paul Ramnusio lui-même, dans laquelle il loue ses bonnes inclinations, ses progrès dans l'étude, l'exhorte à ne point dégénérer du mérite & de la vertu de ses ancêtres, dont il rapporte en peu de mots ce qui les a fait estimer, le loue de ce qu'il s'applique à recueillir, à mettre en ordre, & en état d'être publiés les écrits de son aïeul, & lui promet de revoir le tout, & d'y mettre la derniere main. Dans le même recueil, il y a une lettre du cardinal Rainauld Polus à Paul Ramnusio, où ce cardinal fait l'éloge de Jovita Rapicius. * Voyez le *Specimen varia litteratura Brixiana*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 110. & suivantes : les *Epistola clarorum virorum selecta*, &c. feuillets 61. 62. 63. & 66. & les Lettres de Manuce, page 161. édition de Cologne, 1572. *in*-8°.

RAMPERT, évêque de Bresse en Italie, & auteur ecclésiastique, florissoit dans le IX. siécle. L'an 838. il fit la cérémonie de la translation du corps de saint Philastre, docteur de l'église, & septiéme évêque de Bresse, de l'église de saint André où il avoit été autrefois déposé, dans celle de la sainte Vierge. Il nous a laissé par écrit l'histoire de cette translation, & des miracles que le Seigneur opéra en cette occasion, par l'intercession de saint Philastre, ou pour récompenser la foi de ceux qui l'invoquerent. Cet écrit de Rampert est précieux pour l'histoire ecclésiastique : on y trouve les noms & la succession de plus de trente évêques, qui depuis saint Philastre jusqu'à l'auteur, avoient gouverné l'église de Bresse. Baronius & le pere Papebroch se sont utilement servis de ce catalogue. Rampert touché de voir que la discipline de l'Eglise, sur-tout pour ce qui regarde les Divins offices, étoit entierement négligée, & presque absolument tombée, mit tous ses soins à la rétablir ; & pour y mieux réussir, il établit un monastere dans l'église des saints Faustе & Jovite, il le dota, & y fit venir l'abbé Leutgaire & le moine Hildemar, également distingués par leur science & par leur piété. Louis Lipoman est le premier qui ait donné le discours de Rampert sur la translation du corps de saint Philastre, au tome quatriéme de ses Vies des saints. Laurent Surius le donna depuis au 18. de Janvier. L'un & l'autre disent que Rampert a été le quarantiéme évêque de Bresse, & ils ont raison, quoiqu'Ughelli, Rubeus, & plusieurs autres se soient écartés de ce sentiment. La meilleure édition du discours de Rampert, & la seule qui soit exacte & correcte, est celle qui a été donnée par Paul Galeardi, chanoine de Bresse, dans le recueil des ouvrages de saint Philastre, & de saint Gaudence, à Bresse, 1738. grand *in-fol.* *Voyez* PHILASTRE. L'édition de Lipoman est de 1554. & celle de Surius de 1579. On n'en connoissoit point d'autres avant celle de Galeardi. Cet éditeur l'a orné d'une préface, de notes, & des témoignages des sçavans touchant Rampert. Ces témoignages ne sont pas en grand nombre, peu d'écrivains ayant connu cet auteur ecclésiastique.

RAMUS. (Pierre) *Supplém. tom. 2....* son écrit intitulé, *Basilea*, lisez, sa harangue, &c. le titre est : *Basilea, oratio P. Rami ad senatum populumque Basiliensem.* On peut voir les tomes 13. & 20. des *Mémoires* du pere Niceron, où l'on trouvera un article détaillé concernant Ramus & ses ouvrages.

RAMUSIO. (Jean-Baptiste) *Cherchez* RAMNUSIO.

RANC, (Jean) peintre, né à Montpellier en 1674. épousa la niéce du célébre *Hyacinthe* Rigaud, suivit tout le goût de ce dernier, & se distingua dans le portrait. Il fut reçu en 1703. à l'académie de peinture de Paris, & en 1724. il fut nommé premier peintre du roi d'Espagne. M. Houdart de la Motte a fait usage dans ses fables de l'aventure suivante qui étoit arrivée à ce peintre. Un portrait qu'il avoit fait ayant été critiqué par plusieurs personnes qui se prétendoient habiles connoisseurs, Ranc piqué de leurs discours, prépara une toile avec un trou pour passer la tête, & pria celui qu'il avoit peint, d'y ajuster la sienne. Cela fait, il fit venir les mêmes censeurs, qui ne trouverent pas encore le portrait assez ressemblant. Alors la tête répondit : *Vous vous trompez, messieurs, c'est moi-même.* Voyez les fables de M. de la Motte, fable V. du quatriéme livre, qui a pour titre : *Le Portrait.* Jean Ranc, après avoir peint toute la cour d'Espagne, fut mandé en Portugal pour peindre la famille royale. Il est mort à Madrid en 1735. âgé de soixante-un ans & six mois. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in*-4°. tome 2. pag. 413. 414.

RANCÉ, (dom Armand-Jean le BOUTHILLIER de) abbé & réformateur de la Trappe, &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit*, 1°. *qu'il* avoit été archidiacre d'Outre-Vienne dans l'église d'Angers : il faut dire, *archidiacre d'outre-Mayenne*, ou, comme on écrit & prononce aujourd'hui, *archidiacre d'Outre-Maine.* 2°. Lettres contre le traité des devoirs de la vie monastique, &c. Le titre de ces lettres est : *Lettres à M. l'abbé de la Trappe, où l'on examine sa Réponse au Traité des études monastiques, & quelques endroits de son Commentaire sur la Régle de saint Benoît.* Ces quatre lettres parurent en 1692. Dans la premiere, on examine le style de l'ouvrage de M. de Rancé, de quelle utilité peut être cet ouvrage, si l'auteur écrit avec modération, les raisons & les principes qu'il établit. On examine dans la seconde, l'avant-propos du même livre, & les trois premiers chapitres : dans la troisiéme, les fautes répandues dans tout le corps de l'ouvrage. On continue le même sujet dans la quatriéme, & l'on y examine son commentaire sur la régle de S. Benoît. En 1693. on donna sous le titre de *Suite des lettres à M. de la Trappe*, un recueil de quelques piéces concernant la même dispute, sçavoir : Réponse de M. l'abbé de la Trappe à M. de Santeul : Lettre écrite à M. de Santeul au sujet de cette réponse : Lettre de l'auteur des quatre premieres (le P. de Sainte-Marthe, Bénédictin) à M. de la Trappe : Réponse à la lettre de l'apologiste de M. de la Trappe, contre le P. de Sainte-Marthe. Dom Gervaise, dans son *Apologie pour feu M. l'abbé de la Trappe*, contre D. Vincent Thuillier, (p. 50.) dit que M. de Rancé *n'a jamais lu les quatre lettres, & ne les a jamais voulu lire, non plus que la réponse accablante qu'y fit un des plus sçavans & des plus zélés pasteurs du royaume* (M. Thiers.) Cette apologie de M. l'abbé de la Trappe par M. Thiers fut imprimée vers 1693. à Grenoble, & supprimée aussitôt par le crédit du général des Chartreux qui s'étoit imaginé que cet ouvrage le regardoit : c'est un *in*-12. de cinq-cens-onze pages, sans date, sans nom de ville & d'imprimeur. 3°. *Ajoutez aux ouvrages de M. de Rancé, mentionnés dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément*, ceux qui suivent, 1. *Constitutions de l'abbaye de la Trappe*, à Paris, chez le Petit & Michallet, 1671. *in*-12. avec un discours sur la réforme. 2. *Réglemens de l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, en forme de constitutions*, à Paris, chez Michallet, 1690. *in*-12. 3. *Réglemens généraux pour l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, à Paris, Muguet, 1701. 2. volumes *in*-12. 4. *Relations de la vie & de la mort de*

quelques religieux de la Trappe, imprimées en différens tems, puis recueillies en quatre volumes *in-12.* les deux premiers en 1696. le troisiéme en 1704. & le quatriéme, qui est de dom le Nain, en 1708. 5. *Eclaircissemens de quelques difficultés que l'on a formées sur le livre de la sainteté & des devoirs de la vie monastique*, à Paris, Muguet, 1685. *in*-4°. & en 1686. *in*-12. 6. *Examen des réfléxions du P. Mabillon sur la Réponse au traité des études monastiques.* M. de Rancé, pour le bien de la paix, voulut bien ne pas laisser imprimer cet examen. 7. *Instructions sur les principaux sujets de la piété & de la morale Chrétienne*, à Paris, Muguet, 1693. *in*-12. 8. *Divers sentimens de piété*, à Paris, Dezallier, 1696. *in*-12. 9. *Conduite Chrétienne, adressée à son altesse royale madame de Guise*, à Paris, Delaulne, 1697. *in*-12. La seconde partie de cet ouvrage contient plusieurs instructions sur quelques tems & fêtes de l'année, sur le Jubilé, & sur quelques endroits du Nouveau Testament, avec des sujets de réfléxions pour s'entretenir chaque jour de la semaine & du mois. 10. *Maximes Chrétiennes & morales*, 2. volumes *in*-12. à Paris, 1698. & seconde édition en 1702. 11. *Conférences ou Instructions sur les Epitres & Evangiles des Dimanches & principales fêtes de l'année, & sur les vétures & professions religieuses*, à Paris, 1698. 4. volumes *in*-12. seconde édition augmentée, 1702. 4. vol. *in*-12. 12. *Réfléxions morales sur les quatre Evangiles*, à Paris, 1699. *in*-12. 4. vol. 13. *Inscriptions tirées de l'Ecriture-Sainte, & employées dans la maison d'une personne de qualité*, contenant les principaux devoirs d'un Chrétien, avec des réfléxions, *in*-12. 14. *Lettres de pieté écrites à différentes personnes*, à Paris, *in*-12. le premier volume en 1701. & le second en 1702. il y a deux-cens-vingt lettres. 15. *La véritable préparation à la mort, ou Conduite intérieure pour se préparer à la mort*, à Paris, 1705. *in*-12. & à la fin, des Méditations sur la régle de S. Benoît, tirées du commentaire de M. l'abbé de la Trappe sur la même régle, *in*-12. à Paris, 1705. troisiéme édition. 16. *La Régle de saint Benoît*, traduction nouvelle, *in*-12. à Paris, 1689. avec des notes qui sont de dom Claude de Vert. 17. Epitaphe de M. des Yveteaux, (Vauquelin) abbé commendataire de la Trappe, & précepteur de Louis XIII. elle est sur son tombeau dans l'église de Varede. 18. Lettre de l'auteur de la morale sur le *Pater*, (M. Floriot) à M. de Rancé, abbé de la Trappe; Réponse de M. de Rancé à cette lettre; Réplique de l'auteur de la morale: ces trois piéces sont imprimées dans le Recueil des piéces concernant la morale Chretienne sur l'oraison Dominicale, ou tome 6. de cet ouvrage, à Bruxelles, (Rouen) 1745. *in*-12. 19. On donne encore à M. de Rancé, les Heures de la journée Chrétienne, où sont enseignées les voies du salut, *in*-18. 20. Les Instructions de saint Dorothée, &c. sont de dom le Nain, quoiqu'elles portent, *par l'auteur du livre de la sainteté & des devoirs de la vie monastique.* 21. Il est faux que M. de Rancé ait jamais fait une traduction d'Anacréon: on ne connoît que l'édition du texte original de ce poëte, que M. de Rancé publia en 1639. mais édition qui étoit moins de lui que de son précepteur, qui voulut lui en faire honneur. 22. Carte de visite faite à l'abbaye de Notre-Dame des Clairets, par le R. P. abbé de la Trappe, le 16. de Février 1690. avec les deux discours de l'ouverture & de la clôture de la visite: ces écrits ont été imprimés avec l'instruction sur la mort de dom Muce, à Paris, 1690. *in*-12. L'ouvrage de M. de Larroque, intitulé: *Les véritables motifs de la convérsion de l'abbé de la Trappe*, ne fut pas fait à l'occasion ni de cette visite, ni de ces écrits: il est plus ancien, & a été imprimé en 1685. *Voyez* LARROQUE. Voyez aussi l'article de dom Claude de VERT *dans le Supplément de 1735.* On y fait voir que la réplique aux réfléxions de dom Mabillon sur la réponse de M. de Rancé au traité des études monastiques, est de M. de Vert, qui y prit le nom de frere Colomban. On a imprimé à Rome en 1725. *in*-4°. la vie de M. de Rancé, corrigée & augmentée, en latin, par dom Malachie d'Inguimbert, abbé de l'étroite observance de Cîteaux, théologien du grand duc de Toscane, & aujourd'hui évêque: elle est dédiée au pape Benoît XIII. Le *Jugement critique, mais équitable sur les vies de M. de Rancé, composées par MM. Maupeou & Marsollier*, &c. ouvrage anonyme, que l'on sçait être de dom Gervaise, contient aussi un grand nombre de faits intéressans, concernant M. de Rancé. Cet écrit a paru en 1743. *in*-12. quoique le titre porte 1742.

RANCHIN, (François) médecin, naquit à Montpellier vers l'an 1560. Il embrassa dans sa jeunesse l'état ecclésiastique, comme on le voit par les lettres de doctorat qu'il donna en 1615. à Jean-Etienne Strobelberger, où il prend le titre de prieur de saint Martin de Florac, de saint Etienne de Montaut, & de saint Pierre de Vebron. Il conserva ces trois bénéfices pendant qu'il fit ses études de médecine, & même depuis son mariage avec *Marguerite* de Carlencas, comme il étoit assez ordinaire en ce tems-là. Il fut fait chancelier après la mort d'André du Laurens, arrivée en 1609. & durant plus de trente ans qu'il posséda cette charge, il travailla sans relâche pour l'honneur de sa faculté, tant par les réparations qu'il fit faire aux colléges de médecine, que par les traités qu'il donna au public. En l'année 1620. il fit rétablir à ses frais le théâtre d'anatomie, comme le marque cette inscription encore subsistante: *Theatrum hocce anatomicum olim à majoribus constructum, injuriâ temporum collapsum*, *Fr.* RANCHINUS, *Cancellarius & judex Universitatis, in gratiam patriæ, & posteritatis gloriam, ornamentumque Academiæ, perpetuamque memoriam, propriis sumptibus restauravit & magnificè ornavit. Anno* MDCXX. La même année il répara le college des douze médecins, autrement appellé le college de Mende, où il faisoit sa demeure. On y voit encore son buste du côté du jardin, avec les armoiries des Ranchins au bas. En 1627. il fit imprimer à Lyon un recueil *in*-4°. contenant divers traités de médecine: (*opuscula medica*) ce recueil comprend un traité général sur toutes les maladies, & plusieurs autres sur certaines maladies en particulier. On trouve au commencement de ce livre une Histoire abregée de la faculté de médecine de Montpellier, dans un discours qu'il avoit fait autrefois à l'ouverture du college, qui a pour titre: *Sacrum Apollinare.* On voit, dit-on, dans cet ouvrage, comme dans tous ceux de Ranchin, beaucoup d'esprit & de vivacité, sur-tout dans sa préface sur le serment d'Hypocrate: c'est ce qu'on lit dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier.* François Ranchin étoit premier consul en 1629. du tems que la peste ravageoit cette ville, & il n'omit rien de ce qui étoit en son pouvoir pour empêcher de plus grands desordres. Il composa à cette occasion un traité de la peste, dans lequel on trouve une histoire détaillée de celle dont il avoit été témoin: il y marque les précautions qu'il faut prendre pour préserver les villes de la contagion, la maniere de se conduire quand le mal y est entré, &c. Ce traité fait partie du recueil intitulé: *Opuscules, ou Traités curieux en médecine, de François Ranchin*, &c. à Lyon, 1640. *in*-8°. Dès 1637. il avoit donné ses *Oeuvres pharmaceutiques*, à Rouen, *in*-8°. Ce recueil n'est pas cité dans l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier.* Ranchin mourut en 1640. laissant un fils qui succéda à tous ses bénéfices, & une fille qui épousa M. de la Baume, lieutenant de roi de la ville de Montpellier. M. Ranchin a laissé sa bibliothéque aux Capucins de la même ville. Depuis sa mort on a imprimé de lui, l'ouvrage suivant, encore oublié dans l'*Histoire de Montpellier: Fr. Ranchini Tractatus duo posthumi, de morbis ante partum, in partu & post partum; & de purificatione rerum infectarum post pestilentiam*, à Lyon, 1645. *in*-8°. * *Histoire ecclésiastique de Montpellier*; par M. de Grefeuille, livre douziéme. *Curieuses Recherches sur les écoles en médecine de Paris & de Montpellier*, par Jean Riolan, en plusieurs endroits: Riolan n'y parle que fort peu avantageusement de Ranchin; & à la page 283. il rapporte une lettre de Pierre de Fenouillet, évêque de Montpellier, du 6. Août 1634. dans laquelle ce prélat se plaint de ce que Ranchin, *après avoir joui des revenus de plusieurs bénéfices ecclésiastiques, durant environ trente ans, s'étant marié avec une femme de la religion prétendue-réformée, laquelle feignit, pour l'épouser, de se faire Catholique, & depuis fait profession ouverte de l'hérésie, gardoit néantmoins tous les titres de la*

faculté de medecine, au risque qu'ils soient divertis après sa mort.

RANCHIN, (Etienne) jurisconsulte, originaire d'Uzès, naquit au commencement du XVI. siécle. Son mérite lui ayant fait obtenir à Montpellier une place de professeur en droit, il y attira *Jean* Ranchin, son frere, grand-vicaire & official d'Uzès, qui fut conseiller en la cour des aides de Montpellier en 1538. Etienne lui succéda dans cette charge en 1561. & il établit dans cette ville une famille nombreuse qui a produit quantité de sujets distingués dans la robe, dans l'église, dans la médecine, & dans les belles lettres. François *dont on parle dans l'article précédent*, étoit de cette famille. Etienne fit des notes sur les décisions de Guy-pape, qui se trouvent imprimées dans l'édition de Lyon en 1577. mais son principal ouvrage est celui qui a pour titre : *Miscellanea decisionum juris tam civilis quàm canonici ex magis approbatis & receptis autoribus* : c'est un sommaire des régles les plus certaines & les plus usitées du droit, où sans proposer des especes, comme plusieurs avoient fait avant lui, il se contente pour rendre son ouvrage plus court, d'indiquer les auteurs qui appuient ses décisions. Cet ouvrage fut imprimé *in-folio* en 1580. & dédié à Pierre de Panissa, son ami, premier président en la souveraine cour des généraux; c'est le nom qu'on donnoit alors à la cour des aides. Ranchin composa ce livre, comme il le dit dans la préface, durant les premiers troubles de religion en 1562. L'interruption des écoles lui en donna le loisir; & comme il ne quitta pas la ville, il fut témoin des désordres qui se passerent, & dont il a fait un récit abregé dans la même préface. Ce livre a été traduit en françois, & imprimé à Genève en 1709. sous ce titre: *Les Décisions d'Etienne Ranchin rangées par ordre alphabétique, avec des annotations, par rapport aux Constitutions de Louis le Grand, par Philippe Bornier, natif de Montpellier, réfugié en Brandebourg.* La préface de Ranchin est supprimée dans cette traduction. Etienne Ranchin mourut en 1583. à l'âge de soixante-treize ans, comme on le voit par cette inscription que *François*, l'un de ses fils, chancelier en médecine, fit graver sur la façade du college de sainte Anne, à la fondation duquel Etienne avoit beaucoup contribué:

D. M.

Stephani Ranchini *Uceticensis in supremâ subsidiorum Curiâ senatoris, & in Placentineâ Academiâ professoris primarii; florentissimæ familiæ parentis; qui anno Domini* M D LXXXIII. *ætatis* LXXIII *professionis* XL. *in hoc Montepelio diem obiens novissimam, ut posteris suum erga hanc scholam testaretur amorem, in proximâ D. Annæ æde corpus condiri testamento jussit.*

Il a eu deux freres, *Jean* Ranchin & Guillaume Ranchin qui suit. Il parle du premier, qui étoit seigneur de Savillac, dans l'épître dédicatoire à Robert de Girard, évêque d'Uzès, qui est à la tête de son livre, sur le chapitre *Rainetius extrà de Testamentis.* C'est une continuation du traité que *Benedicti* ou *Benoît*, jurisconsulte & conseiller au parlement de Toulouse, avoit commencé sur un chapitre du Sexte, mais qu'il avoit laissé imparfait. Ranchin en a fait la troisiéme partie, que Benedicti n'avoit pu achever; le tout fut imprimé à Lyon en 1582.

Guillaume Ranchin, second frere d'Etienne, fut professeur en droit de l'université de Montpellier. Il fit imprimer en 1594. un traité sur les successions *ab intestat*, intitulé : *Guillelmi Ranchini in Monspeliensi scholâ antecessoris tractatus de successionibus ab intestato*, à Lyon, *in-12.* dédié à Pierre de Rosel, ancien juge-mage de Nismes, & alors premier président en la cour des aides de Languedoc. Ranchin concilie dans ce traité le droit françois avec le droit Romain. On cite encore du même : *Edictum perpetuum à Salvio Juliano J. C. compositum, à Guillelmo Ranchin restitutum*, in-8°. & *Variarum lectionum libri III.* à Paris, Plantin, 1597. *in-8°.* * Voyez principalement l'*Histoire ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre XII. pag. 369. 371. A la page 377. du même ouvrage, on ajoute que Guillaume Ranchin fut dans la suite avocat général en la cour des aides de Montpellier, & qu'il fit dans l'exercice de cette charge plusieurs discours qui furent imprimés en 1604. dans un livre qui a pour titre : *Premier Recueil des publiques actions d'éloquence françoise.* Il n'y a dans ce recueil que quatre discours de Ranchin, dont le plus remarquable est celui qu'il fit en 1598. sur l'enregistrement des lettres de survivance au gouvernement de Languedoc, de Henri de Montmorenci, fils du dernier connêtable de ce nom. Les autres discours sont de *Guy du Faur*, seigneur de Pibrac, de *Guillaume Du-Vair*, d'*Antoine Loisel*, & de quelques autres. *Guillaume* Ranchin, fils d'Etienne, mourut en 1605. n'ayant encore que quarante-cinq ans, comme on le voit par cette inscription mise sur la façade du college de sainte Anne à Montpellier :

D. M.

Guillelmi Ranchini *Monspeliensis, Stephani filii, & ejusdem in Placentineâ professione successoris, viri consularis, & in Tribunali Tolosano senatoris, defuncti & sepulti in Montepelio, anno* M DC V. *ætatis* XLV.

Henri de Ranchin, conseiller en la cour des comptes, aides & finances de Montpellier, a fait imprimer en 1697. à Paris, chez Delaulne, *les Pseaumes de David* en vers françois, dédiés à Louis XIV. On a encore d'autres poësies du même.

Jacques de Ranchin, conseiller en la chambre de l'édit, & originaire de Montpellier par son pere & sa mere, est auteur du fameux triolet, qui commence ainsi :

Le premier jour du mois de May
Fut le plus beau jour de ma vie, &c.

Il est auteur d'autres poësies.

RANGON, (Conrad-Tiburtius) né en 1639. à Colbert en Poméranie, se disoit d'une famille noble & ancienne. Il fut envoyé à Belgart pour y faire ses études, & de-là au college de Halle. Résolu de se livrer à la médecine, il étudia la botanique & l'anatomie. A l'âge de quinze ans, il alla à Jene, où il continua l'étude de la médecine, & y joignit celle de la théologie. Il visita ensuite diverses autres académies, & les Pays-Bas. A son retour, il eut différens emplois, & fut enfin appellé à Gripswalde pour y professer la théologie, qu'il avoit préférée à la médecine. Il fut fait aussi surintendant de la Poméranie antérieure, & de l'isle de Rugen. Il mourut en 1700. On a de lui : *Encyclopœdia facultatum omnium. Historia syncretismi ab orbe condito. Suecia orthodoxa. Tractatus de capillamentis, vulgò* Perruques, à Magdebourg, 1663. *in-12. Tractatus de descriptione universi orbis à Julio Cæsare factâ. De accentuatione Hebræorum. De vitâ Romuli. De vitâ Justiniani*, &c. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

RANGONI. *Voyez les Additions.* Tout ce qui devoit entrer dans cet article n'ayant pas été donné assez-tôt pour être placé ici.

RANTZAW, famille de Comtes, est issue d'une ancienne noblesse de Holstein, de laquelle les histoires font mention dès l'an 1076. Elle a produit de grands personnages, entr'autres ceux qui font la matiere des articles suivans.

RANTZAW, (Jean) du Holstein, chevalier doré, seigneur héréditaire de Bredenberg, de Bothcamp & l'Achille de la Chersonèse Cimbrique, naquit l'an 1492. de *Henri* Rantzaw, gouverneur de la forteresse de Steinbourg pour les Hambourgeois, & mort en 1497. âgé de soixante ans. Sa mere étoit *Oligarde* Buchwald, fille de *Detlev*, chevalier doré, &c. morte en 1538. à l'âge de 80. ans, dont elle en avoit passé 41. dans le veuvage. Le jeune Jean Rantzaw, le cadet de quatre freres, avoit à peine cinq ans, lorsque son pere mourut. De bonne heure il manifesta son penchant pour la guerre. Cette ardeur martiale naissante le porta en 1505. à prendre clandestinement un cheval, & à s'enfuir, à l'insçu de sa mere & de ses parens, dans le camp voisin du lieu où il étoit. Toute sa vie fut ensuite consacrée ou aux voyages, ou aux armes. Il commença ses voyages en 1516. & vit l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, l'île de

Candie, la Gréce, la Thrace, l'Asie mineure, la Syrie, & se rendit à Jerusalem, où il fut fait chevalier doré en 1517. Comme Soliman, empereur des Turcs, faisoit alors la guerre au sultan d'Egypte, il eut bien de la peine à regagner l'Italie sain & sauf. Ayant traversé le royaume de Naples, il se rendit à Rome, où le pape Leon X. l'admit à lui baiser les pieds. A travers l'Italie, la France & l'Allemagne, où il s'enrichit des connoissances propres à un militaire, il se rendit dans sa patrie. Frederic I. duc de Holstein, le trouva si fort de son goût, qu'il le donna pour gouverneur à Christian III. son fils aîné, qu'il accompagna à la cour de Joachim I. electeur de Brandebourg, & peu à près à Wormes, où l'empereur Charles-Quint avoit assemblé une diéte. Là il entendit de quelle maniere Luther soutint sa doctrine; & depuis ce tems-là, Rantzaw abandonna les pratiques de l'Eglise Romaine. De retour dans le Holstein, Frederic I. le fit en 1522. maire du palais, & peu après, il lui donna la préfecture de Gottorp, l'appellant dans son conseil lorsqu'il s'agissoit d'affaires importantes. Ce fut lui qui conseilla efficacement au duc Frederic I. d'accepter la couronne que les Danois, soulevés contre leur roi Christian II. lui avoient offerte. Le duc le fit général de ses troupes, avec lesquelles, en peu de tems, il soumit en 1523. le Jutland, la Fionie, la Séelande & la Schonie. Il n'y avoit plus à soumettre que les villes de Coppenhague & de Malmoë. Il assiégea Coppenhague, qui, pressée par la famine, se rendit au commencement de 1524. & Malmoë suivit son exemple. Peu après, Severin Norby, noble Norwegien, & amiral de la flotte du roi détrôné Christian II. passa dans la Schonie, où il commit de grands ravages. Rantzaw eut ordre de s'opposer à l'ennemi, & il y vola avec une poignée de monde; sçavoir, quatre compagnies d'infanterie & trois cens cavaliers, auxquels se joignirent encore quelques troupes. Il avoit à peine deux mille hommes avec lesquels il osa attaquer huit mille hommes de l'armée de Severin près de Lunden & les battit, leur ayant tué quinze cens hommes & fait cinq cens prisonniers. Severin qui assiégeoit alors Helsinbourg, ayant appris cette défaite, leva le siége & se retira à Landscron. Rantzaw ayant reçu quelque renfort, tailla en piéces un secours qu'Otton Stigellonius conduisoit à Severin, & força Severin à rendre la place le 29. Juin 1525. Après ces heureux succès, Rantzaw retourna dans sa patrie, & se rendit très-utile dans les affaires d'état à son éléve le duc Christian III. fils du roi Frederic I. Ce fut par les ordres de ce duc qu'en 1526. & dans les deux années suivantes, il travailla avec quelques théologiens, comme Jean Bugenhag, Everard Weidenseus, Jean Vandale, &c. à la réformation & à la visite des églises du Holstein & du duché de Sleswick. En 1528. il présida à une dispute qui se fit entre quelques théologiens Luthériens & Melchior Hofman, sur la matiere de l'Eucharistie. Le roi Frederic & le duc Christian son fils, donnerent à Rantzaw, à quatre senateurs Danois, & à trois chevaliers du Holstein la garde de Christian II. roi prisonnier dans la forteresse de Sunderbourg. Le roi Frederic étant mort en 1533. & son fils Christian étant monté sur le trône, Rantzaw fut recherché avec empressement & sous des conditions très-lucratives, & par François I. roi de France, & par l'empereur Charles-Quint qui étoit en guerre, pour qu'il voulût prendre le commandement de leurs troupes; mais il ne voulut pas quitter sa patrie qui avoit besoin de sa présence. La ville de Lubeck en 1534. fit une alliance avec le duc Albert & Christophe, comte d'Oldenbourg, dans laquelle entrerent quelques seigneurs Danois. Ils se jetterent sur le Holstein, & s'emparerent de quelques places. Rantzaw, quoiqu'incommodé d'un pied, monta à cheval, & avec peu de monde, chassa les aggresseurs, les força à se retirer dans la ville de Lubeck où il les assiegea; & après leur avoir tué du monde & pris dix vaisseaux, tant de guerre que marchands, il les contraignit à faire la paix avec le Holstein. Il fut envoyé la même année dans l'île de Fionie, où il y avoit une revolte. Avec quelques troupes que des seigneurs Danois y avoient débarquées, il vainquit les révoltés dans la bataille de Faarschow, & les contraignit à rendre hommage à leur souverain; mais cette paix ne fut pas de longue durée, les révoltés ayant reçu un nouveau secours de Christophe d'Oldenbourg. Le roi détrôné avoit encore un grand parti dans le Jutland, soutenu par les évêques Catholiques & conduit par le pirate Clement. Rantzaw se rendit dans ce pays avec quelques troupes, mit le siége devant Aalborg, emporta cette place le 18. ou le 23. Décembre 1534. fit passer les hommes au fil de l'épée; & Clement ayant été pris, fut couronné d'une couronne de plomb & empalé. Il mit à la raison ceux qui étoient fauteurs des troubles, punit les auteurs de la révolte, exigea de fortes contributions pour payer ses troupes, & fit prêter serment au nouveau roi. Il retourna subitement en Fionie; & après un combat sanglant, donné le 11. Juin 1535. auprès de la montagne d'Ochsemberg, où il remporta une victoire complette, il se rendit maître de toute l'île. De-là il passa en Séelande, se joignit à l'armée du roi; & après avoir pris diverses places ou par lui-même ou par d'autres généraux, il mit une seconde fois le siége devant Coppenhague au mois de Juillet de la même année. Le duc Albert & le comte d'Oldenbourg défendirent cette place pendant une année, parce qu'ils se flatoient d'être secourus par l'empereur; mais après avoir essuyé toutes les rigueurs de la famine, & se voyant hors de toute espérance d'être secourus, ils se rendirent au mois de Juillet 1536. S'étant jettés aux pieds du roi pour avouer leur faute & demander grace, ils obtinrent leur pardon, & le roi Christian III. fut couronné l'année suivante. En 1538. Rantzaw se trouva à Hambourg, lorsque cette ville fit solemnellement hommage au nouveau roi; & dans les années suivantes, il fut établi gouverneur des duchés de Sleswick & du Holstein. Quoique les états du roi Christian III. fussent alors en paix, on craignoit de nouveaux troubles de la part de l'empereur, parent du roi détrôné. Enfin la paix se fit entre l'empereur & le Dannemarck à Spire, le 23. Mai 1544. & Rantzaw reçut alors de l'empereur un collier d'or d'un grand poids. De Spire il se rendit dans le Holstein, où il trouva le roi & ses freres, Jean, Adolphe & Frederic, occupés à divers partages. Ce partage déplut fort à Rantzaw qui prévoyoit aisément, que non-seulement le royaume s'affoibliroit par-là, mais de plus que ce seroit une semence de brouilleries entre les freres. Son avis n'ayant pas été goûté, il se défit de ses emplois, quitta la cour, & se retira dans ses châteaux héréditaires pour y finir tranquillement ses jours. Cette retraite lui fit perdre la faveur du roi, parce qu'on la fit regarder au monarque comme suspecte. Cependant le roi Christian III. se voyant près de sa fin, & connoissant toute la fausseté des calomnies, dont on avoit voulu noircir un ministre à qui le Dannemarck avoit tant d'obligations, lui rendit tous ses emplois, & le conjura d'être attaché à Frederic II. son fils & son successeur, enjoignant à ce dernier de récompenser dignement ce grand homme. Christian mourut l'an 1559. & son fils Fréderic II. montant sur le trône, ratifia à Rantzaw, & au delà, tout ce que son pere lui avoit ordonné. Rantzaw donna la même année au nouveau roi une preuve signalée de son attachement & de sa capacité, en lui soumettant & à ses oncles, Jean & Adolphe, dans l'espace d'un mois, tout le Ditmarse. Quoiqu'il fût âgé de soixante-sept ans, il se mit à la tête de l'armée, donna divers combats, où la victoire le suivoit par-tout. Il donna dans cette expédition, des marques éclatantes de sa valeur dans les combats, & de sa clémence à l'égard des vaincus. L'histoire de cette guerre a été imprimée en allemand à Strasbourg en 1569. & en latin à Bâle l'an 1570. sous le nom feint de Christian Cilicius. Cette heureuse & glorieuse expédition fut la fin des actions guerrieres de Rantzaw qui obtint du roi la permission de passer le reste de ses jours dans ses forteresses héréditaires au milieu de sa belle famille. Il avoit été conseiller intime de trois rois du Dannemarck; dans huit batailles rangées il avoit remporté la victoire, & pris

pris toutes les villes qu'il avoit assiégées, si l'on excepte Lubeck, qui recourut à la paix aux approches de ce formidable héros qui sembloit avoir enchaîné la victoire, quoique souvent il attaquât l'ennemi avec des forces inférieures. Comblé de gloire & rassasié de jours, il décéda le 12. Décembre 1565. âgé de soixante-treize ans. Il avoit épousé *Anne* Walstorp, fille de *Gerard* Walstorp, de laquelle il eut quatre enfans. Il partagea ses châteaux & ses biens à ses fils, & les exhorta fortement à s'aimer & à vivre dans une étroite union. * J. Molleri *Cimbria Litterata*, tom. 1.

RANTZAW, (Henri) fils du *précédent*, stadtholder de Holstein, conseiller privé & amman ou sénéchal de Segeberg, sous le régne de trois rois de Dannemarck, Christian III. Frederic II. & Christian IV. naquit en 1526. Il acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre ceux de Ditmarse. Dans sa jeunesse, il passa sept années à la cour de l'empereur Charles-Quint avec Adolphe, duc de Holstein, & se trouva au siége de Metz. Frederic II. roi de Dannemarck, l'employa dans les plus importantes négociations, & sur-tout lorsque la paix fut conclue entre les rois de Suéde, de Dannemarck, de Pologne & la ville de Lubeck. Il l'honora alors du collier de l'ordre de l'Eléphant. Ce seigneur étoit puissamment riche, & en état de prêter de grosses sommes d'argent à l'empereur Charles-Quint, à la reine Elisabeth, au roi de Dannemarck, & aux villes d'Anvers, de Lubeck, de Dantzic & de Hambourg. Il employa aussi son argent à faire des libéralités aux sçavans qu'il aimoit. Il étoit lui-même versé en toutes sortes de sciences, & composa quelques ouvrages qui sont : *Genealogia Rantzoviana*; *Methodus apodemica*; *Astrologia*; *Certitudo astrologiæ*; *Commentarius bellicus*; *Diarium seu calendarium Romanum*, *œconomicum*, *ecclesiasticum*, *astronomicum & fere perpetuum*. Il mourut en 1599. âgé de soixante-treize ans, ayant eu de *Christine* de Hallen, son épouse, qui lui apporta en mariage plus de quatre cens mille écus, douze enfans. Quatre de ses filles prirent alliance dans la maison d'Alfeld, & la cinquiéme épousa son cousin Caïus. Quatre des fils moururent avant leur pere, & trois lui survécurent; sçavoir, *François*, *Breido* & *Gerard* qui ont continué la postérité.

RANTZAW, (Gerard) fils du *précédent*, naquit en 1558. Après avoir fait ses études, il se mit à voyager presque par toute l'Europe, alla même jusqu'à Constantinople & à Jerusalem. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait sénéchal de Kronenbourg, de Flensbourg & de Hadersleben, & dans la suite stadtholder de Holstein. Il servit le roi Christian IV. contre Charles & Gustave-Adolphe, rois de Suéde. En 1612. il se rendit maître de Westerwych dans la Smalande, & mourut en 1627. Le roi lui fit l'honneur d'assister à ses funérailles. Il avoit épousé *Dorothée* de Broktorf, de laquelle il eut six filles & deux fils. Quatre des filles s'allierent par mariage avec la maison d'Alfeld; la cinquiéme, nommée *Sophie*, épousa, 1°. *Wolfgang-Henri* de Baudis; 2°. *Caïus* d'Alfeld; la plus jeune, appellée *Oligarde-Catherine*, fut mariée à *Detlef* de Broktorf. Le fils aîné, qui portoit le nom de CHRISTIAN, fera le sujet de l'article suivant.

RANTZAW, (Christian, comte de) fils du *précédent*, naquit en 1614. En 1627. il fut envoyé à Sora pour y faire ses études, & il y demeura deux ans. En 1630. il accompagna le comte Henri de Rantzaw qui alloit à Ratisbonne en qualité d'ambassadeur du roi de Dannemarck. L'année suivante, il visita les Pays-Bas & la France. En 1632. il fut élu à Orleans pour chef de la nation Germanique. A son retour, le roi Christian IV. le fit gentilhomme de sa chambre. En 1642. il fut envoyé à la cour de Saxe pour y assister aux funérailles de la sœur de sa majesté. Deux ans après, il fut fait conseiller du duché de Holstein, & sénéchal de Rensbourg. Dans la guerre que le Dannemarck eut avec la Suéde, le roi lui conféra la dignité de commissaire général de Holstein, depuis l'an 1643. jusqu'en 1645. Il leva alors une compagnie à ses dépens. En 1648. Frederic III. successeur du roi Christian IV. l'honora des charges de conseiller privé, de stadtholder du duché de Holstein, & de sénéchal de la partie méridionale de Ditmarse. Le roi, à son couronnement, lui donna l'ordre de l'Eléphant, & l'envoya l'an 1650. à Vienne, pour y faire l'hommage du duché de Holstein. L'empereur Ferdinand III. le fit, la même année, comte du Saint Empire, avec le privilége de battre monnoie d'or & d'argent, & d'ériger une académie; & lui donna, pour lui & pour ses descendans, la dignité de Palatin, avec le droit de faire des chevaliers avec l'épée nue, & des comtes Palatins avec les cérémonies ordinaires. Ce prince le fit aussi l'un de ses chambellans, & le nomma en 1652. son ambassadeur au cercle de la basse-Saxe. Le comte de Rantzaw, après avoir fait avec le duc Frederic de Holstein un échange de sa terre de Rantzaw, contre celle de Barmstede, eut voix & séance dans l'assemblée de ce cercle. En 1657. le roi son maître l'envoya en ambassade vers Leopold roi de Hongrie & de Bohême. Ensuite il alla à Francfort sur le Mein, pour assister au couronnement du même Leopold à son avénement à l'Empire. En 1661. il fut fait conseiller du royaume, premier stadtholder & assesseur dans tous les colleges royaux. Enfin il eut la place de premier ministre d'état, & mourut, revêtu de cette dignité, en 1663. Il fonda à Elmeshorn un hôpital pour quatorze pauvres. De la femme qu'il avoit épousée en 1636. il eut *Marguerite-Dorothée*, qui fut mariée au seigneur d'Alfeld, chancelier du royaume Dannemarck. Pour ces deux, *voyez* le *grand Dict. Holl.* & les auteurs qui y sont cités. * *Dict. de Holl.*

RANTZAW, (Otton, comte de) seigneur d'Asdal, d'Avensberg, de Rosenwold, &c. fut un des premiers comtes qui furent créés dans le Dannemarck par le roi Christian V. le 25. Mai 1671. L'année suivante, il fut envoyé, en qualité d'ambassadeur, à la cour de Louis XIV. & il y demeura quelque tems. Il étoit issu de l'ancienne & illustre famille des Rantzaw du Holstein. Son pere étoit *Frederic* de Rantzaw, seigneur d'Asdal, qui, après avoir voyagé, non-seulement par toute l'Europe, mais dans l'une & l'autre Asie & dans l'Egypte, porta les armes, fut colonel, & mourut en 1647. Son aïeul étoit *François* de Rantzaw, gouverneur, de la part du roi, de la forteresse de Silkebourg. Son bisaïeul étoit le célébre *Henri* de Rantzaw, vice-duc du Jutland, ou de la Chersonèse Cimbrique, un vrai mécene, protecteur des sciences & des sçavans. Aussi, dans cette maison, la science y a toujours été en honneur & favorisée. Le comte Otton de Rantzaw avoit une magnifique bibliothéque, où l'on trouvoit des manuscrits très-rares qui concernoient les affaires du Septentrion. Il les communiquoit avec bonté aux sçavans qui en avoient besoin, & plusieurs en ont fait mention; entr'autres, Thomas Bartholin. Son digne fils CHRISTIAN, comte de Rantzaw, qui vit encore en 1744. a fait présent de quelques-uns de ces manuscrits à la bibliothéque de l'université de Coppenhague. Le comte Christian, fils du comte *Otton* de Rantzaw, & de la fille d'*Otton* Krag, sénateur du royaume de Dannemarck, a été ci-devant ambassadeur du roi Frederic IV. auprès du roi de Prusse & du Czar. Enfin il a été fait un des commissaires pour la marine, & chevalier de l'ordre de Danebrog. Sous le roi Christian VI. qui étoit en 1745. sur le trône, il est devenu le premier député du commissariat général de la marine, chambellan du roi, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, ensuite vice-roi de Norwége, & aujourd'hui grand bailli de Fuhnen. Il a épousé 1°. *Charlotte-Amelie* de Gioë, fille de *Marc* GIOE, & veuve du colonel MANDERUP DUC. De ce mariage, il a eu un fils qui est encore en vie. 2°. il a épousé *Eleonor* de Plessen, fille de *Christian-Louis* de Plessen. De ce mariage il y a deux fils & deux filles. * *Supplément françois de Bâle*, tom. 3.

RAPICIUS, (Jovita) sçavant né dans le territoire de Bresce en Italie, d'une famille honnête qui y étoit établie depuis deux-cens ans, fit ses études dans sa patrie, qu'il abandonna cependant de bonne heure. Il fut appellé d'a-

bord à Bergame pour y diriger le college de cette ville, & y avoir l'intendance fur les études qui s'y faifoient. Il conferva cet emploi au moins quinze ans, pendant lefquels il s'appliqua foigneufement à faciliter les moyens d'étudier folidement, & à lever tous les obftacles qui pouvoient en retarder les progrès. C'eft lui-même qui le dit dans la préface de fon traité de l'éducation de la jeuneffe, qu'il compofa en latin, & qu'il adreffa *ad Rectores & Decuriones Bergomates*. M. le cardinal Querini, dans fon *Specimen variæ litteraturæ Brixienfis*, feconde partie, pag. 63. & fuiv. rapporte cette préface, & un chapitre de l'ouvrage même qu'il fait entendre n'être que manufcrit. Page 68. il donne une lettre du même Rapicius adreffée à Jacques Petrecini, maître des études à Brefce, dans laquelle il loue les commentaires de Petrecini fur l'ouvrage de Terentianus Maurus, *de litteris, fyllabis, pedibus ac metris*. Cette lettre eft datée de Venife le 8. des Kalendes de Décembre 1533. & fe trouve dans l'édition des commentaires de Petrecini, édition de Venife, même année 1533. Rapicius fut enfuite appellé fucceffivement à Vicence & à Venife; & il paroît qu'il a enfeigné dans ces deux villes, l'éloquence & la poëfie. Ceux de Vicence lui donnerent le droit de bourgeoifie. Il étoit à Venife en 1533. comme on le voit par fa lettre à Petrecini : il y étoit encore en 1544. comme le prouve fon difcours *de præftantiâ earum artium, quæ ad rectè loquendi, fubtiliter difputandi, & bene dicendi rationem pertinent*, imprimé à Venife en 1544. & dédié aux fécrétaires de la république. La même année 1544. Jovita Rapicius publia dans la même ville de Venife fes cinq livres *de Oratorio numero*, dont les quatre premiers ne font peut-être pas différens de l'ouvrage précédent, & dont il dédia le cinquiéme au cardinal Rainauld Polus, par une épître dédicatoire qui fert de préface, & qui eft affez longue. M. le cardinal Querini la rapporte dans le livre cite plus haut, pag. 94. & fuiv. Rapicius y dit, que jufques-là il avoit employé prefque toute fa vie à enfeigner ceux qui avoient eu recours à lui, fans penfer à la pofterité, & que c'eft pour laiffer quelque chofe d'utile à celle-ci, qu'il a achevé l'ouvrage dont il eft queftion, à la perfuafion de fes amis qui l'avoient engagé à le reprendre & à le finir : il en explique le plan dans cette préface, & en montre les avantages. Il y dit qu'il avoit déja fait quelques paraphrafes de plufieurs pfeaumes qu'il avoit adreffées au même cardinal Polus duquel il fait un grand éloge. M. le cardinal Querini peu content de publier de nouveau la préface de l'ouvrage de Rapicius, donne du livre même une efpece d'analyfe, & en cite divers endroits, fur-tout du cinquiéme livre. (Voyez le *Specimen*, &c. pag. 101. & fuiv.) A la page 113. M. Querini dit que Rapicius a fait de plus deux harangues, l'une pour ceux de Bergame, adreffée au fénat de Venife, l'autre fur la mort de Paul Zanchi, jurifconfulte de Bergame, toutes deux imprimées en 1561. à Venife. On en peut voir de longs extraits rapportés dans le *Specimen*, &c. pag. 113. & fuivantes. A la page 117. & à la fuivante, M. le cardinal Querini cite une troifiéme harangue de Rapicius *de Andreæ Griti Venetorum principis laudibus, & egregiis in Patriam ac Chriftianam Rempublicam meritis*, imprimée à Venife en 1533. Rapicius n'étoit pas feulement grammairien, critique, & orateur, il étoit encore poëte. Nous avons déja dit qu'il avoit paraphrafé en vers latins plufieurs pfeaumes de David. M. le cardinal Querini rapporte quelques-unes de fes paraphrafes dans l'ouvrage cité, pag. 192. & fuiv. auxquelles il oppofe les paraphrafes des mêmes pfeaumes par Marc-Antoine Flaminius & par George Buchanan. Outre ces paraphrafes en vers, Rapicius a fait auffi quelques hymnes, fçavoir : une en l'honneur de faint Bernardin, fix à la louange de faint George, & un éloge de la juftice. Dans le recueil intitulé : *Epiftolæ clarorum virorum felectæ...... ad indicandam noftrorum temporum eloquentiam*, &c. édition de Venife, 1538. *in*-8°. On trouve quatre lettres du même, *Hieronymo Montio : Joan. Bapt. Rhamnufio : Magiftratibus civibufque Brixianis : Paulo Rhamnufio*. Dans celle aux magiftrats de Brefce, Rapicius les remercie de ce qu'ils lui avoient accordé d'être rappellé dans fa patrie : il étoit vieux alors, mais nous ignorons quand il mourut. Thomas Junta lui a dédié fon édition de Virgile faite en 1552. & il ne craint pas de louer Rapicius, comme le premier poëte de fon tems, & comme un excellent orateur.

RAPIN, (René) Jéfuite, &c. *Supplém. tom. 2. ajoutez qu'*en 1723. on a donné à Paris une nouvelle édition de fes poëfies latines, augmentée & plus correcte, en 3. vol. *in*-12. Le premier contient les Eclogues, avec une differtation latine fur la poëfie paftorale, qui contient feule cent foixante-fix pages : dans le fecond, on trouve les quatre livres des jardins, précédés d'un long écrit en profe, intitulé : *De univerfâ culturæ hortenfis difciplinâ Difputatio* ; & de la vie du pere Rapin écrite (en françois) par le P. B. C'eft un éloge plutôt qu'une vie. Le troifiéme volume comprend les poëmes héroïques, les élégies, les odes, & les *mifcellanea*. On trouve plufieurs lettres du P. Rapin parmi celles du comte de Buffi Rabutin : dans le tome fecond des lettres de Coftar, à Paris, 1659. *in*-4°. il y a neuf lettres de M. Coftar au pere Rapin, dont la plus utile concerne les Idylles de Théocrite, dont Coftar fait l'apologie, & dont il explique plufieurs vers. La derniere de ces neuf lettres contient un éloge du pere Rapin, & plus encore celui de fes Idylles. Parmi les ouvrages de pieté du pere Rapin, *mentionnés dans le Supplément de 1735.* on a oublié, 1. *L'Efprit du Chriftianifme.* 2. *La Perfection du Chriftianifme, tirée de la morale de Jefus-Chrift*, imprimée pour la premiere fois en 1673. *in*-12. à Paris, chez Cramoifi. En 1725. on a réimprimé pour la troifiéme fois, à la Haye, les œuvres du pere Rapin, en 3. vol. *in*-12. On en prépare une nouvelle, augmentée, à Lyon, *in*-4°. Les Réfléxions fur l'hiftoire, qui font partie de ces œuvres, ont été traduites en anglois, par M. Jean Davies, & imprimées à Londres en 1680. La Comparaifon d'Homere & de Virgile, a été traduite en latin, par Jean Broukhufius, & imprimée à Amfterdam.

RAPINE, (Claude) Céleftin, mort à Paris en 1493. &c. *On a parlé de ce pieux & fçavant religieux dans le Dictionnaire hiftorique, & dans le Supplément de 1735. il faut ajouter que* M. l'abbé Lebeuf qui en a donné depuis un article dans le tome fecond de fes *Mémoires concernant l'Hiftoire eccléfiaftique & civile d'Auxerre*, reprend le pere Becquet d'avoir mis, d'après la Bibliothéque de du Verdier, dans la lifte des ouvrages de Rapine, celui qui a pour titre : *Livre de Claude Céleftin, de chofes merveilleufes en nature*, 1542. *in*-4°. Cet ouvrage, dit M. Lebeuf, convenant peu à un homme de piété tel que Claude Rapine, doit plutôt être attribué à Claude Dieu-donné, Céleftin, qui étoit en commerce de lettres avec Corneille Agrippa. M. Lebeuf parle auffi de quelques autres écrits de Rapine, dont le pere Becquet n'a pas fait mention. * *Voyez* les *Mémoires d'Auxerre*, pag. 500.

RAPPACH. La famille des feigneurs de Rappach, eft l'une des douze plus anciennes familles d'Autriche. Wolfgang Lazius dit qu'elle eft originaire de Stirie. On en a une généalogie bien fuivie qui commence à HENRI, qui fuit.

I. HENRI feigneur de Rappach, fut vers l'an 1327. premier ou grand-maître d'hôtel de l'archiduc Albert II. furnommé le Sage. Il mourut en 1339. laiffant HENRI, qui fuit.

II. HENRI feigneur de Rappach, fut grand-maître d'hôtel de l'archiduc Rodolphe IV. Il eut quatre fils, entr'autres, CHRISTOPHE, qui fuit.

III. CHRISTOPHE feigneur de Rappach, eut plufieurs fils, & entr'autres, JEAN, qui fuit.

IV. JEAN feigneur de Rappach, qui vivoit vers l'an 1412. & 1440. époufa *Elifabeth* Heufler, dont il eut GEORGES, qui fuit.

V. GEORGES feigneur de Rappach, mourut en 1445. Il avoit époufé *Sufanne* de Rothal, dont il eut 1. JEAN, qui fuit; 2. *Cunegonde*, abbeffe de Sainte-Claire à Vienne; & 3. *Chriftophe*, mort fans héritiers mâles.

VI. JEAN feigneur de Rappach, mourut en 1514. & eut plufieurs enfans : entr'autres, CHRISTOPHE, qui fuit.

VII. CHRISTOPHE seigneur de Rappach, fut le seul des fils du *précédent* qui continua la postérité. Il mourut en 1551. laissant cinq fils: entr'autres, CHRISTOPHE, qui suit.

VIII. CHRISTOPHE seigneur de Rappach, épousa 1°. *Sophie* vander Dor: 2°. *Anne*, fille de *Leonard* baron de Harrach. De sa premiere femme, il eut deux filles; de la seconde il eut sept fils & huit filles. De ce grand nombre de filles, il n'y en eut qu'une de mariée; & des sept fils, il n'y eut que CHRISTOPHE, qui suit.

IX. CHRISTOPHE seigneur de Rappach, épousa la fille de *Paris*, seigneur de Sonderndorf, & en eut 1. CHARLES-FERDINAND, qui suit; 2. *Marie-Marguerite*, qui fut la troisiéme femme de *Jean-François* Trautson, comte de Falckenstein, maréchal d'Autriche.

X. CHARLES-FERDINAND seigneur de Rappach, chambellan de sa majesté Imperiale, & colonel d'un régiment de cuirassiers, naquit en 1620. & mourut en 1663. Il avoit épousé 1°. *Eleonore*, fille de *Jean* de Breuner, grand maître de l'artillerie: 2°. *Marie-Therèse*, comtesse de Brandeis. De la premiere il eut, 1. CHARLES-ERNEST, *qui aura un article séparé*; de la seconde il eut, 2. *Christophe-Ferdinand*, chambellan de l'empereur, & plénipotentiaire de la noblesse aux états d'Autriche, mort dans la quarante-cinquiéme année de son âge, ayant eu de sa femme *Marie-Elisabeth*, *Jacques-Ernest*, capitaine dans le régiment de Bonneval, mort en Hongrie l'an 1716; *Marie-Charlotte*, mariée au prince de Caserte; & *Therèse*; 3. *François-Maximilien*, chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment des cuirassiers de Palfi, mort d'une chute de cheval à la chasse; 4. *Jean-Guillaume*, mort capitaine au service de l'empereur; 5. *Marie-Susanne*, mariée au baron de Houchin, grand-maître de l'artillerie; 6. *Marie-Anne*, mariée le 21. Février 1677. avec *Gundakker*, comte de Staremberg, conseiller privé de l'empereur; 7. *Marie-Therèse*, mariée le 25. Février 1685. à *François-Charles*, prince d'Aversberg, duc de Munsterberg & de Franckenstein dans la Silésie, mort le 6. Juin 1713. Après la mort de son mari, elle devint en 1714. intendante de la maison de l'impératrice régnante.

RAPPACH, (Charles-Ernest) naquit le 3. Mars 1649. En 1672. il entra au service de l'empereur, & se trouva l'an 1677. en qualité de capitaine de cavalerie, à la bataille de Kochelsberg en Alsace, où il reçut tant de blessures, qu'il fut emporté pour mort hors du lieu du combat: cependant il en guérit, & passa de la cavalerie dans l'infanterie en qualité de lieutenant-colonel du régiment de Kniel. Il fut aussi commandant de Brieg en Silésie. Il s'avança ensuite par tous les degrés, & devint enfin veld-maréchal. L'empereur Leopold lui conféra les dignités de chambellan & de membre du conseil de guerre. Il l'employa aussi en des négociations importantes & en diverses ambassades. L'empereur Joseph, au commencement de son régne, lui donna la charge de grand écuyer héréditaire dans la haute & dans la basse Autriche, le fit chambellan avec la clef d'or, sous-commandant de Vienne après la mort du marquis degli Obizi, & grand maître de l'artillerie. L'empereur Charles VI. le fit aussi son chambellan; & en 1717. général de ses troupes. Charles Ernest épousa en 1683. *Susanne-Maximilienne* de Gilleis, dont il eut un fils, qui mourut bientôt après sa naissance, & dont la mort fut suivie de près par celle de la mere. Il se maria en secondes noces l'an 1686. avec *Marie-Susanne* de Gersdorf, laquelle en 1688. le fit pere de *Charles-Adolphe*, qui, en 1710. devint chambellan de l'empereur; & qui, en 1716. épousa *Aloysia-Antonia*, fille de *François-Joseph* prince de Lamberg, landgrave de Leuchtenberg, & veuve d'*Annibal-Leopold* comte d'Enckevoort & chambellan de l'empereur. * *Gr. Dict. univ. Holl.* Bucelin, *Germ.* Wurmbrand, *collect. geneal. hist.* chap. 8. pag. 15. & suiv. *Dict. de Holl.*

RASYR, (Gille de) protonotaire du saint siége, & chanoine de saint Paul de Liége, vivoit dans le XVII. siécle. C'étoit un homme fort sçavant, & d'une érudition très-variée. Il joignoit à ces talens une grande probité & une humeur fort gaie, quoique souvent tourmenté de la goutte. Cette maladie lui donna lieu de composer un poëme latin, intitulé: *Carmen paradoxon, sive podagra tabaci usu curata*; à Liége 1633. & à Louvain 1634. *in*-4°. Il a donné aussi un ouvrage françois sous ce titre: *Le Paradis terrestre, ou la vraie félicité de l'homme*; ouvrage moral, imprimé à Liége en 1633. *in*-4°. C'est tout ce qu'on lit de cet auteur dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pages 32. & 33.

RATALLER, (George) *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Lewarden dans la Frise, d'une noble & ancienne famille, au moins à ce que l'on prétend. Il fut mené à Utrecht dès son enfance, & il y étudia sous Langeveldt. De là il alla à Louvain, & dans la suite il visita presque toutes les universités de la France & de l'Italie. On a une de ses lettres, écrite de Bourges à Louis de Flandres, seigneur de Praët, par laquelle il prie ce seigneur de lui obtenir du roi une pension pour trois ans, afin de pouvoir soutenir les dépenses de ses études en France & en Italie. Son pere se trouvoit alors hors d'état de lui fournir ce secours, à cause d'un renversement qui étoit arrivé dans sa fortune. Ses voyages finis, il revint en Hollande l'esprit orné de beaucoup de connoissances, surtout par rapport au droit. Peu après il fut fait conseiller au conseil souverain de l'Artois, dans celui de Malines, où l'empereur Charles V. le fit entrer, & enfin maître des requêtes. En 1565. il fut envoyé en ambassade en Dannemarck. En 1569. l'onziéme d'Août, Marguerite de Parme l'ayant fait président du conseil souverain d'Utrecht, il fut contraint de quitter Malines, ce qu'il ne fit que malgré lui. Ce fut au reste un juge intégre, & qui avoit tous les talens que demandent les grandes places. Très-habile dans le droit, il ne l'étoit pas moins dans les belles lettres, & dans les langues grecque & latine. Il cultivoit aussi la poësie avec succès. Il épousa *Marguerite* Van Loon, dont il eut *Philippe*, qui a été greffier du conseil souverain d'Utrecht, & une fille qui a été mariée avantageusement. Rataller mourut âgé de 60 ans le sixiéme d'Octobre 1581. Ses occupations ne l'ont pas empêché de donner les ouvrages suivans. 1. Une traduction en vers élégiaques latins, de l'ouvrage d'Hésiode, intitulé: *Opera & Dies*, avec un livre d'épigrammes en vers latins, à Francfort, 1546. *in*-8°. 2. Les sept tragédies de Sophocle, en vers latins: les trois premieres furent imprimées à Lyon sans son aveu en 1550. mais en 1570. & 1576. il publia lui même toutes les sept à Anvers *in*-8°. Elles furent réimprimées dans la même ville en 1584. *in*-8°. (*Tragediæ Sophoclis carmine latino redditæ à Georgio Ratallero.*) 3. Trois tragédies d'Euripide, les Phéniciennes, Hyppolite Couronné & Andromaque, traduites en latin, avec des fragmens des anciens poëtes Grecs, le tout en vers latins, à Anvers, chez Plantin, 1581. *in*-16. Le titre est: *Euripidis tres Tragœdiæ, Phœnissæ, Hippolytus coronatus, & Andromacha; nec non veterum poëtarum fragmenta quædam; ex Græco, latino carmine conversa per Georgium Ratallerum.* 4. Une élégie, & quelques épitaphes sur la mort de Guillaume Canterus. * Consultez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

RATTE, (Guitard de) évêque de Montpellier, étoit natif de cette ville, & d'une famille de robe qui y a donné des officiers de mérite à toutes les cours de justice. Etant lui-même conseiller d'église au parlement de Toulouse, il y contracta une grande liaison avec le premier président Jean-Etienne Duranti, & Jacques Daffis avocat général. Ces trois magistrats s'étant déclarés fortement pour les interêts du roi contre le parti de la ligue, Ratte fut envoyé à Paris pour informer Henri III. de l'état de ses affaires. En son absence Duranti & Daffis furent massacrés par les rebelles, (*Voyez* DURANTI) & Ratte fut aussi cherché pour lui faire subir le même sort, mais les ligueurs furent obligés de se contenter de piller sa maison & ses livres, & de le condamner à mort par contumace. Henri IV. étant parvenu à la couronne, & voulant indemniser Guitard de Ratte de la perte qu'il avoit soufferte,

lui fit une pension de douze mille livres, & lui donna ensuite les abbayes de saint Sauveur de Lodève & de saint Chinian au diocèse de saint Pons. Vers le même tems, Henri IV. le chargea d'aller trouver en Normandie son parent Gaspard de Pelet, lieutenant de roi de cette province, & gouverneur du château de Caen, pour le porter à conserver cette place à sa majesté & entretenir la noblesse dans la fidelité qu'elle lui devoit. Ratte réussit dans cette négociation; & à son retour ayant été arrêté par les ligueurs, Henri IV. le retira de leurs mains, & lui donna l'abbaye du Valricher au diocèse de Bayeux. Antoine de Subjet lui résigna peu après l'évêché de Montpellier, où il fit son entrée le cinquiéme Novembre 1597. Dans une lettre que le cardinal d'Ossat écrivit à ce sujet à Henri IV. de Ratte est qualifié aumônier du roi. Le nouvel évêque montra toujours beaucoup de zele pour le maintien de la religion catholique & la destruction de l'hérésie; & il fit à son diocèse le plus de bien qu'il put. Etant allé à Toulouse pour les affaires de son église, il y mourut des suites d'une chute le 7. Juillet 1602. dans la cinquantiéme année de son âge. Du côté de sa mere, il étoit de la maison de Cambous, comme on l'apprend des vers que son neveu Pierre de Ratte conseiller en la cour des aides de Montpellier, fit graver sur son tombeau. Guittard de Ratte aimoit les sciences & les sçavans. Théodore Marsille lui a dédié ses notes sur les loix des douze tables, Pierre Colvius celles sur *Sidonius Apollinaris*, & le pere Sébastien Michaëlis Dominicain, son traité de controverse sur l'Eucharistie. * Extrait de l'*histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. 5. chap. 4. on y lit *Clovius*, au lieu de *Colvius*.

RAVANIS. (Jacques de) *Cherchez* RÉVIGNY.

RAVENNE. (Jacques de) *Cherchez* REVIGNY.

RAVENSPERGER, (Jacques) fils d'un professeur en théologie à Groningue, naquit dans cette ville le 7. Décembre 1615. y fut fait maître-ès-arts en 1639. & comme il se distinguoit dans la philosophie, & que son mérite lui avoit acquis beaucoup de réputation, les magistrats d'Utrecht lui donnérent une chaire de mathématiques pour remplacer Bernard Schotanus qui venoit d'être appellé à Leyde. La vocation de Ravensperger est du troisiéme de Mars 1641. Il ne fut d'abord que professeur extraordinaire; mais le dix-neuviéme Fevrier 1644. on le fit professeur ordinaire en philosophie; & le dixiéme d'Avril 1648. il eut la liberté d'enseigner la physique, en la place de Senquerd qui s'étoit retiré à Amsterdam. Il mourut fort jeune le vingt-deuxiéme Avril 1650. dans la trente-cinquiéme année de son âge. Samuel Desmarais, professeur en théologie à Groningue, ayant rendu sa religion suspecte dans un écrit devenu public, & Ravensperger ne pouvant se justifier de la même maniere, parce que sa langueur l'empêchoit d'écrire, il fit venir des témoins en présence desquels il fit sa profession de foi, sur les principaux articles de la religion protestante, & se récria contre les calomnies de Desmarais. Gaspar Burman a rapporté dans son *Trajectum eruditum* cette profession de foi toute entiere, datée du 15. de Mars 1650. Daniel Berckringer qui l'a signée, comme un des témoins, prononça l'oraison funebre de Ravensperger. On a peu d'ouvrages de ce dernier: il y a quelques dissertations académiques *de animâ ovi*; sur Dieu, sur le systême du monde, &c. * Voyez le *Trajectum eruditum* cité dans cet article.

RAVIUS, (Chrétien) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit, dit-on, à Berlin en 1613. Il a enseigné l'hébreu à Utrecht. Buchner dit dans une de ses lettres qu'il professa aussi la géographie: & l'on apprend de Louis de Dieu qu'il voyagea dans l'Orient, qu'il apprit parfaitement les langues persane & turque, & qu'il apporta de l'Orient divers manuscrits. Il a aussi professé les langues saintes à Oxford; mais on ne sçait en quelle année. Il étoit à Utrecht en 1643. & l'on voit par un acte du 11. Decembre de cette année, qu'il fit présent de quelques manuscrits à la bibliotheque publique de cette ville. Le 15. Janvier 1644. il y prononça un discours sur les avantages que l'on pouvoit retirer d'un dictionnaire pour la langue arabe. Le dix-neuviéme Fevrier suivant, on lui permit d'enseigner les langues Orientales, sans appointemens; mais le 17. Juin de la même année on lui assigna 400 florins, qui furent augmentés de 150 le sixiéme Janvier 1645. & enfin on les augmenta jusqu'à 600 le troisiéme de Mars de la même année; il demeura dans la suite auprès de Christine reine de Suede; & après avoir encore enseigné les langues Orientales dans les universités de Kilon & de Francfort sur le Mein, il mourut dans cette derniere ville en 1677. Il a fait plusieurs écrits: deux discours en faveur des langues Orientales, imprimés à Utrecht en 1643. *in*-4°. une exhortation à toute l'Europe sur le même sujet, à Utrecht, 1644. un plan d'orthographe & d'étymologies hébraïques, à Amsterdam, 1646; une grammaire hébraïque, chaldaïque, syriaque, arabe, samaritaine & angloise; à Londres, 1648. *in*-8°. sur le Dothaïm de Ruben, dissertation philologique; à Upsal, 1655. *in*-8°. Des notes sur les derniers versets du chapitre trentiéme de la Genèse, à Upsal. Traduction de l'arabe en latin d'Apollonius de Perge, 1661. Version du quatriéme chapitre de la Genèse, avec des notes, 1664. Autre des premiers chapitres de la Genèse, de l'hébreu en latin, avec des notes, 1665. Chronologie des années de J. C. démontrées par l'ancien testament seul, &c. 1669. & avec des augmentations en 1670. Abregé chronologique de la Bible en cent époques, depuis la création du monde jusqu'à l'Ascension de J. C. à Berlin, 1670. *in fol.* & plusieurs autres dont on peut voir la liste dans le *Trajectum eruditum* de M. Gaspar Burman, & dans les auteurs qui sont cités dans le même ouvrage. *

RAVIUS, (Jean) né dans la Marche de Brandebourg, fils de *Christian* ou *Chrétien* Ravius, fut fait professeur de philosophie à Rostoch vers l'an 1638. ensuite à Gryphswalde & à Sora en Zélande vers l'an 1641. Environ l'an 1664. ou 1665. il fut rappellé dans sa patrie, & fait conseiller & bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg. Il a publié divers ouvrages, sçavoir: *Commentarius in Cornelium Nepotem*, *Miltiades Cornelii Nepotis*; à Sora, 1641. *Summa studiorum pro nobilitate Danicâ*; à Sora, 1641. *in*-4°. *Aphorismi militares*; à Sora, 1642. *Gratulatoria ad Christianum IV. de exacto magno Climacterico*; à Sora, 1640. *in-fol.* *Consilium peregrinationis*; à Coppenhague, 1642. *in*-4°. *Disputationes in Caium Julium Cæsarem de bello civili*; en 1641. * *Voyez* le catalogue de la bibliothéque de J. C. Becmanne, à Francfort, & *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, *in*-8°. pag. 87. & 299.

RAULIN. (Jean) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 178. col. 1.* ajoutez à ses ouvrages: *Joannis Raulin Epistolarum opus*; à Paris, 1521. *in*-4°. Ce recueil d'épîtres est rare. Du même, *Doctrinale mortis sacrarum litterarum Fr. Joannis Raulin, ordinis Cluniacensis*; à Paris, *in*-12. sans date. *Opus sermonum de adventu Joan. R. ordin. Cluniac.* à Paris, 1519. *in*-12. L'édition de ses sermons, &c. faite à Anvers en six volumes *in*-4°. est de 1611. non 1612.

RAULIN, qu'on trouve aussi écrit RAOLIN, ROLIN & ROLLIN, est le nom d'une ancienne famille du comté de Bourgogne. Cette famille est originaire de Poligni, & les premieres terres qu'elle a possédées sont situées au comté de Bourgogne. Elle commence à être connue sous le duc Jean, dans la personne de NICOLAS Raulin, qui suit.

I. NICOLAS Raulin licencié-ès-loix, fut du conseil du duc Jean, & assista au parlement de Beaune de l'an 1407. Il eut en 1408. un fils que le duc tint sur les fonts baptismaux. Il étoit maître des requêtes en 1419. & fut envoyé en 1420. à Paris, où il harangua le roi Charles VI. sur le meurtre du duc Jean. En 1422. Philippe le Bon le fit chevalier, & le nomma chancelier chef de ses conseils. Raulin porta fort loin l'autorité de ce prince, par sa capacité, son éloquence & sa fermeté; mais cette derniere qualite le rendit odieux à la noblesse, dont il réprima les entreprises. On l'accusa de trop de rigueur, & de s'être enrichi des confiscations. Il acquit au comté de Bourgo-

gne les terres d'Autume & d'Ougné, & fit bâtir un château dans celle-ci. Il fut l'un des seigneurs de la cour du duc Philippe, qui firent vœu de l'accompagner en la Terre-sainte en 1433. La formule de ce vœu du chancelier Raulin est conservée dans les *Mémoires* d'Olivier de la Marche, liv. 1. pag. 444. & 445. & dans l'ouvrage de M. Dunod, qui sera cité plus bas. Raulin conserva la confiance de son prince jusqu'à sa mort arrivée le 28. de Janvier de l'an 1461. Il fut enterré à Autun dans l'église collégiale de Notre-Dame, qu'il avoit fondée. Il avoit épousé *Guionne* de Salins, qui fut inhumée dans la chapelle de l'hôpital de Beanne, lequel étoit aussi de la fondation de son mari. Leurs enfans furent Girard, qui suit; *Jean*, évêque de Châlon-sur-Saone, transferé à Autun en 1436. cardinal en 1448. & mort en 1483; *Louis*, chevalier, seigneur de Présilli, Beaulieu, Beauregard, Pelapussin, Vernantois & Beffiat, tué à la bataille de Granson, pere de *Louise* Raulin épouse de *Jean* seigneur de Châteauvilain & de Grancei; *Guillaume*, chevalier seigneur d'Auricour & de Vauvrin, qui eut entr'autres enfans *Jean* Raulin, président aux enquêtes du parlement de Paris, conseiller d'état sous Louis XII. évêque d'Autun en 1501. mort en 1502; & *Philippote*, qui fut mariée à *Guillaume* d'Oiselet.

II. Girard Raulin, chevalier, seigneur d'Aimeries, conseiller du duc Philippe le Bon en 1434. se distingua au choc de Nivelles en 1452. Il fut pere de Jean, qui suit.

III. Jean Raulin, chevalier, nommé fils du seigneur d'Aimeries, par Olivier de la Marche (*Mémoires* liv. 2. chap. 5.) remporta, suivant cet historien, le prix des joutes qui se firent à Valenciennes à la fête de la Toison d'or de l'an 1473. Il fut pere de George, qui suit.

IV. George Raulin, seigneur d'Aimeries & de Duisant, n'eut de son mariage avec *Anne* de Hamal, qu'une fille nommée *Anne*, qui épousa *Robert* de Melun, prince d'Epinois, marquis de Roubais, general de la cavalerie de Philippe II. roi d'Espagne. La maison de Raulin a eu d'autres branches en Flandres descendues de Guillaume: elle porte *de gueules à trois clefs d'or en pal.* * M. Dunod, dans son *Nobiliaire du comté de Bourgogne*, faisant partie de ses *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne; in-4°.* pag. 164. & suiv.

RAUSIN, (Etienne) du duché de Luxembourg, étudia à Louvain au college du Porcq, & eut le troisiéme rang dans les écoles des arts en 1598. Il étudia ensuite en droit, & prit en Allemagne le degré de docteur en cette faculté. La ville de Liége le députa pour des affaires importantes vers l'empereur Ferdinand II. Il a donné un récit abregé de cette députation, sous ce titre: *Ad sacratissimam Cæsaream majestatem inclytæ civitatis Leodiensis delegatio.* Cet écrit est rare: Rausin y joignit un abregé de la contestation qui étoit entre la ville de Liége & l'évêque prince de la même ville: le tout fut imprimé à Liége en 1629. *in-4°.* Dans la suite Rausin prenant un parti contraire, attaqua les droits des Liégeois dans un livre intitulé: *Leodium Ecclesia cathedralis, sive de dominio, regalibus, mero mixtoque imperio, & omnimodâ jurisdictione Episcopo & Principi Eburonum competentibus in urbe Leodiensi S. R. Imperio mediate subjecta, libri duo*; à Namur, 1639. *in-4°.* & à Liége, 1660. Rausin fut enterré dans l'église de saint Thomas de Liége, avec cette épitaphe:

Cy gît honoré seigneur Etienne Raussin, *docteur en droits, par deux fois Bourguemaître de la cité de Liége, décédé le 7. d'Octobre 1659. & demoiselle* Elizabeth de Rossius *sa compagne, décédée le 17. Septembre 1653.*

* Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in-4°.* tome second, page 1108.

RAY. (Jean) *Supplém. tom. 2. pag. 178. col. 1. & 2... ajoutez qu*'il étoit prêtre de l'église Anglicane, & qu'il avoit reçu les ordres par les mains du docteur Sanderson, qui étoit alors évêque de Lincoln. M. Ray est mort à Black-Notley; c'étoit le lieu où il avoit presque toujours demeuré... *Ajoutez aussi à ses ouvrages*, un Recueil de lettres philosophiques, en anglois, publié en 1718. *in-8°.* à Londres, par les soins de Guillaume Derham, chapelain de son altesse royale M. le prince de Galles, & membre de la Société royale. On y a joint d'autres lettres de diverses personnes avec qui M. Ray entretenoit correspondance; & surtout les lettres de son ami François Willoughby. Ce recueil contient plusieurs découvertes curieuses dans l'histoire des quadrupédes, des oiseaux, des poissons, des insectes, des plantes, des fossiles, des fontaines, &c. On en a donné un extrait dans la *Biblioth. angloise*, tom. 4. premiere partie, article premier.

RAY, famille distinguée entre celles de Bourgogne.

I. Otton de la Roche, est la tige certaine de cette maison. Cet Otton seigneur de la Roche-sur-Lougnon, est nommé dans une donation, qu'Etienne, comte de Bourgogne, sur le point de partir pour la Terre-Sainte, fit à l'église de Besançon en 1170. Il étoit frere de *Gui*, sire de Ray. Il fut pere de Ponce, qui suit.

II. Ponce de la Roche, fut témoin d'une donation faite en 1188. à l'abbaye de la Charité, par Etienne, comte de Bourgogne, & Béatrix de Châlon, sa femme. Il souscrivit à l'accord fait en 1183. en présence de l'empereur Henri, entre Eudes III. duc de Bourgogne, & Otton, comte Palatin de Bourgogne, frere de l'empereur, au sujet de la mouvance du comté de Mâcon. Il fut aussi témoin de la donation que fit en 1193. le même duc Eudes de la sénéchaussée de Bourgogne à Hugues de Vergi. Il avoit fait une donation à l'abbaye de la Charité en 1190. & comme il avoit aussi exercé sa liberalité envers celle du Lieu-croissant, ces deux abbayes se disputérent l'honneur de sa sépulture. On voit dans l'église de la Charité, de beaux mausolées de sa famille. L'on ne sçait pas le nom de sa femme; mais il est certain qu'il fut pere d'Otton, qui suit; & de *Ponce* de la Roche.

III. Otton de la Roche, sire de Ray, premier du nom, est dit fils de Ponce de la Roche, par Albéric, dans sa chronique sur l'an 1205. *Otto de Rupe, filius cujusdam nobilis Pontii de Rupe in Burgundia.* L'épithéte de noble, marquoit la haute noblesse dans ces tems-là. Il fut de la Croisade de l'an 1202. & du nombre des chevaliers seulement, parce qu'il étoit d'une branche cadette. Mais son rare mérite & sa valeur l'éleverent au rang des hauts barons. Le maréchal de Villehardouin parle de lui avec éloge. L'on voit, dans son Histoire de la conquête de Constantinople, qu'Otton de la Roche étoit estimé de tous les seigneurs, & qu'il avoit la confiance de Boniface, marquis de Montferrat, roi de Thessalonique. Ce fut lui qui ménagea le mariage de la fille de ce roi avec Baudouin empereur de Constantinople, & qui acheva la réconciliation de ces deux princes, dont les querelles auroient fait perdre le fruit d'une Croisade, qui acquit aux François l'empire de Constantinople. Albéric dit, qu'Otton de la Roche conquit par une espece de miracle, c'est-à-dire, contre toute apparence, les fortes villes d'Athènes & de Thèbes, & qu'il en fut le premier duc. *Otto de Rupe, quodam miraculo, fit dux Atheniensium atque Thebanorum.* Il assiégea & prit Argos en 1212. & il étoit encore au Levant en 1220. mais ayant prévu que les grands établissemens qu'il y avoit faits étoient plus brillans que durables; il y appella Gui son neveu, fils de Ponce de la Roche son frere, à qui il remit ses duchés en place de la part qu'il avoit aux biens de Bourgogne. Il mourut peu de tems après, laissant deux fils, Otton & Gui. Otton continua la *branche des sires de* Ray, & Gui celle des *seigneurs de la* Roche-sur-Lougnon *rapportées ci-après.* L'on a douté s'il étoit Franc-Comtois, ou Bourguignon du duché; & si, à le supposer du comté de Bourgogne, il n'étoit pas de la famille des comtes de la Roche en montagne. Il y a un fort argument pour cette opinion; c'est la ressemblance des armes. Car les comtes de la Roche en montagne portoient *cinq points d'or équipolés à quatre d'azur*; & les seigneurs de la Roche-sur-Lougnon, ducs d'Athènes, ont porté *de gueules à quatre points équipolés d'hermine.* Mais des donations faites à l'abbaye de Bellevaux par Otton qui se dit seigneur de Ray & de la Roche, & qui sont datées d'A-

thènes, les seigneuries de Ray & de la Roche-sur-Lougnon, que ses deux fils & leur posterité ont possédées, & les armes de Ray que son fils aîné a relevées, paroissent des preuves certaines qu'il étoit de la maison de Ray, d'une branche cadette qui avoit eu en partage la terre de la Roche-sur-Lougnon; & que n'ayant pas encore succedé à la baronie de Ray, quand il conquit les duchés d'Athènes & de Thèbes, il choisit de nouvelles armes, & prit en place du Ray d'escarboucle, *quatre points d'hermine sur le même champ*. L'hermine marque le rang de prince qu'il tenoit dans la Morée. Ses descendans, seigneurs de la Roche, ont conservé ces armes, pendant que leurs aînés ont porté celles de Ray.

IV. Otton sire de Ray II. du nom, vivant en 1238. suivant un titre de la Charité, épousa *Etiennette* de la Roche en montagne, dont il eut Jean, qui suit; *Elizabeth*, mariée à *Henri* de Vergi; & *Agnès*, femme d'*Huguenin* d'Oiselet, seigneur de Pompierre.

V. Jean sire de Ray premier du nom, vivoit en 1248. & mourut en 1262. Il laissa d'*Iolande* de Choiseul, Otton, qui suit; *Jean*, chanoine à la métropolitaine de Besançon; *Alix*, mariée 1°. à *Thiebaud*, sire de Rougemont: 2°. à *Hugues*, sire de Belvoir; & *Guillaume* de Ray, seigneur de Ranconniere, pere de *Marguerite*, épouse d'*Hugues* de Cicon.

VI. Otton IV. du nom, sire de Ray, vivoit en 1260. & mourut en 1293. Il eut de *Guillemette* de Faucogné, *Isabelle*, femme de Valerans le jeune, comte de Thierstein, seigneur de Florimond; *Guillemette*, épouse d'*Aimé*, sire de Villersexel; Aimé, qui suit; & *Gui*, marié à *Guillemette* de Faucogné, dame d'Avanes.

VII. Aimé sire de Ray, chevalier, mort en 1327. avoit été marié à *Mahaud* de Poligny, veuve d'*Huard* de Bauffremont, dont vinrent *Rénaud*, chanoine de Besançon; Gautier, qui suit; & *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Rougemont.

VIII. Gautier sire de Ray, fonda les chanoines de ce lieu en 1341. & eut de son mariage avec *Cunegonde* de Blamont, Jean, qui suit; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* de Rougemont; *Guillemette*, épouse de *Jean*, sire d'Estrabonne; & *Isabelle*, dame de Liefrans, mariée à *N.* d'Asuel, laquelle nomme ses deux sœurs, & fait son frere héritier dans son testament de l'an 1369.

IX. Jean II. du nom, sire de Ray, gardien du comté de Bourgogne, épousa en premieres noces *Mahaud* de Lavigné, & contracta un second mariage avec *Marie* de Châteauvilain, dont il eut Jean, qui suit; *Bernard*, qui assista aux funérailles de Louis de Malain, comte de Flandres & de Bourgogne en 1383; *Claude* de Ray, chevalier; & *Marguerite*, mariée à *Gui* de Cusance.

X. Jean sire de Ray III. du nom, eut de *Marguerite* fille de *Thiebaud*, sire de Neufchâtel, & d'*Alix* de Joinville, Jean, qui suit; & *Claudine*, mariée à *Pierre* d'Haraucourt.

XI. Jean sire de Ray IV. du nom, chevalier, seigneur de la Ferté & de Pressigni, affranchit les habitans de Ray en 1436. & testa en 1453. Il laissa de *Louise* de Vergi, Antoine, qui suit; *Aimé* & Guillaume, ce dernier chevalier seigneur de Baujeu & de Pressigni, *qui fit branche rapportée ci-après*; *Agnès*, morte abbesse de Baume en 1476; & *Marguerite*, décedée sans alliance.

XII. Antoine sire de Ray premier du nom, chevalier, seigneur de Courcelles, conseiller, chambellan de Charles duc de Bourgogne, bailli d'Amont. En 1452. il conduisit cent lances aux Pays-Bas, suivant Olivier de la Marche, & fit vœu en 1458. d'aller à la Terre-Sainte avec plusieurs autres seigneurs, selon le registre desdits vœux. Olivier de la Marche le nomme parmi les seigneurs qui assistérent aux funérailles du bon duc Philippe en 1467. Il avoit épousé *Jeanne* de Vienne, fille du seigneur de Roulans, & de *Béatrix* de saint Chéron. Leurs enfans furent Marc, qui suit; François, seigneur de Seveux & de S. Julien, *tige de la branche de* Seveux, *rapportée ci après*; *Claudine*, mariée à *Pierre* d'Haraucourt, seigneur de Chauviré; *Louise*, femme de *Jean* de Goux, seigneur de Rupt, fils du chancelier de Goux; *Jeanne*, religieuse à Baume, nommée au testament d'Agnès sa tante, abbesse de ce monastere, daté de l'an 1474.

XIII. Marc sire de Ray, dont Golut dit, qu'il résista en 1481. aux efforts des troupes ennemies de son prince dans le comté de Bourgogne. Il fit son testament en 1499. Sa femme étoit *Philippotée* de Joux, dont il eut *Claude*, seigneur de Ray, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mort sans enfans de *Claudine* de Hangest, dame de saint Aïsoult; Antoine, qui suit; *Anne*, mariée 1°. à *Gérard* de Plaine: 2°. à *N.* de Clermont, seigneur de Poupet; & *Françoise*, religieuse.

XIV. Antoine baron de Ray II. du nom, mari de *Jeanne*, fille du baron de Viry en Genèvois, eut Claude, qui suit; Cleriadus, seigneur de Roulans, qui suit après son frere; & *Catherine*, femme de *Gui* de Genève, baron de Lulin.

XV. Claude baron de Ray, chevalier, seigneur de Vauvillers, marié à *Anne*, fille d'*Adrien* de Vaudrey, seigneur de Courlaou & Saint-Julien, chevalier d'honneur au parlement de Dôle, dont il eut *Jean-Baptiste*, mort après avoir été fiancé à *Eléonore* Chabot, fille du comte de Charni; *Renée*, mariée 1°. à *François* de Vergi, comte de Champlitte: 2°. à *Charles-Emanuel* de la Chambre, marquis d'Aix, & décedée en 1598; & *Louise*, femme de *Philibert* de Montmartin, gruyer de ce comté, à qui elle porta les terres de Vaudrey, Courlaou & Saint Julien, auxquelles elle succéda par le decès sans enfans de ses frere & sœur.

XV. Cleriadus, protonotaire apostolique, prieur de Mortau, Gigni & Champlitte, quitta l'état Ecclésiastique après avoir succedé par substitution à la baronie de Ray par la mort de Jean-Baptiste son neveu, & épousa *Claude* de Bauffremont, fille du seigneur de Clairvaux, dont il eut Claude-François, qui suit; & *Rose* femme d'*Aléxandre* de Marmier, baron de Lonvy.

XVI. Claude-François baron de Ray, capitaine de chevaux dans la guerre du Palatinat, n'eut de *Béatrix* de Grammont qu'une fille, qui suit.

XVII. Marie-Celestine baronne de Ray, héritiere & la derniere de sa maison, fut mariée le 28. Juillet 1636. à Fribourg en Suisse, avec *Albert* de Mérode, marquis de Trélon, fils d'*Herman-Philippe* de Mérode, & d'*Albertine* d'Aremberg. Albert de Mérode, grand-veneur de Flandres, & capitaine de la garde des archers du corps de don Jean d'Autriche, mourut en 1656. d'une blessure qu'il avoit reçue au siége de Valenciennes, & laissa de *Marie-Célestine* baronne de Ray, *Léopold-Guillaume*, qui succéda à ses biens & à ses emplois en Flandres, & Claude-François, qui suit.

XVIII. Claude-François comte de Mérode, chevalier, marquis de Trélon & baron de Ray, épousa *Anne-Dieudonnée* de Faber, fille du maréchal de ce nom, & veuve du marquis de Vervins, dont il eut quatre filles: *Marie-Celestine-Philippine-Josephine*, mariée à *Jean-Alost-Ferdinand*, duc de Holstein-Ploën, & décedée sans enfans; 2. *Anne-Marie-Françoise*, morte sans posterité de son mariage avec *N.* marquis de Planci, comte de Sezane; 3. *Marie Therèse-Apolline* baronne de Ray, épouse de *Marie Louis-Ferdinand*, comte de Cosvaren-Looz; 4. *Josephine-Monique-Mélanie*, mariée à *Denys-Christophe* des Ursins. La terre de Ray doit passer par substitution, après la mort de ces dames sans enfans, aux descendans de Rose de Ray & d'Alexandre de Marmier.

BRANCHE DE SEVEUX.

XIII. François de Ray, seigneur de Seveux & de S. Julien, fils d'Antoine de Ray I. du nom, fut marié à *Claude* de Langez, fille de *Guillaume*, comte de Dammartin, dont il eut *Jean* de Ray, seigneur de Pleure, qui, de son mariage avec *Philiberte* de Goux, eut une fille nommée *Marguerite*, mariée à *Gui* de Pontaillie, seigneur de Talmai, à qui elle porta Seveux & S. Julien, qui passérent de-là dans la maison de Marmier.

BRANCHE DE BEAUJEU.

XII. Guillaume de Ray, chevalier, seigneur de Beaujeu, Pressigni & la Ferté sur la Mance, fils de Jean sire de

Ray IV. du nom, épousa *Catherine* de Vergi par dispense. Il en eut *Catherine*, *Jeanne* & *François* de Ray, seigneur de la Ferté & de Beaujeu, marié à *Jeanne* de Roussillon, mere de *Jean*, seigneur de Beaujeu, mort sans alliance. L'on voit à l'abbaye de la Charité les anciens tombeaux de la maison de Ray, qui donnent une idée de sa grandeur.

BRANCHE DE LA ROCHE.

III. Gui second fils d'Otton sire de Ray & de la Roche, duc d'Athènes & de Thèbes, fut caution de Jean, comte de Châlon, envers Simon sire de Joinville, dans un traité fait entr'eux en 1225. Il est nommé dans un diplôme adressé en 1237. par l'empereur Frederic à plusieurs seigneurs du comté de Bourgogne, en faveur de l'église de saint Etienne. Et en 1229. il déclara, en présence de l'official de Besançon, qu'il ne prétendoit point de justice sur les terres que le chapitre de saint Etienne possédoit dans sa châtellenie de la Roche & à Roulans. Il avoit donc une portion de la terre de Roulans, & l'on peut en conclure qu'il avoit épousé une fille de la maison de ce nom, ancienne & distinguée au comté de Bourgogne. Il fut pere de Jean, qui suit.

IV. Jean seigneur de la Roche, marié à *Isabelle*, sœur de *Thiebaud* de Rougemont, vicomte de Besançon, suivant l'épitaphe de cette dame enterrée à Bellevaux en 1305. fut pere d'Otton, qui suit; & d'*Odard*, mort sans posterité en 1321. Son épitaphe qu'on voit à Bellevaux, le dit frere d'*Otton* & de *Clémence*, dame de Vaugrenans. D'où il suit que *Jean*, seigneur de la Roche, eut une fille mariée dans la maison de Vaugrenans.

V. Otton seigneur de la Roche, mort en 1312. suivant son épitaphe à Bellevaux, eut de *Clémence* de Montferrand, Ferri, qui suit.

VI. Ferri seigneur de la Roche, eut deux femmes, suivant les épitaphes de Bellevaux. La premiere morte en 1338. s'appelloit *Catherine* de Bratte, & la seconde morte en 1340. *Jeanne* de Vaugrenans. On ne connoît pas les enfans de *Ferri* de la Roche, & il faut qu'il n'ait eu qu'une fille mariée dans la maison de Ville. Car Jean de Ville étoit seigneur de la Roche en 1377. & 1390. Il fit son testament en 1400. & laissa trois fils, dont une héritiere porta la terre de la Roche à *Thomas* de Plaine, chancelier de l'archiduc Philippe, d'où cette terre passa dans la maison du Hautoi, & ensuite dans la maison de Grammont, où elle est aujourd'hui.

BRANCHE DES DUCS D'ATHENES ET DE THEBES.

III. Gui de la Roche, fils de Ponce & neveu d'*Otton* de la Roche, premier duc d'Athènes & de Thèbes, posséda ces duchés par la cession que lui en fit son oncle Otton. Il est nommé sous cette qualité dans une charte de l'abbaye de Bellevaux de l'an 1259. & Albéric dit de lui dans sa chronique sous l'an 1236. qu'il avoit dans sa seigneurie deux archevêchés; sçavoir celui d'Athènes, dont l'évêque d'Argos étoit suffragant, & l'archevêché de Thèbes, dont dépendoit l'évêché de Négrepont. Il fut pere de Jean & de Guillaume qui suivent; d'*Alix*, épouse de *Jean* d'Ibelin, seigneur de Barut; & de *N.* de la Roche, dame de Thèbes, mariée 1°. à *Guillaume* de Montferrat, roi de Thessalonique : 2°. à *Nicolas* V. du nom, fils de *Guillaume* de Saint-Omer. Il reçut en 1251. Baudouin, empereur de Constantinople, après que cette ville fut tombée au pouvoir de Michel Paléologue. Mais il étoit mort en 1264. que *Jean* son fils tenoit le duché d'Athènes. L'on voit par deux actes, tirés de la chambre des comptes de Dijon, qu'il avoit emprunté deux mille livres tournoises d'Hugues duc de Bourgogne.

IV. Jean de la Roche, duc d'Athènes, secourut Jean duc de Patras en 1264. & lui donna trois cens chevaliers, tous gens d'honneur & d'exécution, avec le secours desquels il défit l'armée de Jean Paléologue, & fit lever le siége de Patras. Le duc de Patras offrit sa fille en mariage à *Jean* de la Roche; mais celui-ci s'excusa d'accepter ce parti, sur ce qu'il étoit extraordinairement travaillé de la goutte; & *Guillaume* son frere épousa la fille de ce duc. Quant à *Jean* de la Roche, il fut fait prisonnier en 1265. & mourut quelque tems après.

V. Guillaume de la Roche, duc d'Athènes, n'eut de son mariage avec *N.* fille de *Jean* duc de Patras, qu'une fille, mariée 1°. à *Geofroi* de Cicon, seigneur de Carithène en Arcadie : 2°. à *Hugues*, comte de Brienne & de Liches, dont *Gautier* de Brienne IV. du nom, duc d'Athènes par sa mere. Le duché d'Athènes passa dès-lors de la maison de Brienne dans celle d'Enguien, & de celle-ci dans la maison de Cornaro. La baronnie de Ray, composée des paroisses de Ray, Membre, Tencé & Vanne, est située auprès de celle de Trave. * M Dunod, en son *Nobiliaire de Bourgogne*, faisant partie de ses *Mémoires pour servir à l'histoire civile du comté de Bourgogne*; *in*-4°. pag. 102. & suiv.

RAYMOND DE PEGNAFORT. *Cherchez* RAIMOND.

RAYMOND DU PONT, évêque de Valence en Espagne, & chancelier du roi d'Aragon, étoit né à Fragues, ville d'Espagne, dans l'Aragon. Dès sa jeunesse, il cultiva son esprit par l'étude des belles lettres, & fit de grands progrès dans la science des loix & des canons, qui lui procurerent une charge d'auditeur du sacré palais à Rome. Il fut ensuite gouverneur & légat dans la Marche d'Ancone. Le roi d'Arragon, Pierre III. ou don Alfonse, son fils & son successeur, l'ayant appellé en Espagne, le fit d'abord son chancelier, & le nomma ensuite au siége épiscopal de Valence, capitale du royaume de ce nom : ce fut le premier de Mai 1288. Raymond gouverna cette église pendant au moins vingt-quatre années avec beaucoup de gloire & de sainteté, aussi chéri de son peuple que respecté des grands. Il voulut plusieurs fois abdiquer l'épiscopat, & embrasser la profession religieuse; mais la liberté de suivre son attrait lui ayant toujours été refusée, il reçut publiquement l'habit de saint Dominique à la fin de l'an 1303. ou à la fin de 1304. & sans quitter sa dignité, il vécut toujours en vrai religieux & en saint évêque. Lors du procès intenté contre les Templiers, le pape Clement V. fit expédier des bulles datées du dernier Juillet 1310. pour ordonner qu'on fît en Espagne les mêmes recherches sur cette affaire que l'on faisoit en France; & Raymond du Pont fut un des commissaires nommés pour cet effet. Le prélat se conduisit dans sa commission avec beaucoup de sagesse & de circonspection; & son grand âge ne l'empêcha pas de se rendre au concile général de Vienne, dans lequel cette grande affaire fut terminée deux ans après. De retour en Espagne, & étant allé pour assister au concile de Tarragone, il mourut dans cette ville le 13. de Novembre 1312. On conserve en Espagne les actes qu'il avoit dressés touchant l'affaire des chevaliers du Temple; sa sentence arbitrale sur les subsides que le clergé d'Arragon est obligé de payer à l'état; les statuts d'un de ses synodes, assemblé au mois de Septembre 1296. & un traité des sacremens qu'il avoit composé pour l'usage des curés, & l'instruction des fidéles de son diocèse. * *Voyez* l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique*, écrite en françois par le pere Touron, religieux du même ordre, *in*-4°. tom. 1. pag. 754. & suiv.

RAYMOND, (Guillaume) évêque de Maguelonne, dont le siége a été transferé à Montpellier, étoit d'une maison illustre, selon Arnaud de Verdale & Garriel qui ont écrit sur les évêques de Maguelonne. Raymond étoit chanoine de cette église & abbé d'Aniane, lorsqu'il monta sur le siége de Maguelonne en 1190. sous le pontificat de Clement III. & le régne de Philippe Auguste. Il le tint, selon Verdale, six ans, quatre mois & douze jours, & mourut l'an 1196. vers le mois de Juillet. On le loue comme un prélat pieux & sçavant. On lui attribue diverses homélies pour le tems du Carême, & des vers leonins sur la maniere de chanter l'office, que les évêques de Montpellier ont fait mettre depuis à la tête du directoire qu'ils font imprimer tous les ans, & qui commencent par ce vers :

Clerici, pausando dic horas, & non properando, &c.

Garriel donne encore à l'évêque Raymond une prose fort édifiante sur les devoirs du clergé, intitulée par cette raison : *Admonitio ad clerum*, qui contient dix-sept strophes de quatre lignes chacune; car elles n'ont point la mesure des vers. M. de Grefeuille rapporte cette prose dans son *Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, pag. 40. Voyez le chapitre neuviéme de la même histoire.

RAYMONDI. *Cherchez* RAIMONDI.

RAYNARD, RAYNAUD, ou REGNIER, abbé de Cîteaux, étoit fils de *Milon*, comte de Bar-sur-Seine. Il fut d'abord religieux de l'abbaye de Clairvaux, & ensuite général de l'ordre, au mois de Septembre de l'an 1140. Le R. P. dom Gervaise, dans sa vie de Pierre Abélard, raconte le voyage de Raynaud à Cluni, & la maniere édifiante avec laquelle il y parut. « Une vile monture, dit-» il, lui tenoit lieu de carrosse à six chevaux; un pauvre » frere convers qui l'accompagnoit, faisoit toute sa suite; » mais son mérite n'avoit pas besoin de ces marques ex-» térieures d'une grandeur mondaine que le faste & la » vanité ont introduites dans la suite des tems, &c. » Raynaud ayant entendu parler de la dispute qui s'étoit élevée entre saint Bernard & le fameux Abélard, voulut être le médiateur de la réconciliation de ces deux grands personnages. Il réussit, conduisit Abélard à Clairvaux, & fut témoin des marques d'amitié & d'estime que l'un & l'autre se donnerent. Raynaud mourut le 16. Décembre de l'an 1151. regreté universellement de ceux qui le connoissoient, & principalement de S. Bernard qui le pleura. Parmi les lettres de ce saint, il y en a une adressée à Raynaud; c'est la deux cens soixante dixiéme de l'édition du pere Mabillon. Manriqués a fait imprimer dans ses *Annales de Cîteaux*, chapitre 6. sous l'année 1134. un recueil des constitutions de l'ordre, depuis saint Etienne, troisiéme abbé de Cîteaux, compilé par Raynaud. Ce recueil est intitulé : *Speciales constitutiones à sancto Stephano, diversis temporibus post chartam charitatis latæ, 187. capitibus distinctæ, & anno 1134. vulgatæ.* Ces constitutions sont aussi imprimées à la pag. 245. & suiv. du *Monasticon Cisterciense*, publié en 1664. à Paris, *in-fol.* par Julien Paris, abbé de Foucarmont. L'éditeur donne la qualité de saint à Raynaud. Dans le catalogue des manuscrits d'Angleterre, imprimé à Oxfort en 1697. *in-fol.* on cite un autre ouvrage de Raynaud, sous ce titre : *Regnardi Cisterciensis, & Bernardi Clarevallis abbatum ad Innocentium epistolæ.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 189. 190.

RAYNAUD. (Theophile) *Supplément tom. 2.* .... *On dit que* le pere Girin, Cordelier de l'Observance, prononça, après la mort du pere Raynaud, un discours de piété, dans lequel il fit entrer l'éloge de ce Jesuite. Il faut rectifier ceci : le pere Girin prononça ce discours à une messe que le pere Raynaud, nouvellement prêtre, dit à Lyon : celui-ci s'assit après l'Evangile, & écouta l'éloge que le pere Girin fit de lui. Ce Cordelier qui a pris soin de l'édition des six premiers volumes du recueil des ouvrages du pere Raynaud, y a fait imprimer ce même discours, avec un autre que le pere Boniel a fait aussi à la louange de ce Jesuite.

REBBIUS, (Nicolas) né à Ath dans le Hainaut, le 10. d'Octobre de l'an 1565. fut docteur en théologie, protonotaire du saint siége, & chanoine théologal de saint Pierre à Lille. Il vivoit dans le XVI. siécle & dans le suivant. Il a fait imprimer deux discours panégyristes en latin, l'un sur l'Annonciation, l'autre sur la Conception *immaculée* de la sainte Vierge. Il avoit prononcé ces deux discours à Lille, & ils ont été imprimés à Bruxelles en 1598. *in-4°.* Ses autres ouvrages sont : *De homicidio*, en deux livres, à Bruxelles, 1612. *in-4°. Tractatus de utilitate lecturæ theologiæ in ecclesiis metropolitanis, cathedralibus, collegiatis & regularibus; & de præbendæ theologalis primævâ fundatione & origine*, à Douai, 1611. *in-4°. De dignitatibus & officiis ecclesiasticis*, à Douai, 1612. *in-4°.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in-4°.* tom. 2. pag. 918.

REBOLLEDO, famille espagnole. Le comte don Bernard de Rebolledo, seigneur de Irian, ambassadeur du roi d'Espagne en Dannemarck depuis l'an 1649. jusqu'en 1661. étoit de cette maison. Il composa & fit imprimer divers ouvrages pendant son séjour à Coppenhague, tous écrits en vers espagnols. Quoique les titres de quelques-uns portent qu'ils ont été imprimés à Cologne, & d'autres à Anvers, ils ont tous été imprimés à Coppenhague. Voici les titres de ces ouvrages : 1. *Selva militar y politica al rey de Bohemia y Ungria dom Ferdinando IV.* 1652. *in-16.* sous le titre de Cologne. 2. *Selva sagrada*, à Cologne, 1657. c'est une paraphrase en vers de tous les pseaumes de David, où l'on a mis à la marge les passages de l'Ecriture qui y ont rapport. 3. *La constantia victoriosa. Egloga sacra, & los Trenos*, à Cologne, *in-4°.* c'est une paraphrase en vers du livre de Job, & des lamentations de Jérémie. 4. *Ocios del conde de Rebolledo, que da a Luzel licenciado Ysidro Florez de Laviada, impresso en Ambares, con licencia de los superiores en la officina Plantiniana, anno 1660. in-4°.* Les supérieurs qui donnoient la permission d'imprimer cet ouvrage étoient le pere Jean-Baptiste Guernez, Dominicain, & le pere Godefroi Francken, Jesuite, qui demeuroient chez le comte à Coppenhague, & qui étoient ses aumôniers. Cet ouvrage de six cens soixante-quatorze pages, est dédié à Sophie-Amelie, reine de Dannemarck & de Norwége. Il est divisé en cinq parties : la premiere & la seconde contiennent des sonnets, des épîtres, des romances, des épigrammes, &c. La troisiéme est une tragi-comédie. La quatriéme comprend un abregé en vers de l'histoire de tous les rois de Dannemarck. La cinquiéme & derniere partie consiste en diverses piéces de morale & de piété. En plusieurs endroits de ce recueil, on trouve de l'auteur des lettres & des relations en prose; celles-ci sont assez curieuses, & l'on y apprend diverses particularités de ce tems-là. L'éditeur, le licencié Ysidro Florez de Laviada, fait, dans la préface, un long récit des voyages du comte de Rebolledo dans tous les pays de l'Europe, & il n'oublie pas de parler de ses ancêtres & de sa noblesse. Nicolas Antonio parle aussi du comte de Rebolledo en ces termes : « Dom Bernard de Rebol-» ledo, de Leon, seigneur de Irian, chevalier de saint » Jacques, après avoir donné des preuves de sa va-» leur dans les armes, & commandé en chef les trou-» pes dans le Palatinat du Rhin, fut envoyé par le roi » Philippe, en qualité d'ambassadeur, dans la cour du roi » de Dannemarck. S'étant acquitté long-tems de cet em-» ploi & avec beaucoup de gloire, il fut rappellé à la » cour de Madrid pour assister au conseil de guerre. C'est » un seigneur d'une belle érudition, orné de la connois-» sance de toutes les sciences; c'est ce qu'il a bien montré » par ses ouvrages en vers espagnols remplis de sçavoir » & d'une grande élégance. » Nicolas Antonio cite la *Selva militar* du comte, dont on a parlé. * Extrait du *Supplément françois de Bâle*, où l'on cite des mémoires manuscrits communiqués.

REBUFFI, ou REBUFFE, (Jacques) jurisconsulte, fils d'*Audemar* ou *Omer* Rebuffi, naquit à Montpellier vers le milieu du XIV. siécle. Il y enseigna les loix durant plus de trente ans, avec tant d'applaudissement, que l'école de droit de cette ville l'a mis en quelque sorte au rang de ses fondateurs, en faisant porter sur les masses d'argent de ses bedeaux, l'effigie dorée de Jacques *Rebuffi*, avec celles de *Placentin* & d'*Azo*, qui, deux cens ans auparavant, avoient donné commencement à cette école. En 1395. le roi Charles VI. donna à Jacques Rebuffi des lettres de noblesse, dans lesquelles il est dit, qu'il avoit déja professé le droit à Montpellier depuis plus de vingt ans, qu'il avoit exercé la charge d'avocat du roi dans la sénéchaussée de Beaucaire, & celle de juge au palais à Montpellier. Il est fait mention de lui dans la plûpart des actes importans que la ville passa de son tems; & on lui attribue le bon ordre qui est dans les régistres publics, depuis les rois d'Arragon jusqu'à lui. Il mourut en 1428.

&

& fut enterré dans l'église de Maguelonne, où l'on voyoit son tombeau sur lequel il étoit représenté à genoux devant une image de la sainte Vierge, avec cette inscription : *Orate pro domino Jacobo* Rebuffi, *legum comite, cujus anima in Domino requiescat; qui obiit anno ab Incarnatione Domini 1428. die 21. Martii.* On cite de lui un commentaire sur les trois derniers livres du code.

RÉBUFFI ou RÉBUFFE (Pierre) *dont on dit très-peu de chose dans le Dictionnaire historique*, étoit arriere-petit neveu de *Jacques*, & est beaucoup plus connu. Il naquit en 1500 à Baillargues à deux lieues de Montpellier, dans une maison qui étoit depuis long-tems à sa famille; & qu'elle conserve encore. Il étoit fils de *Jean* Rébuffi & de *Magdelene* Déclary. Après ses études, qu'il fit à Montpellier, il fut recherché par les universités du royaume les plus célébres pour le droit. De Toulouse où il fut appellé, il alla à Cahors où il enseigna pendant cinq ans. Il se transporta ensuite à Bourges où il eut pour collegue le fameux André Alciat. François I. l'appella de Bourges à Paris, pour y enseigner le droit canon;& ce fut-là qu'il acheva son livre intitulé, *Praxis beneficiorum*, dont on a plusieurs éditions. L'auteur y explique avec beaucoup de méthode, les dispositions qu'il faut avoir pour parvenir aux bénéfices, ce qu'il faut faire pour les conserver, & la maniere dont on peut les perdre. En 1537. il fit son traité sur la fameuse bulle *In Cœna Domini* de Paul III. qu'il dédia au même pape. En 1539. il présenta au roi François I. son travail sur le concordat entre Leon X. & ce prince. En 1540. il publia ses annotations sur les régles de la chancellerie. On trouve ces écrits réunis avec sa pratique des bénéfices dans l'édition de Lyon 1586. *in-fol.* dans celle de Paris 1664. & peut-être dans plusieurs autres. Voici le titre de celle de 1664. *Petri Rebuffi praxis beneficiorum: Apponuntur bullæ Cœnæ Domini, bulla jejuniorum Pauli III. additiones ad regulas cancellariæ curâ Audomari Rebuffi (Petri nepotis) excultæ, nec non practica cancellariæ Apostolicæ Hieronymi Pauli* BARCHIN, *cum elucidationibus Petri Rebuffi: Adjiciuntur concordatorum tractatus inter Leonem X. & Franciscum I. cum glossis, collectaneæ super concordatis inter sedem apostolicam & nationem Germaniæ; accessit huic editioni A. Ruzæi tractatus juris regaliæ cum Supplemento Philippi Probi, & duobus tractatibus Petri Bertrandi ejusdem argumenti*, à Paris, 1664. *in-fol.* Rébuffi étant à Paris, se borna aux fonctions de professeur & d'avocat, quoiqu'on lui ait fait souvent des offres très-avantageuses. Dans le dialogue des avocats, qui est parmi les opuscules de Loysel, on dit que Rébuffi fut très-peu employé dans la plaidoirie; mais la raison qu'on en rend, c'est *que la science du droit canon étoit quasi éteinte au palais*; du reste on loue beaucoup dans le même dialogue Rébuffi & ses ouvrages. Cet habile homme mourut à Paris en 1557. & laissa héritier de tous ses biens *Audemar* ou *Omer* Rébuffi son neveu, qui prit soin de la révision des ouvrages de son oncle, & à qui nous devons la collection des édits & ordonnances de nos rois depuis saint Louis ou l'an 1226. jusqu'en 1559. que ce recueil fut imprimé. Il publia ensuite des commentaires que son oncle avoit écrits en latin sur ces mêmes ordonnances, sous ce titre : *Commentaria in constitutiones seu ordinationes regias auct. D. Petro Rebuffo Montispessulano, jurium doctore ac comite; juris pontificii ordin. professore Parisiis, & ibidem in supremo senatu causarum patrono; curâ & diligentiâ D. Audomari Rebuffi jurium doctoris, ejus nepotis*, à Lyon, 1599. *in-fol.* On trouve encore cités de Pierre Rebuffi, *Commentaria in titul. digest. de verborum significationibus*, seconde édition, à Lyon, 1586. *in fol. Repetitiones variæ cum variis tractatibus*, à Lyon, 1581. *in-fol.* * Voyez l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, liv. XII. pag. 368. 369. Les vies des jurisconsultes, par Taisand, seconde édition, pag. 482. 483. &c.

RECHBERG, famille de comtes en Allemagne. Cette famille prétend descendre d'*Ernest*, mort en 1170. HENRI, fils d'ERNEST, mari d'*Anne*, fille & héritiere d'*Albert*, dernier comte de Biberbach, eut trois fils, *Rodolphe*, *Ulrich*, & *Hildebrand*. Du premier viennent les maréchaux de Pappenheim; du second, sortoit la branche *des maréchaux de* REICHNAU, qui est éteinte; & du troisiéme, descendent *les comtes de* RECHBERG.

CONRAD de Rechberg, petit-fils de HILDEBRAND, vivoit l'an 1323. Il avoit épousé *Adelaïde* de Kirchberg, dont il eut deux fils, *Louis* & CONRAD, qui suit. La postérité de Louis a fini.

CONRAD II. épousa *Lucie*, baronne d'Aichem, dont il eut ALBERT & GEBHARD, qui ont fait deux branches. Albert eut en partage les terres de Stauffeneck, de Falckenstein, de Wœchselbourg & de Baurn. Il acheta le château de Heuffelsberg, le bourg de Walstaetten, qui reléve de la maison d'Autriche, Babenhausen, Toëttingen, Heuchlingen, Ballendorff & Marschoetten.

VIT de Rechberg, fils unique d'*Albert*, eut la terre de Mundelheim par sa femme *Irmgarde*, après la mort de son frere Louis, dernier duc de Teck. Cette terre fut vendue en 1487. à Ulric de Freundsberg. Vit laissa deux fils, *Albert* & *Bero*. Albert eut de sa femme, *Claire* de Montfort, VIT, qui suit.

VIT II. acheta les terres de Reichenbach & de Denzdorff. Il mourut en 1471. laissant deux fils, *Vit* III. qui mourut sans enfans; & GEORGES, qui suit.

GEORGES eut treize fils & quatre filles. *Conrad*, l'un d'eux, est le seul qui ait continué la postérité : il eut pour fils ALBERT, qui suit.

ALBERT épousa sa parente *Marguerite* de Rechberg; dont il eut trois fils, *Melchior*, *Vit*, & *Conrad.* Vit mourut sans enfans en 1590. Conrad prit la qualité de baron; fit sa demeure à Wœchselbourg, & vendit aux ducs de Wurtemberg les terres de Falckenstein & de Eselbourg. Il mourut en 1592. *Albert-Herman*, son fils unique, mourut jeune en 1599. & ainsi finit cette branche.

GEBHARD, fils de CONRAD II. & chef de la branche qui subsiste aujourd'hui, acheta les terres de Rechberghausen & de Scharpfenberg. Il eut de *Marguerite* de Zollern; 1. *Albert*, qui est mort en 1427. & dont la postérité a fini en 1550. par la mort de ses arriere-petits-fils, *Georges* & *Jean*; 2. *Conrad*, évêque de Coire; & 3. *Gaudence*, qui eut de *Marguerite*, baronne de Fronhœsen, ALBERT, qui suit; & *Jean*, dont les petits fils sont morts sans enfans.

ALBERT épousa *Marie* Gussen de Grussenberg, dont il eut *Jean*, qui fut marié avec *Marguerite-Anne*, héritiere de la branche de *Hugues* de Rechberg, dont il eut les terres de Hohen-Rechberg, Aichheim sur l'Iller, Scharpfenberg, Duntzdorff & Rechberghausen. Il fut pere de GASPAR-BERNHARD, qui suit; & de *Hugues* Erkingen.

GASPAR-BERNHARD eut en partage Hohen-Rechberg & Aichheim sur l'Iller; l'empereur le fit comte de l'Empire. Il épousa *Dorothée*, comtesse de Konigseck, dont il eut, entr'autres enfans, JEAN, qui suit; & *Marie-Anne*, femme de *Maximilien-Guillaume*, comte de Limbourg & Styrum, à qui elle apporta le château d'Aichheim,qui fut brulé par le tonnerre au mois de Juillet 1680.

JEAN fut pere de *Jean-Guillaume*, qui eut pour fils *Bernhard-Bero*, baron de Rechberg, mort en 1686. François-Albert, grand écuyer de l'electeur de Baviere, est fils de *Bernard* & de *Marie-Jacqueline*, fille d'*Antoine*, comte de Fugger, morte en 1695. Il a épousé *Catherine-Barbe*, fille d'*Oswald*, comte de Spaver. Leurs enfans sont, 1. *Adelaïde-Marie*; 2. *Ferdinand-Joseph*; 3. *Maximilien-Felix*; 4. *Marie-Anne*; 5. *Philippe-Maurice*, 6. *Clement-Aloys.* Les terres du comté de Rechberg, sont, Hohen-Rechberg sur l'Iller, Aichheim, Scharpfenberg, Roten-Lowen, Dunzdorff, Rechberghausen, Bondorff, le monastere de saint Blaise dans la forêt Noire : toutes ces terres sont des fiefs qui relévent de l'Empire. Le comte de Rechberg est Catholique. * *Les souverains du monde*, tome 2. pag. 355. & suiv. *Supplément françois de Bâle*, tome 3.

RECHENBERG, (Adam) naquit en 1642. à Meissen dans la haute Saxe. Il fit ses premieres études à Freyberg, d'où il alla à l'académie de Lipsic, où il fut reçu docteur. Il s'acquit en peu de tems une grande réputation par ses

leçons publiques. En 1677. il fut fait professeur des langues & de l'histoire. Dans la suite, touché des troubles que causerent les Piétistes (*voyez ce mot dans le Supplément de 1735.*), il résolut de n'accepter aucune chaire de théologie, afin de ne point s'exposer à se mêler dans quelque different que ce fût; mais il ne tint pas sa résolution, on lui offrit en 1699. une chaire de théologie, & il l'accepta. Il entra même en dispute sur la matiere de la Grace avec le sçavant Ittigius. Il mourut en 1722. après avoir été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans de ses trois premieres femmes. De la derniere, qui étoit fille du docteur Spener, il eut un fils appellé *Charles Othon*, qui fut docteur en droit civil & canonique, assesseur du tribunal de la cour, chanoine de Naumbourg, professeur public des Pandectes, & membre du petit college des princes. Adam Rechenberg est auteur de plusieurs ouvrages de controverse & autres traités dont nous ignorons le détail : il a publié de plus les ouvrages suivans, de la plupart desquels il n'a presque été que le réviseur & l'éditeur : *Athenagoræ opera, cum animadversionibus. Davidis Pfeifferi Lipsia, è manuscripto edita*, 1689. *in*-8°. *Appendix tripartita Isagogica ad libros symbolicos : Maresii epistolæ :* c'est une édition des épîtres de Roland Desmarets. *Prælectiones & institutiones historicæ* ; on en a une édition donnée après la mort de l'auteur en 1707. *in*-12. à Lipsic : ce petit traité contient peu de choses : *Rei nummariæ scriptores veteres : Edmondi Richerii obstetrix animorum :* c'est une nouvelle édition de cet ouvrage du docteur Edmond Richer : *Summarium historiæ ecclesiasticæ : Fundamenta Religionis prudentum : Hierolexicon*, &c. *De veterum Christianorum doxologiâ dissertatio historica*, en 1684. elle a été réimprimée dans le *Syntagma primum dissertationum philologicarum*, &c. publié à Roterdam en 1699. *in*-8°. pag. 237. Charles Othon, fils d'Adam Rechenberg, est aussi auteur de quelques ouvrages; entr'autres, du suivant : *Caroli Ottonis Rechenbergii merita Saxonum sub auspiciis marchionum Misniæ in sanctum Romanum Imperium & domum Austriacam*, à Lipsic, 1713. *in*-4°. * Tiré en partie du *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tom. 10. pag. 1260. on a rapporté une lettre latine de Rechenberg, écrite de Lipsic le 1. de Mars 1694. elle est adressée à Jean Wolfgang Jager, docteur en théologie, & professeur ordinaire dans l'université de Tubingue. Rechenberg y porte son jugement sur quelque collection que Jager avoit publiée. On voit par la même lettre que Rechenberg avoit part aux *Acta eruditorum* de Lipsic; il y parle aussi en général des écrits concernant les Piétistes.

REDEMPTEUR, (ordre du) *cherchez* PRÉCIEUX SANG (ordre du).

REETZ, (Pierre) seigneur de Tygestrup, chevalier doré de l'ordre de l'Eléphant, grand chancelier de Frederic III. roi de Dannemarck, sénateur du royaume, président de la chancellerie, & assesseur du college d'état, naquit en 1614. de Frederic Reetz, chevalier doré, sénateur du royaume de Dannemarck, & bailli de Wordingbourg, & de *Brigitte* Brahé, fille de *Stenon* Brahé, sénateur du royaume de Dannemarck. Après avoir donné un tems raisonnable à l'étude des sciences, principalement dans l'académie équestre de Sora, il voyagea, & vit les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie, & l'Allemagne. Ces voyages, dont il sçut profiter, durerent six ans. De retour dans sa patrie en 1641. il eut successivement les emplois de secretaire de la chancellerie, de questeur royal, & de secretaire de diverses ambassades. En 1642. il fut envoyé en France en qualité de résident; & en 1652. en qualité d'ambassadeur à la cour de Londres avec Eric de Rosenkrantz de Rosenholm. En 1653. il devint le second trésorier du royaume, & deux ans après, vice-président du conseil suprême de la marine. En 1656. le roi le fit un des sénateurs du royaume, & le premier trésorier. Il fut élevé en 1660. à la dignité de grand chancelier du roi, de président de la chancellerie, & d'assesseur du college de l'état. Dans les circonstances délicates & critiques où le royaume de Dannemarck se trouva pendant la guerre avec la Suéde, ce seigneur ayant donné des preuves éclatantes de sa fidélité & de sa prudence dans le maniment des affaires, le roi le fit en 1663. chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Reetz épousa 1°. *Sophie* Sehested, fille de *Christian-Thomas* Sehested qui avoit été grand chancelier; & 2°. *Anne* Ramel, fille de *Henri* Ramel. La postérité de ses fils est éteinte en Dannemarck. Georges, un de ses fils, fut ambassadeur à la cour d'Espagne. Sa veuve & ses enfans embrasserent la Religion Catholique. L'un d'eux est ou étoit en 1745. chanoine de l'église d'Anvers. Otton Thott, seigneur de Gasnoe, de Lindswold, &c. conseiller du roi pour les conférences & l'état, & l'un des députés royaux de la trésorerie, descend d'une des filles de Pierre Reetz. * *Supplément françois de Bâle*, où l'on cite des mémoires manuscrits communiqués.

REGIUS, (Raphaël) de Bergame, dans le XV. & le XVI. siécle, étoit habile dans le grec & dans le latin, versé dans l'étude des auteurs qui ont écrit en ces deux langues, & bon critique. La république de Venise lui donna des appointemens pour enseigner les belles lettres; ce qu'il a fait avec réputation à Padoue & à Venise. On a de lui de sçavans commentaires sur les métamorphoses d'Ovide, imprimés à Milan en 1518. & réimprimés à Venise en 1540. des corrections sur Quintilien, & une traduction du grec en latin des apophthegmes de Plutarque. C'est ce que dit *Joannes Britannicus* dans une lettre fort curieuse où il est parlé des sçavans les plus distingués qui ont vécu en Italie dans le quinziéme siécle & dans le seiziéme. Cette lettre est imprimée pag. 81. & suivantes de la premiere partie de l'ouvrage de M. le cardinal Querini, intitulé : *Specimen variæ litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulò post typographiæ incunabula florebat*, à Brescia, 1739. *in*-4°. Jean Calphurnius ayant attaqué plusieurs endroits du commentaire de Regius sur Ovide, celui-ci y répondit avec beaucoup de vivacité dans une *Apologie* qu'il composa exprès, & qui est dans l'édition de son commentaire faite à Venise : cette apologie est précédée d'une épître sur le même sujet adressée à Philippe Cyulano, grand prévôt de l'église d'Agria ou Egra en Hongrie, ambassadeur du roi de Hongrie auprès de la république de Venise. Dans les deux éditions du commentaire cité de Raphaël Regius, on lit à la fin une déclamation trop emportée contre ceux que Regius accusoit d'avoir alteré & corrompu ce même commentaire : elle est adressée au college des avocats de Venise à qui il demande sérieusement justice. C'est que son commentaire avoit paru deux fois sans son aveu & avec beaucoup de fautes, en 1493. & en 1497. Voyez encore sur cela le *Specimen*, &c. de M. le cardinal Querini, pag. 91. & suiv. Dès 1490. Raphaël Regius avoit montré sa haine contre Calphurnius dans un écrit fort vif en forme de dialogue, imprimé cette année à Venise. M. le cardinal Querini, pag. 95. & suiv. de l'ouvrage cité, rapporte divers endroits de cet écrit; entr'autres, une lettre de Regius à Hermolaüs Barbarus, de 1488. la préface de sa *Disputatio*, qui précéde le dialogue dont on vient de parler; la préface du dialogue, adressée à Jerôme Donato, Marc Dandolo, docteurs en l'un & l'autre droit, & Paul Pisani, sénateur; une lettre du même Regius à Sigismond, roi de Hongrie. On voit dans ces piéces beaucoup d'emportement, & une vive animosité de Regius contre Calphurnius dont il parle avec le dernier mépris. M. le cardinal Querini y oppose plusieurs témoignages très-avantageux au même Calphurnius; ce qu'il faut voir dans son livre. Dans la préface de sa *Dispute*, Regius dit qu'il y avoit déja six ans qu'il professoit l'éloquence à Padoue, qu'il avoit publié quelques opuscules; & entr'autres, un discours à la louange de l'éloquence.

REGIUS, (Henri) ou de Roy, né à Utrecht le 29. Juillet 1598. fit toutes ses études à Franequer, y fut fait maître-ès-arts & docteur en médecine, & exerça celle-ci dans la Frise Orientale, en Hollande, & enfin dans sa patrie. Le 10. Juillet 1638. on le fit professeur extraordinaire de médecine & de botanique dans

l'académie d'Utrecht, & professeur ordinaire le 18. Mars de l'année suivante. On y joignit le 31. Décembre 1649. la charge de faire des démonstrations d'anatomie. De Roy fut un zélé partisan de la philosophie de Descartes, dont il prit toujours la défense; & ce fut sur les principes de ce philosophe qu'il enseigna ses disciples, & qu'il s'appliqua à réformer les erreurs qu'il croyoit s'être introduites dans la médecine; mais son zéle, que la prudence n'accompagnoit pas toujours, excita souvent des disputes qu'il soutint presque toujours avec chaleur. Avant que d'être professeur, il avoit fait amitié avec Réneri: c'étoit à lui qu'il devoit la connoissance de la méthode de Descartes qui lui fit naître l'envie de lire les autres ouvrages de ce philosophe. Il y prit tant de goût, qu'il proposoit à certains jours des problêmes de physique, & qu'il les expliquoit selon les sentimens de Descartes: de-là la jalousie des autres professeurs qui étoient attachés à la doctrine des anciens philosophes, & qui virent avec peine le mépris que de Roy en faisoit, & que son auditoire étoit beaucoup plus fréquenté; mais il soutint avec fermeté tous les coups qui lui furent portés; & s'il irrita dans ses dissertations en faveur des principes de Descartes, Straten, philosophe en médecine, Ravensperger, professeur en mathématique, & Gisbert Voët, loin de céder, il répondit avec force aux écrits que ceux-ci firent contre lui. Ces disputes devinrent si sérieuses, qu'à la sollicitation de Voët, le sénat académique, à l'exception d'Emilius & de Cyprien Réneri, porta ses plaintes aux magistrats, & fit défense à de Roy de faire d'autres leçons que sur la médecine, & d'avoir des écoles particulieres, excepté pour la même science. Descartes conseilla à son apologiste de se soumettre à ce decret qui est de l'an 1642. De Roy obéit en effet; & le 2. Décembre 1661. il fut fait premier professeur en médecine. Il mourut le 19. Février 1679. Grævius prononça son oraison funébre que l'on a omise dans le recueil des ses discours. Les ouvrages de Henri de Roy sont: 1. *Physiologia, sive cognitio sanitatis, tribus disputationibus in academiâ Trajectinâ publicè proposita*, à Utrecht, 1641. *in*-4°. c'est l'ouvrage qui irrita le plus Voët, & qui l'engagea à en porter ses plaintes aux magistrats. 2. *Spongia pro eluendis sordibus animadversionum Jacobi Primirosi in theses ipsius de circulatione sanguinis*, à Leyde, 1641. *in*-4°. Primirose répondit à cet écrit. 3. *Fundamenta physices*, à Amsterdam, 1646. *in*-4°. De Roy avoit montré cet ouvrage à Descartes qui en avoit blâmé un grand nombre d'endroits, & avoit conseillé à l'auteur de ne le point publier, au moins tel qu'il étoit; mais de Roy le fit imprimer sans y rien changer; & Descartes s'en plaint dans ses lettres, aussi bien que dans ses principes imprimés en françois en 1647. De Roy, aulieu de reconnoître sa faute, supprima dans la nouvelle édition qu'il donna de son livre en 1654. tous les éloges dont il avoit comblé Descartes dans la premiere édition. 4. *Explicatio mentis humanæ, sive animæ rationalis*, en 1647. Descartes réfuta cet ouvrage: de Roy répondit, & le premier ne jugea pas à propos de répliquer; mais après sa mort, un professeur de Groningue nommé Tobie André, prit sa défense. 5. *Fundamenta physica*, à Utrecht, 1648. *in*-4°. cet ouvrage fut réimprimé plusieurs fois depuis, sous ce titre: *De arte medicâ, & causis rerum naturalium. 6. Hortus academicus Ultrajectinus*, à Utrecht, 1650. *in*-8°. 7. *Philosophia naturalis*, à Amsterdam, 1651. & 1661. *in*-4°. & traduit en françois à Utrecht, 1686. *in*-4°. 8. *Praxis medica*; cet ouvrage parut d'abord sous le titre de *Lumen rationale*, en 1686. * Consultez la vie de Descartes par M. Baillet, *in*-4°. le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, &c.

REGNARD, (Jean-François) poëte François, naquit à Paris d'une bonne famille l'an 1647. L'inclination qu'il se sentit de bonne heure pour les voyages le fit sortir de sa patrie, & le conduisit en différentes contrées de l'Europe. Il visita d'abord l'Italie; mais à son retour s'étant embarqué à Genes sur un bâtiment anglois qui alloit à Marseille, ce bâtiment fut pris par deux vaisseaux Algériens, & tout l'équipage fut conduit à Alger. Regnard qui avoit du talent pour l'art de la cuisine, & qui s'y etoit exercé pour satisfaire son amour pour la bonne chere, fut fait cuisinier du maître dont il étoit devenu l'esclave. Il s'en fit aimer; mais sa bonne mine & ses manieres prévenantes lui gagnerent aussi le cœur des femmes favorites de son maître; il écouta leur passion, fut découvert, & livré à la justice pour être puni selon les loix, qui veulent qu'un Chrétien trouvé avec une Mahométane expie son crime par le feu, ou se fasse Mahometan. Le consul de la Nation Françoise qui avoit reçu depuis peu une somme considérable pour le racheter, ayant appris ce qui se passoit, interposa son autorité, & alla trouver le maître, qui d'abord ne voulut rien écouter, & qui se rendit enfin à la proposition de l'argent qui lui fut offert. En conséquence ce maître alla trouver le *Divan*, avoua qu'il n'avoit accusé son esclave que sur un simple soupçon, & que son crime n'étoit nullement prouvé. Regnard fut donc relâché; & devenu libre, il retourna en France, emportant avec lui la chaîne dont il avoit été d'abord attaché, & qu'il a toujours conservée chez lui, pour se rappeller ses jours de disgrace. Le 26. Avril 1681. il partit de nouveau de Paris, pour visiter la Flandre & la Hollande, d'où il passa en Dannemarck & ensuite en Suede. Le roi de Suede, qu'il eut l'honneur de saluer, lui conseilla de voir la Laponie, & Regnard y ayant consenti, le prince ordonna à son grand trésorier de le fournir de toutes les recommendations qui pouvoient lui être nécessaires. Notre voyageur s'embarqua donc à Stockolm avec deux autres François, & passa jusqu'à Torno, qui est la derniere ville du côté du Nord, située à l'extrémité du golphe de Bothnie. Il remonta le fleuve Torno, pénétra jusqu'à la mer glaciale, & s'étant arrêté lorsqu'il ne put aller plus loin, il grava ces quatre vers sur une pierre & sur une piece de bois:

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem,
Casibus & variis acti terrâque marique,
Hic tandem stetimus nobis ubi defuit orbis.
De Fercourt, de Corberon, REGNARD, *18. Augusti 1681*.

Regnard voulut connoître par lui-même la vérité de ce qu'on lui avoit dit de la magie & des sortiléges prétendus des Lapons; on lui fit voir les plus sçavans dans cet art prétendu. Ils firent de vains efforts pour lui faire connoître leur habileté; & ne pouvant y réussir, ils lui dirent pour toutes raisons, qu'il étoit plus grand magicien qu'eux. De retour à Stockolm, il en partit le 3. Octobre 1683. pour aller en Pologne. Après avoir visité les principales villes de ce royaume, il passa à Vienne, d'où il revint à Paris après un voyage de trois années. Lassé enfin de ces courses, il acheta les charges de lieutenant des eaux & forêts, & des chasses des forêts de Dourdan, de l'Ouye & des pays voisins, & acquit la terre de Grillon proche Dourdan à onze lieues de Paris. Ce fut dans cet agréable séjour, où il passa chaque année la plus belle saison, qu'il composa la plupart des comédies qu'il donna au théâtre. Il mourut dans son château de Grillon au mois de Septembre de l'an 1709. âgé de 62 ans. Il fut inhumé dans l'église de saint Germain de Dourdan. Il n'avoit point été marié. Nous laissons les éditions particulieres de ses piéces de théâtre, pour ne parler que du recueil de ses œuvres, publié sous ce titre: *Oeuvres de M. Regnard, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée*, à Rouen, 1731. *in*-12. cinq volumes. Le premier volume contient la relation de ses voyages en Flandre, en Hollande, en Suede, en Dannemarck, en Laponie, en Pologne & en Allemagne. Il n'y a que la relation de son voyage en Laponie qui mérite de l'attention, le reste est fort peu de chose. L'auteur n'avoit composé ces relations que pour s'amuser; il ne comptoit pas les publier. Le second volume renferme les piéces suivantes. *La Provençale, œuvre posthume*: c'est une historiette, où Regnard fait le récit des avantures qu'il eut dans le voyage sur mer, où il fut pris & mené à Alger: il contient quelques particularités de sa vie. *Voyage de Normandie en* 1689. mêlé de prose

& de vers. *Voyage de Chaumont*, en vaudevilles. *La Sérénade*, comédie en un acte, en prose, representée en 1693. *Le Bal*, comédie en un acte, en vers, representée en 1694. *Le Joueur*, comédie en cinq actes, en vers, representée en 1695. On trouve dans le troisiéme volume: *Le Distrait*, comédie en cinq actes, en vers, representée en 1698. *Le retour imprévu*, comédie d'un acte, en prose, representée en 1700. *Attendez-moi sous l'orme*, comédie d'un acte, en prose. *Démocrite*, comédie de cinq actes, en vers, representée en 1700. On a dans le quatriéme volume: *Les folies amoureuses*, comédie de trois actes, en vers, avec un prologue & un divertissement en vers, intitulé: *Le mariage de la folie*, le tout representé en 1704. *Les Menechmes*, comédie de cinq actes, en vers avec un prologue, representée en 1706. *Le Légataire*, comédie de cinq actes, en vers, representée en 1708. Dans le cinquiéme: *Critique du Légataire*, comédie d'un acte, en prose, representée en 1708. *Les souhaits*, comédie d'un acte, en vers. Cette piéce n'avoit point encore été imprimée, non plus que les deux suivantes, & les différentes poësies qu'on y a jointes. *Les vendanges, ou le Bailly d'Asnieres*, comédie d'un acte, en vers. *Sapor*, tragédie de cinq actes, en vers. *Epîtres & poësies diverses. Satyre contre les maris. Tombeau de M. Boileau Despreaux*: c'est une satyre contre ce célébre écrivain; mais Regnard se réconcilia avec lui, & répara le mal qu'il en avoit dit par les justes louanges qu'il lui donna dans une épître en vers, qui est à la tête des *Menechmes*. Outre les ouvrages contenus dans ce recueil, Regnard a encore composé pour le théâtre italien les piéces suivantes: *Le Divorce*, comédie en trois actes, en prose, representée le 17. Mars 1688. *La descente de Mezetin aux enfers*, comédie de trois actes, en prose, representée le 5. Mars 1689. *Arlequin homme à bonne fortune*, comédie en trois actes, representée le 10. Janvier 1690. *La critique de l'homme à bonne fortune*, comédie d'un acte, representée le premier Mars 1690. *Les filles errantes*, comédie en trois actes, en prose, representée le 24. Août 1690. *La Coquette, ou l'Académie des Dames*, comédie en trois actes, representée le 17. Janvier 1691. *Les Chinois*, comédie en cinq actes, en prose, representée le 13. Decembre 1692. M. Dufresni a eu part à cette piéce, de même qu'à la suivante: *La baguette de Vulcain*, comédie d'un acte, en prose, representée le 10. Janvier 1693. *La naissance d'Amadis*, comédie d'un acte, en prose, representée le 10. Fevrier 1694. *La foire saint Germain*, comédie en trois actes, en prose & en vers, representée le 25. Decembre 1695. avec Dufresni, de même que *Les Momies d'Egypte*, comédie d'un acte, en prose & en vers, representée le 19. Mars 1696. Toutes ces piéces sont dans le théâtre italien. On a encore de Regnard diverses chansons. * *Le Parnasse françois*, par M. Titon du Tillet; & les *Mémoires* du pere Niceron, tome 21.

REGNAULD, (Gilbert) Juge-Mage de Cluni, étoit de la religion prétendue réformée. C'est à lui que l'on attribue la *Légende de dom Claude de Guise, abbé de Cluni, contenant ses faits & gestes, depuis sa nativité jusqu'à la mort du cardinal de Lorraine, & des moyens pour faire mourir le roi* Charles IX. &c. 1581. *in-8°.* sans nom de ville ni d'imprimeur. Cet ouvrage licencieux & des plus cyniques, a été réimprimé dans le recueil de piéces publié depuis trois ans pour servir de suite ou de tome sixiéme aux *Mémoires de Condé*; mais sans aucune participation de l'habile éditeur des Mémoires. Dom Claude de Guise, qui apprit que ce livre étoit de Regnauld, voulut le déposer de la judicature de Cluni; mais Regnauld fut maintenu par arrêt, & le lendemain il tint une audience, après laquelle il jetta les provisions de son emploi au milieu du parquet. Il se retira ensuite à Mâcon, & y exerça la profession d'avocat pendant quelques années. Il mourut fort âgé, puisqu'il dit qu'il a exercé la jurisprudence pendant quarante ans; mais on ignore le tems de sa mort. Il avoit fait, ou du moins promis, une seconde partie de sa légende, mais elle n'a point paru. La plupart de nos écrivains donnent cependant l'ouvrage cité à *Dagonneau*, sieur de Vaux, juge de Cluni; mais on donne des preuves du contraire dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, pag. 190. & suivantes. Une de ces preuves est que Dagonneau mourut en 1580. & l'on prouve au même endroit que la premiere édition de la légende est de 1581. & qu'elle fut donnée par l'auteur même.

REGNERI D'OOSTERGA, (Cyprien) né en 1614. passa son enfance à Swolle où son pere avoit un emploi: étant plus âgé il étudia le droit à Leyde, & y fut reçu docteur en droit canon & en droit civil. Il y enseigna aussi l'un & l'autre; & le troisiéme de Mars 1641. il remplit à Utrecht la place de Bernard Schotanus, avec la condition que pendant quatre ans il refuseroit toute autre vocation ailleurs. On lui donna d'abord 600 florins d'appointemens, qui furent augmentés de 200 l'année suivante, & de 200 autres en 1649. Il ne fut chargé d'abord que d'enseigner les institutes; mais ensuite il fut professeur des Pandectes; & le sixiéme Avril 1670. il eut le titre de premier professeur de droit. Il mourut le 25. Octobre 1687. Ses ouvrages sont: 1. *Logica juridica*, imprimée à Utrecht en 1638. *in-12.* selon Lipenius. 2. *Mutuum esse alienationem, dissertatio pro Cunæo*, à Leyde, 1640. *in-8°.* & réimprimée au même lieu en 1647. avec une autre dissertation sur l'injustice de certaines loix Romaines, contre Saumaise. 3. *Epistola quâ breviter demonstratur in mutuo alienationem fieri, & usucapionem injustum esse modum acquirendi*; à Utrecht, 1645. La premiere partie est contre Saumaise, & la seconde contre le livre de Regius, ou de Roy, intitulé: *De eo quod justum est.* 4. *Censura Belgica in libros 4. Institutionum cum disputationibus juridicis ad institutiones*; à Utrecht, 1648. *in-8°.* 5. *Notæ ad Everhardi Bronchorstii methodum feudorum*; à Utrecht, 1652. 6. *Censura Belgica, seu novæ notæ & animadversiones, quibus omnes & singulæ leges, quæ in libris Pandectarum continentur, moribus præcipue Belgii, moribus generalibus Christianorum, jure Divino, canonico, &c. confirmantur & illustrantur*; à Utrecht, 1661. & 1665. 2. vol. *in-4°.* 7. *Censura Belgica in omnes leges codicis*; à Utrecht, 1666. *in-4°.* 8. *Censura Belgica ad jus canonicum, cum dissertatione de usu juris canonici, & de consuetudine promovendi juris utriusque Doctores & 2. orationibus de jure ac potestate principis circa sacra ab hostibus reportata*; à Utrecht, 1669. *in-4°.* 9. *Censura ad novellas constitutiones Justiniani, & consuetudines feudorum*; à Utrecht, 1669. *in-4°.* Regneri entra aussi dans la dispute qui fut si vivement agitée de son tems sur l'usage des biens ecclésiastiques, & il prit la défense des chanoines dans un livre où il se déguisa sous le nom de *Petrus Philonomus.* Voët, fort maltraité dans cet écrit, répondit sur le même ton, & Regneri repliqua de même. Les magistrats interdirent la vente de son livre, & en conséquence il présenta une requête pour faire lever cette défense: mais on ignore quel en fut le succès. Gaspar Burman a rapporté cette requête dans son *Trajectum eruditum*, à l'article de Regneri.

REGNIER. Cherchez RAYNALD.

REGNIER DESMARAIS. (François-Séraphin) *Supplém. t. 2. p. 183. col. 2... Ajoutez qu*'il est encore auteur de l'Edit d'amour, piéce en vers, qui parut pour la premiere fois dans le recueil intitulé: *Délices de la poësie galante*, troisiéme partie, à Paris, 1667. L'auteur étoit jeune alors. M. l'abbé Massieu loue beaucoup cette piéce dans son histoire de la poësie françoise, ouvrage posthume imprimé en 1739. à Paris *in-12.* L'édit d'amour a été réimprimé en 1731. à la suite des *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne, à Amsterdam. Sa belle traduction françoise de Rodrigués, imprimée pour la premiere fois en trois volumes *in-4°.* Le premier en 1675. le second en 1677. & le troisiéme en 1679. a été réimprimée bien des fois *in-4°.* & *in-8°.* quatre volumes. Les poësies de l'abbé Regnier, réimprimées en 1730, contiennent, comme on l'a dit, 2. vol. *in-12.* Le premier renferme toutes les poësies françoises qu'on a pu recueillir: on y trouve son Edit d'amour, sa traduction du premier livre de l'Iliade, quelques odes d'Anacréon, traduites du grec, &c. Le second contient des poësies italiennes, parmi lesquelles

font la traduction en vers des odes d'Anacréon, & celle des huit premiers livres de l'Iliade, adressée à M. le comte Magalotti. Quelques poësies espagnoles; & quelques piéces en prose dans la même langue. Enfin diverses poësies latines, suivies de plusieurs épitaphes, soit en prose, soit en vers, & de quatre épîtres en prose latine.

REGNIER, (Jacques) médecin de Beaune, poëte Latin, naquit à Beaune le 6. Janvier 1589. de *Benjamin* Regnier avocat, & de *Théodorine* Simon. Après ses premieres études, il fut chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité, & fut ensuite correcteur d'imprimerie. Fatigué de ces occupations, il étudia la médecine, fut reçu docteur à Cahors le 3. de Decembre 1624. & exerça cette profession dans laquelle il ne fit pas de grands progrès. Il mourut le 16. Juin 1653. âgé de 64. ans, accablé de miseres & de maladies. On a de lui un recueil de fables, intitulé: *Apologi Phædrii, ex ludicris Jacobi Regnerii Belnensis, doctoris medici*; à Dijon, Pierre Palliot, 1643. *in*-12. L'épître dédicatoire, au nom de Palliot, est adressée au sçavant Gilbert Gaulmin. Ces fables ont été traduites en vers françois par un anonyme, & imprimées à Paris chez Blageart en 1685. *in*-12. sous ce titre de *Fables nouvelles en vers*. Regnier avoit fait un plus grand nombre de fables; mais cette suite n'a point été imprimée, non plus que les ouvrages suivans: 1. Livre d'observations sur les maladies pestilentielles. 2. Poëme sur la Passion, & autres poësies latines. Edme de Lacurne, avocat de Beaune, a fait la vie de Regnier, qui n'a point paru. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. On n'y parle pas de la traduction des fables de Regnier.

REGOURD, (Aléxandre) Jesuite, étoit né à Castelnaudary en Languedoc, ville du diocèse de saint Papoul, l'an 1585. Il fut reçu dans la societé des Jesuites à l'âge de 17 ans. Il y enseigna la philosophie & la théologie, fut recteur du college de Cahors, fit ses quatre vœux l'an 1619. & mourut à Toulouse le 26. Avril de l'an 1635. Il est auteur d'un livre intitulé: *Anti-Calvin*, écrit en françois. Le pere Alegambe dans la bibliothéque des écrivains de sa societé, n'a marqué ni le tems, ni le lieu de son impression. Charles Andrieu, Protestant, y fit une réponse, intitulée: *La défaite de Goliath, ou Réfutation d'un livre intitulé* Anti-Calvin catholique, *fait par Aléxandre* Regourd, &c. à Bergerac, 1611. *in*-8°. * Baillet, satyres personnelles, ou tome septiéme des *Jugemens des Sçavans*, &c. édition *in*-4°. page 222.

REGRAS, (dom Juan das) Portugais, célébre jurisconsulte, vivoit dans le XV. siécle. Après la mort du roi Ferdinand, il contribua beaucoup à faire monter sur le trône Jean I. frere naturel de ce prince. Ce zele le rendit si cher au nouveau roi, qu'il voulut l'avoir toujours auprès de sa personne: il se servit de ses conseils pour mettre les loix de Portugal dans un état meilleur qu'elles n'avoient été jusque-là, & il l'honora des plus hauts emplois. Regras conserva sa faveur & ses dignités sous le roi Edouard, fils du roi Jean & son successeur. *Blanche* sa fille épousa don Alonso *de Cascaès, fils naturel du roi* Ferdinand, & c'est de ce mariage que sont issus les comtes de MONSANTO. * Manuel de Faria y Sousa, *Epitom. de las histor. Portuguesf. p. III. ch. 9. 11. 12. p. IV. chap. 15. Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

REICHENTAL, (Ulric) chanoine de Constance, fut présent au célébre concile qui se tint dans cette ville, & il en a donné l'histoire, qui est écrite en allemand. Cet ouvrage fut imprimé en 1483. & réimprimé en 1536. & en 1575. Quoique Reichental ait eu beaucoup de part à diverses affaires importantes qui concernent ce concile, M. Lenfant dit que sa relation est fort superficielle & écrite sans beaucoup d'ordre; que l'auteur s'est même trompé assez souvent dans des faits importans, soit que sa mémoire l'ait mal servi, soit qu'il se fiât un peu trop au rapport d'autrui sur des choses qu'il n'avoit pas vues, ou dont il n'étoit pas bien capable de juger lui-même. On pourroit croire, ajoute M. Lenfant, que Reichental n'étoit pas fort habile dans les langues, par l'explication qu'il donne à quelques mots qu'il interpréte mal, comme l'historien moderne le prouve par quelques-uns des exemples qu'il rapporte. Il ajoute que l'on peut pourtant compter sur la relation de Reichental en ce qui ne regarde que l'extérieur du concile, comme les cérémonies publiques, l'arrivée & la réception des ambassadeurs ou des deputés, les actes de foi, les armes & armoiries des papes, des princes, des grands seigneurs, des royaumes & des états dont les ambassadeurs étoient au concile, les processions & autres choses de cette nature. Dès qu'il eut été arrêté que le concile se tiendroit à Constance, le comte de Nellembourg envoya ordre, de la part de Sigismond, à Ulric de Reichental, de disposer tout ce qui étoit nécessaire pour la subsistence & le logement de ceux qui devoient se rendre au concile. Reichental eut l'honneur de régaler Sigismond & toute la cour de ce prince, dans une terre qu'il avoit près de la ville. * *Voyez* la préface de l'*histoire du concile de Constance*, par Jacques Lenfant, édition de 1727. *in*-4°. pages XXXII. XXXIII. & divers endroits du corps de l'histoire même.

REINBECK, (Jean-Gustave) naquit à Zelle le 25. Janvier 1682. Son pere, *André* Reinbeck, étoit ministre dans cette ville, & fut ensuite prevôt à Luchow. C'étoit un homme très-sçavant, & en particulier fort versé dans les langues Orientales. Son épouse, mere de celui dont il s'agit ici, s'appelloit *Sophie* Hencken, & étoit fille du maître de poste de Zelle. Les premieres études du jeune Reinbeck furent dirigées par son pere, & elles eurent des succès heureux & rapides. En 1700. à l'âge de 18 ans, il se rendit à l'université de Halle, où il entendit MM. Michaëlis, Buddée, Breithaupt, Francke, &c. qui florissoient alors. Il se fit bientôt connoître à eux de la maniere la plus avantageuse, & dès l'an 1702. il fut jugé digne d'être membre du college Oriental, qu'on devoit fonder par ordre de S. M. Il ne démentit point l'opinion qu'on avoit conçue de lui, & les *colleges*, qu'il lut dans sa profession, furent également goutés par leur solidité, par leur érudition & par leur clarté. Il soutint en 1703. une dispute publique sous l'abbé Breithaupt, dont le sujet fut *de perfectione partium*, & quelque tems après une autre *de redemtione per lytron*, qu'il a étendue depuis, & dont il a fait un livre très-estimé qui parut en 1710. Il marqua dans ces disputes une si profonde connoissance de la theologie, que la faculté de cette science crut faire une acquisition considérable en le déclarant assesseur de ses conférences. En 1709. feu M. Porst, qui étoit alors pasteur des églises du Verder & de la Villeneuve, pria la faculté théologique de Halle de lui procurer un sujet, qui réunît les talens du ministere & les vertus pastorales, & sur lequel il pût se décharger d'une partie de ses fonctions. On ne balança pas à choisir M. Reinbeck, qui accepta la vocation. En 1713. M. Porst ayant été fait prevôt de l'église de saint Nicolas, son adjoint eut la place entiere, & desservit les paroisses du Verder & de la Villeneuve, qui ont les mêmes pasteurs. Il s'acquitta de ses fonctions avec une exactitude, une douceur, un zele vraiment apostolique, qui lui gagnerent tous les cœurs de ces deux troupeaux. Il sçut trouver encore des heures de loisir pour cultiver ses études, & enrichir la république des lettres de ses productions. En 1715. il donna deux petits ouvrages sur le mariage, & contre le concubinage, où il combattoit ce que M. Thomasius avoit avancé en faveur de ce dernier état. Le feu roi de Prusse lui confera en 1717. les charges de premier pasteur, prevôt & inspecteur de l'église de saint Pierre, vacantes par la mort de M. Schnaderbach. L'inspection des églises qui en dépendent, & du college de Cologne, y étoit jointe. Dix ans après, à la mort de M. Porst, il fut déclaré conseiller du consistoire. En 1728. la faculté théologique de Konigsberg le pria d'agréer le titre de docteur en théologie. En 1739. la reine & la princesse royale le choisirent pour confesseur. Tous ces emplois accumulés lui donnoient beaucoup d'occupations, & il n'y en avoit néanmoins aucun dont il ne s'acquitât d'une maniere distinguée. Ce fut même au fort de ces travaux qu'il entreprit & exécuta presque entierement l'ouvrage qui lui a fait tant d'honneur, dans

son parti, ses considérations sur la confession d'Augsbourg. Le premier volume parut en 1731. & fut reçu avec des applaudissemens extraordinaires. Le prince Eugene de Savoye, presque aussi grand dans les lettres que dans les armes, en fut charmé, & contribua beaucoup par son suffrage à le répandre dans les Etats Catholiques. D'autres grands & des sçavans du premier ordre donnerent à l'ouvrage & à l'auteur des témoignages de la plus haute estime. Il ne laissa pas de rencontrer des adversaires, & c'est ordinairement ce qui acheve de caractériser certains livres; mais la modération avec laquelle il leur répondit; sans augmenter la force de ses réponses, fit honneur aux excellentes qualités de son esprit & de son cœur. En 1710. M. Reinbeck épousa une personne d'un mérite distingué, mademoiselle *Nymphe - Elizabeth* Scott, fille de *Robert* Scott, médecin de la cour de Brunswick-Lunebourg. Ce mariage fut heureux à tous égard, & il en naquit douze enfans, dont quatre garçons & quatre filles ont survécu à leur pere, aussi bien que sa digne épouse. Ce digne pasteur, dont les qualités du cœur embellissoient les talens & les lumieres, qui se faisoit également chérir & respecter, fut enlevé à sa famille, à ses amis & à son troupeau le 21. Août 1742. Sa majesté Prussienne avoit tant de confiance aux lumieres & à la probité de M. Reinbeck, que pour l'ordinaire il s'en rapportoit à lui, dans le choix des sujets auxquels le roi vouloit confier des fonctions ecclésiastiques. Le monarque le chargea même, peu de tems après son avénement au trône, du soin de rechercher les abus qui s'étoient glissés, dit-on, dans quelques-unes de ses universités. Les titres de ses ouvrages sont les suivans: *Tractatus de redemptione per λυτρὸν, &c.* 1710. Il a été traduit en allemand par M. Keck, & imprimé en 1740. *La nature du mariage & la réjection du concubinage, contre M. Thomasius*, en allemand; *Relation circonstanciée de l'effroyable incendie arrivé à Berlin*, 1730. en allemand; *Considérations sur les vérités divines contenues dans la Confession d'Augsbourg*, 4. vol. 1731. 1741. en allemand. La mort empêcha l'auteur de finir cet ouvrage: *Réponse à un anonyme, qui avoit attaqué l'ouvrage précédent*, 1737. en allemand; *Recueil de sermons sur les Dimanches & Fêtes de l'année, &c.* 2. vol. 1734. &c. en allemand; *Explication de l'hypothèse Philosophique sur l'harmonie préétablie*, 1736. en allemand; *Offrande volontaire, &c. ou 48 piéces sur diverses matiéres de Théologie*, 1717. 1730. en allemand. Deux pieces allemandes, où il s'agit entre MM. Reinbeck & L. C. Sturm du sens des paroles de la sainte Cêne, 1716. 1717. *Réponse de M. Reinbeck aux objections de M. Palm, avec l'examen de cette question, Si ce monde est le meilleur*, 1736. en allemand; *Courts éclaircissemens sur l'Apocalypse*, 1718. en allemand; *Relation de la vie & de la doctrine de Gichtel*, 1732. en allemand; *Réfléxions Philosophiques sur l'ame raisonnable & sur son immortalité*, 1739; *Traité sur la maniére de prêcher avec une introduction de M. Reinbeck*, 1740. en allemand; *Sermons sur le mystere de la naissance de J. C. traduits en françois*, 1738. On trouve une critique assez étendue de ces deux sermons dans le Journal Helvétique, au mois d'Août 1738. Cette critique déplut à un des amis zélés de M. Reinbeck. Cet ami fit une réponse fort vive & trop remplie d'aigreur & d'invectives. Il y a un extrait de cette réponse dans le même Journal, au mois de Novembre 1739. L'auteur de la critique ne jugea pas à propos de repliquer, parce que cette maniere de disputer n'est pas de son goût. *Recueil de cinq sermons*, 1739. *Nouveau recueil de quatre sermons, avec un appendix de quelques piéces intéressantes*, 1741. M. Reinbeck composoit ses sermons suivant la méthode scientifique du célébre M. Wolf. * *Journal littéraire d'Allemagne*, tom. 2. pag. 129. &c. *Supplém. françois*, imprimé à Bâle, tome troisiéme.

REINECCIUS, (Reinier) Allemand, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique. Nous ajouterons ici le titre entier de sa* Méthode pour lire & étudier l'histoire: voici le titre de l'édition que nous connoissons de cet ouvrage: *Historiæ tam sacræ quàm profanæ cognitio & methodo & oratione utiliter pertractata à Reinero Reineccio Steinhemio: cujus accessit panegyricus in honorem rever. & illustr. principis ac Domini Henrici Julii ducis Brunovicensis & Luneburgensis, &c. item, addito ad calcem monumento de Widechindo Magno Reg. Saxon. Dynasta Angrivariorum, &c. Itemque de Angrivariis & Angrariâ oppido, edit. tertia*; à Francfort, 1685. *in-4°.* Ainsi cet ouvrage est composé de plusieurs parties, dont les principales sont: *Methodus legendi cognoscendique historiam*; suivie d'un écrit d'André Alciat, intitulé: *Historiæ Encomium, ad Galeacium Vicecomitem scriptum: Oratio de historiâ, ejusque dignitate, partibus &c. habita in Academiâ Francofurtensi.* Le panégyrique & le reste, qui est indiqué dans le titre, est fort court.

REINECCIUS, (Christian) bachelier en théologie, & docteur en philosophie, naquit à Muhlingen en Saxe en 1668. Il demeuroit à Leipsic, & il devint professeur à Weissenfels, & enfin conseiller consistorial du duc de Saxe-Weissenfels, & recteur du Gymnase de Weissenfels. Voici ses écrits: 1. *Mohammedis fides Ismaëlitica, id est, Alcoranus ex idiomate arabico latinè versus, &c.* à Leipsic, 1721. *in-8°*, 2. *Augustana Confessio Germanica & Latina cum versione Græca, &c.* à Leipsic, 1730. *in* 8°. 3. *Biblia Hebraïca*, à Leipsic, 1725. *in-8°.* 4. *Biblia Hebraïca*; à Leipsic, 1739. *in-4°.* 5. *Boëstianismus per responsa Theologorum condemnatus*; à Leipsic, 1704. *in-4°.* 6. *Concordia Germanico-Latina*; à Leipsic, 1708. *in-4°.* 7. *Universæ de termino Gratiæ peremtorio controversiæ epitome*; à Leipsic, 1703. *in-4°.* 8. *Janua Hebrææ linguæ V. T.* à Leipsic, 1720. 9. *Biblia Quadrilinguia N. T.* à Leipsic, 1713. *in-folio.* 10. *Novum Testamentum Græcum*; à Leipsic, 1725. *in-8°.* 11. *Syllabus memorialis vocum Græcarum N. T.* à Leipsic, 1725. *in-8°.* 12. *Progr. Pontifices causam discessionis dedisse*, à Weissenfels, 1730. *in-fol.* 13. *Animadversio ad B. C. Richardi monitorium fidele de Libro Concordiæ*; à Leipsic, 1709. *in-4°.* 14. *Nucleus Theologiæ positivæ fidei & morum, s. dicta classica*; à Leipsic, 1728. *in-8°.* 15. *Vetus Testamentum Græcum ex versione LXX. Interpretum, unà cum libris Apocryphis secundum exemplar Vaticanum, Romæ editum*; à Leipsic, 1730. *in-8°.* 16. *Index memorialis, quo voces Hebraicæ & Chaldaicæ V. T. omnes continentur*; 1730. *in-8°.* 17. *Manuale Biblicum concordantiarum Græcarum, in quo voces Græcæ omnes, quæ in LXX. Interpretum versione Bibliorum Græcâ & Apocryphis Veteris Testamenti extant*; à Leipsic, 1734. *in-8°.* Il a encore composé quelques écrits en allemand. * *Suppl. françois de Bâle.*

REINESIUS, (Thomas) médecin habile, *dont on ne dit presque rien dans le Dictionnaire historique*, naquit à Gotha, ville de Thuringe en Allemagne le 13. Décembre 1587. de *Jean* Reines bourgeois de cette ville, & d'*Anne* Zimmer. Dès l'âge de douze ans il sçavoit déja passablement les langues latine & grecque. En 1603. on l'envoya à Wittemberg, où les professeurs dont il prit les leçons voulurent lui persuader de s'appliquer à la théologie, mais son goût le portoit à la médecine, & il s'y livra. Après en avoir commencé l'étude à Wittemberg, il la continua à Jena où il alla en 1607. Pour acquerir de nouvelles connoissances il voyagea, vit la Bohême, parcourut divers endroits de l'Allemagne, & passa en Italie. Il fit quelque séjour à Padoue, où il profita des leçons qu'on y faisoit. A son retour, passant par Bâle, il s'y fit recevoir docteur en médecine, & se rendit à Altorf, dans l'espérance que Caspar Hoffman, son compatriote & son parent, pourroit lui procurer une chaire dans cette ville. Vers 1615. il épousa *Marguerite* Tezel, dont il eut plusieurs enfans qui moururent fort jeunes. En 1617. il alla s'établir à Hoff, petite ville de Franconie dans le marquisat de Culembach, & il y pratiqua la médecine pendant deux ans. Au bout de ce tems, le marquis de Barheit l'engagea de venir demeurer à Barheit même, & lui donna la qualité de son médecin & l'inspection de l'école publique. Il remplit ces deux postes jusqu'en 1627. qu'il passa à Altenbourg, pour y être médecin de cette ville. Il y demeura plusieurs années, & y parvint à la dignité de bourguemaître. Etant devenu veuf, il se remaria dans cette ville, & n'eut point d'enfans de cette seconde femme. L'électeur de Saxe l'ayant depuis honoré de la qualité de

son conseiller, il alla résider à Leipsic; il y mourut le 17. Janvier 1667. dans sa quatre-vingtiéme année. Il avoit une vaste érudition, & etoit un critique habile & pénétrant, mais son stile est dur & peu poli. Ses ouvrages sont: 1. *De Diis Syris, sive de numinibus commentitiis in Veteri Testamento memoratis Syntagma*; à Leipsic, 1623. *in*-4°. Jean Selden a écrit peu après sur la même matiere un ouvrage plein d'érudition, dont on a une fort bonne édition augmentée par André Beyer, à Leipsic, 1672. *in*-8°. 2. *Chemiatria, hoc est, Medicina nobili & necessaria sui parte, Chymia, instructa & exornata, inque theatrum illustris ad Elistrum Ruthenei sermone panegyrico producta; Gheræ Ruthenicæ*; 1624. *in*-4°. & à Jena, 1678. *in*-4°. 3. *De vasis umbilicalibus, eorumque ruptura, observatio singularis*; à Leipsic, 1624. *in*-4°. 4. *De Deo Endovellico, cujus memoria nullibi veterum monumentorum, præterea quam in inscriptionibus antiquis in villa Vizosa Lusitaniæ repertis*, &c. à Altenbourg, 1637. *in*-4°. & depuis dans le *Museum Philologicum & Historicum*, publié par Crenius, à Leyde, 1700. *in*-8°. tome second pag. 303. & encore dans le *Syntagma variarum dissertationum rariorum*, donné par Jean-George Grævius, à Utrecht, 1702. *in*-4°. 5. Ἰσοψηφα *linguæ punicæ, errori populari Arabicam & Punicam esse eandem, opposita*; à Altenbourg, 1637. *in*-4°. dans le recueil de Grævius, cité. 6. *Variarum lectionum libri tres, in quibus de Scriptoribus sacris & profanis, classicis plerisque disseritur, loca obscura multa illustrantur*, &c. à Altenbourg, 1640. *in*-4°. 7. *Defensio variarum lectionum*; à Rostock, 1653. *in*-4°. 8. *Marci Manilii Astronomicon, restitutum à Josepho Scaligero, cum ipsius notis, nec non Th. Reinesii & Ismaëlis Bullialdi animadversionibus*; à Strasbourg, 1655. *in*-4°. 9. *Commentarius in veterem inscriptionem Augustæ Vindelicorum haud pridem erutam*; à Leipsic, 1655. *in*-4°. & dans le même tome du *Musæum Philologicum*, &c. cité plus haut. 10. *Epistolæ ad Casparum Hoffmannum & Christianum Adamum Rupertum, nec non eorum ad illum Epistolæ*; à Leipsic, 1660. *in*-4°. 11. *Petronii Arbitri fragmentum, cum Epicrisi & scholiis*; à Leipsic, 1666. *in*-8°. dédié à M. Colbert, qui lui avoit écrit une lettre obligeante en lui envoyant une somme d'argent dont Louis XIV. l'avoit gratifié. 12. *Epistolæ ad Joannem Vorstium*: publiées par Vorstius même, en 1667. *in*-4°. 13. *Epistolarum ad Nesteros patrem & filium conscriptarum farrago*; à Leipsic, 1670. *in*-4°. 14. *Epistolæ ad Christianum Daumium, & ipsius ad Reinesium: edente Joanne Andreâ Bosio*; à Jena, 1670. *in*-4°. 15. *Herodoti Halicarnassei orationes cum notis*; à Leipsic, 1675. *in*-8°. 16. *De Palatio Lateranensi, ejusque comitiva commentatio parergica*, &c. à Jena, 1679. *in*-4°. 17. *Syntagma inscriptionum antiquarum, cum primis Romæ veteris, in vasto Jani Gruteri opere omissarum, cum commentariis*, &c. à Leipsic, 1682. *in-fol.* deux volumes. 18. *Dissertatio critica de Sibyllinis oraculis*; avec l'ouvrage de George Schubart, intitulé: *Enarratio parergica Metamorphoseos Ovidianæ de Diluvio Deucalionis*; à Jena, 1685. *in*-4°. 19. *Thomæ Reinesii & Joan. Andreæ Bosii Epistolæ mutuæ varia philologica & historica complexæ, quas è scriniis B. Caspar. Sagittarii, unà cum excerptis epistolarum clarissimorum virorum ad editionem* Josephi *facientibus publicæ luci dat Joan. Andreas Schmidius*; à Jena, 1700. *in*-12. de 480 pages. 20. *Thomæ Reinesii judicium de collectione manuscriptorum Chemicorum Græcorum quæ extat in Bibliothecâ Gothanâ*; en allemand, traduit en latin par Jean-Albert Fabricius, qui l'a inseré dans sa bibliothéque grecque, tome 12. page 748. On a publié sous le nom de Reinesius, *Schola jureconsultorum medica, relationum aliquot libris comprehensa*, &c. à Leipsic, 1679. *in*-8°. mais ce n'est autre que l'ouvrage de Fortunatus Fidelis, déja imprimé plusieurs fois. (*Fortunati Fidelis de relationibus medicorum libri quatuor, &c.*) Outre tous ces ouvrages, cités par le pere Niceron tome trentiéme de ses *Mémoires*, on a encore quelques lettres de Reinesius & son éloge dans l'ouvrage intitulé: *Gotteri, &c. elogia clarorum virorum qui Altenburgum nostrâ patrumque memoriâ scriptis, &c. illustrarunt: accedunt epistolæ Reinesii Lambecii, &c. nondum editæ*; à Jena, 1713. *in*-12. L'éloge de Reinesius est à la page 31. de cet ouvrage.

REINIER, moine du monastere de saint Jacques de Liége, célebre par sa science & par ses vertus, naquit l'an 1155. Il eut pour mere une sainte femme nommée *Judith*, qui étant devenue veuve, embrassa par humilité l'état de sœur converse. Reinier renonça pareillement au monde à l'âge de vingt ans, & embrassa la régle de saint Benoît dans le monastere de saint Jacques. Il y fit profession l'an 1175. & la même année il fut ordonné soudiacre. Quatre ans après, Philippe archevêque de Cologne, l'éleva au diaconat. Il demeura dans ce degré deux années, après lesquelles Raoul évêque de Liége le promut au sacerdoce dans l'église de saint Jacques. Au commencement de l'année 1184. Reinier alla à Rome, d'où il revint au mois d'Avril. La même année, sur la fin du mois d'Août, il fit un second voyage dans la même ville. L'an 1186. il accompagna de nouveau à Rome Herimann, abbé de saint Jacques. La capacité de Reinier, son intelligence & sa sagesse dans le maniment des affaires, dont il avoit toujours donné des preuves sensibles, engagerent ses freres à l'élire prieur de leur monastere: cette élection se fit le dix-neuviéme de Mai de l'an 1197. Il eut aussi le gouvernement de *Wota* & de Passerige. Le pape Innocent III. ayant indiqué le concile de Latran l'an 1215. Reinier fit à cette occasion un quatriéme voyage à Rome. Il vivoit encore en 1230. mais on ignore la date juste de sa mort. Il a continué la chronique de Liége de Lambert le Petit, depuis l'an 1194. jusqu'à l'an 1230. Cette chronique, demeurée long-tems manuscrite, a été imprimée par les soins des peres DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de saint Maur, au tome cinquiéme de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum*, &c. à Paris, 1729. *in-fol.* * *Voyez* leur Avertissement sur cette chronique, pag. 2. & 3. & Valere André *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 1060.

REITZER, (Chrétien) fils de *George* Reitzer, assesseur royal dans le college de la chambre à Coppenhague, & d'*Anne* Fabrice, fille du célebre médecin *Christian* ou *Chrétien* Fabrice, naquit le 3. Octobre 1665. Ayant perdu son pere à l'âge de dix ans, & sa mere s'étant remariée au célebre *Gaspard* Bartholin, ce fut sous les yeux de ce sçavant que Reitzer fit ses études. Après être demeuré du tems dans l'université de Coppenhague, il voyagea pour se perfectionner dans ses connoissances, & s'appliqua au droit. De retour, il obtint la profession publique du droit dans l'université de Coppenhague, vers l'an 1692. après la mort de C. Borneman, professeur en droit, & conseiller de la chancellerie. Il fut plusieurs fois recteur de l'université. En 1709. il devint assesseur du tribunal suprême de justice, & peu après on le fit conseiller de justice. En 1712. il fut assesseur du tribunal suprême de l'amirauté, & en 1721. conseiller d'état. En 1723. le roi l'ayant établi grand bailli du diocèse de Drontheim en Norvege, il vendit à sa majesté, pour le prix de neuf mille écus d'Allemagne, sa belle & riche bibliothéque qu'il s'étoit formée avec soin. Elle servit à augmenter la bibliothéque royale. En 1726. il fut transferé de Drontheim à Aalborg dans le Jutland, avec la même qualité de grand-bailli. Ayant obtenu son congé en 1730. il passa le reste de ses jours dans le repos, uniquement occupé de la lecture & de la méditation des saintes écritures. Il mourut à Flensbourg le 29. Fevrier 1736. âgé de 71 ans. Il avoit perdu quatre ans auparavant *Marie* Rhode sa femme, dont il avoit eu un fils mort en bas âge. On a de Chrétien Reitzer: *Dissertatio de obligatione somnium ad subeundam pœnam*; à Coppenhague, 1693. *Oratio jubilæa Evangelica*; 1694. *Dissertatio de consanguinitatis & affinitatis proprietatibus, graduumque computatione*; 1701. *De iis quæ universo in jure præcognita esse debent*; 1702. * Raupcah, *de præsenti rei sacræ & litterariæ in Daniâ statu. Supplément françois de Bâle.*

RÉLAND, (Adrien) *Supplém. tom. 2. p. 183. col. 2....* Roostgoard; *lisez* Roostgaard... Son ouvrage latin sur la religion des Mahometans a eu deux éditions pendant la vie de l'auteur, qui en 1717. & peu de mois avant de

mourir, revit cet ouvrage, y fit des corrections & des augmentations considérables, & le publia pour la seconde fois en plus beau papier & en meilleur caractere qu'auparavant. On trouve son portrait dans cette seconde édition, avec des vers de M. Hesselius, ami de l'auteur, autrefois professeur en éloquence à Rotterdam, & depuis l'un des chanoines de la province d'Utrecht. C'est sur cette seconde édition qu'a été faite la traduction françoise du même ouvrage, imprimée à la Haye en 1721. *in-12.* Le traducteur, qui est M. Durand, s'est donné un peu carriere, soit pour les notes, soit pour les éclaircissemens qui font la partie la plus considerable de tout le livre; & l'on trouve dans la préface une digression sur les difficultés de l'art de traduire. Les antiquités sacrées de Réland, ouvrage connu & estimé, ont aussi été réimprimées en 1744. à Venise dans le tome second *in-fol.* du *Thesaurus antiquitatum sacrarum*, &c. recueilli & publié par les soins de M. Blaise Ugolini. Cet ouvrage de Réland est divisé en quatre parties; la premiere traite des lieux sacrés; la seconde des personnes sacrées; la troisiéme des choses sacrées; & la quatriéme des tems sacrés. Chacune de ces parties est divisée en dix chapitres, qui contiennent une explication complette de toutes les choses qui concernent les antiquités sacrées. Dans l'édition de M. Ugolini, le texte de Réland est suivi d'un commentaire du sçavant éditeur, fort étendu. Voyez ce qu'on en dit dans le *Journal des Sçavans*, du mois d'Octobre 1746. article premier. *Il faut encore ajouter aux ouvrages de* M. Réland, un petit recueil de poësies latines, la plupart galantes, imprimé à Utrecht en 1709. Plus: *Lettre d'un médecin Arabe à un professeur de l'université de Hall sur les reproches faits à Mahomet:* cette lettre fut publiée à Utrecht durant le congrès de 1713. *Voyez* COLLINS. Le discours du même M. Réland sur le chant du cocq a été imprimé à Utrecht en 1709. *in-12.* Le but de l'auteur est d'expliquer comment il se peut faire que saint Pierre ait entendu le chant du cocq, puisqu'il étoit défendu par la loi d'en avoir dans Jerusalem. Plus, du même: *Fasti Romanorum*; à Utrecht, 1715. *in-8°.*

RELY. (Jean de) *Supplément de 1735. tom. 2...* au lieu de cette faute d'impression, *Naisles*, il faut lire *Naples.*

REMERVILLE de saint Quentin, ou Quintin, (François de) gentilhomme, né à Apt en Provence, de FRANÇOIS Remerville, & d'*Ysabeau* de Mazargues, étoit d'une des premieres familles de Lorraine. Guillaume seigneur de Remerville, Oheville, de Corbessane, & de Champigneulles, accompagna le roi René en Provence, lorsqu'il sortit de sa prison du château de Blacon, & ce prince eut tant de confiance en lui, qu'il l'honora en 1472. de la charge de son général des finances, ce qui lui donna lieu de s'établir en Provence. Le même prince le fit en 1479. *maître rational* en la cour royale d'Aix. Guillaume se maria à Apt en 1484. Ses descendans firent leur demeure à Apt, & cette famille y a toujours vécu avec beaucoup d'honneur & de probite. M. de saint Quentin avoit beaucoup d'esprit & de littérature, quoiqu'il se fût appliqué assez tard à l'étude, & il en a donné des preuves à l'académie royale des belles lettres de Marseille, & au public. Il écrivoit facilement & avec beaucoup de génie en prose & en vers. Pierre Galaup de Chasteuil ayant été chargé par Louis XIV. de faire les arcs de triomphe qui furent élevés à Aix, lorsque les ducs de Bourgogne & de Berri passerent par cette ville; & ayant fait imprimer en 1701. *in-fol.* une description & explication de ces arcs, cet ouvrage fut vivement attaqué par MM. de Ruffi & de Haitze, qui prirent dans leurs critiques les noms de Sextius le Salien, & d'Euxenus le Marseillois. M. de Remerville prit la défense de l'ouvrage de M. de Chasteuil. Son ouvrage en prose, souvent mêlé de vers françois, est une brochure de quatre-vingt-seize pages *in-12.* intitulée: *Réfléxions sur un libelle intitulé: Lettre critique de Sextius le Salien à Euxenus le Marseillois, touchant le discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, à l'heureuse arrivée de M. le duc de Bourgogne, & de M. de Berry*, à Cologne (ou plutôt à Aix) en 1702. sans nom d'auteur. Il y a beaucoup d'érudition dans cet écrit, mais trop de vivacité. M. de Remerville y parle souvent de lui-même, de maniere que l'on croiroit qu'il n'est point auteur de ces réfléxions, si l'on n'avoit d'ailleurs des preuves du contraire. Il y a inséré même une lettre sur le même sujet, qu'il avoue, & qu'il signe. Elle est datée d'Apt le premier Octobre 1702. & suivie d'une épître en vers françois à Nostradamus, & qu'il avoue pareillement. Joseph Mervesin, de l'ordre de Cluny, prieur de Barret, ayant donné en 1706. une *Histoire de la poësie françoise*, M. de Remerville dévoila une partie des défauts de cet ouvrage dans des *Remarques critiques* qui contiennent soixante-quatorze pages *in-12.* imprimées sans nom de lieu & d'auteur: M. Mervesin répondit, & M. de Remerville répliqua par une autre lettre à M***. de trente-huit pages *in-12.* *Voyez* MERVESIN. Cette réplique est écrite avec moins de vivacité que les remarques: aussi les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, mois de Janvier 1708. disent-ils, que dans une lettre que l'auteur leur avoit fait l'honneur de leur écrire, il avoue lui-même qu'il auroit dû avoir un peu plus d'égard pour le caractere & la profession de M. Mervesin, & assure qu'il se seroit en effet plus modéré, s'il avoit cru que ses remarques dussent devenir publiques; mais que l'ami à qui il les avoit envoyées, les avoit fait imprimer à son insçu: il ajoute qu'il est bien aise que le public soit instruit de ses sentimens sur ce sujet. Ce n'est pas cependant le seul démêlé que M. de saint Quentin a eu avec l'abbé Mervesin. Il a composé contre lui plusieurs piéces qui n'ont point été imprimées, & dans lesquelles il le ménage fort peu. Il avoit écrit aussi l'histoire de saint Elzeard de Sabran, où il faisoit entrer tout ce qui s'est passé de plus curieux sous les régnes de Charles II. & de Robert. Mais cette histoire fut brulée chez l'imprimeur. Il n'en échapa que la préface adressée à la noblesse de Provence. M. de Castellane d'Auzet, gentilhomme de mérite, ayant composé la généalogie de la maison de Castellane, M. de saint Quentin examina son ouvrage, & lui écrivit plusieurs lettres où il prétendoit démontrer, que cette maison ne tire pas son origine des rois de Castille, comme le veut M. d'Auzet, mais qu'elle a la même origine que les maisons d'Agout, de Pontevez, & de Simiane. Ces manuscrits étoient entre les mains de feu M. le président de Mazaugues, qui eut lui-même en 1720. une contestation avec M. de Remerville sur les anciennes chartes de Provence, citées par M. de Ruffi dans ses dissertations sur les comtes de Provence, de Forcalquier, de Venaissin, & sur les vicomtes de Marseille. M. de Remerville n'ajoutoit point foi à ces piéces, & M. de Mazaugues en soutenoit l'autenticité. En 1704. il avoit donné les canons d'un concile tenu à Apt l'an 1365. sous le pontificat d'Urbain V. & auquel avoit présidé le cardinal Philippe de Cabassolle: ce concile n'avoit point encore été publié. Il composa aussi une dissertation, pour prouver que saint Castor, évêque d'Apt, au commencement du v. siécle, avoit fondé un monastere dans son diocèse, & non dans le diocèse de Nismes, comme on l'a dit dans le *Gallia Christiana.* Il fit dans le même tems une autre dissertation sur le mot *Albici* ou *Albeci*, ancien peuple de Riez: elle est contre le pere Hardouin. Ces trois piéces sont imprimées dans les Essais de littérature de feu M. l'abbé Tricault de Belmont. Ayant trouvé dans le château de Sault le manuscrit original des lettres de François de Montauban d'Agout, lieutenant de roi dans le Lyonnois, pendant les guerres de religion, écrites au roi dans les années 1560. 1561. 1562. & 1563. Il les communiqua au P. Menestrier, Jésuite, & le pere Colonia en a fait usage dans son *Histoire de Lyon.* Il avoit aussi trouvé le Cartulaire original de la ville d'Apt, auquel il a ajouté des notes fort judicieuses. Il en a fait présent à l'église d'Apt. Dans les piéces faites contre le sieur Mervesin, il y a quelques lettres & poëmes au sujet de la lettre R. que l'abbé Mervesin prétendoit que l'on pouvoit exclure d'un discours. Les piéces imprimées depuis sur cette contestation dans le premier tome du *Mercure* de Juin 1741. sont: Défense de la lettre R. contre M. l'abbé Mervesin, par M. de Remerville: Lettre du même, écrite sans R. à M. l'abbé Mervesin, à Apt le 9. Juillet

Juillet 1710. Autre lettre au même, à Apt le 12. Juillet 1711. Lettre du même sans R. en vers, au R. P. Bailly, gardien des Freres Mineurs conventuels à Apt : Plainte de l'R. épigramme : autre plainte de l'R. (en vers) à M. de Gourdon, président au sénat de Nice : Réponse à la plainte de l'R. (en vers) & deux épigrammes. *Voyez* MERVESIN. M. de Remerville a mis aussi en vers le conte du petit pere André. Il a composé l'histoire des comtes de Forcalquier, celle de la ville d'Apt, sa patrie ; une dissertation sur les reliques de sainte Anne, qu'on prétend avoir à Apt, & quelques satyres contre M. de Foresta, évêque d'Apt, avec qui il eut quelques démêlés. Ces ouvrages sont demeurés manuscrits. M. de Remerville étoit très-habile dans les généalogies des grandes maisons de Provence, mais il se livroit trop aux conjectures. Il mourut à Apt sur la fin de Juillet 1730. âgé d'environ quatre-vingt ans. * Tiré des écrits de M. de Remerville, & du tome premier du *Mercure* de Juin 1741.

REMI d'Auxerre, moine de l'abbaye de S. Germain, de la même ville, *dont on ne donne qu'un article superficiel dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Auxerre, ou aux environs, & vivoit dans le IX. siécle, & au commencement du X. On croit qu'il fut disciple du vénérable Héric, qui pouvoit avoir des auditeurs de toute espece ; sur-tout, s'il y avoit des écoles extérieures à saint Germain, comme cela est probable. Remi forma à son tour d'illustres disciples, tant à Auxerre, dont il gouverna les écoles après Héric, qu'à Reims où il fut appellé vers l'an 885. ou 890. par l'archevêque Foulques pour rétablir les écoles de son église. Remi enseigna les humanités & la théologie en cette ville, avec beaucoup de réputation. Il alla ensuite à Paris, y exerça les mêmes fonctions avec de grands applaudissemens, & y ouvrit la premiere école publique qu'on sçache avoir été établie dans cette ville, au moins depuis la décadence des études causée par les ravages des Normands. Selon Platina, il fut le seul sçavant remarquable sous le pontificat du pape Formose. On a attribué plusieurs de ses ouvrages, tant à Haymon d'Halberstadt, qu'à Alcuin, à saint Remi de Reims, & à saint Remi de Lyon. Les critiques ont fait connoître ce qui appartient à Remi d'Auxerre ; & voici les ouvrages qu'ils lui donnent : 1. *Expositio Missæ :* c'est son premier ouvrage ; il est dans le sixiéme tome de la Bibliothéque des peres, édition de 1589. & dans le tome seiziéme de l'édition de 1677. 2. *De Divinis Officiis*. Le P. Mabillon dit dans une lettre à J. Schilter (œuvres posthumes du P. Mabillon, tome 1. page 514.) *De opere inter Alcuini opera edito, cui titulus est :* De Divinis Officiis, *nihil aliud dixerim, quàm quod aliàs scripsi....... esse meram farraginem ex ipsius Alcuini aliorumque autorum ipso posteriorum scriptis consarcinatam. Nam caput 40 est tractatus Remigii Autissiodorensis de Expositione Missæ*, &c. 3. *De Festivitatibus sanctorum liber 1.* 4. *Ad Episcopum Heduorum Gualonem :* cette réponse n'est point imprimée. 5. *Homilia una de filio prodigo*, manuscrite. 6. *Glossæ in vetus Testamentum :* plusieurs bibliothéques possedent cet ouvrage manuscrit. 7. *Expositio in Beresith, seu Genesin ;* aussi manuscrite. 8. *Commentaria in XI. minores prophetas posteriores, excepto Oseâ :* cet ouvrage a été publié à Anvers en 1545. avec Œcumenius, par les soins de Hentenius : il est aussi dans la Bibliothéque des peres, tome 1. édition de 1654. 9. *Commentaria in Oseæ quinque priora capita, & in omnes psalmos :* ces commentaires ont paru à Cologne, *in-folio* en 1536. & 1538. & dans la Bibliothéque des peres. 10. *In Cantica canticorum*, imprimés en 1533. sous le nom d'Haymon d'Halberstadt. 11. *In Matthæum*, mss. 12. *In Marcum*, mss. 13. Commentaire sur les épîtres de S. Paul : Villalpandus, Jésuite Espagnol, l'a fait imprimer à Rome en 1598. sous le nom de Remi de Reims, & à Mayence en 1614. Le pere François Dorigni, Jésuite, dans sa vie de saint Remi de Reims, a tâché inutilement de justifier la méprise de Villalpandus. 14. Commentaires sur l'Apocalypse, à Paris, 1621. à Cologne, 1624. à Paris, 1640. faussement attribués à Haymon. 15. *Interpretatio vocabulorum Bibliorum*, mss. 16. Un Commentaire sur la régle de saint Benoît, manuscrit. 17. Sermon sur la dédicace des églises, dans le tome troisiéme de l'ouvrage de dom Martenne, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, en 1702. *in*-4°. 18. Diverses Homélies, manuscrites. 19. *Commentarius in Martianum Capellam de nuptiis Mercurii & Philologiæ*, manuscrit attribué à Remi par Jean-Albert Fabricius, & autres. 20. *Remigii Glossæ in Donatum de grammaticâ*, &c. mss. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon. Le tome second des *Mémoires* de M. l'abbé Lebeuf, *pour servir à l'Histoire ecclésiastique & civile d'Auxerre*, p. 481. & suiv. & sur-tout dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, tome VI.

REMI. (Abraham) *On peut ajouter ce qui suit à ce qu'on a dit de ce poëte Latin dans le Dictionnaire historique.* Sauval dans ses *Antiquités de Paris*, tome 1. livre IV. page 327. dit : « On ne sçait pas si le nom d'Abraham est son nom de » famille ou de baptême. Il régenta vingt-cinq ans avec » honneur dans l'université de Paris, & fut long-tems pro- » fesseur royal en langue latine. Tout ce que nous avons » de lui, sont de petits poëmes latins, intitulés : *Mæso-* » *nium*, & *Nympha Palatii*, dont Nicolas Bourbon, le » meilleur poëte de son siécle, faisoit tant d'estime, qu'il » disoit qu'avec le tems Remi égaleroit les anciens, &c. » Guillaume Duval, dans son *College royal de France*, p. 46. & 124. dit que Remi succeda dans la chaire d'éloquence au college royal à Grangier qui s'étoit démis volontairement, & qu'il fut pourvu de cette chaire par lettres patentes du roi Louis XIV. *la reine régente sa mere présente*, données à Paris le huitiéme jour de Juin 1643. Il fit sa harangue d'entrée le 16. Décembre suivant. On avoit de lui dès ce tems-là beaucoup plus de pieces de poësie latine que Sauval n'en cite. Voyez *le Dictionnaire historique*. Le poëme que l'on appelle *la Bourbonide*, a le titre suivant : *Heroïca Ludovici XIII. Francorum & Navarrorum Regis Christianissimi libris quatuor distincta : in quibus extremi bellorum motus, Regisque invictissimi in bellicis fortitudo, apertè describuntur*, à Paris, chez Louis Boulanger, 1621. *in*-8°. Ce poëme est précédé de stances au roi, en vers françois, & suivi de plusieurs petites pieces de Remi, en vers latins, à l'honneur de M. de Verneuil, évêque de Metz, sous ce titre : *Stephanianthea, seu Corella florea ex variis sui nominis (Domini de Verneuil) litteris & floribus contexta :* enfin des stances du même, en vers françois, à M. le comte de Moret. On estime du même, le poëme dramatique, intitulé : *Daphne, sive Triumphus virginitatis*, en cinq actes, avec des chœurs, imprimé à Paris en 1643. *in*-8°. Remi dédia ce poëme au cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, & grand aumônier de France. Duval, dans son *College royal*, page 124. dit que Remi préparoit alors (en 1644.) & *mettoit sous la presse un commentaire universel abregé, & notes sur tout le Virgile.* Guillaume Colletet a fait les vers suivans *sur la mort d'Abraham Remi, professeur en éloquence, poëte, & interpréte du Roy ès langues Grecque & Latine.*

Si la mort espargnoit l'esprit & la doctrine,
REMI *vivroit encor au Temple de l'honneur ;*
Et chantant des Héros la gloire & le bonheur,
Sa voix seroit l'écho de la Muse Latine.
Il rempliroit encor ce throne précieux
Dont Turnebe & Dorat furent si glorieux :
Il raviroit Longueil de son style supréme ;
Et de ce grand soleil exaltant les maisons,
Ce que fit Passerat pour l'illustre de Mesme,
Remi l'eût fait encore pour l'illustre Maisons.

* Epigrammes de Colletet, édition de Paris, 1563. *in*-16. page 453.

RÉMOND, (François) Jésuite, naquit à Dijon en 1558. de *Guillaume* Rémond, conseiller au parlement de Bourgogne. Ce magistrat étoit fort zélé pour le service du roi ; & selon son fils, il en fut la victime, ayant été empoisonné par les ennemis de l'état. C'est ce qu'il nous apprend dans deux de ses épigrammes, dont une, qui sert d'épitaphe à son pere, est conçue en ces termes :

Indignâ hîc tegitur REMONDUS *morte peremptus.*
O nova defensæ præmia justitiæ!
Tanta viri virtus hostes, vis hausta veneni
Istum debuerat frangere vel lapidem.
Si lapis est durus, potis est qui ferre venenum,
Toxica qui fudit durior ille fuit.

François Rémond eut quelques freres & quelques sœurs, dont il parle aussi dans ses épigrammes : mais son amitié pour sa famille ne put l'arrêter dans le siécle. Dirigé par le pere Jerôme Plato, Jésuite, dont il fait l'éloge en plusieurs endroits de ses écrits, il embrassa le même institut dans un voyage qu'il fit à Rome : c'étoit en 1580. & il avoit alors vingt-deux ans. Il marque dans ses épigrammes, qu'il y eut pour compagnon d'étude en théologie, Louis de Gonzague, depuis célébre par sa sainteté. Le P. Rémond s'étoit déja fait connoître par quelques poësies latines, avant son entrée chez les Jésuites, puisque l'on trouve dans le recueil de ses poësies, deux élégies qu'il avoit composées avant ledit tems, & une autre piece datée de 1579. pour remercier le pere Plato d'une ode qu'il lui avoit envoyée. Il commença à professer à Rome en 1586. Au moins a-t-on une harangue qu'il prononça cette année à la rentrée des classes ; & par la matiere de ce discours, il paroît qu'il fut chargé dès-lors d'enseigner la philosophie, sur laquelle il a fait deux autres harangues, qui ne sont point datées. La même année 1586. il prononça un discours dans l'église de saint Louis de Rome, aux obséques du cardinal Matthieu Contarelli, mort la même année. Le séjour qu'il fit à Rome fut long, puisqu'on l'y voit encore dans les années 1591. 1593. & 1596. La premiere de ces trois dernieres années, il prononça un discours aux obséques du cardinal Antoine Caraffe ; en 1593. un autre sur la mort de Jesus-Christ, en présence du pape Clément VIII. & en 1596. un troisiéme sur la mort du cardinal Constant Buccafoci, de Sarno. (*Dans le Dictionnaire historique on* nomme ce cardinal *Constantin.*) Le pere Rémond étoit à Padoue en 1598. & en 1599. & il y prononça quelques panégyriques de saint Etienne. Le prince Ranutio Farnèse, duc de Parme & de Plaisance, ayant établi une université à Parme l'an 1600. y appella le pere Rémond, qui y commença les exercices par un discours *de Concordiâ armorum & bonarum artium*, qu'il prononça en présence du prince, de même que deux autres harangues qu'il fit ensuite *in novo Parmensi Gymnasio*, l'une sur l'Eucharistie, & l'autre sur la pénitence. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on dit que ce fut à Mantoue que le prince Farnèse fit cet établissement : mais le pere Rémond dit expressément que ce fut à Parme. (*Oratio habita ...... in auspiciis novæ doctrinarum omnium universitatis à serenissimo Principe ... instauratæ Parmæ, anno 1600.*) Nous ignorons combien de tems le pere Rémond demeura à Parme, mais nous voyons par la suite de ses harangues, qu'il enseigna la théologie scholastique à Bourdeaux depuis 1605. jusqu'en 1609. inclusivement, du moins ne trouvons-nous point de dates postérieures à cette année. Selon la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, il mourut à Mantoue le 14. Novembre 1631. en confessant des malades attaqués de la peste. Nous n'avons vu que deux recueils de ses écrits. Le premier, imprimé à Paris en 1613. *in*-16. a pour titre : *Francisci Remondi Divionensis è societate Jesu Orationes & carmina*, & contient deux parties : dans la premiere on trouve deux livres d'épigrammes (en vers latins, comme toutes ses autres poësies) un livre d'élégies, dont plusieurs sur saint Alexis, & douze harangues, sçavoir : 1. *In funere Matthæi Contarelli cardinalis.* 2. *In funere Philippi Guastavillani cardinalis.* 3. *De laudibus sapientis senatoris.* 4. *De natali die B. V. Mariæ.* 5. *De Festo omnium sanctorum.* 6. *Philosophiæ laudatio.* 7. *Oratio de Meteoris.* 8. *Oratio de Christi morte.* 9. *In funere Constantii Sarnani cardinalis.* 10. *De Concordiâ armorum & bonarum artium.* 11. *De sanctissimo Eucharistiæ sacramento.* 12. *De Pœnitentiâ.* La seconde partie contient des épigrammes, des élégies, & huit discours, sçavoir : 1. *In Instauratione studiorum, anno 1586.* 2. *In funere Antonii Caraffi cardinalis.* 3. *De vero ultimo hominis.* 4. *Ante explicationem quæstionum de justitiâ & jure.* 5. *Ante explicationem quæstionum tertiæ partis S. Thomæ de Deo & Homine Christo.* 6. *Ante explicationem quæstionum tertiæ partis S. Thomæ, de sacrosancto Eucharistiæ sacramento.* 7. *In sanctum Stephanum.* 8. *In eumdem.* Le second recueil que nous avons vu, annonce dès le titre tout ce qu'il contient ; ce titre est : *Francisci Remondi Divionensis è societate Jesu, panegyricæ Orationes XXX. in laudem SS. Ignatii Loyolæ, societatis Jesu fundatoris, & Francisci Xaverii, ejusdem societatis, Indiæ & Japoniæ Apostoli. Cum panegyricâ Oratione in laudem S. Caroli, cardinalis. His accesserunt elogia quædam doctissima, ab eodem autore conscripta* ; à Lyon, 1627. *in*-16. Ce recueil est dédié par l'auteur à son général, le P. Mutio Vitellesci ; & cette épître dédicatoire est datée de Mantoue le dernier Juillet 1625. Les éloges qui sont à la fin, tous en style lapidaire, sont ceux du prince Ranutio Farnèse ; de Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue & de Montferrat ; de Jacques de Vignier, nommé à l'évêche de Troyes, & mort à Rome en 1622 ; du pere Mutio Vitellesci. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on a rangé ainsi les ouvrages du pere Rémond. 1. *Orationes, Elegiæ, Epigrammata*, à Lyon, 1605. *in*-12. à Pont-a-Mousson, 1605. *in*-16. à Ingolstad, 1607. *in*-12. à Paris, 1613. *in*-8°. 2. *Epigrammata & Orationes XII.* à Cologne, 1605. & 1606. à Anvers, 1607. *in*-12. à Genève, 1607. *in*-8°. Une partie de ces poësies est dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, de Gruter, tome 3. 3. *Carmina & Orationes novæ*, à Ingolstad, 1615. *in*-12. à Cologne, 1615. *in*-8°. à Paris, 1618. *in*-12. à Anvers, 1623. *in*-8°. On trouve une partie de ces pieces dans les *Epigrammata selecta*, à Pont-à-Mousson, 1615. *in*-12. 4. *Poëmata & XXI. Orationes. Epigrammatum libri II. Elegiæ VIII. de Divinis amoribus : Alexias, Elegiæ VII.* à Anvers, 1614. *in*-12. & à Rome, 1618. L'*Alexias* est insérée dans les *Sacrarum Elegiarum deliciæ* du pere Labbe, à Paris, 1648. *in*-12. Colletet dans son traité de la poësie morale, dit qu'il a traduit en prose, & publié l'*Alexiade* du pere Rémond, & ses épigrammes saintes. Il a donné en effet ces traductions en 1622. avec quelques poësies de sa composition. François Ogier dans une lettre à l'abbé de Marolles, à la tête des épîtres d'Ovide, traduites par celui-ci, dit : « Colletet entreprit de traduire » l'*Alexiade du pere Rémond*, qu'on peut appeller l'Ovide » Chrétien. De vrai, il fait parler son héroïne avec tant » de modestie & de pudeur, qu'on peut dire qu'il est » Chrétien ; & avec tant d'élégance & d'invention, qu'on » peut dire qu'il est Ovide. Notre traducteur donna un » titre à sa version un peu trop libre pour une amante si » dévote, & l'appella *les désespoirs amoureux* : mais vous » pardonnerez facilement à son âge cette legere faute. » 5. *Panegyricæ Orationes XV. in laudem SS. Ignatii, & Francisci Xaverii*, &c. à Plaisance, 1626. *in*-4°. 6. L'édition des trente discours que nous avons citée. 7. *Orationes in funere Matthæi Contarelli, Constantii Sarnani, & Philippi Guastavillæi, cardinalium*, dans les *Orationes funebres*, à Hanovre, 1613. *in*-8°. * Tiré des écrits du pere Rémond, & de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, citée dans cet article.

RENAUD, (André) étoit né dans la principauté de Dombes, comme il l'assure lui-même, page 347. de sa *Maniere de parler la langue françoise*, dont je ferai mention plus bas. Il y dit qu'il est né sujet de M. le duc du Maine. Renaud entra, dit-on, chez les Jésuites, & y demeura quinze ans ; mais on n'a pu en trouver de preuves certaines. Il est sûr qu'il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il fut ordonné prêtre. Il prend aussi dans un de ses ouvrages la qualité de docteur en théologie : mais on ignore de quelle faculté. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Lyon où il est mort vers l'an 1702. Il avoit de l'érudition, comme il l'a fait connoître par les ouvrages suivans. 1. *Critique sincere de plusieurs écrits sur la fameuse baguette, contenant la décision de ce qu'il en faut croire ; avec la régle pour justifier ou pour condamner de magie mille effets qui nous surprennent* ; à Lyon, chez Laurent Langlois, 1693. *in*-12. Cet écrit est dédié à M. Vaginay, procureur du roi à Lyon. C'est une censure de la verge de Jacob, de la lettre

de M. Chauvin, médecin de Lyon, au sujet de la baguette divinatoire, de la dissertation physique de M. Garnier, aussi médecin de Lyon, touchant la baguette, du traité de la baguette & de ses véritables usages, composé par M. Panthot, doyen des médecins de Lyon, de la décision théologique au sujet de la baguette, insérée dans le *Mercure Galant* de l'an 1693. de la physique occulte de l'abbé de Vallemont, & enfin de la dissertation physique des talens supposés de Jacques Aymar, par le sieur de ***. Renaud termine son ouvrage par une dissertation intitulée: *Décision de ce qu'on doit croire sur la baguette.* Son sentiment est, qu'il n'y a rien que de naturel dans la cause & dans les effets des opérations de la baguette. 2. *La mort de chaque jour, ou Préparation de chaque jour au dernier jour de la vie*, à Lyon, Laurent Langlois, 1693. *in-16.* 3. *Maniere de parler la langue françoise selon ses différens styles, avec la critique de nos plus célèbres écrivains, en prose & en vers; & un petit traité de l'orthographe & de la prononciation françoise*, à Lyon, Claude Rey, 1697. *in-12.* L'auteur avoit dédié cet ouvrage à M. François Joseph de Nettancourt, d'Haussonville, de Vaubecourt, docteur en théologie de la faculté de Paris, conseiller & aumônier du roi, abbé d'Ainai, depuis évêque de Montauban. Renaud supprima depuis cette dédicace, qui par cette raison se trouve maintenant dans peu d'exemplaires, parce que M. de Nettancourt lui refusa quelques graces qu'il lui demandoit. A l'égard de l'ouvrage même, on voit que l'auteur avoit profité de ceux qui avoient écrit avant lui sur le même sujet; souvent même il ne fait que copier les entretiens d'Ariste & d'Eugene, la Maniere de bien penser, & les pensées ingénieuses, ouvrages du P. Bouhours. Il imite de même aussi servilement plusieurs autres écrivains, & presque toujours sans les citer. Il y a néanmoins des remarques, des réfléxions & des jugemens qui sont de lui, & qui méritent d'être estimés. La maniere dont il parla d'une approbation du sieur Cohade, official de l'archevêque de Lyon, donnée à un livre du sieur Chomel, curé de saint Vincent de Lyon, intitulé: *Recueil de plusieurs lettres familieres d'un Curé à un autre Curé*, fâcha, sans doute, ou M. Cohade, ou quelque autre; & on obligea M. Renaud à supprimer cet endroit. Mais on a des exemplaires où cette suppression n'a point été faite. 4. *Doctrine & pratique du Jubilé & des autres indulgences*; à Lyon, Claude Rey, 1701. *in-12.* * Les ouvrages de l'auteur. Vie d'André Renaud, page 118. des *Eloges de quelques Auteurs François*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon: chez Marteret, à Dijon, 1742. *in-8°.*

RENAUDOT. (Théophraste) *Supplém. tom. 2. p. 186. col. 1.....* Les Conférences du bureau d'adresse, en cinq volumes, sont *in-8°.* non *in-4°.....* L'abbé Renaudot a été prieur de Châteaufort à une lieue de Chevreuse.

RENOU, (Jean de) en latin, *Renodæus*, conseiller & médecin du roi à Paris, vers le commencement du XVII. siécle, étoit Normand. Il excella sur-tout dans la pharmacie, comme le témoignent les écrits qu'il composa en latin, & qui furent traduits en françois par Louis de Serres. Ce traducteur dit que Renou fut autant supérieur, dans cette partie de la médecine, à Fernel & à Sylvius, que ceux-ci ont surpassé, *Mirepsus & Præpositus.* Jean de Renou n'étoit point ami de la Riviere, médecin de Henri IV. & il le traite de charlatan. Bayle dit que le premier a rejetté une infinité d'erreurs populaires touchant les vertus des plantes & des minéraux; mais qu'il n'en a pas moins fait grace à plusieurs traditions puériles. Renou ayant censuré divers endroits de la pharmacie de Bauderon, le fils du dernier l'accusa à son tour de plagiarisme, & d'avoir enrichi son Antidotaire de ce qu'il avoit pris dans le Dispensaire de son pere. On a de Jean de Renou: *Joannis Renodæi institutiones pharmaceuticæ, & materia medica*, à Paris, 1608. *in-4°.* autre édition sous ce titre: *Dispensatorium Galeno-Chymicum, continens institutionum pharmaceuticarum libros quinque, de materiâ medicâ libros tres, & antidotarium varium & absolutissimum*; & en françois, de la traduction de Louis de Serres, sous ce titre: *Oeuvres pharmaceutiques de Jean de Renou, traduites par Louis de Serres*; seconde édition, à Lyon, 1637. *in-folio*: nous ignorons la date de la premiere édition. * *Dictionnaire critique* de Bayle: *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. &c.

RENOUARD, (Nicolas) traducteur françois. *On ne l'a nommé dans le Dictionnaire historique que pour citer sa traduction françoise des métamorphoses d'Ovide, sans rien dire de plus.* La premiere édition de cette traduction fut faite en 1619. *in-folio.* Elle est en prose, & fut estimée en son tems. M. de Lingendes composa à cette occasion une *Elégie pour Ovide*, qu'on lit encore avec plaisir, & que Renouard mit au-devant de sa traduction. Elle a été réimprimée en partie dans le tome troisiéme du recueil de poësies diverses publié par les soins de M. l'abbé de Loménie de Brienne, avec une épître dédicatoire de M. de la Fontaine. Renouard est loué avec excès à la fin de cette élegie: sa traduction n'a jamais mérité de si grands éloges. On la réimprima cependant en 1625. en 1633. & beaucoup d'autres fois *in-8°.* & *in-folio.* L'édition de 1651. *in-folio* à Paris chez Augustin Courbé, est de toutes les éditions de cet ouvrage qui soient tombées entre nos mains, la plus belle pour l'impression & pour les figures. Dans cette édition, comme dans plusieurs qui lui sont antérieures, on trouve quelques autres traductions du même Renouard, sçavoir: 1. Les quinze livres des métamorphoses, dédiés à la France, & quinze discours sur les métamorphoses d'Ovide, contenans l'explication morale des fables. Renouard adresse ces discours à son cousin M. Renouard *conseiller, notaire & sécretaire du roi, maison, couronne de France & de ses finances, controlleur général des ligues de Suisses & Grisons, & commis à l'audience de France.* C'étoit lui qui l'avoit sollicité à entreprendre cet ouvrage, & qui l'avoit engagé à le mettre au jour. 2. *Le jugement de Paris.* C'est un écrit composé sur ce que les anciens & surtout les poëtes ont dit sur cette fable. Comme dans une traduction précedente des métamorphoses donnée sous le titre de *Grand olympe*, on trouvoit ce jugement de Paris, on crut que la traduction de Renouard ne contenant point le même sujet étoit imparfaite; ce qui obligea Renouard à l'ajouter à la seconde édition de sa traduction des métamorphoses, quoiqu'Ovide n'ait pas traité le jugement de Paris. 3. *Les Abeilles*, métamorphose, traduite du quatriéme livre des Georgiques de Virgile: c'est la fable d'Aristée. 4. *Les remedes contre l'amour*, traduits des vers latins d'Ovide: ce n'est qu'une partie de ce poëme d'Ovide. 5. *Traduction de quelques épitres d'Ovide*, sçavoir de l'épitre de Didon à Enée, de celle d'Ariadne à Thesée, & de celle de Medée à Jason. 6. *Lettre d'Octavie à Marc-Antoine*, tirée de la vérité de l'histoire, à l'imitation des épîtres d'Ovide. 7. *Le premier chant du Roland furieux*, traduit ou imité des vers italiens de l'Arioste. Renouard promettoit la suite en finissant. 8. *Le deuil de la France à la mort du grand Henri IV. du nom*, roi de France & de Navarre. C'est un discours sur la mort funeste de ce roi & son éloge. Le jugement de Paris a été réimprimé dans la plupart des éditions de la traduction des métamorphoses par Pierre Du-Ryer.

RENVOISY, (Richard de) chanoine de la sainte chapelle de Dijon, & maître de musique en la même église, mourut au mois de Mars 1586. C'étoit un des meilleurs musiciens, & des plus excellens joueurs de luth de son tems. Voici ce qu'en dit Philibert Colin, conseiller au parlement de Dijon, dans des vers qu'il adresse, *Revisio Musico & Citharœdo eximio*, & dont voici quelques-uns:

Carmine vocali clarum devincet Iopam;
Dorceus huic fidibus cedat, & huic Glaphyrus.
Quicquid ab his olim factum cecinere poëtæ,
Hoc nihil est, spectes si quæ agit hic citharâ.
Huic cita, tarda, gravis, vox magna est, parvula, acuta;
Quam premit, inflectit, sublevat ex libito.

Du-Verdier dans sa bibliothéque françoise, au mot *Musiciens*, donne une liste des musiciens de son tems, dont Ronsard a parlé; Renvoisy y est nommé page 888. Le même dit, au mot Anacreon page 34, & au mot Richard Renvoisy page 1222, que Renvoisy *a mis en musique à*

quatre parties les odes d'Anacréon, imprimées à Paris par lettre françoise, par Richard Breton, sans marquer le tems de l'impression. Feu M. le président Bouhier étoit persuadé que cette traduction des odes d'Anacréon, que Du-Verdier distingue de celle de Remi Belleau, étoit du président Begat. * Voyez, outre du Verdier, la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

RESENIUS, (Jean-Paul) fils d'un ministre Luthérien, naquit dans le Jutland le second Fevrier de l'an 1561. Il fit successivement ses études dans les écoles de sa patrie, & ensuite dans l'université de Coppenhague, après quoi il fut conrecteur de l'école de Vibourg. En 1585. il fut donné pour gouverneur au jeune Frederic Rosenkrantz, avec lequel il parcourut l'Allemagne, la France, l'Italie, &c. Ce voyage dura sept ans. De retour en 1592. on lui donna une chaire de philosophe ordinaire, & une chaire extraordinaire de théologie dans l'université de Coppenhague. En 1594. ayant été créé docteur en théologie, il fut fait professeur ordinaire dans cette faculté. En 1606. le roi Christian IV. s'étant rendu en Angleterre pour faire visite au roi, & à la reine sa sœur, Resenius accompagna ce prince en qualité de son théologien. En 1615. on le nomma évêque de Roschildt en Zélande; & il posseda cette dignité pendant 23 ans. Il épousa 1°. une fille d'*André* Laurent, professeur de théologie : & 2°. après 15 ans de veuvage, *Anne* Eisenberg, veuve de l'évêque son prédecesseur. De son premier mariage il eut Jean Resenius, *dont on a parlé dans le Supplément de* 1735. & deux filles qu'il maria avantageusement. Il donna pendant sa vie cinq mille cinq cens écus de l'empire aux écoles & aux hôpitaux. Il mourut l'an 1638. le 14. Septembre âgé de 77 ans. Il a publié un grand nombre de dissertations théologiques, de harangues & de sermons en danois : & de plus, *Parva Logica, latinè & danicè*, 1605. & 1610. *Institutiones Geometriæ*, 1612. *Parva Rhetorica*, en 1619. Arnold Rhuman a donné un abregé de cette rhétorique en 1664. *Voyez* RHUMAN. *Scholia in Arithmeticam Gemmæ Frisii*, 1611. *De sanctâ fide in Deum, libellus apologeticus*; en latin & en danois, 1614. *Litaniæ.* Il avoit laissé divers manuscrits, qui ont été perdus dans l'incendie de 1728.* *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 87. & 294. *Supplém. franç. de Bâle.* Dans ce dernier on dit que Vindingius dans son *Academia Hafniensis*, page 190. donne une liste détaillée de tous les écrits de Resenius.

RESENIUS, (Pierre) *dont on parle dans le Dictionnaire historique : il faut ajouter* 1°. *qu'on* le trouve nommé *Pierre-Jean*, & non *Pierre* seulement; 2°. *qu'il* mourut le premier jour de Juin de l'an 1688. n'ayant laissé aucune posterité d'*Anne* Meyer sa femme ; 3°. *il faut suppléer à la liste de ses ouvrages, omise dans le Dictionnaire historique.* Voici ceux que nous trouvons cités : 1. *Disputatio inauguralis ethico-juridica de justitiâ & jure*, en 1658. 2. *Snorronis sturlæ Edda Islandorum, anno Christi 1215. islandicè conscripta, nunc primùm islandicè, danicè, & latinè, ex vetustis codicibus manuscriptis edita cum præfatione uberiori per Petrum Joannem Resenium*, 1665. *in*-4°. Cette Edda, ou matrice de la tradition des Islandois, contient l'ancienne mythologie poëtique des peuples du Nord. Snorron Stralelson, qui étoit du pays, & le garde des loix de l'Islande, la rassembla vers l'an 1215. & l'accompagna d'un indice alphabétique, qui en explique les expressions poëtiques les plus difficiles. 3. *Philosophia antiquissima Norvego-Danica, dicta* Voluspa, *quæ es pars Eddæ Sæmundi Edda Snorronis antiquioris; islandicè & latinè edita per Resenium*; à Coppenhague, 1665. *in*-4°. 4. *Ethica Odini, pars Eddæ Sæmundi vocata* Haavamaal, *cum ejus appendice appellatâ* Runa capitule; *Islandicè & latinè producta per Petr. Joan. Resenium*; à Coppenhague, 1665. *in*-4°. 5. *Philosophia antiquissima Norvego-Danica dicta Woluspa aliàs Edda Sæmundi, seu carmen antiquissimum Danicum, cum versione latinâ, metaphrasi & expositione Gudmundi Andreæ; edente cum præfatione Petro Joanne Resenio*; à Coppenhague, 1673. *in*-4°. 6. *Dissertatio de gradibus Academicis*, 1667. 7. *Inscriptiones Hafnienses*, 1668. *in*-4°. On y trouve deux longues lettres, l'une de Tycho-Brahé, & l'autre de sa sœur Sophie Brahé, en vers latins. 8. *Delineatio Hafniæ Topographica*, 1674. 9. *Descriptio Samsoæ insulæ, cum figuris*, 1675. *in-folio*. 10. Chronique de Frederic I. roi de Dannemarck, en danois, 1680. *in-folio*. 11. *Gudmundi Andreæ, Islandi, Lexicon Islandicum*, &c. 1683. 12. *Jus Aulicum antiquum Norwegicum, vocatum Hird-Straa, linguâ antiquâ Norvagicâ expositum, cum versione duplici Danicâ & Latinâ & notis Danicis & Latinis Jani Dolmeri; edente Petro-Joanne Resenio : cujus operâ accessit Jus Aulicum antiquum Danicum Canuti II. Regis Daniæ, Mitherlaghs-Ratt dictum, idiomate antiquo Danico exhibitum, cum versione latinâ & danicâ ac notis latinis Resenii*; à Coppenhague, 1673. *in*-4°. 13. *Jura antiqua civitatum Daniæ*, en latin, en danois & en allemand, 1683. 14. *Erici Krabbii, Regni Danici Senatoris, versio Germanica legum juticarum Waldemari II. Regis Daniæ*, 1684. 15. *Christiani II. leges civiles & ecclesiasticæ*, &c. en danois, 1648. 16. Le catalogue de sa bibliothéque, dont on parle dans le *Dictionnaire historique*; il a été imprimé en 1685. * Extrait en partie du *Supplément françois de Bâle.*

REUCHLIN. (Jean) *Diction. histor.* édit. de 1732... Gregoire Tiphemus, *lisez* Gregoire Tiphernas.

RÉVÉREND. (Dominique) *Supplem. tom. 2... au lieu de* Betlem ïanos; *il faut mettre* Betlem Niklos.

RÉVES, (Jacques de) en latin *Revius*, né à Deventer, ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Issel, au mois de Novembre 1586. étoit fils de Richard de Réves, bourguemaître de cette ville, & de *Cornelie* Heying, fille d'un autre bourguemaître du même lieu. Peu après sa naissance, Deventer ayant été rendue aux Espagnols, de Réves fut conduit à Amsterdam, où son pere s'étoit déja retiré. Ce fut-là qu'il fut élevé. Après y avoir appris les principes des langues grecque, latine & françoise, il passa à Leyde où il étudia la philosophie & la théologie. Mais dégoûté de cette université à cause des disputes entre Arminius & Gomar sur les matieres de la prédestination qui commencerent alors, il se retira à Franequer, où il s'appliqua à l'étude de la langue hébraïque sous les Drusius pere & fils. En 1610. résolu de voyager, il alla en France, & visita les principales villes, séjourna dans plusieurs, comme à Saumur, à la Rochelle & à Orléans. Dans celle-ci il fut choisi pour bibliothécaire, & ensuite pour l'orateur de la nation allemande. En 1612. revenu dans sa patrie, on lui confia le soin d'une église dans le comté de Zutphen; & le 22. Août 1614. il fut appellé à Deventer pour y être ministre ordinaire. Il se rendit dans cette ville le 24. Octobre de la même année, & s'y maria l'année suivante 1615. En 1641. il fut choisi pour être principal & premier professeur du college théologique des Etats de Hollande & de Westfrise à Leyde. Il prit possession de ce poste le 7. Janvier 1642. & le 7. du mois suivant il fut reçu docteur en théologie. Il fut du nombre de ceux qui se déclarerent contre la philosophie de Descartes, & qui l'attaquerent par leurs écrits. Il mourut à Leyde en 1658. âgé de 72 ans. Ses ouvrages, ou ceux dont il a donné des éditions, sont : 1. *Epîtres françoises des personnages illustres & doctes* à Joseph-Juste de la Scala (Scaliger) mises en lumiere par Jacques de Réves, à Harderwyck, 1624. *in*-8°. Ce recueil est devenu rare. 2. *Belgicarum Ecclesiarum doctrina & ordo; hoc est, confessio, catechesis, Liturgia, canones Ecclesiastici*, en grec & en latin, de la version de Frederic Sylburge & de Jacques de Réves; à Deventer, 1627. *in*-8°. 3. Poësies Hollandoises; à Deventer & à Amsterdam, 1630. *in*-8°. 4. *Laurentii Vallæ de collatione Novi Testamenti libri duo, notis Jacobi Revii illustrati*; à Amsterdam, 1630. *in*-8°. 5. *Historia Pontificum Romanorum contracta, & ad annum 1632. perducta*; à Amsterdam, 1632. *in*-8°. 6. *Oratio inauguralis de origine & usu Gymnasiorum, ac nominatim collegii Theologici Lugdunensis apud Batavos*; à Leyde, 1642. *in*-4°. 7. *Historia vitæ, doctrinæ, ac rerum gestarum Davidis Georgii, Hæresiarchæ, conscripta ab ipsius genero Nicolao Blesdikio*; à Deventer, 1642. *in*-12. 8. *Examen dissertationis Nicolaï Vedelii de Episcopatu Constantini magni, seu de potestate Magistratuum Reformatorum circà res Ecclesiasticas*; à Amsterdam, 1642. *in*-12. 9. *Suarez repurgatus, sive syl-*

labus disputationum Metaphysicarum Francisci Suarez societatis Jesu Theologi, cum notis Jacobi Revii, quibus quæ ab auctore illo rectè tradita sunt, ubi opus est, illustrantur aut defenduntur, quæ verò in Philosophiam, ac præcipuè Theologiam peccavit, indicantur ac refelluntur; à Leyde, 1644. *in*-4°. 10. *Libertas Christiana circà usum capillitii defensa, quâ sex ejusdem disputationes de comâ ab exceptionibus viri cujusdam docti vindicantur*; à Leyde, 1647. *in*-12. 11. *Methodi Cartesianæ consideratio Theologica*; à Leyde, 1648. *in*-12. 12. *Abstersio macularum, quæ ab anonymo quodam, calumniosæ præfationis in notas Cartesianas autore, ipsi aspersæ fuerant*; à Leyde 1648. *in*-12. 13. *Joannis Pistorii Woerdenatis, ob Evangelicæ veritatis assertionem apud Hollandos primo omnium exusti martyrium, descriptum à Guilielmo Gnaphæo, Hagiensi, tunc temporis in eundem cum beato Martyre.* (*seu potius*, est-il dit dans Valere André, *hæretico pertinaci*) *carcerem conjecto, nunc autem è manuscripto editum*; à Leyde, 1659. *in*-12. 14. *Daventriæ illustratæ, sive historiæ urbis Daventriensis libri sex*; à Leyde, 1651. *in*-4°. Cette histoire va jusqu'à l'an 1641. L'auteur y parle de lui-même, & y fait connoître ses ouvrages. 15. Extraits d'un livre de Charles Everwin, ministre de l'église de Gouda, sur la puissance du magistrat par rapport à la déposition des pasteurs, avec la réponse de Jacques de Réves; à Leyde, 1650. *in*-12. 16. *Statera philosophiæ Cartesianæ, quâ principiorum ejus falsitas & dogmatum impuritas expenditur ac castigatur; cum responsione ad Adriani Herebortii virulentam Epistolam*; à Leyde, 1650. *in*-12. 17. *Cartesiomania, hoc est furiosum nugamentum, quod Tobias Andreæ sub titulo assertionis Methodi Cartesianæ orbi litterato obstrusit*; à Leyde, 1654. *in*-12. 18. *Thekel, id est, levitas defensionis Carthesianæ, contra Tobiam Andreæ*; 1653. *in*-12. De Réves a réformé la traduction des pseaumes, faite en vers hollandois par Pierre Dathænus, & l'a fait imprimer suivant cette revision à Deventer en 1640. Il a eu part aussi à la revision de la traduction flamande de l'Ancien Testament, qui fut imprimée à Leyde en 1637. *in-folio*, comme il le marque à la page 694. de sa *Deventria illustrata*. * Voyez cet ouvrage, & la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 535. & 536.

REVIGNY, (Jacques de) célébre jurisconsulte, & soixante-troisiéme évêque de Verdun, est le même que JACQUES de Ravenne, *dont on dit un mot, d'après Trithéme, dans le Dictionnaire historique, au mot* RAVENNE. Jacques étoit surnommé de *Revigny*, du lieu de sa naissance dans le Barrois. Il étoit auditeur de Rote à Rome, lorsque le chapitre de Verdun envoya des députés qui présenterent une supplique au pape Nicolas IV. dans laquelle ils exposoient les entreprises des bourgeois de Verdun sur les droits & immunités de leur église, & laissoient à l'entiere disposition du saint siége de nommer un évêque capable de les maintenir. Le pape nomma Jacques de Revigny. Celui-ci excelloit surtout dans la science du droit canon, qu'il avoit enseigné avec applaudissement dans Ravenne. Entre plusieurs disciples qu'il forma, le plus distingué fut Pierre de Belleperche, doyen de l'église de Paris, puis évêque d'Auxerre & chancelier de France. Jacques commença d'introduire dans l'école du droit canonique & civil les disputes scholastiques, qui étoient du goût de ce siécle, mais qui dégénérerent dans le suivant par la varieté des gloses, qui firent négliger les textes originaux pour s'appliquer aux vaines subtilités de la dialectique. Jacques est qualifié élu évêque de Verdun, & présent à Riéti en Italie le 31. Août 1289. lorsque le pape nomma des commissaires pour réformer l'ordre de Cluni. L'année suivante 1290. l'empereur Rodolphe lui ayant accordé des lettres par lesquelles il lui permettoit de prendre possession de son évêché, il s'y rendit; mais il ne put jamais recouvrer sa jurisdiction temporelle. On croit qu'il est mort à Florence sur la fin de l'année 1296. Il étoit en chemin pour se rendre à Rome où il vouloit faire juger le procès qu'il avoit avec les magistrats de Verdun qui exerçoient la jurisdiction temporelle de son évêché indépendamment de son autorité. * Voyez l'*histoire Ecclés. & civile de Verdun*, par M. Roussel chanoine de la Magdelene de la même ville, imprimée en 1745. On lit dans les vies des jurisconsultes par Taisand, page 480 de la seconde édition, que Jacques de Revigny, que Taisand appelle *Jacobus à Ravanis*, & Jacques de Ravenne, a fait des commentaires sur le droit civil & sur l'usage des fiefs; un dictionnaire de droit auquel il donna le titre fastueux de *lumen ad revelationem gentium*. On peut aussi consulter Valentin Forster *de Historiâ juris Romani lib. 3. pag.* 633. & 634. édit. de Helmstadt, 1610. *in*-8°. Jacques de Revigny mit ces vers à la tête de son *Dictionnaire de droit*:

Ergo quisquis habet patulas modo providus aures,
Hic studeat, legum lucida verba notet.
Alpha, sub altivolis aquilis se prodit, & omnes
Explicat hic vires, officiumque suum.

REYGER, (Arnould) Flamand, né le 11. des Kalendes de Fevrier de l'an 1559. fut docteur en droit civil & en droit canon, & professa l'un & l'autre à Helmstadt, & depuis à Jena. Il fut aussi conseiller de Joachim Frederic électeur de Saxe, & assesseur pour le roi dans la Lusace inférieure & la vieille Marche. Les troubles de Flandres l'ayant obligé de sortir de ce pays, il se retira en Allemagne vers l'an 1586. & fut accueilli par Joachim Mynsinger chez qui il mourut. On a de lui une édition des commentaires de son protecteur Mynsinger sur les instituts de l'empereur Justinien, & de plus: *Observationum singularium Centuriæ VI.* avec des notes & des augmentations; c'est encore l'ouvrage de Mynsinger, à l'exception des notes & des additions. Reyger a composé: 1. *Diatribarum l. IV.* à Jena, 1593. *in*-4°. 2. *Consuetudines feudales*, c'est un recueil de disputes soutenues à Jena, & imprimées à Magdebourg en 1602. 3. *Thesaurus juris*; à Magdebourg, 1604. *in-folio*. 4. *Quæstio juridica: An doctoralis dignitas obfuscet nobilitatem generis*; à Spire, *in*-4°. 1618. 5. *Exercitationes practicæ*; à Magdebourg, 1603. *in*-4°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tom. 1. *in*-4°. page 102.

REYNEAU, (Charles) prêtre de l'Oratoire, &c. *Supplém. tom. 2... ajoutez* qu'on a donné depuis 1735. la suite de sa *Science du Calcul*, ou le troisiéme livre de cet ouvrage: le dessein de ce célébre mathématicien avoit été d'y ajouter un quatriéme livre en faveur des commençans, mais ses incommodités l'empêcherent d'exécuter ce projet. A la tête du troisiéme livre de la science du calcul, on a mis l'éloge de l'auteur. Son analyse démontrée, &c. augmentée des remarques de M. de Varignon, a été réimprimée en 1738. à Paris 2 vol. *in*-4°. En 1745. on a donné du même un petit écrit intitulé: *La Logique, ou l'art de raisonner juste*, *in*-12. avec un avertissement qui est du fils du libraire Quillau.

REYS, (Antoine des) né à Pernes, prêtre de la congrégation de l'Oratoire de saint Philippe de Neri, a été qualificateur du saint office, ou de l'inquisition, consulteur de la bulle de la sainte Croisade, examinateur synodal du patriarche de Lisbonne & des trois ordres militaires de Portugal, chronologiste de ce royaume en langue latine, académicien & censeur de l'académie royale d'histoire Portugaise. Il s'est acquis de la réputation par ses poësies latines, qui passent pour être très-élégantes; mais l'on estime surtout ses épigrammes, qui furent imprimées pour la seconde fois en 1730. dans le tome premier de ses ouvrages. On lui est redevable de la collection de tous les poëtes Portugais, que l'on imprimoit en 1738. en plusieurs volumes. Il mourut à Lisbonne le 19. Mai 1738. & il a été inhumé dans l'église de sa congrégation, dite du Saint-Esprit. C'est ce qu'on lit dans le *Mercure de France*, second volume de Juin 1738.

RHAMNUSIO. (Jean-Baptiste) *Cherchez* RAMNUSIO.

RHO, (Jacques) issu d'une famille noble de Milan, naquit dans la même ville en 1590. Il étoit fils d'*Aléxandre* Rho, jurisconsulte habile, & qui s'acquit un grand nom par ses lumieres dans la jurisprudence. Son fils, après avoir achevé le cours ordinaire de ses études, entra dans la société des Jesuites, où il s'appliqua parti-

culierement aux mathématiques. En 1617. il fut envoyé avec quelques autres en la Chine ; mais il fut obligé de s'arrêter quelque tems à Macao, ayant eu défense de pénétrer plus avant. Etant dans cette ville, il persuada aux Hollandois de n'en point faire le pillage, comme ils en avoient le dessein, ce qui lui gagna l'estime & la bienveillance du magistrat de Macao, & lui fit obtenir la permission d'aller partout où il lui plairoit prêcher l'Evangile. Appellé depuis à Pekin même, l'empereur le chargea de travailler à la correction du calendrier, & il employa quelques années à cet ouvrage avec le P. Schall. Pour le récompenser de son travail, on lui offrit les emplois les plus considérables à la cour ; mais il se contenta d'une pension annuelle, & des présens que l'on voulut bien faire pour l'entretien d'une église, que l'empereur lui avoit offerte de lui-même. Le pere Rho mourut en 1638. On a de lui : *Epistolæ de rebus Indicis :* quelques ouvrages de théologie : *Tabulæ motûs solaris, lunaris & plantarum : De Mensurâ cœli & terræ.* Ce dernier ouvrage fut écrit par l'auteur en chinois. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

RHODIUS, (Jean) *dont on ne donne qu'un article fort court dans le Supplément de 1735.* naquit à Coppenhagne vers l'an 1587. On croit qu'il fit une partie de ses études à Wittemberg, puisqu'il y soutint en 1612. une thèse de philosophie morale. Il passa ensuite en Italie, & se rendit à Padoue en 1614. Il est à présumer que ce fut dans cette ville, qu'il prit le degré de docteur en médecine. Le séjour de Padoue lui plut tellement, qu'il s'y fixa. On l'y offrit en 1631. une chaire de professeur en botanique, avec la direction du jardin des plantes ; mais il refusa l'une & l'autre, aimant mieux vivre pour lui-même, & ne dépendre de personne. Par la même raison, il refusa une chaire de physique à Coppenhague. On voit par un acte rappporté dans le *Gymnasium Patavinum* de Tomasini, pag. 199. qu'il étoit encore à Padoue en 1647. & l'on sçait d'ailleurs, qu'il est resté dans cette ville jusqu'à la fin de sa vie, & qu'il y est mort le 24. Février, 1679. âgé de soixante-douze ans, sans avoir été marié. Ses ouvrages sont : 1. *Disputatio de modestiâ & magnanimitate*, à Wittemberg, 1612. in-4°. 2. *Libellus de naturâ medicinæ*, à Padoue, 1625. in-4°. 3. *De Aciâ dissertatio ad Cornelii Celsi mentem, quâ simul universæ fibulæ ratio explicatur*, à Padoue, 1639. in-4°. seconde édition corrigée & augmentée, publiée à Coppenhague en 1672. in-4°. par les soins de Thomas Bartholin, qui y a ajouté une dissertation de Rhodius *de Ponderibus & mensuris*, & la vie de Celse, par le même. Almeloveen a fait entrer ces trois écrits (les deux dissertations & la vie) dans l'édition qu'il a donnée de Celse en 1687. à Amsterdam, in-8°. 4. *Analecta & notæ in Ludovici Septalii animadversiones & cautiones medicas*, à Padoue, 1652. in-8°. & 1659. in-8°. avec l'ouvrage même de Septalius. 5. *Notæ & Lexicon in Scribonium Largum, de compositione medicamentorum*, à Padoue, 1655. in-4°. avec l'ouvrage de Scribonius. 6. *Observationum medicinalium centuriæ tres*, à Padoue, 1657. in-8°. & à Lipsic en 1676. in-8°. avec l'ouvrage de Pierre Borelle, intitulé : *Historiarum & observationum medico-physicarum centuriæ quatuor.* 7. *Mantissa anatomica*, à Coppenhague, 1661. in-8°. avec l'ouvrage de Thomas Bartholin, qui a pour titre : *Historiarum anatomicarum & medicarum rariorum centuriæ V. & VI.* 8. *Epistolæ decem ad Casparum Hoffmannum* ; dans l'*Appendix* des *Epistolæ Georgii Richteri selectiores*, à Nuremberg, 1662. in-4°. 9. *De Artis medicæ exercitatione consilia tria*, à Coppenhague, 1662. in-8°. dans la *Cista medica Hafniensis* de Thomas Bartholin, & avec *Hermanni Conringii in universam artem medicam introductio ; operâ Guntheri Christophori Schelhammeri*, à Helmstadt, 1687. in-4°. 10. *Catalogus 60 Autorum suppostitiorum, quo scriptores anonymi & pseudonymi complures manifestantur* ; à la tête du livre de Vincent Placcius, *de scriptis & scriptoribus anonymis & pseudonymis syntagma*, à Hamboutg, 1674. in-4°. (Voyez la préface du grand ouvrage de Placcius sur les auteurs anonymes & pseudonymes.) 11. *Observationes medicæ posteriores è schedis Joannis Rhodii*, dans le quatriéme volume des *Acta medica & philosophica Hafniensia* de Thomas Bartholin, à Coppenhague, 1677. in-4°. 12. *Justi-Lipsii de re nummariâ Breviarium à Joanne Rhodio editum*, à Padoue, 1648. in-8°. 13. *Francisci Frizimelicæ de Balneis metallicis arte parandis liber posthumus*, à Padoue, 1659. in-8°. On a communément attribué à Rhodius le livre intitulé : *Rhamnusii Satyromastigis Severini Apologia, quâ cujusdam Fortunii infortunium, Liceti licentia lata sententia cohibetur, cum annotationibus circumspecti viri Erotini Didascalici Ludimagistri Wildoxiensis*, à Oldenbourg, 1636. in-folio. Mais Aprosio dans sa *Visiera Alzata*, nous apprend qu'il est d'Etienne-Rodrigue de Castro, Portugais, professeur de médecine à Pise. Il n'est pas plus vrai que Rhodius soit l'auteur des éloges qui portent le nom de *Jacques-Philippe Tomasini.* * Voyez les *Mémoires* du P. Niceron, tome 38.

RHODIUS, (Ambroise) docteur en philosophie & en médecine, naquit à Kemberg en Saxe. S'étant rendu en Dannemarck, il fut fait médecin praticien de la ville de Christian en Norwege, & en même tems professeur en physique & en mathématiques dans le college de cette ville. S'étant mêlé plus qu'il ne devoit dans des affaires politiques, le magistrat le fit emprisonner : cela arriva après l'an 1660. Il fut depuis transféré dans la forteresse de Wardehuus, où l'on croit qu'il mourut. On a de lui : *Disputationes de scorbuto*, en 1635. *De astrorum influxu*, la même année : *Dialogus de transmigratione animarum Pythagoricâ*, en 1638. *Commentarius in ideam Medicinæ philosophicæ Petri Severini*, en 1643. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 3. & 157. *Supplément françois de Bâle.*

RHŒ, ou RHOWE, (Thomas) Anglois, naquit à Low-Layton, près de Wansted, dans le comté d'Essex, de ROBERT Rhœ, & de *Marie* Gresham, vers l'an 1580. Il perdit son pere dans son enfance ; mais sa mere prit soin de son éducation, & le mit en 1593. à l'âge de treize ans, dans le college de la Magdelene à Oxford. Rhœ en fut tiré cependant, avant d'avoir pris aucun degré ; & après avoir passé quelque tems à la cour d'Angleterre & à celle de France, il fut fait écuyer de la reine Elizabeth sur la fin du régne de cette princesse. Le 23. Mars 1604. il reçut du roi Jacque I. le titre de chevalier à Greenwich ; & aussi-tôt le prince de Galles l'envoya à la découverte des Indes occidentales. De retour en Angleterre, il fut envoyé au Mogol, en qualité d'ambassadeur du roi Jacques I. mais aux frais des marchands Anglois de la compagnie des Indes orientales, & pour les affaires de leur commerce. Il partit en 1615. & arriva à la fin de la même année au Mogol. Il eut audience du grand Mogol Jehan-Guire, au commencement de 1616. & il demeura à sa cour trois ou quatre ans. Il étoit en Angleterre en 1620. puisqu'il fut élu cette année député de Cirencester dans le comté de Glocester, pour assister au parlement qui devoit s'assembler au mois de Janvier 1621. Cette même année 1621. il fut envoyé en ambassade à Constantinople pour les affaires du commerce, qu'il mit sur un meilleur pied qu'elles n'avoient encore été, par les exemptions qu'il obtint du grand seigneur. Il demeura trois ans en Turquie, & écrivit de-là plusieurs lettres que Thevenot promettoit de donner dans la suite de son recueil, mais qui n'ont point paru en françois. Au commencement de 1630. il fut encore envoyé en ambassade en Pologne & en Suéde ; & quelque tems après en Dannemarck, & vers quelques princes d'Allemagne. Le 17. Octobre 1640. il fut nommé député de l'université d'Oxford, pour assister au parlement qui s'assembla à Westminster le 3. Novembre de la même année. Au mois de Juillet 1641. il fut envoyé vers l'empereur, pour assister à la diete de Ratisbonne, & il s'y fit très aimer & estimer de l'empereur & des autres princes qui se trouverent à la même diete. Revenu dans sa patrie, il fut fait chancelier de l'ordre de la Jarretiere, & conseiller du conseil-privé du roi. Il mourut le 6. Novembre 1644. âgé de soixante-quatre ans, & fut enterré dans l'église de Woodfort, près de Wansted, dans le comté d'Essex. On a de lui : 1. Relation fidéle de ce qui est arrivé à Constantinople à la mort du sultan Osman, & à l'installation de Mustapha son oncle ; en anglois, à Londres, 1622.

in-4°. 2. Lettres écrites de la cour du grand Mogol dans les Indes orientales, en anglois. Ces lettres sont dans le quatriéme livre de la premiere partie des Voyages de Samuel Purchas. 3. Mémoires de Thomas Rhœ sur son voyage au Mogol, en anglois dans le recueil de Purchas; & traduits en françois, dans le premier volume de Thevenot, qui a suppléé à quelques omissions de Purchas. 4. Discours fait dans le conseil contre la monnoie de cuivre, au mois de Juillet 1641. *in-4°.* 5. Discours fait dans le parlement, dans lequel on découvre la cause de la ruine du commerce; en anglois, à Londres, 1641. *in-4°.* 6. Il a traduit en anglois un Discours touchant la prise de la Valteline par le roi d'Espagne: on ignore quand cette traduction a été imprimée. * *Antonii Wood Athenæ Oxonienses. Mémoires* du pere Niceron, tome 25.

RHUMAN, (Arnold-Wolfgang) né à Koldingue, dans la Nort-Jutlande en 1572. étoit conrecteur du collége de Roschild, vers l'an 1591. Il fut fait professeur de rhétorique à Coppenhague l'an 1608. & de logique en 1634. Il mourut de la peste le 4. Juillet 1637. On a de lui, *Compendium rhetoricæ Joannis-Pauli Resenii*, en 1664. *Romæ Atticæ suburbium, seu Tractatus præliminaris de litteris latinis*, en 1679. *in-4°.* Il montre dans cet écrit, que les Romains avoient formé leur langue sur celle des Grecs. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, page 466. *Supplément françois de Bâle.*

RIANCOUR. (Jean de) *Cherchez* RIENCOURT. (Simon de)

RIBADENEIRA, (Pierre) Jésuite Espagnol. *Ajoutez que* ses Vies des saints, composées en espagnol, ont été imprimées à Madrid en 1616. *in-fol.* & traduites en françois, par René Gaultier, par Baudouin, par le P. Simon Martin, Minime, par le sieur Rault, *in-folio* & *in-4°.* à Rouen, 1668. par le pere Antoine Girard, Jésuite, &c. Ribadeneira a écrit en latin & en espagnol la vie de saint Ignace de Loyola, imprimée *in-8°.* à Naples, 1572. & *in-fol.* à Madrid en 1594. avec les vies du pere Lainez & de saint François de Borgia. Chrétien Simon, auteur Protestant, a fait sur la vie de saint Ignace des notes latines, qui sont peu favorables à ce saint. (*Vita sancti Ignatii Loïolæ cum scholiis Christiani Simonis*) *in-8°.* 1598. On a encore du pere Ribadeneira un traité de la tribulation, écrit en espagnol, & mis en françois par F. S. L. *in-12.* à Lyon, 1606. Le même Jésuite a fait des additions au livre de Nicolas Sanderus, *De origine ac progressu schismatis Anglicani*, dans l'édition de Cologne en 1628. *in-8°.* .... *Supplément tom. 2. pag. 198. col. 2. on dit que* son ouvrage contre *Machiavel* est en latin: il n'est latin, que comme il est italien & françois. L'original est espagnol, & parut en 1597. L'année suivante 1598. il parut à Gènes, *Tradotto di Spagnolo in Italiano da Scipione Metelli* ..... en 1603. il parut à Anvers & à Cologne traduit en latin *ex Hispanico.*

RIBERA, (Joseph) appellé l'*Espagnolet*, peintre célébre, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on ne marque ni le tems de sa naissance, ni celui de sa mort.* Ribera naquit à Xatira dans le royaume de Valence en Espagne en l'année 1589. Il mourut à Naples en 1656. âgé de soixante-sept ans: le pape l'avoit fait chevalier de l'ordre de Christ, & l'académie de S. Luc à Rome l'avoit reçu dans son corps en 1630. On peut consulter l'abregé de sa vie dans l'ouvrage de M. Dezallier d'Argenville, qui a pour titre: *Abregé des vies des plus fameux peintres*, &c. *in-4°.* tome 1. pag. 337. & suiv.

RIBEIRO. (Jean PINTO) *Cherchez* PINTO-RIBEIRO. (Jean)

RICARD de MONT-CROIX, religieux de l'ordre de saint Dominique, missionnaire en Orient, & auteur de plusieurs ouvrages, est aussi appellé quelquefois RICOLDI. Il étoit Florentin; & après avoir passé une partie de ses jeunes années dans l'état ecclésiastique, il prit l'habit de S. Dominique dans le couvent de Sainte-Marie-Nouvelle à Florence. Avant cet engagement, il avoit voyagé par le seul désir de connoître les sçavans distingués, & de profiter de leurs lumieres, pour se perfectionner dans l'étude de la philosophie & des beaux arts. Depuis son entrée dans l'ordre des Freres Prêcheurs, il continua de voyager, mais uniquement pour travailler au salut des ames, & au progrès de la religion; ce qu'il fit avec succès, mais en essuyant beaucoup de peines & de fatigues. Il parcourut presque tout l'Orient en missionnaire plein de zéle & de lumieres; & pour être encore plus utile à ceux vers qui il étoit envoyé, il apprit l'arabe à Bagdad. Il entreprit ensuite de traduire l'Alcoran, pour en faire mieux connoître les absurdités aux missionnaires qui n'entendoient point l'arabe; mais ennuyé des contes ridicules & des blasphêmes dont ce livre est rempli, il n'eut pas le courage d'achever sa traduction; & au lieu d'une simple version de la derniere partie de l'Alcoran, il jugea plus à propos d'écrire ses réfléxions ou commentaires sur tout cet ouvrage; & il les adressa, en forme de lettres, aux églises Chrétiennes. Cet écrit a été traduit en diverses langues; & Marc-Antoine Seraphini, Vénitien, religieux Dominicain, le fit imprimer en 1609. avec ce titre: *Défense de la Foi Catholique, contre les impiétés des Sarasins, & les mensonges de l'Alcoran.* Demetrius Cydonius, célébre auteur Grec, avoit déja traduit le même ouvrage en sa langue. Possevin dit que c'est sur cette version grecque de Demetrius, que les commentaires de Ricard ont été traduits de nouveau en latin, & dédiés à Ferdinand V. roi d'Arragon & de Sicile. Ricard a publié encore d'autres ouvrages, sçavoir: une *Généreuse Confession de la Foi Chrétienne, faite en présence des Sarasins:* un écrit contre la doctrine des Juifs, des Mahométans & des Gentils; & son *Itinéraire*, dans lequel on trouve une Description de tous les pays, provinces, royaumes, que Ricard avoit parcourus, les loix, les coutumes, les opinions, les dogmes, les hérésies, les sectes de ces différens peuples, & tout ce qui pouvoit mériter d'être remarqué dans leur religion, dans leur police, ou dans leurs mœurs. Ce livre a été traduit en françois dès le milieu du XIV. siécle, par Jean le Long, moine de saint Bertin. Ricard, de retour en Italie sous le pontificat de Benoît XI. édifia encore ses freres pendant plusieurs années, & mourut le 31. d'Octobre 1309. * Voyez *Scriptores ordinis Fratrum Prædicatorum*, par le P. Echard, *in-fol.* tome 1. pag. 504. & suiv. & l'*Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, écrite en françois par le pere Touron, du même ordre, *in-4°.* tom. 1. p. 759. & suiv.

RICCI, (Sebastien) peintre fort connu des amateurs de la peinture, naquit à Belluno dans les états de Venise en 1659. A l'âge de douze ans, ses parens l'envoyerent à Venise chez Frederic Corvelli, peintre médiocre, chez qui il resta jusqu'à l'âge de vingt ans. L'envie de se perfectionner le conduisit à Bologne, où, devenu plus habile, il mérita d'être employé par le duc Ranuccio de Parme, qui le fit travailler à Plaisance, & l'envoya ensuite à Rome dans le palais Farnèse, & lui procura tous les secours qui lui étoient nécessaires pour ses études. Le duc étant mort, Ricci quitta Rome & travailla successivement à Florence, à Bologne, à Modene, à Parme, à Milan, & à Venise, où il fut occupé assiduement durant trois années. Le roi des Romains le manda à Vienne pour peindre un grand salon & plusieurs appartemens. Revenu à Venise, le grand duc le manda à Florence pour exécuter quelques peintures dans son appartement. Dans la suite, la reine d'Angleterre ayant souhaité qu'il vînt à Londres, il mit ordre à ses affaires, prit congé de ses protecteurs, & passa par Paris, où il fut reçu à l'académie de peinture. Arrivé à Londres, il fut employé à quantité d'ouvrages qui lui ont fait honneur. Après un long séjour en Angleterre, il retourna à Venise où il fut chargé de faire quantité de tableaux pour la France, l'Espagne, le Portugal, & le roi de Sardaigne. Ce peintre est mort à Venise en 1734. dans la soixante-quinziéme année de son âge. Il ne laissa point d'enfans. Son neveu *Mario* Ricci, habile peintre pour le paysage, étoit mort cinq ans avant lui. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, *in-4°.* t. 1. pag. 202. L'auteur de ces vies dit qu'il avoit connu Sébastien Ricci à Venise: il donne l'énumération des principaux ouvrages de ce peintre.

RICCIO, (Barthelemi) sçavant Italien, qui a fleuri dans le XVI. siécle, est auteur de plusieurs ouvrages qui ne nous sont connus que par les lettres de Gaspar Sardi de Ferrare, imprimées à Florence en 1549. *in-8°.* A la page 23. Sardi cite de Riccio une lettre écrite à Hercule d'Est, duc de Ferrare, & imprimée en 1548. Il s'y agit, à ce qu'il paroît, de la maniere d'écrire les noms & des changemens de ceux-ci. Sardi n'approuvoit pas le sentiment de Riccio; & il le réfute dans sa lettre à François Robortel, où il dit, entr'autres, qu'il écrivit, *Contra novam cujusdam eruditi viri sententiam* (c'est Riccio) *scribentis, Romanos à postremis regibus ad primos imperatores, continuato ordine, triplici nominis ratione (prænomine, nomine, & cognomine) vocari solitos*, &c. A la page 28. il nomme d'autres ouvrages de Riccio; sçavoir, un *Apparat*, qu'il dit avoir été imprimé deux fois; un petit écrit (*Libellus*) *de consilio principis; oratio funebris pro Ferrino*, imprimée à Ferrare; un traité du même *De imitatione*, imprimé à Venise par Alde Manuce. Le même traité *de imitatione* se trouve dans un recueil intitulé : *Christophori Longolii epistolarum libri IV. necnon doctorum aliquot epistolarum ad eumdem Longolium liber, & Bartholomæi* Riccii *libri III. de imitatione, edente Joanne-Michaële Bruto*, à Bâle, 1580. *in-8°.* On a aussi de Riccio un recueil de lettres, *Bartholomæi Riccii epistolarum familiarium libri VIII. Bononiæ*, 1560. *in-8°.* Comme Sardi ne dit point qui étoit Riccio, nous n'osons assûrer que ce soit le même que *Bartholomæus Riccius, Italus, Castro Ficardensis in Piceno, Jesuita*, ainsi que s'exprime le pere le Long dans sa Bibliothéque sacrée, *in-fol.* pag. 578. & 579. qui ajoute, que cet écrivain mourut en 1613. & qui lui donne une vie de Jesus-Christ selon la concorde : (*Vita Jesu-Christi ex ipsis Evangeliorum verbis concinnata*), à Rome, 1607. *in-8°.* avec figures. On a du même, *Triumphus Christi crucifixi*, à Anvers, 1608. avec des figures d'Adrien Collaert.

RICHARD, (Jean) curé de Triel, &c. *Supplément tom.....* *Strigonsis*, lisez *Strigoniensis* ..... *Majoris*, lisez *Majorum.*

RICHARD, comte de Poitou & de Cornouaille, empereur d'Allemagne, & non pas simplement roi des Romains, *comme on le dit dans le Dictionnaire*, naquit à Winchester le 5. Janvier 1209. du roi *Jean* Sans-Terre, & d'*Isabeau* d'Angoulême. Son frere aîné Henri, fut roi d'Angleterre, & il eut, à l'âge de six ans, le comté de Cornouaille pour appanage. Il n'avoit que seize ans, lorsque le roi, son frere, l'envoya en Gascogne pour lever des deniers, & pour recouvrer ce que les François en avoient occupé. Il battit les François en 1225. au siége de Riol, & Henri lui fit présent de la province qu'il avoit sçu conserver. Henri d'Angleterre, grand dépensier & amateur des voyages & des plaisirs, se brouilla avec Richard, plus économe & plus réglé que lui, au sujet d'un château que le roi avoit accordé à Walram. Richard prétendoit que ce château faisoit partie de son fief de Cornouaille. On prit les armes, fatale ressource des princes; mais la paix se fit peu après. Henri accorda à son frere qu'il aimoit, la terre qui étoit en litige & les biens allodiaux que le duc de Bretagne avoit possédés en Angleterre. Richard rentra dans les conseils & dans l'amitié du roi. Cet événement est de l'an 1227. Peu après il épousa *Isabeau*, veuve du comte de Glocester, & sœur du comte de Pembroke, son beau-frere. Il eut d'*Isabeau*, qui étoit d'une rare beauté, *Henri*, né en 1232. L'empereur Frederic II. épousa en 1235. *Isabeau*, sœur de Richard, & ce mariage unit étroitement ces deux princes. Richard se croisa en 1236. mais il ne partit pour l'Orient qu'en 1240. après avoir perdu son épouse. Il arriva heureusement à Ptolémaïs. Les princes François, jaloux de la réputation de Richard, & ne voulant point partager leur gloire avec lui, conclurent précipitament la paix avec les Sarasins, & quitterent la Palestine. Malgré cette grande diminution de forces, Richard répandit l'effroi parmi les Infidéles, où l'on disoit qu'il étoit encore plus à craindre que le roi Richard son oncle, surnommé Cœur de lion. Les Sarasins se hâterent de conclure une tréve avec Richard, & ils accorderent aux Chrétiens Jerusalém, Nazareth, Bethléhem, &c. & la liberté d'un grand nombre de seigneurs & de chevaliers. Richard assista Gautier de Brienne, lieutenant de Frederic II. d'une grosse somme d'argent, & lui remit Ascalon, fortifiée à ses frais. Les ouvrages qu'il y fit subsistent encore, & le chevalier d'Arvieux en parle avec admiration. Richard quitta la Palestine après y avoir rétabli la paix. De retour en Europe, il alla en Sicile pour s'aboucher avec Frederic II. qui l'aimoit tendrement. Richard tenta inutilement de réconcilier l'empereur avec le pape. Il fit un voyage à Rome qui fut infructueux, parce que Gregoire IX. exigeoit que Frederic promît avec serment de se soumettre absolument à tout ce que le pape ordonneroit. Richard arriva à Londres en 1242. Il fut parfaitement bien reçu du roi, de la reine & des principaux du royaume. Saint Louis fit la guerre à Henri d'Angleterre, & le prit prisonnier. Richard trouva le moyen de faire évader son frere, & de conclure la paix avec le roi de France, par les instances des seigneurs François qu'il avoit délivrés en Orient. Henri qui devoit sa liberté & la paix de ses états à Richard son frere, poussa l'ingratitude jusqu'à vouloir lui ôter la Guienne, & même la liberté. Richard prit la fuite; & se voyant attaqué sur mer d'une furieuse tempête, il fit vœu d'ériger une abbaye de l'ordre de Cîteaux; ce qu'il fit dans la suite en fondant l'abbaye de Hayles avec beaucoup de sumptuosité. Ce bâtiment lui couta 10000. marcs d'argent; & il dédia cette abbaye avec une magnificence royale. L'année suivante 1243. il épousa en secondes nôces *Sanche* de Provence, sœur des reines de France & d'Angleterre. *Edmond* naquit de ce mariage en 1249. & ce fils fut son héritier. Henri d'Angleterre se réconcilia avec Richard, & lui accorda une pension de mille marcs & plusieurs terres. Richard acquit de grandes richesses; mais étant libéral & généreux, plusieurs s'en ressentirent, & surtout le clergé qu'il affectionnoit. Il soutint cependant les libertés de l'Angleterre contre les usurpations des papes; & il préserva les Juifs d'un massacre général, accusés d'avoir martyrisé un enfant à Lincoln. Richard étoit magnifique en tout. Malgré cela, il aidoit plusieurs princes par le prêt de grosses sommes. On peut à peine comprendre d'où ce prince tiroit tant d'argent. On en indique plusieurs causes. La premiere se trouve dans les mines d'étain de Cornouaille qu'il sçut bien faire valoir, & qui étoient alors uniques dans leur espéce. La seconde se trouve dans le profit qu'il faisoit sur les sommes qu'il prêtoit à son frere. Outre cela, Henri lui avoit accordé plus de la moitié des revenus de la monnoie, & quantité de terres. A tout cela, on joint encore le grand ordre qu'il tenoit dans ses affaires. Lorsque Henri passa en France, l'an 1252. Richard fut nommé régent du royaume avec la reine. En 1253. le pape Innocent, grand ami de Richard, lui offrit les deux Siciles; mais comme ce prince demandoit des suretés, cela fit échouer la négociation. Guillaume, comte de Hollande & roi d'Allemagne fut tué par les Frisons en 1256. Il s'agit de lui donner un successeur. Richard fut proposé par Conrad, archevêque de Cologne, qui étoit alors tout-puissant dans l'assemblée des princes, pendant la captivité de l'électeur de Mayence. Arnold, archevêque de Trèves, proposa Alfonse, roi de Castille. Conrad proclama Richard le 13. de Janvier 1257. assisté de Louis de Baviere, & avec la procure de l'électeur de Mayence. Ottocare, roi de Bohême, se déclara pour Richard, & offrit de recevoir l'investiture de ses terres de sa main, & de l'assister de seize mille hommes. Ce fait se trouve dans une lettre que Richard écrivit au légat du pape, & qui est conservée dans la collection de Rimer. Richard fut invité à venir prendre possession de l'Empire, & il se rendit en Allemagne. L'électeur de Mayence qui avoit recouvré la liberté, & celui de Cologne, accompagné de plusieurs évêques & princes de l'Empire, couronnerent Richard & son épouse Sanche, roi & reine d'Allemagne, à Aix-la-Chapelle le 17. Mai 1257. Dès que Richard se fut assis sur le trône Imperial, il récompensa largement ses amis. Alfonse

écrivit contre Richard, qui lui répondit avec vigueur. Tout étoit tombé en confusion en Angleterre. On avoit obligé le roi à jurer divers articles injurieux à l'autorité royale. Richard y accourut en 1259. mais on lui refusa l'entrée du pays, à moins qu'il ne jurât les mêmes articles. Il se prêta aux désirs des barons, & se rendit à Londres. Richard revint en Allemagne en 1260. & convoqua une diéte, où il fit de bons réglemens pour la sureté des grands chemins; & il accommoda plusieurs différends entre des villes Imperiales & entre des princes. Le comte de Wurtemberg reconnut alors Richard. Il fut aussi reconnu par Sienne, Boulogne, Florence & Rome. Cette capitale de l'Italie le nomma sénateur, dignité unique & royale. Il paroît par une lettre d'Urbain IV. que ce pape le considéroit alors comme le véritable empereur. L'imperatrice Sanche mourut cette même année 1260. Il retourna en Allemagne en 1262. Il enrichit le trésor d'Aix-la Chapelle de plusieurs dons précieux, d'une couronne imperiale, d'un sceptre, d'un globe, & de deux habits imperiaux. Il donna à Ottocare l'investiture de l'Autriche & de la Stirie. Henri, roi d'Angleterre, s'étant fait relever par le pape des sermens qu'il avoit faits aux barons, cela excita une guerre civile en 1264. Richard alla au secours de son frere. Le roi, son fils aîné, Edouard I. & Richard furent faits prisonniers par Simon de Montfort, comte de Leicester, chef des mécontens. Richard recouvra sa liberté après quatorze mois de prison; & quoiqu'on eût ravagé ses terres, il se vit encore en état de faire de grosses avances à son frere. Environ ce temslà, Alfonse se remua pour faire valoir ses prétentions. Le pape les appuya, & lui donna le titre de roi des Germains. Cependant il ne manquoit alors à Richard que le suffrage de l'électeur de Brandebourg qui étoit dans la disposition de se soumettre, comme cela paroît même par l'instrument par lequel le pape Urbain cita ces deux prétendans pour décider de leurs droits. Alfonse reconnut la validité du tribunal; mais Richard chercha à gagner du tems, & ce pape mourut. Clement IV. plus favorable à Richard que son prédécesseur, exhorta, mais inutilement, le roi de Castille à se désister de ses prétentions qui n'étoient pas assez solides pour poursuivre. Ce pape mourut encore avant la définition du différend. Richard continua d'exercer les fonctions imperiales. Il tint une diéte à Wormes en 1269. où assisterent les électeurs de Trèves, de Mayence, Louis Palatin, plusieurs évêques & princes de l'Empire. Il y imposa aux Juifs un tribut annuel de deux cens marcs d'argent. Etant devenu amoureux de *Beatrix* de Falckenstein, qui n'étoit pas moins belle que ses deux précédentes femmes, il l'épousa le 16. Juin 1269. & peu après il l'emmena avec lui en Angleterre. Il eut l'amere douleur d'apprendre que le prince Henri, son fils aîné, avoit été assassiné aux pieds des autels par deux fils de Simon de Montfort, pour venger le sang de leur pere qui avoit été répandu à Eversham par la famille royale. Un des assassins fut enfin pris en Norwége, & il périt en prison. Richard fut frapé d'apoplexie, & languit quelque tems, après quoi il expira le 2. Avril 1272. après avoir été empereur quinze années entieres. EDMOND, fils digne de son pere, fut l'héritier de ses terres, de ses richesses & de ses vertus. Il prit le nom d'*Edmundus de Alemannis*, en qualité de fils d'empereur, comme cela paroît par son sceau. Il mourut sans lignée, & ses appanages furent réunis à la couronne d'Angleterre. * *Bibliothéque raisonnée*, tom. 33. dans l'extrait de la vie & des faits memorables de Richard, &c. en allemand, par M. Georges-Chrétien Gebaver, à Leipsic, 1744. Le journaliste dit beaucoup de bien de cette histoire & de son auteur. *Supplément françois de Bâle.*

RICHARD, religieux de l'ordre de Cluni, écrivoit dans le XIV. siécle. Il étoit de Poitiers, & il a fleuri principalement sous le régne de l'empereur Frederic I. c'est ce que dit Sixte de Sienne dans sa bibliothéque. Casimir Oudin, dans son histoire latine *in-fol.* des écrivains ecclésiastiques, tome 2. pag. 1196. & suiv. prétend que Sixte de Sienne ne parle que des premieres années où Richard commença à se faire connoître, & qu'il florissoit encore en 1190. ou même en l'an 1200. ou environ; mais il est sûr que la chronique que nous avons de Richard finit à une année bien antérieure, puisqu'elle se termine à l'an 1162. ce qui revient à l'époque fixée par Sixte de Sienne. Oudin dit que ce qui se trouve parmi les ouvragres de Richard, chanoine régulier de saint Victor, sous le titre de *Collectaneum*, est du moine de Cluni, & il semble se fonder sur ce que Richard de saint Victor étoit mort en 1173. & que le *Collectaneum* n'a été commencé qu'après l'an 1181. mais ce n'est qu'une conjecture. Ce qui est certain, c'est que Richard de Cluni écrivoit durant la vie même de Richard de saint Victor, & qu'il n'est plus même fait mention de lui après l'an 1162. où finit sa chronique. Du moins faut-il dire, que ce qui dans la premiere partie du *Collectaneum*, qui est toute historique, va au-delà de l'an 1162. n'est point de Richard de Cluni. La chronique de celui-ci commençoit à Adam, & étoit continuée jusqu'à l'année que l'on vient de marquer. M. Muratori qui en a eu un exemplaire manuscrit authentique, l'a fait imprimer dans le tome quatrieme de ses *Antiquitates Italicæ medii ævi*; mais il a retranché tout ce qui précéde l'an 800. Il a donné de suite un catalogue des papes depuis saint Pierre jusqu'aux premieres années d'Alexandre III. & un autre catalogue des cardinaux. Ces deux catalogues sont aussi attribués à Richard de Cluni: le second est à la fin du premier. Du reste, si l'on veut voir plus en détail ce que divers auteurs ont écrit touchant Richard de Cluni & ses ouvrages vrais ou supposés, il faut lire la préface de M. Muratori dans le recueil cité ci-dessus; l'ouvrage de Casimir Oudin à l'endroit aussi cité, & dans celui où il parle des ouvrages de Richard de saint Victor.

RICHARD, (François) Jesuite, né à Pont-à-Mousson en Lorraine, se fit Jesuite à Nancy le 7. de Novembre de l'an 1621. à l'âge de 19. ans. Après avoir professé les humanités durant six ans, pendant qu'il étoit livré à l'étude de la théologie, il se sentit animé du désir de consacrer sa vie au salut des ames dans les missions étrangeres. On écouta ses vœux, & en 1644. il passa dans la Gréce, où il fit la profession des quatre vœux le 19. Octobre 1664. Il mourut dans l'île de Négrepont au mois de Décembre 1673. Il a fait en grec vulgaire un ouvrage pour la défense de l'orthodoxie de l'Eglise Romaine, en deux parties, dont la premiere a été imprimée à Paris chez Cramoisy en 1657. *in*-4°. & la seconde dans la même ville, chez Edme Martin, la même année & dans la même forme. Dans cet ouvrage, le pere Richard prend la défense de tous les dogmes de l'Eglise Romaine combattus par les Grecs. Il est encore auteur de l'ouvrage intitulé: *Relation des missions des peres de la compagnie de Jesus dans l'île de sainte Irêne*, à Paris, 1657. *in*-4°. Le pere Richard étoit cette année-là à Paris, quelques affaires l'y avoient amené; mais il ne tarda pas à retourner dans la Grece. Ce fut dans cette île de sainte Irêne qu'il fit sa profession des quatre vœux. * Extrait de quelques mémoires communiqués par le pere Oudin, Jesuite.

RICHARD, (René) chanoine de sainte Opportune à Paris, &c. *Supplément de 1735. tom. 2. on a oublié le parallele du cardinal de Richelieu & du cardinal Mazarin*, 1716. à Paris chez Etienne, *in*-12. Cette omission a occasionné les méprises suivantes. 1°. *On dit que* le parallele du cardinal Ximenez & du cardinal de Richelieu, a été réimprimé en 1716. & que cette seconde édition est précédée d'un *avis* que l'abbé Richard appelle *important*, &c. Il est sûr que cet avis est au-devant du parallele du cardinal de Richelieu & du cardinal Mazarin, imprimé en 1716. Il en faut dire autant du dialogue attribué à M. de Fenelon. 2°. Toute la critique que l'on fait *dans le Supplément* contre le parallele, ne convient qu'à celui du cardinal de Richelieu & du cardinal Mazarin dont on n'a point parlé, & non à celui dont on parle. 3°. C'est encore dans le parallele oublié que l'abbé Richard avertissoit le public, qu'il pensoit à lui donner le parallele des principaux ministres de Louis XIV. & des plus célé-

bres prélats modernes de l'Eglise de France. 4°. *Sa lettre de consolation* à une dame avoit été imprimée dès 1723. à Paris, *in*-4°. de douze pages, avant que d'être insérée dans le tom. 3. des *Lettres Spirituelles* du pere Quesnel, en 1731. *in*-12. à Paris, chez Barois. *Son traité des pensions royales* est dédié au pere de la Chaise, Jesuite, & de l'an 1695. L'auteur prend dans ce livre les titres de conseiller du roi, historiographe des fondations royales de Louis le Grand. Il a joint au *Discours sur l'histoire des fondations royales*, &c. quelques particularités de la naissance du roi, & a dédié cet écrit, qui n'est qu'un projet, à madame de Maintenon. Ce discours se trouve dans le *Mercure* du mois de Mai 1690..... *Ajoutez aux ouvrages de* l'abbé Richard, lettre sur le retranchement de la coupe, adressée à un gentilhomme nouveau converti, dans le *Mercure* du mois de Juin 1690. pag. 40. & suiv.

RICHARD, (Jean) natif de Verdun, &c. *On dit dans le Supplément de 1735. pag. 203, col. 2. qu'*il est mort âgé de plus de soixante-quinze ans, *il falloit dire* au commencement de sa quatre-vingt-uniéme année. *Ajoutez aussi qu'*il avoit été reçu avocat à Orleans. De ses *Eloges historiques*, &c. les deux premiers volumes parurent en 1695. & les deux autres en 1697. Sa *Science universelle de la chaire, ou Dictionnaire moral*, est en cinq volumes *in*-8°. *Supplément au Dictionnaire moral*, ou *Exhortations morales sur la sainteté*, &c. à Paris, 1715. & 1731. deux vol.

RICHARD, (Jean) avocat au parlement de Bourgogne, étoit né à Dijon de *Claude* Richard & de *Jeanne* Véfe. Selon Fevret, dans son dialogue, *De claris fori Burgundici oratoribus*, Richard avoit un grand fond de lecture & d'érudition; mais il n'avoit ni la mémoire, ni l'action, ni l'éloquence. Il ajoute qu'il étoit excellent poëte Bourguignon; que la gravité de Virgile, les agrémens de Martial, la douceur de Catulle, & la délicatesse d'Anacréon, n'ont rien qui surpasse les vers de cet auteur. Tout le monde, continue-t-il, se faisoit un plaisir de copier, & même d'apprendre par cœur les amusemens poëtiques de Richard. Cet éloge est sans doute exageré. Au reste, on ne connoît aujourd'hui aucune piéce de ce poëte en vers bourguignons; ce qui reste de lui consiste dans les écrits suivans. 1. *Joannis Richardi antiquitatum Divionensium, & de statuis noviter Divione repertis in collegio Godraniorum, liber ad Joannem Patouilletum. Adjecti sunt ad calcem Hendecasylladi de fortunâ reduce, & alii aliquot ferè ad easdem antiquitates ejusdem autoris spectantes versus, imprimis funebres*, à Paris, 1585. *in*-8°. 2. *Vidi Fabri Tetrasticha Gallica, distichis reddita à Joanne Richardo Divionensi*, à Paris, 1585. *in*-4°. Le traducteur a ajouté à la fin quelques piéces de sa composition. 3. Notes sur Petrone, en 1585. à Paris, chez Guillaume Linocier, selon la Caille dans son histoire de l'imprimerie : ces notes ont été réimprimées la même année à Paris, chez Patisson, *in*-8°. avec les notes de Douza le pere, & à Genève en 1629. *in*-4°. avec les notes de plusieurs critiques. Jean-Albert Fabricius s'est tompé en attribuant les notes de Jean Richard de Dijon à un Jean Richard de Bourges, qu'on ne connoît point. 4. Les sept pseaumes pénitentiels du roi & prophéte David, avec quelques autres, sans ordre, mis & tournés en odes françoises & pindarelles, à Dijon, 1607. *in*-12. 5. *De antiquâ Francorum origine, fragmentum ex scholiis Joannis Richardi ad Petronium arbitrum*, à Paris, 1611. *in*-8°. * Outre les auteurs cités dans cet article, voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tom. 2. pag. 202. 203.

RICHARD, (Jean-Baptiste) avocat au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon en 1545. Tout ce qu'on sçait, de sa vie, c'est qu'il dit lui-même dans une enquête, imprimée dans la *Coutume de Bourgogne*, par M. le président Bouhier, qu'en 1581. il avoit trente-six ans, & qu'il étoit reçu avocat à la cour depuis seize ans. Il vivoit encore en 1615. & plaida une cause cette année; mais on ignore quand il mourut. Il est auteur des écrits suivans : 1. *Ad illustrissimum virum Dionysium Brulartum, supremum senatûs Divionensis præsidem, pro restitutâ consuetudine, & instaurato foro carmen Joan. Ricarii* : ce poëme est à la tête de la coutume de Bourgogne, imprimée en 1576. à Dijon. 2. Plaidoyé pour les habitans de Coulches, contre le prieur & baron de ce lieu, à Paris, 1582. *in*-12. 3. Trois distiques latins & un grec au-devant du *Dictionnaire des rimes*, par Etienne Tabourot, imprimé en 1588. *in*-8°. 4. Plaidoyé pour le sieur de Tintry, contre dame Antoinette de Rouvray, veuve du sieur baron de Rully : ensemble l'arrêt de ladite cour de parlement (de Dijon) donné sur ledit plaidoyé décisif & interprétatif de l'article de la coutume dudit pays, sur la forme & solemnité des testamens, à Paris, 1595. *in*-12. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tom. 2. pag. 203. 204.

RICHARD, (Pierre) écuyer, sieur de Grammont, avocat au parlement de Dijon, naquit à Beaune en 1630. Il étoit fils de *Louis* Richard & d'*Anne* Cortelot. On voit par la coutume de Bourgogne de Taisand que Richard exerçoit la plaidoirie à Dijon en 1670. Il mourut dans la même ville, la nuit du 5. Février 1701. âgé de soixante-onze ans. Ses ouvrages sont : 1. Lettre sur la cométe qui parut en 1665. *in*-4°. Lettre à M. P.... sur le tableau de l'énigme qui doit être expliquée par M. Morin, fils, le 23. Juillet 1673. à Dijon, *in*-4°. 3. Epitaphe de Santeuil (Santeul) en dix sept vers françois, dans le *Funus Santolinum*, *in*-4°. & dans le tom. 3. de la derniere édition des poësies de M. de Santeul. 4. Discours sur les révolutions présentes, & sur le changement du tems & des saisons, brochure *in*-8°. (à Dijon, 1698.) dédiée à M. Bouchu, premier président du parlement de Bourgogne. L'auteur prétend dans ce petit ouvrage que le tremblement de terre arrivé en Sicile en 1693. est la cause du déréglement des années qui ont suivi. Richard a laissé quelques manuscrits, comme un *Traité de l'Agriculture*; des mémoires pour l'histoire de Bourgogne, & une traduction de Lucréce en vers françois. L'auteur ne s'étoit pas borné à cette traduction qu'il avoit travaillée avec soin; il avoit eu pour but de faire aussi un corps complet de la philosophie d'Epicure, pour servir de supplément à Lucréce. Ce grand ouvrage forme un poëme françois divisé en douze livres, & achevé en 1696. le manuscrit original est conservé dans la famille de l'auteur. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 204. & 205.

RICHELET, (Pierre) *dont l'article est trop superficiel dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735.* étoit petit-neveu de *Nicolas* Richelet, avocat au parlement de Paris, qui entra dans l'exercice du barreau au commencement du seiziéme siécle, & qui s'y fit de la réputation. On sçait que l'on a de lui des commentaires sur une partie des œuvres de Ronsard; sçavoir, sur la seconde partie des *Amours de Marie*, les *Sonnets pour Helene*, les *Odes* & les *Hymnes.* On a aussi de lui quelques poësies françoises & latines, soit dans les œuvres de Ronsard, soit parmi les poësies de Claude Expilly, président au parlement de Grenoble, soit dans d'autres recueils. A la tête du premier volume des œuvres de Ronsard, édition de Paris, 1623. *in-fol.* on trouve gravé le portrait dudit Richelet, où il est dit qu'il étoit de Paris, & où on lit au bas ces deux vers :

Lauri habeat partem, cujus solertia toto
Ronsardi genium supplet ab ingenio.

C'est au même que Claude Expilly a adressé un discours en vers dans lequel ce magistrat, attaqué de la pierre, parle de sa fin prochaine, & rapporte diverses circonstances de sa vie. Sur la fin de ce discours qu'on lit pag. 271. & suiv. des poësies d'Expilly, édition de Grenoble, 1624. le magistrat loue ainsi son ami :

RICHELET, *nourisson de la bande sacrée,*
Qui sur Parnasse habite, & de la Vierge Astrée,
Qui aux Grecs & Romains fais honte par tes vers,
Qui as les beaux trésors de Ronsart découvers,
Et qui d'un feu divin ayant l'ame allumée

Vas suivant la vertu sans fard & sans fumée,
Que dis-tu, &c.

Nicolas Richelet avoit beaucoup d'érudition, & il en a trop fait usage dans ses commentaires sur Ronsard.

PIERRE Richelet, son petit neveu, naquit en 1631. à Cheminon en Champagne, au diocèse de Châlon-sur-Marne. Ayant quitté sa patrie dans un âge peu avancé, il vint à Dijon, où, pendant quelques années, il se chargea de l'éducation du fils de M. Courtivron, depuis président au parlement de cette ville. Il y acquit l'estime des gens de lettres du même lieu, particulierement du célébre Pierre du May, conseiller au parlement. Ce fut à ce magistrat que Richelet adressa dans la suite des vers qui sont imprimés à la pag. 184. de la seconde partie des *Délices de la poësie galante des plus célébres auteurs de ce tems*, à Paris, 1664. *in*-12. Il quitta Dijon vers 1660. se rendit à Paris, s'y fit recevoir avocat, & en exerça la profession, ainsi qu'il paroît par un sonnet que lui adressa en 1664. Pierre du Pelletier, pour l'engager à renoncer à la jurisprudence, & à se livrer tout entier aux muses. Ce sonnet est dans le recueil cité. Richelet fit une liaison étroite avec d'Ablancourt & Patru; & s'étant formé sur de si bons modéles, il fut admis en 1665. à l'académie que l'abbé d'Aubignac avoit ouverte chez lui, composée de personnes d'esprit & d'érudition, & dans laquelle on prononçoit publiquement des discours académiques, le premier jour de chaque mois. Richelet nous dit lui-même que M. Tallemant des Reaux le proposa à M. le président de Périgny, précepteur de M. le Dauphin, pour le soulager dans les services qu'il rendoit à monseigneur; mais que quoiqu'il fût agréable à M. de Perigny, ce fut M. Doujat qui eut cette place à la sollicitation de M. le président Nicolaï. M. Huet (dans l'histoire de sa vie écrite en latin) dit seulement, que Richelet fut du nombre de ceux que l'on choisit pour être de la maison du prince, & dont l'emploi ne consistoit qu'à inspirer au Dauphin le goût des sciences. Conjointement avec Nicolas Perrot d'Ablancourt, il prit soin de l'éducation de Louis Dufour de Longuerue, & l'on assure dans l'abregé de la vie de celui-ci, que ce fut en partie à l'un & à l'autre que cet abbé dut son amour pour les lettres grecques, latines & françoises qu'il porta depuis à un si haut point. C'est tout ce qu'on sçait de la vie de Richelet, qui mourut à Paris le 29. Novembre 1698. âgé de 67 ans: il fut inhumé le lendemain à saint Sulpice. Il avoit fait une étude particuliere de notre langue; il en connoissoit le génie & les délicatesses, & il l'enseigna aux étrangers durant plusieurs années. Il sçavoit le grec, & possédoit bien l'italien & l'espagnol. On lui a reproché avec raison son goût pour la satyre & pour les obscénités qu'il a répandues dans plusieurs de ses ouvrages, surtout dans son Dictionnaire. Ses ouvrages sont: 1. *Nouveau Dictionnaire de rimes*; à Paris, vers l'an 1660. pour la premiere édition, & sous ce titre: *Nouveau Dictionnaire de rimes, corrigé & augmenté*; à Paris, Louis Billaine, 1667. *in*-12. Il paroît cependant que les premieres éditions de cet ouvrage doivent être entierement mises sur le compte de Frémont d'Ablancourt, neveu de Perrot, excepté la *Lettre à Monsieur* ***, qui est de Richelet, & qui en 18 pages, renferme une histoire de la rime fort bien faite. Dès la premiere page de cette lettre, l'auteur attribue lui-meme le *Dictionnaire* à son ami... *Dictionnaire de rimes dans un nouvel ordre, où se trouvent 1. les mots & les genres des mots; 2. un abrégé de la versification; 3. des remarques sur le nombre des syllabes de quelques mots difficiles, par P. Richelet*; à Paris, 1692. *in*-12. Richelet dit clairement lui-même dans l'avertissement de cet ouvrage, que jusque-là ce dictionnaire venoit d'une autre main que la sienne, mais que pour cette édition il en est en partie l'auteur, ayant retranché, corrigé & ajouté beaucoup de choses... *Nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre de mots françois, & de tous les mots latins, par M. D. F.* (M. Du-Fresne, ecclesiastique de Lyon) en faveur des étrangers, &c. à Paris, 1700. & 1702. *in*-12. 1721. & 1732. *in*-8°. 2. Richelet contribua à la perfection de quelques ouvrages posthumes de son ami Perrot d'Ablancourt, particulierement de la traduction de Marmol, imprimée sous ce titre: *L'Afrique de Marmol, de la traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, divisée en trois volumes, & enrichie de Cartes Géographiques de M. Sanson, géographe ordinaire du roi; avec l'histoire des Chérifs, traduite de l'espagnol de Diégo Torrès, par le duc d'Angoulême le pere*, (Charles de Valois) *revue & retouchée par P. R. A.* (Pierre Richelet avocat) à Paris, 1667. *in*-4°. 3 vol. La préface de Marmol est de la traduction de Richelet, qui revit une partie de l'ouvrage avec Conrart, & toute la traduction sur l'original, avec Frémont d'Ablancourt. Pour ce qui regarde la géographie, il consulta Sanson; & sur les difficultés de la langue espagnole, il prit les avis de Chapelain, qui se chargea d'éclaircir les passages les plus obscurs. Patru revit aussi toute cette traduction avec exactitude. 3. *Histoire de la Floride, ou Relation de ce qui s'est passé au voyage de Ferdinand de Soto, pour la conquête de ce pays; écrite en espagnol par l'Inca Garcilasso de la Véga, & traduite en françois par P. Richelet*; à Paris, 1670. *in*-12. 2 vol. 1709. *in*-12. 2 vol. 1711. 2 vol. *in*-12. à Leyde, 1731. *in*-8°. 2 vol. avec figures. 4. *La versification françoise, ou l'art de bien faire & tourner les vers*; à Paris, 1671. *in*-12. Nous avons un exemplaire dont le titre est: *La versification françoise, où il est parlé de l'histoire de la poësie françoise, des poëtes françois anciens & modernes, de l'origine de la rime, & de la maniere de bien faire & de bien tourner les vers, avec des exemples des poëtes qui les ont bien ou mal tournés*; ainsi l'auteur de la vie de Richelet, citée plus bas, a eu tort de dire qu'il ne sçavoit où l'on a été forger ce titre. 5. *Histoire de la Laponie, sa description, l'origine, les mœurs, la maniere de vivre de ses habitans, leur religion, leur magie, & les choses rares du pays, avec plusieurs additions & augmentations fort curieuses, qui jusqu'ici n'ont pas été imprimées; traduites du latin* de M. Scheffer, par L. P. A. L. (le pere Augustin Lubin) à Paris, 1678. *in*-4°. avec fig. Les cinq premiers chapitres de cet ouvrage sont de la traduction de Richelet. 6. *Dictionnaire françois, contenant l'explication des mots, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise, ses expressions propres, figurées & burlesques; la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes*, &c. à Genève, 1680. *in*-4°. à Lyon, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, 1681. *in*-4°. à Genève, corrigée & augmentée, 1693. *in*-4°. 2 parties. Cette édition a été contrefaite en plusieurs endroits: à Amsterdam, 1706. *in-fol.* à Lyon, (sous le titre d'Amsterdam) corrigée & augmentée considérablement par le pere Jean-Claude Fabre, de l'Oratoire, 1709. *in-fol.* à Genève, 1710. *in*-4°. 2 vol. à Lyon, *in-fol.* 2 vol. à Rouen, 1719. *in-fol.* 2 vol. & 1721. *in-fol.* 2 vol. à Genève, 1723. *in-fol.* 3 vol. à Lyon, par les soins de Pierre Aubert, avocat & académicien de Lyon, *in-fol.* 3 vol. augmentés surtout de beaucoup d'articles de jurisprudence, & de la bibliothéque historique & critique des auteurs cités dans ce dictionnaire, par M. l'abbé le Clerc. *Voyez* CLERC, (Laurent-Josse le); sans cette bibliothéque, en Hollande, *in*-4°. 2 vol. Nous passons beaucoup de détails sur ces différentes éditions, que l'on peut lire dans la vie de Richelet, qui sera citée à la fin de l'article. 7. *Les plus belles lettres des meilleurs Auteurs François, avec des notes*; à Lyon, 1687. *in*-12. à Paris, 1689. *in*-12. à Lyon, 1689. *in*-12. à Amsterdam, 1694. *in* 12. à Paris, 1698. *in*-12. & 1705. *in*-12. 2 vol. à la Haye, 1699. *in*-12: *cinquième édition, revue & augmentée, avec des observations sur l'art d'écrire des lettres, par M. B. L. M.* (Bruzen la Martiniere) à Amsterdam, 2 vol. *in*-12. & 1737. 2 vol. *in*-12. La dissertation de l'éditeur est judicieuse & bien écrite. Les notes sont meilleures, plus amples & plus utiles. 8. *La connoissance des genres françois, tirée de l'usage & des meilleurs auteurs de la langue*; à Paris, 1694. *in*-12. 9. *Les commencemens de la langue françoise, ou grammaire tirée de l'usage & des bons auteurs.* On ignore la date de ce livre. 10. *Les amours de Cupidon & de Psiché, traduction nouvelle*

avec des remarques, ſelon la bibliothéque des Romans, qui donne cet ouvrage à *Claude-Ignace Breugiere de Barante*, & qui prétend que c'eſt Richelet qui s'eſt caché ſous ce nom. C'eſt par la même ſuppoſition que l'on attribue encore à Richelet, le *Recueil des plus belles Epigrammes des poëtes François, depuis Marot juſqu'à préſent, avec des notes hiſtoriques & critiques, & un traité de la vraie & de la fauſſe beauté dans les ouvrages d'eſprit, traduit du latin de MM. de Port Royal*, (c'eſt-à-dire, de M. Nicole, ſeul auteur de la diſſertation ſur ce ſujet, imprimée au-devant de l'*Epigrammatum delectus.*) Mais nous ſçavons que M. *Breugiere de Barante* eſt le nom réel, d'un avocat de Riom en Auvergne, lequel eſt peut-être encore vivant; & que c'eſt à lui, & non à Richelet, que l'on doit le recueil des plus belles épigrammes, &c. tel qu'il parut en 1698. avec la traduction du traité de M. Nicole mentionné. On peut lire ſur cela le tome cinquiéme de la bibliothéque françoiſe, &c. dans l'avertiſſement, pag. XXIX. & ſuivantes. On tient de M. de Barante lui-même ce qu'on dit de ce recueil, qui a été réimprimé depuis en Hollande, comme on le peut lire dans la vie de Richelet qui ſera citée plus bas, & dans laquelle on a ſuivi l'opinion commune, que ce recueil eſt dû à Richelet. Nous ne parlons point des écrits de celui-ci, qui ſont reſtés manuſcrits, ni de quelques poëſies éparſes en divers endroits. Il faut conſulter ſur cela l'*Eloge de Pierre Richelet*, par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, depuis la page 150 juſqu'à la page 229. des *Eloges de quelques Auteurs françois*, à Dijon, 1742. *in*-8°. L'éloge de Richelet eſt extrêmement curieux, tant par l'exactitude, que par le grand nombre d'obſervations littéraires dont il eſt accompagné. Dans les additions qui ſont à la fin du volume, on remarque que l'*Hiſtoire de la Floride*, a été réimprimée avec l'*Hiſtoire des Yncas du Pérou, traduite de l'eſpagnol de Garcilaſſo de la Véga*; à Amſterdam, 1737. *in*-4°. 2 vol. avec des fig. deſſinées par Picart, & la vie de Richelet. Il faut auſſi conſulter la *Bibliothéque françoiſe*, à l'endroit cité dans cet article. Ce qu'on dit, au commencement de celui-ci, de Nicolas Richelet, eſt pris de l'édition des œuvres de Ronſard, en deux volumes *in-folio*, & des poëſies de Claude Expilly.

RICHELIEU. (Armand-Jean Du-Plessis, cardinal de) *On a parlé de ce grand cardinal, miniſtre d'état, dans toutes les éditions du Dictionnaire hiſtorique; mais on y dit ſi peu de choſe de ſes ouvrages, que cette partie de ſon éloge mérite d'être ſuppléée.* Voici ce que nous en trouvons dans les recherches faites ſur ce ſujet dans les *Eloges de quelques Auteurs François*, publiés par M. l'abbé Joly, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, & auteur de pluſieurs de ces éloges, dont le recueil a été imprimé à Dijon, en 1742. petit *in*-8°.

CATALOGUE DES OUVRAGES IMPRIMÉS du Cardinal de Richelieu.

1. *Harangue prononcée en la ſale du petit Bourbon*, le 23. Février 1615. à la clôture des états tenus à Paris; à Paris, Sebaſtien Cramoiſi, 1615. *in*-8°. 2. *Ordonnances ſynodales d'*Armand-Jean Du-Pleſſis, évêque de Luçon, depuis cardinal de Richelieu, citées dans le catalogue de la bibliothéque de M. Colbert, troiſiéme partie, n°. 12806. 3. *Les principaux points de la Foi Catholique défendus contre l'écrit adreſſé au roi par les quatre miniſtres de Charenton*, à Poitiers, 1617. *in*-8°. à Paris, 1618. *in*-8°. & 1629. *in*-4°. à Rouen, 1630. *in*-8°. & à Paris, 1642. *in-folio.* Rodolphe Gazilius, docteur de Sorbonne, a traduit ce livre en latin; à Paris, 1623. *in*-8°. David Blondel a répondu à ce traité par le ſuivant: *Modeſte Déclaration de la ſincérité & vérité des égliſes réformées de France, contre les invectives de l'évêque de Luçon, & autres docteurs Catholiques-Romains*, à Sedan, 1619. *in*-8°. 4. *Extrait d'une lettre du même au maréchal d'Ancre*, rapporté par Baptiſte le Grain dans ſa Décade de Louis XIII. livre dixiéme, page 411. ſur l'année 1617. 5. *Inſtruction du Chrétien*, à Poitiers, 1621. *in*-8°. On compte juſqu'à vingt-quatre éditions de cet ouvrage: la derniere, qui eſt de Lyon, 1654. *in*-12. porte, qu'elle a été revue, corrigée & augmentée par ſon éminence: mais il eſt ſûr qu'elle eſt entierement ſemblable à la premiere. Cette *Inſtruction* a été traduite en arabe, par le pere Juſte de Beauvais, Capucin; à Paris, 1640. *in*-4°; en langage baſque, par Sylvain Poureau, à Paris, 1626. & en latin, par Gazilius, déja cité, à Paris, 1626. *in*-8°. 6. *Lettre de M. le cardinal de Richelieu à M. de Balzac*, du 4. Février 1624. à la tête du premier volume des *Lettres diverſes de Balzac*. 7. Lettre du même à M. l'archevêque de Rouen, avec la réponſe de l'archevêque; à Paris, 1624. *in*-8°. & *in*-4°. 8. *Harangue faite à l'aſſemblée des états de Bretagne*, en 1626. dans le *Thréſor des Harangues*, à Paris, *in*-4°. 9. *Defenſio Romani Pontificis*: Controverſes du cardinal de Richelieu: c'eſt ainſi que s'exprime Jacob dans ſa *Bibliotheca Pontificia*, pag. 168. 10. *Lettre du cardinal de Richelieu à la reine mere du roi*, en 1631. dans le recueil de Paul Hay, ſieur du Châtelet, intitulé: *Recueil de diverſes piéces, pour ſervir à l'Hiſtoire*, &c. à Paris, 1635. *in-fol.* & 1635. & 1643. *in*-4°. & dans le *Mercure françois* de 1631. 11. *Relation fidéle de tout ce qui s'eſt paſſé en Italie l'an 1630. entre les armées de France, & celles de l'empereur, du roi d'Eſpagne & du duc de Savoye*; à Paris, 1631. *in*-8°. dans le recueil de du Châtelet, & dans les *Mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie, depuis l'an 1625. juſqu'en 1632. par divers Auteurs*; à Paris, 1669. & 1682. 2. vol. *in*-12. L'écrit du cardinal de Richelieu eſt la quatriéme relation de ce recueil. 12. *Lettre de Monſieur au Roi*, écrite de Beſançon le premier Avril 1631. avec des obſervations; dans le recueil de du Châtelet. 13. *Relation de ce qui s'eſt paſſé pendant le ſéjour du roi à Dijon, & depuis qu'il en eſt parti juſqu'au 8. Avril 1631.* contenant des obſervations ſur la lettre de Monſieur, 1631. *in*-8°. & *in*-4°. & dans le recueil de du Châtelet, édition de 1641. *in*-4°. 14. *Remonſtrance à Monſieur par un François de qualité*, 1631. *in*-8°. & dans le recueil de du Châtelet, édition *in folio.* 15. *Relation du ſiége & de la reddition d'Arras*; à Paris, 1640. *in*-8°. la même traduite en italien, 1640. *in*-4°. 16. *Europe*, comédie héroïque & allégorique, avec un Avis du libraire au lecteur, une clef des perſonnages, & un Prologue de la paix deſcendant du ciel; à Paris, 1643. *in*-4°. & *in*-12. Voyez tout ce qu'on dit ſur cette piece, & ſur la part que l'on croit que le cardinal de Richelieu y avoit, dans les Eloges de M. l'abbé Joly, cités plus haut, depuis la page 298. juſqu'à la page 308. Ce détail ſeroit trop long ici. 17. *Perfection du Chrétien*, à Paris, 1646. *in*-4°. 1662. *in*-8°. & traduit en latin, 1651. à Paris. 18. *Journal d'Armand-Jean Du-Pleſſis, cardinal de Richelieu*, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, ès années 1630. & 1631. tiré des *Mémoires* qu'il a écrits de ſa main, avec diverſes autres pieces remarquables concernant les affaires arrivées de ſon tems; 1648. *in*-16. & 1649. *in*-8°. 1650. *in*-8°. 1652. & à Troyes, 1657. *in*-12. 2. vol. à Amſterdam, 1664. *in*-12. 2. vol. à Paris, 1665. *in*-12. 2. vol. à Lyon, 1666. 19. *Diſcours au tiers état en 1614. dans l'Aſſemblée générale des états tenus à Paris en 1614.* page 136. imprimés en 1650. à Paris, chez Quinet, *in*-4°. 20. *Mémoire du cardinal de Richelieu*, contenant ce qui s'eſt paſſé à la cour pendant ſon adminiſtration, avec pluſieurs procès criminels; à Goude, 1650. *in*-12. 21. *Traité qui contient la méthode la plus facile & la plus aſſurée, pour convertir ceux qui ſe ſont ſeparés de l'égliſe*; à Paris, 1651. *in-folio*: c'eſt la premiere édition; & à Paris, 1657. *in*-4°. & 1663. Voyez dans les Eloges de M. l'abbé Joly, l'hiſtoire de cet ouvrage, & des réponſes qui y ont été faites. 22. *Lettre du cardinal de Richelieu à* Guillaume Hugues, archevêque d'Embrun, du 19. Février 1635. dans les *Mémoires* de M. Deagean. 23. *Conſeil du cardinal de Richelieu à Louis XIII. pour le bien de ſon état*: dans les *Sentimens illuſtres de quelques grands hommes d'état*, page 1. & *Harangue du cardinal de Richelieu*, page 35. 24. *Teſtament politique d'Armand Du-Pleſſis*, cardinal de Richelieu, pair & grand amiral de France; premier miniſtre du conſeil d'état, ſous le régne de Louis XIII. &c. à Amſterdam, 1687. 1688. 1689. 1691. 1696. & 1708. *in*-12. *ſixiéme édition revue, corrigée, & augmentée d'obſervations hiſtoriques*; à Amſterdam, 1709. *in*-12. & avec des notes de M. l'abbé de Saint Pierre, à Amſterdam, 1737.

in-12. 2. volumes. Les sentimens sont fort partagés sur le véritable auteur de cet ouvrage. Voyez ces divers sentimens dans l'ouvrage de M. l'abbé Joly, déja cité, depuis la page 315. jusqu'à la page 322. Depuis l'impression de cet ouvrage, M. de Voltaire a porté aussi son jugement sur le *Testament politique*, &c. dans ses *Avis à un journaliste*, imprimés dans le tome premier du *Mercure* de Novembre 1744. il y ôte ce *Testament* au cardinal de Richelieu; & les raisons principales qu'il en apporte, sont: que jamais le manuscrit n'a été vu ni connu chez les héritiers du cardinal, ni chez les ministres qui lui succéderent; qu'il fut imprimé trente ans après la mort de celui à qui on l'attribue; que l'éditeur n'ose pas dire de qui il tient le manuscrit, ni ce qu'il est devenu; qu'il est d'un style différent des autres ouvrages du cardinal; qu'on lui fait signer son nom d'une façon dont il ne se servoit jamais; que dans l'ouvrage, il y a beaucoup d'expressions & d'idées peu convenables à un grand ministre qui parle à un grand roi; qu'il n'auroit pas appellé la dame d'honneur de la reine, *la dame Du-Fargis*; qu'il n'est pas vraisemblable que le ministre d'un roi de quarante ans, lui fasse des leçons plus propres à un jeune dauphin qu'on éleve, qu'à un monarque âgé de qui l'on dépend. M. de Voltaire trouve d'ailleurs plusieurs contradictions dans les récits, & il en montre en effet de réelles: il ajoute, qu'il a entendu dire dans son enfance à un vieillard très-instruit, que cet ouvrage étoit de l'abbé de Bourzeis, qui a été un des premiers membres de l'académie françoise, lors de l'établissement de cette célébre compagnie. 25. *Lettre du cardinal de Richelieu*, où l'on voit la plus fine politique, & le secret des plus grandes négociations, 1695. *in*-12. & plusieurs fois réimprimée depuis, entr'autres, sous ce titre: *Lettre du cardinal, duc de Richelieu, où l'on a joint les Mémoires & instructions secrettes de ce ministre pour les ambassadeurs de France en diverses cours, avec quelques relations curieuses, servant d'éclaircissement auxdites lettres & Mémoires*; à Paris, 1696. *in*-12. 2. vol. 26. *Lettre du même cardinal* au pere Joseph, dans la vie de ce dernier, par l'abbé Richard, à Paris, 1702. & 1704. 27. *Epistola Cardinalis Richelii ad Barlæum*, du 25. Janvier 1642. dans les *Clarorum virorum Epistolæ*, publiées par Colomiès, à Londres, 1687. *in*-12. & dans les œuvres de Colomiès, édition de Hambourg, 1709. *in*-4°. 28. Autres Lettres du même, dans les ambassades & négociations de M. le comte d'Estrades; à Amsterdam, 1718. 2. volumes *in*-12. 29. *Histoire de la mere & du fils*; c'est-à-dire, de Marie de Medicis, femme du grand Henri, & mere de Louis XIII. roi de France & de Navarre; contenant l'état des affaires politiques & ecclésiastiques arrivées en France, depuis & compris l'an 1600. jusqu'à la fin de 1619. Cet ouvrage a paru sous le nom de Mezerai; à Amsterdam, 1731. 2. volumes *in*-12. * *Voyez* l'article des Eloges de M. l'abbé Joly, d'où ceci est presque tout tiré: on y trouve sur la plupart des ouvrages mentionnés, les preuves ou les conjectures qui assurent chacun de ces ouvrages au cardinal de Richelieu: on y donne ensuite une liste des ouvrages manuscrits attribués au même cardinal.

RICHER. (Edmond) *Supplément tom. 2. on dit dans cet article, que* Richer grossit beaucoup dans la suite son petit *Traité de la puissance ecclésiastique*: cela n'est pas entierement exact. Sans toucher au fond de ce traité, il ajouta seulement en 1629. des preuves à chaque chapitre; & composa aussi une apologie fort étendue de ce même traité, qui n'a paru que long-tems depuis. Il n'est pas vrai non plus, que Richer eût arrêté la thèse du Jacobin: elle fut soutenue les 27. & 31. Mai 1611. Richer avoit seulement formé le dessein d'envoyer le grand bedeau, pour intimer qu'il s'opposoit à certaines propositions de la thèse contenues aux articles 7. 8. & 9. & pour faire défenses aux bacheliers de disputer sur ces propositions; encore cette opposition ne se fit-elle pas. Ce Jacobin ne se nommoit pas *le Maltois*, comme on le dit, mais *Wibert Rosembach*, & il étoit docteur de Cologne: sur quoi l'on peut voir la relation que Richer écrivit lui-même de ce qui s'étoit passé à cette thèse, & qui est signée de lui, du recteur de l'université & de quelques docteurs. Le président de cette thèse fut Côme Morelles, professeur du même couvent de Cologne. *On peut encore ajouter*, 1°. *que* Richer composa son *Opuscule de la puissance ecclésiastique*, à la sollicitation de Nicolas de Verdun, premier président du parlement de Paris: Richer le dit dans son testament; 2°. *qu'il* le composa, comme il le dit lui-même, *post solutionem Capituli generalis Dominicanorum*: ainsi il n'y a pas lieu de douter, qu'il le fit à l'occasion de la thèse; 3°. *qu'il* fut déposé du syndicat de la faculté le premier Septembre 1612. & eut pour successeur Jean Filesac; 4°. *que* l'ordre de ne point écrire pour sa défense lui fut signifié de la part du roi & de M. le chancelier, par M. le cardinal de Bonzy, Jean évêque de Beziers. *Ajoutez aux ouvrages* de Richer, son écrit *De optimo Academiæ statu*, à Paris, 1603. *in* 8°. Cet ouvrage, dit M. l'abbé Lenglet, fut composé au sujet de la réformation de l'université, faite par ordre du roi Henri IV. en 1599. par René de Beaune, archevêque de Bourges, & grand aumônier de France. C'est une espece d'apologie pour la conduite que l'auteur a tenue à l'égard de cette réformation, depuis qu'il fut créé un des censeurs. L'histoire latine des conciles généraux, par le même, a été imprimée à Cologne, en 1682. 3. vol. *in*-4°.

RICOLDI, *cherchez* RICHARD de MONT-CROIX.

RICOME, (Laurent) fils de *Laurent* Ricome, bourgeois de Montpellier, naquit le 24. Octobre 1654. Quoique son éducation n'eût rien que d'ordinaire, son génie heureux & porté aux sciences se fit sentir de bonne heure. Il fit ses humanités au college des Jésuites, & les fit si bien, qu'au sortir de ses classes, non-seulement il entendoit parfaitement la langue latine, & étoit très-versé dans la grecque; il parloit même avec beaucoup de facilité, & composoit avec élégance en latin, en prose & en vers. L'étude des belles lettres ne lui servit néanmoins dans la suite que d'amusement & de délassement. Dès qu'il eut commencé à lire les écrits des philosophes, il les aima, & résolut de ne converser presque plus qu'avec eux. Mais il ne tarda pas à sentir, qu'il falloit quelque chose de plus que des raisonnemens abstraits, & des livres, pour devenir un parfait philosophe: il comprit qu'il falloit étudier la nature elle-même, & il l'étudia. Pour ne se point tromper dans cette étude, il n'admit pour vrai que ce dont il avoit des idées claires & distinctes, ou ce que des expériences réitérées avec l'exactitude la plus scrupuleuse, lui rendoient évident. Exemt de mille préjugés presque inséparables de notre nature, & que l'éducation ne fortifie souvent que trop, peu touché en même tems du faux merveilleux, il s'accoutuma insensiblement à n'aimer que le vrai, & à le saisir partout où il le trouvoit. Ce goût, ce penchant pour la physique & pour l'histoire naturelle, le détermina à prendre le parti de la médecine; & après s'être distingué dans tous les examens qu'on est obligé de subir dans l'université de Montpellier, il reçut à l'âge de vingt-deux ans le bonnet de docteur avec un applaudissement général. C'étoit alors une loi dans l'université de médecine, que les citoyens de Montpellier, ou ceux qui habitoient à dix lieues à la ronde, qui vouloient y prendre des grades, étoient obligés après le baccalaureat, d'aller exercer la médecine pendant six mois hors de la ville. M. Ricome s'étoit conformé à cette loi, & s'étoit fait une si grande réputation d'habileté dans cette espece de mission, que peu de tems après son doctorat il fut nommé médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu. Les services qu'il rendit dans cet hôpital, le zéle avec lequel il secourut les pauvres, la sagesse & la lumiere qui y accompagnerent toutes ses opérations, lui attirerent l'estime & la confiance de feu M. Pradel, évêque de Montpellier; & ce prélat le prit pour un de ses médecins ordinaires, sur-tout durant sa derniere maladie. Il aimoit à le consulter & à s'entretenir avec lui; & ce fut entre ses bras qu'il mourut. M. Ricome se livra plus dans la suite à l'étude de la botanique qu'à l'exercice de la médecine; & pour y réussir, il n'épargna ni les veilles, ni les recherches, ni les fatigues des voyages. Son tempérament en fut considérablement altéré, & il s'en apperçut trop tard. Ses

indispositions ne lui permettant plus de s'occuper à des choses pénibles, il se desennuyoit en composant de petits ouvrages que ses amis lui demandoient : il y en a plusieurs qui ont fait honneur à ceux qui les ont publiés ; & l'on peut dire qu'une partie de ses ouvrages est entre les mains du public, sans que le public sçache à qui il en est redevable. Lorsque M. Pierre Magnol, célébre botaniste, & docteur en médecine de la faculté de Montpellier, fut appellé en 1708. par l'académie des sciences de Paris, pour y remplir la place de feu M. Pitton de Tournefort, il ne trouva pas de meilleur sujet pour occuper celle d'académicien de l'académie des sciences de Montpellier, qu'il laissoit vacante, que M. Ricome qui eut d'abord en effet tous les suffrages de la compagnie. M. Ricome se trouva autant qu'il put aux assemblées ; & il y fit part d'une excellente dissertation sur les plantes, que quelques-uns avoient cru pouvoir germer sans graine : elle n'est pas encore imprimée. Cet académicien mourut le 24. Août 1711. * *Voyez* son éloge par M. Gauteron, directeur de la société royale des sciences de Montpellier, dans les *Mémoires* de cette académie du 21. Janvier 1712. *in*-4°.

RIENCOURT, (Simon de) conseiller du roi, correcteur en sa chambre des comptes de Paris, est celui que l'on a nommé *dans le Supplém. de 1735.* Jean de Riancour. Un homme de lettres qui a envoyé une note sur cet article, prétend que l'auteur de l'*Abregé chronologique de l'Histoire de France*, &c. & de l'*Histoire de la Monarchie Françoise sous le régne de Louis XIV.* deux ouvrages de Simon de Riencourt, mentionnés *dans l'article ci-dessus cité du Supplément de 1735.* & dont le second a été augmenté par Thomas Corneille, à Paris, 1697. 3. vol. *in*-12. sont d'un M. de Riencourt qui avoit été consul de la nation de France à Livourne, & qui étoit en 1723. chef d'un bureau au *Visa*: mais cela ne se peut. Simon de Riencourt, auteur des ouvrages susdits, étoit, comme on vient de le marquer, correcteur en la chambre des comptes, & est mort en 1693. comme le dit le pere le Long dans sa *Bibliothéque des historiens de France*, & après lui M. l'abbé Lenglet dans son Catalogue des historiens, à la suite de sa *Méthode pour étudier l'histoire.* Ce Simon de Riencourt étoit pere de Charles de Riencourt, avocat au parlement de Paris, qui fut admis en 1717. à l'académie des inscriptions & belles lettres, & qui s'en retira en 1727. Dans le privilége du roi donné le 11. Août 1718. pour l'impression de quelques dissertations de sa composition, il est dit que *Simon de Riencourt son pere, correcteur en la chambre des comptes, avoit toute sa vie travaillé à l'Histoire de France.* Nous n'avons vu de Charles de Riencourt que deux dissertations, l'une *sur le culte que les Grecs & les Romains ont rendu à Antinoüs, favori de l'empereur Adrien*, & l'autre sur le culte rendu *à Comus, le Dieu de la joie, des plaisirs, des ris, des festins & des bals*; à Paris, chez Etienne Ganeau, 1723. *in*-4°. Dans le privilége de 1718. en vertu duquel ces dissertations ont été imprimées, il est dit que « l'auteur » s'étoit appliqué à travailler à différens sujets d'antiquité, » tant par rapport aux médailles & aux inscriptions, que » par rapport à une infinité d'endroits très-difficiles à entendre, soit dans les poësies grecques, soit dans les » poësies latines ; que cette étude l'avoit engagé dans » différentes dissertations curieuses sur différentes matieres » qui ne regardent que l'antiquité, & spécialement sur » tout ce qui a pu être l'objet de l'idolâtrie, depuis le » commencement du monde jusqu'à présent : » & le privilége lui accorda de faire imprimer ces dissertations. Dans un *Avis aux sçavans*, qui est de feu M. l'abbé Richard, chanoine de sainte Opportune, & qui est au-devant des deux dissertations nommées plus haut, il est dit que ces dissertations ne sont qu'un échantillon d'un *Dictionnaire universel, qui contient tout ce que l'histoire, la fable & la théologie des païens nous ont conservé de plus curieux sur leur idolâtrie.* L'abbé Richard ajoute qu'il avoit lui-même *examiné ce Dictionnaire entier*, & que le privilége pour l'imprimer avoit été accordé : jusqu'à présent il n'a point eu d'effet.

RIÈS. (Conciles de) *Dans le Diction. histor. édition de 1732. on dit un mot du Concile de Riès* tenu l'an 1285 : *ajoutez que* ce concile a fait vingt-trois canons, qui ont été imprimés plus complets & plus exacts qu'ils n'avoient encore été, par les soins de M. Charles Antelmi, évêque de Grasse, alors prévôt de Fréjus, sous ce titre : *Concilium Regiense habitum anno Domini* MCCLXXXV. *à Rostanno Metropolitâ Aquensi. Nunc primò prodit integrum, notisque illustratum, operâ Caroli Antelmii præpositi Forojuliensis.* Ce concile est imprimé à la suite d'un ouvrage posthume de Joseph Antelmi, intitulé : *Assertio pro unico sancto Eucherio Lugdunensi Episcopo*, &c. à Paris, Briasson, 1726. *in*-4°.

RIEUPEIROUX, (Théodore de) poëte François, second fils de M. de Rieupeiroux, avocat du roi au présidial & sénéchaussée de Montauban, naquit dans cette ville le 4. de Mars de l'année 1664. Ses premieres études developerent les talens qu'il avoit reçus, principalement pour la poësie, & son goût pour les beaux arts. La tragédie de *Méléagre* qu'il fit dans sa premiere jeunesse, & la connoissance qu'il acquit des médailles dont il composa un traité, lui obtinrent l'estime & l'amitié de M. Foucault, alors intendant à Montauban. C'est en partie par les conseils de ce magistrat, qu'il abjura la religion protestante dans laquelle il étoit né, & qu'il prit l'habit ecclésiastique. M. Foucault le mena à Paris en 1682. & le présenta au pere de la Chaise, Jésuite, confesseur du roi. Mais M. de Rieupeiroux songea plus à cultiver les muses, qu'à la protection du Jésuite. Il lui dédia cependant un poëme françois sur l'*Ame des bêtes*, & le lui présenta avec son traité des médailles ; & le pere confesseur lui fit donner un canonicat à Forcalquier : cet état ne lui convenoit guères. Entraîné par son talent pour la poësie, & ébloui de la gloire des auteurs dramatiques, il se livra tout entier à la composition des piéces de théâtre. Il donna *Annibal* & *Valerien*, deux tragédies qui furent, dit-on, applaudies, & que M. de Beauchamp (*Hist. du théâtre françois*, pag. 477. du second tome *in*-12.) dit être demeurées manuscrites. Elles furent suivies de la tragédie d'*Hypermnestre*, qui lui fit beaucoup d'honneur, & qui a été imprimée en 1704. *in*-12. à Paris : elle est dédiée à M. le duc. Il composa encore *La Mort d'Auguste*, tragédie représentée en 1709. mais non imprimée ; & plusieurs autres poësies, comme des éclogues, des odes, des sonnets, & des paraphrases de pseaumes. Il travailloit avec une facilité surprenante. La princesse de Conti ayant paru surprise un jour, qu'on eût fait des vers pour toutes les dames de la cour, & qu'on n'en eût point fait pour elle, il lui présenta le lendemain un très-beau sonnet à sa louange. Cette avanture le fit connoître à la cour, & lui acquit l'estime & la bienveillance du prince Philippe, du grand Condé, de M. le marquis de Créqui, & de M. le marquis de Barbesieux : celui-ci l'engagea à quitter l'habit ecclésiastique, & le fit commissaire des guerres. M. de Rieupeiroux plaisoit également aux dames, aux gens de lettres, & aux grands de la cour, dont il faisoit les délices. La douceur & le désintéressement formoient son caractere. Il négligea tellement ses propres intérêts, que M. le comte de Rochefort, qui connoissoit sa situation, & qui avoit pour lui l'amitié la plus tendre, crut devoir lui faire présent par son testament, d'un appartement dans son hôtel, & d'une pension viagere. C'est ce qu'on lit dans l'éloge de M. de Rieupeiroux, par M. Cathala, de l'académie de Montauban, imprimé en 1745. dans le second recueil des pieces de ladite académie. M. de Rieupeiroux est mort à Paris en 1707. Outre son *Hypermnestre*, nous avons vu de lui, *Ode à Olympe* (c'est-à-dire, à madame de Blansac) à Paris, 1705. *in*-12. de dix pages : trois petites pieces imprimées dans le *Nouveau choix de pieces de poësies*, à Nancy, 1715. tome second, sçavoir : *Réponse à la lettre du grand Mogol*, (page 118.) *Portrait du sage*, (page 124.) *Epître*, (page 126.) Le *Sonnet à madame de Conti*, dans son éloge cité plus haut. *La Passion vaincue*, autre sonnet, à la fin du même éloge. On cite encore de lui un sonnet sur sa conversion ; une ode à M. le prince, & une éclogue à madame Des-Houlieres.

RIGAUD, (Hyacinthe) peintre François, très-dis-

tingué dans son art, naquit à Perpignan le 25. Juillet de l'an 1663. Son pere *Matthias* Rigaud, & son oncle, peintres l'un & l'autre, lui inspirerent du goût pour leur profession. Il avoit reçu en naissant un tempérament assez fort pour soutenir les fatigues d'une longue & constante étude de la nature, qu'il se fit toute sa vie une loi inviolable d'imiter. Ayant perdu son pere à l'âge de huit ans, sa mere l'envoya à l'âge de quatorze à Montpellier, pour y étudier sous Pezet & Verdier, peintres assez médiocres. Le disciple ne tarda pas à surpasser ses maîtres, & ses talens commencerent à éclater à Lyon où il alla après quatre ans d'étude à Montpellier. Dans la vue de se perfectionner, il vint à Paris en 1681. & l'année suivante, il remporta le premier prix de peinture proposé par l'académie. Comme il connoissoit la grande distance qu'il y a du beau à l'excellent, on l'a vu plus d'une fois effacer des choses qui lui avoient couté plusieurs jours de travail, & qui plaisoient aux plus habiles, mais dont lui-même n'étoit pas content. Il vouloit toujours parvenir à cet excellent qu'il s'étoit proposé. Il s'étoit d'abord destiné à représenter des sujets historiques; & il seroit, sans doute, devenu le plus habile en ce genre, s'il eût continué à s'y livrer : on en juge par le progrès rapide qu'il fit dans ses études à l'académie royale. Il en remporta tous les prix avec beaucoup de distinction, par un tableau du crucifiement, sur lequel il fut reçu comme historien, quoiqu'il ne soit qu'à moitié composé, & par le précieux tableau de la Presentation, qu'il a terminé vers la fin de sa vie. Mais le talent qu'il eut dès sa jeunesse pour la belle & parfaite ressemblance dans les portraits, & la réputation qu'il s'acquit en ce genre, l'ayant surchargé d'occupations, il fut obligé d'abandonner l'histoire, sans avoir presque jamais pu la reprendre. Il prit pour son modele dans le portrait le fameux Vandeick, dont le beau pinceau le charma toujours; & dès les premiers qu'il a faits, on y voit cette belle exécution & cette fraîcheur de carnations, qui ne viennent que d'un pinceau libre & facile. Il s'attacha dans la suite a finir soigneusement tout ce qu'il peignoit; mais son travail ne sent point la peine. Il a joint à l'aimable naïveté & à la belle simplicité de Vandeick une noblesse dans ses attitudes, & un contraste gracieux, qui lui ont été particuliers. Il a, pour ainsi dire, amplifié & étendu les draperies de ce célébre peintre, & répandu dans ses compositions cette grandeur & cette magnificence qui caractérisent la majesté des rois & la dignité des grands, dont il a été le peintre par prédilection. Personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation de la nature dans la couleur locale & la touche des étoffes, particulierement des velours : personne n'a sçu jetter les draperies plus noblement & d'un plus beau choix : il a trouvé le premier l'art de les faire paroître d'un seul morceau par la liaison des plis. Ses mains sont d'une beauté & d'une correction parfaite : on voit qu'il se peignoit dans ses ouvrages. Comme il avoit l'ame grande & les sentimens élevés, & que toute sa personne & ses manieres avoient un air de distinction, de même ses tableaux portent un caractere de noblesse qui leur est propre. Charles le Brun, premier peintre du roi, ayant vu plusieurs de ses productions, le détourna de faire le voyage d'Italie qu'il méditoit. En 1693. Rigaud retourna dans le Roussillon pour voir encore sa mere, & en faire le portrait : tout le monde sçait que c'est dans ce genre de peinture qu'il a excellé. En 1697. M. le prince de Conti, appellé par les Polonois même à la couronne de Pologne, se fit peindre avant de partir par M. Rigaud. M. le duc de Saint-Simon le mena vers le même tems à l'abbaye de la Trappe; pour y peindre M. Bouthillier de Rancé, célébre réformateur de cette abbaye, ce qui fut exécuté en quatre jours. M. Rigaud fut reçu à l'académie l'an 1700. en qualité de peintre d'histoire. On connoît du même pinceau les portraits de Desjardins, célébre sculpteur, du fameux Girardon, de MM. Bossuet, Boileau Despreaux, la Fontaine, Santeul, & de plusieurs autres grands hommes; de Monsieur, & du duc de Chartres son fils, depuis duc d'Orléans & régent du royaume, & de quantité d'autres princes & princesses. Le portrait de Monseigneur devant Philisbourg fut si bien reçu, que Louis XIV. le choisit en 1700. pour peindre Philippe V. son petit-fils, avant que ce prince allât prendre possession du royaume d'Espagne; & en 1701. il peignit Louis XIV. même. En 1704. M. le duc de Mantoue fit l'honneur à M. Rigaud de le visiter, & lui commanda pareillement son portrait & celui de la princesse sa femme. On a ses portraits de Jacques III. roi d'Angleterre, des cardinaux de Bouillon, de Rohan & de Polignac, de madame de Nemours, de M. le duc d'Antin, du prince royal de Dannemarck, depuis roi, du prince électoral de Saxe, maintenant roi de Pologne, & de beaucoup d'autres dont le détail seroit trop long. En 1709. la ville de Perpignan usant du privilége qui lui a été accordé en 1449. par les rois de Castille & d'Arragon, de nommer tous les ans un noble, aggrégea M. Rigaud au corps de ses nobles citoyens. Louis XIV. & le roi Louis XV. ont confirmé ces lettres de noblesse. On lit ces mots dans un arrêt du 3. Novembre 1723; *maintenu dans la noblesse à lui confirmée, tant en considération de la réputation qu'il s'est acquise dans son art, que pour avoir eu l'honneur de peindre la maison royale jusqu'à la quatriéme génération.* Au commencement du régne de Louis XV. le duc d'Orleans, régent, le choisit pour aller peindre sa majesté à Vincennes de la même grandeur que Louis XIV. Ces portraits sont en grand, & très-historiés. La derniere fois qu'il eut l'honneur de peindre le roi, il fut annobli de nouveau; & en 1727. il fut fait chevalier de l'ordre de saint Michel, avec une pension de mille livres. L'académie qui l'avoit nommé depuis long-tems professeur, le fit ensuite recteur & directeur : il travailla alors à rédiger les statuts de cette compagnie. Ce grand homme est mort à Paris le 29. Décembre 1743. à l'âge de quatre-vingt ans. Il avoit été marié, & n'étoit veuf que depuis 1742. mais il n'a point laissé de postérité. Ceux qui l'ont connu, disent qu'il étoit époux tendre, ami sincere, utile, essentiel, d'une générosité peu commune, d'une piété exemplaire, & d'une conversation agréable & instructive. Les graveurs les plus habiles se sont empressés à graver un grand nombre de ses tableaux. M. Rigaud s'étoit peint lui-même, & son portrait a été gravé après sa mort par le sieur Ficquet. * *Voyez* l'Essai sur la vie & les ouvrages de M. Rigaud, par M. Collin de Vermont, peintre ordinaire du roi, & professeur en son académie royale de peinture. Cet Essai, imprimé dans le *Mercure* de Novembre 1744. tome second, est plutôt un éloge qu'un abregé de vie, puisqu'on n'y trouve pas même les dates de la naissance & de la mort de M. Rigaud, ni aucun fait particulier de sa vie. On trouvera son éloge beaucoup plus au long dans l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome 2. depuis la page 405. jusqu'à la page 415. inclusivement.

RIGAULT. (Nicolas) *Ajoutez ce qui suit pour servir à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* La premiere édition de Tertullien, par Rigault, ne contient que quelques opuscules que Robert Etienne imprima en 1628. Il les fit ensuite imprimer tous ensemble, après les avoir revus & corrigés sur un manuscrit d'Agobard, & y mit des notes & un glossaire pour l'intelligence des termes africains. Cette édition fut faite à Paris en 1634. & donnée de nouveau en 1641. chez Matthieu Dupuis, *in-folio.* L'édition de 1641. est la plus estimée; mais pour l'avoir complete, il faut y joindre un volume de notes & de commentaires de différens auteurs, imprimé à Paris en 1635. *in-folio.* On estime les notes critiques & grammaticales de M. Rigault; mais on fait peu de cas de celles qui regardent la théologie : on s'est même plaint de la liberté qu'il s'est donnée en parlant de certains usages de l'église. Philippe le Prieur fit réimprimer l'édition de M. Rigault, à Paris, en 1664. & en 1695. *in-fol.* & y ajouta de lui-même quelques notes peu importantes. En 1648. M. Rigault donna le saint Cyprien de Pamelius, sans y rien changer; mais il chargea de notes le texte pour en éclaircir les endroits difficiles, & y ajouta beaucoup d'observations sur la discipline usitée au tems de saint Cyprien. Il y prit encore plus de liberté que dans ses notes sur Tertullien; ce qui lui attira divers adversaires,

entr'autres, le sçavant Gabriel de l'Aubespine. Cette édition de saint Cyprien fut donnée de nouveau en 1666. avec les commentaires de Philippe le Prieur, quelques notes de Pamelius, & les écrits de Minutius Felix, d'Arnobe, de Firmicus Maternus & de Commodianus...... La dissertation de M. Rigault, *de formâ seu specie Christi*, est dans l'édition des œuvres de saint Cyprien de l'an 1648. La vie de Pierre Dupuy, écrite en latin, a été imprimée, page 660. & suivantes du recueil intitulé : *Vitæ selectorum aliquot virorum qui doctrinâ, dignitate, aut pietate inclaruêre*, à Londres, 1681. *in*-4°.

RIGORD, (Jean-Pierre) chevalier de l'Ordre de saint Michel, ancien commissaire de la marine, & l'un des membres de l'académie de Marseille, naquit dans cette ville le 18. Janvier 1656. Il étoit fils d'*Honoré* Rigord, ancien échevin de la même ville, & de *Catherine* Vin, & frere & oncle de deux Jesuites de même nom, dont on parle avec éloge dans les *Mercures* de Juin & de Septembre 1739. M. Rigord fit ses études avec beaucoup de succès dans le college des peres de l'Oratoire de Marseille ; & après ses humanités son pere voulut l'engager dans le commerce, & pour lui en inspirer l'esprit il l'envoya à Lyon chez un riche négociant. Mais M. Rigord avoit un autre penchant ; il aimoit les livres, tout ce qui pouvoit orner son esprit l'entraînoit, & le reste en souffroit. Il fallut enfin le laisser le maître de suivre son inclination, & dès qu'il eut cette liberté il vint à Paris, étudia dans les classes de Sorbonne & prit le degré de bachelier. Sa santé le seconda mal dans son ardeur pour l'étude ; il commença à s'épuiser, & il se vit obligé de suivre les avis de ceux qui lui conseillerent non-seulement de diminuer beaucoup de son travail, mais aussi de retourner en Provence. Il revint donc en 1682. à Marseille, où son mérite ne tarda pas à lui acquérir l'estime de M. Begon, alors intendant de la marine, qui lui procura l'emploi d'écrivain principal du parc. C'est dans l'exercice de cet emploi que M. Rigord a donné les premieres preuves de son intelligence & de son activité dans les affaires. Lorsque M. Begon fut envoyé à Rochefort pour y exercer l'intendance de la marine, il y appella aussi M. Rigord, & le fit connoître à M. le marquis de Seignelai, ministre & secretaire d'état, chargé du département de la marine. Ce ministre apprit avec joie que M. Rigord entendoit quelque chose de plus que les affaires, qu'il avoit une grande étude des auteurs Grecs & Latins, & beaucoup de connoissance des médailles & des antiques, étude particuliere qui suppose une érudition étendue, & qui sert à établir la certitude de l'histoire en lui fournissant les garans pour l'ordinaire les plus assurés. M. de Seignelai résolut donc de mettre à profit cette connoissance de M. Rigord, & en 1690. il jetta les yeux sur lui pour lui confier le soin du cabinet du roi. Mais les soins & l'assujettissement que cet emploi exige empêcherent M. Rigord d'accepter l'honneur qu'on vouloit lui procurer ; & le ministre ne pouvant désaprouver ses raisons, lui donna l'emploi de commissaire de la marine qu'il a exercé jusqu'en 1704. que ces emplois furent mis en finance. La confiance que l'on avoit en lui fit qu'on le chargea durant le même tems de plusieurs commissions qui l'obligerent à faire differens voyages, à remedier à divers abus ; & il s'acquitta de tout au gré de ceux qui l'employoient, & sans presque interrompre pour cela son étude favorite des médailles & des antiquités. Sa conduite pleine de prudence & de zele lui acquit aussi la confiance des intendans de Languedoc & de Montauban, qui le chargerent du soin des affaires qu'ils avoient dans les Pyrenées, le nommérent leur subdélégué dès 1691. & accompagnerent ce choix des marques d'estime les plus flateuses. Ce fut pendant ses diverses courses dans les Pyrenées qu'il composa deux sçavantes dissertations sur deux médailles rares qui étoient tombées entre ses mains. La premiere de ces dissertations est une réponse à celle de M. Graverol sçavant antiquaire de Nismes, sur une médaille que M. Rigord lui avoit envoyée, représentant une divinité sous l'habit d'une femme ayant sur la tête une espece de croissant. Cette médaille a pour légende ces mots grecs Θεου Πανος. Le revers représente une figure propre par sa confusion à exercer le génie des antiquaires. M. Graverol dans sa dissertation prouve que la prétendue divinité n'est point Pan, mais Isis ; & pour expliquer le revers il donne des conjectures ingénieuses. Sa dissertation est en forme de lettre, datée de Nismes le 5. Juillet 1689. La réponse de M. Rigord datée de Marseille le 15. Août suivant, n'est pas moins sçavante. L'auteur fouillant dans l'antiquité la plus reculée, fait voir par le témoignage des meilleurs auteurs que cette prétendue divinité de la médaille ne peut être qu'une Isis : mais il combat toutes les conjectures de son ami pour l'explication du revers par d'autres conjectures qui le portent à entrer dans un détail très-sçavant du culte & des cérémonies des Egyptiens. La seconde dissertation a pour sujet une médaille d'Hérode Antipas, l'époque de laquelle sert à fixer celle de la naissance de J. C. Cette seconde dissertation, datée de Marseille le 10. Septembre 1689. est beaucoup plus utile que la premiere. M. Lebret premier président au parlement d'Aix, & intendant de Provence, mort le 14. Octobre 1734. qui étoit encore très-jeune lorsque cet écrit de M. Rigord parut, proposa ses *Doutes* sur le systême qui y est établi, dans un écrit latin qu'il adressa au pere Pagi, & qui fut imprimé à Aix en 1690. A l'égard des deux dissertations de M. Rigord, elles ont été imprimées à Paris chez Antoine Lambin en 1689. On a encore de lui un petit ouvrage imprimé, intitulé : *Critique de la Télémacomanie*. La *Télémacomanie* est une mauvaise critique du Télémaque, qui a pour auteur le fameux abbé Faydit, & qui avoit paru en 1704. C'est, disent les auteurs du Journal qui a pour titre l'Europe sçavante, *le prototype de l'extravagance pédantesque*, & l'écrit de M. Rigord confirme ce jugement. Ce sçavant avoit fait d'autres ouvrages plus étendus & fort sçavans sur les antiquités d'Egypte, & sur le culte des Egyptiens. Une partie de ces ouvrages a été envoyée à des sçavans étrangers sans que l'auteur en ait gardé la copie ; & l'autre qu'on a trouvée parmi ses papiers est trop peu digerée pour que l'on ait pu en faire usage. Ses emplois l'arrachoient trop souvent à son cabinet, à ses antiques dont il avoit fait une belle collection, & à sa bibliothéque qui étoit nombreuse & bien choisie. Cependant on trouve plusieurs piéces de lui dans les *Mémoires de Trévoux*, dont l'auteur de son éloge, cité à la fin de cet article, n'a point parlé. 1°. Une lettre sur le livre du pere Bonjour, religieux Augustin, intitulé : *Monumenta Coptica*, & sur les autres travaux de ce pere : dans les *Mémoires* du mois d'Octobre 1703. pag. 1870. 2°. Lettre sur une ceinture de toile trouvée en Egypte autour d'une Mumie : dans les *Mémoires* de Juin 1704. pag. 978. 3°. Une dissertation sur l'origine des langues & de l'écriture : dans les *Mémoires* de Juillet 1704. pag. 1182. 4°. Lettre écrite à M. Bon, premier président de la cour des aides de Montpellier, sur des monumens antiques dont il est parlé dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'Octobre 1714. Dans les mêmes *Mémoires*, Juillet 1715. La lettre de M. Rigord est du 9. Decembre 1714. En 1701. M. Lebret premier président & intendant de Provence avoit choisi ce sçavant pour son subdélégué à Marseille, & M. Rigord exerça cette subdélégation pendant plus de 25 ans, ce qui l'occupoit beaucoup. Au mois de Juillet 1722. le roi lui accorda des lettres de noblesse, le cordon de l'ordre de saint Michel, avec dispense de faire preuve de deux races d'extraction, & une pension de 1000 livres. En 1726. le roi ayant bien voulu établir une académie de belles lettres à Marseille, M. Rigord fut invité à y remplir une place, ce qu'il accepta. Cette nouvelle académie ne put en profiter long-tems ; M. Rigord mourut l'année suivante 1727. le vingtiéme de Juillet âgé de 71 ans. Il avoit été marié deux fois : la premiere le 27. Novembre 1696. avec *Magdelene* Gazelle, dont il n'a point eu d'enfans : & la seconde le 17. Novembre 1721. avec *Therèse* de Cabane, dont il n'a point eu non plus de posterité. On a trouvé parmi ses papiers beaucoup de lettres de M. Magliabeci

M. Magliabeci antiquaire du duc de Parme, de MM. Thoynard, Graverol, Terrin, de M. le marquis d'Aronchel, seigneur Portugais, très-versé dans la littérature, du cardinal Noris, du pere Bonjour sçavant Augustin, de M. le président de Mazaugue, du pere Pagi, de M. Malaval l'aveugle, & de plusieurs autres. Nous avons trouvé aussi quelques-unes de ces lettres avec celles de M. Dron, sçavant antiquaire de Paris, qui sont manuscrites, & tant par ces lettres que par celles de M. Dron, on voit que M. Rigord étoit lié encore avec MM. Vaillant, Morelle, Rainssant, &c. * Eloge de M. Rigord lu dans l'assemblée publique de l'académie de Marseille le 5. Janvier 1728. par M. Chalamont de la Visclede, secretaire de ladite académie; & imprimé dans le premier recueil de cette académie, à Marseille, *in*-12. chez Pierre Boy. Lettres manuscrites de François Dron.

RIGUET, (François de) mal nommé REGUET *dans le Supplément de Bâle*, étoit un homme d'une grande érudition & d'un rare mérite. Il fit ses études à Pont-à-Mousson, sous le sçavant pere Sirmond Jesuite. Ayant été postulé abbé de l'abbaye de Jovilliers, ordre de Prémontré, en 1641. il fit profession dans cet ordre en 1642. Il jouit de cette abbaye depuis le 3. Mai 1643. jusqu'en 1658. qu'il se fit relever de ses vœux, & résigna son abbaye au prince Charles Léopold, connu depuis sous le nom de Charles V. duc de Lorraine. Ce prince n'ayant pu obtenir ses bulles, & d'ailleurs le prince Ferdinand son aîné étant mort en 1658. il fit sa démission en faveur de Jean Du-Han de Martigny. L'abbé Riguet, ayant été choisi pour gouverneur du même prince Charles V, fut envoyé en 1673. en Pologne, pour ménager la couronne en faveur de ce prince. Il y harangua avec tant d'éloquence, qu'il se fit, dit-on, une acclamation de toute l'assemblée, qui demandoit le duc de Lorraine pour roi. Cependant sa négociation ne réussit point. Dès 1659. le prince Charles Léopold lui avoit résigné la grande prevôté de l'église de saint Diez, dont il prit possession le troisiéme de Decembre de la même année. Il fut aussi prieur commendataire de Flavigny & de Chatenoy. Les courses qu'il fit pour le service du prince Charles Léopold, ne lui firent pas oublier son église de saint Diez, à qui il rendit plusieurs services importans, dont on peut voir le détail dans l'histoire de cette église, dont il sera parlé ci-après. Nous dirons seulement, qu'en qualité d'ordinaire du Val de saint Diez, il a érigé trois nouvelles paroisses: celles de Mandray, de Clevecey & du Valtin. Il fit aussi ou fit faire divers réglemens utiles, tant pour le chapitre de saint Diez, que pour les paroisses dépendantes de ce chapitre. M. l'abbé de Riguet est mort en 1699. On a de lui: 1. *Systême chronologique & historique des évêques de Toul jusqu'au tems de Charlemagne*, avec des mémoires pour la vie de saint Diez; *in*-4°. à Nancy, 1701. C'est ainsi que M. l'abbé Lenglet cite cet ouvrage: mais il est sûr que les mémoires sur la vie de saint Diez avoient paru dès 1681. A la suite de cet ouvrage, édition de 1701. est une dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leucois: mais cette dissertation est du pere Benoît (Picart) de Toul, Capucin: M. Clément, mort garde de la bibliothéque du roi, a fait contre cette dissertation: *La défense de l'antiquité de la ville & siége épiscopal de Toul*, &c. *in*-8°. à Paris, 1702. 2. *Histoire de l'église de S. Diez*, avec les piéces justificatives de ses immunités & priviléges, dédiée au pape Benoît XIII. à S. Diez, 1726. *in*-12. Il est vrai que cet ouvrage porte le nom de M. Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée, grand prevôt de la même église: mais on sçait aussi que c'est proprement l'ouvrage de M. de Riguet. M. Sommier qui avoit eu le manuscrit de l'auteur, en profita, y fit quelques changemens & additions, & ajouta les preuves entieres dans les endroits où M. de Riguet s'étoit contenté de les citer. L'épître dédicatoire au pape Benoît XIII. est aussi de M. Sommier. *Voyez* cette *histoire de l'église de S. Diez*, page 5. & depuis la page 287. jusqu'à 298. *Défense de l'église de Toul*, (par M. Brouillier) *in*-4°. pag. 305. &c. & tout le chapitre quatriéme de la même défense, dans lequel on fait un examen critique de l'histoire de l'église de saint Diez. * Extrait des écrits cités dans cet article, & des *Annales ordinis Præmonstratensis*, *in-fol.* tome 1. page 927.

RINUTIO ou RENUTIO, (N.) a traduit du grec la vie & les fables d'Esope. Jean-Albert Fabricius qui parle de cette version dans sa bibliothéque grecque, tome 1. livre 2. nomb. XI. p. 397. appelle le traducteur *Rimitius*, & dit qu'il ignore ce qu'il étoit. (*prodierant Æsopi vita & fabulæ per Rimitium nescio quem latinè versæ*) Cette version parut à Milan en 1480. Rinutio étoit d'Arezzo, & fut le maître de Laurent Valle dans la langue grecque, comme celui ci le dit lui-même dans son écrit contre Pogge, liv. 4. pag. 335. Rinutio fut aussi un des sécretaires du pape Nicolas V. (*inter secretarios Apostolicos adlectus*) il fit sa version des fables d'Esope à la sollicitation d'Antoine, cardinal prêtre du titre de saint Chrysogon, & à l'instigation du même il l'adressa à Nicolas V. lequel n'étoit pas encore pape: c'est ce que nous apprend Rinutio dans une lettre au cardinal que l'on vient de nommer: *Quo tempore sanctissimus D. N. Nicolaus Pontifex V. dum erat in minoribus, ad dignitatem Cardinalatûs fuit promotus, vitam Æsopi è Græco in Latinum ejus nomine, te hortatore suasoreque, cœpi transferre; sed priusquàm illam absolvissem, sanctitas ejus ad summi Apostolatûs fastigium fuit assumpta.* Rinutio traduisit aussi du grec en latin les épîtres d'Hippocrate, & les dédia au même pape Nicolas V. * *Disquisitio de Nicolai V. erga litteras & litteratos viros patrocinio*, page 195. de la vie de Nicolas V. écrite en latin par M. Dominique Georgi, & imprimée à Rome en 1742. *in*-4°.

RIOLAN, (Jean) médecin célebre, pere d'un autre Jean Riolan, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. mais sans citer aucun de ses ouvrages, on dit seulement que* ceux qu'il a composés ont été recueillis & imprimés en un volume *in-fol.* en 1620. à Paris. Cette édition est de 1610. Elle contient des commentaires sur divers livres de Fernel, plusieurs traités ou disputes philosophiques sur l'immortalité de l'ame, sur l'ame du monde, sur le libre arbitre, *de fato*, &c. trois livres des premiers principes des choses; des disputes métaphysiques, sur Dieu, la nature, les idées, la Providence tant générale que particuliere, Si Dieu est le premier moteur; *An potentia sit prior actu; an Deus sit actus purus*, &c. un abregé de toute la médecine; une physiologie; une pathologie; l'art de bien guérir; deux livres de la méthode générale de guérir; un de la méthode particuliere, &c. La plus grande partie de ces ouvrages a été imprimée séparément en différens lieux & en diverses formes, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Vander Linden, *de scriptis Medicis*, auquel nous renvoyons. Le même cite encore de Riolan les écrits suivans: *Disputatio de Monstro Lutetiæ M D C V. nato:* à Paris, 1606. *in*-8°. Riolan étant mort le 18. Octobre 1605. cette édition est posthume, s'il est vrai qu'il soit l'auteur de cet écrit: *Ad Libavii maniam responsio, pro censurâ scholæ Parisiensis contra Alchymiam lata*; à Paris, 1606. *in*-8°. C'est donc encore un ouvrage posthume.

RIOLAN, (Jean) *fils du précédent*, a été aussi docteur en médecine de la faculté de Paris, & mourut le 19. Février 1657. âgé de 77 ans. Nous ne sçavons rien de particulier de sa vie. Vander Linden, dans son livre *de scriptis Medicis*, édition d'Amsterdam 1662. *in*-4°. se contente de le nommer & de rapporter la liste de ses ouvrages, sçavoir: *Anatomica, seu Anthropographia, & Osteologia*; à Paris, 1618. *in*-8°. 1626. *in*-4°. & 1649. *in-fol. Schola Anatomica novis & raris observationibus illustrata: cui adjuncta est accurata fœtûs humani historia*; à Paris, 1608. *in*-8°. à Genève, 1624. *in*-8°. *Osteologia ex veterum & recentiorum præceptis descripta*, &c. à Paris, 1614. *in*-8°. *Comparatio veteris Medicinæ cum novâ, Hippocraticæ cum hermeticâ, dogmaticæ cum spagyricâ*; à Paris, 1605. *in*-12. *Brevis excursus in Battologiam Quercetani* (Joseph du Chesne) *quo Alchymiæ principia funditùs diruuntur, & artis vanitas demonstratur. Accessit censura scholæ Parisiensis*; à Paris, 1604. *in*-12. *Enchiridium anatomicum & pathologi-*

tem, &c. à Leyde, 1649. *in*-8°. *Opera anatomica cætera, recognita & auctiora, unà cum opusculis anatomicis novis*; à Paris, 1650. *in-fol. Opuscula anatomica nova*, &c. à Londres, 1649. *in*-4°. *Opuscula anatomica varia & nova, imprimis de motu sanguinis, ejusque circulatione vera ex doctrinâ Hippocratis*; à Paris, 1652. *in*-12. & 1653. *in*-8°. *Responsio prima edita anno Domini 1652. ad experimenta nova anatomica Joannis Pecqueti, adversùs hæmorosin in corde, ut chylus hepati restituatur, & nova Riolani de circulatione sanguinis doctrina sarta tecta conservetur*, &c. *Opuscula anatomica adversùs Thomam Bartholinum*; à Paris, 1653. *in*-8°. *Opera anatomica vetera, recognita & auctiora*; à Paris, 1649. *in-fol. Incursionum Quercetani depulsio*; à Paris, 1605. *in* 12. *Censura demonstrationis Harveti pro veritate Alchymiæ*; à Paris, 1606. *in*-12. On peut voir dans Vander Linden les titres plus détaillés des ouvrages qu'on vient de rapporter; mais on n'y trouvera point les écrits suivans que Riolan a composés en françois. Nicolas Habicot, chirurgien de Paris, ayant soutenu dans un écrit qu'il rendit public, que des os apportés à Paris étoient ceux du géant *Theutobocus*, Riolan donna la même année une censure de cet écrit, sous ce titre : *De Gigantomachie, pour répondre à la Gigantosteologie* : l'auteur ne se nomma point; il prit même le titre d'écolier en médecine. Il combat d'abord l'existence des géants par beaucoup d'autorités; ensuite il attaque en particulier l'ostéologie du géant Theutobocus, & prétend que suivant les proportions prises des os de la cuisse & de la jambe, le corps entier ne devoit avoir que treize pieds. Il conclut que ce sont des os d'éléphant par la comparaison des os de cet animal avec ceux du géant prétendu. Son ouvrage est terminé par une sortie contre les Chirurgiens en général. Guillemeau répondit en 1615. à cet écrit de Riolan par un *Discours apologétique touchant la vérité des géans, contre la Gigantomachie d'un soi disant écolier en médecine*. En 1618. Jean Riolan fit un second écrit, où il se nomma, intitulé : *Gigantologie, ou histoire de la grandeur des géans, où il est démontré que de toute ancienneté les plus grands hommes & géans n'ont été plus hauts que ceux de ce tems* : Habicot opposa la même année à cet ouvrage son *Anti-Gigantologie, ou contre-discours de la grandeur des géants*. Cette dispute est détaillée dans les *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, pag. 273. & suivantes. *Voyez aussi* HABICOT *dans ce Supplément*. Les autres ouvrages de Riolan que nous connoissons sont : 1. *Requête au roi pour l'établissement d'un jardin royal à Paris*; imprimée en 1618. *in*-8°. Cette requête fut favorablement écoutée, puisque le jardin royal pour les plantes médecinales fut en effet établi par lettres patentes de Louis XIII. du mois de Fevrier 1626. 2. *Curieuses recherches sur les eschole en médecine de Paris & de Montpellier, nécessaires d'être sçues pour la conservation de la vie; par un ancien docteur en médecine de la faculté de Paris*; à Paris, 1651. *in*-8°. Riolan dit dans son avis *au lecteur sage & désintéressé*, que « cet ouvrage fut conçu dans la » chaleur d'un procès que l'autorité d'un arrêt n'a pu ter» miner. » Cet arrêt est apparemment celui du premier de Mars 1644. *pour les doyen & docteurs régens de la faculté de médecine de Paris, contre Théophraste Renaudot Gazettier, soi-disant médecin du roi & de l'université de Montpellier, les docteurs en médecine dudit Montpellier, & d'autres universités ses adhérens, & les chancelier, professeurs & docteurs régens en ladite faculté de médecine de Montpellier, intervenus en cause contre lui; prononcé en l'audience de la grand-chambre le Mardi premier jour de Mars 1644*. & imprimé la même année *in*-4°. *avec les plaidoyers de M. Talon, avocat général, & des avocats des parties*. Cet arrêt ne termina pas en effet la dispute. La même année 1644. Michel de la Vigne, alors doyen de la faculté de médecine de Paris, prononça publiquement deux discours latins contre Théophraste Renaudot & ses adhérens : ils sont imprimés *in*-4°. La contestation s'échauffa davantage en 1650. entre Charles *Guillemeau* médecin de Paris, & Jean *Cortaud* (que Riolan nomme *Courtaut*) médecin de Montpellier, sur la préexcellence de leurs écoles. Ils soutinrent leurs querelles par des écrits très-violens. Ce fut dans la même querelle, & à l'occasion des écrits de Cortaud, que Jean Riolan publia ses *Recherches*. Cet ouvrage est en effet très-curieux; on y apprend quantité de faits concernant l'université de Paris, la faculté de médecine en particulier, & celle de Montpellier; on y parle de divers écrivains & de leurs ouvrages. Mais il y a aussi trop de vivacité & d'injures contre Cortaud, & plusieurs autres.

RIPPERDA, (Jean-Guillaume, libre baron de) seigneur de Jensema, Engelenburg, Poelgeest, Koudekent & Fervert, juge héréditaire de Humsterlandt & Campen, étoit né d'une famille noble dans la province de Groningue. Il servit quelque tems les Etats Généraux en qualité de colonel d'infanterie, & il étoit revêtu de ce grade lorsqu'il fut nommé au mois de Janvier 1715. ambassadeur de Hollande à la cour d'Espagne. Son ambassade étant finie, il retourna en Hollande; mais il revint à Madrid vers le mois d'Août 1718. dans le dessein de s'y établir, ayant pour cet effet embrassé la Religion Catholique. On assure qu'il s'attacha en Espagne à l'établissement de quelques manufactures, & que son genie propre aux affaires le fit toujours considerer à la cour. Au commencement de l'année 1725. il fut envoyé à Vienne chargé d'une commission du roi d'Espagne, pour traiter d'un accommodement entre les deux cours. Il termina sa négociation, & il signa le 30. Avril de la même année 1725. au château de Laxembourg avec les ministres plénipotentiaires de l'empereur, un traité de paix & de commerce entre sa majesté Impériale & le roi Catholique, en qualité de son ministre plénipotentiaire & ambassadeur spécial à cet effet. Il fut honoré à son retour à Madrid de la plus haute faveur du roi & des récompenses les plus glorieuses. Sa majesté lui accorda la grandesse de la troisiéme classe, avec le titre de duc de Ripperda pour lui & ses successeurs. Il le déclara en même tems son ambassadeur extraordinaire auprès de l'empereur. Il reçut ses lettres de créance en cette qualité le 13. Juin, & il fit le 22. Août suivant son entrée publique à Vienne. Il eut le lendemain 23. au palais de la Favorite sa premiere audience publique de l'empereur, & celle de congé le 7. Novembre. A peine fut-il arrivé à Madrid, qu'il fut déclaré le 12. Decembre secretaire d'état des dépêches universelles, ou des affaires étrangeres. La secretairerie des dépêches de la guerre fut réunie à son département au mois de Janvier 1726. ainsi que l'administration générale des finances. Le 24. Mai 1726. au soir, il reçut un decret du roi par lequel sa majesté le déchargeoit entierement des différens emplois qui lui avoient été confiés depuis son retour à Vienne, & lui accordoit en considération de ses services une pension de trois mille pistoles, pour en jouir sa vie durant partout où il lui plairoit. Le duc se refugia le lendemain chez l'ambassadeur d'Angleterre, d'où en consequence d'une délibération du conseil royal de Castille, il fut enlevé par un détachement des gardes du corps le 25. du même mois de Mai, & conduit avec escorte au château de Ségovie, pour y être détenu prisonnier. Il y resta jusqu'au 2. de Septembre 1728. qu'ayant trouvé le moyen de s'évader, il se retira déguisé en Portugal, d'où il passa en Angleterre, où il séjourna jusqu'au 24. Octobre 1730. Il partit alors de Londres & se rendit en Hollande. Il vécut quelque tems à la Haye, dans la Religion du pays, qu'il avoit reprise en y arrivant & sans prendre aucune part aux affaires publiques, & l'on s'attendoit à l'y voir mourir tranquille; mais son humeur inquiéte lui fit prendre un autre parti. L'arrivée d'un ambassadeur de Maroc, avec lequel il lia connoissance, servit à faire renaître toutes les idées de son ambitieuse politique. Il partit tout-à-coup de Hollande, & se rendit en Barbarie auprès de Muley-Abdallah, souverain de Maroc, vers la fin de l'année 1731. Il y fut reçu avec distinction, & comme un homme attendu. Il s'employa de tout son pouvoir en 1732. pour engager Muley-Abdallah à armer à Salé une petite escadre pour courir sus aux Espagnols. Il se donna aussi de grands mouvemens à l'occasion du siége de Ceuta, que les Maures voulurent recommencer. Le roi d'Espagne révoqua par un decret

donné à Séville le 16. Juillet 1732. celui par lequel il lui avoit accordé le titre de duc & la grandesse. Voici ce qu'on ajoute dans un mémoire que M. Prevost d'Exiles a fait imprimer dans le tome premier de son *Pour & Contre*. M. le duc de Ripperda passa, dit-on, d'abord quelque tems à Maroc sans penser à changer de Religion, occupé seulement à faire goûter ses projets au roi, & à profiter de ses bienfaits. Cependant deux raisons le déterminerent tout d'un coup à embrasser le Mahométisme & à prendre le nom d'Osman ; l'une fut la crainte qu'un des principaux officiers des troupes de Maroc, nommé Azari, qui marquoit beaucoup de jalousie de la faveur où il étoit à la cour, ne travaillât secrettement à le perdre dans l'esprit du peuple & des troupes, sous prétexte qu'il étoit infidelle : l'autre raison, qui n'eut pas sans doute moins de force, fut l'envie d'entrer dans tous les droits du pays ; c'est-à-dire, d'y posseder des terres, & d'y avoir un serrail. En effet l'un & l'autre lui fut accordé dès qu'il eut embrassé la religion du prince, & sa faveur ne fit qu'augmenter jusqu'à l'arrivée des Espagnols en Afrique. On assure qu'il eut le commandement d'une partie considérable de l'armée des Maures, & qu'il se distingua par sa prudence & par sa valeur dans le combat où ils furent défaits. Mais cette preuve de fidélité ne put l'emporter sur le chagrin que le roi de Maroc eut du malheur des troupes Musulmanes. Osman reçu avec froideur à son retour, augura mal de cet accueil, pensa sérieusement à se mettre à couvert par la fuite, & s'assura pour cela de quelques domestiques qui le servoient. Son projet eût réussi sans la malignité du jaloux Azari qui l'observa de si près, qu'il le surprit au moment de son départ. Il fut conduit au palais du roi par plusieurs gardes, & tout le monde s'attendoit à le voir condamné au dernier supplice. Cependant avec son éloquence & son adresse ordinaire, il tourna si heureusement l'esprit du monarque, que l'ayant persuadé à demi de l'innocence de ses vues, il en fut quitte pour être renfermé dans un château assez voisin de Maroc, jusqu'à ce qu'Azari eût donné les preuves qu'il promettoit de sa perfidie : le roi lui permit même d'avoir ses femmes avec lui, & un domestique Hollandois qui s'étoit attaché à sa fortune. On ignore quel fut le détail des occupations du captif pendant deux mois, qui furent la durée de son châtiment ; mais si l'on en juge par la conduite qu'il a tenue depuis qu'il est sorti de cette prison, ce fut-là, sans doute, qu'il forma le plan qu'il tâcha depuis d'exécuter, & qu'il avoit projetté avec une de ses femmes, Sicilienne de nation, dont l'esprit étoit aussi intriguant que le sien. Azari n'ayant pu réussir à le perdre dans l'esprit du roi, ce prince le remit en liberté. Osman retourna à Maroc, & demeura tranquille dans sa maison ; mais pour ne point faire naître de soupçons dans l'esprit d'Azari & des autres Grands, il obtint qu'il ne paroîtroit point à la cour qu'il n'y fût appellé par un ordre exprès du roi. Il affecta un grand zele pour la Religion Mahométane ; & cependant il méditoit un nouveau systême de religion, qu'il se flatoit de faire goûter au peuple. Il proposa d'abord ses idées comme de simples doutes ; & la maniere dont elles furent reçues lui persuada qu'elles pouvoient s'accréditer. Sa principale adresse consistoit à flater également les Mahométans & les Juifs qui sont en grand nombre à Maroc. Il parloit de Mahomet avec plus d'éloges que les Musulmans même. Il louoit Moïse, Elie, David, & même la personne de Jesus-Christ ; mais il prétendoit que les Chrétiens, les Mahométans & les Juifs avoient été jusqu'alors dans une erreur presque égale ; les premiers en attribuant trop à Jesus-Christ, les seconds à Mahomet, & les derniers en n'attribuant rien à l'un & à l'autre. Selon son systême, le Messie est encore à venir : Elie, David, les Prophêtes, saint Jean-Baptiste, n'étoient qu'autant de précurseurs qui servoient à l'annoncer. Il expliquoit en faveur de son systême, divers passages de l'Evangile & de la loi Musulmane ; & le mémoire que nous abrégeons, prétend qu'il étoit écouté sans contradiction, que les foibles & les amateurs de la nouveauté se laissoient persuader ; que les *esprits forts* rioient de ses discours ; & que le roi prenoit plaisir lui-même à le faire quelquefois raisonner sur ses principes. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, il faut bien que son crédit n'ait pas eu des appuis bien solides ; puisqu'il fut renversé, & que M. de Ripperda fut obligé de quitter Maroc, de se retirer en 1734. au port de Tétuan, & d'y fixer son séjour. C'est dans ce lieu qu'il est mort au commencement du mois de Novembre 1737. On a mandé que sa mort avoit été causée par une maladie de langueur, qui étoit l'effet du chagrin que sa situation lui donnoit depuis quelque tems. On ajoute qu'il ne paroît pas qu'il soit mort riche ; & qu'on n'a trouvé chez lui que peu d'argent comptant, & peu d'effets considérables. Le Pacha ou gouverneur de Tétuan s'empara de tout, conformément à l'usage établi dans tous les états du souverain de Maroc. Le baron de Ripperda avoit eu deux fils ; que des mémoires marquent s'être noyés à la côte de Biscaye ; en voulant passer d'Espagne en Angleterre. * Voyez le *Mercure de France*, mois de Decembre 1737. seconde partie : *Le Pour & Contre*, ouvrage périodique, par M. l'abbé Prevost, tome 1. pag. 176. & suivantes. Dans d'autres Mémoires, on parle autrement de la famille du duc de Ripperda, que ce que l'on vient d'en dire : selon ces Mémoires, suivis par les auteurs du *Supplément de Bâle*, le duc de Ripperda eut de sa femme, qui après sa fuite fut mise, dit-on, aux arrêts à Madrid, entr'autres enfans un fils qui à l'âge de 20 ans, en 1725, fut ministre du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & un an après ambassadeur en Russie, après quoi, il fut nommé plénipotentiaire à la cour de Vienne, pour y ménager les interêts du roi son maître, jusqu'à l'arrivée d'un autre ambassadeur. (Voilà des emplois bien importans pour une si grande jeunesse.) On ajoute que ce fils de M. de Ripperda se maria à Vienne en 1727. avec *Marguerite*, fille de *Jean-Caspar*, comte de Cobenzl, & veuve du comte Weichard-Léopold Ursini de Blagay qui étoit mort en 1720.

RIVALLIUS, (Aymar) jurisconsulte, qui a vécu sous Charles VII. Louis XI. & Charles VIII. *On en parle dans le Dictionnaire historique : mais* 1°. il falloit nommer cet auteur AYMAR du Rival, c'étoit son nom. Le président d'Expilly en a parlé ; 2°. on le fait auteur de trois ouvrages ; de l'histoire du droit civil, de l'histoire du droit canon, & de notes sur les loix des douze tables. Son histoire du droit canon n'est composée que de l'explication des loix des douze tables, dans les deux premiers livres de cette histoire. Le troisiéme livre traite des Sénatusconsultes & du droit de Préteur. Le quatriéme explique la suite des constitutions Impériales depuis Auguste jusqu'au tems de Justinien ; & le dernier livre détaille ce qu'on peut sçavoir des anciens jurisconsultes jusqu'à Sextus Pédius. Ce qui *dans le Dictionnaire historique* est traité d'histoire du droit canon, contient à peine quatre pages d'impression, qui ne sont point séparées de l'histoire du droit civil. Voici le titre de cet ouvrage : *Aymari Rivallii historiæ juris civilis libri V. & historiæ juris Pontificii liber unus* ; à Mayence, 1539. *in*-8°.

RIVALS, (Jean-Pierre) peintre célébre ; issu d'une ancienne & noble famille, originaire de Lavaur, naquit à la Bastide d'Anjou, diocèse de saint Papoul, le 27. Juillet 1625. Son pere, dont la fortune étoit médiocre, le destina au barreau, & le fit élever avec soin à Toulouse : mais son génie vif & fécond ne s'accommoda point d'une science qui lui parut séche & aride, & le tourna du côté de la peinture où son attrait le portoit. Ambroise Frédeau, frere Augustin, né à Paris, peintre & sculpteur estimé, lui donna les premiers principes du dessin d'architecture. Il y fit des progrès si rapides, que la mort lui ayant enlevé son guide quelques années après, il présuma assez de ses forces pour aller travailler à Rome. Son admiration pour les chef-d'œuvres de l'art qu'on y voit redoubla son application ; ses talens se dévelopent : il fut chargé par les directeurs de l'hôpital du Saint Esprit, du soin de tracer les plans des maisons & édifices de ce fameux hôpital. L'entreprise fut heureuse, & lui donna un nouveau goût pour l'étude des mathématiques & de la perspective. Il passa sept années ainsi occupé à au-

gmenter ses connoissances & son goût. Nicolas Poussin se servit de lui pour dessiner l'architecture du fond de plusieurs de ses tableaux, & il voulut l'engager à rester à Rome. Mais son pere l'ayant rappellé, il crut devoir abandonner une ville qu'il aimoit, & des protecteurs qui lui faisoient envisager une fortune flateuse. Revenu à Toulouse, il y trouva une partie de ce qu'il avoit perdu en quittant Rome; il eut le plaisir de s'y voir l'objet de l'estime de ce qu'il y avoit de plus distingué. M. de Fieubet, premier président, & M. de Chaumont son frere, l'honorérent de leur affection. Le choix que l'on fit de lui pour l'emploi de peintre & d'architecte de l'hôtel de ville, fut applaudi de tous les corps qui la composent. Il peignit dans une des sales de cette maison une grande perspective, où l'on voit représentée la fondation d'Ancire par les Tectosages: ce morceau fut admiré par feu M. le duc de Bourgogne, lors de son passage à Toulouse en 1701. Ce fut sous la conduite de Rivals que Marc Arcis son éléve pour le dessin, fit tous les ornemens & les bustes des grands hommes qui décorent la sale des illustres Toulousains. Il y a de lui plusieurs tableaux dans les églises & dans les maisons des particuliers. Il peignit aux Carmélites de Toulouse un ouvrage mêlé d'architecture & de figures plus grandes que le naturel, exécuté de la plus grande maniere, & dont les couleurs, quoiqu'à l'huile, ont conservé jusqu'ici le brillant de la fresque. Il fut chargé par le roi de l'inspection des chemins, ponts & chaussées, & fut l'architecte des édifices du grand prieuré de Malte à Toulouse. Il mourut dans le sein de sa famille le 17. Mai 1706. âgé de 81 ans.

RIVALS, (Antoine) *fils du précédent*, & aussi peintre célébre, naquit à Toulouse le 6. Mars 1667. Il fit les études au college des Jesuites, & ses succès le firent déterminer à l'état ecclésiastique; mais à peine fut-il capable de réfléxion, qu'entraîné par son penchant & par le génie de son pere dont il avoit hérité, il voulut suivre la même carriere. Il fut bientôt en état de dessiner d'après la Bosse; & dès l'âge de quinze ans il avoit déja quelque connoissance du clair-obscur. Appliqué au dessin, il étudioit sous les yeux de son pere l'architecture, & travailloit à se rendre la perspective familiere. Le célébre la Fage étant arrivé à Toulouse, Rivals fit connoissance avec lui, & il se livra à sa nouvelle maniere. Il avoit une connoissance exacte de la fable, & la plupart des sujets qu'il traitoit étoient allégoriques: il traita celui de la conversion des Huguenots, qui mérita les louanges de tous les connoisseurs. Impatient de se perfectionner, il vint à Paris, & y fut accueilli par M. Arcis, dont on a parlé dans l'article précédent. Il trouva dans cette ville les ressources qui lui manquoient en Province, pour élever son esprit & cultiver ses talens. Jamais éléve ne fut ni plus exact ni plus assidu à l'académie. Il dessinoit tout ce qui le frapoit, & le soir il faisoit des dessins d'invention, qu'un brocanteur répandoit dans le public comme originaux de la Fage. Son pere accablé de différentes occupations, & ne pouvant remplir ses engagemens, fut obligé malgré lui de le rappeller pour se faire aider. Il travailla sans relâche après son retour, & ne quitta le pinceau qu'après avoir fini les travaux suspendus. La lecture du poëme de Charles Alphonse du Fresnoy lui donna une nouvelle ardeur pour le travail. Frappé de la réputation des peintres que leur mérite avoit immortalisés, il partit pour Rome, & dans la route il fit à Marseille quelques tableaux dont le célébre Puget approuva la maniere. Il se livra à Rome avec une ardeur incroyable au travail, & quelques tableaux qu'il y fit d'invention ayant été applaudis, il en reçut de grands éloges par tous les éleves de l'académie, ce qui lui donna le courage de travailler, quoiqu'étranger, à un dessin qui devoit concourir au prix. Il choisit la chute des géans; & le jour marqué s'étant rendu à l'académie avec les autres contendans, le recteur leur donna le sujet, pour juger si cette seconde épreuve répondroit à la premiere: Rivals fit en moins de deux heures trois dessins différens. Il se rendit au capitole le jour de la distribution des prix, il y fut couronné par le suffrage unanime des juges, & y reçut le premier prix des mains du cardinal Albani, qui a été depuis pape sous le nom de Clement XI. Cet événement lui ayant acquis une grande reputation, M. de la Tuillerie, directeur de l'académie royale, lui déféra l'honneur de poser le modéle, & de corriger les éleves. M. le cardinal de Janson le chargea de faire d'un tableau de Raphael représentant une Sainte Famille, une copie, qui fut trouvée digne d'être envoyée au roi, avec une autre copie d'un tableau du Guide. Le fameux Carlo Maratti ne refusa pas de peindre, de moitié avec lui, une grande chapelle: mais dans le tems qu'il alloit commencer cet ouvrage, rappellé par son pere qui avoit eu une attaque d'apoplexie, il quitta Rome & revint à Toulouse en 1702. Il y fut aussitôt installé en qualité de peintre de l'hôtel de ville. On peut voir dans le *Mercure de France*, Juin 1736. second volume, un détail des ouvrages de cet homme célébre, qui est mort à Toulouse le septiéme Decembre 1735. * L'éloge du pere & du fils est dans le *Mercure* cité: on en a extrait ce qui vient d'être rapporté.

RIVAULT, (David du) sieur de FLURANCE. *On a parlé de cet auteur dans le Dictionnaire historique*; & l'on en trouve un article plus detaillé dans le tome premier des *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron Bénédictin, & dans les *Mémoires* du pere Niceron tome 37. Ce dernier dit que Claude Expilly, à la fin de son trentiéme plaidoyé, compte du Rivault parmi ceux qui ont écrit sur les duels, & qu'il lui attribue un *Discours du point d'honneur*; à Paris, 1599. *in*-8°. Le pere Niceron ajoute qu'il ne connoît point d'ailleurs cet ouvrage. En voici le titre entier: *Discours du point d'honneur: touchant les moyens de le bien cognoistre & pratiquer*; par David du Rivault sieur de Flurance, à Paris, chez Pierre Bertault, 1599. *in*-12. dédié à *Guy, comte de Laval, vicomte de Reines, &c.* Il y a trois discours dans le même volume. Le premier *des changemens survenus au point d'honneur*. Le second *en forme parénétique, au jeune* gentilhomme françois. Le troisiéme *en forme de problesme de duel*. Les deux premiers ne contiennent que 170 pages, & le troisiéme en a 220. Tout l'ouvrage est rempli de maximes de conduite pour un homme d'honneur & de probité, surtout le second discours où l'on trouve cent maximes, presque toutes conformes même à la saine morale. Dans le petit nombre qui ne s'accorde pas avec la sévérité de la morale Evangelique, il y a surtout la quarante-huitiéme maxime où l'auteur autorise le duel dans les gens de guerre pour des raisons d'honneur. Le troisiéme discours est tout entier sur la même matiere: l'auteur l'a écrit en forme de problêmes, parce que, dit-il, *le fait du duel est chose si chatouilleuse, qu'il n'est pas bien sûr d'en décider aucune chose absolument.* Cependant il avoit décidé en faveur du duel dans la maxime citée. Il y a quatorze problêmes, où du Rivault examine en rapportant presque toujours le pour & le contre: 1. Si le duel appartient au point d'honneur. 2. S'il peut y avoir des querelles justes. 3. Si le démenti offense. 4. *Si le chargé est contraint de combattre.* 5. Si le duel est permis. 6. Si dans le duel on a égard aux qualités. 7. *Qui est l'appellant de l'injuriant ou de l'injurié.* 8. Quel doit être le cartel. 9. *A qui échet-il de choisir les armes.* 10. Si l'on peut user honorablement d'embûche dans le combat de seul à seul. 11. *Si la furie est plus louable en ce combat qu'un état modéré.* 12. S'il est sûr ou bienséant de mépriser ses ennemis. 13. Si après qu'on a rapporté un différent au point d'honneur, toute autre recherche de réparation cesse. 14. Enfin *si en joûte d'honneur & de gentillesse, il est séant de traiter son adversaire courtoisement.* Dans tous ces problêmes on sent que l'auteur inclinoit du côté du duel dans tout ce qu'il appelle affaires d'honneur; mais il paroît condamner les duels clandestins, & exiger que les parties intéressées fussent autorisées par quelque permission des souverains. Il rapporte plusieurs faits singuliers; mais il y en a quelques-uns où il montre peu de critique & beaucoup de crédulité. Les citations des poëtes dont il s'autorise, il les a traduites en vers françois qui sont plus mauvais que sa prose.

RIVET, (André) célébre Protestant, &c. *Ajoutez ce*

qui fuit : son commentaire sur les Pseaumes a été imprimé à Rotterdam en 1647. *in*-4°. Rivet n'a commenté que les Pseaumes prophétiques, 2, 8, 16, 19, 22, 23, 24, 40, 45, 68, 110 & 119. Il a fait encore des Méditations sur les Pseaumes de la Penitence; à Arnhem en 1625. *in*-4°. avec ce qu'il a fait sur le prophête Osée; & dans le recueil de ses ouvrages imprimés à Rotterdam en trois volumes *in-folio*, en 1651. & 1660. *Dans le Dictionnaire historique, on dit que* Rivet mourut à Leyde en 1647. âgé de 75 ans : on s'est trompé. Rivet mourut le 7. Janvier 1651. âgé de 78 ans & six mois, non à Leyde, mais à Bréda où il avoit été appellé pour y être professeur en théologie dans le college illustre, fondé par Henri-Frederic prince d'Orange, & pour être chargé de l'éducation du fils de ce prince, Guillaume II. prince d'Orange. C'est ce qu'on voit, est-il dit dans le Supplément de Bâle, dans *les dernieres heures* d'André Rivet, ouvrage imprimé deux fois, & dont la seconde édition a été faite à Lausane par les soins de M. Salchli, professeur en théologie dans l'academie de cette ville, connu par divers ouvrages.

RIVIÉRE, (Lazare) médecin, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Montpellier en 1590. Il étoit fils & petit-fils d'*Aléxandre* & *Martin* Riviére, auditeurs en la chambre des comptes. Son penchant pour la médecine le porta dès sa jeunesse à l'étude de cette science, dans laquelle il se rendit fort célébre. Il mourut en 1656. doyen des professeurs en médecine, & laissa un fils trésorier de France, de qui la posterité subsiste encore. Ses ouvrages sont : 1. *Praxis Medica*, imprimée, plusieurs fois : on trouve des éditions de cet ouvrage en 1649. à Goude, *in*-8°. à la Haye, en 1658. à Lyon, en 1674. augmentée en 2 vol. *in*-8°. & encore ailleurs. On l'a abregé, corrigé & en quelque sorte commenté, comme on le voit par les deux écrits suivans, le premier intitulé : *Riverius contractus, seu Lazari Rivierii Medicina practica in compendium redacta, studio Bernardi Verzascha*; à Bâle, 1663. *in*-8°. Le second qui a pour titre : *Riverius reformatus, sive praxis medica methodo Riveriana non absimili, juxtà recentiorum tum medicorum, tum philosophorum principia conscripta*; à Genève, 1688. *in*-8°. à Lyon, 1690. *in*-8°. 2. *Institutiones Medicæ*; à Lyon, 1656. *in*-4°. & 1672. *in*-4°. L'auteur met dans cet ouvrage toutes les questions en forme de thèses, dont il donne les preuves avec les réponses aux objections qu'on pouvoit faire. Ce livre fut très-estimé, comme on le voit par les diverses éditions qui en ont été faites; on le recherchoit en Angleterre, & Willis qui en faisoit un cas particulier, appelloit l'auteur *le Divin Riviére*. 3. *Observationes medicæ & curationes insignes*; à la Haye, 1656. *in*-8°. & à Lyon, *editæ per Simeonem* Jacoz, 1659. *in* 4°. On trouve parmi ces observations plusieurs fois réimprimées, celles de Samuel Formi & de Denys Pomaret, célébres chirurgiens nés à Montpellier 4. *Arcana Medica*; à Utrecht, 1680. *in*-12. La plus grande partie de ces ouvrages de Lazare Riviére a été recueillie en un volume *in folio*. (*Lazari Riverii opera*) à Lyon, 1672. En 1738. on en a donné dans la même ville une édition plus complette aussi *in folio*, sous ce titre : *Lazari* Riverii *consiliarii, medici, ac professoris Regii, nec non Regiarum in universitate Monspeliensi medicinæ professorum decani opera medica universa*, &c. * Cet article est extrait principalement de l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, *in fol.* seconde partie, livre douziéme. On s'est servi aussi d'autres livres pour la connoissance des ouvrages de Riviére.

RIVIERE, (Guillaume) fils d'un marchand droguiste de Montpellier, naquit dans cette ville le 15. d'Août de l'an 1655. Après avoir reçu une excellente éducation, & fait de très-bonnes études au college des Jésuites, il s'attacha à l'étude de la médecine. Comme il s'étoit familiarisé de bonne heure avec les *Principes* du célébre Descartes, il contracta l'heureuse habitude de ne chercher que la vérité, & de ne se rendre qu'à l'évidence dans les choses qui sont du ressort de l'expérience & de la raison. Avec de pareilles dispositions, il ne pouvoit pas s'accommoder des qualités occultes qui régnoient encore alors dans la physique, & sur-tout dans la médecine : c'étoit le langage ancien de l'école; mais M. Riviere sçut si bien l'ajuster avec le moderne qu'il avoit adopté, que sans dépouiller entierement l'ancien de cet air mystérieux que l'on s'imaginoit devoir le rendre respectable, il faisoit gouter le moderne à ceux-mêmes qui étoient le plus en garde contre les nouvelles opinions. Les différens examens qu'il fut obligé de subir dans l'école de médecine, furent assaisonnés de raisonnemens solides, & d'experiences peu connues alors, qui donnoient un nouveau jour à la théorie & à la pratique de la médecine; ce qui lui fit obtenir le doctorat avec la distinction qui étoit due à son travail & à ses lumieres. La pharmacie avec ses fastueuses compositions, n'avoit malgré son antiquité & le grand nombre des auteurs qui en avoient écrit, que des expériences trop équivoques, pour contenter un médecin, qui, comme lui, avoit été nourri dans les principes d'une bonne physique, & qui ne vouloit agir qu'avec connoissance de cause. Il trouva mieux son compte dans les analyses chymiques qui lui mettoient à découvert les principes des mixtes. Il se fit de ses expériences une physique médicinale qui lui servit toujours de guide dans la cure des maladies, & qui lui réussit très-souvent dans des cas où la pharmacopée Galénique avoit été totalement inutile. Il ne se refusoit jamais à ceux qui avoient besoin de son secours, sur-tout aux pauvres, pour qui il a toujours eu beaucoup d'attention. Lorsqu'il étoit retiré à la Vérune où il avoit un domaine considérable, ses délices étoient d'exercer la charité envers les habitans de la campagne, qui manquent souvent des choses nécessaires. Lorsqu'en 1696. il disputa la chaire de professeur de chymie vacante par la mort de M. Fonsorbe, il se distingua par une capacité peu commune, & dans la composition de ses thèses médico-chymiques, & dans les sçavantes réponses qu'il fit à toutes les difficultés qui lui furent proposées. Cependant cette chaire fut donnée à un autre. En 1706. époque de la création de l'académie des sciences de Montpellier, M. Riviere fut nommé pour y remplir une place de chymiste; & en cette qualité, il voulut bien se charger d'examiner les eaux minérales du Languedoc, sans autre motif que celui de l'utilité publique, qu'il a toujours eu seule en vue dans toutes ses occupations. Il donna en différens tems les analyses des eaux du Boulidou de Perols, de la Joncasse près de Villeneuve-lez-Maguelonne, de Balaruc, de Gabian, &c. Ces analyses furent toujours accompagnées de l'histoire naturelle des lieux où ces eaux prenoient naissance, & c'étoit dans ces mêmes lieux où il découvroit souvent la cause physique des différentes qualités de ces eaux. Il examina aussi plusieurs minéraux de la même province, entr'autres, la résine de la montagne de Bugarach, dont il tira une huile semblable à celle de l'ambre jaune. Dans l'examen qu'il fit des dents de Lamie que l'on trouve parmi d'autres pétrifications dans les carrieres de Boutonnet, & qu'on appelle vulgairement *dents de serpent*, il montra que ces dents conservoient la nature animale, & que leur émail, quoiqu'exposé pendant un tems immémorial, à l'injure du tems, avoit néanmoins donné par l'action du feu, des principes de même nature, mais en moindre quantité, que ceux que l'on tire des parties des animaux qui n'ont souffert aucune altération. On sçait encore qu'il a fait d'excellentes observations sur le venin de la ciguë, & quantité d'opérations sur l'ivraie qui se trouve quelquefois mêlé avec le bon grain, d'où il tira des preuves démonstratives contre l'erreur populaire des prétendus changemens du froment en ivraie, & de l'ivraie en froment. Dans les extraits des *Mémoires de l'académie de Montpellier*, on en trouve plusieurs de lui, entr'autres, sur l'opium, sur la ciguë, sur l'ivraie, &c. Ce sçavant médecin mourut à la Vérune, près de Montpellier, le 14. Juillet 1734. au commencement de la soixante-dix neuviéme année de son âge. * Voyez son éloge dans les *Mémoires de l'académie de Montpellier*, pour l'année 1736. *in*-4°.

RIVIERE. (Henri-François, comte de la) Voyez l'article de Roger de RABUTIN, comte de Bussy.

RIVINUS, (André) célébre médecin Allemand, au-

teur & éditeur d'un grand nombre d'ouvrages. *On en parle dans le Dictionnaire historique.* Le P. Niceron en a donné un article plus détaillé dans le tome trente-troisiéme de ses *Mémoires*, pag. 172. & suiv. Il y a une liste fort ample des écrits de Rivinus, & des éditions qu'il a procurées; mais on a oublié l'ouvrage suivant: *Andreæ Rivini panegyrica Declamatio, quâ artis typographicæ initia, progressus, nobilitas, & utilitas summa celebrantur; scopuli abusionum devitandi indicantur, atque ipsa Germanis suis autoribus ab exterorum criminibus, & suorum quoque falsariorum injuriis in integrum vindicatur: publicè Lipsiæ mense Martio æræ Dionysianæ 1640. habita*, &c. Cette harangue a été imprimée dès 1640. même, à Lipsic; & elle a été réimprimée avec des notes, dans les *Monumenta typographicâ* de Jean Christian Wolfius, *in*-8°. tome 1. à Hambourg, 1740. Elle est précédée d'un autre écrit de Rivinus, composé de quelques pieces de vers latins, sous le titre de *Hecatomba laudum & gratiarum in ludis iterum secularibus ob inventam in Germania abbinc annis* CC. *Chalcographiam*, &c. Dans la même collection, page 103. on trouve encore, *Controversiæ de artis typographicæ inventione, ab Andreâ Rivino, aliàs Bachman, sedatæ: Germanica latinè reddidit Ludovicus Klefekerus.*

RIVIUS, (Jean) Luthérien, qui vivoit dans le XVI. siécle. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & l'on y donne la liste de plusieurs de ses ouvrages.* En voici quelques-uns que l'on a omis: 1. *De stultitiâ mortalium in procrastinâ correctione vitæ, liber: Joanne Rivio Atthendoriensi autore*; à Bâle, 1547. *in*-8°. Ce traité moral, qui contient des réfléxions fort solides, est dédié au prince Maurice duc de Saxe, électeur de l'empire, landgrave de Thuringe, &c. & l'épître dédicatoire, qui est longue, est elle-même un discours de morale sur le même sujet. 2. *De erroribus Pontificiorum, seu de abusibus ecclesiasticis*, à Bâle, 1546. On reconnoît trop dans ce traité les préjugés de la secte que l'auteur suivoit. Parmi les abus qu'il croit voir dans le clergé de l'Eglise Romaine, il y en a qui ne sont point tels, & la plupart des autres sont aussi séverement condamnés qu'il les reprend. A la fin de ce traité, il y a trois pieces de l'auteur en vers latins qui ne brillent pas surement par leur élégance. Le but de la premiere est l'éloge de l'étude des livres saints & des avantages que l'on trouve dans cette étude pour l'esprit & pour le cœur. Rivius y avoue, qu'il avoit été long-tems occupé de l'étude des livres profanes; mais il proteste qu'au milieu de cette étude, il n'en avoit pas moins aimé dès sa premiere jeunesse, celle des saints livres & de la religion. Il dit à son ami Paul:

Si quæ fortè tuam subit admiratio mentem,
Sicut mirari jure profectò potes:
Cur sacra nunc aliis studeam tractare relictis,
Unde vel hæc animo cura repente meo:
Autores solitus qui sim versare profanos
Hactenùs, ac omnem ponere in his operam,
Ætatisque meæ consumere tempus honestis
In disciplinis, artibus inque bonis,
Quæ nomen peperêre mihi, famamque celebrem,
Et quam pro merito majus ubique decus.
Ne te detineam numeroso carmine, PAULE,
Quod quæris, tribus en accipe versiculis.
Sponte meapte fui teneris ego semper ab annis,
Cum primùm sapui, relligionis amans,
Inque hunc usque diem veræ pietatis amore
Flagravi, &c.

Il regrette le tems qu'il a employé à d'autres études; il désire de n'en plus connoître d'autre que celle de la religion; il en fait l'éloge; il en montre les avantages, & c'est par-là que cette piece, qui est longue, est estimable. Dans la seconde, il se défend contre ceux qui l'avoient accusé de rejetter les bonnes œuvres. La troisiéme est une esquisse de satyre contre les Catholiques à qui il reproche de ne point s'accorder dans la doctrine.

ROBECK, (Jean) né à Calmar en Suéde le 13. de Septembre de l'an 1672. étoit fils de *Matthias* Robeck, un des premiers magistrats de la ville. Il fréquenta de bonne heure l'université d'Upsal, y passa dix années à diverses reprises, & fit de grands progrès dans l'étude. Dans le cours des lectures qu'il fit dans cet espace de tems, celle des réfléxions de l'empereur Marc-Antonin, lui faisant concevoir un mépris excessif de la vie, il se remplit du ridicule qu'il attacha à l'affection que les hommes marquent pour elle. Plein de ce sujet, il le réduisit en *Thèses*, & se proposa de les faire soutenir dans l'université. Mais l'archevêque d'Upsal, qui est aussi chancelier de l'académie, trop sensé pour en accorder la permission, la refusa. Piqué de ce refus, tout raisonnable qu'il étoit, Robeck accusa sa patrie d'ingratitude, & croyant qu'elle ne méritoit pas de le posséder, il la quitta vers 1703. ou 1704. Après avoir couru quelque tems l'Allemagne, il vint à Hildesheim, y fit connoissance avec quelques Jésuites, prit d'eux des leçons de philosophie, & entra ensuite dans leur société, après avoir abjuré le Luthéranisme. Il reçut la tonsure cléricale le 7. de Mars 1705. & fut ensuite chargé de diverses commissions pour la société, tant à Vienne qu'à Rome. Dans l'un de ces voyages, il visita l'église de Lorette, & s'y confessa le 29. Octobre 1710. à M. Felix Frigiéni, pénitencier de cette maison. De retour à Vienne, le cardinal Piazza lui conféra successivement en 1712. les ordres mineurs, le soudiaconat, le diaconat, & enfin le sacerdoce. Quelques années auparavant, il avoit fait diverses tentatives pour retourner en Suéde, & Charles XII. gagné par les sollicitations de la famille de Robeck, en avoir accordé la permission, lorsque la malheureuse affaire de Pultowa arriva. Robeck craignit de se montrer en Suede dans de pareilles circonstances; il ne voulut pas profiter alors de la liberté qui lui avoit été accordée, & le successeur de Charles XII. ne permit pas qu'il s'en servît dans la suite. En 1714. Christophe-Antoine de Stupow-Szembeck, évêque de Livonie, lui permit de confesser dans sa province. En 1716. George Spinola, archevêque de Césarée, & nonce en Allemagne, l'établit missionnaire apostolique, avec pouvoir de célébrer la messe, quand, & où il voudroit. Après avoir couru plus de dix ans en cette qualité, il vint dans la Westphalie, & obtint en 1727. de Jean Adolphe, vicaire apostolique, qui étoit alors à Osnabrug, la faculté de prêcher, de célébrer, & de confesser dans la maison d'un particulier qui suivoit la religion Catholique, & dont la maison étoit peu éloignée de la ville de Hambourg. Robeck y demeura près de sept ans. Au bout de ce terme, dégouté de la vie & de ses occupations, il résolut de rompre tout autre lien pour ne plus s'occuper que de la méditation de la mort, & de la composition de ses livres. Dans cet esprit, il s'éloigna de Hambourg, & vint à Rintel en 1734. A peine y fut-il arrivé, qu'il fit sçavoir à M. Funccius, célébre professeur, qui il étoit, son état, ses dispositions, & lui demanda une entrevue. M. Funccius le vit deux fois, & ces conversations ne roulerent que sur les lettres. Robeck alla quelquefois l'entendre en public; mais il ne se trouva que rarement aux exercices publics de religion. Il passa plus d'une année renfermé dans son cabinet. Persuadé qu'il ne pouvoit être loin de la fin de ses jours, il ne s'étoit réservé que ce dont il comptoit avoir besoin pour trois années: mais à peine eut-il passé treize mois à Rintel, qu'il écrivit une seconde fois à M. Funccius, pour lui dire en substance, qu'à l'âge de soixante-quatre ans, il alloit faire son dernier voyage; que sa mélancholie qui augmentoit tous les jours, achevoit de lui miner l'esprit & le corps; qu'à l'exemple de tous les malades, il vouloit changer d'air, non qu'il en attendît aucun bien, mais parce que son mal en seroit amusé; que pour se décharger de tout embarras, il faisoit présent à la bibliothéque de l'académie, de la plupart de ses livres, de quelques manuscrits, & de quatre-vingt-dix florins qu'il avoit en especes; qu'il le prioit de faire imprimer un de ses ouvrages, en y ajoutant une préface; & qu'il lui envoyoit en même tems la notice des livres & des manuscrits qu'il donnoit à la bibliothéque publique. (Il y avoit d'imprimés, dix *in folio*, dix-sept *in*-4°. vingt-quatre *in*-8°. & vingt-deux *in*-12. & de manuscrits, neuf, tous de sa composition.) Il chargea quelques autres per-

ſonnes de diſtribuer aux pauvres ce qu'il avoit d'habits & de meubles, & fit remettre à M. Funccius vingt ducats, auxquels il ajouta trente florins & demi, deſtinant ces deux ſommes à l'impreſſion de quelqu'un de ſes livres. Il laiſſa au même les lettres qu'il avoit reçues de diverſes perſonnes conſidérables de la communion Romaine, princes & cardinaux; & n'emportant avec lui qu'une petite valiſe, pour mettre ce dont il avoit beſoin, il prit la route de Breme au mois de Juin 1735. Dès qu'il y fut arrivé, il envoya à M. Funccius ſa valiſe, dans laquelle il avoit mis tout ce qui lui reſtoit de livres, de linge & de hardes, excepté ce qu'il portoit ſur le corps, le priant par lettre de vendre le tout, & d'en diſtribuer le provenu aux pauvres honteux. Cela fait, il s'habilla fort proprement, s'embarqua ſeul dans un petit bateau qu'il avoit acheté, & s'écarta du rivage à l'étonnement de tous les ſpectateurs. Ce fut la conſommation de ſa folie. Quelques jours après, on trouva ſon corps dans le Weſer, à trois milles de Breme, près d'un village où il fut enterré. Telle a été la fin de cet extravagant philoſophe. M. Funccius apprit cette nouvelle avec douleur; & peu après, il fit imprimer la diſſertation du défunt ſur l'homicide de ſoi-même, qu'il auroit mieux fait aſſurément d'enſevelir dans l'oubli: il y joignit une préface & des notes utiles & recherchées, qui abſorbent en quelque ſorte le texte. Le titre de cet ouvrage eſt: *Johannis Robeck, Calmaria-Suedi Exercitatio philoſophica de* Εὐλόγῳ Ἐξαγώγῃ, *ſive morte voluntariâ philoſophorum & bonorum virorum, etiam Judæorum & Chriſtianorum. Recenſuit, perpetuis animadverſionibus notavit, præfatus eſt, & indicem rerum locupletiſſimum edidit Johannes-Nicolaus Funccius Marburgenſis*; à Rintel, 1736. *in*-4°. L'éditeur dédie cet écrit à M. le baron d'Adelebſen. M. Funccius ſe qualifie profeſſeur en éloquence, en hiſtoire & en politique, & bibliothécaire de l'académie de Rintel. On trouve un ample extrait de l'ouvrage de Robeck dans la *Bibliothéque raiſonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*, tome 17. ſeconde partie, article VIII. depuis la page 438. juſqu'à la page 465. Les habiles journaliſtes ſement dans cet extrait de judicieuſes réfléxions contre le ſyſtême de l'ouvrage de Robeck, & contre l'extravagance des opinions & de la conduite de ce prétendu philoſophe. C'eſt du même extrait que l'on a tiré ce qu'on vient de rapporter de la perſonne de Robeck.

ROBERT, (Philippe) avocat au vénérable parlement de Bourgogne, comme il s'exprime lui-même à la tête de ſa traduction de l'Exhortation à la paix, du grec d'Iſocrate, étoit né à Châlon en Bourgogne. Il eut dans ſa jeuneſſe une grande paſſion pour les voyages; & voulant les faire avec fruit, il étudia l'antiquité, parcourut l'Italie, & accompagna Louis de Beſſey, abbé de Cîteaux, au concile de Trente; Robert le dit lui-même:

> BESSALUS-*que pater cui ſum comes additus ipſe,*
> *Cum tegeret noſtras primula barba genas.*

L'eſtime & l'affection que Robert s'attira des gens de lettres à Rome, furent telles, qu'on voulut l'y retenir; mais ne pouvant ſe rendre à leurs vœux, on ne ſçait par quel motif, il revint en Bourgogne, & s'y livra à la juriſprudence. Il étudia le droit ſous le profeſſeur Ginthius Giſaldus, né en Piémont, & il lui a adreſſé quelques vers, où il fait mention de quelques ennemis de ce profeſſeur. Par les mêmes poëſies de Robert, on voit auſſi qu'il avoit été diſciple de Govean:

> *Has quoque nunc ſedes inter cœtuſque beatos*
> *Præfulges Hector noſtræ,* GOVEANE, *juventæ.*

Robert prit pareillement des leçons du célébre Cujas, & lia avec lui une étroite amitié. Inſtruit par des maîtres ſi habiles, il brilla lui-même par ſes propres lumieres, & acquit au barreau de Dijon beaucoup d'honneur & de réputation, mais peu de bien. D'ailleurs il plaidoit peu. Vers 1594. il fut choiſi pour remplir les fonctions d'avocat général, pendant que le parlement de Dijon étoit à Semeur, au tems de la ligue. Peu auparavant, il s'étoit débarraſſé des affaires particulieres du barreau, dans la vûe de ſe livrer entierement aux belles lettres. C'eſt à ce loiſir que nous devons une partie de ſes ouvrages. Il mourut en 1594. Ses ouvrages ſont: 1. Exhortation à la paix, diſcourant des biens & profits provenans de la paix, & des incommodités & malheurs provenans de la guerre; traduite du grec d'Iſocrate, orateur Athénien, en françois, par M. Philippe Robert; à Lyon, 1589. *in*-8°. & depuis à Paris, ſelon du Verdier. 2. Dans l'ouvrage intitulé: *Caroli Molinæi conſilium ſuper commodis & incommodis Jeſuitarum*, &c. à Hanau, 1604. *in*-12. on trouve deux lettres de Pontus de Thiard, évêque de Châlon, à Philippe Robert, & trois pieces de ce dernier en vers élégiaques, *in improbum cenſorem operum P. Thiardæi epiſcopi.* 3. *Philippi Roberti Juriſconſulti & Patroni Divionenſis, Carmina Græca & Latina quæ ſuperſunt*, à Dijon, 1666. *in*-8°. de 119. pag. Louis Mailley, avocat de Dijon, éditeur de ce recueil, où il prend le nom d'*Æmilius*, dit que Robert avoit fait un plus grand nombre de poëſies, qui ont péri, auſſi-bien que les deux ouvrages ſuivans: 4. *De Platonicæ æternitatis arcanis.* 5. Traduction du rhéteur Iſæus, Athénien, diſciple d'Iſocrate, & précepteur de Demoſthène, dont il reſte cinquante oraiſons. 6. M. le préſident Bouhier, en la onziéme obſervation, qui eſt dans ſon édition de la *Coutume de Bourgogne*, cite les *Mémoires manuſcrits ſur cette Coutume, de Philippe Robert, célébre avocat de ſon tems, & qui faiſoit alors* (en 1587.) *les fonctions de ſubſtitut de M. le procureur général, par ordre de la cour.* * Voyez les poëſies de Robert, & l'épître dédicatoire de l'éditeur, & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-fol.* tome 2. page 211. & ſuiv.

ROBERT, (Claude) chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, grand-vicaire du diocèſe de Châlon, *dont l'article eſt imparfait & ſuperficiel dans le Dictionnaire hiſtorique*, naquit vers 1564. non à Bar-ſur-Aube, comme le dit le pere Jacob, mais à Cheſlay, village entre Bar-ſur-Seine & Tonnerre. Il nous apprend lui-même, qu'après avoir fait ſes premieres études en Bourgogne, il ſe rendit à Paris, & y continua ſes études au college de Cambrai, où il eut une bourſe. Il profita pendant quelques années des leçons de Theodore de Marſille (ou Marſilli) qui profeſſoit les belles lettres au college royal, & fit ſa philoſophie & ſa théologie avec le plus grand ſuccès. Robert ſe diſtingua auſſi par ſa piété, & tant de bonnes qualités lui mériterent l'eſtime & la confiance de M. Fremyot, préſident au parlement de Dijon, qui le chargea de l'éducation de ſon fils, André Fremyot, lequel fut depuis abbé de S. Etienne de Dijon, & archevêque de Bourges. Robert, après avoir été reçu licencié en droit canon, quitta Paris, & revint en Bourgogne avec ſon éleve, & en 1590. il fut pourvu d'un canonicat à la Chapelle-au-Riche de Dijon. Il garda ce bénéfice juſqu'en 1609. qu'il le réſigna à Barthelemi Quarré, ſon parent. Robert parcourut avec ſon diſciple, la France, la Flandre, l'Allemagne & l'Italie; & l'on voit leurs noms cités, comme préſens à une thèſe ſoutenue en 1594. dans l'univerſité de Padoue, par Jean Guenebault, Dijonnois, auteur du *Reveil de Chindonax.* Robert acquit à Rome l'eſtime des perſonnes les plus diſtinguées, tels que les cardinaux Baronius, Bellarmin & d'Oſſat. Ce fut à Rome qu'il conçut le deſſein de ſon livre qu'il intitula: *Gallia Chriſtiana*, & qu'il en parla au cardinal Baronius qui l'excita à l'exécuter, en lui diſant qu'il ne connoiſſoit perſonne plus capable que lui d'entreprendre un pareil ouvrage, & de le bien faire. André Fremyot ayant été élevé à l'archevêché de Bourges, emmena Robert avec lui, & ſe ſervit utilement de ſes lumieres. Il l'employa dans toutes les viſites qu'il fit en ſon diocèſe. Il lui confia auſſi l'éducation de ſon neveu Jacques de Nucheſes, qui étant monté dans la ſuite ſur le ſiége de Châlon-ſur-Saone, conféra à Robert un canonicat de ſa cathédrale, & le fit ſon archidiacre & ſon grand-vicaire. Le prélat voulut auſſi lui procurer d'autres bénéfices, que M. Robert refuſa conſtamment. Il remplit tous ſes devoirs avec une grande exactitude, & mourut à Châlon, dans le palais épiſcopal, le 16. Mai 1637. Il fut enterré dans l'égliſe de la cathédrale, & mérita les larmes de ſon évêque,

Jacques de Nuchefes, qui honora fon tombeau de l'épitaphe fuivante :

D. O. M.

Hîc jacet Claudius Robertus, *Presbyter Lingonensis Diœcesis, hujus Ecclesiæ Canonicus, major Archidiaconus, autor Galliæ Christianæ, qui obiit 16. Maii an. 1637. Posuit amantissimo præceptori Cabilonensis Episcopus Jacobus, & ei quem vivum suum constituerat Vicarium generalem, exanimi voluit hoc studio gratitudinis parentari.*

Robert fçavoit les langues fçavantes. Sa bibliothéque, qu'il légua aux Jéfuites de Châlon, étoit remplie d'excellens hiftoriens. L'ouvrage le plus confidérable de Robert, eft celui qui a pour titre : *Gallia Christiana, in quâ Regni Franciæ, ditionumque vicinarum Diœceses, & in iis præsules describuntur*; à Paris, Sebaftien Cramoifi, 1626. *in-folio*, avec des Appendix, des préfaces & des tables chronologiques. MM. de Sainte-Marthe, & depuis eux les Bénédictins, ont confidérablement augmenté l'ouvrage ; mais Robert a eu l'honneur de l'invention, & de la premiere exécution. Il laiffa des matériaux pour une feconde édition, dont MM. de Sainte-Marthe ont profité. Les traités *Divio & Belna*, qui font à la fin de l'ouvrage de Robert, font bien faits. On trouve dans le même livre, une lifte des chanceliers de France, qui ont été évêques, une autre de généraux d'ordres, celle des patriarches d'Aquilée, & de plufieurs évêchés des royaumes voifins. Ces liftes font fuivies d'un difcours latin, intitulé : *De morte pulchrâ, honestâ, pretiosâ digressiuncula*. A la tête du livre, font deux préfaces, l'une à J. C. fous le titre de *Votum*; un fecond, *Votum, Divis Galliæ præsulibus*, en vers ; une épître en profe à Jacques de Nuchefes des Frans, évêque de Châlon : *Monita ad Lectorem*; & enfin des tables chronologiques & alphabétiques des papes & des antipapes, des empereurs d'Orient & d'Occident, des rois de France & d'Angleterre, des conciles de France, des indictions, &c. ce qui eft fuivi de diverfes poëfies latines à la louange de Robert & de fon ouvrage. Le pere Jacob fait mention de quelques autres écrits du même, mais qui font demeurés manufcrits, fçavoir : *Adagia sacra ex sacris Scripturis eruta. De Theologiâ scholasticâ. De Geographiâ.* Duchefne, à la fin de fa préface de l'*Histoire généalogique des ducs de Bourgogne*, imprimée en 1628. *in*-4°. dit que Robert lui a fourni *plusieurs enseignemens pour les branches des seigneurs de Montagu.* * Voyez le pere Jacob, *De claris Scriptoribus Cabilonensibus*; l'ouvrage même de Claude Robert, & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon.

ROBERTI, (Jean) théologien Jéfuite, né à faint Hubert dans les Ardennes, le 4. Août 1569. fit fes humanités à Liege, & fa philofophie à Cologne, & entra chez les Jéfuites en 1592. Il reçut à Mayence le degré de docteur en théologie ; & il profeffa celle-ci durant plufieurs années à Douai, à Treves, & à Wirtzbourg. Il eft mort à Namur le 14. Février de l'an 1651. Ses ouvrages font : 1. *Parallela SS. Missæ & Cœnæ Calvinisticæ*, à Treves, *in*-8°. 2. *Dissertatio de superstitione*, à Treves, 1614. *in*-16. 3. *Mysticæ Ezechielis Quadrigæ, hoc est, sancta IV. Evangelia historiarum & temporum serie vinculata*, en grec & en latin ; à Mayence, 1615. *in-fol.* 4. *Anatome magici libelli Rodolphi Goclenii de curatione magneticâ per unguentum Armarium*, à Treves, 1615. *in*-12. 5. *Metamorphosis magnetica Calvino-Gocleniana, quâ Calvino-dogmatistæ, & imprimis Rodolphus Goclenius stupendo magnetismo in Giezitas migrant, & alia mysteria mirificissima describuntur. Accedunt Considerationes aliquæ ad Marcum-Antonium de Dominis, quondam Archiepiscopum Spalatensem, nunc in Angliam profugum, super consilio ab ipso exposito fugæ suæ*, à Liege, 1618. *in*-8°. 6. *Goclenius Magnus seriò delirans, adversùs libellum ejus quem Morosophiam inscripsit*, à Douai, 1619. *in*-12. 7. *Curationis magneticæ & unguenti Armarii magica impostura, sive Responsio ad disputationem Joannis-Baptistæ ab Helmont, &c.* à Luxembourg, 1621. *in*-8°. 8. *Ecclesiæ Anglicanæ basis impostura*, contre deux fynodes d'Angleterre, à Luxembourg, 1619. *in*-24. 9. *Contemptus mundi* : Jean Roberti n'eft que l'éditeur de cet opufcule, qui eft écrit en vers rimés ; à Luxembourg, 1618. *in*-8°. 10. *Flores Epitaphii sanctorum*, en quatre livres ; à Luxembourg, 1619. *in*-4°. C'eft l'ouvrage de *Thiotfridus abbas Epternacensis*, de l'ordre de faint Benoît : Roberti y a ajouté des notes, & la vie de l'auteur. 11. *Nathanaël Bartholomæus*, &c. à Douai, 1619. *in*-4°. C'eft une differtation où Roberti prétend prouver que Nathanaël eft le même que l'apôtre faint Barthelemi. Barthelemi Gavantus a traité le même fujet à la fin de fon *Thesaurus sacrorum rituum*. 12. *Historia sancti Huberti, ultimi Tungrorum & primi Leodiensium Episcopi, cum notis & paralipomenis. Accedunt Quæstiones Hubertinæ, tum historicæ, quæ vitam ejus concernunt, tum theologicæ, quæ agunt de curationibus quæ in Abbatiâ Hubertinâ fieri solent, utrùm scilicet aliquid superstitionis contineant*, à Luxembourg, 1621. *in*-4°. 13. *Sanctorum quinquaginta Jurisperitorum elogia, contra populare commentum, de solo sancto Yvone*, à Liege, 1632. *in*-12. 14. *Vita sancti Lamberti 29 Tungrensis Episcopi, & martyris*, à Liege, 1633. *in*-8°. 15. *Legia Catholica*, à Liege, 1633. *in*-16. C'eft pour prouver, que depuis S. Materne, qu'on prétend avoir été envoyé par faint Pierre, tous les évêques de Liege ont été Catholiques. 16. La confeffion de foi des églifes des Prétendus-Réformés de Flandre, convaincue de fauffeté dans tous les articles où elle eft contraire à la doctrine de l'Eglife Romaine, &c. en françois ; à Liege, 1642. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 717. & 718.

ROBIN (Vincent) de Dijon, médecin du roi, vivoit encore en 1633. Il a fait les ouvrages fuivans : Deux Epigrammes latines, à la tête du *Reveil de Chindonax*, par Jean Guenebault, imprimé en 1621. 2. Avis fur la pefte reconnue en quelques endroits de la Bourgogne ; avec choix des remedes propres pour la préfervation & guérifon de cette maladie, à Dijon, 1628. *in*-12. 3. *Synopsis rationum Fieni, & adversariorum, de tertiâ die fœtûs animatione, ex quibus clarè constabit celebratam antiquitate opinionem de fœtûs formatione deserendam esse, Fieni verò novam complectendam*, à Dijon, 1632. *in*-4°. 4. Paraphrafe en vers fur deux pfeaumes de David, pour la confolation des bons, à Dijon, *in* 4°. fans date. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, page 214.

ROBINET, (Pierre) Jéfuite, né à Stenay en Champagne, autrefois ville de Lorraine, le 22. Mars 1656. fe fit Jéfuite le 22. Octobre 1671. & prononça fes quatre vœux le 2. Février 1692. Quoiqu'il n'ait prefque rien écrit, nous en parlons ici à caufe de fon grand amour pour les livres, & du foin qu'il a pris d'enrichir les bibliothéques de fa fociété. Il avoit profeffé pendant fept ans la théologie fcholaftique, lorfqu'il eut ordre d'accompagner en Dannemarck l'ambaffadeur de France en ce royaume. Revenu en France, il fut fait recteur du college de fa fociété à Strafbourg. Appellé depuis en Efpagne, il fut confeffeur du roi Philippe IV. Après dix années de féjour en Efpagne, il fut nommé de nouveau recteur du college de Strafbourg, & enfuite provincial de la province de Champagne. Il eft mort à Strafbourg le 28. Novembre 1738. On ne connoît de lui que l'écrit fuivant : *Celsissimo, & eminentissimo Principi Guillellmo Egoni Furstenbergio, Argentinensium Episcopo ac Principi, sacrâ purpurâ recens decorato, gratulatio*; à Strafbourg, 1687. *in-folio*.

ROCHECHOUART. Maifon. *Supplém. tom. 2. pag. 214.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DUCS de Mortemart.

XXII. Louis de Rochechouart II. du nom, duc de Mortemart, &c. *Ajoutez qu'*il eft mort à Paris le 30. Juillet 1746. dans la foixante-cinquiéme année de fon âge, étant né le 3. Octobre 1681. Voyez fon éloge dans le *Mercure* de Juillet 1746. page 212. Par la mort de M. le duc de Mortemart, Jean-Baptiste de Rochechouart, fon frere puîné, comte de Mauve, marquis de Blanville, dit *le comte de Rochechouart*, ci-devant colonel du régiment Dauphin, infanterie, fe trouve le feul mâle reftant de fa branche, qui eft la derniere de toutes les branches de cette illuftre maifon.

XXIII. Charles-Auguste de Rochechouart, duc de Mortemart,

Mortemart, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, premier gentilhomme de la chambre du roi, colonel du régiment d'infanterie de Mortemart, & brigadier des armées du roi, tué à l'âge de 29 ans au combat d'Ettingen le 27 Juin 1743. Il avoit épousé dame *Augustine* Coëtquen Combourg, dont il a eu *Louis-François-Charles-Augustin* de Rochechouart de Mortemart, duc de Rochechouart, pair de France, grand d'Espagne de la premiere classe, premier gentilhomme de la chambre du roi, mort le 21 Décembre 1743. dans la quatriéme année de son âge. *Augustine* Coëtquen Combourg s'est remariée le 27 Décembre 1744. à *Louis-Charles* de Lorraine, comte de Brionne, grand écuyer de France, en survivance du prince Charles de Lorraine, son grand oncle, & elle est morte le 3 Juin 1746. dans la vingt-quatriéme année de son âge.... *Louise-Françoise* de Rochechouart de Mortemart, fille de *Louis-Victor* de Rochechouart de Vivonne, duc de Mortemart, &c. & abbesse de l'abbaye de Fontevraud, ordre de S. Benoît, diocèse de Poitiers, est morte dans son monastere, qu'elle a gouverné plus de 37 ans, le 16 Février 1742 âgée de 78 ans. Elle avoit été nommée abbesse au lieu & place de *Marie-Magdelene-Gabrielle* de Rochechouart de Mortemart, sa tante, qui avoit gouverné le même monastere durant 34 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BROSSE, & du MONCEAU *sortie de celle de* JARS.

XXII. LOUIS de Rochechouart, seigneur de Montigny & du Monceau, &c. *Ajoutez*, mort dans son château de Montigny, dans la forêt d'Orléans, le 14 Mai 1737. âgé de 72 ans & 10 mois.... *Adélaïde-Céleste* de Rochechouart, demoiselle de Jars, fille aînée d'*Alexandre* de Rochechouart, marquis de Jars, &c. est morte à Paris, le 12 Novembre 1737. dans la trente-septiéme année de son âge ..... *Gabrielle-Victoire* de Rochechouart, veuve sans enfans, depuis le 5 Août 1711. d'*Alphonse* de Blanchefort de Bonne de Créquy, dernier duc de Lesdiguieres, &c. & derniere fille de *Louis-Victor* de Rochechouart, duc de Vivonne-Mortemart, maréchal de France, &c. est morte à Paris, le 23 Mars 1740. âgée d'environ 69 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS MARQUIS de MONPIPEAU.

CHARLES de Rochechouart, marquis de Monpipeau, baron du Cheret, brigadier des armées du roi, &c. est mort à Paris, le 29 Août 1741. âgé d'environ 47 ans, sans avoir été marié; ainsi en lui a fini la branche des seigneurs marquis de Monpipeau, dans l'Orléannois, sortie de celle des ducs de Mortemart... Le chevalier de Rochechouart Faudoas, colonel du régiment d'infanterie d'Anjou, a été tué au combat donné sous Plaisance, le 6 Juin 1746. entre les Espagnols, commandés par l'infant don Philippe, joints aux François, commandés par M. le maréchal de Maillebois, & les Autrichiens. Il étoit de l'illustre maison de Rochechouart. En 1724. on a imprimé à Montauban l'*histoire généalogique de la maison de Faudoas.*

ROCHEFORT d'ALI. Maison. *Voyez les additions à la fin de ce volume.*

ROCHEFOUCAULD. (la) *Supplément, tome II.*

XXIII. FRANÇOIS VIII. du nom, duc de la Rochefoucauld, &c. *Ajoutez* que *Magdelene-Charlotte* le Tellier, qu'il avoit épousée le 23 Novembre 1675. est morte à Paris, le 18 Novembre 1735. dans la soixante-onziéme année de son âge, étant née le 23 Juin 1665. Elle étoit duchesse-douairiere de la Rochefoucauld, & fille aînée de feu *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, &c. & d'*Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux, décédée le 2 Décembre 1715.

XXIV. ALEXANDRE duc de la Rochefoucauld, & de la Rocheguyon, &c. *Supplém. tom. II. ajoutez* qu'*Adélaïde* de la Rochefoucauld, l'une de ses filles, demoiselle de Marsillac, née le 21 Janvier 1722. est morte à Paris, au couvent des filles de Sainte-Marie, rue S. Jacques, le 9 Août 1737. dans la seiziéme année de son âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT & de LANGHEAC.

XVIII. ANTOINE de la Rochefoucauld, &c. *Diction. histor.* ajoutez qu'*Antoine* de la Rochefoucauld, évêque d'Angoulême, fils de celui que l'on vient de nommer, eut diverses contestations avec les Jésuites pour l'établissement d'un college dans la ville d'Angoulême; ce qui a produit divers écrits de part & d'autre, que l'on peut voir dans un recueil de piéces que l'université de Paris a fait imprimer en 1626. à Paris, chez Pierre Durand, *in-8°.* avec diverses autres piéces & censures.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de MONTENDRE *& de* SURGERES.

XXI. LOUIS-CHARLES de la Rochefoucauld de Fonséque, marquis de Montendre, &c. *Diction. historique de* 1732. *ajoutez* que *François* de la Rochefoucauld, l'un de ses fils, appellé *le marquis de Montendre*; feldt-maréchal général de la cavalerie des armées de la grande Bretagne, & maître général de l'ordonnance de l'artillerie en Irlande, est mort à Londres le 19 Août 1739. âgé d'environ 71 ans. Il a servi avec distinction dans toutes les guerres du roi Guillaume & de la reine Anne. Il avoi été marié le 2 Mai 1710. avec la fille unique d'*Ezechiel*, baron de Spanheim, ministre d'état, & ambassadeur du roi de Prusse en Angleterre, célébre par les sçavans ouvrages qu'il a donnés au public. *Voyez* SPANHEIM *dans le Dict. hist.*... *Louis* de la Rochefoucauld, marquis de Montendre, ci-devant capitaine de vaisseaux du roi, de la promotion de 1704. capitaine colonel des Suisses de la garde de feu Charles de France, duc de Berry, & fils de feu Louis-Charles de la Rochefoucauld de Fonséque, marquis de Montendre, &c. est mort à Paris le 11 Mai 1742. dans la soixante-treiziéme année de son âge. *Voyez* ROUCY.

ROCHE-KARLAN, (*N.* de la) personnage singulier, mort à la fin de 1678. ou au commencement de 1679. à Champagnac, bourg en Limousin, à trois lieues de Tulle. Il prétendoit être roi de Colconda ou Golkinde en Asie; & voici ce qu'il rapportoit lui-même de son histoire. Selon son écrit, il étoit prince Asiatique. Son pere étant devenu amoureux de sa propre sœur, celle-ci en eut horreur, & s'en ouvrit à sa mere, qui connoissant son fils pour un prince emporté & violent, résolut de se retirer de ses états, d'emmener la princesse sa fille, & de la mettre sous la protection du roi de Perse. Elle la maria ensuite à un prince Persan; ce que son fils ayant appris, il ne pensa plus à sa sœur: mais quelque tems après ayant vu une personne qui lui ressembloit, il l'épousa. La Roche-Karlan disoit que c'étoit de ce mariage qu'il étoit sorti; que son pere étant mort quelque tems après, la princesse sa tante, mariée en Perse, étoit venue avec une puissante armée pour se rendre maitresse du royaume de Colconda, & qu'elle en avoit chassé tout ce qui pouvoit nuire à ses desseins. Il n'ajouta point, sans doute, ce qu'il devint, & comment il passa en France, ou du moins on l'ignore. Quand il arriva en Limousin, ce fut sur des chevaux de louage & à petit bruit. Il avoit deux charges de cheval de bagage. Sa maniere de s'habiller a toujours été fort modeste, & sa vie très-retirée. Il instruisoit des enfans gratuitement, & il leur avoit dicté en langage du pays une espece de catéchisme mêlé de l'histoire sainte & de la prophane. Il étoit très-petit de taille, & fort gros. On le voyoit rarement sans bagues & sans bijoux. Il ne buvoit presque jamais de vin; & comme il étoit sans barbe, & qu'il faisoit un grand usage de lait, de sucre & de confitures, on le soupçonna d'être une femme déguisée: il en avoit d'ailleurs la voix. Mais on connut dans la suite qu'il étoit homme. Son langage ordinaire étoit le françois: il le parloit passablement pour un étranger. Le caractere de son écriture tenoit beaucoup de celui des femmes. Il affectoit de paroître philosophe, avoit de la curiosité pour toutes les belles connoissances, parloit en sçavant, & raisonnoit fort souvent sur les cours & les intrigues des princes. Il fai-

soit profession extérieure de la religion Catholique, & fréquentoit les sacremens qu'il reçut aussi avant sa mort. On trouva parmi ses papiers après son décès, une lettre qu'il avoit écrite à un de ses amis, sur le conclave & l'exaltation au pontificat; & il y parle d'une maniere très-avantageuse de la cour de Rome & des cardinaux en particulier. Cette lettre d'ailleurs est pleine de moralités; mais elle péche du côté de certains sentimens qui seroient même regardés comme excessifs au-delà des Monts. Il prêtoit sur gages, mais sans intérêt; & on ne l'a jamais vu s'écarter de la conduite d'un homme de bien. On ne décide pas si son humilité étoit réelle ou affectée; mais on assure que dans quelque compagnie de gens de naissance ou d'esprit qu'il se soit trouvé, il n'a jamais fait valoir ce qu'il croyoit être. Il en parloit même fort rarement & toujours avec modestie. Il témoigna un jour du chagrin de ce qu'une personne distinguée par sa naissance & son mérite, vouloit qu'il fût le fils de Cromwel. Peu de gens ont eu la liberté d'entrer dans sa chambre, tant qu'il s'est assez bien porté pour n'avoir besoin d'aucun secours. Il passoit pour être fort riche; & un de ses amis a déposé qu'il lui avoit un jour aidé à compter 4000 piéces de quatre pistoles, & qu'il pouvoit faire encore la même somme en pierreries, bijoux & autre argent. Il a souvent fait voir à ceux qui le visitoient un écrain garni de diverses pierres: il le nommoit son parterre, & vantoit extrêmement certaines escarboucles à la faveur desquelles il prétendoit qu'il lui étoit aisé de lire & d'écrire la nuit sans autre lumiere. On lui a encore entendu dire que sa succession seroit au roi, si sa qualité étoit connue; mais qu'on auroit beaucoup de peine à trouver son trésor, & que sa mort rendroit Champagnac un lieu célébre: il n'avoit qu'environ 50 ans quand elle arriva. Son corps a été exposé pendant 8 jours dans l'église du lieu, après quoi il fut mis dans une fosse d'une profondeur qui n'eut jamais d'égale en ce pays-là. On ne sçait pourquoi. Son histoire est rapportée dans le *Mercure* d'Avril 1679.

ROCHERS, (Jean des) *Cherchez* ANDIER.

RODELLE, (Pierre) Jésuite, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dict. hist.* où il est nommé RODEILLE ou RODELLE, étoit né à Rhodez le 7 Septembre 1623. Il se fit Jésuite le 27 Septembre 1638. Il a passé la plus grande partie de sa vie à Toulouse, où il a enseigné les humanités & la rhétorique, & a été préfet des basses classes. Il a été aussi recteur des colleges de Billom & de Beziers. Il est mort à Montpellier, le 10 Décembre 1696. On a de lui: *Delphinus Gallicus rex maris constitutus, carmen genethliacum*, à Toulouse, 1662. *in-fol.* 2. *Valerii Martialis epigrammatum selectorum libri quinque, commentario brevi notisque illustrati*, à Toulouse, 1679. *in-*12. 3. *Horatius ad serenissimum Galliarum Delphinum*; à Toulouse, 1683. *in-*8°. à Paris, 1686. *in-*12. deux tomes: cette édition est avec une explication & des notes, & un abregé chronologique de l'Histoire Romaine, depuis l'an de Rome 710. jusqu'à l'an 746. 4. *Junii Juvenalis satyræ cum interpretatione & notis*; à Toulouse, 1688. *in-*12. 5. *Epistolæ duæ ad Julianum Hericurtium*: ces deux lettres latines adressées à M. Julien de Hericourt, sont imprimées pag. 212 & 214. de l'histoire de l'académie de Soissons, composée en latin par celui-ci, & imprimée à Montauban, en 1668. *in-*8°. * Extrait de quelques Mémoires latins communiqués par le P. Oudin, Jésuite.

RODOLPHE, moine de Cluni, disciple de Pierre le vénérable abbé du même ordre, est auteur d'une vie de ce S. abbé, écrite en latin, & imprimée dans le tome VI. de l'*Amplissima collectio*, &c. du P. Martenne, page 1187. L'éditeur conjecture que ce Rodolphe est le même qui fut abbé de Cluni en 1173. qui se démit par piété trois ans après, & qui est mort l'an 1176.

RODOLPHE, (Jean) *Supplément tome* 2. . . . *lisez ainsi la fin de cet article*: On a encore de Rodolphe un volume de sermons en allemand, imprimé en 1719. après la mort de l'auteur . . . . . A la citation, *lisez*, Voyez la *Bibliotheque de Breme* pour l'année 1720.

RODRIGUE de ZAMORA, sçavant Espagnol, vivoit dans le XV siécle. Son mérite l'éleva aux premieres dignités de l'église, & lui acquit la confiance de plusieurs papes & de plusieurs rois. Il étoit jurisconsulte, théologien, orateur & historien, & très-versé dans le maniment des affaires. On voit par ses ouvrages & par les historiens du tems, qu'il fut chargé sous les rois Jean II. & Henri IV. des affaires d'Espagne à Rome, & qu'il fut toujours bien venu auprès des papes Eugene IV Nicolas V. Calliste III. Pie II. & Paul II. Ce dernier le fit gouverneur du château Saint-Ange, & le continua dans la charge de référendaire qu'il avoit déja sous Pie II. Rodrigue posséda aussi successivement les évêchés de Calahorra, de Zamora & de Palentia. Pie II. faisoit une telle estime de sa science, qu'il lui communiquoit tous ses ouvrages avant de les publier. Ceux que Rodrigue a composés, sont sur la théologie & le droit, & sur l'histoire. Il a fait dans ce dernier genre l'histoire d'Espagne, par l'ordre du roi Henri IV. divisée en 4 parties, & continuée jusqu'à son tems. Dans les manuscrits de la bibliothéque du Vatican, on trouve du même un nombre de harangues où l'on apprend la multitude & l'importance des affaires dont il fut chargé. Il a laissé aussi des lettres & divers traités sur différentes matieres, presque tous dédiés au pape Paul II. Son emploi de gouverneur du château Saint-Ange lui donna lieu de composer un traité *de Castellanis & custodibus Arcium & castrorum, & de Ducibus exercitûs*, qu'il adressa à Guillaume d'Estouteville, cardinal & archevêque de Rouen. Il est auteur de l'ouvrage intitulé: *Speculum vitæ humanæ*, divisé en deux livres, dans lequel il passe en revue tous les états & toutes les conditions, en montre les avantages & les inconvéniens, la maniere d'en profiter, les défauts que l'on y doit éviter, comment il faut s'y conduire pour le temporel & le spirituel. Il explique au long son projet dans la lettre préliminaire adressée au pape Paul II. Voici le titre de cette lettre & de l'ouvrage: *Ad sanctissimum B. Patrem, & DD Paulum II. P. M. liber incipit dictus Speculum vitæ humanæ, quia in eo cuncti mortales in quovis statu fuerint, vel officio spirituali aut temporali, speculabuntur cujuslibet artis & vitæ prospera & adversa, ac recta vivendi documenta, editus à Roderico Episcopo Zamorensi, postea Calaguritano, Hispano, S. S. in castro suo S. Angeli Castellano, & Referendario.* Cette épitre dédicatoire qui sert de préface au livre, a été réimprimée parmi les monumens que M. le cardinal Querini a joints à la vie de Paul II. par Michel Canensio, qu'il a publiée à Rome en 1740. *in-*4°. *Voyez* pag. 171. & suiv. Quant au *Speculum*, la premiere édition en fut faite à Rome, en 1468. *in-fol.* dédiée au pape Paul II. A la fin, on lit cette épigramme:

Edidit hoc linguæ clarissima norma Latinæ
Excelsi ingenii vir RODERICUS *opus.*
Qui Romæ Angelicâ est custos bene fidus in arce;
Sub Pauli Veneti nomine Pontificis.
Claret in Italici Zamorensis Episcopus ausis
Eloquii, it Superos gloria parta viri.

Cet ouvrage fut réimprimé à Rome en 1473. puisqu'on lit à la fin: *Sedente Sixto IV. Pontif. Max. impressus est hic liber Romæ in domo nobilis viri Joan. Phil. de Lignamine Messanensis, ejus. S. D. N. familiaris, anno ejus. secundo, ultimo die mensis Julii.* Il y a eu depuis d'autres éditions de cet ouvrage, & M. Mattaire dans ses *annales de l'imp.* en cite 2 de 1475. l'une à Paris & l'autre à Bâle. Dans la biblioth. du Vatican, on conserve de Rodrigue de Zamora un écrit intitulé: *Ad Reverendissimum in Christo P. Dominum Marcum Barbum tit. S. Marci Episcopum Vincentinum, Altercatio, sive disputatio incipit de pace & bello, inter R. P. Rodricum, Episcopum Calaguritanum Hispanum, & Barthol. Platinam, dum hic pacem extollit, bellicisque exercitiis præfert; ille è contra militaria & bellica arma laudat, à culpâque defendit, eaque paci vitiorum nutrici anteponit.* Rodrigue avant que d'être élevé à l'épiscopat, avoit fait un écrit tendant à appaiser le schisme (*contra Basileenses, & de sedando schismate*) dédié au pape

Nicolas V. Le ſçavant Nicolas-Antonio, dans ſon livre intitulé, *Bibliotheca vetus Hiſpani*, parle de Rodrigue, dont il mépriſe beaucoup le ſtyle ; en quoi il ne contredit pas Rodrigue lui-même, qui convient qu'il n'écrivoit ni purement, ni élégamment. * Voyez la vie de Nicolas V. en latin, par M. Dominique Georgi, *in*-4°. à Rome, 1742. pag. 127. 198. 200. & celle de Paul II. citée dans cet article, depuis la page 169. juſqu'à 175. & la page 288.

RODRIGUEZ, (Alfonſe) Jéſuite, &c. *Ajoutez ce qui ſuit.* M. l'abbé Regnier Deſmarais dit dans ſa préface de la traduction de Rodriguez, que lorſqu'il entreprit cette verſion, il n'en avoit point encore paru d'autre que celle de 1621. c'eſt-à-dire, celle du pere Paul Duez, Jéſuite. Il ne connoiſſoit donc pas celle du ſieur d'Audiguier, qui parut vers le même tems, & peut-être avant celle du Jéſuite. Sorel la cite dans ſa *Bibliothéque françoiſe*, ſeconde édition, page 261. La traduction du pere Duez, Jéſuite de Châlons, eſt un gros volume *in*-4°. qui a été réimprimé à Paris en 1622. 1623. 1624. 1627. à Lyon en 1633. à Rouen en 1639. à Paris en 1641. à Lyon en 1651. & 1661. à Paris & à Rouen en 1663. La troiſiéme traduction françoiſe de Rodriguez parut à Lyon en 1667. On en donna une nouvelle à Paris en 1670. & encore une autre par MM. de Port-Royal en 1673. à Paris, chez Coignard, 2. volumes *in*-4°. Celle de l'abbé Regnier Deſmarais, qui eſt la ſixiéme, a été imprimée à Paris, chez Cramoiſi, en 3. volumes *in*-4°. le premier en 1675. le ſecond en 1677. le troiſiéme en 1679. & cette année, il y en eut une ſeconde édition à Paris. Il y a trois éditions de l'original eſpagnol : l'une à Seville en 1615. durant la vie de l'auteur : la ſeconde à Sarragoſſe, & la troiſiéme à Madrid. Le ſieur Malingre de ſaint Lazare a fait un extrait de cet ouvrage, d'après la traduction du pere Duez, ſous le titre de *Fleurs de la pratique de la perfection & des vertus Chrétiennes & religieuſes*, à Paris, 1630. 2. volumes *in*-8°.

ROELL, (Hermann-Alexandre) fils de JEAN, né en 1653. dans la terre de Dœlberg, dont ſon pere étoit ſeigneur, dans le comté de la Mark en Weſtphalie, près de Unna, ſe vit orphelin dès le bas âge, & mis entre les mains de tuteurs qui eurent ſoin de ſon éducation. Il apprit ſous différens maîtres les langues ſçavantes, même l'hébreu & la philoſophie ; & dès 1670. il ſoutint une thèſe qui lui fit honneur, ſur l'utilité de l'étude des mathématiques, avant celle de la philoſophie. La même année il vint à Utrecht, où il profita beaucoup des lumieres théologiques de François Burman, ſur-tout pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. L'approche de l'armée françoiſe lui faiſant craindre de n'être point en ſureté, il alla à Groningue, dans le deſſein de s'attacher à Jacques Alting, célebre théologien ; mais l'armée menaçant auſſi cette ville, Alting & lui furent contraints de ſe retirer, même de tout le pays. Roëll ſe tourna du côté de l'Allemagne, s'arrêta quelque tems à Marpourg & à Heidelberg, & ſe lia avec les plus ſçavans théologiens qu'il eut occaſion de voir. Il alla de-là en Suiſſe, où il profita beaucoup des lumieres d'Heidegger, de Myller, & de Suicer. En 1674. il revint dans ſa patrie, & fréquenta pendant deux ans le college de Hammon. Il retourna enſuite à Utrecht, & y demeura un an & demi, écoutant avec ſoin les leçons de François Burman. Enfin déſirant de voir l'univerſité de Leyde, il y ſéjourna pluſieurs mois, aſſidu aux leçons de Spanheim, de Wittichius, de le Moyne, & de Hulſius. A peine fut-il revenu dans ſa patrie, que ceux de Cologne le choiſirent pour paſteur ; mais ſa mauvaiſe ſanté l'empêcha de ſervir cette égliſe. Il guérit au bout d'environ ſix mois, & Elizabeth, fille de Frederic, roi de Boheme, abbeſſe d'Hervord, le demanda alors pour ſon chapelain. Roëll en remplit les fonctions juſqu'à la mort de la princeſſe, arrivée en 1680. Alors il ſe retira à Breme, où pendant ſix mois, il ſe livra en particulier à l'étude. Après ce terme, Albertine, princeſſe d'Orange, veuve de Guillaume de Naſſau, le demanda pour ſon prédicateur, & Roëll en exerça le miniſtere pendant deux ans. Il continua le même exercice à Deventer juſqu'en 1686. qu'il fut appellé dans l'univerſité de Franequer. En 1704. le 11. de Juin, il accepta la nouvelle vocation qu'on lui donna pour profeſſer la théologie à Utrecht, & il la remplit exactement juſqu'en 1718. qu'il mourut à Amſterdam le 12. de Juillet, à l'âge de ſoixante-ſix ans. Roëll fut un philoſophe & un théologien habile, comme on le voit par ſes ouvrages, qui ſont : un Diſcours inaugural ſur la religion naturelle, à Franequer, 1686. & imprimé pluſieurs fois depuis ſous le titre de *Diſſertation ſur la religion naturelle. Examen des douze poſitions d'Ulric Huber*, à Franequer, 1687. *in*-4°. Défenſe de cet examen, &c. à Franequer, 1687. *in*-4°. Thèſes théologiques ſur la génération du fils, & la mort temporelle des fidéles, à Franequer, 1689. *in*-4°. Ces thèſes ont fait du bruit, & ont eu pour adverſaires Campege Vitringa, & beaucoup d'autres théologiens qui les ont attaquées dans divers écrits, ce qui obligea Roëll à publier de nouvelles thèſes pour ſa défenſe en 1689. & 1690. deux Diſſertations philoſophiques ſur la religion naturelle, & une ſur les idées innées, contre une diſſertation de Gerard de Uries, à Franequer, 1700. Diſcours funébre ſur la vie & la mort de Philippe Matthieu, profeſſeur honoraire en médecine, 1701. Autre Diſcours ſur la théologie, & ſur la prééminence de la théologie ſurnaturelle ſur la théologie naturelle, à Utrecht, 1704. *in*-4°. Commentaire ſur le commencement de l'Epître de ſaint Paul aux Epheſiens, &c. à Utrecht, 1715. Seconde partie de ce Commentaire, & Analyſe de l'Epître aux Coloſſiens, à Utrecht, 1731. après la mort de l'auteur. Explication du catéchiſme d'Heidelberg, à Utrecht, 1728. ouvrage poſthume, de même qu'une analyſe du pſeaume 89. Il a publié l'analyſe & l'abregé des livres prophétiques de l'Ancien & du Nouveau Teſtament de Gulichius, qui avoit été ſon maître ; à Amſterdam, 1683. *in*-4°. Tous ces ouvrages ſont en latin : mais Roëll en a fait auſſi pluſieurs en hollandois, outre un grand nombre de diſſertations académiques. * *Voyez* ſon éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaſpar Burman.

ROEMER, (Olaüs) mathématicien & aſtronome Danois, très-célébre, naquit à Arhus dans le Jutlande, le 25. Septembre 1644. Il étoit fils de *Chriſtian-Olaüs* Roëmer, citoyen d'Arhus & négociant, & d'*Anne* Storm. Etant ſorti des baſſes claſſes, on l'envoya en 1662. à l'univerſité de Coppenhague, ſous la direction du célébre Eraſme Bartholin. Il s'appliqua avec tant d'ardeur aux mathématiques, à l'algebre & à l'aſtronomie, que lorſque M. Picard, de l'académie des ſciences de Paris, eut été envoyé par Louis XIV. en 1671. pour faire des obſervations dans le Septentrion, il gouta ſi bien le jeune Roëmer, qu'il l'engagea de venir avec lui en France. Roëmer fut préſenté au roi qui voulut qu'il enſeignât les mathématiques à M. le dauphin, & lui accorda une penſion. Il fut de plus aſſocié à MM. Picard & Caſſini pour les obſervations aſtronomiques, & aſſocié à l'académie royale des ſciences en 1672. Pendant dix ans qu'il demeura à Paris, il ſe fit une grande réputation par ſes découvertes dans les différentes parties des mathématiques ; & de retour dans ſa patrie, il ſe plaignit que quelques ſçavans de Paris s'étoient fait honneur de ce qui lui appartenoit. Nous ignorons, ſi ſes plaintes étoient bien fondées. En 1681. le roi de Dannemarck, Chriſtian V. le créa profeſſeur d'aſtronomie, & lui donna le titre de mathématicien du roi, avec des appointemens particuliers. Chriſtian connoiſſant la capacité & l'étendue des vues & des lumieres de ſon mathématicien, l'appliqua auſſi à perfectionner la monnoie & l'architecture ; à régler les poids & les meſures, à meſurer les grands chemins dans toute l'étendue du royaume, &c. En 1687. il lui fit parcourir l'Allemagne, la France, l'Angleterre & la Hollande. En 1688. il fut fait conſeiller de la chancellerie. En 1693. il devint conſeiller de juſtice, & aſſeſſeur du tribunal ſuprême de la juſtice. En 1705. le roi Fréderic IV. le fit bourguemaître de Coppenhague, & l'année ſuivante conſeiller d'état. Il mourut le 19. Septembre 1710. Il avoit épouſé, 1°. en 1682. la fille d'*Eraſme* Bartholin, qui mourut douze ans après : 2°. *Eliſe-Magdelene*, fille de *Caſpar* Bartholin, qui lui ſurvécut. Il n'a point eu d'enfans de ce double mariage. En 1735. M. Pierre Horrebow, diſciple de Roëmer, & aujourd'hui

professeur d'astronomie à Coppenhague, a fait imprimer sous le titre de *Basis Astronomiæ*, diverses observations de son illustre maître, avec la méthode d'observer du même, & le programme académique de l'éditeur, lequel avoit déja paru,& qui contient un éloge de Roëmer: le tout à Coppenhague, *in*-4°. avec figures. * Albert Thura, *Idea historiæ litterariæ Danorum*, page 192. *Supplément françois de Bâle.* Voyez la liste chronologique & alphabétique de MM. de l'Académie royale des Sciences de Paris, &c. dressée par M. Godin, *in*-4°.

ROEST, (Pierre) de Nimégue, Jesuite, docteur en théologie, enseigna la philosophie & la théologie morale & scolastique à Wirtzbourg, à Mayence, à Molsheim & à Cologne, l'espace d'environ 44 ans. Il mourut à Cologne le 17. Avril 1648. à l'âge de 80 ans. On a de lui : 1. *De sacrarum imaginum & reliquiarum cultu, disputatio, opposita Conradi Vorstii, Calviniani 44 novitatibus*; à Wirtzbourg, 1608. *in*-4°. 2. *De communione sub unâ specie.* 3. *De justificatione, pro Augustissimo Missæ sacrificio.* 4. *Pseudo-jubilæus Lutheranus anno 1617. celebratus;* à Molsheim, 1618. 5. *Hallucinationes duorum Lutheranorum de resurrectione mortuorum*, &c. 6. *Apologia contra duos prædicantes, maximè Schachingerum Argentoratensem, de Syllogismo Christi.* 7. *Apologia pro Dei paræ Virginis Mariæ camerâ & historiâ Lauretanâ, & pro Horatio Tursellino, S. J. theologo, contra Idolum Lauretanum Matthiæ Berneggeri, Lutherani*; à Tréves, *in*-4°. Il y a dans cet ouvrage plus de zele que de critique. 8. *Apologia pro jure canonico, adversùs Doctorem J. V. Argentinensem.* 9. *Disputatio Paradisiaca, sive de Paradiso Terrestri.* 10. *Libellus pius, in versiculos duos priores Psalmi XV.* 11. *Libellus pius de signis Prædestinationis.* * Valere André, *Bibliotheca Belg.* edit. de 1739. *in*-4°. t. 2. p. 1005. & 1006.

ROGATIONS. *On parle de ces priéres dans le Dictionnaire historique.* Mais dans une fort bonne dissertation sur ce sujet imprimée dans le *Mercure* de Mars 1744. on observe 1°. que l'on n'auroit pas dû suivre la multitude des auteurs qui font saint Mamert évêque de Vienne, instituteur des Rogations : & l'on prouve que les priéres qui se font au tems des Rogations, étoient déja usitées avant saint Mamert, & que ce saint évêque ne fit que les rétablir, en prescrire plus étroitement l'obligation, y donner une meilleure forme, & rétablir l'obligation du jeûne dont on s'étoit relâché; 2. que si les processions des Rogations ont été depuis appellées *petite Litanie*, comme on le dit *dans le même Dictionnaire*, ce n'est pas parce qu'elle avoit été instituée par un évêque, & pour la distinguer de la *Litanie* instituée par le pape Gregoire le Grand l'an 590. laquelle se fait le 25. Avril, jour de saint Marc. Ce n'est pas, dit-on, la dignité de l'instituteur qui a fait distinguer les Litanies ou processions, mais le tems de leur institution. En France, où les processions des Rogations sont les plus anciennes, on les a appellées *Litanies majeures*, & on les appelle encore ainsi à Paris; au lieu qu'on a appellé *Litanie mineure* la procession du jour de saint Marc, qui n'a été instituée qu'en 590. Au contraire à Rome, où la procession de saint Marc est plus ancienne que celle des Rogations, on l'appelle *Litanie majeure*, & les processions des Rogations *Litanie mineure*. Ainsi ces termes *majeures* ou *mineures* doivent être entendus relativement au lieu dont on parle. Dans la même dissertation on trouve les conjectures de l'auteur sur l'origine des Rogations. Cet écrit adressé en forme de lettre à M. l'abbé Lebeuf, mérite d'être consulté.

ROGER. (de) Maison ancienne & distinguée par sa noblesse & par ses emplois en Languedoc. Nous n'en connoissons que ce qui est rapporté dans l'*histoire de Carcassonne*, où l'on en dit ce qui suit. GUILLAUME de Roger, damoiseau seigneur de Cahusac, & conseigneur de Varegne, prêta serment de fidelité pour cette derniere terre en 1271. entre les mains de Guillaume Cohordan sénéchal de Carcassonne. Il eut un fils nommé RAYMOND de Roger, qui, vers l'an 1292. épousa demoiselle *Isabeau* de Conguan, fille de noble homme *Raymond* de Conguan, seigneur de Caux. Par ce mariage les terres de Caux & de Vilaret passérent à la maison de Roger, par la donation que Raymond de Conguan en fit à sa fille & audit de Roger damoiseau de Cahusac son gendre le 7. de Juin 1292. Dans la suite cette maison posseda les seigneuries d'Herminis, de Commelle, de Codoal, de Palejan & de Caumont diocèse de Narbonne. Raymond de Roger suivit le roi Philippe III. au siége de Gironne l'an 1285. & conjointement avec le comte de Foix il fut employé à la reddition de cette place défendue par Raymond de Cardonne son parent. Il acquit depuis les droits que Raymond de Vendric avoit à la seigneurie de Varagne, & mourut vers l'an 1325. laissant de son mariage BERNARD, qui suit.

BERNARD de Roger épousa demoiselle Faisa, veuve de noble *Philippe* de Golom, damoiseau, conseigneur de Caux, héritiere d'*Isabeau* de Golom sa fille. Par ce mariage toute la seigneurie de Caux vint à Bernard de Roger; & en cette qualité il fit hommage & serment de fidelité au roi Charles V. le 28. Juin 1379. en la personne du sénéchal de Carcassonne. Il mourut vers l'an 1390. laissant de son mariage

RAYMOND de Roger II. du nom, qui épousa demoiselle *Peyronne* de Fournier, dont il eut *Maurice* de Roger, auquel son grand-pere donna la terre de Palejan en 1433. Maurice épousa le 28. Novembre 1447. demoiselle *Isabeau* de Ruppé, dame du Travet & d'Herminis. Il eut de ce mariage RAYMOND III. qui suit; *Gilles*, seigneur de Commelle; & *Guillemette*, mariée à noble *Raymond* de la Tour, seigneur de Montauriol & de Villeneuve. Etant devenu veuf, il épousa en secondes noces demoiselle *Isabeau* de la Roque, dont il eut *Jeanne* de Roger, mariée à noble homme *Jean* de Marsiliac.

RAYMOND de Roger III. du nom, seigneur de Caux & d'Herminis, épousa demoiselle *Esclamonde* de Vinbiac, fille de noble *Jacques* de Vinbiac, dont il eut 1. LOUIS, qui suit; 2. *Philippe*, mort sans enfans; 3. *Gilles*, qui fut seigneur de Commele & de Codoal, & se maria avec demoiselle *Jeanne* de Roux, dont il eut *Geraud* de Roger. Geraud étant mort sans enfans, Gilles institua pour son héritier le 20. d'Août 1524. *Louis* de Roger son cousin. Ce dernier avoit épousé le 10. Janvier 1500. demoiselle *Violante* de Rigaud, fille de noble *Paul* de Rigaud, seigneur de Villemagne & de la Bessade, dont il eut 1. HUGUES de Roger, *dont on parlera*; 2. *Pierre*, seigneur de Palejan; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-François* de Fausils; 4. *Marguerite* & *Isabeau*.

LOUIS de Roger fut capitaine d'une compagnie de gens de pied dans la légion ou régiment du bas Languedoc. En cette qualité il passa en Provence & en Dauphiné l'an 1523. pour exécuter les ordres du roi. En 1535. il eut ordre du sénéchal de Carcassonne d'aller avec sa compagnie chasser certaines troupes qui desservoient sa majesté. En 1536. ayant reçu ordre du roi d'aller au-delà des Monts pour y servir dans son armée, il fit son testament avant ce voyage. Il mourut en 1554. Il avoit épousé en secondes noces *Marguerite* Delfagua, veuve de noble *Jean* de Goyrans, seigneur de Lux, dont il n'eut point d'enfans.

HUGUES de Roger de Cahusac, fils de LOUIS seigneur de Caux, Herminis & Malras, épousa le 23. Decembre 1534. demoiselle *Meramonde* de Goyrans, fille de noble *Jean* de Goyrans, seigneur de Lux, dont il eut 1. *Philippe* de Roger, tué en 1577. dans une occasion contre les Religionnaires, servant volontaire dans l'armée du maréchal de Joyeuse; 2. FRANÇOIS de Roger, qui suit; 3 *Catherine*, qui fut mariée à noble *Claude* de Thurin, seigneur de Villelongue & de la Serre; 4. *Jeanne*, mariée à noble *Antoine* de Moléon, seigneur de Nébias; 5. *Catherine*, qui épousa noble *François* de Loubens, seigneur de Marsiliac. Hugues de Roger se distingua dans la profession des armes. Il servit en particulier sous le maréchal de Joyeuse. En 1562. le premier de Mars ayant levé 300 hommes de pied, il partit avec eux pour le Mas Cabardès, où il en mit une partie en garnison, & occupa avec le reste les montagnes voisines, pour empêcher les Religionnaires de Castres & de Mazamet de s'y renforcer. Dans cette occasion il préserva les terres que l'évêque & le chapitre de

Carcassonne possédent dans le Cabardès des insultes des Huguenots. François de Faucon, alors évêque de Carcassonne, l'en remercia le 26. Juin de la même année, & lui donna en même tems avis des mouvemens des rebelles. Hugues reçut alors ordre du maréchal de Joyeuse de marcher avec le gros de sa compagnie à Gineftas, & d'y attaquer un corps de Religionnaires, qu'il défit & obligea de déloger. Les Huguenots de la ville de Castres ayant surpris Cuxac dans le mois d'Avril 1563. Hugues y accourut, reprit ce lieu & fit plusieurs prisonniers. En 1564. il fut envoyé pour secourir sainte Eulalie, chassa les rebelles du fort qu'ils occupoient, fit faire dans ce lieu de nouvelles fortifications, & y mit une garnison. Pendant tous les troubles de religion dans le diocèse de Carcassonne jusqu'à l'édit de pacification, les Religionnaires n'eurent pas dans le pays d'ennemi plus redoutable. Il étoit très-experimenté dans l'art militaire, ayant passé toute sa jeunesse dans les guerres d'Italie. Il fut connétable de la cité de Carcassonne; & il eut l'honneur de commander le ban & arriere-ban de la sénechaussée de la même ville pendant les années 1552. 1553. & 1558. Hugues de Roger mourut l'an 1583.

François de Roger de Cahusac, seigneur de Caux, &c. épousa le dix-septiéme Janvier 1580. demoiselle *Jeanne* d'Hébrail, fille d'*Antoine* d'Hébrail, seigneur de Darou, & de *Louise* de Paulin, dont il eut 1. *Charles* de Roger, tué en 1628. dans un combat donné par son pere contre les Religionnaires; 2. Henri, qui suit; 3. *Antoine-Scipion*; 4. *Marguerite*, mariée à *Hérard* de Gere, seigneur de saint Gemme; 5. *Louise*, mariée à *Geofroy* de Montlezun, seigneur de Baruteil. François servit d'abord volontaire dans l'armée du maréchal de Joyeuse, & celui-ci le présenta à Henri III. qui le fit gentilhomme ordinaire de sa chambre, lors de l'institution de cette charge. Il servit dans les armées du roi pendant les troubles excités en Languedoc par les Calvinistes. Il se trouva au combat que le baron de Mirepoix livra au vicomte de Turenne, & il y commandoit les enfans perdus: il y fut blessé & fait prisonnier. Guéri de ses blessures, il se tint tranquille dans le château de Caux jusqu'à la mort d'Henri IV. Alors la reine régente l'honora de ses ordres par une lettre du 20. Juillet 1610. & lui ordonna de se rendre auprès du duc de Montmorenci, pour l'aider de ses conseils & de ses armes. En 1621. les Huguenots ayant surpris & rasé le château de Privas, François de Roger eut ordre avec le marquis de Mirepoix & le seigneur de Moussoulens, d'assembler des troupes pour mettre à l'abri des insultes des rebelles, le pays & la sénechaussée de Carcassonne. Le duc de Ventadour lui donna une compagnie de cent hommes d'armes, avec laquelle il se trouva au siége de Montauban. Le même duc lui donna ensuite la commission de faire raser les fortifications de Puylaurens; ce qu'il exécuta au mois de Mars 1623. En 1625. il se trouva au siége de saint Paul, & quoiqu'âgé de 68 ans, il voulut monter des premiers à l'assaut. La même année il secourut auprès du Puylaurens le sieur de Montluc, que le duc de Rohan avoit attaqué. Il se trouva à Castelnaudari au passage du même duc à la tête de gens d'armes du duc de Ventadour, & chargea les rebelles si vigoureusement qu'il eut deux chevaux tués sous lui. Il se distingua encore au pont du Gard en 1628. Après la paix de 1629. il servit dans l'armée de Piémont, & se trouva au secours de Casal & au combat de Veillane. Cette campagne finie, il se retira chez lui, & mourut aveugle au mois de Mars 1640.

Henri de Roger épousa trois ans après la mort de *Charles* son frere aîné *Gabrielle* d'Hautpoul, fille de *François-Pierre* d'Hautpoul, seigneur & baron de Rennes & Aunillon, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *François-Scipion*, mort mousquetaire du roi l'an 1662; 3. *Henri*, capitaine de dragons au régiment de Languedoc, tué en Piémont en 1690; 4. *Jeanne*, mariée à *François* de Noblet, seigneur de saint Amadou; 5. *Marie*, religieuse; 6. *Marguerite*, mariée à *Louis-Antoine* de Marescot, seigneur de la Bastide & du Villa. Henri de Roger fit ses exercices à Rome; ensuite il fut cadet au régiment des Gardes, & servit dans la guerre d'Henri IV. contre le duc de Savoye. Il servit volontaire en 1621. au siége de Montauban, pendant lequel il fut fait capitaine & commandant du régiment d'Annonai infanterie. Il se trouva à la défaite du régiment de S. Fleurant Religionnaire: il conduisit du secours au maréchal de Schomberg sur les frontieres menacées par le roi d'Espagne en 1635. Il se distingua à l'attaque de Leucate en 1638. En 1639. il fut au camp de Canet, & au secours de Salces. Il accompagna le prince Henri de Bourbon Condé en Roussillon l'an 1641. Il se distingua sous les yeux de ce prince au siége de Perpignan. Enfin il mourut au mois de Septembre 1666. âgé de 84 ans.

François de Roger épousa le troisiéme Mars 1666. *Françoise* de Roquefort, fille de *Louis* de Roquefort, seigneur de la Palu, & baron de Marquain & Sales. Il mourut le 30. Novembre 1669. laissant un fils unique appellé *Louis*, qui épousa le quatorziéme Janvier 1695. *Henriette* de Murat, fille de *Jean* de Murat, président au présidial de Carcassonne, dont il eut Louis-Joseph de Roger, né posthume, qui suit; François fut d'abord mousquetaire du roi, ensuite enseigne de la colonelle du régiment de Bourbonnois; depuis capitaine au régiment de Langallerie. Il servit dans cet emploi pendant toute la guerre qui préceda la paix de Riswick. Il mourut à Agen le 31. Décembre 1698.

Louis-Joseph de Roger de Cahusac, marquis de Caux, seigneur d'Herminis, a épousé le dix-neuviéme Décembre 1730. *Jeanne-Louise* Dossun, fille de *Gaspard* marquis de Dossun, & de *Marie-Charlotte* de Pas-Feuquieres, fille du comte de Rebenac, ambassadeur extraordinaire vers les princes d'Italie. De ce mariage est née le douziéme Novembre 1731. *Henriette-Pauline* de Roger de Cahusac, demoiselle de Caux. Louis-Joseph de Roger a été élevé page du feu roi Louis XIV. & du roi régnant, à la petite écurie. La maison de Roger porte & a toujours porté d'or *à trois pals ondés d'azur*. * Extrait de *l'Histoire Ecclésiastique & civile de la ville & diocèse de Carcassonne*, par le pere Thomas Bouges, religieux Augustin, imprimée en 1741. *in*-4°. pag. 194. & suiv. 317. & suiv.

ROGER, (Nicolas) né à Fimes en Champagne le 25. Decembre 1602. se fit Jesuite le 11. Septembre 1619. Il a regenté huit ans les basses classes; & il professoit la rhétorique à Dijon lorsqu'il prononça ses quatre vœux le 19. Octobre 1636. Il exerça deux ans l'emploi de professeur en rhétorique, & deux autres années celui de régent de philosophie. On le chargea depuis d'enseigner la théologie scholastique, ce qu'il fit pendant dix ans. Il a été plusieurs fois recteur du college de Pont-à-Mousson, & deux fois provincial de la province de Champagne. En 1664. il fut recteur du college de Reims. Il est mort le 26. Septembre 1679. On a de lui: 1. *Incarnatio Mystica sive Christiformitas, opusculum ex variis sanctorum Augustini & Bernardi locis ferè contextum*; à Pont-à-Mousson, 1649. *in*-24. 2. *Réponse nécessaire aux griefs & plaintes publiques de quelques RR. PP. Bénédictins de la congrégation de saint Vannes, de Verdun & de Lorraine, contre les peres Jesuites*, *in*-4°. sans date. 3. *Vie du pere Louis Dupont, de la Compagie de Jesus*, traduite de l'espagnol du pere François Cachupin.

ROHAN. Maison. *Supplém. tome 2.*

BRANCHE DE ROHAN GUEMENÉ.

XXIII. Charles de Rohan III. du nom, prince de Guemené, &c. *ajoutez* qu'*Anne Therése* de Rohan-Guemené sa fille, abbesse de l'abbaye de Jouarre, ordre de saint Benoît, diocèse de Meaux, depuis le mois de Novembre 1729. est morte à Rouen le troisiéme Novembre 1738. au commencement de la cinquante-cinquiéme année de son âge.

BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.

XXII. Louis Bretagne de Rohan-Chabot, prince de Léon, duc de Rohan, &c. *ajoutez* mort le 10. Août 1738. à Paris dans la cinquante-neuviéme année de son âge. Il

avoit épousé le 29. Mai 1708. D. *Françoise* de Roquelaure, fille aînée du feu maréchal duc de Roquelaure, morte à Toulouse le 5. Mai 1741. âgée de 58 ans. L'aîné de ses fils, *Louis-Marie* de Rohan-Chabot, &c. a été marié le 19. Decembre 1735. avec mademoiselle de Châtillon, fille d'*Alexis Magdelene* de Châtillon, duc de Châtillon, pair de France, alors gouverneur de M. le Dauphin, &c.. *Marie-Armande* de Rohan-Chabot, fille de *Louis* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, &c. & prieure du prieuré perpétuel de Notre-Dame de Bon-Secours, de l'ordre de saint Benoît, fauxbourg de saint Antoine à Paris, est morte dans ce monastere le 29. Janvier 1742. dans la cinquantiéme année de son âge... *Marie-Elizabeth* du Bec de Vardes, veuve depuis le 17. Août 1727. de *Louis* de Rohan-Chabot, duc de Rohan, &c. est morte à Paris le 27. Mars 1743. âgée d'environ 81 ans.

BRANCHE DE ROHAN-SOUBISE.

Charles de Rohan prince de Soubise, &c. épousa à Saverne près de Strasbourg la nuit du 23. au 24. Décembre 1745. *Anne-Victoire-Marie-Christine* de Hesse-Rheinfels, née le 25. Fevrier 1728. fille de *Joseph* prince heréditaire de Hesse-Rheinfels, & de *Christine-Anne-Louise* princesse de Salm, &c. * Voyez le *Mercure* de Janvier 1746. pag. 197. & 198.

ROHAN, (Catherine de Parthenai, dame de Soubise) femme de *René* II. du nom, vicomte de Rohan, &c. *Ajoutez à ce qu'on dit de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique : Apologie pour le roi Henri IV. envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs ; faite en l'année 1596.* M. l'abbé Lenglet a fait imprimer cet écrit dans le tome 4. de l'édition du *Journal de Henri* III. faite en 1744. *in*-8°. à Paris, & rapporte une note tirée d'un manuscrit authentique, qui porte « Invective » avec ironie, dressée par madame de Rohan, mere du » duc de Rohan, contre le roi Henri IV. contre lequel » elle étoit piquée de ce qu'il n'avoit pas épousé sa fille, » depuis mariée au duc des Deux-Ponts ; & de ce qu'il » n'avoit pas la maison de Rohan en la considération, » qu'elle croyoit le mériter, & ne lui faisoit pas assez de » bien. »

ROHAN. (Henri duc de) *Dans le Dictionnaire historique on ne cite que quatre ouvrages de ce seigneur :* en voici quelques autres dont on n'a point parlé. 1. *Recueil de quelques discours politiques sur les affaires d'état, depuis 1612. jusqu'en 1629. in-8°.* à Paris, 1644. & en 1693. avec ses Mémoires. 2. *Mémoires pour servir à l'histoire de notre tems, par le S D. D. R.* (duc de Rohan) *in*-8°. 1645. Ces Mémoires, qui sont rares, s'étendent depuis 1617. jusqu'en 1620. A l'égard des Mémoires de ce prince, *dont il est parlé dans le Dictionnaire historique, il faut ajouter que* l'auteur les composa en 1629. à Venise où il s'étoit retiré, & qu'ils furent publiés d'abord à Amsterdam par les soins de Samuel de Sorbiere. La derniere édition de Paris 1693. en deux volumes *in* 12. est augmentée d'un quatriéme livre, contenant la troisiéme guerre contre les Protestans : on y a joint divers discours politiques, & le traité des interêts des princes du même auteur. Son *Parfait Capitaine*, ou l'*Abregé des Guerres*, &c. a été imprimé *in* 4°. à Paris en 1636. & 1638. & en 1656. La préface, qui est de Jean Silhon de l'académie françoise, contient un bel éloge du duc de Rohan. M l'abbé Lenglet parlant du traité des interêts des princes, dit que ce livre contient deux parties qui ne sont pas également bonnes, & qui ne viennent pas en effet de la même main. Celle qui traite des interêts des princes est du duc de Rohan, qui dédia lui-même ce petit ouvrage au cardinal de Richelieu. La seconde partie, qui traite des maximes des princes, est d'une main inconnue & moins exacte.

ROILLET ou ROUILLET, (Claude) poëte Latin & François, étoit de Beaune. Il dit dans ses poësies latines, *folio* 135. qu'il perdit sa mere dès sa plus tendre enfance ; qu'étant à peine dans sa onziéme année, on l'envoya à Paris pour y faire ses études, que la mort de son pere interrompit quelque tems après ; qu'alors il fut obligé de retourner dans sa patrie, où par le secours de son frere Nicolas Roillet, il continua ses exercices scholastiques, & revint à Paris faire sa philosophie. Voici ses paroles :

Vix dum lacte suo parens puelli
Os balbum imbuerat, repente quando
Mi morte eripitur, duoque lustra
Vix rursus superans Lutetianas
Athenas venio, nova ut procella
Cadens morte pater meum moratur
Inceptum studium, una & altera æstas,
Et suprà altera vix peracta, quando
Desertus patriam meam reviso,
Ubi tres hyemes scolasticorum
Inter pulvereos greges pererrans
Miser consenui, receptus inde
Athenis latiis manu adjuvante
Fratris ; sic sophiæ gravis severum
Percurri stadium, mei ut laboris
Dignam perciperem in scolis coronam :
Sic percepta mihi est, ut hinc docendo
Annos contererem, &c.

Ces derniers vers signifient, ce semble, qu'il prit à Paris le degré de maître-ès-arts, & que dans la suite il fut chargé d'enseigner. Du Boulay dit en effet dans son histoire de l'université de Paris, tome VI. page 927. que Claude Roillet régenta les basses classes durant quatre ans au college de Bourgogne ; qu'il fut fait procureur de la nation françoise en 1546. & qu'ensuite il alla demeurer au college de Boncour. Il y étoit apparemment en 1555. qui est la date d'une de ses piéces, où il loue les études qu'on y faisoit, (*De scolæ Becodianæ præceptoribus 1555.*) & en particulier le célébre Galland. Il avoit été auparavant & même dès 1536. principal du college de Bourgogne, comme il paroît par un titre du 13. Septembre de ladite année rapporté dans les preuves de l'histoire de Paris par dom Felibien, tome troisiéme, pag. 757. & suivantes. Ainsi du Boulai se trompe, lorsque dans l'endroit cité de son histoire de l'université, il fait entendre que Roillet ne fut principal du college de Bourgogne qu'en 1560. Roillet fut élu cette année 1560. le 15. Décembre recteur de l'université de Paris : il régentoit alors au college de Boncour. Il mourut dans un âge fort avancé vers l'an 1576. Il avoit aimé la poësie dès sa jeunesse ; mais il ne s'exerça pas toujours sur des sujets convenables à son état, si l'on prend à la lettre ce qu'il dit dans une épigramme adressée à son frere Nicolas Roillet, où il s'exprime ainsi :

Ut tua grata mihi, mea sic mihi grata poësis,
Ut tuus est tibi, sic gratus Apollo mihi...
Dissimiles tamen hoc, quod quæ est tibi tota poësis,
Ut superis sacra est, sic sacra sola canit.
At mea lascivit non nunquam, utque hæc tua prudens
Maturè egreditur, præcipitata mea est.

Les ouvrages de Roillet sont : 1. Quatorze vers ïambiques, & dix-huit distiques latins à Claude Guilliaud, qui avoit dirigé ses études, *in præceptoris sui commentarium*, &c. Ces petites piéces sont à la tête du livre de Claude Guilliaud théologal d'Autun, intitulé : *Collationes in omnes B. Pauli Epistolas ;* à Lyon, 1543. *in*-4°. 2. *Claudii Roilleti Belnensis varia poëmata : Parisiis apud Gulielmum Julianum ;* 1556. *in*-16. feuillets 150. Ce recueil contient : 1. Quatre Tragédies latines, sçavoir : *Philanira, Petrus, Aman, Catharina :* 2. *Dialogi*, sçavoir : *Vinearia : fortunæ conjugium : Diona, sive Satyri ;* 3. *Ecloga in congratulationem cardinalis Lotharingi ab Italiâ reducis.* 4. *Epithalamium Antonii Bartholomæi Patricii & civis Lucensis & Ysabellæ Cenami.* 5. *Varia Epigrammata.* Le recueil commence par quatre piéces, deux *ad Joannem Ferrandum Senonensem Archidiaconum ;* & deux *ad Lectorem.* La Croix-du-Maine dit dans sa bibliothéque françoise que Roillet a traduit sa *Philanire* en vers françois, & que cette traduction a été imprimée à Paris chez Thomas Ricard l'an 1563. Leger du Chesne, au feuillet 351,

du second volume de son recueil intitulé, *Farrago poëmatum*, imprimé en 1560. a inseré trois épigrammes de Roillet, tirées de ses poësies. Gruter en rapporte aussi cinq piéces dans les *Deliciæ poëtarum Gallorum*, tome 3, page 253. Il qualifie l'auteur *Belunensis*, au lieu de *Belnensis*. 3. Quatre distiques latins, au-devant de la coutume de Sens donnée par Jean Penon, avocat de Sens en 1556; 4. *Ode ad Guillelmum Gallandium*; 5. *Elegia de obitu Petri Gallandii*; à Paris, 1559. *in*-4°. 6. Cinq distiques latins dans le recueil intitulé: *In Joachimum Bellaium, Andinum poëtam, clarissim. doctor. viror. carmina & tumuli*; à Paris, 1560. *in*-4°. 7. Quatre autres distiques latins, au-devant du commentaire de Claude Guilliaud sur S. Matthieu, en 1562. 8. *Oratio & ode in obitum Ducis Guisanii*; à Paris, 1563. *in*-4°. 9. Six distiques latins, au-devant du *Recueil des histoires prodigieuses* de P. Boistuau-Launay; à Paris, 1566. *in*-8°. 10. *Christus patiens: Gregorii Nazianzeni Tragedia, seu potius Tragicomedia, à Cl. Roilleto Belnensi versibus latinis expòsita*: cette version est dans le second volume des œuvres de S. Gregoire de Nazianze; 11. *Acteon Gallicus super Apotheosi Caroli IX. auspicato adventu, & inauguratione Henrici III. Franciæ Regis*, &c. 1575. *in*-4°. 12. Huit distiques latins à la tête du traité de Pierre Emotte, intitulé: *Catholicæ fidei professio*; à Paris, 1578. 13. Quatorze vers élégiaques à la louange de Guillaume Paradin, dans les *Illustres Ecrivains de Châlons* du pere Jacob. Ces quatorze vers étoient déja dans les poësies de Roillet, au feuillet 137. * Extrait des poësies de Roillet, & des autres écrivains cités dans cet article; auxquels il faut ajouter la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tome second, *in-fol.* pag. 214. & suiv.

ROLLIN, (Charles) ancien recteur de l'Université de Paris, professeur d'éloquence au collége Royal, & associé de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, naquit à Paris le 30 Janvier 1661. Fils d'un coutelier, son pere le fit aussi recevoir maître dès son enfance, mais la Providence inspira à un religieux Bénédictin de la maison des Blancs-Manteaux, dont le jeune Rollin alloit souvent servir la Messe, de lui apprendre le rudiment, & de solliciter en sa faveur un état plus convenable aux rares dispositions qu'il montroit pour les sciences. On lui obtint une *bourse* du college des XVIII. & avec ce secours il fit ses études au college du Plessis qui avoit alors pour principal Charles Gobinet, que son zele & ses talens pour l'instruction chrétienne de la jeunesse ont particulierement distingué. Ce principal devint protecteur de l'écolier, qui gagna en peu de tems l'estime & l'affection de ses maîtres, aussi bien que celles de feu M. le Pelletier le ministre, aïeul de M. le premier président, qui s'est retiré depuis peu. C'est M. Rollin lui-même qui nous l'apprend dans le quatriéme volume de son *Traité des Etudes*. « J'eus le bonheur, dit-il, de me trouver dans les mêmes classes que MM. les fils de M. le Pelletier, » (feu M. le Pelletier évêque d'Angers, & M. le Pelletier ancien premier président) » & de profiter de l'excellente » éducation qu'on leur donnoit. Je leur disputois sou- » vent les premieres places & les prix. M. le Pelletier » me récompensoit comme eux. Je puis dire que pen- » dant tous le cours de mes études, il me tenoit lieu de » pere, & depuis il m'a toujours témoigné une bonté » véritablement paternelle. » Après avoir fait ses humanités & sa philosophie au collége du Plessis, il fit trois années de théologie en Sorbonne, mais il ne poussa pas plus loin cette étude, & il n'a jamais été que tonsuré. Marc-Antoine Hersan qu'il avoit eu pour professeur au college du Plessis, avoit pris un soin particulier de le former, le destinant dès-lors pour son successeur; & il le fut en effet en seconde en 1683. en rhétorique en 1687. selon M. Gaullyer qui donne ces dates dans ses notes sur les *Selecta carmina*. Enfin il succéda aussi à M. Hersan au college royal en 1688. A la fin de 1694. il fut fait recteur & continué 2 ans par distinction. C'est à ce rectorat que l'université est redevable de l'usage toujours observé depuis, de faire apprendre par mémoire l'Ecriture Sainte aux écoliers. Pendant le même rectorat M. Rollin prononça avec un succès merveilleux le panégyrique annuel de Louis XIV. dont le recteur étoit alors chargé, & qui étoit fondé par l'hôtel de ville, coutume qui n'a cessé qu'à la mort de Louis le Grand. En 1697. il se retira au fauxbourg S. Jacques, dans l'unique vue d'y satisfaire son goût dominant pour l'éducation de la jeunesse & en 1698. M. le cardinal de Noailles le chargea de présider à celle de MM. ses neveux. Feu M. Vittement, alors coadjuteur du college de Beauvais dont M. Bouthillier étoit principal, ayant été appellé à la cour auprès des enfans de France, jetta les yeux sur M. Rollin pour remplir la place de coadjuteur, & le fit agréer du principal. Mais il ne fut pas si facile d'y faire consentir M. Rollin, & il fallut que feu M. Duguet qu'il consulta, le forçât en quelque sorte d'accepter cette place. Il ne se rendit même (en 1698.) qu'à condition que le même M. Duguet lui donneroit ses conseils, & des leçons sur l'Ecriture Sainte. Les conférences réglées qu'il eut sur ce sujet avec M. Duguet sont l'origine des explications sur la Genèse, dont le public jouit depuis plusieurs années. M. Rollin a gouverné ce college jusqu'en 1712. & il est inutile de dire tout le bien qu'il y a fait: la mémoire n'en est pas encore perdue, & il y a lieu de croire qu'elle se conservera long-tems. Obligé de se retirer le 6 de Juin de ladite année 1712. il conserva des liaisons utiles avec toutes les personnes qui s'intéressoient à l'éducation de leurs propres enfans, ou à ceux des autres; & il fit pendant quelque tems des conférences sur l'Ecriture Sainte dans la paroisse de S. Etienne du Mont. Etant au college de Beauvais, il avoit fait substituer à l'usage des tragédies que l'on représentoit à la fin de chaque année, celui des exercices publics, & il se plaisoit à se trouver à ces exercices & à faire briller les jeunes gens qui les soutenoient. Il fut encore recteur en 1720. mais ce rectorat dura peu. Depuis ce tems-là il profita de son loisir pour s'occuper à la composition de ces ouvrages si connus & si estimés qui lui ont acquis en France, & plus encore dans les pays étrangers, une réputation si brillante que l'on sçait que les plus grands princes ont cherché à avoir avec lui des relations qui ont duré jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 14 Septembre 1741. Il avoit été nommé à l'académie des belles lettres en 1701. mais ses occupations l'empêchant de satisfaire selon son désir aux exercices de cette compagnie, il demanda & obtint la vétérance en 1705. & ne se trouva plus depuis aux assemblées qu'autant que ses autres devoirs pouvoient le lui permettre. Outre un assez grand nombre de harangues latines prononcées par M. Rollin, & dont on espere que l'on donnera le recueil au public, voici ce que nous connoissons de ses ouvrages; 1. Diverses piéces de poësie latine, entr'autres: une à Claude le Pelletier, ministre d'état, en 1684. *in-fol.* La seconde, à Camille de Louvois, bibliothécaire du roi, en 1688. *in-fol.* La troisiéme à François-Michel le Tellier, marquis de Louvois ministre d'état, *in*-4°. 1689. avec la traduction en vers françois de feu M. l'abbé Bosquillon. La quatriéme, sur la mort de Charles Gobinet, docteur de Sorbonne, principal du collége du Plessis, *in*-8°. 1691. La cinquiéme à Camille le Tellier de Louvois, bibliothécaire du roi, *in*-8°. & traduite en vers françois par l'abbé Bosquillon. La sixiéme est une traduction de l'ode de M. Despreaux, sur la prise de Namur le 5 Juin 1692. cette traduction avoit été imprimée en 1693. avec l'ode même de M. Despreaux, & des Hendecasyllabes de M. Rollin, adressés au poëte françois sur la traduction qu'il lui envoyoit *in*-12. à Paris chez Thierry. La septiéme, à la louange de la ville de Paris, en 1696. *in*-4°. M. Rollin la composa étant recteur, avec le panégyrique de Louis XIV. dont on a parlé. La huitiéme, *in-fol.* est sur l'estampe d'Etienne-François Geoffroy, celebre médecin, & a été traduite en vers françois par M. l'abbé Bosquillon. La neuviéme, à M. Gobinet, au nom des pensionaires du

college du Plessis, est de 1687. *in*-4°. Ces neuf piéces ont été réunies dans l'ordre qu'on vient de suivre, dans les *Selecta carmina clarissimorum quorumdam in universitate Parisiensi professorum*, imprimés par les soins de feu M. Gaullyer, en 1727. *in*-12. M. Rollin est aussi auteur de l'épitaphe de M. de Santeul, qu'on lit dans le cloître de S. Victor, de plusieurs épigrammes adressées à l'abbé Bosquillon, qu'on trouve aussi dans les *Selecta carmina*, page 406 & suiv. & d'autres piéces diverses, & en particulier de celle qui est intitulée *Santolius pœnitens*, que l'on avoit cru être de M. l'abbé Fraguier, & dont on connoît 2 traductions en vers françois, l'une par M. Boivin le cadet, & non par M. Racine à qui elle avoit été attribuée, l'autre par l'abbé Faydit. Voyez le tome 2 des œuvres de Santeul, de l'édition de 1729. *in*-12. En 1719. M. Rollin fut choisi pour remercier Louis XV. au nom de l'université du *gratis* accordé à ses colleges pour l'instruction de la jeunesse, & il fit à cette occasion le 19 Mars un discours public qui fut fort applaudi. En 1714. M. Rollin donna une édition des institutions de l'orateur par Quintilien, à l'usage des écoles, avec des notes, & une préface très-instructive sur l'utilité de ce livre préférablement à tous les autres de cette nature, tant pour les régles d'une bonne rhéthorique, que pour former l'honnête homme. Dans l'ouvrage il a retranché quantité d'endroits qu'il a trouvé obscurs & inutiles. On peut voir ce que M. Gibert dit de cette édition dans ses *Jugemens des sçavans sur les maîtres d'éloquence*, tome 2 page 60 & suiv. Toute l'Europe connoît, lit & estime les autres ouvrages de M. Rollin : sçavoir, 1. son *Traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles lettres, par rapport à l'esprit & au cœur*; 4 vol. *in*-12. dont les deux premiers parurent en 1726. & les deux autres en 1728. & qui ont été plusieurs fois réimprimés depuis. 2. *Supp. au traité de la maniere d'enseigner & d'étudier les belles lettres*; à Paris, 1734. *in*-12. Ce Suppl. concerne les études des enfans, & l'éducation des filles. Il a été réuni depuis au grand traité. 3. *Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Parthes, des Macédoniens, des Grecs*; à Paris, 13 vol. *in*-12. 1730-1738. M. l'abbé Tailhié, prêtre a donné un abrégé de cette histoire, qui a été imprimé en 1744. avec des figures, à Lausanne & Genève, 4. vol. *in*-12. Cette histoire & le Traité des études ont été reimprimés en 8 vol. *in*-4°. en 1741. L'un & l'autre ouvrage ont eu quelques critiques qui ne peuvent diminuer l'estime que l'on doit en faire. Feu M. Gibert, ancien recteur de l'université, & alors professeur de rhétorique au college Mazarin, adressa en 1727. un assez gros vol. *in*-12. d'*Observations* sur le traité des études, principalement sur ce qui concerne les préceptes de la rhétorique. M. Rollin se contenta d'y répondre par une lettre de 21 pag. datée le 17 Janvier 1727. & M. Gibert repliqua la même année par un écrit de 26 pag. daté le 12 Février. Les Journaux ont rendu compte de cette dispute, & nous y renvoyons. L'histoire ancienne a eu un adversaire plus vif dans la personne du sieur Vander Meulen, c'est-à-dire, comme personne ne l'ignore plus, M. l'abbé Bellanger, connu par sa traduction françoise de Denys d'Halicarnasse, & autres ouvrages. Ses *Essais de critique sur les écrits de M. Rollin*, parurent à Amsterdam en 1740. précédés d'une fort longue préface. M. Rollin qui eut communication de cette critique pour quelques heures, dans le tems qu'il faisoit imprimer le tome 4 de son histoire Romaine, s'expliqua en peu de mots & avec beaucoup de modestie sur cette critique, ce qui a donné lieu à M. Bellanger de lui répondre par une suite de sa critique imprimée au même lieu en 1741. On trouve dans ces deux ouvrages une répétition de plusieurs observations que le même auteur avoit déja fait imprimer dans les Journaux sur divers points de la même histoire. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de détailler ces piéces, ni de nous étendre davantage sur ces critiques qui n'ont pas été du goût de bien des lecteurs, malgré l'érudition qui y regne. Le dernier ouvrage de M. Rollin est son *Histoire Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium*; c'est-à-dire jusqu'à la fin de la république. Le premier vol. parut en 1738. & l'auteur en a vu paroître cinq pendant sa vie. Le sixiéme a été donné quelques mois après sa mort. Il avoit achevé le septiéme & le huitiéme, & commencé le neuviéme. M. Crévier son disciple, professeur de rhétorique au collége de Beauvais, s'est chargé, à sa priere, de continuer cet ouvrage. Le septiéme, le huitiéme & le neuviéme vol. ont paru depuis, & l'on a mis au-devant du huitiéme l'éloge de l'auteur tel qu'il a été fait par M. de Boze, & lu dans l'académie des belles lettres. On a maintenant (en Janvier 1747.) 14 vol. *in*-12 de cette histoire Romaine. Nous n'avons point parlé de divers écrits théologiques dont M. Rollin a fait des traductions latines. On en trouve la liste dans un ouvrage hebdomadaire fort connu. Le P. le Long, *Biblioth. des histor. de France*, pag. 864. donne aussi à M. Rollin un Mémoire abregé pour le procureur de la Nation de France, au sujet de la nomination faite pour ladite Nation le 26 Avril 1718. à la cure de S. Cosme, *in*-4°. *Dans le Supp. de Bâle*, on dit que *l'on attribue à M. Rollin dans le public* les *Selecta è Veteri Testamento historiæ*; & les *Selectæ è profanis*, &c. On s'est trompé : on n'ignore point que ces deux recueils sont dus à feu M. Heuzet. Au bas du portrait de M. Rollin, commencé par Desrochers & terminé par Petit, on lit ces quatre vers.

A cet air vif & doux, à ce sage maintien,
Sans peine de ROLLIN *on reconnoît l'image.*
Mais, croi-moi, cher Lecteur, médite son ouvrage
Pour connoître son cœur, & pour former le tien.

* Voyez l'éloge de M. Rollin par M. de Boze : on avoit déja donné un extrait de cet éloge dans le tome 12 des *Amusemens du cœur & de l'esprit*. L'éloge entier donné par M. Boze a été réimprimé dans le tome 29 seconde partie du Journal intitulé : *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*; & dans le tome 43 des *Mémoires* du feu P. Niceron.

ROMA, (Joseph) religieux Minime, & bibliothécaire du roi de Sardaigne, né à Pau en Béarn en 1687. fit ses humanités au college des Jesuites de Toulouse; & en 1701. il entra dans l'ordre des Minimes au couvent de S. Roch de la même ville. Comme il n'avoit pas encore l'âge requis pour la profession, il fut 2 ans au noviciat, & ne fit profession qu'en 1703. Pendant 2 autres années qu'il demeura encore dans cette maison, il profita des leçons du P. Saguens, religieux de la même maison, habile dans la langue grecque, & connu par ses ouvrages. Le P. Roma fut envoyé en 1705. au couvent des Minimes françois de la Trinité du Mont à Rome, pour y faire sa philosophie & sa théologie. Il y fit tant de progrès, qu'en 1711. on le nomma professeur des mêmes sciences dans ce couvent. En 1715. quoqu'il n'eut encore que 28 ans, le cardinal Annibal Albani le fit son théologien. Sa santé ne s'accommodant point de l'air de Rome, il quitta cette ville en 1717. & reprit la route de Toulouse. Passant à Turin, il salua le feu roi de Sardaigne, Victor Amédée, qui fut si charmé de son entretien qu'il le retint dès-lors pour l'un des professeurs de la nouvelle université qu'il vouloit établir dans sa capitale. Le P. Roma revenu à Toulouse y demeura 2 années, l'une comme particulier, & la seconde comme supérieur. En 1719. Victor Amédée le fit venir à Turin, & l'engagea à y professer la physique expérimentale, matiere jusqu'alors presque inconnue dans ce pays. Il lui assigna 2000 livres de Savoye d'appointemens, & ce qu'on appelle *le plat de la cour*. L'université de Turin ouvrit ses leçons en 1720. Le P. Roma s'attacha aux principes de Descartes & de ses disciples. On lui en fit un crime : on alla jusqu'à l'accuser de vouloir renverser la religion; il se justifia, fit voir l'ignorance de ses accusateurs, & détrompa si bien le Roi que ce prince dans les derniers statuts qu'il fit dresser pour l'université, ordonna *qu'on y enseigneroit la physique expérimentale, conformément*

mement aux sentimens des philosophes modernes. Le roi donna toute sa confiance au pere Roma, le chargea souvent d'affaires secrettes, & lorsque le jeune prince de Soissons, petit neveu du prince Eugene, vint de la cour de Vienne à celle de Turin, il lui confia son éducation; mais le jeune prince mourut peu de tems après. Il y avoit treize ans que le pere Roma étoit professeur, lorsqu'il sentit que sa santé s'altéroit beaucoup. Le roi Charles Emmanuel, fils & successeur de Victor Amedée y eut égard, & le fit conseillet d'état & son bibliothécaire; & sa chaire fut donnée au pere François Garro, du même ordre, né à Cosence au royaume de Naples. Ce fut le pere Roma qui le choisit lui-même. Pour lui il ne s'occupa plus que de la bibliothéque royale de Turin qu'il a beaucoup augmentée. Il mourut à Turin le 13. de Mars 1736. après treize jours de maladie. Il sçavoit l'hébreu, le grec, le latin, le françois, l'italien, l'espagnol & l'allemand, & parloit presque toutes ces langues avec une égale facilité. Il avoit été provincial d'Aquitaine & collegue du général; & lorsqu'il mourut il étoit vicaire général de la province de Savoye. Il étoit en relation avec un grand nombre de sçavans de tout pays. On trouve son éloge dans le *Mercure* de Mai 1736. & dans le Mercure Suisse, Juin 1736. pag. 115.

ROMAIN, (Adrien) sçavant médecin & mathématicien, *dont on lit dans le Dictionnaire historique un article imparfait & peu exact*, naquit à Louvain le 29. Septembre 1561. Il étudia la philosophie & les mathématiques sous les Jesuites à Cologne. Il apprit dans la même ville les élemens de la médecine dont il continua l'étude à Louvain, & qu'il perfectionna en Italie. A un esprit vif & pénétrant, il joignoit un jugement solide, & il fit les plus grands progrès dans toutes les sciences auxquelles il voulut s'appliquer. Il en donnoit des preuves à Louvain, lorsqu'en 1593. il fut appellé à Wirtzbourg par l'évêque & prince de cette ville en Allemagne, pour y enseigner les mathématiques & la médecine dans le nouveau college que ce prélat y venoit d'établir. Ce fut dans la même ville, qu'ayant perdu sa femme *Anne* Steegh, il embrassa l'état ecclésiastique, & obtint un canonicat de l'eglise de saint Jean. Son mérite l'avoit fait choisir pour médecin de l'empereur, & il avoit été décoré du titre de chevalier doré. Outre l'Allemagne qu'il parcourut, il visita aussi presque toute la Pologne, & demeura près de deux ans auprès de Jean Samoschi ou Zamoschi chancelier du royaume de Pologne. Celui-ci le fit venir en 1610. dans la nouvelle ville qui portoit son nom, & Romain y commença des leçons publiques de mathématiques, à la fin du mois d'Août de la même année 1610. En 1615. sentant augmenter ses infirmités qui le tourmentoient depuis quelque tems, il se mit en chemin pour aller prendre les eaux de Spa, & mourut la même année à Mayence le troisiéme de Mai entre les bras de son fils *Jacques* Romain, qui l'avoit accompagné dans ses voyages en Pologne, en Prusse, en Bohême, en Hongrie, en Allemagne & en Flandre. Ses ouvrages sont: 1. *Ouranographia, de cœlorum numero & ordine;* à Louvain, 1591. *in*-4°. 2. *Idea Mathematicæ pars prior, sive methodus Polygonorum*, &c. à Louvain, 1593. *in*-4°. 3. *Speculum Mathematicum sive organum formâ Mappæ expressum, de motibus in primo cœlo ac mobili spectari solitis;* à Louvain, 1606. *in*-4°. 4. *Idea Mathefeos universæ*, &c. à Wirtzbourg, 1602. *in*-8°. L'auteur augmenta depuis cet ouvrage, & le publia sous le titre de *Mathesis Polemica*, &c. à Francfort, 1605. *in*-8°. 5. *Theatrum urbium, in quo urbium præcipuarum per orbem universum brevis est descriptio;* 1595. *in*-4°. 6. *Supputatio Ecclesiastica, juxta novam veteremque Calendarii rationem; cum theoriâ Calendariorum;* à Wirtzbourg, 1595. *in*-4°. 7. *Theoria ventorum;* à Wirtzbourg, 1596. *in*-4°. Ce sont des thèses. 8. *Expositio & Analysis in Archimedis circuli dimensionem.* 9. *Apologia pro Archimede, ad Josephum Scaligerum.* 10. *Exercitationes Cyclicæ;* à Wirtzbourg, 1597. *in-fol.* Cet ouvrage, qui contient dix dialogues, est contre Scaliger, Oronce Finé, & Raymar Ursini. 11. *Pyrotechnia sive de ignibus festivis, jocosis & artificialibus, libri duo;* à Francfort, 1611. *in*-4°. 12. *Canon triangulorum Sphæricorum;* à Mayence, 1609. *in*-4°. 13. *Canon triangulorum rectangulorum, tam Sphæricorum quam rectilineorum.* 14. *Problema Apolloniacum;* à Wirtzbourg, 1596. *in*-4°. 15. *Arithmeticæ IV. instrumenta;* à Wirtzbourg, 1603. *in-fol.* 16. *Methodus exprimendi numeros quantumvis maximos*, &c. à Louvain, 1607. *in fol.* 17. *Mathematicæ analyseos triumphus;* à Louvain, 1607. *in-fol.* 18. Il a laissé un ouvrage imparfait, *in Machumedis Arabis Algebram.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tome 1. pag. 18. & 19.

ROME.

SUITE DES PAPES.

Clément XII. *ajoutez*, mort à Rome le 6. Fevrier 1740. âgé de 88 ans.

Benoît XIV. (Prosper Lambertini) Bolonois, né le 31. Mars 1675. cardinal le 9. Decembre 1726. Son exaltation le 17. Août 1740. Son couronnement le 19. du même mois. *Voyez* LAMBERTINI, *dans le Supplément de 1735. & dans celui-ci.*

ROMÉO. (Michel).. *Supplém. t. 2.* Drapani, *lisez* Trapano... Sicilitiennes, *lisez par deux fois* Siciliennes.

ROMMEL, (Jean) jurisconsulte Flamand, & avocat célebre, fut aussi conseiller & secretaire de la cour prévôtale de saint Donatien de Bruges, il est mort en 1640. à l'âge de 90 ans. Il avoit beaucoup d'érudition, étoit ami de la justice, & animé d'un grand zele pour la rendre ou la faire rendre. On a de lui: *Dissertatio ad articulum XIX. edicti perpetui, promulgati in Belgio anno 1611. de contractibus & negotiis, quæ summam c c c Florenorum excedunt, scripto peragendis*, &c. à Bruges, 1630. *in*-8°. * Voyez la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 719. On trouve dans cette édition le portrait de Rommel, gravé. Au bas on lit: Joannes Rommel *jurisc. senatui jurisdictionis præpositalis, & canonicalis Brugensis, à consiliis & actis, obiit anno 1640. ætat. 90.*

RONDEL, (Jacques du) *ajoutez à ses ouvrages*, une Dissertation françoise, imprimée dans les *Nouvelles de la république des lettres*, au mois de Decembre 1684. Elle contient l'explication d'une antique, où un jeune homme est représenté debout & nud, ayant un lion sur ses épaules, tenant son bras gauche de sa main droite, & à sa main gauche ayant deux fruits vers lesquels un lézard s'élance. A son côté droit on voit ces lettres O. V. A. R. N. M. que M. du Rondel explique par ces mots: *Omnis vis amantium requiescens nullius momenti;* ou par ceux-ci: *Oestro vernantis amoris resistere nil miserius.* Il critique l'explication que Jacques Tollius avoit faite du même monument & des mêmes lettres. Tollius traduisit cette explication en latin, & la fit imprimer avec le texte de du Rondel, dans ses *Fortuita sacra*, imprimés à Amsterdam en 1687. *in*-12. pag. 282. & il y joignit des notes latines pour confirmer sa propre explication contre celle de M. du Rondel. Les réflexions de M. du Rondel sur un chapitre de Théophraste parurent à Amsterdam en 1686. Il mourut après le milieu de 1715.

RONDELET, (Guillaume) célébre médecin, *dont l'article est fautif & très-imparfait dans le Dictionnaire historique*, naquit le 27. Septembre 1507. à Montpellier, de *Jean* Rondelet épicier droguiste, & de *Jeanne Renalde* de Monceau. Son pere, chargé d'enfans, le destina à l'état monastique, espérant qu'il pourroit s'avancer par le moyen du prevôt du chapitre régulier de Maguelonne, son oncle; & dans cette vue il ne lui laissa en mourant que la somme de 300 livres. Rondelet trouvant dans son frere aîné, Albert Rondelet, les secours dont son pere l'avoit privés, commença ses études à Montpellier, vint les continuer à Paris en 1525; & étant retourné dans sa patrie, il y fut reçu au nombre des étudians en médecine le second Juin 1529. Lorsqu'il eut acquis quelques connoissances, il alla à Pertuis en Provence pour s'y adonner à la pratique; mais comme elle ne suffisoit pas pour le faire subsister, il y enseigna pendant quelque tems la

grammaire aux enfans. Il revint ensuite à Paris pour y étudier la langue grecque, & se chargea encore dans cette ville de la conduite d'un enfant de famille. Jean Guintier avec qui il demeura quelque tems à Paris, lui fournit l'occasion de s'appliquer à l'anatomie avec plus de soin qu'il n'avoit fait jusque-là. En quittant Paris il passa en Auvergne, où il pratiqua la médecine avec quelque réputation; ce qui l'engagea à demeurer quelques années à Maringues, petite ville de cette province. A son retour à Montpellier, il prit le degré de docteur en 1537. Au mois de Janvier 1538 il épousa *Jeanne* Sandre, dont la sœur mariée à un Florentin nommé Jean Botegari, s'engagea de la nourrir avec son mari & leurs domestiques pendant quatre ans; & après la mort de Botegari, n'ayant point d'enfans, elle donna à Rondelet & à sa femme la moitié de ses biens, & lui assura le reste. En 1545. Rondelet fut nommé professeur royal en médecine. Il y avoit déja quelque tems que le cardinal François de Tournon l'avoit pris pour son médecin, à la recommendation de Jean Schyron, médecin de Montpellier; & il fit avec ce cardinal divers voyages à Anvers, en Saintonge, à Bourdeaux, à Bayonne, & en 1549. à Rome où il demeura treize mois. En revenant en France il visita Venise & les principales universités d'Italie, & il étoit de retour à Montpellier au mois de Juin 1551. Au mois de Novembre suivant, le cardinal de Tournon étant demeuré malade à Lyon, manda Rondelet, & fut si content de ses services qu'il lui assura une pension de 200 livres. En 1556. on bâtit à Montpellier par les soins de ce médecin & par ses conseils & ceux des autres professeurs, un théâtre anatomique, sur le frontispice duquel on grava ces mots: *Curantibus Joanne Schyronio, Antonio Sapporta, Gulielmo Rondeletio & J. Bocatio, 1556.* Au mois de Novembre de la même année Rondelet fut élu chancelier de l'université, après la mort de Schyron. Au mois de Juillet 1560. il devint veuf, & il se remaria le 11. Novembre suivant. En 1566. étant allé à Toulouse pour quelques affaires, il fut attaqué d'une violente dyssenterie, ce qui ne l'empêcha pas d'aller avec Jean Coras à Réalmont, qui en étoit éloigné d'une journée, visiter la femme de ce magistrat, qui étoit malade. Ce fut dans ce lieu qu'il mourut le 30. Juillet 1566. dans sa cinquante-neuviéme année. L'université de Montpellier a voulu perpétuer sa mémoire, en faisant graver cette inscription sur le frontispice des écoles de médecine:

» GULIELM. RONDELETIUS Montispess. ingenii fœcundi-
» tate & doctrinæ ubertate toto orbe clariss. universitatis
» Medicinæ XXI. annis professor Regius, X. annis Can-
» cellarius digniss. post diuturnam in docendo & scri-
» bendo navatam sedulo operam, & edita raræ eruditio-
» nis non pauca monumenta, pluribus ex codicillo ad
» recognoscendum creditis fidei Laurent. Jouberti in Re-
» giâ profess. successoris sui, Tolosa rediens obiit in Re-
» gali Monte an. D. 1566. die 30. mensis Julii. Vixit ann.
» 58. mens. 10. dies 4. Laurentius Joubertus cancellar.
» præcept. chariss. D. S. M. H. P. C.

On dit dans l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, pag. 351. que ce fut Rondelet qui mit en réputation les eaux de Balaruc, si peu connues avant lui, ajoute-t-on, que le chapitre de Maguelonne à qui elles appartenoient, en avoit fait vente à des particuliers pour une somme très-modique. M. Astruc dans ses *Mémoires pour l'histoire naturelle de Languedoc*, part. seconde, chap. IV. pag. 293. 294. dit aussi que Guillaume de la Chaume, seigneur de Poussan, au diocèse de Montpellier, fut le premier qui se servit de ces eaux *par le conseil, ou plutôt par la tolérance de Guillaume Rondelet*: mais il y a faute dans le texte de M. Astruc, où on lit que ce fait arriva vers 1569. puisque Rondelet étoit mort en 1566. Les ouvrages de Rondelet sont: 1. *De piscibus libri 18. in quibus vivæ piscium imagines expressæ sunt*; à Lyon, 1554. *in-fol. Universæ Aquatilium historiæ pars altera, cum veris ipsorum imaginibus*; à Lyon, 1555. *in fol.* & traduit en françois sous ce titre: *l'histoire entiere des poissons tant de lacs, mers, étangs, fleuves, que rivieres*, composée premierement en latin par Guillaume Rondelet; maintenant traduite en françois par un homme expert & à ce bien entendu, lequel n'a rien omis de ce qui étoit nécessaire à l'intelligence d'icelle. Avec leurs portraits au naïf, à Lyon, 1558. *in-fol.* 2 vol. Laurent Joubert est, selon quelques-uns, auteur de cette traduction. Quant à l'original, Rondelet l'a dédié à Guillaume Pelissier ou Pellicier, évêque de Montpellier, ce qui prouve, ce semble, qu'il n'avoit pas pillé cet ouvrage dans les écrits même du prélat. Rondelet étoit d'ailleurs en état de le composer par lui même. 2. *De materiâ Medicinali, & compositione Medicamentorum*; à Padoue, 1556. *in-8°.* 3. *De ponderibus, sive justâ quantitate & proportione Medicamentorum liber*; à Padoue, 1556. *in-8°.* & depuis réimprimé plusieurs fois, avec d'autres traités sur le même sujet. 4. *Methodus curandorum omnium morborum corporis humani, in tres libros distincta*, &c. à Lyon, 1583. & 1585. *in-8°.* & plusieurs fois réimprimé depuis. 5. *De morbo Gallico*, dans le recueil précédent, & parmi divers traités sur cette matiere, à Venise, 1566. *in fol.* Le même traduit en françois par Etienne Maniald; à Bourdeaux, 1576. *in-8°.* 6. *Formulæ aliquot remediorum, libro de internis remediis omissæ*; à Anvers, 1576. *in-fol.* à la suite de l'histoire latine des plantes de Matthias de Lobel. 7. *De theriacâ tractatus*; avec le *Dispensatorium Pharmacopolorum* de Valerius Cordus, dans les éditions de Leyde, 1627. & 1652. *in 12.* 8. *Consilia quædam medica*, dans le recueil de divers conseils de médecine publié par Laurent Scholzius, à Francfort, 1598. *in-fol.* & à Hanovre, 1610. *in-fol.* 9. *De fucis tractatus*, dans le recueil cité au nombre 4. & parmi les opuscules de Gabriel Falloppe; à Padoue, 1566. *in-4°.* 10. *Tractatus de succedaneis*; dans le *Thesaurus Pharmaceuticus* de Gaspar Schwenckfelt; à Bâle, 1587. *in-8°.* & à Francfort, 1610. *in-8°.* 11. *Tractatus de urinis antehac ineditus*; à Francfort, 1610. *in 8°.* 12. *Opera omnia medica &c. studio Joannis Croqueri, Poloni, repurgata*, &c. à Genève, 1628. *in-8°.* * *Gulielmi Rondeletii vita per Laurentium Joubertum*; dans le recueil des œuvres latines de Joubert. Niceron, *Mémoires* tome 33. *Hist. Eccles. de Montpellier* par M. de Grefeuille, livre douziéme, & l'endroit cité des Mémoires de M. Astruc pour l'histoire naturelle du Languedoc.

RONDININI, (Noël) poëte Latin, né à Rome le 13. Juillet 1628. étoit d'une famille ancienne & très-distinguée, tant du côté de son pere qui descendoit des CRIBELLI, famille très-noble à Milan, que du côté de sa mere qui sortoit d'une maison noble & ancienne de Ligurie. L'un se nommoit *Aléxandre* Rondinini, & l'autre *Felix* Sacchia. Cette dame avoit appris seule & sans maître la langue latine, & s'étoit rendue fort habile dans l'antiquité sacrée & profane: son mari lui fut enlevé à l'âge de 51 ans, lui laissant neuf enfans, dont elle prit un grand soin. Noël Rondinini n'étoit alors que dans la neuviéme année de son âge, & il montroit déja beaucoup de goût & d'amour pour l'étude. Lorsqu'il eut achevé ses premieres études, dans lesquelles il fit de très-grands progrès, on l'envoya à Bologne pour y étudier la philosophie. Cette science lui plut, il s'y appliqua, & se fit admirer par la pénétration & la facilité de son génie. Il joignit à cette étude celle des mathématiques, & particulierement la partie de cette science qui enseigne l'art militaire. Comme il pouvoit embrasser la profession des armes, il crut qu'il devoit se perfectionner dans tout ce que la théorie pouvoit lui offrir sur cela de plus utile; & quoiqu'il se soit engagé depuis dans un état fort différent, il aimoit à s'entretenir de l'art militaire avec ceux qui le possédoient, & il en parloit avec beaucoup de sagacité & de lumieres. Après avoir passé quelques années à Bologne, il revint à Rome où il se livra à l'étude de la jurisprudence & à celle de la théologie: on ne tarda pas même à lui donner la permission d'enseigner publiquement le droit, & il eut un grand nombre de disciples qui venoient avec empressement écouter ses leçons. Cette occupation ne l'empêcha pas de lire avec application les ou-

vrages des Peres de l'église & ceux des meilleurs historiens sacrés & profanes. Il se délassoit par la lecture des écrivains les plus estimés dans la belle littérature, tant les Grecs que les Latins, & par la poësie latine. Il s'engagea dans les ordres sacrés, fut revêtu du sacerdoce, & nommé à un canonicat de la Basilique du Vatican. Le pape Aléxandre VII. qui étoit bien instruit de son rare mérite, l'appella auprès de lui pour lui servir de secretaire dans les lettres que ce pape avoit à écrire aux princes & aux autres personnes distinguées par leur naissance & leur dignité. Etienne Gradio, garde de la bibliothéque du Vatican, lui envoya sur cette nomination une piéce de vers latins, qui se lit dans les poësies même de Gradio. Rondinini entroit fort avant dans la confiance d'Aléxandre VII. & s'acquéroit l'estime & l'amitié de toute la cour Romaine, lorsqu'une mort assez prompte l'enleva du monde le 11. de Septembre de l'an 1657. On lui dressa cette épitaphe :

D. O. M.
NATALI RONDININO *Romano*
ALEXANDRI *filio*, PAULI ÆMILII *Cardinalis fratri*,
Pietate ingenio, eruditione,
Romanæ juventutis facile principi,
Qui XXVII. annum agens
Ab Alexandro VII. Pontifice maximo
Præfectus epistolis ad principes,
Operam suam Pontifici sapientissimo ità probavit,
Ut mox ab eo canonicatu Vaticanæ Basilicæ auctus fuerit,
Nova in domesticas imagines decora illaturus,
Nisi majora in dies de se pollicentem repentina
Vis morbi in ipso robore ætatis
Reipublicæ eripuisset.
FELIX ZACCHIA *filio dulcissimo*
Contra votum superstes posuit.
Obiit anno M. D C. LVII. ætatis suæ XXX.

L'illustre Ferdinand de Furstenberg, évêque de Paderborn, pleura sincerement la mort de Noël Rondinini avec qui il avoit eu d'étroites liaisons, & il en témoigna sa douleur dans une lettre qu'il écrivit à cette occasion au celebre poëte Jacques Wallius, Jesuite. Augustin Favoriti composa sur le même sujet une piéce en vers latins qu'il adressa à Felix Zacchia, mere du défunt ; elle est dans le recueil des poësies de Favoriti. Cette piéce qui nous a paru pleine d'élégance, fait en même tems un bel éloge de Felix Zacchia. Nous ne croyons pas qu'on ait imprimé d'autres écrits de Noël Rondinini que quelques poësies latines, reste d'un plus grand nombre qui s'est perdu, inserées dans la collection intitulée ; *Septem illustrium virorum poëmata*, que Ferdinand de Furstenberg publia à Rome, & qui a été réimprimée à Amsterdam en 1672. *in*-8°. Une des piéces les plus considérables de ces poësies de Rondinini est celle qu'il composa sur la mort du célebre poëte Latin Sidronius Hoschius, Jesuite. Rondinini étoit à Assise en Ombrie auprès de son frere *Paul-Emile* Rondinini, évêque d'Assise, & cardinal de la neuviéme & derniere promotion du pape Urbain VIII. lorsqu'il apprit cette mort. Noël Rondinini a eu une sœur, nommée *Laure*, qui, à l'imitation de sa mere, étudia les sciences avec beaucoup d'application, se rendit habile dans les belles lettres, ayant eu pour maîtres Tarquinio Gallutio & Alessandro Donato, Jesuites. Cette fille écrivoit bien, dit-on, en latin & en italien, & l'on assure qu'il reste d'elle plusieurs écrits en prose & en vers, qui sont dignes d'éloges. Elle consacra dans la suite tous ses talens à la religion : elle fit profession dans l'ordre des Carmélites. A la tête des poësies de son frere, on trouve l'éloge de celui-ci & de sa famille, même de plusieurs de ses ancêtres. Cet éloge écrit en latin & en prose, est peut-être de Ferdinand de Furstenberg ; car l'auteur n'est point nommé dans l'édition de 1672. qui est la seule que nous ayons vue. C'est de cet éloge & de la piéce d'Augustin Favoriti, citée plus haut, qu'on a tiré ce que l'on vient de dire. La lettre de Ferdinand de Furstenberg, citée aussi dans cet article, est imprimée à la suite dudit éloge ; & dans ses poësies, on lit une piéce du même sur le même sujet, adressée à Augustin Favoriti. De plusieurs autres poësies composées sur la mort de Rondinini, nous ne rapporterons que les vers suivans d'Aléxandre Pollini à Felix Zacchia.

Vidit ut ereptum properato funere natum,
Flentibus immoto pectore mater ait ;
Mortalis genui mortalem, animoque supremum,
Cum peperi, occurrit tempus & atra dies.
Vana tamen ratio, & rerum te fallit imago,
Pace tuâ liceat dicere, docta parens.
Perlege NATALEM *celebrantûm carmina, in ævum*
Carmina divinis edita ab ingeniis :
Teque immortalem nati de nomine, & illum
Laudibus æternum vivere nosce suis.

ROQUE, (Jean de la) de Marseille, fils d'un négociant de cette ville, associé de l'académie royale des belles lettres établie dans la même ville, fit ses études à Marseille même. Dans la suite il a été dans la maison de Bouillon ; nous ignorons en quelle qualité. Il eut occasion de voyager, & il en profita. On voit qu'en 1689. il parcourut la Syrie, le mont Liban, & quelques autres pays. Du reste nous ne sommes pas informés des autres circonstances de sa vie. Il étoit dès 1715. & peut-être auparavant, résident à Paris, où il est mort le 28. Decembre 1745. dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. Il nous est plus connu par ses ouvrages. Son frere ANTOINE de la Roque, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, de la même académie de Marseille, ayant obtenu en 1722. le privilege pour la composition & la publication du *Mercure de France*, les deux freres y travaillerent conjointement jusqu'à la mort d'Antoine de la Roque arrivée à Paris le troisiéme Octobre 1744. D'autres assurent que Jean de la Roque a seul travaillé à cet ouvrage périodique, si l'on en excepte les articles du théâtre, qui étoient de feu M. l'abbé Pellegrin, & ceux qui concernent les faits généalogiques qui ont été long-tems dressés par feu M. le Houx de Lavau. Outre cet ouvrage, dont le soin a été commis à MM. de la Bruére & Fuzelier après la mort d'Antoine de la Roque, Jean de la Roque a donné les ouvrages suivans. « 1. Voyage de l'Arabie heureuse par » l'Océan oriental & le détroit de la mer Rouge, fait par » les François pour la premiere fois en 1708, 1709 & » 1710. Avec la relation d'un voyage fait du port de Moka » à la cour du roi d'Yémen dans la seconde expédition » des années 1711, 1712 & 1713. Un Mémoire con» cernant l'arbre du caffé, dressé sur les observations de » ceux qui ont fait ce dernier voyage ; & un Traité histo» rique de l'origine & du progrès du caffé, tant dans » l'Asie que dans l'Europe, en un volume *in*-12. dédié à » M. le comte de Pontchartrain ; à Paris, 1716. » 2. L'année suivante 1717. M. de la Roque publia le « Voyage » de la Palestine, fait par ordre de Louis XIV. vers le » grand Emir chef des princes Arabes du désert, connus » sous le nom de Bédouins, ou d'Arabes Scénites, qui » se disent la vraie posterité d'Ismaël fils d'Abraham ; où » il est traité des mœurs & des coutumes de cette Na» tion, avec la description générale de l'Arabie, faite par » le sultan Ismaël Abulféda, traduite en françois, avec » des notes & des figures ; un volume *in*-12. à Paris, » 1717. 3. Voyage de Syrie & du mont Liban, contenant » la Description de tous les pays compris sous le nom de » Liban & d'Anti-Liban, &c. ce qui concerne l'origine, » la croyance, & les mœurs des peuples qui habitent ce » pays ; la description des ruines d'*Héliopolis* aujourd'hui » *Balbeck*, & une dissertation historique sur cette ville ; » avec un abregé de la vie de M. de Chasteuil, gentil» homme de Provence, solitaire du mont Liban (tiré de » la vie qui en a été donnée par Marchetti) & l'histoire » du prince Junes, Maronite, mort pour la Religion ; » à Paris, 1722. deux volumes *in*-12. M. de la Roque étoit sur le point de donner au public son *Voyage litteraire de Normandie*, enrichi de gravures en tailles-douces, d'après plusieurs beaux monumens antiques. Il avoit plusieurs fois promis ce voyage dans le Mercure, où il en a donné

divers essais. On assure qu'il y avoit beaucoup d'érudition. Dans le *Mercure de France*, mois de Decembre 1745. tome second, d'où l'on a tiré presque tout ce qu'on vient de rapporter, on ajoute que M. de la Roque étoit bon antiquaire : nous lui avons entendu refuser cette qualité par des personnes très-habiles en ce genre.

ROQUELAURE. Maison.

XII. GASTON-JEAN-BAPTISTE-ANTOINE duc de Roquelaure, marquis de Biron, &c. est mort à Paris le sixiéme de Mai 1738. dans la quarante-deuxiéme année de son âge. La maison de ce seigneur est éteinte par sa mort, n'ayant laissé que deux filles, la princesse de Pons, & la princesse de Leon.

RORICON, historien de France, dont l'ouvrage a été donné par André du Chesne sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Moissac en Querci. Cet ouvrage consiste en quatre discours, faits sous le nom d'un berger, qui raconte à ses camarades, pendant que leurs troupeaux paissent, ce qu'il sçait de l'origine des François, & de leurs principaux exploits jusqu'à la mort de Clovis. Il parle de Pharamond, comme étant le premier roi des François : il explique les conquêtes de Clodion son fils : il nous apprend que Clodion & ses successeurs ont régné en deçà du Rhin ; qu'ils ont fait d'Amiens la ville capitale de leur royaume, & le lieu de leur résidence. Mais quelle est l'autorité de cet historien ? c'est de quoi l'on dispute. Presque tous ceux qui en ont parlé, le regardent comme un écrivain sans jugement, plein de fables, & qui a voulu faire briller sa fausse éloquence, aux dépens de la saine critique. C'est le jugement du pere Daniel, de l'abbé le Gendre, du pere le Long, de dom Martin Bouquet, & de plusieurs autres. Au contraire, M. le Gendre, marquis de S. Aubin, prétend, dans une dissertation particuliere, imprimée dans le *Mercure* d'Octobre 1741. que Roricon a toute l'autorité d'un auteur contemporain, & que le poids de son témoignage est très-intéressant pour notre histoire. Il en rapporte onze preuves : 1°. le tems auquel les chroniques finissent, est la régle générale de juger du tems auquel elles ont été écrites ; 2°. le manuscrit de l'histoire de Roricon a été trouvé dans l'abbaye de Moissac, fondée par Clovis. Ces deux premieres preuves ne paroissent pas fort convaincantes. Un auteur peut n'avoir eu dessein que d'écrire l'histoire d'un certain intervalle ; est-ce une raison pour conclure qu'il a vécu dans le tems où il a fini ? Il a pu d'ailleurs avoir des empêchemens pour aller plus loin. De ce qu'un manuscrit se trouve dans une abbaye ancienne, on n'en peut conclure pour l'ordinaire, que le manuscrit a, ou à peu près, la même antiquité ; 3°. le style de Roricon désigne clairement le VI. siécle, & n'a aucune ressemblance avec celui des auteurs qui ont écrit dans le XI. 4°. l'historien flate les fils de Clovis par les louanges de leur pere & de Mérovée leur bisaïeul ; 5°. il détaille, en contemporain, l'histoire de Théodoric, roi d'Italie ; 6°. il exprime, ou peu s'en faut, le tems où il a écrit, en disant qu'il a parlé sur le témoignage des anciens, & qu'il est convenable aux enfans de célébrer les fêtes de leurs peres. Mais quand il auroit été de beaucoup postérieur au VI. siécle, auroit-il dû s'exprimer autrement ? Plus un auteur est postérieur aux faits qu'il rapporte, plus, ce semble, il a droit de dire qu'il parle sur le témoignage des anciens : 7°. lorsqu'il remarque qu'une histoire de sa nation est une entreprise extraordinaire, il donne clairement à connoître qu'il est anterieur à Grégoire de Tours, & aux autres analistes de la nation Françoise ; 8°. le soin qu'il prend de se qualifier François, indique un tems où les François évitoient d'être confondus avec les Gaulois, les Romains, les Goths & les Bourguignons ; 9°. les allégories de Roricon sur ses occupations champêtres, marquent des tems peu éloignés de la premiere institution de la vie monastique. Mais puisqu'il s'entretenoit avec des bergers, il falloit bien emprunter leur langage : tout cela pouvant n'être qu'une fiction, ne prouve pas, ce semble, beaucoup, que Roricon lui-même eût des occupations champêtres, ni qu'elles entrassent encore dans les fonctions des moines : 10°. le nom de *Perperanum*, s'il doit s'entendre de la ville ou du territoire de Perpignan, comme le rapport des lieux ne permet guères d'en douter, est un surcroît de preuves d'une grande ancienneté, puisque la ville de Perpignan porte le même nom qu'elle a aujourd'hui, dans les lettres de Charles le Simple de 922. Mais l'an 922. est déja bien éloigné du VI. siécle. Quoiqu'on ne puisse nier que ce nom ne fût déja plus ancien, on ne peut pas dire non plus qu'il faille le faire remonter si haut ; au moins n'en cite-t-on pas de preuves. 11°. Roricon donne le nom de Mérovingiens aux François, & tous les écrivains postérieurs qui se sont servis de ce terme, l'ont attribué aux rois successeurs & descendans de Mérovée. M. de S. Aubin donne quelque étendue à chacune de ces preuves, & il en croit la réunion très-forte. C'est à ceux qui sont fort versés dans notre histoire, & dans l'étude de nos historiens, à en juger.

ROSE. (Salvator) *Supplem. tom. 2. pag. 231. col. 1.* .... du premier siécle, *lisez*, du dernier siécle.

ROSENKRANTZ, noble & très-ancienne famille du Dannemark. Il est si bien prouvé par les histoires, les diplômes & les chartes du pays, depuis l'an 1280. qu'elle vient de NICOLAS, fils d'ERIC, seigneur de Tanghe, qu'il n'y a aucune famille dont on puisse mieux établir & la tige & la postérité. Cette famille a produit un bon nombre de personnes illustres par leur mérite, leurs richesses & leurs grands emplois, sur-tout dans la robe. Sous Christophe III. le Bavarois, roi de Dannemarck, c'est-à-dire, depuis l'an 1438. jusqu'en 1448. OTHON, fils de NICOLAS, fut grand-maître du royaume. Il eut encore cet emploi sous Christian I. & il mourut l'an 1447. Il avoit été avant le régne de Christophe III. sénateur sous Eric de Poméranie. Son fils ERIC eut la même dignité que le pere, sous les rois Christian I. & Jean, jusqu'en 1503. qu'il mourut. On croit que lorsqu'en 1475. il accompagna le roi Christian I. à Rome, le pape Sixte IV. lui donna un rosaire, que les Danois nomment *Rosenkrantz*, & qu'il en forma le surnom de sa famille. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet ERIC, fils d'OTHON, & les fils de son frere & leurs proches parens ont été les premiers qui, entre les années 1500. & 1520. ont porté le surnom de Rosenkrantz, qui dans la suite est demeuré dans la famille. Quoique le chevalier Henri, qui servit sous les rois Frederic I. & Christian III. qui fut gouverneur de l'île de Gothland, & qui mourut l'an 1537. ne fût pas fils du frere d'Eric, il portoit cependant le surnom de Rosenkrantz, étant de la même famille. Pour Eric, fils d'Othon, il eut plusieurs fils. L'un d'eux, nommé OTHON, eut GEORGE Rosenkrantz, qui bâtit le château de Rosenholm, dans le Jutlande, pour y fixer la demeure de sa famille. Il fut sénateur sous Frederic II. Après la mort de ce prince, il fut un des quatre régens du royaume pendant la minorité de Christian IV. Il eut pour fils OLIGER Rosenkrantz, *qui aura un article séparé*. GEORGE Rosenkrantz eut pour frere OLIGER ou HOLGER, seigneur de Boller. Le roi Frederic II. l'établit sénateur du royaume, & viceroi de Jutlande, charge qui n'a été donnée à personne, ni avant ni après lui. Cet Oliger eut un fils, nommé FREDERIC, qui, après s'être distingué entre tous les jeunes hommes de son tems par ses études, ses voyages littéraires, & par tous les exercices qui convenoient à sa naissance, servit dans la cour du roi Christian IV. environ l'an 1600. mais ayant eu le malheur de rendre enceinte une des demoiselles de la reine, il fut chassé de la cour, sans aucune espérance d'y pouvoir rentrer. Appuyé des recommendations du célébre Tycho-Brahé, il fut bien reçu par l'empereur Rodolphe II. auprès duquel il se retira, & qui lui donna une compagnie de cavalerie. Dans la suite, il combattit contre les Turcs avec beaucoup de valeur, & mourut enfin de la peste en Hongrie. Le fils qu'il avoit eu du commerce illicite, qui l'avoit fait disgracier, imita la valeur de son pere, & en donna des preuves éclatantes dans les troupes de l'empereur, pendant la guerre de trente ans. LOUIS Rosenkrantz, son fils aîné, ayant acquis de riches possessions en Norwége, fut fait baron-libre de Rosendal par le roi Christian V. l'an 1678. Cette famille s'est éteinte dans ce siécle par la mort de son fils unique.

ROSENKRANTZ, (Holger ou Oliger) fils de GEOR-

ge, & petit-fils d'Othon, ſeigneur héréditaire de Roſenholm, fut un des ornemens de la nobleſſe Danoiſe par ſon vaſte ſçavoir en tout genre, & par ſa grande piété. Il vint au monde le 14. Décembre 1574. Il étudia à Roſtock & à Wittenberg ſous Daniel Cramer, qui profeſſa dans la ſuite la théologie à Stettin. Dans ſon voyage littéraire, il acquit des connoiſſances ſi diſtinguées, qu'étant de retour dans ſa patrie, Chriſtian IV. le jugea digne en 1616. d'être un des ſénateurs du royaume. Le monarque le fit auſſi gouverneur d'Odenſée, & l'envoya en ambaſſade au roi de Suede Guſtave-Adolphe, & à pluſieurs autres princes; & lorſque Chriſtian IV. voulut en 1623. établir à Sora, en Séelande, une académie royale & équeſtre, il ſe ſervit des conſeils de Roſenkrantz pour régler cet établiſſement, & pour le choix des profeſſeurs que l'on devoit appeller. Il remplit avec dignité les emplois importans qui lui avoient été confiés. Voulant conſacrer à Dieu, d'une façon toute particuliere, le reſte de ſes jours, il abdiqua volontairement tous ſes emplois pour ne plus s'occuper que de la méditation ſérieuſe des vérités céleſtes, & de la pratique des devoirs de la pieté. Il légua une bonne ſomme d'argent aux pauvres étudians en théologie, dont ils retirent encore les revenus, & mourut à Coppenhague le 18. Octobre 1642 âgé de ſoixante-huit ans. De *Sophie* Brahé, fille d'Axel, un des freres du fameux aſtronome Tycho-Brahé, il eut pluſieurs enfans. On parlera de quelques-uns ci-après, dont la poſtérité fleurit encore. Oliger Roſenkrantz a publié quelques ouvrages. En 1636. il fit imprimer le *Furſten-ſpiegel*, ou le Miroir des princes. C'eſt un recueil de prieres, de pieuſes méditations, & de lettres remplies de ſentimens de pieté. Ce recueil étoit de la compoſition d'Albert, marquis de Brandebourg, & premier duc de Pruſſe. Le prince l'avoit compoſé en allemand, & écrit de ſa propre main. Ce manuſcrit s'étant trouvé dans la bibliothéque de Roſenkrantz, il le fit imprimer avec une préface de ſa façon, & le dédia à la princeſſe Magdelene-Sibylle de Saxe, épouſe du prince Chriſtian de Dannemarck. Quelques théologiens, du nombre de ceux qui ne peuvent ſouffrir qu'on s'éloigne de leurs ſentimens, ſans crier à l'héréſie, accuſerent Roſenkrantz d'hétérodoxie, à cauſe de la maniere dont il avoit parlé de la Juſtification dans ſa préface. Il ſe contenta de faire par écrit ſon apologie, ſans vouloir en fatiguer le public par l'impreſſion. Outre cela il a donné une *Explication de l'Oraiſon Dominicale & de la Benédiction ſacerdotale*, en Danois, 1643. *De Legatis & Fideijuſſoribus diſſertatio*, 1594. Thomas Bartholin fit ces quatre vers pour être mis au bas de ſon portrait:

Depoſitum cœli, vaſtique ſcientia ſæcli,
Nobilis æterno ſcribitur ære labor.
Seu genus & proavos, ſeu mentis munera ſpectes,
Inter mortales creditur eſſe Deus.

Ses trois fils, qui ont laiſſé de la poſtérité, ſont les ſuivans.

ROSENKRANTZ, (George) ſeigneur de Kieldgaard, & *fils du précédent*, fut d'abord ſecrétaire du roi, enſuite tréſorier & ſurintendant des finances, & enfin directeur & préſident, pendant vingt ans, de l'académie équeſtre de Sora. Il mourut le 8. Janvier de l'an 1675. âgé de ſoixante-huit ans. C'étoit un homme très-ſçavant. Outre la théologie & la politique, il s'étoit attaché à la phyſique & à la chymie. Il a publié quelques ouvrages de dévotion: *Méditation ſur la naiſſance de J. C.* en danois 1649. & 1669. *La vie de l'homme de bien*, 1650. *Praxis Teſtamenti ἀναμνή-σεως*, 1650. *Des Médications pieuſes ſur la Paſſion du Sauveur*, 1653. *Le parallele entre l'homme de bien & le méchant*, ſuivant ce qu'en dit le prophete roi au Pſ. I. 1671. *Janus* Roſenkrantz, l'un de ſes fils, ſe diſtingua auſſi par ſa vertu & ſon ſçavoir. Il fut conſeiller d'état, & un des députés pour le tréſor royal.

ROSENKRANTZ, (Gundæus) fils aîné d'Holger, fut très-habile en théologie & en politique. Il fut d'abord ſécrétaire du roi, enſuite juge de la province de Scanie, & commiſſaire-général ſous Chriſtian IV. Le roi Frederic III. le fit ſénateur du royaume, & gouverneur de la forteresse de Calloë. Si l'on en croit le ſçavant Puffendorf dans ſon *Hiſtoire de Charles-Guſtave*, roi de Suede, Roſenkrantz fut un de ceux qui ſolliciterent le plus le roi Frederic III. à faire la guerre aux Suedois en 1657. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt qu'il compoſa la plupart des écrits publics des Danois contre la Suede, pendant le cours de cette guerre, qui finit en 1660. Enfin accablé de dettes, de peur d'être pourſuivi par ſes créanciers, il s'enfuit en Suede, & mourut à Helſingborg en Scanie l'an 1675. âgé de ſoixante-onze ans. Ses ouvrages latins ſont: *Dania ad exteros, de perfidia Suecorum*, 1644. *Soterion ad Chriſtianum IV. D. R.* 1645. *Corona pacis*, 1645. *Tuba Daniæ Euchariſtica*, 1645. *Boni civis ad cives fidelis admonitio, de neceſſitate conjunctionis Danicæ & Belgicæ claſſis*, 1657. *Speculum fidei Danicæ & perfidiæ Suecicæ*, 1659. *Diſſertatio Juridico-Politica de Legato Suecico, durante obſidione à Rege Daniæ juſtè detento*, 1659. *Tela Suecici aranei diſrupta*, 1660. *Admonitio ad filios de S. S Cœnæ Domini vero ſenſu & uſu*, 1653. Ses écrits en danois ſont: *Les Méditations du Prince*, ou Commentaire ſur le Décalogue, &c. pour l'uſage de Chriſtian V. qui étoit alors dans l'enfance, 1651. *Un Commentaire ſur tous les Pſeaumes de David*, 1655. *Le Chemin du ſalut*, 1651. Il avoit épouſé *Petronelle* Roſenkrantz, fille d'*Holger*, qui avoit été gouverneur de Borringholm, & qui n'étoit ſon parent que de fort loin. De ce mariage il eut deux ou trois fils, qui ne lui ſurvécurent pas.

ROSENKRANTZ, (Eric) *frere des deux précédens*, & le plus jeune des fils d'Holger, fut ſeigneur de Roſenholm. Il naquit en 1611. Après avoir long-tems voyagé en Europe, il retourna dans ſa patrie, & ſe rendit en 1638. à la cour du prince de Dannemarck, Chriſtian, fils du roi Chriſtian IV. Il eut une place entre les gentilshommes de la chambre. En 1640. il accompagna Annibal de Seheſted dans ſon illuſtre ambaſſade en Eſpagne. En 1642. il fut fait commiſſaire-général des iſles de Lalande & de Falſter. En 1652. il fut envoyé en Angleterre, comme ambaſſadeur, avec Pierre Reelz, auprès de la république. Deux vieillards, membres du parlement, lui ayant parlé avec beaucoup de hauteur, il leur répliqua ſur le même ton dans une conférence. Ces deux vieillards ſe ſentirent piqués de cette fermeté de la part d'un jeune homme, qui, quoiqu'il eût quarante ans, leur paroiſſoit plus jeune qu'il n'étoit. Ils lui repréſenterent que ce ton convenoit peu à un jeune ambaſſadeur. *Il eſt vrai*, dit Roſenkrantz, *je ſuis jeune, cependant je ſuis plus vieux que votre république.* Peu après, raſſaſié d'honneurs & d'emplois, il réſolut de s'en défaire pour paſſer tranquillement ſa vie dans l'etude & dans la compoſition de quelque ouvrage utile. Dans cette vue, il ſe retira dans ſon château de Roſenholm, où il paſſa une bonne partie de ſes jours, conformément à ſes déſirs. Cependant, dans la ſuite, malgré ſon âge avancé, il fut arraché de ſa retraite par le roi Chriſtian V. qui en 1673. le fit conſeiller d'état. Deux ans après, il fut fait conſeiller intime & grand-bailli d'Arhus. Outre cela, toutes les fois qu'il ſe rendoit à Coppenhague, il étoit appellé au tribunal ſuprême de la juſtice. Ce grand homme, diſtingué par ſa vertu & par ſon ſçavoir dans la théologie, l'hiſtoire, les mathématiques, la médecine & la chymie, mourut à Roſenholm le 13. Octobre 1681. âgé de ſoixante-dix ans. Il n'a publié qu'un de ſes ouvrages, & cela en danois, *du véritable moyen de ſauver ſon ame*, in-4°. Il fut marié trois fois, 1°. avec *Marguerite* Scheel, fille d'*Albert* Scheel, ſénateur du royaume de Dannemarck, & grand-amiral: il eut de ce mariage *Metta* Roſenkrantz, mariée à *Oven-Ramel* de Bekeskof: 2°. avec *Metta* Roſenkrantz, fille de *Palle* Roſenkrantz de Krenkerup: 3°. avec *Marguerite* Krabbe, fille d'*Ivar* Krabbe, ſénateur du royaume, & viceroi de Norwége. De ce troiſiéme mariage, il reſte encore un fils, qui marche ſur les traces glorieuſes de ſes ancêtres, & qui met le comble à leur gloire: ſçavoir, M. Ivar Roſenkrantz, ſeigneur de Roſenholm, d'Eegholm & de Rugaard, chevalier doré de l'ordre de l'Elephant, conſeiller intime du roi, gouverneur du prince royal de Dannemarck, pendant le cours de ſes études, & protecteur de l'univerſité de Coppenhague. Il eſt né en 1674.

Après avoir appris tout ce qui convient à un homme de son rang, il chercha à se rendre utile à sa patrie. Il passa quelques années à la cour du roi Christian V. après quoi il fut envoyé en ambassade auprès du roi de Suede, ensuite en Angleterre sous le régne de la reine Anne, où il passa plusieurs années, chargé des affaires du Dannemarck, & il les ménagea avec autant de fidelité que de prudence. De retour en Dannemarck l'an 1708. le roi Frederic IV. lui ordonna de l'accompagner dans son voyage d'Italie, en qualité de maréchal, après quoi il fut renvoyé en Angleterre. Il en fut rappellé en 1713. pendant la guerre des Danois avec la Suede, & envoyé au congrès de Brunswick, où il s'agissoit de trouver les moyens d'appaiser les troubles du Septentrion. Après son retour à Coppenhague, il fut fait chevalier de Dannebrog, bailli du district de Coppenhague, & président du commerce & de la police. Environ l'an 1720. il fut fait grand-bailli du diocèse de Wibourg en Jutlande. Le roi Frederic IV. étant mort en 1730. le roi Christian VI. le fit venir à Coppenhague, & le créa membre de son conseil secret, & chevalier de l'ordre de l'Eléphant, &c. Enfin accablé de travaux, & sa santé commençant a s'altérer, il demanda son congé, qu'il obtint en 1739. Il se retira ensuite à Rosenholm, pour vaquer à la lecture & à la méditation de Dieu & de lui-même. De son épouse *Charlotte-Amélie* Scheel, fille de M. *Christian* Scheel de Walloë, & de *Charlotte-Amélie* de Plessen, il n'a qu'un fils & deux filles. Le fils, qui fait concevoir de grandes espérances, est M. *Christian-Frederic* Rosenkrantz, gentilhomme de la chambre du roi. * *Manuscrits communiqués. Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 48. 222. & en plusieurs autres endroits. Alb. Thura, *Idea Hist. Litter. Danorum*, en divers endroits.

ROSENTHAL, (Jean) né à *s'Hertogen-Raëde*, (en latin *Rolduca*) petite ville du duché de Limbourg, fameuse à cause d'une abbaye de chanoines réguliers, qui y est fort connue, se fit Jésuite en 1630. à l'âge de dix-huit ans. Il a enseigné avec succès dans sa société les lettres grecques & latines, la philosophie & les mathématiques. Il exerça aussi le ministere de la prédication, sur-tout à Cologne; & il fut employé à diverses missions, dont il s'acquitta avec beaucoup de zéle. Enfin il fut fait confesseur d'Ernest, Landgrave de Hesse. Il fit avec ce prince le voyage de Rome, pour y visiter les tombeaux des saints Apôtres, & il mourut dans cette ville le 15. Octobre 1655. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Epistola Irenica ad juventutem Hassiæ, super dissentionibus Doctorum quos audiunt*, à Cologne, 1655. 2. Deux tomes de Sermons en allemand, pour les dimanches & les fêtes; à Cologne, 1653. *in*-4°. 3. La juste querelle contre les Calvinistes, sur les controverses de la foi; en allemand, à Cologne, 1656. *in*-8°. 4. De l'Edifice fondé sur Jesus-Christ; en allemand, à Cologne, 1654. *in*-4°. 5. Exercices & prieres pour toute l'année, en allemand; à Cologne, 1651. *in*-12. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édit. de 1739. *in*-4°. tome 2. page 719.

ROSIERS, (François) Lorrain, né à Bar-le-duc, se fit Jésuite le 17. d'Octobre de l'an 1623. étant dans la vingtiéme année de son âge. Après avoir professé pendant six ans les humanités, il passa en Gréce l'an 1644. parcourut les isles de la mer Egée, ou de l'Archipel, avec beaucoup de peine & de fatigue. Etant dans l'isle de Negrepont, il y secourut avec beaucoup de zéle les pestiférés, y fut attaqué lui-même de cette maladie, & en mourut le 16. de Juin 1667. On a de lui l'ouvrage suivant: *Advocatus animarum in Purgatorio pœnas luentium, liber Orthodoxis Christianis in Oriente degentibus, valde utilis*; à Paris, chez Claude Cramoisi, en 1651. *in*-8°. Cet ouvrage est écrit en grec vulgaire. C'est le pere François Richard, son confrere, duquel on peut voir l'article, qui a eu soin de cette édition. Le P. Rosiers venoit de recevoir, lorsqu'il mourut, des lettres de la congrégation *de propagandâ fide*, dans lesquelles on rendoit des témoignages avantageux à son zéle & à son mérite, & aux fruits de la mission qu'il avoit entreprise. *Extrait de quelques Mémoires latins mss. communiqués par le R. P. Oudin, de la même société.

ROSIN, (Jean) *Supplém. tom. 2.*.... Il naquit le 14. Décembre 1551. & mourut en 1626. dans sa soixante-quinziéme année. Outre les ouvrages de sa composition, *dont on parle dans le Supplément de 1735.* on a encore de lui une lettre à Jacques-Auguste de Thou, concernant l'histoire de cet illustre magistrat, & des notes sur la même histoire, adressées à l'auteur. Ces deux pieces ont été écrites en latin; & elles ont été traduites en françois, & imprimées ainsi dans le tome quinziéme de la derniere traduction de l'*Histoire de M. de Thou.* Rosin étoit ministre à Naumbourg, lorsqu'il fit ces pieces: la premiere est datée du 14. Décembre 1613. & il y dit, qu'il étoit né le 14. Décembre 1551. & non en 1584. comme *on le dit dans le Supplément.*

ROSSI, en latin *Rufus*, (Christophe) critique, qui vivoit dans le XVI. siécle, est auteur d'un écrit intitulé: *Antexegemata, seu diversæ explanationes Scriptorum veterum, potissimum Aristotelis.* Jean Gruter a donné cet écrit dans le tome second du recueil intitulé: *Lampas, seu fax artium, hoc est, Thesaurus criticus*, &c. à Francfort, 1604. *in*-8°. pag. 370. & suiv. M. de la Monnoye dans ses notes sur M. Baillet, a raison d'observer, tome VII. pag. 363. que ce livre de l'Italien Rossi n'est point opposé à aucun écrit, qui ait pour titre *Exegemata*; mais que le titre qu'il lui a donné, vient de ce que les explications que son ouvrage contient, sont opposées à autant d'autres explications que des auteurs précédens en avoient données. C'est ce que Rossi dit lui-même dans son épître dédicatoire à Pierre Victorius, où il explique son plan, & parle de lui-même avec beaucoup de modestie.

ROSSILLION de BERNEX, (Michel-Gabriel de) évêque & prince de Genêve, mal nommé ROUSSILLION *dans le Supplément de 1735. où l'on en donne un article trop superficiel*, étoit issu d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons de la Savoye. Il naquit à Châteaublanc, près de Genève, le seiziéme de Novembre de l'an 1657. du premier mariage de Charles-Amedée comte de Rossillion, marquis de Bernex, seigneur de S. Genis, Châteaublanc, de Terreux, &c. ambassadeur extraordinaire du duc de Savoye à la cour de Baviere, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps de son altesse royale, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de la Cornette blanche de Savoye, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, de la promotion de l'an 1666. avec *Helene* de Michal de la Palu. Il méprisa dans un âge encore tendre les grandeurs auxquelles il pouvoit prétendre, & entra dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Antoine, où il prit l'habit le 19. Novembre 1672. & fit profession le 21. du même mois de l'année suivante. Il s'y est distingué par sa piété, sa régularité, & même par son austérité. Les progrès qu'il y fit en même tems dans les sciences, porterent ses supérieurs à le charger d'enseigner la théologie à Toulouse, emploi dont il s'acquitta avec autant d'applaudissement que de succès. Après la mort de M. Antoine Pain de la Jasse, abbé général de l'ordre de saint Antoine, le pere de Rossillion fut chargé de faire la harangue au chapitre général qui s'assembla au mois de Mars 1688. pour l'élection d'un nouvel abbé. On admira dans cette piece la force de son éloquence, & cette généreuse liberté qu'inspire l'amour de la vérité & du bien public. Il exerça dans le même chapitre les fonctions de sécretaire; & dans le suivant, il fut unanimement élu supérieur de la maison de saint Antoine de Toulouse, qu'il gouverna six ans avec cette sagesse & cette prudence qui régloient toutes ses démarches. Il y fit construire la maison de son ordre, qui subsiste aujourd'hui, & qui fait l'un des plus beaux ornemens de la ville, sans interrompre pour cela, ni ses travaux pour l'église dans le ministere de la chaire & de la direction des ames, ni ses études qu'il chérissoit beaucoup. Il fit fleurir celles-ci dans sa communauté; & en 1691. il fit soutenir, en présence du chapitre, des thèses de droit civil & canonique, qui furent extrêmement applaudies. Victor Amedée, roi de Sardaigne, informé de son rare mérite, le nomma à l'évêché de Genève pour lequel il fut sacré à Turin le 6. Octobre

1697. Tout le monde applaudit à ce choix, excepté le nouveau prélat, qui n'avoit accepté cette dignité que malgré lui. Dès qu'il s'en vit revêtu, il se proposa pour modele l'illustre saint François de Sales, qui avoit occupé le même siége épiscopal, & il l'imita parfaitement dans sa piété tendre & affectueuse, dans son amour pour les pauvres, son zéle ardent pour la conversion des hérétiques, le bon ordre qu'il maintint dans son clergé, ses travaux, & ses fatigues immenses dans les visites de son diocèse, sa modestie dans ses habits, la frugalité de sa table, & toutes les autres vertus qui font les saints évêques. Il alloit souvent prier au tombeau de son saint prédécesseur, & il disoit que c'étoit là qu'il puisoit toutes lumieres & toutes les forces dont il avoit besoin. Cet illustre prélat est mort en odeur de sainteté le 23. Avril 1734. Il a été enterré dans l'église du premier monastere des filles de la Visitation d'Anneci, ainsi qu'il l'avoit ordonné, & l'on a gravé cette épitaphe sur son tombeau :

MICHAEL-GABRIEL DE ROSSILLION DE BERNEX, *Episcopus & Princeps Genevensis, sanctitate,*
Vigilantiâ, eruditione, morum & generis nobilitate, beneficentiâ in Clerum & pauperes
Alter Salesius,
Christo confixus & congregaturus,
Obiit
Die mortis Domini 23. Aprilis anni 1734.
Ætatis 76. Episcopatûs 36.

Ces dates ne sont pas cependant parfaitement exactes ; M. de Rossillion étant mort dans la soixante-dix-septiéme année de son âge, & la trente-septiéme de son épiscopat. M. Gasparini, abbé général de l'ordre de saint Antoine, a donné l'éloge de ce prélat dans une lettre à tous les supérieurs & commandeurs de son ordre en France, en Italie, en Espagne & en Allemagne ; & imprimée dans le *Mercure de France* au mois de Juin 1734. On s'est servi de cette lettre pour ce qu'on vient de rapporter, & d'un Mémoire manuscrit sur l'ordre de saint Antoine, par M. Boudet, chanoine régulier du même ordre. Dans la lettre susdite, M. Gasparini promet de donner au public une histoire détaillée de la vie de M. de Rossillion de Bernex ; mais ses occupations l'ayant empêché de remplir cet engagement, il en a chargé M. Boudet, que l'on vient de nommer, & son ouvrage est en état de paroître.

ROSSOTTI, (André) religieux de l'ordre des Feuillans, naquit vers l'an 1610. à Mondovi en Piémont. Après le cours ordinaire des études, il entra à Pignerol dans l'ordre des Feuillans le 30. Septembre 1627. & y reçut, suivant l'usage, le nom d'*André de saint Joseph*. Après sa profession, il fut envoyé à Rome, où il étudia la philosophie & la théologie : il a demeuré dans cette ville la plus grande partie de sa vie. Destiné à professer & à prêcher, deux emplois qui l'occuperent long-tems, il ne négligea pas les belles lettres, comme on le voit par ses ouvrages. Le cardinal Adrien Ceva le choisit pour son théologien : il fut aussi prieur de quelques monasteres de son ordre, & visiteur général de la province de Rome. Il mourut dans sa patrie l'an 1667. âge d'environ cinquante-sept ans. Ses ouvrages sont : 1. *La Caduta di Davide* ; à Rome, 1641. *in*-12. 2. *Maria Vergine costante* ; à Rome, 1641. *in*-12. & dans la *Bibliotheca Mariana Hippolyti Maraccii*. 3. *Ammano lamentante* ; à Rome, 1641. *in*-12. 4. *Giacobbe ripatriante, con applicationi historiche, morali, e politiche* ; à Rome, 1656. *in*-12. 5. *Il Filisteo abbatuto, con applicatione* ; à Rome, 1653. *in*-12. 6. *Le Peripetie della sorte rappresentate nelle vite de' Favoriti ; cio è Tomaso Volseio, detto il Cardinale Eboracense, lib. 1. in Roma, 1652. in-12. Tomaso Cromvello ; in Roma, 1655. in-12. Barda, favorito dell' imperatore di Constantinopoli, lib. 3°. in Roma, 1658. in-12.* 7. *Constellationi festeggianti all' apparire della nuova stella de' Magi* ; à Rome, *in*-12. en vers. 8. *Peregrinatione de' Magi* ; à Rome, 1649. *in*-12. en vers. 9. *Epinicio alle sacre Reliquie de' santi martiri Sebastiano, & altri, che riposano nel Cemeterio di Calisto* ; à Rome, 1651. *in*-12. en vers. 10. *La Virtu trionfante, & il vitio depresso, dialoghi morali* ; à Gènes, 1661. *in*-12. 11. *Axiomata veræ & sacræ Philosophiæ, Divinæ Scripturæ, Sanctorum Patrum sententiis, & Doctorum dictis illustrata* ; à Gènes, 1668. *in*-12. 12. *Syllabus scriptorum Pedemontii, seu de scriptoribus Pedemontanis, in quo brevis librorum, patriæ, generis, & nonnunquam vitæ notitia traditur. Additi sunt scriptores Sabaudi, Montferratenses, & comitatûs Niciensis, cum Appendice Montis Regali*, 1667. *in*-4°. Rossotti mourut pendant l'impression de cet ouvrage. * Niceron, *Mémoires*, t. XXV. pag. 6. & suiv.

ROST, (Jean-Leonard) né à Nuremberg le 14. Janvier 1688. d'une famille honnête, fut élevé avec soin, & après ses premieres études, envoyé par son pere en l'université d'Altorf, où il s'appliqua à la jurisprudence, à la philosophie & à la physique. Il alla ensuite successivement à Leipsic & à Jene. En 1712. il retourna à Nuremberg, où il apprit les mathématiques & les langues françoise & italienne. Il se livra depuis tout entier à l'astronomie, & entretint commerce de lettres avec les plus habiles astronomes. Il donna un *Manuel astronomique*, en 1718. une *Description historique de l'Aurore Boréale, qui parut en 1721.* & un *Atlas céleste portatif* : ce dernier ouvrage lui fit donner place dans l'académie de Berlin. Rost étoit pieux, charitable & officieux. Il mourut d'une fiévre maligne le 22. Mars 1727. à l'âge de trente-neuf ans, un mois & huit jours, sans avoir été marié. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

ROSTGAARD, (Fréderic) sçavant Danois, naquit le 30. Août 1671. à Kraagerop, maison de campagne qui appartenoit à son pere, *Jean* Rostgaard, intendant & receveur du bailliage de Cronembourg en Séelande. Jean de Rostgaard avoit servi sous les rois Christian IV. & Frederic III. avec beaucoup de fidelité dans le tems du siége de Coppenhague, où il fut exposé à de grands dangers de la part des Suédois. Il mourut en 1684. & laissa pour unique héritier Frederic Rostgaard, dont il s'agit. Celui-ci fut élevé avec beaucoup de soin par l'attention de ses tuteurs. Après avoir fait ses premieres études dans l'université de Coppenhague, il fut envoyé vers 1690. dans les universités étrangeres pour s'y perfectionner, & ne revint dans sa patrie qu'en 1700. pourvu d'un grand nombre de connoissances. Il s'étoit perfectionné dans les belles lettres à Kiel sous le célébre Morhof, & à Giessen, dans le Langraviat de Hesse, sous Jean-Nicolas Hertius. Il y étudia aussi le droit civil & public. De-là il passa en Hollande, où il sçut profiter des lumieres de Grævius, de Gronovius, de Vitriarius, &c. Pendant son séjour dans ce pays, il publia en 1693. à Leyde les *Deliciæ quorumdam poëtarum Danorum*, en deux volumes *in*-12. En Angleterre il se lia avec les sçavans, & fouilla dans les plus riches bibliothéques, surtout à Oxford, y parcourut plusieurs manuscrits Grecs, & en copia plusieurs. Il vint ensuite à Paris, où il a passé environ quatre années. Il y rechercha les livres rares, les manuscrits, & surtout les sçavans qui le virent avec plaisir, & dont plusieurs ont parlé de lui avec éloge : il s'y appliqua aussi avec ardeur aux langues orientales. Il étoit à Paris en 1697. comme on le voit page XLI. du Mémoire historique sur la bibliothéque du roi, qui est au-devant du tome 1. du catalogue de cette bibliothéque. Entre les manuscrits que M. Rostgaard copia ou fit copier à Paris, on cite les lettres du fameux sophiste Libanius, dont il avoit trouvé un bon nombre en Angleterre, mais qu'il rendit plus complet en France : & il eut dans la suite une très-grande part à l'édition des lettres de ce sophiste ou philosophe, qui fut publiée à Amsterdam en 1739. comme J. Christophe Wolf le reconnoît dans sa préface. M. Rostgaard découvrit aussi plusieurs écrits de l'empereur Julien, qui avoient échapé aux recherches du pere Petau, & du sçavant Ezechiel Spanheim. De France, notre habile Danois passa en Italie, & suivit le même plan d'étude à Milan, à Mantoue, à Florence, à Rome, à Venise, &c. Partout il étoit occupé de recherches sçavantes ; & il se fit fort gouter de MM. Magliabecchi, Salvini, Muratori & autres. Dans ces courses littéraires, outre les notices qu'il prit des manuscrits les plus rares dans les bibliothéques qu'il

visita, il acheta un grand nombre de manuscrits même des anciens Auteurs Grecs & Latins, & la plus grande partie de ces manuscrits est aujourd'hui dans la bibliothéque royale à Coppenhague. Avant de retourner en Allemagne il vit aussi la Sicile, où il fit encore une assez ample moisson de littérature. Revenu dans sa patrie, le roi le fit conseiller de justice & garde des archives secrettes. En 1702. il épousa *Conradine* de Revenfeldt. En 1710. il fut nommé conseiller d'état, & quelques années après justicier dans le tribunal suprême de justice. En 1721. il fut établi premier secretaire de la chancellerie danoise, emploi qu'il perdit en 1725. par un effet de la calomnie de ses ennemis, jaloux des honneurs auxquels son mérite le faisoit parvenir. Ayant été obligé alors de se retirer de Coppenhague, il vendit sa bibliothéque, & n'en conserva que les livres qui pouvoient lui convenir pour s'occuper utilement dans sa retraite. Cette disgrace ne fut pas longue. Victorieux de la calomnie, le roi Frederic IV. l'établit en 1727. bailli d'Anderskow & de Corsére, emploi qu'il a retenu jusqu'à la fin de 1730. Depuis ce tems-là, retiré dans sa terre de Kraagerop, à quatre milles de Coppenhague, il ne s'est plus occupé que de l'étude. En 1744. il étoit prêt de mettre la derniere main à son *Lexicon linguæ Danicæ.* Il est mort subitement le 26. Avril 1745. à sa terre de Kraagerop, où il s'étoit retiré, comme je l'ai dit. Il avoit soixante-treize ans & huit mois. Outre ce qu'on a déja dit de ses travaux littéraires, il faut ajouter que c'est à ses soins que l'on doit les œuvres d'André Bordingius, poëte Danois fort estimé. Ce livre a été imprimé en 1735. *in*-4°. On doit aussi lui faire honneur de l'écrit que le sçavant Adrien Réland fit imprimer à Utrecht en 1708. *in*-8°. sous ce titre: *Enchiridion studiosi, Arabicè conscriptum à Borhaneddino Alzernouchi, cum duplici versione latinâ, altera à Friderico Rostgaard, sub auspiciis Josephi Banese, Maronitæ Syri, Romæ elaborata; altera Abrahami Ecchellensis. Ex musæo Rostgardiano edidit Hadrianus Relandus.* * Alb. Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme.

ROSWEIDE, (Héribert) Jesuite, &c. *Ajoutez ce qui suit pour servir d'addition & de correction à ce que l'on dit de cet écrivain dans le Supplément de 1735.* On trouve deux lettres du pere Rosweide dans le *Sylloge Epistolarum*, &c. d'Antoine Matthieu, à Leyde 1708. *in*-8°. L'une & l'autre est écrite à Thomas Canter. La premiere est de 1598. Rosweide y dit entr'autres que Scaliger avoit plus d'esprit que de jugement, & Juste-Lipse plus de jugement que d'esprit. Il ajoute au sujet du dernier: *tædio nunc sunt Lipsio fastuosa ista ingenia, quem ad morum honestatem ipsa probitas finxit, quam auxit augetque in dies singularis pietatis amor, quo juventuti apud Grudios prælucet*, &c. Dans la seconde lettre datée d'Anvers 1615. il dit que son recueil des vies des Peres venoit de paroître. On a donc eu tort d'en mettre dans le Supplément la premiere édition en 1618. Cette collection parut en effet dès 1615. à Anvers, sous ce titre: *Vitæ Patrum, seu, de vitâ & verbis seniorum libri decem, historiam Eremiticam complectentes: auctoribus suis & nitori pristino restituti, ac notationibus illustrati: operâ & studio Heriberti Rosweidi, Ultrajectini, è Societate Jesu theologi. Accedit onomasticon rerum & verborum difficiliorum, cum multiplici indice. Antuerpiæ, ex officinâ Plantinianâ, apud viduam & filios Joannis Moreti*, 1615. *in-folio.* Ce recueil précédé de longs prolégomenes, ne renferme pas seulement les vies des Peres des déserts écrites par saint Jerôme, Ruffin, Cassien, Severe Sulpice, Theodoret, mais encore l'histoire Lausiaque de Palladius, le Pré spirituel de Jean Mosch de la traduction d'Ambroise le Camaldule, le Paradis d'Heraclide, & plusieurs autres écrits qui tendent au même but. Il y a eu depuis 1615. d'autres éditions de cette collection, qui est cependant rare. Ce n'est point au reste ce recueil qui fait partie de celui des Bollandistes, comme on l'a dit dans le *Supplément de 1735.* l'ouvrage de Rosweide, qu'on peut appeller proprement le commencement de ce vaste recueil a pour titre: *Fasti Sanctorum quorum vitæ in Belgicis bibliothecis manuscriptæ asservantur*; à Anvers, 1607. *in*-8°. Ce fut aussi le pere Rosweide qui forma le plan que Bollandus & ses continuateurs ont suivi, comme on peut le voir dans les prolégomenes du mois de Janvier, où ce plan de Rosweide est tout au long. Le même Jesuite a donné en 1613. une édition du martyrologe d'Adon, réimprimé à Paris en 1645. & à Rome en 1745. Cette derniere édition, en deux volumes *in-folio*, a pour titre: *Martyrologium Adonis Archiepiscopi Viennensis ab Heriberto Rosweido, Societatis Jesu theologo, jam pridem ad manuscripta exemplaria recensitum, nunc ope codicum Bibliothecæ Vaticanæ recognitum, & adnotationibus illustratum, operâ & studio Dominici Georgii, Sanctissimi Domini nostri Benedicti XIV. pontificis maximi ab intimo Sacello. Accessere Martyrologia & Kalendaria aliquot ex Vaticanâ & aliis bibliothecis eruta, nunc primùm in lucem edita.* On doit encore à Rosweide *Chronicon Windesimense*, (la chronique de Windesheim; à Anvers, 1621. *in* 8°.) avec la chronique du mont sainte Agnès de Thomas à Kempis, dont Rosweide a aussi donné une vie... L'édition des œuvres de saint Paulin, donné par Rosweide, a pour titre: *D. Paulini opera, item vita ejusdem. Accedunt Frontonis Ducæi & Heriberti Rosweidi notæ amœbeæ: & ejusdem Heriberti Rosweidi variantes lectiones ex codicibus manuscriptis*; à Anvers, 1622. *in*-8°. deux volumes. On a encore du même, *D. Eucherii epistola parænetica de contemptu mundi; & vita D. Paulini, episcopi Nolani, ex scriptis ejus & veterum de eo elogiis concinnata: accessit ejusdem Eucherii libellus de laude Eremi, cum notatiunculis Heriberti Rosweidi: omnia edita studio & labore ejusdem Heriberti Rosweidi*: à Anvers, 1621. *in*-12. Cette édition, qui est belle, est rare. M. Baillet dans ses satyres personnelles, édition *in*-4°. page 225. donne encore au sçavant Jesuite l'ouvrage suivant: *Anti-Cappellus, sive explosio næniarum Jacobi Cappelli quas funeri Isaaci Casauboni ad legem XII. tabularum in vindiciis suis accinuit*; à Anvers, 1619. *in*-8°. Cappel ayant répondu, Rosweide repliqua par l'écrit intitulé: *Syllabus malæ fidei Cappellianæ excerptus ex. Jacobi Capelli mendaci assertione bonæ fidei, & fictis artibus Romanæ sedis, pro Anti-Cappello suo & dissertatione de fide hæreticis servandâ.* Il faut voir sur cette dispute tout l'article 103. des satyres personnelles de M. Baillet.

ROTERIUS, historien, que nous ne connoissons que par l'auteur de la vie de saint Severe d'Agde, écrite, comme on le croit, vers la fin du septiéme siécle, ou dans les premieres années du suivant. Ce Roterius est le même que Guillaume Catel dans son histoire latine du Languedoc, nomme, mais mal, Proterius. Suivant l'écrivain de la vie de saint Severe, Roterius paroît avoir été de l'ancienne Narbonoise, & de la ville même d'Agde. Il florissoit vers la fin du sixiéme siécle, sous le régne de Récarede roi des Goths en Espagne, à qui Agde & quelques autres villes de la côte de la même province obéissoient encore. Roterius s'étant rendu habile dans les lettres divines & humaines, entreprit & exécuta l'histoire des régnes de diverses nations étrangeres, où il s'attachoit en particulier à rapporter les ravages qu'Attila roi des Huns ou des Avares, comme il les nommoit, avoit causés dans les Gaules & nommément à Agde, qu'il avoit entierement détruite. Il ne nous reste plus rien de cette histoire. Catel prétend que Roterius avoit aussi composé la vie de saint Severe, la même qui a été citée plus haut, & dans laquelle il est parlé de lui; mais outre que cette piéce n'est pas si ancienne, il suffit de lire l'éloge qui y est fait de Roterius pour ne pas lui attribuer cette vie. * *Histoire littéraire de la France*, par le R. P. dom Rivet, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, tome troisiéme, page 403.

ROTGER, archevêque de Trèves dans le dixiéme siécle, succéda dans ce siége à Ratbod, & fut ordonné en 918. Deux ans après il fut élevé à la dignité de grand chancelier, dont Charles le Simple avoit dépouillé Hervé de Reims pour l'en revêtir. Rotger exerça cette charge jusqu'en 923. qu'il fut contraint par le malheur des tems de reconnoître Raoul, établi & couronné roi de France la même année. Il avoit obtenu peu auparavant du roi Charles

Charles la restitution de l'abbaye de saint Servais de Mastricht, accordée autrefois à l'église de Trèves par le roi Arnoul. Il rétablit le monastere de Medeloc, qui étoit comme le séminaire de l'église de Trèves, & il y remit en vigueur la discipline réguliere. Rotger n'avoit pas moins de zele pour le progrès des lettres, ni moins d'affection pour ceux qui les cultivoient. Il y avoit entre lui & le célébre Frodoard de Reims d'étroites liaisons littéraires. Notre prélat en sçut profiter, pour engager celui-ci à composer son grand recueil de poësies sur les triomphes de Jesus-Christ & des Saints. Frodoard par reconnoissance les dédia à Rotger. Ce prélat mourut le vingt-septiéme de Janvier 928. selon ceux qui ont le mieux examiné cette date. Il fut enterré dans l'église de saint Paulin, où l'on voit encore son épitaphe dans la chapelle de sainte Valpurge. Alberic de Trois-Fontaines dit dans sa chronique que Rotger avoit fait un recueil de décrets des conciles, & qu'il l'avoit adressé à Dadon, évêque de Verdun, mort en 923. Rotger ayant convoqué à Trèves en 927. un concile où se trouverent tous ses suffragans avec un nombreux clergé, communiqua ce recueil à l'assemblée, qui l'approuva unanimement. On ne dit point si ce recueil existe encore. * *Histoire littéraire de la France*, tome sixiéme, pag. 201. & suivantes.

ROTHELIN, (Charles d'Orléans) l'un des quarante de l'Académie françoise, & honoraire de celle des Inscriptions & belles lettres, naquit à Paris le cinquiéme Août 1691. d'Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, & de *Gabrielle-Eléonore* de Montaud, fille de *Philippe* de Montaud, duc de Navailles, maréchal de France, mort dès l'année 1684. Il n'avoit que six semaines lorsque le marquis de Rothelin son pere fut tué le 18. Septembre à la bataille de Leuze, en combattant à la tête de la gendarmerie, où il fut blessé de 32 coups, dont quatre étoient mortels. Charles qui étoit le dernier des trois fils que le marquis avoit laissés, fut mis très-jeune en pension au college d'Harcourt, & se détermina dès sa jeunesse par inclination & par goût à l'état ecclésiastique. Il fit ses études avec succès, & devint en peu de tems excellent humaniste, philosophe profond & grand théologien. Sa naissance jointe à un mérite des plus distingués, lui fit bientôt d'illustres amis. Il acquit entr'autres l'estime & l'amitié de M. le cardinal de Polignac, qui le mena avec lui à Rome après la mort du pape Innocent XIII. & il se renferma avec lui dans le conclave d'où ils ne sortirent qu'après l'election de Benoît XIII. M. de Rothelin avoit reçu avant ce voyage l'ordre de prêtrise, & avoit fini depuis quelques années le cours de ses études ecclésiastiques. Les négociations dont M. le cardinal de Polignac fut chargé de la part de la cour de France après l'élection de Benoît XIII. & auxquelles M. l'abbé de Rothelin eut beaucoup de part, n'empêcherent pas celui-ci de suivre son goût pour toutes les sciences, & de visiter avec attention tout ce qui pouvoit attirer sa curiosité à Rome & dans les principales villes d'Italie; & cette vue lui inspira pour les médailles antiques ce goût qui l'a rendu un des plus sçavans antiquaires, & peut-être le premier médailliste de son tems. Il commença dès-lors à amasser ces fameuses suites de médailles Impériales d'argent, de médaillons de même métal & de *Quinaires*, qu'il a perfectionnées pendant le reste de sa vie, par l'acquisition de plus de trente cabinets de médailles antiques, que différens particuliers avoient formés avec beaucoup de soin & de dépense. Il fit entr'autres l'acquisition du cabinet du fameux Marc-Antonio Sabbathini, qui passoit avec raison pour le plus considérable des cabinets d'Italie en ce genre, soit par le nombre, soit par la rareté des médailles qu'il renfermoit. Il s'étoit aussi formé une bibliothéque nombreuse & bien choisie, précieuse surtout soit par les manuscrits, soit par les livres rares dont elle est composée. Elle seroit plus complette si son amour pour les sçavans & pour le bien public ne l'avoit pas engagé à déposer dans celle du roi les manuscrits & les autres livres qu'il possédoit & qui y manquoient. M. l'abbé de Rothelin fut reçu à l'académie françoise le 28. Juin 1728. & ensuite dans celle des inscriptions & belles lettres en qualité d'honoraire. Nous avons le discours qu'il prononça dans la premiere de ces deux académies lors de sa réception, & ceux qu'il a composés depuis à l'occasion de différentes réceptions. Tout le monde sçait combien il excelloit dans notre langue, & l'académie en étoit si persuadée qu'elle l'engagea, environ six ans avant sa mort, à se charger en partie de la correction du dictionnaire dont elle a donné une nouvelle édition en 1740. Les langues sçavantes ne lui étoient guéres moins familieres, surtout la grecque & la latine. Il parloit aussi & écrivoit la langue italienne, comme si elle avoit été sa langue maternelle; & on lui a vu apprendre l'anglois en moins d'un mois. Dans la politique il étoit regardé comme un génie supérieur, qui connoissoit à fond les interêts des différentes nations: & à l'égard des autres sciences, il n'y en avoit aucune qu'il n'eût assez étudiée pour en parler du moins avec autant de facilité que de solidité. En 1741. il accepta une place dans la société litteraire d'Orléans, qui venoit de se former sous les auspices de l'évêque de cette ville, & dont M. le duc d'Orléans se déclara ensuite protecteur. Du reste sans autre ambition que celle de se perfectionner dans les sciences & d'être utile à ceux qui les cultivent, il a refusé toutes les places qui l'auroient enlevé à son cabinet, & même l'épiscopat, & il n'a jamais eu d'autre bénéfice que l'abbaye de Cormeilles qu'il avoit acceptée en 1726. C'étoit un homme d'un caractere aimable, & de la politesse la plus parfaite, dont les qualités du cœur surpassoient encore celles de l'esprit, qui faisoit son bonheur d'encourager & de favoriser les gens de lettres, & de cultiver de véritables amis; qui se livroit à eux entierement; qui les charmoit dans ses discours par des graces qui lui étoient naturelles, & qui auroient suffi seules pour persuader, indépendamment de la solidité de ses raisonnemens. Ce fut à lui que M. le cardinal de Polignac, prêt de mourir, remit son poëme de l'*Anti-Lucrece*; & dès qu'il fut possesseur de cet ouvrage si attendu & si désiré, il travailla sérieusement à le mettre en état de le rendre public. Il entreprit même de le traduire, & le premier livre qu'il a fini de cette traduction est un chef-d'œuvre. La langueur dans laquelle il tomba quelques mois avant sa mort, l'obligea d'interrompre ce travail. Il ne pensa plus qu'à se renouveller dans les sentimens de piété qu'il avoit toujours montrés durant le cours de sa vie. Cette langueur le conduisit au tombeau le 17. de Juillet 1744. âgé de près de 53 ans. Au commencement de Janvier 1746. On a donné le catalogue de ses livres, dressé par Gabriel Martin, volume *in*-8°. à la tête duquel on voit le portrait de M. de Rothelin gravé par Tardieu fils. Dans les éclaircissemens qui sont au-devant de ce catalogue, on avertit que M. l'abbé de Rothelin est auteur de l'écrit cité au n°. 2801. sous ce titre: *Observations & détails sur la collection des grands & petits voyages*; à Paris, 1742. *in*-4°. Ces observations font connoître les recherches singulieres que l'auteur avoit faites à ce sujet. L'écrit qui les contient est rare. * Extrait d'une *Lettre de M. Beauvais*, antiquaire à Orléans, *à M. l'abbé de Matigney*, *chanoine de la métropole de Besançon*, *sur la mort de M. l'abbé de Rothelin*, imprimée dans le *Mercure de France*, Septembre 1744: *Lettre de M.... au sujet du magnifique cabinet de médailles & de la bibliothéque qu'a laissée M. l'abbé de Rothelin*: dans le même *Mercure*, mois de Fevrier 1746. Son éloge plus circonstancié a été lu par M. Freret, sécretaire de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans la séance publique de cette académie le 13. Novembre 1744.

ROTROU, (Jean de) poëte François, *ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Moreri.* La famille des Rotrou est très-ancienne à Dreux, où elle a possédé long-tems la charge de lieutenant général, comme il paroît par une inscription qui est sur la grosse cloche de l'hôtel de ville de Dreux, vulgairement appellée *le Befroy*: voici ce qu'elle porte. « L'an 1561. le premier du régne de Charles IX. » par la grace de Dieu, roi de France & comte de Dreux, » je fus fondue au mois de Novembre par Me Charles

» de la Bouticle, pour l'honneur de Dieu, service du » roi, & communité de Dreux, lors messire PIERRE RO» TROU, lieutenant général, Jacques Chaillou, maire, » & Philippe Petit, procureur syndic. » C'est de cet ancien lieutenant général nommé dans cette courte inscription qu'est issue la famille de Rotrou qui subsiste encore, dont étoit le fameux poëte de ce nom, & de laquelle sont M. de Rotrou de Sodreville, reçu le 14. Janvier 1728. conseiller au grand-conseil, madame de Rotrou sa sœur femme de M. le marquis de Rambuteau, chevalier de l'ordre militaire, brigadier des armées du roi & gouverneur de la ville de Mâcon; tous deux seuls enfans de M. de Rotrou conseiller secretaire du roi, & receveur des consignations à Paris: & dame *Denyse* de Rotrou, fille d'*Eustache* de Rotrou conseiller du roi, président, ancien lieutenant général civil & criminel au siége & bailliage royal de Dreux, femme de M. *Claude* Dorat, auditeur du roi en sa chambre des comptes de Paris, & commandeur des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de saint Lazare de Jerusalem.

ROTTEMBOURG, (Connad-Aléxandre, comte de) seigneur de Moissevaux, de Rougemont, de Keivenheim, de Seintein & d'Oberbruck, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur du Quesnoy, né le 26. Fevrier 1684. étoit fils de NICOLAS FREDERIC, comte de Rottembourg, gentilhomme du pays de Brandebourg en Allemagne, maréchal de camp des armées du roi, mort en sa terre de Moissevaux en Alsace le 20. Avril 1716. à l'âge de 70 ans, & d'*Anne-Jeanne* de Rosen son épouse, fille de feu *Conrad* de Rosen, maréchal de France. Le comte de Rottembourg, dont il s'agit, avoit d'abord été capitaine dans le régiment de cavalerie du comte de Rosen son oncle, sur la démission duquel il en fut fait mestre de camp, par commission du 22. Mars 1709. & brigadier le 20. d'Octobre 1716. Il fut reçu chevalier d'honneur du conseil souverain d'Alsace le 27. Août 1717. & chevalier des ordres royaux & militaires de Notre-Dame du Mont Carmel & de saint Lazare de Jerusalem le 25. Fevrier 1721. Il fut nommé dans le même tems envoyé extraordinaire auprès du roi de Prusse; & en 1723. second ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au congrès de Cambrai, après la séparation duquel il fut nommé au mois de Juillet 1725. pour retourner auprès du roi de Prusse, avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il en fut rappellé en 1727. pour se rendre à la cour d'Espagne, où il signa le sixiéme Mars 1728. en qualité de ministre plénipotentiaire du roi, avec les ministres de l'Empereur, d'Espagne, d'Angleterre & de Hollande, les préliminaires d'un futur congrès pour la pacification de l'Europe. Le roi Catholique lui donna à son départ son portrait enrichi de diamans. Il retourna en Espagne à la fin de 1730. avec le caractere d'ambassadeur extraordinaire, & il arriva le 13. Janvier 1731. à Seville, où il eut le lendemain sa premiere audience de leurs majestés. Sa mauvaise santé l'ayant obligé de demander son rappel, il quitta cette cour & arriva à Paris le 23. Mai 1734. Le roi l'avoit fait maréchal de camp de ses armées le 20. Fevrier précédent. Sa majesté l'avoit aussi proposé le premier Janvier 1731. pour être chevalier de ses ordres, & ses preuves avoient été admises le 13. Mai suivant. Ses infirmités ont empêché qu'il n'ait été reçu, mais il avoit eu la permission de porter, en attendant, la croix & le cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Le gouvernement du Quesnoi lui fut donné en 1734. Il est mort à Paris le 4. Avril 1735. âgé de 51 ans un mois & neuf jours. Il avoit épousé au mois d'Avril 1721. *Jeanne-Magdelene* de Helmstadt, fille de *Bleickard* comte de Helmstadt, &c. baron du Saint Empire, & de *Marie-Joseph* de Pottiers, des comtes de Wagnée. M. le comte de Rottembourg avoit rempli tous les emplois dont il avoit été chargé avec une capacité supérieure; & il n'étoit pas moins habile dans les négociations que zelé pour le service du roi. * *Voyez* son éloge dans le *Mercure de France*, mois d'Avril 1735.

ROTTERDAM, (Arnould de) surnommé GHEILOVEN, docteur en droit, & chanoine régulier de S. Augustin, près de Bruxelles, a fleuri dans les années 1410. & 1430. Il avoit étudié à Boulogne & à Padoue en Italie, comme il le dit lui-même à la fin de la préface de son *Vaticanum*, qui sera cité plus bas. Il a écrit un grand ouvrage, intitulé: γνῶθι σεαυτὸν, *nosce te ipsum, sive speculum conscientiæ*; imprimé à Bruxelles en 1476. *in-folio.* Valere André cite du même ces autres ouvrages: *Confessionale fœneratorum*, manuscrit: *Somnium doctrinale*; *sive tractatus de conditionibus scholarium*: *Canonicalis expositio in regulam sancti Augustini*: *Lectura super constitutionibus Benedicti papæ XII. Speculum collationum juris, sive remissorium juris tam civilis quàm canonici*; un autre intitulé: *Vaticanum*, ou, selon un autre titre: *Speculum philosophorum & poëtarum*: le manuscrit est en deux volumes *in-folio.* Après la préface l'auteur s'exprime ainsi: *Anno Domini 1424. circa festum Mariæ Magdalenæ, per me Arnoldum de Hollandia, de Roterdam, decretorum doctorem, in Viridi Valle professum canonicorum regularium ordinis in silva Zonia, prope Bruxellam, scripsi & complevi, & personaliter copulavi ex diversis libris & diversis historiographis, quos vidi & audivi in Italia, tam Bononiæ, quàm Paduæ, dum eram ibi studens.* A la fin de l'ouvrage on trouve du même Arnould, *Moralizatio currûs triumphalis.* Cet écrivain est mort (*in Viridi Valle*) le 31. Août de l'an 1442. Voilà ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pages 102. & 103. M. Marchant ajoute quelque chose de plus dans son *Histoire de l'Imprimerie* page 69. au sujet du premier ouvrage d'Arnould, imprimé à Bruxelles. 1°. Il en rapporte ainsi le titre: *Arnoldi Geilhoven, seu de Roterodamis, Gnotosolitos, sive speculum conscientiarum*; à Bruxelles, 1476. *in-folio.* 2°. Il dit que l'on y lit ces vers latins, où l'on fait parler le livre même:

In medium prodeo GNOTOSOLITOS *ego,*
Tam bene limatus, tantoque labore politus
Ut nusquam similis usque modo fuerit.
Hoc Bruxella mihi prætendit culmen honoris;
Me famâ celebri, seque perenne, beans;
Virginis à partu dum fluxissent simul anni
Mille quadringinti septuagintaque sex.

ROUCOURT, (Jean) théologien Flamand, né à Louvain l'an 1636. eut dès l'âge de dix-sept ans la troisiéme place dans le college des arts. Il s'appliqua ensuite à l'étude de la théologie dans le college du pape Adrien VI. & il y fit de très-grands progrès. Lorsqu'il fut licencié, on le chargea d'enseigner la philosophie en 1660. ce qu'il fit avec beaucoup de réputation & de succès. En 1667. on lui confia à Bruxelles la cure de sainte Gudule; & il y fut extrêmement utile par son zele, ses lumieres & sa vigilance. Les pauvres furent en particulier l'objet de son attention & de ses soins, & son peuple ayant été affligé d'une maladie épidemique très-dangereuse, il exposa sa vie, comme le bon pasteur, pour la conservation de ses brebis. Aussi sa mémoire a-t-elle toujours été depuis en bénédiction à Bruxelles. M. l'archevêque de Malines, qui connoissoit son rare mérite, lui donna les emplois de censeur des livres, & d'examinateur des confesseurs & des ordinans. Il mourut d'une fiévre maligne à Bruxelles le 26. Septembre 1676. ayant à peine quarante ans. Il a fait imprimer en flamand un traité sur la Pénitence, que le pere Gerberon, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, a traduit en françois, & publié sous le titre de *Catéchisme de la Pénitence*: on a des éditions de ce catéchisme, à Bruxelles en 1672. à Paris en 1675. & encore en différens lieux & en différens tems. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pages 719. & 720.

ROUCY. Maison originaire de Champagne. *Supplém. tome 2.*

COMTES DE ROUCY LA ROCHEFOUCAUD.

XXVI... *Charles* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Blanzac, &c. *ajoutez* que *Marie-Henriette* d'Alloigny de Rochefort, sa femme, comtesse douairiere de Blanzac,

dame du comté de Gien, de la vicomté de Meaux, de la baronie de Villemort, saint Liébaut, &c. est morte à Paris le 18. Septembre 1736. dans la soixante-treiziéme année de son âge. Elle étoit fille de feu *Henri-Louis* d'Alloigny, marquis de Rochefort, & du Blanc en Berri, maréchal de France, capitaine des gardes du corps du roi, gouverneur de Lorraine & du Barrois, &c. mort le 22. Mai 1676. Elle avoit épousé en premieres noces, avec dispense, le 14. Septembre 1676. *Louis-Fauste* de Brichanteau, marquis de Nangis, son cousin germain, colonel du régiment Royal la marine, & brigadier des armées du roi, mort d'un coup de mousquet qu'il reçut en Allemagne le 8. Août 1690. * *Voyez* sa postérité dans le *Diction. histor.* & dans le *Mercure de France*, Octobre 1736..... Dame *Geneviéve-Armande* de la Rochefoucaud de Roye, fille du marquis de Blanzac, &c. femme de *Philippe-Aymar* de Clermont, comte de Clermont & de Tonnerre, &c. est morte à Paris le 24. Octobre 1745. dans la cinquante-quatriéme année de son âge..... *Jean-Baptiste-Louis-Fréderic* de la Rochefoucaud, duc d'Anville, fils de *Louis* de Roye de la Rochefoucaud de Roucy, marquis de Roye, &c. & de dame *Marthe* du Casse, né le 17. Août 1709. lieutenant général des galéres de France, charge dans laquelle il avoit été reçu en survivance de son pere le 7. Decembre 1720. est mort le 28. Septembre 1746. Il avoit épousé le 28. Mai 1732. damoiselle *Louise-Elizabeth* de la Rochefoucaud, fille aînée d'*Aléxandre* de la Rochefoucaud, duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garde-robe, & de dame *Elizabeth-Marie-Louise-Nicole* de Bermond de Caylus, &c. & ce fut lors de ce mariage que sa majesté lui accorda un brevet de duc. Il laissa pour enfans *N*... de la Rochefoucaud, prince de Marcillac, âgé de quatre ans; *N*... de la Rochefoucaud, âgée de sept ans; & *N*... de la Rochefoucaud d'Aubijoux, âgé de quinze mois, en 1746. * *Voyez* le *Mercure de France*, tome 1. de Decembre 1746. pag. 185. & 186.

ROUEN. (Académie de) Le sieur abbé Louis le Gendre, chanoine & souchantre de l'église de Notre-Dame de Paris, ayant par son testament du quatriéme Fevrier 1734. laissé onze cent livres de rente perpétuelle en faveur des maire & échevins de la ville de Rouen pour le progrès des arts & belles lettres dans ladite ville sa patrie, & ledit testament, après diverses contestations, ayant été confirmé, ladite ville de Rouen a demandé & obtenu la rente mentionnée pour l'appliquer selon l'intention du fondateur. Il se tenoit déja dans ladite ville des assemblées de plusieurs personnes amies des sciences & des arts, & en état d'en augmenter le progrès. Il ne manquoit plus que d'autoriser ces assemblées, de leur donner une forme, de leur prescrire un but, & de les fixer. Sa majesté (Louis XV.) l'a fait par ses lettres patentes données à Lille au mois de Juin 1744. Par ces lettres, le roi, voulant favoriser, dit-il, l'empressement que lui ont marqué les premiers magistrats de la ville de Rouen, & augmenter de plus en plus l'émulation des amateurs des beaux arts, a permis, approuvé & autorisé les assemblées & conférences qui se tenoient déja dans ladite ville, voulant qu'elles soient faites & continuées sous le titre d'*Académie des Sciences, des Belles Lettres & des Arts*. Par les mêmes lettres sa majesté nomme pour protecteur de cette Académie Charles-François de Montmorency Luxembourg, duc de Luxembourg, de Piney & de Montmorency, pair & premier baron chretien de France, gouverneur & lieutenant général de la province de Normandie, lieutenant général des armees du roi, & chevalier des ordres de sa majesté. Le roi ordonne en outre: Que le nombre des Académiciens sera fixé & limité à vingt-six *Académiciens de fonction*, à douze *Associés* & à douze *Adjoints*, outre les personnes, au même nombre de douze, qui pour raison de leur dignité, pourront y avoir entrée & place honorable sous le titre d'*Académiciens honoraires*. Sa majesté par les mêmes lettres permet à l'Académie d'avoir un sceau, avec telle marque, figure & inscription qu'il lui plaira, pour sceller tous les actes qui émaneront d'elle. Le roi a nommé aussi pour la premiere fois les Académiciens dont il a désiré que cette Académie fût composée, laissant auxdits Académiciens la liberté de remplir les places qui vaqueront à l'avenir par la voie de l'élection; & leur a accordé pour toujours les mêmes honneurs, priviléges, franchises & libertés dont jouissent ceux des Académies de Paris, à l'exception du droit de *Committimus*. Lesdites lettres patentes ont été registrées ès registres de la cour, suivant l'arrêt de la cour rendu en parlement à Rouen la grand'chambre assemblée le douziéme Août 1744. & le 14. du même mois elles ont été registrées au greffe de l'hôtel de ville. Ces lettres & arrêts ont été imprimés la même année avec les statuts & réglemens de l'Académie, composans 31 articles. Le quatriéme porte que des vingt-six Académiciens de fonction, il y en aura *dix-huit pour les Arts & pour les Sciences*; sçavoir, trois physiciens, deux géometres, deux astronomes, deux anatomistes, trois botanistes, deux chymistes, deux mécaniciens, deux dessinateurs: & *huit pour les Belles Lettres*; sçavoir, deux pour l'histoire, deux pour les langues, un antiquaire, deux pour la poësie, & un pour l'éloquence. Le sixiéme admet des adjoints ou éleves, qui seront des jeunes gens de vingt ans au moins, dont les dispositions annonceront de grands progrès dans quelque partie des sciences, des belles lettres, ou des arts. Le huitiéme, que l'année académique commencera après la rentrée du parlement, & aura les mêmes vacances. Le neuviéme, qu'il y aura deux sécretaires perpétuels, l'un pour les sciences, l'autre pour les belles lettres & les arts; un président, un vice-président, un directeur, un vice-directeur, un intendant du jardin des plantes, & un trésorier. Le quinziéme, que les assemblées se tiendront au jour marqué par semaine, dans une sale de l'hôtel de ville, & seront de deux heures. Le dix-septiéme, que les occupations des Académiciens seront de trois sortes; lecture des ouvrages importans dans les sciences, les belles lettres & les arts; examen des découvertes & des expériences faites par les sçavans, & des productions de leur propre fonds; qu'ils rendront compte de leurs lectures par des extraits, des expériences par des répétitions, & de leurs productions par des mémoires. Le vingt-uniéme, que nul des Académiciens ne pourra faire imprimer d'ouvrage lu à l'Académie, sans avoir obtenu un certificat signé des commissaires nommés par l'Académie, du président & du secretaire. Le vingt-troisiéme, que les réguliers ou personnes attachées à quelque ordre de Religion, ne pourront être admis à l'Académie que sous le titre d'*Associés*. Le vingt-sixiéme, que toutes personnes auront entrée à l'assemblée publique qui se tiendra une fois l'année le premier mercredi d'après la Quasimodo. Le vingt-huitiéme, que l'Académie fera célébrer tous les ans un service solennel, auquel elle assistera en corps, en mémoire du sieur abbé le Gendre son bienfaicteur, & des Académiciens décédés. Le vingt-neuviéme, que les sécretaires feront chacun selon son département mention historique sur les registres des Académiciens décédés pendant le cours de l'année; & que lecture en sera faite à la rentrée publique. Dans la liste des Académiciens rapportée dans l'*Almanach de Normandie* pour l'année mil sept cent quarante-cinq, on ne trouve encore les noms que de *dix honoraires*, & de 21. Académiciens de fonction; il n'y a que le nombre des associés correspondans qui soit complet.

PROTECTEUR.

M. le duc de Luxembourg, pair de France, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, & gouverneur de la province de Normandie.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

MESSIEURS.

De Pontcarré, premier président au parlement de Normandie, président de l'Académie.

De la Bourdonnaye, intendant de Rouen, vice-président.

De Cideville, ancien conseiller au parlement.
De Limesy, chevalier de l'ordre de S. Louis.
Pigou, conseiller au parlement.
Le Bas de Lyéville, conseiller au parlement.
De Saci, conseiller au parlement.
Billard de Nainville, lieutenant de police.
L'abbé Terrisse, grand-vicaire du diocèse de Rouen.
L'abbé de Saint Hilaire, aussi grand-vicaire.

ACADÉMICIENS DE FONCTION.

Messieurs.

Tiphaigne de la Roche, docteur en médecine, directeur de l'Académie.

Le Cat, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, associé de l'Académie de chirurgie de Paris, associé de l'Académie des sciences de la même ville, & de celles de Londres & de Madrid; vice-directeur.

L'abbé Guérin, vice-promoteur de l'archevêque de Rouen; secretaire pour les sciences.

De Bettencourt, avocat; secretaire pour les belles lettres.

De Moyencourt, intendant du jardin des plantes; lieutenant du premier chirurgien du roi.

Du Fay, chirurgien.

Thibault, chirurgien; trésorier de l'Académie.

Clérot, avocat.

L'abbé Saas, curé de saint Jacques, près de la ville de Rouen.

Antheaume le jeune, négociant.

De Boisduval, docteur en médecine.

De la Houssaye de Fourmetot.

Le Danois, apothicaire.

De France, fils.

Le Rat, directeur des pompes de la ville de Rouen.

Hébert, peintre.

Pinard, docteur en médecine; conseiller, médecin du roi.

Descamps, peintre.

De Prémagny l'aîné, échevin.

Larchevesque, docteur en médecine.

De Laizement, apothicaire.

De Rougeville, auditeur des comptes.

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

Messieurs.

De Fontenelle, l'un des 40. de l'Académie françoise, ancien secretaire de l'Académie des sciences, & associé véteran de celle des inscriptions & belles lettres.

L'abbé du Bellay, sieur du Resnel, l'un des 40. de l'Académie françoise, & associé de celle des inscriptions & belles lettres.

Bernard de Jussieu, de l'Académie des sciences de Paris, & démonstrateur royal des plantes au jardin du roi.

L'abbé Pinand, official de Montivilliers.

Du Bocage, demeurant au Havre.

De Béquigny, à Montivilliers.

De Beyer, à Nimégue.

Des Grosilles, à Dieppe.

Budhor, professeur des mathématiques à Strasbourg.

Vignon, chanoine régulier au prieuré de S. Lo.

Le Boulanger, secretaire du roi, & de M. le comte de Saint Florentin, à Paris.

De la Soudexterie, conseiller en la cour des monnoies, à Paris.

Cette Académie tint sa premiere séance publique dans la sale de l'hôtel de ville le mardi premier Juin 1745. M. de *Prémagny*, conseiller, échevin & secretaire pour les belles lettres, en fit l'ouverture par un discours sur la nécessité du travail, sur l'utilité de la critique, & sur l'établissement de l'Académie; & fit dans ce discours l'éloge de feu M. l'abbé le Gendre, chanoine & souchantre de l'église de Paris, bienfaicteur de l'Académie. M. le duc de Luxembourg, gouverneur de la province de Normandie, & protecteur de l'Académie, a fondé en 1745. un prix annuel de la valeur de 300 livres, & alternatif pour les sciences & les belles lettres. Depuis la liste donnée des Académiciens, & rapportée ci dessus, cette compagnie a perdu plusieurs de ses membres. 1. M. *Clérot*, avocat, fort versé dans l'étude des antiquités de la province de Normandie. 2. M. *de la Houssaye de Fourmetot*, bon physicien, & qui s'étoit particulierement attaché à l'étude de la chymie. 3. M. *de Bettencourt*, avocat & secretaire de l'Académie pour les belles lettres, connu par plusieurs poësies ingénieuses, & entr'autres par une ode adressée à M. de Fontenelle, au sujet de l'Académie de Rouen. M. de Prémagny a eu sa place de secretaire de l'Académie pour les belles lettres. 4. M. Adrien *Larchevêque*, docteur en médecine, qui avoit beaucoup d'érudition, & qui joignoit à ses talens un désinterressement parfait, & une grande charité. Il est mort subitement le mercredi sixiéme d'Avril 1746. Son éloge a été lu par M. Guérin dans l'assemblée publique de l'Académie, tenue le douziéme Juillet 1746. Dans le *Mercure* de Septembre de la même année, on dit, d'après cet éloge, que M. Larchevêque a été constamment regardé comme un grand médecin par tous ceux qui l'ont connu; que les qualités de l'esprit & du cœur qui étoient chez lui, en auroient fait un des plus célebres de son siécle, s'il eût été sur un plus grand théâtre, ou qu'il eût eu moins de modestie. On ajoute au même endroit, que son application constante à l'étude lui avoit fait tout apprendre, & que la bonté de son cœur n'avoit laissé aucune de ses connoissances inutiles dans l'exercice de sa profession. M. Larchevêque étoit né au village de Gonneville dans le pays de Caux. Il avoit pris la tonsure cléricale en 1700. & avoit bien étudié la théologie; mais ayant renoncé à l'etat ecclésiastique, il fit d'abord des répétitions de philosophie à Rouen. Il étudia ensuite la médecine, & en vint faire un cours à Paris, après quoi il retourna à Rouen, prit le degré de docteur en médecine à Caen, & fut aggregé ensuite au collège des médecins de Rouen. Il sçavoit les langues sçavantes, & plusieurs de celles que l'on parle en Europe, entr'autres l'allemand. Il a traduit de cette langue un ouvrage en françois. Il s'étoit formé une bibliothéque nombreuse & remplie de livres rares.

ROVENIUS, (Philippe) vicaire apostolique dans les Provinces-Unies, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit originaire du bourg de Rooven, mais né en 1575. à Deventer, de *Gerard* Rovenius ou de Rooven, recteur de l'école de Deventer, & ensuite de celle d'Emmerick, & auteur d'un abregé de la grammaire latine, imprimé en 1574; & de *N.* Wynhoven. Rovenius fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Louvain, où ayant achevé en 1596. son cours de philosophie dans le college du Faulcon, il fut fait maître-ès-arts. Il prit ensuite le degré de licencié en théologie; & en 1599. ayant été honoré du sacerdoce, il fut mis à la tête du college de saint Willibrord & de saint Boniface, qui étoit autrefois un seminaire pour les missions à Cologne. En 1605. Ambroise Spinola ayant pris & soumis au roi d'Espagne la ville d'Aldenzal, métropole du Tuvent, pays de l'Ovérissel dans la basse Allemagne septentrionale, Sasbold Vasmer, archevêque de Philipps & vicaire apostolique pour les Provinces-Unies, fit venir Rovenius à Cologne, & l'établit son vicaire pour tout le diocèse de Deventer. L'année suivante il le nomma chanoine & doyen de l'église collégiale de saint Pléchelm, & ensuite prevôt de la même église. Sasbold étant mort le 3. Mai 1614. le pape Paul V. par un bref du 11. Octobre de la même année, nomma Rovenius vicaire général des Provinces-Unies, & Rovenius en exerça les fonctions durant six ans, sans être revêtu du caractere épiscopal qui ne lui fut conferé qu'en 1620. Il eut le titre d'archevêque de Philipps, qu'avoit eu son predecesseur. L'archiduc Albert & l'infante Isabelle lui assignerent 300 écus de pension annuelle. Les troubles qui arrivérent ensuite l'exposérent à de fréquens dangers. La reprise d'Al-

denzal par les Hollandois, celle de Grolle par les mêmes, n'ayant pas empêché qu'il n'entretînt commerce avec le roi d'Espagne & l'infante Isabelle ; ou avec leurs ministres, il devint suspect aux Etats-Généraux, quoiqu'il n'eût de commerce que pour ce qui concernoit les affaires de la religion : le préteur d'Utrecht décerna contre lui un decret d'ajournement le 5. Octobre 1639. & Rovenius n'ayant pas jugé à propos de comparoître, il lui fut ordonné de s'éloigner de tous les lieux de l'obéissance des Etats-Généraux, *sous peine de punition corporelle, telle qu'elle est due aux ennemis de la patrie ; & ses biens furent confisqués :* ce decret est du premier Mars 1640. Rovenius se vit donc contraint d'errer de ville en ville, mais il n'en travailla pas avec moins de zele au bien de la religion. Il eut même le courage de rentrer dans Utrecht, où il mourut le 11. Octobre 1651. âgé de 78 ans. Nous avons de ce prélat les ouvrages suivans. 1. *Tractatus de Missionibus*, en 1622. Il fut dédié par l'auteur à la congrégation *de propagandâ fide.* Dans la quatriéme partie de l'apologie pour M. de Saint Cyran, intitulée : *Réponse particuliere au mémoire de M. l'évêque de Langres*, article 26. page 84, on lit un fait concernant cet ouvrage, qui n'est point rapporté dans la derniere édition de Valere André. Ce fait est, que M. l'abbé de Saint Cyran fit réimprimer ce traité à Paris en 1625, qu'il le dedia au clergé de France, & qu'il le fit traduire en françois & dédier à M. de Sponde évêque de Pamiers, en y joignant une défense d'un docteur & curé de Rome qui n'avoit point encore été publiée. Ce docteur étoit *Camillo Cæsare*, curé de saint Jean *in Arsno* à Rome. Ce livre lui avoit été remis, pour l'examiner, par ordre du pape Urbain VIII ; & il s'en rendit le défenseur contre les accusations de quelques religieux qui avoient obligé le pape à soumettre de nouveau ce livre à l'examen. L'approbation de *Camillo Cæsare* est en ces termes : *Opus est eruditissimum, pium, optimorum consiliorum feracissimum, pro fidei propagatione, & quæstu atque regimine animarum dignissimum quod semper præ manibus habeatur, tum ab illustrissimis Cardinalibus, qui præsunt congregationi de propagandâ fide, tum ab Episcopis & curam animarum gerentibus, tum denique à superioribus Religiosorum.* Valere André cite du même ouvrage une édition faite en 1626. à Louvain sous ce titre : *Tractatus de Missionibus, ad propagandam fidem, & conversionem infidelium & hæreticorum instituendis, in quinque partes distributus ; editio secunda, ad mentem S. Congregat. de propagandâ fide ab auctore recognita.* Le même en 1669. chez Guillaume Beyer, avec un traité *De auctoritate & necessitate Episcoporum.* 2. *Institutiones christianæ pietatis*, en quatre livres, en 1635. 3. *Reipublicæ Christianæ libri duo, tractantes de variis hominum statibus, gradibus, officiis & functionibus in Ecclesiâ Christi, & quæ in singulis amplectanda, quæ fugienda sint ;* à Anvers. C'est le seul des ouvrages de Rovenius dont parle Bayle dans son *Diction. critique*, où il ne dit qu'un mot de l'auteur ; c'est aussi le seul qui soit cité *dans le Moreri.* 4. *Officia Sanctorum Archiepiscopatus Ultrajectensis & Episcopatuum suffraganeorum*, &c. *cum prævia Epistolâ Pastorali ;* en 1640. à Cologne. 5. *Thus cœlum penetrans*, en langue du pays, selon Revius & Valere André ; & imprimé à Bruxelles. 6. *Decreta varia circa fidem & mores ac disciplinam pro Missione Hollandicâ.* * *Batavia sacra :* Valere André, *Biblioth. Belg.* édition de 1739. tom. 2. p. 1041. & suiv. *Necrolog. aliquot utriusque sexus Romano-Catholicorum, &c. qui apud Belgas claruerunt*, (par Swertius) pag. 137. & 138.

ROUHAULT, (Pierre-Simon) chirurgien juré de Paris, &c. *Voyez ci-devant à l'article de l'*ACADÉMIE des Sciences de Paris, *tome 1. page 6. colonne premiere. Il faut seulement ajouter, qu'*on a imprimé en 1743. à Lucques un recueil intitulé : *Memorie sopra la fisica e Historia naturale di diversi Valentuomini ;* &c. 2 vol. *in*-12. dans lequel recueil on trouve de M. Rouhault un discours françois, concernant les différens changemens qui arrivent à la circulation du sang du fœtus, renfermé dans le sein de sa mere. Ce discours avoit déja paru. On en donne une idée dans le *Journ. des Sçav.* de Paris, du mois de Dec. 1745.

ROUILLÉ, (Pierre-Julien) né à Tours le 11. Janvier 1681. étudia dans la même ville au college des Jesuites, où il fit ses humanités & sa philosophie. Le premier Septembre de l'an 1699. il fut reçu à Paris au noviciat de la societé, & il a toujours vécu depuis dans cette compagnie, où il a fait la profession solennelle des quatre vœux le second Fevrier 1715. Les études de théologie, la régence des humanités, de la philosophie & des mathématiques partagérent successivement son tems après son noviciat, pendant près de 22 ans. En 1724. appellé à Paris par ses supérieurs, on l'associa au pere Catrou pour l'aider dans la composition de cette vaste histoire Romaine que celui-ci avoit entreprise, & dont on a vingt volumes *in*-4°. Les dissertations & les notes dont cette histoire est remplie, sont du pere Rouillé. Après la mort du pere Catrou, il se trouva chargé seul de la continuation de cette histoire : mais la longue maladie qui l'a conduit au tombeau, empêcha, sans doute, qu'il se mît sérieusement au travail ; puisqu'il ne s'est trouvé parmi ses papiers que la seule vie de Caligula qui n'étoit presque même qu'ébauchée. Le pere Rouillé avoit eu aussi quelque part à la révision & à l'édition des Révolutions d'Espagne, que le pere d'Orléans avoit laissé manuscrites, mais dans un état assez imparfait. Cet ouvrage est en 3 vol. *in*-4°. Ce qui est du pere d'Orléans, est compris dans le premier & dans le second volume jusqu'à la page 449. C'est cette partie qui a été revue par le pere Rouillé : il a corrigé les négligences d'histoire & de stile, confronté les dates, comparé les monumens, & ajouté un assez grand nombre de faits & de circonstances historiques. C'est au moins ce que l'on dit dans l'avertissement qui est à la tête du premier volume. La suite du second volume jusqu'à la page 225. du troisiéme est du feu pere Arthuys, dont la plume commençoit à se faire connoître dans la république des lettres, lorsqu'il fut enlevé au commencement de sa carriere. Le reste du troisieme volume est du pere Brumoy. Le pere Rouillé a eu part aussi aux *Mémoires de Trévoux*, depuis le mois de Decembre 1733. jusqu'à celui de Fevrier 1737. Ajoutons-à ces travaux littéraires une harangue sur l'utilité des mathématiques, prononcée à Caen, & imprimée dans la même ville. Voilà ce qui a rempli en partie la carriere du pere Rouillé, que la mort enleva à Paris le dix-septiéme de Mai 1740. dans la cinquante-neuviéme année de son âge. On trouve son éloge dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Fevrier 1741. Le discours du pere Rouillé, dont on vient de parler, a pour titre : *Discours sur l'excellence & l'utilité des Mathématiques, prononcé dans le college royal de la Compagnie de Jesus, de la très-célébre université de Caen, l'année 1716.* à Caen, 1716. La seconde lettre de l'examen du poëme (de M. Racine) sur la Grace, brochure *in*-8°. imprimée en 1723. est du même pere Rouillé. Enfin plusieurs personnes sont encore persuadées, mais sans fondement, que le pere Rouillé est auteur des *Lettres de M. l'abbé... à M. l'abbé Houtteville, au sujet du livre de la Religion Chrétienne prouvée par les faits.* Ouvrage que M. l'abbé Desfontaines a mis au nombre de ses propres écrits, & auquel il a eu en effet une grande part. Le pere Rouillé n'y en a eu aucune. *Voyez* HONGNANT & GUYOT des FONTAINES.

ROUILLET, (Claude) *cherchez* ROILLET.

ROUSSEAU, (Jean-Baptiste) poëte François, né à Paris en 1669. d'une famille obscure, & fils d'un cordonnier, s'est acquis par la superiorité de ses talens, & par des ouvrages qui ne mourront point, une gloire infiniment supérieure à celle que l'on peut tirer de la noblesse & des distinctions de famille. Son pere, homme de bien, & qui vivoit avec aisance dans son état, lui procura la meilleure éducation qu'il put. Rousseau fit ses études d'humanités & de philosophie dans les colleges de Paris qui étoient alors les plus renommés, & dans toutes ses classes il donna les marques les plus sensibles de la pénétration de son esprit, de la beauté de son génie, & surtout de son penchant & de ses talens pour la poësie qu'il a cultivée toute sa vie. Après le renouvellement de

l'académie des inscriptions & belles lettres en 1701. il fut choisi éleve, & en 1705. on le déclara véteran. Longtems avant 1701. & dès l'âge de 20 ans, il s'étoit déja fait connoître par divers petits ouvrages pleins d'esprit, & d'images vives & agréables, qui lui avoient acquis de la réputation & l'avoient fait rechercher par plusieurs personnes du premier rang & d'un goût délicat. Dès 1688. il fut en qualité de page dans la maison de M. de Bonrepeaux, ambassadeur de France en Dannemarck. Ensuite il alla en Angleterre avec M. le maréchal de Tallard, en qualité de secretaire, & il s'y lia avec M. de Saint Evremont. Il étoit en 1703. auprès de M. Rouillé du Coudrai, conseiller d'état & directeur des finances, & il le suivoit à la cour & ailleurs, vivant tranquille, cultivant les Muses & négligeant ce que l'on appelle la fortune. M. Chamillard ministre de la guerre & de la finance, lui offrit envain une direction des fermes génerales en province, à la sollicitation de quelques protecteurs qui s'intéressoient à son avancement, Rousseau remercia le ministre & n'accepta pas l'emploi. Souhaité dans les compagnies les plus brillantes de Paris, & parmi les grands de la cour, & ayant déja acquis les premiers honneurs du Parnasse, il paroissoit satisfait de son sort, lorsqu'en 1708. les ennemis que sa poësie quelquefois trop libre & satyrique lui avoit faits, le poursuivirent comme auteur de ces fameux couplets où plusieurs personnes d'esprit & de mérite furent noircies par les calomnies les plus atroces. Personne n'ignore les suites de ce procès: M. Rousseau fut banni à perpétuité du royaume par un arrêt du parlement de Paris du septiéme Avril 1712. & quelques sollicitations que l'on ait faites depuis pour son rappel, on n'a pu l'obtenir. Cependant M. Rousseau a nié constamment, de vive voix & par écrit, en prose & en vers, qu'il fut l'auteur des couplets qui lui avoient occasionné une disgrace si sensible; & plusieurs des intéressés dans ces satyres n'ont pas fait difficulté de déclarer notre poëte innocent sur cet article. Feu M. Rollin, qui a été les dernieres années de sa vie en commerce de lettres avec M. Rousseau ne le croyoit pas non plus coupable sur le fait dont il s'agit; & c'est un témoignage de plus que M. Titon du Tillet auroit pu joindre à ceux qu'il rapporte en faveur de l'innocence de l'illustre poëte dans son *Supplément du Parnasse françois*, imprimé *in-folio* à la fin de 1743. Au reste ceux qui voudroient prendre connoissance de toute cette affaire ne doivent point s'en rapporter au libelle du sieur Gacon donné sous le titre d'*Anti-Rousseau*, ni même à l'*histoire du procès* entre celui-ci & feu M. Saurin, de l'académie des sciences, donnée par le sieur Gayot de Pitaval dans le tome sixiéme de ses *Causes célébres*: il faut lire de plus ce que dit M. du Tillet dans le Supplément que l'on vient de citer page 736. & une lettre de M. l'abbé d'Olivet imprimée dans la *Bibliothéque raisonnée*, &c. tome 26. seconde partie, article 4. M. Rousseau trouva d'illustres protecteurs en pays étranger. M. le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, voulut l'avoir auprès de lui, & se fit un plaisir de lui rendre là vie douce & agréable. En 1714. ce seigneur ayant été nommé un des plénipotentiaires pour la paix avec l'empereur, qui fut conclue au mois de Septembre de la même année à Bade en Suisse, il mena M. Rousseau avec lui, & le poëte y fut peu après présenté au prince Eugene, qui avoit témoigné un grand désir de le voir, & qui le gouta si bien qu'il pria M. le comte du Luc de le laisser auprès de lui. Après la conclusion de la paix, le prince l'emmena à Vienne, où il le fit connoître à la cour de l'empereur. Rousseau demeura environ trois ans auprès du prince Eugéne, & lorsqu'il eut été obligé de le quitter, il se retira à Bruxelles, où il a fait son séjour le plus ordinaire. En 1717. M. le duc d'Orléans, régent du royaume, lui fit écrire par M. le marquis de la Fare, qu'il pouvoit revenir à Paris & qu'il y seroit en sureté; mais Rousseau ayant exigé préalablement qu'on lui donnât de nouveaux juges pour examiner de nouveau son affaire, son retour n'eut point lieu. En 1721. il passa en Angleterre, où il fit imprimer à Londres le recueil de ses œuvres en deux volumes *in* 4°. Cette édition parut en 1723. & lui valut environ dix mille livres, qu'il plaça sur la compagnie d'Ostende, que l'empereur avoit établie; mais les affaires de cette compagnie s'étant dérangées, tous les actionnaires perdirent leur fonds. Dans cette extrémité Rousseau fut secouru généreusement par M. Boutet, notaire à Paris, son ancien ami, & il trouva une ressource encore plus grande dans M. le duc d'Aremberg, prince d'Arscot & du Saint-Empire, depuis général des troupes de la reine de Hongrie. Ce seigneur lui donnoit sa table à Bruxelles, & alloit au-devant de ses besoins. En 1733. étant obligé d'aller à l'armée en Allemagne, il lui assura une pension de quinze cent livres, & lui donna un appartement dans son château d'Enguien près Bruxelles. Il faut compter encore entre ses protecteurs & ses bienfaicteurs, M. le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles, & M. le prince de la Tour Tassis. Au mois d'Octobre 1739. Rousseau vint secrettement à Paris, où il étoit mandé par M. le comte du Luc, & M. de Senozan, intendant & receveur général du clergé, qui l'avoient flaté de pouvoir lui obtenir toute liberté de finir ses jours dans sa patrie; mais ce projet ayant encore manqué, il partit de Paris le troisiéme Fevrier 1740. & retourna à Bruxelles. Au mois d'Octobre de la même année, revenant de la Haye où il alloit de tems à autre faire quelque séjour, il fut attaqué d'apopléxie dans la barque même qui le transportoit à Anvers; arrivé dans cette ville le duc d'Aremberg, le comte de Lannoy & le prince de la Tour Tassis, donnerent des ordres précis pour qu'il fût secouru avec soin. Au mois de Decembre il fut transporté à Bruxelles; mais il mourut trois mois après le dix-septiéme Mars 1741. dans de grands sentimens de religion. Avant de recevoir le saint Viatique, il protesta en présence même du corps de J. C. & de tous ceux qui assistoient à la cérémonie, qu'il n'étoit point auteur des couplets pour lesquels il avoit été condamné; & l'on ne peut nier qu'une protestation si expresse faite en pareilles circonstances n'ait beaucoup de force. Il faut ajouter qu'en même tems qu'il persistoit à protester de son innocence sur cet article, il témoignoit un vif regret des poësies licencieuses qu'il ne pouvoit désavouer. Entre celles-ci on lui a presque toujours attribué la *Moysade*, piece impie qu'il n'a point composée, & que M. Titon du Tillet assure être d'un nommé Lourdet. Depuis sa mort M. Seguy, attaché à M. le prince de la Tour Tassis, a donné une belle édition de ses œuvres conformément aux intentions que le poëte lui avoit marquées. Cette édition donnée en 1743. à Paris est en trois volumes *in*-4°. & en quatre volumes *in*-12. & ne contient que ce que l'auteur a avoué. Elle renferme 1. quatre livres d'Odes, dont le premier est d'odes sacrées tirées des pseaumes. 2. Odes en musique, ou Cantates allégoriques. 3. Deux livres d'Epîtres, en vers. 4. Deux livres d'Allégories. 5. Deux livres d'Epigrammes. 6. Un livre de Poësies diverses. 7. Quatre comédies en vers; sçavoir, *le Flateur*, qui avoit d'abord paru en prose, & que l'on n'auroit pas dû, ce semble, omettre, puisqu'elle avoit été encore plus goutée en prose qu'en vers; *le Capricieux*, *les Aieux chimériques*, & *la dupe de soi-même*; & deux comédies en prose, *le Caffé*, & *la Ceinture magique*. 8. un Recueil de lettres en prose. 9. Une très-belle piece en vers, intitulée: *Epode tirée principalement des livres de Salomon, & en partie de quelques autres endroits de l'Ecriture & des priéres de l'Eglise.* Dès 1741. on avoit donné une fort jolie édition de ses *Oeuvres choisies*, à Paris *in*-18. à l'usage des jeunes gens & de tous ceux qui ne cherchent dans la poësie que ce qui peut instruire & édifier, plaire à l'esprit & être utile au cœur en même tems. Sur les autres poësies de M. Rousseau qui ne sont point dans l'édition de 1743. sur différentes éditions de ses œuvres, & les circonstances les plus remarquables de la vie de ce grand poëte, il faut lire le *Supplément du Parnasse françois*, que l'on a déja cité. M. Titon s'y étend beaucoup sur M. Rousseau, & rapporte quelques pieces faites à la louange de ce poëte. Dans le Mercure Suisse, ou Journal Helvétique Decembre 1742. & les premiers mois de 1743. on rapporte quelques

lettres de M. Rousseau ; & dans le mois de Decembre, on en donne une sur sa personne & ses ouvrages, dans laquelle on dit entr'autres : « Personne n'a mieux connu » que M. Rousseau l'art de rendre de grandes vérités » avec beaucoup de force, de noblesse & d'énergie. Ses » cantiques sacrés seront toujours regardés comme des » chef-d'œuvres ; & il a excellé dans les cantates, genre » de poësie dont il est l'inventeur & qu'il a perfectionné. » Ses odes ne laissent pas douter qu'il ne fût en France ce » qu'étoit Horace à Rome, c'est-à-dire le premier des » poëtes lyriques. Le tour neuf & heureux qu'il a sçu don- » ner à ses vers, le choix de ses images, l'usage élégant » & gracieux qu'il y faisoit de l'histoire & de la fable, » tout cela leur prêtoit un ornement qui appartenoit à lui » seul. S'il égaloit Horace du côté de l'esprit & des ta- » lens, il lui ressembloit encore plus par l'extrême anti- » pathie qu'il marquoit contre les poëtes qui vouloient » rimer malgré Minerve. Comme il n'avoit pour eux nul » ménagement, ils ne l'épargnoient pas non plus, & ne » pouvant attaquer ses vers, ils ont tâché de le rendre » odieux du côté du cœur & des sentimens. » On peut voir le reste de cette lettre.

ROWE, (Thomas) sçavant Anglois, naquit à Londres le 25. d'Avril 1687. Son pere qui avoit beaucoup d'érudition, & qui se distinguoit dans la prédication, le fit étudier d'abord à Epsom, & ensuite dans la chartreuse à Londres sous le fameux docteur Walker. Le jeune Rowe ayant appris le latin, le grec & l'hebreu, fut envoyé en l'université de Leyde, où il fit une étude particuliere des antiquités Judaïques sous M. Witsius. Il y étudia aussi le droit civil sous M. Vitriarius, les belles lettres sous le célébre Périzonius, & la philosophie expérimentale sous M. Sengaard. Il se fit estimer dans cette université de tous ceux qui le connurent, & de ceux principalement qu'il y eut pour maîtres, par son application à l'étude, par les connoissances qu'il acquit, & par ses manieres polies & obligeantes envers tout le monde. Quoiqu'il y fût en quelque sorte abandonné à lui-même, sans autre surveillant que sa propre vertu & sa prudence, il conserva ses mœurs pures dans un âge où tout semble porter à se livrer à ses passions. L'amour de la liberté qu'il avoit puisé dans les anciens auteurs Grecs & Latins, se fortifia considérablement par le séjour qu'il fit dans une république où l'on est extrêmement jaloux de cette liberté, & le reste de sa vie il ne cessa de montrer le zele qu'il avoit pour elle. De retour à Londres, il crut voir vers l'an 1708. que l'on commençoit à répandre dans le public des principes qu'il jugea pernicieux à la liberté de la nation. C'en fut assez pour le porter à combattre ces principes de toutes ses forces : & peut-être que son zele eût eu plus de succès s'il avoit possédé quelque charge dans l'etat Cet amour vif & sincere pour la liberté éclata dans les vies des hommes illustres qu'il a composées, & dont on parlera plus bas. En 1709. M. Rowe étant à Bath, fut conduit par un gentilhomme de ses amis chez mademoiselle SINGER, *dont on peut voir l'article ci-après.* Il avoit déja conçu beaucoup d'estime pour elle par la lecture de ses ouvrages, & par la réputation que son érudition & sa sagesse lui avoient acquise ; mais lorsqu'il la vit, il fut charmé de ses agrémens extérieurs, de son esprit & de sa vertu, & conçut pour elle la passion la plus vive & la plus tendre. Il l'épousa l'année suivante, quoiqu'elle eût douze ans & quelques mois plus que lui ; mais il n'eut pas la satisfaction de vivre long-tems avec elle. Il n'étoit pas d'un tempérament robuste, & comme il donnoit peut-être à l'étude une application trop forte & trop continuelle, il ne jouir que d'une santé assez foible durant tout le tems de son mariage. En 1714. il parut être en consomption : on crut que l'air de Hampstead, village agréable situé sur une colline à une petite lieue de Londres, lui procureroit au moins quelque soulagement, mais il mourut le treiziéme de Mai 1719. dans sa vingt-neuviéme année. Avant que de tomber dans l'épuisement qui l'a conduit à la mort, voyant que Plutarque a omis les vies de plusieurs grands hommes de l'antiquité, il entreprit d'y suppléer. Il possédoit toutes les qualités nécessaires pour y réussir, doué d'un discernement exquis, il sçavoit distinguer dans l'histoire ancienne le réel d'avec le fabuleux. Par une étude assidue il avoit acquis une connoissance universelle de l'histoire Grecque & Romaine, & de toutes les parties de la belle littérature, dans un âge où les autres commencent à peine leurs premieres recherches de l'antiquité ; mais il n'a pas assez vécu pour suivre dans son étendue le vaste projet qu'il étoit si capable de bien remplir. Il ne nous a laissé que huit de ces vies, sçavoir celles d'Enée, de Tullus Hostilius, d'Aristomene, de Tarquin l'ancien, de L. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus & de Jason. Elles furent imprimées pour la premiere fois en anglois en 1728. à Londres *in*-8°. Ce qu'on en peut dire de moins, dit M. l'abbé Bellenger, qui en a donné une traduction françoise, est qu'elles ne sont pas indignes d'accompagner l'ouvrage de Plutarque. Elles sont intéressantes, soit par la grandeur des caracteres de ses héros, soit par les différentes situations sous lesquelles il nous les represente. On y voit avec plaisir, ajoute l'habile traducteur, les plus zélés patriotes comblés d'honneur ; on les compare avec les héros modernes, & on remarque que l'antiquité ne récompensoit que la vertu solide & l'amour du bien public. Cependant quoique ces vies soient écrites avec goût, comme l'auteur n'y avoit pas mis la derniere main, il s'y trouve plusieurs fautes que M. l'abbé Bellenger a cru devoir corriger dans sa traduction, & quelques omissions auxquelles il a pensé qu'il lui étoit permis de suppléer. Cette traduction qui a reçu les plus justes éloges, a paru en 1734. à la suite de la nouvelle édition des vies de Plutarque traduites par feu M. Dacier. M. Rowe avoit aussi du goût & du talent pour la poësie angloise, & il en faisoit quelquefois son amusement ou son occupation. Ce qu'il a fait en ce genre, au moins ce que l'on a cru digne de voir le jour, a été imprimé en 1739. à Londres, à la suite des œuvres mêlées de sa femme. Ces poësies consistent en quelques imitations d'Horace & de Tibulle, & en quelques épîtres dont il y en a deux qui sont imitées de la *Climene* & du *Caprice* de madame Deshoulieres. On y trouve aussi l'Ode pindarique à Proserpine, traduite du françois de feu M. Houdart de la Motte ; une Ode sur la liberté, & quelques autres piéces sacrées & profanes. *Voyez* l'article suivant. * Bibliothéque Britannique, ou histoire des ouvrages des sçavans de la Grande Bretagne, tome treiziéme, premiere partie, article second. Préface de M. Bellenger au-devant de la traduction des *Vies des hommes illustres de Plutarque*, tome dixiéme, Amsterdam 1734. *in*-12.

ROWE, (Elizabeth) femme de M. THOMAS ROWE *dont on vient de parler*, étoit l'aînée de trois filles de M. *Gaultier* Singer, gentilhomme d'une famille connue, & de dame *Elizabeth* Portner. Elle naquit à Ilchester dans la province de Somerset le onziéme de Septembre 1674. Son pere qui suivoit le parti & les sentimens des Non-conformistes, c'est-à-dire de ceux qui refusent de se conformer aux rits de l'église Anglicane, étoit si estimé à cause de la pureté de ses mœurs, de sa modération, & de son ardente charité pour les pauvres, que les plus zélés Anglicans recherchoient son amitié & sa compagnie. Voici le portrait que sa fille fait de lui dans une de ses lettres familieres. « Je vis à mon aise, dit-elle, & dans » toute l'abondance que je puis souhaiter. Je ne sçaurois » former de desirs, que mon pere, par un effet de sa » bonté, ne soit prêt à satisfaire. Je n'ai d'autre chose à » demander à Dieu, si ce n'est qu'il conserve les jours de » ce bon vieillard. La parfaite sainteté de sa vie, & la gé- » nérosité de son cœur, font qu'il est le refuge de tous » ceux qui sont en détresse, de la veuve & de l'orphelin. » Le peuple le comble de bénédictions & de vœux toutes » les fois qu'il sort ; ce qu'il ne fait jamais que pour re- » mettre la paix parmi ses voisins, ou pour faire rendre » justice à ceux qu'on opprime. Le reste de son tems est » entierement consacré à des actes de dévotion, & à ses » livres qui sont son unique divertissement. » Mademoiselle Singer hérita des mêmes sentimens, & eut la même

conduite. C'étoit auſſi le caractere d'une de ſes ſœurs, qui s'attacha ſi particulierement à l'etude des livres de médecine, que l'on aſſûre qu'elle fit de grands progrès dans la connoiſſance de cet art. Elles paſſoient l'une & l'autre la plus grande partie des jours & même des nuits à étudier, & mettoient toute leur ſatisfaction à augmenter en lumieres & en charité pour le prochain. On ne parle pas de la troiſiéme ſœur, qui mourut en bas âge. Mademoiſelle Singer s'attacha de bonne heure au deſſin. A peine avoit-elle la main aſſez ferme pour tenir le crayon, qu'elle montra une forte inclination pour deſſiner. La poëſie étoit encore plus ſa paſſion favorite. Son génie étoit ſi fort tourné de ce côté-là, que ſa proſe même a tous les charmes de la poëſie. On y voit le même feu, la même imagination que dans ſes vers : des images vives, des figures hardies, un ſtile nerveux & coulant : à peine pouvoit-elle écrire une ſimple lettre familiere ſans y mêler quelques traits poëtiques. C'eſt le jugement qu'en portent non-ſeulement les auteurs de la Bibliothéque Britannique, mais auſſi pluſieurs perſonnes de goût qui entendent parfaitement l'anglois. Mademoiſelle Singer commença à faire des vers dès l'âge de douze ans ; & elle n'en avoit que vingt-deux lorſqu'en 1696. elle publia un recueil de ſes poëſies, à la ſollicitation de deux illuſtres amis qui vainquirent ſur cela ſa répugnance. Mais on ne put jamais l'engager à y mettre ſon nom, & ce recueil fut publié ſous le nom poëtique de *Philomele*, que ſes amis lui avoient, dit-on, donné dans les vers qu'ils lui adreſſerent, ou qu'ils firent à ſon occaſion. Quoique la plupart de ſes poëſies roulent ſur des ſujets de piété, & que dans les autres il n'y en ait aucune qui ſente ni le libertinage de l'eſprit, ni la corruption des mœurs, cependant elle ſe reprocha avec raiſon dans ſa vieilleſſe d'en avoir publié quelques-unes qui lui parurent ne pas s'accorder avec les régles étroites de la vertu. M. Thynne, fils du vicomte de Weymouth, lui avoit appris les langues françoiſe & italienne, & elle avoit ſi bien réuſſi dans cette étude qu'elle étoit en état de lire non-ſeulement ſans peine, mais avec goût les meilleurs ouvrages écrits dans ces deux langues. Elle étoit demeurée dans le célibat juſqu'en 1709. ayant toujours refuſé d'écouter ceux qui lui avoient fait faire des propoſitions de mariage. Mais en 1709. ayant connu M. Rowe, *dont on a parlé à l'article précédent*, elle fut charmée de ſon eſprit & de ſes talens, elle répondit à ſon amitié & à ſa tendreſſe, & l'épouſa en 1710. Elle n'eut pas la ſatisfaction de le poſſeder long-tems : nous avons dit qu'elle le perdit dès le treiziéme de Mai 1715. Cette mort l'affligea extrêmement ; & comme elle avoit toujours aimé la retraite, n'ayant demeuré à Londres ou dans le voiſinage, que par déférence pour ſon mari, dès qu'elle l'eut perdu elle alla ſe confiner à Frome dans la province de Sommerſet, où elle avoit la plus grande partie de ſon bien. Depuis ce moment ſa ſolitude lui tint lieu de tout, & elle ne la quitta que très-rarement, par complaiſance pour quelques dames illuſtres par leur naiſſance, & en particulier pour ſatisfaire quelquefois aux vœux empreſſés de la comteſſe de Hertford qui avoit pour elle une tendre amitié. Elle mourut ſubitement dans le lieu de ſa retraite un Dimanche vingtiéme de Fevrier 1737. ſelon notre maniere de compter. Elle fut d'autant plus regretée, que toutes ſes actions l'avoient fait eſtimer & aimer. On fait dans ſa vie écrire en anglois, & dont on trouve un précis étendu dans la Bibliothéque Britannique, le portrait le plus avantageux de ſon eſprit & de ſon cœur. On y voit les charités preſque immenſes qu'elle faiſoit à tous ceux dont elle pouvoit connoître les beſoins, ſon déſintéreſſement preſque incroyable ſi on ne le juſtifioit par des faits détaillés, ſon averſion pour tout ce qui ſentoit l'eſprit de ſatyre & même d'une critique un peu vive. Ces mêmes vertus paroiſſent auſſi dans les lettres que l'on rapporte d'elle dans le Journal que l'on vient de citer, où elles ſont traduites en françois. On y voit des ſentimens grands, nobles, généreux, un eſprit aimable, ami du vrai, quelquefois enjoué, mais avec toutes les réſerves de la modeſtie la plus exacte, un génie porté aux réfléxions les plus ſenſées, & ſouvent les plus ſublimes. Ce fut auſſi dans ſa retraite qu'elle compoſa tous ſes ouvrages, ſi l'on en excepte quelques poëſies détachées, & ſon hiſtoire de Joſeph qui eſt auſſi en vers. Madame Rowe avoit compoſé cet ouvrage dans ſa jeuneſſe, & n'étant encore que mademoiſelle Singer. Il eſt intitulé : *The hiſtory of Joſeph*, &c. c'eſt-à-dire, *Hiſtoire de Joſeph, poëme en huit livres* ; & les amis de l'auteur l'ayant engagé à le publier, il parut à Londres en 1736. *in*-8°. Le but général de ce poëme eſt d'expoſer aux yeux du lecteur le ſoin particulier que Dieu a pris pour conſerver la nation Juive, malgré les efforts des puiſſances infernales, qui vouloient introduire partout l'idolatrie, & tâchoient d'exterminer la poſterité d'Abraham, qui ſeule adoroit le vrai Dieu. On trouve une analyſe exacte de ce poëme dans la Bibliothéque Britannique, tome huitiéme, partie ſeconde, article ſecond. Dans cette premiere édition l'auteur n'avoit conduit ſon hiſtoire que juſqu'au mariage de Joſeph. Mais à la perſuaſion de ſes amies, & particulierement de madame la comteſſe de Hertford, elle y ajouta depuis deux livres, afin de conduire l'ouvrage juſqu'à l'époque où Joſeph ſe fait connoître à ſes freres. On aſſure que ces deux livres ne lui couterent que trois ou quatre jours de travail. Ce fut ſon dernier ouvrage, & on l'imprima peu de mois avant ſa mort. En 1728. elle avoit publié ſon livre intitulé : *L'amitié après la mort*, dont on a eu depuis pluſieurs autres éditions, & qui parut pour la quatriéme fois en 1736. à Londres *in*-8°. avec ſes *Lettres morales & amuſantes, mêlées de proſe & de vers*, dont la premiere partie avoit été imprimée en 1729. la ſeconde en 1731. & la troiſiéme en 1733. Le but de cet ouvrage eſt de mettre devant les yeux des lecteurs des exemples de la bienveillance la plus généreuſe & de la vertu la plus héroïque ; afin de les porter par-là à la pratique de tout ce qui eſt digne de l'homme, & de tout ce qui tend au bien du genre humain. L'édition de 1736. eſt intitulée : *L'amitié après la mort, ou vingt lettres des morts aux vivans : auxquelles on a ajouté les lettres morales & amuſantes en proſe & en vers, en trois parties.* On en trouve un long extrait, avec la traduction même entiere de pluſieurs de ces lettres, dans la Bibliothéque Germanique, tome huitiéme, premiere partie, article X. On fait ſentir dans ce Journal que dans les lettres ajoutées au premier écrit, on ne trouve rien qui réponde au terme d'*amuſant*, ſelon le ſens qu'il paroît que l'on y attache aujourd'hui, & qui renferme une idée de légereté & de bagatelle qu'on voit régner dans la plupart des livres qui ne ſont que trop du goût de notre ſiécle, & dont le plus grand bien qu'on puiſſe en dire, c'eſt qu'ils aident à perdre le tems. Tout eſt ſérieux au contraire dans les lettres dont il s'agit, tout y roule ſur les ſujets les plus graves & les plus importans. Tout au moins dans le deſſein de l'auteur, y eſt propre à faire goûter & aimer la vertu, & à inſpirer de l'éloignement du vice, & nous découvre dans le caractere de l'auteur une perſonne perſuadée de l'immortalité de l'ame, d'une vie future, de la récompenſe promiſe aux juſtes, & de la punition éternelle qui attend les réprouvés, &c. On reproche cependant à l'auteur d'avoir trop négligé les raiſonnemens tirés de la révélation & de la philoſophie, & de s'être trop contenté de faire intervenir des *Morts* qui font de belles & de magnifiques deſcriptions d'une autre vie. Un autre défaut que l'on reprend, c'eſt que l'auteur parle très-ſouvent d'*apparitions de mort*, d'une maniere à faire ſoupçonner qu'il en croit la réalité. En 1739. on imprima à Londres en deux volumes *in*-8°. les *Oeuvres mêlées de madame Elizabeth Rowe, en proſe & en vers* : & l'on ajoute dans le titre, *que la plus grande partie ſe publie maintenant pour la premiere fois, ſuivant ſes ordres, & ſur ſes propres manuſcrits, par M. Théophile Rowe* ; (beau-frere de madame Rowe) & que l'*on y a ajouté des poëmes compoſés par M. Thomas Rowe* (ſon mari) *le tout précedé de l'hiſtoire, de la vie & des écrits des deux auteurs.* Le premier volume de ces œuvres mêlées contient les poëſies de madame Rowe : on y trouve quelques traductions de l'italien & du fran-

çois,

çois, un petit nombre de pieces sur l'amour & sur l'amitié, & surtout des poëmes sacrés; comme des hymnes, des imitations & des paraphrases en vers de divers endroits de l'Ecriture-Sainte, & en particulier du Cantique des Cantiques, dont il y a non-seulement divers passages paraphrasés en vers rimés, mais encore une paraphrase complette en vers non rimés. Dans le second volume on trouve d'abord trois dialogues : le premier est destiné à faire voir qu'il ne faut point tourner les défauts naturels en ridicule. Le second est contre une vie passée dans les plaisirs. Le troisiéme n'est pas achevé. Ces dialogues sont suivis d'un grand nombre de lettres, la plupart intéressantes par l'esprit & les sentimens qui y régnent. L'histoire de la vie des deux auteurs est de M. Grove, jusqu'au mariage de mademoiselle Singer avec M. Rowe, & la suite jusqu'à la fin, de M. Théophile Rowe, éditeur de ce recueil. M. Grove n'acheva point, parce qu'il mourut lorsqu'il travailloit à cette vie. * Bibliothéque Britannique, tome huitiéme, premiere & seconde partie; & tome treiziéme premiere partie, &c. Dans les *Lettres d'un François*, (sur les Anglois, par M. l'abbé le Blanc) tome second, lettre 51. il est parlé d'une tragédie de Tamerlan de M. Rowe; & l'on y donne une idée de cette tragédie qui suffit pour en faire connoître le plan & le caractere; on y ajoute une traduction de la scene II. du troisiéme acte.

ROWE. (Thomas) *Cherchez* RHOE.

ROUVIERE, (Arnaud de la) écuyer, ancien avocat au parlement de Provence, s'est distingué dans ce siécle par ses talens & par ses écrits. Il étoit d'une famille noble & connue avantageusement. LAURENT de la Rouviere son grand-pere, écuyer, ancien capitaine dans le régiment de Normandie, s'est acquis beaucoup d'honneur dans presque toutes les guerres du régne de Louis XIV. & en particulier, au combat de Nortlingue, donné en 1645. M. de la Rouviere y reçut un coup de feu dans l'épaule droite, après avoir enlevé un drapeau aux ennemis. PIERRE de la Rouviere, fils de *Laurent*, & pere d'*Arnaud*, suivit un parti fort différent; il fut docteur ès droits; & de la faculté de médecine de l'université d'Avignon, & membre de la société royale de Londres. On a de lui plusieurs ouvrages de science & de littérature; mais ils ne nous sont point assez connus pour en parler. Arnaud de la Rouviere, son fils puîné, & de dame *Anne* de Marck, ne s'est pas seulement rendu utile par ses conseils & par son zéle à défendre les droits de ceux qui avoient confiance en lui, il s'est encore appliqué à divers ouvrages qui ont été bien reçus du public. Ceux que l'on connoît, sont: 1. Traité de la révocation des donations par la naissance, ou survenance des enfans; à Paris, 1730. *in-folio* de cinquante-sept pages, à la suite de la nouvelle édition des œuvres de Ricard. M. de la Rouviere ayant composé cet écrit long-tems avant l'ordonnance du mois de Février 1731. faite pour fixer la jurisprudence sur la nature, la forme, les charges & les conditions des donations, on ne doit pas être surpris, que l'on y trouve quelques articles, dont les décisions doivent être rectifiées sur les dispositions de cette ordonnance. Ce traité de M. de la Rouviere a été imprimé dans la même forme que celui des donations de Ricard, afin que l'on puisse joindre ensemble ces deux traités. 2. *Traité du droit de retour des dots, des donations, des institutions contractuelles, & des testaments mutuels, suivant l'usage & les maximes des pays de droit écrit, & des pays coutumiers*, deux volumes *in-12*. à Paris, 1737. Ce traité est dédié à M. de la Tour, premier président du parlement, & intendant de Provence. 3. *Traité de la révocation & nullité des donations, legs, institutions, fidei-commis, & élections d'héritiers par l'ingratitude, l'incapacité, & l'indignité des donataires, héritiers, légataires substitués & élus à une succession*; à Toulouse, 1738. *in-4°*. dédié à M. le duc de Villars, gouverneur de Provence. M. de la Rouviere est mort à Aix le 26. d'Avril 1742. dans la soixante-treiziéme année de son âge. Il a laissé manuscrits un traité de la simonie & de la confidence; un de l'aliénation des biens d'église, & de quoi former une nouvelle édition du traité de la révocation des donations, augmentée de plus de moitié. De plus, de la matiere pour un juste volume du *Journal du Palais* de Provence; & des poësies. * *Mercure* de Juillet 1742. *Journal des Sçavans* de Mars 1732. & de Septembre 1738.

ROUX, (François le) Cordelier, né en 1632. dans le bourg de Chagny, entre Beaune & Châlon, fut docteur en théologie, commissaire général pour son ordre de la province de France, visiteur perpetuel des religieuses de sainte Claire, & deux fois provincial de la province de saint Bonaventure. Il mourut à Moulins le 7. Octobre 1696. âgé de soixante-quatre ans. Le pere Lachere, son éleve & son confrere, composa son éloge en latin, & fit graver cette épitaphe sur une table de cuivre:

Maximus hîc minor est, tumulum venerare, viator;
Et pro ter magno vota repende viro.
Lux ero nascenti fuit illi nomen, & omen;
Voce, opere, & scriptis luxit ubique suis.
Ordo ministerii lituum, Sorbona coronam
Doctrinæ dederat, det diadema Deus.

Ces mots *Lux ero*, sont l'anagramme de *Le Roux*. Le pere Ruffier, aussi Cordelier, & docteur de Sorbonne, prononça l'oraison funébre de son confrere dans le Définitoire de la province de saint Bonaventure assemblé à Dijon en 1698. Cette piece fut imprimée la même année à Dijon, *in-8°*. C'est par erreur qu'on y a daté la mort du pere le Roux en 1697. Ce pere est auteur des écrits suivans: 1. *Traités spirituels de saint Bonaventure*, traduits en françois; à Paris, 1693. 2. vol. *in-12*. 2. *Traités spirituels des devoirs intérieurs de piété, que chacun peut pratiquer tous les jours, pour s'animer dans le chemin de la perfection*, à Lyon, 1707. *in-12*. 3. *Traité spirituel pour les Supérieurs*, où il est traité de l'importance qu'il y a d'avoir de bons supérieurs parmi les religieux; quelles sont les régles de saint Bonaventure, par le moyen desquelles ils peuvent remplir exactement les fonctions de leur supériorité; à Lyon, 1707. *in-12*. 4. *Traité spirituel pour les maîtres des novices*, où il est parlé de l'importance qu'il y a d'en avoir de bons, & des qualités qui sont nécessaires pour réussir dans leur emploi, à Lyon. 5. Il a laissé manuscrits les ouvrages suivans: Traduction des ouvrages de piété du B. pere David, d'Augsbourg, religieux Cordelier, tirés du vingt-cinquiéme tome de la Bibliothéque des peres; & Traduction des commentaires sur l'Apocalypse, & sur la régle de saint François, expliquée par saint Bonaventure. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome 2. pag. 218. & 219.

ROY, (Louis le) dit REGIUS. *On a donné de ce sçavant un article dans le Supplément du Dictionnaire historique de 1735. mais on y détaille plus ses ouvrages que sa vie.* Le Roy nous en apprend lui-même des circonstances qu'il n'est pas inutile de sçavoir: c'est dans un petit discours *aux lecteurs*, qu'il a inséré après le troisiéme livre de sa traduction françoise du *Sympose de Platon*, imprimée en 1559. *in-4°*. à Paris, pour Vincent Sartenas. Il y dit, que considérant depuis long-tems, que les *lettres sans expérience étoient inutiles*, il avoit tâché dès sa jeunesse, de réduire en pratique ce qu'il lisoit dans les bons auteurs, & à *en apprendre la nature & le véritable usage*; qu'ainsi, après la premiere étude des langues, *& avoir assis les fondemens de* la rhétorique, de la dialectique, des mathématiques, de la philosophie, & du droit civil, dans les plus fameuses universités de l'Europe, & sous la discipline des plus sçavans de son tems, qu'il avoit toujours fréquentés, estimés & honorés, *il avoit suivi les jurisdictions moyennes & souveraines, afin de connoître l'état de judicature.* On voit en effet, par deux de ses discours latins, imprimés avec ses lettres choisies, en 1559. à Paris, chez Federic Morel, *in-4°*. qu'il avoit étudié quatre ans le droit à Toulouse, & qu'il l'y avoit enseigné; qu'il suivit aussi le barreau au parlement de Paris, où il paroît par le discours qu'il prononça devant ce parlement, qu'il y avoit exercé quelque magistrature; mais la maniere dont il s'explique, n'est pas assez claire pour décider quelle étoit cette magistrature. Il ajoute dans son petit discours françois. « De-là, dit-il, je suis allé en

» cour, & j'ai demeuré avec deux ou trois chanceliers, » étant leur domestique, (c'est-à-dire de leur maison) & » par-là j'ai eu moyen de voir tout l'état de France, & » d'entendre les affaires des autres royaumes, principautés » & seigneuries, conversant ordinairement avec ceux qui » négocioient. » Il ne nomme pas ces chanceliers; mais on voit par ses lettres, que ce furent Guillaume Poyet, baron de Beine, François Errault, chevalier seigneur de Chemans, qui ne fut que garde des sceaux, & François Olivier, seigneur de Leuville. Le Roy ajoute : « J'ai été en » la cour de l'empereur, & de l'Angleterre. (On voit par sa lettre au roi Edouard VI. qu'il étoit à Londres au commencement de 1551.) » J'ai suivi quelquefois les armées, » visité les régions les plus renommées, afin de joindre » l'expérience à la spéculation, la pratique au sçavoir.... » Il nous apprend ensuite, que voyant la nécessité de l'éloquence, il avoit d'abord étudié Ciceron, & que de cette étude il passa à celle des auteurs Grecs, choisissant particuliérement quatre d'entr'eux, Isocrate, Xénophon, Platon & Démosthene : observant avec soin ce qu'il trouvoit en eux de plus beau & de plus digne d'être remarqué, afin de former sur eux son jugement & son style, selon sa capacité, & le tems où il vivoit. Et pour considérer de plus près *la grace & douceur d'Isocrate, la facilité & propriété de Xénophon, la majesté de Platon, & la véhémence de Démosthene*, j'ai choisi, dit-il, entre leurs livres, les meilleurs, & je les ai traduits en notre langue. Il en fait le détail conformément au catalogue que l'on en a donné. Il s'applaudit de ce qu'il a été un des premiers qui ayent enrichi notre langue des trésors de la Gréce, quoiqu'*il fût un courtisan vagabond, distrait par les affaires, obligé de se trouver ordinairement auprès des Grands à leur lever, coucher & manger, sans pouvoir étudier, sinon par emblées.* Il se plaint de ce que ses travaux n'étoient point récompensés, & il espere que la suite lui sera plus favorable. Ce discours est du mois de Novembre 1558.... *On auroit pu ajouter dans le Supplément de 1735. que* la vie de Guillaume Budée, écrite en latin, par Louis le Roy, a été réimprimée dans le recueil intitulé : *Vitæ selectorum aliquot virorum qui doctrinâ, dignitate, aut pietate inclaruêre*, à Londres, 1681. *in*-4°. *On dit aussi au même endroit du Supplément, que* les Epîtres de Louis le Roy ont paru en 1559. *in*-4°. Le titre de cette édition est: *Ludovici Regii Constantini selectiores aliquot Epistolæ: Parisiis, apud Federicum Morellum.* On n'y trouve en effet que douze des épîtres de le Roy en latin, & une en grec; & deux discours : le premier, *ad Curiam Parisiensem* : le second, *in Scholis Tolosanis.* On a un plus grand nombre de lettres du même dans un recueil intitulé : *Trium disertissimorum virorum Præfationes ac Epistolæ familiares aliquot, Mureti, Lambini & Regii*, &c. *Parisiis, apud Ægidium* Maugier, 1579. *in*-16. Ce recueil contient vingt-six des épîtres familieres de Louis le Roy, & cinq de celles qui sont appellées, *Epistolæ præfatoriæ*, parce qu'elles ont été mises au commencement de divers ouvrages, pour leur servir de préface..... *Supplém.* au lieu de ces mots, *Olympiades* & *Olympiques*, il faut lire, *Olynthiennes.*

ROY. (Henri de) *Cherchez* REGIUS.

ROY. (Guillaume le) *Supplém. tome 2. page* 238...... Antoine le Maistre a eu part aussi au recueil intitulé : *La Solitude Chrétienne.* A l'égard de la dispute de M. le Roy avec M. de Rancé sur les humiliations dans les monasteres, M. le Roy ne fit rien imprimer : mais M. l'abbé de Rancé publia les écrits qu'il avoit composés sur ce sujet, contre M. le Roy, & y joignit un des écrits de celui-ci, qu'il apostilla. C'est à M. le Roy de Préfontaine que sont adressés les écrits sur les Romans, qui sont dans la *Solitude Chrétienne.* Plusieurs personnes veulent que les traductions qui ont été données sous le nom de Laval, soient de M. le Roy; nous les croyons de M. le duc de Luynes..... Morale de saint Basile le Grand, & les régles du meme, *lisez*, les Régles de la Morale Chrétienne, recueillies du Nouveau Testament par saint Basile le Grand, *in*-12. à Paris, Savreux, 1661. & 1663. seconde édition...... Instruction tirée des SS. PP. sur la pénitence de David, *lisez*, Instruction Chrétienne sur ce qui nous est marqué de la pénitence de David dans l'Ecriture-Sainte, &c...... De la lecture de l'Ecriture-Sainte, &c. *lisez*, Traité de la lecture de l'Ecriture-Sainte, avec une dissertation de l'interpréte de l'Ecriture-Sainte, par Jean évêque de Castorie, de la traduction de M. le R. A. D. H. F. à Cologne, & se vend à Paris, chez Pralard, 1680. *in*-8°. On donne encore à M. le Roy les Instructions Chrétiennes recueillies des sermons que saint Augustin a faits sur les pseaumes; à Paris, 1662. 1663. 1664. 1665. sept volumes *in*-12.

ROYARD, (Jean) né à Oudenarde, entra dans l'ordre des Freres Mineurs, & s'y distingua par ses lumieres dans la théologie, & par ses talens pour la prédication. Il acquit une si grande réputation à Anvers, & dans d'autres villes de Flandre, qu'on le regardoit, selon l'expression de Valere André, comme le *Phénix* de son ordre en son tems. Sixte de Sienne le dit d'Anvers, mais il s'est trompé : c'est que le pere Royard a demeuré long-tems dans cette ville. Il fut aussi commissaire général de son ordre dans tout le royaume d'Ecosse. Il est mort à Bruges, en Flandre, l'an 1647. On a de lui : *Homeliæ in Epistolas & Evangelia Quadragesimalia*, à Anvers, 1538. à Paris, 1544. & 1554. *in*-8°. On trouve à la fin : *Apologia contra Zelotem; & Soliloquium, seu Formula Deum precandi.* * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pages 718. & 719.

ROYERE, (Marie-Anne de) fille d'un gentilhomme Protestant, des environs de Blois, n'avoit que six ans, lorsqu'en 1686. Louis XIV. donna une lettre de cachet pour faire enlever & conduire dans le couvent des Ursulines de Baugency, sa sœur aînée, âgée pour lors de quinze à seize ans. Monsieur & madame de Royere, avertis de cet ordre, détournerent leur fille, & l'emmenerent depuis avec eux en Angleterre, où elle a épousé M. Rouph. Ceux qui étoient chargés de son enlevement, ne l'ayant pas trouvée, interpréterent les intentions de sa majesté, & conduisirent aux Ursulines de Baugency mademoiselle de Royere au lieu de sa sœur. Elle y fut élevée dans la religion Catholique, mais sans acquérir la connoissance du fond des controverses, qui divisent les Catholiques d'avec les Protestans. Parvenue à l'âge de raison, comme elle avoit un très-bon esprit, & un excellent cœur, elle voulut s'instruire plus à fond de la Religion, pour travailler à retirer ses proches de leur égarement. Elle y trouva toute la facilité nécessaire, étant parente de plusieurs personnes, qui ayant autrefois été Protestans, s'étoient réunis, par connoissance de cause, à l'Eglise Catholique, & possédoient parfaitement les controverses. Elle tira sur-tout de grandes lumieres de feu M. Isaac Papin, de qui elle étoit parente & intime amie. Elle entra tellement dans son esprit & dans ses raisons, que l'on voit son génie, son tour, son style même, dans les six lettres qu'elle écrivit à madame Rouph sa sœur. Ces lettres datées de l'année 1706. ont été imprimées à la suite du tome troisiéme du recueil des ouvrages de feu M. Papin, publié à Paris en 1723. *in*-12. trois volumes. Mademoiselle de Royere mourut en 1709. après avoir édifié par la constance de sa foi, & par la pureté de ses mœurs. * *Voyez* l'Avertissement qui est au-devant des six lettres citées; & la page XLVIII. de l'Avertissement du premier volume du même recueil des œuvres de M. Papin. On a parlé de M. PAPIN *dans le Supplément de* 1735. *& l'on trouve une addition à cet article dans ce présent Supplément.*

ROYHIER, (Guillaume) docteur en droit civil & canonique, conseiller du roi, avocat au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon en 1529. Il étoit reçu avocat avant 1555. Il fut maire de Dijon en 1581. 1582. 1583. 1584. 1585. & 1603. & ce qui est singulier, c'est qu'après avoir été maire, il devint échevin en 1589. mais par arrêt du 20. Juillet de ladite année, il obtint séance au-dessus des six autres échevins. On croit qu'il mourut en 1603. M. Breunot, conseiller, dans ses Mémoires manuscrits, le représente comme un zélé ligueur. Il dit que « le 15. No- » vembre 1589. Royhier, député de la ville (de Dijon) » au parlement, dit un long propos de l'union & des mi- » racles faits par le passé, pour la conservation de l'Eglise; » qu'il pria la cour de faire exécuter roidement les arrêts

« par ci-devant rendus. » Il entendoit parler des arrêts donnés depuis la mort du roi Henri III. Dès 1578. Royhier avoit été député par le tiers état du bailliage de la province, pour assister aux états de Blois, comme il paroît par le *Recueil des Etats*, imprimé en 1551. *in*-4°. à Paris. On a de Royhier, une traduction en vers françois de la Batrachomyomachie d'Homere, imprimée à Lyon en 1554. *in*-4°. Dix vers françois, à la tête du Dictionnaire des Rimes, par Etienne Tabourot, imprimé en 1588. Les écrits suivans sont demeurés manuscrits, sçavoir : 1. *Guillelmi Roherii, jurisconsulti Divionensis, de juris arte libri*, 1587. *in-folio* de deux-cens feuillets, minutés & bien écrits. Cet ouvrage est plein de grec. 2. *Marci Liturgia Græco-Latina Rohierii manu notata :* ces notes étoient sur un imprimé de cette Liturgie, de l'édition de 1583. à Paris, *in*-8°. 3. Notes sur la Coutume de Bourgogne. 4. Observations sur Masuër. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome 2. pag. 219. & 220.

ROZÉE, (*N.*) née à Leyde en 1632. excella dans un nouveau genre de peinture qu'elle inventa, & qui est mort avec elle. Elle n'y employoit que la soie, au lieu des couleurs & de pinceau. Tout ce qui est sorti de sa main, est, dit-on, extrêmement estimé. Elle mourut en 1682. âgée de cinquante ans. * *Voyez* Jacques Campo Weyerman, Vies des peintres des Pays-Bas, en hollandois, tome 2. & le *Dictionnaire historique*, imprimé à Bâle, tome 5.

RUBUS. (Jean) *Cherchez* DUBUISSON.

RUBYS. (Claude de) *Supplém. de 1735. tom. 2. ajoutez ce qui suit :* Son Histoire de l'ancienne extraction, source, & origine de la maison royale de France, parut à Lyon en 1613. *in*-8°. Celle des princes sortis des deux maisons royales de Vendôme & d'Albret, à Lyon, 1614. *in*-8°. Celle des dauphins & comtes de Viennois, à Lyon, 1614. *in*-8°. L'*Histoire véritable de la ville de Lyon*, contenant ce qui a été omis par Champier, Paradin & autres, &c. à Lyon, 1640. *in-folio*. Commentaires & Déclarations sur le texte des privileges, franchises, & immunités octroyées par les rois de France, aux consuls, échevins, manans & habitans de la ville de Lyon, & à leur postérité ; à Lyon, 1573. *in-fol.* & dans les *Mémoires pour l'histoire de Lyon*, de Guillaume Paradin, recueillis par Claude de Rubys ; à Lyon, en 1625. *in-folio*.

RUCELLAI. (Annibal) *Cherchez* ORICELLARIUS. (Bernard)

RUCELLAI, (Jean) en latin *Oricellarius... Supplém. tom. 2....* Il naquit en 1475. & mourut en 1525.

RUDBECK, (Olaüs) sçavant Suédois, &c. *Suppleez cet article à celui qu'on lit dans le Supplément de* 1735. Rudbeck naquit l'an 1630. à Arosen, en Suede, de *Jean* Rudbeck, docteur en théologie, & évêque de cette ville, d'une famille noble & ancienne du pays, & de *Magdelene* Hysing. Il eut pour parrein Gustave-Adolphe, roi de Suede, qui se trouvoit alors à Arosen, & qui avoit de l'estime pour son pere. Olaüs appliqué de bonne heure à l'étude, s'y livra avec ardeur, y fit des progrès rapides, & ne se délassoit qu'en apprenant la peinture & la musique, dans lesquelles il réussit également. Il avoit aussi de grands talens pour la méchanique : il ne voyoit point de machine, qu'il ne fût en état d'en faire une semblable ; & on lui vit construire dans son enfance un horloge de bois avec une adresse qui eut de quoi surprendre. Ayant fini ses humanités, il se tourna du côté de la médecine, & surtout de l'anatomie, dans laquelle il fit quelques nouvelles découvertes. La reine Christine informée de sa capacité en ce genre, voulut qu'il fît devant elle quelques dissections, & l'entendit avec plaisir raisonner sur diverses parties du corps humain. Elle lui témoigna sa satisfaction par une somme d'argent considérable qu'elle lui donna, afin de lui faciliter les moyens de voyager hors de sa patrie, & de se perfectionner dans les connoissances qu'il avoit acquises. Avec ce secours, Rudbeck passa en Hollande, où il demeura quelque tems, occupé à profiter des lumieres des sçavans de ce pays. Revenu en Suede, il y donna de nouvelles preuves de son habileté dans les méchaniques, par plusieurs machines singulieres qu'il inventa. Il travailla aussi à inspirer à ses compagnons du goût pour l'étude de la botanique, qu'ils avoient négligée jusques-là, en plantant à Upsal, où il avoit établi sa demeure, un jardin de simples, & en faisant des leçons pour les faire connoître. Le comte de la Gardie, chancelier de l'université d'Upsal, fut si satisfait de ce zéle, qu'il lui fit tenir, de la Livonie où il étoit alors, un présent considérable, & le fit nommer professeur en botanique & en anatomie, à la place de Jean Francken. Peu de tems après, Rudbeck fut élu recteur de l'université ; & au bout d'environ un an, il en fut nommé curateur perpétuel. Il mourut au mois de Septembre 1702. âgé de soixante-douze ans, deux mois, trois semaines & cinq jours. Voici ses ouvrages : 1. *Dissertatio de circulatione sanguinis* ; à Arosen, 1652. *in*-4°. 2. *Exercitatio anatomica exhibens ductus novos hepaticos aquosos, & vasa glandularum serosa, cum figuris æneis, & observationibus anatomicis aliis* ; à Arosen, 1653. *in*-4°. à Leyde, 1654. *in*-12. dans les *Collectanea anatomica* de Hemsterhuys, à Leyde, 1653. dans la *Bibliotheca anatomica* de Manget, 1685. *in-fol.* & encore ailleurs. Rudbeck prétendit que Thomas Bartholin s'étoit fait honneur de ses découvertes, dans son *Historia nova vasorum lymphaticorum*, & publia à ce sujet les écrits suivans. 3. *Insidiæ structæ Olaï Rudbeckii ductibus hepaticis aquosis, & vasis glandularum serosis à Thomâ Bartholino* ; à Leyde, 1654. *in*-8°. 4. *Tractatus pro ductibus hepaticis aquosis, & vasis glandularum serosis, contra Thomam Bartholinum* ; à Leyde, 1654. *in*-8°. 5. *Epistola ad Thomam Bartholinum, quâ sibi inventionem vasorum serosorum hepatis contra Bogdanum vindicat* ; à Upsal, 1657. *in*-12. Martin Bogdan, disciple de Bartholin, avoit écrit en faveur de son maître, contre Rudbeck. 6. *Catalogus plantarum horti academici Upsaliensis* ; à Upsal, 1658. *in*-8°. & avec des augmentations, en 1685. *in*-8°. 7. *De Cometâ viso anno 1667. Dissertatio*, dans le *Theatrum cometicum* de Stanislas Lubienietski, à Amsterd. 1668. *in-fol.* tome 1. 8. *Atlantica, sive Manheim, vera Japheti posterorum sedes ac patria*, &c. en latin & en suédois ; à Upsal, 1675. *in-fol.* réimprimé en 1679. & 1684. le tome 2. en 1689. *in-fol.* à Upsal, en latin & en suedois ; le troisiéme, à Upsal, 1698. en latin & en suedois. Il y a eu un quatriéme volume qui contient les figures qui sont essentielles à ce livre. Tout l'ouvrage est plein d'une érudition & d'une lecture prodigieuse ; mais l'auteur y avance bien des paradoxes. Prévenu en faveur de la Suede, il veut qu'elle soit l'origine de toutes les autres nations, & la véritable Atlantide de Platon. Il trouve dans la langue suédoise tous les noms des anciens Dieux des Grecs & des Romains, & soutient que toute leur mythologie & leur théologie en viennent ; en un mot, il attribue à son pays tous les avantages qu'on n'a jamais attribués à tous les autres. 9. *Campi Elysii liber secundus, operâ Olaï Rudbeckii, patris & filii* ; à Upsal, 1701. *in-fol.* Ce ne sont proprement que des figures de plantes, avec un catalogue de ceux qui en ont parlé. L'ouvrage devoit contenir douze volumes ; mais l'incendie arrivé à la maison de l'auteur consuma les exemplaires, & l'imprimerie qui y étoit ; & l'ouvrage est demeuré sans suite. 10. *Legum West-Gothicarum in Suionia liber, ex Gothico in Latinum translatus à Joanne Loccenio, notis illustratus à Carolo Lundio, & editus ab Olao Rudbeckio* ; à Upsal, *in-folio*. 11. *Olaï Verelii Lexicon linguæ veteris Scytho-Scandicæ, editum curâ Olaï Rudbeckii* ; à Upsal, 1591. Outre ces ouvrages dont le pere Niceron a rapporté les titres, nous en trouvons encore deux autres cités ailleurs : 1. *Iter in Scandinaviam ad Regni Regum priscorum Sueogothicorum instituta quædam & mores cognoscendos* ; à Upsal, 1675. *in*-4°. 2. *Nova Samolad, sive Laponia illustrata* ; à Upsal, 1701. *in*-4°. * Oraison funebre d'Olaüs Rudbeck, par Jean Esberg, professeur en théologie à Upsal, dans la quatriéme partie d'un recueil intitulé : *Memoria virorum in Suecia eruditorum rediviva* ; à Rostoch, 1730. *in*-8°. *Joannis Schefferi Suecia litterata, & Hypomnemata Joannis Molleri.* Les *Mémoires* du pere Niceron, tome 31. page 153. & suivantes.

RUDINGER, (Esrom) né à Bamberg le 19. Mai 1523. étudia à Leipsic, & y fut créé maître-ès-arts. Il fut ensuite recteur de Zwickau, & professeur en philosophie & en

langue grecque. Ayant été obligé de quitter sa chaire, parce qu'il étoit du parti des Réformés, il se rendit en Moravie auprès des Freres Bohêmiens, & il enseigna pendant quelques années dans le college d'Evanziz. Il mourut à Altorf le 2. Décembre de l'an 1591. On a de lui: 1. *Paraphrasis Psalmorum*, à Wittenberg, 1572. 2. *Hypothesis astronomicarum positionum Procli translata*. 3. *Apologia Socratis Platonica, cum versione latinâ & scholiis*, à Nuremberg, 1591. 4. Ἀριθμολογία ἠθικὴ *Camerarii*, à Leipsic, 1571. *in*-8°. 5. Ἐντάφιον *sive tunica funebris ex tela Paradisi ad dextram Christi; Luc* XXIII. 43. à Nuremberg, 1590. *in*-8°. 6. *Grammatica disputatio adversùs sanam sententiam & explicationem dicti Petrini, Act.* III. 21. 7. *Vita Cicéronis*. * *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, page 684. colonne 2.

RUDOLFE, moine de Fulde, *dont on dit un mot dans le Dictionnaire historique, au mot* RODOLPHE, étoit soudiacre dès l'an 821. & fut élevé depuis aux autres ordres sacrés, jusqu'au sacerdoce inclusivement. Raban fut son maître dans les lettres, & Rudolfe lui succeda dans la direction de l'école de Fulde, qui sous lui conserva tout son éclat. Il continua d'en sortir un grand nombre de sçavans, & Rudolfe fut lui-même regardé comme le docteur de toutes les parties de la Germanie. Aussi excelloit-il dans tous les beaux arts, & en particulier dans l'histoire & dans la poësie. Ermanric, l'un de ses disciples, depuis abbé d'Elewangen, lui dédia avant l'an 842. la vie de saint Sole hermite; & dans sa préface il le représente, comme un homme d'un mérite & d'un génie extraordinaire, comme un sçavant du premier ordre, dont la profonde érudition étoit déja très-connue. Rudolfe joignoit à ces qualités une humilité profonde & une piété solide. Louis roi de Germanie, fils de l'empereur Louis le Débonnaire, instruit de son rare mérite, favorisa ses études, & voulut même l'avoir auprès de sa personne. Il le prit pour son clerc ou chapelain, en fit son prédicateur, & le rendit dépositaire de sa conscience. C'est ce qu'on voit dans un acte public, par lequel ce prince lui assigne en conséquence certains revenus, qui devoient, après sa mort, être appliqués au profit de l'école de Fulde. Rudolfe mourut le 8. de Mars 865. selon l'annaliste de Fulde, ou 866. selon Pierre le Bibliothécaire. Tout ce qu'on nous a conservé de ses écrits, consiste dans la vie de sainte Liobe, ou Liebe, abbesse de Bischoffheim, au diocèse de Mayence, morte en 779. & la vie du bienheureux Raban, son maître, mort en 856. Dans la vie de sainte Liobe, il dit que cette sainte avoit été, dès son enfance, instruite dans la grammaire, la poëtique & les autres arts libéraux; & qu'elle acquit une science peu commune aux personnes de son sexe. Surius a fait imprimer cette vie dans son recueil de vies des saints, au 28. Septembre. C'est sur la seconde édition que ce compilateur en avoit donnée, plus entiere & plus correcte que la premiere, que le pere Mabillon l'a inserée dans le quatriéme volume de ses Actes Bénédictins, avec des observations & des notes. A l'égard de la vie de Raban, c'est beaucoup moins l'histoire de ce célebre personnage, que celle d'une quantité de translations de reliques & de recits de miracles opérés, dit-on, lors de ces translations. On y trouve cependant le catalogue des écrits de Raban, mais sans exactitude. Nous avons quatre éditions de cet ouvrage; la premiere, dans l'histoire de Mayence par Serarius; la seconde, à la tête des écrits de Raban, dans la collection qui en a été faite; la troisiéme, dans le recueil de Bollandus, au 4. de Février, avec des observations &, des notes; & enfin la quatriéme, dans les Actes des saints de l'ordre de S. Benoît, par dom Mabillon, avec de nouvelles remarques de ce sçavant Bénédictin. * Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, tome V. page 283. & suivantes.

RUE, (dom Charles de la) religieux Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, etoit né à Corbie, en Picardie, le 12. de Juillet de l'an 1684. Le désir de se consacrer à Dieu d'une maniere particuliere, le porta à embrasser la régle de saint Benoît. Il fut envoyé dans l'abbaye de saint Faron de Meaux, & il y fit profession en 1703. le 21. de Novembre, non le 5. comme dit dom le Cerf dans sa *Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation de saint Maur*. Il avoit toujours apporté à l'étude de grandes dispositions, & il avoit brillé dans son cours d'humanités. Il ne se distingua pas moins, lorsqu'après sa profession, il s'appliqua à la philosophie & à la théologie, à l'étude du grec & de l'hébreu. En 1712. le sçavant D. Bernard de Montfaucon l'attira auprès de lui, le guida dans ses études, & lui communiqua ses lumieres. Le disciple en profita si bien, qu'en peu de tems il devint lui-même en état de servir de maître aux autres. Dom Bernard avoit donné en 1713. ce qui nous reste des Héxaples d'Origene en 2. volumes *in-folio*. Avant lui, feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, avoit publié en 1668. des Commentaires du même sur l'Ecriture: mais ces éditions faisoient toujours désirer que l'on donnât une collection exacte & complette des ouvrages d'Origene, à l'exception des Héxaples. C'étoit d'abord le dessein de dom Montfaucon de se charger de cette entreprise: mais les autres travaux auxquels il se livra, ne lui ayant pas permis de s'occuper de cette collection qui demandoit beaucoup d'application & de soin, il jetta les yeux sur dom de la Rue, dont il connoissoit le zéle & la capacité. Celui-ci répondit à ses vœux, & les deux premiers volumes parurent en 1733. *in-folio*, à Paris, chez Vincent. L'ouvrage fut dédié au pape Clement XII. qui par reconnoissance, envoya à l'auteur deux de ses médailles, l'une d'or & l'autre d'argent. Le pape honora aussi dom de la Rue, d'une lettre très-obligeante, que le cardinal Firrao lui écrivit au nom de sa sainteté. Il restoit encore deux volumes d'Origene à publier. Dom de la Rue comptoit les faire imprimer en 1736. mais la mort précipitée de dom Vincent Thuillier, son ami intime, enlevé presque à la fleur de son âge, & au milieu des plus flateuses espérances que ce religieux avoit conçues depuis son nouvel engagement, frapa dom de la Rue du même coup. Son esprit & son corps en furent affligés; une fluxion de poitrine le mit aux portes de la mort, & il ne s'en retira que pour languir plus long-tems. Son zéle néanmoins pour le travail qu'il avoit commencé si heureusement, lui fit en quelque sorte oublier l'alteration où étoit sa santé. Son troisiéme volume étoit prêt; il le confia à l'impression en 1737. & ce volume devoit paroître dans peu, lorsque D. de la Rue fut attaqué à la campagne, où il étoit, d'une paralysie subite sur tout le côté droit. On le ramena à Paris, où il mourut après le quatriéme ou le cinquiéme jour de sa maladie le 5. d'Octobre 1739. Il avoit entrepris depuis plusieurs années, un grand ouvrage françois sur les Antiquités Ecclésiastiques: mais se voyant réduit par la foiblesse de sa santé, à ne pouvoir plus soutenir une forte application, il en abandonna l'entiere exécution à dom Vincent de la Rue, son neveu, qu'il avoit fait venir à saint Germain des Prés, pour partager avec lui ce travail, & pour en être aidé dans son édition d'Origene. Le premier volume d'Origene, donné par dom Charles de la Rue, contient les quatre livres des principes, le traité de l'oraison, l'exhortation au martyre, les huit livres contre Celse, le dialogue contre les Marcionistes, & l'écrit intitulé, *Philosophumena*; l'un & l'autre faussement attribués à Origene. Le second volume contient les commentaires sur l'Ancien Testament. Ces deux volumes sont ornés de préfaces & de notes utiles & sçavantes. Dans le *Mercure* de Décembre 1739. premier volume, on dit que MM. les docteurs de Sorbonne ont loué cette édition dans leur lettre latine adressée, il y a deux ou trois ans, aux Bénédictins de la Congrégation de saint Maur. C'est la lettre du XI. des Calendes de Février 1735. imprimée *in*-4°. contre celle, par laquelle D. Jacques Martin, de la même Congrégation, avoit attaqué la premiere lettre des mêmes docteurs, adressée au marquis Scipion Maffei. On avoue en effet dans la seconde lettre des docteurs, que les deux premiers volumes d'Origene sont exacts, travaillés avec soin, & ornés d'une érudition convenable: on ne laisse pas cependant que d'y reprendre quelques fautes, mais de peu d'importance. M. Alexis Desessart avoit cru en trouver une considérable dans un endroit de la tradu-

ction des livres des principes, & il la fit remarquer dans sa *Défense du sentiment des Saints Peres sur le retour d'Elie*, imprimée en 1738. Il l'exprima même de façon à faire soupçonner la fidélité de dom de la Rue; ce qui fit de la peine à cet éditeur, qui fut prêt de prendre la plume pour se justifier; mais l'auteur de la *Défense* reconnut qu'il s'étoit lui-même trompé; & il a réparé sa faute, en rendant justice à dom de la Rue, dans son *Examen du sentiment des Saints Peres & des anciens Juifs sur la durée des siécles*, &c. vol. *in-12.* imprimé à Paris à la fin de 1739. * *Voyez* les pag. 497. & suivantes. Voyez aussi pour plusieurs faits rapportés dans cet article, un éloge abregé de D. de la Rue, imprimé dans le *Mercure de France*; mois de Décembre 1739. premier volume.

RUE, (Charles de la) Jésuite, &c. *Supplément tome 2. pag. 243. col. 2. on s'est mal exprimé, en disant que* le pere de la Rue vouloit étendre les *belles lettres* dans le Canada : il falloit dire, *la Religion.* En entrant au noviciat, il déclara qu'il se faisoit Jésuite, dans la vue & dans l'esperance d'être employé dans les *Missions* du Canada. Il demanda cette destination pendant sa troisiéme année de noviciat, qu'il fit à Rouen en 1676. On l'a cru utile à d'autres emplois. La premiere édition de son Virgile est de 1675. *in*-4°. non de 1682. L'Epître dédicatoire en vers, est du premier d'Octobre 1675.

RUFFI, ou RUFFO, Maison connue en Provence & en Dauphiné sous le nom de *Roux*, de *la Ric*, de *Gaubert*, passa en France vers l'an 1346. Ce fut en effet vers ce tems-là, que Henri de Ruffi comte della Rica, fils de Guillaume, & petit-fils d'Henri, comte de Catanzaro, de Sinopold, de Montalte & della Rica, suivit la reine Jeanne qui se retira en Provence. L'attachement qu'il conserva pour ses souverains légitimes, lui fit perdre son comté della Rica, & ses autres terres. Il fut tué en 1357. à la tête de l'armée de la reine. Villani, Leon, évêque d'Ostie, & autres historiens, rendent tous témoignage à l'ancienneté de cette maison, qui a donné des vicerois à la Calabre, & des chanceliers au royaume de Naples. La branche qui est demeurée attachée à sa premiere patrie, soutient encore aujourd'hui le premier lustre de cette maison. Les historiens du pays nous apprennent que les Ruffi possédérent plusieurs comtés, avec le titre de *Comte par la grace de Dieu.* La reine Jeanne voulant reconnoître les services que lui avoit rendus Henri de Ruffi, qui avoit, comme on l'a dit, sacrifié sa vie & ses biens à son parti, confirma en faveur de Louis de Ruffi, neveu & héritier d'Henri, la donation qu'elle avoit faite à celui-ci de plusieurs châteaux au bailliage de Digne, de la gabelle de cette ville, & du péage de Gaubert, que cette maison posséde encore aujourd'hui. Les lettres patentes sont du 25. Mars 1382. & furent enregistrées à la chambre des comptes d'Aix le 28. Décembre de l'an 1400. Henri est appellé dans ces lettres, *Egregius miles*; & la reine y rappelle ses services & son zéle.

George de Roux, ou Ruffi de la Ric, chevalier, fils & héritier de Louis son pere, fut celui qui fit enregistrer le 28. Décembre de l'an 1400. les lettres patentes dont on vient de parler. On voit de lui une transaction passée le 5. Août 1398. avec le chapitre de Digne, par laquelle il s'oblige au payement de cent florins, pour l'assurance desquels il hypotheque le péage de Gaubert, pour tenir lieu de la fondation que *puissant seigneur* Henri de Roux avoit faite.

Louis de Roux de la Ric, chevalier, fils de George de Roux, seigneur de Chanolles & de Châteauneuf, laissa pour fils & héritier universel *Eléazard* de Roux de la Ric, chevalier, à qui *Jean* de Roux de la Ric, chevalier, succéda. On a l'hommage qu'il prêta à la chambre des comptes d'Aix, pour les terres de la Javie & des Sycises le 25. Octobre 1524. Jean de Roux eut deux fils, Jean II. du nom, qui suit, & *Gabriel*, qui fut tué à la bataille de Cerisolles, à la tête de sa compagnie de cent hommes d'armes.

Jean de Roux de la Ric second du nom, chevalier, seigneur de la Javie & des Sycises, eut pour fils *Balthazar* de Roux de la Ric, chevalier, lequel eut cinq fils, dont chacun a fait une branche. Alexandre de Roux de la Ric, chevalier, fit celle des seigneurs de Gaubert, par son mariage du 29. Avril 1599. avec demoiselle *Cassandre* de Bardonnenche, fille unique de *Gaspard* de Bardonnenche, & de *Blanche-Boniface* de la Molle, qui a été aussi là derniere de sa maison, son frere étant mort à Paris, chevalier des ordres du roi : sur quoi l'on peut consulter les *Mémoires* de l'Estoille, & ceux de Castelnau. Par cette mort, ses deux héritieres, qui étoient les dernieres de leurs maisons, en ont apporté les biens dans celle d'Alexandre de Roux.

Jean de Roux de la Ric, chevalier, seigneur de Gaubert, & héritier d'Alexandre son pere, acquit un office de conseiller au parlement d'Aix : il eut deux fils, *Jean* IV. du nom, & *Alexandre* II. du nom. Jean fit la branche des seigneurs de Gaubert, *marquis de Courbons*, qui resta en Provence; & Alexandre fit celle des barons d'Oze & *de* Saint-Auban, *seigneurs de la comté de* la Ric : cette branche s'établit en Dauphiné. Jean fut revêtu de la charge de conseiller au parlement d'Aix, qui avoit été possédée par Alexandre son pere. Son fils *Alexandre* fut aussi premiérement conseiller au même parlement, & ensuite le roi le nomma premier président au parlement de Pau. Dans les provisions que la cour a accordées à cette maison pour toutes les charges que ses membres ont occupées, sa majesté a toujours fait une mention honorable des services qu'ils ont rendus aux comtes de Provence, pendant plusieurs siécles. L'aîné de la famille, *Paul* de Roux de la Ric, chevalier, seigneur de Gaubert, marquis de Courbons, fut d'abord avocat général du roi au parlement d'Aix; ensuite sa majesté le nomma, ainsi qu'on la dit, premier président du parlement de Pau. *Alexandre*, dont la branche s'étoit établie en Dauphiné, fit recevoir son fils *Alexandre* de Roux de la Ric, chevalier, baron d'Oze & de Saint-Auban, comte de la Ric, à une charge de conseiller au parlement de Grenoble. *Jean-François* de Roux de la Ric est aussi pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Dauphiné. M. de Meynier & les autres, qui ont dressé des généalogies des maisons de Provence, disent que les de Roux de la Manon & de Beauvefer, & ceux de Boustargue, seigneurs du Baron, de même que les de Roux de Saint-Laurent, sont tous de la même maison, & viennent de Charles de Roux, frere de Louis de Roux, qui étoit issu des anciens comtes de la Ric; qu'il est vrai que les armes sont différentes, parce que les différentes alliances que ces branches ont contractées, ont occasionné ces diversités; mais qu'on n'en reconnoît pas moins la source & l'origine. De la branche du marquis de Courbons, premier président de Pau, il ne reste que le commandeur de Gaubert, & une fille provenue de son mariage avec *Marguerite* de Bullion. De la branche d'Alexandre de Roux, qui est établie en Dauphiné, *Jean-François* de Roux, comte de la Ric, conseiller au parlement de Grenoble, a eu de son mariage avec *Gabrielle-Scholastique* de Murat de Lestang, deux fils encore en bas âge, sçavoir : *Alexandre-Louis*, & *Claude-Marie.* Sa majesté a accordé à cette branche des lettres d'érection de la terre de Chabestan en comté de la Ric, en faveur de leurs services : ces lettres sont du mois de Septembre 1729. Cette terre de Chabestan, aujourd'hui comté de la Ric, située en la province de Dauphiné, est composée des fiefs & hameaux des Bouvet, Chautars, Chaumiane, du Canton, du Villar, & autres. * Extrait des titres & Mémoires communiqués.

RUFFUS, ou RUFUS, Ephésien, qui vivoit sous l'empereur Trajan, est compté par Galien entre les plus habiles médecins. Le même auteur nous apprend que Rufus avoit écrit en vers sur la *matiere médicinale* : il avoit aussi fait un traité de l'*Atra bile*, & quelques autres qui sont cités par Suidas, mais que nous n'avons point. Il ne nous reste des écrits de cet auteur, qu'un petit traité des noms grecs des diverses parties du corps, & un autre des maladies des reins & de la vessie, avec un fragment où il est parlé des médicamens purgatifs. Le principal but que ce médecin se proposoit dans le premier de ces ouvrages, c'étoit de donner une idée générale de l'anatomie, & particulierement d'empêcher que ceux, qui de son tems étudioient la médecine, ne se trompassent en lisant les anciens auteurs

qui avoient nommé certaines parties du corps, les uns d'une maniere, les autres d'une autre. Pour le reste, on recueille de ce que dit Rufus dans ce livre, que toutes les démonstrations anatomiques se faisoient en ce tems-là sur des bêtes. Le petit livre qui traite des maladies des reins & de la vessie, ne contient rien de particulier. Les écrits de Rufus sont dans le recueil intitulé : *Artis medicæ principes post Hippocratem & Galenum : scilicet è græco latinitate donati per Henricum Stephanum, Aretæus, Rufus Ephesius, Oribasius*, &c. en 1567. *Typis ejusdem Stephani, in-folio.* On a aussi une édition particuliere du traité des diverses parties de l'homme, sous ce titre : *Ruffi Ephesii de hominis partibus libri tres, interprete Junio Paulo Crasso*, à la suite des huit livres d'Arétée ; à Paris, 1554. *in-16.* * Voyez l'*Histoire de la médecine*, par Daniel le Clerc, pag. 656. 657. On n'y parle point des éditions des écrits de Rufus, qui ont encore été réimprimés à Londres en 1726. Voyez aussi la Bibliothéque grecque de Jean-Albert Fabricius.

RUINART, (dom Thierri) &c. *Supplément tom. 2....* Du-Pin, VII. siécle, *lisez*, XVII. siécle.

RUPERT, abbé de Deutsch, près de Cologne, dans le XII. siécle, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Dictionnaire historique de* 1732. celui qui a pour titre : *De Vitâ verè Apostolicâ Dialogorum libri V.* Les peres DD. Martenne & Durand qui l'ont donné dans le tome neuviéme de leur *Collectio amplissima*, &c. pag. 969. & suiv. conjecturent du moins, que cet ouvrage est de l'abbé Rupert : ils pensent que l'auteur l'a entrepris pour prouver, contre les chanoines réguliers, adversaires des moines, que ces derniers sont capables de remplir dans l'Eglise toutes les fonctions qui peuvent y être utiles, & qu'ils les ont remplies en effet, avec autant de distinction que de succès.

RUSBROC. (Jean) *Supplém. tom. 2. pag. 247. col. 1. ajoutez ce qui suit.* Gerard le Grand, *dont il est parlé dans cet article*, est plus connu sous le nom de *Groot*, qui signifie la même chose. Groot n'avoit pas fondé la congrégation de Windesheim, quand il alla voir Rusbroc, & il ne l'a pas même fondée après. Il en donna bien l'idée dans la suite ; mais ce fut Florent Radewin, son disciple, qui l'éxécuta après la mort du vénérable Groot. Les ouvrages de Rusbroc ont été traduits du flamand en latin, par Laurent Surius, Chartreux, & imprimés à Cologne, *apud Arnoldum Quentalium*, 1608. *in-4°.* L'édition de 1609. est la seconde. La traduction des mêmes ouvrages, par Denys le Chartreux, est aussi de Cologne, 1552. *in folio.*

RUSPOLI..... *Supplém. tom. 2. il faut effacer ces mots*, prince *de Soglio*, à Rome ; il n'y a point à Rome de telle principauté.

RUSPOLI, (Barthelemi) cardinal, &c. *Ajoutez à son article qui est dans le Supplément de* 1735. 1°. *qu'il* fut déclaré protecteur du college Germanique Hongrois à Rome le 17. Janvier 1737. & du college des Maronites, au mois de Novembre suivant ; 2°. *qu'il* est mort à Rome le 21. Mai 1741. âgé de quarante-trois ans, huit mois & vingt-six jours.

RUSTAUDS. On a ainsi appellé les paysans d'Allemagne qui se révolterent après le commencement du XVI. siécle, & qui furent défaits l'an 1525. par Antoine duc de Lorraine. Le roi François I. ayant été fait prisonnier à Pavie le 24. de Février de la même année 1525. les chefs des Anabaptistes voulurent profiter de la triste situation où la France se vit réduite, pour passer dans ce royaume, & y faire les ravages qu'ils avoient déja faits ailleurs. Ils assemblerent leurs sectateurs de toutes les provinces, & les séparerent en dix ou douze bandes, ou troupes, qui commencerent à diriger leur route vers le Rhin. Ces révoltés, connus sous le nom de Rustauds, s'augmenterent en peu de tems, & se répandirent en plusieurs lieux qu'ils ravagerent. S'étant emparés de Saverne, ils s'y fortifierent, résolurent d'en faire le lieu de leur assemblée générale, & de s'y rendre tous, pour de-là descendre en Lorraine. Le duc Antoine informé de leurs mouvemens, convoqua sa noblesse en diligence, & avertit du danger pressant où il étoit, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, le comte de Vaudemont, & le prince François, ses freres. Ces princes se joignirent à Antoine, & formerent tous ensemble une armée de sept à huit mille hommes de pied, d'environ trois mille cavaliers, & de mille ou douze-cens hacbutiers Italiens. Avec cette petite armée, Antoine traversa les forêts & les détroits des monts des Vosges ; & dès le 15. de Mai, il arriva devant Saverne. Les Rustauds y avoient vingt-quatre mille hommes, & attendoient de nouveaux renforts. Antoine peu intimidé de leur nombre, fit sommer Erasme Gerber de Molsheim leur capitaine, de se rendre avec ses troupes, & de lui livrer Saverne. Les rebelles, loin de l'écouter, firent tirer sur ses députés, ce qui obligea le duc à faire bloquer la ville. Dans le même tems, le comte de Vaudemont alla s'opposer à l'arrivée de nouveaux rebelles qui venoient au secours des premiers, & qui étoient deja à Loupestain, à deux lieues de Saverne ; & soutenu par le duc de Guise, il les força de se retirer, & en tailla en pieces un grand nombre. D'environ dix mille qu'ils étoient, on en compta sept mille parmi les morts. Après cette expédition, les princes revinrent joindre Antoine devant Saverne qui fut battue avec tant de vigueur, que les assiégés furent contraints de capituler. Ils s'obligerent d'abjurer leur doctrine, d'être gens de bien à l'avenir, & fidéles à leurs souverains : ils s'engagerent aussi à sortir de la ville sans armes, & à livrer pour ôtages cent hommes qui auroient la liberté, aussi-tôt que les autres se seroient retirés dans leurs maisons. La derniere & principale condition étoit, qu'en se retirant, ils ne feroient aucun mal ni tort, ni à l'Eglise, ni à la noblesse. Le dix-septiéme de Mai, lendemain de la capitulation, le duc envoya quelqu'un pour recevoir, en son nom, les clefs de la ville. Comme les premieres compagnies en sortoient, les chevaux-legers Lorrains prirent un transfuge qui portoit des lettres du général Gerber aux autres bandes qui descendoient le long du Rhin ; & par ces lettres, on apprit que leur capitulation n'avoit été qu'une feinte, & que les révoltés n'avoient cherché à sortir de Saverne, que pour se réunir à ceux qui venoient à leur secours, & se rassembler tous à Loupestain. Le duc fut fâché de cette mauvaise foi ; cependant il ne vouloit encore que consulter sa douceur & sa modération, & pardonner à ces rebelles, malgré les avis contraires des princes & de toute l'armée, lorsqu'une querelle particuliere l'obligea de prendre le parti qu'on lui proposoit. Un Lansquenet Gueldrois dit à un des ennemis, qui étoient déja sortis de Saverne : *Tu l'as échapé belle.* Celui-ci répond par des injures, & crie de toute sa force : *Vive Luther.* Le Gueldrois irrité le tue : les Rustauds prennent la défense du mort, regagnent la ville, dont les autres du même parti s'efforcent de fermer les portes. Mais les Lorrains encore plus alertes, entrent en partie dans la ville, & sont en peu de tems suivis des autres. On en vint donc aux mains au milieu de Saverne même : la plus grande partie des Rustauds fut défaite ; le reste se sauva avec les officiers dans le château où ils furent forcés. Gerber fut pris & pendu. Toute la ville fut pillée, & l'on fit main-basse, sans distinction, sur tous les habitans, malgré le duc Antoine qui fit tout ce qu'il put pour arrêter la fureur du soldat. Ses ordres furent fort mal suivis : on ne put sauver qu'une très-petite partie de la ville, & le reste fut réduit en cendres. Il se trouva plus de quinze mille morts, & l'on y fit plus de six mille prisonniers. Antoine, avec son armée, alla à la rencontre de nouvelles bandes qui venoient, quoique bien tard, au secours des premieres, & il en défit encore un grand nombre auprès de Chenonville. Les autres prirent le parti de la fuite, & perdirent l'envie de revenir en Lorraine : mais ils se répandirent dans toute l'Allemagne. Ils pénétrerent dans l'Autriche, dans la Bohême, dans la Moravie, dans la Silesie, dans la Hongrie, dans la Pologne, & dans presque toutes les provinces de l'Empire & du Nord. Ils y continuerent leurs brigandages, & les princes souverains furent obligés d'armer pour se défendre. Ils les battirent, & en tuerent un grand nombre. Munster qui leur avoit inspiré ces sentimens barbares, fut pris & décapité la même année : mais il eut de nouveaux disciples. Ceux qu'il avoit laissés en Suisse, y multiplierent, & y causerent un nombre

infini de troubles, comme on le peut voir dans l'ouvrage de Frideric Spanheim sur l'origine, le progrès, les différentes sectes, & les avantures des Anabaptistes, dans les Annales Anabaptistes de Henri Ottius, & dans l'*Histoire du Luthéranisme*, par Maimbourg. L'Histoire particuliere de la guerre d'Antoine, duc de Lorraine, contre les Rustauds, a été écrite avec exactitude en françois, par M. Breyé : elle fait partie d'un petit recueil d'opuscules de cet auteur, imprimé sous le titre d'*Amusemens*, à Nancy, chez Antoine Lefeurre, en 1733. *in*-12.

RUTHARD, moine d'Hirsauge, *qu'on ne fait presque que nommer dans le Dictionnaire historique*, a passé pour un des plus beaux esprits, & l'un des plus sçavans hommes de son siécle. Il embrassa d'abord la vie monastique à Fulde, d'où il passa à Hirsauge au diocèse de Spire. Il fut dans le premier, disciple de Walafride Strabon. En 859. il fut établi modérateur des écoles d'Hirsauge, où il eut lui-même un grand nombre de disciples. Son mérite l'ayant fait connoître de Louis de Germanie, ce prince avoit voulu en 853. lui dônner l'évêché d'Halberstadt, vacant par la mort d'Haimon : mais Ruthard le refusa, en déclarant qu'il préféroit le repos du cloître & l'étude des choses saintes, à tous les honneurs & à toutes les richesses du monde. Ruthard, quoi qu'en dise Possevin, qui le met au nombre des évêques d'Halberstadt, ne sortit point de son cloître, où il continua de former quantité de disciples. Il mourut le 25. Octobre 865. Richbodon, qui lui succéda dans l'emploi d'écolâtre, lui fit cette épitaphe :

Hoc per iter, rogito, qui pergis ritè viator,
Paulisper siste gradum, hunc titulumque lege :
Ipsoque perspecto supplex memorare sepulti,
RUTHARDI-*que priùs, dic, miserere Deus.*

On ne peut assurément rien de plus simple. Ruthard avoit composé en vers heroïques, l'histoire de la vie & du martyre de saint Boniface, premier archevêque de Mayence, divisée en deux livres ; & de petits traités sur la musique, la géométrie, l'arithmétique & les autres arts libéraux. Aucun de ces écrits de Ruthard n'a été imprimé. Le Commentaire sur la régle de saint Benoît que Trithème lui attribue, est d'un moine François nommé Hildemar. * *Hist. littéraire de la France*, tome cinquiéme, pag. 317. & 318.

RUYSCH, (Frederic) sçavant anatomiste, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Supplement de* 1735. cinq lettres latines écrites à M. Schelhammer, dans le *Recueil des lettres des Sçavans*, adressées au dernier, & imprimées en 1727. *in*-8°. M. Ruysch parle dans ces lettres de plusieurs de ses écrits, *dont on a fait mention dans le Supplément de* 1735. & de ses disputes avec M. Vieussens. Il y parle, entr'autres, d'un ouvrage qu'il avoit dessein de donner, sous le titre de *Novorum vasorum sanguineorum Systema ; partim propriis experimentis, partim Ruyschianis concinnatum ;* ou, ajoute-t il, sous tel autre titre qui paroîtroit le plus convenable au but qu'il se proposoit.

RYCHARD (Wolfgang) de Geislingue, docteur en médecine, & médecin de la ville d'Ulme, disciple & zélé partisan de Luther, dont il étoit contemporain, a passé pour un homme fort sçavant, & qui joignoit à la science les agrémens de la poësie. Il étoit en commerce de lettres avec les plus habiles gens de son tems, soit en Allemagne, soit dans d'autres parties de l'Europe. Il fut un des premiers qui embrassa & qui introduisit à Ulme la nouvelle doctrine de Luther. On conserve un volume de ses lettres, qui n'a point encore été donné au public. Nous n'en connoissons que six qui ayent été imprimées : elles sont dans le tome premier, pag. 290. & suiv. de la collection publiée par M. Jean-George Scelhorn, sous le titre d'*Amœnitates litterariæ*. La sixiéme est de 1522. Dans la premiere, il se donne pour un médecin déja ancien : (*ego veteranus & emeritus jam miles Hippocratis.*) Ces lettres n'ont rien d'ailleurs de bien intéressant : Luther, Melanchton, & quelques autres y sont comblés d'éloges. Elles sont presque toutes adressées à Jean Magenbuchius, docteur en médecine, Allemand, qui étoit pareillement ami de Luther & de Melanchton, & dont on trouve la vie en abregé dans les vies des médecins Allemands, par Melchior Adam, qui le nomme Megobacchius. Voyez les notes de M. Scelhorn sur les six lettres de Rychard. Urbain le Roy (*Urbanus Regius*) a adressé à ce dernier deux lettres qu'on lit dans la *Bibliotheca historico-philologico-theologica*, imprimée à Breme, par les soins de Theodore Hasée. Dans le tome second des *Amœnitates litterariæ*, pag. 507. on lit encore une lettre de Rychard à Christophe Hegendorfinus de Leipsic, docteur en l'un & l'autre droit, & une piece de vers du même, à la louange de Luther. Dans la lettre, Rychard loue deux écrits d'Hegendorfinus ; l'un, l'Eloge de l'ivresse, & l'autre, l'Eloge de la sobriété. Cette lettre est précédée de trois autres, adressées à Rychard, dont deux de Jean Bohemus, si connu par son livre *de omnium gentium moribus*, &c. & la troisiéme de Jacques Locher, poëte & professeur à Ingolstadt.

RYCQUIUS, (Guillaume) nommé en latin *Guillelmus* DIVES, poëte Latin, étoit de Gand, & a fleuri dans le XV. siécle, & au commencement du XVI. Nous n'avons vu de lui qu'une élégie latine sur la Passion du Sauveur. (*Guillelmi Divitis Gandavensis de Passione Dominicâ Elegia*) Elle se trouve au feuillet 91. d'un recueil de poësies latines, imprimé sous ce titre : *Dominici Mancini Poëmata : Hieronymi Vallensis Patavini Jesuidos, vel de Dominicâ Passione liber : cum aliis sacris aliquot* (*variorum*) *poëmatiis*, à Anvers, 1559. *in*-16. mais on en cite une édition faite dès 1517.

RYE, Maison noble & distinguée dans la Bourgogne. Elle tire son nom de Rye, village auprès de Neublans.

I. GUILLAUME de Rye, marié en 1265. à *Perronne* de Neublans, sa cousine. M. Dunod croit, que Guillaume de Rye étoit d'une branche cadette de la maison de Neublans, & qu'HUGUENIN de Neublans, qui étoit l'aîné de la famille, lui fit épouser sa fille unique pour soutenir sa maison ; il en eut JEAN, qui suit.

II. JEAN premier du nom, seigneur de Rye & de Neublans, eut de *Vandeline*, fille de *Thiébaud* de Neufchâtel IV. du nom, JEAN, qui suit.

III. JEAN II. du nom, seigneur de Rye & de Neublans, fut mari d'*Antoinette* de Salins, qui lui apporta en dot les terres de Balançon & de Corcondrai, suivant l'épitaphe de cette dame, qui est à l'abbaye d'Assé, en ces termes :

Cy gît noble & puissante dame ANTOINE DE SALINS, *dame de Balançon & Corcondrai ; femme du feu noble & puissant seigneur messire Jean de Rye, chevalier, dit de Neublans, laquelle trépassa le lundi 8. de Mars 1339. Dieu ait son ame.*

Jean de Rye fut l'un des exécuteurs du testament de *Guillaume* sire de Pesme, daté de l'an 1327. & il étoit mort en 1339. suivant l'épitaphe ci-dessus. Ses enfans furent JEAN de Rye, qui suit ; *Humbert*, chevalier, qui ordonna par son testament de l'an 1361. qu'on offrît à son enterrement son lit, ses chevaux & ses armes ; nomma Jean de Rye son frere, héritier, & après lui *Matthieu*, fils de Jean. Il mourut en 1363. & fut inhumé dans l'église d'Assé avec épitaphe ; & *Thiébaud*, qui a épousé *Etiennette* de Ruffé, dont il n'eut point d'enfans ; comme on le voit par le testament de sa femme de l'an 1390. & mourut le premier Fevrier 1399. suivant son épitaphe à Assé, où il est qualifié messire Thiébaud de Rye, sire de Neublans, chevalier, seigneur de Rye.

IV. JEAN de Rye III. du nom, chevalier, seigneur de Balançon, eut d'*Iolande* de Belvoir, suivant son testament de l'an 1384. MATHÉE, qui suit ; & *Henri* de Rye, qui épousa *Pernette* de Corcondrai, suivant le testament d'Etiennette de Ruffé, dont on vient de parler. Il est qualifié chevalier dans ce testament, & dans celui de Jean de Savigny de l'an 1394. Jean de Rye par son testament nomma Thiébaud de Rye son frere, exécuteur, & ordonna qu'on mît sur son corps un drap d'or, & qu'on offrît trois chevaux ornés, l'un de ses armes, harnois & cotte de fer, le second de ses armes de tournois, & l'autre de sa banniére. Jean de Rye & Thiébaud son frere, ont fondé le couvent des Cordeliers de l'observance à Dôle. Thiébaud de Rye en posa la premiere pierre en 1362.

V. Mathée de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, marié 1°. à *Marguerite* de Rougemont, morte en 1377. & enterrée à Assé, avec épitaphe : 2°. à *Béatrix*, dame de Commenailles & autres lieux, sœur de *Jacques* & fille de *Gui* de Vienne, seigneur de Ruffé, suivant le testament de cette dame de l'an 1423. par lequel on voit qu'elle eut quatre fils & une fille, nommés aussi dans celui de Mathée de Rye, son mari, de l'an 1417. Ce seigneur veut qu'à son enterrement assistent deux cens prêtres messes chantans; donne l'usufruit de ses biens à *Béatrix* de Vienne, sa femme; légue à Jean de Rye, son fils aîné, qui suit, son châtel de Balançon & de Tervai; à *Philibert*, son second fils, le châtel de Rye; à *Guiot*, son troisiéme fils, Neublans, Fretterans & ses dépendances; à *Claude*, prieur de Frontenai, une somme d'argent; & à *Louise*, sa fille, veuve de *N.* de Salins, seigneur de Poupet, sa terre d'Ougné. Mathée de Rye fut inhumé en l'église d'Assé avec cette épitaphe : *Cy gît noble & puissant seigneur Mathée de Rye*, dit de Neublans, qui trépassa le dix-sept jour de Janvier l'an 1419. Béatrix de Vienne son épouse, mourut le 19. Septembre de l'an 1429. suivant son épitaphe que l'on voit dans la même église. Celle de Louise de Rye sa fille est de l'an 1439. Philibert eut de son mariage avec *Alis*, fille de *Jean* de Costebrune, maréchal de Bourgogne en 1423. *Louis* de Rye, marié à *Jeanne* de Salins, & décedé le 27. Mai 1477. suivant leur épitaphe qu'on voit dans l'église d'Assé, dont il eut *Humbert* de Rye, sire de Costebrune, qui laissa de son mariage avec *Marguerite* de Ruffé, *Clauda* de Rye, épouse de *François* de Montmartin, seigneur de Bellefonds. Il choisit sa sépulture aux Cordeliers de Besançon, par son testament de l'an 1524; *Pierre* de Rye, mort sans enfans de son mariage avec *Marguerite* de Grandvilars ; *Catherine*, abbesse de Châteauchâlon ; & *Anne*, dame de saint Ligier. Guiot de Rye répartit en 1422. le cens que les habitans de Neublans devoient pour prix de leur affranchissement. Il fut pere de *Jean* de Rye, chevalier, seigneur de Fichâtel, Vaudré & Nant, décedé sans enfans, suivant son testament de l'an 1462. par lequel il nomma son héritiere Gautiére de Saux, sa sœur utérine, épouse de messire *Thiebaud* de Rougemont, seigneur de Frichâtel & Ruffé-sur-Lougnon.

VI. Jean de Rye IV. du nom, seigneur de Balançon & de Corcondrai, épousa *Jaquette* de Rupt. Ils moururent tous deux en l'an 1481. suivant leur épitaphe qu'on voit à Assé, laissant Simon, qui suit; & *Hugues*, qui, de *Marie* de Lugni eut *Jeanne* de Rye, mariée à *Philibert* de Coligni.

VII. Simon seigneur de Rye, Balançon & Dicey, fut chevalier d'honneur au parlement de Dôle, nommé sous cette qualité dans les actes de ce parlement, & dans la patente de sa confirmation par l'empereur Maximilien & l'archiduc Charles, son petit-fils, en date de l'an 1508. Il épousa *Antoinette*, fille de *Gui* de la Baume Montrevel, qui lui donna douze enfans en six couches, six garçons & autant de filles, suivant leur épitaphe que l'on voit dans un beau mausolée, dressé pour elle & son mari dans le chœur de l'église des Cordeliers à Dôle. Les six garçons furent 1. *Joachim* de Rye, chevalier de la Toison d'or, premier sommelier du corps de Charlequint, & général de sa cavalerie légere. Il avoit été élevé en qualité de menin, auprès de cet empereur, qui l'honora d'une amitié particuliere, & favorisa toute sa famille à sa considération; car entr'autres marques de sa protection il lui fit épouser, & à Marc & Gérard de Rye ses freres, les riches héritieres des maisons de Neufchâtel & de Lonvy, au comté de Bourgogne. Ce seigneur n'eut de son mariage avec *Antoinette* de Lonvy, que *Françoise* de Rye, mariée à *Eléonor* Chabot, comte de Charni; dont vinrent *Marguerite* Chabot, duchesse d'Elbeuf, & *Eléonor* Chabot, femme de *Christophle* de Rye; 2. Gérard, qui suit; 3. Marc de Rye, seigneur de Dicey, *dont la postérité sera rapportée ci-après*; 4. *Claude*, mort sans posterité; 5. *Louis*, évêque de Genève & abbé de saint Claude, dont le cœur fut porté à Assé dans le tombeau de ses ancêtres, & le corps à Tervai, dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir à côté de l'église paroissiale; & 6. *Philibert* de Rye, évêque de Genève, abbé de saint Claude, après Louis son frere, mort au château de la Tour du May, qui appartient à l'abbaye de saint Claude, & inhumé dans l'église paroissiale de saint Christophle. Quant aux filles, trois furent abbesses à Remiremont, Châteauchâlon & Baume; deux religieuses, & la sixiéme nommée *Claudine* de Rye, mariée à *Jean* de la Palu, comte de la Roche, dont elle n'eut que deux filles, qui survêquirent à leur pere, & décédérent avant Claudine de Rye leur mere qu'elles instituérent héritiere. Cette dame mourut en 1593. & laissa à sa famille par son testament de l'an 1592. les biens dont elle avoit hérité, chargé de fideicommis envers les mâles. Ce fut par cette voie que les grands biens des anciens comtes de la Roche, des seigneurs de Willetsexel, & de la branche aînée de la maison de la Palu, établie au comté de Bourgogne, passérent dans la maison de Rye.

VIII. Gerard de Rye, eut de son mariage avec *Louise* de Lonvy, *Marc*, marquis de Varambon, marié à *Dorothée* de Lorraine, & mort en 1599; *Claude*, baron de Willafans; *Joachim*, marquis de Tréfort, décedé en 1603. tous trois sans posterité; Philibert, qui suit; & *Antoinette* de Rye, mariée à *Gaspard* d'Andelot, baron de Chemilli.

IX. Philibert de Rye, réunit la plus grande partie des biens de sa maison; fut général de l'artillerie aux Pays-Bas, & mourut en 1586. Il avoit épousé *Clauda*, fille de *Juste* comte de Tournon, & de *Claudine* de la Tour d'Auvergne; dont il eut Christophle, qui suit; *Ferdinand* de Rye, dit *de Lonvy*, mort archevêque de Besançon en 1636. *Marguerite*, femme de *Joachim* de Bauffremont, marquis de Listenois, enterrée aux Carmelites de Besançon, & *Desle* de Rye, femme de *N.* de la Guiche, comte de Sivignon.

X. Christophe de Rye, de la Palu, marquis de Varambon, comte de Varax & de la Roche, baron & seigneur de Balançon, Villersexel, Saint Hippolite, Rougemont, Amance & autres lieux, chevalier de l'ordre de la Toison, mestre de camp du régiment de Bourgogne, au Pays-Bas; eut pour femme *Eleonore* Chabot, dont il eut 1. François, qui suit; 2. *Simon* de Rye, baron de Balançon, mort sans enfans; 3. *François* de Rye, abbé d'Assé, chanoine, haut-doyen & archevêque de Besançon, après la mort de Ferdinand de Rye, dont il avoit été coadjuteur; 4. *Claude* de Rye, baron de Balançon, général de l'artillerie aux Pays-Bas, gouverneur de Namur, marié à *Claudine-Prospére* de la Baume, dont il a eû *Dorothée* de Rye, femme du marquis d'Hyenne, de la maison de la Baume, Saint Amour; 5. *Catherine* de Rye, abbesse de Châteauchâlon; 6. *Claire-Marie* de Rye, comtesse de Montmaïeur en Savoye.; 7. *Hélène* de Rye, abbesse de Baume; 8. *Jeanne* de Rye, chanoinesse à Epinal; 9. *Béatrix* de Rye, religieuse à Châteauchâlon; 10. *Anne* de Rye, morte sans alliance; 11. *Louise* de Rye, épouse de *Claude-Antoine* de Poitiers; 12. *Aléxandrine* de Rye, chanoinesse à Mons; 13. *Desle*, épouse d'*Ermenfroi* de Cusance; 14. *Anne-Marguerite* de Rye, mariée à *Guillaume* Richardot, dit *Grusset de Champlitte*, mort en 1610. président du conseil privé de Flandre. Christophe de Rye mourut en 1623.

XI. François de Rye, marquis de Varambon, eut d'un premier mariage avec *Catherine* d'Ostfrise, *Jeanne-Philippe* de Rye, épouse de *Ferdinand-Eléonor* de Poitiers, comte de saint Valier; *Ferdinand* de Rye, marquis de Varambon, tué au siége d'Arras en 1640; *François* de Rye, décedé à Besançon sans posterité à l'âge d'environ dix-huit ans. Il épousa en secondes noces *Christine* d'Haraucourt, dont il eut Ferdinand François de Rye, qui suit.

XII. Ferdinand-François de Rye. Quelques grands que fussent les biens de Christophe de Rye, il contracta des dettes qui les absorbérent, ensorte qu'ils furent mis en discussion, & presque tous achetés par Ferdinand de Lonvy, dit de Rye, archevêque de Besançon, qui, par son

son testament daté de l'an 1636. institua ses petits-neveux, fils de François de Rye, à charge de fideicommis en faveur de leurs descendans mâles, & appella après eux & à leur défaut les descendans mâles & de mâle en mâle de Louise de Rye sa niéce, mariée à Claude-Antoine de Poitiers. Ferdinand Juste de Rye recueillit ce fideicommis, épousa le premier jour de Septembre 1655. *Marie-Henriette* de Cusance, & mourut sans enfans à Besançon le 8. du mois d'Août 1657. après avoir institué sa femme héritiere universelle, par un testament qui donna lieu à de grands procès. Son héritiere emporta les biens de la maison de la Palu, dont on jugea que le fideicommis étoit fini; & ceux qui venoient de Ferdinand de Lonvy, dit de Rye, archevêque de Besançon, passérent à la maison de Poitiers en vertu du fideicommis fait par ce prélat.

VIII. Marc de Rye, seigneur de Dicey, chevalier de la Toison d'or, troisiéme fils de Simon de Rye, & de *Jeanne* de la Baume, eut de sa premiere femme *Jeanne* de Lonvy, *Claude-François*, mort sans posterité: & de sa seconde, *Marie* Raguier, Marc-Claude, qui suit; & *Sabine* de Rye, femme de *Guillaume* de Poitiers, baron de Vadan.

IX. Marc-Claude de Rye, marquis d'Ogliani, baron de Dicey, né & baptisé à Amance le 21. Fevrier de l'an 1554. épousa en 1597. *Chrêtienne* Madruce, fille de *Frédéric* Madruce, comte d'Ave & d'Arberg, baron de Bauffremont; & d'*Elizabeth* de Chalans. Il fut grand écuyer de Charles-Emanuel, duc de Savoye, gouverneur du Chablais, capitaine d'une compagnie d'ordonnance, maréchal des camps & armées de ce prince, & pere de Marc-François, qui suit; & de *Magdelene* de Rye, mariée au baron de Wils.

X. Marc-François de Rye, marquis d'Ogliani, porta le nom de comte d'Arberg, parce que ses pere & mere avoient acheté de Ferdinand d'Arberg de Madruce, baron de Bauffremont, leur frere & beau-frere, le droit qui lui étoit acquis par substitution sur les comtés d'Arberg & de Valengin. Il se les fit adjuger par plusieurs sentences, dont l'exécution fut toujours éludée par les états de Neufchâtel & de Valengin, qui ne vouloient pas un seigneur Catholique. Comme il mourut sans enfans, il institua son héritier don François de Mello, gouverneur des Pays-Bas, dans tous ses biens & actions tant de Bourgogne que des comtés d'Arberg & de Valengin; soit dans l'espérance que ce seigneur auroit assez de crédit pour se mettre en possession de ces comtés, soit parce qu'il étoit son parent: car il étoit descendu de la maison de Bragance, & Elizabeth de Chalans, aïeule maternelle de Marc-François de Rye, laquelle Elizabeth de Chalans étoit fille de René comte de Chalans, & de Marie de Lancastre, qui avoit eu pour pere Denys de Portugal, troisiéme fils de Ferdinand II. du nom, duc de Bragance. Rye portoit *d'azur à l'aigle d'or*. La tombe d'Antoine de Rye, à l'abbaye de la Grace-Dieu, est chargée de quatre aigles. C'est une brisure de cadet. * Mémoires de M. Dunod de Charnage, pour l'histoire du comté de Bourgogne, *in*-4°. pag. 79. & suivantes.

RYER, (André du) *On dit dans le Dictionnaire historique qu*'il a publié une version françoise du Gulistan, ou de l'empire des Perses; le titre de ce livre est: *Gulistan*, ou l'*Empire des Roses*; traduit du persan de Musladini Sadi; à Paris, 1634. *in*-8°. En 1704. on a donné une traduction nouvelle du même ouvrage, avec des remarques & la vie de l'auteur, *in*-12. à Paris. Gentius a traduit le même livre en latin, sous le titre de *Rosarium politicum*.

RYMON, (Emanuel-Philibert de) lieutenant civil & criminel aux bailliages du pays & comté de Charollois. On trouve dans les regiftres du parlement de Dijon, que » Rymon par lettres données à Blois le 7. Mai 1602. fut » pourvu de la charge de conseiller du roi, lieutenant » général & enquêteur au bailliage des cas royaux du » comté de Charollois, sur la résignation de Claude de » Ganay; qu'il fut reçu le sixiéme Mars 1606. & qu'après » le décès dudit Emanuel-Philibert de Rymon, arrivé en » 1627. Denys Girard fut pourvu de cet office. » Dès 1614. Rymon avoit résigné à Jacques Quarré sa charge de lieutenant particulier au bailliage du Charollois. Tamisier dans sa dédicace de l'Anthologie traduite en vers françois, qualifie seulement Rymon de procureur du roi au bailliage du Mâconnois. Rymon a composé 1. *Traité de la jurisdiction royale, & des cas royaux & privilégiés d'icelle, desquels les juges châtelains, prevôts, baillis, lieutenans, sénéchaux, présidiaux, & tous autres magistrats royaux, connoissent tant en premiere instance que de cause d'appel: entre les ecclésiastiques, nobles & plébeïens, privativement, & à l'exclusion de tous les officiers des seigneurs hauts-justiciers de ce royaume*; à Paris, 1618. *in*-8°. 2. *Traité des pays & comté de Charollois, & les droits de souveraineté que la couronne de France a eus de tout tems & ancienneté sur iceux*; à Paris, 1619. *in*-8°. Comme il y avoit des différends entre la France & les archiducs de Flandre, concernant les droits de justice & de souveraineté dans le comté de Charollois, le roi Louis XIII. écrivit à Rymon de chercher dans les archives du pays, & de l'instruire de bouche & par écrit de tout ce qui pouvoit à cet égard concerner les droits de sa couronne: c'est ce qui a produit l'écrit dont on vient de rapporter le titre. * *Voyez* la préface de l'Anthologie, traduite par Tamisier; & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par Papillon, pages 220. & 221. du tome second.


AAVEDRA FAJARDO ou FAXARDO, (don Diégo) chevalier de l'ordre de saint Jacques, du conseil du roi Philippe IV. dans la cour suprême des Indes, & son ambassadeur plénipotentiaire aux treize Cantons; à la diéte de Ratisbonne, pour le cercle de la maison de Bourgogne; & au congrès de Munster pour la paix générale avec les Hollandois, &c. *On a omis une partie de ces qualités dans le court article que l'on donne à* Saavedra *dans le Dictionnaire historique.* Il faut aussi ajouter à ses ouvrages *Republica literaria, obra postuma*, &c. c'est-à-dire, la République littéraire, ouvrage posthume de don Diégo Saavedra, &c. Ce livre parut d'abord à Madrid en 1655. sous le titre de *Juizio de Artes, y Sienzias*, &c. c'est-à-dire, *Jugement sur les Arts & les Sciences*, avec le nom de don *Claudio-Antonio* de Cabréra. En 1670. ce même ouvrage fut réimprimé à Alcala, sous le titre de *Republica literaria*, & en 1744. M. Pineda, dont on a un dictionnaire espagnol & anglois, a donné sous le même titre une troisiéme édition *in*-8°. dudit ouvrage; & dans sa préface il prétend que ce livre n'est pas de Cabrera, mais de Saavédra. Cet ouvrage répond en effet à la réputation que l'auteur s'est acquise. C'est la relation d'un songe, dans lequel, sous l'image d'une ville peuplée de divers ordres d'habitans, on dépeint les divers arts & les diverses sciences, & l'on caractérise les principaux auteurs anciens & modernes. Cette allégorie passe pour fort ingénieuse. C'est dommage, dit-on, que la critique y soit quelquefois un peu outrée, & que de la satyre des sçavans on passe trop légerement à celle des sciences. * Extrait de la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*, tome 33. page 234.

SABÆUS. (Faustus) *Cherchez* SABEO.

SABELLICUS. (Marc-Antoine Coccius) *Supplément de 1735. tome second...* Dans le pays des anciens *Equicoliens.* Ce nom est peu connu: on appelle ordinairement ces peuples *Eques* ou *Equicoles.* Outre les éditions de l'histoire de Venise par Sabellicus, *citées dans le Supplément*, nous en avons vu encore une à Bâle en 1556. *in*-8°. Dans le recueil intitulé, *Italia illustrata, seu rerum, urbiumque Italicarum scriptores varii*, &c. à Francfort, 1600. *in-fol.* on a de Sabellicus les écrits suivans: *De situ urbis Venetæ libri III. Carmen genethliacon urbis Venetæ lib. I. De apparatu urbis Venetæ lib. I. De vetustate Aquileiæ l. IV. Urbis agrique Vicentini descriptio.* Douze des Harangues de Sabellicus ont été imprimées ensemble *in*-4°. sans date, sans indication du lieu de l'impression, & sans *numero* aux pages. Ces harangues sont: *De laudibus poëticæ artis: De laudibus historiæ: De laudibus eloquentiæ: De præstantia latinæ linguæ: In funere Zachariæ Barbari equitis: In funere Benedicti Rugii Regii oratoris: De ortu & incrementis philosophiæ: De fructu philosophiæ: De usu philosophiæ: De laudibus Religionis: De Divo Vincentio & ejus Martyrio: De Sacerdotis dignitate.* On a aussi une ancienne édition de ses Epîtres en douze livres, en 1513. *in*-4°. chez Gilles de Gourmont à Paris, contenant 93 feuillets; & dès 1502. une édition de ses œuvres faite à Venise, *per Albertinum de Lisona Vercellensem, M. CCCCCII. die XXIIII. Decembris, in-folio.* Ce recueil contient les ouvrages suivans: *Epistolarum familiarium libri XII. Orationes XII. De situ Venetæ urbis l. 3. De Venetis Magistratibus l. I. De prætoris officio l. I. De reparatione latinæ linguæ l. 2. De officio Scribæ l. I. De vetustate Aquileiæ l. 6.* *Poëmata*, sçavoir: *Genethliacon Venetæ urbis: De apparatu Venetæ urbis: De Vicetiæ ortu & vetustate: De Italiæ tumultu: De Coriolani luctu: De munitione Sontiacâ: De cæde Sontiacâ: De incendio Carnico: De Barionæ cymbâ: De Hunnii origine: De inventoribus artium: De laudibus Deiparæ Virginis elegiæ XIII.*

SABEO, (Fauste) en Latin *Faustus Sabæus*, de Chiari dans le Bressan, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'*ayant perdu Leon X. son protecteur, il vécut à Rome assez pauvrement, sans pouvoir obtenir aucune récompense de ses services. Il est certain cependant, & Sabeo le dit lui-même, qu'il conserva son emploi de garde de la bibliothéque du Vatican sous les six successeurs immédiats du pape Leon X, sçavoir sous Adrien VI, Clément VII, Paul III, Jules III, Marcel II, & Paul IV. Il avoue aussi dans plusieurs de ses épigrammes qu'il reçut divers bienfaits de quelques cardinaux tant Italiens que François. Il est vrai que dans ces mêmes épigrammes il est presque continuellement monté sur le ton plaintif; qu'il ne cesse de représenter sa pauvreté, de demander qu'on le soulage, de se plaindre qu'on le néglige. Mais peut-être y avoit-il en cela plus d'humeur que de vérité. Son recueil d'épigrammes a été imprimé à Rome en 1556. *in*-8°. (*Fausti Sabæi Epigrammatum libri quinque*) Le premier livre est intitulé, *de Diis*: le troisiéme, *de Amicis*: le quatriéme, *de Amoribus*, & il y a dans celui-ci beaucoup d'épigrammes libres, & même obscènes: le cinquiéme est un mêlange. Le tout est dédié au roi Henri II. Il y a dans les cinq livres des épigrammes adressées à tous les papes dont on a parlé plus haut; à François I. roi de France, aux cardinaux Jean du Bellai, Charles de Lorraine & beaucoup d'autres. Nous ne rapporterons que la suivante, qui est adressée au pape Clement VII, & dans laquelle Sabeo fait le détail des services qu'il avoit rendus.

Commendo tibi me, meamque sortem,
Et dispendia quæ tuli, & labores
Romanæ ob studium eruditionis,
Jussu principis inclyti Leonis,
Largi, magnanimi, undecunque docti,
Per tot oppida, regna, nationes,
Multo tempore, sumptibus meisque.
Incassum hactenus, hactenus tot orbis
Disjunctissima regna, barbarosque
Mores, & populos truces, ferosque
Lustrarim, peragraverim sine ullo
Unquam munere, & absque præmio ullo;
Ecquis crederet; & quis hoc putaret?
Et tamen vacuâ manu recessi
Post longas ego postulationes,
Post longam miser esuritionem,
Quamvis vincere liberalitatem
Dando sit solitus Leo, o Leo mi;
Immaturior æstimatione,
Hinc te proripis orbe derelicto,
Ut longis lacrymis meos ocellos
Damnares simul, & simul necares.
O mors invida! pessimæ & sorores!
Ter mors pessima, & invidæ sorores!
Hoc me perdidit, abstulit, peremit.

On ajoute dans le Dictionnaire historique que Sabeo a publié une *Cosmographie.* Ce n'étoit point, dit-on, un ouvrage de sa composition: mais la Cosmographie de Jules l'orateur, qui a été imprimée plusieurs fois sous les noms d'Æthicus & de l'empereur Antonin, & que Cassiodore (*lib. de Divin. Lection. cap. 25.*) loue & attribue à *Julius*

honorius l'orateur. Sabeo adressa son édition au pape Leon X. avec cette épigramme :

Tot tibi cùm dederim nostri monimenta laboris,
Largus adhuc nequeo parcere muneribus.
Multa dedi, nunc plura fero tibi, scilicet orbis
Oppida cum populis, æquora cum fluviis.

Il faut aussi ajouter aux ouvrages de Sabeo, une édition d'Arnobe (*Arnobii libri VIII. Disputationum adversùs Gentes, primùm editi studio Fausti Sabæi, Brixiani, Romæ*, 1542. *in-folio.*) Ce qui fait le huitiéme livre (car il n'y en a que sept d'Arnobe) est le dialogue de Minucius Felix, intitulé *Octavius*, que l'on a pris d'abord pour un huitiéme livre de l'ouvrage d'Arnobe, malgré la différence du stile. Fulvius Ursinus qui a donné une édition des mêmes livres d'Arnobe & de Minucius Felix à Rome en 1583. *in*-4°. parle dans sa préface au pape Gregoire XIII. de l'édition de Sabeo, mais sans nommer celui-ci. M. le cardinal Querini parle de Faustus Sabæus dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, pag. 167. & suiv. & il y rapporte un assez grand nombre d'épigrammes de ce poëte. Il dit aussi que dans les notes sur les ouvrages de Garcilasso, poëte Espagnol, on trouve de Sabeo une interprétation de la fable du Liére.

SABINE... Supplém. tom. 2. *Marigliano nuovo*, lisez *Marcigliano vecchio.*

SACCHINI, (François) Jesuite, &c. *On peut ajouter à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, qu'*il entra jeune dans la societé des Jesuites, où il s'est acquis une grande estime par sa piété & son érudition. Il a professé durant plusieurs années la rhétorique à Rome, & il y exerçoit encore cet emploi en 1603. *On dit qu'*il fut secretaire de son general Mutio Vitelleschi; *ajoutez, qu'*il le fut durant sept ans. Sa continuation de l'histoire de sa societé, commencée par Nicolas Orlandin, est en quatre volumes *in-folio*, sçavoir : *Historia Societatis Jesu, pars secunda, sive Lainius* ; à Anvers, 1620. *in-fol. Pars tertia, sive Borgia* ; à Rome, 1649. *Pars quarta, sive Everardus* ; à Rome, 1652. *Pars quinta, sive Claudius* ; achevée par Pierre Poussin, à Rome, 1661. Sa vie du pere Canisius (*De vitâ & rebus gestis Petri Canisii, Societatis Jesu*) parut en 1616. à Ingolstadt *in*-4°. Elle est dédiée au prince Wolfgang Guillaume, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, de Juliers, &c. Cette vie, divisée en trois livres, est remplie de faits curieux, & l'on y trouve des lettres de diverses personnes écrites au pere Canisius, ou à son occasion. La vie du bienheureux Stanislas Kostka parut à Rome en 1612. *in*-12. en italien & en latin. *Il a donné de plus quelques écrits dont on ne parle point dans le Dictionnaire historique*, entr'autres : *Epistola de utilitate bene legendi ad mensam* ; à Milan, *in*-12. *De ratione libros cum profectu legendi*, traité plein de bon sens & de piété, dont on fit deux éditions en Allemagne en 1614. & qui a été plusieurs fois réimprimé depuis ; entr'autres à Bourdeaux, chez Simon Millanges en 1617. *in*-16. Il est marqué que c'est la quatriéme édition. On trouve à la suite de ce traité, une harangue que le pere Sacchini avoit prononcée en 1603. à Rome dans sa classe de rhétorique, dont le sujet est, *De vitandâ librorum moribus noxiorum lectione.* Dans le recueil intitulé : *Nova librorum rariorum conlectio, qui vel integri inseruntur, vel accurate recensentur, fasciculus primus* ; à Hall, 1708. *in*-12. on trouve une fort bonne analyse du traité de Sacchini, *de ratione libros cum profectu legendi* ; & un court éloge de l'auteur.

SACHS DE LEWENHEIMB, (Philippe-Jacques) médecin, naquit à Breslau le 26. Août 1627. Il étoit d'une très-bonne famille. Après avoir commencé ses études dans sa patrie, il alla en 1646. faire sa philosophie à Leipsic. Il étudia ensuite la médecine dans la même ville, & il y soutint en 1649. une thèse *de phtisi.* Il voyagea peu de tems après, selon l'usage des Allemands, & vit la Hollande, la Flandre, la France & l'Italie, tâchant de profiter des choses & des personnes qu'il avoit occasion de voir ou qu'il recherchoit. Il demeura un hiver à Padoue, y prit les leçons des meilleurs maîtres en médecine & en anatomie ; & il y fut reçu docteur en médecine le 27. Mars 1651. De retour en sa patrie le 6. Mai de la même année, il se fixa à la pratique de la médecine. Il se maria en 1653 ; & en 1658. il fut reçu dans l'académie des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'un grand nombre d'observations. Il est mort le 7. Janvier 1672. n'étant âgé que de 44 ans. Outre ses observations insérées dans les mémoires de l'academie des curieux de la nature, il a rangé les matériaux des trois premiers volumes de ces mémoires, & en a fait les préfaces & les dédicaces. Il a composé de plus les ouvrages suivans. 1. *Ampelographia, sive vitis viniferæ ejusque partium consideratio, cum appendice* ; à Leipsic, 1661. *in*-8°. Toute la matiere de la vigne & du vin est traitée fort au long dans cet ouvrage. 2. *Gammarologia, id est Gammarorum sive Cancrorum consideratio physico-chymica* ; à Francfort, 1663. ou 1665. *in*-8°. 3. *De mirâ lapidum naturâ, dissertatio* ; 1664. *in*-8°. 4. *Oceanus Macro-Microcosmicus* ; à Breslau, 1664. *in*-8°. Il seroit difficile de deviner par ce titre bizatre, qu'il s'agit dans cet ouvrage du rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux & celui du sang. L'éloge de l'auteur est à la fin du tome quatriéme des mémoires de l'académie des curieux de la nature ; le pere Niceron en a donné un abregé dans le tome second de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, pag. 336. & suivantes. Nous avons d'un Paul-Louis Sachs, que l'on croit fils de *Philippe-Jacques*, un traité intitulé : *Pauli-Ludovici Sachsii Monocerologia, seu de genuinis unicornibus dissertatio* ; à Rissen, 1676. *in*-8°. avec figures.

SACONAY, (Gabriel de) précenteur de l'église de Lyon, &c. *Dans le Supplément de 1735. on ne rapporte pas exactement le titre de l'ouvrage marqué au n°. 2.* Son titre est : *Discours des premiers troubles advenus à Lyon, avec l'apologie pour la ville, contre le libelle intitulé : Juste défense de la ville de Lyon* ; à Lyon, 1569. *in*-8°. Ce livre, dit le pere Colonia, en son histoire litteraire de Lyon, tome second, pag. 631. est écrit avec cet air de candeur & de vérité qui se concilie d'abord la croyance du lecteur. Mais, ajoute-t-il, les faits intéressans y sont noyés dans de longs raisonnemens tirés de l'Ecriture, des Conciles & des Peres, & dans une infinité de citations déplacées, qui font disparoître ce qu'on y cherche. Etienne du Tronchet loue beaucoup la science & la piété de Gabriel de Saconay, dans sa lettre 197. au *folio verso* 174. des lettres de du Tronchet, à Paris, 1569. *in*-4°. *L'on a oublié dans le Supplément de 1735.* l'ouvrage intitulé : *La généalogie & la fin des Huguenaux, & découverte du Calvinisme ; où est sommairement décrite l'histoire des troubles excités en France par lesdits Huguenaux* ; à Lyon, 1573. *in*-8°.

SACRATUS, (Paul) chanoine de Ferrare dans le XVI. siécle. *L'on en parle dans le Dictionnaire de Moreri d'après ce qui en est dit dans le Dictionnaire de Bayle.* Mais on a tort de dire que le recueil des lettres latines de Sacratus parut en 1579. puisque l'on trouve dans ce recueil des lettres datées de presque chacun des huit premiers mois de 1580. Aussi ce recueil ne fut-il imprimé qu'en 1581. *in*-16. à Lyon. Il est divisé en six livres. Mais on y apprend peu de faits intéressans. On y voit que l'auteur, qui étoit parent du sçavant Sadolet, avoit fait son cours de philosophie à Padoue, & que selon les avis de son pere, *Jean-Baptiste* Sacratus, il s'étoit appliqué de bonne heure à écrire en latin. On y voit aussi que Paul étoit lié avec le plus grand nombre des littérateurs de son tems. La plus grande partie de ces lettres est en effet adressée aux Manuces, à Muret, à Panthagatus, à Augustin Valerio, à Antoine Riccoboni, à Jules Canani, au cardinal Guillaume Sirlet, au cardinal Commendon, à Charles Sigonius, &c. Le même recueil contient aussi un nombre de lettres que les sçavans avec qui Sacratus étoit en liaison lui écrivoient. A la suite de ses lettres, il y a du même plusieurs petits discours : 1. *In adventu Henrici Regis Galliæ & Poloniæ ; ad Ecclesiam Cathedralem*, du vingt-neuviéme Juillet 1574. 2. *Grego-*

rio XIII. Pontifici summo Gratiarum actio, c'est un remerciment que l'auteur fit au pape sur la nomination de Jacques Sacratus son frere à l'évêché de Carpentras; ce compliment est du douziéme Avril. 3. Enfin deux autres petits discours qui servent d'apologie à deux prélats qui avoient fait des mandemens ou des réglemens en langue vulgaire, parce que la plupart des ecclésiastiques de leur diocèse n'entendoient pas le latin, ou l'entendoient avec peine. Il y a eu quelqu'autre édition de ces épîtres de Sacratus, puisque Jean-Nicolas Saulio-Carrega dit dans une des siennes de l'an 1606. (*Joan. Nicol. Saulii Carregæ Epistolar. appendix*, p. 17.) *Superioribus diebus multi ad me libri Florentiâ missi, in quibus erat volumen tertium Epistolarum Pauli Sacrati, viri de litteris optime meriti, istic impressum... cum igitur primum volumen jam pridem habeam, velim ut diligenter secundum inquiratis.* 2. Le pere le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, *in-fol.* page 938. cite les ouvrages suivans de Paul Sacratus, oubliés *dans le Dictionnaire historique.* 1. *In principium Geneseos Commentarius*; à Ferrare, 1589. *in*-8°. 2. *Commentarius in psalmos triginta tres, priores*; à Ferrare, 1588. *in*-8°. 3. *Commentarius in septem psalmos pœnitentiales*; à Ferrare, 1585. *in*-12. Dans les lettres de l'auteur on apprend une particularité concernant son frere l'évêque de Carpentras, c'est qu'avant son épiscopat il avoit fait le voyage de la Terre-Sainte, qu'il avoit séjourné à Damas, vu presque toute la Syrie, Chypre, &c. Voyez la lettre huitiéme à Louis Beccatelli, archevêque de Raguse.

SADOLET, (Jacques) cardinal, évêque de Carpentras, &c. *Il est bon d'ajouter à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, que* les ouvrages de ce cardinal qui n'ont paru d'abord que par morceaux, & dont quelques-uns même n'avoient jamais été imprimés, ont été recueillis à Verone, & imprimés par les soins de J. Albert Turmermani libraire de cette ville en 1737. 1738. & 1740. en trois volumes *in*-4°. sous ce titre: *Jacobi Sadoleti Cardinalis & Episcopi Carpentoractensis opera quæ extant omnia. Dans le Dictionnaire historique, on ne donne* à Jacques Sadolet que seize livres d'épîtres; il y en a dix-sept, puisqu'on doit y comprendre le livre particulier d'épîtres adressées à son neveu Paul Sadolet, qui lui succéda dans l'évêché de Carpentras. Ce fut ce dernier qui publia même ce recueil entier de lettres, (les seize livres & le dix-septiéme contenant celles qui lui sont adressées) en 1550. à Lyon, chez Sebastien Gryphe. Cette édition est fort belle & recherchée. Paul Sadolet adressa ce recueil par une belle épître au cardinal Alexandre Farnese; & à la fin il fit imprimer la vie de son illustre oncle par Antoine Florebello, (*Antonii Florebelli de vitâ Jacobi Sadoleti S. R. E. presbyteri Cardinalis Commentarius.*)

SAFFETTI, (Philippe) Florentin, célébre voyageur, vivoit encore à la fin du seiziéme siécle. Dans le troisiéme volume de l'ouvrage connu sous le titre de *Raccolta di prose Fiorentine*, imprimé, avec le quatriéme, à Florence, 1745. *in*-8°. on trouve de ce Philippe Saffetti trente-quatre lettres qu'il a écrites dans le cours de ses voyages aux Indes Orientales, à quelques-uns de ses amis ou parens, les unes de Lisbonne, les autres de Cochin & de Goa. Elles contiennent diverses observations touchant l'astronomie & la physique, & concernant les mœurs, les coutumes & les caracteres des peuples chez qui Saffetti a demeuré pendant plusieurs années. Ces lettres ont été écrites depuis 1578. jusqu'en 1587. * *Journal des Sçavans*, Novembre 1745. à l'article des nouvelles littéraires.

SAGE, (David le) bourgeois de Montpellier, a fait en vers patois un livre de poësies, intitulé *Les folies du Sage*: il est rempli de plusieurs sonnets, élegies, satyres & épigrammes. Les vers qu'il fit sur l'entrée que la duchesse de Montmorenci Félice-Marie des Ursins fit à Montpellier en 1617. & ceux qu'il composa sur la peste en 1640. donnent lieu de croire qu'il étoit né sur la fin du seiziéme siécle. On sçait d'ailleurs qu'il mourut vers 1650. Il étoit né dans la religion Calviniste, comme il paroît par un sonnet qu'il adresse au baron de Petaut; mais on conjecture qu'il mourut Catholique, parce que par son testament, qui est aussi en vers, il dit qu'il veut être enterré à saint Pierre, sans bruit, & avec la croix du curé. Mais peut-être ne parloit-il pas sérieusement. On lui a reproché d'avoir été fort dérangé dans ses mœurs autant que dans ses affaires domestiques; & ses poësies se sentent beaucoup du libertinage de son cœur. On peut voir quelques fragmens de ces poësies dans l'*Histoire Ecclésiastique de Montpellier*, par M. de Grefeuille, livre douziéme, pag. 377. & suiv. Le recueil intitulé *Les folies du Sage*, a été imprimé par les soins de M. *Roudil*, avocat de Montpellier, qui a fait lui-même en langage vulgaire des poësies diverses estimées de son tems.

SAGITTARIUS, (Jean Christfried) né à Breslau le 27. Septembre 1617. ayant perdu ses parens de bonne heure, trouva un ami & un pere dans son cousin Gaspard Sagittarius, pere de celui qui a tant écrit, *& duquel on trouve un article dans le Dictionnaire historique.* Jean élevé par les soins & sous la direction de son parent, fit en peu de tems de si grands progrès, que dès 1636. il fut en état de fréquenter avec honneur l'académie de Jena. En 1641. il fut fait soureсteur de l'école illustre à la cour. Deux ans après on le fit recteur du college de Jena; & à quelque tems de-là, professeur en histoire & en poësie. En 1651. il fut appellé pour être surintendant à Orlamunde; & l'année suivante il prit le degré de docteur en théologie. En 1656. il devint surintendant général, premier prédicateur de la cour, & assesseur du consistoire à Altenbourg. Il est mort le 19. Fevrier 1689. Il a fait un recueil des disputes soutenues à Jena, qu'il a publiées sous le titre de *Otium Jenense*. Il rassembla aussi la plupart des œuvres de Luther, & les fit imprimer en neuf volumes; & en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin il traduisit les mêmes œuvres en allemand. Voyez le *Diction. histor.* de l'édit. d'Amsterdam 1740.

SAGITTARIUS, (Gaspard) fils de celui qui prit soin de l'éducation de Jean Sagittarius, *dont on vient de parler*, étoit un sçavant Allemand, &c. *Nous ne répéterons pas ce qu'on a dit de sa vie dans le Dictionnaire historique; mais comme on y fait à peine mention de ses ouvrages, il est bon d'y suppléer.* Ces ouvrages sont: 1. *Exercitationes in Justini Historici præfationem, & libri primi caput primum*; à Helmstadt, 1665. & à Jene, 1671. *in*-4°. 2. *Exercitationes novem in Justini lib. 1. cap. 2. & sequentia usque ad finem*; à Helmstadt, 1666. & à Jene, 1671. 3. *Exercitatio in Justini lib. 2. caput 1.* à Jene, 1676. *in*-4°. 4. *Antiquitates Scythicæ exercitatione ad Justini libri 2. cap. 2. exposita*; à Jene, 1682. *in*-4°. 5. *Historia bellorum Scythicorum exercitationibus ad Justini librum 2. cap. 3. & 5. exposita*; à Jene, 1685. *in*-4°. 6. *Programma, quo ad audiendas Eclogarum Virgilii parodias inspectores scholæ Salfeldensis invitat*; à Altenbourg, 1669. *in*-4°. 7. *Programma, quo patriæ patribus, &c. strenas Januarias distribuit in scholâ Salfeldensi*; à Altenbourg, 1670. *in*-4°. 8. *Introïtus & exitus Salfeldensis*; à Jene, 1671. *in*-4°. Sagittarius y rend compte des raisons qui lui ont fait quitter l'emploi qu'il avoit à Salfeld. 9. *Harmonia Evangelica Passionis Domini nostri J. C. pars prima*; à Jene, 1671. *in*-4°. *& ejusdem libri III.* à Jene, 1684. *in*-4°. sans compter d'autres thèses sur quelques autres circonstances de la Passion du Sauveur. 10. *Commentatio de vitâ, scriptis, editionibus, interpretibus, lectione, atque imitatione Plauti, Terentii, Ciceronis*; à Altenbourg, 1671. *in*-8°. 11. *Commentatio de lectione atque imitatione Ciceronis, &c.* à Altenbourg, 1671. *in*-8°. 12. *Historia vitæ & mortis Tulliæ M. Tullii Ciceronis filiæ*; à Jene, 1679. *in*-4°. 13. *De Januis veterum liber singularis*; à Altenbourg, 1672. *in*-8°. 14. *Parodiæ Eclogarum Virgilii*, &c. à Jene, 1672. 15. *De expositione Infantum*; à Jene, 1672. *in*-4°. 16. *De Martyrum cruciatibus in primitivâ Ecclesiâ*; à Jene, 1673. *in*-4°. 17. *Historia antiquissimæ urbis Bardewici*; à Jene, 1674. *in*-4°. 18. *Dissertatiuncula de præcipuis scriptoribus historiæ Germanicæ*; à Jene, 1675. *in*-4°. 19. *Nucleus historiæ Germanicæ*; à Jene, 1675. *in*-12. & 1682. 20. *Epistola de antiquo statu Thuringiæ sub indigenis Fran-*

corum Germaniæque Regibus, ut & Ducibus, Comitibus, Marchionibus, usque ad ortum Landgraviorum; à Jene, 1675. *in*-4°. 21. Les Antiquités de la Thuringe, en allemand; à Jene, 1685. *in*-4°. 22. *Antiquitates Gentilismi & Christianismi Thuringici*; à Jene, 1685. *in*-4°. 23. *Antiquitates Ducatûs Thuringici*; à Jene, 1688. *in*-4°. 24. *Historia Goslariensis ab originibus ad Fridericum II. Imperatorem*; à Jene, 1675. 25. *Dissertatio historico-politica de Tyranno*; à Jene, 1676. *in*-4°. 26. *De oraculo Apollinis Delphico*; à Jene, 1675. *in*-4°. 27. *Origines & incrementa Sulciæ Luneburgensis*; à Jene, 1675. *in*-4°. 28. *Exercitatio historica de Eccardo I. Misniæ Marchione, anno 1002. Jenæ sepulto*; à Jene, 1675. *in*-4°. 29. *De Nudipedalibus veterum*; à Jene, 1675. *in*-4°. & dans le *Syntagma dissertationum philologicarum*, &c. à Rotterdam, 1699. *in*-8°. tome 1. 30. *Historia Lusatica*; à Jene, 1675. *in*-4°. 31. *Historia Halberstadiensis*; à Jene, 1675. *in*-4°. 32. Lettre au pere Marc Schonmann, prêtre de la Compagnie de Jesus, contre son livre intitulé: L'Arsenal Catholique, en allemand; à Gotha, 1677. *in*-8°. 33. *Historia antiqua, media, & recentior Lubecensis*; en plusieurs parties qui ont paru séparément depuis 1677. jusqu'en 1679. *in*-4°. 34. *De Natalitiis Martyrum*, &c. à Jene, 1678. *in*-4°. & dans le *Syntagma*, &c. cité. 35. *Coquus veritatis & innocentiæ osoribus & calumniatoribus Academiæ Jenensis oppositus*; à Jene, 1675. *in*-4°. 36. Avertissement au pere Schonmann de ne plus parler de la Religion Evangélique, en allemand; à Jene, 1678. *in*-8°. 37. La doctrine & la vie de Martin Luther opposée à l'Arsenal invincible du pere Schonmann, en allemand; à Jene, 1679. *in*-8°. 38. Le Traité de Thomas Sagittarius sur le bonheur des villes qui ont des universités, traduit en allemand; à Jene, 1679. *in*-8°. 39. *Historia antiqua Noribergæ*; à Jene, 1679. *in* 4°. 40. Des fonctions d'un professeur en théologie de la confession d'Augsbourg dans l'université d'Erford, en allemand; à Jene, 1680. *in*-8°. 41. *Vita Joannis Thomæ Cancellarii Saxonici*; à Jene, 1680. 42. *Historia Eccardi II. Marchionis Misniæ, & translationis sedis Episcopalis Ciza Neimburgum*; à Jene, 1680. *in*-4°. 43. *De originibus & incrementis Luneburgii*; à Jene, 1682. *in*-8°. 44. *Historia Episcoporum Numburgensium*, &c. à Jene, 1683. *in* 4°. 45. *Historia Norberti Archiep. Magdeburg. Præmonstrat. ordinis Conditoris*; à Jene, 1683. 46. *De originibus & incrementis Brunswici*; à Jene, 1683. *in*-8°. 47. *Origines Ducum Brunswico-Luneburgensium*; à Jene, 1684. *in*-4°. 48. *Antiquitates Archiepiscopatûs Magdeburgensis*, &c. à Jene, 1684. *in*-4°. 49. *Historia Marchionum ac Electorum Brandenburgensium*, &c. à Jene, 1684. *in*-4°. 50. *Historia Rensburgi civitatis Holsatiæ*; à Jene, 1684. *in*-4°. 51. *Historia Marchiæ Soltwedelensis*, &c. à Jene, 1685. *in*-4°. 52. *Historia Templi Jenensis Academici*; à Jene, 1690. *in*-4°. 53. *Historia Principum Anhaltinorum*; à Jene, 1686. *in*-4°. 54. *Antiquitates Alstetenses & Palatinatûs Saxonici*; à Jene, 1687. *in*-4°. 55. *Dissertatio pro Doctrinâ Lutheri de Missâ*, &c. à Jene, 1687. *in*-4°. C'est contre un livre de l'abbé de Cordemoy. 56. *Memorabilia historiæ Luneburgicæ*; à Jene, 1688. *in*-8°. 57. *Memorabilia historiæ Gothanæ*; Jene, 1688. *in*-8°. 58. *Programma, quo exponit causas cur privatæ lectiones in historiâ liberarum Imperii Germanici urbium intra definitum à se temporis spatium non potuerint finiri*; à Jene, 1690. *in*-4°. 59. *Origines & successio principum Arausianensium usque ad Wilhelmum III. Magnæ Britanniæ Regem*; à Jene, 1691. *in*-4°. 60. Une édition de l'histoire sacrée de Sulpice Sevére, avec de courtes notes; à Jene, 1691. *in*-12. 61. *Epistola de obitu Emanuelis Gutmanni*; à Jene, 1691. 62. *Historia vitæ Georgii Spalatini*; à Jene, 1693. *in*-4°. 63. *Theses Theologicæ de promovendo vero Christianismo*; à Jene, 1692. *in*-4°. 64. *Antiquitates Lacûs Bodamici cum specimine historiæ Lindaviensis*; à Jene, 1693. *in*-4°. 65. *Dissertatio Epistolica quâ ratio redditur Genealogiæ Sagittarianæ, & Analecta in librum de Januis veterum*; à Jene, 1694. *in*-4°. 66. *Introductio in historiam Ecclesiasticam & singulas ejus partes*; à Jene, en 1694. *in*-4°. après la mort de l'auteur. * *Joan. Andreæ Schmidii commentarius de vitâ & scriptis Gasp. Sagittarii*; à Jene, 1713. *in*-8°. *J. Gasp. Zeumer vitæ professorum Jenensium*; à Jene, 1711. *in*-8°. Les *Mémoires* du pere Niceron, tome IV.

SAGREDO, (Jean) procurateur de saint Marc, étoit d'une des plus anciennes familles nobles de Venise, & qui a produit de grands hommes. Jean Sagredo fut élu doge de Venise en 1675. mais son élection n'ayant pas été agréable au peuple, il se démit volontairement, & on choisit en sa place en 1676. Nicolas Sagredo son parent. En 1711. Jean fut provéditeur général dans les mers du Levant. Il a été ambassadeur dans les plus grandes cours de l'Europe, & avoit passé par divers emplois distingués avant d'être élevé à la dignité de procurateur de saint Marc. Cette qualité de procurateur étoit inconnue avant le onziéme siécle. On en créa alors un seul pour administrer les biens donnés à l'église de saint Marc & aux pauvres. Il étoit aussi l'exécuteur des legs pieux, le tuteur des orphelins, le protecteur des veuves, &c. Dans le douziéme siécle on fit un second procurateur; dans la suite ce nombre fut augmenté, & il a varié selon les tems. Jean Sagredo publia en 1677. *in*-4°. à Venise une histoire de l'Empire Ottoman, sous ce titre: *Memorie historiche de' Monarchi Ottomani.* L'auteur commence à l'an 1300. & continue son histoire jusqu'en 1644. sous le régne d'Ibrahim I. qui monta sur le trône en 1640. Il avoit fait une suite de cet ouvrage, qui renfermoit un détail fort exact de la guerre de Candie, dont il n'avoit touché que fort légerement la cause vers la fin de son premier volume. Cette suite renfermoit de plus tous les autres évenemens les plus considérables arrivés jusqu'au tems qu'il cessa d'écrire; mais cette continuation est demeurée manuscrite. Ce que nous avons d'imprimé montre un historien sage, impartial, & très-instruit de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter. Son stile est serré, dans le goût de Tacite, & l'auteur seme, selon les circonstances, des réfléxions solides & judicieuses. Cette histoire a été traduite en françois par feu M. Laurent, (*Voyez* LAURENT *dans le Supplément de 1735.*) & imprimée ainsi à Paris en 1724. en six tomes *in*-12. sous ce titre: *Histoire de l'Empire Ottoman*, traduite de l'italien de Sagredo, par M. Laurent. * Voyez la préface de cette traduction. Dans la Bibliothéque Italienne de M. Fontanini, édit. de Venise 1728. *in*-4°. pag. 67. parlant de l'ouvrage italien, & citant l'édition de 1677. on dit: *Questo libro è curiosissimo, e l'edizione accennata è la migliore*; ce qui suppose qu'il y en a eu d'autres éditions.

SAILLIUS, (Thomas) de Bruxelles, fut d'abord chanoine de l'église collégiale de Furnes en Flandres, ensuite de la cathédrale d'Arras. En 1580. il embrassa l'Institut des Jesuites à Rome, & lorsqu'il eut fait son noviciat on le donna au pere Antoine Possevin son confrere, pour accompagner cet homme célébre en Moscovie. Le pere Saillius ne s'accommoda pas de l'air de ce pays; il y tomba malade, & par les conseils des médecins il revint en Flandres. Quelque tems après son retour, il fut fait confesseur d'Alexandre Farnese duc de Parme, qui commandoit l'armée du roi Catholique en Flandres. Le pere Saillius fut aussi chargé d'entendre les confessions des officiers & des soldats, ce qui le fatigua beaucoup & lui causa diverses maladies. Il fut depuis recteur du college de Bruxelles pendant cinq ans. Il est mort dans cette ville le 8. Mars 1623. à l'âge de 70 ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Litaniæ vitæ & Passionis Domini: cum officio Passionis*; à Anvers, 1588. & dont on a encore d'autres éditions: c'étoit pour l'usage de l'armée qu'il avoit fait cet ouvrage. 2. *Thesaurus precum, Meditationum*, avec une apologie de l'ouvrage précédent; à Bruxelles, 1598. & à Anvers, 1609. 3. *Narratio expeditionis serenissimi Alberti Archiducis ad Ambianum*; à Bruxelles, 1597. 4. *Legatio Francisci de Mendoza Almirantii Aragoniæ, ad Cæsarem Poloniæ regem, & Ferdinandum Archiducem*; à Bruxelles, 1598. 5. *Epistola ad serenissimum Rainutium Parmæ & Placentiæ Ducem, de morte Alexandri Farnesii*, &c. à Milan, 1595. & à Cologne, 1598. 6. *Orationes funebres variorum in obitum Alexandri Farnesii, Ducis Parmæ*, &c.

Le pere Saillius n'est que l'éditeur de ce recueil. 7. La maison de conscience, ou des moyens de bien vivre & de bien mourir, & des remedes aux obstacles qui peuvent s'y opposer, en flamand; à Bruxelles, 1620. 8. Réponse aux questions controversées entre les Catholiques & les Hérétiques, en flamand; à Anvers, 1611. 9. Exhortation Catholique adressée aux hérétiques, & l'apologie de cet ouvrage contre Abraham Coster; en flamand, en 1619. *in* 4°. 10. Le Chrétien véridique, ou le vrai Chrétien; en flamand à Anvers, 1611. & à Bruxelles, nouvelle édition augmentée, en 1616. 11. Le pere Saillius a fait en françois, *Instruction & pratique du soldat Chrétien*; à Anvers, 1590. *in*-12. & 12. en la même langue, *Disposition testamentaire & codicille du soldat Chrétien*; à Louvain, 1622. *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 1140. & 1141.

SAINCTES. (Claude de) *Supplém. t. 2. p. 259. ajoutez que* ses statuts synodaux de l'an 1576. sont imprimés dans l'Appendice du *Joannes Abrincensis*, (ou Jean d'Avranches.) De Sainctes ne fut évêque d'Evreux que sous Henri III. Il n'avoit pu être nommé à cet évêché le 30. Mars 1575. par Charles IX. ce prince étant mort le 30. Mai 1574... La conférence dont on parle fut tenue en 1566. non en 1577. les actes en furent imprimés dès 1568... la même année, *lisez* en 1576.

SAINT-AULAIRE, (François-Joseph de BEAUPOIL, marquis de) né dans le Limousin, ci-devant lieutenant général pour le roi de la province de Limousin, a servi dans les troupes durant quelques années de sa jeunesse. En 1696. il épousa *Marie* Fumel, fille de *Louis* comte de Fumel en Agenois, & de *Marguerite* de Levy de Mirepoix, dont il eut plusieurs enfans: entr'autres *Louis* de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, colonel lieutenant du régiment d'Anguien, tué en 1709. au combat de Rumersheim dans la haute Alsace. M. le marquis de Saint-Aulaire avoit un esprit aisé, naturel, plein de délicatesse; il aimoit la belle littérature, la connoissoit, sçavoit en faire usage, & cultivoit surtout la poësie françoise. Madame la duchesse du Maine l'attira à sa cour, où il a passé plus de quarante années; cette princesse trouvoit toujours de nouveaux plaisirs dans sa conversation; elle l'appelloit son Berger, & l'on peut dire que son Berger lui étoit respectueusement attaché. A l'âge de 90 ans, M. de Saint-Aulaire faisoit encore sur le champ des vers pleins d'esprit & de délicatesse. Il y en a peu d'imprimés, & ce qui en a été publié ne l'a guéres été que dans divers recueils. Ceux qui ont lu les piéces sorties de cette plume, disent qu'on y trouve des sentimens délicats, un tour naïf, des fictions riantes, un badinage fin. M. de Saint-Aulaire fut reçu à l'Académie Françoise en 1706. Il est mort à Paris le 17. Décembre 1742. dans la quatre-vingt-dix-huitiéme année de son âge, & fut inhumé à saint Sulpice. Louis de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire son fils, avoit épousé en 1703. *Marie-Therèse* de Lambert, fille du marquis de Lambert, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de Luxembourg; & d'*Anne-Therèse* de Marguenat de Courcelles, connue sous le nom de *marquise de Lambert*, dont on peut voir l'article *dans le Supplément de 1735.* De ce mariage il n'est resté qu'une fille mariée à *Anne-Pierre* de Harcour, comte de Beuvron, lieutenant général pour le roi au gouvernement de Normandie, &c. * Voyez l'éloge de François de Saint-Aulaire dans le *Supplément au Parnasse françois* par M. Titon du Tillet, *in-folio*, pag. 781. & suiv. On y rapporte quelques vers du marquis de Saint-Aulaire.

SAINT-DIDIER, (François de) *voyez* LIMOJON.

SAINTE-CROIX, (Prosper de) cardinal, &c. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique, mais il faut ajouter qu'*outre les ouvrages de ce cardinal qui y sont mentionnés, on en a recouvré un autre sur les guerres civiles de la France, divisé en trois livres, avec des fragmens du quatriéme, en voici le titre: *Prosperi Sancta-Crucii de civibus Galliæ dissensionibus Commentariorum libri III. ex manuscriptis Cardinalis Barberini eruit Mabillonius.* Cette histoire qui commence après la mort de François I. & finit à l'an 1562. a été imprimée par les peres DD. Martenne & Durand, à la fin du tome cinquiéme de leur *Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. en 1729. *in-fol.* On a une lettre de Jacques Sadolet écrite au cardinal de Sainte-Croix l'an 1540.: cette lettre est curieuse; elle est dans le recueil des lettres de Sadolet.

SAINTE-CROIX, (André) écrivain du quinziéme siécle, &c. *on en parle dans le Dictionnaire historique. Il faut ajouter qu'*outre les ouvrages de cet habile homme mentionnés dans ledit article, il en a fait un autre: *De notis publicâ auctoritate approbatis*, qu'il avoit communiqué au cardinal de Pavie (Jacques Picolomini) à qui il le dédioit. Le cardinal fait l'éloge de cet ouvrage & de l'auteur dans la cinquante-deuxiéme de ses lettres latines, qui est adressée à André de Sainte-Croix. Il l'exhorte à continuer cet ouvrage, à le perfectionner, & à le lui renvoyer ensuite.

SAINTE-CROIX, (Nicolas CHARPY de) *cherchez* CHARPY, qui est son vrai nom.

SAINTE-MARTHE. (Gaucher, dit *Scévole* de, & Louis de) *Supplém. tom. 2. dans cet article, on dit* ces deux Gaucher de Sainte-Marthe, *au lieu de dire*, ces deux de Sainte-Marthe, Gaucher & Louis.... *Dictionnaire historique de 1732. & Supplément de 1735.*.... *Histoire généalogique de la Maison de France.* La premiere édition de cet ouvrage parut l'an 1618. en deux volumes *in*-4°. mais elle étoit fort imparfaite: elle ne renferme que l'*Histoire généalogique de la troisiéme race.* La seconde édition, *in folio*, à Paris, Cramoisi, 1628. 2. volumes, est augmentée des deux premieres races, & des illustres familles qui sortent des reines & des princesses du sang. La troisiéme édition, revue & augmentée, *in-folio*, à Paris, Cramoisi, 1647. 2. volumes, est plus ample & plus exacte pour l'histoire: mais il y manque la Généalogie des familles sorties des princesses du sang; elle devoit former un troisiéme volume, qui n'a point paru.... Histoire généalogique de la maison de Beauveau, justifiée par titres, histoires & autres bonnes preuves, *in-folio*, à Paris, 1626..... *Gallia Christiana, quâ series omnium Archiepiscoporum, Episcoporum & Abbatum Franciæ, vicinarumque ditionum ab origine Ecclesiarum ad nostra usque tempora per quatuor tomos deducitur*, à Paris, 1656. *in-fol.* 4. vol.... Les Eloges des hommes illustres de France, écrits en latin, par Scévole de Sainte-Marthe, pere de Gaucher & Louis de Sainte-Marthe, ont été imprimés à Poitiers en 1606. *in*-12. & à Paris, 1633. *in*-4°. cinquiéme édition.

SAINTE-MARTHE. (Abel de)... *Expeditio Rupellana armis Ludovici justi Regis confecta: auctore Abelio Sammarthano*, à Paris, 1629. *in*-8°. & parmi ses œuvres, en 1633. Cette description latine, qui est la meilleure de toutes celles qui furent publiées en ce tems-là, a été traduite par Jean Baudouin, & imprimée sous ce titre: *Histoire de la rebellion des Rochelois, & de leur réduction à l'obéissance du roi*; à Paris, 1629. *in*-8°.... *Expeditio in Vallem Tellinam*, (la Val-teline) à Paris, 1630. *in*-4°.... *Expeditio Belgica & Atrebatensis, auspiciis Ludovici justi annis 1639. & 1640. confecta*; à Poitiers, 1643. *in*-4°..... *Consultatio de jure Gallicæ coronæ*.... *Panegyricus Ludovico XIII. Regi Christianissimo*; à Paris, Robert Etienne, 1621. *in*-4°. Le même panégyrique, en grec & en françois, de la traduction du sieur Dujour. Le poëme de Scévole de Sainte-Marthe, traduit par Abel de Sainte-Marthe, a été réimprimé avec la Callipædie de Claude Quillet, sous ce titre: *Cl. Quilleti Callipædia, seu de pulchræ prolis habendæ ratione Poëma: Scevolæ Sammarthani Pædotrophia, sive de puerorum educatione libri*; à Londres, 1709. *in*-8°.

SAINTE-MARTHE. (Pierre Gaucher, dit *Scévole*, de).... On lui donne l'*Etat* de la cour des rois de l'Europe: on a peut-être voulu dire l'*Etat de l'Europe*, qui est en effet de lui, & qui a été imprimé à Paris en 1670..... Ses remarques sur le livre du pere Jourdan & sur l'origine de la maison de France du duc d'Epernon, sont *in*-12. à Paris, 1684.... Le Traité historique des armes de France, &c. est aussi *in*-12. à Paris, 1673.... L'Histoire généalogique de la maison de la Tremoille, tirée d'un manuscrit

de MM. de Sainte-Marthe, historiographes de France; à Paris, 1668. *in*-12.

SAINTE-MARTHE, (dom Denys de) Bénédictin, &c. *Voyez* pour ce qui concerne ses lettres contre M. de Rancé, abbé & Réformateur de l'abbaye de la Trappe, *l'article de* M. de RANCÉ *dans le Supplément de* 1735. *& ce qu'on a ajouté dans ce présent Supplément.* Les Avantures de Pompônius, chevalier Romain, ou l'Histoire de notre tems, *in*-12. 1724. Roman satyrique, *cité dans l'article de* dom Denys de Sainte-Marthe, n'est nullement de M. de Themiseuil de Saint-Hyacinthe : on attribue cette satyre à un écrivain qui vit encore, & qui est connu par divers autres ouvrages.

SAINT-EVREMONT. (Charles de MARGOTELLE (d'autres disent de *Marguetel*) de Saint-Denys, sieur de) *Ajoutez au Supplément de* 1735. *que* cet écrivain est mort à l'âge de quatre-vingt-dix ans, cinq mois & vingt jours, & qu'il est enterré à Westminster, où l'on voit son tombeau. On y a gravé l'épitaphe suivante :

CAROLUS DE SAINT-DENYS, *Dominus de* SAINT-EVREMONT,
Nobili genere in Normanniâ ortus,
A primâ juventute
Militiæ nomen dedit,
Et per varia munera
Ad Castrorum Marescalli gradum evectus,
Condæo, Turennio,
Aliisque claris belli Ducibus,
Fidem suam & fortitudinem
Non semel probavit.
Relictâ patriâ, Hollandiam,
Deinde à Carolo II. accitus, Angliam
Venit.
Philosophiam & humaniores litteras
Feliciter excoluit.
Gallicam linguam
Cum solutâ, tum numeris astrictâ oratione
Expolivit, adornavit, locupletavit.
Apud potentissimos Angliæ Reges benevolentiam & favorem,
Apud Regni Proceres gratiam & familiaritatem,
Apud omnes laudem & applausum
Meruit.
Nonaginta annis major obiit
Die IX. *Septembris* MDCCIII.
Viro clarissimo
Inter præstantiores
Ævi sui Scriptores
Semper memorando
Amici mœrentes
P. P.

La vie de M. de Saint-Evremont, par feu M. Desmaiseaux, entre dans un grand détail du tems, de l'occasion, & des diverses éditions des œuvres de M. de Saint-Evremont : nous croyons devoir y renvoyer. Nous dirons seulement ici, que M. l'abbé Lenglet Du-Fresnoi a fait imprimer de cet écrivain un Discours sur les historiens François, dans le tome second de sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, édition *in*-12. de 1713. pag. 102. Le même attribue à M. de Saint-Evremont un *Discours sur les alliances de la France avec l'Espagne*, imprimé *in*-12. à Paris, 1661. (*Méthode pour étudier l'Histoire*, in-4°. derniere édition, tom. 4. p. 209.) *Les Mémoires du comte D*** avant sa retraite, contenant diverses avantures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde*; à Paris, 1695. 4. vol. *in*-12. Le même, *in*-12. à Paris, 1702. deux volumes; & *in*-12. à Amsterdam, 1696. quatre volumes. Les uns disent que c'est M. de Saint-Evremont qui a rédigé ces Mémoires : d'autres les donnent à feu M. l'abbé de Villiers. Voyez aussi *dans ce présent Supplément les articles* COTOLENDY *&* DESMAISEAUX.

SAINT-GAL. (le Moine de) C'est le nom que l'on donne à l'auteur anonyme des *Gestes de Charlemagne*, parce que cet auteur étoit moine de l'abbaye de Saint-Gal, comme il le témoigne lui-même en plusieurs endroits de son ouvrage. Au chap. VIII. il appelle l'abbé Grimald *son maître*; au chap. XV. du second livre, il dit que Harmute, *son abbé*, étoit reclus dans le tems qu'il écrivoit. Comme Harmute s'est demis du gouvernement au mois de Décembre de l'an 883. pour mener une vie solitaire, & qu'il est mort au mois de Janvier 885. l'auteur aura composé son ouvrage en 884 : & cela par le commandement de Charles le Gros, à qui il le dédia. Ce qu'il raconte dans le premier livre, *de la Religion de Charles, & du penchant que ce prince avoit pour tout ce qui concernoit l'Eglise*, il dit qu'il l'avoit appris de la bouche du prêtre Wernbert, & ce qu'il rapporte dans le second, *des exploits* militaires du même prince, il assûre en avoir été instruit par Adalbert, pere du même Wernberr. Le nom de ce moine de Saint-Gal est incertain. *Dans le Dictionnaire historique au mot* NOTGER ou NOTKER, *on dit qu'on* attribue à celui-ci, moine de Saint-Gal, les *Gestes de Charlemagne.* Goldaste croit que c'est Notker le Begue; parce que l'auteur des Gestes dit au chapitre XXVI. du livre second, qu'il étoit begue & édenté. Duchesne, & depuis dom Rivet (au tome cinquiéme de son *Histoire littéraire de la France*) ont rejetté cette raison. Il est inutile, disent les auteurs de la préface du tome cinquiéme de la *Nouvelle Collection des Historiens de France*, il est inutile de se mettre en peine de rechercher l'auteur des Gestes; l'ouvrage le deshonore plus qu'il ne l'honore. Outre qu'il est rempli d'historiettes & de fables mal assorties, Charles y est représenté comme un homme qui exerce des cruautés, qui ne respire que menaces, qui jette la terreur partout; en sorte que si nous ne le connoissions pas d'ailleurs, nous aurions de ce prince des sentimens peu avantageux. Les évêques y sont traités indignement : leurs mœurs, leur faste & leur ambition sont repris avec trop d'aigreur & avec indécence. Ce qui est rapporté aux chapitres VIII. & IX. du second livre, est absolument faux. Il y a d'énormes fautes de chronologie. Au livre premier, chapitre X. il est dit que Charles avoit demandé douze chantres au pape Etienne II. or ce pape mourut en 757. & Charles ne commença à régner qu'en 768. Dans le chapitre second, on fait succeder Leon au pape Etienne. Au même endroit, l'on rapporte que Charles avoit obtenu du pape Leon deux chantres très-instruits, & qu'il en avoit envoyé un à Drogon son fils, évêque de Mets; mais Drogon ne prit possession de cet évêché qu'en 823. Au chapitre XVIII. on dit que le pape Leon ayant été maltraité par les Romains en 799. avoit demandé du secours à Michel, empereur de Constantinople, qui ne fut proclamé empereur qu'en 811. Les sçavans ont cependant trouvé dans cet ouvrage quelques endroits dignes de remarque. Au livre premier, chapitre XXXVI. l'habillement des anciens François est décrit assez exactement. Au chapitre II. du livre second, on donne assez bien la maniere de compter, employée par les Huns, &c. Voyez la préface citée dans cet article, nombre XIV. Canisius, au premier tome de ses *Anciennes leçons*, a le premier mis au jour les *Gestes de Charlemagne*, sur un manuscrit de la bibliothéque de l'électeur de Baviere. Duchesne les a fait aussi entrer dans le second tome des *Ecrivains de l'Histoire de France*, après les avoir collationnés avec un manuscrit du monastere de Moissac. Cet ouvrage a été donné de nouveau, conféré auparavant sur un manuscrit de la bibliothéque du roi, dans le tome 5ᵉ. du *Nouveau Recueil des Historiens de France*, page 106. & suiv.

SAINT-GELAIS. (Melin de) *Supplément tom. 2*....... Genievre, *lisez* Genevre......... V. chant, *lisez* les IV. V. & VI. chants... Sophronisbe, *lisez* Sophonisbe.

SAINT-GELAIS, (Octavien de) poëte François, évêque d'Angoulême, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de* 1735. étoit né à Cognac vers l'an 1466. Il étoit fils de PIERRE de Saint-Gelais, marquis de Monlieu & de Saint-Aulaye, & de *Philiberte* de Fontenai. *On peut voir dans le Dictionnaire historique* l'origine & l'ancienneté de la maison de Saint-Gelais. Octavien eut plusieurs freres avec qui il étudia à Paris, au college de sainte Barbe, sous le célébre Martin *Magistri*, qui professoit les humanités dans ce college, qui fut chargé ensuite d'enseigner la théologie au college de Navarre, qui fut depuis confesseur & aumônier du roi Louis XI. & qui est mort en 1482. Après ses études de

philosophie, Saint-Gelais passa à celles de la théologie, & se destina dès-lors, ou fut destiné par ses parens, à l'état ecclésiastique : mais la poësie & la galanterie l'occuperent plus que les devoirs de cet état & les études qui y convenoient. Introduit de bonne heure à la cour, il fut connu & reçu favorablement de Charles VIII. à la requête duquel le pape Alexandre VI. le nomma à l'évêché d'Angoulême en 1494. Il fut sacré à Lyon dans l'église de saint Paul, à la fin de l'année 1495. ou peut-être l'année suivante, puisque Charles VIII. & les seigneurs qui avoient accompagné sa majesté en Italie en 1494. & 1495. se trouverent à sa consécration. Saint-Gelais fit son entrée à Angoulême le 17. Août 1497. & l'on assure, que depuis son élévation à l'épiscopat, il ne s'occupa presque plus que des fonctions de son ministere, & de l'étude de l'Ecriture & des Saints Peres. Il y a lieu de croire cependant, que ce fut depuis sa nomination à l'évêché d'Angoulême, qu'il fit imprimer plusieurs des ouvrages qu'il avoit composés auparavant. Il fit beaucoup de bien à son église, l'enrichit de présens considérables, & en fit réparer les bâtimens. Charles VIII. étant mort au château d'Amboise le 6. Avril de l'an 1498. Octavien de Saint-Gelais fut un de ceux qui furent nommés pour accompagner le corps de ce prince jusqu'à saint Denys. Ce prélat mourut à Angoulême à la fin de Novembre, ou au commencement de Décembre de l'an 1502. âgé d'environ trente-six ans. Il fut inhumé dans une chapelle de sa cathédrale que Jacques de Saint-Gelais, son frere, évêque d'Usez, & doyen d'Angoulême, avoit fait édifier, & le même fit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante :

OCTAVIANUS *ego, qui summi culmen honoris*
Attigeram, modico subtegor ecce solo.
Engolisma sacræ dederat mihi jura Cathedræ,
Tempore sed periit gloria tanta brevi.
Non medios vitæ natura reliquerat annos,
Debita quando feræ solvo tributa neci.
Discite, mortales, celeri quàm vita volatu
Præterit, atque levi transit, ut aura, pede.
Spiritus astra petens, miserum me! corpus humatum
Liquit, ad extremum spero redire diem.

Octavien de Saint-Gelais étoit pere de Mellin de Saint-Gelais, *son fils naturel*, qui a été meilleur poëte que son pere. Les ouvrages que l'on connoît d'Octavien de Saint-Gelais, sont : 1. *Histoire de Eurialus & Lucresse, vrays amoureux ; selon pape Pie*, (c'est-à-dire, traduite de la prose latine d'Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II.) *en vers françois*, petit *in-folio* ; à Paris, Antoine Verard, *imprimé le sixiéme jour de Mai 1493.* 2. *Les Eneydes de Virgile, translatez de latin en françois, par messire Octavien de Saint-Gelais, en son vivant, évesque d'Angoulesme, revus & cottés par maître Jehan Divry, bachelier en médecine* ; imprimés à Paris le sixiéme jour d'Avril 1509. pour Antoine Vérard, *in-folio.* La même traduction a été réimprimée plusieurs fois depuis, en 1529. & 1540. 3. *Les vingt & une Epistres d'Ovide, translatées de latin en françois, par révérend pere en Dieu Octavian de Saint-Gelais, évêque d'Angoulesme*, petit *in-4°.* gothique, sans date, imprimé à Paris. La même traduction a été réimprimée *in-4°.* à Paris, le 23. Février 1525 ; & en 1538. *in-12.* & à Rouen, en 1544. *in-16.* 4. *La Chasse & le départ d'Amours, nouvellement imprimé à Paris, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver ; composée par révérend pere en Dieu, messire Octavien de Saint-Gelais, evesque d'Angoulesme, & par noble homme Blaise d'Auriol, bachelier en chacun droit*, &c. à Paris, 1533. *in-4°.* gothique ; *la Chasse d'Amours* est de Saint-Gelais, & *le Départ* est d'Auriol. 5. *Le Séjour d'honneurs composé par révérend pere en Dieu messire Octavien de Saint Gelais, évesque d'Angoulesme ; nouvellement imprimé à Paris, pour Anthoine Verard, achevé le 25. d'Août 1519.* in-4°. *gothique.* 6. Complainte & épitaphe sur la mort de Charles VIII. par le même, dans l'ouvrage d'André de la Vigne, intitulé : *Le Vergier d'honneur, de l'entreprinse & voyage de Naples*, &c. Saint-Gelais n'a pas eu d'autre part à cet ouvrage. La Croix-du-Maine & Du-Verdier, dans leurs Bibliothéques, lui attribuent encore quelques autres écrits : Du-Verdier lui donne entr'autres, une traduction des six comédies de Terence ; mais il y apparence qu'il s'est trompé.

SAINT-GENIEZ, (Jean de) en latin, *Sangenesius*, qui mérite un rang distingué parmi les poëtes Latins qui ont écrit dans le XVII. siécle, étoit né à Avignon le 12. de Septembre 1607. d'une famille connue & estimée. Il paroît par ses poësies, que son pere *Honoré* de Saint-Geniez, & son grand-pere, étoient avocats ou jurisconsultes. Dans sa troisiéme Idylle, intitulée, *Euterpe, sive de re poëticâ*, il feint qu'Euterpe qui vient pour lui reprocher de ce qu'il abandonnoit la poësie, le trouve environné d'un grand nombre de livres de droit, le reprend de cette étude, & lui conseille de la quitter ; à quoi il répond, entr'autres, que son pere & son grand-pere avoient tiré leur gloire principale, en marchant à la suite de Thémis.

Ne contemne Themin, quæ sanctè finibus istis
Culta Dea est, numenque mei genitoris, avique.
Nobis si decoris quicquam est, defluxit ab illâ.
Atque utinam insistens gradibus genitoris, avique,
Hæsissem teneris illi devotus ab annis.

Son pere étoit mort avant 1654. puisque dans le recueil des poësies latines du fils, imprimé cette année, on trouve son épitaphe, & que dans sa premiere piéce, où il en parle, comme d'un homme qui avoit beaucoup d'érudition, il suppose qu'il n'étoit plus au monde :

Hanc meus ignorans genitor, cum plurima nosset,
Astrææ teneris cultor devotus ab annis,
Multa tulit frustrà : nullâ mercede quietem
Perdidit, & dulci privavit lumina somno.
Me quoque ferre graves sua per vestigia caras
Jussit, & ingentes librorum volvere moles.

Son pere étant mort, Jean de Saint-Geniez prit soin de l'éducation d'un frere plus jeune que lui, le fit étudier, & tâcha de lui inspirer du goût & de l'amour pour les sciences. C'est à lui qu'il adresse sa septiéme & sa huitiéme satyre, qui contiennent d'excellens avis. Pour lui, il étoit venu de bonne heure à Paris, où il avoit fait plusieurs connoissances utiles, sur-tout parmi ceux qui cultivoient les lettres. Il fut lié particulierement avec le cardinal François Barberin, & avec Alexandre d'Elbene II. du nom, seigneur de la Motte, qui a servi avec réputation dans les armées, & qui avoit beaucoup d'esprit. Il nomme entre ses autres amis le pere Hercule Audiffret, qui a été supérieur général de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, Petrone Mascaron à qui l'on doit l'esprit de Seneque, Pierre Boissat, fort connu par ses écrits, le P. Salien, Jésuite, M. de Balzac, l'abbé Menage, & M. Chapelain qui lui avoit lu son poëme de la Pucelle d'Orleans. Il cultiva ces liaisons, lorsqu'il fut de retour à Avignon ; où il paroît qu'il a passé la plus grande partie de sa vie, mais toujours en regretant d'être obligé de vivre dans une ville si éloignée de Paris, & des amis qu'il y avoit faits. C'est ce qu'il dit, entr'autres, dans sa sixiéme élégie adressée à Chapelain :

Sors inimica mihi, cupidisque obstantia votis
Fata, meos illîc (Lutetiæ) non posuêre Lares.
Ne comitem doctæ possem me jungere turbæ,
Et quorum scriptis perfruor, ore frui.
Hei mihi! cur Rhodano tam distat Sequana nostro?
Cùr mihi dilecto non licet amne vehi? &c.

Son penchant pour la poësie s'étoit déclaré dès sa plus tendre jeunesse, & il s'y étoit livré. Etant à Paris, il laissa échaper plusieurs pieces qu'il ne publia qu'après qu'Alexandre d'Elbene les eut approuvées ; & dans une épigramme au sçavant M. de Peiresc, il dit que plusieurs de ses poësies s'étoient perdues :

Ante meas quàm, vir, peteres, clarissime, nugas,
Non jactura gravis, quod periere, fuit.
Maxima nunc in re facta est jactura pusillâ,
Cùm parere tuis non licet imperiis.

Si

Si l'on prend à la lettre ce qu'il dit dans sa troisiéme Idylle, il faudra dire qu'il a fait aussi des vers françois ; car parlant de lui-même, il s'exprime ainsi :

Nunc Latiis modulans fidibus, nunc Gallica metris
Verba ligans, œstro mens concita duplice fertur.

Ses poësies latines sont louées par Colletet le pere, dans son Discours du poëme Bucolique, page 30. par M. de Saint-Didier, dans son *Voyage du Parnasse*, page 87. puisque l'auteur le met entre les bons poëtes ; & par M. Des-Forges Maillard, dans une lettre adressée à M. le président Bouhier, & imprimée dans le tome neuviéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit.* M. Maillard prétend dans cette lettre, que M. Despreaux avoit profité des poësies de Saint-Geniez, qu'il en avoit pris diverses pensées, quoiqu'il ne l'ait jamais nommé ; & les exemples qu'il en apporte, prouvent que sa conjecture est assez bien fondée. Le recueil des poësies latines de M. de Saint-Geniez est un volume *in*-4°. imprimé à Paris en 1654. *Joannis Sangenesii Poëmata, Parisiis, sumptibus Augustini Courbé, 1654.* Il y a à la tête une belle estampe de Chauveau. Le recueil est dédié, par une épître latine, au cardinal François Barberin, vice-chancelier de l'Eglise Romaine. Il y a quatre Idylles dont la troisiéme & la quatriéme contiennent une Défense de la poësie, dont il paroît que feu M. l'abbé Massieu a profité dans l'écrit qu'il a fait à ce sujet, & que l'on a réimprimé au-devant de son *Histoire de la poësie françoise* ; au moins trouve-t-on les mêmes raisons dans le poëte Latin, & dans l'académicien : huit Satyres, remplies d'excellens avis & d'une critique judicieuse, sans fiel & sans passion : sept Elégies, toutes sur des sujets utiles : un livre d'Epigrammes, & un livre de poësies diverses. Ce recueil est terminé par un écrit en prose, intitulé : *De Parnasso & finitimis locis, libri duo, ad nobilissimum & illustrissimum virum Alexandrum Delbenum.* C'est proprement un abregé historique & critique de la poësie latine & de ses révolutions. L'auteur y parle aussi de quelques poëtes Espagnols, & de plusieurs poëtes François, sur-tout de Chapelain pour qui il avoit une grande affection. Dans le second livre, p. 195. il promet de publier incessamment une *Carte géographique du Parnasse* ; & vers la fin du même livre, il rapporte un long fragment d'un poëme latin intitulé, *Poëtomachia*, qu'il dit lui avoir été envoyé, mais dont il paroît qu'il étoit lui-même l'auteur. Un éloge que l'on doit faire des poëmes de Saint Geniez, c'est qu'*ils sont brillans de feu & de génie, & remplis d'excellens vers, quoique le poëte laisse quelque chose à désirer en certains endroits pour la pureté du style* : c'est le jugement de M. Des-Forges Maillard ; & ce jugement nous a paru fondé. Ajoutons que M. de Saint-Geniez montre partout un esprit solide & éclairé, & beaucoup de modestie. Dans un âge où il n'étoit plus dans sa premiere jeunesse, il entra dans les ordres sacrés, prit le sacerdoce ; & on lui donna un canonicat à Orange, où il mourut de phtisie le 25. Juin de l'an 1663. âge de cinquante-six ans. M. Costar parle de lui avec beaucoup d'éloge dans une lettre qu'il lui adresse, page 375. du tome second de ses lettres, *in*-4°.

SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS, (Ordre de) étoit composé de religieux Hospitaliers. Cet ordre qui paroît être le même que celui des religieux appellés, *Pontifices*, ou *faiseurs de ponts*, prit naissance en Italie vers le milieu du XII. siécle. Ce ne fut d'abord qu'une societé de laïques, dont le principal institut étoit de faciliter aux pelerins les passages des rivieres, en faisant eux-mêmes des bacs & des ponts pour cet usage : c'est pour cela qu'ils portoient un marteau sur la manche gauche de leur habit. Cet institut forma dans la suite une congrégation religieuse, dont le chef-lieu fut l'hôpital de *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, situé dans le diocèse de Luques en Italie, où résidoit le commandeur général de tout l'ordre. Ces religieux avoient pris leur nom d'un lieu appellé *Haut-pas* ou *Maupas*, situé sur la riviere d'*Arno* où se fit le premier établissement de leur institut. Plusieurs papes ayant approuvé & confirmé cet ordre, & accordé des indulgences à ceux qui lui feroient du bien, il se multiplia, sur-tout en France, où il eut un commandeur général pour ce royaume. Ce commandeur faisoit sa résidence à l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas à Paris, dépendant néanmoins du chef de l'ordre qui étoit en Italie. La commanderie générale de Paris fut fondée, selon du Breul, par Philippe le Bel en 1286. La situation de cet hôpital ne permettant pas aux religieux de rendre aux pelerins les services prescrits par leur institut, ils leur en rendirent d'autres, en les recevant & les nourrissant. Pie II. par sa bulle de l'an 1459. supprima l'ordre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, & en appliqua les revenus à celui de Notre-Dame de Bethléem, qu'il institua par la même bulle ; mais le premier ne laissa pas de subsister long tems après, puisqu'en 1519. l'hopital, & une partie de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas de Paris, aujourd'hui église paroissiale, furent rebâtis par le commandeur *Antoine Canu*, comme on le voit par son épitaphe rapportée par M. Piganiol de la Force, dans sa *Nouvelle Description de Paris*, tome cinquiéme, page 319. L'ordre de Saint Jacques-du-Haut-Pas étant prêt à s'éteindre en France, & n'y ayant dans l'hôpital de Paris qu'un ou deux religieux, la reine Catherine de Médicis, qui voulut faire bâtir un nouveau palais à l'hôtel d'Orleans occupé par les Filles Pénitentes, fit transferer ces filles au monastere de saint Magloire, & les religieux de saint Magloire à l'hôpital de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, en conséquence d'un contrat du mois d'Octobre 1572. Dès-lors l'hôpital changea de destination & de nom, & devint l'abbaye de saint Magloire, aujourd'hui séminaire gouverné par des prêtres de l'Oratoire. * Voyez tout ce détail dans l'ouvrage de M. Piganiol, cité plus haut.

SAINT-JULIEN de BALEURRE. (Pierre de) *Supplém. tom. 2. pag. 261. col. 2. ajoutez ce qui suit :* Son Paradoxe sur l'extraction de Hugues-Capet, parut encore en 1588. à Lyon, chez Benoît Rigaud, *in*-8°. Il est aussi dans les Mélanges historiques de l'auteur, pag. 217. & suivantes.... Son Recueil sur l'abbaye & la ville de Tournus n'a jamais été imprimé séparément ; mais seulement dans l'*Origine des Bourguignons*, &c. à Paris, 1581. *in-folio*, page 495. & suiv.... L'histoire de Tournus, citée à la fin de cet article, n'est qu'en un volume *in*-4°. C'est feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, qui a pris soin de l'édition de cette histoire.

SAINT-MARTIN, (Michel de) *que l'on n'a presque fait que nommer dans le Dictionnaire historique*, prenoit les titres d'écuyer, sieur de la Marc du Desert, protonotaire du saint Siége Apostolique, docteur en théologie de l'université de Rome, aggregé à celle de Caen, marquis de Miskou, dans la Nouvelle France ; & dans la suite il ajouta à ces titres celui de Mandarin du premier rang du royaume de Siam. Il étoit de basse Normandie, né le ... de Mars 1614. fils d'un riche marchand de la ville de saint Lo, qui avoit épousé une demoiselle de la ville de Caen, de la famille du Thon. Enrichi par le commerce, ce négociant se fit annoblir par l'achat d'une noblesse de Canada, où l'on dit qu'étoit situé le marquisat de Miskou. Michel de Saint-Martin fit ses études à Caen, entra dans l'état ecclésiastique ; & lorsqu'il eut été revêtu du sacerdoce, il se mit à voyager. Il parcourut presque toute l'Italie, une partie de la France, de la Flandre, & à Rome il se fit recevoir docteur, & protonotaire apostolique. A son retour, il se fit aggréger à la faculté de théologie de Caen le 10. Octobre 1650. & le 24. Mars 1653. il en fut élu recteur. « Un peu auparavant, dit M. Huet, dans ses » *Origines de Caen*, il avoit fait réparer, & ensuite lam» brisser à ses frais l'école de théologie, & avoit fondé » une chaire, pour être remplie par un professeur de la » congrégation de l'Oratoire, par un contrat passé le 16. » Décembre 1650. » La congregation s'en désista dans la suite, & par un nouveau contrat du 12. Mars 1664. cette chaire fut affectée aux Jesuites. « Long-tems aupara» vant, il avoit fait plusieurs fondations pieuses à saint Lo, » sa patrie : » il en fit aussi plusieurs à Caen, chez les peres de l'Oratoire, & chez les Cordeliers ; & dans la ville, il fit faire diverses réparations & divers ornemens, dont on peut voir le détail dans l'ouvrage cité de M. Huet. Il

fonda aussi le prix d'une ode latine au Palinod. « Mais « l'âge, dit M. Huet, lui ayant aigri l'humeur, & affoibli « l'esprit, qu'il avoit naturellement assez foible, il tomba « dans de grands ridicules, qui le rendirent le jouet & le « mépris du public. Il se vengea sur quelques-uns par des « médisances sanglantes, dont il remplit plusieurs livres & « plusieurs écrits qu'il composa tant qu'il vécut, & qui ne « méritent pas d'être connus. Il mourut à Caen, où il « avoit toujours vécu depuis ses voyages, le 14. Novembre « 1687. âgé de soixante-quatorze ans, & fut enterré dans « la chapelle qu'il avoit bâtie, ornée, & dotée. » Son *Traité du gouvernement de Rome* a été réimprimé deux fois, quoique cet ouvrage soit peu de chose. La seconde édition est de 1659. *in*-8°. à Caen, sous ce titre : *Le Gouvernement de Rome, où il est traité de la religion, de la justice & de la police, & de ce qui s'y passe de remarquable dans le cours de l'année.* Cet ouvrage, les fondations de l'auteur, & les monumens qu'il avoit fait élever à Caen, ont donné lieu à un assez grand nombre de poësies grecques, latines & françoises, où l'abbé de Saint-Martin est loué avec un excès qui feroit penser que les auteurs de ces pieces ne vouloient point être crus. On a imprimé un recueil de ces pieces en 1653. *in*-4°. à Caen, chez Adam Cavelier, sous ce titre : *In opera nobilissimi viri domini Michaëlis à Sancto-Martino, sacræ theologiæ doctoris in Academiâ Romanâ, Protonotarii Apostolici, nec non regiæ Cadomensis Academiæ rectoris amplissimi Elogia.* Ce recueil contient, 1. une Epître dédicatoire, au nom du libraire, à madame de Matignon, marquise de Lonrey, baronne de saint Lo, &c. 2. un discours en prose latine d'André Boëda, docteur & doyen perpetuel de la faculté de théologie, & vice-chancelier de l'université de Caen, sur l'élection de l'abbé de Saint-Martin au rectorat, &c. 3. le Discours de M. de Saint-Martin, pour remercier l'université de son élection. Ce discours est en latin, & l'on y trouve les noms de plusieurs des recteurs de cette université, depuis l'an 1431. jusqu'au tems de l'abbé de Saint-Martin, qui y dit qu'il avoit appris le droit sous M. de Guernon, l'un de ces recteurs ; 4. un Discours en prose françoise, adressé à l'abbé de Saint-Martin par un de ses amis ; 5°. enfin les poësies grecques, latines & françoises à l'honneur du même, qui contiennent cinquante-deux pages. Un court avertissement nous apprend que ce recueil, qui flatoit extrêmement la vanité de l'abbé de Saint-Martin, n'avoit été imprimé que de son consentement. Cette vanité, souvent poussée jusqu'à l'excès du ridicule, a donné lieu à divers écrivains d'en rapporter quantité de traits : on peut les voir dans les Mélanges de Vigneul-Marville, dans le *Menagiana*, le *Furetieriana*, &c. mais sur-tout dans l'ouvrage intitulé : *La Mandarinade, ou Histoire comique du Mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin*, &c. en deux volumes *in*-12. à la Haye (Caen) 1738. Voici en deux mots l'histoire de ce prétendu *Mandarinat*. Dans le tems que le chevalier de Chaumont fut envoyé à Siam, quelques plaisans formerent le projet de persuader à l'abbé de Saint-Martin, que le roi de Siam l'avoit fait Mandarin de la premiere classe, & son premier médecin avec cinquante mille écus d'appointemens par an. L'abbé avoit alors soixante-treize ans. Pour jouer cette comédie, on fabriqua des lettres du chevalier de Chaumont, par lesquelles cet ambassadeur lui demandoit des conseils de politique & de santé. L'abbé donna dans le piége, mit ses idees par écrit, & les envoya à l'adresse qui lui étoit marquée. On lui persuada aussi facilement, que le roi de Siam charmé de sa science, avoit fait placer son portrait dans son palais. Les prétendus députes s'habillerent burlesquement, & se barbouillerent le visage pour n'être pas reconnus. Ils réussirent mieux peut-être qu'ils n'avoient osé l'esperer. L'abbé se crut réellement Mandarin : mais il s'excusa sur son âge d'aller à Siam. Cependant, comme les pretendus Siamois vouloient qu'il partît, conformément aux ordres qu'ils disoient avoir reçus de leur maître, on dit à l'abbé qu'il falloit avoir un ordre du roi de France, qui lui défendît de sortir de Caen, & un certificat d'ignorance en fait de médecine. On lui donna même des soldats pour le garder. Il y eut à l'occasion de ce Mandarinat un grand festin aux dépens de l'abbé, & une fête très-divertissante. C'est cette histoire, avec toutes ses circonstances, qui forme la plus grande partie de l'ouvrage dont on a rapporté le titre : il est divisé en trois parties. La premiere contient, 1. une Epître dédicatoire aux habitans de la ville de Caen ; 2. un long *Avertissement sur l'impression de la Mandarinade, & sur quelques particularités de la vie de l'abbé de Saint-Martin ;* 3. *la Mandarinade, ou Histoire comique du Mandarinat*, &c. La seconde partie, qui est la premiere du tome second, & la suite de ce tome, ou la troisiéme partie, renferment quantité de pieces en prose & en vers, qui servent de preuves aux faits avancés dans la Mandarinade, ou qui peignent le génie & le caractere de l'abbé de Saint-Martin & de ses ouvrages. Ceux-ci, dont on donne une idée à la fin du même recueil, sont, outre son *Gouvernement de Rome*, dont on vient de parler : 1. Relation d'un voyage fait en Flandres, Brabant, Hainaut, Artois, Cambresis, &c. en l'an 1661. où il est traité de la religion, de la justice, de la police, des universités de Louvain & de Douai, des fortifications les plus remarquables, des divertissemens publics, &c. 1667. 2. Description de toutes les cérémonies qui furent pratiquées à l'arrivée de M. de Nesmond, (évêque de Bayeux) dans son diocèse. 3. Traité de la noblesse & de ses privileges. 4. Voyage fait au Mont-saint-Michel. 5. La Vie d'un bon chanoine. 6. Factum touchant le chemin de saint Gilles de Caen, dont l'abbesse de sainte Trinité vouloit s'emparer. 7. Factum touchant un almanach contre les bonnes mœurs. 8. Factum touchant un prix de musique fondé par le sieur de Saint-Martin, pour les musiciens de France & pour les étrangers, à condition que la confrérie de sainte Cecile fournira un président qui fera les frais de la cérémonie. 9. Du Carnaval de Rome, de Paris, de Flandres & autres lieux. 10. Factum contre un officier qui avoit vendu sa charge. 11. Discours de l'ordre que l'on tient à Rome pour empêcher les mauvais livres. 12. La Cérémonie du Mans, où les officiers du présidial, les gentilshommes de la ville, & les plus honnêtes gens, lestement vêtus, montent à cheval, & depuis sept heures du soir jusqu'à dix, font cavalcade, précédés de quatre trompettes. 13. Description de la ville de saint Lo, particulierement de sa belle église, des personnes de cour souveraine qui en sont sorties, & du cardinal du Perron qui en étoit originaire. 14. Factum contre MM. Gast, pere & fils. 15. Autre, contre un bourgeois de Caen, qui soutenoit que ceux qui viennent habiter la ville de Caen, qui sont gentilshommes, & qui y apportent leurs biens, ne sont pas tant à considerer, que ceux qui en sont originaires. 16. Requête au pere général des Capucins passant par Caen au mois d'Août 1682. à ce qu'il lui plût faire abaisser la clôture de leurs autels, &c. 17. Eloge de M Du-Bois, conseiller & procureur du roi en bailliage, en vicomté, & à la monnoie de S. Lo, 1655. On estime cet écrit. 18. Traité du respect dû aux églises & aux prêtres, 1664. 19. Vie de M. de Guerville, écuyer, seigneur de Cagnet-le-Fresne, &c. curé de Notre-Dame de Caen, 1676. Cet écrit est suivi d'un Mémoire contre Thomas Dauge, curé de Cayron. 20. Traité des images en bosse qui sont dans les places de Caen, où l'on voit plusieurs épitaphes des parens & amis de M. de Saint-Martin, la description de sa belle chapelle, de son cabinet doré, &c. 1678. 21. Moyens faciles & éprouvés, pour vivre près de cent ans, 1682. On y trouve l'éloge du fameux M. de Lorme, médecin. * Voyez les ouvrages cités dans cet article.

SAINT-MAURICE, (Jean de) seigneur de Montbarré, professeur en l'université de Besançon, conseiller au parlement, alors établi à Dole, du conseil d'état de Flandre, ambassadeur en France, mort président du conseil-privé, étoit d'une ancienne famille de Dole. Il mourut dans cette ville en 1555. & fut enterré dans la chapelle de sa famille en la même ville. L'on a de ce magistrat un traité *de Restitutionibus in integrum*, imprimé à Paris en 1548. Il a laissé deux branches qui subsistent ; la puînée sous le nom d'*Augerans*, & l'aînée sous celui des comtes de *Montbarré*, *Savigny*, & *Bosjan*, qui a fait les plus grandes alliances,

ſçavoir : Pontaillie, Bouton, la Chambre, Vateville, Poitiers, Saint-Moris & du Bourg. Une autre branche portoit le titre de *Falletans:* elle eſt éteinte depuis peu, & ſes biens ont paſſé à la maiſon de Dortans. * *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du comté de Bourgogne*, par M. Dunod, imprimés en 1740. *in*-4°. au titre de l'*Adminiſtration de la juſtice au comté de Bourgogne*, pag. 644. & 645.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE, Maiſon, &c.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT-VICTOUR & de BRINON.

Supplément de 1735. *tome* 2. *ajoutez qu'*HENRI de Saint-Nectaire, comte de Brinon, ſeigneur de Lainville, &c. dit *le Comte de Senneterre*, chevalier des ordres du roi, du 3. Juin 1724. lieutenant-général des armées de ſa majeſté, du mois de Juillet 1718. ci-devant ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre en 1719. eſt mort à Paris le premier Avril 1746. dans la quatre-vingt-deuxiéme année de ſon âge, ſans avoir été marié. Il étoit fils de JEAN-CHARLES de Saint-Nectaire, comte de Brinon, *dont on parle dans le Dictionnaire hiſtorique*, & oncle, à la mode de Bretagne, de J. CHARLES de Saint-Nectaire, dit *le Marquis de Senneterre*, lieutenant-général des armées du roi, du 8. Octobre 1734. & chevalier des ordres, du 2. de Fevrier 1745.

SAINT-PIERRE, (Charles-Irénée CASTEL de) né au château de Saint-Pierre, en Normandie, diocèſe de Coutances, fils puîné de CHARLES Caſtel, chevalier, ſeigneur & baron de Saint-Pierre, bailli de Cotentin, gouverneur des ville & château de Valognes, & de dame *Magdelene* Gigault de Bellefont, tante de Bernardin Gigault, marquis de Bellefont, maréchal de France, vint au monde le 18. Fevrier 1658. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut premier aumônier de feue Madame. En 1702. le feu roi lui donna l'abbaye de la ſainte Trinité de Tiron, ordre de ſaint Benoît, congrégation de ſaint Maur, au diocèſe de Chartres. Dès 1695. il avoit ſuccedé dans l'académie françoiſe, à Jean-Louis Bergeret, ſecretaire de la chambre & du cabinet du roi, mort l'année précédente. M. de Polignac, depuis cardinal, ayant été nommé l'un des plénipotentiaires de ſa majeſté pour aſſiſter aux conférences où l'on devoit traiter de la paix à Utrecht, & dont l'ouverture fut fixée au 12. Janvier 1712. emmena avec lui M. l'abbé de Saint-Pierre, comme un homme ſur les lumieres duquel il pouvoit compter. En 1717. ou 1718. ayant donné ſon *Diſcours ſur la Polyſynodie, où l'on démontre que la Polyſynodie, ou pluralité des conſeils, eſt la forme du miniſtere la plus avantageuſe pour un roi & pour ſon royaume*, in-4°. de 147. pages, l'académie françoiſe fut choquée des réfléxions hardies de l'auteur, répandues dans ce diſcours, contre le régne de Louis XIV. & déclara vacante la place qu'occupoit dans ſon corps M. l'abbé de Saint-Pierre; mais celui-ci fut ſeulement exclus des aſſemblées, M. le régent n'ayant pas voulu permettre qu'on lui nommât un ſucceſſeur. Sa place n'a été remplie en effet qu'après ſa mort, arrivée à Paris le 29. Avril 1743. dans la quatre-vingt-ſixiéme année de ſon âge. M. l'abbé de Saint-Pierre a paſſé la plus grande partie de ſa vie à compoſer une multitude d'écrits, principalement ſur la politique, dont le dénombrement ſeroit extrêmement long. Les plus connus ſont : un *Projet de paix univerſelle entre les Potentats de l'Europe*, 3. vol. *in*-12. C'eſt le même projet qu'avoient formé Henri IV. & la reine Elizabeth. Un *Mémoire pour perfectionner la police ſur les chemins*, *in*-4°. de quatre-vingt-huit pages, avec une épître dédicatoire à M. le duc d'Orleans, régent du royaume, datée le 16. Septembre 1715. Un *Abregé* du même Mémoire, auſſi *in*-4°. Un *Mémoire pour perfectionner la police contre le duel*, dédié *à noſſeigneurs les prélats du clergé de France, aſſemblés à Paris*, en 1715. & une *Additeon* à ce Mémoire, compoſée en 1717. Un *Mémoire ſur les billets d'Etat*, in-4°. *Mémoire ſur l'établiſſement de la taille proportionnelle*, *in*-4°. l'un & l'autre avant 1718. *Mémoire ſur les pauvres mendians*, en 1724. *in* 8°. *Diſcours pour perfectionner l'orthographe*, dans les *Mémoires de Trévoux*, Fevrier 1724. & dans le *Journal des Sçavans*, Avril 1725. *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe*, à Paris, 1730. *in*-8°. *Diſcours ſur le ſujet des conférences futures de l'académie françoiſe*, *in*-4°. de quatre-vingt-dix-neuf pages, réimprimé dans le tome douziéme de l'hiſtoire critique de la république des lettres, par Maſſon, qui a intitulé ce diſcours : *Réfléxions critiques ſur les travaux de l'académie françoiſe*, & qui ajoute, que ce diſcours fut communiqué en manuſcrit au mois d'Octobre 1712. qu'on en tira quarante copies pour les académiciens ſur la fin de 1713. & qu'il a été revû depuis & augmenté par l'auteur. *Second Diſcours* du même, *ſur le même ſujet, donné le* 26. *Mai* 1714. Nous ne l'avons vu que tel qu'il ſe trouve dans le même tome douziéme de l'hiſtoire critique, &c. *Obſervations ſur le traité de la peſanteur*, compoſé par le pere Caſtel, Jeſuite, en 1724. Le P. Caſtel y répondit dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Février 1725. *Diſcours ſur les différences du grand homme & de l'homme illuſtre*, au commencement de l'hiſtoire d'Epaminondas, par M. l'abbé Seran de la Tour; à Paris, 1739. *in*-12. Ce diſcours avoit déja paru dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Janvier 1726. Pluſieurs projets d'éducation, d'académies, &c. Des Réfléxions ſur différens miniſteres, tels que ceux des cardinaux de Richelieu & Mazarin : des Obſervations ſur divers auteurs, comme ſur MM. Paſcal & Nicole; & un très-grand nombre d'autres écrits, dont le recueil forme dix-huit volumes *in*-12. On peut conſulter le catalogue de ces divers écrits, contenus dans chaque volume de ce recueil, imprimé en 1744. à Paris, *in*-12. de vingt-quatre pages : on trouve ce catalogue chez Briaſſon, libraire à Paris. Dans un court Avertiſſement qui eſt au commencement, on dit que M. l'abbé de Saint-Pierre faiſoit imprimer à ſes dépens tous ſes ouvrages, pour les donner à ceux qui lui paroiſſoient en état, ou d'en profiter par eux-mêmes, ou de contribuer aux établiſſemens qu'il ſe propoſoit, & que ce n'eſt que depuis ſa mort qu'on a recueilli tous ces écrits. Ce recueil avoit été néanmoins commencé en Hollande, durant ſa vie; & l'on en avoit déja pluſieurs volumes, lorſque l'auteur mourut.

SAINT-POL, en Artois. (comtes de) Nous commencerons leur ſucceſſion généalogique à

I. HUGUE I. comte de Saint-Pol, ſurnommé de *Candavene*, auſſi-bien que ſes deſcendans, épouſa *Clémence*, dont il eut GUI, HUGUE, qui ſuivent, & *Euſtache*. Il ſouſcrivit l'an 1065. à une charte de Philippe I. roi de France, & mourut vers 1070. Sa veuve ſe remaria avec *Arnoux* d'Ardre, l'un des plus vaillans chevaliers de ſon tems.

II. GUI I. du nom, fils aîné de Hugue I. fut témoin l'an 1071. à la confirmation des privileges des chanoines de Lens, faite par Lietbert, évêque de Cambrai. Il mourut l'an 1083. ſans avoir été marié, & eut pour héritier & ſucceſſeur ſon frere, qui ſuit.

III. HUGUE II. frere de Gui, étoit un brave guerrier : il accompagna Godefroi de Bouillon à la conquête de la Terre-ſainte, & ſe ſignala dans la guerre qu'il eut contre le comte de Flandre. Il mourut l'an 1126. D'*Héliſende* ſa premiere femme, il eut *Ingelran*, tué en Paleſtine; HUGUE, qui ſuit; & *Béatrix*, mariée à *Robert* de Boves. De *Marguerite* de Clermont, ſa ſeconde femme, naquirent *Raoul* & *Gui* de Saint-Pol.

IV. HUGUE III. épouſa une dame noble nommée *Béatrix*. Ils fonderent conjointement le monaſtere de Cercamp, auquel ils donnerent de grands biens. Hugue mourut l'an 1142. laiſſant cinq fils & deux filles, ſçavoir : INGELRAN, qui ſuit; *Hugue*, mort jeune; ANSELME, qui continua la poſterité; *Raoul*, qui eut de ſon mariage une fille, mariée à *Gui* Corbet; *Gui*, époux de *Mathilde*, fille de le jeune de Dourlens; *Angeline*, mariée à *Anſelme* de Houſdain; & *Adélaïde*, qui épouſa *Robert* le Roux, ſeigneur de Bethune.

V. INGELRAN, ou ENGUERRAND, fit de belles donations aux égliſes conjointement avec ſon frere Anſelme. Il épouſa l'an 1150. *Ide*, fille de *Nicolas* d'Aveſnes; mais il mourut peu de jours après, ſans laiſſer poſterité.

VI. ANSELME frere d'Ingelran, & ſon ſucceſſeur, avoit épouſé *Euſtache* de Champagne, dont il eut HUGUE, qui

fuit ; *Ingelran*, pere de *Hugue*, fire de Beauval ; *Gui*, fénéchal de Ponthieu ; *Béatrix*, femme de *Jean* comte de Ponthieu. Anfelme mourut l'an 1174.

VII. Hugue IV. dernier mâle de la race des *Candavene*, affifta l'an 1180. au mariage de Philippe-Augufte roi de France, avec Elizabeth de Flandre. Baudouin, pere d'Elizabeth, donna pour dot à fa fille Arras, Aire, Bapaume, Hefdin, Lens & plufieurs autres villes, qu'il détacha du domaine de Flandre, & dont on a formé la province d'Artois. Hugue fe croifa, & mourut à Conftantinople l'an 1205. Son corps fut apporté à Cercamp où il eft inhumé. Il avoit époufé *Yolande* de Hainaut, dont il ne laiffa que deux filles : *Elizabeth*, qui époufa Gauthier de Châtillon, qui fuit, & lui porta en dot le comté de Saint-Pol ; & *Euftache*, qui fut mariée à *Jean* de Nefle, châtelain de Bruges.

VIII. Gauthier de Châtillon commença la feconde race des comtes de Saint-Pol. C'étoit un feigneur plein de valeur : il mourut l'an 1219. & *Elizabeth* fa femme, l'an 1233. Elizabeth, après treize ans de veuvage, fe remaria à *Jean* de Bethune, avec qui elle ne vécut qu'environ un an, & dont elle n'eut point d'enfans. Ceux qu'elle avoit eus de Gauthier de Châtillon, font : Gui de Châtillon, comte de Saint-Pol ; Hugue, comte de Blois & de Saint-Pol, après fon frere, qui fuivent ; *Elizabeth*, qui époufa *Raoul* de Couci ; *Euftache*, alliée à *Daniel* de Bethune ; *Béatrix*, qui époufa *Aubert* de Nangeft, fire de Genlis. Quelques-uns ajoutent pour troifiéme fils, *Gauthier* feigneur de Châtillon-fur-Marne, & de Crecy, dans la Brie.

IX. Gui II. de Châtillon, comte de Saint-Pol, époufa *Agnès* de Donzy, fille de *Hervé* & de *Mathilde* de Courtenay. Il mourut l'an 1226. laiffant deux enfans, *Gauthier*, qui alla en Paleftine où il fut tué l'an 1250. à l'âge de vingt-huit ans ; & *Yolande*, qui époufa Archambaut de Bourbon.

X. Hugue de Châtillon V. du nom, fucceda à Gauthier, fon frere, dans le comté de Saint-Pol, parce qu'Elizabeth de Candavene vivoit encore, & que la repréfentation n'avoit point lieu en Artois. Il étoit feigneur de Châtillon, de Troiffy, de Crecy, d'Avefnes, de Guife, de Condé, de Landrecies, de Bohain & de Trelon. On ignore le nom de fa premiere femme. Il époufa en fecondes noces *Marie* d'Avefnes, dont il eut ; *Jean* de Châtillon, comte de Blois & de Chartres ; Gui, comte de Saint-Pol, qui fuit ; *Gauthier*, fieur de Crecy, de Crevecœur & de Troiffy ; *Hugue*, mort fans enfans l'an 1255 ; *Pilippine*, mariée à *Otton* III comte de Gueldre ; *Elizabeth*, qui époufa *Gérard* de Gand ; *Alix*, femme de *Hugue* de Beaucay ; *Béatrix*, qui époufa *Guillaume* de Dampierre, comte de Flandre. Hugue V. fe croifa, & mourut en route l'an 1248.

XI. Gui III. du nom, comte de Saint-Pol, avoit époufé *Mathilde* de Brabant, veuve de *Robert* I. comte d'Artois, lequel mourut en la Terre-fainte l'an 1249. Gui eut de ce mariage, Hugue de Châtillon, qui fuit ; Gui, comte de Saint-Pol, après fon frere ; *Jacques*, feigneur de Leufe, marié à *Catherine*, dame de Carency, Bucquoi, &c. *Béatrix*, femme de *Jean* de Brienne, comte d'Eu ; *Jeanne*, alliée à *Guillaume* de Chauvigny. Gui III. mourut l'an 1289. & Mathilde étoit morte en 1288. Ils font l'un & l'autre inhumés à Cercamp.

XII. Hugue VI. époufa, du vivant de fon pere, *Béatrix* de Flandre, fille de *Gui* de Dampierre, & d'*Ifabelle* de Luxembourg. Il mourut vers 1307. laiffant *Gui* de Châtillon, comte de Blois, marié à *Marguerite* le Valois, fille de *Charles* le Valois, dont il eut une illuftre pofterité ; & *Jean* de Châtillon, mort fans enfans.

XIII. Gui IV. frere de Hugue VI. fucceda à fon frere au comté de Saint-Pol, par la réfignation volontaire que Hugue lui en fit. Il avoit époufé *Marie* de Bretagne, morte l'an 1339. dont il eut Jean de Châtillon, qui fuit ; *Jacques*, qui eut de fon mariage une fille unique, mariée à *Raoul* de Coucy ; *Mathilde*, époufe de *Charles* le Valois, frere de Philippe le Bel roi de France ; *Marie*, qui époufa *Aimar* de Valence, comte de Pembrok, viceroi d'Ecoffe ; *Béatrix*, mariée à *Jean* de Flandre, châtelain de Cambrai, & fire de Nefle ; *Ifabelle*, femme de *Guillaume* de Coucy, Oify, &c. *Léonarde*, qui époufa *Jean* Mallet ; & *Jeanne*, qui fut mariée au chevalier de Noyers, gouverneur général d'Artois.

XIV. Jean I. de Châtillon, comte de Saint-Pol, feigneur plein de vertus & de bonnes œuvres, époufa *Jeanne* de Fiennes, fille de *Jean* & d'*Ifabelle* de Luxembourg. Il mourut vers 1342. laiffant Gui, qui fuit ; & *Mathilde* ou *Mahaut*, héritiere du comté de Saint Pol.

XV. Gui V. époufa *Jeanne* de Luxembourg ; mais étant mort fans enfans l'an 1360. Mathilde fa fœur, porta le comté de Saint-Pol dans la maifon des cadets de Luxembourg, avec la feigneurie de Fiennes, & beaucoup d'autres biens.

XVI. Gui VI. de Luxembourg, châtelain de Lille, fils de Jean, de la branche de Luxembourg-Ligny, devint un des plus puiffants feigneurs, par fon mariage avec *Mathilde*, ou *Mahaut* de Châtillon. Mathilde mourut l'an 1374. trois ans après fon mari.

XVII. Waleran, fils aîné de Gui de Luxembourg & de Mathilde de Châtillon, comte de Ligny, châtelain de Lille, & connétable de France, leur fucceda au comté de Saint-Pol. Il fut employé dans les plus importantes négociations, dont il s'acquita toujours avec honneur. Après fa mort, *Philippe* de Bourgogne fut comte de Saint-Pol depuis 1414. jufqu'en 1430. mais étant mort fans enfans, *Jeanne* de Luxembourg hérita de fes biens, & les tranfporta à Pierre de Luxembourg fon neveu, qui fuit.

XVIII. Pierre de Luxembourg I. du nom, comte de Saint-Pol, châtelain de Lille, feigneur de Converfan, Brienne, Enghien, &c. mourut en 1433. & eut pour fucceffeur

XIX. Louis, fils aîné de Pierre, comte de Saint-Pol & connétable de France, qui laiffa plufieurs enfans naturels qu'il pourvut avantageufement. *Jean* fon fils aîné, ne fut qu'un an comte de Saint-Pol, ayant été tué à la bataille de Morat l'an 1476. fans avoir été marié.

XX. Pierre II. frere puîné de Jean, époufa *Marguerite* de Savoye, qui mourut en 1483. un an après fon mari. Ils font inhumés à Cercamp, où l'on voit leur maufolée.

XXI. Marie de Luxembourg, comteffe de Saint-Pol & de Ligny, dame de Converfan & de Brienne, & châtelaine de Lille, hérita de tous les biens de fes pere & mere. Elle eut de fon premier mari *Jacques* de Savoye, une fille unique, nommée *Françoife*, mariée à *Henri* de Naffau, comte de Vienne, dont elle n'eut point d'enfans. En fecondes noces elle époufa *François* de Bourbon, comte de Vendôme, qui mourut le 2. Octobre 1495. Marie mourut elle-même en 1546. âgée de foixante-feize ans. Leurs enfans furent : *Charles* de Bourbon, premier duc de Vendôme, marié avec *Anne* d'Alençon, dont il eut treize enfans ; *Jacques* de Bourbon mort jeune ; *Louis* de Bourbon, cardinal ; François de Bourbon, comte de Saint-Pol, qui fuit ; *Antoinette* de Bourbon, femme de *Claude* de Lorraine, duc de Guife ; *Louife* religieufe & abbeffe, &c.

XXII. François I. Les biens de Marie de Luxembourg furent partagés entre fes deux fils aînés : *Charles* fut châtelain de Lille ; & *François* comte de Saint-Pol. François époufa en 1534. *Adrienne*, héritiere de Touteville, fille de *Jean* de Tric. Il fe fignala dans plufieurs expéditions militaires, & mourut l'an 1545. Il eut pour enfans, François, qui fuit ; *Jeanne*, morte en bas âge ; *Marie*, comteffe de Saint-Pol, après fon frere.

XXIII. François II. ne fut qu'un an comte de Saint-Pol. Il mourut à la fleur de fon âge l'an 1546. fans avoir eté marié.

XXIV. Marie II. fœur de François II. recueillit fa fucceffion. Elle fut mariée : 1°. à *Jean* duc d'Enghien, tué à la bataille de Saint-Quentin : 2°. à *François* de Cleves, duc de Nevers : 3°. à *Leonard* d'Orleans, duc de Longueville. Elle n'eut des enfans que du dernier, fçavoir : deux fils du nom de *Charles*, morts en bas âge ; *Henri*, marié à *Catherine* de Gonzagues & de Cleves ; François, qui fuit ; *Léonard*, mort jeune ; *Catherine*, morte jeune ; *Marguerite*, qui n'a point été mariée ; *Antoinette*, époufe de

Charles de Gondy, duc de Rets ; *Eléonore*, mariée à *Charles* de Matignon, maréchal de France. Leonard d'Orleans mourut l'an 1573.

XXV. François III. épousa *Anne* de Chaumont, veuve de *Charles* d'Escars, prince de Carency, dont il n'eut qu'un fils, mort en 1531. peu avant lui-même, mort la même année. Son successeur fut Henri, son neveu, qui suit.

XXVI. Henri VI. d'Orleans, comte de Saint Pol, épousa : 1°. *Louise* de Bourbon : 2°. *Anne-Genevieve* de Bourbon. Les enfans qu'il eut de l'une & de l'autre, moururent en bas âge, exceptés *Jean*, *Charles* & *Marie*, qui possederent le comté de Saint-Pol successivement. Henri VI. mourut l'an 1663.

XXVII. Jean II. d'Orleans abdiqua au bout de six ans, & embrassa l'état ecclésiastique. Son frere Charles prit sa place ; mais il fut tué au siége de Philippeville, le 30. Octobre 1688. *Marie* sa sœur, devint par-là héritiere du comté de Saint-Pol.

XXVIII. Marie III. d'Orleans épousa *Henri* duc de Nemours, & mourut sans enfans l'an 1707. Deux ans avant sa mort, elle vendit le comté de Saint-Pol à Louis de Melun, prince d'Epinoy. Louis mourut en 1724. sans avoir été marié. Ses neveux, fils de sa sœur, laquelle avoit épousé un prince de la maison de Rohan-Soubise, ont hérité du comté de Saint-Pol. * Cette liste est extraite de l'*Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Jean Bertholet, Jesuite, tome quatriéme, *in*-4°.

SAINTRÉ, (Jean de) autrement dit XAINTRÉ, chevalier, sénéchal d'Anjou & du Maine, joignit à l'autorité de cette charge celle de lieutenant du sire de Craon l'an 1355. & commandoit trente hommes d'armes sous lui. En cette même année le même sire de Craon, Pierre de Craon, sire de la Suze, Guillaume de Craon, vicomte de Châteaudun, & Jean de Saintré firent une entreprise pour dévaliser un nommé Rennequin capitaine de Blain en Bretagne, pour le sire de Clisson l'un des principaux chefs des Bretons rebelles, qui tentoit toute sorte de moyens pour se rendre maître du château de Chantocé. On ne dit pas si l'entreprise réussit. Saintré eut divers commandemens dans les armées, & mérita d'être mis en parallele avec le maréchal de Boucicaut, avec cette différence que s'il ne l'égaloit point dans l'adresse & la prudence des traités, il le surpassoit dans les exploits d'une guerre ouverte, & ne le cédoit à personne dans les assauts & dans la mêlée. D'autres croient cependant que ce parallele ne convient qu'au fils du sénéchal d'Anjou. Quoi qu'il en soit, Jean de Saintré étoit d'une ancienne maison du Vendômois qu'il signala par ses armes. Il portoit *de gueule à la bande d'or, brisée d'un lambel d'or, de quatre pièces, & pour cimier un bois de cerf.* Il épousa *Jeanne* de de Chaudrié ; & en eut un fils nommé aussi Jean de Saintré, qui fut fait chevalier par le roi de Bohême le jour même de la bataille qui se donna contre les Sarrasins. Celui-ci épousa *Jeanne* de Thouars, qui étoit morte en 1386. On croit que c'est ce Jean de Saintré mari de Jeanne de Thouars, qui est le héros du roman intitulé *Histoire & plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré*, écrit par Antoine de la Salle. *Voyez* SALLE. (Antoine de la) La famille de Saintré en Vendômois ou Touraine, & celle des Saintré, seigneurs de Bréviande & de Dizier qui porte pour armes *de sable au chef d'argent*, sont péries. La maison des Saintré qui subsiste encore en Normandie, a une autre origine ; ceux-ci ont pour armes *de gueules à trois coquilles d'or* ; ils sont seigneurs de Grand-pré, paroisse de Vatteville, élection de Ponteaudemer, géneralité d'Alençon, & ils écrivent leur nom *Cintray*. * Voyez la préface du roman du petit Jehan de Saintré, dans l'édition de 1724. donnée par M. Gueulette.

SAINT-RÉAL. (Charles-Vichard de) *Supplém. tom. 2. pag. 262.... on dit que* ses discours sur l'usage de l'histoire, sont imprimés dans la Méthode de l'abbé Lenglet pour étudier l'Histoire, édition *in*-4°. On s'est trompé ; ces Discours ne sont que dans l'édition en deux volumes *in*-12. qui n'étoit proprement qu'un essai du grand ouvrage que M. l'abbé Lenglet a donné depuis, & qui forme aujourd'hui six volumes *in*-4°. En 1745. on a donné à Paris une nouvelle édition des œuvres de l'abbé de Saint-Réal, *rangée dans un meilleur ordre, & augmentée*, en trois volumes *in*-4°. & en six volumes *in*-12. C'est M. l'abbé Peraut qui a eu soin de cette édition. On y a oublié, comme dans toutes les précédentes éditions des œuvres de l'abbé de Saint Réal, la *Relation de l'apostasie de Genève*, imprimée en 1682. à Paris. Cet écrit est originairement de *Jeanne de Jussie*, religieuse de Sainte Claire à Genève, & avoit paru en 1611. à Chambery, sous le titre de *Levain du Calvinisme, ou Commencement de l'hérésie de Genève.* L'abbé de Saint-Réal ayant trouvé cette histoire curieuse & intéressante, en retoucha le style, & la publia de nouveau. On a omis aussi dans l'édition des œuvres de M. de Saint-Réal, l'Apologie de Pomponius Atticus contre ce que cet abbé en avoit dit, & la Réponse de Saint-Réal. La premiere piece a pour titre : *Apologie de Pomponius Atticus, contre la critique de l'auteur de Césarion :* nous avons lu cette apologie dans un recueil intitulé : *Le Retour des pièces choisies, ou Bigarrures ingénieuses* ; à Emmerick, 1688. tome premier ; *in*-12. Dans une note sur la douziéme lettre du premier livre des lettres à Atticus, M. l'abbé de Saint-Réal autorisant l'usure, comme nécessaire à un état, pourvu qu'elle ait des bornes, cette note a été réfutée en 1691. par une lettre adressée à M. Amelot de la Houssaye, & imprimée à Paris chez la veuve Bouillerot. Cette lettre est de Louis-Joseph Carrel. *Cherchez* CARREL.

SAINT-SIMON. Maison. *Supplément tom. 2. pag. 264. col. 1.* n°. XXVI. M. Billard de Loriere, qui a épousé *Marie-Henriette* de Saint-Simon, est neveu de M. Billard, qui a été de la Congrégation de l'Oratoire, de laquelle il étoit sorti long-tems avant sa mort, & qui est auteur de deux ouvrages ; l'un intitulé, *La Bête à sept têtes* ; l'autre, qui a pour titre : *Le Chrétien philosophe. Voyez* BILLARD.

XVIII. Henri de Saint-Simon, appellé *le Marquis de Saint-Simon*, &c. *ajoutez qu*'il est mort à Montpellier le 18. Janvier 1739. dans la trente-sixiéme année de son âge. Il avoit épousé en Italie la veuve du marquis Botta, Milanois. Cette dame, dont le nom est *Litta*, est aussi Milanoise. Il en a eu une fille.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RASSE ET DUCS de Saint-Simon.

XVII. Jacques-Louis de Saint-Simon, &c. *Supplément de 1735. ajoutez qu'*il est mort à Paris le 16. Juillet 1746. dans la quarante-neuviéme année de son âge. Il avoit été reçu en la qualité de duc & pair, au parlement de Paris le 12. Janvier 1743.

SAIX, (Antoine du) en latin *Antonius Saxanus*, poëte Latin & François, vivant dans le XVI. siécle. Grognet dans ses poësies l'appelle mal-à-propos Antoine d'Usés.

> *Nous avons* Antoine d'Usés
> *Lequel parla bien des excès,*
> *L'Eperon fit* de discipline
> *Où l'on peut voir bonne doctrine.*

Du Saix naquit à Bourg en Bresse, vers l'an 1505. d'une famille illustre de ce pays, qui n'étoit point alors dépendant de la France. Il étoit fils de messire Claude du Saix, seigneur de Rivoyre, qui vivoit encore en 1535. & frere de Jean du Saix, seigneur de Ressins en Beaujolois, qui mourut à la bataille de Pavie ; & de Pierre du Saix, seigneur de Pierrefite, décédé au royaume de Naples, où il avoit accompagné le prince de Vaudemont. Guichenon dans son histoire de Bresse & de Bugey rapporte la généalogie de cette famille, & donne à Antoine du Saix les qualités de docteur ès droits & en théologie, de commandeur de saint Antoine du Bourg, d'abbé de Chesery, & d'ambassadeur du duc de Savoye en France. Il rapporte aussi une requête en vers françois, dressée par Antoine du Saix au nom de son pere, & présentée au roi François I. à Lyon l'an 1535. dans laquelle il est parlé de plusieurs

de ses ancêtres. Claude Bigotier dans son poëme intitulé *Raparum encomium*, parle de même fort honorablement de la famille de Saix : c'est au livre troisiéme *de illustribus & magnificis viris Segusianis*. Antoine entra jeune chez les chanoines réguliers de saint Augustin, ordre de saint Antoine, & eut dans la suite la commanderie de Bourg en Bresse, dépendante du même ordre. Les armes de sa famille sont *d'argent tout plein*, avec cette devise *utcumque fors tulerit*. Mais Antoine pour désigner son état écartela son écu, & au premier quartier mit un *Tau* qui est la marque distinctive de l'ordre de saint Augustin. On le croit mort en 1579. Il n'avoit que 27 ans lorsqu'il composa l'ouvrage dont parle Grognet. Il est en deux volumes *in*-8°. dont voici le titre. « L'Esperon de discipline pour inciter » les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, » animer à sciences, inviter à toutes bonnes œuvres ver- » tueuses & morales, par conséquent pour les faire cohé- » ritiers de J. C. expressément les nobles & généreux, » lourdement forgé & rudement limé, par noble homme » fraire Antoine du Saix, commendeur de saint Antoine » de Bourg en Bresse. » Tel est le titre du premier volume, imprimé en 1532. sans nom d'imprimeur, & sans la marque du lieu de l'impression. Voici le titre du second volume. « La seconde partie de l'Esperon de discipline, en » laquelle est traicté de la nourriture & instruction des » enfans, mesmement nobles & généreux, qui pour » l'origine, entretien, & consummation de vraye no- » blesse extraitte de bonnes mœurs & gestes magnanimes, » doivent requerir science : en ce que le sens qu'on quiert, » soit en son tems en eux acquis, 1532. » Cet ouvrage est dédié à Charles duc de Savoye, dont l'auteur étoit sujet, & avec qui il étoit en grande liaison si l'on en juge par le stile familier de son épître dédicatoire. Tout l'ouvrage est en caracteres gothiques, mais fort lisibles. Les pages ne sont point numerotées ; & elles sont toutes enfermées dans des bordures gravées en bois assez délicatement. Ces bordures ont divers ornemens, où sont insérées les armoiries de la maison de Savoye, celles de l'auteur, des devises, des trophées, &c. C'est avec raison que Grognet dit que l'on *peut voir* dans cet ouvrage *bonne doctrine*. L'auteur y parle de toutes les sciences, des vices & des vertus, de l'éducation de la jeunesse, &c. On y voit aussi que du Saix étoit en relation avec plusieurs seigneurs, qu'il traite de ses amis, entr'autres Guillaume & Jean du Bellay, M. de Chabannes seigneur, de la Palice, l'abbé de saint Antoine, le sieur de la Villette, grand bailli du pays de Bugey, le duc de Nemours, le seigneur de Montfort, &c. Il parle aussi de plusieurs poëtes de son tems, dont Grognet a pareillement fait mention, comme René Martin, qu'il appelle *pere d'Ovide en métrificature*, Simon Bourgoing ou plutôt Bougoing, qu'il dit avoir *une plume dorée*, &c. Voyez la lettre du R. P. Boudet, chanoine régulier de saint Antoine, écrite de l'abbaye de saint Antoine en Viennois le 22. Juillet 1739. & imprimée dans le *Mercure de France*, Novembre 1739. Dans le catalogue de M. Humbert de Cangé, pag. 67. on trouve l'*Esperon de discipline*, composé par Antoine dû Saix, Paris, 1539. *in*-16. La Croix-du-Maine dans sa *Bibliothéque françoise*, qualifie Antoine du Saix de précepteur & d'aumônier de Charles duc de Savoye, & d'orateur latin & françois. Il ne parle point de son *Esperon de discipline*, mais il dit qu'*il a écrit quelques oraisons funébres qui sont imprimées.* Du Verdier de Vauprivas s'étend davantage sur cet auteur dans sa *Bibliothéque françoise*. Il lui donne la qualité d'abbé de Cheisery. Et en parlant de son Esperon de discipline, dont il cite l'édition *in*-8°. de 1532. & celle de 1639. *in*-16. à Paris chez Denys Janot, il dit que l'auteur a bien fait de dire que cet ouvrage étoit *lourdement forgé & rudement limé*, & qu'en cela il a prévenu son jugement. Il lui donne aussi les ouvrages suivans. 1. *Petit fatras d'un apprenty surnommé l'Esperonnier de discipline*; Paris, 1537. *in*-16. sans indication du lieu de l'impression : & à Lyon, 1538. *in*-8°. C'est un recueil de petites piéces en vers, presque toutes morales. Il y a aussi quelques vers latins. Ce recueil finit par un long éloge en vers françois, composé à l'honneur de Benoît Fabri, docteur ès droits, lieutenant au pays de Bresse, ami de l'auteur. Fabri mourut en 1535. 2. *Le Blason de Brou, temple nouvellement édifié au pays de Bresse par très-illustre princesse Marguerite d'Austriche, duchesse de Savoye & comtesse de Bourgoigne*; Lyon, *in*-8°. par Claude Nourry ; sans date. 3. *Oraison funebre faite & prononcée aux obseques & enterrement de très-illustre princesse Marguerite d'Austriche.* 4. *La touche nayfve pour esprouver l'amy & le flateur, inventée par Plutarque, taillée par Erasme, & mise à l'usage françois par noble homme frere Antoine du Saix, avec l'art de soy aider, & par bon moyen faire son profit de ses ennemis*; 1537. *in*-8°. & *in*-16. 1537. Cet ouvrage est tout en prose. 5. *L'opiate de sobriété composée en caresme pour conserver au cloistre la santé de religion*; Lyon, 1553. *in*-4°. 6. *Marquetis de piéces diverses assemblées par Antoine du Saix, contenant plusieurs épigrammes & emblesmes*; Lyon, 1559. *in*-8°. Il faut ajouter : *Traicté singulier, riche en sentences, éleguant en termes, & profitable à lire, de l'utilité qu'on peult tirer des ennemys : composé en grec par Plutarque, translaté en latin par Erasme, & mis en langage françoys par noble homme frere Antoine du Saix, commendeur de Bourg.* Ce traité est à la suite de *La Touche nayfve*, &c.

SALAGNY, (Geoffroy) jurisconsulte, étoit de la maison de Salagny, l'une des plus nobles du diocèse de Mâcon, & se disoit seigneur de Salagny dans le Beaujolois. Il avoit un frere nommé *Pierre* de Salagny, seigneur de Salornay, & un neveu qu'il appelle *Guichard* de Salagny. Leurs armoiries étoient *d'azur à trois tourteaux d'or.* On croit que Geoffroi étoient neveu de Jean de Salagny, qui fut évêque de Mâcon vers l'an 1330. & qui vivoit encore en 1359. Il paroît qu'il naquit en 1316. Après avoir fait ses premieres études, il commença à prendre des leçons de jurisprudence à l'âge de treize ans, c'est-à-dire en 1329. Ce fut en l'université d'Orléans, dont il fait un grand éloge. Il y étudia quatre ans, & y prit le degré de docteur. Il alla ensuite à l'université d'Angers, & de-là à celle de Montpellier. S'étant enfin retiré à Mâcon, il y fut d'abord chanoine, & ensuite doyen de l'église de saint Vincent. Il y commença à l'âge de vingt-six ans un vaste *Commentaire sur l'Infortiat* : c'étoit en 1342. & il acheva cet ouvrage à Avignon en 1364. Dans l'intervalle de ces deux dates, il fut vicaire général de l'archevêque d'Arles, & fit aussi différens voyages. Nous sçavons de lui qu'il fut à Milan, & qu'il se trouva à Rome dans le tems du grand Jubilé de 1350. Il assista au couronnement qui se fit à Naples au mois d'Août 1356. de la reine Jeanne I. & de Louis de Tarente. Enfin il traversa tous les royaumes d'Espagne, qui étoient alors au nombre de quatorze, pour se rendre en Portugal, où il y a lieu de croire qu'il étoit conduit par quelque commission secrette de la cour de Rome. S'il est vrai, comme on le prétend, qu'il ait exercé à Rome l'emploi appellé *Auditor Contradictarum*, il faut que ce soit sous Urbain V. à la cour duquel il étoit en 1364. & à qui l'on croit qu'il présenta son ouvrage. Il est faux qu'il ait été évêque de Bayeux, comme quelques-uns l'ont dit ; mais il a été évêque de Châlon-sur-Saone, après Jean de Salornay. Il étoit déja revêtu de cette dignité au mois de Janvier 1372. vieux stile. Il mourut en 1374. Son ouvrage, dont on a déja parlé, & qui fut tiré de la bibliothéque de l'université d'Avignon par Jacques Novarini professeur en droit en cette université, qui le fit imprimer, a pour titre : *Goffredi Saligniaci* (il faut écrire *Salaniaci*) *celeberrimi, nec non perspicacissimi legum professoris, è Matisconensi Diœcesi orti, primariæque ejus urbis ædis sacræ decani eminentissimi, primo Bajocensis Episcopi*, (cela est faux) *Contradictarum sanctissimi Papæ tandem auditoris vigilantissimi, commentarii in Infortiatum*; à Lyon, 1552. neuf volumes *in-folio*. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, chanoine de la Chapelle au Riche, à Dijon, tome second, pag. 227. & suivantes.

SALDEN, (Guillaume) sçavant Hollandois, se dit d'Utrecht dans la dédicace de ses *Otia Theologica*, qu'il dédia aux magistrats de cette ville, & il s'y glorifie d'être

né dans la même ville, d'y avoir été élevé, & d'y avoir commencé & achevé ses études. Il s'appliqua particulierement à la théologie sous Gilbert Voet & Hoornbéeck. Ses études finies on lui donna le soin de l'église de Renswoude: c'étoit en 1649. On l'en retira en 1652. pour lui confier celui de l'église de Cockenge au diocèse d'Utrecht, & en 1655. il passa à celle d'Enchusen, où après avoir demeuré neuf ans, il fut appellé à Delft en 1664. & enfin à la Haye en 1677. Il mourut dans cette ville en 1694. Il avoit obtenu à Utrecht le titre de docteur, sans l'avoir demandé, & sans avoir subi aucun examen préliminaire. Ses écrits sont: 1. Le Prédicateur sacré; à la Haye, 1678. *in*-12. en latin. 2. *Exercitatio de jure zelotarum* : c'étoit l'esquisse d'un plus grand ouvrage qu'il promettoit, comme il le dit dans le discours qui est au-devant de ses *otia Theologica*, où il a mis depuis cette esquisse. 3. *De scribendis, legendis, & æstimandis libris exercitatio parænetica;* à Utrecht, 1681. *in*-12. Salden a pris dans cet ouvrage le nom de *Christianus Liberius*; mais en 1688. il le fit reimprimer, augmenté, à Amsterdam sous le titre de *De libris, varioque eorum usu & abusu*; & il y mit son vrai nom. 4. *Otia Theologica : sive exercitationum subcisivarum varii argumenti libri quatuor;* c'est un recueil de dissertations sur différens sujets qui regardent l'ancien & le nouveau Testament. Il est divisé en quatre livres, & imprimé à Amsterdam en 1684. *in*-4°. Il y a au-devant un long discours préliminaire, où l'auteur rend compte de plusieurs des piéces inserées dans ce recueil: & après ce discours on trouve à sa louange plusieurs piéces de vers de différens auteurs. C'est à ses soins & à ceux de Pierre de Witte que l'on doit le recueil des *Miscellanea sacra* de Hootnbéeck. Salden a aussi fait plusieurs ouvrages en hollandois, dont on peut voir la liste dans l'Utrecht sçavante (*Trajectum eruditum*) de Gaspar Burman; à Utrecht, 1738. *in*-4°.

SALEL, (Hugues) poëte François, né à Casals en Quercy vers l'an 1504. cultiva les lettres grecques & latines avec beaucoup de succès pour le tems où il vivoit, & fut un des poëtes les plus renommés de son siécle. Ce goût pour la poësie & pour les sciences lui acquit l'estime & l'affection de François I. roi de France, qui ne se contenta pas de l'honorer de sa bienveillance, mais qui lui fit aussi de grands biens. Salel fut valet de chambre de ce prince, & il ne prend point d'autre qualité dans ses premiers écrits; mais dans la suite François I. lui donna l'abbaye de saint Chéron, au diocèse & près de la ville de Chartres, & le gratifia de plus d'une pension. Ce fut pour le récompenser en particulier de sa traduction des premiers livres de l'Iliade d'Homere, comme on le voit par ces vers que Salomon Certon, conseiller notaire du roi, adresse à Henri IV. & que l'on trouve à la fin de sa traduction en prose de l'Odyssée d'Homere:

Roy, le Roy votre aïeul autrefois guerdonna
D'une grand'pension, d'une bonne abbaye
SALEL *qui l'Iliade à demi ne tourna,*
Ne fit voir à la France à demi l'Achaïe :
Vous, son sang, avez vous la Muse tant haïe,
Que vous ne pensiez à la récompenser ?
L'Odyssée confuse en demeure esbahaïe,
Entiere s'en étonne, & ne sçait que penser.

On voit par *la Gaule chrétienne* que Salel eut l'abbaye de saint Chéron en 1540. & qu'il en fut le premier abbé commendataire. Certon s'est trompé lorsqu'il a dit que ce poëte n'avoit pas traduit la moitié de l'Iliade. Il est certain que Salel a fait la version des douze premiers livres de ce poëme d'Homere. La facilité qu'il eut à communiquer le commencement de cette traduction qu'il entreprit par l'ordre de François I. donna lieu à en prendre des copies, mais fort défectueuses; & ce fut sur une de ces copies qu'un libraire de Lyon imprima les premiers livres de cette traduction. L'auteur s'en plaignit à sa majesté qui voulut bien rendre cette plainte publique dans les lettres patentes qu'il donna à Salel, & qui sont datées de Fontainebleau le 18. Janvier 1544. Le roi y dit entr'autres ces paroles remarquables & qui font honneur à Salel: « Aucuns libraires & imprimeurs, plus avaricieux » que sçavans, ayant trouvé moyen de recouvrer des dou» bles, ou copies d'aucuns livres de l'Iliade d'Homere, prince » des poëtes Grecs, que nous lui avons (à Salel) par ci» devant commandé traduire, & mettre en vers françois, » se sont ingerés de les imprimer, ou faire imprimer, & » exposer en vente, avec une infinité de fautes & chan» gemens de dictions, qui altérent le sens des sentences, » contre l'intention de l'auteur & la diligence du transla» teur, lequel n'en peut recevoir sinon une déréputation » & calomnie par l'ignorance, témérité & négligence » d'autrui. Nous à cette cause, voulans obvier & pour» voir à telles folles & vaines entreprises des dits libraires, » à ce que par eux la dignité de l'auteur ne soit en aucun » endroit prophanée, ne aussi le labeur du dit traducteur » mal reconnu, au préjudice de l'utilité, richesse & dé» coration que notre langue françoise reçoit aujourd'hui » par cette traduction, de la quelle nous ont jà été presen» tés les neuf premiers livres, dont la lecture nous a été » si agréable, & nous a tant délecté que nous desirons » singulierement les continuation & parachevement de » l'œuvre : à icelui Salel avons permis de faire impri» mer, &c. » Salel se vit donc obligé de publier lui-même les dix premiers livres de sa traduction, auxquels il avoit mis la derniere main. Ils parurent en 1545. *in-folio*, à Paris chez Vincent Sertenas, sous ce titre : *Les dix premiers livres de l'Iliade d'Homere, prince des poëtes, traduits en vers françois par M. Hugues Salel, de la chambre du roi, & abbé de saint Chéron.* Le papier & le caractere en sont fort beaux. On voit à la tête de chaque livre une gravure qui en représente le sujet, mais mauvaise : au-devant de la traduction est une longue *Epistre* (en vers) *de dame poësie au roi très-chrétien François Premier de ce nom.* Elle contient principalement un éloge d'Homere & de ses poësies, où l'auteur en dit plus en faveur de ce poëte que n'en ont dit depuis les plus zelés partisans de cet ancien écrivain grec. Quant à la traduction, elle a été louée par tous les auteurs contemporains, & on la lit encore avec une sorte de plaisir. Salel ne vécut pas assez pour achever son ouvrage, & il ne put continuer que jusqu'au douziéme livre inclusivement, & au commencement du treiziéme que l'on imprima avec la réimpression des dix premiers en 1574. *in* 8°. à Paris chez Claude Gautier sous ce titre : *L'Iliade d'Homere traduit du grec en vers françois par M. Hugues Salel, abbé de saint Chéron, & l'un des grands maîtres d'hôtel du roi. L'augmentation outre les précédentes impressions: l'Umbre dudit Salel par Olivier de Magny; avec le premier & le second de l'Odyssée d'Homere, par Jacques Pelletier du Mans. Autres poësies par Pierre de Ronsard., & par autres poëtes de ce tems.* On a mis à la tête de cette édition les épitaphes de Salel par Pierre Paschal son ami, & par quelques autres: ce que l'on a mal-à-propos supprimé, aussi bien que le douziéme livre de la traduction de Salel, & le commencement de celle du treiziéme, dans les éditions postérieures, à Paris 1584. *in*-12. chez l'Angelier, & à Rouen en 1606. aussi *in*-12. Dans ces deux dernieres éditions on trouve la continuation d'Homere traduite par Amadys Jamin, secretaire de la chambre du roi. Le titre est: *Les vingt-quatre livres de l'Iliade d'Homere, traduits du grec en vers françois; les onze premiers par Hugues Salel, & les treize derniers par Amadys Jamin, secretaire de la chambre du roi, tous les vingt-quatre revus & corrigés par ledit Amadys Jamin; avec les trois premiers livres de l'Odyssée d'Homere, traduits en vers par ledit Jamin.* Voyez JAMIN. On a encore de Salel un petit recueil de poësies, publié avant qu'il fut abbé de saint Chéron, & parmi lesquelles il y en a plusieurs sur des sujets de galanterie qui ne conviennent nullement à la dignité d'un poëte chrétien. Ce recueil imprimé à Paris pour Etienne Roffet, dit le Faulcheur, relieur du roi & libraire, est sans date d'impression; mais le privilége accordé à Abbeville, est du vingt-troisiéme de Fevrier 1539. Il est intitulé : *Les œuvres de Hugues Salel, valet de chambre ordinaire du roi, imprimées par commandement du dict seigneur.* C'est un volume *in*-12. de 64

feuillets ; les piéces principales qu'il contient sont : Chasse royale, contenant la prise du sanglier discord, par très haultz & très puissants princes l'empereur Charles V. & le roi François I. de ce nom : De la misere & inconstance de la vie humaine : Eglogue marine sur le trespas de feu M. de Valois, dauphin de Vienne, fils aîné du roi : Chant royal sur la maladie & convalescence du roi : La bien venue de l'empereur en France, presentée à Bayonne : Chant poëtique au quel Cupido est tourmenté par Venus : Epître à M. de Plays, secretaire & valet de chambre des dames de France, ami de l'auteur : Blason de l'anneau : Blason de l'épingle, &c. La Croix-du-Maine dans sa *Bibliothéque françoise*, & du Verdier de Vauprivas dans la sienne, parlent encore de quelques vers de Salel de la nativité de M. le duc, premier fils de M. le dauphin de France, imprimés à Paris par Jacques Nyverd l'an 1543. & d'une traduction françoise de la tragédie d'Helene d'Euripide, mais qui ne paroît pas avoir été imprimée. Après la mort de François I. arrivée le 31. Mars 1547. Salel se retira à son abbaye de saint Chéron, où il mourut après une longue maladie l'an 1553. âgé de 49 ans & six mois, comme on le voit par l'épitaphe suivante que fit pour lui son ami Pierre Paschal.

D. O. M. S.

HUGONI SALELLIO, *Cadurco, Francisci Gallorum Regis poëtæ, vitâ integerrimo, qui tranquillioris vitæ desiderio, ex regiâ, mortuo Francisco, ut se totum otio & doctrinæ dederet, Carnutum venit, ubi aliquot post annos diuturno & mortifero morbo affectus, de vitâ, humanæ conditionis memor, placidè & constanter decessit. Huic hîc quiescenti, & dissoluti corporis renovationem expectanti, Petrus Paschalius amicus dolens P. & sub asciâ D. anno à salute mortalibus restitutâ 1553. Vixit annos 49. mens. sex.*

Etienne Jodelle lui a fait cette autre épitaphe en vers françois, où Salel parle.

Quercy m'a engendré, les neuf sœurs m'ont appris,
Les Roys m'ont enrichi, Homere m'éternise,
La Parque maintenant le corps mortel a pris ;
Ma vertu dans les cieux l'ame mortelle a mise.
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de divin savoir, plus de richesse aussi
Et plus d'éternité, que n'ont pas fait ici,
Querci, les sœurs, les Rois, l'Iliade entreprise.

* Tiré des ouvrages de Salel, & des Bibliothéques de la Croix-du-Maine, & de du Verdier de Vauprivas.

SALICET, (Guillaume de) appellé *Placentinus*, parce qu'il étoit de Plaisance, à ce que l'on prétend, s'est distingué dans le treiziéme siécle par son habileté dans la médecine & dans la chirurgie. Selon M. Freind dans son histoire de la médecine, il fut professeur à Vérone, & mourut vers l'an 1280. Guy de Chauliac lui donne avec justice le titre de *Valens homo*, & celui d'homme entendu en la médecine & en la chirurgie. Il eut certainement une longue expérience, dit M. Freind, & il semble avoir mieux connu sa profession que ceux du même tems. Quoi qu'il ait écrit comme eux dans un stile barbare, & qu'il copie souvent *Albucasis* & d'autres, il a cependant plus l'air d'un auteur original. Il est le premier, au moins parmi les modernes, qui ait décrit particulierement cette maladie des enfans qu'il appelle *Crusta* & *Lactitium*, l'*Achor* des Grecs, & le *Lactumen* de la basse latinité; & il donne la méthode de la guérir sans aucun danger. Il semble aussi avoir été le premier qui ait conseillé les eaux mercurielles pour le visage. Il est plus détaillé que d'autres ne l'avoient été dans la description de la cure du Sarcocéle. Il donne plusieurs exemples de sa pratique dans les plaies, & il paroît qu'il a fait quelques cures qui ne sont pas communes. En parlant des plaies au thorax, il dit, touchant les nerfs de cette partie, que ceux de la sixiéme & septiéme paire, qui prennent leur origine du cerveau & de la nucque, servent pour les mouvemens volontaires, & que les autres servent pour les mouvemens naturels ou vitaux ; ce qu'il prouve dans le cas de l'apopléxie. « Je remarque » cela, dit M. Freind, parce que c'est exactement l'idée » du fameux docteur Willis, le premier inventeur du sy- » stême nerveux. » On peut voir au reste dans le même M. Freind, histoire de la médecine, traduite de l'anglois en françois, pag. 253. & suivantes, un plus grand détail des sentimens de Guillaume de Salicet. En 1546. on imprima à Venise *in-folio*, *Ars chirurgica Guidonis Cauliaci, Bruni, Theodorici, Rolandi, Lanfranci, Bertapaliæ, & Gulielmi* SALICETI. Nous avons un ouvrage intitulé : *La Cyrurgie de maistre Guillaume de Salicet*, qui est apparemment une traduction de l'ouvrage latin de cet auteur : c'est un volume *in-4°*. imprimé en caractéres gothiques à deux colonnes. On lit à la fin : « Cy finist la Cyrurgie de maistre » Guillaume de Salicet, dit de Placentia. Imprimée en » l'université de Paris l'an mil cinq çent & six, pour Fran- » çoys Regnault demourant en la rue saint Jacques. » Cet ouvrage est divisé en cinq traités : « le premier des mala- » dies qui viennent aux parties manifestes du corps de- » puis la tête jusqu'aux pieds, qui procédent de cause in- » trinséque. Le second de toutes les plaies & contusions » qui se font en tous les membres. Le troisiéme des restau- » rations convenantes environ les fractures & dislocations. » Le quatriéme de l'anatomie en général, &c. Le cinquiéme » des cautéres..... des formes des instrumens ; & des mé- » decines nécessaires à cest art, & utiles à une chacune » opération. » Chaque traité est partagé en plusieurs chapitres ; à la fin est un petit traité intitulé : « Remede très- » utile contre fiévre pestilentieuse », & autre maniere de » épydimie, approuvée par plusieurs docteurs en méde- » cine. » Tout ce que M. le Clerc dit de Guillaume de Salicet dans son histoire de la médecine page 785, c'est que l'on trouve dans ses ouvrages quelques remedes, mais en petit nombre, préparés chymiquement. Dans les *Recherches sur l'origine de la Chirurgie*, imprimées à Paris en 1744. *in-4°*. on dit page 35. que Guillaume de Salicet eut assez bonne opinion de lui-même, pour croire qu'il pouvoit ne pas s'asservir aux idées des anciens. Elles furent, il est vrai, ajoute-t-on, ses premiers guides : il ne les a pas rejettées dans le cours de son ouvrage quand elles se sont présentées à lui ; mais dans sa compilation même on entrevoit un génie original. Il paroît qu'il a marché par les mêmes routes que ses prédécesseurs ont suivies, & qu'il a puisé de nouvelles connoissances dans l'étude de la nature. On ajoute dans une note, que suivant quelques auteurs il est mort curé d'une paroisse de Normandie, mais on ne croit pas, conclut-on, que ce fait soit véritable.

SALIER, (Jacques) religieux Minime, professeur en théologie, provincial, définiteur de la province de Bourgogne, naquit à Saulieu en 1615. & mourut à Dijon le 20. Août 1707. âgé de 92 ans. C'étoit un bon théologien scholastique, comme on le voit par ses ouvrages, qui sont : 1. *Historia Scholastica de speciebus Eucharisticis, sive de formarum materialium naturâ, singularis observatio ex sacris, prophanisque autoribus* ; trois volumes *in-4°*. Le premier à Lyon, 1687. & 1689. à Paris. Le second en 1692. à Dijon, & le troisiéme en 1704. dans la même ville. Voyez l'extrait de cet ouvrage dans l'*Histoire des ouvrages des Sçavans* par Basnage, mois de Septembre & de Novembre 1690. 2. *Cacocephalus, sive de plagiis opusculum, in quo varia plagiariorum vitia traduntur, & ingenuorum operum jura ex prophanis, sacrisque autoribus vindicantur* ; à Mâcon, 1694. *in-12*. 3. *Pensées sur le Paradis & sur l'ame raisonnable* ; (Dijon, *in-8°*.) sans nom d'auteur ni de ville. On n'y trouve point de pensées sur le Paradis ; tout roule sur l'ame raisonnable. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 230.

SALIEZ, (Antoinette de SALVAN de) de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, viguiere d'Alby, &c. *Supplém. de 1735. tome second, pag. 268. & 269. ajoutez* 1°. qu'elle fut proclamée associée de l'académie des Ricovrati au mois de Mars ou d'Avril 1684. Charles Patin fit en cette occasion l'éloge de cette dame. 2°. Outre les écrits de madame de Saliez cités à son article, on a encore d'elle :

Lettre galante en prose & en vers à M. l'abbé de la Roque, sur le mariage du vicomte de Paule & de madame de Saint Hypolite ; dans le *Mercure* du mois de Mars 1678. Vers à la louange de M. Serrony archevêque d'Alby, dans le *Mercure* de Fevrier 1680. Autres vers sur le même sujet, dans le *Mercure* de Mai de la même année 1680. Réponse au spirituel inconnu, qui lui a demandé d'être reçu dans la nouvelle secte des philosophes qu'elle établit en faveur des dames, dans le *Mercure* de Janvier 1682. Lettre à madame la trésoriere de Piellat, à Avignon : madame de Saliez promet de lui envoyer son portrait, *Mercure* d'Octobre 1681. Sa lettre sur l'entrée de M. Serrony, premier archevêque d'Alby, mentionnée *dans le Supplément de 1735.* & inserée dans le *Mercure* d'Avril 1679. ayant été critiquée, madame de Saliez y répondit par une piéce en vers fort polie ; elle est dans le *Mercure* de Juin 1679.

SALIG, (Chrétien-Auguste) né le sixiéme d'Avril 1692. à Domerslaben, village près de Magdebourg, dans lequel son pere exerçoit le ministere, fit dès sa jeunesse de si grands progrès dans l'étude, qu'à l'âge de douze ans il lisoit & entendoit les originaux de l'Ancien & du Nouveau Testament. Il fit ses études à Halle & à Jene. Appellé à Wolfenbutel en 1717. il y fit un grand usage de la bibliothéque du duc, & se vit bientôt en état de publier divers écrits. Etant à Halle il avoit déja travaillé à quelques Journaux allemands, & donné une Dissertation sur les sentimens des anciens & des modernes touchant *l'immortalité de l'ame.* Le premier ouvrage de quelque étendue qu'il ait donné étant à Wolfenbütel, est un traité *sur l'Eutychianisme plus ancien qu'Eutyche* ; mais ce traité lui fut nuisible. On crut y trouver le Nestorianisme ; & on rendit l'auteur suspect sur ce point au duc de Brunswick qui regnoit alors. Tout ce que Salig soutenoit, dit-on, dans cet ouvrage, c'est que le Nestorianisme & l'Eutychianisme ne sont que des opinions indifférentes qui roulent principalement sur des mal-entendus & des disputes de mots. Selon cette opinion nouvelle, l'église a eu tort de soutenir que le Nestorianisme & l'Eutychianisme sont deux héréfies, & de les combattre & condamner comme telles. M. Jablonski le fils professeur à Francfort a établi la même opinion dans son petit livre sur le Nestorianisme ; & ce fut contre lui & M. Salig que M. Hoffmann écrivit une dissertation académique, où il montre que le Nestorianisme n'est point une dispute de mots. On croit que M. Salig s'est défendu dans son histoire de l'Eutychianisme qu'il avoit achevée, mais qui est encore manuscrite. Il a donné de plus un ouvrage sur les Diptyques des anciens ; & l'histoire de la Confession d'Augsbourg en trois volumes *in*-4°. écrits en allemand. On a imprimé depuis une quatriéme partie de cette histoire ; & l'auteur travailloit à une cinquiéme lorsqu'il est mort en 1739. Depuis sa mort on a imprimé encore de lui un écrit intitulé : *Nodus prædestinationis solutus.* M. Salig étoit marié, & a laissé un fils & trois filles. Sa vie a été publiée en 1740. à Wolfenbuttel par M. Ballenstedt qui avoit été lié particulierement avec lui. * Voyez cette brochure & l'extrait qui en a été donné dans la Bibliothéque Germanique, tome quarante-septiéme, pages 226. 227.

SALIGNY, (Louis de) né dans le diocèse de Bourges le troisiéme de Janvier de l'an 1657. se fit Jesuite le premier d'Octobre 1673. & s'engagea par la profession des quatre vœux à Arras le second de Fevrier 1691. Il avoit déja enseigné la grammaire & les humanités pendant cinq ans, la rhétorique pendant dix, & la théologie positive pendant huit dans le college de Bourges, lorsqu'il fut envoyé à la Fléche pour ne s'y occuper qu'à traduire en latin les sermons du pere Louis Bourdaloue. Le pere de Saligny demeura quinze années dans cette ville, & il y mourut le 16. de Juillet 1723. Ses ouvrages sont : 1. *De morte Ludovici Borbonii principis Condæi Epistolæ duæ gallicè scriptæ à Francisco Bergier è Societate Jesu, & in latinum conversæ* ; à Paris, 1689. *in*-12. Le pere Bergier dont le pere de Saligny a traduit ces deux lettres, est mort à Orléans le 27. Avril 1725. Il étoit né à la Charité sur Loire en 1650. Il avoit été confesseur du Prince de Condé. 2. *Conciones P. Ludovici Bourdaloue Societ. Jesu per adventum habitæ coram Rege Christianissimo è gallico in latinum conversæ* ; à la Fléche, 1712. 3. *Conciones habitæ per Quadragesimam* ; à la Fléche, 1715. 2 vol. 4. *Concionum per Quadragesimam habitarum tomus tertius.* ce volume est achevé, mais il n'a point été imprimé. 5. La vie de Jean Maldonat, Jesuite. Cette vie composée en françois est encore manuscrite. 6. Le pere de Saligny a travaillé long-tems à recueillir des matériaux pour un Dictionnaire Latin. * Mémoires latins manuscrits communiqués par le pere Oudin, Jesuite.

SALINS, (Hugues de) docteur en médecine de la faculté d'Angers, naquit à Beaune en Bourgogne. Il fut aggrégé le 5. Janvier 1688. au college des medecins de Dijon, & fut ensuite pourvu d'une charge de secretaire du roi en la chambre des comptes de Dôle. Il est mort à Meursault, village près de Beaune, le 28. Septembre 1710. âgé d'environ 78 ans. On lit son épitaphe dans l'église de Meursault, en ces termes : « Hîc jacet Hugo » de Salins, Hugonis præcellentis Medici filius, Doctor » Medicus Divione aggregatus, in Dolanâ Rationum Curiâ secretarius Regius ; vir in omni genere politioris Litteraturæ versatus, Græcè & Latinè eruditissimus ; qui » pauperibus effusâ cum charitate ; ditioribus summâ cum » laude Medicinam fecit. Patriam etiam scriptis ornavit. » Quumque Doctrinam probitate & pietate cumulasset, » bonis magnum & eruditis sui desiderium reliquit. Natus » Belnæ III. nonas Decemb. anno 1632. Denatus hoc in » agro Belnæ III. Calend. Octob. 1710. Charissimo, semperque sibi lugendo patri, filius amantissimus, Claudius de Salins, Regi à consiliis, in suprema Rationum » Burgundiæ curiâ senator, monumentum hoc posuit ; & » in anniversarium solemne sacrum annuo censu constituto, in perpetuum parentavit. » Les ouvrages de Hugues de Salins sont : 1. Vingt-quatre vers lyriques sur la mort de M. l'abbé Boisot ; à Dijon, 1694. 2. Récit fidéle de tout ce qui s'est passé dans la maladie de madame de Cœur-de-Roi-Vallot, 1697. *in*-4°. 3. Reponse aux passages tirés du livre de M. de Mandajors, maire d'Alès, intitulé : *Nouvelles découvertes sur l'état de l'ancienne Gaule, du tems de César* : dans le *Journal des Sçavans* de 1697. édition de Hollande pag. 555. 4. Ode latine, en vers hendécasyllabes, adressée à Pierre Taisand, au-devant de la coutume de Bourgogne de celui-ci, en 1698. *in-fol.* 5. Nouvelle édition de l'ouvrage de son frere, Jean-Baptiste de Salins, intitulé : *Défense du vin de Bourgogne contre le vin de Champagne, par la réfutation de ce qui a été avancé par l'auteur de la thèse soutenue aux écoles de médecine de Reims le 5. Mai* 1700. (par M. le Pescheur) à Dijon (sous le titre de Luxembourg) 1704. *in*-8°. avec un avertissement de l'éditeur, & quelques changemens. La premiere édition est de 1701. Cet ouvrage fut traduit en latin sous ce titre : *Defensio vini Burgundionis adversus vinum Campanum* ; à Beaune, 1705. & à Dijon, 1706. & l'on croit que le traducteur est Hugues de Salins. M. le Pescheur a répondu à cette défense dans le *Journal des Sçavans* 1706. 6. Copie de la lettre de M. de Salins écrite à un de ses amis, servant à réfuter l'extrait de la dissertation de M. Moreau de Mautour, sur la ville de Bibracte ; à Dijon, 1708. *in*-8°. 7. Lettre du même à un de ses amis, contenant ses réflexions sur une dissertation historique, au sujet de l'ancienne Bibracte, composée par un anonyme, imprimée à Paris en 1706. chez Pierre Cot ; à Beaune, 1709. *in*-12. L'anonyme réfuté est le pere l'Empereur, Jesuite. M. de Salins a laissé sur le même sujet un gros ouvrage latin, qui est demeuré manuscrit. 8. *Relatio mirandæ cujusdam suppressionis alvi Joannis Berardier, Belnensis Juvenis* ; à Paris. Hugues de Salins a eu pour fils Claude de Salins, docteur en médecine & maître des comptes à Dijon, né en 1664. On a de lui 1. Paraphrases en vers sur le premier & le cinquiéme pseaume de David, en 1714. *in*-4°. 2. Paraphrase en vers sur les pseaumes 41 & 136, en 1716. *in*-4°. A l'égard de Jean-Baptiste de Salins, frere de Hugues, outre sa défense du vin de Bourgogne, &c.

on a encore de lui : Lettre écrite à un magistrat du premier ordre, pour réponse à un docteur Rémois, auteur d'un libelle diffamatoire, par deux lettres qu'il a écrites contre l'honneur & la réputation des vins de Beaune, &c. à Paris, 1706. *in*-4°. Ce Jean-Baptiste de Salins né à Beaune, & mort dans la même ville le 18. Fevrier 1710. âgé de 80 ans, étoit aussi docteur en médecine. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, pag. 231. & suiv.

SALLE, (Antoine de la) sécretaire de René d'Anjou roi de Sicile & duc de Brabant, est auteur du roman intitulé : l'*Histoire & plaisante cronicque du petit Jehan de Saintré, de la jeune dame des belles cousines, sans autre nom nommer : avecques deux autres petites histoires de messire Floridan & de la belle Ellinde, & l'Extrait des Cronicques de Flandres.* L'auteur composa cet ouvrage dans le Brabant pour divertir le dauphin, qui fut depuis le roi Louis XI. Sa préface est cependant adressée *à monseigneur d'Anjou, duc de Calabre, de Lorraine, & marquis de Pont.* C'étoit Jean d'Anjou, premier du nom, né à Nancy en 1426. mort en 1471. fils de René roi de Naples & de Sicile, duc d'Anjou, de Lorraine & de Bar, comme ayant succedé en 1434. aux états du roi Louis son frere. Le roman du petit Jean de Saintré est du même tems que les *Cent Nouvelles Nouvelles*, composées dans la même vue de divertir le dauphin, lorsque ce prince, qui aimoit les bons contes, se tenoit avec sa petite cour à *Geneppe* en Brabant, où Philippe duc de Bourgogne l'avoit reçu lorsqu'il se fut retiré de la cour du roi son pere. Le roman d'Antoine de la Salle a été imprimé *in-folio* à Paris, 1517. *in*-4°. 1523. 1528. & 1533. *in*-4°. & enfin encore à Paris en 1724. 3 vol. *in*-12. avec une préface historique & des notes de M. Gueulette, connu par divers romans. M. le Duchat a fait d'autres observations sur le petit Jehan de Saintré, dans le tome 1. du *Ducatiana*, pag. 34. & suivantes. La préface traite en particulier de l'origine de la Chevalerie & des anciens Tournois. On a encore d'Antoine de la Salle un ouvrage intitulé : *La Salade, lequel fait mention de tous les pays du monde, & du pays de la belle Sibylle, avec la figure pour aller au mont d'icelle Sibylle. Et aussi la figure de la mer & de la terre : & est dédié à l'illustre prince Jean d'Anjou duc de Calabre & de Lorraine, fils du roi de Sicile*; à Paris, *in-fol.* sans date. * On peut consulter la préface de la derniere édition du petit Jehan de Saintré ; le *Ducatiana*, à l'endroit ci-dessus, la Bibliothéque de Du-Verdier, pag. 79. & celle de la Croix-du-Maine, pag. 21.

SALLIGNY, (Charles de) avocat, est auteur d'un commentaire de la coutume de Vitry en Parthois. Ce commentaire, qui est estimé, a été plusieurs fois imprimé. La bibliothéque des coutumes par MM. Berroyer & de Lauriére *in*-4°. n'en cite que deux éditions, celle de 1660. *in*-12. à Vitry, chez Quentin Seneuze, & celle de 1676. *in*-4°. à Châlons : celle-ci est une quatriéme édition, dont le titre est : *Coutumes de Vitry-le-François, avec le commentaire de maître Charles de Salligny, avocat au Parlement*, quatriéme édition, corrigée & augmentée d'une nouvelle harmonie de loix, d'arrêts & décisions interprétatives du droit coutumier, curieusement illustrée de citations élégantes, avec divers traités séparés, touchant le droit des juges conservateurs, de la navigation, des incendies, & autres. Ce commentateur a vécu quatre-vingt-onze ans & demi. Nous ignorons la date de sa mort. Il étoit pere de Louis de Salligny, aussi avocat en parlement, né le dixiéme Avril 1644. & mort à Vitry-le-François le 24. Octobre 1739. âgé de quatre vingt-quinze ans six mois & quatorze jours. Il avoit prêté le serment d'avocat au parlement en 1662. Il fut nommé en 1718. par le roi pour fixer les limites de la France & de la Lorraine, & il fit pour cet effet un voyage exprès à Commercy. Jamais personne n'aima plus le travail. Il passoit le jour à repondre à ceux qui venoient le consulter, & une partie de la nuit à etudier. Il a acquis une grande réputation dans toute la province de Champagne. A l'âge de 85 ans il plaida une cause de cinq quarts d'heure; & à quatre-vingt-douze, quoique privé de la vue, il fit un *factum* sur un des principaux points de la coutume de Vitry, avec le seul secours de la lecture qu'on lui fit des piéces du procès.

SALLO. (Denys de) *Supplém. tom. 2....* l'origine des cardinaux n'est point de M. de Sallo, mais de du Peyrat ; *on le dit même à l'article de ce dernier.*

SALM. *Dans le Dictionnaire historique édition de 1732. on rapporte les comtes de* SALM *en Lorraine, & ceux de* NEUBOURG *sur l'Inn. Nous donnerons ici la liste généalogique des comtes de* SALM *en Ardenne.* Cette suite généalogique des anciens comtes de Salm est un peu obscure ; leur origine est néanmoins certaine & illustre. Ils sont cadets des comtes de LUXEMBOURG ; & le premier que nous lisons avoir pris le titre de comte de Salm l'an 1035. est GILBERT troisiéme, comte de Luxembourg. HERMAN son fils en continua la race.

I. HERMAN I. tige des comtes de Salm en Ardenne fut couronné l'an 1082. roi de Germanie à Goslar, & mourut en 1088. Il eut d'*Adéle* sa femme deux fils, *Otton* tige des comtes Palatins de Reyneck ; & HERMAN II. comte de Salm en Ardenne, qui suit.

II. HERMAN II. avoit épousé la sœur de Renaud I. comte de Bar, laquelle lui laissa deux fils, HENRI I. comte de Salm, qui suit ; & *Thierri* de Salm, abbé de saint Paul à Verdun.

III. HENRI I. L'auteur du Triomphe de saint Lambert parle amplement de lui, sous l'annee 1142. On dit qu'il avoit épousé l'héritiere de Blâmont, nommée *Agnès* de Langestein, dont il laissa deux fils, *Henri* & CONRAD, qui suit. Ce fut par eux que se formérent deux branches des comtes de Salm. *Henri* s'établit en Lorraine, où l'on bâtit le château de Salm dans les Vosges : *Conrad* eut la terre de Salm en Ardenne. Henri I. leur pere vivoit encore l'an 1153. Saint Bernard l'obligea de faire la paix avec ceux de Metz.

IV. CONRAD étoit seigneur de Pierre-percée, & en même tems comte de Salm en Ardenne. On ignore la date de sa mort, & le nom de sa femme. Il eut pour fils HENRI, qui suit.

V. HENRI II. fut marié à une dame nommée *Elize*, dans une charte de l'abbaye de Nider-pruim. Il assista en 1214. au mariage de Waleran de Limbourg avec Ermésinde, comtesse & héritiere de Luxembourg. Il fit hommage en 1240. à Henri II. comte de Luxembourg, & mourut peu après, laissant pour son successeur & fils unique HENRI, qui suit ; & une fille mariée à *Frederic* II. comte de Vienne.

VI. HENRI III. comte de Salm, contracta alliance avec *Clémence* de Rosoy, troisiéme fille de *Roger* seigneur de Rosoy en Thiérache. Devenu héritier d'une partie du château & de la terre de Chaumont en Porcéan, il promit en 1257. d'en payer le relief à Thibaut roi de Navarre. Il eut de son mariage GUILLAUME, qui suit ; & une fille qui épousa le seigneur d'Ayste, dont elle eut un fils nommé *Robert.*

VII. GUILLAUME comte de Salm, épousa *Adélaïde*, fille de *Guillaume* comte de Juliers, & de *Richarde* de Fauquemont. Cette alliance lui procura les terres de Ravenstein, de Zittart & de Borne. Il eut pour fils & successeur

VIII. WOLFANGUE comte de Salm, seigneur de Ravenstein, de Zittart & de Borne, qui s'allia avec *Richarde*, fille de *Henri* comte de Vienne, & mourut vers 1280. De ce mariage sortit HENRI IV. comte de Salm, qui suit.

IX. HENRI IV. fut un prince très-courageux. Il reprit en 1306. son comté en fief du comte de Luxembourg. Il mourut vers 1339. laissant trois fils, *Guillaume*, *Waleran* & HENRI, qui suit. Guillaume étoit en guerre en 1354. contre Thierri de Walcourt. Il mourut sans enfans, de même que Waleran ; & Henri leur frere recueillit leurs héritages.

X. HENRI V. releva l'an 1343. son château de Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg. Il eut pour femme *Mathilde*, fille d'*Albert* comte de Thum en Hainaut. Il en laissa pour fils JEAN, qui suit & lui succéda après sa mort arrivée l'an 1362.

XI. JEAN comte de Salm, seigneur de Borne & de Zit-

tart, épousa *Philippote* de Fauquemont, dont il n'eut point d'enfans. Il se remaria, & l'on croit que ce fut à *Marguerite* de Thuin, dont il eut

XII. Henri VI. qui épousa *Adélaïde*, dame de Schonvorst, de Sichem & de Montjoie. Il en eut un fils & une fille. *Henri* son fils fut tué à la bataille d'Othée l'an 1408. sans avoir été marié. *Marie*, fille de Henri VI. épousa *Otton* de Rougrave, & mourut aussi sans enfans en 1415. Henri VI. dernier de la premiere race des comtes de Salm, vécut jusqu'en 1416. & nomma pour son héritier Jean, seigneur de Reifferscheidt. Les Rougrave se mirent cependant en possession du comté de Salm, mais ils en furent déboutés par sentence du sixiéme Fevrier 1455. Alors les seigneurs de Reifferscheidt prirent le titre de comtes de Salm, avec les armes au premier quartier, & celles de Reifferscheidt sur le tout. * Extrait de l'*Histoire Ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny*, par le pere Bertholet, Jesuite, en 1742. *in*-4°. tome troisiéme, au commencement.

SALM. (Charles-Théodore-Otton, prince de) *Supplém. de 1735. tome second, ajoutez* que *Eléonore-Christine-Elizabeth* sa fille aînée, née princesse de Salm, *mentionnée audit article*, est morte à Bruxelles le vingt-troisiéme Mars 1737. âgée de 59 ans & neuf jours, étant née le 14. Mars de l'an 1678.

SALMON, (François) prêtre, docteur en théologie de la maison & societé de Sorbonne du dix-septiéme Octobre 1702. depuis bibliothécaire de la maison de Sorbonne, étoit né à Paris, & mourut subitement à Chaillot, village près de Paris, le neuviéme Septembre de l'an 1736. âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit un habile théologien, versé dans les langues sçavantes, dans l'étude des Peres & des conciles, & dans la connoissance des livres dont il a fait une ample & riche collection. Il étoit très-laborieux, & d'un caractere aimable dans le commerce de la vie, communicatif & affectionné pour ceux qui aimoient l'étude. On estime son *Traité de l'étude des conciles & de leurs collections, divisé en trois parties; avec un catalogue des principaux auteurs qui en ont traité, & des éclaircissemens sur les ouvrages qui concernent cette matiere, & sur le choix de leurs éditions*; à Paris, 1724. *in*-4°. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en cette langue à Leipsic en 1729. Il avoit eu dessein de donner un *Supplément à la collection des conciles du pere Labbe*, en plusieurs volumes *in-folio*, & il paroît par le *projet* qui a été imprimé *in*-4°. en françois, que cette collection étoit très-avancée, & qu'elle devoit être accompagnée de notes, d'éclaircissemens, de variantes, en un mot de tout ce qui pouvoit la rendre utile, travail qui avoit occupé en effet M. Salmon depuis plusieurs années; mais sa mort en a arrêté les fruits. Il avoit aussi formé le projet & commencé seul l'exécution d'un *Index*, ou d'une bibliothéque générale, où il devoit indiquer par ordre alphabétique, sous le nom de leurs auteurs, les actes, vies, chroniques, histoires, livres, traités, bulles, constitutions, décrets, dissertations, lettres, diplômes, & autres monumens qui se trouvent çà & là dans les compilations, Miscellanées & autres recueils semblables où ces piéces se trouvent comme reléguées, hors de leur place, & dès-là dérobées à la vue même des plus clairvoyans. Il travailla seul assez longtems, mais ensuite il s'associa quatre de ses confreres pour profiter de leurs lumieres & avancer l'ouvrage; mais ce travail est encore demeuré fort imparfait. Tout ce qu'il a produit consiste en différens écrits fugitifs, les uns pour annoncer le projet & le justifier, les autres pour le censurer. Il y eut d'abord un premier *Conspectus*, &c. ou projet de cette bibliothéque alphabétique, qui fut vivement attaqué par le R. P. dom Jacques Martin dans la premiere partie de ses *Eclaircissemens littéraires*, &c. brochure *in*-4°. imprimée en 1736. mais comme dès 1734. les docteurs associés au projet avoient donné eux-mêmes de nouveaux éclaircissemens sur leur travail dans l'écrit suivant : *Epistola plurium Doctorum è Societate Sorbonicâ ad illustrissimum Marchionem Scipionem Maffeium, de ratione indicis Sorbonici seu Bibliothecæ Alphabeticæ quam adornant*, *in*-4°. dom Jacques Martin donna sur cette lettre, & sur quelques autres plus courtes & écrites en françois, imprimées dans quelques ouvrages périodiques, de seconds *Eclaircissemens*, &c. *ou une seconde Lettre à M. l'abbé de* *** à Paris, 1736. *in*-4°. Les autres piéces qui ont paru dans cette dispute, & que nous connoissons, sont; 1°. une Lettre latine de 31 pages *in*-4°. (que l'on donne encore à dom Jacques Martin) adressée *Venerando Domino Seniori, & omnibus singulis Domûs Societatisque Sorbonicæ Doctoribus & Magistris*, datée de l'abbaye de saint Germain des Prez le premier Mai 1734; 2°. une Réponse latine de 48 pages *in*-4°. à la lettre précédente, au commencement de 1735. par les cinq docteurs; 3°. une Réponse particuliere, aussi en latin, onze pages *in*-4°. adressée au général de la congrégation de saint Maur : cette lettre est de M. de Bacq, ancien professeur de philosophie au collége Mazarin, alors principal du college du Cardinal le Moine; 4°. une lettre latine de quatre pages *in*-4°. de dom Bernard de Montfaucon à M. Salmon. Nous ne parlons point de ce que dom Jacques Martin a écrit en particulier pour la défense de deux lettres nouvelles de saint Augustin qu'il a fait imprimer, & sur lesquelles on a fait des objections dans l'*Index Sorbonicus*, & dans la réponse à la lettre latine sortie de l'abbaye de saint Germain, &c. Il nous suffit d'avoir indiqué à peu près toutes les piéces de ce procès littéraire dans lequel M. Salmon a eu beaucoup de part, & peut-être la principale. Nous ajouterons seulement que dans les *Eclaircissemens* de dom Jacques Martin, il y a des remarques utiles & d'excellentes réfléxions, mais, selon nous, beaucoup trop de vivacité.

SALOMON, évêque de Constance dans le dixiéme siécle, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, tiroit sa naissance d'une famille riche & illustre par sa noblesse. Dès ses premieres années, il fut destiné à être clerc du palais, & afin qu'il pût se mettre en état d'en remplir les fonctions, ses parens l'envoyérent à l'école de saint Gal. Il y eut pour maître Ison, & pour condisciples Tutilon, Notker le Begue, & Ratpert. Il se rendit habile dans les sciences sacrées & profanes, & acquit le talent d'écrire en vers & en prose. Au sortir des écoles il fréquenta la cour, & devint chapelain du roi Louis le Germanique, frere de Charles le Gros, ou, selon d'autres, de Louis fils de l'empereur Arnoul. L'estime & le crédit qu'il obtint des grands lui procurérent divers bénéfices, entr'autres les abbayes d'Elwangen & de Kempten. En 890. ou l'année suivante, il eut l'abbaye de saint Gal, dont on dépouilla l'abbé Bernhard; & pour ne point irriter ceux qui trouvoient mauvais qu'il parût dans cette abbaye en habit séculier, il se rendit moine & en porta l'habit. Presque en même tems il fut ordonné évêque de Constance, après la mort d'un autre Salomon II. du nom. Le nouveau prélat gouverna son diocèse en bon pasteur, & fit beaucoup de bien à son abbaye de saint Gal. Quelques affaires l'obligérent de faire le voyage de Rome, où il fut reçu du pape avec honneur. Il mourut la veille de l'Epiphanie, cinquiéme de Janvier de l'année 920. On ne nous a conservé de son épitaphe que les deux vers qui suivent :

In cruce quæsitam pretioso sanguine vitam
Des cui, Christe, locis in Paradisiacis.

Salomon aima toujours les lettres, & favorisoit volontiers ceux qui les cultivoient. Il avoit un grand talent pour la chaire. Il y a de ce prélat un petit recueil de poësies, publié d'abord par Canisius au tome 1. de ses *Antiquæ Lectiones*, & réimprimé depuis dans la bibliothéque des Peres. Ce recueil consiste en un poëme adressé à Dadon évêque de Verdun; un autre poëme de 124 vers élégiaques; un huitan, & un distique; le tout adressé au même prélat. Le second poëme est une espece d'elégie de Salomon sur la mort de son frere. Trithéme dit que le même prélat avoit fait un traité sur les sept arts liberaux; un recueil de lettres, des sermons, & autres écrits qu'il ne fait pas autrement connoître. Il lui donne aussi un vocabulaire

ou dictionnaire, composé par Salomon dans sa jeunesse; mais la plupart des sçavans ont plus de fondement à attribuer cet ouvrage à Ison maître de Salomon, de même que les scholies sur le poëte Prudence, que l'on croit encore être plutôt du maître que du disciple. Mais Salomon a eu part au grand nombre de décrets qui furent dressés en 895. au concile de Teuver près de Mayence, auquel il se trouva en personne. * *Histoire littéraire de la France*, par le R. P. dom Rivet, Bénédictin, tome VI. page 164. & suivantes.

SALVAING DE BOISSIEU. (Denys) *On a parlé de ce sçavant dans le Supplément de Moréri de 1735. mais il y a dans cet article quelques corrections & quelques additions à faire.* 1. Son commentaire sur l'ouvrage d'Ovide *in Ibim* parut pour la premiere fois en 1632. & non en 1633. Cette premiere édition est dédiée au président Expilly. La seconde parut, *comme on l'a dit*, à Lyon en 1661. *mais il faut ajouter qu'*elle fait la plus grande partie du volume intitulé : *Dionysii Salvagnii Boessii, Regi ab interioribus consiliis, & in supremâ Rationum fisci apud Delphinates curiâ primarii præsidis Miscella.* On trouve aussi dans le même recueil, avec plusieurs autres piéces, quelques traductions d'auteurs Grecs, ses poëmes sur les sept merveilles du Dauphiné, & la harangue qu'il fit au pape Urbain VIII. en qualité d'orateur de l'ambassade de M. le duc de Créquy, pour l'obédience filiale. La fermeté qu'il témoigna à cette occasion pour ne point se relâcher sur certaines expressions qui n'étoient point du goût de la cour de Rome, lui fit beaucoup d'honneur en France. Cette harangue fut imprimée séparement à Grenoble en 1633. *in*-4°. sous ce titre : *Dionysii Salvagnii Boessii equitis Delphinatis, Ludovici XIII. Regis Francorum & Navarræ Christianissimi ad Urbanum VIII. P. M. oratoris; oratio habita Romæ in aulâ Regiâ Vaticanâ 25. Junii 1633. Carolo Crequio Lesdiguieriarum Duce, poëssii principe, Franciæ pari & Marescallo, eidem summo Pontifici, Regis nomine obedientiam præstante.* Son commentaire *in Ibim*, où l'on trouve beaucoup d'érudition concernant la fable & toute l'histoire ancienne, avoit été son coup d'essai. Il n'avoit pas encore vingt ans accomplis lorsqu'il l'acheva. Voici ce qu'il en dit lui-même : *Hîc finis esto commentationum quas admodum juvenis auspicatus sum Viennæ Allobrogum, promovi Lutetiæ Parisiorum, absolvi tandem in Vorano meo, annum agens ætatis vicesimum.* Le public est aussi redevable à M. de Boissieu, de quelques ouvrages qui ont paru sous le nom d'autres auteurs : telle est la science héroïque de Vulson de la Colombiere : tout ce qui s'y trouve de nouveau sur le blason est de M. de Boissieu. C'est lui à qui on doit presque tous les noms qui manquoient à cette science, & qui parurent pour la premiere fois dans ce traité. Il en convient dans son élegie *de vitâ suâ*, où il dit :

Ars quoque desinuit mirâ dulcedine captum
Stemmata nobilium quæ generosa docet :
Hanc ego restitui densâ caligine tectam,
Et quæ desuerant nomina, vera dedi.

Le pere Philibert Brun, Jesuite, prétend dans un ouvrage sur l'histoire de Dauphiné que M. Lancelot avoit vu, que l'intention de M. de Boissieu étoit d'en imposer sur l'ancienneté de sa maison dont il a voulu établir la gloire dans cet ouvrage. On ne l'auroit pas crû, dit-il, sur sa parole, au lieu que la Colombiere nous disant qu'il a tiré lui-même des archives de M. de Boissieu, ce qu'il nous dit de la maison de ce président, il y auroit de l'imprudence à l'en démentir. Le pere Brun veut aussi que ce soit par la même raison que M. de Boissieu a attribué à M. Videl les annotations sur la vie du chevalier Bayard qui sont néanmoins de lui. On ne peut disconvenir que ce magistrat n'ait été fort prévenu sur sa maison; il n'a pas même été exemt de tout soupçon sur la généalogie qu'il nous en a donnée. Ce fut à cette occasion que l'on dit ce bon mot : *Que le commun des autres hommes devoit la vie à ses ancêtres; mais que M. de Boissieu l'avoit donnée aux siens.* Ce magistrat mourut non le onze mais le dixiéme d'Avril 1683. âgé de 83 ans moins onze jours. On lui a attribué pendant quelque tems le malheureux ouvrage *de arcanis amoris & veneris* : mais on sçait qu'il est de Nicolas Chorier. *Voyez* CHORIER. * Mémoire sur la vie & les ouvrages du président de Boissieu, par M. Lancelot, de l'Académie des inscriptions & belles lettres, dans les Mémoires de cette académie tome douziéme, page 316. & suivantes.

SALVIATI, (Joseph PORTA) *cherchez* PORTA.

SALVIEN, prêtre de Marseille, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit que* celle qu'il avoit épousée se nommoit *Placidie* : c'est une faute; Salvien la nomme lui-même *Palladie* : elle étoit fille aînée d'Hypace & de Quiète: Hypace étoit d'abord païen, mais il embrassa depuis la Religion Chrétienne. Salvien eut de son mariage une fille nommée *Auspiciole*. * Voyez le reste de son article *dans le Dictionnaire historique, & l'addition qui est dans le Supplément de 1735.*

SALVINI, (Antoine-Marie) professeur célébre en langue grecque à Florence sa patrie, étoit un homme de condition, sçavant, poli, & d'un travail prodigieux. Peu d'Italiens ont plus contribué que lui au retablissement du bon goût en Italie. Il est mort à Florence après une longue maladie le seiziéme de Mai 1729. Son corps fut exposé le jour suivant dans l'église du Saint-Esprit. On avoit mis sur la porte une inscription qui renferme le caractere de l'esprit & du cœur de cet illustre mort. L'inscription est un peu longue pour une inscription, & courte pour un éloge, la voici :

Suprema pietatis officia persolvite,
Et cum Deo Optimo Maximo requiem æternam precamini,
Gratissimi cives,
ANTONIO-MARIÆ SALVINIO, *Andreæ F. Patricio Florentino,*
Philosopho, Oratori & poëtæ præstantissimo,
Optimarum artium & studiosorum omnium bono,
Nato.
De patriâ, de Civibus, de Litterariâ Republicâ, de omnibus
Assiduo studio & egregiis laboribus optimè merito.
Qui neminem læsit, omnibus benefecit.
In patrio Athenæo Græcarum Litterarum per annos LIII.
Summâ cum laude & utilitate publico professori,
Et ad hæc studia colenda hortatori flagrantissimo.
Nitoris & præstantiæ Etruscæ linguæ amplificatori eximio.
Omnigenâ eruditione,
Ac multiplici variarum linguarum cognitione excultissimo.
Verâ in Deum pietate & justitiâ,
Mirâ modestiâ & ingenuitate,
Morum antiquorum inculpato candore & innocentiâ
In exemplum spectando.
Ad supremam usque diem non fucatæ & umbratilis,
Sed solidæ absolutæque sapientiæ
Cultori & adsertori incomparabili.

M. l'abbé Salvini a rempli une carriere de soixante-seize ans, & ayant toujours travaillé sans relâche, il n'est pas étonnant qu'il ait tant écrit; mais par rapport à la varieté des sujets sur lesquels il a écrit, il est surprenant qu'il l'ait toujours fait avec autant d'exactitude que d'intelligence. Voici la liste de ses ouvrages. Il a traduit en vers italiens l'Iliade & l'Odyssée d'*Homere*, à Florence; *Théocrite*, à Venise, 1717. *in*-12. *Anacréon*; à Florence, 1695. *in*-12. le poëme d'*Aratus*, *Musée*, les Hymnes d'*Orphée* & de *Callimaque*; *Oppien*; quantité d'épigrammes grecques; le poëme astrologique de *Manethon*; une partie de *Nicandre*; les Nuées & le Plutus d'*Aristophane*; les vers dorés de *Pythagore*; *Théognis* & *Phocylide*; les Amours d'Abrocome & d'Anthia par *Xenophon* d'Ephèse; à Londres, 1723. *in*-12. à la fin de laquelle traduction on a du même M. Salvini, *una Cicalata sopra una statuetta di bronzo d'un Priapo antica* : c'est encore une piéce en vers toscans. M. l'abbé Lenglet dans sa *Bibliothéque des Romans*, tome second, pag. 18. dit que l'original grec de ce prétendu ouvrage de Xenophon, n'a jamais été connu, ni aucune version; qu'ainsi il y a lieu de croire que le tout est de l'invention de Salvini. M. l'abbé Salvini a traduit du latin quelques satyres d'*Horace* avec l'art poëtique; les deux

premiers livres des Métamorphoses d'*Ovide*, & les six satyres de *Perse*, auxquelles le sçavant abbé joignit une traduction du traité de la satyre par Casaubon. Il a traduit de l'hébreu une partie du livre de *Job*, & les lamentations de *Jérémie*. Du françois, l'Art poëtique de M. *Boileau Despreaux*, avec une de ses satyres, & la vie de saint François de Sales si bien écrite par M. l'abbé Marsollier. De l'Anglois, la Tragédie de Caton par M. *Addisson*. Du Provençal, plusieurs poëmes ou fragmens de poëmes Provençaux. M. Salvini avoit fait une étude particuliere de la langue Provençale, afin d'être plus en état d'entendre les anciens poëtes Toscans, qui avoient pris pour modéles les poëtes Provençaux. Dans ses traductions des auteurs Grecs, & surtout d'Homere, M. Salvini persuadé que le principal soin d'un traducteur est de bien faire connoître le stile & le caractere de l'auteur qu'il traduit, il a suivi le poëte Grec presque mot pour mot, & n'en a pas omis une seule épithéte; ensorte que *Homere* parle en italien avec tout le stile grec & toutes les expressions qui le caractérisent. Le fidele traducteur a été obligé pour cela d'enrichir la langue Toscane de plusieurs termes composés que personne avant lui n'avoit hazardés. Outre ces traductions, nous avons du même un volume *in*-4°. de sonnets, un autre de proses sacrées & proses Toscanes; cent discours académiques sur diverses questions proposées par l'académie des *Apatisti*; l'oraison funebre d'Antoine Magliabechi, prononcée dans l'académie de Florence, & imprimée dans la même ville en 1715. *in-folio*; l'oraison funebre de Pierre-André Forzoni Accolti, prononcée dans l'académie des Apatistes, & imprimée à Florence en 1720. *in*-4°. & celle d'Agostino Coltellini, fondateur de l'académie des Apatistes: des discours prononcés devant l'académie de la Crusca: un commentaire sur le *Casa: Della perfetta poësia Italiana di Lodovico-Antonio Muratori*, avec des notes critiques du même M. Salvini; à Modéne, 1706. *in*-4°. deux volumes, & à Venise en 1724. *in*-4°. deux volumes: une édition du recueil intitulé: *Rime diverse di Giusto de' Conti dette la Bella mano*; à Florence, 1715. *in*-12. avec une préface & des notes de l'éditeur. M. l'abbé Salvini étoit de l'académie de la Crusca, & il a travaillé plus qu'aucun autre à la perfection du dictionnaire de cette académie. Il a eu aussi beaucoup de part à l'ouvrage que M. l'abbé Gori son éleve a publié sur les inscriptions antiques, principalement celles qui furent trouvées dans le *Columbarium* des affranchis de Livie. Il y a long-tems que le cardinal Noris dans son livre des époques Syro-macédoniennes a fait le caractere de M. l'abbé Salvini en ces termes: *Vir, quem doctrinæ excellentia, & morum nitor, ac, quod rarum est, in multâ eruditione modestia ac humanitas domi forisque etiam atque etiam commendant.* * *Mémoires de Trévoux*, Novembre 1729. pag. 2088. & suivantes. *Notizia de' libri rari*, édition de Venise, 1728. *in*-4°. pag. 104, 117, 149, 159, 193.

SALUTATUS, (Linus Colucius Pierius) l'un des premiers restaurateurs des belles lettres en Italie, étoit de Stignano, & d'une famille ancienne. Selon Philippe Villani, fils de Matthieu Villani, qui vivoit de son tems, il étoit né avec de grandes dispositions pour les lettres, & il s'y appliqua avec un succès rapide dès sa premiere jeunesse. Depuis, suivant la volonté de son pere, il se livra à l'étude qui convenoit aux fonctions de notaire auxquelles on le destinoit. Salutatus s'y rendit si habile qu'il ne tarda pas à égaler & bientôt à surpasser les plus expérimentés dans cet emploi. Ces occupations ne l'empêcherent pas de cultiver l'éloquence, la poësie, la politique, & presque toutes les sciences. Il brilla dans ces différens genres, & les fruits de sa plume furent reçus & goutés avec avidité. Luc de Scarparia, moine de Vallombreuse, dans sa chronique depuis l'an 1385. jusqu'à l'an 1407. Léonard Aretin dans l'épître onziéme du second livre de ses épîtres, & beaucoup d'autres sçavans dont les témoignages sont recueillis au-devant du premier volume des lettres de Salutatus, l'ont comblé de louanges sur son érudition, sa probité & sa religion. A l'âge de quarante-cinq ans il fut fait chancelier & secretaire de la republique de Florence, & il y avoit déja près de trente ans qu'il exerçoit ces fonctions avec beaucoup de distinction, lorsque Villani parloit de lui comme du prodige de son siécle. Il ajoute que sa physionomie avoit quelque chose de rebutant, mais qu'elle devenoit agréable dès qu'il commençoit à parler: & il lui donne cette belle louange, que c'étoit un homme sans passions, exemplaire, & en qui l'on ne trouvoit la tache d'aucun vice. Le peuple de Florence le couronna poëte, comme le témoignent plusieurs historiens d'Italie, qui rapportent aussi sa mort au quatriéme de Mai de l'an 1406. & qui assurent qu'il fut regreté & pleuré de toute la république de Florence. Il fut inhumé dans la principale église de cette ville. Pie second dans son *Europe*, dit qu'il avoit connu à Florence trois hommes distingués par leurs ouvrages, & fort versés dans les lettres grecques & latines, Leonard & Charles Aretin, & le Pogge. Avant eux, ajoute-t-il, florissoit Colucius; qui avoit un talent si supérieur pour écrire, que Galéace, duc de Milan, avoit coutume de dire que les écrits de Colucius lui avoient plus nui que mille cavaliers Florentins. On cite de ce sçavant un grand nombre d'ouvrages en prose & en vers qui ne nous sont point connus. Nous n'avons vu de lui qu'un premier recueil de ses lettres imprimé en 1741. à Florence *in* 8°. par les soins de Joseph Rigacci qui y a joint quelques notes, & qui fait espérer la suite de ce recueil. Cette premiere partie contient 83 lettres. Avant la cinquante-deuxiéme on trouve le portrait de Salutatus couronné de laurier, & au revers de ce médaillon, ces mots *ex decreto publico*. Le portrait montre que Salutatus étoit fort laid de visage. Presque toutes ces lettres sont fort importantes pour l'histoire de son tems, & en particulier pour celle du schisme d'Avignon qui a si long-tems affligé l'Eglise. Salutatus entra fort avant dans cette affaire qui commença en 1378. comme on le voit par plusieurs de ses lettres, & entr'autres par la neuviéme de l'édition de Rigacci, qu'il écrivit au nom de la république de Florence aux cardinaux François pour les engager à reconnoître l'élection d'Urbain VI. & à n'en point reconnoître d'autre. Rainaldi avoit déja donné cette lettre dans sa continuation des annales de Baronius sous l'an 1378. Salutatus y tient pour la doctrine qui enseigne que le pape est au-dessous du concile général. Dans le quatriéme volume des *Miscellanea* de M. Baluze, on trouve aussi trois lettres de Salutatus, réunies dans la nouvelle édition de Rigacci; sçavoir une à François Bruno, secrétaire d'Urbain V. sur la mort de ce pape & sur quelques particularités de sa vie: cette lettre est de 1371. une de 1368. à Nicolas de Ausimo protonotaire du saint Siége: il parle de quelques vers qu'il lui envoie à la louange d'un évêque de Tusculum: la troisiéme de 1404. à Charles VI. roi de France, au nom de la république de Florence, qui y instruit sa majesté de l'état où étoit en ce tems l'Italie, partagée alors & depuis long-tems en deux factions, la Guelfe & la Gibeline, dont la premiere tenoit pour les papes & l'autre pour les empereurs. On trouve une idée de ces trois lettres dans le tome premier du Journal intitulé *Bibliothéque Germanique*. A l'egard du recueil de Rigacci, on n'y trouve pas seulement les lettres que Salutatus a écrites soit en son nom, soit comme secretaire de la république de Florence, mais aussi celles qui lui ont été adressées par diverses personnes. François de Fiano dit entr'autres dans celle qu'il lui écrivit après que Salutatus eut été couronné poëte: *Tu hâc ætate sola Musarum spes, sola gloria, & unicum ipsarum decus. Tu solus egregii carminis tui elegantiâ potens es, & honoratum nomen, & immortalitatem viris bene meritis polliceri. Tu solus ævo nostro dicendi genere fons uberrimus latinæ eloquentiæ, cujus rivulus Italicæ juventutis crescentia diu irrigata nuper ingenia revirescunt. Te canens, te legens, discens inclita carmina Pieri, spiritus in te superbit & gloriatur*, &c. Laurent Mehus avoit déja donné depuis peu une édition des lettres de Colucius Salutatus, mais Rigacci prétend & paroît le prouver, qu'elle est remplie de fautes qui viennent de l'ignorance de l'éditeur. Voyez l'*Appendix* de Joseph Rigacci à la fin du premier volume des lettres de Salutatus: il y a dans cette piéce des

preuves solides, mais un amas d'injures qu'on a honte de voir recueillir par des gens de lettres.

SAMON, roi des Esclavons. C'étoit un marchand, natif, selon quelques-uns, du territoire de Sens, & selon d'autres, du Brabant. Il partit de son pays au commencement du VII. siécle pour trafiquer avec quelques autres, chez les Esclavons. Il y trouva une guerre sanglante, allumée entre les Esclavons & les Abares. Samon fut invité par les premiers de se joindre à eux avec ses compagnons. Il y consentit, fit de si belles actions, & marqua tant de conduite, que ces peuples lui offrirent la royauté. Samon accepta une offre si flateuse; il gouverna les Esclavons, & les défendit contre leurs ennemis, pendant trente-cinq ans. Quelques marchands François qui trafiquoient dans le même pays, ayant été pillés, insultés & maltraités, le roi Dagobert envoya l'an *629.* Sichaire au roi Samon, pour demander justice. Samon, dans l'audience qu'il accorda, répondit, que pourvu qu'on oubliât le passé, il mettroit si bon ordre, qu'on n'auroit plus à l'avenir de semblables plaintes à faire. Sichaire mécontent de cette réponse, dit des injures, menaça, & eut l'imprudence de dire que Samon & ses sujets seroient trop honorés, si le roi de France vouloit bien les regarder comme ses serviteurs. Samon, quoique piqué par ce discours insultant, répondit avec modération, que lui & son peuple prendroient volontiers cette qualité à l'égard du roi de France, pourvu que de son côté il ne voulût pas rompre l'amitié qui avoit été jusqu'alors entre les deux nations. *L'amitié!* reprit Sichaire: *peut-il y en avoir entre des Chrétiens, serviteurs du vrai Dieu, tels que sont les François, & des chiens de païens, comme vous autres? Vous êtes*, répliqua Samon, *les serviteurs de Dieu, & nous sommes des chiens: puis donc que vous servez si mal ce grand maître, nous avons le droit de vous mordre, & nous nous en servirons.* Après cela il fit chasser l'envoyé, défendant pourtant de lui faire aucun mal. Sichaire revenu en France, rendit compte de sa mission, & la guerre fut résolue. Les François attaquerent les Esclavons par trois endroits différens; mais ils furent repoussés avec tant de valeur, qu'après avoir fait de grandes pertes, ils se virent contraints de se retirer en désordre, laissant leurs tentes & leur bagage. On ne sçait pas précisément l'année de la mort de Samon. Il avoit eu douze femmes, dont il laissa vingt-deux fils & quinze filles. * Voyez l'*Histoire de France*, par le P. Daniel, Jesuite, t. I. p. 284. & suiv.

SAMONAS, Sarazin, réfugié à la cour de Constantinople, sous l'empereur Leon le philosophe, à la fin du IX. siécle, & au commencement du dixiéme. De simple valet de chambre, il devint le plus puissant favori de l'empereur. Ayant découvert une conspiration formée contre Leon, ce prince lui donna par reconnoissance la charge de Patrice, ensuite celle de grand-chambellan, & l'honora de son amitié & de sa confiance. Lorsqu'elles lui eurent procuré de grandes richesses, il pensa à retourner dans sa patrie avec tous ses trésors, & prit le prétexte d'aller visiter le monastere de Spire, sur le bord du fleuve Damastris; car il feignoit d'avoir embrassé le Christianisme, quoiqu'il fût toujours attaché à la Religion Mahométane. Malgré la précaution qu'il avoit prise de faire couper les jarets à tous les chevaux de poste qui étoient sur sa route, il fut arrêté par Constantin Ducas, fils du général Andronic, qui le ramena à Constantinople. Le sénat voulut lui faire son procès; mais l'empereur entreprit de le justifier, défendit à Constantin Ducas de dire qu'il l'avoit trouvé prêt à passer en Syrie; & sur ce que cet officier eut la sincerité de dire la verité, il le fit chasser de l'assemblée par ses gardes. Il retira ensuite Samonas de l'ancien palais de Bardas où il avoit été quatre mois, & le jour d'une grande fête pour l'anniversaire de son couronnement, il le rappella à la cour, & lui laissa toutes les dignités dont il étoit revêtu. Samonas n'usa de son crédit que pour se venger de Constantin Ducas, & d'Andronic pere de Constantin, contre lequel il indisposa l'empereur. Andronic ayant découvert ses intrigues, se retira chez les Sarazins avec tous ceux qui s'étoient joints à lui, & ils en furent reçus avec plaisir. Leon sentant dans la suite la perte qu'il faisoit, chercha à rappeller Andronic, & lui envoya une lettre par laquelle il avouoit qu'on avoit abusé de sa confiance, qu'il avoit cru trop legerement les faux rapports qui lui avoient été faits sur sa fidélité, & qu'il le conjuroit de revenir à Constantinople. Mais cette lettre ne fut point rendue à Andronic: Samonas gagna le porteur, & l'engagea à donner la lettre au Calife des Sarazins, qui ayant vu qu'Andronic, & ceux qui l'avoient suivi, étoient rappellés, les condamna à des supplices rigoureux. Quelques-uns seulement se sauverent avec Constantin, fils d'Andronic. Samonas laissa ignorer sa perfidie à l'empereur Leon, qui continua à lui donner une confiance dont il étoit si indigne. Le pere de ce traître instruit de la fortune que son fils avoit faite à Constantinople, étant venu le voir, Leon le reçut dans son palais, & lui fit rendre des honneurs distingués. Ce vieillard charmé de voir son fils élevé au plus haut point d'honneur, auroit souhaité rester à Constantinople, pour y participer à sa gloire & à son crédit: mais Samonas l'en dissuada, l'exhortant à ne point renoncer à sa religion, dont il n'avoit lui-même abandonné que le culte extérieur. Il le fit retourner en Syrie, & lui promit de le suivre dès qu'il en trouveroit l'occasion favorable: mais la Providence en ordonna autrement. Samonas avoit placé à la suite de l'imperatrice un jeune homme, Paphlagonien de naissance, qui gagna si bien l'amitié de la princesse, qu'elle employa tout son crédit pour l'avancer. Samonas en fut jaloux, & craignant de se voir supplanté, il essaya d'écarter le Paphlagonien de la cour, en lui procurant quelque poste éloigné: mais ne pouvant réussir dans son dessein, il eut l'imprudence d'accuser l'imperatrice d'accorder ses faveurs à ce jeune homme; & comme Leon ne se prêtoit pas à cette calomnie, il poussa l'audace jusqu'à publier contre lui un libelle diffamatoire. L'empereur ouvrit alors les yeux: il commença enfin à connoître le perfide en qui il avoit eu le malheur de mettre sa confiance: il le fit raser, l'enferma dans un monastere, & donna sa place de grand-chambellan au jeune favori. * Extrait de la continuation de l'*Histoire Romaine* de Laurent Echard, par M. l'abbé Guyon, tome XI. livre X. chap. I. pag. 319. & suiv.

SAMUEL OSEIDA, Rabin, fils d'*Isaac*, de la ville de Sapheta dans la haute Galilée, prédicateur célébre dans sa nation, vivoit sur la fin du XVI. siécle. On a de lui, 1. *Igereth Schemuel*, lettre de Samuel, où se trouve l'explication du livre de Ruth. 2. *Lechem Dimhah*, le pain des larmes, réimprimé à Amsterdam en 1710. 3. *Midrasch Schemuel*, l'explication de Samuel. C'est un commentaire sur le *Pirche Avoth*. La troisiéme édition est de 1713. à Francfort sur le Mein. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

SAMUEL JAPHE, fils d'*Isaac*, Rabin Allemand, florissoit au commencement du XVII. siécle. On a de lui, 1. *Jephé Maréh*, beau à voir. 2. *Jephé Hénajim*, beau des yeux: ce sont des sermons sur la loi, & sur quelques autres sujets; ils ont été imprimés à Venise en 1631. *in-folio.* 3. *Jephé Hanaph*, beau de figure: c'est encore un commentaire allégorique & littéral, imprimé plusieurs fois; la deniere édition est de 1714. * Le même Wolfius dans sa *Bibliotheca Hebræa.*

SAMUEL CHOPHNI, Rabin Espagnol, né à Cordoue, a écrit un commentaire sur le Pentateuque, dont le manuscrit est dans la bibliothéque du Vatican. Il eut quelque dispute avec un théologien de sa nation: il mourut en 1034. * Basnage, *Histoire des Juifs*, tome 5.

SAMUEL FRIDERIC BRENTZIUS, Juif, qui s'est rendu Chrétien: il étoit né à Osterberg dans la Souabe, auprès de Memmingen. Il fut baptisé avec sa femme & deux enfans en 1610. Il écrivit en 1614. un ouvrage en allemand, pour répondre à toutes les calomnies & à toutes les injures des Juifs contre les Chrétiens. Le Rabin *Salman* ou *Salomon Zévi* lui répondit par un livre écrit en hebreu de Rabin, qui fut imprimé en 1615. Jean Wlferus a fait réimprimer ces deux ouvrages à Nuremberg en 1684. *in-4°.* avec des notes; & une traduction latine de l'ouvrage de Zévi. * Wolfius dans sa *Bibliotheca Hebræa*; & le *Diction. histor.* imprimé à Bâle.

SANADON, (Noël-Etienne) *Supplém. tom. 2. pag. 274. col. 1. & 2. ajoutez ce qui suit :* Le *Pervigilium Veneris* est un hymne à l'honneur de Venus ; *ajoutez que* le pere Sanadon n'en a pas seulement donné une édition, mais aussi une traduction françoise. On a réimprimé le texte latin & sa traduction dans un recueil de pieces de M. le président Bouhier, imprimé à Amsterdam, 1737. *in*-4°. & à Paris, 1738. *in*-12. Ce recueil, outre une belle préface de M. Bouhier, où il justifie les traductions des poëtes en vers, & réfute ceux qui pensent autrement, contient : 1. le poëme de Petrone sur la guerre civile entre César & Pompée, en latin, & en vers françois, avec des notes au bas des pages, & ensuite des remarques plus amples ; 2. l'Epître de Leandre à Hero, imitée d'Ovide, en vers latins & françois ; 3. la premiere Elégie du livre premier des Tristes d'Ovide, avec l'imitation de cette piece, en vers françois ; 4. le poëme de Petrone, selon l'édition de M. Burman ; 5. des Conjectures sur le *Pervigilium Veneris*, où M. Bouhier prétend contre le pere Sanadon & les autres, qu'il faut partager cet hymne en deux ; que c'est l'ouvrage de deux auteurs différens, l'un plus ancien, l'autre plus moderne. Il y blâme beaucoup les changemens que le pere Sanadon a faits à cette piece : « Il l'a rendu, dit-il, méconnoissable, » & il a donné en cela l'exemple de la plus audacieuse, & » de la moins judicieuse critique. » Il ne le blâme pas moins de ce que, contre l'autorité de tous les exemplaires manuscrits & imprimés, il a changé la mesure des vers, en les partageant en deux, l'un de quatre pieds, & l'autre de trois & demi ; & de ce qu'il a prétendu que ces grands vers étoient l'ouvrage des copistes qui, en écrivant, avoient réuni deux petites lignes en une. « Il n'y a pas pensé, dit » sur cela M. Bouhier : tous les anciens qui ont écrit sur la » versification des Grecs & des Latins, nous apprennent » que les véritables vers Trochaïques (qu'il plaît au pere » Sanadon d'appeller Coraïques) étoient de sept pieds & » demi, comme ceux dont il s'agit dans le *Pervigilium.* » 6. On trouve dans ce recueil le *Pervigilium* distingué en deux hymnes, sans traduction, mais avec d'excellentes remarques. Les notes du pere Sanadon terminent ce recueil. Sur le *Pervigilium Veneris* & l'Horace du pere Sanadon, voyez les *Observations* de l'abbé Desfontaines, tome 14. lettre 198. . . . *On dit qu'*il y a des poësies françoises dans le recueil des poësies latines du pere Sanadon : c'est une méprise. Les poësies françoises sont d'autres auteurs ; elles ne sont dans ce recueil que pour accompagner l'imitation ou traduction en vers latins du célebre Jesuite. . . . . . . Le pere Sanadon étoit entré chez les Jesuites le 8. de Septembre 1691. Il avoit fait ses quatre vœux le 2. Fevrier 1711. Il avoit professé la rhétorique à Paris six ans, & non cinq seulement. Un Mémoire manuscrit que nous avons sous les yeux, ne dit point qu'il eût exercé le même emploi à la Fleche. En 1718. sa santé étant affoiblie, on l'envoya à Tours où il fut quelque tems recteur du college. Ce fut en 1726. qu'il fut chargé de l'éducation de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, & en 1728. qu'on lui donna le soin de la bibliothéque du college. Il mourut, non le 22. mais, selon le Mémoire cité, le 21. Septembre 1733. *Ajoutez à ses ouvrages méntionnes dans le Supplément de* 1735. 1. *Nicanor moriens, Carmen* ; à Caen, 1698. *in*-8°. 2. *Odæ*, à Caen, 1702. *in*-8°. 3. *Cunæ regales Ludovici Asturiarum principis, sive Carmina in regalem partum Mariæ Ludovicæ Hispaniarum reginæ* ; à Paris, 1707. *in*-8°. avec des gravures. 4. *Laudatio funebris Ludovici Delphini nepotis Ludovici magni* ; à Paris, 1712. *in*-12. 5. *De malâ ingeniorum contagione vitandâ, Oratio* ; à Paris, 1714. *in*-12. 6. *Ad Religionem, quum Ludovicus XV. ritè inunctus coronaretur, Ode* ; à Paris, *in*-12. 7. *Theses Rhetoricæ*, à Paris, 1716. *in*-4°. 8. *Theses Horatianæ* ; à Paris, 1717. *in*-4°. Ce sont des remarques sur les deux premiers livres d'Horace. 9. Conjectures sur les vaisseaux de guerre des anciens ; dans les *Mémoires de Trévoux*, Septembre 1722. 10. Observations sur le grand Dictionnaire géographique & critique de M. Bruzen de la Martiniére, (sur le tom. 1. & 3.) dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Septembre 1729. 11. *Ad Poëtas collegii Ludovici magni, quum Stanislaüs Kostka Aloïsius Gonzaga in sanctos referrentur, Lyricum* ; à Paris, 1730. *in*-4°. 12. Il avoit fait un traité de la versification latine, qui n'a pas paru.

SANCHEZ, (François) professeur en médecine à Toulouse, &c. *Dans le Supplément de* 1735. *on parle de son livre Pyrrhonien* intitulé : *Quod nihil scitur*, sans en marquer aucune édition. La premiere est peut-être celle de Lyon, chez Gryphe, 1581. *in*-4°. Celle que nous avons sous les yeux, a pour titre : *De multùm nobili & primâ universali scientiâ, Quod nihil scitur* ; à Francfort, 1618. *in*-8°. L'épître dédicatoire de l'auteur à Jacques de Castre (*Jacobo à Castro*) est sans date ; mais la préface de Sanchez au lecteur, est datée de Toulouse le premier Janvier 1576. L'auteur y dit qu'il y avoit alors sept ans, qu'il avoit composé cet ouvrage ; & de la maniere dont il s'exprime, il y auroit lieu de croire que cet écrit a été imprimé dès 1576. même, & que par conséquent l'édition de 1581. ne seroit que la seconde. A la fin du traité, Sanchez promet d'examiner dans un autre, si l'on sçait quelque chose, & comment. *Nos ad res examinandas accingentes, an aliquid sciatur, & quomodo, libello alio præponemus ; quo methodum sciendi, quantùm fragilitas humana patitur, exponemus.* A l'édition de Francfort on a joint un autre traité, dont le titre est : *Maturini Simonii jurisconsulti de litteris pereuntibus libellus*, adressé à Belisaire Bulgarini, sénateur de Sienne.

SANCTÉS PAGNINUS, sçavant religieux Dominicain, *dont il n'est dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit de Lucques, où il naquit d'une famille honnête vers l'an 1470. A l'âge de seize ans, il renonça au monde pour se consacrer à Dieu dans l'ordre de saint Dominique. Il s'y appliqua à l'étude des langues sçavantes, dans lesquelles il fit de très-grands progrès, de même que dans la théologie. Il prêcha aussi avec beaucoup de zéle. Il contribua beaucoup par ses exhortations à la conversion des pécheurs & des hérétiques, sur-tout des Vaudois & des Luthériens, dont il vit la naissance & les premiers progrès. Il empêcha en particulier, que ces nouveaux hérétiques ne séduisissent la ville de Lyon, où il passa une grande partie de sa vie, & dont il fut déclaré citoyen, avec tous les privileges qui pouvoient être attachés à cette qualité. Ce fut par ses conseils que Thomas Guadagni établit un hôpital pour recevoir & secourir ceux qui seroient attaqués de la peste. Ce pieux & sçavant religieux mourut à Lyon, & il y eut un grand concours des principaux de la ville à ses funérailles. Leandre Alberti, dans sa description d'Italie, dit que sa mort arriva l'an 1536. à l'âge de soixante-dix ans. Le pere Echard prétend au contraire, que Pagnin ne mourut qu'en 1541. se fondant sur cette inscription sépulchrale, qui est en ces termes : *En hospes. Hic est ille Sanctes Pagninus Lucensis, cujus triplex lingua, eruditio, bonitas, ordinem, civitatem, Florentinos, à quibus mirificè cultus est, decorârunt. Obdormivit in Domino* IX. *Kalend. Septemb.* MDXXXXI. mais M. de la Monnoye a démontré la fausseté de cette date, en faisant voir que cette épitaphe se trouve dans les poësies de Jean Voulté, imprimées à Lyon dès 1537. Ainsi il faut mettre la mort de Pagnin en 1536. Razzi dit que ce sçavant religieux avoit été disciple du célebre Jerôme Savonarole. Voici ses ouvrages : 1. *Veteris & Novi Testamenti nova translatio per Sanctem Pagninum nuper edita, approbante Clemente VII.* à Lyon, Antoine du Ry, aux dépens de François Turchi, & de Dominique Berti, citoyens de Lucques, & de Jacques de Junte, citoyen de Florence, le 29. Janvier 1527. (c'est-à-dire, 1528.) *in*-4°. avec une épître dédicatoire au pape Clément VII. Cette version de la Bible a souvent été réimprimée depuis, comme on peut le voir dans les *Scriptores ordinis Prædicatorum* des peres Quetif & Echard, tome second, pag. 116. & suivantes. Nous avertirons seulement qu'en 1542. on a fait à Lyon une édition *in-folio* de cette version, très-différente de celle de Pagnin, quoiqu'elle porte son nom. Le titre de celle-ci est : *Biblia sacra, latinè, ex Sanctis Pagnini translatione, sed ad Hebraïcæ linguæ amussim recognita, & scholiis illustrata : ex editione, & cum præfatione, & quibusdam scholiis marginalibus Michaëlis Villanovani.* Ce prétendu Michel de Villeneuve est le fameux hérétique

Michel Servet, qui a femé dans cette édition les erreurs les plus dangereufes. 2. *Liber interpretationum Hebraïcorum Græcorumque nominum, quæ arcanis facrifque in litteris inveniuntur, ordine alphabetico, ut inventu cuncta fint perfacilia*; à Lyon, 1528. à la fin de fa verfion de la Bible, & dans les éditions fuivantes. Simler en cite une édition particuliere faite à Lyon en 1538. 3. *Thefaurus linguæ fanctæ*; à Lyon, Sebaftien Gryphe, 1529. *in-folio*. Cette édition, qui eft rare, eft très-eftimée à caufe de la grandeur & de la beauté des caracteres, & de l'exactitude de la correction. Le même, fous ce titre : *Thefaurus linguæ fanctæ contractior & emendatior*; à Paris, Robert Etienne, 1548. *in-4°*. Le même, à Genève, 1614. *in-folio*; mais cette édition augmentée & retouchée par Jean Mercier & Antoine Cavalleri, eft corrompue. On a donné un abregé de ce *Thefaurus* (*Thefauri Pagnini Epitome*) à Anvers, 1616. *in-8°*. 4. *Ifagoges feu introductionis ad facras litteras liber unus ad Johannem cardinalem du Bellay directus*; à Lyon, 1528. *in-4°*. & dans la même ville en 1536. *in-folio*, avec une préface hiftorique de Symphorien Champier, qui fait un très-bel éloge de l'auteur. 5. *Hebraïcarum Inftitutionum libri quatuor Sancte Pagnino Lucenfi auctore, ex Rabbi David Kimhi priore parte ferè tranfcripti*; à Lyon, 1526. *in-4°*. aux dépens de François de Clermont, cardinal, archevêque d'Aufch ; & à Paris, de l'imprimerie de Robert Etienne, en 1549. *in-4°*. Abregé de cet ouvrage, à Lyon, 1528. *in-4°*. à Paris, Robert Etienne, 1546. & chez Charles Etienne, en 1556. *in-4°*. 6. *Enchiridion expofitionis vocabulorum Haruch, Targum .... & multorum aliorum librorum, Hebraïcæ linguæ aliifque libris apprimè accommodatum, ab auctore dicatum Francifco cardinali de Claromonte*, &c. à Rome, 1523. *in-folio*. 7. *Ifagogæ ad facras litteras & ad myfticos Scripturæ fenfus, quas ad annum 1536. prælo parabat fumtus conferente Thomâ Guadagni Florentino*. La premiere partie eft l'*Ifagoge*, dont on a parlé plus haut : les deux parties ont paru enfemble à Lyon, en 1536. *in-folio*, & à Cologne, en 1543. *in-folio*. 8. *Grammatica Rabbi David, quæ Michol nuncupatur, in latinum tranflata eloquium*. 9. *Liber Ephod Grammaticam continens Hebraïcam latinè donatus*. 10. *Liber cui nomen Cheter, id eft, Corona, in quo de Divinis nominibus agitur, latinè verfus*. 11. *Catena argentea in Pentateuchum, fex magna continens volumina*; à Lyon, 1536. 12. *Catena argentea in totum Pfalterium Hebræorum, Græcorum, & Latinorum continens commentaria tribus magnis voluminibus*. 13. *Annotamenta in totum vetus inftrumentum*. 14. *Chaldaïcum Enchiridion*. 15. *Ifagogæ Græcæ*, &c. à Avignon, 1525. *in-fol.* deux volumes ; & plufieurs autres que l'auteur a laiffés manufcrits. * Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*; *in-folio*, tome fecond, pag. 114. & fuivantes. *Hiftoire littéraire de Lyon*; par le P. de Colonia, *in-4°*. tome fecond, pag. 595. & fuivantes.

SANDEI (Felino) naquit l'an 1427. à Felina dans le duché de Reggio, où fa mere fe trouva alors par hazard, & d'où il a tiré fon nom, comme il le marque lui-même. Il a cependant toujours pris la qualité de Ferrarois, parce que fon pere demeuroit à Ferrare, & qu'il y avoit été élevé. Sa famille étoit originaire de Lucques. Après le cours ordinaire de fes études, il fe donna à la jurifprudence, qu'il apprit d'abord de François Aretin, & enfuite de Barthelemi Bellincini, dont il fut difciple pendant trois ans. Ayant pris le degré de docteur en droit, il fut choifi pour enfeigner le droit canon à Ferrare, après quoi il fut fait profeffeur en droit civil à Pife. Ayant entrepris d'expliquer le titre *de Probationibus*, Philippe Decius, qui étoit fon ami, & qu'il confultoit, quand il trouvoit de la difficulté dans l'explication de quelques loix, propofa plufieurs queftions à réfoudre fur ce même titre. Sandei promit d'y répondre ; mais il changea depuis de penfée, dans la crainte de perdre fa réputation, en fe tirant mal de cette difpute. Cette circonftance l'engagea de quitter fa chaire ; & comme il avoit pris le parti de l'Eglife, & qu'il avoit même déja un canonicat à Ferrare, il fe rendit à Rome dans le deffein de s'y avancer dans les dignités eccléfiaftiques. Innocent VIII. le fit en effet auditeur de Rote vers l'an 1488. Le 4. Mai 1495. il fut nommé aux évêchés d'Atri & de Penna, qui font unis ; & le 25. Septembre de la même année, il fut fait coadjuteur de Nicolas Sandonini, évêque de Lucques. Un clerc de Penna, nommé Sigifmond Nardi, protégé par Gabriel de Bourbon, général des troupes Françoifes en Italie, s'empara des églifes d'Atri & de Penna à fon préjudice ; mais le pape Alexandre VII. réprima fa hardieffe, & engagea le duc de Bourbon à lui retirer fa protection. L'évêque de Lucques étant mort au mois de Juin 1499. Sandei prit poffeffion de ce fiége, qui lui fut difputé cinq mois après par le cardinal Julien de la Rovere, qui fut depuis pape fous le nom de Jules II. Le credit du cardinal l'emporta fur le bon droit de Sandei ; mais en 1501. celui-ci fut mis en poffeffion de ce fiége difputé, & l'année fuivante il fe démit des évêchés d'Atri & de Penna. Il mourut au mois d'Octobre 1503. âgé de foixante-feize ans. Il eft auteur des ouvrages fuivans : 1. *Ad quinque libros Decretalium commentaria cum annotationibus virorum eruditorum*; à Lyon, 1519. *in-fol.* trois volumes ; à Lyon encore, en 1535. 1549. 1555. & 1587. à Bâle, 1567. & à Venife, 1600. *in-fol.* quatre volumes. 2. *Confilia, feu Refponfa*; à Lyon, 1553. & 1587. *in-folio*; à Venife, 1574. *in-4°*. & 1582. *in-fol.* 3. *De Indulgentiâ plenariâ tractatus*; dans le tome neuviéme des *Tractatus juris*, édition de Lyon, 1544. & dans le tome quatorziéme de l'édition de Venife, 1584. 4. *Additiuncula ad Monarchiam Petri de Monte*, avec cet ouvrage ; à Lyon, 1512. *in-8°*. 5. *De Regibus Siciliæ & Apuliæ, & nominatim de Alphonfo Rege Arragonum Epitome Felini Sandei, edita à Michaële Ferno*; à Milan, 1495. *in-4°*. & *à Marquardo Frechero*, à Hanovre, 1611. *in 4°*. avec d'autres piéces. * *Guidi Panciroli de claris legum Interpretibus lib. 3. cap. 42.* Les *Mémoires* du pere Niceron, tome 41.

SANDEN, (Bernard de) théologien Luthérien, naquit en 1636. le 4. Octobre à Infterbourg en Pruffe. Il étudia à Konigfberg, à Thorn, à Leipfic & à Strafbourg, & vifita l'Allemagne, la Suiffe, la Hollande, la France & l'Angleterre. En 1659. il fut fait maître-ès-arts à Konigfberg, & en 1664. doyen dans le Lobenicht, où il prêchoit avec beaucoup de fuccès. En 1667. il devint chapelain de la vieille ville ; en 1682. profeffeur ordinaire en théologie ; en 1688. premier profeffeur, premier miniftre de la cour & fuprême furintendant en Pruffe. En 1701. conjointement avec l'évêque Urfinus, il couronna le premier roi de Pruffe. Par-là il obtint le titre d'évêque, & on lui envoya un habit épifcopal à Berlin ; mais Sanden étoit mort, lorfqu'il arriva. En 1696. fes trois fils furent créés le même jour docteurs dans les trois facultés. On a de lui : 1. *Theologia Homiletica*. 2. *Theologia fymbolica*. 3. *Theologia pofitiva*. 5. *Formula catechifandi*; plufieurs differtations en latin, & divers ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Bâle*.

SANDEN, (Bernard de) *fils du précédent*, né le 4. Mai 1666. à Lobnitz en Pruffe, fe rendit en 1683. à l'académie de Konigfberg, & en 1686. à Leipfic, où il fut reçu maître-ès-arts en 1687. Il parcourut l'Allemagne & l'Italie ; & en 1689. il fut aggregé à la focieté des *Recuperati*, apparemment des *Ricovrati* de Padoue. Il s'en retourna par la Hollande & l'Angleterre, après avoir vifité dix-fept univerfités. En 1695. il fut fait profeffeur extraordinaire en théologie à Konigfberg ; & cette même année, il devint licencié. En 1696. il prit le bonnet de docteur des mains de fon pere. En 1698. on le créa quatriéme profeffeur en théologie, & en 1703. il devint le troifiéme, & pafteur de Lobnitz. En 1708. il fut fait prédicateur de l'églife cathédrale, & en 1709. premier prédicateur de la cour de Pruffe, & premier profeffeur en théologie. Il mourut en 1721. On a de lui plufieurs ouvrages en allemand, & ceux-ci en latin : *Theologiæ controverfæ Spicilegium*; à Konigfberg, 1706. *in-4°*. *Inftructio Miniftrorum verbi illuftrata & aucta*, 1707. *in-4°*. C'eft un ouvrage de fon pere, qu'il a augmenté. *Difputationum Antipapifticarum fafciculus*, in-4°. *Prima fundamenta Theologiæ pofitivæ*, en 1713. *in-4°*. *Quæftionum Biblicarum è Genefi illuftrium fafciculi*, en 1716. *in-4°*. *Præjudicia contra Bullam Clementis XI.* UNIGENITUS *dictam*, 1719. *in-4°*. *Theologia pofitiva auctior & plenior*, 1720.

1720. *in*-4°. C'est encore l'ouvrage de son pere, qu'il a augmenté. * *Supplément françois de Bâle.*

SANDERUS. (Nicolas) *Supplément de* 1735. *tom.* 2. La seconde des trois traductions du traité *De origine & progressu schismatis Anglicani*, dont on parle à cet article, est intitulée : *Les trois livres de Nicolas Sanders touchant l'origine & progrès du schisme d'Angleterre, traduits en françois, selon la copie latine de Rome, imprimée l'année passée* (1586.) *par J. T. A. C.* à Augsbourg 1587. ou 1588. L'Avis du traducteur au lecteur est du 9. Juillet 1587. Le même traducteur avoit dès 1585. traduit en françois, comme il le dit lui-même, la premiere édition latine de l'ouvrage de Sanderus faite à Cologne la même année 1585. Le même ouvrage a été traduit en italien par Jerôme Pollini, Dominicain ; à Rome, 1594. *in*-4°. Le livre *de Martyrio quorumdam tempore Henrici VIII. & Elisabethæ*, est de 1610. *in*-4°. à Cologne.

SANDERUS. (Antoine) *Supplém. tom.* 2. *pag.* 275. Cet auteur s'est ruiné, non pas à composer, mais à faire imprimer ses ouvrages, sur-tout la *Flandre illustrée*, qui est en deux volumes *in-folio*, forme d'Atlas, avec figures.

SANGIORGIO (Benvenuto) des comtes de Biandrata, étoit originaire de Novarre. Il étoit chevalier de Malte, & fut gouverneur de Casal dans le Montferrat. Il a composé en latin l'Histoire des Marquis de Montferrat, qui fut imprimée à Asti en 1515. sous ce titre : *Montisferrati Marchionum & Principum regiæ propaginis successionumque series nuper elucidata.* L'auteur retoucha & augmenta cet ouvrage, dont il donna une nouvelle édition à Turin en 1521. dédiée au marquis Bonifacio. Il en avoit fait aussi une traduction italienne ; mais elle n'a point paru. * *Giornale de' letterati d'Italia*, tome 10.

SANLECQUE. (Louis de) *Supplément de* 1735. *tom.* 2. *pag.* 276. *col.* 2. *on dit qu*'il est mort âgé de cinquante-huit ans : il devoit en avoir soixante-deux, selon la date de sa naissance, donnée dans le même article.

SAN-MINIATO, ville de Toscane, entre Florence & Pise, fondée par Othon I. empereur d'Allemagne, qui succeda à son pere Henri I. de la maison de Saxe, l'an 936. & fut couronné l'an 937. Cette ville a produit plusieurs personnes distinguées dans les lettres, d'autres célébres par leurs vertus, & un assez grand nombre qui ont été élevées en dignité, & qui se sont rendues illustres par les armes. M. Lami a donné une notice des uns & des autres dans ses deux premieres préfaces de l'Histoire de Sicile de Laurent Bonincontri, qui fait partie de ses *Deliciæ eruditorum*, imprimés à Florence en 1739. Nous ne parlerons que des gens de lettres, qui sont peu connus des François. I. Recupero Spadalunghio vivoit l'an 1244. & mourut l'an 1300. C'étoit un jurisconsulte : l'empereur Frideric II. l'envoya au concile de Lyon avec Thadée Matricio. Bonincontri qui en parle, le nomme seulement *Recupere.* Il y a eu un autre sçavant jurisconsulte, des mêmes nom & surnom, que l'on ne peut confondre avec l'envoyé de Frideric, puisque ce dernier n'est mort qu'en 1352. tems jusqu'auquel l'autre n'auroit pu vivre. Bartole parle du dernier, & l'on trouve des *Conseils* sous son nom, qui ne peuvent être du premier. II. Jean de Lelme, qui florissoit l'an 1302. a écrit en italien un Journal de son tems, depuis l'an 1302. jusqu'à l'an 1318. Il y prend la qualité de notaire, & dit qu'il ne rapporte que ce qu'il a vu, ou appris de personnes exactes. Dans la suite, il fut créé chevalier. Jean Lami a fait imprimer son Journal dans le troisiéme volume de l'Histoire de Sicile de Laurent Bonincontri ; & dans la préface de ce troisiéme volume, il donne diverses corrections importantes, prises sur un meilleur manuscrit que celui dont il s'étoit servi pour faire imprimer ce Journal. III. Durant ou Durantès, qui vivoit du tems de Laurent & Michel Bonincontri. M. Lami a fait imprimer de lui quelques vers italiens, qui paroissent bien tournés, dans sa premiere préface de l'Histoire de Sicile de Laurent Bonincontri. IV. Frere Simon de San-Miniato, poëte Italien. V. Antoine Magistri, ou du Maistre (Antonio del Maestro) vivant dans le xv. siécle, étoit aussi poëte Italien. M. Lami a vu de lui une Elégie contre Alphonse roi d'Aragon, dont le titre est : *Contra Alfonso Re d'Aragona, fatto per Messer Antonio del Maestro da San Miniato.* VI. Bernardetto Bonromæo, dans le xvi. siécle, a fait un ouvrage intitulé : *Discorso della fortuna, diviso in due lezioni, di Bernardetto Buonromei da San Miniato al Todesco, accademico Fiorentino, lette publicamente nell' Academia di Firenze*, &c. à Florence, 1572. VII. Avant quelques-uns de ceux dont on vient de parler, on trouve sous l'an 1369. Paul de Portisanis, jurisconsulte, & recteur de l'université de Florence, qui fut nommé par l'empereur Charles IV. un des juges dans la cause entre Jean de Tedaldinis, & la commune de Pise. VIII. Frere Jean de San-Miniato, de l'ordre des Camaldules, qui a traduit du latin en italien l'ouvrage de Petrarque *de Remediis utriusque fortunæ.* IX. Michel Mercato, ami de Marsile Ficin qui lui a adressé son Dialogue entre Dieu & l'ame. X. Antoine Moralis, surnommé *le Séraphique*, philosophe, ami pareillement de Marsile Ficin qui lui a écrit plusieurs lettres. XI. Nicolas de Bonnepart, ou Nicolao Bonaparte, professeur à Pise, vivoit du même tems : il a écrit en vers italiens ; & l'on a de lui une comédie intitulée : *La Veuve.* XII. A la fin du xvi. siécle, on a Michel Mercato, premier médecin du pape Clement VIII. auteur de plusieurs ouvrages, entr'autres, *Metallotheca Vaticana : Instruzione sopra la peste : De Romanis Obeliscis*, adressé au pape Sixte V. *Considerazioni sopra li auvertimenti del Sign. Latino Latini.* XIII. Donat Rossia, qui a fait une Dissertation en faveur du poëme de Dante. XIV. Jean Celse, jurisconsulte, dont on a un ouvrage intitulé : *Princeps ex Tacito*, imprimé en 1624. XV. On a vu aussi sortir de cette ville plusieurs sçavans de la famille des Ansaldi. Sur quoi l'on peut consulter les deux préfaces de Jean Lami.

SANNAZAR, (Jacques) poëte Latin, &c. *Ajoutez qu*'on a donné à Venise en 1746. une nouvelle édition *in*-8°. de ses poësies latines, sous ce titre : *Jacobi, sive Actii Synceri Sannazarii Neapolitani, Viri Patricii Poëmata ex antiquis editionibus accuratissimè descripta.*

SANNEJEAN, (Pierre de) premier supérieur de la réforme de l'ordre de saint Antoine, naquit le 5. Janvier 1571. dans un village du Limousin, d'où il a tiré le nom de *Sannejean*, de parens peu riches, mais craignant Dieu. Il donna, dès son enfance, des marques d'une vertu peu commune. Après avoir fait ses études à Bourges dans le college des Jésuites, il sortit de son pays dans le dessein de passer en Italie : mais étant à Gènes, il se rendit aux raisons d'un directeur éclairé, qui lui conseilla de retourner en France. Arrivé à Grenoble, il s'adressa à un pieux ecclésiastique de cette ville, pour l'aider à connoître le genre de vie auquel Dieu l'appelloit. Celui-ci le renvoya à Antoine Tolosani, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine, qui s'étoit acquis une grande réputation par la sainteté de sa vie, & par le succès de ses prédications. (*Voyez* TOLOSANI.) Le chanoine connut d'abord le mérite de Pierre de Sannejean : mais pour l'éprouver, il lui ordonna de se charger de l'instruction de la jeunesse de la ville de saint Antoine, en qualité de maître d'école, & le retint près d'une année dans cet emploi. Au bout de ce tems, Pierre entra dans l'ordre de saint Antoine, dont il reçut l'habit le 23. Janvier 1598. Tolosani qui venoit d'être élu abbé général après la mort de Louis de Langeac, ayant conçu le dessein de se servir de Pierre de Sannejean, pour introduire dans l'ordre la réforme qu'il avoit projettée, forma lui-même le nouveau prosélyte à l'état religieux. Dès que celui-ci eut fait profession le 2. Février 1599. sa vie ne fut plus qu'un continuel exercice des vertus les plus sublimes. On peut en voir le détail dans l'histoire de sa vie, donnée au public en 1643. à Paris, sous le titre de l'*Homme inconnu*, par Jean de Loyac, aumônier & prédicateur du roi, & abbé de Gondon. L'abbé Tolosani n'ayant pu qu'ébaucher à peine la réforme qu'il avoit méditée, il en confia le plan en mourant à Pierre de Sannejean, & ce plan fut exécuté entierement sous son successeur l'abbé Antoine Brunel de Grammont. Les discours & les exemples de Pierre de Sannejean y contribuerent beaucoup. Ce fut la maison de saint Antoine de Paris, qui

reçut la premiere cette réforme, & Pierre de Sannejean en fut établi le premier supérieur le 24. Septembre 1618. Sa vertu le fit respecter & honorer de tout ce qu'il y avoit de plus grand à Paris & à la cour. Il introduisit la réforme avec un succès égal dans la maison de Lyon, en quoi il fut beaucoup aidé par le cardinal de Marquemont, qui avoit pour lui une estime & une considération singulieres. De Lyon, il passa à l'abbaye de saint Antoine, & la réforme y fut encore admise par ses soins. Ce fut en ce lieu qu'il mourut en odeur de sainteté le 6. de Juillet de l'an 1625. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Les disciples de ce serviteur de Dieu ont fait imprimer après sa mort un livre tiré de ses conférences & de ses écrits, sous le titre de *Maximes très-utiles pour acquérir le véritable esprit de Religion, & pour l'avancement d'un chacun des fidéles à la perfection Chrétienne; dédiées à la Reine*, in-24. à Paris, 1645. chez Guillaume Sassier. * *Mémoires manuscrits* communiqués par M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine.

SANSON, (Nicolas) célébre géographe, &c. *Ajoutez à ses ouvrages*: 1. Les Princes souverains de l'Italie, ou Traité succint de leurs états, grandeurs, forces, familles, gouvernemens & revenus; de leurs intérêts, & diverses autres considérations; à Paris, 1643. *in-8°.* 2. Les Rivieres de France; à Paris, 1641. *in-folio.* 3. *Gallia vetus ex Caii Julii Cæsaris commentariis*, 1649. & 1658. *in-folio.* Ses Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, en 1649. ne se trouvent pas dans quelques éditions de la traduction des Commentaires de Cesar, par Dablancourt. La *Britannia*, ou Recherches de l'antiquité d'Abbeville, n'est ni de 1637. comme le dit M. l'abbé Lenglet, ni de 1638. mais de 1636. *in-8°.* à Paris: le privilege est du 26. Juillet 1635. L'écrit contient cent-onze pages...... L'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique avec des cartes géographiques, par les sieurs Sanson pere & fils, parurent en quatre volumes *in-4°.* en 1656. 1657. & 1658. L'Europe est de Sanson le fils; les trois autres parties sont du pere....... *Geographia sacra ex Veteri & Novo Testamento desumpta, editio nova, & in Tabulas quatuor concinnata: quarum I. Totius orbis, in Bibliis sacris cogniti, partes continet. II. Terram promissam, sive Judæam in suas Tribus divisam. III. & IV. Jesu-Christi, & Apostolorum Petri & Pauli patriam, mansiones & itinera, & Pauli navigationem Jerosolymis Romam usque*, &c. avec une préface & des notes de Jean le Clerc; à Amsterdam, 1704. grand *in-folio.*

Il y a de GUILLAUME Sanson, fils de Nicolas: 1. La France, en six feuilles *in-folio*, 1709. 2. La France distinguée, selon l'étendue de ses provinces & de ses acquisitions, 1713. *in-folio.* 3. Introduction à la géographie, à Paris, 1705. *in-fol.* & *in-12.* & 1712. *in-4°.* & pour la premiere fois, en 1680. ou 1681. L'édition de 1712. est due à M. MOULART Sanson, qui a perfectionné cet ouvrage. Le même Moulart Sanson est auteur de l'édition des six belles cartes de géographie qui sont à la fin du quatriéme volume de la Bible, imprimée chez Després en 1717. & de l'explication qui les précéde; & il est l'éditeur de la dissertation géographique touchant l'empire des Elamites, qui est de MM. Sanson, & qui n'avoit point encore paru. Cette dissertation est dans le tome quatriéme de la Bible que l'on vient de citer. M. Moulart Sanson est mort à Paris au mois de Juillet 1730.

SANSON, (Jacques) religieux des Carmes de la réforme, dits *Deschaussés*, où on lui donna le nom d'*Ignace-Joseph de Jesus-Maria*, étoit parent du célébre géographe Nicolas Sanson, & naquit, comme lui, à Abbeville le 10. Fevrier 1596. Il fit profession dans l'étroite observance des Carmes à Paris en 1619. Après qu'il eut fait son cours de théologie, on l'envoya à Limoges, d'où on le tira pour le faire soûprieur du couvent de Paris. Il fut ensuite maître des novices à Charenton; & depuis, il eut encore la même charge à Toulouse. Quelque tems après, il fut choisi pour confesseur de Madame Royale de Savoye, & on lui donna la conduite des nouveaux Carmes de Turin. Etant de retour à Paris, il porta madame la Pestrie à employer une somme de cent mille francs pour fonder en Canada un couvent d'Ursulines, & il en fit établir un de son ordre dans Abbeville, & un autre dans Amiens. Il mourut à Charenton le 19. Août 1665. Voilà ce que l'on dit dans le *Dictionnaire historique* imprimé à Amsterdam en 1740. mais dans la Bibliothéque des écrivains de l'ordre des Carmes de l'un & de l'autre sexe, composée en latin, par le pere Martial de saint Jean-Baptiste, & imprimée en 1730. à Bourdeaux, *in-4°.* on ne rapporte aucun de ces faits. On se contente de marquer les dates de la naissance de Jacques Sanson, de son entrée en religion, & de sa mort; & nous avons mieux aimé suivre ces dates, que celles du *Dictionnaire historique*. A l'égard des ouvrages du pere Sanson, voici ceux dont on donne les titres dans la même Bibliothéque des Carmes: 1. « Histoire généalogique des comtes de Ponthieu & des maïeurs d'Abbeville, » où sont rapportés les privileges que les rois leur ont » donnés; leurs actions héroïques, leurs armoiries, & ce » qui s'est passé de plus remarquable durant leur magistra» ture dans le pays de Ponthieu & de Vimeux, tant dans » l'état ecclésiastique, que dans l'état politique, depuis » l'an 1083. jusqu'en 1657. avec les hommes illustres qui » y sont nés, & qui y sont morts; à Paris, 1657. *in-folio.* » M. l'abbé Lenglet dit que l'auteur se fait connoître lui-même a la page 850. de cette *Généalogie*, qu'il auroit dû appeller plutôt *chronologique* qu'*historique*, puisqu'il y suit l'ordre des tems. 2. *Histoire ecclésiastique de la ville d'Abbeville, & de l'archidiaconé de Ponthieu, au diocèse d'Amiens*; à Paris, 1646. *in-4°.* Ces deux ouvrages sont mal écrits; mais ils sont utiles pour l'histoire de la province. 3. *La Vie du vénérable pere André de Jesus-Marie*, avec qui il avoit vécu dans le siécle & en religion. 4. *Récit des vertus de M. de la Forest.* L'auteur de la Bibliothéque des écrivains Carmes, dit qu'il est parlé de cette Relation dans le livre intitulé: « Le Séculier parfait, ou Discours de la vie & de » la mort de ce grand contemplatif, Antoine le Clerc, » écuyer, sieur de la Forest, commissaire provincial de » l'artillerie de la province de Picardie; » à Paris, 1644. *in-8°.* 5. Préparation à la mort. Cet écrit est demeuré manuscrit. Le pere le Long dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, page 251. donne encore au pere Sanson: la Vie de saint Maur Des-Fossés, avec les Antiquités de cette abbaye; à Paris, 1640. *in-8°.* * Voyez, *Bibliotheca Scriptorum utriusque Congregationis & sexus Carmelitarum Excalceatorum*, &c. pag. 209. & les autres ouvrages cités plus haut dans cet article.

SANTAREL, (Antoine) Jesuite, théologien, est auteur d'un livre intitulé: *Antonii Santarelli è societate Jesu, Tractatus de hæresi, schismate, apostasiâ, sollicitatione in sacramento Pœnitentiæ, & de potestate summi Pontificis in his delictis puniendis. Ad serenissimum Principem Mauritium, cardinalem à Sabaudiâ*; à Rome, 1625. *in-4°.* Cet ouvrage fut censuré l'année suivante par la Sorbonne; ce qui ne se fit pas sans contestation. On peut voir le détail de cette affaire dans l'*Histoire Ecclésiastique* du XVII. siécle, par M. Du-Pin, tome premier *in-8°.* pag. 454. & suivantes; & dans l'ouvrage de M. d'Argentré, évêque de Tulles, intitulé: *Collectio judiciorum de novis erroribus*, &c. *in-folio*, tome 2. seconde partie, pag. 212. & suivantes. Le livre de Santarel ne fut pas seulement censuré par la faculté de théologie de Paris, mais encore par celles de Toulouse, de Valence, de Reims, de Caen, de Poitiers, de Bourdeaux, de Bourges & d'Orleans, dont les censures sont rapportées dans la Relation & le Recueil des pieces sur cette affaire, donnés par Edmond Richer, à Paris, 1629. *in-4°.*

SANTEUL. (Jean-Baptiste) *Supplém. tom. 2.... ajoutez que* Claude SANTEUL, auteur du recueil d'Hymnes, dont on parle en cet endroit, est mort à Paris le 2. Décembre de l'an 1738. âgé d'environ quatre-vingts ans: il fut inhumé le 4. en l'église de saint Leu. Il avoit été marguillier de cette paroisse, échevin de la ville de Paris, & commissaire des pauvres........ La piece que l'on intitule, *Santolius pendens*, a pour titre: *Santolius à Belgis laqueo suspensus.* Le livret, intitulé: *Histoire des troubles causés par M. Arnaud après sa mort, ou Démeslé de M. Santeul avec les Jé-*

suites, 1696. *in*-12. est du feu pere du Cerceau, Jesuite. On y trouve, page 53. *Traduction en vers françois de la premiere Epître de M. Santeul, au R. P. Jouvency, par l'auteur de la critique*; c'est-à-dire, par l'abbé Faydit. La piece intitulée, *Santolius pœnitens*, n'est point de M. l'abbé Fraguier, mais de M. Rollin. *Voyez* ROLLIN.

SANTORIO, (Jule-Antoine) cardinal, né à Caserte le 6. Juin 1532. fut reçu docteur en droit à Naples; & durant quelque tems, il exerça la profession d'avocat par complaisance pour son pere, plutôt que par inclination. Dès qu'il put quitter cette fonction, il entra dans le sacerdoce, & eut la charge d'assesseur du tribunal de l'inquisition. Le cardinal Alphonse Caraffa, archevêque de Naples, le fit son grand vicaire, & Santorio acquit dans cette place l'amitié de Perafan de Ribera, duc d'Alcala, viceroi de Naples. Hortensius Abbatichius l'accusa d'avoir empoisonné le pape Paul IV. & Santorio courut quelque risque de succomber sous cette accusation: mais la calomnie fut découverte, le coupable puni, & Santorio déclaré innocent. Le pape le gratifia depuis de plusieurs emplois honorables. Le cardinal Caraffa étant mort en 1565. Santorio retourna à Caserte. Le pape Pie V. qui avoit été son collegue au tribunal de l'inquisition, connoissant son mérite, ne le laissa pas oisif; il le fit d'abord conseiller de la chambre & de l'inquisition, archevêque de Santa-Severina, dans le royaume de Naples; & le 7. Mai 1570. il le créa cardinal, prêtre du titre de Sainte-Barbe. Il lui donna aussi l'abbaye de Saint-Anastase de Carbonne, au royaume de Naples. Clement VIII. voulut lui conférer l'archevêché même de Naples, mais il le refusa. Santorio fut aussi grand pénitencier de l'église de Rome. Son mérite, son érudition, sa grande charité pour les pauvres, & ses autres bonnes qualités lui avoient tellement acquis l'estime & la considération des autres cardinaux, que dans trois conclaves consécutifs, il fut proposé pour être élevé au souverain pontificat. Il mourut à Rome le 28. Mai 1602. âgé d'environ soixante-dix ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dont voici les titres, tels qu'ils sont rapportés dans le *Dictionnaire historique* d'Amsterdam, 1740. *Deploratio calamitatum: De Moribus hæreticorum: De Calamitatibus sui temporis: De Potestate summorum Pontificum supra Franciæ regnum: De Monarchiâ Siciliæ: De Nestorianorum & Græcorum erroribus; item de eorum ritibus: De Usuris Judæorum interdicendis: Rituale Romanorum: Duæ Apologiæ contra suos obtrectatores*, &c.

SANTORIUS, ou SANCTORIUS, médecin à Padoue, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique*, où l'on se contente de nommer sa *Medicina statica*. Ce livre est intitulé: *De Medicinâ staticâ libri VIII.* Il y en a eu diverses éditions; une à la Haye en 1657. *in*-12. une à Lipsic en 1670. *in*-12. *Accedit Hippolyti Obicii Staticomastix*; une à Boulogne en 1694. *in*-12. une à Rome en 1704. *cum Georgii Baglivi Canonibus*; une à Leyde en 1711. *in*-12. une donnée par Noguez, avec d'autres écrits, en 1725. à Paris, deux volumes *in*-12. Peut-être y en a-t-il encore d'autres éditions. Cet ouvrage de Santorius a été traduit en françois, sous ce titre: *La Médecine statique de Sanctorius*, ou l'*Art de se conserver la santé par la transpiration*, traduit en françois, par le sieur le Breton; à Paris, 1722. *in*-12. On a encore de Santorius, *Methodus vitandorum errorum qui in arte medicâ contingunt: accedit ejusdem autoris de inventione remediorum liber*; à Genève, 1630. *in*-4°. Le même, à Genève, 1681. *in*-4°.

SANTVOORT, (Gregoire-Van) né le 10. Juin 1577. à saint Udenrode, au territoire & diocèse de Bosleduc, après avoir achevé le cours ordinaire des études, prit à Louvain en 1606. le degré de licencié en l'un & l'autre droit. On lui donna ensuite un canonicat de l'église cathédrale d'Anvers. Il ne posseda ce bénéfice que quelque tems: l'amour de la retraite & de la pénitence le lui fit abandonner, & depuis il vécut presque inconnu aux hommes, & uniquement occupé des exercices de la pieté Chrétienne. Il a traduit de l'italien en latin l'Abregé de la vie de cinq personnages distingués par leur sainteté, & que le pape Gregoire XV. avoit canonisés, sçavoir: Isidore Agricola, Ignace de Loyola, François Xavier, la mere Therèse & Philippe de Neri; à Anvers, 1624. *in*-8°. Il a aussi traduit de l'espagnol un traité de la paix de l'ame Chrétienne, dont l'auteur est Jean Boniles; à Anvers, 1626. & enfin il a traduit du françois un Abregé de la perfection du Chrétien; à Anvers, 1626. *in*-12. *Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 374.

SAPIDUS. (Jean) *Supplém. tom.* 2... le Frere d'Estaples; *lisez*, le Fevre d'Estaples.

SAPIEHA, (Michel-François comte) vaivode de Podolie, sénateur du royaume de Pologne, & chevalier de l'Aigle-blanc, étoit fils de BENOÎT comte Sapieha, grand trésorier de Lithuanie, & d'*Isabelle* comtesse de Tartowna, fille du vaivode de Sendomir. Il naquit en 1670. Son éducation répondit à sa naissance. Il fit une étude des langues & des sciences propres à orner & à enrichir son esprit, & il voyagea avec fruit dans les pays étrangers. A son retour, il fut jugé capable d'être député aux dietes, & revêtu de plusieurs emplois très-honorables. Il étoit du parti des Suédois, à cause des différends que sa maison avoit eus avec celle d'Oginsky. Auguste II. étant monté pour la seconde fois, sur le trône en 1709. Sapieha fut un des premiers qui vint se soumettre à ce monarque. Il fut fait secretaire de campagne de Lithuanie, & général. Il servit en qualité de lieutenant général dans les troupes du roi & de l'électeur de Saxe; & en 1716. il signa l'accord avec les confédérés à Rava, comme plénipotentiaire des troupes auxiliaires Saxonnes. Il obtint en 1727. l'ordre de l'Aigle-blanc, & on lui donna en 1728. la charge de vaivode de Podolie. Le roi étant mort en 1733. il fut compté au nombre des prétendans à la couronne, quoiqu'il s'opposât fortement au parti de ceux qui vouloient élire un naturel du pays, en excluant les étrangers. Il fut sur-tout opposé au parti de Stanislas. Il se trouva à l'élection & au couronnement du roi Auguste III. actuellement régnant, & il assista à la députation qui reçut le nouveau roi à Tariowitz. En 1735. il quitta volontairement son régiment, & en 1737. il vint en France pour prendre les bains de Montpellier. Il mourut en 1738. à Châlons en Champagne, âgé de soixante-huit ans. * *Supplément françois de Bâle.*

SAPORTA, (Antoine) docteur en médecine de la faculté de Montpellier, étoit fils de Louis Saporta, Espagnol. Louis avoit pris des degrés en médecine dans sa patrie, & avoit été professeur à Lerida où il avoit enseigné la médecine l'espace de neuf ans. Laurent Joubert dit, qu'ayant quitté l'Espagne, & voulant demeurer à Avignon, il fut obligé de prendre de nouveaux degrés pour exercer la médecine dans cette ville; & que dans la suite ayant voulu se retirer à Montpellier, il lui fallut pour la troisiéme fois, se soumettre aux actes prescrits pour le doctorat. *Antoine* Saporta son fils, étoit chancelier de la faculté de Montpellier en 1566. On a de lui un traité intitulé: *De Tumoribus præter naturam, libri quinque ex instructissimâ Bibliothecâ Ranchinianâ eruti, & publici juris facti, curâ & studio Henrici* Gras; à Lyon, 1624. *in*-12. On trouve avec cet ouvrage un autre traité *De Lue Venereâ*, par JEAN Saporta, fils d'Antoine. La famille de Saporta, après avoir donné des officiers au présidial de Montpellier, au bureau des finances, & à la chambre des comptes, est tombée maintenant dans celle de *Veissiere*. * *Hist. de Montpell.* par M. de Grefeuille, tome second, livre XII. pag. 349. *Recherches curieuses sur les écoles de médecine de Paris & de Montpellier*, par Jean Riolan, page 165. & ailleurs.

SARAINA, (Torello) historien de Verone en Italie, vivoit dans le XVI. siécle. Il a écrit en latin un traité des antiquités de Verone en quatre dialogues, qui ont été traduits en italien par Orlando Pescetti. L'ouvrage de Saraina est intitulé: *De origine & amplitudine urbis Veronæ, cum figuris*; à Verone, 1540. *in-folio.* On y trouve les anciennes inscriptions de Verone. Le même auteur a écrit en italien l'Histoire des Scaligers. Le titre est: *Storie, e fatti de' Veronesi nel tempo de' signori Scaligeri*; à Verone, 1542.

& 1586. *in*-4°. Cette seconde édition est augmentée : il y en a eu aussi une troisiéme faite aussi à Verone en 1649. *in*-4°. Jules Scaliger qui se prétendoit de la même famille que celle des Scaligers de Verone, loue ainsi Saraina dans ses poësies :

Acer judicio., ingenio Torellus amœno;
Legibus insignis, nobilis Historiâ.

Dans un recueil de quelques écrivains de l'histoire d'Italie, imprimée à Francfort en 1600. *in-fol.* sous ce titre : *Ilaliæ illustratæ, seu rerum, urbiumque italicarum scriptores varii, notæ melioris*, on a inseré pag. 90. & suivantes : *Torelli Saraynæ Veronensis, legum Doctoris, de origine & amplitudine civitatis Veronæ : Ejusdem de viris illustribus antiquis Veronensibus; de his qui potiti fuerunt dominio civitatis Veronæ; de monumentis antiquis urbis & agri Veronensis.* On trouve au commencement de ces traités plusieurs vers à la louange de l'auteur : nous ne rapporterons que ceux-ci de Cosa :

Quæ prius exciderant, quæ vix monumenta manebant,
Restituis patriæ tot monumenta tuæ.
Per te gesta virûm, per te patet urbis origo,
Ut patriæ dici jam mereare pater;
Marmora, longa dies, rabies & barbara perdet,
At non ulla tuum vis abolebit opus.

* *Verona illustrata*, au livre quatriéme des écrivains de Verone, édition *in-fol.* page 197. *Bibliotheca Italiana*, édit. de Venise 1728. *in*-4°. page 41. & l'*Italia illustrata*, citée dans l'article qu'on vient de lire.

SARAINA, (Gabriel) jurisconsulte de Verone, fut disciple du fameux Alciat. Il fit un assez long séjour à Paris, où l'on croit qu'il exerça la profession d'avocat. Il étoit encore dans cette ville lorsqu'il publia un recueil des loix & constitutions de la Sicile. En 1563. on imprima de lui à Lyon, *Adnotationes in Philippum Decium de regulis juris.* Il a aussi donné une collection des auteurs qui ont écrit *de Syndicatu.* De plus, il a corrigé & publié plusieurs autres Légistes, comme on peut le voir par ce qu'il dit dans la préface de son livre intitulé *Singularia*, imprimé à Venise en 1557. C'est un recueil de ses observations auquel il a joint celles de Nicolas Pignolati, autre jurisconsulte de Verone, & les ouvrages de *Lodovico Romano*, & de *Matteo Matesilano.* * Voyez M. le marquis Scipion Maffei dans sa *Verona illustrata*, au livre quatriéme des écrivains de Verone, qui fait partie de cet ouvrage, édition *in folio*, pag. 217.

SARDANAPALE, quarante-un & dernier roi d'Assyrie de la liste de Bérose; son époque embarasse les chronologistes, parce qu'ils ont corrompu la liste de ces rois qui se trouvoit dans les annales d'Apollodore. Ce sçavant qui vivoit du tems de Ptolemée Phiscon, & qui écrivoit à Aléxandrie, a pu consulter le manuscrit original de Bérose & conserver une liste exacte de ces rois. Syncelle au lieu de la tirer d'Apollodore qu'il avoit entre les mains, lui a préferé une liste corrompue & défectueuse qui est le seul fragment qui nous reste de cette ancienne & puissante monarchie. L'histoire de ce prince est connue, on sçait qu'Arbacès prince Méde indigné de la vie molle de Sardanapale, leva une armée & l'assiégea dans Ninive : on ajoute que reprenant alors un reste de ce courage dont il avoit donné des preuves dans sa jeunesse, il resolut de se bruler dans son palais avec ses trésors, comme il fit en effet : mais que pour ses enfans, il envoya ses deux fils & ses deux filles à Cotta qui commandoit dans la Paphlagonie, pour les mettre en sureté dans la ville de Ninoé ou Ninive, ville de la Carie, province voisine de la Paphlagonie, de laquelle Cotta avoit aussi la domination. Ce passage a trompé des sçavans sur la ressemblance du nom de ces deux villes. L'historien ne dit pas que Sardanapale qui étoit au milieu de Ninive envoyoit ses enfans à celui qui y régnoit, mais à Cotta gouverneur de Ninoé ou de Ninive dans la Carie. Le nom de ce prince est *Sardan phal*, que les Grecs ont traduit par *tonos concholeros : Sarthan* en hébreu, & *concoleros* en grec signifient la même chose, un cancre pernicieux, méchant, *phal* ou *phul* ou *phil*, en hébreu signifie roi. Ce qui marque que ce prince avoit imité les écrevisses qui marchent en reculant : il avoit montré de la valeur en sa jeunesse, & avoit dégénéré dans un âge plus avancé. Pour son époque Manethon nous la donne, sa mort tombe à la naissance de la premiere olympiade & de l'empire des Médes; l'an 1210. de la monarchie d'Egypte; 1262. d'Abraham; 778. avant J. C. & 3936. de la période Julienne, 29 ans ayant l'ére de Nabonassar. Voilà des dates fixes pour une époque qui a éprouvé de grandes difficultés. Cet article a été envoyé par M. Richer du Bouchet, prevôt de Notre-Dame de Provins. * L'histoire de Sardanapale, le tems où il a vécu, celui de sa mort, & ce qui a suivi celle-ci, tout cela a en effet exercé beaucoup les sçavans. On a sur tous ces points une excellente dissertation de feu M. le président Bouhier, imprimée d'abord en 1737. avec la traduction des Tusculanes de Ciceron par M. l'abbé d'Olivet, & par le même sçavant magistrat, & réimprimée en 1746. à la suite des dissertations du même sur Hérodote, *in* 4°. à Dijon, pag. 213. & suivantes. M. le président Bouhier montre que plusieurs princes ont porté le nom de Sardanapale; il donne l'étymologie de ce nom différente de celle qui est ici rapportée par M. Richer; il examine le tems où a vécu le Sardanapale dont il est ici question principalement, & qu'il appelle Sardanapale II. dernier roi d'Assyrie. Il discute ensuite l'inscription du tombeau de Sardanapale à Ninive, & l'imitation de cette épitaphe par le poëte Chœrile; & une autre inscription de Sardanapale, qui étoit à Anchiale. Il finit cette sçavante dissertation par la discussion de plusieurs points historiques, comme sur le sort de Ninive après la mort du dernier Sardanapale, la seconde prise de Ninive par Astyage roi des Médes, les prophéties qui ont annoncé la destruction de Ninive, &c. En parlant des mœurs de Sardanapale, M. le président Bouhier dit que l'on s'accorde assez à dire qu'elles ont été réellement effeminées; mais il convient qu'il se peut faire que Ctésias & ses copistes ont un peu outré les choses à cet égard. C'est ce qu'a soutenu un habile Allemand dans une dissertation intitulée : *Apologie de Sardanapale*, où il fait voir par le récit même de Diodore, que ce prince donna de bonne heure des preuves de son courage, tant dans la guerre que lui susciterent ses sujets revoltés, que dans la maniere dont il se donna la mort. L'écrit du sçavant Allemand est en latin, sous le titre de *Apologia Sardanapali*, & se trouve dans les *Observationes Hallenses*, tome X. observation XV. pag. 398. & suivantes.

SARDI, (Gaspard) sçavant Italien, qui a vécu dans le seiziéme siécle, & que l'on croit mort peu d'années après le milieu du même siécle, étoit de Ferrare. Il étoit habile dans les belles lettres, dans la philosophie, dans la cosmographie & dans l'histoire. Il eut avec Barthelemi Riccio, autre sçavant de son tems, quelque dispute dont on a rendu compte à l'article de RICCIO. Sardi parle de cette dispute dans le recueil de ses epîtres, qu'il publia lui-même à Florence en 1549. *in*-8°. Le titre de ce recueil est : *Gasparis Sardi Ferrariensis Epistolarum liber, variâ reconditâque historiarum cognitione refertus. Ejusdem de triplici philosophiâ commentariolus. Florentiæ cudebat Laurentius Torrentinus.* Sardi traite dans ces lettres divers points d'érudition. Par exemple, dans la premiere qu'il adresse à Lantfranc Gypsio jurisconsulte, il examine s'il est vrai que la comtesse Mathilde a épousé Accius d'Est, & il discute les opinions des auteurs qui ont traité le même sujet, ou qui en ont parlé en passant. Dans quelques autres lettres à Vincent Maïo, philosophe, & à François Robortel, il rend compte de sa dispute avec Riccio, duquel il fait connoître divers ouvrages. Il traite en particulier dans la longue épître à Robortel de la maniere dont on doit écrire les noms propres, & se récrie contre ceux qui les défigurent. Dans une lettre à Benoît Boceus, de Brescia, datée ainsi, *pridie Calend. Januarii MDXLVIII.* il dit qu'il avoit laissé pour quelque tems *ses histoires*, pour se remettre à l'étude de la cosmographie, de la philoso-

phie & de la théologie, qu'il avoit interrompue pendant trois ans. Dans la lettre suivante, où il répete la même chose, il dit qu'il avoit employé plusieurs années à rechercher tous les monumens qui pouvoient lui servir pour écrire l'histoire de sa patrie & des princes de la maison d'Est. On voit par une autre de ses lettres (page 49.) qu'il étoit marié; il y nomme son fils *Alexandre* Sardi, & à la page III. il adresse une de ses lettres à ce même fils: le sujet de cette épître, toute mythologique, est *de Jano, Saturno & Ferrato*. Dans une lettre au cardinal Hippolyte d'Est (page 103.) il réfute ceux qui ont prétendu qu'Accius d'Est VI. du nom avoit été empoisonné & mis à mort par son fils. Le traité *de triplici philosophiâ*, qui fait partie de ses épîtres, est adressé à la sçavante Olympia Fulvia Morata, avec qui Sardi étoit en commerce de lettres. Dans l'épître dédicatoire du même recueil, à Cosme de Medicis duc de Florence, Sardi parle d'un travail sur la cosmographie, qu'il devoit publier peu après: *Magnanimo Cosmo Cosmographiæ lucubrationes à me jam diu elaboratas, propediem inscribam.* Nous ne connoissons point cet ouvrage. Il y a apparence qu'il est différent de l'histoire de Ferrare, que Sardi écrivit en italien, & qui parut à Ferrare même en 1556. *in*-4°. (*Storie Ferraresi di Gasparo Sardi*) Cet historien ayant laissé son ouvrage à l'an 1520. Agostino Faustini le continua depuis cette année jusqu'en 1598. & il fut ainsi imprimé à Ferrare en 1646. *in*-4°. Jerôme Baruffaldi a continué encore le même ouvrage jusqu'en 1700. & en a donné une édition avec cette continuation à Ferrare la même année 1700. *in* 4°. Sardi (page 127. de ses épîtres) parle ainsi de son travail sur l'histoire de sa patrie. *Ad hæc meâ sponte antiquissimam patriæ nostræ originem, magistratus, instituta, mores, delubra, vicos tam urbanos quàm rusticos, familias, palatia, arces, oppida, civitates, earumque fines, litteris etiam pro virili attentavi. Quid autem profecerim, ut spero, typis propediem excusum ex me accipies.* C'étoit en 1549. qu'il parloit ainsi. Il y a apparence que c'est *Alexandre* Sardi, fils de Gaspard, qui est auteur des ouvrages suivans. 1. *Discorsi di Alessandro Sardo*; à Venise, 1586. *in*-8°. Plusieurs de ces discours sont sur les poësies du Dante. 2. *Precetti storici*; à Venise, 1586. *in*-8°. Ces régles sur la maniere d'écrire l'histoire, font encore partie des discours d'Aléxandre Sardi.

SARISBERI, ou SALISBERI, (Jean) évêque de Chartres, mort au mois d'Octobre de l'an 1182. &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique*: mais entre ses ouvrages, on n'y fait mention que de son *Policraticus*, &c. dont on ne cite même aucune édition. Cet ouvrage dont le titre est: *Policraticus, sive de nugis Curialium, & vestigiis philosophorum*, a été imprimé deux fois en 1513. On en a une belle édition faite à Leyde *in*-8°. avec un autre ouvrage de Jean de Sarisberi: le titre de cette édition est: *Joannis Saresberiensis Policraticus, sive de nugis curialium, & vestigiis philosophorum, libri octo. Accedit huic editioni ejusdem Metalogicus: cum indice copiosissimo. Lugduni Batavorum, ex officinâ Joannis Maire*, 1639. Jean Maire adresse cette édition au sçavant Claude Saumaise, à la sollicitation duquel il l'avoit entreprise. Le *Metalogicus* avoit déja été imprimé à Paris, mais très-peu correctement. Le *Policraticus* a été traduit en françois, & plusieurs fois même, à ce que l'on dit: nous n'avons vu aucune de ces traductions. L'ouvrage commence par une longue piéce de vers élegiaques que l'auteur adresse à son livre. Le pere Fontenai, Jesuite, dans le tome X. de l'*histoire de l'Eglise Gallicane*, parle ainsi de cet ouvrage. « Ce sont, dit-il, » huit livres de morale, divisés chacun en plus ou moins » de chapitres, & abondamment remplis de ce que l'histoire & la fable, les anciennes & les nouvelles écoles » lui fournissoient de plus agréablement instructif. » Le même donne ensuite une courte analyse de ces huit livres: on peut la voir dans le tome cité pag. 47. & suivantes. Il juge aussi fort bien des défauts de cet ouvrage. Le *Policraticus* est dédié à saint Thomas de Cantorberi, qui n'étoit alors que chancelier d'Angleterre. Jean de Sarisberi lui adressa pareillement son *Metalogicus* en quatre livres, contre ceux qui abusoient de la dialectique & de l'éloquence. Il composa depuis la vie du même saint archevêque de Cantorberi. Cette vie fait partie de l'ouvrage intitulé: *Vita & processus Sancti Thomæ Cantuariensis Martyris super libertate Ecclesiasticâ: sive Quadripartita historia continens Passionem Sancti Thomæ Martyris, Archipræsulis Cantuariensis*; *impressa per Joannem Philippi Alemannum, Parisiis*, 1495. *in*-4°. Ouvrage réimprimé avec les lettres de saint Thomas de Cantorberi, par les soins de Christianus Lupus, à Bruxelles, 1682. *in*-4°. En 1611. Papire Masson publia *in*-4°. à Paris un recueil des lettres que Jean de Sarisberi a écrites depuis l'an 1154. jusqu'en 1180. au nombre de trois cent deux; avec les lettres de Gerbert, & d'Etienne de Tournay. Parmi les lettres de saint Thomas de Cantorberi publiées par le pere Lupus, il y en a aussi plusieurs du même Jean de Sarisberi. En 1646. on a imprimé sous le nom du même à Amsterdam des commentaires sur les épîtres de saint Paul; mais il n'est pas certain que ce soit son ouvrage. On lui donne aussi un Pénitentiel, & une vie de saint Anselme archevêque de Cantorberi. Jean de Sarisberi, dit le pere Fontenai, à l'endroit cité, raisonne profondement; il narre poliment; il fait aimer ses avis & estimer ses conseils; il force de goûter ses propositions & entraîne dans ses volontés. Homme de belles lettres & homme de bien tout ensemble, il a un stile orné & précis qui assortit ces deux qualités. Il avoit lu prodigieusement; & outre les citations des livres saints, il en allégue dans le Policratique de plus de cent vingt-cinq auteurs. * Voyez dans le même ouvrage, pages 50 & 51, le jugement que le pere Fontenai porte des lettres de Jean de Sarisberi.

SARNELLI, (Pompée) sçavant Italien, naquit le 16. Janvier 1649. à Polignano dans la province de Bari au royaume de Naples. Il reçut la tonsure cléricale dès l'âge de sept ans; & à quatorze on l'envoya à Naples pour y achever ses études qu'il avoit commencées dans sa patrie. Lorsqu'il eut reçu le sacerdoce, le pape Clement X le fit en 1675. protonotaire honoraire. En 1679. le cardinal Marie-Vincent Orsini, alors évêque de Manfredonia, le prit auprès de lui en qualité d'homme de lettres; & ayant été transferé la même année à l'église de Césene dans la Romagne, il le choisit pour son grand vicaire. Sarnelli prit alors le degré de docteur en théologie dans le college de la Sapience à Rome, & celui de docteur en droit dans l'université de Césene. En 1686. le cardinal Orsini ayant été nommé à l'archevêché de Benevent, Sarnelli en alla prendre possession en son nom, continua d'être son grand vicaire, & l'accompagna aux conclaves qui suivirent la mort d'Innocent XI. & d'Alexandre VIII. Le premier de ces papes lui avoit donné le privilége d'user d'habits pontificaux dans l'abbaye du Saint-Esprit, qu'il avoit à Benevent, & le cardinal, son protecteur, l'avoit béni abbé en 1688. Innocent XI. le nomma à l'évêché de Bisceglia dans la terre de Bari le 24. Mars 1692. & le cardinal Orsini le sacra le 4. Mai suivant. Il mourut en 1724. âgé de 75 ans. Ses ouvrages sont: 1. *S. Anna, poëma*; à Naples, 1668. *in*-16. 2. *Il filo d'Arianna. Commentarii intorno ad un Epigramma in San Domenico Maggiore di Napoli*; à Naples, 1672. *in*-4°. 3. *Parafrasi Elegiaca de' sette salmi Penitenziali*; à Naples, 1672. *in*-4°. 4. *Alfabeto Greco*; à Rome, 1675. *in*-4°. 5. *Donato distrutto renovato*; à Naples, 1675. & 1690. *in*-12. C'est le premier livre d'une grammaire qui devoit avoir neuf livres. 6. *Diario Napoletano di Salomone Lipper*, *in*-12. Sarnelli se déguisa sous ce nom. 7. *Auvenimenti di fortunato, e de' suoi figli: istoria comica tradutta ed illustrata*, &c. à Naples, 1676. & à Bologne, 1681. *in*-12. Sarnelli s'y est caché sous le nom de *Massilio Reppone*. 8. *Ordinario Grammaticale*; à Naples, 1677. *in*-12. 9. *Della Chirofisonomia della Porta, libri due, tradotti da un manuscritto latino*; à Naples, 1677. *in*-4°. & *in*-12. 10. *Vita di Giovan-Battista della Porta*; à la tête de la traduction précédente. 11. *Vita del Padre D Giovan-Nicolo Boldoni Barnabitâ*; à la tête des sermons pour le Carême de ce Barnabite; à Naples, 1677. *in*-4°. 12. *Specchio del Clero Secolare, overo vite de' SS. Chierici Secolari*;

à Naples, 1678. 3 tom. *in*-4°. 13. *Bestiarum schola ad homines erudiendos ab ipsa rerum naturâ provide instituta, & ab Æsopo Primnellio* (c'est Sarnelli) *decem & centum lectionibus explicata*; à Césene, 1680. *in*-12. 14. *Cronologia de' Vescovi ed Arcivescovi Sipontini, con le notizie storiche della Vecchia, e nuova Siponto*; à Manfredonia, 1680. *in*-4°. 15. *Scuola dell' Anima*; à Césene, 1682. *in*-12. 16. *Ritratto di S. Pompeo, vescovo di Pavia*; à Césene, 1682. *in*-12. 17. *La statua di ferro di S. Martiniano*; à Césene, 1683. *in*-8°. 18. *Pasillicheata di Massilio Reppone*; à Naples, 1684. *in*-12. 19. *Commentarii intorno il Rito della Santa Messa*; à Venise, 1684. *in*-12. 20. *Guida de' forastieri curiosi di vedere ed intendere le cose piu notabili della Regal citta di Napoli*; à Naples, 1685. *in*-12. & avec des augmentations; à Naples, 1692. *in*-12. Le même traduit en françois; à Naples, 1706. *in*-12. 21. *Guida de' forastieri curiosi di videre a considerare le cose notabili di Pozzuoli, Baia, Miseno, Cuma, ed altri Luoghi convicine*; à Naples, 1685. & avec des augmentations en 1688. *in*-12. 22. *Antica Basilicografia*; à Naples, 1686. *in*-12. 23. *Lettere Ecclesiastiche*, *in*-4°. neuf volumes: le premier à Naples, 1686. le second en 1699. le troisiéme & le quatriéme quelques années après; les cinq derniers avec les quatre premiers à Venise en 1716. *in*-4°. L'auteur a joint à ces lettres un discours contre les perruques des ecclésiastiques; la relation de l'ambassade de Luitprand évêque de Crémone, à Constantinople; & dix leçons sur le prophête Jonas. 24. *Il Clero Secolare nel suo splendore, overo della vità commune Chericale*; à Rome, 1688. *in*-4°. 25. *Memorie dell' insigne collegio di S. Spirito della citta di Beneventò*; à Naples, 1688. *in*-4°. 26. *Memorie Cronologiche de' Vescovi ed Arcivescovi di Benevento, con la serie de' Duchi e prencipi Longobardi nella stessa citta*; à Naples, 1691. *in*-4°. 27. *Memorie de' Vescovi di Biseglia, e della stesso citta*; à Naples, 1693. *in*-4°. 28. *Diœcesanæ constitutiones Synodales S. Vigiliensis Ecclesiæ, editæ in Synodis celebratis annis* 1692, 1693 & 1694. à Benevent, 1694. *in*-4°. 29. *Regola di S. Chiara, colle constitutioni*; à Benevent, 1694. *in*-4°. 30. *L'Arca in Testamento di Biseglia: istoria de' SS. Martyri Mauro Vescovo, Pantaleone, e Sergio*; à Venise, 1694. *in*-4°. 31. *Il fico Mistico: discorso per la traslatione di S. Bartolemeo*; à Benevent, 1698. *in*-8°. 32. *Annotazioni sopra il libro degli Egregori del S. Propheta Henoch, apocrifo per la troppa antichita*; à Venise, 1710. *in*-12. 33. *Lavando de' Piedi*; à Venise, 1711. *in*-12. 34. Il a fait réimprimer plusieurs ouvrages, comme les antiquités de Pouzoles de Ferrante (ou Ferdinando) Loffredo; l'histoire de Naples de *Summonte*, &c. * Voyez son éloge par Hyacinthe Gimma, au tome 1. des *Elogi Academici della societa de gli Spensierati di Rossano*; à Naples, 1703. *in*-4°. Sarnelli étoit de cette académie. * Ughelli, *Italia sacra*; & le tome quarante-deuxiéme des *Mémoires* du pere Niceron.

SARRASIN, (Michel) médecin du roi, & conseiller du conseil souverain de Quebec en Canada, naquit dans la petite ville de Nuys le 5. Septembre 1659. Il exerça d'abord la chirurgie avec honneur. Sa piété lui ayant inspiré d'entrer dans le séminaire des missions étrangeres, après un an d'épreuves, le supérieur qui avoit bien examiné ses dispositions, lui conseilla de s'attacher à la médecine. Sarrasin suivit ce conseil, étudia avec soin, devint habile, & fut envoyé à Quebec où il a exercé la médecine avec beaucoup de capacité & de succès. Cet habile homme est mort à Québec vers 1736. On a de lui 1. *Histoire du Castor*, imprimée en 1704. dans l'*histoire de l'Académie des Sciences de Paris*; & presque toute entiere dans le Traité universel des drogues simples de Nicolas Lemery, édition de 1723. 2. *Histoire d'un Animal qu'on peut appeller* Rat d'Amérique, assez semblable à celui que Raïus a décrit sous le nom de *Mus Alpinus*. Voyez le *Journal des Sçavans* de 1718. 3. Relation d'une découverte singuliere, faite en 1728. dans le caveau de l'hôpital près de Québec: dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'Août 1728. Cette découverte est celle des corps entiers de trois religieuses, mortes de la petite vérole en 1703. & 1708. Ces corps avoient été couverts de chaux vive, & rendoient encore du sang lors de leur découverte. Les journalistes ont fait à cette occasion l'éloge de M. Sarrasin. 4. Remarques sur une espece d'Erable de l'Amérique Septentrionale, dont la séve est sucrée, sortant par incision dans le mois d'Avril, &c. dans l'histoire de l'académie royale des sciences, année 1730. 5. Traité sur la pleurésie: on ne le croit pas encore imprimé. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, pag. 234. & 235.

SARRAU. (Claude) *Supplém. de 1735. t. 2...* Tanaquil le Fevre, *lisez* Tannegui le Fevre.

SARTORIUS, (Jean) d'Amsterdam, né au commencement du XVI. siécle, ou peut-être à la fin du XV. se rendit habile dans les langues sçavantes; & il enseigna l'hébreu à Amsterdam avec le consentement des magistrats de cette ville. Né dans la Religion Catholique, il l'abandonna pour embrasser les nouvelles opinions. Vers l'an 1540. il se retira à Noordwych où il érigea une école; & il y eut une dispute sur la justification avec Corneille Crocus. Dans la suite il se transporta à Bâle; mais on ignore combien de tems il y demeura. On sçait qu'il retourna à Noordwych, où l'on croit qu'il mourut. D'autres mettent sa mort à Delft. On dispute aussi sur l'année où elle arriva. Valere André la met en 1568. Celui qui a donné la derniere édition de la Bibliothéque Belgique de cet auteur, la place en 1570. le jour même de Pâques, qui cette année étoit le premier jour d'Avril. Sartorius s'étoit composé l'épitaphe suivante.

Hâc ego sum tumulatus humo SARTORIUS, *ortum*
Cui primùm tellus Amstelodama dedit.
Ingenium colui variè, docuique juventam
Omnigenas artes, quippe triglottos eram.
Sed postquàm virtus duris exercita fatis
Destituit corpus, spiritus astra tenet.

Ses ouvrages montrent la varieté de son érudition: Valere André rapporte les titres des suivans: *Grammatica Latina*, à Anvers. *Centuria Syntaxeon*, divisée en décades; à Anver, 1530. *Adagiorum Chiliades III.* C'est un recueil de sentences grecques, latines & en langue vulgaire, tirées de divers auteurs. Corneille Schrevelius a fait réimprimer ce recueil avec de courtes notes, à Amsterdam en 1570. *in*-8°. *Sylvula vocabulorum*, ou recueil de discours choisis & de phrases; à Anvers, 1563. *in*-8°. Il a donné de plus une version des douze petits prophétes d'après l'hébreu, avec des notes, sous le nom feint de *Joannes Tosarrius Aquilovicanus*; à Bâle, 1558. *in-fol.* un Traité de la foi justifiante, en latin, contre Crocus: des observations sur saint Matthieu: un écrit sur l'Eucharistie. *Assertiones fidei ad Satanæ Satellitium*, &c. * Voyez Valere André, *Biblioth. Belg.* édit. de 1739. tom. 2. *in*-4°. pag. 723. 724.

SASBOUT, (Adam) religieux de l'ordre de S. François, sçavant théologien, étoit d'une ancienne famille noble de même nom, de Rhynland en Hollande, dont la posterité masculine s'est éteinte dans la personne de *Jacques* Sasbout qui ne laissa qu'une fille, mariée avec *Léonard* comte Vander Nath, seigneur de Petten. Adam naquit à Delft le 21. Decembre 1516. & eut pour précepteur George Macropedius, qui l'instruisit de tout ce que les poëtes & les rhéteurs ont de plus utile. Il le forma aussi à l'étude de la langue grecque, & Sasbout profita si bien de ses leçons qu'avant l'âge de 18 ans il avoit traduit l'Iliade d'Homere en autant de vers latins qu'il y en a dans ce poëme grec. On l'envoya ensuite à Louvain, où il étudia la philosophie dans le college du château, la langue hébraïque dans le college des Trois Langues, & les saintes lettres sous Ruard Tapper & Jean Hassels. La piété l'ayant porté à entrer dans l'ordre de saint François, il y enseigna ce qu'il avoit appris, vivant du reste avec une grande régularité, & ne s'occupant dans sa cellule qu'à prier & à composer. Ses confreres n'eurent la consolation de le posseder que neuf ans; il mourut en odeur de sainteté à Louvain le 21. Mars 1553. âgé de 36 ans. Michel Vosmer, fils d'une de

ses sœurs, a écrit sa vie & une apologie de ses ouvrages. Corneille Musius, qui avoit été son ami, fit ces vers en son honneur, où il fait parler Sasbout.

> ADAMUS *nomen, Batavi mea patria Delfi:*
> *Progenies* SASBOUTH *non inhonora fuit.*
> *Trajectum Latias & Græcas tradidit artes;*
> *Lovanium Hebræas addidit, atque sacras.*
> *Quas ut proferrem (culpa est sepelire talentum,*
> *Et Domino usuras non soluisse suas,)*
> *Commoda visa mihi* FRANCISCI *semita: at illam*
> *Dum sequor, in mediis cursibus eripior.*

Ses ouvrages sont: 1. un commentaire sur le prophête Isaïe, précedé d'un traité des sens des écritures, *in*-4°. à Louvain, 1558. 2. Commentaire sur les épîtres de saint Paul (sçavoir sur l'épître aux Romains, & celles aux Galates, aux Ephesiens, aux Philippiens, aux Colossiens, à Timothée, à Tite, sur une grande partie de l'épître aux Hébreux, sur la seconde épître de saint Pierre, & sur celle de saint Jude; à Anvers, 1561. *in*-8°.) Quelques auteurs ayant prétendu que ces commentaires n'étoient que les leçons de Jean Hassels, & que Sasbout n'avoit eu presque que la peine de les copier, Vosmer soutint le contraire dans l'apologie qu'il fit pour les écrits de son oncle. 3. Des Homélies, qu'il avoit prêchées à Louvain. 4. Trois Sermons sur cet endroit du Lévitique, *Eritis mihi sancti*, &c. 5. Un discours sur l'Eglise (*De verâ Christi Ecclesiâ*) 6. Un autre sur la mort de Tilmann Geldrop, président du college du pape à Louvain. Ces différens ouvrages de Sasbout ont été réunis, après avoir été corrigés & augmentés, & imprimés *in-folio* à Cologne en 1568. & 1575. * Valere André, *Biblioth. Belg.* édit. de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 5. & 6. on y voit le portrait gravé de Sasbout. Le Long, *Biblioth. Sacra, in-fol.* pag. 946.

SASCERIDES, (Jean) théologien dans l'université de Coppenhague depuis 1557. jusqu'en 1594. étoit né en 1526. à Varmenhus dans la Hollande septentrionale, près d'Alcmar. Il étudia à Utrecht & à Louvain, & la lecture des écrits des prétendus réformés ayant rempli son esprit de leurs opinions, il les gouta, les suivit, & fut chassé par les Catholiques d'une Eglise située près du lieu de sa naissance, où il avoit été appellé pour la desservir. Il se rendit alors à Wittenberg, où Philippe Melanchton lui donna son estime, & le recommanda à Christian III. roi de Dannemarck. Ce prince fit donner en 1557. à Sascerides une chaire de professeur pour l'hébreu à Coppenhague. En 1558. Nicolas Hemmingius le créa bachelier en théologie. Il mourut en 1594. On a de lui: 1. *Oratio de observando Christi die.* 2. *De morte arcanâ.* 3. *De Mysterio trium Patriarcharum.* 4. *De regno Christi, quomodo differat à regno mundi.* 5. *De Agni, seu Christi victoria contra Gogum & Magogum.* 6. *Carmina de septem temporibus sacræ Ecclesiæ*, en neuf livres, à Bâle, 1557. *in*-8°. on y trouve les pseaumes en vers lyriques, selon le pere le Long. 7. *Themata pro Magisterii gradu in Philosophia, de affectibus*; à Coppenhague, 1565. 8. *Carmen gratulatorium ad Fridericum II. de nato filio*, 1577. 9. *Epicedion in obitum Christiani III. Regis Daniæ*, &c. en 1559. 10. *Septem conciones de passione & resurrectione Christi*, en 1567. Le pere le Long cite du même, *Explicatio grammatica psalmorum*, & dit que l'on conserve manuscrit à Coppenhague son commentaire sur Isaïe & les douze petits prophêtes. * *Supplément françois de Bâle.* Le Long *Bibliotheca sacra*, édition *in-fol.* page 946.

SATURNIUS LAZARONEUS, (Augustin) critique grammairien, qui a vécu dans le seiziéme siécle, étoit du Bressan, né dans une ville qu'il nomme en latin *Buennum*, située, ajoute-t-il, dans le Val Camonica sur le lac d'Isée. *Est autem Buennum dulce mihi natale solum, oppidulum sane illustre Oreola in valle, quam nunc vulgò Camonicam dictitant, supra lacum Sebinum XIIII. millibus passuum ad orientem situm à flumine Ollio, quod oppidulum civitale præterfluit, ferè plus aut minus mille passuum distans, Vulcano sacrum.* Saturnius fut un des disciples de Jean Taberius de Brescia, dont il fait un grand éloge, comme on peut le voir à l'article de celui ci. Il dit qu'il étoit déja dans sa vingtiéme année lorsqu'il prit les leçons de Taberius, & qu'il étudia sous lui sept ans. Les lumieres de ce maître habile & sa propre application le dédommagerent du tems qu'il avoit perdu avant de se mettre sous la discipline de Taberius. Il ajoute que s'il y a quelque chose de bon dans son *Mercure*, il le doit en partie à son maître. Ce *Mercure* est un ouvrage de grammaire, *Mercurius Major, seu Grammaticarum institutionum libri decem*, imprimé à Bâle en 1546. & à Lyon en 1556. mais composé avant l'an 1531. comme on le voit par une lettre de Jean Pincio poëte *Lauréat* (ou couronné) par laquelle il exhortoit Saturnius à publier son ouvrage. Le *Mercurius major* de Saturnius n'est pas seulement une grammaire étendue & détaillée, c'est en même tems une critique des grammairiens précedens: Laurent Valle en particulier y est souvent repris, & presque toujours avec trop de vivacité. Il doit nous suffire de renvoyer sur cela au *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ* de M. le cardinal Querini. Il est parlé fort au long des censures faites par Saturnius dans la préface de la seconde partie dudit ouvrage, & de sa grammaire en particulier dont son éminence donne une longue analyse dans la seconde partie même du *Specimen*, depuis la page 35. jusqu'à la page 59. Voyez aussi Vossius *de arte Grammatica*; & la *Minerve* de Sanctius.

SAVARON, (Jean) président au présidial de Clermont, &c. *Dans le Dictionnaire historique on ne parle pas de tous ses ouvrages, & l'on n'est pas exact sur plusieurs de ceux dont on fait mention.* En voici une liste plus exacte. 1. *Sidonii Apollinaris opera*; premiere édition, revue & corrigée par Savaron, imprimée sans notes en 1598. *in*-8°. à Paris, chez Adrien Perier dans la boutique de Plantin: seconde édition, avec des notes, en 1608. *in*-8°. troisiéme édition plus correcte & avec un plus grand nombre de notes, en 1609. *in*-4°. 2. *Cornelius Nepos, cum castigationibus & notis Joannis Savaronis*; à Paris, 1602. *in*-16. 3. *Traité des Confrairies*; à Paris, Chevalier, 1604. *in*-8°. 4. *Origine de Clermont, ville capitale d'Auvergne*: par Jean Savaron, seigneur de Villars, &c. à Clermont, 1607. *in*-8°. & augmentée des remarques, notes & recherches curieuses des choses advenues avant & après la premiere édition; ensemble des généalogies de l'ancienne & illustre maison de Senectere & autres, justifiées par chartes, titres, privileges des rois, & autres preuves authentiques; par Pierre Durand, conseiller du roi, visiteur général des gabelles en la cour des aides de Clermont-Ferrand; à Paris, 1662. *in-fol.* 5. *De sanctis Ecclesiis & Monasteriis Claromontii, incerto auctore sæculi decimi, edente cum notis Joanne Savarone*; à Paris, 1608. *in*-8°. Pierre Durand a inseré cet ouvrage dans son édition des origines de Clermont de Savaron, à la page 341. 6. *Traité contre les Masques*; à Paris, 1608. *in*-8°. troisiéme édition, augmentée; à Paris, 1611. *in*-8°. 7. *Traité contre les duels, avec les ordonnances & arrêts du roi S. Louis: au roi Très-chrétien Louis XIII.* à Paris, 1610. & 1614. *in*-8°. 8. Discours abregé sur le même sujet, avec l'ordonnance entiere du roi S. Louis contre les dicts duels, au même; à Paris, 1614. *in*-8°. 9. *Traité de l'épée françoise*; à Paris, 1610. *in*-8°. Ce livre tend à relever la valeur des rois de France. 10. *Homilia Sancti Augustini de Calendis Januarii, ac venerandæ Sorbonæ decretalis Epistola contra festum fatuorum, notis illustrata; accedit tractatus contra larvas, studio Joan. Savaronis*; à Paris, 1611. *in*-8°. 11. *Traité de la souveraineté du roi & de son royaume, aux députés de la noblesse*; à Paris, 1615. *in*-8°. 12. Second traité de la souveraineté du roi & de son royaume, au roi Louis XIII. On opposa à cet ouvrage un *Examen*, imprimé la même année, & Savaron fit contre, l'écrit intitulé: 13. *Les erreurs & impostures de l'Examen*, &c. 1616. *in*-8°. & l'on opposa encore à ce dernier écrit, la censure de la replique de Jean Savaron sur l'examen, &c. par Jean le Cocq, 1617. *in*-4°. Voyez sur cela le *Dictionnaire historique.* 14. *De la souveraineté du roi, & que sa majesté ne la peut soumettre à qui que ce soit, ni aliéner son domaine à perpétuité*, avec les preuves, contre un auteur inconnu;

à Paris, 1620. *in*-8°. 15. *Chronologie des Etats Généraux*; où le Tiers-Etat est compris depuis l'an 422. jusqu'en 1615. à Paris, 1615. *in*-8°. 16. *De la sainteté du roi Louis, dict Clovis*, avec les preuves & les autorités, & un abregé de sa vie: imprimé avec les annales de Belleforest; à Paris, 1621. *in-fol.* & 1622. *in*-4°. De l'Etoile dans ses *Mémoires pour l'histoire de France*, dit que le 21. Septembre 1611. le libraire Perier lui donna un traité de Savaron qu'il avoit imprimé, intitulé: *Que les lettres sont l'ornement des rois & de l'état.* Dans le catalogue de la Bibliothéque de Nicolas Bachelier, doyen de l'église de Reims, vendue en 1725. on lit parmi les manuscrits un traité de Savaron sur cette question: *S'il est permis aux Chrétiens de danser.* Savaron avoit aussi commencé des notes sur Gregoire de Tours, & sur les Capitulaires de Charlemagne.

SAVARY. (Jacques) *Supplém. tom. 2...* Un critique a prétendu qu'on a mis dans cet article la date 1621. pour 1721. Dans notre exemplaire on lit distinctement 1721.

SAVARY, (Jacques) de Caen, &c. *Diction. histor. ajoutez que* le vrai titre de son poëme est: *Album Dianæ Leporicidæ, sive venationis Leporinæ leges: ad illustriss. Pomponium de Bellievre, supremi Galliarum senatus principem; Cadomi*, 1655. *in*-12.

SAVARY, (Philémon-Louis) *Supplém. tom. 2....* Le troisiéme volume du Dictionnaire du Commerce n'a paru qu'en 1730. & par conséquent après la mort de l'auteur arrivée en 1727.

SAVE, (Philippe-Ignace) médecin, &c. *Supplém. t. 2. p. 283. ajoutez ce qui suit:* Quand M. Save vint à Paris pour prendre le degré de docteur en médecine, il prit des lettres de naturalité. Ce fut un mois avant la prise de Mons par Louis XIV. Il fit sa licence avec tant de distinction, que peu de tems après avoir reçu le bonnet de docteur, M. le duc du Maine le demanda pour son médecin, lui promit un équipage, la table, & mille écus d'appointemens. M. Save demanda huit jours pour déliberer. Une nuit qu'il réflechissoit sur les avantages qui lui étoient proposés, il pensa que cette fortune si flateuse pour un jeune homme, ne le délivreroit pas de la mort; & aussitôt il résolut de prendre un autre état. Dès qu'il fut jour, il alla trouver M. Varet de Fonteni, frere du grand vicaire de Sens, lui dit sa résolution; & peu après il se retira à l'abbaye d'Orval, à laquelle on croit qu'il se donna. Il avoit commencé un traité sur le baptême des monstres, & il pria en mourant l'abbé d'Orval de faire remettre à M. Loger, curé de Chevreuse, ce qu'il avoit recueilli sur ce sujet. Ce recueil existe encore. M. Save croyoit qu'il falloit baptiser tout ce qui naissoit de la femme, quelque forme qu'il eut, & même ce qui naîtroit de la bête ayant forme humaine: il en donne des raisons qui nous ont paru assez plausibles. On n'a de lui d'imprimé sur cette matiere que deux lettres, que l'on trouve parmi les lettres & opuscules de feu M. Bocquillot, chanoine d'Avallon, imprimés en 1745. *in*-12. la premiere de ces lettres de M. Save est du quatriéme Mai 1693. la seconde du même mois & de la même année: l'une & l'autre furent écrites pour répondre à une consultation de M. Bocquillot sur le baptême des monstres.

SAVELLI, (Bertrand) Romain, fut créé cardinal en 1216. par le pape Honorius III. qui étoit frere de Pandulphe Savelli pere de Bertrand. Il fut envoyé en 1217. ambassadeur en France, & depuis en Espagne, où il mourut en 1223. dans un âge peu avancé. Il s'acquit une haute estime par son sçavoir. On a de lui: *Sermones de Sanctis: & Apologia contra concubinarios.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

SAVELLI, (Frederic duc de) après avoir servi en Hongrie l'empereur Rodolphe II. fut fait par le pape Paul V. géneral du Bolonnois, du Ferrarois & de la Romagne. Le pape Gregoire XV. successeur de Paul V. lui confera la charge de lieutenant géneral de l'Eglise Romaine. Il entra depuis au service de l'empereur Ferdinand II. qui l'honora de la dignité de chambellan, & il s'insinua fort avant dans les bonnes graces du géneral Walstein. Gustave Adolphe étant entré en Allemagne, Savelli lui remit sans résister la ville de Demmin en Poméranie. Le prince de Tilly porta contre lui quelques accusations, mais il se justifia. L'empereur l'envoya depuis à Rome pour demander du secours contre les Protestans. Lorsque Ferdinand III. monta sur le trône d'Allemagne, Savelli commandoit en Alsace avec Jean de Vert, géneral Bavarois. Il eut d'abord quelque succès; mais il fut battu ensuite, & fait prisonnier. Ayant trouvé moyen de se sauver, il fit, mais envain, tous ses efforts pour empêcher les François de se rendre maîtres de Brissac. Alors il retourna à Vienne, d'où il fut envoyé pour la seconde fois en ambassade à Rome vers le pape Urbain VIII. Ce pape étant en guerre en ce tems-là avec ses voisins au sujet du duché de Castro, le fit, du consentement de l'empereur, lieutenant-général de l'Eglise dans le Pérugin. Après que Savelli eut éloigné les Florentins de l'Etat Ecclesiastique, il se démit de sa charge de général, & reprit le titre d'ambassadeur de sa majesté Impériale. Il se trouva à l'élection du pape Innocent X. faite en 1644. & mourut en 1649. * Le Vassor, *Histoire de Louis XIII.* livre 29. *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

SAVERY, (Roland) peintre célébre. *Il a un article dans le Dictionnaire historique, mais sans aucune date: il faut du moins ajouter, qu'*il naquit à Courtray en 1576. & qu'il mourut à Utrecht l'an 1639. à l'âge de 63 ans. Il étoit frere & disciple de *Jacques* Savery, peintre & éleve de *Hans Bol*, lequel mourut de la peste à Amsterdam en 1602. * Voyez l'éloge de Roland Savery dans l'*Abregé des vies des plus fameux Peintres*, par M. d'Argenville, imprimé en 1745. *in*-4°. tome second, page 137. & suivantes.

SAVIARD, (Barthelemy) maître chirurgien juré à Paris, né à Marolles-sur-Seine, près Montereau Faut-yonne le 18. Octobre 1656. & mort le 15. Août 1702. dans sa quarante-sixiéme année. Il a excellé dans la lithotomie; voici ce que M. Jean Devaux en a dit dans l'*Index funereus Chirurgorum Parisiensium ab anno 1315. ad annum 1729.* M. BARTHOLOMÆUS SAVIARD *Senonensis, post assiduam 17. annorum in domo Dei Chirurgiæ exercitationem magisterium adeptus; tantam sibi comparaverat lithotomes celebrandæ peritiam, ut non mirum; quod hanc arduam sectionem post hinc, in urbe feliciter, & constanti plausu peregerit: amplam demum & luculentam observationum Chirurgicarum collectionem paulo ante accubitum edidit, obiit 15. August. anni 1702.* L'avertissement que défunt M. Saviard a mis au commencement de ce recueil d'observations, annonce qu'il jouissoit d'une mauvaise santé, occasionnée par les veilles & un travail continuel; ce qui a privé le public d'un plus grand fruit de ses travaux & de ses lumieres, ayant à son âge de 45 ans conduit un nombre presqu'innombrable de traitemens, ou par lui-même, (comme il le dit dans cet avertissement) ou dont il avoit été le témoin oculaire, ou qui lui avoient été très-fidélement rapportés. Il crut pouvoir rétablir cette mauvaise santé en allant prendre l'air natal; mais il mourut à Egligny-sur-Seine chez M. Etienne Saviard son frere qui en étoit curé; son corps fut transferé à Marolles pour être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres. Il avoit épousé le 12. Juillet 1693. demoiselle *Jeanne-Catherine* Heurté, fille de M. *Jean* Heurté, conseiller du roi, receveur des épices de la seconde chambre des enquêtes du parlement de Paris; il en a eu plusieurs enfans, dont il ne reste que *Barthelemi* Saviard avocat au parlement, qui fait sa profession avec honneur & probité.

SAULGER, (Robert) né à Paris le troisiéme de Juillet 1637. fut admis dans la societé des Jesuites le neuviéme d'Octobre de l'an 1657. Ayant sollicité d'être joint aux missionnaires de sa compagnie envoyés dans la Gréce pour prêcher l'Evangile, il les seconda avec beaucoup de zele. Revenu à Paris pour quelques affaires qui demandoient sa présence, dès qu'il les eut terminées il retourna en Gréce. Il y mourut dans l'isle de Naxos ou Naxia le 14. Septembre 1709. Le pere Saulger a fait quelques ouvrages, sçavoir: 1. *Principes de la langue Latine*; à Paris, 1689.

1689. *in*-12. 2. *Elégances de la langue Latine, pour l'ornement du discours*; à Paris, 1696. *in*-12. 3. *Principes de la vie spirituelle pour l'instruction de la jeunesse*; à Paris, 1697. *in*-12. 4. *Principes de la Grammaire*; à Paris, 1699. *in*-8°. * *Mémoires manuscrits*, communiqués par le R. P. Oudin, Jesuite.

SAULI, ou SAULIO CARREGA, (Jean-Nicolas) d'une famille noble de Genes, a vécu dans le seiziéme siécle & dans le dix-septiéme. Il vécut quelque tems dans ce siécle, & s'y fit estimer par la beauté de son génie, & par son érudition; mais vers l'an 1606. il quitta tout, renonça au monde, & fit profession chez les religieux déchaussés de l'ordre de saint Augustin. Il vivoit encore en 1613. dans la maison de saint Nicolas de Tolentin à Genes, & il n'y étoit occupé qu'aux exercices de la piété chrétienne & à l'étude de l'Ecriture Sainte & de la théologie. Vers 1603. il mit au jour trois livres de ses épîtres, & ce recueil fut dédié à Jean-Vincent Imperiali, senateur de Genes, duquel on trouve l'éloge & le portrait page 187. & suivantes du *Musæum historicum & physicum* de Jean Imperiali, philosophe & médecin de Vicence. Nous n'avons pu voir ce premier recueil des épîtres de Saulio. En 1613. Jerôme Frugonio en donna une suite, dédiée au même Jean-Vincent Imperiali, sous ce titre: *Joannis-Nicolai Saulii Carregæ Genuensis, Epistolarum Appendix. Ad perillustrem Joannem Vincentium Imperialem*; à Venise, *in*-4°. Cet appendix ne contient qu'onze lettres de Saulio, & une que lui a adressée Aubert le Mire, qui étoit son ami. On trouve dans la troisiéme lettre un bel éloge de Marc-Antoine Flaminio, quoique Saulio consulte celui à qui il écrit pour sçavoir s'il est vrai que la cour de Rome ait porté quelque jugement peu favorable sur la paraphrase des pseaumes de ce célebre écrivain. Cette lettre est de 1605. La suivante contient l'éloge de Marc Rivarola, jurisconsulte. L'épître d'Aubert le Mire est précedée d'une de Saulio, où il loue ce sçavant, & en particulier ses éloges des Flamans illustres par leurs écrits. Il y donne aussi beaucoup de louanges aux poësies de Lævinus Torrentius. Dans la lettre qui suit celle d'Aubert le Mire, Saulio fait l'éloge de Juste-Lipse dont il venoit d'apprendre la mort; il y parle en particulier des dernieres heures de ce sçavant. Dans la lettre à Jacques & Jean-François Tiscornia freres, Saulio indique les livres qu'ils doivent lire & en porte son jugement: il y montre une grande estime pour les poësies de François-Marie Molsa, & pour les écrits de Romulus Amasæus, de Camille Paléotte, &c. Dans la lettre à Jean-Baptiste Forzano, Saulio parle du rétablissement des bonnes études en Italie, & rapporte les divers jugemens que l'on avoit portés du recueil de ses épîtres en trois livres, qu'il avoit publié depuis peu. Dans la penultiéme lettre écrite à Louis Saulio, fils d'Antoine, notre auteur fait ainsi l'éloge de sa maison en parlant à son parent: *Est gens Saulia clarorum virorum perpetuum quoddam Seminarium: est aurea illa arbor, quæ flores ac fructus perpetuos profert; ita ut, dum maturescunt alii, alii succrescant, & alii aliis gratâ vice succedant. Attente contemplare majores tuos, quorum imagines egregiè pictas in tuo Musæo ex ordine positas habere debes. Vide alios bello, alios pace claros; hos purpurâ inclytos, illos sanctitate conspicuos*, &c. Marc-Antoine loue dans ses poësies latines plusieurs personnes de cette famille, entr'autres Etienne & Dominique Saulio. Nous trouvons aussi un ALEXANDRE Saulio ou Saulio, évêque d'Aleria, de qui l'on a l'ouvrage intitulé: *Constitutioni del Vescovato d'Aleria, publicate nella synodo diœcesana, da Alessandro Sauli, Vescovo d'Aleria, l'anno 1571.* à Genes, 1571. *in*-4°. Un ANTOINE Sauli ou Sauli, archevêque de Genes, qui donna en 1586. *in*-4°. à Genes une nouvelle édition des décrets du concile provincial de Genes, déja imprimés en 1574. par les soins de Cyprien Pallavicini, archevêque de la même ville. Cette édition a été renouvellée à Rome en 1605. *in*-4°. Un JEAN Saulio qui se fit Dominicain dans une maison de cet ordre à Genes, vers la fin du seiziéme siécle, qui fut ensuite docteur en théologie, & qui eut la confiance du pape Paul V. Ce Jean Saulio après avoir été prieur de quelques maisons de son ordre, fut évêque d'Aleria dans l'isle de Corse en 1609. & mourut en 1611. On assure qu'il a laissé les écrits suivans qui ne sont point imprimés: 1. *De libertate seu libero arbitrio adversùs Calvinum.* 2. *Commentaria in tertiam partem summæ Sancti Thomæ de Aquino.* 3. *Expositiones in Genesim.* Le pere Echard parle de ce Jean Saulio dans ses *Scriptores ordinis prædicatorum*, *in-folio*, tome second, page 377.

SAULNIER, (Claude) prevôt & chanoine de l'église cathédrale d'Autun, étoit né dans cette ville, & il y mourut le 15. Mars 1697. âgé de 76. ans. Il étoit devenu aveugle quelques années avant sa mort. On lit l'épitaphe suivante dans l'église cathédrale d'Autun, où il est enterré avec *François* Saulnier son oncle.

Hic jacet D. FRANCISCUS SAULNIER, *utriusque juris Doctor, quondam canonicus hujus Ecclesiæ, & præpositus de Susseyo, qui officium Beati Francisci ritu solemniori celebrandum instituit. Obiit IV. Id. Aug. anno Domini 1610. Hic cum Patruo jacet venerabilis Dominus* CLAUDIUS SAULNIER, *primâ post Decanum & Cantorem dignitate conspicuus ab anno ætatis suæ 54. vidit lucem magnam qui ambulat in tenebris, nunc in umbrâ mortis sedens in pace quiescit, donec lux æterna luceat ei in novissimo die. Obiit 15. Martii anno salutis 1697. æt. 76.*

Claude Saulnier n'est connu que par cet ouvrage: *Autun Chrétien, contenant la naissance de son Eglise, les Evêques qui l'ont gouvernée, & les hommes illustres qui ont été tirés de son sein, pour occuper les siéges les plus considérables de ce Royaume, & les premieres dignités de l'Eglise; ses prérogatives & son progrès*: à Autun, Jacques Guillemin, 1686. *in*-4°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 235.

SAULNIER, (Pierre) quatre-vingt-septiéme évêque d'Autun, fut élevé à cette dignité au mois de Mars 1588. à l'âge de quarante ans. Il mourut, selon CLAUDE Saulnier son parent, *dont on vient de lire l'article*, à l'âge de 64 ans, le 24. Decembre 1612. à Autun. Claude Robert dans sa Gaule Chrétienne recule cette mort jusqu'en 1616. & nous apprend que Saulnier étoit de Charolles, & qu'il avoit été moine, prieur claustral & chambrier de Charlieu. Claude Saulnier dans son *Autun Chrétien*, fait mention d'un discours que cet évêque fit à l'ouverture des Etats de Bourgogne; mais il ne nous apprend pas s'il a été imprimé.

Il y a eu un JEAN Saulnier qui a composé un ouvrage dont le titre est: *Tableau des vérités chrétiennes, contenant les résolutions de plusieurs belles questions théologiques, morales*; traduites de l'italien du révérend pere Ange Delly; à Paris, 1632. & 1636. *in*-8°. Le pere Labbe, Jesuite, dans sa nouvelle Bibliothéque des manuscrits, pag. 315. fait mention d'un autre JEAN Saulnier, docteur en théologie, auteur d'un manuscrit intitulé: *Maison de Conscience*, & conservé dans la bibliothéque du roi. C'est peut-être le même que *Jean* Saulnier, dont parle M. de Launoy dans son histoire du college de Navarre, pag. 202. & 209. de l'édition *in*-4°. & qu'il dit avoir été boursier au même college de Navarre en 1493. & théologien en 1497.

Un autre PIERRE Saulnier a fait imprimer l'ouvrage suivant: *De capite Ordinis Sancti Spiritûs, dissertatio, in quâ ortus progressusque totius Ordinis, ac speciatim Romanæ domûs, amplitudo, prærogativæ, jus & œconomia disseruntur. Autore Petro* Saulnier; à Lyon, 1649. *in*-4°. * Voyez sur ces Saulniers la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome second, pag. 235. & 236.

SAULT, (dom Jean-Paul du) &c. *Supplément de 1735. tom. 2. on dit que* la troisiéme édition des *Avis & Réflexions sur les devoirs de l'état religieux*, est de Paris, 1714. & la quatriéme, d'Avignon, 1717. J'en connois deux qui sont marquées; l'une, troisiéme édition plus correcte & plus ample que les précédentes, sur l'imprimé à Paris, aux dépens de François Godard, libraire de Reims, 1719. trois volumes *in*-12. L'autre, quatriéme édition; à Paris, 1737. trois volumes *in*-12.

SAULX. Maison en Bourgogne. *Supplément de* 1735.

II. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES & de MIREBEL.

VII. *Ajoutez, que* LOUIS-HENRI de Saulx-Tavannes, marquis de Mirebel, dit *le Marquis de Tavannes*, lieutenant-général des troupes de Baviere, ci-devant commandant des grenadiers à cheval du feu empereur Charles VII. & l'un de ses chambellans, mourut à Paris le 13. Janvier 1747. âgé de quarante-un ans, sans avoir été marié. Il étoit fils de *Louis-Armand-Marie* de Saulx de Tavannes, marquis de Mirebel, & de dame *Catherine* de Choiseul de Chevigny. * Voyez le *Diction. histor.* édition de 1732.

IX. NICOLAS-CHARLES ne se nommoit, dit-on, que *Charles*, & étoit né, &c. *il faut lire*, se nomme *Charles*, & est né: c'est celui qui est aujourd'hui archevêque de Rouen, premier aumônier de la reine; transféré de Châlons-sur-Marne en 1733; abbé de Mont-Benoît, ordre de saint Augustin, diocèse de Besançon, en 1718. & de saint Michel en Thiérache, du même ordre, diocèse de Laon, en 1726. On ne le nomme que *Nicolas* dans le Collombat.

SAULX, (Gaspard) maréchal de Tavannes, fils de JEAN de Saulx, seigneur d'Orrain, grand écuyer de Bourgogne, & de *Marguerite* de Tavannes, naquit à Dijon au mois de Mars 1509. Il épousa le 16. Décembre 1546. *Françoise* de la Baulme, fille du comte de Montrevel, dont il eut cinq fils & deux filles. Il mourut en sa terre de Sully le 19. Juin 1573. & fut enterré dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Dijon, où on lui éleva un mausolée sur lequel on lit cette inscription:

D'hardiesse, d'assaut, de conseil, de vaillance,
Je défis, & je prins, j'aidé, je regagnai,
Charles-Quint, un Milord, Henry, le Dauphiné,
A Renty, à Calais, aux Guerres, à Valence;
Cinquiéme Maréchal premier je fus en France;
Admiral du Levant, aux mers j'ai commandé:
J'ay, Lieutenant de Roy, la Bourgongne gardé;
J'ay, pour luy-même, esté Gouverneur de Provence;
En soixante-trois ans qu'au monde j'ai vescu,
Je n'ay rien, fors la mort, trouvé qui ait vaincu
Ma puissance, mon bras, mon bonheur, ma prouesse,
Dont mon corps, mon esprit, & mon renom aussi,
Vieil, heureux, immortel, gist, revist, court sans cesse
Au tombeau, dans les Cieux, par tout ce monde icy.

On lit ensuite ces paroles: *La réduction des villes de Châlon, Mâcon, Tournus & Villefranche*, 1562. *& les victoires obtenues ès batailles de Jarnac, Moncontour*, 1566. *par le roi Henri II. où ledit seigneur maréchal s'est trouvé, témoignant sa valeur.*

Dame FRANÇOISE DE LA BAULME (*morte en 1608.*) *sa compagne, par l'étroite amitié d'entr'eux, a fait construire cette sépulture. Passant, prie Dieu; bien te soit. A la mémoire de* GASPARD DE SAULX, *sieur de Tavannes, Maréchal de France, Gouverneur pour le Roy, en Provence, qui décéda en Juin 1573. Guillaume de Saulx de Tavannes, son fils aîné, lieutenant-général de sa majesté en Bourgogne, a fait mettre ici cet écrit, par devoir de piété.*

Gaspard de Tavannes n'est pas l'auteur des *Mémoires* imprimés sous son nom: ils sont de JEAN de Tavannes, *dont on parlera.* On ne voit dans ces *Mémoires* que cinq ou six *Avis de Gaspard de Tavannes, sur les affaires présentes de la France en 1572.* Ils sont à la page 442. Il y a encore quatre *Avis* du même dans les *Mémoires* de Guillaume de Tavannes, page 81. de l'édition *in-folio*; & page 77. de l'édition *in-4°.* où l'on n'en trouve que trois; le premier ayant été retranché. Il ne faut point confondre ces *Avis* avec ceux qu'on lit à la tête, ou à la fin des *Mémoires* qui portent le nom de Gaspard de Tavannes. Ceux-ci sont de la composition de *Jean* de Tavannes, le fils, puisqu'il est parlé des rois Henri IV. & Louis XIII. à la page 19. du troisiéme *Avis*, où l'auteur s'adresse à Louis XIII. & lui rappelle le souvenir de son pere; ce qui ne peut convenir à Gaspard de Tavannes, mort vingt-huit ans avant la naissance de Louis XIII. Le pere Perry, Jesuite, à la page 380. & suiv. de son *Histoire de Châlon*, rappporte quelques lettres du maréchal de Tavannes; & ailleurs, il fait l'extrait de quelques autres. A la pag. 369. des *Mémoires* de M. de Nevers; à Paris, 1665. *in-folio*, on trouve une *Lettre du maréchal de Tavannes au roi Charles IX.* datée du 3. Décembre 1567. Le pere Bertaud, Minime, à la fin du premier volume de son *Illustre Orbandale*, ou *Histoire de Châlon*, a inséré un *Abregé des choses les plus mémorables, arrivées pendant les guerres civiles, sous les régnes de François II. Charles IX. Henri III. & Henri IV. & particulierement celles qui regardent Châlon, & quelques autres villes de la province de Bourgogne, tiré des Mémoires de M. de Tavannes, d'Avila, & de plusieurs manuscrits*; mais tout ce qui est du maréchal dans cet abregé, consiste en quatre ou cinq lettres: le reste ne peut le concerner, puisqu'il n'est pas, comme on l'a dit, auteur des *Mémoires* qui portent son nom. On a du maréchal de Tavannes, quelques manuscrits, comme: Lettres écrites à Henri II. à Charles IX. à Catherine de Medicis, par Gaspard de Saulx. Lettres écrites par Gaspard de Tavannes, à plusieurs personnes de qualité, gros *in-folio*; & de plus, un grand nombre de lettres qui lui ont été écrites par plusieurs princes: François II. Charles IX. Catherine de Medicis, par des cardinaux, &c. Autres, par Guillaume de Saulx, seigneur de Villefrancon: plus, Recueil de diverses pieces, concernant le démêlé entre M. Gaspard de Saulx, & MM. Recours & Popon, conseillers au parlement, commissaires du roi pour l'exécution de l'édit de pacification, du 15. Décembre 1573. *in-folio.* Déclaration du roi, ordonnances & requêtes de ceux de la Religion prétendue-réformée, trouvées chez M. Gaspard de Saulx, *in-folio.* Autres lettres écrites à M. Gaspard de Saulx, par des princes, &c. *in-folio.* Lettres de plusieurs maréchaux de France, écrites à Gaspard de Saulx, *in folio.* Ces manuscrits étoient chez M. Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, & sont maintenant à la bibliothéque du roi. Nicolas Bonyer, Dijonnois, a dédié au maréchal de Tavannes sa traduction en vers françois, de l'*Elégie du Mantouan sur les poëtes lascifs.*

SAULX, (Guillaume de) seigneur de Tavannes, chevalier des ordres du roi, &c. bailli de Dijon, *fils du précédent*, & de *Françoise* de la Baulme. Il épousa le 18. Octobre 1576. *Catherine* Chabot, fille aînée d'*Eléonor*, comte de Chaini, grand écuyer de France. A l'âge de soixante-dix-neuf ans, il se remaria avec *Jeanne-Baptiste* de Pontaillier. L'unique ouvrage qu'il a laissé, est intitulé: *Mémoires de plusieurs choses avenues en France, ès guerres civiles, depuis l'an 1560. jusqu'à l'an 1596.* La premiere édition est *in-4°.* chez Samuel Bachi-Petri. On y voit une préface, & une épître dédicatoire à Louis XIII. qui ne sont pas dans l'édition *in-folio*, à Lyon, sans date, à la suite des *Mémoires* de Gaspard de Tavannes. Dans la bibliothéque du roi, on conserve manuscrites, des lettres écrites à Gaspard de Tavannes, par Guillaume de Saulx, seigneur de Villefrancon: Lettres écrites à Gaspard de Saulx, par plusieurs princes, avec quelques autres de Henri III. à Guillaume, fils aîné de Gaspard. Lettres écrites à Gaspard & Guillaume de Saulx, par des princes. Philibert Bretin, médecin de Dijon, dédia en 1582. sa traduction françoise de Lucien à Guillaume de Tavannes, & à Jean de Saulx, son frere puîné.... JACQUES de Saulx, comte de Tavannes, bailli de Dijon, mort en 1683. &c. *mentionné dans le Diction. histor.* est auteur des *Mémoires concernant les guerres de Paris, depuis la prison des princes, en 1650. jusqu'en 1653.* à Paris, 1691. & à Cologne, la même année, *in-12.*

SAULX, (Jean de) vicomte de Tavannes & de Ligny, troisiéme fils du maréchal de Tavannes, &c. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique: nous n'ajouterons ici que ce qui concerne ses ouvrages.* Jean de Tavannes est le véritable auteur des *Mémoires* imprimés sous le nom Gaspard de Tavannes. L'auteur s'y qualifie: *Gouverneur d'Auxone, lieutenant de Bourgogne pour le duc de Mayenne*; ce qui ne peut convenir qu'à Jean de Tavannes. Il entre aussi dans le détail du siege d'Auxone, & se dit gouverneur de cette ville, titre que n'ont jamais eu ni Gaspard de Tavannes,

ni *Guillaume*, à qui M. l'abbé le Gendre attribue les *Mémoires* en question. On pourroit encore rapporter contre ce qu'on avance, d'autres traits tirés des mêmes *Mémoires*, & qui ne peuvent convenir qu'à Jean de Saulx. Il y a eu trois éditions de ces *Mémoires*, toutes trois *in-folio*, sans date d'impression & sans nom de ville. Il y en a une qui est intitulée : *La Vie de M. Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes, &c. ensemble quelques Mémoires & Avis d'état, donnés au roi par M. le vicomte de Tavannes, son fils, imprimés à Sully, par son commandement.* Cette édition a été faite vers 1616. Dès 1574. on vit paroître *in-8°.* à Paris, chez Hulpeau & de la Noue, un livre sous ce titre : *Instruction & Devis d'un vrai chef de guerre, ou général d'armée, recueilli des Mémoires de feu Gaspard de Tavannes, par Charles de Neufchaises, seigneur de Francs, neveu du maréchal.* Quoique Neufchaises, au soixante-uniéme feuillet de cette *Instruction*, marque expressément qu'il l'a puisée dans les *Mémoires* de M. de Villefrancon, (Guillaume de Tavannes, gouverneur de Bourgogne, sous le duc d'Aumale) & dans ceux du sieur de Beaumont-Brisé, lieutenant de roi en Bourgogne, sous l'amiral de Brion : il ne cite qu'une ou deux lignes de ces *Mémoires* ; tout le reste est tiré des *Mémoires* qui portent le nom de Gaspard de Tavannes. Au feuillet 52. & suiv. il y a un *Discours du combat en champ clos*, qu'on cite, comme une piece tirée des *Mémoires* de Tavannes. Cependant l'auteur de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, dit qu'il n'a pu y trouver ce Discours. Il conjecture qu'il n'est que dans les Mémoires manuscrits, qu'il croit fort différens de ceux qui sont imprimés. *Ce que l'on vient de rapporter de messieurs de Tavannes, servira d'addition à ce qui en est déja dit dans le Dictionnaire historique.* On l'a extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon; *in-folio*, tome 2. depuis la page 236. jusqu'à la page 242. inclusivement.

SAUMAISE, (Benigne de) seigneur de Tailly, Bouze & Saint-Loup, d'une famille noble & ancienne, étoit fils d'Etienne de Saumaise, lieutenant particulier en la chancellerie de Semeur en Auxois, & d'*Antoinette* Sayve, fille de *Jean* Sayve, seigneur de Flavignerot, président à mortier au parlement de Dijon. Il fut reçu le 15. Mai 1587. en la charge de son pere, & épousa la même année *Elizabeth* Virot, fille d'*Antoine*, seigneur de Tailly, & niece de *Guillaume* Virot, conseiller de la cour. Les troubles de la ligue s'étant élevés en 1589. il se distingua par son ferme attachement au service des rois Henri III. & Henri IV. & il contribua beaucoup à maintenir dans l'obéissance la ville de Semeur. Henri IV. reconnut son zéle & sa fidélité, en lui donnant le 24. Mars 1592. une charge de conseiller en la cour, en laquelle il ne fut cependant reçu que le 11. Août 1594. Il exerça cette charge avec une intégrité irréprochable, & une rare capacité pendant quarante-six ans. Il étoit doyen de la cour, lorsqu'il mourut le 15. Janvier 1540. âgé d'environ quatre-vingt ans. Il fut inhumé en l'église de Saint-Pierre de Dijon. Ami des lettres, dès sa jeunesse il ne cessa point de les cultiver, autant que ses fonctions le lui purent permettre. Il faisoit bien des vers latins : il en a donné des preuves dans l'épitaphe qu'il composa pour François Fyot, seigneur de Barrain, conseiller au parlement de Bourgogne, inserée par Pierre Palliot, page 254. de son *Histoire du parlement de Bourgogne* ; dans son poëme latin, demeuré manuscrit, intitulé : *De Fulmine ad latus Ludovici XIII. cadente*; dans ses vers faits à l'occasion de la défense du traité de Benigne Milletot, sur le délit commun & le cas privilégié ; insérés dans ledit ouvrage, édit. de 1613. & réimprimés dans les *Vies des Jurisconsultes*, par Taisand, p. 372. & suiv. de la seconde édition, donnée en 1737. Mais le plus considérable de ses ouvrages, est sa traduction en vers françois de la Géographie de Denys d'Alexandrie, publiée sous ce titre : *Denys Alexandrin de la situation du monde, nouvellement traduit de grec en françois, & illustré de Commentaires pour l'éclaircissement des lieux les plus remarquables, contenus en cette œuvre* ; à Paris, chez Adrien Perier, 1597. *in-12.* avec une préface & une épître dédicatoire au roi Henri IV. Cette traduction étoit un fruit de la jeunesse de l'auteur : il dit lui-même, qu'il avoit à peine vingt ans, quand il la commença. L'occasion lui fit naître le désir de s'exercer à traduire cet ouvrage. Il ne l'avoit pris que pour le consulter ; il en lut plus qu'il n'en avoit besoin ; il y prit goût, & ne le quitta presque plus, qu'il ne l'eût rimé en notre langue. Il convient qu'il eut beaucoup de peine : il sentoit qu'un écrit de cette nature ne pouvoit pas avoir beaucoup de graces en françois, & sur-tout en vers ; & ce fut par cette raison, qu'après avoir fini sa traduction, il l'oublia presqu'absolument pendant quatorze ans. Ses amis lui reprocherent cette indifférence ; il y eut égard, & permit à son livre de voir le jour. Si l'on en croit Claude Saumaise, son pere auroit eu tort de le supprimer ; ce sçavant l'a jugé digne de ses éloges, dans la préface sur les livres de Tertullien *du Manteau*. Benigne Milletot, avocat général au parlement de Bourgogne, l'a aussi honoré d'un sonnet, & Jacques de Guijon de quelques vers latins. (Voyez la traduction en question, & *Guijoniorum opera*, p. 184.) * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, pat M. Papillon, *in-folio*, tome second, pag. 242. & suivantes. *Histoire de la littérature françoise*, tome quatriéme, pag. 319. & suiv.

SAUMAISE, (Claude) fils du précédent, *dont on parle trop superficiellement dans le Dictionnaire historique*, naquit à Semeur-en-Auxois le 15. Avril 1588. Son pere fut son unique maître pour les langues grecque & latine, ainsi que son fils nous l'apprend lui-même dans sa préface du livre de Tertullien *de Pallio*. Dans la suite, ayant voulu sçavoir l'hébreu, l'arabe, & même le cophte, il étudia lui-même ces langues, & ne se servit d'aucun maître. Il tenta même de pénétrer dans les mysteres de la langue étrusque ; & s'il n'y réussit point, il ne se repentit pas au moins de sa tentative. En 1604. son pere l'envoya à Paris pour y étudier en philosophie ; & dès-lors le jeune homme forma dans cette ville d'illustres liaisons, sur-tout avec les gens de lettres, & en particulier avec Isaac Casaubon. En 1606. il se transporta à Heidelberg, où il prit des leçons de jurisprudence sous le célébre Denys Godefroy. Son goût pour la littérature grecque & latine trouva aussi dans cette ville de quoi se satisfaire, par l'entrée que Jean Gruter lui ouvrit de la bibliothéque Palatine, dont il avoit la garde. Saumaise y parcourut divers manuscrits, les conféra avec les imprimés, & copia plusieurs pieces, qui n'avoient pas encore vu le jour, entr'autres, les Epigrammes anecdotes de l'Anthologie, dont il communiqua quelques-unes à Joseph Scaliger. Trop d'application le fit tomber malade ; il se vit presque même à l'extrémité, & composa alors son épitaphe en vers grecs & latins : mais sa santé s'étant rétablie, il commença à produire quelques fruits de ses travaux. En 1608. il donna en grec & en latin, les deux livres de Nil, archevêque de Thessalonique, & un ouvrage du moine Barlaam, sur la primauté du pape, avec ses Remarques, qu'il dédia à M. Servin, avocat général au parlement de Paris, qui l'honoroit de son amitié. En 1609. il publia une édition de l'historien Florus, qu'il dédia à Gruter, dont il joignit les observations aux siennes. En 1610. de retour en sa patrie, il s'y fit recevoir avocat le 19. Juillet : mais il n'en a jamais exercé la profession. La littérature & la critique surtout l'occuperent presque toute sa vie. En 1619. il publia deux inscriptions en vers grecs d'Herode l'Athénien, & de Regille sa femme, avec quelques autres pieces, & de sçavantes remarques. Il entra vers la même année, dans la dispute qui s'étoit élevée entre Jacques Godefroy, sçavant jurisconsulte, & le célébre pere Sirmond, Jesuite, au sujet des *Provinces suburbicaires*. Cette dispute duroit encore, lorsqu'il fit imprimer les Ecrivains de l'histoire d'Auguste, avec les remarques de Casaubon & les siennes. En 1622. il publia le livre de Tertullien *de Pallio*, avec des notes, où ayant critiqué quelques-unes de celles du pere Petau, Jesuite, sur les ouvrages de saint Epiphane, le Jesuite lui répondit avec vivacité, sous le nom de *Antonius Kercoëtius*. Saumaise répliqua sur le même ton ; & cette dispute produisit divers écrits également remplis de vivacité & d'érudition. En 1623. Saumaise, qui penchoit déja beaucoup du côté du Calvinisme, épousa, le 5. Septembre, *Anne* Mercier, fille de *Josias* Mercier, sieur des Bordes,

homme très-accrédité parmi les Proteftans de France. Mercier avoit une maifon de campagne à Grigny, près Paris, où Saumaife & fa femme pafferent une partie des années fuivantes, & ce fut là qu'il mit la derniere main à fon grand ouvrage fur Solin, ou pour mieux dire, fur l'hiftoire naturelle de Pline, qui parut à Paris en 1629. en deux volumes *in-folio*. Au mois d'Août de la même année 1629. Saumaife étant venu à Dijon, fon pere fongea à lui réfigner fa charge; & quoique le fils fût déclaré alors pour le Calvinifme, le parlement, fans s'arrêter à cette difficulté, confentit à le recevoir, & l'on en écrivit à M. le garde des fceaux de Marillac: mais ce magiftrat fut moins facile, & refufa abfolument l'agrément & les provifions. Saumaife déchu de fes efpérances, s'en confola avec fes livres. Son érudition qu'il avoit déja fait connoître hors du royaume, engagea les univerfités de Padoue & de Boulogne, à lui offrir des chaires de profeffeurs, avec de gros appointemens; ce qu'il refufa. Les curateurs de l'académie de Leyde, & les magiftrats de la même ville furent plus favorablement écoutés: ils lui offrirent en 1631. la place que Scaliger avoit occupée, & des appointemens confidérables, en lui témoignant qu'ils ne défiroient rien de plus, finon qu'il s'appliquât à illuftrer l'Hiftoire Eccléfiaftique, & à réfuter les Annales du cardinal Baronius. Saumaife fe rendit à leurs vœux, alla à Leyde la même année 1631. & y fut logé, avec toute fa famille, dans un hôtel qui avoit autrefois appartenu aux chevaliers de Malte. En 1635. ayant fait un voyage à Paris, le roi lui accorda un brevet de confeiller d'état, & le fit chevalier de faint Michel. Peu après, étant allé à Dijon, Henri de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, lui fit de vives inftances pour le faire refter en France; fes amis joignirent leurs follicitations à celles du prince, & Saumaife s'y rendit à ces conditions; qu'il feroit rappellé en France par un commandement exprès du roi, & qu'on lui accorderoit la même penfion de 3600. livres, qui avoit été donnée à Grotius, lorfqu'il quitta la Hollande pour venir en France. Ces propofitions furent agréées par le prince; mais demeurant fans effet, Saumaife retourna en Hollande en 1636. Il revint encore à Dijon en en 1640. à l'occafion de la mort de fon pere. On prétend, qu'en paffant par Paris, le cardinal de Richelieu lui fit offrir par M. de Chavigny, fecrétaire d'état, 12000. liv. de penfion; s'il vouloit renoncer à la Hollande; que Saumaife fut ébranlé; mais qu'ayant fçu de M. de Chavigny, qu'on ajoutoit pour condition, qu'il travailleroit à l'hiftoire du cardinal, il répondit qu'il n'étoit point homme à facrifier fa plume à la flaterie; & qu'il ne fongea plus qu'à continuer fon voyage en Bourgogne: il y refta jufqu'en 1645. Avant fon retour à Leyde, le roi lui accorda, par un brevet daté du 5. Septembre 1644. une penfion de 6000. livres: mais on doute qu'il ait jamais rien touché de cette penfion. Son ouvrage fur la Primauté du pape ayant paru en 1645. le clergé, alors affemblé à Paris, en porta fes plaintes au parlement, au cardinal Mazarin, & à la reine mere: mais on prit le parti de laiffer démêler cette querelle aux théologiens. Peu de tems après, commença la grande difpute de Saumaife avec Didier Herauld, avocat au parlement de Paris, qui avoit été jufques-là fon ami. La querelle vint de ce que l'avocat dans fes *Obfervationes & emendationes*, ouvrage fur le Droit, avoit cenfuré quelques fentimens de Saumaife. Celui-ci, qui fouffroit impatiemment la critique, en fut choqué; & de part & d'autre on fe défendit, & l'on s'injuria par divers écrits. En 1649. Saumaife ayant donné en latin fon apologie de Charles I. roi d'Angleterre, décapité par fes propres fujets, le roi Charles II. à qui ce livre, traduit depuis en françois par l'auteur même, avoit été dédié, en remercia Saumaife par une lettre très-polie. Ce prince n'étoit pas en état alors de lui en témoigner autrement fa reconnoiffance. Jean Milton penfa différemment de l'Apologie; il y fit une réponfe remplie d'invectives: notre fçavant la méprifa; & cependant il y oppofa une Défenfe, qui n'a été imprimée qu'après fa mort. Au mois de Juillet 1650. il fe tranfporta en Suéde, après de preffantes follicitations de la reine Chriftine; & lorfqu'il quitta ce pays dans les premiers mois de 1651. Chriftine le gratifia de fon portrait, peint par Bourdon. Saumaife revint par le Dannemarck, & eut l'honneur de rendre fes devoirs au roi Frederic III. qui lui fit celui de le faire manger à fa table; & après lui avoir donné fon portrait & celui de la reine, & l'avoir honoré de quelques autres préfens, il le fit conduire à fes frais, jufqu'aux frontieres de fes états, où il s'embarqua pour la Hollande. Il furvécut peu à ce voyage, étant mort le 3. de Septembre de l'an 1653. Il fut inhumé fans cérémonie & fans épitaphe, dans l'églife de faint Jean à Maftricht. Il avoit été affifté dans fes derniers momens par David Stuart, profeffeur en théologie, & Calvinifte. L'académie de Leyde fit prononcer fon oraifon funébre par Adolphe Vorftius, l'un de fes profeffeurs. On dit que la reine de Suede lui en fit faire une autre par un profeffeur d'Upfal, & qu'elle promit à fa veuve, de prendre foin de l'éducation de l'un de fes fils, qui étoit à la cour de Suéde, & qui étoit le feul que Saumaife eut deftiné à l'étude. A fa mort, il laiffa cinq fils vivans, & une fille, qui étoit *Elifabeth-Benigne* Saumaife. L'aîné des fils, *Benigne-Ifaac*, fut tué en 1655. en la ville de Paray en Charollois, par Théophile de Damas, baron de Digoine. Le fecond étoit CLAUDE de Saumaife, *dont on parlera*. *Jofias* de Saumaife, fieur du Pleffis, qui étoit le troifiéme, fuivit en Pologne, Charles-Guftave roi de Suéde, & y fut tué en 1665. Le quatriéme, *Louis* de Saumaife, fut appellé en Angleterre par le roi Charles II. Enfin le cinquiéme, *Louis-Charles*, fut page de l'électeur Palatin. On dit que leur mere s'étant retirée à Paris, y mourut vers le mois de Mai 1657. Feu M. Philibert de la Mare, fçavant confeiller au parlement de Dijon, a compofé une vie très-détaillée de Claude de Saumaife; mais cet ouvrage eft encore manufcrit. Au-devant des lettres de notre fçavant, imprimées *in*-4°. & *dont il fera parlé ci-après*, on trouve du même une vie beaucoup moins étendue, par Antoine Clement. Barthelemi Morifot a donné auffi fon éloge à la fin de la feconde Centurie des épîtres du même Morifot. Enfin feu M. Papillon eft entré dans un détail curieux & très-circonftancié, de la vie & des ouvrages de M. de Saumaife, dans fa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*. On n'a prefque fait qu'abreger cet article dans celui que l'on vient de donner: on le fuivra encore dans le catalogue fuivant des ouvrages imprimés de M. de Saumaife. 1. *Nili, Archiepifcopi Theffalonicenfis, de Primatu Papæ Romani, libri duo; item Barlaam monachus, cum interpretatione latinâ: Cl. Salmafii operâ & ftudio, cum ejufdem, in utrumque notis*; à Hanovre, 1608. *in*-8°. à Heidelberg, 1608. & 1612. La verfion de Nilus n'eft pas de Saumaife, mais de Bonaventure Vulcanius, & celle de Barlaam eft attribuée à Jean Laydus. 2. *L. An. Flori rerum Romanarum libri IV. cum notis Jani Gruteri; nunc primùm accefferunt notæ & caftigationes Cl. Salmafii*; à Paris, 1609. *in*-8°. & 1636. *in*-8°. Cette édition de Florus a fouvent reparu depuis avec les mêmes notes, & celles de quelques autres fçavans. Dans une édition faite à Leyde en 1638. Saumaife y ajouta *Lucius Ampelius* qui n'avoit point encore été imprimé (*Lucii Ampelii libellus memorialis ad Macrinum*). Ampelius paroît avoir vécu depuis le régne de Trajan. 3. Poëme en vers ïambes, dans la défenfe du traité du Délit commun, par Milletot, & dans les *Vies des Jurifconfultes*, par Taifand, comme on l'a dit plus haut. Plus, neuf vers latins, traduits du grec, dans le traité d'Albert Rubenius, *de Calceo fenatorio*, édition de 1711. Deux Epigrammes grecques, auffi traduites en latin, à la tête d'Herodote, édition de Gronovius, à Leyde, 1715. *in-folio*; & plufieurs autres poëfies répandues dans les propres ouvrages de Saumaife. 4. *Duarum Infcriptionum veterum Herodis Attici Rhetoris, & Regillæ conjugis, honori pofitarum, explicatio. Ejufdem ad Dofiadæ aras, Simmiæ Rhodii ovum, alas, fecurim, Theocriti fiftulam, Notæ*; à Paris, 1619. *in*-4°. & dans le tome fecond du *Mufæum philologicum & hiftoricum* de Thomas Crenius; à Leyde, 1700. depuis la page 1. jufqu'à la page 301. 5. *Amici ad amicum, de fuburbicariis Regionibus & Ecclefiis fuburbicariis, Epiftola*; vers 1619. *in*-8°. au moins cette lettre eft-elle datée du

premier Janvier de cette année. Elle a été réimprimée plus correctement à la fin des épîtres de Saumaise en 1656. 6. *Historiæ Augustæ scriptores sex*, &c. *Claudius Salmasius ex veteribus libris recensuit, & librum adjecit notarum ac emendationum: quibus adjectæ sunt notæ ac emendationes Isaaci Casauboni, jam anteà editæ*; à Paris, 1620. *in-fol.* & depuis à Leyde en 1670. & 1671. *in-8°.* 7. *Eucharisticon Jacobo Sirmondo S. J. P. pro Adventoriâ. De Regionibus & Ecclesiis suburbicariis*; à Paris, 1621. *in-4°.* 8. *Septimii Florentis Tertulliani liber de Pallio, Cl. Salmasius recensuit, explicavit, notis illustravit*; à Paris, 1622. *in-8°.* & à Leyde, 1656. *in-8°.* 9. *Confutatio Animadversionum Antonii Kercoëtii (Dionysii Petavii) ad Cl. Salmasii notas in Tertullianum de Pallio: Autore Francisco Franco J. C. (Claudio Salmasio) Midelburgi* (Paris) 1623. *in-8°.* 10. *Refutatio utriusque Elenchi Kerco-Petaviani*; à Paris, 1623. 11. *Plinianæ exercitationes in Caii Julii Solini Polyhistora. Item Caii Julii Solini Polyhistor, ex veteribus libris emendatus*; à Paris, 1629. *in-folio*, deux volumes; & à Utrecht, 1689. *in-folio*, deux volumes. On a joint à cette édition l'ouvrage de Saumaise: *De Homonymis Hiles jatricæ exercitationes antehac ineditæ; nec non de Mannâ & Saccharo.* 12. *Lucius Ampelius*; à Leyde, 1638. *in-12.* & encore depuis. 13. *De Usuris*; à Leyde, 1638. *in-8°.* 14. *Notæ in pervigilium Veneris*; à Leyde, 1638. *in-12.* & encore depuis. 15. *De modo Usurarum*; à Leyde, 1639. *in-8°.* 16. *Dissertatio de fœnore trapezitico, in tres libros divisa*; à Leyde, 1640. 17. *Diatriba de mutuo, non esse alienationem, adversùs Coprianum (Cyprianum Regnerum) quemdam juris doctorem: Autore Alexio à Massaliâ, domino de sancto Lupo*; à Leyde, 1640. *in-8°.* 18. *Simplicii Commentarius in Enchiridion Epicteti, ex libris veteribus emendatus, cum versione Hieronymi Wolfii, & Cl. Salmasii animadversionibus & notis, quibus Philosophia Stoïca passim explicatur & illustratur*; à Leyde, 1640. *in-4°.* & à Utrecht, 1711. *in-4°.* 19. *Achilli Tatii Alexandrini Eroticon de Clitophontis & Leucippes amoribus, libri VIII. ex editione Cl. Salmasii*; à Leyde, 1640. *in-12.* La traduction latine n'est pas de Saumaise; il a conservé l'ancienne. 20. *Interpretatio Hippocratei Aphorismi 69. sect. IV. de calculo: additæ sunt Epistolæ duo Jo. Beverocii med. doct. quibus respondetur*; à Leyde, 1640. *in-8°.* 21. *Responsio ad calumniatoriam Epistolam Joan. Cloppenburgii*; à Leyde, 1640. *in-8°.* 22. *Brevis Confutatio larvati cujusdam Theologi* (Daniel Heinsius) *in excerpta dissertationis de Trapezitis*; à Leyde, 1640. *in-8°.* 23. *Wallonis Messalini de Episcopis & Presbyteris contra Petavium Loyolitam, Dissertatio*; à Leyde, 1641. *in-8°.* 24. *Epistola ad Beverocium*, dans le traité de Beverocius, *de Calculo*, 1638. 25. Une lettre dans l'écrit du même Beverocius, *de Vitæ termino*, 1641. 26. *De Hellenisticâ. Commentarius controversiam de linguâ Hellenisticâ decidens, & plenissimè pertractans origines & dialectos Græcæ linguæ*; à Leyde, 1643. 27. *Funus linguæ Hellenisticæ, sive Confutatio exercitationis de Hellenistis & linguâ Hellenisticâ*; à Leyde, 1643. *in-8°.* 28. *Epistola ad Andream Colvium, super cap. XI. primæ ad Corinth. Epist. de cæsarie virorum, & mulierum comâ*; à Leyde, 1644. *in-8°.* 29. *Epistola ad Ægidium Menagium super Herode infanticidâ, viri celeberrimi tragœdiâ, & censurâ Balzacii*; à Leyde, 1644. *in-4°.* à Paris, 1644. & 1648. *in-8°.* & à la fin du Recueil des lettres de Saumaise, en 1656 30. *De comâ, Dialogus primus*, &c. à Leyde, 1645. à Roterdam, 1699. *in-8°.* & dans le dixiéme *Fasciculus dissertationum Crenii*; à Roterdam, 1700. *in-8°.* 31. *Observationes in jus Atticum & Romanum*; à Leyde, 1645. *in-8°.* 32. *Disquisitio de mutuo, quâ probatur non esse alienationem*, &c. à Leyde, 1645. *in-8°.* 33. *Confutatio diatribæ de mutuo, tribus disputationibus ventilatæ, auctore & præside Jo. Jacobo Wissembachio, in Academiâ Franeck. professore*; à Leyde, 1645. *in-8°.* 34. *Epistola Caroli Annibalis Fabroti, antecessoris Aqui-sextiensis, de mutuo, cum responsione Salmasii ad Menagium*; à Leyde, 1645. *in-8°.* 35. *Simplicii Verini ad Justum Pacium Epistola, sive Judicium de libro posthumo Grotii*; à la Haye, 1646. *in-4°.* & à Strasbourg, 1654. *in-8°.* C'est une satyre contre Grotius & les Jesuites. 36. *De Transubstantiatione*, &c. à Strasbourg, 1646. & 1660. *in-8°.* 37. *Epistola ad Thom. Bartholinum de Cruce & Hyssopo*; à Leyde, 1646. *in-8°.* 38. *Præfatio in Orationes Alexandri Mori. I. Oratio in Calvini laudem. II. De pace*; à Genève, 1647. *in 8°.* 39. *Specimen confutationis animadversionum Desiderii Heraldi, sive Tractatus de subscribendis & signandis Testamentis. Item de antiquorum & hodiernorum sigillorum differentiâ*; à Leyde, 1648. *in-8°.* 40. *De Annis Climatericis & antiquâ Astrologiâ, Diatribe*; à Leyde, 1648. *in-8°.* 41. *Defensio regia pro Carolo I. ad serenissi. Magnæ Britanniæ regem Carolum II. filium natu majorem*, &c. à Londres, 1649. *in-12.* & depuis en divers lieux & en différentes formes. Saumaise a traduit cet ouvrage en françois, sous le titre d'*Apologie royale pour Charles I. roi d'Angleterre*, &c. 42. *Epistolarum liber primus: accedunt de laudibus & vitâ Salmasii Prolegomena, accurante Claudio Clementio*; à Leyde, 1656. *in-4°.* 43. *Cl. Salmasii aliquot litteræ, quibus quid de Daniele Heinsio quondam senserit, apparet*, à la suite des *Animadversiones in quædam capitis primi & secundi Speciminis Salmasiani* de Guillaume Goës; à la Haye, 1657. *in 12.* 44. *De re militari Romanorum, liber: opus posthumum*; chez Elzevir, 1657. *in-4°.* 45. *Ad Joannem Miltonum Responsio: opus posthumum*; à Dijon, *in-4°.* & à Londres, 1660. *in-8°.* 46. *Epistolæ aliquot, cur sternutamentum veteribus habitum pro Deo. De Platonis loco in Timæo*, &c. dans les *Beverocii Quæstiones epistolicæ*; à Roterdam, 1644. *in-12.* & dans les *Doctorum virorum Epistolæ*, &c. à Roterdam, 1665. *in-8°.* 47. *Judicium de sanguine vetito*, dans le traité de Thomas Bartholin, intitulé: *Disquisitio medica de sanguine vetito*; à Francfort, 1675. *in-12.* 48. *Stephanus Byzantinus de Urbibus, à Salmasio quondam collatus cum mss. codicibus Palatinis & editis*; dans l'édition de cet auteur, faite par Jacques Gronovius, à Leyde, 1694. *in-folio.* 49. *De ludis Græcorum Joan. Meursii, cum Supplemento Salmasii*, dans les Antiquités grecques de Grævius, tome huitiéme. 50. *In Censorinum de die natali, notæ & emendationes Scaligeri, Salmasii*, &c. à Cambridge, 1695. *in-8°.* 51. *Notæ in Aristeneti Epistolas*; dans les *Acta litteraria Schurfleischii*; à Wittenberg, 1714. *in-8°.* 52. *De secretariis, ad Christophorum Justellum, Observatio*, dans les Antiquités Romaines de Sallengre, tome second. 53. *Catalogus Græcorum & Latinorum mss. qui anno 1622. operâ atque industriâ Rigaltii, Salmasii, Hautini, primùm perfecti, denuò recogniti & aucti fuerunt anno 1645. operâ & studio Puteanorum*; dans la nouvelle Bibliothéque des manuscrits du P. Labbe, Jésuite. 54. Diverses lettres, qui ne sont pas dans le recueil de 1656. & qui se trouvent répandues dans plusieurs ouvrages. On peut en voir la liste dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*; de même que celle de quantité d'observations, corrections, & même éditions d'auteurs, qu'il seroit trop long de détailler ici. A la suite de la même liste des ouvrages imprimés de Saumaise, dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on en trouve une très-détaillée des ouvrages manuscrits du même, qui étoient chez M. de la Mare, & des autres ouvrages, aussi manuscrits, qui sont parvenus à la connoissance de l'auteur de ladite Bibliothéque. Nous remarquerons aussi, que dans le détail des livres imprimés, le sçavant bibliothécaire a souvent inséré des notes curieuses, qu'il faut lire dans son ouvrage.

SAUMAISE, (Pierre de) frere de *Claude* de Saumaise, prêtre de l'Oratoire, *duquel on a parlé dans le Supplément de* 1735. étoit seigneur de Chazans, & fut reçu conseiller au parlement de Dijon le 20. Novembre 1612. Ce fut lui qui fit le procès au président Giroux, condamné à perdre la tête, & à faire amende honorable à Pierre de Saumaise, qu'il avoit tâché de faire périr par toutes les voies les plus iniques, que la fraude & la calomnie purent lui suggérer. Pierre de Saumaise mourut à Paris, au mois d'Avril 1658. *Marc Antoine* de Saumaise, son fils, qui mourut quelques mois après, lui fit cette épitaphe:

Hîc cinis, pulvis, nihil, & tamen SAL-MAS-IUS, *breve sapientiæ, fortitudinis & justitiæ monimentum, quod in patris nomine invenit & posuit M. A. filius non degener.*

Pierre de Saumaise est auteur des ouvrages suivans: 1. *Discours de consolation à M. le duc de Bellegarde, sur la*

mort de M. de Termes; à Dijon, 1621. *in* 8°. 2. *Eloge de la vie de très-illustre seigneur messire* Pierre Janin, *baron de Montjeu, Chagny & Dracy, conseiller du roi en ses conseils, président de Bourgogne, & surintendant des finances de France*; à Dijon, 1623. *in*-8°. Pierre de Saumaise avoit accompagné le président Jeannin en Hollande, depuis 1607. jusqu'en 1610. 3. *Discours d'honneur sur les vertus éminentes de très-haut & très-puissant prince Henri de Bourbon, prince de Condé*; à Dijon, 1627. L'auteur présenta lui-même cet écrit au prince de Condé, qui le reçut avec beaucoup de marques d'estime. 4. *Panégyrique de Louis le Juste* (Louis XIII.) à Dijon, 1629. *in*-4°. 5. Ode françoise, de vingt strophes, & une longue piece en vers latins; aux pages 15. & 30. de la *Défense du délit commun*, par Benigne Milletot, édition de 1611. 6. *Lettre à* Jacques Bouchard, *avocat au parlement de Dijon*: c'est une réponse à Jacques Bouchard; l'une & l'autre sont à la tête de la traduction françoise des lettres & du Panégyrique de Pline, imprimée à Paris en 1632. *in*-8°. (M. l'abbé Papillon dit, imprimée à Dijon: notre exemplaire porte, à Paris, chez Toussaint Quinet.) 7. Cinq Dystiques latins, à la tête de l'Indice armorial de Geliot, en 1635. 8. M. de la Mare, dans sa Vie des freres Guijons, page 7. fait mention des notes de Pierre de Saumaise, sur Alcabitius, *de inimicitiis plantarum*. C'est ainsi que l'on s'exprime dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*: mais à l'endroit cité de la vie de MM. de Guijon, on lit: *Salmasius Chasantius senator Divionensis, qui rem, uti à me scripta est, suis in Alcabitium de inimicitiis planetarum notis inseruit.* Au reste, on ne croit pas, dit-on, que ces notes ayent été imprimées. 9. Instruction générale de toutes les affaires dans lesquelles il a plu à Dieu m'exercer. C'est le titre d'un ouvrage de M. de Saumaise, conservé manuscrit à Dijon. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 288. & suivantes.

SAVONAROLE, (Jerôme) de Ferrare, de l'ordre des Freres Prêcheurs, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages: 1. *R. P. Fratris Hieronymi Savonarolæ ordinis Prædicatorum Dialogus, cui titulus: Solatium itineris mei, nunc primùm impressus*, in-32. à Venise, 1535. 2. *Triumphus Crucis, sive de veritate fidei libri IV. recèns in lucem editus*; à Leyde, 1633. petit *in*-12. Le même, à Paris, en 1662. *in*-12. L'édition de Leyde est belle & correcte. L'éditeur promettoit de donner dans la même forme les autres opuscules de Savonarole. Nous n'avons vu que le *Triumphus Crucis.*

SAVOT. (Louis) *Supplément de* 1735. *tom.* 2. *pag.* 384. *on lui donne* le titre de médecin de Louis XIV. Cette qualité ne lui est point donnée, ni dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, ni dans l'éloge de M. Savot écrit en latin, par Antoine le Camus, qui a pour titre: *Amphitheatrum medicum, Poëma: pro solemni restaurati Amphitheatri medici inauguratione*; à Paris, 1745. *in*-4°. Savot ne prit point en effet le degré de docteur en médecine, & se contenta de celui de licencié. Il n'en a pas moins mérité les éloges que ses contemporains lui ont donnés, ni celui que lui donne M. le Camus, soit dans l'éloge cité, soit dans le poëme même, où il fait dire, (page 12.) par la médecine à l'architecture:

. . . . . . Primus amicâ
Te coluit curâ, atque auro melioribus auxit
Divitiis, clarus doctrinæ laude Savotus.

Dans le Supplément on auroit pu ajouter aux ouvrages de Louis Savot: 1. *Nova, seu veriùs, Nova-Antiqua de causis colorum sententia, autore Ludovico Savotio in Academiâ Parisiensi Medicinæ Baccalaureo. Ejusdem de Tetragoni Hippocratici significatione, contra Chymicos. Observatio*; à Paris, 1609. *in*-8°. 2. Discours sur le sujet du colosse du grand roi Henri, posé sur le milieu du Pont-neuf, à Paris, où il est traité de l'origine des statues, &c. pourquoi celles des princes & des dieux étoient plus grandes que nature, &c. Ce Discours n'a que vingt-quatre pages *in*-8°. en comptant l'épître dédicatoire au roi Louis XIII. 3. *Le Livre de Galien, de l'Art de guérir par la saignée, traduit du grec, & un Discours pour la saignée*, n'est pas seulement dans le Médecin charitable de Philibert Guybert; il fut aussi imprimé d'abord séparément en 1603. à Paris, *in*-12. & on le trouve aussi en latin, à Paris, 1649. *in*-8°. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome 2. pag. 290. & suiv. Dans le court éloge latin de M. le Camus, cité plus haut, on défend Savot contre la critique que M. *Bullet* en a faite dans son *Architecture pratique*; voyez le poëme latin de M. le Camus, pag. 30. aux notes.

SAVOYE. (ducs de) *Supplém. tom.* 2.

XXII. VICTOR-AMEDÉE-FRANÇOIS II. du nom, &c. *ajoutez que* Victor-Amedée de Savoye, prince de Carignan, *mentionné audit article*, est mort à Paris le 4. Avril 1741. dans la cinquante-deuxiéme année de son âge.... *Anne-Thérèse* de Savoye, épouse du prince de Soubise, maréchal des camps & armées du roi, &c. est morte à Paris le 5. Avril 1745. dans la vingt-huitiéme année de son âge.

XXIII. CHARLES-EMMANUEL-VICTOR, roi de Sardaigne, &c. *ajoutez qu'il* a épousé en troisiémes noces, le 5. Mars 1737. *Elisabeth Thérèse* de Lorraine, qui mourut à Turin le 13. Juillet 1741. âgée de trente ans.

BRANCHE DE SOISSONS.

XXI.... *Eugene-François* de Savoye, fils d'*Eugene-Maurice* de Savoye, comte de Soissons: *ajoutez que* le prince *Eugene* est mort d'une attaque d'apopléxie le 21. Avril 1736. âgé de soixante-douze ans, six mois & trois jours. * Voyez ce qu'on en dit *dans le Dictionnaire historique*, édition de 1732. Son cœur fut porté à Turin, & son corps a été inhumé dans l'église métropolitaine de S. Etienne.

SAURIN, (Jacques) étoit de Nismes, où il naquit l'an 1677. fils d'un célébre avocat Protestant, qui après la révocation de l'édit de Nantes se retira à Genève où il est mort. Son fils y fit d'excellentes études, qu'il abandonna quelque tems pour suivre le parti des armes. En 1694. il fit une campagne en qualité de cadet dans la compagnie de milord Galloway, & en 1695. le capitaine Regnault lui donna un drapeau dans son régiment qui servoit alors en Piémont. Le duc de Savoye ayant fait sa paix avec la France, M. Saurin quitta une profession pour laquelle il n'étoit point destiné, & de retour à Genève il y reprit ses études de philosophie & de théologie sous MM. Alphonse Turretin, Tronchin, Picter, Leger, Minutoli & Chouet, professeurs fort connus & très-estimés. L'année 1700. le vit successivement en Hollande & en Angleterre. Il fit un plus long séjour dans ce dernier royaume, s'y maria en 1703. avec mademoiselle *Catherine* Boiton, & revint à la Haye en 1705. Quoiqu'il y prêchât avec beaucoup d'applaudissement, il se disposoit à retourner en Angleterre, faute d'un emploi qui pût le fixer en Hollande, lorsqu'on en créa un exprès à la Haye afin de l'y retenir. Ce fut une place extraordinaire de ministre de la noblesse, avec une pension qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Il avoit de grands talens extérieurs, un air prévenant, une physionomie gracieuse, un ton de voix net & insinuant: son élocution d'ailleurs étoit pure; il étoit pathétique quand il le falloit, sans être jamais guindé ni donner dans l'enflure. On l'écoutoit avec plaisir, & son auditoire étoit toujours fort nombreux. Ces talens lui firent des amis illustres & des protecteurs, mais ils lui firent aussi des ennemis, dont plusieurs s'efforcerent d'obscurcir son mérite, & attaquérent même ses mœurs. Doux & pacifique, il se contenta de continuer à être utile autant qu'il le pouvoit à ceux de sa communion. C'est dans cette vue qu'il publia les sermons qu'il avoit prononcés. On en a cinq volumes qui parurent en différens tems, le premier en 1708, le second en 1712, le troisiéme quelques années après, le quatriéme en 1722, & le cinquiéme en 1725. Depuis sa mort on en a donné un nouveau recueil en deux volumes, contenant des sermons sur l'histoire de la passion de J. C. & sur divers sujets qui y ont rapport. Dans l'intervalle de la publication de ces sermons, un de ses amis qui étoit chargé de l'éducation des enfans du prince de Galles, depuis George II. roi de la Grande Bretagne, lui ayant demandé ses avis sur la maniere dont il devoit élever ces jeunes princes, M. Saurin fit sur cela

un ouvrage important qu'il adressa aux princes mêmes pour qui il avoit été entrepris, & la princesse de Galles en témoigna généreusement sa reconnoissance à l'auteur. Cet ouvrage n'a point été imprimé. La dédicace du troisiéme volume de ses sermons, faite au roi d'Angleterre, lui valut aussi une pension de ce prince. L'ouvrage le plus considérable qu'il ait entrepris est celui qui a pour titre : Discours historiques, critiques, théologiques & moraux sur les évenemens les plus mémorables de l'Ancien & du Nouveau Testament. On n'avoit eu d'abord d'autre dessein que celui d'accompagner une collection d'estampes, d'explications sommaires & de titres qui indiquassent les sujets des estampes; mais ce projet avoit déja été exécuté dans l'Eglise Catholique par M. Fontaine qui prit le nom de Royaumont, & chez les Protestans par MM. Basnage & Martin. Il falloit donc entreprendre quelque chose de nouveau; M Saurin proposa ses idées à M. Vander Marck, seigneur de Leur, qui étoit devenu possesseur des estampes dont il s'agissoit. Ce seigneur laissa M. Saurin maître de suivre ses vues, & de leur donner toute l'étendue qu'il désireroit. Telle est l'origine des discours dont on vient de parler, & que l'auteur laissa imparfaite. Il ne put en donner que deux volumes *in-folio*, qui furent réimprimés en quatre volumes *in* 8°. & il laissa seulement six autres discours qui forment une partie du cinquiéme volume *in*-8°. publié par M. Roques ministre à Bâle, qui a entrepris la continuation de cet ouvrage. Il y a beaucoup d'érudition, & une érudition très-variée dans ces discours : les profanes comme les auteurs Chrétiens, les philosophes, les poëtes, les historiens, les critiques, comme les peres, y sont cités avec profusion. C'est une compilation des sentimens des uns & des autres sur chaque point qui est discuté dans cet ouvrage. On y voit que l'auteur penchoit beaucoup du côté de la tolérance. Quoique les Catholiques y soient plus attaqués que loués, M. Saurin est communément fort modéré. Cet ouvrage a reçu de grands éloges; mais dans le parti même de l'auteur il a été traité aussi avec beaucoup de mépris. Les auteurs du Journal littéraire & ceux de la Bibliothéque françoise n'en parlent qu'avec de grands témoignages d'estime : dans la Bibliothéque raisonnée au contraire on porte la censure de cet ouvrage jusqu'à la satyre la plus vive. Une dissertation qui regarde la matiere du mensonge officieux, qui fait partie du second volume *in-folio*, suscita contre l'auteur une tempête violente qui lui causa bien de la peine & de l'embarras. En qualité d'historien il avoit cru qu'il lui étoit permis de produire les raisons principales de ceux qui prétendent qu'il y a de certains cas dans lesquels il est permis de déguiser la vérité, & celles de ceux qui soutiennent que ce déguisement n'est jamais permis. Il ne décide rien sur cette question : mais on s'apperçoit qu'il étoit plus favorable qu'opposé au mensonge officieux. Le ministre Armand de la Chapelle qui avoit dès-lors une grande part à la Bibliothéque raisonnée, combattit avec autant de force que de vivacité la dissertation de M. Saurin dans le second volume de ce Journal. L'auteur des discours trouva un apologiste aussi vif dans François-Michel Janiçon, qui publioit alors les *Lettres sérieuses & badines* : les trois premieres lettres du second tome sont en faveur de M. Saurin. M. de la Chapelle y répondit dans le tome troisiéme de la Bibliothéque raisonnée; & la réponse n'est pas moins violente que l'attaque. M. Saurin crut terminer la dispute en faisant réimprimer sa dissertation séparément avec un avis préliminaire où il se justifie des imputations qu'on lui faisoit. Il se trompa : cette réimpression & cet avis lui attirérent de la part de M. de la Chapelle une replique fort longue, qui par son emportement ressemble trop à un libelle. Elle est dans le tome quatriéme de la Bibliothéque raisonnée. M. Saurin crut devoir laisser l'auteur à ses emportemens; mais il trouva un nouveau défenseur dans le sieur François Bruys, qui, sans en être requis de personne, voulut se mêler dans la dispute. Ses réponses & ses attaques sont semées dans les trois volumes de la *Critique désintéressée des Journaux littéraires* qu'il avoit entreprise, & qui ne peut être estimée qu'à raison des piéces particulieres qu'elle contient. *Voyez* BRUYS. Cette dispute fut enfin portée devant les synodes. Celui de Campen chargea au mois de Mai 1730. les Eglises d'Utrecht, de Leyden & d'Amsterdam, de l'examiner & d'en faire leur rapport au synode de la Haye, qui devoit se tenir au mois de Septembre de la même année. Il y eut des commissaires nommés. Le synode de Campen donna son jugement; celui de la Haye le confirma : mais n'y ayant pas fait mention des instructions envoyées dans l'église Wallonne d'Utrecht, celle-ci s'en plaignit, & chargea M. Bonvoust, un de ses ministres, de justifier ses démarches & sa doctrine; ce qu'il fit par un assez gros volume *in*-8°. imprimé à Utrecht en 1731. après la mort de M. Saurin, sous ce titre : *Le triomphe de la vérité & de la paix, ou réflexions sur ce qui s'est passé de plus important dans le dernier synode, au sujet de messieurs Saurin & Maty*. M. Saurin avoit contribué lui-même à cette paix en donnant une déclaration de ses sentimens, qui satisfit les Eglises Protestantes; & il réitera cette déclaration quand il vit que les *Nouveaux éclaircissemens* sur son affaire, donnés par M. Bruys dans le tome troisiéme de sa *Critique désintéressée*, alloient exciter un nouvel orage, peut-être plus fâcheux que le premier. *Voyez* BRUYS. Indépendamment de la réitération de cet acte, par laquelle il désavouoit M. Bruys, qui n'avoit publié cependant son écrit que de son consentement, on voulut le chagriner de nouveau; mais la mort le délivra de ces poursuites. Il mourut à la Haye le 30. Decembre de la même année 1730. Après l'impression du premier volume de ses discours sur la Bible, M. Saurin avoit entrepris un autre ouvrage en faveur des Protestans de France qu'il prétendoit avoir besoin de consolation. Il fit à cette occasion plusieurs brochures qui parurent en 1725. 1726. & 1727. & qui réunies forment un volume *in*-8°. Il les intitula : *L'état du Christianisme en France*. Il y traite de plusieurs points importans de la religion controversés entre les Catholiques & les Protestans. On juge bien qu'il ne combat qu'en faveur de son parti. Ces lettres essuyérent plusieurs critiques; & il ne tarda pas lui-même à y mettre fin. Dès la préface, ou le *Dessein de son ouvrage*, & dans une lettre au pere de Tournemine, Jesuite, qui suit cette préface, il s'avisa de contester & même de combattre le miracle operé par l'Eucharistie sur la dame la Fosse; miracle operé publiquement à Paris, examiné avec scrupule, & constaté par feu M. le cardinal de Noailles & par toutes les autres voies que la prudence veut que l'on prenne dans de pareils faits. L'incrédulité & la censure du ministre ne firent aucune impression sur quiconque étoit instruit de cet événement. Il fut même refuté par un théologien qui lui adressa en 1725. une assez longue lettre sur ce sujet, sous le titre de *Lettre d'un Curé de Paris*, &c. & qui avec cette lettre lui envoya le mandement de M. le cardinal de Noailles, & deux lettres de M. Hecquet célébre médecin de la faculté de Paris, en faveur du même miracle. Peu de tems après le même médecin qui avoit démontré la vérité dudit miracle dans ces deux lettres par des preuves physiques qui paroissoient sans replique, crut devoir répondre en particulier à M. Saurin, & composa à cette occasion deux nouvelles lettres qui furent, dit-on, envoyées à ce ministre, mais qui n'ont point été imprimées. Outre les deux volumes de sermons sur la Passion imprimées depuis la mort du ministre, il y en a eu encore un autre sur divers sujets que l'on a recueillis de ses papiers. * *Voyez* son éloge adressé à l'auteur des *Lettres sérieuses & badines*, dans le tome quatriéme de ce recueil, lettre trente-uniéme. Les deux, trois & quatre premiers volumes de la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*. Les trois volumes de la *Critique désintéressée des Journaux littéraires*, par le sieur François Bruys. Le *Triomphe de la vérité & de la paix*, par Jean-Louis Bonvoust; & la préface de M. Rocques au commencement de sa continuation des discours sur la Bible.

SAURIN, (Joseph) pensionnaire vétéran de l'Académie des Sciences de Paris, & célébre géometre, étoit né en 1659. à Courtaison dans la principauté d'Orange, de *Pierre* Saurin, ministre Calviniste à Grenoble, qui fut le

seul précepteur des trois garçons qu'il eut de son mariage. Joseph, le dernier des trois, doué d'un esprit juste, d'un génie naturel, d'un caractere vif, ferme, noblement audacieux, apprit fort bien les langues sçavantes, & fut reçu fort jeune ministre à Eure en Dauphiné. Le parti dans lequel il étoit né étant menacé d'une ruine prochaine en France, M. Saurin s'échapa sur cela dans un sermon, & se vit obligé de quitter le royaume & de se retirer à Genève. Il passa de-là dans l'état de Berne, qui le reçut avec joie, & qui le fit pasteur de l'église de Bercher dans le bailliage d'Yverdun. Les questions de la Prédestination & de la Grace qui excitoient alors de grandes & vives disputes parmi les Calvinistes, ayant donné lieu à un formulaire de doctrine que l'on voulut faire signer en Suisse à tous les ministres François refugiés, M. Saurin qui croyoit que sa conscience seroit intéressée dans cette signature, l'éluda autant qu'il put, résolu, quand il ne pourroit plus se défendre, de quitter son poste, & de se retirer en Hollande. Un ancien ministre fort accredité en Suisse, (c'étoit M. Merlat, alors recteur de l'académie de Lausanne) trouva moyen de lui sauver cette disgrace, & étant demeuré tranquille dans son état, il épousa à l'âge de 26 ou 27 ans une demoiselle d'Hermenge, de l'ancienne & noble famille de Crouzas dans le pays de Vaux, bien alliée dans toute la Suisse. La paix dont il jouissoit dura peu. Il avoit signé le formulaire dont on a parlé, mais en secret, & avec des modifications qu'il crut devoir le tranquilliser, & qui le troublérent dans la suite. Il se reprocha son action comme une foiblesse, il en parla à quelques personnes, il alla même jusqu'à prêcher contre le sentiment théologique qu'il n'approuvoit pas; il fut dénoncé. Un orage violent se formoit d'ailleurs contre lui; prêt à en être envelopé, il prit la fuite; & quelque tems après il se détermina à renoncer au parti dans lequel il étoit né, & qu'il avoit suivi jusque-là. Etant passé en Hollande sur un prétexte qui trompa ceux qui ignoroient ses vues principales, il écrivit de là à M. Bossuet évêque de Meaux sur le dessein, ou plutôt sur le besoin où il étoit de conférer avec lui sur la religion. L'illustre prélat lui ayant facilité tous les moyens d'arriver jusqu'à lui, ils se virent à Germini, maison de campagne des évêques de Meaux, ils conférerent ensemble. M. Saurin fit son abjuration entre les mains mêmes de M. Bossuet le 21. Septembre 1690. âgé de 31 ans. Le secret qu'il lui importoit de conserver jusqu'à ce qu'il eût pu faire sortir sa femme de Suisse ayant été découvert, il eut beaucoup de peine à obtenir celle qu'il désiroit : il l'obtint enfin; mais ils furent arrêtés l'un & l'autre sur la frontiere, & ne durent leur liberté qu'au crédit de M. de Meaux qui y intéressa Louis XIV. M. Saurin, arrivé à Paris, fut présenté par le même prélat au roi, qui le reçut avec bonté & l'honora de ses bienfaits. Libre alors de choisir une occupation convenable à son goût, il prit le parti de la géométrie, & dès l'an 1703. après 12 ans tout au plus d'application aux mathématiques, il se trouva en état d'entrer en lice avec les plus habiles : & depuis il a toujours fait connoître par les mémoires qu'il a lus à l'académie des sciences, combien sa capacité sur ces matieres étoit étendue. Il fut reçu en 1707. dans ladite académie avec des distinctions flateuses, & il y a toujours été fort estimé. On connoissoit déja sa défense des tourbillons de Descartes contre une objection de M. Huguens : la solution d'un problême proposé par M. le marquis de l'Hôpital dès 1692 : ce qu'il avoit fait dans la fameuse dispute des infiniments petits contre M. Rolle le plus profond de nos algébristes. M. Saurin avoit orné de plusieurs de ces écrits le Journal des Sçavans, auquel il travailloit alors. Lorsqu'il eut été reçu à l'académie des sciences, il débuta par d'importans mémoires sur les courbes de la plus vîte descente. Il avoit entrepris un traité sur la pesanteur selon le systême Cartésien, & il en donna un morceau dans les mémoires pour l'année 1709. Ce fut quelque tems après qu'il fut envelopé dans une triste affaire qui a fait long-tems l'entretien de Paris & des Provinces. « Il se » répandit, dit M. de Fontenelle, dans le caffé où M. Saurin alloit prendre tous les jours son principal & presque » son unique divertissement, des chansons contre tous » ceux qui y venoient, ouvrage digne des trois furies, » si elles ont de l'esprit. On en soupçonna violemment » M. Rousseau, illustre par son talent poëtique, & celui-» ci en accusa juridiquement M. Saurin à qui personne » ne pensoit, & qui ne faisoit point de vers. Cependant » sur l'accusation du poëte le géometre fut arrêté en 1711. » pour avoir fait des chansons. Il écrivit de sa prison à » des personnes d'un grand crédit, qui protégeoient haute-» ment & vivement M. Rousseau, des lettres fort tou-» chantes, & où le vrai se faisoit bien sentir; il publia » sur le même ton des requêtes adressées au public au-» tant qu'aux juges, des mémoires où il faisoit le paral-» lele de sa vie & de ses mœurs avec la vie & les mœurs » de son accusateur. Toutes ces piéces (toutes ou pres-» que toutes recueillies à la suite de l'Anti-Rousseau du » sieur Gacon) sont assez bien écrites, & assez bien tour-» nées pour faire beaucoup d'honneur à quelqu'un qui » auroit recherché cette gloire. Enfin le parlement ter-» mina l'affaire par un arrêt du 7. Avril 1712. M. Sau-» rin fut pleinement justifié, & M. Rousseau banni à » perpétuité du royaume, & condamné à des dépens & » dommages très-considérables. » C'est dans les piéces de ce procès fournies par M. Saurin que l'on apprend la partie la plus brillante de l'histoire de sa vie. Cet événement lui causa long-tems de la peine, & l'on ne voit reparoître son nom dans les mémoires de l'academie qu'en 1716. Lorsqu'il eut repris ses études, il écrivit sur la nouvelle méthode des tangentes des courbes, en 1716. & en 1723. Il donna en 1720. des remarques sur l'art de l'horlogerie, & depuis encore plusieurs morceaux de géométrie fort estimés. En 1730. il fit imprimer l'écrit intitulé : *Lettre critique de Monsieur *** sur le traité de mathématique du P. C.* (le pere Castel, Jesuite.) *& les extraits qu'il a faits dans les Journaux de Trévoux des Mémoires de l'Académie des Sciences de l'année 1725.* à Paris, *in*-4°. de 50 pages. Son âge & ses infirmités l'obligérent de demander en 1731. la véterance qu'il obtint; & il mourut le 29. Decembre 1737. Il a laissé un fils, avocat au parlement de Paris, qui se distingue par une grande capacité. Il y en a qui le font auteur de la lettre critique qui vient d'être citée. N'oublions pas de remarquer que lorsqu'on a dit que M. Saurin ne faisoit point de vers, il faut entendre qu'il en faisoit fort rarement; car on a de lui une épître sur la sortie de M. de la Motte de l'abbaye de la Trappe, & sur ce qu'après cette sortie M. de la Motte s'occupa à travailler pour le théâtre de l'Opéra. * *Voyez* les piéces du procès de M. Saurin citées dans cet article; & son éloge par M. de Fontenelle dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences* pour l'année 1737. Dans le Journal de du Sauzet imprimé depuis cet éloge écrit par M. de Fontenelle, on fait quelques reproches à cet illustre académicien de ne s'être point servi de quelques autres mémoires qu'on lui indique touchant M. Saurin; mais il faut croire que M. de Fontenelle a eu ses raisons pour ne point adopter ces mémoires, ou qu'il les a ignorés. On trouvera au reste ces mémoires, & quelques autres donnés depuis la mort de M. Saurin dans le Mercure Suisse, Avril 1736. & Janvier 1741. dans la Bibliothéque Germanique, tome 35. page 166. & dans les Amusemens littéraires de M. de la Barre de Beaumarchais, pour l'année 1738. page 171. Dans les mêmes amusemens il y a un éloge de M. Saurin, auquel on répond dans la derniere piéce que l'on vient de citer. Voyez aussi ci-devant l'article de M. ROUSSEAU.

SAVRY, (Roland) peintre, étoit Flamand, & a vécu dans le seiziéme & le dix-septiéme siécle. Il fut un des bons peintres de son tems. Sa maniere est précise, mais un peu séche; ce qui a plus fait rechercher ses tableaux par ceux qui admirent les ouvrages faits avec patience, & qui n'ont que l'expression simple de la nature que par les amateurs du mérite de l'art & du génie. Savry excelloit surtout dans les paysages, les animaux, les montagnes, les brouissailles, les plantes & les chutes d'eau, qu'il rendoit

doit effectivement au naturel. L'empereur Rodolphe II. mort en 1612. le fit venir auprès de lui, & l'envoya dans les montagnes du Tirol. Savry y trouva beaucoup de vues & de situations singulieres qui lui plurent, & dont il se fit une provision d'études, qu'il sçut placer ensuite avantageusement dans ses tableaux. Gilles Sadeler en a gravé un grand nombre. Après la mort de Rodolphe, Savry se retira à Utrecht, où il partagea ses jours entre le travail & les plaisirs; il peignoit toute la matinée, & le reste du jour il le passoit ordinairement avec ses amis. Il est mort à Utrecht dans un âge avancé. * *Voyez* le Catalogue raisonné des curiosites de feu M. de la Roque, par M. Gersaint, pag. 43. & 44.

SAUSSAI, (André du) évêque de Toul, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages: 1°. *De causâ conversionis Sancti Brunonis Cartusianorum Patriarchæ, epistola didascalica*; à Paris, 1645. *in-8°. juxtà exemplar Coloniæ editum anno 1645*. C'est un écrit de 51 pages. 2°. *De Cœlesti Regum Christianissimorum unctione à Sancto Remigio didactica disquisitio*; à Toul, 1661. *in-fol*. Le traité qu'il publia en 1625. étant curé de saint Leu à Paris, est intitulé: *La Métropole Parisienne*, ou *traité des causes légitimes de l'érection de l'Evêché de Paris en Archevêché par Grégoire XV. avec les bulles, lettres, patentes & arrêts touchant ladite érection*; à Paris, *in-8°*. Dans le Dictionnaire historique on dit qu'il fit imprimer en 1638. son *Martyrologium Gallicanum*: cet ouvrage a paru en 1637. il est en deux volumes *in-folio*. M. du Saussai, avant son épiscopat, étoit protonotaire apostolique. Il avoit été official & grand-vicaire du cardinal de Retz, archevêque de Paris. Il fut sacré à Poissy par les évêques de Chartres & de Meaux, &c. On a encore oublié parmi ses ouvrages celui qui a pour titre: *Insignis libri de scriptoribus Ecclesiasticis Eminentissimi Cardinalis Bellarmini continuatio, ab anno 1500. in quo desinit, ad annum 1600. quo incipit sequentis sæculi exordium*; à Toul, 1665. *in-4°*. Cet ouvrage est dédié à M. Hardouin de Péréfixe archevêque de Paris. L'auteur a donné à la fin une liste de ses propres écrits, tant ceux qu'il avoit fait imprimer en latin & en françois, que ceux qu'il n'avoit pas encore publiés. On peut consulter cette liste, où l'on trouvera plusieurs autres ouvrages de ce prélat dont on n'a point fait mention dans le Dictionnaire historique. M. du Saussai y auroit dû marquer l'année de l'impression de chacun de ces ouvrages, & ne point donner en latin les titres des livres qu'il a composés & publiés en françois. Après cette liste on trouve à la fin du volume: *Observationes Chron-Historicæ subnectendæ alteri parti chronologiæ Cardinalis Bellarmini*, &c.

SAXE-EISENACH.

X. Jean-Guillaume duc de Saxe-Eisenach, &c. *Charlotte-Christine*, fille de ce duc, née le 15. Avril 1699. femme de *Charles* landgrave de Hesse-Philypps-Thal, qu'elle avoit épousé le 24. Novembre 1725. est morte à Philypps-Thal le 25. Juillet 1743. âgée de 44 ans & quelques mois. Dans le *Mercure de France*, Septembre 1743. on dit qu'elle étoit fille d'*Amélie* princesse de Nassau-Dietz, derniere femme de *Jean-Guillaume* I. Amélie étoit la premiere femme de Jean-Guillaume. *Dans le Dictionnaire historique, édition de 1732. on dit que* Charlotte-Christine étoit fille de *Christine-Julienne*, seconde femme du duc *Jean-Guillaume*, fille unique de *Charles-Gustave*, marquis de Bade-Dourlach..... *Guillaume-Henri* de Saxe-Eisenach, &c. fils de *Jean-Guillaume*, dont on vient de parler, est mort le 26. Juillet 1741. à sa résidence d'Eisenach dans la cinquantiéme année de son âge. * *Voyez* ce qui en est dit *dans le Diction. histor. & le Supplém.*

SAXE-HALL, ou WEISSENFELS.

X. Jean-George, &c. *Supplém. tom. 2. ajoutez ce qui suit: Chrétien* duc régent de Saxe-Weissenfels, chevalier des ordres de l'Eléphant & de saint Hubert, est mort au mois de Juin 1736. à sa résidence de Damn, dans la basse Lusace, dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, étant né le 23. Fevrier 1682. Il avoit succedé dans la régence de Weissenfels au duc Jean-George son frere aîné, mort sans posterité masculine le 16. Mars 1712. Comme il n'a point non plus laissé d'enfans, *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Weissenfels son frere puîné, lui a succedé dans la régence de son état.... *Louise-Christine* duchesse de Saxe-Weissenfels, née comtesse de Stolberg, veuve en secondes noces de *Chrétien* duc régent de Saxe-Weissenfels, dont on vient de rapporter la mort, mourut le 16. Mars 1738. à Weissenfels dans la soixante-quatriéme année de son âge.... *George-Albert* duc de Saxe-Weissenfels-Barbi, est mort à sa résidence de Barbi le 12. Juillet 1739. dans la quarante-sixiéme année de son âge.

SAXE-MERSBOURG.

VIII. Henri duc de Saxe-Mersbourg, &c. *ajoutez* mort le 28. Juillet 1738. à Dobriluck où il faisoit sa résidence: il étoit âgé de 76 ans dix mois & 26 jours. * *Voyez ses alliances dans le Diction. histor.* Ce prince n'ayant point laissé d'enfans, & ses états étant dévolus à la maison electorale de Saxe, MM. de Zech & Zanthier se sont rendus à Mersbourg, par ordre du roi de Pologne électeur de Saxe, pour prendre en son nom possession des états du défunt.

SAXE-GOTHA.

XI. Frederic III. duc, régent de Saxe-Gotha, &c. *ajoutez* que *Magdelene-Auguste* sa mere, née princesse d'Anhalt Zerbst, & veuve depuis le 25. Mars 1732. de *Frederic* II. du nom, mentionné au nombre X. est morte à Altenbourg le 11. Octobre 1740. âgée de 61 ans moins quelques jours... Frederic III. avoit alors de son mariage *Frederic*, prince héreditaire de Saxe-Gotha, né le 20. Janvier 1735.

SAXE-MEINUNGEN.

IX. Bernard duc de Saxe-Meinungen.... *ajoutez* que *Charles-Frederic* duc de Saxe-Meinungen, mentionné audit article, fils d'*Ernest-Louis* duc de Saxe-Meinungen, &c. est mort le 18. Avril 1743. âgé de 30 ans & neuf mois.

SAXI, (Pamphile) poëte Latin, étoit de Modéne, & vivoit dans le quinziéme siécle & au commencement du seiziéme. Il avoit été nourri dès l'enfance dans l'étude des lettres, & il y avoit fait de grands progrès. Il étoit doué d'une excellente mémoire, & il parloit avec une grande facilité sur le champ, tant en vers qu'en prose: il n'avoit pas plus négligé la théologie que les autres sciences, & il paroît par une de ses lettres à Cassandre Fidélis, femme sçavante du même tems, qu'il réussissoit dans la poësie italienne. Une de ces lettres est datée de Verone le 19. Mars 1493. & Saxi dit qu'il avoit alors 38 ans. Le recueil des lettres de Cassandre Fidélis contient plusieurs poësies de Saxi & quelques épîtres, de même que les réponses de Fidélis. * Voyez ce recueil intitulé: *Clarissimæ feminæ Cassandræ Fidelis Venetæ Epistolæ & orationes posthumæ*; & les notes de Jacques-Philippe Thomasini sur ce recueil.

SAXOLUS, surnommé Pratensis, parce qu'il étoit de Prato ville d'Italie dans le duché de Toscane, a vécu dans le quinziéme siécle. Il étoit fils de *Laurent* Saxolus médecin si célébre, qu'il a été appellé par quelques-uns l'Esculape de Prato (*Æsculapius Pratensis.*) Sa mere se nommoit *Pieria*, & il dit qu'elle le porta à l'étude & à la vertu. Il fut mis de bonne heure entre les mains du sçavant Victorin de Feltri, qui avoit tant d'amour pour les jeunes gens en qui il voyoit des talens, qu'il leur donnoit non-seulement son tems, mais aussi sa bourse. *Voyez* VICTORIN. Saxolus s'attacha si fortement à cet excellent maître, qu'après la mort de son pere & de sa mere, rien ne put le lui faire quitter, quoique l'interêt de sa famille & de son propre bien temporel le demandât ailleurs. Un ami lui en ayant fait des reproches, & ayant parlé mal en même tems de Victorin qui avoit alors 70 ans, Saxolus prit la défense de son maître dans deux lettres, dont la seconde surtout est un éloge complet de Victorin: elle est intitulée par cette raison: *De Victorini Feltrensis vitâ ac disciplinâ*; elle est adressée à l'ami qui lui avoit reproché son attachement à Victorin: la premiere lettre est à Léonard Dathi. Ces deux lettres sont imprimées dans le tome troisiéme, page

842. & suivantes de l'*Amplissima collectio*, &c. des peres dom Martenne & dom Durand. Il est aussi parlé de Saxolus dans une longue lettre par laquelle Jean André évêque d'Aleria adresse son édition de Tite-Live au pape Paul II. & il y est dit que Saxolus mourut fort jeune. *Qui plura discere voluerit de Victorino*, dit l'évêque d'Aleria ; *Saxoli Pratensis inter condiscipulos nostros minime contemnendi, quanquam admodum juvenis ille fato concesserit, librum legat de vitâ & moribus Victorini.* * Voyez la préface de la collection citée plus haut ; & la lettre de l'évêque d'Aleria pag. 187. de l'*Appendix* de la vie de Paul II. publiée par les soins de M. le cardinal Querini, à Rome 1740. *in*-4°.

SAXON, (le Droit) est celui dont les Saxons Ostfaliens & Westfaliens se servoient autrefois. Ce droit ne consistoit d'abord, comme celui des autres peuples d'Allemagne, que dans les anciens Us. Il est vraisemblable qu'avant le tems de Charlemagne ces peuples n'avoient point de loix écrites. Charlemagne fut, à ce qu'on assure, le premier qui leur en donna. Ces loix ont été publiées en particulier par Hérolde, Lindenbroge, Luc Holstenius, & plusieurs autres. Il y a apparence que dans la suite les empereurs & rois d'Allemagne y ont ajouté diverses choses : c'est ainsi qu'on attribue certaines loix à Henri surnommé l'Oiseleur, & aux Ottons. Ebkon de Rebkau compila vers le commencement du treiziéme siécle, une espece de code de toutes ces anciennes coutumes, & l'intitula *le Miroir Saxon*. Ce droit fut adopté par une grande partie de l'Allemagne, & réputé pour un droit universel dans le Palatinat Saxon. On l'opposa même au droit de Souabe, qui s'observoit dans les provinces situées sur le Rhin & dans les Pays-Bays. Le droit Saxon s'introduisit aussi en Pologne, & dans les provinces qui lui appartenoient alors, où il est encore aujourd'hui en vigueur ; mais l'autorité des états d'Allemagne s'étant accrue de jour en jour, il est arrivé qu'ils ont aboli presque entierement le droit Saxon, quoiqu'ils se trouvent proprement compris dans le Palatinat Saxon, & que l'observation de ce droit soit bornée aux pays de la branche Albertine & Ernestine. * *Dictionnaire historique*, édition de Bâle.

SAXON, (le Droit Electoral) est celui que les électeurs de Saxe, en vertu de leur pouvoir, ont prescrit à leur électorat & aux pays qui y sont incorporés. Ce droit est composé d'ordonnances, de décisions, de réglemens de police, &c. On y trouve surtout les constitutions de l'électeur Auguste, divisées en quatre parties, que Daniel Moller & Benedict ou Benoît Carpzovius ont illustré par d'amples commentaires. Cet électeur appercevant que les tribunaux de justice & les facultés des jurisconsultes des pays de sa domination, n'étoient pas d'accord tant dans l'explication du droit Romain que dans celle du Saxon, & ayant été outre cela requis plusieurs fois par les Etats de remédier à ce désordre, il ordonna aux tribunaux d'envoyer les questions controversées avec les mémoires nécessaires pour cela. Cela étant fait, il établit en 1572. à Meissen une députation de conseillers auliques ; sçavoir, *Jean* de Bernstein, *Eric Volckmer* de Berlepsch, capitaine de la Thuringe, *Jerôme* Kiesewetter, docteur en droit & chancelier, *Jean* de Zasch, *Abraham* de Bock, maréchal de la cour, *Laurent* Lindemann, docteur en droit, & *David* Pfeiffer, docteur en droit. Il leur joignit les jurisconsultes *Jacques* Thoming, *Léonard* Badehorn, & *Jean* Reiffschneider de la faculté de Leipsic ; le docteur *Teuber*, *Joachim* de Beust, & *Matthieu* Wesenbeck, de la faculté de Wittenberg. Ces députés consulterent ensemble pendant plus d'un mois, & remirent enfin leurs décisions à l'électeur. Ce prince à son tour les communiqua aux états assemblés, les ratifia, & ils furent ensuite imprimés. On ne publia à Dresde le 21. Avril 1572. en allemand que cent soixante & onze constitutions, que le docteur Jacques Schultes, pour lors conseiller de l'électeur & chanoine de Mersbourg, traduisit en latin. Les autres quarante constitutions, qui étoient aussi signées & scellées par l'électeur, furent remises aux tribunaux pour leur servir de régles en tems & lieu. Elles furent cependant insérées depuis dans le corps du droit Saxon, sous le titre de *Constitutions particulieres*, &c. & elles ont force de loix comme les autres. On trouva dans la suite que ces décisions n'avoient pas entierement ôté le mal, & que souvent elles avoient donné lieu à de nouvelles difficultés : c'est pourquoi les états présenterent sur cela leurs griefs à George I. en 1653 & 1655 ; & à George II. son fils en 1657. Ce dernier électeur fit donc publier 91 nouvelles décisions, que *Jean* Philippi éclaircit par ses remarques. On a depuis ce tems-là travaillé encore à un nouveau réglement par rapport aux procès. * *Dictionnaire historique*, imprimé à Bâle.

SCAINO, (Joachim) en italien *Joachino Scaino*, célébre jurisconsulte du seiziéme siécle, étoit de Salo, ville du Bressan sur le lac de Garda. Il fut un des plus grands ornemens de l'académie dite des *Etherès*, (*Æthereorum Academia*) qui paroît n'avoir été composée que de philosophes & de physiciens. Joseph Milio Voltolina qui a dédié à Scaino son poëme *de Hortorum culturâ*, en trois livres, imprimé à Bresse en 1574. nous apprend que ce jurisconsulte étoit d'une famille distinguée par la prudence, la sainteté, la piété, la religion & la libéralité ; qu'il avoit si bien étudié la philosophie à Padoue, que Platon & Aristote lui étoient devenus familiers ; qu'il possédoit parfaitement les langues grecque, latine & toscane ; & que dans les leçons qu'il avoit faites dans l'academie des *Etherès* ou des Ethériens, il avoit fait connoître qu'il étoit versé dans l'étude & dans l'intelligence des meilleurs écrivains qui avoient composé dans les langues qu'on vient de nommer, principalement de ceux qui avoient traité des matieres philosophiques ; qu'enfin il avoit acquis une connoissance si profonde du droit & des loix, qu'on ne l'entendoit jamais parler sur ce sujet sans admiration. Il paroît par la maniere dont Voltolina s'exprime sur ce dernier genre de connoissances de son ami, que Scaino avoit enseigné le droit publiquement. M. le cardinal Querini qui rapporte cet éloge de Scaino par Voltolina dans son *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, partie seconde, page 263, ne dit rien de plus de ce jurisconsulte. Dans la *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise 1728. *in*-4°. on cite page 198. deux ouvrages d'un *Scaino* qui vivoit dans le même tems, qui étoit aussi de Salo, mais que l'on nomme *Antoine* : nous ignorons si c'est le même : les deux ouvrages cités, & qui ont aussi un grand rapport avec ce que Voltolina dit de *Joachino Scaino*, sont : 1. *L'Etica d'Aristotile a Nicomaco, ridotta in modo di Parafrase da Antonio Scaino, con varie annotazioni sopra diversi dubbi*; à Rome, 1574. *in*-4°. 2. *La Politica d'Aristotile ridotta a modo di Parafrase da Antonio Scaino da Salo, con alcune annotazioni, e sei discorsi sopra diverse materie civili* ; à Rome, 1588. *in*-4°. Voyez VOLTOLINA. (Joseph Milio)

SCALA, (Barthelemi) sçavant Florentin, &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit qu*'il eut entr'autres enfans *Alexandra* Scala, qui fut une fille fort sçavante dans les langues grecque & latine. Il faut ajouter 1°. qu'elle épousa le sçavant grec Michel Marulle : Florenzola en parle ainsi dans son epître à Claude Tolomeo : *Alessandra Scala, la qual più mosse con gli arguti epigrammi, e con le bone lettere di filosofia il Greco Marulo ad infiammarsi di lei, e la prese per moglia, che non fece la sua bellezza.* 2°. Parmi les épîtres de Cassandra Fidelis, sçavante Venitienne, on trouve une épître d'Alexandra Scala à Cassandre, & deux de celle-ci à la premiere : elles sont de 1492. 3°. Dans les mêmes épîtres il y en a aussi deux de Cassandra à Barthelemi Scala : dans l'une Cassandra complimente Barthelemi sur l'éducation qu'il donnoit à sa fille Alexandra.

SCALDRES, c'est ainsi qu'étoient nommés les poëtes anciens des nations Septentrionales. Ils tiroient leur nom du livre *Scalde*, qui renfermoit l'art & les régles de leur poësie. Les peuples du Septentrion faisoient un très grand cas & de la poësie & des poëtes. Leurs annales, la vie & les faits de leurs rois & de leurs héros étoient écrites en vers. Les Scaldres chantoient ces grands exploits, dont souvent ils avoient été les témoins, au milieu de la cour, en présence du roi & de tous les grands du royaume. Les

rois eux-mêmes se piquoient d'apprendre par cœur ces poëmes, & de les faire apprendre à leurs fils pour les instruire de la vie & des actions de ceux de leurs ancêtres qui s'étoient distingués. Dans ces tems reculés on choisissoit pour Scaldres, ceux qui avoient le plus de talent & qui s'exprimoient le mieux. On ne les bornoit pas à la poësie. Ils devenoient les ministres des princes, & on les consultoit dans les plus grandes affaires de l'état, tant dans la paix que dans la guerre. On les voyoit aussi dans les armées, tantôt pour combattre les armes à la main, tantôt pour enflammer par leurs vers le courage de l'officier & du soldat. La poësie leur étoit si familiere, qu'ils pouvoient sur le champ s'exprimer en vers sur toute sorte de sujets. Les Islandois l'emportoient dans cet art, & les rois de Dannemarck, de la Norvége & de la Suéde les employoient préferablement à tous les autres. Snorron Sturleus, dans sa chronique de la Norvége, a donné un catalogue des anciens Scaldres, qu'Olaüs Wormius a joint à sa dissertation sur l'ancienne poësie des Danois. Ce *Scaldatal* ou catalogue des principaux Scaldres du Dannemarck, de la Suéde & de la Norvége, qui ont laissé par écrit les actions des rois, en renferme un très grand nombre. Voici les noms de quelques-uns.

Starkater l'ancien. Ses poësies existent encore, quoique l'auteur ait vécu dans des tems fort reculés. Il s'est attaché principalement à décrire les actions des Danois.

Hiarno roi, qui fut ceint du diadême à cause d'une épitaphe qu'il avoit faite à l'honneur du roi Frothon.

Rogner Lodbrog. Sa femme Aslang, & tous ses fils étoient aussi Scaldres.

Thiodulfur Hin-Hvinverske, célebra en Norvége les descendans de Ragnwald, la suite des Ynglingiens, & les actions de Harald Harfager. Il fit l'histoire de trente des ancêtres de ce roi, & décrivit leur mort & leur sépulture.

Evind Scalda Spiller, chanta Haquin le riche, & l'on nomma son poëme *Haleigiatall*. Il fit l'énumeration de tous les ancêtres d'Haquin jusques à Otho, & parla en détail de leur décès & de leur sépulture. * Voyez le *Supplément françois de Bâle*, & les auteurs qui y sont cités, entr'autres *Nicolai Petri* Sibern, *Bibliotheca Historica Dano-Norwegica*; Olaüs Wormius, *in Præfatione ad Snorronis sturlæi Chronicon Norvegiæ*, &c.

SCALIGER, (Jule-César) *ajoutez que* l'on a imprimé deux de ses lettres (qui ne sont pas dans l'édition d'Hanovre 1612. *in*-12.) à Leyde en 1619. L'éditeur est Joachim Morsus, senateur de Hambourg, né en 1593. & mort en 1639. de la vie duquel on a un abregé, publié à Hambourg en 1723. *in*-8°. M. Scelhorn a donné de nouveau ces deux lettres, dans le tome 1. de ses *Amœnitates Litterariæ*, pag. 269. La premiere est sur Cardan, la seconde est adressée à Gervais Marstaller, médecin de Brunswick. M. Scelhorn a pris cette occasion pour donner quelques pieces à la louange du premier éditeur Joachim Morsus. Dans le même recueil de M. Scelhorn, tom. sixiéme pag. 508. & suiv. on trouve neuf autres lettres de Jules-César Scaliger au sujet de sa défense de Ciceron contre Erasme, & sur quelques autres matieres. Ces lettres sont adressées 1. à Charles Sevin; 2. au recteur de l'université de Paris; 3. aux écoliers du college de Navarre; 4. au college des Bons-Enfans; 5. aux écoliers du college de Montaigu; 6. à ceux du college du Plessis; 7. à ceux du college de Sainte Barbe; 8. à Noël Beda; 9. à tous les colleges en géneral. Plus, sept autres lettres du même dans le tome 8°. de la même collection: elles roulent la plupart sur le même sujet que les neuf premieres, & sont adressées aux écoliers du college de Navarre, à Arnoul Ferron, &c. Ces lettres méritent d'être lues. Erasme y est mal traité, Ciceron y est beaucoup loué, & Scaliger s'y vante trop lui-même. Ces sept dernieres lettres contiennent plus de 60 pages.

SCAMACCA, (Hortensio) Jesuite Italien, étoit poëte. Il a fait près de cinquante Tragédies italiennes, toutes sur des sujets pieux. Il s'en voit, dit-on, quarante-quatre d'imprimées par les soins & sous le nom de dom Mario la Farina: c'est ainsi qu'en est appellé dans l'histoire de la poësie italienne par Crescimboni, le disciple du pere Scamacca. Léon Allacci (ou Allatius) page 416. de sa *D*[illegible]*maturgia*, parle fort au long de ce Jesuite, qui [illegible] à Palerme le 26. Fevrier 1648. âgé de 86 ans. * Notes de M. de la Monnoye sur les *Jugemens des Sçavans* de M. Baillet, édition *in*-4°. tome sixiéme, page 373.

SCANUS, (Jean) Danois, né à Aarhus, y exerça l'imprimerie, ce qui ne l'empêcha pas d'y posséder quelque autre emploi. C'étoit un habile homme, comme il l'a fait connoître par ses ouvrages, qui sont tous écrits en danois. On cite ceux-ci: Dialogue en vers, entre deux vierges, la justice & la vérité; dont l'une est prise & pendue, & l'autre envoyée en exil, en 1648. Le procès des chats avec les chiens, en 1650: c'est une satyre où l'auteur a eu pour but de décrire les mœurs corrompues du siécle. La Géographie historique de l'Orient, en 1641. College philosophique, où l'on parle des différens sentimens des anciens philosophes, 1643. *Sursum corda*, 1637. *Anser & Martiniana*, 1626. & 1644. *Memento mori*, 1646. *Flosculi Patrum*, 1611. *De excitatione à somno peccati*, 1644. Sur les flateurs. Les merveilles de la nature, &c. en 1639. Qu'il faut fuir la haine & embrasser la charité ou l'amour, en 1641. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, *in*-8°. page 88.

SCAVENIUS, (Pierre) jurisconsulte, naquit à Roschild en Séelande le 27. Août de l'an 1623. de *Laurent* Scavenius, docteur en théologie & évêque de Séelande. Il se rendit en 1640. à l'université de Coppenhague pour y faire ses études, & en 1643. il entreprit de voyager. Il séjourna quatre ans en Hollande, où il s'appliqua aux études & à voir ce qui méritoit le plus sa curiosité. Il employa quatre autres années à parcourir l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse & l'Allemagne. Revenu dans sa patrie, il se chargea peu après d'accompagner le fils de Christian-Thomas de Schested, avec qui il parcourut les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie & l'Allemagne. Ils employerent quatre années à ces courses. En 1657. Scavenius fut fait professeur en droit dans l'université de Coppenhague, & reçut le titre de docteur. Le roi le fit ensuite procureur géneral, & lui donna rang entre les conseillers de la justice & de l'état, en lui permettant de retenir toujours son emploi de professeur. Il contribua beaucoup à la révision des loix, & à la nouvelle collection qui en fut faite & qui parut en 1683. par les ordres du roi Christian V. Il avoit amassé une bibliothéque très-choisie, qu'il vendit au roi Frederic II. Comme il se connoissoit bien en livres, ce prince se servit de lui pour ranger & augmenter sa bibliothéque par l'acquisition des livres les plus rares. Il mourut le 10. Juin 1685. On a de lui: *Disputationes de Sponsalibus*, 1657. *De re militari veterum disquisitio juridica*, 1657. *Designatio Bibliothecæ Regiæ Hafniensis*, 1665. Il laissa deux fils, qui sont morts il y a quelques années; sçavoir, Christian Scavenius, conseiller d'état & de justice, & membre du tribunal suprême de la justice; & Pierre Scavenius, major géneral dans l'armée, & colonel d'un régiment d'infanterie au service du roi. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 122. & 386. *Supplément françois de Bâle.*

SCEY, ancienne maison du comté de Bourgogne, *cherchez* CEIS.

SCHACK, (Hans) comte de Schackembourg, seigneur de Gisselfeld & Gram, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, généralissime des troupes du roi de Dannemarck, conseiller intime, président du conseil de guerre, colonel des gardes à pied & à cheval, assesseur dans le conseil d'état & dans le tribunal suprême, naquit le 29. Octobre 1609. dans le duché de Lawembourg dans la basse Saxe de Christophe Schack, seigneur de Borsthorst, & d'*Anne* de Diden. La famille des Schack est des plus nobles & des plus anciennes du Holstein. Il fit ses premieres campagnes sous le roi Christian IV. & sous les ordres de Detlev Brochdorff, géneral de la cavalerie de l'armée qui en 1626. marcha contre l'empereur. La paix ayant été faite entre l'empereur & le roi de Dannemarck, Schack passa au service du roi Gustave-Adolphe, lorsque

ce monarque se jetta sur l'Allemagne en 1630. Pendant cinq ans qu'il porta les armes, il passa par tous les grades inférieurs, & enfin le duc de Saxe-Weimar lui donna une compagnie de cavalerie. En 1635. il passa au service de la France, où se trouvoit le fameux Josias Rantzaw, qui fut dans la suite maréchal de France, & qui le fit en 1638. lieutenant-colonel de son régiment. Il devint colonel en 1642. & le roi de France le déclara en 1648. mestre de camp général tant dans l'infanterie que dans la cavalerie. Après avoir passé l'espace de seize années dans les troupes de France, ou, dans la guerre contre les Espagnols, il donna diverses preuves de sa valeur en Flandres, il se retira dans ses terres situées dans le duché de Lawenbourg, & le duc Auguste le fit gouverneur de cette province avec le titre de vice-duc. Deux ans après la ville de Hambourg se l'attacha à des conditions très-avantageuses pour Hans Schack, le faisant commandant de la ville. Quinze mois s'étoient écoulés, pendant lesquels il avoit mis toutes choses sur un pied infiniment meilleur qu'elles n'étoient auparavant, lorsqu'irrité des jugemens sinistres & de la malignité de quelques-uns des principaux de Hambourg, il resolut d'offrir ses services à Frederic III. roi de Dannemarck. La guerre étoit alors déclarée entre les Danois & les Suédois. Dès qu'il arriva, il fut fait lieutenant-général, & dans toutes les occasions il donna des preuves de son habileté & de sa prudence dans l'art de la guerre. Dans le siége de Coppenhague il remplit tous les devoirs d'un général très-expérimenté, mettant ordre à tout & encourageant les troupes par ses discours & par son exemple. Elevé au grade de général, il transporta en Fionie les troupes danoises & celles des alliés, pour en chasser les Suédois qui infestoient toute cette isle. Là il attaqua l'armée Suédoise avec tant de valeur & de succès, que les Suédois se virent contraints de chercher un asyle dans les murs de la ville de Neubourg; mais ces troupes fugitives ne se croyant point là en sureté, prirent le parti de se rendre aux Danois. Ainsi dans un seul jour, qui fut le 14. Novembre 1659. cet habile général priva les Suédois d'une belle province, d'une puissante armée, & leur enleva l'espérance de s'étendre davantage dans le Dannemarck. Ces heureux succès furent suivis d'un grand revers pour Schack. Comme ce général, pour obéir au roi de Dannemarck, étoit monté sur un vaisseau hollandois qui devoit le porter à Coppenhague, il fut pris par les Suédois, qui le conduisirent d'abord à Malmoë dans la Schonie, & ensuite à Jenekoping, où il fut retenu jusques en 1660. qu'on le rendit lui & ses terres à son roi. Aussitôt après, le roi de Dannemarck le fit senateur du royaume, ensuite généralissime de ses troupes, à quoi il ajouta la qualité de conseiller intime, de président du conseil de guerre, & d'assesseur dans le conseil d'état. Il fut fait chevalier de l'ordre de l'Eléphant en 1663. & en 1671. il fut un des premiers que le roi Christian V. éleva à la dignité de comte. Enfin comblé & rassasié de gloire & d'honneurs, il décéda à Coppenhague le 27. Fevrier 1676. âgé de 67 ans. De son épouse *Anne* Blome, fille d'*Otton* Blome de Kaltenhof dans le Holstein, qu'il avoit épousée en 1648. il laissa un fils, héritier de son comté & de ses biens; sçavoir OTTON-DIÉTRIC Schack, comte de Schackenbourg, chevalier de l'ordre de Danebrog, & grand-bailli de Rippen, &c. Celui-ci eut plusieurs fils, l'aîné *Hans* Schack comte de Schackenbourg, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, lieutenant-général, conseiller intime du roi, chambellan, grand-bailli de Rippen, & enfin président de la chambre des finances, mourut à Coppenhague l'an 1718. De sa premiere femme fille du grand-chancelier, comte de Reventlow, il eut un fils, *Otton-Diétric* Schack, comte de Schackenbourg, chevalier de Danebrog & chambellan du roi, mort en 1741. qui a laissé de son épouse de la famille de Gabel, deux fils & autant de filles. Les freres du dernier comte Hans Schack, que l'on appelloit les barons de Schack, ont aussi été mariés, & ont laissé des enfans. L'auteur judicieux des mémoires que nous suivons, croit qu'il y a encore (en 1743.) un de ces freres en vie à la cour de Luneville en Lorraine, qui a été autrefois en Dannemarck grand-veneur de la cour du roi Frederic IV. mais qui mécontent, s'exila lui-même, se fit Catholique en France, & qui depuis a vécu en Lorraine dans quelque emploi considérable. * *Supplément de Bâle.*

SCHAFFIROF ou SCHAPHIROW, (Pierre baron de) ne tire point son origine d'une famille distinguée. Il y en a qui prétendent qu'il étoit Juif de naissance. C'est à son sçavoir qu'il doit son avancement. Ses connoissances lui ouvrirent auprès de Pierre le Grand le chemin aux honneurs. La connoissance qu'il avoit avec le premier ministre & grand chancelier Russien le comte Théodore Aléxiewitz Gallowin, fut le premier pas de sa fortune. Ce comte le prit à son service en qualité de secretaire, & il l'avoit à sa suite en 1697. & 1698. lorsqu'en qualité de second ambassadeur, il se trouva de la grande suite avec laquelle le Czar se rendit aux cours d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre. Le Czar apprit dans cette occasion à connoître Schaffirof, & il le nomma ensuite son secretaire d'état. Schaffirof accompagna en cette qualité le Czar dans ses campagnes en Livonie & en Pologne. Ce monarque avoit beaucoup de confiance dans le sçavoir de son secretaire, & il le consultoit dans toutes les affaires d'importance. Il le nomma vice-chancelier, après la mort du grand-chancelier comte de Gallowin, & il lui donna le titre de baron Russien. Le roi Auguste II. de Pologne, lui donna en même-tems l'ordre de l'Aigle blanc. Il suivit le Czar en 1711. dans sa campagne contre les Turcs, où il ne s'en fallut pas beaucoup que le Czar ne tombât lui & son armée entre les mains des ennemis. Il étoit auprès du fleuve Pruth dans la Moldavie, & l'armée Turque l'enfermoit de telle maniere, qu'il ne pouvoit ni avancer ni reculer, & il n'entrevoyoit point d'autre moyen que de se rendre, à cause de la disette des munitions de bouche & de fourrage. On envoya Schaffirof & le jeune Czeremetow dans le camp ennemi pour parler au Grand-Visir, & pour conclurre la paix avec lui. Pour obtenir ce qu'ils demandoient, ils apportérent au Grand-Vizir tout ce qu'il y avoit de plus precieux dans le camp Russien, ce qui éblouit si fort ce général, qu'il se laissa persuader de faire la paix le 23. Juillet, & par-là le Czar se retira avec son armée. On envoya pendant ce tems-là Schaffirof & le jeune comte Czeremetow à Constantinople, pour y ratifier la paix conclue; mais ils y trouvérent beaucoup de difficultés, & il s'en falut peu que la Porte ne fit échouer toute cette négociation par l'instigation des commissaires Suédois. On confirma cependant cette paix le 16. Avril 1712. par le moyen du nouveau Grand-Visir; mais elle ne dura pas fort long-tems, parce que ce ministre fut disgracié peu après, & qu'on en élut un autre qui ne vouloit pas entendre parler de cette paix: cependant ceux qui étoient portés pour la paix eurent le dessus; on étrangla le Grand-Visir, & on ratifia le 16. Juin 1713. le traité de paix à Andrinople. Les principaux articles étoient la reddition de la fotteresse d'Assoph, & la retraite des Russiens de la Pologne. Schaffirof demeura encore plus de 18 mois à la cour de Constantinople, parce qu'on ne vouloit pas lui permettre de s'en aller, jusqu'à ce que les articles de la paix fussent remplis dans tous les points, & que les différends à l'égard des limites fussent accordés. Il obtint finalement la permission de partir, & il arriva en 1714. le 20. Decembre à Petersbourg. Il prit séance dans le sénat, & le Czar lui fit de grandes confidences; mais il y avoit plusieurs courtisans qui le regardoient de mauvais œil. Il accompagna en 1716. & 1717. le Czar dans son voyage en Allemagne, en France & en Hollande, où il fut fort honoré. Il fut obligé de signer, à son retour, la sentence de mort prononcée contre le Czarowitz Alexis. On le nomma cette année vice-président des affaires étrangeres. Le 10. Juin 1719. il obtint l'ordre de S. André dans l'anniversaire de la naissance du Czar, & ses envieux en furent fort mécontens. Le Czar fit son entrée de triomphe à Petersbourg le 18. Septembre 1720. à cause du gain d'une bataille remportée sur mer contre les Suédois, & Schaffirof fit faire une superbe illumina-

tion qui fut fort goûtée. Le Czar prit en 1721. le titre d'empereur de Russie, & Schaffirof en apporta la nouvelle aux ministres étrangers qui étoient alors à Petersbourg, & il leur délivra aussi des copies imprimées d'un écrit de l'empereur Maximilien I. dans lequel cet empereur donnoit au Czar Ivan Basilowitz le titre d'empereur de la Russie. Il leur montra aussi les originaux de quelques écrits que les rois d'Espagne, d'Angleterre & la république de Venise avoient envoyés au Czar, dans lesquels ces trois souverains se servoient du titre d'empereur. Mais les ambassadeurs, qui n'avoient point d'instruction de leurs maîtres, ne purent promettre si ce n'est qu'ils en écriroient à leurs cours. Il accompagna en 1722. l'empereur à Astracan, où le monarque vouloit monter sur la mer Caspienne; mais Schaffirof s'en retourna peu après, ayant eu le malheur de se brouiller avec le prince de Menczikoff, qui avoit regardé depuis long-tems d'un œil jaloux la fortune de Schaffirof, & ce fut par-là que commença la chute de ce dernier. Le Czar étant de retour de Perse vers la fin de l'année, la premiere chose qu'il fit fut d'examiner les différens de ces deux ministres. Ayant appris qu'en présence du sénat ils s'étoient invectivés, tous les deux furent condamnés à une amende de 100000 roubles, & on examina soigneusement cette affaire. Cette recherche donna occasion au Czar de découvrir plusieurs fraudes que le prince de Menczikoff, plusieurs seigneurs & Schaffirof avoient commises. On établit pour cet effet une inquisition, devant laquelle comparurent les principaux accusés. Ils en furent tous quittes, moyennant une grande somme d'argent, hormis le baron de Schaffirof, qui, tout vice-chancelier qu'il étoit, & quoiqu'il eût rendu de grands services, reçut une sentence des plus dures. On le fit prisonnier au commencement du mois de Fevrier 1723. à Petersbourg lui & toute sa famille, & on fit sçavoir publiquement, que tous ceux qui avoient à dire quelque chose sur son compte, se présentassent dans l'espace d'un tems fixé, sous peine de mort. On établit une commission pour examiner son affaire, & le Czar voulut y présider. Le procès ne dura pas long-tems; car on lui lut sa sentence le 23. du même mois, qui contenoit la confiscation de ses biens, la perte de toutes ses charges & de la vie. On lui lut cette sentence sur un échafaud construit pour cet effet, où il se résigna sans contrainte à la mort, en mettant sa tête sur le billot; mais comme le bourreau levoit la hache on cria grace, & on changea ce supplice en un exil dans la Sibérie, avec confiscation de tous ses biens. En conséquence de cet ordre on le transporta en Sibérie, où, peu de tems après, sa femme fut conduite. Son sécretaire, nommé Kœnig, qui avoit eu part à tout le manège, fut condamné pour sept ans aux galeres. On dit que c'étoit à l'ambassadeur Turc, qui étoit alors en Moscovie & que Schaffirof avoit connu à Constantinople, qu'il étoit redevable de la vie. On l'accusoit d'avoir donné à son frere un caractere & une pension à l'insçu du Czar & du sénat. On dit aussi qu'étant directeur général des postes, il avoit haussé le port des lettres à son profit. On prétend encore qu'il avoit pris secretement 200000 ducats, & pour 70000 de pierreries des biens du prince Gagarin, quoique cela fût défendu sous peine de mort, de même que de dire des injures dans le sénat, comme cela lui étoit arrivé. Mais on ne regarda pas ces fautes comme suffisantes, pour punir si sévérement un homme qui étoit si estimé du Czar. On croit donc que sa chute étoit due à d'autres raisons secrettes & qu'on vouloit taire. On a présumé que cela venoit de ce qu'il s'étoit opposé au Czar par rapport à la succession de l'Empire, & qu'il entretenoit un commerce de lettres suspect, tant en dedans qu'au dehors du royaume. L'inimitié de Menczikoff s'y joignit aussi, quoiqu'il sçût que la Czarine étoit sa protectrice. Il avoit outre cela plusieurs ennemis, qui ne pouvoient pas supporter qu'on lui confiât, quoiqu'étranger, ces hautes dignités, & qu'on lui permît de faire plusieurs choses de sa propre autorité. Les Hollandois s'intéresserent pour lui, & par le moyen de leur ambassadeur M. Wilde, ils firent représenter au Czar de le rappeller; mais tout cela fut inutile. Son exil finit pourtant avec la mort du Czar: car aussitôt que la Czarine eut pris les rênes du gouvernement après la mort de son mari arrivée au mois de Fevrier 1725. on relâcha son sécretaire, & on annonça à Schaffirof qu'il étoit rentré en grace, & qu'on lui rendoit la possession de tous ses biens. Il abandonna son exil, & il se rendit en diligence à Petersbourg, où il alla attendre les ordres de la Czarine. Peu de tems après il fut présenté à cette princesse par le grand-chancelier comte de Galowkin. La Czarine l'assura de sa bienveillance, & elle lui ordonna de demeurer à Petersbourg jusqu'à nouvel ordre. Il adressa un discours à cette princesse, dans lequel il lui rendoit graces de la maniere la plus forte. Il obtint enfin lui & son épouse la permission de baiser la main de la Czarine. Ayant reçu la permission de se retirer de Petersbourg, il se rendit lui, son épouse & ses enfans accompagnés de quelques domestiques sur ses biens entre Moscow & Oloniz, & là il vécut pendant quelque tems sans emploi, jusqu'à ce qu'en 1726. il obtint la place de président dans le college du commerce de Moscow. On lui donna ensuite l'inspection supérieure sur le district d'Archangel & sur son commerce, sous le titre de conseiller d'état. Il fut confirmé dans ces charges en 1727. par le jeune Czar Pierre II. & en 1730. par la Czarine Anne. Il fut envoyé vers la fin de 1730. en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Schach-Thamas roi de Perse, pour y conclurre la paix au nom de l'Impératrice de Russie. Il fit son entrée publique à Ispahan le premier Fevrier 1731. Sa négociation fut heureuse. Les traités furent conclus à l'avantage de la Russie le 11. Janvier 1732. à Racht, & signés par Schaffirof & le général Lewaschow. Ce succès acquit au premier toute la bienveillance de l'Impératrice; & lorsqu'il fut de retour en 1733. elle le nomma son conseiller privé. Il fut envoyé en 1737. à Niemirow dans l'Ukraine, pour assister en qualité de plénipotentiaire au congrès assemblé pour traiter de paix. Il ouvrit ce congrès par un fort beau discours; mais son éloquence ne servit de rien; les Turcs n'étoient pas disposés à la paix, & les plénipotentiaires se retirérent après quelques conférences. Schaffirof fut, dit-on, aggrégé au sénat à son retour. Il mourut le 11. Mars 1739. Il avoit alors un fils qui étudioit à Leipsic, & une fille mariée depuis plusieurs années au comte de Gallowin, fils du comte Théodore-Alexiewitz Gallowin, qui avoit été premier ministre de Russie. * Extrait du *Supplément françois de Bâle*.

SCHALL, (Adam) Jesuite, *dont on dit à peine deux mots dans le Dictionnaire historique*, fut envoyé dans les missions de Chine, où il se distingua. Le docteur Paul Siu, qui ne tarda pas à connoître son mérite, & qui se concilia son amitié, le proposa à l'empereur Hoai-Tsong, le dernier de la race Chinoise, pour la réformation du calendrier. Ce dessein ne s'exécuta pas alors. Dès que le Tartare Chun-Tschi fut parvenu à l'empire de la Chine, & que le pere Schall lui fut connu, il l'honora de sa bienveillance. On fit revivre alors le projet dont on a parlé. Le tribunal des mathématiques qui avoit été pendant trois cens ans entre les mains des Mahométans, leur fut ôté, & confié au Jesuite missionnaire, qui ne l'accepta, après s'en être, dit-on, bien défendu, qu'à condition qu'il ne travailleroit qu'à ce qui concerne l'astronomie; étant persuadé que l'astrologie, dont les Chinois étoient fort entêtés, n'avoit aucun fondement solide. La réforme du calendrier, & l'éclat que le pere Adam donna au tribunal des mathématiques, lui attirerent des visites assez fréquentes du jeune empereur. Il ne l'appelloit que *Ma-fa*, c'est-à-dire, *ancien pere*. Il lui permit de s'adresser toujours immédiatement à lui, quoique, selon l'usage, personne ne puisse présenter de requêtes, qu'elles n'ayent passé par les mains du Mandarin qui doit les examiner. En sa considération, l'empereur permit de bâtir deux églises à Pekin, & de réédifier dans les provinces celles qui avoient été endommagées durant les troubles. Ce fut encore en faveur du pere Adam, que le pere Ferdinand Verbiest, & d'autres

missionnaires furent bien reçus du même empereur. Chun-Tschi étant mort à l'âge de vingt-quatre ans, Cang-Hi, son second fils, monta sur le trône, & conserva au pere Adam la même bienveillance que son pere lui avoit accordée. Ce Jesuite fut maintenu dans le palais, & eut le titre de précepteur du prince. Il rendit un grand service à la ville de Macao, en la sauvant, contre l'ordre qui avoit été donné de la détruire, ainsi que toutes les habitations maritimes, parce qu'elles favorisoient les desseins d'un fameux pirate, qui faisoit la guerre au nouvel empereur. Le pere Schall se servit du même crédit pour arrêter diverses persécutions que les Bonzes suscitoient aux Chrétiens : mais il ne put se garantir lui-même de la persécution. Le 12. Novembre 1664. il fut enchaîné avec plusieurs autres, & mis en prison. On produisit contre lui un livre, qu'il avoit publié pour exhorter les Chinois & les Tartares à embrasser la religion Chrétienne, comme étant la seule qui pouvoit conduire au salut. On accusoit d'ailleurs les missionnaires de vouloir fomenter une révolution dans l'empire, & le P. Schall fut traduit, comme étant le chef de la conjuration. Il fut en conséquence condamné à mort en 1665. à l'âge de soixante-seize ans. La sentence portoit, que le chef de cette secte pernicieuse (c'est-à-dire des Chrétiens) seroit exposé dans la place publique, & coupé tout vivant en morceaux. Le pere du Halde dit, que toutes les fois qu'on voulut lire la sentence, il y eut un tremblement de terre qui obligeoit l'assemblée de se séparer. Quoi qu'il en soit, les Chrétiens prisonniers furent relâchés, & il fut permis au pere Schall de retourner dans sa maison jusqu'au premier ordre de l'empereur. Il mourut peu après, l'an 1666. le jour de l'Assomption de la sainte Vierge, au commencement de sa soixante-dix-septiéme année. Il avoit été missionnaire pendant quarante-quatre ans. * Le pere du Halde, *Description de la Chine*, tome premier, page 464. tome troisiéme, page 104. &c. On trouve cité l'ouvrage suivant : *Historica narratio de initio & progressu missionis societatis Jesu apud Chinenses, ac præsertim in regiâ Pequinensi ; ex litteris J. Adami* Schall. *Viennæ Austriæ*, 1665. *in*-8°. Cet ouvrage a été réimprimé en 1672. à Ratisbonne, *in*-8°. & l'on assure que cette seconde édition est préférable à la premiere.

SCHANNAT, (Jean Frederic) d'une famille de Franconie, naquit à Luxembourg le 23. Juillet 1683. Il étudia la jurisprudence à Louvain, & à peine avoit-il vingt-deux ans, lorsqu'il obtint la licence. Il voulut mettre ensuite ses talens à profit, & il plaida au parlement de Malines. A l'âge de vingt-quatre ans, il écrivit l'histoire du comte de Mansfeld, prince de l'empire, qui fut imprimée à Luxembourg en 1707. Le succès de cet ouvrage lui donna du goût pour s'attacher principalement à l'histoire. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut recherché par Constantin, prince & abbé de Fulde. Celui-ci ayant conçu le dessein d'écrire l'Histoire de Fulde, Schannat fit la perquisition de tous les monumens qui pouvoient servir à la composition de cette histoire, & tira des archives de la chancellerie quantité de pieces qu'il mit en ordre, qu'il revit avec soin, & qu'il publia. C'est ce qui a produit le recueil qu'il fit imprimer à Fulde & à Leipsic en 1723. & 1724. sous ce titre : *Vindemiæ litterariæ, hoc est, veterum monumentorum ad Germaniam sacram præcipuè spectantium, Collectio* ; deux volumes *in-folio*. M. l'abbé Lenglet parlant de cette collection, & de quelques autres de Schannat, dans le *Supplément à sa Méthode pour étudier l'Histoire*, *in*-4°. tom. 2. pag. 71. dit, que ce que M. Schannat a publié sur l'histoire particuliere d'Allemagne, est d'autant plus estimé, que tout s'y trouve appuyé sur les titres de Fulde, que le prince, abbé de cette illustre abbaye, lui a fait communiquer. Tels sont encore les deux recueils suivans : 1. *Corpus traditionum Fuldensium, complectens imperatorum, regum, & principum donationes in Ecclesiam Fuldensem, ab anno 744. ad annum 1323.* à Leipsic, 1724. *in-fol.* avec figures. 2. *Analecta Fuldensia, quibus fœminarum successio, tam in Fuldensibus, quàm ecclesiasticis beneficiis aliis clarissimè demonstratur, aliaque ad rem clientelarem & militarem Germanorum facientia, è monumentis eruuntur* ; à Strasbourg, 1727. *in fol.* Cet ouvrage ayant déplu à la cour de Hesse, l'évêque de Wirtzbourg chargea le sçavant Jean-George Eccard de le réfuter : celui-ci obeït, & publia à cette occasion ses *Animadversiones historicæ & criticæ*, &c. Schannat opposa à cette critique un ouvrage qu'il intitula : *Vindiciæ quorumdam archivi Fuldensis diplomatum, à Joanne-Georgio ab Eckard perperàm impugnatorum*, en 1728. *in-fol.* Jean-George Estor prit aussi la plume pour soutenir les droits des landgraves de Hesse ; & c'est apparemment l'objet de l'ouvrage qu'il intitula : *Joannis-Georgii Estor Analecta Fuldensia ad J. F. Schannat clientelam Fuldensem beneficiariam* ; à Strasbourg, 1727. *in-fol.* Schannat ne demeura pas sans réplique ; & dès 1729. il opposa à M. Estor une Histoire de Fulde, divisée en trois parties, & accompagnée de pieces pour servir de preuves (*Historia Fuldensis, in tres partes divisa, cum codice probationum annexo* ; à Francfort, trois volumes *in folio*). Après la mort de Constantin, abbé de Fulde, François-George, électeur de Trèves, & évêque de Wormes, de la maison des comtes de Schœnborn, invita Schannat à écrire l'histoire de Wormes, qui parut l'an 1732. en deux volumes *in-fol.* M. l'abbé Lenglet dit 1734. (*Historia Episcopatûs Wormatiensis, cum figuris* ; à Francfort, 1734. 2. vol. *in-fol.*) La même année, l'archevêque de Prague souhaita que M. Schannat écrivît sur l'histoire ancienne d'Eiffel, qui est en partie dans l'archevêché de Trèves, & en partie dans le duché de Juliers. Schannat s'en chargea ; & il auroit été, dit-on, en état de publier au printems de 1729. l'histoire de vingt-deux familles de ce pays ; si la mort ne l'eût prévenu. Il mourut à Heidelberg la même année 1729. En 1740. on a imprimé à Francfort sur le Mein, son *Histoire abregée de la Maison Palatine.* M. de la Barre de Beaumarchais y a joint l'éloge historique de l'auteur. L'abbé Schannat étoit fort lié avec plusieurs cardinaux, tels que MM. Albani, Querini & Passionei, & avec plusieurs autres personnes illustres. * *Acta eruditorum Lipsiæ*, 1741. page 238. &c. *Supplément françois de Bâle.* Supplément de M. l'abbé Lenglet, *cité dans cet article.*

SCHÉDIUS. (Elie) *On se contente de dire dans le Dictionnaire historique, qu'*il a fait un traité des dieux des Allemands, & *qu'*il est mort en 1641. *il faut ajouter ce qui suit:* Schédius naquit le 12. Juin 1615. de George Schédius qui a été successivement recteur de diverses écoles en Bohême. George ayant été appellé à Gustrow en 1629. son fils, qui avoit déja fait des progrès dans l'étude, y continua de s'appliquer aux sciences. On assure, que dès l'âge de douze ans, il étoit déja si versé dans les langues grecque & latine, qu'il faisoit avec facilité dans l'une & l'autre des vers & des discours en prose, qui avoient l'approbation des connoisseurs, & qui annonçoient dans le jeune auteur des talens fort au-dessus de son âge. A quatorze ans, il traduisit Dictys de Crète & Darès le Phrygien, de même que l'exil de Dioméde, & la guerre des Juifs ; le tout en vers latins. A quinze ans, il traduisit aussi dans le même goût les Phénomènes d'Aratus. A l'âge de seize ans, il apprit la langue italienne ; & en 1633. étant allé à l'université de Rostoch, il y reçut la couronne poëtique le 10. de Juillet, des mains de Gregoire de Winss, comte de l'empire, & conseiller d'état. La même année, on le chargea de professer à Hambourg, & il en exerça les fonctions jusqu'en 1635. On a de lui, l'Idée d'un bon prince, contenue dans la vie de David, & comprise en onze livres ; & plusieurs autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, qui sont, à ce qu'on assure, demeurés manuscrits, & dont on peut voir la liste dans l'écrit cité ci-après. Son traité *de Diis Germanorum*, fut publié par les soins de son pere, qui lui a survécu, en 1648. à Amsterdam, *in*-8°. Le titre de cet ouvrage est : *Eliæ Schedii de Diis Germanis, sive veteri Germanorum, Gallorum, Britannorum, Vandalorum Religione, Syntagmata quatuor.* Elie Schédius est mort à Warsovie vers le commencement de 1641. Il n'avoit que vingt-six ans. * *Joannis Klefekeri, Bibliotheca eruditorum præcocium*, &c. pag. 337. & suiv.

SCHEFFER. (Jean) *On a parlé de ce sçavant dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735.* Le pere

Niceron en a aussi donné un article dans le tome trente-neuviéme de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres.* Ce qu'il y dit de la vie de Scheffer est fort court. Il dit que les guerres de Suéde, qui affligeoient son pays, le déterminerent à en sortir: Scheffer dit seulement dans la préface d'un ouvrage qui sera cité plus bas, qu'il avoit été appellé d'Allemagne en Suéde, & que c'étoit pour lors (en 1675.) la vingt-septiéme année: *Septimus post vicesimum nunc agitur annus, ex quo è Germaniâ patriâque meâ huc Upsaliam sum evocatus.* Il ajoute que ce fut pour succeder à l'emploi de professeur que remplissoit Jean Freinshemius, à qui la reine Christine venoit de confier le soin de sa bibliothéque. Le P. Niceron cite l'ouvrage où Scheffer rapporte ce qu'on vient de dire; mais il n'en donne pas le vrai titre, qui est: *Lectionum academicarum liber, quo continentur animadversiones in Miltiadem Nepotis, Epistolas Plinii, Curtium, Ciceronem de Legibus, Apocolocyntosin Senecæ, anonymi Græci Rhetorica, cum versione latinâ, Fragmentum Petronii & alia;* à Hambourg, 1675. *in-12.* Le pere Niceron cite encore le même ouvrage sous le titre de *Miscellanea*, &c. 1698. & il dit, qu'on y trouve une liste des ouvrages de Scheffer: mais cette liste, donnée par Scheffer lui-même, étoit déja dans les *Lectiones* de 1675. & l'auteur y rend raison pourquoi il la donnoit. Ainsi on ne peut pas dire, qu'elle a été ajoutée en 1698.

SCHEIBLER, (Christophe) né en 1589. dans le comté de Valdeck, dans la Hesse, fréquenta d'abord le college de Marpurg; & ensuite, à l'âge de quatorze ans, il suivit tous les exercices académiques de l'université de cette ville. Il soutint plusieurs disputes avec distinction, & il ne se fit pas moins d'honneur en attaquant, qu'en répondant. En 1606. il alla à Giessen, prit le titre de bachelier avant l'âge de dix-sept ans, & celui de maître ou docteur en philosophie deux ans après. Depuis, il se livra à l'étude des langues; & en 1610. le 16. de Mars, dans la vingt & uniéme année de son âge, il fut nommé à une chaire de professeur en langue grecque, à Giessen. Il a enseigné aussi avec éclat toutes les parties de la philosophie. On cite de lui les ouvrages suivans: 1. *Collegium physico-logicum de animâ*; à Giessen, 1608. & 1609. *in-8°.* Il avoit composé cet ouvrage à l'âge de dix-neuf ans. 2. *Liber sententiarum, in quo axiomata & sententiæ philosophicæ vulgatiores explicantur*; à Giessen, 1610. & 1615. & à Marpurg, 1631. *in-8°.* 3. *Synopsis methodica philosophiæ in XXX. disputationes distributa*; à Giessen, 1611. & depuis à Marpurg, 1634. *in-8°.* Nous n'avons point trouvé la date de la mort de Scheibler. *Extrait du livre intitulé: *Joannis Klefekeri Bibliotheca eruditorum præcocium*, pag. 339. & 340.

SCHELE, (Rabode-Herman) Hollandois, seigneur de Welberg & Veenbruge dans la province d'Overissel, naquit vers l'an 1622. Il étoit fils d'*Asver* Schele, d'une famille noble & ancienne, lequel fut député plusieurs fois pour la noblesse de sa province, à la Haye, sur-tout dans les troubles excités lors de l'affaire du fameux Barneveld. Il eut pour mere *Anne* Brawe, qui étoit de la famille noble & ancienne de Campen & de Dyckhusen. Il fit successivement ses études à Steinfurt, à Groningue, & à Leyde. Il passa quatre ans dans cette derniere ville, pendant lesquels il perdit son pere. Lorsqu'il se crut en état de profiter, en voyant d'autres pays que ceux où la nécessité des études l'avoit conduit, il parcourut la France & l'Italie, tâchant de puiser partout d'abondantes lumieres, & se liant avec tous ceux qui pouvoient lui en procurer. Il prit ensuite le parti des armes, & servit quelque tems dans les troupes du grand duc de Toscane. Son mérite ne tarda pas à le faire connoître avantageusement de ce duc: il lui fit des offres considérables, s'il vouloit demeurer à son service; peut-être Schele en fut-il tenté: mais sa mere le rappella, & il retourna dans sa patrie. Il n'y fut pas oisif; il aimoit l'étude, il s'y livra, autant que ses autres occupations purent le lui permettre: elle remplit au moins le tems que les autres donnent au jeu & aux plaisirs. Il lut avec attention & avec discernement les anciens auteurs Grecs & Latins, les philosophes, & même les Peres de l'Eglise. Les jours ne suffisant pas souvent à son avide curiosité, il y consacroit une partie des nuits. Aussi devint-il très-sçavant. Exemt d'ambition, & content de sa fortune, il ne rechercha aucun emploi. Après la mort du prince d'Orange, les députés des Provinces-Unies s'étant assemblés à la Haye, pour mettre ordre aux affaires de la république, il y fut député de la part de la noblesse de la province d'Overissel, & s'y entretint à ses dépens. Dans le tems qu'il y pensoit le moins, on lui donna le gouvernement d'Isselmonde, poste qui n'est accordé qu'aux nobles de la province, & que plusieurs avoient brigué avec beaucoup d'ardeur: mais la mort, qui l'enleva deux mois après cette election, l'empêcha de rendre à sa patrie, dans cet emploi, tous les services dont il étoit capable. Il mourut en 1662. âgé d'environ quarante ans. Le célébre Jean-George Grævius se chargea de prononcer son oraison funébre. Elle fut prononcée à Utrecht en 1662. environ sept semaines après la mort de Schele. C'est le second des discours du recueil intitulé: *Joannis-Georgii Grævii Orationes quas Ultrajecti habuit*, imprimé à Leyde en 1717. *in-8°.* Ce n'est guères qu'un discours oratoire: il est presque dénué de faits & de dates. On a plusieurs ouvrages de Schele, tels que, 1. *Hygini & Polybii Megalopolitani de Castrametatione Romanorum quæ extant; cum notis & animadversionibus Hermanni Rhabodi Schelii; ejusdemque dissertationibus de re militari Populi Romani*; à Amsterdam, 1660. *in-4°.* Voici ce que Jean-George Grævius dit de cet ouvrage, & du travail de Schelius, dans son épître 63. page 425. de l'édition de Hambourg, 1707. *in-8°.* *De viri natalium splendore, dignitate, ingenio & virtute illustris, Ratbodi Hermanni Schelii notis in Hyginum Gromaticum, & Polybium de Castris Romanorum, nihil tam magnificum dici potest, quin operis excellentia & tot novarum rerum doctrina longè superet. Si vel solùm inspiciâs Hygini Gromatici librum de Castrametatione, quem ut invenerat in membranis ediderat Petrus Scriverius, tam corruptum, ut quot ferè verba tot vulnera, quæ monstra viderentur esse, statim cognosces divini ingenii solertiam in illis vulneribus sanandis. In notis verò cum ad Hyginum, tum ad Polybium, & in dissertationibus, quas notis subjecit, de Romanorum disciplinâ militari, quàm multa docuit omnibus ignota, tam in castrorum ratione, quàm in legione constituendâ, & legionariorum veris armis, quod non latuit Cl. Boeclero, qui lecto hoc opere de legione libellum edidit, candidè testatus à Schelio se didicisse quænam fuerit legionis Romanæ constitutio*, &c. Tout le reste de cette lettre est à la louange de Schelius: Grævius regrete que l'on n'ait point trouvé parmi ses papiers les deux volumes qu'il avoit préparés, dit-il, *de Artibus bellicis Romanorum.* Il ajoute, qu'il avoit aussi beaucoup écrit sur la philosophie & la théologie. (*Multa præclara in philosophiâ & theologiâ commentatus erat, quæ in adversariis jacebant.*) 2. *Nobilissimi atque illustrissimi viri Rab. Herm. Schelii, domini & Venebruggæ & Welbergii, Isselmudani Salaniæ agri præsidis, de Jure imperii liber, editus à Theophilo Hogersio*; à Amsterdam, 1671. *in-12.* Hogersius a mis à la tête de ce traité, une épître dédicatoire de soixante-deux pages, qui est elle-même une espece de petit traité sur le même sujet; vers la fin, il y fait l'éloge de l'auteur. 3. *Rabodi Hermanni Schelii de libertate publicâ liber posthumus; accedit Theophili Hogersii Oratio, C. Julium Cæsarem tyrannum fuisse, in quâ cives adhortatur & monet de libertate tuendâ*; à Amsterdam, 1666. *in-12.* **Voyez* la Harangue de Grævius, citée dans cet article; l'épître 63. du même, de l'édition de Fabricius, & l'épître dédicatoire du traité *De Jure imperii*; &c.

SCHELHAMMER, (Gonthier-Christophe) célébre médecin, philosophe Allemand, naquit à Jene ou Jena le 3. de Mars de l'an 1649. Il étoit fils de *Christophe* Schelhammer, né à Hambourg le 15. Avril 1620. homme habile dans la médecine, dans la chirurgie, la botanique, &c. professeur en anatomie & en chirurgie à Jene. Il eut pour mere *Catherine-Elizabeth* Plathner, & pour aïeul paternel *Christophe* Schelhammer, poëte couronné, professeur à Hambourg. Nous ne parlerons point de ses autres ancêtres, quoique plusieurs se soient encore distingués dans les lettres. Gonthier n'avoit que deux ans, lorsqu'il perdit son pere le 20. Juin 1651. âgé seulement de trente-deux

ans. Sa mere prit soin de son éducation. Après avoir fait ses humanités, & s'être perfectionné dans les langues grecque & latine, il commença, dès l'âge de quinze ans, de se livrer à l'étude de la medecine, d'abord à Jene, où il prit les leçons d'Arnoul Friderici, qui professoit publiquement, l'anatomie, la chirurgie & la botanique, & ensuite à Leipsic, où il fut inscrit au nombre des étudians de l'université. Dans cette ville, il eut pour guides & pour maîtres dans ses études, Jean Bohn, Valentin Alberti, Jean-Adam Scherzer, Jacques Thomasius & quelques autres. Il étoit retourné à Jene en 1666. & il s'y fit en peu de tems une réputation au-dessus de son âge. Ayant perdu sa mere le onziéme Mars 1671; n'ayant plus de lien qui l'attachât, il se mit à voyager dès l'année suivante 1672. Il vit une partie de l'Allemagne & des Pays-Bas, & séjourna quelque tems à Leyde. En 1674. il alla en Angleterre, & passa l'hyver à Londres & à Oxford. Il visita ensuite la France, & fit quelque séjour à Paris & à Montpellier, pour se perfectionner dans l'anatomie, la pharmacie & la botanique. Il passa de-là en Italie, dont il parcourut les villes principales. Ces voyages durerent cinq ans. Revenu chez lui en 1677. il y prit le 4. de Septembre de la même année, le degré de docteur en médecine. En 1679. il fut appellé à Helmstadt, pour y être professeur extraordinaire en botanique; & en 1680. il fut fait professeur ordinaire. Il épousa la même année *Marie-Sophie* Coweing, dont il a eu trois filles. Il quitta Helmstadt en 1690. retourna à Jene, & y prit possession d'une chaire d'anatomie, de chirurgie & de botanique. En 1695. le duc de Holstein l'appella à Kiel, & lui donna une chaire de médecine pratique, & le fit l'un de ses médecins. Quelques académies avoient déja cherché à l'avoir pour associé, telles que celle des Ricovrati de Padoue, le premier Fevrier 1679. & celle des Curieux de la nature, le 26. Juin de la même année. Il mourut le onziéme Janvier 1716. dans la soixante-septiéme année de son âge. Il a fait un grand nombre d'écrits: nous suivrons la liste qui en a été donnée à la suite de sa vie, *dont il sera parlé plus bas.* 1. *Dissertatio inauguralis medica, de voce ejusque affectibus sub præsidio Georgii Wolfgangi Wedelii*; à Jene, 1677. *in*-4°. 2. *Exercitatio medica de capitis dolore*; à Jene, 1678. *in*-4°. 3. *Introductio in physiologiam*; à Helmstadt, 1681. *in*-4°. 4. *Dissertatio de peste*; à Helmstadt, 1682. *in*-4°. 5. *Disquisitio de spiritibus animalibus*; à Helmstadt, 1682. *in*-4°. 6. *Catalogus plantarum maximam partem rariorum, quas per biennium in hortulo domestico aluit*; à Helmstadt, 1683. *in*-4°. 7. *Epistolica Dissertatio de lymphæ ortu & lymphaticorum vasorum caussis*; à Helmstadt, 1683. *in*-4°. 8. *Liber unus de auditu*; à Leyde, 1684. *in*-8°. 9. *Programma, cùm Aphorismorum Hippocratis publicam interpretationem aggrederetur, de eorum ortu & certitudine*, &c. à Helmstadt, 1685. *in*-4°. 10. *Hermanni Conringii in universam artem medicam singulasque ejus partes Introductio, additamentis necessariis aucta*, &c. à Helmstadt, 1687. *in*-4°. à Spire, 1688. à Halle, 1726. avec une préface de Frederic Hoffman, &c. 11. *Pathologiæ generalis disputationes tres*, &c. à Helmstadt, 1687. *in*-4°. 12. *Epistola ad G. Wedelium, quâ pulsûs ratio omnis diligentiùs expenditur, & ad mechanicæ naturalis æternas leges exigitur*, &c. à Helmstadt, 1690. *in*-4°. 13. *Dissertatio quâ medicus philosophus delineatur*; à Jene, 1690. *in*-4°. 14. *Programma rei herbariæ professioni in horto medico solemniter auspicandæ præmissum*; à Jene, 1690. *in*-4°. 15. *Disputatio inauguralis de Tabe dorsali*; à Jene, 1691. 16. *Disputatio inauguralis de suffusione*; à Jene, 1691. 17. *Dissertatio de epulide & parulide, cum annexâ dentium & gencivarum exereunesei*; à Jene, 1692. 18. *Dissertatio de tremore*; à Jene, 1692. 19. *Disputatio de lethargo*; à Jene, 1692. 20. *Dissertatio de genuinâ febris curandi methodo*; à Jene, 1693. *in*-4°. 21. *Disputatio de paresi, sive paralysi ex colicâ*; à Jene, 1693. 22. *Disputatio de aquâ Pericardii*; à Jene, 1694. 23. *Disputatio de morbis ætatum*; à Jene, 1694. 24. *Disputatio de anxietate præcordiali*; à Jene, 1694. 25, *Disputatio de febrifugorum naturâ, agendi & applicandi modo*; à Jene, 1694. 26. *Disputatio de Dyspepsia*; à Jene, 1695. *in*-4°. 27. *Oncologia parva, sive de tumoribus humani corporis, eorumque legitimâ curatione liber*, &c. à Jene, 1695. 28. *Programma anatomicum*, &c. à Jene, 1695. *in*-4°. 29. *Epistolica Dissertatio de novâ plantas in classes digerendi ratione*, &c. à Hambourg, 1695. *in*-4°. 30. *Disputatio de fonticulis*; à Kiel, 1696. *in*-4°. 31. *Natura sibi & medicis vindicata, sive de Naturâ liber bipartitus*; à Kiel, 1697. *in*-4°. 32. *Disputatio complectens Theses medicas miscellaneas*; à Kiel, 1697. 33. *Disputatio de spinâ ventosâ*; à Kiel, 1698. 34. *De motu Mercurii in Tubo Torricelliano Epistola*; à Kiel, 1699. *in*-8°. 35. *Phocæ maris Anatome anno 1699. in Academiâ Kiloniensi suscepta*; à Kiel, 1700. *in*-4°. & à Hambourg en 1707. *in*-4°. 36. *Naturæ vindicatæ vindicatio, ubi simul J. C. Sturmii querelis respondetur*; à Kiel, 1702. *in*-4°. 37. *Disputationes tres de corporum per ignem resolutione chemicâ*, en 1702. & 1703. 38. *Disputatio de Odontalgiâ tactu sedandâ*; à Kiel, 1701. 39. *Acidularum Swalbacensium & Pyrmontanarum per experimenta exploratarum inter se collectio*; à Kiel, 1703. & 1704. 40. *Disputatio de morbis magicis*; à Kiel, 1704. 41. *Disputatio de Obsessis*; à Kiel, 1704. 42. *Analecta Anatomico-physiologica, in breves Theses congesta, quibus propriæ observationes & sententiæ potissimùm publico eruditorum judicio exponuntur*; à Kiel, 1704. *in*-4°. 43. *Disputatio de proportionibus in corpore humano destructis, morborum caussis*; à Kiel, 1706. 44. *Anatomes Xiphiæ piscis, cultro anatomico anno 1704. in Academiâ Kiloniensi subjecti, brevis enarratio*; à Hambourg, 1707. 45. *Oratio de augmentis & decrementis scientiarum superiori præsentique sæculo, habita 1708. die 5. Octobris*, &c. 46. *Commentatio de nitro cum veterum tum nostro*; à Amsterd. 1709. 47. *Via regia ad artem medendi, præceptis & exemplis munita*, &c. à Kiel, 1709. 48. *De humani animi affectibus eorum ortu, causis & inde expectandis in corpore bonis malisque Disquisitio*; à Kiel, 1713. Outre cette multitude d'écrits, M. Schelhammer a donné encore beaucoup de programmes, & un grand nombre d'observations & de dissertations dans les *Mémoires de l'Académie des curieux de la nature.* Il a traduit aussi de l'anglois en allemand les Voyages de Henri Blount; & du françois en vers allemands, la Tragédie d'Alexandre de feu M. Racine. Il a laissé de plus un assez grand nombre d'ouvrages, qui n'ont point été imprimés. Depuis sa mort, Christian-Etienne Scheffel, docteur en médecine, désigné professeur ordinaire dans l'université ou académie de Gryphswald, a publié un recueil des lettres que les sçavans ont écrites à M. Schelhammer; & il y a joint une vie très-détaillée de M. Schelhammer lui-même, avec une liste, souvent historique, des écrits de cet habile médecin, tant ceux qui sont imprimés, soit séparément, soit dans les *Mémoires de l'Académie des curieux de la nature*, soit dans d'autres recueils, que de ceux qui sont demeurés manuscrits. Il est aussi entré dans l'histoire des disputes que Schelhammer a eues avec J. C. Sturmius, Ramazzini, & quelques autres. Le recueil des lettres est intitulé: *Virorum clarissimorum ad Guntherum Christophorum Schelhammerum Epistolæ selectiores, rem litterariam, philosophiam naturalem ac medicinam potissimùm spectantes. Recensuit, simulque vitam Schelhammeri, &c. præmisit Christianus Stephanus Scheffelius, &c. Vismariæ & Sundii* 1727. *in*-8°. On a suivi cette vie, dans l'extrait qu'on vient de lire: c'est la même source où a puisé le pere Niceron, qui a donné un article de Schelhammer, dans le tome trente-troisiéme de ses *Mémoires*, &c.

SCHENCK, (Frederic) de l'ancienne & noble famille de Tautenbourch, étoit fils de GEORGE Schenck, chevalier de la toison d'or, & gouverneur de la Frise Occidentale & du territoire de Groningue. Frederic né avec une grande disposition pour les sciences, qui fut cultivée avec soin, fit de tels progrès, qu'il fut jugé digne, à l'âge de dix-sept ans, d'être fait docteur en droit. Il n'en avoit que vingt-deux, lorsqu'il devint conseiller privé de l'empereur Charles-Quint. Il fut ensuite assesseur & président de la chambre impériale de Spire. Il pouvoit prétendre à de plus grandes dignités; son mérite lui donnoit lieu de tout esperer; il le craignit, & se retira de la cour en 1536. à l'âge de trente-trois ans. Il embrassa alors l'état ecclésiastique, devint prevôt de l'église de saint Pierre à Utrecht, & ensuite

ensuite évêque de cette ville. Il en fut le soixante-unième évêque, & il en devint le premier archevêque. Il gouverna ce diocèse pendant vingt & un ans, & mourut le 25. Août 1580. à l'âge de soixante-dix-sept ans. Son épitaphe ne lui donne que dix-neuf ans d'épiscopat. Il n'a presque écrit que sur des matieres de Droit; & presque tout ce qu'il a composé sur ce sujet, a été inséré dans le *Tractatus tractatuum*. Ces écrits sont: *Trias forensis, judicis, Actoris, & Rei*; à Anvers, 1528. *in* 8°. *Progymnasmata fori, sive de iis qui in judicio versantur, & de Actis civilium judiciorum*, en deux livres. *Viridarium conclusionum juridicarum*; à Halle, avec le précédent, en 1537. *in-fol.* & à Cologne, en 1589. *in*-8°. *Tractatus de Testibus*; à Cologne, en 1577. *in-fol.* avec d'autres traités de divers auteurs sur la même matiere. *Interpretationes in libros tres feudorum*; à Cologne, 1555. Schenck a écrit aussi sur des sujets de doctrine & de morale, sçavoir: *Un Dialogue contre les ivrognes*; à Anvers. *Un traité des devoirs d'un évêque*; à Anvers, 1525. *in*-8°. *De l'ancienneté de l'usage des saintes images dans l'Eglise*; à Anvers, 1567. *in*-8°. Actes d'un concile provincial d'Utrecht, tenu l'an 1565. Ces Actes sont imprimés dans la *Batavia sacra*, seconde partie. * Valere André, *Biblioth. Belg.* édit. de 1739. tom. 1. *in*-4°. pag. 321. 322.

SCHENCK, (Matthias) né en 1517. à Constance, ancienne ville impériale, d'une famille honnête, mais peu riche, trouva dès son enfance des secours utiles pour ses études & son entretien. Après ses humanités, ses protecteurs qui le destinoient à l'étude des saintes lettres, l'envoyerent successivement à Strasbourg, à Marpurg, & à Wittenberg, afin qu'il y prît des leçons des meilleurs maîtres en théologie. Pourvu d'amples connoissances en ce genre, & jugé capable de les transmettre aux autres, il fut rappellé dans sa patrie: on l'envoya à Isne en Souabe, afin qu'il se perfectionnât sous Paul Fagius dans la langue hébraïque qu'il avoit cependant déja assez bien apprise à Wittenberg, pour en donner quelques leçons à ses condisciples, & en particulier à Nicolas Gallus, mort à Ratisbonne en 1570. On vouloit aussi qu'il s'exerçât à Isne à faire quelques instructions publiques. Il étoit dans cette ville, lorsqu'on lui manda le triste état de l'école de Constance, & qu'on le pria de venir la gouverner. Il se rendit à ces vœux; & tant par ses lumieres que par son zéle, il rendit à cette école son premier éclat, & l'augmenta même. Mais la ligue de Smalcade ayant causé de grands changemens dans le pays, après avoir combattu quelque tems contre la mauvaise fortune, il fut appellé à Augsbourg l'an 1552. & il y enseigna durant un assez grand nombre d'années. Il y forma d'excellens disciples, & s'acquit une grande réputation. Il y mourut le 21. Juillet 1571. On lui fit cette épitaphe:

MATTHIAS SCHENKIUS, *Constantiæ, antiquâ imperii urbe, natus anno Domini 1517. Argentorati, Wittembergæ, & in aliis scholis præclarè edoctus, utiliter docuit annos* X. *in patriâ: unde Augustam Vindelicorum commigravit, invitatus ab Augustano Senatu, ut primarius Anneæ scholæ moderator esset: cui cùm* XVIII. *annos laudabiliter præfuisset, commoratus in terrâ annos 54. tandem in cœlestem patriam discessit* XII. *Kal. Augusti, anno redempti orbis 1571.*

On ne connoît de lui qu'un seul écrit imprimé, dans lequel il rend compte de sa vie, des raisons qu'il avoit de ne point multiplier le nombre des livres, d'éviter la qualité d'auteur, & de se borner à l'instruction particuliere ou de vive voix. Cet écrit est plein de réfléxions judicieuses. Il est en forme de lettre, adressée au sçavant Jerôme Wolfius. (*Matthiæ Schenkii Lycæi Augustani quondam Rectoris, ad Hieronymum Wolfium Epistola, quâ vitam suam ipsemet descripsit.*) Cet écrit a paru dès 1588. à Bâle, *in*-8°. dans un livre devenu rare, intitulé: *Tabula compendiosa de origine, successione, ætate & doctrinâ veterum philosophorum, ex Plutarcho, Laërtio, Cicerone, & aliis ejus generis scriptoribus, à G. Morellio Tiliano collecta*, avec des notes & des additions de Jerôme Wolfius. La rareté de ce recueil a engagé M. Scelhorn à faire réimprimer la lettre de Schenck dans le tome dixiéme de ses *Amœnitates litterariæ*, p. 1047-1080. Le sçavant éditeur dit qu'il conserve du même Schenck un écrit intitulé: *Constantiæ querimonia*, dans lequel l'auteur introduit la ville de Constance, sa patrie, qui se plaint à l'empereur Charles V. des malheurs qu'elle éprouve, & en particulier, de la perte de sa liberté. On a encore de Schenck un autre ouvrage demeuré manuscrit, intitulé: *Historia scholæ Anneanæ ab anno 1552. ad annum 1565.* M. Scelhorn, au tome onziéme du recueil cité, a donné quelques corrections & additions de Jean Brucker à l'éloge de notre sçavant; & la lettre de Jean Benigne, par laquelle il invite Schenck à venir à Augsbourg, est datée du jour de saint André 1552. Cette lettre latine est suivie d'une autre lettre en allemand, adressée au même.

SCHENCK, (Martin) seigneur de Tauttemburg en Gueldre, connu par sa bravoure, après avoir été au service du prince d'Orange, se jetta dans le parti des Espagnols. Il avoit été élevé par le colonel Isselstein, sous lequel il avoit appris le métier de la guerre, & étoit devenu un des braves & habiles officiers de son tems. En 1579. il s'empara du château de Blyenbeeck, situé sur la Meuse au-dessus de Grave, & de-là ravagea les environs. Dans le tems qu'il formoit de plus grands projets, il fut envelopé par les troupes du comte Philippe de Hohenlo, & fait prisonnier. Peu après, le baron de Curtzbach en Silésie, s'intéressa pour lui, & il fut relâché. En 1582. il fut surpris à Santen, petite ville près du Rhin, du côté de Cleves, par le sieur de Hoogh-Saxen, commandant d'un petit fort de la Gueldre. Deux ans auparavant, il avoit été pris de la même maniere par Curtzbach; mais il avoit trouvé le moyen de tromper ses gardes & de s'évader. Il sollicita vivement sa liberté; mais piqué de ce que les Espagnols ne faisoient presque aucune démarche pour la lui obtenir, il les quitta. Ce n'étoit pas là son unique grief. Quoiqu'il eût rendu des services importans au roi d'Espagne, en battant les Flamands dans les plaines de Herderberg, & en s'emparant de plusieurs places, comme de Breda & de Nimégue, on lui refusa un gouvernement qu'il sollicitoit pour récompense, & on le donna au baron de Haultepenne. Au mois de Mai 1585. il passa au service d'Adolphe de Newenar, comte de Meurs & d'Alpen, qui faisoit la guerre pour Gebhard, ancien archeveque de Cologne, dépouillé de son électorat. Schenck, pour gage de sa fidélité, remit au comte le château de Blyenbeeck, avec quelques autres places fortes dont il étoit en possession. Comme il passoit pour le capitaine le plus rusé de son tems, & le plus adroit dans l'art de surprendre les villes, il communiqua au comte de Newenar les projets qu'il avoit formés sur plusieurs places. Peu après, il se rendit maître de Bleberg, au-delà de l'Issel, & par-là il enleva au baron de Haultepenne le moyen de faire des courses aux environs. La même année, il fut battu avec le comte de Newenar le 23. de Juin à Ameronghen, par les Espagnols, commandés par Jean-Baptiste Taxis. Cet échec n'empêcha pas Schenck de tailler ensuite en pieces deux escadrons de cavalerie, & de s'emparer, par surprise, de la petite ville de Rueroft près de Duysbourg. Il avoit ménagé des intelligences dans Groningue; mais l'entreprise échoua. Il tenta une autre voie, réduisit la ville à la famine, & l'obligea de se rendre aux Etats. En 1586. Schenck ayant fait une sortie de Venlo, tomba sur les Espagnols, & en tua un bon nombre. Peu auparavant, il avoit mis en déroute un détachement de cavalerie Italienne, commandé par Appio Conti, & en avoit pris & tué une grande partie. Il se rendit maître d'une petite île dans la Betuwe, à l'endroit où le Rhin se partage en deux bras, & y fit bâtir un fort, qui fut jugé très-nécessaire. Cette île fut nommée Schenker-Schanz. Schenck, & Frederic Cloet, gouverneur de Nuys, ayant manqué quelques entreprises, entrerent dans la Westphalie au mois de Mars, & s'emparerent de la ville de Verle, qu'ils pillerent & abandonnerent dix jours après l'avoir prise. Schenck fit charger le butin sur des chariots, emmena les habitans prisonniers, & se retira à Rheinberg. De-là il alla joindre le comte de Leicester qui le fit chevalier, & lui donna, en récompense de cette action, un

collier de la valeur de mille écus d'or. Schenck ayant perdu la ville de Gueldre, par la trahison de Payton, chercha à s'en dédommager. Il entra en Allemagne en 1587. & surprit la ville de Bonn, ayant fait sauter la porte par le moyen d'un pétard. Il la fit bien fortifier & munir de vivres. Ensuite il alla trouver le prince Casimir qu'il accompagna à la diete de l'Empire, pour y proposer aux princes de prendre Bonn sous leur protection, pour la défendre contre les Espagnols; mais les princes n'acquiescerent point à cette demande, craignant de se déclarer contre le roi d'Espagne, en faveur des Etats. Le 11. Août 1589. il tailla en pieces, près de Vesel, quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie Espagnole. Ayant formé le dessein de surprendre Nimégue, & son monde n'étant pas venu assez-tôt pour le soutenir dans la ville, il fut obligé de regagner son vaisseau, qui trop chargé, coula à fond, & Schenck y fut noyé. Il n'avoit pas alors plus de quarante ans. Il étoit actif, brave, rusé, & généreux au-delà de sa condition. Par ses libéralités, il s'étoit gagné le cœur de ses soldats; & par ses belles actions, il s'étoit fait une réputation brillante. Les Etats, qui connoissoient son mérite, lui avoient destiné la charge de maréchal de camp général que Villers exerçoit auparavant. Les habitans de Nimégue pêcherent son corps, & assouvirent leur rage sur ce cadavre. Ils le couperent en quatre pieces qu'ils pendirent à quatre potences en quatre différens endroits de la ville, & mirent sa tête sur la tour Saint-Antoine. Peu après, Varambon fit enlever les pieces de ce corps, pour ôter aux soldats de Schenck l'occasion de traiter cruellement ceux de Nimégue qui tomboient entre leurs mains. Sa tête & tout le reste fut mis dans un cercueil, que l'on plaça en dépôt dans une tour, jusqu'à ce que le prince Maurice, s'étant rendu maître de Nimégue, lui fit faire de magnifiques obséques, & placer dans l'église, vis-à-vis du grand autel, dans le tombeau des ducs de Gueldre. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SCHENCKEL (Lambert-Thomas) étoit de Bois-le-duc en Brabant, où il naquit le septiéme Mars 1547. *Dominique* Schenckel, son pere, étoit médecin de la ville. A l'âge de dix-sept ans, Lambert vint à Louvain pour y faire sa philosophie dans le college du Porc. Il a enseigné depuis en différentes villes de Flandres, après quoi il fut recteur du college de Malines. On ne sçait ce qui l'obligea de quitter ce poste pour venir en France, où il enseigna pareillement à Rouen, à Paris, & en Bourgogne. On trouve aussi qu'il enseigna en Allemagne, & en Boheme. Valere André cite de lui les ouvrages suivans : *Tabula scholæ publicæ Machliniensis*; à Anvers, 1576. *in*-8°. *Grammaticæ latinæ præceptiones*; à Anvers, 1582. & 1592. *in*-4°. *Tabula prosodiæ latinæ*; à Cologne, *in*-8°. *Corn. Valerii Tabulæ Rhetorices*, par demandes & par réponses; à Anvers, 1596. *in*-8°. *Flores & sententiæ insigniores*; à Paris, 1606. Ces fleurs & maximes sont tirées de Philippe de Commine, de Froissard, & de quelques traités de Juste-Lipse. *Gratulatio adventûs Joannis Austriaci in urbem Mechliniensem*, &c. en vers latins; à Louvain, 1577. *Gratulatio in adventum Alexandri Parmæ principis*, &c. en vers latins; à Anvers, 1589. *in*-8°. *Apologia anthitetica pro Rege Catholico*; à Anvers, 1589. *in*-8°. *Descriptio brevis prælii initi in Frisiâ anno 1568. die 13. Maii*: c'est la bataille où fut tué Jean de Ligny, comte d'Aremberg, gouverneur de Frise; à Bruxelles, 1590. en vers. Un livre d'elégies & d'épigrammes; à Toulouse, 1609. *Lamentatio in obitum Henrici IV. & Gratulatio in proclamationem Ludovici XIII.* 1610. en vers. *Jovinianus, seu Historia fortunæ adversæ*, avec quelques élégies, &c. à Prague, 1617. *Præconium Matthiæ Cæsaris*, &c. & *Ferdinandi coronati Regis Bohemiæ & Hungariæ*; à Fribourg, 1620. Outre cela, il a écrit en françois deux livres de la Mémoire, avec des exemples de ceux qui en ont eu une singuliere : cet ouvrage a été imprimé à Arras en 1593. *in*-8°. Cet art de la mémoire, l'auteur l'a enseigné partout où il a été. *Gazophylacium artis memoriæ*, &c. * Voyez Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édit. de 1739. tom. 2. pag. 801. 802.

SCHENCKIUS, (Jean-Théodore) naquit à Jene, ville de Thuringe le 15. Août 1619. Il perdit sa mere à trois ans & son pere à huit. Ses tuteurs l'envoyerent en 1629. étudier à Naumbourg, où il ne demeura que deux ans, au bout desquels on le fit passer à Arnstadt. Il y fit de si grands progrès, qu'après y avoir demeuré six ans, il fut jugé capable d'entrer dans l'académie de sa ville natale, où il retourna en 1636. mais la guerre l'ayant obligé d'en sortir l'année suivante, il se retira à Servest chez Nathan Voigtius, médecin de cette ville son parent, qui l'instruisit dans la médecine & la botanique. En 1638. il l'envoya à Leipsic, d'où le fleau de la guerre le fit retourner à Jene, où il étudia en médecine pendant deux ans. Ensuite il lui prit envie de visiter les académies étrangeres, & partit en 1641. pour l'Italie. Il alla d'abord à Venise & de-là à Padoue, où il fit deux années de séjour, pendant lesquelles il fit de tems en tems des voyages en d'autres villes d'Italie. Sa mauvaise santé l'obligea enfin de retourner dans sa patrie, où il se donna à la pratique de la médecine, après s'y être fait recevoir docteur le septiéme Decembre 1643. En 1645. il fut appellé à Kemnitz, pour y être médecin ordinaire. En 1649. les seigneurs de Schœnburg le prirent pour leur médecin; mais en 1653. les administrateurs de l'université de Jene lui donnérent une chaire de médecine, & il la remplit avec honneur pendant dix-huit ans, ayant, pendant ce tems-là, passé par toutes les dignités de l'université. Il mourut le 21. Decembre 1671. âgé de 51 ans. Il s'étoit marié deux fois, 1°. le 19. Septembre 1648. avec *Anne* Straub, fille d'un bourguemestre de Kemnitz, dont il eut quatre enfans, qui moururent tous dans le berceau : 2°. en 1659. avec *Anne-Elizabeth* Sœrgel, fille d'un bourguemestre de Jene, & n'en eut point d'enfans. On a de lui les ouvrages suivans : *Observationes Medicæ : De sero sanguinis ex veterum & recentiorum scriptis historia ; accessit disputatio de natura lactis & exercitatio de materia turgente : Catalogus plantarum horti Medici Jenensis, earumque quæ in vicinia proveniunt : Exercitationes Academicæ ad usum Medicum accommodatæ : Humorum corporis humani historia generalis, cognoscendi & curandi principiis illustrata : Schola partium corporis humani, usum earumdem & actionem secundùm situm, connexionem, quantitatem, qualitatem, figuram atque substantiam continens : Synopsis institutionum Medicinæ disputatoriæ : Medicinæ generalis novo-antiquæ Synopsis : Syntagma componendi & præscribendi medicamenta, ex veterum & recentiorum scriptis erutum, cum indice generali & speciali : Observatio de cerebro bovis petrefacto.* Ajoutez à cela plusieurs thèses sur des matieres intéressantes de médecine. * Le pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome XXII. pag. 161. & suivantes, *Dict. de Holl.*

SCHEUCHZER, (Jean-Jacques) docteur en médecine, professeur en mathématique & en physique à Zurich, fils aîné de *Jean-Jacques* Scheuchzer, docteur en médecine dans la même ville, naquit le deuxiéme du mois d'Août 1672. Son pere mourut d'une fiévre pourprée dans sa quarante-deuxiéme année, fort regreté de tous les gens de bien, surtout de ses enfans & de sa veuve *Barbe* Fœsius, fille de *Jean* Fœsius, ministre & modérateur du college Carolin. « Mes premiers maîtres, dit lui-même » celui dont il est ici question, furent *Rodolphe Hospitalerus*, *Henri Nozlinus*, *Rodolphe Hospinien*, *Jacques Huldric*, & mon grand-pere maternel. J'étudiai ensuite sous » les professeurs *Rodolphe Hofmeister* l'aîné, *Jacques Lavater*, *Henri Ottinger*, *Henri Frisius*, dans ce que nous » appellons le college d'Humanités; & dans le college » Supérieur, sous *Jean-Henri Heidegger*, *Jean-Gaspar Wolphius*, *Jean Lavater*, *Jean-Henri Suicerus*, *Rodolphe Ottius*, *Henri Lavater*, *Jean Herrliberger*, & *Salomon Hottinger*. A tous ces noms, je puis ajouter le mien, » puisque j'ai fait la plupart de mes études sans autre » guide que moi-même. Je partis le 9. d'Avril 1692. dans » le dessein de voir les pays étrangers, ayant pour compagnons de voyage Jacques Cramer, depuis professeur » en langues Orientales & en théologie à Herborn, & » Jacques Rentlinger, depuis chanoine. Je m'arrêtai d'abord à Altorf, pour y profiter des leçons de MM. *Wa-*

» *genseil*, *Maurice*, *Hoffman* pere & fils, *Pancrace Bruno* » & *Jean-Christophe Sturmius*. Etant allé de-là en Hollande » au mois de Juillet 1693. j'étudiai à Utrecht sous MM. » *Jacques Vallan* & *Jean Munniks*, dont le premier fut » mon promoteur lorsque je reçus le bonnet de docteur » dans la même université le 26. de Janvier 1694. Après » avoir parcouru la Hollande, je retournai chez moi par » la Frise, Hambourg, le Brandebourg, la haute & la » basse Saxe, la Bohéme, la Baviere & la Franconie; & » cette même année je fis mon premier voyage de Suisse. » En 1695. je retournai à Nuremberg & à Altorf, pour » m'avancer dans les mathématiques sous MM. *Sturmius* » & *Eimmartus*. De retour à Zurich je fus nommé un des » médecins de la ville, & le magistrat me fit espérer la » survivance de la chaire de professeur en mathématiques. » Le 9. de Novembre 1697. j'épousai *Susanne* Vogel, fille » de *Gaspar* Vogel du conseil des deux cens, & de *Marguerite* Ottius. » Dans l'éloge du même, imprimé depuis sa mort, on apprend ce qui suit: Peu après qu'il eut été reçu docteur en médecine à Utrecht, il donna une lettre sçavante sur la génération des coquillages fossiles, & adressa cette lettre à Jean-Christophe Sturmius, alors professeur en mathématique & en physique à Altorf. Il expliquoit cette génération par des principes de mathématique & de physique: mais dans la suite s'étant apperçu qu'il s'étoit trompé, il se rétracta, & adhéra au sentiment du sçavant Woodward, professeur de physique à Londres, dont il traduisit de l'anglois en latin l'*Essai de Géographie physique*, qu'il fit imprimer à Zurich en 1704. Outre quelques dissertations concernant la physique & l'histoire naturelle, principalement celle de la Suisse, qu'il donna à la fin du XVII. siécle, il entreprit en allemand une histoire naturelle qu'il donna par parties en 1705, 1706 & 1707. le recueil forme trois petits tomes *in*-4°. Il en donna trois autres depuis en 1716, 1717. & 1718. qui achévent l'histoire naturelle de la Suisse, à l'exception de ce qui concerne les plantes dont il avoit recueilli un herbier sec de plus de 18 gros volumes *in folio*. Sa physique, en allemand, parut en 1701. & l'on en fit une seconde édition en 1711. *in*-8°. avec figures. Ses nouvelles littéraires de Suisse en latin parurent dès 1702. & finirent en 1715. Son zele pour l'utilité du public, & pour augmenter lui-même ses connoissances, l'engagerent à faire onze fois le voyage des Alpes avec quelques jeunes éleves qu'il se plaisoit à instruire. Ces voyages se firent en 1694, 1697, 1699, 1702. & les années suivantes jusqu'en 1707. inclusivement; il les recommença en 1709. & 1710. On en a des relations imprimées en latin en plusieurs volumes *in*-4°. partie à Londres en 1708. & le reste en Hollande plusieurs années après. Ces voyages donnérent aussi occasion à M. Scheuchzer d'enrichir le public de deux cartes géographiques: la premiere est une petite carte du Toggenbourg: la seconde est une grande carte de toute la Suisse, en quatre grandes feuilles réunies. Les courses de ce sçavant, ses ouvrages, ses leçons, ses correspondances littéraires, ne l'empêcherent pas de s'appliquer encore à la connoissance des médailles, & à tout ce que cette connoissance peut avoir d'utile & de curieux; & ce fut ce goût qui l'engagea à traduire en latin le traité de la science des médailles du pere Jobert, Jesuite; mais on ne croit pas que cette traduction, qui l'emportoit, dit-on, sur celle qui a été faite à Leipsic, ait été imprimée. En 1712. M. Leibnitz obtint du Czar Pierre le Grand des lettres de vocation pour M. Scheuchzer en qualité de médecin de sa majesté Czarienne, avec quatre cent ducats d'or d'appointemens. Mais dans le tems que M. Scheuchzer se préparoit à partir, le conseil de Zurich le retint, & lui assigna un honoraire considérable. Ce sçavant ne s'appliqua plus qu'à répondre à l'attention que l'on avoit eue pour lui, & peu content de redoubler ses soins pour être plus utile à la jeunesse & au public, il se livra à la philologie sacrée & profane, & à l'histoire, principalement à celle de la Suisse. Un de ses grands ouvrages est sa physique sacrée, imprimée en 1731. sous ce titre: *Physica sacra, iconibus æneis illustrata, procurante Joanne Andreâ Pfeffel*, en quatre volumes *in-folio*. On en a une traduction françoise sous ce titre *Physique sacrée, ou histoire naturelle de la Bible*, traduite du latin de M. Jean-Jacques Scheuchzer, enrichie de figures en tailles-douces, gravées par les soins de Jean-André Pfeffel, graveur de sa majesté Impériale; à Amsterdam, 1732. deux volumes *in-folio*. Scheuchzer avoit déja donné un essai de cet ouvrage en allemand dans sa *Physique sacrée de Job*; à Zurich, 1721. *in*-4°. Il donna ensuite deux essais de son ouvrage en latin, le premier dans une dissertation imprimée en 1724. en forme de thèses sur les sauterelles dont Moïse permet aux Juifs de manger: le second en 1727. dans des thèses sur la nature de divers matériaux employés pour la construction du temple de Jerusalem. En 1726. il publia en allemand un projet d'histoire ecclésiastique & civile de la Suisse; l'ouvrage a été fait, & est prêt à être imprimé; on ignore les raisons qui ont empêché de le laisser paroître. Il a envoyé à l'Académie des Sciences de Paris les observations qu'il avoit faites à Zurich les cinq derniers mois de l'année 1728. elles sont en un petit volume *in-folio*, bien imprimé, avec quatre tables gravées, où les degrés du froid sont marqués par de petits points, selon les lunaisons des quatre derniers mois de l'année 1728. En 1732. il envoya à l'académie de l'Institut de Bologne une dissertation sous le titre de *Cœlum triste*, avec deux tables gravées qui indiquent toutes les variations du barométre qui avoient eu lieu à Zurich & sur le Gothard depuis le commencement d'Août 1728. jusqu'à la fin de l'année 1731. Ce sçavant est mort à Zurich vers la fin du mois de Juin 1733. Il avoit été aggrégé à l'académie Léopoldine des curieux de la nature, à celle des sciences de Londres & de Berlin, & à celle de l'Institut de Bologne. Il avoit un commerce de lettres avec un grand nombre de sçavans de tout pays. On trouvera les noms des principaux à la suite de l'abregé de sa vie que l'on a publié dans le *Mercure Suisse*, mois d'Août 1733. depuis la page 83. jusqu'à la page 95. On remarque dans le même éloge qu'il avoit succedé à M. Muralt en qualité de chanoine de Zurich, & de professeur en physique. Il a laissé à sa famille une bibliothéque nombreuse & bien choisie, un médailler considérable & un riche cabinet de curiosités, surtout par rapport à l'histoire naturelle. Outre ses ouvrages rapportés dans cet article, on trouve encore les suivans à la fin de l'article où il parle lui-même de lui-même, & qu'on lit dans la Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome XI. premiere partie, article IV. *Herbarium Diluvianum*, premiere édition; à Zurich, 1709. dédiée à M. Cuper: seconde édit. augmentée de moitié; à Leyde, 1723. *in-fol. Piscium querelæ & vindiciæ*; à Zurich, 1708. *in*-4°. *Oratio de Matheseos usu in Theologiâ*; à Zurich, 1711. *in*-4°. *Musæum Diluvianum*; à Zurich, 1716. *in*-8°. *Homo Diluvii testis & θεοσκοπος*; à Zurich, 1726. *in*-4°. Au reste, peut-être que quelques-uns de ces ouvrages sont compris dans ceux qui sont mentionnés dans cet article, & dont l'on n'y rapporte pas les titres. Jean-George Scelhorn a donné en 1738. dans le tome second de son recueil *in*-8°. intitulé: *Amœnitates historiæ Ecclesiasticæ & Litterariæ*; dix lettres latines de notre sçavant à Gisbert Cuper, & un plus grand nombre de celui-ci au premier, qui n'ont point été réunies avec les autres lettres de M. Cuper dans le recueil qui en a été donné à Amsterdam en 1742. *in*-4°. Dans les *Miscellanea Lipsiensia*, *in*-8°. on trouve du même 1. dans le tome V. pag. 131. *Observatio de gangræna, aliisque pravis symptomatibus, ab usu panis, clavorum secalinorum farinâ iniquinati, excitatis*. 2. Dans le tom. IX. p. 221. Explication d'une *médaille d'un prince anonyme fils de Domitien, adressée à M. Formond de la Tour*. 3. *Relatio eorum quæ hactenus elaboravit Joan. Jacobus Scheuchzer*, dans le même recueil tom. VIII. pag. 117. C'est une liste exacte de tous les écrits faits par l'auteur jusqu'en 1717. avec une notice de la plupart, un catalogue de ceux qu'il préparoit, & plusieurs circonstances de sa vie. C'est un écrit à lire si l'on veut bien connoître les travaux & la personne de M. Scheuchzer.

SCHEUCHZER, (Jean) *frere du précédent*, professeur ordinaire de physique à Zurich, docteur en médecine, premier médecin de la république de Zurich, associé de l'académie des curieux de la nature, & membre de la société royale de Londres & de celle de Prusse, né en 1682. étoit aussi un homme fort sçavant; & des plus entendus dans les affaires. Le conseil de Zurich qui lui connoissoit ce talent le chargea de l'emploi de secretaire dans le comté de Bade, & M. Scheuchzer en a exercé les fonctions avec honneur pendant dix ans. Il fut rappellé au mois de Juin 1733. & on lui donna, après la mort de son frere, la chaire de physique & la charge de premier médecin de la république. Il ne jouit pas long-tems de ces emplois, étant mort le huitiéme de Mars 1738. Il avoit été appellé après le commencement de ce siécle pour occuper une chaire de botanique à Padoue; mais cette vocation n'eut pas son effet, ou ne l'eut pas long-tems. Voici la liste de ses ouvrages telle qu'on la trouve dans le recueil intitulé *Tempe Helvetica*, tome second, section premiere & section troisiéme, & tome troisiéme section seconde. 1. *De usu historiæ naturalis in Medecinâ, dissertatio inauguralis*; à Bâle, 1706. *in*-4°. 2. *Agrostographiæ Helveticæ prodromus*; à Zurich, 1708. *in-folio*. 3. *Operis Agrostographici idea*; à Bâle, 1719. *in*-8°. 4. *Agrostographia, sive graminum, juncorum, cyperorum, cyperoïdum, iisque affinium historia*; avec figures, *in*-4°. à Zurich, 1719. on y trouve une préface historique sur sa vocation à Padoue & sa révocation. 5. *De Tesseris Badensibus dissertatio philosophica*; à Zurich, 1735. *in*-4°. 6. *Disquisitiones physicæ de meteoris aqueis*; premiere partie, à Zurich, 1736. *in*-4°. seconde partie en 1737. *in*-4°. 7. *De origine montium, dissertatio*, adressée à l'académie royale des sciences établie à Paris. 8. *Itineris Alpini in Alpes Rhæticas anno 1709. suscepti descriptio*, présentée à la même académie. 9. *Dissertatio de lapidibus figuratis.* L'auteur y fait part des observations sur cette matiere qu'il avoit faites dans la Flandre espagnole & autour de Paris. 10. *De Diluvio universali*, en huit leçons faites publiquement en 1711. 11. *Oratio inauguralis de philosophi naturalis objecto & officio.* Ce discours fut prononcé en 1734. 12. *Theses physicæ Miscellaneæ.* Il est parlé avec beaucoup d'éloge de ce sçavant dans les lettres de son frere écrites à M. Cuper & dans les réponses de celui-ci, imprimées les unes & les autres dans le tome second des *Amœnitates Ecclesiasticæ & Litterariæ* de M. Scelhorn: voyez les pages 858, 866, 873, 889, 980 & 994 de ce recueil. Voyez aussi la bibliothéque choisie de Jean le Clerc, tom. XVII. article IV. où cependant les deux freres Scheuchzer sont confondus en un.

SCHEUCHZER, (Jean-Caspar ou Gaspard) fils de Jean-Jacques Scheuchzer, &c. *Dans le Supplément de 1735.* on met sa mort le 10. Avril 1729. d'autres la reculent jusqu'au 21. du même mois. Il étoit né en 1702.

SCHIAVONE, (André) peintre célébre, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, mais sans marquer ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort.* Schiavone étoit né en 1522. à Sebenigo en Dalmatie dans les états de Venise. Il mourut à Venise même en 1582. dans la soixantiéme année de son âge. On peut consulter l'abregé de sa vie dans l'ouvrage de M. d'Argenville sur les vies des plus fameux peintres, tome 1. pag. 173. & suivantes.

SCHIDON, (Bartholoméo) peintre estimé, né à Modene vers l'an 1560. fut éleve d'Annibal Carrache: mais il s'attacha particulierement à l'étude des ouvrages du célébre Corrége, dont il a plusieurs fois imité parfaitement la maniere. Ses tableaux furent recherchés de tous côtés. Le duc de Parme, Ranucé Farnése, premier du nom, le fit son premier peintre, & lui fit présent d'une très-belle terre & d'une maison magnifique. Schidon avoit beaucoup de passion pour le jeu, & le chagrin qu'il eut d'avoir perdu huit cens ducats le conduisit au tombeau en 1616. * Voyez le catalogue des curiosités de M. le chevalier de la Roque, par M. Gersaint, page 41. *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome. 1. page 255. & suivantes.

SCHILTER, (Jean) conseiller du duc Bernard de Saxe-Weimar. *On en parle dans le Supplément de 1735. il faut ajouter que* dans le tome huitiéme des *Amœnitates Litterariæ* de M. Jean-George Scelhorn, on trouve deux lettres de M. Baluze, l'une à Frederic-Benoît Carpzovius, l'autre à Schilter; une du pere Mabillon, & une de dom Thierri Ruinart au même Schilter, & deux réponses de Schilter, l'une à la lettre de M. Baluze, l'autre à celle de dom Mabillon. M. Baluze parle dans la premiere lettre du traité de Lactance *de mortibus persecutorum*, du troisiéme volume de ses *Miscellanea*, des opuscules de M. de Marca qu'il faisoit imprimer, & du tome 1. de sa collection des conciles, qui n'a pas été suivi d'un second, &c. Dans la lettre à M. Schilter, M. Baluze fait quelques observations critiques sur l'ouvrage de Jean Schilter touchant la liberté des églises Germaniques, & sur ce que ce sçavant pensoit de l'autorité & du droit de convocation des conciles Oecuméniques. Schilter répond à ces deux points dans la réponse qu'il envoya à M. Baluze. Le pere Mabillon dans sa lettre parle du traité de M. Schilter *de pace Religiosâ*; & M. Schilter s'explique sur le même sujet dans sa réponse, où il parle aussi de Frederic-Ulric Calixte, théologien de Helmstadt; & de son livre intitulé, *via ad pacem*. Cette lettre est datée de Strasbourg le 3. des Ides de Septembre 1701. & Schilter dit que Calixte étoit mort cette même année. La lettre de dom Thierri Ruinart n'a rien de particulier: elle est de 1699.

SCHIVE, (Laurent) professeur en mathématiques, naquit le 24. Decembre 1677. à Schéve dans le Jutland Septentrional. Son pere étoit citoyen de cette ville, & y exerçoit le commerce. Laurent fréquenta pendant sept ans l'école de sa patrie; & il en employa cinq autres à continuer ses études à Wiborg. En 1697. il passa à l'université de Coppenhague. Après la mort de Rœmer, professeur de mathématique, le roi donna la chaire à M. Schive, qui la remplit jusqu'à sa mort, dont on ne nous marque point la date. Il a fait imprimer 1. *Disputatio de Synodo Chronozeuticâ*; à Coppenhague, 1700. 2. *Rudimenta Geometriæ*; en 1702. 3. *Theses Mathematicæ*; en 1703. 4. *Theses opticæ*; en 1704. 5. *Dissertatio de dimensione Telluris*; en 1705. * Alb. Thura, *Idea Histor. Litter. Danorum*, p. 192. *Supplément françois de Bâle.*

SCHMID, (Jean-André) *on en parle dans le Supplément de 1735. & l'on renvoie pour ses ouvrages aux listes connues qui en ont été données, & que l'on indique: il faut ajouter à ces listes* une lettre écrite à Schelhammer, datée de Helmstadt le 21. Decembre 1697. c'est la soixante-dix-neuviéme lettre du recueil de celles qui ont été adressées à M. Schelhammer, imprimé en 1727. *in*-8°. il y est parlé de quelques ouvrages de Reyher, de M. Cassini & de l'état où etoit alors l'université de Jena.

SCHMID, (Jean) théologien, né à Norlingue, ville Impériale en Souabe, province d'Allemagne, au mois de Septembre de l'an 1639. fut mis aux études dès l'âge de quatre ans, & apprit dès cet âge la langue latine. Etant dans sa dixiéme année, il reçut ou se donna, en jouant, un coup qui lui fit perdre l'œil droit, & la maladresse d'un chirurgien, qui entreprit de le guerir, lui fit perdre le gauche. Se croyant hors d'état par cet accident de continuer ses études, & étant d'une famille pauvre, il se livra à la musique instrumentale & s'en servit, non-seulement pour tempérer son affliction, mais encore pour subsister. Il alloit aux repas de noces & aux autres fêtes dont la joie est ordinairement l'ame, & il jouoit de quelque instrument pour accompagner les danses ou le chant des convives ou des associés. Il passa six années dans cette occupation; mais comme elle l'exposoit à beaucoup de dissipation & à entendre souvent ce qui déplaît à des oreilles chastes, il s'en dégouta & reprit l'étude. Il fréquenta les classes du college de sa patrie, & par son application, que les objets extérieurs ne détournoient point, jointe à un génie extrêmement facile, il fit des progrès qui eurent de quoi étonner ses maîtres. Ceux-ci, après un certain tems, l'envoyerent à Strasbourg l'an 1661. & lui firent trouver des secours dans la libéralité du duc de Wirtemberg, d'un autre seigneur, & du magistrat même de Nor-

lingue. Schmid s'appliqua pendant quatre ans aux lettres à Strasbourg, la premiere année à la philosophie, la seconde & la troisiéme année à la physique & à la médecine, & la quatriéme année à la théologie sous le docteur Dannhaver. La même année il fut déclaré maître en théologie, ayant eu le troisiéme rang entre seize compétiteurs, & il reçut aussi la couronne poëtique. Pendant ce même séjour à Strasbourg, il disputa jusqu'à six fois publiquement, & prononça trois harangues latines & une en grec. Tant de succès lui attirérent les plus grands applaudissemens, & l'on fit plusieurs vers à son honneur : ceux-ci, entr'autres, qui sont de Jacques Schaller:

Democritus cæcus, cæcus fuit Appius olim,
Vidêre ingenii lumine plus quam oculis.
Desiit optatæ postquam spes ultima lucis,
Incepit mentis lux radiare tuæ.

Schmid désirant depuis d'apprendre la langue françoise, le duc de Wirtemberg lui donna des lettres de recommendation, & l'envoya à Monbelliard en 1665. & en six mois de tems il sçut assez la langue qu'il vouloit apprendre pour la parler familierement. Profitant de la bonne volonté de ses protecteurs, il parcourut ensuite presque toutes les universités d'Allemagne, demeurant au moins un mois dans chacune, & mettant à profit le tems qu'il y passoit pour augmenter ses connoissances. En 1667. il vint à Jena, dont il n'avoit d'abord visité l'université qu'en passant, & y demeura trois ans, pendant lesquels il présida quatre fois à des disputes publiques, & instruisit en particulier divers étudians en philosophie & en théologie. Rappellé dans sa patrie en 1670. il fut chargé des sermons du vendredi, & pendant quatre ans qu'il exerça cet emploi il eut toujours un grand nombre d'auditeurs. En 1674. il obtint la permission de retourner à Jena, où il emmena sa femme qu'il avoit épousée en 1668. & trois enfans qu'il en avoit. Ernest, surnommé le pieux, duc de Saxe, lui donna ou lui procura des appointemens honnêtes, mais qui, avec son travail, ne lui suffisoient pas encore; parce que le nombre de ses enfans s'augmentoit chaque année, & que sa femme d'un caractere fort peu commode n'étoit jamais satisfaite. En 1677. comme on pensoit à établir une université à Coburg, Schmid résolut de s'y transporter dans l'espérance d'y avoir un poste plus convenable & surtout plus lucratif; mais en attendant que l'établissement projetté eût lieu, le duc de Saxe-Gotha le fit venir à Gotha au mois de Fevrier 1679. & lui donna une chaire avec des appointemens suffisans pour subvenir à ses besoins & à ceux de sa famille. Jouissant dans ce poste d'un repos assez agréable, il entreprit une histoire des académies ou universités, qu'il a, dit-on, achevée, mais que l'on ne croit pas imprimée. Pendant ce tems-là le projet de l'établissement d'une université à Coburg s'étant évanoui, Schmid se retira à Wittemberg, traînant toujours toute sa famille après lui, & il y acquit l'estime & l'amitié du docteur Abraham Calovius, qui le fit connoître à plusieurs personnes de considération, entr'autres à Jean Bagger évêque de Coppenhague. L'amitié que ce prélat lui témoigna l'engagea d'aller en Dannemarck, où il présenta au roi un commentaire sur les lamentations de Jérémie. Il prêcha aussi en la présence de sa majesté dans la chapelle de la citadelle de Coppenhague, & le roi lui accorda diverses gratifications; mais quelque tems après, voulant connoître par lui-même les églises au moins principales de sa communion, il entreprit un voyage long & difficile pour lequel l'évêque de Coppenhague lui donna des lettres de recommendation à vue, qui étoient fort honorables à notre voyageur. Ces nouvelles courses durérent deux ans, & Schmid en remporta un grand nombre d'actes & de piéces nécessaires ou utiles à son dessein. Revenu à Norlingue, il acheta près de cette ville un lieu de retraite, où il mourut le 5. Avril 1689. n'ayant encore que 50 ans. Sous son portrait gravé, on a mis ces deux vers où on le fait parler :

Me mala sors oculis decimo privavit in anno,
Gaudeo sed mentis luce, sonoque deum.

Ses ouvrages imprimés, excepté ceux qui sont écrits en allemand, sont : 1. *Oratio de Monarchiâ Jesu Christi cœlesti, occasione verborum Petri, Act. 5. 3. græco idiomate conscripta.* 2. *De visu carentium conditione, à litterarum amore & laude nullâ ratione, neque unquam excludendâ; oratio 1.* 3. *De oculis ad vitia patranda inque mentem introducenda haud minimum operis conferentibus; oratio 2.* 4. *De vitiis quibusdam in specie, quæ patranda potissimum oculi ex sensibus juvant; oratio 3.* 5. *Disputatio Logica de Euporia sub præsidio Joan. Faustii Argentorati habita.* 6. *Exercitatio in M. T. Ciceronis lib. II. de Divinatione.* 7. *Quæstio Metaphysicorum celebratissima: an Accidens migret de subjecto in subjectum?* 8. *Disputatio de causâ instrumentali.* 9. *Disputatio de aquarum supra cœlestium naturâ*; à Jena, 1667. 10. *Disputationum Logicalium procemialium triga*, &c. à Jena, 1674. *in*-4°. 11. *Squama Syncretistica antiqui Serpentis & magni Draconis ex inferni abysso, ob intolerabilem mentiendi & calumniandi rabiem profligata, conscissa, protrita.* 12. Diverses poësies grecques, latines & allemandes. Il a beaucoup plus écrit en allemand. * *Memoria M. Joannis Schmidii Theologi cæci*, dans les *Amœnitates Litterariæ* de M. Scelhorn, tom. XII. pag. 515. & suiv.

SCHOENBORN, (Damien-Hugues-Philippe-Antoine de) cardinal de la création du pape Clement XI. de l'an 1715. évêque de Spire, prince de l'Empire, étoit fils de *Melchior-Fréderic* de Schoenborn, conseiller d'état & chambellan de l'empereur, premier ministre d'état de l'électeur archevêque de Mayence, & chevalier du Saint Empire, mort le 19. Mai 1717. & de dame *Anne-Sophie* de Boyneburg, morte le 11. Avril 1726. Le cardinal de Schoenborn est mort le 20. Août 1743. âgé de 67 ans. * *Voyez* pour la généalogie de Schoenborn les tables généalogiques d'Hubner, & les souverains du monde, tome troisiéme.

SCHOMBERG, (Gaspard de) comte de Nanteuil, &c. *ajoutez à son article qui est dans le Dictionnaire historique, que* dans l'édition du *Journal de Henri III.* donnée en 1744. à Paris *in*-8°. tome 1. on trouve 1. une lettre du roi Charles IX. à M. de Schomberg au sujet de la mort de l'amiral de Coligni : elle est du 13. Septembre 1572. 2. Une lettre de M. de Schomberg du 9. Octobre 1572. au roi Charles IX. en réponse à celle du roi. 3. Une seconde lettre du même *à messieurs de Limoges & Bruslart*, sur le massacre de la saint Barthelemi du 10. Octobre même année. 4. Deux autres lettres de Charles IX. au même M. de Schomberg, pour faire favoriser l'élection du duc d'Anjou, pour roi de Pologne. 5. Lettre de M. de Schomberg au roi Henri III. du treiziéme Juin 1587. dans le tome troisiéme de l'ouvrage cité, pag. 315.

SCHONÆUS, (Corneille) poëte comique Latin, étoit de Goude, ville de la Hollande méridionale. Il fit sa philosophie à Louvain sous Jean Beverus, qui s'est fait une grande réputation par ses talens & par la subtilité de son esprit. Ce docteur auroit bien voulu attirer son disciple à la même profession; mais Schonæus étoit né poëte, & il suivit son penchant. Les poësies qui l'ont fait le plus connoître, sont ses comédies saintes dans le stile de Terence qu'il a en effet imité d'assez près pour la pureté du stile, le naturel & la précision. C'est ce qui fait qu'il a donné au recueil de ses piéces le titre de Terence chrétien. (*Terentius Christianus, seu comediæ sacræ*) Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, dit qu'une partie de ces piéces a été imprimée à Anvers chez Plantin en 1570. *in*-8°. & recueillies à Cologne en 1614. mais il ne parle pas d'une autre édition plus complette & plus correcte donnée après la mort de l'auteur à Amsterdam 1629. *in*-8°. avec une préface de l'éditeur, où l'on montre les avantages que ceux qui aiment les piéces écrites purement, peuvent retirer de la lecture de celles-ci. Ce recueil est intitulé: *Terentius Christianus : seu comœdiæ sacræ, tribus partibus distinctæ, Terentiano stylo à Cornelio Schonæo Goudano conscriptæ : nunc demum magnâ ejusdem diligentiâ & labore emendatæ, atque recognitæ*; il contient les piéces suivantes: *Naaman : Tobæus : Nehemias : (seu de instauratione Hierosolymæ.) Saulus (seu Sauli conversio.) Josephus (seu*

Josephi Castitas.) *Juditha* (*seu Judithæ constantia.*) *Susanna* (*seu Susannæ innocentia.*) *Daniel* (*seu Danielis judicium.*) *Triumphus Christi: Typhlus* (*seu cæcus à nativitate.*) *Pentecoste: Ananias.* Ces piéces sont les deux premieres parties du recueil. Dans la troisiéme on trouve les piéces suivantes: *Baptistes, tragi-comœdia. Dyscoli, comœdia. Pseudostratiotæ, fabula ludicra. Cunæ, fabula ludicra. Vitulus, fabula ludicra. Elegiarum liber.* Il y a treize élegies, dont la derniere est un épithalame: la premiere élegie est un dialogue entre l'auteur & son livre. Il paroît que celui-ci avoit été retenu long-tems par l'auteur avant d'être exposé au grand jour, puisque Schonæus lui fait dire:

Tu me dum piceo conclusum carcere servas,
Innumeros mènimi præteriisse dies, &c.

La troisiéme élegie est la plainte de la fortune: la cinquiéme est la description d'un naufrage: la neuviéme est un vœu pour la paix & la concorde de l'Eglise: dans la dixiéme le poëte fait la description des malheurs de son tems; & parmi les principaux de ces malheurs, il compte le mépris de la religion, le réfroidissement de la piété, la haine de la vérité, les vices qui corrompoient toutes les conditions. *Epigrammatum liber.* Ce recueil d'épigrammes étoit un fruit de la jeunesse de l'auteur: il le revit dans la suite & l'augmenta. Il y en a une adressée à *Balthasar* Schonæus son fils, qui étoit sur le point de partir pour voyager en France, en Italie & ailleurs. Voici les instructions qu'il lui donne:

Hæc mea, chare puer, procul hinc abiturus in oras
Externas, memori pectore verba lege.
Sit cordi probitas, absit fallacia linguæ:
Eccole sincerâ relligione Deum.
Fac tua vita aliis passim, moresque probentur,
Atque bonis placeas, displiceasque malis.
Sic nulla obvenient ignotæ incommoda terræ,
Et charus cunctis, gratus & hospes eris.
Nos hic perpetuis precibus, votisque supremum
Non desistemus sollicitare patrem,
Ut te restituat nobis salvum, incolumemque.
Intereà felix vive, valeque diu.

Schonæus a fait aussi une grammaire pour la langue latine, imprimée en latin à Harlem *in*-8°. Il gouverna l'école de cette ville l'espace de 36 ans; & il y mourut le 23. de Novembre de l'an 1611. âgé de 71 ans. Il fut enseveli dans l'église de saint Bavon, qui étoit autrefois l'église cathédrale. Valere André rapporte ces vers en forme d'épitaphe faits en l'honneur de Schonæus.

Rector juventæ, Musici doctor gregis,
Schonæus *egi fabulam fictam prius:*
Veram peregi; summus hic actus mihi.
Scenam relinquo. Vos valete, & plaudite.

Schonæus a été loué par les meilleurs esprits de son tems, & on lit encore ses poësies avec beaucoup de satisfaction. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André & autres, édition de Bruxelles 1739. *in*-4°. tom. I. & le recueil des poësies de Schonæus cité dans le présent article.

SCHOTANUS, (Bernard) né à Franequer en 1598. étoit fils de *Henri* Schotanus, premier professeur en droit dans la même ville. Il fit ses études sous la direction de son pere, après quoi il fut avocat à la cour souveraine de Frise, ensuite successivement syndic de Franequer, & professeur de droit civil. De-là il passa à Utrecht pour y exercer le même emploi avec 1200 florins d'appointemens, qui furent augmentés peu après de 300. à condition qu'il feroit de plus deux leçons de mathématique chaque semaine. Il commença ses exercices par un discours sur le bon ordre des écoles, qu'il prononça vers la fin de 1635. & il a été le premier recteur de cette université qui n'étoit fondée que depuis peu. Leyde, qui cherchoit à enlever ceux qui se distinguoient le plus, sollicita aussi Schotanus, & les magistrats d'Utrecht eurent beaucoup de peine à le laisser aller. Schotanus mourut à Leyde le quinziéme d'Octobre 1652. On a de lui des Disputes de Droit, à Franequer 1635. *in* 8°. Un Examen de Droit, qui a été plusieurs fois imprimé: un recueil de questions sur les Institutes, à Amsterdam, 1640. *in*-12. Des disputes sur le même livre; à Leyde, 1649. *in*-12. réimprimées depuis à Jena avec des supplémens de Jean Schmidelius; & à Berlin en 1671. avec les corrections & révisions de Jonathan le Clerc. Les fondemens du Droit; à Leyde 1653. *in*-12. Disputes de Droit selon l'ordre des Pandectes; Amsterdam, 1653. *in*-12. *Processus judicialis*; à Hanovre, 1653. & 1662. *in*-12. Sur les présomptions & les conjectures touchant les dernieres volontés.

SCHOTANUS, (Meinard) *frere du précédent*, né, comme lui, à Franequer le treiziéme d'Octobre 1593. après avoir fait ses études de philosophie & de théologie, il exerça quelque tems le ministere, & fut ensuite docteur & professeur en théologie à Franequer. Il professa sept ans, après quoi il fut ministre de Lewarden, & ensuite reprit une chaire de théologie dans sa patrie jusqu'en 1637. qu'il fut appellé à Utrecht pour y être en même tems pasteur & professeur. Il mourut le sixiéme d'Avril 1644. âgé seulement de 51 ans. Gisbert Voët avec qui il avoit exercé en commun les fonctions de pasteur, prononça son oraison funebre. On a de lui un discours sur la doctrine chrétienne; la pratique de la foi & de la véritable religion: à Utrecht, 1640. Commentaires pratiques sur l'épître de saint Paul aux Philippiens, & la premiere épître de saint Pierre: le commentaire sur l'épître aux Philippiens parut à Franequer en 1637. & l'autre en 1644. Schotanus a composé aussi un nombre de thèses académiques sur divers sujets de théologie. On a eu tort de lui attribuer le traité latin du paganisme d'Aristote contre Fortunio Liceti, imprimé à Franequer en 1664. L'auteur est Chrétien Schotanus. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, volume *in*-4°. imprimé à Utrecht en 1738.

SCHOTT ou SCHOTTUS, (André) &c. *On en parle dans le Supplément de 1735. ajoutez qu*'on trouve de lui deux lettres fort courtes, ou deux fragmens de lettres, pag. 94. & 95. du *Sylloge Epistolarum*, publié par Antoine Matthæus: elles sont datées d'Anvers en 1600. & adressées à Th. Canter: Schott y fait l'éloge de Guillaume Canter, frere de celui-ci.

SCHOTT, (Gaspard) né à Kœnigshofen, dans l'archevêché de Wurtzbourg, en 1608. entra dans la société des Jésuites en 1627. Il fut envoyé à Palerme pour y enseigner la théologie morale & les mathématiques. Il fut depuis rappellé à Wurtzbourg, où il enseigna les mathématiques jusqu'à sa mort arrivée le 22. Mai 1666. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Physica curiosa.* 2. *Cursus mathematicus.* 3. *Organum mathematicum.* 4. *Technica curiosa.* 5. *Schola steganographica.* 6. *Arithmetica practica generalis & specialis.* 7. *Anatome Physico-Hydrostatica.* 8. *Mathesis Cæsareana.* 9. *Magia universalis mechanica Hydraulico-pneumatica.* 10. *Itinerarium Kircherianum.* 11. *Pantometrum Kircherianum.* * Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum societatis Jesu.*

SCHOTTELIUS, (Juste-George) jurisconsulte & philologue du XVII. siécle, naquit à Eimbeck en 1612. Il fut docteur en droit, conseiller de la chambre aulique & du consistoire du prince de Brunswic-Lunebourg, & assesseur de la chambre aulique. Il mourut à Wolffenbutel en 1676. âgé de soixante-quatre ans. Il étoit membre de l'académie allemande, & portoit l'épithete du *Chercheur.* Aussi recherchoit-il avec un soin infatigable tous les moyens d'enrichir & d'embellir la langue allemande: il en a donné des preuves dans ses écrits en cette langue. Il a aussi publié un ouvrage de droit, intitulé: *Tractatus de singularibus quibusdam & antiquis in Germaniâ juribus.* * Vitte, *in Diar. Biograph.* & le *Dictionnaire historique*, édition de Bâle.

SCHOTTENNIUS, (Herman) Allemand, de Hesse, vivoit dans le XVI. siécle. Il ne nous est connu que par les deux ouvrages suivans: 1. *Vita honesta, sive virtutis: quomodo quisque vivere debeat, omni ætate, omni tempore, & quolibet loco, erga Deum & homines. Hermanno Schottennio*

Hesso auctore; à Lyon, 1545. *in*-8°. C'est une seconde édition, où l'on a ajouté *Institutio hominis Christiani*, par Adrien Barland; & *Formula honestæ vitæ, auctore Martino Episcopo Dumiensi.* L'épître dédicatoire de ce recueil est de 1527. Elle est adressée par Schottennius à Jean Rynck, docteur en Droit, qu'il qualifie son Mécene, & dont il fait l'éloge, de même que celui de sa famille. C'est Schottennius lui-même qui a donné la seconde édition. 2. *Confabulationes tyronum litteratorum, ad amussim colloquiorum Erasmi Roterodami, auctore Hermanno Schottennio Hesso. Ab auctore nuper plus quam triginta conviviis lepidissimis aucta*; à Nuremberg, 1538. *in*-8°. Il y en avoit eu une édition dès 1526. On voit par la préface, que l'auteur avoit enseigné long-tems la jeunesse; & il paroît qu'il a été professeur à Hesse, & à Cologne.

SCHREVELIUS. (Corneille) *Supplém. de 1735. tom. 2. ajoutez à ses ouvrages*: 1. une édition des Colloques d'Erasme (*Desiderii Erasmi Colloquia, cum notis selectis variorum; accurante Cornelio Schrevelio*; à Leyde, 1664. *in*-8°. 2. Une édition des satyres de Juvenal & de Perse; à Leyde, 1658. *in*-8°. 3. *Cornelii Schrevelii Lexicon manuale Græco latinum & Latino-græcum*; à Amsterdam, 1685. *in*-8°. 4. Des Notes sur les *Historiæ Augustæ Scriptores*, imprimées dans l'édition de Leyde, 1671. *in*-8°.

SCHRIIVER, en latin *Scriverius* (Pierre) *dont on ne trouve rien* ni dans Bayle, *ni dans Moreri*, naquit à Harlem en 1576. le 12. de Janvier. Il étoit fils de *Henri* Scriiver, Hollandois, né à Amsterdam; mais qui étant destiné au commerce, avoit été envoyé jeune à Anvers. Cette ville étoit alors fameuse par son commerce. Henri, après y avoir fait quelque séjour, passa en Espagne, visita le Portugal, & alla dans le Brésil. De retour chez lui, après une longue absence, il épousa *Cornelia* Soopi, fille de *Jean* Soopi, bourgeois de Harlem, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres, Pierre, dont il s'agit. Henri, après avoir demeuré quatre ans à Harlem, étant retourné à Amsterdam avec sa famille, son beau-frere, qui étoit dans la magistrature à Harlem, retint Pierre chez lui, eut soin de son éducation, l'envoya à l'école latine de la même ville, & dirigea lui-même ses études. La poësie & les belles lettres furent les délices de Schriiver, & il y réussit. En 1593. son oncle l'envoya à Leyde pour s'y perfectionner, & dans le dessein qu'il s'appliquât ensuite principalement à l'étude du droit civil: mais cette étude avoit peu d'attraits pour Schriiver; & pendant trois ans qu'il demeura à Leyde, ce fut celle qu'il cultiva le moins. Il voyoit avec regret, qu'on vouloit l'obliger à suivre le barreau, & qu'on l'arrachoit à ses cheres études de philologie, pour l'ensevelir dans celle des loix, lorsque la mort de Théodore Nieuwenburg, frere du mari de sa tante, & président de la cour de Hollande, lui rendit plus de liberté. Ce magistrat étoit un de ceux qui le pressoient le plus de se livrer au barreau, & il le destinoit à le faire dans peu avocat à la Haye. Schriiver se voyant donc libre de suivre son goût, se donna tout entier aux belles lettres, & s'acquit en peu de tems l'amitié de Jean Wowerius, de Jean Meursius, de J. Isaac Pontanus, d'Hugues Grotius, de Daniel Heinsius, de Janus Douza, curateur de l'académie, de Joseph Scaliger, de Bonaventure Vulcanius, de Paul Merula, de Dominique Baudius, & de plusieurs autres. En 1599. il épousa une fille de Leyde, nommée *Anne* Van Der Aar, ce qui le fixa dans cette ville, où il a toujours demeuré depuis. Cependant il n'y eut jamais d'emploi; il n'en rechercha même aucun, & n'en fut pas moins regardé, comme membre en quelque sorte, de l'académie. Maître de tout son tems, il ne s'occupa qu'à ce qui faisoit ses délices, *lire & écrire*, qu'il prit aussi pour sa devise. Pour y vaquer avec plus de plaisir & de liberté, il se retiroit souvent dans une maison de campagne qu'il avoit à Woelewyk. Il jouissoit d'une santé vigoureuse qui lui faisoit porter sans peine le poids de la plus longue application; mais étant à l'âge de soixante-quatorze ans, il perdit la vûe, & se consola avec les muses qu'il cultivoit toujours. Il mourut onze ans après dans la quatre-vingt-cinquiéme année de son âge, & fut inhumé le sixiéme de Mai 1660. L'université de Leyde assista en corps à ses funérailles, & peu après Jean-Frideric Gronovius, qui étoit un des professeurs, prononça à sa louange un discours funébre. On lui doit les éditions de plusieurs auteurs anciens qu'il a revus, corrigés sur les manuscrits, & souvent ornés de notes; comme Vegece sur l'art militaire, le livre de Jules Hygin, intitulé: *Gromaticus, sive de Castrametatione*, les Stratagêmes de guerre, par Frontin, & le petit traité du même concernant les aqueducs de Rome; son livre *de agrorum controversiis*, celui *de limitibus & coloniis*: Apulée: Martial: Seneque le Tragique. Outre ces éditions, on a du même: *Antiquitatum Batavicarum Tabularium, Hollandiæ, Zelandiæque ac Noviomagi Gelrici inscriptiones, monumentaque antiqua repræsentans omnia*; à Leyde, 1619. *in*-4°. Schriverius fit reimprimer en 1611. ce recueil, qui est très-curieux, sous le titre de *Antiquitates inferioris Germaniæ provinciarum unitarum*; à Leyde, *in*-4°. *Chronicon Hollandiæ, Zelandiæ, Frisiæ, & Ultrajecti*; à Amsterdam, 1663. *in*-4°. Cet ouvrage est en hollandois. *Batavia illustrata, seu de Batavorum insulâ, Hollandiâ, Zelandiâ, Frisiâ, Territorio Trajectensi, & Gelriâ Scriptores varii, junctim ex ipsius Musæo editi anno 1609.* Une Histoire de Hollande & de ses comtes, en hollandois; & plusieurs autres cités par Jean Meursius, à la fin de l'éloge qu'il a fait de l'auteur dans le second livre de son ouvrage intitulé: *Athenæ Batavæ*, &c. pag. 224. On y trouve aussi la liste des ouvrages que Schriverius avoit laissé manuscrits. En 1628. on imprima de Schriverius un long écrit hollandois sur l'Histoire de l'Imprimerie; & cet écrit se trouve traduit en latin, dans le premier tome des *Monumenta typographica*, &c. recueillis par M. Wolfius; à Hambourg, 1740. *in*-8°. Le titre de l'écrit de Schriverius est, *Laurea Laurentii Costeri Harlemensis, primi inventoris Typographiæ: interprete Georgio Quapnero Lycei Altonaviensis subconrectore.* M. Baillet dans ses satyres personnelles, lui donne un *Anti-Criticus* contre le *Criticus Arnobianus* de Jean Meursius. Dans le *Sylloge Epistolarum* d'Antoine Mattheus, ou Matthieu, imprimé à Leyde en 1708. *in*-8°. on trouve sept lettres de Schriverius: la premiere de 1602. où il parle fort mal du travail de Bonaventure Vulcanius sur Apulée: la seconde de 1605. le 14. Mai, écrite à Isaac Pontanus, traite en particulier de la déesse Epone: la troisiéme & la quatriéme adressées au même en 1605. parlent de plusieurs livres qui venoient de paroître, entr'autres, contre l'*Amphitheatrum honoris* du Jésuite Scribanius: la cinquiéme parle du dieu Anubis & de quelques autres points d'antiquité: elle est de 1606: la sixiéme est écrite d'Amsterdam le 13. de Février 1631. à Jean-Isaac Pontanus; il y parle de l'Histoire de Dannemarck que Meursius venoit de donner: la septiéme est du même lieu le 10. Mars 1630; on y trouve quelques conjectures sur Tacite. En 1734. dans les *Miscellaneæ observationes criticæ ab eruditis Britannis*, vol. v. t. 2. p. 116. on trouve deux lettres latines de Schriverius à Heribert Rosweide, & trois autres dans le volume suivant, p. 168. l'une à Isaac Pontanus; la seconde à Jean de Wouwer; la troisiéme à Van-Dale. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome douziéme, page 685. on trouve une lettre de Schriverius à Théophile Spizelius; mais c'est un autre Schriverius, nommé *Chrétien* Schriverius, beaucoup plus moderne que l'autre. En 1737. on a imprimé à Utrecht un recueil *in*-4°. de divers opuscules philologiques & poëtiques, tirés de ses manuscrits, & publiés par Henri-Arnoul Westerhovius. Ces opuscules, ou *Anecdota*, consistent en observations grammaticales, en explications, ou corrections de divers passages d'auteurs Latins, & en poësies latines. Celles-ci sont rassemblées sous plusieurs chefs. On y voit trois livres d'élégies; un de vers ïambiques; un de scazons; un de phaleuces; un de vers pour mettre sous des portraits; & deux d'épigrammes. * Meursii *Athenæ Batavæ*, l. 2. *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, tome 22. premiere partie. Matthæi *Sylloge Epistolarum*, &c.

SCHROECK, (Luc) sçavant médecin d'Augsbourg, &c. *Ajoutez ce qui suit au Supplément de 1735.* 1°. Le pere de Schroeck se nommoit aussi *Luc* Schroeck: il étoit docteur en philosophie & en médecine; & il y a des obser-

vations de lui dans les *Mémoires de l'académie des curieux de la nature*. Sa mere se nommoit *Anne-Marie* de Welsch, de la famille des Welsch, dont étoit le sçavant George-Jerôme Welschius. 2°. Ce ne fut pas le 20. mais le 24. Septembre 1646. qu'il naquit. 3°. Après avoir étudié jusqu'à sa vingtiéme année dans sa patrie, il fut envoyé à Jena chez Jean-Théodore Schenck, docteur & professeur en médecine ; & il y profita aussi des lumieres de George-Wolfgang Wedelius, de Guernerus Rollfinckius, de Jean-Arnould Frideric, &c. tant pour la médecine que pour la chymie, & les autres connoissances qu'il vouloit acquérir. S'étant montré dans plusieurs disputes, où il soutint avec érudition des theses de chymie, & quelques autres ; ce qui avoit été précédé d'une dissertation *de Moscho*, qu'il soumit à l'examen des sçavans, il reçut avec applaudissement tous les honneurs académiques. Il parcourut depuis l'Allemagne & l'Italie, & tira de grands avantages de ces courses, par les entretiens qu'il eut avec les sçavans, les visites qu'il fit des bibliothéques, & l'examen auquel il s'appliqua de tout ce qui pouvoit éclairer son esprit. Revenu dans sa patrie en 1671. où il fut admis au college des médecins, il parvint successivement aux grades, *dont on a parlé dans le Supplément de 1735*. 4°. *Il faut réformer ainsi la liste de ses ouvrages* : 1. *Pharmacopœia Augustana restituta, seu Examen animadversionum in Dispensatorium Augustanum ejusdemque mantissam hermeticam Joannis Zwelferi, Palatini* ; à Augsbourg, 1673. *in*-4°. réimprimée en 1684. 1694. & 1710. avec des augmentations & des corrections. Spaenhosius a écrit contre cet ouvrage, sous le nom de Philon Nasturtius. On assure que c'est une très-mauvaise critique, pleine d'ailleurs d'emportemens déraisonnables. 2. *Defensio pharmacopœiæ Augustanæ restitutæ*, contre la critique ou satyre dont on vient de parler ; à Augsbourg, 1675. 3. *Memoria Welschiana, sive Historia vitæ Georgii-Hieronymi Welschii, medici Augustani*, &c. à Augsbourg, 1678. *in*-4°. Outre la vie de Welschius, cet ouvrage contient divers écrits qui concernent ce sçavant & ses ouvrages. 4. *Methodus medendi Walæo-Welschiana*, 1679. C'est un ouvrage de Welschius dont Schroeck a été l'éditeur. 5. *Welschii curationum propriarum & consiliorum medicorum Decades decem, edente Schrœckio*. 6. *Joannis Helwigii Observationes medico-physicæ*. C'est une édition procurée par Schroeck : Helwigius étoit docteur en philosophie & en médecine, & médecin de Ratisbonne. Schroeck a joint d'amples notes à ces observations. 7. *Moschi Historia*, 1682. *in*-4°. 8. *Hygea Augustana, sive Memoria secularis collegii medici Augustani* ; à Augsbourg, 1682. *in*-4°. On ne trouve pas seulement dans cet ouvrage l'histoire de ce college, mais aussi celle des illustres médecins d'Augsbourg, & des bienfaits qui ont été accordés audit college. 9. Diverses observations dans les *Miscellanea Academiæ Naturæ Curiosorum*. 5°. M. Schroeck a été jusqu'à sept fois doyen du college des médecins d'Augsbourg. Il avoit épousé le 18. Mai 1678. *Anne-Catherine* Pfanzelte, fille d'un fameux négociant : il n'en a point laissé après lui d'enfans. Il est mort le 3. Janvier 1730. dans la quatre-vingt-quatriéme année de son âge. *Voyez le reste dans le Supplément de 1735*. Ce qu'on a ajouté ici est tiré de l'écrit suivant : *Elogium illustris viri Lucæ Schroeckii, medicinæ doctoris S. R. I. nobilis, medici Cæsarei, Comit. Palat. Lateran. Cæsar. Academiæ imperialis Naturæ Curiosorum præsidis, Academiæ Recuperatorum, Physicocriticæ, & Coloniæ Physicocriticorum socii, Reipublicæ Augustanæ physici primarii, Collegii medici senioris vicarii, Officinarum pharmaceuticarum visitatoris perpetui, auctore Jacobo Bruckero*, dans le tome treiziéme des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn. M. Brucker a inséré dans cet éloge une lettre latine de *Charlotte* Patin à M. Schroeck, écrite de Padoue le 23. Octobre 1693. Dans le recueil, intitulé : *Virorum clarissimorum ad Guntherum Christophorum Schelhammerum Epistolæ selectiores*, &c. en 1727. *in*-8°. on lit une lettre de Luc Schroeck (page 198.) datée d'Augsbourg, au mois d'Août 1691. Schroeck y répond à divers reproches que M. Schelhammer avoit faits concernant la conduite de l'Académie des curieux de la nature, tant sur ceux qu'elle admettoit, que sur les écrits qu'elle autorisoit, ou qu'elle publioit. Schroeck justifie bien cette compagnie. Lui-même est loué dans la lettre trente-neuviéme de ce recueil, laquelle lettre est de Jean-George Wolckamer (ou Wolckmar) & datée de Nuremberg le 22. Août 1691. Schroeck y est loué, comme un homme qui fuyoit tous les honneurs, & qui les méritoit tous.

SCHUBART (George) naquit en 1651. à Heldbourg dans la Franconie, où *Nicolas* Schubart, son pere, étoit marchand de vin. George ayant fréquenté le college du lieu de sa naissance jusqu'à l'âge de douze ans, fut ensuite envoyé à Nuremberg, où Jean-Michel Dilhert le recommanda à Adam Zammer, recteur du college de S. Sébalde, & à Christophe Arnold, professeur en éloquence & en grec au college de saint Gilles. George conduit par de bons maîtres, fit de grands progrès dans les humanités & dans les langues grecque & latine. Après six ans d'étude dans cette ville, il fut envoyé à Jene, & encore recommandé à MM. Rolfinck, Schenck & Frischmuth, professeurs habiles. Il fréquenta à Jene les leçons philosophiques & historiques de J. Guillaume Bajer, Valentin Velthem & Bosius. Il fut ensuite précepteur du fils aîné de Jacques-Henri Heidenreich, président du consistoire de Gotha. Etant dans ce poste, il sçut gagner la bienveillance de Jean-Jacques Avianus, pour lors conseiller du duc de Gotha, & d'Adam Tribbechovius, surintendant général des églises. Ces deux protecteurs lui procurerent à Gotha la chaire d'eloquence & de poësie. Revenu à Jene deux ans après, il s'appliqua au droit, & prit le degré de docteur, étant déja professeur. Vers le même tems, on lui donna une place de professeur en histoire. Il conserva ces deux chaires, & les remplit l'une & l'autre avec beaucoup de distinction. Il mourut le 18. Août 1701. Il a peu écrit, & on ne connoît de lui que les ouvrages suivans : 1. *Exercitationes tres de fatis jurisprudentiæ Romanæ ab urbe conditâ ad primos usque Imperatores*. 2. *Dissertationes academicæ de Henrico IV ; de Ludis equestribus ; de Comitibus Palatinis Cæsareis ; de Diluvio Deucalionis ; de Julio Cæsare, Dictatore*, &c. Il a aussi mis au jour divers ouvrages de Bosius, & de Schilter. * *Dictionnaire historique*, en françois, imprimé à Bâle.

SCHULENBOURG, (Matthias-Jean, comte de) naquit le 8. Août 1661. Il se voua dès sa plus tendre jeunesse à la guerre. Il étoit déja lieutenant-général, lorsqu'en 1702. il se fit connoître dans le service Polonois, & lorsqu'âgé de quarante & un ans il commanda les troupes Saxonnes, envoyées au secours de l'empereur contre les François. Après s'être trouvé à la bataille de Passau, il mena en 1703. ses troupes en Souabe. Il eut le bonheur de prendre sur les François une grande quantité d'habits d'ordonnance, avec 30000. louis d'or, qui leur venoient de Schafhouse, après avoir taillé en pieces la plus grande partie des soldats qui accompagnoient ces munitions de guerre. Il obtint en 1704. le commandement des troupes Saxonnes, dans la Grande-Pologne ; & le 10. Août il battit le général Suédois, nommé Mayerfeld, près de Posen. Ayant été attaqué avec son petit corps de troupes, le 7. Novembre près de Punitz, par le roi de Suéde, qui étoit accompagné de 10000. hommes de cavalerie, il sçut se poster si avantageusement, qu'après cinq attaques, le roi de Suéde fut obligé de se retirer, ayant perdu un bon nombre d'hommes, de chevaux, plusieurs étendarts & plusieurs timbales, & laissant les Saxons maîtres du champ de bataille, que Schulenbourg ramena heureusement en Saxe. Cette action lui fit beaucoup d'honneur, & fut regardée comme un coup de maître ; mais en 1706. le 13. Février, il eut le malheur d'être battu à plate couture près de Frauenstadt, & son armée Saxonne fut taillée en pieces. Il sçut néanmoins se justifier si bien, qu'on ne lui en attribua point la faute. Les Suédois étant tombés au commencement de Septembre 1706. sur la Saxe, Schulenbourg mena vers le Rhin les Saxons qu'il commandoit. Notre guerrier obtint en 1708. le commandement des 9000. hommes que le roi Auguste donna à la solde des Hollandois ; il fut aussi nommé général d'infanterie. Il commandoit en 1709. une des trois attaques qui se firent au siége de Tournai ; & sa valeur lui

lui acquit beaucoup de gloire. Il se trouva le 11. Septembre à la bataille de Malplaquet, où il donna de si belles preuves de son courage, que depuis ce tems là, le prince Eugene conçut pour lui une grande estime. En 1710. on lui offrit & au general Fagel, d'assiéger la ville de Bethune. Il arriva le 15. Juillet devant cette place; & elle se rendit par capitulation le 29. Août. Il quitta en 1711. le service Polonois-Saxon; & comme les Vénitiens cherchoient un général expert pour commander leurs troupes Allemandes, le prince Eugene le leur recommanda en des termes si forts, que la république le prit à son service, après lui avoir donné le brevet de général velt-maréchal, dix mille sequins par an, & le commandement de toutes leurs forces par terre. Schulenbourg se rendit encore avant la fin de 1715. à Venise, & y prit le commandement des troupes, après avoir quitté Vienne, où l'empereur l'avoit élevé à la dignité de comte de l'Empire. Les Turcs, de leur côté, avoient tourné leurs regards en 1716. sur l'île de Corfou, comme étant l'avant-mur de Venise. Ils armerent pour cet effet une puissante flotte, qui aborda le 8. Juillet sur les côtes de cette île. Ils firent mettre pied à terre à trente mille hommes, munis d'une nombreuse artillerie, & les firent avancer vers la forteresse, qu'ils commencerent à assiéger vigoureusement; mais le général de Schulenbourg, qui s'y étoit renfermé de bonne heure, & qui s'étoit muni de tout, s'acquitta parfaitement bien de son devoir, soutint avec tant de courage les assauts, & fit des sorties si vives, que quoique les Turcs jusqu'au 21. Août, eussent attaqué la place avec vigueur, & se fussent déja avancés jusqu'à la contrescarpe, ils furent néanmoins obligés la nuit du 21. Août de lever le siége de cette place, après avoir abandonné leur camp, leur artillerie, plusieurs milliers de bufles & de chameaux, & après avoir laissé un nombre considérable de leurs morts sans sépulture. Ce vaillant général fit rétablir ensuite tout ce qui avoit été endommagé. Il forma aussi des projets pour mieux fortifier l'île de Corfou. Il mit outre cela une garnison dans l'île de Maura, que les Turcs avoient abandonnée. Il fit entrer ses troupes en quartier d'hiver; & après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un général expérimenté, il s'en retourna vers la fin de l'année à Venise, où il fut reçu avec des marques d'estime & d'honneur très-distinguées. On lui augmenta sa pension, & on lui fit présent d'une épée enrichie de diamans. On ordonna aussi au célébre statuaire, Francisco Cobiania, de le représenter à cheval; & l'on fit dresser cette statue dans l'île de Corfou, comme un monument perpétuel. Schulenbourg partit de Venise en 1717. pour s'en retourner à Corfou, & prit de-là occasion d'aller faire un voyage à Rome, où il fut reçu fort gracieusement du pape Clément XI. qui lui fit présent d'une medaille d'or. Il se rendit au mois d'Octobre avec le capitaine-général Pisani, devant les forteresses de Prevesa, Voinizza & Larta en Albanie, qui se rendirent après une courte résistance; & ce fut par-là qu'il termina la campagne. Enfin il se présenta le 22. Juillet 1718. devant Dulcigno, sur la mer Adriatique, où il y avoit un Seraskier, accompagné d'un nombreux corps de troupes, qui devoient couvrir cette place: mais comme il se disposoit à en faire l'attaque, il apprit que par le traité de paix, conclu à Passarowitz, & l'ordre du sénat, il devoit faire cesser toutes les hostilités. La foudre tomba le 21. Novembre sur le nouveau magazin des munitions de Corfou, dans lequel se trouvoient quatre-cens tonneaux de poudre, qui furent embrasés tout à la fois. Toute la montagne *della Campana* & le vieux château furent renversés avec un bruit épouvantable; ce qui fut cause que le palais du capitaine-général & toutes les autres maisons furent abîmées. Il y eut même plus de quinze-cens personnes tuées, entre lesquelles étoit le capitaine-général Pisani. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que la statue que la république avoit fait dresser à l'honneur du comte de Schulenbourg, quoique très-proche du magazin, ne fut nullement endommagée. La république, après la paix conclue avec les Turcs, n'ayant plus besoin de général-velt-maréchal, ne laissa pas de renouveller de tems en tems sa capitulation avec ce vaillant guerrier. En 1726. il fit un voyage en Angleterre, pour aller voir sa sœur, qui étoit comtesse de Kendale. Le roi Georges I. dans les bonnes graces duquel elle étoit, fut si charmé de son arrivée, qu'il fut obligé de venir faire la révérence au roi en habit de voyage, & de souper avec lui. Après avoir été comblé d'honneurs, il s'en retourna à Venise. Il a été pendant vingt-huit ans général-velt maréchal au service de la république de Venise. Il est presque sans exemple, qu'un général étranger ait servi pendant tant d'années cette république avec une entiere approbation du sénat & du peuple. * Voyez les *Acta publica*, & le *Supplément françois de Bâle*.

SCHULTET, (Daniel-Severin) né à Hambourg, de *Joachim* Schultet de Poméranie, & ministre de l'évangile à Hambourg, où il mourut en 1682. Le jeune Schultet étudia les belles lettres, s'appliqua ensuite à l'hebreu, depuis l'an 1661. jusqu'en 1664. & profita des leçons particulieres du célébre Esdras Edzard. Il étudia successivement la théologie à Wittenberg, à Leipsic, à Jene, à Giesse & à Strasbourg, & y fit de grands progrès. Revenu dans sa patrie, il se livra tout entier à l'etude, & refusa tout emploi, aimant mieux vivre comme un simple particulier. Son goût étoit décidé pour la controverse. Il a attaqué les Catholiques-Romains, les Reformés, les Sociniens & les Anabaptistes. Il avoit pourtant quelque inclination pour la réunion des Eglises Luthériennes & Reformées, comme il le declare lui-même dans quelques ecrits. Cependant quelques-uns d'entre les Reformés l'ont trouvé trop rigide. L'on croyoit sur-tout, & avec raison, que le moyen dont il vouloit que l'on se servît pour procurer la réunion de ces Eglises, étoit très-mal choisi. Au lieu de la tolérance Chrétienne, & d'un sage & prudent silence sur les articles controversés, qui n'ébranlent point le fondement de la foi, il vouloit qu'on en vînt à une dispute publique, & que le parti vaincu adoptât les sentimens du vainqueur. C'est vouloir jetter de l'huile dans le feu pour l'eteindre. Il mourut à Hambourg le 29. Décembre 1712. âgé de soixante-sept ans. Il a eté fort loué pour son erudition, par les sçavans de l'une & de l'autre communion. Il a fait un grand nombre d'ouvrages. Voici le titre de quelques-uns. *Antididagma, quo probatur, doctrinam à Jacobo Benigno Bossueto, Episcopo Condomensi expositam, & ab Innocentio XI. Pont. Rom. egregiè laudatam, admitti non posse*, &c. 1684. in-8°. *Epicrisis ad articulos Argentinenses nuperos, unionem Ecclesiæ Evangelicæ & Romano Catholicæ concernentes*, 1686. in-8°. *Diagraphe rerum Fidei, inter Evangelicos, Reformatos, & Romano-Catholicos, controversarum*, 1686. *in*-8°. *Animadversiones ad nuperum scriptum Petri Jurii, Theologi, Professoris Roterodamensis, unionem Ecclesiæ Evangelicæ & Reformatæ concernens*, 1687. *in*-8°. *Judicium supremum à Deo luculentissimè atque uberrimè factum, in scripturis Prophetarum atque Apostolorum, de causa Evangelicam inter Reforformatamque Ecclesiam hactenus disceptata, ad demonstrandam Doctrinæ Evangelicæ veritatem, & ad promovendam piam Protestantium harmoniam, ex Hebræo Græcoque fonte exhibitum & D. Phil. Jac. Spenero inscriptum*, 1689. *in*-8°. *Panoplia Sacra*, 1691. *Stereoma Doctrinæ Evangelicæ*, 1692. *in*-8°. *Iterata Ecclesiæ Reformatæ invitatio ad pium in doctrinâ Fidei consensum*, 1697. *Disceptatio amica cum Bened. Picteto, Theologo Genevensi*, 1699. *Assertio amplissima divinæ gratiæ*, 1701. Cet ouvrage est encore une réponse à M. Pictet. *Universalismi Reformati discussio*, 1703. *Paraphrasis continua in Novum Testamentum, à Vern. Mich. Borcholto, Gymnasii Luneburg. Professore, cum observationibus*, 1720. *in-folio*. Outre cela il a fait un grand nombre d'ouvrages en allemand. * *Supplément françois de Bâle*.

SCHULTINGIUS. (Corneille) *Supplément tom. 2.....* effacez ces mots, *vers la fin*.

SCHUPPIUS, (Jean-Balthasar) sçavant Allemand, &c. *On en parle dans le Supplément de 1735.* d'après Lambecius & Mollerus, qui sont cités. C'est d'après eux que l'on dit qu'il naquit à Giessen en 1610. Cependant Theophile Spizelius, dans un éloge du même Schuppius, qu'il dit avoir connu, met sa naissance en 1607. mais il y a lieu de croire qu'il se trompe, (si cette date ne vient pas de l'édi-

teur de l'éloge) puisqu'il est dit à la fin, qu'il mourut en 1661. à peine âgé de cinquante ans : or il en auroit eu cinquante-quatre, s'il étoit né en 1607. car la date de sa naissance est certaine. Dans le même éloge écrit par Spizelius, on lit que Schuppius a été pasteur ou ministre de l'ordre Teutonique. Du reste, les autres faits conviennent avec ceux que l'on a rapportés. Cet éloge finit par ces vers sur le portrait & à la louange de Schuppius, qui sont apparemment de Spizelius :

Magnus in hoc tenui vivit quasi SCHUPPIUS *ore*
Qui plenum sancto numine pectus habet.
Dotibus ingenii major, quàm pingat Apelles,
Maximus Hamburgo præsul in urbe cluet.

* *Elogium Johann. Balthas. Schuppii à Theophilo Spizelio*, dans le tome sixiéme des *Amœnitates litterariæ* de Jean-George Scelhorn, pag. 585. & suiv.

SCHURZFLEISCH, (Conrad Samuel) fils de *Jean*, recteur du college de Corbach, ville du comté de Waldeck, naquit dans cette ville au mois de Decembre 1641. commença ses études dans le même lieu, & alla les continuer à Giessen. Il passa de cette ville à Wittemberg, & en 1664. il y fut reçu docteur en philosophie. Etant retourné dans sa patrie, il y régenta pendant quelque tems à la place de son pere ; mais trouvant cette classe trop petite pour lui, il la quitta, après avoir écrit sur les murailles *Hæc schola me non capit* : cette classe n'est pas digne de moi. Voulant achever de se perfectionner dans les belles lettres, il alla en 1667. à Leipsic où il eut la conduite de deux jeunes seigneurs. Deux ans après il retourna à Wittemberg avec un de ses disciples. Son mérite lui procura en 1671. le titre de professeur extraordinaire en histoire dans cette ville. Benoît Carpzovius étant mort, il lui succéda en 1675. dans la charge de professeur en poësie, d'où il passa en 1678. à celle de professeur ordinaire en histoire. Dans la suite il joignit à cette qualité celle de professeur en langue grecque. Ces occupations ne l'empêcherent pas de faire quelques voyages. En 1680. il alla en Hollande & en Angleterre, & l'année suivante en Italie, visitant partout les bibliothéques & les gens de lettres. En 1700. Georges-Gaspar Kichmaier professeur en éloquence à Wittemberg étant mort, Schurzfleisch quitta la chaire de grec pour prendre celle d'éloquence, qu'il a gardée jusqu'à sa mort. Quelque tems après il se démit de celle d'histoire en faveur de son frere *Henri-Leonard*, se réservant seulement le titre de professeur honoraire. Il a eu aussi dans la suite la direction de la bibliothéque du duc de Saxe-Weimar, avec le titre de conseiller de ce prince. On rapporte qu'étant à Rome, & voyant une statue de Ciceron, il fit devant elle un discours à la louange de ce célebre orateur, à qui il adressa la parole comme s'il eût été vivant, en présence d'un grand nombre d'auditeurs, surpris d'une imagination si singuliere. Il est mort le 7. Juillet 1708. dans sa soixante-septiéme année. Il avoit une bibliothéque nombreuse, composée de livres curieux & recherchés, & l'on voit par ses ouvrages qu'il en a fait usage. Voici ceux dont parle le pere Niceron dans les tomes 1. & 10. de ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*. 1. *Orationes Panegyricæ & allocutiones varii argumenti. Wittembergæ*, 1697. *in*-4°. 2. *Dissertationes academicæ varii argumenti* ; *Wittembergæ*, 1699. *in*-4°. 3. *Disputationes historicæ civiles collectæ & conjunctim editæ* ; à Leipsic, 1699. *in*-4°. 3 tomes. Il y a beaucoup de dissertations dans ce recueil qui sont importantes pour l'histoire ancienne, & pour l'histoire moderne. M. l'abbé Lenglet les détaille dans son catalogue des historiens, & en parle très-avantageusement. 4. *Epistolæ* ; à Wittemberg, 1700. *in*-8°. 5. *Epistolæ arcanæ varii politici in primis historici, antiquarii & litterarii argumenti : Halæ Magdeb.* 2 tomes *in*-8°. le premier en 1711. le second en 1712. On a réimprimé toutes ces lettres vers 1725. en Allemagne en trois volumes *in*-8°. & cette édition est fort augmentée. 6. *Poëmata latina & græca ; unà cum quibusdam inscriptionibus, collecta, conquisita, & simul edita* ; à Wittemberg, 1702. *in*-8°. 7. *Joannis Sleidani de quatuor summis Imperiis libri tres à Conrado Samuele Schurzfleischio continuati* ; à Wittemberg, 1678. *in*-8°. cette continuation va jusqu'en 1678. Elle a été réimprimée depuis avec une nouvelle suite de Chrétien Juncker ; à Francfort, 1711. *in*-8°. 8. *Dionysius Longinus de sublimi, ad fidem codicum à Jacobo Tollio omissorum recensitus, notisque è schedis Conradi Samuelis Schurzfleischii auctus* ; à Wittemberg, 1711. par les soins de son frere Henri-Léonard. 9. *Joannis Schefferi de naturâ & constitutione philosophiæ italicæ seu Pythagoricæ liber. editio secunda, cui accedunt aurea Pythagoræ carmina : cum præfatione C. S. Schurzfleischii* ; à Wittemberg, 1701. *in*-8°. 10. *Orthographia Romana ex Acroasibus Conradi Samuelis Schurzfleischii collecta à M. C. Accedit orthographia Norisiana* ; à Wittemberg, 1707. *in*-8°. Ce qu'il y a de Schurzfleisch dans cet ouvrage, est peu de chose : c'est Jean-David Cœlerus qui l'a publié. Dans le second volume de ses lettres imprimé en 1712. on trouve un supplément de cette orthographe. 11. Schurzfleisch a publié sous un faux nom *Judicium de novissimis prudentiæ civilis scriptoribus, ex Parnasso cum Eubulo Theosdato Sarckmasio in secessu Albipolitano ingenue communicatum. Martisinonte. Excudebat Satyrus Stepabhius*, 1669. *in*-4°. Cet écrit qui ne contient qu'une feuille & demie, renferme le sentiment de l'auteur sur quinze jurisconsultes ou écrivains politiques Allemands. Comme il y a beaucoup de liberté l'écrit fit du bruit, & l'auteur qui avoit été reçu docteur à Wittemberg fut à cette occasion retranché du corps de cette université, qui condamna son ouvrage. Il y fut cependant rétabli deux ans après, lorsqu'il y eut été fait professeur extraordinaire en philosophie & en histoire. Dès que son écrit fut publié, on vit aussi paroître contre plusieurs ouvrages destinés à venger les auteurs qui y étoient maltraités ; & Schurzfleisch y fit diverses réponses. Theodore Crusius a recueilli ces écrits, & celui qui avoit occasionné la dispute, & les a publiés en 1711. *in*-8°. sous ce titre : *Acta Sarckmasiana ad usum Reipublicæ litterariæ in unum corpus collecta*. On peut voir les titres de ces piéces dans le tome dixiéme du pere Niceron. Dans le recueil de Crusius, les jugemens de Schurzfleisch y paroissent avec une continuation de l'auteur même, qui avoit déja paru avec les premiers jugemens, mais d'une maniere fort imparfaite, en 1709. dans le recueil intitulé : *Nova librorum rariorum conlectio, qui vel integri inseruntur, vel accurate recensentur* ; *Halæ Magdeb.* *in*-8°. pag. 444. & suiv. 12. *Breves animadversiones in Relfendso Heromontanum*. L'auteur dans cet ouvrage où il a pris le nom de *Huno ab Hunenfeld*, s'est proposé de refuter un livre de Jean Volfgang Rosenfeld qui avoit paru en 1669. *in*-12. sous le nom de Jean Relfendso Heromontanus, *de summâ principum Germanicorum potestate*. Outre ces ouvrages de Schurzfleisch dont le pere Niceron a donné les titres, on connoît encore les suivans dont il n'a point parlé : 1. *Conradi Samuelis Schurzfleischii polyhistoris introductio in notitiam scriptorum variarum artium atque scientiarum ex variis acroasibus & mss. celeberrimi hujus viri collecta & eruta, operâ & studio J. C. Wittembergæ Saxonum*, 1736. *in*-8°. par conséquent depuis les tom. 1. & 10. du pere Niceron. Il y a dans cet ouvrage des notes très-satyriques sur divers auteurs, entr'autres sur plusieurs papes. On n'y voit aucune préface de l'éditeur, & l'ouvrage est fort-mal imprimé. 2. *Acta Litteraria quibus anecdota animadversionum spicilegia e codicibus mss. quorumdam eruta comprehenduntur. Henricus Leonardus Schurzfleischius ex Bibliothecâ suâ edidit, & insertis è schedis B. fratris Elogiis atque observationibus illustravit* ; à Wittemberg, 1714. *in*-8°. Ce recueil contient les opuscules suivans de Conrad Samuel Schurzfleisch : 1. *Historiæ Germanicæ fundamenta*. 2. *Emendationes in inscriptiones quasdam ex inspectis ipsismet in italiâ marmoribus*. 3. *Notæ in Aristæneti Epistolas*. 4. *Animadversiones in Taciti dialogum de caussis corruptæ eloquentiæ*. Dans la préface de ce recueil, l'éditeur s'étend beaucoup sur les louanges de son frere. Henri-Léonard Schurzfleisch est connu lui-même par plusieurs ouvrages qui lui ont fait honneur ; mais nous n'avons vu que le suivant, intitulé : *Historia Ensiferorum ordinis Teutonici Livonorum* ; à Wittemberg,

1701. *in*-8°. En 1744. on a donné à Wittemberg un volume qui contient un recueil de dissertations sur l'histoire Ecclésiastique, lesquelles sont le précis & le fruit des leçons publiques que l'auteur a données dans le college de Wittemberg qu'il avoit ouvert ; le titre de cet ouvrage est : *Conradi Samuelis Schurzfleischii polyhistoris incomparabilis, humanit. & eloquentiæ in Academiâ Wittembergensi olim profess. publici ordinarii, serenissimi principis Saxo-Vinar. Consiliarii & Bibliothecæ Directoris, Historia Ecclesiastica, in quâ Ecclesiæ status, Imperatores, Pontifices, Patres, viri Docti, Hæretici ac Schismatici, Ritus, Concilia & Synodi exponuntur, ex mss. edita studio Godofredi Wageneri*, *in*-4°.

SCHWARTZ, (Christophe) peintre, surnommé le Raphaël d'Allemagne, étoit né à Ingolstad vers l'an 1550. Il étudia à Venise sous Titien, & devint habile. L'électeur de Baviere informé de sa capacité, l'attira à son service, & le nomma son premier peintre. Schwartz fut renommé pour les grandes compositions, le bon coloris & la facilité du pinceau. Sandrart qui avoit vu plusieurs ouvrages de sa main, en parle avec éloge, & Goltzius fit son portrait en 1591. Il est mort à Munich en 1594. âgé d'environ 44 ans. Il eut pour disciple George Besam. Le mérite de Schwartz n'est gueres connu en France que par ses desseins & ses estampes. * *Voyez* son éloge dans les vies des peintres par M. d'Argenville, tome second, pag. 13. & suivantes.

SCHYN, (Herman) ci-devant docteur en médecine, & depuis pasteur de l'église d'Amsterdam, mort après l'an 1722. & avant 1729. donna en 1711. un livre flamand intitulé : *Histoire abregée des Chrétiens Protestans surnommes* Mennonites. Onze ans après il fit imprimer chez les Westburges, *Historia Christianorum qui Mennonitæ appellantur.* Les auteurs des *Acta eruditorum* de Leipsic, ont fait une mention honorable de ces deux ouvrages. Ils ont seulement observé que dans le second, l'auteur avoit moins rapporté l'histoire des *Mennonites*, qu'exposé & défendu leur doctrine. Cette observation engagea M. Schyn à faire de nouvelles recherches sur l'histoire des sectaires nommés *Mennonites*, qui ont beaucoup de ressemblance avec les Vaudois ; mais n'ayant pu faire imprimer son ouvrage de son vivant, ses héritiers l'ont publié en 1729. & dédié aux auteurs des actes de Leipsic. Cet ouvrage, imprimé à Amsterdam, a pour titre : *Historiæ Mennonitarum plenior deductio, in quâ de origine, nominibus, differentiis, dogmatibus propriis & peculiaribus, confessionibus, auctoribus : itemque de hodierno statu eorum Christianorum ; qui à Mennone Simonis, Mennonitæ appellantur ; fusiùs agitur. Auctore Hermanno* Schyn, *nuper Medicinæ Doctore, & Verbi Divini in Ecclesiâ, sub signo solis Amstelodami Ministro.* Selon cet ouvrage tous ceux qui jusques-là avoient parlé des Mennonites avoient mal connu cette secte & ses dogmes. M. Schyn s'attache à montrer qu'il y a une grande difference entre-eux & les Anabaptistes, que les Mennonites sont une branche des Vaudois, que leurs mœurs sont pures & réglées, & qu'on leur a attribué beaucoup de mauvais sentimens qu'ils n'ont jamais adoptés. Ils ont formé diverses societés, & se sont divisés en *Flamans*, *Waterlanders*, *Frisons* & *Allemans*, ainsi nommés des lieux qu'ils ont habités anciennement. Les Flamans peuvent être appellés *Mennonites rigides*, parce qu'ils suivent plus à la rigueur que les autres les opinions de leurs ancêtres touchant la discipline ecclésiastique. Les *Galénistes* & les *Apostoliques* forment une seconde division. Ils tirent leur nom de *Galenus Abrahami* & de *Samuel Apostool*, dont le premier nioit la divinité éternelle du Fils, la justification & la sanctification par le sang de Jesus-Christ, & la visibilité de l'Eglise Catholique, articles que défendoit le second. On pourroit compter encore les *Oekwallistes*, sectateurs de *Oeke-Wallis*, pasteur Frison, qui conservent la rigoureuse doctrine de *Menno* sur l'excommunication. Leurs églises principales sont en Lithuanie & à Dantzic. * Voyez l'ouvrage d'Herman Schyn, ou l'extrait de cet ouvrage dans les *Lettres sérieuses & badines*, &c. tome troisiéme, premiere partie, lettre quatriéme.

SCIADRENSIS ou SCHADRENSIS, (Isaac) écrivain Syriaque, Maronite du Mont-Liban, tiroit son nom du bourg de *Schadra :* il vivoit vers le commencement du dix-septiéme siécle. Il se donne le titre d'archevêque de Tripoli en Syrie. Il a composé pour l'usage de ses compatriotes une Grammaire pour la langue syriaque, faite en syriaque même. Cette grammaire fut imprimée par les soins de l'auteur à Rome dans le college des Maronites en 1636. La préface est en arabe, mais imprimée avec des caracteres syriaques. Il y dit que son pere *Jean Ebn Schadjack*, qui mourut peu après avoir été élevé à la charge de métropolitain dans sa patrie, avoit été envoyé à Rome en 1603. auprès du pape Clement VIII. avec quatre de ses fils, Cyriaque, Michel, Sergius & Isaac. Celui-ci est celui que l'on appelle Isaac Sciadrensis : il étudia & enseigna ensuite au college des Maronites à Rome. Depuis, étant retourné dans sa patrie, il fut nommé archiprêtre de Tripoli, dignité qu'il exerça pendant dix ans. Au bout de ce terme, en 1629. il fut elevé à la dignité de métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent. Le patriarche *Jean* l'avoit envoyé deux fois à Alep. Il revint à Rome en 1635. avec ses deux fils *Jacques* & *Jean*, diacres. C'est ce qu'on lit dans la préface de sa grammaire, citée plus haut ; & ce qui est rapporté dans le *Dictionnaire historique* imprimé à Bâle.

SCIALAC ou SCHALACH, (Victorius) Syrien, né au Mont-Liban, & religieux Maronite, vivoit à Rome dans le commencement du dix-septiéme siécle, & y enseignoit les langues Orientales, la philosophie & la théologie. Il a traduit d'arabe en latin les Liturgies attribuées à S. Basile, à S. Gregoire de Nysse & à S. Cyrille d'Alexandrie. Cette collection a été imprimée en 1604. On a aussi de Scialac : *Introductio ad Grammaticam Arabicam*; à Rome, 1622. & une traduction des Pseaumes d'arabe en latin, faite de concert avec Gabriel Sionite : elle a paru à Rome en 1614. Enfin on lui doit une traduction latine du Targum Chaldaïque sur le livre de Job. * Le pere le Long en sa Bibliothéque sacrée, *in-folio.*

SCIENCES, (Académie Royale des) *cherchez* ACADÉMIE.

SCIOPPIUS, (Gaspar) fameux satyrique, & très-fécond écrivain, &c. *on en parle dans le Dictionnaire historique : il faut ajouter qu*'il naquit dans le Palatinat le 27. Mai 1576. & qu'il mourut à Padoue le 19. Novembre 1649. dans la soixante-quatorziéme année de son âge. * *Voyez* son article dans le tome trente-cinquiéme des *Mémoires* du pere Niceron. On y donne aussi un catalogue détaillé des ouvrages de Scioppius, trop long pour avoir été répeté dans le Dictionnaire historique, ou pour l'être ici. Il suffit d'avertir où on le trouve. Ce catalogue monte à cent quatre articles. Nous avons vu contre Scioppius deux ouvrages de Gaspar Barthius, qui s'y est déguisé sous les noms & titres de *Tarræus Hebius Nobilis à Sperigâ.* (*à Spergâ*) Le premier est un recueil de poësies, dont le titre est : *Tarræi Hebii Nobilis à Sperigâ : in laudem ejus & sociorum, pro Josepho Scaligero & omnibus probis Epigrammatum libri III. ex triginta totis hinc inde collectis. Hanoviæ, impensis ac typis Willierianis & consortibus*, 1612. *in* 12. La plus grande partie de ces épigrammes est contre Scioppius, ou à son occasion. Ce recueil finit par une longue piéce, aussi en vers latins, dont le titre est : *Gasparis Barthii in Monarchiæ Romanæ Cæsareæ vindices à Meliore Goldasto editos, Panegyricus, MDCXI. Calend. Septembribus.* Le second ouvrage, dont nous voulons parler, est intitulé : *Cave Canem. De vitâ, Moribus, Rebus gestis, divinitate Gasparis Scioppii Apostatæ, satyricon. Auctore Tarræo Hebio, Nobili à Spergâ, Germano. Hanoviæ, Typis Willerianis*; 1612. *in*-12. de 68 pages. La dédicace n'est conçue qu'en ces termes : *Manibus Divinis Litteratissimi olim dum viveret, mortalium, Josephi Scaligeri. Animisque Deo proximis eruditione inter vivos præcellentium, Isaaci Casauboni, Jani Gruteri, Melioris Goldasti, Danielis Heinsii, Dominici Baudii, Conradi Rittershusii, Friderici Taubmanni ; spebus surgentibus Eustathii Swartii, juvenis Litteratissimi, dedicat, inscribit, Nobilis à Spergâ.*

SCIPION, l'Africain, &c. *On peut ajouter au Diction-*

naire historique, qu'en 1738. M. l'abbé Seran de la Tour a donné une histoire très-estimée de Scipion l'Africain, pour servir de suite aux hommes illustres de Plutarque : avec les observations de M. le chevalier de Folard sur la bataille de Zama ; *in*-12. à Paris, dédié au roi. Cet ouvrage est terminé par une *Comparaison de la constitution des républiques de Rome & de Carthage, avec le parallele des mœurs des Romains & des Carthaginois, du tems de la seconde guerre Punique.*

SCOPPA, (Lucius-Jean) Napolitain, contemporain de Sannazar, étoit un critique grammairien que Sannazar, Barthius & quelques autres ont fort maltraité, au rapport de M. Baillet dans ses *Jugemens des Sçavans, in*-4°. tome second, page 567. M. de la Monnoye dit au même endroit que Scoppa mourut l'an 1543. & il ne lui donne que l'ouvrage suivant : *Lucii Johannis Scoppæ, Parthenopæii, spicilegium seu Lexicon Latinum* ; *Venetiis*, 1561. *in*-4°. On a encore du même : *Collectanearum libri duo*, réimprimés dans le tome premier du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter ; à Francfort, 1602. *in*-8°. depuis la page 893. jusqu'à la page 958. Scoppa dédia ce recueil d'observations & de corrections sur divers auteurs à Jean-Baptiste Petruci archevêque de Tarente, poëte & orateur. Il commence ainsi : *Lucius Joannes Scoppa Parthenopæus*, &c. Il dit qu'il pouvoit donner encore six cens observations de même genre, si celles-ci étoient reçues favorablement ; qu'ensuite il feroit paroître une grammaire & quelques commentaires ; & il en parle comme d'ouvrages fort avancés. Son épître est datée de Naples le dixiéme des Calendes de Juin 1507. On trouve dans la même épître quelques circonstances de la vie du prélat à qui elle est adressée ; entr'autres dans la conclusion qui est à la fin du premier livre des *collectanea* : l'auteur s'y dit jeune.

SCOTTI, (Jules-Clément) naquit à Plaisance l'an 1602. de l'illustre famille de ce nom. Il fut élevé à Rome, où après ses études d'humanités, il se présenta pour être reçu parmi les Jesuites. Comme on ne le connoissoit que par de bons endroits, les supérieurs le reçurent. Son entrée au noviciat est marquée au 25. Novembre 1616. Quoiqu'il n'eût pas été incorporé à la province Romaine, cependant par considération pour sa famille, qui le souhaita, il fut destiné à faire son cours de basse régence dans le college Romain. Il le commença en 1621. & le finit en 1626. Au sortir de la classe, que l'on nomme d'humanités, Scotti fit ses études de théologie, toujours au college Romain, avec un succès fort inferieur à ses prétentions. Ce n'est pas qu'absolument il manquât d'esprit ou d'application ; mais ce qu'il avoit d'esprit étoit lourd, peu net & encore moins juste. L'application auroit pu corriger ou diminuer ces défauts, si elle avoit été réglée & méthodique ; mais un esprit naturellement faux & borné ne connoît point son mal, & tourne les remedes en poison. Scotti se croyoit capable de tout, & entra en théologie avec le dessein d'en sortir par la porte la plus honorable, c'est-à-dire, par une thèse générale sur les matieres théologiques. Les progrès rapides du jeune marquis Pallavicin, depuis Jesuite & cardinal, qui étudioit dans la même classe, & les applaudissemens que lui attirerent les thèses de théologie qu'il soutint pendant trois jours en 1628. le piquérent. L'émulation lui inspira une vive ardeur pour l'étude ; mais au lieu de se borner à ce qu'il devoit bien sçavoir, il voulut se singulariser en étudiant bien d'autres choses, & se remplit par-là la tête d'une multitude d'idées mal conçues & plus mal digérées, qui ne firent que lui appésantir & obscurcir encore davantage l'esprit. Vers la fin du cours, il s'exposa à soutenir une thèse sur un traité particulier ; mais le succès en fut si médiocre, que les examinateurs crurent devoir l'empêcher d'aller plus loin & de s'exposer une seconde fois. Au reste, quoiqu'on ne le trouvât pas aussi habile qu'il croyoit l'être, on lui trouva le degré de capacité requis pour être admis à la profession solemnelle des quatre vœux. En 1631. Scotti fut envoyé au college de Parme pour y enseigner la philosophie, dont le cours étoit alors de trois années. Il commença un second cours à Ferrare en 1634. En 1637. il s'engagea à continuer, dans l'espérance qu'après avoir enseigné la philosophie pendant douze ans, il auroit une chaire de théologie scholastique, qu'il ambitionnoit sur toutes choses. La maniere dont il s'étoit tiré de ses cours, & les mortifications qu'il avoit essuyées dans les disputes publiques, avoient confirmé ses supérieurs dans la pensée où ils étoient déja que ce poste ne lui convenoit pas. Mais il en jugeoit autrement, & se dégoûta pour cela de la régence. On l'en déchargea, & on le laissa dans le college de Ferrare pendant les années 1639, 1640 & 1641. La premiere de ces trois années, il conserva le titre de consulteur, qu'il avoit eu les quatre années précédentes. Ce titre ne paroît gueres dans les éloges des Jesuites ; on le marque ici uniquement, parce que Scotti dans un de ses livres s'est fait l'honneur de l'avoir eu. Après s'être dégoûté du travail, il s'ennuya de ne rien faire. L'occupation ne lui auroit pas manqué s'il eût voulu faire autre chose que la théologie scholastique ; mais il étoit buté là, & vouloit, à quelque prix que ce fût, parvenir à cet objet de ses désirs. S'imaginant que dans un autre ordre il obtiendroit ce qu'il souhaitoit avec tant de passion, il forma le dessein de passer dans celui des Jéronymites de Fiesoli. Il en demanda la permission à son général, qui étoit alors Mutio Vitelleschi, par deux lettres, la premiere du 2. Fevrier 1641. la deuxiéme du 22. Mars de la même année, & elle lui fut accordée le 13. Avril. Toutes les mesures étoient prises pour sa sortie. Deux Jéronymites étoient venus pour le prendre & le conduire dans leur maison ; mais au moment de l'exécution il changea tout d'un coup, congédia honnêtement les deux religieux, & resta au college. La lettre par laquelle il rendit compte au général de sa résipiscence est du 11. Mai. Ce général, qui ne vouloit rien moins que pousser à bout son religieux, le fit quelques mois après supérieur de la résidence de Carpi. Outre que c'étoit donner à un homme soupçonneux une marque de confiance propre à le rassurer, c'étoit fournir matiere d'occupation à un esprit inquiet, & le mettre dans la nécessité de s'observer davantage. Scotti se rendit à son poste, & fut supérieur de la résidence de Carpi pendant les années 1642. & 1643. En cette derniere année ayant appris que le comte Ferdinand Scotti, son parent, étoit tombé malade à Venise, il y fit un voyage & un assez long séjour, sans en donner avis à son général, comme il l'auroit dû faire. Ce séjour de Venise lui fut pernicieux. Les Jesuites n'avoient point alors d'établissement dans cette ville. La liberté qu'il y goûta lui rendit insupportable la gêne de la vie réguliere. Néanmoins il garda encore quelques mesures & retourna à Carpi. Théophile Raynaud insinue qu'il y donna quelque sujet de le déposer. *Tu videris*, lui dit-il, *quare Carpo sis abstractus, & an cum mulierculis hæreres justo diutius.* Rappellé à Rome, il obéit. On le plaça dans le college Romain, où il vécut sans emploi pendant l'année 1644. & une partie de la suivante. Il n'eut point de peine à sentir qu'on étoit mécontent de lui. Ses dégoûts augmenterent, & il ne s'occupa plus qu'à chercher de quoi justifier la démarche qu'il vouloit faire. Dans cette vue il écrivit deux livres contre la Société. En 1645. le général Mutio Vitelleschi étant mort le 9. Fevrier, ceux qui gouvernoient connoissant le caractere de Scotti, & craignant que s'il se trouvoit à Rome dans le tems de l'élection d'un nouveau général il ne causât quelques brouilleries, le renvoyerent dans sa province, pour y assister à la congrégation provinciale. Il quitta Rome avec peine. Durant le voyage il fit les réfléxions que peut faire un atrabilaire mécontent. Il avoit plus d'une fois menacé de se venger par quelque satyre, si on ne lui donnoit satisfaction sur la chaire de théologie scholastique. Il s'imagina que des particuliers avoient intercepté quelques feuilles de ce qu'il avoit écrit contre le corps. Deux lettres anonymes, qui lui furent écrites à Lorette, le confirmerent dans cette idée. Il appréhenda que s'il se trouvoit à la congrégation provinciale, il n'y reçût quelque mortification. Ainsi au lieu d'aller à Parme, où il étoit envoyé, il alla droit à Venise, quitta l'habit de Jesuite, & prit celui des ecclésiastiques séculiers. Ce fut alors qu'il se fit nommer le

comte Jules-Clément Scotti. Vincent Carraffa, successeur de Mutio Vitelleschi, fit tout ce qui dépendoit de lui pour engager Scotti à se reconnoître. Enfin il lui envoya un ample pouvoir d'entrer dans tel ordre religieux qu'il voudroit. C'est tout ce que le général peut faire à l'égard des profès; mais Scotti aima mieux rester dans le siécle, & passa le reste de ses jours d'abord à Venise, ensuite à Padoue. S'étant fait connoître dans cette derniere ville à Jacques Caimo, professeur en droit civil, il lui fit tant valoir son habileté dans la philosophie, que ce sçavant lui procura une seconde chaire extraordinaire en cette faculté. Scotti en prit possession en 1650. & on lui accorda 300 florins de gages. Deux ans après, c'est-à-dire le 27. Fevrier 1652. il fut aggrégé au college de philosophie & de médecine de Padoue. Sebastien Colombina, second professeur du soir en droit canonique dans la même université, étant mort en 1653. Scotti sollicita sa place; & les obligations que la république de Venise avoit à sa famille, ne permirent pas de la lui refuser. Il prit possession de cette nouvelle chaire le 23. Octobre de cette année, & la remplit un peu moins de cinq ans, c'est-à-dire, jusqu'en 1658. Plusieurs personnes de piété, instruites de son état, s'étant plaintes alors de ce qu'on laissoit dans un poste semblable un homme qui avoit abandonné contre les régles l'ordre auquel il étoit lié par des vœux solemnels, on eut égard au scandale public, & on ôta à Scotti sa chaire, en lui réservant cependant une pension pour le mettre en état de subsister. Il demeura depuis ce tems-là à Padoue, & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 9. Octobre 1669. âgé de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église de saint Augustin, où on lui dressa un mausolée avec une épitaphe. Ou cette épitaphe est trop flateuse, ou le mal qu'on dit de Scotti est outré. Ses ouvrages sont: 1. *Monita Philosophiæ tyronibus opportuna; unà cum explicatione plurimarum vocum, quæ in distinctionibus apud Philosophos ac Theologos maxime usurpari consueverunt*; à Ferrare, 1636. *in*-16. 2. *Index Librorum à Julio Clemente Scoto compositorum*, 1644. 3. *Lucii Cornelii Europæi Monarchia Solipsorum; ad virum clarissimum Leonem Allatium*; à Venise, 1645. Superiorum permissu, *in*-12. On l'a traduit en françois, & on l'a imprimé en Hollande en 1721. C'est une satyre contre les jesuites; beaucoup d'autres l'attribuent à Melchior Inchofer. 4. *Julii Clementis Placentini ex illustrissima Scotorum familia, de potestate Pontificia in Societatem Jesu, &c. qui in octo partes tribuitur, Liber, Francisci Solanguis, Nobilis Cremensis, opera evulgatus. Ad Innocentium X. Sum. Pontif.* à Paris, 1646. Ce livre a été imprimé à Venise, & non à Paris. 5. *Julii Clementis Scoti, ex Comitibus Placentinis, illustrissimi Philosophi, Theologi, &c. de obligatione Regularis, extra Regularem domum commorantis ob justum metum: De Jure tuendi famam: De apostatis ac fugitivis: Opuscula tria, in quibus juxtà principia Theologiæ, tum Scholasticæ, tum positivæ, sacrorumque Canonum ac Philosophiæ moralis plurimæ solvuntur quæstiones: Livii Vice-Comitis Parmensis opera typis vulgata*, 1647. *in*-4°. 6. *Libellus supplex ad S. D. N. Innocentium X.* 1648. 7. *De probabilitate opinionum generatim acceptarum.* 8. *De probabilitate opinionum minus generatim acceptarum.* 9. *Julii Clementis Scoti, Comitis Placentini, animadversionum opusculum primum, quod in duodecim capita tribuitur, in quorum singulis animadversiones quinquaginta reponuntur.* 10. *Animadversionum Opusculum secundum, quod in 12. capita tribuitur; in quorum singulis animadversiones quinquaginta reponuntur.* 11. *Animadversionum Opusculum tertium, quod in duodecim capita tribuitur, in quorum singulis animadversiones 25. reponuntur.* 12. *Pædia Peripateticæ Dissertationes octo*; à Padoue, 1653. *in*-8°. 13. *Notæ sexaginta quatuor Morales, Censoriæ, Historicæ ad Inscriptionem, Epistolam ad Lectorem, approbationem & capita tredecim introductionis ad Historiam Concilii Tridentini P. Sfortiæ Pallavicini è Soc. Jesu; in quibus multa reponuntur cum multiplici eruditione ad utramque Theologiam, Canonicam, Concilieramque scientiam potissime spectantia; Stanislai Felic. Coloniensis opera typis evulgatæ, & selectis in Romana Curia viris dicatæ. His additus est libellus continens discussionem quatuor judiciorum jam impressorum de eadem P. Pallavicini historia; unà cum incommodis ab ea Romanæ Ecclesiæ illatis ac inferendis, ac illius pariter commodis: Quam sequitur exceptio contra accusationem Historiæ Petri Soave Polani, ejusdemque accusationis confutatio*; 1664. *in*-4°. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits. * Nicolai Comneni Papadoli, *Historia Gymnasii Patavini*, t. 1. Le pere Oudin, dans les Mémoires du pere Niceron, tom. 39.

SCRIBANIUS, (Charles) Jesuite, né à Anvers, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique. Il faut* 1°. *ajouter qu*'il étoit Genois d'origine, que son pere étoit de Plaisance, & sa mere de Gand. Il fut inhumé dans l'église de la maison professe de la Societé à Anvers, où on lui consacra l'épitaphe suivante:

D. O. M.
Æternæ Memoriæ
Incomparabilis viri
R. P. Caroli Scribanii *S. J.*
Quem Bruxella Mundo
Antuerpia Cœlo dedit;
Postquam Pontifici Maximo;
Cæsari, Regibus, principibus plurimis
Domi, forisque carus,
Hæreticis stylo terribilis,
Bonis omnibus amabilis,
Animi magnitudine, constantiâ,
Judicio, consilio, linguarum peritiâ, rerum usu
Nulli secundus,
Europam totam
Famâ sui nominis luculenter implesset:
Dissidia nobilium familiarum,
Mille controversiarum arbiter,
Privatæ pacis vindex,
Publicæ studiosus,
Feliciter composuisset;
Societatem Jesu in Belgio per annos XXVIII.
Quà Provincialis, quà Rector mirè promovisset,
Prudentiâ, morum gravitate, vitæ integritate,
Religione in Deum,
Pietate in patriam conspicuus;
Laudabiliter vixit annos LXIX. &c.

2°. De tous les ouvrages de Scribanius, *on ne cite dans le Dictionnaire historique* que l'*Amphitheatrum Honoris*, & les *Origines Antuerpiensium*. Voici les autres: 1. *Ars mentiendi Calvinistica*, sous le nom de *Romanus Veronensis*. 2. *Commentarius in Dominici Baudii Gnomas*; à Anvers, *in*-8°. sans nom d'auteur. 3. *Defensio posthuma Justi Lipsii*; à Anvers, 1608. *in*-12. 4. *Antuerpia: de viris civiumque laudibus ac moribus.* 5. *Orthodoxæ fidei controversa*; à Anvers, *in*-8°. cet ouvrage est divisé en six livres. Le premier traite de l'Ecriture Sainte, des traditions, du juge des controverses: on en trouve un extrait dans la *Bibliotheca Maxima Pontificia* de Rocaberti, tome VII. à Rome 1698. Le second livre est: *De Apostolicæ fidei germanis denuntiatoribus*; en 1609. le troisiéme: *de Reliquiis Sanctorum*: le quatriéme, *de Miraculis*: le cinquiéme, *de Sanctorum invocatione & cultû*: le sixiéme & dernier, *de imaginum cultu.* 6. *Philosophus Christianus*; à Anvers, 1614. *in*-8°. 7. *Meditationum Sacrarum libri duo*; en flamand, avec une version latine de Jean Brisselius; à Anvers, 1615. *in*-8°. & à Cologne, 1618. *in*-12. 8. *Amor Divinus*; à Anvers, 1615. *in*-8°. & à Cologne, 1618. *in*-12. 9. *Superior Religiosus*; à Anvers, 1619. *in*-12. 10. *Medicus Religiosus*; où il est traité des maladies de l'ame & de leurs remedes; à Anvers, 1619. *in*-12. 11. *Adolescens prodigus*; à Anvers, 1621. *in*-12. 12. *Cœnobiarcha*; ou du gouvernement sage & religieux; à Anvers, 1624. *in*-12. 13. *Politico-Christianus*; à Anvers, 1624. *in*-4°. & 1625. *in*-8°. 14. *Christus patiens*; à Anvers, 1629. *in*-4°.

SCRIBONIUS LARGUS, fameux médecin, *que l'on se contente presque de nommer dans le Dictionnaire historique*, a fleuri sous le régne de l'empereur Claude. Son nom marque qu'il étoit Romain, & peut-être de la famille *Scribonia*. Ce qui montre qu'il a vécu sous l'empereur Claude, c'est premierement, qu'il a adressé son recueil

de compositions de médicamens à C. Julius Callistus, celui de tous les affranchis de Claude qui étoit le plus dans la faveur de ce prince; secondement, qu'il parle en un endroit de Messaline & de Claude d'une maniere qui ne permet pas de douter qu'il ait écrit sous leur régne; *Messaline*, dit-il, *l'épouse de notre Dieu César*, &c. *Messalina Dei nostri Cæsaris*, composit. 60. Voici ses ouvrages tels que les cite Vander Linden *de scriptis Medicis*, lib. 1. pag. 566. édition d'Amsterdam, 1662. *in*-8°. *Antidota quibus curantur qui malam potionem sumserunt*, avec l'ouvrage intitulé: *Laurentii Frisii Epitome de curandis pustulis Gallicis*; à Bâle, *in*-4°. *De compositione Medicamentorum liber*; à Bâle, 1529. *in*-8°. dans le recueil des anciens médecins; à Venise, 1547. *in-fol.* & à Paris, 1567. *in-fol.* enfin à Padoue par les soins & avec les notes de *Jean Rodius*, qui a ajouté *Lexicon Scribonianum*, 1655. *in*-4°. Quelques sçavans ont cru que Scribonius avoit écrit en grec, & que ce que nous avons de lui en latin n'étoit qu'une traduction qui avoit été faite long-tems après lui. Ce qui les a portés à embrasser cette opinion, c'est qu'il leur a paru que la latinité de Scribonius ne répondoit point à la pureté que la langue latine avoit encore conservée du tems de Claude. Ils ont même voulu montrer des fautes du traducteur dans cette prétendue version: mais Rhodius a fait voir que ces sçavans se trompoient; que Scribonius avoit tout l'air d'un original, & que si sa latinité n'est pas aussi pure que celle de Celse qui l'avoit précédé de peu, cela ne vient que de ce que tous les auteurs n'écrivent pas également bien, quoique même contemporains. Voilà ce que dit Daniel le Clerc dans son histoire de la médecine, troisiéme partie, livre 1. chapitre troisiéme, page 579. Marsilio Cagnati, sçavant médecin & philosophe de Vérone, qui a vécu dans le seiziéme siécle, dit à peu près les mêmes choses dans le chapitre XIV. du livre troisiéme de ses *Variæ observationes*, imprimées au tome troisiéme du *Thesaurus criticus* de Jean Gruter; à Francfort, 1604. *in*-8°. Il décide de même que Scribonius a écrit en latin, & non en grec, & réfute le sentiment contraire. Il montre aussi dans le même chapitre que Galien a fait usage des écrits de cet ancien médecin Romain, & conseille de n'en point négliger la lecture: *Accipio non esse negligendam Scribonii lectionem, cum quia Galenus toties ejus mentionem fecit, & plura, quam hîc notaverim, Medicamina ex eo desumserit; tum quia in Scribonio cumulatiora ea, quæ Galenus sumsit, reperiuntur.* Tout ce chapitre de Cagnati doit être lû sur ce qui regarde Scribonius.

SCUTARIUS, (Eusebe) sçavant Italien, de Verceil, vivant dans le XV. siécle, étoit disciple de George Merula. C'est à lui qu'il a adressé son édition de Plaute, revu & corrigé, donnée à Venise en 1495. Il dit à la fin de son épître, où il parle de Plaute & rend compte de son travail sur ce comique, qu'il avoit fait un poëme dans lequel il déploroit la perte des poëtes comiques anciens qui ne nous étoient plus connus que de nom. On peut lire cette longue lettre dans l'ouvrage de M. le cardinal Querini: *De Brixiana Litteratura*, ou *specimen Variæ Litteraturæ*, &c. premiere partie, pag. 11. & suivantes.

SECKENDORF, (Vite-Louis de) conseiller privé de l'électeur de Brandebourg, &c. Ajoutez à son article qui est *dans le Supplément de 1735.* que l'on a imprimé une vie détaillée de ce sçavant, & que l'on dit très-curieuse; en voici le titre: *Memoria vitæ ac meritorum perillustris quondam Domini, Domini* VITI LUDOVICI A SECKENDORF, *Equitis Imperii Romani Germanici immediati, Dynastæ Oberzennæ, Menselwizii, &c. primùm serenissimorum Ducum Saxo-Gothani, Citicensis & Isenacensis; deinde serenissimorum Electorum, Saxonici & Brandenburgici, à consiliis sanctioribus, in rem tam Publicam, quam Rempublicam Litterariam, incomparabilium, ex documentis editis ineditisque studiosè collecta, & publici juris facta; à Daniele Godofredo Schrebero*; à Leipsic, 1734. *in*-4°.

SEDULIUS, (Cœlius) prêtre, &c. *Ajoutez à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735.* qu'en 1733. les peres DD. Martenne & Durand avoient publié dans le tome neuviéme de leur *Amplissima collectio*, &c. un poëme de Sedulius sur le mystere de l'Incarnation, (*Cœlii Sedulii Presbyteri Carmen de Verbi Incarnatione.*) tiré d'un ancien manuscrit de Corbie. Ce qui fait croire aux éditeurs que ce poëme est de Sedulius, c'est que l'on y trouve le même stile & la même imitation des vers de Virgile qui caractérisent celui que personne ne doute être de lui. Ce second poëme ne contient que cent onze vers.

SEGA, (Philippe) évêque de Plaisance, nonce du pape en France & ensuite cardinal. En 1591. le pape Gregoire XIV. lui expédia un bref, par où il lui disoit que pour extirper l'hérésie du royaume de France, il falloit élire un roi Catholique. Le nonce en rendant public ce bref le 20. Fevrier, y joignit une lettre dans laquelle il exaltoit les soins du pape pour le royaume & l'eglise, & exhortoit à seconder ses vues. Le 18. Novembre 1592. le parlement établi à Châlons donna un arrêt contre le bref du pape, & ordonna que Philippe de Sega, du titre de S. Onuphre, cardinal de Plaisance, fût assigné. Le pape Gregoire XIV. voyant qu'il ne falloit pas agir avec hauteur dans cette affaire, & qu'il valoit mieux user de prudence & de ménagement, envoya à son nonce en France Jerôme Aguechio protonotaire apostolique, pour lui faire connoître ses intentions. Les instructions dont cet envoyé étoit chargé, portoient ordre au Légat « de se conduire » avec beaucoup d'adresse & de prudence, pour ne point » effaroucher les esprits; d'empêcher que rien ne se fît » avec violence dans l'assemblée des états, & d'y laisser » jouir d'une liberté entiere dans les suffrages;.... de ne » point se montrer trop scrupuleux, mais de céder au tems » & à l'état des choses dans ce qui pourroit se faire équi- » tablement; d'assurer d'abord la religion & de préferer » ses interêts à tout autre motif, qui ne tendroit pas à » sa conservation & à son avancement. » Ces avis de prudence furent mal suivis par le Légat. Le cardinal, tout livré aux Espagnols, & comptant par leur moyen de parvenir au souverain pontificat, négligea les instructions de Gregoire. Il employa tous ses soins pour faire réussir les entreprises des Espagnols, & bien loin de diminuer les désordres & de travailler à ramener la paix, il fit précisément le contraire. Les états ayant été convoqués par le duc de Mayenne, il parut le 15. Janvier une lettre du cardinal Sega, par laquelle il invitoit les Catholiques à se rendre aux états pour y élire un roi qui fût Catholique & de nom & d'effet, & qui pût maintenir, par sa puissance, la religion & l'état. Le titre de cet écrit etoit: *A tous les Catholiques, de quelque prééminence, état & condition qu'ils soient, qui suivent le parti de l'hérétique, qui lui adhérent, ou qui lui prêtent secours en quelque maniere que ce soit.* Les états s'étant assemblés le 26. Janvier 1593. malgré les protestations du roi Henri IV. le cardinal de Plaisance s'y trouva le lendemain, & prétendit qu'avant toutes choses on devoit faire faire à tous un serment solemnel de ne se réconcilier jamais avec Henri de Bourbon, ni de le reconnoître pour roi, *quand même il abjureroit ses erreurs & se feroit Catholique*; mais cette proposition fut réfutée avec force, & elle tomba entierement. Le cardinal se proposant, avec les Espagnols, de mettre l'infante d'Espagne sur le trône de France, fit faire des prieres publiques & des processions solemnelles, afin qu'il plût à Dieu d'inspirer aux états des moyens propres & convenables à une légitime élection pour le bien de la Chrétienté. Il forma ensuite une assemblée dans son palais de ceux qui étoient l'ame de toute la ligue. Là le duc Feria, ambassadeur d'Espagne, osa proposer l'élection de l'infante; mais Rose, évêque de Senlis, quoiqu'ardent ligueur, parla d'une maniere si forte & si sensée contre ce dessein, que le légat & les ministres d'Espagne en furent déconcertés, & on ne daigna plus les écouter sur cet article. Henri IV. s'étant déterminé à se faire instruire de la religion Romaine, écrivit à Mantes à René Benoît, curé de saint Eustache, de l'attendre à saint Denys pour conferer avec lui. Le légat l'ayant appris, n'oublia rien pour détourner le curé de se rendre aux ordres du roi; mais René Benoît ne sui-

vit point les avis du cardinal, & se rendit le 14. de Juillet à saint Denys avec deux autres curés. Le cardinal déféra ces curés à la Sorbonne, & exigea que les docteurs les déclarassent excommuniés & retranchés de l'église. N'ayant pu obtenir ce qu'il demandoit, il publia lui-même une déclaration par laquelle il défendoit à tous les ecclésiastiques d'aller à saint Denys, sous peine d'excommunication, & ensuite il feignit de vouloir sortir du royaume & de se retirer à Rome. Le jour de l'abjuration qu'Henri IV. devoit faire ayant été fixé au 25. Juillet, le légat fit publier dès le 24. une déclaration par laquelle il disoit qu'Henri de Bourbon, soi disant roi de France & de Navarre, ayant été déclaré par Sixte V. hérétique, relaps, impénitent, chef & fauteur des hérétiques, ne pouvoit être absous que par le pape, & que tout ce que les prélats feroient seroit nul. Jean Boucher, curé de saint Benoît, prononça neuf sermons à S. Merri, qu'il publia & dédia au légat avec ce titre : *Sermons sur la simulée conversion & la nullité de l'absolution de Henri de Bourbon, prince de Béarn, à saint Denys le 25. Juillet 1593.* Peu après le cardinal fit accepter le concile de Trente aux ligueurs; mais le pape fit peu de cas de cette acceptation irréguliere. Le roi ayant été reçu dans Paris avec de grandes marques de joie en 1594. le 22. Mars, il envoya le sieur du Perron au légat pour lui dire de sa part qu'il lui étoit libre de rester à Paris, & qu'il le prioit de ne point se retirer sans le voir & sans s'entretenir avec lui, l'assurant qu'il en recevroit plus d'honneur & de satisfaction qu'il n'en avoit jamais eu de la ligue. Le cardinal refusa de voir le roi, & se retira quelques jours après pour se rendre en Italie. * De Thou, *histoire*, tom. VII. p. 775. *Continuation de l'hist. eccl.* de M. l'abbé de Fleuri, tome XXXVI. pag. 317. &c.

SEGNERI, (Paul) Jésuite Italien, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique*, & le pere Niceron en a donné un article dans le tome premier de ses *Mémoires*, &c. *Ajoutez* 1°. que son *Il Parocho instruito* a été traduit en françois, par le pere Buffier, Jésuite, & imprimé sous le titre de *La Pratique des devoirs des Curés*; à Lyon, 1701. *in*-12. 2°. *La Manna dell' anima*, &c. a été aussi traduite en françois, sous ce titre : *Méditations sur des passages choisis de l'Ecriture-Sainte pour tous les jours de l'année*; à Paris, 1713. *in*-8°. 5. tomes. 3°. *Le Quiétiste, ou les Illusions de la nouvelle oraison de Quiétude*, est encore une traduction de l'italien, attribuée à feu M. l'abbé Du-Mas; à Paris, 1687. *in*-12. 4°. *L'Incredulo senza scusa*, c'est-à-dire, l'Incrédule sans excuse, ou l'Impie forcé jusques dans ses derniers retranchemens, a été traduit en 1735. en anglois, par M. *Besombe*, chapelain de milord Baltimore, & fils de M. Besombe, ministre de l'Eglise Françoise, communément appellée, *de Londres*. Le traducteur y a joint trois dissertations: la premiere, sur la nécessité d'une révélation, & l'excellence du Christianisme: la seconde, sur l'inspiration de Moyse & des prophêtes, & la troisiéme, sur les miracles; le tout en un vol. *in*-4°. annoncé dans le *Journal des Sçavans* du mois de Juin 1735. comme ne devant pas tarder à paroître. *L'Instruction du Chrétien* a été traduite en arabe, par Pierre Fromage, Jésuite, missionnaire au Levant. *Cherchez* FROMAGE. (Pierre)

SEGUIN, famille, &c. *Supplém. de 1735. tom. 2. p. 308. col. 1. ajoutez que* M. l'abbé Seguin, *mentionné dans ledit article*, est mort à Paris le Vendredi 13. Janvier 1736. âgé d'environ soixante-douze ans : son Histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, est encore manuscrite.

SEHESTED, (Christian-Thomasson) grand-chancelier des rois de Dannemarck & de Norwége, Christian IV. & Frédéric III. chevalier de l'ordre de l'Eléphant, protecteur & conservateur de l'université de Coppenhague, seigneur de Stargard, &c. mourut en 1657. Il voulut être nommé & il écrivoit toujours, *Christian-Thomasson, T. fils de Thomas*, ne faisant point usage du surnom de sa famille, & imitant en cela la pratique de ses ancêtres. Cette famille est du duché de Slesvick, où il y a encore une terre du nom de Sehested. On trouve qu'en 1440. Sigfrid Sehested fut tuteur des enfans du duc de Slesvick. Une branche de cette maison s'est établie en Nord-Jutlande, où on la trouve dès le XIV. siécle. Deux ou trois hommes de cette famille ont été juges-provinciaux en Jutlande. Le grand-pere de notre grand-chancelier se nommoit *Malthe* Jensson, c'est-à-dire, *fils de Jean*, & son pere *Thomas* Malthesson, seigneur de Holmegaard. Sa mere étoit *Anne* Lounghe, sœur de *George* Lounghe, sénateur & général, ou maréchal du royaume de Dannemarck. Christian-Thomasson naquit en 1590. Ayant fini ses études & ses voyages en Allemagne, en France, en Italie & en Angleterre, il devint secretaire de la chancellerie; & peu après, il accompagna Jacques Ulfeld dans son ambassade en Espagne. Ensuite il fut placé auprès de la personne du prince royal, fils aîné de Christian IV. premierement en qualité de gentilhomme de la chambre, & ensuite, comme maître de sa cour. Cependant le roi l'employa très-souvent dans les affaires de la plus grande conséquence, & l'envoya en diverses rencontres pour traiter avec les princes d'Allemagne. Il alla aussi en qualité d'ambassadeur, en Hollande, en Angleterre, en Espagne, en Suéde, à la cour de Bruxelles, &c. & cela entre les années 1620. & 1630. Dans cette derniere année, il fut fait sénateur & chancelier du royaume, charge inférieure à celle de chancelier du roi. Outre cela il fut créé chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1640. le roi le fit son grand-chancelier. Ce seigneur étoit rempli de piété & de vertu. Très-sçavant, il aimoit les gens de lettres, qui ne manquerent pas de le louer. Il mourut en 1657. laissant de sa femme, fille de l'illustre *Holger* Rosenkrantz de Rosenholm, deux fils & quelques filles, mariées très-avantageusement. *Pierre* Reetz, un de ses gendres, lui succeda dans la charge de grand-chancelier. De son fils aîné, *Axel* Sehested, qui demeura en Scanie, descendit l'amiral *Christian-Thomasson* Sehested, qui a servi le roi Frédéric IV. dans la guerre contre la Suéde, avec beaucoup de fidélité, d'habileté & de valeur. Il en est parlé dans les Histoires de ce tems-là. Depuis il fut conseiller-privé, chevalier de Danebrog & grand-drossat, du pays & comté d'Oldenbourg, où il mourut en 1736. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SEHESTED, (Christian de) conseiller intime du conseil du roi Frédéric IV. chevalier de l'ordre de l'Eléphant, grand-bailli de Fionie, seigneur de Rafnnoit & de Nislefgaard, &c. étoit d'une branche différente de la Danoise, dont on a parlé. Son pere *Christophe* de Sehested, étoit né dans le Holstein. S'étant rendu en Dannemarck, il servit le roi Christian V. comme premier député du commissariat-général de la marine. En 1684. il fut fait chevalier de Danebrog, & ensuite conseiller-privé. Son fils Christian, dont il s'agit ici, s'étant rendu habile dans les affaires, & ayant passé quelques années à la cour, comme gentilhomme du roi, il fut fait envoyé extraordinaire à la cour de Suéde. Après cela il devint successivement premier secretaire d'état & de la chancellerie allemande, pour les affaires étrangeres, chevalier de Danebrog, & conseiller-privé du conseil du roi. En 1722. il succéda à feu M. de Lente, dans le grand bailliage de Fionie. Quelque tems après, le roi le nomma son ambassadeur extraordinaire au congrès de Soissons, & à la cour de France, où il résida jusqu'en 1729. Avant que de partir pour cette ambassade, il avoit été décoré du cordon bleu, ou fait chevalier de l'ordre de l'Eléphant. En 1734. il fut envoyé, comme ambassadeur à la cour de Stockolm, où il conclut l'alliance entre le Dannemarck & la Suéde. Il mourut fort âgé, dans son gouvernement de Fionie l'an 1740. Il n'a point eu d'enfans de son épouse, fille de *Frédéric* Gersdorff, autrefois grand-maître des cérémonies, & petite fille de *Joachim* Gersdorff, grand-maître de la cour, & du royaume de Dannemarck, sous Frédéric III. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SEHESTED. (Hannibal) *Quoiqu'il y ait déja dans le Dictionnaire un article de ce grand homme à* SCHESTED, ou SESTED, *ce qui est une faute, on le donnera ici plus exact & plus complet.* Hannibal Sehested étoit cousin germain du grand-chancelier Christian-Thomasson. Ce seigneur avoit beaucoup d'esprit & de sçavoir. Il étoit adroit, fin, intriguant, & sur-tout ambitieux, plein de faste & d'osten-

tation. Après avoir été employé à des ambaſſades & à des négociations en Suéde, à Bruxelles & ailleurs, il entra dans le ſénat de Dannemarck l'an 1640. La même année, le roi Chriſtian V. lui donna en mariage ſa fille Chriſtine, qu'il avoit eue de ſon mariage *ad morganiticam*, avec Chriſtine Munck, ſœur de la comteſſe d'Ulefeld & du comte de Woldemar Chriſtian. En 1640. il fut envoyé en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire à la cour de Philippe IV. roi d'Eſpagne. Cette ambaſſade fut des plus magnifiques & des plus pompeuſes. L'ambaſſadeur avoit tout ce qui étoit néceſſaire pour en ſoutenir l'éclat. Il le fit d'une telle maniere, qu'il obligea la cour de Madrid, & le premier miniſtre, le comte d'Olivarez, à lui accorder de plus grands honneurs, que ceux que l'on avoit rendus juſques-là aux miniſtres des puiſſances étrangeres, ſi l'on en excepte les ambaſſadeurs de l'empereur d'Allemagne en certaines occaſions. Les autres ambaſſadeurs qui étoient à Madrid, s'en plaignirent vainement. Il en eſt fait mention dans les mémoires & dans les lettres des miniſtres de ce tems-là. L'Eſpagne ſe promettoit de tirer un plus grand fruit de ces honneurs & de cette ambaſſade qu'elle n'en retira. Tout aboutit à un traité de commerce entre les deux nations, lequel fut conclu, & qui ſe trouve dans le Corps diplomatique de Du Mont, & ailleurs. Etant de retour en Dannemarck l'an 1641. il fut récompenſé de ſes ſervices, & le roi le fit peu après viceroi de Norwége. Il y avoit une perpétuelle méſintelligence entre lui & ſon beau-frere, le grand-maître Coifitz Ulefeld. Cependant leur haine ne procédoit point de l'amour qu'ils avoient pris tous les deux pour une même perſonne, comme on l'a dit dans le *Dictionnaire*, après l'auteur du petit roman, intitulé: *L'Hiſtoire du Comte d'Ulefeld.* Ce récit eſt une pure fiction. La vérité eſt, que cette haine étoit cauſée par les intrigues d'Hannibal, & par le deſir ambitieux qu'ils avoient tous les deux de poſſeder plus que tout autre, la confiance du roi. Il y avoit long-tems qu'on s'en étoit apperçu, & l'an 1632. on en eut une preuve ſenſible, lorſque le roi ſe ſépara de Chriſtine Munck, pour laquelle Ulefeld, déja promis avec ſa fille, Eléonore-Chriſtine, *& non pas* Frédérique-Eléonore, *comme elle eſt nommée dans le Dictionnaire*, s'intéreſſoit beaucoup, ſe donnant toutes les peines imaginables pour la réconcilier avec le monarque. Mais Hannibal tint le parti du roi, & le confirma dans l'éloignement qu'il avoit pour cette dame, dont pourtant quelques années après, il épouſa une fille. Fait viceroi de Norwége, il eut occaſion de ſe ſignaler dans ce poſte éminent, ſurtout, lorſque la Suéde y porta ſes armes en 1644. Ayant alors raſſemblé les forces du royaume, il fit à ſon tour une irruption en Suéde l'an 1645. où il prit quelques villes, & exigea quelques contributions. Cependant dans la ſuite, il fut accuſé d'avoir négligé de porter de plus grands coups à l'ennemi, & d'avoir fait ſonner ſes actions beaucoup plus haut qu'elles ne le méritoient. Il reſta encore plus d'un an dans ſa viceroyauté, après que le roi Frédéric III. fut monté ſur le trône. Ce fut alors que ſa majeſté & les ſénateurs commencerent à preſſer ſérieuſement Hannibal ſur le compte des revenus de Norwége, qu'il avoit diſtribués ſous le précédent régne, comme il l'avoit jugé à propos. On fit auſſi une très-grande attention aux plaintes que certains officiers porterent contre lui. Enfin après cette recherche, il fut trouvé coupable, & condamné à perdre ſa charge, à céder tous ſes biens qu'il avoit en Norwége, & à payer aux troupes de ce royaume les arrérages de leur ſolde, à quoi l'on ajouta d'autres conditions très-dures. Il ſubit cette peine en 1651. Avant que la ſentence lui eût été prononcée; & quoiqu'entre les articles qu'on exigeoit de lui, il y en eût un qui lui défendoit de ſortir du Dannemarck, ou d'entrer au ſervice d'aucune autre puiſſance, il obtint nonobſtant cela du roi Frédéric, de pouvoir prendre un engagement en Eſpagne, où il s'étoit fait des amis pendant ſon ambaſſade; mais à condition qu'il ne trameroit jamais rien contre le Dannemarck. Il ſe rendit donc à Bruxelles, où le roi d'Eſpagne lui donna de l'emploi, lui faiſant aſſigner une penſion convenable. Il fit un voyage en Dannemark l'an 1656. & il ſe trouva ſur ſes terres en Fionie, lorſque les Suédois, l'année ſuivante, paſſérent par cette île pour entrer en Zélande. Les Suédois le firent priſonnier, & Charles-Guſtave le retint auprès de ſa perſonne, le traita fort gracieuſement, le faiſant toujours manger à ſa table. La grande confiance que le roi de Suéde lui marqua, fit naître des ſoupçons contre Sehefted à la cour de Dannemarck; on ne le ſoupçonna pas moins à la cour de Guſtave. Les miniſtres de ce roi en prirent ombrage, parce que le monarque lui témoignoit de la confiance. Le chevalier de Terlon en parle amplement dans ſes Mémoires. On eſt perſuadé que c'eſt par un conſeil de Sehefted, que le roi de Suéde s'amuſa à faire le ſiége de Cronbourg, ce qui donna aſſez de tems à la ville de Coppenhague de ſe mettre en état de défenſe. La guerre étant finie, il obtint ſa liberté, & rentra dans la faveur & le ſervice de ſon ancien maître, le roi Frédéric III. On tient auſſi pour conſtant, qu'il contribua beaucoup par ſes conſeils, au changement de forme dans le gouvernement du Dannemarck, par rapport à la ſouveraineté. Cependant il affecta de ne pas ſe montrer à découvert dans cette révolution, & demeura caché pendant que l'affaire ſe paſſoit, & juſqu'à ce que tout fût conclu: mais il parut d'abord après l'événement, & fut comblé de faveurs & de graces, qui ſervirent de clef à cette énigme. Le roi le fit ſon grand-tréſorier & ſon conſeiller-privé d'état. Il fut envoyé en Suéde pour faire des complimens de condoléance & de félicitation au nouveau roi. Enſuite on l'envoya en Norwége pour faire prêter le ſerment de fidélité au prince héréditaire des royaumes. En 1662. il accompagna ce prince dans les Pays-Bas, où il s'en ſépara pour aller exécuter une commiſſion à la cour de Londres. De-là il ſe rendit à Paris en qualité d'ambaſſadeur, & fit ſon entrée avec beaucoup de pompe. Il eut auſſi l'honneur de loger dans ſon hôtel ſon alteſſe royale le prince Chriſtian. Il conclut avec la cour de France un traité de commerce le 14. Février 1663. Louis XIV. l'éleva, lui & ſes deſcendans, à la dignité de comtes de France, & ajouta à ſes armes *un chef d'azur à trois fleurs de lys d'or en face*, comme cela paroît par la patente qui lui fut donnée au mois d'Avril 1663. Il retourna enſuite en Dannemarck: mais dès le mois de Mai 1664. il fut envoyé de nouveau à la Haye, & enſuite à Paris avec le même caractere d'ambaſſadeur extraordinaire. C'eſt-là qu'il mourut le 23. Septembre 1666. âgé de cinquante-huit ans. Il ne laiſſa de ſon mariage avec la fille du roi Chriſtian IV. qu'une fille unique, mariée au comte *Guillaume-Frédéric* Wedel, comte de Wedelſbourg en Fionie, duquel deſcendent, 1°. le comte de Wedelſbourg, aujourd'hui (en 1743.) chevalier de Danebrog, major-général & colonel: 2°. les ſœurs de ce comte, dont une eſt mariée au comte *Daneſchiold* Samſoë, intendant-général de la marine. Hannibal eut un fils naturel qu'il fit légitimer & annoblir. Il fut nommé *Jens* Sehefted, & devint ſçavant, très-honnête homme & brave officier. Il fut enfin colonel d'un régiment d'infanterie. Depuis il demanda ſa démiſſion pour demeurer ſur ſes terres en Fionie, & pour y élever ſa famille. Il donnoit beaucoup de tems à l'étude, & s'exerçoit à faire des vers, comme il paroit par quelques piéces qu'il a données au public. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SELD, (Jean-Chriſtophe) théologien Luthérien, naquit à Hilpershauſen le premier Mai 1612. Son pere étoit *Michel* Seld, paſteur & adjoint de ce lieu, & ſa mere ſe nommoit *Suſanne*, née à Petſch. Il étudia à Erfort, à Jene & à Wittenberg. Après que Seld eut été pendant quelque tems adjoint de la faculté de philoſophie, il fut créé en 1644. docteur en théologie, & ſurintendant de Rœmhild. En 1664. il devint ſurintendant-général, antiſte, aſſeſſeur du conſiſtoire, & premier profeſſeur du gymnaſe de Cobourg, où il mourut le 14. Septembre 1676. Il ſe maria en 1645. avec *Catherine* Lucrece, veuve d'*André* Keſler, ſurintendant général de Cobourg, & il en eut huit enfans. Voici ſes écrits: 1. *Scrutinium articulorum Fidei fundamentalium*; à Cobourg, 1659. *in*-12. 2. *Topica Calviniana, ſive Iſagoge in Theologiam Calvinianorum polemicam atque exegeticam*; à Cobourg, *in*-12. 3. *Harmonia Orthodoxiæ*

Paulinæ in locis de Prædestinatione & Justificatione ; à Cobourg, 1644. *in*-4°. 4. *Exercitationes Analyticæ* ; à Jene, 1637. *in*-4°. 5. *Disputationes de subalternatione scientiarum & præcognitis demonstrationis* ; à Jene, 1636. *in*-4°. 6. *Idolum Syncretisticum* ; à Altenbourg, 1664. *in*-4°. 7. *Pars generalis Metaphysicæ Theorematicæ, elenchtice, s. problematice & axiomatice proposita, & disputationibus 22. absoluta* ; à Jene, 1644. *in*-4°. 8. *Pars specialis Metaphysicæ, s. Pneumatica quinque disputationibus proposita* ; à Jene, 1644. *in*-4°. 9. *Diatribe de methodo interpretandi* ; à Jene, 1645. *in*-8°. 10. *Topica Marcelliana in sex locos Jesuiticæ Theologiæ proprios digesta, & per* θέσιν, ἔκθεσιν, ἀπόδειξιν & ἀντίθεσιν, *resoluta* ; à Cobourg, 1648. *in*-12. 11. *Anti-Marcellinus, h. e. Refutatio Protestationis Christianæ & salutaris, in solâ religione Catholicâ assecurata ab Henr. Marcellio* ; à Cobourg, 1649. *in*-12. 12. *Exercitationes Anti-Marcellianæ, quibus Controversiæ quindecim de Justificatione ab Henr. Marcellio motæ deciduntur* ; à Cobourg, 1650. *in*-12. 13. *Theologiæ Marcellianæ & hæreticæ Parallelismus geminus* ; à Cobourg, 1651. *in*-12. 14. *Scrutinium mediorum religionis dissidia componendi legitimorum, Papistis, Calvinistis, Photinianis, Weigelianis, Arminianis, aliisque Syncretismi patronis & architectis oppositum, disputationibus 24. comprehensum* ; à Cobourg, 1671. *in*-4°. 15. *Prodromus Theologiæ acromaticæ præmissus, exhibens maximas & axiomata generalia, judicio Logico, Philologico & Theologico formando & confirmando inservientia* ; à Coborg, 1661. *in*-4°. On a encore plusieurs disputes de sa façon. * Extrait du *Supplément françois de Bâle*.

SELDEN, (Jean) jurisconsulte Anglois, &c. Depuis l'édition de ses œuvres, *mentionnée dans le Suppl. de 1735*. on a donné à Londres en 1739. *in-fol.* une nouvelle édition de son *Discours historique & politique sur les loix & le gouvernement d'Angleterre ; recueilli des notes manuscrites de l'auteur, par M. Nathanaël Bacon.* C'est un gentilhomme du Temple, qui a pris soin de revoir & de corriger cette édition, & qui l'a accompagnée de remarques.

SELVE, (Jean de) premier président du parlement de Paris, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique : on peut ajouter, que* Mellin de Saint-Gelais, poëte François, a fait les vers suivans sur la mort de cet illustre magistrat :

> *Si-tost que Mort* JEHAN DE SELVE *eust vaincu,*
> *On vit la guerre au monde retournée,*
> *Laquelle tant comme il avoit vescu,*
> *S'estoit de nous par son sens détournée,*
> *Car onc ne fut une seule journée*
> *Qu'au bien public il ne mist son effort.*
> *Mesme justice il ayma si très-fort,*
> *Que cognoissant qu'elle habitoit aux cieux,*
> *Pour l'aller voir de bon gré print la mort,*
> *Laissant ce monde injuste & vicieux.*

Il faut observer aussi que dans le Dictionnaire historique, on a un peu renversé l'ordre des magistratures dont M. de Selve a été revêtu. Il fut sous François I. premier président du parlement de Rouen, avant que de l'être de celui de Bourdeaux.... Ce fut en 1520. non en 1521. qu'il fut fait premier président du parlement de Paris. Cet ordre est constaté par son épitaphe, qu'on lit dans l'église de saint Nicolas du Chardonnet à Paris.

SEMECA, (Jean) jurisconsulte Allemand, que l'on trouve cité par cette raison, sous le nom de *Joannes Teutonicus*, vivoit dans le XIII. siécle. Il réforma les gloses qui avoient été publiées avant lui sur le décret : il y ajouta aussi plusieurs gloses de sa composition. Il avoit été disciple d'Azon. Il fut prevôt de l'église de saint Etienne d'Halberstadt ; & ce fut dans cette ville qu'il interpréta le décret. Panzirole dit, que quoique Semeca se serve quelquefois de mots qui paroissent peu convenables, mais qui étoient alors en usage, il ne laisse pas d'éclaircir beaucoup le Décret de Gratien, & d'expliquer avec beaucoup d'érudition divers endroits de l'Ancien & du Nouveau Testament. Le pape Clément IV. ayant demandé des décimes en France & en Allemagne, pour le recouvrement de la Terre-Sainte ; & Semeca en ayant interjetté appel comme d'abus au concile, le pape l'excommunia, & le priva de son bénéfice, quoique notre jurisconsulte eût alors pour defenseurs les personnages les plus distingués de l'Allemagne. Clément IV. & Semeca moururent quelque tems après. Ce dernier composa une somme, qui est si estimée, que lorsqu'on cite la *somme*, sans ajouter le nom de l'auteur, on entend celle de Semeca. Ce jurisconsulte mourut l'an 1267. ou l'année suivante. On a ses observations dans l'ouvrage intitulé : *Antiquæ Decretalium collectiones : I. Bernardi Papiensis præpositi. II. Joannis Wallensis. III. Bernardi Compostellani. IV. è constitutionibus Lateranensis Concilii sub Innocentio III. a Petro Beneventano contextæ, ac scholiis Joannis Teutonici & aliorum illustratæ*, &c. à Paris, 1621. *in-fol.* C'est l'édition de Charles Labbe, où l'on trouve ses corrections & celles d'Antonius Augustinus, & de Jacques Cujas. * *Panzirol. de claris legum interpretibus, lib. 3. cap. 6.* Taisand, *Vies des jurisconsultes*, seconde édition, pag. 512, & 513.

SEMEDO, (Alvarez) né à Niza, au diocèse de Portalégre en Portugal, entra dans la société des Jésuites l'an 1602. à l'âge de dix-sept ans. Il étoit encore étudiant en philosophie, lorsqu'il fut envoyé missionnaire aux Indes, à sa pressante sollicitation. Il s'embarqua à Lisbonne en 1608. & arriva à Goa, où il vaqua quelque tems à l'étude de la théologie. Il partit ensuite pour la Chine, & se rendit à Nankin en 1613. Il y fit ses quatre vœux, & ne s'attacha plus ensuite qu'aux travaux de la mission. La quatriéme année de son apostolat, une violente tempête s'étant élevée contre les missionnaires, le pere Semedo fut mis en prison ; ensuite enfermé dans une grande cage de fer, après quoi on le transporta à Canton, environné de soldats qui l'insultoient, & souffrant beaucoup d'autres incommodités. De Canton il fut relegué à Macao. Ces événemens ne l'empêcherent pas de retourner depuis à la Chine, en changeant de nom & d'habit. En 1642. il vint à Rome, d'où après avoir fait une nouvelle recrue de missionnaires, il se rembarqua en 1644. Il mourut à Canton en 1658. Ses ouvrages sont : 1. *Litteræ Sinenses annorum 1621. & 1622.* Le pere Jean-Baptiste de Machault traduisit ces lettres en françois, sous ce titre : *Histoire de ce qui s'est passé au royaume de la Chine ès années 1621. & 1622.* Cette traduction fait la seconde partie de la collection intitulée : *Histoire de ce qui s'est passé ès royaumes du Japon & de la Chine... traduite de l'italien en françois* ; à Paris, Cramoisi, 1627. *in*-8°. 2. *Relaçao da propagaçao da fé no reyno da China e autros adjacentes* ; à Madrid, 1641. *in*-4°. & en françois, sous ce titre : (*Recueil des commencemens, progrès & état moderne de la Chrétienté de la Chine*, traduit du portugais, imprimé à Lisbonne l'an 1641. le 22. Septembre) à Rouen, 1645. *in*-8°. Le pere Emmanuël Faria de Sousa a revu cet ouvrage, lui a donné un ordre & un style historique, & l'a publié sous ce titre : *Imperio de la China, y Cultura Evangelica en el por los religiosos de la Compana de Jesus* ; à Madrid, 1642. *in*-4°. 3. *Relatione della grande Monarchia della China* ; à Rome, 1643. *in*-4°. Louis Coulon a traduit cet ouvrage en françois, sous ce titre : *Histoire universelle du royaume de la Chine, traduite de l'italien du pere Alvarez Semedo, Jésuite* ; à Paris, 1645. *in*-4° On a une autre traduction françoise du même ouvrage, intitulée : *Histoire universelle de la Chine, par le pere* Alvarez Semedo, *Portugais : avec l'histoire de la guerre des Tartares, par le pere* Martin Martini, traduite nouvellement en françois ; à Lyon, 1664. *in*-4°. On a dit à l'article du pere Jean-Baptiste Giattini, que celui-ci mit en ordre & traduisit en italien les Memoires portugais du pere Semedo. *Voyez* GIATTINI. Le pere Semedo avoit fait deux Dictionnaires ; l'un chinois & portugais ; l'autre portugais & chinois : Philippe Couplet le dit dans son catalogue. * *Mém. mss.* du pere Oudin, Jésuite.

SEMERY, (André) né à Reims en Champagne le 8. Février 1630. se fit Jésuite à Rome le 10. Mars 1652. & prononça ses quatre vœux le 15. Août 1663. Presque toute sa vie s'est passée à enseigner dans les basses classes d'abord, ensuite la philosophie, & après celle-ci la théologie morale : il fut aussi censeur des livres. Il est mort dans le college Romain le 25. Janvier 1710. On a de lui les ouvrages

suivans : 1. *Triennium philosophicum, quod pater Andreas Semery in collegio Romano philosophiæ iterum professor dictitabat, Joannes-Baptista Passerus ejusdem discipulus edidit*; à Rome, 1674. 3. tomes *in*-12. & encore en 1682. 2. *Breve difesa della vera Religione contro il grosso volume di Giacomo Picenino Apologista de' pretesi Riformatori e Riformati*; à Bresce, 1710. *in*-4°. sans nom d'auteur. L'ouvrage que le pere Semery attaque, avoit été composé par Jacques Picenini, Calviniste, ministre en Suisse, contre un ouvrage du pere Paul Segnery, intitulé : *L'Incredulo senza scusa*, & avoit pour titre : *Apologia per i Riformatori, e per la Religione Riformata*. Le ministre opposa à celui du pere Semery un autre écrit qu'il intitula : *Il Trionpho della vera Religione*; à Genève, 1712.

SENAULT, (Jean-François) prêtre de l'Oratoire, &c. *On a oublié parmi ses ouvrages, mentionnés dans le Dictionnaire historique*, celui qui a pour titre : *Le Monarque, ou les Devoirs du souverain*; ouvrage estimé, imprimé à Paris, chez le Petit, en 1662. *in*-12. On lit sur cet ouvrage une piéce en vers latins parmi les poësies de Jacques Moireau, prêtre de la même congrégation de l'Oratoire, imprimées aussi chez Pierre le Petit en 1663. *in*-12. (*Jacobi Moireau Congregationis Oratorii D. Jesu sacerdotis Poëmata.*) La piéce en question est à la page 23. sous ce titre : *Ad Reverendi Patris J. F. Senaldi Congregat. Orat. D. Jesu sacerdotis Monarcham, Propemticon.* Cette piéce finit ainsi, page 31.

I, liber, & sacris aulæ in penetralibus adstans
Pande salutares monitus, legesque severas
Imperii, cunctosque doce per sæcula Reges.
Non te blanditiæ molles, consultaque turpat
Sensus adulator : sed fas æquabile regni,
Juraque dictanti nusquam contraria cœlo
Suggeris, interpres Divûm, normamque regendi
Ire per illicitum tu cœlo vindice damnas.

L'ouvrage du même pere Senault, que l'on intitule seulement, *L'Homme criminel*, a pour titre : *L'Homme criminel, ou la Corruption de la nature par le péché, selon les sentimens de saint Augustin* : c'est un gros écrit théologique & moral, imprimé en 1644. *in*-4°. Il est divisé en six traités, & chaque traité en plusieurs discours. Il y a dans tous beaucoup de science ecclésiastique. *On a encore oublié dans le Dictionnaire historique* : 1. *Harangues funébres de Louis le Juste, roi de France & de Navarre, & de la royne sa mere, Marie de Médicis*, prononcées dans l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans ; à Paris, 1643. & 1644. *in*-4°. 2. *Discours de la paix*, prononcé dans l'église de S. Paul, l'onziéme de Mars 1660. & dédié au cardinal Mazarin ; à Paris, 1661. *in*-4°. 3. *L'Horoscope de M. le Dauphin*, discours prononcé dans l'église des prêtres de l'Oratoire ; à Paris, 1661. *in*-4°. 4. *La Vie de Catherine de Montholon*, veuve de M. de Sanzelle, maître des requêtes, fondatrice des Ursulines de Dijon ; à Paris, 1653. *in*-4°.

SENECÉ, (Antoine BAUDERON de) poëte François, né à Mâcon le 27. Octobre 1643. mort dans la même ville le premier jour de l'année 1737. âgé de quatre-vingt-treize ans, deux mois & quatre jours, étoit fils, petit-fils, & arriere-petit-fils de trois lieutenans-généraux au bailliage & siége présidial de Mâcon, issus d'une ancienne famille originaire de Paray-le-Monial dans le Charollois, à douze lieues de Mâcon. BRICE Bauderon de Senecé, pere d'*Antoine*, est mort à Mâcon le 31. Octobre 1698. âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans, après avoir rempli pendant près de cinquante ans la charge de lieutenant-général au présidial de Mâcon. Le conseil & le parlement instruits de ses lumieres & de son intégrité, l'ont souvent employé dans des affaires importantes, & en ont toujours été satisfaits. Le zéle de Brice pour Louis XIV. & la maniere dont il servit ce prince durant sa minorité, lui valurent un brevet de conseiller d'état en date du 31. Juillet 1651. Il procura une bonne éducation à son fils. Celui-ci ayant dès l'âge de treize ans achevé le cours ordinaire des études au college des Jésuites à Mâcon, fut envoyé à Paris, où il fit un nouveau cours de philosophie. Il soutint des thèses avec succès sur la fin de sa quatorziéme année ; & lorsqu'il fut revenu à Mâcon, il y passa deux années, après lesquelles on le renvoya à Paris pour y étudier le Droit. S'étant fait recevoir avocat, il suivit le barreau quelque tems, moins par inclination cependant, que pour obéir aux ordres de son pere. De retour à Mâcon pour la seconde fois, un duel qu'il accepta, l'obligea de prendre la fuite. Il se retira à la cour du duc de Savoye, Charles-Emmanuel II. où il eut une autre affaire avec les freres d'une demoiselle qui consentoit à l'épouser, & au mariage de laquelle ses freres s'opposoient. Ce nouvel incident obligea M. de Senecé de passer à Madrid. Sa premiere affaire ayant été accommodée, il revint à Mâcon, & ensuite à Paris où il épousa mademoiselle de Blansy, fille de M. Brunot, seigneur de Blansy, intendant de la maison de madame la duchesse d'Angoulême, belle fille du roi Charles IX. & seconde femme de Charles de Valois, duc d'Angoulême, prince légitimé. En 1673. résolu de ne point accepter la charge de M. son pere, il traita avec le sieur de Vizé, de celle de premier valet de chambre de la reine, Marie-Thérèse, femme de Louis XIV. Ayant perdu cette charge par la mort de la reine, arrivée en 1683. M. Brunot le produisit auprès de la duchesse d'Angoulême, qui le reçut chez elle avec sa famille qui étoit nombreuse. M. de Senecé y a joui pendant environ trente années, d'une retraite également honorable & utile, déchargé de presque toute dépense, & ayant l'estime & l'amitié de tous ceux qui approchoient la princesse. Il étoit veuf depuis 1685. La duchesse d'Angoulême étant morte au mois d'Août 1713. M. de Senecé revint à Mâcon, y fixa son séjour, & y mourut en 1737. comme on l'a dit. Il a toute sa vie cultivé la littérature & l'histoire, & en particulier les muses françoises, sans néanmoins négliger les latines. Il avoit amassé une bibliothéque nombreuse & bien fournie, sur-tout dans les genres qu'il affectionnoit le plus. On trouve de lui dans les *Mercures* & les autres ouvrages périodiques de son tems un assez grand nombre de poësies françoises. En 1695. on imprima à Paris trois satyres de sa composition, sçavoir : *les Travaux d'Apollon; les Auteurs, & les Nouvellistes*. La premiere a été réimprimée en 1741. dans le tome 2. seconde édition, des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, avec des extraits de quelques lettres de M. Rousseau à M. Titon du Tillet, lesquelles lettres font honneur à la piéce de M. de Senecé, qui est un poëme d'environ sept cens vers. En 1713. on donna à Paris un recueil *in*-12. d'épigrammes de M. de Senecé, avec une longue dissertation sur la composition & le caractere de ce genre de poësie. Cette dissertation n'est presque qu'un abregé du traité latin du pere Vavasseur, Jésuite, sur l'épigramme. Ce fut le pere du Cerceau, qui se chargea de l'édition de ce recueil de M. de Senecé. M. Titon du Tillet a raison de dire, qu'il auroit dû réduire ce volume à la moitié. Dans le tome quatriéme des *Amusemens du cœur & de l'esprit*, pag. 15. & suiv. on trouve de M. de Senecé des *Remarques historiques*, curieuses & intéressantes, *suivies de quelques observations critiques, sur un livre intitulé : Mémoires de M. le cardinal de Retz*. Dans le tome quatorziéme du même recueil, qui est dû aux soins de M. Philippe, homme de beaucoup d'esprit & de goût, & de plus, très-sçavant, il y a encore de M. de Senecé une historiette en vers, intitulée : *Filer le parfait amour*. Cette piéce a environ cinq cens vers. Le détail des autres poësies de l'auteur que l'on voit dans les *Mercures*, dans d'autres ouvrages périodiques & dans le *Supplément* que M. Titon du Tillet a donné à sa *Description du Parnasse françois*, seroit d'autant plus inutile ici, que M. Titon nous assure dans le même *Supplément*, page 688. que l'on imprime actuellement un recueil des poësies de M. de Senecé en trois volumes *in*-12. avec la vie de l'auteur, composée par le chevalier de Neufville Montador. Dans une lettre de feu M. l'abbé Poncy Neufville, insérée dans le *Supplément* dont on vient de parler, on dit que M. de Senecé avoit entrepris un opéra, intitulé : *Méléagre*; une comédie en prose, qui avoit pour titre, *le Ridicule des voyageurs : six Chants de la Jerusalem délivrée*, du Tasse, en vers françois ; *Thémistocle*, tragédie, dont le premier & le troisiéme acte, dit M.

Poncy, étoient dignes du grand Corneille. De huit enfans que M. de Senecé eut de sa femme, morte en 1685. âgée de trente-trois ans, il ne reste aujourd'hui que madame de la Salle, femme d'esprit & de mérite. Son fils aîné, capitaine au régiment de Piémont, infanterie, fut tué dans un combat qui se donna auprès de Tournai en 1697. n'étant âgé que de vingt-trois ans : son second fils, heritier de sa terre de Condemines, dont il portoit le nom, est mort en 1741. Il avoit servi quelque tems dans les troupes; mais il avoit quitté le service pour rester à Mâcon auprès de son pere, & cultiver avec lui la littérature. En attendant l'histoire détaillée de la vie de M. de Senecé, qui nous est promise, on peut consulter le *Mercure de France*, Mai 1737. & le *Supplément* de M. Titon du Tillet, *mentionné ci-dessus.* Dans le *Mercure Suisse*, ou *Journal Helvétique*, Janvier 1742. page 54. on parle d'une Dissertation sur les Romans, attribuée à M. de Senecé; & l'auteur qui en donne un extrait assez étendu, dit qu'il avoit cette dissertation entre les mains, sans déclarer si elle est imprimée ou manuscrite. L'extrait qu'il en donne, montre que l'écrit doit être curieux. Voyez aussi la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in fol.* tome premier, pag. 11. & 12.

Dans le même ouvrage, page 13. on parle de BRICE Bauderon l'ancien, dont Antoine étoit arriere-petit-fils. Ce Brice étoit né en 1539. à Paray dans le Charollois, se fit recevoir docteur en médecine à Montpellier, & se rendit un des plus habiles praticiens de son tems. Il acquit, avec une grande réputation, des biens considérables; entr'autres, la terre de Senecé qui est restée à ses descendans, & dont ils portent le nom. Ayant rendu visite à l'abbé de Cluny, il fut pris & mené en prison par quelques ligueurs. Il paya une rançon excessive, qui lui couta une partie de son bien. Sa *Pharmacopée* est son principal ouvrage : il y en a eu beaucoup d'éditions. On a encore de lui : *Praxis in duos tractatus distincta : in primo, de febribus essentialibus : in secundo, de symptomatis & morbis internis à capite ad pedes usque*; à Paris, 1620. *in*-4°. Ce Brice Bauderon eut pour fils GRATIEN Bauderon, sieur de Senecé, qui exerça la profession de son pere, dans laquelle il fit de grands progrès. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il composa un traité d'anatomie, & un autre des maladies épidémiques de son tems : on ne croit pas que ces traités ayent été imprimés. Il a fait des notes sur la *Pharmacopée* de son pere; à Lyon, 1628. *in*-8°. On y lit un *Discours apologétique sur la chalcite, faite par M. Gratien Bauderon.* Gratien Bauderon étoit pere de *Brice* Bauderon, lequel fut pere d'ANTOINE, *qui a donné lieu à cet article.* On a aussi des écrits de ce Brice Bauderon, sçavoir : 1. *La Gyvre mystérieuse, ou Explication de la famille de M. Colbert*; à Mâcon, 1680. *in*-8°. 2. *Apollon François, ou Parallele des vertus héroïques, avec les propriétés du soleil, distribuées en cent devises, accompagnées d'explications*; à Mâcon, 1681. & 1684. *in*-12. 3. *Paraphrase du Cantique des Cantiques*; à Mâcon, 1684. *in*-12. 4. *Harangues prononcées aux assemblées des Etats du Mâconnois, & aux ouvertures des audiences*; à Mâcon, 1685. *in* 4°. 5. *Le Coq royal, ou le Blason mystérieux des Armes de M. le chancelier Boucherat*; à Mâcon, 1687. *in*-12. Il a laissé dix-huit ou vingt volumes manuscrits de philologie. * Voyez sur cette famille, la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome premier, *in-folio*, pag. 11. & suivantes.

SENÉS, (Dominique de) capitaine dans le régiment de la Marine, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & ingénieur du roi en chef, naquit le 28. Octobre 1674. à Cuers, petite ville de Provence. Dès sa plus tendre jeunesse il aima les livres, & ce qui doit être compté, les bons livres. A cet âge les romans lui étoient insipides : rien ne lui plaisoit que le vrai. M. Blanchard, maître de mathématiques à Toulon, étant venu passer un été à Cuers, le jeune Senés apprit de lui les élémens de géométrie, dans laquelle il fit de si grands progrès, que M. de Riquet directeur des fortifications dans la basse Provence, pensa d'abord à attirer cet habile homme au service du roi : mais il avoit affaire à un philosophe qui aimoit la retraite qu'il s'étoit choisie, & dans laquelle il étoit soutenu par la femme qu'il avoit épousée en 1697. Cependant l'ingénieur le pressa si fortement dans toutes les occasions qu'ils eurent de se voir, qu'enfin M. Senés donna son consentement. Il fut obligé de venir à Paris, & de se présenter à M. Sauveur célebre géometre de l'académie des sciences, & chargé par la cour de l'examen des nouveaux ingénieurs. M. Sauveur offrit à M. de Senés de le remettre dans ses études géométriques : c'étoit une espece de préparation à l'examen. Le refus de cette offre surprit un peu l'examinateur, qui proposa au jeune géometre une question qu'on ne jugeoit pas qu'il pût résoudre. Cependant elle fut résolue sur le champ par les nouveaux calculs, surtout par le calcul intégral. L'ingénieur demanda à son tour la résolution d'une autre question fort embarrassante, M. Sauveur y satisfit, dispensa M. de Senés de l'examen, & lui donna un certificat qui lui valut, avec le choix du département, des appointemens plus forts qu'à l'ordinaire. Cette distinction fit des jaloux; mais elle étoit due à la supériorité du mérite. M. de Senés demanda d'être placé à Toulon, & il s'y trouva lorsque cette place fut attaquée par le duc de Savoye. Ce fut dans cette ville qu'il composa son traité *du Toisé des voutes*, dont M. Sauveur jugeoit l'impression nécessaire, & que M. le Pelletier commissaire général des fortifications auroit fait imprimer aux dépens du roi si la guerre ne l'en avoit empêché. On en trouve les extraits dans les mémoires de l'académie royale des sciences années 1719. & 1722. L'ingénieur servit ensuite en Espagne dans l'armée des deux Couronnes & y reçut des blessures, dont il fut récompensé par une gratification. La guerre d'Espagne étant terminée, il fut placé en Languedoc ingénieur en chef du canal des Etangs, & chargé en même tems de celui des Launes en Provence. Il perfectionna le canal de Lunel, dont l'exécution avoit manqué deux fois : il fit cesser les maladies qui régnoient à Aigues-mortes, par l'ouverture d'un grau qui établissoit la communication de la mer avec les étangs. C'est aussi à sa fermeté qu'on doit le canal des Launes, qui abaisse si considérablement les eaux du Rhône dans les grandes crues : il en soutint presque seul la possibilité. M. de Senés ayant été choisi pour remplir à Montpellier la place de mathématicien vacante par la mort de l'abbé de Lacan, & ayant pris séance dans la société royale des sciences de cette ville, il prouva dans un mémoire contre MM. Pitcarn & Hecquet, médecins célebres, que l'estomac a pour broyer les alimens trente fois moins de force qu'ils n'en supposoient, & contre M. Astruc, autre médecin, qu'il en a une réelle. En 1720. la cour voulut le charger de plusieurs commissions honorables & lucratives qui ne le tentérent point, parce qu'il auroit fallu quitter sa famille. La voix publique lui adjugeoit le *grade* vacant par la mort du directeur général des fortifications de la province de Languedoc, mais la cour y nomma M. Frézier, ingénieur connu par ses ouvrages. M. Senés n'y eut aucun regret : il se contenta de dire qu'il se seroit plaint de toute autre préférence. En 1721. on lui confia la conduite des travaux nécessaires pour empêcher la communication de la peste qui ravageoit la Canourgue. Il dirigea aussi l'esplanade de Montpellier; & en 1739. il fut nommé par la cour commissaire avec trois autres pour vérifier les marais de saint Gilles & d'Aigues-mortes, & pour voir si l'on pourroit les dessécher sans inonder ou les salins de Pécais, ou des terres considérables. A peine rétabli d'une dangereuse maladie, il y fit une chute, qui peu de tems après fut suivie d'un vomissement de sang considérable, qui termina sa vie le 11. Août 1740. De neuf enfans de son mariage, il ne reste qu'un fils, conseiller à la cour des comtes de Montpellier, & qui est aussi un des associés de la société royale des sciences de la même ville. Son éloge est imprimé dans le recueil intitulé *Assemblée publique de la Société Royale des Sciences, tenue dans la grande sale de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 2. Décembre 1745.* à Montpellier, 1746. *in*-4°. On trouve un extrait du même éloge dans le *Journal des Sçavans*, mois de Janvier 1747; & dans les *Mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux*

Arts, mois de Fevrier de la même année. L'éloge de M. de Senés est de M. de Carney, associé de la societé royale. Dans les *Mémoires pour l'histoire des sciences*, &c. on nomme de Riquet, celui qui dans le *Journal des Sçavans* est nommé de Niquet.

SENNERT, (Daniel) médecin célebre, *dont l'article est trop superficiel dans le Dictionnaire historique*, naquit à Breslau le 25. Novembre 1572. de *Nicolas* Sennert, cordonnier de cette ville, & de *Catherine* Helman. Il fut d'abord élevé avec soin dans le lieu de sa naissance; & à l'âge de vingt ans il fut envoyé à Wittenberg, où il s'appliqua à la philosophie pendant quatre ans, après lesquels il fut fait maître-ès-arts le 3. Avril 1597. Il étudia ensuite la médecine dans la même université; & pour se perfectionner dans cette étude, il fit depuis quelque séjour à Leipsic, à Jene & à Francfort-sur-l'Oder. En 1601. il alla à Berlin pour apprendre la pratique de la médecine, jusqu'à ce que rappellé par ses amis à Wittenberg, il y retourna & y prit le degré de docteur le 10. Septembre de la même année 1601. Il songeoit à revoir sa patrie lorsqu'on l'engagea à demander la chaire de professeur en médecine de cette ville, dont Jean Jessen vouloit se démettre. Sennert l'obtint, & en prit possession le 15. Septembre 1602. Il a rempli cette chaire pendant 35 ans. Il fut le premier qui introduisit dans l'université de Wittenberg l'étude de la chymie. La peste affligea plus de sept fois la ville pendant qu'il y professoit, & cependant il ne pensa jamais à en sortir : il se livra dans ces occasions au secours des malades, avec le même zele & le même désintéressement qu'il montroit en tout tems envers tous. En 1628. ayant guéri l'électeur de Saxe d'une grande maladie, ce prince le mit au nombre de ses médecins ordinaires, lui laissant néanmoins la liberté de rester à Wittenberg. Il a fait beaucoup de cures considérables, & l'on venoit à lui de fort loin. La peste qu'il avoit si souvent évitée l'attaqua enfin, & il en mourut le 21. Juillet 1637. dans sa soixante-cinquiéme année. Il avoit été plusieurs fois doyen du college de médecine, & six fois recteur de l'université, ce qui étoit, dit-on, sans exemple. Il a été marié trois fois. Il épousa 1°. le 25. Fevrier 1603. *Marguerite* Schaton, fille d'*Antoine* Schaton, docteur & professeur de médecine à Wittenberg, qu'il perdit en 1624: 2°. le 22. Août 1626. *Hélène* Baver, fille de *Grégoire* Baver, docteur en médecine, & veuve de *Jérôme* Trostius, bourgeois de Dresde: 3°. en 1633. *Marguerite* Cramer, qui étoit aussi veuve. Il n'a eu des enfans que de sa premiere femme, qui lui donna cinq garçons & deux filles, dont trois seulement étoient vivans lorsqu'il mourut ; ANDRÉ, qui suit; *Michel*, médecin; & *Marguerite*, qui épousa *Laurent* Babts, médecin de l'électeur de Saxe. Les ouvrages de Sennert sont : 1. *Quæstionum Medicarum controversarum liber, cui accessit tractatus de pestilentiâ;* à Wittenberg, 1609. & 1610. *in*-8°. 2. *Epitome naturalis scientiæ*; à Wittenberg, 1618. & encore depuis. 3. *Auctuarium Epitomes physicæ*; à Wittenberg, 1635. *in*-8°. 4. *De Chymicorum cum Aristotelicis & Galenicis consensu & dissensu liber*; à Wittenberg, 1619. *in*-4°. & encore depuis. 5. *Institutionum Medicinæ libri V.* à Wittenberg, 1611. *in*-4°. & encore depuis. 6. *De febribus libri IV.* à Wittenberg, 1619. *in*-8°. & encore depuis. Dans l'édition de 1653. on a joint *Fasciculus Medicamentorum contra pestem*: & dans celle de 1627. *tractatus de Dysenteriâ.* 7. *Epitome institutionum Medicinæ, & librorum de febribus*; à Wittenberg, 1634. *in*-12. & encore depuis. 8. *De Scorbuto tractatus*, avec d'autres écrits de quelques médecins; à Wittenberg, 1624. *in*-8°. & encore depuis. 9. *Medicina practica*, en six livres imprimés à Wittenberg depuis 1628. jusqu'en 1635. *in*-4°. 10. *De Dysenteriâ*; à Wittenberg, 1629. *in*-8°. 11. *De Arthritide, cum Tragopodrâ Luciani, seu de laudibus Podagræ*; à Wittenberg, 1631. & 1653. *in*-8°. 12. *Hypomnemata physica V.* à Francfort, 1636. & 1636. *in*-8°. La liberté que prit Sennert dans cet ouvrage & dans quelques autres de contredire les anciens, lui suscita des adversaires : mais rien ne fut plus mal reçu que ce qu'il avança sur l'origine des ames. Il croyoit que l'ame étoit dans la semence avant l'organisation, & que c'est elle qui forme cette machine admirable que l'on appelle corps vivant. Quant à l'ame des bêtes, il prétendoit qu'elle n'étoit point matérielle, ni produite de la matiere, sans vouloir cependant qu'elle fût immortelle comme celle de l'homme. Il avoit aussi une opinion assez singuliere sur la cause des métaux & des minéraux, dont il attribuoit la formation à des êtres intelligens & spirituels. Jean Freitag médecin & professeur en philosophie à Groningue, attaqua avec beaucoup de vivacité son sentiment sur l'ame des bêtes, qu'il traita de blasphême & d'impiété dans un livre qu'il publia sur cela à Amsterdam en 1636. & 1637. *in*-8°. Jean Sperlingen défendit Sennert contre plusieurs des censures de Freitag. 13. *Paralipomena, cum præmissâ methodo discendi Medicinam, tractatus posthumus. Accesserunt vita Auctoris, & judicia clarorum virorum super eodem, ejusque scriptis*; à Wittenberg, 1642. *in*-12. 14. *Methodus discendi Medicinam publice anno 1636. Wittebergæ prælecta, jam autem Joannis Magiri notis illustrata*; à Marpurg, 1672. *in*-12. 15. *De bene vivendi beateque moriendi ratione Meditationes*; à Wittenberg, 1636. *in*-12. 16. *De fungis læsarum partium corporis humani observatio*; dans la seconde centurie d'observations de Guillaume Fabricius; à Genève, 1611. *in*-8°. 17. *Epistola in quâ dubia nonnulla circa probationem Acidularum Schwalbacensium moventur*, &c. dans les *Responsa Medica* d'Helvicus Dietericus; à Francfort, 1631. *in*-4°. 18. *Epistola de fermentatione Platonicâ*; inserée dans quelques ouvrages. 19. *Epistola ad Joannem Sperlingen*, dans la *Defensio tractatus de origine formarum*, &c. de Sperlingen; à Wittenberg, 1638. *in*-12. 20. *De unguento Armario*, dans le *Theatrum Sympatheticum*; à Nuremberg, 1662. *in*-4°. Tous les ouvrages de Sennert ont été imprimés plusieurs fois ensemble en trois volumes *in-folio* à Paris, à Lyon & à Venise. La derniere édition & la plus ample est celle de Lyon de l'an 1676. en six volumes *in-folio*. * Voyez sa vie à la tête de ses œuvres. Le discours funebre sur sa mort prononcé à Wittenberg le 25. Juillet 1638. par Auguste Buchner, est imprimé dans la premiere décade des *Memoriæ Medicorum* de Witten. Voyez aussi le tome quatorziéme des *Mémoires* du pere Niceron, pag. 140 & suivantes.

SENNERT, (André) *fils du précédent*, né à Wittenberg l'an 1606. *& duquel on ne dit que peu de chose dans le Dictionnaire historique.* Sennert après avoir fait quelques progrès dans l'étude des humanités, s'appliqua dès l'âge de dix ans aux langues Orientales sous Martin Trostius. Il visita ensuite quelques académies de l'Allemagne & de la Hollande, où il profita beaucoup des habiles professeurs dont il prit les leçons. Revenu à Wittenberg en 1636. on lui donna dès 1638. une chaire de professeur en langues Orientales, qu'il a conservée pendant 51 ans, jusqu'à sa mort arrivée le 22. Decembre 1689. Il étoit alors dans sa quatre-vingt-quatriéme année. En 1639. il avoit épousé *Marie* Franz, dont il eut entr'autres enfans *Jean-André*, qui a été secretaire du prince d'Oettingen ; & *Marie-Dorothée*, qui épousa *Daniel* Major, médecin fameux. Etant devenu veuf, il épousa en secondes noces *Dorothée* Nottnagel, dont il n'eut que deux filles. Sennert est auteur des ouvrages suivans: 1. *Exercitationes duæ de germanâ Judaïcorum characterum antiquitate*; à Wittenberg, 1641. *in*-4°. & 1643. *in*-4°. 2. *De Caïni nomine*; à Wittenberg, 1642. *in*-4°. 3. *De Divino nomine Elohim Diatriba philologica*; à Wittenberg, 1645. & 1651. *in*-4°. Dans la seconde édition on trouve : *Disputatio de eâdem materiâ; quæ quasi Diatribæ hujus summarium*; 4. *Exercitatio de voto Jephte*; à Wittenberg, 1650. *in*-4°. 5. *Exercitationes philologicæ in aliquot psalmos*; à Wittenberg, 1651. *in*-4°. 6. *Psalmus I. Davidis notis Theologico-philologicis illustratus*; à Wittenberg, 1654. *in*-4°. 7. *Exercitationes in septem psalmos pœnitentiales*; à Wittenberg, 1654. 1658. 1685. *in*-4°. 8. *Exercitatio de morte Mosis & ejus sepulturâ*; à Wittenberg, 1656. *in*-4°. 9. *Dissertatio de quatuor linguæ Hebraïcæ ætatibus*; à Wittenberg, 1665. *in*-4°. 10. *Hypotiposis Harmonica Linguarum Orientalium Chaldeæ, Syræ, Arabicæque cum matre Hebræâ*; à Wittenberg, 1665. *in*-4°. 11. *Sciagraphia Doctrinæ inextricabilis adhuc de accentibus*

Hebræorum; à Wittenberg, 1664. *in*-4°. 12. *Compendium Lexici Ebræi plenioris, concinnatum ex concordantiis Joannis Buxtorfii*; à Wittenberg, 1663. *in*-4°. 13. *Chaldaïsmus & Syriasmus, hoc est, præcepta utriusque linguæ*, &c. à Wittenberg, 1651. & 1666. *in*-4°. 14. *Arabismus, hoc est præcepta Arabicæ linguæ*; à Wittenberg, 1658. *in*-4°. 15. *Compendium Lexici Arabici*; à Wittenberg, 1657. & 1666. *in*-4°. 16. *Rabbinismus, hoc est, præcepta Targumico-Rabbinica*, &c. à Wittenberg, 1666. *in*-4°. 17. *Aphorismi centum, quibus lingua Hebræa compendio addiscenda traditur*; à Wittenberg, 1656. *in*-8°. 18. *De Linguæ Hebrææ & orientalium origine, antiquitate, progressione, incrementis dissertatio*; à Wittenberg, 1657. *in*-4°. 19. *Tabulæ in Grammaticam Hebræam Martini Trostii*; à Wittenberg, 1637. *in*-4°. 20. *Centuria Canonum philologicorum de idiotismis Linguarum Orientalium*, &c. à Wittenberg, 1657. *in*-4°. 21. Une édition revue & augmentée de la Grammaire hébraïque de Trostius, &c. à Wittenberg, 1643. 1653. & 1663. *in*-4°. cette derniere édition contient quelques opuscules de Sennert. 22. *Disputatio de aquis supra cœlestibus*; à Wittenberg, 1666. *in*-4°. 23. *Dissertatio historico-philologica de Gigantibus*; à Wittenberg, 1663. *in*-4°. 24. *Canticum Canticorum Salomonis notis illustratum*; à Wittenberg, 1671. *in*-4°. 25. *Exercitatio de Ur Chaldæorum*; à Wittenberg, 1660. *in*-4°. 26. *Dissertationes duæ de Urim & Thummim*; à Wittenberg, 1677. *in*-4°. 27. *Exercitatio de iis quæ fuerunt in Arcâ fœderis*; à Wittenberg, 1680. *in*-4°. 28. *Exercitationes philologicæ variæ*; à Wittenberg, 1666. 1677. 1680. 1681. & 1685. *in*-4°. 3 vol. 29. *Catalogus disputationum philologicarum publicè in Academiâ Wittebergensi ab anno 1600. habitarum*, en sept volumes *in*-4°. dont le cinquiéme ne contient que des dissertations de Sennert; à Wittenberg, 1686. 30. *Exercitationum Theologicarum selectiorum fasciculus circa Religionis Christianæ principium, veritatem & summam*; à Wittenberg, 1688. *in*-4°. 31. *Scrutinium Religionum de Religionum varietate, & unâ solâ Christianâ & verâ*; à Wittenberg, 1668. *in*-4°. 32. *Athenæ & inscriptiones Wittebergenses*; à Wittenberg, 1678. *in*-4°. & 1699. *in*-4°. édition augmentée. 33. *Catalogus Bibliothecæ Academiæ Witteberg ensis publicæ*; à Wittenberg, 1678. *in*-4°. L'éloge d'André Sennert se lit à la page 28. d'un recueil intitulé: *Elogia Philologorum quorumdam Hebræorum*; *collectore Georgio-Henrico Goëzio*; à Lubec, 1708. *in*-8°. * *Mémoires* du pere Niceron, tome trente-troisiéme, page 245. & suivantes.

SEPTALA ou SETTALA, en latin *Septalius*, (Louis) médecin de Milan, mort en 1633. *On en parle dans le Dictionnaire historique*, sans spécifier ses ouvrages. En voici quelques-uns. 1. *Della ragion di Stato, libri VII.* à Milan, 1627. *in*-4°. Le même ouvrage a été traduit en latin, & augmenté de notes par Jean Garmers; à Hambourg, 1659. *in*-8°. 2. *Commentaria in Aristotelis problemata*; à Lyon, 1632. *in-fol.* 3. *Animadversionum & cautionum Medicarum libri IX. nec non de Nævis liber*; à Padoue, 1628. & 1630. *in*-8°. 2 vol. Les mêmes traités revus par J. Perius, à Dordrecht, 1650. *in*-8°. 4. Le traité *de Nævis* a été encore imprimé à Genève en 1687. *in*-4°. dans l'ouvrage intitulé: *Guilielmi Ballonii & Ludov. Septalii labyrinthi Medici extricati, sive Methodus vitandorum errorum qui in praxi occurrunt: edente Theophilo Boneto.* 5. *Ludovici Septalii Patricii & Medici Mediolanensis, & in Canobianâ scholâ Activæ philosophiæ publici professoris, de ratione instituendæ & gubernandæ familiæ libri quinque. Senator filius edidit, & Julio Aresio Senatûs Mediolanensis principi dicavit*; à Milan, 1626. *in*-8°. Ce livre passe pour rare: il est divisé en cinq livres, dans lesquels l'auteur traite solidement sa matiere, si l'on en juge par le témoignage avantageux qu'en porte M. Scelhorn, & par la notice qu'il en donne page 936. & suiv. du tome 1. de ses *Amœnitates historiæ Ecclesiasticæ & Litterariæ.*

SERAPHINO, poëte Italien, célebre dans le xv. siécle, naquit à Aquila dans l'Abruzze l'an 1466. la seconde année du pontificat de Paul II. la vingt-deuxiéme année de l'empereur Frederic III. & l'année même de la mort de François Sforce, premier de ce nom, duc de Milan. Ce sont les dates que l'on trouve dans l'abregé même de la vie de Seraphino, où il est dit que ce poëte étoit d'une famille honnête. Dès sa premiere jeunesse, & avant que d'avoir appris les principes de la grammaire, il fut mis auprès du comte de Potenza, à la cour duquel il apprit la musique sous Guillaume Fiammengo. Etant retourné depuis dans sa patrie, il employa trois ans à étudier les ouvrages de Pétrarque & de Dante, & s'appliqua à composer des chants figurés ou des airs, soit de plain-chant, soit de musique. Après ce tems il vint à Rome avec le cardinal Ascagne Sforce, auprès duquel il passa plusieurs années. Retourné de nouveau dans sa patrie, Ferdinand II. alors duc de Calabre qui avoit entendu parler de lui avec estime, l'appella à sa cour. Seraphino y passa trois ans, au bout desquels Ferdinand fut chassé de ses états par le roi de France Charles VIII. Seraphino privé de l'appui de son protecteur, se retira pour quelque tems à la cour de François de Gonzague marquis de Mantoue, & d'Isabelle sa femme, fille du duc Hercule d'Est. De-là il alla à Milan, où il resta jusqu'à ce que Ludovic Sforce en fut expulsé par Louis XII. Alors s'étant retiré à Rome, il y fut accueilli très-favorablement du cardinal Jean Borgia, & ensuite du duc César Borgia qui lui fit du bien. Seraphino n'en profita pas beaucoup, étant mort à Rome même le dixiéme jour du mois d'Août de l'an 1500. âgé d'environ 35 ans. Il fut inhumé honorablement dans l'église de sainte Marie du peuple. On mit sur sa tombe une courte épitaphe composée en italien par l'Aretin. Seraphino parloit agréablement, & étoit joyeux dans ses conversations, mais souvent un peu trop mordant. Il a laissé des poësies italiennes dont M. Fontanini cite trois éditions dans sa notice des livres rares écrits en langue italienne: la premiere à Florence chez les Juntes en 1516. *in*-8°. la seconde à Venise chez Jean-André Valvassor en 1539. *in*-8°. & la derniere par Augustin Bindoni en 1550. *in*-8°. Nous n'en avons vu qu'une, qui est apparemment celle que M. Fontanini met en 1539. mais qui est de l'année suivante 1540. à Venise *in*-8°. sous ce titre: *Serafino. Opera dello elegantissimo poëta Serafino Aquilano: quasi tutta di nuovo riformata: con molte cose aggiunte.* On y trouve des sonnets, des églogues, des lettres, des *Capitoli, disperate, Strambotti, Barzellette.* Il y a 119. sonnets; trois églogues; dix lettres, &c. Presque toutes ces poësies roulent sur l'amour profane, & sont remplies de sentimens fort tendres. Dans ses Capitoli, il y en a un à la louange de François de Gonzague marquis de Mantoue, & un autre sur la mort de Ferdinand d'Arragon roi de Naples; le plus grand nombre des autres, de même que de ses desespoirs, de ses *Strambotti*, & de ses *Barzellette* ou bons mots, ou devis joyeux, roule aussi sur l'amour profane. L'éditeur a recueilli au commencement plusieurs poësies italiennes faites à la louange de l'auteur, & un abregé de la vie de celui-ci écrit pareillement en italien. Il renvoie à la fin à une vie plus etendue de Seraphino, qui avoit été publiée vers le commencement du seiziéme siécle par Jean Philothée Achillini, citoyen de Bologne & poëte Italien.

SERARIUS, (Nicolas) sçavant commentateur de l'Ecriture Sainte, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit, selon ce Dictionnaire, en 1555. à Rambervilliers ou Rambervillers en Lorraine. Un mémoire manuscrit du pere Oudin, Jesuite, met la naissance de Serarius en 1558. Etant à Cologne où il avoit été envoyé pour y étudier la philosophie, il se fit Jesuite en 1572. Après son noviciat, il fut chargé d'enseigner les humanités à Wurtzbourg. Il ne quitta cet emploi que pour se livrer à l'étude de la théologie & des langues sçavantes, & il jetta dès-lors les fondemens de cette profonde érudition qu'il acquit depuis, & dont il a fait un si grand usage dans ses écrits. On le fit d'abord professeur de philosophie; mais ensuite on lui confia l'emploi de professeur de théologie & des saintes lettres, qui convenoit mieux au genre principal de ses études & à son goût. Il expliqua l'Ecriture Sainte pendant vingt années,

partie dans l'université de Wurtzbourg, & partie à Mayence. Ce fut dans la premiere de ces deux villes qu'il fit sa profession solemnelle des quatre vœux; il mourut dans la seconde le 20. Mai 1609. Ses ouvrages sont en grand nombre; en voici la liste: 1. *De Apostolis Domini nostri Jesu Christi disputatio*; à Wurtzbourg, 1585. *in*-12. 2. *Contra novos novi Pelagiani & Chiliastæ Francisci Pucei Philidini errores, libri duo*; à Wurtzbourg, 1593. *in*-4°. Dans l'*Index* des livres défendus à Rome, où l'ouvrage de Philidinus est condamné, il est dit que cet écrivain a faussement usurpé le nom de Pucei. 3. *Sancti Kiliani Franciæ Orientalis Apostoli gesta*; à Wurtzbourg, 1598. *in*-12. 4. *Commentaria in Tobiam, Ruth, Judith, Esther & Machabæos spoliis Ægyptiorum instructa*; à Mayence, 1599. *in*-4°. par les dépouilles des Egyptiens l'auteur entend la littérature & l'érudition profane que Serarius possédoit, & dont il se sert avantageusement dans ses ouvrages sur l'Ecriture Sainte. 5. *In Sacros Divinorum Bibliorum libros, Tobiam, Judith, Esther, & Machabæos commentarius*; à Mayence, 1600. *in*-4°. Le même commentaire revu & corrigé, à Mayence, 1610. *in-fol.* & à Paris, 1611. *in fol.* 6. *Trihæresium, seu de celeberrimis tribus, apud Judæos, Pharisæorum, Sadducæorum, & Essenorum sectis, ad varios utriusque Testamenti, veterumque scriptorum locos intelligendum: & ad nuper o Joannis Drusii de Hasidæis libello respondendum, libri tres*; à Mayence, 1604. *in*-8°. Cet ouvrage est dédié au prince & électeur Jean Schwichard, élu archevêque de Mayence, archichancelier du Saint Empire Romain en Allemagne, &c. L'ouvrage de Drusius attaqué dans celui de Serarius avoit paru en 1603. à Franeker sous ce titre: *Joannis Drusii de Hasidæis, quorum mentio in libris Machabæorum libellus ad Joannem Utenbogardum*, *in*-8°. Drusius répondit en 1605. par l'écrit intitulé: *Joannis Drusii responsio ad Serarium de tribus sectis Judæorum: accessit Josephi Scaligeri elenchus Trihæresii Nicolaï Serarii*, &c. à Franeker, *in*-8°. L'*Elenchus* de Joseph Scaliger imprimé aussi à Franeker séparément la même année 1605. est un ouvrage où l'auteur s'emporte violemment dès le titre même. Serarius repliqua par l'ouvrage intitulé: 7. *Minerval divinis Hollandiæ, Frisiæque Grammaticis Josepho Scaligero, & Johanni Drusio, Trihæresii auctati ergò, è Grammatico, Ethico, Theologicoque Sacello, librâ librorum quinûm parænetica & antirrhetica depensum*; à Mayence, 1605. *in*-8°. Cet ouvrage contient 31 chapitres. Ces écrits sur les trois sectes, &c. ont été réimprimés dans une collection intitulée: *Trium scriptorum celebrium de tribus Judæorum sectis syntagmata; edente Jacobo Triglandio*; à Delft, 1703. *in*-4°. deux volumes. 8. *Luthero-Turcicæ orationes scriptæ, dictæque à Nicolao Serario Societ. Jes.* à Mayence, 1604. *in*-8°. 9. *Moguntiacarum rerum ab initio usque ad Archiepiscopum Joannem Schwichardum libri quinque*; à Mayence, 1604. *in*-4°. & depuis avec des notes & un supplément dans les *Scriptores rerum Moguntiacarum* publiés par les soins de *G. C. Joannis*, à Francfort, 1621. *in-fol.* 3 vol. 10. *Sancti Bonifacii Martyris Archiepiscopi Moguntini Epistolæ è Bibliothecâ Viennensi editæ cum annotationibus*; à Mayence, 1605. *in*-4°. & dans la même ville en 1629. *in*-4°. & dans les bibliothéques des Peres. La vie de saint Boniface composée par Serarius, & mise au commencement de ces lettres, a été réimprimée dans le tome 1. du mois de Janvier des Bollandistes. 11. *Comitum par, Beatus Godefridus Westphalus, & Sanctus Romaricus Austrasius, è manuscriptis editi*; à Mayence, 1605. *in*-12. La vie du premier est aussi dans le tome 1. du mois de Janvier des Bollandistes. 12. *Apologiæ pro discipulo & Magistro, Luthero & Diabolo, à Frederico Balduino, Lutherano, editæ alogia*; à Mayence, 1605. *in*-8°. 13. *Quæstiones de Catholicorum cum hæreticis matrimonio*; à Mayence, 1606. *in*-4°. & à Cologne, 1609. *in*-8°. 14. *Lutherus Theosdotos Rostochiensi rhetori remissus, cum discipulo suo Calvino*; à Mayence, 1607. *in*-8°. 15. *Rabbini, & Herodes, seu de totâ Rabbinorum gente, partitione, creatione, auctoritate, pluribusque rebus aliis, & sacris & prophanis; maxime de Herodis tyranni natalibus, Judaïsmo, uxoribus, liberis, & regno, libri tres, adversùs Josephi Scaligeri Eusebianas annotationes, & Joannis Drusii responsionem*; à Mayence, 1607. *in*-8°. 16. *Sacri peripatetici, sive de Sacris Ecclesiæ processionibus libri duo*; à Cologne, 1607. *in*-12. 17. *Litaneutici, seu de Litaniis libelli duo: in quorum priore monstratur earum natura & fructus; hæreticaque perinepta earumdem correctio. In posteriore de iisdem, & sanctis, eorumque invocatione multiplices tractantur quæstiones*; à Cologne, 1609. *in*-12. 18. *Judices & Ruth explanati*; à Mayence, 1609. *in-fol.* à Anvers, 1610. *in-fol.* 19. *Josue libris quinque explanatus*; à Mayence, 1609. *in-fol.* deux tomes; à Cologne, 1610. 2 vol. *in-fol.* à Paris, 1610. *in-fol.* 20. *Opuscula Theologica*; à Mayence, 1611. *in-fol.* trois tomes. Ce recueil contient plusieurs ouvrages imprimés & dont on a fait mention, & quelques autres qui n'avoient point encore paru. Le premier tome contient les écrits historiques, sçavoir: *Josuani Sacerdotes: De pœnitentiâ Salomonis: Naaman Syrus, jam sanus: Trihæresium: Minerval: Rabbini: Herodes: De Apostolis: De sancto Paulo, & Judâ proditore; Sanctus Kilianus: par Sanctorum Comitum*; le second volume comprend les ouvrages didactiques qui sont: *Prothyrum Paulinum: Symbolum Athanasium: Disputatio de legibus: De Extremâ-Unctione: De Matrimonio*: dans le troisiéme volume sont renfermés les écrits polémiques, sçavoir: *contra Philidinum: Litaneutici: Sacri peripatetici: Orationes Luthero-Turcicæ: De Lutheri magistro: Apologiæ pro Lutheri magistro alogia: Lutherus Theosdotos: De Magistro Calvini: Logi Apologetici pro Luthero.* 21. *Prolegomena Biblica*; à Mayence, 1612. *in-fol.* à Lyon, 1704. *in-fol.* avec les commentaires du même sur les épîtres canoniques dans l'une & l'autre édition. *On peut lire dans le Dictionnaire historique* ce qu'on y dit des prolégomenes de Serarius, qui est un ouvrage estimé. 22. *Commentaria posthuma in libros Regum & Paralipomenon*; à Mayence, 1617. *in-fol.* 23. *Quæstiones de Sancto Nicolao*, selon Alegambe & Sotwel. 24. *Noctiluccium Lutheri*: on dit que Serarius a composé cet écrit en allemand. Alegambe & Sotwel parlent aussi d'un traité *de Paradiso*, & d'épîtres du même sur divers sujets. Ces écrits ne nous sont point connus. * Extrait d'un Mémoire manuscrit latin communiqué par le pere Oudin, Jesuite, & des écrits même de Serarius.

SERRE. (Jean Puget de la) *Supplément de 1735. tom. 2. ajoutez* à ses ouvrages: 1. *Le portrait du Roi, présenté à la Reine mere*, enrichi des portraits de leurs majestés: par M. de la Serre, conseiller ordinaire du roi en ses conseils & historiographe de France; à Paris, 1663. *in-fol.* Ce petit ouvrage est en prose & en vers, orné de plusieurs gravures. 2. *Entrée de la Reine mere Marie de Medicis dans les villes des Pays-Bas*; à Anvers, 1630. *in-fol.* 3. *Le Bouquet des plus belles fleurs de l'Eloquence*, cueilli dans les jardins des sieurs Bertaut, Malherbe, Du-Vair, d'Urfé, &c. dédié à madame la princesse de Conti; à Paris, 1625. *in*-8°. 4. *Le Miroir qui ne flate point*, dédié à leurs majestés de la grande Bretagne; à Paris, 1634. *in*-8°. 5. *Les préceptes de la morale chrétienne*, ou *le Miroir du sage*; à Paris, 1652. *in*-8°. Son esprit de Sénéque, ou les plus belles pensées de ce grand philosophe, *cité dans le Supplément*, est en un volume *in* 12. qui a paru en 1657. à Paris.

SERRES. (Jean de) *Supplém. de 1735. tom. 2. col. 1. on dit que* son *Inventaire de l'histoire de France* parut pour la premiere fois en 1597. 2 vol. *in* 16. *ajoutez que* cette édition finit à la mort de Charles VI. en 1422. & qu'on a donné après la mort de l'auteur un troisiéme volume qui est de lui, à Paris 1599. *in*-16. ce troisiéme volume va jusqu'à la fin du régne de Charles VII. Cette histoire a été continuée jusqu'au mois de Septembre 1598. *in*-8°. à Paris, 1600. 3 vol. plus, jusqu'en 1606. *in*-8°. 1606. 4 vol. plus, jusqu'à la mort de Louis XIII. *in-fol.* à Paris, 1643-1658. 2 vol. & à Rouen 1660. 2 vol. Celle-ci a été revue & augmentée par des historiens plus habiles que de Serres, mais qui ont retranché certains traits hardis qui font rechercher les éditions précédentes. Celui qui a continué depuis Louis XI. jusqu'à Henri IV. étoit le sieur Monliard, ministre Calviniste. Dupleix a fait un Inventaire des erreurs & déguisemens de l'inventaire de J. de Serres. L'ouvrage intitulé *Commentariorum de statu*

Religionis & Reipublicæ in regno Franciæ libri XV. est divisé en cinq parties : la premiere commence en 1557. & finit en 1561. *in*-8°. 1570. la seconde *in*-8°. 1572. 1574. 1577. commence en 1561. & finit en 1562. la troisiéme va jusqu'en 1570. la quatriéme finit au mois de Mai 1574. & la cinquiéme à l'an 1576. à Leyde, 1580-1590. *in* 8°. *Mémoires de la troisiéme guerre civile, & des derniers troubles de France sous Charles IX. depuis l'édit de pacification* du troisiéme Mars 1568. jusqu'au mois de Decembre 1569. divisés en trois livres, 1570. *in*-8°. Les mêmes mémoires en quatre livres, 1571. *in*-8°. *Recueil des choses mémorables advenues en France sous Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. depuis l'an 1547. jusqu'au premier d'Août 1589.* a paru *in*-8°. en 1589. C'est la premiere édition du livre connu sous le titre de l'*Histoire des cinq Rois*, parce qu'il a été continué sous le régne de Henri IV. jusqu'en 1597. *in*-8°. à Dordrecht, 1598. *Academiæ Nemausensis leges anno Domini 1582. instauratæ & emendatæ*; à Nismes, 1582. *in*-4°.

SERRONY, (Hyacinthe) archevêque d'Alby, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique qu*'il a fait l'oraison funebre de la reine mere : *ajoutez qu*'il étoit alors évêque de Mende ; que cette oraison funebre fut prononcée dans l'église des Augustins du grand couvent de Paris, au service solemnel fait par l'assemblée générale du Clergé de France le 13. Mars 1666. pour la reine mere du roi : ce discours fut imprimé la même année *in*-4°. à Paris, chez Vitré.

SERRY, (Jacques-Hyacinthe) célebre Dominicain, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de* 1735. 1. *Monachatus D. Thomæ Aquinatis apud Cassinenses, antequam ad Dominicanum Prædicatorum Ordinem se transferret, Historica Dissertatio*; à Lyon, 1724. *in*-8°. Cette dissertation fut réfutée la même année dans un écrit intitulé : *De fabulâ Monachatûs Benedictini Divi Thomæ Aquinatis, Responsio ad historicam disquisitionem de monachatu Benedictino Divi Thomæ*, &c. à Venise, 1724. *in*-8°. Le R. P. Touron a aussi réfuté l'écrit du pere Serry, sans nommer l'auteur, dans le chapitre quatriéme de la vie de saint Thomas d'Aquin, qu'il a donnée en françois en 1737. *in*-4°. à Paris. 2. *Ambrosii Catharini vindiciæ de necessariâ in perficiendis Sacramentis intentione*; à Padoue, 1727. *in*-12. & à Paris, avec quelques augmentations, en 1728. *in*-12. 3. *Vindiciæ vindiciarum Ambrosii Catharini, seu de necessariâ in perficiendis Sacramentis intentione*; à Padoue, 1730. *in* 8°. 4. Il y a encore du même quelques autres ouvrages, comme *Theologia supplex*, &c. mais ces ouvrages ne nous sont pas assez connus. Le pere Serry est mort depuis quelques années ; mais nous en ignorons la date.

SERVIEN, (Abel) marquis de Sablé, surintendant des finances, &c. *Ajoutez à son article qui est dans le Dictionnaire historique, que* son oraison funebre fut prononcée dans l'église de saint Eustache à Paris le 24. du mois de Mars 1659. par Jacques Biroat, *docteur en théologie de l'ordre de S. Benoît, conseiller & prédicateur du roi.* Ce discours a été imprimé la même année *in*-4°. à Paris, chez Couterot. Biroat dit dans un court avertissement qu'il n'avoit été averti que huit jours avant celui auquel il devoit prononcer cette oraison funebre, & qu'il n'avoit employé que deux jours à la composer, parce qu'il prêchoit alors le Carême, qu'il ne crut pas devoir interrompre.

SERVIÉRE. (Nicolas Grollier de) *Supplém. tom. 2. pag. 313... on dit qu*'il perdit un œil au siége de Verrue, *lisez* au siége de Verceil.

SERVILIUS, (Jean) dont le nom Flamand étoit Knape, étoit du comté de Horn, né à Wierten au diocèse de Liége. Il a fleuri à Anvers, où il étoit attaché à la maison de Ladislas de Ursule, chevalier, auprès duquel il demeura jusqu'en 1545. Il est auteur des ouvrages suivans : 1. Un Dictionnaire en trois langues, c'est-à-dire en latin, en grec & en flamand. 2. *Explanationes in Bucolica Cornelii Graphæi*; à Anvers, 1536. 3. *De rebus pace belloque magnificè gestis; sive de mirandis antiquorum operibus*, &c. en trois livres, imprimés à Anvers en 1541. & 1569. *in*-8°. 4. *Geldro-Gallica conjuratio, Duce Martino Rossemio*; à Anvers, 1542. *in*-8°. & dans le tome troisiéme de la collection des écrivains de l'histoire d'Allemagne, que Burchard Gotlieb Struvius a publiée en 1717. 5. *Oratio Gratulatoria Carolo V. ex Hispaniâ in Brabantiam reduci*; à Anvers, 1545. *in*-8°. Servilius avoit prononcé cette harangue au nom de la ville d'Anvers. 6. *Gratulatio Ladislao Ursulo, consuli electo*; à Anvers, 1542. *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. pag. 728.

SERVIN, (Louis) conseiller du roi en son conseil d'état, & son avocat général au parlement de Paris, fils de *N.* Servin, sieur de Pinoches en Vendômois, & de *Magdelene* Deschamps, femme sçavante, selon la Croix-du-Maine, se fit connoître de bonne heure par ses talens & par son zele pour les interêts de nos rois. Dans sa jeunesse il cultiva la poësie latine & françoise. On voit par une de ses lettres à Joseph Scaliger du 20. Août 1598. qu'il avoit entrepris de mettre le cantique des cantiques en vers Phaleuques. La Croix-du-Maine dit dans les additions à sa bibliothéque qu'il a tradnit du grec en latin Denys le Périégete, dont Benigne Saumaise pere de Claude a donné en 1597. une traduction françoise estimée. Celle de M. Servin n'a point paru, non plus que ses poësies françoises à l'honneur & sur la mort de François Baudouin dont il avoit été disciple pour la jurisprudence. Mais on a imprimé en une feuille *in-folio* l'éloge en prose quarrée de la reine Marguerite de Valois, qu'il a composé en latin, & qu'on lit gravé dans une chapelle de l'église de l'abbaye de saint Germain des Prés. M. Piganiol de la Force qui l'a fait imprimer, dans sa nouvelle *Description de Paris*, tome VII. pag. 231. & suivantes, fait sur cet éloge quelques réfléxions qu'il faut lire dans son ouvrage. En 1589. Jacques Faye, seigneur d'Espesses s'étant démis de la charge d'avocat général, *elle fut donnée à la recommendation du cardinal de Vendôme à Louis Servin, jeune homme fort sçavant, & fort attaché aux interêts de sa majesté* Henri III. du nom. C'est ce que dit M. de Thou dans les mémoires de sa propre vie. Ce fut à Tours que le roi Henri III. donna à M. Servin la charge d'avocat général. Le mérite de ce magistrat lui acquit l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Sa réputation étoit si grande que presque tous les sçavans de l'Europe se faisoient gloire d'avoir commerce de lettres avec lui. Il ne fut pas moins fidéle à Henri IV. & à Louis XIII. qu'il l'avoit été à Henri III. Dans le *Scaligerana secunda* page 240. on dit qu'il avoit beaucoup d'esprit & de mémoire ; qu'il étoit bon & équitable dans l'exercice de sa charge. Ses *actions notables & plaidoyés*, imprimés plusieurs fois, sont remplis d'érudition ; mais il y en a beaucoup trop, grand nombre de digressions, de citations inutiles, &c. c'étoit le goût de l'éloquence de ce tems-là. On y trouve bien des causes importantes sur des matieres ecclésiastiques, civiles & criminelles ; & M. Servin s'y montre toujours fort zélé pour les libertés de l'Eglise Gallicane & contre les prétentions ultramontaines. Pierre de l'Etoille dit dans son Journal du régne de Henri IV. sous l'année 1604. que le seiziéme de Fevrier de ladite année, *messieurs de la faculté de théologie assemblés en corps à la Sorbonne, censurérent les plaidoyés de maître Louis Servin, avocat du roi, qu'il avoit fait imprimer à Paris par Huguevillé.* M. d'Argentré a omis cette censure dans la *collectio judiciorum de novis erroribus*, &c. Louis Richeome, Jesuite Provençal, fit aussi contre ces plaidoyés un ouvrage où les invectives de toute espece & les accusations les plus graves ne manquent point. Cette critique est intitulée : *Advis & notes données sur quelques plaidoyez de maistre Louis Servin advocat du roi, cy-devant publiez en France, au préjudice de la Religion Catholique, de l'honneur du roi très-Chrestien, & de la paix de son royaume : à nos très honorés seigneurs les gens tenants la cour de parlement de Paris*; à Agen, chez George de la Mariniere, 1615. *in*-12. de 343. pages, sans l'épître dédicatoire qui est datée de Rome le 21. Juillet 1614. & l'*Avis aux lecteurs catholiques.* La censure de Sorbonne, &c.

l'écrit du pere Richeome n'ont pas empêché que les plaidoyés de M. Servin n'ayent été réimprimés en 1631. *in*-4°. & en 1640. *in-fol.* Outre ces plaidoyés & les arrêts intervenus sur les conclusions de ce magistrat, on trouve dans le même recueil plusieurs de ses harangues, entr'autres son *Action faite en parlement le deuxième d'Octobre mil six-cent quatorze sur la déclaration de la majorité du roi Louis XIII. séant en son lit de justice.* On y trouve plusieurs harangues du roi, de la reine régente mere de Louis XIII. &c. quelques plaidoyés de divers avocats & autres piéces. Dès 1590. M. Servin fit imprimer un ouvrage latin en faveur de Henri IV. intitulé : *Vindiciæ secundùm libertatem Ecclesiæ Gallicanæ, & defensio Regii statûs Gallo-Francorum sub Henrico IV. Rege per L. S. A. R.* (Louis Servin avocat du roi) *in* 8°. Cet ouvrage a été réimprimé, selon le pere le Long, dans sa Bibliothéque des historiens de France, en 1593. *in* 8°. & en 1613. dans le tome troisiéme de la Monarchie de Goldast *in-fol.* Henri IV. ayant commis en 1598. MM. Jacques-Auguste de Thou, président au parlement de Paris, Lazare Coqueley & Edouard Molé conseillers, pour faire exécuter les *réglemens présentés par le procureur général du roi concernans la réformation & rétablissement de l'ancienne discipline en l'université de Paris*, les commissaires appellérent avec eux M. Servin, & plusieurs docteurs & autres, & dans une assemblée de l'université tenue le Lundi dix-huitiéme de Septembre de l'an 1600. lesdits réglemens furent lus. Cette lecture faite, M. Servin fit en françois une *Remonstrance* au recteur & à toute l'assemblée, où il montra le zele de nos rois pour l'université, & donna plusieurs avis utiles. Cette *Remonstrance* se trouve imprimée *in*-8°. dans le *Procès verbal de la réformation de l'université de Paris*, page 124. En 1606. durant les disputes sur l'interdit de Venise, M. Servin fit l'écrit intitulé : *Pro libertate statûs & Reipublicæ Venetorum Gallo Franci ad Philenetum Epistola.* Pierre de l'Etoille dit dans son Journal du régne de Henri IV. sous l'année 1606. que cet écrit fut si bien reçu de *la seigneurie*, qu'elle députa à l'auteur un gentilhomme pour l'en remercier, & lui présenter de sa part *une fort belle chaisne d'or, qui fut généreusement refusée par M. Servin.* M. Dupin dans son histoire ecclésiastique du XVII. siécle, tom. I. pag. 255. & suiv. dit qu'il y a lieu de croire que la lettre dont il s'agit est de Richer. Mais Pierre de l'Etoille, qui étoit contemporain, semble plus croyable. Le pere le Long dans sa bibliothéque des historiens de France pag. 580. donne à M. Servin : 1 Un traité de l'origine des Etats & parlemens de France. 2. Convocation des Etats & union du Domaine : & il dit que ces deux recueils étoient conservés manuscrits dans la bibliothéque de M. le chancelier Seguier. En 1620. Louis XIII. séant en son lit de justice le 18. Fevrier, M. Servin fit au roi de fortes remontrances pour la liberté du parlement au sujet de la vérification & enregistrement des édits de sa majesté. On trouve ces remontrances dans les opuscules de M. Loysel, page 576. & suivantes. Le Journal d'Henri III. imprimé la même année 1620. a été attribué à M. Servin, mais on sçait depuis du tems, que ce n'étoit qu'un extrait des mémoires pour servir à l'histoire de France, par Pierre de l'Etoille audiencier en la chancellerie de Paris. En 1626. le dix-neuviéme Mars, Louis XIII. tenant encore son lit de justice pour faire enregistrer quelques édits bursaux, M. Servin qui crut y trouver de grandes difficultés, fit de nouveau de fortes, mais respectueuses remontrances au roi, & mourut subitement aux pieds de sa majesté. Sur quoi Abel de Sainte-Marthe fit ces vers qui sont au second livre de ces épigrammes :

> SERVINUS *medio dum insana duella Senatu*
> *Culpat, & ante sui principis ora notat,*
> *Concidit exanimis, factoque hic fine quiescens*
> *Hunc tandem extremi funeris hora tulit.*
> *Non potuit supero pia numine pectora plenus*
> *Sorte, loco, aut cœtu nobiliore mori.*

Mais Sainte-Marthe étoit mal informé du sujet des remontrances de M. Servin. Il s'y agissoit d'édits bursaux, non d'édits contre les duels. Aussi le sujet desdites remontrances est-il mieux exprimé dans ces deux vers de M. Bouguier, conseiller en la grand-chambre, auteur du recueil des arrêts qui portent son nom, & qui étoit présent :

> SERVINUM *una dies pro libertate loquentem*
> *Vidit, & oppressâ pro libertate cadentem.*

Ce fut aussi à cette occasion que l'on fit un écrit de seize pages *in*-8°. imprimé la même année 1626. sous le titre de *Conclusions de M. Servin.* C'est un entretien un peu satyrique, mais curieux, entre ce magistrat & le pere Cotton, Jesuite, aux enfers. M. Servin fut inhumé en l'église de saint Barthelemi. L'université à qui il avoit rendu d'importans services, lui fit une pompe funebre aux Mathurins, où son éloge fut prononcé en latin. Germain Brice en sa description de Paris rapporte cette épitaphe :

> *Est satis in titulo,* SERVINUS *proh! jacet ingens;*
> *In mundo scivit scibile quidquid erat.*

Jean Grangier membre de l'université de Paris, prononça son oraison funebre au college Royal le 26. Mars 1626. *Oratio funebris in laudem Ludovici Servini, comitis consistoriani*, &c. à Paris, 1626. *in*-4°.

SERVIUS SULPITIUS RUFUS, *dont on parle peu exactement dans le Dictionnaire historique*, étoit d'une des branches de la famille Sulpicienne, famille patricienne à Rome, illustre & ancienne. Il étoit aussi de la famille des Rufus, & Ciceron dit que son pere étoit de l'ordre des chevaliers. Servius étoit contemporain de ce célébre orateur, & à peu près de même âge. Ainsi il étoit né apparemment vers l'an 648. de la fondation de Rome. Il cultiva les belles lettres avec beaucoup de soin, & s'attacha particulierement à la philosophie ; mais sans négliger la poësie dont il fit un mauvais usage, par le caractere de lascivité qu'il imprima à ses compositions en ce genre. Il porta les armes dans sa premiere jeunesse, & se trouva avec Ciceron dans la guerre contre les Marses : mais comme il étoit plus né pour la culture des arts que pour les travaux militaires, il ne tarda pas à quitter les emplois tumultueux de la guerre, pour se livrer aux occupations plus paisibles de l'étude. Il se montra au barreau, & y plaida dès l'âge de vingt-cinq ans. Les avocats n'étoient pas toujours alors fort versés dans le droit : ils consultoient les jurisconsultes, & mettoient en œuvre les lumieres qu'ils en avoient reçues. Servius étant allé consulter Quintus Mucius, celui-ci s'apperçut que le jeune orateur ne comprenoit point ce qu'il lui disoit ; sur quoi il lui fit ce reproche : « C'est une » honte à vous, patrice, noble, & qui vous mêlez de plai- » der, d'ignorer le droit, sur lequel vous avez à discourir. » Servius sentit la vérité de ce reproche ; & désespérant peut-être aussi d'égaler Ciceron, son concurrent, il quitta le barreau, & se livra à l'étude du droit. Il avoit alors environ trente ans. Il se rendit disciple de L. Lucilius Balbus, & de C. Aquilius Gallus ; & par une constante application, il parvint à surpasser ses maîtres. Il possedoit si éminemment la science du droit, que Ciceron ne craint point d'avancer, que quand on auroit rassemblé tous les jurisconsultes de tous les âges, tous ensemble n'auroient pu entrer en comparaison avec lui : « Il étoit encore plus, » ajoute t-il, l'oracle de la justice que de la jurisprudence : » il faisoit servir les loix & le droit civil à mettre une cause » dans son jour ; & il se plaisoit beaucoup moins à bien » dresser une procédure, qu'à accorder les parties dans » leurs contestations (*2. Philipp. 5.*). » Etant à Samos, il y enseigna le droit Pontificial à de jeunes gens de distinction, qui venoient chez lui prendre des leçons. Il épousa Posthumia, de race patricienne, dont il eut un fils, nommé aussi *Servius*, & que Ciceron dit avoir été une image vivante des vertus de son pere. Il eut aussi une fille, nommée *Sulpicie*, qui épousa Quintus Tubero. Servius s'avança par son mérite. Il fut d'abord Questeur dans la province d'Ostie ; & depuis il fut successivement Edile & Préteur : en cette derniere qualité il connut du péculat. Il pensa à demander

mander le consulat, & il le demanda en effet pour l'année 691. mais Muréna l'emporta sur lui, & il ne l'obtint que pour l'année 702. Il accusa Muréna de brigue: mais celui-ci eut Ciceron pour défenseur. Dans les troubles de la république, Servius fut créé régent, ou *Interrex*, pour travailler à remettre les choses dans l'ordre. Cette charge donnoit la même autorité qu'avoient eu les rois, & que l'on donnoit aux consuls. Servius créa Pompée consul unique; & par reconnoissance, Pompée le fit consul en 702, comme on l'a dit, avec Marcellus. Pendant son consulat, il vit que tout se disposoit à la guerre civile, qui, deux ans après, éclata entre César & Pompée. Marcellus proposa d'ôter le commandement à César; mais Servius s'y opposa pour ne pas porter César à prendre les armes contre la république. Par ses sages ménagemens, Servius mérita les titres glorieux de pacificateur & de défenseur de la patrie. Après la bataille de Pharsale, il se déclara pour César, qui lui donna le gouvernement de l'Achaïe, ou de la Gréce, proprement ainsi nommée. Lorsque César fut mort, il revint à Rome, & soutint, autant qu'il put, le parti de ceux qui s'étoient flatés de remettre la république en liberté. Lorsque Marc-Antoine assiégea Mutine, Servius opina dans le sénat à tenter les moyens de douceur, avant que de déclarer Marcellus ennemi de la république. Son avis fut gouté, & on le chargea lui-même de cette commission qui étoit également importante & délicate. Servius infirme & déja avancé en âge, fit ce qu'il put pour s'excuser; mais pressé par le sénat, il consentit à faire ce qu'on exigeoit de lui, quoiqu'il prévît les suites qu'auroit pour lui cette députation. En effet, à peine fut-il arrivé au camp d'Antoine, qu'il y mourut l'an de Rome 711. Le sénat en ayant appris la nouvelle, délibera sur les honneurs que l'on devoit rendre à sa mémoire. Publius Servilius opina à lui décerner des funérailles publiques, telles qu'elles se faisoient aux dépens de l'Etat. Ciceron harangua le sénat pour prouver que l'on devoit ériger de plus à l'honneur du défunt une statue pédestre; & son avis fut suivi: cette statue se voyoit encore à Rome du tems de Pomponius. Le même Pomponius dit que Servius avoit laissé cent quatre-vingt volumes de sa composition, dont quelques-uns subsistoient encore, lorsque Pomponius écrivoit. Entre ces écrits, il y en avoit un *de Sacris detestandis*, matiere la plus difficile du droit Pontifical, qui faisoit partie du droit public chez les Romains. Il ne nous reste de Servius que deux lettres, parmi celles de Ciceron, & un fragment de quelques traités de droit, rapporté par Aulu-Gelle. * Voyez l'ouvrage intitulé: *Everardi Ottonis, jurisconsulti & antecessoris, liber de vitâ, studiis, scriptis & honoribus Servii Sulpicii*; à Utrecht, 1736. ou les extraits de cet ouvrage dans la *Bibliothéque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*, tome dix-huitiéme, pag. 244. & suivantes, & dans le *Supplément françois de Bâle*. Voyez aussi l'*Histoire de Ciceron*, par M. Morabin, *in*-4°. en plusieurs endroits du tome premier, & pag. 55. du tome second.

SERVUS DEI, saint prélat, qui écrivoit sur la fin du cinquiéme siécle, & dont parlent Gennade & Trithème dans leurs ouvrages sur les Ecrivains Ecclésiastiques. On dit dans le *Dictionnaire historique*, qu'il composa un traité contre ceux qui disoient, que Jesus-Christ étant sur la terre, ne voyoit point son pere. Ce peu de paroles n'explique pas assez le sentiment de Servus Dei. Il y en avoit de son tems, qui avançoient que Jesus-Christ n'avoit point vu son pere en cette vie, des yeux de la chair, mais seulement après sa résurrection & son ascension, quand il fut transféré en la gloire de son pere; & que le privilége de le voir des yeux corporels avoit été une récompense de son martyre. Servus Dei écrivit contre ceux qui soutenoient cette opinion, & prétendit faire voir, autant par des témoignages de l'Ecriture-Sainte, que par des preuves tirées de la raison, que Jesus-Christ avoit toujours vu par les yeux de la chair le Pere & le Saint-Esprit, depuis le moment qu'il eut été conçu par le Saint-Esprit, & enfanté d'une Vierge: voulant que cette grace lui eût été accordée à cause de l'union intime qu'il y a entre la nature Divine & la nature humaine. A prendre à la lettre l'opinion de cet évêque, elle est insoutenable, à moins que par les yeux de la chair, il n'entendît, avec les théologiens scholastiques, l'entendement humain de Jesus-Christ. C'est la reflexion de dom Remi Ceillier dans le tome quinziéme de son *Histoire des Auteurs sacrés & Ecclésiastiques.*

SEVAINCHAMPS, ou STUAINCHAMPS, en françois; & en allemand SCHVENFELDT, est le nom d'une maison ancienne & illustre, fort connue dans les Pays-Bas, en Pologne, en Bohême & en Lorraine, avec titre de comtes & de barons. Cette maison tire son origine & son nom de la terre & château de Sevainchamps, fief considérable, situé près de Rochefort dans le pays de Liége. De-là sont sorties plusieurs branches, établies en Lorraine & sur la Meuse dès l'an 1400. Une branche fut transplantée de la terre de Brabant en Lorraine, dans le royaume de Bohême, sous le régne de l'empereur Ferdinand II. Cette branche cadette y subsiste encore avec distinction. Cette maison a contracté des alliances illustres, & a produit plusieurs grands hommes, qui ont paru dans les emplois, dans les armes, & en différentes cours. Plusieurs ont été chargés d'ambassades, comme de la part de la Lorraine au traité d'Utrecht & de Nimégue. Cette maison a souvent fait les preuves de noblesse pour être reçue en divers ordres, comme dans celui de Malte, au prieuré de Champagne, ainsi que le rapporte M. l'abbé de Vertot, dans son *Histoire de Malte*; & pour être admise dans les chapitres de chanoines en Lorraine, sous les derniers ducs. On peut consulter l'historien de la vie du roi Casimir de Pologne, en parlant du mariage de mademoiselle de Schvenfelt, fille d'honneur à la cour de Varsovie, avec le baron de Soïé: * Les Vies des deux ducs Charles IV. & Charles V. de Lorraine: les Mémoires du marquis de Beauveau: l'Histoire de Lorraine, par le R. P. dom Calmet; & le *Supplément françois de Bâle.*

SEVERINI, (Pierre) médecin & chymiste Danois, & premier médecin des rois Frédéric II. & Christian IV. naquit à Ripen en Jutlande l'an 1542. Il fit dans les sciences des progrès si rapides, qu'avant l'âge de vingt ans, on le jugea capable d'enseigner publiquement dans l'université de Coppenhague: il y enseigna l'art poëtique. En 1565. il fit un voyage en France; & deux ans après, il retourna à Coppenhague, où il expliqua le traité des météores: mais comme son inclination l'entraînoit vers la physique & la médecine, il crut devoir se rendre en Italie, où il fut accompagné de Jean Batensi, son compatriote. Après y avoir acquis de grandes connoissances dans la médecine, il revint dans sa patrie, avec le dessein de faire usage de ce qu'il avoit appris; mais peu de tems après, venant à examiner ce qu'il sçavoit, & n'étant pas encore content de lui-même, il retourna en Italie pour y pratiquer la médecine. Il séjourna particulierement à Venise. L'Allemagne le posséda ensuite. Severini y pratiqua la médecine en plusieurs villes, & s'y fit estimer & rechercher. En 1570. il fut rappellé dans sa patrie par les ordres du roi Frédéric II. mais avant de quitter l'Allemagne, il laissa à un libraire de Bâle un livre de sa composition, qui parut en 1571. sous le titre de *Idea medicinæ philosophicæ*. Ce livre a été réimprimé à Erfortd en 1616. à la Haye en 1660. & à Roterdam en 1668. Les chymistes en ont fait beaucoup de cas; mais il déplut aux Galénistes; & chaque parti en parla selon ses lumieres ou ses préventions. La même année 1571. Severini devint premier médecin du roi, qui l'honora toujours de sa bienveillance. Il mourut de la peste en 1602. à l'âge de soixante ans. On peut voir la liste de ses ouvrages dans l'ouvrage d'Erasme Vinding, intitulé: *Academia Hafniensis*, p. 122. dans l'ouvrage de Thomas Bartholin, qui a pour titre: *Cista medica*, pag. 130. & suivantes. Il écrivit une lettre à Théophraste Paracelse, où il lui faisoit un abregé de toute la philosophie des Adeptes. Cette épître fut imprimée à Bâle en 1572. Le titre est: *Petri Severini Epistola scripta Paracelso, in quâ totius philosophiæ adeptæ ratio ostenditur*; à Bâle, 1572. *in*-8°. Severini laissa un fils, *Frederic-Petri* Severini, qui a été aussi docteur en médecine; &

quelques filles, dont une épousa *Jonas* Charifius, docteur en droit & en médecine, & depuis conseiller de Christian IV. * Manget, *Bibliotheca scriptorum medicorum*; *Supplément françois de Bâle*; & le tome troisiéme de l'*Histoire de la philosophie Hermétique*, par M. l'abbé Lenglet.

SEVIN, (François) né dans le diocèse de Sens, fit la plus grande partie de ses études à Paris. Il y entra en 1699. au séminaire des Trente-trois, où il fit sa philosophie, & prit le dégré de maître-ès-arts. M. Foutmont l'aîné, étant entré quelques années après dans la même maison, leur goût mutuel pour l'étude des meilleurs auteurs Grecs & Latins, ne tarda pas à former entr'eux une liaison étroite qui a duré toute la vie de l'un & de l'autre. Ils lurent ensemble les poëtes, & quelques autres auteurs; & pour ne pas manquer aux exercices communs de la communauté, ils passoient souvent ensemble une partie des nuits dans cette lecture. On s'en apperçut; on en fit des reproches; on sépara les deux jeunes gens, dont les chambres avoient été jusques-là proche l'une de l'autre : mais l'amour de l'étude fut assez ingénieux pour leur faire trouver le moyen de se réunir assez fréquemment. Ce commerce apperçu de nouveau, fut presque regardé comme scandaleux, & le supérieur ordonna à M. Fourmont & à M. Sevin de sortir de la communauté. M. Fourmont s'étant retiré au college de Montaigu, M. l'abbé Sevin lui rendit librement de fréquentes visites; & ils continuerent de concert, avec plus d'ardeur que jamais, l'étude des meilleurs poëtes & orateurs Grecs. C'est à quoi se bornerent leurs premiers travaux littéraires. M. Sevin ne voulut pas suivre son ami dans l'étude que celui-ci avoit embrassée de l'hébreu & des autres langues orientales. Dans la lecture qu'ils entreprirent d'Anacréon, ils s'attacherent à montrer par des notes critiques, que le texte de ce poëte n'avoit été jusques-là ni bien rétabli, ni par conséquent bien entendu. M. Sevin acquit vers le même tems la protection & l'estime même de M. l'abbé Bignon, qui n'a cessé depuis de lui donner des témoignages de son amitié & de sa bienveillance. M. Sevin étoit digne de l'une & de l'autre par la douceur de ses mœurs, l'excellence de son caractere, & son érudition qui a été très-grande. En 1709. il fit paroître une *Dissertation sur Ménès, ou Mercure, premier roi d'Egypte, contre le systême de Marsham & de Bochart*; à Paris, chez Jean Musier, *in*-12. Tout est sçavant & curieux dans cet écrit : il eut néanmoins quelques adversaires; & l'année suivante, l'auteur répondit à leur critique. En 1711. M. Sevin fut admis dans l'académie royale des inscriptions & belles lettres, en qualité d'éleve : il passa à la place d'associé en 1714. & à celle de pensionnaire en 1726. Dès 1718. il fut pourvu du prieuré de l'Enfourchure, ou Dimont, ordre de Grammont, diocèse de Sens. Vers 1727. sa majesté ayant pris le dessein de faire rechercher dans le Levant tous les manuscrits grecs & autres, qui pouvoient enrichir sa bibliothéque, M. l'abbé Sevin & M. l'abbé Fourmont, frere de celui dont on a parlé, furent chargés de l'exécution de ce projet. Ils arriverent l'un & l'autre à Constantinople au mois de Décembre 1728. Dès le mois suivant, M. Fourmont passa en Morée : mais M. l'abbé Sevin, qui étoit d'une complexion extrêmement foible & délicate, ne put le suivre dans ses courses. Il n'en travailla pas avec moins de zéle, à Constantinople & aux environs, à répondre aux intentions de sa majesté. Il recueillit tout ce qu'il put, & établit de sures correspondances pour se procurer dans la suite ce qu'il ne put obtenir alors. Nous renvoyons pour le détail, à la Relation de son voyage qui a été imprimée dans le tome huitiéme des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 334. & suivantes de la partie historique de ce volume. Il suffit de dire, qu'il a rapporté en France, environ six cens manuscrits, & que les correspondances qu'il avoit établies dans toutes les différentes provinces de l'Orient, en ont procuré depuis plusieurs autres. M. Sevin revint en France en 1730. Au mois de Mai 1737. on lui donna la place de garde des manuscrits de la bibliothéque du roi, que la mort de M. l'abbé de Targny laissoit vacante. M. Sevin n'en jouit pas long-tems, étant mort en 1741. Son éloge historique a été lu dans une assemblée publique de l'académie des belles lettres : mais il n'est point encore imprimé. Les *Mémoires* de cette académie contiennent les écrits suivans de M. l'abbé Sevin. 1. Dans le tome III. Corrections de quelques endroits d'Hesiode & d'Anacréon. Conjectures sur un passage des hymnes qui portent le nom d'Orphée; sur Evhemere; sur saint Clément d'Alexandrie, &c. Dissertation où l'on examine si le tableau attribué à Cebès est véritablement de cet auteur. Examen de la restitution d'un passage de Pline, proposée par quelques sçavans. Recherches sur l'Histoire d'Assyrie, premiere & seconde parties. 2. Dans le tome IV. Recherches sur la vie & les ouvrages de Juba le jeune, roi de Mauritanie. 3. Dans le volume V. Eclaircissemens sur les nourrices de Bacchus. Conjectures sur quelques endroits de divers auteurs Grecs & Latins. Remarques sur quelques passages de Petrone, de Cornelius Severus, de Suidas & d'Hesychius. Recherches sur les rois de Lydie. 4. Dans le volume VI. Recherches sur Hecatée de Milet. Recherches sur l'Histoire de la vie & des ouvrages de Nicolas de Damas. 5. Dans le VII. vol. Relation de son voyage littéraire fait dans le Levant, par ordre du roi (Louis XV.) dans les années 1729. & 1730. 6. Dans le tome VIII. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Evhémere. Recherches sur la vie & les ouvrages de Phylarque. Recherches sur la vie & les ouvrages de Callisthène. Recherches sur la vie & les ouvrages de Tyrtée. 7. Dans le vol. IX. Recherches sur l'Histoire de Carie. 8. Dans le tome X. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Archiloque. Mémoire sur la vie & les ouvrages de Panætius. Recherches sur la vie & sur les ouvrages de Thrasylle. 9. Dans le tome XII. Recherches sur les rois de Pergame; en trois parties. Recherches sur les rois de Bithynie; premiere partie. 10. Dans le tome XIII. Recherches sur la vie & les ouvrages de Philiste. Recherches sur la vie & les ouvrages de Jerôme de Cardie. Recherches sur la vie & les ouvrages d'Athenodore. 11. Dans le tome XIV. Observations sur le texte de Pausanias. Recherches sur la vie & les ouvrages de Charon de Lampsaque. Recherches sur la vie & les ouvrages de Theophane. 12. Dans le tome XV. Recherches sur les rois de Bithynie; seconde partie.

SEYTRES-CAUMONT, maison ancienne, &c. *Supplément de 1735. tom. 2.*

XIV. JOSEPH de Seytres, marquis de Caumont, seigneur de Verquieres, &c. *ajoutez*, mort à Avignon le 20. Septembre 1745. âgé de cinquante-sept ans. Son amour pour les lettres, & son sçavoir lui ont mérité l'honneur d'être reçu de l'académie royale des inscriptions & belles lettres de Paris, de celle de Marseille, de la societé royale de Londres, & de l'académie des *Arcadi* de Rome, sous le nom de *Rhodanio*.... *On parle dans le Suppl. de 1735.* de sa femme & de ses enfans : *il faut ajouter que* l'aîné de ses fils, qui servoit dans le régiment du roi, mourut à Prague le 20. Avril 1742. & que sa fille aînée a épousé le marquis d'Albert de Sillans, ci-devant enseigne des vaisseaux du roi... *A la fin du même n°.* au lieu de Vaubonnois, *lisez*, Valbonnays. Dans le *Mercure* du mois de Novembre 1745. pag. 231. & suivantes, on rapporte plusieurs preuves de l'antiquité de la maison de *Seytres*, qu'on écrit toujours *Scyptres*, dans ledit *Mercure*. La place d'associé étranger de l'académie des belles lettres, vacante par la mort de M. le marquis de Caumont, a été donnée à M. le comte de Chantar, gentilhomme Sicilien, dont l'élection s'est faite le 14. Décembre 1745.

SHAKESPEARE, (Guillaume) poëte tragique & comique, Anglois, *dont on trouve un article fort court & inéxact dans le Supplément de 1735.* naquit au mois d'Avril 1564. à Stratford dans le comté de Warwick. Son pere, *Jean* Shakespeare, gros marchand de laine, a été premier magistrat, ou bailli de Stratford, & possedoit dans le comté de Warwick quelques fiefs qui avoient été donnés à son trisaïeul par le roi Henri VII. pour récompenser ses services : c'est ce que l'on voit par l'extrait des titres de noblesse de sa famille que Jean Shakespeare tira en 1599. du grand herault d'armes d'Angleterre. Guillaume étant l'aîné de dix enfans, ne reçut d'autre éducation que celle que son

pere crut suffisante pour le mettre en état de suivre son commerce. Il paroît cependant qu'il fut élevé pendant quelque tems dans l'école publique de Stratford, & qu'il y commença l'étude de la langue latine ; mais on prétend en même tems, que son pere le retira trop tôt, pour qu'il ait pu y faire de grands progrès. Le commerce l'occupa peut-être moins de tems encore. Il étoit fort jeune, lorsqu'il épousa la fille d'un riche paysan, nommé *Hataway*, qui faisoit valoir son propre bien dans le voisinage de Stratford. Son génie & son goût pour le théâtre lui firent quitter de bonne heure le lieu de sa naissance pour aller à Londres, où il fut en même tems acteur & auteur. On a prétendu qu'il s'étoit associé dans sa premiere jeunesse à une bande de jeunes libertins, pour dérober les bêtes fauves d'un parc appartenant à sir Thomas Lucy, & que ce furent les suites de cette avanture qui l'obligerent de quitter l'établissement qu'il avoit à Stratford ; mais on regarde aujourd'hui ce récit comme fabuleux. Ce que l'on sçait de plus certain, c'est qu'il devoit être fort jeune, lorsqu'il commença à représenter sur le théâtre de Londres, & à composer ; puisqu'après avoir donné trente-six pieces au théâtre, il étoit encore peu âgé, lorsqu'il se retira pour aller passer le reste de sa vie tranquillement dans la ville de Stratford, où l'on assure qu'il joüit d'une fortune assez considérable, & qu'il étoit estimé des Grands, & aimé de ses amis. Ceux qui mettent sa retraite avant l'an 1600. se trompent, puisqu'on voit encore son nom parmi ceux des comédiens qui jouerent le *Séjan*, tragédie de Ben-Johnson, en 1603. On voit aussi, que la même année il obtint du roi Jacques I. un privilege, par lequel ce prince lui permit, ainsi qu'à Fletcher, & autres de la même troupe, de jouer des tragédies & des comédies sur leur théâtre de Londres, & dans le reste du royaume, jusqu'à ce qu'il plût d'en ordonner autrement. Cette piece est conservée dans les Actes de Rymer. M. Théobald, dans sa préface de l'édition qu'il a donnée de Shakespeare en 1740. observe qu'il y a lieu de croire, que ce poëte n'avoit pas même encore quitté le théâtre en 1610. puisque dans sa piece intitulée, *la Tempête*, il fait mention des îles Bermudes, qui n'ont été connues par les Anglois, qu'en 1609. lorsque sir John Summers en fit la découverte dans son voyage de l'Amérique septentrionale. Shakespeare mourut en 1616. dans la cinquante-cinquiéme année de son âge, & fut enterré dans l'église de Stratford, où on lui érigea un monument assez honorable pour le tems. Il y est représenté assis sous une arcade, avec un coussin devant lui, tenant une plume de la main droite, & de l'autre un rouleau de papier. On a gravé ce dystique sur le coussin:

Ingenio Pylium, genio Socratem, arte Maronem,
Terra tegit, populus mœret, olympus habet.

On a gravé aussi sur une plaque de cuivre au-dessous du coussin, & sur la tombe plusieurs vers anglois, tous à la louange du défunt. Shakespeare doit être regardé comme l'inventeur de l'art dramatique en Angleterre. C'est lui qui le premier a donné dans son pays, une espece de forme à un spectacle, qui n'en avoit point avant lui. Sans aucune connoissance des ouvrages dramatiques de l'antiquité, qu'il ne pouvoit lire, du moins dans leurs sources, sans avoir pu tirer de secours des ouvrages contemporains des nations voisines de l'Angleterre, puisqu'en France & en Espagne l'art dramatique commençoit à peine à être connu, il puisa dans son génie, ou plutôt dans la nature qu'il eut le talent d'imiter, la connoissance & les finesses de son art. Il y a cependant beaucoup de défauts dans ses pieces, & ceux qui estiment le plus ses productions, en ont fait l'aveu. C'est ce que l'on peut voir dans la vie de Shakespeare par M. de la Place, & plus encore dans le *Discours* du même *sur le théâtre anglois*, mis au-devant de la traduction que M. de la Place a entreprise de ce théâtre, & dont il a commencé à donner en 1745. deux volumes *in*-12. qui contiennent la traduction de cinq pieces de Shakespeare, sçavoir : Othello, ou le More de Venise, tragédie ; Henri IV. tragédie ; la Vie & la Mort de Richard III. roi d'Angleterre, tragédie ; Hamlet, prince de Dannemarck, tragédie ; & Macbeth, aussi tragédie. Ces traductions ne sont pas complettes, & ne pouvoient l'être : il y a des scenes qui ne sont qu'analysées. La meilleure édition des œuvres angloises de Shakespeare est la derniere, qui a été donnée par MM. Rowe & Pope. M. de la Place, que l'on vient de nommer, avoit déja donné l'Histoire d'Oronoko, traduite librement de l'anglois de madame Behn. *Voyez* BEHN *dans ce présent Supplément.* M. l'abbé le Blanc dans ses *Lettres* pleines de réfléxions judicieuses *d'un François* sur les Anglois, parle assez souvent de Shakespeare, & donne la traduction de quelques endroits choisis de ses pieces dramatiques. Voyez entr'autres, la lettre trente-neuviéme du second volume, où il traduit la scene du troisiéme acte de la tragédie de Jules-Cesar ; & la lettre cinquante-neuviéme du même tome, où il analyse la tragédie d'*Hamlet*, & en fait connoître également les beautés & les défauts. Dans le tome troisiéme, la lettre soixante-dixiéme, où l'on trouve la traduction d'une scene du quatriéme acte de la tragédie d'Henri VI. & de quelques autres endroits de la même piece ; & dans la lettre soixante-treiziéme, un extrait de Titus Andronicus, tragédie du même.

SHERLEY, (Thomas) Anglois, né dans le comté de Sussex, vers l'an 1564. de THOMAS Sherley, chevalier, & d'*Anne* Kempe, fut reçu à l'âge de quinze ans à Hart-Hall en 1579. Après environ deux ans de séjour dans cette école, on le rappella dans sa patrie, où il se maria, & fut fait chevalier en 1589. Son frere puîné, ANTOINE, qui suit, s'étant acquis de la réputation par ses voyages, il voulut l'imiter ; & en 1598. il l'accompagna dans son voyage de Perse. Il demeura dans ce royaume, pendant que son frere étoit allé en Europe, où Cha-Abbas l'avoit envoyé ; & durant le séjour qu'il y fit, il acquit l'estime de ce prince. Il y trouva un autre avantage : il y gouta la Religion Catholique, par le commerce qu'il eut avec quelques religieux, & il eut le bonheur de l'embrasser avec sept ou huit personnes de sa suite. En 1604. le roi de Perse l'envoya en Europe. Il prit d'abord la route de Moscovie, & passa en Allemagne, où l'empereur Rodolphe le fit comte de l'Empire. Il alla ensuite en Italie, & fit son entrée dans Rome le 28. Septembre 1609. habillé à la persane, mais avec un crucifix élevé au-dessus de son turban, ayant à sa suite plus de cinq cens chevaux montés par des personnes qualifiées de Rome. Le lendemain il eut audience du pape Paul V. en plein consistoire. Wicquefort dit que ce pape le fit maître du sacré palais ; mais il se trompe : cette charge est toujours possédée par un Dominicain. Paul V. accorda seulement à Sherley le titre de Comte Palatin, & le pouvoir de légitimer les Indiens. Sherley alla aussi en Angleterre, où il eut audience du roi Jacques I. De retour en Perse, il fut renvoyé de nouveau en Europe en 1616. avec un religieux Carme, pour proposer, comme à son premier voyage, une alliance contre le Turc. Ayant passé à Goa, dans le dessein de s'y embarquer pour Lisbonne, il fut obligé d'y attendre un an, avant de pouvoir parvenir à cet embarquement. Arrivé à Lisbonne, & y ayant été mal reçu, il alla à Madrid, où, par le crédit de son compagnon, il fut plus favorablement écouté. Il y fut résolu d'envoyer cinq galions pour fermer la mer rouge aux Turcs, à condition que le roi de Perse enverroit ses soies par la voie d'Ormus & des Indes, & qu'il restitueroit Baharem, Queixome, & le fort de Cormoran. Sherley fut retenu à Madrid pour y demeurer jusqu'à l'exécution du traité ; & l'on envoya le Carme avec quatre galions, commandés par Ruy Freinc d'Andrada : mais ce religieux mourut dans la route en Guinée le 30. Mai 1619. Les galions arriverent à Ormus en Juin 1620. Sherley alla en Angleterre au mois de Janvier 1624. avec le titre d'ambassadeur du roi de Perse, & eut audience du roi Jacques I. aux pieds duquel il mit son turban. Il avoit amené avec lui une belle Circassienne, née de parens nobles & Chrétiens, que Cha-Abbas avoit tirée de son serrail pour la faire épouser à Sherley. Cette femme étant accouchée à Londres d'un fils, la reine, femme de Jacques I. & le prince de Galles, depuis Charles I. tinrent cet enfant sur les fonts. Lorsque Sherley partit d'Angle-

terre, il le laissa à Londres : pour lui il s'embarqua avec sa femme à Douvres le 26. Mars 1626. Ils arriverent le 9. Décembre à Soüali près de Surate. Le 20. Janvier 1627. ils debarquerent à Gomron ; & ayant traversé Car, Schiras & Hispahan, ils allerent trouver le roi à Asharaf, à cinq milles de Ferabath sur la mer Caspienne. Sherley demanda justice au roi de quelques insultes qui lui avoient été faites à Londres, par un Persan nommé *Nogdi-Beg*, qui y avoit paru avec le faux titre d'ambassadeur de Perse, & qui s'étoit empoisonné en retournant. Le roi s'étant informé de toute cette affaire, promit à Sherley une entiere satisfaction : mais les amis du défunt, & les ennemis de Sherley firent échouer la promesse du roi, lorsque ce prince fut à Casbin, & Sherley en conçut tant de douleur, qu'il mourut en ce lieu le 23. Juillet 1627. dans la soixante & troisiéme année de son âge. Sa femme retourna en Angleterre avec Thomas Herbert, qui les avoit accompagnés en Perse ; & depuis elle se retira à Rome. Thomas Herbert a fait de son voyage en Perse une relation fort curieuse, où on lit toute l'histoire de Sherley. Cette relation a eté traduite de l'anglois en françois, par M. de Wicquefort, & cette traduction a été imprimée à Paris en 1663. *in*-4°. * Voyez cet ouvrage, & le tom. XXIII. des *Mémoires* du pere Niceron, Barnabite, pag. 114. & suivantes.

SHERLEY, (Antoine) *frere puîné du précédent*, naquit au même lieu vers l'an 1565. Il fut reçu au commencement de l'an 1579. à Hart-Hall, ou l'Ecole du Cerf à Oxford, à l'âge de quatorze ans. Il y prit le degré de bachelier ès arts, à la fin de l'an 1581. & fut ensuite élu membre du college de *toutes les Ames*, en qualité de parent, par sa mere, du fondateur de ce college : mais il quitta cette école, avant d'avoir pris le degré de maître-ès-arts, alla dans les Pays-Bas, & y servit dans les troupes Angloises qui y étoient alors. De retour en Angleterre, il s'embarqua en 1596. sur une flotte qui partoit pour l'Amérique. Ce voyage ne dura pas deux ans. Comme il eut occasion d'y donner des marques de valeur, le comte d'Essex, qui avoit conçu de l'estime pour lui, le fit chevalier, dès qu'il fut de retour. Quelque tems après, la reine Elizabeth l'envoya en Italie pour soutenir les Ferrarois qui s'étoient soulevés contre le pape : mais Sherley ayant appris en chemin, qu'ils avoient fait leur paix, il renvoya ceux qui l'avoient accompagné, & se rendit à Venise, avec Thomas Sherley, son frere, & quelques amis. Il conçut alors le dessein d'aller en Perse, & d'y mener des fondeurs d'artillerie, dont il sçavoit qu'on y manquoit. Il partit donc de Venise en 1598. avec une suite de quarante personnes, séjourna deux mois à Alep, où il se faisoit passer pour un marchand, en sortit le 2. Septembre 1598. & arriva au commencement de Décembre à Casbin, où il salua le roi de Perse Cha-Abbas, qu'il suivit à Hispahan. Il tâcha d'obtenir de ce prince un port, où les Anglois pussent se retirer & commercer ; mais il ne persista pas dans cette demande, s'appercevant que le roi craignoit, en l'accordant, de faire de la peine aux Portugais. Il réussit mieux à le déterminer à se déclarer contre les Turcs, en lui faisant esperer qu'il seroit secondé par les princes Chrétiens. Cha-Abbas pour s'en assurer davantage, envoya Sherley en Europe, avec le titre d'ambassadeur, & lui donna pour adjoint Hussein-Ali-Begh. Ils partirent au mois d'Avril 1599. & arriverent le 15. Septembre à Astracan. Le Czar Etienne, & les autres princes les écouterent favorablement. Ali-Begh alla seul en Espagne ; & Sherley se rendit à Venise, où sur une accusation formée contre lui, il fut mis en prison. Les sollicitations de l'ambassadeur d'Espagne l'ayant tiré du danger qu'il couroit, il se mit au service de cette cour, & abandonna les affaires dont il s'étoit chargé. Il fut nommé peu après général des vaisseaux Espagnols de la Méditerranée, & du conseil collateral de Naples. On ignore le reste de sa vie. On sçait seulement, qu'il vivoit encore en 1631 ; qu'il étoit à la cour d'Espagne ; qu'il s'étoit marié long-tems auparavant, & qu'il avoit épousé une Angloise nommée *Françoise* Vernon. On a de lui les ouvrages suivans : 1. Relation du voyage d'Antoine Sherley en Amérique, fait en 1596. en anglois, dans le Recueil des voyages de Richard Hakluyt, imprimé en 1600. tome troisiéme. 2. Relation du voyage de M. Hamet dans les royaumes de Maroc, Fez, &c. en anglois ; à Londres, 1609. *in*-4°. 3. Histoire des voyages d'Antoine Sherley en Perse, en anglois ; à Londres, 1613. *in*-4°. Samuel Purchas en a inséré un abregé dans le second volume de son Recueil de voyages, imprimé en 1625. *in-folio*. 4. Voyage sur la mer Caspienne & dans la Russie ; dans le Recueil de Purchas. Une personne qui l'avoit accompagné en Perse, a décrit exactement une partie de ce voyage dans un écrit intitulé : *Relation d'un voyage de Perse, fait ès années 1598. & 1599. par un gentilhomme de la suite du seigneur Scierley, ambassadeur du Roy d'Angleterre*. Cette relation est dans un Recueil de voyages donnés par Morisot ; à Paris, l'an 1651. *in*-4°. L'auteur y exprime mal le nom de Sherley, & a tort de donner à celui-ci le titre d'ambassadeur du roi d'Angleterre. * Voyez le tome XXIII. des *Mémoires* du P. Niceron, pag. 108. & suiv.

SIAKA, le grand prophête du Japon, à qui l'on a donné le nom de *Fo* ou *Fotoge*, c'est-à-dire, *le dieu*, & que les Chinois nomment *Sitsjun*, qui signifie, *le grand & le parfait*, vint au monde l'an 1209. avant J. C. si l'on en croit les annales des Japonnois. Son pere étoit roi de Magattakokf, dans le pays de Tensikf, que Kœmpfer conjecture être l'île de Ceylon, quoique le commun peuple du Japon nomme ainsi le royaume de Siam. A l'âge de dix-neuf ans, il quitta son palais, abandonna sa femme & son fils, pour être disciple d'Araria Sennin, hermite fameux, qui vivoit au sommet d'une montagne, nommée Dandokf. Là Siaka vécut d'une maniere fort austere, & dans une continuelle contemplation des choses célestes & divines. Il se tenoit dans une posture singuliere. Il etoit assis, les jambes croisées, les mains sur son sein, placées d'une telle maniere, que les extrémités des pouces se touchoient mutuellement. La force de l'enthousiasme de Siaka fut telle, qu'il pénétra, dit-on, les points de la religion les plus secrets & les plus importans. Il découvrit l'existence & la nature du ciel & de l'enfer, qui sont les lieux de la récompense & de la punition, l'état des ames dans l'avenir, leur transmigration, le chemin que l'on doit tenir pour arriver à la félicité éternelle, le pouvoir divin des dieux dans le gouvernement du monde, & plusieurs autres articles, qu'il communiqua ensuite, sans réserve, à ses nombreux disciples, qui le suivoient en foule, embrassant la vie austere qu'il menoit lui-même. Il vécut soixante-dix-neuf ans, & mourut le 15. du second mois de l'an 950. avant J. C. Les articles les plus essentiels de sa doctrine étoient : 1. que les ames des hommes & des animaux sont immortelles, & ne different que selon les différens sujets qu'elles animent ; 2. que les ames des hommes, après qu'elles sont séparées du corps, sont récompensées dans un lieu de bonheur, ou punies dans un lieu de misere, selon ce qu'elles ont fait pendant leur vie ; 3. que le lieu du bonheur est nommé Gokuraf, le lieu des plaisirs éternels. Il enseignoit que les degrés de bonheur different suivant le degré de mérite ; mais que toutes les ames ne laisseront pas de se regarder toutes, comme très-heureuses. Amida, suivant cette doctrine, est le chef suprême des habitations célestes ; 5. que pour être agréable à Amida, & digne du bonheur éternel, il faut mener une vie vertueuse, conforme aux loix que Siaka enseignoit. Les cinq commandemens, ou *Gokai*, que Siaka enseignoit à ses disciples, étoient : 1. de ne rien tuer de ce qui a vie ; 2. de ne point dérober ; 3. de ne point paillarder ; 4. de ne point mentir ; 5. de ne point boire de liqueurs fortes. Il s'éleva entre les disciples de Siaka plusieurs hommes de mérite, qui répandirent cette religion dans l'Orient, malgré les obstacles qu'ils eurent à surmonter. Le livre où l'on recueillit toute la doctrine de Siaka, fut nommé *Fokekio*, le livre des belles fleurs. La doctrine de Confucius, qui étoit fort suivie, empêcha d'abord celle de Siaka de se produire avec succès. Ce ne fut qu'environ l'an 518. de J. C. qu'un certain Darma, qu'on regardoit comme un saint, & qui étoit le trente-troisiéme successeur du saint siége de Siaka,

introduisit le Budsdoïsme à la Chine. Ensuite il se répandit dans la presqu'île de la Corée. Ce fut-là que le premier Buds, ou idole de Siaka fut élevé & adoré l'an de J. C. 543. Cette religion pénétra peu après dans le Japon, & le premier Bukkio y fut porté l'an de J. C. 550. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SIBER, (Urbain-Godefroi) docteur en théologie, pasteur de l'église de saint Thomas à Leipsic, & professeur extraordinaire des Antiquités Ecclésiastiques, naquit le 12. Décembre 1669. dans un lieu nommé Schandau, près de l'Elbe, où son pere étoit ministre. Il fit ses études à Wittenberg, à Hambourg & à Kiel. Ensuite il séjourna quelque tems en Dannemarck. Après qu'il se fut fait connoître par quelques sçavantes dissertations en divers genres, on l'appella au rectorat à Schnéeberg, où il publia aussi de petites pieces d'érudition. En 1711. il fut fait diacre de l'église de saint Thomas à Leipsic. Depuis ce tems-là, il se livra presque tout entier aux Antiquités Ecclésiastiques, qui avoient déja auparavant occupé une bonne partie de son loisir. Ses connoissances distinguées en ce genre, le firent nommer professeur des Antiquités Ecclésiastiques. Dans la suite, il devint archidiacre & puis pasteur de saint Thomas. Il mourut d'apoplexie le 15. Juin 1742. âgé de soixante-treize ans. Il n'avoit pas composé de gros volumes; mais ses productions ont toujours été fort estimées. Les principales de celles qui ont paru, sont: *La Vie de S. Spiridion*, évêque de Trimithunte; *l'Enchiridion de Sixte II. pape & Martyr*; un *Martyrologe de l'Eglise Grecque*, en vers. On a trouvé parmi ses papiers la seconde & la troisiéme partie de ce Martyrologe: une *Histoire de l'Eglise de Thessalonique*; une *des Stylites*; une *des Evêques d'Antioche*; *Historia Melodorum tam Græcorum quàm Latinorum*; une Dissertation *sur les tourmens qu'on faisoit souffrir aux anciens Martyrs*; de l'*Usage des fleurs dans les Eglises*, &c. Tout cela est en latin. M. Siber prétendoit, que l'Histoire Ethiopique d'Heliodore est un roman allégorique, qui contient l'Histoire Ecclésiastique de ce tems-là, & en particulier les premiers mouvemens, causés par l'Arianisme. * Tiré du *Supplément françois de Bâle.*

SIBILLE, (Toussaint) avocat au parlement de Paris, étoit né à Châlon en Bourgogne dans le quinziéme siécle. Il mourut dans cette ville, lieu de sa naissance, en 1518. dans un âge fort avancé. Il a écrit: 1. Du mépris du monde; à Paris, 1579. *in-16.* 2. De la paix, *in-16.* voilà ce qu'on lit dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*; mais nous croyons qu'on s'est trompé sur le tems où a vécu Sibille; qu'il faut mettre le seiziéme siécle au lieu du quinziéme; & que c'est en 1581. non en 1518. qu'il est mort. Au reste on a eu raison de distinguer dans la même bibliothéque Thomas Sibille ou Sébile, comme le nomment du Verdier & la Croix-du-Maine, ou plutôt Sibilet, qui étoit le vrai nom de celui-ci, de Toussaint Sibille. Thomas étoit Parisien. Il en est parlé dans la Croix-du-Maine & dans du Verdier; de même que dans le tome troisiéme de la *Bibliothéque françoise*, ou *Histoire de la littérature françoise*, &c.

SICARD, (Claude) célebre missionnaire Jesuite & habile écrivain, étoit né à Aubagne près de Marseille le quatriéme de Mai 1677. Il se fit Jesuite à Avignon le 8. de Septembre de l'an 1699. Il prononça ses quatre vœux le 15. Août 1708. Après avoir enseigné les humanités & la rhétorique pendant sept ans, & fait un cours de théologie, il fut envoyé en Syrie & de-là en Egypte pour y travailler au salut des ames. Il est mort au Cayre le 12. Avril de l'an 1726. Le pere Sicard s'étoit appliqué à connoître les pays où il avoit été envoyé, & il étoit en état d'en donner une connoissance exacte. « Tout le monde » sçait assez, dit le pere Ingoult dans la préface du tome » huitiéme des mémoires des Jesuites missionnaires dans » le Levant, que le pere Sicard étoit un homme exact » dans ses recherches, juste dans ses réflexions, judicieux » dans sa critique, heureux dans ses découvertes; & tout » ce qui sortoit de sa plume étoit marqué à un coin qui » lui étoit propre & singulier; & qui étoit toujours le » coin du vrai beau. » Nous avons de lui: 1. Méthode aisée pour apprendre la langue grecque, composée autrefois par le pere Pierre Gras, Jesuite, traduite nouvellement de latin en françois, avec plusieurs additions; à Lyon, 1699. *in-8°.* 2. Dans les *Nouveaux mémoires des Missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant*, on a quelques Lettres du pere Sicard: 1. dans le tome second, à Paris 1717. *in-12.* 2. dans le tome cinquiéme publié en 1725. *in-12.* On trouve entr'autres dans ce volume le *plan* du pere Sicard, *d'un ouvrage sur l'Egypte ancienne & moderne.* Jean-Albert Fabricius a fait réimprimer ce plan dans son livre intitulé: *Salutaris Lux Evangelii toti orbi per divinam gratiam exoriens*, &c. à Hambourg, 1731. *in-4°.* chapitre quarante-sixiéme, pag. 741. & suivantes. On assure que l'ouvrage même est achevé, & le pere Ingoult dit dans la préface du tome huitiéme des nouveaux Mémoires, que l'on n'a pas encore perdu toute espérance de le recouvrer; sur quoi il ajoute: « Nous serions d'autant » plus sensibles à la perte de cet ouvrage, qu'outre l'uti- » lité qu'on retireroit de cette description, nous sçavons » que le roi protecteur des beaux arts ayant été informé » du dessein du missionnaire, & voulant en faciliter l'exé- » cution, donna onze à douze mille livres pour entrete- » nir des dessinateurs qui accompagneroient le pere Sicard » dans ses voyages, & qui sous sa direction leveroient des » plans & dresseroient des cartes dans tout le pays. » 3. Dans le tome sixiéme imprimé en 1727. on trouve du pere Sicard une dissertation sur le passage de la mer rouge & le voyage des Israëlites. 4. Le tome VII. imprimé en 1729. *in-12.* contient tout ce qu'on a pu recueillir des papiers du pere Sicard sur l'Egypte. 5. Dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Decembre 1719. article neuviéme, on lit une lettre du même sur le même sujet. * Extrait des Nouveaux Mémoires cités dans cet article; & d'un mémoire particulier manuscrit, communiqué par le pere Oudin, Jesuite.

SICCAMA, (Sibrand Tétard) Frison, docteur en droit civil & en droit canon, secretaire de la ville de Bolswert, vivoit dans le seiziéme siécle & dans le dix-septiéme. Valere André qui en parle dans sa Bibliothéque Belgique, cite de lui, après le peu qu'on vient d'en dire, les ouvrages suivans: 1. *De veteri anno, Romuli & Numæ Pompilii, antitheses*, 1599. 2. *De judiciis Centum-viralibus libri duo*; à Franequer, 1596. *in-4°.* & dans le tom. VIII. du *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Grævius. 3 *Fastorum Romanorum Kalendarium*, en deux livres; à Amsterdam 1600. & dans le tome second du recueil que l'on vient de citer. 4. *Antiquæ Frisiorum leges, cum notis*; à Arnheim, 1617. *in-4°.* On trouve de plus quatre lettres de Siccama dans le *Sylloge Epistolarum* publié à Leyde en 1708. *in-8°.* par Antoine Matthæus. Dans la premiere à Jean-Isaac Pontanus, datée de Bolswert le 4. des Calendes d'Août 1621. Siccama parle d'un voyage qu'il avoit fait l'année précédente d'Harderwick à Amsterdam, de la mort d'Ausonius Popma, & de celle de son frere Titus Popma. Il ajoute qu'il étoit sur le point de donner une nouvelle édition des anciennes loix des Frisons, avec ses notes, revue, corrigée & augmentée, & qu'il faisoit alors réimprimer plus correct & plus orné son commentaire sur la Pragmatique-Sanction de l'empereur Sigismond, concernant la liberté des Frisons. La seconde adressée (p. 293.) au même, est écrite d'Harderwick le 10. Août 1621. Siccama y entretient son ami de l'origine des Frisons, y reprend les fautes de quelques auteurs sur ce sujet, & y parle encore de son commentaire que l'on vient de citer, & de la mort des deux Popma. La troisiéme (p. 402.) est de 1620. encore à Pontanus, que Siccama félicite sur son recueil d'Adages. Siccama commence cette lettre par huit vers élegiaques, & l'on apprend par la suite de la même épître, qu'il cultivoit quelquefois la poësie, & qu'il avoit un fils nommé René, qui promettoit déja beaucoup. Enfin la quatriéme lettre (p. 453.) est la plus ancienne pour la date, étant de 1618. Elle fut encore écrite à Pontanus, & Siccama y parle *de scriptis Sopingii*, & de son fils René Siccama.

SICCO, (Nicolas) en latin *Nicolaüs Siccus*, de Bresse

en Italie, dont le nom est célebre entre les écrivains des anciennes comédies italiennes, se distingua pareillement dans la poësie latine, dans la science militaire, & dans le maniment des affaires publiques. Il reprit la ville de Verceil sur les François, & fit paroître en cette occasion beaucoup de courage & de prudence. Il ne se conduisit pas avec moins de sagesse & de dextérité dans son ambassade de Constantinople, dont il fut chargé par le roi Ferdinand. Enfin étant intendant de justice à Milan, il se gouverna dans cet emploi avec toute l'intégrité qu'on avoit droit d'attendre d'un homme qui avoit toujours fait briller sa probité, ses lumieres & sa sagacité. Il eut de grands amis qui se firent honneur d'être liés avec lui, entr'autres le cardinal Christophe Madruce, dit *le cardinal de Trente*, mort en 1578. & Antoine Perrenot de Granvelle, alors évêque d'Arras, depuis cardinal en 1561. C'est à eux principalement que Sicco adresse ses poësies latines. Il mourut à Rome; mais nous ignorons en quelle année. On assure qu'il se fit tellement estimer à la cour Romaine, qu'il auroit été élevé au cardinalat, si la mort n'eût prévenu cette élevation. Le recueil de ses poësies latines imprimées dans la collection de Tayget, contient principalement un poëme *de origine pilæ majoris, & cinguli militaris, quo flumina superantur*, (apparemment des digues:) des vers héxametres sur la statue d'airain du roi Philippe fabriquée par Leon d'Arezzo: l'épitaphe de François Oliva; & quantité de piéces où l'auteur parle de lui-même, de ses emplois, de diverses particularités de sa vie, des désirs qu'il avoit de jouir du repos, & de sa maison de retraite à *Monte-clario*, ou *Monteclari*. Ces piéces sont entremêlées de plusieurs apologues, où l'on trouve du goût & de l'invention. Il dit dans une de ses piéces adressées à l'évêque d'Arras, qu'il étoit obligé de dépenser tout son patrimoine pour soutenir sa dignité d'intendant de justice, parce qu'on ne lui payoit point les appointemens qu'on lui avoit promis; sur quoi il fait la description de toutes ses dépenses en meubles, en équipages, en habits & pour sa table: cette description nous paroît mériter d'être lue; elle seroit trop longue à rapporter ici. La description de sa maison de campagne n'est pas moins agréable, & on ne la lit pas avec moins de satisfaction. Se plaignant dans une autre piéce du peu d'attention qu'on avoit à le récompenser, il parle ainsi de quelques-uns des services qu'il avoit rendus à l'Italie:

Undique turba frequens sociorum convenit ad me,
Quos trahit ingenii vena benigna mei;
Et fert indigne titulis, & honore carentem
Post tria lustra inopem me rediisse domum.
Et quod præstantes juvenes, qui grandia tractant
Munera, & illustri regia lora manu;
Non aliquo insigni meritum me munere donent,
Unde senectuti sint alimenta meæ:
Conscia ne nostrorum operum gens Itala, Iberos
Servitii immemores indicet esse mei,
Turcarum qui regna adii pro Cæsare magno,
Nec timui inferni tecta subire Dei.
A fessis & Vercellis velocior Euro
Averti audaci Gallica castra manu.
Et volui, & si passa foret gens invida facti,
Audebam tacito nocte silente pede
Hostiles penetrare acies, & mœnibus arci
Obsessæ intrepidus ferre Casalis opem, &c.

On attribue à Sicco une épigramme sur Benoît Varchi historien de Florence, & c'est sous son nom qu'elle a été imprimée plusieurs fois; mais il est sûr qu'elle est de Varchi lui-même, comme M. le cardinal Querini le montre dans son *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, pag. 217. Dans le même ouvrage, où il est parlé de Sicco, on lit divers fragmens de ses poësies; & ce n'est que d'après ceux qui y sont rapportés que nous avons parlé de cet auteur, qui ne nous est point connu d'ailleurs. * Voyez depuis la page 209. jusqu'à la page 219. A la page 221. on trouve des vers de Barthelemi Theani, adressés à Sicco qui étoit alors dans sa retraite de Monteclari.

SIDNEY. Famille illustre d'Angleterre, &c *On en parle dans le Dictionnaire historique: il est bon d'ajouter ce qui suit.* En 1746. on a imprimé à Londres un recueil de piéces originales très-intéressantes, tant pour ce qui s'est passé à la cour de Londres sur la fin du seiziéme siécle, & pendant une bonne partie du dix-septiéme, que pour l'éclaircissement de l'ancien état de l'Irlande & de la principauté de Galles, avec les changemens que le gouvernement anglois y a produits. Ce recueil anglois a pour titre en françois: « Lettres & Mémoires sur des matieres d'Etat pendant les régnes de Marie, d'Elizabeth, de Jacques I. de » Charles I. & de Charles II. recueillis & transcrits sur les » originaux qui se trouvent à Penshurst, terre des comtes » de Leicester, & dans les offices de sa majesté, par M. Arthur Collins, *in-fol.* 2 vol. » Ces piéces ont été successivement recueillies par le chevalier Henri Sidney, sous le régne d'Elizabeth, & par ses descendans jusqu'à Algernoor Sidney. L'éditeur a joint à sa collection des mémoires historiques sur la vie des Sidney & sur leurs ancêtres.

SIDONIUS, (Michel) *cherchez* HELDINGE ou HELDINGUE.

SIGELIUS, (George) philosophe & théologien, né à Nuremberg l'an 1552. mérita par sa science dans la philosophie d'être choisi par l'université d'Altorf pour être mis au nombre de ses professeurs. Il prit possession d'une chaire en philosophie le second de Mai de l'an 1578. Quelques années après, on lui confia le gouvernement de l'église de la même ville. Il fut élu pour remplir ce poste le quatriéme de Mai 1585. Il fut fait en même tems professeur en théologie. Le soin avec lequel il s'efforça de remplir ces deux emplois altéra sa santé. Il fut fait cependant recteur de la même université en 1594. mais il mourut quatre ans après. On ne connoît de lui que l'histoire de la vie de Jesus-Christ qu'il a publiée, & dans laquelle on dit qu'il y a beaucoup d'érudition. * *Gloria Academiæ Altdorfinæ, seu orationum fasciculus*, &c. *concinnatus operâ Magni Danielis Omeisii*, &c. à Altorf, 1683. *in*-4°. pag. 23.

SIGONIUS. (Charles) *Supplém. tom. 2.* :. à Gruchius sur les conciles, *lisez* à Grouchy sur les comices... Depuis l'édition des œuvres de Sigonius *mentionnée dans ledit article du Supplément de 1735.* M. Philippe Argelati, de Bologne, a donné encore l'histoire ecclésiastique de ce sçavant, à Milan, 1734. deux volumes *in*-4°. (*Caroli Sigonii Mutinensis Historiæ Ecclesiasticæ libri XIV. nunc primùm è codicibus manuscriptis Bibliothecæ Vaticanæ in lucem emissi, à Philippo Argelato Bononiensi.*)

SILHON, (Jean) l'un des membres de l'Académie Françoise, lors de la naissance de cette compagnie, &c. *ajoutez que* son *Discours des conditions de l'Histoire*, imprimé d'abord en 1632. *in*-8°. à la suite des *Histoires remarquables*, tirées de la seconde partie du Ministre d'Etat, a été réimprimé en 1662. *in*-12. à Paris M. l'abbé Lenglet a fait réimprimer ce même ouvrage en forme de maximes, à la fin du tome second de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, pag. 436. & suivantes de l'édition de 1735. *in*-4°. « Ce petit ouvrage, dit-il, renferme en peu » de paroles tout ce qui s'est dit de plus sage sur un sujet » où il est difficile d'être aussi concis que l'a été cet habile » écrivain. » *Le Ministre d'Etat*, par le même Silhon, a été réimprimé en 1664. *in*-12. trois volumes, & en 1665. à Paris en deux volumes *in*-12. *Le traité de l'Immortalité de l'Ame* a été réimprimé en 1662. C'est un *in*-12 de 700 pages, sans la longue épître dédicatoire au cardinal de Richelieu. M. l'abbé Lenglet prétend qu'on a ajouté dans cette édition, le Discours des conditions de l'histoire: nous ne l'avons pas trouvé dans notre exemplaire, & il y a apparence que M. l'abbé Lenglet s'est trompé.

SILIUS ITALICUS, poëte Latin, &c. *Ajoutez à ce qu'on en dit dans le Supplément de 1735. que* ce fut le célebre Pogge qui trouva, pendant la tenue du concile de Constance, le poëme de Silius Italicus, avec plusieurs autres manuscrits dans une vieille tour du monastere de saint

Gal. Si ce poëte n'a pu arriver à une parfaite imitation de Virgile, du moins son respect pour ce dernier ne pouvoit aller plus loin qu'il l'a porté. Il étoit devenu maître du lieu où étoit le tombeau de Virgile. C'étoit pour lui un lieu sacré, & qu'il respectoit comme un temple. Il célébroit tous les ans le jour natal de Virgile avec plus de joie & de solemnité que le sien propre. Il ne put souffrir qu'un monument, qui étoit si respectable à ses yeux, demeurât négligé entre les mains d'un pauvre paysan, & il en fit l'acquisition. On croit que la mort de Silius arriva sous Trajan l'an 100. On prétend qu'il se laissa mourir de faim, ne pouvant plus souffrir la douleur d'un clou que les médecins ne pouvoient guérir. * *Voyez* l'Histoire ancienne de M. Rollin, tome douziéme.

SILVA, (Jean Baptiste) célebre médecin de la faculté de Paris, naquit à Bourdeaux le 13. Janvier 1682. Son pere qui pendant plus de 60 ans y exerça la médecine avec distinction, & qui vouloit l'engager dans la même profession, lui donna une éducation conforme à cette vue; & M. Silva fut reçu docteur à Montpellier au mois de Fevrier 1701. n'étant âgé que de dix-neuf ans. Il avoit étudié dans cette ville sous M. Chirac, qui a toujours été depuis son ami & son protecteur. Dès que M. Silva fut docteur, il vint à Paris, & s'attacha à feu M. Helvetius, pere de celui qui répond si bien aujourd'hui à la confiance dont la reine l'honore. M. Helvetius trouvant dans le jeune docteur une capacité peu commune, il le fit connoître chez les malades qu'il visitoit, & se déchargea sur lui d'une partie des affaires dont il étoit accablé. M. Silva profitant aussi du séjour de Paris pour augmenter ses lumieres, fit une étude particuliere de la chymie, de la pharmacie & de la matiere médicinale, & il a composé sur cela un ouvrage que l'on assure avoir été fort estimé; mais on n'a point découvert ni le titre ni le tems de l'impression. M. Silva demeuroit alors chez un apothicaire qui avoit un fils lequel témoignoit de l'opposition pour la profession de son pere; le jeune docteur fit ce qu'il put pour lui en donner du goût, ou du moins pour vaincre ses répugnances. N'ayant pu y réussir, & voulant justifier en quelque sorte auprès du pere l'indifférence du fils, il composa sous le nom de celui-ci un ouvrage de littérature, dont on ne dit encore ni le sujet ni le titre. Cette ruse réussit: elle persuada au pere que son fils avoit de l'attrait pour ce genre d'étude, & il le laissa le maître de ses occupations. Dès que M. Silva eut acquis dans la chymie, la pharmacie & la matiere médicinale les connoissances qu'il crut nécessaires, il se livra à la pratique. En 1710. il épousa demoiselle *Marie-Magdelene* Prevost, fille d'un procureur au châtelet, chez qui il demeuroit, dont il eut une dote considérable, & qui mourut le deuxieme Novembre 1733. après de longues infirmités. Ce mariage engagea M. Silva à prendre des degrés dans la faculté de médecine de Paris, où il reçut le bonnet de docteur à la fin de sa licence en 1712. Quelques cures d'importance qu'il fit vers ce tems-là, lui ayant donné une grande réputation, il ne tarda pas à être recherché dans les maisons les plus distinguées. Cette réputation augmenta encore par la maniere dont il traita M. le duc de Beauvilliers, pour lequel il fut appellé à Arras, & à qui il rendit une santé qui paroissoit désespérée. On dit dans son éloge qu'en 1721. M. le duc d'Orléans, régent, le fit appeller dans les consultations qui furent faites au château des Tuileries sur le danger où le roi se trouvoit alors; qu'il conseilla la saignée du pied; qu'on la fit; qu'elle réussit, & que sa majesté le gratifia d'une pension de quinze cens livres. Mais ce fait n'est pas rapporté exactement. Il est vrai que M. Silva fut appellé aux consultations qui furent faites pour le roi au château des Tuileries; il est vrai aussi qu'il se trouva le plus jeune des consultans, & qu'il fut gratifié d'un brevet de 1500 livres de pension; mais ce ne fut pas lui qui propola la saignée du pied qui avoit été faite la veille du jour qu'il avoit été appellé. Elle fut proposée par M. Helvetius, & adoptée par M. Dodart premier médecin de madame la duchesse d'Orléans. La maniere dont M. Silva traita ceux qui en 1723. furent attaqués de la petite vérole, & la mort de quelques personnes attaquées de cette maladie, & qu'il traitoit, ayant soulevé contre lui ceux qui n'adoptoient pas son systéme, M. Silva composa & publia à cette occasion ses *Observations sur la petite vérole*, qui furent bien reçues. L'auteur avoit traité & gueri de la maladie qui fait l'objet de cet ouvrage, M. le duc, Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, & M. le prince de Conti. Le premier, par reconnoissance, le fit son premier médecin. En 1724. M. Boudin, médecin consultant du roi, ayant été attaqué d'une maladie qui l'empêchoit de faire les fonctions que sa place demandoit, M. Silva obtint sa démission, à condition que M. Boudin continueroit de jouir jusqu'à sa mort des appointemens attachés à sa place, & qu'après lui on feroit une pension viagere à une niéce qu'il aimoit. Le roi agréa la demission & les conditions, & M. Silva fut reçu. Cet habile médecin rendit aussi en 1726. des services importans à la reine dans la maladie dont elle fut attaquée. Il n'en rendit pas de moindres à l'électeur de Baviere Maximilien-Emmanuel-Marie, qui a été depuis empereur, & M. Silva alla à cet effet à Munich avec la permission du roi. Il en revint comblé d'honneurs & de présens. En 1727. M. Silva donna au public un *Traité de l'usage des differentes sortes de saignées, & principalement de celle du pied*, *in*-12. Cet ouvrage plusieurs fois imprimé a eu des contradicteurs dans MM. Hecquet, Chevalier, Senac, médecins, & dans M. Quesnay, célebre chirurgien. M. Silva avoit promis de répondre, il avoit même jetté sur le papier quantité d'observations & de réfléxions qui devoient servir à cette réponse; mais ses occupations l'ont empêché de les digérer & de les mettre en état de paroître. Son traité a été réimprimé à Amsterdam en 1729. en deux parties, dont la seconde contient les observations de M. Hecquet, & la réponse de M. Silva. En 1738. au mois de Fevrier, sa majesté accorda à M. Silva des lettres de noblesse pour lui & sa posterité. La Czarine Catherine le souhaita pour son premier médecin, & lui fit proposer des avantages assez considerables pour tenter une personne moins attachée que lui à la famille royale, & au pays auquel il devoit sa naissance, sa réputation & sa fortune. Le quatorziéme Janvier 1742. l'académie des bellettres, sciences & arts établie à Bourdeaux, l'adopta en qualité de médecin associé. Il ne jouit pas long-tems de cet honneur, étant mort à Paris à l'hôtel de Condé le dixneuviéme Août de la même année âgé de soixante-un ans. Il a laissé une fortune très-avantageuse à deux enfans qui lui sont restés d'un plus grand nombre; M. *Adrien-Clément* Silva, conseiller au grand-conseil, & dame *N.* Silva, mariée à M. *Renard* de Roussiac, receveur général des finances. Depuis sa mort on a publié l'ouvrage suivant: *Dissertations & consultations médicinales de messieurs Chirac, conseiller d'état & premier médecin du roi, & Silva médecin consultant du roi & premier médecin de son altesse sérénissime monseigneur le duc*; à Paris, 1744. *in*-12. deux volumes. Ce recueil a été publié par les soins de M. Bruhier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, qui l'a orné de *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie de M. Silva.* C'est de ces mémoires, que l'on a publiés aussi séparément des consultations, que l'on a tiré ce que l'on vient de dire de M. Silva. A l'égard du recueil, voici ce qu'il contient de M. Silva: 1. *Observations sur la petite vérole*: 2. *Dissertation où l'on examine la maniere dont l'esprit séminal est porté à l'ovaire*: c'est la traduction d'une thèse latine que M. Silva fit soutenir en 1713. dans les écoles de la faculté de Paris: la traduction est de M. Bruhier; la thèse avoit été soutenue par M. Pierre Afforty. 3. Dans son éloge on lui donne une *Dissertation où l'on examine si dans les inflammations il faut toujours donner la préférence à la saignée revulsive*; autre traduction du même, d'une thèse que M. Silva avoit fait soutenir, dit-on, en 1730. par M. Paul-Jacques Malouin; mais il est sûr que cette thèse est de M. Malouin lui-même; & que M. Silva n'y eut d'autre part que celle d'y présider. 4. Une partie des consultations qui sont dans le second volume. * Voyez l'Eloge de

M. Silva par M. Bruhier dans le recueil des consultations citées dans cet article : & Lettre de M. Boyer, médecin ordinaire du roi, & de madame la duchesse du Maine, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, &c. à M. Malouin, docteur de la même faculté, imprimée dans le *Mercure de France*, Août 1744.

SILVAIN, (François) naquit à Aix, d'un pere procureur au parlement, il fut élevé avec grand soin, & se fit passer avocat; mais son pere le fit pourvoir de son office, qu'il ne garda pas long-tems. Peu de tems après un imposteur, qui se prétendit fils de M. le Brun de Castellanne seigneur de Caille & de Rogon, fut mis en prison à Aix, & M. Silvain entreprit de le défendre en qualité d'avocat. Il le fit avec tant de succès dans deux gros factums qu'il donna au public, que les juges d'Aix lui firent gagner son procès avec depens. Ses parties s'étant pourvues en cassation de l'arrêt, l'affaire fut renvoyée à Paris: Silvain s'y rendit; il soutint de nouveau ce qu'il avoit soutenu à Aix, & composa pour cela quelques mémoires; mais l'affaire ayant été examinée avec encore plus de soin qu'en Provence, le prétendu Caille fût déclaré un imposteur. M. Silvain entreprit ensuite de soutenir les *droits de la maison de Mailly sur la principauté de Neufchâtel*. Son ouvrage fut imprimé. Quelque mécontentement qu'il reçut lui fit quitter le barreau, il se retira alors dans l'abbaye du Bec, ensuite à Fosseuse & à Gif; il demeura dans ces endroits plus de quinze ans. De retour à Paris l'an 1729. il se maria, il étoit âgé de plus de 60 ans : il n'a point eu de posterité. Il fit présent au public d'un livre intitulé : *Traité du sublime, à M. Despreaux, où l'on fait voir ce que c'est que le sublime, ses différentes especes, quel en doit être le stile; s'il y a un art du sublime, & les raisons pourquoi il est rare*; à Paris, 1732. *in*-12. de 530. pag. M. Gibert ancien recteur de l'université de Paris, en a fait la critique, qui se trouve manuscrite entre les mains de M. Gibert son neveu, secretaire de M. d'Ormesson avocat général. Cette critique, quoique judicieuse, n'empêche pas qu'il n'y ait de fort bonnes choses dans l'ouvrage de M. Silvain. Il avoit composé grand nombre d'autres ouvrages sur différens sujets qui n'ont pas paru. Il mourut à Paris le 30. de Mai 1742. âgé de 72 à 73 ans. * Bougerel, *Mémoires manuscrits*. Le sieur Gayot de Pitaval parle au long de l'affaire du faux Caille, & des plaidoyés de M. Silvain dans cette affaire, dans le tome second de ses Causes célebres.

SILVESTRE, archevêque de Riga, étoit de Thorn dans la Prusse Royale en Pologne. Il fit ses études à Leipsic, & il y professoit en 1438. sous le régne de l'empereur Albert II. & sous le pontificat du pape Eugene IV. Il fut associé au college de Leipsic, & il y prit le degré de maître-ès-arts. Il étoit également versé dans les belles lettres, dans la philosophie & dans la jurisprudence. Son mérite le fit choisir pour remplir la place de chancelier de l'ordre Teutonique; & il fut souvent chargé de députations importantes vers les rois, les princes, & même auprès du pape. Ces honneurs & ces emplois le conduisirent à l'archevêché de Riga. On assure qu'il remplit exactement tous les devoirs de cette nouvelle dignité. Il mourut dans sa ville archiépiscopale : on ne dit pas en quelle année. Il a laissé quelques commentaires sur divers ouvrages d'Aristote; & un grand nombre de harangues & d'épîtres. * *Scriptorum universitatum Lipsiensis, Wittenbergensis*, &c. *Centuria, ab anonymo concinnata, & à Joachimo-Joanne Madero edita*; à Helmstadt, 1660. *in*-4°. nombre XXIII.

SIMIANE, (Charles-Jean-Baptiste de) marquis de Pianesse, étoit de l'ancienne maison de Simiane, qui a tenu autrefois en souveraineté dans la Provence la ville d'Apt avec tout le pays d'alentour; & qui outre ses alliances avec les maisons souveraines des comtes de Forcalquier & des vicomtes de Marseille, est la tige de celle d'Agoust, d'où sont sortis les comtes de Sault. Le marquis de Pianesse étoit fils unique de CHARLES de Simiane, second fils de *Bertrand* de Simiane, seigneur de Gordes, & de *Mathilde* sœur de Charles-Emmanuel duc de Savoye, fille d'Emanuel-Philibert. Charles de Simiane connu dans l'histoire sous le nom d'Albigny, s'étoit attaché au duc de Savoye durant les guerres de la ligue, & après avoir vu que le parti des religionaires devenoit le maître; & ce fut pour le récompenser de cet attachement que le duc le fit chevalier de ses ordres, lui donna le commandement de ses armées, avec le gouvernement de Savoye, & lui fit epouser Mathilde. Le marquis de Pianesse ayant perdu son pere de bonne heure, fut élevé avec soin par sa mere qui se retira exprès de la cour pour s'appliquer entierement à son éducation. Né avec un bon naturel, un esprit vif, des inclinations nobles, une grande capacité, il réussit dans tout ce qu'on lui fit apprendre. Dès qu'il fut en état de servir, il donna des preuves de son courage & de son zele. Il ne manqua pas une seule des occasions qui furent alors si fréquentes dans les guerres de Genes & du Montferrat. La paix de Querasque ayant mis le Piémont en repos, Victor Amedée qui avoit eu lieu de connoître les grands talens du jeune marquis, le fit entrer dans les affaires. Il l'envoya à l'âge de vingt-cinq ans en qualité d'ambassadeur extraordinaire en Allemagne, pour obtenir de l'empereur, avec les investitures ordinaires, celle d'une partie du Montferrat, que le traité de Querasque venoit de lui accorder. M. de Pianesse reussit, & se fit admirer à la cour de Vienne, ce qui engagea le duc de Savoye à le mettre dans son conseil. Le ministere ne l'empêcha pas cependant de servir dans les guerres qui commencérent en ce tems-là. Il anima par sa présence les troupes du duc qui furent jointes avec celles de France contre le Milanez. Il renversa par ses conseils les desseins des chefs Espagnols, & sa valeur lui mérita la charge de colonel general de l'infanterie de Savoye. Après la mort de Victor Amedée, il fit des actions extraordinaires qui servirent beaucoup à rendre la France victorieuse au-delà des Monts. On l'a vu la pique à la main, se faire jour partout dans le combat de la Route; forcer & franchir les digues de Casal; soutenir devant Turin les efforts d'une armée puissante avec une poignée de gens. Madame Royale ayant été établie régente, l'appella auprès de sa personne, le fit chef de son conseil, & ne voulut plus souffrir qu'il s'exposât à tant de périls, ni même qu'il quittât la cour. Ce fut donc alors principalement qu'il prit la direction des affaires, & qu'il fit paroître dans toute sa conduite une capacité & une habileté qui lui acquirent l'estime de tout le monde, & même celle des ministres les plus consommés. Il pourvoyoit à tout sans prendre de fausses mesures; il profitoit des mauvais succès comme des bons; il tenoit les sujets dans le devoir, entretenoit l'amitié des alliés, démêloit & rompoit les intrigues des ennemis, ménageoit les puissances qu'il ne pouvoit ni combattre ni gagner. Aussi avec un grand fonds de lumieres & de sagesse avoit-il un génie sublime, une éloquence naturelle, des manieres honnêtes & agréables: il sçavoit d'ailleurs tout le fin de la politique, & connoissoit parfaitement toutes les cours & tous les divers interêts des princes. Capable de suffire à tout, malgré les occupations du ministere, on l'a vu encore profiter contre les ennemis des occasions qui lui paroissoient favorables, monter à cheval, & faire des conquêtes brusques, sans armée, sans équipage, sans autre secours que de gens ramassés dans les garnisons. C'est ainsi qu'il surprit & qu'il emporta Verrue, place importante & fameuse par les siéges qu'elle a soufferts durant les guerres d'Italie. Il conduisit lui-même les mineurs dans le fossé, pour leur montrer l'endroit où ils se devoient attacher, & n'en partit point qu'ils n'eussent fait leur trou. Les hérétiques des vallées d'Angrogne & de Luzerne s'étant révoltés, il se mit à la tête des troupes qui allerent les combattre, & employant également dans cette rencontre la douceur & la force, il eut la consolation de voir plusieurs hérétiques renoncer au Calvinisme, & tous les rebelles rentrer dans l'obéissance. Il ne se contenta pas de remettre la paix dans les vallées, il y rétablit partout l'exercice de la religion Catholique qui y étoit presque aboli; & pour arrêter le cours de

l'hérésie, qui de-là commençoit à se répandre dans le Piémont, il resserra les Huguenots dans leurs anciennes limites, en les obligeant, malgré les oppositions & les menaces même des puissances, de sortir des terres où ils s'étoient établis contre les ordonnances du souverain, durant les troubles de l'état. Ce zele pour la religion éclata encore davantage dans la résolution qu'il prit de se retirer de la cour afin de ne plus vaquer qu'à l'importante affaire du salut. Après avoir donc réglé ses affaires domestiques, & marié M. le marquis de Livorne son fils à la sœur du prince de Monaco, il pensa sérieusement à exécuter son projet. Le duc de Savoye & madame royale en furent alarmés; mais voyant qu'ils ne gagnoient rien ni par leurs raisons, ni par leurs prieres, ils eurent recours au pape Alexandre VII. qui ordonna à M. de Pianesse de demeurer à la cour, & de continuer dans le ministere. Le marquis obéit, & se contenta alors de faire de tems à autre quelques retraites passageres; mais après la mort d'Alexandre VII. il quitta subitement la cour, & se retira au monastere de saint Pancrace, qu'il avoit fait bâtir dans sa terre de Pianesse. Ce fut-là qu'il se dépouilla de tous ses biens en faveur de son fils le marquis de Livorne, & qu'il remit entre les mains de son prince le collier de l'ordre de l'Annonciade, avec les charges de grand chambellan & de colonel général de l'infanterie, pour embrasser la pauvreté de l'Evangile, selon le vœu qu'il en avoit fait quelques années auparavant. Le duc de Savoye surpris & affligé, ne voulut pas user de son autorité pour le faire revenir, mais il mit l'affaire en délibération dans un conseil de conscience, résolu de s'en rapporter à l'avis de cinq théologiens habiles. Ceux-ci après un mur examen jugerent que le marquis étoit obligé au vœu qu'il avoit fait de quitter ses biens & la cour; mais que son engagement pouvoit lui permettre d'assister l'état de ses conseils dans les affaires importantes. Sur cette décision le duc de Savoye sollicita le marquis avec tant d'instance de choisir une retraite à Turin, qu'il ne put s'en défendre. Il revint donc à la cour, & se retira ensuite chez les Prêtres de la Mission, où il a toujours demeuré depuis, vivant dans tous les exercices de la piété chrétienne, dans la méditation, la priere, l'exercice des bonnes œuvres, & la lecture des livres propres à l'instruire & à l'édifier, surtout des ouvrages de S. Augustin. Il n'en a pas moins été l'oracle de la cour de Savoye. Il avoit part à toutes les affaires du dedans & du dehors; & l'on ne prenoit point sans lui de résolution importante dans le conseil: mais il n'alloit à la cour que lorsque le prince lui commandoit d'y venir; & n'entroit dans les secrets de l'état qu'autant qu'on l'y faisoit entrer: dès qu'il avoit dit son avis sur les affaires qu'on lui proposoit, il revenoit promptement à sa solitude. M. le marquis de Pianesse avoit toujours aimé l'étude, & s'y étoit tellement appliqué, au milieu même du tumulte des armes & de l'embarras des affaires, qu'il avoit trouvé le secret d'acquérir une érudition profonde, en conduisant des armées, & en gouvernant des états. Outre les belles lettres, il étoit très-versé dans la philosophie ancienne & nouvelle, dans les mathématiques, dans l'anatomie, dans l'histoire sacrée & profane. Il n'y a gueres de langues en Europe qu'il ne sçût presque aussi bien que la sienne. Il écrivoit en françois & en espagnol avec autant de facilité & de politesse qu'en italien: mais ce qui semble incroyable, il possédoit la théologie & toutes les connoissances qui appartiennent à la religion, comme s'il avoit passé la plus grande partie de sa vie à lire l'Ecriture Sainte, les Peres de l'Eglise & les théologiens. On n'imprimoit point de livre curieux en Italie, en Espagne, en France & ailleurs qu'il ne le lût, & dont il ne rendît compte aux auteurs qui les lui envoyoient, ou à ses amis qui lui en demandoient son sentiment. Il étoit lié avec beaucoup de sçavans, & les réponses qu'il leur faisoit sur différentes matieres sont des preuves de son érudition, de la justesse de son esprit & de sa rare capacité. Le cardinal Mazarin dit un jour en parlant de lui, qu'il avoit toutes les qualités qu'on peut souhaiter dans un grand homme, & qu'un jeune monarque seroit heureux d'avoir un si excellent gouverneur. Le cardinal de Richelieu l'estimoit infiniment; & il l'admira dans une occasion où il fut même assez mal content de lui. Tous les grands seigneurs de Savoye qui accompagnerent madame royale à Grenoble en 1639. ayant accepté des pensions de ce ministre du roi de France, M. le marquis de Pianesse que madame avoit laissé à Turin, & qu'elle avoit fait en partant son lieutenant général dans le Piémont, refusa des sommes immenses qu'on lui offrit, par ce principe de l'Evangile, que personne ne peut servir deux maîtres. Ce grand homme mourut à Turin en 1677. Sa mort est rapportée dans le *Mercure*, contenant les nouvelles pour le mois de Juillet de ladite année. Nous ne connoissons que deux ouvrages de lui: le premier imprimé à Paris chez Vitré par les soins d'un de ses amis, est intitulé: *Piissimi in Deum affectus cordis ex Divi Augustini Confessionibus delecti*: c'étoit un ouvrage de sa retraite, & le fruit de son attachement pour les confessions de saint Augustin: l'autre écrit en italien, avant sa retraite, est un traité excellent de la vérité de la religion chrétienne, dédié à M. Sergio Gamerio, archevêque de Damas & nonce du pape en Savoye, qui avoit engagé l'auteur à composer cet ouvrage en faveur des gens de cour. Le pere Dominique Bouhours, Jésuite, a traduit cet ouvrage en françois. Sa traduction, qui est fort estimée, a paru en 1672. à Paris *in*-12. & depuis en 1678. & en 1687. * Voyez la préface historique & critique qui est au-devant de cette traduction.

SIMON DE CRAMAUD, *cherchez* CRAMAUD.

SIMON. (Richard) *Supplém. tom. 2. pag. 320. col. 2...* de versi, *lisez* de versé... En parlant de Bolleville, on dit, *où il avoit un bénéfice*: il falloit dire, *dont il étoit curé*. Il avoit été pourvu de cette cure le 27. Novembre 1676. & il la résigna le 10. Octobre 1682.... Ce n'est pas de la *Bibliothéque choisie* dont M. de la Martiniere a composé le quatriéme tome des lettres de M. Simon, mais du tome quatriéme de la *Bibliothéque critique*. M. de la Martiniere auroit pu s'exemter de donner de nouveau ce quatriéme volume de la *Bibliothéque critique*, qui ne manque gueres dans les bibliothéques. Les *Lettres critiques* de M. Simon contre l'édition des œuvres de saint Jerôme par dom Martianay sont plus rares. Elles composent un volume *in*-12. de 346 pages; & ce volume est divisé en deux parties: la premiere contient trois lettres, dans lesquelles M. Simon critique, sous le nom d'un de ses neveux, *le livre publié par les moines Bénédictins de la Congrégation de saint Maur, sous le nom de Bibliothéque divine de saint Jerôme*; mais cette critique ne fait pas tellement l'objet de ces trois lettres, surtout de la troisiéme, que l'auteur n'y attaque encore les Bénédictins sur d'autres points, & cela avec beaucoup de vivacité. On trouve même à la fin de la seconde lettre une espece de couplet de chanson en six vers, où l'on porte la satyre à l'excès. Le même esprit régne dans les huit lettres, qui forment la seconde partie de ce recueil, & qui ont pour objet principal la critique des deux premiers volumes de l'édition de saint Jerôme. En général il y a dans toutes ces lettres de l'érudition, quelques observations qui paroissent justes, & encore plus d'aigreur & de satyre. Des trois premieres lettres, la premiere est de 1693, les deux autres de 1694: les huit suivantes sont de 1699. S'il est vrai que ces lettres soient de M. Simon, il n'est pas moins vrai qu'il les désavoua en 1700. *J'ai déja eu l'honneur*, écrivit-il alors à M. de Noailles, archevêque de Paris, *d'assurer votre grandeur que les lettres qui paroissent contre les Bénédictins au nom de mon neveu, ne sont pas de moi. Je prens la liberté de le lui confirmer de nouveau.* Il avoit raison de ne pas se faire honneur d'un écrit qui ne peut passer que pour un libelle. A l'égard des lettres de M. Simon, dont M. Bruzen de la Martiniere a donné la derniere édition, on peut voir sur ces lettres & sur cette édition le tome troisiéme des Lettres sérieuses & badines, premiere partie, lettre cinquiéme. Voyez encore les lettres huit & neuf où il s'agit en partie de M. Simon & de ses différends avec le célebre M. Dupin. M. Simon a laissé à la bibliothéque de la cathédrale de Rouen

un grand nombre de ses ouvrages manuscrits, plusieurs livres imprimés apostillés de sa main, & un grand nombre d'autres livres hébreux & en tout genre comme en diverses langues. On trouve la liste de ces manuscrits & de ces livres apostillés, dans la notice des manuscrits de la bibliothéque de l'église métropolitaine de Rouen, par M. l'abbé Saas, curé de saint Jacques près de Rouen, & académicien de la même ville; *in*-12. à Rouen, 1746. Il en est aussi parlé dans la réponse à cette notice par le R. P. dom René-Prosper Tassin, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, imprimée en 1747. à Rouen; & cette réponse mérite d'être lue.

SIMON DE JULFA, étoit un habile rhéteur & docteur, natif de Julfa en Arménie. On ignore le tems auquel il vivoit; mais on le croit très-moderne. On a de lui un Traité de la Grammaire ou Méthode Arménienne, qui, quoique fort abregée, renferme tout ce qui est nécessaire dans un pareil ouvrage, entr'autres les régles principales de la syntaxe: on trouve à la fin un écrit fort court sur la poësie. Cet ouvrage écrit en arménien est dans la bibliothéque du roi, mais non imprimé. Le manuscrit paroît être de la fin du dix-septiéme siécle, dit M. de Villefroi dans sa notice des livres Arméniens conservés dans la bibliothéque du roi.

SIMON, (Denys) &c. Son *Supplément à l'histoire du Beauvaisis*, a paru en 1706. *in*-12. à Paris. Son *Addition au supplément à l'histoire du Beauvaisis*, est de 1706. *in*-12. à Paris. Le supplément ne regarde que les évêques de Beauvais. Ses Maximes du droit canonique de France sont de 1686. *in*-12. à Paris, deux volumes. Sa *Bibliothéque historique & chronologique des principaux Auteurs & Interprétes du droit*, n'est pas de 1692. Le premier volume seulement parut en 1692. & le second ne fut donné qu'en 1695.

SIMON. (Jean-François) *Supplém. tom. 2...* il est mort le 10. Decembre 1720. non 1719.

SIMONET, (Edme ou Edmond) né à Langres le 22. Juillet 1662. se fit Jesuite le 10. Novembre 1681. & prononça ses quatre vœux le second Fevrier 1697. Il a professé la philosophie à Reims, & ensuite à Pont-à-Mousson, où il fut chargé depuis d'enseigner la théologie scholastique. Il a été aussi chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. En 1730. il assista à l'assemblée générale de sa société, qui étoit la seiziéme assemblée. Il est mort à Pont-à-Mousson le 18. Avril 1733. Il a fait imprimer un cours de théologie sous ce titre: *Institutiones Theologicæ ad usum Seminariorum*; à Nancy, 1721-1728. onze volumes *in*-12. & à Venise, 1731. trois volumes *in-folio*. * *Mémoires du tems.*

SINNICH, (Jean) docteur de Louvain, &c. *Dans le Supplément de Moréri de 1735. aux additions qui sont à la fin du second volume, on dit* que M. Arnauld dans une de ses lettres (tome 1. lettre 50.) parle d'un ouvrage de M. Sinnich intitulé: *Goliathismus profligatus*; & l'on ajoute 1. que cet ouvrage étoit contre les casuistes relâchés; 2. qu'on ignore s'il a été imprimé. Une note de feu M. Fouillou, éditeur de ces lettres de M. Arnauld, porte en effet ces mots *Goliatismus profligatus*, contre les casuistes. Si cela est, M. Sinnich auroit fait deux ouvrages sous le même titre. Nous en avons vu un composé sous ce titre pour réfuter non les mauvais casuistes, mais ceux qui suivent la confession d'Augsbourg: *Confessionistarum Goliathismus profligatus: sive Lutheranorum confessionis Augustanæ symbolum profitentium provocatio ad monomachiam doctrinalem, super canonibus synodi Tridentinæ, & articulis confessionis suæ Augustanæ, solemniter ex edicto Cæsareo secum a Catholicis ineundam, repulsa*, &c. C'est un volume *in-fol.* imprimé à Louvain en 1657. & cette date prouve que c'est de cet ouvrage dont parle M. Arnauld dans la lettre citée, qui est datée aussi du commencement de 1657. apparemment avant l'impression de ce livre dont M. Sinnich avoit envoyé le titre à M. Arnauld: *De libro cujus ad me titulum mittis, magnam tu mihi expectationem commoves: & mirificè aveo te Davidem cernere cum illis Goliatis depræliantem.* L'ouvrage de M. Sinnich est adressé à l'empereur, & à tous ceux qui composoient la diéte de Francfort, ou qui avoient droit de s'y trouver & d'y donner leurs suffrages. L'épître dédicatoire est du 31. Octobre 1656. Les partisans de la confession d'Augsbourg avoient présenté en 1655. à la diéte de Francfort un écrit où ils donnoient leurs avis sur ce qu'ils croyoient que l'on devoit considérer, discuter & décider sur la religion dans les diétes de l'Empire: *Quid de religione in Comitiis Germanorum præcipue considerandum & consulendum?* C'est le titre de cet écrit: M. Sinnich le rapporte, & il y répond principalement dans la troisiéme partie de son ouvrage. On ne trouve pas seulement dans ce livre du docteur de Louvain une théologie solide, on y voit aussi une histoire abregée de l'origine & du progrès des hérésies en général, & du Luthéranisme & du confessionisme en particulier: ce traité a été réimprimé à Louvain en 1667. dans la même forme *in-folio*.

SINZENDORFF, (Philippe-Louis comte de) baron de Ernstbrun, grand chancelier de la reine d'Hongrie, &c. *mentionné dans le Dictionnaire historique de 1732.* est mort à Vienne le huitiéme Fevrier 1742. âgé de soixante-onze ans.

SIRMOND, (Jacques) Jesuite, &c. *Supplém. tom. 2. pag. 323. col. 1...* Dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de Mai 1725. page 906. & 908. on dit que le pere Sirmond lorsqu'il composa l'histoire du Prédestinatianisme étoit âgé de plus de 90 ans, puisque deux ans après, en 1651, il mourut dans sa quatre-vingt-treiziéme année au college des Jesuites, dans lequel il s'étoit rendu en 1612. & dont il avoit été fait recteur cinq ans après. Cela étant, il faudroit mettre sa naissance en 1558. & dire qu'il mourut âgé de 93 presque accomplis, s'il étoit né le 12. d'Octobre & s'il est mort le 6. du même mois en 1651. M. le président Cousin (dans le *Journal des Sçavans* du 7. Janvier 1697.) marque le jour de sa mort au septiéme d'Octobre, de même que la carte du chapitre général des Chartreux de 1652. où le pere Sirmond a un anniversaire perpétuel. Selon le même Journal il entra chez les Jesuites le 26. Juillet 1576. âgé de 18 ans, & reçut l'habit le 21. Août suivant. Au milieu de ces divers sentimens sur la date de la naissance de ce célébre Jesuite, nous croïons qu'il faut s'en tenir à celui qui la place le 12. Octobre 1559. C'est celle qui est rapportée par Sotwel, & par le pere de la Baune qui avoit en main les papiers & les *mémoires* du pere Sirmond, dont il a composé la vie qui est à la tête du premier tome des ouvrages de ce sçavant Jesuite. Le pere Philippe Briet, son confrere, a composé aussi son éloge sous ce titre: *Elogium Patris Jacobi Sirmondi S. J.* à Paris, 1651. *in*-4°. Le catalogue des ouvrages du pere Sirmond est joint à cet éloge, dans l'ordre auquel ils ont paru... En 1590. il fut appellé à Rome par le pere Aquaviva général de sa compagnie, duquel il fut secretaire pendant plus de seize ans. En 1608. il revint à Paris dans la maison professe, & depuis, jusqu'à sa mort, il ne laissa passer presque aucune année sans y publier quelque ouvrage. *Voyez ci-devant l'article du pere de la* BEAUNE.

SIRMOND, (Jean) de l'Académie françoise, &c. *Ajoutez à ses ouvrages:* 1. L'homme du pape & du roi, ou reparties véritables sur les imputations calomnieuses d'un libelle diffamatoire semé contre sa sainteté & sa majesté très-Chrétienne par les ennemis du Saint Siége & de la France, *in*-4°. à Paris, 1634. *in* 8°. à Bruxelles, même année; & *in*-8°. *jouxte la copie de Bruxelles*, 1635. Ce livre a été traduit en espagnol, & imprimé *in* 8°. en 1634. L'abbé Richard dans sa vie du pere Joseph, attribue ce livre à ce fameux Capucin, & l'abbé de Saint Germain étoit dans la même opinion, puisque dans la réfutation qu'il a faite de cet écrit, c'est au pere Joseph qu'il adresse la parole. Mais M. Pellisson & M. l'abbé d'Olivet donnent cet ouvrage à Jean Sirmond, que le cardinal de Richelieu chargea de répondre au comte de la Rocque ambassadeur à Venise; qui avoit fait un livre contre la France sous le nom de Zambeccari. 2. Le Catholique d'Etat, ou Discours politique des alliances du roi très-Chrétien,

contre les calomnies des ennemis de son état, par le sieur du Ferrier, *in* 8°. à Paris, 1625. & 1626. troisiéme édition, revue & corrigée. L'auteur à la fin de l'épître dédicatoire, signe FERRIER, & non du FERRIER. C'est Jérémie Ferrier, ministre de Nismes, converti à la religion Catholique, mort en 1626. M. Baillet dans sa table des Auteurs déguisés, marque que ce du Ferrier, ainsi qu'il l'appelle, est Jean Sirmond, une des plumes dont se servoit le cardinal de Richelieu, pour répondre aux libelles qu'on imprimoit contre lui. L'abbé Richard l'attribue au pere Joseph. 3. La défense du roi & de ses ministres contre le manifeste que sous le nom de MONSIEUR on fait courre parmi le peuple : par le sieur des Montagnes ; à Paris, 1631. *in*-8°. de 152. pages.

SIXTE IV. pape. *On dit dans le Dictionnaire historique qu'il* composa plusieurs ouvrages avant son élevation au souverain pontificat, & entr'autres ces trois traités : 1. *De sanguine Christi* : 2. *De Dei potentiâ* : 3. *De futuris contingentibus* : *il faut ajouter* qu'il dédia chacun de ces traités au pape Paul II. qui mourut en 1471. mais que ces écrits ne parurent qu'en 1473. à Rome, la seconde année du pontificat de l'auteur. Les préfaces ou épîtres dédicatoires de Sixte IV. qu'on nommoit auparavant le cardinal de Savone, ont été réimprimées en 1740. pag. 282. & suiv. de la vie de Paul II. par Michel Canensio, donnée au public par les soins de M. le cardinal Querini, qui y a fait beaucoup d'additions.

SIXTE V. pape, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique qu'il* a beaucoup dépensé pour l'embellissement de Rome : *on pouvoit ajouter qu'*une partie de ce qu'il a fait dans cette vue, & quelques autres actions distinguées de son pontificat, ont été décrites en vers élegiaques par Jean-François Bordin, jurisconsulte, prêtre Romain, dans un livre intitulé : *De rebus præclarè gestis à Sixto V. Pontif. Max. Joan. Francisci Bordini J. C. Presbyteri Romani Carminum liber primus. Romæ, ex officinâ Jacobi Tornerii* ; 1588. *in*-4°. L'ouvrage est dédié à Sixte V. même par une assez longue épître latine en prose. Cette épître est assez bien écrite, & l'auteur y fait l'apologie de la poësie, & dit qu'il a intitulé son recueil *liber primus*, parce qu'il esperoit en donner un second livre, un troisiéme & même davantage. Nous ne connoissons que le premier : on y trouve quinze gravures, de même forme que le volume, entr'autres celles de quelques obélisques que l'on voit à Rome. Ce volume finit par quelques vers adressés à l'auteur, & par d'autres de Joseph Castalion, de Jean Carga, & de Sigismond Floriano, à la louange de Sixte V. Il n'est pas non plus inutile d'avertir que Prosper Marchand, libraire, connu par divers ouvrages, a fait une *Histoire de la Bible de Sixte Quint, avec des remarques pour connoître la véritable édition de 1590.* Cet écrit composé en 1714. a été imprimé en 1725. dans le tome quatriéme (pag. 433. & suiv.) des *Amœnitates Litterariæ* de Jean-George Scelhorn.

SIXTE DE SIENNE, sçavant Dominicain, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit que* cet écrivain, né Juif, fut tiré des ténebres de l'erreur par Pie V. alors général de l'ordre de saint Dominique, qu'il se fit religieux de cet ordre, & qu'il témoigna sa reconnoissance par la Bibliothéque sainte qu'il mit au jour en 1566. 1°. Sixte de Sienne ne fut point converti à la religion Chrétienne par Pie V. Sixte dit seulement dans son épître dédicatoire au pape, que ce pontife l'avoit instruit de la vérité, & qu'il l'avoit revêtu luimême des mêmes habits qu'il avoit portés dans l'ordre de saint Dominique ; *quem tu olim ab inferis revocatum, & errorum tenebris erutum, sinceræ veritatis illustrasti, & ad sublimioris disciplinæ observantiam perductum, habitu sanctæ professionis tuæ, tuis ipse vestibus, tuis ipse manibus induisti, & in filium tuo renatum spiritu adoptasti*, &c. Voici l'explication de ce fait. Sixte de Sienne se consacra d'abord à Dieu dans l'ordre de saint François, où il prêcha avec succès pendant dix ans : mais ayant été convaincu d'avoir enseigné des hérésies, d'y être même retombé après les avoir abjurées, & refusant avec opiniâtreté de les abjurer une seconde fois, il fut condamné au feu ; & la sentence alloit être exécutée, si Pie V. non Dominicain, mais alors cardinal & inquisiteur général de la foi, (comme Sixte le qualifie expressément dans la même épître dédicatoire) n'eût vaincu son obstination, & ne l'eût arraché à ses nouvelles erreurs. Le cardinal obtint du pape la grace de Sixte, & le fit passer de l'ordre de saint François dans celui de saint Dominique. L'épître dédicatoire de Sixte de Sienne est datée de Venise le premier Octobre de l'an 1566. Nous croyons qu'une des bonnes éditions anciennes de sa bibliothéque est celle de Paris, 1610. *in-fol.* Le titre est : *Bibliotheca Sancta à F. Sixto Senensi, ordinis Prædicatorum, ex præcipuis Catholicæ Ecclesiæ Auctoribus collecta, & in octo libros digesta, ad Sanctissimum Pium V. Pontificem Maximum ; ab eodem auctore, antequam ex humanis excederet, recognita & aucta, atque nova chronographicâ tabulâ, secundum temporum collationem, locupletata. Nunc vero à Joanne* HAYO *Scoto, Societatis Jesu, plurimis in locis à mendis expurgata, atque scholiis illustrata*, &c. *Supplém. de 1735. tom. 2. ajoutez qu'*on a réimprimé la Bibliothéque sainte de Sixte en 2 volumes *in-folio.* à Naples en 1742. & ann. suiv. Cette édition revue & corrigée sur les meilleures de celles qui avoient paru jusqu'alors, & enrichie de remarques critiques, est intitulée : *Fr. Sixti Senensis Ordinis Prædicatorum Bibliotheca Sancta, criticis ac Theologicis animadversionibus, nec non duplici adjecto Sacrorum scriptorum elencho adaucta & illustrata à Fr. Pio-Thomâ Milante ejusdem ordinis... in Regiâ Neapolitanâ studiorum universitate primario professore.* Beaucoup de remarques de l'éditeur peuvent passer pour des dissertations. Des deux tables que l'on y trouve, la premiere est pour les auteurs omis par Sixte de Sienne ; la seconde pour les auteurs qui ont écrit depuis sur les mêmes matieres, c'est-à-dire, sur les livres sacrés, les anciennes versions, & sur les commentateurs. Le pere *Milante* a mis au commencement du premier volume la vie de Sixte de Sienne, tirée de la Bibliothéque des écrivains de son ordre, par le pere Echard.

SLANGENDORF, (Jean-Olaüs) théologien Danois dans l'université de Coppenhague, naquit à Slangerup, petit endroit de la Séelande, & c'est de-là qu'il tira son nom. Il passa successivement de l'etude des belles lettres & de celle de la philosophie à l'étude de la théologie : il fut fait docteur dans cette derniere faculté en 1584. & on lui accorda le pouvoir d'enseigner publiquement. Il eut l'honneur de voir à une de ses leçons le 7. Mars 1590. Jacques roi d'Ecosse, qui fut élevé depuis sur le trône de la grande Bretagne. On ne trouve pas la date de la mort de Slangendorf. En 1586. il fit imprimer deux harangues de Démosthène avec sa version & des notes. Il donna ou composa depuis les ouvrages suivans : 1. *Commentarius in libri 1. caput 2. Analyticorum Aristotelis.* 2. Une traduction grecque des offices de Ciceron ; à Wittemberg, 1578. 3. *Commentarius in Ecclesiasten Salomonis*, en 1550. *in*-8°. 4. *Expositio in quinque priora capita Epistolæ ad Romanos*, en 1585. 5. *Oratio de initiis, progressu & incrementis Religionis Christianæ in Dania.* 6. *Oratio funebris in exequiis Friderici II. Regis.* 7. *Oratio de vitâ & morte Nicolaï Kaasii Cancellarii*, &c. 8. *Theses corruptelis veræ Doctrinæ de Magistratu politico oppositæ & testimoniis Sacræ Scripturæ confirmatæ*, en 1596. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

SLOOTANUS, (Jean) de Geffen, lieu situé près de Bos-le-Duc, fut docteur en théologie, & prieur du couvent des Dominicains de Cologne. Dans la suite il fut censeur & inquisiteur général de la foi dans le diocèse de Cologne & ailleurs. Il mourut au milieu de ses freres le neuviéme de Juillet de l'an 1560. Il étoit jeune lorsqu'il embrassa à Cologne la régle de saint Dominique, & quelque tems après sa profession, brulant du désir d'aller instruire les idolâtres des Indes & des autres pays qui avoient été nouvellement découverts, il demanda la permission de s'y transporter. Mais la foiblesse de son tempéramment ne répondant point à l'ardeur de son zele, il fut obligé de se contenter de tourner celui-ci contre les

Protestans & les mauvais Chrétiens. Il possédoit bien les langues grecque & latine, avoit fait une étude solide de l'Ecriture Sainte, & étoit très-versé dans la controverse. On a de lui quelques ouvrages. 1. *De Baptismo parvulorum tractatus*, imprimé à Cologne en 1560. *in*-8°. avec neuf homélies ou discours sur le pseaume 90. *Qui habitat*, &c. Un dialogue sur l'utilité de travailler à la conversion des nations barbares; un écrit sur la priere; & un discours qu'il avoit prononcé au commencement du Carême en 1544. dans le chapitre de la grande église de Cologne. 2. *Disputationes adversùs hæreticos*, & en particulier contre Juste Velsius, en plusieurs traités, dont on peut voir le détail dans les écrivains de son ordre. Toutes les matieres controversées sont discutées dans ces disputes. 3. *De retinendâ fide orthodoxa & catholicâ adversùs hæreses & sectas & præcipuè Lutheranam*, &c. en neuf livres, à Cologne, 1555. *in*-4°. 4. *De præcipuis Incarnationis Divinæ nostræque Redemptionis mysteriis Homiliarum libri tres*; à Cologne, 1557. *in-fol.* 5. *De octo Beatitudinibus Sermones XIV.* à Cologne, 1556. *in*-8°. 6. Gilbert de la Haye parle de plusieurs autres dans sa *Bibliotheca-Belgo-Dominicana*, comme des homélies sur les fêtes de la sainte Vierge; d'autres sur les Epîtres & les Evangiles qui se lisent aux fêtes des Saints; d'autres sur les Epîtres & Evangiles des féries de Carême; des traités sur le pseaume cent huit; diverses harangues latines, &c. * Valere André en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 732. *Scriptores ordinis prædicatorum*, par les peres Quétif & Echard, *in-fol.* tome second, pag. 175. & 176.

SLUSE, (René-François) *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 324. col. 2.* au lieu de ce mot *Arvatio*, il faut lire *Servatio.*

SLUYPER, (Jacques) prêtre, né en Flandres, dans la châtellenie de Bergh-Saint-Vinox, a vécu principalement dans le seiziéme siécle. Les troubles de religion l'obligérent de quitter sa patrie, après y avoir beaucoup souffert, & s'être vu dépouillé de ses biens. Il se retira alors en Picardie, où il vécut plusieurs années. Il vint ensuite à Arras, où Antoine Meïer, principal du college de cette ville, le logea chez lui. Sluyper y mourut le premier Août 1602. âgé de plus de 70 ans. Il étoit poëte, & voici l'épitaphe historique qu'il composa pour lui-même, & qui mérite d'être rapportée à cause des faits qu'elle contient.

Poëta Flander Herzelensis SLUPERUS
Consumptus annis hîc jacet senilibus,
Artes puer qui liberales imbibit
Villâ in minore, prope amnem Lyziam.
Profectus hinc Lovanium, veteres sophos
Exolvit, atque consecutus Lauream
In Flandriam reversus est, & sæculo
Spreto, sacris se dedidit, atque Cœlibem
Amplexus est vitam: solutus ut omnibus
Curis, Deo vacare posset, & suis
Musis, quibus toto juventæ tempore,
Nec non senectæ, pertinaciter fuit
Addictus, ut testantur, heu! Poëmata,
Atque alia, quondam sospes ipse quæ edidit.
Hæc dum recudit, ecce bella civica
Passim per urbes sunt oborta Belgicas,
Quibus involutus ipse Mystes SLUPERUS
Per Gueusios conjectus est in vincula,
Bonisque perditis, fugatus Flandriâ.
Quos execratus patrium vertit solum,
Profectus in Picardiæ fines, ubi
Aliquot per annos substitit, donec senem
Mars rursùs emigrare Vatem compulit.
Hinc Atrebatum venit, ultimam sibi
Sedem futuram, quippe post vicesimum
Annum senili fractus ævo concidit.
Tu quisquis es, precare fausta Manibus
Functi Poëtæ, sortis humanæ memor.

On a de Sluyper: 1. *Elogia virorum bellicâ laude illustrium*; à Arras, 1603. 2. *Poëmata varia*; à Anvers, 1575. *in*-16. Ce recueil contient des Hymnes, sept Eclogues, des *Lusus Pastorales*, des Epîtres, &c. 3. Il a laissé un poëme en dix livres *De bello Africano à Carolo V. gesto*; dédié à Ferdinand de Cardevacque son ami & son protecteur. 4. Il a laissé un autre poëme en deux livres, *De bello à Martino Rossemio circa Lovanium gesto*; & d'autres poësies. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 537. & 538.

SMETIUS, ou SMITH (Henri) naquit en 1537. à Alost en Flandres, d'une famille noble. Ayant perdu à l'âge de trois ans ROBERT Smetius, son pere, médecin à Alost, sa mere prit soin de son éducation, & le fit étudier. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il mit en latin les sentences de Pythagore & de Phocilide, la Batrachomyomachie d'Homere, & l'Histoire de Susanne. Il étudia en médecine à Louvain, & prit ses degrés à Bologne en 1561. à l'âge de vingt-quatre ans. Revenu dans sa patrie, il s'y maria. Après avoir demeuré six ans à Anvers, les troubles de la Religion l'obligerent de se réfugier à Heidelberg, où il fut médecin de Frederic III. électeur Palatin, & de son fils Casimir. Il pratiqua & enseigna la médecine dans cette ville. Il y mourut Calviniste, ainsi qu'il avoit vécu, le quinziéme Mars 1614. On a de lui: *Prosodia, de syllabarum quantitate, ex veterum poëtarum auctoritate*; à Francfort, 1611. *in*-8°. On a eu depuis plusieurs autres éditions de cet ouvrage, qui est fort connu. *Juvenilia sacra*; à Heidelberg, 1594. *in*-8°. C'est un recueil de poësies latines, contenant, *Rerum Judaicarum l. 3. Elegiarum l. 2. Odarum l. 1. Susannæ l. 1. Miscellanea medica*, en douze livres, imprimés à Francfort en 1611. *in*-8°. * Voyez *Bibliotheca Belgica Valer. Andr.* édition de 1739. *in*-4°. tome premier, pag. 463. 464.

SMETIUS ou SMITH, (Jean) né à Nimégue, y fut ministre & professeur. Il étoit sçavant & habile dans les langues. On assure qu'il en possedoit jusqu'à dix. On a de lui les Antiquités de Nimégue, sous le titre, selon quelques-uns, de *Thesaurus antiquarius Smetianus*, ou *Pinacotheca*. L'abbé Lenglet dans le tome troisiéme de sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, cite cet ouvrage sous le titre de *Antiquitates Neomagenses, cum figuris*; à Nimégue, 1675. *in*-4°. Smetius mourut dès 1651. à Nimégue. Après sa mort, son fils, *Jean* Smetius, a donné au public, en flamand, une Chronique de la ville de Nimégue, composée pour la plus grande partie, par son pere, & à laquelle le fils a mis la derniere main. Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740. Dans le *Sylloge Epistolarum*, dû aux soins d'Antoine *Matthæus*, on lit, page 171. une lettre de Jean Smetius, écrite à Jean-Isaac Pontanus en 1631. & datée de Nimégue: elle roule sur les inscriptions, & sur le *Thesaurus antiquarius* de Smetius lui-même. A la pag. 186. du même recueil, est une autre lettre de Smetius, écrite en 1629. en réponse à une (qui précede) de Jean-Isaac Pontanus: il s'agit encore d'inscriptions dans ces deux lettres. Autre lettre de Jean Smith ou Smetius, au même, page 227. dudit recueil: il s'y agit d'une ancienne inscription: la lettre est datée du 3. des Ides de Janvier 1623. Encore une lettre du même à Pontanus, page 445. du recueil cité: il y est question de l'année de la fondation de Rome; & plus encore, de divers ouvrages de Cappelle.

SMETIUS ou SMITH, (Martin) né à Westwinckel, dans le territoire de Bruges, fut ministre de la Religion Prétendue-Réformée. Il employa six ans à parcourir l'Italie, qu'il vit en voyageur curieux & instruit. Il en examina tous les anciens monumens, & fit une ample collection d'inscriptions anciennes qu'il mit par ordre, lorsqu'il fut de retour; en quoi il fut aidé par Marc Laurinus. Smetius périt misérablement dans les troubles qui agiterent la Flandre vers 1588. Des soldats Espagnols le prirent, & le pendirent. Son recueil d'inscriptions fut aussi pillé; mais étant tombé entre les mains d'un capitaine Anglois, les curateurs de l'académie de Leyde l'acheterent, & Juste-Lipse le fit imprimer en 1588. chez Plantin, avec d'autres inscriptions, omises par Smetius, ou qui lui avoient été

inconnues. C'est ce que dit Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édit. de 1739. tom. 2. pag. 861. 862.

SMYLAW (Nicolas) de Hambourg, fit ses études à Leipsic, & fut aggrégé au college principal de cette ville. C'étoit un philosophe habile. Il fut élevé au doctorat, & chargé d'enseigner la philosophie, ce dont il s'acquita avec applaudissement. Il se tourna ensuite du côté du Droit, & fut aussi élevé au doctorat dans cette faculté. Depuis, il quitta Leipsic, & fut avocat des parties successivement à Rome & à Bâle. Sur la fin de ses jours, il se retira dans un monastere près de Magdebourg, où il mourut après l'an 1453. On cite de lui, 1. *Super editionem Donati liber unus.* 2. *In proprietates terminorum liber unus.* 3. *Exercitium pro adolescentibus.* 4. *Majusculus Codicillus*; des Epîtres, des Harangues, &c. * *Voyez* les Ecrivains des universités de Lipsic, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder; ouvrage d'un anonyme qui vivoit au commencement du XVI. siécle, publié par Maderus; à Helmstadt, en 1660. *in*-4°. nombre V.

SNECK ou SNEKIS, (Corneille de) Frison, né à Indick, près de Sneck, d'où il a pris son nom, fut religieux de l'ordre de saint Dominique. Ses talens lui acquirent de la réputation, & le firent élever à différentes charges. Il étoit docteur en théologie, & enseigna, en cette qualité, dans l'université de Rostock. Il fut prieur provincial de son ordre, pour la Saxe, la France & la Pologne. En 1505. il fut fait vicaire général de la Congrégation de Hollande. Etant prieur à Rostock, il entra souvent en dispute avec Martin Luther, & défendit la vérité Catholique avec tant de zéle, que ceux qui y étoient opposés, attenterent à sa vie. Pour éviter l'effet de leurs mauvaises intentions, il fut obligé de se réfugier chez Joachim, électeur de Brandebourg, auprès duquel il demeura deux ans. Il revint enfin dans sa patrie, & mourut dans une maison de son ordre à Lewarden. C'étoit dans cette même maison qu'il avoit fait son noviciat. Sa mort arriva le 14. Septembre de l'an 1531. On a de lui: 1. *Defensio Ecclesiasticorum*, contre Sebastien le Polonois, ministre Luthérien: c'est un volume *in*-4°. 2. Vingt-un Sermons sur la confrérie du Rosaire; à Paris, 1514. & à Rostock en 1517. 3. *Conciones synodales*: il avoit fait ces harangues à Halberstad en 1511. & dans les années suivantes, sous Ernest, duc de Saxe, évêque de Magdebourg & d'Halberstad: elles se trouvent avec les Sermons sur la confrérie du Rosaire. Sneck a laissé quinze autres Sermons manuscrits sur le Rosaire, & soixante-quinze sur l'Incarnation. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in* 4°. tome premier, page 219.

SNELL de ROYEN, (Rodolphe) sçavant Hollandois, né à Oudewarde en 1547. fut envoyé jeune à Cologne, & successivement à Heidelberg, à Marpurg, à Pise & à Rome. Son étude principale dans ces villes, fut celle de la médecine. Il apprit aussi fort bien les langues grecque & hébraïque. Il est mort à Leyde au commencement de l'année 1613. à l'âge de soixante-seize ans. C'étoit la premiere année qu'il enseignoit la langue hébraïque, & la trente-quatriéme, depuis qu'il avoit commencé à enseigner les mathématiques. Voici son épitaphe, qu'on lit à Oudewarde.

Piæ memoriæ viri clarissimi RUDOLPHI SNELLII *à* ROYEN, *Patricii Veteraquinatis, qui anno* MDXLVII. V. *Octob. natus, juventutis partem, docendis Marpurgii in Hassiâ literis & artibus, cum laude exercuit; ætatem reliquam in Academiâ Leydensi, tum Matheseos, tum Hebraïcæ linguæ professione, cum curâ, fide, & bono publico exegit: bis Rectoratu honorificè functus, illustr. duobus Mauritiis, Principi Auriaco, & Lantgravio Hassiæ, ob artium quas amabant præstantiam carus; tandem Leydæ, anno ætatis suæ sexagesimo sexto, II. Mart. Deo & naturæ concessit. Hoc patriæ loco, ubi corpus humari ipse voluit, monumentum quod patri decreverat filius* WILLEBRORDUS, *paternæ virtutis hæres atque decus, ejusdem filius* RUDOLPHUS *avo ponendum curavit.*

On a de Rodolphe Snell: 1. *Commentarius in Dialecticam Petri Rami.* 2. *De praxi Logicâ*, 1595. *in*-8°. 3. *Ethica methodo Ramea conscripta*, 1597. *in*-8°. 4. *Rameæ Philosophiæ Syntagma*; à Francfort, 1596. *in*-8°. 5. *Explicationes in Arithmeticam Rami*; à Francfort, 1596. *in*-8°. 6. *Prælectiones in Geometriam Rami*; à Francfort, *in*-8°. 7. *Apollonius Batavus, seu resuscitata Apollonii Pergei Geometria*; à Leyde, 1597. *in*-4°. 8. *Commentarius in Rhetoricam Talæi*; à Leyde, 1617. *in*-8°. 9. *Annotationes in Ethicam, Physicam, sphæram Cornelii Valerii*, à Francfort, 1596. *in*-8°.

SNELL de ROYEN, (Willebrord) *fils du précédent*, & de *Mathilde* Cornelie, né à Leyde en 1591. fut d'abord instruit par son pere, qui vouloit l'appliquer particulierement à l'étude du Droit: mais entraîné par son inclination pour les mathématiques, Willebrord se livra à cette étude avec tant d'ardeur, qu'ayant à peine dix-neuf ans, il fut en état d'expliquer les trois premiers livres de l'Almageste de Ptolomée. Pour se perfectionner, il voulut visiter l'Allemagne & la France; & partout où il séjourna, il vit les plus fameux mathématiciens, & prit leurs leçons. De retour à Leyde, il donna encore quatre ans à l'étude; & ayant fait connoître pendant cet intervalle, les lumieres qu'il y avoit acquises, on lui donna en 1613. la chaire des mathématiques que son pere avoit remplie. Il mourut à l'âge de trente-cinq ans, le dernier jour d'Octobre de l'an 1626. & fut inhumé à Leyde dans l'église de saint Pierre, où l'on mit cette épitaphe:

D. O. M.

Et Posteritati sacrum.

Clarissimo doctissimoque viro domino WILLEBRORDO SNELLIO *à* ROYEN, *Mathematicorum in Batavis ocello, & in Academiâ, quæ hic celeberrima, Mathematum Professori, quà quà versum celeberrimo, solertissimo, dignissimo, meritissimo: nec non lectissimæ castissimæque Matronæ Mariæ* DE LANGE, *conjugi charissimæ; hoc qualecunque mnemosynon debitæ ergà parentes observantiæ τεκμήριον, sive indubitatum signum, liberi mœsti posuêre. Denatus* XXXI. *Octobris* MDCXXVI. *Denata* XI. *Novemb.* MDCXXVI.

On a de ce sçavant, 1. *De re Nummariâ, liber*, in-8°. avec un traité de Joseph Scaliger sur la même matiere. 2. *Eratosthenes Batavus, de terræ ambitu, ejusque verâ quantitate.* 3. *Observationes Hassiacæ.* 4. *De Comœtâ anni 1617.* à Leyde, 1619. *in*-4°. 5. *Cyclometrium, seu de circuli dimensione*, &c. à Leyde, 1621. *in*-4°. 6. *De Navium cursibus & re navali*; chez Elzevir, 1624. *in*-4°. 7. *Apollonii Pergæi libri de sectione determinatâ, de rationis & spatii desectione*; traduction du grec en latin. 8. *Hypomnemata Mathematica Simonis Stevini*; traduction du flamand en latin; à Bruges. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 1166. & 1167. *Voyez* aussi touchant Rodolphe & Willebrord Snell une lettre de Tycho-Brahé à Jean-Isaac Pontanus: c'est la quatre-vingt-quatriéme lettre du recueil intitulé: *Sylloge Epistolarum virorum clarissimorum, cum notis Antonii Matthæi*, &c. à Leyde, 1708. *in*-8°. pag. 219. & suiv.

SNYDERS, (François) qui a excellé à peindre des animaux, étoit né à Anvers en 1587. & fut instruit par Henri Van Balen. Il séjourna quelque tems en Italie; & étant retourné en Flandre, il fit sa demeure ordinaire à Bruxelles. Il fut peintre d'Albert & d'Isabelle Archiducs, & attaché à la maison du cardinal infant d'Espagne. Il a peint des batailles & des chasses pour le roi d'Espagne & l'archiduc Leopold; & ces morceaux furent très-estimés. Il ne réussit pas moins à peindre des cuisines, des fruits & des paysages. Il mourut en 1657. âgé de soixante-dix ans. Voyez ce qu'en dit M. d'Argenville dans ses *Vies des Peintres*, tome 2. pag. 150. & suiv.

SOARÉS, ou SUARÉS. (François) *Supplément tom. 2. pag. 326. col. 1.* 1°. Il faut seulement SUARÉS. François Soarez est un autre, aussi Jesuite, & théologien, mais Portugais. Suarés dont il s'agit, étoit né à Grenade le cinquiéme Janvier 1548. (non 1547.) Cette date est tirée de la vie de Suarés, écrite en espagnol par le pere Antoine-Ignace Descamps. C'est un *in*-4°. de huit cens pages, imprimé à Perpignan en 1671.... Au même endroit du *Sup-*

plément, on donne à Suarés des traités *de summo Pontifice; de Primatu Papæ; de Antichristo.* On ne trouve rien de semblable dans ses œuvres en vingt-trois volumes *in-folio.* Ces volumes sont détaillés dans le Catalogue du cardinal Imperiali, dressé par M. Fontanini. Sotwel & dom Nicolas Antonio ne connoissent pas le tome second de l'ouvrage *de Gratia:* il n'a pas été oublié par M. Fontanini. On y voit aussi, *de summo Pontifice, de Primatu, de Antichristo;* mais avec renvoi à la collection de Rocaberti, qui a extrait des tomes de Suarés ce qu'il a trouvé sur ces différens sujets.

SOBIESKI, (Jean) roi de Pologne, &c. *Dictionnaire historique, édition de 1732. ajoutez que* Jacques-Louis-Henri Sobieski, son fils, chevalier de la Toison d'or, & gouverneur de la Stirie pour l'empereur, est mort à Zolkiew le 17. Décembre 1737. âgé de soixante-dix-ans, un mois & quinze jours, étant né le 2. Novembre 1667. *Voyez son mariage & ses enfans à son article dans le Dictionnaire historique: ajoutez seulement, que Marie-Charlotte* Sobieski, duchesse de Bouillon, sa fille aînée, est morte la nuit du 8. au 9. Mai 1740. en son château d'Olaw, en Silésie, dans la quarante-troisiéme année de son âge, étant née le 15. Novembre 1697. Voyez ses alliances & sa posterité dans le *Dictionnaire historique.*

SODERINI (Genesio) *dont on ne dit qu'un mot dans le Supplément de 1735.* naquit à Venise le 2. Avril 1659. de *Jules* Soderini, noble Venitien, & de *Tomasina* Balbi, fille de *Genesio* Balbi, noble Genois. Il fit ses études à Venise, & les fit avec succès. A l'âge de vingt-quatre ans, il fit une tragédie intitulée, *Rosimonda,* qui fut imprimée à Venise en 1683. S'étant ensuite attaché à l'éloquence, il fit un traité *Della persuasione oratoria per la via degli affetti,* qui fut imprimé en 1684. En 1688. il donna une traduction italienne du panégyrique de l'empereur Trajan par Pline. Il se trouvoit depuis l'an 1684. à Rome, où ayant présenté au pape Innocent XI. une paraphrase du Pseaume IX. ce pape lui en témoigna beaucoup d'estime; & en 1686. il lui donna deux bénéfices. Soderini a donné depuis un ouvrage intitulé: *Della fede delle cose invisibili,* en deux parties, dont la premiere fut imprimée en 1697. & la seconde en 1702. En 1712. il donna en italien la vie de saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie: en 1713. la vie du pere Antoine Bartoli: en 1715. la vie de la sœur Paule Maltesta, de Reggio: ces vies sont écrites en italien. Soderini avoit beaucoup de droiture & de piété. Il étoit fort charitable, & visitoit fréquemment les pauvres. Il prêchoit aussi quelquefois. Il mourut le 12. Mars 1715. âgé de cinquante-six ans. * *Voyez* le Journal litteraire d'Italie, tome 22. le *Supplément françois* imprimé à Bâle, & le *Recueil des piéces fugitives,* par l'abbé Archimbault, pag. 99. du tome 1.

SOETEBOOM, (Henri) historien Hollandois, qui a vécu dans le XVII. siécle, est auteur de quelques ouvrages, tels que 1. *Soan-Lansche Arcadia,* à Amsterdam, 1658. *in-12.* Cet ouvrage est divisé en cinq livres; où l'auteur traite, sous une fiction poëtique, de l'origine des Bataves & du Kennemerlandt (*Caninefates*), de la situation des villes, &c. 2. *De origine & interitu Veronæ urbis, apud Frisios antiquissimæ,* &c. à Amsterdam, 1661. *in-16.* 3. *De ortu & interitu Stauriæ Frisiorum urbis, seu chronicon ab anno 313. ante Christum, usque ad 1580.* à Amsterdam, 1648. *in-12.* * Valeri Andreæ *Bibliotheca Belgica,* édition de 1739. *in-4°.* tom. 1. pag. 464.

SOISSAN, (Charles-Gaspard-Guillaume de RAFFÉLIS de) prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille, l'un des membres de l'Académie de ladite ville, prieur de Condion en Saintonge, & de la Canorgue en Gevaudan, naquit à Marseille le 15. Mars 1691. de PIERRE DOMINIQUE de Raffélis, seigneur de Soissan & de Saint-Sauveur, capitaine d'une des galéres du roi, & de *Geneviéve* d'Arnoul. La famille de Raffélis est divisée en trois branches. Celle d'où est sorti celui dont il s'agit, domiciliée à Avignon, s'est dévouée à la marine, où elle a servi avec distinction. Le pere de M. l'abbé de Soissan est mort capitaine d'une des galéres du roi. Il a laissé, outre celui-ci & un autre fils ecclésiastique, quatre fils aussi connus par le mérite de l'esprit que par celui de leur profession. L'aîné a servi avec honneur sur les vaisseaux. Des trois cadets, tous officiers de galére, l'un est mort il y a quelques années; les deux autres étoient capitaines de galére & en exercice en 1743. M. l'abbé de Soissan fut mené à Paris dès l'enfance, & y commença ses études qu'il continua à Avignon jusqu'à la théologie inclusivement. Il avoit dès sa jeunesse embrassé l'état ecclésiastique, & il entra dans la suite dans la célébre abbaye de S. Victor de Marseille, où, après le noviciat ordinaire, il fit profession le 28. Décembre 1707. En 1715. il fut élevé au sacerdoce; & peu après il s'attacha à la prédication dans laquelle il réussit. Il fut suivi & applaudi, sur-tout à Avignon & à Grenoble, où il prêcha davantage. Il avoit aussi étudié l'histoire ecclésiastique en sçavant; mais soit que ses autres occupations ne lui ayent pas laissé le loisir de composer beaucoup en ce genre, soit qu'il ait eu peu de soin de ses productions, il ne reste de lui qu'une dissertation historique sur la vie de Procule évêque de Marseille, qui a vécu dans le V. siécle. Ce fut encore en 1715. que M. de Crillon, alors évêque de saint Pons, & depuis successivement archevêque de Toulouse & de Narbonne, appella auprès de lui l'abbé de Soissan, & le fit son grand vicaire, emploi qu'il a exercé pendant huit ans. M. l'évêque de Saint-Pons le nomma aussi au prieuré de Condion en Saintonge. Il étoit revenu à saint Victor de Marseille, lorsqu'en 1726. le roi autorisa l'établissement d'une Académie des belles lettres à Marseille, & M. de Soissan fut un des premiers membres de cette compagnie. En 1733. il fut nommé au prieuré de Romette, & ensuite à celui de la Canorgue, qui sont l'un & l'autre à la nomination de l'abbaye de saint Victor de Marseille, ce qui priva pour toûjours l'Académie de sa présence, & sa place fut remplie par M. de Sinety, depuis commissaire des galéres du roi, qui, avant d'être domicilié à Marseille, étoit depuis quelques années associé de ladite Académie. Le prieuré de Romette ayant été disputé à M. l'abbé de Soissan, celui-ci se défendit, & composa lui-même ses mémoires & ses factums, dans lesquels il a fait briller, dit-on, autant de force & de génie que de sagesse & de modération. Sur la fin de sa vie, les médecins lui ayant interdi toute étude trop suivie, il s'appliqua, autant qu'il le put, à la connoissance des médailles. Il est mort à Avignon le 7. Juin 1742. âgé de cinquante-un ans. * Extrait de son éloge lu à l'assemblée publique de l'Académie de Marseille le 25. Août 1742. & imprimé dans le recueil des piéces presentées à ladite Academie pour le prix de l'année 1743.

SOISSONS. (Académie de)

Changemens arrivés dans l'Académie de Soissons depuis 1735.

PROTECTEUR.

1738.	ARMAND-GASTON cardinal de Rohan, commandeur des ordres du roi, grand aumônier de France, évêque & prince de Strasbourg.

ACADÉMICIENS.

7. *Août* 1736.	*René Biet,* chanoine régulier de la Congrégation de France, abbé régulier de saint Leger de Soissons.
15. *Novemb.* 1738.	*Pierre* Desmonceaux, conseiller & avocat du roi au bailliage & siége présidial de Soissons.
20. *Mars* 1739.	*François* Godart, écuyer, seigneur de Clamecy.
9. *Décembre* 1739.	FRANÇOIS duc de Fitzames, pair de France, évêque de Soissons, premier aumônier du roi.
31. *Mars* 1742.	*Antoine* de Maluin de Montazet, chanoine & écolâtre de l'église cathédrale de Soissons, vicaire général du diocèse, & aumônier du roi.

Nota. *Dans le Supplément du Dictionnaire historique donné*

en 1735. on dit que feu M. de Laubriere, évêque de Soissons, prédécesseur de M. de Fitzames, avoit fondé le prix annuel de l'Académie de Soissons : l'on s'est trompé. Ce prélat n'avoit sur cela contracté aucun engagement, il donnoit le prix volontairement ; & c'est encore sur le même pied que M. le duc de Fitzames, évêque de Soissons, le donne maintenant. Ce prix a déja procuré au public plusieurs dissertations sçavantes, & très-utiles pour l'histoire de France : sçavoir : 1. *Dissertation sur l'état des anciens habitans du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs*, par M. l'abbé le Beuf, depuis de l'Académie des belles lettres de Paris. Cette dissertation a remporté le prix en l'année 1735. 2. *Dissertation sur la véritable époque de l'établissement fixe des Francs dans les Gaules ; sur la vérité ou la fausseté de l'expulsion de Childeric, de l'élévation d'Egidius en sa place, & de son rétablissement sur le trône par l'adresse de Guyemans ; sur l'espéce & l'étendue de l'autorité d'Egidius & de Siagrius son fils, dans le Soissonnois & pays circonvoisins ; & sur le lieu où s'est donnée la fameuse bataille de Soissons*, par M. Biet, chanoine régulier, abbé de saint Leger de Soissons. Cette dissertation a remporté le prix en l'année 1736. elle a été imprimée la même année avec deux autres dissertations sur la même matiere, qui ont concouru, l'une par l'abbé le Beuf, l'autre en latin par M. Ribaud de Rochefort, avocat en parlement, qui demeure à Gannat en Bourbonnois. 3. *Dissertation sur l'époque de l'établissement de la Religion Chretienne dans le Soissonnois, & ses progrès jusqu'à la fin du quatriéme siécle ; les noms des premiers évêques de Soissons, le tems & la durée de leur épiscopat jusqu'à la fin du même siécle*, par M. l'abbé le Beuf. Cette dissertation a remporté le prix en 1737. elle a été imprimée en 1737. avec une dissertation sur le même sujet, par M. du Perret de l'Oratoire, professeur de philosophie au college de Soissons ; & une autre en latin par M. Ribaud de Rochefort. 4. *Dissertation sur plusieurs circonstances du régne de Clovis, & en particulier sur l'antiquité des monnoies de nos rois, & de celles qui portent le nom de Soissons*, par M. l'abbé le Beuf. Cette dissertation a remporté le prix en l'année 1738. 5. *Dissertation dans laquelle on recherche depuis quel tems le nom de France a été en usage pour désigner une portion des Gaules : l'étendue de cette portion ainsi denommée, ses accroissemens & ses plus anciennes divisions depuis l'établissement de la Monarchie Françoise*, par M. le Beuf. Cette dissertation a remporté le prix en 1740. 6. *Dissertation sur la conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis I. & sur les accroissemens que reçut le royaume de Soissons sous Clotaire I. à quoi l'on a joint des recherches sur la confirmation que Justinien donna aux rois Francs de la cession que leur avoient fait les Ostrogoths, & sur quelques autres points de l'histoire des premiers successeurs du grand Clovis*, par M. l'abbé Fenel, chanoine de l'église métropolitaine de Sens, à Paris, 1744. *in*-12. 7. *Dissertation servant d'éclaircissement à plusieurs points de l'histoire des enfans de Clovis I.* par M. Gouye de Longuemare, greffier de la prévôté de l'hôtel, à Paris, 1744. *in*-12. Ces deux dernieres dissertations ont remporté chacune le prix en 1743. M. de Fitzames ayant bien voulu en distribuer deux à cause du mérite de ces deux dissertations. 8. *Dissertation historique sur l'état du Soissonnois sous les enfans de Clotaire I.* par M. Gouye de Longuemare, greffier au bailliage royal de Versailles. Cette dissertation a eté couronnée en 1744. & imprimée en 1745. à Paris, *in*-12. Même article de Soissons *dans le Supplément de 1735. tom. 2. pag. 326. col. 2.* au lieu de recueillis *dans* le pere Bouhours, lisez *par* le pere Bouhours.

SOLICOWSKI, (Jean-Démétrius) archevêque de Leuvembourg, ou Lembourg en Pologne, naquit dans le Palatinat de Siradie, & passa sa jeunesse dans l'académie de Cracovie. Il fut secretaire de Sigismond Auguste, qui en 1570. l'envoya avec quelques autres à Stettin en Poméranie, afin d'y assister aux conférences qui s'y tenoient pour travailler à faire la paix entre les couronnes de Suéde & de Dannemarck. Un écrit qu'il publia sous le régne de Henri de Valois, l'exposa beaucoup : lorsque ce prince quitta la Pologne pour venir prendre possession du royaume de France qui lui appartenoit, Solicowski le suivit, & demeura quelque tems à la cour de Henri II. pour tâcher de persuader à sa majesté de retourner en Pologne. Solicowski étant lui-même revenu en Pologne, fut envoyé au-devant d'Etienne Bathori qui avoit été élu roi en 1575. Bathori se servit de ses conseils, lui témoigna beaucoup d'affection, & le choisit pour son théologien. En 1576. ce prince l'envoya vers l'empereur Maximilien II. avec quelques autres ; mais lorsqu'ils revenoient en Pologne, ils furent arrêtés, & conduits à Lintz. On les relâcha quatre mois après. En 1582. Solicowski fut envoyé en Lithuanie avec George Radzivil, pour y rétablir l'ordre ; & en 1583. l'archevêché de Leuvembourg étant devenu vacant, il y fut nommé par le roi. En 1585. il fut député vers le pape Sixte V. pour le féliciter de la part du roi de Pologne sur son exaltation au souverain pontificat. L'année suivante 1586. Etienne Bathori étant mort, le prélat s'attacha à Sigismond, roi de Suéde, qui etoit compétiteur de Maximilien, archiduc d'Autriche. Ce dernier ayant été battu & fait prisonnier, céda ses prétentions à Sigismond pour recouvrer sa liberté. Solicowski introduisit les Jesuites en Pologne. Il mourut le dix-septiéme Juin de l'an 1630. après avoir occupé le siége de Leuvembourg durant vingt ans. Il avoit été employé en vingt-quatre ambassades, ou négociations différentes. On a de lui une explication du Pseaume LXII. *Fasti Christiani. Prussia Ducalis. Jus Livonicum, & Topographia ejusdem provinciæ. Commentarius rerum Polonicarum*, &c. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740. On y cite pour garand le *Grand Dictionnaire universel, Hollandois.*

SOLIMAN II. *Dans le Dictionnaire historique, on le dit* mort en 1566. âgé de soixante-deux ans ; ce prince devoit avoir quelques années de plus, s'il est vrai qu'il fut né en 1500. suivant son thême de nativité dressé par le fameux Cardan.

SOLIS, (Antoine de) historien & poëte Espagnol, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique : on peut ajouter, que* l'on a fait un recueil de ses poësies diverses, toutes en espagnol, imprimé à Madrid en 1716. *in*-4°. par les soins de don Jean de Goyeneche. Le titre de ce recueil est : *Varias poësias sagradas, y profanas, que dexó escritas (a unque no juntas, ni retocadas) Don Antonio de Solis y Ribadeneyra, Oficial de la secretaria de Estado, y secretario de su Magestad, y su Chronista mayor de las Indias. Recogidas, y dadas à Luz por Don Juan de Goyeneche. Dedicadas al señor Doct. D. Alexandro Metello de Souza y Meneses.* On y trouve des sonnets, quelques satyres & élégies, des romances, des rodondilles, des dialogues, des épigrammes, &c. La vie de l'auteur écrite en espagnol par don Jean de Goyeneche, est au commencement, & précédée d'un nombre de piéces de vers espagnols, ou latins, à la louange d'Antoine de Solis. Tout le recueil est de trois-cens-cinquante pages.

SOLLIER, (Jean-Baptiste du) sçavant Jesuite, l'un des continuateurs des Actes des Saints, naquit à Herseau, village situé entre Courtrai & Tournai, le 28. Février 1669. Ses parens l'envoyerent à Courtrai pour y commencer ses études sous les Jesuites. Du Sollier prit du goût pour cette societe, & il y entra le 28. de Septembre 1687. Il fit son noviciat à Malines. Deux ans après, on l'envoya à Anvers pour y étudier en philosophie ; & il passa les six années suivantes à professer les humanités & la rhétorique. Des intervalles de ses études, & du tems qu'il donnoit à son devoir, il en employoit la meilleure partie à faire des catéchismes publics. En 1697. il fut envoyé à Rome, pour y étudier en théologie. M. le cardinal d'Alsace, qu'il y eut pour condisciple, contracta dès-lors avec lui une amitié, dont ni sa naissance, ni tous les honneurs où ce prélat fut élevé dans la suite, ne l'empêcherent point de lui donner des marques les plus sinceres jusqu'à la mort. Le pere du Sollier reçut les ordres sacrés en 1700. & l'année suivante, il soutint avec applaudissement dans l'église du college Romain des theses sur toute la théologie. A son retour en Flandre, il fut d'abord chargé de travailler aux Actes des Saints. Son coup d'essai fut la Suite

chronologique des patriarches d'Alexandrie, depuis la fondation de cette église par saint Marc, jusqu'à nos jours, suivie d'une très belle dissertation sur les erreurs & la conduite des Cophtes, Jacobites. Le pere du Sollier fit d'abord imprimer ces deux écrits en un volume séparé, qui parut en 1708. dédié au baron de Grysperre, chancelier du Brabant; & l'année suivante, il les mit à la tête du cinquieme volume des Actes des Saints du mois de Juin. M. l'abbé Renaudot, sur la fin de sa préface de l'Histoire des patriarches d'Alexandrie, imprimée en latin, en 1713. *in*-4°. fait un grand éloge de cet ouvrage du P. du Sollier, quoiqu'il ne le nomme que sous le nom général de *Continuateur des Actes des Saints*. La même année 1708. le pere du Sollier publia aussi séparément les Actes du bienheureux Raymond Lulle, qui est honoré comme martyr, dans l'île de Majorque; & il dédia ces Actes aux principaux habitans de cette île. Il a mis à la tête un ample commentaire, & une dissertation où il justifie le saint martyr de tout ce qu'on a avancé contre la pureté de sa doctrine. Cet ouvrage, qui a été aussi inséré dans le cinquiéme tome des Actes des Saints du mois de Juin, fut fort applaudi des sçavans. Jean-Guillaume, électeur Palatin, voulut connoître l'auteur, l'invita de venir à sa cour, lui donna de grandes marques d'estime & de bienveillance, & le renvoya chargé de présens. Le pere du Sollier entreprit ensuite une édition du Martyrologe d'Usuard, qui étoit très-défiguré dans les imprimés, & dont la plupart des manuscrits, même les plus anciens, n'etoient guères plus exacts. Il s'agissoit de démêler dans quatorze éditions différentes, dix-sept manuscrits entiers, & environ cinquante mutilés, ce qui étoit d'Usuard, ce qui étoit altéré, ajouté, retranché par les copistes, soit pour le style, soit pour les faits; de separer ce qui étoit propre à l'auteur d'avec ce qui pouvoit appartenir aux Martyrologes de saint Jerôme, de Bede, & d'Adon. Ce travail étoit long, ennuyeux, pénible: le pere du Sollier en vint à bout. Son édition d'Usuard parut en 1714. enseveli dans des observations & des notes, au moins dix ou douze fois plus amples que le texte. On estime sa préface où il traite avec beaucoup d'ordre & d'exactitude de tous les anciens Martyrologes, fait voir la liaison qu'ils ont entr'eux, & réfute les préjugés de plusieurs sçavans à ce sujet. Il avoit eu quelque connoissance d'un manuscrit d'Usuard, conservé dans la bibliothéque de saint Germain des Prés à Paris, & qu'on y regarde comme l'autographe même d'Usuard: sur le rapport qu'on lui en avoit fait, il n'en avoit pas jugé aussi favorablement: du reste, on assure qu'il avoit invité les possesseurs de ce manuscrit à le désabuser, s'il s'étoit trompé, & qu'on ne lui avoit pas répondu. Quoi qu'il en soit, dom Jacques Bouillart, Bénédictin, se chargea de prouver contre le pere du Sollier l'authenticité du manuscrit original d'Usuard; ce qu'il fit en publiant ce Martyrologe en 1718. sur le manuscrit même de l'abbaye de saint Germain, & en l'accompagnant d'éclaircissemens & de notes, tant sur l'ouvrage même, que pour en démontrer l'authenticité. On peut voir ce qui en est dit dans la *Bibliothéque des Auteurs de la Congrégation de saint Maur*, par dom le Cerf, pag. 44. & suivantes. Le pere du Sollier n'a pas cru devoir répondre ni à ce qu'on lui objecte dans cet ouvrage, ni à ce qui lui avoit déja été écrit avec trop de vivacité par le même Bénédictin, dans une lettre anonyme qu'il avoit adressée au pere du Sollier. Celui-ci crut que son tems seroit mieux employé, en ne se détournant point du travail assidu qu'il employoit à la continuation des Actes des Saints, ouvrage à la perfection duquel personne n'a en effet plus contribué que lui, soit par ses laborieuses recherches, soit par ses heureuses découvertes; par la justesse & la profondeur de sa critique; par sa vigilance & ses attentions pendant les vingt années qu'il en a eu la direction; enfin par les secours & la protection qu'il lui a obtenus du feu empereur Charles VI. M. le cardinal d'Alsace l'ayant mené avec lui à Vienne, il demanda une audience à l'empereur, l'obtint, & réussit à intéresser ce prince à une entreprise, qui est d'une grande utilité, & dont la maison d'Autriche s'étoit de tout tems déclaré la protectrice. Il obtint sur-tout les permissions nécessaires pour rendre l'impression de cet ouvrage plus belle & plus prompte, & pour ne plus exposer les auteurs à chercher jusqu'en Hollande, un imprimeur, comme il étoit arrivé plus d'une fois au pere Papebroock. Il représenta en même tems aux supérieurs de sa compagnie, que pour ne point faire attendre les volumes, & avoir toujours de quoi occuper la presse, il étoit nécessaire que les auteurs ne fussent point distraits par aucun emploi. Ses demandes furent accordées: mais lui-même ne profita point de cette liberté qu'il désiroit pour les autres. Malgré ses travaux littéraires, il donnoit encore beaucoup de tems à la direction des ames, & à répondre aux consultations qu'on lui faisoit sur ce sujet. Il prêchoit même quelquefois, & il s'y préparoit avec soin. On lui a donné l'Histoire des congrégations *de Auxiliis*, imprimée sous le nom d'*Eleutherius*; mais il est sûr que cet ouvrage est du pere Livin Meyer, de la même societé, connu par beaucoup d'autres écrits. En 1737. le pere du Sollier fut réduit à l'extrémité par un asthme qui l'incommodoit depuis quelque tems. Il reçut les sacremens; il revint: mais le reste de sa vie n'a plus été qu'une langueur continuelle. Il mourut le dix-septiéme Juin 1740. âgé de soixante & onze ans. On conserve de lui environ douze mille lettres, qu'il avoit écrites pour satisfaire aux correspondances que son travail ordinaire l'obligeoit d'entretenir. Son éloge est à la tête du cinquiéme volume des Actes des Saints, du mois d'Août; & l'on en trouve un extrait dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois d'Août 1743. article soixante-deuxiéme. C'est cet extrait que l'on a suivi. Depuis le cinquiéme volume du mois d'Août, on a donné le sixiéme, qui est le trente-huitiéme de la grande collection des Actes des Saints.

SOMEREN, (Jean de) fils de *Corneille* Someren, qui étoit échevin & médecin de Dordrect, & qui s'est distingué par plusieurs ouvrages, naquit à Dordrect le 3. Juillet 1622. En 1643. il fut fait docteur en droit canon & en droit civil à Leyde. Il étoit échevin de Dordrect, lorsqu'en 1655. il fut fait conseiller & syndic de la ville de Nimégue, & greffier en 1666. Il mourut à Dordrect le 22. Décembre 1676. Il possedoit bien la langue grecque, & cultivoit la poësie avec succès, comme on le voit par plusieurs pieces en ce genre, qui ont été publiées, la plupart en flamand. Il a donné dans la même langue, *Antiquitas restituta, sive Descriptio Bataviæ, quæ pars olim erat Ducatûs Gelriæ ac Comitatûs Hollandiæ*; à Nimégue, 1657. *in*-4°. Il a laissé aussi en flamand, Avis & consultations concernant la Hollande & la Gueldre: cet ouvrage est demeuré manuscrit. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 733. On y ajoute, qu'il a eu deux fils, *Corneille* & *Jacques* de Someren, avocats à la cour souveraine de Hollande.

SOMEREN, (Jean de) fils d'un consul d'Utrecht, né dans cette ville le 20. Septembre 1634. fit ses études dans sa patrie, où il eut en particulier pour maître Antoine Matthieu. Le 27. Janvier 1654. on lui donna un canonicat de saint Jean; & peu après il partit pour visiter la France. Il prit à Angers le degré de docteur en l'un & l'autre droit le 20. de Novembre de la même année 1654. On dit que les professeurs de cette université furent dans l'admiration de sa capacité, & de l'extrême facilité avec laquelle il répondoit aux plus grandes difficultés; & ils lui en donnerent une attestation remplie d'éloges: elle est du même jour, le vingtiéme de Novembre 1654. Someren parcourut ensuite les lieux les plus célébres de la France, & revint dans sa patrie en 1661. Le 23. Décembre de la même année, on le fit conseiller au conseil souverain du diocèse d'Utrecht: le septiéme d'Avril 1663. il fut fait doyen de saint Jean; & le vingt-troisiéme d'Octobre 1666. on le mit au nombre des élus; & depuis ce tems-là, on le combla d'honneurs & de charges importantes, comme on peut le voir dans son éloge donné par Gaspar Burmann dans son Utrecht sçavante. Son dernier grade fut celui de président de la cour. Il mourut à l'âge de soixante-douze ans le vingt-sixiéme de Mars 1706. On a mis sur son

son tombeau cette épitaphe, qui contient presque toutes les dignités dont il a été revêtu.

Vir generis splendore, summis dignitatibus & rarâ eruditione illustris, JOANNES à SOMEREN, Jurisconsultus Trajectinus, olim in summo civitatis Trajectino Dicasterio judex, collegii Canonicorum divi Joannis Decanus, Ordinibus populi Trajectini primi loci adscriptus, inde ad fœderatæ Belgicæ Ordines legatus, curator aggerum, qui superiorem Leccam coërcent, tandem supremi Trajectensium Dicasterii præses, decessit, &c.

On connoît de lui : 1. *Tractatus de jure novercarum* ; à Utrecht, 1658. & 1668. 2. *Tractatus de repræsentatione* ; à Utrecht, 1666. & à Bruxelles, en 1709. *in*-8°. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

SOMMALIUS, (Henri) Flamand, de Dinan, fut admis dans la societé des Jesuites à Rome en 1551. par le fondateur même de cette societé, Ignace de Loyola. Il professa depuis le grec à Lorette. Ayant été renvoyé en Flandres, il fut le premier recteur du college de Douai, & il prêcha avec beaucoup de zele en differentes villes. Le reste du tems, il l'employoit à revoir, à corriger & à publier divers auteurs. Il est mort à Valenciennes le 30. Mars 1619. à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On lui doit diverses éditions, 1. des Œuvres de Thomas à Kempis, revues sur les manuscrits & sur l'original même de l'auteur ; à Anvers, 1600. *in*-8°. & encore depuis ; 2. des treize livres des Confessions de saint Augustin ; à Douai, 1608. *in*-12 ; 3. des Méditations, des soliloques & du manuel du même saint docteur, à Douai ; 4. du livre d'Albert le Grand, *de Paradiso animæ, seu de virtutibus*, avec des notes, ou scholies, à Anvers, chez Jean Moret ; 5. de plusieurs ouvrages de saint Anselme, archevêque de Cantorberi, sçavoir : *De Excellentiâ beatæ Mariæ Virginis : Similitudinum liber : Epistolæ : Tractatus de XIV. dotibus beatorum*, en plusieurs volumes, imprimés à Anvers, *in*-12. & *in*-16. & réunis dans l'édition des Œuvres de saint Anselme, donnée en 1675. *in-folio*, par le pere D. Gerberon, Bénédictin ; 6. des Commentaires de l'abbé Trithème sur la régle de saint Benoît ; à Douai, 1608. & la même année, à Valenciennes, *in*-8°. 7. On a du même Sommalius un recueil tiré des ouvrages des Peres, sous le titre de *Fasciculus divini amoris atque devotionis* ; à Douai, 1608. *in*-16. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 464. & 465.

SOMMIER, (Jean-Claude) archevêque de Césarée, naquit à Vauvillars dans le comté de Bourgogne, le 22. Juillet 1661. Ses ancêtres attachés à Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, passerent après la mort de ce prince, au service des ducs de Lorraine. Dans la suite, ils oublierent leur origine, & préférerent un travail utile à une noblesse que des biens trop modiques rendoient trop onéreuse. M. Sommier étoit fils du bailli de Vauvillars. Il fit ses études à Besançon, & y prit les degrés de docteur en théologie & en droit. Ses talens l'ayant fait connoître, il fut pourvu successivement des cures de Gyrancourt & de Champs dans la Vosge. Avant que d'être nommé à cette derniere cure, il vint à Paris en 1693. tant pour y converser avec les sçavans, que pour entendre les prédicateurs les plus célébres, afin de se former sur eux. Ce fut le 26. Mars 1696. qu'il fut nommé à la cure de Champs par le chapitre de Remiremont. Dans ce poste, qui avoit dans sa dépendance huit églises dans les montagnes de la Vosge, M. Sommier partagea tout son tems entre l'étude & l'exercice de son ministere. Ses prédications lui firent un nom. Après avoir prêché un Avent & un Carême à Remiremont, il fut appellé pour la même fonction à la cour de Luneville, & Léopold I. duc de Lorraine, lui accorda des lettres de son prédicateur ordinaire. Feu M. le cardinal de Bissi étant évêque de Toul, le mit au nombre de ses docteurs, & il se déchargeoit sur lui d'une partie du gouvernement de son diocèse. M. de Camilli, successeur de M. de Bissi, ne lui témoigna pas moins d'estime & de confiance. Le duc Léopold le chargea de plusieurs négociations importantes à Venise, à Mantoue, à Parme, à Rome, & à Paris. M. Sommier alla trois fois à Rome en qualité d'envoyé extraordinaire. Dans un de ces voyages, ayant trouvé un homme de son nom & de ses parens, il en obtint les titres de sa famille, & il s'en servit depuis pour faire reconnoître sa noblesse à Rome & en Lorraine. Le duc Léopold le fit successivement conseiller prélat de la cour souveraine de Lorraine, & conseiller d'état. Les papes Clement XI. Innocent XIII. & Benoît XIII. lui donnerent aussi des marques sensibles de leur estime. Innocent XIII. le fit son chambellan : Benoît XIII. le préconisa & le sacra lui-même archevêque de Césarée, & lui donna le titre d'évêque assistant du trône pontifical. De retour en Lorraine, on lui confera en 1725. la grande prévôté de l'église de Saint-Diez, & l'abbaye de Sainte-Croix de Bouzonville. La premiere dignité lui facilita l'exercice des fonctions épiscopales dans le territoire de Saint-Diez & ses dépendances. Son zéle pour maintenir les droits, les privileges & les prérogatives qu'il attribuoit à son église, lui occasionnerent plusieurs affaires & de longues contestations, sur-tout avec M. l'évêque de Toul. Il mourut au milieu de ces disputes, à Saint-Diez le 5. Octobre 1737. dans un âge avancé. Ses ouvrages sont : 1. *Orgia Alicapellana*, fêtes d'Alichapelle, en 1702. piece en vers latins & en vers françois, divisée en trois chants, à la louange de Léopold, duc de Lorraine. C'est tout ce que nous connoissons des poësies de M. Sommier qui en a fait encore d'autres. 2. *Panégyrique de Charles V. duc de Lorraine*, dédié à sa majesté impériale ; à Toul, 1698. 3. *Eloge funébre de Marie Eléonore d'Autriche, reine douairiere de Pologne, duchesse de Lorraine* ; à Toul, 1698. 4. *Oraison funébre de madame Charlotte-Elizabeth-Gabrielle de Lorraine, abbesse de Remiremont* ; à Luneville, 1711. 5. *Histoire dogmatique de la Religion, ou la Religion prouvée par l'autorité divine & humaine, & par les lumieres de la raison* ; à Champs, six volumes *in*-4°. Le premier en 1708. dédié au pape Clement XI. le second, la même année : le troisiéme dédié au duc Léopold ; seconde partie, tome premier, à Paris, 1711. Les deux autres volumes ont paru depuis. Le premier volume est précédé d'une *Dissertation préliminaire*, sous le titre d'*Apologie de la raison & de la foi contre les Pyrrhoniens & les incrédules.* On estime cet ouvrage de M. Sommier. 6. *Histoire dogmatique du S. Siége*, six volumes *in*-4°. Les quatre premiers à Nanci : le premier en 1716. dédié au pape Clement XI. le second en 1718. dédié au même pape : le troisiéme en 1723. dédié à Innocent XIII. le quatriéme en 1724. dédié à Benoît XIII. le cinquiéme en 1728. dédié au même, & imprimé à Saint-Diez : le sixiéme en 1730. dédié à Clement XII. imprimé aussi à Saint-Diez. Il y a eu depuis un septiéme volume. Cet ouvrage manque souvent de critique ; & l'auteur n'y respecte pas, comme il auroit dû, les sentimens du clergé de France & les maximes du royaume. 7. *Histoire de l'Eglise de Saint-Diez* ; avec les pieces justificatives de ses immunités & privileges, dédiée (par une épître latine) à notre saint pere le pape Benoît XIII. à Saint-Diez, 1726. *in*-12. L'histoire est proprement de M. François de Riguet, grand prevôt de Saint-Diez : *voyez* RIGUET. M. Sommier y a fait des changemens & des additions, y a ajouté les preuves, & en a fait part au public. Il y a joint son mandement pour l'acceptation de la bulle *Unigenitus.* 8. *Lettres à M. Bégon*, évêque & comte de Toul ; à Saint-Diez, 1726. *in*-4°. 9. *Statuts publiés au synode de Saint-Diez, le 9. Mai* 1731. à Saint-Diez, 1731. *in*-12. 10. *Apologie de l'Histoire de l'Eglise de Saint-Diez ; & d'un Mémoire touchant les droits de son prélat, contre un livre* intitulé : *Défense de l'Eglise de Toul*, &c. *& contre les entreprises du chapitre de Saint-Diez, & des abbés de la Vosge* ; à Saint-Diez, 1737. *in*-12. La *Défense de l'Eglise de Toul* est un excellent ouvrage de M. Nicolas Brouillier, chanoine de Toul, promoteur & archidiacre dans la même église. L'*Apologie* est assûrément trop foible pour répondre à un pareil ouvrage. * *Voyez* l'Abregé de la vie de M. Sommier, par un anonyme, imprimé dans le tome XLI. des *Mémoires* du feu pere Niceron.

SOMNER, (Guillaume) sçavant antiquaire Anglois,

vivoit dans le XVII. siécle. Il naquit à Cantorberi le 30. Mars 1606. & étudia dans l'école libre de ce lieu. Après que l'archevêque lui eut donné une charge distinguée, il employoit tout le tems qui lui restoit après ses fonctions, à l'étude des antiquités. Les premiers fruits de ses travaux furent les Antiquités de Cantorberi, en anglois; elles furent imprimées à Londres en 1640. *in*-4°. Il s'appliqua ensuite à l'ancienne langue des Saxons, suivant le conseil de Meric Casaubon avec qui il étoit lié d'amitié. Somner fit de si grands progrès dans cette langue, qu'il se vit en état d'augmenter & de corriger le Glossaire de Roger Twisden, & de donner lui-même un *Glossarium ad decem scriptores Historiæ Anglicanæ:* cet ouvrage parut en 1652. *in-folio.* Il se servit aussi des progrès qu'il avoit faits dans la langue saxonne, pour examiner les langues gauloise, irlandoise, écossoise, danoise, gothique & allemande, & il en donna un essai, lorsqu'il donna ses *Notæ ad verba vetera Germanica, à viro clarissimo Justo-Lipsio Epistol. centur. III. ad Belgas, Epistolâ 44. collecta*, pour être ajoutées au *Commentarius de quatuor linguis* de Meric Casaubon, qui fut publié en 1650. à Londres, *in*-8°. Le titre est: *Merici Casauboni de quatuor linguis commentationis pars prima, quæ de linguâ Hebraïcâ & de linguâ Saxonicâ: accesserunt Guillelmi Somneri ad verba vetera Germanica Lipsiana notæ.* En 1660. il donna l'ouvrage anglois, intitulé: *Treatise of Gavelkind.* Il donna depuis, *Treatise of the Roman ports and forts in Kent.* Celui-ci étoit peut-être une partie de son grand ouvrage, qui devoit contenir toutes les antiquités du comté de Kent. Somner étoit attaché au roi Charles I. & il a composé en anglois deux poëmes sur la mort de ce monarque. On dit qu'il a aidé Guillaume Dugdale & Dodsworth dans la collection de l'ouvrage connu sous le titre de *Monasticum Anglicanum.* Ses amis l'engagerent à composer un vocabulaire saxon, & ils lui procurerent la pension que M. Spelman avoit fondée pour un professeur en langue ancienne saxonne. Cet ouvrage fut exécuté, & on l'imprima à Oxford en 1659. Somner mourut environ dix ans après, le 30. Mars 1669. Le doyen & le chapitre de Cantorberi acheterent sa bibliothéque & ses écrits. * Extrait du *Supplément françois de Bâle*, où l'on cite le *Supplément allemand*, & le *Bayle anglois.* On a oublié dans le *Supplément françois de Bâle*, la traduction latine faite d'un de ses ouvrages, sous ce titre: *Julii Cæsaris Portus Iccius illustratus, sive Guillelmi Somneri ad Chiffletii librum de Portu Iccio Responsio, latinè ex anglico, &c. interprete Edmundo Gibson*; à Oxford, 1694. *in*-8°.

SONERUS, (Ernest) docteur & professeur en médecine, &c. *Dans le Supplément de* 1735. *on dit qu'il* eut pour *précepteur* Philippe Schiberus; *il falloit dire*, pour professeur.... *On met la mort de* Sonerus en 1613. elle arriva le 29. Septembre 1612. On lit de lui un fort bel éloge dans le recueil publié par Magnus-Daniel Omeisius, philosophe à Altorf, sous le titre de *Gloria Academiæ Altdorfinæ, sive Fasciculus orationum*, &c. à Altorf, 1683. *in*-4°. page 67. & suivantes.

SORBA, (Guy) prêtre, de Trapano en Sicile, possédoit à fond les humanités, & sur-tout la poësie. Il florissoit vers l'an 1624. On a de lui: *Poëma Heroïcum de Siciliâ liberatâ à Comite Rogerio: Poëma tragicum de destructione Trojæ: Epigrammata & Elegiæ: De rebus Drepanitanis Opusculum.* * *Bibliotheca Sicula. Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

SOTEAUX, (Jean) né à Montigni sur Sambre, au diocèse de Liége, fut licencié en théologie de l'université de Louvain, & mourut en 1567. dans l'abbaye de Cambron, ordre de Cîteaux, où il étoit lecteur en théologie. Il a donné une édition des ouvrages de saint Prosper d'Aquitaine; à Louvain, 1566. *in*-4°. (*D. Prosperi, Aquitanici, Episcopi Rhegiensis, Opera, per viros eruditos emendata, repurgata, & edita studio Joannis Soteaux*). On a encore du même, 1. *Annotationes ad Concilium Tridentinum*; à Anvers, 1571. *in*-8°. Ces notes ont plusieurs fois été réimprimées depuis sous le titre de *Canones & Decreta Concilii Tridentini.... cum annotationibus Joannis Sothealli & Horatii Lucii*, &c. à Lyon, 1611. *in*-8°. à Anvers, 1615. *in*-8°. à Lyon, 1676. *in*-8°. &c. Les notes de Soteaux ont cependant été prohibées à Rome en 1621. 2. *Joannis Sothealli Summa pontificalium & synodalium Constitutionum, in locos seu titulos communes redacta*; à Louvain, 1570. *in*-8°. & à Venise, 1574. *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in* 4°. tome second, pag. 733. & 734.

SOUCHAY, (Jean-Baptiste) chanoine de l'église cathédrale de Rhodès depuis 1734. conseiller du roi, lecteur & professeur d'éloquence au college royal de France depuis 1732. censeur royal des livres, reçu associé de l'Académie royale des inscriptions & belles lettres en 1726. étoit né à Saint-Amand près de la ville de Vendôme. Il eut pour premier maître un de ses oncles; il continua ses études à Vendôme même sous les peres de la congrégation de l'Oratoire, & les acheva à Paris où il vint à l'âge de seize ans. Il fit successivement trois éducations, soit en tout, soit en partie, & s'acquit l'estime & l'amitié de ceux qui l'employoient, de même que de ceux dont il tâchoit de former l'esprit. Il est mort à Paris dans la cinquante-neuviéme année de son âge, le 15. Août 1746. & fut inhumé le 16. dans l'église de saint André-des-Arcs. Son éloge est contenu dans l'inscription suivante, composée par M. l'abbé Garnier, docteur en théologie, & imprimée dans les *Mémoires de Trévoux* pour le mois de Janvier 1747. pag. 182. & 183.

JOANNI-BAPTISTÆ
SOUCHAY,
Regis consiliario,
Cathedralis ecclesiæ Rutenensis canonico, &c.
Cultor Minervæ studiosissimus
In vico San-Amantii, prope Vindocinum, patriâ,
Avunculo præceptore usus est.
Scientiis omnibus Lutetiæ mentem ditavit.
De litteris meritissimus,
Socius in fastis regiæ Parisiensis inscriptionum Academiæ
Conscribitur.
Eloquentiæ professor
In regio Franciæ collegio
Tullium per quatuordecim annos prælegit.
Summos apud oratores
Si quid fuit
Abstrusum, excussit,
Concinnum, memoriâ tenuit,
Arduum, ingenio vicit,
Docuit.
Impertiens reclusas pectore opes omnibus,
Opera nunquam repetiit erepta.
Regius librorum censor,
Præco virtutis assiduus,
Mediis occubuit litteris
Augusti die XV. anno MDCCXLVI.
Virtute meruit,
Sibi
Eruditione comparavit,
Amore patriæ asseruit,
Religione vindicavit
Immortalitatem.
Inscriptum hoc posuit
C. F. G..... D. T.
In musæo suo Parisiensi.

Les ouvrages de M. l'abbé Souchay qui nous sont connus, ne sont pas en grand nombre. 1°. On lui est redevable de la belle édition d'Ausone, à laquelle Julien Fleuri, chanoine de Chartres, mort à Paris le 13. Septembre 1725. avoit déja beaucoup travaillé, mais qu'il n'avoit pas publiée. Le travail de ce chanoine ayant été remis à M. l'abbé Souchay, celui-ci en fit usage, suppléa à ce qui manquoit, ajouta des notes où il crut que M. Fleuri auroit dû en mettre, & enrichit le tout d'une belle & curieuse dissertation sur la vie & les écrits du poëte. Voici le titre de cette édition: *D. Magni Ausonii Burdigalensis opera. Interpretatione & notis illustravit Julianus Floridus, canonicus Carnotensis, jussu Christianissimi*

regis in usum serenissimi Delphini. Recensuit, supplevit, emendavit, dissertationem de vitâ & scriptis Ausonii, suasque animadversiones adjunxit Joannes-Baptista Souchay regiæ inscript. & human. litter. Academiæ socius, à Paris, chez Guerin, 1730. *in*-4°. 2°. Nous apprenons du catalogue de la bibliothéque nombreuse & bien choisie que M. l'abbé Souchay s'étoit formée, qu'il est le traducteur de la *Pseudodoxia epidemica*, &c. de Brown, ouvrage curieux & utile. La traduction a paru en 1733. à Paris, 2. vol. *in*-12. sous ce titre : *Essai sur les erreurs populaires, ou examen de plusieurs opinions reçues comme vraies, qui sont fausses ou douteuses, traduit de l'anglois de Thomas Brown, chevalier & docteur en médecine* : (avec une préface du traducteur) cet ouvrage a été réimprimé depuis. 3°. Nous apprenons du même catalogue cité, que M. l'abbé Souchay est l'éditeur des *Œuvres diverses de M. Pellisson*, & auteur de la préface, à Paris, 1735. 3. vol. *in*-12. & des remarques qui accompagnent l'édition de la traduction de l'histoire des Juifs de Joseph, par M. Arnauld d'Andilly, à Paris, 1744. 6. vol. *in*-12. 4°. On lui est encore redevable de l'édition des œuvres de M. Boileau Despreaux, avec des eclaircissemens historiques, à Paris, 1740. 2. vol. *in*-4°. avec le *Bolæana* de M. de Losme de Monchesnay. 5°. L'*Astrée de M. Honoré d'Urfé*, pastorale allégorique avec la clé; nouvelle édition, où sans toucher ni au fonds ni aux épisodes, on s'est contenté de corriger le langage & d'abreger les conversations, à Paris, 1733. 10. volumes *in*-12. tel est le titre de cette édition : Fruit du travail de M. Souchay. 6°. Les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres* contiennent, du même, les dissertations suivantes. 1. dans le tome 7. Discours sur les Psylles : Discours sur l'élégie, & deux discours sur les poëtes élégiaques. 2. dans le tome 9. Discours sur l'origine & le caractere de l'épithalame; & dans l'histoire du même volume, remarques sur les embrasemens du Vésuve, & sur un fragment attribué à Tite-Live. 3. dans le tome 12. Dissertation sur les hymnes des anciens : dans l'histoire du même volume, Examen d'un passage de Ciceron. 4. dans le tome 13. Recherches sur Mécénas. 5. dans le tome 14. Mémoire sur les sectes philosophiques : dans l'histoire du même volume, Examen d'un passage de l'épître 50. du dixiéme livre de Pline. Voyez VAYER (Rolland le).

SOUCHE DE SAINT AUGUSTIN, famille noble. *Supplément de 1735. tom. 2.* ajoutez : *Claude* de la Souche de Saint-Augustin, chevalier, seigneur de Moncoquier, les Foucaux & autres lieux, veuf de feue dame *Catherine* de Bilquin, fille de M. Bilquin, gouverneur de la ville de Dinan en Flandre, est décédé au mois de Décembre 1744. dans la quatre-vingt-huitiéme année de son âge.

SOUCHET, (Jean Baptiste) Chartrain, docteur en théologie, chanoine de l'église de Chartres, prieur de Morancés, s'est acquis de la réputation dans le XVII. siécle par son amour pour l'étude & par son érudition. Il remit son prieuré aux chanoines réguliers à qui il avoit autrefois appartenu. Le désir de rendre service à l'église & à son diocèse en particulier, l'engagea à travailler à une édition des œuvres du célébre Ives de Chartres; il consulta les manuscrits & les sçavans, fit des notes sur les lettres, & mit le tout à peu près en état de paroître. Ce fut en 1646. qu'il commença ce travail; & lorsqu'il fut achevé, autant qu'il dépendoit de lui, il l'envoya à Paris, où M. Goussainville, son compatriote, voulut se charger du soin de l'édition. François Juret avoit déja donné les lettres d'Ives & quelques autres ouvrages, & Souchet profita de ce qu'il avoit fait sur ces écrits; mais il revit avec soin ses observations & ses notes, & n'eut dessein de conserver en leur entier que celles qu'il crut utiles ou bien fondées. Cette édition parut en 1647. *in-fol.* à Paris, chez Laurent Cottereau. Le titre est : *D. Ivonis Carnotensis episcopi opera omnia in duas partes distributa. Prior continet eximium illud decretorum opus quod* DECRETUM IVONIS *vulgò nuncupatur, ad exemplar manuscriptum insignis bibliothecæ S. Victoris Parisiensis revisum, & ab infinitis quibus scatebat mendis repurgatum. Additis quibusdam notulis & indice locupletissimo. Posterior complectitur epistolas cum notis doctissimorum virorum Jureti canonici Carnotensis : sermones; quibus additi duo ex mss. Bibliothecæ Regiæ & Petavianæ : & breve chronicon de Regibus Francorum, cum vitâ auctoris.* Cependant cette édition passe pour être le fruit du travail du pere Fronteau, chanoine régulier; & ce fut lui qui en fit la dédicace à Jacques Lescot, évêque de Chartres; mais le R. P. dom Liron, dans sa *Bibliothéque Chartraine*, pag. 262. dit que le pere Fronteau *s'attribua* cet ouvrage, *& le dédia à M. Lescot; mais que Souchet le revendiqua, le dédia aussi à ce prélat, & accusa Fronteau de plagiaire* : ce qui occasionna entr'eux une dispute qui produisit quelques écrits qui furent publiés de part & d'autre. Le pere Niceron, dans le tom. 21. de ses mémoires, parlant du pere Fronteau, dit ce qui suit : « Jean-Baptiste Souchet, » chanoine de Chartres, ayant fait sur les lettres d'Ives » de Chartres quelques notes plus amples que celles de » Juret, pria le pere Fronteau de prendre soin d'une nou- » velle édition de cet auteur, & d'y inserer ses notes, & » le chargea d'en faire l'épître dédicatoire à l'évêque de » Chartres, & la vie d'Ives. Le pere Fronteau fit ce qu'il » souhaitoit, corrigea le texte des œuvres d'Ives sur le » manuscrit, composa l'épître dédicatoire & la vie d'Ives, » & joignit aux anciennes notes de Juret, les nouvelles » de Souchet. Cette édition ayant paru, Souchet fut pi- » qué de ce que le pere Fronteau avoit fait la dédicace » en son nom, & fit courir un libelle dans lequel il l'ac- » cusoit d'être plagiaire; mais le pere Fronteau se défen- » dit par une lettre en forme d'apologie adressée à l'évê- » que du Puy, dans laquelle il justifia sa conduite. » On trouvoit déja une partie de ce récit page 36. & suivantes du livre intitulé : *Joannis Frontonis memoria*, &c. à Paris, 1663. *in*-4°. Cependant le récit que nous avons fait d'abord, & qui est confirmé en deux mots par le pere dom Liron, se trouve appuyé de quantité de preuves dans un écrit de Souchet, que les peres Niceron & Liron ne citent point, & dont voici le titre : *Joannis-Baptistæ Soucheti D. T. nec non Carnotensis ecclesiæ canonici, veritatis defensio in fratrem Joannem Frontonem canonicum regularem. Carnuti, ex officinâ Symphoriani* Cottereau, 1651. *in*-8°. pag. 117. Cet écrit commence par une épître en vers latins de Souchet, adressée à Matthieu Molé, premier président du parlement de Paris, à qui Souchet dit en propres termes, qu'il demande justice du vol que le pere Fronteau lui a fait :

Justitiam posco rapuit quod fraude laborem,
Ivonisque suum jactat inanis opus.
Agnoscunt omnes plagium, mendacia damnant;
At contrà verum solus ubique negat, &c.

La même accusation est répétée & détaillée dans l'épître au lecteur, qui est aussi en vers. Ces deux piéces sont suivies de la *Veritatis defensio*, où Souchet expose tout son travail sur Ives de Chartres, ce qu'il a fait pour parvenir à l'impression de l'édition des ouvrages de cet écrivain, les démarches du pere Fronteau, & ses sujets de plainte contre celui-ci & contre quelques autres : & dans tout cela il n'est pas dit un mot des prieres que le pere Niceron dit qu'il avoit faites au pere Fronteau. Ce récit de Souchet est ensuite appuyé par quantité de de lettres du libraire Cottereau, de M. Goussainville, du pere Fronteau, de Souchet lui-même, du P. dom Luc d'Acheri, & de diverses autres personnes. L'écrit est terminé par six piéces en vers latins, dont les auteurs ne sont désignés que par des lettres initiales, dans lesquelles piéces le pere Fronteau n'est pas traité avec les égards dus à son mérite. En 1649. Souchet donna au public la vie du bienheureux Bernard, fondateur & premier abbé de Tiron, écrite par Geoffroy le Gros, religieux de ce monastere, & l'enrichit de bonnes notes. Le titre est : *Vita B. Bernardi, fundatoris & abbatis primi Tironiensis, scriptore coætaneo Gaufrido Grosso; edita cum notis, ac serie abbatum Tironensium, &c. per Joannem-Baptistam Souchetum*, à Paris, Billaine, 1649. *in*-4°. M. Souchet avoit entrepris & fini, dit on, une histoire de Chartres, mais elle n'a pas paru. Le pere Louis Jacob, dans son

traité des Bibliothéques, pages 689. & 690. édition de Paris, 1644. parle ainsi de M. Souchet. « M. Souchet, » docteur en théologie, chanoine l'église Notre-Dame » de Chartres, & prieur de Morancés, fait une Biblio- » théque, où à présent il y a plus de trois mille volu- » mes bien choisis qui sont accompagnés de plusieurs ma- » nuscrits qui concernent l'histoire, & principalement » celle des familles illustres de France & du Chartrain, » dans lesquelles il est fort intelligent, ayant succédé aux » mémoires de feu M. Laisné, prieur de Mondonville, » qui avoit travaillé à ces recherches. » Dom Liron dit que M. Souchet, dont il ne nous marque point le tems de la mort, donna sa bibliothéque à l'abbaye de Josaphat, mais que ses manuscrits furent dispersés. Le pere le Long, dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, n°. 1526. cite les mémoires de Souchet, qu'il nomme mal DU SOUCHET, touchant le pays Chartrain & l'église de Chartres, & dit qu'ils sont conservés manuscrits dans les archives de l'église de Chartres : il ajoute, que l'auteur est mort en 1654. * Extrait des ouvrages cités dans le présent article.

SOUCIET, (Etienne) Jesuite, fils d'un avocat au parlement de Paris, naquit à Bourges le 12. d'Octobre 1671. & fut l'aîné de plusieurs freres. Il fit ses études à Bourges au college des Jesuites, & s'y distingua. Le 7. de Septembre 1690. il entra dans leur société; & après ses deux années de probation, il fut destiné, suivant l'usage de cette compagnie, à régenter les humanités. Il exerça cet emploi un an à Alençon, & fut ensuite appellé à Paris pour continuer le cours de sa régence, que sa santé ne lui permit pas d'achever. Il fit durant ce tems d'exercice diverses piéces qui le firent connoître avec avantage dans le monde littéraire. Il resta à Paris; & lorsqu'il eut fini le cours de ses études, il enseigna la rhétorique à Bourges. Rappellé de nouveau à Paris, il fut d'abord appliqué au grand ouvrage qu'on avoit entrepris d'opposer aux *Critici sacri* de *Pearson*; mais cet ouvrage n'a point été achevé : il nous a valu de la part du pere Souciet un grand nombre de dissertations critiques sur divers endroits de l'Ecriture-Sainte. La nécessité d'apprendre l'hébreu, l'engagea dans l'étude des langues orientales, & il s'y rendit habile. Il joignit à cette étude celle de la géométrie, de l'astronomie, de la chronologie, de la mythologie, de la géographie, des médailles, &c. Après avoir enseigné quelques années la théologie positive, on lui confia le soin de la bibliothéque du college; & c'est au milieu des richesses qu'elle renferme qu'il a passé ses plus longs jours & les plus délicieux. Sa réputation lui avoit fait des amis parmi les sçavans du premier ordre; & il en avoit dans toute l'Europe. Il étoit sur-tout dans une liaison étroite avec ceux de ses confreres d'Anvers qui continuent le grand ouvrage des *Actes des Saints*; & il leur a envoyé beaucoup de mémoires. Cet habile Jesuite est mort à Paris le 14. Janvier 1744. dans la soixante-treiziéme année de son âge. Il avoit fait la profession des quatre vœux le 2. Février 1706. Ses ouvrages sont : 1. *Recueil de dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'Ecriture-Sainte, & sur des matieres qui ont rapport à l'Ecriture*, à Paris, chez Pierre Witte, 1715. *in*-4°. 2. *Observations mathématiques, astronomiques, géographiques, chronologiques & physiques, tirées des anciens livres Chinois, ou faites nouvellement aux Indes & à la Chine par les peres de la Compagnie de Jesus, rédigées & publiées par le pere* Souciet, à Paris, Rolin, 1729. & 1732. 3. vol. *in*-4°. 3. *Recueil de dissertations, contenant un abrégé chronologique; cinq dissertations contre la chronologie de M. Newton; une dissertation sur une médaille singuliere d'Auguste*, à Paris, 1726. *in*-4°. La dissertation sur une médaille singuliere d'Auguste avoit déja paru dans les *Mémoires de Trévoux*, sous le titre de *Dissertation sur une médaille singuliere de Jules César*, comme on le dit ci-après. Aux cinq dissertations sur la chronologie de Newton, M. Monbroux de la Nauze, depuis membre de l'Académie Royale des inscriptions & belles lettres, a opposé cinq lettres aussi polies que sçavantes, imprimées en 1728. à Paris, dans les tomes 5. & 6. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis & publiés par le pere des-Moletz, de l'Oratoire. Feu M. l'abbé Granet, dans la préface de la traduction de la chronologie de M. Newton, imprimée à Paris en 1728. *in*-4°. parle avantageusement des dissertations du pere Souciet, & des deux premieres lettres de M. de la Nauze, sans décider proprement pour aucun des deux partis. Dans l'extrait de la chronologie de M. Newton qui fait l'article deuxiéme du journal imprimé en Hollande sous le titre de *Bibliothéque Françoise*, &c. tome 14. premiere partie, lequel extrait est attribué aussi à feu M. l'abbé Granet, on décide plus affirmativement en faveur de M. de la Nauze contre le pere Souciet, & l'on parle des autres lettres du premier, excepté de la cinquiéme. 4. *Dissertations, contenant* 1°. *l'histoire chronologique de Pythodoris, reine du Pont, de Polémon I. son mari, & de Polémon II. son fils*; ou *Dissertations sur les médailles de Pythodoris*, &c. 2°. L'*Histoire chronologique des rois du Bosphore Cimmérien*; ou *Dissertation sur une médaille du cabinet de M. l'abbé de Rothelin*, &c. à Paris, 1736. *in* 4°. 5. *Dictionnaire universel françois & latin*, à Trévoux, 1721. cinq volumes *in-fol.* réimprimé à Paris en 1743. en six vol. *in-fol.* c'est-à-dire, que le pere Souciet a eu beaucoup de part à ce dictionnaire, dont on sçait que le fond est celui de Furetiere avec les additions de Basnage, &c. On assure qu'il a laissé un supplément à ce dictionnaire prêt pour l'impression. 6. En 1726. il crut devoir publier une nouvelle édition de l'ouvrage latin du pere Etienne Dechamps, son confrere, intitulé : *De Hæresi Janseniana*, &c. *in-fol.* & il y a joint la vie ou l'éloge de l'auteur. 7. Dès le commencement de ce siécle, il traduisit en latin le *Manifeste du feu duc Maximilien de Baviere*, & les *Lettres de M. de la Chapelle*, intitulées : *Lettres d'un Suisse à un François sur les intérêts des princes de l'Europe dans la guerre présente de* 1700. la traduction du manifeste parut en 1704. celle des lettres a été aussi imprimées. 8. En 1730. le pere Souciet donna au public la *Critique de la Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques, & des prolégomenes de la Bible, publiés par M. Dupin; avec des éclaircissemens & des supplémens aux endroits où on les a jugé nécessaires, par feu M. Richard Simon*; & le pere Souciet y joignit ses propres remarques, à Paris, chez Ganeau, *in*-8°. 4. vol. 9. On trouve dans les *Mémoires de Trévoux* un grand nombre de dissertations du même pere Souciet, dont on ne donne point le détail dans son éloge imprimé dans les mêmes mémoires du mois d'Avril 1744. Voici ceux de ces écrits que nous connoissons, qui se trouvent dans les *Mémoires de Trévoux*. 1. *Lettre sur un passage de Théophile d'Antioche*, libro secundo ad Autolicum, mois d'Avril, 1708. article 45. 2. *Lettre contenant quelques réfléxions sur la tragédie*, Juillet, 1709. article 96. 3. *Seconde lettre contenant quelques réfléxions sur la tragédie*, Aout, 1709. article 3. 4. *Lettre au prétendu théologien de Salamanque, auteur d'une lettre sur le rétablissement du texte de la Bible des Septante*, mois de Juin, 1709. ce prétendu théologien de Salamanque étoit Denys Nolin, avocat de Paris, mort au mois d'Avril 1710. 5. *Lettres au sujet de la Mischne, imprimée à Amsterdam par les soins de Guillaume Surenhusius*, Février 1710. article 30. Mars, article 42. & Juillet, article 104. 6. *Dissertation sur une médaille singuliere de Jules César*, Décembre, 1713. article 178. Dom Anselme Banduri parle avantageusement de cette dissertation dans sa *Bibliotheca Nummaria*, n°. 194. Les écrits cités aux n°. 1. 4. & 5. ont été réimprimés dans le recueil de dissertations critiques sur des endroits difficiles de l'Ecriture, cité plus haut. 7. *Remarques sur quelques inscriptions antiques qui se voient à Aouste en Dauphiné*; Mémoires de Trévoux, Décembre, 1719. article 5. & Mai, 1720. art. 41. 8. *Remarques sur quelques inscriptions qui se voient en Dauphiné*, Février 1720. art. 16. & Mars, art. 23. 9. *Critique d'un endroit de l'histoire de Sablé*, par Gilles Ménage, Janvier, 1720. article 4. 10. *Critique de l'endroit de Pompeius-Festus, où il est parlé des préfectures, à l'occasion duquel on explique ce que c'étoit que ces sortes de lieux*, Février, 1722. art. 18. 11. *In scholam Platonicam Claudii-Francisci Fraguerii epigrammata*

duo, alterum latinum, alterum græcum, Mars, 1722. article 24. 12. *Mémoire sur deux médailles du cabinet du pere Chamillard*, Septembre, 1725. article 85. 13. *Lettre sur la critique de la Bibliothéque Ecclésiastique de M. Du-Pin*, mois de Mars 1731. article 30. * Cet article a été dressé sur l'éloge du pere Souciet, imprimé dans les *Memoires de Trévoux* du mois d'Avril 1744. & sur un mémoire manuscrit du pere Oudin, Jesuite.

Le pere Souciet a eu pour frere *Etienne-Augustin* SOUCIET, né à Bourges le premier Septembre 1685. fait Jesuite le 4. Octobre 1703. & qui professoit la théologie scholastique au college de Paris, lorsqu'il mourut le 16. Janvier 1744. On a de lui 1. *Cometæ, carmen*, à Caen, 1710. *in*-8°. 2. *Agricultura, carmen, tribus libris distinctum, auctore Stephano-Augustino* Souciet, *è Societate Jesu, Biturico*, à Moulins, 1712. *in*-8°. Le sujet du premier livre est, *Delectus terræ & villæ* : le second, *Præparatio terræ ad fruges* : le troisiéme, *Messis* : ce poëme est orné de notes; & dans la preface, l'auteur rappelle son poëme des comé-tes. Le pere Souciet déplore à la fin du troisiéme livre la mort des princes & princesses de la famille royale, qui furent enlevés quelques années avant la mort de Louis XIV.

SOULIER. (Pierre) *Supplément de 1735. tom. 2.* on a oublié de cet auteur l'ouvrage suivant : *Explication de l'édit de Nantes par Pierre Bernard, avec de nouvelles observations & les nouveaux édits touchant la Religion prétendue Réformée*, par M. Soulier, P. (prêtre) *in*-8°. à Paris, Dezallier, 1683. M. l'abbé Lenglet en parle dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, édition de 1735. *in*-4°. tom. 3. pag. 101. « Cet ouvrage, dit il, dont nous marquons ici » la meilleure édition, est assez estimé ; mais il est peu » recherché, parce que cette matiere est devenue assez » inutile depuis quelque tems en France, où il y a peu de » Protestans déclarés. »

SOUTH. (Robert) *Supplément tom. 2. p. 330. col. 2.... on ne lui donne que quatre volumes de ses sermons.* Depuis sa mort on en a imprimé deux autres volumes sous ce titre : *Sermons posthumes sur divers sujets, par Robert South, docteur en théologie, prébendaire de Westminster, & chanoine de l'église de Christ à Oxford*, &c. *imprimés sur les originaux*, à Londres, 1717 *in*-8°. les six volumes sont en anglois. * *Voyez* l'extrait des quatre premiers dans la Bibliothéque Angloise, tome 2. pag. 321. & l'extrait des deux autres dans le même journal, tom. 5. pag. 202.

SOUTHWEL, (Robert) Anglois, a été ambassadeur de la cour d'Angleterre à celle de Portugal en 1667. Il fut témoin oculaire de l'événement fameux du détrônement d'Alphonse VI. roi de Portugal; & dans ses lettres au duc d'Ormond, il en rend un compte suivi & circonstancié. Ces lettres, demeurées long-tems manuscrites, ont été imprimees dans leur langue originale; c'est-à-dire, en anglois, à Londres, en 1739. par les soins de M. Carte, qui y a joint un abregé préliminaire de l'histoire générale de Portugal. Ces lettres & cet abregé ont été mis en françois par M. l'abbé Des-Fontaines sous ce titre : *Histoire du détronement d'Alphonse VI. roi de Portugal*, contenue dans les lettres de M. Robert Southwel, alors ambassadeur à la cour de Lisbonne, & précédée d'un abregé de l'histoire de ce royaume, traduite de l'anglois, 2. vol. *in*-12. à Paris, 1742. * Voyez le *Journal des Sçavans* du mois de Janvier 1743.

SOUVERT, (George, seigneur de) fut reçu président au parlement de Bourgogne, le 10. Mars de l'an 1611. & mourut à Dijon le 7. Juin 1614. à l'âge de quarante-sept ans. Il fut enterré aux Cordeliers, où l'on voit cette épitaphe dans la chapelle qui porte le nom de cette famille.

GEORGIUS DE SOUVERT, *quem in supremâ Burgundiæ curiâ præsidem infulatum, constanti ubique ingenii, eruditionis, Christianæ modestiæ, ac probitatis laude, nihil oblivisci solitum præter injurias. Mors immatura eripuit anno ætatis XLVII. idib. Junii, anno* MDCXIV.

On attribue à ce sçavant magistrat un écrit très-estimé & très utile pour l'intelligence de la coutume de Bourgogne. Cet écrit a pour titre: *Discours du procès pendant au parlement de Grenoble, par évocation, entre* Marcelline Pivert, *veuve de* Guillaume Droas, *dit* la Plante, de Dreux, *demanderesse en garde possessoire pour les biens de la succession d'*Eugene Pivert, *d'une part; & M.* George de Souvert, *conseiller au parlement de Dijon, &c. comme mari de demoiselle* Barbe Morisot, *défendeur, d'autre part*, 1604. *in* 4°. sans nom de ville ni d'imprimeur. Canat, avocat de Châlon, fit réimprimer cette piéce dans son édition de la coutume de Bourgogne; imprimée en 1652. M. de Chevanes l'insera presque toute entiere en 1665. dans son commentaire sur la même coutume, sans faire aucune mention de l'auteur. Feu M. le président Bouhier, dans sa préface de la coutume de Bourgogne, édition de 1717. loue M. de Souvert, & sa pénétration à déveloper les endroits les plus obscurs & les plus embarrassés de la même coutume, sur ce qui concerne les successions. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome 2. pag. 296.

SOUVERT, (Jean de) *frere du précédent*, fut d'abord avocat au parlement de Bourgogne, conseiller des états de cette province, ensuite avocat au grand conseil, & enfin président au parlement de Dijon. Il fut pourvû de cette derniere charge après la mort de George de Souvert son frere; mais il la résigna en 1615. à Jacques Sayve. Jean de Souvert est mort à Dijon vers 1620. sans avoir été marié. Fevret en parle avec éloge dans son dialogue (latin) des illustres avocats du parlement de Bourgogne. *Hâc ipsâ ætate*, dit-il, *Joannes Souvertius virtute, probitate, doctrinâ, animique constantiâ, non mediocri laude claruit. Quidquid ei natura non indulserat; ars, labor, & exercitatio abunde contulerunt*, &c. le même loue sa fermeté à défendre les intérêts du peuple. Il dit qu'il alla à Paris pour les affaires de la province de Bourgogne, & qu'il en soutint les intérêts au grand conseil avec beaucoup de zéle & de réputation. Il demeura long-tems à Paris; & depuis son retour à Dijon, il passa le reste de sa vie à méditer & à écrire. Il a laissé les ouvrages suivans. 1. *Avis pour messieurs les gens des trois états du pays & duché de Bourgogne, sur le sujet de leur assemblée de Mai prochain*, 1605. *in*-8°. sans nom de ville ni d'imprimeur. 2. *Remontrance à messieurs des trois états des pays & duché de Bourgogne, au sujet de leur assemblée du 8. du mois d'Août prochain*, 1611. *in*-8°. 3. *Un Traité de l'amour du bien public*, non imprimé : Fevret, qui l'avoit, regrette qu'il ne soit pas public. * Voyez le dialogue de Fevret, cité dans cet article, page 96. & suiv. & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tom. 2. pag. 297.

SOUVIGNY, (Guy de) naquit à Blois au commencement du XVII. siécle. Après ses premieres études, il entra dans l'Oratoire l'an 1625. Il enseigna avec succès en plusieurs endroits les humanités, & sur-tout la rhétorique à Marseille l'an 1634. Quelque tems après il alla avec le sçavant pere Morin à Rome, où il fit paroître tant de sçavoir & de discernement dans les manuscrits grecs, qu'Allatius & Holstenius en firent d'abord plus de cas que du pere Morin. Après le retour de celui ci en France, le pere de Souvigny qui resta à Rome, visitoit très-souvent la bibliothéque du Vatican; ce qui ne contribua pas peu à lui faire acquerir cette profonde érudition qui le faisoit passer pour un des plus sçavans hommes de son siécle. Etant revenu en France, il n'y fut pas moins estimé qu'en Italie. Il mourut à Orleans le 17. Mars 1672. Il est venu à ma connoissance quelques-uns de ses ouvrages, tels que : 1. *Cyri prodromi epigrammata græca nunc primum latinitate donata, cura & interpretatione Guydonis de Souvigny, Blæsensis, congregationis Oratorii Domini Jesu. Juliomagi, ex officinâ Antonii Hesnault regis & acad. typographi*, 1632. *in*-4°. le grec est à côté : ce sont des épigrammes de quatre vers sur la Genèse, l'Exode, les Nombres, Josué, les Juges, sur les quatre livres des Rois, sur saint Matthieu, saint Luc, les actes des Apôtres. Cet ouvrage est dédié à Claude de Rueil, évêque

d'Angers. Il y a à la tête des vers latins à la louange du traducteur, par les peres Louis Chailly, A. Pichard & Nicolas le Ber de l'Oratoire. 2. *Trattato del computo ecclesiastico del padre de Souvigny dell' Oratorio di Francia, in Roma*, 1641. *in*-8°. 3. Version latine d'une élégie grecque sur la naissance de Louis XIV. le titre est : *In natales Delphini Gallici. Leonis Allatii Hellas. Interprete Guidone de Souvigny*, *Blæsensi* : le texte est à côté de la traduction, laquelle est en vers latins. Cette piéce est imprimée au commencement de l'ouvrage de Leon Allatius, intitulé : *De Ecclesiæ Occidentalis atque Orientalis perpetuâ consensione*, *in*-4°. cette piéce contient 30. pag. 4. *Quelques lettres*. On en a imprimé une qui en enferme une autre du pere Morin, pag. 478. *De la défense de l'Eglise Romaine & des souverains pontifes*, *contre Melchior Leydecker*, *théolog. d'Utrecht*, en 1696. *in*-12. cette même lettre avoit déja paru dans le *Journal de M. de Saint-Amour*, pag. 561. *in-fol.* elle est du 24. Juillet 1653. * Extrait d'un mémoire manuscrit du pere Bougerel, de l'Oratoire, & de la *Bibliothéque Chartraine* de dom Liron, Benedictin, *in*-4°. pag. 268.

SOYER, (François) religieux Cordelier, &c. *Suppl. tom. 2. pag. 331. col. 1.* . . , . Le pere Soyer avoit approuvé la traduction du missel par Joseph de Voysin ; mais ensuite on se servit de lui pour faire condamner cette traduction, & il y donna les mains. On peut voir le détail de cette affaire dans la préface des observations de M. de Voysin sur la censure de Sorbonne contre cette traduction, 1661. *in*-4°.

SOYROT, (Emilien) chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, naquit en cette ville le 25. Mars 1665. d'*Etienne* Soyrot, avocat au parlement, & y mourut le 27. Septembre 1719. Il a fait l'*Abregé de la vie de messire Benigne Joly*, *chanoine de saint Etienne de Dijon*, à Dijon, 1707. *in*-12. il y a eu depuis plusieurs éditions de ce livre. L'auteur étoit parent de *Jacques* Soyrot, conseiller au parlement de Metz, fils de *François* Soyrot, grand maître des eaux & forêts de Bourgogne, & d'*Anne* de Gaule. Jacques étoit né aussi à Dijon le 22. Décembre 1658. & il y mourut subitement le 7. Mars 1708. Il s'est fait connoître par ses poësies françoises, dont la plus grande partie est demeurée manuscrite. On trouve deux épigrammes de lui sur la mort de Santeul dans le *Funus Santolinum*, imprimé à Dijon en 1698. *in*-4°. & réimprimé avec les œuvres de Santeul, en 1729. à Paris, 3. vol. *in*-12. par les soins du sieur Bilhard.

SPALATINUS, (George) sçavant Allemand, *dont il n'est dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit en 1482. à Spelt, ville appartenante à l'évêché d'Aichstadt, que l'on nomme en latin *Spalatum*. Il commença ses études au college de saint Sébald, à Nuremberg, où on l'envoya l'an 1497. Il les continua à Erffurt en 1499. & y prit le degré de bachelier en 1500. Il alla ensuite à Wittenberg, où il fit de nouveaux progrès dans l'étude. En 1507. il fut nommé prédicateur à Hohen-Kirchen, & l'année suivante, maître ou précepteur, dans le monastere de Georgenthal. En 1509. on lui confia l'instruction du prince Jean-Frederic, depuis électeur de Saxe. Il exerça le même emploi en 1511. auprès d'Othon & d'Ernest, princes de la maison de Brunswic & de Lunebourg, qui étudioient à Wittenberg. Quelque tems après, l'electeur Frederic, surnommé *le sage*, le fit son prédicateur & son secretaire ; & Spalatinus s'acquita de ces deux charges avec honneur. Ce fut par ses conseils & par ses soins, que l'électeur Frederic forma ou augmenta considérablement la bibliothéque de Wittenberg, vers l'an 1514. En 1515. ou l'année suivante, Spalatinus fut nommé chanoine d'Altenbourg. En 1518. il se trouva par l'ordre de l'électeur à la diéte indiquée à Augsbourg par l'empereur Maximilien I. L'année suivante, il accompagna Frederic à Francfort sur le Mein, où ce prince se rendoit pour l'élection d'un nouvel empereur. Charles V. ayant été élu, Spalatinus suivit encore Frederic à Aix-la-Chapelle, où Charles devoit être couronné ; c'étoit en 1520. En 1521. il l'accompagna à Worms pour la diéte que le nouvel empereur y avoit indiquée, & dans laquelle on devoit traiter des matieres de Religion. En 1523. il suivit le même prince à la diéte de Nuremberg. Tant de courses, jointes aux affaires, souvent épineuses, dont on le chargeoit, l'ennuyerent enfin. Il voulut se retirer de la cour, & se marier. Luther, avec qui il etoit lié depuis long-tems, le détourna de quitter l'électeur qui avoit d'autant plus besoin de lui, que la santé de ce prince dépérissoit chaque jour. Frederic mourut en effet en 1525 ; & la même année, Spalatinus fut fait surintendant à Altenbourg, & conseiller ecclésiastique. On le chargea en même tems d'écrire l'Histoire des électeurs Jean & Jean-Frederic. Il épousa la même année, une demoiselle, dont on loue les agrémens & les vertus. Elle se nommoit *Catherine* Heidenreich ou Streubel, fille de *Jean* Heidenreich, dit *Streubel*. En 1526. il suivit l'électeur Jean à la diéte de Spire ; & en 1528. il fut nommé visiteur général, ce qui l'obligea de faire la visite des églises de Misnie & de Voitglande. En 1530. il suivit encore l'électeur à la diete d'Augsbourg où l'on présenta la fameuse confession de foi, qui porte ce nom. En 1531. il alla à Cologne avec le prince Jean-Frederic pour assister à l'élection d'un roi des Romains. Il fut en même tems prédicateur de ce prince, qu'il accompagna en 1532. à Schweinfurt, à Nuremberg & à Wittenberg. En 1533. il se trouva à la consultation avec le nonce du pape à Weimar. En 1534. l'électeur alla à Cadan, pour faire un accommodement avec Ferdinand, roi des Romains, entre lui & les maisons de Hesse & de Wittemberg. Spalatinus l'y accompagna, ce qu'il fit encore en 1535. lorsque l'électeur alla à Vienne pour prendre l'investiture. Dans la même année, il se trouva à une conférence à Smalcade, & il fit un voyage à Venise pour acheter des livres. En 1536. il vint à Wittenberg avec l'électeur, & y signa la formule d'union entre les Luthériens & les Zuïngliens. En 1537. il se trouva à la fameuse conférence de Smalcade, dont il signa les articles, & souscrivit les autres livres symboliques ; & lorsqu'il fut de retour, il commença, par l'ordre du duc Henri, sa visite de Friberg ; ce qu'il continua l'année suivante 1538. Le même duc l'envoya en 1539. visiter les églises des provinces qu'il avoit eues depuis la mort du duc George, son frere. Ces visites finies, Spalatinus demeura en repos, jusqu'en 1541. qu'il visita les églises de Zeitz. En 1542. il assista à l'ordination de Nicolas Amsdorff pour l'évêché de Meissen, & la même année, il fut encore obligé de visiter les églises de Wurtzen & de quelques autres endroits de la Misnie. Une dispense qu'il donna en 1544. dans une affaire de mariage lui ayant causé du chagrin, il languit la derniere année de sa vie, & mourut le 16. Janvier 1545. âgé de soixante-trois ans. Il fut inhumé à Altenbourg. Sa femme lui a survécu jusqu'en 1551. Spalatinus a composé divers ouvrages de théologie & d'histoire, & sur-tout traduit en allemand un nombre d'écrits de Luther, de Melanchton, d'Erasme, & celui de Petrarque *de remediis utriusque fortunæ*. On a aussi de lui : *Chronicon Saxonicum* ; à Wittenberg, 1541. *in*-4°. *Oratio pia ad Deum, cum confessione humanæ infirmitatis ac malitiæ, D. M. Lutheri, ab Amsdorffio ex sermonibus excerpta, & à G. Spalatino civitate Latinâ donata*, in-12. *Christiani principis & magistratûs Enchiridion, Doctore Urbano Regio auctore*, &c. *ex linguâ Germanicâ in Latinam versa, cum præfatione*, &c. 1538. *in*-8°. *Magnificè consolatoria exempla & sententiæ ex vitis & passionibus sanctorum collectæ à G. Spalatino, cum præfatione Lutheri* ; à Wittenberg, 1554. *in* 8°. Luther & Melanchton lui ont souvent écrit, comme on le voit par leurs lettres. Annales de la réformation (de Luther) en allemand, imprimées avec quelques autres pieces de même genre, par les soins de E. S. Cyprianus ; à Leipsic, 1718. *in*-8°. Spalatinus a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, dont on peut voir le catalogue, de même que de ceux qui sont imprimés dans le livre suivant : *Historia vitæ Georgii Spalatini theologi, politici, primique historici Saxonici, viri de Ecclesiâ & Republicâ infinitis modis meriti, præside Caspare Sagittario SS. Theol. D. Historico Ducali Saxon. & Historiarum prof. p. publicæ disquisitioni exposita ab Christiano Schlegelio Salfeldensi Thu-*

ringo auctore; à Jena, 1693. *in*-4°. Cette vie est par ordre chronologique, comme nous l'avons suivi dans cet extrait; mais sous chaque fait est un long commentaire plein de digressions, parmi lesquelles il y en a de curieuses pour l'histoire du tems où a vécu Spalatinus. A la fin de cette vie, on a donné soixante-quinze lettres de Spalatinus, ou qui lui ont été écrites, & qui n'avoient point encore paru. On trouve aussi un éloge historique de Spalatinus dans l'ouvrage intitulé : *Frider. Goth. Gotteri Lycei Eisenb. Rectoris Elogia clarorum virorum qui Altenburgum nostrâ patrumque memoriâ tum scriptis, tum egregiis meritis illustrârunt*; à Jena, 1713. *in*-8°. L'auteur s'étend peu sur Spalatinus, renvoyant à l'ample vie citée plus haut, & dont on s'est servi aussi pour l'article de Spalatinus donné dans le *Dictionnaire historique*, imprimé en 1740. à Amsterdam. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome quatriéme, pag. 389-432. on a inseré un long extrait d'un Journal manuscrit de Spalatinus, intitulé : *Manuale vel Diarium, seu Chronicon rerum ab anno 1515. ad annum 1526. notabiliorum*, dans lequel on trouve en effet plusieurs faits importans, & quelques-uns qui concernent l'auteur lui même. Dans le même volume des *Amœnitates*, on lit aussi quelques lettres latines adressées à Spalatinus, par François Lambert, d'Avignon, célébre écrivain Luthérien, dont on a publié la vie dans le même volume.

SPANHEIM. (Ezechiel) *On a parlé de ce sçavant dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. on peut ajouter à ses ouvrages* une dissertation demeurée longtems manuscrite, dont le titre est : *Ezechielis Spanhemii Animadversiones ad Eduardi Herberti de Cherbury librum de Religione Gentilium; nunc primum editæ à Joanne-Ludovico Uhilio*, dans la premiere partie du tome quatriéme de la nouvelle continuation des *Miscellanea Lipsiensia*.

SPARAVIERI, (François) écrivain Veronois, fils de *Barthelemi* Sparavieri, & d'*Anne* Lizzari, naquit à Verone l'an 1631. Après avoir fréquenté l'école d'un prêtre qui avoit de la réputation pour l'instruction de la jeunesse, il alla à Padoue, où il s'appliqua aux belles lettres sous Octavio Ferrari : mais son étude principale fut celle de la jurisprudence. Revenu dans sa patrie, avec le titre & le mérite de docteur, il fut admis avec applaudissement dans le college des juristes, dont il devint l'ornement. Il remplit depuis avec distinction les premieres charges de la ville. Il avoit beaucoup de goût pour les auteurs Grecs, & il les étudia avec soin. Il mourut en 1697. Il avoit formé une bibliothéque bien choisie, dont il fit toujours un grand usage. Ayant fait quelques notes marginales sur l'Histoire des Gots du pere Mazza, dans laquelle cet écrivain s'appuyoit sur les auteurs publiés par Annius de Viterbe : le pere Macedo, qui eut connoissance de ces notes, donna en 1674. à Verone, *Responsio ad notas*, &c. ce qui engagea Sparavieri à réfuter cette réponse par un écrit qu'il publia en 1676. sous le titre de *Francisci Sparaverii Castigationes*, &c. C'est un volume *in*-4°. de 376 pag. La même année, il répliqua encore aux mêmes adversaires. On a trouvé parmi ses papiers, une dissertation *de Ecclesiasticorum bonorum usu*; des remarques sur les sermons de S. Zenon, desquels on croit qu'il avoit dessein de donner une édition; un traité *de Legibus patriis, & earum usu*. M. Maffei regrete de ce que cet ouvrage soit demeuré manuscrit. On peut voir ce qu'il en dit, de même que de l'auteur, dans sa *Verona illustrata*, au cinquiéme livre des Ecrivains de Verone, édition *in-fol.* pag. 234. & suivantes.

SPATAFORA, (Placide) Jesuite, naquit à Palerme en Sicile, l'an 1628. Il a enseigné avec succès les humanités & la philosophie. Il étoit fort versé dans la connoissance des langues grecque & latine, dans la poësie & la musique. Il mourut à Palerme le premier Novembre 1691. On a de lui : 1. *Patronomyca Græca & Latina*. 2. *Phrasiologia, seu Lugdodædalus utriusque linguæ Latinæ & Romanæ, adolescentibus Rhetoricæ candidatis facem præferens, pars prima & secunda*. 3. *Prosodia Italiana*. 4. *Precetti Grammaticali*, &c. * *Bibliotheca Sicula*. *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

SPEET, (Jean-Pierre) d'Augsbourg, naquit de parens Catholiques; mais dans la suite, il embrassa le parti de ceux qui suivoient la confession d'Augsbourg. Comme il avoit fait de grands progrès, non-seulement dans les études ordinaires, mais en particulier dans la langue & l'érudition hébraïque, Knorre de Rosenroth l'appella auprès de lui pour l'aider dans l'édition qu'il préparoit de la *Cabbala denudata*. Speet, qui en fait de Religion, n'avoit aucun principe, donna depuis sur cet article le spectacle de l'inconstance la plus extravagante. Il embrassa successivement le parti des Sociniens, & des Mennonites qui ont à peu près les mêmes erreurs que les Sociniens sur la Divinité de Jesus-Christ; ensuite renonçant à toute communion Chrétienne, il se fit Juif à Amsterdam, changea de nom, & se fit appeller *Moyse* German. Jean-George Wachter, sçavant de Memmingen, eut avec lui de fréquentes conversations en Hollande, tâchant de le retirer de ses égaremens : ils eurent ensemble un commerce de lettres, qui dura quelque tems; mais les raisons de Wachter n'ayant pas persuadé Speet, le premier fit imprimer en allemand les lettres qu'il avoit écrites, avec les réponses de l'apostat. Jean-Pierre Schefer fit aussi ce qu'il put, mais inutilement, pour ramener Speet au Luthéranisme, comme on le voit par une lettre de Schefer, datée de Francfort le 27. Janvier 1687. Speet mourut à Amsterdam vers 1701. On a soupçonné qu'il avoit été empoisonné par les Juifs, parce qu'il avoit montré plus d'une fois, qu'il n'étoit pas sincerement attaché à leur secte, & qu'il n'approuvoit point les fables & les ridiculités des Thalmudistes. Etant, au moins à l'extérieur, parmi eux, il publia en vers alcaïques latins, une traduction assez élégante de l'ode intitulée : *Mi Camocha*. Cet apostat, qui méprisoit les Thalmudistes, donnoit lui-même dans les rêveries les plus extravagantes sur l'origine & les progrès de la Religion Chrétienne, sur les martyrs qui ont scellé cette Religion de leur sang, & sur plusieurs autres points importans. On croit qu'il avoit fini par être Athée. * Voyez ce qu'en dit feu M. Veissiere de la Croze dans son livre, écrit principalement contre le pere Hardouin, sous le titre de *Vindiciæ veterum Scriptorum contra J. Harduinum S. J. P.* &c. à Roterdam, 1708. pag. 61. & suiv. Voyez aussi les *Electa Epistolica*, imprimés dans le tome quatorziéme des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, pag. 611. 613. 615. 616. On voit par ces extraits de lettres, que Speet avoit été aussi en relation avec Spener, & avec d'autres sçavans d'Allemagne, qui avoient pareillement travaillé à le rappeller au Luthéranisme.

SPENER, (Philippe-Jacques) théologien & historien Allemand, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Supplément de* 1735. 1. *Consilia & judicia theologica Latina*; à Francfort, 1709. *in*-4°. 2. Quatre lettres au sçavant Jean Schilter, dans le tome sixiéme des *Amœnitates litterariæ* de Jean-George Scelhorn, pag. 549. & suiv. Ces lettres sont (pour celles qui sont datées) de 1684. & de 1688. Elles sont morales & théologiques. 3. Une autre lettre latine adressée à Théophile Spizelius, dans le même recueil, tome douziéme, pag. 658. & suivantes : elle est datée de Strasbourg le 29. Septembre 1665. Spener y mande à Spizelius quelques nouvelles littéraires; il y parle, entr'autres, des ouvrages du pere Théophile Raynaud, Jesuite, de plusieurs livres de Paganinus Gaudentius, de quelques critiques de l'Histoire du concile de Trente, par Pallavicin. *Voyez* SPIZELIUS. (Théophile) Les Tables catéchétiques de Spener ont été traduites du latin en allemand par Jean-George Pritius ou Pritz; de même que *le zéle juste contre le Papisme*, du même Spener. *Voyez* PRITIUS. Spener a fait encore une Paraphrase en allemand sur les deux Epîtres de saint Paul aux Corinthiens, imprimée à Francfort en 1691. *in*-8°. & une Explication, aussi en allemand, de l'Epître aux Ephesiens, imprimée à Hall en 1706. *in*-4°. avec son Explication de l'Epître aux Colossiens : du même encore, *Illustriores Galliæ stirpes tabulis genealogicis comprehensæ*, &c. à Francfort sur le Mein, 1691. *in-folio*.

SPERLING, (Otton) médecin célébre, naquit à Ham-

bourg sur la fin de l'an 1601. de *Paul* Sperling, personnage très-habile, & recteur de l'école de Hambourg. Otton se fit dans sa patrie de bons fondemens dans les études. Destiné à la médecine & à la pharmacie, il en apprit les élémens à Amsterdam. Il continua cette étude en Dannemarck sous Thomas Finck, & sous son gendre George Fiuren, avec qui il alla en Norwége pour recher-cher les plantes médicinales de ce pays-là. Ce fut sur-tout en Italie qu'il eut occasion de pousser ses connoissances dans la médecine & la botanique; d'abord à Padoue, & ensuite à Venise, où il fut appellé par Nicolas Contarin, noble Vénitien, très-riche & grand amateur de la philosophie naturelle, & sur-tout de la botanique. Il y demeura environ deux ans; & pendant ce tems-là, il fut envoyé en Dalmatie & en Istrie pour y rechercher les différentes plantes qui y croissent. Ce fut avec peine que Sperling, rappellé par son pere, quitta son noble Vénitien: mais avant que d'abandonner l'Italie, il prit à Padoue la qualité de docteur. Il regagna Hambourg en traversant la France & l'Allemagne. Peu après, il se rendit à Amsterdam; & voulant de-là passer en Angleterre, le vaisseau sur lequel il étoit monté, fut porté par la tempête sur les rivages de la Norwége. Comme l'hiver approchoit, on lui persuada aisément de séjourner quelque tems dans ce pays, & d'y pratiquer la médecine. Il y épousa la veuve d'un médecin, & demeura là jusqu'à ce que le célébre Cornifitz Ulfeld, qui l'avoit connu auparavant, l'appella en Dannemarck. Il arriva à Coppenhague en 1636. & pratiqua la médecine & dans cette ville & dans les différens endroits de l'île. Enfin il eût le titre de premier médecin du roi, & le monarque lui donna le soin d'un séminaire où l'on nourrissoit de jeunes gens, & l'inspection du jardin royal de Rosenbourg. Son patron Ulfeld lui obtint tous ces avantages: mais la chute de ce dernier, sous le régne de Frederic III. entraîna la disgrace de Sperling. Dina accusa Ulfeld d'avoir voulu empoisonner le roi, & Sperling d'avoir préparé le poison dont on devoit se servir. Il est vrai que tous les deux furent absous, & que la calomniatrice paya de sa tête le crime qu'elle avoit commis; mais cela n'empêcha pas qu'Ulfeld ne sortît du royaume peu après. Sperling demanda aussi son congé & l'obtint en 1651. N'ayant trouvé aucun poste convenable ni en Suéde, ni dans les Pays-Bas, il se fixa à Hambourg. Il avoit perdu à Amsterdam son épouse *Marguerite* Swendi, dont le pere avoit été chanoine de Rochild, & l'aïeul, *Sébastien* Swendi, secretaire du roi Frederic III. Dès que Sperling se fut établi dans sa patrie, tout lui réussit suivant ses désirs. Il eut une assez grande pratique pour la médecine; & son aïeul maternel, *Otton* de Cronenberg, lui laissa un canonicat dans l'église de Hambourg. Ulfeld n'avoit pas de meilleur ami que Sperling; c'est pour cela qu'il lui remit l'éducation du cadet de ses fils, & la garde d'une partie de ses trésors, entretenant toujours avec lui un commerce de lettres. Il arriva donc qu'Ulfeld ayant été condamné en 1663. pour crime de trahison & de lése-majesté, on attira par adresse Sperling hors de Hambourg, parce qu'on avoit intercepté quelques-unes de ses lettres; & ayant été enlevé, on le conduisit à Coppenhague, où il fut retenu en prison depuis l'an 1664. jusqu'en 1681. qu'il mourut. On a de lui: *Hortus Christianæus, seu Catalogus plantarum quibus Christiani IV. Regis Viridarium Hafniense an.* 1642. *adornatum erat*, in-12. Outre cela il laissa imparfaits divers commentaires sur l'Histoire naturelle de Pline, & sur les écrits de quelques anciens médecins. * *Alberti* Thura *idea Historiæ litterariæ Danorum. Supplém. françois de Bâle.*

SPERLING, (Otton) jurisconsulte, philosophe & antiquaire, *fils du précédent*, naquit l'an 1634. en Norwége, dans la ville de Christian, où son pere pratiquoit alors la médecine. Il avoit à peine un an, lorsqu'il fut transporté à Coppenhague. Au sortir de l'enfance, on l'envoya chez son oncle *Paul* Sperling, fils de *Paul*, qui fut d'abord recteur de l'école de Bordesholm dans le Holstein, & ensuite professeur en théologie à Kiel. C'est chez cet oncle que le jeune Sperling continua ses études: après quoi il visita les académies étrangeres. Il étudia long-tems sous Conringius à Helmstadt, l'Histoire & les Antiquités. Il s'appliqua aussi au Droit public. Après avoir voyagé quelques années, il entreprit l'éducation de quelques jeunes nobles dans la Poméranie & dans le Holstein. Il passa par l'Allemagne, la France & les Pays Bas, en qualité de gouverneur de deux jeunes gens de la famille de Rantzow, qui dans la suite se rendirent célébres dans leur patrie. Cette tournée finie, il se retira à Hambourg auprès de ses sœurs, qui étoient plongées dans la tristesse, à cause du fatal emprisonnement de leur pere. Après s'être fait passer docteur en Droit à Kiel l'an 1674. il exerça la profession d'avocat à Hambourg. Le roi Frederic III. étant mort, il se rendit en Dannemarck, où il intercéda auprès de Christian V. tant par des requêtes, que par le crédit de ses protecteurs, pour obtenir la liberté de son pere. Le monarque fut infléxible. De retour à Hambourg, il reprit ses fonctions d'avocat. Tout le tems qu'il avoit de reste, il l'employoit à étudier les belles-lettres, l'histoire & les antiquités. En 1681. il conduisit en France des jeunes gens de la noble famille de Buchwald. Là il s'attira la faveur de M. Colbert, qui le favorisa d'une pension. Revenu à Hambourg, il s'appliqua de nouveau aux études des antiquités & de l'histoire. Il entreprit des commentaires touchant l'Histoire de la ville de Hambourg, dont il composa plusieurs volumes. Ayant plaidé la cause d'un de ses cliens avec trop de véhémence, & d'une maniere trop mordante, ce qui n'arrive que trop aux avocats, le magistrat le fit mettre en prison. Peu après, ayant été mis en liberté, il pensa à se transporter ailleurs. Il y avoit déja quelques années que son pere étoit mort; une de ses sœurs s'étoit mariée en Dannemarck, & il sçavoit que plusieurs personnes distinguées & accréditées ne vouloient pas de mal à sa famille. Il résolut donc d'employer le crédit de ses patrons auprès du roi Christian V. pour obtenir sa protection, qui lui fut accordée. En 1687. le monarque le fit assesseur du tribunal du Holstein, qui est à Gluckstadt, & lui donna le titre de conseiller du roi. Trois ans après, sçavoir, l'an 1691. le roi lui donna à Coppenhague une chaire de professeur en histoire & en éloquence dans la nouvelle académie équestre, qui venoit d'être érigée. C'est-là qu'il passa le reste de ses jours, partagé entre la lecture & la composition de divers ouvrages. En 1697. sans le demander, il fut créé membre de l'académie royale des sciences de Londres. Il joüit d'une constante santé, à quoi ne contribuoit pas peu la facilité avec laquelle il soutenoit sans émotion les différens événemens de la vie. Il avoit emprunté de sa sœur une grande somme d'argent pour acheter des livres & des médailles, dont il étoit fort avide. Sa sœur étant morte, ses héritiers voulurent être payés; & pour les satisfaire, il se vit obligé de se défaire de son trésor littéraire sur ses vieux jours. Christian Reitzer, conseiller du roi, & professeur en Droit à Coppenhague, le prit dans sa maison, & l'entretint jusqu'à sa mort, qui arriva le 18. Mars 1715. Les titres des principaux ouvrages qu'il a publiés, sont les suivans: *Monumentum Hamburgense Benedictinum. Dissertatio ad nummum Furiæ Sabinæ Tranquillinæ, imperatoris Gordiani III. uxoris*; à Amsterd. 1688. *in-8°. De Danicæ linguæ & nominis gloriâ inter Septentrionales. De nummis bracteatis & cavis. De nummis non cusis. Absalonis Archiepiscopi Lundensis testamentum cum notis. De crepidis Veterum. De baptismo Ethnicorum. Boreas ejusque laudes. De nomine & festo* Juel. *De summo Regio nomine* Koning, *& ejus apud Danos origine. Variæ dissertationes de nummis, & urnis sepulchralibus*, dans les nouvelles littéraires de Lubec. *De Suecico nummo æreo pro Sevennensium venditato.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres, une Chronique de Hambourg, en plusieurs volumes in-4°. *Valerius Maximus Danicus. Alberti Crantzii vita. Collectanea de rebus Septentrionalium, Cimbrorum, Gothorum, Celtarum, aliisque ad eruditam Antiquitatem pertinentibus*, en dix-sept volumes *in*-4°. Cette collection est dans la bibliothéque royale à Coppenhague. * *Alberti* Thura *idea Historiæ litterariæ Danorum. Supplément françois de Bâle.*

SPERON-SPERONI, sçavant Italien, qui a vécu dans la

le XVI. siécle, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Dictionnaire historique*, *que* l'on a entrepris en 1740. de donner à Venise une édition complette des œuvres de ce sçavant, en plusieurs volumes *in*-4°. dont le premier a paru en 1740. même, & le cinquiéme en 1743. sous ce titre: *Opere di M. Sperone-Speroni de gli Alvarotti tratte da manuscritto originale.* Les ouvrages de Speron, qui n'avoient point encore paru, sont compris en vingt-quatre volumes *in-fol.* manuscrits. Le premier volume est dédié à la ville de Padoue, lieu de la naissance de l'auteur, dont on a mis au commencement le portrait gravé d'après l'original du Titien.

SPIEGELIUS, (Adrien) de Bruxelles, chevalier doré, médecin & philosophe, s'acquit une grande réputation dans le XVI. & le XVII. siécle. Il fut un des ornemens de l'université de Padoue en Italie, où il a été premier professeur d'anatomie & de chirurgie. Il est mort dans la même ville en 1625. à l'âge de quarante-sept ans. Il s'étoit blessé au doigt, en ramassant quelques morceaux de verre cassés le jour des noces de sa fille unique: l'inflammation s'y mit, & tous les remedes furent inutiles. On a de lui: 1. *Isagoge in rem herbariam*; à Padoue, 1607. & à Leyde, 1633. *in*-24. 2. *De lumbrico laco liber*; à Venise, 1619. *in*-4°. 3. *De febri semi-tertianâ*, en quatre livres; à Francfort, 1624. *in*-4°. 4. *De humani corporis fabricâ*, en dix livres; à Venise, 1626. *in-folio*, avec des figures. Cet ouvrage n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur. 5. *De formato fœtu*, avec figures; à Padoue, 1626. *in-folio*: c'est encore un ouvrage posthume. Tous les ouvrages de l'auteur ont été recueillis, & imprimés par les soins, & avec la révision de Jean-Antoine Vander-Linden, à Amsterdam, 1645. deux volumes *in-folio*. * Voyez le *Lindenius renovatus*, page 12. & la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 21.

SPIFAME, (Jacques Paul) evêque de Nevers, puis retiré à Genève, &c. *Ajoutez à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique*, *qu'il* y a eu de la même famille, & dans le même siécle, *Martin* Spifame, *gentilhomme François, seigneur du grand Hostel & d'Azi*, de qui on a quelques poësies françoises, imprimées d'abord à Bourges, en l'absence de l'auteur, & très-peu correctement, & réimprimées sous ses yeux, à Paris, pour la veuve Lucas Breyer, en 1583. *in*-16. dédiées à Henri III. roi de France & de Pologne. La plus grande partie de ces poësies consiste en *Sonnets spirituels*, suivis d'un discours en prose, sous le titre de *Harangue de la parfaite amitié, & en quoy elle differe des autres.* Deux des sonnets de l'auteur sont adressés: l'un à *Gilles* Spifame, qui fut évêque de Nevers après Jacques-Paul, & qui assista au concile de Trente; & l'autre à *Raoul* Spifame, gouverneur de Lagny. On trouve aussi au même endroit cette épitaphe de *Gilles* Spifame, *vivant évêque de Nevers, & abbé de saint Paul lès Sens:*

Cy gist qui de la mort, l'ennemy & le monde
A triomphé, domté, & vaincu par l'effort
De sa foy, de ses mœurs, & mesmes par sa mort,
L'Enfer, le fier Dragon, la volupté immonde.
Le feu, l'effort, l'appas, ni le dard, ni la fronde
De ces trois ennemys n'ont peu vaincre l'effort
De son esprit divin, où la mort point ne mort,
Estant en dernier Ciel de la machine ronde.
Là de Dieu, des Esprits, du céleste sejour,
Il voit la majesté, la splendeur, le grand jour,
Le sainct Pere, le Fils, & l'Esprit saint semblable.
Ces trois contemple en un, le Pere loue & sert,
Pour nous qu'il voit icy en un mortel desert,
Car par tout l'on l'a veu envers tous charitable.

Ces vers ne donnent pas une idée avantageuse de la poësie de Martin Spifame.

SPINA, ou de L'ESPINE, (Jean) religieux apostat. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique*, 1°. *qu'il* étoit natif de Daon, que l'on prononce Dan, paroisse de l'Anjou, sur le chemin d'Angers à Châteaugontier, à deux lieues de cette ville, & à six de l'autre; 2°. *qu'il* avoit été, non pas Carme ou Jacobin, mais Augustin; 3°. *qu'il* étoit prieur des Augustins d'Angers quand il se retira à Montargis auprès de la duchesse de Ferrare; 4°. *qu'avant* de s'évader, il vendit la bibliothéque du couvent, laquelle étoit considérable; 5°. *qu'ayant* échapé en 1572. au massacre de la Saint-Barthelemi, il fut nommé quelque tems après ministre de l'Eglise Réformée d'Angers par le moyen du duc de Bouillon. Il se donne lui-même cette qualité dans son livre de l'*Apostasie*, imprimé en 1583. mais on croit qu'il n'est point venu prendre soin de l'Eglise à laquelle il avoit été nommé. Claude Ménard, dans son histoire manuscrite de l'Anjou, dit qu'il a eu connoissance que Spina étant fort vieux, s'étoit repenti d'avoir quitté la religion de ses peres, mais qu'il fut retenu dans le parti par une nombreuse famille. On dit dans le Moreri que *Spina allant prêcher à Angers en 1555. s'arrêta à Châteaugontier où Jean Rabec fut pris, & qu'il entra en conférence avec lui*, &c. on devoit dire: qu'étant allé en 1555. d'Angers à Châteaugontier pour voir des parens qu'il y avoit, il apprit que Jean Rabec, Cordelier apostat, venoit d'y être arrêté; que Spina voulut le voir & entrer en conférence avec lui pour le convertir; mais qu'au lieu de faire revenir Rabec de ses erreurs, il se laissa lui même pervertir. Bayle a donné le catalogue des ouvrages de Spina; mais il a oublié le traité *de l'Apostasie*, & une lettre que Spina ecrivit de Saint-Jean d'Angeli le 25. Février 1586. à l'Eglise Réformée d'Angers. * *Mémoires mss.* de M. du Mabaret.

SPINA. (Barthelemi) *Dans le Supplément de 1735.* on lui donne le *Fortalitium fidei*, qui est, dit on, d'*Alphonse* Spina, non de Barthelemi: *Autoris nomen à plerisque appellari video Alphonsum de Spina*, dit Jean-Albert Fabricius dans son livre concernant les auteurs qui ont écrit pour & contre la Religion. Voyez dans ce livre les éditions du *Fortalitium*, sa division, &c. consultez aussi le pere Echard dans sa Bibliothéque des Ecrivains de l'ordre de saint Dominique, tom. 2. cependant on prétend que le *Fortalitium* est d'un autre Spina, religieux de l'ordre de saint François. M. Simon, dans sa Bibliothéque critique, tom. 3. chapitre 30. dit: « Quelques-uns croient » que le *Fortalitium* a été écrit par un religieux de l'ordre » de saint François, nommé Barthelemi de l'Espine, *Bartholomæus de Spina.* En effet, on y lit qu'il a été com» posé en 1459. par un religieux de l'ordre de saint Fran» çois, *per quemdam ordinis Minorum in partibus Occidentis.* Il ne faut donc pas confondre ce Barthelemi de l'Es» pine, ajoute M. Simon, avec deux autres du même » nom, qui ont été Dominicains..... Il y en a qui font » auteur de ce livre un certain Jean de l'Espine. Bartoloc» cio l'attribue avec plus de raison à Alphonse de l'Es» pine, *Alphonsus de Spina*, &c. » Voyez tout ce chapitre de la Bibliothéque critique. Dans le *Malleus maleficarum*, tom. 2. partie premiere, on a deux écrits de Spina: 1. *R. P. Bartholomæi de Spina, ordinis Prædicatorum, sacri palatii Apostolici magistri quæstio de strigibus seu maleficis*: ce traité, imprimé dès 1522. contient trente-deux chapitres. 2. *R. P. F. Barthol. Spinæ apologia quadruplex de lamiis, contrà Joannem Franciscum Ponzinibium utriusque juris doctorem.*

SPINOLA, (Nicolas-Gaëtan) Génois, cardinal-prêtre de l'Eglise Romaine, du titre de saint Nérée & de saint Achillée, étoit de la maison de Spinola, *dont il est parlé dans le Dictionnaire historique.* Il a rempli la plus grande partie des charges de la prélature Romaine, ayant été entr'autres président de la chambre apostolique au mois de Septembre 1695. & clerc de la même chambre le 2. Mars 1696. il fut désigné nonce à Florence, & ensuite fait archevêque de Thébes, *in partibus Infidelium*, le 4. Octobre 1706. Il étoit revêtu de la charge d'auditeur de la chambre apostolique, lorsque le pape Clément XI. le créa cardinal le 16. Décembre 1715. Ce pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 19. du même mois; & il lui assigna le titre presbyteral de saint Sixte le 8. Juin 1716. qu'il quitta pour prendre celui de saint Nérée & de saint Achillée le 29. Janvier 1725. Il avoit

été fait préfet de la congrégation de la Consulte au mois de Janvier 1718. il le fut depuis de celle des Confins. Ce cardinal est mort à Rome le 12. Avril 1735. à l'âge de soixante-seize ans, un mois & vingt-trois jours, étant né en Espagne le 20. Février 1659. & de son cardinalat dix-neuf ans, trois mois & vingt-huit jours.

SPINOLA, (George) Génois, cardinal, étoit né le 5. Juin 1667. Il fut quelque tems commandeur de l'hôpital du Saint Esprit à Rome. Ayant été déclaré au mois de Juin 1711. nonce à Barcelone, il fut fait archevêque de Césarée, *in partibus Infidelium*, le 1. Juillet suivant, & sacré le 7. du même mois. Il fut nommé nonce à la cour de Vienne au mois de Juillet 1713. & y ayant fait son entrée publique le 11. Mars 1714. il eut le 14. sa premiere audience publique de l'empereur. Le pape Clément XI. le créa cardinal le 29. Novembre 1719. Il reçut la barrette à Vienne des mains de l'empereur le 18. Février 1720. & étant de retour à Rome, il reçut le chapeau dans un consistoire public le 19. Décembre de la même année. Le pape lui assigna le 16. Janvier 1721. le titre presbytéral de sainte Agnès hors des murs. Après la mort de Clément XI. Innocent XII. son successeur le déclara le 9. Mai 1721. le lendemain de son exaltation, son ministre & secretaire d'état. Il fit les fonctions de cette charge jusqu'à l'exaltation de Benoît XIII. qui, le 12. Juin 1726. le fit préfet de la congrégation de l'Immunité; & le 25. Juin 1727. il le nomma légat de Bologne pour trois années. Il fit en cette qualité son entrée publique à Bologne le 5. Novembre suivant; & après avoir achevé le tems de sa légation, il revint à Rome le 15. Decembre 1731. & y fixa son séjour. Il quitta le titre de sainte Agnès, & opta celui de sainte Marie *in Trastavere*, le 15. Décembre 1734. Il quitta encore ce dernier, & opta celui de Sainte-Praxéde le 16. Décembre 1737. & ayant passé de l'ordre des prêtres dans celui des évêques, par la mort du cardinal François Barberini, doyen du sacré college, il opta l'évêché de Palestrine qui fut proposé pour lui à Rome le 3. Septembre 1738. Il est mort subitement à Rome le 17. Janvier 1739. âgé de 71. ans sept mois & onze jours.

Dans le Dictionnaire historique, où l'on parle de la maison de Spinola, *on peut ajouter à l'article du* marquis *d'Ambroise* Spinola, fameux général d'armée, que le pere Joseph Silos, clerc régulier Théatin, de Bitonto, a consacré ces vers à la mémoire d'Ambroise Spinola : ils sont en forme d'épitaphe :

Hìc ubi Mars galeam discinctam fletibus implet,
Pallas & effractâ casside mœsta dolet.
Excussâque rotâ, passis fortuna capillis,
Hic ubi dilapso poplite prona jacet :
Scipiadis major situs hìc est Spinula, Mavors
Italus ille manu clarus, & ense ferox.
Terruit Arctoas factis ingentibus urbes,
Invitas docuit frenaque avita pati.
Immensâ tandem laudum sub mole fatiscit,
Et latet hoc tumulo Martius ille vigor.
Ne grandi violas cineri, ne lilia funde,
Exuvias, plena & funde trophæa manu.

Ces vers se lisent page 294. du recueil intitulé : *Musa canicularis, sive Iconum poëticarum libri tres, qui continent Icones heroïcas, Icones gentium, Icones varias : & epigrammatum centuriæ tres : autore D. Josepho Silos Bituntino clerico regulari. Accessere ab ejusdem autoris calamo, inscriptiones aliquot pro Neapolitani sanctorum Apostolorum Templi inauguratione, & quædam gentis Caracciolæ elogia*, à Paris, 1655. *in*-16. Ce pere Silos étoit de l'académie des *Infiammati*; & il en parle souvent dans ses poësies.

SPINULA, (François) que nous trouvons aussi nommé *Publius Franciscus Spinula*, étoit de Milan, & non de Bresse, comme quelques-uns l'ont dit : c'étoit un poëte latin. M. de Thou dit dans son histoire, livre VIII. que Marc-Antoine Flaminio qui avoit paraphrasé les Pseaumes en vers latins, à la persuasion du cardinal Polus, avoit invité, par son exemple, François Spinula, à cueillir les mêmes lauriers dans cette carriere poëtique. On a un recueil de poësies latines de Spinula, imprimé à Venise en 1563. mais la paraphrase dont il s'agit, n'y est point. Ce poëte a été également loué & blâmé par ses contemporains. Si l'on trouve à sa louange des vers de Paul Mutio, Bressan, & de quelques autres, on a aussi contre lui des épigrammes assez mordantes d'André Mutio, de Jean-Antoine Tayget, & de plusieurs autres; non-seulement contre sa paraphrase des pseaumes, mais en général contre toute sa poësie. Spinula nomme ses adversaires en plusieurs endroits, & en particulier dans son ode à Jerôme Hugonio, jurisconsulte de Bresse, & dans une piéce sur ses voyages qu'il intitule *Satyre* : voici le commencement de celle-ci :

Finibus egressum patriis me Brixia dives
Mœnibus excepit, Corraro præside Paulo,
Tulli ubi nobilibus numerosa volumina ad annum
Exposui. Prosper sapiens, Hieronymus Hugo,
Atque propinquus eques Marius, Marcellus, & ipse
Hugo, meæ vitæ patres, Divique fuerunt :
Sordidus obliquis oculis ubi Mutius, & me
Taygetus chartâ cimex læsere cacata, &c.

On voit par ces vers que Spinula avoit expliqué Ciceron à Bresse, où il avoit eté favorablement reçu lorsqu'il eut quitté Milan sa patrie. Voilà tout ce que nous lisons touchant Spinula dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 201. 203. & 226. & suivantes, & à la pag. 238. où l'on donne une épigramme de Dioméde Sala, poëte Bressan, contre Spinula. Le pere le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, *in-fol.* 970. cite ainsi la paraphrase de Spinula : *Paraphrasis metrica vario carminum genere in psalmos*, à Bâle, 1548. *in*-8°. à Anvers, 1559. *in*-12. à Bâle, 1561. Le pere le Long dit que Spinula étoit Calviniste. Dans le même ouvrage de M. le cardinal Querini déja cité, on voit (pag. 254. & suiv.) que Spinula étoit lié d'amitié avec le comte Brunorio ou Brunero Gambara, Bressan, & avec ses fils Rainutio Gambara, & Jean-François Rainutio qui fut élevé au cardinalat. Le comte qui réussissoit aussi dans la poësie latine, a adressé plusieurs de ses piéces à Spinula, une entr'autres, où Brunero se plaint du silence de son ami. Cette piéce commence ainsi :

Vix tandem patrio retinet te Brixia vultu,
Dives opum, & veneto læta sub imperio;
Istic ingenuas exerces Palladis artes,
Atque inter musas ora diserta moves.

Le comte l'exhorte dans la suite à chanter ce qui peut rendre sa patrie recommendable, & lui promet qu'elle en sera reconnoissante. Dans une autre piéce, le comte parle de la paraphrase des pseaumes faite par Spinula. Marc-Antoine Majoragio en fait aussi mention dans des vers, qui sont imprimés avec les piéces en vers hendecassyllables de Spinula. Celui-ci étoit lié aussi avec le sçavant Titus-Prosper Martinengue (Martinengus), sçavant Benedictin, & poëte Latin estimé, dont M. le cardinal Querini fait l'éloge aux pages 284. & 285. de l'ouvrage cité, où il rapporte aussi une piéce de Spinula au même Martinengue.

SPIZELIUS, (Théophile) théologien d'Augsbourg, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* quelques éloges, imprimés dans le tome 6. des *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, pag. 577. & suivantes; sçavoir : 1. *Elogium Thomæ Lansii*, avec la liste des ouvrages du même : 2. *Elogium Joannis-Balthasaris Schuppii* : 3. *Elogium Hartmanni Creidii*. Spizelius, selon M. Scelhorn, a composé encore, *Icon Augustanorum doctrinâ, meritis, scriptisque publicis illustrium*. Dans le tome 11. du même recueil de M. Scelhorn, pag. 303. & suiv. on trouve deux lettres latines assez longues de Benoît Carpzovius à Théophile Spizelius; l'une datée de Leipsic le 12. Janvier 1669. l'autre de la même ville, du mois de Janvier 1674. Il est parlé dans ces deux lettres de quelques ouvrages de

Carpzovius même, de Spizelius, de Marsham, de Spencer, de M. de Voisin & de plusieurs autres, sur-tout de ceux qui traitent des antiquités Judaïques, ou des livres des Rabbins. Dans le tome 12. de la même collection, on a imprimé une lettre de Philippe-Jacques Spener au même Spizelius (*voyez* SPENER), une de Jean-Godefroi Olivarius, une de Jacques Gronovius, deux de Jean Fabricius, & une de Chrétien Scriverius; toutes au même Spizelius. Dans le tome 14. de la même collection de Scelhorn, il y a encore deux lettres de Spizelius à Philippe-Jacques Spener; la premiere sans date, & la seconde de 1670. plus, quelques autres lettres adressées au même Spizelius; sçavoir, deux de Carpzovius, une de Christophe Arnold, & cinq de Jean Buxtorf le fils. Dans la premiere des deux lettres de Spizelius à Spener, le premier loue la préface du second sur le livre intitulé : *Postilla Arndiana*, & fait beaucoup de réflexions sur l'objet de cette préface. La seconde lettre roule principalement sur le défaut de piété parmi les hommes, & sur-tout parmi ceux qui sont chargés d'instruire les autres. Les autres lettres de Buxtorf à Spizelius apprennent divers faits litteraires : il y est parlé entr'autres des deux ouvrages de Spizelius, *mentionnés dans le Supplém. de* 1735. *De re litterariâ Sinensium commentarius*, &c. & *Elevatio relationis Montezinianæ.*

SPOELBERG, (Guillaume) de l'ordre des Freres-Mineurs, né à Bruxelles le 21. Août 1569. entra jeune dans l'ordre de saint François; & dans la suite il fut définiteur de la province de Flandres, & gardien en diverses maisons de son ordre. Il prêchoit souvent, &, dit-on, avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut à Malines le 1. Juin 1633. On a de lui en flamand, 1. Le Miroir de la conscience. 2. Exercices sur les mysteres du saint sacrifice de la Messe. 3. Méditations sur la bonté de Dieu. 4. Meditations sur quarante actions de la sainte Vierge. 5. Instruction Catholique opposée au catéchisme de Philippe de Marnix. 6. Le triomphe des saints du tiers ordre de saint François, avec des figures. Le pere Spoelberg a donné en latin : 1. le Miroir de la vie de saint François & de ses compagnons, avec des notes & des augmentations, à Anvers, 1621. *in*-8°. 2. Manuel des Freres-Mineurs. 3. Sermons pour les Dimanches, les Fêtes & les féries de l'année, en 1626. *in*-4°. & en 1632. *in*-4°. cette édition est augmentée de conférences pour chaque Dimanche & chaque Fête, & d'exhortations faites à des religieux. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 422.

SPOLETI, (François) médecin Italien, de Lucignano, a enseigné à Padoue la physique, & expliqué quelques livres d'Aristote. Vers la fin du XVII. siécle, il alla à Constantinople avec Sorazzo, procurateur de Venise. Son mérite le fit réellement si estimer à Constantinople, qu'il y fut médecin des sultanes & du grand Visir. De retour en Italie, il se retira dans sa patrie, où il mourut sur la fin de 1712. à l'âge d'environ soixante ans. En 1685. il avoit fait imprimer à Rome une dissertation sur le mouvement des corps graves sur un plan incliné. L'année suivante, il en publia une autre *De secretione bilis in hepate :* ces deux dissertations ont été réimprimées à Venise. Il est aussi auteur de divers discours : on en cite un imprimé en 1688. sous ce titre : *Præfatio Francisci Spoleti, in primâ sede Patavinâ physicen extraordinariè profitentis.* * *Giornale de letterati d'Italia*, tom. 13. *Supplément françois de Bâle.*

SPON, (Jacob) sçavant antiquaire, &c. *dont on parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. ajoutez que* le voyage d'Italie, de Dalmatie, de Gréce & du Levant, fait en 1675. & 1676. par Jacob Spon & George Wheler, imprimé en 1678. a été réimprimé à la Haye en 1680. 2. vol. *in*-12. & encore 1689...... L'auteur des notes de la derniere édition de l'histoire de Genève est, dit-on, M. Gautier, secretaire d'état. Le premier livre des *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, a paru d'abord séparément en 1689. *in-fol.* le titre est : *Miscellanea eruditæ antiquitatis, sive supplementi Gruteriani liber primus : in quo eruditiora & intellectu difficiliora marmora à Grutero omissa enodantur ; statuis, gemmis, nummis & toreumatis illustrantur. Consarcinante Jacobo* Sponio *medicinæ doctore & professore, collegio Lugdunensi aggregato*, à Francfort & à Venise, de vingt-quatre pag. *in-fol.* sans la préface. En 1683. il a donné à Lyon *in*-4°. des recherches curieuses d'antiquité, contenues en plusieurs dissertations sur des médailles, statues, inscriptions, &c. avec figures.

SPONDE, (Henri de) évêque de Pamiers, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique qu'*il a continué les annales de Baronius jusqu'à l'an 1640. *in-fol.* à Paris, 1641. 3. vol. & à Paris, 1649. & 1659. 2. vol. *in-fol.* Sponde a continué en effet jusqu'en 1640. mais quelque autre a continué jusqu'à la fin de 1646. comme on le voit par l'édition de Paris, 1647. *in-fol.* 2. vol. & par celles qui ont suivi. Ces annales finissent en effet à la mort de l'infant d'Espagne, fils aîné du roi Philippe IV. arrivée au mois d'Octobre 1646. Son abregé des annales de Baronius est aussi en deux volumes *in fol.* à Paris, 1649. & 1660. M. l'abbé Lenglet cite une édition de Paris, 1613. *in-fol.* & le pere dom Calmet une de Mayence, 1620. & une autre de Cologne, 1627. *in-fol.* La meilleure édition des œuvres de Sponde est celle de la Noue, à Paris, en six volumes *in-fol.* Celle de la compagnie des libraires en cinq volumes, vient après; la moins estimée est celle de Lyon.

SPONDE, (Jean de) frere de Henri, &c. *Ajoûtez à ses ouvrages* 1. *Déclarations des principaux motifs qui induisent le sieur* Jean de Sponde, *maître des requêtes, à s'unir à l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine*, à Paris, *in*-8°. 1594. 2. *Réponse du feu sieur de* Sponde, *conseiller & maître des requêtes du roi, au traité des marques de l'Eglise, fait par* Théodore de Beze, à Bourdeaux, 1595. *in*-8°. de 817. pages. On voit à la tête de ce livre posthume, imprimé par Millanges, imprimeur ordinaire du roi, une épître *à M. du Perron, conseiller du roi en son conseil d'état, élu évêque d'Evreus*, signée *Florimond de Ræmound*, & datée de *Bourdeaus* le 5. Septembre 1595. Ensuite est un avis au lecteur par le même Florimond de Ræmound, où l'on trouve plusieurs particularités concernant Jean de Sponde; par exemple, qu'aussi-tôt après sa conversion, il se retira dans les montagnes de Biscaye, lieu de sa naissance, pour y travailler avec plus de liberté à divers ouvrages que son zéle pour la religion qu'il venoit d'embrasser lui avoit fait concevoir. » Pour cet effet, est-il dit, il employa les heures plus sérieuses de trois ou quatre mois » pour répondre au livre que Théodore de Beze venoit » de publier sur les marques de l'Eglise, donnant les » autres, comme pour se jouer, à parachever la version » de Seneque, que tu verras bientôt au jour, & à revoir » son Hésiode & Homere, que ce rare esprit avoit commenté & mis en lumiere à l'âge de dix-neuf ans. A » peine étoit-il à mi-chemin, qu'il se trouva dénué de » plusieurs bons livres qui lui étoient nécessaires. Pour » les recouvrer & pouvoir communiquer avec les do» ctes, il s'en vint en cette ville de Bourdeaus, &c. « On ajoute que son travail y fut si assidu la nuit & le jour, que sa santé en fut entierement alterée, & qu'il eut une pleuresie qui l'emporta en neuf jours. Il avoit projetté un livre de l'*Idée des Religions*, & plusieurs autres qu'il n'avoit pu qu'ébaucher.

SPRAT, (Thomas) Anglois, &c. *On dit dans le Supplément qu'*il a donné l'*Histoire de la Société Royale de Londres*, &c. Il n'est peut-être pas hors de propos d'ajouter que cet ouvrage est divisé en trois parties, & que ce n'est proprement que dans la seconde que l'on trouve l'histoire de la Société Royale, quant à son établissement & à ses premiers progrès. La premiere partie ne traite que de l'état de l'ancienne philosophie; & la troisiéme contient principalement *la défense & la recommandation de la connoissance expérimentale en général*, ainsi que l'auteur s'exprime lui-même : ainsi il y a beaucoup plus de philosophie & de physique dans cet ouvrage, qu'il n'y a d'historique. Dans la section XL. pag. 532. & suivantes, de la traduction françoise, on lit les noms de ceux

qui composoient alors ladite Société Royale, par ordre alphabétique.

STABILI. (Francesco de gli) *Cherchez* CECCO d'ASCOLI.

STADIUS, (Jean) célébre mathématicien, mort à Paris en 1579. *On en parle dans le Dictionnaire historique: on peut ajouter que* ses Commentaires sur Florus ont paru à Anvers en 1584. *in*-8°. à Cologne en 1600. *in*-8°. & encore depuis. Ses Ephémérides, *mentionnés dans le Dictionnaire historique*, ont paru à Cologne en 1556. & 1570. *in*-4°. On trouve au commencement, *Hermetis Trismegisti Jatromathematica*, traduite en latin par Stadius; & un écrit du même Stadius, intitulé: *De cœli figuris, sive de domibus.* Valere André parle assez au long de Stadius dans sa Bibliothéque Belgique, que l'on ne cite point *dans le Dictionnaire historique*; & il rapporte deux épitaphes faites pour ce célébre mathématicien: voici la seconde.

JOANNIS STADII, *Belgæ, Brabanti, tanti illius viri cineres hìc spectas, viator: sed cineres; famam enim, quæ cœlum implet & solum non vides. Certè ille ipsus est Stadius, quem Potentissimi Hispaniarum & Galliarum Reges maximis stipendiis ad Historiæ Matheseosque professionem evocârunt, Grudii & Parisii docentem audivere, boni omnes, docti omnes præsentem amaverunt, abeuntem complanxêre; si tu horum es lector, flores insperge marmori, vel potiùs lacrymas, magnoque funeri mollibus votis, bonis verbis apprecare. Justus Rycquius, ex Catharinâ filiâ nepos avo benè merito lugens posuit.*

Joseph Scaliger a adressé à Stadius une longue lettre à l'occasion de son travail sur Manilius.

STAHRENBERG, (Guido-Balde comte de) conseiller intime de l'empereur, géneral-veld maréchal, commandant de Vienne, de Neustadt & de Graetz, gouverneur de l'Esclavonie, colonel d'un régiment d'infanterie, chevalier de l'ordre Teutonique, &c. étoit le quatriéme fils de BARTHELEMI comte de Stahrenberg, & d'*Esther* baronne de Windischgraetz. Il naquit le 11. Novembre de l'an 1657. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique; & pendant huit ans, il fut instruit par les Jesuites de Graetz. A l'âge de seize ans, il commença les exercices ordinaires à la noblesse, & les suivit pendant quelques années. Ayant alors témoigné de l'inclination pour les armes, il entra dans le régiment d'Ernest Rudiger, son cousin. Après avoir servi trois mois, il fut caporal pendant six, ensuite fait enseigne, & une année après, lieutenant. Au bout de deux ans de lieutenance, il obtint une compagnie, où il se comporta si bien dans Vienne, assiégée par les Turcs en 1683. que l'empereur nomma Stahrenberg lieutenant-colonel du régiment de son pere. Il joignit ensuite l'armée en Hongrie, & il se trouva en 1686. au siége de Bude, où il fut blessé dans un assaut. Il fut fait ensuite colonel du régiment de Spinola qui avoit été tué. En 1687. il aida à assiéger la forteresse d'Esseck, & on le fit commandant de Clausenbourg. En 1688. il fut blessé devant Belgrade, dont il fut nommé commandant *ad interim*, par l'empereur, qui lui donna de plus le régiment de Scherffenberg. En 1689. il eut part, en qualité de veld-major, aux victoires que l'empereur remporta près de Nisse & de la Morave. En 1690. il fut obligé de rendre par accord, la ville de Nisse, où il commandoit; mais il se défendit si bien dans Esseck, que les Turcs furent obligés de décamper, sans avoir rien exécuté, & il obtint ensuite le commandement de cette forteresse, & de tout le fleuve de la Save. Il fut blessé en 1691. à la bataille près de Salenkemen, où il fit la premiere attaque. Il le fut aussi au siége du Grand-Waradin. L'empereur le nomma en 1692. général-veld-maréchal-lieutenant, & il l'envoya à l'armée sur le Rhin, où il se chargea de défendre la forteresse d'Ehrenbreitstein. Il retourna en Hongrie en 1693. où il ne discontinua pas de harceler l'ennemi, & pour récompense il fut nommé en 1695. grand-maître de l'artillerie. Il battit en 1696. les infidéles à Theiss, & en 1697. il commandoit sous le prince Eugene l'aile droite dans la bataille près de Zenta, après quoi il obtint le commandement général en Esclavonie. Il se rendit en Italie au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne, où il pilla Cremone le premier Février 1702. & il signala sa valeur dans la bataille de Luzarra. Le prince Eugene ayant quitté l'armée après la campagne, Stahrenberg prit le commandement général. Il fit échouer en 1703. le projet des François contre Ostiglia & la Mirandole: il mit en fuite le comte Albergotti auprès du fleuve Bormio, & se joignit au duc de Savoye en 1704. L'empereur le nomma le 5. Février de cette année général-veld-maréchal, & le confirma dans le commandement général du Piémont, où il ne put rien entreprendre manque de forces suffisantes. L'empereur Joseph le nomma en 1706. son conseiller intime, & lui confia le commandement en Hongrie, où il harcela les mécontens. En 1708. il prit le commandement en Catalogne, & s'empara en 1709. de Balaguer, d'Ager & d'autres places. Il battit les ennemis près d'Almenara le 27. Juillet 1710. & près de Saragosse le 10. Août; & par-là, il ouvrit au roi Charles le chemin de Madrid: mais il fut obligé de se retirer parce qu'il manquoit de vivres, & il hazarda une bataille le 10. Décembre près de Villaviciosa dans la nouvelle Castille contre le duc de Vendôme. Quoiqu'il remportât la victoire, il n'en put pas profiter; mais il continua sa marche vers l'Aragon & la Catalogne. Il secourut le 22. Décembre 1711. la forteresse de Cardone, assiégée par les ennemis, & leur prit toute leur artillerie; mais il ne put rien faire davantage, parce qu'il manquoit d'hommes & d'argent; & il se fit transporter avec son armée en Italie sur la flotte Angloise, au mois de Juin de 1713. en vertu de la convention signée à Utrecht. Il passa le reste de sa vie, en partie sur ses terres, & en partie à Vienne, où il mourut le 7. Mars 1737. & où il fut enterré deux jours après, dans la maison Teutonique, en habit de l'ordre. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

STANCARUS, (François) de Mantoue, zélé Protestant, & partisan du Socinianisme, dans le XVI. siécle, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, où l'on ne cite aucun de ses ouvrages.* On trouve la liste de ceux-ci, p. 207. de celui qui a pour titre: *Francisci Stancari Mantuani in Epistolam canonicam D. Jacobi, Episcopi Hierosolymitani expositio pia, docta, & accurata, aliquot locis communibus exornata, ad Ecclesiæ Catholicæ, ac præsertim horum temporum utilitatem: à Thaddæo* DUNO *Locarnensi, ex italico in latinum sermonem fideliter nunc primùm versa*; à Bâle, 1547. *in*-8°. avec un petit ouvrage du même, intitulé: *Conciliationes quorumdam locorum Scripturæ: posteà de Locustis; & de vocabulis Chaldaïcis Novi Testamenti: per Fr. Stancarum Mantuanum.* Les autres ouvrages de Stancarus sont: 1. *Authentica testimonia fidei Christianæ, ex Hebræo Latinè, juxta vulgatam editionem: nunc primùm edita, ex editione Francisci Stancari*; à Bâle, 1547. *in*-8°. 2. *Opus de decem captivitatibus Judæorum, & sanguine Zachariæ; ex ebræo latinè vertit ex antiquis Rabbinis Franciscus Stancarus*; à Bâle, 1547. *in*-8°. 3. *Francisci Stancari Miscellanea theologica, nempe Gradus beneficiorum Dei: De Templis Judæorum: Bibliorum Scriptores: Bibliorum versuum Summa: De Psalmis: De Genesi & Cantico Canticorum: De Prophetis: Israëliticus ordo: De Synagogis: Modus legendi Prophetas: Inclinatio linguæ ebreæ: Ebræi unde dicti: Lectiones in Synagogâ*; à Bâle, 1547. *in*-8°. 4. *De Reformatione Ecclesiæ*, en italien. 5. *Rabbinorum recentiorum & Anabaptistarum falsa opinio de duobus Messiis, autoritatibus etiam ipsorum Thalmudistarum confutatâ.* 6. *Grammatica ebræa.* 7. *Compendium ebreæ Grammatices.* 8. *Conciliatio Christi & Mosis de divortio, latinè; posteà à Theologo quodam germanicè reddita.* 9. *Conciliatio Stephani & Mosis de patriâ Abrahæ.* 10. *Catalogus Regum Juda, & sub quibus Prophetæ & Pontifices vixere.* L'original italien de son explication de l'Epître de saint Jacques, a paru à Venise en 1547. selon le pere le Long, dans sa Bibliothéque sacrée, *in-folio.* Le même P. le Long ajoute aux qualités de Stancarus, celle de médecin du prince de Transilvanie.

STANCEL, (Valentin) que les Portugais écrivent ESTANCEL, étoit Allemand, de Moravie, né l'an 1621. Il se fit Jesuite en 1637. dans la province de Bohême, &

enseigna la rhétorique & les mathématiques à Olmiutz & à Prague en Bohême. Après avoir fait la profession solemnelle des quatre vœux, il obtint d'être envoyé dans les missions des Indes. Dans cette vue, & pour remplir cette vocation, il passa en Portugal, où en attendant une occasion favorable pour s'embarquer, il exerça quelques années l'emploi de professeur des mathématiques. En 1663. il alla au Brésil, où il enseigna la théologie, prêcha, catéchisa, & vieillit dans ces fonctions. Il mourut le 18. Décembre 1715. Ses ouvrages sont: 1. *Dioptra Geodetica*; à Prague, 1653. *in*-8°. 2. *Orbis Alphonsinus, sive Horoscopium universale, in quo per extremitatem umbræ universæ cognoscitur quæ hora sit in quovis mundi loco*; à Evora, 1658. *in*-12. 3. *Zodiacus Divini doloris, sive Orationes duodecim de Christo patiente*; à Evora, 1675. *in*-8°. 4. *Legatus Uranicus ex orbe novo in veterem, hoc est, Observationes Americanæ Cometarum factæ, conscriptæ, ac in Europam missæ, cum Auctario Observationum Europæarum à Mathesi Pragensi*; à Prague, 1683. *in*-4°. Ce qui donna occasion au pere Stancel de faire cet ouvrage, ce fut la cométe de 1664. qui excita l'attention de tous les astronomes. Il fit ses observations, les continua sur les cométes qui parurent depuis, en reçut d'ailleurs, & le tout fut publié. 5. *Uranophilus Peregrinus, sive mentis per mundum sidereum peregrinantis extases*; à Anvers & à Gand, 1685. *in*-4°. 6. *Cursus philosophicus*; à Prague, *in*-8°. 7. *Mercurius Brasilicus, sive cœli & soli Brasiliensis Œconomia*; in-4°. selon Sotwel, qui n'en dit rien de plus. 8. *Phœnomena cœlestia, sive Dissertatio astronomica de tribus Cometis quæ proximis annis in cœlo apparuere*. C'est Sotwel qui parle de cet ouvrage, comme étant conservé manuscrit dans la bibliothéque du college de la société à Rome : mais c'est peut-être le même ouvrage, que celui dont on a parlé ci-dessus, & qui a été imprimé à Prague, sous le titre de *Legatus Uranicus*, &c. * Extrait de quelques Mémoires latins manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jesuite.

STANIHURSTIUS, (Guillaume) de Bruxelles, étoit d'une famille noble & ancienne d'Irlande. RICHARD, son pere, ayant été exilé de la Flandre pour la Religion Catholique; & étant devenu veuf, embrassa l'état ecclésiastique, fut promu aux ordres sacrés, & devint aumônier des sérénissimes prince & princesse Albert & Isabelle. Guillaume se fit Jesuite en 1617. se livra à la prédication, & remplit divers postes dans sa compagnie. Il mourut le 10. Janvier 1663. On a de lui : 1. *Thesaurus moralis Francisci Labatæ, cum additionibus Stanihurstii*; à Anvers, 1652. 2. *Regio mortis*; à Anvers, 1652. 3. *Carcer inferni*; à Anvers, 1655. 4. *Dei immortalis in corpore mortali patientis historia*; à Anvers, 1660. *in*-8°. 5. *Quotidiana Christiani hominis tessera*; à Anvers, 1661. *in*-4°. 6. *Veteris hominis per expensa IV. novissima metamorphosis & novi Genesis*; à Anvers, 1661. *in*-8°. Cet ouvrage a été traduit en françois, & imprimé ainsi à Douai en 1666. 7. *Selectissima moralis doctrinæ præcepta, metris expressa*; à Anvers, 1662. *in*-12. 8. *Ecclesia militans*; à Anvers. 9. *Album Marianum, in quo Dei in Austriacos beneficia, & Austriacorum erga Deum obsequia recensentur*; à Louvain, 1641. *in-folio*, sans nom d'auteur. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, pag. 422. 423.

STANISLAS de ZNOYMA. Cherchez ZNOYMA.

STANISLAS Lesczynski, roi de Pologne, naquit le 20. Octobre 1677. de RAPHAEL de Lesno Lesczynski, d'abord porte-enseigne de la couronne, puis palatin de Kalisch, ensuite de Lenczicz, & successivement général de la Grande-Pologne, grand-trésorier de la couronne, & ambassadeur à la Porte Ottomane pour conclurre le traité de Carlowitz. Stanislas manifesta de bonne heure les éminentes qualités que l'on vit briller en lui dans la suite. Dès l'âge de douze ans, il se faisoit admirer dans tous les exercices auxquels la noblesse est occupée. Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il fut élu Nonce pour la deuxiéme fois. Il assista aux dietes en cette qualité, où il se distingua par ses manieres gracieuses & son éloquence, & s'attira l'estime & la bienveillance du roi Jean III. Pour se perfectionner, il souhaita de voir les cours étrangeres. Il se rendit à la cour de Vienne, & de-là il passa a Rome, où il eut une audience du pape Innocent XII. Il séjourna quelque tems à Florence & à Venise, où il y avoit de quoi piquer sa curiosité. Il arriva à Paris dans l'été de l'année suivante 1696. où il fut très-bien reçu à la cour, & où même il auroit resté plus long-tems sans la nouvelle de la mort du roi Jean Sobieski, dont il étoit proche parent. Il traversa la Hollande & l'Empire, & arriva enfin en Pologne, où il fut d'abord honoré de la charge de Staroste d'Odolanow, & en cette qualité, il fit le compliment de condoléance à la reine, au nom des Palatinats de la Grande-Pologne. Dès qu'Auguste II. fut monté sur le trône en 1697. Stanislas, qui, de même que le Palatin, son pere, avoit favorisé l'élection de ce monarque, fut créé échanson de la couronne. En 1698. il épousa *Catherine* Opalinska, née le 5. Novembre 1680. d'Opalinski, Castellan de Posnanie, & de Czarnkowska, son épouse. Le 25. Mai de l'année suivante, Stanislas eut de son épouse une fille nommée *Anne*, morte à l'âge de dix-huit ans. Il lui naquit le 23. Juin 1703. une autre fille nommée *Marie*, princesse qui est aujourd'hui sur le trône de France. Le Palatin, pere de Stanislas, étant mort à Oels le 31. Janvier 1703. comme fils unique, il devint héritier de ses vastes domaines. Lorsque le roi de Suéde entra en Pologne, dans la ferme résolution de détrôner Auguste II. une partie de l'armée de la couronne s'étant jointe à la confédération de Varsovie, élut Stanislas, Palatin de Posnanie, pour la commander. Peu après il fut député de la part de la confédération de Varsovie, au monarque Suédois, à qui il plut si fort, qu'il résolut de le placer sur le trône. Il étoit alors dans sa vingt-septiéme année. Il fut élu le 12. Juillet 1704. Le lendemain de l'élection, le roi de Suede le fit prier de se rendre à son quartier général, où il fut reçu en roi; & peu après, il reçut les soumissions du primat & de tous ceux, qui s'étoient absentés de l'élection. Il y avoit à peine six semaines que Stanislas étoit monté sur le trône, lorsque se trouvant à Varsovie, lieu de sa résidence, il apprit qu'Auguste revenoit avec une armée de vingt mille hommes. Il mit en sureté la famille royale, & quitta Varsovie, escorté de six mille hommes. Dès qu'Auguste se vit forcé de quitter la Pologne, on fixa le couronnement de Stanislas au 4. Octobre 1705. malgré toutes les oppositions du pape, qui défendoit à tous les prélats du royaume d'assister à ce sacre, sous peine d'excommunication. On frapa une médaille pour perpétuer la mémoire de ce couronnement. Auguste rentra de nouveau en Pologne, & arriva le 5. Février 1706. à Varsovie : mais il n'y demeura pas long-tems. Ses troupes furent battues par les Suédois, & dès qu'il se fut retiré, les provinces s'empresserent de se soumettre à Stanislas I. Dans le traité de paix que le roi de Suéde conclut le 24. Septembre à Alt-Ranstadt, avec le roi Auguste, il exigea cette condition humiliante du monarque détrôné, qu'il écriroit une lettre de félicitation au nouveau roi. Peu après le traité de paix, le roi Auguste ayant reçu un renfort de trente mille hommes du Czar, son allié, livra bataille à ceux qui comptoient sur la paix, & remporta une victoire complette près de Kalisch. La paix fut ensuite publiée, & Stanislas députa quatre sénateurs au roi de Suéde pour le complimenter sur cet événement, & pour lui témoigner les obligations qu'il lui avoit des attentions que sa majesté avoit eues pour sa personne. Les deux princes Sobieski furent mis en liberté au mois de Janvier 1707. & furent très-bien reçus de Charles XII. & du roi Stanislas. Presque toutes les cours s'empresserent de féliciter le nouveau roi de Pologne. Le Czar étoit alors en Pologne, & commençoit à parler en maître; mais le retour du roi de Suéde l'obligea de se retirer, & il le poursuivit jusques dans ses états. Le roi Stanislas s'étant séparé du roi de Suéde, revint en Pologne avec seize mille Lithuaniens & vingt mille Suédois. Il y avoit cependant encore des mécontens en Pologne, & le grand-maréchal Seniawski étoit à leur tête, avec lesquels il faisoit de grands ravages. Le roi ordonna de le combattre. Les armées en vinrent aux mains le 21. Novembre au voisinage de Koniecpolske; & les confédérés demeurerent maîtres du

champ de bataille. Ce ne fut pas le ſeul combat qu'il y eut entre les deux partis. Ce qui fit le plus de peine au roi Staniſlas, ce fut la nouvelle de la défaite du roi Charles XII. à Pultawa, qui enfla le courage des mécontens. Il convoqua à Varſovie les états, qui lui étoient dévoüés. On conclut d'envoyer au Czar une ambaſſade, pour lui offrir la paix aux conditions qu'il avoit demandées deux ans auparavant; mais elles furent rejettées. Auguſte rentra en Pologne à la tête d'une armée, & le Czar s'avançoit pour ſe joindre à Seniawski, chef des mécontens confédérés. Le roi Staniſlas ſe vit dans peu hors d'état de réſiſter à ſon rival, & ſe retira à Stettin en 1709. avec ceux des Polonois qui le ſuivirent. Dans ſon dernier manifeſte, il déclara à la nation, qu'il lui remettoit la couronne dans le même eſprit qu'il l'avoit acceptée. La Poméranie ayant été attaquée par les forces réunies du Dannemarck, de la Saxe & de la Ruſſie, Staniſlas ſe rendit dans l'île de Rugen, & de-là en Suéde. Il arriva à Carlscroon le 15. Septembre 1712. où toute ſa cour quitta l'habit Polonois. Il conduiſit ſon épouſe à Chriſtianſtadt, & le roi, accompagné de quelques ſeigneurs Polonois, prit le chemin de Stockolm, où le miniſtere lui rendit tous les honneurs convenables. Il logea dans le palais royal près d'un an, mais ſans éclat. Staniſlas, invité par le roi Charles XII. de le venir joindre à Bender, pour ſe mettre à la tête d'une armée formidable qu'il devoit, ſuivant ſes idées, obtenir du Grand-Seigneur, partit, malgré la longueur du voyage, & les périls qui ſe préſentoient en foule. Il fut arrêté à Jaſſy, capitale de la Moldavie, & conduit à Bender, où il arriva le premier de Mars 1713. Charles XII. n'y étoit plus. Après le combat ſingulier & téméraire qu'il avoit oſé livrer à 10000. Turcs & Tartares, il avoit été mené à Andrinople. Staniſlas vit luire un rayon d'eſpérance en ſa faveur, & pour ſon infortuné allié, mais qui diſparut comme un éclair. Suivant ce qui avoit été réglé avec Charles XII. diſpoſé à retourner dans ſes états, Staniſlas partit de Bender pour ſe rendre aux Deux-Ponts, où il arriva le 4. Juillet 1714. ſous le nom ſuppoſé de *Comte de Cronſtein.* Il n'y put pas demeurer inconnu; & il ne fut pas moins admiré dans ſa diſgrace, qu'il l'avoit été ſur le trône. La reine, ſon épouſe, partit de Stralſund au mois d'Octobre, & vint le joindre dans ſa retraite. L'année ſuivante, on fit une entrepriſe contre la perſonne de ſa majeſté Polonoiſe. Laurent la Croix, capitaine Saxon, & deux autres furent ſaiſis & mis au conſeil de guerre. On crut que le coup partoit du général Flemming, qui ſe propoſoit, ſans doute, de faire par-là, mal-à-propos, ſa cour au roi Auguſte. Staniſlas, toujours grand & rempli de douceur, accorda la grace aux coupables, leur fit des préſens & les congédia. Sur la fin de l'année 1719. il reçut la triſte nouvelle de la mort de Charles XII. & ſe voyant par cette mort, privé des ſecours qui lui étoient néceſſaires, & dans les états d'un nouveau maître, il ſe ménagea, par le moyen du cardinal de Rohan, la protection du roi de France, qui ſe prêta à ſes déſirs. Il partit des Deux-Ponts le 10. Janvier 1720. & ſe fixa à Weiſſembourg dans la baſſe Alſace. Le roi de France lui fit offrir une garde qu'il refuſa. Tout le monde s'empreſſa de lui faire la cour. Il eſperoit, que dans la paix de la Suéde avec le Czar, les états de Suéde lui obtiendroient la jouiſſance de ſes biens, afin qu'il ne fût plus à charge; mais cette eſpérance s'évanouit. En 1725. il eut la ſatisfaction conſolante, & peu attendue, de voir que le roi Louis XV. recherchoit en mariage la princeſſe *Marie*, ſa fille. Le duc d'Orléans l'épouſa à Straſbourg, au nom de ſa majeſté, le 14. du mois d'Août. La nouvelle reine partit le 17. pour aller joindre le roi, ſon époux. La même année, le roi de Pologne, & toute ſa famille furent invités à venir occuper le château de Chambor. Ils y arriverent le 20. Octobre. Tous ces événemens furent le ſujet de quantité de médailles. La mort du roi Auguſte, qui arriva le premier de Février 1733. vint ouvrir une nouvelle carriere au roi de Pologne. Louis XV. entreprit de nouveau de placer ſon beau-pere ſur le trône vacant; & le marquis de Monti, qui étoit à Varſovie, reçut de quoi gagner les ſuffrages. Le primat étoit dans les intérêts de Staniſlas; mais ſa vivacité, & le ſerment qu'il vouloit faire prêter à tous les électeurs de ne choiſir qu'un Polonois, révolterent un grand nombre de ſeigneurs. L'empereur Charles VI. & l'imperatrice de Ruſſie donnerent hautement l'excluſion à Staniſlas; & la premiere de ces puiſſances fit marcher des troupes vers les limites de la Pologne, du côté de la Siléſie, pendant qu'une armée Ruſſienne pénétroit par la Lithuanie. Le roi de France écrivit au primat en date du 6. Juillet 1733. & promit de le ſoutenir, & ſon parti de toutes ſes forces. Dès-lors on commença en France d'armer par mer & par terre. Le roi Staniſlas partit le 22. Août avec le chevalier d'Andelot, tous les deux déguiſés en marchands, & ils arriverent heureuſement le 10. Septembre à Varſovie. Le roi Staniſlas vit d'abord, que les choſes n'étoient pas auſſi favorablement diſpoſées qu'on le lui avoit écrit, & que le parti de l'électeur de Saxe, qui n'épargnoit ni argent, ni promeſſes, & qui étoit ſoutenu par la Czarine & l'empereur, ſe faiſoit redouter. La diéte d'élection fut aſſemblée le 12. Septembre: mais il y avoit une diviſion conſidérable. Les mécontens, qui étoient à Prague, envoyerent des députés pour faire une proteſtation contre l'élection que l'on méditoit: mais malgré cela Staniſlas fut élu, & l'air retentit d'acclamations de joie dans le champ d'élection. Le parti de l'électeur de Saxe s'aſſembla à Kamiona le 5. Octobre, & élut unanimement ce prince pour roi de Pologne. Le roi Staniſlas n'apprit cette nouvelle que le 9. & ſe contenta de dire: *Je plains fort le bon prince de Saxe. Il éprouvera tôt ou tard l'infidélité de ceux qui l'ont élu.* La Pologne ſe vit alors ravagée par les partis oppoſés & par les Moſcovites. Le roi Staniſlas s'étoit déja retiré à Dantzic, & le roi de France écrivit au magiſtrat de cette ville le 15. Décembre 1733. pour l'aſſurer qu'il prendroit à cœur les intérêts de leur ville, en conſéquence de ſa fidélité pour le monarque qui s'y trouvoit. Les Dantzikois prirent toutes les meſures néceſſaires pour défendre leur ville & le roi Staniſlas. Au mois de Mars 1734. la ville fut aſſiégée par Munich, général des Moſcovites. Au mois de Mai ſuivant, arriva le ſecours que la France envoyoit. Il conſiſtoit en deux mille deux cens hommes, ſous le commandement du brigadier de la Motte, & du comte de Plélo. La ville voyant que les promeſſes de M. de Monti étoient ſans effet, penſa à capituler. Le roi Staniſlas ne le trouva pas mauvais; mais il eut le bonheur, au mois de Juin, de ſortir ſecrettement de la ville, dans un tems où l'ennemi s'attendoit à le prendre priſonnier. Avant que de partir le 27. Juin, il écrivit trois lettres; une au conſeil, une autre à la ville, remplies de ſentimens d'eſtime & de reconnoiſſance, & la troiſiéme au primat & aux ſeigneurs qui lui étoient demeurés fidéles. Il ne ſe peut rien de plus tendre. *Les larmes*, dit le roi, *qui effacent mon écriture, m'obligent de finir. Vous pourriez mieux lire ce qui eſt gravé dans le fond de mon cœur, ſi vous le voïez.* Le roi s'étant rendu chez M. de Monti, s'y traveſtit en payſan; & à dix heures du ſoir, accompagné du général Steinflicht, il prit le chemin du rempart. Il paſſa le foſſé ſur deux nacelles; & à travers divers périls, il arriva enfin le 3. Juillet à Marienverder. De là il alla à Konigſberg. C'eſt-là qu'il reçut une lettre du roi Louis XV. avec des ſommes conſidérables. Par la paix concluë en 1735. entre l'empereur, la France, &c. le roi de Pologne devoit déclarer, qu'il renonçoit à la couronne de Pologne; mais qu'il conſerveroit malgré cela, les titres de roi de Pologne, & de grand duc de Lithuanie, avec tous les honneurs & prérogatives attachés à cet auguſte rang, & qu'il jouiroit de ſes biens & de ceux de ſon épouſe. L'empereur conſentit de plus, qu'il fût mis en poſſeſſion du duché de Bar, & de celui de Lorraine, dès que la maiſon de ce nom auroit obtenu le grand duché de Toſcane, pour en jouir ſa vie durant, & qu'immédiatement après ſa mort, ils retourneroient en pleine ſouveraineté à la couronne de France. Dès que le roi Staniſlas eut appris ces nouvelles, il remercia les ſeigneurs Polonois qui l'avoient ſuivi, & les délia du ſerment de fidélité. Au mois de Mai 1736. le roi quitta Konigſberg, & arriva à Berlin, ſous le nom de *Comte de Lingen*, où on lui rendit tous les

honneurs dus à son caractere. En arrivant en France, il trouva qu'on lui avoit préparé le château de Meudon, & en 1737. il alla résider dans ses états de Bar & de Lorraine, où il n'est pas moins respecté que sur le trône de Pologne; mais où il est bien plus tranquille. Au mois d'Avril 1745. le roi de France fit sonder le roi Stanislas sur le cas éventuel de vacance au trône de Pologne. Le roi Stanislas répondit, qu'étant né sans ambition, & se rappellant tous les désagrémens des deux premieres élections, il ne se mettroit plus sur les rangs; mais que si la nation Polonoise lui faisoit une députation pour le rappeller, il sçauroit alors se déterminer d'une maniere conforme aux intentions de S. M. T. C. La reine, femme du roi Stanislas est morte à Lunéville vers le milieu du mois de Mars 1747. * Tiré du *Supplément françois de Bâle.*

STAPERT, (Cyprien) connu aussi sous le nom de VOMELIUS, naquit l'an 1515. dans un bourg ou village de la Frise occidentale. Il fit ses premieres études dans sa patrie, & les continua à Goude, à Harlem & ailleurs. Il commença l'étude du droit à Wittenberg, & s'y perfectionna à Cologne & à Louvain. Il fut créé docteur en l'un & l'autre droit à Mayence, & comte Palatin. En 1563. on le fit assesseur de la chambre impériale; & il a rempli ce poste pendant quinze ans, c'est-à-dire, jusqu'à sa mort. Il mourut à Spire au commencement de l'annee 1578. & fut inhumé dans l'église de saint Jean, où on grava cette épitaphe.

Hoc Frisius condor tumulo CYPRIANUS, *avitâ*
VOMELIDUM *à* STAPERT, *gente domoque satus.*
Aoniâ lauri licèt arte merebar honorem,
Est Astræa tamen plus Dea culta mihi.
Testis erit Mogani præclara Academia, quæ me
Tradentem audivit civica jura frequens.
Testis erit Cameræ simul impériale Tribunal,
Quod colui Assessor per tria lustra Spiræ.
Ut hic, Christe, tuum supremum exspecto Tribunal,
Tu mihi non censor, sed pius esto pater.

On a de lui: 1. *Sylvarum libri tres*; à Erfort, 1540. & en 1547. *in*-8°. augmentés d'un quatriéme livre. 2. *Ode ad Deum, pro tranquillo Christiani orbis statu*, 1546. 3. *Epicedium ad Carolum V. imperatorem.* 4. *Miscellaneorum liber*; à Strasbourg, 1544. 5. *Virorum aliquot celebrium civitatis Magdeburgensis Epitaphia.* * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 224.

STAPHYLUS, (Frederic) né à Osnabrug en 1514. alla à l'université de Wittenberg en 1535. & y ayant demeuré plus de dix ans, il obtint la chaire de professeur en grec au college de Breslau, où il épousa la fille du surintendant *Jean* Hesse. Peu après il fut appellé à la chaire de professeur en théologie à Kœnigsberg; & il fut le premier qui réfuta les principes d'André Osiander sur la doctrine de la justification. En 1553. il embrassa la Religion Catholique, après quoi l'archevêque de Saltzbourg le pourvut d'un canonicat; l'évêque de Passau y ajouta une prebende, & celui de Ratisbonne un vicariat. Il fut le troisiéme, avec Jean Wicelius & Etienne Agricola, qui quitterent le parti des Luthériens, & qui composerent un livre des *Discordances*, tirées des livres & des principaux articles de foi des Luthériens. Staphylus présenta ce livre à l'empereur Ferdinand I. qui en récompense, lui donna le titre de son conseiller. Il obtint le même titre du duc de Baviere. En 1557. il assista au concile de Worms, & mourut de phtysie à Ingolstadt le cinquiéme Mars 1564. Il y fut enterré au couvent des Franciscains. Tel est l'article de Staphylus qu'on lit dans le *Dictionnaire historique*, imprimé à Amsterdam 1740. Nous ajouterons, 1°. que le livre des *Discordances* est apparemment celui *de Dissidiis hæreticorum*, que le célébre Thomas Stapleton a traduit en anglois, & dont la traduction a été imprimée à Anvers en 1565; 2°. que Staphylus est auteur de plusieurs ouvrages concernant la Religion, qui après avoir eté imprimés séparément, ont été recueillis, & imprimés à Ingolstadt l'an 1613. *in-folio*, par les soins de *Frederic* Staphylus, son fils, official de la cour ecclésiastique d'Aichstadt, & chanoine de saint Wilibauld. Au-devant de cette collection, on trouve la vie de l'auteur par l'éditeur. En 1737. M. Jean-George Scelhorn a donné dans le tome premier de ses *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ*, in-8°. pag. 611. & suiv. un écrit de Staphylus qui n'avoit point encore paru, intitulé: *Deliberatio de instaurandâ Religione in archiducatu Austriæ.* Cet écrit contient plus de soixante pages. Dans le même recueil, M. Scelhorn a publié, *Consultatio imperatoris Ferdinandi I. jussu instituta de articulis Reformationis in Concilio Tridentino propositis ac proponendis*, écrit d'environ quatre-vingt pages; & M. Scelhorn soupçonne que c'est encore un ouvrage de Frederic Staphylus: voyez la page 497. des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, &c. tome premier. Il conjecture la même chose d'un autre écrit qu'il a publié dans le tome second du même recueil, pag. 477. & suiv. sous ce titre: *Monita nonnulla Ferdinandi I. imperatoris ad Pium IV. Pontif. Maxim. cùm de Concilio Tridenti iterum celebrando consilia ageret.* M. Scelhorn dit au moins, que ces *Monita* ont été trouvés parmi les papiers de Staphylus. Enfin dans le même recueil, tome second, pag. 546. on lit du même Staphylus, *Relatio Friderici Staphyli de actis Oratoris Bavarici in Calicis Eucharistici causâ Romam ad summum Pontificem ablegati.* Comme nous n'avons vu que ces deux premiers tomes des *Amœnitates histor. eccles.* &c. de M. Scelhorn, nous ignorons si ce sçavant a publié de nouveaux écrits de Staphylus, comme, dans le second volume, il promet de le faire dans la suite de son recueil.

STAPLETON, (Thomas) *dont on dit très-peu de chose dans le Dictionnaire historique*, naquit au mois de Juillet 1535. à Henfield, dans le comté de Sussex en Angleterre, de *Guillaume* Stapleton, gentilhomme Catholique du pays. Il fit successivement ses études à Cantorberi & à Winchester, jusqu'en 1554. qu'il fut admis dans le college neuf à Oxford. Vers l'an 1558. étant alors bachelier ès arts, il eut un canonicat de Chichester. C'étoit peu de tems avant la mort de la reine Marie: mais la reine Elizabeth, qui monta sur le trône après elle, ayant proscrit la Religion Catholique, Stapleton & sa famille, furent obligés de sortir d'Angleterre. Ils se retirerent à Louvain, où Stapleton profita des secours qu'il trouva dans cette ville, pour s'appliquer à la théologie. Il vint ensuite à Paris, pour s'y perfectionner dans la connoissance des langues dont l'intelligence pouvoit lui être utile pour l'étude de l'Ecriture-Sainte, & passa depuis à Rome dans un esprit de dévotion. Revenu à Louvain, la priere & la composition de quelques ouvrages partagerent son loisir. Le roi Philippe II. ayant fondé une université à Douai en 1572. Stapleton fut attiré dans cette ville par quelques-uns de ses amis, & fut d'abord chargé d'enseigner la théologie à Anchim, près de ladite ville. Il prit depuis les degrés de bachelier, de licencié, & de docteur en théologie à Douai, fut fait chanoine de l'église de saint Amé de cette ville, & y fut nommé professeur royal de l'Ecriture-Sainte. Les troubles des Pays-Bas l'ayant obligé de quitter son poste, il alla à Rome, & ne revint à Douai que lorsque le calme fut rétabli. Il y reprit alors ses fonctions. Dans la suite, dégouté du monde, il résigna son canonicat, renonça à sa chaire, & entra à Douai chez les Jesuites, qui l'envoyerent quelque tems après à Louvain. Ce nouveau genre de vie lui déplut; il le quitta au bout de deux ans, revint à Douai, y fut pourvu de nouveau d'un canonicat de saint Amé, & fut appellé en 1590. à Louvain pour y être professeur royal de l'Ecriture-Sainte. Le roi d'Espagne le nomma dans la suite au doyenné de l'église d'Hilverbeck, près de Bois-le-Duc: ce bénéfice valoit mille florins de rente, ce qui joint au profit que Stapleton tiroit des pensionnaires de qualité qu'il prenoit chez lui, le mit fort à son aise. Il acquit bientôt par ses écrits, la réputation d'un grand théologien & d'un habile controversiste, ce qui lui acquit tellement l'estime du pape Clement VIII. que ce pape lui fit écrire par le cardinal Aldobrandin, pour l'engager de venir à Rome, où il vouloit le faire protonotaire apostolique, & même cardinal, selon quelques-uns: mais Stapleton, qui commençoit à devenir infirme, s'excusa de faire ce voyage: il mourut en effet le 12. Octobre

1598. âgé de soixante-trois ans. Il fut enterré à Louvain dans l'église de saint Pierre. On peut lire son épitaphe dans les *Mémoires* du pere Niceron : elle est trop longue pour être rapportée ici ; & d'ailleurs elle ne contient que les faits que l'on vient de détailler. Ses ouvrages ont été réunis depuis sa mort, & imprimés à Paris en 1620. en quatre volumes *in-folio* : voici ce qu'ils contiennent. Dans le tome premier : 1. *Compendium breve & verum studiorum Thomæ Stapletoni, usque ad annum ætatis suæ 63, 1598. mense Octobri ab ipsomet versibus comprehensum* : ce titre n'a été mis que depuis ; l'auteur avoit fini cet écrit avant la date que l'on voit ici. 2. *De principiis fidei doctrinalibus libri 12.* L'épître dédicatoire au pape Gregoire XIII. est datée du 10. Octobre 1578. 3. *Successionis Ecclesiasticæ defensio amplior, & fugitivæ ac latentis Protestantium Ecclesiæ confutatio copiosior ; contra Guillelmi Fulconis, Angli, inanes cavillationes adversùs hujus operis libri IV. capita 10. & 11. editas. Liber XIII.* Cet ouvrage est daté de Douai le 22. Juin 1580. Le livre de Guillaume Fulcke, auquel il sert de réponse, est intitulé : *Responsio ad Stapletoni cavillationes* ; à Londres, 1579. *in-8°.* 4. *Relectio scholastica & compendiaria principiorum fidei doctrinalium per controversias, quæstiones, & articulos tradita*, datée de Louvain le 20. Février 1596. 5. *Auctoritatis Ecclesiasticæ circa S. Scripturarum approbationem, adeoque in universum luculenta & accurata defensio libris tribus digesta ; contra disputationem de scripturâ Guillelmi Whitakeri* : cet ouvrage est daté de Louvain le 22. Janvier 1592. 6. *Triplicatio inchoata adversùs Guillelmi Whitakeri Anglo-Calvinistæ duplicationem pro Ecclesiæ auctoritate ; Relectioni principiorum fidei doctrinalium per modum appendicis adjuncta*, datée de Louvain le 10. Mars 1596. Dans le tome second : 7. *De universâ Justificationis doctrinâ hodie controversa libri XII.* 8. *Speculum pravitatis hereticæ per orationes ad oculum demonstratæ*, daté du 29. Mars 1580. 9. *Orationes funebres.* Le pere Niceron dit qu'il y en a quatre, qui ont été imprimées séparément avec quelques autres, sous le titre d'*Orationes funebres & dogmaticæ* ; à Anvers, 1576. *in-8°.* Cette édition d'Anvers ne contient que trois Oraisons funebres, & trois discours dogmatiques : le titre est, *Orationes sex. Tres funebres, dogmaticæ tres : his temporibus apprimè utiles & necessariæ.* Les trois harangues funébres sont : 1. *In laudem Francisci Richardoti, nuper Atrebatensis Episcopi.* 2. *In laudem R. P. Joannis Lentallerii, monasterii Aquicinctensis nuper Abbatis.* 3. *In laudem Matthæi Galeni, sacræ Theologiæ doctoris & professoris regii, in Academiâ Duacenâ, nec non & ejusdem Academiæ Cancellarii.* Il est vrai qu'il y a un quatriéme discours ; mais il n'est point de Stapleton : c'est un discours en vers sur la mort du même Matthieu Galen, composé par Gregoire Martin, Anglois, licencié en théologie, disciple de Galen. Les trois harangues dogmatiques ont pour titre : la premiere, *De causâ grassantium hæresum* ; la seconde, *De officio pii viri inter medios hæreticos agentis* ; la troisiéme, *Apologia recentioris Ecclesiæ*, &c. 10. *Orationes Academicæ miscellaneæ.* Ces discours sont au nombre de dix-neuf, & roulent sur des sujets de morale ou de dogme. 11. *Orationes catecheticæ duodecim, sive Manuale peccatorum de septem peccatis capitalibus* : l'épître préliminaire est datée du 15. Novembre 1593. 12. *Verè admiranda, sive de magnitudine Romanæ Ecclesiæ libri duo* : l'épître est du premier Mars 1599. 13. *Propugnaculum fidei primitivæ Anglorum, quo fides illa quæ Anglis ante mille annos per S. Augustinum tradita fuit... asseritur & probatur.* Stapleton composa d'abord cet ouvrage en anglois, & il fut ainsi imprimé à Anvers en 1565. *in-4°.* Il l'a traduit depuis en latin. 14. *Replica ad Responsum Horni, pseudo-Episcopi Wintoniensis, quo is Feckenhami Abbatis Westmonasteriensis rationes recusandi juramentum de regio in causis ecclesiasticis primatu impugnat.* 15. *Nota falsitatis in Ivellum retorta*, &c. Il s'agit encore de controverses dans cet ouvrage, que Stapleton avoit composé & publié en anglois, & que l'on trouve ici traduit en latin, par S. A. C. A. 16. *De Protestantismo & primis ejusdem Auctoribus Martino Luthero, Philippo Melanchtone & Joanne Calvino, dissertatio.* Cet ouvrage est encore traduit de l'anglois. Tome troisiéme : 17. *Antidota Evangelica in Matthæum, Marcum, Lucam, Joannem*, datés du premier Octobre 1594. C'est une explication des passages de l'Evangile dont les hérétiques se servent pour soutenir leurs erreurs. 18. *Antidota Apostolica contra nostri temporis hæreses*, &c. C'est encore une explication des passages des Actes des Apôtres, & des Epîtres de saint Paul, dont abusent les hérétiques. Tome quatriéme : 19. *Promptuarium morale in Evangelia Dominicalia.* 20. *Promptuarium Catholicum ad instructionem concionatorum contra hæreticos nostri temporis*, &c. 21. *Promptuarium Catholicum super Evangelia ferialia, totius Quadragesimæ* : l'épître est du premier Janvier 1594. 22. *Promptuarium Catholicum super Evangelia in Festis Sanctorum totius anni.* 23. *Tres Thomæ, seu res gestæ sancti Thomæ Apostoli, sancti Thomæ Archiepiscopi Cantuariensis & Martyris, & Thomæ Mori Angliæ quondam Cancellarii.* Ce sont là tous les ouvrages de Stapleton, contenus dans le recueil de ses œuvres : il y a eu de la plupart des éditions particulieres. On peut voir dans le pere Niceron celles qui y sont citées. 24. Stapleton a traduit de plus en anglois l'Histoire du vénérable Béde ; & sa traduction a été imprimée à Anvers l'an 1565. *in 4°.* Elle est accompagnée de notes marginales du traducteur. 25. Il a aussi traduit en anglois le livre de Frederic Staphyle *de Dissidiis hæreticorum* ; & cette traduction a été de même imprimée à Anvers en 1565. 26. *Didymi veridici Henfildani Apologia pro Philippo II. Hispaniarum Rege, contra accusationes Elizabethæ, Reginæ Angliæ ; Constantiæ*, in-8°. Henri Holland nous apprend dans la vie de Stapleton, que cet ouvrage est de cet auteur, qui le fit imprimer d'abord dans les Pays-Bas, & qu'on le reimprima en Allemagne. * Voyez cette vie de Stapleton par Holland, à la tête des œuvres du premier ; & le tome trente-neuviéme des *Mémoires* du feu pere Niceron, Barnabite.

STATIUS, (François) sçavant Frison, né à Bolswert, nommé par Valere André, *Franciscus Statius Adventortius Triumpho*, a écrit en six livres la Vie de Mecenas, adressée à Viglius Zuichem & à Joachim Hopper, ses compatriotes. Ceux qui ont écrit depuis la Vie de Mecenas, tels que Meibomius, feu M. l'abbé Souchay, de l'Académie des belles lettres de Paris, & en dernier lieu M. Richer, si connu par ses poësies, n'ont rien dit de l'ouvrage de Statius, qui a été imprimé à Leyde en 1565. *in 8°.* avec l'oraison funebre de l'auteur, prononcée en Allemagne. Statius étoit prêtre, & a passé la plus grande partie de sa vie à Amsterdam. On dit que l'étude trop continuelle lui avoit un peu dérangé la tête. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in-4°.* tome premier, page 313.

STÉCHIUS, (Godefroi) en langue du pays VERSTEEG, étoit d'Amersfort, & se distinguoit dans l'exercice de la médecine à la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. Il dit lui-même dans son traité *de Arte medicâ*, qu'il avoit puisé ses connoissances à Louvain, à Montpellier & à Pise. Revenu dans sa patrie, il fit d'abord sa demeure à Nimégue, & fut médecin ordinaire de la ville. Ensuite il fut successivement physicien de Jules, évêque de Wurtzbourg, & médecin de Ferdinand I. de Maximilien II. & de Rodolphe II. empereurs. Rodolphe lui donna le titre de comte Palatin. Ses écrits sont : *Descriptio fontis medicati Kissingensis* ; à Wurtzbourg, 1595. *in-8°.* Un traité latin de la peste, & de la maniere d'en préserver & d'en guérir ; à Wurtzbourg, 1597. *in-8°.* L'Art de la médecine (en latin) ou neuf livres de la médecine théorétique, & quatorze de la médecine pratique, &c. à Francfort, 1706. *in-folio.* On dit que Stéchius étoit aussi poëte. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman.

STEENBUCH, (Jean) né en 1664. à Coppenhague, de *Christian* Steenbuch, professeur en hébreu dans l'université de cette ville, & de *Dorothée* Brochman, fille de *Jean* Brochman, professeur en théologie & frere de l'évêque Caspar-Erasme Brochman, fit ses études dans sa patrie, & commença à voyager en 1686. Il employa plus de sept ans à parcourir les Pays-Bas, l'Angleterre, la France, l'Italie, la Suisse & l'Allemagne. Il s'appliqua dans ces courses à l'étude des langues orientales, & à la critique,

critique, profitant par-tout des lumieres des gens habiles qu'il eut occasion de voir & d'écouter. En 1693. il fut appellé à remplir la chaire de professeur en hébreu dans l'université de Coppenhagne. En 1709. il fut promu à la faculté de théologie, & il a été plusieurs fois recteur de l'université. Depuis l'an 1715. il fut membre du college établi pour la propagation de la foi Chrétienne dans les Indes, en Groenlande, & ailleurs. Il fut aussi un des directeurs de la chambre des Orphelins à Coppenhague. En 1720. il fut fait procurateur de l'église de la sainte Vierge. En 1731. le roi Christian VI. voulut lui donner l'évêché de Ripen, qu'il ne crut pas devoir accepter. Il mourut au mois de Juin 1740. sans avoir été marié. Il a laissé beaucoup de dissertations en forme de thèses; par exemple: Ἀλεκτοροφωνία *Æliano conformata, Christi verbis (Marc. XIII. 35.) fundata*, en 1684. Παλιγγενεσία Ἰουδαϊκή, *seu Disquisitio causarum cur in jure Hebræo asseritur, non dari inter gentes proselytas*, 1693. *De Lexicorum Ebraïcorum & concordantiarum defectu Disputationes VI.* 1694. *Examen versionis vernaculæ ad stateram Ebræi Codicis Dissert. VI.* 1699. *Examen versionis vernaculæ ad stateram Græci Codicis Novi Testam.* 1705. * Extrait du *Supplément françois de Bâle.*

STEENWYCK, (Henri) peintre Flamand. *Il en est parlé dans le Dictionnaire historique, où l'on ne donne aucune date: ainsi il faut ajouter que* ce peintre naquit en Flandre vers l'an 1550. & *qu*'il mourut en 1603. âgé d'environ cinquante-trois ans, à Francfort sur le Mein, où il avoit demeuré une grande partie de sa vie. M. d'Argenville lui a donné place dans son *Histoire des vies des peintres*, tom. 2. pag. 125. & 126. Henri eut un fils nommé *Nicolas*, qui fut son éleve, & qui passa en Angleterre où il fit plusieurs ouvrages pour le roi Charles qui l'avoit fait venir.

STELLA, (Jacques, ou DIEGO) Portugais, religieux de l'ordre de saint François, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique, que* le pere Jean-Baptiste Perusio, Jesuite, a traduit en italien son traité espagnol de la vanité du monde, & que cette traduction a paru en 1585. à Florence. Nous en connoissons une plus ancienne, par Jérémie Foresti, à Venise, 1581. *in*-8°. Le titre est: *Il dispreggio della vanita del mondo, del R. P. F. Diego Stella, dell' ordine di S. Francesco Osservante. Diviso in tre parti. Tradotto nuovamente dalla Spagnuola nella lingua Italiana. Da Gieremia Foresti: & con fidelissimi Sommarii ne' principii de' capitoli ampliata & arrichita*, avec une épître dédicatoire, signée de Pierre-François Zini, chanoine de Verone.

STELLA, (Jules-César) noble Romain, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il a fait en deux livres un poëme latin, dont le sujet est la navigation de Christophe Colomb, & la découverte du nouveau monde. Il falloit dire, qu'il a fait les deux premiers livres de ce poëme; car ces deux livres ne finissent pas le poëme: ils ont été imprimés à Rome en 1589. avec une lettre de Bencius qui fait un grand éloge de l'ouvrage de son disciple. On a aussi quelques lettres de Stella: dans une, écrite en italien, qu'on lit parmi les lettres d'Octavio Rubeo, recueillies par Barthelemi Fontana, Stella dit à Rubeo qu'il ne rougit point que l'on fasse passer sa famille pour une famille de Bresce, puisque cette ville a eu, & avoit encore plusieurs citoyens distingués du même nom & de la même famille. Bresce a eu en effet, *Vincent* Stella, jurisconsulte célebre, & son fils, *Jean-Baptiste*, célébrés l'un & l'autre dans les poësies latines de Laurent Gambara. On a deux lettres de Paul Manuce à Vincent Stella, dans le second livre des épîtres de Manuce; & deux autres dans le même livre, à *Fabio* Stella, autre fils de Vincent. Ces deux lettres sont remplies des eloges de la vertu, de la piété, & des talens du pere & du fils. On y lit, que *Vincent* employoit tout le tems que les occupations du barreau & les affaires publiques lui laissoient libre, pour se livrer à l'étude de la théologie, & que *Fabio* méprisant tous les jeux & les divertissemens que la jeunesse recherche, ne vaquoit qu'à l'étude & aux exercices d'une piété solide. Manuce se conformant aux inclinations de ce jeune homme, lui donne, dans la lettre qu'il lui écrit, des avis fort sages. Vincent avoit encore pour troisiéme fils, *Honorius* Stella: Bartholomeo Riccio, dans une lettre qu'il lui écrit (*Riccii Epistol. lib. 4.*) parle d'une paraphrase de la harangue de Ciceron *pro Marcello*, faite par *Honorius* Stella, & en loue l'art, l'élégance & le genie: Honorius étoit encore sorti à peine alors de l'enfance. Avant ceux dont on vient de parler, il y a eu *Barthelemi* Stella, qui accompagna le cardinal Polus dans sa légation en Angleterre, & qui rendit plusieurs services au saint siége. Sabæus a fait les vers suivans pour lui servir d'épitaphe; c'est Barthelemi Stella qui y parle:

> *Dic Romæ, & patriæ, sic me vidisse sepultum,*
> *Hospes, si Romam veneris, & patriam.*
> *Extrà cognatos perii, verùm inter amicos,*
> *Inter & amplexus, & Domini lacrymas.*
> *Non doleo mortem, sed non potuisse reversum,*
> POLE, *triumphantem cernere te in patriâ;*
> *Ut cujus dolui exilium, sortemque malignam,*
> *Gauderem tantis plausibus, & reditu.*

* *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 277. 278. & 279.

STELLA, (George) *Supplém. de 1735. tom. 2. p. 334. col. 1.* . . . . Muratori dans sa Collection des Ecrivains de l'Histoire; *ajoutez*, d'Italie.

STELLA ou STULER, (Erasme) médecin, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, étoit de Leipsic, & fut consul de Zwickau en 1513. Il mourut en 1521. Il a donné en latin les Antiquités de Prusse, l'an 1510. en deux livres qu'il composa à la priere de Frederic duc de Saxe, grand maître de l'ordre Teutonique. Cet ouvrage parut à Bâle en 1510. *in*-4°. & dans la même ville, en 1532. *in-fol.* dans le recueil de Simon Grynæus, intitulé: *Novus orbis*; dans l'édition de la même collection faite en 1555; dans la collection de Jean Huttichius, à Bâle, 1536. *in-folio*; dans le corps des historiens de l'histoire de Pologne, par Pistorius; à Francfort, 1582. *in folio*, tome premier; & dans le premier tome des *Acta Borussica* de Michel Lilienthal, en 1730. *in*-8°. Son traité *de Gemmis*, mentionné dans le *Dictionnaire historique*, parut à Nuremberg en 1517. *in*-4°. & à Strasbourg en 1530. *in*-8°. avec des extraits de ce qu'on trouve sur le même sujet dans l'Histoire naturelle de Pline. L'écrit de Stella est adressé à Job Domeneck, évêque de Posna. Vossius prétend que les *Annales Misnenses, sive de rebus Saxoniæ*, par Jean Garzoni, de Boulogne, sont proprement l'ouvrage de Stella; que c'est lui qui l'a dicté à Garzoni. Ces annales sont adressées à Frederic, duc de Saxe *dont on vient de parler*; & ce fut Stella qui les fit imprimer en deux livres à Bâle en 1518. Elles ont été réimprimées dans la même ville en 1541. *in-fol.* dans l'ouvrage intitulé: *Opus historiarum nostro sæculo convenientissimum*, & à Francfort en 1584. *in-folio*, par les soins de Reinerus Reineccius, qui y a joint d'autres ouvrages: enfin dans le tome second de la Collection des Ecrivains de l'histoire d'Allemagne, par M. Mencken. Stella avoit promis d'autres ouvrages, entr'autres, une Histoire de Prusse, en dix volumes: sur quoi on peut lire ce qu'en dit Jean-Albert Fabricius dans sa Bibliothéque de la moyenne & basse latinité, tome 2. pag. 315. & suivantes.

STELLARTIUS, (Prosper) de Tournai, religieux de l'ordre des Ermites de saint Augustin, docteur en théologie, prieur du couvent de Tournai, & depuis visiteur de toute la province de Flandres, & premier supérieur de la maison de son ordre à Douai, étoit un homme de beaucoup d'esprit, & qui écrivoit bien. En 1626. il fut envoyé à Rome pour des affaires importantes, concernant son ordre; & lorsqu'il pensoit à retourner dans sa patrie, il mourut à Caïete dans la Campanie, le 10. du mois d'Août de la même année, à l'âge de trente-neuf ans. Ses ouvrages sont: 1. *Augustinomachia, sive Vindiciæ tutelares pro sancto Augustino & Augustinianis*; en deux livres, imprimés à Lyon en 1613. *in*-8°. Cet ouvrage a été mis par la Congrégation de l'Index, au nombre des livres défendus. 2. *Nucleus historicus regulæ sancti Augustini ad servos Dei*; à Anvers, 1618. *in*-8°. 3. *Paralleli LXXII. Augustini*

Catholici, & Augustino-mastigis hæretici; à Anvers, 1618. in-8°. 4. *De coronis & tonsuris paganorum, Judæorum, Christianorum*; en deux livres, imprimés à Anvers en 1625. in-8°. 5. *Fundamina & Regulæ omnium ordinum, monasticorum & militarium*; à Douai, 1626. in-4°. 6. *Annales monastici, sive Chronologia*; en dix-sept livres, dont chacun contient un siécle; à Anvers, 1627. in-4°. C'est un ouvrage posthume. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. in-4°. tome 2. pag. 1049.

STELLUTI, (François) de Fabriano, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, étoit jurisconsulte, mathématicien, poëte & naturaliste. Il fut un des grands ornemens de l'académie des *Lyncei*, établie en 1603. par le prince Frederic Césio. Stelluti fit imprimer à Rome, chez Mascardo, en 1630. une traduction de Perse en vers toscans, avec d'excellentes notes: (*Persio tradotto in verso sciolto, e dichiarato da Francesco Stelluti*, in-4°.) Ces notes renferment beaucoup de choses curieuses sur l'Histoire naturelle, de découvertes faites avec le microscope, dont Stelluti sçut faire un grand usage, & de très-belles figures concernant l'Histoire naturelle. Sept ans après, Stelluti fit imprimer chez le même Mascardo, un traité du bois fossile, avec douze belles planches, dont la derniere représente plusieurs cornes d'Ammon. Le titre est: *Trattato del legno fossile nuovamente scoperto, nel quale brevemente si accenna la varia e mutabil natura di detto legno, rappresentatovi con alcune figure, che mostrano il luogo dove nasce, la diversita dell' onde che in esso si vedono, e le sue così varie e maravigliose forme*, 1637. in fol. M. Bianchini dans sa notice des académiciens dits *Lyncei*, remarque que Stelluti s'est trompé, en regardant ce bois, comme une production de la terre, & prétend que c'est le déluge qui est cause que ces bois & les coquillages marins se trouvent dans les montagnes. On a encore de Stelluti: *Il Pegaso*, épithalame pour le mariage du prince Frederic Césio, & d'Isabelle Salviati; à Rome, 1617. in-12. *Parnaso*, chanson pour les noces de Frederic Césio, & de Julie-Veronique Sforce; à Rome, 1631. in-4°. Stelluti vivoit encore en 1651. puisqu'il procura cette année l'Histoire naturelle du Méxique de François Hernandez, rédigée par Reccho, & enrichie de notes & d'additions de Jean Terrentius, de Jean Fabri & de Fabio Colomna. * *Leonis Allaccii Apes urbanæ*, &c. p. 111. & suivantes, édition de Rome, 1633. *Bibliotheca Italiana*, &c. pag. 120. & 200. édition de Venise, 1728. in-4°. *Journal des Sçavans*, Janvier 1746. dans l'extrait de la notice des *Lyncei* de M. Jean Bianchini, professeur public d'anatomie dans l'université de Sienne.

STENON, (Nicolas) évêque de Titiopolis, & vicaire apostolique dans les pays septentrionaux, auparavant docteur en médecine à Coppenhague, &c. *Ajoutez à ses ouvrages les suivans, cités* par Albert Bartholin dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, & dans les Additions de Jean Moller à cette Bibliothéque: *Observationes anatomicæ de glandulis oris*; à Leyde, 1662. in-12. & in-4°. *Responsio ad vindicias Hepatis redivivi contra Deusingium*; à Leyde, 1662. in-12. *De glandulis oculorum, novisque earumdem vasis observationes anatomicæ, cum appendice de narium vasis*; à Leyde. *De musculis & glandulis observationum specimen, cum Epistolis de anatomiâ Rajæ & Vitelli in intestina pulli transitu*, à Coppenhague, 1664. in-4°. à Amsterd. 1664. in-12. à Leyde, 1683. in-12. *Elementorum myologiæ specimen, seu Musculorum descriptio geometrica*, &c. *Florentiæ*, 1667. in-4°. à Amsterdam, 1699. in 8°. & dans la Bibliothéque anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genève, 1685. in-fol. *Discursus epistolicus de cerebri anatome*; en françois, &c. *On en parle dans le Supplément de 1735.* Cet ouvrage a été mis en latin *à Guidone Fanoisio*; à Leyde, 1671. in-12. On le trouve dans la Bibliothéque anatomique que l'on vient de citer. *Dissertationis de solido intra solidum naturaliter contento prodromus*; *Florentiæ*, 1669. in-4°. à Leyde, 1679. in-12. & en anglois, à Londres, 1671. in 8°. *Liber de solido in solidis, de Glossopetris, & aliis lapidibus qui in terrâ generantur, vel alia quacunque re solida*; *Florentiæ*, 1672. in-4°. *Epistola ad virum eruditum, cum quo in unitate sanctæ Romanæ Ecclesiæ æternam amicitiam inire desiderat, de methodo convincendi Acatholicum, juxta Chrysostomi Homiliam 33. in Acta Apostolorum*; *Florentiæ*, 1675. in-4°. *Epistola de Interprete sacræ Scripturæ*; *Florentiæ*, 1675. in-4°. *Epistola de propriâ conversione*; *Florentiæ*, 1677. *Elucidatio Epistolæ de propriâ conversione*; à Hanovre, 1680. in-4°. *Scrutinium Reformatorum, ostendens Reformatores morum fuisse à Deo, Reformatores autem fidei & doctrinæ non fuisse*; *Florentiæ*, 1677. in-4°. *Defensio Scrutinii Reformatorum*; à Hanovre, 1679. in-4°. *De Purgatorio, cum discursu, utrum Pontificii, an Protestantes, in Religionis negotio, conscientiæ suæ rectiùs consulant*; à Hanovre, 1679. in-4°. *Epistolæ duæ ejus ac Johan. Brunsmanni Ecclesiastæ Hafniensis, adversariæ*; à Coppenhague, 1680. in-8°. *Antilogia contra D. Michaël. Sricii ostensionum abominationem Papatûs idololatricarum*, avec l'*Ostensio* même; à Rostoch, 1687. in-4°. On trouve de ses lettres dans le recueil intitulé: *Epistolæ Leidenses ad Thomam Bartholinum*, &c. à Coppenhague, 1667. in-8°. & de ses observations d'anatomie & de médecine, dans le *Theatrum Hafniense*, &c. & dans d'autres recueils. * Voyez la *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, &c. citée dans cet article, pag. 110. & 350. & *Joannis Molleri Spicilegium Hyponmematum ad Alberti Bartholini librum de scriptis Danorum*, &c. pag. 34. 35.... *Supplém. de 1735. ajoutez, que* le *Discours de M. Stenon sur l'Anatomie du cerveau, à Messieurs de l'Assemblée de chez M.* Thevenot, 1668. étant devenu fort rare, M. Winslow, petit neveu de l'auteur, a fait réimprimer ce Discours dans son *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, dont la derniere édition est de 1743. en quatre tomes *in* 12. M. de Fontenelle parlant de ce Discours, dit, qu'on y voit avec plaisir, quel étoit le caractere d'esprit de ce grand homme (M. Stenon), quelle idée il avoit de l'art de faire des découvertes en anatomie, son courage à n'y épargner aucune peine, sa prudente crainte à croire trop vîte qu'il en eût fait, sa modestie à les proposer.

STEPHANESCHIS, (Jacques Cajetan de) cardinal de l'Eglise Romaine, fils de Pierre Cajetan, & de *Perna*, de la maison des Ursins, fit ses études à Paris, où au bout de trois ans, il fut fait maître & professeur en philosophie. Sa famille le rappella dans sa patrie, & l'engagea à s'appliquer à la jurisprudence. Le 17. de Décembre de l'an 1295. il fut créé cardinal par le pape Boniface VIII. qui l'employa en diverses légations. En 1334. il fut fait protecteur de l'ordre des Freres Mineurs par le pape Jean XXII. Il mourut à Rome le 23. Juin de l'an 1343. On a de lui: 1. *De ratione, institutione & celebratione anni Jubilæi.* 2. *De electione & abdicatione papæ Celestini.* 3. Des Sermons & autres harangues, & des lettres; des poësies spirituelles, & sur des sujets profanes, en latin. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

STEPHANIUS, (Jean) Danois, fut recteur de l'école de Sora en 1588. En 1597. il devint professeur en logique à Coppenhague. En 1608. on le fit président de l'école de Sora. En 1621. lorsque cette école eut été changée en académie équestre, Stephanius devint historiographe du roi Christian IV. & chanoine de Ripen & de Roschild. Il épousa *Anne*, fille de *Pierre* Winstrup, évêque de Séelande, dont il eut Etienne-Jean Stephanius, qui suit. Nous ignorons la date de la mort de Jean. On a de lui: 1. *Disputationes variæ Logicæ*, en 1602. 2. *Disputationes de materiâ formâque artium communi*, en 1603. Il a laissé, 3. *Notæ & emendationes breves ad Saxonis Grammatici Historiam Danicam*, dont son fils fait mention, & dont il dit avoir fait usage. 4. *Tutorum monasterii Sorani Catalogus.* 5. Plusieurs écrits sur la musique qu'il entendoit fort bien. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, page 89. & 310. 311. *Supplément françois de Bâle.*

STEPHANIUS, (Etienne-Jean) *fils du précédent*, naquit à Coppenhague en 1599. Il commença ses études à Sora, & les continua dans le lieu de sa naissance. Il fut d'abord recteur de l'école de Slangerup en Séelande. En 1626. il fit un voyage en Hollande, où il se lia avec Heinsius, Vossius, Cunéus, Pontanus, Scriverius. Sur la fin de l'an 1629. Olaüs Wormius le rappella en Danne-

marck, afin qu'il postulât la chaire d'éloquence, qui vaquoit dans l'académie de Sora : il l'obtint le 4. Mars 1630. Environ dix ans après, il fut fait professeur en histoire, & historiographe de Christian IV. Il mourut le 22. Avril 1650. Ses ouvrages sont : 1. *Breves emendationes & notæ in Saxonem Grammaticum*, en 1627. Il a profité de ce que son pere avoit laissé sur le même historien. 2. *Florilegium sententiarum ex Saxone*, 1627. 3. *Tractatuum variorum in regnis Daniæ ac Norvegiæ, insulisque adjacentibus, nec non de Holsatiâ, Ducatu Slesvicensi*, &c. *sylloge*; à Leyde, 1629. *in*-16. Ce petit volume, qui fait partie des Républiques, dit M. l'abbé Lenglet, « est fort » bon & fort recherché : il contient les meilleurs traités, » anciens & modernes sur la description & l'état du royau- » me de Dannemarck. » 4. *Suenonis historia, cum notis*; à Sora, en 1642. *in*-8°. M. l'abbé Lenglet rapporte ainsi le titre de ce livre : *Suenonis Aggonis filii, primi Danorum Historici, Opuscula edita à Stephano-Joanne Stephanio.* Suénon vivoit dans le XIII. siécle, presque en même tems que Saxon le Grammairien. 5. *Notæ & Commentaria in Saxonem Grammaticum*; à Sora, 1645. *in-fol.* « livre peu » commun & fort estimé, dit M. l'abbé Lenglet : il vient, » ajoute-t-il, d'un des hommes qui entendoit le mieux » l'Histoire de Dannemarck. » 6. *Historia Christiani III.* à Coppenhague, 1650. *in*-4°. Son gendre, Jean Suaning, prépofite à Samsoë, fit imprimer cet ouvrage. 7. *Sententiæ ex Quintiliano.* 8. *Oratio de Eloquentiâ nobili viro necessariâ*, 1633. 9. *Colloquiorum majorum familiarium libri IV.* 1634. 10. *Nomenclatoris Latino-Danici libri IV.* 1634. 11. Seconde partie du même ouvrage, en 1638. M. l'abbé Lenglet ajoute à ces ouvrages : *Saxonis Grammatici Historiæ Danicæ libri XVI. ad Canutum VI. recogniti, notisque illustrati à Stephano-Joanne Stephanio*; à Sora, 1644. *in-folio.* * *Bibliotheca Septentrionis eruditi.* Albert Thura, *Idea historiæ litterariæ Danorum*; *Supplément françois de Bâle. Méthode pour étudier l'Histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tome quatriéme, pag. 289. & 290. édition de 1735.

STEPHONIUS, (Bernardin) Jesuite Italien, né le 8. Décembre 1560. &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit* sur la foi de Naudé dans son *Mascurat*, que la tragédie de ce Jesuite, intitulée : *Flavia*, n'a point été imprimée. Naudé s'est trompé : elle fut imprimée dès 1621. à Rome, & en 1622. *in*-16. à Paris, par les soins de Sebastien Cramoisi, sous ce titre : *Flavia, tragœdia Bernardini Stephonii è societate Jesu, diu anteà, vivente Autore, flagitata : posthuma nunc tandem prodit.* L'approbation de Mutio Vitelleschi, général des Jesuites, est datée de Rome le 19. Mars 1621. L'épître dédicatoire, au nom de Cramoisi, est adressée à Nicolas de Souvré, vicomte de Châlons-sur-Saone. Le sujet de cette tragédie, qui est en cinq actes, est le martyre de sainte Flavie, fille du consul T. Flavius Clement. Il est dit au commencement de cette piece, qu'elle avoit été représentée deux fois dans le college que les Jesuites ont à Rome, au commencement de l'an 1600. sous le pontificat de Clement VIII. & qu'en 1621. elle fut encore représentée plusieurs fois par les jeunes gens du séminaire Romain; qu'enfin elle a toujours plu, & qu'elle a souvent été demandée. On trouve encore cette piece dans le recueil intitulé : *Selectæ patrum societatis Jesu Tragœdiæ; Antuerpiæ apud Joannem Cnabbarum*, 1634. *in*-16. Voici les titres de ses autres ouvrages qui ne sont point détaillés dans le *Dictionnaire historique*. Nous en devons la liste au sçavant pere Oudin, Jesuite : 1. *Oratio de Christi Domini morte, habita anno 1599. ad Clementem VIII.* Elle se trouve dans le recueil intitulé : *Orationes quinquaginta de Christi Domini morte, habitæ in die sancto Parasceves, à patribus S. J. in Pontificio Sacello*; à Rome, 1641. *in*-12. 2. *Crispus, tragœdia*; à Rome, 1601. à Pont-à-Mousson, 1602. *in*-16. à Lyon, 1604. *in*-16. à Naples, 1604. *in*-12. à Anvers, 1608. & 1630. & dans le recueil de 1634. 3. *Oratio de laudibus beatæ Agnetis Politianæ, ad Cardinales*; à Rome, 1601. *in*-4°. 4. *Laudatio in funere Flaminii Delphinii*; à Rome, 1606. *in*-4°. 5. *Orationes*; à Rome, 1620. à Cologne, 1621. *in*-16. Outre les deux discours que l'on vient de citer, il y en a ici un troisiéme *de Spiritûs sancti adventu*, prononcé à Rome dans l'église de saint Pierre, en présence du pape Paul V. 6. *Symphorosa, tragœdia*; à Rome, 1655. *in* 16. 7. *Posthuma carmina, quæ ex quàm plurimis non perierunt*; à Rome, 1655. *in*-16. 8. *Posthumæ prosæ*; à Rome, 1658. *in* 12. 9. *Posthumæ Bernardini Stephonii, è societate Jesu, Epistolæ; cum egregio tractatu de triplici stylo ad amicum per Epistolas misso*; à Rome, 1677. *in*-12. *On pourroit aussi ajouter à ce qui regarde la personne du pere Stephonius, qu'*il est entré dans la societé en 1580. & *qu'*il y a fait ses quatre vœux le 2. Février 1594. Il avoit cinquante-huit ans, lorsque Cesar, prince de Modene, qui connoissoit son mérite, le demanda à ses supérieurs pour le mettre auprès du prince Alphonse, son fils, & le chargea de son éducation & de son instruction. Le pere Stephonius accepta cet emploi avec peine, & seulement par obéissance, & il se fit aimer & respecter à Modene. Il mourut environ deux ans après, le 8. Décembre 1620 *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique.* Jean-Baptiste Ferrari, son confrere, a fait son oraison funébre, où il dit, entr'autres, que Stephonius se voyant prêt de mourir, demanda que l'on brulât tous ses écrits, afin qu'il ne restât rien de lui qui pût en rappeller le souvenir, comme n'ayant rien fait, disoit-il, qui fût digne de louange. On peut consulter la *Pinacotheca I.* de *Vittorio Rossi.*

STEVARTIUS, (Pierre) Liégeois, docteur en théologie, professeur à Ingolstad, & sous-chancelier de l'université de la même ville, fut aussi depuis l'an 1584. pasteur, ou curé de saint Maurice du même lieu, & en même tems chanoine de l'église cathédrale d'Eychstat, ou Aichstet. Enfin, rappellé à Liége, on l'y fit chanoine de saint Lambert, prevôt de saint Denys, & vicaire général de l'évêque, le prince Ferdinand de Baviere. Il mourut à Liége l'an 1621. à l'âge de soixante & quinze ans. Ses ouvrages montrent son amour pour l'étude, & son application constante. Valere André cite les suivans : 1. *Explicatio octo priorum capitum Epistolæ D. Pauli ad Romanos.* Cette explication, qui avoit été proposée dans une dispute publique, fut imprimée à Ingolstad en 1586. *in*-4°. 2. *Commentarius in Epistolas D. Pauli ad Thessalonicenses*; à Ingolstad, 1600. *in*-4°. Il a fait de pareils commentaires sur l'Epître aux Philippiens; à Ingolstad, 1595. sur celle aux Corinthiens, dans la même ville, *in*-4°. sur la seconde Epître à Timothée; à Ingolstad, 1612. *in*-4°. sur l'Epître canonique de saint Jacques; encore à Ingolstad, en 1600. *in*-4°. 3. *Oratio de colloquio Ratisponensi*; à Ingolstad, 1602. *in*-4°. 4. *Apologia pro societate Jesu*, contre l'Histoire de cette societé, faite par Polycarpe Lyser, & imprimée à Francfort : l'Apologie a paru à Ingolstad en 1593. 5. *Manuelis Calecæ adversùs Græcorum errores libri IV.* Stevartius a tiré cet ouvrage des ténébres, & l'a publié en 1608. *in*-4°. à Ingolstad. La traduction est d'Ambroise le Camaldule; Stevartius y a ajouté des notes. On a réimprimé cet ouvrage dans le tome vingt-sixiéme de la Bibliothéque des Peres, édition de Lyon. 6. *Commentarius de vitâ & rebus gestis Sanctæ Walburgæ, Abbatissæ ordinis sancti Benedicti, auctore Wolfrado Hasenrietano Presbytero*; à Ingolstad, 1616. *in*-4°. Stevartius est l'éditeur de cet ouvrage, auquel il a ajouté ses notes. 7. *Sanctus Eucherius Episcopus Lugdunensis de vitâ sancti Mauritii, Thebeæ legionis ducis*, en 1618. *in*-4°. Dom Joseph de l'Isle, abbé de l'abbaye de saint Leopold de Nancy, ordre de saint Benoît, a examiné cette vie de saint Maurice, attribuée à saint Eucher, dans sa Défense de la vérité du martyre de la légion Thébéenne, contre le ministre Dubourdieu, imprimée à Nancy en 1737. *in*-12. 8. *Tomus singularis Auctorum, tam Græcorum quàm Latinorum, quos ex variis bibliothecis accersitos, nunc primùm in lucem prodire, & publicè prodesse jussit Petrus Stevartius, Leodius, theologiæ doctor, sacrarum litterarum in Academiâ Ingolstadiensi professor, procancellarius, Mauricianus ibidem pastor, & canonicus Leodiensis*, &c. à Ingolstad, 1616. *in*-4°. Ce recueil sert de septiéme volume aux six de la collection donnée par Canisius, sous le titre de *Lectiones*

antiquæ, &c. & a été réimprimé avec celle-ci dans l'édition *in-folio*, donnée par M. Basnage. Dans l'Avis au lecteur, Stevartius fait l'éloge de Liége, sa patrie. Cet avis est suivi de plusieurs pieces en vers latins, par lesquelles Stevartius rend graces de plusieurs ornemens qui avoient été faits, à sa sollicitation, dans l'église de sainte Walburge, entr'autres, des vitrages qu'on y avoit mis; & Valere André observe, que la paroisse de ce nom, située dans un faubourg de Liége, devoit à Stevartius même son bâtiment; qu'il l'avoit d'ailleurs dotée; qu'il avoit procuré les mêmes avantages à l'église de saint Sauveur, dans le faubourg de sainte Marguerite, & qu'il avoit établi dans l'une & l'autre église un couvent de religieuses, sous le gouvernement de prêtres séculiers. A la page 453. du *Tomus singularis*, &c. on trouve de l'éditeur, *Dissertatiuncula de scriptione Photianâ, & quanti ponderis sint argumenta quæ adfert pro suâ sententiâ stabiliendâ.* Cette dissertation suit un écrit de Photius, *de voluntatibus in Christo, quæ dicuntur gnomicæ.* * Valere André en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 1011. & 1012. & quelques-uns des ouvrages même de Stevartius.

STEVIN, (Simon, ou selon d'autres, Etienne) de Bruges, a vécu en Hollande, où il étoit intendant des digues maritimes. C'étoit un homme très-habile dans les mathématiques, dans les fortifications, & dans la connoissance de la nature. Il fut l'inventeur de chariots à voiles, qui alloient beaucoup plus vîte que la course du cheval. Cet habile homme vivoit dans le XVI. siécle; mais nous n'avons pas trouvé la date de sa mort. On a de lui : 1. Une Arithmétique, en latin; à Anvers, 1585. *in*-8°. 2. Cinq livres de problêmes géométriques, en 1583. *in*-4°. 3. *Hypomnemata, nempe de cosmographiâ, de praxi geometricâ, de staticâ, de opticâ, cæterisque miscellaneis, interprete Willebrordo Snellio*; à Amsterd. 1608. *in-fol.* & à Leyde, dès 1605. *in-fol.* 2. vol. en flamand. La traduction latine est, comme on vient de le dire, de Snellius. 4. *De portuum investigandorum ratione.* 5. *Modus fortificationis*, 1594. *in*-4°. en flamand. 6. La vie politique, en 1591. *in*-4°. en flamand. 7. Des principes de statique & d'hydrostatique, en flamand; à Leyde, 1586. Avec ce dernier ouvrage, on trouve de l'auteur un discours de la dignité & de l'élégance de la langue flamande, où Stevin prétend, que le françois, l'allemand, & les autres langues sont dérivées de celle-ci, & que la flamande est la plus fertile de toutes en monosyllabes. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édit. de 1739. *in*-4°. tome second, page 1102. Voyez ci-devant l'article de SNELLIUS. (Willebrord)

STILLINGFLEET, (Edouard) théologien Anglois, &c. *On parle de sa personne & de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique.* On a traduit en françois un de ses écrits, sous ce titre: *Traité où est examinée à fond la question agitée en ce tems: sçavoir*, si un Protestant, laissant la Religion Protestante, pour embrasser celle de Rome, peut se sauver dans la communion Romaine; *composé en anglois*, par M. Stillingfleet, docteur en théologie, & chapelain ordinaire de sa majesté Britannique; à Londres, 1677. *in*-8°. Le traducteur est Louis Champion. Il a dédié sa traduction à Henri Stillingfleet. Comme le traducteur ne dit rien qui fasse entendre que c'est à l'auteur même qu'il dédie cette traduction, nous croyons que c'est l'ouvrage d'Edouard. Dans le traité du sçavant Jean-Albert Fabricius, sur les auteurs qui ont écrit pour & contre la Religion Chrétienne, il est souvent parlé d'Edouard Stillingfleet; & aux pages 553. & 554. on trouve une analyse, ou du moins une idée des *Origines sacræ* de ce théologien Anglois.

STOA. (Jean-François) *Supplément tome 2....* Quintilianus Stoa, *lisez*, Quintianus Stoa. Les raisons que cet écrivain rapporte de ces deux noms sous lesquels il est connu, sont différentes de celles que l'on donne, soit dans le *Dictionnaire historique*, soit dans le *Supplément.* Il dit qu'étant jeune, ses compagnons d'étude, qu'il tâchoit de surpasser, le rendant juge de leurs vers, & le regardant comme le défenseur & le protecteur de leur muse, (*utpote quem suorum assertorem carminum dicerent*) le comparerent à Quintianus, dont parle Martial, & lui en donnerent le nom, qu'il adopta : *Quod nomen servans augebo*, dit-il; *& si primævos ejusdem nominis non excellere opera nostra demonstrabunt, tamen illos me suum retinere nomen non pœnitebit.* Quant au nom de *Stoa*, il ajoute, qu'il lui fut encore donné par ses compagnons, à cause de son application, & de ses progrès dans l'étude, sur-tout dans la poësie : *Tanta mei apud omnes videbatur spes, ut in ore omnium illud frequens esset μουσῶν στὰ, id est, Musarum porticus, & testudo; nam quidquid conabar dicere versus erat*, &c. Tout cela se trouve en divers endroits de ses *Epipographies*; c'est le titre d'un traité de prosodie qu'il a composé, où voulant enseigner, dit M. de la Monnoye, la juste mesure des syllabes, il enseigne souvent à faire breves les longues, & longues les breves. Dans le même traité, Stoa dit, qu'il fut fait professeur à l'âge de vingt-trois ans, & qu'il n'en avoit que vingt-quatre, lorsque Louis XII. roi de France, lui donna la couronne poëtique. Le traité de prosodie dont on vient de parler, fut achevé le dernier de Juin 1511. & l'auteur fait entendre qu'il étoit depuis peu dans sa vingt-cinquiéme année; ainsi il devoit être né l'an 1486. Jean Planerius, son compatriote, & par cette raison surnommé *Quintianus*, dont il y a cinquante-sept épîtres latines, imprimées à Venise, 1584. *in*-4°. a écrit dans la cinquante-sixiéme, la vie de Stoa, qu'il dit être mort d'une esquinancie le 7. Octobre 1557. âgé de soixante-treize ans, d'où il s'ensuivroit qu'il faudroit reculer sa naissance jusqu'en 1485. Stoa qui aimoit beaucoup à se louer, parle ainsi de ses propres ouvrages dans l'epître qui est au-devant de ses Epipographies : *Feci quod potui, potui quod volui. Lividi emergunt ut me detrahant; non facient tamen, quum meum non sit proterminatum nomen. Multa edidi, plura editurus, & plurima. Nonne plusquàm carminum sex millia nostrorum edita? Nonne & diecula sola octingentos deducere versiculos, & mille, qui me experti sunt, noverunt? Quot tragœdiæ, quot comœdiæ, quot satyræ à me natæ luctantur egredi? Quid epigrammata, monosyllaba, dysticha, in Valerium Maximum dubitationum volumina, de mulieribus opera, panegyricos, orationes, fabulas, epistolas, odas, Ludovici Regis vitam, miraculorum libros ethnicorum, endecassyllaba, sylvas, & Heracleam, Bellumve Venetum, & Orphea, aliaque sexcenta enumerem? Nonne tertium & vigesimum agens annum publicus plausibiliter auctoratus sum professor? Nonne ab invictissimo Galliarum Rege Ludovico coronâ decoratus sum laureâ? An id factum sine honoris adminiculo, ut quod pauci in senectute & senio assequuntur, ego in quintæ olympiadis limbo poëta fuerim laureatus?* Il faut lire tout ce que M. le cardinal Querini dit de Stoa dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, seconde partie, depuis la page 17. jusqu'à la page 31. Dans la même partie, pag. 158. & suiv. son éminence parle de Stoa, comme poëte; & il y rapporte le diplôme par lequel Louis XII. déclare Stoa *poëte lauréat.* Cette piece est datée de Milan le 14. de Juillet de l'an 1509. & le roi y prend les titres de *Louis roi de France, & duc de Milan.* Après y avoir parlé des avantages que procuroient à ses états ceux qui se distinguoient, soit dans l'art militaire, soit par les productions de l'esprit, & en particulier par l'histoire & la poësie, il vient à l'éloge particulier de Stoa, qui s'est, dit-il, fait une grande réputation par le nombre de ses poësies, & en dernier lieu par son poëme sur la guerre de Venise que nous avons terminée. En conséquence voulant, dit le roi, reconnoître & récompenser les mérites de l'auteur, & lui accorder la requête qu'il nous a présentée, nous lui avons mis de nos mains la couronne de laurier sur la teste (*Nos igitur hujusmodi honestæ petitioni annuere volentes, coronam lauream manibus nostris ejus capiti apposuimus, præsentesque etiam imprimi jussimus*). Nous lui donnons en même tems, par la teneur des présentes, ajoute le roi, le droit de composer, lire, disputer, juger, & interpréter, tant dans l'art poëtique que dans l'histoire, & tout ce qui a rapport à l'un & à l'autre, tant ses propres ouvra-

ges, que ceux des anciens & des nouveaux ; de faire où, & autant de fois qu'il voudra, tous actes poëtiques, étant couronné ou de myrte, ou de lierre, & de paroître publiquement & solemnellement avec les ornemens poëtiques qu'il lui conviendra de prendre. (*Dantes eidem tam in dictâ arte poëticâ, atque historiis, & in omnibus ad easdem spectantibus, auctoritatem componendi, legendi, disputandi, auspicandi, & interpretandi veterum & neotericorum volumina, ut libet, atque suos libros omnibus sæculis, auxiliante Deo, mansuros, ac poëmata componendi, liberam tenore præsentium potestatem; nec non ubi, & quotiens sibi placuerit, possit hujuscemodi, atque alios actus poëticos quoscunque laureatus seu myrto, vel hederâ, si id genus elegerit, coronatus, & in actu, atque habitu quolibet poëtico privatim, & publicè solemniter exercere.*) Le roi lui accorde de plus tous les droits, privilèges, immunités, honneurs, exemptions des professeurs des arts libéraux, & dont tous les poëtes lauréats ont joui ou pu jouir par le passé, & ordonne à tous juges & autres dans toute l'étendue de son duché de Milan & de ses autres domaines, tant en deçà qu'au delà des Monts, de faire jouir ledit Stoa de tout ce qui est mentionné dans ledit acte. Ce diplôme est dans un petit écrit de cet auteur, intitulé : *Ars brevis.* M. le cardinal Querini, qui le rapporte aussi, comme on l'a dit, donne pareillement quelques vers faits à sa louange, tirés d'un recueil de poësies & autres pieces du même, imprimé à Paris en 1514. Ce volume contient des poëmes sur l'Incarnation de Jesus-Christ, sa Mort, sa Résurrection, son Ascension, & le Jugement dernier. Ses tragédies sur la Passion ont eté réimprimées dans le recueil des poëmes sacrés, donné par Jean Oporin à Bâle, 1542. Ses distiques sur les Métamorphoses d'Ovide étoient imprimés dès 1506. à Pavie, avec une dédicace de l'auteur à François Bruni, évêque de Nole. L'édition de ses poëmes, faite à Paris en 1514. contient aussi un éloge de la sainte Vierge, intitulé : *Parthenoclea.* La même année 1514. on imprima encore à Paris deux poëmes du même ; l'un à la louange même de la ville de Paris, sous le titre de *Cléopolis* ; l'autre, intitulé : *Orpheus.* Stoa étoit venu à Paris, y ayant été invité exprès. Il y en a même qui ont prétendu qu'il avoit été recteur de l'université de Paris, & précepteur de François I. mais on n'a point, dit-on, de preuves de ces deux faits. Sur les ouvrages laissés manuscrits par Stoa, voyez encore l'ouvrage cité de M. le cardinal Querini, page 164. A la page 222. on lit une piece de vers hendecassyllabes, adressée au même Stoa, par Cæsar Duchi, (*Duchus* ou *de Ducibus*) poëte Bressan, sur un faux bruit de la mort de Stoa, dont cette piece contient l'éloge. Stoa étoit lié avec Frederic Nausea, évêque de Vienne, comme on le voit dans le recueil des lettres écrites à Nausea, imprimé à Bâle en 1550. *in-folio.* Voyez la page où est une lettre de Stoa à ce prélat, datée de Pavie le dernier Mars 1521. Page 6. on lit du même dix vers latins sur un livre de distiques de Nausea.

STOCH, (Nicolas) Flamand, a enseigné les belles lettres dans sa patrie. Il fut lié avec Juste-Lipse, dont il goutoit les ouvrages. Il a tiré de ceux-ci deux écrits philosophiques, l'un intitulé : *Mellificium similium*, &c. l'autre, *Mellificium aphorismorum, seu sententiarum* : l'un & l'autre imprimés en 1591. *in-12.* Stoch est mort en 1598. le huitiéme de Mai. C'est tout ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in-4°.* tome second, page 920.

STOCHOVE, (Vincent de) seigneur de Sainte-Catherine, d'une famille noble de la ville de Bruges, a été plusieurs fois consul de la même ville. Dans sa premiere jeunesse, entraîné par le desir de voyager, il s'attacha en 1631. à l'ambassadeur de France à Constantinople, & il parcourut l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il visita particulierement la Terre-Sainte, Jerusalem, entr'autres, le mont Sina, &c. Sa devise étoit, que toute la terre étoit la patrie de l'homme. Il a donné l'histoire de ses voyages, ou du moins d'une partie, dans la relation intitulée : *Voyage du Levant du sieur de* Stochove, &c. à Bruxelles, 1642. *in-8°.* réimprimée en 1650. & en 1661. & publiée depuis en flamand ; à Bruxelles, 1681. On a encore du même : *L'Otthoman*, ou *Abregé des vies des Empereurs Turcs, depuis Otthoman I. jusques à Mahomet IV. à présent régnant* ; à Amsterdam, 1665. *in-12.* * Voyez Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, derniere édition, tome second, page 1156.

STOCKHOLM. (Académie de) En 1739. M. le baron de HOEPKEN, membre de l'académie de Marseille, a exécuté à Stockholm en Suéde, le projet qu'il avoit conçu d'ériger dans cette ville une *Académie des Sciences*, sous la protection du roi. Le nombre des academiciens n'est point fixe, afin de ne se pas mettre dans la fâcheuse nécessité d'exclure le mérite. On y admet des personnes du premier rang, des officiers, des gens de lettres, & même des négocians & artisans distingués par leur capacité : mais la compagnie ne s'oblige point à conserver les membres qu'un choix précipité y auroit associés, & qui dans la suite se trouveroient lui être inutiles. Tous les deux ans, il doit se faire une revue générale ; & alors on congédiera ceux qui dans les deux années n'auront point contribué au bien de l'académie, c'est-à dire, qui n'auront produit aucune piece de leur façon. Un seul article suffit, si l'on ne veut pas, ou que l'on ne puisse pas donner davantage ; mais cet article est nécessaire, sur peine d'exclusion. L'académie s'assemble une fois la semaine : les objets principaux de ses occupations sont la physique, les mathématiques, la méchanique, les sciences & les arts utiles à la vie humaine & à la societé civile. Les antiquités, la connoissance des loix, la poësie, la philosophie purement speculative, ne sont point de son ressort. Elle s'étoit d'abord proposé de travailler aussi à épurer & à perfectionner la langue suedoise ; mais depuis elle a abandonné ce soin à une autre societé qui s'est formée pour remplir cette vue. L'académie des sciences n'a que trois charges : celle de *Président*, qui dure trois ou six mois : celle de *Secretaire* ; & celle d'*Archiviste*, ou *Bibliothécaire.* Ces deux dernieres sont perpétuelles. Elle doit distribuer tous les ans un prix à celui qui aura le mieux rempli le sujet qui sera indiqué. Elle est distinguée de l'académie d'Upsal ; mais elle conserve de grandes liaisons avec elle. M. de Hœpken, qui s'est fait honneur d'accepter la charge de secretaire, est celui qui a principalement le soin de l'arrangement des Mémoires & Actes de l'académie, dont on a deja quelques parties en langue suédoise. Ces Actes & Mémoires ont d'abord été publiés tous les trois mois ; mais l'academie ne s'étant engagée qu'à les publier tous les six mois, elle se réserve la liberté de suivre, ou de prevenir cet engagement. Il y a aussi dans la même ville une académie de peinture & de sculpture, qui doit sa fondation à M. le comte de TESSIN. On y distribue des prix annuels de médailles aux jeunes gens qui s'y distinguent le plus. * *Voyez* ce qui est rapporté de ces deux académies, de celle des sciences, & de celle de peinture & de sculpture, dans la Bibliothéque Germanique, tome quarante neuviéme, pag. 205.-206. & tome cinquantiéme, pag. 185. & suivantes.

STOCKIS, (Lambert de) en latin, *Lambertus à Stipite*, étoit Liégeois. Il s'est distingué dans le XV. siécle. Il étoit docteur en droit canon, moine Bénédictin de saint Laurent de Liége, & fut prieur d'une maison que Valere André nomme *Bertreia*, dans la Flandre françoise, dont le prieuré a été depuis réuni à l'évêché de Namur. Lambert de Stockis s'est trouvé au concile de Pise en 1409. & ensuite, en 1416. au concile de Constance. Il a souscrit à la seiziéme session de ce concile. Les peres de la même assemblée le choisirent pour être l'arbitre des disputes agitées entre les Polonois, & l'ordre Teutonique. Le même concile le députa à Benoît XIII. pour l'inviter à se trouver à cette assemblée. Enfin il fut encore un des députés nommés pour assister, avec les cardinaux, à l'élection du pape Martin V. On assure qu'il a composé divers écrits, qui sont conservés dans le monastere de saint Laurent de Liége. Dans le recueil de Vonderhardt, tome

sixiéme, on trouve sa lettre au concile, dans laquelle il y a quelques particularités sur Pierre de Lune. * *Voyez* Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, tome 2. page 801. *L'Histoire du concile de Constance*, par Lenfant, édition d'Amsterdam, 1727. tome second, pag. 4. & 39. Le *Thesaurus anecdotorum* du pere Martenne, tome second, page 1673.

STOCKMANS, (Pierre) célébre jurisconsulte, *dont l'article est fort imparfait dans le Supplément de 1735.* étoit d'Anvers, seigneur de Latuy & de Pietrebais. Après s'être distingué dans les écoles des arts à Louvain, il fut créé docteur en l'un & l'autre droit le 7. Décembre 1631. quoiqu'il n'eût étudié que cinq ans dans les écoles de Droit, ce qui étoit alors un exemple rare. Il étoit professeur en grec au college des trois langues en 1632. Il fut en même tems professeur royal en Droit civil, & il expliqua les Paratitles. Vers le même tems, il obtint, en vertu des priviléges de l'université, une prebende dans l'église cathédrale d'Ipres: mais peu après, il quitta ce bénéfice, & se maria: il épousa *Anne-Marie* Schoreneroot. En 1643. il fut fait conseiller de la cour souveraine de Brabant, & assesseur de la chambre mi-partie à Malines. En 1663. il fut élevé à la dignité de conseiller du conseil privé, & à celle de maître des requêtes: on le fit de plus garde des archives du Brabant, premier intendant de la justice militaire, & plusieurs fois il fut député aux diétes de Ratisbonne. Il est mort à Bruxelles le 7. Mai 1671. & fut inhumé dans l'église des Dominicains, où l'on grava cette épitaphe.

Hic jacet D. PETRUS STOCKMANS, *Antuerpiensis, juris Doctor & Professor in celeberrimâ Academiâ Lovaniensi, posteà in consiliis Brabantiæ & privato Consiliarius, pro Circulo Burgundico deputatus in Comitiis Ratisponensibus, & justitiæ militaris Super-intendens. Obiit Bruxellis die* VII. *Maii anno 1671. ætatis suæ 63.*

Cette épitaphe ayant été détruite en 1695. durant les troubles de la guerre, les héritiers du défunt la firent rétablir avec quelques changemens, & y firent mention de la mort de sa femme, arrivée dès le quatriéme Janvier 1654. à l'âge de trente-six ans. On peut voir cette seconde épitaphe dans Valere André. Les ouvrages de Stockmans sont: 1. *Decisionum Curiæ Brabantiæ sesquicenturia*; à Bruxelles, 1670. *in-fol.* Cet ouvrage est d'une grande autorité chez les jurisconsultes. 2. *Tractatus de jure devolutionis in Brabantiâ*; à Bruxelles, 1646. *in* 4°. L'auteur augmenta depuis cet ouvrage, à l'occasion des droits que le feu roi Louis XIV. prétendoit sur le duché de Brabant, à cause du mariage qu'il avoit contracté avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Guy Joly, conseiller au parlement de Paris, & plusieurs autres, écrivirent contre ce traité; mais Stockmans eut pour lui François Baron de Lisola, Bourguignon, envoyé du roi d'Espagne auprès des Etats des Provinces-Unies. Ce seigneur fit à cette occasion son livre, intitulé: *Bouclier d'Etat & de justice.* Hubert Loyens, jurisconsulte, & plusieurs autres écrivirent sur la même matiere, pendant que la France faisoit valoir ses prétentions par les armes. 3. *Deductio ex quâ probatur clarissimis argumentis, non esse jus Devolutionis in Ducatu Brabantiæ, nec in aliis Belgii provinciis, ratione Principum earum, prout quidam conati sunt asserere*; à Bruxelles, 1665. sous le nom de *Veridicus Belgius.* 4. *Jus Belgarum circa Bullarum Pontificiarum receptionem*, &, *Defensio Belgarum contra evocationes ad peregrina judicia.* Ces deux écrits sont attribués au jurisconsulte Stockmans. Le dernier éditeur de la Bibliothéque Belgique, prétend qu'ils lui sont supposés; mais il n'en apporte point de preuves; il soupçonne seulement, il conjecture, & tien de plus. La Congregation de l'Index défendit ces deux écrits le 23. Avril 1654. 5. Le pere Gerberon, dans son *Histoire du Jansénisme*, donne encore au même Stockmans l'ouvrage intitulé: *Somnium Hipponense, sive Conventus Africanus ac disceptatio judicialis apud Tribunal Præsulis Augustini*, &c. écrit pareillement mis à l'*Index* en 1641. & 1654; mais on croit en effet, que cet ouvrage est de Libert Fromond, ou d'Ignace Huart. Pierre Stockmans a eu, entr'autres freres, SÉBASTIEN Stockmans, docteur en théologie à Louvain, président du college du pape dans la même ville, mort en 1650. pendant qu'il étoit recteur de l'université; & JEAN Stockmans, conseiller du roi pour la marine. Les ouvrages de Pierre Stockmans ont été réunis en un volume *in*-4°. imprimé à Bruxelles l'an 1700. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de Foppens en 1739. *in*-4°. tome 2. pag. 1012. & suivantes.

STOLCKWYCK, (Gaspar) chapelain de l'église cathédrale de Harlem, & pasteur du grand Béguinage de la même ville, mort en 1605. est auteur de la vie de Pierre Balling, saint prêtre, tué en haine de la Religion l'an 1578. Cette vie écrite en latin, a été imprimée à Cologne en 1596. *in*-8°. * Valere André en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. page 330.

STOOK, (Æmilius) que Valere André nomme en un endroit, *Melior Stockius*, & dans un autre, *Æmilius Stoocke*, & qui en flamand est appelle *Melis Stoke*, est regardé par le célébre Grævius, comme un des sçavans qui ont fait honneur à la ville d'Utrecht. On n'ose pas cependant assurer qu'il soit né dans cette ville. Il vivoit sur la fin du XII. siécle, & au commencement du XIII. Tout ce qu'on sçait de lui, c'est qu'il étoit engagé dans l'état ecclésiastique, & qu'il exerça le sacerdoce à Utrecht. Il a laissé en vers vulgaires une chronique contenant les actions des comtes de Hollande de la premiere race, depuis le fondateur du comté, jusqu'à la mort de Jean II. arrivée en l'an 1205. Cet ouvrage est en grande estime chez les historiens qui ont voulu rechercher les antiquités du pays. Ils y trouvent beaucoup de détail, de fidélité, d'exactitude & d'impartialité; & d'ailleurs, il supplée aux monumens qui sont péris. Jean Douza est le premier qui ait publié cette chronique à Amsterdam l'an 1591. quoiqu'il donne l'honneur de cette édition à Henri Spiegel, marchand ou négociant d'Amsterdam, fils de Laurent Spiegel. Cette édition ayant été presque toute consumée par le feu, Hildebrand Van Vouw, imprimeur de la Haye, la publia de nouveau en 1620. Dans l'une & l'autre édition, l'ouvrage est intitulé: *Anonymi Chronicon.* Ce n'a été que depuis ce tems-là, que Scriverius trouva la fin de cette chronique, qui lui apprit le nom de l'auteur. Il a fait imprimer ce fragment dans ses notes sur la chronique de Goude. En 1699. Corneille de Alkemade, qui est mort fort âgé en 1737. à Roterdam, donna une troisiéme édition de la chronique en question, avec le fragment publié par Scriverius, & le vrai nom de l'auteur. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, p. 362. & 363. Dans l'édition de la Bibliothéque Belgique de Valere André, de l'an 1739. tome premier, page 49. Stoock n'est nommé que clerc d'Utrecht, (*Clericus Trajectensis ad Rhenum*) & il est qualifié de chapelain de Florent V. comte de Hollande. Et parlant de sa chronique, on dit qu'elle commence à Thierri I. du nom, & qu'elle est continuée jusqu'à Guillaume III. c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1305.

STOP, (Nicolas) Flamand, de la ville d'Alost, a passé la plus grande partie de sa vie à Venise, où il est mort. Il vivoit encore au milieu du XVI. siécle. Il étoit poëte, & l'on a de lui en vers, un Panégyrique à la louange de Jeanne d'Arragon, & diverses autres poësies, imprimées ensemble à Florence en 1555. Tel est le peu qu'en dit Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de M. Foppens, en 1739. *in*-4°. tome second, page 920.

STOR, (Nicolas) Silésien, né à Lignitz, fit ses études à Leipsic, & y fut aggrégé au grand college. Son application à l'étude lui fit acquérir une grande érudition. Il étoit d'ailleurs homme d'esprit, & éloquent. Son étude favorite fut d'abord celle de la dialectique & de la philosophie. Il y joignit dans la suite celle de la théologie, dans laquelle on assure qu'il eut peu d'égaux de son tems. Il eut un grand nombre de disciples, & il se livra tout entier à leur instruction. Il composa pour eux quelques grammaires, courtes & faciles. Lorsqu'il fut fait professeur de théo-

logie, il se montra digne d'enseigner cette science, tant par sa capacité, que par le zéle avec lequel il l'enseigna. Il a fleuri principalement sous l'empereur Sigismond, & il vivoit encore en l'an 1411. Il est mort dans la même ville de Lipsic, laissant divers monumens de sa science. On cite les suivans : *Super summas conclusionum liber unus. Super Canonem Missæ liber unus. Super veteri arte commentaria. Orationes ad Clerum. Sermones ad vulgum.* On ne dit pas qu'aucun de ces ouvrages ait été imprimé. On lui dressa l'épitaphe suivante :

Rumbus eram quondam toto notissimus orbe,
Et me fluminibus Lips tulit ecce suis.
Cùmque magistrali tandem donasset honore,
Clauserat hoc tumulo, dum mea fata tuli.

* *Scriptorum insignium qui in celeberrimis præsertim Lipsiensi, Wittenbergensi,* &c. *floruerunt Centuria, ab anonymo ejus temporis concinnata; edita à Joachimo-Joanne Madero;* à Helmstadt, 1660. *in*-4°. n°. 11.

STRAAT, (Jacques) en latin *Stratius*, Jesuite, d'Anvers, étoit théologien. Il a été recteur des colleges de sa societé à Louvain & à Bruges, & provincial de toute la province de la Flandre Belgique. Il est mort à Louvain le 7. Avril 1634. la cinquante-cinquiéme année depuis son entrée en religion. On a de lui : 1. *Meditationes Liturgicæ.* 2. *Stimulus pietatis ad sacrificium Missæ piè audiendum & faciendum*; à Anvers & à Cologne, 1633. *in*-24. 3. *Apologia Catholica adversùs cantilenam gallicè editam in R. P. Petrum Cottonum*; (Pierre Cotton, Jesuite) à Bruges, 1609. 4. *Declaratio præcipuorum articulorum fidei Catholicæ, qui à novatoribus hujus ævi in controversiam vocantur.* Cet ouvrage est en flamand, & a été imprimé à Anvers en 1617. 5. *Demonstratio fidei Catholicæ*; à Anvers, 1629. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, pag. 538. & 539. Le même Valere André, pag. 92. parle d'un autre Jesuite, nommé ANTOINE Straat, de Saint-Omer, qui a enseigné la logique, la morale, & les mathématiques dans les colleges de sa societé; qui est mort à Munster en Westphalie en 1636. le 17. Novembre, à l'âge de quarante-quatre ans, & dont on a un recueil d'épigrammes, & une piece intitulée : *Lusus anagrammaticus in nomen Guillelmi* Lamormaini, *ducentenis vicibus variatus.*

STRAITMAN, (Théodore) de Gueldre, jurisconsulte, se glorifioit d'avoir eu le célébre Cujas pour maître. Il visita toutes les universités de l'Italie & de la France pour profiter des lumieres des habiles gens qu'elles possédoient. Après ces courses, il se fixa à Cologne. On cite de lui deux ouvrages : 1. *Harmonia titulorum utriusque juris.* 2. *Conciliationes legum Pandectarum*; à Cologne, 1571. *in*-8°. Ainsi parle Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in* 4°. tome second, pag. 1128. 1129.

STRASELIUS. (Jean) *Cherchez* STRAZEELE.

STRATENUS, ou VAN DER STRATEN, (Guillaume) seigneur de Williskoop & de Kortheeswick, fils de JEAN Stratenus, conseiller, naquit à Utrecht en 1593. Il se livra de bonne heure à l'étude & à la pratique de la médecine, fut fait premier médecin d'Utrecht, & obtint, par un decret des magistrats, la permission d'enseigner en langue vulgaire tout ce qui conduit à la science de l'anatomie. Le 12. de Fevrier de l'an 1636. il fut créé professeur de la médecine-pratique & d'anatomie dans la nouvelle université, avec six cens florins d'appointemens. Il commença ses leçons le 17. Mars de la même année, par un discours dont le sujet étoit, *Quàm jucunda, utilis & necessaria sit nostri cognitio per Anatomen.* Le 6. Octobre 1641. il eut le titre de premier professeur en médecine, avec une augmentation d'honoraire, de quatre cens florins. Le prince d'Orange l'ayant appellé à sa cour pour lui servir de médecin, il retint sa qualité de professeur & ses appointemens, qui furent seulement réduits pour tout le tems de son absence, à six cens florins, par un decret du 24. Fevrier 1646. La ville de Leyde l'invita en 1648. à venir professer la médecine, en remplissant la chaire que Scrivelius laissoit vacante; mais il refusa cette vocation. Il a été successivement médecin de Frederic-Henri, de Guillaume II. & de Guillaume III. princes d'Orange. Le 17. Avril 1674. il fut fait conseiller, & le même jour il fut élu consul d'Utrecht; il exerça cette derniere dignité pendant deux ans, après lesquels il fut mis au nombre des juges de la ville. Il mourut le sixiéme de Novembre de l'an 1681. à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il a fait les ouvrages suivans : 1. *Causæ, signa & medela febrium, comprehensa & proposita septem disputationibus in Academiâ Trajectinâ*; à Utrecht, 1640. *in*-4°. 2. *De fallaci urinarum judicio*, imprimé avec d'autres traités sur la même matiere; à Utrecht, 1670. *in*-8°. Voët dit qu'il a ramassé, découvert, & réfuté dans ses thèses publiques toutes les erreurs populaires en médecine. * Gaspard Burman, *Trajectum eruditum*, pag. 363. & 364.

STRATENUS, vulgairement, VAN DER STRATEN, (Pierre) né à Goës en Zélande, fut jurisconsulte & poëte. Son mérite l'éleva, quoique fort jeune, à plusieurs postes distingués. Il fut secrétaire de la ville de Goës, & remplit la même fonction auprès des Etats des Provinces-Unies. Il étoit en cette qualité à la Haye, lorsqu'il mourut le 27. Novembre de l'an 1640. n'étant encore âgé que de vingt-quatre ans. Il a composé un poëme sous le titre de *Venus Zelanda*, & plusieurs autres poësies latines, qui ont paru en 1641. *in*-12. à la Haye, par les soins du jurisconsulte Corneille Boïus. On a fait l'épitaphe de Stratenus en ces six vers :

Talem laurigerâ juvenem vixisse juventâ,
Et sua post magnos ducere terga viros,
Vidimus, atque in flore mori. Præventa senectus
Ante suum erubuit succubuisse diem.
Non poteras superesse diù, STRATENE, *tuorum*
Maximus annorum qui superator eras.

* Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 1014. Il y a eu dans le même tems un autre sçavant, nommé JACQUES VAN DER STRATEN, lié avec Gaspard Barlée, dans les lettres duquel il en est souvent fait mention. Dans le tome premier des lettres du même Barlée, il y en a quatre qui sont adressées à Jacques Stratenus, ou Van Der Straten, pages 259. 299. 347. & 354. La premiere est de 1628. & la derniere de 1630.

STRATON de LAMPSAQUE, philosophe, &c. *Ajoutez à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique*, que Straton a été accusé d'Athéisme par les anciens & les modernes. Jacques Brucker qui croit que ces écrivains n'ont pas assez examiné la doctrine de Straton, discute leurs témoignages dans une sçavante dissertation sur ce sujet, (*De Stratonis Lampsaceni Atheismo dissertatio epistolaris ad Jacobum Zimmermannum Tigurinum*) imprimée à la fin du tome XIII. des *Amœnitates litterariæ* de M. Jean-Georges Scelhorn.

STRAZEELE, (Jean) en latin *Straselius*, & nommé par d'autres en françois STRACELLE, prit son surnom du village de *Strazeele*, en Flandre, où il étoit né. Il fit ses études à Louvain, & son mérite étoit déja fort connu, lorsqu'il vint à Paris, où il ne tarda pas d'être employé. Pierre Danès qui enseignoit la langue grecque au college royal, fondé par François I. ayant quitté sa chaire, la fit donner à Strazeele dont il certifia les bonnes mœurs & la science au roi. Notre Flamand répondit à l'idée qu'on avoit donnée de lui. Guillaume Du-Val dans son livre intitulé : *Le College royal de France*, &c. dit (page 20.) que Strazeele enseigna jusques vers l'an 1559. mais Valere André prétend qu'il mourut dès 1556. On ne connoît de ce professeur, qu'une espece de commentaire sur les vers dorés donnés sous le nom de Pythagore, imprimé à Paris en 1562. *in*-4°. Les sçavans pleurerent la mort de Strazeele, comme on le voit par un recueil de pieces sur ce sujet, où on lit des épitaphes composées par Jean Dorat, Leger Duchesne, Robert Strazeele, François Thory, & autres. * Voyez l'ouvrage de Du-Val, cité dans cet article, & la Bibliothéque Belgique de Valere

André, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 736. Dans ce dernier ouvrage, on rapporte cette épitaphe, commune à Strazeele & à deux autres sçavans:

Hocce communis tumuli monumentum
Reipublicæ litterariæ C. & illustrandi
III. Viris,
Joanni Straselio, *Flandro, Græcarum Litterarum*,
Petro Gallandio, *Atrebati, Latiæ artium Humanit.*
Hadriano Turnebo, *Normanno, veteris Græcæ Philosophiæ*,
Regiis quondam apud Lutetiam Parisiorum Professoribus,
Ejusdemque Academiæ columinibus, & ornamentis,
Præceptoribus optimè de se meritis
Pristinæ in vivos ac mortuos
Pietatis caussa,
Federicus Jamotius
Betuniensis Medicus P. C.
S. V. T. L.

STREITHAGEN, (André de) né à Mertzenhausſ près de Juliers, d'une famille connue, commença ses études à Juliers, & les acheva à Cologne. Le college des chanoines d'Heinsberg l'ayant appellé dans cette ville, il y eut la direction de l'école & de l'orgue. Il exerça pendant trente ans ce double emploi. Il étoit versé dans toutes les sciences, & particulierement dans la poësie & dans la musique, tant vocale qu'instrumentale. Il étoit aussi grand algébriste. Valere André cite de lui: 1. *De Divâ Virgine Aspricollense*: c'est un poëme en vers élégiaques, en quatre livres, où l'auteur suit en vers ce que Juste-Lipse avoit déja écrit sur le même sujet. Ce poëme a été imprimé avec un ouvrage de Pierre de Streithagen, son fils, qui suit. 2. *Libellus chrono-distichorum*. 3. *Echo miscellanea*; à Cologne, 1622. *in*-12. 4. *Epigrammata; Vita sancti Gangulphi*; *Paraphrasis Psalmorum Davidicorum*, &c. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, pag. 59. & 60.

STREITHAGEN, (Pierre de) citoyen & chanoine d'Heinsberg, ou Heynsberg, dans le duché de Juliers, naquit le 27. Novembre de l'an 1595. Son pere se nommoit André de Streithagen, & sa mere, *Marie Silvie*. Appliqué à l'étude dès l'enfance, il apprit en même tems la musique, tant la vocale que l'instrumentale. Il étudia depuis la poëtique & la rhétorique à Maestricht, & la philosophie à Liége. Il revint dans sa patrie en 1619. Valere André ne marque point l'année de sa mort; il lui donne les ouvrages suivans: 1. Les Conseils de saint Louis à son fils, rendus en vers élégiaques, & imprimés à Cologne en 1620. *in*-12. avec un écrit de son pere André de Streithagen, intitulé: *Diva Virgo Aspricollensis*. 2. La Vie de saint Hilarion, abbé, en quatre livres, en vers héroïques, avec des notes. 3. Un livre d'épigrammes, avec un poëme *de Victoriâ Naupactéâ*; à Cologne, 1625. *in*-12. 4. *Successio principum Juliæ, Cliviæ, Montium, & Dominorum Heinsbergensium*; à Dusseldorp, 1629. *in*-4°. 5. *Gloria Montis Caballini, sive rerum Heinsbergensium illustratio*; à Dusseldorp. 6. *Panegyricus historico-poëticus in civitatem Leodiensem*; à Liége, 1632. *in*-4°. 7. *De vitâ & instituto Canonicorum sæcularium Ecstasis*; à Cologne, 1634. *in*-12. 8. *Florus Christianus, sive Historiarum de rebus Christianæ Religionis libri IV.* à Cologne, 1640. *in*-8°. 9. *Somnium, sive poëma in Ruram præcipuum provinciæ Juliæ fluvium*, dans les annales de Cleves, de Juliers, &c. de Tesschemaecker, page 376. de la nouvelle édition. 10. Il avoit recueilli en sept livres les monumens de l'Histoire de Juliers: mais cet ouvrage est demeuré manuscrit. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André & ses continuateurs, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 1014.

STREVESDORFF, (Wolther Henriques) né à Nuys, ou Neus, ainsi que d'autres l'appellent, ville sur le Rhin, dans l'électorat de Cologne, embrassa l'état religieux à Cologne, dans l'ordre des Hermites de saint Augustin. Il prit depuis le degré de docteur en théologie dans l'université de la même ville, fut doyen de la faculté, prieur de son couvent, visiteur de la province, & vicaire & commissaire général de la Thuringe & de la Saxe. En 1634. Anselme Casimir Wambold, électeur & archevêque de Mayence, le désigna suffragant d'Erford pour la Thuringe & la Saxe; & il fut sacré sous le titre d'évêque d'Ascalon. Il fut de plus prevôt de l'église collégiale de Sainte-Marie à Erford, scholastique de saint Pierre, à Mayence, & prevôt régulier du monastere de saint Benoît à Geling. Les Suédois ayant fait quelques irruptions en Allemagne, Wolther fut obligé de se retirer, & il se réfugia à Mayence en 1644. continuant d'y exercer cette année & les années suivantes toutes les fonctions de son ministere. Les électeurs de Mayence, & Léopold, archiduc d'Autriche, l'admirent dans leurs conseils, & eurent une grande confiance dans ses lumieres. Il mourut le 7. Mai 1674. à l'âge de quatre-vingt-six ans, & fut inhumé à Mayence dans l'église de son ordre. Adolphe Godefroi Volusius, qui a été depuis suffragant de Mayence, sous le titre d'évêque de Diocletianopolis, prononça son oraison funébre. Voici l'épitaphe que le défunt avoit composée pour lui-même;

Ad Lectorem.
Quid agam, requiris? Tabesco.
Scire quis sim, cupis?
Fui Wolther*us*,
Vapor & fumus.
Vitæ quæ fuerint condimenta
Flagitas? rogas?
Labor, dolor, luctus,
Servire aliis, sustinere invidias;
Æmulationes, despectus, degradationes,
Persecutiones non curavi.
Quos habui charos, plerosque sepelivi.
Raro, subinde tamen,
Amicum sincerum, vel candidum videre,
Experirique dignus fui.
Fictos, dolosos, mel ex ore spumantes,
In corde venenum habentes,
Nactus pluries fui.
Siste, viator.
Nil stabile sub sole esse cogita.
Hic opta, cineres placidâ cum pace quiescant,
Atque mihi siquidem sit Requies Animæ,
Ora, quæso, Deum Optimum, Maximum.

Strevesdorff a fait imprimer: 1. *Defensorium Divi Thomæ Aquinatis*; à Cologne, 1624. Cet ouvrage avoit été composé autrefois par Gilles le Romain. 2. *De sodalitate Cincturatorum*; à Cologne, 1628. 3. *Explicatio Missæ*, 1628. 4. *Exercitium hebdomadale, de Vitâ, Passione & Resurrectione Domini*, 1630. 5. *De jure & justitiâ*; à Cologne, 1632. 6. *Primas Magdeburgensis, sive Series Archiepiscoporum Magdeburgensium*; à Cologne, 1633. 7. *Lampas salutis, cum emunctorio*, 1651. Il a laissé plusieurs autres ouvrages manuscrits, entr'autres, des Cas de conscience. Wolther Strevesdorff a eu pour neveu, *Martin-Henriquez* de Strevesdorff, né à Cologne, comte palatin, capitaine de l'Empire, & depuis receveur-général du diocèse de Cologne, mort en 1680. Il a donné: *Descriptio Archidiœcesis Coloniensis*; à Cologne, 1670. *in*-8°. C'est un écrit historique & poëtique: l'auteur le dédia à son oncle. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édit. de Foppens, de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 856. & 1167.

STRIROYDE, (Godefroi) du Brabant, fit profession de l'ordre des Freres Prêcheurs à Louvain, & fut plusieurs fois prieur & préfet des études. Il prit le degré de docteur en théologie dans la même université le onziéme Fevrier 1523. & fut mis au nombre des régens de la faculté de théologie. Il a été aussi inquisiteur de la foi, & zélé prédicateur. On assure que la foule de ceux qui s'empressoient de l'entendre, étoit si grande; que les dimanches & les fêtes solennelles, il etoit obligé de prêcher dans des jardins & dans des places publiques. Il a donné en flamand une paraphrase des sept Pseaumes de la pénitence; & cet écrit a été depuis publié en françois.

L'auteur mourut, étant prieur de la maison de son ordre à Louvain, le 10. Novembre 1540. ou, selon d'autres, en 1549. On grava ces vers sur son tombeau :

En tibi, parva licet, magni monumenta Striroii
Godfridi, *cujus patria Diestha fuit.*
Qui magnus sophiæ humanæ sacræque professor,
Egit præconem non sine laude sacrum.
Adde, quod ornari curat sedilibus ædem;
Unde illi semper debeat ista domus.

* Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in* 4°. tome premier, page 374.

STROZZI, (Thomas) Jesuite, théologien & poëte, a vécu dans le XVII. siécle. On a de lui : 1. Un poëme latin sur la maniere de faire le chocolat, (*De chocolatis opificio, libri tres*) *in*-8°. 2. Un Discours excellent, prononcé devant le sénat de Lucques, touchant la liberté dont les états républicains sont si jaloux; imprimé à Naples en 1709. mais ce n'est peut-être pas la premiere édition. Le pere Strozzi s'est distingué aussi par son éloquence & par ses ouvrages théologiques. On en a des preuves dans les écrits suivans. 3. *Huomo-Dio* : ce livre établit en dix discours contre les Juifs, que Jesus-Christ est le vrai & le seul Messie annoncé par les prophêtes, & promis aux nations. 4. *Controversia della Concettione della Beata Vergine Maria*, en deux volumes *in-folio*. 5. *Meditationi per esserciti spirituali di san Ignatio* : ces Méditations ont été réimprimées pour la troisiéme fois en 1706. 6. *Quaresimale con diversi panegyrici.* 7. Enfin un recueil de tous les panégyriques qu'il a prononcés, & qui lui ont acquis en Italie la réputation d'un des plus éloquens orateurs de la chaire qui ayent paru dans le dernier siécle. * *Mémoires manuscrits communiqués.*

STRUVE, (Burchard Gotthelf) fils de *George-Adam* Struve, l'un des plus grands jurisconsultes d'Allemagne, naquit à Weimar le 26. Mai 1671. Son pere qui s'apperçut de bonne heure de ses heureuses dispositions pour les sciences, & de son amour pour l'étude, l'envoya à Zeitz profiter des leçons du sçavant Cellarius qui y demeuroit alors. Il écouta ensuite les maîtres les plus habiles à Jene, à Helmstadt, à Francfort sur l'Oder, & à Halle. Dans cette derniere ville il s'attacha au barreau qu'il ne suivit que peu de tems. Le droit public & l'histoire, ses études favorites, ne tarderent pas à l'occuper tout entier. Il fit quelques voyages en Hollande & en Suéde, d'où il revint à Wetzlar, accompagné de son frere qui donna dans les chimeres de la pierre philosophale, & qui, comme cela arrive presque toujours, ruina ses affaires par ses vaines recherches. Ce malheur rejaillit sur M. Struve, parce qu'après la mort de son frere, il employa presque tout son bien à payer les dettes du défunt. On ne sçait, si ce fut cet accident, ou quelque autre cause qui contribua à lui donner une mélancholie qui dura deux ans, durant lesquels il ne fit absolument que des lectures de piété. Il passa ces deux années à Jene ; & y ayant recouvré la santé, il y fut fait bibliothécaire en 1697. Depuis il se fit recevoir à Halle docteur en philosophie & en droit. En 1704. il eut l'emploi de professeur en histoire dans cette académie ; & en 1712. il devint professeur extraordinaire en droit, conseiller & historiographe des ducs de Saxe ; & enfin en 1730. conseiller de cour, & professeur ordinaire du droit public & féodal. Ces bienfaits réitérés de ses maîtres l'engagerent à refuser les vocations de Bayreut & de Kiel. Il a été marié trois fois, & a laissé plusieurs enfans. Il mourut à Jene le jour de la Pentecôte, c'est-à-dire, le 25. Mai 1738. Il a fait un assez grand nombre d'ouvrages, la plupart fort recherchés, sçavoir ; 1°. plusieurs Dissertations academiques dont voici les titres : *De jure Bibliothecarum : De variis modis decernendi successorem : De Rutâ Saxonicâ : De doctis impostoribus.* On trouve aussi cette dissertation avec son *Introductio ad notitiam rei litterariæ*, &c. à Jene, 1704. *in*-12. *Origines & Elogia hohenloïca. De allodiis imperii. De Joachimo Nestore, comitatûs Rupinensis restauratore. Prodromus historiæ Græfenthalensis. Facta serenissimorum ducum Brunswicensium heroïca. De territorio clauso civitatum imperialium. De quinque quæstionibus eruditis. De judiciis heroïcis. De successione secundò geniti præ primogenito in regna & principatus* ; 2°. divers Programmes, sçavoir : *De vitiis historicorum. De Pyrrhonismo historico. Doctus Atheus. De comitiis Palatinatûs Saxonici. De cognitione statûs publici à prudentiâ juris publici differente* ; 3°. autres ouvrages, sçavoir : *De Bibliothecis, harumque præfectis. De magno pacis fœderumque theatro. Bibliotheca Numismatum antiquorum. Bibliotheca juris selecta. Bibliotheca philosophica, in suas classes distributa* ; à Jene, 1704. *Bibliotheca selecta historica. Bibliotheca antiqua. Bibliotheca Saxonica. Struvius non errans, contra Antonii à Mara insulsas objectiones. Fama Batavica.* Réflexions sur le projet de paix dressé par la France, en françois. *Pia mortis desideria in obitum matris.* Portrait du prince politique & chrétien, par Saavedra, traduit en allemand. Additions à l'ouvrage de M. Knorre *de Pœnitentiâ Ecclesiasticâ.* Additions à la jurisprudence criminelle de Muller. *Antiquitatum Romanarum syntagma, sive de sacrorum cæremoniis systema ; adjectâ Bibliothecâ Antiquitatum Romanarum generali, & speciali de Diis, cum figuris* ; à Jene, 1707. *in*-4°. *Acta litteraria ex manuscriptis eruta* ; à Jene, 1703. *in*-8°. *Introductio ad notitiam rei litterariæ & usum Bibliothecarum : accedit dissertatio de doctis impostoribus* ; à Jene, 1704. *in*-12. *Pii manes Struviani : Historia Bibliothecæ Jenensis. Syntagma juris publici imperii Romano-Germanici. Juris publici prudentia.* Des Révolutions de l'Empire, en allemand. Recherches sur le titre & la dignité d'Empereur, & sur le titre de Czar, en allemand. Histoire des négociations de Rastadt, en allemand. *Syntagma Historiæ Germanicæ ad annum usque 1716. Rerum Germanicarum Scriptores aliquot insignes.* C'est le titre de deux nouvelles éditions (enrichies de remarques de M. Struve) des recueils des historiens d'Allemagne publiés, l'un par Freher, l'autre par Pistorius. La nouvelle édition de chacun est en trois volumes *in-folio*. Archive historique & politique, en allemand. *Historia juris Romano-Germanici, publici, feudalis, criminalis. Historia Misnensis, sive Chronicon terræ Misnensis, & Annales Vetero-Cellenses.* Histoire ecclésiastique du Palatinat, en allemand. *Jus Ecclesiæ circa Religionem* Abregé de l'histoire de l'Empire, en allemand. *Corpus juris publici academicum. Formula successionis serenissimæ Domûs Palatinæ.* Abregé de l'histoire universelle, en allemand. *Compendium juris feudalis.* Histoire des griefs de Religion de l'Empire, en allemand. *Corpus Historiæ Germanicæ ad annum 1730. De partu supposito, & custodiâ corporis fœminarum illustrium.* Histoire complette de l'Empire, en allemand. *De successione fœmineâ in regna & provincias Austriacas.* Courte introduction à la connoissance des Etats d'Allemagne, en allemand. *Corpus juris publici imperii Romano-Germanici*, nouvelle édition augmentée. Il a laissé manuscrit, *Corpus juris gentium, sive Jurisprudentia heroïca, ex juris naturæ & gentium argumentis petitum.* * Voyez son éloge dans la Bibliothéque Germanique, tome XLIII. pag. 217. & suiv.

STUART, (Louis) seigneur d'Aubigni, &c. *Supplément tom. 2.* . . . on met sa mort le 13. Novembre 1665. Selon son épitaphe qui est aux Chartreux de Paris, il mourut le onziéme dudit mois. On peut lire cette épitaphe dans la nouvelle *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force, tome sixiéme, page 287.

STUART, (Jean) fils d'Alexandre, prince d'Ecosse, est connu dans l'histoire, sous le nom de *Duc d'Albanie.* Son pere, qui étoit frere du roi Jacques III. ayant été obligé de se retirer en France, Jean, son fils, *qui fait le sujet de cet article*, y naquit, & y fut élevé. Il y demeura jusqu'en 1515. Alors les Ecossois, qui ne pouvoient s'accorder au sujet de la régence, pendant la minorité de Jacques V. l'élurent pour remplir cette place. Cela fit plaisir au roi de France, qui l'assista d'hommes & d'argent : mais comme il n'avoit lui-même aucune connoissance des affaires d'Ecosse, il ne remplit pas les espérances qu'on avoit conçues de son gouvernement, & se reposa entierement de tout sur Jean Hepburn, abbé de saint André, qui lui faisoit faire tout ce qu'il vouloit. Ce fut par ses conseils, qu'il obligea la reine de se retirer en Angleterre. Cela fut suivi de grands troubles, qui contraignirent le

régent de retourner en France, après avoir mis ordre aux affaires, & muni plusieurs places de garnisons Françoises. En 1522. de nouvelles dissensions firent rappeller le régent, qui se prépara à la guerre contre les Anglois, qui vouloient l'inquiéter dans sa régence : mais comme les Ecossois refuserent de marcher, il quitta de nouveau l'Ecosse, & s'en retourna en France pour y chercher du secours. En 1523. il revint en Ecosse avec trois mille hommes. Ensuite il fit en sorte que la guerre contre les Anglois fût résolue ; mais quand il fut question de marcher, l'armée refusa de le faire. En 1524. il repassa encore en France, y étant rappellé par le roi François I. Avant que de partir, il se fit faire serment, que pendant son absence on ne feroit aucun changement dans les affaires ; mais à peine eut-il le dos tourné, que le parti de ceux qui vouloient la paix avec les Anglois, devint le plus fort ; & pour abolir la régence du duc, ils déclarerent le roi majeur. Ainsi il se vit obligé de rester en France. Il accompagna François I. en Italie, où il eut sous son commandement une partie de l'armée pour faire la conquête du royaume de Naples : mais avant que de pouvoir rien entreprendre, ayant appris que François I. avoit été battu devant Pavie, dont il faisoit le siége, il fut contraint de revenir sur ses pas, & de se retirer en France avec le débris de l'armée. En 1533. il fut employé pour conduire Catherine de Medicis à son époux. Depuis ce tems-là, il n'est plus fait mention de lui ; & il y a apparence qu'il est mort en France. * *Supplément françois de Bâle.*

STUART, (Matthieu) comte de Lénox, fils de JEAN Stuart, comte de Lénox, & de *Marguerite* Hamilton, se retira en France, lorsqu'en 1527. son pere fut battu par le parti des Hamiltons. Il y fut fait commandant des gardes Ecossoises. La mémoire du pere de ce brave homme étoit si chere à Jacques V. que ce prince avoit résolu, en cas qu'il ne laissât point d'enfans mâles, de le déclarer son successeur à la couronne d'Ecosse ; mais la mort l'empêcha d'exécuter son dessein. Alors le cardinal Béton, qui ne pouvoit faire la paix avec les Anglois, le rappella en Ecosse en 1543. en lui faisant esperer qu'il épouseroit la reine douairiere ; qu'il seroit déclaré regent du royaume, pendant la minorité de la princesse héréditaire. Il vint en Ecosse, accompagné de quelques mille hommes, obligea le comte d'Aran, viceroi, de lui remettre la princesse qu'il vouloit faire passer en Angleterre, & la fit couronner à Sterling. Le cardinal n'ayant fait venir le comte de Lénox de France en Ecosse, que pour l'employer contre la maison des Hamiltons, & venant de se reconcilier avec eux, auroit bien voulu se débarrasser de ce comte, & dans cette vue, il écrivit en France, pour l'y faire rappeller. Il fut quelque tems sans s'appercevoir des desseins du cardinal ; mais dès qu'il en eut vent, il entra dans une furieuse colere contre lui, & se retira à Dumbriton, d'où il revint avec dix mille hommes, contre le cardinal : mais il se laissa tellement éblouir par de feintes propositions d'accommodement, que cela donna lieu à ses gens de le quitter. Quelque tems après, ayant découvert qu'on vouloit attenter à sa vie, & que ses ennemis l'avoient tellement noirci à la cour de France, qu'il ne pouvoit y chercher de retraite, il se rendit auprès du roi d'Angleterre, qui, non content de lui faire un accueil favorable, lui fit encore épouser *Marguerite* Douglas, fille de sa sœur. Ce prince fit avec lui un accord, par lequel le comte se reconnoissoit pour son vassal, avec promesse d'appuyer en Ecosse les interêts du roi, qui de son côté lui donneroit des secours d'hommes & d'argent pour le maintenir contre le parti de la reine douairiere, & le feroit régent d'Ecosse. Là-dessus les Ecossois le condamnerent à un bannissement, & confisquerent tous ses biens. En 1544. il aborda dans la partie occidentale de l'Ecosse, où il fut joint par ses amis, qui bientôt après, ayant appris son alliance avec les Anglois, l'abandonnerent, de sorte qu'il se vit obligé de se rembarquer sur les vaisseaux Anglois qui l'avoient amené. En 1563. la reine Marie le rappella en Ecosse, fit annuler son bannissement par le parlement, qui lui fit rendre en même tems tous ses biens, & épousa en 1565. le fils du comte. En 1570. la reine, qui vivoit mal avec son mari, & qui le fit assassiner, étant obligée de prendre la fuite, il fut déclaré régent du royaume, comme grand-pere du jeune prince. Etant dans ce poste, il se déclara contre les partisans de la reine fugitive, & contre ceux qui étoient soupçonnés d'avoir eu part au meurtre de son fils, & à celui du comte de Murray ; & les choses allerent si loin, qu'il fit pendre, sans aucune forme de procès, Jean Hamilton, archevêque de S. André. En 1571. dans le tems que le parlement étoit assemblé à Sterling, la ville fut attaquée par ses ennemis. Il fut blessé dans le combat, & mourut le même jour, au grand regret de tous les Ecossois bien intentionnés pour lui. Il professa d'abord la Religion Romaine ; mais dans la suite, il embrassa la Religion Protestante, qu'il tâcha d'introduire partout. * *Supplément françois de Bâle.*

STUART, (Patrice) comte d'Orkney, eut pour pere ROBERT, *fils naturel de* JACQUES V. roi d'Ecosse. Il fut d'abord abbé de S. Roodhouse, puis évêque d'Orkney. Robert eut deux fils, dont l'aîné mourut sans héritiers. Patrice, le cadet, qui, à cause de son grand train, se vit accablé de dettes, eut recours à des moyens barbares & inouïs pour amasser de l'argent. Il traitoit ses vassaux beaucoup plus mal que les esclaves les plus misérables : mais à la fin, on porta contre lui des plaintes au conseil d'Ecosse, qui le fit mener prisonnier dans le château d'Edimbourg. Malgré sa détention, il sçut exciter un soulevement par le moyen de Robert, son fils naturel, qui, dans le commencement, eut quelques heureux succès : mais dans la suite, il fut pris par le comte de Cathness, qui le fit pendre à Edimbourg avec quatre autres. Ce soulevement fut cause qu'on fit au comte d'Orkney son procès dans les formes. Il fut condamné à mort au mois d'Octobre 1614. & on lui trancha la tête en public le sixiéme Fevrier 1615. * *Supplément françois de Bâle.*

STUART, (Walther, ou Gautier) comte d'Athol, étoit fils de ROBERT II. roi d'Ecosse, & proche parent du roi Jacques I. qu'il attira dans le monastere de saint Johnston, où il l'assassina. Ce fut l'ambition qui le poussa à commettre ce crime énorme, un certain astrologue lui ayant prédit que dans un tumulte public il seroit déclaré roi : mais il fut trompé dans ses espérances ; car les nobles le poursuivirent si chaudement, qu'ils le prirent avec ceux de son parti dont on fit mourir les principaux. Pour lui, le premier jour, on lui donna l'estrapade qui fut si rigoureuse, qu'elle lui démit tous les membres. On le mit ensuite au pilori, avec une couronne de fer chaud sur la tête. Le lendemain, on le lia sur une claie attachée à la queue d'un cheval, qui le traîna par les grandes rues d'Edimbourg. Le troisiéme jour, on lui arracha le cœur & les entrailles que l'on jetta dans le feu, & on lui coupa la tête qui fut exposée sur un poteau dans le lieu le plus élevé de la ville. * *Supplément françois de Bâle.*

STURMIUS, (Jean) sçavant philologue & médecin, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, il faut ajouter* 1°. *qu*'il est mort le troisiéme Mars 1589. 2°. *qu*'il fut destitué du rectorat ou gouvernement des écoles de Strasbourg, parce qu'il avoit quitté le Luthéranisme pour embrasser le Calvinisme. 3°. *Il faut ajouter la liste de ses ouvrages, dont on nomme à peine quelques-uns dans le Dictionnaire historique.* 1. Une édition des ouvrages de Galien (*Claudii Galeni opera*) à Bâle, 1531. *in-folio.* 2. *De Litterarum ludis rectè aperiendis*; en 1539. & 1543. 3. *De amissâ dicendi ratione, & quomodo ea recuperanda sit*; en deux livres. 4. *De Periodis, liber unus*; en 1551. Le même expliqué par Valentin Erythræus, en 1567. *in-8°.* 5. *De imitatione oratoriâ libri III. cum scholiis*; 1574. *in-8°.* 6. *De universâ ratione elocutionis Rhetoricæ*, en quatre livres, en 1576. *in-8°.* 7. *Partitiones Dialecticæ*; en quatre livres, 1582. *in-8°.* 8. *Linguæ Latinæ resolvendæ ratio*, 1581. *in-8°.* 9. *Aristotelis Rhetoricorum libri III.* traduits par Sturmius, qui y a joint des scholies, 1570. *in-8°.* 10. *Hermogenis de ratione inveniendi oratoria libri IV. & ejusdem, de dicendi generibus, sive de formis orationum libri II. item, de ratione gravitatis occultæ liber*; le tout traduit en latin

par Sturmius, & enrichi de notes, en 1571. *in*-8°. 11. *Hermogenis Partitiones oratoriæ, cum notis*; 1570. *in* 8°. 12. *Commentariolus in Æschinis & Demosthenis orationes contrarias*; 1581. *in*-8°. 13. *Commentarii in M. T. Ciceronis Tusculanam primam*; 1575. *in*-8°. 14. *Commentarii in orationem Ciceronis de Aruspicum responsis*. 15. *Scholia in orationes ejusdem pro P. Quinctio, pro Domo suâ, pro Cneio Plancio, pro C. Rabirio Posthumo, in Divinationem contra Verrem, in Philippicam I. & II.* à Bâle, avec d'autres commentaires sur les mêmes harangues de Ciceron. 16. *In verrinam Ciceronis sextam Rhetorica παρατηρήσεις*, 1565. *in*-8°. 17. *Commentaria in Artem poëticam Horatii, edente Joanne Loberto*, 1576. *in*-8°. 18. *Epistolæ & orationes variæ*. Voyez Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. tome second, page 737. & le tome vingt-neuviéme des *Mémoires* du pere Niceron. M. Gibert dans ses *Jugemens des Sçavans sur les Auteurs qui ont traité de la rhétorique*, tome second, pag. 184. & suivantes, parle avantageusement de Sturmius; & en particulier de son traité *de universâ ratione elocutionis*, qui est en quatre livres, selon le titre, mais qui n'est réellement qu'en trois. Cet ouvrage n'est proprement qu'un commentaire sur les idées d'Hermogene, *très-ample*, dit M. Gibert, *très-entendu & très méthodique*. L'auteur des Jugemens en donne une courte analyse, & ajoute que Gaspard Laurent à qui nous devons une traduction latine & un bon commentaire sur Hermogene, reconnoît qu'on a obligation à Sturmius, d'avoir le premier enseigné à ses disciples la rhétorique de cet ancien rhéteur, comme on est redevable à François Portus d'en avoir le premier corrigé le texte avec beaucoup de choix. M. Gibert parle dans le même article de quelques autres ouvrages de Sturmius sur l'éloquence ou l'art de la rhétorique. Dans le recueil intitulé : *Consilia & Methodi aureæ studiorum optimè instituendorum, &c.* donné par Thomas Crenius, à Roterdam, 1692. *in*-4°. on a inseré deux ouvrages de Sturmius. Le premier, cité plus haut, est celui qui a pour titre, *de Litterarum ludis rectè aperiendis liber*; mais Crenius ajoute, *emendatus & auctus ab ipso auctore*. Il y a aussi quelques notes de l'éditeur, & l'ouvrage est précedé des jugemens que les sçavans ont portés de ce traité. Le second (dont on n'a point parlé) a pour titre : *De nobilitate Litteratâ, ad Werteros fratres*. Il avoit déja paru à Strasbourg en 1549. *in* 8°. Cet écrit contient 29. chapitres. Dans le recueil des lettres latines de Roger Ascham, édition d'Oxford 1703. *in*-8°. on trouve plusieurs lettres d'Ascham à Sturmius, & de celui ci à Ascham. Tout le premier livre des épîtres du dernier est adressé à Sturmius, duquel il est aussi fait mention plusieurs fois dans la vie d'Ascham, qui est au-devant du recueil desdites lettres.

STURMIUS, (Jean) vulgairement STORMS, de Malines, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit en 1559. le quatriéme des Calendes de Septembre. Il fut d'abord professeur de philosophie & recteur du college du Lis à Louvain; & en 1593. il fut créé docteur en médecine & professeur royal des mathématiques dans la même ville. Il joignit à beaucoup de sçavoir une grande modestie, un esprit juste & vif, & une grande candeur. Il a passé la plus grande partie de sa vie dans l'étude de la nature, & il ne se délassoit de l'application la plus constante qu'en s'exerçant à la poësie. Il est mort dans un âge avancé l'an 1646. Ses ouvrages sont : 1. *De Rosâ Hierichuntinâ; de naturâ, proprietatibus, motibus & causis illius, commentarius*; à Louvain, 1607. *in*-8°. 2. *Theoremata physices, sive philosophiæ naturalis*, en vers héroïques avec de courtes notes; à Louvain, 1610. *in*-8°. 3. *Psalterium Beatæ Mariæ Virginis, & Meditationes*; à Louvain, cet ouvrage est encore en vers. 4. *Ludus fortunæ, ad recreandam societatem, latinis versibus, omnibus in contrario sensu retrogradis, exhibitus*; à Louvain, 1633. *in*-4°. 5. *De accuratâ circuli dimensione & Quadraturâ; cum Sylvulâ Epigrammatum, Ænigmatum*, &c. à Louvain, 1633. *in*-4°. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édit. de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 738.

STYNEN, (Luctatius-Petræus-Andreades) né à la Haye, d'une famille du Brabant, vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il étoit poëte Latin, & faisoit des vers avec une grande facilité. Il en a donné sous le titre de *Acanthides Aspri-colles*, & l'on trouve dans ce recueil beaucoup de poësies pieuses, & diverses pieces adressées à ses amis. Ce recueil a été imprimé à Malines en 1617. *in*-8°. On a encore de Stynen : *Epithalamium in nuptias Joannis Nobelarii, Domini in Gruysenoort, & Mariæ Vtwyck, Dominæ de Melissant*, &c. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 824.

SUANING ou SWANING, (Jean) archevêque de Dannemarck sous le régne de Frederic III. du nom, & le seul qui ait porté ce titre d'archevêque depuis l'introduction de la Religion prétendue réformée en Dannemarck, naquit à Horsens, petite ville de la Jutlande Septentrionale, où son pere étoit bourguemaître. Sa mere se nommoit *Anne* Svane. Suaning s'attacha de bonne heure à l'étude des sciences, d'abord dans sa patrie, & ensuite dans les académies étrangeres qu'il parcourut. Revenu en sa patrie, il fut fait professeur en hébreu l'an 1635. Dix ans après, en 1645, on lui donna une chaire de théologie, & l'année suivante, Gaspard Brochman le créa docteur en cette faculté. L'an 1659. il fut élevé à l'épiscopat de la Séelande. Ce ne fut pas la seule marque de reconnoissance qu'il reçut de Frederic III. en considération des services qu'il avoit rendus à ce prince : outre plusieurs autres gratifications, on lui donna les titres d'archevêque, de conseiller d'état & de président du consistoire académique. Il mourut en 1668. âgé de soixante-deux ans quatre mois moins un jour. Matthieu Fossius fit son oraison funebre. Outre des thèses théologiques & des sermons, on a de lui : 1. *Commentarius in Danielem Prophetam*, en deux volumes *in-folio*, imprimés en 1657. & 1665. Il avoit annoncé ce grand commentaire par cet écrit : 2. *Disputationes IV. in Danielem, quibus variæ eæque præstantissimorum Danielis interpretum versiones expenduntur, & ubi vel linguæ primigeniæ indolem non assequuntur, vel à scopo Auctoris deflectunt, velut injectâ manu ad fontes revocantur*, 1641. 3. Il revit la version danoise de la Bible, que Paul Resenius avoit faite, & la corrigea. Cette version fut imprimée à Coppenhague l'an 1647. en quatre tomes *in*-4°. C'est du moins ce qu'on lit dans le Supplément françois de Bâle. Le catalogue de la bibliothéque du roi qui indique deux éditions de cet ouvrage, ne cite celle de 1647. qu'en deux volumes *in*-4°. & la seconde, qui n'est point datée, en quatre tomes *in*-8°. voici le titre de la premiere : *Biblia Sacra, danicè, ex versione germanicâ M. Lutheri, secundis curis Joannis-Pauli Resenii; ex recensione Joannis Swaningii, cum notis marginalibus & summariis : jussu Christiani IV. Regis publicata : Hafniæ*, 1647. *in*-4°. 2. vol. La seconde est intitulée : *Biblia Sacra, danicè, ex versione germanicâ M. Lutheri, juxta editionem anni 1647. secundis curis Joannis-Pauli Resenii : ex recensione Joannis Swaningii : jussu Friderici IV. Regis publicata; Hafniæ, è Typographiâ Regiâ*; quatre tomes en deux volumes *in*-8°. Jean Suaning laissa de *Marie* Fiuren, qu'il avoit épousée, un fils nommé FREDERIC Svane, seigneur de Svenstrup, grand veneur de sa majesté. Celui-ci épousa *N.* de Wibe, fille de *Michel* de Wibe, conseiller intime, chevalier de Danebrog, &c. dont il n'eut qu'une fille, nommée *Marie* Svane, qui épousa d'abord le colonel de Friis, & en secondes noces *Frederic* comte de Oertz, chambellan du roi & bailli de Colding. L'archevêque eut plusieurs filles, dont une épousa M. de Walter, d'où descend M. de Walter, lieutenant géneral de l'infanterie, chevalier de Danebrog, & commandant de la citadelle de Friderichshaven dans la ville de Coppenhague. Etant restée veuve, elle épousa en secondes noces *Jean* Bagger évêque de Séelande, & de ce mariage est venu *Christian* Bagger, qui de professeur en droit dans l'université de Coppenhague, est devenu conseiller de justice & grand bailli de Berghen en Norvége. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 89. & 312. *Supplément françois de Bâle.*

SVANING ou SWANING, (Jean) *le vieux* ou l'*ancien*, naquit à Rypen dans le Nord-Jutland & fut chanoine de cette ville. Christian III. du nom roi de Dannemarck, le choisit pour précepteur de son fils le prince Frederic, & le fit aussi son historiographe. Il a composé l'histoire génerale de Dannemarck, qui est demeurée manuscrite dans la bibliothéque du roi de Dannemarck, & dans celle de l'université de Coppenhague. M. l'abbé Lenglet dit que cette histoire est en trois grands volumes, & il l'attribue à *Jean* Svaning, petit-fils de celui dont on parle. En 1658. on imprima la derniere partie de cette histoire, qui comprend la vie de *Christiern.*

SVANING ou SWANING, (Jean) *petit-fils du précédent par sa fille*, fut recteur à Sora, & devint dans la suite prevôt dans l'isle de Samsoe, où il mourut en 1676. âgé de 77 ans. On a de lui : *Chronologia Danica, quâ Noachidarum judicum Cimbriæ & Gothiæ ac Regum Daniæ séries exhibetur ad annum 1650. in-folio, Hafniæ, 1650.* Cet ouvrage qui est estimé, dit M. l'abbé Lenglet, ne laisse pas de contenir des fables sur les premiers tems de la monarchie. On observe aussi qu'il ne faut pas confondre Jean Svaning le jeune, petit-fils de l'ancien par la fille de celui-ci, avec un autre de même nom, petit-fils du même par son fils, qui a été archevêque de Séelande & qui est mort en 1668.* Voyez le *Dictionnaire historique*, de l'édition d'Amsterdam 1740. & la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, *in*-4°. tom. 4. pag. 290. édition de 1735.

SUARDO, (Paul) critique grammairien, né à Bresse en Italie ou dans le Bressan, a vécu dans le quinziéme siécle & dans le suivant. Augustinus Saturnius dans son *Mercurius Major*, qui est un traité de prosodie, lui donne le titre d'*insignis Grammaticus.* Jean-Antoine Cathanée l'appelle *fulgentissimum Grammaticæ sydus*, à la fin des ouvrages de Marin Becichem, imprimés à Ferrare en 1504. il dit que Suardo avoit déja fait imprimer un ouvrage sur la grammaire, que l'on ne pouvoit trop estimer. Becichem & lui étoient amis, comme on le voit par une lettre où le premier est fort loué, qui est adressée à Pierre Frederic, & que Cathanée a rapportée dans le recueil que l'on vient de citer ; mais dans la seconde partie de cette lettre, Suardo se montre peu judicieux par le mépris qu'il affecte pour l'étude des auteurs Grecs, ou du moins de leur langue. On voit bien qu'il ignoroit celle-ci, & il méritoit d'en être blâmé, plutôt que de s'en faire une espece de gloire. La lettre dont il s'agit est datée de Bresse le troisiéme des Calendes de Juillet 1504. Parmi les opuscules de Bernardino Macio Bornato, on trouve deux lettres que ce sçavant a écrites en 1501. à Suardo, & dans lesquelles l'ouvrage de grammaire de celui-ci est encore fort exalté. La maniere dont Macio s'exprime dans la seconde fait croire que notre critique grammairien donnoit un peu dans les nouvelles opinions en fait de Religion. * Voyez le *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, par M. le cardinal Querini, partie seconde, pag. 31. 32. & 52.

SUAVE, (Pierre) en latin *Suavenius*, noble de Poméranie, zelé partisan du Luthéranisme. S'étant rendu à Wittemberg, il s'attacha étroitement à Martin Luther, & l'accompagna en 1521. à la diéte de Worms. Il alla ensuite en Dannemarck, où il fut fait sécretaire du roi Frederic I. Ce fut lui qui composa en latin les écrits apologétiques du monarque contre Christierne II. qui étoit alors exilé. On le fit depuis gouverneur du prince Jean, l'un des fils du roi, qui fut duc d'une partie des états de Sleswick & du Holstein. Le roi Christian III. l'établit professeur en droit dans l'université de Coppenhague, & en 1543. il fut recteur de cette université. Il fut employé dans plusieurs négociations importantes auprès des rois & des princes souverains. Etant devenu conseiller du roi, il fut chargé plus d'une fois de l'ambassade auprès de François I. roi de France, & il en est souvent fait mention dans les historiens François. Christian III. lui donna en fief pour lui & ses héritiers la terre noble de Giordfler. Il mourut en 1571. Ses descendans ont long tems fleuri entre la noblesse Danoise ; mais cette famille est aujourd'hui entierement éteinte. * Extrait du *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tome III.

SUBLIGNY, (N.) étoit avocat au parlement de Paris, & non comédien de profession comme le dit feu M. l'abbé Granet dans la préface qu'il a mise au devant du tome 1. de son *Recueil de dissertations sur plusieurs Tragédies de Corneille & de Racine*, page cj. nombre x. Du reste on ignore les circonstances de sa vie. Il est auteur de quelques ouvrages qui lui ont acquis quelque réputation dans le dix-septiéme siécle : 1. *La Muse Dauphine* ; c'est une gazette en vers, dans le goût de celles de Loret & de Robinet : elle est pareillement divisée par semaines. La premiere gazette est datée du troisiéme Juin 1666. & la derniere du 24. Decembre de la même année. Ces divers morceaux composent un volume *in*-12. qui parut en 1667. à Paris chez Claude Barbin. Subligny ne continua pas cet ouvrage. 2. *La folle querelle, ou critique d'Andromaque* ; (tragédie de M. Racine) comédie en trois actes, en prose, représentée sur le theâtre du palais royal le vendredi 18. Mai 1668. à Paris, 1668. *in*-12. avec une épître dédicatoire à madame la maréchale de l'Hospital, & une préface. Dans celle-ci l'auteur se défend en particulier contre ceux qui avoient attribué sa piéce à Moliere dont il fait l'éloge. Subligny, disent les auteurs de l'*Histoire du théâtre françois*, tome dixiéme, pag. 287. & suiv. « après s'être » déclaré contre M. Racine en donnant une comédie cri- » tique sur la tragédie d'Andromaque, devint le pané- » gyriste de cet auteur par une réponse à la critique de » l'abbé de Villars sur la tragédie du même M. Racine. » *La folle querelle*, dont les mêmes auteurs ont donné une idée dans leur histoire, a été réimprimée en 1740. dans le tome second du recueil de dissertations publié par l'abbé Granet, dont on a parlé, pag. 85. & suivantes. 3. *Réponse à la critique de la Bérénice de Racine* ; à Paris, 1671. & dans le tome second du recueil des dissertations cité, page 223. & suivantes. Cette réponse, comme on l'a dit, est contre la critique faite par l'abbé de Villars. 4. *Dissertation sur les tragédies de Phédre & d'Hyppolite* ; à Paris, 1677. *in*-12. & dans le tome second du recueil cité, pag. 351. & suivantes. 5. *La fausse Clélie, histoire françoise galante & comique* ; avec figures en tailles-douces ; à Paris, 1712. *in*-12. Nous ignorons le tems de la mort de Subligny. Il a eu une fille unique, qui entra à l'Opéra en 1682. lorsque Lully donna à Paris le ballet du *Triomphe de l'Amour*, où il introduisit pour la premiere fois des danseuses. La demoiselle Subligny se distingua par son talent ; & elle parvint à danser seule dans des entrées. Elle s'est retirée du théâtre avant sa mort. * Voyez le tome dixiéme de l'*Histoire du théâtre françois*, par MM. Parfait, pag. 64. & 277. & suiv. La préface du recueil de l'abbé Granet, pag. 101. &c. & le tome second du même recueil.

SUCCA, (Marie de) en latin *Maria de* Succa, fille de *Benoît* Succa, célebre jurisconsulte de Liége, naquit dans la même ville au commencement de Decembre de l'an 1600. Elle apporta en naissant de si grandes dispositions pour les sciences & les arts, que presque dès son enfance, elle excella dans l'arithmétique & dans la musique vocale & instrumentale. Ses talens n'empêcherent point qu'elle ne soupirât après la vie religieuse. Avant d'en faire profession, elle commença l'étude de la langue latine, qu'elle continua dans le monastere. Elle y fit tant de progrès, qu'en moins d'un an elle fut en état non-seulement d'entendre les auteurs de la meilleure latinité, mais encore d'écrire ses lettres en latin, & de répondre à ceux qui lui écrivoient en cette langue. Elle mourut à l'âge de 25 ans & un mois l'an 1626. Elle avoit peu auparavant écrit en latin une espece de testament, dont le stile fut, dit-on, autant admiré que la piété. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, tome second, édition de 1739. page 845. *On avoit déja dit un mot de* Succa *dans le Dictionnaire historique.*

SUCHON, (Gabrielle) naquit en 1631. à Semeur en Auxois, d'une bonne & ancienne famille de cette ville. Après avoir été quelque tems religieuse Jacobine dans la même ville, elle réclama contre ses vœux, & alla à Rome pour faire autoriser sa réclamation, sans avoir fait part à personne de ce voyage. Elle y obtint du pape un rescrit conforme à ses vues; ses parens y mirent opposition; il y eut un procès en conséquence; & par arrêt du parlement de Dijon, elle fut condamnée à rentrer dans son monastere; mais elle éluda cet arrêt, demeura auprès de sa mere, & mourut à Dijon le 5. Mars 1703. âgée de 72 ans. Elle conserva toujours une espece de voile, qui lui rappelloit le souvenir de son premier état. Elle employoit tout son tems à lire & à écrire, ou à instruire de jeunes enfans. Son entretien étoit fort agréable. On a d'elle les deux ouvrages suivans. 1. *Traité de la morale & de la politique, divisé en trois parties; sçavoir la liberté, la science & l'autorité, où l'on voit que les personnes du sexe, pour en être privées, ne laissent pas d'avoir une capacité naturelle qui peut les en rendre participantes: avec un petit traité de la foiblesse, de la legereté & de l'inconstance qu'on leur attribue mal-à-propos: par* G. S. (Gabrielle Suchon) *Aristophile*. aux dépens de l'auteur; à Lyon, 1693. *in*-4°. On dit dans le *Journal des Sçavans* de 1694. page 765. édition *in*-12. » que cet ouvrage composé en moins d'un an sans au» cun conseil ni aucun secours étranger, n'est pas une des » moindres preuves de ce que la personne qui nous le » donne y soutient à l'avantage de son sexe. Elle entre» prend, ajoute-t-on, de montrer que la liberté, la scien» ce & l'autorité qui rendent les hommes si considéra» bles dans le monde, ne leur sont pas tellement propres » que les femmes n'y puissent avoir quelque part, & que » la privation qu'elles en souffrent est plutôt un effet de » la coutume qu'une marque de leur incapacité natu» relle. » On entre ensuite dans l'analyse de cet ouvrage. 2. *Traité du célibat volontaire, ou la vie sans engagement*; à Paris, 1700. deux volumes *in*-8°. On en trouve l'extrait & l'éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, Mai 1700. Voyez aussi la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, page 298.

SUCQUET, (Charles) Flamand, jurisconsulte habile, étoit fils d'*Antoine* Sucquet, qui étoit l'un des conseillers de Charles-Quint. Il étudia le droit à Bourges sous le célebre Alciat, sous qui il fit aussi des progrès dans la littérature. Lui-même devenu maître, il enseigna publiquement le droit à Turin; mais il mourut fort jeune, au grand regret de ceux qui connoissoient ses lumieres & sa capacité. Il est auteur d'un traité latin des Interdits, qui a été imprimé à Turin. Alciat dans une lettre qu'il écrivit à Erasme, parle ainsi de ce jurisconsulte: *Carolum Sucquetum tuum sum Doctorali laureâ quàm primùm ornaturus, quod publico impendio fiet. Ejus enim Doctrinæ, commendationique meæ hoc à republicâ Biturigum tributum, quod paucissimis ad hanc diem contigit.* On trouve parmi les lettres d'Erasme une épître que celui-ci a adressée à Sucquet: c'est la douziéme du livre vingt-troisiéme. Le poëte Jean Second a pleuré aussi dans ses vers la mort de notre jurisconsulte. C'est ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. page 162.

SUCQUET, (Antoine) de Malines, se fit Jesuite, & professa la théologie dans sa societé. Il fut le premier recteur du college de sa compagnie dans la même ville de Malines. Il y introduisit les novices en 1611. & en fut le premier directeur. En 1615. il y fit ouvrir les exercices classiques. Depuis il a été provincial de la province de Flandre. Il est mort à Paris, après le retour d'un voyage qu'il avoit fait à Rome, au mois de Fevrier de l'an 1626. à l'âge de 51 ans. On cite de lui: 1. *Via vitæ æternæ*, imprimé à Anvers en 1620. *in*-8°. en latin, en françois & en flamand, avec des gravures qui sont, dit-on, fort estimées. 2. *Testamentum Christiani hominis*; à Anvers, 1625. *in*-16. * Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, tome 1. page 92.

SUÉDE. Royaume, *cherchez* CHARLES XII.

SUEUR, (Nicolas le) conseiller au parlement de Paris, & ensuite président au même parlement sous Henri III. est mort dans le tems que la ville de Paris venoit de se soumettre à l'obeïssance de Henri IV. à la fin d'Avril ou au commencement de Mai 1594. Voici ce qu'on lit dans le Journal de Henri IV. par Pierre de l'Etoille (édition de 1736. *in*-8°. tom. 1. pag. 26.) « Ce jour, deu» xiéme de Mai, on eut nouvelles de la mort du président » le Sueur, qui avoit été tué, comme il pensoit revenir » à Paris: homme qui étoit un des plus doctes du par» lement. » Scevole de Sainte-Marthe qui a fait un court éloge de ce magistrat (*Elogior. l. IV. pag.* 126.) dit qu'il fut assassiné par des voleurs dans la cinquante-cinquiéme année de son âge. Il ajoute qu'il avoit fait plusieurs piéces en vers françois, dont on doit peu regreter la perte, & divers ouvrages sur des matieres de droit, que Sainte-Marthe loue beaucoup, & dont il désiroit l'impression à cause de l'utilité que les jurisconsultes pouvoient en retirer. Nous ne connoissons aucun de ces ouvrages, & peut-être sont-ils demeurés manuscrits. Le Sueur excelloit dans la poësie latine, comme le dit encore Scevole de Sainte-Marthe, & nous en avons des preuves dans la traduction en vers latins que ce magistrat fit des poësies grecques de Pindare. Il n'en publia d'abord qu'une partie sous ce titre: *Olympia Pindari Latino Carmine reddita, per Nicolaum Sudorium, in suprema Parlamenti curiâ consiliarium Regium. Lutetiæ, ex officinâ Federici Morelli Typographi Regii*, 1575. *in*-8°. Cette traduction est dédiée à Christophe de Thou, premier président du parlement de Paris. Après avoir fait dans cette épître dédicatoire l'éloge de Pindare, le Sueur s'exprime ainsi sur sa traduction: *Nos verò in hoc poëta exprimendo non omnia ejus verba reddere & referre necessarium nobis esse duximus, sed ejus tantum modo sententiam, mentemque complecti his versibus & verbis, quæ non à linguæ Romanæ usu, & Latini sermonis nitore abhorrerent*, &c. On trouve à la fin de cette partie de Pindare traduite, l'épitaphe de Charles IX. en vers latins par le même le Sueur. En 1582. ce magistrat donna la traduction entiere du même poëte, & dans le même goût, avec un commentaire *in Nemea*; à Paris, 1582. *in*-8°. Cette même traduction a été réimprimée avec les œuvres de Pindare, dans la belle édition que l'on a donnée de ce poëte à Oxford en 1697. *in-fol.* Le Clerc rendant compte de cette édition dans sa *Bibliothéque choisie*, tome 6. article second, parle ainsi (page 260.) de la traduction de Nicolas le Sueur. « Cet homme avoit bien du » talent pour la poësie latine, puisqu'il a pu traduire en » très-beaux vers un poëte aussi dur & aussi raboteux que » Pindare. Il est vrai qu'il ne suit pas la même sorte de » vers, mais qu'il se sert de celles que l'on trouve dans » Horace, qui sont plus douces & plus faciles. Au reste » il exprime très-heureusement le sens de son original, & » imite même ses expressions, autant que la poësie & la » différence des langues le peut souffrir. J'avoue, ajoute » le Clerc, que je n'ai jamais lu aucune version en vers » qui égalât celle-ci. » M. le Clerc en copie divers endroits dans la suite de son extrait, & en fait sentir les beautés. Il y a encore à la fin du Pindare latin quelques poësies du même le Sueur, qui ne sont pas inférieures à sa traduction. * Voyez les ouvrages cités dans cet article.

SUEUR, (Jean le) ministre protestant, &c. *On dit dans le Supplément de 1735. que* M. Pictet a continué l'*Histoire de l'Empire & de l'Eglise*, par le Sueur jusqu'au onziéme volume. Peut-être devoit-on dire jusqu'à la fin du onziéme siécle. Nous n'avons vu du moins que cette continuation, qui est en deux volumes *in*-4°. imprimés à Genève en 1713. sous ce titre: *Histoire de l'Eglise & du monde, de l'onziéme siécle: pour servir de continuation à l'histoire de l'Eglise & de l'Empire de M. le Sueur: avec tous les indices nécessaires soit des auteurs, soit des matieres; par Bénédict Pictet, pasteur & professeur en théologie.*

SUEYRO, (Emmanuel) en latin *Suerius*, chevalier de l'ordre de Christ, naquit à Anvers le 22. Avril 1587. de *Jacques-Lopez* Sueyro, & de *Leonora* Sueyro, l'un & l'autre Portugais. Il fit de bonnes études, & devint habile

dans presque toutes les sciences, mais en particulier dans l'histoire & les mathématiques. Il mourut jeune à Bruxelles l'an 1629. Il a traduit en espagnol Corneille Tacite & Salluste. Il a donné dans la même langue : 1. Une description abregée de la Flandre ; à Anvers, 1622. *in-8°.* 2. Les Annales de Flandre, en deux volumes *in-folio* ; à Anvers, 1624. 3. Une description particuliere d'Anvers : mais ce dernier écrit n'a point été imprimé. Voilà ce que dit Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. tome 1. page 261. M. l'abbé Lenglet dans sa *Méthode pour étudier l'histoire*, tome troisiéme *in-4°.* pages 324. & 325. cite les deux ouvrages de Sueyro, sa description de la Flandre & ses annales, parmi les bons ouvrages qui ont été faits sur cette matiere. *Dans le Dictionnaire historique, où l'on dit un mot de* SUEYRO, on met sa naissance en 1537, ce qui ne peut être, puisque cet écrivain mourut surement en 1629. & qu'il étoit jeune. *Dans le même ouvrage on ajoute* aux traductions de l'auteur, celle de Velleius Paterculus ; *& l'on dit que* Sueyro a servi avec distinction dans les troupes d'Espagne aux Pays-Bas, & qu'il a été gentilhomme de la chambre du roi.

SULLY, (Henri) Anglois, célébre horloger, &c. *Supplément de 1735. tom. 2. ajoutez que* sa *Régle artificielle du tems*, mentionnée audit article, a été reimprimée à Paris en 1737. *in-12.* par les soins de M. JULIEN le Roy, horloger fort habile ; & que cette édition est corrigée & augmentée de quelques mémoires de l'éditeur sur l'horlogerie.

SULPICE SEVERE, écrivain ecclésiastique, &c. *On pouvoit ajouter à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, que* son abregé de l'histoire sacrée a été traduit en françois par M. Giry, de l'académie françoise. *Dans le même article, on regarde comme réels* les voyages de Posthumien racontés par Sulpice Severe. Dom Liron, Bénédictin, au tome 3. de ses *Singularités historiques & littéraires*, entreprend de prouver que ces voyages sont une fiction de l'historien : le même dans un article précédent distingue aussi deux Posthumiens, & donne des preuves de cette distinction. Les réfléxions du sçavant Bénédictin sur ces deux points, nous ont paru mériter quelque considération.

SULPICIE ou SULPITIA, dame Romaine, &c. *Dictionnaire historique, édition de 1732. ajoutez que* l'on a plusieurs éditions particulieres, c'est-à-dire séparément des satyres de Juvenal, de la satyre ou du petit poëme de cette dame. On en a une entr'autres sous ce titre : *Sulpitiæ Carmina quæ fuit Domitiani temporibus, nuper à Georgio Merulâ Alexandrino, cum aliis opusculis reperta :* dans un recueil de poësies imprimé à Strasbourg au mois de Juillet 1509. *in-4°. ex officinâ Schureriana.* Ce recueil contient : *P. Gregorii Tipherni poëtæ illustris opuscula : Francisci Octavii poëtæ Elegiæ : Ejusdem Epistolæ amorum ad Juliam* (en prose) *Sulpitiæ Carmina*, &c. *Cornelii Galli poëtæ, tum clarissimi, tum vetustissimi, Elegiarum fragmenta : Pomponii Gaurici Elegiacon.* M. le président Bouhier a donné des corrections & des conjectures sur la piéce de Sulpicia dans une lettre latine adressée à Pierre Burman, & imprimée dans l'ouvrage intitulé : *Miscellaneæ observationes criticæ in auctores veteres & recentiores*, &c. tome septiéme, à Amsterdam, 1736. *in-8°.* pag. 254. & suivantes. La lettre est ainsi datée : *Datum Divione die XXX. Octobris 1732.*

SULPICIUS, (Jean) surnommé *Verulanus*, parce qu'il étoit de *Verulum* ville de la campagne de Rome, &c. *On dit dans le Dictionnaire historique qu'il a fait un commentaire sur la pharsale de Lucain, & qu'on lui attribue une édition de Vitruve.* 1°. Ses commentaires sur Lucain ont paru en 1511. à Venise, joints à ceux de Jean Taberius, *cherchez* TABERIUS. Cette édition est dédiée *Cardinali Antonioto Gentili Palavicino.* Sulpicius dans son épître préliminaire fait un grand cas des mœurs, de l'esprit & de la prudence de ce cardinal. 2°. Il est certain que Sulpicius a donné une édition de Vitruve, qu'il a dédiée au cardinal Raphaël Riario ; mais cette édition n'est pas la premiere qui ait été faite de Vitruve, comme on le voit par une lettre de *Joannes Britannicus* ; qui loue Jerôme Ladvocat son contemporain & son ami, de celle qu'il avoit donnée anterieurement à l'an 1486. au lieu que l'édition de Sulpicius, qui est sans date, ne paroît avoir été donnée que vers l'an 1492. c'est-à-dire vers la fin du pontificat du pape Innocent VIII. comme on le conjecture, du moins de ce qu'il dit des événemens passés sous ce pontificat. Voyez sur cela le *Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, partie premiere, pag. 121. 122. & 123.

SULPITIUS RUFUS, *cherchez* SERVIUS SULPICIUS RUFUS.

SUMMORIVA, (George) que nous trouvons nommé ailleurs SOMMARIPA, étoit un écrivain de Verone, qui vivoit dans le quinziéme siécle. Il étoit de la famille de Nicolas Summoripa seigneur de Paro, & Corsin duc d'Andro, & descendoit de GUIDOTTO Summoriva, qui dans le douziéme siécle passa dans le Levant, s'y éleva, & laissa un fils qui fut comte de Céphalonie. George fut d'abord docteur en droit : il suivit ensuite la profession des armes, & en 1476. il souscrivit à une protestation qui fut faite à Mantoue par Zacharie Barbaro capitaine de Verone, que l'on nommoit, ou dont le titre étoit, *provisor fortilitiorum Veronensium.* George fut gouverneur de Gradisque dans le Frioul. Il a traduit en vers toutes les satyres de Juvenal, & présenta sa traduction au doge Pierre Mocénigo l'an 1475. Cet ouvrage a été imprimé à Trevise, petit *in folio*, l'an 1480. On le trouve aussi *in-8°.* Jerôme Bologni a fait cette épigramme sur cette traduction.

Persius Auruncâ genitus, Venusinus, Aquinas
Priscorum mores corripuere malos.
Posterior, nostrâque vigens ætate Philelphus ;
Addidit antiquis nobile nuper opus.
Hi tamen Ausonio cuncti sermone loquentes,
Utiliter vulgò quid potuere loqui ?
Intereà melior tetigit te cura, Georgi,
Ingenio priscis æquiparande viris.
Hetruscam dedicit quo fido interprete linguam
Junius, in satyro carmine primus honos.
Sic modo qui doctis tantùm prodesse sciebat,
Te duce mox doctis proderit, & populo.
Sic morum censura tibi debebitur ; atque
Nomen ab æternâ posteritate feres.

Summoriva a traduit pareillement en vers la Batrachomiomachie d'Homere ; à Verone, 1470. *in-4°.* Il a aussi écrit en vers l'histoire du royaume de Naples, imprimée à Venise en 1496. & l'histoire du martyre du bienheureux Simon, martyr à Trente. M. le marquis Scipion Maffei fait peu de cas de la poësie de Summoriva ; & il apporte pour exemple cinq vers tirés d'un ancien recueil de sonnets dans lequel on en trouve plusieurs de notre auteur. Voyez la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, au livre troisiéme des écrivains de Verone, pages 133. & 134. de l'édition *in-folio* ; & la *Bibliotheca Italiana*, pages 117. & 121. édition *in-4°.* de Venise 1728. C'est dans ce dernier ouvrage que George n'est nommé que *Sommaripa*, & non *Summoriva.*

SUNON, (André) en danois *Sunesson*, archevêque de Lunden dans le douziéme & le treiziéme siécle, sous le régne de Canut VI. du nom, & sous celui de Waldemar II. étoit né d'une famille équestre, alors très-illustre en Sélande. Appliqué dès sa jeunesse à l'étude des sciences, il y fit de très-grands progrès. Il voyagea utilement en Italie, en France, en Angleterre & en Allemagne, y vit les sçavans & profita de leurs lumieres. Il fut créé docteur en droit à Paris, & il y eut la permission d'enseigner publiquement. De retour dans sa patrie, il fut fait chancelier du roi Canut VI. En 1195. il fut envoyé à Rome vers le pape Céleftin III. pour mettre obstacle au divorce de Philippe Auguste, roi de France, avec Ingelburge sœur de Canut. Sunon réussit suivant les desirs de son souverain ; mais lorsqu'il revenoit de Rome, les François l'arrêterent en Bourgogne. En 1201. il eut

l'archevêché de Lunden, dans lequel il succéda à Absalon, & le pape Innocent III. le confirma par une bulle primat de la Suede. En 1207. Waldemar II. successeur de Canut l'envoya en Livonie avec une armée pour soutenir Albert, archevêque de Riga, qui trouvoit de grands obstacles pour soumettre à la Religion Chrétienne les peuples confiés à ses soins. Sunon eut en cette rencontre plusieurs occasions de montrer qu'il ne manquoit ni de courage ni de valeur : qualités cependant qu'on ne pouvoit exiger d'un prélat. Après cette expédition, peu conforme aux vrais principes du Christianisme, il reprit le gouvernement de son église, qu'il enrichit de plusieurs possessions & d'autres avantages qu'il n'y avoit pas trouvés lorsqu'il y fut appellé. En 1223. il la céda volontairement à un nommé Pierre. Sa mauvaise santé fut la cause principale de cette démission. Sunon se retira dans une isle où il mena une vie très-solitaire. Il y vécut cinq années, & il y mourut le 24. Juin 1228. On prétend qu'il s'est opere plusieurs miracles par son intercession, & Huitfeld en a composé un livre. Nous avons de Sunon deux ouvrages, le premier a pour titre : *Versio latina legum Scaniæ.* Le célebre Arnold (ou Harault) Huitfeld, sénateur du royaume, chancelier & historiographe, le fit imprimer à Coppenhagne en 1590. M. Du-Cange en a tiré plusieurs termes de la basse latinité, qu'il a employés dans son glossaire. L'autre ouvrage de Sunon est son *Hexameron, seu de opere creationis*, en vers heroïques, divisé en plusieurs livres, avec un appendice où il s'agit des sept Sacremens de l'Eglise, encore en vers. Ce poëme n'a point eté imprimé, & il se trouve manuscrit dans la bibliothéque de l'université de Coppenhague. * Extrait du *Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tome 3.

SURIUS, (Jean) de Bethune, Jesuite, s'est distingué par ses talens pour la poësie & pour l'éducation de la jeunesse. Il est mort à Tournai le 17. Mars 1631. On a de lui un recueil de poësies latines, imprimé à Arras en 1617. *in*-8°. qui contient beaucoup de piéces sur des sujets de morale & de piété, & entr'autres : *Beatæ Mariæ Magdalenæ ad Christi sepulcrum stantis Threni Erotici. Lucta carnis & spiritûs in S. Augustini conversione. Domus Evangelici patris familias.* En 1621. on imprima du même à Tournai un autre recueil *in*-8°. sous le titre de *Inaures aureæ*; dans lequel on trouve la conversion de saint Procope : la charité de saint Nicolas : le mariage de sainte Waldtrude ou Wautrude, & de saint Vincent: la pénitence de Théophile, & autres piéces dramatiques. * Voyez la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 738.

SURIUS, (Bernardin) de Ruremonde, religieux de l'ordre des Freres Mineurs, dits *Recollets*, fut un prédicateur zélé, & qui remplit dans son ordre différens postes, comme ceux de maître des novices, de gardien, de commissaire de la Terre Sainte. En 1644. il partit avec un compagnon pour aller visiter Jerusalem & les autres lieux qui ont été honorés de la présence de Jesus-Christ. Il demeura quatre ans à Jerusalem ou aux environs, & fut gardien du saint Sépulcre. De retour en Flandre, il fit imprimer en 1649. la relation de son voyage en flamand; & en 1665. il donna la même relation en françois. Le titre de ce livre est : *le Pieux Pelerin*, ou *Voyage de Jerusalem*, &c. à Bruxelles, *in*-4°. L'auteur est mort dans le couvent de son ordre à Ruremonde, le 3. Avril 1665. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, *in* 4°. tome 1. page 134. edition de 1739.

SUSIUS, (Nicaise) Jesuite, de Bruges, a passé la plus grande partie de sa vie à enseigner la rhétorique & la poësie à Douai & en d'autres villes des Pays-Bas. Cet emploi lui a donné lieu de composer divers ouvrages Voici ceux qui sont cités dans Valere André. 1. *Lima Ciceroniana, sive de stylo liber singularis*; à Anvers, 1618. 2. *Disputatio quodlibetica de pulchritudine Beatæ Mariæ Virginis*; à Anvers, 1620. 3. *Elegiæ Marianæ : Lusus Anacreontici.* 4. *Drama Comicum, Pendularia*; à Anvers, 1621. *in*-8°. 5. On prétend qu'il est auteur de la vie de Martin Antoine Del-Rio, de sa societé, qui a paru sous le nom de Gaspard Hartevelt. (Seroit-ce la même que celle qui est signée Hermannus Lange-Veltius, & qui fut imprimée à Anvers chez Jean Moret en 1609. grand *in*-4°. ?) Susius préparoit un ample commentaire sur l'historien Florus; lorsqu'il mourut à Courtrai le huitiéme Juin 1619. * Voyez la Bibliothéque Belgique de Valere André, *in*-4°. édition de 1739. tome second, page 920. Nous trouvons cités ailleurs; *Nicasii Susii opuscula Litteraria*; à Anvers, 1620. *in*-8°.

A la fin du siécle précédent il y a eu un Jacques Susius, que Valere André, qui en parle dans sa Bibliothéque Belgique, page 539. qualifie *Nobilis Batavus.* C'étoit un poëte Latin, qui a également écrit sur des sujets sacrés & profanes. Le recueil de ses poësies fut imprimé à Anvers en 1590. *in*-8°.

SUSON, (Henri) selon d'autres, *Henri* de Suzo, religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, sous le mot* HENRI : *mais on ne dit point en quoi consistent ses ouvrages.* Voici ceux qui sont dans une édition *in*-8°. intitulée : *D. Henrici* Susonis *viri sanctitate, eruditione & miraculis clari, opera. Nunc demùm post annos ducentos & amplius, è Suevico Idiomate latinè reddita à Reverendo patre Laurentio* Surio *Carthusiano. Coloniæ, apud Arnoldum Quentelium, anno* 1615. Après l'épître dédicatoire au pieux Louis Blosius, datée de 1555. on trouve : *Dialogus Sapientiæ & Ministri ejus; seu de præcipuis christianæ pietatis adminiculis, & facillimâ ratione ad veram Sapientiam, summamque felicitatem pertingendi. Conciones aliquot, compendio complectentes quicquid ad benè beatèque vivendum possit esse conducibile :* il y a quatre sermons. Douze lettres, toutes sur des sujets de piété. *De veritate, Dialogus. Appendix quarundam sublimium quæstionum. Libellus de novem Rupibus :* il y est traité des devoirs principaux de la plupart des états dans lesquels l'homme peut s'engager. *Henrici Susonis vita, ejus præclarè facta, dictaque :* c'est l'ouvrage d'une sainte fille. Cette vie contient 49. chapitres. *Centum Meditationes Passionis Christi Jesu; & preces Horariæ Henrici Susonis.* Un des écrits que l'on vient de citer, a été traduit en françois, sous ce titre : *Dialogue de la Sagesse éternelle*, par Henri de Suzo, Jacobin; à Paris, chez Cramoisy, 1684. *in*-12.

SUSSANNEAU, (Hubert) en latin *Sussannæus*, que l'on ne fait presque nommer *dans le Dictionnaire historique*, naquit à Soissons l'an 1512. (non 1514. comme le dit Bayle) de *Pierre* Sussanneau, sur la mort duquel on trouve une elegie dans le second livre de ses *Ludi*. Sa mere se nommoit *Isabelle*. Il fit ses premieres études à Soissons, sous un maître qu'il nomme *Petrus Rugæus, Suessionensis, Presbyter.* Cet homme étant venu demeurer à Paris, Sussanneau l'y suivit, & continua chez lui ses études. Il les fit avec beaucoup de succès; & enseigna lui-même de bonne heure : mais il donna aussi dans la debauche, & il en fait l'aveu en plusieurs endroits de ses poësies. Dans le second livre de ses *Ludi*, on trouve des vers qu'il adresse *ad Claudiam*, & qui commencent ainsi :

Stultas, Claudia, *curiositates*
Mittamus levium Luthericorum;
Vivamus placidè, benè & quietè;
Quodque Ecclesia sancta sanxit, omnes
Amplectamur & audiamur omnes.

On prétend que cette *Claudia* étoit la *Candida* de Théodore de Béze, c'est-à-dire, cette Claudine Desnos que Béze épousa depuis. C'est pour cela que Claude de Saintes, page 27. de sa réponse à l'apologie de celui-ci, parlant d'Hubert Sussanneau, le nomme le rival de Beze; ce qu'il tenoit de Sussanneau lui-même, qui répondant aux ïambes que Béze avoit composés contre lui, lui dit : « Vous me specifiez une infinité de gens dont je suis connu, » mais vous deviez bien dans cette grande liste ne pas ou» blier votre Claudine.

Nam debuisti carmen illud addere,
Me Claudiæ *tuæ bene esse cognitum.*

Suſſanneau enſeigna d'abord l'éloquence & la poëſie à Poitiers, n'ayant gueres alors plus de 18 ans; & les vers qu'il compoſa dès ce tems-là lui acquirent l'amitié de Philippe de Coſſé, évêque de Coutances, qui protégeoit les gens de lettres. On croit que ce fut vers le même tems qu'il alla à Nantes, & qu'il y prononça un diſcours, comme on le voit par le feuillet 44. de ſes *Ludi.* Il enſeigna enſuite à Paris, & y expliqua Virgile & Cicéron avec beaucoup de réputation. Vers le mois d'Octobre 1533. un ſeigneur Breton l'engagea à faire avec lui le voyage de Bretagne. En paſſant par Blois, où le roi François I. étoit alors, Salmon Macrin, ſon ami, le préſenta à Philippe de Coſſé qui étoit auprès du roi. Ce prélat lui fit beaucoup de careſſes, & le mit par ſes libéralités en état de voyager commodément. Après quelque ſéjour en Bretagne, réſolu de paſſer en Italie, il ſe rendit à Bourges, & de-là à Lyon, où Sebaſtien Gryphe l'arrêta pour veiller à la correction de quelques ouvrages de Cicéron, d'Horace & de ſaint Cyprien, que cet imprimeur vouloit donner. Suſſanneau fit alors connoiſſance avec Etienne Dolet, qui travailloit chez Gryphe, & à qui il communiqua le projet de ſon *Dictionarium Ciceronianum*, que Dolet approuva. Il étoit à Montpellier en 1538. & l'on voit par ſes *Ludi,* qu'il y étoit tombé malade, & qu'il s'étoit adreſſé à Rabelais pour le conduire dans ſa maladie. Ayant enſuite traverſé la Savoye, il ſe rendit à Turin, où il enſeigna quelque tems, & fit des leçons ſur Cicéron. Il viſita enſuite quelques villes de l'Italie, comme Pavie, & Mantoue qu'il voulut voir par amour pour Virgile. Lorſqu'il eut ſatisfait ſa curioſité il revint en France, & traverſa la Bourgogne pour ſe rendre à Paris, où il reprit ſes leçons ſur Virgile. Il fut depuis appellé à Turin pour y enſeigner la jeuneſſe, & il ſe mit en chemin pour répondre à cette vocation; mais étant à Grenoble on lui fit tant d'inſtances, & on lui offrit de ſi bons appointemens pour l'engager à reſter dans cette ville, qu'il y conſentit. Pour l'y fixer davantage, on lui fit epouſer une jeune fille de la ville qui n'avoit que douze ans, & qu'il nomme *Sibylle.* Il paroît par ſes ouvrages qu'il en eut pluſieurs enfans. Ce mariage ne le retint cependant que peu de tems à Grenoble; ſa mere, qui étoit fort âgée, le ſollicita de revenir à Paris, & il ne put la déſobliger. On ignore combien dura ce nouveau ſéjour à Paris. On le voit en 1547. à Romans en Dauphiné, où il régentoit quelque baſſe claſſe. Il revint cependant encore à Paris; mais on ignore les autres circonſtances de ſa vie, & la date de ſa mort. Son dernier ouvrage eſt de l'an 1550. Il a pris à la tête de ſes *Ludi* la qualité de docteur en droit & en médecine. Ses ouvrages ſont: 1. *Apologia Petri Sutoris, Doctoris Theologi, Carthuſianæ profeſſionis, adversùs damnatam Lutheri hæreſim de votis Monaſticis, in quâ quantum momenti afferant veræ ſpiritus libertati vota, facilè perſpicietur, & ea ipſa Evangeliorum auctoritate firmari*; à Paris, 1531. *in*-8°. avec une épître dédicatoire de l'éditeur, Suſſanneau, au prieur de la grande Chartreuſe. 2. *Petri Roſſeti, poëtæ Laureati, Chriſtus; nunc primum in lucem editus*; avec une épître dédicatoire de Suſſanneau à François I. à Paris, 1534. *in*-8°. 3. *Dictionarium Ciceronianum, & ejuſdem Epigrammatum libellus*; à Paris, 1536. *in*-8°. 4. *Julii Cæſaris Scaligeri adversùs Deſiderii Eraſmi Dialogum Ciceronianum oratio ſecunda*; à Paris, 1537. *in*-8°. Ce fut Suſſanneau qui fit imprimer ce diſcours à la ſollicitation même de Scaliger qu'il vit à Agen: à la tête eſt une épître de l'éditeur du 5. Juin 1537. 5. *Huberti Suſſannæi, legum & Medicinæ Doctoris, Ludorum libri, nunc recens conditi atque editi*; à Paris, 1538. *in*-8°. Ces *Ludi*, en quatre livres, ſont de petites piéces de vers ſur différens ſujets. Dans le même recueil on trouve: 1. *Enodatio aliquot vocabulorum, quæ in aliis Dictionariis non reperiuntur*, &c. 2. Un poëme d'environ 350 vers ſur la levée du ſiége de Péronne en 1536. le titre eſt: *Perona obſeſſa.* 6. *Lamentatio Europæ carmine heroïco deſcripta*; ce petit poëme eſt à la ſuite de l'*Oratio laudatoria pro Franciſco Valeſio, Rege Francorum, per L. Campeſtrem, Canonicum Regularem*; 1538. *in*-4°. 7. Une édition des œuvres de Virgile; à Paris, 1540. *in*-4°. avec huit vers de l'éditeur en forme d'épître dédicatoire. 8. *Annotationes in contextum duorum Librorum Artis verſificatoriæ Joannis Deſpauterii. . . . Adjecta eſt Hiſtoria Captivi Monachi ex proſâ D. Hieronymi in Elegum Carmen converſa, cum aliquot odis*; à Paris, *in*-8°. Le même ouvrage, ſeconde édition, à Paris 1543. *in*-8°. mais les poëſies ajoutées ne ſont pas les mêmes: *Adjectum eſt*, dit la ſeconde édition, *Epithalamium D. Michaëlis Hoſpitalii & D. Mariæ Morinæ. Item, Ecloga, Sylvius inſcripta, & Carminum farrago.* Il y en a eu une troiſiéme édition en 1547. *in*-8°. à Paris. 9. *De ratione componendorum verborum*; à Paris, 1538. *in*-4°. 10. *Quantitates Alexandri Galli, vulgò de Villa-Dei, correctione adhibitâ ab Huberto Suſſannæo locupletatæ, adjectis utiliſſimis adnotationibus, minimèque vulgaribus. Acceſſerunt Accentuum Regulæ omnium abſolutiſſimæ, ex variis auctoribus collectæ per eundem. Additus eſt Elegiarum ejuſdem liber*; à Paris, 1542. *in*-12. 11. *In Publ. Virgilii Maronis Moretum ſcholia, ex præſtantiſſimis quibuſque ſcriptoribus, maximè ex Joannis Ruellii, Sueſſionenſis, dum viveret, Medici, lucubrationibus huc tranſpoſita*; à Paris, 1542. *in*-8°. 12. *De Reſurrectione Domini noſtri J. C. carmen*; à Paris, 1544. *in*-4°. 13. *Ad Benedictum Merlinum, reliquoſque Romanenſeis diſcipulos*, piéce de douze vers, à la tête du livre intitulé: *De communibus octo partium orationis accidentiis opuſculum . . . . per Bernardum Quercinum, Tholoſatem*; à Lyon, 1547. *in*-8°. 14. *Connubium Adverbiorum; id eſt, elegans Adverbiorum applicatio & mirificus uſus ex omnibus Ciceronis operibus ordine Alphabeti demonſtratus, locis unicuique aſſignatis*; à Paris, 1548. *in*-8°. & encore depuis. 15. *Proverbia Gallicana ſecundùm ordinem Alphabeti repoſita, & à Joanne Ægidio Nucerienſi latinis verſiculis traducta, correcta & aucta per Hubertum Suſſannæum*; à Paris, 1550. & 1552. *in*-8°. * *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la République des Lettres*, par le pere Niceron, tome trente-huitiéme.

SWAMMERDAM, (Jean) célebre médecin Hollandois. *On n'en dit qu'un mot dans le Dictionnaire hiſtorique: il faut au moins y ajouter que* la premiere partie de ſon Hiſtoire des Inſectes, a été réimprimée en 1737. à Leyde *in-folio*, en hollandois, avec la traduction latine de M. Gaubius, profeſſeur en médecine & en chymie à Leyde; & que M. Herman Boerrhaave y a ajouté une préface où il donne la vie de l'auteur. Le titre latin eſt: *Joannis Swammerdammi, Amſtelodamenſis, Biblia naturæ, ſive hiſtoria Inſectorum in claſſes certas redacta, nec non exemplis, & anatomico variorum animalculorum examine, æneiſque tabulis illuſtrata. Inſertis numeroſis rariorum naturæ obſervationibus. Omnia linguâ batavâ, auctori vernaculâ, conſcripta. Accedit præfatio, in quâ vitam auctoris deſcripſit Hermannus Boerhaave, Medicinæ Profeſſor, &c. Latinam verſionem adſcripſit Hieronymus David Gaubius, Medicinæ & Chemiæ profeſſor*; tom. 1. 1737. *in-fol.* Le ſecond tome a paru l'année ſuivante 1738. L'auteur éclaircit ſa matiere par des exemples qu'il rapporte, & par l'examen anatomique d'un grand nombre de divers petits animaux qu'il repréſente ſur des planches gravées en cuivre, & il inſere beaucoup d'obſervations ſur les plus curieuſes & les plus rares merveilles de la nature. Cet ouvrage dont la premiere édition parut à Utrecht en flamand dès l'année 1669. fut traduit depuis en françois par l'auteur même, & imprimé auſſi à Utrecht en 1685. L'édition de 1737. & 1738. eſt la premiere, en hollandois, qui étoit la langue naturelle de l'auteur.

SWANEFELD, (Herman) peintre. *On en parle dans le Diction. hiſtor. au mot* SUANEFELD, *ajoutez qu*'il naquit vers l'an 1620. qu'il eut pour maître Gérard-Dou, & enſuite Claude le Lorrain, & qu'il mourut à Rome, on ne ſçait en quelle année. * Voyez ce qu'en dit M. d'Argenville dans ſon *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome ſecond, *in*-4°. page 204. & ſuivantes.

SWANENBOURG, (Corneile de) docteur en droit civil & en droit canon, & profeſſeur à Leyde, naquit dans la même ville le 12. Septembre 1574. cinq mois avant l'établiſſement de l'univerſité de cette ville. Il fut inſtruit de bonne heure dans les ſciences, & ſon pere lui

donna

donna les meilleurs maîtres ; mais il s'appliqua plus particulierement à l'étude de la jurisprudence, tant à Leyde qu'à Douai. En 1597. l'université de Leyde le chargea d'enseigner publiquement, & il exerça cet emploi pendant trente-trois ans de suite. Il mourut le 12. Mai 1630. Il n'a laissé qu'un écrit, qui a été imprimé à Leyde en 1633. *in*-12. Le sujet est : *De jure accrescendi.* Valere André dit dans sa Bibliothéque Belgique que Pierre Cunæus a fait l'éloge de Swanenbourg après la mort de ce jurisconsulte. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique citée ci-dessus, tome 1. page 220.

SWANING (Jean, & autres de ce nom) *cherchez* SUANING.

SWARTIUS, (Eustache ou Eusthate) qui a fait honneur à la ville d'Utrecht par son érudition, etoit né dans cette ville, comme le conjecture Gaspard Burman, qui n'ose cependant l'assurer. Il fut très-connu de Barthius, chez qui il a demeuré, & à qui il a servi de secrétaire ou de copiste. Dans l'épître dédicatoire de ses *Analecta* à Jacques Van Dyck envoyé de Suéde en Hollande, il dit que Barthius le fit venir de Leyde pour le prendre auprès de lui. On voit d'ailleurs qu'il a été préfet de l'école de Bois-le-Duc & de celle d'Utrecht, & qu'il avoit enseigné la politique à Amsterdam. Ses *Analecta*, en trois livres, ont paru à Leyde en 1616. Il y promet une édition de Plaute, une de Pétrone, une d'Héliodore. Gronovius parle de ses amples commentaires sur Quinte-Curce. Le titre de ses Analectes est : *Eusthatii Swartii Analectorum libri tres* ; à Leyde, 1616. *in*-4°. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, page 366.

SWERTIUS, (François) écrivain Flamand, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Anvers l'an 1567. de *François* Swertius & de *Gertrude* Van Os. C'étoit un homme versé dans la plupart des sciences, & qui joignoit à beaucoup d'érudition, un esprit aimable, une conversation gaie, & un style qui n'avoit rien de guindé. Il a fait presque son unique occupation de l'étude & de la composition de divers ouvrages durant toute sa vie. Il épousa *Susanne* Van Erp, dont il eut six enfans. Il est mort à Anvers l'an 1629. à l'âge de soixante-deux ans. Sa devise étoit : *Ama latere.* Jacques Colius le loue ainsi dans les vers suivans, où il a fait entrer presque tous les genres d'ouvrages auxquels Swertius a travaillé.

Pinxerat ORTELIUS *capita effigiesque Deorum;*
Descripsit totos SWERTIUS *ecce Deos.*
Funus & Ortelii doctus cum plangeret orbis,
Ne pereant lacrymæ, cura laborque tuus.
Quæque penes tantum fuerant Monumenta Brabantos,
Te duce diversas nunc adiere plagas.
Congeris errantes Musas, aperisque latentes,
A te sic lumen Lipsius ecce capit.
Illius & flores carpis, nectisque corollas,
Ipsa quibus Pallas nil mage suave petat.
Proh! quam Mercurium tibi habes Phæbumque faventes,
Mercius ex æquo qui studiisque vacas?

Les ouvrages de Swertius sont : 1. *Narrationes Historicæ in Deorum Dearumque capita, ab Ortelio vulgata ; ex Analectis Andreæ Schotti Soc. Jesu* ; à Anvers, *in*-4°. 1602. & dans le tome septiéme du trésor de Gronovius. 2. *In XII. Cæsarum Icones ; ex Analectis Schotti* ; à Anvers, 1603. petit *in*-4°. avec des gravures de Théodore Gale. 3. *Belgii totius, sive XVII. provinciarum Germaniæ inferioris brevis descriptio* ; avec la *Mappa Belgica de Vrientius*, en 1603. 4. *Lacrymæ in funere Abrahami Ortelii*, avec la vie d'Ortelius, en 1601. *in*-8°. 5. *Meditationes Joannis Cardinalis de Turrecremata in vitam Christi*, avec la vie du cardinal de Turrecremata (ou Torquemada) à Cologne, 1607. *in*-12. 6. *Selectæ orbis Christiani deliciæ* ; à Cologne, 1608. & 1625. *in*-8°. C'est un recueil d'épitaphes, d'inscriptions & autres monumens tirés des temples, des bibliothéques, des villes, &c. 7. *Monumenta Sepulchralia Brabantiæ* ; à Anvers, 1613. *in*-8°. 8. *Notæ in Hieronymi Magii librum de Tintinnabulis*, 1608. *in*-8°. & à Amsterdam 1664. *in*-12. 9. *Musæ errantes Justi Lipsii* ; à Anvers, 16.9. *in*-4°. C'est une collection des poëmes de Juste Lipse. 10. *Flores Lipsiani* ; à Cologne, 1614. & 1620. *in*-12. C'est un choix de maximes & de comparaisons, tiré des ouvrages de Juste Lipse. Nicolas Stochius avoit déja donné un ouvrage dans le même goût, comme on peut le voir à son article. Nous en avons vu encore un autre dans le même genre, dont le titre est : *Mellificium sive Syntagma delitiarum quæ in præclarissimis Justi Lipsii monumentis hactenus ineditis passim habentur : complectens exquisitissima similia, & gravissimas sententias, ex mediâ philosophiâ petitas. Concinnatum operâ & studio M. Joachimi Nisæi* ; à Francfort, 1606. *in*-12. 11. *Poëmata Joannis Bochii, & Ascanii filii* ; à Cologne, 1615. *in* 8°. Swertius est l'éditeur de ces poësies. 12. *Joco-seria, atque Epitaphia, vetera, nova, latina, Gallica, Hispanica*, &c. à Cologne, 1623. *in*-8°. 13. *Sententiæ rariores ex primæ notæ Historiographis* ; à Cologne, 1625. *in* 16. 14. *Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ Scriptorum* ; à Anvers, 1628. *in folio.* * Extrait presque entierement de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in* 4°. tome 1. pag. 313. & 314.

SWERTIUS, (Emmanuel) né à Sevenbergen en Hollande, a vécu dans le XVII. siécle. Valere André dans le tome 1. de sa Bibliothéque Belgique, page 260. de la derniere édition, cite de lui l'ouvrage suivant : *Florilegium, tractans de variis floribus, & aliis Indicis plantis ; ad vivum delineatum, in duabus partibus & quatuor linguis concinnatum* ; à Francfort sur le Mein, 1612. *in fol.* avec figures. Cet ouvrage a paru depuis une seconde fois sous ce titre : *Florilegium, in quo diversorum florum, nunquam anteà exhibitorum, genera, & raræ Indicarum plantarum & radicum formæ ad vivum delineantur* ; à Amsterdam, 1647. *in-fol.* avec des gravures.

SWERTIUS, (Jean) *fils d'un frere de* FRANÇOIS Swertius, *dont on a vu l'article ci-dessus*, étoit de Diesth, & se fit Chartreux à Cologne. Il mourut le 8. Avril de l'an 1617. dans la trente-cinquiéme année depuis sa profession chez les Chartreux. On a de lui : 1. Un abregé en latin des sermons de Louis de Grenade pour l'Avent & les Fêtes des Saints ; à Cologne, 1611. 2. Des Méditations sur les sept Mysteres de la Passion du Sauveur, extraites des ouvrages de Luc Pinelle & de Henri Cuyckius ; à Cologne, 1612. *in*-12. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. tome second, page 739. colonne premiere.

SWERTIUS, (Robert) *frere de* FRANÇOIS Swertius, étoit d'Anvers, où il naquit le 4. Août 1570. Il se fit Jesuite, & enseigna dans les colleges de sa societé la poësie & la rhétorique à Courtrai, à Bruges & à Douai. Il fit depuis ses études de théologie à Louvain : & ensuite on le chargea de l'administration d'une cure à Bois-le Duc. Il avoit pris le degré de licencié en théologie, & il s'acquit de la réputation dans l'exercice du ministere de la prédication. Après avoir rempli les meilleures chaires pendant quatorze ans, il alla faire quelque séjour dans une autre ville, d'où il revint à Anvers sa patrie. Il y fut chanoine & pasteur de l'église cathédrale. Il mourut dans la même ville en 1647. On a de lui : 1. *Cumulus mendaciorum Francisci Lansbergii, Ministri Roterodamo-Batavi* ; à Anvers. Cet ouvrage est en flamand. 2. *De fide Hæreticis servandâ, adversùs Ministrum Danielem Plancium* ; à Anvers, 1611. *in* 8°. * Tiré de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de Foppens, 1739. *in*-4°. tome second, page 1078.

SWEVENZÉEL, (Philippe) Jesuite, de Bruges, étoit d'une famille noble. C'étoit un homme fort versé dans les langues grecque & latine. Il est mort à Courtrai le quinziéme de Juillet de l'an 1613. n'ayant encore que quarante quatre ans. On lui doit une traduction du grec en latin de l'explication du Pseaume VI. par Anastase le Sinaïte : cet écrit se trouve dans le tome 3. des *Lectiones Antiquæ*, &c. de Canisius. Swevenzéel a donné aussi en flamand un traité du chemin qui conduit à la vraie piété ; à Anvers, 1605. * Valere André, Bibliothéque Belgique,

édition de 1739. tome second, page 1044.

SUYLEN de Nievelt, (Guillaume) d'une famille très-noble, fils aîné de GUILLAUME Suylen, seigneur de s'Herenaertsbergen, &c. naquit à Utrecht vers l'an 1538. Il fut l'un des nobles Hollandois qui présenterent le 5. Avril 1566. une requête à Marguerite de Parme; ce qui fut cause que, lorsque le duc d'Albe eut été envoyé depuis dans les Pays-Bas par le roi Philippe, il fut exilé, ou s'exila lui-même. Les affaires ayant changées, il revint dans sa patrie en 1572. ou l'année suivante, fut préteur de Dordrecht, & en 1574. bailli de la Zélande. Vers le même tems, il fut député pour la pacification de Gand. En 1580. il remit ses postes, & en remplit d'autres en 1587. Il fut marié trois fois, & mourut à la Haye le 28. Octobre 1608. âgé d'environ soixante-dix ans. Il a traduit de l'allemand en la langue de son pays, la chronique de Carion, & du françois il a traduit la continuation de cette chronique. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, *in*-4°. à Utrecht, 1738. pag. 364. & 365.

SUZE. (Henriete de COLIGNY, comtesse de la) *Supplément tom. 2...* Avant l'édition des ses poësies, &c. faite à Lyon en 1695. il y en avoit eu une à Paris (outre celle de 1684.) en 1693. chez Cavelier.

SYBILLE DE MARSAL. L'histoire singuliere de cette fille est rapportée dans la chronique de l'abbaye de Senones chapitre 18. livre 4. imprimée dans le spicilége de dom Luc d'Acheri, tom. 3. *in*-4°. à Paris, 1659. & dans l'édition *in-fol.* de Paris, 1722. tom. 2. pag. 603. Sybille étoit de Marsal, ville du diocèse de Metz. Charmée de la vie réguliere des Beguines, ou filles dévotes de saint Dominique, elle copia exactement leur langage & leurs démarches. Toujours la premiere à matines & à tous leurs exercices de dévotion; jamis fille ne parut avoir plus de zéle, de modestie & de simplicité. Peut-être y alla-t-elle d'abord de bonne foi; mais l'estime qu'elle s'attira, & l'orgueil qu'elle en conçut, la perdirent. Une dame de considération de la ville de Marsal, lui ayant donné chez elle une chambre, du consentement de son mari, afin qu'elle pût vaquer librement à l'oraison, elle ne tarda pas à passer pour une dévote à visions & à inspirations. On ne pouvoit la résoudre à prendre aucune nourriture, & l'on n'osoit interrompre ses prétendus ravissemens. Rassasiée de la nourriture angelique, elle n'avoit que du dégoût, disoit-elle, pour les viandes de la terre. Cependant toute la chambre où elle étoit exhaloit, sur tout au sortir de ce qu'elle appelloit ses oraisons & ses entretiens avec les anges, une odeur agréable qu'elle attribuoit modestement à la présence des Anges qui lui avoient fait compagnie. Dès les premiers jours de sa retraite chez la dame de Marsal, elle avoit déclaré qu'un démon la tourmentoit sans cesse, & que l'on ne devoit pas s'effrayer si l'on entendoit la nuit quelque porte de la maison s'ouvrir, ou quelque autre bruit. Tant de merveilles prétendues ayant été connues, on accouroit en foule à la maison de la dame; & l'on se trouvoit heureux quand on avoit pu voir Sybille & se recommander à ses prieres. Les Dominicains & les Franciscains publierent souvent dans la chaire la sainteté de cette fille, ses ravissemens, ses extases, son abstinence. Jacques, évêque de Metz, fils de Frederic I. & par conséquent frere de Thibault & de Matthieu, & oncle de Frederic II. ducs de Lorraine, voulut aussi voir Sybille. Il alla à Marsal accompagné de beaucoup de prêtres, de moines, de noblesse, & d'une grande suite de peuple de l'un & de l'autre sexe; mais la porte de Sybille fut fermée à tout le monde: elle étoit en ravissement, & son extase dura trois jours & trois nuits. Ceux qui ne voulurent point attendre, ou qui, après avoir attendu, ne purent la voir, se contenterent de s'informer de toutes les particularités de sa vie & de ses miracles; & se firent, de retour chez eux, un plaisir, & peut-être un devoir d'en raconter à leurs parens & à leurs amis beaucoup plus encore qu'ils n'en avoient appris. Cependant l'évêque à qui l'on fit quelque reproche de croire si légerement, fit transporter Sybille dans une autre maison pour examiner par lui même ses ravissemens & son abstinence. On garda cette fille très-étroitement; mais on lui laissa la liberté d'être seule la nuit dans sa chambre. Pendant le jour elle fut extasiée; la nuit on entendit du bruit dans le lieu où elle étoit, le matin on trouva toutes les plumes de son lit arrachées & répandues çà & là. On attribua ce tour au démon. L'extase de Sybille dura trois jours, pendant lesquels elle ne parut prendre aucune nourriture. Après ce tems, elle persuada à l'évêque qu'elle avoit appris dans une vision que le diable la mettroit en piéces, si on la laissoit plus long-tems dans cette maison étrangere, & on la renvoya dans sa premiere demeure. Peu de tems après, un spectre se fit voir la nuit, & parla à plusieurs personnes; c'étoit pendant les ravissemens de Sybille. Il courut bientôt les rues & les places, criant d'une voix rauque & effroyable qu'il étoit le diable qui en vouloit à cette fille. Dans le même tems un bourgeois, dont la vie avoit été dérangée, étant mort, la nuit même de cette mort le spectre parut à la porte de la chambre de Sybille, criant beaucoup contre elle, se lamentant de ce que, par ses prieres, elle lui avoit enlevé cette ame. Ce dialogue dura quelque tems, & l'historien le rapporte. Quand le jour fut venu, l'évêque & les Freres Prêcheurs entrerent dans la chambre, où ils trouverent Sybille sur un lit paroissant dormir avec tranquillité. Son visage, dit l'historien, étoit vermeil, son teint vif & frais, les rideaux & les draps de son lit étoient très-fins & d'une blancheur à éblouir; sa coëffure étoit si délicatement travaillée, qu'on doutoit si c'étoit l'ouvrage de l'homme. Toute sa chambre exhaloit une odeur agreable. L'évêque en fut encore plus frapé qu'il ne l'avoit été auparavant. Tout cela néanmoins n'étoit qu'artifice, & pour cacher une passion criminelle. Une nuit où l'on entendit comme deux voix, l'une rauque & fort désagréable, l'autre douce & déliée qui se succédoient l'une à l'autre, & sembloient former une dispute, où l'on eût dit qu'un diable & un ange contestoient ensemble, un Frere Prêcheur apperçut par une fente que Sybille étoit seule occupée à refaire son lit, & contrefaisant ces deux voix. Il en avertit l'évêque: on force la porte: Sybille à ce bruit se jette sur son lit, feignant de dormir. On l'interroge, on la force de répondre, elle avoue tout en présence de tous ceux qui avoient suivi l'évêque dans la chambre. C'étoit elle-même aussi qui avoit été le spectre. Elle déclara qui lui avoit fourni les ajustemens convenables. Elle détailla tous les tours qu'elle avoit joués, & par quel motif. Elle mangeoit la nuit, & l'on en trouva des marques sous son lit. Tous les assistans indignés s'emporterent contre cette fille, & peu s'en fallut qu'elle n'en fût sur le champ la victime. L'évêque se contenta de la faire jetter dans une prison étroite & obscure, où elle mourut peu de tems après. L'historien ne rapporte pas ce que devint le complice de ses illusions. Cet historien, dont on a beaucoup abregé le récit, est Richier, religieux Bénédictin de l'abbaye de Senones, qui vivoit dans le tems de cette aventure. C'est lui qui nous a laissé ce que nous avons de plus intéressant sur la vie de Thibault I. duc de Lorraine qui l'avoit employé dans quelque négociation importante. Cette histoire de Sybille de Marsal a été aussi traduite en françois par M. Breyé; & cette traduction se trouve imprimée avec quelques autres opuscules du même auteur, sous le titre d'*Amusemens*; à Nanci, chez Antoine Leseure, 1733. *in*-12. Les autres pieces de ce recueil sont une Histoire abregée de la guerre d'Antoine duc de Lorraine, contre les Rustauds; un Dialogue de galanterie, & des poësies françoises de même espece.

SYLVAIN, (Alexandre) Flamand, dont le nom en la langue de son pays étoit, VAN DEN BOSSCHE, a vécu en France sous le régne de Henri III. & fut attaché au service de ce prince. Valere André lui donne les ouvrages suivans, tous écrits en françois: 1. Diverses poësies & anagrammes, sur les princes, les nobles, & les femmes illustres de France; à Paris, 1576. *in*-4°. 2. Cinquante énigmes; à Paris, 1582. *in*-8°. chez Gilles Beys. 3. L'Arithmétique

militaire; à Paris, 1572. *in*-4°. 4. Description du dernier jour & du jugement dernier, en vers; à Paris, 1575. 5. Procès tragiques, ou cinquante-cinq histoires tragiques; à Paris, 1576. *in*-16. 6. Epitome de cent histoires tragiques; à Paris, 1581. *in*-8°. 7. Recueil de femmes illustres en vertu; à Paris, 1576. *in*-16. Voilà ce que rapporte Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 45. De ces ouvrages de Sylvain, nous avons vu celui qui est marqué au nombre 6. Le titre entier est: *Epitomes de cent Histoires tragiques, partie extraites des Actes des Romains, & autres de l'invention de l'auteur, avecque les demandes, accusations & deffenses sur la matiere d'icelles. Ensemble quelques poëmes:* le tout par Alexandre Sylvain; à Paris, par Nicolas Bonfons, 1581. *in* 8°. Les Epitomes sont dédiés *à Monsieur de Bousbeque*, conseiller de l'empereur, & grand-maistre d'hostel de la royne Elizabeth, douairiere de France. Après l'Avis au lecteur, est un sonnet de P. Demay, secretaire de Monsieur, frere du roi, à la louange de Sylvain. Les poësies de celui-ci commencent au feuillet 259. Elles contiennent: la Description de la charité, selon saint Paul. Vœu. Adieu aux Muses. Autre Adieu aux Muses. Les quatre saisons de l'année; à madame de la Chastre, avec une petite piece à ladite dame. Ode à madame de Chaussin. Chanson. Adieu à madame de Chaussin. Dialogue, l'amant & l'amour. Madrigal. Quatre sonnets. A madame de la Chastre, sur la mort de son perroquet. Sept sonnets. Des effets de la vertu & du vice. Les effets de la prudence, à madame de la Chastre. Chant de l'amitié de deux demoiselles, sœurs d'alliance. De la vanité des hommes. Chanson de l'espoir vain. Pour consoler une dame affligée, Ode; suivie d'une anagramme, où l'on apprend que cette dame se nommoit Magdelene de la Fin. Les Discours poëtiques des miseres de ce monde. Les effets de l'amour honnête & du lascif, à mademoiselle K. S. Déclaration du saint état de mariage. Madrigal de la vertu. Songe, à madame de la Chastre. Sonnet. La description du dernier jour, avec le Jugement de Dieu, selon l'Evangile & les prophétes. Dans le second Adieu aux Muses, le poëte se plaint de n'avoir gagné à faire la cour à celles-ci:

...... Qu'une longue prison,
Des yeux obscurs, & du poil tout grison.

SYLVANUS, (Jean) Socinien, qui s'est rendu fameux dans le XVI. siécle, étoit d'abord prédicateur & inspecteur à Ladenbourg, dans le Palatinat. Il entra depuis dans les principes des Sociniens, & poussa l'extravagance jusqu'à vouloir concilier leur doctrine avec celle de Mahomet. Il fut poussé à cette entreprise par Adam Neuser, autre ministre du Palatinat, qui le détermina aussi à aller avec lui à Spire, où se tenoit alors une diéte de l'Empire, en présence de l'empereur Maximilien II. Il se trouva à cette diéte un envoyé de Transylvanie, à qui Neuser remit une lettre pour Selim II. empereur Turc, & Sylvanus, une autre pour George Blandrata, fameux Socinien. Ces deux lettres, dont le contenu étoit très-dangereux, tomberent entre les mains de Frederic III. électeur Palatin, qui le 15. Juillet 1570. fit mettre aux arrêts Sylvanus, Neuser, & deux autres complices, dont l'un s'appelloit Matthias Vehe, & fit faire une recherche exacte de leurs papiers. Parmi ceux de Sylvanus, on trouva un traité allemand, écrit de sa main, & intitulé: *Confession véritable & Chrétienne, contre la fausse divinité de trois personnes, & contre l'idole de deux natures.* Sylvanus avoua cet écrit, & ne put nier, non plus que Neuser, d'être avec les Mahométans dans une correspondance aussi contraire à la Religion Chrétienne qu'au bien de la patrie. On leur accorda cependant du tems pour se défendre, & l'on consulta des théologiens & quelques universités étrangeres, pour sçavoir quelle étoit la peine qu'ils méritoient. La plupart des conseillers de l'électeur opinerent qu'on ne devoit pas les punir de mort. Neuser, pendant ces délibérations, trouva le moyen de s'échaper de la prison. Enfin, après que cette affaire eut traîné deux ans, l'électeur prononça lui-même que Sylvanus seroit décapité, & que les deux autres seroient bannis à perpétuité des pays de sa domination, après qu'ils auroient publiquement condamné leurs erreurs. Cette sentence fut exécutée le 23. Décembre 1572. Lubinietzki prétend sans fondement, que Sylvanus avoit été surintendant à Heidelberg, & auparavant précepteur de l'électeur Frederic III. Il se trompe aussi, lorsqu'il dit que Sylvanus fut brulé vif en 1571. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition de Bâle.

SYLVIUS. (François) *Cherchez* DE-LE-BOË.

SYMEON, surnommé *Stylite*, (saint) &c. *Dans le Dictionnaire historique, on a oublié de dire que* M. Assemani dans le tome premier de sa Bibliothéque orientale, nous a conservé la lettre que ce saint écrivit à Théodose le jeune, pour le détourner de rendre aux Juifs les synagogues qu'on leur avoit ôtées depuis long-tems. Le R. P. D. Remi Ceillier a donné cette même lettre, en françois, dans le tom. XV. de son *Histoire des Auteurs sacrés & ecclésiastiques.* * Voyez ce que le même auteur dit des autres lettres & écrits de saint Symeon, ou qui lui sont attribués.

SYNEGORUS, (Gille) de Limbourg, a été professeur au college de Dusseldorp, vers l'an 1548. Il donna la même année à Cologne, *in*-8°. les Proverbes de Salomon en vers élégiaques. C'est tout ce qu'on lit de cet auteur dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de Foppens, en 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 34.

SYNELLIUS, (Gerard) de Groningue, *Abbas Vallis beatæ Mariæ in Norda*, étoit poëte Latin. Il a écrit en vers, *Hortulus orationum*, en trois livres. Cet ouvrage a été imprimé à Deventer, en 1525. Ainsi parle Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition citée déja plusieurs fois, tome 1. pag. 360.

SYNNAMA, (Haring-Sifroid) Frison, docteur en droit canon & en droit civil, a vécu dans le XV. siécle. Il a enseigné la jurisprudence à Cologne, & a été depuis assesseur du conseil impérial à Spire. Il a beaucoup écrit sur le droit, comme on peut le voir dans Trithème. Plusieurs de ses écrits sur cette matiere ont été imprimés à Cologne en 1494. sous ce titre: *Expositiones, sive Declarationes titulorum utriusque juris.* * Valerii Andreæ *Bibl. Belg.* 1739. *in*-4°. t. 1. p. 431.

SYNODES Nationnaux. *Suppl. tom. 2. pag. 343. col. 1.* XXI. Jean Girard, *lisez*, Jean Gigord.

SYPHAX, roi d'une partie de la Numidie, &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit* 1°. *que* les habitans de cette contrée étoient appellés *Massyli*; on a voulu dire *Masæsyli*; 2°. *que* Syphax se laissa prendre dans Cirthe, capitale de ses états, avec Sophonisbe sa femme, fille d'Asdrubal. Tite-Live, que l'on cite, dit au contraire qu'il fut pris loin de Cirthe. Son armée fut mise en déroute, dit l'historien, dès le commencement de la bataille que lui livrerent Massinissa & Lælius. Il eut beau parcourir tous les rangs, & faire tous ses efforts pour rassurer les esprits effrayés, son cheval percé de plusieurs traits tomba, & il fut pris par les Romains, tandis que ses soldats fuyoient de toutes parts pour les éviter. Il y eut du côté de Syphax cinq mille hommes de tués, & à peu près la moitié de prisonniers. Le reste gagna Cirthe le plus promptement qu'il fut possible. Massinissa, qui connoissoit le pays, ayant obtenu de Lælius la permission d'y marcher, avant que les fuyards & les habitans eussent le tems de s'y reconnoître, s'y rendit en diligence, & dès qu'il eut fait amener devant les princes & les principaux officiers de la cour de Syphax, ce prince malheureux chargé de chaînes, tout se soumit au vainqueur. 3°. *On ajoute dans le Dictionnaire historique que* Syphax, après avoir servi d'ornement au triomphe de Scipion, mourut en prison. Il est vrai que Polybe le dit: mais selon le témoignage du plus grand nombre des historiens, Syphax ayant été conduit des prisons d'Albe en celle de Tibur, y mourut de chagrin avant que Scipion fût retourné à Rome. 4°. *On dit encore que* les états de Syphax furent le partage de Massinissa. Il faut mettre une restriction à ce récit: Vermina, fils de Syphax, ayant sçu profiter des disgraces de son pere & de sa propre défaite, se réconcilia avec le sénat, & en obtint une partie des états de son pere, dont Massinissa fut obligé de le laisser jouir.



AATS d'Amerongen, ancienne famille noble dans la province d'Utrecht. Le plus ancien qui nous en soit connu, est GUILLAUME, qui suit.

I. GUILLAUME, qui vivoit vers l'an 1160. épousa *Rusela*, dont il eut 1. GERARD, qui suit; 2. *Arnoul*, qui de *Swaneldis* de la famille de Ruwiel, eut pour fils, *Giselbert*, qui de *N*.... de Velsen, eut trois fils; ARNOUL, tige de la famille de RUVIEL; GISELBERT; & GERARD-SPLINTER, tige de la famille de NIEUWENRODE.

II. GERARD, chevalier, eut deux fils; GERNOUD, qui suit; & *Giselbert*.

III. GERNOUD, chevalier, eut pour fils, GERARD, qui suit; & *Giselbert*, marié à *Sophie* de Velsen.

IV. GERARD, chevalier, seigneur de Voorne, qui vivoit en 1242. épousa *N*...... de Wulven, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierri*; 3. *N*.... Taatse van der Weide; & 4°. *N*.... Taatse, mariée à *N*.... de Vlooten, dont les descendans ont porté le nom de *Taats de Vlooten*.

V. GUILLAUME, seigneur de Voorne, laissa pour fils, GERARD, qui suit.

VI. GERARD, seigneur de Voorne, épousa *N*..... de Ruviel, sa cousine, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Henri*; 4. *Splinter*; 5. *Gisbert*; 6. *Guillaume*, qui a laissé des enfans, qui ont possedé la seigneurie de Voorne; & 7. *Adrien*, qui a laissé des enfans, qui ont porté le titre de *Taats van der Maaren*.

VII. JACQUES, chevalier, épousa *N*... de Grœnewoude van der Aa, dont il eut: 1. ERNEST, qui suit; 2. *Gerard*, chanoine d'Utrecht; 3. *Arnoul*; 4. *Theodore* ou *Thierri*; 5. *Gerard*, le jeune, qui se maria 1°. à *N*.... de Ryn, qui le fit pere de *Gerard* Taatse de Ryn: 2°. à *Elisabeth* Lysens; 6. *Jean*, échevin à Wyckte Duerstede; 7. *N*.... Taatse, mariée à *N*.... de Stoutenbourg; & 8. *Hasa* ou *Hadewits*, mariée à *Lubbert* de Grœnewoude van der Aa.

VIII. ERNEST épousa *Mathilde* de Lœnderloot-de-Houdaan ou Oudaan, dont il eut 1. *Theodore* ou *Thierri*, qui fut échevin à Utrecht en 1409. & autres années, & qui épousa en 1396. *Hatwige* de Walvisch de laquelle il eut *Henri*, prêtre, mort en 1456; *Cornélie*, mariée en 1425. à *Frédéric* de Drakenborch, le jeune, seigneur de Drakenborch, grand-bailli de la ville d'Utrecht en 1436; *Elisabeth*, mariée à *Henri* van der Aa; *Gloire*, mariée à *Gerard* van der Haat; 2. GUILLAUME, qui suit; 3. *Gerard*, marié à *N*...... de Wikerfloot, mort en 1433. laissant posterité, qui s'est éteinte dans ses arriere-petits-fils; 4. *Jacques*, qui prit alliance avec *Marguerite* Dois; 5. *Daem*, seigneur de Rynestein, qui épousa 1°. *N*..... de Ryn: 2°. *Wenne* Hadewy, & laissa des enfans qui n'ont point eu de posterité masculine; 6. *Mathilde*, mariée à *Guillaume* de Grœnewoude van der Aa; & 7. *Asa*, mariée à *Jean* d'Abcoude de Meerten, dont les enfans ont porté le nom de *Taatse de Meerten*.

IX. GUILLAUME, chevalier, épousa *Heilwig* Borre d'Amerongen, dont il eut JEAN, qui suit; & *Théodore* ou *Thierri*, qui épousa *N*.... Wendelmœt.

X. JEAN, échevin d'Utrecht en 1423. épousa *Marguerite* Kolverschoot, morte en cette année. Il mourut en 1450. laissant de sa femme 1. ERNEST, qui suit; 2. *Jean*, grand-bailli d'Utrecht en 1468. & les deux années suivantes, & en 1477. & les trois années suivantes, qui épousa *Gertrude* van den Dom; 3. *N*...... Taats d'Amerongen, chanoine d'Utrecht; 4. *Marguerite*, mariée à *Gerard* de Kuilenbourg, seigneur de Renswoude; & 5. *Alide*, mariée à *Jean* de Landtkroon de Lichtenberg, surnommé *le Jeune*.

XI. ERNEST, chevalier, qui fut en 1446. & plusieurs années suivantes, échevin d'Utrecht, épousa en 1440. *Jeanne* de Gaësbeck de Driebergen. Il mourut en 1473. laissant de sa femme, morte en 1496. ou 1497. 1. JEAN, qui suit; 2. autre *Jean*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, chanoine d'Utrecht, mort le sixiéme Octobre 1531. laissant *une fille naturelle, nommée* Gertrude, *religieuse à Utrecht*; 3. GUILLAUME, *dont on parle après son frere aîné*; 4. *Ernest*, échevin d'Utrecht en 1468. qui épousa *Stephanie* Taats, & mourut en 1484. sans laisser de posterité; 5. *Pierre*, chanoine d'Utrecht, mort en 1517; 6. *Jacques*, fait chanoine d'Utrecht le 13. Juillet 1483. mort le 18. Janvier 1508; 7. *Herman*, chanoine d'Utrecht; 8. *Jacques*, mort jeune; 9. *Gertrude*, mariée à *Gisbert* de Nyenrode, mort le 18. Juin 1511. & elle le 21. Mai 1519; 10. *Marie*, abbesse de saint Servaas à Utrecht, en 1494. morte le premier Août 1505; 11. *Marguerite*, religieuse; & 12. *N*.... fille, &c.

XII. JEAN, seigneur de Grœnewoude, après la mort de son pere, épousa *Alide* Braem, morte en 1532. Il mourut en 1482. laissant de sa femme, *Jeanne*, qui épousa 1°. *Jean* Borre d'Amerongen en 1505. mort en 1512: 2°. *Amelis* Viteneng. Elle mourut le 17. Mars 1572. sans laisser des enfans d'aucun de ses deux maris.

XII. GUILLAUME, troisiéme fils d'ERNEST & de *Jeanne* de Gaësbeck & Driebergen, fut échevin d'Utrecht dans les années 1492. 1493. 1495. 1497. 1499. & 1501. Il épousa *Magdelene* de Meaux de Vorseluar. En 1503. en visitant la digue du Leck, il fut fait prisonnier par des Gueldrois, qui le transporterent à Hattem, où il tomba malade, & mourut un mois après. Sa femme lui survécut longtems, & mourut le 17. Janvier 1538. Leurs enfans furent 1. ERNEST, qui suit; 2. *Gerlach*, chanoine d'Utrecht; 3. *Antoine*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, chanoine d'Utrecht, camérier du pape Adrien VI. mort le 20. Octobre 1555; 4. *Daniel*, chanoine, puis Chartreux; 5. *Jean*, chanoine d'Utrecht; 6. *Sibylle*, mariée 1°. à *Godard* de Rodenborch: 2°. à *Gerard* de Wœrde de Vliet, morte en 1573. sans laisser des enfans d'aucun de ses deux maris; 7. & 8. *Magdelene* & *Marguerite*, religieuses.

XIII. ERNEST fut échevin d'Utrecht en 1518. & bourguemaître en 1524. & exerça la charge de grand-bailli, qui étoit vacante. En 1526. il eut une des quatre maréchaussées de la province. Il épousa 1°. *Mabélie* de Ridder de Lunenborch: 2°. en 1546. ou 1547. *Agnès* d'Abcoude de Wyk, veuve de *Gerard* d'Eck. Il mourut en 1565. & sa seconde femme en 1582. de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiere, outre trois fils & deux filles, qui moururent en bas âge, 1. JEAN, qui suit; 2. *Guillaume*, doyen du chapitre d'Oudmunster d'Utrecht, chanoine de la cathédrale, & vicaire de l'archevêque d'Utrecht, mort le quatriéme Mai 1592; 3. JEAN, *dont la posterité est rapportée après celle de son frere aîné*; 4. JACQUES, *dont on rapporte aussi la posterité après celle de ses freres*; 5. *Florent*, mort le 13. Juin 1576. sans avoir été marié; 6. *Marie*, mariée à *Jean* d'Amstel, qui eut d'elle une fille morte jeune, lui mort en 1587. & elle en 1610; 7. *Sibylle*, abbesse de S. Servais à Utrecht, morte le 22. ou le 24. Mars 1602; 8. *Gertrude*, religieuse; & 9. *Wilhelmine* ou *Jeanne*, religieuse, puis prieure du monastere de Ten-Dael en 1576. morte le 12. Novembre 1588.

XIV. Jean fut conseiller du college de la Digue du Leck en 1541. puis échevin plusieurs fois depuis l'an 1556. jusqu'en 1566. & depuis ce tems là plus d'une fois bourguemaître. Il épousa *Jeanne* de Gaasbeeck, veuve de *Jacques* Schimmelpenninck, morte le 26. Fevrier 1578. Il mourut le 18. Janvier 1589. laissant de sa femme 1. Guillaume, qui suit; 2. *Jacques*, né vers l'an 1542. trentiéme grand-commandeur de l'ordre Teutonique, dans la province d'Utrecht en 1579. mort le quatriéme Décembre 1612; 3. *Jean*, chanoine d'Utrecht en 1562. trésorier de l'église de sainte Marie, mort le 30. Septembre 1589; 4. *Gerlach*, chanoine d'Utrecht en 1562. assassiné par un certain Sanson René le 26. Décembre 1573. ou 1574; 5. *Martin*, mort au service d'Espagne; & 6. *Suéder*, qui alla, en qualité d'enseigne, en Afrique avec dom Sébastien, roi de Portugal, tué dans la bataille contre les Maures, enveloppé dans son drapeau.

XV. Guillaume, seigneur de Grœnewoude, épousa *Cornélie* de Valladolit. Il fut capitaine au service de Philippe II. roi d'Espagne, & mourut au siége de Harlem le 22. Juillet 1573. Il eut de sa femme, morte le 24. Août 1627. âgée de quatre-vingt-quatre ans, 1. *Ernest*, seigneur de Grœnewoude, qui en 1605. se maria avec *Béatrix* Mulard, & mourut le 20. Août 1617. sans laisser d'enfans: sa veuve se remaria avec *Roger* de Bœtselaar, morte le 22. Septembre 1666; 2. Jacques, qui suit; 3. *Guillaume*, chanoine d'Utrecht, mort le 24. Novembre 1610. à Anvers, sans avoir été marié; 4. *Jean*, mort jeune; & 5. *Marie*, qui épousa le 5. Octobre 1605. *Henri* de Werve, chevalier, seigneur de Westkerk & de Spierenbrœk, veuf de *Gertrude* de Bronkhorst, grand écuyer du duc de Lorraine, mort le 20. Mai 1616. & elle le 24. Juillet, nouveau style, 1648.

XVI. Jacques, chanoine d'Utrecht en 1582. seigneur de Grœnewoude en 1618. épousa en 1601. *Cornélie* de Drenkwaart. Il mourut le 28. Septembre 1622. & sa femme dix ans après le deuxiéme Décembre. Leurs enfans furent, 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. autre Guillaume, qui suit; 3. *Ernest*, né au mois de Mars 1616. mort jeune; 4. *Marie-Anne-Catherine*, mariée 1°. à *Gaspard* de Valdes, commandant du château de Gand, & major d'un régiment de cavalerie au service du roi d'Espagne, mort le 30. Juillet 1649: 2°. à *Adrien* de Montmorenci, Burggrave de Roullers, né en 1610. mort en 1667. sans laisser postérité; & 5. *Jeanne*, religieuse, morte le dixiéme Octobre 1658.

XVII. Guillaume, seigneur de Grœnewoude, baron de Giessenbourg, seigneur de Giessen-Nieuwkerk, épousa *Anne-Walravine* Schellard. Il mourut le 18. Septembre 1657. laissant de sa femme, 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Jacques*, seigneur de Giessen-Nieuwkerk, mort en 1657; 3. autre *Guillaume*; 4. *Vincent*, assassiné en 1668; 5. *Cornélie-Marie*, religieuse; 6. *Isabelle*; 7. *Marie*; 9. 10. 11. & 12. quatre fils, morts jeunes.

XIV. Jean, troisiéme fils d'Ernest & de *Mabélie* de Ridder, épousa *Gertrude* de Bourlo, morte le 22. Août 1577. Il mourut le cinquiéme Décembre 1619. laissant de sa femme, 1. *Antoine*, mort au mois de Septembre 1616; 2. Thomas, qui suit; 3. *Ernest*, marié le 15. Février 1606. avec *Jeanne* Ruysch, morte au mois de Mai 1607. & lui au mois de Mai 1616. sans laisser d'enfans; & 4. *Gertrude*, née le 27. Juin 1577. & morte en 1599. sans avoir été mariée.

XV. Thomas, né le 13. Octobre 1574. chanoine d'Utrecht en 1594. se maria à l'âge de quatre-vingt-un ans, avec *Frédérique* de Zuylen de Nyveldt, âgée de quinze ans. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

XIV. Jacques, quatriéme fils d'Ernest & de *Mabélie* de Ridder de Lunenbourg, épousa 1°. en 1567. *Alide* de Zuylen de Nyveldt, de laquelle il eut des enfans, qui moururent tous jeunes: 2°. *Christine* de Blois de Treslong. Il fut échevin d'Utrecht en 1587. & 1588. & mourut au mois d'Avril 1619. laissant de sa femme, morte au mois de Novembre 1620; 1. Adrien, qui suit; & 2. *Bélie*, mariée à *Gisbert* de Rysenborch, chanoine d'Utrecht en 1587. & maréchal d'Eemland le 24. Janvier 1606. mort le 10. Avril 1646. & elle le 22. Juin 1622.

XV. Adrien épousa *Marguerite* d'Oïe, sa cousine, morte le 30. Octobre 1631. Il mourut le 7. Août 1639. laissant de sa femme, 1. Jacques, qui suit; 2. *Anne-Christine*, morte jeune; 3. autre *Anne-Christine*, mariée en 1635. à *Theodore* ou *Thierri* de Harlem, seigneur de Berckenrode, de Grand-Linde, de Schotervlielandt, &c. mort en 1640. & elle le premier Avril 1698; 4. *Christine*, mariée le 30. Novembre 1647. à *Jean* Strick, seigneur de Linschoten, de Polanen, &c. maréchal du haut quartier dans la province d'Utrecht, en 1644. mort le 10. Janvier 1686. & elle le 8. d'Avril de la même année; 5. *Eve*, morte à l'âge de quatre-vingt-treize ans le 29. Mai 1711. sans avoir été mariée; 6. *Sibylle*, morte le 9. Décembre 1692. sans avoir été mariée; 7. *Gertrude*, morte le 25. Octobre 1695. sans avoir été mariée.

XVI. Jacques fut fait le 16. Avril 1674. membre de la régence d'Utrecht, & fut échevin dans les années 1675. 1676. 1683. & 1684. Il épousa 1°. le 26. Avril 1648. *Anne* de Rysenborch, morte le premier Janvier 1660: 2°. le 18. Décembre 1661. *Lucile* Ruysch. Il mourut le 12. Juin 1686. laissant de sa premiere femme, 1. *Adrien-Gerard*, mort le 8. Septembre 1661; Josse, qui suit; & de la seconde, *Anne-Lucie*.

XVII. Josse épousa, 1°. au mois de Juillet 1671. *Emerentiane-Gertrude* de Zuylen, dame de Natewisch, morte le 3. Septembre 1689: 2°. le 9. Mars 1692. *Anne* de Casenbroot de Ryneftein, morte le 12. Septembre 1700: 3°. l'onziéme Février 1703. *Jeanne* Borre d'Amerongen, morte le 8. Août 1719. Il devint en 1684. grand-bailli de Wykte Duerstede, fut aggrégé au college des Nobles le 11. Mars 1691. & mourut le 12. Mai 1735. Du premier lit sont venus, 1. *Adrien-Gerard*, né le 15. Juin 1672. capitaine au service des Etats-Généraux des Provinces Unies, tué au siége de Namur en 1695; 2. *David*, né le 15. Octobre 1674. enseigne au service des Provinces-Unies, après avoir été page du roi Guillaume, mort le 23. Octobre 1693; 3. *Jacques-Ernest*, né le 16. Juillet 1679. chevalier de l'ordre Teutonique, devenu commandeur de Dœsburg en 1723. grand-forestier de la province d'Utrecht le 5. Septembre 1708. chanoine de saint Jean le 28. Juillet 1715. & aggrégé au premier membre des Etats de la province le 12. Septembre suivant, député depuis ce tems-là pour sa vie à l'assemblée des Etats-Généraux, mort le 12. Juin de l'an 1730; 4. *Frédéric-Batavodurus*, fait en 1717. colonel d'un régiment d'infanterie à la solde de la province d'Utrecht, brigadier en 1726. mort le 15. Septembre 1736; 6. *Ségoal*, né le deuxiéme Novembre 1687. mort sans avoir été marié. Du second lit sont sortis, 7. *Anne-Charlotte*, née le 10. Juillet 1694. mariée le 16. Juillet 1724. avec *George* de Villégas, fils de *Gautier* de Villégas, lieutenant-général d'infanterie au service des Provinces-Unies; 8. *Jeanne*, née le 27. Novembre 1695. mariée le 29. Avril 1725. à *George-Louis* de Bar de Baren, d'Averohden de Blanckenborg; 9. *Justine-Antoinette*, née le 12. Février 1697. mariée le 19. Septembre 1723. avec *Conrad* Borre d'Amerongen, seigneur de Bergestein, & prévôt du chapitre de saint Pierre, mort le 7. Février 1724. étant le dernier mâle de sa race: Justine-Antoinette mourut le 18. Février de la même année; 10. *Corneille-Jean*, né le cinquiéme Mars 1698. mort jeune; 11. Léonard, qui suit.

XVIII. Léonard, né le sixiéme Août 1700. fait receveur en Brabant par les Etats-Généraux en 1722. & Drossart de Fauquemont ou Valkenbourg en 1725. mort le premier de Mai 1736. épousa le 25. Avril 1725. *Marie-Jacqueline* Pynssen van der Aa, de Deyl, & en a eu, 1. *Josse*, né le 8. Mai 1726; 2. *Gerard-Maximilien*, né le 6. Juillet 1727; 3. *Anne-Marie*, née le 17. Décembre 1728; 4. *Gerard-Godard*, né le 20. Novembre 1729; 5. *Frédéric*, né le 20. Mai 1731. mort le 4. Juillet de la même année. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. & *Supplément françois de Bâle*.

TABARITA, ou AL TABARI, fameux historien Arabe, naquit dans le Tabarestan, ou l'Hyrcanie, dont il reçut

le nom, l'an de l'hegire 224. qui répond à l'année de Jesus-Christ 839. Il a écrit une Histoire Mahométane, qui lui a fait une grande réputation. La véracité de ses allégations, & le grand soin qu'il se donna pour la composition de cet ouvrage, ont fait regarder son histoire, comme une des plus dignes de foi. Aussi plusieurs écrivains Arabes en ont-ils fait des abrégés. Tabarita est cet auteur que George Almakin ou Elmacinus a suivi, & qu'il cite si souvent dans son Histoire dés Sarrasins depuis le tems de Mahomet. Il fait l'éloge de cet historien, dont il rapporte la mort à l'an de l'hégire 310. de Jesus-Christ 922. Thomas Erpenius s'est servi utilement de l'ouvrage de Tabarita, dans la traduction & l'édition qu'il a donnée d'Elmacin. Clénard qui a vu en Afrique une partie de l'histoire du même Tabarita, parle beaucoup moins avantageusement de son ouvrage, & le regarde comme rempli de minuties ridicules. * Elmacini *Historia Saracenica*, *cum præfatione Golii. Clenardi Epistolæ. Dictionnaire historique*, édition de Bâle.

TABERIUS, (Jean) de Rovato dans le Bressan, étoit un critique habile qui a vécu dans le XV. siécle, & qui a fait honneur à sa patrie & aux lettres. Baptiste Mantuan, à la fin de son panégyrique de la ville de Bresse ou Brescia, le loue ainsi, en s'adressant à la ville de Bresse:

Ad varias quibus es passim celeberrima dotes,
Vir deerat tibi socraticam formare juventam
Doctus, & ad Musas teneram deducere pubem.
Ecce, velut Pandora, polo delapsa, Joannes
Rovatensis adest.

Taberius enseigna les lettres humaines, & sur-tout la rhétorique, à Bresse, avec une grande réputation : il ne séparoit point de l'étude des belles lettres celle de la sagesse, & il tâchoit d'inspirer l'amour de celle-ci à ses disciples. En 1475. on avoit donné à Venise la Pharsale de Lucain avec des commentaires attribués à *Omnibonus Vicentinus*, critique célébre. Taberius voyant que ces commentaires étoient remplis de fautes; qu'il y manquoit d'ailleurs des éclaircissemens les plus nécessaires, & que le texte même de Lucain étoit corrompu, entreprit du tout une nouvelle édition, qui fut faite à Brescia, & qui parut en 1486. Dans la lettre préliminaire, adressée à François Barbaro, le jeune, sénateur de Venise; Taberius dit que sa nouvelle édition est presque un nouvel ouvrage par les corrections & les augmentations qu'il y a faites ; sa lettre est ainsi datée : *Brixiæ pridie Kalendas Maïas* MCCCCLXXXVI. On peut la lire dans le *Specimen variæ litteraturæ*, &c. de M. le cardinal Querini, partie premiere, page 116. & à la page 118. on trouve une lettre de *Joannes Britannicus* à Jerôme Ladvocat, (*Hieronymo Advocato Ambrosii jurisconsulti filio*) dans laquelle on dit que Taberius étoit très-versé dans les auteurs Grecs & Latins, & l'on porte ce jugement de ses commentaires sur Lucain : *Correctionem tanto studio suscepit, industriâ, labore & fide, ut plus certè quàm mille locis opus emendaverit; tantumque ex suo ingenio, quo plurimum valet, & addiderit & ademerit, ut jam Lucanus pueris etiam rudibus intellectu facilis est. Nihil enim quod ad historiam, ad fabulas, ad geographiam, & ad astrologiam, ad artem denique ipsam pertinet, in eo desiderandum invenias.* Dans l'édition de Taberius, on lit une épigramme de Lancfranc où l'on fait ainsi parler Lucain sur cette même édition:

Non rudis occurro, sed limâ tersus ad unguem;
Nudus qui fueram, sordidus, atque lacer.
Egredior; linguâ, juvenes, animisque favete;
Livida turba, tace; quid nocuisse juvat?
Pantagathi (fateor) monumenta prioribus annis;
Sed mage TABERII *cura secunda placet.*
O utinam tales producas, Brixia, fœtus,
Unde habeas nomen, perpetuumque decus!

Les commentaires de Taberius ont été réimprimés à Venise en 1511. avec ceux de Jean Sulpicius Verulanus. *Cherchez* SULPICIUS. Il paroît par le commencement d'une épigramme de Daniel Cereti, de Bresse, que Taberius avoit fait plusieurs autres ouvrages. Voici en effet ce que dit Daniel :

Quid referam culti sublimia scripta TABERI,
Cujus jam toto nomen in orbe micat?
Hic sibi victuram peperit per sæcula famam,
Dum studet Auctores restituisse graves, &c.

Le reste est un éloge de ses commentaires sur la Pharsale de Lucain. M. le cardinal Querini parle encore de Taberius dans la seconde partie de son *Specimen*, pag. 69. & 70. Il y fait remarquer que ce critique étoit lié avec les sçavans les plus distingués de son tems, & qu'il en a aidé plusieurs de ses lumieres; qu'Augustin Saturnius l'appelle : *Virum post homines natos simul inter doctos, longè optimum, simul inter bonos utriusque linguæ doctissimum*; qu'il se fait gloire d'avoir été son disciple, de lui devoir tout ce qu'il a mis d'érudition plus choisie dans un de ses ouvrages. M. le cardinal Querini rapporte aussi le magnifique éloge qu'Alde Manuce fait du même Taberius, en lui dédiant l'ouvrage d'Etienne de Byzance, intitulé : *De Urbibus*, &c.

TABERNÆMONTANUS (Théodore-Jacob) étoit de Bergzabern, petite ville dans le duché de Deux-Ponts. Il professa d'abord la pharmacie; & étant allé en France, il prit à Paris le degré de docteur en médecine. Il fut depuis médecin de l'électeur Palatin, de l'évêque de Spire, & d'Adolphe, comte de Nassau-Sarbrug. Il exerça aussi la médecine à Worms, d'où il passa à Heidelberg, où il mourut en 1590. Il se servoit de peu de remedes étrangers, persuadé que la Providence faisoit croître dans chaque pays les plantes nécessaires aux habitans. On a de lui : 1. *Herbarium triginta sex annorum congestum, in quo ultrà 3000. simplicium continentur.* 2. *Thesaurus thermarum & acidularum.* 3. *Consilium curandæ febris*, &c. *& practica de cavendâ peste.* * *Vitæ Medicorum*, par Melchior Adam. *Dictionnaire historique*, édition de Bâle.

TABOUET (Julien) naquit dans la paroisse de Chantenay, à quatre lieues de la ville du Mans. Il fit une partie de ses études à Paris, où il eut pour maître le sçavant Pierre Danès, sous lequel il apprit la langue grecque. Il étudia ensuite le droit. Dans la suite, il devint procureur général du sénat de Chamberri en Savoye; & il tint dans cette place une conduite qui ne lui fit point d'honneur, & lui causa bien des chagrins. Raymond Pelisson, premier président du sénat, lui ayant fait quelques reproches fort vifs, en conséquence d'un arrêté de la compagnie, il chercha à s'en venger. Dans cette vue, il profita du désir que le duc de Guise avoit de trouver des personnes dont les dépouilles pussent augmenter ses richesses, parce que le roi lui avoit fait présent de toutes les confiscations qui se feroient à son profit. Tabouet en ayant donc conféré avec le duc, sur le crédit duquel il comptoit, il accusa en 1552. Pelisson de plusieurs malversations dans l'exercice de sa charge. Le roi commit pour instruire cette affaire & pour la juger, le parlement de Dijon, dans lequel le duc de Guise avoit beaucoup d'autorité, en qualité de gouverneur de la province. Les choses n'eurent donc point de peine à tourner, comme Tabouet le désiroit : Pelisson fut condamné par arrêt du 18. Juillet de la même année 1552. à faire amende honorable; ce qu'il exécuta publiquement à genoux, une torche ardente à la main, en prononçant les paroles portées par l'arrêt; & il fut de plus condamné à une grosse amende. Pelisson trouva depuis de la protection auprès du connétable de Montmorenci, par le moyen duquel il obtint des lettres de révision du procès, adressées au parlement de Paris. Celui de Dijon s'y opposa : mais tout ce qu'il put obtenir, fut que l'affaire seroit revue & jugée de nouveau par des commissaires tirés en pareil nombre des deux parlemens, & de six maîtres des requêtes. Ces nouveaux juges rendirent leur arrêt le 12. Octobre 1556. Pelisson fut absous; & Tabouet condamné à la même peine que celle que le magistrat avoit subi, avec quelque chose de plus. Il fut condamné en effet à faire amende honorable à Paris, nud en chemise, avec la corde au cou, non seulement au parquet de l'audience, mais encore sur le perron du palais; à être ensuite conduit en

une charrette par l'exécuteur de la haute justice, au Pilori des Halles, pour y être tourné trois fois; puis à être mené sous bonne garde à Chamberri, pour y faire de nouveau amende honorable en pleine audience de la cour; enfin à demeurer confiné en Savoye, ou en tel autre lieu qu'il plairoit au roi ordonner. Cet arrêt fut exécuté. Trois conseillers de Chamberri qui avoient perdu leurs charges avec le premier président, par l'arrêt de Dijon, furent rétablis, & ils obtinrent contre Tabouet des dédommagemens considérables. La Croix-du-Maine dit que Tabouet mourut à Toulouse, sous le régne de Charles IX. ou environ. On voit qu'il enseignoit en cette ville la jurisprudence en 1560. Ses derniers ouvrages sont de 1562. & il devoit être alors dans un âge fort avancé. Il avoit été marié, & l'on trouve dans ses livres, des poësies de deux de ses fils, *Raimond* & *Guillaume*. Ses ouvrages sont: 1. *Actionum forensium & Responsorum liber secundus. Julius Taboëtius dictavit*; à Lyon, 1542. *in*-8°. Ce livre second en annonce un premier, que l'on ne connoît pas. 2. *Actiones forenses, & Responsa judicum illustrium, quæ quatuor partibus constant: Julio Taboëtio, fisci apud Allobroges patrono, auctore*; à Paris, 1551. *in*-8°. Le livre second cité ci-dessus; fait la troisiéme partie de ce recueil. 3. *De quadruplicis Monarchiæ primis Autoribus & Magistratibus, in Miscellaneo divini & humani juris corpore dispersis Ephemerides historicæ*; à Lyon, 1559. *in*-4°. 4. *Ephemeridis historicæ secundus tomus de quadruplici Magistratuum differentiâ à Romanis principibus comparatâ ante Cæsaris & imperatoriæ Majestatis nomen*; à Lyon, 1559. *in*-4°. 5. *Tertius Ephemeridis historicæ tomus, quo Magistratûs tituli, personæ & Aphorismi fiscales complectuntur*; à Lyon, 1559. *in*-4°. 6. *De Magistratibus post Cataclismum institutis, deque multiplici personarum delectu Aphorismi, jurisprudentiæ candidatis perquàm utiles & necessarii*; à Lyon, 1559. *in*-4°. 7. *De Republicâ & linguâ francicâ ac gothicâ, deque diversis ordinibus Gallorum vetustis & hodiernis, nec non de primâ senatuum origine, & Magistratibus artis militaris. Adjectâ Franciscarum Antiquitatum & Urbium serie*, &c. à Lyon, 1559. *in*-4°. 8. *Topica methodus divini juris*, &c. à Lyon, 1559. *in*-4°. 9. *Topicon militiæ forensis, & disciplinæ legalis Enchiridion*, &c. à Lyon, 1560. 2. vol. *in*-4°. 10. *Historica Regum Franciæ Genesis*, &c. en prose & en vers, non en latin & en françois, comme le dit le pere le Long; à Lyon, 1560. *in*-4°. 11. *Sabaudiæ principum Genealogia Romanis versibus*, &c. à Lyon, 1560. *in*-4°. Cet ouvrage a été traduit en françois. 12. *Paradoxa Regum, & summi Magistratûs privilegia, dignitates, axiomata*; à Lyon, 1560. *in*-4°. 13. *Epidictica ad Christianos pacis auctores Epigrammata*; à Lyon, 1560. *in*-4°. Plusieurs de ces épigrammes sont contre Jean Papon, qui dans son recueil d'arrêts avoit parlé au long des arrêts donnés contre notre auteur, sous le titre de *la Chasse de Tabouet*. 14. *Epistolæ Christianæ, familiares, & miscellaneæ*, &c. à Lyon, 1561. *in*-4°. On n'apprend rien dans ces lettres. 15. *Fiduciaria Christianæ, civilis, & politicæ jurisprudentiæ in artem, seu potius artis ideam... Methodus*, &c. à Toulouse, 1561. *in*-4°. 16. *De primigeniâ Magistratuum Diathesi, & multiplici personarum ad triplicem Reipublicæ formam pertinentium distinctione*; à Paris, 1562. *in*-4°. * *Histoire de M. de Thou*, sur l'an 1556. La *Bibliothéque françoise* de la Croix-du-Maine. *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, tome 1. page 425. *Mémoires* du pere Niceron, tome XXXVIII. pag. 240. & suivantes.

TABOUROT, (Etienne) *seigneur des Accords*, &c. *On en parle dans le Supplément de 1735.* où on lui donne la qualité de procureur du roi au bailliage de Dijon. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on le qualifie avocat au parlement de Bourgogne, & ensuite avocat du roi au bailliage & à la chancellerie de Dijon, & on le dit né en 1549. & mort en 1590. Il étoit fils aîné de *Guillaume* Tabourot, célébre avocat au parlement, & maître des comptes, qui est fort loué par le sieur de Saint-Julien dans son livre de l'origine des Bourguignons, & de *Didiere* Thierry. Outre les ouvrages de Tabourot, *mentionnés dans le Supplément de 1735.* la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne* cite encore les suivans: 1. La Fourmi de Ronsard & le Papillon de Remi Belleau, traduits en vers latins; à Paris, 1572. *in*-8°. 2. Sonnet, à la tête de la premiere partie des Bergeries de Remi Belleau. 3. *Sonnets*, à Paris: l'auteur en parle dans le quatriéme volume de ses Bigarrures, comme étant imprimés, de même que quelques pieces qu'il avoit faites, étant écolier en droit, sçavoir: *la Coupe poëtique*; *la Marmite*, & *autres, à l'imitation des Grecs*. 4. *Distiques latins*, avec l'épithalame sur le mariage d'Henri III. par Jean Thomas; à Dijon, *in*-4°. 5. Sonnets, l'un à la tête de la coutume de Bourgogne, réformée en 1576. *in*-4°. l'autre, au-devant des termes d'architecture de Sambin en 1572. un troisiéme à la tête de la Préparation des médicamens par Dariot, 1582. *in*-8°. & 1603. *in*-4°. 5. *Discours de ce qui s'est fait au baptême de Léonor-François de Saulx, fils de M. le vicomte Jean de Tavanes le 11. Mai 1581.* en vers françois; à Dijon, 1581. *in*-4°. 6. *Icones & Epitaphia quatuor postremorum Ducum Burgundiæ ex augustissimâ Valesiorum familiâ. Auctore Stephano Taborotio procuratore Regis Divionensi, latinè & gallicè*; à Paris, 1587. *in*-8°. 7. *Dictionnaire de rimes françoises* de feu M. Jehan le Févre, Dijonnois, chanoine de Langres, & sécrétaire de monseigneur le cardinal de Givry, réduit en bon ordre, & augmenté d'un grand nombre de vocables & de monosyllabes françois: le tout pour l'avancement de la jeunesse en la poësie françoise; à Paris, 1572. *in*-8°. 8. *Dictionnaire des rimes françoises*, premierement composé par Jean le Févre, Dijonnois, chanoine de Langres & de Bar-sur-Seine, & depuis augmenté, corrigé & mis en bon ordre par le seigneur des Accords, dédié à messire Pierre Jeannin, seigneur de Monjeu & de Courcelles, chevalier, conseiller du roi, & président au parlement de Bourgogne; à Paris, 1588. *in*-8°. 9. *Oratio quâ illustriss. & reverend. D. cardinalem Cajetanum sanctæ Sedis legatum, R. P. Edmundus à Cruce, Cisterciensis abbas, sibi assistente D. Perpetuo Barbisi, parlamenti Divion. consiliario, in urbe Matisconensi excepit*; à Dijon, 1590. *in*-12. Tabourot publia ce discours, y joignit une épître dédicatoire & deux épigrammes en vers latins. Il a procuré encore l'édition de quelques poësies de Pontus de Thyard. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, citée dans cet article, & les citations qui sont à la fin de l'article de Tabourot, dans ladite Bibliothéque, où l'on entre dans le detail des éditions des *Bigarrures* du sieur des Accords.

TABOUROT, (Jean) oncle d'ETIENNE Tabourot, *dont on parle à l'art. précédent*, étoit chanoine & official de Langres. Il mourut en 1595. âgé de soixante-seize ans. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. *Calendrier des bergers, en dialogue*; à Langres, 1582. *in*-4°. gothique; encore en 1588. à Paris, *in*-8°. & plusieurs autres fois depuis. L'auteur s'y est déguisé, de même que dans le suivant, sous le nom de *Thoinot Arbeau*, qui est l'anagramme de Jean Tabourot. 2. *Orchésographie & Traité en forme de dialogue, par lequel toutes personnes peuvent facilement apprendre & pratiquer l'honnête exercice des danses, par Thoinot Arbeau, demeurant à Langres*; à Langres, 1589. *in*-4°. 3. Quelques vers françois, à la tête de la seconde édition du *Dictionnaire des rimes* de le Févre, augmentée par Etienne Tabourot; & encore quelques autres dans le même ouvrage au *folio* 217. 4. Deux vers élégiaques latins, à la tête des Emblêmes d'Alciat, avec les notes de Claude Mignaut (ou *Minos*). 5. *La prudhomie des laboureurs*: elle contient onze stances en vers françois. Etienne Tabourot l'a insérée au vingtiéme chapitre de ses *Bigarrures*. * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, page 303.

TAFFIN, (Pierre) Jesuite, né à Saint-Omer, a enseigné les humanités en différens colleges de sa société, la philosophie à Mayence, & la théologie morale à Mons en Hainaut. Il est mort à Lille en Flandre le 8. Mai de l'an 1650. On ne connoît de lui que l'ouvrage suivant: *De veterum Romanorum anno sæculari, cum ludorum sæcularium novâ chronologiâ*; à Tournai, 1640. *in*-4°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 1014.

TAGEREAU, (Vincent) avocat, &c. *Supplément de*

1735. *tome 2. page 345. colonne 1.* ajoutez à ses ouvrages: *Le vrai Praticien François*, imprimé à Paris, en 1633. *in*-8°.

TAGLIACARNÉ, (Benoît) qui s'est nommé en latin, *Benedictus Theocrenus*, Génois, évêque de Grasse, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de 1735.* On dit dans le premier, que Tagliacarné a publié quelque tems avant sa mort, des poësies qu'il avoit composées dans sa jeunesse. 1°. Ces poësies parurent l'année même de sa mort, en 1536. 2°. En voici le titre: *Benedicti Theocreni, Episcopi Grassensis, regis Francisci liberorum præceptoris, poëmata, quæ juvenis admodum lusit: Pictavii, ex officinâ Marnefiorum fratrum, sub Pelicano*, 1536. *in*-4°. On voit par ces poësies, que Tagliacarné étoit lié avec les grands, & les sçavans de son tems: il étoit ami particulier de Salmon Macrin, poëte latin: celui-ci l'ayant excité à faire quelques vers, il lui répond, qu'ayant été obligé de quitter sa patrie, & ayant été dépouillé de ses biens, & perdu son frere, il ne peut chanter:

An potes mixtis etiam querelis
Exulem amissâ patriâ, bonisque,
Fratre & orbatum modò, provocare
Carmen ad aptum?

Les poësies de cet auteur consistent en odes, en épigrammes, dont plusieurs sont traduites, ou imitées du grec, & quelques élégies, dont une à la louange du poëte Ausone. Parmi les épigrammes, il y en a quelques-unes de Jacques Colin, lecteur du roi, abbé de saint Ambroise de Bourges, poëte François. Toutes les poësies de *Theocrenus* ne sont pas cependant dans ce recueil: nous avons vu quelques pieces du même en feuilles volantes; entr'autres, une en vers élégiaques, adressée à François I. *On ajoute dans le Dictionnaire historique, que l'on trouve des lettres de Tagliacarné parmi celles de Gregoire Cortez ou Cortesi, cardinal:* il y en a cinq, pag. 25. 109. 127. 129. 303. & dans toutes l'auteur ne s'y nomme que *Benedictinus Theocrenus.* Dans une, (pag. 109.) il dit qu'il avoit étudié la philosophie sous Gregoire Cortesi. Celui ci lui a écrit six lettres; une entr'autres, où il le félicite (p. 185. & suiv.) sur le choix que François I. avoit fait de lui pour l'éducation des princes, ses enfans. Clement Marot a adressé un rondeau *au seigneur Theocrenus*: c'est le même *Tagliacarné.*

TAHUREAU, (Jacques) poëte François, naquit au Mans vers l'an 1527. de Jacques Tahureau, juge du Maine, & de *Marie* Tiercelin, issue de l'ancienne famille des Tiercelins, sieurs de la Roche-du-Maine en Poitou. Après s'être appliqué à l'étude des langues grecque & latine, dans lesquelles il fit d'assez grands progrès, il prit le parti des armes, & passa quelques années à voyager. De retour à Paris, il renoua son commerce avec les muses, & composa quelques ouvrages. Songeant ensuite à se faire un établissement, il retourna au Mans, où il se maria: mais une mort prématurée l'emporta l'an 1555. n'ayant pas encore atteint sa vingt huitiéme année. Il avoit un frere aîné, nommé Pierre Tahureau, sieur de la Chevalerie & du Chesnay, qui a composé quelques ouvrages dont aucun n'a vu le jour, & qui vivoit encore en 1584. lorsque la Croix-du-Maine, qui n'en parle pas exactement, faisoit imprimer sa *Bibliothéque françoise.* On a de Jacques Tahureau: 1. *Les premieres poësies de Jacques Tahureau, dédiées à monseigneur le révérendissime cardinal de Guyse*; à Poitiers, par les de Marnefz & Bouchetz, freres, 1554. *in*-8°. 2. *Sonnetz, odes & mignardises amoureuses de l'Admirée*; à Poitiers, chez les mêmes, 1554. *in*-8°. les mêmes, sous le même titre; à Lyon, par *Benoist Rigaud*, 1574. *in*-16. & dans le même volume, *Odes, sonnets, & autres poësies gentiles & facétieuses de Jacques Tahureau, à monseigneur le révérendissime cardinal de Guyse*; à Lyon, par Benoist Rigaud, 1574. Toutes les mêmes poësies, sous ce titre: *Les poësies de Jacques Tahureau, du Mans: mises toutes ensemble, & dédiées au révérendissime cardinal de Guyse*; à Paris, pour Robert le Mangnier, 1574. *in*-8°. 3. *Oraison de Jacques Tahureau au roi, de la grandeur de son régne, & de l'excellence de la langue françoise. Plus quelques vers du même auteur, dédiés à madame Marguerite*; à Paris, veuve de Maurice la Porte, 1555. *in*-4°. 4. *Les Dialogues de feu Jacques Tahureau, gentilhomme du Mans, non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun sont repris fort âprement, pour nous animer davantage à les fuir, & suivre la vertu*; à Paris, 1566. *in*-8°. On voit à la tête une longue épître dédicatoire de Maurice de la Porte, qui nous apprend, que Tahureau sortant de Paris, pour retourner au Mans, avoit laissé une copie de ces dialogues à Ambroise de la Porte, son frere, mais que celui-ci étant mort en même tems que Tahureau, l'ouvrage étoit demeuré enseveli dans un coffre, d'où il l'avoit enfin tiré pour le publier. Il n'y a que deux dialogues: la mort empêcha l'auteur d'en donner davantage, de même que son *Monophile*, & ses *Colloques d'amour.* * Extrait des poësies de Tahureau, des *Bibliothéques françoises* de du Verdier & de la Croix du-Maine, & du tome trente-quatriéme des *Mémoires* du pere Niceron.

TAILLE (Jean & Jacques de la) de Bondaroi. *Dans le Supplément de Moréri imprimé en 1735. on a donné exactement la généalogie de MM. de la* Taille *de* Bondaroi: *mais on n'y dit presque rien de la vie de* Jean & Jacques; *& ce que l'on rapporte de leurs ouvrages, n'est ni complet, ni exact: il falloit dire aussi que* Jean fut l'aîné de trois autres freres, & d'une sœur. Les trois freres étoient *Jacques, Pascal*, lequel n'est point nommé dans la généalogie, & *Valentin*: la sœur se nommoit *Angelique.* On n'en parle point non plus dans la généalogie. Elle mourut jeune, sur le point d'être mariée, avant l'an 1573. puisque Jean de la Taille, son frere, a célébré ses vertus, ses talens, & sa mort dans deux pieces qui se trouvent dans un recueil de quelques-unes de ses poësies, imprimé cette même année 1573. feuillets 161. & 173. Jean de la Taille naquit à Bondaroi, village à une demi-lieue de la petite ville de Pithiviers, dans le diocèse d'Orleans. Il étoit fils de Louis de la Taille, seigneur haut-châtelain de Bondaroi & de Faronville en Beauce, & de *Jacqueline* de Lestendart, d'une maison noble de Normandie. Le pere Niceron dit qu'il naquit vers l'an 1540. Je ne sçais sur quoi il fonde cette date. Comme il étoit l'aîné de sa famille, & que son pere étoit marié dès le mois de Septembre 1532. il est plus probable qu'il vint au monde en 1533. Dans l'*Epître au lecteur* qu'il a mise au-devant d'un recueil de poësies de son frere Jacques de la Taille, imprimé en 1572. à Paris, chez Federic Morel, *in*-8°. il nous apprend plusieurs circonstances de sa vie. Il y dit qu'il étoit *issu de maison moyenne en biens, mais de noblesse si certaine, qu'on ne peut lui reprocher le contraire, au moins depuis 300. ans.* Sa noblesse par conséquent étoit dès-lors fort ancienne. Quoique son pere n'eût point étudié, il sentoit les grands avantages que l'on peut retirer de l'étude; *& son ignorance*, dit son fils, *fut cause qu'il fit apprendre science à ses enfans.* Jacques fut donc envoyé à Paris qu'il appelle l'*Athènes de la France*, & fut mis dans un college où il eut pour maître le célébre Marc-Antoine Muret. Non que son pere, comme il le dit, eût intention de faire prendre le parti de l'Eglise à ses fils, ou de les faire entrer dans quelque charge de judicature, mais parce qu'*il avoit opinion que le sçavoir est le seul parement d'un gentilhomme, pour le faire hardi à parler surement à un chacun.* Au bout de six ans, ses études d'humanités finies, Jacques de la Taille alla à Orleans, où il étudia en droit sous Anne du Bourg: mais il prit peu de tems les leçons de ce sçavant jurisconsulte. Il trouva peu de goût dans l'étude des loix; le latin d'Accurse & de Bartole lui déplut. Les poësies de Ronsard & de du Bellay eurent pour lui plus de charmes, & il ne tarda pas à se donner lui-même entierement à la poësie. De retour à Paris, il inspira le même goût à Jacques de la Taille, son frere, qu'il aimoit tendrement. Il suivit depuis le parti des armes. On apprend par son épître dédicatoire à Marguerite de France, reine de Navarre, qui est au-devant de sa tragédie intitulée: *La famine, ou les Gabéonites*, qu'il s'étoit trouvé en plusieurs batailles, & qu'il avoit reçu plusieurs blessures. Il etoit à la bataille de Dreux en 1562. & l'on voit par ses *Sonnets satyriques*, qu'il étoit en 1568. au camp devant Loudun. Dans le second de ces Sonnets, il dit à Dieu:

Jusques

Jusques à quand, Seigneur, as-tu déterminé
De nous punir par guerre, où tantost deux ans j'erre
Blessé, triste, affligé, & par diverse terre,
Les armes sur le dos, des miens abandonné.

Dans le Sonnet dixiéme il parle ainsi des blessûres qu'il avoit reçues, & des autres accidens qu'il avoit éprouvés à la guerre:

De quels dangers, ô Dieu, tu m'as sauvé
Durant la guerre! où mesme en une charge
Je fus blessé d'une lance au visage,
Porté par terre, & pris, & relevé;
Où d'un canon je fus lors préserve,
Où j'ai perdu & chevaux & bagage,
Où je me vis resté avec un page
Proye aux brigans! mais tu m'as réservé.

En 1575. par contrat du 4. Avril, il épousa *Charlotte* du Moulin, fille d'*Antoine* du Moulin, chevalier, seigneur de Rouville, & de *Catherine* le Comte. Il en laissa un fils; *ce que l'on peut voir dans le Supplément de Moréri, cité au commencement de cet article.* On ignore les particularités du reste de sa vie qui fut très-longue, puisqu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans. Sa mort a dû arriver vers l'an 1626. & non vers 1607. comme l'insinuë le pere Niceron. Il finit ses jours dans son château de Bondaroi, où il paroît qu'il s'étoit retiré depuis longtems, las de la cour & du métier des armes, comme il le dit à la fin de sa piece intitulée: *Le Courtisan retiré*, où, après avoir dit que l'entretien qu'il feint d'avoir eu avec ce courtisan, l'en avoit dégouté tellement,

Que de laisser la cour fut sa raison contrainte,

Il ajoute:

Aimant mieux honorer mon petit Bondaroy
(Que Châstelain je tiens en hommage du Roy)
Me pourmener au bord de ma petite Essonne,
Qui mes vers & mon nom desja desja resonne,
Que si chez cette ingratte (la cour) on me voyoit rentré,
Indigne d'estre dit Courtisan retiré.

Il avoit pris pour sa devise ces mots: *In utrumque paratus*, comme on le voit dans son portrait gravé en 1573. & qui se trouve avec ses poësies. Les ouvrages de Jean de la Taille de Bondaroy sont: 1. *Remonstrance pour le roi Charles IX. à tous ses subjects, afin de les encliner à la paix*, en vers françois; à Paris, Federic Morel, 1563. *in*-8°. & à la suite de *Saül le furieux*, tragédie; à Paris, Federic Morel, 1572. *in*-8°. De la Taille fit ce petit ouvrage durant le long séjour du camp près de Blois. 2. *Saül le furieux*, tragédie (en vers) prise de la Bible, faite selon l'art & à la mode des vieux auteurs tragiques: plus, une *Remonstrance faite pour le roi Charles IX.* (celle dont on vient de parler) *afin de les encliner à la paix: avec hymnes, cartels, épitaphes, anagrammatismes, & autres œuvres du même auteur*; à Paris, Federic Morel, 1572. *in*-8°. Ce recueil est précédé d'un discours en prose *de l'art de la Tragédie*, adressé à Henriette de Cleves, duchesse de Nevers. Parmi les pieces diverses, il y en a plusieurs qui ne roulent que sur l'amour. 3. *La famine, ou les Gabéonites*, tragédie prise de la Bible, & suivant celle de Saül: ensuite plusieurs autres œuvres poëtiques de Jehan de la Taille de Bondaroy, gentilhomme du pays de Beauce, & de feu Jacques de la Taille, son frere; à Paris, Federic Morel, 1573. *in*-8°. L'auteur de la *Bibliothéque des théâtres* met mal-à-propos la tragédie des Gabéonites en 1601. Les autres pieces de Jean de la Taille, qui suivent cette tragédie, sont: 1. La Mort de Paris Alexandre & d'Œnone, poëme. L'auteur l'a composé, comme un essai de quelque œuvre héroïque de plus longue haleine: mais il se plaint dans son court Avis au lecteur de n'avoir point trouvé de Mecene pour l'encourager. 2. *Le Courtisan retiré*, poëme, & non comédie, comme on le dit dans la *Bibliothéque des théâtres*, & dans le *Supplément de Moréri.* C'est un long entretien que l'auteur feint avoir eu avec un courtisan chagrin contre la cour, dont on ne fait pas un portrait flaté. Il y a de fort bonnes vérités dans cet écrit, & d'un style naïf qui plaît encore. 3. *Le combat de fortune & de pauvreté*, poëme, mal énoncé encore, comme une comédie, dans les deux ouvrages que l'on vient de citer. 4. *Les Corrivaux*, comédie en cinq actes, en prose; avec un prologue, aussi en prose. Elle n'est point prise de l'Arioste, comme l'ont cru le sieur Maupoint dans sa *Bibliothéque des théâtres*, D. Liron, dans sa *Bibliothéque Chartraine*, & M. de Beauchamps dans ses *Recherches sur les théâtres de la France.* L'auteur, dans son prologue, dit lui-même, que cette piece est de son invention. Cette piece doit avoir été faite en 1562. au plus tard, puisqu'on trouve à la fin, des vers à sa louange par Jacques de la Taille, qui mourut cette année. 5. *Le Négromant*, comédie de M. Louis Arioste, nouvellement mise en françois par Jehan de la Taille de Bondaroy: cette piece est en prose, & en cinq actes. 6. Elégies, chansons, sonnets d'amour, sonnets satyriques, & quelques autres poësies. C'est à la fin de ce recueil que se trouve le portrait de l'auteur gravé en 1573. 4. *La Géomance abregée* de Jehan de la Taille, *pour sçavoir les choses passées & futures; ensemble le blason des pierres précieuses, contenant leurs vertus & propriétés*; à Paris, Lucas Broyer, 1574. *in*-4°. La premiere piece contient bien des pauvretés: la seconde est divisée en deux; l'une en prose, & l'autre en vers. Il y a à la fin d'autres petites pieces de poësie, comme des épigrammes & des étrennes. 5. *Histoire abregée des singeries de la ligue, contenant ce qui s'est passé à Paris depuis l'an 1590. jusqu'en 1594. le tout extrait des secrettes observations de* J. D. L. dit *le comte d'Olivier*, excellent peintre. Le pere le Long dans sa *Bibliothéque historique de la France*, donne cet ouvrage à Jean de la Taille. Il a été imprimé en 1595. *in*-8°. & plusieurs fois avec la *Satyre Menippée. 6. Discours notable des duels, de leur origine en France, & du malheur qui en arrive tous les jours au grand interest du public: ensemble du moyen qu'il y auroit d'y pourvoir, par messire* Jean de la Taille, chevalier, seigneur de Bondaroy-lès-Oliviers; à Paris, chez Claude Rigaud, 1607. *in*-12. Cet ouvrage est curieux & intéressant. La Croix-du-Maine dans sa *Bibliothéque françoise*, cite encore du même un poëme en trois chants, intitulé: *Le Prince nécessaire.* La Taille en parle lui-même dans l'épître qui est au-devant de son Saül: cependant on ne le croit pas imprimé.

TAILLE, (Jacques de la) de Bondaroy, frere puîné de JEAN, *dont on parle dans l'article précédent*, naquit à Bondaroy en 1542. & fut aussi envoyé par son pere à Paris, où il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur aux belles lettres. Son frere dit qu'en peu de tems Jacques & Pascal son troisiéme frere, *dévorérent les livres, & donnérent telle attente de leur esprit & sçavoir, qu'ils étoient pour surpasser tous ceux de leur âge.* Il ajoute en parlant de Jacques, que lui *ayant trouvé un entendement & sçavoir plus grand que le commun*, & beaucoup d'attrait pour la poësie, faisant déja, quoique dans un âge très jeune, des vers latins & françois que les connoisseurs de ce tems-là estimoient, il lui apprit les régles de la poësie, & lui fit lire les œuvres de Ronsard & de Du-Bellay. C'étoient les héros de ce tems-là en fait de poësie. Ce fut aussi par le conseil de son frere, que Jacques étudia le grec sous le sçavant Dorat ou Daurat; & il réussit si bien dans cette étude qu'au bout d'assez peu de tems il conversoit aussi familierement avec les auteurs Grecs, qu'avec les Latins qu'il entendoit bien. Il en sçavoit, dit son frere, *non-seulement les mots, la langue & l'écorce; mais l'art, le sens & la moëlle.* Jacques se donna ensuite tout entier à la poësie, & profita si bien des conseils de son aîné, qu'à l'âge de 16. 17. & 18. ans, il composa des tragédies, des comédies, & différentes piéces de vers. Cette grande application à l'étude affoiblit sa vue, & il risquoit de la perdre entierement lorsqu'une maladie imprévue l'emporta subitement. Un de ses cousins qui demeuroit avec lui, & Pascal de la Taille âgé de 13 ans, & qui avoit aussi de grandes dispositions pour les sciences, fut attaqué de la peste, & la communiqua à ses deux cousins qui en moururent comme lui. Jacques de la Taille mourut donc à Paris au mois d'Avril

de l'an 1562. âgé seulement de 20 ans. Il recommanda en mourant ses écrits à son frere Jean, qui les retira en effet, & qui les publia dans la suite. Il trouva parmi ses papiers cinq tragédies, sçavoir Aléxandre, Daire ou Darius, Athamant, Progné & Niobé; une comédie, & un petit livre en prose intitulé: *La maniere de faire des vers en françois comme en grec & en latin*; un petit recueil de poësies diverses que l'auteur étoit sur le point de donner au public. Il trouva aussi quelques autres poëmes, mais trop imparfaits pour être imprimés. C'étoient les premiers essais de ce jeune auteur. Il ne put recouvrer une tragédie de Didon qu'il avoit faite. Tout ce que Jean a fait imprimer des écrits de son frere consiste en ce qui suit. 1. *La maniere de faire des vers en françois comme en grec & en latin*; à Paris, chez Federic Morel, 1573. *in*-8°. Il paroît que l'auteur se disposoit à faire imprimer lui-même cet écrit, puisqu'on y trouve un avis au lecteur de sa composition. Son but étoit d'introduire l'usage des vers mesurés & sans rime. Il s'y étend particulierement sur la quantité des syllabes. On voit par l'avis préliminaire qu'il avoit composé ce petit ouvrage après avoir fait ses tragédies & ses comédies; c'est lui-même qui le dit dans cet avis. 2. *Daire*, tragédie; à Paris, Federic Morel 1573. *in*-8°. Cette piéce est accompagnée de chœurs à l'exemple des tragédies des Grecs & des Romains: c'étoient les modéles que l'auteur s'étoit proposé d'imiter. 3. *Aléxandre*, tragédie; à Paris 1573. *in* 8°. Cette tragédie est dédiée à Henri de Bourbon, roi de Navarre: par Jean de la Taille qui en fut l'éditeur. On trouve à la fin cinq ou six piéces fort courtes en vers françois sur différens sujets, & une en vers latins sur la mort du roi François II. 4. Recueil des inscriptions, anagrammatismes, & autres œuvres poëtiques de Jacques de la Taille, du pays de Beauce: à la suite de la tragédie de Saül par son frere; à Paris, Federic Morel, 1572. *in*-8°. On voit encore par l'avis au lecteur que l'auteur se préparoit à faire imprimer ce petit recueil. On y trouve aussi l'épitaphe de Jacques de la Taille, faite par lui-même en vers latins. Jean son frere lui fit en vers françois celle qui suit, & qui se trouve parmi ses œuvres:

Avec son Iliade ici gît un Homere,
Mort jeune, mort chétif, mort sans qu'on aye sçu
Qu'il ait sçu quelque chose, & mort sans qu'il ait pu
Etre connu sinon de lui & de son frere.
Il est mort si à coup, que la peste meurtriere
Qui mesmes l'a tué, ne l'a connu, ni vu.
Car le connoissant bien, eust-elle bien voulu
Esteindre de ce tems la future lumiere!
O quelle perte en France! O peste qu'as-tu fait!
Mais pour le moins, passant, ce meurtre est imparfait,
Restant encor son frere, ains lui-même ce semble,
Qui jure lui servir de vengeur & d'ami,
Et qui vivant de pleurs, ne vit plus qu'à demi,
Car tous deux ne vivoient que d'un esprit ensemble.

Le sieur de la Croix-du-Maine dans sa *Bibliothéque françoise*, attribue à Jacques de la Taille la tragédie de Saül, qui est de son frere Jean. Le même dit qu'il ne sçait pourquoi il haïssoit tellement les Manceaux & les Normands, qu'il a laissé par écrit dans ses œuvres, qu'il louoit Dieu de ne l'avoir point fait naître dans le Maine, ni en Normandie, mais en Beauce. La Croix-du-Maine s'est trompé: c'est Jean de la Taille, son frere aîné, qui faisoit à Dieu cette espece d'actions de graces. Elle se trouve dans sa piece intitulée: *Le Combat de fortune & de pauvreté*, où faisant intervenir la fortune qui lui étale les bienfaits qu'il avoit reçus d'elle, lui dit entr'autres:

Pourquoi, chétif, te plains-tu tant de moi
. . . .
Quand je t'ai fait lettré, non ignorant,
Fait Bauceron, non Manceau, ni Normand?

Le pere Niceron dans ses *Mémoires*, tome trente-troisiéme, a donc eu raison de dire qu'il n'avoit point trouvé dans les Œuvres de Jacques de la Taille ce que la Croix-du-Maine reproche à ce poëte: mais il pouvoit faire remarquer la méprise du bibliothécaire.

TAILLEPIED. (Noël) *Supplément de 1735. ajoutez à ses ouvrages*: l'*Antiquité de Pontoise*; à Rouen, 1587. *in*-8°. Son Recueil des antiquités & singularités de la ville de Rouen, avec le progrès des choses admirables y advenues, est de 1587. & 1610. *in*-8°. à Rouen. *Traité de l'apparition des esprits*, 1602. *in*-12.

TAISAND, (Nicolas) prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, étoit né à Dijon. Il a professé la philosophie dans cette ville pendant plusieurs années, de même qu'à Paris, & ailleurs. Ayant été pourvu de la cure de Jansigny en Bourgogne, à quatre ou cinq lieues de Dijon, il ne laissa pas de continuer de demeurer à Paris pendant neuf mois chaque année, se contentant, ce qui étoit un abus, d'en donner trois au soin de sa paroisse. Il mourut au village de Mirebeau, à quelques lieues de Dijon, au mois d'Octobre 1663. Son corps fut transporté à Jansigny, où il fut enterré. Il est auteur de l'ouvrage suivant: *Propositio philosophica de rectâ sciendi ratione. Adjectis opusculis ad eam illustrandam conducentibus*; à Dijon, 1657. *in*-4°. La seconde partie de cet ouvrage contient deux traités françois; l'un *sur l'Incarnation*; l'autre, *du bon & du mauvais usage des choses naturelles*. Il promettoit un autre volume, intitulé: *Principia naturalia*; & il avoit la vanité de croire qu'il devoit être écouté presque avec autant de respect qu'un oracle, comme on le voit par ce distique qui est de lui, & où, faisant allusion à son nom, il dit:

Mira tacens loquitur; lector, jam disce tacere:
Aut priùs ex ipso disce tacente loqui.

* Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-folio*, tome second, page 304.

TAISAND, (Pierre) jurisconsulte, *dont l'article n'est ni entier, ni assez exact dans le Supplément de 1735.* naquit à Dijon le 7. Janvier 1644. de Jean Taisand, conseiller au bailliage de Dijon, & de *Marguerite* Vallot, sœur d'*Antoine* Vallot, fameux avocat au parlement. A l'âge de douze ans, il fut envoyé au college des Jesuites de Pont-à-Mousson, où il se distingua parmi ses condisciples. Il alla ensuite étudier en droit en l'université de Toulouse, & y demeura deux années. Il fut de-là prendre ses degrés en celle d'Orléans, à l'âge de dix-huit ans; & à vingt & un ans, il y plaida sa premiere cause. Ce plaidoyé fut suivi de plusieurs autres, dont quelques-uns ont été insérés dans les Journaux du Palais. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1673. il plaida plusieurs causes au parlement, ce qui le fit connoître de M. le premier président de Lamoignon, qui lui donna un libre accès dans sa maison. Il acquit aussi l'estime & l'amitié de plusieurs personnes distinguées dans les lettres, entr'autres, de mademoiselle de Scuderi. S'étant marié la même année, quelque tems après son retour en Bourgogne, il s'attacha de plus en plus à la profession d'avocat, & s'y distingua. En 1674. M. d'Aligre, nommé chancelier de France, le choisit pour présenter ses lettres au parlement de Dijon. Le discours qu'il prononça à cette occasion, en présence de Louis de Bourbon, gouverneur de la province, fut fort applaudi. En 1675. M. le comte de Roussillon fit pareillement choix de lui, pour présenter au même parlement ses lettres patentes de lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, dans les bailliages d'Autunois, Auxois & Auxerrois; & il s'en acquitta avec le même succès. En 1680. sentant que sa poitrine étoit trop foible pour continuer la profession d'avocat, il prit une charge de trésorier de France en la généralité de Bourgogne. Il forma alors le dessein de faire un nouveau commentaire sur la Coutume de Bourgogne, & il fut aidé dans ce travail par diverses personnes, entr'autres, par M. de Mucie, président à mortier au parlement, qui lui communiqua les arrêts qu'il avoit vu rendre, depuis qu'il étoit entré au palais, & ceux que le célébre Philibert de la Mare, son beaupere, avoit recueillis. Au commencement de l'année 1715. ayant fait présenter à Louis XIV. quelques ouvrages manuscrits qu'il avoit composés en l'honneur de la famille royale, le roi les reçut avec bonté,

& envoya à l'auteur un beau médaillon d'or, où ce prince étoit repréſenté, avec ces mots: *Ludovicus Rex Chriſtianiſſimus*; & ſur le revers, les quatre princes, ſes fils & petits-fils, avec cette légende: *Felicitas domûs Auguſtæ.* M. Taiſand mourut, avant de recevoir ce médaillon, à Dijon le 12. Mars 1715. Il fut enterré à ſaint Etienne, où l'on grava cette épitaphe.

Hic jacet Petrus Taisand, *qui patroni munere in foro Burgundico per 16. annos cum laude functus, regius deinde Quæſtor, ſuam juris univerſi peritiam, edito ad patrias leges commentario demonſtravit. Aureo numiſmate à Ludovico XIV. propter merita ornatus, probis verò ita carus, ut eum 72. ferè annos emenſum, velut immaturè raptum defleverint. Dilectiſſimo conjugi 12. Martii 1715. mortuo* Marcellina Dubois, *uxor mœſtiſſima poſuit.*

Gaudeat luce perenni.

Les ouvrages de Pierre Taiſand ſont: 1. *Diſcours académique ſur la ſcience du ſalut*; à Paris, 1673. *in*-12. 2. Diſcours prononcé à la préſentation des proviſions de M. d'Aligre en l'office de chancelier de France. 3. *Hiſtoire du Droit Romain*; à Paris, 1678. *in*-12. dédiée à M. Boſſuet, alors évêque de Condom, & précepteur de M. le dauphin. 4. *Lettre ſur l'Eternité, à une religieuſe*; à Dijon, 1690. *in*-12. 5. *Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec le Commentaire de M. Taiſand, dans lequel cette Coutume eſt expliquée par le Droit Romain, les loix des anciens Bourguignons, par l'uſage: le Commentaire de M. de* Chasseneuz: *les Annotations de M.* Bégat, *préſident au parlement de Dijon, du ſieur avocat* Despringles, *& autres*: à quoi on a joint les notes de maître Charles Dumoulin, & ſes déciſions ſur des queſtions conſidérables, avec un grand nombre d'arrêts tant anciens que modernes, de tous les parlemens de France, & notamment du parlement de Dijon, &c. à Dijon, 1698. *in-folio.* On peut lire le jugement que porte M. le préſident Bouhier, de ce commentaire, dans ſon *Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne.* 6. *Prieres du pécheur pénitent*; à Dijon, 1707. *in*-12. 7. *Office de ſainte Thérèſe*, en françois; à Dijon, 1707. *in*-8°. 8. *Diſcours académique ſur la véritable & la fauſſe humilité*; à Dijon, 1712. *in*-4°. 9. *Les Offices de ſaint Auguſtin, de ſainte Monique, de ſainte Urſule & de ſes compagnes, vierges & martyres*; à Dijon, 1715. *in*-4°. Des amis de M. Taiſand ont eu auſſi beaucoup de part à cette traduction. 10. Les Vies des plus célébres juriſconſultes de toutes les nations, tant anciens que modernes .... tirées des meilleurs auteurs qui en ont écrit, & miſes par ordre alphabétique, au nombre de plus de cinq cens; à Paris, 1721. *in*-4°. par les ſoins de Claude Taiſand, ſon fils, qui ſuit; & à Paris, 1737. *in*-4°. ſeconde édition, augmentée d'un tiers, par M. de Ferriere, profeſſeur en droit à Paris. 11. Queſtions de droit civil & canonique, coutumier & françois, décidées par des édits & déclarations du roi, des arrêts du conſeil d'état, des parlemens, & du grand-conſeil. Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit, de même que pluſieurs autres, dont on peut voir la liſte dans la Vie de l'auteur par ſon fils. Outre cette vie, & l'*Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*, par M. le préſident Bouhier, voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio.* tome ſecond, page 305. & ſuiv.

TAISAND, (dom Claude) *fils du précédent*, & de *Marcelline* Dubois, entra dans l'ordre de Cîteaux en 1698. Il a fait imprimer la Vie de Pierre Taiſand, ſon pere, en 1716. à Dijon, *in* 4°. On en trouve un extrait dans les *Nouvelles littéraires* de 1716. tome 3. & dans le *Journal des Sçavans* de la même année. En 1721. il eut ſoin de donner au public les Vies des plus célébres juriſconſultes, compoſées par ſon pere; & il y joignit la même vie, & quelques additions au corps de l'ouvrage. C'eſt à peu près tout ce qu'on dit de Claude Taiſand, dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche, à Dijon; tome ſecond, *in fol.* pag. 303. & 304.

TAISNIER, (Jean) docteur en droit, philoſophe, médecin, mathematicien, poëte, muſicien, &c. *On en parle dans le Dictionnaire hiſtorique.* Valere André qui en fait auſſi mention dans ſa Bibliothéque Belgique, donne ainſi la liſte de ſes écrits. 1. *De naturâ, & effectibus Magnetis*, à Cologne, 1562. *in*-4°. 2. *De motu continuo: De proportione motuum localium*, contre Ariſtote & autres philoſophes. 3. *De motu celerrimo hactenùs incognito*, à Cologne. 4. *De Annuli ſphærici fabricâ*, en trois livres; à Anvers, 1560. *in*-4°. 5. *De uſu ſphæra materialis.* 6. *Aſtrologiæ judiciariæ iſagoge*, à Cologne, 1559. *in*-8°. 7. *Opus mathematicum*, en huit livres; à Cologne, 1583. *in-fol.* avec le portrait de l'auteur. Valere André ajoute que Jean Fontanus fit les vers ſuivans pour ſervir d'épitaphe à Taiſnier:

Taisnerius *jacet hîc, parvâ reſupinus in urnâ;*
Qui vaga, dum vixit, ſydera tranſiliit.
Quò non dexteritas, quò non præ nobile magni
Pertigit ingenium, cura, laborque viri?

* Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739 *in*-4°. tome ſecond, page 740.

TAIX, (Guillaume de) chanoine & doyen de l'égliſe de Troyes en Champagne, & abbé de Baſſe-Fontaine dans le même diocèſe, étoit né au château de Freſnay en la paroiſſe de Cloye près Châteaudun, dans le diocèſe de Blois, vers l'an 1532. puiſqu'il dit qu'en 1540. il étoit dans la ſeptiéme ou la huitiéme année de ſon âge. Il étoit fils de *N.* de Taix & de *Jeanne* de Tiville, d'une famille noble, ſœur de M. de la Rochevert, lequel etoit pere de MM. de la Rochevert, dont l'aîné étoit chevalier de l'ordre du roi & gouverneur de Dunois, & le ſecond ſeigneur de Hurtebize. Guillaume étoit puîné de Louis de Taix, écuyer, ſeigneur de Freſnay, qui épouſa *Marie* de Luciennes, de la maiſon du Buiſſon près Langey, dont il eut un fils nommé *Jacques* de Taix. La maiſon de Taix étoit originaire de Touraine, & deſcendoit, à ce qu'on prétend, de Mery de Taix, ſeigneur de Semes & dudit lieu de Taix en Touraine, qui vivoit en 1353. Ce Mery de Taix eut entre ſes deſcendans *N.* de Taix, grand-maître de l'artillerie de France ſous le roi François I. mort à Heſdin au commencement du régne de Henri II. Guillaume de Taix fut envoyé dès le bas âge à Troyes pour y être formé aux lettres ſous Jacques de Launay (dit *Alnetus*) docteur en médecine, homme habile pour ſon tems dans toutes les parties de la littérature, & de qui l'on a entr'autres un recueil de poëſies latines, imprimé à Troyes l'an 1539. Ce Jacques de Launay étoit parent de Guillaume de Taix, étant fils de *Catherine* de Taix, aïeule de Guillaume. Dès 1539. il étoit cellerier de l'égliſe de ſaint Etienne de Troyes, où il fut inhumé en 1549. Guillaume prit ſous lui le goût des bonnes lettres qu'il cultiva le reſte de ſes jours. Après la mort de Jacques de Launay, Guillaume entra dans la maiſon d'Antoine Caraccioli évêque de Troyes, qui eut pour lui une grande affection. Il fut enſuite cellerier de l'égliſe de Troyes, & enfin les chanoines l'élurent doyen, apparemment en 1575. ou 1576. puiſqu'il paroît que ce fut en cette qualité qu'il fut député pour les eccléſiaſtiques de ce diocèſe aux états qui furent tenus à Blois l'an 1576. Guillaume de Taix y parut avec diſtinction: ſa probité, ſes vertus, ſes talens l'y firent aimer & eſtimer. On y propoſa de l'envoyer à Rome, mais cette propoſition n'eut pas de ſuite. Il a laiſſé un Journal très-circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé à ces états depuis le 25. Novembre 1576. qu'il arriva à Blois avec Philippe Belin, lieutenant particulier au ſiége de Troyes, député du tiers état, Bernard Louet, député du clergé du bailliage de Sezanne & quelques autres. Sa relation, qui nous a paru très-intéreſſante, finit au deuxiéme de Mars de l'an 1577. Elle ſe trouve à la ſuite des *Mélanges hiſtoriques*, &c. de Camuzat, imprimés à Troyes en 1619. *in*-8°. Le titre eſt: *Recueil ſommaire des propoſitions & concluſions faites en la chambre eccléſiaſtique des eſtats tenüs à Bloys en l'an 1576. dreſſé par maître Guillaume de Taix, doyen en l'égliſe de Troyes, & député auxdits Eſtats pour les eccléſiaſtiques du bailliage de Troyes.* Cette relation qui contient 72 pages de petit caractere, eſt terminée par un court mémoire ſur la famille de l'auteur & ſes

principales alliances. Guillaume de Taix fut encore député à l'assemblée tenue à Melun l'an 1579. & à Paris l'an 1586. & il a fait l'histoire de ce qui s'est passé dans ces deux assemblées. Le titre est : *Mémoires des affaires du Clergé de France concertées & délibérées ès premiers Etats de Blois l'an 1576. & depuis ès assemblées générales dudit Clergé, tenues par permission du roi tant en la ville de Melun qu'en l'abbaye de S. Germain des Prés-lès-Paris ès années* 1579. 1580. 1585. & 1586. *le tout dressé en forme de Journal, par maître Guillaume* de Taix *chanoine & doyen en l'Eglise de Troyes, & député esdites assemblées*; à Paris, chez Bouillerot 1625. *in*-8°. Guillaume de Taix étoit mort dès le septiéme de Septembre 1599. & il fut inhumé dans l'église cathédrale de Troyes. Il étoit ami du célebre Etienne Pasquier, qui lui a écrit quelques lettres. Il s'en trouve une de M. de Taix au livre huitiéme lettre huitiéme. * *Voyez* les Mémoires de Camuzat cités dans cet article, & les *Singularités historiques & littéraires* par dom Liron, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, tome premier, nombre XXII.

TALLARD. (Hostun de) Maison. *Supplém. t. 2.*

BRANCHE DES COMTES, puis DUCS DE TALLARD.

XIV. LOUIS-CHARLES d'Hostun, duc d'Hostun, pair de France, &c. *ajoutez* que *Marie-Victoire* de Prye, avec qui il avoit été marié le 22. Decembre 1732. est morte à Versailles le troisiéme d'Août 1738. dans la vingt-uniéme année de son âge, étant née à Turin le 28. Novembre 1717. Elle n'a point laissé d'enfans, son fils unique né le 20. Août 1737. étant mort le 10. Mai 1738. *Agnès* de Berthelot de Pleneuf, mere de la défunte, est morte le 7. Octobre 1727.

TALLEMANT, (François) l'un des Quarante de l'Académie Françoise, &c. *Supplément de 1735. tom. 2. pag. 349. col. 1. ajoutez à ses ouvrages :* Eloge funebre de M. Seguier chancelier de France, prononcé dans l'hôtel Seguier devant MM. de l'Académie Françoise, par M. Tallemant prieur de saint Albin; à Paris, 1672. *in*-4°. de 24 pages.

TALON. Famille, &c. *Dans le Dictionnaire historique, en parlant d'*Omer Talon, second du nom, *on auroit dû dire* 1. que ce fut le 15. Novembre 1631. qu'il fut reçu avocat général au parlement de Paris; 2. *qu'*il mourut le 29. Decembre 1652 dans la cinquante-septiéme année de son âge; 3. *qu'*en 1732. on imprima à la Haye (Paris) les Mémoires de cet illustre magistrat en huit volumes *in*-12. sous ce titre : *Mémoires de feu M.* Omer Talon, *avocat général en la cour de parlement de Paris.* Celui qui a pris soin de cette édition est M. Joly, à qui l'on doit les éditions des deux Corneilles, de Racine, de Montfleuri & de plusieurs autres. M. Talon avoit fait, comme il le dit, « ces » Mémoires de tems en tems, sur l'occurrence des affaires » publiques qui se sont présentées au parlement pendant » qu'il étoit avocat général, & ils peuvent servir à » connoître la qualité du gouvernement de l'état, & l'es» prit de ceux qui avoient autorité. J'ai écrit, ajoute-t-il, » ce que j'ai vu fidélement, ce que j'ai entendu de per» sonnes de condition avec sincerité, &c. » L'avis où il dit ce qu'on vient de rapporter est daté du 20. Septembre 1647. Ces mémoires commencent avec l'année 1630. & finissent avec le mois de Juin 1653. La fin de ces mémoires, depuis la page 99. de la seconde partie du tome VIII. est de Denys Talon, fils de l'auteur. M. Talon fut inhumé dans l'église de saint Cosme, où on lit cette épitaphe :

AUDOMARUS TALÆUS *Consistorianus Comes, & in summo Galliarum Senatu Advocatus Regius, oratorum princeps in foro, patrum oraculum in curiâ, inter eruditos primus; improbis scopulus, miseris portus; regiæ Majestatis, auctoritatis senatûs, quietis publicæ, formæ judiciorum, Patriarum legum, Religionis avitæ, juris Ecclesiæ Gallicanæ vindex acerrimus; vir invictæ constantiæ, integritatis incorruptæ, cui unum idemque munus visum est Regis esse Advocatum, & populi civem optimum; qui Rempublicam difficillimo belli civilis tempore sapientissimis consiliis sustinuit Regi semper fidus, populo nunquam suspectus, hic situs est, sanctissimè obiit 29. Decembris anno 1652. ætatis suæ 57. privatorum causas annis 15. regias 22. egit.*

On trouve dans la même église d'autres épitaphes de la même famille. Pierre Lalemant, bachelier en théologie, professeur d'eloquence au college du Cardinal le Moine à Paris, prononça un discours latin sur la mort d'Omer Talon, en présence de l'université assemblée aux Mathurins, le titre est : *Oratio in Honorario funere, quo Parisiensis Universitas parentavit illustrissimo viro Audomaro Talæo in Sanctiori consilio Comiti consistoriano, & primo Regis in Supremo Galliæ Senatu Advocato Catholico, habita apud Mathurinenses à Petro Lalemant, Baccalaureo Theologo & Cardinalitio Eloquentiæ professore*; à Paris, 1653. *in*-4°. de 24 pages, avec l'épître dédicatoire à Denys Talon fils d'Omer Talon & son successeur dans la charge d'avocat général. Le pere Pierre Labbé, Jesuite, dont le pere Colonia parle dans son *histoire littéraire de Lyon*, a consacré aussi à la mémoire d'Omer Talon, un éloge en prose quarrée qui se trouve pag 32. & 33. d'un recueil de piéces de cet auteur, intitulé : *Solitudo duorum amantium, sylvæ, imagines, Epitaphia*, &c. à Lyon, 1656. *in*-4°. de 38 pages.... *Charles* Talon, frere aîné d'*Omer*, curé de saint Gervais à Paris, avoit été nommé le 28. Août 1635. à l'évêché de saint Paul de Léon en Bretagne, à la place de René de Rieux, à qui le cardinal de Richelieu avoit fait faire le procès; mais il rendit le brevet de nomination en 1637. avant d'avoir reçu ses bulles. *Ajoutez ce qui suit au même article du Dictionnaire historique.*

VII. LOUIS-DENYS Talon, marquis du Boulay, &c. *ajoutez* président à mortier au parlement de Paris, & mort le premier Mars 1744.... ANTOINE-FRANÇOIS Talon, d'une branche cadette de celui qu'on vient de nommer, ci-devant capitaine d'une compagnie dans le régiment des Gardes Françoises, à laquelle il fut reçu en 1717. & dont il se démit en 1726. mourut à Paris le 24. Janvier 1747. dans la soixante-huitiéme année de son âge. Il étoit veuf depuis le 3. Octobre 1733. de D. *Anne-Therèse* Hébert du Buc, qu'il avoit épousée le 13. Novembre 1718. étant veuve alors de M. *Pierre* Larcher, seigneur de Poncancy, conseiller au parlement, & mere de madame la comtesse d'Argenson, femme du ministre de la guerre. Il étoit fils d'OMER Talon trésorier de France à Poitiers, mort le 24. Mars 1680. & de dame *Marguerite* l'Estendart. Omer Talon avoit eu pour un de ses ancêtres un autre OMER Talon qui suit.

TALON, (Omer) qui s'est appellé en latin *Audomarus Talæus*, & que l'on se contente presque de nommer *dans le Dictionnaire historique*, étoit fils d'ARTUS Talon, qui fut colonel en France d'un régiment Irlandois sous le régne de Charles IX. Omer Talon naquit à Amiens. Il prit le parti des lettres & les cultiva toute sa vie. Du Boulay rapporte qu'il prêta serment à l'université de Paris en 1534. sous le rectorat de M. de Mery, & qu'il demeuroit alors au college du Cardinal le Moine. Il ajoute qu'il accepta une chaire de professeur de rhétorique, qu'il la remplit avec une grande distinction, qu'il fut ami & défenseur de Pierre Ramus, & qu'il mourut à Paris en 1562. *On dit dans le Dictionnaire historique qu'*il est mort curé de saint Nicolas du Chardonnet; ce qui n'est pas sûr. Talon a composé plusieurs ouvrages, voici ceux qui nous sont connus : *Audomari Talæi institutiones oratoriæ*, qu'il dédia à l'université de Paris en 1544. C'est un petit volume *in*-8°. Il y en a eu plusieurs éditions. M. Gibert parle de quelques-unes, & donne une idée de l'ouvrage dans ses *Jugemens des Sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique*, tome troisiéme, page 212. & suivantes. Antoine Fouquelin, natif de Chaulny en Vermandois, dit dans l'épître dédicatoire à Marie reine d'Ecosse, qui est au-devant de sa *Rhétorique françoise*, du moins dans la seconde édition qui est de Paris 1557. qu'il avoit beaucoup profité de la rhétorique d'Omer Talon. Dans le recueil intitulé : *Petri Rami, Professoris Regii & Audomari Talæi collectanea*

præfationes, Epistolæ, Orationes; à Paris, Denys Duval, 1577. *in*-8°, on trouve les écrits suivans d'Omer Talon: *Rhetoricæ præfationes*; il y en a deux: *Dialecticæ præfatio: Moralis philosophiæ præfatio: Præfatio in tres libros Ciceronis de oratore: Præfatio in Topica ejusdem: Audomari Talæi Academia: Præfationes ejusdem in Lucullum; in Paradoxa; Audomari Talæi oratio habita in Gymnasio Mariano, & ab ejus discipulis excepta, anno 1544. pridie Non. Novembr. Audomari Talæi admonitio ad Adrianum Turnebum Regium Græcæ linguæ professorem.*

TAMISIER, (Pierre) président à l'élection du Mâconnois. *On en a parlé dans le Supplément de Moreri de 1735. il faut ajouter ce qui suit.* Ami de M. de Rymon, seigneur de Champ-Grenon, procureur du roi au bailliage du Mâconnois, homme de lettres, & qui aimoit à les voir cultiver, il se rendit aux desirs de cet ami qui l'exhortoit souvent à bien employer ses momens de loisir: ce fut à sa sollicitation que Tamisier entreprit une traduction en vers françois de l'Anthologie, c'est-à dire du recueil des anciennes épigrammes grecques. Il en fit la plus grande partie à la terre de Champ-Grenon, non sur les originaux grecs qu'il n'étoit pas en état d'entendre, mais sur les versions latines les meilleures qu'il put trouver. Il n'y a pas suivi ni l'ordre des matieres, ni celui des livres observé dans l'anthologie imprimée: mais il a tâché de suppléer à ce défaut en donnant une liste alphabétique des noms des auteurs des épigrammes. Sa traduction, dédiée à son ami M. de Rymon, parut à Lyon en 1589. Elle y fut réimprimée en 1597. & encore en 1639, s'il n'y a pas faute dans la date du frontispice, la seule que l'on trouve dans ce livre. Ce recueil contient 768 épigrammes: les vers sont aléxandrins, assez naturels, mais remplis de termes qui ont vieilli, & de *hiatus* ou baillemens fort désagréables. Tamisier a joint à cette traduction celle des *préceptes & enseignemens de bien vivre, faits par Phocylide, ancien poëte Grec*, traduits en vers aléxandrins sur la version latine de Henri Etienne: celle de l'*Instruction de Naumache, poëte Grec, aux filles à marier*, en vers de dix syllabes: celle des *vers dorés de Pythagore*, sur le latin de Jean Courtier ou Curterius; en vers aléxandrins: & enfin deux autres piéces, dont voici le titre: *L'amitié exilée, dialogue excellent & chrétien, écrit premierement en grec par Cyre Théodore Prodrome: mis de grec en latin par Conrad Gesner, Allemand, & de latin en rime françoise par P. Tamisier. Elégie de Solon, alléguée par Démosthene, des effets qui causent la ruine & l'éversion des royaumes, républiques & cités; traduite du latin & mise en vers françois.* L'amitié exilée est en vers de dix syllabes; & l'élegie de Solon en vers aléxandrins. Sa traduction en vers de Juvencus, ancien poëte chrétien, est mal intitulée dans le Supplément: *La sacrée poësie & l'histoire Evangelique*, &c. il faut lire, *La sacrée poësie & Histoire Evangelique de Juvencus, ancien poëte chrétien, mise du latin en vers françois, avec sommaires sur chacun chapitre.* On a recueilli au commencement de cet ouvrage un nombre de piéces de poësie grecques, latines & françoises, à la louange de Tamisier. On en voit de Aymé de Rymon, d'Antoine Faure, de François Faure, de Claude Dormy, de Claude Barthelot, de Vincent Bernard, de Claude de Rymon chanoine de l'église de Mâcon, de Jean de Milleville, des sieurs de Jugy, Facouard, Bernardon, Marguerite Descousu, & de plusieurs anonymes. De ces diverses piéces, voici celle qui nous a paru la meilleure.

Vates mortuus est chori noveni,
Vates solus honos chori noveni,
Musæ Pierii decus cothurni,
Musæ turba Jovis, sacris adeste,
Pullâ Pierides adeste veste:
Musæ ferte rosas, venite quales
Venistis Latio nigræ poëtæ,
Quales candidulo nigræ Catullo,
Quales dulciloquo nigræ Tibullo,
Musæ ferte rosas: & acre palmis
Pectus tundite, flebiles gemente
Mecum pectore mittite has querelas.
Ornetur tumulus fera cupresso,
Ramos spargite passim Apollinares,
Et tristis lacrymis humus madescat:
Sed flecti Lachesis nequit, necemque
Jurant unanimes virûm sorores.
Felix Elysiis vagetur hortis:
Inter laurigeros poëta vates,
His erret Latio comes Catullo,
Erret dulciloquo comes Tibullo,
Et scriptis vario legatur orbe.

Cette piéce est de Hugues Foillard, qui étoit alors fort jeune. On a encore de Tamisier plusieurs pieces en vers françois, comme des Prieres Chretiennes & Catholiques: les Méditations de saint Augustin & autres, dont on peut voir les titres dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne* par Papillon, *in-fol.* tome second, page 308.

TANSILLE. (Louis) *Supplém. tom. 2...* sa piéce intitulée: *Il vendemmiatore* parut sous ce dit titre à Naples en 1534. Ce ne fut qu'en 1553. qu'elle parut à Venise, sous le titre de *Stanze*, &c.

TARIN. (Jean) *Supplém. tom. 2.... on met sa naissance au commencement du dix-septiéme siécle, & l'on dit qu'il ne commença ses études qu'à 18 ans;* quand le second fait seroit vrai, il faudroit toujours qu'il fût né plusieurs années avant le tems dont on parle, puisqu'en 1616. il donna l'éloge du cardinal de Gondi mort cette année. Son épître dédicatoire de la *Philocalie*, &c. est datée du college de Harcourt le septiéme des Ides de Septembre 1618. Il falloit donc que Tarin fût depuis longtems appliqué à l'etude; mais nous n'avons pu découvrir le tems de sa naissance.

TARTERON, (Jerôme) Jesuite, célebre traducteur, né à Paris le 7. de Fevrier de l'an 1644. Il entra dans la societé des Jesuites le 11. d'Octobre de l'an 1659. Après avoir rempli les fonctions ordinaires que l'on fait exercer par ceux de cette societé, il eut dans le college de Paris quelques emplois plus tranquilles. Il y est mort le douziéme de Juin de l'an 1720. Voici ce que nous connoissons de ses ouvrages: 1. *Traduction nouvelle des satyres, des épitres & de l'art poëtique d'Horace*; à Paris, 1685. *in*-12. 1691. 1700. & 1704. La traduction des odes que l'on trouve aussi dans les trois premieres éditions n'est pas du pere Tarteron, mais de l'abbé Jean-Baptiste Morvan de Bellegarde, qui la fit à la sollicitation des libraires qui vouloient avoir une traduction complette des œuvres d'Horace. Mais dans l'édition de 1704. en deux volumes *in*-12. ce n'est plus la même traduction des odes; c'est celle du pere Tarteron qui s'étoit enfin laissé vaincre aux pressances sollicitations de ses amis, & qui voyoit d'ailleurs avec peine que la version de l'abbé de Bellegarde défiguroit les odes du poëte Latin. En 1710. Pierre Coste fit réimprimer la traduction des œuvres d'Horace du pere Tarteron, revue, corrigée & enrichie de notes, à Amsterdam deux volumes *in*-12. La même traduction du pere Tarteron, revue par lui-même, a paru de nouveau en 1713. à Paris en deux volumes *in*-12. 2. Deux lettres du pere Jerôme Tarteron à un de ses amis, sur la traduction d'Horace; dans l'édition de cette traduction faite en 1704. & dans les éditions suivantes. 3. Lettre du pere Tarteron écrite à l'occasion de la préface que M. Coste a datée de Londres, & qu'il a mise à la tête de sa critique sur la traduction d'Horace; dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Novembre 1710. article 157. 4. *Traduction nouvelle des Satyres de Perse & de Juvenal*; à Paris, 1689. *in*-12. à Amsterdam, 1695. à Paris, 1706. 1714. 1729. 1737. Dans ces traductions d'Horace, de Juvenal & de Perse, le pere Tarteron a eu soin de retrancher ce qui dans ces poëtes pourroit nuire aux bonnes mœurs. * Extrait en partie de quelques Mémoires latins manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jesuite.

TASSE, (Torquato Tasso) poëte Italien, &c. *Supplém. de 1735. ajoutez que* la traduction de la Jerusalem délivrée, par M. Mirabaud de l'Académie Françoise, *mentionnée audit article*, a été réimprimée, revue & corri-

gée en 1735. à Paris deux volumes *in*-12. En 1745. on a donné une magnifique édition du texte du même poëme, avec un grand nombre d'estampes, le titre est : *La Gierusalemme liberata di Torquato Tasso, con le figure di Giambatista Piazzetta*; à Venise, 1745. *in-folio.* Cette édition est dédiée à la reine de Hongrie, & on voit à la tête le portrait de cette princesse. Les autres estampes sont au nombre de vingt, sans compter les vignettes. * Voyez le détail de ces ornemens dans les *Mémoires de Trévoux*, du mois de Novembre 1746. pag. 2494. & suivantes.

TASSIN, (Nicolas) géographe laborieux, & qui passe pour exact, étoit estimé en son tems. Il étoit né à Dijon, & vivoit encore en 1660. M. l'abbé Lenglet dit qu'il *dégagea la Géographie de l'obscurité où elle étoit auparavant, & que son travail n'est point encore négligé par les connoisseurs.* On a de lui entr'autres Cartes, les côtes de la France, 1624. Plans & profils de France, 1631. & 1638. Plans & profils des villes de Lorraine, 1633. Plans & profils des villes de Bourgogne, 1634. Cartes & plans des villes, bourgs, &c. de Suisse, 1635. Cartes des provinces de France, & les profils des principales villes du royaume, 1638. & 1644. Cartes générales & particulieres de toutes les côtes de France, tant de la mer Océane que Méditerranée, où sont marqués toutes les isles, les golphes, ports, havres, rades, baies, bancs, écueils & rochers plus considérables; avec les ancrages & profondeurs nécessaires : par le sieur Tassin géographe ordinaire de sa majesté, 1634. L'Alsace, l'Anjou, la France, le duché d'Aumale, avec le duché & vidamie d'Amiens : Cartes générales de France & d'Espagne, 1648 : le Berri, Boulenois, Ponthieu, Artras : Cartes générales de la France & d'Espagne : la Bresse, Bretagne duché, Dauphiné, Franche-Comté, Guienne, Hainault, Cambresis, châtellenie de Douai, isle de France, Languedoc, Limosin, Lorraine & Bar, le Maine, Navarre, Normandie, duché d'Orléans : les environs de Paris, la Picardie, Artois, Provence, Sédan, Touraine, le Valois : le Vermandois, Thiérache, le duché de Guiche : le Vexin, Beauvais, Hurepoix, Savoye, Suisse, duché de Luxembourg, les dix-sept Provinces : la Flandre, Artois, Hainaut : Cartes des provinces de France, & les plans des villes, 1667. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, pag. 311. & 312.

TASSIS & de la TOUR, maison de princes en Allemagne. La Maison de la Tour, ou della Torre vient du duché de Milan. GUI della Torre, mort en 1311. fut pere de *François*, qui prit parti contre l'empereur Henri VII. ce qui fut cause de la perte de sa maison; & de LAMORAL, qui se retira dans le Bergamasc, où il se plaisoit à la chasse des taissons, dont il a pris le nom. Il y en avoit beaucoup sur la montagne de Taz dans la vallée de Corneille. Il met un *taisson* dans ses armes. Son petit-fils ROGER vint en Allemagne, & fut chambellan & grand-veneur de l'empereur Frederic III. Les trois fils de Roger, SIMON, qui suit; *Antoine* & *Gabriel*, ont fait trois branches.

Celle des princes de Tassis vient de SIMON. Son fils *François* fut fait par l'empereur Maximilien I. surintendant des postes dans les pays héréditaires de la maison d'Autriche. De ses deux autres fils, ROGER & FRANÇOIS, viennent les barons de Rotenfels, maîtres des postes d'Augsbourg. L'empereur Léopold conféra la dignité de prince de l'Empire à EUGENE-ALEXANDRE, chevalier de la Toison d'or, &c. mort le 21. Février 1714. & pere d'ANSELME-FRANÇOIS, qui suit; & d'*Anne-Adelheïde* de Furstemberg, née en 1658. & morte le 13. Novembre 1701. mais ces princes n'ont encore pu obtenir voix & séance parmi les autres à la diéte.

ANSELME-FRANÇOIS, né le premier Janvier 1679. & mort le 8. ou 9. Novembre 1739. avoit épousé le 6. Décembre 1701. *Louise-Anne-Françoise*, fille de *Ferdinand-Auguste-Léopold*, prince de Lobkowitz, née le 20. Octobre 1683. reçue dame de l'ordre de la Croix d'étoiles le 14. Septembre 1705. & de celui de Malte en Juillet 1739. Il en eut 1. ALEXANDRE-FERDINAND, qui suit; 2. *Marie-Auguste*, née le 11. Août 1706. qui épousa le premier Mai 1727. *Charles-Alexandre*, duc de Wittemberg-Stouttgard. Elle fut reçue dame de l'ordre de la Croix d'étoiles le 3. Mai 1737. de celui de Malte le 10. Avril 1739. & de celui de l'Aigle-blanc au mois d'Octobre 1741; & 3. *Chrétien-Adam-Egon-François-Joseph*, né le 29. Septembre 1708. Il fut nommé chanoine de la cathédrale de Cologne le 2. Février 1729. chevalier de l'ordre de saint Hubert. Il a été successivement dans les troupes de l'empereur Charles VI. capitaine au régiment de Vehlen, lieutenant colonel du régiment vieux Wittemberg dragons; au mois de Décembre 1733. colonel, & le 19. Février 1739. chambellan actuel. Il leva en 1742. un nouveau régiment de dragons, au service de l'empereur Charles VII.

ALEXANDRE-FERDINAND prince de la Tour & de Tassis, comte de Valsasine, &c. maréchal héréditaire de la comté de Hainaut, maître des postes général héréditaire dans l'Empire, en Bourgogne & dans les Pays-Bas Autrichiens, naquit le 15. Février 1704. Il fut nommé le 2. Février 1725. chevalier de l'ordre de saint Hubert, & en 1733. colonel d'un régiment de dragons, au service de l'empereur Charles VI. qui le nomma aussi au mois de Mai 1740. son conseiller intime. Le roi de Pologne le créa en 1739. chevalier de l'ordre de l'Aigle-blanc; & il succéda à son pere la même année. L'empereur Charles VII. l'a nommé en 1742. son conseiller intime, & le 4. Février 1743. commissaire principal à la diéte générale de l'Empire. Il s'est marié à *Sophie-Chrétienne-Louise*, fille de *Georges Frédéric-Charles*, marggrave de Brandenbourg Bareyth, née le 4. Janvier 1710. mariée le 11. Avril 1731. & morte le 13. Juin 1739. De cette princesse il a eu 1. *Charles-Anselme*, né le 2. Janvier 1733; *Louise-Charlotte-Auguste*, née le 27. Octobre 1734; & *François-Alexandre*, né le 13. Octobre 1737. * *Voyez* dans le *Diction. histor.* TOUR. (la) *Les Souverains du monde*, tom. II. p. 118. *Théâtre généalogique des personnes illustres d'Allemagne*, 1744. page 430. *Supplément françois de Bâle.*

TASSONI, (Alexandre) poëte & critique Italien, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique : ajoutez qu'*il n'avoit point encore paru de vie détaillée d'Alexandre Tassoni, lorsque le sçavant M. Louis-Antoine Muratori en a donné une à Modene en 1740. *in*-8°. sous ce titre : *La Vita di Alessandro Tassoni scritta dal signor proposto Ludovico Antonio Muratori, per Bartolomeo Soliani Stampator Ducale.* Cette vie a été réimprimée à Venise en 1740. avec le poëme de Tassoni, intitulé : *La Secchia rapita, poëma eroïcomico, colle dichiarazioni di Gasparo Salviani Romano, e le annotazioni del D. Pellegrino Rossi Modenese.* Outre cette vie, cette édition du poëme de Tassoni contient donc, 1°. deux lettres au lecteur avec le jugement de Crescembeni *della volgar poësia*; 2°. les annotations de M. Rossi, revues & augmentées par lui-même, & jointes au texte, qui a été aussi corrigé avec soin. Quoique l'imprimeur Bettinelli assure qu'il n'a ajouté au texte du poëme de Tassoni les remarques de M. Rossi, qu'après que l'auteur même les a revues, corrigées & remises entre ses mains pour être publiées, on lui en a fait un crime dans une brochure imprimée en 1740. même, à Culemback sur le Mein, & débitée à Naples, sous ce titre : *Querela per la ristampa fatta in Venezia da Giuseppe Bettinelli della Secchia rapita di Alessandro Tassoni*, &c. L'édition du Tassoni, dont on vient de parler, est due aux soins de M. Barrotti, qui a profité de toutes les éditions précédentes & des manuscrits, pour donner le texte le plus correct; il y a joint beaucoup de variantes, avec les notes des meilleurs commentateurs, deux cartes géographiques dressées par M. Vandinelli, professeur de mathématique dans l'université de Modene, une table généalogique de la famille de Tassoni, & un catalogue raisonné des diverses éditions de son poëme. En 1745. on a donné à Modene *in*-8°. une nouvelle édition de la *Secchia rapita* de Tassoni, faite sur celle de Venise, mais beaucoup moins belle pour le papier & pour les figures. On a aussi orné cette édition de la vie d'*Alessandro Tassoni*, par M. Muratori.

TAVERNIER, (Nicolas) poëte & critique, qui a

fleuri dans le siécle dernier, avoit été élevé au collége de Navarre, où il fit ses études, & où il a rempli divers emplois. Il y a enseigné la rhétorique, & en a été sous-principal: il y fut aussi maître des grammairiens. L'université de Paris l'a choisi plusieurs fois pour recteur; & il a occupé avec applaudissement une chaire de professeur royal en grec. Feu M. de Harlay, archevêque de Paris, l'estimoit beaucoup, & M. Tavernier s'étoit acquis un grand crédit auprès de ce prelat, qui aimoit ceux qui se distinguoient par leur mérite, sur-tout dans les sciences. En 1689. M. Tavernier étoit professeur émerite en éloquence: mais nous ignorons combien il a encore vécu depuis. En 1668. il donna une édition de l'historien Velleius Paterculus; à Paris, *in*-12. avec un choix de notes tirées principalement de Vossius, de Juste-Lipse, & de quelques autres. On estime cette édition. En 1689. il dédia à M. de Harlay une description en vers latins de l'institution, & des effets des sept sacremens de l'Eglise. Il y a employé diverses especes de vers. Ce petit ouvrage, où la poësie & la pieté jointe à l'exactitude du dogme, se font sentir, fut imprimé à Paris *in*-8°. avec une assez longue épître en prose latine à M. de Harlay qui y est fort loué. Nous connoissons encore de Nicolas Tavernier, une harangue latine, *de reparandis regiarum scholarum ædibus*, in-4°. & un éloge en prose latine du pere Jean Fronteau, chanoine régulier de sainte Genevieve, adressé au P. Pierre Lalemant, de la même congrégation, imprimé p. 79. & suiv. de l'ouvrage intitulé: *Joannis Frontonis canonici regularis*, &c. *Memoria, disertis per amicos, virosque clarissimos encomiis celebrata*; à Paris, 1663. *in*-4°. & à la page 86. du même recueil, une piece en vers hendécasyllabes sur le même sujet. M. Tavernier versa aussi des fleurs sur le tombeau du P. Pierre Lalemant, chanoine régulier de sainte Genevieve, & chancelier de l'université de Paris. On a de lui sur ce sujet (p. 40. & suiv.) du recueil intitulé: *Petri Lalemantii.., Memoria*, &c. 1679. à Paris, grand *in*-4°. une lettre latine adressée au pere Philibert Tetelete de la même congrégation, suivie d'une longue piece en vers hendécasyllabes, sous le titre de *Lessus in morte viri clarissimi ac religiosissimi Petri Lalemantii, Prioris sanctæ Genovefæ ac Universitatis Parisiensis Cancellarii.* Cette piece qui est de 1673. est signée: *Nicolaüs* Tavernier, *Academiæ rector, & regius græcarum litterarum professor.* Elle est suivie de deux épigrammes du même sur ce sujet, chacune de six vers.

TAUREAU ou THOREAU, en italien Torelli, (André) célébre jurisconsulte & professeur en grec dans l'université de Boulogne, naquit à Dijon en 1594. d'une bonne & ancienne famille de cette ville. Il étudia en droit à Toulouse, & se rendit si habile dans cette science, qu'il la professa en présence de ses maîtres. De retour à Dijon, il se fit recevoir avocat au parlement: mais dégouté de cette profession, ou peut-être par quelques autres raisons, il ne voulut point en faire les fonctions. Il alla en Italie, se rendit à Milan; & ce qu'il n'avoit pas fait à Dijon, il l'exécuta dans cette ville, il y suivit le barreau. Sa réputation s'étendit en peu de tems, & la république de Venise le nomma professeur en droit. Il garda peu ce poste, en eut un semblable à Verone, qu'il n'occupa pas non plus long-tems, & accepta à Boulogne une chaire de professeur des langues grecque & latine. On croit qu'il mourut dans cette ville en 1646. Voici les écrits que l'on cite de lui dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*: 1. *Illustrium familiarum Placentiæ Gentilitia stemmata.* 2. *Borromæorum Gentilitiæ Tesseræ.* 3. *Athenei Veronensis Anancosis.* 4. *Orphei Lyra: de Harmoniâ triplicis mundi, Divini, Ætherei, Elementarii.* 5. *Pithei Tribunal, sive de jurisprudentiæ commercio cum Musis.* 6. *Marsyas excoriatus, sive ignorantia profligata.* 7. *Prometheus in Caucaso, de curis & laboribus doctorum.* 8. *Mercurii spelunca: de sapientiæ domicilio.* 9. *Parentatio Joannis-Baptistæ Augucii, oratio habita Bononiæ.* 10. *Lacrymæ solemnes Gelatorum, ob excessum è vivis clarissimi viri Melchioris Zoppi.* 11. *Pompa lugubris in obitum Marcelli Dulphi, oratio.* 12. *Aries Magariensis, in negligentes filiorum culturam parentes, oratio.* 13. *Trophæa hodiernæ Militiæ.* 14. *Heros, sive de rebus gestis Urbani VIII. Panegyricus, cum elogiis XLV, Cardinalium.* 15. *Armandi Richelii Cardinalis imago.* 16. *Christianum Palladium.* 17. *De Electione Innocentii X. liber singularis.* 18. *Classicum ad bellum sacrum.* * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, in-folio*, tome 2. pag. 313. & 314.

TAURELLUS, (Lælius) natif de Fano dans la Marche d'Ancone, étoit professeur en droit, & conseiller-privé de Cosme de Medicis, grand duc de Toscane. Il eut l'inspection du *Codex Florentinus.* Son fils, *François* Taurellus, publia après la mort de son pere, en 1553. *Pandectæ Florentinæ*, en trois volumes *in-folio.* On a encore de Lælius Taurellus: *Lælii Taurelli ad Gallum & legem Velleam, ad Catonem & Paulum, & de Militiis ex casu enarrationes*; à Lyon, 1574. *in*-8°. * Extrait, en partie, du *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TAURELLUS, (Nicolas) médecin & philosophe, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique: ajoutez* 1°. *qu'il* mourut le 28. Septembre 1606. 2°. à ses ouvrages: *Methodus prædictionis medicæ, hoc est, recta brevisque ratio coram ægrotis præterita, præsentia & futura prædicendi. Emblemata physico-ethica vario carmine conscripta*, &c. On lit son éloge dans le recueil de harangues publié par Magnus-Daniel Omeisius, sous le titre de *Gloria Academiæ Altdorfinæ*, &c. pag. 65. & 66.

TAUSAN, (Jean) l'un des premiers prédicateurs en Dannemarck, après l'introduction de la prétendue réforme dans ce royaume, sous le régne de Frederic I. étoit né en Fionie. Dans sa jeunesse il avoit été destiné à l'état monastique. Voyageant en Allemagne, dans le dessein de se perfectionner dans ses études, il eut occasion d'entendre Luther, & il le gouta. De retour dans sa patrie, il prêcha les sentimens de ce sectaire, successivement à Wiborg en Jutland, à Roschild & à Coppenhague. Il trouva des oppositions de la part des Catholiques, & il fut même condamné par le tribunal des sénateurs du royaume; mais plein de zéle pour la nouvelle doctrine, il continua de la prêcher malgré les oppositions qui se multipliérent jusqu'à ce que le roi Christian III. établit entierement la prétendue réforme. Tausan fut fait alors pasteur de l'église de la sainte Vierge à Coppenhague. En 1521. il fut le premier professeur en théologie dans la même ville, & en 1542. évêque du diocèse de Ripen. Il mourut dans ce poste le onziéme Novembre 1561. âgé de 67 ans. Il donna en 1537. une traduction danoise du Pentateuque & de quelques autres livres sacrés. On a encore de lui divers autres écrits en la même langue, comme l'Explication de la Passion de Jesus-Christ, imprimée en 1539. L'Oeconomie Chrétienne de Juste Menius, qui parut en 1538. Une Postille Evangélique, en 1539. Un Traité contre le saint Sacrifice de la Messe, dès 1531. * Voyez le *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, pag. 830 col. 2.

TÉLÉPHANE, dont parle Plutarque dans son dialogue, touchant la musique, étoit un excellent joueur de flute, contemporain de Philippe de Macédoine & d'Aléxandre le Grand. Il étoit Samien, au rapport de Pausanias, qui assure que l'on voyoit le tombeau de ce fameux musicien sur le chemin qui de Mégare conduit à Corinthe; & ce n'est peut-être qu'en vertu de cette circonstance que Plutarque le fait Mégarien. Démosthene dans sa harangue contre Midias qui lui avoit donné un soufflet, parle de ce Téléphane, comme d'un très-galant homme, qui l'avoit bien servi dans l'insulte publique que lui fit Midias pendant la célébration de la fête de Bacchus. Démosthene devoit y produire en public, au nom de sa tribu, un chœur de musique pour y disputer le prix; & ce chœur devoit être instruit & répété par un maître. Midias pour faire peine à Démosthene, avoit corrompu par argent ce maître de musique, pour l'engager à s'acquitter mal de sa fonction, afin que Démosthene en reçût un affront public lors du spectacle; mais Téléphane chassa le maître, & se chargea lui-même d'instruire le chœur par des répétitions convenables. Le tombeau de Téléphane, dont on a parlé, fut élevé par les soins de Cléopâtre, sœur de Philippe de Macédoine. On trouve dans l'anthologie grecque une épitaphe

qui fait grand honneur à ce joueur de flute, puisque pour l'excellence de son art elle le met en parallele avec Orphée, Nestor & Homere. M. Burette l'a rapportée en grec & en françois dans ses remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, voici la traduction : « Orphée, par sa lyre, a remporté le prix sur tous les mortels : le sage Nestor en a fait autant par la douceur de son éloquence : le sçavant Homere a eu ce même avantage par le merveilleux avantage de ses vers divins ; & Téléphane, dont voici le tombeau, s'est acquis la même gloire par sa flute. » * *Voyez* les remarques de M. Burette, citées dans cet article, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles lettres*, tome XIII. pag. 292. & suiv.

TELLEZ DE LA SYLVA (Emanuel) troisiéme marquis d'Alégrette, quatriéme comte de Villarmayor, membre du conseil du roi de Portugal, gentilhomme de sa chambre, commandeur de l'ordre de Christ, secrétaire perpétuel de l'académie royale d'histoire Portugaise, mort à Lisbonne après une courte maladie le huitiéme Janvier 1736. âgé de cinquante-quatre ans & trois jours. Il étoit bon poëte latin, comme on le voit par le recueil de ses poëmes & épigrammes, imprimé à la Haye en 1723. Il n'étoit pas moins bon historien, il en a donné des preuves dans son premier volume de l'histoire de l'académie royale dont il étoit secrétaire. Ce volume a paru en 1727. Emanuel Tellez fut inhumé dans la sacristie du couvent des religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel fondé par ses ancêtres, & dans lequel est la sépulture de sa maison. Il étoit fils de FERDINAND Tellez de la Sylva, second marquis d'Alégrette, troisiéme comte de Villarmayor, &c. directeur & censeur de l'académie royale d'histoire à Lisbonne, mort le septiéme Juillet 1734. âgé de soixante-douze ans. L'académie l'avoit chargé d'écrire l'histoire de l'évêché d'Elvas. Ce seigneur avoit été député de la Junte ou conseil des trois états du royaume de Portugal, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de sa majesté Portugaise à la cour Impériale. Il s'étoit aussi rendu recommendable par sa grande érudition. C'est, sans doute, le même qui a écrit un éloge en latin de Jean II. roi de Portugal, écrite par son pere Emanuel Tellez de la Sylva ; du moins trouve-t-on à la tête de cette histoire un éloge de l'ouvrage, dont le titre est : *Ferdinandus Tellesius Sylvius, comes Villarmajorius Emanueli Tellesio Sylvio, Marchioni Tellesio Sylvio, Marchioni Alegretensi, parenti suo maximè colendo & carissimo.* Cette histoire a pour titre : *De rebus gestis Joannis secundi, Lusitanorum Regis, optimi Principis nuncupati ; ad Augustissimum Regem Petrum II. auctore Emmanuele Tellesio Sylvio, Marchione Alegretensi, Regi à Sanctioribus consiliis, è Primariis Cubiculario, Triumviro fisci moderatore*, &c. Cette vie du roi Jean II. a été imprimée à Lisbonne en 1689. *in*-4°. & réimprimée à la Haye en 1712. aussi *in*-4°. Elle est fort estimée. * *Voyez* sur la maison de Tellez le *Mercure de France*, mois d'Avril 1736. pag. 769. & suivantes.

TELLIER, (Michel le) Jesuite, &c. né le 16. Decembre 1643. non en 1646. fut reçu Jesuite le 26. Septembre 1661. *On en parle dans le Suppl. de Moreri de 1735*. mais on a jugé à propos de donner ici une liste exacte de ses ouvrages, telle qu'elle a été fournie par le pere Oudin de la même societé, & qu'elle se trouve imprimée parmi les éloges de MM. de l'Académie des belles lettres, *in*-8°. tome second. 1. *Réponses aux principales raisons de la nouvelle défense du Nouveau Testament de Mons* ; à Rouen, 1672. *in*-8°. 2. *Avis importans & nécessaires aux personnes qui lisent les traductions françoises des Saintes Ecritures, & particuliérement celle du Nouveau Testament imprimée à Mons* ; Lyon, 1675. *in*-8°. 3. *Quintus Curtius ad usum Delphini* ; Paris, 1678. *in*-4°. reimprimé à Londres en 1705. *in*-8°. 4. *Observations sur la nouvelle défense de la version françoise du Nouveau Testament imprimée à Mons* ; à Rouen, 1684. *in*-8°. 5. *Defense des nouveaux Chrétiens & des Missionnaires de la Chine, du Japon & des Indes*, contre deux livres intitulés : *La Morale pratique des Jésuites, & l'esprit de M. Arnauld* ; à Paris, 1687. *in*-12. La même, seconde édition, avec une réponse à quelques plaintes contre cette défense, & une addition sur la prophétie de sainte Hildegarde ; à Paris, 1688. *in*-12. 6. *Lettre à M. l'abbé Brisacier sur la révocation qu'il avoit faite de son approbation donnée au livre de la défense des nouveaux Chrétiens*, 1690. *in*-12. 7. *Défense des nouveaux Chrétiens & des Missionnaires, &c.* seconde partie ; à Paris, 1699. *in*-12. 8. Réfléxions sur le libelle intitulé : *Véritables sentimens des Jésuites touchant le péché philosophique* ; 1691. *in*-12. 9. *L'erreur du péché philosophique combattue par les Jésuites* ; à Liége, 1691. *in*-12. 10. *Avis à M. Arnauld sur sa quatriéme dénonciation, & sur la nouvelle censure de ses erreurs, qui viennent encore d'être condamnées à Rome*, 1691. *in*-12. 11. *Lettre pour servir de réponse aux remarques sur la lettre du pere de Vaudripont, Jésuite*, 1693. *in* 12. 12. *Recueil historique des bulles & constitutions, brefs, décrets & autres actes concernant les erreurs de ces deux derniers siécles, tant dans les matiéres de la foi, que dans celles des mœurs, depuis le saint concile de Trente* ; à Mons, (Rouen) 1697. & 1710. *in*-8°. Ce recueil a été supprimé par ordre du ministére public. 13. *Défense du Mandement de M. l'évêque d'Arras, du 30. Décembre* 1677. à Cologne, (Paris) 1698. *in*-16. 14. *Le pere Quesnel hérétique dans ses Réfléxions sur le Nouveau Testament*, 1705. *in*-12. 15. *Diverses homélies du pape Clément XI. traduites en françois, & imprimées en différens volumes des Mémoires ou Journaux de Trévoux.* 16. Le pere le Tellier a contribué, conjointement avec le pere Pierre Besnier son confrere, à la traduction du Nouveau Testament, faite par le pere Bouhours, & imprimée à Paris en deux volumes *in*-12. dont le premier parut en 1697. & le second en 1703. Il avoit été choisi pour continuer les *Dogmes Théologiques* du pere Petau ; il s'attacha au Traité de la Pénitence, qui est achevé, mais non imprimé.

TELLIER, (François-Michel le) marquis de Louvois, &c. *Diction. histor. édit. de 1732. ajoutez qu'en* 1745. on a imprimé l'écrit suivant : *Lettre de feu M. le marquis de Louvois à M. le maréchal d'Humiéres, dans laquelle ce ministre fait le plan de toutes les dispositions nécessaires pour le siége de Gand, que Louis XIV. assiégea en personne le 4. Mars 1678.* à Paris, *in*-8°. de 29 pages. La prise de la même ville de Gand par M. le comte de Lowendal le 11. Juillet 1745. a donné lieu à l'impression de cette lettre.

TELLIER, (Camille le) *Supplém. tom. 2. pag. 356. col. 1....* M. Louail, *dont on parle dans cet article*, n'étoit pas docteur de Sorbonne ; il n'y avoit pris aucun degré.

TEMPLERI, (Joseph) naquit à Aix de *Joseph* Templeri, receveur général des finances en la généralité de Provence, & d'*Anne* de Guidi. Il fut pourvu l'an 1692. d'une charge d'auditeur des comptes dans sa patrie, & marié la même année avec *Catherine* de Vari, dont il n'a point eu d'enfans. *C'est*, dit l'abbé Robert de Briançon, (Etat de la Provence dans sa noblesse tom. 3.) *un des beaux esprits de notre province, très sçavant dans l'histoire, & qui posséde entiérement la pureté de la langue Françoise* : Pitton lui adressa l'an 1682. *ses Sentimens sur les Historiens de Provence* ; il a donné au public *la Rhétorique françoise à Madonte : Jephté, ou la mort de Seïla*, tragédie dédiée à madame de Venel ; Paris, 1676. *in* 8°. avec un avis. M. de Beauchamp dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, tom. 2. *in*-12. page 394. semble faire entendre que cette piece est de *Venel*, & que la dédicace seulement est de *Templeri*, ce qui seroit faux. *Une Grammaire françoise. Relation des réjouissances faites à Aix par le parlement, la chambre des comptes, les trésoriers de France, &c. pour la santé du roi Louis XIV. adressée à madame *** le 17. Février 1687. Maximes galantes, 1690. L'honneur, le feu & l'eau, fable* de 70 vers, même année. *Satyre morale, sur ce que personne n'est exemt d'imperfections, à madame de l'Anglée, 1691.* & grand nombre d'autres pieces de poësies sur divers sujets, qu'on trouve dans les *Mercures*. Il fit imprimer en 1705. *in*-12. un ouvrage intitulé : *Le génie, la politesse, l'esprit & la délicatesse de la Langue Françoise.* Il mourut à Aix en 1706. * Bougerel, *Mémoires manuscrits.*

TENDE, (Gaspard de) né à Manne en Provence, étoit

étoit petit-fils d'Annibal de Tende, *& fils naturel de* Claude de Savoye, comte de Tende & gouverneur de Provence. Il a servi avec honneur en France dans le régiment d'Aumont, ce qui ne l'a pas empêché de cultiver les lettres. En 1660. il donna au public un *Traité de la traduction, ou régles pour apprendre à traduire la langue latine & la langue françoise, tirées de quelques-unes des meilleures traductions du tems.* C'est un volume *in*-8°. imprimé à Paris, & dédié à madame la marquise de Sablé. L'auteur y a pris le nom de sieur *de l'Estang.* Le pere Mabillon parle avantageusement de cet ouvrage dans son *Traité des Etudes Monastiques*, partie seconde, chapitre XV. page 76. & 77. de la seconde édition *in*-12. L'abbé de Marolles fut fâché de voir que M. de l'Estang citoit ses traductions pour exemples des ouvrages de ce genre qu'on ne doit point imiter, & il répondit avec beaucoup de vivacité dans un écrit intitulé: *Observations sur les sentimens du sieur de l'Estang, au sujet des régles qu'il a prétendu donner pour bien traduire.* Ces observations où on ne laisse pas de trouver de bonnes remarques & des réfléxions judicieuses, parurent en 1673. *in*-4°. avec la traduction des œuvres de Virgile en vers françois par le même abbé de Marolles. M. de Tende n'y a pas repliqué. Quelques années après qu'il eut rendu public son traité de la traduction, il alla en Pologne, où le roi Jean Casimir lui donna la charge de controlleur de sa maison. Il accompagna ensuite ce prince, lorsqu'il abdiqua la couronne pour se retirer en France. M. de Tende fit ensuite un second voyage en Pologne avec M. le cardinal de Janson. Ces deux voyages lui ayant donné lieu de connoître particulierement ce royaume, il en donna une description sous le nom de *Hauteville*: elle fut imprimée en 1688. *in*-12. à Paris, sous ce titre: *Relation historique de Pologne, contenant le pouvoir de ses Rois, leur élection & leur couronnement, les privileges de la noblesse, la religion, la justice, les mœurs & les inclinations des Polonois.* Ce livre est curieux & utile. M. de Tende est mort à Paris le huitiéme Mai 1697. âgé de 79 ans. * *Voyez* le Mercure de l'an 1697. & les ouvrages cites dans cet article; M. l'abbé Lenglet, *Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4. *in*-4°. page 294. le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

TENIERS, (David) le jeune, peintre célebre, &c. *On ne donne aucune date à son article dans le Dictionnaire historique.* David Teniers, le jeune, naquit à Anvers en 1610. & mourut dans la même ville en 1658. ou 1659. s'il est vrai qu'il ne soit mort qu'à l'âge de 48 ans, comme le marque M. d'Argenville, qui met néanmoins sa mort en 1694. peut-être a-t-il voulu mettre 1649.... *On pouvoit ajouter que* l'archiduc Léopold Guillaume le fit gentilhomme de sa chambre, & le gratifia de son portrait attaché à une chaîne d'or; *que* la reine Christine de Suéde lui donna pareillement son portrait; *& que* don Jean d'Autriche & le roi d'Espagne estimoient tellement les productions de son pinceau, qu'ils firent bâtir une galerie destinée à les conserver. * *Voyez* ce qui est dit des deux David Teniers dans les Vies des Peintres, par M. d'Argenville, tome second, pag. 194. & suivantes. *Abraham* Teniers, frere de David le jeune, fut aussi peintre.

TENISON, (Thomas) archevêque de Cantorberi, naquit le 29. Septembre 1636. à Cottenham dans la province de Cambridge. Il commença ses études dans l'école libre de Norwich. De-là il entra dans le college du Corps de Christ à Cambridge, où on lui donna la place d'associé, & il y étudia la médecine. En 1659. il reçut secrettement l'ordination des mains du docteur Duppa, évêque de Salisbury, & son ordination ne fut connue qu'après le rétablissement de Charles II. Il servit ensuite pendant quelque tems l'église de saint André de Cambridge, & en 1665. il fut d'un grand secours aux habitans qui furent alors attaqués de la peste. L'église de cette ville, pour reconnoître ses services, lui fit présent d'une médaille d'or. Après avoir desservi plusieurs eglises, le comte de Manchester le nomma pasteur de l'église de Holywell, dans le comté de Huntingdon. En 1680. il fut fait docteur en théologie, & il obtint l'église de saint Martin *in the fields*, où en 1683. il donna aux pauvres plus de trois cens livres sterling pour les soulager dans le froid rigoureux qu'ils essuyérent cette année. Il assista le 15. Juillet 1685. aux funérailles du duc de Monmouth. Le 26. Octobre 1689. le roi Guillaume & Marie le firent archidiacre de Londres. Etant ministre de saint Martin, il y fonda une école libre, & l'orna d'une bibliothéque assez nombreuse. Il fut nommé évêque de Lincoln le 25. Novembre 1691. Le 16. Novembre 1693. il devint archevêque de Dublin en Irlande. M. Tillotson archevêque de Cantorberi, étant mort, M. Tenison fut nommé pour remplir ce siége. Durant la régence de Guillaume III. il fut toujours du nombre des Lords justices, surtout toutes les fois que le roi étoit absent du royaume. Après la mort de la reine Anne, il devint un des régens du royaume jusqu'à l'arrivée de George I. qu'il couronna à Westmunster le 20. Octobre 1714. Ce prélat mourut dans son palais de Lambeth le 14. Decembre 1715. On a de lui des sermons; un Discours funébre prononcé à l'occasion de la mort de la reine Marie; *Baconiana; The cread of M. Hobbes examined*, &c. *A Discourse of idolatry.* * *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, page 835.

TENTZELIUS. (Guillaume Ernest) *Supplém. tome 2. ajoutez que* sa dissertation sur l'invention de l'imprimerie en Allemagne, composée en allemand, & imprimée à Gotha en 1700. *in*-12. a été depuis traduite en latin & imprimée en cette langue dans le recueil publié par Jean Christian Wolfius, sous le titre de: *Monumenta Typographica*, &c. à Hambourg, 1740. *in*-8°. tome second, page 644. & suivantes; la traduction est intitulée: *Dissertatio de inventione præstantissimæ artis Typographicæ in Germaniâ, anno ejus jobolæo quinto imminente, breviter & solidè conscripta à Wilhelmo Ernesto Tentzelio, principum Saxoniæ historiographo; è linguâ vernaculâ illam latinè reddidit Ludovicus Klefekerus, Hamburgensis, Gymnasii patrii civis præstantissimus.*

TERBURG, (Gérard) peintre, né en 1608. à Zwol dans la province d'Overissel, étoit d'une famille ancienne & estimée dans le pays. Son pere, qui étoit aussi peintre, avoit demeuré plusieurs années à Rome. Gérard fut son éleve: il voyagea dans sa jeunesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne & en Angleterre, & fit connoître partout son mérite. S'étant trouvé au congrès qui se tenoit à Munster pour la paix, il y fut connu de l'ambassadeur d'Espagne qui l'emmena à Madrid, où le roi & toute la cour s'empresserent à l'employer. Il y fut fait chevalier, & le roi lui donna une médaille d'or attachée à une chaîne, avec une riche épée & des éperons d'argent. Après ses courses il se fixa à Deventer, s'y maria & en fut bourguemestre. Il y mourut en 1681. à l'âge de 73 ans. Ce peintre ne traitoit que des sujets galans & des bambochades. * *Voyez* le jugement que porte de ses tableaux M. Dézallier d'Argenville, de l'académie de Montpellier, dans son *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome second, *in*-4°. page 66. & suivantes.

TERIDE ou TEREDE, autrement TÉTRADE, neveu de saint Césaire, évêque d'Arles, étoit né à Châlon, & fut moine de Lerins, & depuis abbé d'un monastere qui n'est point nommé. On dit qu'il mourut à Lerins, en odeur de sainteté, sous le roi Clotaire I. vers l'an 541. M. Du-Pin qui en fait mention dans sa bibliothéque des auteurs ecclésiastiques du sixiéme siécle, dit qu'il passe pour auteur d'une Régle composée pour des religieux & des religieuses. Les auteurs de l'*histoire littéraire de la France* disent seulement que saint Césaire se servit de Teride pour écrire & répandre en divers lieux la régle qu'il dressa pour les moines en vingt-six articles. Ils ajoutent qu'on ne connoît point d'ailleurs ce Teride. * Voyez l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques Benédictins, tome troisiéme, page 219. & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, *in-fol.* tome second, page 314.

TERNACE, évêque de Besançon, succéda dans le gouvernement de cette église à Migéce, quelques années après l'an 665. Il a rempli ce siége jusques vers l'an 680. Il eut pour successeur Gervais, que l'on croit avoir été son frere. Durant son épiscopat il fit bâtir au champ de Mars une

église en l'honneur des saints martyrs Marcellin & Pierre. Cette église a été depuis convertie en une abbaye de l'ordre de saint Benoît, sous l'invocation de saint Vincent. Ternace a composé vers l'an 675. une chronique des évêques ses prédecesseurs dans le siége de Besançon; mais cet ouvrage n'est point venu jusqu'à nous. C'est ce qu'on lit dans l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, *in*-4°. tome troisiéme, page 622.

TERPAGER, (Pierre) docteur & lecteur en théologie, & chanoine de l'église de Rypen en Jutlande, naquit à Rypen le 22. Mai de l'an 1654. Il étoit fils de *Nicolas* Terpager, conseiller, & de *Marie* Harbou. Il fit ses études à Coppenhague, & demeura deux ans chez Olaüs Borrichius, sçavant historien : il fut non-seulement son pensionnaire, mais aussi son disciple. En 1676. on le fit conrecteur de l'école de Rypen. En 1688. il devint lecteur en théologie & chanoine de l'église cathédrale de la même ville. Enfin en 1736. le roi de Dannemarck voulut qu'il fût du nombre de ceux qui furent créés docteurs en théologie dans la célébration du second Jubilé celébré depuis la réformation établie dans ce royaume. Il mourut en 1737. âgé de 83 ans & sept mois. Ses ouvrages sont : 1. *Inscriptiones Rypenses*, 1702. *in*-4°. 2. *Chronicon Episcoporum Rypensium*, 1704. Cette chronique est tirée d'un ancien manuscrit. 3. *Rituale Ecclesiarum Daniæ & Norvegiæ*, traduit en latin, avec une préface, 1706. 4 *Rypæ Cimbricæ, seu urbis Rypensis descriptio historica :* cet ouvrage, que l'on estime beaucoup, fut imprimé en 1736. *in*-4°. 5. *Appendix inscriptionum Rypensium*, 1714. 6. *Oratio jubilæa*, 1717. 7. *Prodromus Bibliothecæ sacræ*, 1680. 8. *Sæculum illustre*, 1682. 9. *Scriptum consolatorium in Laurentium Friis*, 1700. cet ouvrage est en danois. 10. *Tabulæ Rhetoricæ*, 1678. *in-folio*, & 1703. *in*-8°. LAURENT Terpager son fils, pasteur d'une église dans la Séelande, a laissé aussi divers ouvrages; entr'autres : *Reliquiarum Sanctuarium, seu Exercitatio de sepulchro Altaris*; à Coppenhague, 1704. *Disputatio de Ambone veterum*; à Coppenhague. *Schediasma de sacris veterum Danorum vigiliis*, 1705. *Prodromus Asylographiæ Danicæ*, &c. 1706. *Dissertatio historica de Typographiæ natalibus in Daniâ*, 1707. *in*-4°. à Coppenhague: ce n'est qu'une thèse en forme de dissertation. * Albert Thura, *idea historiæ Litterariæ Danorum*, page 66. &c. Joannis Molleri *Cimbria Litterata*, tome 1. *in fol. Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, page 836.

TERRASSON, (Matthieu) écuyer, ancien avocat au Parlement de Paris, naquit à Lyon le 13. Août 1669. de parens nobles. Il étoit fils de *Jean* Terrasson, célebre avocat, & juge du comté de Lyon, qui a brillé également dans la profession d'avocat & dans les fonctions de sa charge de judicature. Matthieu Terrasson fit ses études au college des Jesuites de Lyon, y brilla & fut sollicité pour entrer dans la même société. Il fut même inscrit sur le registre pour entrer au noviciat; mais son pere, qui avoit d'autres vues, l'envoya faire son droit à Valence, & de-là à Paris, où il prêta serment d'avocat au parlement de cette ville le 27. Mai 1691. étant dans la vingt-deuxiéme année de son âge. Il suivit d'abord le barreau pour sa propre instruction : mais il ne fut pas long-tems sans y être employé lui-même. Dès l'entrée de sa carriere, il plaida quelques causes d'éclat, & s'en acquitta avec tant de distinction, qu'on le regarda dès-lors comme devant être un jour l'un des premiers avocats. Pour lui, son but principal n'étoit que de faire essai de ses dispositions, & il ne pensoit point alors à fixer son établissement à Paris; mais M. Portail, pour lors avocat général, qui est mort depuis premier président, le détermina à ne point quitter la capitale, & il lui fit épouser en 1701. une des filles de M. *Bernard* Tuffier, célebre avocat de ce tems-là. La prodigieuse quantité d'affaires que son mérite ne tarda pas à lui attirer de diverses provinces, & particulierement du Lyonnois, l'ayant obligé de faire une étude singuliere & suivie du droit écrit, il devint en très peu de tems l'oracle de ces provinces, & le conseil de tout ce qu'il y a de chapitres distingués. S'étant trouvé dans le même tems avocat de l'archevêque & des comtes de Lyon, aussi bien que de la ville, dont les interêts sont tout-à-fait différens, il sçut pendant un an ou deux les concilier; mais une fameuse contestation les ayant divisés sans ressource, il se crut obligé de prendre la défense des comtes de Lyon, dont les prétentions lui paroissoient mieux fondées. Par reconnoissance, les comtes de Lyon lui assurerent une pension. Au milieu de tant d'occupations, M. Terrasson trouvoit encore le tems de cultiver son goût & ses talens pour l'éloquence. Il composoit des discours sur différens sujets, & faisoit admirer dans tous la beauté & la facilité de son génie. On y admire aussi cette justesse d'esprit, cette élégance, ce naturel, ces agréables saillies, & cette force d'expression que l'on ne trouve pas toujours réunis ensemble, & qui plaisent au lecteur en l'instruisant. A toutes ces grandes qualités, M. Terrasson joignoit une grande douceur qui le faisoit aimer, & un désintéressement si parfait, qu'il paroissoit toujours content de ce que ses cliens lui offroient; quoique souvent au-dessous du juste honoraire qu'il auroit pu prétendre de son travail. On n'admiroit pas moins en lui les qualités du cœur que celles de l'esprit, sa droiture surtout & cet esprit d'équité qui le conduisoit dans toutes les affaires, de même que dans toutes les actions de sa vie. Il sçut gagner l'estime & l'amitié des grands même, mais ennemi du faste & de l'ambition, il négligea tout ce qu'on appelle fortune. Il fut associé pendant cinq ans au travail du *Journal des Sçavans*, & exerça pendant quelques années les fonctions de censeur royal des livres de jurisprudence & de littérature; mais il n'avoit point brigué ces emplois, ils étoient venus, pour ainsi dire, le chercher; & il les accepta dans la vue d'être utile. Il mourut à Paris au commencement de la soixante-sixiéme année de son âge, le 30. Septembre 1734. En 1737. on a donné à Paris un recueil de plusieurs de ses discours, plaidoyés, mémoires & consultations, sous le titre d'*Oeuvres de feu maître Matthieu Terrasson, écuyer, ancien avocat au parlement*; c'est un volume *in*-4°. Outre un avertissement de l'éditeur, fils de l'auteur, donné sous le nom du libraire, on trouve dans ce volume 1°. huit Discours; sçavoir, Discours prononcé à la cour des aides pour la présentation des lettres de M. le chancelier Daguesseau; Discours sur la profession d'avocat; sur l'esprit & la science; sur l'amour du bien public; sur la gloire; fragment d'un discours sur la religion; réflexions sur le gouvernement; discours prononcé à l'hôtel de ville de Lyon, sur la gloire. 2°. Dix plaidoyés, sur un mariage clandestin déclaré abusif; sur une réclamation de vœux; au sujet de la primatie; sur le tems auquel les lettres de vicariat doivent être insinuées; au sujet de la souveraineté de Neufchâtel; touchant un prêtre accusé de scandale; sur un mariage prétendu incestueux; sur un rapt de séduction; au sujet d'un enfant né dans le treiziéme mois après la mort du mari; au sujet d'une dot demandée par une bâtarde adulterine. 3°. Neuf mémoires. 4°. Sept consultations. On ne trouve point dans ce recueil les deux mémoires de M. Terrasson sur l'affaire de Pierre Mége, soldat de Marine, reconnu par le parlement de Provence pour être le sieur de Caille gentilhomme; & pour être Pierre Mége par le parlement de Paris: affaire détaillée dans le second volume des *Causes célebres* du sieur Gayot de Pitaval. Au reste M. *Antoine* Terrasson, fils de l'auteur, a promis de donner un second volume des œuvres de son illustre pere, avec sa vie, & le public attend toujours qu'il dégage sa parole. Matthieu Terrasson avoit fait dans les dernieres années de sa vie des notes & des augmentations sur les œuvres de M. Henrys, dont on a enrichi la nouvelle édition desdites œuvres de ce célebre jurisconsulte. * Extrait de la préface du recueil des œuvres de maître Matthieu Terrasson; & des aditions de M. de Ferrieres aux vies des jurisconsultes par Taisand, dans l'édition de ces vies faite en 1737. *in*-4°.

TERRASSON, (André) prêtre de l'Oratoire, &c. *Dans le Supplément de 1735. tom. 2. pag. 358. col. 1. il faut ajouter à son article* 1°. qu'il étoit fils d'un conseiller du présidial de Lyon, homme plein de sagesse & de piété, ami & bienfaicteur des pauvres; 2°. *qu*'il est mort le 25. Avril 1723. 3°. *Gaspard* Terrasson, ci-devant prêtre de l'Ora-

toire, frere d'André, s'est démis au mois d'Avril 1744. de la cure de Treigny, diocèse d'Auxerre. On a de lui un volume de sermons, sous le titre de *Nouveaux Sermons d'un prédicateur célébre par sa piété & son éloquence*, 1739. *in-12.* à Utrecht : ce premier volume a été donné sans la participation de l'auteur, & n'a été jusqu'ici suivi d'aucun autre volume.

TERTULLIEN. (Quintus Septimius Florens) *On parle de cet écrivain ecclésiastique dans le Dictionnaire historique ; il faut ajouter qu*'on a donné en 1746. une nouvelle édition de ses ouvrages, à Venise, *in-folio*, sous ce titre : *Q. Septimii Florentis Tertulliani opera, ad vetustissimorum exemplarium fidem sedulò emendata, diligentiâ Nicolai Rigaltii J. C. cum ejusdem adnotationibus integris, & variorum commentariis seorsim antehac editis ... accedunt Novatiani tractatus de Trinitate, & de cibis Judaïcis cum notis ... & Tertulliani carmina de Jonâ & Ninive*, &c. On a joint à cette édition deux pieces importantes ; l'une est un Commentaire sur l'Apologétique, par M. Havercamp ; l'autre, une Dissertation historique & critique sur le même livre, par M. Mosheim. Comme le titre qu'elles portent, fait connoître clairement le plan de l'ouvrage, & le travail des auteurs, nous le rapporterons ici en entier : *Q. Sept. Flor. Tertulliani Carthaginiensis presbyteri Apologeticus, ad codices mss. & editiones veteres summâ curâ recognitus, castigatus, emendatus, ut & perpetuo commentario, in quo non modò variorum auctorum, sed plura S. Scripturæ loca strictiùs, vel uberiùs explicantur, elucidantur, illustrantur studio & industriâ Sigeberti Havercampi à mendis quibusdam expurgata, qui præter argumenta capitum, indices etiam locupletissimos tres adjecit, cum figuris & nummorum typis.* Le titre de la seconde piece est : *Joannis-Laurentii Moshemii disquisitio chronologico-critica de verâ ætate Apologetici à Tertulliano conscripti, initioque persecutionis Severi, inscripta viro clarissimo Sigeberto Havercampo.* Cette édition est fort bien exécutée.

TERWESTEIN, (Augustin) peintre, naquit à la Haye le quatriéme Février 1649. Après avoir employé ses premieres années à dessiner, à modeler, & à ciseler, il s'appliqua à la peinture, à l'âge de vingt ans, sous de bons maîtres. Au bout de quatre ans, il alla en Italie pour se perfectionner dans la profession qu'il avoit embrassée. Après y être demeuré trois ans, il revint dans son pays par la France, & arriva dans sa patrie en 1678. On le regarde comme le restaurateur de l'académie de peinture à la Haye. En 1690. l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, le fit venir à sa cour. Il travailla avec applaudissement à embellir les maisons royales de ce prince. Il lui proposa aussi d'ériger une académie de peinture, sur le modele de celle de Paris. Le prince y consentit, & il en donna la direction à Terwestein, qui fut inspecteur de cette académie. Il mourut le 21. Avril 1711. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. & *Supplément françois de Bâle.*

TESTELIN, (Louis) peintre, né à Paris en 1615. fut disciple de Simon Voüet. Il fut reçu à l'académie de peinture en 1648. On voit trois excellens tableaux de sa main, deux dans l'église de Notre-Dame de Paris, l'un qui représente la résurrection de Tabithe, l'autre la flagellation de saint Paul & de Silas ; le troisiéme est dans l'église des Freres de la Charité ; c'est saint Louis qui panse un malade. Testelin fut ami de Charles le Brun, & son frere *Henri* a été professeur & secrétaire de l'académie. Louis est mort en 1655. * Voyez l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome second, *in-4°.* page 241.

TETERE, clerc de l'église d'Auxerre, a fleuri, selon l'opinion la plus commune, vers la fin du VI. siécle. Il a composé une relation des miracles que Dieu opéroit par les reliques de saint Cyr & de sainte Julitte, après leur translation dans les Gaules. Ce fut S. Amateur ou Amatre, évêque d'Auxerre, qui, au commencement du cinquiéme siécle, apporta ces saints corps d'Antioche à son église, d'où, assez long-tems après, on transféra à Nevers un bras de saint Cyr. Ce ne fut que quelques années après cette seconde translation que Tetere écrivit sa relation, puisqu'il y rapporte les merveilles operées à Nevers, comme celles dont on avoit été témoin à Auxerre. Il ne nous reste plus que la préface de cette relation ; du moins imprimée. Elle est dans les Bollandistes, au premier de Mai & au seiziéme de Juin. L'inscription de cette préface donne à Tetere le titre de sophiste, sans doute, parce qu'il joignoit à l'étude de l'éloquence celle de la philosophie. Dans la préface même, Tetere se qualifie serviteur des saints martyrs ; c'est-à-dire, l'un de ceux qui étoient établis pour desservir l'église où ils reposoient. C'est ce qui fait qu'on lui donne la qualité de clerc plutôt de l'église d'Auxerre, où le corps entier de sainte Julitte, & la plus grande partie de celui de saint Cyr se conservoient, que de l'église de Nevers, où il n'y avoit qu'un bras de saint Cyr. * *Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, tome 3. pag. 404. & 405.

TEULFUS est l'un des auteurs de la Chronique de Morigny, abbaye de l'ordre de saint Benoît près d'Etampes, mais où il n'y a plus que cinq ou six religieux qui n'ont point reçu la réforme. La Chronique de Morigny contient trois livres qui ont été composés à plusieurs reprises par différens écrivains : Teulfus a composé le premier. Il étoit moine de saint Benoît dans le monastere même dont il a donné l'histoire. Ses continuateurs disent qu'il y avoit été élevé dès sa jeunesse ; & lui-même nous apprend ce qu'il y avoit fait. Après avoir fait un grand éloge d'un religieux qui augmenta beaucoup le temporel du monastere : « Pour » moi, dit-il, je ne sçais si j'ai été d'une grande utilité à » cette maison, si ce n'est que j'en ai ponctué & corrigé » la Bible, à commencer depuis le livre de la Genese, jus- » qu'à la derniere épître de saint Paul, le traité de saint » Augustin *de Trinitate Dei*, celui *de verbis Domini super* » *Joannem*, les Morales de saint Gregoire, & quelques au- » tres : je fus long-tems chantre dans ce monastere, & j'y » ai depuis été chargé de l'office de prieur ; mais je ne m'en » acquittai pas, comme il convenoit, je manquois du sça- » voir, de l'activité & de la force, non pas du corps, » mais de l'esprit, qui sont nécessaires pour exercer digne- » ment un pareil emploi. » Les continuateurs de la Chronique parlent de lui plus avantageusement. Ils font l'éloge de sa capacité, & le représentent dans tout ce qu'ils racontent de sa conduite, comme un homme pacifique & modéré. Ils disent que Renaud, premier, abbé de ce monastere, étant mort la seconde année du régne de Louis VI. les moines élurent en sa place Teulfus, *homme de réputation, qui sçavoit beaucoup*, & qui étoit déja prieur de ce monastere : mais ces mêmes religieux mal disciplinés & indociles, se repentant bientôt d'un si bon choix, outragerent le nouvel abbé, & le destituerent, avant qu'il eut été beni. Teulfus consentit à sa déposition. Les mêmes auteurs disent dans leur prologue, qu'il a été abbé de saint Crespin & de saint Crespinien de Soissons : mais on ne sçait en quel tems. Son élection à l'abbaye de Morigny n'a dû être faite que la seconde année du régne de Louis VI. dit le Gros, qui tombe à l'an 1109. ou 1110. Cette année est celle de la mort de Renaud, prédécesseur de Teulfus. Voyez sur les continuateurs de la Chronique de Morigny, & sur la Chronique elle-même, le Mémoire sur ce sujet donné par M. de la Curne de sainte Palaye, & imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres*, tome dixiéme, pag. 541. & suivantes. Ce que l'on vient de rapporter de Teulfus en est extrait.

TÉXÉIRA, (François) *Supplément tome 2.* ..... lisez, TÉXÉIRA (Joseph-Philippe).

TEXIER, (Claude) Poitevin, né en 1610. fait Jesuite en 1628. & depuis profès des quatre vœux, après avoir rempli pendant cinq ans les fonctions de professeur des basses classes, & de la rhétorique, se livra au ministere de la prédication, qu'il exerça pendant trente années, sans interrompre cet exercice, lors même qu'il fut chargé de la direction de quelques colleges. Il fut recteur de ceux de Limoges, & de Poitiers, & de la maison professe de Bourdeaux. Il fut aussi provincial de la province d'Aquitaine. Il est mort à Bourdeaux dans la maison professe, le 24. Avril 1687. Ses ouvrages sont : 1. *L'Impie malheureux* ;

ou *les trois malédictions du pécheur prêchées pendant l'Avent*; à Paris, 1673. & 1678. *in*-8°. Ces discours ont été traduits en latin par le révérend pere Herman Sottelin, de l'ordre de saint Benoît: cette traduction a été imprimée en Allemagne en 1695. *in*-4°. 2. *Sermons pour tous les jours du Carême*; à Paris, 1675. en deux volumes *in*-8°. 3. *Octave du saint Sacrement & de la Croix*; à Paris, 1676. *in*-8°. 4. *Sermons sur les Mysteres de la vie de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge, & sur les autres Mysteres de notre Religion*; à Paris, 1677. *in*-8°. deux volumes. 5. *Panégyriques des Saints*; à Paris, 1678. deux volumes *in*-8°. 6. *Sermons pour les Dimanches*; à Paris, 1678. deux volumes *in*-8°. 7. *La Conduite spirituelle pour la retraite*; à Paris, 1678. *in*-12. * Extrait d'un Mémoire latin manuscrit, communiqué par le pere Oudin de la même societé.

TEXTOR, (Benoît) médecin, né à Pont-de-Vaux, vivoit dans le XVI. siécle. Il a fait les ouvrages suivans: 1. *Traité de la nature du chancre*; à Lyon, Jean de Tournes, 1550. *in*-8°. 2. *Stirpium differentiæ ex Dioscoride, secundùm locos communes*; à Paris, 1534. *in* 16. & à Strasbourg, 1552. *in*-4°. Il est parlé de ce médecin dans les Bibliothéques de la Croix-du-Maine & de du Verdier, & dans celle des Auteurs de Bourgogne, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 314.

TEYLINGHEM, (Augustin VAN) Jesuite, né à Harlem, en Hollande, se fit religieux en 1606. Il fut depuis, & pendant plusieurs années, un missionnaire plein de zéle. Ce fut principalement en Hollande qu'il en exerça les fonctions. Il mourut le 4. Août 1665. Il a fait imprimer en sa langue plusieurs ouvrages contre les hérétiques. Valere André ne cite de lui que les écrits suivans: 1. *Paradisus voluptatis*; à Anvers, 1630. 2. *Extractus Catholicus*; à Anvers, 1641. *in*-8°. L'auteur s'y est caché sous le nom de *Petrus Amstelius*. 3. *De controversiis fidei*; à Anvers, 1640. *in*-8°. 4. *Ortus tumultuum Belgicorum*; à Cologne, 1645. *in*-12. * Extrait de la Bibliothéque de Valere André, édit. de 1739. *in*-4°. tome premier, page 113.

THABORITA, (Henri) Frison, chanoine régulier de saint Augustin, à Thabor près de Sneeck dans la Frise, a écrit un grand ouvrage qui contient en même tems l'Histoire ecclésiastique & civile depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'an 1501. où vivoit l'auteur. Cet ouvrage est d'un style dur & grossier. Suffridus Petri s'en est servi pour composer ses Annales de Frise. C'est tout ce qu'en dit Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 465. Le même Bibliothécaire, tome second, page 1159. parle d'un *Vorper* Thaborita, né aussi en Frise, pareillement chanoine régulier à Thabor, mais auparavant pasteur ou curé dans sa patrie, qui a écrit une Chronique de Frise, en trois livres, depuis l'origine des Frisons, jusqu'en 1635. Suffridus Petri fait une grande estime de cet ouvrage, qui est demeuré manuscrit.

THALÉTAS ou THALÉS, poëte musicien, *dont on ne dit que deux mots sous le nom de* THALÉS, *dans le Dictionnaire historique*, étoit de l'île de Créte; mais on ne s'accorde pas sur le nom de la ville: les uns le font naître à Elyre, d'autres à Cnosse, d'autres à Gortyne. Il étoit contemporain de Lycurgue, législateur des Lacédémoniens, & florissoit par conséquent environ trois cens ans après la guerre de Troye. Thalétas vivoit donc vers le commencement des olympiades, d'où il paroît que Suidas a eu tort de le faire plus ancien qu'Homere, qui, suivant l'opinion la plus commune, n'étoit postérieur que d'environ cent soixante ans à l'époque Troyenne. Thalétas, dit Plutarque dans sa vie de Lycurgue, selon la traduction de M. Dacier, étoit en apparence un poëte lyrique, mais au fond il passoit pour grand philosophe & grand politique. « Sous ombre » de ne composer que des airs de musique, il faisoit tout » ce qu'on auroit pu attendre des législateurs les plus con» sommés. Ses odes étoient autant d'exhortations à l'obéis» sance & à la concorde, qu'elles inspiroient par l'agrément » & la gravité de leur mélodie & de leur cadence; en sorte » qu'elles adoucissoient insensiblement les mœurs de ceux » qui les écoutoient, & que les portant à l'amour des » choses honnêtes, elles les délivroient des animosités qui » régnoient entr'eux. » Lycurgue qui voyageoit alors dans la vue d'emprunter des divers peuples les loix les plus convenables pour policer son pays, étant venu en Créte, engagea Thalétas à s'aller établir chez les Lacédémoniens; & Thalétas y prépara en quelque sorte à Lycurgue les voies pour l'instruction & la correction de ses citoyens. Selon Plutarque, dans son Dialogue de la musique, Thalétas introduisit à Sparte, ainsi qu'en Arcadie & dans Argos, plusieurs sortes de danses. Il composa aussi, selon quelques-uns, des airs nommés *Péans*. On donne à sa musique la vertu merveilleuse de guérir les maladies, & l'on veut, que, pour obéir à l'oracle de Delphes, il soit venu à Sparte affligée de la peste, & qu'il l'en délivra par ses chants. On lui fait encore appaiser une sédition à Lacédémone par le secours de la musique: tous faits qui ne signifient sans doute rien de plus, sinon qu'il passoit pour un excellent musicien. * Extrait des remarques de M. Burette sur le Dialogue de Plutarque touchant la musique, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tome dixiéme, page 287. & suivantes.

THEANI, (Barthelemi) en latin, *Bartholomæus Theanius*, poëte & orateur, étoit de Bresse en Italie, ou du territoire. Il enseignoit l'éloquence & la poësie à Bresse, avant le milieu du XVI. siécle, & vivoit encore en 1561. Jean Planerius de Quinzano dans le Bressan, dit dans la description qu'il a faite de sa patrie, en parlant des hommes illustres qui l'ont honorée, que Theani, qui étoit son ami, a écrit des commentaires sur l'art de la rhétorique, des déclamations ou harangues, un discours sur la mort de Matthieu Avogati, célébre jurisconsulte; un autre, où il traite du plaisir qu'il y a à acquérir de nouvelles connoissances (*de voluptate cognitionis*). Après quoi, parlant des talens poëtiques de Theani, il dit: *Habet & poëmata plurima, Virgilianam gravitatem, & Ovidianam facilitatem redolentia, nam Brixiam à Gallis captam heroïcis carminibus conscriptam edidit.* Ce poëme latin de Theani sur la prise de Bresse par les François, a été imprimé à Bresse même en 1561. Le poëte l'a dédié à Camille Capreoli, jurisconsulte & comte; & il semble dire dans sa dedicace, que c'est-là le premier fruit de sa plume:

Hæc sunt primitiæ feracis agri:
Olim proferet ampliora lætus,
Grata hæc si fuerint priora nostra.

Mais peut-être ce poëme avoit-il été composé long-tems avant l'édition de 1561. On voit en effet par une lettre de Planerius écrite à Theani en 1558. que celui-ci avoit déja composé des observations sur le traité de la rhétorique à Herennius, que l'on trouve ordinairement avec les ouvrages de Ciceron. Planerius fait entendre, qu'il avoit vu ces observations; qu'il s'en étoit entretenu dans les conversations qu'il avoit eues avec plusieurs habiles professeurs à Vienne en Autriche, & que ceux-ci l'avoient engagé à exhorter Theani à faire imprimer cet ouvrage. On conclud de là, que Theani étoit du sentiment que les livres de la rhétorique à Herennius, étoient de Ciceron même. Avec le poëme sur la prise de Bresse, on trouve quelques autres poësies latines de Theani, entr'autres, une piece adressée à Nicolas Sicco dans sa retraite de *Monteclario* ou *Monteclari*. Dans un recueil de poësies donné à Bresse par Tayget, on trouve quelques autres pieces de vers de Theani; les unes adressées à Jerôme Mauroceni, gouverneur de Bresse; les autres, soit à Jacques Aquaneo, soit à Jean-Antoine Tayget. M. le cardinal Querini a rapporté quelques endroits de ces poësies de Theani dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ, &c.* page 219. & suivantes de la seconde partie: *voyez* aussi les pages 148. & 149. de la même partie. Dans ses vers à Nicolas Sicco, Theani exprime ainsi son amour pour la poësie:

Dulces versiculi mei labores,
Molles candiduli mei sodales,
Magnæ delitiæ laboriosos
Inter qui mihi jam fuistis actus,

Nugarum quibus est satis, superque,
Nullæ sed veneres, cupidinesque;
SICCO *dicite jam secunda verba*, &c.

THEOBALDE ou THIBAUT, (Zacharie) historien Luthérien, né à Slackenwalde en Bohême, exerçoit le ministere dans sa patrie, vers le commencement du XVII. siécle. Ayant été ensuite banni avec quelques autres Luthériens, il passa le reste de ses jours à Nuremberg. On a de lui : 1. *Bellum Hussiticum, quo Jannis Hussi vita, doctrina & mors comprehenditur, è germanicâ linguâ in latinam conversa, à Jacobo Pontano*; à Francfort, 1621. *in-folio*. C'est une traduction de l'original composé en allemand, par Théobald. Ce livre est curieux & estimé. Le même ouvrage a paru aussi *in*-4°. à Nuremberg en 1621. Il va depuis l'an 1401. jusqu'en 1517. 2. *Chronologica Ecclesiæ Bohemicæ adumbratio*; à Wittemberg, 1611. *in*-4°. 3. *Series genealogica & chronologica judicum, ducum, & regum Bohemiæ*; à Wittemberg, 1617. *in*-4°. 5. Des mines de Joachimdal. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. *Méthode pour étudier l'Histoire*, par M. l'abbé Lenglet, en plusieurs endroits du tome troisiéme, édit. *in*4°.

THEOCRENUS. (Benoît) *Cherchez* TAGLIACARNÉ.

THEODEMIR, abbé de Psalmodi, étoit, selon quelques sçavans, issu des anciens Gots, établis dans les Gaules dès le cinquiéme siécle. Il y avoit déja quelques années qu'il étoit abbé de Psalmodi au diocèse de Nismes, lorsqu'au mois de Décembre 815. l'empereur Louis le Débonnaire lui accorda un privilege en faveur de son monastere, qui ne subsiste plus depuis long-tems. On croit que c'est le même Theodemir dont parle Jonas, évêque d'Orleans, & à qui il attribue l'honneur d'avoir porté les premiers coups à l'hérésie de Claude, évêque de Turin. Ce dernier avoit adressé dès l'an 815. à l'abbé Theodemir, son commentaire litteral & spirituel sur la Genèse; Theodemir en prit occasion de lui en demander un semblable sur le Lévitique : mais ces liaisons avec l'évêque de Turin n'empêcherent pas l'abbé de Psalmodi de s'élever avec force contre ce prélat, lorsqu'il eut attaqué le culte des images. Il lui écrivit d'abord des lettres qui ne respiroient que la charité, pour le porter à renoncer à des sentimens si contraires à la foi de l'Eglise; & ces lettres n'ayant servi qu'à irriter un homme qui n'aimoit point à être repris, & à le porter à soutenir par un écrit exprès, des égaremens qu'il auroit dû condamner, Theodemir y répondit avec le zéle que demandoit l'intérêt de la vérité. Il mourut peu de tems après. Il est du moins certain qu'il n'étoit plus au monde, lorsqu'en 840. ou 841. Jonas d'Orleans prit la plume pour réfuter les erreurs de Claude de Turin. Jonas nous fait entendre, que l'abbé de Psalmodi avoit écrit contre l'adversaire du culte des images, deux ouvrages, ou lettres polémiques. La premiere étoit une lettre pleine de charité, & un avertissement donné en ami, pour faire revenir l'évêque de Turin de ses erreurs. Claude y ayant répondu, comme on l'a dit, par un écrit plein d'amertume, intitulé : *Apologétique & rescrit de l'évêque Claude contre l'abbé Theodemir*; celui-ci répliqua par un autre écrit divisé en deux parties, dont la seconde seulement nous a été conservée presque en entier par Jonas d'Orleans, qui l'a insérée dans son troisiéme livre contre Claude de Turin. La premiere lettre de Theodemir est perdue; & ce n'est pas la seule que cet abbé ait écrite, & qui ne soit pas parvenue jusqu'à nous. * Voyez sur cela un détail plus circonstancié dans l'*Histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins, tome IV. pag. 490. & suiv.

THEODETTIN, cardinal, Allemand, né de parens nobles, fut fait en 1134. par le pape Innocent II. évêque de Porto, & cardinal du titre de sainte Rufine. Il fut légat en Allemagne, & assista à l'élection de l'empereur Conrad III. qu'il couronna. Le pape Eugene III. l'envoya légat dans le Levant; & il se trouva à la célèbre assemblée qui se tint alors à Ptolémaïde. A son retour, il exerça la charge de dataire. Il mourut l'an 1154. Il a composé en latin quelques écrits touchant la guerre sainte. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. Histoire du pape Innocent II. & celle du pape Eugene III. par dom Jean de Lannes.

THEODORE, baron de Newhoff; *cherchez* NEWHOFF.

THEODORE STUDITE. (saint) *Dans le Supplément de 1735. on a dit que* la traduction latine du testament de ce saint, étoit du pere Jacques Sirmond, sçavant Jesuite. On l'a dit sur la foi de Jacques Tollius, qui, dans ses *Insignia itinerarii Italici*, imprimés à Utrecht en 1696. *in*-4°. a fait imprimer ce testament en grec avec une traduction latine qu'il donne au pere Sirmond : (*interprete Jacobo Sirmondo*) mais cette traduction est de Livineïus, comme nous en avons été avertis par dom Toustain, sçavant Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, qui travaille depuis du tems à procurer au public une édition exacte & complette des ouvrages de saint Theodore Studite, en grec & en latin.

THEODORE de SAMOS. *Suppl. tom. 2. pag. 362*..... la Plactique; *lisez*, la Plastique.

THEODORE METHOCHITE. *Voyez* METHOCHITE.

THEODORE, prêtre de l'Eglise d'Antioche, qui, selon Gennade, joignoit à une science exacte le don de parler avec politesse & en bons termes, avoit écrit quinze livres contre les Apollinaristes & les Eunomiens touchant l'Incarnation du Seigneur. Il y prouvoit par des raisons très-claires, & par des témoignages tirés de l'Ecriture, que comme Jesus-Christ avoit la plénitude de la Divinité, il avoit aussi la plénitude de l'humanité, en sorte qu'il étoit Dieu parfait & homme parfait. Il y enseignoit encore que l'homme est composé de deux substances, c'est-à-dire, de l'ame & du corps; que le sens & l'esprit ne sont point une substance différente de l'ame, mais des fonctions de sa nature, par lesquelles elle est raisonnable, & rend le corps sensible. Dans le quatorziéme livre, il traitoit de la nature de la très-sainte Trinité, qu'il disoit être seule incréée & incorporelle, & de la nature des êtres créés; appuyant tout ce qu'il en disoit, de l'autorité des divines Ecritures. Le quinziéme livre étoit employé à confirmer la doctrine des livres précédens par les traditions des Peres, c'est-à-dire, par des passages tirés de leurs écrits. Il ne nous reste rien des ouvrages de Theodore. Quelques-uns l'ont confondu avec un écrivain de même nom, qui vivoit dans le monastere de Raithu dans la Palestine, & dont nous avons un petit traité sur l'Incarnation : mais ce dernier n'ayant vécu que dans le VII. siécle, n'a pu être connu de Gennade de Marseille. * Gennadius, *de viris illustribus*, chapitre XI. Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés & ecclésiastiques*, tome quinziéme.

THEODUINUS. *Cherchez* DEODUINUS.

THEODULFE, évêque d'Orleans, qui a vécu sur la fin du régne de Charlemagne, & au commencement de celui de Louis le Débonnaire, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. On peut ajouter qu'*un de ses poëmes les plus curieux, est celui qui est intitulé : *Parænesis ad judices*, c'est-à-dire, Exhortation aux juges. On y apprend des circonstances importantes de la vie de l'auteur, entr'autres, qu'avant que d'être évêque, il avoit été envoyé en 798. dans la Gaule Narbonnoise en qualité de *Missus Dominicus*, avec Leidrade, qui étoit déja élu archevêque de Lyon. C'est dans le même poëme, & à l'occasion de la commission dont il fut chargé, qu'il décrit son voyage dans la Narbonnoise, depuis Lyon jusqu'au delà de Carcassonne. Cette description a été traduite en françois par M. Astruc, médecin célébre, & insérée dans ses *Mémoires pour l'Histoire naturelle de Languedoc*, partie premiere, chapitre XIV. Cette traduction, accompagnée du texte original, est précédée d'un abregé de la vie de Theodulfe, & suivie de fort bonnes observations sur cette description même. Ceux qui ont parlé le plus exactement de la vie de Theodulfe & de ses ouvrages, sont les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, dans le tome quatriéme de leur ouvrage, pag. 459. & suiv.

THEOPHANE, historien, poëte, & homme d'état, *dont on ne dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit né à Mitylene, & vivoit du tems de Pompée qui le

consultoit dans les affaires les plus délicates. On croit que Théophane vint dans sa jeunesse s'établir à Rome, & peut-être dans les commencemens de la guerre de Mithridate. Les Mityléniens éblouis par le succès des armes de ce prince, lui avoient livré Manius Aquilius, l'un des généraux de la république. En vain les plus sages s'opposerent à une si lâche résolution, la multitude obligea les chefs du parti contraire de sortir de la ville. On pense que Theophane & son pere furent du nombre des exilés. Il est à présumer que la plupart de ceux-ci allerent implorer la protection de Sylla, lorsqu'il entra en Grece à la tête des légions Romaines; que Theophane en fut reçu avec les égards dus à son rang; que la guerre finie, Sylla le conduisit en Italie; qu'il y vit Pompée, & que dès-lors se forma entr'eux l'amitié la plus étroite & la plus constante. Comment se comporta-t-il dans la suite? selon Strabon, qui étoit presque de son tems, il fit paroître dans tout un caractere vertueux. Plutarque au contraire, dont on connoît la sincerité, n'en parle que d'une maniere peu avantageuse. La premiere fois qu'on voit Theophane sur la scene, c'est dans la guerre contre Mithridate. Pompée, avide de louanges, l'avoit pris auprès de lui pour rehausser par les graces du langage l'éclat des victoires que lui promettoient son expérience dans l'art militaire, la foiblesse du roi de Pont abatu par tant de défaites, & le peu de bravoure des nations dont il méditoit la conquête. Theophane le servit à son gré; la lecture de son ouvrage charma Pompée, il assembla les légions; & après un discours où les services de Theophane étoient expliqués dans les termes les plus recherchés, il lui accorda le droit de bourgeoisie Romaine. A son retour, Pompée eut la complaisance de visiter la patrie de Theophane, & de rendre aux Mityléniens la liberté & les privileges dont le sénat avoit jugé à propos de les dépouiller, en punition de la fureur avec laquelle ils s'étoient jettés dans le parti de Mithridate. Ces marques de confiance de la part de Pompée, acquirent à Theophane l'amitié des Romains les plus distingués. Il eut des liaisons particulieres avec Atticus, Ciceron & quelques autres. Ptolémée Auletes, roi d'Egypte, ayant demandé la confirmation des traités d'alliance faits avec les rois, ses prédécesseurs, Theophane fut chargé de cette commission, & se rendit à Alexandrie l'an de Rome 695. Timagene l'accuse d'avoir prévariqué dans cette ambassade, parce qu'il ne voulut consulter que les interêts de Pompée. Plutarque donne d'autres vues à Theophane, & contredit le récit de Timagene. C'est une discussion qu'il faut voir dans la dissertation qui sera citée plus bas. Lorsque la guerre civile éclata, ceux des citoyens Romains qui avoient de l'amour pour la liberté, embrasserent le parti de Pompée, & l'interêt y attacha Theophane. On en vint aux mains, Pompée perdit la bataille; & obligé de fuir devant Cesar, il s'embarqua avec Theophane, & ils arriverent à Mityléne. Ensuite on fit voile vers la Syrie; & Theophane ayant détourné Pompée, soit d'implorer le secours des Parthes, soit de se réfugier à la cour de Juba, roi de Mauritanie, on prit la route d'Egypte. Ptolémée reçut mal Pompée & sa suite. Quelque tems après, Pompée entra dans les vues de Cesar; & l'on croit que Theophane contribua beaucoup à le déterminer à ce parti. On ignore quelles furent les démarches de Theophane après la mort de Cesar, & il n'est plus fait mention de lui après une conférence qu'il avoit demandée avec Ciceron. Peut-être mourut-il peu de tems après. A l'égard de ses ouvrages, le plus important & le plus curieux étoit l'Histoire des guerres que les Romains avoient faites en divers pays sous le commandement de Pompée. Il ne s'en est conservé que cinq fragmens; trois dans Strabon, un dans Plutarque, concernant Rutilius, & un cinquiéme dans Stobée. Quelques-uns attribuent cependant ce dernier à Theophraste. Au reste, la meilleure partie de cet ouvrage de Theophane se trouve dans la vie de Pompée écrite par Plutarque. Diogene Laërce fait mention d'un traité que le même Theophane avoit publié sur la peinture, & dans lequel il avoit pour but de transmettre à la posterité les particularités les plus remarquables de la vie des peintres célébres. Theophane avoit aussi écrit en vers; mais de toutes ses poësies, il ne nous reste que deux pieces, insérées l'une & l'autre dans l'Anthologie. La premiere est l'épitaphe de Mantithié; la seconde regarde Theotimus qui étoit péri dans une tempête. * Voyez la Dissertation de feu M. l'abbé Sevin dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres*, tome XIV. pag. 143. & suiv.

THEOPHILE, moine de la Congrégation de sainte Justine, poëte Latin, vivoit dans le XV. siécle. Il aima la poësie dès sa premiere jeunesse, & la préfera à tout ce qu'il pouvoit trouver d'agrémens d'ailleurs. C'est du moins le témoignage qu'il se rend à lui-même, dans ces vers adressés à la muse Calliope:

Tu mihi conspicua primo sub flore juventa
Electa es studiis unica cura meis.
Non me somnus iners, non me labor improbus unquam
Terruit, aut dubio semita calle rigens.
Forma, voluptates, fervor juvenilis, opesque,
Non mihi te blando surripuère sinu, &c.

Ces vers sont au commencement d'un Dialogue sur la vie solitaire & civile, (*De vitâ solitariâ & civili*) composé par Theophile, imprimé à Bresce en Italie l'an 1496. & dédié par l'auteur à Gui Ubaldo, duc d'Urbin. On y lit une lettre d'Elie Capreoli à Augustin Æmilio, par laquelle on voit que ce fut Capreoli qui engagea l'auteur à publier ce dialogue, lequel est en vers héroïques. Les interlocuteurs sont *Maur*, hermite, & *Pyrrhus*, chevalier. Cet ouvrage est suivi de plusieurs élégies, ou pieces en vers élégiaques sur la vie & les mœurs de saint Bernard, & d'une élégie dont le titre est: *Divi Benedicti pro instauratione monasticæ religionis prolata supplicatio, & accepta à Deo promissio.* Theophile a dédié ces élégies à Louis Martinengue, à qui il les avoit fait voir avant de les publier, & aux corrections duquel il s'étoit soumis, comme on le voit par l'épître en prose, écrite à Martinengue. Le volume est terminé par divers hymnes du même en vers saphiques pour les offices de saint Benoît, de saint Luc & de sainte Justine. Theophile adresse ces hymnes au R. P. dom Simon, président de la Congrégation de sainte Justine, ordre de saint Benoît. * Extrait du *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 280. & suiv.

THEOPHILE, célebre jurisconsulte Grec, dont le vrai nom n'est pas encore bien fixé parmi les sçavans, non plus que le tems auquel il a vécu. Il y en a qui croyent que c'est le même qui par ordre de l'empereur Justinien, aida à composer les Instituts & les Pandectes, & qu'il fut dans ce tems-là professeur à Constantinople; mais ce sentiment est le moins suivi. Selon le sçavant Hugues Grotius, c'est le Théophilitzes dont Cedrene fait mention dans la vie de Basile le Macédonien; d'où il suivroit qu'il a vécu avant la composition des *Basiliques*. D'autres pensent que c'est un autre sçavant de ce nom, qui a écrit sur les *Basiliques*. Sa paraphrase grecque sur les instituts passe pour la meilleure qu'on ait eue jusqu'à présent, quoiqu'elle ne soit pas exemte d'erreurs. Viglius Zuichem en a publié le premier le texte grec en 1533. Jacques Curtius, ou de Court, en donna une version latine en 1545. mais comme elle étoit fort imparfaite, Charles-Annibal Fabrot la corrigea & la publia de nouveau à Paris *in-4°.* en 1657. avec le texte original, les scholies grecques, & ses remarques. Le même Fabrot attribue encore à ce Théophile deux livres, l'un *De judiciis*, & l'autre *De judiciis publicis*: ces deux livres sont perdus. * Fabrott. *in Præfat. ad Theophil.* Jacq. Godefroy, *Biblioth. juris. Dictionnaire historique*, édition de Bâle, tome sixieme, page 682.

THEOPHRASTE, philosophe, &c. Parmi ses ouvrages, *mentionnés dans le Dictionnaire historique*, on a oublié son Histoire des pierres. Le sçavant Anglois J. Hill en a donné une belle édition en grec & en anglois, avec des notes critiques & philosophiques; à Londres en 1746. *in-8°.* L'habile éditeur y a joint deux lettres qu'il a écrites à deux membres de la société royale de Londres, sur ce qui colore les saphirs & les turquoises.

THEOSEBIE, *Supplém. tom. 2. il y a une espece de contra-*

diction dans cet article. On dit d'abord, qu'il paroît qu'elle ne fut que sœur & non femme de saint Gregoire de Nysse, & ensuite on dit qu'elle étoit *surement* sœur de saint Gregoire de Nysse, & femme de saint Gregoire de Nazianze. C'est à cette derniere assertion que plusieurs critiques s'arrêtent. Cependant il y en a qui prétendent que saint Gregoire de Nazianze donne à Théosebie la qualité de *belle-sœur* de saint Basile & de Pierre de Sebaste. En ce cas, elle auroit été femme de saint Gregoire de Nysse, frere de saint Basile & de Pierre de Sebaste. Cette discussion ne paroît pas assez importante ici pour l'approfondir davantage.

THERESE, (Elie de Sainte) dont le nom de famille étoit Jean-Baptiste Wils, religieux de l'ordre des Carmes, étoit Flamand, & fut profès de la maison de son ordre à Anvers. Il gouverna d'abord avec zéle & édification l'église de saint Willebrod ou Willibrord dans un fauxbourg d'Anvers; & ce ne fut qu'après en avoir été curé quelque tems, qu'il entra dans l'ordre des Carmes Déchaussés. Il y continua de se livrer à la prédication & à la confession. Il mourut à Anvers le 6. Septembre 1640. Avant d'entrer en religion, il fit imprimer à Louvain *in*-4°. en 1615. *Epigrammata de viris vitæ Sanctimoniâ illustribus ex ordine Præmonstratensi.* Depuis qu'il eut fait profession chez les Carmes, il donna un ouvrage utile aux prédicateurs, sous ce titre : *Legatio Ecclesiæ Triumphantis ad Militantem pro liberandis animabus fidelium defunctorum è Purgatorio:* à Anvers, 1640. *in-fol.* deux volumes. Les ouvrages suivans sont écrits en flamand, sçavoir : 1. *Vie de sainte Therèse,* traduite de l'espagnol avec des notes; à Anvers, 1632. *in*-8°. 2. *La vie d'Anne de saint Barthelemi*, compagne de sainte Therèse, morte en 1626. en odeur de sainteté; à Anvers. 3. *Le palais spirituel des Beguinages*; à Anvers, 1628. *in*-8°. * Valere André, *Bibliotheca Belgica,*édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 257. & 258.

THESTRUP, (François) évêque d'Alborg dans le Jutland septentrional, naquit en Fionie. Après avoir étudié les belles lettres, la philologie sacrée & profane, & la théologie, tant à Coppenhague que dans les académies étrangeres, on le fit recteur de l'école de Niéburg. Il fut fait ensuite pasteur de l'église de Nackskou, dans l'isle de Laland. De-là il fut transferé à Coppenhague pour desservir l'église du Saint-Esprit. Enfin en 1709. le roi Frederic IV. le fit évêque d'Alborg. En 1731. le roi Christian IV. l'appella à Coppenhague avec l'évêque de Christian primat de Norwége, & l'evêque de Séelande primat de Dannemarck, pour assister au sacre de sa majesté, & y faire les cérémonies usitées en pareille occasion. Ce sacre fut fait le 16. Juillet 1731. dans l'église de Frédéricsbourg. Thestrup avoit près de 80 ans lorsqu'il mourut en 1739. On a de lui 1. *Tædæ nuptiales.* 2. Un commentaire littéral & moral sur l'épître aux Colossiens, en danois. Il a eu plusieurs enfans. *Matthias* Thestrup, l'un d'eux, étoit en 1740. conseiller de justice & juge de province dans le Jutland. *Christian*, second de ses fils, est aussi conseiller de justice, assesseur dans le tribunal suprême, & professeur en droit & en philosophie dans l'université de Coppenhague. * Albert Thura, *idea historiæ Litterariæ Danorum. Supplément françois de Bâle.*

THESUT, (Jacques de) protonotaire apostolique, prédicateur & aumônier du roi, naquit à Châlon en Bourgogne l'an 1645. & y mourut le cinquiéme de Decembre 1691. à l'âge de 46 ans. Il est auteur de ces deux ouvrages : 1. *Oraison funébre de M. Jean de Maupeou, évêque de Châlon*; à Châlon, 1677. *in*-8°. 2. *Remarques curieuses & importantes pour l'intelligence des conciles de la sainte Eglise, où l'on éclaircit les canons les plus obscurs & les plus difficiles à entendre, enrichies d'un sommaire contenant les papes, les conciles & les schismes*; à Lyon, 1690. *in*-12. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par Papillon, *in-fol.* tome 2. page 315.

THÉVET, (André) *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit à Angoulême, & se fit Cordelier dans la même ville. L'étude l'occupa d'abord; & quoiqu'on l'ait souvent accusé d'ignorance, on ne peut nier qu'il n'eût beaucoup lû; mais il avoit plus d'érudition que de jugement, de goût & de critique. Il eut de bonne heure le désir de voyager, & il le satisfit dès qu'il le put. Etant en Italie, & ayant acquis à Plaisance la bienveillance du cardinal de Lorraine, cette éminence le mit en état de faire le voyage de Jerusalem. Thévet partit de Plaisance au mois de Juin 1549. & s'embarqua à Venise le 23. du même mois. Etant arrivé à Chio, dans le tems qu'un ambassadeur de Genes alloit à Constantinople porter le tribut ordinaire de l'isle, qui étoit de douze cens ducats, il y passa avec lui, & y arriva le 30. Novembre. En 1550. il alla avec le sçavant Pierre Gilles, chercher des médailles dans les ruines de Calchédoine, & il y en trouva plusieurs. Etant ensuite parti pour Rhodes, le vent le jetta dans la Gréce, ce qui lui donna lieu de voir Athénes. Le deuxiéme Novembre 1550. il arriva à Rhodes, & sur la fin du même mois il aborda à Aléxandrie, où il passa quatre mois occupé à visiter le pays. Le 23. Mars 1551. il se rembarqua pour la Terre-Sainte, qu'il visita avec soin. Il ne fut de retour en France qu'en 1554. Dès le 15. Juillet 1555. il partit de nouveau avec Nicolas Durand, seigneur de Villegaignon, qui alloit établir une colonie au Brésil. Ils arriverent le 10. Novembre au cap *Frio*, & quatre jours après à l'embouchure de *Rio-Janeiro*, où ils bâtirent le fort de Coligny dans une isle déserte. Ils partirent du Brésil le 31. Janvier 1556. pour revenir en France, où Thévet arriva la même année. Il quitta depuis son habit de cordelier, prit celui des ecclesiastiques, & devint aumônier de la reine Catherine de Médicis. Il mourut à Paris au mois de Novembre 1590. & fut enterré aux Cordeliers, où il avoit fait faire son tombeau. On dit que se sentant près de sa fin, il alloit tous les jours le voir, afin de hâter les ouvriers qui y travailloient. On mit cette épitaphe sur sa tombe :

Cy gît vénérable & scientifique personne maître André Thévet, *Cosmographe de quatre Rois, lequel étant âgé de 88. ans, seroit décédé dans cette ville de Paris le 23. jour de Novembre 1590. Priez Dieu pour lui.*

Tous les auteurs qui ont parlé de Thévet, l'ont traité de menteur & d'imposteur. Il est vrai qu'il a debité beaucoup de faussetés; mais c'étoit un homme excessivement crédule, qui, sans avoir prétendu inventer, a pu recevoir trop avidement, comme vrai, tout ce qu'on lui racontoit ou qu'il avoit lû. M. Mencken dans son traité de la charlatanerie des sçavans, a beaucoup exageré lorsqu'il a dit que Thévet sçavoit 28 langues, & qu'il les parloit avec facilité. Il a eu les titres d'historiographe de France & de cosmographe du roi, & en a reçu les appointemens. Il marque dans son *Histoire des hommes illustres*, que le roi Charles IX. le mandoit souvent pour lui éclaircir les difficultés qu'il avoit sur les cartes & les pays étrangers. Nous avons de Thévet les ouvrages suivans : 1. *Cosmographie de Levant*; à Lyon, 1554. *in*-4°. & *revue & augmentée de plusieurs figures*; à Lyon, Jean de Tournes, 1556. *in*-4°. C'est une relation de son voyage à Constantinople & dans la Terre Sainte depuis son départ de Plaisance jusqu'à son retour en France. On voit à la tête de ce livre une ode de François de Belleforest à la louange de l'auteur : ils se brouillerent ensemble depuis. 2. *Les singularités de la France Antarctique, autrement nommée Amérique, & de plusieurs terres & isles découvertes de notre tems, par F. André Thévet*; à Paris, 1558. *in*-4°. On lit à la tête deux odes françoises à la louange de l'auteur, l'une d'Etienne Jodelle, la seconde de François de Belleforest. Thévet donne dans ce livre la relation de son voyage au Brésil. Jean de Léri a relevé dans la préface qui est au-devant de l'histoire de ses voyages, les faussetés & les mensonges dont la relation de Thévet est remplie. 3. *Discours de la bataille de Dreux*; à Paris, 1563. *in* 8°. Cette bataille se donna le 9. Decembre 1562. 4. *Cosmographie universelle illustrée de diverses figures des choses plus remarquables vues par l'auteur, & inconnues de nos anciens & modernes*; à Paris, 1575. *in-fol.* deux volumes. Le mal que Bellefo-rest dit de cet ouvrage dans ses aditions à la cosmographie de Munster, les brouilla vivement, & ils ne se récon-

cilierent que lorsque Belleforest fut près de mourir. 5. *Histoire des plus illustres & sçavans hommes de leurs siécles, tant de l'Europe, que l'Asie, l'Afrique & l'Amérique*; à Paris, 1584. *in-fol.* deux volumes; & à Paris, 1671. *in-12.* huit volumes : cette seconde édition est augmentée de plusieurs vies. Ces augmentations ne rendent pas l'ouvrage plus estimable. 6. *L'univers réduit en fleur de Lys*, 1583. On lit au bas de cette carte ces vers :

Sire, votre Lys qui s'épend
En trois parts, le monde comprend,
L'Europe, l'Afrique & l'Asie,
Qui sont peintes en cette fleur.
Fleur de Lys sur les fleurs choisie,
Embrassant par votre valeur
Outre les trois avecque l'onde
Aux Antipodes un autre monde.

7. *Les quatre parties du monde en quatre feuilles.* 8. *La carte de la France.* 9. *La carte d'Espagne.* * Voyez les Bibliothéques françoises de la Croix-du-Maine & de du Verdier de Vauprivas ; les *Mémoires* du pere Niceron, tome vingt-troisiéme, pag. 74. & suivantes ; & la *Description de Paris*, par M. Piganiol de la Force, tome sixiéme, page 60.

THIBAUT. (Zacharie) *Cherchez* THEOBALDE.

THIBAUT IV. roi de Navarre, comte Palatin de Champagne & de Brie, si célebre par ses chansons, & l'un de nos premiers poëtes François, *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit fils de Thibaut III. du nom, comte de Champagne & de Brie, & de Blanche, fille de Sanche le Sage roi de Navarre. Il vint au monde au commencement de l'année 1201. quelques mois après le decès de son pere qui mourut fort jeune. Sa mere qui gouverna les comtés de Champagne & de Brie depuis l'an 1201. jusqu'en 1221. aimoit les poëtes & les chansons, & peut-être en inspira-t-elle le goût à son fils. Le roi Philippe Auguste prit celui-ci sous sa protection, & Thibaut en retira plusieurs avantages. Il eut une guerre à soutenir contre Airard de Brienne, qui ayant épousé l'une des filles de son oncle, lui disputa la proprieté des comtés de Champagne & de Brie. Cette grande querelle fut évoquée à la cour des pairs du royaume, & terminée par une transaction du mois de Novembre de l'année 1221. Dix ou douze ans après, les barons du royaume outrés de ce que Thibaut les avoit abandonnés dans la guerre qu'ils faisoient au roi & à la régente du royaume, se liguerent contre lui & appellerent Aleide veuve du roi de Chypre, qui étoit la seconde fille de son oncle, pour faire valoir aussi ses droits sur la Champagne. La protection du roi & de la reine mere le garantit de cette invasion, & le mit en état de transiger avec Aleide dont il acheta les droits. La mort de Sanche le Fort, son oncle maternel, l'éleva au trône de Navarre au mois d'Avril de l'année 1234. Il partit quelque tems après de Marseille, au mois d'Août 1238. ou 1239. pour la croisade, dont il parle dans plusieurs de ses chansons. Il demeura en Romanie un an ou deux, sans avoir beaucoup adouci l'infortune des Chrétiens de la Terre Sainte. De retour en ses états, il s'appliqua à les bien gouverner. Il mourut au mois de Juin de l'année 1253. à Pampelune, où il fut inhumé. Son cœur fut apporté aux Cordelieres du mont de sainte Catherine près de Provins, qu'il avoit fondées. Thibaut étoit un bel esprit, comme on le voit par les chansons françoises qui nous restent de lui. Ce sont les plus célebres de nos premieres chansons : elles ont toujours eu une grande réputation, non-seulement à cause de la majesté de leur auteur, mais aussi parce qu'elles sont les plus délicates & les plus ingenieuses de celles qui nous restent de ces tems reculés. L'Italie ancienne & moderne, de même que la France, en ont eu les mêmes sentimens. Dante a loué l'harmonie & la douceur des vers de l'auteur. Fauchet, Pasquier, & depuis eux feu M. l'abbé Massieu dans son *Histoire de la poësie françoise*, écrite avec tant de délicatesse, leur ont accordé un juste tribut de louanges. Et quand on peut s'accoutumer au langage du siécle où ont été composées ces chansons, on y remarque de la tendresse dans les sentimens de la délicatesse, & une grande naïveté dans les expressions. On y voit aussi que Thibaut ne manquoit point d'érudition, puisque l'on trouve dans plusieurs des traits de l'histoire sainte & profane, & même de l'histoire naturelle. On en rencontre aussi quelques-uns tirés de la fable & des romans; mais ses images sont quelquefois trop découvertes & trop libres : il a trop suivi le peu de retenue & de sagesse qui étoit si ordinaire au siécle où il vivoit. La plupart des historiens François qui n'avoient lû ces poësies que dans des extraits faits par des auteurs prévenus qui avoient donné à ces divers morceaux une interprétation conforme à leur idée ou à leurs préventions, ont cru que Thibaut avoit composé ses chansons pour la reine Blanche, mere de saint Louis, d'où ils ont conclu que ce prince en avoit été passionnément amoureux. Matthieu Paris, historien Anglois, ennemi juré de la maison de Philippe Auguste, a beaucoup contribué à répandre ce bruit; mais l'on trouve dans les chansons mêmes de Thibaut de quoi en démontrer la fausseté. Premierement, jamais il ne nomme la dame qui est l'objet de ses poësies. Les titres qu'il lui donne ne désignent point la reine plus particulierement qu'une autre dame. L'épithéte de *Blonde couronnée* qu'on lit une seule fois dans un des manuscrits de la bibliothéque du roi, est contraire à tous les autres manuscrits où on lit *la Blonde coulorée*, épithéte qui est répetée plusieurs fois dans le manuscrit même où l'on a écrit une seule fois par inadvertence, sans doute, *la Blonde couronnée*. Secondement, le poëte répete en plusieurs endroits que sa dame est *jeune & sans expérience*. Or la reine Blanche étant née vers l'an 1185. & Thibaut en 1201. la premiere avoit près de quinze ans de plus que lui. Troisiémement, si l'on peut en croire les poëtes à leur parole, le secret échape en un endroit à Thibaut; il ne fait plus mystere que celle qu'il aime est la fille de *Perron*, que son pere est prêt à marier à un baron d'un pays éloigné. Or Perron (ou Pierre) n'est point un nom inventé. C'étoit ou le chambellan du roi saint Louis, l'homme du monde auquel, selon Joinville, le roi avoit plus de confiance; ou Pieron, seigneur de Pacy. En quatriéme lieu, il y a dans les chansons de Thibaut certaines particularités, quelques circonstances, des expressions qui font voir que l'objet dont l'auteur étoit épris, n'étoit point la reine. « Je préfere, dit-il en un endroit, le plaisir » charmant d'être aimé de vous, & de répeter souvent » votre nom, à celui d'être le maître du royaume de » France. » Ce langage eût-il convenu en parlant à la régente du royaume ? On voit ailleurs qu'il faisoit peu de cas des amours de la cour. Il dit à Philippe, qui étoit peut-être Philippe de Nanteuil, que depuis qu'il s'est livré à la cour, son amour s'est changé en haine, que les dames n'y sçavent point aimer. Ajoutons à ces preuves, qu'entre les historiens contemporains & les plus anciens, Joinville, l'auteur de la chronique connue sous le nom du comte de Montfort, Alberic, l'auteur anonyme des gestes de Louis VIII, Nangis, Guillaume Guiart, n'ont rien dit de cet amour : leur silence combat donc, ou du moins rend très-suspect ce que d'autres en ont avancé. Matthieu Paris paroît être l'inventeur de cette fable ; du moins ne trouve-t-on aucun historien qui l'ait avancée avant lui. Selon lui le comte de Champagne ayant rempli ses 40 jours de service avec le roi Louis VIII. au siége d'Avignon, demanda à s'en retourner dans son comté ; le roi ne voulut pas le lui permettre; mais le comte passa outre. Il partit après avoir donné du poison au roi, comme le bruit en courut, *ut fama refert*, parce qu'il aimoit la reine illicitement & plus qu'éperduement. Mais outre que cet Anglois étoit, comme on l'a dit, animé d'un esprit de haine & de partialité contre la maison de Philippe Auguste, à cause des guerres qu'elle fit aux rois d'Angleterre & aux Albigeois, il a écrit avec si peu de précaution, qu'il donne au comte le nom de *Henri* au lieu de *Thibaut*, & qu'il dit que Louis VIII. se retira à l'abbaye de Montpensier, quoiqu'il n'y ait jamais eu d'abbaye de ce nom. L'historien des gestes de Louis VIII. qui parle de la retraite de Thibaut,

ne dit point qu'il ait quitté l'armée par une impatience amoureuse. Sa retraite ne fut que l'effet de sa politique. Les grandes chroniques de France, ouvrage compilé par plusieurs auteurs en des tems différens, ont encore plus donné de cours au conte romanesque des amours de Thibaut; mais elles ne s'accordent pas elles-mêmes avec Matthieu Paris, ni souvent avec l'histoire du tems. Elles parlent comme si Thibaut eût vu la reine Blanche pour la premiere fois dans le moment où l'on suppose qu'il en devint amoureux, lui qui avoit été élevé tout jeune à la cour de Philippe Auguste, qui avoit fait ses premieres armes avec Louis VIII. & qui avoit toujours continué de vivre en paix & en amitié avec ce roi. Matthieu Paris fait Thibaut amoureux dès le siége d'Avignon; les chroniques ne font naître cet amour que plus de sept ou huit ans après ce siége. Elles supposent que Thibaut n'a commencé qu'à l'âge de 35 ans à connoître & à cultiver son génie poëtique, ce qui est très-peu croyable, ses chansons annoncent un jeune homme qui saisit en amour toute sorte de fortune. L'autorité de Philippe Mouskes, quelque ancienne qu'elle soit, n'est ni plus digne de foi, ni plus recommendable pour autoriser le roman dont il s'agit; cet historien étoit extrêmement avide de fables. Ceux qui voudront voir ce point de critique beaucoup plus approfondi qu'on ne le peut faire ici, nous les renvoyons aux écrits mêmes d'après lesquels nous avons parlé. Ce sont cinq lettres, dont deux de M. Levesque de la Ravalliere, où ce sçavant attaque de toutes ses forces l'opinion qui soutient les amours de Thibaut pour la reine Blanche; deux autres lettres du pere le Pelletier, chanoine régulier, écrites contre le sentiment de M. de la Ravalliere & adressées à celui-ci; & enfin une lettre de M. le président Bouhier qui appuie le sentiment de M. de la Ravalliere. Les quatre premieres lettres ont paru d'abord dans quelques volumes du Mercure; mais on les trouve réunies avec le cinquiéme dans le tome premier de la belle & curieuse édition que M. de la Ravalliere a procurée en 1742. des poësies de Thibaut. Outre ces cinq lettres, & une préface utile, ce sçavant éditeur a donné dans le même volume une histoire pleine de recherches solides, des révolutions de la langue françoise depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, & un sçavant discours sur l'ancienneté des chansons françoises. Le second volume contient les poësies du roi de Navarre, avec des notes & un glossaire pour l'intelligence de ces poësies. Celles-ci avoient été mises au hazard dans les manuscrits, sans que les copistes ayent eu attention à l'ordre des tems auxquels elles ont été faites, ni aux matieres dont elles parlent. L'habile éditeur a remedié à ces inconvéniens: il a donné à ces poësies un ordre convenable, en les distinguant par matieres.

THIBAULT, (Antoine) bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé d'Ivry, entre Beaune & Autun, vivoit au milieu du dix-septiéme siécle. On cite de lui 1. *La Paroisse de Chagny*; c'est-à-dire, premierement, la qualité de l'union de l'église paroissiale du bourg de Chagny à l'abbaye de saint Ruf, par Durandus évêque de Châlon, en 1220. secondement, *La societé dès lors du prieuré conventuel avec la vicairie perpétuelle en la même église de saint Martin*; troisiémement: *Comment le gouvernement de ladite paroisse est, il y a long-tems, retourné des réguliers aux pasteurs séculiers*; à Châlon, 1652. *in*-8°. 2. *L'état autrefois varié, à présent stable & arrêté de l'église paroissiale du bourg de Chagny, laquelle des cures séculieres est venue à un curé régulier, qui étant fait prieur, a mis un curé vicaire perpétuel, au commencement régulier, en après toujours séculier, avec prescription canonique*; à Châlon, 1657. *in*-8°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, tome 2. page 315.

THIERRI DE NIEM. *Supplém. tome 2. De la maniere dont on s'exprime dans cet article, on fait entendre que* son histoire va jusqu'à l'extinction du schisme faite par le concile de Constance en 1417. *au lieu qu'à la fin du même article on dit, & avec raison, que* cette histoire finit à l'an 1410. C'est qu'au premier on a voulu marquer la durée du schisme: mais cela est équivoque. Il faut aussi, au lieu de ces mots *qui ne commença* (le concile de Constance) *qu'à la fin de l'an 1413*. dire, dont l'ouverture se fit le cinquieme de Novembre de l'an 1414.

THIERS. (Jean-Baptiste) Le catalogue de ses ouvrages n'ayant pas encore été donné exactement, on a jugé à propos de donner celui-ci, qui est exact & complet. 1. *Johannis Bap.* Thiers *Carnutensis, exercitatio adversùs Johannis* de Launoy *Dissertationem de auctoritate negantis argumenti. Parisiis*, 1662. *in*-8°. 2. *Defensio adversùs Joh.* Launoii *appendicem de auctoritate negantis argumenti. Parisiis*, 1664. *in*-8°. 3. *De retinendâ in Ecclesiasticis libris voce* Paraclitus. *Lugduni*, 1669. *in*-8°. 4. *De Festorum dierum imminutione liber. Lugduni*, 1668. *in*-12. 5. *Dissertation sur l'inscription du grand portail du couvent des Cordeliers de Reims*, 1670. *in*-12. seconde édition, 1673. plus, troisiéme édition, dans le recueil de pieces pour servir de *supplément à l'histoire des pratiques superstitieuses du pere* le Brun, publié par l'abbé Granet, à Paris 1737. *in*-12. Dans un livre intitulé: *Augusti Beyeri Memoriæ historico-criticæ Librorum rariorum; Lipsiæ*, 1734. *in*-8°. l'auteur montre qu'il est si peu au fait de cette dissertation, qu'il prétend qu'elle est faite pour appuyer le livre des *Conformités* de Barthelemi de Pise, & qu'il regarde M. Thiers comme un apologiste des superstitions, lui qui n'a cessé d'écrire contre tous les abus qu'il a connus. Voyez sur cela la Bibliothéque raisonnée, tome 32. seconde partie, page 284. & suivantes. 6. *Oraison funebre de madame de Thou, abbesse de Clairets*; Paris, 1671. *in*-4°. 7. *Factum pour les Curés de l'archidiaconné de Pinserais, contre M. Philippe* le Maire, *archidiacre de Pinserais*, 1674. *in*-4°. 8. *De Stolâ in Archidiaconorum visitationibus gestandâ à Parochis, disceptatio; Parisiis*, 1674. *in*-12. 9. *Traité de l'Exposition du S. Sacrement de l'Autel*; Paris, 1663. *in*-12. & en 1677. 2 vol. *in*-12. 10. *L'Avocat des Pauvres, qui fait voir l'obligation qu'ont les Bénéficiers de faire un bon usage des biens de l'Eglise*; Paris, 1676. *in*-12. 11. *Dissertation sur les Porches des Eglises*; Orléans, 1678. *in*-12. 12. *Factum contre le Chapitre de Chartres*; Paris, sans date d'année, mais imprimé en 1679. *in*-12. 13. *Traité des superstitions*; Paris, 1679. *in*-12. 14. *Traité des superstitions qui regardent les Sacremens*; Paris, 1704. 3 vol. *in*-12. 15. *Traité de la clôture des Religieuses*; Paris, 1681. *in*-12. 16. *De la dépouille des Curés*; Paris, 1683. *in* 12. 17. *La Sauce-Robert*, ou *Avis salutaire, à* messire Jean Robert, grand archidiacre; premiere partie, 1676. *in*-8°. seconde partie, 1678. *in*-8°. 18. *La Sauce-Robert justifiée*, à M. de Riantz procureur du roi au Châtelet, ou pieces employées pour la justification de la Sauce-Robert, 1679. *in*-8°. 19. *Traité des Jeux permis & défendus*; Paris, 1686. *in*-12. 20. *Dissertations sur les principaux Autels des Eglises, les Jubés des Eglises, & la clôture du chœur des Eglises*; Paris, 1688. *in*-12. 21. *Lettres au sujet du commentaire de dom* Joseph Mege, *sur la régle de S. Benoît*; 1688. *in*-4°. 22. *Histoire des Perruques, où l'on fait voir leur origine, leur usage, leur forme, l'abus & l'irrégularité de celles des Ecclésiastiques*; Paris, 1690. *in*-12. 23. *Apologie de M. l'abbé de la Trappe, contre les calomnies du P. de Sainte-Marthe*; Grenoble, 1694. *in*-12. 24. *Histoire de l'absolution de l'Hérésie*, où l'on fait voir par la tradition de l'Eglise, que le pouvoir d'absoudre de l'hérésie est réservé aux papes & aux évêques, à l'exclusion des chantres & des réguliers exemts de la jurisdiction des ordinaires; Lyon, 1695. *in*-12. 25. *Dissertation sur le lieu où repose le corps de saint Firmin, évêque d'Amiens*; Paris, 1699. *in*-12. 26. *Dissertation sur la sainte Larme de Vendôme*; Paris, 1699. *in*-12. 27. *Réponse à la lettre* du P. (Mabillon) *touchant la prétendue Larme de Vendôme*; Cologne, 1700. *in*-12. 28. *De la plus solide, la plus nécessaire, & souvent la plus négligée de toutes les Dévotions*; Paris, 1702. 2 vol. *in*-12. 29. *Observations sur le nouveau Breviaire de Clugny*; Bruxelles, 1702. 2 vol. *in*-12. 30. *Critique de l'histoire des Flagellans*, &c. Paris, 1703. *in*-12. 31. *Traité des Cloches*; Paris, 1721. *in* 12. *Supplém. de 1735. tom. 2. p. 364. col. 2.* ... Paschier, *lisez* Pasquier... 1412. *lisez* 1712.

THIMON, (Christophe) théologien du quinziéme siécle, étoit de Freistad en Allemagne. Etudiant de Leipsic, il fut aggrégé au grand college de cette ville. On lui conféra dans la suite un canonicat à Zeitz en Misnie. Thimon joignoit une vie grave, serieuse & remplie de piété, à beaucoup de sçavoir. Après avoir pris le degré de maître-ès-arts, il s'appliqua particulierement à la théologie. Il gouvernoit une paroisse à Freistad, lorsqu'il fut connu de son prince qui se l'attacha, & lui donna de grandes marques de bienveillance. Ce prince étant mort, Thimon résigna le gouvernement de son église, & retourna à Leipsic, où pendant 25 ans il a enseigné la théologie avec une grande distinction. Il vivoit encore en 1498. sous le régne de l'empereur Maximilien, & le pontificat du pape Alexandre VI. Il a laissé un commentaire sur S. Matthieu: un autre sur le second livre du Maître des Sentences; diverses harangues, &c. * *Scriptorum qui in Academiis Lipsiensi, Wittenbergensi & Francofurtensi ad Oderam floruerunt, centuria, ab anonymo ejus temporis concinnata; nunc à Joachimo-Joanne Madero edita;* à Helmstad, 1660. *in*-4°. nombre XXXII.

THIROUX, (Etienne) Jesuite, naquit à Autun en 1647. Il étoit fils de *Denys* Thiroux, maire d'Autun, & de *N.* Saulnier, alliée à la famille de Cipiere. Il entra dans la societé des Jesuites en 1664. fit son noviciat à Nancy, & prononça ses quatre vœux en 1682. Il a prêché avec succès; mais sa santé ne lui ayant pas permis de continuer les pénibles fonctions du ministere de la chaire, on lui donna quelques emplois plus proportionnés à ses forces. Il a été recteur du college de sa societé à Charleville, & ensuite à Ensishem en Alsace. Il a professé la théologie à Dijon, où il est mort le 26. Avril 1727. âgé de 80 ans. Dans le Mercure de France, mois de Mars 1737. on lui donne l'ouvrage intitulé: *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum, ad usum & commodum omnium qui psalmos cantant, vel recitant, ut quæ difficilia sunt, intelligant. Adduntur scholia in Cantica Breviarii Romani. Autore Stephano Thiroux S. J.* à Lyon, 1727. *in*-8°. On dit dans le même Mercure que l'éditeur de l'ouvrage est le pere Deperier, Jesuite; & qu'on lit à la tête un abregé de la vie du pere Etienne Thiroux, écrite en latin par le pere Gabriel Thiroux son neveu, de la même societé. Mais il est certain que l'ouvrage en question n'est point d'Etienne Thiroux, mais de son confrere le pere Pierre Lescalopier, & que le pere Thiroux n'est l'auteur que de l'épître dédicatoire à M. Bouhier, premier évêque de Dijon. Le pere Etienne Thiroux a composé l'écrit intitulé: *Direction spirituelle pour servir de régles à tous les Chrétiens qui veulent sincerement leur salut, & acquérir la perfection.* Dans le Mercure cité, on trouve une analyse de ce livre, & l'on dit qu'il a été imprimé en 1730. *in*-8°. à Lyon. On lit dans la *Bibliothéque de Bourgogne*, que le pere Thiroux a laissé manuscrits trois volumes *in-folio* sur le Nouveau Testament, qui sont présentement à Rome. * *Voyez* le Mercure cité dans cet article; & la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 317.

THOMAS, (Pierre) seigneur du Fossé, &c. *Supplém. tom. 2. pag. 365. ajoutez ce qui suit.* Voici ce que M. Thomas du Fossé dit de lui-même dans une lettre écrite à M. Bocquillot, chanoine d'Avallon, & imprimée parmi les lettres de celui-ci. « Vous saurez, monsieur, que de » tous les livres que j'ai donnés au public, ou auxquels » j'ai eu part, je n'en ai jamais rien retiré pour moi. La » vie de D. Barthelemi des Martyrs que j'avois d'abord » traduite d'espagnol en françois, & que M. de Sacy com» posa sur cette traduction, fut donnée gratuitement à » M. le Petit. Je lui donnai aussi gratuitement la vie de » saint Thomas de Cantorbery. J'obligeai M. Josset, » en lui donnant l'histoire de Tertullien & d'Origene, à » donner 30 pistoles à une personne qui en avoit besoin. » Je demandai encore la même somme à M. Després en » lui donnant les Mémoires de Pontis, & cet argent fut » encore donné à une personne, sans que j'en aye rien » retenu. Des deux premiers volumes *in*-4°. des vies des » Saints que j'ai données au public, je n'en ai reçu que » 50 pistoles en tout, que j'ai totalement distribuées en » aumônes & charités sans que j'en aye rien retenu pour » moi. J'ai été ensuite engagé à travailler sur l'Ecriture » Sainte, pour achever l'ouvrage de M. de Saci. M. Issaly » fit mettre dans le traité qu'il fit avec M. Després que je » toucherois mille écus pour plusieurs frais que je serois » obligé de faire. De ces mille écus, je n'en ai touché que » deux cens pour subvenir aux frais, & j'ai donné le sur» plus.... Quant à ce qui regarde toute la somme por» tée par le traité que M. Issaly fit avec M. Després au su» jet de l'Ecriture Sainte; vous sçavez que ni M. Issaly, » comme légataire de M. de Saci, ni moi, n'y gagnons » rien. J'ai travaillé, comme je travaille encore à cet ou» vrage, sans qu'il m'en revienne d'interêt, &c. » Cette lettre est de 1690.... *Supplém.* dans l'épitaphe, au lieu de *scholis dediit*, lisez *scholiis dedit.*

THOMAS DE LA VALETTE. (de) Maison de Provence, &c. *Supplém. tom. 2. pag. 366. ajoutez ce qui suit:* JOSEPH de Thomas de la Valette, frere de M. l'évêque d'Autun, & du R. P. supérieur géneral de l'Oratoire, chef d'escadre des armées navales, mourut à Toulon le dixneuviéme Janvier 1744. âgé d'environ 70 ans. * Voyez ce qu'on en dit *dans le Dictionnaire historique de* 1732. & dans le *Mercure* du mois de Mars 1744. page 601. Il avoit été nommé chef d'escadre le 20. Octobre 1741. Il ne laissa qu'un petit fils, à présent garde de la Marine, actuellement de service.

THOMAS, (Artus) auteur de la satyre intitulée: *Description de l'isle des Hermaphrodites, &c. Supplément de 1735. tom. 2.* M. l'abbé Lenglet qui a fait réimprimer cette satyre dans le tome 4. de l'édition qu'il a donnée en 1744. du *Journal de Henri III.* prétend que l'auteur se nommoit *Thomas Artus*, non *Artus Thomas*; & il croit que c'est le même que *Thomas* Artus, sieur d'Embry, qui se dit Parisien dans les commentaires qu'il a donnés sur la vie d'Apollonius de Thyane, traduite du grec de Philostrate, par Blaise de Vigenere, & imprimée *in*-4°. à Paris l'an 1611. On a quelque chose du même Thomas Artus dans la traduction de l'histoire des Turcs par Calchondile. C'est au même Artus que l'on donne le *Discours de Jacophile à Limne*, autre satyre mêlée de prose & de vers, mais très-mauvaise, imprimée à la suite de la premiere.

THOMAS, (Antoine) né à Dijon, prit d'abord l'habit ecclésiastique, & demeura six ans à Paris dans le séminaire de saint Sulpice. Il rentra depuis dans le siécle, se maria deux fois, & mourut à Paris vers la fin du dix-septiéme siécle, âgé de plus de 70 ans. On a de lui: 1. *Apologie du réverend pere Honoré, supérieur des Missionnaires, contre les médisans*, par M. T. B. (M. Thomas, Bourguignon) à Dijon, 1679. *in*-4°. 2. *Comparaison du monde avec l'horloge de sable.* * *Bibliot. des Auteurs de Bourgogne.*

THOMAS-LA-BLONDE DE SAINT BERNARD, (Claude) religieux de la congrégation de Feuillant, naquit à Dijon. Il entra dans l'ordre des Feuillans le 20. Février 1622. & mourut en 1661. Il n'avoit gueres plus de 50 ans. M. Du-Pin qui en fait mention dans ses tables des Auteurs Ecclésiastiques, nous apprend que ce pere a composé les ouvrages suivans: 1. *Colloques de Dieu avec l'Ame;* à Autun, 1651. *in*-12. 2. *Théologie des Saints Peres;* à Paris, 1660. 3. *L'Année Sacrée*, ou *Epigrammes pour tous les jours de l'année.* * Tables des Auteurs Ecclésiastiques, tome 2. *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tom. 2. page 318.

THOMAS, (Edme) official, chantre & chanoine de l'église cathédrale d'Autun, naquit à Dijon le 9. Fevrier 1591. Il étoit fils de *Jacques* Thomas, doyen du parlement de Bourgogne, & de *Jeanne* Chasot. Edme Thomas fut élu le 17. Août 1629. doyen de la Chapelle-au-Riche de Dijon, & il conserva ce bénéfice jusqu'en 1638. Il mourut le 28. Octobre 1660. à l'âge de 69 ans. Il fut enterré dans la nef de la cathédrale d'Autun, avec cette épitaphe:

EDMUNDUS THOMAS, *Cantor, Canonicus, Officialis, &*

Cleri Syndicus, Resurrectionem hic expectat. Hanc Epigraphen Carissimi Avunculi Tabulis Testamentariis exaratam, Beneficiorum memor nepos inscribi curavit. An. 1660.

Edme Thomas s'est fait connoître par son Histoire d'Autun, dont il publia d'abord le projet sous ce titre : « Dessein de l'Histoire de l'antique Cité d'Autun, divisée en » deux parties : la premiere, enrichie de la représentation » des monumens anciens qui restent, & des raretés qui » ont été trouvées dans les ruines : la seconde, justifiée » par titres, chartres, donations, testamens & histoires » manuscrites : par Edme Thomas, ancien chantre, cha- » noine, &c. official de l'évêché, & syndic du clergé : « à Autun, sans date, *in*-4°. L'auteur fit ensuite imprimer *in-folio* cette histoire qu'il avoit promise, mais il ne remplit pas entierement son dessein. Il n'y a que 104. pages imprimées, sans frontispice & sans préface. Tout ce qu'il en avoit composé est conservé manuscrit dans sa famille. C'est sans raison que le pere le Long, dom de Montfaucon, M. Scelhorn, M. l'abbé Lenglet & plusieurs autres qui se sont copiés mutuellement, attribuent cette histoire à Jean Aubery, médecin ; on donne des preuves évidentes du contraire dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*. En 1650. Edme Thomas donna à Lyon *in*-4°. un petit ouvrage intitulé : *De Antiquis Bibractes, seu Augustoduni Monimentis* ; mais il n'est que l'editeur de cet ecrit, que l'on attribue à Jacques Léauté, médecin d'Autun. M. Thomas en a composé l'épître dédicatoire à M. Bouchu, premier président du parlement de Bourgogne. M. l'abbé Lenglet (*Méthode pour étudier l'histoire*, tom. 4. pag. 173. édit. *in*-4°. de 1735.) rapporte ainsi le titre de cet ouvrage : *De antiquis Bibractes, seu Augustoduni Monumentis libellus anonymi, editus è musæo Edmundi Thomæ, Cantoris & Officialis Augustodunensis.* * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome second, page 319. & suivantes.

THOMAS, (Jean) né à Dijon, de *Pierre* Thomas, sieur de Charrey, &c. & de *Guillemette* Maillard, fut d'abord avocat du roi à la chambre des comptes de Bourgogne. Le 29. Mai 1571. il fut reçu dans la charge de conseiller au parlement de la même province. Il mourut le premier de Juillet de l'an 1586. Ce magistrat aimoit la poësie, & il a composé en ce genre les pieces suivantes : 1. *De Galliæ præsenti miseriâ* ; à Dijon, 1579. *in*-4°. 2. *Epithalamium Henrici III. versu heroïco* ; à Dijon, 1575. *in*-4°. 3. Vingt-neuf vers latins aléxandrins, imprimés à la tête de la coûtume de Bourgogne, édition de 1576. 4. Plusieurs vers latins dans le *Tumulus Pomponii*, par Jacques de Vintemille, imprimé à Paris en 1580. *in* 8°. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, citée aux articles précédens.

THOMAS DE CATIMPRÉ ou CANTINPRÉ, religieux de l'ordre de saint Dominique, & célébre écrivain, *dont on ne dit qu'un mot dans le Dictionnaire historique*, naquit l'an 1201. à Leuve, petite ville du Pays-Bas dans le duché de Brabant, sur les frontieres de l'état de Liége, près de Bruxelles. Ses parens étoient nobles, & son pere portoit les armes sous Richard I. roi d'Angleterre, lorsque ce prince à la tête des Croisés marcha contre les Sarrasins de Syrie au commencement du treiziéme siécle. L'an 1206. à son retour d'Orient où il avoit reçu de sages avis de plusieurs solitaires qu'il avoit visités, il envoya son fils, âgé alors de cinq ans, dans la ville de Liége pour y être instruit dans les lettres & formé à la piété. Le jeune Thomas étudia onze ans dans cette école, & s'attacha particulierement à écouter les prédications du célebre Jacques de Vitry, alors chanoine régulier d'Ognies, depuis évêque de saint Jean d'Acre, & enfin cardinal, évêque de Tusculum. On croit que ce fut par les conseils de celui-ci que Thomas, à l'âge de 16 ans, prit l'habit de chanoine régulier de saint Augustin dans l'abbaye de Catimpré ; ce qui l'a fait toujours appeller depuis *Thomas de Catimpré* ou *Cantinpré*. Il nous apprend lui-même qu'il fut élevé au sacerdoce, & chargé de la direction des ames, & qu'il eut dans l'exercice de cet emploi beaucoup de scrupules qui furent dissipés par les avis & les prieres de sainte Lutgarde. Il y avoit quinze ans que Thomas edifioit son chapitre par l'innocence de ses mœurs, & le public, par divers ouvrages de piété, lorsque désirant de mener une vie plus austere & plus apostolique, il entra dans l'ordre de saint Dominique dans le couvent de Louvain l'an 1232. Il commença alors ses études de théologie, & il s'y appliqua avec fruit depuis l'an 1233. jusqu'en 1237. à Cologne sous Albert le Grand, & à Paris. Il étoit dans cette derniere ville l'an 1240. & il fait mention de deux célébres disputes ausquelles il avoit été présent : l'une touchant la pluralité des bénéfices ; l'autre à l'occasion des livres du Thalmud, justement condamnés par le grand nombre des docteurs, & trop vivement défendus par quelques politiques intéressés. De retour à Louvain, Thomas y fit des leçons publiques de philosophie & de théologie, qui lui acquirent beaucoup de réputation ; & selon du Boulay, en son histoire de l'université de Paris, il fut en grand commerce avec les sçavans de Paris, contre lesquels cependant il prit dans ses écrits la défense de ses freres. Mais son attrait particulier le portant à travailler à l'instruction des peuples, il annonça la parole de Dieu non-seulement dans les villes de Brabant, mais aussi dans plusieurs provinces de France & d'Allemagne. Il entremêloit ce fatiguant exercice de celui de la priere & de la composition de divers ouvrages. Voici ceux que l'on connoît : *La vie de la bienheureuse Christine*, vierge, surnommée la Merveilleuse, morte vers l'an 1224. elle est dans Surius au vingt-troisiéme Juin : la vie *de la bienheureuse Lutgarde*, religieuse de Cîteaux, en trois livres ; dans Surius, tome troisiéme, & dans les Actes des Saints recueillis par les Jesuites d'Anvers au mois de Juin : la vie *de la bienheureuse Marie d'Oignies* ; celle de la *B. Marguerite d'Ypres* ; celle du *B. Jean, premier abbé du monastere de Catimpré*, & fondateur de cette abbaye. Ces vies sont encore ou dans Surius, ou dans les Bollandistes ; Hyacinthe Choquet a mis celle de sainte Marie d'Ypres, dans le recueil des vies des Saints de l'ordre des Freres Prêcheurs. On a de Thomas de Catimpré un autre ouvrage latin, intitulé : *Le bien universel*, ou *des Abeilles*, parce que l'auteur se serr de la figure des abeilles pour donner des préceptes touchant la conduite ou les devoirs tant des supérieurs que des inférieurs. Cet ouvrage dédié au pere Humbert de Romans, & souvent cité par les écrivains ecclésiastiques, a été imprimé à Deventer dans le Pays-Bas, à Paris, & trois fois à Douai en 1527. 1605. & 1627. Cette derniere édition procurée par les soins de George Colvenere, Dominicain, docteur & chancelier de l'université de Douai, passe pour la plus exacte & la plus parfaite. Dans le prologue de cet ouvrage, Thomas de Catimpré fait mention d'un autre, appellé *de la nature des choses*, divisé en vingt livres, auquel l'auteur avoue qu'il avoit travaillé avec soin pendant quinze ans. Celui-ci n'a point été imprimé. Quelques auteurs l'ont confondu avec un autre ouvrage, composé par un religieux de saint François, & intitulé : *Des propriétés des choses.* On prétend que Thomas de Catimpré sçavoit le grec ; & qu'à la priere de saint Thomas d'Aquin, il avoit fait une version latine des ouvrages d'Aristote, dont le saint docteur se servit, dit-on, pour écrire ses commentaires sur ce philosophe ; mais cette version vient d'une autre main. D'autres écrivains ont aussi prétendu que Thomas de Catimpré avoit été sacré évêque titulaire, pour servir de suffragant ou de coadjuteur à l'evêque de Cambrai ; mais cette opinion paroît encore sans fondement. Voyez sur cela le pere Touron qui a discuté ce fait dans son histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, tome 1. On ignore l'année de la mort de Thomas de Catimpré ; les uns la mettent en 1263. les autres en 1275. & d'autres en 1280. Peut-être qu'aucune de ces trois dates n'est la véritable. * *Voyez* l'ouvrage du pere Touron que l'on vient de citer, & la Bibliothéque Belgique, de l'édition de 1739. *in*-4°. tome second.

THOMAS DE CAPOUE, ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut élevé au cardinalat l'an 1212. par le pape

Innocent III. dans la septiéme promotion que fit ce pape. Il eut le titre de sainte Sabine. Il a été légat en Lombardie, & employé dans diverses négociations importantes, où il donna des preuves de sa capacité. On assure qu'il aimoit les pauvres, & qu'il les assista avec beaucoup de libéralité. Il mourut à Anagnie le 22. Août 1243. On a de lui des Hymnes en l'honneur de la sainte Vierge, & d'autres pour la fête de saint François d'Assise; & un ouvrage intitulé: *Summa Dictaminis*; c'est ainsi qu'on intitule cet ouvrage dans le Dictionnaire historique, édition de Hollande, 1740. où l'on donne un article de Thomas de Capoue, d'après les auteurs qui en ont parlé, & qui sont cités à la fin du même article.

THOMAS, (Hubert) Liégeois, fut d'abord secrétaire de l'assesseur du tribunal Impérial qui étoit alors à Worms. Il occupa ce poste pendant sept ans. Il se maria ensuite, & fut secrétaire des lettres du prince Louis, électeur Palatin. Frederic II. le fit entrer depuis dans ses conseils, & le chargea d'écrire ses lettres françoises. Le même prince lui confia diverses affaires importantes auprès de l'empereur Charles-Quint, du roi de France François I. & de Henri VIII. roi d'Angleterre. Thomas fut obligé en conséquence de faire plusieurs voyages en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, & dans d'autres cours. Ses emplois & ses courses ne l'empêcherent pas de composer plusieurs ouvrages. Valere André cite les suivans: 1. *Commentarius de Tungris & Eburonibus*; à Strasbourg, 1541. *in*-8°. & à Anvers 1584. *in*-8°. & encore en 1630. Le même ouvrage est inseré dans la collection des historiens d'Allemagne de Schardius. 2. *Annales de vitâ & rebus gestis Frederici II. principis Electoris Palatini*; en quatorze livres, à Francfort 1624. *in*-4°. 3. *De Ædificiis ejusdem Principis Frederici*, &c. 4. *De Heidelbergæ Antiquitatibus*; à Francfort. 5. *Bellum Sickingense*: c'est-à-dire, Histoire de la guerre que François de Sickingen fit en 1522. à l'électeur de Tréves. Hubert Thomas parle lui-même de cet ouvrage page 87. de ses annales citées plus haut: & à la page 92. du même ouvrage, il dit qu'il avoit composé une histoire particuliere des troubles excités en Allemagne par les paysans en 1525. 6. *Stemma Leostenianum*, ou la Généalogie des comtes de Leewesteyn; à Francfort, 1644. *in*-4°. * Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in* 4°. tome 1. page 490. A la suite des lettres de Nicolas Clénard, édition de Hanovre 1606. *in*-8°. on trouve: *Excerpta ex Huberti Thomæ Leodii Annalibus, de vitâ Friderici II. Comitis Palatini, Ducis Bavariæ, Sacri Romani Imperii Electoris.* Ces extraits ont rapport à quelques endroits des épîtres de Clénard, qui concernent l'Espagne.

THOMASSIN, (Louis) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, &c. *Depuis le Supplément de 1735. où il en est parlé*, on a réimprimé à Lucques en Italie les deux ouvrages suivans du pere Thomassin: 1. *Vetus & nova Ecclesiæ disciplina circa Beneficia & Beneficiarios*, &c. *editio prima italica variis animadversionibus locupletata*, trois volumes *in-folio*. 2. *Dissertationum in concilia generalia & particularia tomus singularis, in-folio.* Le pere Dominique Mansi est l'éditeur de ces deux ouvrages, qu'il a enrichis de beaucoup de remarques.

THOMASSIN, (*N.*) fils de *Simon* Thomassin, pensionnaire du feu roi Louis XIV. à Rome, après avoir reçu de son pere les premiers principes de la gravure, entra chez le célébre Picard, dit le Romain, où il acheva de se perfectionner. Picard étant passé en Hollande en 1710. M. Thomassin l'y suivit, & y demeura jusqu'en 1713. Il dessinoit avec fidelité & avec élégance: il aimoit tellement cette partie, qui est la base de la gravure, qu'il a fait des dessins finis de la plupart des morceaux qu'il a gravés. Sa maniere de graver étoit belle & sçavante; il entroit parfaitement dans l'esprit du peintre dont il vouloit rendre le caractere, & il avoit l'art d'en faire connoître avec finesse la touche & le goût des contours. On cite entr'autres: *La Mélancolie du Féti*, célébre peintre Florentin: le *Magnificat* de M. Jouvenet: le *Coriolan*, d'après M. de la Fosse: le *Retour de Bal*, de Watau: les *Noces de Cana*, d'après Paul Veronèse: tous morceaux d'un mérite décidé. M. Thomassin étoit né avec beaucoup de jugement & d'esprit; l'enjouement & la sincérité faisoient le fonds de son caractere, sa conversation étoit legere & amusante, & ses saillies avoient tout le sel de l'épigramme, sans en avoir jamais l'aigreur. Il mourut le premier Janvier 1741. âgé de 53 ans, sans avoir été marié, dans son logement aux galeries du Louvre à Paris. Voyez une lettre de M. Lépicié, graveur ordinaire du roi, & secrétaire de l'Académie de peinture & sculpture, dans le Mercure de France, mois de Mars 1741.

THORI, (François) Flamand, né à Bailleul, médecin & poëte, a vécu principalement à Paris, où il s'est fait de la réputation. Ce fut lui qui fit imprimer à Paris en 1562. *in*-8°. le commentaire latin de Jean Straséel, Flamand, professeur en grec au college Royal, sur les vers dorés de Pythagore. Il y joignit les épitaphes faites pour célébrer la mémoire de Straséel. Thori a traduit du françois en latin un poëme sur la paix. On a aussi de lui des épigrammes & des satyres. C'est ce qu'on lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in* 4°. tome 1. page 314.

THORLACIUS, (Gudbrand) Islandois, a été le second des évêques du diocèse de Holum depuis la réformation. Il prit un grand soin des églises & des écoles de son diocèse; & afin que la connoissance de la religion se répandît avec plus de facilité, il établit dans sa maison & à ses dépens une imprimerie. Il traduisit en islandois tout l'Ancien & le Nouveau Testament; & engagea le roi Frederic II. à fournir trois mille écus d'Allemagne pour l'impression de cet ouvrage, afin qu'on pût le donner gratuitement aux ministres qui ne seroient pas en état de l'acheter. Cette traduction fut imprimée en Islande en grand *in-folio* l'an 1584. L'imprimerie, dont on vient de parler, resta long-tems chez les héritiers de Thorlacius, jusqu'à ce que l'évêque de Holum, mort depuis quelques années, l'acheta pour y faire imprimer divers ouvrages utiles. Ce prélat y fit faire surtout une troisiéme édition de la Bible islandoise. * *Supplément françois de Bâle.*

THORNHILL, (Jacques) chevalier, peintre Anglois, fils d'un gentilhomme, naquit en 1676. dans une terre de son pere située dans la province de Dorset. Les affaires de son pere ayant été dérangées, Thornhill vint à Londres, où son oncle Sydenham, célebre médecin, le mit sous la direction d'un peintre. Thornhill profita plus par son génie & son application que par les préceptes de son maître qui étoit peu habile. A l'âge de 40 ans il parcourut la Flandre, la Hollande, & la France; & de retour à Londres, la reine Anne lui donna à peindre dans le dôme de saint Paul l'histoire de ce saint. Sa majesté très-satisfaite, le fit chevalier, & le nomma son premier peintre d'histoire. Thornhill fit depuis des ouvrages considérables, & qui lui firent en Angleterre la plus grande réputation. Il mourut en 1732. âgé de 56 ans, dans la maison où il étoit né. Il avoit été reçu à la societé royale de Londres. M. d'Argenville a donné son éloge dans ses vies des peintres, tome second, page 227. & suivantes. L'auteur des *Lettres d'un François* sur les Anglois (M. l'abbé le Blanc, Dijonnois,) parle de Thornhill (tom. 1. pag. 217.) beaucoup moins avantageusement que M. d'Argenville: il va même jusqu'à dire, « qu'on auroit bien de la peine à décider, » non pas quelle est la partie où ce peintre a excellé, mais » quelle est celle où il est le moins défectueux. »

THOU. (Jacques-Auguste de) *Supplém. tom. 2. p. 368. col. 2.... ce que l'on a dit de la traduction des* Mémoires de la vie de M. de Thou, *doit être ainsi corrigé.* Cette traduction est de deux personnes: feu M. d'Ifs, gentilhomme du voisinage de Caen, a traduit en vers françois les vers latins que M. de Thou a inserés dans ses mémoires; & feu M. Jacques-Georges le Petit, secrétaire du roi honoraire, a traduit la prose des mêmes mémoires, & la grande préface des mémoires du même M. de Thou.... La derniere édition de l'histoire latine de M. de Thou, faite à Londres en 7 vol. *in-fol.* est de 1733. non 1734. On en est redevable aux soins de M. Thomas Carte, Anglois,

connu à Paris sous le nom de M. Philips.... *Ajoutez à la généalogie de* MM. de Thou, que *Jacques-Auguste* de Thou, abbé de Samer-aux-Bois, ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur, diocèse & près de Boulogne, depuis l'an 1661. & de Souillac, même ordre & même congrégation, diocèse de Cahors, depuis 1691. est mort à Paris le 17. Avril 1746. dans la quatre-vingt-douziéme année de son âge, étant né à Paris le quatriéme Mars 1655. C'étoit le dernier de son illustre famille. Il étoit petit-fils du célebre historien, & fils de JACQUES-AUGUSTE de Thou, comte de Meslay-le-Vidame, président aux requêtes du parlement de Paris, & ambassadeur pour le roi en Hollande, mort le 26. Septembre 1677. & de D. *Marie* Picardet, sa premiere femme, morte le quatrieme Février 1664.

THOURIN, (George) Liégeois, docteur en théologie, chanoine, écolâtre & théologal de l'église cathédrale de Liége, a vécu dans le seiziéme siécle. Le 29. de Novembre 1581. il prononça en présence d'Erneste, évêque & prince de Liége, l'oraison funébre en françois d'Anne, fille de l'empereur Ferdinand I. femme d'Albert duc de Baviere : cette harangue a été imprimée à Liége la même année 1581. *in*-4°. Thourin a prononcé une harangue latine à l'occasion de l'établissement du séminaire formé par le même Ernest, évêque & prince de Liége ; & ce discours a été aussi imprimé à Liége en 1592. *in*-4°. La fondation de ce séminaire donna lieu à Thourin de composer deux écrits latins, l'un pour rendre raison de l'érection de cette maison ; l'autre, qui contient les réglemens qui doivent y être observés. Ces deux écrits ont paru à Liege en 1592. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. page 343.

THOYNARD, (Nicolas) *Supplem. tom. 2....* l'écrit de M. Arnauld, *dont on parle à cet article comme manuscrit*, a été imprimé en 1707. *in*-12. sous ce titre : *Régles pour discerner les bonnes & les mauvaises critiques des traductions de l'Ecriture en françois, pour ce qui regarde la langue : avec des réflexions sur cette maxime, que* l'usage est la régle & le tyran des langues vivantes.... *Louise* Thoynard, mariée en 1734. *lisez* en 1724. le vingt-troisiéme Fevrier... *Magdelene-Nicole* Guymont, veuve de feu *Barthelemi* Thoynard, écuyer, seigneur d'Ambron, Trouigny & autres lieux, conseiller du roi & de son altesse royale M. le duc d'Orléans, lieutenant criminel de la ville d'Orléans, est décédée au mois de Septembre 1740. laissant pour seuls enfans *Marie-Magdelene* Thoynard, fille ; & *Louise* Thoynard, mariée le 23. Fevrier 1724. à *Gilbert* Carpentier, chevalier, seigneur de Crécy, &c. *Voyez* la généalogie de Carpentier de Crécy *dans le Supplément de 1735.* & l'adition qui est dans celui-ci.

THRASYLLE, est un nom commun à plusieurs sçavans chez les Grecs. Plutarque seul en cite jusqu'à trois qui l'ont porté. Le premier est Thrasylle de Phlionte, ville du Péloponnèse, poëte & musicien. Le second est un philosophe cynique, contemporain du vieil Antigone, l'un des successeurs d'Aléxandre le Grand. Plutarque en parle dans ses *Apophtegmes*, & Séneque dans ses livres *des bienfaits*. Le troisiéme étoit de Mendés, ville d'Egypte ; & l'auteur du livre *des fleuves* attribué à Plutarque, en spécifie trois ouvrages : 1°. un Traité *touchant les vertus des pierres : 2°. les Egyptiaques : 3°. les aventures tragiques.* Peut-être ces deux derniers titres n'indiquent-ils qu'un même ouvrage, qui rouloit sur des événemens tragiques & merveilleux, qu'on supposoit arrivés en Egypte. On ignore en quel tems vivoit ce Thrasylle Mendésien. Le pere Hardouin, Jesuite, le prend pour celui dont Pline fait mention en quatre ou cinq endroits de son *histoire naturelle*, & le confond avec le Thrasylle contemporain d'Auguste & de Tibere. On parle de ce dernier *dans le Dictionnaire historique :* mais ceux qui voudront mieux connoître ce philosophe Pythagoricien & Platonicien, qui a été versé dans presque toutes les sciences, doivent lire les recherches sur sa vie & ses ouvrages, faites par feu M. l'abbé Sevin, de l'académie des belles lettres, & imprimées dans le tome dixiéme des mémoires de cette sçavante compagnie. Il faut seulement remarquer que tous les sçavans ne conviennent point avec lui que ce Thrasylle contemporain de Tibere, soit le même que le poëte musicien de Phlionte dont parle Plutarque dans son dialogue touchant la musique. M. Burette qui a examiné ce point, soutient que Thrasylle de Phlionte étoit un musicien d'un genre tout différent. L'astrologue étoit du nombre de ceux qui contents de spéculer sur les principes mathématiques de cet art, n'en ont jamais cultivé la pratique ; tels qu'ont éte Aristoxene, Euclide, Théon, Nicomaque, &c. au lieu que Thrasylle de Phlionte a été musicien comme Eschyle & Phrynique, comme Pindare & Simonide, comme Pancrate & Tyrtée, auxquels Plutarque l'associe dans son dialogue. Il joignoit, comme eux, le mérite de la poësie lyrique à celui de la musique ; c'est-à-dire, qu'il composoit comme eux des airs & des chants de plus d'une espece qui s'exécutoient aussi sur les instrumens. Comme eux il retranchoit la multiplicité des sons ou des cordes ; il s'abstenoit du genre chromatique & des nuances ; il évitoit certains rhythmes, certains modes, certaines expressions, certains tours de mélopée ou de modulation : ce qui fait conjecturer qu'il vivoit à peu près dans le tems où ont fleuri les poëtes dont on vient de parler. Voyez au reste sur cette différence de Thrasylle l'astrologue & de celui de Phlionte les remarques de M. Burette sur le dialogue de Plutarque touchant la musique, dans le tome treiziéme des *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, page 287. & suivantes ; & ce que dit, pour prouver que c'est le même, M. l'abbé Sevin dans sa dissertation sur Thrasylle contemporain de Tibere, imprimée dans les mêmes mémoires, tome dixiéme, pag. 89. & suivantes.

THUILLIER, (dom Vincent) Bénédictin de la congrégation de saint Maur, né en 1685. à Couci au diocèse de Laon, fit profession dans l'abbaye de saint Faron de Meaux le vingt-huitiéme Août de l'an 1703. Il a régenté durant plusieurs années la philosophie & la théologie dans l'abbaye de saint Germain des Prés, dont il étoit soupr.eur lorsqu'il mourut dans cette maison après trois jours de maladie, le douziéme Janvier 1736. Il écrivoit bien en latin & en françois, & l'on voit par ses ouvrages qu'il avoit cultivé les belles lettres avec quelque soin. C'étoit un homme d'une imagination vive, & il a fait voir par diverses pieces qu'il montroit volontiers à ses amis, qu'il pouvoit réussir dans le genre satyrique. En 1724. il publia à Paris en trois volumes *in*-4°. un recueil d'*ouvrages posthumes de dom Jean Mabillon & de dom Thierri Ruinart*, dans lequel il se trouve cependant plusieurs écrits du pere Mabillon qui étoient déja imprimés depuis longtems. Dom Thuillier enrichit cette collection de préfaces & de l'histoire des contestations dans lesquelles dom Mabillon étoit entré ; 1°. sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jesus-Christ : 2°. sur les Etudes Monastiques. Ce qu'il dit dans la préface du premier volume contre la premiere des dissertations de dom Gervaise inserées dans l'histoire de Suger, & les réflexions qu'il fait dans l'histoire de la contestation sur les études monastiques, lui attirérent de la part de dom Gervaise une réponse très-vive, qui parut à la fin de 1724. *in*-12. à Paris sous ce titre : *Défense de l'histoire de Suger, & apologie de M. de Rancé, &c. contre les invectives, calomnies*, &c. L'apologie de M. de Rancé est bien faite, & dom Thuillier ne parut pas disposé d'y répondre ; mais il fit une réponse à la défense de Suger ; il la lut à ses amis, & c'est tout l'usage qu'il en a fait. Il travailloit dès-lors à une traduction françoise de l'historien *Polybe*, qui fut annoncée dès 1721. & qui ne parut qu'en 1727. & l'année suivante, en huit volumes *in*-4°. sous ce titre : l'*Histoire de Polybe traduite du grec en françois* par dom Vincent Thuillier, &c. avec un commentaire sur l'art militaire, &c. par M. Follard, mestre de camp d'infanterie & chevalier de saint Louis. La traduction est élégante & passe pour exacte. En 1727. il donna deux lettres sur une matiere très-différente, elles sont intitulées: la premiere, *Lettre d'un ancien professeur de théologie de la congrégation de saint Maur, qui a révoqué son appel à un autre*

professeur de la même congrégation qui persiste dans le sien; à Paris, 1727. in-12. Le professeur à qui cette lettre fut adressée y ayant répondu, dom Thuillier donna la seconde sous ce titre: *Seconde lettre de dom Vincent Thuillier, &c. servant de replique à la réponse que lui a faite un de ses confreres, qui persiste dans son appel:* cette seconde lettre a eu aussi des *réponses*. Dom Thuillier ne continua point ses lettres; il etoit occupé à recueillir des matériaux pour composer une histoire de la bulle qui fait l'objet de ses deux lettres, & l'on assure que cet ouvrage continué par quelque autre paroîtra un jour. Avant de s'engager dans ces contestations, D. Thuillier avoit fait une *Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin, donnée par les péres Bénédictins de la congrégation de saint Maur.* On imprima le commencement de cette histoire dans le tome trente-troisiéme de la Bibliothéque Germanique: mais ceux qui avoient le manuscrit original de l'auteur voyant que ce qui étoit dans ce Journal ne se rapportoit point avec ce manuscrit, firent imprimer cette *histoire* en 1736. *in-4°. en France*, avec un avertissement historique & critique, & quelques notes. Voilà tout ce que nous connoissons des ouvrages imprimés de dom Thuillier. Dom le Cerf dans la Bibliothéque des écrivains de son ordre, dit qu'il a eu part à la derniere édition du martyrologe d'Usuard.

THUNGEN, (Jean-Charles, comte de) général des armées de l'empereur, naquit le quatriéme Fevrier 1648. Après avoir fait ses études, il s'attacha aux antiquités Romaines, & il en acquit une grande connoissance. Destiné au parti des armes, il se mit au service du duc de Lorraine dans un régiment qui entroit au service d'Espagne. Il passa par les differens degrés de la milice, & en 1673. il commanda en chef un corps de troupes, avec lequel il arrêta une sédition après avoir battu le marquis de Listenois qui étoit à la tête des rebelles. Cette action lui valut le commandement de Besançon: mais en 1674. il fut obligé de le remettre, cette ville ayant été prise par les François. La même année il se trouva à la bataille de Seneffe: ayant quitté peu après le service, il se retira dans quelqu'une de ses terres, où on ne lui permit pas longtems de demeurer oisif. Dès 1676. le cercle de Franconie lui donna la charge de lieutenant colonel & de commandant de Wirtzbourg. La même année l'empereur lui donna un régiment, & en 1678. il lui confera le commandement de Strasbourg. En 1683. il eut celui des troupes du cercle de Franconie, avec lesquelles il aida à faire le siége de Neuhausel. Il se trouva en 1685. à la bataille qui se donna près de Gran ou Strigonie en Hongrie sur le Danube. En 1686. il fut fait commandant de Cinq-Eglises, après avoir contribué à la prise de cette ville & à celle de Bude. En 1688. l'empereur le fit lieutenant general de ses armées, & l'envoya au secours des évêques de Bamberg & de Wirtzbourg, qui étoient réduits très à l'étroit par les troupes de France. En 1689. il se trouva aux siéges de Bonn & de Mayence, & fut fait commandant de la derniere de ces deux villes. En 1690. l'électeur de Mayence le fit grand-maître de l'artillerie & commandant en chef de ses troupes & de ses places fortes. En 1692. on lui donna le commandement de l'infanterie des Impériaux & la charge de grand-maître de l'artillerie. Il fut fait général en 1696. La même année, il fut pris par quelque parti François, & racheté quatre semaines après. Il eut le gouvernement de Philisbourg en 1698. En 1702. il commanda devant Landau. En 1704. il reprit sur les François la ville d'Ulm; & en qualité de président du conseil de guerre, il prononça sentence de mort contre les comtes d'Arco & de Marsilly. En 1705. le roi de Prusse l'honora du collier de l'ordre de l'Aigle-noire. En 1706. & 1707. il commanda en chef pendant quelques mois les troupes de l'Empire, en l'absence du prince Louis de Bade & de l'électeur de Hanovre. En 1708. l'empereur Joseph lui conféra la dignité de Comte de l'Empire. Il mourut en 1709. le huitiéme d'Octobre. Il avoit épousé *Marie-Jeanne* Faust de Stromberg, de laquelle il n'eut point d'enfans. * Voyez le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam. On y cite la vie du général Thungen, écrite en allemand, par Paulin; & la vie de l'empereur Léopold, par un anonyme, aussi écrite en allemand.

THURA, (Laurent) évêque de Ripen dans le Jutland méridional, naquit l'an 1657. à Nachskou dans l'île de Laland. Son pere étoit pasteur de l'église de ce lieu. Après avoir fait ses études à Coppenhague, il fut fait recteur de l'école de Koëge en Seélande, où il resta neuf ans. En 1690. il partit avec quelques jeunes gens de famille noble pour visiter les universités étrangeres. Ce voyage dura cinq ans, pendant lesquels il augmenta beaucoup ses connoissances, & s'acquit l'estime & l'amitié des sçavans avec qui il avoit eu occasion de converser, principalement dans les Provinces-Unies des Pays-Bas, & en Angleterre. Revenu dans sa patrie, il fut nommé pasteur de l'église Hollandoise, qui est à Coppenhague, & il la desservit pendant neuf ans. Il fut transféré de-là au pastorat de l'église de la sainte Vierge à Aarhus en Jutland, & on ajouta à cet emploi celui de préposite. Enfin en 1714. le roi le nomma à l'évêché de Ripen. En 1720. il dressa les loix de l'école de cette ville. Il mourut en 1731. On assure qu'il étoit bon poëte en latin & en danois. Il n'a rien publié cependant dans la premiere langue; mais on a de lui quelques ouvrages en danois, par exemple, une traduction en vers des *Pia desideria* du pere Herman Hugon, Jesuite. On a aussi de lui des œuvres mêlées en vers. Il a laissé trois fils. L'aîné, *Albert* Thura, maître ès-arts, a été recteur de l'école de Colding dans le Jutland, ensuite pasteur à Leirskon. Il s'est fort appliqué à la connoissance de l'histoire litteraire de sa patrie. Il publia sur cela en 1723. *Idea Historiæ litterariæ Danorum*, qui est un ouvrage estimé. Il a donné de plus quelques autres ouvrages en latin & en danois, soit en vers, soit en prose. Il est mort quelques années après son pere. Le second des fils de Laurent Thura est capitaine commandant sur la flotte de sa majesté Danoise; & le troisiéme est lieutenant-colonel d'infanterie, & intendant des bâtimens du roi. * *Supplément au Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, tome troisiéme, page 847.

THURMIUS, (Jean-Jacques) jeune sçavant, né à Augsbourg l'an 1649. de *Chrétien* Thurmius qui étoit marchand dans la même ville, fit dans les études auxquelles il fut appliqué des progrès si rapides, qu'il fut regardé comme un prodige. Dès l'âge de quatorze ans, déja habile dans les humanités, il fut envoyé à l'université de Leipsic, où il prit les leçons de philologie sacrée de Benoît Carpzovius, qui le reçut chez lui, & fut en très-peu de tems en état de lire avec fruit la Bible Hébraïque sans points, & les écrits des Rabbins. Depuis 1665. jusqu'en 1668. il soutint plusieurs thèses ou disputes fort sçavantes, sur l'ame raisonnable, sur la distinction des puissances de l'ame, la raison, l'intellect & la volonté; (*de distinctione potentiarum animæ, rationis, intellectus, & voluntatis, & ab animâ & inter se*) une autre dispute, *de modo proponendi philosophiam Gentilium poëtarum per fabulas*: une quatriéme & une cinquiéme, *de differentiis animæ rationalis & sensitivæ*: une sixiéme, *de Apibus*, qu'il travailla historiquement & physiquement. Jacques Thomasius présida à ces disputes qui firent beaucoup d'honneur au jeune soutenant. De l'étude de la philosophie, Thurmius passa à celle de la théologie, dont il fit un cours avec un pareil succès. Il alla ensuite à Wittenberg, parcourut les villes principales de l'Allemagne, visitant partout les sçavans & les bibliothéques, vint en Hollande, & disputa à Amsterdam dans la synagogue avec un Juif, tant sur le mystere de la Trinité, que sur la gloire du second temple de Jerusalem. A Leyde, il se préparoit à publier un écrit sur l'ame, ou la raison des bêtes, lorsque la mort l'enleva à l'âge de vingt ans, le 7. Août 1669. Scherzer, théologien de Lipsic, a consacré ces quatre vers à sa mémoire:

> *Inclutus ingeniò variâque subactus in arte*
> *Annis major erat* THURMIUS *ipse suis.*
> *Imberbis juvenis senibus vix nota sciebat:*
> *Ultima quid mirer fata putasse senem?*

Thurmius avoit composé un journal de ses voyages, dans

lequel il parloit des bibliothéques qu'il avoit examinées, des universités où il avoit séjourné, des sçavans qu'il avoit visités, des conversations qu'il avoit eues avec eux; quelquefois de leurs ouvrages & de leur caractere. Cet écrit est conservé manuscrit en Allemagne; & M. Scelhorn en a donné un abregé dans le tome onziéme de ses *Amœnitates litterariæ*, sous le titre de *Selecta è Thurmii itinere litterario*: cet abregé est curieux. Voyez ce que M. Scelhorn dit de l'auteur même, au même endroit; mais plus encore l'ouvrage de Jean Klefeker, intitulé: *Bibliotheca eruditorum præcocium, sive ad scripta hujus argumenti spicilegium & accessiones*; à Hambourg, 1717. *in*-8°. Voyez les pages 376. & 377. On y cite deux autres ouvrages où il est parlé de Thurmius, 1. *Index nominum illorum qui disputationes collegii Anti-Sociniani defenderant*, par Jean-Adam Scherzer. 2. *Elogia præcocium quorumdam eruditorum*, par Goëtzius.

THYARD, (Pontus de) seigneur de Bissy, & évêque de Châlons, &c. *Supplém. tom.* 2. *pag.* 363. *ajoutez ce qui suit.* 1°. Il faut écrire TYARD; c'est ainsi que les meilleurs auteurs l'ont toujours écrit, & que Pontus de Tyard l'a écrit lui-même. 2°. Ses *Discours philosophiques* furent de nouveau imprimés, augmentés & corrigés, à Paris, chez Abel l'Angelier en 1587. *in*-4°. On voit au-devant de cette édition le portrait de l'auteur, gravé en 1577. ayant alors cinquante-quatre ans; ensuite des vers latins de Jean Dorat, à la louange de Pontus de Tyard, qui étoit évêque de Châlons dès le seiziéme Juin 1578. Ses *Discours philosophiques* sont dédiés à Henri III. par ce peu de paroles: *Henrico III. Galliarum & Poloniæ regi Christianissimo, principi clementissimo & prudentissimo, litterarum litteratorumque fautori liberalissimo*, PONTUS TYARDÆUS *Bissianus, Cabilonensis Episcopus, præteritæ suæ viridioris ætatis exantlatos cum Musis labores, & futuros studiorum suorum maturiores fructus, hoc publico, perpetuoque (si faxit Deus) gratulationis monumento sacrat, vovet.* Les discours contenus dans ce recueil, sont: *Solitaire premier, ou Discours des Muses & de la fureur poëtique: Solitaire second, ou Discours de la musique.* Ce second discours est fort long, & suivi d'un autre très-court, intitulé: *La Composition & l'usage du monocorde*, à la fin duquel on trouve des vers françois & latins de Guillaume des Autels, de Charolle, à l'auteur. Le discours suivant a pour titre: *Mantice, ou Discours de la vérité de divination par astrologie* (contre l'astrologie judiciaire). Suivent, *Le premier Curieux, ou premier Discours de la nature du monde & de ses parties*: & *Le second Curieux, ou deuxiéme Discours du monde & de ses parties, traitant des choses intellectuelles.* Enfin, un discours intitulé: *Sceve, ou Discours du tems, de l'an, & de ses parties*, adressé au roi Henri III. par une épître particuliere, datée de Paris le dernier de Mai 1578. Pierre Moreftel parle ainsi de *Pontus* de Tyard dans son épitre dédicatoire à *Cyrus* de Tyard, qui fut évêque de Châlon en 1594. par la démission de son oncle Pontus de Tyard, au-devant de son ouvrage intitulé: *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum*, &c. PONTUS TYARDÆUS *cujus regium ingenium, tanquam nostri sæculi fulgorem obstupescimus. Is est enim qui in eâ ætate vitales auras carpentium laudem, est supergressus, adeòque supra hominem se extulit, ut quod ignorat, neminem scire credam. Quidquid enim circulari scientiarum machinâ continetur, habet: planè flos ingeniorum cui laudem omnem imparem esse, fatemur: cùm ex ejus officinâ nihil non excoctum, emaculatumque prodeat. Addo quod multiplici linguarum apparatu suspiciendus, prodigiosam reconditarum rerum memoriam (donum haud dubiè cœlitùs datum) omitto.* Ce panégyrique est assurément trop enflé. Le pere Niceron a donné un article de Pontus de Tyard dans ses *Mémoires*, tome XXI. On en trouve aussi un dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio*, tome second, page 333. & un de Cyrus de Tyard, page 332.

On peut encore ajouter, 1°. que *Henri* de Thyard (Tyard) évêque de Meaux, connu sous le nom de *Cardinal de Bissy*, est mort le 26. Juillet 1737. à l'âge de quatre-vingts ans, deux mois & un jour, etant né le 25. Mai 1657. Il avoit eu dès l'âge de douze ans, en 1669. l'abbaye de Noaillé, ordre de saint Benoît, diocèse de Poitiers, dont il donna sa démission au mois de Janvier 1721. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 25. Janvier 1685. Il fut nommé au mois d'Avril 1687. à l'évêche de Toul, qui ne fut préconisé & proposé pour lui à Rome que le troisieme Fevrier & 10. Mars 1692. Le feu roi le nomma le 25. Decembre 1697. à l'archevêché de Bourdeaux, mais il ne l'accepta pas. Il fut transféré le 10. Mai 1704. à l'evêché de Meaux, & nommé au cardinalat a la promotion du 29. Mai 1715. Le premier Janvier de la même année, le roi lui avoit donné l'abbaye de saint Germain des Prés; il avoit deja celle de Trois-fontaines, depuis le premier Novembre 1698. Après la mort de Clement XI. arrivée en 1721. il se rendit à Rome, où il assista au conclave dans lequel Innocent XIII. fut elu. Ce fut ce pape qui lui donna le chapeau, & lui assigna le titre presbyteral de saint Quirique & de sainte Julitte. Il assista le 25. Octobre 1722. au sacre du roi régnant. Il retourna à Rome en 1724. & se trouva à l'election de Benoît XIII. A son retour en France, il reçut le premier Janvier 1725. le cordon & la croix de l'ordre du Saint-Esprit, dont il avoit été nommé commandeur le 2. Février 1724. Il fit un troisieme voyage à Rome en 1730. & assista au conclave dans lequel Clement XII. fut élu. Avant que de revenir en France, il quitta son premier titre, & opta celui de saint Bernard aux Termes, dont il est mort revêtu. 2°. que *Jacques* de Thyard, marquis de Bissy, frere aîné du cardinal, lieutenant-général des armées du roi depuis le 10. Fevrier 1704. & gouverneur des ville & château d'Auxonne, est mort en son château de Pierre, en Bourgogne le 29. Janvier 1744. agé de quatre-vingt-seize ans. Il étoit fils aîné de CLAUDE de Tyard, comte de Bissy, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville & château d'Auxonne, & nommé chevalier des ordres de sa majesté dans le chapitre tenu le 2. Décembre 1688. reçu le premier Janvier 1693. & mort le 3. Novembre 1701. âgé de quatre-vingts ans. *Voyez* pour la généalogie de Tyard de Bissy, le volume neuviéme des grands officiers de la couronne, à l'article des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, & l'Histoire de l'église de Meaux, par dom Toussaints Duplessis, benédictin de la Congregation de saint Maur, *in*-4°. tome premier, pag. 710. & suivantes, note L. 3°. que *Joseph* de Thyard de Bissy, abbé de saint Faron lès-Meaux, de l'ordre de saint Benoît, depuis l'an 1728; prieur de Reuil & de Fontenai, ci-devant abbé commendataire de saint Florent de Saumur, ordre de saint Benoît, au diocèse d'Angers, est mort le 10. Avril 1747. à Paris, dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge. Il étoit frere du feu cardinal de Bissy. Voyez le *Mercure* d'Avril 1747.

THYRÆUS, (Pierre) Jesuite, de Nuys, au diocèse de Cologne, frere aîné d'Herman Thyræus, qui est entré dans la même societé, s'est appliqué particulierement à la théologie. Il a enseigné pendant vingt-sept ans à Treves, à Mayence & à Wurtzbourg. Il est mort dans cette derniere ville le 3. Décembre de l'an 1601. à l'âge de cinquante-cinq ans, la quarantiéme année depuis son entrée dans la société. On a de lui les ouvrages suivans: 1. *De infestis, ob molestantes dæmoniorum & defunctorum hominum spiritus, locis, liber unus*; à Cologne, 1598. *in*-4°. *Accessit libellus de terriculamentis nocturnis, quæ hominum mortem solent portendere.* 2. *De Dæmoniacis*; à Cologne, 1598. *in*-4°. 3. *De Apparitionibus spirituum libri VI. ubi de Apparitionibus Dei & Christi, angelorum, dæmonum, & Animarum humanarum agitur*; avec un appendice, traitant *de spirituum imaginibus & cultu, deque Purgatorii veritate*; à Cologne, 1600. & 1602. *in*-4°. deux volumes. Le second volume traite *de Divinis, seu Dei in Veteri Testamento apparitionibus & locutionibus, tam externis quàm internis.* Le R. P. dom Calmet, Bénédictin, a profité de ces écrits de Thyræus, pour composer celui qu'il a donné en 1746. *in*-12. à Paris, sous le titre de *Dissertations sur les apparitions des Anges, des démons & des esprits*, &c. 4. *Divinarum Novi Testamenti Mediatoris apparitionum libri tres*; à Cologne, 1625. *in*-4°. 5. *Disputationes theologicæ variæ de apparitionibus spirituum*; à Mayence, 1582. 6. *De festo Corporis Christi*; à Mayence, 1585. 7. *De sacramentali confessione*; à Mayence, 1585. 8. *De potestate*

ecclesiasticâ; à Mayence, 1586. 9. *De verâ fide*; à Mayence, 1587. 10. *Causa vocationis & missionis Ministrorum Evangelicorum, per disputationes aliquot theologicas, partim in Moguntinâ, partim in Heidelbergensi Academiâ disputatas; præsidibus Petro Thyræo è societate Jesu, & Daniele Tossano Heidelbergensi professore*; à Mayence, 1589. *in*-4°. 11. *Examen apologeticum thesium Danielis Tossani, Calvinistæ Heidelbergensis, pro disputatione de causâ vocationis & missionis Ministrorum*, &c. à Mayence. 12. *De clandestinorum matrimoniorum justitiâ*; à Mayence, 1588. 13. *De libertate Christianæ fidei & Religionis*; à Mayence, 1590. 14. *De Sanctorum invocatione*; à Wurtzbourg, 1596. 15. *De Sanctorum legitimo cultu, deque imaginum consecratione.* 16. *De multiplicibus suffragiis, quibus piè defunctorum spiritus à viventibus juvantur.* 17. *De sacrorum hominum continentiâ.* 18. *De novo & falsò Anti-Christo.* 19. *Apodixis præsumptæ necessitatis utriusque speciei in sacramentali communione*; à Wurtzbourg, 1597. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 1015. & 1016.

THYRÆUS, (Herman) *frere du précédent*, né pareillement à Nuys, au diocèse de Cologne, l'an 1632. fut reçu dans la société des Jesuites, par saint Ignace même, fondateur de la société, à Rome l'an 1556. Il a enseigné la théologie à Ingolstadt & à Treves. Il est mort d'apopléxie à Mayence, presque sexagénaire, le 26. Octobre 1591. Il a écrit en latin & en allemand, un traité *de Religionis libertate.* Il a recueilli six mille doutes touchant la Confession d'Augsbourg, & deux mille irrégularités sur le même sujet, en latin; à Dilingen, 1587. *in*-4°. & *in-folio*. * Valere André en sa Bibliothéque Belgique, tome premier, page 478.

THYRIOT, (Michel) Parisien, maître-ès-arts de l'université de Paris, & membre de la faculté de théologie de la même ville, s'est fait connoître dans le XVI. siécle par son zele pour l'université, & par ses harangues. On apprend de l'une de celles-ci, qu'il avoit étudié au college de Lisieux, & d'une autre, qu'il étoit né avec une grande ardeur pour l'étude & pour les voyages. Il satisfit cette seconde inclination à la suite de Pierre de Gondy, évêque de Langres, & ensuite de Paris, & il visita avec ce prélat une grande partie de la France. Dans cette derniere harangue, il dit que son pere, dont il loue la probité, les vertus & les talens, étoit mort depuis quinze jours: c'étoit en 1583. & il nomme un de ses oncles J. Gedoyn, attaché au service d'Albert de Gondy, duc de Retz, pair & maréchal de France, & fort estimé de toute la famille de ce seigneur. C'est tout ce que nous avons pu apprendre concernant Thyriot. Ses harangues latines & ses Paranymphes, ont été imprimées chez Denys Dupré, *in*-8°. à Paris, 1583. sous ce titre: *Michaëlis Thyrioti Parisini quinque & triginta orationes Lutetiæ intra quatriduum habitæ. Quarum quatuor primariis ea quæ sunt ab auctoribus profanis Herculi quondam assignata, Christi personæ, salvo tamen Divinitatis honore, aptari posse demonstrantur. Reliquis singulorum theologicæ laureæ candidatorum merita strictim exponuntur: vulgò Paranymphum vocant.* Thyriot dit qu'il a pris l'idée des quatre premieres dans l'Hymne de Ronsard, qui a pour titre, l'*Hercule Chrétien*; & il paroît qu'il avoit été ami de ce poëte, dont il fait l'éloge. Une partie de ces harangues est dédiée à Albert de Gondy, duc de Retz, & l'autre à Pierre de Gondy, son frere, évêque de Paris: ces deux épîtres dédicatoires peuvent passer elles-mêmes pour des harangues en forme de panégyriques historiques des deux personnes à qui elles sont adressées. Thyriot prononça les huit premieres harangues dans la sale des Dominicains; les huit suivantes chez les Cordeliers; depuis la dix-septiéme jusqu'à la vingt-quatriéme inclusivement, en Sorbonne; & le reste au college de Navarre: M. de Launoy, dans son Histoire de ce college, cite plusieurs fois les Paranymphes de Thyriot, dans les éloges qu'il a donnés de plusieurs de ceux dont notre orateur fait mention. Les Paranymphes du dernier sont à la louange, d'Antoine *Berthomere*, de Moulins, Dominicain; de Pierre *Bertauld*, de Nantes, Carme; de Pierre *Balenot*, Bourguignon, Bernardin; de Nicolas *Profitte*, du même ordre; de Lucien *Crébet*, de Beauvais; de Philippe *le Beau*, de Beauvais; de Jean *Hatiel*, du même lieu; de Leonard *Morelet*, de Sens, Francifcain; de Jean *de Contes*, Augustin; de Julien *Facient*, de Dinant, Franciscain; de Christophe *d'Obri*; de François *de Marcos*, Lyonnois, Franciscain; de Blaise *Pelletier*, Auvergnat, Augustin; d'Ambroise *à Regibus*, Portugais, Augustin; de Guillaume *Davon*, d'Avranches, de la maison de Sorbonne, de même que les sept suivans, sçavoir: Antoine *de Josê* ou *Josée*, de Toulouse; Louis *de Creil*, Parisien; Jean *Boucher*, Parisien; Jean *Gobelin*, Parisien, moine de saint Denys (au moins à ce qu'il paroît par l'éloge); Guillaume *Derivot*, Parisien, de l'ordre de Cluny; Michel *Tissart*, Parisien: les suivans étoient de la maison de Navarre; sçavoir, Drusius *Contesse*, Parisien; Pierre *de Beaulieu*; Jacques *Prevôt*, Parisien; Jean *de la Fosse*, ou *du Fosse* (*Fossæus*) Toulousain; Etienne *Falconier* (*Falconerius*) Champenois; Jean *Gautier*, de Sens; Adrien *d'Amboise*, Parisien; Jean *Casson*, de Cahors; Gui *Taillefer*, de Toulouse.

TIARA, (Petreïus) né à Gorcum le 15. Juillet 1514. fut docteur en médecine, poëte, philosophe, très-instruit dans les langues & dans la littérature. Dans sa jeunesse il visita l'Italie, l'Allemagne & la France. Il a enseigné le grec à Louvain, mais en particulier seulement. A Douai il fut professeur public de la même langue, de même qu'à Leyde. Ayant renoncé à la Religion Catholique qu'il professoit auparavant, il fut chargé d'enseigner pareillement la langue grecque à Franequer dès l'an 1585. c'est-à-dire, dès le commencement de la fondation de l'université de cette ville. Il a aussi pratiqué durant quelque tems la médecine dans la ville de Delft, dont il recevoit des appointemens. Il mourut à Franequer le 9. de Fevrier 1586. à l'âge de soixante-douze ans, six mois, & ving-cinq jours. On mit sur son tombeau les vers suivans:

Heus, quicumque teris hæc sacri limina templi,
Suspice paulisper, verbaque pauca lege.
Sortem disce tuam, & quæ te quoque fata manebunt;
Ociùs aut serò, corde reconde tuo.
Hoc saxo tegitur PETREÏUS *ille* TIARA,
Ingens doctorum Pieridumque decus.
Waldrichem ei patria est, Frisiorum littore clara;
Quæque rudimentis nobilitata viri est.
Artibus Harlemum post pluribus imbuit, atque
Linguis ornavit vim facilem ingenii.
Inde Machaoniam naturâ ductus ad artem,
Lovanium vixdum factus ephebus adit.
Tandem Pergameo, Cooque aliisque Magistris,
Artis honos cessit summus in Italia.
Hanc deinceps toto coluit fœliciter ævo,
Musamque, Graïamque, Ausoniamque simul.
Scilicet insignis medicus, summusque poëta
Audiit, & linguâ philosophus geminâ.
Lovanium expertum est Doctorem ipsumque Duacum;
Lugdunum in Batavis, Franckera parva suum.
Hæc postquàm civem, quem multos foverat annos
Gratè complexa est, & schola docta senem,
Grandævum & vitæ saturum mors abrupit atrox;
Aggregat & civem civibus inde suis.
Discite Trigeminas non ulli parcere Parcas,
Nec quid in hoc magno stare perenne solo.
Nam pariter doctos rapit, indoctosque, bonumque
Unâ falce virum mors metit atque malum.

On a de lui: 1. La Médée d'Euripide, traduite en vers latins; à Utrecht, 1543. *in*-8°. 2. Les Sentences de Pythagore, de Phocylide & de Theognis, aussi en vers latins; à Franequer, 1590. *in*-8°. 3. Le Sophiste de Platon, dialogue, traduit; à Louvain, 1552. *in*-8°. 4. *De nobilitate & disciplinâ militari veterum Frisiorum*, poëme latin, en vers élégiaques; à Franequer, 1597. *in*-8°. 5. *Hymni Homeri, Hippocratis Aphorismi & prognostica, Platonis Eutyphro & Alcibiades*; le tout traduit du grec en latin. Ces dernieres traductions sont demeurées manuscrites. * Extrait de la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 947. & 948.

TIBERGE. (Louis) *Supplém. tom. 2. pag. 370. col. 1....* *De* Louail; otez *De. Ajoutez aussi qu'*en 1745. on a donné à Paris en un volume *in*-12. un ouvrage posthume de M. Tiberge, sous ce titre : *Retraites & méditations à l'usage des religieuses & des personnes qui vivent en communauté.*

TIBERINI, (Jean-Matthias) médecin de Bresce en Italie, vivoit dans le XV. siécle. On dit dans des Actes imprimés en italien, du martyre de saint Simon, enfant mis à mort par les Juifs dans la ville de Trente, qu'il ne s'est pas moins distingué par ses talens pour la poësie & l'éloquence, que par sa science dans la médecine. Tiberini a écrit lui-même les Actes du martyre de S. Simon, duquel on vient de parler, & les Bollandistes en font usage au 24. de Mars. Tiberini dit que ce jeune enfant fut tué en 1474. On a sur le même sujet un poëme de Jean Calphurnio, poëte Bressan, imprimé en 1481. à Vicence, à la suite d'une édition des poëtes Catulle, Tibulle, Properce & Stace, donnée par le même Calphurnio. Les Bollandistes n'ont pas connu ce poëme, ou pour mieux dire, la partie du poëme où Calphurnio décrit le martyre de S. Simon. M. le cardinal Querini a fait réimprimer cette description dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, pag. 289. & suivantes.

TICO-BRAHÉ, ou TYCO-BRAHÉ, célébre astronome, &c. *Ajoutez à ses écrits mentionnés dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735.* une lettre concernant l'étude de l'astronomie, & touchant le poëte Lucrece, qu'il écrivit à Jean-Isaac Pontanus, qui étudioit alors a Cambridge : c'est l'épître cinquante-huitiéme du *Sylloge Epistolarum* publié par Antoine Matthæus, à Leyde, 1708. *in*-8°. Elle est du 25. Mars 1596. Dans le même recueil, page 219. est une autre lettre de Tico-Brahé au même, où il loue Douza le fils, Scaliger, & en particulier l'ouvrage de celui-ci *de emendatione temporum*, Willebrord Snellius, habile mathématicien, à qui Tico-Brahé devoit envoyer son fils pour l'instruire dans les mathématiques, &c. Cette lettre est du 5. Septembre 1595.

TIDEMAN, (Philippe) peintre qui a eu de la réputation, naquit à Hambourg le 22. Decembre 1657. Il eut pour maître Raas, sous la conduite duquel il fut mis à l'âge de douze ans. Huit ans après, il se rendit à Amsterdam pour se perfectionner sous Gerard de Lairesse. Après avoir pris environ six mois les leçons de cet habile homme, Tideman commença à travailler seul, & pour lui-même : mais Gerard de Lairesse l'attira de nouveau chez lui, & ils vécurent encore l'espace de deux ans ensemble. Ce terme expiré, ils se séparérent pour toujours. On a de Tideman quantité de piéces qui lui font honneur. C'étoit un homme laborieux & de bonnes mœurs. Il mourut le 9 Juillet de l'an 1705. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TIFERNAS, ou TIPHERNAS, (Gregoire) *dont on ne dit qu'un mot, & peu exactement dans le Dictionnaire historique*, est nommé par plusieurs, entr'autres, par Humfroy Hody, *Lilius Gregorius Tiphernas*, & à la tête des poësies latines de Tifernas même, *Publius Gregorius Tifernas.* Il n'étoit point Grec, comme l'a cru Naudé, mais de Tiferno en Italie, né de parens honnêtes & gens de bien. Il fut bien instruit dès sa jeunesse dans les langues grecque & latine, & eut dans la premiere le sçavant Emanuel Chrysoloras pour maître. Il étudia aussi la médecine; & il l'exerça même quelque tems, comme il le dit lui-même, dans son élégie au pape Pie II.

Hæc nos ad cultum vitæ exercemus honestum:
Utimur & medicâ, cùm petit æger opem.

Ou, selon une autre édition,

Utimur & medicâ, cùm petit æger, ope.

Il eut un frere, nommé *Jacques*, dont l'unique profession étoit celle de médecin : il etoit plus jeune que Gregoire, & mourut, avant lui, à Rimini où il s'étoit marié, ne laissant qu'une fille qui survéquit peu à son pere. Gregoire désirant de se perfectionner dans la langue grecque, fit un voyage dans la Grece même, où il demeura plusieurs années. De retour en Italie, il fit quelque séjour a Rome sous le pontificat de Nicolas V. qui l'accueillit favorablement à cause de son érudition. Ce fut à la sollicitation de ce pape, que Tifernas acheva la traduction latine de la géographie de Strabon, que le sçavant Guarino avoit laissée au onziéme livre. Il fit encore quelques autres traductions d'ouvrages grecs en latin, ainsi qu'il le dit dans l'elégie déja citée, où il parle ainsi à Pie II. de l'estime que Nicolas V. avoit pour lui, & de ses propres travaux :

Nec sumus omnino spernendi, summe sacerdos,
Qui magnis cari quivimus esse viris.
Ut verò reges parcam memorare, quibuscum
Nostra quidem longo tempore vita fuit:
An non judicium fuit admirabile Quinti?
Ingenium sprevit non tamen ille meum.
Multi illi chari doctrinam propter, & ipse,
Si liceat verum dicere, charus eram.
Vertimus è græco multos sermone libellos,
Arbitrio gratos illius atque tuo.....
Hausimus ingenuas græcis de fontibus artes,
Atque hoc quodcunque est jungimus eloquium, &c.

Nous ignorons quelles sont les traductions dont Tifernas veut parler dans ces vers, ne connoissant que celle de Strabon. Son amour pour les lettres le lia avec tous ceux qui les cultivoient de son tems en Italie, & même avec François de Sforce, duc de Milan : mais après la mort de Nicolas V. se laissant aller à l'affliction que cette perte lui causa, il sortit de l'Italie, & vint en France. Il peint ainsi dans l'élégie citée, & son affliction, & la désertion des sçavans après la mort de Nicolas V.

Sic nos hùc obitu Quinti jactamur & illùc,
Compulsi exilium per mala multa pati......
Parthenopen Româ multi petiére relictâ......
Tendit eò Tuscâ clarus de gente Manetus
Candidus & priscæ conditor historiæ.
Tendit & insignis linguâ Theodorus Achivâ;
Usque adeo pressit illa ruina bonos......
Unus at ipse nives altas transgressus & Alpes,
Per Rhodanum atque Ararim Gallica regna sequor,&c.

Ce fut en 1455. non en 1470. comme on le dit dans le *Dictionnaire historique*, ni vers 1472. comme M. Hody tâche de le prouver, que Tifernas vint à Paris. Outre qu'on vient de voir le contraire dans les vers cités, nous avons encore une preuve qu'il étoit à Paris long tems avant 1470. puisque ce fut dans cette ville qu'il apprit l'élection de Pie II. au souverain pontificat, ce qui arriva en 1458. & que ce fut du même lieu qu'il lui adressa l'élégie dont nous employons le témoignage. Naudé, & après lui M. Hody, raconte que Tifernas s'étant présenté au recteur de l'université de Paris, lui demanda la liberté d'enseigner la langue grecque, se fondant sur un decret du concile de Vienne, qui ordonne que l'on établira dans les universités de Paris, d'Oxfort, de Bologne, de Salamanque, & de Rome, des professeurs pour les langues grecque, hébraïque & arabe; que l'offre de Tifernas fut acceptée, & qu'on lui donna des appointemens. Nous ne prétendons pas nier ce fait; mais nous lisons seulement dans l'élégie de Tifernas, qu'il recevoit quelques honneurs en France :

Hic mihi nonnulli quanquam tribuuntur honores;

& dans une autre de ses pieces, (*ad Angelum Reatinum*) qu'il étoit si peu à son aise, qu'il n'avoit pas de quoi vivre durant six mois de l'annee des appointemens qu'il recevoit :

Stat mihi, confiteor, merces decreta quotannis,
Sed scis quàm tenuis, quàmque sit exigua:
Nam benè si reputo longi sex mensibus anni,
Milito militiam sumptibus ipse meis, &c.

Aussi avec quelle ardeur ne soupire-t-il pas après son retour en Italie? avec quel empressement ne demande-t-il pas à Pie II. de le rappeller? ses vœux furent exaucés. Après environ quatre ans de séjour en France, il se transporta à

Venise, où il professa durant plusieurs années, ayant des appointemens capables de le satisfaire. Il mourut dans cette ville, empoisonné, à ce que l'on prétend, par quelques envieux de sa gloire. Sa mort arriva sous le pontificat de Paul II. qui ne siégea que depuis 1464. jusqu'en 1471. Il n'avoit que cinquante ans. Ainsi il vit remplir au moins une partie de ses désirs qu'il exprime ainsi dans l'élégie au pape Pie II.

Quando erit illa dies ut tandem dicere possim,
In patriam per te cum revocatus ero.
Hic ego mansuram decrevi ponere sedem,
Hic locus optatæ jam requietis erit.
Hìc reliquum vitæ statui traducere tempus,
Scilicet & cursus hìc ego sisto vagos.
Ingenium nobis hìc exercere licebit;
Illud & in nomen omne locare tuum.
O utinam fati cum debita venerit hora,
Hâc mihi contingat ponere corpus humo!
Nostrum aliquis tumulum dum cernet munere dicet,
Hæc pius in patriâ condidit ossa suâ.

La traduction de Strabon commencée par Guarino, & achevée par Tifernas, a été imprimée à Venise en 1472. *in-fol.* (les dix premiers livres sont du premier traducteur, les sept autres du second.) Il y en a eu une autre édition en 1480. *in-folio*; une troisiéme à Lyon en 1559. 2. vol. *in*-16. & peut-être encore d'autres. La même année 1472. on imprima à Venise *in-fol.* les Hymnes & autres poësies de Tifernas, à la suite d'un recueil de poësies d'Ausone, d'Ovide, de *Calphurnius*, &c. Nous avons vu deux autres éditions des poësies de Tifernas; l'une, sans date, en caracteres italiques, *in*-4°. pages non chiffrées: l'éditeur commence par un abregé de la vie du poëte, & se désigne ainsi: *Illustrissimo Domino Paulo Vitello, Tifernati, Hieronymus Cerbonius Tifernas.* Cette édition doit être de 1512. ou environ, puisque Cerbonius dit, qu'il y a déja quarante ans que ces poësies avoient paru à Venise. A la fin de celle-ci, on lit: *Impressum in civitate Castelli per magistrum Antonium de Mazochis, Cremonensem, & Nicolaum de Gucciis de Cortona.* L'autre édition, antérieure de quelques années, est aussi *in*-4°. en caracteres ronds: on lit à la fin, *Argentorati ex Officinâ Schurerianâ mense Julio MDVIIII. imperante Cæsare Maximiliano*, &c. Voici ce que contient ce recueil des poësies de Tifernas: 1. *Hymnus in Trinitatem*; c'est une assez longue piece théologique en vers hexamétres. 2. *Hymnus in beatam Virginem*; en vers hexamétres & pentamétres, comme la plupart des pieces suivantes. 3. *Ad clarissimum vatem Antonium Panormitam.* On avoit répandu en Italie un faux bruit de la mort de Tifernas: celui-ci apprend à son ami qu'il vit; qu'il est en France; qu'il s'y porte bien, & il le prie d'apprendre cette nouvelle à ceux qui s'intéressoient encore à lui. Il dit dans cette piece, qu'il avoit déja vu mourir cinq papes.

Quinque ego Pontificum mortes vidisse recordor;
Namque nec hos audax lædere parca timet.

4. *In malitiam juvenis.* 5. *Ad famulum suum.* 6. *Ad Thomam Reatinum.* 7. *Triumpus cupidinis.* Cette piece est une description des victoires que l'amour remporte sur presque tous les hommes. Il paroît que Tifernas avoit éprouvé lui-même son pouvoir, quoiqu'il se fût défendu avant de se rendre. Il parle ainsi des miseres de cet état.

Non amor est aliud quàm tristis & ægra voluptas,
Nil nisi cura placens, nil nisi dulce malum.
Gaudia si spectes ea sunt in amore pusilla,
Et quàm dulcedo major amaricies.
Sunt in eo lacrymæ, sunt & sine fine querelæ,
Jurgia, suspicio, continuusque timor.
Diminuit famam, studiis melioribus obstat;
Exiguo magnas tempore perdit opes, &c.

8. *Ad Angelum Reatinum*: il s'y plaint du grand travail qu'il avoit en France, & de la modicité de ses appointemens. 9. *Ad Pium Pontificem Maximum*: c'est l'élégie dont on a parlé. 10. *Ad Tortellium.* 11. *Ad Franciscum Sfortiam Ducem Mediolani.* 12. *Vaticinium cladis Italiæ.* 13. Deux pieces en vers saphiques; l'une à Pierre Bombelle; l'autre à Louis, prince de Mantoue. 14. Des vers sur la fragilité de la vie. 15. Vingt autres petites pieces, dont plusieurs sont en forme d'épitaphes. Celle qui regarde *Camille*, semble dire que ce Camille étoit son fils. Nous ne voyons point ailleurs si notre poëte avoit été marié. L'élégie au pape Pie II. n'est pas dans l'édition des poësies de Tifernas faite en Italie; & cependant l'éditeur fait usage de cette piece (qui est dans l'édition d'Allemagne) dans l'abregé qu'il donne de la vie de Tifernas. * Voyez cet abregé: les *Annales Typographici* de Maittaire, tome premier, pag. 96. & 98. *De Græcis illustribus linguæ græcæ litterarumque humaniorum instauratoribus*, &c. par Humfroy Hody, pag. 223. 224. & sur-tout les poësies même de Tifernas. *Voyez* TORTELLIUS. Gregoire Tifernas a fait une traduction du grec en latin des quatre livres *de Regno*, de Dion Chrysostome, & il adressa cette traduction au pape Nicolas V. *Voyez ci-devant* DION CHRYSOSTOME.

TIMAGENES, rhéteur d'Alexandrie, & historien, dont Vossius & plusieurs autres qui ont été suivis par les auteurs du *Dictionnaire historique*, ont fait deux écrivains différens, étoit né à Alexandrie, & fils d'un banquier du roi Ptolémée-Aulétes. Gabinius, gouverneur de Syrie, ayant pris Alexandrie au nom de Ptolémée, vers l'an 55. avant J. C. Timagenes fut fait esclave, conduit à Rome, & vendu à Faustus, fils de Sylla, qui lui accorda peu après sa liberté. Il devoit avoir au moins 20 ans, lorsqu'il fut fait esclave, puisque, suivant Suidas, il professa la rhétorique à Rome du tems du grand Pompée, qui mourut environ huit ans après la prise d'Alexandrie. Timagenes n'enseigna pas cependant aussi-tôt après qu'il eut recouvré sa liberté: l'indigence l'obligea d'abord à faire le métier de cuisinier, ensuite celui de porteur de chaise, *ex captivo coquus, ex coquo lecticarius*, dit Seneque dans la trente-quatriéme de ses controverses. L'argent qu'il gagna dans ce dernier emploi, l'ayant mis en état d'ouvrir une école, il lui vint des disciples, sa réputation s'accrut, & il sçut, au rapport de Seneque, se concilier l'amitié des grands, & se rendre agréable à toute la ville. Le talent qu'il avoit de railler avec esprit, son génie mordant & satyrique, le firent rechercher dans les compagnies, qu'il divertissoit par ses bons mots: mais il falloit qu'il eût d'autres qualités plus estimables, puisqu'il se fit des amis illustres, entre lesquels on compte Asinius Pollion, poëte, orateur & historien. Ils se brouillerent dans la suite: mais Auguste voulut bien être le médiateur de la paix, & les réconcilier. Timagenes avoit acquis les bonnes graces de ce prince, dont il avoit composé l'histoire: mais son génie satyrique lui fit du tort, & lui attira même l'indignation d'Auguste. L'empereur eut cependant la modération de se contenter de lui défendre, pour toute punition, l'entrée de son palais, quoique ce rhéteur eût souvent tourné en ridicule Auguste & toute la famille royale. La disgrace du prince, quoique si justement méritée, ne lui attira pas, comme il arrive d'ordinaire, celle des autres personnes qui le voyoient auparavant. Aucune maison ne lui fut fermée: mais Timagenes poussa l'insolence jusqu'à bruler l'histoire de la vie d'Auguste qu'il avoit composée; & l'empereur supérieur à cette basse vengeance, l'apprit sans s'émouvoir. Le rhéteur se retira chez Asinius Pollion, où il brula encore les autres histoires qu'il avoit composées, après en avoir fait la lecture à ses amis. Auguste loin de faire un crime à Pollion d'avoir donné chez lui retraite à son ennemi, se contenta de lui dire qu'il nourrissoit un serpent: mais qu'il pouvoit jouir du plaisir d'avoir chez lui un pareil ami. Pollion sentit ce que valoit ce discours d'Auguste; il lui offrit de renvoyer Timagenes: mais l'empereur répondit qu'il ne lui convenoit pas de le lui ordonner, après les avoir réconciliés. Timagenes se retira néanmoins de Rome, & alla à Tusculum, dans une maison de campagne de Pollion. On ignore combien il y demeura. Il se rendit dans la suite à Darbanum, ville de l'Osroëne, dans la Mésopotamie, où il mourut: on ne sçait en quelle année. Si Seneque n'a pas exagéré, lorsqu'il a parlé de la com-

bustion des écrits de Timagenes, il faut que celui-ci se soit occupé, lorsque sa colere fut passée, à réparer cette perte. Quintilien, qui le met au nombre des plus fameux historiens, le loue de s'être appliqué encore à écrire l'histoire, après avoir cessé quelque tems de le faire. Seneque ne spécifie cependant que l'histoire d'Auguste : mais si Timagenes l'historien est le même que le rhéteur, comme nous le croyons, il faudra aussi lui donner le *Périple* que Suidas donne à Timagenes l'historien. Pline, qui compte cet auteur parmi ceux qui lui ont servi à composer son histoire naturelle, a dû tirer de ce livre une partie de ce qui concerne la géographie. Etienne de Byzance fait mention du premier livre des rois, composé par Timagenes : c'étoit une histoire d'Alexandre le Grand, & des rois qui diviserent sa monarchie : mais l'ouvrage de Timagenes que nous connoissons le mieux par l'extrait que nous en a donné Ammien Marcellin, est l'histoire des Gaules, dont Strabon a tiré ce qu'il dit de l'or de Toulouse. Callisthenes de Sybaris avoit déja écrit sur l'histoire des Gaules; & l'on croit que ce fut à son imitation que Timagenes entreprit de traiter le même sujet; il ne se contenta pas de suivre l'autorité de Callisthenes, il consulta encore avec soin plusieurs auteurs, dont les recherches le mirent en état de publier son histoire des Gaules, & de dire des choses qu'on avoit longtems ignorées. Voyez les Recherches sur l'historien Timagenes, par M. Bonamy, de l'académie des inscriptions & belles lettres, dans le tome treiziéme des *Mémoires* de cette académie. Ce sçavant prouve contre Vossius, que le rhéteur Timagenes & l'historien de même nom, ne sont qu'un seul & même écrivain; il en donne la vie tirée des monumens les plus certains; il s'explique sur ses ouvrages, & fait d'excellentes réfléxions sur ce qui est dit de l'origine des Gaulois dans l'histoire que Timagenes avoit publiée de ce peuple.

TIMANTHES, fameux peintre Grec, contemporain de Zeuxis, étoit né à Cythne, l'une des douze premieres Cyclades. Il ne fut pas moins l'émule que le contemporain de Zeuxis qui florissoit en la quatre-vingt-quinziéme olympiade. Quoiqu'alors on n'employât pour la peinture que le mélange de quatre couleurs, le blanc de Melos, le jaune d'Athenes, le rouge de Sinope, & le simple noir, Timanthes avec ces quatre couleurs sçavamment employées, sçut faire des ouvrages dignes de l'admiration des plus habiles connoisseurs. Il excelloit encore plus à peindre des hommes que des femmes; il mettoit beaucoup d'ame dans ses figures, & son talent étoit si heureux, que l'esprit des spectateurs y découvroit encore plus que les traits de son pinceau n'en offroit aux yeux. Ce peintre signala ses talens en différentes villes de la Grece; il y disputa des prix aux plus grands maîtres; il les remporta même. Les anciens font mention des tableaux suivans, qui lui ont fait le plus grand honneur. 1. *Cyclope dormant*. Le peintre l'avoit représenté en petit; mais afin qu'on n'en remarquât pas moins la taille gigantesque, il avoit eu la précaution de placer autour de lui des satyres, qui mesuroient son pouce avec un de leurs thyrses. 2. *Palamede tué par surprise*. Il étoit tellement peint au vrai, & l'imitation en étoit si juste, qu'Alexandre le Grand, voyant ce tableau à Ephèse, se rappella le souvenir d'Aristonicus, son joueur de lyre, qu'il avoit beaucoup aimé, & qui avoit été tué par les Massagetes dans une embuscade, & qu'un trouble violent s'empara alors de son esprit. 3. *Un Héros*. Les plus justes proportions qu'une main habile puisse donner à la figure humaine, se trouvoient reunies en ce tableau, qui du tems des empereurs Vespasien & Titus, se voyoit encore à Rome dans le temple de la paix. 4. *Ajax outré de colere contre les chefs des Grecs, de ce qu'ils avoient adjugé les armes d'Achille à Ulysse*. La matiere de ce tableau fut aussi celle d'un prix disputé dans la ville de Samos entre Timanthes & le célébre Parrhasius : ce fut le premier qui le remporta. On dit que l'amour propre fit dire alors à Parrhasius, sensible d'avoir été vaincu : « C'est moins mon propre sort que » je plains, que celui d'Ajax lui-même, puisque, pour la » seconde fois, ce héros vient d'être vaincu par un homme » qui ne le vaut pas. » 5. *Le sacrifice d'Iphigénie*. Cette piece fit remporter un autre prix à Timanthes sur Colotès, ou Colos, fameux peintre de Théos, ou Teïos, ville d'Ionie. Ce tableau se voyoit encore à Rome du tems d'Auguste. Timanthes s'y étoit surpassé lui-même, & selon M. Rollin, Histoire ancienne, tome XI. livre vingt deuxiéme : « C'est » principalement ce tableau qui a fait dire que ses ouvra» ges faisoient concevoir plus de choses qu'ils n'en mon» troient, & que quoique l'art y fût porté au suprême de» gré, le génie enchérissoit encore sur l'art. » On peut en voir une description exacte dans la vie de Timanthes qui sera citée à la fin de cet article. La beauté de ce tableau fut célébrée par divers orateurs; & les maîtres de l'éloquence l'ont proposé depuis pour modele aux orateurs même : Ciceron & Quintilien, pour nous apprendre que dans un discours, il y a bien des choses qu'il est nécessaire d'envelòper, soit qu'on n'en doive pas donner connoissance, soit qu'on ne le puisse faire assez dignement, usent de la comparaison du voile dont Timanthes couvrit avec tant d'adresse la tête d'Agamemnon. M. l'abbé de Marsy, dans un excellent poëme latin sur la peinture, qu'il a fait, étant encore Jesuite, s'exprime ainsi au sujet de ce même tableau.

Sæpe etiam extremos quærentem effingere motus
Deficit ars, genioque negat pigmenta rebellis.
Hinc mutanda via est. Pictorem imitare Pelasgum;
Qui pavidam Atridæ natam dum sisteret aris,
Mœrentem inter proceres, patruumque, patremque;
Desperans tantos pingendo attingere luctus,
Occuluit velo vultus prudente paternos,
Et tacuit solers quæ reddere tela negabat.

Nous avons une vie curieuse de Timanthes par M. Cocquard, avocat au parlement de Dijon, imprimée dans le *Mercure de France*, aux mois de Juin, de Novembre, & de Décembre, second volume de l'année 1740. Cette vie est divisée en deux parties : la premiere contient ce que l'auteur a pu découvrir de l'histoire de ce fameux peintre & de ses ouvrages; on en a extrait ce qui vient d'être rapporté : dans la seconde, remplie de discussions sçavantes, l'auteur examine les sentimens des auteurs anciens & modernes sur le lieu de la naissance de Timanthes, & sur le tems où il a vécu; il réfute ces sentimens, dont la plupart s'accordent à dire que ce peintre étoit de Sicyone, & qu'il a vécu sous Aratus de Sicyone, & il prouve qu'il a eu raison d'avancer qu'il étoit de Cythne, & contemporain de Zeuxis, & que la contrarieté des uns & l'incertitude des autres écrivains qui ont parlé du même peintre, n'ont eu pour fondement que la confusion qu'ils ont faite de deux peintres du nom de Timanthes, qui sont nés en différens lieux & en différens tems. M. Cocquard donne ensuite une description du tableau du combat d'Aratus contre les Etoliens, que *Franciscus Junius* (François Du Jon) & M. Dacier ont attribué à notre Timanthes, & que notre historien prétend être au contraire d'un autre Timanthes, c'est-à-dire, de celui qui a vécu sous Aratus de Sicyone. Après cette description, il revient aux tableaux de Timanthes de Cythne, & fait, à l'occasion de chacun, des observations critiques fort judicieuses sur ce que divers auteurs anciens & modernes ont dit de chacun de ces tableaux. Il faut voir ces recherches & ces discussions dans l'auteur même : mais il faut observer seulement ici, que M. Cocquard releve fort bien une faute qui se trouve sur ce sujet dans le *Dictionnaire de Moréri*, & dans d'autres ouvrages : c'est à l'occasion du tableau de Timanthes, qui represente *Ajax outré de colere*, &c. Si l'on en croit *Moréri* & plusieurs autres, ce ne fut pas *Parrhasius*, mais *Démon* qui fut alors le concurrent de Timanthes. M. Cocquard prouve fort bien que la source de cette erreur vient d'un endroit de l'histoire naturelle de Pline mal interprété. Pline s'étant déja un peu étendu sur les talens de Parrhasius, ajoute immédiatement, *pinxit & Demon Atheniensium argumento quoque ingenioso*. Du Pinet, en sa traduction de l'histoire naturelle de Pline, livre trente-cinquiéme, chapitre dixiéme, traduit ainsi ces paroles qu'il n'a point entendues : « Quant à » Démon Athénien, il fut aussi tenu pour peintre excel» lent & fort inventif de son tems. » Et comme c'est préci-

ſément après ce paſſage, que Pline continue de parler des tableaux de Parrhaſius, & qu'il rapporte les autres faits concernant ce peintre, ſans rappeller ſon nom, de-là vient que du Pinet, dans le cours de ſa traduction, a attribué à *Démon*, peintre imaginaire, tout ce que Pline a réellement dit de Parrhaſius : Sandrart & *Moréri* ont copié ou ſuivi la traduction de du Pinet, & ſont tombés dans la même faute. Ces écrivains n'ont pas fait attention, que dans ce paſſage de Pline, *pinxit & Demon Atheniensium argumento quoque ingenioſo*, le mot *Démon* n'eſt pas le nominatif d'un nom propre, mais l'accuſatif d'un mot grec, qui vient de Δημὸς, & ſignifie *peuple*, & proprement, une aſſemblée de pluſieurs hommes, & quelquefois un état populaire; en ſorte que Pline a ſeulement voulu dire, que Parrhaſius peignit le peuple d'Athenes, ou l'aſſemblée du peuple d'Athenes. Voilà ce que dit M. Cocquard : mais à la fin de cette diſcuſſion, l'auteur du *Mercure*, ou quelque autre, ajoute : qu'on lit dans des Mémoires manuſcrits ſur la vie & les ouvrages des anciens peintres, ſculpteurs, graveurs & architectes Grecs & Romains, que *Dæmon*, peintre d'Athenes, étoit contemporain de Parrhaſius & de Timanthes; qu'il s'attacha beaucoup à l'expreſſion; qu'il y excella, & qu'il fit pluſieurs tableaux dont on faiſoit grand cas. Il y en avoit un à Rome, qui repréſentoit un prêtre de Cybele, que l'empereur Tibere acheta ſoixante mille ſeſterces, c'eſt-à-dire, environ trois mille livres de notre monnoie. La vanité inſupportable de *Dæmon*, ajoute-t-on, diminua beaucoup de l'eſtime qu'on avoit pour lui. Il étoit toujours vétu d'une maniere diſtinguée; il ſe diſoit deſcendu d'Apollon, & ſe vantoit d'avoir ſouvent communication avec Hercule. On eſtimoit beaucoup deux ſoldats qu'il peignit armés à la legere, avec tant d'art, que l'un ſembloit courir au combat, animé & tout dégoutant de ſueur, & l'autre en ſortir ſi las, qu'on le voyoit haleter en poſant ſes armes. Il fit un défi à *Timanthes* dans l'île de Samos, à qui repréſenteroit le mieux un Ajax, plaidant contre Ulyſſe pour les armes d'Achille : il en fut vaincu, de quoi étant fâché, il dit d'une maniere piquante contre ſon adverſaire, qu'il avoit moins de regret de ſe voir vaincu par l'artifice d'un peintre, que de voir Ajax contraint de céder deux fois l'avantage du combat à deux perſonnes ſi peu dignes de le remporter. Ainſi, ſelon ce récit, il y auroit eu réellement un *Démon*, ou *Dæmon*, peintre & concurrent de Timanthes. Reſte à ſçavoir, ſi l'auteur cité dans le *Mercure*, auroit pu donner de ſon expoſé des preuves qui renverſaſſent celles de M. Cocquard.

TIMOTHÉE, poëte-muſicien très-célébre, naquit à Milet, ville Ioniene de Carie, l'an 182. de la chronique de Paros, qui répond à la troiſiéme année de la quatre-vingt-troiſiéme olympiade, quatre cens quarante-ſix ans avant Jeſus-Chriſt. Timothée floriſſoit en même tems qu'Euripide & Philippe de Macédoine. Il excelloit dans la poëſie lyrique & dithyrambique; & il étoit grand joueur de *cithare*. Il perfectionna cet inſtrument en ajoutant quatre nouvelles cordes, ſelon Pauſanias, ou deux ſeulement, la dixiéme & la onziéme, ſuivant Suidas, aux ſept, ou aux neuf qui compoſoient la *cithare* avant lui. Cette innovation dans la muſique n'eut pas une approbation générale. Les Lacédémoniens la condamnerent par un decret public que Boëce nous a conſervé (*De Muſicâ l. 1.*). Il y eſt dit, entr'autres, que les rois & les ephores avoient réprimandé publiquement Timothée, & avoient ordonné que ſa lyre ſeroit réduite aux ſept cordes anciennes, & qu'on en retrancheroit toutes les cordes nouvellement ajoutées. Athénée, qui rapporte ce fait, dit de plus, que l'exécuteur ſe mettant en devoir de couper ces nouvelles cordes, Timothée apperçut dans le même endroit, une petite ſtatue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la ſienne, la montra aux juges, & fut renvoyé abſous. Les poëtes comiques, Phérécrate ſur-tout, ſe déchainerent auſſi contre Timothée, comme on peut le voir dans le Dialogue de Plutarque ſur la muſique. Son dithyrambe ſur l'accouchement de Sémélé, ou ſur la naiſſance de Bacchus fut regardé comme indécent, non-ſeulement par les Lacédémoniens, mais par d'autres. On accuſoit de plus Timothée d'être froid, & peu ingenieux dans ſes poëſies. cela n'empêchoit pas que ce poëte-muſicien ne fût en très-grande reputation; & il paroît par une épigramme grecque d'Alexandre, poëte Etolien, conſervée dans les *Saturnales* de Macrobe, que les Epheſiens lui donnerent mille pieces d'or pour compoſer un poëme en l'honneur de Diane, lorſqu'ils firent la dédicace du temple de cette prétendue déeſſe. Timothée avoit compoſé dans le genre lyrique, dans le dithyrambique, dans le dramatique, dans l'épique. On trouve une notice de ſes poëſies dans Suidas, qui lui attribue dix-neuf *nomes*, ou cantiques; trente-ſix poëmes; dix-huit dithyrambes; vingt & une hymnes; le poëme de Diane; huit *Diaſcèves*, ou deſcriptions; un panégyrique, ou éloge; trois tragédies, *les Perſes*, ou *Nauplius*, *Phinidas*, *Laërte*, auxquelles il faut joindre la *Niobé*, & le poëme ſur la naiſſance de Bacchus. Timothée, ſelon le même Suidas, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix-ſept ans : mais ſuivant la chronique de Paros, dont l'autorité eſt préférable, il n'en avoit que quatre-vingt-dix. Sa mort arriva en Macédoine la quatriéme année de la cent cinquiéme olympiade, deux ans avant la naiſſance d'Alexandre le Grand. D'où il ſuit, que ce Timothée eſt different de ce fameux joueur de flute qui fut ſi chéri d'Alexandre, & qui ſçavoit tellement animer ce prince par les ſons de ſon inſtrument, qu'il le faiſoit courir aux armes. Cependant preſque tous les auteurs ont confondu ces deux Timothées. * *Voyez* les ſçavantes Remarques de M. Burette ſur le Dialogue de Plutarque touchant la muſique, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, tome dixiéme, pag. 235. & ſuiv.

TIMOTHÉE, hérétique, condamné par le pape Damaſe, ſuivoit les erreurs d'Apollinaire. *C'eſt tout ce qu'on en dit dans le Dictionnaire hiſtorique : ajoutons ce qui ſuit.* Ce Timothée ſe diſoit évêque d'Alexandrie : il fut condamné par le pape Damaſe dans un concile célébre tenu à Rome en 376. & dépoſé avec ſon maître Apollinaire. Les évêques d'Orient, ignorant, ſans doute, cette condamnation, écrivirent en 382. une lettre fort reſpectueuſe à Damaſe, dans laquelle, après avoir exalté la gloire du ſaint ſiége, ils lui demandoient la condamnation de cet hérétique. Le pape commence ainſi ſa réponſe, que Théodoret nous a conſervée : « Quand vous rendez au ſiége apoſtolique » l'honneur qui lui eſt dû, le plus grand avantage vous » en revient à vous-mêmes, mes très-honorés fils. » Enſuite il leur déclare qu'il a condamné, il y a long-tems, Timothée avec ſon maître Apollinaire, en préſence de Pierre d'Alexandrie, & qu'ils n'ont pas ſujet de lui demander qu'il ſoit depoſé de nouveau. Sur cela & ſur le reſte concernant l'hiſtoire de cet hérétique, on peut conſulter ſaint Gregoire de Nazianze, *Epiſt. ad Cledon.* S. Jerôme, *in Chron. ad annum 376.* Théodoret, *Hiſt. l. iv. c. 10.* Sozomene, *lib. vj. cap. 25.* &c. *Mémoires manuſcrits* de M. du Mabaret.

TINDALL. (*N.*) *Supplément tome 2.* liſez, TINDALL. (Matthieu)... *On le dit* né en 1656; il naquit le 10. Avril 1655.... Celui que l'on nomme *Budgel*, eſt nommé Euſtache BUDGOL dans le *Mercure Suiſſe*, mois de Juillet 1734. page 103. On dit dans ce Journal : « Le docteur Tindall » avoit déclaré pendant ſa vie, que ſon deſſein étoit d'imi- » ter *Alexandre le Grand*, en laiſſant ſon heritage au plus » digne. Par ſon teſtament, il legue deux mille cent livres » ſterlings, qui ſont environ cinquante mille livres de » France, à M. Euſtache Budgol, qui n'étoit point ſon pa- » rent; & ſans autre motif que de *favoriſer ſes grands talens,* » *& le mettre en état de les rendre utiles à ſa patrie....* M. Bud- » gol eſt connu par divers ouvrages, & par la part qu'il a » eue au fameux *Spectateur*. Nicolas Tindall, neveu du do- » cteur, qui a donné en anglois une belle traduction de » l'hiſtoire de Rapin Thoyras, a été l'héritier de ſes autres » biens.... Le corps de Matthieu Tindall a été enterré, » ſuivant l'ordre qu'il en avoit donné, dans l'égliſe de » Clerkenwel près du docteur Burnet, évêque de Saliſburi, » avec qui il avoit été lié d'une étroite amitié, avant qu'il » eût manifeſté ſes mauvais ſentimens, comme il y a lieu

» de le croire. » * Voyez les *Anecdotes curieuses sur la vie, les ouvrages & les sentimens de quelques prétendus esprits forts de nos jours*, &c. dans le *Mercure Suisse*, Juillet 1734. p. 93. & suivantes.

TIRAQUEAU, (André) célébre jurisconsulte, &c. *On peut ajouter à ceux de ses ouvrages mentionnés dans le Dictionnaire historique : 1. Andreæ Tiraquelli Fontenaii apud Pictones suppræfecti commentarii in L. si unquam, C. de Revo. Dona. nuper emendati, nec non accentibus diligenter illustrati*; à Lyon, 1546. *in-8°.* de 767. pages, sans compter la table des matieres, & plusieurs épîtres de Tiraqueau, & autres; la premiere, *Amplissimo ordini senatûs Burdegalensis*; la seconde, *Pictonibus legum studiosis*; la troisiéme, à Tiraqueau par *Ludovicus Cyanæus*, écrite de Paris au mois d'Avril 1535; la quatriéme, de Christophe Marchant, curé de Fontenai-le-Comte, à Pierre Marchant, son oncle, archidiacre de Luçon, &c. à la louange de Tiraqueau. 2. *Andreæ Tiraquelli regii in senatu Parisiensi consiliarii Tractatus: Le mort saisit le vif*; à Paris, 1550. *in-8°.* Ce livre est adressé aux avocats du parlement de Paris; & l'on trouve au commencement, des vers latins de Salmon Macrin & de Jean Dorat, à la louange de Tiraqueau. On lit sur quelques sentimens du même jurisconsulte quelques observations dans une dissertation latine, qui fait partie du tome second des *Observationes Hallenses*. Le titre de cette dissertation est : *Parabolani an medici, an medicorum ministri?* Tiraqueau veut qu'on lise *Parabalani*. On examine dans la dissertation si son sentiment est fondé, & ce qu'on doit entendre par ce mot.

TIRON. Abbaye, &c. *Supplém. tom. 2. on dit qu'*Yves de Chartres célébra la premiere messe dans ce monastere. On s'est trompé; ce fut saint Bernard de Tiron qui l'y célébra, après avoir reçu la bénédiction d'Yves, comme évêque diocesain.

TIRON. (Marcus Tullius TIRO) *Tout ce qu'on dit de cet affranchi de Ciceron dans le Dictionnaire historique*, c'est qu'*il écrivit la vie de son maître, & quelques autres ouvrages; il n'est pas inutile d'ajouter ce qui suit.* Tiron, esclave de la famille des Cicerons, étoit commun entre Marcus & Quintus. Ayant été rendu libre par le premier, il fut envoyé à Quintus, frere de Ciceron, pour lui faire approuver qu'il prît le prenom *Marcus*, en lui faisant entendre néanmoins, qu'il se tiendroit également honoré du sien, *Quintus*. Sur quoi celui-ci lui répond, qu'il falloit absolument, & au plutôt qu'il se décidât pour celui de *Marcus*. Tiron étoit dans la famille de Ciceron dès le tems d'Helvia, & vraisemblablement avant la naissance de Marcus Tullius & de Quintus, son frere. Etant affranchi, il devint l'ami & le conseil de Ciceron, de sa femme, de son frere & de leurs enfans. Il étoit sçavant dans les deux langues grecque & latine; & l'on ne doute point que Ciceron ne le consultât sur ses ouvrages, avant de les rendre publics. Il écrivit la vie de cet orateur, au moins en quatre livres, & l'on croit qu'il recueillit en trois autres ses bons mots. Il ne nous reste rien de ces ouvrages. On lui attribue aussi l'invention des notes abregées pour la facilité des copistes qui faisoient profession d'écrire aussi vîte que la parole. Voyez ce qu'on dit sur cela *dans le Dictionnaire historique*, & mieux encore dans la préface de l'ouvrage que le R. P. dom Carpentier, de l'ordre de saint Benoit, prévôt de S. Onésime de Doncheri, a donné en 1747. *in-folio*, sous ce titre : *Alphabetum Tironianum, seu notas Tironis explicandi Methodus: cum pluribus Ludovici Pii chartis, quæ notis iisdem exaratæ sunt & hactenùs ineditæ, ad historiam & jurisdictionem cum ecclesiasticam, tum civilem pertinentibus.* Tiron mourut à près de cent ans dans une maison qu'il avoit près de Pouzzole. Consultez une note de M. Morabin, pag. 15. & 16 de ses Remarques sur l'histoire de Ciceron, au tome second de cette histoire.

TISSARD, (François) professeur dans l'université de Paris, étoit de la ville d'Amboise. Il vint fort jeune à Paris, où il étudia les humanités & la philosophie. On l'envoya ensuite à Orleans pour y prendre des leçons de droit : mais ceux qui avoient soin de lui ayant sçu que la débauche régnoit parmi les écoliers de cette ville, ils se hâterent de l'en retirer, & de l'envoyer en Italie. Tissard s'y livra à l'étude des langues latine, grecque & hébraïque, & à celle du droit civil & canonique; & pendant trois ans qu'il demeura dans ce pays, il y prit les leçons des meilleurs maîtres. Tels furent Guarini de Verone à Ferrare, Philippe Beroalde à Bologne, Calphurnius à Padoue. Pour l'hébreu, il l'apprit d'un Rabin de la synagogue de Ferrare. Dans le grec, il eut pour maître particulier Demétrius le Spartiate. Il apprit le droit civil sous Jean Campeïus, & le droit canon sous Antoine de Burgos. Ces deux derniers enseignoient à Bologne, & Tissard y prit le degré de docteur ès droits. Revenu à Paris, il se proposa d'y établir dans l'université une étude solide de la langue grecque, d'y former de bons écoliers, & d'y rendre communs les livres grecs qui y étoient rares & chers, parce qu'il falloit les faire venir de Venise. Il composa à cette occasion un petit discours qu'il adressa aux étudians de l'université, pour les exciter à l'étude qu'il leur proposoit; & il y dit qu'il a pris soin de faire imprimer des livres grecs qui couteront peu, & qui les aideront beaucoup à se perfectionner dans cette langue; il ajoute, que c'est un moyen de se distinguer en toutes manieres au dessus des Italiens. Son mérite ayant été connu à la cour, le duc de Valois & comte d'Angoulême, qui fut depuis le roi François I. le mit au nombre de ceux qui composoient sa maison en qualité d'hommes de lettres. Tissard eut particuliérement pour amis dans cette cour, Jean Calluel, un des conseillers du prince, & François Mollin, son précepteur. Le premier livre qu'il fit mettre sous la presse, contient les sentences des sept sages de la Grece, les vers dorés de Pythagore, le poëme moral de Phocylide, avec l'alphabet grec, & quelques autres opuscules. Ce recueil est un *in-4°.* qui parut en 1507. C'est à la fin que l'on trouve l'exhortation dont on a parlé plus haut. Il fit imprimer ensuite la Batrachomyomachie d'Homere; le poëme d'Hesiode, intitulé, *les Œuvres & les jours*; & plusieurs autres, dont on peut voir le détail dans l'ouvrage de M. Chevillier sur l'origine de l'imprimerie, pag. 246. & suiv. Tissard mit à ces éditions des préfaces de sa façon, & quelques vers latins, aussi de sa composition. M. Chevillier dit, que comme il ne trouve plus rien de lui après l'année 1508. il soupçonne qu'il mourut vers ce tems-là. Il lui donne aussi (pag. 289. & 290.) la gloire d'avoir fait faire le premier à Paris des essais d'impression hébraïque, & d'y avoir en quelque sorte introduit l'étude de l'hebreu. Il composa dans ce dessein, ajoute-t-il, une grammaire hébraïque, où l'on voit l'alphabet, l'Oraison Dominicale, le Trisagion, la généalogie de Jesus-Christ en caracteres hébreux. Cet ouvrage parut en 1508. *in-4°.* de l'imprimerie de Gilles Gourmont. Les caracteres hébreux y sont à la vérité imparfaits & mal formés; mais c'étoit une nouveauté qui s'est bien perfectionnée depuis.

TISSART. (Pierre) *Cherchez* VINOT. (Modeste)

TITI (Robert) naquit à *Borgo san-sepolcro*, petite ville de la Toscane, le 4. Mars 1551. de BENOÎT Titi, & de *Laure* Picconi, tous deux de familles très-illustres. Il fit successivement ses études à Boulogne, à Rome & à Pise. En 1570. il entra dans le college ducal de la Sapience, fondé dans cette derniere ville vingt ans auparavant par le grand duc Cosme I. & il y demeura pendant cinq ou six ans. Il acheva de s'y perfectionner dans les langues grecque & latine, y fit sa philosophie, & s'appliqua ensuite à l'étude du droit. Le 28. Novembre 1576. il fut reçu docteur en cette faculté. Il alla ensuite à Florence, où son mérite lui gagna l'amitié de plusieurs sçavans hommes, entr'autres, de Pierre Vettori, qui voulut lui procurer de l'emploi auprès de l'empereur Rodolphe II. par le moyen des amis qu'il avoit à sa cour : mais Titi refusa d'aller en Allemagne, & aima mieux demeurer à Florence. Il y fréquenta le barreau, & y parut avec tant de distinction, qu'il devint en peu de tems un des plus fameux avocats de cette ville. Les occupations que cet état lui donnoit, ne l'empêcherent pas de suivre l'inclination qu'il avoit pour la poësie & les belles lettres. En 1597. il rechercha une chaire d'humanités qui vaquoit à Boulogne, par la mort de Thomas Correa; &

il y fut nommé le 27. Février de la même année, avec quatre cens écus d'appointemens. Il y avoit neuf ou dix ans qu'il remplissoit ce poste avec beaucoup de gloire, lorsque le grand duc l'enleva à la ville de Boulogne, l'ayant demandé avec tant d'instance, qu'on ne put le lui refuser. Outre les gages ordinaires qui étoient de trois cens écus, & les profits des doctorats qui montoient presque à la même somme, le grand duc lui donna de plus une pension de cent écus. Il lui envoya des litieres & des voitures pour transporter sa famille & ses meubles, & cent écus pour les frais nécessaires. Titi commença ses leçons à Pise à la fin de l'année 1607. mais il ne jouit pas longtems de cette nouvelle situation. En 1609. étant allé à Florence, pour y passer les vacances, il y mourut âgé de cinquante-huit ans, laissant de *Marie* Mancini, sa femme, un grand nombre d'enfans, presque tous en bas âge. Ses ouvrages sont : 1. *Ad Antonium Meliorium, Carminum liber primus*, avec *Petri Gherardi Burgensis Carminum libri duo*; à Florence, 1571. *in* 8°. C'est ce Pierre Gherardi qui publia ces poësies de Titi avec les siennes. 2. *Locorum controversorum libri decem, in quibus plurimi veterum scriptorum loci conferuntur, explicantur, emendantur*, &c. à Florence, 1583. *in*-4°. Cet ouvrage fit honneur à Titi en Italie & dans les pays étrangers. Juste-Joseph Scaliger l'attaqua cependant avec une violence extrême, dans un livre qu'il intitula : *Yvonis Villiomari Aremorici in locos controversos Roberti Titi animadversionum liber*; à Paris, 1586. *in*-8°. Titi ne répondit qu'avec la modération qui convient à un vrai sçavant, dans l'ecrit suivant : 3. *Pro suis locis controversis assertio adversùs Yvonem quemdam Villiomarum italici nominis calumniatorem*; à Florence, 1589. *in*-4°. 4. *Nereus, in nuptias sereniss. Ferdinandi Medices, & Christinæ Lotharingiæ carmen*; à Florence, 1589. *in*-4°. 5. Une édition des Eclogues de Nemesien & de Calphurnius, avec un commentaire; à Florence, 1590. *in*-4°. 6. *Brevi Annotazioni sopra le Api del Rucellai*; à Florence, 1590. *in*-8°. & en 1718. *in*-4°. 7. *In 12. libros Syriados Petri Angelii scholia*, à la suite de la *Syrias*, &c. poëme de Pierre Angeli; à Florence, 1591. *in*-4°. 8. *In Georgica Virgilii prælectiones quatuor*; à Boulogne, 1597. *in*-4°. 9. *Oratio Bononiæ habita, cùm primùm litteras humaniores in nobilissimo gymnasio interpretari cœpisset*; à Boulogne, 1597. *in*-4°. 10. *In Clementem VIII. P. M. oratio & carmen*; à Boulogne, 1598. *in*-4°. 11. *Ad illustr. & rever. Cynthium Aldobrandinum, S. R. Ecclesiæ cardinalem, Carmen*; à Boulogne, 1598. *in* 4°. 12. *Ad Cæsaris commentarios de Bello Gallico prælectiones quatuor*; à Boulogne, 1598. *in*4°. 13. *Prælectiones IV. ad Catulli Galliambum sive Carmen 64.* à Boulogne, 1599. *in*-4°. Cet ouvrage se trouve aussi dans plusieurs éditions de Catulle. 14. *Oratio Pisis habita in exordio studiorum anni 1607.* à Florence, 1607. *in*-4°. Le sujet de ce discours est l'utilité qu'on retire des universités. 15. *Ecloga ad Hieronymum Guicciardinum*, avec l'écrit suivant : 16. *Apologia pro Petronio Arbitro*, 1610. *in* 8°. 17. *In sacram Dei-paræ imaginem sancti Lucæ manu pictam, Carmen*, dans un recueil de poësies faites sur le même sujet; à Boulogne, 1601. *in*-8°. 18. *Rime* : ces poësies se trouvent éparses en différens livres. On peut voir la liste qu'en donne le pere Niceron dans l'ouvrage cité plus bas. 19. Trois lettres, parmi les ouvrages de Marc Velser imprimés à Nuremberg en 1682. *in-folio*. Titi a fait encore d'autres ouvrages, demeurés manuscrits, dont on donne le catalogue dans la seconde partie du tome trente-troisiéme du Journal de Venise, où l'on trouve l'éloge de l'auteur par François-Marie Cessini, Florentin, professeur en droit civil à Pise. * *Voyez* aussi le tome treizieme des *Mémoires* du pere Niceron.

TITIUS, (Gerard) fils de MARTIN Titius, en allemand *Tietze*, & de *Salomé* Sisler, naquit le 17. Décembre 1620. à Quedlinbourg en Allemagne, où son pere etoit ministre. Il fit ses premieres études dans sa patrie; & ayant perdu de bonne heure son pere & sa mere, qui lui furent enlevés dans le même mois, Chrétien Simonis, sénateur de Quedlinbourg, son tuteur, prit soin de son éducation. Il l'envoya à Jene, où Titius etudia deux ans. Les troubles du pays ayant causé une grande diminution dans ses biens, il se retira chez George Titius, son oncle, archidiacre d'Acheseben dans la principauté d'Anhalt, & y demeura trois ans appliqué à l'étude des belles lettres & de la philosophie. Au bout de ce tems-là, il alla étudier la théologie à Helmstadt. George Calixte, professeur de cette université, lui ayant trouvé de la capacité & du mérite, le prit chez lui, & le donna pour compagnon d'études à son fils Frederic-Ulric. Ses études finies, il fut successivement professeur extraordinaire en langue hébraïque à Helmstadt, & en 1649. professeur en théologie dans la même ville. La même année, il fut fait maître-ès-arts, & en 1650. docteur en théologie. Il remplit depuis jusqu'à sa mort la charge de professeur avec une grande distinction. Il mourut le 7. Juin 1681. âgé de soixante ans. Il avoit épousé plus de trente ans auparavant *Dorothée-Agnès* Bremer, fille d'un avocat de Wolfenbutel, dont il avoit eu six enfans. Il a composé un grand nombre d'ouvrages. 1. *De simplicibus Entis affectionibus, uno, vero bono, hujusce cognato perfecto*; à Helmstadt, 1649. *in*-4°. 2. *Disputatio de gratuitâ Justificatione hominis peccatoris coram judicio Dei*; à Helmstadt, 1650. *in*-4°. 3. *Programma ad auscultationem Epistolæ Paulinæ ad Romanos*; à Helmstadt, 1650. *in*-4°. 4. *Oratio de gravissimis corruptelis, quibus in Occidente Ecclesia Christi ultimis & sequioribus præsertim est oppressa temporibus, habita*, &c. à Helmstadt, 1650. *in*-4°. 5. *De supremo judicio & æternâ beatitudine*; à Helmstadt, 1650. *in*-4°. 6. *Theses theologicæ de S. Scripturâ*; à Helmstadt, 1650. *in*-4°. 7. *De Angelis*, 1651. & 1665. 8. *De meritis operum*, 1651. 9. *De peccato ejusque differentiis atque caussis*, 1652. 10. *Exercitationes academicæ, quibus pleraque inter Pontificios & Protestantes controversa excutiuntur*, &c. 1652. *in*-4°. 11. *Exercitatio de controversiis circa Eucharistiam*, &c. 1652. *in*-4°. 12. *De Jesu-Christo mundi Salvatore*, 1653. *in*-4°. 13. *In primum & secundum motiva Hassiæ landgravii Ernesti nomine ab Adriano & Petro de Wallenburg consignata, Animadversiones theologicæ*, 1653. *in*-4°. 14. *Responsio ad 12. postulata Jodoci Keddii Jesuitæ*, &c. 1653. *in*-4°. 15. *Declaratio locorum quorumdam Epitomes theologicæ Georgii Calixti*, 1653. *in*-8°. & encore depuis. 16. Examen de la pierre de touche papistique d'Hildesheim, pour connoître la vraie & la fausse Eglise, qui a paru depuis quelque tems, sous le nom de Conrad Hennies, en allemand; à Helmstadt, 1653. *in*-4°. 17. Courte réfutation (en allemand) d'Othon Sonneman (c'est le prétendu Hennies) ou découverte de quelques prétendues erreurs grossieres, qu'il lui a attribuées; à Helmstadt, 1654. *in* 4°. 18. *De principio fidei Christianæ, seu canonicâ scripturâ*, 1654. *in*-4°. 19. *De Ministris Ecclesiæ*, 1655. *in*-4°. 20. *De homine ad imaginem Dei condito, ejus lapsu, conditione post lapsum*, 1655. *in*-4°. 21. *De Magistratu & rebus civilibus*, 1655. *in*-4°. 22. *Laudatio funebris in obitum Georgii Calixti*, 1656. *in*-4°. 23. *De Conciliis*, 1656. *in*-4°. 24. *De statu animarum separatarum*, 1657. *in* 4°. 25. *De viribus humanis, sive libero hominis post lapsum arbitrio, conversione, perseverantiâ, ejusque certitudine*, 1657. *in*-4°. 26. Réfutation (en allemand) d'un écrit intitulé : Relation véritable de la conduite que George Calixte a tenue dans sa derniere maladie, où l'on examine dans quelle religion il est mort, 1657. *in*-4°. 27. *Ostensio summaria, quòd Pontificii dogmata sua sibi peculiaria non possint unanimi scriptorum ecclesiasticorum è quinque prioribus post natum servatorem sæculis superstitum consensu probare*, 1658. *in*-4°. & seconde édition augmentée en 1663. *in*-4°. 28. *Vindicatio Augustanæ Confessionis*, &c. contre le cardinal Bellarmin, 1658. *in*-4°. 29. *Theses theologicæ*, &c. 1658. *in*-4°. 30. *De quatuor novissimis*, 1660. *in*-4°. 31. *De beatitudine ac damnatione æternâ*, &c. 1660. *in*-4°. 32. *Castigatio animadversionis Viti Erbermanni in ostensionem summariam*, 1660. *in*-4°. 33. *De perspicuitate S. Scripturæ, ejus interpretatione, & lectione omnibus permittendâ*, 1661. *in* 4°. 34. *De æternâ quorumdam hominum electione ad vitam æternam, & reprobatione quorumdam ab eâdem*, 1661. *in*-4°. 35. *De Theopaschitarum hæresi*, 1661. *in*-4°. 36. *Vindiciæ Lutheranæ*, &c. 1661. *in*-4°. 37. *De S. Scripturâ ad militantis Ecclesiæ plenam informationem aptâ perfectione, & de traditionibus Pontificiorum*, 1662. *in*-4°. 38. *De Christianâ morum*

doctrinâ, 1661. *in*-4°. 39. *De universali Redemptione omnium & singulorum hominum per Christum*, 1661. *in*-4°. 40. *Repetitio doctrinæ Protestantium, quòd Corpus & Sanguis D. N. J. S. cum pane & vino in sacrâ Cœnâ ore communicantium accipiantur ; cum confutatione Epistolæ Joan. Warneri*, &c. 1662. *in*-12. 41. *De Verbi Divini authentica*, 1663. *in*-12. 42. *De Pœnitentiâ & absolutione sacerdotali*, 1663. *in*-4°. 43. *De veris falsisque Ecclesiæ notis*, 1663. *in*-4°. 44. *De Prædestinatione credentium ad vitam æternam, & reprobatione incredulorum*, 1663. *in*-4°. 45. *De merito Christi pro omnibus & singulis hominibus præstito*, 1663. *in*-4°. 46. *Responsum Joannis Vorstii verbosæ Epistolæ priori*, &c. 1664. *in*-4°. 47. *De orthodoxâ fidei Christianæ doctrinâ*, 1664. *in*-4°. 48. *De insufficientiâ merè naturalis Religionis ad consequendam vitam æternam, & necessitate revelationum divinarum supernaturalium*, &c. 1667. *in*-4°. 49. *De pactis, legali & evangelico, & de justificatione*, 1670. *in*-4°. 50. *De Papa & Papatu Romano*, 1672. *in*-4°. 51. *De Jesu Christi officio prophetico, sacerdotali, regio*, 1673. *in*-4°. 52. *De doctrinâ sacramentorum Novi Testamenti*, 1673. *in*-4°. 53. *De Ministerio Ecclesiastico, & de Ministrorum Ecclesiæ vocatione, ordinatione & conjugio*, 1674. *in*-4°. 54. *Repræsentatio consilii Calixtini de studio Concordiæ Ecclesiasticæ*, &c. 1675. *in*-4°. 55. *De hæresi Photinianâ*, 1675. *in*-4°. 56. *De phrasibus, sive locutionibus veterum Ecclesiæ doctorum, quibus pro fucandis novitatibus suis Romano-pontificiæ Ecclesiæ doctores hodie abutuntur*, 1676. *in*-4°. 57. *Disputatio de pœnitentiâ relapsorum, & potestate clavium Ecclesiæ à Christo commissâ*, 1677. *in*-4°. 58. *Animadversiones exegeticæ ad Scripturæ sacræ insigniora loca*, 1715. *in*-4°. 59. *De morte, & Christianâ præparatione ad eam.* 60. *De judice controversiarum.* 61. *De Deo uno & trino.* 62. *De Divinitate Christi contra Socinianos.* 63. *De peccatorum culpâ & reatu.* 64. *De errore Flaccii circa peccatum originis.* 65. *De Ecclesiâ.* 66. *De Sacrificio Missæ.* 67. *De regimine sacro civili.* 68. *De fide justificante.* 69. *De sacrâ Cœnâ Domini.* 70. *De quæstione : An homo nondum renatus in actionibus merè spiritualibus polleat libero arbitrio.* 71. *De confessione peccatorum auriculari.* * *Henrici Meibomii Programma in funere Gerhardi Titii*, dans les *Memoriæ theologorum* Henningi Witten, Décade XVI. *Mémoires* du pere Niceron, tome quarante-uniéme.

TIXIER (Jean) étoit de Saint-Saulge dans le Nivernois, & seigneur de Ravisy dans la même province, ce qui lui a fait prendre en latin le nom de *Ravisius Textor*, sous lequel il est plus connu. Son oncle paternel, nommé *Victor*, sous-maître des grammairiens au college de Navarre, prit soin de son education ; & selon M. de Launoy, Tixier y répondit si bien, qu'il devint un grand ornement du college de Navarre dans les belles lettres. Gui Coquille, seigneur de Romenay, dans son Histoire du Nivernois, l'appelle *Grammatique excellent en l'université de Paris.* Olivier, professeur au college de Navarre, dont M. de Launoy fait aussi l'éloge, & Pierre Corbelin s'empresserent pareillement de cultiver son esprit : mais M. de Launoy fait entendre qu'il surpassa ses maîtres. Il est certain que Tixier eut en son tems beaucoup de réputation. On voit par ses lettres, qu'il eut un grand nombre de disciples, & qu'il s'appliquoit beaucoup à les former à l'etude des sciences & à la vertu. Je suppose que ces lettres ont été écrites & adressées, car je n'ignore pas qu'il y en a qui croient que ce n'étoit que des thèmes qu'il dictoit en françois à ses écoliers, & dont il donnoit ensuite le latin. En supposant qu'elles ont eu une autre destination, on voit qu'un grand nombre de ces lettres s'adresse à quelqu'un de ses disciples qui n'avoit pas profité de ses instructions, & qu'il tâche de ramener à une vie chrétienne, ou du moins à le détourner des vices auxquels il se livroit. Dans d'autres, il donne de fort bons avis pour l'education des jeunes gens, & le choix des maîtres qui y doivent présider. Comme ces lettres n'ont aucune date, & qu'on ne voit le nom d'aucun de ceux à qui elles sont adressées, on ne peut en tirer beaucoup d'éclaircissemens pour sa personne & l'histoire de sa vie. Dans plusieurs, par exemple, il se plaint beaucoup, qu'il n'est point récompensé ; qu'il est dans l'indigence, & il demande des secours. Dans d'autres, il parle comme un homme qui étoit fort à son aise, qui étoit bien habillé, qui fréquentoit la cour, & qui pouvoit y paroître avec décence. Ici il dit qu'il est las de vivre dans la poussiere du college, & que son état l'impatiente : là il loue ce même état, & en paroît extrêmement satisfait. Dans une autre, il dit qu'il a ruiné sa santé depuis qu'il s'est livré à l'étude : ailleurs il fait l'éloge de sa profession, & semble n'y avoir que du contentement. Du reste, il ne détaille aucun fait qui puisse accorder les contradictions qui paroissent dans ces différentes manieres de s'exprimer. Dans une lettre, il sollicite des appointemens, ou une pension, & tout ce qui peut convenir à la décence d'un clerc, *ut Clericum decet :* dans une autre, il rapporte une dispute dans laquelle il avoit mis l'épée à la main, & blessé dangereusement un homme qui lui avoit donné un soufflet. Tixier fut fait recteur de l'université de Paris le 15. Décembre 1500. selon du Boullai. Chevillier, M. de Launoy, & plusieurs autres disent qu'il mourut en 1524. M. de la Monnoye, dans ses notes sur les *Jugemens des Sçavans* de M. Baillet, dit la même chose : mais depuis il se rétracta, & mit la mort de Tixier en 1522 ; ce qu'il avoit reconnu, dit-il, par l'inspection de son inscription sépulcrale. Il ajoute dans les notes citées, que Tixier mourut à l'hôpital : cependant M. de Launoy dit qu'il fut inhumé dans la chapelle du college de Navarre ; & cela est vrai. Voici son épitaphe :

> *Vitæ immortalis* TEXTOR *sibi texere telam*
> *Orsus erat, cretus Palladis arte sacræ.*
> *Atropos id sensit, sed non, ait, absque sororum*
> *Illa trium texi, stamine tela potest.*
> TEXTOREM *ante diem extinxit mors invida, at illi*
> *Tela vel extincto est accelerata magis.*
> *Obiit anno Domini 1542. die 3. Decemb.*

M. Piganiol de la Force qui rapporte cette épitaphe dans sa *Description de Paris*, tome quatriéme, page 271. ne dit rien sur cette date de 1542. qui est surement fausse, supposé qu'elle soit ainsi. Il paroît aussi par un court éloge qui se trouve à la fin d'une édition des lettres de Tixier, que nous n'avons vu citée par personne, qu'il mourut dans un âge peu avancé. Cet éloge, qui est en prose, est terminé par ces quatre vers latins :

> *Quid tantis luges lacrymis ? cur impia clamas*
> *Numina ?* TEXTOREM *sic periisse putas ?*
> *Num periit, clausâ resovent quem sydera sorte ?*
> *Desine*, TEXTORIS *molliter ossa cubant.*

Les ouvrages de cet auteur sont : 1. *Cornucopia, quâ continentur loca diversis rebus per orbem abundantia ;* à Paris, & à Bâle, 1536. avec plusieurs autres traités sur le jardinage, & des abregés de quelques écrits de Lazare de Baïf. 2. *Specimen epithetorum omnibus artis poëticæ studiosis maximè utilium ;* à Paris, 1518. & 1524. *in-fol.* à Bâle, 1550. & encore depuis. 3. *Officina, seu potiùs naturæ historia, in quâ copiosè dispositum est per locos, quidquid habent auctores in diversis disciplinis plurimi*, &c. à Paris, 1522. & beaucoup d'autres fois en différens lieux. On en a fait un abregé imprimé à Lyon en 1551. & en 1560. 4. Un livre de lettres en latin. L'éditeur des ouvrages de M. de Launoy cite plusieurs éditions du recueil de ces lettres ; une en 1533. à Paris, *in*-8°. une autre en 1540 ; une *in*-18. en 1577 ; une à Lyon en 1560 ; une avec l'*Officina* & le *Cornucopia ;* à Bâle, 1581. *in*-4°. Il n'a point connu, 1°. l'édition de Paris chez Maurice Ménier en 1559. *in*-18. dont le titre est : *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis Epistolæ, à mendis quàm plurimis repurgatæ, & rudibus tyrunculis (quamvis exiguæ & in speciem minutæ) admodùm utiles ac necessariæ.* Il n'y a dans cette édition que 149. lettres ; 2°. une autre édition antérieure, à Paris chez Jean Macé, 1538. *in*-8°. qui ne contient non plus que 149. lettres. L'avis au lecteur qui termine ces lettres, prouve que la date de 1542. que fixe l'épitaphe de Tixier est fausse, puisque dans cet avis on regrete sa mort. Du Verdier dans sa *Bibliothéque françoise*, dit qu'Antoine Tyron a traduit du latin les épîtres morales de Ravisius Textor, & que cette traduction a été imprimée à An-

vers, *in-16.* l'an 1570. 5. *Dialogorum variorum liber unus.* 6. *Epigrammatum liber unus.* 7. *Præfationum liber unus. Carminum diversi generis liber unus. In Anglum & Romanum liber unus. Orationum & elegantium liber unus.* Il y a eu plusieurs éditions de ses dialogues & de ses épigrammes. Celle que nous avons sous les yeux, a pour titre : *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis Dialogi aliquot festivissimi studiosæ juventuti cùm primùm utiles. Item ejusdem Epigrammata non pauca, ut doctissima ita & lepidissima. Paris. apud Hieronymum de Marnef*, &c. 1580. *in-16.* en caractères italiques. Nous en avons vu une autre plus récente en caractères ordinaires. 7. On lui donne encore des comédies, des tragédies, des odes, des élégies. 8. M. de Launoy, dans la premiere partie de son Histoire du college de Navarre, chapitre second, a fait réimprimer l'éloge que le même Tixier a fait en latin de Jeanne, reine de France, fondatrice du college de Navarre. Tixier est aussi l'éditeur de divers traités de différens auteurs touchant les femmes illustres : (*De memorabilibus & claris mulieribus, aliquot diversorum Scriptorum opera*). Ce recueil, qui est rare, fut imprimé à Paris chez Simon Colines en 1521. *in-folio.* Tixier l'a dedié à Jeanne de Vignacourt, femme de Charles Guillard, président au parlement de Paris. Il contient l'éloge de Jeanne de France par Tixier lui-même, & un autre traité du même auteur sur plusieurs femmes illustres. Voyez l'énumération des autres traités de ce recueil dans les *Mémoires de littérature* de M. Sallengre. * *Ravisii Textoris Epistolæ*, sur-tout les lettres 3. 37. 45. 50. 52. 53. 62. 105. 137. 139. 140. 142. Launoii *Hist. Colleg. Navarr.* Coquille, *Hist. du Nivernois*, page 341. Du Verdier, *Biblioth. franç.* article d'Antoine Tyron. *Jugem. des Sçav.* de M. Baillet, tome second, *in-4°.* Anti-Baillet, *in-4°.* p. 66. *Mém. de littérat.* de Sallengre, tome premier, article XVI.

TOLBIAC. *Dans le Supplément de 1735.* on parle de la bataille de Clovis qui se donna, dit-on, en ce lieu ; & au mot ZULPICH, *on en parle encore*, & ces deux articles ne s'accordent point : sur quoi un critique a fait de longues exclamations. On avoue en un mot que l'on s'est contredit. Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, au duché de Juliers, est-il, ou n'est-il pas le lieu où Clovis défit les Allemands ? c'est encore un point sur lequel les sçavans disputent. Le pere Longueval, Jesuite, dans son *Histoire de l'Eglise Gallicane*, livre cinquiéme, page 227. décide pour Tolbiac. « Clovis, dit-il, marcha en diligence contre les Allemands ; » & après avoir joint Sigebert, prince François de la maison de Clovis, & qui régnoit à Cologne, il alla à l'ennemi qu'il trouva dans les fameuses plaines de Tolbiac, » aujourd'hui Zulpich, &c. » Et dans une note au bas de la même page, il ajoute : « Comme nos anciens historiens » ne nomment pas Tolbiac pour le lieu de cette bataille, » les sçavans compilateurs des *Acta Sanctorum* ont cru qu'il » est plus probable qu'elle se soit donnée dans l'Alsace, » puisqu'on marque que Clovis revint à Reims par Toul. » Cette raison, continue le pere Longueval, ne me paroît » pas suffisante pour abandonner l'opinion commune ; car » Gregoire de Tours nous apprend que Clovis, après la » bataille, rangea les Allemands à son obéissance. Ainsi il » est naturel de croire qu'il fit une incursion dans leur » pays, & par conséquent qu'il ne sera pas revenu du » champ de bataille à Reims par le chemin le plus court. »

TOLEDE. Maison illustre en Espagne, &c. *dont on parle dans le Diction. histor. ajoutez aux Marquis de* VILLAFRANCA, *ducs de* FERANDINA,

VII. PIERRE-ALVARÉS de Tolede, viceroi de Naples en 1532. &c. *que* l'on a à l'honneur de ce seigneur un long poëme latin, en vers élégiaques, dont le titre est : *Don* PETRI THOLETANI *sceptriferi principis illustrissimi, inviolabilis justiciæ præsidis, Cæsareæ majestatis observantissimi, ac fidelissimi, Neopolitanoque in regno eximii, circumspectissimique custodis & Vicarii Trophæum, à N. Terminio.* Ce poëme est de 1551. & a été imprimé *in-4°.* à Naples, à ce qu'il paroît par une épître latine en prose de l'auteur du poëme. Celui-ci est suivi d'un nombre de petites pieces dont la plupart concernent la maison de Tolede & ses alliances. A la fin est un abregé du grand poëme, en prose italienne, par le même N. Terminio : *Il Trofeo Toletano di N. Terminio di Contorso, tradotto in volgare dal medesmo author, in servigio de la excellente signora D. Maria Pimontella sua padrona osservanda.*

TOLEN, (François de) ou de TOLENS, dont le nom flamand étoit *Backer*, & le nom latin *Pistorius*, ou *Artopæus*, étoit de Tolen ou Ter-Tolen en Zélande. Il fut chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, & sousprieur du Mont-sainte-Agnès à Zwoll. Il fut obligé d'en sortir avec toute sa communauté en 1570. Il vivoit encore en 1576. Il a composé divers ouvrages : 1. Deux dialogues concernant l'étude des saintes lettres, en 1551. *in-folio.* 2. *Declamatio de bonarum litterarum studiis.* 3. Deux harangues pour exciter & préparer à l'étude de l'Ecriture-Sainte. 4. Un dialogue sur l'invocation des saints. 5. Trois homélies sur sainte Gertrude. 6. Un traité *de fide, pudicitiâ, ac virtute fœminei sexûs*, en 1574. 7. *De verâ virginitate, ejusque cultu.* 8. *Oratio habita Calendis Julii 1576. cùm Joannes Latomus, Thronianæ Domûs præpositus, jubilæum sacerdotale* XXV. *annorum celebraret.* 9. Quelques poësies latines. 10. Une édition des quatre livres de l'Imitation dont il a changé le style, sous pretexte de le rendre plus pur, à Anvers, 1575. *in-16.* avec la vie de Thomas à Kempis. * Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, édit. de 1739. *in 4°.* tome premier, pag. 315. & 316.

TOLET, (Jean) religieux Anglois de l'ordre de Cîteaux, fut fait cardinal par le pape Innocent IV. en 1244. Il eut le titre de saint Laurent *in Luciná.* Urbain IV. le fit évêque de Porto en 1261. On assure que le premier l'employa auprès de Henri III. roi d'Angleterre, pour faire un accommodement avec ce prince, & pour travailler à la réformation des mœurs du clergé Anglois. Tolet étoit habile pour le tems où il vivoit. On a de lui des élégies, des satyres, quelques écrits théologiques, philosophiques & historiques, & diverses harangues. Après la mort du pape Clement IV. les cardinaux n'ayant pu, jusques dans la troisiéme année depuis la vacance du saint siége, s'accorder sur le choix d'un successeur, on dit que Tolet les railla, en leur conseillant de faire rompre le toit du conclave pour faciliter la descente du saint Esprit. Il vouloit par-là leur insinuér de terminer leurs brigues, afin de revenir à quelque sentiment plus unanime. Le cardinal Tolet mourut le 13. Juillet 1274. Il a fondé deux monasteres de religieuses de son ordre. * Turrigius, *de Scriptis Cardinal. Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TOLLENAERE, (Jean de) Jesuite, né à Bruges le 2. Août 1582. a professé pendant quelques années les humanités, & la théologie morale pendant trois ans. Il a été plusieurs fois recteur de la maison professe de sa société à Anvers, & ensuite provincial de toute la province de Flandres. Il s'est distingué par sa science & par ses prédications. Il est mort à Anvers le 11. Avril 1643. On a de lui, *Speculum vanitatis, sive Ecclesiastes, solutâ ligatâque oratione elucidatus*; à Anvers, 1635. *in-4°.*

TOLLIUS, (Corneille) *dont on parle à l'article de* Jacques Tollius, *dans le Supplém. de 1735.* naquit à Utrecht, & étoit frere de ce JACQUES Tollius, *qui fait le sujet dudit article, & des additions qu'on va lire.* Il fut secrétaire d'Isaac Vossius ; & l'on prétend qu'il lui fut infidele, & que la mere de Vossius le menaça de le traduire en justice, & de le faire mettre en prison. Il eut depuis une chaire d'éloquence & pour la langue grecque à Harderwic, & fut secrétaire des curateurs de l'université de la même ville. Outre son traité *de infelicitate litteratorum*, mentionné *dans le Supplém. de 1735. auquel nous renvoyons*, on a encore de lui : 1. *Palæphatus de incredibilibus, græcè & latinè, interprete & notatore Cornelio Tollio*; à Amsterd. 1649. *in-12.* 2. *Joannis Cinnami de rebus gestis imperatorum Joannis & Manuëlis Comnenorum libri 4. græcè & latinè, interprete & notatore Cornelio Tollio*; à Utrecht, 1562. *in-4°.* 3. Une harangue sur la mort de Jean-André Schmitzius, professeur en médecine à Harderwic, en 1652. *in-4°.* à Harderwic. Il avoit conçu le dessein de donner une édition de Valere Maxime : la mort l'empêcha d'executer ce projet. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman, p. 367. 368.

TOLLIUS. (Jacques) *Supplém. tom. 2. pag. 38. corrigez & ajoutez ce qui suit.* Jacques Tollius dit à la fin de son poëme intitulé : *Carmen sæculare*, dont je parlerai plus bas, qu'il étoit *è Grinnibus Trajectino*, & dans une note, il dit : *Inga, vicus in insulâ Batavorum prope Rhenas, oppidum Trajectini dominii, Tacito* GRINNES. A la fin du même poëme qui est du mois d'Octobre 1686. Tollius prend les titres de docteur en médecine, & de professeur ordinaire en éloquence & en grec dans l'université de Duisbourg. C'est donc le même Jacques Tollius qui a fait les ouvrages de médecine dont parle Manget, & qu'on distingue mal-à-propos dans le *Supplément de 1735.* Le même dans son discours *de fontibus eloquentiæ*, dit, page 2. qu'il étoit Hollandois (*Batavis meis*). Il paroît par le même discours (même page) que Tollius avoit d'abord été bien favorisé dans sa patrie ; qu'il y travailloit à l'instruction de ses compatriotes, (*sufficientes irrigandis eorum qui audiebant animis rivulos effundere solebam*) lorsque quelque revers subit, le fit changer de fortune & de condition, & que ce revers dura longtems, en sorte qu'il étoit presque méconnoissable à lui-même (*Erepto repente cœli favore, & continuato per sat longum tempus torrentis syderis afflatu exarefactus, atque ad ignobilem tenuitatem exinanitus, vix ipse me noveram, requirebamque veterem illam copiam, quâ quondam inter æquales non contemnendâ famâ prædicabar*) ; il ajoute qu'il fut rétabli dans son premier état, avec plus de splendeur & de distinction, par la faveur des princes Frideric-Guillaume, marquis de Brandebourg, pere, & Frédéric, marquis de Brandebourg, fils, qui le firent professeur ordinaire d'éloquence & de la langue grecque ; & ce fut tant pour les remercier que pour annoncer ses leçons, qu'il prononça le discours *de fontibus eloquentiæ*, intitulé par cette raison, *Oratio inauguralis* : il le prononça après l'hiver de 1684. puisqu'il parle au commencement d'une inondation qui arriva, dit-il, *cet hiver*, & que l'on trouve en marge, 1684. *Il faut ajouter aux ouvrages de* Tollius : *Jacobi Tollii fortuita sacra, in quibus, præter critica nonnulla, tota fabularis Historia Græca, Phœnicia, Ægyptiaca ad Chemiam pertinere asseritur.* C'est un volume *in*-8°. imprimé à Amsterdam en 1687. & dédié au prince Fredéric, marquis de Brandebourg, burgrave de Nuremberg, prince d'Halberstat, &c. Ce sont des remarques détachées, qui contiennent beaucoup de corrections d'anciens auteurs, des réfléxions, & des notes sur les mêmes ; & en particulier sur ce qui appartient à la chymie. On y trouve aussi quelques explications d'inscriptions antiques. On y voit plusieurs morceaux importans & assez bien traités ; comme le chapitre treiziéme qui contient la comparaison de Virgile avec Homere, où il décide pour le dernier ; le chapitre quatorziéme, où il fait la comparaison de Seneque avec Sophocle, encore à l'avantage du dernier ; le chapitre seiziéme, où il examine l'origine & l'antiquité de cette formule de salutation, *Pax vobiscum.* Il dit au commencement de ce chapitre, que cette formule est en usage chez les Turcs, & que c'est pour l'y avoir vue en usage, lorsqu'il y étoit, qu'il a fait ces remarques. Le chapitre vingt-cinquiéme contient plusieurs épigrammes, les unes en vers latins, d'autres en vers grecs, quelques autres traduites en vers latins, & prises de l'Anthologie grecque. Le chapitre vingt-septiéme contient une requête latine pour un Anglois prisonnier. Cette piece est datée de Goude le 16. des Ides de Juillet 1666. Elle est au nom du prisonnier : c'étoit un jeune homme qui avoit commencé à étudier la pharmacopée, & qui ayant été sollicité d'aller à la guerre, fut fait prisonnier avec beaucoup d'autres, dans le combat naval donné au mois de Juillet 1666. C'est ce même combat qui fait la matiere d'un des discours de Jean George Grævius. C'est le cinquiéme entre ses discours latins imprimés par les soins de Pierre Burman ; à Leyde, en 1717. *in*-8°. *Oratio de victoriâ navali ab Anglis mense Julio 1666. reportatâ.* Tollius eut occasion de connoître le jeune homme pour qui il s'interessa ; & dès qu'il l'eut connu, il se sentit rempli d'affection pour lui. Il fit présenter sa requête aux Consuls par Emile Cools, mort en 1682. & dont Tollius parle avec beaucoup d'estime dans sa préface, où il promet de lui consacrer un grand éloge, si jamais il entreprend *les vies des illustres Hollandois* (ouvrage qu'il n'a pas fait, sans doute). Il eut encore un autre motif en faisant cette requête. Il avoit, dit-il, des envieux qui pensoient & parloient fort mal de ses études, & qui, parce qu'il se servoit rarement de la langue latine, l'accusoient de n'avoir aucune facilité pour cette langue : il fit voir le contraire en composant cette requête, dont le style est en effet assez pur, & quelquefois même élégant. Il ajoute qu'il ferma la bouche à ses envieux par cette piece qu'il jugea à propos dans la suite de joindre à ses *Fortuita.* Ce n'est pas la seule piece que Tollius ait réunie à cet ouvrage : on trouve, 1°. pag. 265. une dissertation latine qu'il avoit déja fait imprimer sur un monument ancien, qui représente un jeune homme qui dort, ayant un lion sur ses épaules, & à une de ses mains un fruit après lequel un lézard saute. Cette dissertation est augmentée dans cette seconde édition, & précédée d'une lettre latine au sçavant Gilbert Cuper. Il croit que ce jeune homme est l'amour qui dompte tout ; que ces deux fruits sont deux pavots. A la droite du jeune homme sont ces lettres initiales : O. V. A. R. N. M. qu'il explique ainsi : *Omnis vis amoris requie nocturnâ mitescit.* Il y a beaucoup d'érudition dans cette dissertation. La lettre latine à M. Cuper est datée de *Teutoburgum*, les Ides d'Avril 1685. 2°. M. du Rondel, professeur à Mastricht, ayant aussi expliqué ce monument, envoya son explication en françois à l'auteur des *Nouvelles de la République des lettres* : Tollius donne ici de nouveau cette dissertation avec une traduction latine de sa façon ; & comme M. du Rondel avoit expliqué ce monument autrement, Tollius fait beaucoup de notes pour confirmer sa propre explication, & infirmer celle de du Rondel. 3°. Page 339. on trouve le discours de Tollius dont j'ai parle, *de fontibus eloquentiæ* ; & ce discours est suivi de deux pieces en vers latins, l'une sur l'arrivee des princes de Cleves ; l'autre est le *Carmen sæculare*, dont j'ai parlé, c'est-à-dire, un éloge de l'université d'Heidelberg, dont on célébroit la trois-cent-uniéme année depuis sa fondation. La poësie de Tollius est fort dure. Dans la dédicace des *Fortuita*, il promet de donner des éditions de Lucrece, & de Longin, de Sallufte, de Florus, de Phedre & d'Artemidore. Page 61. il parle de l'Ausone qu'il avoit donné. L'auteur du *Journal des Sçavans* pour l'année 1688. pag. 108. & suiv. dit, que dans les *Fortuita sacra*, il y a une grande diversité de matieres traitées avec beaucoup d'érudition, des inscriptions & des figures antiques expliquées par des passages fort justes, d'anciens auteurs comparés les uns aux autres, & examinés avec une rare suffisance : mais ce qui paroîtra singulier, c'est le sens que l'auteur y donne aux fables ; en les rapportant aux opérations de chymie, & à la pierre philosophale. L'auteur du Journal ajoute à la fin, que comme Tollius a enseigné la rhétorique, il a fait imprimer à la fin de son volume une oraison sur les Sources de l'éloquence. Il devoit dire, *comme il étoit encore professeur d'éloquence.* Au reste, l'auteur du Journal ne parle point des autres pieces de ce recueil. M. l'abbé Lenglet dans son *Histoire de la philosophie Hermétique*, tome troisiéme, page 311. donne à l'auteur des *Fortuita sacra*, les deux ouvrages de chymie, *mentionnés dans le Supplém. de 1735.* Parmi les lettres de M. Cuper, on en trouve une (pag. 165. édition *in*-4°.) adressée à M. de la Croze, dans laquelle M. Cuper parle fort mal de la Religion de Tollius : voyez aussi la page 169. & le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, où l'on entre dans un assez grand détail de la vie & des ouvrages de Jacques Tollius, p. 368. & suivantes.

TOLOSANI, (Antoine) abbé général de l'ordre de saint Antoine, à la fin du XVI. siécle, & au commencement du XVII. naquit à Toulouse vers la fin de l'an 1555. d'une famille illustre, originaire de Savoye. Il étoit fils de *Michel* Tolosani, président au présidial, lieutenant-général & juge mage en la sénéchaussée de Lauraguais, & de *Jeanne* de Bertrandi, fille du quatriéme président au parlement de Toulouse. Antoine reçut le bonnet de docteur en droit civil & en droit canon dans l'université de cette ville, n'étant encore âgé que de dix-sept ans. Il pris

l'habit des chanoines réguliers de saint Antoine dans l'abbaye Chef-d'ordre en Dauphiné, le dimanche dans l'octave de l'Ascension de l'an 1596. A peine eut-il achevé son noviciat, que l'abbé Louis de Langeac étant venu à mourir, il fut unanimement élu pour remplir sa place, dans le mois d'Octobre 1597. C'est à ce grand homme que l'ordre de saint Antoine doit sa réforme, qui y fut introduite sous son successeur Antoine Brunel de Grammont. Tolosani en avoit tracé le plan, & en avoit commencé l'exécution. Il a été l'un des plus grands prédicateurs de son tems, l'arbitre des differends qui naissoient dans la province du Dauphiné, le fleau des hérétiques, qui y étoient alors en grand nombre, le restaurateur des bonnes mœurs, le destructeur des vices, & sur-tout de l'usure, qu'on y exerçoit communément & sans scrupule. Il joignoit à une rare piété une profonde érudition. Il est mort en odeur de sainteté, le 12. Juillet 1615. On voit son portrait parmi ceux des hommes illustres qui décorent l'hôtel de ville de Toulouse. Jean de Loyac, abbé de Gondon, prédicateur du roi, a écrit sa vie, qui a été imprimée à Paris en 1645. *in*-8°. sous le titre du *Bon prélat*. On a trois ouvrages imprimés de l'abbé Tolosani: « 1. Démonstration, que ce que l'Eglise enseigne de la présence » réelle du précieux Corps de Jesus-Christ au saint Sacrement de l'Autel, n'est que pure parole de Dieu, en laquelle, tant s'en faut que la Religion réformée puisse » trouver un seul mot pour vérifier ce qu'elle tient de sa » céne, qu'elle lui est toute diamétralement contraire, » comme aussi la doctrine de tous les Saints Peres. Le tout » distribué en dix-huit dialogues, ès cinq desquels est » briévement la dispute de l'auteur avec un ministre, sur » le même sujet; jointe à la fin du livre, la table des dialogues, & partition d'iceux, par Antoine Tolosain (Tolosani) abbé général de l'ordre de saint Antoine; dédié » au roi: à Lyon, par Jean de Pillehotte, 1608. *in*-8°. » d'environ huit cens pages. » Le ministre indiqué dans le titre de ce livre, est Daniel Chamier, alors ministre de Montelimart: les conférences publiques que Tolosani avoit eues avec lui, furent tenues à Saint-Marcellin en présence des magistrats. Chamier ne manqua pas de s'en attribuer tout l'avantage; & c'est ce qui engagea l'abbé Tolosani à en publier la relation dans son ouvrage. 2. *L'Adresse du salut éternel, & antidote de la corruption qui régne en ce siécle, & fait perdre continuellement de pauvres ames*; à Lyon, par Jean Pillehotte, 1612. *in*-8°. de plus de mille pages. L'ouvrage est dédié à la reine-mere, régente du royaume. 3. *Prétextes de la Religion prétendue-réformée, desquels elle s'est servie pour subtilement, & comme insensiblement, faire glisser ses pernicieuses erreurs dans les cœurs de ceux qui n'ont sçu s'en appercevoir; & du vrai & infaillible moyen pour bien entendre la parole de Dieu, qu'elle déprave & corrompt tant & plus*; à Lyon, chez Jean & Antoine Pillehotte, 1614. *in*-12. L'épître dédicatoire est au cardinal de Joyeuse. L'ouvrage est en forme de dialogues. * *Mémoires manuscrits* de M. Boudet, chanoine régulier de l'ordre de S. Antoine.

TOMAN BEY, sultan d'Egypte, s'est rendu célébre par sa valeur dans le XVI. siécle. Il étoit dans la quarante-quatriéme année de son âge, lorsqu'il fut élu à la place de Gauri qui avoit été tué dans une déroute, par ses propres sujets. Toman Bey avoit des vertus qui lui acquirent l'estime & l'amitié des peuples, & une intrepidité qui lui assuroit la confiance du soldat. Selim, qui regnoit en Turquie par l'abdication forcée de Bajazet, son pere, qu'il avoit contraint de se retirer à Demorica, voulant s'emparer de l'Egypte, fit la guerre à Gauri, qui, comme on l'a dit, perdit la bataille & la vie: mais l'élection de Toman Bey diminua la joie que Selim avoit conçue de cette défaite. Il comprit qu'un empire vaste & puissant, défendu par une milice intrepide, telle que celle des Mammelus, & par un chef intrepide & courageux, pourroit aisément se relever; que quand il seroit maître du Caire, il pouvoit se trouver enfermé au milieu du pays ennemi, parce que cette place ne le rendoit pas maître des côtes de la mer; ainsi il résolut d'offrir la paix au nouveau sultan, à condition qu'il consentiroit à faire faire la priere & à faire battre la monnoie en son nom; mais un émir indigné de ces propositions qui asservissoient l'Egypte, coupa la tête aux envoyés de Selim, & fit de vifs reproches au sultan de ce qu'il daignoit les écouter. Il fallut donc en venir à une guerre ouverte: mais Toman Bey trompé par de faux avis, fut battu par Selim dont l'artillerie déconcertoit la valeur des Mammelus. Cette bataille rendit Selim maître du Caire; il y fit publier qu'il recevroit pendant trois jours tous les Mammelus qui viendroient se soumettre à lui, mais qu'après ce délai, ceux des habitans qui leur donneroient asyle, seroient pendus à la porte de leur maison. Cependant Toman Bey ayant rassemblé les débris de son armée, remonta vers le Said, & tâcha en vain d'engager les habitans de Havarey à le suivre. Voyant qu'il ne pouvoit les persuader, & n'étant plus d'ailleurs obéi comme auparavant, il chercha dans sa propre valeur des remedes à son infortune. Il découvrit quelques trahisons, punit les traîtres, & remporta quelques avantages. Schad Bey qui commandoit une division des Mammelus, s'empara des châteaux que Selim avoit sur le Nil; & ce prince voyant ses ennemis prêts à se relever, leur envoya offrir la paix une seconde fois. Mustapha chargé de cette négociation, fut mal accueilli; Schad Bey lui fit couper la tête & à ceux de sa suite, & Selim en fit autant par représailles à tous les émirs qu'il tenoit prisonniers au Caire. Toman Bey fut joint à Deschom par Seïd Hay, chef des Arabes: ceux ci étoient indignés contre les Turcs qui avoient vendu à vil prix ceux d'entr'eux qui étoient tombés entre leurs mains. Selim qui craignoit, sans doute, les suites de cette guerre, députa une troisiéme fois pour offrir la paix à Toman Bey. Il chargea de cette commission un émir nommé Kaschadem, qui avoit été long-tems du corps des Mammelus; mais ceux-ci refuserent de traiter avec un perfide qui avoit trahi sa nation, & le renvoyerent chargé d'injures, sans avoir voulu l'écouter. Cette opiniâtreté des Mammelus à rejetter toutes propositions, venoit des succès qu'ils avoient chaque jour contre les Turcs dans des rencontres particulieres. Schad Bey, après avoir défait les Ottomans dans plusieurs petits combats, se rendit à Werdan, lieu situé sur le bras occidental du Nil. Toman-Bey le reçut avec des marques éclatantes de satisfaction: il fut résolu dans un conseil, qu'on tâcheroit d'engager dans le parti des Mammelus la tribu des Arabes nommée Gazéli: mais ces Arabes ne purent être gagnés; & Toman Bey ayant conduit son armée dans une plaine à l'occident du Nil, dans le district de Gise, y fut de nouveau mis en déroute par l'artillerie de Selim. Cette action décisive enleva aux Mammelus le fruit de tous ces petits avantages qui les avoient rendu si fiers. Poussés jusqu'au Nil, & n'osant reparoître devant l'ennemi, ils resolurent de chercher un asyle chez Hussen Bein Murhemmi, & son cousin Seferscheik de la tribu des Muharabes. Hussein étoit redevable de la liberté à Toman Bey, mais la reconnoissance n'est pas la vertu des perfides. Hussein livra le sultan à ses ennemis. Toman Bey conduit dans un vallon qu'on lui faisoit regarder comme un asyle inexpugnable, fut attaqué, pris, & mené, les mains liées sur la poitrine, devant son vainqueur qui le fit asseoir, & lui rappella tout ce qu'il avoit fait contre lui. Le sultan ne voulant pas irriter un ennemi tout puissant, répondit avec modération qu'il n'avoit pas dépendu de lui de rétablir la paix entre les deux empires, mais que le conseil de la nation s'y étoit toujours opposé. Pendant cette conversation on annonça la prise de Schad Bey qui avoit été trahi par un de ses anciens amis. Selim fit tuer celui-ci au sortir de sa tente. Pour Toman Bey, après avoir passé une partie de la nuit dans une grande agitation, il fut mené le matin à la même tente de Selim, où on lui prononça sa sentence qui le condamnoit à être pendu au Caire à la porte de Zaonile; ce qui fut exécuté. On place sa mort & la fin de l'empire des Mammelus au 24. Avril 1516. Selim reprenant peu après des sentimens plus humains pour Toman Bey dont il n'avoit plus rien à craindre, fit enterrer en souverain celui qu'il avoit fait executer comme un criminel. De pompeux obséques furent faits à

cet infortuné sultan dans la chapelle de Gauri, son prédécesseur. L'empereur envoya pour cette cérémonie des étoffes précieuses de Mosul, & fit des aumônes considérables. * Extrait du *Mercure de France*, Mai 1747. où on lit le précis d'un *Mémoire* de M. Tersier, *de l'Académie des belles lettres*, sur la conquête de l'Egypte par Selim I. empereur des Turcs.

TOMASI, ou TOMMASI, (Joseph-Marie) cardinal, &c. *Ajoutez au Supplément de 1735. que* Joseph Blanchini, de Vérone, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, a donné une édition des œuvres du cardinal Tomasi, en plusieurs volumes *in-folio*, sous ce titre : *Venerabilis viri Josephi-Mariæ S. R. E. cardinalis Thomasii Opera omnia quæ edita, quæ nondum vulgata, nunc primùm in unum collecta, prolegomenis, tractatibus, notis, appendicibus & vetustissimis anecdotis monumentis ad divinam psalmodiam, & res liturgicas pertinentibus, aucta, studio curâque Josephi Blanchini*, &c. à Rome, 1741. *in-folio.* L'éditeur a promis six volumes de cette collection : nous ignorons si tous ont été publiés. Dans le *Journal des Sçavans* du mois de Décembre 1745. à l'article des *Nouvelles littéraires de Rome*, on dit aussi : « Les freres Pagliarini, imprimeurs-libraires de » cette ville, vont donner avec des remarques, une édi» tion complette de tous les ouvrages du cardinal Joseph» Marie Tommasi. Ce grand recueil, dont les parties » étoient dispersées, & dont quelques-unes étoient fort » rares, formera douze volumes *in*-4°. Les trois premiers » paroîtront dans le courant de l'année 1746. » Auroit-on entrepris presque en même tems deux éditions des mêmes ouvrages, & dans le même lieu, l'une *in folio*, l'autre *in*-4° ? La premiere n'a peut-être été que projettée. Nous ne connoissons ce qu'on vient d'en dire, que par les Journaux.

TOMASINI, (Jacques-Philippe) sçavant écrivain de Padoue. *On en parle dans le Supplém. de 1735. il faut ajouter ce qui suit :* 1. Le second volume de ses éloges (*Illustrium virorum Elogia iconibus exornata*, &c.) finit par l'éloge de *Paul* Tomasini, son frere, mort le 20. Septembre 1643. à l'âge de cinquante-neuf ans, homme fort sçavant, qui a laissé plusieurs ouvrages sur le droit & sur des matieres d'érudition ; mais on ne cite imprimé que l'écrit suivant : *Oratio in laudem Angeli Corrarii prætoris*, en 1611. 2. Ce qu'on appelle *Essai de la Bibliothéque des Auteurs de Padoue*, n'est qu'une brochure fort courte, qui ne contient qu'une liste de noms. 3. On dit qu'il a donné une édition des épîtres & des discours de Cassandre, illustre Vénitienne ; *il faut*, de Cassandre Fidele (*Cassandra Fidelis*). 4. A la fin de son *Prodromus Athenarum Patavinarum*, on trouve une liste de plusieurs écrits de Tomasini, dont les suivans ne sont pas mentionnés dans le *Supplém. de* 1735. 1. *Revolutio anni 1614. 1615. & 1616.* à Padoue, *in*-4°. 2. *Conclusiones mathematicæ, philosophicæ & theologicæ*, 1617. 3. *Epithalamia Josepho Peregrino & Paulinæ Cittadellæ ; item, Jacobo Frizimelicæ equiti, & Catharinæ Vigoarseri* ; à Padoue, *in*-4°. 4. *Elogium in adventum illustrissimi Benedicti Justiniani, Prætoris Patavini*, 1628. 5. *Propempticon illustrissimo Aloysio Valaresso equiti, & urbis Patavinæ præfecti*, 1632. *in* 4°.

Le TONNELLIER de BRETEUIL. *Supplément tome 2. page 384. colonne 2.*

VII. François Victor le Tonnelier-Breteuil, &c. *Ajoutez*, mort à Paris le 7. Janvier 1743. dans la cinquante-septiéme année de son âge.... Dame *Anne* de Casonne Courtebonne, sa mere, étoit morte le 16. Mai 1737.... *Marie-Anne-Julie* le Tonnellier de Breteuil, fille de *François-Victor*, dont on vient de parler, fut mariée le 5. Juin 1741. avec *Charles-Henri-Jules* de Clermont-Tonnerre, alors mestre de camp d'un régiment de cavalerie... : *Gabrielle-Rosalie*, &c. derniere fille de François-Victor, &c. a épousé le premier Août 1743. *Charles-Armand* de Pons, comte de Rocquefort, dit le *Vicomte de Pons*, mestre de camp d'un régiment de cavalerie depuis 1735. & brigadier d'armée, depuis le quinziéme Mars 1740. Monsieur de Pons est chef de la seconde branche de l'illustre maison de Pons de la province de Saintonge, & fils unique de feu Pons de Pons, comte de Rocquefort, mort le dix-septiéme Juillet 1705. & de dame *Charlotte-Armand* de Rohan-Guémené, sa seconde femme.

TOPIARIUS, (Gilles) religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit Flamand. Il fit profession à Anvers. Son zéle éclata dans les prédications qu'il fit dans toute la Flandre, & ailleurs. Il mourut à Anvers le quatriéme Mai 1579. dans un âge avancé, & après avoir passé plus de cinquante ans dans son ordre. Il avoit travaillé avec beaucoup de soin à la conversion des hérétiques, & à préserver les fidéles Catholiques de l'erreur. On a de lui : 1. *Enarratio Evangeliorum & Epistolarum anni totius de Tempore & Sanctis* ; à Paris, 1565. & 1566. *in*-8°. Cette explication est tirée de plusieurs auteurs, & sur-tout de *Laurentius Villavicentius.* 2. *Homiliæ quadragesimales in Evangelia & Epistolas, è tabulis Jacobi Veldii* ; à Paris, 1567. & à Anvers, 1573. *in*-8°. 3. *Homiliæ, sive Conciones per annum* ; à Anvers, 1569. & 1573. *in*-8°. 4. Un Catéchisme en la langue du pays, avec des prieres. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 34.

TORELLI, (*N.*) prêtre, chanoine de l'église cathédrale de Fiesoli, avoit assisté à une partie des assemblées du concile de Trente, & nous a laissé des actes de ce qui s'y est passé sous Paul III. Jules III. & particulierement sous Pie IV. sous lequel il a écrit son Journal. Cet ouvrage est imprimé dans le tome huitiéme de l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des PP. Martenne & Durand, pag. 1222. & suiv. sous ce titre : *Diarium Actorum sacri Concilii Tridentini, sub Pio IV. Pontifice : auctore Torello Phola de Puggio cathedralis Ecclesiæ Fesulanæ canonico.* Ce Journal finit ainsi : *Universi Concilii Tridentini tam sub Paulo III. & Julio III. quàm sub Pio IV. Pontificibus maximis finis...... ego Torellus presbyter, & auctor & scriptor extiti, inque hanc quæ cernitur formam redegi..... anno Domini MDLXIV.* Après ce Journal, dans le tome huitiéme de la collection citée, on a imprimé encore divers autres actes concernant le même concile (*Addenda ad Acta Concilii Tridentini*) depuis la page 1423. où finit le Journal de Torelli, jusqu'à la page 1445.

TORELLI, (Pomponio) comte de Montechiarugulo, vivoit dans le XVI. siécle. Il eut pour grand pere maternel François Pic de la Mirandole. Il fut membre de l'académie des *Innominati* à Parme, & son nom académique étoit *Il perduto.* Son fils étant chevalier de l'ordre de Malte, il composa pour son instruction cet ouvrage, intitulé : *Trattato del debito del cavalliero* ; mais il eut la douleur de perdre ce fils pendant l'impression de ce livre. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740. *Il faut ajouter que* l'ouvrage de Torelli, qui y est mentionné, a été imprimé à Parme en 1596. *in*-4°. & *que* le même écrivain est encore auteur de plusieurs tragédies italiennes : *la Galatea ; la Merope ; la Vittoria ; il Polidoro, ed il Tancredi, Tragedie del Conte Pomponio Torelli* ; à Parme, 1603. & 1605. *in*-4°.

TORELLI, (Louise) comtesse de Guastalle, fondatrice des religieuses Angeliques & Guastalines, étoit fille d'Achille Torelli, comte de Guastalle. Ce comte n'ayant point d'autres enfans, la laissa héritiere de tous ses biens. Elle fut mariée deux fois ; mais se voyant veuve pour la seconde fois dès l'âge de vingt-cinq ans, elle se consacra à la retraite & à la piété. A la persuasion du pere Baptiste de Crème, son directeur, elle assembla plusieurs filles à Milan. Le pere Heliot conjecture que cet établissement commença avant l'an 1530. Le pape Paul III. donna un bref, en date de l'an 1534. par lequel il permettoit à la comtesse d'établir une congrégation de filles, qui fissent profession de la vie religieuse sous la régle de saint Augustin, selon les statuts qui leur seroient donnés par l'archevêque de Milan, & de leur faire bâtir une église & un monastere. La comtesse acheta vingt-quatre maisons à Milan, & fit bâtir un ample monastere, qui fut achevé l'an 1535. avec une belle église, sous le titre de la *Conversion de saint Paul.* Ferdinand de Gonzague, nouveau comte de Guastalle, & gouverneur de Milan, fit de riches présens à ce monastere. Ces religieuses prirent l'habit l'an 1536. La fondatrice prit le nom de *Paule-Marie* ; & on donna celui

d'*Angelique* à la congrégation. La comtesse Torelli mourut à Milan le 20. Octobre 1559. âgée de soixante-neuf ans. * Heliot, *Histoire des Ordres religieux*, tome quatriéme, chapitre seiziéme.

TORELLI. (André) *Cherchez* THAUREAU.

TORFÆUS, (Thormod) Islandois, historiographe du roi de Dannemarck, par rapport aux affaires de la Norwége, fit une partie de ses études dans sa patrie, d'où il se rendit en Dannemarck pour se perfectionner dans les sciences. Comme il avoit déja acquis beaucoup de lumieres dans l'histoire de sa patrie, plusieurs professeurs qui aimoient cette même étude, chercherent à se lier avec lui, & chacun se communiqua réciproquement ses connoissances. Vers le même tems, Frideric III. roi de Dannemarck, prince fort sçavant, ayant demandé quelque habile homme qui pût traduire d'anciens manuscrits Islandois qu'il avoit dans sa bibliothéque, on lui indiqua Torfæus, qui accepta la commission qui lui fut proposée : ses traductions se trouvent encore dans la bibliothéque royale. Ce sçavant plut tellement au monarque par ses lumieres, & sa bonne conduite, que Frideric le retint plusieurs années à sa cour, au nombre de ses domestiques. Il l'employa aussi dans différentes affaires, qui n'avoient rien de commun avec ses études ; & il eut encore plus lieu de se convaincre de la capacité, de la droiture & de la fidélité de ce sçavant Islandois. Pour le récompenser de ses soins & de ses travaux, il le préposa sur les impôts d'une grande partie de la Norwége méridionale. Torfæus s'acquitta de cet emploi au gré du prince ; mais lui-même ne tarda pas à se dégouter d'un genre d'occupations, peu convenable à un homme de lettres, & qui lui causoit souvent des embarras & des chagrins qui l'affligeoient & augmentoient son dégoût. Résolu enfin de quitter ce poste, quelque lucratif qu'il fût, il sollicitoit le roi de lui en donner un autre, lorsque ce prince vint à mourir. Christian V. son fils, étant monté sur le trône, nomma Torfæus son historiographe pour la Norwége, avec une pension annuelle de six cens écus d'Allemagne. Frideric IV. lui continua les mêmes avantages. Ces bienfaits mirent notre sçavant en état de demeurer tantôt à Coppenhague pour visiter les archives, tantôt dans un bien de campagne qu'il avoit acquis à Stongeland, auprès de la ville de Stavangre, où il mettoit ses recherches à profit. Il mourut dans le même lieu, vers l'an 1720. âgé de quatre-vingt-un ans. Aucun historien, avant lui, n'a recherché avec autant de soin & de succès, ce qui concerne l'histoire ancienne & les Antiquités du Septentrion ; & aucun n'a été aussi exact que lui dans la chronologie, ni plus exact & sincere dans les faits. Tout ce qu'on lui reproche, c'est d'avoir été trop opiniâtrement attaché aux préjugés qu'il avoit eus dès sa premiere jeunesse pour les anciens écrivains de sa patrie, qu'il suit dans des occasions où il auroit dû les abandonner. Ses ouvrages sont : 1. *Series Dynastarum & Regum Daniæ, à primo eorum Skioldo, Odini filio, ad Goravum Grandævum* ; à Coppenhague, 1702. *in*-4°. Le même sous ce titre : *Universæ Septentrionis Antiquitates, series Dynastarum & Regum Daniæ exhibentes* ; à Coppenhague, 1705. *in* 4°. mais on croit que c'est la même édition que la précédente, dont le titre seul est changé. 2. *Trifolium historicum, seu de tribus Daniæ Regibus Gormo Grandævo, Haraldo & Suenone, in supplementum seriei Regum Daniæ* ; à Coppenhague, 1707. *in*-4°. 3. *Historia Hrolfi Krake Regis Daniæ, edita à Thormodo Torfæo* ; à Coppenhague, 1705. *in*-8°. On croit que l'auteur de cet ouvrage vivoit dans le XIII. siécle : Torfæus l'a traduit de l'ancien islandois en latin ; c'est l'histoire d'un des plus celébres rois du Dannemarck païen. 4. *Thormodi Torfæi commentatio historica de rebus gestis Fœreyensium, seu Faroënsium : Hauniæ*, 1695. *in*-8°. C'est l'histoire des isles de Fœroë. 5. *Thormodi Torfæi Historiæ rerum Orcadensium libri III. quibus insularum harum situs, numerus, comitum, episcoporum & procerum origines, familiæ, & gesta, ad annum 1469. exponuntur, nec-non Regum Daniæ studia in jure suo repetendo variis documentis asseruntur : Hauniæ*, 1697. *in-folio*. C'est dans cet ouvrage que l'auteur établit fortement le droit du roi de Dannemarck & de Norwége sur les isles Orcades. 6. *Grœnlandia antiqua, seu veteris Grœnlandiæ descriptio* ; à Coppenhague, 1706. *in*-8°. Cet ouvrage est exact & sçavant. 7. *Historia Vinlandiæ antiquæ* ; au même lieu, *in*-8°. 8. *Historia rerum Norwegicarum, in quatuor tomos divisa* ; à Coppenhague, 1711. quatre volumes *in-folio*. Cette histoire qui ne peut être assez estimée par ceux qui veulent connoître l'histoire du Septentrion, a été imprimée en partie aux frais du roi de Dannemarck, & en partie aux dépens de M. Christian Reizer, conseiller du roi, & professeur en droit. * *Supplément françois de Bâle. Methode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet, édition de 1735. *in*-4°. en divers endroits du tome quatriéme.

TORNIELLE. Maison originaire de Novare en Lombardie, &c. *Supplém. tom. 2.*

VIII. ANNE-JOSEPH, comte de Tornielle, &c. *Ajoutez qu*'il est mort le 30. Mai 1737. à Nancy où il s'étoit rendu de Vienne depuis quelque tems, à l'occasion du réglement de la cession du duché de Lorraine. Il étoit âgé de 73 ans. Son corps fut transporté le premier Juin à Gerbeviller, où il fut inhumé dans l'église des Carmes, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Il n'avoit point eu d'enfans........ *Henri-Hiacinthe*, comte de Tornielle, grand-aumônier de Lorraine, grand doyen de l'église primatiale de Nancy, &c. son frere puîné, & le seul qu'il eût, étoit mort à Nancy le 2. Avril de l'année précédente 1736. Ainsi cette famille se trouve éteinte.

TORQUEMADA, (Jean de) plus connu sous le nom de *Turrecremata*, cardinal, &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il a fait des commentaires sur le Decret de Gratien. Voici ce que c'est. Sollicité par le pape Nicolas V. à travailler sur cet ouvrage, Torquemada fit d'abord un commentaire sur le traité *de Consecratione*, qu'il acheva malgré ses infirmités, & qu'il dédia au même pape. Sa santé étant devenue meilleure, il composa un autre commentaire sur le traité *de Pœnitentiâ*. Ensuite il travailla à donner une édition de tout le Decret de Gratien, divisé en titres & en livres, selon la méthode des Decretales de Gregoire IX. & le dédia encore à Nicolas V. mais cet ouvrage demeura manuscrit, & il n'a été publié qu'en 1727. à Rome, par les soins de M. Fontanini, archevêque d'Ancyre, qui y joignit ses notes. C'est le pape Benoît XIII. qui donna à M. Fontanini l'ordre de publier cet ouvrage. *Voyez* FONTANINI. * *Nicolaï V. Vita à Dominico Georgio* ; (p. 197.) à Rome, 1742. *in*-4°. Aux pages 211. & suiv. du même ouvrage, on a fait imprimer les deux épîtres de Torquemada, par lesquelles ce cardinal adresse au pape Nicolas V. les deux commentaires dont on vient de parler. Le pere Touron, Dominicain, a donné une histoire détaillée de la vie de Jean de Torquemada, dans le tome troisiéme de son *Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique*, depuis la page 395. jusqu'à la page 441. Il y met la naissance de Jean en 1388. & son entrée dans l'ordre de saint Dominique, non vers 1400. & à l'âge de seize ans, *comme on le dit dans le Dictionnaire historique*, mais en 1403. à l'âge de quinze ans, & sa mort le 26. de Septembre 1468. Dans le même volume du pere Touron, pag. 543. & suivantes, on trouve un abregé historique de la vie sainte & des actions pleines de zéle de *Thomas* de Torquemada, neveu de Jean, qui fut aussi religieux de l'ordre de saint Dominique, confesseur & conseiller de Ferdinand d'Aragon, & Isabelle de Castille, premier grand inquisiteur d'Espagne, & qui mourut le 16. Septembre 1498.

TORRE. (Philippe della) *Supplém. de 1735. on a mal rapporté le titre de sa Dissertation sur les années du régne de Marc-Aurele*, &c. Il faut écrire : *De annis imperii M. Aurelii Antonini Elagabali, & de initio imperii, ac duobus consulatibus Justini senioris dissertatio ad nummum Anniæ Faustinæ tertiæ ejusdem Elagabali uxoris* ; à Padoue, 1714. *in*-4°. *Ajoutez que* l'on a donné depuis une seconde dissertation du même auteur sur le même sujet & sur quelques autres, sous ce titre : *Philippi à Turre de annis imperii Antonini Elagabali, ac de initio imperii Severi Alexandri, Dissertatio apologetica secunda, quâ potissimùm verus sensus programmatis*

Cycli Paschalis sancti Hyppoliti restituitur, nec non antiqua militaria itinera Romanorum & Græcorum illustrantur; cum notis, & vitâ auctoris, studio Justi Fontanini; à Venise, 1741. *in*-4°.

TORRE, (Jerôme della) sçavant Veronois, fut lecteur en médecine à Padoue, & ensuite à Ferrare, d'où il revint exercer le même emploi à Padoue. Il mourut dans cette ville en 1506. âgé de soixante deux ans. Il avoit corrigé le neuviéme livre d'Almansor, & le commentaire qu'avoit fait Ercolanus. Il avoit aussi préparé des commentaires sur Galien, & des conseils de médecine. Il eut pour fils *Marc-Antoine* della Torre, qui s'acquit beaucoup plus de réputation que son pere, par son esprit & l'étendue de ses connoissances. Il fut dès sa jeunesse lecteur à Padoue, & ensuite à Pavie. Paul Jove, qui en fait l'éloge, nous apprend qu'il corrigea beaucoup de choses dans l'anatomie de Zerbi, & qu'il se faisoit admirer dans ses leçons & dans ses disputes. Il préparoit divers ouvrages, auxquels il ne put mettre la derniere main, étant mort à l'âge de trente ans. Le comte Nicolas d'Arco a composé sur sa mort des vers héxametres, dont M. le marquis Scipion Maffei rapporte quelques-uns dans sa *Verona illustrata*. On lit aussi dans le même ouvrage une épitaphe que les trois freres de Marc-Antoine della Torre firent graver à Verone en son honneur, & à l'honneur de leur pere *Jerôme* della Torre. Ces trois freres de Marc-Antoine furent *Jules*, *Jean-Baptiste*, & *Raimond*: ils furent tous trois gens de lettres. Jean-Baptiste fut philosophe, astronome, & médecin. Ce fut pour lui que Jean-George Trissino composa l'Eclogue *de morte Batti*, où il se plaint, entr'autres, de ce qu'il mourut fort jeune: c'est ce qui a fait dire aussi au comte d'Arco, dans l'élégie citée plus haut:

Iccirco miserum BATTUM, *mœstasque sorores*
Cernere erat laniare genas atque ungue capillos.
Quis te, quis, frater, nostræ pars maxima vitæ
Ante diem rapuit?

Jules fut lecteur en droit à Padoue. Il épousa en 1504. une fille de *Gui-Antoine* Maffei. On a de lui un traité *de felicitate ad Paulinam sororem*, divisé en quatre livres, & imprimé à Verone en 1531. Il avoit le talent de bien fondre les médailles. Jules eut, entr'autres enfans, *François* della Torre, à qui Marc-Antoine Flaminio a dédié le premier livre de ses poësies (*Ad Franciscum Turrianum, Patricium Veronensem*). * Voyez la *Verona illustrata* de M. le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme des Ecrivains de Verone, page 148. & suivantes de l'édition *in-folio*. Voyez aussi les poësies latines de Flaminio, édition de Florence, 1549. *in* 8°. pag. 99. 165. 185. 195. où on lit une piece adressée à Raimond della Torre, frere de Jules, &c.

TORRENTIN (Herman) de Zwol, eut pour maître à Deventer Alexandre Hegius, célebre grammairien de ce tems là. Hegius étant mort, Torrentin entreprit de corriger la grammaire ou le *Doctrinal* d'Alexandre *de Villa-Dei*, qui étoit remplie d'obscurités, de barbarismes & de fautes de toute espece: il y joignit une nouvelle interprétation des termes nécessaires, & fit imprimer l'ouvrage à Strasbourg en 1516. Son travail parut une nouveauté, on s'éleva contre avec aigreur; & Torrentin se vit obligé de faire son *Apologie* qu'il adressa à *Jean* Torrentin, religieux, qui étoit son frere, ou son proche parent. On a encore du même: 1. *De generibus nominum, de heteroclitis, de patronymicis, & de nominum significationibus*; à Anvers, 1514. *in*-4°. 2. *Commentarius in XIII. Elegias Sabellici de beatâ Virgine, Gregorii Tipherni hymnum & Baptistæ Mantuani votum ad eandem*; à Bois-le-Duc, *in*-4°. 3. *Commentarius in Bucolica ac Georgica Virgilii*; à Deventer, 1502. *in*-4°. & encore depuis ailleurs. 4. *Scholia in Evangelia Dominicalia: in hymnos, & quas vocant sequentias.* 5. *Elucidarium poëticum*; à Bâle, 1535. Robert Etienne & d'autres, ont depuis retouché & augmenté cet ouvrage. 6. *Orationes familiares & elegantissimæ ex omnibus Publii Ovidii libris formatæ*; à Cologne, 1510. *in*-4°. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édit. de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 478.

TORTELLETI, (Barthelemi) ou TORTOLETTI, comme on le trouve aussi nommé, écrivain du XVI. siécle, étoit de Verone. Il étoit poëte & théologien, & a vécu longtems à Rome. Le *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé en françois à Bâle, qui le nomme *Tortelli*, on ne sçait pourquoi, fait à son occasion une faute singuliere, lorsqu'il dit qu'*on a donné un grand catalogue de ses Api Urbane*. On a voulu dire que Leo Allatius a donné dans ses *Apes Urbanæ* un catalogue des écrits de Tortelleti, qu'il appelle *Tortoletti*. On trouve en effet ce catalogue, p. 59. & suivantes, de l'ouvrage cité, édition de Rome, 1633. *in*-8°. Ce catalogue contient les titres suivans des écrits de notre sçavant Véronois. 1. *Il Giuramento*, tragédie sainte, dont le sujet est la mort de saint Jean-Baptiste; à Venise, 1612. *in*-12. 2. *Intramezzi d'Erminia*, pris de la Jerusalem délivrée, du Tasse; à Verone, 1612. *in*-12. 3. *Gionata*, tragédie; à Macerata, 1624. *in*-12. 4. *Canzone per la fabrica di S. Andrea della Valle*, sans nom d'auteur; à Rome, 1627. *in*-4°. 5. *Panegyrico nuptiale*, à l'occasion du mariage de Thaddée Barberin & d'Anne Colonne, sans nom d'auteur; à Rome, 1627. *in*-4°. 6. *Annus Jubilæi MDC.* C'est un poëme héroïque, en deux livres, adressé au pape Clement VIII. à Rome, 1599. *in*-4°. 7. *Ossuniana conjuratio*, sans nom d'auteur, de lieu, ni d'imprimeur; à Venise, 1623. *in*-4°. imprimé sans la participation de l'auteur, qui avoit intitulé cet écrit: *Motus Ossunianus Neapolitanus, Historia*. Cet ouvrage a été réimprimé depuis, sous ce dernier titre, & augmenté. 8. *Lacrymæ in obitum Philiberti de Sabaudiâ principis*; à Rome, 1624. *in*-4°. 9. *Anti-satyra Tiberina, ad satyram, Dii vestram fidem*, sous le nom de *Neglecto Academico Romano*; à Francfort, 1630. *in*-8°. 10. *Juditha vindex & vindicata*, poëme épique, avec une apologie; à Rome, 1628. *in*-4°. 11. *In insigne Gentilitium Clementis VIII.* poëme; à Verone, 1596. *in*-4°. 12. *Jatro-laurea Gabrielis Naudæi, à Leone Allacio græco carmine inaugurata, latino carmine reddita*; à Rome, 1633. 13. Dès 1588. il avoit fait imprimer un recueil de poësies latines. Leon Allacci rapporte ensuite une liste des divers écrits que Tortelleti devoit publier, sçavoir: *Pro Cneio Pompeio magno apologeticæ Actiones VIII. Ad Ferdinandum II. imperatorem parænesis. Epistolarum libri tres. Elogiorum atque inscriptionum libellus. Parnasiæ Apes trigeminæ*, recueil qui devoit contenir des épigrammes & des poësies lyriques. *Heroïca gemina, sive Heroïco-sacra, & Heroïco tragica. Rime volgari. Cose Dramatiche, cioè, tragedie, pastorali, intramezzi. Della Bellezza*, discours dans le goût de Platon. Nous ne connoissons aucun de ces ouvrages, annoncés dès 1633. M. le marquis Scipion Maffei qui ne cite que trois ou quatre de ceux que nous avons rapportés comme imprimés, ajoute les suivans, qui ne pouvoient être dans la liste d'Allaccius, comme ayant paru depuis 1633. 1. *L'Amazone*, tragédie italienne, avec des intermédes. *Vaticana petra*; à Rome, 1644. Le P. Charles de saint Antoine, dans son traité *de Arte epigrammaticâ*, parle ainsi de Tortelleti:

Seu juvat astricta numeris, seu lege soluta
Scribere, Veronæ BARTHOLOMÆE *decus,*
Virgilio major, major Cicerone videris, &c.

Barthelemi Tortelleti a fait aussi des argumens pour la Jerusalem du poëte Jean-Baptiste Lalli: *Il Tito, overo la Gierusalemme desolata: poëma di Giovan-Battista Lalli; con argomenti di Bartolomeo Tortoletti*; à Foligni, 1635. *in*-12. Ce sçavant a eu deux freres, *Jerôme* & *Augustin*: le premier a fait aussi plusieurs ouvrages, entr'autres, deux tragédies, *Semiramis* & *Osman*. Augustin a pareillement publié des poësies. * *Leonis Allatii Apes Urbanæ, sive de viris illustribus, qui ab anno 1630. ... Romæ adfuerunt*, &c. pag. 59. & suiv. *Verona illustrata*, par Maffei, au livre cinquiéme des Ecrivains de Verone, édit. *in-fol.* page 241. & 242.

TORTELLIUS, (Jean) sçavant Italien, né à Arezzo, &c. *Dans le peu que l'on en dit dans le Dictionnaire historique*, on ne lui donne point d'autre qualité que celle de Camérier du pape Nicolas V. Il fut aussi secretaire de ce pape,

qui eut tant de confiance en lui, qu'il entroit dans tous ses conseils, & qu'il dirigeoit ses études. Nicolas V. le fit aussi préfet de la bibliothéque du Vatican, comme le dit Philelphe dans une de ses lettres à Leodrisio Cribelli. Æneas Sylvius, dans son *Europe*, chapitre cinquante-huitiéme, parle de Tortellius avantageusement, quoiqu'en deux mots. *On dit dans le Dictionnaire historique, qu'il* a fait un traité de l'orthographe latine, imprimé à Venise en 1493. La premiere édition est de 1471. Le titre de cet ouvrage est : *Commentariorum de orthographiâ dictionum è Græcis tractorum opus*, dedié au pape Nicolas V. Laurent Valle loue cet ouvrage dans la préface de ses livres des élégances. Voyez un écrit de M. Dominique Georgi, à la suite de sa vie du pape Nicolas V. imprimée en latin à Rome l'an 1742. *in*-4°. page 182. & 183. Dans le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. de M. le cardinal Querini, seconde partie, pag. 30. on fait remarquer que Jean-François Stoa a écrit contre l'ouvrage de Tortellius que l'on vient de citer. Gregoire Tifernas, Italien, loue Tortellius dans ses poësies latines. Dans une piece qu'il lui adresse à l'occasion de la mort de Nicolas V. il gémit sur la perte qu'ils font l'un & l'autre par cette mort, & répandant son cœur dans le sein de son ami, il fait cet éloge de Nicolas V.

Quis modò præstantum cultor fautorque virorum,
Quis modò virtutis verus amator erit?
Templa quis ornabit, quis nunc sublimia condet
Mœnia, quis bellum tollere pace ciet?
Munera quis meliùs, meliùs quis præmia ponet?
Indignus tali principe mundus erit......
Nam cui tanta fuit cunctarum notitia rerum,
Cui par ingenium consiliumque fuit?
Occidit, hoc dicam, cum Quinto præsule virtus,
Et nimium heu doctis obfuit ille dies, &c.

TORTI, (Jerôme) célébre jurisconsulte, né à *Castel novo Tortonese* dans le duché de Milan, d'une famille ancienne & distinguée, mais de parens peu riches, fit dès sa premiere jeunesse, seul & sans maîtres, de grands progrès dans les lettres. Il avoit à peine onze ans, lorsqu'il fut trouvé capable de s'appliquer à la philosophie, & un an après à la jurisprudence, qui fut depuis presque son unique étude. Il alla dans cette vue à Pavie, où en moins de trois ans, il acquit en ce genre une connoissance si profonde, que les docteurs les plus habiles le regardoient comme un prodige. La cinquiéme année de son cours de jurisprudence à Pavie, il alla à Ferrare où il ne se fit pas moins admirer. Trois ans après, il se transporta à Bologne, où la même réputation le suivit. On voulut le retenir dans cette ville, on lui offrit des appointemens considérables; mais son pere, impatient de son absence, vint le chercher & le ramena avec lui. Torti retourna vers ce tems-là à Pavie, où il prit le degré de docteur; & on le retint pour enseigner publiquement. Il se fit bientôt un très-grand nombre de disciples; & il en a eu de très-célébres. On venoit de toutes les parties de l'Europe pour écouter ses leçons; & de presque toutes les mêmes parties, on le sollicita de se rendre aux empressemens que chacun avoit qu'il vînt éclairer sa patrie : mais rien ne put l'arracher à ses premiers engagemens. Il joignit à une vaste connoissance des loix, & des auteurs anciens & modernes qui en ont écrit, une religion solide & éclairée. Il mourut en 1584. & Jason Maynus, de Milan, docteur en l'un & l'autre droit, prononça son oraison funébre en latin, dans le couvent des Freres Mineurs de Pavie, le troisiéme des Ides d'Août de la même année. Cette harangue est imprimée dans le tome quatriéme des *Amœnitates litterariæ* de Jean George Scelhorn, pag. 457-481. & précédée d'une lettre de Maynus à Ludovic Sforce, par laquelle il lui adresse ce discours.

TOSCAN, (Jean-Matthieu) gentilhomme Milanois, vivoit dans le XVI. siécle. Il aimoit la poësie, & la cultivoit. Il paroît qu'il a vécu long-tems en France, & qu'il s'y étoit fait des amis. Du reste, nous ignorons les circonstances de sa vie. On lui doit un choix de vers de poëtes Italiens dont il a donné deux volumes, à Paris, en 1577. *in*-16. Le titre est : *Carmina illustrium poëtarum Italorum, conquisita à Joanne-Matthæo Toscano.* Jean Gruter a fait réimprimer ce recueil dans celui qu'il a donné sous le titre de *Deliciæ Italorum poëtarum.* On a encore de Toscan : 1. *Psalmi Davidis ex hebræo latinis versibus expressi*; à Paris, 1575. *in*-8°. 2. *Peplus Italiæ Joan. Matth. Toscani opus, in quo illustres viri grammatici, oratores, historici, mathematici, philosophi, medici, jurisconsulti (quotquot trecentis abhinc annis floruerunt) eorumque patriæ, professiones, & litterarum monumenta tum carmine, tum solutâ oratione recensentur. Ad Antonium Ebrardum Sansupplicianum, episcopum & comitem Cadurcensem*; à Paris, Federic Morel, 1578. *in*-8°. L'ouvrage est divisé en quatre livres, qui sont suivis d'une autre piece de Toscan, en vers latins, dont le titre est : *Cryptæ Massiliacensis Topographia.* On lit ensuite plusieurs vers latins à l'honneur de Toscan; & une piece en vers françois, intitulée : *La France au sieur Toscan, gentilhomme Milanois, sur son livre qui comprend les louanges des hommes doctes d'Italie.*

TOT, (Charles de Ferrare du) conseiller au parlement de Normandie, avoit joint à une vivacité d'imagination & à une étendue d'esprit surprenante, une vaste lecture que sa mémoire fidéle lui rendoit toujours présente. Peu de gens l'ont surpassé dans la connoissance des bons auteurs Latins, Espagnols, Italiens, Anglois & François; & dans celle du droit Romain & de l'histoire. Il aimoit & sçavoit les beaux arts. Tant de belles qualites lui ont attiré l'estime & la confiance de presque tous les sçavans de son tems : de M. le duc de Montausier, de M. Hyde, chancelier d'Angleterre, & beau-pere du feu roi de la Grande-Bretagne Jacques II. de M. Pellot, premier président du parlement de Normandie. Ces grands hommes ne pouvoient vivre sans M. du Tot, lorsqu'ils étoient à Rouen. Il entretenoit le goût des belles lettres dans cette ville. M. du Tot s'étoit fort exercé dans le style lapidaire. Les ouvrages qu'on a vus de lui en ce genre, ont éte regardés comme des modéles. On peut en juger par les trois petites pieces sur Jean, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, &c. que l'on trouve dans les *Nouvelles de la République des lettres*, mois d'Avril, 1684. Ces trois pieces sont en latin : la premiere est une inscription en style lapidaire : la seconde, un *Motet dramatique, ou oratoire* : la troisiéme, un *Parallele de Jules-César & du roi de Pologne.* Outre ces pieces, on connoît encore de M. du Tot deux ouvrages imprimés de son vivant : le premier est une Relation de la cour de Rome, qui porte le nom d'*Angelo Corraro*, ambassadeur de Venise à Rome, & qui est en effet l'ouvrage du seul M. du Tot. L'autre livre est la traduction d'un morceau de l'Histoire des Jesuites de Portugal, écrite dans leur langue par le pere Baltasar Tellez. C'est une description des sources du Nil, découvertes dans les montagnes de la Lune en Ethiopie, par le pere Jerôme Lobo. M. du Tot mourut le sixiéme d'Août 1694. Après sa mort, on a imprimé ses pensées touchant deux endroits considérables de la Pharsale de Lucain. Elles sont dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Juillet 1702. article troisiéme; & à la suite est son éloge, que nous n'avons presque fait que copier. Il avoit été envoyé par M. de Fresneuse au sçavant pere de Tournemine, Jesuite, ami intime de M. du Tot, & qui lui rendit de grands services pour le spirituel dans sa derniere maladie.

TOTT, (Birgitte, ou Brigitte) dame de Turebyholm, ou Turebye (*Domina præsidii Turebyensis*, est-il dit dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi*) étoit encore plus distinguée par sa science que par sa noblesse. Elle naquit en Seélande l'an 1610. de CHRISTIAN Tott, seigneur de Boltingaard, & de *Sophie* Below. Christian descendoit en droite ligne des Axellsons; car Acko Axellson, né vers l'an 1440. l'un des neuf fils d'Axel Pedersson, étoit son bisaïeul. Sophie Below, mere de Birgitte, & *Marie* Below, sa tante maternelle, étoient habiles dans les langue latine, grecque, italienne, françoise, angloise, allemande, & hollandoise, & très-versées dans l'histoire & les généalogies. Brigitte, à ce qu'on assure, les surpassa encore dans

la même connoiſſance des langues, & dans tout genre de littérature. Elle épouſa *Otton* Gyoë ou Goïe, d'une bonne nobleſſe, & homme ſçavant. Elle mourut à Sora le 8. Avril 1662. à l'âge de cinquante trois ans. On a de cette dame des traductions en langue danoiſe, 1°. de tous les ouvrages de Seneque le Philoſophe; à Sora, 1658. *in-folio;* 2°. de l'Enchiridion d'Epictete, & du tableau de Cébès; à Coppenhague, 1661. *in*-12; 3°. de divers ouvrages de Philippe de Mornai, de Louis Vivès, de Joſeph Hall, & de pluſieurs autres. Jean Laſſenius lui donne auſſi une traduction de Tacite; mais il s'eſt trompé. Elle a eu pour niece *Elizabeth* Tott, fille de ſon frere *Henri* Tott, & d'*Elizabeth* Huitfeld, qu'elle dirigea auſſi dans ſes études, & qui eſt devenue pareillement une perſonne ſçavante dans les langues: on a d'elle quelques ouvrages, mais en petit nombre, étant morte en 1657. à l'âge de vingt ans, lorſqu'elle étoit prête à épouſer Eric Scheſted, ſeigneur de Lykkesholm en Fionie. * Alberti Thura *Gynæceum: Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 16. 170. & 171. On s'eſt auſſi ſervi de ce qui eſt dit de Birgitte Tott *dans le Supplément françois de Bâle.*

TOUF, (Claude de) baron de Syrot, Bourguignon, né le 12. Juillet 1600. a allié l'étude avec les armes. Il fut lieutenant-général des camps & armées du roi. C'étoit un homme vaillant qui entendoit bien la cavalerie. Il ſe jetta dans le parti, qui, lors des barricades, s'éleva contre le cardinal Mazarin, ſous le nom de M. le duc d'Orleans. Il en commandoit les troupes, lorſqu'il fut bleſſé à une barricade du pont de Gergeau, & il mourut de cette bleſſure le 8. Avril 1652. On connoîtra encore mieux ce militaire par l'épitaphe ſuivante, qui fut gravée alors dans l'égliſe de ſaint Pierre du Martrey à Orleans.

Paſſant, tu vois dans ce tombeau, celui qui a fait des actions dignes d'une gloire immortelle. C'eſt défunt meſſire CLAUDE DEL TUFO *de Pradines, baron de Syrot, lieutenant-général dans les armées du roi, deſcendu de l'illuſtre maiſon del Tufo, Néapolitaine, qui a eu des vicerois, & autres grands hommes, dont quelques-uns d'entre eux, pour avoir pris les intérêts de la France, comme le reſte de leur famille, furent, après les Vêpres Siciliennes, obligés de ſe rendre en France. Toute l'Europe a été le théâtre de ſa valeur. La Hollande l'a connue; l'Italie l'a admirée; l'Empire en a profité; les ſouverains en ont été jaloux, puiſqu'il a paru dans la lice contre le roi de Dannemarck & celui de Suéde, avec tant de ſuccès, qu'il a abattu d'un coup de piſtolet, le chapeau de celui qui a enlevé la couronne à pluſieurs princes. Il s'eſt particuliérement ſignalé ès ſiéges d'Arras, ſecours d'Ouville, bataille de Rocroy, à Courtray, à Armantieres. Ces exploits lui ont fait avoir les principales charges dans les armées royales, & lui en ont mérité de plus grandes. Sa récompenſe a été l'affection des rois, parce qu'il y en avoit peu d'autres qui égalaſſent ſes ſervices. Toutes les vertus d'un grand guerrier ſe ſont trouvées en lui, & celles d'un vrai Chrétien y ont encore été plus remarquables. Comme eſt-ce donc que la mort a vaincu ce victorieux, après l'avoir attaqué ſouvent ſans le pouvoir abattre? après l'avoir chargé de plaies, ſans pouvoir entamer ſon courage? Lorſqu'il combattoit pour la liberté du roi & celle du royaume, elle lui a donné le coup fatal devant Gergeau, dont il eſt mort à Orleans le 8. d'Avril 1652. Paſſant, prie Dieu pour ſon ame, & penſe que la vie n'eſt qu'une milice ſur la terre.*

Il y a trop d'emphaſe dans cet éloge. On a du baron de Syrot: *Mémoires, & la Vie de meſſire Claude le Touf, chevalier, baron de Syrot*; à Paris, 1683. *in*-12. deux volumes, & 1685. *in*-12. deux volumes, nouvelle edition. C'eſt madame la comteſſe de Pradines, fille de l'auteur, qui a procuré l'édition de ces *Mémoires*. M. l'abbé le Gendre dit que ce baron eſt un conteur, qui ennuie par ſon ſtyle, ſouvent languiſſant, par d'inutiles moralités, & par quantité de minuties. * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-fol.* tome ſecond, p. 324. & 325.

TOUL. *Supplém. tom. 2. pag. 392*..... Chronique *de Sens*; liſez, *de Senone.*

TOULOUSE. *Dictionnaire hiſtorique, il faut ajouter ce qui ſuit à ce que l'on dit de l'univerſité de Toulouſe.* Le roi Henri II. par un édit donné à Nantes, au mois de Juillet de l'an 1551. à la demande des capitouls & habitans de Toulouſe, ſupprima pluſieurs petits colleges fondés dans l'univerſité de cette ville; n'y conſerva que les huit principaux, & appliqua les revenus de ceux qu'il ſupprima, à la fondation de deux colleges, où l'on enſeigneroit les lettres hébraïques, grecques & latines, & les arts libéraux; ce qui manquoit dans cette univerſité. En 1553. les états demanderent la révocation de cette ſuppreſſion des petits colleges; mais ils ne purent l'obtenir. Nous trouvons, dit dom Vaiſſete dans ſon *Hiſtoire de Languedoc*, tome cinquiéme, page 178. que le college de l'Eſquille, l'un des deux nouveaux qui devoient être érigés, étoit deja bâti en 1556. L'hôtel de ville de Toulouſe, aſſemblé le 8. Octobre de cette année, pria, par la bouche du premier préſident de Manſencal, Jacques du Faur, abbé de la Caze-Dieu, Toulouſain, alors préſident des enquêtes au parlement de Paris, & enſuite maître des requêtes, & conſeiller d'état, qui étoit préſent à l'aſſemblée, qui avoit beaucoup d'amour pour les lettres, & qui avoit été le principal promoteur de cette érection, de ſe charger du ſoin de pourvoir ce college de bons régens. Le préſident du Faur y appella, entr'autres, le célebre Adrien Turnebe, qui n'y demeura pas long-tems. Il y eut pluſieurs autres ſçavans profeſſeurs dans ce college, qui fut donné dans la ſuite aux peres de la Doctrine Chrétienne, qui y enſeignent les humanités & la philoſophie. L'autre college érigé par le roi Henri II. ne fut établi qu'en 1567. La ville le donna alors à la direction des Jeſuites, qui y enſeignent non-ſeulement les humanités & la philoſophie, mais auſſi les mathématiques & la théologie. Les lettres de Henri II. pour l'érection de ces deux colleges, ſont imprimées parmi les Preuves du tome cinquiéme de l'*Hiſtoire de Languedoc*, pag. 115. & ſuivantes.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

M. Soubeiran de Scopon, ſecrétaire du roi, l'un des quarante de l'Académie des Jeux Floraux, & membre de l'Académie royale des ſciences, inſcriptions & belles lettres, établie depuis peu dans la même ville de Toulouſe, ayant propoſé de céder un fonds de deux cens livres de rente pour l'augmentation du prix d'éloquence, qui étoit déja de deux cens cinquante livres; & l'Académie, par délibérations des 16. Mai & 20. Août 1745. ayant adhéré à cette propoſition, ſa majeſté a autoriſé ladite augmentation par ſes lettres patentes données à Bouchout le 25. Mai 1746. & a accordé par les mêmes lettres aux auteurs qui auront remporté trois fois le prix d'éloquence, le droit de demander des lettres de *Maîtres des Jeux Floraux*, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'ils ayent remporté des prix de poëſie. Ces *Maîtres* ne ſont point Académiciens; mais ils ont droit d'aſſiſter à toutes les ſéances publiques & aux ſéances particulieres où l'on travaille au jugement des ouvrages remis pour les prix. Les lettres patentes du roi, dont on vient de parler, l'arrêt du conſeil d'état du 19. Mai 1746. ſur lequel ces lettres patentes ont été accordées, & l'extrait des regiſtres du parlement du 5. Juillet 1746. qui fait mention de l'enregiſtrement de l'arrêt du conſeil & des lettres patentes, ſe trouvent à la ſuite du *Recueil de pluſieurs piéces d'éloquence & de poëſie, préſentées à l'Académie des Jeux Floraux pour l'année MDCCXLVI.*

TOUR. (la) Maiſon en Auvergne. *Supplém. tom. 2.*

BRANCHE DES COMTES D'AUVERGNE.

XIII. FRANÇOIS-EGON de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, &c. *Ajoutez* que *Marie-Anne*, princeſſe douairiere d'Auvergne, née ducheſſe d'Aremberg & d'Arſchot, qu'il avoit épouſée le 20. Novembre 1707. mourut à Utrecht en Hollande le 24. Avril 1736. dans la quarante-ſeptiéme année de ſon âge, étant née le 31. Août 1689. Elle étoit fille de *Philippe-Charles-François* de Ligne, duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, prince du Saint-Empire, &c. Après la mort de ſon premier mari, arrivée le 26. Juillet

1710. elle s'étoit remariée au mois de Fevrier 1712. avec M. de Mezy, gentilhomme de Picardie, dont elle a eu un fils & deux filles...... *Frédéric-Maurice* de la Tour, comte d'Auvergne, &c. *ajoutez* que *Louise-Emilie* de la Tour d'Auvergne, sa fille, ancienne abbesse de l'abbaye royale de Mont-martre lez-Paris, est morte le premier Juin 1737. dans le monastere du prieuré du Cherche-midi, à Paris, où elle s'étoit retirée : elle étoit dans la soixante-dixiéme année de son âge.... *Frédéric Jules* de la Tour, des ducs de Bouillon, appellé *le Prince d'Auvergne*, &c. *ajoutez que* dame *Catherine-Olive* de Trante, sa veuve depuis le 28. Juin 1733. est morte à Paris le 27. Décembre 1738. âgée d'environ cinquante ans, sans postérité.... *Marie-Louise* de la Tour de Bouillon, femme de *Charles* de Rohan, prince de Soubise, &c. fille unique de feu *Emanuel-Theodose* de la Tour, duc souverain de Bouillon, &c. est morte le 19. Septembre 1739. âgée de dix-sept ans, un mois & dix-neuf jours...... *Elizabeth-Eléonore* de la Tour d'Auvergne, prieure de l'abbaye de Notre-Dame de Thorigny, est morte dans l'abbaye de Mortaing-la-Blanche, au diocèse d'Avranches, le 2. Mai 1746. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge : elle étoit sœur de M. le cardinal d'Auvergne. * Voyez le *Mercure* de Mai 1746....... *Louis-Claude-Maurice* de la Tour d'Auvergne, dit *le Comte de la Tour*, colonel du régiment d'infanterie de son nom depuis le mois de Décembre 1745. est mort le 18. Juillet 1746. au camp sous Mons, âgé d'environ 27 ans, étant né le 28. Mai 1719. Il étoit fils aîné de feu *Jean-Maurice* de la Tour d'Auvergne, &c. *mentionné dans le Diction. histor. auquel il faut ajouter qu'il* est mort le 31. Janvier 1739. & de dame *Claude-Catherine* de Sainctot, sœur de M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs. Louis Claude Maurice laissa pour frere unique, *Nicolas-François-Julie* de la Tour d'Auvergne, né le 10. Août 1720. reçu chevalier de Malte au berceau, à présent capitaine de cavalerie, & le seul mâle qui reste de cette branche cadette de celles des ducs de Bouillon, d'avec laquelle elle est séparée depuis environ 240 ans.... *Henri-Osvald* de la Tour d'Auvergne, prêtre cardinal du titre de saint Caliste, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, est mort à Paris le 23. Avril 1747. âgé de soixante-seize ans. Il avoit été archevêque de Vienne, & premier aumônier du roi ; & il étoit supérieur & administrateur général de l'abbaye & de tout l'ordre de Cluny, chanoine & grand-prevôt de l'église cathédrale de Strasbourg, abbé des abbayes d'Anchin, d'Aisnay, de Conches, de Rhedon, & de la Valasse.

TOUR. (la) Maison, &c. *Supplément de 1735. tome 2. page 396. ajoutez ce qui suit.*

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE MURAT, issus de celle d'*OLIERGUE.

VII. ANTOINE-RAIMOND de la Tour, dit le Jeune, sixiéme fils d'AGNE de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergue, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, naquit en l'an 1471. & fut d'abord destiné à l'Eglise, comme il s'apprend du testament de ses pere & mere du 4. Mars 1479. par lequel ils le substituerent à ses freres aînés dans le vicomté de Turenne, en cas qu'ils mourussent sans enfans ; mais il quitta depuis l'état ecclésiastique pour se marier, & fut seigneur & baron de Murat, de Quairs, & de Saint-Exuperi, &c. Il transigea le 22. Novembre 1504. avec Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, son frere aîné, qui le fit l'un des exécuteurs de son testament en date du 22. Mars 1521. Il passa le 20. Mai 1524. une transaction avec François de la Tour, vicomte de Turenne, son neveu, auquel il retroceda les terres de Courtheugeolet & de Jonat, moyennant la somme de quatre mille livres. Il avoit épousé par contrat du 8. Novembre 1517. *Marie* de la Fayette, fille aînée d'*Antoine* de la Fayette, seigneur de Pont-Gibaud, maître de l'artillerie de France, gouverneur de Boulogne, & sénéchal de Ponthieu, & de *Marguerite* de Rouville. Elle survécut à son mari, pour le repos de l'ame duquel elle fit le 4. Mai 1578. plusieurs fondations dans l'église de Murat. Leurs enfans furent 1. *Antoine* de la Tour II. du nom, seigneur de Murat & de Quairs, qui étoit mort en 1595. Il avoit épousé *Magdeléne* de Pierre-Buffiere, veuve de *Jean*, seigneur de la Tour en Limousin, & fille de *François* de Pierre-Buffiere, seigneur de Château-neuf. De ce mariage naquit une fille unique, sçavoir, *Claude* de la Tour, dame de Murat & de Quairs, mariée à *Jean* de la Queille, seigneur de Florat, tué à la chasse en 1627. sans enfans. Sa veuve testa le 11. Août de la même année en faveur de Martin & de René de la Tour, ses cousins germains ; 2. JEAN de la Tour, qui suit ; 3. *François* de la Tour, qui étoit mort sans enfans avant le 12. Avril 1593 ; 4. *Gilles* de la Tour, protonotaire apostolique, décédé avant le 12. Avril 1593 ; 5. *Thomas* de la Tour, chevalier de saint Jean de Jerusalem, commandeur de Chambereau & de Carlat, & lieutenant d'une compagnie de trente lances des ordonnances sous le seigneur de la Fayette le 15. Juin 1577 ; 6. *Catherine* de la Tour, mariée par contrat du 26. Janvier 1538. à *Arnaud* de Grossolles, seigneur de la Chapelle en Loumagne, & de Mauroux, baron de Flamarens, & sénéchal d'Armagnac, bailli de Nivernois ; 7. *Helene* de la Tour, laquelle épousa par contrat du 6. Août 1563. *Jean* de Prouhet, baron d'Ardenne, seigneur de la Vergne en Poitou. Elle testa le 16. Mars 1584 ; 8. *Anne* de la Tour.

VIII. JEAN de la Tour, seigneur d'Alagnac, Chevenon, &c. transigea le 12. Avril 1593. avec Magdeléne de Pierre-Buffiere, sa belle-sœur. Il avoit épousé par contrat du 9. Juillet 1572. *Marguerite* de Murat, fille de *Guillaume* de Murat, seigneur d'Alagnac, & d'*Anne* de Saintan. De ce mariage naquirent 1. *Thomas* de la Tour, seigneur d'Alagnac, qui épousa par contrat du 26. Juin 1607. *Jeanne* Robert de Lignerac, veuve de *Gabriel* de Dat, écuyer, seigneur de Saint-Julien, & fille de *Gilbert* Robert de Lignerac, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel, dame de Marzé : Thomas mourut sans enfans ; 2. MARTIN de la Tour, qui suit ; 3. RENÉ de la Tour, *qui a fait la branche des seigneurs du* PLANCHAS, *rapportée ci-après.*

IX. MARTIN de la Tour, seigneur d'Alagnac, puis baron de Murat, eut aussi les seigneuries de Quairs & Bains après la mort de Claude de la Tour, sa cousine germaine. Il épousa par contrat du 26. Juin 1607. *Marguerite* Robert de Lignerac, fille de *Gilbert* Robert de Lignerac, seigneur de Marzé, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel. Leurs enfans furent 1. JACQUES de la Tour, baron de Murat, qui suit ; 2. *Claude* de la Tour, enseigne du régiment d'Effiat, qui testa en faveur de son frere le 23. Juillet 1634 ; 3. *Françoise* de la Tour, mariée à *Pierre* de Chaslus, seigneur de Saussat, par contrat du premier Mai 1624 ; 4. *Marie* de la Tour, qui épousa par contrat du 5. Mars 1639. *René* de Saint-Julien, seigneur du Fournoux.

X. JACQUES de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quairs & de Bains vivoit encore le 5. Septembre 1678. Il avoit épousé par contrat du 19. Juin 1633. *Françoise* de Gilbertez, fille de *Claude*, seigneur de Gilbertez, de Cronce, & de Cenaret, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* de la Chapelle. Leur fils unique fut

XI. JEAN de la Tour, baron de Murat & de Quairs, seigneur de Bains & de Gilbertez, qui testa le 23. Avril 1676. Il épousa par contrat du 30. Mai 1663. *Marie* d'Apchier, fille de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de la Margeride & de Thoras, & de *Marguerite* de la Rochefoucaud-Langheac. Leurs enfans furent, 1. GODEFROI-MAURICE, qui suit ; 2. JEAN-MAURICE de la Tour, *rapporté après son frere aîné* ; 3. *Louis* de la Tour, lieutenant de grenadiers, puis moine à Nantua, & prieur de Tournac ; 4. *Marie* de la Tour, mariée le 25. Novembre 1686. à *Nicolas* de Murat, comte de Gilbertez, dit *le Comte de Murat*, baron de Villeneuve en Auvergne, colonel d'infanterie. Marie de la Tour mourut en couches le 13. Mai 1688 ; 5. *Françoise* de la Tour, à laquelle son pere legua trois mille livres par son testament de l'an 1676 ; 6. *Catherine* de la Tour, mariée à *Philippe* d'Oradour, seigneur de Saint-Gervasi.

XII. Godefroi-Maurice de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quairs, de Bains & de Gilbertez, fut institué héritier universel par son pere, & épousa le 8. Août 1693. *Magdeléne* de Boschut, fille de *François* de Boschut, écuyer, seigneur de Mons & de Veze, & de *Marie* de Grusel-de-Ségur. Cette dame qui vivoit encore en 1741. est mere de deux filles, sçavoir : 1. *Marie-Jeanne* de la Tour, née le 14. Août 1696. mariée à *Nicolas-Louis* de la Roche-Aymon de Barmont, tué en duel au mois de Juillet 1721. fils de *Michel* de la Roche-Aymon, seigneur de Barmont; & d'*Henriette* de la Rochebriant; 2. *Antoinette-Marie* de la Tour, née le 4. & baptisée le 8. Août 1700. mariée en 1721. avec *N.* de Cheladet, comte de Dienne.

XII. Jean Maurice de la Tour d'Auvergne & d'Apchier, chevalier, baron de Thoras, seigneur de Merdogne & de la Margeride, second fils de Jean de la Tour, baron de Murat, &c. & de *Marie* d'Apchier, a servi avec distinction, sous le nom de *Chevalier de la Tour*, en qualité de capitaine dans le régiment de Limosin; & sur-tout au combat de Luzara en Italie, où il eut une jambe emportée le 15. Août 1702. Il a pris le nom de *Comte de la Tour*, après la mort de son frere aîné, & y a joint celui d'Apchier, en vertu de la donation que lui a faite de tous ses biens Henri-Louis, comte d'Apchier, son oncle maternel, le 2. Mai 1710. à la charge pour lui & ses descendans, de porter le nom & les armes d'Apchier. Il mourut le 30. Janvier 1739. âgé de soixante-quatre ans. Il avoit épousé le 18. Fevrier 1715. *Claude-Catherine* de Sainctot, fille de *Nicolas* de Sainctot, seigneur de Vemars, maître des cérémonies de France, puis introducteur des ambassadeurs, & de *Claude* de l'Isle. De ce mariage sont nés, 1. *Claude-Maurice* de la Tour d'Apchier, mort enfant, & enterré à Saint-Flour; 2. *Louis-Claude-Maurice* de la Tout d'Apchier, né le 28. Mai 1719. cornette dans le régiment du roi, dragons; 3. *Nicolas-Julie* de la Tour d'Apchier, né le 10. Août 1720. chevalier de Malte, & capitaine de cavalerie, dans le régiment de Chepy.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PLANCHAS, issus de ceux de Murat.

IX. René de la Tour, fils puîné de Jean de la Tour, seigneur d'Alagnac, & de *Marguerite* de Murat, fut seigneur de la Roche-Douzenac & Saint-Exupery. Il assista au contrat de mariage de Françoise de la Tour, sa niéce, avec Pierre de Chaslus le premier Mai 1634. & avoit épousé le premier Juin 1631. *Gabrielle* Obier, du lieu de la Queille. Leurs enfans furent, 1. Frederic-Maurice de la Tour, qui suit; 2. *René* de la Tour, marié après l'an 1677. avec *Marie-Michelle* du Vaisset de la Queille, dont il eut *N....* de la Tour, ecclésiastique, & *Marie* de la Tour; 3. *Françoise* de la Tour, morte le 15. Mars 1674. après avoir épousé en 1658. *Annet* Begon, trésorier de France à Riom; 4. *Françoise* de la Tour, la jeune, mariée par contrat du 5. Mai 1660. à *Henri* de Rivoire, marquis du Palais.

X. Frederic-Maurice de la Tour, chevalier, seigneur de Planchas, de Saint-Exuperi & de la basse terre de Murat, dit *le Comte de la Tour*, a épousé, 1°. *Marie* de Valou, de la ville de Riom: 2°. *Marie-Françoise* d'Apchier, seconde fille de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de Thoras, &c. & de *Marguerite* de la Rochefoucaud-Langheac. Du premier lit sont nés 1. *René* de la Tour, mort au service en Italie; 2. *Jean* de la Tour, religieux de Cluni, sacristain du prieuré de Nantua, & prieur de Touget.

TOURNAY, (Guillaume de) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs, ou Dominicains, vivoit à Paris en 1260. & en 1275. Il a écrit sur les quatre livres du Maître des sentences; sur toute la Bible; sur saint Matthieu en particulier, & sur les Epîtres de saint Paul. Il composa de plus un traité de la maniere d'instruire la jeunesse, & des sermons. Valere André ne cite ces ouvrages, que comme manuscrits, dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome premier, page 424. On peut aussi consulter la Bibliotheque des Ecrivains de l'ordre de saint Dominique, par le pere Echard, tome 1. page 349.

TOURNAY, (Guillaume de) moine de l'ordre de saint Benoît, à saint Martin de Tournay, florissoit vers l'an 1249. On a de lui: *Flores ex operibus divi Bernardi, id est, Opus exceptionum, sive florum*, en dix livres. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1499. & à Lyon en 1556. L'auteur n'est point nommé dans l'une & l'autre édition. * Voyez la Bibliothéque de Valere André, *citée à l'article précédent*, page 424.

TOURNAY, (Simon de) que Henri de Gand & Trithème disent Flamand. Il a enseigné la théologie à Paris; & il en est parlé avec beaucoup d'éloge dans l'*Histoire de l'Université de Paris*, sur la fin du XIII. siécle. Il a écrit, ajoute-t-on, sur le Maître des sentences; sur le Symbole de saint Athanase; & des *Variæ quæstiones*: mais d'autres attribuent ces ouvrages à Simon *Thurnaïus*, prêtre Anglois, dont Polydore parle dans le livre quinziéme de son *Histoire d'Angleterre*. * Voyez encore la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. tome second, pag. 1102. & 1103.

TOURNELY. (Honoré) *Supplém. tom. 2. pag. 396....* Official *de Pons*, lisez, *de Paris....* Il n'y a pas eu de seconde édition de son Traité de l'Eglise en 1727. quoique plusieurs exemplaires marquent cette seconde édition. Il n'y en a eu qu'une seule. M. du Mabaret ayant envoyé des observations sur plusieurs propositions de ce traité, on fit des cartons pour se conformer à ces observations, & l'on réimprima le frontispice où l'on mit *seconde édition* pour les exemplaires qui restoient. M. du Mabaret nous a lui-même instruit de ce fait. En 1744. & 1745. on a donné à Paris en trois volumes *in*-12. un abregé de la théologie morale de M. Tournely, sous ce titre: *Institutiones theologicæ quas è fusioribus suis editis & ineditis ad usum seminariorum contraxit Petrus C***. Theologiæ Tournelianæ continuator; opus ad juris Romani & Gallici normam exactum.* La théologie morale de M. Tournely, dont l'ouvrage cité est donné comme un abregé, est en plusieurs volumes *in*-8°.

TOURNEMINE, (René-Joseph de) d'une noble & ancienne famille de Bretagne, etoit fils aîné de Jean-Joseph de Tournemine, baron de Camsillon, seigneur du Bois-au-Voyer, &c. & de *Marie* de Coëtlogon, fille de *René* de Coëtlogon, lieutenant de roi dans la haute Bretagne. Il naquit à Rennes le 26. Avril 1661. & fit ses études dans sa patrie avec beaucoup de distinction. Il annonça de bonne heure ce qu'il devoit être un jour, un amateur des sciences & des arts, un grand critique, un génie propre à acquérir une érudition fort variée, & à en faire un bon usage pour l'utilité publique. Après avoir fait sa philosophie, renonçant à toutes les espérances du siécle que sa naissance & son titre d'aîné dans une famille très-distinguée, pouvoient lui faire concevoir, il entra au noviciat des Jesuites le 30. Août 1680. Il fit la profession solennelle des quatre vœux le 2. Fevrier 1695. Il avoit régenté les humanités l'espace de sept ans avec de grands applaudissemens. Dans la suite il régenta à Rouen la philosophie deux ans, & six ans la théologie. Sur la fin de 1701. il fut placé dans le college de Paris pour être à la tête de ceux à qui l'on avoit confié la composition de ce fameux Journal si connu sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences & des beaux arts*, imprimés pendant tant d'années à Trévoux, & qui s'impriment aujourd'hui à Paris. Outre les pieces particulieres que le P. de Tournemine y inséra, & qui étoient le fruit de ses études & de ses recherches, il y a fourni un grand nombre d'extraits, la plupart faits avec beaucoup de goût & de discernement. En 1718. il fut transféré à la maison professe, où il eut l'emploi de bibliothécaire qu'il exerça avec honneur jusqu'à sa mort, arrivée le seiziéme de Mai 1739. La même année, ses confreres jugerent convenable d'honorer sa mémoire par deux éloges beaucoup plus panégyristes qu'historiques; l'un en forme de lettre circulaire sur sa mort, est du P. Belingan, & a été imprimé dans le tome XVIII. des *Observations sur les écrits modernes*; l'autre qui a le titre d'éloge, & qui n'est en effet que cela, se trouve dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Septembre 1739. Depuis, un ami du P. de Tourne-

mine a donné le portrait de son esprit & de son cœur, dans la *Bibliothéque françoise, ou Histoire littéraire de la France;* à Amsterdam, chez du Sauzet, tome XXXI. premiere partie, article VII. Comme les ouvrages du pere de Tournemine sont ce qui l'a le plus fait connoître, & ce qui a fait sa réputation, contentons-nous d'en donner la liste.

OUVRAGES DU PERE DE TOURNEMINE.

I. *Lettre au pere* (Bernard) *Lamy* (prêtre de l'Oratoire) *sur la derniere Pâque de Notre-Seigneur J. C.* imprimée dans le livre du pere Lamy, intitulé: *Suite du traité historique de l'ancienne Pâque des Juifs.* Réfléxions sur quelques dissertations de l'auteur de l'Analyse des Evangiles, &c. (du P. Michel Mauduit, de l'Oratoire) à Paris, 1694. *in-12.* Voici l'occasion de cet écrit. Le P. Edme Riviere, Jesuite, dans son *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'auteur déguisé sous le nom d'abbé Albigeois,* c'est-à-dire, M. Thoynard, imprimée en 1694. *in-12.* s'étant inscrit en faux sur ce que le pere Lamy avoit dit que son systême n'étoit point nouveau, & qu'il avoit été soutenu dans le college des Jésuites à Paris par un étudiant de la société, le pere Tournemine écrivit cette lettre au pere Lamy le 2. Mai 1693. pour donner un démenti au pere Riviere. Il assure que le systême du pere Lamy avoit été réellement soutenu dans deux thèses de théologie le 7. Décembre 1691. & le 15. Juillet 1692. & défend ensuite ce systême en peu de mots, mais avec beaucoup de netteté. Le pere Lamy, du consentement de l'auteur, publia cette lettre pour sa justification.

II. *Dissertation sur le systême des Dynasties d'Egypte du chevalier Marsham*, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, Avril 1702. Ce systême de Marsham, sçavant Anglois, soutenu dans son *Chronicus Canon Ægyptiacus, Græcus,* &c. a eu des partisans & des adversaires, & en a encore. Le pere Tournemine fut des derniers. Sa réfutation est courte, mais assez solide. Elle ne paroît pas cependant détruire entierement le systême de Marsham, l'un des écrivains modernes qui a, ce semble, le mieux dévoilé les tems obscurs de l'histoire ancienne.

III. *Nouvelle explication des médailles de Gratien*, &c. *Mémoires de Trévoux*, Mai 1702. Cette explication est contre le pere Hardouin, Jesuite, & deux autres auteurs. Elle a été traduite en latin, sous le titre de *Nova expositio nummorum Gratiani*, & imprimée dans le recueil intitulé: *Electa rei nummariæ*; à Hambourg, 1709. C'est le troisiéme opuscule de ce recueil.

IV. *Dissertation sur l'origine de divers peuples d'Afrique*, à l'occasion d'un passage de Salluste (dans la guerre de Jugurtha). *Mém. de Trév.* Juin 1702.

V. Dissertation où l'on fait voir que le catalogue des hérésies qui se trouve à la fin du livre de Tertullien, des Prescriptions, est véritablement de cet auteur. *Mém. de Trév.* Août 1702. On a contredit plusieurs des preuves que le sçavant Jesuite apporte, dans une courte dissertation qui est imprimée à Paris chez le Mercier en 1729. *in-12.* à la fin d'une nouvelle traduction françoise de l'ouvrage de Tertullien des Prescriptions, quoique le traducteur croye aussi que ce catalogue est de Tertullien.

VI. Projet d'un ouvrage sur l'origine des fables. *Mém. de Trév.* Novembre & Décembre 1702. Seconde partie du même projet dans les *Mém. de Trév.* du mois de Février 1703.

VII. Explication d'une médaille très-rare de Faustine, la mere. *Mém. de Trév.* Fevrier 1703. Cet écrit a été traduit en latin, sous ce titre: *Explicatio nummi Faustinæ cum inscriptione Sousti*, dans les *Electa rei nummariæ*; à Hambourg, 1709. opuscule II.

VIII. Réponse à la défense de Marsham. *Mém. de Trév.* Février 1703. Un anonyme avoit fait un écrit pour montrer que le systême de Marsham sur les Dynasties d'Egypte est juste & bien fondé. Le P. de Tournemine le réfute, & donne de nouvelles preuves pour appuyer le parti qu'il avoit embrassé.

IX. Conjecture sur l'origine de la différence du texte hébreu, de l'édition Samaritaine, & de la version des Septante dans la maniere de compter les années des patriarches. *Mém. de Trév.* Mars 1703. & Août de la même année. Le pere Tournemine ayant donné plus d'étendue & un nouvel ordre à cet écrit, en fit une dissertation latine en forme, qui parut à la suite du Ménochius, & en françois, dans l'ouvrage de l'abbé Lenglet, intitulé: *Méthode pour étudier l'Histoire*: c'est le chapitre quatriéme du tome premier de cet ouvrage, édition *in-4°.* de Paris 1735.

X. Conjectures sur l'union de l'ame & du corps. *Mém. de Trév.* Mai & Juin 1703.

XI. Lettre sur deux Cyrus qu'on a confondus, & sur la maniere dont est mort le grand Cyrus. *Mém. de Trév.* Novembre 1703. & Mai 1704.

XII. Histoire des étrennes; dans les *Mém. de Trév.* mois de Février 1704.

XIII. Explication d'une médaille très-rare de Galien: *Mémoires de Trévoux*, Juin 1704. & dans les *Electa rei nummariæ*, sous ce titre: *Explicatio nummi rarissimi imperatoris Galieni, cum inscriptione:* PI.TAS SÆCULI; c'est l'opuscule dix huitiéme de ce recueil.

XIV. Réponse à la lettre sur une médaille de Galien. *Mém. de Trév.* Juillet 1704.

XV. Réfléxions critiques sur la Dissertation du révérend pere Pezron, touchant l'ancienne demeure des Chananéens, & l'usurpation qu'ils ont faite sur les enfans de Sem. *Mém. de Trév.* Juillet 1604.

XVI. Remarques sur la fable d'Iphigénie comparée à l'histoire de la fille de Jephté. *Mém. de Trév.* Octobre 1704.

XVII. Eclaircissement sur la prophétie de Jacob, *Non auferetur sceptrum de Judâ*, &c. *Mém. de Trév.* Mars 1705. & Février 1724. Cette dissertation est fort étendue: la matiere y semble épuisée; il y a beaucoup d'érudition; & c'est peut-être le meilleur écrit que l'on ait fait sur ce sujet.

XVIII. *Tabulæ chronologicæ sacræ Veteris ac Novi Testamenti*; dans l'édition de la Bible de M. Du-Hamel, *Biblia sacra cum annotationibus Joan. Bapt. Du-Hamel*; à Paris, 1706. *in fol.* & dans l'édition du Menochius du pere Tournemine, tome second.

XIX. Défense du nouveau systême de chronologie du pere Tournemine; explication d'Isaïe VII. 8. *Mémoires de Trévoux*, Août 1706. On y prend aussi la défense de l'extrait de cette chronologie donné dans les *Mém. de Trév.* Mai 1706. & l'on prouve que l'explication du verset huitiéme du chapitre septiéme d'Isaïe, n'est point due au pere Hardouin, comme on le prétendoit, & qu'ainsi on avoit eu tort de regarder le pere Tournemine, comme plagiaire de son confrere.

XX. Explication d'une médaille rare de l'empereur Hadrien. *Mém. de Trév.* Janvier 1708.

XXI. Réponse à une remarque de M. Leibnitz sur l'union de l'ame & du corps. *Mém. de Trév.* Mars 1708.

XXII. Observations sur une lettre de M. (Jean) Mallemans, (chanoine de sainte Opportune à Paris) *Mém. de Trév.* Septembre 1708. Cet écrit roule sur quelques explications singulieres de M. Mallemans sur divers textes des Evangelistes, imprimées dans les *Mém. de Trév.* entr'autres, dans ceux du mois de Septembre 1708.

XXIII. Explication du cachet de Michel Ange. *Mém. de Trév.* Février 1710. M. Moreau de Maurour ayant attaqué madame le Hay, plus connue sous son nom de fille, *mademoiselle Chéron*, à l'occasion de l'explication qu'elle avoit donnée de ce même cachet, le P. de Tournemine prit sa défense dans un écrit qui porte le nom de M. le Hay, son mari.

XXIV. Réfléxions sur la maniere de corriger la version des Septante, proposée par le prétendu théologien de Salamanque (Denys Nolin, voyez son article) *Mém. de Trév.* Juin 1709.

XXV. Réponse au prétendu théologien de Salamanque

sur la maniere que ce théologien propose de corriger la version des Septante. *Mém. de Trév.* Janvier 1710.

XXVI. Explication d'une médaille singuliere. *Mém. de Trév.* Mai 1710.

XXVII. Explication de deux pierres gravées. *Mém. de Trév.* Janvier 1711.

XXVIII. Explication d'une cornaline antique, où Antinoüs est représenté se dévouant pour Hadrien. *Mém. de Trév.* Mars 1713.

XXIX. Explication d'une antique du cabinet du roi de France. *Mém. de Trév.* Avril 1713.

XXX. Réfléxions sur l'Athéïsme, imprimées avec la *Démonstration de l'Existence de Dieu, tirée de la connoissance de la nature*, par M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, seconde édition; à Paris, 1713. *in-12*. On a supprimé ces réfléxions dans la troisiéme édition de l'ouvrage du prélat, donnée en 1726. sous le titre d'*Oeuvres philosophiques sur l'Existence de Dieu*, &c. parce que le pere Tournemine ayant augmenté ces réfléxions, on avoit résolu de les imprimer à part; mais on n'a point exécuté encore ce dessein.

XXXI. Réfléxions sur la Dissertation de M. de Leibnitz, touchant l'origine des François. *Mém. de Trév.* Janvier 1716. Ces réfléxions ont deux parties : dans la premiere, l'auteur tâche de prouver contre le baron de Leibnitz, que les François ne sont point originaires du Holstein, de la Poméranie, & des côtes de la mer Baltique : dans la seconde, il prétend que les François onr une origine Gauloise; qu'ils sont sortis du pays que les Gaulois ont occupé, sans en avoir été chassés, depuis qu'ils l'eurent envahi. C'est contre cette seconde partie que le sçavant dom Joseph Vaissette, Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, a donné sa *Dissertation sur l'origine des François, où l'on examine s'ils descendent des Tectosages, ou anciens Gaulois établis dans la Germanie*, imprimée à Paris en 1722. *in 12*. chez Vincent.

XXXII. Explication d'une inscription de Bourbonne. *Mémoires de Trévoux*, Mai 1716.

XXXIII. Lettre sur la question, *si Notre-Seigneur mangea l'Agneau Paschal la derniere année de sa vie*; à la suite des *Réfléxions sur les régles & sur l'usage de la critique*, par le pere Honoré de Sainte-Marie, Carme déchaussé, tome second; à Paris, 1717. *in-4°.* Cette lettre est adressée à l'auteur même qu'on vient de nommer, & imprimée avec la réponse de celui ci. Le but du pere Tournemine est de montrer par les Evangélistes & les Peres, que Jesus-Christ n'a point mangé l'Agneau Paschal la derniere année de sa vie. C'étoit le sentiment du pere Lamy, de l'Oratoire; & c'est aussi l'opinion de plusieurs autres sçavans. La Réponse du pere Honoré est modeste, mais foible.

XXXIV. Réfléxions sur l'Athéïsme attribué à quelques peuples par les premiers missionnaires qui leur ont annoncé l'Evangile. *Mém, de Trév.* Janvier 1717.

XXXV. Conjecture sur l'auteur des extraits de la doctrine orientale, attribués à Clement Alexandrin. *Mém. de Trév.* Mars 1717.

XXVI. Histoire des Russiens, que nous appellons Moscovites, tirée des monumens & des auteurs les plus croyables. *Mém. de Trév.* mois de Mai 1717.

XXXVII. *Joannis Stephani Menochii, soc. Jes. Commentarii totius sacræ Scripturæ, editio novissima : accessit Supplementum, quo continetur quidquid ad plenam sacræ Scripturæ intelligentiam facilè parandam desiderabatur*; à Paris, Claude Robustel, 1719. deux volumes *in folio*. Les dissertations ajoutées par le pere Tournemine, éditeur de ce commentaire, sont : 1. *Dissertatio de annis Patriarcharum*. 2. *Appendix, utrùm sententia superiori dissertatione explicata contraria sit Patribus, vulgaris autem Chronologia in Patrum consensu fundata*. 3. *Dissertatio de primo sacræ & profanæ Chronologiæ vinculo, epocha Sesostris*. 4. *De novâ ratione Chronologiæ judicum disponendæ*. 5. *Chronologia regum Juda & regum Israël*. 6. *De Chronologiâ regum Assyriorum quorum historia cum historiâ sacrâ connexa est*. 7. *De regibus Medorum, quorum mentio in sacrâ Scriptura*. 8. *Animadversiones in Petri Possini dissertation. de Assuero Esthe is, & Dario Medo Danielis*. 9. *De Amane Amalecitâ & Macedone, in quâ difficillima quædam scripturæ loca explicantur*. 10. *De regibus Chaldæis, præsertim de Nabuchodonosore*. 11. *De Cyro rege Persarum*. 12. *De 70. hebdomadibus Danielis*.

XXXVIII. Mémoire historique sur le roi Stanislas & son auguste maison, tiré des historiens de Pologne & de Bohême les plus estimés. *Mém. de Trév.* Décembre 1725. Ce Mémoire ne consiste que dans les extraits de quelques lettres & de quelques historiens, & ne contient que sept pages. On y trouve, entr'autres, l'extrait d'une lettre latine d'André Zaluski, évêque de Varmie, grand-chancelier de Pologne, écrite l'onziéme Septembre 1696. & qui est entiere dans le grand recueil latin des Memoires de cet évêque, l'oracle des diétes pendant trois regnes.

XXXIX. *Dissertations & éclaircissemens sur quelques endroits de l'Histoire des Juifs de M. Prideaux* : 1. sur la ruine de Ninive & la durée de l'Empire Assyrien : 2. sur les livres de l'ancien Testament que les Protestans n'admettent pas dans leur canon de l'Ecriture; dans l'édition de l'ouvrage de M. Prideaux, faite à Paris en 1726.

XL. *Panégyrique de saint Louis, roi de France*, prononcé devant MM. de l'Académie françoise; à Paris, 1733. *in-4°.* & dans le recueil de l'Académie; à Paris, 1734. *in-12.*

XLI. Lettre sur le verset dixiéme du Pseaume XIV. *Dicite in gentibus quia Dominus regnavit*; dans le *Mercure de France*, Septembre 1733.

XLII. Lettre à M. de la Roque, pour répondre à la réplique de dom Augustin Calmet sur le même sujet. *Mercure de France*, Juin 1734.

XLIII. Conjectures sur la supposition de quelques ouvrages de saint Cyprien, & de la lettre de Firmilien. *Mémoires de Trévoux*, 1734. article 118. Le jugement que le pere Tournemine porte à la fin de cet écrit de la vie de saint Cyprien, par dom Gervaise, imprimée en 1717. n'est nullement flateur pour cet ouvrage & son auteur.

XLIV. Remarques sur le Mémoire touchant l'origine des Négres & des Américains. *Mém. de Trév.* Avril 1734. Le Mémoire dont il s'agit, est dans le même Journal du mois de Novembre 1733. C'est l'écrit d'un Jesuite qui n'est point nommé. Le pere Tournemine montre qu'il ne fait que renouveller le systême de Guillaume Wisthon, Anglois, écrivain fécond en opinions singulieres; & il s'attache à réfuter ce systême. Le pere Margat, Jesuite à Saint-Domingue, auteur de la derniere Histoire de Tamerlan, a etabli un autre systême sur ce sujet dans les *Mem. de Trév.* seconde partie du mois de Juin 1738.

XLV. Reponse à la Dissertation sur le triumvirat de Galba, Othon & Vitellius, & sur celui de Pescennius, Albin & Severe. *Mém. de Trév.* 1735. seconde partie du mois d'Août. La dissertation à laquelle on répond, est du pere Panel, Jesuite, & se trouve dans la premiere partie du même mois d'Août.

XLVI. Lettre sur l'immortalité de l'ame, & les sources de l'incrédulité. *Mém. de Trév* Octobre 1735.

XLVII. Remarques sur Lucrece (c'est-à-dire, contre la doctrine de ce poëte philosophe, sur la divinité). *Mém. de Trév.* Novembre 1735.

XLVIII. Eloge de M. l'abbé de Bellegarde (Jean-Baptiste Morvan). *Mercure de France* Novembre 1735.

XLIX. De la liberté de penser sur la religion. *Mém. de Trév.* Janvier 1736.

L. Dissertation sur le fameux passage de l'historien Joseph touchant Jesus-Christ. Cet écrit est en deux parties : la premiere est dans le *Mercure de France*, Mai 1739 : la seconde qui a été achevée par M. l'abbé de Pompignan, est dans le *Mercure* d'Août suivant.

LI. & LII. Le P. de Tournemine a fait encore deux écrits plus anciens qui ont été aussi imprimés. Le premier est

une Epître en vers françois à M. le prince de Dombes, sur ce qu'il commençoit à lire les Commentaires de de César : elle est dans le *Nouveau Mercure* dédié à M. de Dombes, & imprimé à Trévoux, mois de Mars 1711. & dans le tome second du *Nouveau choix de pieces de poësie*, imprimé en 1715. *in*-12. où l'on donne sans raison cette Epître à M. l'abbé Geneſt. Le second écrit est une défense du grand Corneille contre M. Brossette, commentateur des œuvres de M. Boileau Despreaux. Cette piece est imprimée dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Mai 1717. L'abbé Granet l'a fait réimprimer dans les *Oeuvres diverses de Pierre Corneille*, à Paris, 1738. *in*-12. mais ici cette piece ne porte que le titre de *Défense du grand Corneille*; & elle est plus ample que dans la premiere édition. Dans celle-ci le pere Tournemine se contente de faire l'apologie de Corneille. Dans la seconde, il déclame de plus contre M. Despreaux, & prend le parti des auteurs que cet illustre poëte a cru pouvoir censurer.

Le P. de Tournemine a fait encore plusieurs écrits au sujet des contestations présentes de l'Eglise de France ; une lettre, entr'autres, contre ce que l'on rapporte de lui dans les Anecdotes ou Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la Constitution *Unigenitus*. Il a laissé manuscrit un petit traité intitulé : *Douze impossibilités du systéme du pere Hardouin, proposées à l'auteur du systême en 1702*. Il en est parlé dans l'ouvrage de l'abbé Lenglet Du Fresnoy, qui a pour titre : *L'Histoire justifiée par les Romans*, p. 138. Le pere de Tournemine avoit eu de grandes disputes avec le P. Hardouin qui l'avoit choisi, dit-on, pour être *un des Apôtres de son systême* si connu. L'auteur du portrait du pere Tournemine imprimé dans la *Bibliothéque françoise* de du Sauzet, dit, que le P. de Tournemine, encore fort jeune, envisagea d'un coup d'œil toutes les conséquences qu'on pouvoit tirer des opinions singulieres que son confrere lui proposoit d'embrasser & de défendre. N'ayant pu, ajoute-t-on, engager par ses raisons le pere Hardouin à abandonner le systême qu'il avoit imaginé, il se jetta à ses pieds, & le conjura avec larmes d'y renoncer. Enfin n'en pouvant rien obtenir, il lui jura, que si jamais ce systême étoit donné au public, il le combattroit de toutes ses forces ; & il a tenu parole dans ses *Douze impossibilités*, &c. Cette liste des écrits du P. de Tournemine nous a été communiquée par le pere Oudin de la même societé, homme d'une rare érudition. Il y a oublié les pieces suivantes, imprimées encore dans les *Mémoires de Trévoux*, & que l'on attribue au même : 1. Nouvelle preuve de l'Existence de Dieu. *Mémoires de Trévoux*, Juillet 1702. article dixiéme. 2. Dissertation sur l'enfant qui fait le sujet de la quatriéme Eglogue de Virgile. *Mémoires de Trévoux*, article onziéme. M. Joannis, médecin à Avignon, ayant écrit contre cette dissertation, une lettre, qui fut imprimée dans le même Journal, mois de Novembre 1704. article cent soixante-quatorziéme, le P. de Tournemine y fit une réponse solide, publiée avec la lettre de son adversaire. *Mémoires de Trévoux*, mois de Septembre 1704. article cent soixante-quinziéme. On voit par cette multitude d'écrits, que tout étoit du ressort du P. de Tournemine, Ecriture-Sainte, théologie, belles lettres, antiquité sacrée & profane, critique, éloquence, poësie même. Il est certain qu'il avoit une érudition peu commune & fort variée. Il étoit d'un caractere fort communicatif, ne faisant point mystere de ses recherches, & étant toujours disposé à faire part de ses lumieres à ceux qui avoient recours à lui. Aussi étoit-il lié avec les sçavans les plus distingués soit en France, soit parmi les étrangers.

TOURNEUX. (Nicolas le) *Supplém. tom. 2. pag. 397. 398*...... Le Fournier, chanoine de la Sainte-Chapelle, *lisez*, chapelain perpétuel de la Sainte-Chapelle...... le pere Gaudin, *lisez*, Goudin.... M. le Tourneux avoit été chapelain des Graffins à Paris. Il a demeuré aussi en la même qualité à la Chevalerie dans le Mayne chez M. le Vayer. *Dans le Supplément*, on qualifie M. le Tourneux *Prieur de Villiers*, c'est *Prieur du prieuré de Villers sur Fere en Tardenois*, comme il est porté dans son billet mortuaire, où il est dit, qu'il est mort *en la maison de M. du Houx, hôtel des Ursins*, à Paris, & qu'il a été inhumé le 29. Novembre 1686. en l'église de saint Landry, sa paroisse.

TOURNON. (François, cardinal de) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique*. François de Tournon vint à l'abbaye de saint Antoine à l'âge de douze ans. Il y fit profession parmi les chanoines réguliers de cet ordre, & il y perfectionna ces connoissances & ces talens, qui l'éleverent dans la suite aux plus hautes dignités. Ses supérieurs le nommerent à la Commanderie de Feurs, dans laquelle il eut l'honneur de recevoir, & de voir, pour la premiere fois, le roi François I. qui l'attacha dès-lors à son service. *On s'explique mal dans le Dictionnaire historique, lorsqu'on dit que* M. de Tournon obtint l'abbaye de saint Antoine de Viennois. L'ordre de saint Antoine s'est toujours conservé dans la possession, & jouit encore aujourd'hui du droit d'élire son abbé général, sans intervention de la part du roi. Le cardinal de Tournon fut postulé abbé par le chapitre général de l'ordre, & élu par voie d'inspiration, le treiziéme Août 1542. mais les affaires d'état dont il étoit chargé, l'obligerent de renoncer au gouvernement de l'ordre, peu d'années après son élection. Voyez l'histoire du cardinal de Tournon, par le pere Fleuri, Jesuite...... *Dans le même Dictionnaire, au lieu de ces mots*, son amour pour les belles ; *lisez* son amour pour les belles lettres. Parmi les lettres du cardinal Sadolet, il y en a trois adressées au cardinal de Tournon, p. 281. 284 & 919. de l'édition de Gryphe, 1550. *in*-8°. La premiere de ces épîtres contient un bel éloge du cardinal de Tournon : Budée est loué dans la seconde ; & Albert Pighius dans la troisiéme. Tous les sçavans de ce tems-là étoient liés avec ce cardinal. Dolet lui a adressé quelques-unes de ses poësies latines, & une des épîtres en vers françois, de son second Enfer, pour lui demander sa protection dans les malheurs qu'il s'étoit attirés.

TOURTECHOT. *Cherchez* GRANGER.

TOUTAIN, (Charles) sieur de la Mazurie, né à Falaise, poëte Latin & François, fut lieutenant général du vicomté de Falaise, & fleurit dans le XVI. siécle : il vivoit encore en 1584. M. de Beauchamp dans ses *Recherches sur les théâtres de France*, sous l'année 1557. dit que l'on ne sçait rien de plus de Toutain, sinon qu'il a fait plusieurs ouvrages en vers, dans lesquels il parle de quelques poëtes de son tems. On apprend néanmoins dans ces ouvrages, que Toutain étudia les humanités sous Ramus & Paschal ; apparemment Charles Paschal ; & le Droit, en partie, sous Chauvin & Duaren. C'est ce qu'il dit dans la cinquiéme piece de son *Livre des chants de philosophie*, où il ajoute :

Toujours ingratement je vivois odieux,
Si mes vers ne rendoient les immortelles graces
Que je doy à toujours pour trois causes aux Dieux ;
Pour m'avoir fait & homme & capable des traces
De la saine raison, & m'avoir les esprits
Tiré du bourbier des brutalles disgraces.
Secondement pour estre & natif au pourpris
Du giron de la France, & non dans la rudesse
D'autre peuple quelconque étrange & mal appris.
Tiercement pour m'y voir parmi la gentillesse
D'un siécle si Divin, & pour être à l'endroit
Droitement survenu de leur gentille âpresse.

On voit dans la même piece & dans plusieurs autres, qu'il fut lié particulierement avec la plupart de ceux qui de son tems cultivoient les lettres, & en particulier la poësie, comme Jean Vauquelin de la Frenaye qui n'en parle jamais qu'avec éloge dans ses poësies, Guy le Fevre de la Boderie, Tahureau, Jean-Antoine de Bayf, Scévole de Sainte-Marthe, Maysonnier, Chantecler, Jean Dorat, & plusieurs autres dont les noms sont moins connus aujourd'hui. Il étoit bien venu auprès de Gabriel le Veneur, évêque d'Evreux, & il le loue dans plusieurs de ses poësies. Dans l'épître dédicatoire de sa tragédie d'Agamemnon, il appelle ce prélat *son seigneur & aimé supérieur*, & il veut qu'il le reconnoisse *pour le plus humble & le plus obéissant des envi-*

rons de la maison des Carrouges que ce prélat possédoit. Plusieurs de MM. le Veneur ont été en effet barons ou comtes de Carrouge en Normandie. Dans la même épître, Toutain, jeune alors, parle de son application à l'étude du Droit, & de son amour pour la poësie. Il s'étoit proposé, dit-il, l'*Elégie sur l'imitable façon de la grecque & de la latine, laquelle entreprise ayant quelquefois espéré de publier, il avoit successivement attenté le tragique théâtre depuis n'agueres familier en France, par l'un des esprits plus admirés de cet âge.* Je n'ai point vu ces Elégies: mais je connois sa *Tragédie d'Agamemnon*, dédiée *à très-révérend & illustre prélat M. Gabriel le Veneur, évêque d'Evreux*, & imprimée *in*-4°. à Paris, chez Martin le Jeune, en 1557. sur un privilege obtenu le 28. Août 1556. Dans son *Livre des chants de philosophie*, Toutain dit que Dorat avoit revu cette tragédie, qui est presque toute tirée de l'Agamemnon de Seneque, quoique Toutain n'en avertisse point. Avec l'Agamemnon, qui est en vers héroïques, excepté ceux des chœurs, Toutain fit imprimer: 1. un *Livre des chants de philosophie;* 2. un *Livre des chants d'amour.* Celui-ci étoit un fruit de sa premiere jeunesse. Le premier ne contient que cinq chants, où il est traité de l'immortalité de l'ame, de la bizarrerie des opinions & de la conduite des hommes, de l'amitié, & de quelques autres sujets moraux. Le second livre, celui des chants d'amour, contient quatorze chants. Dans l'un & dans l'autre livre, chaque chant est adressé à quelque poëte de ce tems là, ou à d'autres personnes connues. Toutes ces pieces sont fort mauvaises pour le style, la versification & l'expression. Elles finissent par une Elégie latine de l'auteur à son livre: *Carolus Tutanus Libro suo:* c'est peu de chose. Au commencement de *la Galliade, ou de la révolution des arts & des sciences*, poëme de Guy le Fevre de la Boderie, imprimé à Paris en 1578. *in*-4°. On trouve une piece de vers latins de Toutain sur cet ouvrage & son auteur. Il y a quelques sonnets du même, imprimés en 1555. avec *les Foresteries* de Jean Vauquelin de la Frenaye; & la Croix-du-Maine cite dans sa Bibliothéque un autre ouvrage de Toutain, intitulé: *Les Martiales du roi au château d'Alaiz*, imprimé à Paris chez Martin le Jeune en 1581. Dorat qui aimoit tous ceux qui s'appliquoient aux lettres, loua les premiers essais de Toutain, & l'excita à se rendre digne de la réputation à laquelle il aspiroit. Toutain a fait imprimer lui-même cette petite piece au-devant de sa tragédie d'Agamemnon: cependant Dorat y loue plus les efforts du poëte qu'il n'encense son mérite, comme il est aisé de le voir par la piece même qui est conçue en ces termes:

Multa rogant multi meâ carmina, do quoque multis:
Officium nam cui carminis ipse negem?
Si tamen usque novos des vates, Gallia, non sat
Vates laudandis vatibus unus ero.
Quod potero certè, tum plaudam vatibus unus
Omnibus: &, quâ fas, cuique satisfaciam.
Sin aliquis culpet, quòd cuncta poëmata laudo:
Plaudo, non laudo: quid minùs esse potest?
Omnibus ingeniis si laus non debita par est:
Omnibus at plausus debitus ingeniis.
Hunc plausum juveni tibi nunc, Tutane, *licebit*
Invidus invideat; dum juvenile cales:
Si calor hic certè moderato fregerit olim
Se senio, invitâ laus erit invidiâ.

TRAPPE. (la) *Supplém. tom. 2. on dit que* dom Zozime (nommé dans le siécle, *Pierre* Forsil) mourut six mois après avoir été fait abbé de la Trappe: cela n'est pas exact. Le brevet du roi pour sa nomination est du 20. Juin 1695. Ses bulles arriverent à la Trappe le 19. Décembre de la même année; il fut installé le 28. du même mois, & mourut le 3. Mars de l'année suivante.... *Ajoutez à la liste des abbés réguliers de la Trappe:*

Dom Zozime Hurel, septiéme abbé depuis la réforme: mort le septiéme Février 1747. dans la soixante-onziéme année de son âge. Il gouvernoit cette abbaye depuis 13 ans.

Dom Brun, dit *Malachie*, a été élu pour lui succéder: il étoit prieur de cette abbaye.

TREBELIUS, (Herman) né à Isenach, ville & duché en Thuringe, province d'Allemagne, fut appellé à Francfort sur l'Oder, où on lui donna des appointemens pour enseigner publiquement le droit civil. Trebelius se distingua dans cet emploi: mais à l'étude de la jurisprudence il sçut joindre les agrémens de la littérature. Il étoit orateur & poëte; & en cette derniere qualité, il mérita la couronne poëtique. Il vivoit encore en 1514. Il a composé deux livres d'épigrammes & de poësies diverses: l'Eloge de sainte Anne, en vers héroïques: *Pyra Marchitica de perfidiâ Judæorum Berlini crematorum*: *Tumultuaria;* & d'autres écrits. C'est ce qu'on lit dans l'historien anonyme des Ecrivains qui ont fleuri dans les universités de Leipsic, de Wittemberg & de Francfort sur l'Oder, publié par Maderus; à Helmstad, en 1660 *in*-4°. nombre 79.

TRELLUND, (Jean) Danois, évêque de Viborg en Jutland, naquit à Coppenhague le 5. Octobre de l'an 1669. d'*Edouard* Trellund, citoyen & marchand de Coppenhague, & de *Catherine* Mœlmannia. Il fut immatriculé dans l'université, en qualité d'étudiant, en 1686. Dans ses études de philologie, il fut dirigé par Olaüs Borrichius & Paul Vindingius. Il fit sa philosophie sous Caspar Bartholin, & sa théologie sous Jean Wandalin & Hector-Godefroi Masius: ce dernier se déclara son protecteur, & lui en donna des marques. Trellund parcourut ensuite l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre; & dans ces voyages, il fit de grands progrès dans la théologie, la philologie sacrée, & l'Histoire Ecclésiastique, & il acquit l'estime & l'amitié de plusieurs sçavans distingués. Revenu dans sa patrie, il fut fait en 1699. lecteur en théologie à Christian en Norvége. Deux ans après, il fut rappellé par ordre du roi, & envoyé en Italie pour être ministre de camp, & président du consistoire des troupes que le roi de Dannemarck donnoit à l'empereur Léopold, sous le gouvernement de Christian Gundenlew. Celui-ci ayant quitté l'Italie deux ans après, Trellund suivit les troupes en Hongrie, sous la conduite du comte de Trampe. Dans la route, il prêcha à Trente; & suivant les préjugés de son éducation, il prêcha contre le concile qui avoit été assemblé dans cette ville, & dont l'autorité est si respectée des théologiens. Ayant obtenu la permission de résigner son emploi, & la liberté de voyager, il quitta la Hongrie, se rendit à Vienne, & de suite il vit Venise, Mantoue, Rome où il resta trois mois, & Naples. Il fut de retour à Coppenhague en 1705. & on lui donna la chaire d'eloquence, qui étoit vacante. En 1707. il fut appellé pour être pasteur de l'église de Christian en Norvége, & il remplit ce poste pendant quatre ans. En 1711. il fut rappellé à Coppenhague pour y être professeur en théologie. En 1726. il fut nommé évêque de Viborg en Jutland, & il y mourut en 1735. Etant pasteur en Norvége, il avoit épousé *Catherine* Treschow, dont il a laissé un fils & une fille. Le premier, *Edward* Trellund, étoit en 1743. juge provincial en Jutland: la fille a épousé *Christian* Moth, seigneur de Quistrup, conseiller de la chancellerie royale. Jean Trellund a fait plusieurs legs pieux, & a laissé à la bibliothéque de l'université de Coppenhague six mille écus d'Allemagne, pour en employer le revenu à acheter de bons livres. Ce prélat avoit de l'érudition, & passoit pour bon théologien, habile philosophe, orateur & même poëte. Ses ouvrages sont: 1. *Brevis repetitio veritatis de mulierum baptismo*, en 1689. 2. *Quæstionum miscellanearum trias*, en 1691. 3. *De absoluto Decreto contra Samuelem Andreæ.* 4. *De Felicis Urgelitani & Elipandi Toletani hæresi, vulgò Adoptianâ*, en 1691. 5. *De theologiâ paradisiacâ*, en 1707. 6. *De Doctoribus & Pastoribus, ex Ephes.* IV. V. 11. *disputationes tres*, en 1712. 7. *Assertio plenior genuini status controversiæ Orthodoxos inter & Adoptianos agitatæ*, en 1715. 8. *Quæstionum theologicarum Felicianæ controversiæ affinium decas*, en 1716. 9. *De potestate judiciariâ Christi secundùm humanam naturam.* 10. *Reformationis Evangelicæ ad vitæ reformationem fidelis directio*, en 1717. 11. *Vindiciæ veritatis contra Christianum Aletophilum de Missionis negotio*; à Coppenhague, 1718. *in*-4°. 12. *Exercitatio Biblica*

prima classicorum aliquot Scripturæ locorum partim illustrationem, partim vindicias exhibens, en 1720. 13. *Exercitatio Biblica secunda*, en 1721. 14. *Exercitatio Biblica tertia*, en 1721. 15. *Exercitatio Biblica quarta*, en 1722. 16. *Vindiciæ Germanicæ contra Strandigeri refutationem de pœdobaptismo*, en 1718. 17. *Laudatio funebris illustrissimi Herois Domini Christiani Guldenlew*, en 1707. On a encore de lui d'autres dissertations, & il a laissé deux harangues pour le jubilé, l'une de l'an 1705. & l'autre de 1717. * Alberti Thura, *idea historiæ litterariæ Danorum*, p. 151. & suivantes. *Supplément françois de Bâle*, tome troisiéme, page 884.

TREMOILLE. (la) Maison. *Supplém. tom. 2. pag. 403. col. 1.*

XIV. Frideric-Guillaume de la Tremoille, prince de Talmond, &c. *Ajoutez qu'*il est mort à Taillebourg en Saintonge, au mois de Janvier 1739. dans la quatre-vingt-uniéme année de son âge.

XVI. Charles-René-Armand de la Tremoille, &c, *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le Supplément*, 1°. *qu'*il prit séance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 18. Juin 1736; qu'il fut reçu à l'Académie françoise le 6. Mars 1738; & qu'il fut pourvu au mois de Mars 1741. du gouvernement de l'île de France, sur la démission faite en sa faveur, par le comte d'Evreux; 2°. *qu'*il est mort à Paris le 23. Mai 1741. âgé de trente-trois ans, quatre mois & neuf jours; 3°. *qu'*il a laissé un fils, alors presque enfant, & qui vit.

TRÉMOLLIERE, (Pierre-Charles) peintre, né en 1703. à Cholet en Poitou, étoit fils d'un gentilhomme qu'il perdit fort jeune. Sa mere qui connut son goût pour la peinture, l'envoya à Paris chez un de ses parens qui le mit sous la conduite de Jean Baptiste Vanloo, l'aîné, lequel s'est retiré depuis à Aix en Provence, où il est mort en 1745. Tremolliere, après avoir remporté plusieurs prix à l'académie de peinture, fut nommé pensionnaire du roi pour l'académie de Rome, où il demura six ans. Il y fit plusieurs tableaux qui y sont fort estimés. Avant de revenir en France, il épousa à l'âge de trente ans la *signora Tibaldi*, renommée pour la miniature, & il l'amena à Paris: mais avant d'arriver en cette ville, il s'arrêta à Lyon où il fit plusieurs portraits & autres tableaux, dignes de sa réputation. Il arriva à Paris en 1734. fut reçu à l'académie en 1737. & fut adjoint à professeur la même année. En 1738. il fut chargé de peindre des sujets de tapisseries pour le roi: mais il avança peu ce travail, étant mort de la petite verole en 1739. âgé seulement de trente-six ans. Il a été, & avec raison, extrêmement regreté. * Voyez son éloge par M. d'Argenville dans son *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome second, page 439. & suiv.

TREVER, (*N.*) conseiller aulique, & professeur en Droit à Gottingen, mort le 25. Fevrier 1743. étoit un homme fort sçavant. Il avoit fait son étude particuliere de l'Histoire de l'Empire, & il en avoit écrit avec beaucoup de succès. Il a laissé sur cela un nombre presque infini de petits ouvrages concernant cette matiere. Il y en a, dit-on, pour douze volumes *in-folio*. Le premier volume qui contient l'Histoire d'Allemagne, lorsque celle-ci étoit encore barbare, étoit sur le point d'être mis sous la presse, lorsque la mort enleva l'auteur.

TREVIEZ, ou TREVIERS, (Bernard de) qui s'est nommé en latin, *Bernardus de Tribus viis*, étoit chanoine de Maguelonne, & vivoit à la fin du XII. siécle, & peut-être aussi au commencement du XIII. Il est auteur de diverses poësies latines, entr'autres, concernant l'histoire de divers événemens qui regardent l'église de Maguelonne, (depuis Montpellier) & ses évêques. M. de Grefeuille en a rapporté divers morceaux dans son *Histoire Ecclésiastique de Montpellier*; à Montpellier, 1739. *in folio.* Treviez a fait aussi un poëme à l'honneur de Pierre, comte de Melgueil, à l'occasion des grandes largesses que ce comte avoit faites à l'église de Maguelonne. On prétend que ce fut ce poëme qui donna lieu à Rabelais de faire le Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, dont quelques-uns le font auteur. Sur la porte de l'église de Maguelonne, au bas de quatre vers de Bernard de Treviez, ce poëte s'étoit désigné par ces lettres, *B. de III. Viis* De ces lettres, on a forgé le nom d'un prétendu architecte que l'on nomme *Boilivius*: M. Felibien est tombé dans cette méprise dans ses *Vies des plus célebres architectes.*

TRÉVILLE. (Henri-Joseph de Peyre, comte de) *Supplément tome 2. ajoutez que* dans sa jeunesse, il avoit été colonel d'infanterie, & qu'il avoit servi en Candie sous le commandement de M. de Coligny. Ce fut-là qu'il reçut deux coups de mousquet, dont il s'est toujours ressenti depuis. Il étoit fils de M. le comte de Tréville, capitaine-lieutenant des mousquetaires sous Louis XIII. qui ayant donné la démission de cette charge sous le ministere du cardinal Mazarin, en fut dédommagé par le gouvernement de Foix, avec la survivance pour son fils *Henri-Joseph.*

TRÉVOUX, (Mémoires de) Journal littéraire fort connu. Trévoux est une ville située sur la riviere de Saone, à quatre lieues de Lyon, & la ville principale du pays de Dombes. Cette ville étoit assez obscure, avant que Louis-Auguste de Bourbon, prince de Dombes, y établît une imprimerie considerable en 1695. Quelque tems après, les peres *Michel* le Tellier & *Philippe* Lallemant, Jesuites, conseillerent au prince de faire imprimer dans cette ville un Journal littéraire, dont ils représenterent les avantages. Ce projet fut gouté & accepté, & la direction & composition de ce Journal fut confiée aux Jésuites. On résolut de donner un volume pour chaque mois; & le premier parut au commencement de l'année 1701. mais comme les arrangemens demanderent du tems, il ne parut cette année que neuf Journaux. Depuis, l'on fut exact à en donner douze chaque année, excepté en 1720. qu'il n'y en eut que cinq. En récompense, on en a donné plusieurs fois treize, & même quatorze. Ce Journal ne discontinua point d'être imprimé à Trévoux jusqu'en 1734. que l'on commença à le faire imprimer à Paris, ce qui a subsisté jusqu'aujourd'hui. Voici les noms de ceux qui ont travaillé à cet ouvrage, du moins ceux qui nous ont été fournis. Les directeurs de l'ouvrage sont désignés par la date qui est à côté de leur nom.

1701. *Philippe* Lallemant : *Michel* le Tellier : *François* Souciet : *Barthelemi* Germon : *Claude* Buffier.
1704. *René-Joseph* de Tournemine : *Louis* Marquer : *Jean-Antoine* du Cerceau : *François* Catrou : *Joseph* de Blainville.
1719. *Joachim* Toubeau.
1724. *Claude-René* Hognant : *Hyacinthe* Bougeânt : *Pierre* Brumoy.
1734. *Pierre-Julien* Rouillé : *Simon* de la Tour : *Pierre* de Fontenai : *Louis-Bertrand* Castel : *Pierre-Xavier* de Charlevoix : *Jean* Souciet : *Bernard* Routh.
1745. (ou peut-être plutôt) *Guillaume-François* Berthier.

TREUTLER, (Jerôme) jurisconsulte, né à Schweidnitz en Silésie, fut reçu en 1599. docteur à Marpourg; & peu après, il y fut fait professeur de logique. En 1601. il se transporta dans la haute Lusace, où il fut premier syndic à Bautzen, puis conseiller impérial, & grand-fiscal de Lusace. Il fut ennobli par l'empereur, & mourut en 1607. dans la quarantiéme année de son âge. On a de lui: 1. *Disputationes selectæ ad jus civile Justinianeum.* 2. *Annotationes in Jurisprudentiam Romanam.* 3. *Processus judicialis*, &c. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

TREUVÉ. (Simon-Michel) *Supplém. tom. 2. pag. 404. & 405. ajoutez ce qui suit:* 1°. M. Treuvé naquit le huitiéme du mois d'Août de l'an 1651. 2°. *On n'a pas dû dire que* lorsqu'il sortit de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, il se retira à Vitry-le-François; il y étoit déja, & y avoit professé les humanités dans le college que les peres de la Doctrine ont dans cette ville. 3°. *Il faut ajouter un second volume à ses Discours de piété:* ce second volume fut imprimé à Lyon en 1697. *in-12.* & contient les sermons de l'Avent, quelques panégyriques, & un Discours *pour l'anniversaire du sacre d'un évêque.* Il avoit

été prononcé à l'anniversaire du sacre de M. Bossuet, évêque de Meaux. 4°. L'Histoire de la vie de M. du Hamel, est surement de M. Treuvé : ce fut Charles Robustel, libraire à Paris, qui l'imprima en 1697. 5°. M. Treuvé est encore auteur des écrits suivans : *Dissertation sur l'excommunication*, imprimée en 1715. *in*-4°. & *in*-12. sans nom de lieu : elle est différente du *Mémoire sur l'excommunication, par un avocat :* deux Retraites de dix jours, contenant chacune trente Méditations : Sermon sur les principaux devoirs de la vie religieuse ; avec deux discours sur la vie des religieux de la Trappe ; à Paris, 1697. L'orateur avoit prêché ces discours à Meaux, au retour d'un voyage qu'il avoit fait à la Trappe avec M. Bossuet...... 6°. Les Prieres tirées de l'Ecriture-Sainte, &c. furent imprimées dès 1696. *in*-12. à Paris, chez Robustel ; & à Liege, chez Broncart. On y a ajouté des prieres pour la confession & la communion, tirées de l'Instruction de la pénitence, & de l'Imitation de J. C.

TRIBOLET. On trouve quatre écrivains de ce nom dans la Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, *Bernard, Chrétien*, & deux *Jacques*. BERNARD étoit Jesuite, né à Autun vers l'an 1656. Il a fait des *Réfléxions sur Jesus-Christ mourant, pour se préparer à une mort chretienne ;* à Paris, 1729. *in*-12. Il est l'éditeur des *Lettres instructives sur la Divinité de Jesus-Christ*, composées par Jacques Tribolet, son frere ; & il a fait l'extrait de ce livre, qui est dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Mars 1711. Il travailloit à l'Histoire d'Autun, sa patrie, lorsqu'il mourut.

JACQUES, *frere de* Bernard, né à Autun au mois de Mars 1655. fut docteur de Sorbonne, & abbé de saint Etienne d'Autun. Après avoit passé plusieurs années en Italie, & avoir exercé ailleurs les fonctions de missionnaire, son zéle pour les pauvres lui fit choisir l'hôpital de Dijon pour le lieu de sa retraite. Il y passa les trois dernieres annees de sa vie, & y mourut le 4. Novembre 1709. dans sa cinquante cinquiéme année. On a de lui : *Lettres instructives & historiques sur la Divinité de Jesus-Christ, sur la vérité de l'Eglise Catholique, & sur ce qui s'est passé en Languedoc à la révocation de l'Edit de Nantes ; avec la décision de la faculté de théologie de Helmstad, sur la question proposée à l'occasion du mariage de la princesse de Neuf-châtel & de l'archiduc ;* à Paris, 1710. *in*-12.

JACQUES, *frere des deux précédens*, né pareillement à Autun, fut avocat au parlement de Paris, & mourut dans cette ville au mois de Novembre 1724. Il a donné une *Dissertation sur les droits de la France dans l'affaire de Neuf-châtel.*

CHRÉTIEN, capitaine d'infanterie dans le régiment de Feuquieres, nâquit à Nuys en 1660. Il étoit fils d'un lieutenant-général au bailliage de cette ville, qui fut ensuite lieutenant-général à la Table de marbre à Dijon. Chrétien mourut en Allemagne l'an 1700. Il a fait imprimer à Lille la tragédie de Sylla, en 1698. *in*-8°. Il avoit composé cette piece pour être mise en musique par Campra.

TRICHET du FRESNE. *Voyez* FRESNE.

TRIONFETTI (Lelio) naquit à Bologne le 18. Août 1647. de *Jean* Santi Trionfetti, & de *Jeanne* Coltelli. Il étudia la physique sous Fulvio Magnani ; & ses progrès furent tels, qu'en 1667. étant à peine âgé de vingt ans, il fut fait lecteur en philosophie dans l'université de Bologne. En 1676. on le nomma lecteur en botanique, & en 1680. lecteur en philosophie au college de Montalte, à la place de Fulvio Magnani. Dans la suite, il remplit les places de lecteur aux colleges de Jacob des Flamands, & de celui de Pannolini. Il occupa ce poste jusqu'en 1681. Le pape Innocent XI. lui donna en 1686. un canonicat de Sainte-Marie Majeure de Bologne ; & Clement XI. le fit protonotaire apostolique. Il fut aggrégé aux plus célébres académies de sa patrie. En 1713. il fut président de l'institut de Bologne. Il mourut le 2. Juillet 1722. * *Giornale de Letterati*, tome trente-sixiéme. Histoire de l'institut de Boulogne, pag. 19. 24. 157.

TRISSIN, (Jean-George) écrivain Italien, *dont on parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplém. de 1735.* Voici les ouvrages qui sont cités de lui dans la *Bibliotheca Italiana*. 1. *L'Italia liberata de Goti*, poëme, contenant vingt-sept livres : une partie de cet ouvrage fut imprimée à Rome en 1547. & l'autre à Venise en 1548. *in*-8°. Cette édition est très-rare : elle a été suivie de plusieurs autres. 2. *Rime di Giov. Giorgio Trissino ;* à Vicence, 1529. *in* 4°. 3. *La Sofonisba, tragedia ;* à Rome, 1524. *in*-4°. à Vicence, 1529. *in*-4°. à Venise, 1585. *in*-12. & encore depuis. Mellin de Saint-Gélais a traduit cette tragédie en prose, à l'exception des chœurs qui sont en vers ; à Paris, 1560. *in*-8°. Claude Mermet, de Saint-Rambert en Savoye, a aussi donné en vers, une traduction de la même tragédie ; à Lyon, 1585. *in*-8°. 4. *I Simillimi*, comédie, en vers ; à Venise, 1547. *in*-8°. 5. *I Ritratti delle bellissime Donne d'italia*, en prose ; à Rome, 1524. & 1531. *in*-4°. 6. *Epistola del Trissino della vita che dee tenere una Donna Vedova ;* à Rome, 1524. *in*-4°. 7. *Epistola intorno alle Lettere nuovamente aggiunte nella lingua italiana ;* à Vicence, 1529. *in-fol.* 8. *Dialogo intitolato il Castellano, nel quale si tratta della lingua italiana ;* à Vicence, 1529. *in-fol.* & à Ferrare, 1583. *in*-8°. 9. *La Grammatichetta del Trissino ;* à Vicence, 1529. *in*-4°. 10. *Della poëtica di Giov. Giorgio Trissino divisioni quattro ;* à Vicence, 1529. *in folio :* la cinquiéme & la sixiéme partie du même ouvrage, à Venise, 1563. *in* 4°. Toscanus dans son *Peplus Italiæ*, livre troisiéme, page 74. fait cet éloge de Trissin :

TRISSINE, *cui Tusco sunt pulpita trita cothurno,*
Itala dum primus fletibus ora rigas,
Sedulus observas Stagyrei dogma Magistri ;
Inter & extremum carpis utrumque viam.
Ut neque de insonti sumantur sanguine pœnæ :
Dignaque culpa tamen sit leviore malo.
Fas sit vera loqui : non hoc moderamen Achivis
Vatibus, aut Tragicâ tantus in arte labos.
Hinc haud tale tribus numerosa Tragœdia Graiis,
Unica quale tibi dat Sophonisba decus.

TRIVULCE, (Antoine) cardinal, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le Dictionnaire historique.* Le cardinal Trivulce (Antoine I. du nom) avoit fait profession dans l'ordre des chanoines réguliers de saint Antoine. C'est ce que dit Aimar Falco dans son histoire de cet ordre (*fol. 105. verso*). *Claruerunt prædicti Theodori* (c'est Théodore de Saint-Chaumont, abbé de S. Antoine) *temporibus, hoc in ordine, præter eos qui adhuc sunt hodie* (1534.) *superstites, reverendissimus in Christo pater Antonius sanctæ Romanæ Ecclesiæ cardinalis de Trivultiis nuncupatus, hunc ordinem ab ineunte ætate professus.* Ciaconius atteste le même fait à la tête de l'Index des pontifes Romains & des cardinaux tirés des ordres religieux, sous le titre, *Ex ordine sancti Antonii Viennensis Cardinales*, à la fin du tome quatriéme, édition de Rome, 1677. Le cardinal Trivulce possédoit la Commanderie de S. Antoine de Milan, dont il fit rebâtir à ses frais l'église, qui subsiste encore aujourd'hui.

TROTEREAU, (Julien) Angevin, prêtre & docteur de l'université de Poitiers, mourut vers l'an 1500. Il avoit beaucoup d'éloquence, une grande connoissance de la philosophie, de l'un & l'autre droit, & de la théologie. Il possédoit bien l'hébreu, le grec & le latin ; & par une étude assidue, il avoit acquis une érudition peu commune. Sa piété étoit si universellement reconnue, qu'il étoit respecté & honoré de tous ceux qui le connoissoient. Il prêchoit avec zéle, & l'on assure qu'il fit beaucoup de fruit. Il a écrit une courte instruction de la langue hebraïque, dont Imbonati fait mention. * Voyez le tome troisiéme des *Singularités historiques & littéraires*, par dom Liron, Bénédictin de la Congrégation de saint Maur, pag. 193. & 194.

TROUIN DU GUAY, ou plus communément, DU GUAY-TROUIN, (René) lieutenant général des armées navales de France, & commandeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis, naquit à S. Malo le 10. Juin 1673. d'une famille de négocians. Son pere y commandoit des

vaisseaux armés, tantôt en guerre, tantôt pour le commerce, suivant les conjonctures. Il s'étoit acquis la réputation d'un très-brave homme & d'un habile marin ; & son exemple joint à une forte inclination naturelle, engagea de bonne heure M. Du-Guay-Trouin à servir sur mer. Dès 1689. n'ayant encore que quinze ans, il commença à servir volontairement sur un vaisseau corsaire de dix-huit canons, & donna les premieres preuves de sa valeur à la prise d'un vaisseau Flessingois de même force, dont ledit corsaire se rendit maître après deux heures de combat. Il se distingua de même sur un autre corsaire de vingt-six canons à l'attaque d'une flotte de quatorze navires Anglois de différentes forces, que le commandant dudit vaisseau attaqua sur les instances de M. Du-Guay. Celui-ci sauta le premier à bord du commandant ennemi, qui fut enlevé ; & son activité fut telle, qu'après la prise de ce vaisseau, il se trouva encore à l'abordage d'un des plus gros navires de la même flotte. Ses campagnes de 1691. 1693. & 1694. furent marquées par une descente qu'il fit dans la riviere de Limerik, où il prit un brulot, trois bâtimens, & enleva deux vaisseaux Anglois, qu'il attaqua avec une fregate dont le roi lui avoit donné le commandement. Il acquit même beaucoup de gloire dans le commandement de cette même fregate, quoiqu'il se vît réduit à céder, & se rendre à quatre vaisseaux Anglois, contre lesquels il combattit pendant quatre heures, & y fut dangereusement blessé. Il fut conduit à Plimouth, où il eut d'abord la ville pour prison ; & ensuite l'amirauté l'ayant fait arrêter, il fut mis dans une chambre grillée, avec une sentinelle à sa porte : mais il eut la liberté de se faire apprêter à manger dans sa chambre, & il fut permis aux officiers de venir lui tenir compagnie. S'étant évadé de sa prison par une entreprise hardie, dont il fait le détail dans ses Mémoires, il donna encore la même année 1694. de nouvelles marques de sa valeur. Avec un vaisseau du roi, il prit, après un combat de deux jours, deux vaisseaux Anglois de trente-six & quarante-six canons, quoique le sien n'en eût que quarante-huit ; & peu de tems après, il prit trois vaisseaux venant des Indes, richement chargés. En 1695. se servant d'un vaisseau qu'il avoit pris la campagne précédente, & d'une autre fregate commandée par un de ses freres, il fit une descente près du port de Vigo, brûla un gros bourg, enleva deux prises considérables qu'il amena en France, après avoir perdu son frere en cette occasion, & défendu ces deux prises contre l'avant-garde des ennemis. Le baron de Wassenaër, depuis vice-amiral de Hollande, qui commandoit en 1696. trois vaisseaux Hollandois, escortant une flotte de vaisseaux marchands de la même nation, éprouva la valeur de M. Du-Guay-Trouin : quoique celui-ci combattît à forces inégales, il se rendit maître du vaisseau que le baron commandoit, & d'une partie de la flotte qui étoit sous son escorte. Sur le compte qui en fut rendu au roi, sa majesté prit M. Du-Guay-Trouin à son service, en qualite de capitaine de fregate legere ; & il se préparoit à s'embarquer, lorsque Louis XIV. jugea à propos de donner la paix à l'Europe. Pendant les quatre annees que dura cette paix, M. Du-Guay-Trouin passoit les hivers à Brest, qui étoit son département, & les étés à S. Malo, s'occupant à se perfectionner dans les sciences & les exercices qui avoient rapport à son état. Sur la fin de ces quatre années de paix, il fut nommé en 1702. capitaine en second, sur le vaisseau du roi *la Dauphine*, commandé par M. le comte de Hautefort : mais la guerre s'étant déclarée, on le fit débarquer pour armer en course les fregates du roi. L'année 1704. fut marquée par la prise qu'il fit d'un vaisseau Anglois de soixante-douze canons, n'ayant qu'un vaisseau de cinquante-quatre canons qu'il montoit ; & il prit encore un autre vaisseau de cinquante-quatre canons. En 1705. il se rendit maître d'un vaisseau Flessingois de trente-huit canons ; & un de ses freres étant à la poursuite de ceux qui lui avoient échapé, il reçut une blessure dont il mourut quatre jours après. Le roi, pour l'attacher encore plus particulierement à son service, l'honora d'une commission de capitaine de vaisseau ; & peu de tems après, il attaqua une flotte de treize navires, escortée par une fregate de trente-quatre canons, se rendit maître de la fregate & de presque tous les vaisseaux de la flotte. En 1707. ayant joint une escadre du roi armée à Dunkerque, il y servit si utilement avec quatre vaisseaux qu'il avoit sous son commandement, que l'escadre ayant attaqué une flotte escortée par cinq gros vaisseaux de guerre Anglois, M. Du-Guay-Trouin attaqua & prit à l'abordage le commandant de quatre-vingt-deux canons, & contribua beaucoup aux autres avantages que l'escadre remporta, tant sur les vaisseaux de guerre Anglois, que sur la flotte. Il fit encore une autre prise considérable en 1709. en sorte que le roi, dans les lettres de noblesse qu'il lui accorda cette année, lui rend ce témoignage, que depuis qu'il s'étoit adonné à la marine, il pouvoit compter qu'il avoit pris jusques-là plus de trois cens navires marchands, & vingt vaisseaux de guerre, ou corsaires ennemis. Les années suivantes, M. Du-Guay-Trouin fit encore des conquêtes considérables, dont il donne le détail dans ses Mémoires : mais la plus importante fut son entreprise sur la colonie de Rio-Janeiro dont il vint heureusement à bout. Cette colonie est l'une des plus riches & des plus puissantes du Bresil. M. Du-Clerc, capitaine de vaisseau, avoit déja tenté cette expédition avec cinq vaisseaux du roi, & environ mille soldats des troupes de la marine ; mais il y étoit demeuré prisonnier avec six ou sept cens hommes ; le surplus avoit été tué à l'assaut qu'il avoit donné à la ville & aux forteresses de Rio-Janeiro. M. Du-Guay-Trouin fut plus heureux. Embarqué au commencement de Juin 1711. avec des vaisseaux, des troupes, & des munitions convenables à une pareille entreprise, il arriva le 12. Septembre à l'entrée de la baie de Rio-Janeiro ; & le 21. & les jours suivans, il s'empara de la ville & des forts qui la défendoient. Les assiégés ayant consenti aux propositions qu'il leur fit pour le rachat de leur ville, M. Du-Guay-Trouin se rembarqua au commencement de Novembre. Cette expédition qui lui a fait beaucoup d'honneur, est très-bien détaillée dans ses Mémoires où l'on peut en lire le récit. Il rentra dans la rade de Brest le sixiéme de Fevrier 1712. Deux mois après, s'étant rendu à Versailles, le roi le gratifia d'une pension de deux mille livres sur l'ordre de S. Louis ; & au commencement du mois d'Août 1715. il l'honora de la Cornette. La paix que Louis XIV. laissa en mourant, ôta bien à M. Du-Guay-Trouin les moyens qu'on regarde comme les plus éclatans, de faire valoir son zéle pour le bien de l'état ; mais ce zéle ne demeura pas inutile. M. le Régent le nomma à la tête de quelques officiers de marine qui devoient former une partie du conseil des Indes que l'on avoit dessein d'établir ; & malgré ses grandes infirmités, M. Du Guay-Trouin alloit assiduement toutes les semaines faire part à M. le cardinal Du-Bois des réflexions qu'il faisoit, tant sur l'administration génerale de la Compagnie des Indes, que sur tous les détails. Il conseilla à ce cardinal de supprimer ce conseil, ou du moins d'en changer la forme, & fit sur cela un Mémoire dans lequel il proposoit un plan qu'on peut croire d'autant meilleur, qu'il ressembloit davantage à celui qu'on voit établi aujourd'hui dans la Compagnie des Indes. Le premier Mars 1728. le roi fit M. Du-Guay-Trouin commandeur de l'ordre de S. Louis, & lieutenant-général dans la promotion du 27. du même mois. En 1731. M. le comte de Maurepas lui procura le commandement d'une escadre que le roi envoyoit dans le Levant, & qui étoit destinée à soutenir la gloire de la nation Françoise dans toute la Méditerranée. Cette escadre partit le troisiéme Juin : étant arrivée à Alger, M. Du-Guay-Trouin fit rendre par le Dey plusieurs esclaves Italiens pris sur nos côtes. De-là elle alla à Tunis, où ayant témoigné au Dey, que la cour n'étoit pas contente de ses corsaires, l'affaire fut bientôt terminée à l'honneur & à la satisfaction de la France, & à l'avantage du commerce. Passant ensuite à Tripoly de Barbarie, il affermit la bonne intelligence qui est entre son Dey & notre nation. Enfin, après avoir réglé d'autres affaires à Smyrne & ailleurs, il fit voile vers Toulon, où il arriva le premier Novembre de la même année. Après cette campagne, il demeura

demeura dans l'inaction : mais la guerre avec l'empereur s'étant allumée en 1733. la cour donna à M. Du-Guay le commandement d'une escadre qu'elle fit armer à Brest. La paix rendit ces préparatifs inutiles ; & M. Du-Guay, dont les infirmités étoient fort augmentées, se fit transporter à Paris, où il mourut le 27. de Septembre 1736. Les Mémoires que nous avons de ses différentes expéditions, sont dus au loisir forcé que lui causerent des infirmités presque continuelles pendant les quinze dernieres années de sa vie. On les imprima d'abord en Hollande à son insçu, & sur une copie si défectueuse, que cette édition fourmille de fautes, jusqu'à passer quelquefois des phrases entieres, auxquelles on sent bien que l'éditeur, qui a pris le nom de Villepontoux, a tâché de suppléer, par des additions qui se trouvent souvent destituées de tout sens. Cette misérable édition engagea les amis de M. Du-Guay-Trouin à le prier de donner lui-même ses Mémoires tels qu'il les avoit faits ; sur-tout depuis qu'ils eurent vu les Mémoires attribués à feu M. de Forbin de Janson, chef d'escadre, & chevalier de l'ordre de saint Louis, où l'on remarqua des faussetés qui tendoient à diminuer la gloire de quelques-unes de ses actions ; mais M. Du Guay-Trouin se contenta de faire venir de Brest les pieces qui le justifioient ; & il laissa le soin à ceux qui lui survivroient de publier ses Mémoires. Ils ont été imprimés en 1740. à Paris en un volume *in*-4°. avec le portrait de l'auteur, le plan de Rio-Janeiro & autres gravures. M. de la Garde, son neveu, qui a eu soin de cette édition, a continué ces Mémoires depuis 1715. où M. Du-Guay-Trouin les avoit finis, jusqu'à la mort de celui-ci. Il y a ajouté un long avertissement, plusieurs lettres, un état général de tous les armemens de M. Du Guay depuis 1702. dressé par lui-même, & trouvé parmi ses papiers ; une table alphabétique qui explique les termes de marine qui sont employés dans les Mémoires ; un extrait des minutes du greffe du siége royal de l'amirauté de Léon, établi à Brest, d'où il résulte que l'affaire de 1707. s'est passée telle qu'on en lit le récit dans les Mémoires, & non comme elle est exposée dans ceux de M. de Forbin ; enfin les lettres de noblesse accordées en 1709. à M. Du-Guay-Trouin & à son frere *Luc* Trouin de la Barbinais, qui a été consul de la nation Françoise à Malgue, ou Malaga en Espagne, & qui s'est adonné ensuite en la ville de S. Malo à armer des vaisseaux, tant pour l'avantage du commerce des François, que pour troubler celui des ennemis de la nation. On voit dans ces lettres de noblesse, que l'aïeul & le pere de MM. Trouin avoient été aussi consuls de la nation Françoise à Malgue, pendant longues années. * Extrait des Lettres de noblesse & des Mémoires cités dans cet article. On dit que ces Mémoires ont été rédigés par M. Godart de Beauchamps, connu par d'autres ouvrages. Ils ont été traduits en anglois par Georges Schælwocke, écuyer, secrétaire du bureau de la poste à Londres ; cette traduction a paru dans la même ville en 1742. *in*-12.

TRUCHSÈS, (Othon) Allemand, & d'une très-noble famille, étoit fils de GUILLAUME Truchsès, baron de Waldbourg, & de *Sibylle*, fille d'*André* Truchsès, comte de Sonneberg. Il commença ses études à Tubingue, & les continua à Dole en Bourgogne, & dans les universités de Pavie & de Padoue, où, encore jeune, il fut fait recteur de l'université. Il étudia le droit à Boulogne sous Hugues Buoncompagni, qui fut ensuite pape sous le nom de Grégoire XIII. Othon ayant été créé docteur en droit, retourna en Allemagne, & fut fait d'abord chanoine de la cathédrale d'Augsbourg, & ensuite doyen de la cathédrale de Trente. Quelques années après, s'étant rendu à Rome, pour des affaires, Paul III. charmé de son érudition, de sa prudence & de son éloquence, le fit un de ses camériers intimes. En 1543. il fut envoyé, comme nonce du pape, à la diéte de Nuremberg pour indiquer le concile de Trente, & pour engager les prélats de s'y rendre. Il fut fait alors unanimement évêque d'Augsbourg, & prince du Saint-Empire. En 1544. le pape le créa, quoiqu'absent, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Balbine. Lorsque le concile de Trente commença, il y envoya pour tenir sa place, Claude le Jai, Jesuite. Pour lui il se rendit auprès du duc de Baviere, pour concerter la guerre contre le duc de Saxe, & le landgrave de Hesse, qui avoient embrassé la réformation. Il eut bonne part dans cette guerre. En 1548. il célébra un synode à Augsbourg pour la Réformation des mœurs du clergé & du peuple. Jules III. ayant succédé au pape Paul III. l'an 1550. Truchsès passa au titre de Sainte-Sabine, & fit réparer l'église. On y lit encore cette inscription :

OTHO TRUCHSES *de Wallpurg. S. R. E. Preslyter Cardinalis Augustanus, collapsam restituit & exornavit anno 1560.*

Comme il étoit fort ami des Jésuites, il leur fit bâtir un college à Dilinghen, où il employa cinquante mille écus d'or, & où l'on entretint dans la suite plus de trois cens écoliers. Il leur édifia encore une maison & un college à Augsbourg. On ne doit donc pas être surpris, s'il a été fort loué par Orlandin. Truchsès devint évêque de Wurtzbourg, & en 1558. protecteur de l'Empire Romain. L'année suivante, dans la diéte d'Augsbourg, il soutint seul les intérêts de l'Eglise Romaine, en l'absence des autres ministres de la cour de Rome. Sous Pie IV. il eut le titre de Sainte Marie au-delà du Tibre, & fut fait un des consulteurs du tribunal de l'Inquisition dans les grandes causes. En 1563. il fit un voyage en Espagne avec les archiducs Rodolphe & Ernest, fils de l'empereur Maximilien II. & vint à Trente après la fin du concile. Il contribua à faire rentrer dans l'Eglise Romaine, Ulric, comte de Helfenstein. Il mourut à Rome le 2. Avril 1572. Ce qui arriva à *Gebhard* Truchsès, son neveu, *& qu'on écrit mal dans le Dictionnaire historique* TRUSCHES, lui causa beaucoup de chagrin. Othon publia des constitutions pour la réforme du clergé & du peuple d'Augsbourg. Il donna divers édits contre les Protestans d'Allemagne, & procura la version ou la composition de divers ouvrages. * *Supplément françois de Bâle.*

TRUCHSESSEN de Waldbourg, famille de comtes en Allemagne. Cette maison fait deux branches principales : 1. celle de SCHEER, partagée en Scheer & en TRAUCHBOURG ; 2. celle de WOLFFEGG, qui a produit 1. celle de Wolffegg, qui a fait Wolffegg & WALDSÉE, & 2. ZEIL, qui fait encore Zeil & WURTZACH.

I. MAXIMILIEN-WUNIBALD, comte Truchsessen de Waldbourg-Scheer, fils d'OTTON, & de *Marie-Sidonie*, fille de *Henri*, comte de Schlick-Passau, morte en 1691. épousa *Marie-Catherine*, fille de *Charles-Frederic*, comte de Hohen Embs. Leurs enfans ont été *Marie-Claude*, née en 1672. & une fille, née en 1691.

I. CHRISTOPHLE-FRANÇOIS, comte Truchsessen de Waldbourg-Trauchbourg, chambellan de l'empereur, & conseiller aulique, naquit le 20. Janvier 1669. de JEAN-ERNEST, mort le 8. Février 1687. & de *Marie Monique*, fille de *Jean-Georges*, comte de Konigseck-Aulendorf. Il épousa le 22. Janvier 1690. *Marie-Sophie*, fille de *Wolfgang*, comte d'Oettingen, née le 29. Mai 1666. Leurs enfans sont 1. *Marie-Antoinette*, née le 27. Janvier 1691 ; 2. *Marie-Françoise*, née le 12. Mars 1694 ; 3. *Joseph-Guillaume*, né le 20. Février 1694 ; 4. *Jean-Ernest*, né au mois de Mars 1695 ; 5. *Marie-Thérèse*, née le 3. Mars 1696.

I. FERDINAND-LOUIS, comte Truchsessen de Waldbourg-Wolffegg, naquit le 19. Juillet 1678. de MAXIMILIEN-FRANÇOIS-EUSEBE, chambellan & conseiller de l'électeur de Baviere, né le 8. Janvier 1641. mort le 19. Août 1681. & de *Marie-Ernestine*, fille d'*Ernest* Salentin, comte de Salm-Reiffercheid-Dyck, mariée le 11. Mars 1667.

I. JEAN-MARIE, comte Truchsessen de Waldbourg-Waldsée, chambellan de l'empereur & de l'électeur de Baviere, naquit le 13. Octobre 1661. de MAXIMILIEN-WILIBALD, chambellan de l'empereur, conseiller & général-major, conseiller d'état de l'électeur de Baviere, & gouverneur du Haut-Palatinat, né le 18. Septembre 1604. mort à Amberg le 30. Janvier 1667. & d'*Isabelle-Claire*, fille de *Philippe*, duc d'Aremberg. Il épousa 1°. le 13. Avril

1682. *Marie*, fille de son cousin, *Jean Ernest*, comte de Waldbourg-Trauchbourg, morte la même année le 14. Juillet: 2°. le 20. Février 1683. *Marie-Anne*, fille de *Sebastien*, comte de Fugger, née le 16. Mars 1659. De ce second mariage il a eu 1. *Maximilienne-Marie*, née le 20. Février 1684; 2. *François-Joseph*, né le 18. Février 1689; 3. *Isabelle-Claire*, née le 24. Juillet 1692; 4. *Antoine-Xavier*, né le 15. Juin 1699.

I. Paris-Jacques, comte Truchsessen, né le 18. Juin 1624. mort le 24. Mars 1684. épousa *Amélie-Lucie*, fille de *Henri*, comte de Berg. Il en eut huit enfans, dont ceux qui vivoient encore en 1721. sont 1. *Jeane-Catherine*, née le 22. Mai 1658; 2. le comte, Jean-Christophle, qui suit; 3. *Maximilienne*, née le 10. Octobre 1665. chanoinesse de Remiremont; 4. *Rosine-Amélie*, née le 12. Novembre 1667.

II. Jean Christophle, chambellan de l'empereur, *fils du précédent*, naquit le 19. Juin 1660. Il épousa le 5. Août 1685. *Marie-Françoise-Isabelle*, comtesse de Montfort, née le 16. Janvier 1668. Il eut huit enfans de ce mariage, dont on nomme les suivans: 1. *Jean-Jacques*, né le 23. Novembre 1686; 2. *Henri-Antoine*, né le 3. Novembre 1688; 3. *Marie-Thérèse*, née le 4. Janvier 1690; 4. *Marie-Anne*, née le 6. Mai 1695.

I. Sebastien-Wunibald, comte Truchsessen de Waldbourg-Wurtzach, chambellan, conseiller d'état de l'empereur, vice-président du conseil aulique, naquit le premier Janvier 1638. de Jean-Jacob, qui fut aussi pere de *Paris-Jacob* & de *Marie-Catherine*, née le 17. Avril 1629. mariée avec le comte *Pierre* Zacchi, envoyé de Mantoue à Inspruck. Sebastien Wunibald mourut le 15. Juin 1706. Il avoit épousé 1°. *Catherine-Marie*, fille d'*Erich-Adolphe*, comte de Salms-Reifferscheid, morte le 22. Mars 1687: 2°. le 2. Février 1690. *Eve-Marie-Anne*, fille de *Jean-François*, comte de Lamberg. Du premier lit il eut huit enfans, dont on nomme les suivans: 1. *Ernest-Jacques*, né le 28. Octobre 1673. chambellan de l'empereur, & conseiller aulique. Au couronnement de l'empereur Joseph, il fit les fonctions d'échanson héréditaire en l'absence de l'électeur de Baviere; 2. *Léopold-Jean*, né le 28. Décembre 1674. chanoine de Strasbourg & de Cologne; 3. *Louise-Marie*, née le 2. Février 1677. mariée avec le marquis de Parisoni; 4. *Sidonie-Elizabeth*, née en 1682; 5. *Marie-Françoise*, née en 1683. mariée à Vienne le 12. Avril 1706. avec *Charles-Joseph*, comte de Lamberg; 6. *Charles-Robert*, né le 18. Août 1665.

Les comtes de Waldbourg assurent, qu'ils descendent des anciens comtes de Than, par Hesso, seigneur de Than & de Winterstetten, qui, sous le régne de l'empereur Otton le Grand, fut tué dans la guerre de Hongrie en 954. Werner, arriere-petit-fils de cet Hesso, est le premier qui a eu la charge de grand-maître d'hôtel de l'Empire, pour le duc de Baviere. Sa posterité a pris pour son nom celui de cette charge, qui en allemand s'appelle *Truchsessen*. Voyez *dans le Diction. histor.* TRUCHSES. Il fut marié avec *Gutta*, comtesse de Baïenbourg, dont il eut trois fils, Gebhard & Frederic, qui suivent; & *Cuno*, qui fut abbé de Weingarthen.

Le second a continué la branche des Truchsessen de Winterstetten, & l'aîné, nommé Gebhard, prit la qualité de comte de Than, & de grand maître d'hôtel héréditaire de Waldbourg. Cette charge ne regardoit d'abord que le duché de Souabe, & elle fut étendue dans la suite sur tout l'Empire. Les successeurs de Gebhard n'ont jamais porté le titre de *Comte* jusqu'au 7. de Septembre 1628. que l'empereur Ferdinand II. le leur accorda de nouveau, & le confirma par lettres patentes. Gebhard eut d'*Else-Gutta* de Wildenberg, trois fils, *Eberhard*, *Henri* & *Berthold*, qui s'acquirent beaucoup de réputation, & parvinrent aux premieres charges sous les empereurs Frederic & Henri IV. Eberhard, fils de cet Henri, rendit de grands services à trois empereurs consécutifs, Frederic-Barberousse, & à ses deux fils, Henri & Philippe. Il eut deux fils, sçavoir Henri, qui suit; & Frederic, qui fit la branche des Truchsessen de Waldhausen, qui dura peu de tems. Henri se trouvant à la mort de Conradin, dernier duc de Souabe, qui fut décapité à Naples le 26. Octobre 1269. ce prince lui jetta son cachet & son gand, & le chargea de porter l'un & l'autre, de sa part, à Pierre, roi d'Arragon; & c'est pour cela que cette Maison *écartele aux lions de Souabe*. Jean, son petit-fils, augmenta ses terres de celles de Wolffegg & de Wurtzach, par son mariage avec *Claire* de Neyffen: il y ajouta encore le domaine, & le château de Trauchbourg pour quatre-vingt-dix marcs d'argent; en 1306. qu'il acheta de Henri de Veringen, & d'Eberhard de Nelnbourg. Il mourut en 1338. & laissa deux fils, Eberhard, qui suit; & Otton, qui avoit commencé la branche de Trauchbourg; mais son fils, de même nom, ayant été tué en 1386. à la bataille de Sempach, elle finit bientôt.

Eberhard fut pere de *Jean* II. De quatre femmes qu'il eut, *Catherine*, comtesse de Cily, fut celle qui lui apporta la plus grosse dot, qui consistoit en cinq villes avec leurs dépendances, sçavoir: Waldsée, Riedlingen, Sulgau, Mengen & Mundarkingen. Il ne resta d'un nombre considérable d'enfans qu'il eut, que trois fils, *Jacques*, *Eberhard* & *Georges*, pour soutenir sa famille. Ils en firent trois branches, sçavoir: celles de Trauchbourg, de Sonnenberg & de Waldsée. La seconde fut éteinte à la troisiéme génération. Les deux autres subsistent encore aujourd'hui, & se sont partagées en de nouvelles branches. Dans la premiere sont comprises celles de Scheer & de Trauchbourg, & dans la seconde, celles de Wolffegg & de Waldsée. *Guillaume-Henri*, & *Frederic*, fils de Christophle de Waldbourg, mort en 1612. formerent les branches de Scheer & de Trauchbourg. Guillaume-Henri eut de *Julienne*, comtesse de Sultz, quatre fils, dont deux se firent d'Eglise. L'aîné *Christophle Charles* épousa *Marie-Elizabeth* de Sultz, dont il n'eut que *François-Eusebe*, mort en bas âge en 1628. Otton, son quatriéme fils, de plusieurs enfans qu'il eut de *Marie-Sidonie* de Schlick, n'a laissé que Maximilien-Wunibald, qui a continué la branche d'aujourd'hui.

Frederic, dans celle de Trauchbourg, a eu de *Susanne*, comtesse de Lichtenberg, entr'autres enfans, Jean-Ernest, qui a perpétué sa branche par son fils, *Christophle-François*, qu'il a eu de *Marie-Monique*, fille de *Jean-Georges*, comte Konigseck-Aulendorf.

Le partage de la branche de Wolffegg se fit par Jacques, arriere-petit-fils de Georges I. mort en 1589. Il eut deux fils, Henri & Frobene, qui suivent. Henri, mort en 1637. avoit eu de *Marie-Jacobé* de Hohenzollern, entr'autres, Maximilien-Wilibald, chambellan & général des troupes de l'empereur. Il mourut en 1667. & laissa Ferdinand-Louis, qui a continué sa branche. Frobene, second fils de Jacques, laissa de sa femme *Anne-Marie* de Torring, Jean-Jacques, qui a eu de *Jeanne*, fille de *Christophle-François*, comte de Wolckenstein, dix enfans, dont il n'est resté que deux fils, Paris-Jacques & Sebastien-Wunibald, *dont il est parlé ci-dessus*, qui ont formé de nos jours deux nouvelles branches, qui sont celles de Waldbourg-Zeil & Wurtzach. Les terres des comtes Truchsessen de Waldbourg sont, les terres de Zeil, de Friedberg, de Trauchbourg, de Wolffegg, les baronnies de Waldbourg, de Scheer, de Dirmentingen, de Busen, de Kislaegg, de Waldsée, de Wurtzach, de Marstetten, & d'Altmans-Hofen, &c. Tous ces comtes sont Catholiques-Romains. * *Supplément françois de Bâle.*

TUBERON (Quintus Ælius Pœtus) étoit d'une famille aussi ancienne & aussi illustre qu'elle étoit pauvre. On trouve, que dix-sept personnes qui la composoient en un certain tems, n'avoient entr'elles toutes qu'une seule maison d'habitation à Rome; à la campagne, qu'un seul champ qu'ils possédoient par indivis, & une place au Cirque pour voir les jeux. On lit de plus, qu'ils n'avoient jamais eu en propre un scrupule d'argent, avant la libéralité que Paul Emile fit à son gendre, pere de Quintus Ælius Tubero, de cinq livres pesant de ce métal, provenant des dépouilles des Perses qu'il avoit vaincus. Aussi son fils, celui dont il s'agit ici, étoit-il si dé-

pourvu des choses les plus communes, qu'à un festin public & de cérémonie, il ne put fournir d'autres lits pour asseoir ses convives, que des couchettes de bois couvertes de peaux de chevres, & qu'il ne les fit servir qu'en vaisselle d'une terre grossiere. Le peuple qui admire plus volontiers ces actes de frugalité, qu'il ne les souffre quand ils sont réitérés, se souvint de quelques traits semblables auxquels Tuberon avoit été forcé pendant son édilité: en sorte que lorsqu'il fut question pour lui de la préture, les suffrages lui manquerent, malgré sa qualité de petit-fils de Paul Emile & de neveu du dernier Africain. Tuberon, qui étoit Stoïcien, se consola aisément de cette disgrace, dont la cause lui étoit d'ailleurs si honorable. Il renonça à cette dignité, & se renferma dans son cabinet, où, souvent consulté, il rendit moins des réponses que des décisions. Il devint par-là plus cher à sa patrie, & plus recommendable à la postérité, qu'il ne l'auroit peut-être été, si on lui avoit fait justice. * Morabin, Remarques sur l'Histoire de Ciceron, au tome second de cette Histoire, *in*-4°. page 54.

TURREAU, ou TURREL. (Pierre) *Supplem. t. 2....* Cet écrivain se nommoit TURREL. Il étoit né à Autun, non à Dijon. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, tome second.

TURRECREMATA. (Jean de) *Cherchez* TORQUEMADA.

TURRETTIN, (François) *pere du suivant.* M. Roques, ministre de l'Eglise Françoise à Bâle, dit dans un cahier de Remarques sur le *Supplément de Moréri de Paris*, imprimées à Bâle en 1737. *in folio*, que dans ce *Supplément* on assure que François Turrettin est mort à Zurich. Il est certain néanmoins, que dans cet ouvrage on dit, comme il est vrai, qu'il est mort à Genève. Ce n'est pas le seul endroit mal repris dans ces Remarques, comme l'auteur du *Supplément* l'a fait voir dans une lettre adressée à M. Roques lui-même, imprimée depuis dans le Journal intitulé: *Bibliothéque françoise*, tome XXVIII., partie premiere, & qui a attiré à l'auteur une réponse de M. Roques, imprimée dans le même Journal, tome XXX. partie premiere. Dans cette réponse, M. Roques observe une modération qu'on ne peut que louer, mais dont il s'est repenti bientôt, comme il paroît par la longue préface qu'il a mise au-devant du *Supplément du Dictionnaire historique*, imprimé à Bâle, dans laquelle préface régne partout un ton dur & chagrin, quoique l'auteur du *Supplément de Paris* n'y eût donné aucun lieu, & que tout dût le porter à croire la dispute terminée par la réponse même de M. Roques.

TURRETTIN (Jean-Alphonse) étoit de la famille noble des TURRETTINI, qui sortirent de Lucques pour suivre en liberté la nouvelle Religion des derniers hérésiarques qu'ils avoient embrassée. *François* Turrettin, son bisaïeul, sortit de Lucques, & se retira à Zurich l'an 1575. Son aïeul, *Bénédict* Turrettin, né dans cette derniere ville, y fut pasteur & professeur en théologie. Jean-Alphonse étoit fils de *François* Turrettin, célébre par ses ouvrages, & d'*Elizabeth* Chauvet, originaire de Provence, niece de M. Gollot, gentilhomme du prince d'Orange, à qui M. Descartes adresse quelques-unes de ses lettres, comme à un amateur des mathématiques. Il naquit à Genève le 24. Août 1671. & eut de bonne heure d'excellens maîtres qui cultiverent avec soin les heureuses dispositions qu'il avoit pour les sciences. Il perdit son pere en 1687. mais l'étude de la théologie à laquelle il s'étoit particulierement dévoué, n'en souffrit point. Il y fit de grands progrès sous MM. Tronchin, Calandrini & Pictet, dont il prit les leçons; & l'on assure que ses premiers essais de prédication furent des coups de maître. Il possédoit tout ce qui sert à former d'habiles gens; une conception nette, prompte, étendue; beaucoup de justesse d'esprit; une mémoire très-facile; une grande ardeur pour l'étude; un mépris sincere pour les vains amusemens de la jeunesse; de sçavans amis; une bibliothéque ample & bien choisie, & tous les secours que fournit un riche patrimoine, pour étudier commodément. Résolu de voir d'autres pays que le sien, il partit de Genève au mois de Février 1691. passa par la France, & alla en Hollande, où il fit un assez long séjour. Il demeura huit mois à Rotterdam, & huit autres à Leyde, où il étudia l'Histoire Ecclésiastique sous M. Spanheim. Il fit imprimer en 1692. des thèses intitulées: *Pyrrhonismus pontificius, sive Theses theologico-historicæ de variationibus Pontificiorum circa Ecclesiæ infallibilitatem.* Suivant les préjugés qu'il avoit reçus, il y attaque l'infaillibilité de l'Eglise Romaine, & lui attribue des variations sur la doctrine qu'elle n'a jamais connues. Il en veut particulierement au livre de feu M. Bossuet, évêque de Meaux, intitulé: *Les Variations des Eglises Protestantes*; mais quiconque comparera sans prévention l'un & l'autre ouvrage, n'hésitera pas long-tems pour décider à qui la palme est dûe. Au mois de Juin de la même année 1692. M. Turrettin passa en Angleterre, où, malgré les premieres atteintes d'un asthme qu'il sentit, après avoir couché quelques nuits à Londres, & qui l'a toujours tourmenté depuis jusqu'à sa mort, il ne laissa pas d'étudier beaucoup dans ce pays, & même d'y prêcher dans les églises Françoises, quoiqu'il ne fût encore que *proposant*, ou candidat en théologie. Mais pour respirer un meilleur air, il demeura quelque tems à Chelsey. Ensuite il alla visiter les universités d'Oxford & de Cambridge. M. Turrettin pratiqua en Angleterre ce qu'il avoit fait en Hollande; non-seulement il en apprit la langue, il y fréquenta aussi les sçavans les plus distingués, & tâcha de rendre ce voyage aussi utile que le premier. Ce fut la même méthode qu'il suivit en France, & sur-tout à Paris, où il arriva au mois de Juin 1693. Il y vit en particulier M. Ozanam chez qui il logeoit, MM. Bossuet, Huet, Bignon, Nicaise, Baillet, de Fontenelle, Pavillon, de Castel de S. Pierre, les peres Mabillon, Mallebranche, Commire, Hardouin, & le célébre abbé Du-Four de Longuerue qui voulut bien lui enseigner l'arabe, & qui entretint depuis avec lui quelque commerce de lettres. Revenu dans sa patrie, M. Turrettin fut reçu au ministere, au mois de Mars 1694. âgé d'environ vingt-trois ans. Peu de mois après, il eut séance dans la *vénérable compagnie* entre les pasteurs de la ville, & il fut présenté au peuple en cette qualité le 24. Avril 1695. sans être pourtant chargé d'aucune fonction ordinaire, par rapport à la prédication: mais comme il sçavoit parfaitement la langue italienne, il servoit l'église Italienne qui est érigée à Genève. Dans la suite, ses talens pour la prédication ayant paru dans tout leur éclat, il prêcha fréquemment, & toujours avec beaucoup d'ordre, de solidité, de justesse & de netteté. C'est le témoignage que lui rendent tous ses compatriotes, & les étrangers qui l'ont toujours entendu avec empressement, & c'est ce qui paroît par les discours qui nous restent de lui. En 1697. le magistrat érigea en sa faveur une chaire d'Histoire Ecclésiastique, mais sans appointemens. Le nouveau professeur qui n'avoit en vue que le bien public, & qui pouvoit se passer de gages, l'accepta, & débuta par une harangue *De sacrarum Antiquitatum usu & præstantiâ.* Il se mit ensuite à composer pour servir de matiere à ses leçons, un grand corps d'Histoire Ecclésiastique divisé en plus de trois cens dissertations. Au mois d'Août 1699. il fit une courte interruption à ses études pour accompagner en Suisse son ami M. Chouet que la République envoya vers leurs excellences de Zurich & de Berne. Il visita aussi Bâle, Neuf-châtel, Lausane, plus dans le dessein d'entretenir les sçavans qui demeuroient dans ces villes différentes, que de voir ces villes mêmes. En 1701. il fut élu recteur de l'académie, & on le continua dans cet emploi jusqu'en 1711. Le cours de son rectorat nous a valu dix harangues prononcées le jour de la fête académique qui se fait tous les ans au mois de Mai. Ces discours sont remplis de réflexions qui tendent à donner le goût du vrai, & des sciences solides, à faire aimer la vertu & la paix. L'éloquence y est jointe à l'érudition, & l'une & l'autre est ménagée avec art. Le style en est assez naturel, & en général il est élégant. Ces discours seroient plus universellement reçus, si la plupart ne se sentoient pas un peu des préjugés de l'auteur contre la

doctrine, la discipline & les mœurs de l'Eglise Catholique. La charge de recteur lui donnant quelque inspection sur la bibliothéque publique, comme M. Turrettin vit qu'elle étoit en mauvais état, il donna ses soins pour la faire mettre sur un meilleur pied. On plaça les livres dans une sale plus vaste & plus commode. On ouvrit la Bibliothéque à tout le monde un jour de chaque semaine, & l'on accorda la permission à toute personne domiciliée dans la ville d'emprunter des livres & de les emporter chez soi sur un simple reçu par écrit. M. Vernet dans l'éloge de M. Turrettin, vante beaucoup cette permission, & il a raison : mais il n'auroit pas dû dire en général, qu'elle ne s'accorde point ailleurs. Le séjour qu'il a fait à Paris auroit pu lui apprendre, qu'il n'y a dans cette ville aucune personne de lettres connue, qui n'ait la même facilité. M. Louis Tronchin, professeur en théologie, étant mort en 1705. M. Turrettin fut appellé le 25. Septembre à remplir cette place, sans quitter néanmoins celle qu'il occupoit déja. Son oraison inaugurale roula sur ce sujet: *De Theologo veritatis & pacis studioso.* Ce fut alors qu'il fit pour l'utilité de ses étudians un abregé de sa grande Histoire Ecclésiastique que l'on a imprimée depuis en deux volumes *in*-8°. Quant à la théologie, il ne s'engagea pas à en faire un cours : mais il s'attacha à d'importantes questions, comme sur la Religion naturelle, l'excellence & la divinité de la Religion Chrétienne, les perfections de Dieu, l'interprétation de l'Ecriture-Sainte, &c. Ses dernieres leçons ont roulé sur les onze premiers chapitres de l'Epître aux Romains. Les étudians recueilloient avec soin ces leçons, sur-tout celles qui fournissoient des analyses pour la composition des sermons. Ces analyses couroient ensuite, le plus souvent défectueuses ; & c'est de pareils extraits qu'est sorti l'ouvrage latin de la maniere d'interpréter l'Ecriture (*De sacra Scripturæ interpretandæ methodo*) imprimé en Hollande en 1728. sous le nom de M. Turrettin qui l'a désavoué avec raison, comme étant tout defiguré. L'amour de l'auteur pour la paix, l'engagea à se joindre aux ministres de Genève qui obtinrent en 1706. que l'on n'exigeât plus la signature du formulaire connu sous le nom de *Consensus*, qui avoit été introduit trente ou quarante ans auparavant dans la plus grande chaleur des disputes sur la Prédestination & la Grace. Il fut aggrégé vers le même tems à la société royale de Berlin, comme il l'avoit été deux ans auparavant à celle de Londres, pour la propagation de la foi. En 1708. M. Turrettin épousa mademoiselle *Julie* Dupan, fille de M. *Marc* Dupan, qui a été premier syndic de la République. En 1725. M. Pictet, son parent & son collegue, étant mort, il se vit chargé de deux fonctions nouvelles : l'une de faire la clôture des promotions, ou solennités académiques : l'autre, l'exhortation prescrite par les loix, tant au conseil des deux cens, qu'à l'assemblée générale de la bourgeoisie, qui se tient deux fois par an pour l'élection des principaux magistrats, ce qui l'obligeoit à faire de fréquens discours dont il s'acquitta toujours au gré de ceux qui l'écoutoient. Il fut extrêmement affligé des dissensions qui troublerent ces dernieres années la republique de Genève, & qui ont enfin été terminées ; & l'on croit que la douleur que M. Turrettin ressentit de ces divisions, jointe à ses infirmités fréquentes, & à l'assiduité de son travail, ne contribuerent pas peu à abréger ses jours. Il mourut le premier de Mai 1737. âgé de soixante cinq ans & dix mois.

CATALOGUE DE SES OUVRAGES.

Orationes duæ inaugurales. I. *De sacrarum Antiquitatum usu multiplici atque præstantiâ, an.* 1697. II. *De Theologo veritatis & pacis studioso, an.* 1706. *Orationes decem rectorales.* 1. *Panegyrica, in obitum Gulielmi III. Magnæ Britannniæ regis, an.* 1702. 2. *De sæculo* XVII. *erudito, & hodiernis litterarum periculis, an.* 1703. 3. *De studiis emendandis & promovendis, an.* 1704. 4. *De scientiarum vanitate & præstantiâ, an.* 1705. 5. *De eruditionis & pietatis nexu, an.* 1706. 6. *De componendis Protestantium dissidiis : accedunt Epistolæ quædam de pace Protestantium Ecclesiasticâ*, 1707. Ce discours fut fait pour la réunion des Protestans que M. Turrettin avoit fort à cœur. Le comte de Metternich qui étoit à Neuf-châtel en 1707. lui avoit fait sçavoir que le roi de Prusse, son maître, qui n'étoit pas moins zélé pour cette réunion, desiroit d'être instruit là dessus du sentiment de l'Eglise & de l'académie de Genève. M. Turrettin répondit à ses vœux au nom des pasteurs & professeurs ; & le roi de Prusse fit aussi une réponse. Ce sont les lettres jointes au discours dont on vient de parler, qui sont imprimés ici. M. Turrettin reçut aussi du roi de Prusse une médaille d'or. 7. *De variis Christianæ doctrinæ fatis*, 1708. 8. *De affectibus à veri studio abducentibus*, 1709. 9. *Votum pro pace Europæ*, 1710. 10. *De adulterati Christianismi caussis & remediis*, 1711. Ce dernier discours est terminé par les éloges de MM. Jean de Normandie, premier consul de la république, mort le 19. Mars 1711. & de Ezechiel Spanheim, mort le 25. Novembre 1710. Toutes ces piéces ont été rassemblées dans un seul volume *in*-4°. à Genève, chez Barrillot, 1737. Des deux autres volumes imprimés en même tems, & dans la même forme, le premier contient : 1. *Cogitationes de variis Theologiæ capitibus.* Cet écrit est aussi dans la Bibliothéque de Brême, class. 1. pag. 267-294. 2. *Cogitationes de Religione.* 3. *Cogitationes de controversiis, de sensu communi, de superstitionibus*, &c. 4. *Solutio quæstionis, utrùm contradictoria, propriè loquendo, credi possint.* 5. *Dissertationes duodecim de Theologiâ naturali.* Dans le second volume on trouve : 1. *Dissertationes 16. de veritate Religionis Judaïcæ & Christianæ.* 2. *Dissertationes theologicæ quatuor, scilicet : De Christo audiendo. De articulis fundamentalibus. De Pyrrhonismo Pontificio. De commodis temporalibus pietatis.* M. Vernet, pasteur, & aujourd'hui professeur des belles lettres à Genève, a donné un traité de la vérité de la Religion Chrétienne, tiré, pour le fonds, des dissertations latines de M. Turrettin sur ce sujet. Dès 1730. il en parut une partie : une seconde vers 1733. une troisiéme en 1736. & une quatriéme en 1745. L'illustre professeur promet d'achever cet ouvrage en peu de tems. On peut voir sur cela une *Lettre écrite de Genève sur un nouveau Traité de la vérité de la Religion Chrétienne*, dans les *Mémoires de Trévoux*, Novembre 1745. article 100. & les mêmes *Mémoires*, mois d'Août 1746. article 85. La dissertation sur les points fondamentaux, dont on vient de parler, fut composée par M. Turrettin à la priere de deux seigneurs Luthériens. Elle fut approuvée des Protestans, & ne pouvoit manquer de l'être. Deux personnes y répondirent néanmoins. La premiere fut le pere François de Pierre, Jésuite de Lyon, qui fit imprimer dans cette ville en 1728. *in*-12. des *Lettres critiques & dogmatiques adressées à M. J. Alphonse Turrettin, ministre & professeur à Genève, au sujet de son livre intitulé :* Nubes Testium. Ce livre de M. Turrettin est pour soutenir sa dissertation sur les points fondamentaux. M. Baulacre, ministre & bibliothécaire de Genève, répondit legerement à cet écrit du Jésuite par une lettre qui fut insérée dans la Bibliothéque Germanique, article second, tome dix-huitiéme. M. Turrettin avoit publié dans le treiziéme tome du même Journal une Réponse au primat d'Angleterre sur le même sujet, sur-tout par rapport aux controverses de la Grace ; & dans la *Bibliothéque françoise*, tome 2. seconde partie, pag. 453. & suiv. il y a un article du même concernant encore le même sujet. Le second adversaire qu'eut M. Turrettin, fut M. Crinsoz de Bionens, théologien du pays de Vaud, qui fit en 1727. une *Lettre de ... ou Examen de la dissertation de M. J. A. T. sur les articles fondamentaux de la Religion.* Le ministre de Genève fit contre cette lettre l'écrit intitulé : *Défense de la dissertation de M. Turrettin sur les articles fondamentaux, contre M. de Bionens*, brochure *in*-4°. 1727. On ne tarda pas à voir une *Apologie de M. Bionens*, imprimée à Yverdun : M. Turrettin vouloit répliquer ; mais ses amis l'en dissuaderent. Son *Nubes testium pro moderato & pacifico de rebus theologicis judicio, & instituendâ inter Protestantes concordiâ : cum præmissâ disquisitione de articulis fundamentalibus*, parut en 1719. *in*-4°. Ses autres écrits imprimés sont : *De ludis sæcularibus quæstiones* ; à Genève, 1701. *in*-4°. réimprimées dans un recueil d'o-

pufcules de M. Turrettin, en 1726. *in*-8°. Sermons, fur la charité, 1696. fur le jubilé de la réformation de Zurich, 1719. fur les inconveniens du jeu, 1727. fur le jubile de la réformation de Berne, 1728. fur la loi de la liberté, 1734. fur le jubilé de la réformation de Genève, 1735. Le fermon fur le jubilé de la réformation de Zurich a été imprimé en 1720. à la fuite des fermons françois de Samuel Werenfels, à Genève *in* 8°. Il avoit été prononcé dans cette ville le premier Janvier 1719. jour de l'élection des fyndics de la république de Genève. Ce fermon eft précédé d'une longue épître dédicatoire. *Hiftoriæ Ecclefiafticæ compendium à Chrifto nato ufque ad annum 1700*; 1734. *in*-8°. feconde édition en 1736. M. l'évêque de Marfeille (de Belfunce de Caftelmoron) a publié une longue inftruction paftorale divifée en deux parties, fur le fermon de M. Turrettin au fujet de la réformation de Genève, & contre un fermon du profeffeur Maurice fur la même matiere. * Extrait de deux éloges de M. Turrettin; le premier en françois, par M. Vernet, imprimé dans la *Bibliothéque raifonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*, tome XXI. premiere partie, article 1. & feconde partie, article feptiéme : le deuxiéme en latin, fous ce titre : *Ludovici Tronchini verbi divini magiftri, ut & facræ Theologiæ in Academiâ Genevenfi profefforis publici, oratio inauguralis de requifitis Doctoris Evangelici. Cui adjecta vitæ, fatorum, obitûs, & operum viri clariffi. Joan. Alphonfi Turrettini defcriptio*; dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica*, tome 3. fect. 2. pag. 232. En 1741. depuis ces deux éloges, on a imprimé un ouvrage pofthume de M. Turrettin, fous ce titre : *In Pauli Apoftoli ad Romanos Epiftolæ capita XI. Prælectiones criticæ, theologicæ, & concionatoriæ*, *in*-4°. à Laufane & à Genève, aux dépens de Michel Boufquet & de fes affociés. Ce ne font proprement que des leçons de théologie que M. Turrettin faifoit familierement, & dans lefquelles il ne fe piquoit pas de mettre la même briéveté & la même délicateffe de langage que dans fes autres ouvrages. Ce fut d'ailleurs dans les dernieres années de fa vie, où fes infirmités étoient augmentées, qu'il entreprit ce travail. Dès 1739. on avoit imprimé à Bâle en deux volumes *in*-8°. un autre ouvrage pofthume de M. Turrettin, dans le même goût, fur les deux Epîtres de faint Paul aux Theffaloniciens. On trouve une longue analyfe du premier ouvrage, de celui fur l'Epître aux Romains, dont M. Vernet eft l'éditeur, dans la Bibliothéque raifonnée, tome XXVIII. premiere partie, article troifiéme, page 39. & du Commentaire fur les deux Epîtres aux Theffaloniciens, dans le même Journal, tome vingt-fixiéme, premiere partie, pag. 61. & fuivantes.

TURSELLIN, (Horace) vulgairemement TORSELLINI, *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire hiftorique*, naquit à Rome, entra dans la fociété des Jéfuites en 1562. & y fit les quatre vœux en 1578. Sçavant & laborieux, il contribua beaucoup à faire fleurir les lettres dans la compagnie dont il étoit devenu membre. Ce fut dans cette vue qu'il s'appliqua beaucoup lui-même à l'étude des humanités, & qu'on le vit difpofé à y employer tout le tems que la Providence le lailferoit fur la terre. Saint François de Borgia, alors général de la fociété, le loua de fa réfolution, & fouhaita qu'il eût beaucoup d'imitateurs. Le pere Turfellin enfeigna durant vingt ans la rhétorique à Rome; & il auroit continué encore plus long-tems l'exercice pénible de cet emploi, fi l'on n'eût jugé à propos de le lui faire quitter pour lui donner le gouvernement de quelques maifons, où il étoit en état de faire beaucoup de bien. Il fut donc recteur du féminaire de Rome, enfuite du college de Florence, & enfin de celui de Lorette. Il eft mort à Rome le fixiéme d'Avril 1599. à l'âge de cinquante-quatre ans. Voici la lifte de fes écrits telle qu'elle nous a été communiquée par le P. Oudin. 1. *Compendium Grammaticæ Emmanuelis Alvares*; à Rome. On ne dit point l'année de l'impreffion ni la forme du volume. 2. *Oratio in funere Gregorii XIII. Pontificis maximi*; à Rome, 1583. 3. *De Obelifco Vaticano carmen*; à Rome, 1586. 4. *Præfatio in Orationes Petri-Joannis Perpiniani*; à Rome, 1587. *in*-8°. avec les difcours du pere Perpinien. Cette préface contient un éloge du pere Perpinien, & une idée de fon éloquence. Elle eft précédée d'une épître dédicatoire au prince Odoard (ou Edouard) Farnefe, mais qui eft du pere François Bence (*Bencius*); cherchez PERPINIEN. 5. *De vitâ Francifci Xaverii, qui primus è focietate Jefu in Indiâ & Japoniâ Evangelium promulgavit libri 4.* à Rome, 1594. *in*-8°. Cette édition, faite en l'abfence de l'auteur, eft tronquée & pleine de fautes, ce qui engagea le pere Turfellin à retoucher l'ouvrage, à l'augmenter, & à le rendre prefque tout neuf. C'eft ce qui a produit l'édition faite en 1596. à Rome, *in*-4°. Au lieu de quatre livres, il y a fix livres dans cette édition qui a été fuivie dans celles de Liége, 1597. *in*-8°. de Lyon, 1607. *in*-8°. de Cologne, 1610. & 1621. *in*-12. de Douai, 1621. *in*-12. de Rouen, 1676. *in*-12. *Sergughelmi* en a donné une traduction italienne à Florence, 1612. *in*-4°. & il y en a une françoife qui a paru à Douai en 1608. *in*-8°. 6. *Francifci Xaverii Epiftolarum libri 4. in latinum converfi ex hifpano*; à Rome, 1599. *in*-4°. à Mayence, 1600. *in*-8°. à Anvers, 1557. *in*-12. à Paris, &c. Louis Abelly en a donné une traduction françoife, à Paris, 1660. *in*-8°. Ce n'étoit pas la premiere traduction : dès 1628. il en avoit paru une chez Cramoify *in*-8°. 7. *Lauretanæ hiftoriæ libri quinque*; à Rome, 1597. *in*-4°. à Mayence, 1598. *in* 4°. 1599. & 1605. *in*-8°. à Tours, 1605. *in*-12. à Pont-à-Mouffon, 1614. *in*-12. à Rouen, 1617. *in*-16. à Rouen, 1668. à Venife, 1716. *in* 12. avec une addition, ou un appendice de Pierre-Paul Raffaelli, chanoine de Lorette. Cet ouvrage a été traduit en françois fous ce titre : « Hiftoire mémorable de Notre-» Dame de Lorette, compofée en latin, & divifée en cinq » livres, par le pere Horatio Turfellino, & traduite en » françois par N. D. S. (le F.) à Paris, 1600. *in*-8°. » Elle a auffi été traduite en italien par Barthelemi Zucchi; à Venife, 1601. 1604. & 1629. & en efpagnol, par Jean de Rojas ou Roxas, Jéfuite. Le traducteur Italien a ajouté un cinquiéme livre. Le pere Pierre de Roëft, Jéfuite de Nimégue, a pris la défenfe de cet ouvrage dans un livre, intitulé : *Apologia pro Deiparæ Virginis Mariæ Camerâ, & Hiftoriâ Lauretanâ, & pro Horatio Turfellino, contra idolum Lauretanum Matthiæ Berneggeri*, *in*-4°. Voyez ROEST. 8. *De particulis latinæ orationis libellus*; à Rome, 1599. *in*-12. fouvent réimprimé depuis, & inféré dans le recueil intitulé : *Linguæ latinæ Thefaurus, five clariffimorum virorum obfervationes felectæ in linguam latinam*, en 1707. *in*-4°. &c. C'eft fans fondement, que M. Baillet, *Jugemens des Sçavans fur les Grammairiens*, nombre 619. & d'autres après lui, ont prétendu, que cet écrit du pere Turfellin eft d'un ancien grammairien nommé Scaurus. 1°. On ne lit nulle part que ni l'un ni l'autre des deux Scaurus, pere & fils, anciens grammairiens, ait fait un traité des particules. 2°. M. Baillet a confondu avec eux *Antonius Schorus*, grammairien moderne, natif d'Anvers, mort Proteftant à Laufane en 1552. Celui-ci avoit promis en effet un traité *de Particulis*, & il ne s'eft point trouvé parmi fes papiers : mais cela fuffit-il pour dire que le pere Turfellin a eu cet écrit, qui n'a peut-être jamais exifté; qu'il l'a fait imprimer fous fon nom, & qu'il s'en eft fait honneur; comme fi tout grammairien n'étoit pas en état de faire un traité de cette nature, & que le pere Turfellin n'eût pas beaucoup plus de capacité qu'il n'en falloit pour enfanter, fans le fecours d'autrui, une femblable production? Voyez la note de M. de la Monnoye fur l'endroit cité de M. Baillet. 9. *Nomenclator vocum latinarum*; à Rome, 1605. *in*-8°. 10. *Epitome Hiftoriarum à mundo condito ufque ad annum 1598.* à Douai, 1623. *in*-12. à Cologne, 1624. 1627. 1711. *in*-12. Cet ouvrage a encore été imprimé à Lyon, à Paris, à Caen, en Hollande. La derniere édition que l'on connoiffe, eft de Paris, 1726. *in*-12. Il a été auffi traduit en italien par Ludovico Aurelio, à Péroufe, 1633. *in*-12. à Rome, 1637. *in*-12. & à Venife, 1654. avec une continuation jufqu'en 1650. Jean Tournet, Louis Coulon, & un nommé Lagneau, ont traduit le même ouvrage en françois. La traduction du premier eft de Paris, 1622. *in*-8°. celle du fecond en 1647. La derniere, donnée à Paris en 1706. *in*-12. eft accompagnée de notes hiftori-

ques, géographiques, & mythologiques. Les éditions latines que l'on doit préférer, sont celles où se trouve la continuation du pere Philippe Briet, Jésuite, & qui renferme les deux derniers chapitres du livre dixiéme, & les livres onziéme & douziéme depuis l'année 1518. jusqu'en 1661. 11. *Poëmata sacra & variæ Tragœdiæ.* Le pere Tursellin a laissé un commentaire sur presque tous les livres de Ciceron concernant la rhétorique, & sur ses harangues. * Cet article est presque tout extrait d'un Mémoire latin communiqué par le pere Oudin, Jésuite.

TWESTRENG, (Eberhard) né à Hambourg l'an 1543. étoit fils de *Joachim* Twestreng & de *Gesa* Nigel. Après ses études, il voyagea en Allemagne, en France, & en Italie. Il étoit à Padoue l'an 1575. Ayant pris la licence en Droit à Bâle en 1578. il se rendit à Spire pour y apprendre la pratique du barreau. De retour à Hambourg, il fut fait secrétaire, & ensuite protonotaire. Le 21. Février 1601. il devint sénateur, & il fut chargé depuis de plusieurs députations. En 1608. ou 1609. il fut nommé bourguemestre. Il mourut vers le même tems. Il avoit épousé *Gertrude* Moller, dont il eut deux fils & deux filles. On a de lui: 1. *Elegia ad Eberhardum-Mollerum de dignitate senatoriâ Hamburgensi gratulatoria*, en 1565. 2. *Conclusiones 37 inaugurales de cessione bonorum*, en 1578. 3. *Repetitio jurium feudalium*; à Bâle, 1578. Il a procuré à ses frais, l'édition des poësies d'Henningius Conradin, conrecteur de Hambourg, faite à Rostoch en 1607. Son fils, Eberhard Twestreng, licencié en Droit, fut aussi sénateur à Hambourg en 1614. & préteur en 1616. Il mourut en 1622. Il laissa de *Magdeléne* Becman qu'il avoit épousée en 1609. un fils, nommé *Barthold*, qui fut licencié en Droit, & bourguemestre de Hambourg. * Joan. Molleri *Cimbria litterata*, tome premier. *Supplément françois de Bâle.*

TYARD. *Voyez* THYARD, quoique la premiere maniere d'écrire ce nom soit la véritable.

TYARD, (Cyrus de) évêque de Châlon en Bourgogne, étoit fils de *Claude* Tyard de Bissy, & de *Guillemette* de Montgommery. De grand archidiacre de l'église de Châlon, il en devint évêque par la démission de Pontus de Tyard, son oncle, *duquel on parle dans le Supplément de 1735. au mot* THIARD. Cyrus fut sacré à Rome le 20. Février 1594. En 1614. il assista aux états tenus à Paris; & Palliot remarque qu'il est le premier des évêques de Châlon, qui ait eu le droit d'entrer au parlement de Dijon, & d'y avoir voix délibérative: Cyrus y fut reçu le 10. Janvier 1603. Cette prérogative lui fut accordée par des lettres du roi Henri IV. du 13. Août 1602. Ce prélat mourut à Châlon le 3. Janvier 1624. On a de lui: 1. *Officia propria sanctorum Diœcesis Cabilonensis.* 2. *Epistola pastoralis*; à Lyon, *in*-8°. 3. *Pastorale ad usum Diœcesis Cabilonensis accommodatum*; à Châlon, 1605. *in*-4°. 4. Instruction des curés & vicaires, pour faire le Prône: Extrait des saints canons & des anciens PP. & docteurs de l'Eglise Catholique; à Châlon, 1605. *in*-4°. 5. *Instructio pastorum adversùs infestationes dæmonum & incantationum maleficia.* * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome second, page 332.

TYDÉE, (Jacques) sçavant Allemand, habile dans les langues grecque & latine, & dans l'éloquence, naquit le 25. Juillet 1572. dans la Poméranie, d'une famille honnête, mais pauvre. Il se sentit d'abord de cette situation, & fit avec beaucoup de peine ses premieres études; mais il trouva des protecteurs qui le secoururent généreusement. Il alla jusqu'à trois fois à l'université de Tubinge, & il y obtint enfin les degrés qu'il souhaitoit en philosophie, & dont son mérite le rendoit digne. Il se répandit ensuite dans l'Autriche, où il remplit différens postes scholastiques. L'an 1624. l'empereur ayant, par un édit, obligé tous les pasteurs, professeurs, & docteurs qui ne suivoient pas la religion du prince, à quitter leurs emplois & leurs établissemens dans toute l'Autriche, Tydée se retira l'année suivante à Nuremberg, où il offrit ses services au sénat académique; & après avoir prêté serment, on lui donna la seconde classe, qu'il remplit jusqu'en 1628. qu'il eut la premiere. Tydée passa en 1633. à une chaire d'éloquence & de poësie, qu'il remplit avec beaucoup de distinction, jusqu'à la fin de sa vie. Il mourut l'an 1655. & eut pour successeur Jean-Conrad Hedenus qui avoit aussi de grands talens pour l'éloquence. * Voyez le Recueil publié par Magnus-Daniel Omeisius, sous le titre de *Gloria Academiæ Altdorfinæ, sive Fasciculus orationum*, &c. à Altorf, 1683. *in* 4°. pag. 94. & 95.

TZETZES, (Jean) poëte, critique & grammairien dans le XII. siécle, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique: ajoutez ce qui suit.* Jean Tzetzes étoit fils de *Michel* Tzetzes, & petit-fils de *Jean* Tzetzes, originaire de Constantinople & d'une Ibernienne; & il étoit frere d'*Isaac* Tzetzes, *duquel il est aussi parlé dans le Dictionnaire historique.* Jean fut d'abord instruit par son pere Michel; & à l'âge de quinze ans, on le mit sous des maîtres qui lui apprirent les belles lettres, la philosophie, la géométrie, & même la langue hébraïque. On assure qu'il sçavoit par cœur toute l'Ecriture-Sainte. Il dit lui-même que Dieu n'avoit pas créé un homme qui eût eu une mémoire plus excellente que la sienne: mais peut-être y a-t-il là un peu d'enthousiasme, ou de vanité poëtique. Il dédia ses Allégories sur Homere à Irene, femme de l'empereur Manuel Comnene, fille de Berenger, comte de Sultzbac. On a plusieurs de ses poësies dans un recueil imprimé à Rome par les soins d'Arsene, *Monombasiæ Archiepiscopus*; recueil que Gesner a fait réimprimer à Bâle en 1545. * Voyez les *Singularités historiques & littéraires* par dom Liron, tome troisiéme, pag. 167. & 168. & l'ouvrage de M. Hody, *de Græcis illustribus*, &c. page 319.

VAC VAI



VACHET, (Benigne) prêtre missionnaire, né à Dijon, mourut à Paris le 19. Janvier 1720. âgé de soixante-dix-huit ans & quelques mois. Il avoit passé la plus grande partie de sa vie dans les fonctions apostoliques. Il a été missionnaire dans une partie de l'Asie, à Siam, à la Chine, à Alger & en Afrique. Il a composé une relation de ses voyages, qui est demeurée manuscrite. On la conserve, dit-on, au séminaire des Missions étrangeres, à Paris, où l'auteur fut inhumé. Dans la relation des missions des évêques François aux royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Cambaye & de Tonquin, imprimée à Paris en 1674. *in*-12, on trouve la Description de l'île de Bourbon, par M. Vachet. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon, *in-folio*, tome second, page 337.

VACHET, (Pierre-Joseph du) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit né à Beaune. Il fit ses études de rhétorique & de philosophie chez les peres de l'Oratoire de cette ville, & entra ensuite dans leur congrégation. Depuis, il fut envoyé à Aix, où il étudia la théologie sous le pere Thomas Beteau, Ecossois, de la même congrégation. Le pere du Vachet est mort curé de saint Martin de Sablon, au diocèse de Bourdeaux, vers l'an 1655. Il avoit beaucoup aimé & cultivé la poësie. Après sa mort, on imprima le recueil de ses poësies, sous ce titre : *Petri-Josephi du Vachet, Belnensis, Congregationis Oratorii Domini Jesu sacerdotis poëmata*; à Saumur, 1664. *in*-8°. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, à l'endroit cité à la fin de l'article précédent.

VACHTANGA, prince cadet de la Maison des princes de Géorgie. Sous le regne de Hussein, roi de Perse, les eunuques s'étant emparés de toute l'autorité, cherchoient à brouiller les familles des princes, en plaçant les cadets sur le trône, au préjudice des aînés, ce qui étoit contre l'usage établi & suivi jusqu'à ce tems-là. En conséquence de cette usurpation, les eunuques offrirent la principauté de la Georgie à Vachtanga : mais ce prince consultant plus son devoir que l'ambition, refusa ces offres, disant, que si Dieu avoit voulu qu'il fût prince de Géorgie, il l'auroit fait naître l'aîné, & qu'on ne pouvoit priver son frere de ce droit, sans commettre une injustice. Ce frere se nommoit Kostrowcan : il fut tué dans la premiere expédition contre Myrrweys, ce qui donnoit alors le droit à Vachtanga sur la principauté de la Géorgie, étant devenu par cette mort l'aîné de ceux qui restoient; mais parce qu'il falloit se faire Mahométan, il aima mieux encore renoncer à ses droits, que d'agir contre sa conscience. Un de ses freres, qui le suivoit, & qui étoit patriarche de Géorgie, moins attaché à son devoir & à sa conscience, offrit de se faire Musulman, & de prendre une femme, pour avoir la principauté : mais son pere, & celui de Vachtanga, qui étoit Divan-Beg, ou souverain de la justice à Hispahan, désapprouvant cette conduite si peu réguliere, quoique Mahométan lui-même, en fit des reproches à son fils, lui fit donner des coups de canne sous la plante des pieds, & le renvoya à son patriarchat. Un troisiéme frere, qui n'avoit pas les mêmes engagemens, se fit Mahométan & fut élu prince de Géorgie. Vachtanga fut alors la victime de son amour pour son devoir : son refus le rendit odieux, au lieu de l'estime qu'il auroit dû lui attirer, & il fut envoyé en exil à Kirman. Au bout de quelques années, las de souffrir, il écouta la tentation & y succomba. Il prit le turban, rentra dans ses droits d'aînesse, & fut installé prince de Géorgie. Il arriva à Teflis, capitale de ses états, en 1719. & peu après il résolut de faire la guerre aux Lesgiens, qui avoient désolé ses terres; il leva dans cette vue une armée de soixante mille hommes, sur la fin de la même année 1719. & au commencement de 1720. Les Lesgiens s'étant retirés dans les endroits inaccessibles du Mont Caucase, Vachtanga crut devoir attendre que l'hiver les obligeât de descendre dans la plaine. Dans cet intervalle, les Lesgiens eurent recours à la cour de Perse, & en implorerent la protection pour se mettre à couvert des maux que le prince de Géorgie leur préparoit. Vachtanga étoit en effet sur le point de les accabler, lorsque le roi de Perse lui envoya un ordre exprès, & conçu en termes pleins de hauteur, de cesser de poursuivre les Lesgiens. Cet ordre irrita le prince de Géorgie, & il y auroit désobéi, s'il eût cru qu'il pouvoit compter sur les seigneurs & les principaux de sa noblesse qui étoient dans son armée : mais craignant d'en être abandonné, il aima mieux céder au tems que de risquer de se perdre lui-même sans ressource. Cependant il fit venir devant lui l'envoyé du roi de Perse, tira son épée en sa présence; & en la lui montrant, il fit serment, que jamais il ne la tireroit ni pour le service du roi, ni pour la défense de la Perse. Schach-Hussein se moqua peut-être alors de cette menace, mais lorsqu'il se vit assiégé dans Hispahan par les Aguans, il sentit alors le besoin qu'il avoit du prince de Géorgie, & se repentit de la défense qu'il lui avoit faite de poursuivre les Lesgiens. Pour l'adoucir, il lui envoya des présens magnifiques, & y joignit une lettre dans laquelle il avouoit le tort qu'il avoit eu, le prioit de l'oublier, & le conjuroit de se mettre en état de sauver la Perse. Vachtanga, écoutant trop son ressentiment, demeura inflexible : mais il ne tarda pas à en être puni. Après la prise d'Hispahan, les Turcs se jetterent sur la Géorgie; & Vachtanga qui étoit hors d'état de leur résister, prit la fuite. Il se réfugia à Petersbourg : c'étoit au mois d'Août 1725. La Czarine le reçut avec bonté, & lui assigna une pension honorable. C'est ce qu'on lit dans l'*Histoire de la derniere révolution de Perse*, par le pere du Cerceau, Jésuite, tome premier, page 78. &c. & tome second, page 149. &c.

VADIAN. (Joachim) *Supplém. tom. 2.* ..... Lucrece; *lisez* Lucain : il s'agit de la Pharsale & de la ville de Dorion. Ces explications de Vadian se réduisent au reste à quatre ou cinq lignes de sa lettre à Rodolphe Agricola.

VAILLANT, (Jean Foy) *mentionné dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de* 1735. *Ajoutez que* ses *Numismata imperatorum Romanorum*, &c. ont paru de nouveau à Rome, 1743. en trois volumes *in*-4°. avec beaucoup d'augmentations qui sont de l'éditeur, le P. François Baldini, chanoine régulier de la congrégation de *Sommascha* de Rome. Voyez le compte que l'on rend de cette édition dans le *Journal des Sçavans*, imprimé à Paris, mois de Février 1745. Les autres ouvrages de M. Vaillant, trop peu détaillés dans le *Dictionnaire historique*, sont : 1. *Seleucidarum imperium, sive Historia regum Syriæ ad fidem Numismatum accommodata*; à Paris, 1681. *in*-4°. 2. *Selecta Numismata antiqua ex Musæo Petri Seguini, cum observationibus & notis : editio altera auctior*; à Paris, 1684. *in*-4°. 3. *Numismata ærea imperatorum, Augustarum & Cæsarum in Coloniis, Municipiis, & Urbibus, jure Latio donatis, ex omni modulo percussa*; à Paris, 1688. deux volumes *in-folio* : le même ouvrage, à Amsterdam, 1695. *in-folio*. 4. *Epistola ad totius Europæ Antiquarios, utrùm Laurea Eumeno Pacato (Joanni Harduino) concedenda*; à Paris, 1662. *in*-4°. 5. *Selectiora Numismata in ære maximi moduli è Mu-*

ſa) Franciſci de Camps, illuſtrata; à Paris, 1695. *in*-4°. 6. *Numiſmata imperatorum, Auguſtarum & Cæſarum à populis Romanæ ditionis græcè loquentibus, ex omni modulo percuſſa*; à Paris, 1698. *in*-4°. *Eadem : editio ſecunda ſeptingentis Nummis aucta*; à Amſterdam, 1700. *in-folio*. 7. *Hiſtoria Ptolemæorum Ægypti regum, ad fidem Numiſmatum accommodata*; à Amſterdam, 1701. *in-fol*. 8. *Nummi antiqui familiarum Romanarum, perpetuis illuſtrationibus illuſtrati*; à Amſterdam, 1703. deux volumes *in-fol*. 9. *Arſacidarum imperium, ſive regum Parthorum Hiſtoria ad fidem Numiſmatum accommodata*; à Paris, 1725. *in*-4°. 10. *Achæmenidarum imperium, ſive regum Ponti, Boſphori, Thraciæ & Bithyniæ Hiſtoria, ad fidem Numiſmatum accommodata*; à Paris, 1725. *in*-4°. 11. Des Congiaires marqués ſur les médailles des empereurs Romains : dans l'*Hiſtoire de l'Académie des belles lettres*, tome premier, pag. 244. 12. Diſſertation ſur l'année de la naiſſance de Jeſus-Chriſt, découverte par les médailles antiques : *Mém. de la même Académie*, tome II. page 532. 13. Du titre de Néocore dans les médailles grecques frapées ſous les empereurs Romains : dans le même volume des *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, page 545. 14. Diſſertation ſur une médaille de Zenobie trouvée dans les ruines de la ville de Palmyre : dans le même volume, page 562. 15. Diſſertation ſur les médailles de Vabalathus : dans le même volume, page 474.

VAILLANT, (Walleran) peintre, né à Lille en 1623. apprit la peinture à Anvers, où il eut pour maître Eraſme Quellin. Il a réüſſi particulierement dans le portrait. Au couronnement de l'empereur Léopold à Francfort, il fit les portraits de l'empereur lui même, de pluſieurs ambaſſadeurs, & des princes d'Allemagne, qui aſſiſterent à cette ſolennité. Le comte de Grammont l'emmena en France, & le produiſit à la cour, où il fit le portrait du roi, celui de la reine mere, du duc d'Orléans & des principaux ſeigneurs. Après un ſéjour de quatre ans en France, il alla s'établir à Amſterdam, où il eſt mort en 1677. * *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, 1740.

VAILLANT, (Jacques) *frere puîné du précédent*, eſt auſſi regardé comme un peintre habile. La réputation qu'il s'étoit acquiſe, l'attira à Berlin, où il eut l'honneur d'être choiſi pour le peintre de ſon alteſſe électorale. Ce prince l'envoya dans la ſuite à la cour de Vienne, pour y faire le portrait de l'empereur, duquel il reçut en préſent une médaille & une chaîne d'or. Il retourna enſuite à Berlin, où il eſt mort. * *Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam, 1740.

VAILLANT. (Sébaſtien) *Supplém. tom. 2. pag. 419. col. 1. & 2. il faut ajouter à ſes ouvrages*, un Catalogue des plantes qui croiſſent autour de Paris, différent du grand *Botanicon Pariſienſe*, &c. Ce petit Catalogue parut d'abord : il eſt fort utile à ceux qui herboriſeront dans le même canton, & dans d'autres, où ſe trouvent les mêmes plantes. C'eſt l'uſage qu'en faiſoit M. Vaillant lui-même, l'ayant toujours à la main dans ſes courſes botaniques. Il a été réimprimé en 1743. à Leyde *in*-12. ſous ce titre : *Sebaſtiani* Vaillant, &c. *Botanicum Pariſienſe, editio nova emendatior & aucta*.

VAIR. (Guillaume du) *Dans le Dictionnaire hiſtorique*, on met ſa naiſſance au dix-ſeptiéme de Mars de l'an 1556. Son épitaphe dit le huitiéme Mars 1556. Il mourut le troiſiéme Août 1621. dans la ſoixante-ſixiéme année de ſon âge. On trouve concernant cet illuſtre magiſtrat un article fort curieux, compoſé par M. Michault, de Dijon, dans le tome quarante-troiſiéme des *Mémoires* du feu pere Niceron. Nous croyons devoir y renvoyer.

VALDAGNO, (Joſeph) médecin de Vérone en Italie, a vécu dans le XVI. ſiécle. Il a traduit du grec en latin, & enrichi de notes l'ouvrage de Proclus ſur le mouvement. Cette traduction a été imprimée avec un écrit du traducteur à Bâle, 1562. *in*-8°. ſous ce titre : *Joſephi Valdanii de miſtione Dialogi duo : item Proclus de motu, latinè ab eodem verſus*. Il dédia cet ouvrage au college des médecins de Vérone. On a encore de Valdagno les ouvrages ſuivans : 1. *Quæſtiones duæ : prima, utrùm in lienis affectibus ſecanda ſit vena quæ eſt ad annularem digitum ſiniſtræ manûs ? ſecunda, an ſi in morborum initiis ſolùm cùm materia turget, purgantibus medicamentis uti liceat ?* en 1567. 2. *De Theriacæ uſu in febribus peſtilentibus*, en deux livres : le premier en 1570 : le ſecond en 1571. 3. *Quæſtiones medicæ*, en 1567. 4. Des Elémens de mathématiques & de l'utilité de celles-ci, en latin & en italien. 5. Un écrit ſur les cométes, à l'occaſion de celle qui parut en 1577. 6. Un écrit dans lequel il fait ſon apologie, & celle de Jerôme Donzellini, ſous ce titre : *Eudoxi Philalethis Apologia*; à Vérone, 1573. Ce Jerôme Donzellini, né à Breſcia d'un pere qui étoit de Vérone, a adreſſé à Valdagno l'ouvrage ſuivant : *De naturâ febris peſtilentis Hieronymi Donzellini philoſophi ac medici Veronenſis ad Joſephum Valdanium*; à Veniſe, 1570. * Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum. Verona illuſtrata*, par M. le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme *degli Scrittori Veroneſi*, édition *in-folio*, pag. 199.

VALDÈS. (Jacques) *Supplément de 1735*. Le livre de cet auteur dont on parle audit article, eſt intitulé : *Prærogativa Hiſpaniæ, hoc eſt, de dignitate & præeminentiâ regum regnorumque Hiſpaniæ, & honoratiori loco ac titulo eis eorumque Legatis à Conciliis & Romanâ ſede jure debito tractatus Jacobi Valdeſii*; à Grenade, 1602. *in-folio*; & à Francfort, 1626. *in*-4°.

VAL-DES CHOUX. *Supplém. tom. 2. pag. 420. col. 2. corrigez comme il ſuit.* 1°. Ce n'eſt point une branche de l'ordre de ſaint Benoît : c'eſt un ordre particulier qui avoit ſa régle particuliere, fort courte, & entierement différente de celle de ſaint Benoît, & des autres ordres. 2°. Ce ne fut pas par le déſir d'une vie plus auſtere que le frere Viar s'y retira ; mais parce qu'en qualité de frere, il n'étoit employé chez les Chartreux qu'à des choſes temporelles.

VAL-DES-ÉCOLIERS.... *Supplém. t. 2.... on dit :* qui eſt un chef d'ordre ; *liſez*, qui étoit un chef-d'ordre ; car il ne l'eſt plus depuis ſon union à la Congrégation de France.

VAL-DIEU. *Supplém. t. 2.... ajoutez :* Il y a auſſi un monaſtere nommé le Val-Dieu, de l'ordre des Chartreux, à trois lieues de la Trappe, & à pareille diſtance de la ville de Mortagne. Il y a eu un prieuré de ce même nom, proche de Sezane en Brie, qui étoit de l'ordre du Val-des-Choux, & dans lequel il n'y a plus de religieux. C'eſt M. l'évêque d'Auxerre qui en eſt aujourd'hui titulaire.

VALENCE, (Henri de) grand-prieur de France, naquit en 1603. A l'âge de quinze ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de Malte, & ſe rendit dans cette île. Après y avoir donné des preuves ſignalées de ſa valeur, il fut fait capitaine de galere ; & en cette qualité, il fit pluſieurs conquêtes. Le grand-maître Laſcaris l'envoya en ambaſſade à Rome & à Veniſe. Le feu roi Louis XIV. lui donna le commandement de ſes forces maritimes ſous le duc de Richelieu en 1652. & l'envoya dans la ſuite à Rome avec la qualité d'ambaſſadeur extraordinaire. Henri de Valence y demeura trois ans, & ſe fit eſtimer du pape, qui lui donna l'abbaye de Bourgueil. Il fut auſſi grand-prieur de Champagne. Il mourut en 1678. On aſſure qu'on lui deſtinoit alors la place de grand-maître de l'ordre de Malte, ſi Nicolas Cotoner qui la poſſédoit, & qui étoit âgé & infirme, venoit à mourir : mais Cotoner lui ſurvécut. * *Dictionnaire hiſtorique*, édit. d'Amſterd. 1740.

VALENCE, ſur le Rhône, &c. *Dans le Supplément de 1735. on a fait quelques fautes qu'il faut corriger. A la fin de l'article, on dit que* l'évêché de Die fut uni à celui de Valence dès 1273. Ce ne fut qu'en 1275. La bulle d'union eſt datée de Vienne le 25. Septembre de ladite année 1275. Cette union, *ajoute-t-on audit article*, a ſubſiſté pendant quatre cens douze ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1664. *il falloit dire*, juſqu'à l'an 1687 ; ce qui fait les quatre cens douze ans juſte. La bulle de déſunion eſt du pape Innocent XI. & de la même année que M. de Coſnac, évêque de Valence & de Die, fut transféré à l'archevêché d'Aix, c'eſt-à-dire, de 1687. *On dit encore que* le plus illuſtre évêque depuis cette ſéparation eſt Jean de Caſtellan, mort au commencement de 1725. après vingt ans *au moins* d'épiſcopat : *il faut*, vingt ans *au plus* ; puiſqu'il fut

fut nommé évêque de Valence le quinziéme d'Août 1705. & qu'on le suppose mort au commencement de Janvier 1725.

VALENS, (Pierre) professeur royal à Paris, &c. *Il faut ajouter ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Supplément de 1735.* Valens naquit à Groningue en 1561. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il vint à Paris vers l'an 1588. On voit par ses ouvrages, qu'il régentoit dans cette ville, au college de Reims, en 1601. & 1602. Il passa peu de tems après au college de Montaigu, où il étoit en 1624. Jean Galland lui procura ensuite la principalité de celui de Boncour, & il remplissoit cette place en 1610. *Il faut aussi ajouter* à ses ouvrages: 1. *Griphi Cœnomanici interpretatio ad studiosam almæ Parisiensis Academiæ juventutem. Petrus Valens*; à Paris, 1601. *in*-8°. C'est une pure badinerie. L'épître est datée du college de Reims, où l'auteur professoit alors. 2. *De munere officioque præceptorum ac discipulorum, deque discendi viâ ac ratione, Oratio*; à Paris, 1602. *in*-8°. Ce discours est daté du même college le 21. Août 1602. 3. *Janus Patulcius Argus, Centimanus Strenipeta. Pro strenis ad nobilissimum adolescentem Simeonem de Villiers La Faye, Burgundum, discipulum charissimum. Petrus Valens*; à Paris, 1602. *in*-8°. 4. *Erricea, sive Henrici IV. Galliarum ac Navarræ regis, felix in urbem Parisiorum ingressus*; à Paris, 1604. *in*-8°. Cette piece est datée du college de Montaigu le 15. Mai 1604. 5. *Panegyricus Paulo Boudot, viro rectorio, sacræ theologiæ licentiato, dictus à Petro Valente*; à Paris, 1604. *in*-8°. Ce discours fut prononcé au mois de Février de cette année. 6. *Gratiarum actio nomine amplissimi rectoris, Francisci Ingolvii, & Academiæ, in æde divi Stephani, Supplicationis die habita ad virum sapientissimum Michaëlem Ancelinum, sacræ Theologiæ doctorem, & Academiæ procancellarium*; à Paris, 1606. *in*-8°. 7. *De honoris prærogativâ Alexandri magni, Publii Scipionis Africani, & Hannibalis Pœni certamen*; à Paris, 1607. *in*-8°. Ce sont des discours que Valens a fait réciter par ses écoliers. 8. *Telemachus, sive de profectu in virtute & sapientiâ*; à Paris, 1609. *in*-8°. C'est un recueil de discours récités par ses écoliers au nom de Télémaque, ou d'autres personnes qui ont part à son histoire; avec quelques vers sur le même sujet. 9. *Actio in B. Jacobum minorem, fratrem Domini, quòd populum Hierosolymitanum concionibus suis perverterit, ejusque defensio apud Pontifices: unà cum encomiis ejusdem & B. Philippi*; à Paris, 1610. *in*-8°. Ce sont encore des discours prononcés par ses écoliers. Il marque qu'il étoit alors principal du college de Boncour. 10. *Fœdus nuptiarum mutuum Galliæ & Hispaniæ*; à Paris, 1612. *in*-4°. en vers. 11. *Aphtonii progymnasmata in epitomen redacta*; à Paris, 1613. *in*-4°. 12. *Gratiarum actio nomine Joannis Sulmonii, rectoris Academiæ Parisiensis, D. Poulet, Ecclesiæ Dolensis Theologo, rem Divinam facienti*, 1614. *in*-8°. 13. Le *Mercure des arts & sciences*; avec un brief discours de la dignité royale, & petit recueil de ses noms plus exquis; à Paris, 1615. *in*-8°. 14. *Pro libertate contra servitutem oratio*; à Paris, 1620. *in* 8°. 15. *Viri clarissimi Theodori Marcilii, professoris eloquentiæ regii, Elogium. Autore Petro Valens, græcarum litterarum professore regio*; à Paris, 1629. *in*-4°. Valens avoit été disciple de Marcile pour l'éloquence. L'éloge qu'il en fait, est bien composé & rempli de faits. 16. *Universæ Franciæ ad Stephanum Haligræum cancellarium gratulatio*; à Paris, 1625. *in*-4°. 17. *Votum Deo Opt. Max. pro salute regis Ludovici XIII.* à Paris, 1627. *in*-8°. Ce discours fut prononcé dans le college Royal le 16. Novembre de cette année. 18. *Elogia æternæ memoriæ Ludovici XIII. ob captam Rupellam, ob auctum conservatumque Francicum imperium*; à Paris, 1629. *in*-8°. Le pere Niceron dit que ce discours est en prose, mêlé de vers: cela n'est pas exact. Les éloges en vers précédent le discours, qui n'est qu'en prose; & celui-ci est précédé d'une lettre de Louis XIII. aux échevins de Paris. 19. *De rege ac regno Oratio*; à Paris, 1631. *in*-4°. 20. *Palladium Franciæ, Oratio in scholâ Regiâ habita mense Novembri anni 1632. de Palladio in urbe conservando*; à Paris, 1632. *in*-8°. 21. *De homine lapso ac restituto, ad eminent. cardinalem ducem pro strenis hymnus*, *in*-4°. sans date. 22. *De natali dominico lemmata pro strenis: & Verbum caro factum est. in*-4°. Les autres pieces de Valens, non mentionnées ici, sont citées dans le *Supplément de 1735.* * Voyez les *Mémoires* du pere Niceron, tome XXXVI.

VALENTIA (Pierre de) étoit un fameux jurisconsulte Espagnol, qui avoit sçu allier l'étude des belles lettres & celle de la philosophie avec la connoissance de la jurisprudence. Dans son Commentaire philosophique sur les Académiques de Ciceron, il se dit de Zafra, à l'extrémité de l'Andalousie; on prétend cependant qu'il étoit de Cordoue, & seulement originaire de Zafra. Son Commentaire sur les Académiques de Ciceron montre un homme qui avoit sçu pénétrer dans tous les secrets de l'ancienne philosophie; & cet ouvrage sert extrêmement pour l'intelligence de celui de l'orateur Romain. Ce Commentaire fut imprimé chez Plantin en 1596. Il étoit très-rare depuis long-tems, lorsque M. Durand, de la société royale de Londres, l'a fait réimprimer en 1740. à Londres, avec sa traduction françoise des Académiques de Ciceron, & le texte latin de celui-ci. M. l'abbé d'Olivet, l'un des quarante de l'académie françoise, l'a inséré encore depuis dans sa belle édition des ouvrages philosophiques de Ciceron. Pierre de Valentia avoit promis un traité particulier de la morale des Stoïciens: mais on ignore ce qu'est devenu ce traité. Il est assez étonnant que cet auteur ait été inconnu à ceux qui ont écrit des Vies des jurisconsultes; au moins n'en est-il point parlé dans aucune des trois collections de ces vies que nous avons consultées.

VALENTIN, (le) peintre François, né à Coulomiers en Brie l'an 1600. fut d'abord formé à l'école de Vouet, & perfectionné en Italie où il s'établit. Il fut toujours l'imitateur de la maniere forte de Michel Ange de Caravage. Les sujets de ses tableaux étoient des assemblées de joueurs, de soldats, des tabagies, des concerts, des retraites de Bohémiens; il a peint rarement des sujets d'histoire & de dévotion. Le cardinal Barberin, neveu d'Urbain VIII. le prit en amitié, & l'employa. Le Poussin fut aussi son ami; & il l'a imité dans ses ouvrages. Le Valentin auroit été plus loin qu'il n'a été; mais il mourut à Rome en 1632. n'étant encore que dans sa trente-deuxiéme année. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, pag. 260. & suiv.

VALERIANUS BOLZANIUS. (Jean PIERIUS) *On en a parlé dans le Supplément de Moréri de 1735. au mot* PIERIUS. Le pere Niceron qui en a donné aussi un article dans le tome vingt-sixiéme de ses *Mémoires*, dit que Valerianus perdit son pere à l'âge de huit ans: *on dit dans le Supplément de Moréri, qu*'il en avoit neuf, & l'on a raison. Valerianus le dit lui-même dans son poëme *De vita sua calamitate.*

Vix bene finieram nonum tum parvulus annum,
Multiplicis cessit quum mihi cura domûs.
Tractabamque puer non pauca negotia solus,
Dum pater Adriacas sæpè frequentat aquas.
Adde quod invisis distentum litibus illum,
Illum mi rapuit mors inopina patrem.

Le pere Niceron dit que Tollius a eu tort de dire, que Valerianus fut obligé de se mettre au service de quelques sénateurs de Venise, pour fournir à sa mere & à ses sœurs de quoi subsister, & que la preuve que l'on en tire du poëme de Valerianus que l'on vient de citer, ne signifie rien de semblable. Que veulent donc dire ces vers?

A patruo demùm Venetas accitus ad undas,
Vix menses nostro viximus ære decem.
Patriciis igitur servire coëgit egestas
Ærumnosa, bonis invida principiis.

Le même P. Niceron ne veut point que l'on mette Valerianus au nombre des sçavans malheureux: cependant Valerianus lui-même ne parle que de ses miseres, au moins jusqu'au tems où il composa le poëme dans lequel il les décrit avec énergie, & où il dit entr'autres:

Non hilarem memini me unquam, non esse quietum,
Ex quo signavit pes mihi firmus humum.

Semper in assiduis vitam mœroribus egi,
Nunc hoc, nunc illo turbine sollicitus.

Il en fait ensuite le détail dans tout son poëme qui mérite d'être lu. Le pere Niceron n'en marque point d'autre édition que celle de 1538. à Bâle, *in-8°.* avec d'autres poësies de l'auteur. Ce poëme avoit paru à Boulogne dès 1509. *in 4°.* & c'est sur cette édition que Jean-Gerard Meuschen, pasteur de Coburg, associé de l'Académie des sciences de Prusse, l'a fait reimprimer en 1735. dans le premier volume de son recueil intitulé : *Vitæ summorum dignitate & eruditione virorum restitutæ*; à Coburg, *in-4°.* M. le cardinal Querini, dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. seconde partie, page 310. cite une édition des poësies de Valerianus faite en 1509. à Venise, chez Jean Tacuini, par les soins d'Octavio Stephanio, à qui l'auteur avoit recommande le soin de cette édition. M. le cardinal Querini rapporte plusieurs endroits de ces poësies dans lesquelles Valerianus loue la facilité qu'avoit un poëte de son tems, nommé André Maroni, ou Maron, de faire des vers sur le champ. L'édition citée des poësies de Valerianus est dédiée à Aloysio Foscarini, fils de Nicolas Foscarini.

VALERINI, (Adrien) écrivain de Vérone en Italie, a vécu dans le XVI. siecle. On a de lui l'*Afrodite*, tragédie: cent Madrigaux, en vers italiens, imprimés à Vérone en 1572: un Ecrit sur la mort d'une fameuse comédienne, & un autre, intitulé : *Le Bellezze di Verona*; à Verone, 1586. *in-8°.* * *Verona illustrata*, par le marquis Scipion Maffei, au livre quatriéme *de gli Scrittori Veronesi*, p. 213. de l'édition *in-fol.* & *Notizia de' libri rari*, édit. de Venise, 1728. *in 4°.* page 42.

VALERIO, (Augustin) évêque de Vérone, dans le XVI. siécle, &c. *On dit dans le Supplément de 1735. qu'*outre ses ouvrages imprimés, Valerio en a laissé plusieurs qui sont manuscrits. M. le cardinal Querini, dans la préface de la vie de Paul II. qu'il a fait imprimer à Rome en 1740. *in-4°.* en regrette un, intitulé : *De utilitate ex Conclavi capiendâ*; & il prend cette occasion pour louer l'auteur, qui méritoit en effet de grands éloges. Nous avons vu une traduction françoise, qui nous a paru bien faite, de la rhétorique ecclésiastique d'Augustin Valerio, & des trois discours du même, que l'on trouve dans plusieurs éditions de cet ouvrage. Le traducteur espere donner dans peu sa traduction au public. M. le marquis Scipion Maffei parle de Valerio dans sa *Verona illustrata*, au livre des Ecrivains de Vérone. On trouve une lettre du même prélat, adressée à Octavien Magius, dans les *Epistolæ clarorum virorum selectæ*, &c. édition de Venise, 1568. *in-8°.* feuillet 126. Cette lettre est de 1555. & datée de Padoue.

VALERIUS, (Corneille) *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire historique*, étoit non d'Oudewater, ville de Hollande, comme Valere André & plusieurs autres l'ont écrit, mais d'Utrecht, comme on le voit par son épitaphe. Il naquit en 1512. Dans son enfance, il fut, ce qu'on appelle en France, enfant de chœur, dans la principale église du lieu de sa naissance. George Langeveld lui trouvant des dispositions pour l'étude, l'instruisit dans les langues grecque & latine. Il alla se perfectionner pendant six ans à Louvain. Revenu dans sa patrie, il y enseigna durant six ans la rhétorique à plusieurs étudians. Au bout de ce tems, il fut chargé de l'éducation de quelques jeunes gens de qualité avec lesquels il alla à Louvain, & parcourut ensuite la France. Leur voyage fini, il revint à Louvain; & en 1557. on lui donna la place de professeur en belles lettres & en grec, que Pierre Nannius avoit si dignement occupée, au college des Trois-Langues. Valerius s'acquitta avec tant de zéle & de soin de cet emploi, qu'il forma d'excellens disciples, dont plusieurs se sont beaucoup distingués parmi les sçavans, comme Juste-Lipse, Canterus, Carrion, Giselinus, Schott, Delrio, Gifanius, & autres. Il mourut en 1578. âgé de soixante-six ans. Il a donné au public des tables de rhétorique & de dialectique; à Bâle, 1545. & plusieurs fois réimprimées depuis: quatre livres de préceptes de Grammaire; à Paris, 1550. *in-4°.* & encore depuis ailleurs. Discours sur la mort de Pierre Nannius, professeur de Louvain, en 1557. Autre, sur la mort de Jacques de Melun; à Louvain, 1560. Elémens de philosophie morale; à Bâle, 1566. & à Anvers, 1572. Elémens de physique; à Anvers, 1568. 1584. & 1595. Remarques sur les Offices de Ciceron, avec les notes de Canterus & de Cauchius, 1576. Une Prosodie; à Jena, 1580. Elémens d'astronomie & de geographie; à Anvers, 1593. Description de ce qui s'est fait à Utrecht pour l'arrivée de l'empereur Charles V. avec des poësies & des inscriptions; à Utrecht, 1540. Traduction latine des Colloques françois de Noël Barlemont. Observations sur Lucrece, dans l'édition de ce poëte philosophe donnée par Gifanius; à Anvers, 1566. & à Leyde, 1595. * *Voyez* l'éloge de Valerius dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, qui cite aussi plusieurs auteurs qui ont parlé de Valerius.

VALETTA, ou VALLETTA, (Nicolas-Xavier) Italien, qui a vécu dans le XVII. siécle, & au commencement de celui-ci, montra dès ses plus tendres années une grande inclination pour l'étude. Il eut de bonne heure commerce de lettres avec la plupart des sçavans de l'Europe, & il se fit toujours un plaisir de leur rendre service, soit en leur prêtant des livres, soit en les aidant de ses Mémoires & de ses lumieres. A l'âge de vingt ans, il fut fait docteur en droit; mais il s'appliqua principalement à la philosophie & aux mathématiques. Il étoit bon poëte, & possédoit bien la langue grecque. Il sçavoit aussi l'anglois, & a traduit de cette langue en italien la tragédie de Caton de M. Addison. Il mourut à Naples en 1718. dans la trentiéme annee de son âge. * *Dictionnaire historique*, édit. d'Amsterd. 1740.

VALETTA, (Joseph) né à Naples en 1636. exerça depuis dans cette ville la profession d'avocat. Il s'attacha aussi particulierement à l'étude de la langue grecque & aux Antiquités. Il se forma une bibliothéque bien choisie, composée de livres rares & de manuscrits. La société royale de Londres voulut le mettre au nombre de ses membres : mais il refusa cet honneur par modestie. Il étoit lié avec plusieurs sçavans de l'Europe, & entretenoit avec eux un commerce utile. Ses mœurs étoient pures, & il étoit d'un commerce agréable. Le pere Mabillon, M. Burnet, évêque de Salisburi, & le pere de Montfaucon en ont parlé très-avantageusement. L'abbé Vignoli & Jean-Pierre Bellori lui donnerent de grandes marques de leur estime. Les auteurs du Journal de Venise ont donné un petit catalogue des livres & des manuscrits les plus rares de sa bibliothéque, & son éloge dans le tome vingt-quatriéme de leur Journal. On a quelques ouvrages de Valetta : l'un de la maniere de procéder dans les causes qui ont du rapport à la Religion; cet ouvrage a été traduit en latin & en françois : un autre, à l'occasion de la refonte de la vieille monnoie. Il avoit aussi traduit en italien quelques livres anglois. C'est ce qu'on lit *dans le Supplément françois de Bâle.*

VALGULIO, (Charles) natif de Bresse en Italie, traducteur, a été inconnu à beaucoup de nos sçavans. Gesner dans sa Bibliothéque, & Simler, son abbréviateur, nous en parlent, sans nous apprendre autre chose, sinon qu'il avoit traduit du grec de Plutarque les *Préceptes conjugaux*, le livre *de la vertu morale*, & celui *de la Musique*, auquel il a joint des remarques; & que toutes ces versions avoient été imprimees ensemble avec le reste des opuscules de Plutarque, à Bâle, chez Cratander. Ces deux bibliothécaires ne nous ont point indiqué ni l'année, ni la forme de cette édition : mais on trouve ces trois mêmes morceaux avec un quatriéme, qui est celui *des opinions des philosophes* de la version de Valgulio, imprimés parmi d'autres pieces de Plutarque, avec le Censorin, & le Tableau de Cébès, en latin, à Paris, chez Ascensius en 1514. *in-folio*, comme l'assure M. Maittaire dans ses *Annales typographiques.* Dès 1507. c'est-à-dire, sept ans avant la date de l'édition citée par Maittaire, Valgulio avoit publié à Bresse même, chez *Angelus Britannicus*, sa traduction latine du Dialogue de Plutarque sur la musique. C'est un petit *in-4°.* de

quatre feuilles d'impression, à la tête duquel se lit une espece de préamoule presque aussi long que l'ouvrage, & qui est adressé à un *Titus Pyrrhinus*. Il y a tout lieu de croire que c'est dans cette édition de Bresse, que cette version de Valgulio a vu le jour pour la premiere fois, d'où elle a passé, non-seulement dans l'édition latine de Cratander; mais encore dans celle d'Ascensius & dans celle de Henri Estienne, qui, de toutes les pieces qu'a traduites ce Bressan, n'a daigné adopter que celle-là seule. Après cela il est surprenant que ce traducteur Latin ait échapé à l'exact M. Fabricius, qui, dans sa Bibliothéque Grecque, fait passer en revue ceux qui se sont acquis le titre d'interprétes de Plutarque par la version latine de quelques-uns de ses ouvrages. Valgulio n'est cependant pas méprisable. Il mérite même quelque estime & quelque attention, pour avoir eu le courage de défricher le premier une piece aussi difficile à bien entendre, que l'est le Dialogue sur la musique, & de la traduire en latin. L'on peut dire qu'il a traduit son auteur assez littéralement; que sa latinité est assez pure; que le manuscrit grec sur lequel il a travaillé sa version, étoit en plusieurs endroits différent de celui que Henri Estienne a suivi dans son édition, & offroit quelques leçons préférables à celles de ce dernier; que quelquefois l'interpréte trouvant en son chemin deux différentes leçons d'un même passage, & ne sçachant à laquelle se déterminer, a fait entrer dans sa traduction, sans en avertir ses lecteurs, ces deux leçons qu'il a eu le soin de lier ensemble par une conjonction; qu'il a pris le change sur quelques passages, mais qu'il n'a sauté par-dessus aucun de ceux qui l'embarrassoient, & qu'en ce cas, il a pris le parti de rendre le passage mot pour mot, sans se mettre en peine s'il seroit intelligible; que rarement il paraphrase son auteur, quoique d'un autre côté, il ne néglige pas d'en éclaircir le texte par le secours de quelques expressions synonymes, imprimées en italique. Non content de ces éclaircissemens inserés dans le corps de sa version, il y a joint des notes, selon Gesner & Simler qui ne parlent que de l'édition de Cratander; car ces notes ne paroissent pas dans celle de Bresse. Peut-être les deux bibliothécaires ont-ils pris pour des notes le préambule que présente d'abord l'édition de Bresse de 1507. & dans lequel Valgulio s'étend sur ce qui concerne l'ancienne musique. Tel est le jugement que M. Burette porte de la version de Valgulio, dans ses *Observations touchant l'histoire littéraire du Dialogue de Plutarque sur la musique*, imprimées dans le tome huitiéme des *Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles lettres*, pag. 44. & suiv. Dans les mêmes Observations (pag. 53. & suiv.) le sçavant académicien donne une fort bonne analyse du préambule, ou de la Dissertation de Valgulio sur l'ancienne musique & ce Dialogue de Plutarque. Cette analyse est faite avec goût, & on la lit avec beaucoup de satisfaction. On voit par cette analyse, dit M. Burette, que Valgulio avoit quelque teinture de l'ancienne musique; mais que cette teinture étoit fort superficielle, & empruntée d'auteurs Grecs, qui n'en parlent qu'incidemment, ou par occasion, & nullement puisée dans les bonnes sources. En effet, dit l'académicien, il ne paroît avoir lu des musiciens de l'antiquité, soit Grecs, soit Latins, qu'Aristoxene & Ptolomée, du moins n'en allegue-t-il que ces deux-là. Peut-être a-t-il tiré en ce genre ses plus grandes lumieres d'un *Franchino Gafurio*, dont il parle avec éloge, & qui lui étoit antérieur.

VALLA, (Laurent) sçavant du XV. siécle, &c. *Dans le Dictionnaire historique où l'on en parle, on le dit* né à Rome: mais dans son éloge en latin, par l'abbé Jean-Antoine Vigerini, tiré d'un manuscrit du Vatican, il est dit que Valla étoit de Plaisance, & qu'il demeura à Rome où il eut le droit de citoyen: *Laurentius Vallensis Placentiâ oriundus, Romæ habitavit, & civitatem accepit.* On ajoute dans cet éloge, que Laurent Valle, ou Valla, enseigna la rhétorique & la grammaire dans plusieurs villes considérables d'Italie, à Génes, à Pavie, à Milan, à Naples; que ce qui le fit sortir de Naples, ce fut une vive dispute qu'il eut avec Barthelemi Fatio qui étoit protégé par Antoine de Palerme; que Laurent Valle vint alors à Rome où il fut favorablement accueilli du pape Nicolas V. qui lui fit beaucoup de bien. Ce pape, ajoute l'éloge, l'engagea à traduire Thucydide du grec en latin, & ensuite l'historien Herodote. Il reçut du pape pour la premiere traduction, cinq cens écus d'or. A l'égard de la traduction d'Herodote, il ne put l'achever avant la mort du pape Nicolas V. arrivée le 24. Mars 1455. & lui-même mourut sous Callifte III. qui n'occupa le saint siége que jusqu'au sixiéme d'Août 1458. Il n'est point question dans cet éloge, ni du méchant caractere qu'on lui donne, ni des avantures deshonorantes qu'on lui suppose: on dit au contraire, qu'il étoit ordinairement poli dans la dispute, & qu'il ne sortit de ce caractere qu'avec Pogge, aux satyres duquel il répondit vivement: *Fuit ei cum omnibus litteratis non agrestis, neque inhumana contentio, præterquàm cum Poggio Florentino, in quem invectivam rescripsit.* Vigerini ajoute seulement que Valla eut une concubine dont il laissa un fils. * *Voyez* cet Eloge, pag. 207. & 208. de la vie de Nicolas V. par Dominique Georgi; à Rome, 1742. *in*-4°. & dans le même ouvrage, les pag. 184. & suiv.

VALLADIER. (André) *Supplém. tom. 2. p. 426. & suiv.* 1°. En nommant la ville de Saint-Pal, on ajoute, *qui tire son origine de saint Paul*, il faut, *qui tire son nom de saint Paul:* c'est le nom de saint Paul corrompu. 2°. Un Mémoire que nous avons sous les yeux, & qui vient du sçavant pere Oudin, qui a examiné tout ce qui regarde Valladier, depuis son entrée chez les Jésuites, jusqu'à sa sortie de la société, marque qu'il étoit né vers 1565. & qu'il entra chez les Jésuites en 1586. à Avignon, où dans la suite il enseigna les humanités, & étudia la théologie. Depuis il enseigna aussi la rhétorique, & fit la profession solennelle des quatre vœux. Le même Mémoire donne clairement à entendre, que Valladier devint un homme sans mœurs, libertin d'esprit & de cœur, & l'on en apporte plusieurs preuves. *Tout ce qu'on a dit dans le Supplément, est tiré des propres ouvrages de Valladier, & de quelques autres cités à la fin de l'article:* mais selon le Mémoire en question, Valladier ne s'est plaint d'être persécuté que parce que sa mauvaise conduite étoit connue, & qu'on lui suggéra souvent la pensée de sortir de lui-même de la société pour ne pas l'exposer à être renvoyé; qu'il trompa durant quelque tems les supérieurs, mais qu'enfin il fut si bien dévoilé qu'il perdit tout son crédit; & que lorsque le pape Paul V. lui donna au mois de Juillet 1608. la liberté de sortir de la compagnie, ce pape ne lui accorda que ce que la société désiroit depuis long-tems. On dit aussi que Valladier a eu tort de se vanter que le général Claude Aquaviva l'avoit prié de continuer l'Histoire des Jésuites commencée par Nicolas Orlandin, puisque dans le tems dont il s'agit, il y avoit déja près de trois ans que le pere François Sacchini étoit chargé de cet ouvrage.... Son *Expostulatio apologetica*, &c. n'est qu'une traduction d'un ouvrage écrit en françois par le P. Louis Richeome. C'est une plainte, & en même tems une apologie des Jésuites contre le *Franc & libre discours*, &c. & contre le *Catéchisme des Jésuites*, par Pasquier. Voici encore quelques corrections & additions concernant cet ecrivain, tirées d'un de ses livres, duquel on a omis de parler. Ce livre est intitulé: *Paralleles & célébrités Parthénienes pour toutes les festes de la glorieuse Mere de Dieu; Sermons preschés à Paris à S. Etienne des Grés durant l'Octave de l'Assomption, par André Valladier, docteur*, &c. à Paris, chez Pierre Chevalier, 1626. *in*-8°. Après l'épître dédicatoire à la reine, on lit une longue lettre *aux Confreres de Notre-Dame de bonne délivrance en l'église de saint Etienne des Grés. Dans le Supplément de 1735. on dit que* Valladier fut chanoine & primicier de Metz en 1611. Selon le livre cité, il fut fait chanoine dans l'Octave de l'Assomption en 1610. & primicier le premier jour de l'an 1611. Ce dernier bénéfice lui valoit cinq à six mille livres de rente; mais il le perdit peu après, selon lui, *par les violences de ses malveillants de Metz.* Dans l'épître *aux Confreres*, &c. il dit, qu'il reçut la confirmation & la cléricature à Notre-Dame du Puy.... L'arrêt du conseil qui confirma son élection à

l'abbaye de S. Arnoul de Metz, n'est pas, selon le même ouvrage, du 14. Février 1612. mais du 15. Septembre 1611. deux mois & demi, & non sept, après cette election. Il fit profession de la régle de saint Benoît à Notre-Dame du Puy, le 29. Avril 1615. Il fut beni abbé à Clermont le 26. Mars 1616. . . . Sermons sur les fêtes des Saints; à Paris, 1625. *in*-8°. deux volumes; lisez: *Les Stromes sacrez de la pénitence & vie des Saints, sermons pour toutes les festes des Saints, par messire André Valladier, docteur en théologie, conseiller, aumônier & prédicateur ordinaire du roi, abbé de S. Arnoul*; à Paris, 1623. deux volumes *in*-8°. & 1627. seconde édition. *Les Triumphes & solennitez de Jesus-Christ. Sermons pour toutes les festes de Notre-Seigneur*; à Paris, 1627. *in* 8°. L'épître dédicatoire au roi est du 2. Juillet 1623. On a oublié ce livre. *Les saintes Montagnes & Colines d'Orval & de Clairvax*, ou *La Vie de dom Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval*; à Luxembourg, 1629. *in*-4°.

VALLADOLID, (Louis de) appellé quelquefois de *Valleoleti*, docteur de Paris, confesseur de Jean II. roi de Castille, & son aumônier au concile de Constance, naquit à Valladolid en Espagne, & y embrassa l'institut de saint Dominique, avant la fin du XV. siécle. Après avoir passé quelques années dans les écoles de Paris, il retourna en Espagne où il exerça avec zéle le ministere de la prédication. Selon un auteur Espagnol cité par Fontana, il étoit à la tête de la province de son ordre en Espagne, & inquisiteur général de la foi dans le pays, avant l'an 1409. Il revint depuis à Paris, pour y prendre les degrés, puisque, selon la remarque du pere Echard, il expliquoit publiquement le Maître des sentences dans le college de saint Jacques, après le célébre Jean Capreolus, en 1412. ou 1413. Revenu dans sa patrie, & le B. Alvarez de Cordoue s'étant retiré de la cour de Castille, Louis eut en sa place la confiance de la reine Catherine, & fut nommé confesseur du jeune roi Jean II. Ce prince l'envoya au concile de Constance, au mois d'Octobre 1416. avec la qualité d'ambassadeur, & il y demanda aux peres du concile l'exécution de la capitulation de Narbonne, dont on peut voir les articles dans les Actes du concile recueillis par Vonder Hardt, & dans le tome troisiéme de l'histoire du pere Touron, pag. 209. & suivantes. Louis de Valladolid travailla utilement pour le bien de l'Eglise dans le même concile; & sur-tout depuis le 18. de Juin 1417. il ne se passa rien de considérable dans cette auguste assemblée, à quoi il n'ait eu beaucoup de part. Martin V. qui y fut élu pape, lui donna depuis de grandes marques de confiance, & lui témoigna par un bref particulier l'estime qu'il faisoit de ses vertus & de ses services. On trouve ce bref, traduit en françois, dans le P. Touron, page 213. Le pieux religieux fut plusieurs fois provincial de son ordre, à qui il rendit de grands services. Il se trouva au chapitre général tenu à Bologne l'an 1426. & l'on fit ce qu'on put pour lui faire accepter le généralat; mais il s'en défendit constamment, & nomma lui-même le P. Barthelemi Texier, qui fut accepté. Louis de Valladolid vivoit encore en 1436. mais on ignore le tems de sa mort. Ses ouvrages, la plûpart historiques, n'ont point été imprimés. Le pere Echard dit qu'il avoit écrit une histoire abregée de la vie de S. Thomas d'Aquin, du B. Albert le Grand, & de plusieurs autres docteurs, ou hommes illustres de l'ordre de saint Dominique. On trouve une partie de ces manuscrits dans la bibliothéque de saint Victor à Paris. * *Voyez* l'Histoire des hommes illustres de l'ordre de saint Dominique, par le pere Touron, religieux du même ordre, tome troisiéme, pag. 207. jusqu'à 218.

VALLAMBERT, (Simon de) né à Avallon en Bourgogne, dans le XVI. siécle, cultiva également la littérature & la médecine, comme on le voit par ses ouvrages. Selon la Croix-du-Maine, il étoit en 1558. médecin de Marguerite de France, duchesse de Savoye & de Berri; & avant 1565. il étoit médecin du duc d'Orleans. La Croix-du-Maine & du Verdier citent plusieurs de ses ouvrages dans leurs Bibliothéques; & il paroît que ce n'est presque que d'après eux, qu'on en a donné la liste dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*. Voici ceux qu'on y cite: 1. *Simonis Vallamberti institutio Puellæ, ex Nicomacho. Natura mulierum, ex Phocylide. Exhortatio ad prudentiam & spem, è Lini fragmentis. Elegia de amore divino & humano, ex gallico reginæ Navarræorum, cum suis aliquot epigrammatis græcis & sententiis*; à Paris, 1537. *in*-4°. 2. *Epigrammatum Somnia*; à Lyon, 1541. *in*-8°. 3. Dialogue de Platon, intitulé: Criton; ou de l'obéissance qui est due à la justice, & de la patience qu'il convient avoir, quand on est condamné à la mort; à Paris, 1542. *in*-8°. 4. Meditations sur l'Oraison des Chretiens, prise du vieil & du nouveau Testament, autrement intitulé: *Le Trespas des fidéles*; à Paris, *in*-8°. 5. *Epigrammata*; à Dijon, 1545. *in*-4°. 6. *Carmina moralia veterum poëtarum Græcorum, Pythagoræ, Solonis, &c. latinè*; à Paris, 1553. *in*-4°. Une partie de ce recueil est de la traduction de Vallambert. 7. Traité de la conduite de chirurgie; à Paris, 1558. *in*-8°. 8. *Medicamentorum simplicium cognoscendorum methodus*, 1651. *in* 4°. 9. Dans la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, on ne rapporte pas exactement le titre de l'ouvrage du même Vallambert, sur la maniere de nourrir les enfans: on l'intitule: *Thrésor des pauvres, touchant la nourriture & maladie des enfans*. Le vrai titre est: *Cinq livres de la maniere de nourrir & gouverner les enfans des leur naissance, par M. Simon de Vallambert, médecin de madame la duchesse de Savoye & de Berry, & depuis peu de tems, de monseigneur le duc d'Orleans*; à Poictiers, par les de Marnefz, & Bouchetz, freres, 1565. *in*-4°. de 379. pages, sans compter l'Avertissement. Cet ouvrage est en prose, & chaque livre est divisé par chapitres. 10. *Historia de vitâ & rebus gestis M. Tullii Ciceronis, M. filii*; à Paris, 1545. *in*-8°. & à Hambourg, en 1729. par les soins, & avec une préface de Jean-Albert Fabricius. A la suite de cet ouvrage, édition de Paris, chez Colines, pour Regnaud Chaudiere, libraire, en 1545. *in*-8°. on trouve du même auteur: 1. *De fortitudine & industriâ militum sermo*. 2. *In lapide antiquo in foro Segusianorum, quod est oppidum in finibus Lugdunensium, finitimum Arvernis, inscriptio*; avec quelques réflexions sur cette inscription. M. Macé, auteur de l'*Histoire des quatre Cicerons; dans laquelle on fait voir par les historiens Grecs & Latins, que le fils de M. T. Ciceron étoit aussi illustre que son pere*, prétend être le premier qui ait fait connoître le fils de Ciceron tel qu'il méritoit d'être connu: cette histoire de Vallambert, qui a le même but, montre que M. Macé n'étoit au moins que le second historien de cet illustre fils du célébre orateur. Il y a plus, quoiqu'il prétende que jusqu'à lui-même, ce point d'histoire est demeuré dans l'obscurité, il n'est pas possible qu'il n'ait point fait usage de l'ouvrage de Vallambert; la lettre de M. Macé, *pour servir de préface* à son livre, & le prologue de Vallambert se ressemblent beaucoup; & dans le corps de l'un & de l'autre ouvrage, on trouve encore trop de conformité en certains endroits pour croire que l'historien François n'avoit point lu l'historien Latin. On voit d'ailleurs par les citations qui sont en marge, qu'il connoissoit cet ouvrage de Vallambert, puisqu'il y renvoie; en sorte qu'il paroît une contradiction entre ces citations, & ce qu'il dit dans sa lettre préliminaire.

VALLE, (Rolandus à) jurisconsulte Italien, vivoit dans le XVI. siécle. Il n'étoit pas de Casal-Maggiore dans le Milanez, comme l'ont cru quelques-uns, mais de Casal dans le Montferrat. Il a composé beaucoup de livres dont on a plusieurs éditions, soit en Italie, soit en France, soit en Allemagne. Les principaux sont: *De lucro dotis: De inventarii confectione: Consilia quibus graves præcipuæ juris controversiæ de jure in regnis, principatibus, ducatibus, comitatibus, marchionatibus & feudis acquirendo vel amittendo deducuntur*, &c. Sa latinité est fort plate, & ne tient rien de la politesse qui s'étoit déja introduite parmi les jurisconsultes. * Bayle, *Dictionnaire critique. Dictionnaire historique*, edition d'Amsterdam, 1740.

VALLÉE, (Geoffroy) auteur de l'ouvrage intitulé: *La Béatitude des Chrestiens*, ou *Le Fleau de la foy*, &c. *On dit dans le Supplément de 1735. que* le procès fait à cet impie, ne fut pas long, ayant été condamné le 2. Janvier 1573.

& exécuté le 9. Février suivant. 1°. Son arrêt de condamnation par le parlement, confirmatif de la sentence du prévôt de Paris, &c. est du 8. Février 1574. non 1573. 2°. On voit par ledit arrêt, qu'il y en avoit déja eu un contre Vallée le 8. Mai 1572. L'arrêt définitif du parlement, qui contient un extrait de la procédure, est imprimé dans l'edition du Journal de Henri III. faite en 1744. tome troisiéme, pag. 35. & suiv.

VALLEMONT, (Pierre de) connu par un grand nombre d'ouvrages, se nommoit *Pierre* Le Lorrain. Il étoit né au Ponteaudemer, où il fut baptisé dans l'église de Saint-Ouen, trois jours après sa naissance, le treizieme de Septembre de l'an 1649. Il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique, & fut ordonné prêtre; & sur la fin de sa vie, il se retira dans le lieu de sa naissance, où il mourut. Il fut inhumé dans la même église où il avoit reçu le baptême, le 30. de Décembre de l'an 1721. Nous ignorons les autres circonstances de sa vie. Il paroît par l'épître dédicatoire de ses *Elémens de l'Histoire*, qu'il avoit fait cet ouvrage pour M. de Courcillon, alors enfant, à qui il enseigna l'histoire pendant deux ans. Peut-être dirigea-t-il ses autres études. Nous ignorons aussi pourquoi il prit le nom de Vallemont. Dans un livre intitulé: *Apologie des cérémonies de l'Eglise*, ou *Apologie de M. de Vert*, comme on lit au haut des pages de ce livre, on voit que l'abbé de Vallemont a séjourné à Rouen; qu'il s'y fit quelque affaire désagréable, dont l'officialité prit connoissance: mais ces faits, & quelques autres qui le concernent, ne sont pas assez détaillés dans cet ouvrage, pour que nous puissions les rapporter ici. Passons aux ouvrages de l'abbé de Vallemont. Voici ceux que nous connoissons: 1. *Lettre d'un docteur* (P. L. L. de Vallemont) *sur la conversion de M. de Vigne*; à Paris, 1679. *in*-12. 2. *Lettres contenant les motifs de la conversion de messieurs Vignes & Gilbert, ministres de Grenoble & de Die*; avec le discours de l'évêque de Grenoble à cette occasion; à Lyon, 1685. *in*-12. 3. *Description de l'aimant, qui s'est formé à la pointe du clocher neuf de Notre-Dame de Chartres; avec plusieurs expériences curieuses sur l'aimant & sur d'autres matieres de physique*, par L. L. (Pierre le Lorrain) de Vallemont, docteur en theologie; à Paris, 1692. *in*-12. Voyez le *Journal des Sçavans*, du Lundi deuxiéme Juin 1692. où l'on remarque que M. de la Hire, de l'académie des sciences, avoit déja fait une description de cet aimant trouvé au clocher de l'église de Chartres; & où l'on donne une analyse de l'écrit de M. de Vallemont sur le même sujet. 4. *La Physique occulte*, ou *Traité de la baguette divinatoire, & de son utilité pour la découverte des sources d'eau, des minieres, des thrésors cachés, des voleurs, & des meurtriers fugitifs, avec des principes qui expliquent les phénomènes les plus obscurs de la nature*; à Paris, 1693. *in*-12. en Hollande, 1696. deux volumes *in*-16. à Paris, 1709. *in*-12. & peut-être encore ailleurs. Le pere le Brun, de l'Oratoire, dit que ce livre est fait pour montrer qu'il n'y a rien que de naturel dans l'usage de la baguette, & que le demon ne peut y avoir de part. Le même pere le Brun porte son jugement sur ce livre, l'examine, & le censure, dans son *Histoire des pratiques superstitieuses*, depuis la page 288. jusqu'à la fin de la page 327. tome troisiéme de l'édition de 1732. A la page 473. du même volume, on a réimprimé sur le même livre de l'abbé de Vallemont, une lettre qui avoit déja paru dans le *Mercure* de Juillet 1693. Le titre est: *Lettre de M. de Malbosquet à M. de V. L. R. O. D. sur le Traité de la physique occulte*: c'est encore une censure de ce livre; elle est datée de Grenoble, le 10. Mai 1693. 5. *Les Elémens de l'histoire, ou ce qu'il faut sçavoir de chronologie, de géographie, de blason, de l'Histoire universelle, des monarchies anciennes, & des monarchies nouvelles, avant que de lire l'histoire particuliere*, par M. P. L. L. de Vallemont, prêtre & docteur en théologie; à Paris, 1696. *in*-12. deux tomes. Tel est le titre de la premiere édition de cet ouvrage, dont il est parlé dans le *Journal des Sçavans*, du Lundi 19. Novembre 1696. Ces Elémens furent bien reçus. L'auteur y fit depuis des corrections, des changemens, des additions, & il en donna durant sa vie une seconde édition en 1699. & une troisiéme en 1708. en trois volumes *in*-12. Depuis sa mort, on en a donné aussi plusieurs éditions qui ont été revues, corrigées & augmentées par différentes personnes de lettres: nous croyons qu'il y en a eu une de 1723. ou 1726. une de 1729. & une sixiéme de 1745. Ces dernieres éditions sont en quatre volumes *in*-12. M. l'abbé Granet a travaillé à l'édition de 1729. Celle de 1745. a des changemens, des corrections & des additions qui viennent d'une autre main. Cet ouvrage a été traduit en portugais par Pierre de Sousa de Castellobranco, seigneur de Guardam, &c. qui l'a augmenté de beaucoup de choses concernant le Portugal. 6. *La sphere du monde, selon l'hypothèse de Copernic, démontrée & comparée aux systêmes de Ptolomée & de Ticobrahé*; à Paris, 1701. & 1707. *in*-12. avec figures. 7. *Curiosités de la nature & de l'art sur la végétation; ou l'agriculture & le jardinage dans leur perfection*; à Paris, 1705. *in*-12. avec figures. On dit dans le *Journal des Sçavans* du 4. Mai 1705. où l'on donne une analyse de cet ouvrage, que ce livre semble avoir été composé plutôt pour les sçavans que pour les autres, & qu'il y a toute apparence, à consulter ce que cet ouvrage contient, que M. l'abbé de Vallemont s'est fait un plaisir de donner ici à ces mêmes sçavans un recueil de toutes les chimeres qu'ils peuvent avoir lues ailleurs, sur l'article de la végétation & de l'agriculture. Presque tout le même article du *Journal des Sçavans* est une critique de ce livre & de la préface qui est à la tête. Cet ouvrage a été réimprimé en 1709. sous ce titre: *Curiosités de la nature & de l'art sur la végétation; ou l'Agriculture & le jardinage dans leur perfection, où l'on voit le secret de la multiplication du bled, & le moyen d'augmenter considérablement le revenu des biens de la campagne; de nouvelles découvertes pour grossir, multiplier & embellir les fleurs & les fruits*, &c. nouvelle édition, augmentée de la culture du jardin potager & du jardin fruitier, avec figures. 8. *Dissertation sur une médaille singuliere d'Alexandre le Grand, par laquelle on justifie l'Histoire de Quinte Curce*, par M. P. L. L. de Vallemont, prêtre & docteur en théologie; à Paris, 1703. *in*-12. M. de Vallemont prétend, que cette médaille, ou plutôt ce médaillon, qui est d'argent, représente deux actions qui se sont faites en des lieux, & dans des tems tout différens. Le revers représente Alexandre dans l'action même où il domta Bucéphale, en lui tournant la tête vers le soleil, parce qu'il s'étoit apperçu que ce cheval avoit peur de son ombre. L'autre action, qui est représentée sur le casque, est, selon M. de Vallemont, le combat où Philippe, pere d'Alexandre, eut la cuisse percée d'un coup de lance par un Triballe. Voyez le *Journal des Sçavans* du 27. Août 1703. M. Baudelot a opposé en 1704. à cette dissertation: Lettres (au nombre de trois) à M. le marquis de Dangeau sur une prétendue médaille d'Alexandre, publiée par M. de Vallemont, où l'on traite plusieurs matieres curieuses d'antiquité. Ces trois lettres où M. Baudelot se cache sous le nom d'*Adele*, sont très-curieuses, & paroissent fort bien faites. Voyez le *Journal des Sçavans*, du Lundi 19. Janvier 1705. & l'éloge de M. Baudelot, par M. de Boze, au tome second des Eloges de MM. de l'académie des belles lettres, pag. 260. & suivantes. 9. Dès 1698. M. de Vallemont avoit donné, à Paris, *in*-8°. une Nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi, sur laquelle on voit la tête de l'empereur Galien, avec cette légende: *Galienæ Augustæ*; avec l'idée d'une nouvelle histoire de l'empereur Galien par les médailles. Cet ouvrage contient deux lettres adressées à M. de Guenegaud des Brosses: elles portent la date de 1699. quoiqu'elles doivent avoir été imprimées en 1698. Cet écrit a été réfuté 1°. par M. Galland, dans une lettre, sous ce titre: *Lettre touchant la nouvelle explication d'une médaille d'or du cabinet du roi*; à Caen, 1698. *in*-12. 2°. par M. Baudelot de Dairval, de l'académie des inscriptions & belles lettres, la même année 1698. à Paris, *in*-12. Voyez le *Journal des Sçavans* du Lundi 7. Juillet 1698. & celui du Lundi 21. Juillet de la même année. M. Baudelot, dans la préface de sa lettre à M. Lister, en

1700. *in* 8°. dit, en parlant de la ſcience de M. l'abbé de Vallemont dans ce qui regarde les médailles : « Cet au- » teur eſt ſi peu ſûr dans ce qu'il avance, & dans ce qu'il » cite, que j'ai perdu plus de tems à tout vérifier, qu'à y » repondre. On verra après cela, ſi ſa découverte préten- » due ſur la médaille de Galien obtiendra un meilleur ſuc- » cès par ſa derniere tentative, qu'elle n'en eut par ſes » premiers efforts. Quelque plaiſir qu'il ſe donne de van- » ter ſon premier écrit, je ne ſçache pas que la république » des lettres l'en ait avoué. Les ſuffrages du moins de tous » les ſçavans que je connois, ne ſont pas pour lui. Je ſçay » même encore, que ſes ſecondes réfléxions n'ont pas mis » les rieurs de ſon côté, quelque torture qu'il ſe ſoit don- » née pour tourner la choſe à ce point, &c. M. Baudelot parle enſuite de la lettre de M. Galland, & revient encore à l'abbé de Vallemont. Dans une lettre écrite d'Orleans le 7. de Mai 1736. par M. Beauvais, l'aîné, & inſérée dans le *Mercure* du même mois & de la même année, on parle ainſi de M. de Vallemont. « Cet abbé avoit une déman- » geaiſon démeſurée d'écrire ſur les médailles, dont quel- » quefois il n'entendoit pas les légendes. En voici une » preuve. Dans ſon Explication de la fameuſe médaille » d'or de Galien du cabinet du roi de France, au revers de » laquelle on lit *ubique pax*, à la page quarante-ſixiéme de » la premiere lettre, on lit, dit M. de Vallemont, on lit » avec horreur ſur une médaille de Carus, que ce prince » a porté dès ſon vivant, le nom de Dieu, *Deo & Domino* » *Caro.* Cet abbé n'avoit vu, ſans doute, cette légende » que dans Mezzabarba, ou dans quelque autre catalogue, » ſans avoir conſulté ni vu la médaille même, qui ne donne » point ſurement le nom de Dieu à Carus. D'un côté de » cette médaille ſont deux buſtes en regard, l'un eſt du » ſoleil, avec la tête rayonnée, tournée de la droite à la » gauche; le *Deo* de la legende ſe rapporte au ſoleil : l'autre » eſt le buſte de Carus, tourné de la gauche à la droite, » & le *Domino* de cette légende ſe rapporte à ce prince. » Voilà donc deux têtes, & deux titres, qui leur convien- » nent; au ſoleil, celui de Dieu; & à Carus, celui de ſei- » gneur, ou ſouverain. » Voyez auſſi la *Bibliotheca num-maria* du pere dom Anſelme Banduri, Bénédictin, à la tête de ſes *Numiſmata imperatorum*, &c. en deux volumes *in-folio*. 10. Du ſecret des myſteres, ou l'Apologie de la rubrique des miſſels, qui ordonne de dire ſecrettement le Canon de la Meſſe. Diſſertation théologique & hiſtorique, en 1710. *in* 12. deux volumes, à Paris, chez Guerin. M. Du-Pin donne une analyſe aſſez étendue de cet ouvrage dans ſa *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques* du XVIII. ſiécle : mais pour bien apprécier ce livre de l'abbé de Vallemont, il faut lire celui qui a pour titre : *Apologie des cérémonies de l'Egliſe, expliquées dans leur ſens naturel & littéral, par* dom Claude de Vert, tréſorier de l'abbaye de Cluni; *dans laquelle on fait voir par la traditon conſtante & uniforme de toute l'Egliſe, l'uſage de célébrer les ſaints Myſtères d'une voix intelligible, & d'y répondre* Amen *à la fin des prieres des prêtres, & en particulier à la conſécration & à la communion;* contre un livre qui a pour titre : *Diſſertation du ſecret des myſteres*; à Bruxelles, 1712. *in*-12. d'environ cinq cens pages. Cet ouvrage, imprimé réellement à Paris, eſt de M. Baudouin, chanoine de Laval, connu par d'autres écrits. On y lit bien des traits qui ne font point d'honneur à l'abbé de Vallemont. 11. *Mémoire ſur les mauvaiſes qualités des cendres ou ſoudres de Varecq*, ſaiſies ſur la dame Boileau, marchande épiciere à Paris, *in*-4°. Ce Mémoire eſt attribué à M. de Vallemont, dans le catalogue des livres de feu M. Danty d'Iſnard, médecin, de l'académie des ſciences, &c. page 77. 12. Dans le même catalogue, pag. 280. on donne au même abbé de Vallemont, le livre intitulé : *Curioſités de la nature & de l'art, apportées dans deux voyages des Indes d'Orient & d'Occident; avec la relation de ces voyages, rédigée ſur les Mémoires de* C. Biron; à Paris, 1703. *in*-12. avec figures. Cet ouvrage, ſelon le titre, paroît different des Curioſités de la nature & de l'art, déja citées. 13. *Voyage du tour de la France, fait en 1703. & 1704. par* feu Henri de Rouviere, apothicaire du roi; donné au public, après la mort de l'auteur, avec une préface, par M. l'abbé de Vallemont; à Paris, 1713. *in*-12. 14. *Eloge de* Sebaſtien le Clerc, chevalier Romain, deſſinateur & graveur ordinaire du cabinet du roi, avec le catalogue de ſes ouvrages, & des réfléxions ſur quelques-uns des principaux; à Paris, 1715. *in*-12. 15. *Abus de ceux qui tendent en noir aux proceſſions du S. Sacrement :* ce petit écrit eſt attribué par quelques-uns à l'abbé de Vallemont; mais d'autres croient, & ce ſemble, avec plus de fondement, qu'il eſt de ſon neveu, Jean le LORRAIN, *dont on peut voir l'article dans le Supplément du Dictionnaire hiſtorique*, imprimé en 1735.

VALLISNIERI, (Antoine) ſçavant médecin, &c. *Supplément de 1735. tome ſecond*. . . . . Il n'y a perſonne qui ait écrit, &c. *liſez*; il n'y a perſonne qui ait mieux écrit, &c.

VALLON, (Claude) né à Dijon l'an 1622. entra chez les Jéſuites à Nancy le 27. Octobre 1640. & fit ſa profeſſion ſolennelle des quatre vœux le 25. Mai 1655. Il a paſſé la plus grande partie de ſa vie dans l'exercice du miniſtere de la prédication. Dans ſa vieilleſſe, il fut recteur de quelques colleges. Il mourut dans celui de Dijon le 9. Novembre 1688. On a de lui des vers élégiaques latins, à la tête du tome premier de l'ouvrage de Louis Doni d'Attichy, évêque d'Autun, imprimé en 1660. ſous le titre de *Flores cardinalium.* Le pere Vallon eſt auſſi l'auteur du Diſcours funébre, prononcé à Chaumont dans l'égliſe collégiale de ſaint Jean, aux obſéques de M. Nicolas de Livron; à Paris, 1675. *in*-12. * Extrait de la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome ſecond, p. 340. *in-folio.*

VALLON, (Jacques-Louis) marquis de Mimeure, l'un des Quarante de l'académie françoiſe, naquit à Dijon l'an 1659. Il fut chevalier de l'ordre de S. Louis, ſous-lieutenant des gendarmes Anglois en 1689; brigadier en 1707; maréchal de camp, & lieutenant-général des armées du roi en 1718. Il avoit été reçu à l'académie françoiſe le premier Décembre 1707. Il eſt mort à Auxonne le troiſiéme de Mars 1719. Il avoit beaucoup de talens pour la poëſie latine & françoiſe; & ſes amis en ont vu ſouvent des preuves : mais le public a eu peu de fruits de ſa veine poëtique. Dans un des *Mercures* de l'année 1677. on lit de lui des vers à la louange de Louis XIV. qui ont été fort applaudis. Dans le *Nouveau choix de poëſies*, imprimé à la Haye en 1715. page 139. du tome ſecond, on a du même, une Ode imitée d'Horace. Cette Ode a été réimprimée dans la *Bibliothéque poëtique* de M. le Fort, *in*-4°. tome ſecond, page 175. On a encore du marquis de Mimeure ſon diſcours proncé le Jeudi premier Décembre 1707. à ſa réception à l'académie françoiſe. * Voyez la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, citée à la fin de l'article précédent.

VALLON de MIMEURE, (Jacques) preſident au bureau des finances, dans la géneralité de Bourgogne, vivoit dans le XVII. ſiécle. On a de lui un diſcours prononcé le 6. Mars 1648. en préſence de Louis de Condé, lorſque ce prince prit poſſeſſion du gouvernement de Bourgogne. Ce diſcours eſt imprimé dans la deſcription que Bréchillet fit de l'entrée du prince de Condé à Dijon, publiée dans la même ville en 1650. *in*-4°. Le même diſcours eſt auſſi dans le *Théâtre de l'éloquence françoiſe*; à Châlon & à Lyon, 1656. * Voyez la *Bibliothéque* citée plus haut.

VALLON, (Jean) prêtre, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, étoit né en cette ville, & y mourut le 12. Avril de l'an 1650. Il a compoſé : 1. Conſidérations ſur toute la vie de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, compoſée en italien par le pere Barthelemi Riccius, & traduite en françois; à Paris, 1625. *in*-12. 2. Adjonction aux livres intitulés : *Sauvegarde du feu & de la fumée*; à Dijon, 1646. même citation que deſſus.

VALLOT, (Jean) tréſorier & curé de ſaint Etienne de Dijon, étoit né en cette ville, & y mourut le 3. Septembre 1668. On a de lui : 1. *Traité de l'admiration*; à Dijon, 1657. *in*-4°. 2. *Oraiſon funébre de Louis de Foix*, duc de Candale, &c. à Dijon, 1658. *in*-4°. 3. *Elogium Petri Odeberti*; à la tête de l'*Académie des afflictions*, par Pierre Odebert. 4. Sonnet; au-devant des Quatrains de

Pibrac, traduits en vers françois par Harbet. * *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, tome second, page 341. *in-folio.*

VALOIS, (Henri de) écuyer, seigneur d'Orcé, conseiller & historiographe du roi. *On a parlé de ce sçavant dans le Dictionnaire historique: mais il faut ajouter qu'*en 1740. on a imprimé de lui à Amsterdam le recueil suivant: *Henrici Valesii, &c. emendationum libri quinque; & de criticâ libri duo; nunquam anteà typis vulgati. Ejusdem, ut & Nicolaï Rigaltii & Ismaëlis Bullialdi dissertationes de populis fundis. Accedunt Henrici Valesii orationes variæ junctim excusæ; & Hadriani Valesii oratio de laudibus Ludovici XIV. & Carmina nonnulla edita*, &c. *in*-4°. Le recueil est dû aux soins de Pierre Burman qui y a joint une préface, des notes, & les *indices* nécessaires. Les corrections ou observations d'Henri de Valois roulent presque toutes sur des auteurs Grecs. On en trouve d'abord sur quelques Peres de l'Eglise, mais en petit nombre, & une sur un passage difficile de l'Evangile de saint Marc, chapitre troisiéme, verset 21. Dion Chrysostome fournit seul la principale matiere du second livre. Philostrate occupe une grande partie du troisiéme; Demósthène, du quatriéme; & Elien, du cinquiéme. Le traité de la critique devoit être composé de deux livres; on ne trouve ici que le premier, qui est purement historique. L'auteur, après avoir traité des différens noms que l'antiquité donnoit à ceux qui exerçoient la critique, ou quelqu'une de ses parties, & dit quelque chose de l'utilité & de l'excellence de la critique, fait passer en revue ceux qui s'y sont distingués, en commençant par Socrate & Platon. Les trois dissertations sur ce que les Romains appelloient *Populi fundi*, dont une seule est de M. de Valois, avoient déja été imprimées. On les donne ici plus correctes. Il en est de même des cinq harangues de Henri de Valois; la premiere, sur le couronnement de la reine Christine de Suede en 1650; les trois suivantes, sur la mort des peres Sirmond & Petau, Jesuites, & de Pierre Du-Pui; la derniere, à la louange du cardinal Mazarin, sur la paix des Pyrenées, faite en 1659. On ne croit pas que celle-ci, aussi bien que la premiere, eussent été déja imprimées. Les trois oraisons funébres l'avoient été, mais dans des livres qui ne sont pas entre les mains de tout le monde. Burman a fait quelques notes sur celle du pere Petau. Il a joint à ces opuscules la vie de Henri de Valois par son frere *Hadrien*, déja imprimée, mais ici revue & corrigée par l'auteur même. Le panégyrique de Louis XIV. par Hadrien de Valois, fut composé & publié en 1664. pour remercier le roi d'une nouvelle pension de douze cens livres qu'il venoit de lui donner. Pour les poësies latines du même Hadrien, elles n'avoient point encore paru; elles sont autres que celles qui sont à la suite du *Valesiana*. Une des harangues de Henri de Valois, imprimée dès 1652. & non mentionnée dans le *Dictionnaire historique*, est celle qu'il composa sur la mort du sçavant Pierre Du-Puy (*Henrici Valesii Oratio in obitum Petri Puteani viri clarissimi; in sacro Consistorio regis consiliarii*) à Paris, *in*-4°. de 24 pages: on trouve à la fin trois épigrammes sur le même sujet, une en grec, & deux en vers latins. Deux autres discours de Henri de Valois, l'un & l'autre sur la mort du pere Sirmond, sçavant Jésuite: (*Henrici Valesii Oratio in obitum Jacobi Sirmondi societ. Jesu presbyteri*; à Paris, 1651. *in*-4°. On trouve à la fin d un de ces éloges un catalogue des ouvrages du P. Sirmond, selon la date de l'impression de chacun. L'autre éloge, qui a le même titre, est plus étendu: le premier n'a que dix pages, avec le catalogue: le second en a vingt-deux, & ne contient point le catalogue. Dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome sixiéme, page 529. & suiv. on a inséré cinq lettres, tant de Henri de Valois, que de son frere Adrien, toutes écrites au sçavant Jean-Albert Portner: il y est parlé des travaux littéraires des deux freres, & de ceux de Portner. Dans la derniere lettre, il y a quelques observations sur le livre de Conringius, *de finibus imperii Germanici*. Il y est aussi parlé avec éloge de MM. Vion d'Herouval, & Sallo, amis de MM. de Valois. Ces lettres sont de 1653. 1655. & 1656.

VALSALVA, (Antoine-Marie) célébre médecin & habile anatomiste, *dont on ne dit qu'un mot dans le Supplément de 1735.* naquit à Imola dans la Romandiole en 1666. Son pere fut *Pompée* Valsalva, & sa mere *Catherine* Tosi, en qui finit la noble famille des Tosi. Valsalva fut élevé dans la pieté par des parens qui en faisoient une profession ouverte, & on l'envoya au college des Jesuites, quand le tems en fut venu. Il étoit également propre pour toutes les sciences; mais on s'apperçut aisément que l'anatomie auroit la préférence. Dans un âge où l'on n'a ordinairement aucun goût pour de pareilles curiosités, on le vit s'occuper à des dissections de petits oiseaux & d'autres petits animaux, avec une application qui étonnoit. C'est ce qui détermina ses parens à l'envoyer à Bologne pour y étudier sous les habiles maîtres qui enseignoient dans cette célébre université. Il y apprit la médecine & l'anatomie sous l'illustre M. Marcel Malpighi; & pendant les absences de ce fameux professeur qui étoit souvent obligé de se retirer pour travailler plus tranquillement, Valsalva étudioit sous d'autres docteurs également habiles & expérimentés. Son assiduité au travail & à tous les exercices académiques lui attirerent l'estime de tous les sçavans de la ville, & il vit bientôt son nom parmi les noms des docteurs en médecine: mais peu content de la méthode qu'il avoit suivie jusques-là, & qui étoit alors à la mode dans toutes les universités, le jeune anatomiste, suivant le conseil de M. Malpighi, mit la main à l'œuvre, & sa principale occupation fut de disséquer, pour voir de ses propres yeux tout ce qu'il y a de plus caché & de plus imperceptible dans les corps vivans. Rien ne put le rebuter en ce genre; & l'on rapporte qu'il ne craignit pas de faire ses opérations sur un cadavre enterré depuis treize jours, & cela dans les plus grandes chaleurs, aussi tranquillement & avec autant de constance que si ç'eût eté un cadavre d'un jour. Il ne se borna pas à l'etude de l'anatomie, il se rendit aussi très-habile dans la chymie, dont il n'ignoroit pas l'utilité pour la guérison de plusieurs maux. Les liaisons qu'il avoit contractées dans sa jeunesse avec Pierre Molinelli, médecin d'une grande expérience, & le premier chymiste de son tems, & avec Hippolyte-François Albertini, autre habile médecin, lui furent extrêmement utiles. L'un & l'autre assistoient volontiers aux dissections de Valsalva, & lui communiquoient tous leurs secrets & toutes leurs découvertes. Il fut le premier à Bologne, qui dans l'amputation des membres, n'eut pas recours à l'application des boutons de feu pour arrêter le sang, se contentant de lier les arteres, & qui montra que la surdité n'est pas toujours incurable. Il donna aussi une nouvelle forme à plusieurs instrumens de chirurgie trop composés, & les réduisit à une simplicité plus sure & plus commode. Sa réputation ne fut pas renfermée dans les murs de Bologne, où il lui fut permis d'avoir des emplois d'où la loi municipale exclut tous ceux qui ne sont pas nés citoyens. La société royale de Londres le mit au nombre de ses académiciens avec M. Malpighi, honorant du même titre le disciple & le maître. On doit compter parmi les services que Valsalva a rendus au public, cet essain d'anatomistes & de médecins habiles, qui sortirent de son école, & qui se distinguerent en marchant sur ses traces. Ce grand homme mourut d'apopléxie, en 1723. âge de cinquante-sept ans. Il fut sincérement regreté, & on lui dressa en divers lieux cinq monumens après sa mort. Le plus magnifique est celui qui fut fait par l'ordre & aux frais des deux universités des *Artistes*. On y a mis son buste en marbre, qui est, dit-on, d'une excellente main. Dès 1707. Valsalva avoit fait imprimer son traité sur l'oreille humaine, (*De Aure humanâ*, à Utrecht, 1707. *in*-4°.) ouvrage très-estimé, réimprimé avec des additions, à Utrecht, en 1717. *in*-4°. sous ce titre: *Antonii-Mariæ Valsalva de Aure humanâ; interposita est musculorum uvulæ & pharingis descriptio nova.* Il y a quelques années que M. Morgagni, qui exerce à Padoue avec la plus grande réputation le même art qu'éxerçoit si glorieusement Valsalva à Bologne, recueillit tous les ouvrages déja imprimés de Valsalva avec ceux qui n'avoient pas encore été publiés, & les fit paroître à Venise, *in*-4°. (*Viri celeberrimi Antonii-Mariæ*

Valſalvæ opera). Il y a joint la vie de l'auteur, dans laquelle il remarque que le ſeul traité de l'oreille lui avoit coûté ſeize années de travail, & qu'il avoit diſſéqué plus de mille têtes pour découvrir tout ce qu'il y a de plus caché dans cet organe. * *Voyez* cette vie de Valſalva par M. Morgagni, & l'extrait qu'on en a donné dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Mai 1746.

VALTURIUS, (Robert) auteur du xv. ſiécle, &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit qu'*il qualifie Sigiſmond-Pandulfe Malateſta, *Roi & Empereur de Rimini*. Il falloit ajouter, dit-on, que c'étoit par flaterie qu'il tenoit ce langage, Malateſta n'ayant été regardé que comme un uſurpateur & un tyran. Toſcan dans ſon *Peplus Italiæ*, (livre 3. p. 66.) n'en parle en effet que dans ces termes : *Vixit Valturius Sigiſmundo Malateſta Ariminum tyrannide opprimente.* Le même Toſcan fait auſſi (au même endroit) l'éloge de l'ouvrage de Valturius ſur l'art militaire.

Ars nulla priſco eſt uſitata ſæculo,
Non excitârit quam recens induſtria :
Excogitârit hæc tamen cùm plurima,
Avita quæ vis neſciebat ingenî :
En bellicarum machinarum tot typos
VALTURII *nunc exprimit ſagacitas,*
Quarum ante ſæcla ceſſat uſus plus decem.
Audaciâ quid hâc felicius ? quid eſt,
Quod aſſequi hæc deſperet ætas, artibus
Et aucta priſcis, & ſuis dives ſatis ?

VAMPYR, ce mot en eſclavon ſignifie *ſangſue*, & c'eſt ainſi que l'on nomme dans ce pays-là certains morts qui ſont accuſés de ſucer le ſang des vivans & de les tuer par cette ſucion. Le proviſeur du diſtrict de Gradiſch, dans l'Eſclavonie, envoya une relation à la régence de Belgrade, dans laquelle il diſoit, que dans le village de Kiſolova, appartenant au diſtrict de Rham, il étoit mort un nommé Pierre Plogojowitz. Or il arriva, dit le proviſeur, que dix ſemaines après ſon enterrement, dans l'eſpace de huit jours, il y eut neuf perſonnes, de divers âges, qui moururent au bout de vingt-quatre heures de maladie, qui déclarerent en mourant, que ledit Plogojowitz leur étoit apparu pendant le ſommeil, & que s'étant couché ſur leur corps, il les avoit ſerrés au cou juſqu'à les laiſſer mourans. La veuve du prétendu Vampyr déclara que ſon mari étoit revenu après ſa mort lui demander ſes ſouliers, ce qui engagea cette femme à quitter le village. Comme les hiſtoires des Vampyrs ſont fort communes dans ce pays-là, on a réduit le Vampyriſme en ſyſtême, par lequel on indique les marques auxquelles l'on prétend découvrir, ſi un mort eſt Vampyr, ou non. En préſence du proviſeur & du Pope, ou du prêtre de Gradiſch, on examina le cadavre de Pierre Plogojowitz, & l'on trouva qu'il avoit tous les caractères d'un vrai Vampyr. 1. Son corps ne ſentoit point le cadavre. 2. Il étoit en ſon entier, à la réſerve du nez, qui étoit un peu décharné. 3. Les cheveux avoient recommencé de croître, de même que la barbe. 4. Il avoit de nouveaux ongles à la place des vieux tombés. 5. Sous la premiere peau qui ſe peloit, & qui étoit devenue un peu blanchâtre, il lui en venoit une nouvelle. 6. Le viſage, les mains & les pieds, & tout le corps étoient auſſi bien diſpoſés, qu'ils pouvoient l'être pendant ſa vie. 7. On remarquoit dans ſa bouche un ſang frais & liquide que l'on croyoit être celui des perſonnes qu'il avoit ſucées. A ces marques, il fut condamné au ſupplice des Vampyrs. On lui enfonça un pieu dans le cœur, après quoi le ſang tout liquide ſortit en abondance non-ſeulement du cœur, mais auſſi de la bouche & des oreilles. Enfin on le mit ſur un bucher, où il fut réduit en cendres. Le *Mercure hiſtorique & politique* du mois d'Octobre 1736. récite pluſieurs hiſtoires des Vampyrs. On y dit que dans le même village de Kiſolova, un Vampyr demanda à manger, & qu'il mangea réellement. Vers l'an 1728. on découvrit pluſieurs Vampyrs à Médreyga, village de ce canton de la Hongrie, qui eſt habité par les Heyduques. Ces faits doivent avoir été atteſtés par M. Battuer, premier lieutenant du régiment d'Alexandre de Wirtemberg, par le ſieur Flickſtenger, chirurgien-major du régiment de Furſtemberg, par trois autres chirurgiens de compagnie, & par M. Guoſchitz, capitaine à Stalloth. On prétend que ceux qui ont été ſucés par un Vampyr, deviennent des Vampyrs à leur tour. En 1731. le Vampyriſme enleva dix-ſept perſonnes de différent ſexe, & de différent âge, dans l'eſpace de trois mois. Cela occaſionna des recherches. Tout le cimetiere fut viſité ; & parmi une quarantaine de cadavres, enterrés depuis un certain tems, on en trouva dix-ſept qui avoient les marques du Vampyriſme. Malgré tous ces examens & tous ces témoignages, M. Chrétien-Philippe Berger, docteur en médecine, & médecin ordinaire de la comté de Schaumbourg, dans un traité allemand, imprimé en 1737. montre qu'il n'y a rien qu'on ne puiſſe expliquer phyſiquement dans ce que l'on a remarqué dans les cadavres des prétendus Vampyrs. Pour certains autres faits, comme de manger, d'être revenu demander des ſouliers, cela paroît être ſi abſurde, qu'on ne doit pas s'y arrêter. On ſçait, que dès que la crainte & la ſuperſtition s'emparent des hommes, ils s'imaginent de voir & d'entendre ce qui n'eſt point, & que l'imagination échauffée peut produire de très-grands effets dans ceux ſur leſquels elle agit. L'hiſtoire des ſorciers & des lutins en fournit aſſez d'exemples. Dès qu'une fois la prévention a gagné les eſprits, on a bien de la peine à les dépréoccuper. Les moindres apparences leur paroiſſent des démonſtrations. Cela nous rappelle la bizarre opinion, dont, il n'y a pas encore bien des années, étoient imbus les payſans d'un village du canton de Bâle. Ils croyoient fermement que lorſqu'une femme mouroit en couches, elle revenoit toutes les nuits alaiter ſon enfant. Dans cette penſée, on ne manquoit point de mettre à la morte des ſouliers, afin qu'elle ne ſe bleſſât pas dans ſes viſites charitables. Le paſteur du lieu, homme pieux & éclairé, eut bien de la peine à les guérir de cette folle penſée. Un peu de philoſophie & beaucoup de religion banniroient toutes ces opinions ridicules, qui ſont l'opprobre de l'eſprit humain. * *Bibliothéque Germanique*, tome XL. page 124. &c. dans l'extrait de l'ouvrage de M. Berger. Cette hiſtoire des Vampyrs eſt tirée d'un traité de M. Ranfft, maître-ès arts à Leipſic, *de maſticatione mortuorum*, qui l'avoit copiée d'après les gazettes publiques de Leipſic, dans l'article de Vienne en Autriche. Ceux qui ſeront curieux de connoître toutes les fables qu'on a débitées ſur les Revenans & les Vampyrs, pourront lire la Diſſertation ſur ce ſujet, par le R. P. dom Calmet, Bénédictin, de la Congrégation de ſaint Vannes. Cette diſſertation fait la ſeconde partie du livre de cet auteur, imprimé en 1746. *in-12.* à Paris, ſous le titre de *Diſſertations ſur les apparitions des anges, des démons & des eſprits : & ſur les Revenans & Vampyres de Hongrie, de Bohême, de Moravie & de Siléſie.*

VANDEN-VELDE, (Guillaume) en latin, *Veldius*, vivoit du tems de Trithème, qui en fait mention. Il étoit de la ville de Gueldre, ou de celle de Venlo, ſelon le même Trithème. Il embraſſa l'ordre des chanoines réguliers de ſaint Auguſtin, & demeura à Frankendal, au diocèſe de Wormes. Il étoit philoſophe, mathématicien, coſmographe ; & Trithéme en parle, comme d'un génie profond. Il a écrit les ouvrages ſuivans : *Empyreale majus, ſive de toto univerſo*, en vingt-quatre livres. *Empyreale minus*, en ſept livres ; c'eſt un abregé du premier ouvrage : *Statuta ſororum ordinis ſui* : pluſieurs écrits de Mathématiques ; des Sermons ; des Lettres, & autres. * Valerii Andreæ *Biblioth. Belg.* édit. de 1739. t. 1. p. 424.

VANDEN-VELDE, (Guillaume) de Bruxelles, étoit maître des écoles des arts au college du Faucon à Louvain en 1610 : il fut enſuite premier profeſſeur de philoſophie au college du Lys, profeſſeur de l'un & l'autre Droit, préſident des bacheliers du college de S. Yves, & enfin chanoine de l'égliſe de Cambrai. Il a écrit un traité *de Privilegiis nominationum Academiæ Lovanienſis* : Valere André dit que c'eſt un ouvrage très-ſçavant, mais qui eſt reſté manuſcrit. * *Bibliotheca Belgica*, tome premier, page 425.

VANDEN VELDE, (Jacques) de Bruges, hermite de l'ordre de saint Augustin, docteur en théologie à Louvain, prit ce dernier degré en 1571. fut provincial de son ordre, & prédicateur renommé. On a de lui *Tabula in Evangelia & Epistolas Quadragesimales*; à Louvain, 1565. & à Venise, 1566. *Enarratio Paraphrastica Evangeliorum Quadragesimalium*; à Anvers, 1570. *in*-8°. *Enarratio Paraphrastica Epistolarum Quadragesimalium*; à Louvain, 1573. *in*-8°. *In Passionem Domini*; à Anvers, 1570. *in*-8°. *Commentaria in Danielem Prophetam*; à Anvers, 1576. *in*-8°. un traité en langue vulgaire de la présence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Il a laissé en manuscrit des commentaires sur les lamentations de Jérémie. Il est mort à saint Omer dans l'abbaye de saint Bertin en 1583. Le magistrat de Bruges l'avoit relegué dans cette abbaye, & il s'y étoit occupé à expliquer l'Ecriture Sainte. Avant de mourir il avoit obtenu du magistrat de Bruges un certificat par lequel il étoit attesté que ce n'étoit pour aucune mauvaise action, ni même pour aucun soupçon fâcheux qu'il avoit été relegué; mais uniquement pour céder au tems. * Valer. And. *Biblioth. Belg.* tom. 1. *in*-4°. pag. 542.

VANDEN VELDE, (Abraham, ou Adrien, selon M. d'Argenville,) peintre renommé pour les paysages & les animaux, naquit à Amsterdam en 1639. & mourut au mois de Mars 1672. âgé d'environ 33 ans. Il étoit fort laborieux, & quoique mort si jeune il a beaucoup travaillé. On a eu dans le même siécle deux autres peintres Hollandois de même nom, GUILLAUME Vanden Velde, pere & fils. Le premier, né à Leyde en 1610, réussissoit à peindre des combats sur mer. Pour s'en bien acquitter; il voulut se trouver à plusieurs batailles navales; il les représentoit sur le papier avec la plume, & sur la fin de ses jours il les mit sur la toile avec le pinceau. Il a été successivement au service des Etats-Généraux, & des rois d'Angleterre Charles II. & Jacques II. Il mourut à Londres au mois de Décembre 1693. Son fils, né à Amsterdam en 1633, réussit aussi dans son art. Son pere en partant pour Londres le mit à Amsterdam sous la direction de Simon de Ulieger, sous lequel il se perfectionna à peindre des batailles navales. Quand son pere eut été assuré de ses progrès, il le fit venir en Angleterre & le présenta au roi Charles II. pour lequel Guillaume, le fils, fit plusieurs piéces très-estimées. Après la mort de Charles il travailla pour le roi Jacques II. Il mourut le sixiéme Avril 1707. âgé de 74 ans. Le Dictionnaire historique, édition d'Amsterdam 1740. parle de ces peintres du nom de Vanden Velde. M. Dezallier d'Argenville en parle aussi dans son Abrégé des vies des peintres, tome second, page 101. & suivantes. Il ne donne à Guillaume Vanden-Velde le vieux, que deux freres, *Isaïe*, peintre de bataille, & *Jean*, qu'il dit avoir été un des meilleurs graveurs que l'on ait eu pour le portrait & le paysage. Le *Guillaume* Vanden-Velde, né à Amsterdam en 1633, n'est point regardé par cet écrivain comme fils de *Guillaume* le vieux.

VANDER-ANUS, (Pierre) de Louvain, chevalier, docteur en droit civil & en droit canon, fut nommé pour professer l'un & l'autre dans sa patrie le troisiéme Octobre 1559. Jean Ramus, un de ses collégues, ayant été appellé par l'université de Douai, Vander-Anus lui succéda dans la chaire royale des Instituts. En 1565. il fut fait assesseur au conseil souverain de Brabant, & en 1574. président du conseil de Luxembourg. Il mourut à Luxembourg en 1594. On a de lui les deux ouvrages suivans: 1. *Prochiron sive Enchiridion judiciarium*; en quatre livres, avec une préface très-ample, qui traite: *De ordine judiciario apud veteres usitato*; à Louvain, 1558. *in* 8°. 2. *Commentarius de privilegiis creditorum*; à Anvers, 1560. *in*-8°. & dans le tome XVIII. du recueil intitulé *Tractatus tractatuum juris.* * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome second, page 1016. 1017.

VANDER-BOSCH, (Pierre) Jésuite, naquit à Bruxelles le dix-neuviéme d'Octobre 1686. & le vingt-neuviéme de Septembre 1705. il entra au noviciat des Jésuites à Malines. Il avoit apporté en religion une grande innocence de mœurs, & une piété solide, qui cultivées avec soin, produisirent les vertus propres de l'état qu'il avoit embrassé. Son amour & sa capacité pour l'étude n'ayant pas tardé à le distinguer, il fut associé en 1721. à l'immense collection des actes des Saints, qui occupe depuis tant d'années successivement les Jésuites d'Anvers. Son coup d'essai fut le *Tractatus historico chronologicus de Patriarchis Antiochenis, tam Græcis, quàm Latinis, imo & Jacobitis, usque ad sedem à Saracenis eversam.* Ce traité est imprimé à la tête du quatriéme tome du mois de Juillet de la collection dont on vient de parler. L'auteur l'a depuis publié séparément, & dedié à M. Jean Smet, alors évêque d'Ypres, & depuis évêque de Gand. En 1723. dans le tems que le pere Vander Bosch travailloit à ce traité, la société des Bollandistes perdit le pere Conrad Janning, & il fut chargé de faire son éloge historique, lequel parut la même année au commencement du troisiéme tome de Juillet. Depuis ce tems on n'a point publié de volume de cette vaste collection, auquel il n'ait eu beaucoup de part. On a sur-tout admiré son érudition dans la maniere dont il a éclairci le nombre des années que saint Pierre tint le siége d'Antioche & celui de Rome; les actes de saint Loup, évêque de Troye, & ceux de saint Germain, évêque d'Auxerre, au septiéme tome de Juillet; ceux de saint Etienne pape & martyr, & son démêlé avec saint Cyprien, au tome premier d'Août. A ces travaux le pere Vander Bosch joignit les fonctions du ministere de la prédication & de celui du tribunal de la pénitence; & tant d'application épuisa sa santé. Dès 1734. il se trouva hors d'état de s'occuper d'autre chose que de l'importante affaire du salut. Ses infirmités, qui durérent deux ans, le conduisirent au tombeau le quatorziéme de Novembre de l'année 1736. Il a eu beaucoup de part au tome troisiéme du mois d'Août de la collection susdite, lequel ne parut qu'en 1737. & à la tête duquel on lit son éloge. * *Voyez* ledit éloge, ou l'extrait qui en a été donné dans les *Mémoires de Trévoux*, mois d'Avril 1740. article premier.

VANDER-DOES, (Jean) peintre, né à Amsterdam le 4. Janvier 1623. étoit d'une honnête famille. Son grand pere avoit été secrétaire d'Amsterdam, & son pere exerçoit la même charge dans la chambre des assurances Celui-ci ruina ses affaires pour avoir cautionné trop légerement. Après sa mort, on fit apprendre la peinture à Jean Vander-Doës son fils, afin de se faire une profession qui pût le mettre en état de subsister. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris, d'où il alla à Rome. Son entrée dans cette ville ne fut pas gracieuse; il manquoit de tout: mais il y trouva des compatriotes, qui exerçoient la même profession, qui pourvurent à ses besoins les plus pressans, & le reçurent dans leur société. Après avoir passé plusieurs années à Rome, y vivant toujours fort retiré, il retourna dans sa patrie. Sa mere étoit morte; il lui restoit une sœur, il alla avec elle s'établir à la Haye, où quelque tems après il épousa *Marguerite* Boorsers, fille riche, & qui avoit un grand goût pour la peinture. Il en eut quatre fils & une fille. Elle mourut en 1661. Cette perte jointe à celle qu'il fit d'une rente viagere de sept cens livres, le jetterent dans une si grande tristesse, qu'il fut quatre ans entiers sans manier le pinceau. Depuis il se remit au travail, mais avec peu d'assiduité, ce qui engagea ses amis à lui procurer l'emploi de secrétaire de Slooten. L'aisance que ce nouvel état lui rendit, le ranima, & lui fit renaître l'envie de reprendre le pinceau. Les ouvrages dont il s'occupoit le plus étoient des paysages: les connoisseurs disent qu'il y a excellé. Il s'étoit remarié & eut un fils de ce second mariage. Il mourut le dix-septiéme de Novembre de l'an 1673. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. & *Supplément françois de Bâle.*

VANDER-DOES, (Simon) peintre, qui étoit sans doute de la famille du précédent, étoit du moins né comme lui à Amsterdam en 1653. A l'âge de 36 ans il alla à Londres en Angleterre, & s'y maria avec une demoiselle qui entr'autres mauvaises qualités, aimoit extrémement la dépense & n'avoit nulle économie. En étant devenu veuf, & se trouvant ruiné malgré son travail; ses amis lui

procurerent une place à l'hôpital de la Haye. Il n'y demeura que deux à trois ans. Au bout de ce terme, il alla à Bruxelles, & après un an de séjour dans cette ville, il se rendit à Anvers où il continua de travailler jusqu'à sa mort. * Les mêmes citations que celles de l'article précédent.

VANDER-DOES, (Jacques) fils de SIMON *dont on vient de parler*, après avoir appris la peinture sous Charles du Jardin, Gérard Netscher, & Gérard de Lairesse, travailla pour lui-même. Entre les pieces qu'on a de lui, il y en a une dont il fit présent à M. de Graaf qui avoit eu soin de son éducation, son pere ne lui ayant laissé aucun bien. M. de Graaf fut si satisfait de la piece de notre peintre, qu'il lui fit présent à son tour d'un cheval & d'une somme considérable. Il lui procura de plus la place de gentilhomme auprès de M. de Heemskerk, ambassadeur des Provinces-Unies à la cour de France. Jacques Vander-Doës se faisoit estimer dans ce poste, lorsqu'il fut tué par un de ses envieux; on ne dit pas en quelle année. * Les mêmes citations que celles des deux précédens articles.

VANDER-HAER, (François) né à Utrecht, fut envoyé de bonne heure à l'université de Louvain, où il fut éleve du college de Standon. Il s'appliqua à l'étude de la théologie sous Molanus professeur de Louvain, comme celui-ci le témoigne dans la préface de ses vies des saints. Après avoir obtenu le degré de licencié en théologie, il enseigna la rhétorique à Douai pendant quelques années. Ensuite, voulant voyager, il parcourut l'Allemagne, la France, & l'Italie, & passa de-là en Moscovie avec le célébre Jésuite Antoine Possevin. De retour dans sa patrie, il fut nommé à un canonicat de saint Jean de Bosleduc: il se retira ensuite à Utrecht, où il vécut quelque tems dans un grand loisir: peu après il obtint un canonicat de l'église de saint Aubin à Namur, & ensuite un autre de l'église de saint Jacques à Louvain, où il mourut le douziéme de Janvier 1632. Il fut inhumé dans l'église principale de Bosleduc, où l'on voit encore son tombeau. Vander Haer, que les auteurs Latins nomment *Haræus*, a donné 1. un abregé latin des sept tomes des vies des saints de Laurent Surius, en un volume *in* 8°. imprimé à Anvers en 1591. & qui a été réimprimé depuis à Lyon. La meilleure édition, augmentée de moitié, & ornée d'une chronologie & de notes, parut à Cologne en 1605. *in-folio*. L'auteur se plaint dans la préface que dans l'édition de Lyon on a inseré diverses historiettes qu'il désapprouve. 2. *Olympiades & fasti concordi serie historiæ sacræ & non sacræ usque ad Christum passum*; à Cologne, 1602. *in*-4°. Il y a eu une autre édition sous le titre de, Concorde de l'histoire sacrée & profane par les olympiades & les fastes, depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de J. C. établie sur les meilleurs auteurs, en latin, à Anvers, 1614. *in*-4°. 3. Abregé de chronologie depuis la naissance du monde jusqu'à la mort de J. C. par laquelle il est demontré clairement que Jesus de Nazareth est le Messie annoncé & prédit dans Daniel, en latin, à Anvers, *in*-8°. 4. Chronique universelle, en latin. 5. *Vindiciæ, sive sincera declaratio causarum Belli Belgici*; à Francfort, 1620. 6. Annales des ducs de Brabant & de toute la Flandre; à Anvers, 1622. & 1623. en trois volumes *in-folio*, en latin. On l'a accusé de s'y montrer trop attaché au parti des Espagnols. 7. Chaîne dorée sur les quatre Evangelistes; à Anvers, 1625. *in*-8°. en latin. 8. *Biblia Sacra vulgatæ editionis Sixti V. jussu recognita cum expositionibus priscarum vocum litteralibus & mysticis*; à Anvers, 1629. *in folio*. 9. Exposition latine des Saints Peres sur les épîtres de saint Paul; à Anvers, 1630. *in*-8°. Le pere le Long en met une édition dès 1615. Lipenius lui donne encore un Traité des Sacremens, en latin, imprimé en 1599. Il a fait en flamand le Médecin spirituel, en 1589. Swertius lui donne aussi un Discours sur le commencement de la guerre de Flandre depuis l'an 1566. jusqu'en 1608. C'étoit un essai de ses annales. * Voyez son éloge dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

VANDER-KABEL, (Adrien) né au château de Ryswick proche de la Haye en 1631. fut disciple de Jean Van-Goyen, peintre habile. Adrien se plut à peindre des marines & des animaux, sans négliger la figure qu'il a peinte de bon goût. Après avoir visité la Hollande & la Flandre, il vint en France & se fixa à Lyon. Il imita le goût de *Benedetto Castiglione* & de *Salvator Rosa*; & souvent l'on prenoit ses tableaux pour ceux de ces maîtres. Il a été fort laborieux, quoique trop ami du vin. Il est mort à Lyon en 1695. âgé de 64 ans, laissant un fils naturel qui a été aussi peintre. * Voyez l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, page 95. & suiv.

VANDER-MEER, (Jean) peintre, né à Lille en Flandre l'an 1627. selon M. d'Argenville, ou à Schoonhoven, village proche Utrecht, selon Weyerman, ne dut ses progrès qu'à la nature. Il a réussi à peindre des vaisseaux, des cordages & des batailles. Il fit deux voyages en Italie; & étant de retour en Hollande il suivit l'armée des Etats pour se perfectionner à représenter des batailles. Il périt dans un petit voyage de mer, à deux lieues de Dort en 1690. Son frere *Vander-Meer* de *Jonghe*, c'est-à-dire le jeune, qui vivoit en 1686. a réussi à peindre des moutons, des côteaux & autres paysages. * Voyez ce que dit de l'un & de l'autre M. d'Argenville dans son *Abregé des vies des plus fameux peintres*, tome second, page 210. & suivantes.

VANDER-MYE, (Fréderic) Hollandois, étoit de Delft: il fut docteur en médecine, & médecin de la république de Breda. Il étoit très-habile dans sa profession: & avoit un grand talent pour la poësie. Ses ouvrages sont, 1. *De arthritide & calculo gemino, tractatus duplex, ubi de essentiâ, causis, differentiis, signis & curatione horum affectuum*; à la Haye, 1624. *in*-4°. 2. *Disputatio philosophica de lapidum generatione*; à la Haye. 3. *De morbis & symptomatibus popularibus Bredanis, tempore obsidionis*, &c. à Anvers, 1627. *in* 4°. 4. *Historia medica de vertigine, catharro, tussi vehementi, diarrheâ, abortu, nephritide, febre symptomatica, lethargo, & curatione tentatâ honestæ fœminæ Corneliæ Van Dunne*; à Breda, 1624. *in*-4° Voilà ce qu'on en lit dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, edition de 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 322. 323. Nous ajouterons que l'ouvrage marqué au n°. 3. comprend plus que le bibliothécaire n'en spécifie; en voici le titre entier: *Frederici* Vander-Mye *de morbis & symptomatibus popularibus Bredanis tempore obsidionis, &c. deque medicamentis in summâ rerum inopiâ adhibitis: item ejusdem Dissertationes duæ de contagio, & de cornu Monocerotis quondam in aquis circa Bredam reperto.*

VANDER-MYLE, (Abraham) d'une famille de Dordrecht en Hollande, né à s'Herenberg le 13. Mai 1558. stile vieux. C'étoit un homme d'une profonde & vaste érudition. Il est mort à Dordrecht, & fut inhumé dans l'église principale, où on lui mit cette épitaphe.

Hîc sepultus est D. ABRAHAMUS VANDER-MILIUS, *Verbi Divini Minister: obiit anno 1637. 27. Martii, ætatis suæ 79. Hîc expecto carnis resurrectionem.*

On a de lui: 1. *De antiquitate linguæ Belgicæ, deque communicatione ejusdem cum latinâ, græcâ, persicâ & plerisque aliis*; à Leyde, 1611. *in*-4°. 2. *Consolatio super morte Eilardi ab Alma, Frisii*; à Heidelberg, 1587. *in*-4°. 3. Le combat de Lépante, en vers hollandois, traduction de l'écossois de Jacques roi d'Ecosse. 4. Il préparoit lors de sa mort un glossaire de l'ancienne langue Belgique. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. page 2.

VANDER-VENNE, (Adrien) peintre & poëte, naquit à Delft en 1589. de parens distingués. En lisant durant le cours de ses études les anciens poëtes Latins, il conçut le dessein de tracer sur le papier les idées que cette lecture lui faisoit naître. Dans cette vue il prit des leçons de peinture de Simon Valk, & ensuite de Jerôme Van-Dieft. Il fit de si grands progrès que ses ouvrages plurent beaucoup au roi de Dannemarck, au prince d'Orange, & à plusieurs autres grands. Il s'est, dit-on, autant distingué par ses poësies que par ses tableaux. * *Diction. histor.* édition de Hollande 1740.

VAN EFFEN, (Juste) né à Utrecht le 21. Avril (nouveau style) 1684. étoit fils d'un capitaine réformé d'infanterie, qu'il eut la douleur de perdre lorsqu'il avoit à peine fini ses études académiques. Cette mort l'embarrassa sans le déconcerter. Laissé avec une jeune sœur à la charge d'une mere peu accommodée des biens de la fortune, il songea d'abord non seulement à ne pas augmenter lui-même cette charge, mais plus encore à la diminuer en secourant l'une & l'autre. Comme il avoit fait de grands progrès dans l'étude, & qu'outre le grec & le latin qu'il avoit appris par devoir, il s'étoit attaché par goût à la langue françoise & à la belle littérature, on ne tarda pas à le placer auprès d'un jeune seigneur des plus qualifiés du pays, pour en diriger les études. Sa vivacité naturelle ne lui permit point de se borner aux soins que cette éducation demandoit, & quoiqu'il n'eût que 26 à 27 ans il voulut essayer le goût du public par un ouvrage périodique à peu près dans le goût du *Spectateur anglois* de MM. Addisson & Steele. Cet essai de M. Van Effen est intitulé *le Misantrope :* il commença à le donner le dix-neuviéme de Mai 1711. en une demi-feuille *in*-8°. en françois, & cet écrit qui fut fort gouté, continua sans interruption à paroître tous les Lundis jusqu'au 26. Décembre 1712. avec un heureux succès. L'auteur ne se fit point connoître, & l'on fut réduit à estimer l'ouvrage sans pouvoir deviner à qui l'on en étoit redevable. Le Misantrope fut imprimé à la Haye chez Johnson, en deux volumes; le premier en 1711. le deuxiéme en 1712. *in*-8°. Il s'en fit une seconde édition augmentée en 1726. à la Haye chez Jean Neaulme. Cet ouvrage est mêlé de vers qui ne valent pas la prose de l'auteur. Dans la derniere édition, on trouve à la suite du second volume sa relation d'un voyage en Suéde, en plusieurs lettres écrites à un ami. Cette relation contient des particularités & quelques descriptions curieuses. En 1713. il se forma dans la même ville de la Haye une societé de jeunes écrivains qui donna la naissance au Journal littéraire, un des meilleurs ouvrages périodiques que l'on eut encore publié. Ce Journal commença par les mois de Mai & de Juin, & continua ensuite à paroître tous les deux mois. M. Van Effen fut un des plus assidus au travail, & comme ses associés avoient tous du bien, ils lui en laisserent l'utile, se contentant de partager l'honneur qu'en retiroit la societé. Chaque journaliste travailloit en son particulier sur les sujets qu'il choisissoit, ou dont tous convenoient entr'eux. La societé examinoit ensuite les extraits dans ses assemblées, & on y ajoutoit ou retranchoit ce qu'on jugeoit y manquer, ou y être de trop; & l'extrait n'étoit admis qu'à la pluralité des voix, & après un examen aussi impartial que si aucun des associés n'y eût été interessé. Ils ne cherchoient que la vérité, & ne désiroient que de se rendre utiles à ceux qui liroient leur ouvrage. Ils ne se permettoient jamais de ces décisions impérieuses qui ne portent aucune lumiere à l'esprit, qui ne conviennent à personne, & moins encore à des anonymes qu'à tout autre. On ne pouvoit point leur appliquer ce que Moliere a dit des femmes sçavantes de son tems,

Nul n'aura de l'esprit, hors nous & nos amis ;

Ils détestoient jusqu'à l'ombre de l'impartialité. En voici un exemple. Feu M. de Sallengre, l'un des associés à ce Journal, par une légéreté excusable à son âge, avoit fait une assez mince compilation dont il avoit cru pouvoir amuser le public, sous le titre d'*Eloge de l'ivresse*. Il souhaita qu'on en parlât dans le Journal; mais ses amis peu complaisans, n'y consentirent qu'à condition que l'ouvrage seroit traité comme celui d'un inconnu; que son mérite seroit apprécié à sa juste valeur, & que l'on en feroit sentir l'inutilité. Conditions qui parurent trop dures à M. de Sallengre, & qui le firent renoncer à voir son livre occuper une place dans le Journal. M. Van Effen a fait seul plusieurs volumes de cet ouvrage périodique imprimé *in*-8°. à la Haye chez Johnson, depuis 1713. jusqu'en 1718. & dans les autres il a plus fait que ses associés. Mais la négligence du libraire qui l'imprimoit, en ayant fait extrêmement languir l'impression, ce retardement qui convenoit peu à la situation de M. Van Effen, le lui fit abandonner, & il entreprit alors un nouvel ouvrage qu'il intitula *la Bagatelle*. La premiere parut le 5. Septembre 1718. & la derniere est du 13. Avril 1719. C'étoit un quart de feuille qui se distribuoit chaque semaine le Lundi & le Jeudi; le tout rassemblé forme 3 vol. *in*-8°. chez Henri du Sauzet à Amsterdam. Le titre entier, qui fait connoître le dessein de l'auteur, est: *La Bagatelle, ou Discours ironiques, où l'on prête des sophismes ingénieux au vice & à l'extravagance, pour en faire mieux sentir le ridicule.* Le succès ne répondit pas entiérement aux espérances de l'auteur. Il est si difficile de soutenir long-tems l'ironie, & elle exige tant de finesse dans l'esprit de celui qui l'emploie, & tant d'intelligence en ceux à qui elle s'adresse, que bien des traits ingénieux furent perdus pour le plus grand nombre des lecteurs de cet écrit. L'auteur le sentit, & changea de méthode. Ses deux derniers volumes contiennent des préceptes & des avis plus directs, & plus à portée de tout le monde. Dès 1709. ou 1710. il avoit composé un petit écrit fort ingénieux, sous le titre de *Parallele d'Homere & de Chapelain*, qui devoit paroître avec d'autres opuscules de ses amis. Mais ce recueil n'ayant point été fait, on imprima le *Parallele* à la suite du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, par le docteur Mathanasius, que l'on sçait être M. Belair, plus connu sous le nom de M. de Thémiseuil de St Hyacinthe, en 1714. à la Haye. En 1719. M. Van Effen fit imprimer à Amsterdam chez le Cene une comédie de cinq actes en prose, intitulée *Les Petits Maîtres*, qu'il dédia au marquis de Beretti Landi ambassadeur d'Espagne auprès des Etats-Généraux des Provinces-Unies. C'est le premier de ses ouvrages qui ait paru avec les lettres initiales de son nom, & le seul qu'il ait dédié, quoiqu'un des moins propres à lui faire honneur. La fine plaisanterie & le badinage léger étoient tout-à-fait étrangers à l'auteur. La même année 1719. il entra pour quelque chose dans le dessein d'un ouvrage périodique sous le titre de *Journal historique, politique & galant*, dont il ne parut que deux parties, Janvier & Février, Mars & Avril. Il s'engagea alors de continuer les *Nouvelles littéraires*, qui ayant commencé par feuilles tous les Samedis depuis le 5. Janvier 1715. & fini le 27. Mai 1719. devoient reparoître tous les trois mois sous la forme des journaux ordinaires. Mais le prince de Hesse Philipsdhall lui ayant proposé de l'accompagner en Suéde, lui fit manquer à un engagement qui lui convenoit, pour un voyage qui ne le mena à rien. Il a donné la relation de ce voyage avec la seconde édition de son Misantrope. A son retour de Suéde, il traduisit de l'anglois du docteur Mandevill les *Pensées libres sur la Religion, l'Eglise & le bonheur de la nation*, qu'il fit imprimer en 1722. à la Haye chez les freres Vaillant, deux volumes. C'est un livre rempli de faux principes. En 1723. il donna au même lieu en trois volumes *in*-12. & ensuite à Amsterdam chez Humbert en quatre volumes: *Le Mentor moderne*, traduit de l'anglois du *Gardien*. Cet ouvrage qui a pour auteurs MM. Addisson, Berkeley, Budgel, Carey, Eusden, Hughs, Juce, Gays, Marten, Philips, Parnelle, Tickell, Pope, & Richard Stéele, contient 175 discours. M. Van Effen n'en a traduit que 146. les 29 autres qui sont de M. Stéele ne roulant que sur des matieres politiques, ou sur les différens partis qui régnoient alors en Angleterre. On lui doit encore les *Voyages de Robinson Crusoé*, traduits de l'anglois, à commencer à la moitié du premier volume, trois tomes *in*-12. chez L'honoré & Chatelain. Feu M. Camusat connu par son histoire des Journaux, & par quelques autres écrits qui ne lui ont pas fait une grande réputation, ayant parlé avec autant d'impolitesse que de hauteur, dans le tome second de la bibliothéque françoise, du recueil de M. Cartier de Saint Philip, & du Misantrope & de la Bagatelle de M. Van Effen, celui-ci y répondit par une *Lettre à l'auteur de la Bibliothéque françoise*, datée le 26. Octobre 1723. Camusat répondit, ce qui lui attira de la part de M. Van Effen une *Replique* du quatriéme Janvier 1724. Dégouté de pareilles tracasseries, M. Van Effen accepta la proposition qu'on lui fit d'accompagner à l'académie de Leyde un jeune homme qu'on avoit dessein d'y

faire recevoir avocat. La direction des études de ce nouvel éleve lui laissant du loisir, il s'occupa à traduire du hollandois en françois l'histoire métallique des 17. Provinces-Unies des Pays-Bas, de M. Gerard Van Loon; mais un mauvais procedé des libraires lui fit abandonner cet ouvrage, dont il n'a traduit que les deux premiers volumes qui parurent en 1732. Il commença en 1725. à donner une feuille *in-8°*. sous le titre de *Nouveau Spectateur françois*, pour le distinguer du *Spectateur françois*, que M. Carlet de Marivaux publioit alors à Paris. Ce nouveau Spectateur paroissoit tous les quinze jours, & il y en a en tout vingt-huit feuilles, dont quatre sont employées à l'examen des ouvrages de feu M. Houdart de la Motte qui applaudit à cet examen, & qui en a remercié publiquement l'auteur. En 1727. les Etats-Généraux des Provinces-Unies ayant nommé M. le comte de Welderen pour leur ambassadeur en Angleterre, pour complimenter leurs majestés Britanniques sur leur avénement à la couronne, le comte prit M. Van Effen pour un de ses secrétaires. Celui-ci arrivé à Londres y signala sa reconnoissance par une ode françoise sur le couronnement, ayant déja depuis quelques années l'honneur d'être aggrégé à la société royale. En 1730. il donna un *Essai sur la maniere de traiter la controverse*, en forme de lettre à M. Armand de la Chapelle, pour la défense d'un de ses amis que M. de la Chapelle avoit attaqué; à Utrecht, *in-8°*. Il y a deux lettres qui demeurerent sans réponse. En 1731. il fournit au tome quinziéme, seconde partie, de la bibliothéque françoise une lettre qu'il intitula : *Lettre de M. G. M. à un de ses amis de Paris sur les écrits publiés contre M. le docteur Pingré*, médecin habile, que M. Van-Effen justifie. La même année il donna en hollandois, le Spectateur hollandois. Il a publié pendant six mois une demi-feuille grand *in-8°*. tous les Lundis à commencer au 20. d'Août 1731. ensuite il en donna deux par semaines, le Lundi & le Vendredi, jusqu'au huitiéme Août 1735. Le tout forme 12 volumes, imprimés à Amsterdam. Enfin il a fourni divers morceaux au courier politique & galant, années 1719. 1720. 1721. &c. Il y avoit quelques années que M. Van-Effen étoit inspecteur des magazins de l'état à Bois-le-Duc lorsqu'il y mourut le dix-huitiéme Septembre 1735. On trouve aussi quelques piéces de M. Van-Effen dans *Le je ne sçai quoi* de M. Cartier de Saint Philipp. * Voyez son éloge dans la *Bibliothéque françoise*, ou *Histoire littéraire de la France*, tome 25. premiere partie.

VAN-OSTADE, (Adrien) peintre célebre, né à Lubec l'an 1610. vint jeune à Harlem où il étudia sous François Hals. Adrien se forma un bon goût de couleur & prit la maniere du pays, où il s'établit. Les compositions de ses petits tableaux ne sont pas plus relevées que celles de Teniers, de Brouwer & des autres Flamans. Il a fort bien entendu le clair-obscur. Après avoir long-tems exercé son art avec réputation à Harlem, il se retira à Amsterdam, où il est mort en 1685. âgé de 75 ans. Il a eu pour frere Isaac Van Ostade, aussi peintre & son éleve, mais qui n'a pas eu la même réputation. Né à Lubec, il mourut jeune à Harlem.* Voyez M. d'Argenville dans son *Abregé des vies des peintres*, tome second, page 35. & suivantes.

VAN-TULDEN, (Theodore) peintre, disciple de Rubens, né à Bois-le-duc vers l'an 1620. est regardé comme un excellent peintre d'histoire. Il a réussi pareillement à représenter des foires & des fêtes de village. C'est de lui qu'est la suite de la vie de saint Jean de Matha peinte dans les formes du chœur des Mathurins à Paris. Van-Tulden étoit venu exprès dans cette ville en 1633. & il a publié lui-même les estampes de ces tableaux gravées de sa main à l'eau forte en 24 piéces. Il a encore gravé en 58 morceaux les travaux d'Hercule peints dans la galerie de Fontainebleau par *Nicolo* sur les desseins du Primatice, & l'entrée de l'archiduc d'Autriche dans la ville d'Anvers d'après Rubens. Van-Tulden vivoit encore à Bois-le-duc en 1662. mais on ignore le tems de sa mort. * *Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome second, pag. 201. & suiv.

VANIERE, (Jacques) Jésuite, poëte Latin, & l'un des meilleurs entre les modernes, étoit né le 9. Mars 1664. à Causses, bourg du diocèse de Béziers, en Languedoc, comme il le dit lui-même à la fin du 5e. livre de son *Prædium rusticum*. On voit par le même endroit que son pere aimoit beaucoup les occupations de la campagne, & que ce fut sous lui qu'il commença à s'instruire de ces occupations qu'il a si bien décrites dans l'ouvrage que l'on vient de nommer. Voici entr'autres l'éloge qu'il fait de son pere au même lieu.

Ille meus pater est, quem mors sævissima dudum
Abstulit: at nostrum non illa extinxit amorem,
Et patrios revocans mores exemplaque, nato
Quæ præstat meminisse magis quàm dicere versu.
Non alio, ne regum equidem de sanguine malim
Esse satum, tanti est pietas atque aurea vitæ
Simplicitas, & nuda fides, lucroque pudendo
Pectus inaccessum, & rigidi mens conscia recti.
Ut juvat imprimis sub pectore volvere tritas
Usque fores inopum turmis! ita Pagus amicam
Pauperibus mentem norat, moresque benignos,
Et promptas ad dona manus, &c.

Le jeune Vaniere fit ses études à Béziers au collége des Jésuites, & après sa Rhétorique, il entra dans la société, en 1680, à l'âge de seize ans & demi. Lorsqu'il eut fini ses deux années de noviciat, il alla faire sa philophie au collége de Tours, où son talent rare & singulier pour la poësie latine ne tarda pas à se déclarer; car dès la premiere année de sa régence, il s'annonça par le poëme intitulé, *Stagna.* L'année suivante, appellé à Toulouse pour y continuer sa régence, il donna dans cette ville son poëme des *Colombes*, qui fit dire au célébre *Santeul*, parlant de l'auteur, que ce nouveau venu avoit dérangé tous les poëtes Latins modernes sur le Parnasse. Le pere Vaniere donna encore le poëme sur la *Vigne*, & celui qui a pour titre *Olus*, parut peu après à Montpellier, où l'auteur étoit professeur de philosophie. La connoissance qu'il eut l'avantage de faire de M. de Lamoignon de Basville, intendant de Languedoc, & de M. Fléchier, évêque de Nismes, lui fut d'une grande utilité pour perfectionner son goût & ses talens : il en reçut des avis utiles, & il se fit un devoir de les suivre. Rappellé à Toulouse par ses supérieurs, il fut mis à la tête de la maison des pensionnaires, & après avoir rempli ce poste durant six années, on lui accorda la place d'écrivain dans le collége de Toulouse, ce qui lui convenoit d'autant plus, qu'il pouvoit vaquer à la composition avec plus de liberté. Quoiqu'il parût tout occupé de son *Prædium rusticum*, il ne laissa pas de s'essayer sur plus d'un genre de poësie : il commença entr'autres un poëme sur saint François Xavier; mais en ayant communiqué le plan au pere de la Rue, celui-ci le détourna de l'éxécution. Dans la suite il fut recteur du collége d'Auch, où il ne resta que trois ans. Revenu à Toulouse, il fut envoyé à Paris en 1730. pour y poursuivre un procès intenté au sujet du legs que M. de la Berchere, archevêque de Narbonne, avoit fait de sa Bibliothéque aux Jésuites de Toulouse. Le pere Vaniere fut accueilli à Paris comme il le méritoit; tous les gens de lettres voulurent le voir & le connoître. L'évenement du procès qui l'avoit fait venir à Paris, n'ayant pas été tel qu'il le souhaitoit, il retourna à Toulouse, où il est mort le 22. Août 1739. dans la soixante-seiziéme année de son âge. Les dix premiers poëmes ou chants de son *Prædium rusticum*, avoient paru réunis en un seul volume *in-12*, l'an 1710. à Paris. Depuis l'auteur revit cet ouvrage, & l'augmenta de six autres chants. Ainsi il y en a seize dans l'édition faite à Toulouse en 1730. *in-12.* & dans celle qui a paru en 1746. *in-12.* à Paris, chez Bordelet, & que l'on assure être augmentée & revue avec un nouveau soin. Cette derniere édition est ornée de plusieurs vignettes gravées par Brunet, & toutes assorties aux différents sujets qui sont décrits dans l'ouvrage. Ces seize livres comprennent sous le titre de *Prædium rusticum*, tout ce qui a rapport aux travaux & à la vie de la campagne, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface, ou épitre dedica-

toire en prose à M. de Lamoignon de Basville. C'est peut-être l'ouvrage qui approche le plus de Virgile, & de la perfection en ce genre. L'auteur si judicieux *du spectacle de la nature* en fait un grand éloge dans le tome deuxiéme de son ouvrage, au commencement du cinquiéme entretien, & tous les connoisseurs en ont toujours parlé aussi avantageusement. » Les personnes de goût qui possedent la langue latine, dit M. Titon du Tillet, » admirent non-» seulement la beauté & la fécondité du génie du pere Va-» niere, la justesse & le naturel avec lesquels il peint tous » les sujets qu'il traite, mais encore l'élegance & la pureté » de son style, dignes du regne d'Auguste; en quoi il l'em-» porte presque sur tous nos poëtes Latins, au jugement » des meilleurs connoisseurs. Depuis l'édition de Toulouse on a réimprimé cet ouvrage en Hollande & encore depuis à Toulouse; cette derniere édition, est, dit-on, très-belle. On n'est point surpris de cet empressement pour un livre qui sera lu & estimé tant qu'il restera du goût parmi les hommes, & quelque soin de cultiver les belles lettres. On n'estime pas moins, & avec raison, les autres œuvres poëtiques du pere Vaniere, imprimées *in*-12. à Paris, chez Simon en 1730. sous ce titre: *Jacobi Vanierii è societate Jesu opuscula.* Outre neuf éclogues sur l'amitié, son essence, ses caracteres, ses devoirs, ses effets; on trouve dans ce recueil, des lettres, quelques odes, des épigrammes, des hymnes, des épitaphes. M. Titon du Tillet a fait aussi imprimer à la fin de son *Parnasse françois, in-folio*, une piece qui est dans ce recueil, & qui est à la louange du Parnasse, que M. Titon lui-même a fait éxécuter en bronze. Elle est adressée à M. de Caulet, président à mortier au parlement de Toulouse, qui est mort depuis, & M. Titon y a joint la traduction ou imitation en prose & en vers, que le pere Brumoy en a faite. Le pere Vaniere, homme fort laborieux, & qui pendant plus de 50. ans a travaillé, dit-on, 13. & 14. heures chaque jour, ne s'est pas borné à exercer ses talents sur la poësie. Tout le monde connoit son dictionnaire poëtique, imprimé à Lyon chez Briasson en 1710. *in*-4°. C'est assurement le meilleur ouvrage en ce genre, & il étoit presque impossible qu'un auteur qui connoissoit si bien les poëtes, & qui étoit lui-même un poëte excellent, ne fît pas en ce genre quelque chose de fort bon. Il y a un abregé de ce dictionnaire pour la commodité des jeunes étudians; mais le grand ouvrage du pere Vaniere est un Dictionnaire françois-latin, auquel il travailloit depuis 20. ans, plus étendu, plus complet, & sans doute plus parfait que tout ce que nous avons en ce genre. Le pere Théodore Lombard est chargé de le continuer, & c'est dans ce dessein qu'on a accordé à cet habile Jesuite la pension que Sa Majesté donnoit à son illustre confrere. M. Titon du Tillet profitant du voyage que le pere Vaniere fit à Paris en 1730. & dont celui-ci rend compte dans une de ses lettres à la fin de ses opuscules, fit éxécuter en son honneur un beau médaillon, où sont représentés sur le revers plusieurs sujets des travaux & des plaisirs de la campagne, avec ces mots pour legende: *Deliciæ & ruris opes.* Cette marque d'estime étoit dûe à un homme qui dans ses poësies s'est fait un devoir de témoigner la sienne à tous ceux qui s'étoient distingués dans les lettres, & avec qui il avoit eu quelque liaison, ou à qui il croyoit devoir de la reconnoissance. M. des Forges Maillard, connu par ses poësies françoises, a honoré la mémoire de cet habile Jesuite par une ode françoise, adressée à M. Titon du Tillet, & imprimée dans le *Mercure de France*, deuxiéme volume du mois de Décembre 1739. & dans le *supplement de la description du Parnasse françois.* Il y a dans la vingt-septiéme strophe de cette ode une pensée singuliere, qui fait honneur au pere Vaniere, mais qui paroît outrée. Le poëte dit que le pere Rapin consola Euterpe de la mort de Virgile, & que le pere Vaniere l'avoit consolé de la mort du pere Rapin. Cette seconde partie est juste: mais la premiere l'est-elle? Depuis Virgile jusqu'au pere Rapin n'avons-nous donc eu aucun poëte Latin digne d'estime, & capable de consoler Euterpe? Cette muse a-t-elle été dans les larmes durant ce nombre de siécles qui se sont écoulés depuis la mort de Virgile jusqu'au pere Rapin? M. des Forges Maillard a un peu, ce semble, abusé de la liberté que les poëtes ont de feindre. Sans faire ici l'enumération de tous les poëtes qui ont éxcellé dans le même genre qui a acquis tant de gloire aux peres Rapin & Vaniere, nous renvoyons M. Maillard aux *Mémoires de Trevoux*, où il trouvera cette énumération faite avec équité dans les mémoires de Juin 1703. article 104. pages 1042. & suivantes. En 1743. le sieur Petit, graveur, a fait le portrait du pere Vaniere, au bas duquel on lit ces vers latins de M^r. Vaniere, neveu du célébre Jésuite.

Aspice quem Gallis alium natura Maronem,
Ingeniumque dabant, nec non labor omnia vincens.
Dum pietas, mores, vultus virtutis amorem
Spirabant, flemus qui flebilis occidit orbi.
Abstulit hunc oculis, animis non invida tollet
Sors; vivet dum vivet amor, dum rura manebunt.

*Eloge du pere Vaniere dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Novembre 1739. On attribue cet eloge au pere Routh, Jésuite, l'un des auteurs desdits mémoires. Lettre de M. Titon du Tillet sur la mort du pere Vaniere, dans le *Mercure de France*, mois de Septembre 1739. Vie du pere Vaniere, par le pere Théodore Lombard, Jésuite, brochure *in*-12. de treize pages.

VARCHI, (Benoît) *dont on ne dit que deux mots dans le Dictionnaire historique,* nâquit à Florence l'an 1502. Il étoit fils de *Jean de Monte-Varchi*, qui avoit pris son nom de ce lieu, situé entre Florence & Arezzo, parce qu'il en étoit originaire. *Jean* a passé de son tems pour un célébre avocat ou procureur pour les matieres ecclésiastiques. *Benoît* confié d'abord à un maître peu habile, fut retiré d'entre ses mains, & mis par son conseil dans le commerce, après avoir appris seulement à lire & à écrire. Les marchands chez qui Benoît fut placé, ayant jugé de lui plus favorablement, sur ce qu'ils le voyoient plus appliqué à la lecture qu'au négoce, en avertirent son pere, qui éxamina son fils de plus près, & le confia à *Gaspard Mariscotti* de *Marradi*: c'étoit un des meilleurs maîtres de Grammaire qu'il y eût alors à Florence, & même, dit-on, dans toute l'Italie. Varchi fit sous lui de si grands progrès dans les belles lettres, que vers l'âge de 18. ans son pere l'envoya à Pise pour y etudier le Droit. Il y demeura cinq ans, se rendit habile dans le Droit civil & canonique, & après avoir pris le dégré de Docteur, il retourna à Florence, y apprit la Pratique, & fut reçu Notaire. Varchi qui n'avoit étudié le Droit que par complaisance pour son pere, ne sentit que du dégoût pour sa nouvelle profession, & il y renonça dès que son pere fut mort, pour se livrer aux belles lettres. Il étudia alors la langue grecque pendant deux ans sous Pierre Vettori, & peu après il commença à étudier la philosophie sous François Verini, les troubles arrivés à Florence en 1527. ne lui ayant pas permis d'aller faire cette étude à Padoue ou à Boulogne, où étoient alors les maîtres les plus célébres en ce genre. La famille des Strozzi à laquelle il s'étoit attaché, ayant été obligée de sortir de Florence en 1534. il la suivit successivement à Venise & à Boulogne. Il passa ensuite à Padoue, où il s'appliqua à la métaphysique sous François Beato, aux belles lettres & à la langue grecque sous Laurent de Bassano, & à la philosophie sous Vincent Maggio. Varchi fit alors connoissance avec plusieurs personnes de mérite, entr'autres avec le cardinal Bembo, & Laurent Lenzi. Daniel Barbaro ayant formé dans ce tems là à Padoue l'Académie des *Infiammati*, Varchi fut un de ses principaux membres: Il y fit même des leçons publiques sur la morale, & y lut plusieurs dissertations sur les poësies de Pétrarque, de Bembo, de la Casa, & d'autres. Après quelques années de séjour à Padoue, il passa à Boulogne, & y prit encore des leçons de philosophie sous Louis *Boccadiferro*, & des leçons de medecine ou de physique, sous Luc *Ghini*, medecin de la ville. Cosme de Medicis, grand duc de Florence, ayant pris sous sa protection l'Académe Florentine, & voulant la remplir de sujets capables de lui faire honneur, rappella Varchi à Florence, lui assigna une pen-

sion, le chargea d'écrire l'histoire de Florence, & lui donna la cure de San Gavino dans la contrée de Mugello, quoiqu'il ne fût pas encore prêtre. La composition de son histoire ne l'empêchoit pas de faire des leçons dans l'Académie Florentine; il fut même le seul qui en fit pendant l'année qu'il en fut consul. Pendant la guerre qu'eut le grand duc avec les Siennois, Varchi se retira à son bénéfice de San Gavino. Depuis que cette guerre fut terminée, son séjour ordinaire fut à la *Topaia*, maison de plaisance dont le grand duc lui accorda l'usage. Il alloit seulement une ou deux fois l'an à Pise pour lire ce qu'il avoit fait de son histoire au grand duc qui passoit une bonne partie de l'année dans cette ville. Le pape Paul III. voulut l'attirer à Rome, & lui fit faire des propositions pour être précepteur de ses neveux. Cette prévenance tenta Varchi, mais voyant que le grand duc n'étoit pas content de ses dispositions à cet égard, il n'y pensa plus. A l'âge de 62. ans ayant été fait prévôt de Monte-Varchi, il prit le sacerdoce, se disposa à demeurer en ce lieu le reste de ses jours, & y envoya d'abord sa bibliothéque; mais avant qu'il pût partir lui-même, il eut le 18. Décembre 1565. une attaque d'apopléxie, dont il mourut le même jour, âgé de 63. ans. Il fut enterré dans l'Eglise des Anges de l'ordre des Camaldules, comme il l'avoit ordonné, & on lui mit cette épitaphe.

D. O. M.

BENEDICTO VARCHIO, *poëtæ, philosopho, atque historico, qui cùm annos 63. summâ animi libertate, sine ullâ ovantiâ aut ambitione vixisset, obiit non invitus* XVI. *Kalend. Dec.* 1566. Il faut 1565. & le XV. des cal. de Janvier.

Varchi s'étoit fait lui-même cette espéce d'épitaphe qui a été plusieurs fois imprimée sans fondement sous le nom de Nicolas *Sicco*. Voyez SICCO.

Si mihi, quæ dederant neverunt stamina Parcæ,
Et Lachesis jam jam rumpere fila parat,
O mihi dent saltem superum pia numina Divûm,
Fesulei ut summâ condar in arcâ jugi,
Quâ patet immensus partes prospectus ad omnes,
Et cœlum nullo ridet in orbe magis.
Illic perpetuo devictum lumina somno
His inscripta notis qualibet urna tegat.
VARCHIUS *ingenui semper sectator amoris*
Conditur hic, totum, quod cupiebat, habet.

Quelque tems après sa mort l'Académie Florentine lui fit des funérailles solemnelles, & Léonard Salviati y prononça son oraison funébre. Ses ouvrages sont: 1. *Boezio Severino della consolazione della filosofia tradotto di lingua latina in volgare fiorentino*, à Florence 1551. *in*-4°. en 1572. & en 1584. *in*-12. Varchi a dédié cette traduction au grand duc Cosme de Medicis, par l'ordre duquel il l'avoit entreprise. 2. *L. Anne' Seneca deo Benefici*, à Florence 1554. *in*-4°. à Venise 1562. *in*-12. à Florence 1574. *in*-8°. 3. *Lezioni di M. Benedetto Varchi, lette da lui pubblicamente nell' Academia Fiorentina sopra diverse materie poëtiche e filosofiche, raccolte nuovamente, e la maggior parte non piu date in luce; con due Tavole*: à Florence, 1590. *in*-4°. Plusieurs de ces leçons avoient paru séparement. Ce recueil contient 30. piéces. On trouve à la tête une vie fort étendue de Varchi, écrite par Silvain Razzi, abbé de l'ordre des Camaldules, qui avoit été son ami. 4. La *Suocera, commedia*, en prose, à Florence, 1569. *in*-8°. On a eu tort de dire *dans le dictionnaire historique* que c'étoit une comédie pastorale; la *Suocera* est sur le modele de l'*Hécyre* de Térence. 5. *Vita di M. Francesco Cattani da Diacetto*: à la tête de l'ouvrage de cet auteur, intitulé: *Libri d'Amore.* à Venise, 1561. *in*-8°. 6. *Orazione funerale sopra la morte del sign. Stephano Colonna da Palestrina, fatta e recitata da B. Varchi*, à Florence, 1548. *in*-8°. & dans un recueil de François Sansovino, intitulé: *Orazioni Volgarmente scritte da molti Huomini illustri de' tempi nostri*: à Venise, 1562. 1569. 1575. & 1584. *in*-4°. Ce discours fut prononcé le 20. Mars 1547. 7. *Orazione funerale sopra la morte del sign. Gio. Batt. Savello*: à Florence, 1551. *in*-4°. & dans le recueil de Sansovino. 8. *Orazione funerale fatta e recitata nell' essequie dell' il. Signora D. Lucrezia de' Medici, duchessa di Ferrara, nella chiesa di S. Lorenzo, 16. Maggio* 1561. à Florence, 1561. *in*-4°. & dans le recueil de Sansovino. 9. *Orazione funerale recitata nell' essequie di Michel Agnolo Buonarotti*: à Florence, 1564. *in*-4°. & dans le recueil cité. 10. *Orazione nella morte del cardinal Bembo, detta nell' Academia Fiorentina*, à Florence, 1546. *in*-4°. & dans le recueil cité. 11. *Orazione nella morte della signora Maria Salviata, madre del gran Duce Cosimo primo, recitata nell' Academia Fiorentina*, à Florence, 1549. *in*-8°. & dans le recueil cité. 12. *Orazione recitata nel Pigliare il consolato dell' Academia Fiorentina, l'anno* 1545. dans le recueil de Sansovino, & dans celui de *Doni*, à Florence, 1547. *in*-4°. 13. *Sermone fatto alla Croce, recitato il Venerdi santo, nella compagnia di san Domenico*, à Florence, 1549. *in*-8°. à Boulogne, 1557. *in*-8°. dans le recueil de Sansovino, & dans les *Prose fiorentine*, tome cinquiéme, premiere partie, avec un autre discours de Varchi sur la sainte-Céne. 14. Poësies latines, dans les *carmina quinque Etruscorum poëtarum*, à Florence, 1562. *in*-8°. dans le dixiéme volume des *carmina illustrium poëtarum Italorum*, à Florence, 1710. & dans le recueil de Gruter, 1608. *in*-12. 15. Lettre latine, contenant plusieurs épitaphes latines qu'il avoit faites par lui-même, à la fin du livre intitulé: *Raccolta di componimenti latini e toscani in morte del Varchi*, publié par Pierre *della Stufa*. 16. Sonnets italiens, en deux parties, à Florence, 1555. & 1557. *in*-8°. 17. Sonnets spirituels du même en italien, avec des piéces de quelques autres écrivains; à Florence, 1573. *in*-4°. 18. *Componimenti Pastorali nuovamente in quel modo stampati, che da lui medesimo furono poco anzi il fine della sua vita corretti*: à Boulogne, 1576. *in*-4°. 19. *Rime piacevoli*, imprimées plusieurs fois avec les *Opere burlesche di Fr. Berni e d'Altri.* 20. parmi les *Canti carnascialeschi*, 1559. *in*-8°. Il y en a neuf de Varchi. 21. Le Ps. 50. *Miserere*, en vers italiens, dans la *Raccolta di Laudi* de Silvain Razzi. 22. *L'Ercolano, dialogo, nel quale si ragiona delle lingue, ed in particolare della toscana e della fiorentina*; à Florence & à Venise, 1570. *in*-4°. & à Florence en 1730. *in*-4°. par les soins de l'abbé Jean Bottari, un des auteurs du grand dictionnaire de *la Crusca*. Cet éditeur y a joint des notes, la vie de Varchi, sa défense contre diverses accusations, & une liste & un jugement critique de ses ouvrages. 23. *Storia Fiorentina nella quale principalmente si contengono l'ultime revoluzioni della Republica Fiorentina, e lo stabilimento de principato nella casa de' Medici*; en 1721. *in-folio*, avec la vie de l'auteur par Razzi. Pierre Burman a fait réimprimer cette histoire dans la deuxiéme partie du huitiéme tome du *Thesaurus antiquitatum & historiarum Italiæ*; à Leyde, 1723. *in-fol.* & y a joint de Varchi *Apologia Laurentii Medicei de natalibus & morte Alexandri Medicei.* L'histoire de Florence s'étend depuis 1440. jusqu'en 1538. selon la *Bibliotheca Italiana*, & seulement depuis 1527. jusqu'en 1538. selon M. l'abbé Lenglet & le pere Niceron. 24. *Le Prose del Bembo*, édition procurée par Varchi, à Florence, 1548. *in*-4°. 25. On trouve huit lettres de Varchi à Pierre Aretin à la page 316. du premier volume des *Lettere scritte a Pietro Aretino da molti signori, Donne, poëti*, &c. à Venise, 1552. *in*-8°. * Voyez les *Mémoires* du pere Niceron, tome 36. pag. 361. & suiv. & ceux que cet auteur cite à la fin de l'article, pag. 381. & 382. *Bibliotheca Italiana*, &c. édition de Venise, 1728. *in*-4°. en plusieurs endroits. *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, deuxiéme partie, pages 217. & suivantes. Toscan dans son *Peplus Italiæ* livre IV. pag. 100. parle ainsi de Varchi:

Alter Aristarchus, nobis alterque Palæmon
VARCHIUS *Etrusci dicitur eloquii.*
Sed neque Aristarchus Graiis, Latiisve Palæmon
Carmina tam culto compta nitore dedit.
Illi alios docuisse satis duxere; sat ipse
Haud docuisse putat, ni quoque præstat idem.

VARDAN ou VARTAN, docteur Arménien, qui a

fleuri dans le treiziéme ſiécle, mérite, au ſchiſme près dans lequel il étoit engagé & qu'il ſoutenoit, tous les éloges que l'on peut accorder à un homme qui a ſçu joindre enſemble, un génie peu commun, une ſcience vaſte & étendue, & beaucoup de goût. Théologien, géographe, fabuliſte, poëte & commentateur, il doit être regardé comme un des plus grands hommes de l'Arménie. On poſſéde à la bibliothéque du roi pluſieurs de ſes écrits, dont M. l'abbé de Villefroi a donné une idée dans ſa notice des livres Arméniens de cette bibliothéque. Voici ceux dont il y eſt parlé. 1. Géographie claire & abrégée, compoſée par le docteur Vardan, nouvel interpréte, & ſecond illuminateur. Pour connoître combien cet éloge eſt grand, il faut ſçavoir que les docteurs Moyſe, David & autres qui ont fait la verſion de l'écriture ſainte en arménien, ſont ſi reſpectés chez ces peuples, que le plus grand honneur qu'ils puiſſent faire à quelqu'un, c'eſt de l'appeller *nouvel interpréte*; comme qui diroit nouveau prodige de ſcience. Ils nomment auſſi Vardan *ſecond illuminateur*, à cauſe du grand nombre d'ouvrages qu'il a compoſés : comme s'ils l'appelloient le ſecond apôtre de l'Arménie, un autre Grégoire l'illuminateur. La géographie de Vardan contient auſſi la deſcription de l'Arménie. 2. Commentaire ſur le cantique des cantiques : l'auteur ne touche que le ſens ſpirituel, Jeſus-Chriſt & l'égliſe. 3. Explication de quelques paſſages de l'écriture que le pieux roi Hethom (Hayton) avoit demandée au docteur Vardan. Ce traité eſt peu intéreſſant : On y lit à la fin quelques réfléxions ſur l'Euchariſtie, & des obſervations ſur la génealogie de J. C. ſelon ſaint Matthieu. 4. Diverſes poëſies. 5. Fables ou Apologues, au nombre de 168. Ces apologues ſont en proſe, mais d'un ſtile clair & naïf; & chacun eſt accompagné d'une moralité. Ils ont été en partie compoſés, & en partie traduits du grec en arménien par notre docteur, pour l'inſtruction des enfans. Preſque tous ſont fort divertiſſans; & quoique les Grecs, les Romains & les François ayent mieux réuſſi dans ce genre, il faut convenir que Vardan a rempli le but qu'il s'étoit propoſé, d'amuſer ingénieuſement & utilement la jeuneſſe. M. l'abbé de Villefroi a traduit en françois quelques-unes de ces fables : cette traduction eſt dans la notice manuſcrite des livres arméniens de la bibliothéque du roi. 6. Réponſe à la lettre envoyée au roi Hayton à Sis en Cilicie par le pape (Innocent IV.) en 1250. Le titre porte que cette réponſe fut faite par le docteur Vardan, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu par le patriarche d'Arménie, Conſtantin premier. L'auteur y traite d'erreurs pluſieurs dogmes de l'Egliſe Latine, à qui il impute auſſi de fauſſes opinions qu'elle rejette. 7. Avertiſſement aux Arméniens. Dans cet écrit, de même que dans le précédent, & dans les autres de ce docteur ſur diverſes matieres de théologie, Vardan s'éleve contre les deciſions de l'Egliſe Romaine, & contre ſa primauté : Il y rejette la croyance du Purgatoire, nie la proceſſion du ſaint Eſprit, n'admet point le mêlange de l'eau avec le vin dans le ſacrifice de la Meſſe, & prétend que les élus ne jouiront point de la gloire, ni que les réprouvés n'encourront point les peines de l'enfer juſqu'au jour du jugement dernier. Il enſeigne auſſi l'erreur des Monophyſites, & de ceux qui diſent que le corps de J. C. étoit immortel & impaſſible. Il ſoutient que toutes les ames des hommes ont été créées dès le commencement du monde, & indépendamment des corps auxquels elles devoient être unies, &c. 8. Diſcours (en vers) ſur l'avenement de Jeſus-Chriſt, & ſur le jour du jugement général. * Extrait de la notice dreſſée par M. de Villefroi, citée dans cet article.

VAREL (Edon Hilderic, ou Uldric) Friſon, né en 1533. à Jeveren dans la Friſe orientale, d'une ancienne & noble famille de la Friſe, prit le dégré de maître ès arts à Wittemberg, l'an 1556. En 1559. il fut fait adjoint de la faculté philoſophique. Comme il avoit bien étudié les mathématiques, il fut chargé en 1564. ou, ſelon d'autres, en 1566. de les enſeigner à Jena. Après avoir rempli cet emploi pendant trois ans, il retourna à Wittemberg, où il donna des leçons particulieres; & en 1570. il y fut fait profeſſeur de philoſophie. En 1573. il devint recteur à Magdebourg, & deux ans après, profeſſeur en hiſtoire & en hébreu, à Francfort ſur l'Oder. Peu de tems après il fut créé docteur en théologie à Heidelberg, & il y profeſſa cette ſcience, de même que la langue hébraïque juſqu'à l'an 1580. Cette même année 1580. il vint à Altorf, & l'année ſuivante on l'employa à enſeigner la théologie. Il fut le premier qui fut fait recteur annuel. En 1585. il brilla dans une conférence qui fut tenue à Altorf, dans laquelle on agita pluſieurs queſtions théologiques entr'autres ce qui regarde le péché originel. Varel s'y trouva avec Henri Schmidelin, & quelques autres, & il parla ſur les matieres qui furent agitées en homme qui en avoit fait une étude particuliere. Il accabla ſes adverſaires par la multitude des autorités & des raiſonnemens qu'il fit valoir en cette occaſion. Il faut cependant obſerver que ce théologien ſuivoit la doctrine de Luther, & qu'il fut lié étroitement avec le fameux Philippe Melanchton. Il mourut en 1599. comme le porte cette épitaphe, où l'on apprend encore qu'il avoit enſeigné, comme on l'a dit, la langue hébraïque, & peut-être encore quelques autres langues ſçavantes.

Si Deus eſt pro me, quis meus hoſtis erit ?
Anno milleſimo quingenteſimo nonageſimo nono, duodecimo nono Maii, in Chriſto piè & placidè obiit reverendus & nobilis vir, Edo Hildericus de Varel, *Friſius orientalis, ſacroſanctæ theologiæ ac linguarum doctor & profeſſor Altdorfii.*

On a de ce théologien des leçons ou commentaires ſur les prophétes. En qualité de mathématicien il donna en grec, avec une verſion latine, l'ouvrage de Geminus le Rhodien, intitulé : *Iſagoge in phœnomena, ſeu elementa aſtronomiæ.* Cet ouvrage parut à Altdorf en 1590. *in*-8°. dédié à Chriſtian, électeur de Saxe. Il a été réimprimé avec la même traduction, à Leyde, en 1603. *in*-8°. & dans l'*Uranologion* du ſçavant pere Petau, à Paris, 1630. & à Amſterdam, 1703. *in-folio.* Voſſius loue cette traduction de Varel dans ſon traité *de ſcientiis mathematicis*, chapitre 33. ſection 7. On lui donne encore un abrégé de la *Logiſtica aſtronomica.* * *Gloria Academiæ Altdorfinæ*, &c. pages 23. 24. & 25. Joannis Alberti fabricii *bibliotheca græca*, lib. 3. cap. 5. num. 20.

VARENACKER, (Jean) Falmand, né au bourg de Ruyſſelede, près de Tilly au diocèſe de Gand, fut chargé vers le tems de l'établiſſement de l'univerſité de Louvain, d'y enſeigner la philoſophie dans le college du Lys. Depuis il fut fait docteur en théologie. En 1443. on le nomma *Pléban*, ou curé de ſaint Pierre, & en même tems profeſſeur; c'étoit un homme bien fait, d'une converſation aimable, d'un eſprit ſage & orné; il acquit & conſerva l'eſtime de tous les ſçavans qui le connurent. Il eſt mort en 1475. à Louvain. Il a laiſſé un traité des ſacremens, que l'on conſerve manuſcrit. De plus, deux queſtions quodlibétiques, imprimées depuis en 1512. & à Paris en 1544. *in*-4°. La premiere de ces queſtions, eſt: *Utrùm clerici & eccleſiarum prælati mortaliter peccent, ſi quod eis de præbendis ſupereſt, in eleemoſynam non elargiantur.* La deuxiéme : *Utrùm ab homine poſſit diſpenſari in præceptis juris naturalis aut divini.* Les deux autres ouvrages qui ſuivent, ſont encore manuſcrits; ſçavoir, 1. *Lectura in pſalmum* 118. *Beati immaculati*, &c. *in librum Sapientiæ & in* 4. *Evangeliſtas.* Ces leçons ou explications avoient été faites dans la Chartreuſe de Louvain. 2. *Monoteſſaron.* On en conſerve le manuſcrit dans le college des théologiens à Louvain. * Valere André en ſa bibliotéque belgique, édition de 1739. tome deuxiéme, pages 742. 743.

VARENIUS, (Auguſte) ſçavant Luthérien Allemand, mort en 1684. &c. *Dans le dictionnaire hiſtorique, on dit* que *David Scutet* lui a donné place dans ſa continuation du livre de M. Baillet, intitulé : *Enfans devenus célébres par leurs études* : il falloit dire *David* Schultet : Son *Théatre de la jeuneſſe ſçavante* parut en allemand l'an 1708. à Hambourg; mais ce n'eſt que le commencement d'un plus grand ouvrage ſur cette matiere, que l'auteur ſe préparoit à donner, lorſque la mort l'enleva. Sur quoi l'on

peut consulter la préface du livre intitulé : *Klefekeri bibliotheca eruditorum præcocium* ; à Hambourg, 1717. *in*-8°. *Dans le dictionnaire historique, on dit encore* que la deuxiéme édition du commentaire de Varenius sur Isaïe, parut en 1708. *il faut ajouter que* l'on trouve au commencement la vie de Varenius, en latin, par Jean Fecht, théologien de Rostoch. Le titre de ce commentaire est : *Augusti Varenii commentarius in prophetam Isaïam. Editio secunda auctior, cum præfatione, & ex recensione Joannis Fechtii, recensente vitam, famam & scripta Augusti Varenii* ; à Rostoch & à Leipsic, 1708. *in*-4°. On a du même Varenius, sur l'écriture sainte : 1. *Decades Mosaïcæ in duos priores libros Pentateuchi, Genesim & Exodum* : à Rostoch, 1659. *in*-4°. 2. *Triumphus Davidis in Israëlis fontibus incorrupti, sive commentarii in psalmos aliquot Davidis, adversùs editionem latinam vulgatam* : à Rostoch, 1701. *in*-4°. 3. *Gemmæ Salomonis, sive liber Ecclesiastæ explicatus : seu Murenulæ* IV. *duodecim singulæ gemmis, ex pectorali pontificali, seu apophtegmatis pretiosissimis ex libro Salomonis, cui titulus Ecclesiastes, decoratæ* : à Rostoch, 1659. *in*-4°. Il ne faut pas confondre ce théologien Luthérien avec BERNARD Varenius, Hollandois, docteur en medecine, de qui l'on a une géographie que l'on estime (*Geographia generalis, in quâ affectiones generales telluris explicantur : auctore Bernhardo Varenio medicinæ doctore*) à Amsterdam, chez Louis Elzevir, 1650. avec figures : il y en a encore d'autres éditions.

VARENNE, (Jean) grammairien, étoit de Malines. Il enseigna pendant du tems à Louvain les lettres grecques & latines, mais seulement en particulier. Comme il étoit pareillement versé dans la science de l'écriture, il fit part de ses lumieres dans des leçons qu'il fit dans le célebre monastere des chanoines réguliers de saint Norbert, situé aux murs de la ville. On a de lui, *Syntaxis linguæ græcæ* : cet ouvrage a été imprimé d'abord à Louvain en 1532. & depuis à Anvers, à Bâle & ailleurs, avec les notes de Joachim Camerarius. Il a été encore réimprimé à Anvers, corrigé par René Guillon, & enrichi de notes. On a aussi de Varenne un traité latin des accents grecs, imprimé après la mort de l'auteur en 1544. *in*-8°. à Paris, avec la grammaire grecque de François Vergare ou Vergara. Varenne est mort à Lire dans le Brabant le 11. Octobre 1536. âgé de plus de 70 ans. On a mis ces vers sur son tombeau :

VARENNIUS, *Pelasgi*
Sermonis & Latini
Peritus, & sororum
Mystes novem sacrarum,
Egentibus benignus,
Doctor gregis tenelli,
Pietate dives, æqui
Amator, hîc arenâ
Tectus jacet, dolosâ
Lactantis orbis arte
Liber, fruens triumpho
Nunc cœlitum perenni.

* Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome second, pag. 742.

VARET. (Aléxandre) *Supplém. tom. 2. p. 435. ajoutez ce qui suit.* M. Varet & M. Nicole firent chacun un mémoire sur la maniere dont les évêques devoient agir au sujet de la bulle du pape Aléxandre VII. donnée en 1665. Ces deux mémoires sont demeurés manuscrits. Voyez la vie de M. Pavillon, évêque d'Alet, tome second, page 171. & 177. M. Varet qui a donné une traduction du catéchisme du concile de Trente, se nommoit *François*. La vie d'Aléxandre Varet, composée par M. Paris, souvicaire de saint Etienne du Mont à Paris, n'a point été imprimée.

VARGAS, (Louis de) peintre Espagnol, né à Séville l'an 1528. s'appliqua presque dès l'enfance à la peinture, & vint de bonne heure en Italie pour se perfectionner dans cet art. Il y demeura sept ans, pendant lesquels il étudia les ouvrages de Perin del Voga. Se croyant alors assez habile pour se faire une grande réputation dans sa patrie, il y retourna ; mais ses ouvrages furent trouvés fort inférieurs à ceux d'Antoine *Flores* & de maître Pierre *Campanna*, peintres Flamans dont le dernier étoit disciple de Raphaël. Le chagrin qu'il eut de se voir surpassé, le fit retourner en Italie, où pendant sept autres années il apporta l'application la plus sérieuse & la plus assidue au travail. Se trouvant alors bien différent de lui-même, il revint à Séville, & y parut en homme consommé dans son art. Il en donna des preuves dans tous les grands ouvrages dont il fut chargé, surtout à Séville. Il a fait aussi quantité de portraits dans lesquels il n'a pas moins brillé que dans les sujets d'histoire. Ce qu'on doit encore plus admirer c'est que la vie de ce peintre fut toujours très-édifiante ; qu'il étoit humble, compatissant, généreux, prodigue même envers les pauvres, & qu'il porta la pénitence jusqu'à l'austerité. Il aidoit avec joie de ses conseils & de ses dessins tous les jeunes gens qui s'adressoient à lui, & jamais il ne se refusoit à personne dès qu'il croyoit pouvoir être utile. Il mourut à Seville l'an 1590. âgé de 62 ans. On trouva après sa mort plusieurs instrumens de pénitence, dont il s'étoit souvent servi durant sa vie. On ne doit pas le confondre avec *André de Vargas*, autre peintre Espagnol, né à Cuenca en 1614. & qui étoit d'une autre famille. * Extrait de l'*Abregé des vies des plus fameux peintres*, par M. d'Argenville, tome 1. pag. 322. & suiv.

VARIGNON, (Pierre) célebre mathématicien, &c. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Supplément de 1735.* M. Varignon étoit prêtre. Outre ses écrits mentionnés *dans le Supplément*, on a encore de lui 1. en 1687. un mémoire qui contient une nouvelle démonstration du paradoxe de M. Mariotte, page 86. du mouvement des eaux. Voyez l'*Histoire des ouvrages des Sçavans* par Basnage, Octobre 1687. article 3. page 172. 2. Un projet d'une nouvelle méchanique, avec un examen de l'opinion de M. Borelli sur les propriétés des poids suspendus par des cordes, *in*-4°. à Paris chez Boudot, 1687. *Voyez* le même Journal, article 7. page 198. 3. En 1688. un mémoire contenant une démonstration contre le systême de Descartes sur la pésanteur des corps, & une lettre sur le même systême de la pésanteur : même Journal, Juillet 1688. article 6. 4. Lettre sur le centre de gravité des corps sphériques ; dans le *Journal des Sçavans*, du dixiéme Mai 1688. 5. On a donné en 1738. à Paris en deux volumes *in*-4°. une nouvelle édition de l'analyse démontrée du pere Reynau de l'Oratoire, qui est augmentée des remarques de M. Varignon. Sa méchanique a été imprimée après sa mort, à Paris chez Jombert *in*-4°. 1723. Selon les auteurs des *Mémoires de Trévoux* (Juin 1723.) c'est une méchanique complette, & traitée avec cette justesse & cette netteté que l'on a admirée dans son projet de méchanique. Ils ajoutent que le public attend de M. de Fontenelle ce qu'il a fait esperer, sçavoir un recueil des lettres de M. Varignon, de celles qu'il a reçues de tout ce qu'il y avoit de sçavans mathématiciens & physiciens de l'Europe.

VARILLAS, (Antoine) fécond écrivain, *dont on parle dans le Dictionnaire historique. Comme on n'y a presque point daté ses ouvrages, il faut suppléer ce qui suit.* La politique de la maison d'Autriche, parut *in*-12. à Paris 1658. c'est le moins mauvais des ouvrages de ce romanesque historien. La pratique de l'éducation des princes, parut *in*-12. à Amsterdam, 1686. le titre entier est : *La pratique de l'éducation des princes, contenant l'histoire de Guillaume de Croy, surnommé* le sage, *seigneur de Chiévres, gouverneur de Charles d'Autriche qui fut empereur V. du nom.* L'ouvrage est divisé en six livres. *La pratique de l'éducation de Charles-Quint* ; à Paris, Barbin, 1689. deux volumes *in*-12. *Les Anecdotes de Florence*, ou l'*Histoire secrette de la maison de Médicis* ; à la Haye, 1685. 1687. deux tomes en un volume *in*-12. *La minorité de saint Louis, avec l'histoire de Louis XI. & de Henri II.* à la Haye, 1685. & 1687. *in* 12. seconde édition *in*-12. à Amsterdam 1687. *Histoire de Louis XI.* à Paris, 1689. 2 vol. *in*-4°. *Histoire de Louis XII.* 1688. 3 vol. *in*-4°. *Histoire de François I.* 1685. 2 vol. *in*-4°. & 4 vol. *in*-12. *Histoire de Henri II. & de François II.* 1692. 2 vol. *in*-4°. *Histoire de Henri III.* 1694.

1694. 2 vol. *in*-4°. Ce corps d'histoire depuis Louis XI. jusqu'à la mort de Henri III. est en 14 vol. *in*-4°. & 28 vol. *in*-12. édition de Paris ; & 25 vol. édition d'Amsterdam. *Histoire des révolutions arrivées en Europe en matiere de Religion* ; à Paris, 1686. & 1689. 6 vol. *in*-4°. & à Paris 1687. 12 vol. *in*-12. & en Hollande 6 vol. *Réponse à la critique de M. Burnet* sur les deux premiers tomes de cette histoire, touchant ce qui regarde l'Angleterre ; à Paris, 1687. *in*-8°.

VASARI, (George) *dont on parle dans le Dictionnaire historique. Ajoutez ce qui suit :* Ses vies des peintres, sculpteurs & architectes parurent d'abord en 2 vol. *in*-4°. sans les portraits. Dans la *Bibliotheca Italiana*, on cite l'édition suivante : *Le vite de' più eccellenti Pittori, Scultori, e Architettori di Georgio Vasari, in Firenze per i Giunti* ; 1568. en 3 vol. *in*-4°. On remarque dans le même ouvrage, que l'édition de Bologne en 1647. *in*-4°. est une copie de celle des Juntes, avec quelques augmentations. On dit encore dans le *Diction. histor.* que Vasari a fait un traité de la peinture, le titre est : *Trattato della Pittura di Giorgio Vasari, nel quale si contiene la practica di essa, divisato in tre giorne* ; chez les Juntes, 1619. *in* 4°. D'autres ont donné ce traité à George Vasari neveu de l'auteur des vies des peintres. M. Charpentier, de l'académie françoise, parle ainsi de Vasari dans le *Carpentariana*, pag. 49. & 50. « Le Vasari, » autant que j'en puis juger par la lecture de ses ouvra- » ges, étoit un homme qui avoit une propension merveil- » leuse à louer, & à dire du bien de tout le monde, & » principalement des Florentins ses compatriotes. Tous » leurs ouvrages sont des miracles de l'art. C'est pourquoi » il faut prendre garde de ne pas traiter d'illustres & d'ex- » cellens tous ceux dont il parle avantageusement, à moins » qu'on ne les connoisse d'ailleurs, eux & leurs ouvrages. » Jamais homme ne s'est donné plus de peine que lui pour » devenir habile. Il copia une fois tout ce que Michel- » Ange avoit fait en peinture pour acquérir sa maniere ; » cependant malgré tous ses efforts il demeura dans le » rang de peintre médiocre, & sa plume lui a donné l'im- » mortalité qu'il cherchoit vainement par son pinceau. Il » me paroît très-intelligent dans la théorie de la pein- » ture & des beaux arts. Il parle fort bien sa langue, & a » même quelque érudition. » Et à la page 291. du même ouvrage, on lit encore : « Le Vasari avoit recueilli en » estampes tous les ouvrages de tous les peintres dont il » a écrit la vie. Il en fit présent au duc de Florence. Il y » en a beaucoup qui sont des esquisses de la main de ces » peintres, qui en avoient fait présent à Vasari.

VASBOURG ou VASSEBOURG, (Richard) archidiacre de l'église de Verdun, étoit natif de saint Mihiel, fils de *Jean* Vassebourg, qui s'attacha au service des ducs Jean, Nicolas & René II. Ce dernier accorda à Jean des lettres de noblesse à Luneville l'an 1496. Richard commença ses études au collége de la Marche à Paris dès l'an 1497. & il y fut successivement boursier, régent, procureur & principal pendant trente ans. Le pere Calmet dit qu'il fut précepteur de Claude de Baissey, fils d'Antoine de Baissey, bailli de Dijon, & d'Anne de Lenoncourt. Par le moyen de Jean de Lenoncourt, protonotaire & chanoine de Verdun, il fut nommé au doyenné de saint Gatien de Tours en 1510. mais il n'en occupa pas la place. Il eut une cure au diocèse d'Amiens, & ensuite une prébende en l'église de Chartres, & enfin, par permutation, le doyenné de la cathédrale de Verdun, qu'il permuta encore avec l'archidiaconé, dit de la Riviere, de la même église, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il fit imprimer *in-folio* en 1549. à Verdun, les *Antiquités de la Gaule Belgique, depuis Jules César jusqu'à son tems*, parmi lesquelles il a mêlé l'histoire des évêques de Verdun depuis la fondation de cette église jusqu'au seiziéme siécle. Cet écrivain paroît homme de bonne foi, & assez sçavant pour son tems ; mais il est trop crédule. Il n'a pas laissé de donner du crédit à de fausses généalogies, & à certaines histoires fabuleuses, comme à celle de ces huit docteurs inconnus qu'on a inserés dans le catalogue des évêques de Verdun, depuis l'impression de son livre. On lui a néanmoins l'obligation d'avoir sauvé du naufrage plusieurs piéces & monumens historiques, qu'il avoit en mains, & que l'on n'a plus, soit qu'ils soient perdus, ou qu'ils soient restés ensevelis dans des archives qui lui avoient été ouvertes. Matthieu Husson, conseiller au présidial de Verdun, a fait quelques notes sur Vasbourg qu'il a mises aux marges de son exemplaire. Voyez l'histoire ecclésiastique & civile de Verdun (par M. Roussel, chanoine de la collégiale de la Magdelene de Verdun) imprimée en 1745. *in*-4°. à Paris. L'auteur parle de Vasbourg page 12. & 13. de la *Notice des noms & qualités des auteurs cités dans son histoire.* Voici ce que le pere Benoît de Toul, Capucin, dit dans son *Origine de la très-illustre maison de Lorraine, &c.* des antiquités de la Gaule Belgique de Vasbourg. Cet ouvrage, dit-il, mérite plutôt le titre de l'histoire générale de l'Europe, que celui qu'il porte, renfermant les vies des papes, des empereurs, des rois de France & d'Angleterre, avec une infinité de faits qui ne regardent point la Belgique. La lecture de ce livre, quoiqu'ennuyante, n'est pas cependant à mépriser ; & l'on y trouve de très-bonnes choses pour l'histoire de l'église de Verdun. Il nous instruit d'ailleurs d'un grand nombre de faits qui auroient pu demeurer ensevelis sous le cahos d'où il les a tirés. L'auteur avoit beaucoup de lecture ; mais il paroît qu'il étoit un peu trop crédule ; sa facilité à ajouter foi aux copies des titres qu'il mendioit de tous côtés, & qu'il a inserés dans son ouvrage sans les examiner, l'a fait tomber dans de grandes fautes, que les sçavans ne peuvent excuser. Il avoit joint à cette érudition une grande piété ; mais on l'a blâmé de s'être laissé aller à des préjugés, qui l'ont empêché de connoître la vérité qu'il combattoit, sous prétexte de soutenir une nouveauté qui paroissoit du goût de son siécle, & comme elle ne pouvoit se soutenir malgré ses efforrs, il est tombé dans des contradictions, en avouant lui-même, que ce qu'il defendoit, n'étoit pas la vérité qu'on recherchoit dans l'origine de la maison de Lorraine. Il a donné sur cette origine un sentiment particulier, dont il n'étoit pas cependant l'auteur, l'ayant copié sur celui de Simphorien Champier, médecin d'Antoine duc de Lorraine, & de Renée de Bourbon sa femme. Mais comme Vasbourg avoit plus de connoissance sur l'histoire que ce médecin, & que d'ailleurs il s'étoit apperçu que son systême étoit défectueux, il se crut en droit de le corriger, afin d'éviter les contradictions évidentes dans lesquelles Champier est tombé. Le systême de Vasbourg, suivi par François de Rosiers, grand archidiacre de l'église de Toul, & conseiller de Charles II. duc de Lorraine, par Edmond du Boulai, Nicolas Clement & le pere Jean d'Aucy, n'en est pas meilleur. Il a été réfuté par le sçavant Leibnitz, par Aubert le Mire, le pere Vignier prêtre de l'Oratoire, M. Godefroy, &c. & c'est aussi le but du pere Benoît de Toul, dans l'ouvrage cité plus haut, où il rapporte d'abord son sentiment sur l'ouvrage de Vasbourg, tel qu'on vient de l'abréger, & ensuite les *preuves du systême* du même Vasbourg, &c. c'est ce qu'il faut voir au commencement de l'ouvrage même du pere Benoît, imprimé à Toul en 1704. *in*-8°. A la fin du tome dernier de l'histoire de l'université de Paris par du Boulay, dans la liste des recteurs de l'université, on trouve un PIERRE de Wassebourg, de Verdun, principal du college de la Marche à Paris, fait recteur le seiziéme Décembre de l'an 1530. Ce Pierre de Wassebourg est-il different de notre Richard de Vasbourg ? c'est ce que nous ignorons.

VASCONCELLOS, (don Augustin-Manuel de) fils cadet de *Ruy* ou *Rodrigue Martins* de Vasconcellos, seigneur de la substitution de Machede, & petit-fils de *Diegue* Casco de Vasconcellos, gentilshommes Portugais établis à Evora, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique, & fit ses études dans l'université de Coimbre. Mais son frere aîné Diegue de Vasconcellos étant mort sans enfans, il devint l'héritier de sa maison, & renonçant à sa premiere destination, il épousa dona *Marguerite* de Mendoça, fille de *Constantin* de Sa de Noronha, & de dona *Louise* da Silva. Nous ignorons combien de tems ils vécu-

rent ensemble. Etant devenu veuf, il se maria en secondes noces avec dona *Marguerite* d'Albuquerque, fille de *Diegue* de Saldanha, commandeur de Villa-de-Rey dans l'ordre de Christ, & de dona *Anne* Lobo de Mello. Il n'avoit point eu d'enfans de sa premiere femme; & il n'en eut point de la seconde. Il eut le malheur de tremper en 1640. dans une conspiration contre Jean IV. proclamé roi de Portugal; & il en fut la victime aussi bien que le duc de Caminha, & le comte d'Armamar, ses complices. Ils eurent tous trois la tête tranchée à Lisbonne le 29. Août 1641. Vasconcellos avoit 58 ans. C'étoit un homme éloquent, & on le regarde comme un bon historien. On a de lui 1. *Manifesto del reyno de Portugal*, en castillan, imprimé sans nom d'auteur à Lisbonne en 1641. *in-folio.* 2. La vie & les actions du roi don Jean II. de Portugal; en Castillan: à Madrid, 1639. *in* 4°. 3. La vie de don Duarte de Meneses troisiéme comte de Viana, contenant aussi une partie de l'histoire de Portugal de son tems. Cet ouvrage est encore en langue castillane: il fut imprimé à Lisbonne en 1627. *in*-4°. 4. Jugement sur l'histoire de Bragne, composée par l'archevêque don Rodrigue da Cunha; en portugais, imprimé dans l'histoire même de da Cunha. 5. Il a fait une traduction françoise de la vie de Jean II. roi de Portugal, imprimée à Paris en 1641. *in*-8°. * Mémoire du comte d'Ericeyra, imprimé dans le tome XLII. des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*; par le pere Niceron, Barnabite.

VASCONCELLOS, (Antoine) né à Lisbonne en 1555. se fit Jésuite en 1570. Il fut recteur de divers colleges, & mourut à Evora en 1622. On a de lui: 1. *Anacephalæosis; id est, summa capita actorum Regum Lusitaniæ, & Regni Lusitani descriptio: Accesserunt Epigrammata in singulos reges, ab Emmanuele Pimenta, & illorum effigies æri incisæ. Item Philippi II. Lusitanica expeditio*; à Anvers, 1621. *in*-4°. 2. *Tractatus de Angelo Custode.* 3. *Relatio persecutionis Japonicæ, annorum* 1588. & 1589. * *Diction. histor.* édition de Hollande 1740.

VASCONCELLOS, (Simon) Jésuite Portugais, a passé sa vie dans le Brésil, & mourut en 1670. âgé de 71 ans. Il a écrit en portugais: 1. *Chronica da Companhia de Jesus da Estado de Brasil:* à Lisbonne, 1663. *in-folio.* 2. La vie de Jean Almeyda. 3. La vie de Joseph Anchieta. * *Diction. histor.* édition de Hollande, 1740.

VASE ou VASÆUS, (Jean) *Dans le Dictionnaire historique on en fait* un médecin Catalan, *qui a*, dit-on, laissé quelques écrits, entr'autres *de judiciis urinarum*, & de belles tables *de re anatomicâ*; & l'on cite *Biblioth. Hispan.* mais il y a presque autant de fautes que de mots dans ce court article. 1°. *il falloit dire* Vassæus; 2°. Jean Vassæus n'étoit point Catalan, mais François, de la ville ou du diocèse de Meaux; 3°. Il n'est point l'auteur des tables anatomiques: elles sont de Louis Vassæus, qui étoit de Châlons-sur-Marne. Le nom latin *Catalaunensis*, de Châlons, lui a valu apparemment celui de Catalan; 4°. Nicolas-Antoine n'a point parlé, & n'a point dû parler ni de Jean ni de Louis Vassæus dans sa *Biblioth. Hispan.* A l'autre colonne, *dans le même Dictionnaire*, on trouve encore un Jean Vasæus traducteur de quelques ouvrages de Galien; c'est le même dont on vient de parler, & dont on a eu tort de faire deux auteurs.

VASÉE, (Jean) qu'on nomme VASSEUS *dans le Dictionnaire historique, où il n'en est pas parlé assez exactement*, étoit de Bruges. Dès l'âge de 18 ans, destiné par ses amis & par sa famille à enseigner la jeunesse, son ardeur pour le travail l'engagea d'aller à Louvain pour y étudier la langue hébraïque. Il s'appliqua cependant beaucoup plus à la jurisprudence, & il étoit, en quelque sorte, tout livré à cette étude, lorsque Nicolas Clénard l'invita à passer en Espagne. Vasée qui étoit pareillement sollicité à faire ce voyage par Fernand ou Ferdinand Colomb, fils du fameux Christophe Colomb si connu par la découverte de l'Amérique, se rendit en effet au lieu où tant de vœux le désiroient. Il fut reçu à Medina Celi, où Isabelle de Castille tenoit sa cour. De-là il alla à Séville, où il passa trois ans logé à la bibliothéque de cette ville. Après ce terme, il retourna à Salamanque où il reprit son étude de la jurisprudence. François du Val (*Franciscus de Valle*) préteur d'Anvers, l'engagea alors à se charger dans la même ville de Salamanque de l'éducation de son fils. Ce jeune homme étant mort peu après, Vasée fut chargé d'enseigner publiquement la rhétorique. Il en remplissoit avec distinction les fonctions, lorsque le cardinal Henri, frere du roi Jean, l'appella en Portugal. Vasée y enseigna pendant douze ans la jeunesse, tant à Brague qu'à Evora. Depuis il fut rappellé en Espagne par un décret de l'université de Salamanque. Ce fut dans cette ville qu'il mourut au commencement du mois d'Octobre, vers l'an 1562. Il fut inhumé chez les religieux de la Rédemption des Captifs, où on lui fit cette épitaphe:

Conditur hoc tumulo Flandrâ de gente Vasæus,
Salmanticensis gloria Gymnasii.
Ergo jacent Musæ, ingenium, facundia linguæ,
Et cum sincerâ religione fides.

Vasée laissa une veuve & des enfans. Une grande partie du livre second des épîtres de Nicolas Clénard lui est adressée; depuis la page 140. jusqu'à la page 215. dans l'édition d'Hanovre 1606. *in*-8°. On voit par ces lettres que l'amitié entre Clénard & Vasée étoit très-étroite, que celui-ci sçavoit les langues sçavantes, qu'il avoit bien étudié les belles lettres, la philosophie de Platon, & la jurisprudence. Clénard lui donne de bons conseils, & l'instruit de la maniere dont il doit se comporter, &c. Nous ignorons si les lettres de Vasée à Clénard ont été imprimées; nous ne connoissons de lui que les écrits suivans: 1. *Chronicon Hispaniæ; de rebus Hispaniæ memorabilibus*; à Cologne, 1577. *in*-8°. & à Francfort *in folio.* M. l'abbé Lenglet en cite une édition de Salamanque en 1552. *in-folio.* 2. *Rerum atque verborum index ex chiliadibus Adagiorum Erasmi:* à Coïmbre, 1549. *in*-4°. * Voyez la chronique même de Vasæus, il y fait le récit de sa vie, tel à peu près qu'on vient de le rapporter, selon le témoignage de Valere André dans sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 743.

VASSÉ, (Antoine-François de) sculpteur du roi, membre de l'académie royale de peinture & de sculpture établie à Paris, étoit né à Toulon, & mourut à Paris, le premier Janvier 1736. âgé de cinquante-trois ans. C'est lui qui a fait les dessins & les modéles des archivoltes & trophées des piliers de la chapelle du château de Versailles, du grand autel, &c. Il a fait la chapelle de la Vierge dans l'église de Paris, & la figure de marbre qui est à cette chapelle. Il a fait & décoré la grande galerie de feu M. le comte de Toulouse, qui le choisit en 1715. pour remplir la place de dessinateur général de la marine: le portail des Capucins, la chaire qui est dans l'église des Invalides, &c. sont encore de lui. * *Voyez* le détail de plusieurs autres de ses ouvrages, dans le *Mercure de France*, Mars 1736.

VASSEBOURG, *cherchez* VASBOURG. (Richard)

VASSEUR, (Jacques le) docteur en théologie, archidiacre de l'église de Noyon, ensuite doyen & chanoine de la même église, n'étoit point né à Noyon comme M. de Launoy le dit, mais à Vîmes dans le Ponthieu près d'Abbeville, comme le Vasseur le dit lui-même dans son épître en vers françois à Charles Guillemeau, qui fait partie de son *Bocage de Jossigny:*

Vimmes m'a vu sortir nouvellement au jour,
Jossigny m'a sauvé la vie en son séjour.
Vimmes comble d'honneur toute la Picardie;
Et le gai Jossigny est l'honneur de la Brie:
A Vimmes je dois tout, & je dois tout encor
A mon cher Jossigny que j'aime plus que l'or.

On apprend par une de ses lettres latines que sa mere se nommoit *Petronille* de Belval, & qu'il avoit un frere nommé *André* le Vasseur, qui étoit chirurgien: sa mere mourut en 1596. comme on le voit par l'élégie latine qu'il composa à cette occasion, & qu'il envoya à son

frere. Il fit ses premieres études à Douai & à Tournai sous les Jésuites. Après y avoir été instruit dans les lettres grecques & latines, & dans la philosophie, il vint à Orléans, où il paroît qu'il enseigna lui-même pendant plusieurs années. On a plusieurs de ses lettres datées de cette ville dès 1596. & on en a aussi de 1600.* & de 1601. Il fait aussi mention de sa demeure à Orléans dans une piéce *à M. de Hesves, principal du collége Chambault*, dans ladite ville, qui est à la page 87. de son *Bocage de Jossigny*. Il y dit entr'autres à M. de Hesves :

Irois-je donc ingrat, & tout noirci d'envie ;
Dissimulant qu'à toi se doit trois fois ma vie,
Pour tant de tiens devoirs qui m'assisterent fort ;
Lorsque chez toi mes yeux nagerent presque en la mort :
Pour tant d'aimables fruits qu'une charge commune
En un même navire où tu servois de hune,
Nous a huit ans entiers fait ensemble jouster,
Fruits qu'on m'a vu cent fois du depuis regretter.

Et plus bas en s'adressant à la ville d'Orléans :

Puisse tu donc long-tems, ô bel œil des cités !
Conserver en ton sein tant de commodités,
*Toy nymphe d'*ORLÉANS *que ce gage bien-heure,*
Toy dix ans tous entiers l'honorable demeure,
De mon travail peneux, à qui seule je dois
Si ma nef a couru, tout l'océan des loix :
De qui je tiens en foy, si j'ay quelque pratique
Des langages divers, & de l'estude anticque.

& à la page 67. du tombeau de Claude de Montigny, il appelle Orléans *sa très-chere mere de longue nourriture & d'estude*. Sollicité par Jean Filesac, théologien de Paris, le Vasseur vint dans cetre capitale du royaume, & s'y appliqua à la théologie. La liste des théologiens & des maîtres en théologie du collége de Navarre, donnée par M. de Launoy à la fin du premier volume de son histoire de ce collége, marque le Vasseur entre les théologiens sous l'année 1606. & entre les maîtres ou docteurs en théologie sous l'année 1610. Il avoit quitté Orléans en 1602. & la même année il commença à enseigner les belles lettres & la philosophie à Paris : deux de ses lettres apprennent qu'il enseigna dans les colléges de Lisieux, des Grassins & de Montaigu. Ce fut dans cet intervalle qu'il prit des degrés en théologie : on le voit recteur de l'université de Paris en 1609. Il fut lié particulierement avec Nicolas Bourbon, Pierre Valens ou Vaillant, Grangier, le cardinal du Perron, & beaucoup d'autres qui ont parlé de lui avec éloge. Il eut souvent occasion de haranguer les princes & les premiers magistrats ; & il acquit en particulier l'estime de Nicolas Brulart de Sillery chancelier de France, de Nicolas de Verdun premier président du parlement de Paris, & de plusieurs autres. Il étoit encore à Paris lorsqu'il fut fait archidiacre de Noyon ; & il prend cette qualité dans son bocage de Jossigni, & dans ses antithèses du ciel & de la terre, imprimés en 1608. Il se retira peu après à Noyon, où il fut fait doyen du chapitre vers l'an 1613. & vers l'an 1621. on lui donna la dignité d'official dans la même église. Il édifia beaucoup cette église par sa piété, & l'éclaira par ses lumieres. On ignore le tems de sa mort : mais il vivoit encore en 1633. Il est auteur de plusieurs ouvrages : ceux que l'on connoît sont : 1. *Franciæ Reges τετραστικοι*, imprimé à Paris en 1602. *in*-8°. & dédié à Charles de Balsac, évêque & comte de Noyon. C'est une liste des rois de France en vers latins. 2. Les devises des empereurs Romains, tant Italiens, que Grecs & Allemans, depuis Jules César jusqu'à Rodolphe II. à présent régnant, avec les expositions d'icelles en quatrains : à monseigneur le Dauphin ; à Paris, 1608. *in*-8°. de 72 pages. 3. Antithèses ou contrepointes du ciel & de la terre ; en 1608. à Paris *in*-8°. C'est un recueil de vers françois composés par l'auteur, & adressés à M. Hale, maître des comptes à Paris. Toutes ces piéces sont sur des sujets moraux. Le Vasseur dit dans son épître au lecteur qu'il espéroit donner dans peu *les antipathies ou sympathies de toutes choses :* mais je n'ai point vu cet écrit, supposé qu'il ait paru. 4. *Le Bocage de Jossigny*, où est compris le verger des Vierges, & plusieurs autres piéces saintes, tant en vers qu'en prose ; à Paris, 1608. *in*-8°. C'est un recueil de piéces que l'auteur avoit composées à Jossigny en Brie, dans la maison de M. de Bragelongne, maître des comptes ; chez qui il s'étoit retiré durant la peste qui affligeoit alors Paris. La plus grande partie des piéces de ce recueil est adressée à diverses personnes du nom & de la famille de Bragelongne, mais il y en a quelques-unes aussi adressées à d'autres personnes. On y apprend plusieurs circonstances de la vie de l'auteur, & de celle de quelques gens de lettres qui vivoient alors. La plupart des piéces en prose sont des traductions de quelques écrits moraux : sçavoir, *six considérations salutaires, que toute ame dévote doit diligemment pratiquer en tout tems pour se maintenir en un doux repos d'esprit. Du latin de saint Orese, abbé, à mademoiselle de Larche. Formulaire qui enseigne comme l'on doit remercier Dieu généralement de tout ce qui vient de sa part.. rapporté par Isidore Claire, évêque de Fulgino*, &c. *Le vergier des Vierges : version du mémorial du R. P. Bernard, abbé de saint Gal ; qu'il donna à un certain religieux, l'envoyant étudier aux universités.* Plus un *Abregé d'un discours sur l'excellence de l'arbre tenu sous un pommier.* 5. L'entrée & sortie de l'homme au monde, ou la recherche de la terre promise, divisée en deux livres ; à Paris 1612. chez Pierre Fevrier. 6. *Diva Virgo Mediopontana apud Markæsiam agri Peronensis adumbrata, primùm rudi penicillo, vivis coloribus mox imbuenda* ; à Paris 1622. *in*-8°. Il s'agit de Notre-Dame de Moyenpont, qui est un pélerinage fameux. 7. Le cri de l'aigle provoquant ses petits au vol, représenté dans les divines homélies de saint Eloy évêque de Noyon ; avec deux chérubins du tabernacle, ou deux sermons très-zélés en l'honneur de la sainte Vierge Mere de Dieu, composés par Radbod deuxiéme évêque de Noyon ; à Paris, 1631. 8. *Annales de l'église cathédrale de Noyon*, avec une description & notice de la ville, & des recherches tant des vies des évêques que d'autres monumens du diocèse. Cet ouvrage est fort mal écrit, comme tout ce que le Vasseur a composé en françois, mais il est curieux & renferme des recherches utiles. Il est en deux volumes *in*-4°. imprimés à Paris en 1633. 9. *Tombeau dressé à la bienheureuse mémoire du* R. P. messire Claude de Montigny, prêtre & supérieur de la sainte congrégation de l'Oratoire de Jesus, en la ville d'Orléans, où il décéda le 16. jour de Novembre 1624. avec diverses piéces de vers latins & françois de M. le Vasseur & autres sur la mort du pere de Montigny ; à Paris, 1625. *in*-8°. M. le Vasseur prend dans cet ouvrage les titres de docteur en théologie, chanoine & doyen de l'église cathédrale de Noyon, & juge ordinaire de la cour spirituelle dudit lieu. Il avoit eu d'étroites liaisons avec le pere de Montigny. 10. *Jacobi Vassevrii Sacræ Theologiæ Doctoris, &c. Epistolarum centuriæ duæ* : à Paris, Pierre-Louis Fevrier, 1623. *in*-8°. Ce recueil de lettres de le Vasseur est dédié au prince Henri de Lorraine, abbé de saint Denys, de Fescamp, &c. Le style est formé sur celui de Juste-Lipse pour lequel l'auteur avoit une prédilection particuliere. On y trouve plusieurs piéces de vers latins de sa composition ; & on y en voit aussi de françoises qui sont fort mauvaises. On voit par ce recueil de lettres que le Vasseur étoit lié avec les sçavans les plus distingués de son tems en France, & avec quelques-uns du pays étranger. On ne laisse pas que d'y trouver des anecdotes littéraires, & beaucoup de principes sur différentes matieres : mais le style s'éloigne presque toujours du simple & du naturel. 11. Les devises des rois de France, latines & françoises ; tirées de divers auteurs anciens & modernes : avec une briéve exposition d'icelles, en vers françois : par J. L. V. R. D. L. D. P. (Jacques le Vasseur, recteur de l'université de Paris.) & la paraphrase en vers latin par Michel Grevet de Chartres : le tout enrichi des figures de tous les rois de France jusqu'à Henri IV. à Paris, 1609. *in*-8°.

* Voyez ce recueil de lettres : l'éloge de le Vasseur dans l'histoire du college de Navarre, par M. de Launoy ; la

Bibliothéque de la France par le pere le Long ; les poësies latines de Nicolas Bourbon, &c.

VASSOR, (Michel le) &c. *Dans le Supplément de 1735. on lui donne une* paraphrase sur les épîtres de saint Paul. Le pere Calmet ne parle que d'une paraphrase sur l'épître aux Romains, sur l'épître aux Galates, & sur l'épître catholique de saint Jacques, imprimée en 1689. avec les paraphrases que le même auteur avoit faites sur l'Evangile de saint Matthieu & celui de saint Jean, avant que le Vassor eut abandonné la religion Catholique, ce qui n'arriva qu'en 1697.

VASSOULT, (Jean-Baptiste) prêtre, né au village de Bagnolet, près Paris, mort chez le curé de Virofflé dans le parc de Versailles le 26. Janvier 1745. âgé de 78 ans, moins deux mois & quelques jours, a été grammairien des pages du roi pendant plus de cinquante ans, aumônier de feue madame la dauphine, & confesseur & prédicateur de la maison du roi. Dès 1714. il fit paroître une traduction de *l'Apologétique de Tertullien, ou Défense des premiers Chrétiens contre les calomnies des Gentils : avec des notes pour l'éclaircissement des faits & des matieres* ; La lettre de Pline le jeune à l'empereur Trajan, & la réponse de cet empereur ; dédiée au roi, à Paris, chez Colombat *in*-4°. Cette traduction fut réimprimée *in*-12. en 1715. La préface de cette traduction donne une idée des principaux auteurs ecclésiastiques qui ont pris la plume pour défendre les Chrétiens contre les calomnies des païens, & de Tertullien en particulier, dont le traducteur fait connoître le génie & le caractere. M. l'abbé Vassoult avoit bien étudié cet auteur, & il dit que dès ce tems-là même, c'est-à-dire dès 1714., il avoit pareillement traduit l'Apologétique à Scapula, l'Exhortation aux Martyrs ; & qu'il feroit suivre de près les Traités de la patience, de la pénitence, de la priére, des spectacles, & de l'ajustement des femmes ; de même qu'un Dictionnaire pour l'intelligence de Tertullien. On ne sçait ce que ces écrits sont devenus : quoiqu'on tienne des amis de l'auteur qu'il y avoit mis la derniere main plus de dix ans avant sa mort. Cette perte, supposé que ceux qui ont ces écrits n'en fassent aucun usage, est en partie réparée par la traduction des *Traités de Tertullien sur l'ornement des femmes, les spectacles, le batême, la patience, & la lettre aux Martyrs*, donnée par le pere Caubere, Jésuite, en 1733. *in*-12. à Paris, avec une préface & des remarques. Cette traduction est dédiée à feu M. le cardinal de Polignac. M. l'abbé Vassoult est encore auteur des *Pseaumes de David, selon l'esprit ; ou les Pseaumes en forme de priéres chrétiennes* ; à Paris, chez Colombat *in*-12. La seconde édition faite chez le même en 1733. *in*-12. porte, *seconde édition revue* & corrigée par M. L. L. R.

VATINIUS (Publius) *dont on ne dit qu'un mot dans le dictionnaire historique*, étoit fils de *Publius* Vatinius de la tribu Sergia, qui comprenoit les Marses, les Sabins & les Péligniens. Ce fut un de ces hommes dont la fortune couronne quelquefois les vices. Se trouvant questeur sous le consulat de Ciceron, on lui donna une espéce d'inspection sur les eaux destinées aux usages publics. Ensuite il suivit en qualité de lieutenant C. Cosconius dans l'Espagne ultérieure. De retour à Rome, il y fut tribun pendant le consulat de César, à qui il se dévoua par tous les services que cette place le mettoit à portée de lui rendre. Ce fut lui qui donna l'ordre de conduire Bibulus en prison, & qui chargea un bas officier de le tirer par force de sa maison où il s'étoit renfermé. Les loix *Ælia* & *Fusia* ne l'arrêterent point dans ses autres entreprises. Son impudence éclata dans le banquet public que donna Quintus Arrius : Vatinius vint y prendre sa place vêtu de noir, au mépris de toutes les bienséances. Poursuivi en justice pour avoir contrevenu aux loix *Licinia* & *Julia*, il appella les tribuns à son secours, afin de n'être pas obligé de répondre, & il chassa de son tribunal Memmius qui étoit juge en cette partie. Il sollicita depuis l'édilité, & quoique refusé, il demanda la préture, qui ne lui fut pas plus accordée, quoiqu'il eût donné au peuple le divertissement des gladiateurs. Il arriva même que ce peuple, loin de lui en sçavoir bon gré, lui jetta des pierres ; sur quoi le jurisconsulte Cesellius, ou plutôt Cascellius répondit à quelqu'un qui lui demandoit, si dans la défense générale qui étoit faite de jetter dans l'amphitéâtre autre chose que des fruits, les pommes de Pin étoient comprises : Non, dit-il, si vous les jettez à la tête de Vatinius. Ciceron à son retour d'éxil, traita fort mal Vatinius ; mais César & Pompée l'ayant sollicité de se reconcilier avec lui, il eut la complaisance de le faire, & l'on assure que sa réconciliation fut sincere, & que Vatinius devint même son ami, quoique l'aversion que Ciceron lui avoit témoignée ait donné lieu à cette expression proverbiale, *Odium Vatinianum*, pour signifier une haine irréconciliable. Avant cette réunion, Vatinius que les refus ne rebutoient point, s'étoit encore fait un nouveau titre de haine à l'égard de Ciceron, en enlevant la prêture à Caton, par le crédit de Pompée, & par des largesses aussi criminelles qu'odieuses. Quoi qu'il en soit, Ciceron le défendit depuis, & il s'en applaudit comme d'une action qui lui avoit fait honneur. Son amitié ou sa liaison pour Vatinius devint même telle, qu'elle donna de la jalousie à César & à Pompée. Pendant la guerre civile, Vatinius s'attacha à César, qu'il servit utilement & suivant ses desirs. Pour l'en recompenser, César, après la bataille de Pharsale, le fit augure à la place d'Appius Claudius : il le fit ensuite consul ; & enfin après qu'il eut battu à Munda les enfans de Pompée, il l'envoya avec une armée en Dalmatie. Vatinius s'y étant rendu maître de quelques places, les soldats le proclamerent *Imperator*, & le Senat accorda à ses instances des supplications ou prieres publiques en action de graces de ses succès. La mort de César apporta quelque changement à ses affaires : Les Illyriens tomberent sur lui ; lui défirent quelques cohortes, & le mirent en déroute. Il se réfugia à Dyrrachium, & il ne passa pas outre. Brutus s'étant presenté devant cette ville, Vatinius lui en ouvrit les portes, & lui remit ce qu'il avoit de troupes. On trouve encore qu'il triompha en 711. sous le consulat de Lépidus & de Plancus. On croit qu'il épousa Pompéïa après que César l'eut répudiée, du moins se vantoit-il d'être entré dans l'alliance de celui-ci. On ne sçait rien de sa mort. * Extrait des remarques de M. Morabin sur l'histoire de Ciceron, tome deuxiéme, pages 168. & suivantes ; remarque 293.

VATTIER. (Pierre) *Supplém. tome* 2... Traduction de Timur Arabischiada ; *lisez* par Arabischiada. Au reste, voici les titres entiers de quelques-uns des ouvrages de Vattier, *que l'on n'a presque fait qu'indiquer dans le supplément.* 1. *L'histoire mahométane, ou les* XLIX. *Califes du Macine, contenant un abrégé de l'histoire mussulmane depuis Mahomet jusqu'au regne des François en la Terre sainte* ; traduite de l'arabe, avec un sommaire de l'histoire des Sarrazins en Espagne, extrait de Rodrigue Ximenez, archevêque de Tolede, & vérifié sur le Macine ; à Paris, 1657. *in*-4°. 2. *L'histoire du grand Tamerlan, contenant l'origine, la vie & la mort de ce fameux conquérant*, traduite de l'arabe d'Achamed, fils de Guerapse, & le *portrait du grand Tamerlan, avec la suite de son histoire, jusqu'à l'établissement de l'empire du Mogol* ; traduite de l'arabe du même Achamed, fils de Guerapse ; à Paris, 1658. *in*-4°. 3. *L'Egypte de Murtadi, fils de Gaphiphe, où il est traité des pyramides, du débordement du Nil & des autres merveilles de cette province, selon les traductions des Arabes*, traduite de l'arabe, à Paris, 1668. *in*-12. On n'avoit point parlé de ce dernier ouvrage *dans le supplément*, & Colomiez l'a aussi oublié, de même que le recueil suivant : *L'Elégie du Tograi, avec quelques sentences tirées des poëtes Arabes, l'hymne d'Avicenne, & les proverbes du Chalife Gali. Le tout nouvellement traduit de l'arabe par P. Vattier, docteur en medecine, & secrétaire interpréte du roi, en langue arabique* ; à Paris, de l'Imprimerie de R. Soubret, 1660. *in*-8°. Ce petit recueil, dédié à *M. Foucquet, procureur général, surintendant des finances, & ministre d'état*, ne forme en tout que 80. pages, dont il y en a 35. pour l'*avis au lecteur, où il est traité de la prosodie arabique, & remarqué en passant quelque chose de nouveau sur la françoise.* Vattier y dit que presque tout ce qui concerne

la prosodie arabe, il l'a tiré du pere Guadagnoles & des auteurs cités par celui-ci. Il remarque que le mot de *Tograi* n'est pas le nom de l'auteur de l'Elégie, mais celui de sa dignité. » Il se pouvoit, dit-il, interpréter chancelier, » ou garde des sceaux, ou secrétaire d'Etat, puisqu'il ne » signifie autre chose que le maître ou garde du *Togra*, » qui est le chiffre ou paraphe du Sultan, d'où dépend l'au- » torité des lettres publiques. « Il ajoute que sa piéce, qui contient des plaintes, est écrite par Distiques comme les Elégies latines, que l'auteur n'étoit pas Arabe de naissance, mais de quelqu'autre royaume de l'Orient; qu'il n'est pas sûr que l'hymne qui porte le nom d'Avicenne, soit de celui-ci. Les proverbes sont intitulés dans la traduction : *Les Perles des proverbes recueillies des discours de Gali, fils d'Abutalib, commandeur des fidéles, & mises par ordre alphabétique.* Dans la *Gallia Orientalis* de Colomiez, p. 230. du recueil des opuscules de Colomiez, on fait entendre que Vattier a traduit la *Logique d'Avicenne*, & que cette traduction est imprimée: nous ne la connoissons point.

VAVASSEUR, (François) Jésuite, &c. *Supplém. de* 1735. *tome 2.* Le recueil des ouvrages de cet habile homme a été donné en 1709. non en 1705. *in-fol.* C'est à la priere de M. de Balzac que le traité *de ludicrâ dictione*, a été composé. On a un article du pere Vavasseur, contenant son éloge & la liste de tous ses écrits, dans la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. l'abbé Papillon, *in-fol.* tome 2. pag. 343. & suivantes. *Dans le supplément de* 1735. *on a eu tort de dire que* le pere Vavasseur a été secrétaire & lecteur du pere Petau : celui-ci n'a jamais eu ni l'un ni l'autre. Le pere Vavasseur en 1644. fut envoyé de Bourges, où il étoit *scripturaire*, à Paris, pour y faire le même emploi. Le pere Petau qui l'avoit rempli long-tems, le quitta à pâques.

VAUBAN, (Sebastien le Prestre de) maréchal de France, &c. *On en parle dans le dictionnaire historique, au mot :* le PRESTRE de VAUBAN. *Nous ajouterons ici ce qu'on rapporte dans la bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, des ouvrages qu'il a faits, ou qu'on lui attribue, ou que l'on dit avoir eté composés sur ses idées. 1. *Maniere de fortifier*, par M. de Vauban, mise en ordre par M. le chevalier de Cambray, &c. à Amsterdam, 1689. & 1692. *in-8°.* & avant cela en 1688. à Paris, *in-8°.* M. Hébert, professeur de mathématiques, a joint ses notes à cet ouvrage. Coignard le réimprima à Paris en 1691. *in-12.* avec les notes de l'abbé du Fay. Cette édition fut contrefaite à Amsterdam en 1702. & en 1727. en 2. vol. *in-8°.* *L'ingénieur François*, imprimé à Paris, chez Michallet en 1695. *in-8°.* n'est encore autre chose que le traité attribué à M. de Vauban. 2. *Nouveau traité & de l'attaque & de la défense des places, suivant le systême de M. de Vauban, par M. Desprez de Saint Savin*; à Paris, chez le Mercier, 1736. *in-8°.* 3. *Essais sur la fortification, par M. de Vauban*; à Paris, 1740. *in-12.* 4. *Projet d'une Dîme royale*, qui, supprimant la taille, les aides, les douannes d'une province à l'autre, les décimes du clergé, & tous les autres impôts onéreux, & non volontaires, en diminuant le prix du sel de moitié & plus, produira au roi un revenu certain & suffisant, sans frais, & sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre; qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure culture des terres; à Rouen, 1707. *in-4°.* & plusieurs fois réimprimé depuis. 5. *Le testament politique de M. de Vauban*, imprimé en 1708. *in-12.* est de Pierre le Pesant, sieur de BoisGuillebert, avocat général au parlement de Rouen, mort en 1714. Cet écrit avoit d'abord paru sous le tit. de *détail de la France*, &c.

VAUBERT, (Luc) né à Noyon le 8. d'Octobre 1644. entra dans la société des Jésuites à Paris le 21. Septembre 1662. & fit ses quatre vœux le deux de Février 1678. Il a professé cinq ans dans les basses classes, deux ans la rhétorique & quatre ans la philosophie. Il fut depuis prédicateur, & ensuite recteur. Etant préfet des pensionnaires dans le collége de Paris, il maintint la regle avec exactitude, & s'y conforma le premier. Il est mort à Paris le cinquiéme Avril 1716. Il faisoit bien des vers latins, mais on croit que l'on n'a imprimé de lui en ce genre que la piéce suivante : *Serenissimo duci Enguinensium, post captum Limburgum, & liberatam obsidione Hagenoam, carmen*; à Paris, 1675. *in-4°.* Les autres ouvrages du pere Vaubert sont sur la piété, & se reduisent aux trois suivans. 1. *Exercices de piété pour les associés à l'adoration perpétuelle du saint Sacrement*; à Paris, 1699. *in-12.* & 1711. aussi *in-12.* 2. *Traité de la communion, ou conduite pour communier saintement*; à Paris, 1704. *in-12.* 3. *La devotion à notre Seigneur Jesus-Christ dans l'Eucharistie*; à Paris, 1706. deux volumes *in-12.*

VAUCEL. (Louis du) *Supplém. tome 2. pag.* 439. 440. *ajoutez ce qui suit.* M. du Vaucel étoit (en 1665.) un jeune avocat qui n'avoit pas encore 25. ans, fils d'un conseiller d'Evreux. Il ne sçavoit pas seulement le droit, mais il avoit aussi passé quelques années dans l'étude de la théologie, & s'étoit attaché fortement à saint Augustin, dont il sçavoit très bien les sentimens sur la grace. Il avoit appris les langues, sçavoit assez bien l'hébreu, & parfaitement le grec, homme au reste d'un très-solide jugement. M. Girard l'estimoit infiniment. » C'étoit lui, dit M. Feydeau » dans ses mémoires, qui m'en avoit donné la connois- » sance, & je lui avois donné celle de M. le duc de Roa- » nés qui le vouloit faire intendant de sa maison. Je lui té- » moignai que j'avois de la peine à le voir dans cet emploi; » qu'un homme qui avoit tant de talens ne devoit servir » que Jesus-Christ & son église; que j'allois à Aleth (pour » y être théologal) & qu'il me facheroit fort de le laisser » dans le siécle qui ne laisse rien à la mort que le regret de » l'avoir servi. Mes paroles entrerent dans son cœur; ou » plutôt Dieu le toucha si fortement, que dans le moment » il me dit qu'il étoit prêt de me suivre, & d'abandonner » le siécle pour jamais, sans autre dessein que de servir » Dieu. Je l'envoyai entendre la messe à cette intention. » Il s'y trouva confirmé, & au retour nous dîmes le *Te* » *Deum* pour remercier Dieu de la grace qu'il lui faisoit. » Il me dit cependant qu'il falloit qu'il fît un tour en son » pays avant que de partir, pour donner ordre au ma- » riage d'une de ses sœurs. Il y fallut consentir : & j'avoue » que pendant qu'il fut absent, je n'esperois plus de le re- » voir. C'est pourquoi j'eus d'autant plus de joie de son » retour, que je ne m'y attendois point. Nous partîmes » le 27. d'Octobre (1665.) M. Bertran, qui se fit depuis » docteur de Sorbonne, & le sieur Guelphes, qui a été » depuis auprès de M. Arnauld, vinrent avec nous.... » Nous demeurames 8. jours à Lyon. Nous en partîmes » le jour de saint Martin... « Ils passerent par Valence, ensuite par Avignon. M. du Vaucel & M. Feydeau y entrerent dans la synagogue des Juifs, où ils eurent un entretien avec le maître qui étoit fort ignorant. A Carcassonne ils virent les évêques de Comminges & de Rieux qui s'entretinrent avec M. du Vaucel, qui louerent beaucoup son rare mérite, & le crurent de Port-Royal dont il n'étoit point. Ils arriverent à Aleth le jour de sainte Catherine. Quand M. Feydeau eut pris possession de la théologale de saint Paul à 5. lieues d'Aleth, il y vécut avec M. du Vaucel, jouissant ensemble d'une satisfaction réciproque, étudiant, conférant & se promenant l'un avec l'autre. M. du Vaucel y eut bientôt beaucoup d'emploi, car le bruit s'étant repandu dans le voisinage qu'il étoit très-habile dans les affaires, on le venoit consulter de tous côtés, & chacun s'en retournoit très-content. En 1666. M. d'Aleth voulut avoir M. du Vaucel auprès de lui, & M. Feydeau ne voulut pas préférer sa propre satisfaction au service que M. du Vaucel pouvoit rendre à ce prélat & à tout son diocèse. *Ajoutez ce qui suit pour ce qui regarde les ouvrages* de M. du Vaucel. 1. Les Statuts synodaux du diocèse d'Aleth, parurent d'abord à Toulouse en 1670. chez Raymond Borton, *in-8°.* 2. Le recueil intitulé : *Augustiniana ecclesiæ Romanæ doctrina*, &c. parut à Cologne en 1700. *in-12.* L'édition paroit néanmoins de Hollande. 3. Lorsque M. du Vaucel composa la lettre adressée à M. de Perefixe en 1667. il étoit encore laïque & avocat. 4. Il a encore fait les écrits suivans qui n'ont point été imprimés. 1. Remarques sur les actes du concile de Constance, publiés par M. Schelstrate, & sur la dissertation du même, ajou-

tée à ces actes. Ces remarques sont du 31. Juillet 1684. 2. Remarques sur le livre intitulé : *Tractatus de libertatibus ecclesiæ Gallicanæ, auctore M.* Charlas *sacræ theologiæ doctore.* Ces remarques sont de 1685. 3. Discours en forme de dialogue entre deux Catholiques sur divers points qui regardent l'église, la maniere de conserver les peuples dans son unité, & d'y réunir ceux qui en sont séparés. Ce discours est du sixiéme de Mai 1684. Il y en a qui lui attribuent aussi les trois écrits suivans, qui ont été imprimés. 1. Remarques sur le plaidoyer de M. Talon, avocat général, touchant la bulle d'Innocent XI. contre les franchises des quartiers de Rome; 94. pages *in*-12. 2. Réflexions sur le même plaidoyer; 1688. à Cologne, *in*-12. de 60 pages 3. Justification de la bulle d'Innocent XI. & de l'ordonnance qui interdit l'église de saint Louis, *in*-12. de 179. pag. Mais sur quels fondemens attribue-t-on ces écrits à M. du Vaucel? nous l'ignorons.

VAUDREY. Maison du comté de Bourgogne, tire son nom d'une terre considérable, qui est située auprès d'Arbois.

I. Charles de Vaudrey, chevalier, distingué par sa valeur & son adresse, étoit en faveur sous Hugues I. duc de Bourgogne depuis l'an 1075. Il eut, suivant Gollut, des aventures singulieres; elles ont fourni la matiere du Roman, intitulé : *La Comtesse de Vergy*, dont on dira un mot ailleurs.

II. Aimon seigneur de Vaudrey, est nommé dans une donation faite à l'abbaye des Rosieres en 1198. par Guillaume de Montdidier, chevalier, son frere, de ce qu'il possédoit à Vaudrey & à Brainans.

III. Renaud de Vaudrey, chevalier, céda en 1210. à l'abbaye de saint Paul de Besançon, une maison & un moulin situés à Arbois.

IV. Guillaume seigneur de Vaudrey, est nommé dans un traité fait en 1261. entre l'église de Besançon, & Isabel'e dame de Montfort & du Châtel-Maillot. Il fit hommage en 1269. à l'église de Besançon, pour les dîmes de Vaudrey, de Montbaré & de Mont.

V. Gui de Vaudrey, chevalier, I. du nom, reprit de fief pour les dîmes de Vaudrey en 1292. *Hugues* de Vaudrey faisoit en 1269. les fonctions d'official pour l'évêque d'Autun dans l'archevêché de Lyon. *Gui* fut pere de *Jean*, chevalier, qui n'eut qu'une fille nommée *Guillemette*, mariée à *Guillaume* d'Esternod; d'Hugues, qui suit, nommé dans le testament de Jean son frere de l'an 1326; d'*Odon*, abbé de saint Claude; & de Simon, chef de la branche de Monjay, *rapportée ci-après.*

VI. Hugues, seigneur de Vaudrey, fut pere de Gui, qui suit, & de *Jeanne* de Vaudrey.

VII. Gui II. chevalier, eut pour fils Jean, qui suit, selon le testament de Jeanne de Vaudrey sa sœur, femme de Monet, seigneur de Montsaugeon, de l'an 1358.

VIII. Jean de Vaudrey, chevalier, est dit pere de Jacques, dans le testament de Jacques de Thoraise, de l'an 1384.

IX. Jacques de Vaudrey, eut pour fils Jean, Guillaume & Philibert, qui firent les branches de Courlaou, Mutigné & saint Phal, qui suivent.

BRANCHE DE COURLAOU.

X. Jean de Vaudrey, seigneur de Courlaou, de l'Aigle & du Pin, chambellan du duc Jean sans peur, eut de *Jeanne* de Fromentes, Lancelot, qui suit; Antoine, qui suivra; & *Guillaume.* Olivier de la Marche, dit de ce dernier, qu'il étoit alors un vaillant écuyer, & qu'il fut depuis un chevalier très-renommé. Il défendit Vesoul, fut fait prisonnier de guerre, & décapité, suivant Gollut, dans les révolutions de Bourgogne, après la mort du duc Charles.

XI. Lancelot de Vaudrey, seigneur de Courlaou & du Pin, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre* de Goux, chevalier de Bourgogne, dont il eut *Adrienne*, qui épousa *Jean* d'Achey: 2°. *Philiberte* de Loisi, dont il eut Adrien, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Herman* de Vaudrey; & *Marguerite*, qui épousa *Etienne* d'Orsans.

XII. Adrien de Vaudrey, seigneur de Courlaou, Présilli, saint Julien, chevalier d'honneur au parlement de Bourgogne, eut de *Jeanne*, fille de *Philibert* de Véere, chevalier, *Pierre*, connu sous le nom de *baron de Courlaon*, mort sans alliance à la fleur de son âge, & d'*Anne* de Vuillafans, qu'il épousa en secondes noces, une fille nommée *Anne*, mariée à *Claude* de Ray, à qui elle porta les terres de la branche de Courlaou, qui passerent dès lors dans la maison de la Baume-Montrevel.

BRANCHE DE L'AIGLE.

XI. Antoine de Vaudrey, second fils de Jean, fut chevalier, seigneur de l'Aigle & de Chilli, conseiller, chambellan du duc Philippe, & bailli de la Montagne. Il épousa 1°. une *fille naturelle de* Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Chauffourg, dont il eut Claude, qui suit; *Catherine*, mariée à *N.* de Clermont; & *Anne-Jacques*, femme de *N.* de l'Aubepin.

XII. Claude de Vaudrey, chevalier, seigneur de l'Aigle & de Chilly, conseiller, chambellan du duc Philippe, & bailli de la Montagne en 1473. fut chevalier d'honneur au parlement de Dole. Il défendit Auxonne après la mort du duc Charles, contre l'armée Françoise. N'ayant point d'enfans de *Marie* de Chalans sa femme, il l'institua son héritiere dans la moitié de ses biens, par son testament de l'an 1515. & l'autre moitié fut pour Henri & Claude de Clermont, Claude & Antoine de Laubepin ses neveux, les substituant les uns aux autres; & à leur défaut sans lignée, Adrien de Vaudrey, seigneur de Courlaou, Jean de Vaudrey, seigneur de Pin, ses cousins germains; Jean fils d'Olivier de Vaudrey, qu'il dit être chef des armes de sa maison, & Maximilien, fils de feu Louis de Vaudrey. Le même acte prouve qu'Olivier de Vaudrey eût un fils nommé *Jean*, qui mourut sans enfans, & fut inhumé à Notre-Dame de Halle auprès de Bruxelles, avec cette épitaphe: *Cy gît Jean seigneur de Vaudrey, qui fut rapporté du siége de Maiziere en la ville de Bastoignes, où il mourut le* 15. *Décembre* 1521.

BRANCHE DE MUTIGNÉ.

X. Guillaume de Vaudrey, seigneur de Mutigné, second fils de Jacques, fut lieutenant au gouvernement de Milan, & épousa *N.* de Saluces, dont il eut Herman, qui suit.

XI. Herman de Vaudrey, seigneur de Mutigné, où il bâtit un château, eut d'*Antoinette* de Vaudrey, Louis, qui suit.

XII. Louis de Vaudrey, surnommé *le beau*, fut bailli d'Aval, capitaine des gardes de l'empereur Maximilien, & des archers du corps de Philippe le Bel, qu'il suivit en Espagne en 1506. Il laissa de *Claudine* de Montreuil, Maximilien, qui suit.

XIII. Maximilien de Vaudrey mourut sans postérité.

BRANCHE DE SAINT PHAL.

X. Philibert de Vaudrey I. du nom, chevalier, seigneur de Montboson, troisiéme fils de Jacques, fut bailli d'Amont au comté de Bourgogne, gouverneur de Tonerrois, conseiller chambellan du duc Philippe, & maître de son artillerie. Il épousa *Catherine*, fille de *Charles* de Soyecourt, seigneur de Moy, dont il eut Artus, qui suit.

XI. Artus de Vaudrey, seigneur de Montboson, marié à *Clauda* de Montot, dame de saint Phal, en latin *sanctus Fidolus*, en Champagne, fut pere de Philibert, qui suit; de *Jacques*, seigneur de Moy, qui épousa *Blanche* de Conflans; de *Bernardin*, abbé de saint Simphorien, aumônier de Louis XII. & de *Blanche* de Vaudrey, épouse de *Jean* Disque.

XII. Philibert de Vaudrey, II. du nom, seigneur de saint Phal, Saïns, Morainvilliers, Ciquembourg, Cuville, &c. épousa *Philippe* de Fay, dont il eut Gilles, qui suit; & Florent, qui suivra.

XIII. Gilles de Vaudrey, seigneur de saint Phal, &c. eut de *N.* d'Aussonville, *Anne*, mariée à *N.* de Montgommeri; & François, qui suit.

XIV. François de Vaudrey, seigneur de saint Phal, épousa *Jeanne* du Plessis, héritiere de saint Mesmin, ou Maimin, & de la Bourgeonniere, veuve de *Jean* d'Acigney, & mere de *Judith* d'Acigney, femme de *Jacques* de Cossé, maréchal de France. Il eut de ce mariage George, qui suit.

XV. George de Vaudrey, marquis de saint Phal, fut marié à *Anne* Largentiere, dont il eut *George*, marquis de saint Phal, baron de la Bourgeonniere; & *Anne-Louise*.

BRANCHE DE VALEROI SAINT REMY.

XIII. Florent de Vaudrey, second fils de Philibert II. eut d'*Henriette* de Grammont, Jean, qui suit.

XIV. Jean de Vaudrey, chevalier par lettres de 1587. épousa 1°. *Eve* d'Orsans, dont il eut *Clauda* de Vaudrey, qui fut mariée à *Claude* de Montrichard, seigneur de Fertans: 2°. *Beatrix* de Grammont-Conflandey, dont il eut Jean-Gabriel, qui suit; & *Perronne* de Vaudrey, qui épousa *N.* de Laverne, mestre de camp d'un régiment de 1500. hommes, qui défendit la ville de Dole au siége de l'an 1636.

XV. Jean-Gabriel de Vaudrey, seigneur de Valeroi, marié en 1614. avec *Etiennette* de Montrichard, dont il eut Claude-Antoine, qui suit; Claude-Louis, qui suivra; *Anne*, qui épousa *Claude-Baptiste* de Vy; & *Antoinette* de Vaudrey.

XVI. Claude-Antoine de Vaudrey, seigneur de Valeroi, eut d'*Anne*, fille d'*Antoine* de Salives, seigneur de Betoncour, & de *Marguerite* de Luz, dame de saint Remi, Antoine, qui suit.

XVII. Antoine de Vaudrey, baron de saint Remi, épousa en 1657. *Adrienne* de Beaujeu, dont il eut Nicolas-Joseph, qui suit; *Charles-Louis*, destiné chevalier de Malte, & appellé l'*abbé de Vaudrey*, mort à Vesoul en 1732; *Adrienne*, religieuse en l'abbaye de Baume; & *Jean-Charles*, appellé le *chevalier de Vaudrey* Antoine étant devenu veuf, épousa en secondes noces *Louise* de Montrichard Flamerans. Jean-Charles, dit, *le chevalier de Vaudrey*, le dernier de ses fils, fut d'abord religieux novice à saint Claude, ensuite chanoine de l'église de Besançon. Depuis, il quitta ses bénéfices pour entrer au service du roi, & il s'est signalé en Flandre & en Piémont. Etant capitaine de grenadiers dans le régiment de Tournon, il entra, lui dixiéme, dans Coni, où après avoir reçu 33. blessures, il fut fait prisonnier. Pour reconnoître sa valeur, le roi lui donna au mois de Janvier 1692. le régiment vaquant par la mort du marquis de Brac. Etant allé remercier le roi, sa majesté lui demanda obligeamment, s'il avoit cru prendre Coni tout seul, & lui fit lever sa perruque, afin que les courtisans vissent une partie des blessures qu'il avoit reçues. Il fut tué à la bataille de Cassano en 1705. étant lieutenant général des armées du roi, & inspecteur de son infanterie.

XVIII. Nicolas-Joseph comte de Vaudrey, baron de saint Remi, frere du chevalier de Vaudrey, avoit beaucoup d'esprit & de litterature. Il est auteur des deux ouvrages suivans: 1. *La comtesse de Vergy*, nouvelle historique; à Paris, 1722. *in*-12. Ce sont les amours & les aventures de Charles de Vaudrey, dont on a parlé plus haut. 2. *Edele de Ponthieu*; à Paris, 1723. *in*-12. M. l'abbé Lenglet cite ces deux romans sans en nommer l'auteur, dans la *Bibliothéque des romans*, tome 2. page 76. Le comte de Vaudrey a eu d'un premier mariage avec *N.* d'Andelot, dame de Tromarey, *Louise* de Vaudrey, mariée à *N.* Barberot. D'un second mariage avec *Charlotte* de Rotembourg, il eut *Jeanne-Octavie*, qui épousa *Anne-Herman*, marquis de Rose.

XVI. Claude-Louis de Vaudrey, seigneur de Valeroi, second fils de Jean-Gabriel, épousa *Thérese* de Brun, dont il eut *Ferdinan-Gabriel*, & *Claude-Joseph*, morts sans alliance; *Anne-Thérese* & *Thérese-Gabrielle*, religieuses de la Visitation, à Besançon; & *Marie-Claude*, héritiere de sa branche, qui épousa *Claude-Joseph* de Salives, seigneur de Genevré.

BRANCHE DE MONTJAY.

VI. Simon de Vaudrey, chevalier, seigneur de Montjay, l'un des fils de Gui, vivant en 1292. choisit sa sepulture dans l'église de Vaudrey, nomma héritier Jean son fils, qui suit, par son testament de l'an 1319. dans lequel il parle d'*Henriette* de Vaudrey, femme d'*Hugues* de Grange.

VII. Jean de Vaudrey, seigneur de Montjay, ordonna par son testament de l'an 1341. qu'il seroit inhumé auprès de Simon son pere, & fit héritiers *Jeanne* sa fille d'un premier mariage avec *Isabelle* de Zorans, *Marguerite* & Huguenin de Vaudrey, qui suit, ses enfans d'un second mariage avec *Guillemette* d'Arlay.

VIII. Huguenin de Vaudrey, chevalier, fut pere d'Hugues de Vaudrey, suivant le testament de Bernard d'Arlay, qui suit, dit le *Galois*, chevalier, de l'an 1387.

IX. Hugues de Vaudrey, nommé dans le testament de Simonne de Florence, dame de Chaleseule, de l'an 1426. fut, suivant cet acte, pere de *Marguerite*, mariée à *Etienne* de Grachaux; & de Pierre, qui suit.

X. Pierre de Vaudrey, conseiller, chambellan du duc Philippe, fut présent avec d'autres seigneurs de Franche-Comté, au traité de mariage de Marguerite de Castro, cousine d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, en date de l'an 1437. Il épousa *Attendule* Sforce, dont il eut Philippe, qui suit; & *François*, seigneur de Mont en partie, qui n'eut qu'une fille, nommée *Claire* de Vaudrey, mariée à *Antoine* de Drée, seigneur de la Serrée.

XI. Philippe de Vaudrey I. de ce nom, maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, dans la guerre de Luxembourg, & gruyer de Franche-Comté, fut pere de Philippe, qui suit; & de Pierre, chef de la branche de Beveuges, *rapportée ci-après*.

XII. Philippe de Vaudrey II. du nom, chevalier, seigneur de Montjay sous Vaudrey en partie, conseiller, chambellan de l'empereur, nomme par son testament de l'an 1519. *Jacqua* de Quingey sa femme, Simon de Vaudrey son fils, qui suit; *Anne*, veuve d'*Olivier* de Vaudrey, & *Isabeau* ses filles.

XIII. Simon de Vaudrey fut pere de Guiot, qui suit, par son mariage avec *N.* de Montboson.

XIV. Guiot de Vaudrey, seigneur de Montjay, pannetier de l'empereur Charles-Quint, eut de son mariage avec *Guillemette* d'Estavaye, Guiot, qui suit.

XV. Guiot de Vaudrey, seigneur de Montjay, mourut sans enfans, & fit héritier *Jean* de Vaudrey son cousin.

BRANCHE DE BEVEUGES.

XII. Pierre de Vaudrey, second fils de Philippe I. eut de *N.* d'Accolans, veuve de Pierre de Montbéliard, Pierre, qui suit: ce qui est prouvé par le testament de *Jacqua* de Montbéliard, dame de Beveuges, de l'an 1505. qui nomme Philippe & Pierre de Vaudrey, ses freres uterins, institue Jean de la Roche son mari, & lui substitue Pierre de Vaudrey son neveu, & fils de Pierre son frere.

XIII. Pierre de Vaudrey, II. du nom, seigneur de Beveuges, épousa *Anne* de Quingey, dont il eut *Jean* de Quingey qui n'eut qu'une fille; & Claude qui suit.

XIV. Claude de Vaudrey, seigneur de Beveuges, marié à *Marguerite* de Gruffi, fut pere de Guilaume, qui suit; & de *Ferdinand*, chevalier de Malte, mort grand bailli du prieuré d'Auvergne.

XV. Guillaume de Vaudrey, seigneur de Beveuges, épousa *Anne* de Présentevilers, dont il eut François, qui suit.

XVI. François de Vaudrey, seigneur de Beveuges, marié à *Françoise* de Meligni, eut 1. *Gaspard*; 2. Claude-Antoine, qui suit; 3. *Philibert*, commandeur de Malte. Gaspard servit l'électeur de Baviere, fut colonel d'un régiment de Cuirassiers, & officier général: il épousa *N.* de Teringue, dont il n'eut qu'une fille, morte sans postérité.

XVII. Claude-Antoine de Vaudrey, seigneur de Beveuges, épousa *Octavie* de Roussillon, d'une illustre maison de Savoye; des enfans qu'il eut de ce mariage, il ne resta que Jean-Antoine, qui suit.

XVIII. Jean-Antoine de Vaudrey, ſeigneur de Beveuges, épouſa *Magdelene-Iſabelle* de Brun, fille d'*Antoine* de Brun, ambaſſadeur plénipotentiaire pour le roi d'Eſpagne à Munſter, dont il eut une fille qui ſe fit religieuſe à Migette; & Claude-Antoine-Eugene, qui ſuit.

XIX. Claude-Antoine-Eugene comte de Vaudrey, ſeigneur de Beveuges, lieutenant général des armées du roi, inſpecteur général de ſa cavalerie & de ſes dragons, commandant en Alſace, vivant en 1740. avoit alors de ſon mariage avec *Marie-Gabrielle-Françoiſe* de Blickerſvick de Moncley, un fils nommé *Claude-Henri-Eugene*, mouſquetaire dans la deuxiéme compagnie; & quatre filles, dont l'aînée étoit alors religieuſe à Bémont auprès de Langres. * Extrait de nobiliaire du comté de Bourgogne, par M. Dunod de Charnage, faiſant partie de ſes mémoires, pour ſervir à l'hiſtoire du Comté de Bourgone, *in*-4°. à Beſançon, 1740. depuis la page 221. juſqu'à 230. Voyez auſſi l'hiſtoire du Comté de Bourgogne, par le même, pag. 374. & ſuivantes.

VAUGE, (Gilles) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, né à Beric au diocèſe de Vannes, de *Maurice* Vauge, marchand, & de *Henriette* Huernan, fut reçu dans la maiſon des prêtres de l'Oratoire, dite de l'Inſtitution, à Paris, le 31. Octobre 1687. Après avoir enſeigné les humanités & la rhétorique avec beaucoup de diſtinction, il fut envoyé au ſeminaire de Grenoble, où il a enſeigné la théologie, & où il a rendu de très-grands ſervices, tant ſous l'épiſcopat de M. le cardinal le Camus, que ſous celui de M. de Montmartin, ſon ſucceſſeur, qui lui donnerent l'un & l'autre leur eſtime & leur confiance. M. de Montmartin étant mort, le pere Vauge ſe retira dans la maiſon de ſa congrégation, à Lyon, où il eſt mort le 28. Octobre 1729. dans un âge avancé. Voici l'éloge que l'on en fait dans le *mémoire* imprimé *des noms des prêtres, des confreres, & des freres décédés dans la congrégation de l'Oratoire de Jeſus-Chriſt Notre Seigneur, depuis l'aſſemblée générale du mois de Septembre* 1739. *juſqu'au mois de Septembre* 1742. »Le pere Gilles Vauge a eu toutes les » vertus d'un ſaint prêtre, les lumieres d'un ſçavant théo» logien, le rare talent de diriger les ames dans les voyes » de ſalut. Les ſingulieres bénedictions que Dieu répan» dit ſur ſon miniſtere, furent le fruit de ſa vie retirée, » pénitente, humble & toute occupée de la priere. Les » ouvrages qu'il a donnés au public, prouvent également » la juſtice de ſa réputation, & l'eſprit dont il étoit animé » en les compoſant.« Ces ouvrages ſont: 1. *Le Catéchiſme de Grenoble*, imprimé pluſieurs fois. 2. *Le Directeur des ames pénitentes: ou Déciſions de pluſieurs queſtions importantes ſur la pratique des ſacremens de pénitence*, &c. *par un directeur très expérimenté dans la conduite des ames*; à Paris, 1721. *in*-12. Cet ouvrage eſt dédié au très R. P. Dom Jean-Baptiſte Carbonnier, général des Camaldules de France; mais cette épître dédicatoire de neuf pages *in*-12. n'eſt point du pere Vauge, mais de M. d'Arnauldin, ancien curé de ſaint Denys en France, mort chanoine du Sépulchre, à Paris: l'avertiſſement eſt auſſi du même; au moins n'eſt-il pas de l'auteur de l'ouvrage. En 1724. on donna des *Inſtructions & Prieres*, &c. ſous le titre de *Suite du directeur des ames pénitentes*, *in*-12. mais cet ouvrage eſt de feu M. l'abbé Molinier, ex-oratorien. 3. Le troiſiéme ouvrage du pere Vauge, eſt un traité de *l'Eſpérance chrétienne contre l'eſprit de puſillanimité & de défiance contre la crainte exceſſive*; à Paris, 1730. *in*-12. & réimprimé en 1732. *in*-18. & encore depuis. Cet ouvrage, qui eſt fort ſolide, a été traduit en italien, par Louis Riccoboni, ancien auteur & acteur de la comédie Italienne. M. Riccoboni fait un grand éloge de cet ouvrage dans l'épître dédicatoire de ſa traduction, laquelle a été imprimée à Veniſe en 1735. *in*-12. chez Antoine Bortoli: l'épître dédicatoire à M. le duc d'Orléans, eſt en françois, & ſeulement écrite à la main, au devant de l'exemplaire préſenté à ce prince. 4. *Deux dialogues ou entretiens ſur les affaires du tems*, &c. * Ouvrages cités dans cet article, & mémoires manuſcrits du pere Bougerel de l'Oratoire.

VAUMORIERE. (Pierre Dortigue, ſieur de) *Supplément, tome* 2... Agiagi, liſez Agiatis.... Dans le recueil des harangues qu'il a données, il y en a qui ne ſont pas de lui, & dont il cite les auteurs.... D'Ortigue, *liſez* Dortigue. Le recueil de harangues qu'on vient de citer, a été imprimé pour la ſeconde fois en 1693. *in*-4°. à Paris, chez Jean Guignard. Les lettres ſur toutes ſortes de ſujets ont eu au moins cinq éditions. Le titre eſt: *Lettres ſur toutes ſortes de ſujets, avec des avis ſur la maniere de les écrire; & des réponſes ſur chaque eſpéce de lettres*, 2. vol. *in*-12. Les romans de M. de Vaumoriere ſont: 1. Les cinq derniers volumes de *Pharamond, ou hiſtoire de France*, dont la Calprenede avoit donné les ſept premiers volumes. »Quoique la Calprenede, eſt-il dit dans la bibliothéque des romans, tome 2. pag. 64. » n'eût laiſſé » aucuns mémoires, cependant ſon continuateur eſt ſi bien » entré dans ſon génie, qu'on ne s'apperçoit de la diffé» rence, que parce que Vaumoriere a ſurpaſſé la Calpre» nede par l'élocution, l'ordre & l'arrangement.« 2. Le grand Scipion, *in*-8°. à Paris, 1656. & 1661. 4. volum. 3. Agiatis, reine de Sparte, ou les guerres civiles des Lacédémoniens, ſous les rois Agis & Léonidas; *in*-12. à Paris, 1685. 2. vol. 4. *Hiſtoire de la galanterie des anciens*, *in*-12. à Paris, 1671. & 1676. 2. vol. 5. *Diane de France*, nouvelle hiſtorique, *in*-12. à Paris, 1674. & 1675. 6. Dans ſon éloge imprimé au devant des lettres ſur toutes ſortes de ſujets, on lui donne encore Adélaïde de Champagne, roman imprimé à Paris en 1680. *in*-12. & en 1690. quatre tomes en deux volumes *in*-12. L'auteur de la Bibliothéque des Romans, cite celui-ci à la page 76. mais il n'en dit pas l'auteur.

VAUQUELIN, (Jean) ſieur de la Freſnaye au Sauvage, de Saſſy, Boeſſey, les Yveteaux, les Aulnez & d'Arry, conſeiller du roi, & préſident au bailliage & ſiége préſidial de Caen, a été l'un des meilleurs poëtes François du ſeiziéme ſiécle. *On en a déja dit quelque choſe dans le dernier ſupplément de Moreri*, d'après les origines de Caen de M. Huet, la bibliothéque des auteurs cités dans le dictionnaire de Richelet, par l'abbé le Clerc, & le Parnaſſe François, par M. Titon du Tillet, édition *in-fol.* Mais, outre que ces auteurs ne s'accordent pas entr'eux ſur la plus grande partie de ce qu'ils diſent de Vauquelin, ils ſont peu éxacts ſur ce qu'ils rapportent: voici ce que la lecture même des poëſies de Vauquelin nous apprend de ſa vie. Il nâquit en 1536. à la Freſnaye près Falaiſe en Normandie. Il marque lui-même le tems de ſa naiſſance à la fin de ſa derniere ſatyre du IV. livre de ſes poëſies ſatyriques, où il dit:

Et juſtement en l'an, naiſſance pris j'avoye
Que le grand Roi François conqueſta la Savoye.

Ce qui arriva, ſelon M. de Thou, en l'année 1536. Il eut pour parrein Jean de Fontenai de Bertheville, comme il ajoute au même endroit. Sa famille étoit noble & très-ancienne. Si l'on en croit Nicolas Dupont, avocat au parlement de Paris, qui en parle dans l'épître dédicatoire à Jean-Jacques Vauquelin, chevalier, ſeigneur & patron de Vrigny, de la Fontaine, du Moncel, &c. qui eſt à la tête de ſon *Eſſai ſur la maniere de traduire les noms propres françois en latin*, volume *in*-12. imprimé en 1710. à Paris, chez Quillau: Jean Vauquelin étoit iſſu des anciens Vauquelin, barons de Ferrieres, des Vauquelin du Pont, des Vauquelin Mamignot, qui portoient, dit-on, les titres de princes & ſires avant Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom, paſſérent en Angleterre, & deſquels l'on prétend que ſont ſorties dans ce royaume les anciennes familles de Hottinghen, de Herby, &c. Jean Vauquelin confirme lui-même cette prétention dans ſon épître ou ſatyre à ſon livre, citée plus haut; voici ſes propres termes:

Dis, que peut-être vint mon nom du Val-d'Eclin,
Qu'au langage du tems on nommoit Vauc-Elin,
Dont Vauquelin *ſe fit en la belle contrée*
Que Cérès & Pomone entre toutes récrée.
Dès ce tems mes majeurs déja nobles vivoient;

Et

Et nos ducs généreux en leurs guerres suivoient.
Mais Vauquelin Dupont, Vauquelin de Ferrieres,
Capitaines portoient Gouffanons & Bannieres,
En passant l'Océan, quand leur grand duc Normant
Alla contre l'Anglois tous ses sujets armant,
Et planterent leur nom en Glocestre & Clarence,
Dont il reste aux vieux lieux mainte vaine apparence.
Là sont peints & bossés nos écus & blasons,
Tels que nous les portons encore en nos maisons.
L'an neuf cens au devant les surnoms commencerent,
Et du nom de leurs fiefs beaucoup lors s'appellerent, &c.

Vauquelin rapporte ensuite les noms de plusieurs familles nobles & anciennes, avec lesquelles la sienne fit alliance, & plusieurs de ces familles subsistent encore, quelques-unes avec distinction. Son pere, qui étoit gendarme dans une compagnie d'ordonnance ancienne du seigneur d'Annebaud, dont M. de Thou fait de si grands éloges en plusieurs endroits de son histoire, mourut ayant à peine 30. ans, & laissa pour unique enfant *Jean* Vauquelin, & pour héritage toutes ses terres endettées, à cause des grandes dépenses qu'il avoit été obligé de faire dans le mêtier de la guerre; mais la veuve à qui la garde-noble de son fils fut donnée, sçut par son économie & sa prudence, liquider toutes ces dettes. Jean Vauquelin né avec d'heureuses dispositions pour les sciences, fut envoyé fort jeune a Paris, où il étudia sous Buquet, & ensuite sous Turnebe & Muret. Son goût pour la poësie Françoise se déclara sous ce dernier, & il se passionna pour les ouvrages de Baïf, de Ronsard & de Joachim du Bellay : c'est au moins ce qu'il semble dire dans ces deux vers :

Je connoissoy Baïf, & Ronsard j'adoroy,
Du Bellay qui m'étoit plus connu, j'adoroy.

A l'âge de 18. ans il quitta Paris avec Grimoult & Toutain, deux de ses compatriotes qu'il a célébrés dans ses vers, & ils passerent ensemble à Angers, où ils prirent des leçons de poësie sous Jacques Tahureau. De-là ils allerent à Poitiers, où ils firent connoissance avec Scévole de Sainte-Marthe, qui cultivoit aussi les muses Françoises. Vauquelin entraîné par le même goût de versifier, & comptant déja pouvoir se faire un nom par ses poësies, fit imprimer en 1555. *in*-8°. à Poitiers par les de Marnef & Bouchetz, freres, *deux livres de Foresteries*, qu'il dédia à M. Duval, qui étoit alors évêque de Sées. Ces fruits prématurés lui déplurent dans la suite, & l'on ne sera peut-être pas faché de voir de quelle maniere il fait entendre sur cela ses regrets dans son idylle soixante-cinquiéme, adressée en 1560. à M. Bernard de Saint François, conseiller au parlement de Paris, depuis évêque de Bayeux. Voici entr'autres ce quil dit :

Mais pour avoir cueillis mes fruits hors de saison,
Ils sont depuis restés flétris en la maison.
Car alors aveuglé de mon amour premiere,
Las! je fis voir sans yeux à mes vers la lumiere;
Je les voulus sans pieds au monde faire aller,
Et sans ailes encor jusques aux cieux voler.
Lors des premiers en France errants à l'aventure,
Ils sentirent bientôt la chiennine morsure
De mille médisants, &c.

Il paroît par la même piéce qu'il vouloit les faire réimprimer en 1560. mais je n'ai pu découvrir si cette nouvelle édition a été faite. Comme cette passion pour la poësie ne le conduisoit à rien de solide, & qu'elle le détournoit même d'études plus sérieuses & plus utiles, on l'en reprit, & selon ce qu'il rapporte, la réprimande fut vive. Il en profita, & sans abandonner les muses qu'il cultiva toute sa vie, il alla à Bourges; où il s'appliqua à l'étude du droit sous le célébre Duaren. C'est ce qu'il dit dans sa satyre à son livre, & dans celle qu'il a adressée à Jean Davy du Perron, évêque d'Evreux, où il se peint ainsi :

Puis j'ai marché sans guide ni lumiere
Par un tel ombre en ma saison premiere;
Qu'à tout propos aveugle & chancelant,
Je trebuchois mille fois en allant,
Sans que bien peu mes conjoints de nature,
M'aidassent lors à si forte aventure.
Aussi peu sage, orphelin dépourvu,
Le bien & mal je n'avois pas prévu :
Ni n'eusse sçu le bien prévoir, de sorte
Que pour sortir tard j'en trouvé la porte.
Tantôt voulant mon feu pere imiter,
Et comme lui les forêts habiter,
Entre les miens, mes vassaux, & mes hommes :
Vivant joyeux, plus qu'au tems où nous sommes :
Aimant les chiens, la chasse & les chevaux,
Les bâtiments & tous plaisans travaux.
Une autre fois, comme son second frere
Des Yveteaux, aux durs combats me plaire.....
Une autre fois tout à Dieu retourné,
A le servir j'étois comme addonné.
Puis averti d'un ami débonnaire,
Je reprenoy l'institute en colere,
Le Code gros, nos Pandectes, nos loix,
Etudiant pour deux jours plus que trois :
D'opinion étant un vrai Protée,
Et n'avois point la cervelle arrêtée.
Mais cependant les Muses & Phœbus
Me décevoient toujours par leurs abus.
Suivant le tems j'avois en mille modes,
Fait des sonnets, des chansons & des odes.....
Enfin guidé d'une chaude espérance
De parvenir à la belle assurance
De mon autre oncle (or grave en jugement,
Chef du Parquet de notre parlement;
Et que d'ailleurs j'étois né pour apprendre)
Au long habit j'allay du-tout me rendre,
Lors de Poitiers quittant le mont Joubert,
Mon but je mis aux Forenses d'Imbert :
Et du depuis de libre fait esclave,
Hardi suivant le conseil sage & brave
De Duaren, à Bourges, d'un grand cœur
Je fis des vers Bartholle être vainqueur.

Vauquelin étant retourné dans sa patrie, fut d'abord avocat du roi au bailliage de Caen : après quoi il parvint à la charge de lieutenant général, par la démission de Charles de Bourgueville, qui la lui résigna en lui donnant sa fille en mariage. Il posseda ensuite celle de président au présidial de Caen, qu'il paroît avoir conservée le reste de ses jours, quoique dans plusieurs de ses poësies il témoigne souvent en être ennuyé, & avoir le désir de se retirer du tumulte des affaires. Sa sagesse, sa prudence, & son zéle pour les intérêts de l'état au milieu des troubles qui agiterent de son tems le royaume, lui firent des envieux, & même des persécuteurs; mais il acquit l'estime de ses rois & de ceux qui avoient la principale part au gouvernement. C'est lui-même qui se rend ce témoignage dans ces vers de la satyre que nous avons déja citée :

Di, qu'aux grands, aux seigneurs représentans le prince,
Au beau gouvernement de notre grand' province
Que je fus agréable : & que durant l'effroi
Des troubles, ils se sont toujours servis de moi.
Ce grand de Matignon si sage en nos affaires,
Si vaillant, si prudent aux exploits militaires,
Le premier loin de moi chassa par ses beaux rais
Du sçavoir sans usage un grand nuage épais
Qui m'ombrageoit l'esprit. Et même l'excellence
De ce grand duc qui n'a de pareils en vaillance,
Beaufrere de mon roi, notre grand gouverneur,
En terre comme il est de notre mer seigneur,
Sous un front de Bellonne ayant de la science,
Et des armes en un conjoint l'expérience,
M'a donné l'intendance & toute autorité
En nos côtes de mer de son amirauté.

Il faut ajouter ce que Vauquelin dit dans sa satyre au fameux Desportes, abbé de Tiron, qu'il quitta quelque tems l'éxercice de la justice pour être commissaire des vi-

vres dans l'armée de France en 1573. ou 1574. Je rapporterai encore ses propres paroles. Après avoir dit à Desportes qu'il peut faire sçavoir à Henri III. ce qu'il avoit été sous Charles IX. & ce qu'il est encore, il ajoute :

Ayant en mainte affaire
Montré sçavoir plus d'un bon œuvre faire ;
Et que laissant la justice en repos,
J'avoy marché, les armes sur le dos,
Suivant le camp de Charles débonnaire,
Duquel j'étoy des vivres commissaire,
De Matignon fut Domfront assaillant,
Et puis Saint Lô, &c.

M. Huet dit que Vauquelin mourut en 1606. âgé de 73. ans ; mais 1°. selon la date de sa naissance que Vauquelin a citée lui-même, il ne devoit pas avoir 72. ans accomplis en 1606. 2°. On s'est trompé en marquant le recueil des poësies de Vauquelin, les uns en 1605. les autres en 1606. Les deux exemplaires que j'ai vus de ce recueil qui est fort rare, porte la date de 1612. c'est un *in*-8°. imprimé à Caen par Charles Macé, imprimeur du roi. Il est vrai que le privilége accordé pour l'impression de cet ouvrage est du 23 Décembre 1604. mais on ne dit pas, & il ne paroît nulle part, que l'édition de 1612. soit une seconde édition. Vauquelin y parle lui-même dans l'avertissement au lecteur, ce qui pouroit faire croire qu'il vivoit encore en 1612. d'autant plus que l'on n'avertit pas que ce recueil ne paroît qu'après sa mort. Quoi qu'il en soit, il est intitulé : *Les diverses poësies du sieur de la Fresnaye Vauquelin*, & il contient ; l'Art poëtique en 3. livres : 5. livres de satyres : deux d'idylles : un d'épigrammes : un d'épitaphes : & un livre de sonnets. Il est aisé de voir en lisant ces poësies que l'auteur avoit un génie vif, aisé, naturel ; qu'il avoit une grande lecture des poëtes anciens, Grecs & Latins ; & qu'il étoit versé dans la litterature & dans l'histoire autant que dans la jurisprudence. Son style m'a paru plus dur dans son art poëtique, que dans la plupart de ses autres piéces. Il se sert aussi trop souvent d'expressions qui avoient vieilli même de son tems : & il en convient dans l'avis au lecteur. » Ce sont ici, dit-il, de » vieilles & de nouvelles poësies : vieilles, car la plupart » sont composées il y a long-tems : nouvelles ; car on n'écrit point à cette heure comme on écrivoit quand elles » furent écrites. Si elles ne sont telles qu'elles devroient » être, c'est mon défaut : car de mon tems on écrivoit assez bien. Si elles ne sont assez revues & polies, c'est ma » paresse. Aussi que jamais je ne m'oubliai tant, que je laissasse mes affaires pour entendre à mes vers : & me donnant garde que les Syrenes des muses ne m'abusassent, » je me tenois lié à ma profession toute contraire à leurs » chansons, lesquelles je n'écoutois qu'à mon grand loisir » & aux heures où d'autres s'ébattent à des exercices » moins honnêtes. Le public donc où j'étois attaché, tous » les troubles de ce royaume avenus de mon âge, & le » soin de mon ménage m'empêcherent de les revoir & de » les faire imprimer alors que leur langage & leur style eût » été peut-être reçu comme celui de beaucoup qui firent » voir leurs ouvrages au même tems. « Il dit au même endroit que c'étoit par ordre du roi dernier mort, qu'il avoit achevé son art poëtique ; c'étoit Charles IX. auprès duquel l'auteur étoit fort bien venu. On voit par les mêmes poësies que Vanquelin étoit lié d'amitié avec presque tous ceux qui se distinguoient alors en France par leur esprit, & principalement par leurs vers, & on y apprend un assez grand nombre de circonstances de plusieurs de ces amateurs des lettres. Si l'on en excepte ses idylles, presque toutes ses autres piéces sont remplies de moralités excellentes, d'avis solides, de conseils judicieux, de témoignages de son affection pour les intérêts du royaume, & d'indignation contre ceux qui profitoient pour leurs intérêts particuliers des troubles dont l'état fut si long-tems agité. Ses satyres n'ont presque jamais rien d'aigre, ni qui sente la passion ou la mauvaise humeur : il crie fortement contre les vices de son tems ; mais très-rarement il dévoile les vicieux. On connoit encore de lui un écrit en vers de dix syllabes, intitulé : *Pour la monarchie de ce royaume contre la division : à la reyne mere du roi*, imprimé à Paris chez Féderic Morel, *in*-8°. l'an 1570. On trouve au devant de cet écrit qui contient huit feuillets, un sonnet sur cette piéce, par Guy le Fevre de la Boderie. La Croix du Maine donne encore à Vauquelin : *l'Israëlide, ou l'histoire de David*, dont Guy le Févre de la Boderie fait mention dans son Enciclie de l'édition de Plantin, *in*-4°. mais on ne croit pas que cette histoire ait été imprimée. Jean Vauquelin eut de son mariage avec Mademoiselle de Bourgueville 1. *Nicolas* Vauquelin des Yveteaux, *dont on a parlé dans le dernier Supplément de Moréri*, son pere lui a adressé une de ses satyres, où il lui donne des avis fort utiles : Nicolas n'avoit alors que 14. à 15. ans ; 2 *Charles* Vauquelin qui embrassa l'état ecclésiastique, & qui fut abbé commendataire de saint Pierre sur Dive en Normandie ; 3. *Guillaume* Vauquelin sieur de la Fresnaye, qui a été lieutenant général au bailliage & présidial de Caen ; 4. *Jean-Jacques* Vauquelin, seigneur de Sacy, qui fut député de la noblesse de Normandie pour rendre compte au roi de l'état des affaires de la province, pour laquelle il comparut aux états généraux. Jean Vauquelin a adressé une de ses satyres à chacun de ses quatre enfans. Dans celle qu'il envoya à Jean Davy du Perron, évêque d'Evreux, il parle ainsi des deux premiers, Nicolas & Charles.

Jusques ici soigneux j'ai tant été,
Que bien avant ils ont le fruit goûté
De la science : & jà dès sa jeunesse,
L'aîné peut bien boire seul au Permesse,
Et d'Apollon ouvrir au Palatin
Tous les secrets d'un poëme latin :
Orés encore en jargonnant l'Attique ;
Il peut aller jusqu'au temple Delphique.
Quant au second plus grand en est l'espoir ;
Que de nul autre on pourroit concevoir.
Ils ont été comme dès leur naissance
Plus avancés que tous ceux qu'on avance ;
Et sous Piel & sçavant & Chrétien,
Ils ont appris le sçavoir ancien.

VAUTIER, évêque d'Orléans, oncle de Vautier, archevêque de Sens, vivoit dans le neuviéme siécle. Il succéda à l'évêque Agius dans le siége d'Orléans, vers l'an 867. Il s'est trouvé à plusieurs conciles, comme au second concile de Pistes en 869. à celui de Douzi en 871. à celui de Châlons sur Saone en 875. à celui de Pontion en 876. Cette derniere année, le comte Eccard lui légua par son testament le code du droit Romain. Charles le Chauve étant sur son départ pour le dernier voyage qu'il fit en Italie, nomma Vautier pour aider de ses conseils dans le gouvernement de l'état, Louis le Begue son fils. En 881. Carloman accorda à la priere du même prélat, la restitution de plusieurs terres qui appartenoient à son église. En 891. Vautier assista au concile tenu à Meun sur Loire. On croit qu'il mourut peu après. On a de lui un capitulaire divisé en 24. articles, concernant la discipline. Ces articles, publiés dans son synode, tendent particulierement à opposer quelques barrieres à l'ignorance qui se repandoit dans le clergé. On les trouve dans la collection des conciles, & dans le supplément aux conciles de France, par M. de la Lande. Le pere Cellot, Jésuite, les avoit déja publiés, avec des notes fort amples. * Voyez l'*histoire littéraire de la France*, par quelques Bénédictins, tome 5. page 655. & suivantes.

VAUTIER, archevêque de Sens, dans le dixiéme siécle, descendoit d'une ancienne noblesse. Il étoit neveu de Vautier, évêque d'Orléans. Il fut élu archevêque de Sens après Evrard, célébre par sa piété & par sa science, mort le premier Février 888. son ordination se fit au mois de Mars de la même année ; & peu après il sacra roi de France Eudes, comte de Paris & d'Orléans, fils de Robert le fort. En 891. Vautier tint un concile à Meun sur Loire. Au bout de cinq ans, Richard, dit le Justicier, duc de Bourgogne, s'étant rendu maître de la ville de Sens, & ayant eu quelque contestation avec Vautier, il le fit met-

tre en prison. Sa captivité dura neuf mois. Il rentra depuis dans les bonnes grâces de la maison de Bourgogne. Le 13. Juillet 923. il sacra roi de France Raoul, fils du duc Richard. Ce prélat mourut le 19. Novembre de la même année 923. On nous a conservé des statuts ou reglemens qu'il avoit publiés dans un concile, pour le maintien du bon ordre dans l'étendue de sa province. On les trouve dans les bibliothéques des peres, & dans la collection des conciles. * Voyez *l'histoire littéraire de la France*, tome 6. pages 188. & 189.

VAUTIER, abbé à Cambrai dans l'onziéme siécle, embrassa d'abord la profession monastique à saint Vaast d'Arras. Il fut ensuite tiré de ce monastere pour être chargé de l'Oratoire ou chapelle que Gerard I. avoit bâti dans un cimetiere à la porte de sa ville épiscopale. Cette chapelle ayant été depuis érigée en monastere, sous le titre du saint Sépulchre, Vautier en fut élu le premier abbé. C'étoit sur la fin de l'an 1064. Gregoire VII. en considération des vertus de l'abbé & de ses moines, protégea cette maison, & l'evêque Gerard II. lui fit des donations considérables. Vautier mourut le 7. Mai 1095. ou, selon d'autres dès 1091. le onziéme de Mars. Il est auteur de la vie de saint Vindicien, évêque d'Arras & de Cambrai, qui ne faisoient alors qu'une même église, mort en 712. Une grande partie de cette vie est tirée de la chronique de Cambrai; & c'est plutôt un panégyrique pour la fête du saint, qu'une histoire, ou vie en forme. On n'en a imprimé qu'un abrégé, qui a été donné par François Haré, & quelques autres agiographes. * Voyez *l'histoire littéraire de la France*, par quelques religieux Bénédictins de la congrégation de saint Maur, *in*-4°. tome 8. page 356. & suivantes.

VAYER DE BOUTIGNI, (Rolland le) troisiéme fils de RENE' le Vayer, conseiller d'état, premier intendant d'Artois & pays conquis, nâquit au Mans au mois de Novembre 1627. Il fut reçu avocat au parlement de Paris, de très-bonne heure, & s'étant attaché au barreau, il y parut avec succès dans les plus grandes causes. Né cadet dans une province, où les aînés nobles emportent tout, il n'avoit que très-peu de bien à esperer : mais cette circonstance ne l'empêcha pas de faire un mariage avantageux, en épousant *Marguerite* Sevin d'un nom ancien & fort riche. Quoique la fortune de sa femme eût fort augmenté la sienne, & l'eût mis à portée d'entrer dans la magistrature, il n'y songea point, & se contenta de briller dans la profession qu'il avoit embrassée : sa reputation fit désirer à M. Fouquet de l'avoir pour défenseur. Le roi ayant déclaré qu'il le trouvoit bon, M. de Boutigni se joignit à MM. Pellisson & Nublé, & ce fut dans le cours de cette défense qu'il composa ses deux traités de la peine du péculat suivant les loix & usages de France, & de la preuve par comparaison d'écriture. M. Colbert, sçachant qu'il excelloit dans la connoissance du droit public, le pressoit depuis long-tems de se faire maître des requêtes : il fut obligé de céder, & fut reçu au mois de Janvier 1671. A peine eut-il paru au conseil, qu'il se vit chargé des commissions les plus importantes : ce fut à lui que la redaction d'une nouvelle ordonnance pour la marine, fut confiée, & il s'en acquitta si bien, qu'il fut nommé procureur général de la chambre des étapes, & l'un des six maîtres des requêtes, servans au conseil royal de justice; il étoit déja de celui des prises. L'intendance de Soissons lui fut donnée au mois de Février 1682; il eut permission deux ans après de vendre sa charge, & il obtint des lettres d'honoraire. Il avoit conservé son intendance; & il alloit être conseiller d'état, lorsqu'il mourut à Paris le cinq Décembre mil six cent quatre-vingt-cinq : il fut enterré le lendemain à saint Benoît. Il fut pere de *René Roland*, conseiller au parlement, dont le fils aussi conseiller au parlement, est mort en 1729. sans enfans, de façon que cette branche est éteinte. Les ouvrages de M. de Boutigni sont : le *grand Selim*, ou *le couronnement tragique*, tragédie; à Paris, 1643. *in*-4°. *Manlius*, tragédie, à Paris, 1645. *in*-4°. Ces deux pieces assez bonnes pour le tems, ont cela de singulier, que leur auteur avoit à peine seize ans, lorsque la premiere fut jouée. *Mithridate*, 4. vol. *in*-8°. Paris, 1649. & 1651. Ce roman n'a point été achevé; la premiere partie divisée en deux tomes, parut chez Quinet en 1649. La seconde partagée de même que la premiere, ne fut imprimée qu'en 1651. chaque volume se trouve précédé d'une épître dédicatoire, adressée par M. de Boutigni à l'abbé de la Mothe le Vayer, fils unique du célébre M. de la Mothe le Vayer; ils étoient très proches parens & fort unis. *Tarsis & Zelie*, roman héroïque; Paris, 6. vol. 1659. Les obstacles qui avoient retardé le mariage de M. de Boutigni, en sont le principal sujet : il y a peint sa femme sous le nom de Zélie, & lui-même s'est représenté sous ceux de Tarsis & de Célémante. Les autres caractéres de bergers se rapportent à ceux qui composoient alors les deux familles. Cet ouvrage, dont la clef est très-rare, eut le plus grand succès. Il fut réimprimé en 1665. & 1669. & l'a été encore en 1720. Cette derniere édition que l'abbé Souchai a prétendu corriger, est fort inférieure aux trois autres. *De la peine du Péculat, selon les loix & les usages de France, avec des apostilles pour servir d'autorités*, in-4°. 1665. *De la preuve par comparaison d'écritures*, 1666. *in*-4°. Cet ouvrage composé de même que le précédent pour la défense de M. Fouquet, se retrouve dans le traité de la preuve de Danty, imprimé chez Montalant, *in*-4°. *De l'autorité du roi touchant l'âge nécessaire à la profession religieuse*; Paris, 1669. *in*-12. Ce livre qui tend indirectement à diminuer le nombre des moines, déplut fort par cette raison à tous les reguliers. Sa critique fut imprimée sans nom de ville ni d'auteur, & M. de Boutigni la méprisa. Cette critique est un petit *in*-12. qui parut en 1669. sous ce titre : *Contre la nouvelle apparition de Luther & de Calvin, sous les réfléxions faites sur l'édit touchant la réformation des monasteres, avec un échantillon des faussetés & des erreurs contenues dans le traité de la puissance politique touchant l'âge nécessaire à la profession solemnelle des Religieux*. Cet ouvrage contient 303. pages, il est écrit d'un style singulier, plein d'emportemens & d'injures; mais fort peu de bonnes raisons. *Nouvelle ordonnance pour la marine, avec le dictionnaire*; Paris, *in* 4°. 1677. *De l'autorité de nos rois dans l'administration de l'Eglise Gallicane*. Cet excellent traité fut composé dans le tems des démêlés de la cour de France avec celle de Rome. Des raisons de politique n'ayant pas permis qu'il fût imprimé avec privilége, il s'en repandit plusieurs copies, sur l'une desquelles fut faite l'edition de Cologne, sous ce titre : *Dissertations sur l'autorité légitime des rois en matiere de regale*, par M. L. V. M. D. R. Cologne, 1682. Cette premiere édition moins mauvaise que celle de 1700. est cependant très-fautive. M. de Boutigni en corrigea de sa main un exemplaire, qui est actuellement dans celles de M. le Vayer, maître des requêtes, son petit neveu. Les 2. éditions de 1700. indépendamment d'un très-grand nombre de fautes, péchent encore en ce qu'elles attribuent à M. Talon un ouvrage auquel il n'a eu aucune part. Toutes deux sont intitulées : *Traité de l'autorité du roi, dans l'administration de l'Eglise Gallicane*, avec quelques piéces, qui ont rapport à cette matiere; Amsterdam, chez Daniel Pain, 1700. Ce même ouvrage avoit été réimprimé dès 1690. à la Haye, chez Arnoult Leers, & forme le deuxiéme volume d'un recueil intitulé : *Histoire des matieres ecclésiastiques*, ou *Dissertations historiques sur la régale*, par M. . . . En dernier lieu on encore réimprimé l'ouvrage de M. le Vayer à Amsterdam en 1734. *in*-8°. sous le nom de M. Delpech, conseiller au parlement, & sous le titre de *Traité des bornes de la puissance ecclésiastique & civile*. M. Bretonnier dans ses observations sur le deuxiéme plaidoyer d'Henrys, dit : „ Je n'entreprendrai pas d'établir cette proposition, cela „ me meneroit trop loin; d'ailleurs elle a été établie très-„ solidement par M. le Vayer, maître des requêtes dans „ son excellent traité de l'autorité du roi dans l'admini-„ stration de l'Eglise Gallicane. Ce sçavant magistrat „ avoit puisé ce grand fonds de doctrine au barreau qu'il „ avoit frequenté pendant plus de vingt ans avec beaucoup „ de gloire & de succès. Il quitta ce noble exercice pour se „ faire maître des requêtes, y étant invité par un grand mi-„ nistre. Etant maître des requêtes, il fut employé à travail-

„ler à l'ordonnance de la marine qui est très-belle; ensuite „ il eut l'intendance de la généralité de Soissons, où il se „ comporta comme un très-sage & très habile magistrat; „mais voyant qu'il ne pouvoit pas y faire tout le bien qu'il „ souhaitoit, il quitta cet emploi & sa charge pour s'appli- „quer uniquement à l'importante affaire de son salut. Avant „ que de se retirer il me fit l'honneur de me venir voir, & „m'excita fortement à m'appliquer à l'étude du droit, com- „me la plus propre à former les jurisconsultes & les honnê- „ tes gens; & éleva la profession des avocats au-dessus de „ toutes les dignités. Il me dit qu'il s'étoit toujours repenti „ de l'avoir quittée, & me raconta un trait de M. de Mezé- „rai bien digne de franchise de ce véritable & sincere histo- „ riographe. Quelques jours après que M. le Vayer eut été „ pourvu de la charge de maître des requêtes, il rencontra „ M. de Mezerai qui étoit de ses amis, & l'aborda; mais „ l'autre le salua froidement, & le quitta en lui disant, *Ah! „ que vous êtes déchu*. M. le Vayer avoit un frere aîné qui étoit „ lieutenant général du Mans, qui avoit aussi beaucoup de „ mérite. Il est mort âgé de plus de 80. ans, au grand regret „ de sa patrie qui l'a pleuré comme son véritable pere. Le „ jour de son enterrement toutes les boutiques de la ville „ du Mans furent fermées.

VAZON, nommé aussi Wathon, Valton & Gualthon, évêque de Liege dans l'onzieme siécle, fut élevé dès son enfance en l'abbaye de Laubes, sous la discipline du sçavant Heriger. Ses succès dans les sciences, & ses vertus l'ayant fait estimer de Notger, évêque de Liége, ce prélat le prit pour son chapelain, & le chargea ensuite de diriger l'école épiscopale, qui devint très celébre sous un modérateur si habile. Vazon, après y avoir enseigné plusieurs années, fut fait doyen de l'eglise de Liege par Baldric II. successeur de Notger. Son amour pour la regle lui fit des ennemis, & cédant à leur passion, il quitta son doyenné, & devint chapelain de l'empereur Conrad, dont il ne tarda pas à gagner l'estime & l'affection. Les grands le respectoient, & les prélats le consultoient. Conrad voulut lui faire remplir le siége de Mayence après la mort de l'archevêque Aribon, mais Vazon refusa de l'accepter. Il retourna quelque tems après à Liége pour y reprendre sa dignité de doyen, lorsqu'il vit qu'il n'avoit plus à craindre la passion de Jean, prevot de la même église, que la mort avoit enlevé. Trois mois après, on l'obligea de se charger de la double dignité d'archidiacre & de prevôt. Enfin il fut nommé évêque de Liége en 1041. & malgré ses repugnances, il fut contraint de céder à son élection: il fut sacré en 1042. par Hérimanne, archevêque de Cologne, son métropolitain. Il mourut en saint, comme il avoit vêcu, le 8 Juillet 1048. Il fut inhumé devant le grand autel de sa cathédrale, avec cette inscription, qui dit beaucoup en peu de mots:

Ante ruet mundus, quàm surgat WAZO *secundus.*

Vazon avoit deux freres, l'un nommé *Emmelin*, & l'autre *Gonzon*, ou *Wenzon*. Le premier fut abbé de saint Vaast d'Arras, & l'autre de Florines: tous deux se distinguerent par leur piété & leur doctrine. Vazon avoit composé divers écrits; mais il ne nous en reste que quelques lettres: elles sont intéressantes, & on doit regreter qu'elles ne soient pas venues en entier jusqu'à nous. On trouve trois de ces lettres dans la continuation des actes des évêques de Liége, qu'on doit aux soins d'Anselme & d'Alexandre, chanoines de la même église, & dont on a deux éditions, l'une par Chapeauville, l'autre par dom Martenne (*amplissima collectio*, tome 4.) La premiere de ces lettres est à Jean, prevôt de Liége, contre sa conduite & son infidelité dans l'administration du temporel de cette église. La seconde est à Henri I. roi de France, qui méditoit de faire la guerre à Henri le Noir, pendant que celui-ci étoit à Rome, occupé à se faire couronner empereur. La troisiéme est une réponse à Roger II. évêque de Chalon sur Marne, qui l'avoit consulté touchant les nouveaux Manichéens, qui se répandoient en France.*Voyez l'*histoire littéraire de la France*, par dom Rivet, & autres Bénédictins, tome 7. page 588. & suivantes.

VEDELIUS, (Nicolas) professeur de théologie, &c. *On ne cite qu'un de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique*: il y en a plusieurs autres; en particulier, celui où l'auteur entreprend de traiter *de Veteris ecclesiæ prudentiâ*. Vedelius envoya un exemplaire de ce livre à Jean-Isaac Pontanus, qui l'en remercia par une lettre écrite d'Harderwic en 1634. & imprimée dans le *syllage epistolarum* d'Antoine Matthæus, page 156. Pontanus fait dans la même lettre quelques observations sur cet ouvrage. Dans le même recueil, page 169. on lit une lettre de Vedelius à Pontanus, pour expliquer un endroit du livre de Tertullien sur l'idolatrie, chap. 7. cette lettre est écrite de Deventer le 7. Septembre 1637. *Dans le Dictionnaire historique*, on met l'impression de son traité *de Arcanis Arminianismi*, en 1631. cependant il la met lui-même en 1637. à moins qu'il ne veuille parler d'une nouvelle edition: *Ante paucos dies*, dit-il, dans la lettre citée, *impressi sunt Lugduni libri mei duo, de Arcanis Arminianismi, seu decisio hujus quæstionis: Quænam sit fides & religio theologorum Remonstrantium*. En finissant cette même lettre, Vedelius dit que lorsqu'il donnera une seconde edition des lettres de saint Ignace, martyr, il fera usage des observations de Pontanus, & de celles que Rivet avoit données dans la derniere édition de son *Criticus Sacer*. Cette édition des lettres de saint Ignace, martyr, procurée par Vedelius, avec ses observations, est oubliée *dans le Dictionnaire historique*. En voici le titre: *S. Ignatii episcopi Antiocheni & martyris quæ exstant omnia, in duos libros distincta, quorum prior continet epistolas genuinas, alter suppositias: cum 12. exercitationibus in eundem Ignatium pro antiquitate catholicâ adversus Baronium & Bellarminum, auctore Nicolaö Vedelio professore in academiâ Genevensi & verbi divini ministro. Accessit versio latina ab eodem emendata, cum ejusdem apologiâ pro Ignatio, & Appendice notarum criticarum, ac indice quadruplici*; à Génève, 1623. *in*-4°. Son apologie pour saint Ignace, a pour titre: *Apologia pro Ignatio, seu prolegomena de auctoritate epistolarum Ignatii*. Elle est divisée en quatre chapitres, où Vedelius n'épargne nullement Baronius & Bellarmin. C'est la même vivacité dans ses *exercitationes*, qui sont une espéce d'ouvrage de controverse, où l'auteur attaque bien des sentimens que nos théologiens n'ont pas soutenus avec moins de vigueur.

VEER. (Eilhard) *Cherchez* VERIUS.

VEGECE. (Flavius VEGETIUS RENATUS) *On en parle dans le dictionnaire historique, & l'on y dit* qu'il vivoit sous l'empereur Valentinien, mais sous lequel? Ceux qui ont le mieux examiné ce fait, prétendent que ce n'a été ni sous le premier, ni sous le troisiéme, mais sous Valentinien second, surnommé *le jeune*, déclaré *auguste* en 375. & assassiné dans les Gaules en 392. à l'âge d'environ vingt ans; & que c'est à ce prince que Végece a dédié ses *institutions militaires*. Le dernier traducteur de cet ouvrage, dit que plusieurs manuscrits donnent à l'auteur la qualité de *comte*, & que *Raphael* de *Volterre* le fait *comte de Constantinople*; mais le même traducteur ajoute qu'il ignore sur quel fondement. „ Ce qu'il y a de certain, ajoute-t-il, c'est que „ Végéce a dédié son ouvrage à un empereur d'Occident, „ & qu'il ne nomme jamais Constantinople. „ La traduction dont il s'agit a paru en un volume *in*-12. en 1743. à Paris, avec une preface & des remarques; & a été réimprimée en 1744. à Amsterdam, *in*-8°. Avant cette traduction, l'on en connoissoit deux anciennes, la premiere en 1536. la seconde en 1616. toutes deux *in-folio*. Jean de Meun, dit Clopinel, l'un des auteurs du roman de la Rose, dit dans son épître dédicatoire de sa traduction de la consolation de la philosophie, par Boëce, qu'il avoit aussi traduit Végéce en françois, & Jean Albert Fabricius croit que cette ancienne version est celle qui étoit intitulée *De l'art de chevalerie*, & dont Claude Saumaise parle dans son traité *de re militari Romanorum*, (page 3 édit. de Leyde, 1657. *in*-4°.) Pour les éditions Latines de Végéce, & les traductions de cet ouvrage en diverses langues, voyez la bibliothéque latine de Fabricius, tome troisiéme, édition de Hambourg, 1722. *in*-8°. pag. 132. & suivantes. Sur la traduction françoise, imprimée à Paris en 1743. voyez

le *journal des Sçavans*, Mai 1743. article 1. & la *Bibliotheque raisonnée des ouvrages des Sçavans de l'Europe*, tome 33. seconde partie, pages 344. & suivantes. La traduction de Végéce, citée dans cet article, est de M. Bourdon, laïque, homme d'esprit, qui a été quelque tems dans le service, & à qui l'on attribue quelques autres ouvrages.

VEJA (Christophe) Jésuite, né en 1595. à Tabal dans la Navarre, a professé durant plusieurs années la philosophie & la théologie. Il est mort à Valence en 1672. On a de lui : *Theologia mariana*, apparemment sur le culte de la sainte Vierge, & la dévotion envers cette sainte mere de Dieu ; 2. *Commentarius in librum Judicum*; 3. *De maximo malorum malo* ; 4. Un recueil de cas de conscience, aussi en latin.*Sotwel parle de cet écrivain dans la Bibliotheque des Auteurs de sa société. Voyez aussi le *Dictionaire historique* imprimé en Hollande en 1740.

VEJA (Emanuel) Jésuite Portugais, mort à Lisbonne l'an 1687. à l'âge de 80 ans, est auteur d'une relation de l'état du Christianisme en Ethiopie depuis l'an 1624. & de la vie de Simon Gomés.*Voyez Sotwel *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu*, & le *Dictionaire historique* édition de Hollande 1740.

VEIL (Charles Marie de) *Ajoutez ce qui suit à son article donné dans le Supplément de 1735.* De Veil fut converti à Metz par M. l'abbé Bossuet, depuis évêque de Condom, & ensuite de Meaux ; il se fit d'abord religieux dans l'ordre des Augustins : mais en étant sorti, il se présenta chez les chanoines-réguliers de sainte Genevieve. Les supérieurs firent difficulté de le recevoir, parce que les statuts de la congrégation défendent de donner l'habit à des religieux d'un autre ordre : mais, M. Bossuet ayant interposé son crédit, on passa par-dessus cette difficulté, & il fut reçu. Il fut envoyé à Angers en l'abbaye de Toussaints, pour faire ses études de théologie dans la faculté. Son cours fini, il soutint sa tentative, entra en licence, & fournit sa carriere avec honneur. Le 17 Avril 1674. il soutint sa these qu'on nomme majeure, qu'il dedia à M. Antoine Arnauld, frere de Henri Arnauld, lequel étoit alors évêque d'Angers: Le titre que nous nous contentons d'en copier, étoit: *Clarissimo Christi sacerdoti D. A. Arnaldo, doctori Sorbonico, apostolicæ sedis sincero ac religiosissimo cultori, studiosissimo Ecclesiæ unitatis ac disciplinæ, novitatis prophanæ ac hereticæ pravitatis debellatori invictissimo, orthodoxæ veritatis & semel traditæ fidei vindici acerrimo, ac defensori fortissimo.* Il prit la même année le bonnet de docteur, & peu de tems après il professa la theologie dans les écoles publiques. Il quitta sa chaire pour le prieuré-cure de saint Ambroise de Melun, auquel il venoit d'être nommé. Il étoit pourvu de ce bénéfice lorsqu'il apostasia en 1679. Dès que la faculté de théologie d'Angers le sçut, elle donna le 9. Janvier 1680. un décret par lequel il étoit statué que son nom seroit effacé du catalogue. De Veil mourut dans le cours de la même année. Outre les ouvrages de cet écrivain que l'on a cités *dans le Supplément*, on a encore de lui 1. Un assez bon Commentaire latin sur les évangiles de saint Matthieu & de saint Marc, imprimé à Angers en 1674. *in*-4°. réimprimé à Londres en 1678. *in*-8°. 2. Un Commentaire latin sur Joël, imprimé en 1676. *in*-12. à Paris, chez Caillou. 3. Un Commentaire latin sur le Cantique des cantiques, imprimé la même année à Paris, chez Pralard, *in*-12. Depuis sa retraite il fit réimprimer ce Commentaire à Londres en 1679. *in*-8°. sous ce titre : *Caroli-Mariæ* de Veil, *ecclesiæ Anglicanæ presbyteri, explicatio litteralis Cantici canticorum, ex ipsis scripturarum fontibus, Hebræorum ritibus & idiomatis, veterum & recentiorum monumentis eruta.* 4. *Caroli-Mariæ* de Veil, *ecclesiæ Anglicanæ presbyteri, explicatio litteralis duodecim prophetarum minorum:* à Londres, 1680. *in*-8°. 5. *Acta sanctorum Apostolorum ad litteram explicata:* à Londres, 1684. *in*-8°.

VELASQUES (Jean-Antoine) Jésuite, né à Madrid en Espagne l'an 1585, entra dans la société des Jésuites à Salamanque en 1602. Après avoir été plusieurs fois recteur, il fut fait provincial. Dans la suite, le roi Philippe IV. le fit venir à sa Cour & le fit conseiller de la congrégation de la Conception immaculée. Il mourut en 1669. Il est Auteur des ouvrages suivans. 1. *Joannis-Antonii* Velazquez, *commentarii & annotationes in epistolam beati Pauli ad Philippenses :* à Lyon, chez Jacques Cardon, 1632. *in-folio* 2. volumes. 2. *Commentarius in psalmum quinquagesimum.* 3. *De immaculatâ Conceptione B. Mariæ Virginis.* 4. *De Mariâ Advocatâ.* 5. Raisons représentées au roi Catholique au sujet du Bref du pape Alexandre VII. touchant la fête de la Conception immaculée : Cet écrit est en portugais. * Sotwel, *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu. Dictionaire historique*, édition de Hollande, 1740.

VELLEJUS, (André-Séverin) historiographe du roi de Dannemarck, & doyen du chapitre des chanoines de Ripen, naquit dans le bourg de Védele en Jutland ; & c'est de ce lieu qu'il a tiré le nom de Vellejus, sous lequel il est connu. Après ses études, & s'être fait connoître par ses talens, il fut prédicateur de la cour sous le roi Fréderic II. Ce prince ayant reconnu depuis que Vellejus avoit beaucoup d'inclination & de goût pour l'histoire, lui permit de se decharger de son emploi de prédicateur, & lui donna un canonicat de Ripen, avec d'autres revenus, afin qu'il pût suivre avec plus d'aisance son penchant favori. C'etoit en effet un homme fort sçavant : il écrivoit purement en latin ; & à l'égard de sa langue maternelle, il la possédoit mieux que tous les autres écrivains de son tems. Il mourut en 1616. dans un âge avancé. Il est le premier qui ait tiré des manuscrits & publié, *Adami Bremensis Historia Ecclesiastica*, à Coppenhague 1579. *in*-4°. avec des notes. Outre cette édition, on a de lui : 1. *Oratio de origine appellationis Regni Daniæ.* 2. *De vitâ & morte Johannis-Petri Grundtuh.* 3. *Oratio panegyrica ad Fredericum II. Regem &c.* 4. Traduction danoise de l'histoire de Saxon le Grammairien. 5. *Vitæ Pontificum Romanorum emandatæ*, en vers danois, 1571. 6. *Descriptio Islandiæ, per Gudbrandum Episcopum Islandiæ, communicata, æri insculpta per Ortelium.* 7. *Centuria Cantilenarum Danicarum de priscis Danorum regibus & rebus gestis*, 1543. en danois. 8. *Oratio funebris in obitum Frederici secundi*, 1588. 9. *Vita Suonis Tiussvesbæg.* 10. *Septem sapientium Græciæ Aphorismi*, 1572. & 1590. en danois. 11. Des sermons, en danois, sur le pseaume 90. en 1593. & diverses autres pieces. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi, in*-8°. page 8. *Supplément François de Basle.* Nous ajouterons que l'édition de l'histoire Ecclesiastique d'Adam de Breme donnée par Vellejus, est peu estimée, comme on peut le voir par la preface que Henri-Henric Rantzovius a mise au devant de la même histoire, imprimée à Leyde en 1595. *in*-4°. sous ce titre : *M. Adami Historia Ecclesiastica, continens Religionis propagatæ gesta, quæ à temporibus Karoli Magni, usque ad Henricum IV. acciderunt in Ecclesiâ non tam Hamburgensi quàm Bremensi &c. ad manuscriptum exemplar multis in locis aucta &c.*

VELMATIO, (Jean Marie) poëte Latin, qui vivoit dans le seizieme siécle, étoit Italien, de Bagnacavallo, & de l'ordre des freres Mineurs. Il professa la théologie dans son ordre, & fut estimé de plusieurs prelats, cardinaux, & autres. Jerome Servite, de Modene, qui avoit été son disciple, loue beaucoup la pénetration & la subtilité de son esprit, & ses talens poëtiques qui étoient cependant fort médiocres. Le pere le Long dans sa Bibliotheque sacrée, *in folio*, cite de Velmatio, l'ouvrage suivant : *Christiados, seu de vitâ Christi opus carmine Heroïco, scholiis illustratum. Item Actus Apostolorum versibus expressi, in*-4°. *Venetiis*, 1538. C'est tout ce qu'en dit ce sçavant Bibliothecaire. Le vrai titre de ce long poëme, est *Christeidos, seu, veteris & novi Testamenti opus singulare ac plane Divinum.* Il est adressé à Dominique cardinal de Trani, évêque de Porto. Il paroît par le titre qu'il avoit déja paru, ou du moins qu'il etoit composé depuis du tems, que l'auteur l'avoit revu avec soin, & qu'il jugea à propos d'y ajouter une espece de commentaire marginal qui nous a paru souvent obscur, & presque toujours inutile. La Christeide est en dix livres, & chaque livre est orné d'une ou de plusieurs gravures. Il y a beaucoup d'opinions singulieres, d'idées souvent ridicules, & un mêlange déraisonnable

du sacré & du profane. Dans les six premiers livres, & plus de la moitié du septiéme, le poëte décrit les principaux évenemens de l'ancien Testament, en commençant par la création du monde. Dans le septieme livre, Dieu le pere délibere d'envoyer son Fils sur la terre pour racheter le genre humain, il envoie l'ange Gabriel pour lui choisir une mere, & lui déclare toutes les qualités qu'elle doit avoir. L'ange Gabriel qui avoit entendu dire qu'il n'y avoit aucune créature qui fût pure sur la terre, descend aux enfers pour en chercher une qui eût vécu dans des siécles où il y avoit eu plus d'innocence. Didon s'offre pour remplir le but de sa mission, fait à l'ange son apologie, & déclame beaucoup contre Virgile, & contre ce que ce poëte raconte d'elle dans le quatriéme livre de l'Eneide. Virgile paroît, se défend, & accuse Ovide de lui avoir appris à feindre; & l'ange se donne la peine de leur répondre. Ces imaginations extravagantes occupent long-tems Velmatio, & afin qu'elles soient encore plus sensibles, on voit dans une figure l'ange Gabriel au milieu de Virgile, d'Ovide, & de Didon, & dans un coin Satan qui écoute leurs discours. Le huitiéme livre, le neuviéme & le dixiéme donnent l'histoire de la vie J. C. jusqu'à son ascension inclusivement. Le poëme des actes des Apôtres est en cinq livres, & finit à la mort de saint Pierre. On trouve encore dans le même volume quatre ou cinq petites piéces du même auteur, qui ne méritent aucune attention.

VELSCHIUS, (Georges Jérome) sçavant d'Augsbourg &c. *Ajoutez à son article donné dans le Supplément de 1735.* 1°. *que* Velschius a donné lui-même un catalogue de ses écrits dans une lettre adressée aux libraires & imprimeurs d'Allemagne l'an 1674. & que cette lettre a été jointe à celles de Gerard-Jean Vossius, & d'autres Sçavans distingués dans une édition qui en a été faite à Augsbourg en 1691. *in-folio.* 2°. *que* Velschius a laissé un grand nombre d'additions & de corrections pour servir de supplément à la *Bibliotheca Gesnero-Simlero-Frisiana*, dont on croit qu'il avoit dessein de donner une nouvelle édition. M. Scelhorn ayant eu communication de ce manuscrit, en a publié quelques endroits dans le tome 6e. de ses *Amœenitates Litterariæ* sous le titre de *specimen Supplementorum Georgii Hieronymi Welschii ad Bibliothecam Gesnero-Simlero-Frisianam.* 3°. On peut s'instruire de ce qui regarde Velschius, dans l'ouvrage intitulé, *Memoria Welschiana, Augustæ Vindelicorum* 1678. *in-*4°. La vie de Welschius par Luc Schroeckius, dont on s'est servi pour son article inseré *dans le Supplément de 1735.* fait partie de ce recueil.

VELSER, (Marc) prêteur de la ville d'Augsbourg &c. *On en parle dans le Dictionaire historique: il faut ajouter à ses ouvrages* les monumens anciens d'Augsbourg, en latin, imprimés d'abord à Venise en 1590. *in-*4°. puis avec des corrections, des changemens & des augmentations, à Venise 1594. *in-folio.* En 1726. M. Scelhorn a donné, d'après les manuscrits de Velser, un supplément à ses monumens, sous ce titre: *Antiquorum quæ Augustæ Vindelicorum extant monumentorum à summo viro Marco Velsero Duumviro Augustano ad calcem rerum Augusta Vindelicarum editorum supplementum ab ipsomet auctore collectum, ac jam primum ex codice velseriano editum.* Ce Supplément est dans les *Amœnitates Litterariæ* de M. Scelhorn, tome v. pag. 117. & suiv. *On a oublié aussi de dire dans le Dictionaire historique, que* l'on avoit 154. lettres de Velser, écrites à divers Sçavans; il y en a quelques-unes en italien, & six au pere Sirmond, sçavant Jésuite, qui sont parmi les lettres de ce dernier. Gruter en conservoit plus de 300 de Marc Velser, qui étoit aussi en commerce de lettres avec M. de Peiresc & le cardinal Baronius. Ce dernier appelle Velser un homme très-pieux & discret, un homme noble & éloquent. Les lettres de Velser font voir combien il étoit attaché à la religion catholique, & ennemi des nouvelles héréfies. M. Dupin a donc eu tort de le ranger parmi les auteurs Luthériens. On n'a que cinq livres de l'histoire de Baviere par notre sçavant Allemand, imprimés à Augsbourg en 1620. mais il en avoit composé un sixiéme, qui n'a pas été publié. L'éditeur du recueil des ouvrages de ce Sçavant, a joint à sa collection le panegyrique de l'empereur Constantin, fait par Optatien Porphyre, qui avoit été publié par Paul Velser, frere de Marc. Le R. P. dom Liron est celui de nos auteurs qui a parlé le plus exactement de Marc Velser & de ses ouvrages, dans le tome 3e. de ses *singularités historiques & littéraires*, pag. 458. & suiv. On a imprimé une lettre de Marc Velser à Godefroi Jungerman, dans l'Appendix des lettres de François & Jean Hotman, à la Haye 1730. *in-*4°. pag. 472. Cette lettre est de 1608.

VELSIUS. (Juste) *Supplém. tom.* 2.... Velser; *lisez* Velsius.

VELTHEIM, (Valentin) docteur & professeur en théologie à Jene, naquit à Halle en Saxe le onziéme de Mars de l'an 1645. Après y avoir fait ses premieres études, il fut envoyé à l'académie de Jene, où au bout de quelque-tems, il fut reçu maître-è-arts. En 1679. il fut fait professeur en logique & en métaphysique. En 1683. on lui donna la chaire de théologie, qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1700. On a de lui, 1. *Tabulæ morales.* 2. *Institutiones Metaphysicæ.* 3. *Theologia Acroamatica.* 4. *Fontes universalis Theologiæ* 5. *Introductio ad Hugonem Grotium de jure belli & pacis.*

VELTHUYSIUS ou VELTHUYSEN, (Lambert) que le pere le Long appelle mal WETHUYSIUS, étoit né à Utrecht en 1622. y fit ses humanités, & s'y appliqua ensuite à la philosophie, à la théologie, & enfin à la médecine qu'il exerça à Utrecht. Son merite le fit passer par plusieurs grades honorables dans sa patrie: mais dans les troubles qui y arriverent en 1674. ayant été tracassé, il se réduisit à mener une vie particuliere. Grævius dans un de ses discours dit, qu'il n'étoit inférieur à aucun de ses compatriotes par la multiplicité de ses connoissances. Ce qui excita l'envie contre lui fut en partie le zele avec lequel il défendit les droits qu'il croyoit appartenir aux magistrats quil l'avoient député en 1668. aux assemblées Ecclésiastiques, pour empêcher que l'on n'y fit rien qui pût troubler la police extérieure, & ce que les magistrats appelloient les interêts de l'Etat. Une autre cause de ce qu'il eut à souffrir, fut la publication de quelques écrits qu'il avoit composés sur le devoir des pasteurs, & ce qu'il lui plaisoit de regarder comme idolatrie & superstition. On présenta des requêtes contre ces ouvrages, & l'on demanda qu'ils fussent condamnés comme impies, & renversants toute la discipline Ecclesiastique. Velthuysius mourut en 1685. âgé de 63. ans. Il est auteur d'un nombre d'écrits tant en latin, qu'en hollandois, qui furent publiés en divers tems, & réunis ensuite en deux volumes *in-*4°. à Roterdam en 1680. dediés à son frere Wernerus Velthuysius. Le premier volume contient un Traité de la Justice divine & humaine en trois parties; une dissertation sur l'usage de la raison dans les matieres théologiques, & en particulier dans l'interprétation de l'écriture; un Traité moral de la pudeur naturelle, & de la dignité de l'homme; un Traité de la grace & de la prédestination; ses Traités de la charge pastorale, de l'idolatrie & de la superstition, avec les requêtes présentées contre ses écrits, & les réponses de l'Auteur; une dissertation où il examine si un prince peut tolerer quelque mal dans ses Etats; un Traité des points fondamentaux de la foi; une Reponse à quelqu'un de ses adversaires. Le second volume renferme plusieurs ouvrages de philosophie, d'astronomie, de physique, & de médecine; & un Traité du culte naturel &c.* *Voyez* l'éloge de Velthuysius dans l'ouvrage de M. Gaspar Burman, intitulé, *Trajectum eruditum.*

VELTWYCK, (Gerard) de Ravenstein (ou selon d'autres, d'Utrecht) fut en 1528. recteur des écoles des arts à Louvain, ensuite il fut fait conseiller de Charles-Quint, & trésorier de l'ordre de la Toison d'or en 1549. Son mérite fit qu'on le chargea de diverses légations très-importantes, dont il s'acquitta avec succès. Il etoit d'ailleurs très habile dans les langues Hébraïque & Chaldaïque, & il a acquis dans cette partie une grande réputation dans toute l'Europe, tant chez les Chrétiens, que

chez les Juifs. Il a écrit en vers hebraïques un livre intitulé, *Schevilé Thohis* ou *les voyages du désert.* Il traite *des usages des Juifs, & de leur inutilité* (si cependant ce n'est pas un autre ouvrage) que celui qui est en vers hebreux. Ce livre a paru à Venise en 1539. *in*-4°. On a encore du même: *Oratio ad Solimannum Turcarum Imperatorem* prononcée en 1545. Il avoit été envoyé vers cet empereur, avec Hugues Favolius, & il a écrit l'histoire de son ambassade dans une lettre qu'il adressa à Nicolas de Granvelle. Il est mort à Vienne en Autriche en 1555.* Valerii Andreæ, *Bibliotheca Belgica,* édition de 1739. *in*-4°. tom. 1, pag. 361. & 362.

VENETTE, (Jean de) auteur de la seconde continuation de l'histoire de Guillaume de Nangis, étoit né, non en Bretagne, comme plusieurs Historiens de l'ordre des Carmes, & les Bibliothécaires de leurs écrivains, le disent, mais au village de Venette, près de Compiegne. Jean le dit lui-même dans sa chronique. Il marque aussi qu'il étoit né vers l'an 1308. puisqu'il dit qu'en 1315. que commença une grande famine, il étoit âgé de sept à huit ans. Un manuscrit de son histoire en vers des trois Maries, nous apprend qu'il eut aussi le nom de *Fillons*, qui semble plutôt un sobriquet, qu'un nom de famille. Il se nomme lui-même dans cet ouvrage, *frere* ou *hermite du Mont-de-Carme:* c'est-à-dire, qu'il étoit religieux de l'ordre des Carmes établis à Paris, à la place Maubert. C'est en effet, sous l'habit de cet ordre, qu'on le voit représenté dans les miniatures qui sont à la tête des deux manuscrits de son histoire des trois Maries, qui sont à la bibliotheque du roi de France, écrits vers le même-tems où l'ouvrage a été composé. On voit dans sa chronique qu'il avoit fait un long séjour à Paris. Il y étoit en 1346. & il y demeuroit les années 1356. 1357. & les trois suivantes. Il avoit été spectateur en 1346. des incendies que firent les Anglois par tous les environs de Paris; & il fut enfermé dans cette ville durant ces désastres. Il avoit vû la nouvelle enceinte & les nouvelles fortifications de Paris qui furent faites en 1356. Il parle d'autres évenemens dont il fut témoin en 1364. Il étoit à Reims en 1368. puisqu'il dit que ce fut-là qu'il vit la comete qui parut cette année. On voit par son histoire des trois Maries qu'il avoit fait encore d'autres voyages, qu'il avoit été à Soissons, à Vendôme, au Puy, en Auvergne, à Aix-la-Chapelle, en Provence, & a deux lieues & demi du lieu où reposent, dit-il, les corps des deux Maries. Il se reproche d'avoir eu la paresse de ne point aller jusqu'à leur tombeau: mais il esperoit réparer quelque jours cette faute. Dans le tems qu'il écrivoit, c'est-à-dire, vers 1357. il faisoit, dit-il, de frequens voyages dans la Champagne, surtout à Troyes, à Reims, & à Châlons: mais on ignore quelles affaires l'y conduisoient. Il ne parle plus de lui après l'an 1368. sinon qu'il fait entendre après le récit de l'apparition de la comete de cette année, qu'il avoit aussi rapporté les maux qui la suivirent, & dont il croyoit bonnement que cette comete étoit le pronostic. Mais ces évenemens ne se trouvent point dans sa chronique, & peut-être que l'auteur mourut avant que de pouvoir les mettre par écrit. Il avoit au moins 60 ans en 1368. Cette chronique est très-curieuse, & fort importante pour notre histoire, l'auteur étant contemporain des faits qu'il rapporte, & témoin de la plupart. On y trouve aussi quelques détails très-curieux sur les usages de son siécle, particulierement sur les habillemens qui avoient beaucoup changé de mode sur le luxe qui étoit monté très-haut, & contre lequel il déclame très-vivement. Il paroît partial dans le récit de quelques évenemens, & il n'est pas difficile de s'en appercevoir, quand on est instruit de l'histoire de ce tems-là. Sa chronique écrite en latin, a été publiée par dom Luc d'Acheri, à la suite de celle de Nangis & de son premier continuateur: elle est dans le recueil intitulé *Spicilegium*, au tome 3e. de l'édition *in-folio.* Quant à *l'histoire des trois Maries*, composée en vers françois par le même Jean de Venette, l'auteur dit, que l'original de cet ouvrage étoit en latin, & que c'est à la priere d'un de ses amis, qu'il a entrepris de le mettre en vers françois. Cette histoire, partagée en deux livres, a pour fondement une opinion qui a eu cours dans l'église pendant quelque tems, & qui n'a plus aucune autorité. Jean de Venette prétend que Marie Jacobé, autrement Cléophé, & Marie Salomé, étoient filles de sainte Anne, & sœurs de la sainte Vierge, mais nées de differens peres, de qui elles tiroient leurs surnoms. Il parcourt d'abord toute l'histoire des Juifs jusqu'à la captivité, pour faire voir que les trois Maries descendoient de la branche de David, dont la souche remontoit à Abraham. L'histoire de la sainte Vierge, qui suit, n'est interrompue que par celle de Jesus-Christ; & celle-ci n'en est proprement qu'une continuation. On voit dans le second livre, la mort, les funerailles & l'assomption de la sainte Vierge, les prédications des fils de Marie Cléophé & Marie Salomé, les tourmens & la mort qu'ils souffrirent, la retraite des deux sœurs à Véroli dans la Campanie, où elles moururent, la translation de leurs reliques, les miracles qui s'opererent par leur attouchement, ou l'invocation de deux Saintes &c. Jean de Venette dit, qu'il a tiré cette histoire *de l'évangile & d'un autre livre subtile:* Il y cite, outre les livres de l'ancien Testament, les ouvrages de plusieurs peres de l'Eglise: mais il entremêle le tout de faits qu'il n'a pû puiser que dans des sources fabuleuses; & il a encore enchéri sur les circonstances que ces sources lui fournissoient. Les usages reçus dans le commerce ordinaire de la vie dans le tems qu'il écrivoit, sont toujours transportés au siécle dont il parle, & appliqués aux personnes dont il fait l'histoire. Son style répond aux bizarres ornemens dont il a prétendu enrichir son sujet. La poësie n'y differe de la prose la plus commune, que par un long étalage de mots & de phrases superflues, pour trouver la rime & remplir la mesure des vers. Le seul morceau historique un peu étendu que l'on y trouve, regarde l'établissement des Carmes, que saint Louis amena des Pays d'Outre-mer, & qui habiterent premierement hors de Paris. On y voit aussi quelques endroits utiles à la connoissance de la littérature de ce tems-là; mais il faudroit perdre beaucoup de tems pour chercher dans ce livre ce qui pourroit être utile. M. de la Curne de Sainte-Palaye a pris ce soin sur lui, pour l'épargner aux autres, & en a fait la matiere d'un mémoire très-curieux, qui est imprimé dans le 13e. tome des *Mémoires de l'Academie des belles-lettres.* Dans le 10e. il avoit déja fait connoître, avec une etendue suffisante, la chronique de Jean de Venette, à la suite de ses recherches sur celle de Nangis, & de son premier continuateur. C'est de ces deux mémoires qui veulent être lûs tout entiers, que nous avons recueilli ce qui regarde Jean de Venette, dont nous avons aussi consulté la cronique même. Plusieurs historiens de l'ordre des Carmes, disent que l'auteur qu'ils appellent *Joannes de Vineta*, fut provincial de Paris, & lui donnent parmi ses ouvrages, des remarques sur le quatriéme livre des Rois, un Traité des offices divins, des sermons synodaux, & un autre livre qu'ils intitulent *Liber determinationum.* Ces ouvrages, tous latins, ne sont connus que par leur titre. Du Verdier, dans sa Bibliothéque françoise, ne dit rien de cet auteur; mais la Croix-du-Maine avoit connu l'histoire des trois Maries, & au peu qu'il en dit, il ajoute, qu'elle *avoit été réduite en* prose par Jean Drouin d'Amiens, l'an 1505.* Voyez dans sa Bibliotheque les articles, Jean Droyn, ou Droyen, & Jean Venette. M. de la Curne remarque, que quoique Jean Drouin ait souvent abrégé son original, & qu'il ait réduit les deux livres à un seul, il y a cependant fait des additions singulieres, & le sçavant Académicien donne des exemples de quelques-unes.

VENTIDIUS BASSUS, (Publius) dont *on dit trop peu dans le Dictionnaire historique*, étoit Picentin, né de très-bas lieu. N'étant encore qu'enfant, il fut trouvé avec sa mere dans Asculum, d'où le pere de Pompée l'amena à Rome parmi les autres prisonniers qu'il avoit faits dans cette ville, & qui accompagnerent son triomphe. Ventidius fut d'abord conducteur de mules, ou de mulets;

ensuite devenu maquignon, il se vit en état de voiturer dans les provinces les équipages & les bagages des magistrats qu'on y envoyoit. Cesar qu'il conduisit dans la Gaule, étant très-satisfait de lui, voulut éprouver son esprit & son courage dans d'autres emplois, & il eut lieu d'en être content. Ventidius mérita même son estime & enfin son amitié. Cesar le fit d'abord tribun du peuple, & ensuite prêteur. Ce fut en cette derniere qualité que Ventidius s'étant mis à la suite d'Antoine, il fut déclaré ennemi de la patrie; mais sa disgrace ne dura pas. Il sçut même en profiter si bien pour sa réputation, par sa bonne conduite & sa valeur, que dans le traité d'union qui fut conclu entre les triumvirs, une des conditions fut, que Ventidius prendroit la place d'Auguste dans le consulat, à quoi l'on joignit encore la place de pontife. On fit alors sur cette élévation cette espece de satyre.

Concurrite omnes augures aruspices,
Portentum inusitatum conflatum est recens:
Nam mulos qui fricabat consul factus est.

Ventidius fit voir dans la suite, que la vérité de ce reproche n'en établissoit pas la justice; & que s'il avoit dû à la fortune les occasions de se faire connoître, il n'étoit redevable qu'à lui-même des avantages qu'il en avoit tirés & qui rejaillirent sur tout le nom Romain. Antoine l'emmena avec lui dans l'Orient, qui etoit tombé dans son partage, & lui donna le gouvernement de la Syrie, persuadé qu'il n'avoit rien à craindre des Parthes, tant que Ventidius garderoit cette frontiere. Il fit plus en effet que de les repousser, il les battit en trois différens combats, & il fut le premier qui en triompha. Il mourut comblé de gloire & d'honneurs, & ses funérailles se firent aux dépens du public. * *Valer. Max. 6. 10. Aul. Gell. 15. 4.* Morabin, Rémarques sur l'histoire de Ciceron, Rémarque 1117. page 356.

VENUSINUS, (Jonas-Jacobi) sçavant Danois, naquit dans l'isle d'Huena. Il fut d'abord un des pasteurs de l'église du Saint Esprit à Coppenhague, & en même tems professeur en physique dans l'université. On lui donna depuis la chaire de professeur de l'éloquence & de l'histoire. Enfin le roi Christian IV. le fit son historiographe, après la mort du célébre Nicolas Cragius. En 160-. on le nomma président de l'academie de Sora. Il jouit peu de ce dernier poste, étant mort au mois de Janvier de l'an 1608. Il est regardé comme un des plus sçavans hommes & des plus judicieux écrivains du Dannemarck. On a de lui divers écrits, un entr'autres, dans lequel il s'éleve avec courage contre diverses fables qui avoient eu cours jusques là: c'est une dissertation, intitulée: *De fabulâ quæ pro historia vendidatur*, en 1605. On a de plus quelques autres dissertations, comme: *De beatitate hominis*, en 1602. *In Timæum Platonis*, 1602. & 1603. *De historiâ*, en 1604. *De comparandâ eloquentiâ*, en 1606. Une traduction Danoise des IV. livres de l'Imitation de Jesus-Christ, en 1599. 1626. 1675. On avoit conservé du même diverses remarques critiques dans la bibliothéque de Coppenhague, qui périrent dans l'incendie de 1728. * Thomæ Bartholini *Bibliotheca Septentrionis eruditi* page 93. & aux additions page 319. & *Supplément François de Basle.*

VERAN, (Saint) évêque de Cavaillon, étoit né vers l'an 528. Il fut un des évêques qui assisterent en 585 au second concile de Macon. En 587. il leva des fonts de baptême le fils de Childebert II. Deux ans après, en 589. le roi Gontran le nomma avec deux autres évêques pour informer du meurtre commis en la personne de Prétextat archevêque de Rouen. La même année il fit réponse avec neuf autres évêques à ceux du premier concile de Poitiers, au sujet des troubles arrivés dans le monastere de Sainte Croix de la même ville; approuvant tout ce qui avoit été fait dans cette assemblée. Nous avons cette réponse. On a aussi sous le nom de saint Véran un petit écrit sur la continence des prêtres, ou plutôt l'avis qu'il avoit ouvert sur ce sujet dans quelques conciles.

VERBIEST. (Ferdinand) Jesuite &c. *On en parle dans Dictionnaire historique*, où il est nommé *François* au lieu de Ferdinand. *On n'y dit rien de ses ouvrages.* Voici ceux que nous trouvons cités dans un écrit qui se lit au tome VI. des *miscellanea Berolinensia* page 180. & suivantes, sous ce titre: *T. S. Bayer de Ferdinandi Verbiestii soc. j. scriptis, præcipuè de ejus globo terrestri sinico; 1. Ferdinandi Verbiestii Astronomia Europæa sub imperatore Cam-Hi ex umbra in lucem revocata; Dilingæ* 1687. *in* 4°. M. Bayer observe à cette occasion que le pere Verbiest se nommoit chez les Chinois *Nan Hoai Gin*: il l'explique, & les autres titres que l'on donnoit à ce même pere; ce qu'il est bon de voir dans sa dissertation, si l'on est curieux de ces explications; 2. Réponses à des doutes sur l'Eucharistie, en chinois, de même que les suivans; 3. Institution d'un Chrétien, ou de ce qu'il est nécessaire qu'un Chrétien sçache. M. Bayer qui dit posseder cet ouvrage imprimé, ajoute qu'il est marqué avoir été composé *anno 16. Kam-Hi, tim su, seu* 54. *Cycli*, c'est-à-dire, au milieu de l'hyver de l'an 1677. 3. Un traité du sacrement de Pénitence; 4. De la théorie, de l'usage, de la fabrique des instrumens Astronomiques & Méchaniques, en 14 volumes; 5. Figures des mêmes instrumens, en 2 volumes; 6. *Astronomia perpetua imperatoris Kam-Hi*; en 32 volumes; 7. Requêtes en faveur de l'Astronomie rétablie; 8. De l'usage du Thermomètre; 9. *Explicatio mappæ majoris delineatæ ex mandato Imperatoris*, en 2 volumes; 10. *Mappa totius mundi terrestris in bina magna hemisphæria, quarum diameter quinque pedum, divisa.* M. Bayer fait des observations sur cet ouvrage dans la dissertation citée; 11. *Planisphœrium*; 12. *Triplicis generis mappæ stellarum.* Les ouvrages suivans ne sont pas en chinois; 13. *De remuneratione boni & mali quæsita & responsa*; 14. *Apologia contra calumnias in Astronomiam Europæam*; 15. *Compendium observationum cœlestium.* M. Bayer croit que cet ouvrage est le même que celui qui se lit page 40. de l'*Astronomia Europæa*; 16. & 17. Nous trouvons cité ailleurs les deux ouvrages suivans; 1. Lettre du pere Ferdinand Verbiest, écrite de la Chine, sur l'état présent du Christianisme dans cet empire & traduite en françois: à Paris, 1682. *in*-12. 2. *Voyages de l'empereur de la Chine Kam-Hi dans la Tartarie Orientale en* 1682. *& dans la Tartarie Occidentale en* 1683. par le pere Ferdinand Verbiest, Jesuite: avec la Relation d'une nouvelle descente des Espagnols dans l'isle de Californie au Mexique en 1683. à Paris, 1685. *in*-12. Ces relations sont traduites sur les lettres du pere Verbiest. Voyez la Dissertation de M. Bayer, citée plus haut, & l'écrit dont il fait mention & duquel il traduit ainsi le titre: *sancta doctrina seu legis sincerum testimonium, seu sinceri testes.* C'est le même écrit que le pere Philippe Couplet a donné en latin sous le titre suivant: *Catalogi patrum societatis Jesu qui ab anno* 1581. *usque ad annum* 1681. *in imperio sinarum Jesu-Christi fidem propagarunt.* Le même pere Couplet parle avec éloge du pere Verbiest dans sa *Monarchiæ Sinicæ Tabula Chronologica* in fol. page 100. & 106. Il est aussi fait souvent mention du pere Verbiest dans le livre de M. Leibnitz, intitulé *Novissima Sinica*, tant dans la préface que dans le corps du livre; & à la page 149. de la seconde édition qui est de l'an 1699. on trouve *Relatio de libro Sinico-Latino R. P. Verbiesti*: ce livre est l'*Astronomia Europæa* dudit Jesuite.

VERDALE, (Arnaud de) évêque de Montpellier ou de Maguelonne, dont le siége fut depuis transferé à Montpellier, dans le quatoziéme siécle &c. *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on en dit dans le dictionnaire historique.* Arnaud de Verdale, né à Carcassonne, selon l'historien de cette ville, ou à Saissac, diocése de Carcassonne, selon la nouvelle histoire de Languedoc, passa sa premiere jeunesse auprès de Raymond Alzés ou *Athonis* son oncle, chapelain & sacristain de l'église de saint Nazaire, qui lui apprit les premiers principes de la langue latine. De là il fut à Toulouse, où il fit ses études, & mérita le bonnet de docteur en l'un & l'autre droit, qu'il reçut en 1330. Il étudia quatorze ans dans l'université de Toulouse, & professa ensuite l'un & l'autre droit dans l'université de Montpellier. Avant d'être chanoine

Mirepoix, il avoit été doyen du chapitre de saint Paul de Fenouilhedes, au diocèse d'Alet. Il fonda dans la ville de Toulouse le 5. Décembre 1337. un college qui a porté son nom, & le dota de revenus suffisans pour l'entretien & l'éducation de douze pauvres écoliers, pendant tout le temps qu'ils étudieroient en philosophie, & en théologie ou en droit. Il ordonna qu'après sa mort le droit de patronage de ces douze places appartiendroit à ses freres, & après leur mort à la famille d'Alzés, originaire de la ville de saint Martin le Vieux, diocése de Carcassonne; & ces deux familles venant à manquer, il nomma pour patrons de ce collége le chapitre de Carcassonne. Ce collége ne subsiste plus, & le lieu où il étoit est aujourd'hui possédé par les Capucins. Arnaud de Verdale est mort le troisiéme Décembre de l'an 1352. Voyez l'Histoire ecclésiastique & civile de la ville & diocése de Carcassonne, par le pere Thomas Bouges, Augustin, *in*-4°. page 231. 232. & l'*Histoire générale du Languedoc*, tome IV. livre 31. page 275. 276. dans l'Histoire ecclésiastique de Montpellier, par M. de Grefeuille, où il est aussi parlé au long d'Arnaud de Verdale, l'on rapporte un précis détaillé des statuts qu'il dressa en 1339. dans un synode diocésain, l'année même de son entrée dans l'épiscopat; & à la fin du même ouvrage on donne l'histoire des évêques de Maguelonne, écrite en latin par ce prélat, dont le pere Labbe n'avoit fait imprimer qu'une partie dans sa *Bibliotheca manuscriptorum &c.* Cette nouvelle édition est non seulement plus complette, mais aussi beaucoup plus exacte. Cet ouvrage commence ainsi: *Incipit Catalogus episcoporum Magalonensium, per reverendum in Christo patrem D. Arnaldum de Verdala, Dei providentiâ Magalonensem episcopum editus* &c. Le prélat s'y qualifie ainsi ensuite: *igitur nos Arnaldus de Verdala, juris utriusque professor minimus, Magalonensium episcopus licèt indignus* &c. Cette histoire finit à la mort de son prédécesseur. Arnaud de Verdale est mort le 3. Décembre 1352.

VERDIER. (Antoine du) *supplément tome 2. page* 443. *col. 2. on dit à la fin*, 1642. & 1644. il faut 1542. & 1544. page 444. col. 1. Claude du Verdier, fille, *lisez* fils.

VERDIER, (Jean) conseiller au présidial d'Angers &c. *Supplément, tome 2. page 444. après ces mots*, fils de *Jean* Verdier enquêteur d'Anjou &c. *ajoutez* issu d'une famille noble du Limousin.

VERDUC, (Jean-Baptiste) célébre chirurgien &c. *Supplément de* 1735. *tome 2. ajoutez* que *Laurent* Verduc, son frere, donna en 1691. un volume *in*-12 intitulé: *Le Maître en chirurgie*, ou *Abrégé de la chirurgie de Gui Chauliac*; dont il suit la méthode & les principes dans cet ouvrage. Verduc en donna une nouvelle édition en 1699. aussi à Paris chez d'Houry, revue & augmentée d'un *Manuel instructif sur l'ostéologie.*

VERDUGO, (François de) Espagnol, s'est rendu recommendable dans le seiziéme siécle par ses belles actions militaires, & par ses excellentes qualités de l'esprit & du cœur, qui lui ont acquis une estime universelle. Il passa par tous les grades militaires, & s'éleva par son propre mérite aux premiers honneurs. Il a été gouverneur de Harlem en Hollande, & amiral après que le comte de Bossut eut été fait prisonnier; mestre-de-camp de l'armée Catholique, & général en chef sous Farnése prince de Parme, lorsqu'il marchoit au secours de la France; enfin gouverneur général des provinces de Frise, d'Over-Yssel, des seigneuries de Drente, de Truente & de Lingen pendant quatorze années. Après avoir servi Philippe II. roi d'Espagne durant quarante-quatre ans, remporté plusieurs victoires sur les rebelles, & délivré la ville & la Province de Luxembourg des hostilités des François, il mourut le 20. de Septembre 1595. à l'âge de 64 ans. L'Espagne redemanda son corps; mais la province de Luxembourg, qui lui avoit les plus grandes obligations, le refusa. Cette contestation dura jusqu'à ce qu'elle fut décidée par l'autorité de Guillaume de Verdugo, comte du saint Empire Romain, baron de Maschavie & de Touppaw, sieur de Neprovitz, conseiller des conseils de guerre de leurs majestés impériale & catholique, chambellan, colonel, mestre-de-camp, & général des armées tant en Italie, en Hongrie, en Boheme & en Allemagne, que dans les Pays-Bas. GUILLAUME de Verdugo, fils de *François* de Verdugo, fit ériger un Mausolée à son illustre pere, l'an 1628. dans le monastere du Saint-Esprit aux portes de Luxembourg. François de Verdugo y est representé à genoux, & armé de toutes piéces, devant un crucifix, ayant derriere lui saint François d'Assise, le tout taillé en pierre blanche, & en grand volume. On y lit l'épitaphe de Verdugo en latin. On peut la voir dans l'histoire ecclesiastique & civile du duché de Luxembourg, par le pere Bertholet, Jésuite, *in*-4°. tome IV. page 436.

VERDURE, (Nicolas-Joseph de la) docteur & premier professeur en théologie dans l'université de Douai, étoit d'une ancienne famille du Boulonnois, qui s'étoit transplantée dans la province d'Artois vers le milieu du quinziéme siécle. Il étoit fils de NICOLAS de la Verdure sieur d'Hesquels, ou d'Hesquelles, qui en 1638. étant capitaine commandant des bourg & fort de Fruges en soutint le siége pour le roi d'Espagne, par lettres de commission de M. le comte d'Anappes gouverneur général de Lille, Douai & Orchiés, & capitaine général des troupes du roi catholique en Flandres. Ces lettres sont du 26. Juillet 1638. données à Hesdin. Nicolas-Joseph étoit né deux ans auparavant, le 27. Août 1636. à Aire, où sa grand'tante Catherine de Beuzi-Milfaut avoit épousé le sieur de Rendes, écuyer, seigneur d'Esttraxelles, & mayeur de cette ville. Il faut que sa capacité ait été connue de fort bonne heure, puisque dès l'an 1656. il fut fait professeur royal en l'université de Douai. On voit par les lettres de dispenses d'âge qu'il obtint pour le doctorat en 1663. qu'il étoit licencié en théologie, régent du college de sa majesté en l'université de Douai, & professeur royal & ordinaire de la langue Grecque dans la même université. Comme il ne pouvoit être docteur en théologie avant l'âge de 30 ans; qu'il n'en avoit alors que 28. & qu'il devoit se faire un acte de doctorat, M. de la Verdure voulut profiter de l'occasion pour prendre le même degré; & sur sa requête jointe aux certificats avantageux qui lui furent donnés, les lettres de dispense d'âge lui furent accordées, comme il le désiroit: elles sont datées de Bruxelles le cinquiéme de Septembre 1663. Il avoit été pourvû jeune d'un canonicat de l'église de saint Amé de Douai, & dans la suite il fut fait doyen de ladite église. Après la prise de Douai dont Louis XIV. se rendit maître le 6. Juillet 1667. Charles second roi d'Espagne, fit proposer à M. de la Verdure des postes d'honneur & de grands avantages pour l'attirer & le retenir dans ses états, mais l'attachement qu'il devoit à son nouveau souverain le retint inviolablement en France. Louis XIV. touché de ce désintéressement, voulut, dit-on, l'en récompenser en l'élevant à quelque dignité considérable dans l'église; mais ce monarque ne put vaincre son humilité, ni l'arracher à son attrait pour l'étude de l'écriture sainte & des peres dont il faisoit son unique occupation. En 1698. il fut nommé à la sollicitation de M. de Fenelon archevêque de Cambrai à un canonicat & à la théologale de ladite église métropolitaine de Cambrai; mais M. de la Verdure, qui étoit attaché par affection & par goût à sa chaire de premier professeur en théologie qu'il occupoit avec distinction depuis 1682. refusa encore ces dignités. La réputation qu'il s'acquit dans l'exercice de professeur en théologie, qu'il a continué jusqu'à sa mort, lui attiroit de toutes parts des consultations sur des matiéres importantes, & plusieurs prélats François & Flamands se sont empressés de suivre ses conseils dans diverses affaires. M. de Fenelon, entr'autres, se servit beaucoup de ses lumiéres dans la fameuse affaire du Quiétisme, où ce prélat fut obligé de ceder la victoire à M. Bossuet évêque de Meaux, dont le saint siége approuva la doctrine en condamnant celle de son adversaire. On nomme parmi les autres prélats qui avoient pour M. de la Verdure une estime particuliere, M. de Brias Archevêque de Cambrai avant M. de Fenelon, MM.

de Choiseuil, de Coetlogon & de Beauvau évêques de Tournai, Guy de Seve de Rochechouart évêque d'Arras, le comte d'Horn évêque de Gand, M. de Ratabon évêque d'Ypres. Plusieurs écrivains en ont aussi parlé avec éloge, entr'autres, le pere Delbecque, de l'ordre de saint Dominique, dans la vie du docteur Silvius qui est à la tête des opuscules de ce sçavant docteur, le pere Turpin, du même ordre, dans les Annales Historiques du comté de Saint Pol, & M. le Baron de Woorden dans ses Annales Latines du roi Louis XIV. sur la conquête de Douai. M. de la Verdure avoit composé une théologie complette, en latin, plusieurs traités de controverse sur l'écriture sainte, & quatre commentaires sur les quatre évangelistes; mais ces ouvrages sont jusqu'à présent demeurés manuscrits. Nous ne connoissons d'imprimé de ce théologien qu'un traité de la pénitence, intitulé, *Tractatus triplex de contritione, attritione, & de recidivis.* Le pere Hennequier, Dominicain, ayant attaqué ce traité dans un ouvrage imprimé à Saint-Omer en 1685. M. de Choiseuil, alors évêque de Tournai, prit la défense du docteur par une lettre du 16. Avril de la même année, & qui fut imprimée dans le même tems. M. de la Verdure fit lui-même l'apologie de son traité, lorsqu'il le publia de nouveau en 1689. Il a fait beaucoup de bien à l'église de saint Amé, & il a toujours été regardé comme le pere des pauvres, & de quantité de familles qu'il a secourues dans leurs besoins. Il est mort le 12. Fevrier de l'an 1717. & fut inhumé dans le chœur de l'église de saint Amé où l'on voit son épitaphe avec ses armes, qui sont à *l'écu d'argent, chargé d'un arbre, pin ou cyprès, de synople*, & pour devise, *Ad altiora.* On ne sera peut-être pas fâché de lire ici son épitaphe: la voici telle qu'elle nous a été envoyée.

Hic jacet
NICOLAUS-JOSEPHUS DE LA VERDURE,
Presbyter,
In universitate Duacenâ sacræ theologiæ doctor,
Ac professor regius primarius.
Hujus ædis canonicus & decanus.
Sollicitè curavit se ipsum probabilem exhibere Deo
Operarium inconfusibilem, rectè tractantem
Verbum veritatis.
Vigilavit, in omnibus laboravit, ministerium suum implevit,
Bonum certamen certavit, cursum consummavit, fidem servavit,
Apprehendit vitam æternam in quâ vocatus erat.
Confessus est bonam confessionem coram multis testibus;
Ora viator
Ut justitiæ coronam reddat illi Dominus
In illa die justus judex.
Obiit 12. Februarii 1717. *annum agens octogesimum-tertium.*

Nicolas-Joseph de la Verdure a eu pour frere GEORGE de la Verdure, seigneur d'Hesquelles, de Gaverelle & de Ternas, qui en 1689. fut nommé par Louis XIV. conseiller au parlement de Tournai, sans finances. NICOLAS-JOSEPH, & LOUIS-CHARLES ses fils, y exercent encore en l'année 1746, avec honneur les offices de conseillers au parlement de Flandres. Leur famille, comme on le voit par les différens mémoires qu'ils nous ont envoyés, est ancienne & a eu beaucoup de personnes distinguées dans l'Epée, dans l'Eglise & dans la Robe. On y voit, entr'autres, *Michel* Verdure, de le Verdure, ou de la Verdure, du nom de cette terre en Boulonnois, vingt-sixiéme abbé de Notre-Dame de Ruisseauville en 1416. mort en 1445. sous l'épiscopat d'Henri de Lorraine évêque de Morins. Il paroît prouvé que cet abbé étoit d'une bonne & ancienne famille qui avoit possédé la terre de Verdure près de Rumily, à peu de distance du village d'Herly, designée aujourd'hui dans les cartes sous le nom de Laverdure. Cet abbé avoit pour proche parent *Jean* de Verdure, chanoine de l'église cathédrale de Terouanne, avant le milieu du quinziéme siécle. Michel ayant eu le malheur de déplaire au roi Charles VI. fut obligé de renoncer à sa prélature: cette disgrace rejaillit sur toute la famille du même nom; elle en souffrit beaucoup de pertes dans ses biens, & se vit même obligée d'abandonner le Boulonois pour s'établir dans l'Artois, qui étoit du domaine & de la domination des ducs de Bourgogne. Cet évenement en engagea plusieurs en différens tems à passer la mer, entr'autres, JACQUES Verdure ou de la Verdure, qui alla s'établir à Messine capitale du royaume de Sicile, où il fut consul de la mer de cette ville vers l'an 1500. Ayant changé son nom en celui de Verdura, il s'y allia avec la famille noble de Lagaria. Il eut de cette alliance plusieurs descendans en ligne directe qui s'allierent aux familles nobles de Zaccarato, Bellegrina, Frimerchi, Cataria, Ruffo &c. Cinq de ces descendans du nom de Verdura remplirent les charges de sénateurs à Messine. L'un d'eux, JOSEPH Verdura, fils du senateur *Antoine* Verdura & de la noble Dame Zaccarato, fut capitaine des Furies & gouverneur de la Table, & sa sœur *Hieronyma* Verdura epousa le prince de sainte Marguerite. FLAMINIUS Verdura, fils de *Joseph*, épousa une demoiselle Frimerchi, & mourut sénateur l'an 1674. pendant la guerre des Espagnols. FRANÇOIS Verdura, son héritier, fut aussi capitaine des Furies; & il eut deux fils, *Antoine* & *André*, qui furent sénateurs. *Jean-François* Verdura, frere de Jacques, tous deux faisant la tige de cette branche, après avoir été gouverneur des nobles de la congrégation de saint Basile à Messine, où l'on voit encore son portrait dans l'oratoire de cette compagnie, fut nommé par le Pape Paul III. évêque de Chirone, & assista au concile de Trente: il vivoit encore en 1567. Vers la fin du seiziéme siécle, *Charles* de la Verdure, sieur d'Humbres, d'Hesquelles, du Perroy, eut de Damoiselle *Adrienne* Betizi de Milfaut, deux fils. L'aîné, après avoir quitté la province & demeuré du tems à Paris, alla s'établir à Venise où il s'allia avec la noble famille de Negroni, & ses descendans en ligne directe prirent alliance avec la famille de Meschi: cette branche subsiste encore aujourd'hui dans *Jerôme* chanoine de l'église ducale de saint Marc, & docteur en théologie, & dans *Jean* de la Verdure aussi prêtre & docteur en théologie. Dès 1371. on trouve un *Thomas* Verdure qui fut l'un des 79. écuyers de la compagnie de M. Guillaume Desbordes, chevalier-bachelier, chambellan du Roi, dont la revue fut faite à Mirebau en Poitou le 16. Juillet de ladite année. On pourroit rapporter encore d'autres personnages distingués, que MM. de la Verdure regardent comme étant de leur famille aussi-bien que de leur nom. Mais ce que l'on vient d'en citer suffit pour faire voir l'ancienneté & la distinction de cette famille, dont nous ne parlons au reste que conformément aux preuves que M. de la Verdure de Ternas a bien voulu nous faire communiquer.

VEREPÆUS (Simon) *Dommelanus*, né dans le Brabant, fit sa philosophie à Louvain dans le collége du Porc; il passa ensuite à l'étude de la théologie, & s'y appliqua avec soin. Ayant pris les ordres sacrés, il fut chargé de la direction des religieuses du monastere du Thabor, ordre de Saint Augustin, à Malines. Les factions des Calvinistes l'ayant obligé de sortir de cette ville, il se retira à Hilvarenbeck dans la mairie de Bois-le-Duc, auprès du doyen Nicolas Busius, qui instruisoit la jeune noblesse Flamande. Il fut encore obligé de se retirer depuis à Turnhout, ensuite à Bois-le-Duc où il eut la direction du college, & où il fut fait chanoine de l'église cathédrale. Il mourut dans cette ville le 10. Novembre 1598. à l'âge de 76 ans. François Harée lui fit graver cette épitaphe, qui devoit être aussi pour lui-même, comptant mourir dans la même ville & être inhumé dans la même église; mais il mourut à Louvain:

D. O. M.
Dexterè & gnaviter
Sibi, suoque D. SIMONI VEREPÆO, *Dommellano,*
Hujus ecclesiæ Sylvaducensis canonico,
D. Franciscus Haræus Ultrajectinus
Sacræ theolog. licentiatus;
Vivus posuit, memor lethi.

Italicos, Suecos, Gallos lustrando quid egi?
Christe, tua est virtus hinc meliora sequi:
Lector eram, brevibus descripsi gesta piorum:
Pastorem inde gregis lustra habuere duo.
Post VEREPÆE *fuit, tuus ut collega vocarer,*
O utinam dignus nominis & meriti!
Te schola docta colit, colit & pia turba precantum;
Tu mihi & æternæ duxque comesque viæ.
Obiit venerabilis D. Simon Verepæus anno salutis M. D. XCVIII. X. Novemb. ætatis LXXVI.

Les ouvrages de Verepæus sont: 1. *Prima christianæ religionis rudimenta*, en latin & en flamand, à Bois-le-Duc. 2. *Precationes Liturgicæ in* VII. *dies digestæ*: à Anvers 1574. à Cologne 1599. &c. 3. *Precationes scholasticæ*; à Anvers 1591. *in*-24. 4. *Enchiridion piarum precationum*: à Anvers 1594. 1599. *in*-12. & encore ailleurs: on les a aussi en françois, en flamand & en espagnol. Ces prieres sont tirées de l'ancien & du nouveau testament, & des écrits des peres. 5. *Rudimenta, Etymologia, Syntaxis, Prosodia linguæ Latinæ*; ces écrits ont été long-tems en usage dans les colleges de Flandres. 6. *Latinæ linguæ progymnasmata*; à Anvers 1571. *in*-8°. 7. *De figuris sive tropis*; à Anvers & ailleurs. 8. *De epistolis latinè conscribendis libri* V. à Anvers 1581. *in*-8°. & encore ailleurs. 9. *De rerum & verborum copiâ*; à Cologne 1582. & 1590. *in*-8°. 10. *Institutionum scholasticarum libri tres*: à Anvers 1573. *in*-8°. 11. *De ingenuis scholasticorum moribus*: à Anvers 1582. *in*-8°. 12. *Schiographia scholæ Latinæ & Christianæ*: à Anvers 1588. *in*-8°. 13. *Legum scholasticarum tabulæ XII.* à Anvers *in*-8°. 14. *Epistolarum selectarum Ciceronis libri III. cum annotationibus, seu argumentis, & historia vitæ Ciceronis per annos digesta*: à Bois-le-Duc 1599. *in*-4°. * Valere André, *bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 1003. & 1104.

VERGERIO (Pierre-Paul,) l'ancien, né à Capo d'Istria, ville sur le Golfe de Venise, appellée en latin *Justinopolis*, vers l'an 1349. &c. *On en donne un article dans le supplément de* 1735. & l'on y compte au nombre de ses ouvrages demeurés manuscrits, son invective ou discours contre Charles de Malatesta, qui avoit fait renverser la statue de Virgile, érigée dans une place de Mantoue. Cette piéce a été imprimée dès 1724. dans le tome III. page 868. & suivantes de l'*Amplissima collectio veterum monumentorum* &c. des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins; & elle a été réimprimée en 1730. dans le tome III. pag. 225. & suivantes des *Amœnitates litterariæ* de M. Jean-George Schelhorn. Mais le sçavant Allemand donne cette piéce à Léonard Aretin, & Jean Albert Fabricius l'a repeté après lui; & les deux Bénédictins l'attribuent à Baptiste Guarini. Il est sûr cependant que cet écrit, que M. Muratori a aussi donné dans le tome seiziéme des *Rerum Italicarum scriptores*, est de Pierre-Paul Vergerio. Philippe Foresti, plus connu sous le nom de Philippe de Bergame, dit expressément dans sa chronique, en parlant de Vergerio: *adversùs sigismundum* (il faut *Carolum*) *Malatestam, qui Maronis statuam è foro Mantuano dejici fecit nobilem edidit invectivam.* Dans un manuscrit du même écrit cité par M. Muratori, on lit à la fin: *Bononiæ XIV. Kalendis Octobris M. CCCXCII. Petrus-Paulus Vergerius de Giampetris de Sarnano.* Voyez sur cela la vie de Léonard Aretin, par Laurent Méhus, tome 1. du recueil des lettres de Léonard, publié à Florence en 1741. *in*-8°. page 38. & 39. Voyez ci-devant GUARINI. *Dans le supplément de 1735. on fait aussi entendre* que le discours de Vergerio sur saint Jerôme (*de divo Hieronymo, Oratio*) est demeuré manuscrit: il se trouve dans toutes les éditions des œuvres de saint Jerôme. On peut lire l'article de Pierre-Paul Vergerio, qui est dans le tome 38. des mémoires du pere Niceron. On y lit aussi un abrégé de la vie de Pierre-Paul Vergerio, le jeune, dont il est parlé *dans le Dictionnaire Historique*, mais dont le pere Niceron donne une liste détaillée de ses écrits. Dans le *Peplus Italiæ* de Toscan, on fait un grand éloge de l'ouvrage de Pierre-Paul Vergerio, l'ancien, *De ingenuis moribus ac liberalibus studiis. Hic liber*, dit l'auteur, *præ cunctis ejus lucubrationibus probatur à doctis: est enim nitido ac dilucido stylo conscriptus.* Sur quoi le même rapporte ces deux vers qu'il a faits à cette occasion à la louange de l'auteur:

Quæ natis deceat fingendis cura parentes
Ipse doces, patris gloria magna tui.

VERGIER de HAURANE (Jean du) *Supplément tome* 2. *page* 446. 1°. L'*Aumône Chrétienne* passe pour être encore plus de M. Antoine le Maistre que de M. du Vergier. 2°. *Les considérations* &c. de celui-ci ont été d'abord imprimées à Paris chez Savreux. 3°. Le troisiéme tome de son ouvrage contre le pere Garasse n'a pas été imprimé: il n'y a eu que le premier, le second & le quatriéme. 4°. Il y a eu une seconde édition de l'Apologie de M. de Saint Cyran par M. le Maistre, *in*-8°. 1645. augmentée de deux parties contenant la réponse générale & particuliére à M. l'évêque de Langres.

VERGIER (Jacques) poëte François &c. *Supplément, tome* 2. *on le dit* mort âgé de 65 ans; il n'en avoit que 63, étant né en 1657. Outre les éditions citées de ses poësies, il s'en est fait une en 1731. à Amsterdam, 2 volumes *in*-12. souvent reliés en 4. Il avoit pris autrefois le degré de bachelier de Sorbonne; & ce fut en 1690. qu'il fut fait commissaire ordonnateur de la Marine.

VERIUS, (Eilhard) dont le vrai nom est VEER, étoit d'Amsterdam, & vivoit dans le seiziéme siécle. Il a écrit beaucoup en sa langue, & a fait diverses traductions en la même langue. On lui doit aussi un supplément à l'ancienne chronique de Hollande. Ce supplément, imprimé à Dordrecht, commence à l'an 1515. & va jusqu'en 1591. c'est-à-dire, jusqu'au tems de ce continuateur. C'est tout ce qu'on lit dans la Bibliotheque Belgique de Valere André, édition de 1739. tome 1. page 254.

VERJUS, (Antoine) Jésuite &c. *On en parle assez au long dans le Dictionnaire historique*, d'après l'abrégé de sa vie donné par le pere le Gobien, son confrere. *Nous nous contenterons d'ajouter ici* le catalogue de ses ouvrages, après que nous aurons observé que le pere Verjus étoit né le 22 Janvier (non le 24) qu'il entra chez les Jésuites le 30 Septembre 1651. & qu'il y fit ses quatre vœux le 15 Août 1666. Ses ouvrages sont: 1. *La vie de Michel le Nobletz*, prêtre & missionnaire en Bretagne; à Paris 1666. & 1668. *in*-8°. Cette seconde édition est meilleure que la premiere. 2. Préface de l'ouvrage de dame Marie-Eléonore de Rohan, abbesse de Malnoue, intitulé, *la Morale du sage*, qui contient la morale des livres sapientiaux; à Paris, 1667. 1675. 1681. 1691. *in*-8°. 3. C'est le pere Verjus qui a publié le recueil intitulé, *Selectæ orationes Panegyricæ Patrum societatis Jesu*; à Paris, 1668. à Lyon & à Strasbourg, en deux volumes *in*-12. L'épitre dédicatoire à M. Habert de Montmort, maître des requêtes, est signée A. V. E. S. J. (*Antonius Verjus è societate Jesus*) 4. *Discours historique pour le jour de la naissance de la reine de Portugal* (Marie Isabelle) où il est traité des grands évenemens arrivés en l'année 1668. en ce royaume; traduit du portugais du pere Antoine Vieyra, par le sieur de Saint-André; à Paris, 1669. *in*-4°. Le pere Verjus prit dans cette traduction le nom supposé *de Saint-André*, qu'il avoit déja pris dans la vie de M. le Nobletz. 5. *Discours de reconnoissance sur la naissance de l'infante de Portugal*, prononcé en portugais par le R. P. Antoine de Vieyra de la compagnie de Jesus, le jour même de cette naissance, devant toute la Cour de Portugal, assemblée dans la chapelle royale de Lisbonne, pour y chanter le *Te Deum*; à Paris, 1671. *in*-4°. 6. *La vie de saint François de Borgia*, Jésuite; a Paris, 1672. *in*-4°. 7. *Réfutation d'un libelle adressé à M. le Prince d'Osnabrug*, sur une lettre qu'on suppose faussement lui avoir été écrite, & avoir été publiée par M. Verjus (c'étoit Louis Verjus, son frere) 1674. *in*-12. 8. *Remarques sur la réponse donnée à M. de Puffendorf, au nom de l'empereur*, le 8e. de Mars, sur le sujet de l'enlevement de M. le prince Guillaume de Furstenberg; 1674. *in*-12. 9. *Traité curieux sur l'enlevement de M. le prince de Furstenberg*; 1676. *in*-12. Les

conjonctures des tems firent composer ces écrits au pere Verjus, qui étoit alors en Allemagne avec son frere Louis de Verjus, comte de Crecy, envoyé à la diette d'Allemagne par le roi Louis XIV. 10. *Catéchisme ou instruction familiere sur les principales verités de la Religion Catholique, par demandes & réponses, très utile aux nouveaux convertis.* Par Pierre Canisius de la compagnie de Jesus; & traduit par le R. P. J. D. H. de la même compagnie; à Paris, 1688. *in-12.* Ces lettres J. D. H. marquent le pere Jacques des Hayes, Jésuite. Celui-ci avoit traduit d'un style fort mauvais le catéchisme de Pierre Canisius; le pere Verjus en réforma le langage & le style, & le donna ainsi en retenant néanmoins le titre de la premiere édition. * Extrait d'un mémoire communiqué par le R. P. Oudin, Jésuite.

VERLEN, ou VERLENIUS, (Jerôme) Flamand, de Bois-le-Duc, fit ses premieres études dans sa patrie, d'où il passa à Louvain. Il étudia dans cette ville la philosophie & la théologie, & s'y rendit habile dans la langue Grecque. Rappellé de Louvain à Bois-le-Duc, il y eut la direction du college. Depuis il fut fait lecteur, ou professeur de théologie à Utrecht, chez les Joannistes, ou religieux de la milice de Rhodes. On le chargea ensuite du gouvernement de la paroisse de saint Jacques dans la même ville. Enfin, il fut chanoine gradué de l'église cathédrale de Harlem, scholastique & pénitencier de la même église, & vicaire-général de Godefroy de Mierle, premier évêque de Harlem. Il mourut dans cette ville le 17 Août de l'an 1586. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. d'une édition de l'*enchiridion* d'Epictete avec une traduction & des scholies; 2. d'une traduction d'une lettre d'Hippocrate, *de risu Democriti*; 3. d'un fragment de Xenophon, de la connoissance de soi-même, tiré du IV. livre des dits & faits de Socrate; à Anvers, 1550. *in-8°.* 4. d'une édition des lettres de saint Ignace, évêque d'Antioche & martyr, avec des notes; à Anvers, 1588. *in-8°.* 5. d'un commentaire sur les pseaumes; à Louvain, 1558. *in-fol.* L'auteur est nommé dans le titre *Varlenius*, au lieu de *Vernelius.* * Voyez la Bibliotheque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in-4°.* tome 1. page 483. 484.

VERNANT, (Jacques de) nom supposé de l'auteur d'un livre imprimé à Metz en 1658. sous ce titre: *Défense de notre saint pere le Pape & nosseigneurs les Cardinaux, les Archevêques & Evêques, & de l'emploi des religieux mendians, contre les erreurs du tems. Par Jacques de Vernant.* Cet ouvrage fit grand bruit en son tems. Il fut déferé à la faculté de théologie de Paris, par les curés de Poitiers. Antoine de Bredac syndic de la faculté, requit le premier Avril de la même année, qu'il fût examiné. On en tira plusieurs propositions concernant la hiérarchie, qui après un long examen, furent censurées. Cette censure est du 24 Mai 1664. & elle fut confirmée le 26 du même mois. Elle déplut fort au pape Alexandre VII. qui écrivit d'abord un bref à Louis XIV. en date du 6 Avril 1665. pour l'engager à la faire révoquer, aussi-bien que la censure que la même faculté avoit portée le 3 Février 1665. contre le livre du pere de Moya, Jésuite, publié sous le nom d'*Amdœus Guimenius.* M. Talon, Avocat General, fit sur ce bref des remarques fort vives. Le pape n'ayant pu obtenir du roi la satisfaction qu'il souhaitoit, donna contre ces deux censures une bulle datée du 25 Juin 1665. M. Nicole fit des remarques sur cette bulle, & M. Boileau, docteur de Sorbonne, frere du poëte, fit sur le même sujet des *considerations respectueuses*; c'est le titre qu'il donna à son écrit. Enfin, M. le Procureur General interjetta appel comme d'abus de la même bulle, & le Parlement lui en donna acte le 29. Juillet 1665. Les pieces concernant cette affaire ont été publiées dans un petit volume *in-12.* intitulé: *Recueil de diverses pieces concernant les censures de la faculté de théologie de Paris, sur la hiérarchie de l'église & la morale chrétienne*; à Munster, chez Raësfeld, 1666. Le docteur Boileau est l'éditeur de ce recueil & auteur des *considerations respectueuses*, qui en font partie. Celui qui se cacha sous le nom de *Jacques Vernant*, étoit un Carme de la réforme de Bretagne, appellé dans la religion *Bonaventure de sainte Anne*, & dont le nom de famille étoit *Bonaventure Heredie.* Il étoit né à Oudon dans le diocèse de Nantes, & il mourut d'appoplexie à Nantes même le 2. Avril 1667. âgé d'un peu plus de 60. ans. * *Mémoires manuscrits* de M. du Mabaret.

VERNEY, (Joseph Guichard du) medecin ordinaire du roi &c. *Supplément de 1735. tome second, ajoutez que son Traité de l'organe de l'ouïe, contenant la structure, les usages & les maladies de toutes les parties de l'oreille*, a été réimprimé à Leyde en 1731. *in-12.* Cet ouvrage étoit devenu fort rare depuis long-tems. On trouve un bon extrait de ce livre dans les *lettres sérieuses & badines*, tome 5. partie premiere, depuis la page 37. jusqu'à la page 70.

VERNULZ, (Nicolas de) en latin, *Vernulæus*.... *Supplément tome 2*...... Conradin, roi de Suede; *lisez*, Conradin Duc de Souabe...... Crispe empereur; *lisez*, Crispe César..... nation d'Autriche; *lisez*, maison d'Autriche.

VERRUTIUS, (Jérome) Frison, étoit né à Groningue: il fit ses études à Louvain; & alla ensuite à Bourges, où il étudia le droit & prit le dégré de docteur. Il visita depuis les plus célebres universites de l'Allemagne & de la France, & enseigna le droit à Paris. Il est auteur du *Lexicon juris*, augmenté; à Paris, chez Michel Sonnius, en 1573. *in-folio.* On assure qu'il avoit encore entrepris d'autres ouvrages: mais on ne les connoît point. *Voyez la Bibliotheque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in-4°.* tome 1. page 484.

VERSÉ, (Noel-Aubert de) *Supplément tome 2. on dit à la fin que* l'auteur de l'*histoire du Socinianisme* l'appelle partout *de Visé*: à la page 21. des *notes* sur cette histoire, à la fin du volume, il le nomme tantôt *de visé*, tantôt *de Versé.*

VERSORIS, famille..... *Supplément tome 2*..... Marailly; *lisez*, Marcilly.

VERTOT, (René Auber de) *Supplément tome 2.... ajoutez & corrigez:* Il fut pourvu de la cure de Fréville, au doyenné de saint Georges (non de Cailly, *comme on le dit*) le 18. d'Août 1693. Il résigna cette cure le 24. Février 1696. ayant été pourvu de la seconde portion de saint Paer le 29. Mars 1695. Il fut encore pourvu le 29. d'Octobre 1702. de la premiere portion de saint Paer, qui est la moins considerable pour le revenu, réunissant ainsi les deux portions en sa personne. Il se démit de la premiere portion le 7e. de Juillet 1706. & de la seconde le 18. Décembre de la même année. Ainsi, il étoit encore curé de saint Paer, lorsqu'il vint à Paris en 1701. Depuis la mort de M. l'abbé de Vertot, on a imprimé de lui un ouvrage intitulé: *Origine de la grandeur de la cour de Rome: & de la nomination aux évêchés & aux abbayes de France*; à la Haye, chez Jean Neaulme, 1737. *in-12.* de 244. pages. *Dans le même Supplément, on dit* que *l'histoire de l'ordre de Malte*, par M. l'abbé de Vertot, a été imprimée en plusieurs volumes *in-12. lisez*, en cinq volumes *in-12.* Le cinquiéme volume, après l'histoire, contient les trois pieces suivantes. 1. Traité du gouvernement ancien & moderne de l'ordre religieux & militaire de saint Jean de Jerusalem. 2. Discours sur l'Alcoran, prononcé dans l'academie des belles lettres le Mardi 14. Novembre 1724. 3. Dissertation sur Zizime, au sujet de deux historiens comtemporains (Guillaume Caoursin & Guillaume de Jaligny) qui rapportent le même fait, mais revêtu de circonstances très differentes, & qui en changent entierement l'espece. Au bas du portrait de M. l'abbé de Vertot, gravé en 1747. on lit ces vers qui font allusion à quelques ouvrages de l'auteur:

Les révolutions de l'empire Romain,
Que le public charmé tient de ta docte main,
Et de Malte la noble histoire,
Eterniseront ta mémoire:
De l'illustre Vertot *la réputation*
Toujours se soutiendra sans révolution.

VERTRON, (Claude-Charles Guyonnet de) *Sup-*

plément de 1735. tome 2. ajoutez à ses ouvrages : Hymne nouvelle à l'honneur de saint Louis, avec la traduction en vers François : plus, les maximes de saint Louis, adressées à son fils, mises en vers françois, & une paraphrase des litanies royales, par Guyonet de Vertron. Feu M. l'abbé de Rothelin avoit ces pieces en manuscrit sur velin, avec miniatures, *in*-4°. comme on le voit par le numero 2265. du catalogue de sa bibliotheque.

VESPASIANI, (Florentin) a vécu dans le quinziéme siecle, & a été lié avec le pape Nicolas V. avant l'exaltation de ce pape. Il a écrit en italien sur les hommes illustres qui ont fleuri de son tems, & parmi ces vies se trouve celle du pape Nicolas V. Ughelli parle de cet ouvrage & de son auteur dans l'*Italia sacra* ; mais l'ouvrage de Vespasiani est encore manuscrit, comme on le dit dans la préface (pages 18. & 20.) de la vie de Nicolas V. écrite en latin par Dominique Georgi, & imprimée à Rome en 1742. *in*-4°. On apprend dans la même préface, que Vespasiani vivoit encore après la mort de Frédetic duc d'Urbin, & que *Julius Niger* ou *Négri* dans son livre des historiens de Florence, prétend qu'il étoit de la famille des Strozzi.

VESPUCE (Americ) gentilhomme Florentin, *dont on parle superficiellement dans le Dictionnaire historique*, étoit d'une famille considerable, & qui a produit plusieurs hommes célébres, selon M. l'abbé Bandini qui a écrit en italien la vie d'Americ, imprimée à Florence en 1745. *in*-8°. Les Vespuces étoient originaires d'un petit village nommé *Peretola*, qui est situé à trois milles de Florence au couchant. Leur famille ancienne & puissante depuis long-tems, alla s'établir à Florence vers le XIII. siecle, & suivant la coutume de la plupart des familles nobles de cette ville, elle se logea près de la porte qui conduisoit à leurs terres, & à leur premiere habitation : leur maison est aujourd'hui un hôpital desservi par les peres de saint Jean de Dieu, que nous appellons plus communément *les peres de la Charité.* On y voit encore les armes des Vespuces, & l'on a mis sur la grande porte cette inscription.

AMERICO VESPUCIO *Patricio Florentino,*
Ob repertam Americam,
Sui & patriæ nominis illustratori,
Amplificatori orbis terrarum,
In hâc olim Vespucia domo
A tanto viro habitata
Patres sancti Joannis de Deo cultores,
Gratæ memoriæ causâ.

La famille des Vespuces a eu de toute ancienneté des hommes recommandables par leur science & par leur pieté. M. Bandini cite entr'autres SIMON Vespuce, fils de *Pierre*, qui ayant beaucoup gagné au commerce, employa en œuvres pies la plus grande partie de ses biens. Vers l'an 1383. conjointement avec sa femme, il fit bâtir une chapelle dans l'église de tous les Saints, paroisse des Vespuces, pour lui servir de sépulture & à tous ses descendans. Et fonda près de sa maison un hôpital sous le titre de sainte Marie de l'humilité ; lequel hôpital devoit entretenir 18 lits. Il est aujourd'hui possedé par les freres de la Charité. Le fils de ce Simon Vespuce, nommé JEAN, fut conseiller-privé d'Alfonse, roi d'Arragon & de Sicile. Ce prince affectionnoit beaucoup les Vespuces, & il leur fit don d'une terre considerable dans la Calabre. Les Vespuces ont possedé depuis à Florence les charges les plus honorables & les plus importantes. L'an 1478. GUY-ANTOINE Vespuce fut envoyé ambassadeur de la République à Rome, & deux ans après en France, & fut chargé de plusieurs autres ambassades & négociations de très-grande conséquence. Son fils nommé JEAN, s'appliqua beaucoup aux lettres ; étant encore fort jeune, il traduisit de latin en italien la guerre de Catilina écrite par Salluste. Ce Jean Vespuce étoit connu & fort estimé du pape Leon X. GEORGES-ANTOINE Vespuce, oncle paternel d'Americ Vespuce, fut un homme de lettres du premier ordre, ami de tous les sçavans de son tems ; il fut prevôt de la cathédrale de Florence, & sur la fin de ses jours il se retira au couvent de saint Marc de la même ville, & prit l'habit de saint Dominique des mains du fameux Savonarolle ; il mourut l'an 1514. le 17. Avril. ANTOINE frere d'Americ Vespuce, & son fils nommé *Barthelemi* se sont fait une grande réputation par leur sçavoir, & ont donné au public plusieurs ouvrages de leur composition. *Americ* (ou Alberic) Vespuce naquit à Florence le 9 Mars de l'an 1451. Il fut élevé dans les lettres par son oncle *Georges-Antoine* Vespuce : c'étoit un excellent maître ; il enseignoit la grammaire à toute la jeunesse de Florence, & leur expliquoit les meilleurs poëtes Latins & Italiens : il s'attachoit surtout à leur faire lire avec soin Virgile, le Dante & Pétrarque. L'an 1478. la peste causée par des pluies continuelles ravagea la plupart des villes d'Italie, & surtout Rome & Florence. Americ fut obligé de quitter cette derniere ville pour eviter la contagion, & de se retirer à la campagne : il écrivit de cette retraite une lettre à son pere, où il rend compte de ses occupations : il s'appliquoit singulierement à écrire en latin. La peste étant cessée, Americ Vespuce revint à Florence, où il continua de se livrer à l'étude : il apprit l'histoire, les mathématiques, surtout la géométrie, l'astronomie, & la géographie ; & il se lia avec les sçavans qui faisoient alors l'ornement de la ville. Comme les Florentins faisoient dès ce tems-là un grand commerce, & que les familles les plus nobles ne faisoient point difficulté de s'y livrer, les Vespuces firent comme les autres : JEROME frere aîné d'Americ, trafiqua dans le Levant ; il réussit d'abord ; mais ayant essuyé de très-grandes pertes, il se dégouta du négoce. Anastase leur pere crut qu'Americ seroit plus heureux que son aîné ; il esperoit beaucoup de son courage, de sa dextérité, de son sçavoir. Americ s'embarqua pour l'Espagne en 1490. conduisant avec lui un nombre de jeunes Florentins, entre lesquels étoit son neveu *Jean* Vespuce, qui devint dans la suite un très-habile pilote. Americ entreprit ce voyage, plutôt pour s'instruire, dit-on, que pour gagner de l'argent. Il étoit à Séville lorsque Christophe Colomb entreprit son premier voyage en 1492. & il fut témoin des honneurs & des récompenses dont on le combla au retour de son second voyage. C'en étoit plus qu'il ne falloit pour lui donner de l'émulation ; il résolut de faire lui-même le voyage du nouveau Monde, se promettant de pousser les découvertes bien plus loin que l'on n'avoit encore fait. Il partit de Cadis le 10. Mai 1497. avec quatre vaisseaux que Ferdinand, roi de Castille, avoit fait armer pour ce voyage. Il alla d'abord descendre aux Isles Canaries, où il fit ses provisions. Ensuite s'étant rembarqué, & navigeant vers le couchant toujours dans la Zone Torride, il trouva enfin une terre ferme distante environ de mille lieues des isles Canaries. Lorsqu'il descendit à terre, il trouva une multitude infinie d'hommes qui fuirent d'abord dans leurs bois & sur leurs montagnes, quelques signes qu'il leur fit pour leur faire entendre qu'il n'avoit aucune mauvaise intention. Il entra avec ses compagnons dans les cabanes des sauvages, & y laisserent des miroirs, des couteaux & d'autres bagatelles, dont ils présumerent que ces barbares seroient curieux. Ce stratagême réussit, les sauvages s'apprivoiserent peu à peu. Après être demeuré quelque tems avec eux, il se remit en mer, fit de nouvelles découvertes, & revint à Cadis le 15. Octobre 1498. Il en repartit le 16 de Mai 1499. avec trois vaisseaux de conserve, alla droit aux isles du Cap Vert, s'arrêta dans celle qu'on nomme l'*isle de Feu*, se rembarqua, & après 44. jours de navigation, il arriva à la terre ferme, contigue à celle qu'il avoit découverte dans son premier voyage ; & il y pénétra autant qu'il put. Les bois trop toufus qui étoient le long des bords des rivieres, l'empêchant de s'avancer dans les terres, il poursuivit sa navigation du côté du midi ; mais il fut tellement tourmenté par les courans, qu'il fut obligé de changer sa route, & de naviger vers le septentrion ; il entra dans le golphe de Parias, & poursuivit sa route le long de cette côte pendant 400 lieues. Après diverses autres courses, revenant au midi il alla débarquer à l'isle

de saint Domingue, d'où après un séjour de deux mois & dix-sept jours, il se rembarqua & revint en Espagne, où il arriva le 8 de Septembre 1500. Le roi de Castille se préparoit à lui faire entreprendre un troisiéme voyage, lorsque dom Emmanuel roi de Portugal, attira Vespuce à son service, après lui avoir fait faire plusieurs instances les plus fortes & les plus engageantes. Le roi Emanuel lui donna trois vaisseaux, & Vespuce mit à la voile du port de Lisbonne le 10. Mai 1501. il dirigea sa course vers la côte occidentale de l'Afrique. Il côtoya toute cette partie de l'Amerique qui s'étend depuis le Brésil jusqu'au pays des Patagons. Il revint en Portugal le 7 Septembre 1502. après environ seize mois d'une navigation très-périlleuse. Vespuce partit du port de Lisbonne pour son quatriéme voyage le 10 Mai 1503. Le but de ce voyage étoit d'aller reconnoître l'isle de Malaca l'une des Moluques. Dom Emanuel donna six vaisseaux; mais le capitaine ayant échoué, Vespuce fit voile vers le Brésil qui avoit été indiqué pour le rendez-vous général, en cas que l'on se perdît. Il y demeura du tems sans revoir aucun de ses compagnons de voyage, & manquant lui-même de ce qui lui étoit nécessaire, il se remit en mer, & arriva à Lisbonne le 18. Juin 1504. après une course de plus de 13. mois. Il a fait une relation de chacun de ces quatre voyages; & outre ces relations, il s'en trouve deux autres, l'une de son premier voyage, l'autre de son troisiéme. Rentré dans le repos, Vespuce continua de s'occuper d'astronomie, de géographie, & de tout ce qui peut regarder l'art de la navigation. On assure qu'il avoit beaucoup écrit sur ces matieres; mais il ne nous reste de lui que les relations dont on a parlé. En 1507. le roi de Portugal le fit son *Piloto Magiore*, avec 75000. maravédis de gages, & dès-lors on donna le nom d'*Amerique* à la partie du monde nouvellement découverte. On assure que Vespuce mourut en 1516. dans le cours d'un nouveau voyage qu'il avoit entrepris, & qu'il fut enterré dans une des isles Terceres. En 1745. on a imprimé à Florence *in*-4°. l'ouvrage suivant: *Vita e lettere di Americo Vespucci, Gentiluomo Fiorentino, racolte e illustrate dal l'Abbate Angelo-Maria Bandini.* A la suite de la vie, on trouve les relations des quatre voyages de Vespuce en forme de lettres adressées à Pierre Sodérini, gonfalonier de la république de Florence: elles se trouvoient déja imprimées dans le recueil de Ramusio; suivent les deux autres relations adressées à Laurent de Medecis, fils de Pierre: elles paroissent ici pour la premiere fois; elles sont aussi en forme de lettres. M. l'abbé Bandini prétend que M. Pluche, auteur du spectacle de la nature, & le pere de Charlevoix, Jésuite, ont ôté à Vespuce l'honneur de la découverte de l'Amerique, pour le donner à Alphonse Oiéda, ou d'Ojeda, commandeur ou capitaine de la petite flotte sur laquelle Vespuce s'étoit embarqué; mais M. Bandini fait dire à ces deux écrivains François, ce qu'ils n'ont point dit. * *Voyez* sur cela les *réflexions* inserées dans les *Mémoires de Trévoux* du mois d'Octobre 1745. Voyez aussi le *journal des Sçavans* du mois d'Octobre de la même année, où l'on abrege la vie de Vespuce par M. Bandini. Dans le *Peplus Italiæ* de Toscan, pages 28. & 29. on lit un éloge de Vespuce en vers latins.

VESSELINI, (François) de Hadad, comte de Muran, chevalier de la Toison d'or, palatin du royaume d'Hongrie, fut elevé à la cour de l'empereur Ferdinand II. & servit dans la suite contre les Turcs. Ferdinand lui donna le gouvernement de Villek, d'où il fit diverses courses contre les Ottmoans. Dans l'une de ces courses il abatit d'un coup de sabre la tête & la main d'un officier Turc, qui portoit l'étendard qu'il envoya à l'empereur Ferdinand III. Dans la guerre contre les Suédois, ce prince le fit général des Hongrois. En 1644. Vesselini marcha contre Georges I. Ragotsky, prince de Transylvanie, & prit la forteresse de Muran par le moyen d'une intelligence secrette qu'il avoit pratiquée avec la veuve d'Etienne, frere du prince Gabriel Bethlem, nommée *Marie Sechky*. Depuis, l'empereur lui fit présent de cette place qu'il érigea en comté, le fit son conseiller, & lui donna le gouvernement de Villek, de Zendro, de Putznok & de leurs dépendances. Après la mort de sa femme qui lui laissoit deux fils, il épousa la veuve d'Etienne, dont on a parlé; il fut fait ensuite général de la haute Hongrie, & le quinziéme Mars 1655. il en fut élu palatin à la diete de Presbourg. En 1662. il reçut de la part de Philippe IV. roi d'Espagne, le collier de l'ordre de la Toison d'or. Il mourut en 1667. dans le tems que la diete convoquée à Newhaussel, déliberoit sur le couronnement de l'empereur Léopold en qualité de roi de Hongrie. * *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

VESVRE, (Jean de la) que Colomiés place dans sa *Gallia Orientalis*, vivoit au milieu du XVI. siecle; il étoit de Montcenis proche d'Autun. Il s'est distingué par sa connoissance des langues hébraïque & grecque; on a de lui: 1. un poëme en hébreu & en latin, sur le dictionnaire, ou trésor de la langue sainte de Sanctes Pagnin; à Paris, 1548. *in-fol.* 2. une traduction du grec en latin, du traité de Philon, *de Divinis decem Oraculis*; à Paris, 1554. *in*-8°. 3. Des épigrammes, dans le tome second du *Farrago poëmatum*, donné par Leger Duchesne, en 1565. 4. Deux épigrammes à la fin du livre intitulé: *Isagoge J. Silvii in Hippocratis & Galeni Anatomiam*; à Paris, 1560. Jean Dorat loue ainsi la Vesvre dans ses poësies pag. 158.

VÆVRÆE dulcis, tu decus artium
Ingens bonarum, mens tibi callida
Non unius linguæ: nec unam
Discere: sedula disciplinam.
Græcas, hebræas & latias simul
Tu res amasti: tu sacra litteris
Miscere, quâ fas est, profanis
Me solitus socio atque teste.

L'inscription de cette piece de Dorat fait entendre que la Vesvre venoit d'être fait chanoine d'Autun: *In Johannem Vævræum recens coaptatum in collegium canonicorum Heduensium.* La Vesvre mourut fort jeune, & il n'étoit plus au monde en 1562. lorsque parut l'édition des œuvres de Philon, faite à Lyon en ladite année; comme il est dit dans l'avis du libraire au lecteur. Le poëte Nicolas Bourbon l'ancien, le loue aussi dans ses *nugæ*. * Voyez *Colomesii Gallia orientalis*, *in*-4°. édition de 1665. pages 253. 254. on en dit aussi un mot dans la *bibliotheque des auteurs de Bourgogne.*

VETUS, (Jean) que la Croix-du-Maine a tort d'appeller *le Viel*, & dont le nom françois étoit proprement *Vetu*, étoit de Franche-Comté. Gilbert Cousin, qui étoit de ce pays, le nomme son compatriote. Il étoit d'une famille médiocre. Ayant fait ses études avec succès dans sa patrie, il vint à Paris vers le milieu du seiziéme siécle, & y régenta durant plusieurs années dans le collége d'Autun, & dans celui du Cardinal le Moine. Pendant ce tems-là, trouvant dans cet emploi de quoi subsister honnêtement, il s'appliqua à la jurisprudence & à la médecine; & il prit des degrés en droit & en médecine. En 1560. il demeuroit chez Gilles Bourdin, procureur général du parlement de Paris, & il y avoit soin des études de Jacques Bourdin, fils de ce magistrat; & ce fut cette même année qu'il prononça ses discours sur la médecine. On croit que ce fut par le crédit du même magistrat, joint à son mérite personnel, qu'il se procura une charge de secrétaire du roi. Il s'attacha depuis au cardinal de Lorraine, qui l'employa en plusieurs occasions importantes. On en voit le détail dans un manuscrit de la bibliothéque du Roi, qui a pour titre: *Négociations du sieur Vetus envoyé par Charles, cardinal de Lorraine, évêque de Metz, archevêque de Reims, à la ville d'Augsbourg, depuis le 6. Janvier jusqu'en Mai 1566. où est la reprise pour l'archevêché de Metz.* Le roi Charles IX. connoissant les talens de Vetus, lui donna une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, dont il fut pouvu par lettres du 9. Juillet 1569. mais avant qu'il en prît possession, le roi l'envoya en Allemagne pour négocier différentes affaires qui importoient le service de sa majesté. Vetus

s'acquitta de ses commissions avec honneur; & lorsqu'il fut de retour, il se fit recevoir conseiller le 10. Janvier 1571. mais cinq jours après, le 15. du même mois, il se démit de cet office, pour revenir exercer sa charge de secrétaire. Il conserva cette charge jusqu'au onziéme d'Août 1573. il fut alors reçu maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. Il en faisoit encore les fonctions au mois de Septembre 1581. lorsque le roi Henri III. pour reconnoître ses services, lui accorda des lettres d'annoblissement, tant pour lui que pour sa femme, & ses enfans nés & à naître. Quelque tems après, il fut fait président au parlement de Bretagne. Son attachement pour la maison de Lorraine l'engagea dans le parti de la ligue; & il fut un des quatorze que le duc de Mayenne ajouta le 19. Fevrier 1589. au conseil des quarante établis par le peuple, dont il étoit le chef. On voit dans le journal d'Henri III. que le 25. Juin de l'an 1593. le duc de Mayenne l'envoya pour quelque affaire au parlement. Depuis ce tems là, on ne sçait plus rien de lui, & on ignore le tems de sa mort. Il avoit un frere, nommé PIERRE Vetus, qui étoit prevôt des Maréchaux de Picardie, & qui ayant manqué une entreprise sur Boulogne, fut fait prisonnier: il auroit été même condamné à mort, si le duc de Guise n'avoit obtenu sa grace du roi. On a de Jean Vetus quelques ouvrages; sçavoir: 1. *De obitu Caroli quinti imperatoris, Joannis Veteris oratio*. à Paris, 1559. *in*-4°. L'auteur composa ce discours pendant qu'il enseignoit au collége du Cardinal le Moine. 2. *Joannis Veteris orationes in medicinæ commendationem, & in gratiam octodecim medicæ Laureæ candidatorum instituta, ac in eorumdem scholis per tres continuos dies habitæ, in quibus perpetua Gymnasiorum corporis & animæ comparatio explicatur*; à Paris, 1560. *in*-8°. 3. *Défense premiere de la religion & du roi contre les pernicieuses factions & entreprises de Calvin, Beze, & autres leurs complices, conjurés & rebelles*. par J. V. (Jean Vetus) de Saint-Amour; à Paris, 1562. *in*-8°. Le même, en latin, la même année 1562. à Paris *in* 8°. 4. *Francisci Balduini responsio altera ad J. Calvinum: cum præfatione Joannis Veteris ad Carolum cardinalem Lotharingium*: à Paris 1562. *in*-8°. 5. *Lancelothi Carlei* (Lancelot de Carles) *epistola ad regem de Francisci Guisii ducis dictis & factis postremis, ex gallico latinè versa per Joannem Veterem*: à Paris 1563. *in*-8°. 6. *Apologia contra calumnias Theodori Bezæ in jurisconsultos & omne jus*; à Verdun 1564. *in*-12. * *Le parlement de Bourgogne*, de Palliot, page 222. *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, par le pere Niceron, tome 34. page 394. & suivantes. Lacroix-du-Maine, en sa *Bibliothéque Françoise*, page 272.

UFFENBACH, (Zacharie, comte de) né à Francfort sur le Mein le 22. Fevrier 1683. étoit fils de *Jean Balthasar* d'Uffenbach, membre du conseil de cette ville, d'une famille fort ancienne. Zacharie né avec de grandes dispositions pour l'étude, fut envoyé de bonne heure au collége de Francfort, d'où il passa en 1694. à celui de Schwartzbourg-Rudelstadt, & en 1698. à l'université de Strasbourg. Vers l'an 1700. il revint dans sa patrie, perdit en peu de tems son pere & sa mere; & en 1700. même il alla à Halle où il étudia pendant trois ans sous les plus habiles professeurs. De Halle il se transporta successivement à Berlin, à Dresde, & en d'autres villes célébres, & fit un voyage en Allemagne. Revenu dans sa patrie en 1704. il commença dès-lors à former cette riche bibliothéque qui lui a acquis une si grande reputation. En 1709. il entreprit avec son frere Jean-Frederic de Uffenbach, qui étoit alors à l'université de Halle, de visiter toute la basse Saxe, la Hollande, & ensuite l'Angleterre. Son but, en formant le dessein d'aller dans ce dernier royaume, étoit de voir si, suivant les offres qu'on lui avoit faites, il lui convenoit de rester dans un collége d'Oxfort; mais il ne put se résoudre à y établir son séjour, tant à cause de l'air qui étoit nuisible à sa santé, que pour plusieurs autres raisons. Il vit en Angleterre les sçavans les plus distingués, visita les plus célébres bibliothéques, & tâcha de mettre son voyage à profit. A son retour, il passa par la Hollande en 1711. avec son frere, qui ne l'avoit point quitté. En 1721. il fut élu membre du conseil, & depuis il monta aux emplois les plus distingués du gouvernement. En 1727. & en 1729. il fut bourguemaître, & échevin en 1731. Il mourut le 6. Janvier 1734. n'étant âgé que de 51 ans. Il fut regardé pendant sa vie comme un zélé protecteur des sciences. Outre qu'il avoit lui-même de grandes connoissances, comme sa bibliothéque étoit nombreuse & bien fournie, il communiqua toujours avec plaisir ses livres & ses manuscrits aux sçavans qui en avoient besoin; & cette facilité nous a valu beaucoup de piéces dont le public seroit, sans doute, encore privé, sans ce secours. Il avoit entrepris lui-même plusieurs ouvrages, que la mort l'empêcha de finir. Voici ceux qu'on cite dans le supplément françois de Basle*, 1. *Glossarium Germanicum medii ævi*; 2. L'histoire de sa propre vie, en latin; 3. *Selecta historiæ litterariæ & librariæ*, en plusieurs volumes. Par son testament il legua ces livres de sa composition au sçavant Jean-Georges Scelhorn, qui demeuroit alors à Memmingen; & il y joignit son *commercium epistolicum, quod cum juris eruditis ipsi intercessit*, en dix-huit gros volumes *in*-4°. le laissant le maître de s'en servir suivant qu'il jugeroit à propos. En 1736. M. Jean-Christophe Wolf, alors pasteur de sainte Catherine à Hambourg, fit imprimer dans la même ville de Hambourg, la description de deux recueils de M. d'Uffenbach, qu'il avoit achetés depuis peu. Le premier contient environ trente mille lettres, la plupart originales, de divers sçavans qui ont vécu depuis deux ou trois siécles. Il y en a soixante & onze volumes *in-folio*, y compris deux volumes de tables, & 62 *in*-4°. Le second recueil contient divers manuscrits curieux de litterature, renfermés en seize volumes *in-folio*, & vingt-huit *in*-4°. On rend compte de la description de M. Wolf dans le tome 36. de la bibliothéque Germanique, article VIII. page 123. & suivantes, jusqu'à 127. On dit dans le même endroit (page 125.) que M. Scelhorn travailloit alors à la vie de M. Uffenbach: ce qui est confirmé par le supplément françois de Basle, d'où on a tiré presque tout ce qu'on vient de rapporter. Nous ajouterons, 1°. que M. Scelhorn cite avec éloge la collection des lettres des Sçavans faite par le comte d'Uffenbach, dans ses *Amœnitates litterariæ*, tome VI. page 508. & qu'il s'en est servi pour publier plusieurs de ces lettres dans le même recueil, comme on le voit par ce même tome VI. & par plusieurs des suivans. 2°. Dans le tome IX. M. Scelhorn donne un écrit intitulé: *De primitiis typographicis, quæ Harlemi in Curiâ & Francofurti in bibliothecâ Uffenbachianâ adservantur*.

UGHELLI, (Ferdinand) sçavant Italien, naquit à Florence le 21. Mars 1595. d'une bonne famille de cette ville. Après avoir fait ses études d'humanités, il entra dans l'ordre de Cîteaux, où il se distingua d'une maniere particuliere. Il fut envoyé à Rome pour y achever ses études, & il y eut pour maîtres François Piccolomini & Jean de Lugo, tous deux Jesuites, dont le premier fut dans la suite général de son Ordre, & le second devint cardinal. Ughelli passa depuis en différens monasteres, où il fut chargé de divers emplois. Retourné à Rome, il forma le dessein de son *Italia sacra*, auquel il travailla depuis avec autant d'application que ses autres occupations purent le lui permettre. Outre la dignité d'Abbé à laquelle il fut élevé, il fut théologien du cardinal Charles de Médicis, & consulteur de la congrégation de l'*Index*. Il présida souvent aux chapitres de son Ordre, & fut élu plusieurs fois général de la congrégation d'Italie: mais il refusa toujours constamment d'accepter cette dignité, & se contenta d'être abbé de Trois-Fontaines à Rome, & procureur de sa province: il a conservé ces emplois jusqu'à la fin de sa vie. Le pape Alexandre VII. le mit au nombre de ses prélats domestiques, & lui donna une pension que Clement IX. son successeur augmenta jusqu'à la somme de cinq cens écus. Il a toujours refusé les évêchés qui lui ont été

offerts. Il mourut à Rome le 19. Mai 1670. âgé de 75 ans, & fut enterré avec cette épitaphe.

D. O. M.

FERDINANDO UGHELLO, *hujus monasterii abbati.*

Mirare nostri grande sæculi decus, virtutibus, laboribus, & modestiâ; cui debet Italia sacros antistites: qui traxit è mortis sepulcro tot viros, perire mortis in sinu nunquam potest.

Obiit 14. Calend. Junii anno 1670. ætatis 75.

Franciscus, episcopus Ostiensis, de suo, cæterisque episcopatibus B. M. P.

Plusieurs évêques d'Italie, en considération de son *Italia sacra*, lui firent faire un service solemnel dans leurs églises. On a d'Ughelli les ouvrages suivans; 1. *Italia sacra, sive de episcopis Italiæ & insularum adjacentium, rebusque ab iis præclarè gestis, deducta serie ad nostram usque ætatem, opus singulare. Auctore Ferdinando Ughello, Florentino abbate SS. Vincentii & Anastasii ad Aquas Salvias, ordinis Cisterciensis*; à Rome *in-folio*, neuf volumes, dont le premier est de l'an 1643. & le dernier de 1662. Le même ouvrage revû, corrigé & augmenté, *studio Nicolai Coleti, ecclesiæ sancti Moysis Venetiarum sacerdotis alumni*: à Venise, *in-folio*, dix volumes, dont le premier est de l'an 1717. & le dernier de 1722. Cette édition est fort augmentée & perfectionnée, & on y a ajouté des tables dans le dixiéme volume; mais elle est remplie de fautes d'impression. Cet ouvrage a été abregé sur la premiere édition sous ce titre: *Italia sacra R. P. Ferdinandi Ughelli restricta, aucta, veritati magis commendata, operâ & studio D. Julii-Ambrosii Lucentii, ejusdem ordinis abbatis. Opus singulare tribus tomis novissimè distinctum, subsequente quarto, in quo ecclesiarum origines, urbium conditiones, jura, principium donationes, & recondita monumenta proferuntur, cum certis notis & præclaris animadversionibus*; à Rome, 1704. *in-folio*; 2. Ughelli a fait quelques additions aux vies des papes de *Ciaconius*: ces additions se trouvent dans l'édition de 1630. à Rome, *in-folio*; 3. *Cardinalium elogia, qui ex sacro ordine Cisterciensi floruere*; à Florence 1624. *in-folio*; 4. *Columnensis familiæ cardinalium imagines ad vivum expressæ & æri incisæ, summatimque elogiis exornatæ à Ferdinando Ughello*, à Rome, 1650. *in-4°.* 5. *Difesa della nobilta Napolitana, contro il libro di Francesco Elio Marchesi, tradotta dal Latino di Carlo Borrelli*: à Rome, 1655. *in-8°.* 6. *Albero & istoria della famiglia de' conti di Marsciano*: à Rome, 1667. *in-folio*; 7. *Genealogia de' Capisucchi*: à Rome, 1553. *in-folio*. * Voyez son éloge par Jules Luccenti à la tête de la seconde édition de son *Italia sacra*, où l'on a mis par erreur la naissance d'Ughelli en 1594. *Leonis Allatii apes urbanæ*; & sur-tout les *Mémoires* du pere Niceron, tome 41. page 166. & suivantes.

UGOLET, (Thaddée) sçavant Italien, qui a vécu dans le XV. siecle, & que l'on croit mort après les premieres années du XVI. siecle, étoit de Parme, & a passé pour un grammairien habile, & un bon critique. Pierius Valerianus dit dans son Traité *de Litteratorum infelicitate*, qu'Ugolet jouit d'abord d'une fortune brillante: il passa, dit-il, sa jeunesse auprès des rois les plus puissans qui le comblerent d'honneur, & dont il eut toute la faveur; mais Matthias roi de Hongrie, étant mort (le 6 Avril 1490.) & plusieurs princes d'Italie lui ayant aussi manqué, il fut contraint de retourner dans sa patrie, & obligé pour subsister d'enseigner la jeunesse, emploi dont il tira si peu de profit, qu'il lui fournit à peine l'étroit nécessaire; il mourut dans cette triste situation. Il avoit commencé divers ouvrages, que son indigence ne lui permit pas d'achever. Comme il avoit eu pour maître Georges Merula, que celui-ci avoit travaillé sur les comédies de Plaute, & que Pylades Buccardus avoit censuré ce travail dans l'édition de Plaute qu'il avoit préparée lui-même, & qui fut publiée peu après sa mort, Ugolet examina à son tour la censure de Pylades, & son édition de Plaute, & il en reprit beaucoup d'endroits; il devoit publier ses observations dans une édition du même poëte comique à laquelle il avoit travaillé, mais qu'il laissa imparfaite, étant prévenu par la mort. Luc Panetius (*Canonicus Olchinensis*) a fait usage de tout son travail dans l'édition de Plaute, qu'il donna à Venise en 1518. il y fit même imprimer l'épitre d'Ugolet à Jean Lucino Arnutio d'Alexandrie, celebre jurisconsulte de ce tems-là. C'étoit à lui qu'Ugolet adressoit son travail sur Plaute. M. le cardinal Querini a donné de nouveau cette lettre dans son livre intitulé: *Specimen variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulo post typographiæ incunabula florebat &c.* partie premiere, pag. 31. & suiv. * Voyez aussi l'ouvrage de Pierius Valerianus, cité dans cet article, page 346. de l'édition de Leipsic 1707.

UGUCCIONE *Cherchez* FAGGIVOLA.

VIAIXNES, (dom Thierri de) Bénédictin de la congrégation de saint Vanne & de saint Hydulphe, naquit à Châlons en Champagne le 18 Mars 1659. il fut baptisé le lendemain: c'étoit le jour de la fête de saint Joseph; on lui en donna le nom; & ce ne fut que lors de son entrée en religion qu'il eut celui de *Thierri*, que portoit son pere. Après avoir fait ses humanités & sa philosophie chez les Jésuites, quoique l'aîné de sa famille, il embrassa malgré les répugnances de ses parens, la regle de saint Benoît pour laquelle il se sentoit un grand attrait, & commença son noviciat au mois de Mai 1676. à l'âge de 17. ans dans l'abbaye de saint Pierre de Châlons, de la congrégation réformée de saint Vanne; il y fit ses vœux le 15. de Juin 1677. Après y avoir fait un nouveau cours de philosophie, & un autre de théologie, on l'envoya en 1680. à saint Vincent de Metz, où il suivit son inclination pour l'étude qui a toujours fait depuis sa principale occupation. En 1681. il demanda & obtint du chapitre général, qu'on l'envoyât dans l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où il y avoit une espece d'academie sous la présidence de dom Barthelemi Senocq, qui étoit un sçavant religieux. Dom Thierri s'y appliqua particulierement à l'étude de l'écriture sainte, & à l'histoire ecclésiastique. Son séjour à Beaulieu ne fut que de deux ans. Le pere Senocq ayant été envoyé en 1683. dans l'abbaye de saint Guislain en Hainaut, pour y affermir la réforme, & y faire fleurir les sciences, dom de Viaixnes fut renvoyé à saint Pierre de Châlons, où il fut élevé au sacerdoce, que feu M. de Noailles, depuis archevêque de Paris, lui conféra. Il célébra sa premiere messe le 19 de Juin de la même année; il partagea alors ses occupations entre les devoirs de son état, l'étude & la prédication; il continua d'exercer celle-ci, lorsqu'en 1684. le chapitre général l'eut envoyé en l'abbaye de saint Clement de Metz, pendant les deux années qu'il passa dans l'abbaye de Montiéramé, au dioecese de Troyes en 1685. & 1686. & durant les deux années suivantes 1687. & 1688, & même la moitié de 1689. qu'il demeura à Mouzon, abbaye du diocese de Reims. Sur la fin de cette année 1689. il fut exilé en l'abbaye de saint Michel en Thierache, pour un sujet qui lui attira dans la suite des éloges de la part même de son ordre. La cause de cette disgrace ne venoit en effet que des démarches qu'il avoit faites au sujet des changemens que quelques-uns de ses supérieurs avoient tenté de faire dans le gouvernement de la congrégation; ils avoient obtenu à cet effet une bulle de Rome, malgré l'opposition de plusieurs des autres supérieurs, & du plus grand nombre des religieux. Dom Thierri fut un des opposans, & comme M. son pere étoit alors l'un des secrétaires d'état, il le sollicita de s'employer auprès de M. le chancelier, pour empêcher l'exécution de la bulle; ce qui eut son effet. Telle fut la cause de son exil, d'où il fut rappellé quelques mois après, & placé en 1690. par le chapitre général dans l'abbaye de saint Airy de Verdun, où M. de Bethune qui étoit évêque de Verdun, lui donna sa confiance, & lui laissa toute liberté de prêcher. Revenu à Beaulieu dans le même diocese en 1692. il commença avec plusieurs autres une espece d'academie, où l'on étudioit en commun tout ce qui est du ressort de la science ecclésiastique; mais il se vit encore obligé de quitter ce lieu en 1693. pour aller

dans l'abbaye de Moûtier-la-Celle dans le fauxbourg de Troyes, & il se contenta presque alors de vaquer à la prédication pour laquelle on dit qu'il avoit beaucoup de talens. Quelque raison d'ordre le fit transferer en 1695. en l'abbaye d'Hautvilliers, au diocese de Reims, où il retrouva dom Senocq, qui en étoit prieur, & qui y faisoit une academie; mais ce sçavant religieux ayant été élu en 1696. président général de la congrégation, dom Thierry fut mis en sa place pour présider à l'academie d'Hautvilliers, ce qu'il continua pendant plus de six ans. Il n'en interrompit les exercices que pendant un voyage qu'il fit en Flandres en 1698. avec un de ses confreres qui enseignoit la théologie à saint Remi de Reims. Quelques affaires dont nous ignorons le détail, l'ayant obligé de venir à Paris, il fut conduit le 6 d'Août au château de Vincennes, où il demeura six ans & huit mois, n'ayant recouvré sa liberté qu'au mois de Février 1710. On l'envoya alors en exil en l'abbaye de saint Florent, près Saumur, de la congrégation de saint Maur, & pendant près de quatre ans qu'il y demeura, il y érigea & conduisit une academie d'études. Il fut enfermé de nouveau au mois de Janvier 1714. au château de Vincennes, où il demeura jusqu'à la mort du feu roi, c'est-à-dire, un an & huit mois. Ayant donc été renvoyé libre au mois de Septembre 1715. il choisit pour sa demeure l'abbaye de Beaulieu en Argonne, où pendant plus de 18. mois, il rétablit l'academie qui avoit été par le passé. M. de Bethune, évêque de Verdun, ayant souhaité de l'avoir auprès de lui, ses supérieurs l'envoyerent à saint Vanne de Verdun, d'où il sortit en 1719. pour aller à Châlons sur Marne, à cause de la maladie de madame sa mere qui mourut entre ses bras. De nouvelles démarches qu'il y fit en 1720. à l'occasion des contestations de l'église, le firent exiler au mois de Février 1721. en l'abbaye de Pottiers, au diocese de Langres, & bannir hors du royaume sur la fin du mois de Mai de la même année; il se retira alors, du consentement de ses supérieurs, en l'abbaye de saint Guislain en Hainaut, où il arriva sur la fin de Juin de la même année 1721. De nouveaux ordres l'en ayant fait sortir au mois d'Octobre suivant, il alla à Bruxelles, ensuite chez les Bénédictins de Wlierbeck, proche Louvain, & le 7. Mars 1722. à Anvers, d'où il se retira enfin en Hollande, où il a passé le reste de sa vie, ayant fait differens séjours dans plusieurs villes de ce pays. Il mourut à Rinwych près d'Utrecht, le 31. Octobre 1735. Ce religieux est auteur de quelques ouvrages anonymes, entr'autres des suivans. 1. *L'impieté reconnue*, contre une these soutenue à Caën: cet écrit fut imprimé à l'insçu de l'auteur en 1693. ou 1694. 2. L'édition des actes des congrégations *de auxiliis*, par Thomas de Lemos, Dominicain, à Louvain (Reims) 1702. *in-fol.* Et quelques autres dont on n'est pas suffisamment informé. * Extrait d'un Mémoire manuscrit de dom Thierry de Viaixnes, du 22. Juin 1731.

VIANI, (N.) originaire de Saluces en Piemont, né vers l'an 1690. après avoir étudié les belles lettres, la philosophie, & le droit civil, entra à l'âge de 19. ans dans l'ordre des Servites; il fit son noviciat à Bologne, & on l'y reçut en 1712. collégial à saint Joseph. L'application qu'il donna à l'étude de la théologie, & sur tout de l'écriture sainte, nuisit à sa santé, mais lui fit acquérir de grandes lumieres; il en donna des preuves publiques en 1714. & s'attira les applaudissemens & l'estime des sçavans les plus distingués. Son amour pour la philosophie ne se montrant pas avec moins d'éclat, ses supérieurs, après l'avoir laissé quelque tems à Florence, le chargerent de l'enseigner à Pistoye, ensuite à Monte-Pulciano, & enfin à Rome, où sa réputation ne fit qu'augmenter. Le pere Capassi, théologien du même ordre, l'ayant pris en amitié, & lui voyant un génie supérieur, lui conseilla de s'élever au-dessus de la philosophie de l'école, & de se perfectionner dans l'étude de la cosmographie. Le pere Viani suivit ces avis, & porta l'étude de la cosmographie jusqu'à construire lui-même des spheres que l'on a toujours estimées pour leur exactitude; dans le même tems il cultivoit l'éloquence avec beaucoup de succès. Charles-Ambroise de Mezzabarba, ayant été fait patriarche d'Alexandrie, & envoyé à la Chine en qualité de légat apostolique par le pape Clement XI. pour prendre une exacte connoissance des contestations qui duroient depuis long-tems entre les missionnaires de ce royaume, le pere Capassi conseilla au légat de prendre avec lui le pere Viani, qui fut accepté en qualité de son confesseur; ils partirent de Lisbonne le 25. Mars 1720. & après une navigation de cinq mois & vingt-neuf jours, ils arriverent le 23. de Septembre à la vue de la ville de Macao, où ils entrerent le 26. Dans les actes que M. de Mezzabarba donna dans le cours de sa légation, le pere Viani signe comme vice-chancelier de la visite apostolique. Le légat de retour à Rome en 1723. ne cessa de se louer de son compagnon, & de faire par tout son éloge. Aussi le pere Viani ne demeura-t-il pas sans récompense; l'université de Turin le mit au rang des douze théologiens préposés à l'examen de ceux qui reçoivent le degré de docteur en théologie, on voulut même l'y faire professeur en cette faculté; mais on ne put l'obliger à l'accepter. Dès 1735. il fut nommé pour son ordre provincial de la province de Piémont, & définiteur général en 1738. mais ces honneurs ne purent le fixer à Turin; il esperoit de mener une vie plus tranquille à Rome; il s'y retira. A peine y fut-il arrivé, que son général l'envoya à Naples en qualité de vicaire-général, pour y pacifier quelques differens qui étoient survenus entre les religieux de ce royaume; il lui donna ensuite le prieuré de saint Marcel à Rome: mais le pere Viani n'en jouit pas long-tems; il mourut d'apoplexie sur la fin de l'année même 1738. dans la 49e. année de son âge. Pendant qu'il étoit encore au college de saint Joseph à Boulogne, il avoit fait imprimer en italien un *Traité de l'ame des bêtes* traduit du françois qu'il entendoit fort bien; on croit que c'est le *Traité de l'ame & de la connoissance des bêtes* par A. D. imprimé à Amsterdam en 1681. *in-12.* On a encore de lui des prolégomenes sur la théologie, publiés à Modene où il avoit régenté quelque tems: cet ouvrage est plein de recherches sur la géographie sacrée, la chronologie, & l'histoire ecclésiastique. Il vivoit encore lorsqu'on traduisit de l'italien en françois la relation de la légation de M. de Mezzabarba à la Chine; cette traduction où l'on a inseré des faits tirés d'une autre relation écrite en latin, compose le IV. & une partie du V. volume des Anecdotes de la Chine, imprimés en 1734. En 1739. on a imprimé en Italie, sous le titre de Paris, l'original même de cette relation *in-8°.* avec une lettre de l'éditeur contenant un bel éloge historique du pere Viani, à qui on l'attribue. Cependant dans la lettre préliminaire du tome VII. des Anecdotes de la Chine, imprimée en 1742. page 42. on assure que cette relation n'est pas du pere Viani, mais du pere Fabri, secrétaire de M. le légat, qui lui a lui-même donné son approbation, ensorte, dit-on, que ce journal a la même autorité que s'il étoit sorti de la plume même de M. de Mezzabarba. * Voyez la lettre citée dans cet article, & l'extrait que l'on en donne dans la Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe, tome 25. premiere partie: on n'y dit rien de la traduction françoise de la relation imprimée dans les Anecdotes de la Chine.

VIAS, (Baltasar de) poëte Latin, fort estimé, quoique ses poësies, qui sont devenus rares, soient peu connuës aujourd'hui. M. Baillet n'en fait aucune mention dans ses jugemens des sçavans sur les poëtes Latins modernes, & ce que nous en allons rapporter, nous le tirons du seul recueil de ses poësies que nous avons vû. Ce recueil est intitulé: *Balthasaris de Vias, Massiliensis, regi Christianissimo à consiliis, charitum libri tres. Ad Henricum Ludovicum Habertum Mommorium, regi à consiliis & libellorum supplicum magistrum. Parisiis è typographiâ Edmundi Martini*, 1660. *in-4°.* Voici ce que nous apprenons dans ce recueil, concernant M. de Vias & ses ouvrages. Il naquit à Marseille le 14. Septembre de l'an 1587. La premiere date est marquée exactement page

167. idylle 28. où Euphrosyne célébre le jour de la naissance de l'Auteur.

Illa ego, quæ dixi, tibi lux bis septima possit
Septembris faustâ semper adesse die.

La seconde date se tire d'une piéce composée en 1657. dans laquelle Vias dit qu'il avoit 70 ans (page 88.)

Tempore quo genitrix me primùm eduxit in auras
Ter quinque à nato sæcla fuere Deo;
Bisque quaterque denis sol septem adjunxerat annos
Quâ pia crux Solymam luce reducta fuit.

Sa patrie, & la noblesse de son extraction sont marquées au même endroit.

Patria Massilia est Graiis fundata colonis,
Et longo à proavis tempore culta meis.....
Si quid id est, claram proavorum attingere gentem,
Deduxi à veteri nobilitate genus.
Non summum, non extremum, sed tale quod esset
Muneris egregii conditione capax.

Il étoit fils de *Jacques* de Vias, consul pour le roi à Alger, conseiller, maître des requêtes de la reine, mort à l'âge de 80 ans, & de *Delphine* de Sommati (*Delphina Sommatia*) qui ne mourut qu'après son mari. Voyez l'éloge de l'un & de l'autre page 205. & page 208. du recueil cité, dans lequel l'auteur célébre encore, page 210. la mémoire de son frere Antoine de Vias, & d'Anne de Cabanne, femme de celui-ci; & page 214. celle d'Anne de Vias, sa niece, qui étoit religieuse. Balthasar naquit dans le tems que Charles Casaux, consul de Marseille, avoit usurpé, avec Louis d'Aix, l'autorité souveraine dans la ville de Marseille, & s'y comportoient en tyrans. Malherbe parle de ce Casaux dans ses poësies, livre II. page 43. & 46. édition de 1689. *in*-12. & Ménage dans ses observations sur ces poësies, pag. 309.

Casaux, ce grand Titan, qui se moquoit des Cieux,
A vu par le trépas son audace arrêtée,
Et sa rage infidele aux étoiles montée,
Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux.

Jacques de Vias exilé de Marseille par la tyrannie de ce Casaux, s'étoit retiré d'abord à Pise, & sa femme fut obligée de l'aller trouver à Livourne avec son fils encore enfant. (page 89.)

Vix bene jam primam poteram distinguere vocem,
Blæsaque cum pueris verba referre puer:
Cogor Thyrrena, cum matre per æquora, puppe
Deferri ad portus Tusca Livorna tuos.
Exul erat Pisis genitor, quem sæva tyrannis
CAZALI à patriâ cogit abire domo.
Patritius procul ordo fuit depulsus ab urbe,
Hoc tantum intulerant civica bella nefas.

La tyrannie de Casaux ne dura que cinq ans, cet usurpateur fut tué; Henri IV. s'empara de Marseille, & la liberté fut rendue à la ville, où il paroît que Jacques de Vias ne tarda pas de revenir avec sa femme & son fils. Balthasar fut mis aux études, & il donna de bonne heure des marques éclatantes de son attrait pour la poësie. Il s'exprime sur cela avec une affection qui témoigne quelle étoit la violence de son penchant pour cet art. pag 90.

Primus amor mihi musa fuit, Phebusque Heliconque
Fecerunt studiis otia grata meis.
Nondum cognoram nomen titulumque poëtæ,
Ipse mihi nondum Tityre notus eras.
Nectebam numeros, ratus hos utcunque decere,
Credulus haud aliter me potuisse loqui.
Nec labor ullus erat subitos effundere versus,
Et quicquid volui dicere carmen erat. &c.

Il ajoute qu'il avoit de l'esprit & de la facilité, mais qu'il étoit paresseux, & qu'il n'aimoit pas d'abord le travail qui lui coutoit quelque peine. Il lut cependant avec application les poëtes Latins anciens & modernes, & il se rendit leurs ouvrages familiers. Quoique cet attachement pour la poësie lui donnât du dégoût pour le barreau, & l'éloignât de toute ambition & de toute vue de fortune. (page 91.)

Non quæ divitias clarosque admittit honores
Hoc philtro potuit me retinere Themis.
Non fora, non sacro veneranda Murice vestes,
Aulaque pollicitis regia vana suis. &c.

Cependant il prit des degrès en droit, & même le doctorat; & dans une *Harangue faite au Roi & à la Reine*, imprimée à Paris en 1615. *in*-8°. selon le pere le Long (*Bibliothéque de la France*, n°. 10962.) il prend les titres de *docteur ès droits & avocat en la cour de Provence, assesseur & député de la ville de Marseille aux états généraux de France.* Il paroît même par quelques endroits de ses poësies qu'il fut plusieurs fois député de sa ville;

Gessimus & patrios civila munera fasces,
Legatus regi principibusque fui;

Qu'il fit quelque séjour à Paris, qu'il se lia avec les sçavans les plus distingués de son tems, & qu'il étoit en commerce de lettres avec eux. Un des plus célébres fut M. de Peiresc. Ce Sçavant avoit tant d'affection pour Balthasar de Vias, qu'il le fit un de ses exécuteurs testamentaires, & lui légua plusieurs médailles de prix; comme on le lit dans la vie latine de M. de Peiresc. On lit dans la même vie que notre Poëte célébra par reconnoissance & par affection les louanges de son ami, & que son poëme sur ce sujet est ce que l'on fit de plus beau à l'honneur de M. de Peiresc. Vias parle lui-même de ce poëme dans son troisiéme livre de ses *charites*, idylle 2. Il rendit le même service à Gassendi avec qui il n'eut pas de moindres liaisons; & la septiéme idylle du même livre n'est qu'un éloge de ce célébre philosophe, de même que la quarante-neuviéme du 2. livre n'est qu'à la louange de M. de Launoi. Vias étoit digne d'avoir de tels amis: il nous apprend (page 91.) qu'il ne s'étoit pas tellement occupé de la poësie, qu'il eût négligé les autres sciences. La géographie, la science des médailles, l'histoire naturelle, l'astronomie, avoient fait aussi l'objet de son application. Il fut dans la suite conseiller du roi, & on lui donna, peut-être après la mort de son pere, le consulat d'Alger, mais qu'il n'exerça pas par lui-même, comme il nous l'apprend page 92.

Perpetuus rexi commercia Gallica consul,
Et coluit fasces Africa terra meos.
Substitui qui jura darent, Turcæque feroci
Imperii solo nomine notus eram.

Notre poëte mourut à Marseille en 1667. âgé de 80. ans. Son portrait est à la tête du recueil dont on vient de parler, avec une inscription faite par Nicolas de Vento, seigneur des Penes, baron de Peiruis &c. Le poëte l'en remercie page 188. A l'égard de ses ouvrages, Balthasar de Vias nous apprend qu'il avoit à peine 20 ans lorsqu'il chanta les louanges & les actions glorieuses d'Henri IV.

Quatuor attigeram annorum vix lustra, videnda
Cum populo Henrici regia gesta tuli.

Mais il faisoit lui-même peu de cas de cet ouvrage.

Illud opus missum puerilibus excidit annis,
Nec tanto digna principe musa fuit.

Il célébra pareillement la naissance de Louis XIII; chanta dans ses sylves, (*Sylvæ Regiæ*, imprimées à Paris en 1623. *in*-4°.) les grandes actions des François, fit un panégyrique à l'honneur du pape Urbain VIII. (*Panegyris ad Urbanum VIII.* à Aix, 1628. *in*-4°.) & beaucoup d'autres poësies, parmi lesquelles il semble qu'il faille compter diverses tragédies. Voici comment il s'exprime page 92.

Ludoïci cunas cecini, præceptaque Chiron

Qualia Pelidæ dixerat, illa dedi:
Inde Clytemnestræ lacrymas, Pelopisque dolores;
Circæque, & questus Hippodamia tuos.
Gallorum fasti, celebrandaque regna triomphis
Tradita sunt Sylvis non sine laude meis.....
Urbanus summus flamen, summæque tiaræ
Conspicuum à nostro carmine lumen habent.

Et ailleurs (page 1.) il dit en parlant à Louis XIV.

Cum mea primævo florebat vere juventa
Musa tuo cœpit ludere carmen Avo:
Et vario Henrici celebres emblemate pugnas,
Et templa immensum ferre per alta decus.
Gallorum fastos æternaque regna triumphis
(majus opus) patri detulit inde tuo.
Inseruitque meas regali in stemmate sylvas,
Queis dedit in Pindo Phœbus habere locum.

Il avoit entrepris un poëme sur la conquête de l'Amerique, mais trop tard, à ce qu'il craignoit, pour l'achever.

Magnum opus incepi, sed forsan serius, Indos
Dicere, & Americi claustra reclusa freti. &c.

Ses *charites* sont son dernier ouvrage, & il avoit 70 ans quand il l'acheva; page 287.

Jam septena decas nostris numeratur in annis.

Ce recueil est terminé par une élégie adressée à Louise Barclai, femme de l'auteur de l'Argenis; & d'une réponse, aussi en vers, faite au nom de cette Dame par son mari. L'élégie de Vias est de 1616. datée de Marseille; & la réponse, de Rome, même année. Balthasar de Vias avoit été lui-même engagé dans le mariage, mais il dit (page 92.) qu'il n'eut point d'enfans. Ses liaisons avec Barclai étoient anciennes, & il semble dire, page 25. que l'on trouve beaucoup de ses vers dans l'Argenis de celui-ci:

Multa tua Argenis de me fert carmina, quæ te
Inserui alloquiis sollicitante tuis.

Le pere Claude Lion prêtre de la congrégation de l'Oratoire, a fait l'éloge de la plupart des ouvrages de Balthasar de Vias, dans une piéce en vers élégiaques qu'il lui a adressée de Marseille en 1667. sous ce titre: *Nobilissimo clarissimoque viro Balthasari de Vias, doctissimo & clarissimo musarum alumno, Xenion*; 6. p. *in*-4°.

VIC, (Dom Claude de) Bénédictin de la congrégation de saint Maur &c. *Dans le Supplément de 1735. on dit que* l'histoire de Languedoc à laquelle il a commencé de travailler, *se continue* par D. Vaissette: *ajoutez que* cette histoire, qui est, avec raison, très-estimée, est achevée: elle forme cinq volumes *in-folio.* Voici le titre de la traduction faite par Dom de Vic de la vie du R. P. Dom Mabillon. *Vita Joannis Mabillonii presbyteri & monachi ordinis sancti Benedicti, congregationis sancti Mauri, à Theodorico Ruinartio ejus socio; olim gallicè scripta, nunc verò ab alio ejusdem congregationis monacho in latinum sermonem translata: Rerumque nova accessione aucta*; à Padoue 1714. *in*-8°.

VICQ, (Henri de) seigneur d'Oosthou, & de Warnau en Flandres, naquit à Valenciennes dans le Hainaut l'an 1536. & mourut à Armentieres en Flandres le 12. Mars 1596. (non 1590. *comme on le lit dans le Supplément de Basle.*) Dès sa jeunesse il joignit ensemble l'etude de la philosophie & de la théologie avec celle de la jurisprudence. Son but en cela, comme il le dit lui-même, fut de s'occuper utilement pour sa propre satisfaction, & ensuite d'être utile à ses amis, à sa famille, & à ceux qu'il pourroit servir. Il se maria cependant, & quoique engagé dans cet état, il soutint publiquement à Ipres des theses de théologie, sous la présidence de Martin Rythow, évêque de cette ville, en présence d'un grand nombre de personnes habiles. A Douai il reçut le grade de docteur en droit, à la naissance de l'université de cette ville. Il parcourut ensuite l'Italie, & de retour en Flandres, il s'arrêta à Berg-saint-Vinox, où il demeura douze ans, & y fut consul. Les troubles de Religion l'ayant contraint de sortir de ce lieu, il se retira à Armentieres, où il ne fit presque plus d'autre étude que celle des livres saints. Il fut inhumé à Nipkerk dans le tombeau de ses ancêtres. On a de lui les ouvrages suivans. 1. *De Sacramentorum Christianorum naturâ, officiis ac numero*: à Louvain 1571. *in*-8°. 2. *De descensu Christi ad inferos*, à Anvers 1586. *in*-4°. 3. Apologie des saintes images: cet ouvrage est en françois; 4. *De communione sanctorum, sive controversiarum hujus temporis liber singularis*; à Arras 1598. *in*-4°. après la mort de l'auteur. 5. *Consilium quo ostendit è re fore Ecclesiæ Christianæ, ut in locum sententiarum* Petri Lombardi, *in scholis aliud opus substituatur, ad hæreses perimendas accommodatius*; à Douai, 1596. *in*-4°. * Valerii Andreæ *Bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. page 465. & 466.

VICTOR, évêque de Capoue dans le VI. siecle &c. *Dans le Dictionnaire historique, on dit qu*'il avoit fait un cycle paschal; il *falloit ajouter que* le vénérable Bede nous en a conservé quelques fragmens. *On dit au même lieu, que* Victor a fait une préface à l'harmonie des évangiles, qu'il attribuoit à Ammonius. Voici le fait: Trouvant quelque embarras dans cette harmonie, Victor y ajouta certaines marques pour distinguer ce qui appartient à chaque évangile, & ce qui est dit par un ou par plusieurs. C'est ce qu'il explique lui-même dans la préface qu'il a mise à la tête de cette harmonie. *On a oublié de dire dans le Dictionnaire historique, qu*'on attribue à Victor de Capoue la traduction de quelques passages de l'épitre de saint Polycarpe, qui se trouvent dans une chaîne sur les quatre évangiles que Feuardent avoit manuscrite. Celui-ci les en a tirées pour les mettre à la fin du troisiéme livre de saint Irenée, contre les hérésies, dont il donna une édition à Paris en 1575. * *Histoire des Auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Ceillier, tome 16. page 517.

VICTOR, évêque de Cartenne dans la Mauritanie Césarienne &c. *On dit dans le Dictionnaire historique*, 1°. *que* son livre de la Pénitence, est le même que celui que nous avons sous le même titre parmi les œuvres de saint Ambroise; 2°. *que* le livre de la Consolation à un nommé Basile, sur la mort de son fils, est parmi les écrits supposés à saint Basile. On s'est trompé sur l'un & l'autre; le livre de la Pénitence qui est parmi les œuvres de saint Ambroise, est de Victor de Tunone, qui écrivoit après Gennade: on le prouve par un manuscrit de Reims, où ce livre porte en effet le nom de Victor de Tunone. Quant au livre de la Consolation, qui se lit parmi les œuvres supposées à saint Basile: ce ne peut être celui de Victor de Cartenne, puisqu'il n'y est point question de consoler un pere sur la mort de son fils. Ce discours est adressé en général à tous les malheureux, particulierement à ceux qui affligés de la lépre, se laissoient aller à une espece de désespoir dans la croyance que Dieu les avoit abandonnés. On place Victor de Cartenne entre Rustique qui gouvernoit cette église en 418. & Lucide, ou Lucida, qui en étoit évêque en 484. * Voyez le tome xv. de l'*Histoire des Auteurs sacrés & ecclésiastiques*, par dom Remi Ceillier.

VICTOR, évêque de Tunone, ou Tunes en Afrique, dans le sixiéme siécle. *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en dit dans le Dictionnaire historique.* Ce prélat parlant de lui-même dans sa chronique, raconte que la quinziéme année d'après le consulat de Basile, c'est-à-dire en 556. il fut battu & mis en prison, puis relegué dans le monastere de Mandra, ensuite à Ege, isle de Mauritanie; & en troisiéme lieu, à Alexandrie avec Théodore de Cabarsusi, qui avoit pris comme lui & plusieurs autres la défense d'Ibas & de Théodoret. Victor & Théodore étant arrivés à Alexandrie, furent mis d'abord dans la prison prétorienne, puis dans celle du château de Dioclétien; ils en furent tirés, & après des conférences qui furent tenues pendant quinze jours de suite dans le prétoire, on les envoya en prison dans un monastere de l'ordre de Ta-

bennes qui étoit à Canope, à douze milles d'Alexandrie. La chronique de Victor commençoit à la création du monde, & finissoit à la premiere année du regne de Justin le jeune, c'est-à-dire en 566. Nous n'en avons plus qu'une partie qui commence au dix-huitiéme consulat de Théodore le jeune, c'est-à-dire à l'an 444. où saint Prosper avoit fini la sienne. On y trouve les évenemens considérables arrivés dans l'église & dans l'état, &c.

VICTORIN, un des plus sçavans hommes du quinziéme siécle, étoit de Feltre ou Feltri, ville d'Italie, sous le gouvernement de la république de Venise; il a été comblé des plus grands éloges par Ambroise le Camaldule, Gregorio Conraraico, Guarini de Verone, Saxolus Pratensis, Jean-André, évêque d'Aleria dans l'isle de Corse, & plusieurs autres: mais la plupart de ces auteurs nous ont laissé peu de circonstances de sa vie. On lit dans l'ouvrage posthume d'Humfroid Hody, Anglois, *de Græcis illustribus linguæ Grecæ literarumque Humaniorum instauratoribus &c.* que Victorin apprit la langue grecque d'Emanuel Chrysoloras, & qu'ensuite il enseigna cette langue à Mantoue, où il eut pour disciple dans la langue latine vers 1430. Théodore Gaza, ou Gazes, jeune homme de Thessalonique, selon les uns, & d'Athenes, selon d'autres, & qui devint dans la suite fort célebre. Dans le même ouvrage, on nous apprend que vers le même tems, George de Trébizonde se rendit aussi le disciple de Victorin, qu'il appelle son maître dans l'opuscule qu'il lui dédia sous ce titre, *de artificio Ciceronianæ orationis pro Quinto Ligario.* Jean-François de Gonzague, Prince de Mantoue, qui connoissoit le rare mérite & la vertu de Victorin, lui confia l'éducation de ses enfans, & même de sa fille Cécile, qui fit de si grands progrès dans les langues grecque & latine, qu'elle devint l'admiration des sçavans de son tems. Saxolus Pratensis qui a fait un long éloge de Victorin, qu'il avoit eu pour maître, l'appelle *optimus communisque omnium studiorum parens.* Il dit qu'à l'étude des belles lettres, il avoit joint celle de l'arithmétique, de la musique, & de toutes les parties des mathématiques, de la dialectique & de la philosophie. Le portrait qu'il en fait est admirable: » Nous sommes, » dit-il, environ quarante qu'il entretient & qu'il nourrit; » sa table est simple & frugale: mais il donne abondamment. Souvent sollicité pour des Barbares qu'il ne connoît pas, il les tire de l'esclavage, il brise leurs liens, » les habille & les nourrit; il place quantité de filles dans » des conditions honnêtes; il visite les malades, leur envoie des medecins, leur fournit des remedes; il ne peut » voir un malheureux, ni en entendre parler qu'il ne vole » à son secours. Plein de pieté envers Dieu, & d'amour » pour la religion, il est un modele pour les parfaits; sa » chasteté n'a jamais souffert la moindre atteinte. « En un mot, Saxolus lui donne toutes les vertus chrétiennes & morales. Pour sa maniere d'enseigner, voici ce qu'il en dit: » Quand les jeunes gens sont en état d'entendre les auteurs Grecs & Latins, il leur met d'abord entre les mains » Virgile & Homere, Ciceron & Démosthene; il veut » qu'ils lisent ces auteurs avec application, qu'ils les apprennent même avec soin; ensuite il les fait passer à l'étude de la dialectique, avant de leur enseigner la rhétorique: il les accoutume à penser, à réflechir, à s'enrichir de principes sûrs & évidens, à en tirer de justes conséquences, à procéder toujours par ordre & avec discernement; après cela, il leur donne les préceptes de l'éloquence, & les exerce en leur faisant déclamer des causes » dont il propose les sujets, & qu'il a soin de varier. Quand » ses disciples ont passé par ces exercices, il leur apprend » l'arithmétique, la géométrie, l'astrologie, la musique; » mais jamais il ne sépare de ces études celle de la religion » & de la morale. « Victorin étoit dans la 70e. année de son âge, lorsque Saxolus en faisoit ces éloges, dont on ne donne ici qu'un précis très-abrégé. Ses deux lettres ne sont point datées; on les trouve l'une & l'autre dans la *Collectio amplissima &c.* de dom Martenne & de dom Durand, tome 3. la premiere, page 842. est adressée à Léonard Dati: la seconde, page 843. & suivantes, est *Ad amicum suum: de Victorini Feltrensis vitâ ac disciplinâ.* Voyez aussi l'ouvrage de Hody, cité dans cet article, pag. 55. & 103. Jean-André évêque d'Aleria, qui avoit été à Mantoue, le disciple de Victorin, en fait cet eloge dans sa longue lettre au pape Paul II. à qui il dédia son édition de Tite-Live: *Victorinus Feltrensis, ævi nostri Socrates, sæculi sui ornatus ac decus, fama & gloria academiæ Mantuanæ, vivens ille quidem, vitæ constantiâ venerabilis, legens admirabilis, absens quæsitus, mortuus admodum desideratus, hospes ille, quin immo pater pauperum studiosorum, humanitatis suscitator, latinitatis erector, sapientiæ magister, honestatis specimen, bonitatis exemplum, divitiarum contemptor, ingeniorum sublevator, & alia pleraque, & Livium primus, ut intactum pelagus, atque inexpertum, noster Tiphus aperuit, & Patavinos thesauros Hesperidum hortis clausiores patefecit &c.* Le prélat étend beaucoup plus cet éloge, & témoigne une grande reconnoissance des lumieres qu'il avoit reçues de Victorin, & du soin qu'il avoit pris de lui tant pour le corporel, que pour le spirituel; il renvoie pour tout ce qu'il ne dit pas à l'écrit de *Saxolus*, cité plus haut. Comme cette lettre de l'évêque d'Aleria, est adressée au pape Paul II. mort en 1471. & qu'il y est parlé de Victorin comme n'étant plus au monde, c'est une preuve que ce sçavant étoit mort dès-lors; mais on ignore en quelle année. M. le cardinal Querini a fait reimprimer cette belle lettre de l'évêque d'Aleria, page 181. & suiv. de l'*Appendix* qui suit la vie de Paul II. par Michel Canensio, que cette éminence a fait imprimer à Rome en 1740. *in*-4°. M. le cardinal Querini ajoute à la fin de cette lettre, qu'il a lui-même parlé de Victorin en plusieurs endroits de son livre intitulé, *Specimen variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ ejusque ditione paulo post Typographiæ incunabula florebat &c.*

VIDA, (Marc-Jerôme) évêque d'Alba, poëte Latin &c. *On dit dans le supplément de 1535. qu'*en 1527. parut à Rome *in*-8°. un volume de ses poësies, contenant son Art poëtique, son poëme des Echecs, celui des Vers à soie, & ses Bucoliques. 1°. Cette édition est *in*-4°. (*Romæ, apud Ludovicum Vincentinum, anno Christi natali M D XXVII. mense Maio.*) l'édition est en caracteres italiques, & les pages ne sont point numérotées. 2°. Outre ce que l'on dit, cette édition contient aussi quelques Hymnes de Vida, deux Odes, & *Epistola ad Joannem Matthæum Gybertum.* 3°. On auroit pu dire que le poëte adressa son art poëtique au dauphin de France, François, fils aîné de François I. qui étoit alors en ôtage en Espagne avec son frere. C'est ce que Vida dit au commencement de son premier livre, où il s'exprime ainsi:

Primus ades FRANCISCE. *Sacras ne despice musas,*
Regia progenies, cui regum debita sceptra
Gallorum, cum firma annis accesserit ætas.
Hæc tibi parva ferunt jam nunc solatia dulces,
Dum procul à patria raptum, amplexuque tuorum,
Ah dolor! Hispanis sors impia detinet oris
Henrico cum fratre. Patris sic fata tulerunt
Magnanimi, dum fortunâ luctatur iniquâ. &c.

A la fin de cette édition de 1527. il y a un avis par lequel Vida prie ses lecteurs de ne point se scandaliser si, étant Chrétien, il a employé la fable & traité des sujets profanes, protestant qu'il ne s'est exercé dans ces sujets que pour se former le style & se rendre capable de traiter avec plus de dignité des sujets de religion, tel que le poëme de la vie de J. C. qu'il devoit, dit-il, publier dans peu, & qui a paru en effet, comme on l'a dit *dans le supplément.* Le premier livre de ce point a été traduit en vers françois par un curé du diocése d'Amiens (*La Christiade de Marc Hierôme Vida, évêque d'Alba, traduite en vers:* à Amiens, 1699. *in*-8°.) Le traducteur promettoit la suite de cette traduction, mais elle n'a pas été donnée. Les poësies saintes composées par Vida lui ont valu cet éloge de Toscan, qui le rapporte ainsi dans son *Peplus Italiæ*, livre 3. page 73.

Seria nil Vida, nisi Christum, pagina cantat,
Aut famulos Christi quos sua vita probat.
Ludicra nil Vida, nisi salvo charta pudore
Ludit: cumque placet non juvat ille minus:
Pontificis si quidem noluit servare decorum
Ludicra Vida canens, seria Vida canens.

VIEUVILLE, (la) maison &c. *Supplément de* 1735. *tome* 2.

BRANCHE DES COMTES DE VIENNE, Marquis de SAINT-CHAMOND.

VIII. CHARLES-LOUIS-JOSEPH de la Vieuville, marquis de Saint-Chamond, brigadier des armées du roi &c. *ajoutez*, mourut à Paris le 4 Mai 1744. âgé de 58. ans.

VIENNE ou VIANDEN, dans le duché de Luxembourg.

LISTE GENEALOGIQUE DES COMTES de VIENNE *ou* VIANDEN.

L'origine de ces comtes remonte au huitiéme siecle. On lit au moins que vers l'an 711. les seigneurs de Vienne ou Vianden avoient déja le titre de comte. La chronique des évêques de Liege porte, que l'an 986. il y avoit un GODEFROY, fils du comte de Vienne, doyen de l'abbaye de Stavelot. Mais pour ne rien dire d'incertain, ou de fabuleux, on ne commencera la liste généalogique de ces comtes, qu'à

I. FREDERIC I. comte de Vienne, dont il est parlé dans une charte de 1124. Balderic en parle aussi dans sa chronique sous l'année 1139. Frederic mourut peu après l'an 1150. on ignore le nom de sa femme, dont il eut pour enfans, SIGEFROI ou FREDERIC, qui suit; *Gérard*, abbé de Pruim, fondateur des dames de Niderpruim; *Godefroy*, tige, à ce qu'on croit, des seigneurs de Brandenbourg, qui eut pour fils *Gérard* de Brandenbourg; *Adélaïde*, mariée au comte de Mulbach.

II. SIGEFROI, selon les annales de Tréves, s'unit d'interêts à Henri l'Aveugle, comte de Luxembourg & de Namur, contre Alberon archevêche de Tréves; il s'accommoda cependant l'an 1153. & GODEFROY son fils, qui suit, intervint à une charte de 1192.

III. GODEFROI I. eut un fils & une fille; FREDERIC son fils, qui suit, fut son successeur au comté de Vienne. *Mathilde* sa fille épousa, 1°. *Lothaire* comte d'Hochstade: 2°. *Henri* comte de Duraz, fils de *Gerard*, comte de Los. De ce dernier mariage naquit *Himana*, abbesse de Salzines d'abord, & ensuite de Flines.

IV. FREDERIC II. épousa, dit-on, *Mathilde*, fille de *Henri* II. comte de Salm en Ardenne; il eut pour enfans HENRI, qui suit, & quelques autres fils, que Walcran de Limbourg, comte de Luxembourg, fit prisonniers l'an 1220. Frederic mourut vers le même tems.

V. HENRI I. comte de Vienne, épousa *Marguerite* de Courtenai; il fut comte de Namur du chef de sa femme pendant onze ans; ils fonderent l'abbaye de Grandpré. Leurs enfans étoient, *Frederic*, mort en 1248; PHILIPPE, qui suit; *Henri*, prevôt de Cologne, & ensuite évêque d'Utrecht; *Pierre*, prevôt de saint Martin de Liege, ensuite Dominicain; *Richarde*, mariée au comte de Salm; *Yolande*, prieure de Marienthall, morte l'an 1283.

VI. PHILIPPE fonda une commanderie pour les chevaliers de Malte à Rodt, près de Vienne, & fit de grandes largesses aux Trinitaires. Il avoit épousé *Marie* de Perweis, héritiere de Perweis & de Grimbergue, dont les terres entrerent dans sa maison. Il mourut l'an 1272. & sa femme en 1275. Leurs enfans furent, *Henri*, mort avant 1280. GODEFROI, qui suit; *Philippe*, marié à *Sophie* de Cernay; *Marguerite*, femme d'*Arnoux* VII. comte de Los & de Chiny.

VII. GODEFROI II. eut deux femmes, 1°. *Adélaïde* d'Audenarde, morte l'an 1305. 2°. *Lutgarde* de Ligny, dame de Fleuru. Les enfans du premier lit furent, *Philippe*, marié à *Alix* d'Aremberg, dont il n'eut point d'enfans: il mourut vers 1315; GODEFROY, qui suit; & *Henri* qui épousa *Adélaïde* de Fauquemont, dame de saint V t, de Burgenbach & d'Asbourg; il mourut l'an 1351. Ceux du second lit furent, *Louis*, chanoine de Liege, & prevôt de Munster; *Jean*, chanoine de saint Lambert de Liege; *Marguerite*, épouse de *Henri* de Flandres; *Lutgarde*, mariée, 1°. à *Warnere* de Dole: 2°. à *Jean*, seigneur de Sombreff. Godefroi leur pere mourut en 1312.

VIII. GODEFROI III. avoit épousé *Marie* de Namur, fille de *Jean* I. comte de Namur. Il se croisa & mourut dans l'isle de Chypre en 1335. il eut de sa femme deux filles, *Marie* & *Adélaïde*. *Marie* épousa *Simon*, Comte de Spanheim; *Adélaïde* se maria à *Otton*, comte de Nassau. Les biens des comtes de Vienne furent alors partagés, & entrerent dans la possession des comtes de Spanheim & de Nassau. Ainsi finit dans les mâles l'illustre maison des comtes de Vienne. * Extrait de l'Histoire ecclésiastique & civile du duché de Luxembourg & comté de Chiny; par le R. P. Jean Bertholet, Jésuite, *in*-4°. au commencement du tome troisiéme.

VIENNOIS, Maison noble de Dauphiné, dont l'auteur est:

I. AMEDÉE *donné de Viennois*, fils naturel du dernier Dauphin Humbert II. qui en ayant reçu plusieurs services, comme ce prince le marque lui-même dans un acte du 4. Fevrier 1350. le fit chevalier, l'ayant déja substitué par son testament fait à Rhode le 29. Janvier 1347. à Jean bâtard de feu son frere, pour le château de Bellegarde, & legué 200. florins d'or pour lui & ses hoirs. Le Dauphin lui assigna encore par acte du 8. Septembre 1351. une rente annuelle & perpétuelle de 150. liv. sur la châtellenie d'Oisans, & par autre du 8. Octobre suivant il désigna les rentes en denrées, & en argent qu'il lui assignoit sur divers particuliers de ladite châtellenie. Il est à remarquer que cet apanage ne laissoit pas d'être considérable dans ce tems-là, puisque le septier de grain, qui est du poids de 120. liv. n'y est évalué que trois sols. Le Roi Jean & le Dauphin Charles son fils confirmerent cette donation par lettres patentes du 18. Août 1355 & le 19. Novembre de l'année suivante, Amedée de Viennois en fit hommage entre les mains du gouverneur de Dauphiné. Ce seigneur, qui ne se qualifia jamais que *Dominus Amedeus miles Donatus Humberti Delphini*, mourut en 1361. Il avoit été marié, suivant Chorier & les titres de la famille, à *Coëffiere* Alleman, fille de *Jean* Alleman, qui institua héritier JEAN de Viennois son petit fils qui suit, comme il se recueille du conseil 27. de Gui Pape.

II. JEAN de Viennois fut sous la tutelle de noble François Cessard, qui rendit hommage pour lui des rentes Delphinales; Jean de Viennois le rendit lui-même le 15. Mars 1384. & est qualifié *Vir nobilis Joannes de Viennesio filius Amedei Bastardi domini Humberti Delphini*. Il étoit mort le 7. Juin 1390. que sa veuve nommée simplement *Catherine* rendit hommage des rentes Delphinales en qualité de tutrice de ses enfans, qui furent: 1. AMEDÉE qui suit; 2. *Jacques* de Viennois; 3. *Jean* & 4. *Michel* de Viennois.

III. AMEDÉE de Viennois II. du nom, prêta hommage des rentes Delphinales le 8. Mars 1407. & le roi Charles VII. lui fit don & à Jean de Viennois son fils de tous les droits & choses données, & déclare tous leurs fonds nobles, allodiaux & hors de toutes charges & subsides, & dans les lettres qui sont du 22. Janvier 1447. il est dit qu'ils portent dans leurs armes un Dauphin, attendu qu'ils tirent leur origine d'Humbert II. Dauphin. Sa femme, qui ne nous est connue que par le nom de *Jeanne*, le fit pere de JEAN II. de Viennois qui suit, & de *Guicharde* de Viennois, qui s'allia avec *Hugues* Galbert.

IV. JEAN de Viennois chevalier testa le 11. Avril 1451. & eut pour fils

V. FRANÇOIS de Viennois chevalier, qui est qualifié dans plusieurs titres de la chambre des comptes de Dauphiné, *nobilis & potens vir & miles*. Il prit les mêmes qualites dans son testament du 13. Août 1495. souscrit

par plusieurs seigneurs de Dauphiné, & fait à Novare en Italie, où il étoit pour le service du Roi. Il avoit épousé *Magdelene* de Layre, dont il eut: 1. Guillaume de Viennois qui suit; 2. *Jacques* de Viennois protonotaire apostolique; 3. *Govin* de Viennois, chanoine de l'église cathédrale de Grenoble; 4. *Jean*; 5. *Amedée*; 6. *Claude* de Viennois, prieur de Champagner; 7. *Pierre* de Viennois, prieur de saint Laurent de Grenoble; 8. *Marie* de Viennois, alliée à *Jean* de Buffevant chevalier, dont elle n'eut point d'enfans; 9. *Magdelene* de Viennois, qui épousa *Hugues* de Comiers écuyer; & 10. *Clemence* de Viennois, religieuse à Prémol.

VI. Guillaume de Viennois, chevalier, fut institué héritier universel par le testament de son pere, & acquit la terre d'Ambel, dont il fut investi par la chambre des comptes le 29. Avril 1504. Il testa le 14. Novembre 1520. en faveur de son fils Bertrand, qui suit &c. qu'il avoit eu de sa femme *Alix* d'Avalon.

VII. Bertrand de Viennois, chevalier seigneur d'Ambel &c. donna son dénombrement au roi comme Dauphin le 10 Avril 1540. de ce qu'il possèdoit relevant de lui, & des rentes Delphinales données par le Dauphin Humbert. Il testa le 26. Décembre 1544. & 13. Décembre 1546. sa femme *Philippe* Alleman, le fit pere de

VIII. François de Viennois II. du nom, chevalier seigneur d'Ambel, du château de Vizille, &c. testa le 20. Mars 1586. Il avoit épousé *Marguerite* Armuet de Bonrepos, dont il eut, entr'autres enfans, Marc-Antoine, qui suit; & *Alexandre* de Viennois, qui devint par alliance seigneur de Visan & fut pere de *Charles* de Viennois, seigneur de Visan. Celui-ci produisit ses preuves de noblesse pardevant les commissaires du roi, & fut maintenu par jugement du 22. Juillet 1667. Il vivoit encore en 1671. & ne laissa que deux filles: l'une a été mariée dans la Maison de la Porte-Vezin, & l'autre fut la seconde femme d'*Enemond* de Bressac conseiller au Parlement de Dauphiné.

IX. Marc-Antoine de Viennois, chevalier, fut obligé de vendre la terre d'Ambel pour payer les dettes de son pere, & eut le chagrin de voir son château de Vizille brulé par les Religionnaires & deux de ses freres consumés par les flammes dont son fils Arnoul fut sauvé encore enfant. Il testa le 16. Octobre 1609. & vivoit encore en 1630. que son fils fut établi son curateur par arrêt du parlement de Grenoble, attendu son imbécillité. Il avoit épousé le 9. Juillet 1603. *Magdelene* de Lagier fille d'*Arnoul* de Lagier, écuyer seigneur de Sossinet de la Bastie & de *Mirande* de Chapponai. De ce mariage sortit

X. Arnoul de Viennois, chevalier, qui produisit en 1667. ses preuves de noblesse pardevant les commissaires du roi, & fut maintenu par jugement du 26. Juillet 1667. Il testa le 11. Janvier 1677. & avoit été marié deux fois. La premiere le 26. Janvier 1640. avec *Virginie* Boffin fille de *Thomas* Boffin, baron d'Uriage, dont il n'eut point d'enfans: & en secondes noces, le 14. Avril 1652. avec *Alix* d'Aiguebelle de Montgordin, fille de *Cesar* d'Aiguebelle & de *Marie* de Baschi, dame de Baudiment. De ce mariage naquirent: 1. Jacques de Viennois, qui suit; 2. *Marguerite* de Viennois, alliée à *N.*. de la Corniere, gentilhomme du Pont-Beauvoisin; & 3. *Alix* de Viennois, mariée à *Etienne* Gaillard de Bellafaire écuyer seigneur de Bayons.

XI. Jacques de Viennois, chevalier, rendit hommage le 16. Novembre 1696. des rentes Delphinales & le renouvella le 10. Décembre 1725. Après avoir servi avec distinction plusieurs années en qualité de capitaine dans le régiment de la Couronne, il s'est marié le 11. Mars 1695. avec *Marguerite* de Gallien de Chabon fille de *François* Gallien de Chabon, chevalier seigneur de Rive & du Passage & de *Diane* Poterlas de saint Ange, dont il a eu: 1. Louis de Viennois, qui suit; 2. *Augustin* de Viennois né le 7. Novembre 1702. prieur d'Upies, chanoine du chapitre noble de saint Pierre de Vienne, & nommé en 1747. par le roi à l'abbaye de Hivernon, ordre de saint Augustin; 3. *Jacques*, dit le Chevalier de Viennois né en 1707. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, & actuellement capitaine de grenadiers dans le régiment de la Couronne; 4. *N.*.. de Viennois prieure du couvent de saint Bernard de Tulen, & 5. *N.* de Viennois, Chartreuse à Prémol.

XII. Louis de Viennois, chevalier, né le 1. Janvier 1696. a long-tems servi en qualité de capitaine dans le régiment de la Couronne. Il s'est marié avec *Justine-Agathe* de Lattier, fille de *François* de Lattier, écuyer seigneur de Solette, & d'*Elizabeth* du Puy-Montbrun, dont il a un fils unique, nommé *Jacques* de Viennois.

VIEYRA, (Antoine) Portugais, né à Lisbonne le 6. Fevrier 1608. étoit encore en bas âge, lorsque son pere alla s'établir au Bresil. Antoine fut donc élevé dans ce pays, & il y fit ses études dans le collége des Jesuites établi en la ville de Bahia, ou de saint Sauveur. Dans la suite il embrassa lui-même l'institut des Jesuites, malgré l'opposition de son pere, & quelques autres obstacles qu'il vainquit par sa constance. Il entra au Noviciat le 5. de Mai 1623. dans la ville même de saint Sauveur, & deux ans après il fut appliqué aux études, où ses progrès furent si rapides, que ses supérieurs, contre l'usage ordinaire de la société, le dispenserent d'entendre & de suivre les professeurs pendant le tems destiné aux études de théologie. Ainsi maître de se faire à lui-même un systême & un plan d'études théologiques, il médita la *somme* de saint Thomas, il approfondit les livres sacrés, lut les ouvrages des saints Peres, & acquit une connoissance très-étendue de l'antiquité ecclésiastique. Les traités qu'il composa pour son instruction particuliere, furent trouvés si solides, qu'on le chargea de les enseigner dans le college de Bahia. Vieyra se disposoit à cette fonction, lorsque don George Mascaregnas, marquis de Montalvan, viceroi du Bresil, ayant soumis tout le pays à Jean IV. qui venoit d'être reconnu roi de Portugal, y dépêcha son fils Fernand Mascaregnas, pour annoncer cette nouvelle au roi, & lui donna pour l'accompagner & le diriger dans toutes ses démarches, le pere Antoine Vieyra. Ils arriverent à Lisbonne en 1641. Le nouveau roi goûta fort notre Jesuite, & le retint à Lisbonne avec la qualité de prédicateur ordinaire de sa chapelle, après l'avoir fait dispenser du vœu qu'il avoit fait de passer sa vie, sous le bon plaisir de ses supérieurs, dans les missions parmi les sauvages du Bresil. Jean IV. ayant remarqué depuis, que le pere Vieyra joignoit à son érudition ecclésiastique & à ses talens pour le sacré ministére, le talent des affaires & de la négociation; il voulut l'employer en 1647. & il l'envoya en Angleterre, en Hollande, en France, & enfin à Rome. Le pere Vieyra, sans rien négliger des affaires dont il étoit chargé, mit ces voyages à profit pour augmenter ses connoissances, & lorsqu'en 1649. il fut revenu en Portugal, le roi le pressa d'accepter un évêché; mais le pere, plein de désintéressement, ne sollicita pour récompense de ses travaux, que la seule permission d'aller travailler à l'instruction & au salut des sauvages dans les forêts du Maragnan. Ses vœux furent enfin remplis en 1652. Il s'embarqua au mois de Novembre de la même année avec douze de ses confreres, qu'il conduisoit à la mission du Maragnan: mais le vaisseau n'avoit pas encore mis à la voile, que le roi se repentant de s'être privé d'un homme qu'il croyoit lui être nécessaire, le fit débarquer. Ce ne fut cependant que pour quelques jours: les instances du pere, pour se rendre à sa premiere destination, furent si vives & si pressantes, que le roi ne pouvant y resister, fit équiper un vaisseau qui le conduisit à sa mission. Le pere Vieyra étoit profès des quatre vœux dès le 21. Janvier 1646. En 1653. ses compagnons l'ayant engagé à retourner en Portugal, pour implorer l'autorité royale contre les vexations des Portugais établis dans le Brésil, il obtint du roi tout ce qu'il demanda, excepté la liberté de retourner, qui ne lui fut accordée qu'en 1655. Mais en 1661. les Portugais, qui souffroient impatiemment divers réglemens des Missionnaires, se saisirent du pere Vieyra & de ses confreres qui travailloient sous lui, les mirent sur un vaisseau, & les renvoyerent

en Portugal. Le pretexte de cette conduite etoit qu'ils s'entendoient avec les Hollandois, & que les nouveaux Chrétiens qu'ils avoient formés, devoient se joindre avec ceux de la nation qu'on vient de nommer, pour chasser du Brésil tous les Portugais. Vieyra ne trouva plus à la cour de Lisbonne le roi Jean IV. Il étoit mort dès l'an 1656. mais il retrouva dans la reine regente, Louise de Gusman, les sentimens que cette princesse & le roi avoient toujours eus pour lui. Ses confreres pleinement justifiés furent rétablis dans les colleges & les divers domiciles qu'ils avoient eus dans le Maragnan, & que les séditieux avoient ruinés. En 1662. lorsque les ministres d'état proposérent à la regente d'arrêter quelques gens mal intentionnés, qui contribuoient à corrompre le roi don Alphonse, & de faire lire en présence de ce prince une remontrance sur les désordres de l'état, les historiens de Portugal nomment Vieyra entre ceux qui furent consultés sur ce sujet, & disent que ce fut lui qui dressa la remontrance. Ils ajoutent qu'il en fut la victime; qu'en 1663. il fut exilé à Porto, & quelques mois après à Conimbre, où ses ennemis continuant à le persécuter, le déférerent à l'Inquisition comme ayant avancé en chaire quelques propositions auxquelles les oreilles Portugaises n'étoient point accoutumées. En conséquence, le pere Vieyra fut enlevé, & conduit à l'Inquisition le 2. Octobre 1665. Son innocence fut connue, on l'élargit le 24. Décembre 1667. & il fut renvoyé à Lisbonne, où quelque tems après, la défense de prêcher, qui subsistoit, fut levée. En 1669. il fut appellé par son général à Rome, à la sollicitation de la reine Christine de Suede, qui lui fit un acueil très-favorable, l'admit aux conférences qui se faisoient en sa présence, & l'auroit retenu en qualité de son confesseur, si l'air de Rome, qui étoit contraire à sa santé, ne l'eût pas obligé de retourner à Lisbonne. Avant son départ, le pape Clement X. pour reparer l'injustice qui lui avoit été faite par les officiers de l'Inquisition de Conimbre, lui fit expédier un bref, le 17. Avril 1675. en vertu duquel il fut soustrait à toute jurisdiction des Inquisiteurs Portugais, & soummis inmédiatement à la congrégation Romaine des cardinaux présidants au Tribunal du saint office. Vieyra partit de Rome l'année suivante 1676. & en 1681. il s'embarqua de nouveau pour le Brésil. Il passa le reste de ses jours dans le college de Bahia, où il mourut le 18. Juillet 1697. âgé de 89 ans. Tous ses ouvrages sont en Portugais, même les discours qu'il prononça en italien pendant son séjour à Rome. L'édition complette qu'il avoit arrangée, & qui a été faite sur ses manuscrits, comprend quinze volumes *in*-4°. imprimés à Lisbonne depuis 1679. jusqu'en 1718. Les treize premiers ne contiennent que des Sermons. Quinze panégyriques de saint François Xavier remplissent le huitiéme volume. Trente discours sur ce qu'on appelle les mystéres du Rosaire, occupent le neuviéme & le dixiéme. Tout le reste sont des sermons sur divers sujets. Le quatorziéme tome, après huit sermons qui, joints aux autres, font le nombre de 190. contient les opuscules suivans. 1. Une dissertation académique sur les larmes d'Héraclite, lue à une assemblée de Sçavans, dans le palais de la reine Christine de Suede. Cette dissertation fut d'abord écrite en italien, & on la trouve ainsi dans un recueil imprimé à Naples en 1709. *in*-12. 2. Un discours sur la Cométe qui parut à Bahia le 27. Octobre 1694. 3. Lettre au roi don Alphonse VI. sur ce qui concerne les missions du Maragnan. 4. Remarques critiques sur le livre de Diego Lopez, Jésuite, intitulé : *Harmonia scripturæ divinæ*, imprimé à Lisbonne en 1646. *in-folio*. & réimprimé à Paris, aussi *in-folio*, chez Cramoisy. 5. Remarques critiques sur la troisiéme partie de l'histoire des Dominicains dans le Portugal. 6. Quelques lettres du Pere Jean Oliva, général des Jésuites, & du pere Jean-Antoine Andréoni, recteur du college de Bahia. Elles concernent le pere Vieyra : Le quinziéme tome du recueil des ouvrages du pere Antoine Vieyra, a pour titre : *Historia do futuro. livro Antiprimeiro, prolegomeno a toda historia do futuro*; *ou felicitades de Portugal no quinto imperio do mundo*. En 1646. il avoit laissé imprimer six de ses discours à Lisbonne *in*-4°. Ajoutez à ces ouvrages; 1. Un discours prononcé le jour de la naissance de la reine de Portugal, Marie-Isabelle de Savoye : à Lisbonne, 1668. *in*-4°. Ce discours a été traduit en françois par le pere Antoine Verjus, Jésuite; à Paris, 1669. *in*-4°. sous ce titre : *Discours historique de la naissance de la reine de Portugal, où il est traité des grands évenemens arrivés en* l'année 1668. en ce royaume, traduit du portugais d'Antoine Vieyra par le sieur de saint André ; à Paris, 1669. *in*-4°. Le pere Verjus avoit pris ce nom de *Saint André*. 2. Discours sur la naissance de l'infante Isabelle-Louise ; à Evora, 1669. *in*-4°. encore traduit par le pere Verjus. 3. Discours Italien sur les stigmates de saint François; à Rome 1672. *in*-4°. 4. Panégyrique Italien de saint Stanislas Kostka; à Rome, 1675. traduit en latin par Jacques Bosch, Jésuite Allemand. La plupart des sermons du pere Vieyra ont été traduits en espagnol, en italien & en latin. On peut lire le détail de ces traductions dans le tome trente-quatriéme des mémoires du pere Niceron, dont nous n'avons fait qu'abréger l'éloge historique du pere Vieyra, qui est fort long, & qui avoit été envoyé au pere Niceron. Il y est aussi parlé de quelques ouvrages manuscrits du même pere Antoine Vieyra. Cet article est fort bien fait, & mérite d'être lu en entier.

VIGILANTIUS ou VIGILANCE, (Publius) de Strasbourg, auteur du quinziéme siécle, & du commencement du seiziéme, fit ses études à Francfort sur l'Oder, & y fut dans la suite professeur en poësie. Né avec beaucoup de genie, il le cultiva par une application constante à l'étude, & il devint philosophe & orateur autant que poëte. Après avoir passé plusieurs années à former de bons disciples, & à exciter l'amour de l'étude dans l'université de Francfort; il entreprit d'aller en Italie, & de passer même plus loin pour chercher des monumens de la litterature Grecque, afin d'en introduire l'étude à Francfort; mais il fut tué en route par quelques misérables, qui le percerent d'un coup de fléche. Cet accident arriva entre Wimpna & la citadelle de Ravenspurg en Souabe, au mois de Juillet 1512. Les poëtes pleurerent cette mort dans leurs vers; & Rodolphe Agranius, de Hambourg, composa cette épitaphe :

Fata redegerunt VIGILANTI *membra beata*
In lethum, patrii spemque decusque soli.
Extulit innumeris quem Francofordia nuper
Laudibus insignem, dum pia vita manet.
Quem studiosa choros & sacra poëmata lugent,
Omnis & extinctum turba diserta gemit.
Docta, precor juvenis, dic molliter ossa quiescant,
Verbaque pro tanto fundito digna viro.

Ses disciples lui firent dresser un monument, sur lequel ils firent graver cette autre épitaphe.

Hic situs est Publius VIGILANTIUS *vir undecunque doctus & eloquens; qui durâ & immerita morte periit innoxius, dum Græcorum elegantiam ex latio in academiam Francophordianam transferre parat. Quem vitâ functum doctæ cum præside Apolline lugent musæ. Discipuli præceptori beato hoc qualecunque posuere. Vale. Anno 1512.*

Vigilantius a laissé un recueil d'épigrammes & de poësies diverses ; un écrit *pro gymnasticâ Marchionis Joachimi* : un autre, *de situ & conditione urbis Francophordianæ & academiæ ejusdem.* * *Scriptorum qui in academiis Lipsiensi, Wittembergensi & Francofurtensi ad Oderam floruerunt, centuria ab anonymo concinnata*; *à Joachimo-Joanne Madero edita*; à Helmstad, 1660. *in*-4°. nombre LXXX.

VIGINTIMILLIUS, ou VINTIMILLE. (Berlingher) d'une famille noble, naquit à Palerme. C'étoit un homme habile, qui avoit acquis toutes les connoissances qui pouvoient le distinguer, & augmenter l'éclat de sa naissance. L'académie des *Reaccensi* le mit au nombre de ses membres, & les papes Clement VIII. & Urbain VIII. lui donnerent beaucoup de marques de leur estime & de

leur bienveillance. Il mourut à Palerme le 24. Novembre 1639. Dans la *Bibliotheca sicula*, & plusieurs autres collections, on cite de lui quelques ouvrages sur l'écriture; comme une paraphrase sur les pseaumes; un commentaire sur les épîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens, à Timothée &c. Ces ouvrages sont en latin. Voyez la *Bibliotheca sicula*, & le *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

VIGINTIMILLIUS, ou VINTIMILLE (Charles-Marie) étoit aussi de Palerme, & apparemment de la même famille que le précedent. Il vint au monde le 20. Août 1576. Son application à l'étude lui fit acquerir de grandes lumieres dans la philosophie, dans la théologie, & dans la plupart des autres sciences. Après avoir exercé divers emplois très-distingués dans sa patrie, il devint viceroi de Sicile. Il est mort le 15. Mars 1662. On cite de lui les ouvrages suivans: 1. *Dissertatio de stellâ crinitâ quæ anno 1618. apparuit*; 2. *Tractatus de horologiis*; 3. *Antiquæ & novæ Siciliæ topographia exactissima*; 4. *Commentaria in cantica canticorum*; 5. *Tractatus de astrologiâ*; 6. *Discorsi & lettioni academiche sopra diverse questioni philosophice, mathematiche & geometriche &c.* * Consultez les mêmes citations que celles de l'article précédent.

VIGINTIMILLIUS, ou VINTIMILLE (Jean) orateur & poëte, d'une famille noble, né à Messine en 1624. fut associé à plusieurs académies dans les royaumes de Naples & de Sicile. Après avoir visité presque toute l'Italie, revenu à une vie plus tranquille il s'appliqua à la philosophie, aux mathématiques, à la géométrie en particulier, & aux recherches concernant les antiquités de Sicile. Il mourut à Palerme le 3. Octobre 1665. âgé seulement de quarante & un ans. On a de lui: 1. des poësies Italiennes; 2. plusieurs livres concernant les poëtes liriques & héroïques de Sicile, en italien; 3. *Della parentela de' Mamertini e Romani*; 4. *Osservazioni sopra i libri di Cicerone de finibus.* * Les mêmes citations. Dans la *Bibliotheca Italiana &c.* édition de Venise 1728. *in*-4°. on trouve de plus du même: *Poëti Siciliani libro I. di Giovanne Vintimiglia, nel quale si tratta de' poëti Buccolici, e dell' origine e progresso della poësia nella Sicilia*; à Naples, 1663. *in*-4°.

VIGNACOURT, (Maximilien de) Patrice d'Arras, à qui Valere André donne encore le titre de *Palatinus regius*, mort à Louvain le 21. Novembre de l'an 1620. & inhumé dans l'église de saint Pierre, s'est fait connoître par ses poësies, dont beaucoup sont imprimées, mais non recueillies. Il a fait aussi plusieurs pièces sur la mort de son ami Juste Lipse, imprimées à Louvain en 1606. *in*-4°. On a de plus du même; 1. Δεινωσις *in res Belgicas anni 1598.* à Anvers, 1598. *in*-4°. 2. *De causis, calamitatibus, & remediis tumultuum Belgicorum*; à Arras, 1593. *in*-8°. Cet ouvrage a paru aussi en françois. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 884.

VIGNES, (Pierre des) chancelier de l'empereur Frederic second &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique.* Benevenuto, auteur du quatorziéme siécle, dans son commentaire latin sur le poëme de Dante, dont M. Muratori a fait imprimer une grande partie à la fin du premier tome des *Antiquitates Italiæ medii ævi* &c. nous apprend plusieurs circonstances sur Pierre des Vignes, que l'on ne trouve point *dans le Dictionnaire historique.* Selon cet écrivain, Pierre des Vignes étoit d'une très-basse naissance. On ignore qui étoit son pere: pour sa mere, elle mendioit sa vie pour elle & pour son fils. Celui-ci trouva cependant le moyen d'étudier, ce qu'il ne fit pas à son aise. Après ses études, le hazard l'ayant conduit auprès de l'empereur, il plut par son genie, obtint une place dans le palais, & ne tarda pas à s'avancer. En peu de tems, devenu habile dans la jurisprudence, & dans l'art des affaires, il gagna entierement les bonnes graces de l'empereur, & en eut toute la faveur. Son élevation fut rapide; il fut protonotaire, conseiller, juge, & entra dans toutes les affaires secrettes. Il devint si agréable & si cher à l'empereur, que dans le palais à Naples, on représenta l'un & l'autre dans un même tableau; l'empereur étoit representé sur son thrône, & Pierre des Vignes sur un siége. Le peuple prosterné aux pieds de l'empereur demandoit par ces deux vers, que le prince décidât leurs affaires ou procès:

> *Cæsar, amor legum, Friderice piissime regum,*
> *Causarum telas nostrarum solve querelas.*

& l'empereur sembloit renvoyer le peuple à Pierre des Vignes, par ces autres vers:

> *Pro vestrâ lite censorem juris adite.*
> *Hic nam jura dabit, vel per me danda rogabit:*
> *Vinea .... cognomen, Petrus est sibi nomen.*

Le crédit du favori étoit en effet si grand, qu'il disposoit à son gré de la volonté de l'empereur, & qu'il pouvoit tout ce qu'il vouloit. Les autres courtisans en devinrent jaloux, & de la jalousie passérent à la haine du ministre. Ils l'accuserent de faux crimes, & entr'autres de trahison. L'un disoit, qu'il étoit devenu plus riche que l'empereur. L'autre, qu'il attribuoit à sa propre sagesse, tout ce qui n'étoit que l'ouvrage de celle de l'empereur. D'autres ajoutoient, qu'il revéloit au pape les secrets de l'empire; & autres accusations semblables. Enfin ils trouverent le moyen d'irriter si fort l'empereur, que ce prince fit crever les yeux à son ministre, & l'envoya en prison. Pierre au desespoir d'un pareil traitement se tua lui-même. Le Dante qui parle de ce ministre dans son poëme de l'enfer, chant XIII. le fait regarder comme injustement accusé, mais comme sétant rendu coupable par la mort qu'il se donna à lui-même. Voici les trois vers de ce poëte cités par Benevenuto; c'est Pierre des Vignes qui y parle:

> *L'animo mio per disdegnoso gusto,*
> *Credendo col morir fuggir disdegno,*
> *Ingiusto fece me contra me giusto.*

& plus bas:

> *Vi giuro, che giammai non ruppi fede*
> *Al mio signor, che fu d'onor si degno.*

aussi voit-on dans plusieurs lettres que Pierre a écrites touchant ses malheurs, qu'il proteste toujours de son innocence. Au reste, Benevenuto dit que ces lettres n'étoient point de Pierre des Vignes. Mais il ne le prouve point; & il convient qu'elles ont une grande conformité avec son style. Voyez le commentaire de Benevenuto sur Dante, dans le recueil cité plus haut, page 1051. & suivantes dudit recueil. En 1740. on a donné à Basle en Suisse une nouvelle édition des lettres de Pierre des Vignes, avec des variantes fournies par M. Iselin qui a pris soin de cette édition; en voici le titre: *Petri de Vineis aulici & cancellarii Friderici II. imperatoris epistolarum, quibus res gestæ ejusdem imperatoris, aliaque multa ad historiam & jurisprudentiam spectantia, continentur, libri VI. Novam hanc editionem adjectis variis lectionibus curavit Jo. Rudolph. Iselius J. Accedit Simonis Schardii Hypomnema de fide, amicitiâ & observantiâ pontificum Romanorum erga imperatores Germanos. in*-8°. 2 volumes.

VIGNIER, (Jacques) né à Bar-sur-Seine, se fit Jesuite à l'âge de 17 ans, malgré l'opposition de ses parens qui penchoient pour le Calvinisme. Dans cette vue il alla à Nancy, s'y retira dans la maison professe, & quelques efforts que fit sa mere pour le faire changer de résolution, il demeura ferme dans son projet. On l'admit le 27. Septembre 1620. & il s'engagea par la profession des quatres vœux à Dijon le 8. de Septembre 1638. Il a toujours vécu depuis dans une pieté constante, quelque emploi qu'il ait rempli. Il regenta sept ans les humanités, quatre ans la philosophie; après quoi on le chargea d'enseigner la théologie morale. Il prêcha aussi, & avec beaucoup de zéle, & fut recteur de quelques maisons de sa société. Il passa les dernieres années de sa vie à Dijon, où il mourut le 14. Décembre de l'an 1669. On a de lui; 1. Tableau de la vie & des miracles de saint Thierry; à Paris, 1632. *in*-8°. Le pere Jean-Baptiste Solier dans le tome 1. du mois de Juillet des actes des Saints, en parlant

lant des actes de saint Thierry prêtre, assure què cette vie est du pere Jacques Vignier. 2. De la paix de l'ame; à Reims, 1637. *in*-12. & depuis à Lyon; 3. La pratique de la paix de l'ame dans la vie de saint Louis; à Autun, 1642. *in*-12. 4. Decade historique du diocése de Langres, divisée en trois parties, *in folio* : ce n'est presque que le plan de l'histoire du même diocése, que le pere Vignier avoit composée en dix livres, & qui est restée manuscrite. On en conserve quelques parties dans la bibliothéque du roi; 5. *Chronicon Lingonense, ex probationibus decadis historicæ contextum*; à Langres, 1665. *in*-8°. 6. La vie d'André Guijon : Philibert de la Mare dans la préface du recueil des ouvrages des freres Guijons, qu'il a publiés à Dijon en 1658. *in*-4°. dit qu'il ne s'arrête pas sur André Guijon pour ne pas prevenir le pere Jacques Vignier qui étoit occupé à en écrire la vie: on ignore ce que cet ouvrage est devenu. 7. Histoire de l'abbaye de Rosoy, dite Ville-Chasson, dans le diocése de Sens; cette histoire est passée dans la bibliothéque du roi avec les manuscrits de M. de la Mare. 8. La chronique de Grancey, autrement la *Roüe de fortune*, roman généalogique contenant un grand nombre de remarques curieuses servant à l'histoire du diocése de Langres : composée en latin par un chanoine de l'église cathédrale de Langres en 1320. & traduite en françois en 1336. illustrée de commentaires par Jacques Vignier, Jésuite : cet ouvrage est encore à la bibliothéque du roi. * Mémoires latins manuscrits, communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

VIGNIER, (Nicolas) historien &c. *dans le Dictionnaire historique on le dit* né à Bar sur Seine. Il étoit fils d'un avocat de Troyes en Champagne; mais ayant été chassé de cette ville pour cause de religion, il se retira à Bar sur Seine, & ce fut pour se venger de son expulsion que depuis il s'est toujours dit, dans tous ses ouvrages, de Bar sur Seine.

VIGNIER, (Henri) fils d'*Etienne* Vignier de saint Eusébe, & de *Jeanne* de Vienne, naquit à Bar-sur-Seine, le 18. Mars 1641. Il entra en 1670. dans la congrégation de l'Oratoire, où il se distingua par sa piété & sa régularité. Il quitta depuis la congrégation, & accepta une cure à la Rochelle, qu'il desservit avec zéle pendant plusieurs années. M. Clermont de Tonnerre, évêque de Noyon, qui étoit son parent, l'ayant attiré auprès de lui, le pourvut d'un canonicat de son église cathédrale. Vignier après avoir possédé quelque tems ce bénéfice, le quitta, rentra dans la congrégation de l'Oratoire, & y passa le reste de ses jours dans la maison de Paris. Il y mourut le 3. Avril 1707. On a de lui; 1. La connoissance de Jesus-Christ & de nous-mêmes, de ses bienfaits & de nos devoirs, tirée des épîtres de saint Paul : à Paris, chez Colombat, 1703. *in*-12. 2. Exercices de piété pour apprendre à faire l'oraison, & à regler son intérieur : seconde édition, augmentée des heures canoniales, avec des dispositions sur chaque verset; à Paris, chez Nully, 1703. *in*-12. 3. Pseaumes de David, à trois colonnes, avec des sentimens de piété pour en faciliter la méditation; à Paris, 1703. *in*-12. * Voyez la *Bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu M. Papillon, *in-folio*. tome 2. page 350.

VIGNOLE, (Jacques Barozzio de) architecte & peintre, *dont on n'a donné qu'un article très-décharné dans le Dictionnaire historique*, étoit fils de *Clement* Barozzio, d'une des meilleurs familles de Milan. Les guerres civiles ayant causé la ruine de plusieurs des citoyens de cette ville, Clément fut envelopé dans ce malheur. Ne pouvant plus vivre commodément dans sa patrie, il se retira avec sa femme qui étoit Allemande, à Vignole petite ville du Marquisat du même nom, située dans le territoire de Boulogne; ce fut-là que naquit Jacques Barozzio, plus connu sous le nom de Vignole, qui est celui du lieu de sa naissance. Il vint au monde le premier jour d'Octobre de l'an 1507. & peu de tems après il perdit son pere; cet accident le laissa sans biens & sans appui : mais son génie y suppléa. Il suivit l'inclination qu'il avoit pour le dessein, & alla à Boulogne pour y apprendre la peinture, qu'il quitta bientôt pour ne plus étudier que l'architecture & la perspective, résolu d'en faire son unique profession. Il ne tarda pas à faire connoître que c'étoit à quoi il étoit appellé; plusieurs personnes lui demanderent des dessins d'édifices, & il se distingua dans ceux qu'il fit pour François Guichardin, alors gouverneur de Boulogne. Pour mieux s'assurer de leur effet, il en faisoit faire des modeles en bois par frere Damien de Bergame, Dominicain, & ce religieux qui excelloit en ouvrages de marqueterie, y exprimoit par le secours des bois de couleur, les différentes especes de matériaux qui devoient être employées dans l'exécution. Pour se perfectionner dans l'architecture, Vignole résolut d'aller à Rome, afin d'y apprendre dans l'étude des plus beaux monumens de l'antiquité, les regles de l'art, qu'on y trouve dans toute leur pureté; il s'y exerça d'abord à la peinture pour subsister : mais le peu de gain qu'il y faisoit, le dégouta de nouveau, & il se mit à dessiner pour Jacques Melighini, Ferrarois, architecte du pape Paul III. il étoit employé par cet architecte, lorsqu'il s'établit à Rome une academie d'architecture, dont il fut choisi pour être le dessinateur. Il mettoit au net les résolutions qui y avoient été arrêtées sur les difficultés de l'art; &, ce qui lui fut encore d'une grande utilité, cette academie lui fit mesurer & dessiner pour son usage les anciens édifices de Rome. François Primatice, peintre & architecte Boulonnois, qui étoit passé en France au service de François premier, ayant été envoyé à Rome par ce prince en 1537. d'autres disent en 1540. avec ordre d'acheter des statues antiques, & de faire mouler les plus belles d'entre celles qui sont à Rome, il y connut Vignole, se servit de lui utilement, & l'amena en France, où durant deux ans qu'il y demeura, il secourut le Primatice dans tous ses ouvrages, & lui aida à jetter en bronze ces figures moulées sur l'antique, qu'on voit encore à Fontainebleau; il lui traça aussi quantité de fonds d'architecture dans ses tableaux, & il fit en particulier pour le roi, des dessins & des modeles pour plusieurs bâtimens, dont les guerres qui agitoient la France empêcherent l'exécution. On prétend qu'il donna un dessin de Chambord; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit le sien qui ait été exécuté. Vers le même tems, le comte Philippe Pappoli, président de la fabrique de saint Pétronne à Boulogne, ayant invité Vignole à retourner dans cette ville, pour y prendre la conduite du bâtiment de cette église, il s'y rendit, & son dessin fut préferé & mérita l'éloge de Jules Romain, peintre fameux, & de Christophe Lombard, architecte du dôme de Milan. Il bâtit à Minerbio, près de Boulogne, un palais d'une magnifique ordonnance pour le comte Alamanno Isolani, & dans Boulogne même la maison d'Achille Bocchi; le portique du change de cette ville est encore de son dessin; mais il ne fût édifié qu'en 1562. sous Pie IV. Ce qu'il a fait de plus utile pour la même ville, est le canal du Navilio, qu'il acheva, & qu'il conduisit jusque dans cette ville, dont il étoit éloigné de plus d'une lieue. Ayant été assez mal récompensé de ce travail, il s'en alla à Plaisance, où il donna le dessin du palais du duc de Parme; & après avoir planté l'édifice, il en laissa les dessins cotés, & en abandonna la conduite à *Hiacinthe* Barozzio, son fils, qui étoit déja en état de le soulager dans ses travaux. L'on ne sçait pas précisément en quel tems il a bâti les églises de Mazzano, de saint Oreste, de Notre-Dame des Anges à Assise, une fort belle chapelle dans l'église de saint François à Pérouse, & beaucoup d'autres édifices répandus en differentes provinces d'Italie. L'on croit que tous ces ouvrages furent faits depuis l'an 1550. qu'il etoit retourné à Rome; il y avoit trouvé beaucoup de protections; le Vasari le présenta au pape Jules III. qui le fit son architecte. Il seroit trop long de détailler les ouvrages qu'il fit depuis, une vigne pour le pape Jules hors de la porte du peuple sur la voie Flaminienne, la porte de l'église de saint Laurent *in Damaso*, de grandes parties du palais du cardinal Alexandre Farnese, & de l'église de la maison professe des Jésuites à Rome, le magnifique château

de Caprarole, qui eſt ſans contredit le plus grand & le plus bel ouvrage de Vignole &c. Vignole réuſſiſſoit dans le genre de peinture, que l'on nomme perſpective, & il en a donné entr'autres des preuves dans le château dont on vient de parler; il avouoit que cette ſcience de la perſpective, qu'il avoit appriſe dans ſa jeuneſſe, lui avoit donné de grandes ouvertures pour l'art de bâtir. Son deſſein étoit d'en compoſer un traité; mais il n'en a laiſſé que des mémoires qui furent communiqués après ſa mort par Hiacinthe Barozzio ſon fils, au pere Ignace Danti, religieux Dominicain & profeſſeur de mathématiques, qui les mit en ordre & les publia en 1583. accompagnés d'un commentaire. Philippe ſecond, roi d'Eſpagne, faiſant travailler au bâtiment de ſaint Laurent de l'Eſcurial, fit conſulter les plus habiles architectes ſur ſes projets, & il y eut 22. deſſins de faits par differens architectes; mais aucun n'ayant été auſſi bien reçu que celui de Vignole, le roi fit faire à cet habile homme les propoſitions les plus flateuſes pour l'engager à s'attacher à lui; on voulut au moins l'engager à faire un voyage en Eſpagne; mais Vignole déja âgé, & d'ailleurs devenu architecte de l'égliſe de ſaint Pierre du Vatican, depuis la mort de Michel-Ange arrivée en 1564. s'excuſa de faire ce voyage. Dans le tems qu'il travailloit à l'égliſe de ſaint Pierre, le pape Grégoire XIII. le chargea de régler les differens qui étoient entre lui & le grand duc de Toſcane, au ſujet des limites de leurs états, dans le voiſinage de Citta-di-Caſtello. Vignole ſe tranſporta ſur les lieux, & s'acquitta de ſa commiſſion en homme integre & judicieux; il mourut peu après ſon retour à Rome le ſeptiéme de Juillet de l'an 1573. étant âgé de 66. ans; ſon corps fut porté avec pompe par les académiciens du deſſin, dans l'égliſe de ſainte Marie de la Rotonde. Nous avons de Vignole l'ouvrage ſuivant: *l'Architettura ſopra i cinque ordini di Giacomo Barocci da Vignola*; à Veniſe, 1570. *in-folio.* Cet ouvrage a été ſouvent réimprimé depuis, & traduit dans preſque toutes les langues de l'Europe; ſur quoi il faut conſulter la *Préface ſervant d'introduction à l'étude de l'architecture*, dans l'édition de l'ouvrage intitulé: *Cours d'Architecture qui comprend les ordres de Vignole, avec des commentaires, les figures & les deſcriptions de ſes plus beaux bâtimens, & de ceux de Michel-Ange &c. par le ſieur Charles-Auguſtin d'Aviler, architecte &c.* à Paris, 1738. grand *in* 4°. Cette nouvelle édition conſiderablement augmentée eſt dûe à M. Jean Mariette, imprimeur & libraire. On y trouve auſſi la vie de Vignole, dont cet article eſt l'extrait.

VIGNOLES (Amedor, Jacques, & Alphonſe des) *cherchez* DES-VIGNOLES; & *ajoutez à l'article d'*Alphonſe des-Vignoles, qu'il eſt mort à Berlin le 24. Juillet 1744. âgé de 94. ans, neuf mois & cinq jours; & que ſon éloge & le catalogue de ſes ouvrages, ſe liſent dans l'hiſtoire de l'académie royale des ſciences & des belles lettres, établie à Berlin, pour l'année 1745. *in*-4°. page 111. & ſuivantes.

VIGNOLI (Marie-Porcie) religieuſe de l'ordre de ſaint Dominique, naquit à Viterbe l'an 1632. de *Philippe* Vignoli & d'*Helene* Merli. Le ciel orna cette fille de toutes les qualités & de tous les avantages qui peuvent faire conſiderer une perſonne de ſon ſexe. Aux agrémens extérieurs, elle joignoit un eſprit capable de tout ce qu'elle vouloit faire ou ſçavoir, beaucoup de jugement, une adreſſe ſinguliere pour les ouvrages des mains; &, ce qui eſt plus eſtimable, une rare modeſtie & une pieté ſolide. Elle avoit une ſi belle mémoire, qu'on aſſure qu'elle pouvoit réciter tout entier un livre, dès qu'elle l'avoit lu une ſeconde fois; elle apprit preſque ſeule la langue latine; & après avoir étudié la grammaire, elle s'appliqua aux belles lettres. Elle cultiva auſſi l'arithmetique & l'aſtronomie; mais elle a aimé & cultivé par préference la poëſie Italienne. Elle embraſſa la regle de ſaint Dominique à Viterbe en 1658. & fit profeſſion l'année ſuivante; elle a rempli quelques poſtes dans ſon monaſtere, entr'autres celui de maitreſſe des novices. Elle vivoit encore en 1692. On avoit imprimé alors de cette pieuſe & ſçavante fille les écrits ſuivans 1. *Sonetti Eroïci e Lugubri*, 2. *l'Obeliſco di Piazza Navona: idillio.* 3. *il Genethliaco del principe primogenito del Rè di Polonia.* 4. *il Vaticinio della ſibilla Tiburtina.* 5. *il Tebro feſtivo: idillio.* 6. *Roma trionfante: Canzone.* 7. *Talia Maſcherata.* 8. *la Maraviglia: ode.* En 1692. elle avoit encore compoſé beaucoup d'autres écrits, ſoit en latin, ſoit en italien, qui n'étoient point imprimés alors; on peut en voir la liſte dans la bibliotheque des écrivains de l'ordre de ſaint Dominique, par les PP. Quétif & Echard, *in-folio*, II. volume, page 248. *Voyez* auſſi les *ſingularités hiſtoriques & litteraires*, par dom Liron, Benedictin, tome 3. page 187. & ſuivantes.

VIGOR, (Simon) *Supplément de* 1735. *tome* 2. *page* 463. *ajoutez* à ſes ouvrages; 1. les ſermons & prédications chrétiennes & catholiques du ſaint ſacrement de l'autel, accommodées pour tous les jours des octaves de la Fête-Dieu, recueillies fidelement ſelon qu'elles ont été prononcées, préſent le roi, en l'égliſe de Notre-Dame de Paris, par feu de bonne mémoire M. Simon Vigor &c. miſes en lumiere & revues par M. Jean Chriſti, docteur en théologie, & théologal à Nantes. Plus, dix ſermons de la ſainte Meſſe & cerémonies d'icelle, par feu M. Dyvolé, docteur en théologie, *in*-8°. à Paris, chez Cheſneau, 1577. 2. les ſermons & prédications chrétiennes & catholiques ſur le ſymbole des Apôtres & ſur les évangiles des Dimanches & Fêtes de l'Advent, recueillies fidélement par un docte & notable perſonnage, ſelon qu'elles ont été prononcées à Paris par feu de bonne mémoire M. notre Maître Simon Vigor, docteur en théologie, n'agueres archevêque de Narbonne & prédicateur du roi; enſemble quatre ſermons du même, touchant le purgatoire, dédiés à la reine de France par M. C. Marchant, ſon très-humble étudiant; *in*-8°. à Paris, 1577. Marchant ſe nomme étudiant de la reine, parce qu'il étudioit à Paris, comme il le dit lui-même, *ſous les aîles de la main charitable & libérale de ſa majeſté.* C'eſt lui qui a traduit en françois les paſſages latins de l'écriture & des peres; les mêmes ſermons, revus par Chriſti, ont paru de nouveau en 1581. *in*-8°. à Paris. 3. ſermons catholiques pour tous les jours de Carême & feries de Pâques, faits en l'égliſe de ſaint Etienne du Mont à Paris, *in*-8°. à Paris, chez Buon, 1588. 4. ſermons catholiques ſur les Dimanches & Fêtes depuis l'octave de Pâques, juſques à l'Advent; mis en lumiere & revus par Maître Jean Chriſti, docteur en la faculté de théologie à Paris, & chanoine théologal de Nantes, & par Maître Jean Erard, auſſi docteur en ladite faculté; *in*-8°. à Paris, chez Buon, 1587. 5. Sermons ſur les Dimanches & Fêtes depuis l'onziéme Dimanche après la Trinité, juſques à Carême; à Paris, 1587. *Dans le Supplément de 1735. on dit que* ce fut le roi Charles IX. qui nomma Vigor à l'archevêché de Narbonne. Jean Chriſti, déja cité, dit dans une de ſes préfaces à l'abbé de Billy « que notre ſaint pere le » pape Grégoire XIII. ému de la renommée, du zele, » & de la grande érudition de Simon Vigor, incontinent » que l'archevêché de Narbonne fut vacant à Rome par » le décès du cardinal de Ferrare, eſtima faire beaucoup » pour l'édification de l'egliſe & extirpation des héréſies, s'il donnoit cet archevêché audit Vigor, qui ne » penſoit rien moins qu'à cela, & réſidoit à Paris ſur ſon » benefice de ſaint Paul, à la charge d'aller réſider à Narbonne, ſçachant que ce pays-là qui de long-tems n'a» voit vu ſon archevêque, avoit grand beſoin de la pré» ſence d'un tel paſteur, » & Selon les actes de la conference tenue à Paris en Juillet & Août 1566. imprimés à Paris en 1568. *in*-8°. on voit que les miniſtres *Barbas & Oulbras* ne parurent dans cette conference, que *pour ſouffler par derriere* aux deux autres miniſtres, *d'Eſpina & du Roſier*, ce qu'ils devoient dire. Il paroît auſſi par les termes du certificat de M. le duc de Nevers, que la conference ſe tint en ſa préſence & en ſon hôtel, entre Meſſieurs Vigor & de Sainctes, docteurs en théologie, & les ſieurs d'Eſpina & du Roſier, miniſtres.

VILLANI, (Jean) hiſtorien &c. *On en parle dans le*

Dictionnaire historique, *& dans le Supplément de* 1735. *ajoutez* 1°. que dans la *Bibliotheca italiana*, on cite ainsi parmi les historiens de Toscane, l'ouvrage de Villani : *Istoria di Giovanni Villani Cittadino Florentino*, *nuovamente corretta*, *e alla sua vera lezione ridotta &c.* à Florence, 1587. *in*-4°. Cette chronique, ajoute-t-on au même endroit, contient douze livres ; elle avoit paru dès 1559. à Venise. Du reste il faut consulter sur le même Villani, & sur la continuation de son histoire par Matthieu Villani, son frere, la même *Bibliotheca italiana*, édition de Venise 1728. *in*-4°. & divers endroits de la *Méthode pour étudier l'histoire*, par M. l'abbé Lenglet. 2°. *Ajoutez* que *Philippe* Villani, mentionné au audit article *dans le dictionnaire*, passe pour l'auteur d'un ouvrage latin, qui a pour titre : *de Florentinis illustribus viris*, dont on attend une édition, avec des remarques du comte Mazuchelli de Brescia. M. Laurent Méhu, de l'academie de Cortone, parle de ce Philippe Villani dans la préface du *specimen historiæ litterariæ Florentinæ sæculi 13. & 14. &c.* à Florence, 1747. *in*-8°.

VILLAREAL, (Emmanuel-Fernandés) *Supplément de* 1735. *ajoutez :* ses discours politiques sur la vie du cardinal de Richelieu, ont été imprimés en 1641. à Pampelune, *in*-4°. L'Anti-Caramuel a paru en 1643. *in*-4°. aussi à Paris.

VILLARS. Maison originaire de Lyon. *Supplément tome second.*

Pierre de Villars, premier du nom, archevêque de Vienne, a publié trois ouvrages, le premier sur les quatre fins de l'homme ; le second sur la patience chrétienne ; & le troisiéme *de institutione parochorum.*

Pierre II. de Villars, archevêque de Vienne, neveu du précedent, naquit à Lyon le 3 Mars 1543. de François de Villars .... & de *Françoise* Gayand de Coindrieu. Il fut élevé à Coindrieu jusqu'à l'âge de 8 à 9 ans, après quoi on l'envoya au college de Tournon, où il fit ses premieres études ; en 1553. il fut confirmé & tonsuré par M. Jean Bothian, évêque de Damas, suffragant du cardinal de Tournon archevêque de Lyon. En 1563. on l'envoya étudier le droit à Toulouse, & il y prit le dégré de bachelier en droit canon le 27 Janvier 1566. le 28 & le 29 Mars suivans, il reçut les quatre mineurs & le soûdiaconat à Paris ; il fit dans la même ville un cours de philosophie sous Jacques Valentin, Jésuite Portugais ; il prenoit en même-tems des leçons de théologie sous le pere Maldonat. Etant à Lyon en 1570. il reçut le sacerdoce la veille de Noël, des mains de M. Henrici, suffragant de Lyon, & le 25 Mars 1571. il célébra sa premiere Messe à saint Geniz, sa maison de campagne, près de Lyon ; le 26 Décembre de la même année, il soutint sa tentative en Sorbonne, & reçut le bonnet de docteur en 1573. L'an 1575. il succeda à son oncle dans l'évêché de Mirepoix ; où il fit son entrée le 14 Août 1576. il avoit été sacré à Paris le 29 Juin par le cardinal de Bourbon. En 1579. il fut député de sa province à l'assemblée générale de Melun ; & en 1587. transferé à l'archevêché de Vienne, par la démission volontaire de son oncle. En 1590. il alla à Rome, & visita à son retour le tombeau de saint Charles Borromée, entre les épitres duquel il y en a une qui lui est adressée, étant évêque de Mirepoix. Arrivé à Vienne, il y publia le concile de Trente, & fit diverses ordonnances, qui sont imprimées parmi ses opuscules. Devenu infirme, & craignant que son diocese ne tombât en de mauvaises mains, il le remit, de l'agrément du roi, à *Jerôme* de Villars, son frere puîné, qu'il sacra dans son église de saint Maurice, le jour de saint Jean l'évangeliste 1599. il se retira ensuite à Annonai, & en 1604. à Lyon chez son frere le premier président, Balthazar de Villars, où il mena une vie privée. Le 12 Juillet 1613. il fut transporté à saint Geniz, où il mourut le 18 suivant, dans le tems que le pere Gautier, Jésuite, célébroit la Messe dans sa chapelle domestique : il étoit âgé de 68 ans, 4 mois & 15 jours. On a de ce prélat deux volumes *in-folio* imprimés à Lyon, contenant divers traités latins, sur la confidence, la résidence, les devoirs du medecin envers les malades, la fondation des chapelles, la célébration du sacrement de mariage ; les juremens, les blasphêmes &c. Balthasar de Villars, son frere, premier président au parlement de Dombes, & deux fois prevôt des marchands de Lyon ; a publié : *Abrégé très-utile contenant la doctrine chrétienne & catholique de l'institution*, *réalité*, *transsubstantiation*, *manducation*, *sacrifice*, *& préparation du très-saint & très-auguste sacrement de l'Autel*, imprimé en 1594. * Voyez le tome second de *l'Histoire littéraire de Lyon*, par le pere de Colonia, page 791. l'extrait d'un mémoire sur la vie de Pierre II. de Villars, écrit de sa propre main, & conservé dans la bibliotheque du college de la Trinité à Lyon.

VI. Louis Hector, maréchal duc de Villars &c. *ajoutez que* Dame *Marie-Louise* de Villars, sa sœur, veuve depuis 1718. de *François-Eleonor* de Choiseul de Traves ; maréchal des camps & armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, avec lequel elle avoit été mariée le 11 Février 1699. mourut à Paris le 23 Janvier 1736. âgée d'environ 78 ans ; laissant pour fille unique *Marie-Sophie-Eleonore* de Choiseul de Traves, mariée au mois de Juin 1721. avec *Charles-Joseph d'*Andigné, comte de Vesins..... *On dit dans le Supplément de* 1735. que l'on avoit commencé de donner en Hollande les mémoires de M. le marechal de Villars ; ces mémoires sont en trois volumes *in*-12. le premier a paru en 1734. & les deux autres sont de 1736. ils commencent à l'année 1670. & finissent avec l'année 1734. On a ajouté au troisiéme volume, l'*oraison funebre de Louis-Hector de Villars*, *maréchal general des camps & armées du roi*, *gouverneur de Provence &c.* par le pere Follard, Jésuite. Dans le tome premier des mémoires ; l'auteur fait naître M. de Villars à Turin ; il est sûr cependant qu'il naquit à Moulins en Bourbonnois, & qu'il y fut baptisé le 21 Mai de l'an 1653. trois semaines après sa naissance, ayant eu pour parrein M. le comte de saint Géran, sénéchal & gouverneur du Bourbonnois, & pour marreine mademoiselle de Ventadour, fille du duc de Ventadour, qui le nommerent Louis-Hector : c'est ce que porte son extrait baptistaire. * Voyez le *Mercure de France*, mois de Novembre 1736. page 2449.

VILLARS, ou VILLERS-LA-FAYE, (Simon) chevalier, sieur de Chevigny, étoit fils de Louis Villers-la-Faye (fief à côté de Nuys) chevalier de l'ordre du roi, baron de Villars-la-Faye &c. & de N. de Brancion. Cette famille est une des plus considerables du duché de Bourgogne. Simon Villars vivoit encore, comme on le conjecture en 1634. il a composé les ouvrages suivans ; 1. Traité de l'autre vie, de la condition, actions & opérations des ames en icelle, par le pere Pinel, de la compagnie de Jesus, & traduit de l'italien par le sieur S. D. V. à Paris, 1607. *in*-12. 2. *Traité de l'ancienne milice Romaine*, tiré de Polybius, & enrichi de plusieurs autorités, où il se verra l'ordre de leurs armées, de leurs soldats, & de tous ceux qui leur commandoient, de quelles armes ils usoient, offensives & défensives ; leurs récompenses, leurs loix & leurs châtimens : à Dijon 1634. *in*-8°. 3. Réponse au livre intitulé : Le *siége de Dole*, composé par M. Jean Boyvin, conseiller au parlement de Dôle. Cette réponse est demeurée manuscritte. * Voyez la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par M. Papillon ; page 352.

VILLARS, (N. de Montfaucon de) *Supplément de* 1735. *tome* 2. *ajoutez que* son ouvrage intitule : le *Géomyler*, a été réimprimé en 1729. à Amsterdam en deux petits tomes *in*-12. On trouve une idée de cet ouvrage dans les *Lettres sérieuses & badines &c.* tome 2. seconde partie ; pages 388. & suivantes. Le Géomyler a essuyé quelques critiques en France, & de-là vient une réponse qui paroît à la fin du livre ; mais quelle réponse ! Sa *critique de la Bérénice de M. Racine*, & sur celle de M. Corneille, en deux parties ; fut imprimée à Paris en 1671. & a été réimprimée en 1740. dans le tome second d'un recueil de dissertations sur plusieurs tragédies de Corneille & de Racine, publié par feu M. l'abbé Granet, page 188. & suivantes ; on trouve dans le même volume, la réponse à la critique de la Bérénice de Racine : cette réponse est de Subligny, avocat. *Voyez* SUBLIGNY. Il est parlé fort avan-

rageusement de la critique de l'abbé de Villars, dans les lettres de madame de Sevigné, tome 1. page 381. & M. l'abbé Granet en rapporte le jugement dans la préface du recueil cité, page 104. & 105. où il donne une idée de l'écrit de l'abbé de Villars.

VILLE, (Léonard de la) en latin *Villanus*, maître d'école, étoit né à Charolles dans le seiziéme siecle. Il est auteur des ouvrages suivans: 1. Complainte & quérimonie de l'église à son époux Jesus-Christ, contre les Hérétiques & Turcs, sur *Da pacem, Domine, in diebus nostris*; ensemble une déploration de la France à Jesus-Christ, sur le psalme *Deus, venerunt gentes*; imprimé à Lyon, *in*-8°. par François Didier, 1567. 2. *Traité de la prédestination contre Calvin*: à Lyon, chez François Didier. 3. Lettres envoyées des Indes Orientales, contenant la conversion de cinquante mille Protestans à la Religion chrétienne, ès isles de Solor & de Eude, traduites du latin de frere Fernand de sainte Marie, Jacobin: à Lyon, chez Benoît Rigaud, 1571. *in*-8°. 4. *Dacrigélasie spirituelle*: à Lyon, chez Rigaud, 1572. *in*-8°. 5. La Croix-du-Maine dit que la Ville a revu, corrigé & augmenté un discours de l'antiquité, origine & noblesse de la cité de Lyon: à Lyon, 1579. * Voyez les bibliotheques de du Verdier & de la Croix-du Maine; & celle des auteurs de Bourgogne, par M. Papillon. Nous ajouterons 1°. que le livre cité au nombre 4. a pour titre: *Dacrigélasie spirituelle du roi Charles IX. sur les combats & victoires obtenues contre les séditieux & rebelles herétiques, extrait des psalmes de David.* 2°. que la Ville étoit maître d'école & écrivain à Lyon.

VILLEFORE, (Joseph-François Bourgoin de) né à Paris, sur la paroisse saint Germain-l'Auxerrois, le 24 Décembre 1652. & mort dans la même ville le 2 Décembre 1737. à l'âge de 85 ans, étoit fils de Jacques Bourgoin, conseiller du roi, juge & garde héréditaire en la Monnoie de Paris, & d'*Anne* Trippier. Il fut élevé avec soin, fit ses études avec beaucoup de succès, s'acquit d'illustres amis, & vécut toujours sans ambition & content de peu; il a passé quelques années dans la communauté des gentilshommes établie sur la paroisse de saint Sulpice, sans autre dessein que celui de se cacher au monde, & de se livrer plus librement à l'étude. Son mérite l'ayant décelé, il fut admis en 1706. dans l'academie des inscriptions & belles lettres; mais il s'en retira de lui-même en 1708. sous prétexte que ses infirmités ne lui permettoient pas de concourir, comme il l'auroit désiré, aux travaux de cette sçavante compagnie. Retiré dans le cloître de l'église métropolitaine, dans un petit appartement qui avoit plus l'air d'une solitude, que du logement d'un séculier, il passa presque toute sa vie à écrire & à prier, ne cultivant qu'un petit nombre d'amis choisis. Il a toujours vécu laïque & dans le célibat, & sans aucun emploi civil; il a été inhumé, selon sa volonté, dans le cimetiere de l'église de saint Jean le Rond sa paroisse. On peut partager ses écrits en trois classes, ouvrages historiques, traductions, & opuscules; les ouvrages historiques sont; 1. *la vie de saint Bernard*, premier abbé de Clairvaux, pere & docteur de l'église; à Paris, chez de Nully, 1704. *in* 4°. dédié à feu M. le duc de Bourgogne; 2. *Vies des saints peres des déserts d'Orient*: deux volumes *in*-12. à Paris, chez Mariette, en 1708. & encore plusieurs fois depuis. Dans la seconde édition, M. de Villefore retrancha les vies des saintes solitaires, pour en former un troisiéme volume, en les joignant aux vies de quelques autres saintes d'Orient & d'Occident: il augmenta aussi les deux premiers volumes; 3. *les vies des saints peres des déserts d'Occident*, 2 volumes *in*-12. à Paris 1708. & plusieurs fois réimprimées depuis: on trouve à la fin du second volume de courtes descriptions des lieux & des communautés où l'esprit de solitude regne le plus aujourd'hui en France: M. de Villefore en avoit visité le plus grand nombre. 4. *Vie de sainte Therese*, tirée des auteurs originaux Espagnols, & des auteurs contemporains: avec des lettres choisies de la même sainte, pour servir d'éclaircissement à l'histoire de sa vie: *in*-4°. à Paris, 1712. On y trouve une excellente préface sur les maximes & les abus de la vie mystique; & une traduction en vers françois faite par M. de la Monnoye, du cantique espagnol de sainte Therese après la Communion. M. de Villefore entendoit bien aussi cette langue, de même que l'Italien. 5. *Anecdotes, ou Mémoires secrets sur la constitution* Unigenitus, 3 volumes *in*-12. le premier en 1730. le second en 1731. & le troisiéme en 1733. Cet ouvrage a été supprimé par un arrêt du conseil, de même que la réfutation qui en fut publiée par M. Pierre-François Lafitau, évêque de Sisteron, en deux parties, suivies de cinq lettres qui forment comme une troisiéme partie. Dès 1732. on avoit publié une petite lettre contre les anecdotes, dans laquelle l'auteur anonyme donne gratuitement le titre d'*abbé* à M. de Villefore. 6. La vie d'Anne-Genevieve de Bourbon, duchesse de Longueville, *in* 12. à Paris, 1738. en deux parties: & à Amsterdam, augmentée & corrigée sur le manuscrit de l'auteur, en 1739. 2 tomes *in*-8°. que l'on relie en un. Les traductions de M. de Villefore sont de deux sortes: traductions de quelques ouvrages des peres de l'Eglise: & traductions de quelques ouvrages de Ciceron. Les premieres sont: 1. *Traduction* des livres de la doctrine chrétienne *de saint Augustin in*-8°. à Paris, chez Coignard 1701. 2. Deux traités de saint Augustin, les livres de l'ordre, & les livres du libre arbitre, à Paris, chez Coignard, 1701. *in*-8°. 3. Les trois livres de saint Augustin contre les philosophes académiciens, avec le traité du même, de la grace & du libre arbitre *in*-12. à Paris, 1703. 4. Le traité de saint Augustin, de la vie heureuse: en 1715. *in*-12. à la tête d'une nouvelle édition des confessions du saint docteur, traduites par M. Arnauld d'Andilly, chez Desprez. 5. Lettres de saint Bernard traduites en françois, à Paris 1714. 2 volumes *in*-8°. 6. Sermons choisis de saint Bernard, à Paris, 1737. *in*-8°. Toutes ces traductions sont ornées de discours en forme de préfaces, & de notes très-judicieuses. 7. Ce que M. de Villefore a traduit de Ciceron, ce sont: 1°. Les entretiens sur les orateurs illustres, en 1726. *in*-12. à Paris. 2°. Toutes les oraisons en 8 volumes *in*-12. à Paris 1731. de même avec des préfaces & des notes. Les opuscules du même auteur, ceux au moins que nous connoissons, sont: 1. *Vie d'Athenaïs*, imperatrice d'Orient, dans les *Mémoires de litterature & d'histoire recueillis* par le pere des Moletz, de l'Oratoire, tome 8. premiere partie. 2. *L'histoire de Zénobie*, reine de Palmyre, dans le même recueil, tome 9. seconde partie. 3. *Dissertation sur le goût*, dans le même ouvrage, tome 11. premiere partie. 4. *Vie d'Octavie, sœur d'Auguste*, dans le tome 5. du recueil des œuvres de l'abbé de saint Réal, édition de 1730. *in*-12. Cette vie est précédée d'une préface fort sensée contre la lecture des romans. M. de Villefore a laissé manuscrites deux vies, celle de Jerôme Bignon, avocat général au parlement de Paris, & celle de Claude Peletier, ministre d'état sous Louis XIV. Il avoit entrepris & fort avancé une traduction de l'ouvrage de feu M. Bossuet sur les quatre articles du clergé de France, concernant les libertés de l'Eglise Gallicane, & l'on avoit commencé à imprimer cette traduction qui a été retirée. On en a donné une meilleure d'une autre main, & faite sur le manuscrit original de M. Bossuet, en 1745. 3 volumes *in*-4°. * Extrait d'un mémoire que nous avions envoyé, & qui est imprimé dans le Journal intitulé, *Bibliothéque Françoise* &c. à Amsterdam, chez du Sauzet, tome 28. premiere partie.

VILLEGAS, (Fernandez Ruyz de) célébre poëte Espagnol, qui vivoit sous Charles-Quint & Philippe II. étoit né à Burgos le troisiéme d'Avril, mais on ignore en quelle année. Il étoit de famille patricienne qui avoit produit beaucoup d'hommes illustres & distingués sous plusieurs rois, par de grandes actions. On voit, par ses poësies, qu'il avoit eu pour maître le sçavant Louis Vivés, dont il a célébré les talens dans une épitaphe & une élégie qu'il a faites pour ce grand homme. Il fut lié aussi avec Guillaume Budé, l'homme de son siécle qui a le mieux possédé la langue Grecque, & il a fait aussi une piéce en son honneur. On conjecture de plusieurs autres qu'il eut pa-

reillement des liaisons avec Erasme, dont il pleure la mort dans ses poësies. Villegas embrassa d'abord l'état ecclésiastique, & posséda même un bénéfice; mais l'ardent amour qu'il eut pour une demoiselle qu'il ne désigne que sous le nom de Marianne de Lerma, le lui fit quitter pour l'épouser. Il se crut heureux dès qu'il la posseda; & la mort la lui ayant enlevée peu de tems après, il tomba dans une tristesse profonde qu'il tâcha de soulager en consacrant sa douleur dans ses vers qui avoient souvent été auparavant les confidens de sa passion. Il fait entendre qu'il parvint à la place de gouverneur dans sa patrie, & sans doute, à Burgos même. Cependant il se plaint souvent de son indigence; & il a fait beaucoup de vers satyriques contre un inconnu à qui il semble attribuer le renversement de sa fortune. Il a chanté aussi les talens & les vertus d'Aloisia Sigea, de Tolede, célébre Espagnole qui sçavoit le grec, le latin, & plusieurs autres langues Orientales: & il en parle très-différemment de ce qu'elle est représentée dans une satyre fort deshonorante pour elle, que quelques sçavans ont attribuée à un des deux Meursius, le pere ou le fils, & que l'on assure être d'un avocat de la Haye nommé Jean Westren. On ne sçait point si le mérite de Villegas fut récompensé, ni quand il mourut. Ses poësies qui sont latines, furent trouvées manuscrites au commencement de ce siécle, dans la bibliothéque du comte de Castelwi, gouverneur de Valence, depuis chambellan & conseiller de sa majesté impériale. Celui qui fit cette découverte fut Emmanuel Marti, doyen d'Alicante; & c'est de lui que l'on tient les circonstances que l'on vient de rapporter. Il les tira lui-même des poësies de Villegas, la seule source où il lui ait été possible de les puiser, & il les a transmises à la postérité dans une de ses lettres latines. Son dessein étoit de publier les poësies mêmes de Villegas; & par cette raison il les revit avec soin, y fit une épître dédicatoire adressée à la jeunesse d'Espagne, & une préface, l'une & l'autre imprimée dans ses lettres. On assure que le comte de Castelwi doit faire part au public de cette édition. Marti prétend que Villegas avoit une facilité des plus heureuses pour la poësie, qu'il approche de très-près de Virgile pour le genre épique & bucolique; & les morceaux qu'il a fait imprimer dans la préface que l'on vient de citer, confirment en partie ce jugement. * *Voyez* les lettres d'Emmanuel Marti, édition *in*-4°. à Amsterdam 1738. livre 3. lettres 9. & 10. & dans le même recueil livre 3. une lettre du comte Jean Basile de Castelwi à Emmanuel Marti, pages 137. & suivantes. Voyez aussi la vie du même doyen d'Alicante, composée par Gregoire Mayans, à la tête dudit recueil de lettres.

VILLEMENEUST, (de Lesquen de la) famille noble & ancienne, originaire de Bretagne, dont les armes sont *de sable à trois jars ou oyes d'argent becquées & onglées de gueules & posées deux & un.* On ne voit point l'origine de cette famille parce que les titres primordiaux ont été brulés dans le premier incendie arrivé à la ville de Rennes au commencement du quatorziéme siécle; ce qui nous oblige à commencer cette famille à

I. Guillaume, seigneur de Lesquen, seigneurie située en Bretagne, dans la paroisse de Pluduno, évêché de saint Brieux, qui reçut le jeudi après le jour des Cendres de l'an 1346. l'hommage de ce qu'un particulier possedoit dans la tenue de sa terre de Lesquen. Il épousa le mardi après la mi-Août de l'an 1364. *Jeanne* Duparc, fille aînée de *Pierre* Duparc qui lui assigna sur les richesses qu'il avoit dans les paroisses de Ploermel, de Pluduno, de Hiliant & de Bréhant au ressort de Rennes, trente livres de rente avec la somme de deux cens écus d'or, ce qui en ce tems-là étant une dote telle qu'on n'en donnoit de pareilles qu'aux filles de la plus haute noblesse, fait une preuve que les conditions s'assortissant alors, ce Guillaume de Lesquen en avoit une au moins aussi relevée que celle de Jeanne Duparc dont le nom étoit le même que celui des marquis Duparc de Locmaria, seigneurs des plus distingués de la province de Bretagne. (Dans ce tems-là la livre étoit une livre pesant qui se divisoit comme à présent en 20 sols, & le sol en 12 deniers, le denier se divisoit en oboles, pites, semipites, mailles, &c. dont nous trouvons beaucoup d'exemples dans les dénombremens & terriers, & qu'on ne connoît plus à présent depuis la livre tournois qui tire son origine de la ville de Tours où les premieres especes des monnoies dont nous nous servons à présent, ont été fabriquées. Les trente livres de rente apportées par Jeanne Duparc faisoient soixante marcs qui à vingt-sept livres valeur intrinseque valoient 1620. livres de rente, & qui sur le pied du marc depuis 1626. à 48. livres le marc, vaudroient 2880. livres de rente. Les deux cens écus d'or valoient chacun 3 livres, qui sur ce pied faisoient 600. livres pesant, faisant 1200. marcs à 27. livres le marc, font la somme de 32400. livres; & à 48. livres prix d'à-présent vaudroient 57600. livres.) Le même Guillaume de Lesquen avoit fait une donation d'une dîme dans la paroisse de Pluduno à *Olivier* de Lesquen, un de ses enfans, au mois de Janvier de l'an 1399. Le sceau dont cet acte est scellé est un écu à l'antique, qui est chargé de *trois oyes couronnées*, c'est ainsi que les seigneurs de Lesquen ont toujours portés leurs armes, & que leurs descendans les continuent.

II. Guillaume de Lesquen II. du nom, seigneur de Lesquen l'an 1404. comme fils aîné & héritier principal & noble de Guillaume I. seigneur de Lesquen & de *Jeanne* Duparc sa femme, donna en ces qualités le partage noble que lui demanda *Thomine* de Lesquen sa sœur; & par l'acte de ce partage qui est du dix-septiéme jour du mois de Septembre de l'an 1423. il lui ceda les droits seigneuriaux qui se levoient sur le tenement de ladite terre de Lesquen. Il avoit épousé *Jeanne* de la Motte, veuve de *Bertrand* seigneur de la Moussaie & fille de *Geoffroy* seigneur de la Motte, d'une race très-qualifiée en Bretagne: il ne vivoit plus l'an 1439.

III. Jean de Lesquen, son fils, seigneur de Lesquen, traita le vingt-deuxiéme jour du mois de Juillet de ladite année 1439. sur la part d'une rente de 25 livres, qui étoit due aux enfans de Jeanne de la Moussaye sa sœur utérine, & il leur fit assiette de 5. livres à prendre dans la paroisse de Pleherel. Il avoit épousé *Gervaise* Tirecocq; & sur la demande qu'il fit à cause d'elle à Bertrand Tirecocq son beau-frere seigneur du bois Hermer dans la paroisse de Landujan, de donner à sa sœur le partage en noble comme en noble dans les biens & richesses de *Bertrand* Tirecocq leur pere; l'assiette de ce partage fut de 20 livres de rente suivant l'acte qui en fut passé le premier jour du mois de Juin de l'an 1437. Après sa mort, sa veuve s'étant remariée, *Olivier* de Lesquen, comme curateur de *Richard* de Lesquen son neveu, fils aîné, héritier principal & noble de *Jean* de Lesquen, fit un accord avec Pierre seigneur de Belouan pour le douaire de la dite *Gervaise* Tirecocq sa femme, & l'acte en fut passé le huitiéme jour du mois de Mai de l'an 1448.

IV. Richard de Lesquen, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, épousa, étant encore mineur, mais autorisé par Olivier de Lesquen son oncle, *Jeanne* de Botdegat fille d'*Alain* de Botdegat, seigneur de la Riaye, & de *Jeanne* Limur; & il fut stipulé par son pere & sa mere que la part qu'elle auroit dans leurs héritages & richesses seroit sur leur terre de Vaumervan au ressort de Ploermel. Ensuite sur la plainte qu'il fit à Jean évêque de saint Brieux que des particuliers avoient rompu dans sa paroisse de Pluduno les armes & les marques de sa noblesse *Signa & nobilitatis insignia*, pour la réparation de ce tort contre ces enfans d'iniquité, *in filios iniquitatis*; il obtint un monitoire qui fut fulminé sous peine d'excommunication le vingt-sixiéme jour du mois de Juillet de l'an 1460. & suivant une procuration générale que lui & Olivier de Lesquen son fils, qui suit, donnerent à plus de trente gentilshommes qualifiés sans que l'acte en explique la cause: il vivoit encore le troisiéme jour du mois de Mai de l'an 1495.

V. Olivier de Lesquen, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust &c. fils aîné & héritier principal & noble

de RICHARD, seigneur de Lesquen, épousa le quatriéme jour du mois de Septembre de l'an 1475. *Anne* Goyon, fille de *Charles* Goyon, seigneur de la Boüétardaie dans l'évêché de saint Malo, & d'*Olive* de Beaumanoir; elle eut trente livres de rente & cent écus pour l'assiette de son mariage; & elle fut mere entr'autres enfans d'OLIVIER de Lesquen second du nom, qui suit; & de JACQUES de Lesquen, seigneur du Plessis Trehen *qui a formé les branches des seigneurs du* PLESSIS, *de la* BASSERNE, *de la* GARDE, *de la* FONTAINE *& de* KERMENEC.

VI. OLIVIER de Lesquen II. du nom, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan, encore mineur l'an 1501. fit un accord le vingt-cinquiéme jour du mois de Juin l'an 1511. comme fils d'Olivier de Lesquen, sur le partage noble que Rolande de Lesquen sa tante lui demandoit dans les biens de Richard de Lesquen & de Jeanne de Botdegat sa femme dont il étoit le petit fils aîné & héritier principal & noble. Demoiselles *Marie* & *Françoise* de Lesquen, ses autres tantes, l'ayant fait assigner le dix-neuviéme jour du mois de Juin de l'an 1547. sur la prétention qu'elles avoient d'un partage mobilier dans les biens d'Olivier & de Richard de Lesquen leur pere & grand pere, il fut répondu à leurs demandes que leurs successions étant nobles, & leurs prédécesseurs s'étant toujours gouvernés noblement & avantageusement comme les autres nobles du duché de Bretagne, elles n'avoient rien à demander que dans les biens partables, parce qu'il avoit fallu aportionner cinq enfans juvigneurs de Richard de Lesquen, & qu'il avoit fallu aportionner de même onze enfans juvigneurs d'Olivier de Lesquen, fils aîné & héritier principal & noble dudit Richard de Lesquen son grand'pere. *Guillemette* du Chalonge, femme dudit Olivier de Lesquen second & vivante avec lui l'an 1543. laissa de leur mariage JEAN de Lesquen II. qui suit; & *Gilette* de Lesquen qui épousa le neuviéme jour du mois de Septembre de l'an 1555. *René* de Coetquen, seigneur de la Dieuxaie.

VII. JEAN de Lesquen II. du nom, seigneur de Lesquen & de la Villemeneust, commis à la garde de la côte marine de saint Brieux l'an 1541. épousa *Magdelene* de la Duchaie, fille de *Guerin* seigneur de la Duchaie près de Vitré: il mourut l'an 1580. & eut pour fils aîné

VIII. LAURENT de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan ou Vaumervan, épousa le cinquiéme jour du mois d'Octobre de l'an 1569. *Jeanne* Goyon veuve l'an 1594. & sa parente, fille de *Jean* Goyon, seigneur de la Boüétardaie; & il eut

IX. GILLES de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust &c. qui fut marié le trentiéme jour du mois de Juillet de l'an 1602. avec demoiselle *Bertranne* Colet, fille d'écuyer *Jean* Colet, seigneur de la Ville-Geoffroy, dont vint

X. ALAIN de Lesquen, seigneur de Lesquen, de la Villemeneust & du Vaumorvan, chevalier de l'ordre de sa majesté, maître ordinaire de son hôtel, qui épousa le neuviéme jour du mois de Mai de l'an 1648. demoiselle *Marguerite* de la Paluelle, dame de la Cotardiere, fille de noble *Jean* de la Paluelle, seigneur de la Haie & de *Marguerite* de Blinaie; & de ce mariage sortirent JOSEPH de Lesquen, qui suit; & *Nicolas Alain* de Lesquen, chevalier de Malte, reçu l'an 1571.

XI. JOSEPH de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, Lesquen &c. épousa le sixiéme jour du mois de Juin de l'an 1669. demoiselle *Elisabeth* Fradel; fille de noble *Jean* Fradel, écuyer, seigneur des Granges en Bourbonnois, dont sont issus cinq enfans; sçavoir: *Paul* de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, Lesquen, Vaumorvan, Leval &c. colonel au régiment d'infanterie de Puisançon, & depuis colonel reformé à la suite du régiment d'Orléans, mort sans postérité environ l'an 1738. Il avoit épousé dame *Thomasse* du Hallay de très-grande famille de Bretagne qui est encore vivante; un fils & une fille morts sans postérité; *Olive* de Lesquen de la Villemeneust: abbesse de saint Sulpice de Rennes, morte, &c.

XII. JOSEPH de Lesquen, seigneur de la Villemeneust, Lesquen &c. commandeur de l'ordre royal & militaire de saint Louis, commandeur de l'ordre de saint Lazare, brigadier des armées du roi, & député des états de Bretagne, né le 18. Octobre 1676. & ondoyé ledit jour, a reçu le supplément des cérémonies du Baptême le 13. Octobre 1679. est mort le 29. Décembre 1732. après avoir servi sa majesté avec beaucoup de valeur & de distinction, sur-tout étant colonel lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans. Sa majesté l'a gratifié de plusieurs pensions & dignités: il étoit même sur la liste des maréchaux de camp pour la promotion lors prochaine. On voit par la lettre suivante que sa majesté lui avoit fait écrire, l'estime que ses services lui avoient acquise.

à Marly le 10. Août 1713.

MONSIEUR,

Le roi a été informé par une lettre de monsieur le maréchal de Besons de la maniere dont vous vous êtes comporté à l'attaque de la communication que les ennemis avoient conservée de leur chemin couvert à la redoute de Melac, & qu'après avoir essuyé l'effet d'une mine qui vous avoit presque enterré, vous n'avez pas laissé dans le moment que vous en avez été dégagé de marcher à la tête de ce qui restoit des compagnies d'Orléans & de Xaintonge, & les piquets d'Orléans qui étoient les plus avancés pour repousser les ennemis qui avoient fait une sortie dans l'esperance de profiter du désordre que la mine avoit causé, & que vous les avez chassés jusques dans leur chemin couvert; vous avez donné des marques de valeur en tant de différentes occasions qu'on ne doit pas être étonné que vous ayez eu la même conduite en cette derniere action; mais sa majesté m'a commandé de vous écrire pour vous marquer la satisfaction qu'elle en a, & vous assurer qu'elle conservera le souvenir du service que vous lui avez rendu en cette occasion; tous les officiers du régiment d'Orléans, & sur-tout ceux de grenadiers, ont bien suivi le bon exemple que vous leur avez donné, ce n'est pas d'aujourd'hui que la réputation de ce régiment est bien établie, vous pouvez leur témoigner que le roi en est très-satisfait. Je suis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-affectionné serviteur, signé, VOYSIN.

Le même Joseph de Lesquen de la Villemeneust avoit épousé 1°. le 21. Novembre 1699. *Anne-Barbe* Le-Chevalier, veuve de Messire *André* du Buisson de Varennes, capitaine d'un vaisseau du roi, décedée sans postérité au mois de Mai 1720. 2°. le 3. Juillet 1720. *Barbe-Marguerite-Perrete* Garnier de Granvilliers, fille d'*Armand-Josse* Garnier, écuyer, seigneur de Granvilliers, chevalier de l'ordre de saint Louis, gouverneur de Beaumont-sur-Oyse, capitaine au régiment d'Orléans, écuyer de Monseigneur le duc d'Orléans. De ce dernier mariage sont issus six enfans; sçavoir: *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen, I. du nom, seigneur de la Villemeneust, Lesquen &c. chevalier de saint Lazare, ci-devant mousquetaire, & à présent capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Pologne, né le 19. Mars 1721. *Perette-Françoise* de Lesquen de la Villemeneust, née le 29. Juin 1726. mariée le 27. Avril 1746. avec *André* des Friches de Brasseuse, marquis Doria, seigneur de Cayeux, Cernois &c. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de Fiennes, d'une grande maison de Picardie, fils de *François* des Friches Doria de Brasseuse, seigneur de Cayeux dans l'élection de Montdidier, & de dame *Annne* du Fos, & petit fils de *François* des Friches Doria, chevalier seigneur de Cayeux & de Cernoy ou Cernois, l'un des écuyers ordinaires de sa majesté, lequel François des Friches fut institué héritier de la terre de Cernoy & autres, par le testament de Pierre Doria son oncle, capitaine de la galere de la

reine mere du roi, du 8. Juin 1630. à condition pour lui & ses descendans de porter le nom & les armes de la maison de Doria, l'une des quatre premieres de l'état de Genes; *Charles-Louis-Joseph* de Lesquen de la Villemeneust II. du nom, né le 19. Octobre 1727. les trois autres, qui sont un fils & deux filles, sont morts de minorité sans avoir été pourvus. * On donne ce mémoire tel qu'il a été vérifié sur les titres originaux.

VILLEMOT, (Philippe) *Supplément, tome 2. page 467. Ajoutez 1°. qu'*il est mort à Choisy Mademoiselle, nommé à présent *Choisy le Roi*, près de Paris; 2°. que la traduction de M. Falconet, *dont on parle*, est en latin; l'ouvrage de Villemot étant en françois.

VILLENA. *Dans le Dictionnaire historique on parle à cet article* du marquis de Villena, *qui aima*, dit-on, *les sciences, & qui passa pour un sectateur insigne de la magie.* C'est tout ce qu'on en dit. Mariana, dans son histoire d'Espagne, livre XXI. nomme ce marquis *Henri*, & voici ce qu'il en dit. « Environ ce même tems 1434. don Henri » de Villena mourut à Madrid, où le roi étoit alors. Ce » seigneur souffrit avec une tranquillité merveilleuse les » revers de la fortune qu'il eut à essuyer; & quoiqu'il se » vît dépouillé de ses charges, ainsi que des grands biens » qu'il possedoit, & réduit à une condition privée; tou- » tes ces disgraces ne lui firent rien perdre de son stoï- » cisme, ni rien relâcher de son application extraordi- » naire à l'étude. Il eut tant de passion pour les sciences, » que ne voulant rien ignorer, il entreprit d'apprendre » jusqu'à l'astrologie judiciaire, & la magie même. Ses » livres, après sa mort, furent mis, par ordre du roi, » entre les mains de Lopez de Barrientos, religieux de » de saint Dominique, & précepteur du jeune prince » don Henri, pour être examinés. L'examinateur en con- » damna une partie au feu. Cette rigueur déplut aux sça- » vans, persuadés qu'on pouvoit sans danger abandon- » ner aux gens de lettres ces sortes d'ouvrages qui avoient » tant coûté de peines & de tems; & dont il étoit diffi- » cile que des sçavans ne pussent pas profiter, en sépa- » rant ce qu'il y avoit de mauvais, d'avec ce qu'il pou- » voit y avoir de bon. Barrientos publia une apologie » pour sa justification, il s'excusa principalement sur les » ordres qu'il avoit reçus du roi, & ausquels il ne pou- » voit se dispenser d'obéir. « Mais il n'avoit pas besoin de cette excuse, son action étant par elle-même juste & légitime: » Car, à quoi, ajoute Mariana, peuvent être » bons des livres de magie & d'astrologie avec les remar- » ques d'un fou? »

VILLENEUVE. Maison. *On donne ce qui suit tel qu'il a été envoyé.* La Provence est un pays particulier qui a été gouverné par ses princes jusqu'au tems de sa réunion au royaume de France sous Louis XI. Il est rare que les seigneurs de cette province trouvent place dans les évenemens généraux de la monarchie, il faut même convenir que les Provençaux ont eu un éloignement pour la cour, & pour le service qui les a privés des honneurs dont ont profité les autres provinces. M. le marquis de Brancas, nommé maréchal de France en 1741. est le premier de cette province qui soit parvenu à cette dignité, on y comptera peu d'officiers generaux; le goût de sobrieté leur a apparemment tenu lieu de fortune. La maison de Villeneuve fournit deux exemples bien marqués de cette aversion pour la cour.

Jean de Villeneuve épousa *Marguerite* de Foix: elle avoit l'honneur d'être parente de tous les souverains de l'Europe, & entr'autres, d'être niéce à la mode de Bretagne, d'Anne de Bretagne, femme des rois Charles VIII. & Louis XII. & d'Antoine de Bourbon roi de Navarre. *Anne* de Foix, sœur de son pere, fut mariée à *Ladislas* roi de Bohême & de Hongrie, & fut mere de l'imperatrice. Ces avantages n'ont point attiré à la cour ni lui ni ses descendans. Le premier qui s'en est avisé étoit à la cinquiéme ou sixiéme génération, & dans un tems où l'éloignement le mettoit hors de portée d'en profiter; il fut page du roi, & M. d'Hozier a peint les armes du trisaïeul de ce page avec les colliers de l'ordre, & dit qu'il fut nommé Cordon-Bleu, il n'a jamais été reçu: on ne l'a pas vérifié chez M. de Clairambault; le même M. d'Hozier dans ses preuves qui sont conservées à la bibliothéque du roi, dit que ce qui termine excellemment tant de grandeurs dont la foule l'environne, pour ainsi dire, est le mélange glorieux de son sang avec celui de nos rois par le moyen de Marguerite de Foix qui n'avoit que des rois & des reines pour ses plus proches parens.

Le second exemple est celui d'Antoine de Villeneuve, marquis de Trans, qui n'auroit jamais porté le cordon bleu, s'il n'en avoit eu la permission, n'étant jamais venu se faire recevoir, ce qui fait qu'on ne le trouve point dans les listes, mais il est dans l'ouvrage général de M. de Clairambault qui a rapporté sa généalogie, & les piéces justificatives, comme lettres de cachet, preuves de noblesse en conséquence &c.

La maison de Villeneuve a lieu de se plaindre de ce que quelques uns de leur nom, contre l'usage ordinaire, ayant mérité qu'on fît mention d'eux dans l'histoire, ayent été oubliés par le pere Daniel, & que cet historien n'ait parlé d'aucun, quoique les anciens historiens sur lesquels il a formé son ouvrage en ayent fait mention: il en nomme quelques-uns dans des tems modernes, mais comme c'est sous des noms de terres inconnus, on ne sçait de quelles familles ils sont.

Preuves des omissions.

L'on ne renverra point le pere Daniel à des auteurs de nobiliaires & de généalogies, non plus qu'à des titres domestiques, tout cela est sujet à flaterie, & ce n'est point là où un historien comme lui puise ses matériaux, c'est aux auteurs originaux tant de l'histoire de France que de Provence, qu'il a suivis pour le corps de son ouvrage, & desquels il a omis les noms que l'on va rapporter.

Romée de Villeneuve, baron de Vence, gouverneur & bailli de cette province, charge qui sous les princes de la maison d'Anjou prit le nom de grand sénéchal, il étoit aussi connêtable du comte de Provence, & son principal ministre, les preuves sont dans les piéces suivantes. Lettre du grand-maître de Rhodes conservée à la bibliothéque du roi, & citée par plusieurs auteurs dont la souscription est *Illustrissimo ac magnifico & inclito viro, amico specialissimo & præcordiali domino* Romeo de Villa-Nova *domini comitis Provinciæ bajulo & conestabulo.* Les auteurs de la *Gallia Christiana* à l'article de Pierre, évêque de Vence, cite *testamentum domini* Roméi de Villanova, *baronis Vinciæ & conestabilis Provinciæ.* Le pere Daniel, *tome 3. folio 241. édition de 1722.* n'a pu passer sous silence un homme qui fit marier l'héritiere de Provence au frere de saint Louis, il l'a même nommé le célébre *Romée*, & l'on ignore pour quelle raison il lui retranche son nom de famille, tandis qu'on ne sçauroit ouvrir un historien du pays dans lequel on ne trouve toutes les qualifications que l'on vient de lui donner: Extrait de Nostradamus *folio* 199. extrait du testament du comte, *ordonne le payement de ses dettes & réparation des torts qu'il a faits, le tout suivant la discrétion & ordonnance de l'archevêque d'Aix, les évêques de Frejus & de Riez, de* Roméo de Villeneuve *& Guillaume de Contignac*, constitue d'abondant Roméo *& Contignac tuteurs, baillis & défenseurs de toutes les terres de ses filles & fils, si aucuns en avoient &c. que ses chevaliers hommes, vassaux soient tenus de lui obéir & jurer foi; son héritier ne fera rien sans le conseil des prélats, seigneurs & barons jà mentionnés: mande être pris 2000. marcs d'argent pour les pauvres par les mêmes prélats & barons.* Nostradamus *folio* 202. Conventions entre le comte de Provence & les Genois, *en présence du très-excellent* Romée de Villeneuve *& de Bertrand de Allamanon.* Histoire des comtes de Provence par Ruffi *folio* 100. L'abbé de Longuerue donne la préférence à cette histoire sur toutes celles de Provence. Il rapporte le même testament & même l'original latin où le premier témoin signé est *Romeus de Villanova.* Il faut noter qu'il ordonne qu'en cas qu'un des prélats ou des barons vint à mourir, la comtesse sa veuve, les prélats & les barons nommeroient un prélat, si

c'étoit un prélat ou un baron desdits pays de Provence, pour remplacer celui qui mourroit, & en conséquence Albert de Tarascon fut nommé à la place de Guillaume de Contignac qui mourut. Ruffi histoire des comtes de Provence *folio* 151.

Après le decès *de Raymond Berenger*, *Béatrix*, *héritiere de toutes ses terres*, *demeura sous la conduite & sous la direction de* ROMÉE DE VILLENEUVE *& d'Albert de Tarascon*, *personnages de haute naissance & de beaucoup de vertu*, Bouche histoire de Provence tome 2. livre 9. sect. 2. *fol.* 239. *Berenguier ayant pris la ville de Nice*, *s'y arrêta quelque tems*, *& voulant reconnoître les bons services qu'il avoit reçus de* ROMÉE DE VILLENEUVE, *qui s'étoit fort employé à la réduition de cette ville*, *lui fit don le sept Fevrier 1230. de la ville de Vence*, *& de beaucoup d'autres biens situés dans les villes de Nice & de Grasse*, *pour tous lesquels biens le même Romée lui fit hommage*, *& prêta serment de fidélité le même an*, *& jour Jusalleguë &c. folio 241.* tome 2.

En ce tems *vivoit* ROMÉE DE VILLENEUVE *dont* nous parlerons plus amplement ci-dessous, grand ministre d'état de ce comté; *folio 242. tome 2.* Extrait du testament de Raymond Berenger qui laisse sous la direction de *l'archevêque d'Aix*, *les évêques de Frejus & de Rietz*, *& de deux de ses barons* ROMÉE DE VILLENEUVE *& Guillaume de Contignac &c.* folio 244. tome 2. *Gallia Christiana* aux archevêques d'Arles, lettres patentes de Raymond Berenger de l'an 1239. pour Jean archevêque d'Arles *in parlamento publico Arelatis præsentibus* ROMEO DE VILLANOVA. (Il n'est pas commun que des laïques signent avant les ecclésiastiques.) *Guidonis præposito Barjolensis Henrico priore Antipolitano &c.* fol. 248. tome 2.

Mariage de la princesse Sanche, *testis Joan. arch. Arelat. R. Arch. aqu. R. reg. episc. Raim. episcop. Tolosanus G. episc. Carpent.* R. DE VILLANOVA *a de Tarascone.* Continuation de l'histoire de Bouche *folio* 254. tome 2. Le 12. de Juin 1237. il y eut acte de compromis entre le comte Raymond Berenger, l'évêque de Senès &c. *pardevant* ROMÉE DE VILLENEUVE *nommé arbitre par les parties*, *compromiserunt in* ROMEUM DE VILLANOVA. Bouche *folio* 257. Son testament du 15. Décembre 1250. lorsqu'il étoit malade dans le château des Arcs appartenant à A. de Villeneuve son neveu, & qui est conservé dans les archives de l'évêque de Vence, montre évidemment sa naissance, sa succession & sa parenté. *Idem folio 257. tome 2.* & aux preuves de la *Gallia Christiana* Bouche y a joint des parenthèses, telles qu'on les verra ci-dessous. Vente du château de Drapo à l'évêque de Nice. *In Christi nomine an. nativitate Domini 1228. notum sit omnibus*, *tam præsentibus quam futuris*, *quòd ego* ROMEUS DE VILLANOVA, on sçait bien que cette famille est une des plus illustres aussi-bien des plus anciennes de cette province, & nous avons vu vers l'an 1140. *(un Raymond de Villeneuve*, *) vicarius & bajulus in loco*, *& comitatu Provinciæ.* (Cette charge de viguier & de bailli a depuis été nommée au regne suivant, du nom de grand sénéchal.) *Constitutus à domino R. B. illustrissimo comite Provinicæ*; *folio* 264. tome 2. *Nos Beatrix juvenis Dei gratiâ comitissa & marchionissa Provinciæ &c. assistentibus & consentientibus nobis* ROMEO DE VILLANOVA *& Alberto de Tarascono administratoribus & gardiatoribus datis nobis à R. Berengario quondam patre nostro.* Voyez l'histoire de saint Louis par M. de Choisi *fol.* 180. 292. 418. sur les divers mariages des filles du comte de Provence; histoire de la ville d'Aix *folio 124. idem*, histoire des Croisades par le pere Maimbourg *folio* 192. tome 4. Il dit que saint Louis sçut *si adroitement gagner* ROMÉE DE VILLENEUVE *& Albert de Tarascon tuteurs de la princesse Beatrix & héritiere du comté*, *qu'il l'obtint pour Charles d'Anjou son frere.* Nouvelle histoire générale du Languedoc *folio* 451. tome 3. sur le même sujet & pag. 426. des preuves du même volume. Il rapporte une treve en 1243. entre le comte de Toulouse & le comte de Provence, où sont témoins ROMEUS DE VILLANOVA *& Albertus de Tarascone milites*, histoire de Provence par Gauffridi *folio* 127. tome 1. Après quoi, *le prince voulant reconnoître les services que* ROMÉE DE VILLENEUVE *lui avoit rendus*, *il le fait gouverneur de Nice*, *& lui donne en propriété la ville de Vence & plusieurs autres terres que sa postérité possede aujourd'hui. Ces bienfaits*, *quoique considérables*, *ne furent pas les seuls que* ROMÉE *mérita*, *il mérita encore d'être fait gouverneur de la Provence*, *pendant que* ROMÉE *prépare ainsi aux barons de Vence ses successeurs la gloire d'une origine si illustre*, ARNAUD *de Villeneuve son neveu*, *d'où vient la maison des Arcs*, *n'acquiert pas moins d'avantage aux siens*, *il obtient pour ses services la confirmation des terres des Arcs*, *de Trans & plusieurs autres inféodées à Gerard de Villeneuve son aïeul. Ainsi les branches des Arcs & de Vence allants à la gloire d'un pas égal*, *produisent*, *pour ainsi dire*, *des fruits dignes de leur tronc commun.*

HÉLION DE VILLENEUVE, grand maître de Rhodes, histoire de Philippe de Valois par M. l'abbé de Choisi *folio* 54. Le pere Daniel auroit pu rapporter, ainsi que fait cet auteur, la ligue de ce prince pour la guerre de la Terre-Sainte avec plusieurs souverains, parmi lesquels *est* HÉLION DE VILLENEUVE, *fils d'*ARNAUD *baron de Trans & des Arcs & de* Sibylle *de Sabran.*

Louis de Villeneuve, connu sous le nom de seigneur de Serenon, du vivant du baron des Arcs son pere; puis de baron de Trans, lorsqu'il eut hérité de cette terre; & enfin de marquis de Trans, lorsque par une grace particuliere Louis XII. en 1505. érigea en sa faveur cette terre en marquisat, grace qui fut la premiere accordée en ce royaume, du moins par lettres patentes & enregistrées; celui de Nesle qui étoit dans la maison de sainte Maure, ne fut érigé quen 1545. & enregistré en 1548. Pour prouver les différentes dénominations sous lesquelles il a été connu, l'on rapporte un édit de Louis XII. qui le nomme sous ces differens noms. Rémontrances de la noblesse de Provence au roi par Noël Gailhard *folio* 123. Déclaration du roi Louis XII. du 10. Juillet 1498. par laquelle il confirme les priviléges du pays.

LOUIS *&c. à nos amés & feaux le gouverneur ou son lieutenant*, *gens de nos conseils*, *grands presidens*, *maîtres rationnaux & archivaires de notre chambre des comptes d'Aix*, *salut & dilection*, *sçavoir vous faisons que nos amés & féaux conseillers & chambellans Raymond Dagout sieur & baron de Sault*, LOUIS DE VILLENEUVE *baron de Trans & des Arcs*, *& sieur de Serenon*, *tant en leurs noms que procureurs délegués des nobles seigneurs*, *barons*, *villes*, *communautés de notre pays & comté de Provence &c.* Quoiqu'après les preuves rapportées à l'égard de Romée de Villeneuve, on ne puisse douter des omissions que le pere Daniel a faites sous ce nom, celles qui regardent Louis de Villeneuve ne sont pas moins grandes, en ce que la Provence étoit alors sous la domination de la France, & que le pere Daniel ne peut avoir travaillé au regne de Charles VIII. & Louis XII. sans avoir consulté les auteurs contemporains, tel que Guichardin, Philippes de Comines, le Vergier d'honneur par André de la Vigne, mal à propos attribué à Octavien de saint Gelais, *corpus historiarum medii ævi*, après ceux-là, Belleforest, Jean de Serre, vie d'Alexandre VI. Nostradamus, Bouche, Ruffi, Gauffridi, Mezeray, tableau de l'histoire des Princes d'Orange, chronique d'Aquitaine &c. Gauffridi histoire des comtes de Provence, *folio* 364. rapporte que Louis XI. voulant témoigner de l'amitié aux Provençaux, donna des pensions à quelques-uns des plus considérables, entr'autres, à LOUIS DE VILLENEUVE, seigneur de Serenon. *Idem*, *folio* 375. *Tout ce qu'on recueille de l'histoire*, *comme en passant*, *c'est que le seigneur de Serenon fut un des chefs de l'armée navalle*, *& que le Seigneur de Salignac fut ambassadeur vers les Florentins*; *mais l'un & l'autre méritoient une plus ample mention de ce qu'ils avoient fait.* Puisque c'étoient deux hommes distingués par un mérite extraordinaire: *Car* LOUIS DE VILLENEUVE, *seigneur de Serenon*, *ne bougeoit presque d'auprès la personne du roi*; *son assiduité lui acquit la charge de chambellan & des pensions*, *marques ordinaires des plus grands services*, *aussi s'étoit-il trouvé dans toutes les campagnes de ce regne*, *où il se signala de maniere qu'il rapporta le surnom de riche d'honneur. Puis comme il continua dans le regne suivant le même zéle pour le nouveau prince*, *il*

en

en reçut plusieurs & divers bienfaits, entr'autres il eut la concession d'un écu d'azur à la fleur de lis d'or qu'il porta en abyme dans ses armes. Il eut l'avantage de voir ériger Trans l'une de ses terres en marquisat dans la premiere érection des marquisats qui se fit en France. Cet honneur qui fit briller sa personne d'un nouvel éclat, acquit à ses successeurs la premiere place dans l'ordre de la noblesse de Provence.

Nostradamus, *Histoire de Provence*, fol. 718. dit *que Charles VIII. étant à Quiers, Louis de Villeneuve, seigneur de Serenon, l'un des premiers gentilshommes de Provence, après l'avoir félicité de sa victoire, lui conta l'expédition contre les Genois*, qui sera rapportée ci-après; & fol. 681. Il dit *qu'il étoit conseiller & chambellan de ce Roi, & grandement son favori.*

Belleforest, folio 1368. tome II.

Lorsque le cardinal d'Amboise se laissa persuader de renvoyer les troupes françoises qui étoient à Rome pendant qu'on travailloit à l'élection d'un pape, afin qu'on ne crût pas qu'il vouloit forcer les suffrages; *le marquis de Mantoue, général pour le roi en Italie, eut ordre de sortir de Rome, & tira vers Naples*, ayant avec lui les seigneurs d'Alegre, *de Trans*, de Bassey, colonel des Suisses, de Grammont de sainte Colombe, de Sandricourt de Paulmi, le vicomte de Lavedan & plusieurs autres françois. Et parmi les Italiens, Théodore Trivulce, Gilbert Carpi, Jean Bentivoglio, seigneur de Boulogne, Rambert Malteste, comte de Soglian, & que les Ursins nous abandonnerent.

Jean de Serre, inventaire de l'histoire de France, fol. 512. tom. I. rapporte un traité que le cardinal de S. Severin *& le seigneur de Trans, ambassadeur* du roi à Rome, firent avec l'agent du duc de Valentinois, par lequel ledit duc s'obligeoit de servir le roi dans la guerre de Naples, & Louis XII. de le proteger au recouvrement des biens qu'il avoit perdus à la mort d'Alexandre VI. son pere.

Tableau de l'histoire des princes d'Orange, fol. 170.

Chroniques d'Aquitaine, par Jean Bouchet, fol. 315.

Historia di Cesare Borgia, par Thomazo Thomazi, fol. 59. 212. 275.

Histoire d'Alexandre VI. par Gordon, t. I. fol. 292.

Valentin ayant mis un habit laïque à la françoise, fut joindre Villeneuve, ambassadeur de France à Rome, & dont le principal but étoit de mener Valentin en France. Après que Villeneuve eut resté environ un mois à Rome, & qu'il y eut reçu des honneurs extraordinaires, il partit pour France avec le nouveau duc de Valentinois, accompagné de quelques principaux seigneurs de l'état ecclésiastique, t. I. fol. 295.

Le duc de Valentinois & VILLENEUVE étoient *sortis sécrettement de Rome pour se rendre en France & aller à Chinon où la cour étoit; mais d'abord après leur départ, le pape donna ordre aux gouverneurs des places du domaine ecclésiastique de les recevoir avec toutes sortes de marques d'honneur & de respect*, tome II. fol. 86. VILLENEUVE *arriva vers ce tems-là à Rome, c'étoit le même que Louis XII. y avoit autrefois envoyé pour en emmener Valentin à la cour de France avant que cet ambassadeur y fît son entrée, César alla masqué au-devant de lui pour le complimenter; en arrivant, il descendit de cheval & sans ôter son masque, il lui témoigna la joie de son arrivée, après quoi il eut avec lui une aussi longue conférence que le peu de tems pouvoit le permettre touchant plusieurs affaires importantes; il s'en retourna ensuite à Rome de la même maniere qu'il en étoit parti.*

Les ambassadeurs de diverses puissances & même ceux d'Espagne & de Naples allerent aussi au-devant de Villeneuve. Car leurs maîtres n'avoient pas encore commencé leurs hostilités contre les François, cependant le seul compliment qu'ils lui firent, fut, *M. soyez le bien venu*; le maître des cérémonies surpris d'un compliment si court & si sec, leur demanda en aussi peu de mots s'ils n'avoient pas autre chose à dire: à quoi ayant répondu que non, Villeneuve répliqua: ceux qui n'ont rien à dire n'ont pas besoin de réponse, & leur tourna le dos. Il parla ensuite avec les autres ministres, il se mit entre l'archevêque de Reggio, gouverneur de Rome, & l'archevêque de Raguse, & alla de cette maniere au palais des SS. Apôtres qu'on avoit préparé pour sa réception. *Voyez* le grand Mezeray, tom. II. fol. 241. Auteurs contemporains; *Histoire de Charles VIII.* recueillie par M. Godefroi; extrait du voyage de Naples du roi Charles VIII. mis par écrit en forme de journal de son exprès vouloir & commandement par André de la Vigne, secrétaire de la reine Anne, fol. 172.

Le 22 jour d'Août l'an 1495. vint devers le roi, M. *de Serenon*, des *pays de Provence, disant que lui approchant sur mer la terre de Gennes en venant des pays de Naples: il envoya son patron de Gallée en une petite ville de ladite seigneurie de Gennes, pour avoir des vivres en les bien payant, pourquoi il entra en icelle ville aucuns de ses gens; & eux cherchant & faisant leurs provisions de vivres pour icelle ville virent un échafaut dressé en l'un des carrefours d'icelle où l'on faisoit un mystere tel qu'il y avoit un roi représentant le roi de France, lequel étoit assis dans une chaire, & lui mettoient du feu auprès pour le bruler; dont icelui patron & ses gens, pour ce qu'ils étoient les plus foibles, se turent, mais firent leur provision, puis sortirent dehors, disant qu'ils se repentiroient de l'injure qu'ils avoient faite à la représentation du roi. Lors incontinent qu'ils furent arrivés en leurs navires, le dit patron raconta & récita l'injure & opprobre qu'on croyoit faire au roi par tels jeux & mysteres, audit seigneur de Serenon, lequel incontinent fit préparer ses vaisseaux qui étoient en grand nombre; & à la pointe du jour environ l'heure de 2 heures après minuit, vint ledit seigneur de Serenon avec toute sa puissance pour venger cette injure, & mit le siége devant icelle ville, tellement qu'à l'aide de ses gens d'armes & mariniers ils l'assaillirent tant par mer à force d'artillerie que par terre, si bien qu'ils la prirent par force & d'assaut, & quand ils furent dedans, ils mirent tout à feu & à sang, rez pied, rez terre; puis s'en retournerent en leurs navires sur mer, & vinrent gagner le pays de Provence, & de-là vint ledit seigneur de Serenon, raconter au roi l'infamie de ces méchantes gens & comme ils les avoient punis de leurs outrages, de laquelle chose fut fait en cour grande risée, & disoit-on qu'ils pronostiquoient eux-mêmes leur malédiction. Car ils feignoient de bruler autrui, & eux-mêmes ils furent brulés à bon escient.*

Le verger d'honneur; Philippes de Comines, tome II. fol. 582. liv. 7.

Il étoit demeuré en l'armée de mer qui étoit petite, le prince de Salerne & un appellé le seigneur de Serenon en Provence, idem, tome II. fol. 735. liv. 8.

Le roi manda *à messire Jacques Trivulce d'escorter le cardinal de S. Pierre* AD VINCULA *jusqu'à Savone, & la lui mandoit de bouche par le seigneur de Serenon ami dudit cardinal & très-hardi parleur.* Voyez aussi l'histoire d'Italie, par François Guichardin, en différens endroits.

Journal de Jean Burchard, maître des cérémonies de Rome, sous le pape Alexandre VI.

Feria sexta septem decima mensis Augusti 1498. *Venit ad urbem magnificus dominus Ludovicus de Villa-nova baro de Trans camberlanus nomine francorum regis dominum cardinalem Valentinum ad regem Franciæ conducturus, qui receptus fuit & associatus à familiis sanctis. domini nostri, & reverendis. dominorum cardinalium, more consueto ad præstandam obedientiam sanctissimo domino nostro venientium.*

Feria secunda, prima mensis Octobris secretè recessit ex urbe cardinalis Valentinus per mare in Franciam, & cum eo dominus Ludovicus de Villa-nova per regem Francorum missus, & Joannes-Jordanus de Ursinis, & duxit secum multos juvenes Romanos & duxit magnum thesaurum.

Dominica vigesima tertia mensis Augusti 1500. *intravit urbem dominus de Villa-nova camberlanus regis Franciæ & orator ejusdem ad quem prope hospitale S. Spiritus ubi ipse orator expectabat, venit quidam equester Mascheratus, descendit ex equo & retenta maschera, amplexatus est oratorem & eum allocutus dixerunt mascheratum esse ducem Valentinum: orator ascendit equum & equitavit versus urbem, venerunt ei obviam, familia papæ, cardinalium ac etiam oratores regum Hispaniarum & Neapolitani,*

GASPARD *de Villeneuve, marquis de Trans, fils de Louis, ci-dessus.*

Varillas, *histoire de François I.* sur la bataille de Pavie, *dit que le fils du baron de Trans étoit rangé au corps de bataille, qu'il combattit dans son poste jusqu'à l'extremité, & qu'enfin il se réfugia vers son pere qui étoit à l'arriere garde, qui le regarda de mauvais œil, lui demanda où étoit le roi, que le fils lui ayant répondu qu'il n'en sçavoit rien, le pere répliqua qu'il étoit indigne de vivre puisqu'il avoit abandonné son maître dans un si grand danger, & lui commanda de retourner auprès de sa majesté & de ne revenir qu'avec elle, que le fils obéit & qu'il ne fut pas plutôt arrivé près du roi qu'il fut tué.*

GASPARD de Villeneuve, baron des Arcs, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Frejus, fut un des chefs du parti contre la ligue en Provence. Gauffridi, fol. *565.* 570. dit que les Huguenots avoient à leur tête des chefs de grand nom, Gaspard de Villeneuve, baron de Tourrette-Fayance, &c. même auteur, fol. 434. 575. Bouche, fol. *668.* Nostradamus, fol. 823. Histoire de la ville d'Aix, fol. 305. Mémoires de M. d'Epernon, fol. 349. Mezeray, fol. 110. sous Charles IX. d'Aubigné, de Thou.

ARNAUD de Villeneuve, marquis des Arcs, fils du précédent, mourut à Paris, député de la noblesse aux états généraux sous Louis XIII. *Voyez* recueil des Etats généraux, où il est dit que tous les Etats en corps assisterent à son service, Bouche, fol. 704. 710. 857. Gauffridi, 587. Nostradamus, 876. 1073.

JEAN de Villeneuve, marquis de Trans, capitaine de 100 hommes d'armes, gouverneur de Frejus, de Draguignan & de Cannes, gentilhomme de la chambre du roi Henri III. fut un des chefs du parti de la ligue. Bouche, fol. 768. dit que le comte de Carées avoit dessein de surprendre Marseille, qu'il avoit une belle armée augmentée de la personne du marquis de Trans, de 400. chevaux, de 1200. arquebusiers; même auteur, 760. 785. 716. Vie de M. de la Valette, fol. 157. Nostradamus, fol. 680. 860. 912. 913. 988. Gauffridi, fol. 754. 842. 642. Ruffi, *Histoire de Marseille*, fol. 279. Guichenon, *Histoire de Savoye*, fol. 735. *Histoire de la ville de Frejus*, fol. 255.

SCIPION de Villeneuve, seigneur d'Espinouse, fut un des chefs du parti contre la ligue. Le P. Daniel, tom. 7. fol. 245. nomme enfin celui-là sous le simple nom d'Espinouse, dont le président d'Espinouse d'aujourd'hui, du nom de Coriolis, a hérité, Bouche, fol. 695. 704. *Mém. d'Epernon.* fol. 85. 91. 295. 464. *Vie du Connétable Lesdiguieres*, fol. 303. Gauffridi, fol. 605. 614. Guichenon, *Hist. de Savoye*, fol. 748. Nostrad. fol. 845. dit, Le château d'Allemagne étoit défendu par Spinouse, gentilhomme de haut cœur & de sang très-noble.

CHRISTOPHE de Villeneuve, seigneur de Vauclause & de Bargemont, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de l'ordre & gouverneur de Frejus, empêcha le massacre de la saint Barthelemi en Provence. *Voyez* additions aux Mémoires de Castelnaud, fol. 17. Gauffridi, 946. Bouche, 743. 760. 769. 791. Nostradamus, 913. 531. Mémoires d'Epernon, fol. 493. Vie de la Valette, fol. 117. Davila, liv. 14.

CLAUDE de villeneuve, baron de Vence, chevalier de l'ordre du roi, commandant pour le roi dans la haute Provence, gouverneur des villes de Grasse & de Draguignan, fut un des chefs contre la ligue. *Il fut détaché de l'armée navale l'an* 1558. *avec le comte de Carées, & délivra* 5000. *prisonniers que les Turcs avoient faits en ravageant Minorque.* Nostradamus, fol 780. Le pere Daniel rapporte le fait, tome VI. fol. 159. mais il ne le nomme pas.

Nostradamus, 823. 824. 880. à la journée de Vinon, gagnée contre le duc de Savoye. Nostradamus, fol. 916. dit qu'on voyoit en tête de l'armée le gouverneur (M. de la Valette, frere de M. d'Epernon) *& le baron de Vence, de la très-illustre maison de Villeneuve.*

Le P. Daniel, fol. 118. tome 7. sous henri IV. rapporte le combat de Vinon, sans le nommer. Il soutint le siége de Grasse, où le sieur de Vins, chef de la ligue, fut tué.

Gauffridi, fol. 676. *cette place étoit défendue par le baron de Vence.* Le P. Daniel, sous Henri IV. t. 7. fol. 79. ne nomme point le commandant de la place. *Voyez* Bouche, fol. 732. 669. 748. 741. 761. 773. Le P. Daniel, fol. 148. tom. 7. dit que Lesdiguieres prit Vence & quelqu'autres postes, mais il ne dit point que ce fut à la requête *du baron de Vence* qu'il en fit le siége ainsi qu'il est rapporté dans sa vie, fol. 246. L'évêque de Vence avoit suscité le peuple à une révolte contre leur seigneur, mais s'étant repenti de leur faute, ils eurent recours à lui, & après trois jours de canonnade, il pria M. Lesdiguieres d'en lever le siége; *Histoire de la ville d'Aix*, fol. 305. *Histoire de Marseille*, fol. Gauffridi, fol. 534. *rapporte que le comte de Tende, gouverneur de Provence reçoit plusieurs lettres qui s'adressoient aux chefs Huguenots, c'étoit des lettres que le roi écrivoit à René de Savoye, baron de Cipiers, Balthazar de Gerente, baron de Senas,* CLAUDE *de Villeneuve, baron de Vence, Gaspard de Brancas, baron de Cereste, Claude de Grace, comte du Bar, Rolland de Grasse, baron de Bormes, pour les obliger de se retirer.*

Il leur assuroit qu'on leur garderoit la foi des Edits; le comte de Tende donna ordre au seigneur de Valavoir de porter ces lettres à Sisteron. On refuse de les recevoir. Le lendemain le comte envoie un trompette aux portes de la ville, qui en fait la lecture tout haut, après cela le trompette publie le nouvel édit du roi, qui enjoignoit à tous Huguenots de se retirer chacun dans sa maison, à quoi ceux de la ville répondent que ce commandement ne se devoit faire à des rébelles; que pour eux ils étoient bons serviteurs du roi. Le comte apprenant leur résolution, se résolut de faire le siége, on eut beau pour les intimider leur donner connoissance de la bataille de S. Denys que leur parti *venoit de perdre, ils témoignerent plus de fierté qu'auparavant. Toutes les forces du gouverneur & du comte de Carées se réunirent, il fut d'abord question d'une entrevue entre les deux freres, le comte de Tende & le baron de Cipiers; on convint du lieu,* CLAUDE *de villeneuve, marquis de Trans, & Gaspard de Villeneuve, baron des Ars, s'en furent pour ôtages dans la ville, & le seigneur de Cipiers prit avec lui* 12 *gentilhommes, les deux freres ne se persuaderent point, & le comte fut obligé de lever le siége.*

Gauffridy rapporte tous les seigneurs qui étoient avec le comte de Carées à ce siége, qui sont le seigneur de Flassans-Pontevés, le baron d'Oise-Brancas, le baron d'Entrecasteau-Castellane, le marquis de Trans-Villeneuve, le seigneur de la Verdiere-Castellane, le seigneur de Porrieres-Glandevés, le seigneur de la Molle-Boniface, le seigneur de S. Juers-Castellane, le baron des Arcs Villeneuve, le baron Dollioles-Vintimille, le baron de Tourves-Vintimille, le seigneur de Cuers-Glandevés, de Baudinant-Glandevés, de Silans-Glandevés, de Janson-Forbin, de la Barben-Forbin, de Faucon-Glandevés, de Mirebeau-Barras, de Fontelas, de S. Marc-Puget, de la Coste-Simiane, le baron d'Antibes-Grimaldy, de Merargues-Alagonia, le seigneur de Pontevés, le seigneur de Vauclause Villeneuve, le baron de Beaujeu-Quiqueran, le baron Dolieres-d'Agout, le seigneur de la Farre-Forbin, de Gardane-Forbin, de Salernes-Castellane, de Monmeyan-Castellane, de Buoux-Pontevés, de Ventabren-Quiqueran, Daups-Blacas, de Romoles-Laincel, de Vernegue-Damain, le commandeur de Cuges-Glandevés.

HENRI de Villeneuve, seigneur de Gault, prit le parti du duc de Savoye qui l'établit gouverneur de la ville de Grasse, il étoit aussi seigneur de Mons, & il est connu sous ces deux noms. Bouche, fol. 695. 99. & 781. Guichenon, *Histoire de Savoye*, fol. 745. Gauffridi, fol. 764. dit que le duc d'Epernon marcha vers Grasse, où commandoit le seigneur *de Gault*, mais qu'à son approche il fut reçu si rudement, qu'après une escarmouche qui dura tout le jour, il fut contraint de se retirer avec perte.

Nostradamus fol. 953. dit que les habitans de Grasse firent passer le pas au seigneur de Gault qui avoit l'honneur d'être du sang illustre de Villeneuve. Le Pere Daniel tom. 7. fol. 282. dit que les habitans tuerent leur gouverneur, mais il ne le nomme pas.

VILLENEUVE, (Suzanne de) naquit au Château des Arcs en Provence, de GASPARD de Villeneuve baron des Arcs & de Vidauban, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de Frejus, & de *Marguerite* de Bouliers, fille de *Philibert* de Bouliers, seigneur de Mane & de *Claudine* de Valpergne. Suzanne de Villeneuve se rendit illustre par son grand courage. Elle épousa en 1575. *Pompée* de Grasse, baron de Moans & de Bormes, un des principaux du parti du roi contre les Ligueurs. Des assassins aidés par les habitans de Bormes le tuerent avec son frere l'an 1588. pillerent & saccagerent son château & chasserent sa femme & ses filles. Ces dames furent contraintes de se retirer à pied à Hyeres, ville située à trois grandes lieues de leur château, n'ayant ni hardes ni argent, soutenues par leur seul courage; ensuite elles se rendirent à la baronnie de Moans à trois quarts de lieue de Grasse. Suzanne ne fut pas moins attachée au parti du roi que son mari, & cet attachement lui attira la haine des habitans de Grasse qui étoient du parti opposé. L'an 1592. Charles-Emmanuel duc de Savoye, quittant la Provence, où il étoit venu au secours des Ligueurs, vint mettre le siége devant le château de Moans qui n'avoit pour toute défense que l'illustre baronne. Elle soutint trois jours le siége contre le duc & son armée avec beaucoup de fermeté & de présence d'esprit, & ne se rendit qu'à cette seule condition que son château ne seroit pas rasé. Le duc le lui promit solemnellement; mais à la priere des habitans de Grasse, il le fit demolir: cependant pour appaiser la baronne qui se plaignoit hautement de son manque de parole, il lui promit quatre mille écus pour l'indemniser en partie. Ensuite continuant son chemin vers Antibes, il ne pensoit plus qu'à sortir au plutôt de Provence, lorsque notre baronne qui n'avoit pas reçu le remboursement qu'il lui avoit promis, se présenta devant ce prince qui marchoit au milieu de l'armée. Elle le pria de se souvenir de sa promesse, le duc feignit de ne la pas entendre. Alors se saisissant de la bride de son cheval, elle l'arrêta tout court, & le regardant fixement lui dit: » Prince écoutez-moi, s'il vous plaît. » Dieu qui est plus grand que vous nous écoute, » lorsque nous le prions, il exauce nos prieres quand » elles sont justes, vous connoissez la justice de la » mienne, faites-y attention. Et considérez combien il » importe à un grand prince d'être inviolable dans sa » parole. » Le duc fut d'abord interdit, mais ensuite il commanda qu'on lui compta sur le champ les quatre mille écus. Ce qui fut fait; quelques années après, elle vint à Paris & obtint un Arrêt qui condamna les Consuls de Bormes à faire amende-honorable à perpétuité dans le château, en présence du seigneur, à pareil jour que l'assassinat de Pompée de Grasse avoit été commis. La reine Marguerite qui eût occasion de la connoître, la choisit pour sa dame d'honneur. Nous ignorons l'année de sa mort; elle n'eut que deux filles: *Claudine* de Grasse l'aînée fut baronne de Moans, elle épousa *Henri* de Grasse, seigneur de Canaux; & *Lucrece* sa cadette Baronne de Bormes fut mariée à *Jean-Baptiste* Covet baron de Tretz & de Marignane. Elle étoit sœur d'ARNAUD de Villeneuve, premier marquis des Arcs, & de *N.* de Villeneuve seigneur de la Garde Freinet & de la Motte, *dont on a parlé dans le Supplément de* 1735. * Gauf. *Histoire de Provence.* tom. 2. pag. 654. 748. Bougerel, *Mémoire manuscrit.*

VILLENEUVE, (Arnaud de) *Ajoutez au Supplément de 1735.* qu'il servit avec distinction le roi contre la ligue. Le duc de Guise gouverneur de Provence l'estimoit tellement, qu'il n'entreprenoit rien de conséquence sans son conseil. Député de Provence aux Etats généraux tenus à Paris l'an 1614. il mourut pendant leur tenue, le 14 Décembre de cette année. Les Etats assisterent en corps à ses obseques aux Augustins. Il avoit épousé le 21. Février 1588. *Isabelle* d'Halluyn, fille de *Charles* duc d'Halluyn, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Picardie, & d'*Anne* Chabot, fille de l'amiral de ce nom, dont il eut une nombreuse postérité. * Bougerel, *Mémoire manuscrit.*

VILLERS, (Philippe de) fils de *Benigne* de Villers & de *Claudine* Damien, naquit à Dijon vers l'an 1545. On tire cette date d'une enquête par *Turbes*, insérée dans la coutume de Bourgogne, où l'on voit qu'il déclara qu'il avoit 37. ans au mois d'Août 1581. Après ses premieres études, où selon Charles Fevret dans son Dialogue *de claris fori Burgundici oratoribus*, il fit de grands progrès dans les belles lettres, son gout le porta à l'étude de la Jurisprudence, où il acquit en peu de tems des lumieres peu communes. En 1567. il fut reçu Avocat au parlement de Dijon, & ne tarda pas à avoir un des premiers rangs parmi ceux de sa profession, comme on peut le voir dans son éloge fait par Charles Fevret dans l'ouvrage que l'on vient de citer, où il dit entr'autres qu'il étoit l'oracle de la ville, & que sa maison étoit si fréquentée, que les étrangers, comme ses compatriotes, se seroient accusés de negligence dans leurs affaires, s'ils n'avoient pas consulté M. de Villers. Cet habile homme est mort doyen des Avocats du parlement de Dijon, le premier Janvier de l'année 1622. âge d'environ 77. ans. De *Jeanne* Humbert, sa femme, qu'il avoit épousée en 1570. & qui étoit fille de *Nicolas* Humbert, avocat à la cour; il eut plusieurs enfans, entr'autres PIERRE de Villers qui, selon Fevret, fut héritier de la science & des vertus de son pere, & qui mourut aussi doyen des Avocats vers l'an 1650. son fils & son petit-fils ont été successivement Conseillers au parlement de Dijon; & la fille unique du dernier a été mariée à M. de Fourcy de Chessy, maître des requêtes. Philippe de Villers a laissé un Commentaire latin sur les quatre livres des Instituts de Justinien, qui étoit manuscrit entre les mains du président Bouhier, lequel en a inséré tout ce qu'il a cru de plus propre à illustrer la coutume de Bourgogne, dans l'édition que ce sçavant magistrat a donnée de cette coutume en 1717. *in*-4°. & qui a été réimprimée avec des augmentations en 1742. *in-folio.* Le même magistrat a encore inséré par extrait dans le même ouvrage, des observations de Philippe de Villers sur les coutumes du duché de Bourgogne; & il a fait remarquer que le *Traité des mains mortes* attribué faussement au président Begat, dans l'édition de la coutume de Bourgogne publiée en 1652. est de Philippe de Villers, & tiré de son Commentaire sur les Instituts de Justinien * *Voyez* l'éloge de Philippe de Villers, dans l'histoire des Commentateurs de la coutume de Bourgogne, par M. le président Bouhier, à la tête des éditions de cette coutume en 1717. & en 1742. & dans la *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne*, par feu l'abbé Papillon. *Voyez* aussi l'ouvrage de Charles Fevret, cité dans cet article, pag. 86. 87. & 125.

VILLERS-LA-FAYE, (Simon) *cherchez* VILLARS.

VILLESERIN, (Louis-Anne AUBERT de) Evêque de Senez, se distingua dans le dernier siécle parmi les sçavans & les personnes de mérite. Doué d'un esprit vif & pénétrant, il voulut goûter de toutes les sciences, & ne voulut rien ignorer de ce qui peut contribuer à cultiver l'esprit, & à faire un honnête homme. Il composoit avec la même facilité en vers comme en prose, & on a dit de lui qu'il avoit fait en peu d'années des progrès qui auroient demandé un siécle entier. Il se fit particulierement remarquer à la cour, où sa qualité de filleul du roi & de la reine mere lui donnoit beaucoup d'accès. Joignant le brillant & le solide, il s'y fit estimer comme un homme capable des plus grandes affaires & des négociations les plus importantes, même dans un âge que l'on n'emploie le plus souvent qu'aux plaisirs & aux divertissemens de la vie. Quelque inclination qu'il sentit en lui de faire comme les personnes de son âge & de sa condition, il fut exact à ne prendre jamais que des

plaisirs innocens & avec une très-grande modération. Il sçut faire choix parmi ses amis & n'en aima jamais que de vertueux. La grande connoissance que le séjour qu'il avoit fait à la cour, lui avoit donné des intrigues du monde, le fit toujours se tenir en garde contre les flateurs, faisant néanmoins politesse à tout le monde & donnant des marques de son bon cœur à ceux qu'il en croyoit dignes. Sa libéralité y auroit toujours répondu si sa fortune eût été plus opulente. Avant que d'être élevé à l'épiscopat, il étoit de l'academie formée par le sieur Hedelin abbé d'Aubignac. C'étoit chez celui-ci que l'on tenoit les conferences où l'on examinoit principalement les ouvrages d'éloquence & de poësie, & où l'on fit pendant quelque tems des discours d'éloquence sur differens sujets, & sur la diversité des conditions. L'abbé d'Aubignac fut pendant un tems directeur de cette academie volontaire, & Pierre Dortigue, sieur de Vaumoriere gentilhomme de Provence, en fut vice-directeur. Le célébre Gabriel Guéret en étoit le sécretaire. On y vit les marquis de Vilaines, du Châtelet & d'Herbault; MM. Petit, Perrachon, avocat, du Perier, Richelet, & l'abbé de Villars. La nomination de M. l'abbé de Villeserin à l'évêché de Senez rompit pour toujours les assemblées de cette academie. Cet abbé prit possession de l'évêché auquel il fut nommé en 1671. & depuis ce tems-là il ne s'occupa plus que du soin de son diocese. Il y fit de très-grands biens par ses lumieres, sa vigilance & son zele. On a un gros recueil d'*Instructions* & d'*Ordonnances pastorales* faites pour l'instruction de son clergé & de son peuple, & pour réformer les abus qu'il trouva dans son diocese, qui sont une preuve sensible de sa grande application aux devoirs de la charge pastorale qui lui étoit confiée, & de l'étendue de ses connoissances dans la science ecclésiastique. Ce recueil est un volume *in-4°.* imprimé *au château épiscopal de Senez, par Claude Marchy, imprimeur de monseigneur l'évêque, & du clergé; demeurant à Aix à la place des Prêcheurs*, en 1678. On y trouve entr'autres de solides instructions sur la foi, l'espérance & la charité; sur les sacremens en général & en particulier, & sur d'autres matieres fort utiles, comme sur la vie & les mœurs des Ecclésiastiques, sur les conférences ecclésiastiques dans les quatre doyennés du diocese, sur les synodes, contre les procès, &c. M. de Villeserin étoit si ami de la paix, qu'il s'étoit rendu l'arbitre de presque tous les différens qui naissoient dans son diocese; & si rempli de charité que les pauvres, les orphelins, & autres malheureux trouvoient toujours en lui un protecteur & un pere. Il a travaillé sans relâche au rétablissement de la discipline ecclésiastique, & au retranchement des vices & des désordres qui s'étoient malheureusement glissés dans son diocese, dont il a fait plusieurs fois par cette raison la visite avec beaucoup de soin & de peine. On trouve un monument de sa vigueur épiscopale dans le recueil imprimé par ordre de M. de Gondrin archevêque de Sens, sur la pénitence publique. On peut lire les pages 107. & 108. Son Chapitre n'étant composé que de neuf chanoines y compris les dignités, & l'office divin ne pouvant s'y célébrer par conséquent avec une certaine décence, M. de Villeserin crut devoir réunir tout ce qu'il put trouver de bénéfices simples dans son diocese pour composer un nouveau Chapitre de six chanoines, afin que l'office pût se célébrer avec dignité; mais les nouveaux chanoiens se dispensant de la résidence, sous le prétexte de la trop grande modicité du revenu, M. Soanen son successeur a été obligé de les réduire à trois, parmi lesquels il y a un Théologal. L'amour qu'avoit M. de Villeserin pour que tout fût décent & convenable dans son diocese, lui fit faire des tentatives pour transferer le siége épiscopal dans la ville de Castellane, son château se trouvant fort éloigné de l'église, & la cité de Senez réduite à un très-petit nombre d'habitans & de maisons par l'inondation à ce qu'on prétend des rivieres; il forma pour cela le dessein d'ériger en cathedrale le couvent royal des Augustins de la ville de castellane, dont l'église est assez grande & l'exposition de la maison des plus favorables. Si son dessein eût réussi, il comptoit réunir les biens de la maison à son chapitre & faire les Religieux chanoines avec la dispense de Rome; mais l'Ordre s'y étant opposé, & ayant également trouvé de l'opposition de la part de son Chapitre & des habitans de Senez; il fut obligé d'abandonner son projet. Ce prélat mourut dans le diocese de Grasse, dans un village appellé Mouans, où il fut enterré en 1695. après avoir gouverné l'évêché de Senez pendant environ 24. ans. On trouve le *Portrait de M. de Villeserin*, c'est-à-dire, la description de son extérieur, & l'éloge de son esprit, de ses manieres, & de sa conduite, à la page 399. de la seconde partie d'un livre intitulé, *la Galerie des peintures, ou Recueil des portraits & éloges en vers & en prose, &c.* à Paris, 1663. *in-12.*

VILLIERS, (Pierre de) *Supplément tom. II. ajoutez qu'il* etoit né en 1649. d'autres veulent qu'il étoit né le 10. Mai 1648. & qu'ainsi il avoit plus de 80. ans quand il mourut, le 14. Octobre 1728. Il entra chez les Jésuites le 6. de Juin de l'an 1666. *Ajoutez aussi qu'*on lui attribue les *Entretiens sur les contes des Fées, & sur quelques autres ouvrages du tems, pour servir de préservatif contre le mauvais goût:* dédiés à MM. de l'Académie Françoise, à Paris, Colombat, 1699. *in-12.* Il y a cinq entretiens: le 1. sur ce que des ignorans se mêlent de faire des livres; le 2. sur les petites comédies, & principalement sur les contes des fées; le 3. sur les historiettes, les Romans & autres livres frivoles; le 4. sur les *Ana*, les autres recueils, les livres imités, ou faussement attribués à d'autres; le 5. sur les moyens dont on se sert pour faire valoir ou débiter les livres qui ne peuvent se soutenir par eux-mêmes. Ces sujets, qui montrent que le livre donne beaucoup plus que le titre ne promet, sont remplis, & traités avec agrément. Ses deux *Lettres sur l'oraison des Quietistes: où l'on fait voir les sources de leur égarement*, ont paru en 1697. à Paris, chez Colombat *in-12* Son *Entretien sur les Tragédies de ce tems*; a été réimprimé en 1740. dans le tome I. d'un recueil donné par l'abbé Granet, sous le titre de *Recueil de dissertations sur plusieurs Tragédies de* Corneille & de Racine, &c. Le but de cet Entretien ou Dialogue est de faire voir qu'on pourroit faire de belles Tragédies sans l'amour tendre & passionné des amans: Cléarque fait les objections, & Timandre les résout. Ce fut la représentation de l'Iphigénie de M. Racine en 1675. qui donna lieu à cet écrit. *Ses pensées & réflexions sur les égaremens des hommes dans la voie du salut*, sont de Paris 1693. *in-12.* 2. vol. On a donné de cet ouvrage une quatriéme édition en 1732. à Paris, en 3. volumes *in-12.* Du même, *Nouvelles réflexions* sur les défauts d'autrui & les fruits que chacun en peut retirer pour sa conduite, *in-12.* à Paris, 1697. deux volumes: c'est la suite des deux tomes des défauts d'autrui, imprimés en 1690. 1693. & encore depuis, tant à Paris qu'ailleurs. Ses vérités satyriques en cinquante Dialogues, sont de Paris 1725. *in-12.*

VILLOTTE, (Jacques) Jesuite Lorrain, né à Bar-le-Duc le premier de Novembre de l'an 1656, embrassa l'institut des Jésuites le 2. d'Octobre de l'an 1673. Après avoir professé quelque tems, & fait ses études de théologie, il fut envoyé en Arménie, où le 15. Août 1691. il fit sa profession solemnelle des quatre vœux. Il montra dans ce pays beaucoup de zele pour la propagation ou le maintien de la Religion catholique; il n'épargna point dans cette vue ni les courses les plus fatiguantes, ni les travaux les plus assidus. Il composa pour le même but divers ouvrages en langue arménienne; mais ne pouvant les faire imprimer dans le pays, il revint en Europe en 1709. demeura du tems à Rome, & eut ensuite la liberté de retourner dans la province de Champagne pour y travailler à sa propre santé que ses voyages & ses travaux avoient considérablement alterés. Il fut Recteur de plusieurs colleges ou autres maisons de sa société, & mourut dans la ville de saint Nicolas du Port en Lorraine, le 14. de Janvier 1743. Les ouvrages qu'il a composés en langue arménienne, & qui ont eté impri-

més à Rome dans l'imprimerie de la Congrégation établie pour la propagation de la foi, sont: 1. une explication de la profession de la foi chrétienne & orthodoxe, 1711. *in*-12. 2. L'Armenie Chrétienne, ou table chronologique contenant la suite des patriarches & des rois des deux Armenies, depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'à l'an 1712. à Rome 1712. *in*-12. à Venise, la même année & dans la même forme, & à Rome 1714. *in-folio.* 3. Abregé de la doctrine chrétienne, à Rome 1713. *in*-12. 4. Traduction du livre que Jean Wanni, Jésuite, avoit donné en italien, sous ce titre: *Quattro Massime della cristiana filosophia*, à Rome, 1714. *in*-12. 6. Commentaire sur les saints Evangiles: à Rome 1714. *in*-4°. 7. *Dictionarium novum Latino-Armenum, ex præcipuis Armenicæ linguæ scriptoribus concinnatum; in quo præter adjunctos singularum vocum sensus multiplices, multa etiam theologica, physica, moralia, historica, mathematica, geographica, chronologica suis quæque locis passim explicantur*, 1714. *in folio*, à Rome. A la page 745. on a inséré la chronologie mentionnée au nombre 2. ci-dessus. 8. *Epistola de translatione reliquiarum sancti Gregorii, martyris Armeni, in suburbanum Hispahanense templum societatis Jesu*: cette lettre est imprimée avec la vie de ce saint Martyr écrite par le pere Antoine-Marie Bonucci, Jésuite, & imprimée à Rome en 1717. *in*-4°. On trouve à la fin de la même vie quelques autres lettres du pere Villotte. 9. *Voyage d'un Missionnaire de la congrégation de Jesus en Turquie, en Perse, en Armenie, en Arabie & en Barbarie*, à Paris, Jacques Vincent, 1730. *in*-12. Le pere Nicolas Frizon, de la même Société, a mis en ordre les Mémoires du pere Villotte, leur a donné le style, & les a fait ainsi imprimer. * Extrait de quelques *Mémoires manuscrits* communiqués par le R. P. Oudin, Jésuite.

VINALES, fêtes qui se célébroient à Rome deux fois l'année. Les premieres, le neuf avant les Calendes de Mai, c'est-à-dire, le 23. Avril; & les secondes le 13. avant les Calendes de Septembre, ou le 20. d'Août. Les premieres selon Pline, étoient instituées pour goûter les vins. Les secondes se célébroient pour obtenir des dieux un tems favorable, exemt des tempêtes, & propre à la vendange. Les Vinales, dit Varron, viennent du vin. C'est un jour consacré à Jupiter, & non à Venus. On prend grand soin de les solemniser dans le *Latium*. En certains endroits, c'étoient les prêtres qui faisoient d'abord publiquement la vendange. Le Flamine Diale commençoit, & après avoir donné ordre qu'on recueillît le vin, il sacrifioit à Jupiter un agneau femelle. Dans le tems qui se passoit depuis que la victime étoit découpée, & que les entrailles avoient été données au prêtre pour les mettre sur l'Autel, le Flamine commençoit à recueillir le vin. Les loix sacrées Tusculanes défendoient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des Vinales. On faisoit des libations à Jupiter du vin nouveau, avant qu'on en eût goûté, & on appelloit ce vin Calpar. Après cela, ce qui restoit dans les muids, d'où on avoit tiré le Calpar, devenoit un vin commun. Quelques-uns ont cru que les secondes Vinales étoient dédiées à Venus, mais Ovide dit assez clairement, que les Vinales d'Avril étoient consacrées à Venus, & celles d'Août à Jupiter.

Venerat Autumnus calcatis sordibus uvis,
Redduntur merito debita vina Jovi.
Dicta dies hinc est VINALIA; *Jupiter illa*
Vindicat, & festis gaudet inesse suis.

* Voyez Ovide dans ses fastes, Fast. IV. le pere dom de Montfaucon dans son *Antiquité expliquée*, tome II. page 256. *Supplément françois de Basle.*

VINCENS, (dom Jean-Baptiste) naquit à Arles, & reçut au baptême le nom de Jean-Baptiste, qu'on lui changea en celui de *Sébastien*, lorsqu'il entra dans la Congrégation réformée de Cluni. Il enseigna dans cette Congrégation deux cours de théologie, deux de droit civil & canonique & deux de positive. Il fut principal du college de saint Martial d'Avignon. Il a ensuite rempli les chaires de plusieurs cathédrales, & les principaux emplois de sa Congrégation, il a été à la tête de sa Congrégation avec l'approbation de tout le monde. Sur la fin de ses jours il a été Prieur claustral de saint Martin des Champs. Il a joint à beaucoup de piété & de religion une candeur charmante, une prudence consommée & une grande politesse. Voici la liste de ses ouvrages imprimés.

I. *Duplex oratio in generalibus Cluniacensium comitiis habita an.* 1685. *&* 1693. *præside eminentissimo card. Bullonio magno Franciæ eleemosynario abbate, capite & superiore generali totius ordinis Cluniacensis.*

II. *Duplex oratio in particularibus strictioris observantiæ Cluniacensis comitiis habita*, an. 1718. *&* 1720.

III. *Missæ in festis sancti Odillonis, sancti Francisci Salesii, sancti Thomæ Aquinatis, sancti Benedicti, sanctæ Mariæ Ægyptiacæ, sancti Francisci de Paulâ, sanctæ Monicæ viduæ, translationis sancti Martini, necnon sancti Benedicti, Assumptionis Beatæ Mariæ, sanctæ Theresiæ, & sancti Francisci Xaverii.*

IV. *Prosæ sive sequentia in honorem sancti Odillonis, sancti Mauri, sanctæ Scholasticæ, sancti Benedicti, sancti Hugonis, sancti Mayoli, SS. Petri & Pauli, sancti Martini, Beatæ Virginis Mariæ in cœlos assumptæ, SS. Placidi & sociorum martyrum & sancti Odonis abbatis.*

V. *Ludovico* Aube-de-Roquemartine *Grassensium episcopo carmen.*

VI. *Miscellanea.*

VII. Très-humbles remontrances à Nosseigneurs du Grand-Conseil sur le procès de la jurisdiction entre M. Emmanuel-Théodose de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, doyen du sacré college, & les Religieux de l'étroite observance de Cluni, où l'on répond au Mémoire de M. Vaillant avocat au Grand-Conseil.

VIII. Mémoire contre la jurisdiction réguliere & monastique que M. le cardinal de Bouillon abbé commendataire, prétend exercer sur tous les Monasteres & Religieux de l'ordre du Cluni, où l'on répond au Mémoire qui sert à l'établissement de la jurisdiction des abbés généraux de Cluni sur tout l'Ordre.

IX. Mémoire sur les contestations du Chapitre général de Cluny tenu en l'année 1708. entre les Religieux de l'observance étroite de Cluni & M. le cardinal de Bouillon.

X. Mémoire où les Religieux de l'étroite observance de Cluni demandent que le Chapitre général de 1708. soit exécuté par provision.

XI. Lettre à un ami sur une These dédiée au cardinal Delphino, & soutenue à Avignon sans Président, par une demoiselle âgée de 14. ans, sur les quatre parties de la philosophie de Scot.

Voici les manuscrits.

I. *Notiones Biblicæ juxta optimos intrerpretes & commentatores elucubratæ opus scholarum usui accommodatum, theologiæ candidatis, rerum divinarum studiosis ecclesiæ ministris, legis meditationi virtutumque exercitio adsuetis non inutile, in quo quæ occurrunt de utroque testamento tum in genere tum in specie scitu necessaria, breviter ac lucidè explicantur.*

II. Sermons sur les principaux mysteres de notre Seigneur & de la très-sainte Vierge.

III. Eloges des principaux patriarches ou fondateurs des Ordres religieux.

IV. Panégyriques de plusieurs Saints.

V. Conférences théologiques & morales sur les principales vérités du Christianisme, & sur les devoirs de l'état religieux.

VI. Discours sur les vêtures & professions des Religieux & Religieuses, avec deux autres discours pour l'ouverture de la visite, & deux pour la clôture.

VII. Sermons pour le dimanche de la Quinquagesime, & pour les deux jours suivans, avec un discours sur la nécessité de connoître la Religion & de la pratiquer; un autre discours sur les antiquités d'Arles.

VIII. *Prænotiones juris canonici juxta usum, tum Romanum tum Gallicum.* Il rendit des services essentiels à son

Ordre quand il en fut supérieur général. Sa mort arriva à Paris en 1738. ou 1739. * *Mémoire communiqué* par le pere Bougerel, de la congregation de l'Oratoire.

VINCENT FERRIER, (saint) religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *Dans le Dictionaire historique, on le dit* né à Valence en Espagne le 23 Janvier de l'an 11346. C'est l'époque marquée par quelques Historiens Espagnols; mais Pierre Ranzane, auteur exact & presque contemporain, qui en 1455. trente-six ans après la mort de saint Vincent Ferrier, écrivoit son histoire sur des mémoires originaux, sur les attestations, & les actes juridiques qui avoient servi au procès de sa canonisation, met sa naissance au 23. Janvier 1357. sous le pontificat de Clement VI. la derniere année du regne de Jacques II. roi d'Arragon. C'est la même date qui a été suivie par le pere Touron, Dominicain, dans le tom. 3. de l'histoire des hommes illustres de son Ordre, où on lit une vie très-circonstanciée & fort curieuse de saint Vincent Ferrier. Selon cette histoire, il faut mettre l'entrée de notre saint dans l'ordre de saint Dominique, non en 1363. comme on lit *dans le Dictionnaire historique*, mais le 5. Février 1374. sa réception au doctorat en 1384. non en 1383. & sa mort à l'âge de soixante-deux ans, deux mois & treize jours, le 5. Avril 1419. Les ouvrages de saint Vincent Ferrier ont été recueillis & publiés par les soins de Vincent Justinien Astit (non Anstit) célébre docteur de l'ordre de saint Dominique. Ce recueil contient un petit traité de logique, ou des *suppositions dialectiques*, qu'il publia à l'âge de 23. ou 24. ans, des traités de pieté, des lettres & des sermons. Parmi les premiers, on distingue le *Traité de la vie spirituelle, ou de l'homme intérieur:* celui *de la fin du monde, ou de la ruine de la vie spirituelle, de la dignité ecclésiastique, & de la foi catholique:* un traité intitulé, *des deux Avenemens de l'Antechrist*, où l'on trouve beaucoup de prédictions & de menaces contre les hommes charnels: une *explication de l'oraison dominicale*; & un petit ouvrage pour servir de consolation aux ames pieuses, dans les tentations contre la foi. Quelques-uns de ces traités ont été traduits en plusieurs langues; & tous ont paru imprimés à Valence en Espagne, à Magdebourg, à Venise, à Naples, à Lyon & à Anvers. Parmi les lettres du même, les unes sont écrites au pape Benoît XIII. les autres à trois rois d'Arragon, don Pierre, don Martin, don Ferdinand. On ne nous a point conservé celles qu'il avoit adressées à D. Alphonse. A l'égard de ses sermons, il est certain, dit le pere Touron, que le saint en avoit publié un tome, qu'il avoit dédié au roi don Martin; mais on ne peut assurer, ajoute-t-il, ni que ce volume soit venu jusqu'à nous, ni que le nouveau recueil de sermons, divisé en quatre tomes, & imprimés dans les derniers siecles, sous le nom de saint Vincent, soit véritablement de lui. On lui attribue un écrit touchant le schisme, qu'il adressa en 1380. à don Pierre roi d'Arragon, en faveur de Clément VII. dont l'élection lui paroissoit plus canonique que celle d'Urbain VI. son compétiteur. M. Baluze fait mention de cet ouvrage dans ses notes sur les vies des papes d'Avignon.

VINDING, (Erasme) sçavant Danois, professeur à Coppenhague, conseiller d'état du roi & de justice, naquit le 19. Mars 1615. à Vinding village de Séelande; d'où il a pris son nom. Son pere se nommoit *Paul-Janus* Colding. Après avoir étudié dans sa patrie & dans les académies étrangeres, il fut fait recteur de l'église de Sora, & occupa ce poste depuis 1640. jusqu'en 1645. Il mena ensuite, pendant quelque tems, une vie privée, chez un de ses parens, qui étoit pasteur de l'Eglise de Herlufsholm. Il demeura aussi chez Birgitte Tott, dame de naissance & d'érudition. Il y étoit lorsque les professeurs de l'université de Coppenhague lui écrivirent que le roi l'avoit nommé à une chaire de langue grecque. Vinding accepta cet emploi, & après l'avoir rempli pendant treize ans, il le permuta avec celui de professeur d'histoire & de géographie. Après le changement qui arriva dans le gouvernement l'an 1660. le roi Fréderic III. le nomma un des Assesseurs du tribunal suprême de la justice. Vinding avoit en effet une grande connoissance du droit. Il fut aussi adjoint à ceux que le roi nomma pour corriger & mettre en ordre les loix du Dannemarck. La plus grande partie de ce travail tomba sur lui & sur Pierre Lasson & Pierre Scavenius. La netteté & la pureté du style qu'on remarque, dit-on, dans le code de Christien V. sont dûes à Vinding. Christien V. content de ses services & considérant son mérite, le fit son conseiller de chancellerie & de justice, son référendaire dans le tribunal suprême, & enfin son conseiller d'état. Il mourut le 4 Septembre 1684. Il avoit épousé *Ingeburge*, fille de J. Matthias, évêque d'Aarhus, dont il eut Paul Vinding, qui suit. Ses ouvrages sont 1. *Commentarii in Euripidis Hecubam*, 1656. 2. *Oratio in obitum Christiani Brachmanni*, 1638. 3. *Oratio de regno hæreditario & electivo*, 1640. 4. *Disquisitio philosophica de dubiis quibusdam Græcanicis*, 1648. 5. *Commentarius in Euripidis Medeam*, 1657. 6. *Dissertatio de linguæ Græcæ & Ægyptiacæ affinitate*, 1660. 7. *Dissertatio de linguæ Græcæ origine*, 1661. 8. *Marciani Heracleotæ orbis descriptio, græcè & latinè, interprete & notatore Erasmo Vindingio*, à Coppenhague, 1662. *in*-12. 9. *Imaginis Nebucadnesaro visæ interpretatio*, 1665. 10. *Regia academia Hafniensis in regibus, conservatoribus, rectoribus & professoribus repræsentata*, 1665. 11. *Hellen, seu antiquæ Græciæ populorum origines, migrationes, coloniæ, mutationes, &c.* Cet ouvrage posthume a été inséré dans le thrésor des antiquités Grecques de Gronovius. * *Bibliotheca septentrionis eruditi*, gage 40. & 211. Supplement françois de Basle.

VINDING, (Paul) *fils du précédent*, né à Coppenhague en 1658. apprit les élémens des sciences dans la maison paternelle, fréquenta ensuite l'université, & acheva de se perfectionner dans les voyages qu'il fit dans les Pays-Bas, en Angleterre, en France & en Allemagne. En 1681. il fut professeur en Grec à Coppenhague. Quelque tems après, il devint Assesseur du tribunal de la cour, d'où il monta au suprême tribunal de justice. On le créa ensuite conseiller de justice; & en 1708. conseiller d'état. Il mourut le 27. Mars 1712. On a de lui, 1. *Tractatus Talmudicus de novi anni initio, ejusque juribus & solemnitatibus, latinè redditus, ac notis illustratus*, 1678. 2. *Exercitatio philologica in Luciani Dialogum de morte Peregrini*, 1682. 3. *De variis linguæ Græcæ scriptoribus dissertationes tres*, 1693. 1699. 1705. 4. *In obitum Ulricæ Eleonoræ, Sueciæ reginæ, Oratio parentalis*, 1693. 5. *Regia merita divi principis Georgii oratione funebri exposita*, 1709. 6. *Oratio funebris in obitum Conradi comitis de Reventlaw, magni Cancellarii.* 7. *Laudatio funebris in obitum Wilhelmi Wormii*, 1704. 8. *Oratio funebris in excessum D. Olai Borrichii*, parmi les harangues de Borrichius, à Coppenhague 1714. Voilà tous les ouvrages qu'on donne à Paul Vinding dans le *Supplément françois de Basle.* Nous en connoissons deux autres. 1. Des notes sur Dictys de Crete, *Dictys Cretensis & Daretis Phrigii historia de bello Trojano, latinè, cum ad Dictym notis Josiæ Merceri, Casparis Barthii, Ulrici Obrechti, & Pauli Vindingii, &c.* à Strasbourg, 1691. *in*-8°. 2. *Pauli Vindingii ad virum amplissimum Johannem Deckherrum epistola de scriptis nonnullis adespotis:* à la suite du traité de Deckher *de scriptis Adespotis, Pseudepigraphis, & suppositiis*, troisiéme édition à Amsterdam, 1686. *in*-12. Paul Vinding a laissé deux fils: le 1. *Erasme* Vinding, conseiller royal de justice & de la chancellerie, mort en 1723. & qui étant jeune a publié *Eutecnii sophistæ paraphrasis in Oppiani poëtæ Græci Ixeutica, (sive de Aucupio) græcè, cum versione & præfatione, in*-8°. à Coppenhague 1702. (Voyez la Bibliotheque Grecque de Jean-Albert Fabricius, tome IV. livre VI. chap. 20. N°. 4.) le second, *André* Vinding, colonel d'infanterie dans les troupes du Roi de Dannemarck. Il a eu aussi une fille, nommée *Ingeburge*, mariée à *Paul* de Lœvenoern.

VINNIUS, (Arnold) Jurisconsulte, &c. *Ajoutez qu'on* a donné en 1747. une fort bonne édition de son Commentaire sur les instituts de Justinien. Voici le titre de cette

édition. *Arnoldi Vinnii J. C. in quatuor libros institutionum imperialium commentarius academicus & forensis Joan. Got. Heineccius recensuit & præfationem notulasque adjecit. Editio novissima, cui accedunt ejusdem Vinnii selectarum juris quæstionum libri 2.* à Lyon, 1747. deux vol. *in*-4°. On trouve deux lettres de Vinnius parmi celles de Pierre Cunæus, à Leyde, 1725. *in*-8°.

VINOT, (Modeste) prêtre de l'Oratoire, prit naissance à Nogent sur Aube, son pere étoit *Jean* Vinot, avocat, & sa mere *Marie-Anne* Seurre. Agé de 22 ans l'an 1689. il entra dans l'Oratoire à Paris. Après avoir enseigné quelques années les classes en différens endroits, il fut envoyé à Marseille pour y professer encore la seconde & la rhétorique, ce qu'il fit pendant quatre ans. Comme c'étoit un très-bel esprit, il s'y acquit une grande réputation, & par ses harangues & par ses poëmes, car il avoit un grand talent pour la poësie latine. On a de lui deux poëmes en vers latins; le premier a pour titre: *Celsissimi potentissimique viri DD. Simeonis-Arnauld de* Pomponne, *Imperii Gallici administri, apud Danos & Suecos regii quondam oratoris, Epicedium.* Ce poëme est de 325 vers; le second est sur la réforme de l'abbaye de la Trape, & intitulé: *Monastica disciplina ab Armando Buthelerio Trapensi monasterio instaurata*, celui-ci est de 305 vers. Ces deux poëmes méritent de voir le jour. Le pere Vinot avoit déja donné conjointement avec le pere Pierre Tissard de l'Oratoire, mort à Paris le 3 de Mai 1740. des fables choisies de la Fontaine, traduites en vers latins, avec d'autres poësies latines des deux traducteurs, en deux petits volumes, imprimés à Troyes. Ces deux volumes étant devenus fort rares, M. l'abbé Saas, alors soubibliothécaire du chapitre de Rouen, aujourd'hui curé de saint Jacques, près de ladite ville, les a fait réimprimer à Rouen, sous le titre d'Anvers, en 1738. *in*-12. sous ce titre: *Fabulæ selectæ è gallico domini de la Fontaine latinè redditæ ad usum studiosæ juventutis*, in-12. avec la dédicace des traducteurs au R. P. Abel-Louis de sainte Marthe, général de l'Oratoire. Les peres Vinot & Tissard ont rendu avec beaucop de délicatesse les beautés d'un original inimitable. Le pere Vinot fut envoyé de Marseille à Paris, au petit saint Magloire, où il demeura une année, d'où il se rendit à Tours, pour y faire les conférence publiques sur l'histoire ecclésiastique; il s'en acquitta avec tant d'applaudissement que M. d'Hervaud, archevêque de Tours, le nomma chanoine de saint Gatien, canonicat qu'il a gardé le reste de ses jours sans sortir de la congrégation de l'Oratoire. On a encore du pere Vinot une dénonciation raisonnée d'une these de théologie soutenue à Tours, le 10 Mai 1717. Cette thése fut supprimée par un mandement du chapitre de Tours, le siége vacant le 17 du même mois. Réponse à une lettre de M*** évêque de Soissons, adressée à un abbé, & datée du jour de S. Martin, l'an 1718. contient 36 pages *in*-4°. elle est datée du 1 Avril 1719. On lui donne encore une traduction du songe de Scipion avec des notes. J'ignore si cette piéce a été imprimée. M. de Caumartin, évêque de Blois le chargea de travailler à un rituel pour son diocèse, mais M. de Blois étant mort peu de tems après, M. de Rastignac, archevêque de Tours, le pria de travailler sur le même sujet pour son diocèse. Ce rituel étoit peu avancé, lorsque le pere Vinot mourut à Tours, le 20 Décembre 1731. âgé de 59 ans. Il avoit composé plusieurs autres ouvrages, tant en vers latins & françois qu'en prose, qui sont restés manuscrits, entr'autres: *Imago congregationis Oratorianæ*, en vers latins, &c.

Le pere Tissard, dont il est parlé dans cet article, étoit de Paris, né en 1666. fils de *Pierre* Tissart payeur des rentes, & de *Catherine* Melocin. Il entra dans l'Oratoire à Paris, le 15 Octobre 1687. Il a enseigné long-tems dans sa congrégation les humanités & la théologie. Outre la part qu'il a eu à la traduction des fables de la Fontaine, en vers latins, mentionnée ci-dessus, il y a de lui dans le même recueil: 1. *Vindicta infelix, seu irritum Anglorum in Maclopolim consilium. Poëma.* Cette piéce est de 1693. adressée *ad R. P. Coquery congregationis oratorii Domini Jesu visitatorem*; 2. *Ad reverendum admodum P. Coquery, &c. cùm nos eo anno inviseret quo tam graves in Sicilia terræ motùs exstiterant, Musæ siculæ*; 3. *Ad eundem quo anno oblatam à Ludovico magno pacem Sabaudus recusavit, prosopopæia pacis quærentis*; Traductions en vers latins des vers françois de Malherbe à Louis XIII. allant assiéger la Rochelle; 5. Poëme (françois) sur la bataille de la Marsaille; & quelques autres poësies, tant françoises que latines. Le pere Tissart est aussi auteur de divers écrits anonymes sur les contestations de l'Eglise. * Extrait en partie de quelques *Mémoires manuscrits* du pere Bougerel, de la même congrégation de l'Oratoire.

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE, MARQUIS DU LUC.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES des comtes de Vintimille & de marseille, comte du Luc & de la Marthe. *C'est ainsi que commence son article dans le Dictionnaire historique*; dans le *Mercure de France* Juillet 1740. on le nomme *Charles-François* de Vintimille, des comtes de Marseille, de Vins, d'Agoult, marquis du Luc, de la Marthe & de Vins en Provence, & de Savigny-sur-Orge, à quatre lieues de Paris, &c. On ajoute qu'il avoit été élevé page du roi en sa grande écurie; qu'il alla ensuite servir en Sicile, en 1674. & 1675. qu'étant repassé en France, en 1676. il alla servir en Flandres, dans la premiere compagnie des mousquetaires du roi, &c. comme il est ensuite rapporté *dans le Dictionnaire historique, auquel il faut ajouter encore que* M. de Vintimille est mort le 19 de Juillet 1740. en son château de Savigny, dans la 87 année de son âge, ayant été baptisé au Luc, diocèse de Frejus, le 26 Octobre 1653 . . . . *Gaspard-Madelon-Hubert* de Vintimille, des comtes de Marseille, marquis du Luc, fils du précédent, a été fait lieutenant général des armées du roi, le 24 Février 1738 . . . . *Renée-Charlotte-Félicité* de Vintimille du Luc, fille du même, a été mariée avec *Pierre* de Coriolis, marquis d'Espinousse, président du parlement d'Aix . . . . . *Pauline-Felix* de Mailly de Neélle, femme de *Jean-Baptiste-Hubert-Felix* de Vintimille, des comtes de Marseille du Luc, baron d'Ollioule, &c. avoit été mariée le 27 Septembre 1730. est morte à Versailles, le 9 Septembre 1741. dans la trentiéme année de son âge, étant née au mois d'Août 1712. Elle a laissé un fils né le deux du même mois de Septembre . . . *Charles-Gaspard-Guillaume* de Vintimille, des comtes de Marseille du Luc, archevêque de Paris, &c. *mentionné audit article*, est mort dans son palais archiépiscopal, à Paris, le troisiéme dimanche de carême, 13 de Mars 1746. dans la quatre-vingt-onziéme année de son âge, après 53 années d'épiscopat, ayant été successivement évêque de Marseille, archevêque d'Arles, & enfin archevêque de Paris, *comme on le dit dans le Dictionnaire historique, où l'on peut voir sa généalogie. Nous ajouterons seulement ici, que*, selon une lettre imprimée dans le *Mercure de France*, Mars 1746. laquelle contient un éloge de ce prélat, le surnom de MARSEILLE, que portoit M. de Vintimille, appartient à ceux de cette maison qui descendent comme lui d'EMMANUEL de Vintimille & de *Sibylle* de Marseille d'Evenes, sœur de *Guillaume* de Marseille de Signe, lequel mourut sans enfans, & obligea par son testament ceux de sa sœur & leur postérité de porter le nom & les armes de Marseille, avec cette différence cependant, que l'aîné de cette maison se nommoit *de Marseille des comtes de Vintimille*, & que les branches du Luc, de Seilion & de Figaniére se nommoient *de Vintimille des comtes de Marseille.* C'est par la même raison que le fils de M. le comte de Vintimille, & de feu Mademoiselle de Mail-

ly son épouse, né en 1741. & qui est l'arriere petit-neveu de l'archevêque de Paris, a été nommé le comte de Marseille. M. de Vintimille a eu pour successeur dans l'archevêché de Paris, *Jacques-Bonne* Gigault de Bellefonds, archevêque d'Arles, depuis le mois de Septembre 1741. &c. qui étant mort peu de tems après avoir pris possession de l'archevêché de Paris, a eu pour successeur M. *Christophe* de Beaumont, qui étoit alors archevêque de Vienne.

VINTIMILLE, (Jacques, comte de) *dont on dit un mot dans le Diction. historique & dans le Suppl. de* 1738. étoit Rhodien, fils d'Alexandre des comtes de Vintimille, de la branche des Lascaris. Alexandre ayant été chassé par la faction des Adornes & des Frégoses des états que sa famille possédoit dans les côtes de la Ligurie, se réfugia dans l'isle de Rhodes, auprès de son parent, Fabrice-Carrette, des princes de Final, quarante-deuxiéme grand-maître. Ayant fixé son séjour dans cette isle, il épousa une Paléologue, du sang des empereurs de ce nom, de laquelle il eut plusieurs enfans. Il fut tué en défendant Rhodes contre Solyman, qui fit la conquête de cette isle en 1522. Jacques de Vintimille, l'un de ses fils encore enfant échapa à la fureur du vainqueur. Il fut sauvé par les soins de Georges de Vauzelle, qui avoit été l'intime ami de son pere. Il le prit avec lui dans le même vaisseau qui ramena en France le grand-maître de Villiers, le conduisit à Lyon, & lui fit donner dans sa maison une éducation convenable à sa naissance. Jacques de Vintimille répondit à ses soins. Il joignit à la connoissance du grec, sa langue naturelle, l'étude des langues latine & françoise, & s'appliqua à l'étude des belles lettres & en particulier à la poësie & à l'histoire. Il alla se perfectionner dans l'université de Pavie; après quoi on l'envoya voyager en Espagne, en Afrique & en Italie. Il porta quelque tems les armes, & servit avec distinction dans les armées de Louis XII. Lorsqu'il revint à Lyon, il avoit l'esprit orné de quantité de connoissances, entr'autres de plusieurs langues vivantes, de la jurisprudence, des mathématiques, de l'architecture, du dessein & de la peinture. Tant de talens le firent estimer & rechercher des sçavans. Les principaux de ses amis à Lyon, furent le lieutenant de roi Jean Peyrat, les deux Scéve, Guillaume du Choul, Jean Voulté, Clément Marot, &c. Voulté lui a adressé plusieurs de ses épigrammes. Le roi François I. étant à Lyon, lui marqua son estime en le chargeant de traduire en françois la Cyropédie, ou l'institution de Cyrus, composée en grec par Xénophon. Il reçut avec joie, & il lut avec plaisir la traduction des deux premiers livres que l'auteur lui présenta écrite de sa main. Tout l'ouvrage ne fut fini que sous le regne d'Henri II. à qui Vintimille eut l'honneur de le présenter avec la traduction d'Hérodien, qu'il venoit d'achever. Le roi lui en marqua sa satisfaction en lui faisant un présent, & en lui donnant une charge de conseiller au parlement de Dijon, qui étoit vacante. Il reçut de la cour plusieurs autres graces, dont on connoîtroit le détail, si sa vie, composée par feu M. de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, étoit imprimée. *On dit dans le Suppl. de* 1735. *que* Jacques de Vintimille a composé lui-même sa vie en latin, & que M. de la Mare l'a traduite en françois. D'autres prétendent que c'est M. de la Mare lui-même qui a composé cette vie en françois. Quoi qu'il en soit, selon cet écrit, Vintimille est mort en 1582. La France chrétienne de Robert donne la même date. Selon ce dernier ouvrage, Jacques de Vintimille étoit doyen de Châlons-sur-Saone, & archidiacre de Beaune, en l'église d'Autun. Selon la France chrétienne de MM. de sainte Marthe, il étoit seulement chanoine de Châlon. Il est enterré dans l'église paroissiale de S. Michel de Dijon. Sa traduction de la *Cyropédie* a été imprimée en 1547. à Paris, par Vincent Sertenas. Sa traduction de l'histoire d'Hérodien a eu plusieurs éditions, une entr'autres en 1581. *in*-4°. à Paris, chez Federic Morel, revue & corrigée par l'auteur. Outre ces traductions on a du même un poëme latin sur la prise de Rhodes, & diverses autres poësies latines. Plus, dit la Croix du Maine, un *Carme saturnal tant en latin qu'en françois, imprimé avec le dialogue de Platon, intitulé le Théages, ou de la Sapience*, à Lyon, chez Charles Pesnot, 1564. Le P. de Colonia, Jésuite, qu'on n'a fait qu'extraire dans cet article, rapporte (*Histoire littéraire de Lyon*, tom. 2. page 573.) un endroit des poësies de Jacques de Vintimille, où il témoigne ainsi sa reconnoissance à M. de Vauzelles.

Teque, Vozelle, *canam quo nullus carior unquam,*
Qua ductore mihi est Gallia facta Rhodus:
Gallia nunc patria est: literas te autore latinas
Perdidici; tu mi dux, pater, atque comes.
Cumque forent Græci atque Itali mihi sanguine juncti,
Non mihi qui dextram porgeret ullus erat.
Tu verò qui Gallus eques, qui patris amicus,
Servasti Græco (laus tua tanta) fidem....
Nulla, Vozelle, *tuos lethè delebit honores;*
Sic veteris facti gratia fixa manet.
Mauricius Scæva in caris mihi vixit amicis, &c.

VIOLE, (dom Daniel-Georges) Bénédictin, &c. *Suppl. de* 1735. *tom.* 2. *on dit que* son histoire de la vie de S. Germain d'Auxerre a été imprimée à Paris. On s'est trompé. Cet ouvrage a été imprimé à Auxerre même.

VION. Nous donnons ici la généalogie de la maison de Vion, telle qu'elle nous a été communiquée.

Frere, Denys de Vion, né à Tessancourt, près Meulan, le 26 Décembre l'an 1613. diocèse de Rouen, reçu chevalier à Paris, le 2 de Septembre l'an 1630. tué par les Turcs, à la prise de deux galeres d'un renégat de Marseille, le 13 Juin l'an 1638. Il eut quatre freres: 1. Henri de Vion, seigneur de Tessancourt, qui d'*Anne* de Barville, a eu *Jean, François, Boniface, Robert & Charles*; 2. Pierre de Vion, seigneur de Grosrouvre, près de Montfort, qui de *Charlotte* de Damas, a eu *Leonor*, &c. 3. *Charles* de Vion, reçu chevalier à Paris, l'an 1639. 4. *Louis* de Vion, seigneur de Pinthieres, né du second lit de *Jeanne* Piedefer. Frere Denys de Vion étoit fils de Denys de Vion, chevalier seigneur de Tessancourt, & de Grosrouvre, & d'*Helene* de Villiers, sainte Radegonde. Ce dernier étoit frere de *Jean-François* de Vion, Grand-Prieur de Champagne, reçu chevalier à Paris, le 5 Septembre de l'an 1594.

*

* François de Vion, seigneur de Tessancourt, gruyer de S. Germain en Laye, l'un des cent Gentilshommes de la maison du roi.

Pernelle de Joigny.

Charles de Villiers, seigneur de sainte Radegonde, de la Monnerie.

Genevieve des Croisettes.

Ives de Vion, seigneur de Tessancourt.
Marguerite d'Aubourg, fille de *Jean* d'Aubourg, seigneur de Porcheux, & de *Roberte* de Fossez.

Antoine de Joigny, baron de Bellebrune.
Catherine de Caruel, dame de Boran, fille de messire *Guy* de Caruel, seigneur de Boran & de d'Anfreville,

Matthieu de Villiers Sieur de sainte Radegonde.
Antoinette le Gentilhomme, issue du seigneur de la Barre en Bausse.

Laurens des Croisettes, seigneur de sainte-Mesme, Mermont, & la Motte en Beauvoisis.
Catherine le Cointre.

Vion, *de gueules à trois aigles d'argent, onglées, & becquées d'or*, pour support *deux lions*, pour cimier, *une licorne naissante.*

Mauquarret, *d'argent à une fasce ondée de sable.*

Janilhac, *d'azur à six molettes d'esperon d'or, trois en chef, trois en pointe, & une fasce d'argent, chargée d'un lion d'azur.*

D'Aubourg, *d'azur à trois fasces d'or.*

Joigny, *de gueules à un aigle d'argent.*

Caruel Boran, *d'argent, à trois merlettes, écartelé d'Anfreville, d'argent, à un aigle de sable.*

Villiers, *d'azur, à trois roses d'or, & une fasce d'argent.*

Le Gentilhomme, *d'argent a une fasce de gueule, chargée de trois besans d'argent, en pointe, & un casque d'azur.*

Des Croisettes, *d'azur à quatorze croisettes, pattées d'or & une fasce d'argent, chargée de trois merlettes de sable.*

Le Cointre, *d'azur à trois croissans, & une étoile d'or.*

Jean, pere d'Ives qui suit, eut pour pere Pierre de Vion écuyer, & pour mere *Colette* Mauquarret, & pour frere aîné messire Louis de Vion, fait chevalier à la prise de Teroüinne, l'an 1487. Il fut seigneur châtelain de Vaux, près de Meulan, & commanda 1000. hommes de pied à la bataille de Fournou, sous Charles VIII. Il eut de *Marie* de Marcouville, *Louis* de Vion, seigneur de Vaux, qui de *Françoise* de Bourberts, eut trois filles; à sçavoir *Louise* de Vion, femme de *Pierre* de Coqueler, seigneur de Gournay, dont vint *Guillemette* de Coquelet, femme de *Simon* de Piennes, seigneur de Valpendant, fils de *Philippes* de Piennes, & de *Jeanne* d'Orgemont, dont est issu *Louis* de Piennes; la seconde *Marie* de Vion, femme de *Roland* de Sebouville, seigneur de Vignoru, dont est venu *Pierre* de Sebouville, seigneur des Marets, & d'Annezy; & la troisiéme *Isabeau* de Vion, femme de *Louis* de la Fontaine, seigneur d'Eches, qui en eut *Louis* de la Fontaine, seigneur d'Eches, qui de *N.* de Canzon eut deux enfans, *Anne* de la Fontaine, seigneur d'Eches, & des Orgerus (pere de *N.....* La Fontaine, femme de *Henri* de Mornay, seigneur de Villerceaux,) & *Denyse* de la Fontaine, femme de *Louis* de Saint Simon, seigneur de Basse, dont sont issus *Charles* de saint Simon, chevalier des ordres du roi; Claude, duc de saint Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Blaye; & *Louis* de saint Simon, chevalier de Malte.

Ives de Vion, fils de Jean, seigneur de Huanville, Breheuille, & de *Marie* de Jancilhac, fille de *Guillaume* de Janailhac, seigneur de Guitrancourt, & de *Perette* de Sailly, eut pour frere puîné Guillaume de Vion, seigneur de Huanville, qui de *Marie* de Fontaines, eut Jacques de Vion, seigneur de Gaillon, &c. qui de *Marie* Forest eut 7. fils: le premier Jacques, seigneur de Gaillon, qui a eu de *Françoise* le Tonnelier, Joachim, seigneur de Gaillon & du Huanville qui suit; le 2. *Matthieu*, seigneur de Breheuille & des Mureaux, a eu de *Magdeleine* Bochard Champigny, cousine germaine du R. P. Champigny Capucin, Jacques de Vion, seigneur de Breheuille, qui de *Madeleine* Dailly, a eu *Charles*, &c. le 3. *Charles*, seigneur de la Fie, a eu de *Louise* de Biancour, Poitrincourt, *Jacques*, seigneur de la Fie; le 4. *Guillaume*, sieur de Chandon, tué à la prise de Ham, l'an 1595. le 5. *Louis*, commandeur de saint Denys en France, prieur de Boafle; le 6. *Antoine*, sieur d'Herouval qui de *Claude* Abelly, eut Antoine de Vion, sieur de Herouval, qui de *Marie* Quentin a eu *Barthelemi*, *Pierre*, *Antoine*, &c. le 7. frere, *Pierre* de Vion, reçu chevalier à Paris le 5. de Septembre l'an 1594. décédé le 17. Janvier l'an 1614.

Joachim de Vion, chevalier seigneur de Meulan, & du Huanville, a épousé *Marthe* le Maître, petite-fille de *Gilles* le Maître, premier président du parlement de Paris, lequel a prononcé la loi salique, du tems de la ligue. Il est provenu de ce mariage quatre enfans: sçavoir Jean de Vion, qui suit; le 2. *Guillaume* de Vion, lieutenant colonel du régiment de Carinat, tué au siége de Savillant; le 3. *Charles* de Vion, major du régiment de Vendôme, tué au siege de Baune; la 4. *Marthe* de Vion, religieuse à l'abbaye de Monsay.

Jean de Vion, seigneur de Gaillon & du Huanville, lieutenant des maréchaux de France, a épousé *Marie-Françoise* du Mesnil-Jourdain, duquel mariage, ils ont eu six enfans, trois garçons, & trois filles: la premiere, *Marie-Françoise* de Vion, mariée à messire *Louis* de Bauche chevalier seigneur de Colombel; le premier, Jean-Philipes-François de Vion, qui suit; le troisiéme frere *Paul* de Vion, reçu chevalier de Malte en 1700. depuis major de la ville de Malte; le troisiéme frere *Claude-Charles-Urbin* de Vion, reçu chevalier de Malte en 1700. la seconde fille, *Louise* de Vion, religieuse à l'Hôtel-Dieu de Mante; & la troisiéme fille, *Elisabeth-Charlotte* de Vion, mariée à messire *Charles* le Cornu, chevalier seigneur de la Bossiere.

Jean-Philipes-François de Vion, chevalier seigneur de Gaillon, exemt des gardes du corps du roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, lieutenant des maréchaux de France, a épousé damoiselle *Marie-Catherine* de Gars, duquel mariage il a eu cinq enfans, deux garçons & trois filles; la premiere *Marie-Catherine* de Vion, née le 21. Avril 1730. le second *Antoine* de Vion, né le 18. Avril 1731. le troisiéme frere *Charles* de Vion, né le 30. Mai 1732. & reçu chevalier de Malte le 13. Janvier 1733. la quatriéme *Justine-Emelie* de Vion, née le 6. Octobre 1733. & la cinquiéme *Catherine-Louise* de Vion, née le 6. Août 1736.

Cette maison de Vion, est venue anciennement de la comté de Bourgogne, il y a plus de 300. ans qu'elle est établie dans le Vexin François. On voit encore des inscriptions dans la grande église de Dunkerque en Artois, très-honorable pour cette famille, qui y sont depuis plus de 400. ans.

Extrait tiré de la chambre des comptes de Paris, *Ezechiel* de Vion reçu maître des comptes le 23. Avril 1592. *Jean* de Vion, reçu auditeur des comptes le 6. Avril 1568. *Pierre* de Vion, reçu auditeur des comptes le 19. Avril 1630. *Antoine* de Vion de Herouval, reçu auditeur des comptes le 13. Octobre 1635. *Pierre* de Vion de Herouval, reçu auditeur des comptes le 9. Janvier 1671.

VIRDUNG, (Michel) professeur d'éloquence à Altorf, étoit né à Kitting ou Kittingen en Franconie l'an 1575. Il étoit petit-fils de *Job* Virdung, célébre mathématicien, estimé de l'empereur Charles-Quint, qui lui donna des marques de sa bienveillance; & fils de *Matthieu* Virdung conseiller de Kitting. Il eut pour freres *Guillaume*, préteur de la même ville, & *Paul* médecin & mathématicien. Michel fit ses premieres études dans sa patrie. Il fut ensuite envoyé à Strasbourg pour les continuer. Il s'y appliqua également à la litterature, au droit civil, à la recherche de l'antiquité, à l'histoire moderne & à l'éloquence: il y joignit même la poësie. De Strasbourg il alla à Jene, où l'an 1597. il fut couronné poëte par Nicolas Reusner. Il quitta Jene pour parcourir la Bohême & la Moravie avec le fils de Sigismond, libre baron de Smersiz dont on lui confia la conduite. Deux ans après dégagé de cet emploi, qui lui valut une récompense honnête, il vint à Nuremberg, & au mois de Janvier 1605. il fut fait professeur d'éloquence à Altorf. Comme il étoit en même tems historien & politique, il fut chargé de différentes affaires où ces deux talens étoient nécessaires, & il se fit beaucoup estimer & rechercher. Il forma un grand nombre de disciples qui se sont toujours fait honneur de l'avoir eu pour maître. C'est tout ce que nous lisons qui le concerne dans l'ouvrage qui a pour titre, *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. donné au public par Magnus-Daniel Omeisius, à Altorf 1683. *in*-4°. pages 93. & 94.

VIRET, (Pierre) fameux écrivain de la Religion prétendue Réformée, &c. *On ne cite aucun de ses ouvrages dans le Dictionnaire historique.* Voici les titres de plusieurs: 1. *De vero Verbi Dei, sacramentorum & ecclesiæ ministerio libri duo: De adulterinis sacramentis liber unus: De adulterato Baptismi sacramento, & de sanctorum oleorum usu & consecrationibus liber unus: de adulteratâ cœnâ Domini, & de*

tremendis sacræ Missæ mysteriis libri 4. *& de theatricâ missæ saltatione cento ex veteribus poëtis Latinis consarcinatus* : chez Robert Etienne, 1553. *in-fol.* 2. *De origine, continuatione, usu, autoritate, atque præstantiâ ministerii Verbi Dei, & sacramentorum ; & de controversiis eâ de re excitatis, & de earum componendarum ratione, libri* 18. Robert Etienne, 1554. *in-fol.* 3. *Traités divers de* Pierre Viret *pour l'instruction des fideles qui résident entre les Papistes* ; à Geneve, 1559. *in-8°. Du vrai usage de la salutation angelique* ; *de la source des chapelets, de la maniere de prier par compte, de l'abus qui y est, du vrai moyen par lequel la Vierge peut être honorée ou deshonorée*, en 4. livres, à Geneve, 1561 *in-12.* 5. *Brief sommaire de la doctrine en forme de dialogue, avec un sermon sur le fait de la cene du Seigneur Jesus*, 1561. *in-8°.* 6. *Le monde à l'empire* (c'est-à-dire, empirant, *pejor factus*) & *le monde demoniacle* ; fait par dialogues, à Geneve, 1561. *in-12.* 7. Les cauteles & canon de la Messe, ensemble la messe du corps de J. C. en latin & en françois, avec des annotations ; à Lyon 1563. *in-8°.* 8. *L'interim* fait par dialogues, sçavoir 1. les Moyenneurs. 2. les Transformateurs. 3. les Libertins. 4. les Persécuteurs. 5. les édits. 6. les Moderés, à Lyon 1565. *in-8°.* 9. réponses aux questions proposées par J. Ropitel, Minime, aux Ministres de l'Eglise P. R. de Lyon, à Lyon, 1565. *in-8°.* &c.

VIREY, (Claude-Enoch.) né en 1566. à Saffenay, village proche de Châlon en Bourgogne, fit ses études au college des Jésuites de Dijon, & sa philosophie à Paris dans le college de Navarre. Il partit peu après pour l'Italie avec Christophe de Harlay, comte de Beaumont, & reçut le bonnet de docteur en droit à Padoue. Il alla ensuite à Rome, dont il examina avec soin les antiquités. Lorsqu'il eut passé quelques années en Italie, il revint en France, se fit recevoir avocat au Parlement de Dijon, & épousa *Jeanne* Biot, de Chalon, dont il n'eut que *Christophe* Virey, qui fut maître des comptes, & qui épousa *Marie* de Saumaise, fille de *Pierre* de Saumaise de Chasans. En 1609. Virey accompagna en Flandres le prince Henry de Condé, en qualité de secrétaire de ce prince, & il s'y fit connoître d'*Erycius-Puteanus* & de plusieurs autres sçavans. Il accompagna encore le prince en Allemagne, en Italie & par toute la France. Las enfin de tant de courses, il se fixa à Châlon, où il acheta une charge de secrétaire du roi. Il fut cinq fois maire de cette ville, & y mourut de la pierre, le 25. Juillet 1636. âgé de 60. ans. On a de lui : 1. plusieurs harangues au roi Louis XIII. à Marie de Medicis, à Anne d'Autriche, au cardinal de Richelieu, & aux autres grands de la cour, lorsque le roi passa à Châlon en 1629. Ces pieces se trouvent dans le quatorziéme volume du Mercure françois ; 2. Plusieurs autres pieces dans le quinziéme tome du même recueil ; 3. Harangue à Henri de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, à Châlon 1632. 4. *Itinerarium italicum Henrici Borbonii Condæi, &c.* en vers latins & françois, manuscrits ; 5. Description du territoire de Châlon, manuscrit ; 6. Poëme de la virginité, aussi manuscrit de même que plusieurs autres ; 7. Un poëme latin, imprimé au devant de la *Gallia christiana* de Robert. C'est ainsi qu'on s'explique dans la Biblioteque des Auteurs de Bourgogne ; mais ce poëme ne consiste qu'en six vers élegiaques adressés à Claude Robert sur son ouvrage : Virey signe ainsi : *Claudius-Enoch Virey, regius secretarius ac Condæo primario Borboniæ domus principi ammanuensis.*

VIRIDET, (Jean) fils d'un notaire royal, naquit à Paray dans le Charollois l'an 1655. Après avoir fait sa philosophie à Die en Dauphiné, il étudia en médecine à Montpellier sous Barbeyrac. Delà il se rendit à Paris, qu'il quitta après la révocation de l'édit de Nantes, afin de suivre en repos ailleurs la Religion prétendue réformée dont il faisoit profession. Il passa par Geneve en 1690. delà à Rolles, bourg dans le pays de Vaux, puis à Morges, où il établit sa résidence. C'est tout ce qu'on en dit dans la *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne.* On y ajoute que Viridet est auteur des écrits suivans. 1. *Joannis Virideti, doctoris medici, tractatus novus medico-physicus, de primâ coctione, præcipuè de ventriculi fermentis, novis in medicinâ Hypothesibus superstructus ; & innumeris inventis, curiosisque experimentis & observationibus locupletatus*, à Geneve 1692. *in-8°.* 2. *Dissertation sur les vapeurs*, à Iverdun 1726. 3. *Traité du bon chyle pour la production du sang.* où l'on voit, outre les causes ordinaires qui le corrompent, plusieurs maladies qu'on n'a pas connues, à Lausanne 1735. 2. volumes *in-12.*

VISDELOU, (Claude de) Jésuite, évêque de Claudiopolis, vicaire apostolique en Chine, s'est rendu aussi recommandable par son zéle, sa piété, & ses travaux pour la conversion des infideles, que le célébre cardinal de Tournon dont il a été le disciple, l'ami, & le compagnon. Il naquit au mois d'Août 1656. en Bretagne, d'une famille noble & ancienne, du côté de pere & de mere ; & il a eu un oncle mort il y a quelques années évêque de saint Paul de Leon en Bretagne. Il entra fort jeune dans la société des Jésuites, fit son noviciat dans leur maison de Paris, & se distingua chez eux par une vertu solide, & de grandes dispositions pour les sciences. Partageant également son tems entre l'étude des belles lettres, des mathématiques & de la thélogie ; il se rendit habile dans ces diverses sciences, & sa piété qu'il avoit soin de nourrir par la priere & la méditation, le jour & la nuit, n'en souffrit point. Lorsque Louis XIV. pris la résolution d'envoyer des Missionnaires en Chine, Claude Visdelou fut un des six Jésuites qui furent présentés à sa majesté, & acceptés par elle. Les cinq autres étoient les peres de Fontenay, Tachard, Gerbillon, le Comte & Bouvet. Ils se rendirent à Brest, & s'embarquerent le 3. de Mars 1685. dans le vaisseau appellé l'Oiseau, commandé par M. de Vaudricourt, le même navire où étoient M. de Chaumont qui avoit la qualité d'ambassadeur, l'abbé de Choisy & le comte de Forbin qui passa dans le même vaisseau jusqu'à Siam. Dans le septiéme mois de leur navigation, M. Visdelou fut débarqué sur les terres du royaume de Siam ; & peu de tems après il se rembarqua pour la Chine. Le bâtiment sur lequel il étoit monté essuya une horrible tempête pendant laquelle le jeune Missionnaire pria avec tant de soin, que le vaisseau échapé au naufrage le transporta sur les côtes de Camboye & de Siam. Il lui fallut traverser des pays affreux pour se rendre à Joudia où il attendit un autre embarquement avec lequel il arriva enfin à Macao. C'étoit le lieu de sa mission, & ce fut là aussi qu'il se livra à toute l'ardeur de son zéle. Il y apptit si parfaitement la langue chinoise que, selon l'auteur de son oraison funebre, le fils du grand empereur Camhi, héritier présomptif du throne, fut lui même si surpris de l'extrême facilité avec laquelle il expliquoit les livres les plus obscurs en cette langue, qu'il voulut lui en donner une attestation autentique. « Nous reconnoissons, y dit-il, que cet homme venu d'Europe, est » plus haut en lumiere & en science dans nos caracteres » Chinois, que ne le sont les nues au-dessus de nos têtes ; » & qu'il est plus profond en pénétration & en connoissance, que les abymes sur lesquels nous marchons. » Cette attestation fut écrite en lettres chinoises sur un satin, long d'environ une aulne de Paris, & large d'une demi-aulne. Ce satin est maintenant entre les mains du pape Benoît XIV. M. Visdelou ne s'est pas seulement servi de cette connoissance de la langue chinoise pour instruire avec tout le zéle & toutes les fatigues d'un Apôtre, ceux à qui il étoit envoyé, il s'en servit aussi pour composer l'histoire de l'empire de la Chine, qu'il a envoyée à Rome à la congrégation de la Propagande. Il étoit arrivé en Chine en 1687. & pendant plus de vingt ans qu'il séjourna en différens endroits de ce vaste empire, il y travailla sans relache à la propagation de l'évangile, & à détruire tous les abus qui ne s'accordoient point avec l'exacte pureté de la morale évangélique. Quand le cardinal de Tournon eut été envoyé dans le même pays, en qualité de Legat du saint siege, M. Visdelou s'unit à lui dans la même vue, & ils travaillerent de concert à for-

mer des Chrétiens qui le fussent d'esprit & de cœur. Le légat par une lettre du 12. Janvier 1708. le déclara vicaire apostolique, & administrateur de plusieurs provinces de la Chine ; & le 12. Février suivant, il le nomma à l'évêché de Claudiopolis, avec la permission de se faire sacrer par un des évêques qu'il lui plairoit de choisir, assisté de deux prêtres au défaut d'autres prelats. M. Visdelou choisit le légat lui-même qui le sacra à Macao le deux Février 1709. La persécution qui retenoit le cardinal de Tournon dans les fers, contraignit aussi le nouveau prélat à se retirer. Le légat crut devoir l'envoyer à Pondichéri, où il reçut ensuite ordre de Rome de fixer sa demeure. Il y choisit son logement chez les Missionnaires Capucins, vivant comme eux dans la pauvreté évangélique, & ranimant son zéle pour toutes les fonctions de l'apostolat. Il étoit arrivé à Pondichéri le 24. Juin 1709. & il n'en est sorti que pour aller à Madrast éloigné d'environ 25. à 30. lieues ; mais après un court séjour dans ce lieu, il revint à Pondichéri où il eut beaucoup à souffrir à cause de son zéle à faire observer les décrets de Rome qui lui étoient adressés pour le culte religieux. Ces persécutions l'engagérent à écrire une longue lettre historique & apologétique à Louis XIV. qui étoit mort dès le premier Septembre 1715. lorsque cette lettre partit en Janvier 1716. mais on n'avoit pu encore avoir de nouvelles de cette mort à Pondichéri. La lettre fut remise à M. le duc d'Orléans, régent, & comme M. Visdelou se plaignoit entr'autres de ce que sans autorité & contre toute justice, on vouloit l'envoyer à Bengale, M. le régent lui fit donner ordre de rester à Pondichéri. Ce pieux & zélé prélat est mort audit lieu le 11. Novembre 1737. & fut inhumé dans l'église des PP. Capucins, Missionnaires apostoliques & curés. L'onziéme de Décembre suivant, son oraison funébre fut prononcée publiquement en présence d'un grand nombre de personnes. Dans la suite cette piéce qui est fort longue, & accompagnée de beaucoup de notes, la plupart historiques, & suivie de diverses lettres & autres piéces, a été imprimée en 1742. à Cadix *in-8°*. Ce recueil est dédié au pape Benoît XIV. qui a remercié l'Auteur par un bref du 9. de Juin 1742. qui est aussi imprimé en latin & en françois, avec quelques autres piéces. L'oraison funébre de M. de Visdelou a été réimprimé *in-4°*. dans les nouveaux *Mémoires présentés au pape Benoît XIV.* & imprimés *in-4°*. à Lucques, 1744. page 235. & suiv. du second volume. Dans ces Mémoires, partie seconde livre troisiéme, on trouve la liste suivante des écrits de M. de Visdelou, qui furent, dit-on, remis au pape après la mort de l'Auteur : 1. une histoire de la Chine, traduite du chinois en latin, avec des notes qui en facilitent l'intelligence, en 6. tomes ; 2. un ouvrage contenant diverses choses relatives à la chronologie chinoise ; 3. Dissertation latine traduite du chinois, avec un commentaire & des notes sur un monument de la religion chrétienne, qui fut trouvé l'an de Jesus-Christ 1625. dans les murs de Ginganfu, ville capitale de la province de Kensi ; 4. Dissertation sur la religion *Tao-su* des Bonzes ; 5. *De perfectâ imperturbabilitate, liber canonicus ;* 6. Dissertations sur la doctrine des Brachmanes ; 7. Vie de Confucius ; 8. Histoire abrégée du Japon ; 9. Traduction latine du rituel chinois ; 10. Sur les cérémonies & sacrifices des chinois ; 11. Eloges de sept philosophes Chinois ; 12. Chronologie de la Chine en quatre parties. 13. Suite de cette chronologie jusqu'au commencement de l'Ere chrétienne ; 14. Autre suite jusqu'au tems présent ; 15. De la religion chinoise brachmanique ; 16. Version françoise de quelques édits Chinois, avec des remarques ; 17. Des antiquités de la Chine, & des autres parties du monde.

VISSCHER (Martin Gérard) Hollandois, étoit de Schoonoven. Il embrassa l'institut des chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dans un monastére situé près du lieu de sa naissance. Il vivoit encore en 1570. Il s'occupa à écrire en latin l'histoire de l'origine & des progrès du monastére où il avoit fait profession, & de sa dévastation. Valere André dit que le sçavant Marc-Zuer Boxhorn, professeur d'histoire à Leyde, avoit l'original de cet ouvrage, qui n'étoit point imprimé alors, & qui ne l'a peut-être pas été depuis. *Voyez* la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de M. Foppens, *in-4°*. 1739. tome 2. page 854.

VISSCHER (Romerus) d'Amsterdam, a été un poëte fort célébre en son tems, & que l'on estime, dit-on, encore. Il n'a écrit qu'en sa langue. Il étoit surnommé le *Martial Hollandois*, apparemment parce qu'il réussissoit dans le genre épigrammatique. Il est mort le onziéme de Février de l'an 1620. Il laissa deux filles, qui se sont aussi distinguées par leur érudition & leurs poësies en langue vulgaire. L'aînée, *Anne-Roëmers*, née l'an 1584. est morte le 6. de Décembre 1651. La seconde se nommoit *Tesselschade-Roëmers*. On parle d'elles avantageusement dans la description historique d'Amsterdam par Jean Blauw. *Voyez* l'ouvrage de Valere André, cité à l'article précédent, page 1083.

VISSEC, (Jean de) évêque de Maguelonne, dont le siége fut transféré depuis à Montpellier, étoit de la noble famille de Vissec au diocése de Lodève, & fut élevé fort jeune à Maguelonne, où ayant fait ses études sous les maîtres établis par le chapitre, il fut reçu docteur en droit canon, & obtint la prévôté de cette église. Il possédoit cette dignité, lorsque le pape Jean XXII. l'attira auprès de lui & le fit auditeur de Rote. André de Frédol évêque de Maguelonne, étant mort le dernier jour de Février 1328. ou 1329. avant Pâques, Jean XXII. choisit Jean Vissec pour remplir ce siége. Le nouveau prélat arriva à Montpellier en 1330. & la même année il tint un synode dans lequel il dressa pour son chapitre divers statuts qui furent publiés au mois de Novembre de l'année suivante. On en trouve le précis dans l'histoire ecclésiastique de Montpellier par M. de Grefeuille pag. 87. & suivantes jusqu'à la page 98. Jean de Vissec mourut au château du Terrail le 28. Aout 1334. après avoir rempli saintement son siége durant cinq ans, six mois & douze jours. * Voyez l'*histoire de Montpellier* citée dans cet article, chapitre v. & vi.

VITAL. *Tout ce que l'on dit de cet hérétique, au mot* VITALIS *dans le Dictionnaire historique*, c'est qu'il étoit Apollinariste, & qu'il se fit mettre sur le siége d'Antioche. *Il faut suppléer ce qui suit.* Vital hérétique fameux au IV. siécle, étoit disciple d'Apollinaire. Il fut prêtre de l'Eglise d'Antioche de la communion de saint Mélece, & s'acquit beaucoup de réputation par la pureté de ses mœurs & par son application à la conduite du troupeau dont il étoit chargé. Piqué de jalousie contre le prêtre Flavien, depuis évêque d'Antioche, qui l'empêcha d'approcher de Mélece, il prêta l'oreille aux nouveautés d'Apollinaire évêque de Laodicée. Celui-ci le consacra évêque d'Antioche vers l'an 375. Par ce moyen cette église fut divisée en quatre partis : celui de Mélece & de Paulin, tous deux Catholiques ; celui des Ariens sous Euzoïus, & celui de Vital. Cependant Vital publioit partout qu'il étoit Chrétien, & se vantoit qu'il avoit la communion de Damase : ce qui joint au soin qu'il avoit de cacher sa mauvaise doctrine à ceux qui n'étoient pas de son parti, fit qu'il fut longtems sans passer pour hérétique. Saint Epiphane étant à Antioche, le voyant accusé d'Apollinarisme par ceux du parti de Paulin, entra en conférence avec lui, pour tâcher de découvrir ses véritables sentimens. Vital lui avoua que le Fils de Dieu avoit pris l'homme parfait. Interrogé si le Fils de Dieu avoit pris une chair mortelle, il dit que oui. De la Vierge Marie, sans participation de l'homme, par l'opération du saint-Esprit ? il en convint aussi. Donc le Verbe, Fils de Dieu, est venu prendre de la Vierge la chair mortelle ? il l'accorda. Il lui demanda encore si le Verbe avoit pris une ame ; il répondit qu'on ne pouvoit dire autrement. Saint Epiphane ravi de le trouver dans ces sentimens, le croyoit orthodoxe, lorsqu'il s'avisa de lui demander si J. C. avoit un entendement. Vital le nia. Comment donc dites-vous, répliqua le saint, qu'il a été homme parfait ? Alors il se découvrit en ces termes : Nous disons qu'il est homme parfait en mettant la divinité pour entendement avec la chair

& l'ame. La dispute dura encore quelque tems, mais sans fruit; & saint Epiphane se retira consterné de voir un homme de ce mérite engagé dans l'erreur. Vital continua de se déguiser autant qu'il put: il publia même une confession de foi, qui parut orthodoxe aux plus grands docteurs de ce tems-là. Saint Jérôme étoit alors dans son désert de Syrie près d'Antioche: Vital, Méléce & Paulin s'efforçoient de l'attirer chacun à son parti, & tous se glorifioient du siége de la communion Apostolique. S. Jérôme se contenta de leur répondre qu'il étoit inviolablement attaché à la chaire de saint Pierre: qu'ainsi, quiconque communiquoit avec la chaire de Pierre, il étoit des siens. Mais comme cette déclaration ne satisfaisoit ni Vital ni les autres; & que chacun vouloit que le saint docteur se déclarât pour soi à l'exclusion de ses contendans; saint Jérôme écrivit au pape Damase pour le supplier de lui marquer qui avoit sa communion, & avec qui il devoit communiquer. Vital persuadé que si le saint siége lui donnoit publiquement sa communion, il passeroit partout pour catholique, alla à Rome, & présenta à Damase une confession de foi artificieuse & qui paroissoit catholique. Le pape le reçut avec douceur; mais comme il avoit de violens soupçons sur sa foi, il ne voulut pas le recevoir à sa communion, & le renvoya à Paulin d'Antioche pour s'en éclaircir; sa lettre est de l'an 383. Depuis, le pape Damase ayant connu l'hypocrisie & les véritables sentimens de Vital, il prononça contre lui l'anathéme & condamna sa profession de foi. C'est ce que nous apprenons d'Elie de Créte rapporté par saint Grégoire de Nazianze, & par saint Grégoire lui-même. Mais il n'est pas aisé de déterminer le tems auquel cela se passa. * *S. Gregor. Nazianz. Epist. 2. ad Cledon. S. Epiph. Hæresi 77. N°. 20. &c. S. Hieron. Ep. 2. ad Damas. Sozom. l. 6. c.* 25. Mémoire manuscrit de M. du Mabaret.

VITAL, Notaire du saint siége, né à Ausch ou dans le territoire, vivoit dans le douziéme siécle. Il a écrit en latin la vie de saint Bertrand, évêque de Comminges, par l'ordre de Guillaume, archevêque d'Ausch, proche parent de ce saint prélat. Cette vie est imprimée dans l'*Amplissima collectio veterum scriptorum & monumentorum*, &c. des peres Martenne & Durand, tom. VI. pag. 1022. & suiv.

VITALIS, (Jean) prêtre de Palerme, vivoit sous le pontificat du pape Leon X. qui lui donna la qualité de bourgeois de Rome. Il a écrit plusieurs choses en vers latins. Mongitore dit qu'il a composé des hymnes en l'honneur de la sainte Trinité. La premiére édition parut à Rome en 1521. *in*-4°. sous ce titre: *Janus Vitalis de divinâ Trinitate.* La seconde édition fut faite à Basle, & la troisiéme à Bologne en 1553. Il a fait un autre ouvrage intitulé, *Theratorizes*, à Rome 1514. Il a traduit du grec deux harangues de Lisias, imprimées en 1515. Ce fut lui qui procura l'impression de la traduction latine que le cardinal Bessarion avoit faite du livre de Xénophon, des dits & faits de Socrate. Cette version fut imprimée à Rome en 1521. * *Giornale de litterati d'Italia*, tome XIII. *Supplément françois de Basle.*

VITRIER, en latin *Vitrarius*, (Jean) religieux de l'ordre de saint François, naquit dans le quinziéme siécle: mais on ignore de quel pays il étoit. Quelques-uns conjecturent qu'il naquit dans la Flandre Françoise. Le sçavant Erasme fait un grand éloge de la piété, de la science, du zéle & de la sagesse de ce religieux, dans une lettre écrite à Josse Jonas, d'Erfort, datée le 13. Juin 1519. c'est la lettre 435. du recueil des épîtres d'Erasme, de l'édition de Leyde 1706. *in-folio.* Il étoit mort depuis peu lorsque Erasme écrivit cette lettre; ce grand homme avoit connu ce religieux lorsque celui-ci avoit 44. ans; mais il ne nous dit pas à quel âge Dieu le retira de ce monde. Il dit seulement qu'il mourut à Courtrai dans un monastére de filles dont il avoit la conduite, & où sa grande régularité l'avoit fait comme éxiler. Erasme ajoute qu'il a laissé plusieurs ouvrages écrits en françois, où il ne disoit rien qu'il n'eût tiré des auteurs sacrés ou des saints peres. Jean Vitrier possédoit si bien les premiers, qu'il les sçavoit presque tous par cœur, surtout les épîtres de saint Paul qu'il connoissoit aussi parfaitement, dit Erasme, qu'un homme connoît ses ongles & ses doigts. C'étoit dans la méditation de ces divins écrits, qu'il puisoit tout ce qu'il débitoit en chaire & dans les discours qu'il faisoit au peuple ou aux religieuses. Il en étoit si rempli par une méditation assidue, qu'il n'écrivoit jamais ce qu'il devoit prêcher. Dans sa jeunesse, il avoit beaucoup étudié les Scotistes, mais ces auteurs lui déplurent dès qu'il eut gouté les saints peres. Il avoit été animé du zéle de la conversion des infidéles, & ayant obtenu la permission de se consacrer à cette bonne œuvre, il se mit en chemin pour y satisfaire. Mais dans la route, une voix qui lui parut venir du ciel, selon le propre récit d'Erasme, lui ordonna de retourner sur ses pas, en l'assurant qu'il trouveroit le martyre parmi les siens. Il obéit; & ayant, quelque tems après, entrepris de faire rentrer dans la voie un monastére de filles qui étoient livrées au désordre, huit d'entr'elles, irritées de son zéle & de la conversion de quelques-unes de leurs sœurs, trouverent le moyen de le surprendre dans le particulier, & firent tous leurs efforts pour l'étouffer. Elles le laisserent en effet ne respirant presque plus. Délivré de ce danger, il ne laissa pas de continuer de rendre service à celles même qui avoient voulu sa mort. Erasme ne loue pas moins la profonde érudition de Vitrier que sa vertu & son zéle. C'est ce qu'il faut voir dans la lettre citée: dom Liron en a tiré le peu qu'il dit de Jean Vitrier dans le tome troisiéme de ses *singularités historiques & littéraires*, pages 190. & 191. & à la page 358. où cet article est répété. Il ne faut pas confondre Jean Vitrier avec *Jacques* Vitrier, qui étoit aussi de l'ordre des freres Mineurs, dont la faculté de Théologie censura seize propositions qu'il avoit prêchées à Tournai en Flandres, l'an 1498.

VITTEMENT, (Jean) *Supplément tome 2. p. 471.* à la fin de son épitaphe, au lieu de *jus desiderio* lisez *justo desiderio.*

VIVANT, (François) prêtre, docteur en théologie de la maison & société de Sorbonne du 27. Avril 1688. étoit né à Paris. Il a rempli les premiers postes dans la même ville, où il fut d'abord curé de la paroisse de saint Leu, saint Gilles, le 27. Novembre 1697. Il fut ensuite Pénitencier de Paris & vicaire général sous feu M. le cardinal de Noailles. Il fut reçu chanoine de Paris le 7 Août 1711. Chancelier de l'Université le 12. Août 1713. grand chantre le 17 Novembre 1728. Il se démit de cette dignité le 10 Novembre 1739. Il est mort au cloître de l'église de Paris le 30 Novembre 1739. dans la 77. année de son âge: il a eu beaucoup de part au breviaire & au missel dressés sous l'épiscopat de M. le cardinal de Noailles, & il est auteur de beaucoup de proses, de collectes & de quelques hymnes. On a de plus de sa composition, 1. *un Traité contre la pluralité des bénéfices*, à Paris, 1710. *in*-12. contre l'ouvrage latin de l'abbé Boileau sur cette matiére. On peut voir l'analyse du traité de M. Vivant dans la *Bibliotheque ecclésiastique* du XVIII. siécle par M. Du Pin, pages 837. & suivantes. 2. *De la vraie maniere de contribuer à la réunion de l'église Anglicane à l'église Catholique:* ou *examen de différens endroits de deux livres;* l'un intitulé, *Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois*, &c. l'autre, *Défense de la Dissertation*, &c. à Paris, 1728. *in*-4°. M. Vivant étoit frere de *Jean* Vivant, évêque de Paros dans l'Archipel, *in partibus infidelium*, suffragant de l'évêché de Strasbourg, docteur en Théologie, &c. mort à Strasbourg, le 16. Février 1739. dans la 79. année de son âge.

VIVÉS, (Louis) *Supplément, tom. 2.* Le traducteur de la femme chrétienne par Vivés, est Pierre de Changy, non Jacques de Changy. Voyez la *Bibliotheque des Auteurs de Bourgogne*, par M. l'abbé Papillon.

VIVIAN ou VIVIEN, religieux de l'ordre des Prémontrés, a été, comme on le croit, un des premiers disciples de saint Norbert, fondateur dudit ordre dans le VI. siécle: il a écrit un ouvrage intitulé: *Harmonia, sive tractatus de libero arbitrio & gratiâ*, dont on doit l'impression aux peres DD. Martenne & Durand, qui l'ont inséré dans le tome 9. de leur *amplissima Collectio veterum scriptorum*, &c. pag. 1076. & suiv. Ils observent

que Vivian fuit dans fon écrit la doctrine de faint Bernard qui avoit traité le même fujet. Cet ouvrage de Vivian eft adreffé à Gérard, doyen & maître de faint Quentin ; *Gerardo ecclefiæ beati Quintini decano & magiftro*, VIVIANUS *pauperum Præmonftratæ ecclefiæ minimus.*

VIVIEN, (George) né & nourri à Anvers, étoit fils de *Pierre* Vivien & de *Jacques* Baillarde tous deux de Valenciennes. Il fut envoyé par fes parens à Louvain, où il prit le degré de maître ès-arts en 1555. il s'appliqua enfuite à la médecine ; mais s'étant dégoûté de cette étude, il paffa à celle de la théologie, & enfuite à la jurifprudence. Après avoir parcouru l'Efpagne & l'Angleterre, il vint à Paris, & il y profeffoit vers l'an 1559. il y prit auffi des degrés en droit, même le doctorat, & retourna vers l'an 1562. dans fa patrie, où la même année il exerça la profeffion d'avocat au Parlement de Brabant. L'année fuivante l'évêque de Cambrai le fit un de fes officiers de juftice ; & c'eft dans ces emplois que Vivien paffa huit années. Vers 1570. les troubles des Pays-Bas, & la jaloufie de fes envieux, l'obligerent de fe retirer à Cologne où il enfeigna le droit pendant deux ans, mais feulement en particulier. L'eftime qu'il s'acquit par fes leçons engagea la ville à le folliciter d'en donner de publiques, & on lui affigna des appointemens. La troifiéme année il fut fait affeffeur de la Cour de l'archevêque électeur de Cologne. Il trouva encore des ennemis dans cette ville : on l'accufa de donner dans les nouvelles opinions ; on voulut le faire paffer pour hérétique ; il fe juftifia, & confondit fes accufateurs. Nous ignorons le tems de fa mort. Ses ouvrages font en grand nombre. Ceux qu'il compofa avant fa retraite à Cologne, font *Hiftoria rerum memorabilium*, jufqu'à Ferdinand duc d'Albe : Tables de toute la philofophie : un livre de harangues : Traité des devoirs d'un bon pere de famille, en quatre livres à Louvain, 1563. *in*-8°. Traité des devoirs d'une bonne mere de famille, en autant de livres, à Anvers, 1563. *in*-8°. *Inftruction fur l'art militaire, tant fur terre que fur mer*, en quatre livres ; cet ouvrage eft en françois : 1563. *in*-16. *Dialogues facrés fur l'hiftoire de l'ancien & du nouveau teftament*, auffi en françois, 1564. *Synopfis juris utriufque*, à Louvain 1563. *in*-8°. *Encyclopædia : Œconomicorum* l. IV. Depuis fa retraite à Cologne, il écrivit les ouvrages fuivans : *Juftiniani imperatoris inftitutiones juris civilis* ; c'eft une édition corrigée & enrichie de tables que Vivien donna des inftituts. *Compendium de diverfis regulis juris civilis : Epitome regularum juris canonici : Tit. d. de gradibus affinitatis & confanguinitatis, fcholiis ac fchematifmis auctus : Enchiridion de verborum ac rerum fignificatione, cum fcholiis & antinomiis*, 1570. *in*-8°. *Commentarius ad Læti introitûs ftatuta ducatus Brabantiæ*, en flamand, 1577. *in*-4°. *Delineatio elementorum Chriftianifmi*, à Cologne 1577. *in-fol.* Il a fait encore d'autres ouvrages que l'on ne croit point imprimés. On peut en voir la lifte dans la bibliotheque Belgique de Valere André, tom. I. *in*4°. page 343. & fuiv. édition de Bruxelles 1739.

ULACK, (Adrien) de Gand, célebre mathématicien, a publié l'ouvrage fuivant : *Trigonometria artificialis, five magnus canon triangulorum logarithmeticus, ad decades fecundorum fcrupulorum conftructus*, à Francfort, *in-fol.* C'eft tout ce qu'on lit dans la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in* 4°. tome I. page 25.

ULADERACK, (Chriftophe) de Giffen ou Geffen, dans le Brabant près de Bofleduc, étoit fils naturel du feigneur du lieu ; ce qui fit que pour cacher en quelque forte fa naiffance, il fe difoit, & vouloit qu'on le crût de Bofleduc. Il fut d'abord fcholarque ou principal de l'école d'Amersfort. Depuis il eut la fupériorité du college ou école de fa patrie, c'eft-à-dire, de Bofleduc ou Bois-le-Duc. Il occupa ce pofte pendant dix ans, & pendant quarante il a enfeigné l'éloquence dans le même lieu. Son auteur favori étoit Cicéron, & ce furent les ouvrages de ce célebre orateur qu'il s'attacha à expliquer. Il enfeignoit en même tems les langues Hébraïque & Grecque. Il mourut à Bois-le Duc le 15. de Juillet 1601. & fut inhumé dans l'églife cathédrale, où l'on grava cette épitaphe.

M. CHRISTOPHORUS ULADERACCUS
Profeffor trilinguis, X. annor. rector fcholæ ;
Et XL. annor. lector primarius ;
Qui obiit anno 1601. idibus Julii.
Huic, viator, bene precare.

On a de lui les ouvrages fuivans. 1. *Epitome dialectices Hunnæi* ; à Bois-le-Duc, *in*-8°. 2. *Enchiridion felectarum precum*, dans la même ville, 1583. *in*-16. 3. *Leges fcholæ Ducis-Sylviæ* ; à Bois-le-Duc, 1593. *in*-8°. 4. *Polyonima Ciceroniana* ; à Anvers, 1597. *in*-8°. 5. *Selectiffimæ latini fermonis phrafes* : ces phrafes, tirées uniquement de Cicéron, furent imprimées en langue flamande, à Anvers, chez Plantin, en 1586. *in*-8°. 6. *Formulæ Ciceronianæ confcribendis epiftolis utiles* ; à Anvers. 7. *Marcii Plauti florum libri IV. cum fcholiis* ; à Anvers, 1597. *in*-12. 8. *Apotheofis, five carmen funebre in Georgii Macropedii obitum* ; à Anvers, 1565. *in*-8°. Uladerack avoit fuccédé dans la chaire, qu'il a occupée fi long-tems, à George Macropédius, ou Lanckveld, dont il fait l'éloge dans ce poëme. Tels font les ouvrages d'Uladerack, mentionnés dans la bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. I. pag. 181. Nous trouvons encore ailleurs cité fon travail fur Plaute, fous un autre titre que celui qu'on vient de rapporter, fi ce n'eft pas un autre ouvrage : *Veterum philologiæ œconomia, five introductio ad congreffiones familiares, ex Plauto & Terentio in locos communes tributa : acceffere Plauti fententiæ, facetiæ, verba prifca & antiquaria collecta à Chriftophoro Uladeracco, cum fcholiis* ; à Douai, 1619. *in*-12.

ULADERACK, (Pierre) *fils du précédent*, fut recteur du collége de Bois-le-Duc, fa patrie ; & enfeigna comme fon pere, les langues Latine, Grecque & Hébraïque. Il fut fait depuis curé à Oorfchot ou Oirfchot, où il mourut en 1616. Ses ouvrages font : 1. *Tobias*, comédie fainte, à Bois-le-Duc, 1595. 2. *Carmen fcholafticum, feu natalitium pro anno jubilæi* 1600. à Bois-le-Duc, 1600. *in*-4°. 3. *Exfequiæ Philippo fecundo Hifpaniarum regi Sylvæ-Ducis exhibitæ.* C'eft un poëme latin, imprimé à Bois-le-Duc, en 1600. *in*-4°. 4. *Diarium obfidionis Sylvæ-Ducenfis* ; à Bois-le-Duc, 1601. *in*-8°. Il a laiffé un autre écrit demeuré manufcrit, fous ce titre : *Diva virgo Oorfchotana ad facram Quercum* : Wichmans en parle dans fa *Brabantia Mariana.* * Voyez Valere André en fa biblioth Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 1017.

ULEUGHELS, qu'on prononce VEUGLES (Nicolas) peintre célebre, né à Paris, étoit fils d'un peintre Flamand eftimé. Il étoit chevalier de l'ordre de faint Michel, & membre de l'académie de peinture à Paris, où il a été profeffeur. Charles-François Poërfon, directeur de l'académie de peinture que le roi de France entretient à Rome, étant mort le premier de Septembre 1725. M. Uleughels fut envoyé pour lui fuccéder, & il a rempli cette place avec honneur jufqu'à fa mort, arrivée à Rome le dixiéme de Décembre 1737. Il avoit environ foixante & dix ans. Voici le portrait que l'on fait de lui dans le catalogue raifonné des curiofités de feu M. Quentin de Lorangere, dreffé en 1744. par M. Gerfaint : « Les compofitions de M. Uleughels, dit-on, font agréables, & il y a beaucoup cherché le goût de Paul Veronéze ; il ne peignoit guéres que des petits tableaux de Chevalet où il réuffiffoit. Il avoit beaucoup d'efprit, & il poffédoit tous les agrémens de la bonne fociété. Ses talens lui avoient procuré la place de directeur de l'académie royale de faint Luc établie à Rome .... & il s'eft attiré dans cette ville une eftime univerfelle, & même de plufieurs fçavans & gens de lettres avec lefquels il avoit fouvent relation ». Etant à Rome, il s'eft occupé à traduire de l'italien en françois un dialogue de Louis Dolcé, auteur du feiziéme fiécle, fur la peinture, qui étoit devenu très-rare. Ce dialogue avoit été imprimé à Venife en 1587. *in*-8°. fous ce titre : *Dialogo della pittura di Lodovico Dolce intitolato l'Aretino.* M. Uleughels a fait réim-

primer le texte avec la version françoise à côté, à Florence, 1735. *in-8°.* sous ce titre : *Dialogue sur la peinture de Louis Dolce, intitulé l'Arétin* (parce que c'est Pierre Aretin, & Jean François Fabrini qui parlent dans ce dialogue) *dans lequel on traite de l'excellence de la peinture, & de toutes les qualités nécessaires au bon peintre : avec les exemples des peintres anciens & modernes : à la fin on y parle du mérite & des ouvrages du divin Titien.* Il est facheux que la traduction d'un ouvrage si utile & si aimable soit si inférieure à la délicatesse & à l'énergie du texte, & qu'elle soit même infidéle en beaucoup d'endroits. M. Uleughels qui avoit vécu si long-tems en France, & dans le commerce des gens polis & des hommes de lettres, sembloit devoir faire attendre quelque chose de beaucoup moins imparfait ; il a mis à la tête de sa traduction une longue préface dont plus des deux tiers sont employés à relever les fautes de trois volumes qui parlent de tableaux & d'antiquités, imprimés à Amsterdan, en 1728. & qui sont de M. Richardson le jeune, & de la description des tableaux du palais royal, par feu M. du Bois de saint Gelais, qui avoit été ami de M. Uleughels. Il est vrai que ces ouvrages sont pleins de défauts & viennent d'auteurs qui ne faisoient aucune autorité en fait de peinture ; mais personne ne l'ignoroit, & leurs productions n'étoient nullement recherchées. Cette préface de M. Uleughels est accompagnée d'une traduction italienne, qui l'emporte beaucoup pour le style sur l'original : elle est de M. l'abbé Bouget, ami de l'auteur. L'estampe qui sert de frontispice au livre est du dessein de M. Uleughels, mais gravée par M. Slodts, éleve de l'académie de Rome, & qui travaille aujourd'hui de sculpture dans cette ville avec réputation. Au reste, ni M. Uleughels, ni M. Bouget ne sont point nommés dans cet ouvrage : mais ce que l'on vient de dire est certain. Le dialogue de *Dolce* a été réimprimé, en italien seulement, à Florence en 1745. *in-8°.*

ULFELD, (Leon) étoit selon les Historiens le plus jeune des fils de *Cornifix* ou *Corfits*, comte de Ulfeld, *duquel on a donné un article dans le Dictionnaire historique, aussi bien que de ses aïeux* Jacques Ulfeld, comte Danois, & Jacques, seigneur d'Urip, &c. Leon fut comte du saint empire, chevalier de saint Jacques, conseiller privé de l'empereur. Il étoit né le 22. Mars 1651. En 1682. il fut fait capitaine, & servit avec honneur sous le général Montecuculi. L'empereur Léopold le fit chambellan. En 1704. il étoit lieutenant général, & en 1706. il devint général en chef. Il s'étoit trouvé en 1702. à la bataille de Luzzara ; & en 1703. il avoit accompagné l'empereur Charles VI. lorsque ce prince fut déclaré roi d'Espagne à Vienne. En 1706. il défendit Barcelone contre les troupes du roi Philippe, & à cette occasion il fut fait capitaine général de Catalogne. Lorsqu'il fut revenu en Allemagne, l'empereur le fit capitaine aux gardes & conseiller privé. Ulfeld mourut à Vienne le 11. Avril 1716. il avoit épousé en 1697. *Anne-Marie*, fille de *Rodolphe* comte de Zinzendorf, dame d'honneur de l'impératrice Eléonor. Il eut d'elle 1. *Cornifix*, né à Cronstadt en Transylvanie le 15. Juin 1699. 2. *François-Antoine*, né à Barcelone le 7. Juillet 1711. 3. *Charlotte-Elizabeth*, née à Vienne le 7. Janvier 1715. * *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam, 1740.

ULGER, évêque d'Angers. *Supplément tome 2. page 475. . . . Ajoutez aux citations* : Dissertation sur l'origine de l'université d'Angers, imprimée à Angers en 1736. *in-4°.* Il y est parlé au long de l'évêque Ulger ; sur-tout depuis la page 37. jusqu'à la fin. Cette dissertation est curieuse & remplie de bonnes recherches.

ULIERDEN, (Lambert de) né en 1564. à Harstalle au diocése de Liége, passa les premieres années de sa vie dans le lieu de sa naissance, ou à Liége d'où son pere étoit natif. Il fut ensuite envoyé pour étudier les belles lettres, à Aix la-Chapelle & à Cologne, d'où il revint à Liége ; où il continua les mêmes études ; mais quelque tems après, il quitta les lettres pour embrasser le parti des armes, & servit en différens endroits tant sous le duc Ernest de Baviére, que sous d'autres généraux. Il en a parlé ainsi lui-même, dans ces vers :

Me pater, ô etiam duro sacrasset aratro ;
Tempora cùm vitæ prima fuêre meæ.
Non ego militiam, neque castra secutus abissem
Ad vada, quæ ripis proxima, Rhene, tuis.
Non ego vidissem Mœnum, neque forsitan Istrum ;
Ignotusque suis Neccarus esset aquis.
Odera non esset, nec cognitus esset obrincus,
Nec Vesaris vari sanguis ille reus ;
Nulla Borussiacis essent mihi cognita regnis
Opida, Vandalicis opida nulla lucis.
Machina nulla meum penetrasset ahenea pectus ;
Rupissent somnos classica nulla meos.

Ulierden fut fait deux fois prisonnier de guerre ; mais enfin las d'un métier si fatiguant, il revint à Louvain, & se réconcilia avec les lettres. Il se livra à la philosophie dans le collége du Lys, eut en 1585. le second rang dans la promotion des Maîtres-ès-Arts, & s'appliqua ensuite à l'étude de la jurisprudence. En 1590. il fut fait docteur en droit ; après quoi il retourna dans sa patrie, où pendant près de 50 ans, il servit utilement par ses lumiéres tant dans la plaidoirie que par les consultations. On a de lui les ouvrages suivans, dont la pluspart sont en vers latins. 1. *Apotheosis & panegyricus Ernesto ac Ferdinando, Bavaris, successivè Leodiens. episcopis* ; à Liége 1613. *in-8°.* 2. *De electione & coronatione Ferdinandi II. imperatoris* ; à Liége 1619. *in-8°.* 3. *Epitaphum D. Catharinæ* de Miche, *domini Winandi, viri consularis, & prætoris, filiæ, quod inscripsit Antia Daphne* ; à Jena 1619. *in-8°.* 4. *Vota, preces & monita publica pro bello Bohemico*, &c. à Liége 1621. *in-8°.* 5. *De morte Alberti pii, Belgarum principis* ; à Liége 1622. *in-8°.* 6. *Epistolæ militum regiorum ad obsessos Bredæ rebelles milites, & horum ad illos responsiones : Augustæ Rauracorum*, 1625. *in 8°.* 7. *Tractatus de 32. tribubus opificum civitatis Leodiensis, deque earum origine* ; à Liége 1628. *in-8°.* 8. *Fasti magistrales inclitæ civitatis Leodiensis ad normam Cæsareæ jussionis in comitiis anni 1628. VIII. Kalend. Augusti habitis, in-8°.* 9. *Historia civitatis Leodiensis, typo seu tabulæ ejusdem subjecta.* 10. *Edita nummorum omnium, quorum usus in civitate Leodiensi & vicinis provinciis, ab anno 1477. ad usque annum 1623.* à Liége 1623. *in-4°.* 11. *Hercules Belgicus, sive de gestis rebus Caroli Longevallii, comitis Bucquioii, &c. deque ejus deplorandâ morte, liber* : mais non encore imprimé. 12. *Prosopopeïa satyrica civitatis Leodiensis ab adventu Joannis de Werdt, & subsecutorum motuum, ab anno scilicet 1636.* &c. en vers élégiaques. * Valerii Andreæ *bibliotheca Belgica*, édition de 1739. *in-4°.* tome 2. page 803. & suiv. Ulierden a eu deux fils, *Lambert* & *Charles-Ferdinand.* Le premier étudia à Liege sous les Jésuites, & fit sa philosophie à Louvain au collége de Faucon. Ensuite il passa à l'étude du droit, & après y avoir employé cinq ans, il fut fait licencié en 1620. Il a écrit en vers élégiaques l'éloge funébre de Charles de Longueval, comte de Bucquoy, que son pere avoit composé en prose. *Charles-Ferdinand*, après avoir pareillement achevé ses études d'humanités & de philosophie, s'appliqua au droit à Louvain, & eut le degré de licencié en 1627. On ne cite de lui que l'écrit suivant, qui est en vers élégiaques, *Leodiensium affectus & plausus, exhibiti in coronatione Ferdinandi II. Cæsaris* ; à Liége 1619. *in-8°.* * Voyez encore Valere André, tome 2. page 804. & tom. 1. pag. 152.

ULIMMER, (Jean) de Louvain, prieur des chanoines Réguliers de saint Martin de ladite Ville, & supérieur d'une communauté de Religieuses qui avoit été établie à Amsterdam, étoit un homme sçavant, & rempli de piété & de religion. Il mourut à Louvain en 1597. le troisiéme jour de Février. On peut lire son épitaphe en 20. vers élégiaques, rapportée dans la Bibliothéque Belgique de Valére André, édit. de 1739. *in-4°.* tom. 2. pag. 747. Le même cite de Jean Ulimmer les ouvrages suivans ; 1. une édition des sermons *de diversis*, de saint Augustin ; 2. une édition corrigée de quelques écrits de Lancfranc, Guitmond, Alger, Ives de Chartres, & de Paschase *de*

veritate corporis & sanguinis Domini in Eucharistiâ; le tout en un volume *in*-8°. à Louvain, 1561. 3. Les œuvres de saint Fulgence, chez Plantin *in*-8°. 4. enfin un petit traité intitulé : *Quomodo ecclesia quieta in hac vita pergere possit.* C'est tout ce qu'on lit dans Valere André; mais il est bon d'ajouter ce qui suit. 1. Le recueil cité au nombre 2. a pour titre : *Auctores vetusti insignes, scilicet,* Lanfrancus, *archiepiscopus Cantuariensis;* Guitmundus, *archiepiscopus Aversanus*; Algerus, *monachus Cluniacensis*; Petrus venerablis, *Cluniacensis*; Adelmannus, *episcopus Brixiensis, &* Ivo, *episcopus Carnotensis, de veritate corporis & sanguinis in Eucharistiæ sacramento, cum refutatione diversarum circà hoc hæreseon, secundo ad veterum exemplarium collationem repurgati, curâ & studio Joannis Ulimmerii*, à Louvain 1561. *in*-8°. il n'est point fait mention là du traité de Paschase. 2°. Ulimmer fit imprimer ce traité la même année, à Louvain *in*-4°. mais avec d'autres écrits : voici le titre de cet autre recueil : *D. Paschasii liber de corpore & sanguine Domini, ad veterum exemplarium fidem emendatus* : *adjuncta sunt D. Fulberti, episcopi Carnotensis, liber de mysterio Trinitatis, de mysterio Baptismi, & de corpore & sanguine Domini* : *ejusdem epistola ad Pinardum & D. Joannis Chrysostomi sententiæ de veritate corporis & sanguinis Domini in Eucharistiâ* : *omnia ex emendatione & editione Joannis Ulimmerii*: à Louvain 1561. *in*-8°. 3°. Les discours de saint Augustin publiés par Ulimmer, sont ainsi cités dans le catalogue de la Bibliotheque du roi : *D. Aurelii Augustini sermones, & Possidii Calamensis episcopi, indiculus operum D. Augustini* : *ex editione, & cum scholiis marginalibus Joannis Ulimmerii*; à Louvain *in*-4°. 1564. 4°. Valere André a oublié l'édition suivante : *SS. PP. Leonis magni, Romani pontificis ejus nominis I. Maximi Taurinensis episcopi, & Petri Chrysologi, Ravennatis episcopi, opera omnia*; *ex editione Joannis Ulimmerii*, à Paris, Cramoisy 1614. *in-folio, editio nova, aucta & recognita, curâ Joannis Ulimmerii*, à Paris 1618. *in-fol.*

ULLOA, (Louis d') de Tauro, poëte Espagnol sous le roi Philippe IV. M. Baillet dans ses jugemens des sçavans, dit que c'étoit un de ces poëtes facétieux & plaisans dont la cour de Philippe IV. étoit remplie. Mais nonobstant son talent pour le comique ou le burlesque; il ne laissoit pas de s'exercer quelquefois dans le sérieux & d'y réussir. On ajoute que son talent principal consistoit à bien faire des sonnets, & que ces ouvrages furent imprimés en Espagne. On cite la Bibliotheque de Nicolas Antonio. Voyez les *Jugemens des sçavans*, édition de Paris *in*-4°. avec les notes de M. de la Monnoye, Tome V. pag. 215.

ULLOA, (Alfonse) Espagnol, qui a vécu dans le XVII. siécle, &c. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés dans le Dictionnaire historique*, 1. *Dell' origine, e successione dell' imperio de' Turchi, composto da Vasco Dias Tanco, e dal spagnuolo tradotto per Alfonso Ulloa*; à Venise chez Giolito, 1558. *in*-8°. 2. *La istoria della impresa di Tripoli di Barbaria; con le cose avvenute a Cristiani nell' isola della Zerbe*; *di Alfonso Ulloa*. à Venise par Rampazetto, 1566. *in*-4°. 3. *Vita di Carlo V. imperatore, con un frontespicio in rame di Enea vico, e l'immortalita di Carlo V. di Lodovico Dolce*: à Venise, Giolito, 1561. & 1567. *in*-4°. 4. *Vita dell' imperator Ferdinando primo*; à Venise 1561. *in*-4°. 5. *Vita di D. Ferrante Gonzaga principe di Molfetta*; à Venise 1563. *in*-4°. Voyez sur ces ouvrages, & sur la plupart des autres, déja mentionnés *dans le Dictionnaire historique*, la *Bibliotheca italiana* &c. édition de Venise 1728. *in*-4°.

UNGEPAVER, (Erasme) jurisconsulte, l'une des grandes lumieres de l'université d'Altorf pour la jurisprudence, naquit à Naumbourg l'an 1582. Il a expliqué les Pandectes pendant plus de 10. ans à Altorf. L'an 1635. il fut appellé à Jene, où il a expliqué publiquement les Décretales pendant 24. ans. Son mérite le fit choisir pour conseiller du duc de Weimar, échevin & assesseur. Il a composé divers ouvrages sur le droit, dont on cite les suivans : *Tractatus de jure Naturæ* : *exercitia justinianea* : *commentarius ad decretales.* * Voyez *Gloria academiæ Altdorfinæ, sive orationum fasciculus*, &c. à Altorf 1683. *in*-4°. page 53. & 54.

VOET, (Gisbert) *dont on a dit peu de chose dans le Dictionnaire historique*, fut un théologien d'une grande réputation chez les Protestans : il étoit né à Heusden, le troisiéme de Mars 1589. Il fut envoyé en 1604. à Leyde, où il s'appliqua aux belles lettres, à la philosophie, & à la théologie, sous differens maîtres; & à la langue Grecque sous Bonaventure Vulcanius. Dans le même tems qu'il étudioit la théologie, il instruisoit en particulier de jeunes gens dans la logique. Son cours d'études étant achevé, après un séjour de sept ans à Leyde, il fut chargé successivement du soin de quelques églises de sa secte que l'on avoit enlevées aux Catholiques. En 1617. demandé également par sa patrie & par ceux de Roterdam, il s'attacha à la premiere, & refusa depuis par affection pour elle, plusieurs vocations qui pouvoient lui faire honneur. Les occupations que le ministere lui donnoit, & qu'il remplissoit avec soin, ne l'empêchoient pas d'étendre son zéle, & de suivre quelquefois les armées afin d'instruire les troupes. En 1634. il fut tiré d'un poste qu'il avoit toujours affectionné, pour enseigner à Utrecht la théologie & les langues Orientales; & la même année on joignit à cette occupation celle de partager les fonctions de pasteur avec Bernard Schotanus, & ensuite avec Matius. Comme il n'avoit point le titre de docteur, il alla à Groningue où il l'acquit en 1636. L'année suivante, il fit un voyage en Angleterre. Enfin après avoir professé à Utrecht, pendant 42 ans, & y avoir exercé en même tems les fonctions de pasteur, depuis l'an 1638. il mourut à l'âge de 87 ans, le premier de Novembre 1676. André Essenius prononça son oraison funebre. Ses ouvrages sont : 1. *Lachrymæ Crocodili*, écrit satyrique imprimé en 1627. 2. Un écrit contre l'*Alexipharmacus* de Corneille Jansenius, à Dordrecht, 1630. *in*-4° sous le titre de *Philonius Romanus Correctus* &c. Jansenius y opposa un écrit sous le titre de *Notarum spongia*; à Louvain, 1631. & Voët repliqua par un autre intitulé, *Desperata causa papatûs* &c. à Amsterdam 1635. *in*-4°. Libert Fromond ayant pris la défense de Jansenius à qui il avoit succedé dans la chaire de théologie à Louvain, lorsque Jansenius eut été nommé à l'évêché d'Ypres, il se fit encore quelques écrits de part & d'autre. 3. *Dissertatio epistolica de termino vitæ*, en 1634. & 1641. 4. Un écrit contre quelques autres où l'on attaquoit plusieurs theses de Voet : à Utrecht, 1635. *in*-4°. sous le titre de *Thersites Heautontimorumenos* &c. 5. *Confraternitas Mariana*, à Utrecht, 1642. *in*-12. Voët irrita par cet écrit, & par plusieurs dissertations académiques de la même année, les magistrats de Bois-le-Duc, & le professeur Desmarais. Il accusoit les premiers d'idolatrie : ceux-ci s'en plaignirent vivement aux magistrats d'Utrecht, à qui ils écrivirent pour ce sujet; mais ils n'eurent point justice. Desmarais prit la défense des magistrats de Bois-le-Duc; Voët se défendit; & la dispute dura plus de 30 ans entre ces deux adversaires. On peut voir la liste des écrits principaux que cette contestation fit naître, dans le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, qui convient qu'il s'y trouve beaucoup de chaleur & de reproches, indignes non seulement de théologiens, mais même de simples chrétiens. Voët se déclara aussi contre la philosophie de Descartes, & alla jusqu'à faire soupçonner celui-ci d'Athéisme dans des theses sur ce sujet, & à s'opposer de toutes ses forces à sa méthode. Descartes se crut obligé de se défendre; il le fit dans deux lettres, l'une adressée à Voët même, & l'autre à Dinet; & comme ces deux lettres furent condamnées comme libelles par deux decrets des magistrats d'Utrecht, du 13. Septembre & du 21. Octobre 1643. & l'auteur cité pour se défendre, Descartes entreprit son apologie, qu'il envoya aux magistrats d'Utrecht, & dans laquelle il se défend solidement contre Voët. On peut voir un plus grand détail sur cette dispute dans la vie de Descartes par M. Baillet. Les autres ouvrages de Voët, sont : *Exercitia & bibliotheca studiosi theologi*, en 1644. 1651. & 1688. Discours sur la mort de Meinard Schotanus, 1644. *Selectæ disputationes theologicæ* en cinq volumes *in*-4°. en 1648. 1655. 1659. 1667. & 1669. *Dis-*

quisitio ad primum Samuelis 8. de jure regio Hebræorum, 1661. *Politica ecclesiastica*, 4. vol. *in*-4°. 1663. 1666. & 1676. cet ouvrage a eu plusieurs adversaires, ausquels Voët répondit. *Exercitia pietatis*, 1664. *De cœlo beatorum & bis mortuis*, 1656. & 1679. *De prognosticis cometarum*, 1665. *Diatribe de theologiâ*, 1668. *Albaspinæi episcopi Aurelianensis notæ in concilium Elibertinum* : c'est une nouvelle édition de cet ouvrage de M. de l'Aubépine que Voët donna en 1643. Il publia aussi le systême historique & chronologique des églises Sclavones d'Adrien Regenvolschius, en 1652. la bibliotheque arabe d'Erpenius, avec des augmentations : la vie de l'amiral Coligny : une dissertation sur l'auteur des *Vindiciæ contra Tyrannos* : cette dissertation est de Voët, & parut en 1661. On lui donne encore plusieurs autres écrits en latin, & plusieurs en hollandois : sur quoi il faut consulter le *Trajectum eruditum* de Gaspard Burman qui a fait un long article de ce qui regarde Voët & ses ouvrages. On trouve aussi dans le même ouvrage l'éloge des deux fils de Voët, qui se sont fait connoître dans la république des Lettres, sçavoir; DANIEL & PAUL qui suivent.

VOET, (Paul) *fils du précédent*, né à Heusden le 7. Juin 1619. après avoir fait ses études d'humanités & de philosophie, s'appliqua à celle de droit, fut fait maître-ès-arts le 7. Juillet 1640. & docteur en droit vers le commencement de 1645. Dès le 24. Mai 1641. il fut fait à Utrecht professeur extraordinaire en métaphysique & en grec, & le 17. Juin 1644. professeur ordinaire. Dix ans après, le 21. Avril 1654. il devint professeur ordinaire en droit. Il fut marié deux fois : la premiere, au mois de Décembre 1646. avec *Elisabeth* Van Winssen ; la seconde au mois d'Octobre 1659. avec *Elisabeth* Ruffert. Il a eu des enfans de ces deux mariages. Il est mort le 1. Août 1667. dans la 49. année de son âge. Antoine Matthæus fils d'Antoine, a prononcé son oraison funebre. Ses ouvrages sont 1. *Notæ in Musæum de amoribus Herus & Leandri*; à Utrecht 1645. 2. *Notæ in Herodianum*, à Utrecht 1645. *in*-12 3. *De duellis licitis & illicitis*, à Utrecht 1646. *in*-12. 4. *Harmonia evangelica*, à Amsterdam, 1654. *in* 4°. 5. *Theologia naturalis reformata, item de animâ separatâ* : à Utrecht 1655. & 1657. *in*-4°. 6. *De usu juris civilis & canonici in Belgio, & more promovendi doctores* : à Utrecht 1657. *in*-12. 7. *De statutis eorumque concursu* ; à Amsterd. 1661. *in*-12. 8. *Jurisprudentia sacra* ; à Amsterdam 1668. *in*-12. 9. *Disquisitio juridica de mobilibus & immobilibus*, à Utrecht 1666. *in*-8°. 10. *Commentarius ad institutiones juris*, 1668. 11. vol. *in*-4°. 11. *Notæ in Callimachum* dans l'édition de ce poëte donné par Grævius. 12. *Tribunal iniquum Samuelis Maresii*, 13. *Pietas in parentem*, contre le même Samuel des Marets 14. *Martinus Schookius* πεϱσδιονύσιος à Utrecht 1651. 15. *Dissertatio de bonis ecclesiasticis seu canonicalibus ultra jectinis*, 16. Histoire de l'origine & du progrès (ou histoire généalogique) de la famille des Comtes de Brederode, en hollandois : cet ouvrage a été traduit en françois, 17. *Explicatio causæ desertæ*. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman, pages 427. & suiv.

VOET, (Daniel) né le 31. Décembre de l'an 1629. élevé à Utrecht dès l'enfance & fort versé dans les langues grecque & latine, dans la philosophie & dans la médecine. Il acquit le dégré de docteur dans ces deux sciences A l'age de 23. ans le 20. Décembre 1652. il fut fait professeur extraordinaire en philosophie à Utrecht, avec Jean de Bruyn. Celui-ci enseignoit la physique & les mathématiques, & Voët la logique & la métaphysique. Voët fut fait professeur ordinaire le 5. Avril 1656. & mourut dans sa trente-uniéme année le 29. Juillet 1660. On a de lui des abregés ou préliminaires de physique, de métaphysique, & de pneumatique en 1660. *Meletemata philosophica* : un traité de physiologie, en 1661. avec des notes de Gerard de Uries en 1668. & Diverses Theses.

VOET, (Jean) fils de PAUL Voët, petit-fils de GISBERT, né le 3. d'Octobre 1647. fut docteur en droit civil & en droit canon. Il enseigna le premier à Herborn jusqu'en 1674. Ayant alors offert d'enseigner à Utrecht gratuitement pendant deux ans, le magistrat accepta son offre ; mais le 12. Mars 1677. on lui assigna 800. florins par an. En 1680. il accepta une chaire de droit à Leyde, où il demeura jusqu'à la fin de sa vie. Il y mourut le 11. de Septembre 1714. âgé de 67. ans. Il a écrit *de jure militari*, à Utrecht 1670. *in*-8°. *de excifcundâ familiâ*, à Utrecht 1673. Discours sur la mort d'André Essenius, à Utrecht 1677. Réponse à un libelle sur le traité de la justification par Gisbert Voët 1677. Abregé de droit 1683. Discours sur le devoir des maîtres & des disciples, 1687. autre sur la rareté des philosophes, à Utrecht 1710. autre sur la mort d'Antoine Matthieu 1710. le tout en latin ; de même que son commentaire sur les Pandectes, qui est fort estimé, & dont on a plusieurs éditions ; la premiere en 1698. à Leyde, 2. volumes *in-folio*, & la cinquéme édition en 1716. Jean Voët avoit épousé *Magdelene* de Sadelare, dont il n'eut qu'une fille, qui fut mariée à *Gisbert* Voët, secrétaire du conseil.

VOIGT, (Godefroi) habile theologien & philosophe Allemand, Lutherien de religion, étoit de Misnie, d'un lieu que l'auteur de son éloge funebre appelle *Delitium*. Il naquit au mois d'Avril 1644. d'Abraham Voigt qui exerçoit le commerce, & de *Sibylle* Schmid. Il brilla dans les universités d'Allemagne où il fit ses études, entr'autres à Altenbourg où il donna des marques éclatantes de son goût & de ses progrès dans la philosophie & dans la théologie. A l'âge de 24. ans le prince Gustave Adolphe, duc de Mecklebourg, lui confia le gouvernement de l'école de Gustrow, à la recommendation des plus habiles professeurs qui firent connoître son mérite au prince. Voigt a exercé cet emploi avec distinction pendant 13. ans. En 1678. âgé de 35. ans il obtint le dégré de licentié en théologie. Dans la suite au mois d'Octobre de l'an 1680, il fut appellé à Hambourg pour y être Recteur de l'Ecole appellée *Schola Johannea* ; & il commença à en exercer les fonctions en 1681. il ne conserva ce poste que 17. mois, & ce fut avec beaucoup de peine que l'on accepta sa démission. Il avoit épousé *Lidumille* Jan, fille de *Daniel* Jan surintendant de l'église de Gustrow avec qui il a vécu 14. ans, & dont il a laissé trois filles. Ses infirmités qui l'avoient obligé de quitter le rectorat de l'école de Hambourg le conduisirent au tombeau le 7. de Juillet 1682. Quoiqu'il soit mort à la fleur de son âge, il n'a pas laissé que de composer un assez grand nombre d'ouvrages. Ceux qui ont été imprimés sont : 1. un opuscule théologique sur la foi des enfans, en latin, à Wirtemberg 1666. *in*-8°. 2. un livre de curiosités physiques ; sçavoir sur les animaux qui paroissent naître des corps morts ; sur la résurrection des plantes ; sur le chant du cygne ; sur l'accouplement & l'enfantement des viperes & la nourriture du Camaléon : c'est un volume *in*-8°. en latin, imprimé à Gustrow en 1669. 3. *Dissertatio contra nivis albedinem*, à Gustrow, 1669. *in*.8°. 4. *Musæ Gustrovienses, in quibus de usu manuum*, &c. 5. Des délices physiques, en latin, ou divers traités de physique, sur l'écoulement du sang du cadavre d'un homme en présence de son meurtrier ; sur les larmes du crocodile ; sur les petits des ours ; sur l'amour de la brebis & du loup, *de piscibus fossilibus atque volatilibus ; de conventu sagarum ad sua sabbata ; de infantibus suppositiitiis*. à Rostoch 1671. *in*-8°. 6. un traité latin sur la Trinité, sur la foi que l'on avoit en ce mystere même avant le Christianisme, où l'on refute aussi les calomnies des Sociniens, &c. avec un catalogue des ouvrages de de cette secte tant imprimés que manuscrits, à Rostoch 1680. *in*-4°. 7. Un lettre latine adressée aux sçavans de Hambourg sur une dispute qu'il avoit eue avec Daniel Butner professeur public en ladite ville de Hambourg, en 1682. *in*-4°. 8. *Indices latinitatis*, imprimés en 1686. à Hambourg *in*-8°. depuis la mort de l'auteur, 9. enfin un ouvrage fort curieux & plein de recherches sçavantes sur les autels des anciens Chrétiens. Cet ouvrage qui est latin, (*Thysiasteriologia, sive de altaribus veterum Christianorum liber posthumus*) a été imprimé à Hambourg en 1709.

en 1709. par les ſoins du ſçavant Jean Albert Fabricius, *in-8°*. M. Voigt a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits ſur la philoſophie, la phyſique, les antiquités romaines & eccleſiaſtiques, dont on peut voir la liſte dans le dernier ouvrage cité. On y trouve auſſi l'abregé de ſa vie, ou ſon éloge funebre, compoſé par Rodolphe Capelle, profeſſeur public au college de Hambourg, & un autre éloge en proſe ordinaire & en proſe carrée, par Jean Albert Fabricius. Ce dernier obſerve dans ſa préface que dans la *Bibliotheca theologica* de Lippenius, on lit p. 29. que ce dernier ouvrage de Voigt avoit paru déja à Roſtoch en 1678. mais Fabricius nie ce fait, & ſoutient que l'édition qu'il donne de ce livre étoit la premiere. Dans la même préface, Fabricius a inſeré deux amples catalogues d'écrits; les uns pour faire connoître les antiquités des Juifs, les autres qui concernent les antiquités eccléſiaſtiques. Il parle auſſi dans ladite préface, de divers auteurs qui avoient déja écrit ſur les Autels.

VOISIN, (Joſeph de) théologien, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce qu'on en dit dans le Supplément de 1735.* 1°. ſa *théologie des Juifs*, porte le titre ſuivant, qui fera mieux connoître l'objet de ce livre, que ce ſimple énoncé: *Theologia Judæorum, ſive opus, in quo rem ipſam, quæ nunc religio chriſtiana nuncupatur, etiam apud antiquos fuiſſe, priuſquam Chriſtus veniret in carne, ex Hebræorum libris oſtenditur. Errores verò, quos poſt natum Chriſtum Judæi per fraudem & malitiam attulerunt, coarguuntur. Auctore Joſepho de* Voiſin, *Burdigalenſi; Pariſiis apud Mathurinum* Henault, &c. 1647. (non 1648. comme quelques-uns le citent) *in-4°*. Ce livre eſt précédé de deux épitres préliminaires, l'une fort longue, à Henri de Bourbon, prince de Condé; la ſeconde très-courte, eſt du ſçavant M. de Gaulmin à M. de Voiſin; elle eſt du 25. Mars 1646. Les approbations des docteurs ſont toutes auſſi de 1646. & le privilege du roi eſt du 25. Nov. de la même année; 2°. Voici le titre du traité de la loi divine, &c. par le même: *Liber de lege divinâ, ſecundùm ſtatum omnium temporum, ab Adamo in ſtatu innocentiæ, & poſt lapſum uſque ad Noë; à Noë uſque ad Abraham: ab Abrahamo uſque ad Moyſen: à Moyſe uſque ad Chriſtum: & regnante Chriſto: Auctore*, &c. à Paris Mathurin Henault, 1650. *in-8°*. Ce livre commence par une épitre dédicatoire de M. de Voiſin au pere Thomas Turc ou Turco, général de l'ordre de ſaint Dominique, une de Nicolas Rodulfius, Dominicain, à M. de Voiſin, & une troiſiéme, qui eſt longue, d'Abraham Echellenſis au même M. de Voiſin. Enſuite ſont des prolégomenes ſuivis encore de lettres de Jacques-Philippe de Mauſſac, de Claude Hardy, conſeiller, & du pere Morin, de l'Oratoire.... ſa traduction françoiſe du miſſel romain, eſt en cinq volumes *in-12*. La cenſure de ce livre, qui eſt du premier Avril 1661. fut confirmée le deux Mai ſuivant. Le 4. Avril précédent, le roi donna ſes lettres patentes pour l'exécution du bref du pape Alexandre VII. du 12. Janvier 1661. qui condamne le miſſel. Il y eut auſſi un arrêt du conſeil du 16. Janvier 1661. pour ſupprimer ledit livre, avec un ordre datté du même jour, au lieutenant de police, d'en ſaiſir tous les exemplaires. Entre les écrits qui furent faits à l'occaſion du livre dont il s'agit, il y en eut un, hiſtorique & théologique, intitulé; *Obſervations ſur une cenſure publiée ſous le nom de la faculté de Paris contre la traduction du miſſel*: en 1661. c'eſt un *in-4°*. compoſé de deux parties; la premiere hiſtorique, eſt de 15. pages, & la ſeconde qui n'eſt gueres que théologique, a 108. pag. On croit cet ouvrage de M. Arnauld, conjointement avec M. de Voiſin. La défenſe des verſions de l'écriture ſainte, &c. citée *dans le Supplément*, à la fin de l'article de M. de Voiſin, ne fut faite qu'en 1688. en faveur du breviaire romain de M. le Tourneux.

VOLATERRANO, (Jacques) ou Jacques de Volterre, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, fut ſecrétaire de Jacques Piccolomini, dit le cardinal de Pavie; & après la mort de ce cardinal, il fut fait ſous le pape Sixte IV. protonotaire apoſtolique. On ne connoît de lui qu'un court abregé de la vie du cardinal de Pavie, qu'il compoſa en 1479. & qu'on trouve audevant des lettres de ce cardinal, édition *in-folio* de Francfort 1614. C'eſt à tort que pluſieurs qualifient cet abregé de *Vie*: il ne contient qu'une page *in-folio*; & l'auteur dit lui-même, qu'il n'a voulu donner qu'une idée (*non tam vitam, quàm vitæ illius curſum deſcribimus.*) On aſſure auſſi que c'eſt à ſes ſoins que l'on doit la conſervation des commentaires hiſtoriques & des lettres du même cardinal, dont on a pluſieurs éditions.

VOLTOLINA, (Joſeph Milio) poëte Latin, qui vivoit dans le ſeiziéme ſiécle, étoit de Salo, ville du Breſſan, ſur le lac de Garda. M. le cardinal Querini dans ſon *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, pages 259. & ſuivantes, parle avec beaucoup d'éloge du poëme de Voltolina concernant la culture des jardins, diviſé en trois livres, & ce qu'il en rapporte montre qu'il ne dit rien de trop. Ce poëme imprimé à Breſſe en Italie l'an 1574. eſt dédié à Joachim Scaino, juriſconſulte d'une grande réputation alors: l'auteur le lui adreſſe *tanquam primos unanimis academiæ fœtus*: cette academie *unanime* étoit apparemment une ſocieté de gens de lettres, dont Voltolina étoit membre. Dans la meme dédicace, le poëte parle d'une académie des Æthérés (*Æthereorum academia*) dont Scaino étoit un des principaux ornemens. Voltolina adreſſe auſſi le premier livre de ſon poëme à une dame qui eſt nommée *Iſabella ſocia*, qui étoit auſſi de Salo, & qui faiſoit tant d'honneur à ſa patrie, que le poëte la nommant après pluſieurs ſçavans qui ſe diſtinguoient dans la même ville, dit:

ſed hic te
Quod tulit, o Iſabella, ſinus facilè omnibus anteit.

Euphraſte, éditeur du poëme dont il s'agit, dans ſa lettre préliminaire à Boniano Grataroloparlant de Voltolina & de ſon poëme, dit: *Mirus eſt auctor in rerum deſcriptionibus, mirus in fabellis ſuaviſſimis confingendis; excitat undique delectationem, ac animi quandam jucundiſſimam titillationem.* Il avoit dit auparavant: *Sunt verſus omninò elegantes, candidi, & cum admirabili ſuavitate graves & magnifici.* A la fin de ce poëme, on trouve une eclogue & des vers hendecaſſyllabes du même poëte. Voltolina a compoſé un autre poëme intitulé *Hercules Benacenſis*, imprimé à Breſſe en 1575. comme nous ne l'avons point vu, & que M. le cardinal Querini ſe contente d'en rapporter le titre, page 268. de l'ouvrage cité plus haut, nous ne pouvons dire quel en eſt le ſujet. *Voyez* SCAINO.

VOLZIR DE SERONVILLE, (Nicolas) &c. *Supplément de 1735. on peut ajouter qu*'on le trouve auſſi nommé, VOLKIR DE SERROUVILLE, & Nicole VOLKIR DE SEROVILLE.

VONDEL, (Juſte ou Joſſe du) fameux poëte Hollandois, né le 17. Novembre 1587. fut élevé par ſes parens dans la ſecte des Anabaptiſtes, & dans le tems des diſputes des Gomariſtes & des Arminiens; il ſe rangea du parti des derniers, & prit avec zéle la plume pour leur défenſe. Enſuite il quitta la ſecte des Mennonites pour entrer dans celle des Arminiens; & enfin il ſe réunit à l'égliſe Catholique dans laquelle il a vécu le reſte de ſes jours. Ayant épouſé en 1610. *Marie de Wolf*, il dreſſa à Amſterdam une boutique de bas, mais il en laiſſa le ſoin à ſa femme pour ne s'occuper preſque que de la poëſie pour laquelle il avoit eu dès la premiere jeuneſſe l'inclination la plus vive. Voici ce que M. de la Barre de Beaumarchais dit de lui dans ſes lettres ſur les Hollandois. Après avoir loué les vers du grand penſionnaire Cats, il ajoute: » Juſte Vondel, moins pur & » moins correct à tous égards, a beaucoup plus de feu & » de grandeur, & ſi vous entendiez ſa langue, vous lui » trouveriez en mille endroits une imagination ſi noble » & ſi poëtique; que vous ſouffririez en le voyant tom- » ber comme il fait en pluſieurs autres, dans l'enflure, » & même dans la baſſeſſe. Il n'eut pour maître que ſon » genie, & il avoit deja fait nombre de poëmes, non- » ſeulement ſans ſuivre aucunes regles, mais même ſans

„ soupçonner qu'il y en eut d'autres que celles qui concernent la versification. Il ne le sçut qu'à l'âge de 30. ans, „ & on lui fit en même tems comprendre que la lecture „ des anciens lui manquoit. Là-dessus il se mit à apprendre le latin. De-là il passa au françois. Il reconnoît 10. ans après que la logique auroit pu mettre „ plus de justesse dans ses raisonnemens, il s'y applique „ avec ardeur. Rien ne coute au desir qu'il a de perfectionner ses talens. Cependant les poësies posterieures à „ ses études retinrent à peu près les défauts qui avoient „ paru dans les précédentes. » En 1617. il publia sa *Warande der dieren*, c'est-à-dire, *parc des animaux*. En 1620. il mit au jour *Helden Gods*, c'est à-dire, *les Héros de Dieu ; la destruction de Jerusalem*, tragédie ; *la magnificence de Salomon*. Dans le même tems qu'il faisoit profession de l'Arminianisme, il donna au public *Palaméde*, ou l'*innocence opprimée*, désignant sous ce nom Olden Barneveldt. » Dans le tems que la muse de „ Vondel étoit encore Arminienne, dit l'auteur des lettres citées, ou plutôt M. van Effen qu'il copie, le „ prince Maurice lui fournit un beau sujet en faisant mourir sur l'échafaud le grand pensionnaire Olden Barneveldt. Pour exposer cette action à l'horreur du public, „ Vondel fit une tragédie allegorique, dont le sujet étoit „ la mort de Palamede faussement accusé par Ulysse, à „ qui il trouve bon de donner Agamemnon pour complice. Le premier acte ne contient qu'un soliloque de „ Palamede & un chœur de soldats d'Eubée & d'Ithaque. Dans cette longue scene le heros étale les chefs „ d'accusation dont les Grecs le chargeoient, & fait „ voir son innocence d'une maniere fort étendue... „ Dans la premiere scene du second acte, Megere fait „ sortir d'enfer Sysiphe, un des aïeux d'Ulysse, le mene „ dans le camp des Grecs, lui explique le sujet de la „ guerre & lui ordonne d'augmenter la ruse dans le sein „ de son petit-fils. L'ombre obéit... Dans les actes suivans „ on instruit le procès de Palaméde, & on le condamne. „ Dans le cinquiéme acte, un courier annonce la mort „ de Palamede. » Le poëte fait la description du lieu du supplice, du supplice même, de ses suites & de celles qu'il doit avoir, &c. L'auteur des lettres, donne aussi une idée de la *Jérusalem detruite*, & d'une autre tragédie du même, intitulée ; *Gisbert d'Amstel*, dont le sujet est la prise d'Amsterdam par le parti de Florent V. comte de Hollande, que Gérard de Velsen, neveu de Gisbert d'Amstel, avoit assassiné, parce que le comte avoit violé sa femme. » Cette ville prise la nuit de Noël donne beau jeu „ au poëte pour répandre à son ordinaire de l'onction sur „ le théâtre. On y voit des évêques, des abbés, des „ moines, des religieuses qui parlent tous d'une maniere „ digne de leur profession. On entend chanter des hymnes convenables à la solemnité... L'évêque d'Utrecht „ entonne le cantique de Simeon, mis en fort beaux vers „ hollandois : » On apprend alors que la ville est presque en possession de l'ennemi, & la cruauté de celui-ci. Gisbert veut fuir avec sa femme & ses enfans ; l'ange Raphael paroît, & leur conseille de se retirer en Prusse où il leur promet paix & bonheur. Prêt de disparoître, il conseille à ses auditeurs de ne pas abandonner la foi de leurs ancêtres. Sa tragedie de Palamede irrita les intéressés, on vouloit lui faire son procès ; il en fut quitte pour une amende de trois cens livres. Volden ne laissa pas d'écrire depuis plusieurs satyres contre les Ministres, & contre d'autres personnes en place. Quand il eut embrassé la communion Romaine, il composa un ouvrage sous le titre de *Altaar-Géheimenissen*, c'est-à-dire, *les mysteres* ou *les secrets de l'Autel*. Il dédia cet ouvrage à l'archevêque de Malines, lui en envoya un exemplaire relié proprement, & y joignit une lettre adressée au prélat. N'en recevant point de réponse, ni la récompense qu'il esperoit, il alla trouver le prelat à Malines. Il lui représenta qu'après avoir erré en suivant diverses sectes, il étoit entré dans le sein de l'église & avoit entrepris la défense d'un de ses dogmes dans l'ouvrage qu'il avoit eu l'honneur de lui présenter. L'archevêque lui répondit : » Que vous dirai-je de votre ouvrage & de vos vers, » M. Vondel ? cela va assez bien, mais il s'en faut bien » que vous n'approchiez de Cats. Cependant je vais vous » faire un présent. » On ajoute que le prélat lui donna en effet un tableau, le disant de Rubens. Vondel comptoit le vendre un prix considérable ; mais on lui fit voir que ce n'étoit qu'une copie, ce qui le chagrina. Comme les débauches de son fils avoient fort incommodé ses affaires, on lui fit avoir un emploi qui lui rapportoit six cens cinquante livres. Vondel s'acquitta négligemment de cet emploi, on voulut le lui ôter ; mais à la sollicitation de ses amis, on le déchargea de l'exercice & on lui laissa le revenu. Il profita de ce loisir pour se livrer à la poësie avec encore plus d'ardeur qu'auparavant. Il mourut le 5. Février 1679. âgé de 91. ans, deux mois & dix-neuf jours. Gerard Brandt a composé sa vie, imprimée en 1681. Voyez le Dictionnaire historique, édition d'Amsterdam 1740. & les *lettres sur la Hollande ancienne & moderne*, par M. de Beaumarchais, seconde édition 1738. *in*-12. lettre quarante-deuxiéme. Voyez aussi le journal littéraire de la Haye, tome 3. partie 1. page 195. & suivantes, où l'on juge des poësies de Vondel ; & le tome XIV. des *amœnitates litterariæ*, dans une note qui est à la page 575. On dit dans cette note, que Vondel fut inhumé à Amsterdam dans le nouveau temple des Réformés, d'où M. Scelhorn conjecture qu'il en avoit embrassé la religion : il ajoute qu'on grava ce vers sur son tombeau :

Vir Phœbo & Musis gratus VONDELIUS *hîc est.*

Valere André en sa bibliotheque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome 2. page 771. parle aussi de Vondel, qu'il nomme JOOST VAN DEN VONDEL, en latin, *Jodocus Vondelius*. Il ajoute à ses ouvrages une traduction libre, en vers hollandois, des métamorphoses d'Ovide. Il assure aussi qu'il est mort muni des sacremens de l'église, & il rapporte cette épitaphe, qu'il dit avoir été gravée dans le lieu de sa sépulture, indépendamment du reste qu'on vient de citer, & qui y fut aussi gravé :

Hîc est VONDELII *tumulus. Non ; ille Maronis,*
Et Flacci & Sophoclis, contegit ossa lapis.
Parce quiescenti cineri gravis esse viator :
Hæc super imposito nec preme saxa pede.
Iste locus sacer est ; gressus averte, locumque
Attonitus multâ relligione cole.
Utque decet, venerare senem, venerare poëtam,
Qui cunctos ævo vicit & ingenio.

Selon le récit du même Valere André, tous les ouvrages de Vondel ont été recueillis en neuf volumes *in*-4°. Ce Bibliothecaire en rapporte les titres, mais seulement en la langue dans laquelle ils ont été écrits, de même que celui d'un ouvrage posthume du même, imprimé pour la seconde fois en 1700. à Roterdam. *in*-4°.

VORBURG, (Jean-Philippe de) *Supplément de 1735. Ajoutez* à ses ouvrages : *Historia rerum Germanicarum sub Ottone magno, Ottone II. Ottone III. gestarum*, à Francfort 1709. *in-folio*, œuvre posthume, qui, à ce qu'on assure, n'est nullement estimable.

VORSTIUS, (Jean) théologien Allemand, étoit de Dithmarse, province de Holsace, licencié en théologie, & bibliothecaire de l'électeur de Brandebourg : il quitta le Luthéranisme pour embrasser le Calvinisme. Il est mort en 1676. il étoit habile dans les langues hébraïque, grecque & latine. On a de lui dans le *fasciculus opusculorum historicorum & philologicorum*, à Roterdam 1693, *in*-8°. les écrits suivans : 1. dans le tome 3. *De adagiis novi testamenti diatriba* : cette dissertation est adressée à Jean-Caspar Suicer, professeur des langues hébraïque & grecque à Zuric ; & Vorstius parle dans son épitre d'un ouvrage qu'il avoit déja donné en partie sur les Hebraïsmes du nouveau testament, & dont il étoit prêt de donner la suite. 2. Dans le même volume, *Exercitationem academicarum δεμάτιον* où il est traité ; *De temporibus, quibus Medi ac Babylonii ab Assyriis de-*

fecerunt : De LXX. annis captivitatis Hebræorum, & vastitatis Hierosolymitanæ : De tempore, quo templum hierosolymitanum instauratum fuit : De voce Sesach, quæ Jeremiæ XXV. 26. & LI. 41. legitur ; de qua expugnatione Babylonis à Cyro facta ; Enfin, *De LXX. hebdomadibus annorum de quibus angelus apud Danielem, cap. 9. prædixit.* Dans le tom. 4. *Dissertationum sacrarum, earumque historicarum & philologicarum syntagma : in quo agitur, primò de tenente sceptrum ac magistratu, qui ex judæ posteris non deficere debuerunt, antequam Messias venisset : tam de quatuor vulgò sic dictis monarchiis : denique & de Paradiso.* 4. Dans le même volume ; *De synedriis Hebræorum dissertatio.* 5. Dans le cinquiéme volume : *Miscellaneorum Academicorum syntagma ; in quo varia quæ ad philologiam ac historiam pertinent exponuntur.* Ces dissertations sont adressées à Auguste duc de Brunswic & de Lunebourg. Ces divers écrits de Vorstius avoient déja paru, au moins la plupart, à Rostoch, dans les années 1651. & 1653. 6. Dès 1641. L'auteur avoit donné au même lieu *Quædam de stylo novi testamenti excogitata.* La premiere partie de son ouvrage sur les Hébraïsmes du nouveau testament, sous le titre de *Philologia sacra quâ quidquid Hebraïsmorum in novo testamento reperitur, id penè omne recensetur* ; a paru à Leyde en 1658. *in*-4°. & la seconde à Amsterdam 1665. 2. vol. *in*-4°. & à Francfort en 1705.* Voyez le *Fasciculus*, &c. aux endroits cités ; & la bibliotheque sacrée du pere le Long, *in-fol.* page 1008.

VORSTIUS, (Conrad) Theologien de la Religion Prétendue réformée, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique ; mais on ne dit presque rien de ses ouvrages.* Voici les titres, du moins d'une partie, 1. *Enchiridion controversiarum inter Evangelicos & Pontificios ; seu index errorum Ecclesiæ Romanæ, unâ cum antidoto, ex quatuor tomis disputationum Roberti Bellarmini exceptus.* à Hanove 1608. *in*-8°. 2. *Commentarius in omnes epistolas apostolicas, exceptis secunda ad Timotheum, ad Titum, ad Philemonem, & ad Hebræos : olim in gymnasio Steinfurtensi publicis prælectionibus præpositus.* 3. *De auctoritate sacræ scripturæ opusculum : Seinfurti,* 1611. *in*-8°. 4. *Tesseradecas anti-pistoriana ; hoc est responsio ad librum Joannis Pistorii, quem de* 14. *in religione controversis articulis anno* 1599. *edidit*, à Hanovre 1607. *in*-8°. 5. *Conradi Vorstii paranesis ad Sibrandum Lubbertum, quâ ejus injuriæ & calomniæ refutantur* ; à Goude, 1613. *in*-4°. Lubbert a fait divers écrits contre Vorstius, qu'il n'a aucunement ménagé. 6. *Amica collatio cum Joanne Piscatore super notis hujus ad illius tractatum de Deo ; ubi variæ quæstiones theologicæ, maximè de prædestinatione & Dei attributis : sequitur parasceve ad amicam collationem :* à Goude 1612. & 1613. *in* 4°. 7. *Confessio de justitiâ Dei, merito & satisfactione Christi, fide justificante, &c. ex autographis descripta.* 1611. *in*-4°. 8. *Apologetica exegesis, sive plenior declaratio locorum aliquot quæ ex libro ejusdem de Deo, sive de natura & attributis Dei excerpta, eique pro erroneis imposita sunt : accessit appendix adversùs M. Becani, Jesuitæ, criminationes :* à Leyde 1611. *in*-4°. 9. *Tractatus Theologicus de Deo, sive de natura & attributis Dei, decem disputationibus in scholâ Steinfurtensi publicè habitis comprehensus : cum annotationibus ad ubericorem disputationum exegesim : Steinfurtii,* 1610. *in*-4°. Cet ouvrage donna lieu à beaucoup d'écrits pour & contre les sentimens qui y sont répandus 10. *Antapoxides de tribus primis fidei articulis, quibus Jesuitæ apodixes contrariæ breviter refutantur* ; à Hanovre 1609. *in*-8°. 11. *Anti-Bellarminus contractus ; hoc est, compendiosum examen controversiarum inter Evangelicos & Pontificios, pro ut eas Robertus Bellarminus quatuor disputationum suarum tomis complexus est :* à Hanovre 1610. *in*-4°. 12. Beaucoup de ses lettres dans le recueil intitulé : *præstantium ac eruditorum virorum epistolæ ecclesiasticæ ac theologicæ varii argumenti, inter quas eminent eæ, quæ à Jacobo Arminio, Conrado Vorstio, Simone Episcopio, Hugone Grotio, Caspare Barlæo, conscriptæ sunt :* à Amsterdam 1660. *in*-8°. & deuxiéme édition à Amsterdam 1684. *in-fol.*

VOSSIUS, (Gerard Jean.) *On en parle dans le Diction. historique, & dans le Supplément de 1735.* On auroit pu ce semble, ajouter un mot de sa fille aînée *Cornelie.* Son pere, dans une lettre écrite en 1638. à Jean Meursius, dit que cette fille, qui mourut fort jeune, sçavoit néanmoins le latin, le françois, l'espagnol & l'italien ; dessinoit avec gout, manioit fort bien le pinceau, & étoit très versée dans la musique. Elle mourut par accident, le 28. Janvier 1638. S'étant mise sur un traîneau, pour aller sur la glace à Leyde, avec son frere Matthieu, Jeanne sa sœur, le fils de l'envoyé de Pologne qui avoit été confié à Vossius, & le gouverneur de ce jeune homme, celui qui conduisoit le traîneau eut l'imprudence de cotoyer les voitures qui le précédoient, afin de les passer, & s'approcha trop près d'un endroit où des pêcheurs avoient rompu la glace, ensorte que tout l'équipage tomba dans la mer. Cornélie fut retirée la premiere, mais presque expirante, & en étant morte, elle fut inhumée à Leyde. Les autres échaperent aux suites de cet accident. Voyez la lettre où Vossius raconte lui même cet évenement à Meursius, & la vie du même Vossius au devant de ses lettres. Ce sçavant fit part du même accident à son ami Jean-Isaac Pontanus ; on trouve sa lettre, page 441. du *Sylloge epistolarum* publié par Antoine Matthæus : dans la même collection on a, page 100. 101. & suiv. une lettre de Gerard-Jean Vossius à Jean-Isaac Pontanus, datée d'Amsterdam 1639. sur diverses matieres d'érudition, comme *de Divâ triformi, de Vandalico numine à* TRIGLA *nomen sortito* &c. & sur quelques endroits de Virgile. Cette épître est suivie de la réponse de Pontanus, qui roule sur les mêmes sujets. Et à la page 108. est une autre lettre de Pontanus au même Vossius, *de Quinti-Curtii ætate.* Ce commerce de lettres entre ces deux sçavans a produit encore quelques autres épîtres. Sans sortir du même recueil, on lit à la page 311. une lettre de Vossius à Pontanus, où le premier examine quelque passage du livre sixiéme des Saturnales de Macrobe, parle d'Arruntius, historien de la Guerre Punique, & encore de Quinte-Curce ; & à la page 401. une autre lettre au même, *de Denario pythagorico Meursii*, en 1631. Jean Bodecher Banning, Hollandois, poëte Latin, fait de grands éloges de Gerard-Jean Vossius dans ses poësies latines, entr'autres dans la cinquiéme du livre second de ses élégies, qu'il lui adresse. (*Jani Bodecheri Banningii carmina*, édition de Leyde, 1637. pag. 56. & suiv.) Les ouvrages de Gerard-Jean Vossius sont en six volumes *in-folio.* non en neuf, comme on le dit *dans le Supplément de* 1734. On peut voir dans le tome treisiéme des *Mémoires* du pere Niceron le détail de ce qui est contenu dans ces six volumes.

VOSSIUS, (Denys) fils de GERARD-JEAN Vossius &c. *Dans le supplément de 1735. on dit que* l'on ignore le tems de sa naissance, & l'on se contente de dire qu'il est mort jeune en 1633. On apprend la date de sa naissance & celle de sa mort dans quelques poësies latines de Janus Bodecherus Banningius, imprimées à Leyde en 1633. Dans la huitiéme élégie du second livre des élégies de ce poëte, on apprend que le onziéme de Mars 1633. Denys Vossius entroit dans la vingt-deuxiéme année de son âge ; & dans l'épître en prose du même qui précéde sa cinquiéme silve, & qui est adressée à Gerard-Jean Vossius, le poëte dit que Denys venoit de mourir, la même année 1633. ayant à peine fini la vingt-uniéme année de son âge, par conséquent peu de tems après la composition de l'élégie dont on vient de parler. Cette épître est datée du 1. Novembre 1633. & suivie de la cinquiéme silve, qui a pour titre : *Epicedium in præmaturum obitum Dyonisii Vossii.* Bodecher y caractérise ainsi les ouvrages de Denys Vossius, dont on peut voir les titres *dans le supplément de* 1735.

Relligio in patriam gignit primordia laudum
Publica, teque bonum civem, cultumque poëtam
Præstas, Auriaci dum tollis in astra trophæa,
Victoremque canis Fredericum, ægraque rigantes
Eugeniæ lacrymas, & sceptri damna Cadentis.
Annales latio verti sermone sequuntur
Belgarum, Albanique truces madidique cruore
Effuso gladii, Batavique incendia cladis, &c.

VOSSIUS, (Isaac) *Supplément de* 1735. *il faut mettre* sa mort le 21. Fevrier 1688. non 1689.

VOUTÉ, dit *Vultejus*, (Jean) poëte Latin, étoit de Reims, & en liaison avec les sçavans de son tems. On a de lui quatre livres d'Epigrammes, & un recueil d'Etrenes, aussi en vers latins. Le tout fut imprimé à Lyon en 1537. *in*-8°. & à Paris en 1558. *in*-8°. Ces poësies ont été mises depuis dans le troisiéme tome des délices des poëtes Latins de France. On a encore de sa composition un volume *in*-16. d'hendécasyllabes, imprimé séparément. C'étoit un poëte médiocre : mais qui a eu en son tems beaucoup de réputation. Denys Faucher, religieux de Lerins, son ami, le loue beaucoup, soit dans ses lettres, soit dans ses poësies. C'est lui qui nous apprend que Vouté fut tué dans un âge peu avancé, le 30. de Décembre 1542. par un homme qui, ayant perdu un procès contre lui, le querella dans une rencontre, & lui porta un coup sous la mammelle gauche. Faucher dit qu'ayant appris cet évenement il courut promptement à son ami, pour le secourir & l'exhorter à pardonner à son meurtrier. Il ajoute que Vouté mourut une heure & demi après sa blessure. Voyez la lettre de Faucher au Cardinal du Bellay, datée par erreur de 1552. au lieu de 1542. & une autre lettre du même à Pasquier Clément; l'une & l'autre parmi les ouvrages de Faucher, recueillis à la fin de la chronologie latine de Lerins, par Vincent Barrali de Salerne, pages 285. & 299. Voyez aussi les *jugemens des Sçavans* de M. Baillet, avec les notes de M. de la Monnoye, tome 4. page 358. Faucher fit ces vers sur la mort de Vouté en forme d'épitaphe.

Huic quicunque venis viator audi.
Huic pacem cineri & piam quietem
Exora, & lacrymis benigne castis
Si qua inest pietas tibi fidesve,
Et sacro latice irriga sepulcrum.
Insignis jacet hic poëta; & ipse
Rhetor optimus, inclitaque cultor
Virtutis placidus, probus, modestus,
Comis, nobilis, elegans, disertus,
VULTEJUS *Lachesin severiorem*
Et duram violentiam sororum
Passus. Chare igitur viator audi,
Et si qua est pietas tibi fidesve
Profuso tumulum rigato fletu, &
Udis hinc oculis abi genisque.

On trouve encore parmi les poësies de Faucher quelques autres piéces sur la mort du même poëte. M. Baillet à l'endroit cité met la mort de Vouté vers l'an 1537. peut-être a-t-il été trompé par une lettre de Faucher (pag. 346.) au théologien Pierre Olivier, laquelle est datée de cette année, & annonce néanmoins la mort de Vouté. Mais c'est une erreur dans la date.

VOYER DE PAULMY. *Supplément, tome 2.*

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET COMTES D'ARGENSON.

X. MARC-RENÉ de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenson &c. *ajoutez que* sa fille, *Catherine-Madelene-Marguerite* de Voyer de Paulmy d'Argenson, épouse de *Thomas* le Gendre de Collande &c. est morte le 27. Novembre 1735. à Paris, âgée de 42. ans, un mois & 14. jours, étant née le 13. Octobre 1693.

URBAIN II. pape &c. *On a oublié de citer dans le Dictionnaire historique de 1732. & dans le supplément de 1735.* une histoire très-curieuse, fort ample, & très-bien faite, de la vie d'Urbain II. composée dès 1706. par dom Thierri Ruinart, sçavant Bénédictin de la congrégation de saint Maur, & imprimée en 1724. après la mort de l'auteur, par les soins & avec un court avertissement du pere dom Vincent Thuillier, de la même congrégation. Cette vie, écrite en latin, compose presque tout le second volume des *Œuvres posthumes* des PP. DD. Mabillon & Ruinart, publiées par dom Thuillier. Elle est suivie de diverses piéces concernant la même vie, comme Brefs, Bulles, Lettres d'Urbain II. ou qui lui ont été adressées. La vie contient en quelque sorte toute l'histoire de l'Eglise sous le pontificat de ce pape.

URBAIN IV. nommé avant son pontificat JACQUES Pantaleon &c. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'il* a été archidiacre de Liege. Dans l'*Histoire de l'Eglise Gallicane*, tome 11. page 89. on ne lui donne point cette dignité, mais celle d'archidiacre de Laon. « Jacques Pantaleon, est-il dit en cet endroit, fils d'un cordonnier de Troyes, passa d'une place d'enfant de chœur à celle de chanoine & d'archidiacre de la cathédrale de Laon, d'où il parvint successivement jusqu'à être évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, & enfin souverain pontife sous le nom d'Urbain IV. l'an 1261. » On ajoute dans le même ouvrage, qu'on a conservé à Laon le chartulaire de cette église décrit & dirigé de sa main, avec des notes marginales. Ce fut en qualité d'archidiacre de Laon qu'il assista au premier concile de Lyon, la seconde année du pontificat d'Innocent IV. Après le concile, Innocent qui l'avoit gouté, l'emmena à Rome. *Dans le Dictionnaire historique on dit qu'*Urbain IV. avoit fait une *relation* de la Palestine; il falloit dire, sans doute, une description. Adrichomius qui s'en est servi, comme on le dit au même endroit, pour composer son *Theatrum Terræ Sanctæ*, intitule ainsi cet ouvrage: *Jacobi Pantaleonis Galli patriarchæ Hierosolymitani liber de Terra Sancta.*

URBANUS, (Henri) *cherchez* CORDUS (Euricius.)

URCEUS, surnommé *Codrus. Supplément, tome 2...* Mutine, *lisez*, Modene. *On dit qu'il* naquit le 15. Août 1446. & qu'il mourut l'an 1500. *& l'on ajoute qu'il* avoit 54 ans, lorsqu'il étoit à Forli. Cela ne peut être. Il falloit dire, lorsqu'il mourut à Forli, supposé qu'il y soit mort: car il est mort âgé de 54 ans. Dans le *Menagiana*, tome 3. page 280. on arrange mieux ces dates. Urceus, dit-on, naquit à Rubiera petit bourg dans le territoire de Regio, le 17. Août 1446. Il commença dès l'âge de 23 ans à professer les humanités à Forli. De Forli il passa en 1482. à Boulogne, où ayant enseigné 18 ans, il mourut l'an 1500. âgé de 54. ans.... Ces mots *Codrus eram*, sont de Codrus lui-même, non de Blanchini.

URFÉ. Maison illustre en Foretz &c. *On ne sera peut-être pas fâché que l'on rapporte ici quelques faits de plusieurs personnes illustres de cette maison.* PIERRE, seigneur d'Urfé, II. du nom, grand écuyer de France, *dont on a parlé dans la généalogie de sa maison rapportée dans le Dictionnaire historique*, fut disgracié par Louis XI. qui congédia tous les serviteurs de son pere. Ayant quitté la France pour voyager, il passa jusqu'à Constantinople, où il porta les armes sous Zelim II. dont il fut fort estimé; & à son retour comme il n'étoit pas bien dans l'esprit du roi, il s'attacha au service du duc de Guienne son frere, qui s'engagea dans le parti des ducs de Bourgogne & de Bretagne. Entre plusieurs négociations dont il fut chargé, il eut ordre de persuader au duc de Bourgogne, qu'il seroit avantageux à la France qu'il y entrât avec une bonne armée, dans le même tems que les ducs de Guienne & de Bretagne l'attaqueroient d'un autre côté. Le duc de Bourgogne le reçut fort bien, & dit, selon le recit de Philippe de Commines, qu'il aimoit mieux le bien de la France que M. d'Urfé ne pensoit, & qu'au lieu d'un roi il y en voudroit six. M. d'Urfé se trouva à Peronne à l'entrevue de Louis XI. & du duc de Bourgogne; & après la prise de la ville de Liege, où l'on dût être content de son service, ce duc demanda au roi qu'il le rétablit dans ses terres; ce que le roi lui promit, si de sa part il vouloit faire la même grace aux seigneurs de Nevers & de Croy: mais il n'avoit garde, dit-on, d'y consentir, parce qu'il les haïssoit mortellement. Enfin après la mort du duc de Guienne, Charles VIII. qui connoissoit son mérite, le rappella à la cour, & lui donna la charge de grand écuyer. Pierre d'Urfé se montra digne de ce choix, par plusieurs services qu'il rendit au prince dans ses conquêtes d'Italie, auxquelles il contribua beaucoup par ses exploits, & par le soin qu'il prit de l'embarquement & de la conduite de toutes les forces maritimes.

CLAUDE d'Urfé, son fils aîné, qu'il eut de son second mariage avec *Antoinette* de Beauvau, fut ambassadeur au concile de Trente, & de-là envoyé à Rome avec le même titre d'ambassadeur. On voit dans le recueil des

piéces concernant le concile de Trente, tirées des Mémoires de MM. Dupuy, l'instruction qui fut donnée par le Roi *au seigneur d'Urfé & autres ses ambassadeurs au concile à Boulogne*, du 12. Août 1547. elle est en italien, & contient un détail d'affaires très-difficiles à ménager; mais elles n'étoient pas au-dessus de l'esprit de M. d'Urfé. On peut en juger par ce qui lui arriva dans un repas que le pape Paul III. donna aux cardinaux, & à tous les ambassadeurs. Claude d'Urfé y fut invité, & comme l'on étoit prêt à se mettre à table, le maître des cérémonies lui vint demander de la part du pape, s'il prétendoit précéder le duc Horatio son neveu. D'Urfé répondit que quoique ce seigneur fût duc de Castro, il ne souffriroit pas qu'il prît aucun avantage sur lui en cette qualité, mais qu'il vouloit bien ceder à celui qui devoit être le gendre du roi son maître; & lui ayant donné la main, il se mit au dessous du duc Octavio son frere. Le pape, quoique fâché de voir qu'il voulût précéder ses neveux, fut bien aise de se sentir flaté de l'alliance de Sa Majesté, & dit au maître des cérémonies de laisser agir l'ambassadeur, & qu'il ne feroit rien qui interessât l'honneur du Roi son maître, & du sien. Après la mort du Pape, il se trouva au conclave, lorsque Jules III. fut élevé au pontificat. Il lui rendit l'obédience, & eut part à toutes les négociations du conclave. Le roi Henri II. en fut si content qu'il le fit chevalier de son ordre, honneur qui lui fut conféré à Rome en grande cérémonie par le duc Horatio. Quelque tems après, pendant qu'il étoit encore à Rome, le roi le fit gouverneur du Dauphin & de tous les enfans de France. Voyez une lettre de M. de la Goute, sur la maison d'Urfé, dans le *Mercure* de Juin 1683. On y parle aussi d'Honoré d'Urfé, auteur de l'Astrée; mais on n'y dit presque rien qui ne se trouve ailleurs; excepté ce que l'on rapporte, qu'il n'avoit que 17 ans l'orsqu'il fit *le départ & le retour de Sireine*, pour une dame qu'il aimoit; & ce que l'on dit de *Renée* de Savoye, sa mere, qu'après avoir obtenu deux brefs du pape Gregoire XIII. elle entreprit le voyage de Jérusalem en 1579. & s'y arrêta près d'une année pour avoir le tems de visiter les lieux saints. Mais le premier de ces deux faits, c'est-à-dire, que d'Urfé fit *le départ & le retour de Sireine* à l'âge de 17 ans, est-il bien certain? M. Huet dans une *lettre* fort curieuse *à Mademoiselle de Scudery, touchant Honoré d'Urfé, & Diane de Châteaumorand*, imprimée dans le *Recueil de Dissertations* publiées par l'abbé de Tilladet, tome 2. pages 100. & suiv. arrange ainsi les faits qui regardent *Honoré* d'Urfé, *& que l'on ne trouve point dans le Dictionnaire historique*. Il naquit à Marseille le onziéme Fevrier 1567. & fut tenu sur les fonts de baptême par Honoré de Savoye, comte de Tende, son oncle; & Antoine Lescalin des Aimars, baron de la Garde, & général des galeres de France. S'il a composé l'ouvrage dont on parle à l'âge de 17 ans, il faudra donc le mettre vers l'an 1584. mais il paroît qu'il ne le fit qu'après son retour de Malthe: or selon la lettre de M. Huet, Honoré aimoit déja Diane avant son départ pour Malthe; pendant son absence, Diane épousa son frere aîné, *Anne* d'Urfé, ou, selon d'autres, fut seulement fiancée avec lui; & ils vécurent dix ans ensemble. Au bout de ces dix ans, ils se séparerent, & Honoré profita de ce divorce pour épouser celle qu'il aimoit depuis si longtems. *Le Sireine* ne fut fait que pour décrire allégoriquement son voyage, son absence & son retour. Il devoit donc avoir plus de 17 ans. Il est vrai que *dans le supplément de 1735. on dit que* d'Urfé n'avoit que 10 à 12 ans lorsque son frere épousa Diane, & que ce mariage se fit avant qu'Honoré allât à Malthe; mais M. Huet, qui dit le contraire, & qui tenoit les faits qu'il rapporte de la famille même d'Urfé, doit en être cru. Nous ne connoissons pas la premiere édition du *Sireine*, mais nous avons vu celle de 1611. chez Jean Micard, à Paris, *in*-8°. Ce poëme est intitulé: *Le Sireine de Messire Honoré d'Urfé, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, comte de Château-Neuf, baron de Château-Morand, &c.* Il est divisé en trois parties, sçavoir; *le départ de Sireine, l'absence de Sireine, & le retour de Sireine.* Tout ce poëme est en forme de stances, chacune de six vers. Les *Epitres morales* furent la seconde production de l'esprit de M. d'Urfé: il témoigne qu'il étoit âgé de 27 ans lorsqu'il les composa; & il les composa en l'année 1594. Ce fut Antoine Favre, premier président de Chamberi, son ami intime, qui les publia. Elles furent souvent réimprimées depuis, & augmentées d'un troisiéme livre dans l'édition de Lyon, faite en 1620. Quant à l'*Astrée*, le premier tome a paru en 1610. le second vint dix ans après, & le troisiéme quatre ou cinq ans après le second. La quatriéme partie étoit achevée lorsque l'auteur mourut à Villefrance, en 1625. âgé de 58 ans, (& non vers 1524. âgé d'environ 52 ans, *comme on le dit dans le dictionnaire historique.*) Son Altesse de Savoye, dépositaire de la quatriéme partie de l'Astrée, la confia à quelques personnes, qui des lambeaux qu'ils en tirerent, en firent une cinquiéme & une sixiéme partie; mais M. de Savoye ayant remis cette quatriéme partie entre les mains de Mademoiselle d'Urfé, elle en chargea Baro, qui a été de l'académie Françoise, & qui avoit été confident & secrétaire de M. d'Urfé; & Baro fit imprimer cette quatriéme partie, deux ans après la mort d'Honoré d'Urfé; il composa aussi la cinquiéme partie sur les mémoires de son maître. Il est bon au reste, de lire toute la lettre de M. Huet, citée dans cet article.

URIES, (Gérard de) né à Utrecht le 15. (non le 17. comme quelques-uns le disent,) Août 1648. après ses premieres études faites dans sa patrie, s'attacha particulierement à la philosophie & à la théologie. Dans les matieres philosophiques, il choisit principalement la physique & l'histoire naturelle, & le troisiéme Avril 1671. il obtint la permission d'avoir des écoles de philosophie. Les François s'étant emparés d'Utrecht en 1672. de Uries se retira à Leyde, & on le mit à la tête du college, emploi qu'il conserva jusqu'en 1674. qu'il fut rappellé à Utrecht l'onziéme de Mai pour y enseigner la philosophie. Il s'en est acquité avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le premier Décembre 1705. Le quatriéme de Mars 1685. il avoit aussi été fait professeur extraordinaire en théologie. Ses ouvrages sont: 1. *Exercitationes rationales de Deo, divinisque perfectionibus*, avec des dissertations *de infinito*, &c. à Utrecht, 1685. *in*-4°. & réimprimées en 1695. augmentées de deux dissertations; 2. *De natura Dei & humanæ mentis determinationes pneumatologicæ &c.* à Utrecht, 1687. 3. Une édition de la physiologie de Daniel Voët, à laquelle il ajouta deux dissertations, l'une *de lunæ*, & l'autre *de lunicolis*: cette édition est de 1688. Voyez Voët. 4. *Dissertatio historico philosophica de Renati Cartesii meditationibus à Petro Gassendo impugnatis*; à Utrecht, 1691. *in*-8°. 5. *Narrator confutatus*; 6. *Cartesius vindicatus &c.* Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, & un recueil de piéces sur la mort de Uries, intitulé: *Chorus musarum plorans, seu lugubria in Gerardi de Uries obitum carmina seu næniæ*: à Utrecht, 1705. *in*-4°.

URSINUS, (Fulvius) ou *Fulvio* Ursini, *dont on dit peu de chose au mot* FULVIO *dans le Dictionnaire historique*, naquit à Rome le 2. Décembre 1529. d'un commandeur de l'ordre de Malthe, de la famille des *Ursins*, dont on ignore le nom, & qui eut cet enfant d'une maitresse, qui étoit d'une naissance fort médiocre. Son pere prit d'abord un grand soin de son éducation, & le fit élever avec magnificence; mais s'étant ensuite brouillé avec sa mere, il le chassa avec elle: ce qui le reduisit à un état si triste, qu'il n'avoit pour toute subsistance, que les aumônes que sa mere pouvoit ramasser. Devenu plus grand, il fut reçu en qualité de clerc dans l'église de saint Jean de Latran. Un des chanoines, nommé *Gentilio Delfini*, homme de mérite, & qui aimoit les sciences & l'antiquité, lui ayant trouvé de l'esprit & du génie, le prit chez lui, & se chargea de le faire instruire dans les langues grecque & latine. Il y fit bientôt de grands progrès, & s'appliqua ensuite à l'étude de l'antiquité sous *Delfini* même, qu'il surpassa en peu de tems. *Delfini*, charmé de le voir si bien avancer, lui procura

quelques bénéfices dans la basilique de saint Jean de Latran, & dans la suite lui donna son canonicat. Ces bienfaits attacherent pour toujours Ursini à la famille des Delfini, qui l'estimoit & l'aimoit. Sa réputation justement acquise, ne tarda pas à le mettre en liaison avec tout ce qu'il y avoit d'amateurs des lettres, tant en Italie que dans les pays étrangers. Le cardinal Ranuce Farnése, neveu du pape Paul III. le choisit pour son bibliothécaire; & après la mort de ce prélat, Alexandre Farnése, son frere, aussi cardinal, le prit à son service en la même qualité. Le pape Grégoire XIII. lui donna, à la recommendation du cardinal Antoine Caraffe, une pension de deux cens ducats sur l'évêché d'Averse. Il employa la meilleure partie de ses revenus à se faire un riche cabinet de tableaux, de statues de bronze, de médailles & autres piéces antiques, & à ramasser un grand nombre de manuscrits. Il conserva toute sa vie beaucoup de tendresse pour sa mere, & en eut un grand soin tant qu'elle vécut. Sentant ses forces s'affoiblir, il fit son testament le 31. Janvier 1600. & mourut le 18. Mai de la même année, âgé de 70 ans, 4 mois & 27 jours. Il laissa ses tableaux, ses médailles & autres curiosités au cardinal Odoart Farnese, qu'il avoit fait son légataire; ses manuscrits à la bibliothéque du Vatican; ses livres imprimés à Horace Lancellotti, & deux mille écus à *Gentilio Delfini* évêque de Camerino. On voit par son testament qu'il n'avoit reçu que le soudiaconat. Ses ouvrages sont: 1. *Familiæ Romanæ, quæ reperiuntur in antiquis numismatibus ab urbe conditâ ad tempora D. Augusti; cum adjunctis XXX familiis ex Antonio Augustino*; à Rome 1577. *in-folio.* à Lyon, 1592. *in*-4°. à Paris, 1663. *in fol.* édition revue & augmentée par Charles Patin; plus, dans le tome septiéme des Antiquités Romaines de Grævius. 2. *Antonius Augustinus de legibus & senatus-consultis Romanorum; adjunctis legum antiquarum & senatus-consultorum fragmentis, cum notis Fulvii Ursini*; à Rome, 1584. *in*-8°. à Paris, 1585. *in-folio.* à Lyon, 1592. *in*-8°. & 1606. *in-folio.* 3. *Petri Giaconii de Triclinio Romano, sive de modo convivandi, & conviviorum apparatu liber singularis, cum Fulvii Ursini appendice*; à Rome, 1588. *in*-8°. à Amsterdam, 1689. *in*-12. 4. *Selecta de legationibus ex Polybio & alia fragmenta ex historiis, quæ non extant, Dyonisii Halicarnass. Diodori Siculi, Appiani Alexandrini, & Dionis Cassii, cum notis, græcè*: à Anvers, 1582. *in*-4°. 5. *Novem illustrium fœminarum & septem Lyricorum carmina. Elegiæ Tyrtæi & Mimmerni, ac Bucolica Bionis & Moschi, græcè & latinè interprete Laurentio Gambara*: à Anvers, 1586. *in*-8°. 6. *Notæ ad M. Catonem, M. Varronem, L. Columellam de re rusticâ, & ad Calendarium rusticum Farnesianum &c.* à Rome, 1587. *in*-8°. 7. *Sextus Pompeius Festus de verborum significatione, cum notis*; à Rome, 1581. *in*-8°. 8. *Fragmenta veterum historicorum ab Antonio Augustino, & Fulvio Ursino collecta*; à Anvers, 1595. *in*-4°. 9. *Notæ in Sallustium, Cæsarem, Livium, Velleium, Tacitum, Suetonium, Spartianum & alios*; à Anvers, 1595. à la suite du recueil précédent. 10. *In omnia Ciceronis opera notæ*, 1581. *in*-8°. & dans l'édition des ouvrages de Ciceron, à Lyon, chez Gryphe, 1585. *in-fol.* 4 volumes; 11. *Virgilius collatione scriptorum Græcorum illustratus*: à Anvers, 1568. *in*-8°. 12. *Lælii Capilupi centones ex Virgilio, edente Fulvio Ursino*, *in*-4°. 13. Une édition d'Arnobe & du dialogue de Minucius Octavius, à Rome, 1583. *in*-4°. dédiée au pape Grégoire XIII. 14. *Imagines & elogia virorum illustrium & eruditorum, ex antiquis lapidibus & numismatibus expressa, cum annotationibus*; à Rome, 1570. *in-fol.* à Anvers 1598. *in*-4°. & 1606. *in*-4°. *cum commentario Fabri Bambergensis.* M. Baudelot a traduit cet ouvrage en françois, sous le titre de, *Portraits d'hommes & femmes illustres*; à Paris, 1710. *in*-4°. 15. *De bibliothecis commentatio*, dans le recueil de Joachim-Jean Maderus, *de bibliothecis atque archivis.* 16. *Testamentum Fulvii Ursini*, à la suite de sa vie par Castalion.* *Fulvii Ursini vita auctore Josepho Castalione; Romæ, typis Varesii*, 1657. *in*-8°. Niceron, *Mémoires, &c.* t 24.

USINGEN, (Barthelemi d') Flamand, dont le vrai nom étoit Barthelemi Arnoldi, étoit d'Usingen. Il fut religieux de l'ordre des Ermites de saint Augustin, & passa la plus grande partie de sa vie à Erfurt en Thuringe: il y enseigna la philosophie & la théologie. Dans l'*Encomiasticon Augustinianum*, cité par Valere André, on dit qu'il fut fait évêque *in partibus infidelum*, sous le titre d'évêque de Salone en Dalmatie, (*Episcopus Salonensis*,) & suffragant de l'évêque de Wirtzbourg en Franconie, & qu'il mourut dans cette ville le 9. Septembre 1532. On a de lui: 1. *Summa compendiaria totius logicæ ac physicæ*: à Basle, 1507. & 1511. Il donna cet ouvrage pendant qu'il étoit professeur: mais depuis s'étant livré à la prédication & à la théologie controversiste, il ne fit plus d'ouvrages sur d'autres matieres, comme on le voit par les titres suivans. 2. *De falsis prophetis vitandis à fidelibus.* 3. *De prædicatione Evangelii.* 4. *De cœlibatu sacerdotum novæ legis.* 5. *De merito bonorum operum*, 1515. à Erfurt. 6. *De fide, gratia, & operibus ad christianam vitam necessariis*, à Wirtzbourg, 1516. 7. *Confutatio sermonum Lutheri de Nativitate Beatæ Mariæ, de Salve-Regina, de Regina Cœli &c.* 8. *De purgatorio*, à Wirtzbourg, 1517. *in*-8°. Voilà tous les écrits d'Usingen qui sont cités dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. tome 1. Nous trouvons encore: 1. *Anabaptismus F. Bartholomæi de Usingen, Augustiniani, contra rebaptisantes: confutatio eorum quæ Lutherus scripsit in rebaptisantes*: à Cologne, 1629. *in*-8°. 2. *Libellus de merito bonorum operum; in quo respondet ad instructionem Fratris Mechlerii Franciscani, de bonis operibus, & ad Evangelium Culsameri, quod ille prædicavit in expulsionem Erphurdiani Cleri; contra factionem Lutheranam*; à Erfurt, 1525. *in*-4°. 3. *Concertatio haud inelegans Culsameri, Lutherani, & F. Bartholomæi Usingen, de variis Catholicæ Religionis capitibus: Argentinæ*, 1523. *in*-4°.

UZILLIS, (Antoine) professeur ès loix à Montpellier, fut nommé par le roi Henri II. pour remplir une des charges de conseiller au présidial, qu'il venoit de créer en cette ville par son édit de 1552. Pour faire mieux connoître l'esprit de cette création, Uzillis fit imprimer à Lyon en 1566. un petit livre qui a pour titre: *Constitutionis ad curiarum præsidialium auctoritatem pertinentis brevis & lucida expositio.* Peu de tems après il publia des commentaires sur le livre *De actionibus 4. libr. institut.* Son mérite lui attira l'estime & l'amitié de Guitard de Ratte, évêque de Montpellier, qui lui fit épouser sa sœur *Antoinette* de Ratte, de laquelle il eut *Etienne* Uzillis qui lui succeda dans la charge de conseiller au présidial, & qui mourut conseiller en la chambre de l'édit à Castres. *Jean*, son cadet, lui succeda dans la place de professeur, & laissa un fils nommé aussi *Jean*, qui mourut doyen des avocats de Montpellier, en 1679. * Hist. eccles. de Montpellier l. 12. page 371.

WADING, (Pierre) naquit à Watetford en Irlande en 1586. & se fit Jésuite à Tournay en 1601. il enseigna la poëtique & la rethorique pendant quatre ans, la philosophie pendant six, la théologie, partie à Prague, partie à Louvain, pendant 16. ans. Il fut chancelier des universités de Prague & de Gratz en Styrie l'espace de treize ans. Il vécut long-tems en Bohême, & en d'autres lieux des pays héréditaires de l'empereur, & par tout on eut pour lui une vénération singuliere à cause de ses rares talens & de sa pieté exemplaire. Il mourut à Gratz le 13. Septembre 1644. On a de lui: *Brevis refutatio calumniarum, quas collegio societatis Jesu Pragensi impegit scriptor famosi libelli, cui titulus Flagellum Jesuiticum præsertim in negotio academiæ Pragensis*; *Nissæ* 1634. *in*-4°. *Tractatus de incarnatione Domini, Antuerp.* 1634. *in*-8°. & 1636. *in*-4°. *Oratio Pragæ habita in Fernandi III. Ratisbonensibus comitiis in Cæsarem electi inauguratione*, *in*-4°. *Tractatus de contractibus in genere & specie*, *Grecii Styrorum*, 1644. *in*-4°. *Carmina varia, & alia spectantia ad disciplinas humaniores*: *Tractatus adversus hæreticos.* Ces deux derniers traités ont été donnés sous un nom supposé.

WAGENSEIL, (Jean-Christophe) *Supplément de* 1735. *tom.* 2. au lieu de ces mots, *pera liberorum*, il faut lire,

pera librorum, & ajouter que sa dissertation (*De sceptro Judæ*, &c.) sur le chapitre 19. de la Genese, verset 10. (non 13.) a été réimprimée dans le tome 5. du *Fasciculus opusculorum variorum historicorum & philologicorum*; à Roterdam, 1695. *in*-8°. pag. 205. & suivantes.

WAICE, (Robert) *Cherchez* GASSE.

WALCKENDORF, (Christophe) Danois, de la noble & ancienne famille du même nom, étoit gouverneur de Berg en Norvége sous les regnes de Christian III. & de Frederic II. Dans son gouvernement, il fit d'utiles réglemens, & appaisa les troubles excités par les marchands de l'Allemagne. De retour en Dannemarck, il fut fait thrésorier du tresor royal, & ensuite grand trésorier & sénateur du royaume. Depuis, le roi le créa grand-maître de la cour & du royaume, ce qui étoit alors la premiere charge. Après la mort de Frederic II. il fut un des quatre tuteurs, administrateurs du royaume, pendant la minorité de Christian IV. Pendant son administration, il fit que les trésors du roi allerent toujours en augmentant, & jamais cependant les peuples ne furent plus satisfaits, ni moins disposés à se plaindre des impôts, ce qui est un secret fort difficile à trouver. On assure qu'il n'avoit point étudié dans sa jeunesse, pas même le latin. Mais arrivé à un âge mur, il fit de grands progrès dans l'histoire & la politique, par la lecture des livres allemands & françois. Il protegea les sçavans, les combla de bienfaits, fit beaucoup de bien aux églises & aux écoles, & en particulier aux pauvres. Il nourrissoit toujours dans sa maison quelques étudians de l'université de Coppenhague, & en entretenoit dans des académies étrangeres. Il fit bâtir à Coppenhague une maison, qu'il légua à l'université, pour y entretenir à perpétuité & commodément seize étudians. Ces étudians au même nombre, sont encore logés aujourd'hui gratuitement dans cette maison, & on leur donne à chacun tous les ans 36. écus d'empire. L'auteur de ces libéralités mourut l'an 1601. sans avoir été marié. Avant lui il y a eu en Dannemarck des Walckendorfs distingués par leur noblesse & par leur mérite. *Canut* Walckendorf vivoit sous la regne de Christian II. il etoit maître-ès-arts, bachelier en l'un & l'autre droit, doyen de l'église de la sainte Vierge à Coppenhague & Prevôt du chapitre de Lunden. Vinding (*in academia Hafniensi*) dit qu'il fut recteur de l'université de Coppenhague en 1616.

Sous le même regne vivoit Eric Walckendorf, archevêque de Drontheim en Norvege. Ce fut par ses soins qu'on imprima *in-folio* à Coppenhague l'an 1516. *Missale ecclesiæ Nidrosiensis, atque in usum totius Norvegiæ*. Il avoit été fort avant dans la faveur du monarque. Avant son épiscopat, il avoit été un des ambassadeurs qui conduisirent en Dannemarck la princesse Isabelle, sœur de l'empereur Charles-Quint, qui devoit épouser Christian II. mais depuis qu'il fut évêque il encourut la disgrace du roi, parce qu'il avoit tenté de retirer ce prince d'un amour illégitime. Les ministres du prince lui causerent tant de chagrin qu'il se vit obligé de quitter son siege, & de porter ses plaintes au senat Danois. S'étant embarqué, une tempête le porta sur les rivages des Pays-Bas, d'où il alla à Rome : ce fut dans cette ville qu'il mourut. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, où l'on cite Huitfeld, & Jean Svaning, *in historia Christiani* (ou *Christierni*) *secundi.*

WALE, maison noble & ancienne, originaire d'Angleterre, doit son nom à une ancienne baronnie du comté de Northampton en Angleterre, dont les possesseurs sont connus dès le tems de Guillaume le conquerant, & étoient nés lords ou pairs du royaume. Ces seigneurs de Wale possédoient plusieurs autres terres considérables, non-seulement dans les comtés de Norhtampton & de Rutland, mais dans celui de Bedford & autres; comme les terres de Langsford & de Pateshill, dont les églises furent données vers l'an 1137. par *Simon* Walé I. du nom à l'ordre des Templiers, l'autre pour la fondation d'un monastere de religieuses à Godestow ou God'stown dans le diocese de Lincoln. On ne peut douter que les seigneurs de Wale n'ayent été originairement les vassaux immédiats des comtes de Northampton & barons ou pairs du comté seulement: mais les mêmes seigneurs avoient été soumis à la mouvance immédiate des Rois par Guillaume le conquérant. Le comté de Northampton ayant subi comme les autres la loi du vainqueur, tous les devoirs de la baronnie de Wale furent toujours rendus aux rois directement. Gauthier Wale fils aîné de *Simon* I. & aussi I. du nom dans la maison, Simon II. son fils, Jean. I. fils de *Simon* II. resté mineur sous la garde-noble de Henri archevêque Cantorbery, & mort sans posterité en 1215. Rohese & Agnes sœurs de *Jean*, dames de Wale après lui, mortes sans enfans, *Saiher* Wale leur heritier, & à ce qu'il paroît, leur cousin germain, Gauthier II. fils de *Saiher*; enfin Thomas, fils de *Gauthier* II. & pere de Jean, qu'il laissa au berceau en 1304. payerent ainsi divers aides & autres redevances aux rois Henri II. Richard I. Jean sans terre, Henri III. Edouard I. Les barons de Wale furent aussi appellés aux parlemens du royaume, lorsque Henri III. eut commencé à y introduire les possesseurs nés de treize fiefs de chevalerie & vassaux immédiats de la couronne. Du moins Thomas Wale fils de Gauthier II. eut cet honneur sous Edouard I. en 1296. Dès le milieu du douziéme siécle, ou environ, la famille de Wale forma deux maisons, dont la premiere a subsisté en Angletere jusques dans ces derniers tems, soit dans la souche principale, soit dans plusieurs rameaux, & a eu un chevalier de la Jarretiere lors de l'institution même de cet ordre en 1349. Le nom de ce chevalier se lit *dans le Dictionnaire historique* au catalogue des chevaliers dudit ordre. L'autre maison fut transplantée en Irlande en 1170. ou 1171. par un chevalier Guillaume Wale I. du nom, qui pour avoir eu part à la conquête de cette isle, y obtint plusieurs terres considérables avec la charge de marechal de la principale partie du pays conquis, charge alors unique. Guillaume fonda dans une de ses terres un monastere auquel il donna le nom de Rutland & qui a été le lieu de la sépulture de ses descendans jusqu'au tems de l'abolition entiere du culte public de la Religion Catholique en Irlande, sur la fin du XVII. siecle. Il mourut au commencement du XIII. siécle & fut inhumé dans l'église cathédrale du vieux Leighlin au comté de Carlow. Il eut pour fils & héritier

Jean Wale I. du nom, marechal du pays de Linster, & qui mourut chevalier armé, c'est-à-dire, élevé au plus haut grade qu'il y eut alors dans la profession militaire, qui se conferoit aux fils des rois comme au reste de la noblesse, & sans lequel ils n'étoient point admis à la table de leurs propres peres. Jean Wale eut quatre fils, avant la mort de son pere, Guillaume, qui suit; & trois autres, tiges d'autant de branches, dont la derniere connue en Irlande sous le nom de *Coolonamuckie* subsiste encore en la personne de Guillaume Wale, aujourd'hui seigneur du même lieu. Les autres branches portoient les noms de *Limerick* & de *Maryboroug*, & avoient été subdivisées en plusieurs rameaux qui se distinguoient par les noms de Wallestown & autres.

Guillaume Wale II. du nom, chevalier seigneur de Johnstown & de Ballynakilly, eu pour fils Pierre, qui suit.

Pierre Wale I. du nom, chevalier seigneur de Johnstown & de Ballynakilly, fut tué en 1330. dans un combat contre les Irlandois revoltés, ou non encore domtés. Il eut pour fils Garret ou Geoffroy, qui suit.

Garret ou Geoffroy Wale I. du nom, seigneur de Johnstown & Ballynakilly fut pere de Richard, qui suit.

Richard Wale, chevalier seigneur de Johnstown, reçut du gouvernement, au mois de Mai 1344. une gratification pour services rendus à la patrie dans l'Echiquier; apparemment dans l'exercice de quelqu'une des charges de cette cour, qui est celle où se portent toutes les affaires concernant les finances du royaume, & où la plus haute noblesse du pays s'est toujours fait gloire d'entrer, tant par rapport à la part qu'elle a dans l'administration

des affaires publiques, que comme intéressée à une vérification exacte de l'emploi des revenus de l'état. Richard eut pour fils THOMAS, qui suit.

THOMAS Wale étoit en possession de Johnstown dès le 23. Août 1359. & en même tems vicomte de Carlow. Il rendit de grands services à l'état, sur-tout contre les Irlandois révoltés, ou qui n'avoient point encore été soumis, & obtint en conséquence du gouvernement une gratification le 23. Août 1359. L'ordonnance pour cette gratification fut expédiée au nom du Roi Edouard III. Thomas Wale étoit mort le 29. Novembre 1389. il eut pour fils GARRET ou GEOFFROY Wale II. du nom, qui suit.

GARRET ou GEOFFROY Wale II. du nom, succéda à son pere dans la possession de Johnstown, il étoit comme lui vicomte de Carlow dès le 13. Décembre 1375. On voit par des ordonnances dudit jour, & du 26. Mars 1378. expediées au nom des rois Edouard III. & Richard II. que le gouvernement lui accorda deux sommes d'argent pour services de même nature que ceux que son pere avoit rendus en 1359. Il eut pour fils JEAN, qui suit.

JEAN Wale II. du nom, seigneur de Johnstown étoit en possession du domaine de ce nom en 1423. & 1424. il fut pere de ULICK ou ULYSSE, qui suit.

ULICK ou ULYSSE Wale I. du nom, seigneur de Johnstown, fut pere de JEAN, qui suit,

JEAN Wale III. du nom, seigneur de Johnstown, vivoit encore le 5. Juillet 1554. On lui connoît deux fils, EDMOND, qui suit, & *Geoffroy* Wale, qui possedoit le 10. Juin 1565. la moitié de la terre de Ballynakilly, sans doute à titre de légitime ou de partage.

EDMOND Wale I. du nom, étoit marié dès l'an 1530. il avoit dès lors, vraisemblablement en avancement d'hoirie, la seigneurie de Rutland qui est appellé en Irlandois *Vrghlin*, seigneurie où avec le monastere fondé par Guillaume Wale I. du nom, la famille s'étoit conservée un château considérable. Edmond porta toujours le titre de cette seigneurie, quoiqu'après la mort de son pere, Johnstown lui fût échu avec plusieurs autres terres, telles que Arnehuc ou Farraghugh, qu'il possédoit dès le 5. Novembre 1562. Temple-Péter, dont il fut reconnu pour patron le 20. Septembre 1585. & Pollardstown qui lui fut donné peu avant le 18. Avril 1588. par Thomas Wale qualifié seulement *fils de Jean*, & où celui-ci avoit un château avec un domaine fort étendu. Il étoit mort le 10. Juin 1589. dans le sein de la religion catholique à laquelle il étoit fidelement attaché au milieu de naufrage presque universel de la foi sous la reine Elisabeth. Il avoit eu des enfans de deux lits, cinq du premier, & deux du second. A l'aîné du second lit, nommé *Pierre*, il fit le 18. Avril 1588. une donation du château & de toute la terre de Pollardstown, avec substitution en faveur du plus jeune. Les cinq du premier lit furent GUILLAUME Wale III. du nom, qui suit; *Richard*, *Thomas*, *Jacques* & *Olivier*.

GUILLAUME Wale III. du nom, l'aîné des cinq freres qu'on vient de nommer, fut un seigneur riche & puissant : il possédoit Johnstown dès le 22. Janvier 1586. & fut reconnu pour patron de Temple-Peter le 10. Juin 1589. Il se maria trois fois, & eut de deux de ses femmes plusieurs fils & filles. De la premiere, il eut entr'autres *Ulick* ou *Ulysse* Wale II. du nom, & avant lui *Edouard* qui mourut avant son cadet, laissant un fils nommé *Edmond* II. du nom. Guillaume disposa de ses deux terres de Ballynakilly & de Ballynaberne en faveur d'*Ulick*, par donation entre-vifs en date du 20. Mars 1604. Le 25. Février 1607. il donna le reste à *Edmond* son petit-fils, sous la charge d'une substitution en faveur de ses propres fils cadets, à laquelle il n'appella ses filles qu'après *Richard* son frere, trois fils laissés par *Thomas* & *Jacques* Wale ses autres freres, *Olivier* Wale & les deux consanguins. Par son testament du 24. Décembre 1619. il ajouta qu'*Ulick* auroit la jouissance du château de Jonhstown jusqu'à l'entier remboursement d'une dette qu'il lui léguoit en particulier avec moitié de son mobilier. A sa mort arrivée au mois de Mai 1620. *Edmond* Wale lui succéda ou du moins fut reconnu pour son héritier principal, & entra effectivement en possession des principaux biens de la maison le 24. Août 1624. après avoir fait hommage au roi pour ses fiefs mouvans de la couronne, & étant devenu pour lors majeur, comme on le présume; mais ces arrangemens eurent peu de durée. Celui de ses successeurs qui étoit seigneur de Johnstown au tems de la révolution, n'ayant pas cru devoir abandonner la cause de son prince ni celle de sa religion, & étant mort les armes à la main, pour la défense de l'un & de l'autre, ses biens eurent le même sort que ceux de tous les sujets qui demeurent fermes dans leur devoir. Ils furent confisqués & distribués à des étrangers Protestans; & avec le domaine périt ainsi une branche qui étoit assez puissante pour être susceptible de la même décoration que les anciens seigneurs de Wale du comté de Northampton.

La nouvelle branche formée par ULICK II. du nom, avec plus de durée n'a pas eu un plus heureux sort dans les lieux de son origine. Avantagé dès le 22. Janvier 1586. & par la donation du 20. Mars 1604. maître d'un domaine qui fut encore accru par la jonction de plusieurs terres, il se vit très-riche, & de plus employé pour le service de la patrie. Ils étoit justicier du comté de Carlow le 24. Septembre 1638. & Haut-Shériff du même comté le 27. Avril 1640. & eut pour fils unique & successeur EDOUARD, qui suit.

EDOUARD succéda à son pere en 1640. ou au commencement de 1641. Dès 1632. il avoit été élevé à la charge de Haut-Sheriff du comté de Carlow. Il se distingua depuis en diverses occasions, & sur-tout dans la guerre civile d'Irlande que les catholiques commencerent au mois d'Octobre 1641. pour se procurer la liberté du culte public, mais qui devint dans la suite la cause du prince autant que de la religion. Les Irlandois s'étant conciliés avec Charles I. par traité du 25. Août 1645. en vertu duquel ils devoient lui fournir dix mille hommes pour l'aider à soumettre les parlemens d'Angleterre & d'Ecosse révoltés, Edouard Wale fut dépositaire des subsides levés dans le comté de Carlow pour l'entretien de ces troupes. Après la mort tragique de Charles I. Jacques Butler, marquis d'Ormond, depuis duc, viceroi d'Irlande, pour Charles II. alors malade à la Haye, fit Edouard Wale, au nom de ce prince, gouverneur militaire général de la province de Leinster, avec tout pouvoir civil & militaire, faculté de se nommer un ou plusieurs lieutenans, & le commandement absolu d'une troupe de cent cavalierss & de deux cens hommes de pied. Ce fut là le terme des prospérités de cette maison en Irlande. Cromwel nommé viceroi de cette Isle par la troupe de patricides sous le nom desquels il regnoit, ayant débarqué à Dublin au mois d'Août de la même année 1649. & ayant soumis à sa puissance la plus grande partie du royaume avant le milieu de l'année suivante, les biens d'Edouard Wale devinrent la proie des vainqueurs. Edouard mourut le 24. Février 1651. étant pere de trois fils *Ulyck* ou *Ulysse* III. du nom, *Pierre* II. du nom & *Jacques*. Nous n'entrerons point dans le détail des autres révolutions qui enleverent les biens & toutes les possessions à ceux de la maison de Wale qui resterent fideles à leurs légitimes souverains : il nous suffit de dire, que cette suite d'évenemens obligea plusieurs de ceux de cette maison de passer en France, où ils ont été ou sont encore honorablement employés.

OLIVIER Wale, pere de BALTASAR-FRANÇOIS Wale, *dont on parlera*, fut du nombre de ceux qui passerent dans ce royaume. Lui & deux freres cadets nommés *Matthieu* & *Richard* Wale, que PIERRE Wale avoit laissés avec lui, n'ayant pas eu moins de zele pour la cause du roi Jacques II. au service duquel ils étoient entrés, l'un dès 1681. ou 1682. & les autres successivement, après la capitulation de Limerick où ils avoient été tous trois enfermés depuis le 4. Septembre jusqu'au 12. Octobre 1691. que dura le siege de cette fameuse place, il ne resta d'autre ressource à leur leur fidélité que de se rendre

dre en France auprès de leur prince. Ce fut aussi le parti qu'ils prirent avec une fille de leur oncle *Jacques* Wale, morte à Paris depuis quelques années. *Olivier* Wale, que le feu duc de Berwick avoit fait (au nom du roi son pere) capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment du colonel François de Carrolle par commission du 2. Octobre 1690. amena avec lui ce qui restoit de sa troupe. Cependant à son arrivée, suivant une autre commission datée de saint Germain-en-Laye le 5. Février 1692. il ne fut que Lieutenant dans un régiment de dragons que Jacques II. entretenoit en France, avec plusieurs autres, & qui étoit appellé *le régiment royal d'Angleterre*; mais ce fut uniquement parce que le nombre des Anglois ou Irlandois venus en France depuis la révolution étant de près de trente mille hommes, nul officier ne put être employé que dans un grade inferieur à celui qu'il avoit eu. A la paix de Riswick en 1697. Louis XIV. prit à son service les régimens que Jacques II. avoit jusqu'alors entretenus, & les réformant pour la plupart, il n'en composa qu'un de trois à quatre. Celui des dragons d'Angleterre eut le même sort. Il fut changé en un simple régiment d'infanterie d'un bataillon, & donné au maréchal de Berwick, sous les ordres duquel Olivier Wale passa en qualité de lieutenant. Peu de tems après il eut rang de capitaine réformé à la suite du régiment, dont la commission ne lui fut cependant expediée que le 26. Janvier 1707. Il servit en cette qualité dans toutes les expéditions de ce régiment, & en particulier au combat de Caslone en Andalousie, & à l'affaire de Turin où il fut blessé, à la bataille d'Almanza, & au siege de Lerida en 1707. Il fut tué devant cette place avant le 13. Novembre jour de la capitulation, dans sa vingt-sixiéme année de service. *Matthieu* Wale, second fils de Pierre & frere cadet d'Olivier, marié en France dès l'an 1692 avec *Marguerite* Kindeland, fut tué au siege de Barcelonne en 1706. *Richard* Wale, troisiéme fils de Pierre, avoit été tué dans l'affaire de Cremone dès le mois de Fevrier 1702. Olivier Wale avoit épousé à Brignolle en Provence le 6. Avril 1695. *Genevieve* de Requiston, fille cadette de *Balthasar* seigneur d'Alons, d'une famille noble connue dès le tems de la premiere croisade : qui prouve une possession non intérrompue de ses principales terres depuis l'an 1287. & qui a fait de très-illustres alliances. Olivier Wale a eu de ce mariage Balthasar-François Wale, qui suit, & une fille nommée *Marie-Therese*, qui a épousé en 1739. *Antoine* de Guiran, seigneur de la Brillanne, conseiller-maître en la cour des comptes, aides & finances d'Aix, d'une maison illustrée tant par ses services militaires dès l'an 1395. que par une longue suite de magistrats du premier rang, & par un grand nombre de chevaliers qu'elle a donnés à l'ordre de Malte depuis le commencement du XVe. siécle.

Balthasar-François Wale, chevalier seigneur des Menus & autres lieux, ancien lieutenant au régiment des Gardes Françoises, gouverneur pour le roi des ville & château de Ham en Picardie, fut nommé dès le berceau à une sous-lieutenance dans le régiment de Berwick & gratifié d'une pension en considération des services de son pere & de ses oncles. Dès l'âge de neuf ans il entra en qualité de page dans la maison de feue madame la duchesse de Berry. Le chevalier d'Hautefort lieutenant général des armées du roi, premier écuyer de madame de Berry, ayant exigé avant de le recevoir, que quelqu'un de la nation certifiât sa naissance, le maréchal duc de Berwick se chargea lui-même de rendre ce témoignage, & dit en le présentant qu'il devoit bien le connoître, ayant donné autrefois une compagnie de dragons à son pere en Irlande, & ayant épousé en premieres noces une de ses parentes : c'étoit la *Lady-Honorée* Bourke. Après la mort de madame de Berry, arrivée le 21. Juillet 1719. Balthasar-François Wale eut une lieutenance dans le régiment de la Vieille-Marine qu'il alla joindre en Catalogne où ce régiment étoit alors employé. Au retour de cette campagne, le 1. Février 1720. le roi lui donna une enseigne dans le régiment des Gardes-Françoises; il fut successivement sous-lieutenant le 17. Juillet 1723. & lieutenant le 17. Août 1731. & il a servi en cette derniere qualité jusqu'au 18. Décembre 1734. qu'après s'être trouvé au siege de Philisbourg, & avoir fait la campagne entiere avec le régiment, forcé par sa mauvaise santé de quitter le service, il donna la démission de son emploi. Le roi lui a accordé le gouvernement militaire de ses ville & château de Ham par ses lettres patentes du 21. Janvier 1735. & sur la démission du feu duc de Gramont, alors seulement comte de Gramont. M. Wale a été reconnu pour ancien noble de nom & d'armes par un Arrêt du conseil d'état du roi du 12. Mai 1747. après avoir démontré l'ancienneté de sa noblesse, les illustres alliances de sa maison, ses dignités, ses services tant en Angleterre en Irlande, qu'en France, par un grand nombre d'actes, titres originaux, mémoires & autres pieces juridiques, rapportées ou mentionnées, avec preuves, dans sa requête au roi qui a été imprimée, & qui contient 58. pages *in-folio*. On s'est servi de cette requête pour rapporter ce qu'on vient de lire fort en abregé, de même que de l'Arrêt du même conseil d'état du roi, qu'on vient de citer, & du precis de la Requête présentée au Roi. On trouvera dans la Requête la noblesse de la maison de Wale du côté des femmes, dont il auroit été trop long de faire ici mention.

WALLER, (N.) poëte Anglois. *On en parle dans le Supplément de 1735. il faut ajouter* aux citations les *lettres d'un François sur les Anglois*, par Mr l'abbé le Blanc, de Dijon, tom. 2. lettre 40. Cette lettre roule sur Waller dont M. le Blanc donne le caractere, & la traduction en prose d'une petite piece de vers de ce poëte. Il y dit entr'autres, que Waller est un des auteurs à qui la poësie angloise a le plus d'obligation. C'est le premier de ceux de cette nation, ajoute-t-il, qui ait consulté l'harmonie dans l'arrangement des mots, & suivi le goût dans le choix des idées. Il a autant de galanterie & plus de naturel que Voiture, & plus de feu & plus de correction que Chaulieu. C'est de l'avis de ceux qui s'y connoissent, le poëte le plus aimable & le plus châtié que les Anglois ayent eu. Clavedon fait de grands éloges de la probité de Waller, mais s'il avoit les mœurs pures dit encore l'auteur des lettres, il n'avoit pas l'ame forte, il changeoit de façon de penser selon les tems & les circonstances. Il est peu de poëtes qui ayent autant flaté leurs souverains, & ce défaut est d'autant plus remarquable en lui, qu'il n'en est peut-être point qui ayent vécu sous tant de princes differens. Dans ses ouvrages, Jacques I. est le plus grand des rois; Charles son fils lui succede à peine qu'il l'efface. Cromwel est encore plus grand qu'aucun d'eux. Charles II. est-il retabli sur le trône, il éclipse le protecteur. Il est lui-même à son tour éclipsé par Jacques II. son frere. Enfin, selon lui :

Le Monarque qui regne est toujours le plus grand.

WALLIUS, ou VAN DE WALLE, (Jacques) Jésuite, poëte Latin, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique. On peut ajouter que* Sidronius Hosschius, son confrere, aussi poëte Latin, lui a dressé une élégie pour l'exhorter à publier ses poësies. Parmi celles de Pierre Francius, imprimées à Amsterdam en 1682. on lit pareillement (pages 115. & 117.) deux élégies que ce poëte a adressées à Wallius, & dont la premiere sur-tout est à la louange de cet habile Jésuite.

WALSH, (Pierre) né dans le comté de Kildare en Irlande, se fit Franciscain, & alla finir ses études à Louvain, où il fut lecteur en théologie. De retour dans sa patrie, il se rendit à Kilkenni pendant que le conseil suprême des Catholiques confédérés s'y tenoit, & s'y distingua par sa capacité, aussi-bien que par ses principes. Ceux-ci étoient tous opposés aux idées du nonce Rinuccini. Walsh prétendoit que les Catholiques devoient se contenter des promesses generales que le marquis d'Ormond, vice-roi du royaume, leur faisoit, au nom de Charles I. touchant le *redressement* de leurs griefs & la liberté de conscience, qu'ils demandoient; au lieu que le

nonce & fon parti éxigeoient des furetés que le roi ne pouvoit accorder dans les circonftances, crainte d'effaroucher cette race de fanatiques qui tremperent fi impitoyablement leurs mains parricides dans le fang innocent du meilleur des princes. Dans cette occafion on auroit de la peine à décider lequel des deux partis avoit le plus de tort; car le marquis en s'opiniâtrant trop de ne point accorder des conditions raifonnables en elles-mêmes, nuifit extrêmement aux affaires de fa majefté, & fit voir que la bonne opinion qu'il vouloit donner de fon zéle pour le Proteftantifme, auquel il étoit nouveau converti, étoit la fource d'une fi funefte politique. De l'autre côté, le parti du nonce empêchoit par fes conteftations qu'on s'oppofât affez efficacement aux vigoureux efforts de l'ennemi commun, qu'on auroit pu facilement écrafer, du moins en Irlande, où il y avoit dix royaliftes contre un parlementaire, fi on n'avoit pas perdu, par cette défunion, le tems & les moyens d'y réuffir. Après le rétabliffement du roi Charles II. le pere Walsh, étant alors agent du clergé Catholique, en engagea plufieurs, tant parmi les féculiers que parmi les réguliers, à figner conjointement avec des pairs & grand nombre de gentilshommes, une formule *ou remontrance de leur fidélité au roi, de l'horreur qu'ils ont des principes des rebelles, & de leur rénonciation à toute fuprématie que le pape pourroit prétendre fur le temporel des rois.* Cette piéce, dont il étoit auteur & promoteur, lui attira bien des contradictions. La cour de Rome fut extrêmement irritée contre lui, & M. Pierre Talbot, archevêque catholique de Dublin ne le fut pas moins. Ce prélat écrivit très-vivement contre le pere Walsh, & l'excommunia même dans la fuite, n'omettant rien pour lui faire fentir tout le poids de fon autorité auffi-bien que de fon indignation. Cette difpute occafionna une affemblée du Clergé Catholique d'Irlande par la permiffion tacite de la cour d'Angleterre. On y délibera fur le fens de la *remontrance*, qu'on décida être conçue en des termes trop choquans, pour être foufcrite par de véritables Catholiques : après quoi ce fynode dreffa une autre formule plus moderée, mais qui ne fut nullement du goût de la cour Britannique. Cependant elle regarda avec indifférence les mauvais traitemens qu'effuyerent les *Remontrans* de la part de leurs confreres. Ce fut pour les éviter que le pere Walsh fe rendit à Londres pour s'y mettre fous la protection du gouvernement, & fur-tout fous celle du duc d'Ormond qui le confideroit beaucoup, & qui lui accordoit un accès libre chez lui. Il lui fit donner en même tems une penfion de cent livres fterlins, dont il jouit jufqu'à fa mort qui arriva au mois de Septembre 1687. peu avant celle de fon bienfaiteur, qu'il avoit tenté inutilement de ramener au fein de l'églife. Ce feigneur lui donna pour toute raifon de fa perfeverance dans la Communion Proteftante, que les Catholiques mêmes convenoient qu'il y a des abus dans leur religion, & par conféquent qu'il n'y a point de néceffité de s'y ranger; que pour lui, il avoit de la charité pour les Catholiques qui ignorent invinciblement ces abus ou erreurs; qu'au refte en qualité de véritable ami, il auroit dû l'avertir plutôt du danger où il le croyoit par rapport à fon falut. M. Burnet, dans l'hiftoire de fon tems, fait un bel éloge de la capacité du pere Walsh, & de fa fidélité pour fes princes légitimes : mais comme il faut, à fes yeux, que tous ceux de cette trempe foient, ou ayent été Proteftans, il prétend que les fentimens de celui-ci n'étoient gueres différens de ceux de fes amis. Ses preuves font tirées des mêmes fources d'où il en a puifé tant d'autres; c'eft-à-dire, de fes préventions & de fon effronterie, qui lui ont mérité, même parmi les honnêtes gens de fon parti, le titre d'un écrivain partial au dernier degré, plein de lui-même, enveloppant fes impoftures & fes iniques cenfures fous des airs & des proteftations de fincérité. MM. Salmon, Higgons, Swift & tant d'autres ont démontré que le public avoit été trop long-tems la dupe d'un écrivain qui ne mérite que fon mépris & fon indignation, quelques couleurs qu'il ait tâché de donner aux peintures hideufes qu'il fait de ceux qui avoient le malheur de ne pas penfer comme lui fur la réligion & la politique, quoique dans le vrai, peu d'auteurs ayent eu des notions plus pernicieufes fur l'une & fur l'autre. Le pere Walsh compofa bien des piéces que les feules circonftances lui avoient arrachées. Voici la lifte de celles qu'on a pu voir. On y pourra remarquer un peu trop de zéle pour la caufe qu'il avoit embraffée. Il lui eft arrivé, auffi-bien qu'à un grand nombre d'autres auteurs, d'outrer les matieres qu'il traitoit. *Queftions touchant la légalité de la préfente cessation, & des cenfures contre tous les Confederés qui y ont adheré*, avec des réponfes à Kilkenny, &c. 1648. *Les enfeignes Irlandoifes ployées*, c'eft une réplique à un traité du comte d'Orrery intitulé, *les enfeignes Irlandoifes déployées*; en 1662. *Lettre au duc d'Ormont pour le prier de regarder favorablement les Catholiques d'Irlande*, 1660. Cette lettre ayant été répondue par le comte d'Orrery, l'auteur repliqua fous ce titre : *Replique* de Pierre Walsh *à la réponfe d'une perfonne de qualité*, dédiée à fa grace le duc d'Ormond, à Paris 1664. *in*-4°. *Une relation plus ample*, &c. dont la fubftance fe trouve dans la *remontrance* en 1662. *in*-12. à Londres. *Epiftola ad Thomam Haraldum* 1672. *Hibernica* : c'eft une apologie de fa conduite par rapport à la *remontrance*, & de ceux qui l'ont foufcrite; en 1671. *Défenfe* de faint Thomas de Canterbury. *Hiftoire & juftification de la fidéle formule ou remontrance Irlandoife* en 1661. contre toutes calomnies renfermées en plufieurs traités, avec une relation & difcuffion exacte de la remontrance illufoire dreffée par le clergé en 1666. la premiere partie de cet ouvrage fut imprimée, jufqu'à la page 442. en 1669. & la feconde en 1674. on y trouve du curieux & du folide; mais il eft trop prolixe : c'eft un grand *in-folio.* Aux catholiques d'Angleterre, d'Irlande, d'Ecoffe & autres pays fous la domination de fa gracieufe Majefté Charles II. 1673. *in-fol.* Quatre lettres fur differens fujets à des perfonnes de qualité, Londres 1686. *in*-8°. la premiere eft adreffée au comte d'Effex, alors viceroi d'Irlande, en faveur des partifans de la remontrance; la feconde à l'évêque de Ferns, au fujet de quelques paffages de fon livre, *l'Iphigenie enfanglantée*; la troifiéme au même par rapport à fon livre, *La chute déplorable d'André Sall*; La quatriéme eft une fort longue lettre au recteur Barlow évêque Proteftant de Lincoln, où il répond à un livre que celui-ci avoit écrit contre la religion Catholique. Ces lettres avoient été imprimées d'abord féparément en différentes années, mais on les joignit enfemble en 1686. Vue de l'état d'Irlande depuis l'an du monde 1756. jufqu'à l'année 1652. de l'Ere chrétienne, à Londres 1682. *in*-8°. Il finit cependant à l'année 1172. qui fut celle où Henri II. aborda en Irlande. La feconde partie qui devoit contenir les chofes arrivées depuis ladite époque 1172. n'a pas paru, apparemment à caufe du peu de fuccès qu'eut la premiere, qui ne répond nullement à la réputation de l'auteur. *Caufa Valefiana; epiftolis ternis prælibata, in anteceffum fufioris apologiæ, cum additamento de Carono* : à Londres 1684. *in*-8°. Bayle dans fa république des lettres parle affez avantageufement de ce traité qui tend par tout à le juftifier lui-même auffi-bien que fon ami le pere Caron au fujet de fa très-cherie remontrance. Lettre à l'internonce de Vecchis à Bruxelles datée du 12. Février 1665. imprimée en anglois dans fa remontrance Irlandoife, page 533. *in-fol.* Il dit avoir compofé une hiftoire complette de toutes les tranfactions publiques concernant les dernieres guerres d'Irlande; mais quoiqu'il l'eût prête à mettre fous preffe, il paroît certain que cet ouvrage n'a pas encore vu le jour. Ce pere s'étoit quelques années avant fa mort reconcilié parfaitement avec le faint fiége, qui lui avoit accordé l'abfolution des cenfures encourues par les démarches ci-deffus mentionnées, & il fut enterré dans l'églife de faint Dunftan à Londres. Il y eut un autre WALSH, nommé *François*, du même pays & du même ordre que le précédent, qui après avoir enfeigné la philofophie à Prague, devint gardien des Obfervantins à Dublin. Il écrivit un dictionnaire Irlandois, qui fe trou-

ve manuscrit dans la bibliotheque de Marsh. Il publia un petit livre sur la dévotion, intitulé : *Funiculus triplex* à Dublin *in*-8°. & un ouvrage posthume imprimé dans la même ville, *in*-8°. dont voici le titre : *Le monde Antidiluvien*, ou *nouvelle théorie de la terre*, *contenant un recit clair de la forme & constitution du globe terrestre avant le déluge universel*, *démontrant qu'il étoit tout différent de ce qu'il est à présent* : Et aussi de l'origine & des causes dudit déluge, des cavités souterraines, mers, îles, montagnes, &c. Ce pere est encore auteur d'un traité intitulé : *Philosophia vetus innovata.*

WALTHER, (Michel) né à Nuremberg en 1596. fit ses études à Wittemberg, à Geissen & à Jena. La duchesse douairiere de Brunswick & Lunebourg l'appella pour être son prédicateur, & il fut obligé de faire, en même tems, les fonctions de professeur à Helmstadt. Après la mort de cette princesse, le comte d'Oost-Frise le fit premier prédicateur de la cour, & surintendant général, & il exerça ces charges jusqu'à sa mort, arrivée en 1662. On a de lui, *Harmonia Biblica : officina biblica - mosaïca postilla: Miscellanea Theologica : commentarius in epistolam ad Hebræos.* C'est ce qu'on lit dans le Dictionnaire historique, édition d'Amsterdam, 1740. Nous trouvons ailleurs les titres plus entiers de quelques-uns des ouvrages de Walther, qui en font mieux connoître l'objet & le but. *Officina Biblica; in quâ de sacrâ scripturâ in genere, & in specie de libris ejus canonicis, apocryphis, deperditis & spuriis.* Il y a eu de cet ouvrage une seconde édition augmentée, à Wittenberg, 1668. *in*-4°. 2. *Harmonia biblica, sive brevis & plana conciliatio locorum veteris & novi testamenti, apparenter sibi contradicentium.* Cet ouvrage a été souvent réimprimé, puisqu'on en cite une septiéme édition, augmentée, à Nuremberg en 1654. *in*-4°. 3. *Exercitationes biblicæ, verum & genuinum scripturæ sensum ex ipsis textûs visceribus eruentes*, à Rostock 1638. *in*-4°. cet ouvrage n'est point cité dans le Dictionnaire historique. 4. Le suivant est aussi oublié : *Michaelis Waltheri doctoris theologici, par dissertationum theologicarum de immortalitate animæ rationalis, & de prætensâ ethnicorum salute, quoad infantes & adultos; uti & triga orationum de admirandâ sacrarum litterarum eloquentiâ, de fato, & arte scriptoriâ* : à Wittemberg, 1657. *in*-4°.

VALTHER, (Georges-Christophe) né à Rotenbourg en 1601. alla en 1623. étudier à l'académie de Strasbourg & l'année suivante à Altorf, où en 1628. il reçut le bonnet de docteur en droit. Ensuite il fut fait directeur de la chancellerie à Rotenbourg, il exerça cet emploi jusqu'à sa mort arrivée en 1656. On a de lui : *Methodus jura studendi : Tractatus de jure & privilegiis doctoralibus : De metatis & hospitationibus militaribus.* L'harmonie évangélique, qu'on lui donne dans le Dictionnaire historique, édition de Hollande 1740. est de MICHEL Walther.

VALTHER, (Christophe-Théodose) Missionnaire de Tranquebar, né le 20. Décembre 1699. à Schildberg dans la Marche, commença ses études chez son pere, & les continua à Stargard sous le recteur M. Schœttgen, qui lui donna du goût pour l'étude de l'écriture sainte. Ce goût augmenta beaucoup lorsqu'en 1720. il entendit à Halle le célébre Michaëlis. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut nommé pour la mission de Tranquebar, où l'on assure qu'il a donné de grandes preuves de son zéle. Il a fait imprimer à Tranquebar en langue malabare une histoire sacrée & ecclesiastique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; & une grammaire Tamulique. On a encore de lui. 1. Dissertation *de filio Deo*, λόγω 2. une autre *de ellipsibus Hebræis*. 3. *Doctrina temporum Indica*, avec l'*historia regni Bactriani* par M. Baïer. La délicatesse de sa santé l'ayant obligé de quitter le Tranquebar, il revint à Coppenhague en 1740. Peu après, il fit un voyage en Allemagne, & mourut à Dresde le 29. Avril 1741. On a donné à Halle en 1743. *in*-4°. l'ouvrage suivant, qui fait honneur à sa mémoire : *Vita & agon viri admodum reverendi Cristophori-Theodosii Waltheri, per annos XV. Missionarii Tranquebariensis optimè meriti; præmissa est dissertatiuncula de præsidiis studii philologiæ sacræ ad lætam Analysin, autore Christiano Schœttgenio* : à Halle, 1743. *in*-4°. * *Supplément françois de Basle.*

WALTON, (Briand) *Supplément tom. 2. ce qu'on dit de ses* Prolégomenès sur la Bible, abregés & traduits en françois, *n'est point exact*. 1°. cette traduction imprimée à Lyon, sous le titre de Liége, est *in*-8°. non *in*-4°. 2°. le titre est : *Dissertations sur les prolégomènes* de Walton, *servant de prolégomenes à l'écriture sainte*, traduites du latin en françois. 3°. Cette traduction n'est point, à ce que l'on assure, du pere Lamy, de l'Oratoire; & en effet elle est si fautive qu'elle n'est pas digne de ce sçavant. 4. Le titre de cet abregé est mal conçu; cet ouvrage n'est pas proprement des dissertations sur les prolégomènes de Walton, mais une traduction libre & abregée de ces prolégomenes. On vient de dire que le traducteur étoit tombé dans des fautes grossieres qui ne sont point dans l'ouvrage qu'il a traduit en abregé; on peut voir une partie de ces fautes relevées dans des *observations critiques* sur ce livre, imprimées dans les *Mémoires de Trévoux*, édition de Hollande, tome 1. article XX. p. 242. & suiv. On ajoute dans ces observations; que ce n'est point proprement Walton qui est le compilateur de ces Prolégomenes qui passent sous son nom. C'est, dit-on, l'ouvrage de Pearson, de Castel, & de quelques-autres Anglois Protestans, du parti de ceux qu'on nomme Episcopaux, & qui ne sont gueres moins contraires aux Calvinistes que les Catholiques Romains, lesquels parlent le plus souvent dans cette compilation. Walton n'a fait que joindre ensemble ce que ces sçavans Anglois avoient composé pour mettre à la tête de leur bible polyglotte, ou plutôt de la bible polyglotte de M. le Jay, dont ils donnoient une nouvelle édition.

VANBROUCK, (N) poëte comique Anglois, &c. *Supplément tome 2. pag. 490. colonne 1*.... capacité, *lisez* captivité..... humainement, *il faut au contraire*, inhumainement.

WANDALIN, (Jean) né à Wibourg en Jutland le 26. Janvier 1624. étoit fils de *Jean* Wandalin, évêque du même endroit. Dès l'âge de quatorze ans, il se fit admirer par la connoissance qu'il avoit acquise des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque & arabe. En 1642. il alla continuer ses études à Coppenhague, & en 1648. il visita les universités d'Allemagne & de Flandres. Jean-George Grævius dit qu'il l'avoit connu à Leipsic. De retour dans sa patrie, il fut fait en 1652. orateur ou prédicateur; en 1655. professeur de théologie à Coppenhague & en 1668. évêque de Séelande. Il est mort le premier de Mai 1675. âgé de 52. ans, laissant plusieurs enfans. Ses ouvrages cités par Bartholin & par Jean Moller, sont 1. *Dissertatio physica de ventis* : à Coppenhague en 1645. *in* 4°. 2. *Exercitationes duæ metaphysicæ; 1. de necessario & contingente : 2. de divisione entis* : à Coppenhague 1646. *in*-4°. 3. *Explicatio IV. oraculorum veteris & novi Testamenti* : à Coppenhague 1648. *in*-4°. 4. *De feriâ passionis & triduo mortis Domini & servatoris nostri Jesu Christi, necnon aliis quibusdam ad historiam & chronologiam sacram pertinentibus, Diatribe historico-theologica, novis ac paradoxis opinionibus Wilhelmi Langii, libro de annis Christi contentis, opposita* : à Leipsic 1651. *in*-4°. & reimprimée dans le *Syntagma variarum dissertationum, ex Musæo Joannis-Georgii Grævii*; à Utrecht 1702. *in*-4°. l'ouvrage de Langius, *de annis Christi*, avoit paru à Leyde en 1649. *in*-4°. 5. *In historiam sacram & prophanam antediluvianam exercitationes quinque* : à Coppenhague 1652. & 1658. *in*-4°. *De etymologia vocis Eberinæ* JOBAL, *quæ anno jubilæo nomen dedit* à Coppenhague 1652. *in*-4°. *In librum Esræ, vestibulum philologicum, de variis quæstionibus ad litteraturam sanctam spectantibus*; à Coppenhague 1654. *in*-4°. *De theologiâ christianâ in genere considerata exercitatio*, à Coppenhague 1658. *in*-4°. *Scriba edoctus ad regnum cœlorum, sive sententiæ Christi, Matth.* XIII. 52. *explicatio*; à Coppenhague 1663. *in*-4°. *In epistolam Judæ prodromus*; à Coppenhague 1663. *in*-4°. *Jus regii* ἀνυπευθυνε *& solutissimi* en cinq livres, imprimés en différens tems, depuis 1663. jusqu'en 1672. *in*-4°. *Expositio capitis* VII. *Danielis, pro doctoratu*;

à Coppenhague 1657. *in-4°. Nubes sine aquâ, seu caligo nubis, falsò dicta lucida, in declaratione judicii D. Valerii Maccionii ostensa, per Christianum Andreæ Hoysgerdum*; à Coppenhague 1666. *in-12. Memoria gloriosa Frederici* III. *oratione funebri.....consecrata*; à Coppenhague 1670. *in-4°. Lectiones sacræ in Ps.* 143. à Coppenhague 1673. & quelques autres, dont on peut voir le détail dans la *Bibliotheca Septentrionis eruditi* de Bartholin, pag. 91. 92. & *dans le Supplément* à cet ouvrage, par Moller, pag. 314. & suiv. & la préface du recueil cité de Grævius. Il avoit épousé *Anne-Catherine* Winstrup, fille de *Pierre* Winstrup, évêque de Schonie, de laquelle il eut JEAN Wandalin, qui suit.

VANDALIN, (Jean) *fils du précédent*, né à Coppenhague le 14. Janvier 1656. après avoir fini ses études & ses voyages littéraires, fut fait en 1680. recteur de l'école de Sora, & en 1683. professeur des langues orientales dans l'université de Coppenhague. Peu de mois après, il eut la chaire de théologie vacante par la mort de Christian Noldius. Il l'a occupée pendant vingt-sept ans avec beaucoup de succès & d'approbation. Il est mort à Coppenhague le 10. Mars 1710, âgé de 54. ans. Voici les ecrits qu'on cite de lui dans le *Supplément de Basle*. 1. *Vindiciæ libertatis Christianæ circa sanguinem esca-rium* 1708. 2. *Concordiæ Prophetico-Evangelicæ prodromus de prophetis & propheticis.* 1683. 3. *De Vaticinii patriarchalis, Genes. XLIX.* 10. *vero sensu & complemento.* 1689. 4. *De fundamento fidei & salutis dissertationes IV.* 1687. cet ouvrage a été souvent réimprimé. 5. *Synopsis controversiarum anti-syncretistica potiorum*, 1688. 6. *De doctrinæ Calvinianæ erroribus institutio*, 1690. 7. *De susceptoribus apud baptismum, sive de patrinis*, 1689. 8. *Chiliasmi veteris & novi orthodoxa consideratio, cum præfatione de novis revelationibus*, 1692. 9. *De gratiâ convertente theses theologicæ*, 1693. 10. *De discrimine peccatorum actualium primario*, 1694. 11. *In historiam Achabi pœnitentis meletemata*, 1695. 12. *De statu animarum fidelium post excessum è corporibus*, 1696. 13. *De notis veræ ecclesiæ* 1699. 14. *Gloriosissima imago æternarum virtutum augustissimi principis Christiani V. ipso exequiarum die 11. Nov.* 1699. *oratione parentali adumbrata*, 15. *Discussio spei speciosæ de conversione Judæorum illustri, ex Roman.* XI. 1702. 16. *Pia memoria illustrissimi herois domini Marci Gioë*, 1705. 17. *Hypotyposis sanorum verborum*, &c. 1700. & avec des additions en 1708. Un de ses fils a donné après sa mort son commentaire entier sur l'épître de saint Paul aux Romains. Jean Wandalin avoit épousé *Anne-Marie* Poggenberg, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres deux fils, 1. *Jean-Frederic*, né le 9. Juin 1694. & *Jean.* Le premier ayant achevé ses études, & subi ses examens théologiques en 1713. partit en 1716. pour visiter les académies étrangeres. Il étoit à Utrecht lorsque le roi de Dannemarck le nomma au mois de Janvier 1718. pour être professeur en philosophie & en théologie. Au mois de Février 1720. il fut fait président de la communauté royale, & mourut en 1721. Le second après avoir été quelque tems président de la communauté royale, fut fait professeur de philosophie, & depuis pasteur de l'église d'Amaker aux environs de Coppenhague, avec le titre de conseiller royal du consistoire. * *Supplément françois de Basle.*

WAPY, (Louis) Jésuite Lorrain, né à Verdun l'an 1586. reçu chez les Jésuites en 1602. profès des quatre vœux le 24 Août 1622. étant alors à Pont-à-Mousson, enseigna dans les colleges de sa societé les humanités pendant quatre ans, la philosophie pendant trois & durant neuf ans la théologie morale. Il a été deux fois préfet des pensionnaires de Pont-à-Mousson, où il est mort le 6. de Novembre de l'an 1638. Il a donné plusieurs ouvrages auxquels il n'a point mis son nom : voici ceux dont on l'a pu découvrir pour auteur. 1 *Réjouissances faites au Pont-à-Mousson pour la canonisation des saints Ignace & Xavier*; à Pont-à-Mousson 1623. *in-4°.* Le pere Léonard Perin a traduit cet écrit en latin. *Voyez* PERIN. 2. *Adresse pour acquerir la facilité de persuader & parvenir à l'éloquence*, à Verdun 1606. *in-16.* 3. *Des indulgences & du moyen de les gagner*; à Pont-à-Mousson, 1636. *in-12.* 4. *La véritable philosophie de l'homme Chrétien*; 5. *De l'amour de notre Seigneur Jesus-Christ*; cet ouvrage est traduit du latin du pere Antoine le Gaudier, Jésuite : le précédent est aussi une traduction. 6. *L'idée de l'écolier parfait*, tirée du latin du pere Edmond Campien; à Verdun 1620. * Extrait de quelques mémoires communiqués par le pere Oudin, de la même societé.

WASMUTH, (Matthias) né à Kiel le 29. Juin 1625. fit ses premieres études à Kiel & les continua dans l'académie de Wittemberg & dans celle de Léipsic. Le désir d'apprendre les langues orientales le fit aller en Hollande, d'où il se transporta à Strasbourg, & delà à Basle, pour y entendre Buxtorf. De retour à Kiel, il fut fait professeur de logique. Lorsque l'académie de Kiel fut établie, on le chargea d'y enseigner les langues orientales. Il se fit alors recevoir docteur en théologie, & en 1675. il fut chargé de l'enseigner. Il est mort le 18. Novembre 1688. Ses ouvrages sont : 1. Une supputation des 70. semaines de Daniel; il avoit fait cet écrit peu avant sa mort; 2. Une grammaire latine pour la langue Arabe; 3. *Hebraïsmus restitutus.* 4. *Smegma Hebræum.* 5. *Janua Hebraïsmi.* 6. *Idea astronomicæ chronologiæ restituta.* 7. *Annales cœli & temporum*, &c. C'est tout ce qu'on cite de ce sçavant dans le *Supplément françois de Basle*, & dans le *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam, 1740.

WASSENAAR, famille illustre de Hollande, a commencé par

I. HALEWYN de Wassenaar, I. du nom, fut châtelain de Leyde & Seigneur de Rhynland. Il en est fait mention dans la Chronique de Hollande sur l'an 1083. Il eut pour fils HALEWYN, II. du nom, qui suit.

II. HALEWYN de Wassenaar, II. du nom, second châtelain de Leyde, Seigneur de Rhynland, vivoit en 1143. Il épousa *Berte* de Lynden, fille d'*Arnoud*, premier seigneur de Lynden, & d'*Hélene* de Boëfichem, morte le 30. Janvier 1152. Il mourut en 1192. laissant de sa femme HALEWYN de Wassenaar, qui suit; & *Berte* de Leyde.

III. HALEWYN de Wassenaar, III. du nom, troisiéme châtelain de Leyde, seigneur de Rhynland, mourut en 1198. laissant de sa femme *Jeanne* d'Arkel : JACQUES, qui suit; PHILIPPE, qui suivra; *Jean*, ou selon d'autres *Jacques*, seigneur de Rosembourg, dont la race est éteinte; *Alide*, abbesse de Rhynsbourg, morte vers l'an 1228.

IV. JACQUES de Wassenaar, premier Burggrave de Leyde, & seigneur de Rhynland, épousa *Théodore* de Teilingen, & mourut en 1235. laissant de sa femme : *Thomas*, Burggrave de Leyde, mort sans enfans; & CHRISTINE, qui suit.

V. CHRISTINE, de Wassenaar, dame de Rhynland, épousa en 1250. ou 1252. *Théodoric*, frere puîné de Henri, comte de Cuyck sur la Meuse, & mourut en 1276. laissant *Henri* de Cuyck, burggrave de Leyde, qui de *Halewyn* d'Egmont, fille de *Guillaume* d'Egmont, eut *Thierri* de Cuyck, burggrave de Leyde; & *Berte* de Cuyck.

IV. PHILIPPE de Wassenaar, fils d'HALEWYN de Wassenaar & de *Jeanne* d'Arkel, mourut en 1225. laissant de sa femme *Agnès* Persin de Waterland : THEODORE ou THIERRI, qui suit; PHILIPPE *souche de la branche de* DUVENVOORDE, mentionnée ci-après; & *Oda*, mariée avec *Guillaume* de Teilingen.

V. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, épousa *Berthel* de Teilingen, de laquelle il eut 1. PHILIPPE, qui suit; 2. *Theodore* ou *Thierri*, qui fut pere de *Theodore* ou *Thierri* de Zandhorst, chevalier, mort sans enfans, de *Philippe* de Zandhorst, qui eut un fils de même nom, lequel fut pere de *Theodore* ou *Thierri*, marié en 1405. avec la *fille naturelle de* Guillaume de Baviere, comte de Hollande, dont il eut *Theodore* ou *Thierri*, marié en 1440. avec *Sibylle* d'Assendelft, fille de *Theodoric* d'Assendelft & de *Mabelie* de Harlem; 3. *Henri* de Zandhorst, fait chevalier en 1326. marié en 1319. avec

Mathilde d'Oudshoorn, qui, après la mort de son mari, se remaria avec *Teodore* ou *Thierry* de Raaphorst ; 4. *Clémence* de Zandhorst, mariée avec *Theodore* ou *Thierri* Van der Does, fils de *Mauryn* de Van der Does, chevalier, & de *Florence*, fille du seigneur de Mynden, 5. *Jacques*, chevalier en 1271. qui eut pour fille *Jacqueline de* Vassenaar, mariée avec *Simon* de Benthem, issu d'un fils puîné du comte *Théodoric* VI. & qui fut pere de *Godeline* de Benthem, mariée avec *Philippe* de Wassenaar, & de *Guillaume* de Benthem, souche de la famille de Rosemberg, qui est éteinte ; 6. *Barthelemi* qui épousa *N*... de Bleyswick, de laquelle il eut des enfans, d'où étoit sortie la branche de Cranemborg, qui est éteinte, & qui, après la mort de sa femme, devint prevôt de la cathédrale d'Utrecht ; 7. ADRIEN *qui a fait la branche de* CROENEWELDT, *rapportée ci-après* ; 8. *Badeloge*, mariée avec *Gérard* d'Oestgeest.

VI. PHILIPPE de Wassenaar, épousa *N*... de Wateringen, de laquelle il eut THEODORE ou THIERRI, qui suit ; & *Mabelie*, abbesse de Rhynsbourg, morte en 1326. ou 1328. ou 1329.

VII. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, chevalier en 1268. mourut en 1309. laissant de sa femme, *Berthe* de Cuyck : PHILIPPE, qui suit ; *Govert*, qui eut pour femme *Russende* Storms ; *Guillaume* ; *Adrien*, qui de sa femme *N*... *N*... eut *Philippe*, *Guillaume*, *Nicolas* & *Béatrix*, mariée avec *Hubert* Van der Werve.

VIII. PHILIPPE de Wassenaar, devint en 1339. burggrave de Leyde, après la mort de Théodore ou Thierri de Cuyck, son cousin. Il épousa 1°. *Godeline* de Benthem, sa cousine, fille de *Simon* de Benthem & de *Jacqueline* de Wassenaar ; 2°. *Elisabeth* Van der Dussen ; 3°. *Catherine* Duick. Du premier lit il eut *Heilwich*, mariée avec *Guillaume* de Duvenvoorde, seigneur d'Oosterhout & de Dongelen, de la branche de Duvenvoorde Polanen ; du second lit il eut THEODORE ou THIERRI, qui suit ; *Badeloge*, mariée avec *N*.... *N*.... *Elisabeth*, mariée avec *Gisbert* Viterlier ; & *Henri*.

IX. THEODORE ou THIERRI de Wassenaar, seigneur de Voorschoten, de Voorbourg, de Valkembourg, de Catwick, &c. a été le premier qui a pris le titre de banneret de Wassenaar. Il épousa en 1354. ou, comme d'autres le veulent, en 1361. *Mathilde* Oem, dame de Barendrecht, fille de *Gilles* Oem, seigneur de Barendrecht, & de *Marie* d'Amerongen. Il mourut en 1391. laissant de sa femme PHILIPPE, qui suit ; *Guillaume*, mort en 1410. sans enfans ; 3. *Catherine*, mariée à *Théodore* ou *Thierri* Saeyt, autrement appellé *Uterlede* ou *Rosendaal*, desquels la fille *Adrienne* Saeyt épousa *Pierre* de Roon, écuyer, fils de *Pierre* de Roon & de *Wilhelmine* de Geldorp.

X. PHILIPPE de Wassenaar, burggrave de Leyde, mort en 1428. avoit épousé *Marie*, fille de *Jean*, seigneur d'Egmont & de *Guiotte* d'Amstel, dame d'Isselstein, dont il eut 1. HENRI, qui suit ; 2. *Jean*, seigneur de Voorbourg, chevalier en 1436. qui épousa *N*... de la maison d'Egmont, & en eut *Catherine*, religieuse à Paddenpoel, près de Leyde, & *Philippe*, seigneur de Voorbourg, bailli & surintendant des digues d'Amstelland & de Waterland en 1462. & receveur général de Nord-Hollande en 1471. mort en 1493. laissant de *Catherine* de Romerswaal, fille d'*Adrien* & de *Catherine* de Herselles, sa premiere femme, deux filles, dont l'une, nommée *Marguerite*, mourut religieuse à Poel, en 1526. âgée de 69. ans, & de *Haze* de Cats, sa seconde femme, fille de *Laurent*, seigneur Wolfartsdyk, de Cats, de Catshoek, de Duiveland, de Katzandt, &c. & d'*Elisabeth* de Heenvliet, *Jean*, seigneur de Voorbourg, qui épousa *Gisberte*, fille puînée d'*Adrien* Streyen, seigneur de Zevembergen, bailli & surintendant des digues d'Amstelland & de Waterland, & de *Marie* de Vianen ; mais il n'en eut point d'enfans ; *Théodore* ou *Thierri*, pasteur de la cathédrale de Harlem, chanoine de la cathédrale d'Utrecht, en 1416. prevôt du chapître de Leyde dans la même année, en 1422. prevôt du chapître de saint Jean à Utrecht, mort selon les uns le cinquiéme Mars, & selon d'autres le 19. de l'an 1465.

XI. HENRI de Wassenaar, Burggrave de Leyde, &c. a fait bâtir la maison de Wassenaar dans le Voorhout. Il mourut en 1460. laissant de sa femme *Catherine* Van der Aa, fille de *Jean* Van der Aa, seigneur de Gruithuisen & d'*Agnès* Espieres : 1. JACQUES, qui suit ; 2. JEAN, qui suit après son frere ; 3. *Philippe*, prevôt en Nord-Hollande ; 4. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, seigneur de Stavelo, morte en 1444. laissant *Catherine*, mariée à *Jacques* de Ghistelles, seigneur de Dudsellen, tué à Bruges dans une sédition en 1487. 5. *Elisabeth*, chanoinesse de Mons, morte en 1469.

XII. JACQUES de Wassenaar, Burggrave de Leyde, mort en 1451. avoit épousé en 1446. *Jeanne* ou *Elisabeth* ou *Isabelle* de Diest, fille aînée de *Henri* de Diest, seigneur de Riviere en Brabant, de laquelle il n'eut point d'enfans. Sa veuve se remaria avec *Henri* de Hoorn, seigneur de Perwis.

XII. JEAN de Wassenaar, frere puîné du précédent, burggrave de Leyde, mort en 1497. âgé de 68. ans, avoit épousé 1°. en 1460. *Catherine* de Craon, fille de *Jacques*, grand seigneur François en Anjou, morte en 1477. 2°. en 1482. *Jeanne* de Halewyn, fille de *Josse*, seigneur de Piennes en Flandres, & de *Jeanne* de la Tremouille, morte en 1529. Il eut de sa premiere femme : 1. *François*, 2. *Josse*, 3. *Jean*, 4. *Josse*, 5. *Clare*, 6. *Marguerite*, (tous six morts jeunes) 7. *Barbe* mariée en 1478. avec *Floris* de Borssele, seigneur de Cortienne, *fils naturel de* Franc de Borssele, comte d'Oostervandt, duquel elle eut deux enfans, morte en 1502. & lui en 1505. 8. *Bonne* ou *Godeline*, mariée avec *Pontus* de Lalain, seigneur de Bignicourt, petit fils de *Guillaume* de Lalain, qui avoit été stadhouder de Hollande. Il eut de sa seconde femme : 9. *Josse*, mort à Malines, âgé de 18 ans sans avoir été marié ; 10. JEAN, qui suit ; & 11. *Catherine*, mariée à *Josse* de Cruningen, seigneur de Cruningen, de Hoogvliet, de Haserswoude, de Steenkerke, &c. fils de *Jean* de Cruningen & d'*Agnès* de Montfort. Elle mourut le 29. Novembre 1538. & lui le 7. Avril 1543.

XIII. JEAN de Wassenaar, Burggrave de Leyde, seigneur de Voorbourg, de Voorschoten, de Valkembourg, de Catwyck, d'Oestgeest, de Barendrecht, possesseur des maisons de Suik, de Zandt & de Ter Horst, fut fait en 1506. à Bruxelles, chevalier de la Toison d'or. Il servit l'empereur Maximilien, dans la guerre contre les Vénitiens, & fut blessé dangereusement au siége de Padoue. Etant de retour en Hollande, il épousa en 1511. *Justine* ou *Josine*, fille de *Jean*, comte d'Egmont, Stadhouder de Hollande, & de *Magdelene*, comtesse de Wardembourg. Dans la guerre contre les Frisons, ayant été blessé au siége de Sloten, il se fit trasporter à Leuwarden, où il mourut de sa blessure le quatriéme Décembre 1523. âgé de 40 ans, laissant de sa femme ; 1. MARIE, qui suit ; 2. *Marguerite*, mariée en 1534. avec *Jean*, comte de la Marck, seigneur de Lumaing, dans le pays de Liége, fils de *Jean*, comte de la Mark, seigneur de Lumaing, & de *Marguerite* de Ronkel, mort en 1553. en laissant de sa femme, *Guillaume*, comte de la Mark, seigneur de Lumaing, mort en 1578. sans avoir été marié ; *Philippe*, comte de la Mark, chanoine de Cologne & de Liége, seigneur de Lumaing après son frere, marié avec *Catherine*, fille de *Théodore* ou *Thierri* comte de Mandescheidt, & d'*Erica*, comtesse de Waldeck, dont sont venus des enfans ; *Georges*, comte de la Mark, mort sans avoir été marié ; *Magdelene*, mariée à *Philippe* de Beaufort, fils de *Philippe*, seigneur de Beaufort, de Ransart, de Rumes, &c. & de *Jeanne* de Halewyn, & qui eut pour fille unique *Anne*, mariée à *Philippe* de Croy, comte de Solre, & seigneur de Molembais, morte en 1588. *Marguerite* de la Mark, mariée à *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu, seigneur de Fresin, gouverneur d'Ath, mort en 1611. âgé de 86 ans, laissant de sa femme, *Jean-Charles*, qui eut postérité ; *Josine* ou *Justine* de la Mark, abbesse de

Thoorn, morte en 1603. Jean de Wassenaar, eut aussi un *fils naturel*, nommé *André*, qui fut fait chevalier par l'empereur Charles-Quint, en 1547. & mourut en 1597. âgé de 80 ans. Il avoit épousé *Diane* de Brakel, fille de *Eustache* de Brakel, & de *Catherine* Schoofs, morte en 1570. Il eut *Joris* ou *Georges*; *Corneille*; *Eustache*; *Marguerite*, mariée à *François* d'Aïala à Anvers; *Catherine*, mariée à *Claude* Lonchier; & *Marie*.

XIV. Marie de Wassenaar épousa *Jacques*, fait premier comte de Ligne en Hainaut par l'empereur Charles-Quint, chevalier de la Toison d'or, fils d'*Antoine*, baron de Ligne, & de *Philipotte* de Luxembourg, morte en 1544. & lui en 1552. laissant Philippe, comte de Ligne, qui suit; & *Georges* de Ligne, comte de Valckembourg, mort en 1579. sans enfans de sa femme, *Marie* de Renty, veuve d'*Eustache* de Ravenelles, fille héritiere du seigneur d'Embry, laquelle se remaria avec *Gaston* Spinola, gouverneur de Tournay.

XV. Philippe, comte de Ligne & de Valckembourg, banneret de Wassenaar, fait chevalier de la Toison d'or en 1559. mourut en 1583. ou 1584. laissant de sa femme, *Marguerite* de Lalain, fille de *Philippe*, comte de Hoogstraten, & d'*Anne*, comtesse de Renneberg, morte en 1595. Lamoral, qui suit; *Marie* de Ligne, mariée à *Adrien* de Gavre, comte de Beaurieu & marquis d'Aiseaux, son cousin, fils de *Charles* de Gavre, comte de Beaurieu, & d'*Honorine* d'Esclatieres & d'Aiseaux; *Anne* de Ligne, mariée à *Maximilien* d'Oignies, comte de Beaurepaire, baron de Sombref, fils de *François* d'Oignies, seigneur de Beaurepaire, & de *Bonne* de Renty, dame d'Aix & de Beaumont.

XVI. Lamoral, comte de Ligne & de Valckembourg, seigneur de Catwyck, d'Oestgeest, de Voorbourg, de Voorschoten, de Sassenhein, & d'Oost-Barendrecht, burggrave de Leyde, chevalier de la Toison d'or, fut fait en 1602. par l'empereur prince de Ligne & du saint Empire. Il épousa *Marie* de Melun, fille de *Hugues-François* de Melun, prince d'Epinoy, baron d'Antoin & d'*Yolant*, dame de Werchin, de Cisoin, de Roubais, de Richebourg, de Wallemcourt, &c. Il mourut le neuviéme Mai 1624. laissant de sa femme: *Floris*, prince de Ligne, qui en 1608. épousa *Louise* de Lorraine, fille de *Henri*, comte de Chaligny, & de *Claude* de Mouy, lui mort en 1619. & elle en 1667. laissant des enfans; *Alexandre*; *Jeanne*, mariée le neuviéme Janvier 1601. à *Charles-Alexandre* de Croy, comte de Fontenoy, fils de *Charles-Philippe*, marquis de Havré, & de *Diane* de Dammartin, morte le 23. Août 1611. *Anne*, mariée 1°. à *N*.... Van der Baulme, marquis de saint Martin en Bourgogne, mort en 1613. d'une chute de cheval: 2°. à *Christophle*, comte de Ritbergen, chevalier de la Toison d'or & gouverneur de Luxembourg, mort sans enfans en 1636. *Ernestine* de Ligne, mariée à Bruxelles, en 1618. avec *Jean*, comte de Nassau-Siegen, fils de *Jean*, comte de Nassau-Dillembourg, & de *Magdelene*, comtesse de Waldeck.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASSENAAR, SEIGNEURS DE GROENEVELDT.

VI. Adrien de Wassenaar, chevalier, fils puîné de Theodore ou Thierri de Wassenaar, & de *Berthel* de Teilingen. Il mourut en 1261. laissant; Théodore ou Thierri, qui suit; & *Jacques*, chevalier.

VII. Théodore ou Thierri, de Grœneveldt, mourut en 1280. laissant Adrien, qui suit.

VIII. Adrien de Grœneveldt, chevalier, mourut en 1316. laissant Elie, qui suit; *Barthelemi*, chevalier, tué dans un combat sur la Meuse, en 1351. 3. *Wolfard*, qui périt de la même maniere; *Philippe*, chanoine d'Utrecht & prévôt d'Elst, mort le onziéme Mars 1370.

IX. Elie de Grœneveldt, mourut en 1356. laissant Jean, qui suit; *Berte*, mariée à *N*... de Heenvliet.

X. Jean de Grœneveldt, épousa 1°. *Barte* de Tol; 2°. *N*... de Heenvliet, & mourut en 1469. laissant, Gelmer, qui suit; *Berent* ou *Bernard*, qui épousa, 1°. *N*.... de Zuylen de Nyveldt; *fille naturelle* de Jean de Zuylen de Nyveldt: 2°. en 1497. *Fréderique* de Voogd de Ryneveldt fille de *Fréderic* & de *Mathilde* d'Amerongen.

XI. Gelmer de Grœneveldt, épousa 1°. *Arnoldine* Preits; 2°. *N*.... de Hodenpyl. Il mourut en 1490. laissant 1. Gelmer, qui suit; 2. *Antoinette*, mariée à *Jean* Van der Gragt, conseiller du Franc de Bruges, dont elle eut *Arnoldine*, mariée avec *Michel* Lens, seigneur de Blandeke; & *Elisabet*, mariée avec *N*.... de Wevefeele, seigneur de Killem en Flandres; & 3. *Arnoldine*, mariée à *Gérard* de Pœlgeest, morte sans enfans.

XII. Gelmer de Grœneveldt, se trouva à la bataille de Pavie en 1525. & mourut au service des Vénitiens en 1531. âgé de 30 ans. Il avoit épousé *Marie* d'Isselstein, fille d'*Adrien* d'Isselstein & de *Barbe* de Borssele, morte à Utrecht le premier Juillet 1568. âgée de 89 ans. Il en eut Adrien, qui suit;

XIII. Adrien de Grœneveldt, fut fait en 1531. chevalier par l'empereur Charles-Quint. Il épousa en 1538. *Louise* de Maulde, issue d'une noble famille de Hainaut, dame de Neuville, & mourut en 1585. âgé de 73 ans, & elle en 1592. âgée de 80 ans. Leurs enfans furent; *Magdelene*, religieuse à Daal, près d'Utrecht, morte en 1588. âgée de 48 ans; *Adrien*, qui fut chanoine d'Utrecht, bailli de saint Amand, puis colonel & gouverneur de l'Ecluse en 1586. & de Nimegue en 1596. mort le 28. Août 1616. âgé d'environ 73 ans, sans enfans de sa femme, *Jeanne* de Baudwyn, dame d'Arondaux, morte à Nimégue en 1601. *Anne* religieuse à Beverwick; *Eglantine*, chanoinesse de saint Servais, à Utrecht, morte en 1591. âgée de 44. ans; *Jenne*, mariée à *Jean* de Bassem, morte sans enfans à Utrecht, en 1617. *Joris* ou *Georges*, né le 26. Décembre 1550. chanoine d'Utrecht, qui se défit de sa prébende pour entrer dans le service, où il mourut étant capitaine, au mois de Juillet 1580. sans avoir été marié; *Floris*, capitaine de cavalerie, qui fut tué par son cornette en partageant un butin fait en 1588. sans avoir été marié; *Marie*, qui en 1591. épousa *Charles* de Héraugieres, gentilhomme de Cambray, gouverneur de Bréda, qu'il avoit pris par stratagême, mort à la Haie en 1610. âgé de 45 ans, laissant un fils, nommé *Maurice* de Héraugieres.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE WASSENAAR, SEIGNEURS DE DUVENVOORDE.

V. Philippe de Wassenaar, le plus jeune fils de Philippe de Wassenaar, & d'*Agnès* Persin de Waterlandt, eut pour sa part de la succession, les terres de Duvenvoorde & de Polanen. Il épousa *F*.. fille du seigneur de Stryen, & il en eut Adrien, qui suit; & Jean, *qui a fait la branche des seigneurs de* Polanen, *rapportée après la postérité de son aîné.*

VI. Adrien, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*.. de Crayenhorst, de laquelle il eut; 1. Floris, qui suit; 2. *Wolthier* ou *Gauthier*, qui épousa *N*... de Heemstéde, mort sans enfans; 3. *Jean*, qui eut pour femme *N*... *N*... de laquelle il eut *Théodore* ou *Thierri*, qui fut pere de *Henri*, dont le fils fut *Adrien*, pere de *Jean*, qui eut pour fils, *Nicolas*; & 4. *N*.... dont il est fait mention dans une lettre de 1306. 5. *Agnès*, mariée à *Gérard* de Raaphorst, chevalier, bailli de Kennemerlandt, en 1309. Il mourut en 1328. âgé de 75 ans, & elle en 1335. Il en est venu des enfans.

VII. Floris, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*.. Van der Woude, de laquelle il eut, Adrien, qui suit; & 2. *Mathilde*, abbesse de Rhynsbourg, morte en 1349.

VIII. Adrien, seigneur de Duvenvoorde, épousa *N*. d'Arkel, ou selon d'autres, *Vlent* de Noordwyck, dont il eut Adrien, qui suit;

IX. Adrien, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Sophie* Bugge, fille aînée de *Jean* Bugge & de

Catherine de Swieten. Il en eut ADRIEN, qui suit; & *Théodore* ou *Thierri*, écuyer, qui de sa femme, *Diewert* Ruigrok, fille de *Guillaume* Ruigrok, seigneur van der Werve, & d'*Agathe* Pierman, eut *Adrien*, qui épousa *Marie* de Vries-d'Alkmar, & qui fut pere de *Marie*, femme de *Théodore* ou *Thierri* de Haasten, seigneur de Gameren, ambtman ou sénéchal de Bommel; de *Jean*, marié avec *Jeanne* de Kerkwerve; & de *Théodore* ou *Thierri*, qui épousa *Barte* de Roon, dont il eut *Théodore* ou *Thierri*, bailli de Voorne, marié avec *Agnès* Seraats, fille de *Louis* de Seraats, bailli de la Haye, & de *Marguerite* de Halmale, mort sans enfans; *Marguerite*, mariée avec *Alexandre* Witsart; *Anne*, qui épousa 1°. *Jean* Cuningham, colonel: 2°. *N*... Crel, capitaine Ecossois: 3°. *Guillaume-Martini*, conseiller de la cour de Brabant. Théodore ou Thierri, second fils d'Adrien, eut un second fils, nommé *Corneille*, qui de sa femme, *Marguerite* d'Elsbroek, eut *Philippe*; *Théodore* ou *Thierri*; *Juste* ou *Josse*: *Cunera*; *Corneille*, qui épousa *Alyt* de Stock, de laquelle il eut *Gisbert*, qui fut pere de *Corneille*, de *Guillaume* & de *Pierre*.

X. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Elburge* de Kralingen, fille d'*Ogier* de Kralingen, dont il eut; *Adrien*, mort avant son pere, sans enfans; JEAN, qui suit; *Badeloge*, femme de *Florent* de Boukhorst, qui en eut *Guillaume* de Boukhorst, l'ancien, pere d'un fils de même nom.

XI. JEAN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Marie* de Vianen, fille, selon les uns, de *Jean* de Vianen, seigneur de Riswick, chevalier, trésorier de Jacqueline de Baviere, & de *Sophie* de Herlaar, & selon les autres, fille de *Jean* de Vianen de Bewerveert, seigneur d'Odyck, & d'*Elisabeth* de Buuren. Il eut d'elle, ADRIEN, qui suit; *Jean*, seigneur de Sterenbourg, marié avec *Elisabeth* Grebbers, mort sans enfans; *Ogier* qui épousa *N*.... de Baaxem, qui le fit pere de *Jean*, qui eut un fils, nommé *Corneille*; *Adrien*, assassiné à Rhynsbourg en 1467. *Théodore* ou *Thierri*, mort sans enfans; *Elburge*, chanoinesse de Paddenpoel, morte en 1449. *Jean*, qui épousa *Claire* de Haaften, fille de *Gisbert* de Haaften, châtelain de Renoy, & qui en eut *Marie*, mariée à *Adrien* de Matheneffe. Il eut aussi un *fils naturel*, nommé Adrien, & qui fut bailli de Voorburg.

XII. ADRIEN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, est la souche de tous ceux qui portent aujourd'hui le nom de Wassenaar. Il épousa *Marguerite* d'Isselstein, fille de *Gisbert* d'Isselstein, & seigneur du Bois, & d'*Adrienne* de Swieten, morte en 1529. Leurs enfans furent; JEAN, qui suit; *Marie*, femme de *Jacques* Oem de Wyngarden, mort en 1529. laissant d'elle plusieurs enfans; *Antoinette*, chanoinesse de Paddenpoel, morte en 1544. âgée de 69 ans; *Wilhelmine*, religieuse Clarice à Hoogstraaten; *Arnoldine*, mariée à *Floris* Oem de Wingarden, pensionnaire de Dordrecht en 1518. puis conseiller à la cour de Hollande, qui eut d'elle divers enfans; GISBERT, *dont il sera fait mention après la postérité de son frere aîné*; & JEAN, *qui suivra après ses deux aînés*.

XIII. JEAN, seigneur de Duvenvoorde, chevalier, seigneur de Moordwyckerhout, épousa *Elisabeth* de Renesse, fille de *Fréderic* de Renesse, seigneur d'Everdingen, & de *Théodorique* de Maalstéde d'Ellewoutsdyck. Leurs enfans furent; *Adrien*, seigneur de Noordwyckherout, qui épousa *Jeanne* de Lokhorst, fille de *Gérard*, seigneur de Lokhorst, de Slydrecht, &c. & de *Cornélie* de Drikbergen, morte sans enfans en 1552. & lui en 1558. ou 1559. JEAN, qui suit; *Adrien*, doyen de l'église collégiale de Dordrecht, mort vers l'an 1573. ou selon d'autres, en 1575. laissant quelques *enfans naturels*, *entr'autres*, Adrien, gouverneur de Gertruidemberg & du fort de Schenck en 1593. mort au siége d'Ostende en 1602. & qui fut enterré à Delft dans la vieille église, où l'on voit une épitaphe faite pour honorer sa mémoire; *Fréderic*, mort en 1562. sans enfans de sa femme, *Marguerite* le Bigge, fille de *Jean* ou *Théodore* le Bigge, seigneur de Montache, & d'*Odilia* de Lier; *Théodora*, mariée à *Jacques* de de Zuylen de Nyveldt, seigneur de Hoevelake & de Geteftem, fils de *Gérard* de Zuylen de Nyveldt; & de *Hillegonde* de Zuylen de Nyveldt.

XIV. JEAN de Duvenvoorde, chevalier, épousa *Hadewy* de Renesse, fille de *Jean* de Renesse, seigneur de Wulven, & d'*Alyt* Freis de Cuinre. Il en eut, 1. ADRIEN, qui suit; 2. *Jean*, chanoine de la cathédrale d'Utrecht, en 1548. écolâtre en 1549. doyen du chapitre de la cathédrale de en 1581. reçu dans le premier membre des Etats de la province d'Utrecht en 1582. mort le 26. Mars 1600. âgé de 70. ans; 3. *Théodore* ou *Thierri*, chanoine de Bréda; 4. *Marguerite*, mariée à *Conrad* de Daarle, morte en 1601. laissant *Hermant* de Daarle, élu doyen du chapitre de la cathédrale d'Utrecht le 21. Décembre 1613. mort le 20. Août 1617. *Jean* de Daarle, chanoine d'Utrecht; *Anne* de Daarle, qui en 1597. épousa *Guillaume* Borre d'Amerongue, seigneur de Zandembourg, fils de *Théodore* ou *Thierri* Borre d'Amerongue, seigneur de Zandenbourg, & d'*Elisabeth* Pallaas, dame de Zandembourg, morte à la Haye le 20. Avril 1612. & lui le 12. Janvier 1640. 5. *Jeanne* de Duvenvoorde, mariée à *Herman* de Westerholt, dont elle eut *Conrad* de Westerholt, qui épousa *Anne* de Leefdaal, fille de *Roger* de Leefdaal, seigneur de Waalwyck, d'Etten, de Meeuwen, de Babylonienbroek, &c. & de *Jeanne* d'Aarschot, dite Schoonhoven, de laquelle il n'eut point d'enfans; *Marguerite* de Westerholt, mariée à *Philippe* de Leefdaal, seigneur de Waalwyck & de Meeuwen, née des mêmes parens, & morte aussi sans enfans.

XV. ADRIEN de Duvenvoorde, chevalier, nâquit en 1528. & servit contre l'Espagne. Il épousa *Theodora* de Scherpenzeel, fille de *Guillaume* de Scherpenzeel, Drossart ou sénéchal du Velau, & de *Haze* ou *Hadwich* de Zuylen de Nyveldt. Elle mourut en 1588. âgée de 60 ans, & lui au mois de Décembre 1622. Leurs enfans furent; JEAN, qui suit; & *Théodora*, mariée avec *Albert* de Scaghen, seigneur de Burghoorn, fils de *Jean* de Scaghen, & d'*Anne* d'Assendeft, d'où sont venus des enfans, morte en 1654.

XVI. JEAN de Duvenvoorde, chevalier, devint en 1590 le chef de la plus ancienne branche de la maison de Wassenaar, qui étoit éteinte depuis long-tems. Il épousa 1°. *Marie* de Voorst, fille de *Frederic* de Voorst, juge & waltgrave de Nimégue, & de *Malthide* Sasbout: 2°. *Claire* d'Hinojosa, fille de *Pierre* d'Hinojosa, seigneur de Wena, président de la cour de Hollande, & d'*Elisabeth* d'Almonde. Il mourut le 27. Avril 1645. laissant de sa premiere femme; 1. ADRIEN, qui suit; 2. *Théodora*, mariée, 1°. à *Gérard* Randenrode van der Aa: 2°. en 1634. à *Gérard* d'Arnhem, fils de *Jean* d'Arnhem & de *Jeanne* d'Itterfum, mort en 1648. 3. *Mathilde*, mariée 1°. avec *Pierre* d'Hinojosa, ruwart ou sénéchal de Putten: 2°. le 17 Octobre 1639. avec *Pierre-Ernest* d'Abkoude de Meerten, fils de *Jean* d'Abkoude de Meerten, & de *Wendelle* Bardesius, morte le troisiéme Février de l'an 1654. Il eut de sa seconde femme: 4. *Guillaume*, seigneur de Veur, mort sans avoir été marié; 5. PIERRE, *dont il sera parlé après la postérité de son frere aîné*; 6. *Marie*, morte jeune; 7. *Elisabeth* mariée à *Casyn* de Bemmel; 8. *Pétronelle*, qui épousa *Adrien* van der Myle, seigneur de Myle, de Baccum, de Dubbeldam, d'Alblas, de Bieskinsgraaf, de Saint Antonis-Polder, colonel & gouverneur de Willemstadt, d'où sont venus des enfans.

XVII. ADRIEN, baron de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde, de Voorschoten, de Veur & de Rosanden, membre du college des Nobles de Hollande, &c. épousa en 1646. *Anne-Marguerite* de Schetpenzeel, de laquelle il a eu; JACQUES, qui suit; *Fréderic-Guillaume*, seigneur de Rosanden, qui naquit en 1658. bailli de Hulst & de ses dépendances, marié avec *Marie* de Leiden-de-Leeuwen, fille de *Théodore* ou *Thierri* de Leeuwen, & d'*Alide* de Paats, mort sans enfans; 3. *Gertrude-Anne*,

mariée à *Guillaume*, baron de Lier, ſeigneur des deux Catwyck, d'Ooſterwick & de Zandt, fils de *Guillaume* de Lier & de *Marie* de Reygerſberg.

XVIII. Jacques, baron de Waſſenaar, ſeigneur de Duvenvoorde, & Voorſchoten, de Veur, &c. naquit en 1649. Il étoit préſident du conſeil des députés de la province de Hollande, comme membre du college des nobles, bailli & ſur intendant des digues de Rhynland. Il épouſa *Jacqueline*, baronne de Lier, fille de *Guillaume*, baron de Lier, ſeigneur d'Ooſterwick, & de *Marguerite* de Reygerſberg, dame des deux Catwick & de Zandt, morte le huitiéme Juin 1707. Leurs enfans furent: 1. *Adrien* baron de Waſſenaar, ſeigneur de Duvenvoorde, de Voorſchoten, de Veur & de Harſlo, né en 1669. aggregé dans le college des nobles de Hollande, préſident de la chambre des comptes de la province, haut-conſeiller des digues de Schieland, ruwart ou ſénéchal de Putten, droſſart de la ville & baronnie de Breda, bailli de Hulſt & de ſes dépendances, ambaſſadeur à la cour d'Angleterre en 1714. marié en 1700. avec *Anne-Marguerite* de Bentinck, fille de *Hans-Guillaume* de Bentinck, comte de Portland, & de *N*.... Villers. Il mourut ſubitement à la Haie le 15. Décembre 1721. laiſſant de ſa femme, *Anne Eléonore*, née en 1702. morte jeune; *Jacques-Jean-Brilanus* né en 1703. mort en le 27. Septembre; *Anne-Sophie*, dame de Duvenvoorde, de Voorſchoten, de Veur, &c. mariée à Frederic-Henri baron de Waſſenaar, fils de *Guillaume* baron de Waſſenaar & de *Hermeline Petronelle* Schaap van-den Dam, ſon couſin-germain, *dont il ſera fait mention ci-après*; *Jacqueline-Marie*; *Guillaume-Adrien-Bredanus*, né en 1714. mort en 1715. *Louiſe-Iſabelle-Hermeline*; & *Jacques-Guillaume* né en 1721. mort en 1722. Les autres enfans de Jacques, baron de Waſſenaar, ſont 2. Guillaume, qui ſuit; 3. *Jean-Gérard*, ſeigneur de Roſenbourg, lieutenant-amiral du collége de l'amirauté d'Amſterdam, haut-conſeiller des digues de Rhynlandt, né en 1672. marié avec *Marie Jacqueline*, baronne de Lier, fille de *Guillaume*, baron de Lier, de Catwyick, & de *Gertrude-Anne*, baronne de Waſſenaar de Duvenvoorde, morte le 24. Janvier 1718. & lui mort fort ſubitement le 29 Octobre 1723. laiſſant un fils unique, *Jean Jacques*, ſeigneur de Roſenbourg, né en 1710. mort jeune; 4. *Jacques-Emmery*, ſeigneur de Zuid-Waddinſveen, né en 1674. conſeiller bourguemeſtre de Leyde en 1723. aggregé dans le college des nobles de Hollande le 14. Novembre 1724. après avoir été directeur de la compagnie des Indes Orientales, à la chambre de Delft de la part de ce college, marié avec *Cornélie-Martine* de Baarlen, mort le 26. Novembre 1724. laiſſant de ſa femme, *Jacques-Adrien*, né le 22. Février 1721. *Guillaume-Henri* né en 1722. *Jacqueline-Marie*, mariée à *Jacques-Adrien*, baron de Perponchel de Sédéniſki, Seigneur d'Ellewoutsdyck, conſeiller à la cour ſouveraine de Brabant dans le pays d'outre Meuſe; *Anne-Henriette*; *Wilhelmine-Jeanne*; *Eliſabeth-Françoiſe*; *Marie-Hermeline*; *Arnoldine-Emilie*; 5. *Charles-Louis*, né en 1685. colonel du régiment des dragons Walons, commandeur de Bois-le-Duc en 1720. commandeur d'Ypres en 1724. brigadier de cavalerie en 1727. aggregé la même année au college des nobles de la province de Hollande, marié avec *Anne* de Villate, de laquelle il a *Jacques-Louis*; *Jacqueline-Alexandrine-Hermeline*; *Jeanne*; *Vilhelmine-Marguerite*; 6. *Pierre*, né en 1689. mort en enfance; 7. *Anne-Marie*, née en 1675. morte le onziéme Avril 1707. 8. *Marie-Pétronelle*, morte ſans alliance; & 9. *Louiſe-Emilie*, auſſi morte ſans alliance.

XIX. Guillaume, baron de Waſſenaar, né en 1670. a été général-major au ſervice des Provinces-Unies, lieutenant colonel des gardes à pied, gouverneur de Berg-op-Zoom & de ſes dépendances, coadjuteur de l'ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, commandeur de Dieren, aggregé au corps de la nobleſſe d'Over-Yſſel. Il épouſa *Hermeline-Petronelle* Schaap, barone, dame de Dam & de Maalſtede, de Capelle, de Bieſelingen, de Schoore, de Vlacken & d'Everſdick, née le ſeptiéme Novembre 1677. fille de *Herman*, baron Schaap van den Dam, & de *Pétronelle* Tuil de Serooskerken. Il mourut le quatriéme Novembre 1719. laiſſant de ſa femme: *Jacques-Herman*, ſeigneur de Dam, né en 1700. capitaine au régiment du général-major Villegas en 1719. mort ſans avoir été marié, le 21. Juin 1724; Frederic-Henri, qui ſuit; *Aſſuerus-Adrien*, né en 1702. reçu docteur en droit dans l'académie d'Utrecht, le 25. Août 1721. puis fait enſeigne dans le régiment des gardes à pied, le onziéme Septembre 1725. mort en Février 1729. ſans avoir été marié; *Guillaume*, né en 1712. 5. *Juſte* ou *Joſſe-Gerard*, né en 1716.

XX. Frederic-Henri, baron de Waſſenaar, naquit le huitiéme Mai 1701. En 1719. il ſe mit dans le ſervice, qu'il quitta en 1734. pour entrer dans la cour de Juſtice de Hollande de la part des nobles. Il ſe maria en 1729. avec *Anne-Sophie*, baronne de Waſſenaar-Duvenvoorde, ſa couſine-germaine. Elle mourut le 12. Octobre 1730. laiſſant une fille nommée *Hermeline-Caroline*, qui ne ſurvécut à ſa mere que de ſix ſemaines. Au mois de Mars 1737. il prit une ſeconde alliance avec *Jacqueline-Joſine-Iſabelle*, baronne de Wyhé, fille aînée du ſeigneur d'Echtelt en Gueldre. Feu le baron de Catwick, dont la veuve eſt ſœur de la mere de ſa ſeconde épouſe, lui a laiſſé par ſon teſtament les ſeigneuries des deux Catwyck & de Zandt, ladite veuve n'en ayant que l'uſufruit. Au mois de Juillet de la même année 1737. il eſt entré dans le corps des nobles de Hollande par la ſeigneurie de Rhynſatewoude, qui lui appartient en propre. Enfin le 12 Février 1738. il lui eſt né un fils qui porte le nom de *Guillaume-Louis*.

XVII. Pierre, baron de Waſſenaar, ſeigneur de Sterrenberg, fils de Jean, ſeigneur de Duvenvoorde, & de *Claire* d'Hinojoſa, ſa ſeconde femme, fut colonel du régiment des gardes Hollandoiſes, gouverneur de Wilemſtadt, commendeur de l'ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, élu haut conſeiller des digues de Delftland le 6. Décembre 1655. Il mourut en 1668. dans ſa quarante-deuxiéme année, laiſſant de ſa premiere femme, *Anne* de Cats, fille de *Théophile* de Cats, ſeigneur de Heilo, de Coelſter, & d'Oeſtdom, & de *Déliane* de Brederode de Wéſenbourg, *Théophile*, mort en Portugal, ſans avoir été marié; Guillaume qui ſuit; & de ſa ſeconde femme, *Anne* d'Aarſſen, fille de *Jean* d'Aarſſen, ſeigneur de Bourlo, droſſart ou ſénéchal de la baronnie de Breda, & de *Jeanne* Cats, 3. 4. 5. *Jean*, *Jacques* & *Pierre* morts jeunes, 6. *Claire-Anne*; 7. *Eliſabeth*, mariée à *Maurice* de la Tour d'Auvergne.

XVIII. Guillaume, baron de Waſſenaar, ſeigneur de Ruiven, de Sterrenberg, &c. préſident du conſeil des députés de la province de Hollande, & du corps de la nobleſſe, curateur de l'académie de Leyde & haut-conſeiller des digues de Schieland. Il fut fait le 12. Septembre 1720. grand-garde des ſceaux, & Stadholder des fiefs de la province. Avant cela il avoit été ambaſſadeur des Etats à la cour de France. Il épouſa *Joſine* ou *Juſtine* vander Does, fille d'*Etienne* vander Does, ſeigneur des deux Nordwyck, général d'artillerie au ſervice des Provinces-Unies, & d'*Anne* de Kerckhoven. Il mourut le 6. Août 1723. âgé de 75. ans, laiſſant de ſa femme; *Pierre*, capitaine aux gardes, mort ſans avoir été marié; *Etienne* mort jeune; *Jean-Théophile*, ſeigneur de Ruiven, élu haut-conſeiller des digues de Delftland le 20. Février 1708. mort le 20. Février 1711. ſans avoir été marié; Guillaume-Louis qui ſuit; *Joſine* ou *Juſtine* morte jeune.

XIX. Guillaume-Louis, baron de Waſſenaar, ſeigneur de Ruiven, de Maaſsluis, de Maaſslandt, &c. député à l'Amirauté de la Meuſe, de la part du college des nobles, bailli de la Haie, élu le onziéme Mars 1711. haut-conſeiller des digues de Delftlandt, épouſa *Marie-Cornélie* d'Aarſſen de Hogerheyde, fille de *Corneille* d'Aarſſen, ſeigneur de Hogerheyde, d'Oſſendrecht, de Méteren, de Noshol & de Triangel, receveur général de Hollande & de Weſt-Friſe, & de *Marie* Paauw.

Il mourut le 27. Janvier 1720. dans la 44. année de son âge, laissant de sa femme, *Josine* ou *Justine-Marie*; *Pierre*, Seigneur de Sterrenberg, &c. haut-conseiller des digues de Schielandt; *Guillaume*; *Isabelle*; *Anne*; *Corneille*; *Jean-Louis-Haganus*, dont le magistrat de la Haye fut parrein.

XIII. GISBERT de Duvenvoorde, second fils d'ADRIEN, de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, épousa 1°. en 1494. *Arnoldine* d'Almonde, fille de *Jacques* d'Almonde, seigneur de Wena, de Maaslandt & d'Altena près de Delft, conseiller à la cour de Hollande, haut-conseiller des digues de Delftlandt & de Schielandt, Stadholder des fiefs de Lek & Polanen, & de *Catherine* d'Eversdick; 2°. *Anne* de Nordwyck, morte en 1551. âgée de 65. ans après un veuvage de 40. ans Il mourut en 1510. laissant de sa premiere femme, *Adrien*, mort sans enfans en 1558. âgé de 59. ans; & de la seconde, JACQUES, qui suit; *Antoine*; *Adriennne*, mariée en 1531. avec *Adrien*, seigneur de Matenefs, &c. chevalier, & de *Marie* d'Assendelft, morte en 1542.

XIV. JACQUES de Duvenvoorde, chevalier, seigneur d'Obdam, épousa *Gertrude* de Lier, fille de *Nicolas* de de Lier, seigneur de Berchem, marquis d'Anvers, & de *Marguerite*, ou selon d'autres *Gertrude* de Noris. Il mourut en 1559. âgé de 57. ans, & elle en 1574. âgée de 60. ans. Il eut de sa femme 16. enfans, dont la moitié mourut jeune; les autres sont, 1. *Alyde*, morte en 1571. âgée de 32. ans, ayant été mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Heilo & de Hoenkoop, fils de *Hubert* de Vliet & d'*Anne* de Zuylen de Nyveldt; 2. GISBERT qui suit; 3. *Anne*, morte en 1567. sans alliance; 4. *Barbe*, mariée 1° avec *Everhard* de Blankenbyl, dont elle n'eut point d'enfans; 2°. avec *Guillaume* de Tuil de Bulkestein, fils de *Guillaume* de Bulkestein, & de *Marie* de Groef d'Erkelens, mort en 1615. & elle en 1588. âgée de 41. ans, après avoir eu des enfans ensemble; 5. *Adrienne*, alliée à *Ysbrand* de Schagen, fils de *Christophe* de Schagen & de *Hadewig* de Spaarwoude, mort en 1602. & elle en 1561. âgée de 42. ans, ayant eu un fils; 6. *Jeanne*, morte à Leyde en 1601. âgée de 48. ans, sans alliance; 7. *Antoine*, seigneur du Bois, né en 1556. marié 1°. en 1584. avec *Marguerite* de Halmale, fille de *Daniel* de Halmale & de *Jenne* Pynssen, morte en 1598. 2°. en 1602. avec *Mathilde* Vander Duin, fille d'*Adam* Vander Duin, seigneur de Sanen, & de *Claire* Vander Meyen, ayant eu de sa premiere femme, *Jeanne* de Wassenaar, mariée avec *Charles-Othon* de Haa Strecht, seigneur de Druiden & de Gansenoïen, fils de *Théodoric* de Haastrecht, & d'*Anne* de Malsen; *Jacques*, ecclésiastique; *Gertrude*, morte sans alliance: & de la seconde, *Adrien-Adam*, seigneur du Bois & de Sanen, haut-conseiller des digues de Nieuwlandt, mariée avec *Jeanne* de Scaghen, de laquelle il eut, *Antoine*, Seigneur de Sanen & du Bois, mort sans avoir été marié; *Jean-Jacques*, seigneur de Cranenbroek, qui épousa *Marie* de Vredenbourg, dont il eut *Marie-Jeanne*, dame de Cranenbroek & du Bois, morte sans alliance; *Timone*, alliée à *Nicolas* Vander Duin, seigneur de Ryswyck, de s'Gravemoer, de Meye, de Burg, haut-conseiller des digues de Delftlandt, fils d'*Adam* Vander Duin, & de *Marguerite* Suys; *Claire* morte sans alliance; *Anne-Marie*, morte aussi sans alliance; & 8. *Adrien*, élu haut-conseiller des digues de Rhynlamd le 17. Juillet 1593. & sur-intendant en 1599. mort en 1610. qui avoit épousé *Marguerite* de Malines, fille de *Corneille* de Malines & de *Barbe* de Nassau, de laquelle il eut *Jacques*, bailli de Rhynsbourg; *Gertrude*, qui en 1620. se maria avec *Verus* de Cats.

XV. GISBERT de Duvenvoorde, seigneur d'Obdam, châtelain de Woerden, épousa *Marie* de Hoexvier, fille d'*Hector* de Hoexvier, président de la Cour provinciale d'Utrecht, & de *N*.... de Holdinga. Il mourut en 1580. âgé de 40. ans, laissant JACQUES, qui suit.

XVI. JACQUES de Duvenvoorde, seigneur d'Obdam, amiral de Hollande, né en 1576. se maria en 1603. avec *Anne-Randerode* Vander Aa, fille de *Gérard* Vander Aa & de *Pétronelle* Vander Laan. Il fut gouverneur de Heusden, mourut en Août 1623. & laissa de sa femme, JACQUES, qui suit; *Anne*, morte sans alliance; *Elisabeth*, aussi morte sans alliance; *Emilie*, mariée à *Jean* de Mérode, seigneur de Rummen, d'Ouden Lands-Ambacht, &c. député à l'assemblée des Etats-Généraux de la part du corps des nobles, & qui fut Ambassadeur extraordinaire à la cour d'Espagne.

XVII. JACQUES, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam & de Zuidwyck, chevalier de l'ordre de l'Eléphant, *Voyez son article dans le Dictionnaire.* Il avoit épousé en Avril 1633. *Agnès* de Renesse Vander Aa, fille de *Jean* de Renesse Vander Aa, seigneur de Schonauwen, & de *Catherine* d'Arnhem, morte en 1662. Leurs enfans furent, JACQUES, qui suit; *Agnès*, morte sans alliance en 1690. *Anne-Charlotte*, qui fut femme d'*Adrien-Bernard*, baron de Pallan, baron de Voorst, seigneur de Keppel.

XVIII. JACQUES, baron de Wassenaar, seigneur d'Obdam de Hensbroek, de Spierdyck, de Vogmeer, de Zuidwyck, de Kernhem, &c. fut le plus ancien membre du corps de la noblesse de Hollande, & en cette qualite abbé, conseiller & receveur général des domaines de l'abbaye de Rhynsbourg. Il fut aussi chevalier de l'ordre de l'Eléphant, général de la cavalerie au service des Provinces-Unies, gouverneur de Bois-le-Duc, & de ses dépendances, haut-conseiller des digues de Rhynland, grand-forêtier de Hollande & de Westfrise, curateur de l'académie de Leyde. Il avoit été plusieurs fois ambassadeur en diverses cours d'Allemagne, & fut élevé à la dignité de Comte, pour lui & sa postérité, par l'Electeur Palatin. Il mourut le 24. Mai 1714. Il avoit épousé *Adrienne-Sophie*, baronne de Raasfeldt, dame de Laege & de Twickelo, fille d'*Adolphe-Henri*, baron de Raasfeldt, seigneur de Laege & de Twikelo, drossart ou sénéchal de Twente, & d'*Amadée*, baronne de Flodorp. Leurs enfans furent, 1. *Jean-Henri*, comte de Wassenaar, seigneur d'Obdam, de Hensbroeck, de Spierdyck, de Wogmeer, de Zuidwyck Kernhem, & de Lage, aggrégé au corps de la noblesse de Hollande & député de la part au conseil de la province, fait en 1724. lieutenant-forêtier de Hollande, en 1726. député à la l'assemblée des Etats-Généraux, en 1727. curateur de l'académie de Leyde, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, abbé, conseiller & receveur-général des domaines de l'abbaye de Leeuwenhorst; *Unicon-Guillaume* comte de Wassenaar, seigneur de Twickelo, aggregé en 1717. au corps de la noblesse d'Overissel dans le quartier de Twente, député en 1724. de la part des nobles de Hollande en qualité de conseiller au college de l'amirauté de la Meuse, & haut-conseiller des digues de Rhynland, marié en 1723. à *Dononée-Lucie* de Gollinga, fille de *Sicco* de Gollinga, Grietman de Franekeradeel, & député de Frise à l'assemblée des Etats-Généraux, & d'*Isabelle* baronne Zwartzenbourg, de laquelle il a 1. *Jacques-Jean*, né en 1725. 2. *Sicco-Gosslinga-Guillaume*; 3. *Agnès-Anne-Theodora*, comtesse de Wassenaar, mariée en 1704. à *Jean-Théodoric*, baron de Rek, seigneur de Horst, mort en 1705. 4. *Amadee-Isabelle*; 5. *Isabelle-Emilie*, alliée en 1722. à *N*.... marquis de Saint-Auban.

XIII. JEAN de Duvenvoorde, chevalier, troisiéme fils d'ADRIEN de Duvenvoorde & de *Marguerite* d'Isselstein, conseiller ordinaire à la cour de Hollande, épousa en 1504. *Marie* de Matenefs, fille de *Philippe* de Matenefs & de *Marie* Vanden Woude & Warmont. Il mourut en 1543. âgé de 76. ans. & elle en 1558. âgée de 74. ans Leurs enfans furent, 1. *Marie*, morte en 1560. âgée de 54. ans, après avoir été mariée à *Jean* de Doornik ou Tournay, dont elle eut *Guillaume*, marié avec *N*.... de Honselar, de laquelle il eut *Jean*, marié 1°. avec *Henriette* de Vlier dame de Hoenkoop, de Steilo & de Koelster, fille de *Jean* de Vliet & de *Marie* de Duvenvoorde, morte en 1604. âgée de 24. ans, sans laisser d'héritiers: 2°. en 1608. avec *N. N*.... de Capelle; 2. *N*. 3. *Adrien*, mort sans alliance; 4. JACQUES, qui suit; 5. *Marguerite*,

chanoinesse de Bedbur, morte en 1569. âgée de 56. ans; 6. *Gisberte*, religieuse à Rhynsbourg, morte en 1577. âgée de 65. ans; 7. *Adrien* II. du nom, mort en 1536. dans la haute Bourgogne, âgé de 23. ans; 8. *Jenne*, chanoinesse & prévôte de Nivelle en Brabant, morte en 1563. âgée de 48. ans; 9. *Jacques* le jeune, mort en 1586. âgé de 70. ans, sans avoir été marié; 10. *Adrienne*, après avoir été chanoinesse de Nivelle, mariée avec *Gisbert* de Bronkhorst, fils de *Just* ou *Josse* de Bronkhorst, seigneur de Bleiswyck, & d'*Ida* de Ruigrok, morte en 1557. sans enfans, âgée de 40. ans; 11. *Jean*, bourguemestre de Harlem, fait prisonnier par les Espagnols après la prise de cette place, mort dans sa prison en 1573. âgé de 55. ans, ayant eu pour femme *Magdelene* de Foreest, veuve de *Jean* de Ruiven, fille de *Jean* de Foreest, & de *Marie* de Heukesloot, de laquelle il eut *Jean*, tué en 1580. à la bataille, donnée sur la bruyere de Hardenberg, âgé de 32. ans; & *Marie*, dame de Foreest, près de Beverwyck, mariée à *Georges* de Lennep de Gueldre, fils de *Werner* de Lennep, & de *Catherine* de Renesse de Wulven, mort en 1615. & elle en 1606. laissant un fils, nommé *Werner*; 12. *Marie*, chanoinesse de Mons en Hainaut, morte en 1574. 13. *Anne* aussi, chanoinesse de Mons en Hainaut, née en 1526. morte en 16.... & 14. *Jacqueline*, chanoinesse à Maubeuge, morte en 1563.

XIV. Jacques de Duvenvoorde, chevalier, seigneur de Warmont, de Woude & d'Alkemade, fait en 1573. conseiller en la cour de Hollande, mourut à Leyde en 1577. âgé de 68. ans, épousa *Henriette* d'Egmont, fille d'*Albert* d'Egmont, seigneur de Meerenstein & d'*Anne* de Foreest, morte en 1606. âgée de 81. ans. Leurs enfans furent, 1. Jean, qui suit; 2. *Jeanne*, chanoinesse de Nivelle, morte en 1573. 3. *Marie*, premierement religieuse à Rhynsbourg, puis mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Hoenkoop, qui fut bourguemestre de Harlem en 1573. & bailli de Voorn & gouverneur de la Brille en 1578. mort sans laisser des héritiers; 4. *Anne*; premierement chanoinesse à Nivelle, puis mariée en 1595. à *Corneille* de Gent, seigneur de Loene & de Meinerswyck, burggrave & juge de Nimégue, fille de *Barthelemi* de Gent & de *Mathilde* d'Eyl, morte en 1614. 5. *Magdelene*, chanoinesse de Mons en Hainaut, morte en 1612. âgée de 60. ans; 6. *Albert*, religieux à Egmont, mort en 1574. 7. *Philippe*, née 1556. mariée en 1586. à *Pierre* Vander Does, bailli de Leyde, amiral de Hollande, surintendant des digues & bailli de Rhynland, fils de *Jacques* Vander Does & de *Claire* d'Adrichem, mort en 1599. âgé de 37. ans: 8. *Adrien*, chef d'escadre, mort en 1586. âgé de 24. ans; & 9. *Elisabeth*, née en 1567. chanoinesse de Nivelle.

XV. Jean de Duvenvoorde se trouva à la prise de la Brille en 1572. En 1594. il fut fait lieutenant-forêtier de Hollande, puis amiral. Il épousa en 1590. *Odilie* de Valkenaar, fille d'*Henri* de Valkenaar, & de *Marguerite* de Botbergen. Il mourut en 1619. âgé de 63. ans. Ses enfans furent 1. Jacques, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée à *Robert* de Coutereau, seigneur de Westmaal; 3. *Henriette*, morte en 1658. sans alliance; 4. *Henri*, seigneur de Woude, mort en 1633. sans avoir été marié; 5. *Hedwige*, morte jeune en 1608. 6. Albrecht ou Albert, *mentionné ci-après*; & 7. *Jean*, mort en 1632. sans laisser de posterité.

XVI. Jacques, baron de Wassenaar, seigneur de Warmont, né en 1592. épousa 1°. *Jacqueline* de Matenesse, fille de *Nicolas* de Matenesse, seigneur de Haserswoude, & de *Gertrude* de Lokhorst, dame du vieux Teillingen: 2°. *Marie* d'Erkel: 3°. *Charlotte* de Malsem, fille de *N.* de Malsem, seigneur de Tilborg, & d'*Otelline* de Hargel, mort en 1658. De sa premiere femme il eut 1. *Odilie*, alliée avec *Juste* ou *Josse* d'Amstel-de-Mynden, seigneur de Loendersloot, d'Ankoop & de Ter-Aa, fils de *Jacques* d'Amstel-de-Mynden, & de *Marie* de Sparenwoude, mort en 1651. 2. Jean qui suit; de la seconde il eut 3. *Théodore* ou *Thierri*, seigneur d'Esselikerwoude, mort sans avoir été marié; 4. *Elisabeth-Anne*, premierement chanoinesse de Mons en Hainaut, puis mariée en 1665. à *Antoine* de Lynden, seigneur de Cronembourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, fils de *François* de Lynden & de *Sophie-Marguerite* de Steppaart, morte le 9 Mars 1679. 5. *Magdelene-Sophie*, premierement chanoinesse à Bedbur, puis mariée à *Maximilien-Henri* de Renesse, comte de Masni, baron d'Elderen, fils de *Georges-Frédéric* de Renesse, baron d'Elderen & de Masni, & d'*Anne-Marguerite* de Brekhorst, morte en 1696. sans laisser posterité; 6. *Henri*, chevalier de l'ordre Teutonique & grand commandeur d'Ouden-Biezen, mort le 19. Février 1709. & 7. *Philippine*, morte jeune.

XVII. Jean, baron de Wassenaar, épousa 1°. *Isabelle-Marie* de Haastrecht, dame de Druinen & de Gansoien: 2°. *Marie-Isabelle* d'Immersele; 3°. *Anne-Catherine*, baronne de Renesse d'Elderen, fille de *Georges-Frédéric* de Renesse, baron d'Elderen & de Masni, & d'*Anne-Marguerite* de Boekholt. Ses enfans furent, *Jacqueline-Marie* qui épousa *Floris-Charles* de Beyeren, de Schagen, comte de Warfusée, seigneur de Schagen, de Goudriaan, &c. morte le 22. Mai 1699. laissant *Théodore-Floris* de Beyeren, comte de Warfusée, qui fut tué le 13. Mai 1706. à la bataille de Ramillies, sans avoir été marié; & *Marie-Isabelle* de Beyeren, de Schagen, comtesse de Warfusée, dame de Schagen, de Schagerkogge, &c. mariée en 1707. avec *François-Paul-Emile*, comte de Bultremont, &c. 2. *Anne-Hendrine*, dame de Warmont, de Haserswoude & d'Esselikerwoude, &c. femme de *Ferdinand*, comte de Berlo, seigneur de Brus, mort sans enfans le 28. Février 1722.

XVI. Albrecht ou Albert, fils puîné de Jean de Duvenvoorde, Seigneur de Warmont, de Woude, & d'Alkemade, & d'*Odille* de Valkenaar, épousa *Cornelie* de Bruin ou le Brun, de Buitenwegh, & il en eut 1. Gerard, qui suit; 2. *Odilie*, femme d'*Elbert* d'Ysendoorn de Blois, seigneur de Stockum & de Cannenbourg, fils de *Martin* d'Ysendoorn, seigneur de Stockum & de Cannenbourg & de Nieuwenhof, & d'*Anne* de Voorst de Schoonrebeeke; 3. *Philippe*, dame de Nieuwkoop, de Noorden & d'Achtienhoven, mariée en 1662. avec *Philippe Jacques*, seigneur de Spangen & de Baudries, fils de *Corneille* de Spangen & d'*Henriette* de Brakel.

XVII. Gerard, baron de Wassenaar, seigneur d'Alkemade, épousa 1°. *Anne-Marie* d'Oostrum de Morsbergen, fille de *Jean* d'Oostrum & de *Marie* de Waal, dame de Moersbergen, morte le 19. Janvier 1671. 2°. *Bernardine-Marguerite* de Raasfeldt. Il mourut en 1678. laissant Thomas-Walrave, qui suit.

XVIII. Thomas-Walrave, seigneur d'Alkemade, de Vryenhoek, de Nieuwkoop, &c. épousa en 1702. *Marguerite* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, seigneur de Croonenbourg, de Loenen, de Teccop & de Grunsvoort, & d'*Elisabeth-Anne*, baronne de Wassenaar de Warmont, mort au mois de Décembre 1726. Leurs enfans furent 1. *Gérard*, seigneur d'Alkemade & de Vryenhoek, &c. 2. *Henri-François*, seigneur de Nieuwkoop; 3. *Pierre-Renier*; 4. *Jacques-Albert*; 5. *Charles-Jean*, mort jeune; 6. *Jean-Martin*; 7. *François-Paul*; 8. *Guillaume*, seigneur de Warmont; 9. *Sophie-Cornelie*; 10. *Cornelie-Isabelle*; & 11. *Marie-Anne-Henriette*.

VI. Jean de Duvenvoorde, le plus jeune fils de Philippe de Wassenaar, seigneur de Duvenvoorde & de Polanen, & de la fille du seigneur de Stryen, épousa *N.*.... *N.*.... dont il eut Philippe, seigneur de Polanen, qui suit; & *Amalaberge*.

VII. Philippe de Duvenvoorde, seigneur de Polanen, épousa 1°. *Elisabeth*, sœur de Hubert, seigneur de Vianen: 2°. une fille de *Baudoin* N.... & sœur de *Mathilde*. De sa premiere femme il eut 1. Jean, qui suit; & 2. *Guillaume*, chevalier, qui épousa *Heilwich*, dame de Vianen & de Hagenstein, fille de *Zweder*, seigneur de Vianen, & de *N.* Uten-Gooy, dame de Hagestein, morte en 1531. En 1533. il eut guerre avec Jean Vandiest, évêque d'Utrecht; mais l'affaire fut terminée à l'amiable par le com-

te de Hollande. Il mourut le 12. Août 1535 il eut de sa femme 1. *Théodore* ou *Thierry* d'Oosterhout, mort jeune; 2. *Guillaume*, seigneur d'Oosterhout & de Dongen, qui épousa *Heilwyg* de Wassenaar, qui mourut sans enfans en 1500. dans un âge fort avancé; 3. *Berthe* de Duvenvoorde, dame de Gestel & de Boutersem, & femme de *Gérard* Vander Helde, Drossart ou sénéchal de Brabant morte sans enfans; 4. *Amalaberge*, mariée à *Jean* Corsselaar, *fils naturel* de Jean II. du nom, duc de Brabant, & de *Catherine* Corsselaar.

VIII. Jean, seigneur de Polanen, épousa *Catherine* de Brederode, dame de la Lecke, il en eut 1. Jean II. du nom, qui suit; 2. *Hedwige* de Polanen, femme d'*Adrien* d'Arkel, seigneur de Soelen, de Noordeloos, fils de *Jean* XI. seigneur d'Arkel & *Elisabeth*, fille du comte de Cleves; 3. *Marguerite* de Polanen, femme de *N.* Bertout, seigneur d'Assendelft, & de *Cornelie* Vander Hurst; 4. *Elisabeth* de Polanen, mariée à *Jean* de Lynden, échanson héréditaire de Gueldre, fils de *Théodore* ou *Thierry*, seigneur de Lynden, & d'*Ermgarde* de Keppel; 5. *Catherine*, femme de *Jean* Bertout de Dussel, fils de *Henri* Bertout, seigneur de Dussel, de Geel, d'Oosterlo, & de Zelem, & de *Béatrix* de Rotselaar; 6. *N*.... mariée à *Simon* de Teillingen, tué en 1345. dans un combat contre les Frisons près de Staveren; 7. *Théodore* ou *Thierry*, dit Vander Lecke, chevalier, conseiller du duc Albert en 1390. qui épousa 1°. *Elisabeth* d'Arkel, fille de *Robert* d'Arkel, seigneur de Bergambacht, de Stolwick, de Vlist, & d'*Elisabeth* d'Asperen: 2°. *N*.... de Kralingen, laissant de sa premiere femme *Othon*, seigneur d'Asperen, marié avec *Jeanne*, dame de Voorst & de Keppel, dont il eut *Jean*, dit d'Asperen, marié en 1439. avec *Etburge*, fille de *Gisbert*, seigneur de Langerack, morte avant son pere sans enfans; *Alfarede*, dame d'Asperen, femme de *Jean*, seigneur de Langerack; *Cunegonde*, Dame de Voorst & de Keppel, mariée à *Fréderic* de Heeckeren, dit de Regteren; *Guidon*, mort sans avoir été marié; *N*... femme de *Théodore* ou *Thierry* de Noordeloos; *Catherine*, qui prit alliance avec *Eustache*, seigneur de Brakel; *N*.... mariée à *Jean* de Vliet, seigneur de Polsbroek; 8. *Philippe* seigneur de Capelle & de Nieuwerkerk, marié à *Elisabeth*, fille de *Guillaume* Vander Made, dont il eut *Philippe*, mort sans enfans; *Elisabeth*, mariée en 1367. à *Hugues* de Heenvliet, morte en 1404. & lui en 1409. *Catherine*, femme de *Jean* de Buuren, seigneur de Reigersfort, fils d'*Othon* Buuren & de *Barte* de Zuilen-de-Béverweert; & 9. *Gérard*, chevalier qui épousa *Luitgarde* de Wulverhorst, morte en 1388. laissant *Guillaume*, qui laissa une fille; *Albert*, qui laissa un fils; *Adrien*, mort sans enfans; une fille, mariée à *N*.... de Honthorst; une autre fille, mariée à *Gérard* de Cuilembourg, seigneur de Woudenberg, fils de *Jean* de Cuilembourg, seigneur de Heukelom; *Catherine*, religieuse à Ter-Lée.

IX. Jean de Polanen Vander Lecke, II. du nom, épousa 1°. *Ode* de Hoorn, fille de *Guillaume* V. du nom, seigneur de Hoorn, de Gaasbeeck, d'Altena, de Baucigries, de Cortresem, &c & d'*Ode*, dame de Putten & de Stryen: 2°. *Mathilde*, fille de *Jean* Estor & de *Catherine* de Hetog, veuve de *Jean*, seigneur de Rotselaar, morte en 1352. 3°. *Marguerite* fille du comte de la Lippe. Il mourut le 3. Novembre 1384. Il eut de sa 1re. femme 1. Jean, qui suit; 2. *Henri*, chevalier, seigneur de Heswyck, de Dinteer, maître d'hôtel de *Jean*, duc de Brabant, en 1424. qui épousa 1°. *Jeanne* de Ghistelles: 2°. *Alide*, dame de Stalle, de Riviere, de Bodingen, veuve de *Morel* de Rixensard, mort en 1427, laissant de sa premiere femme deux filles, sçavoir, *Jenne*, dame de Dinter, de Heeswick, morte sans enfans de *Jean* de Cuick, seigneur de Hoogstragen, de Brecht, de Vorselaar, de Sundert, &c. morte en 1454. & lui le 15. Mai 14.... *Alix* ou *Elschen*, mariée en 1449. avec *Staats* de Bousies, seigneur de Vertaing, de Felvil, &c. d'où sont venus des enfans; 3. *Philippe*, religieux, selon quelques-uns, mais plutôt selon d'autres, marié avec *Marie* de Diest, fille d'*Arnould* de Diest, & de *Marie* de Malle, dame de Riviere; 4. *Guillaume*, chanoine de Liége; 5. *Théodore* ou *Thierri*, chevalier qui épousa 1°. *Gillette* de Kralingen, fille d'*Ogier* de Kralingen, seigneur de West-Isselmonde; 2° une fille de *Guillaume* d'Estor, & qui laissa *Jean*, chev. seigneur d'Oud-Harlem & d'Isselmonde, qui épousa 1°. *Marguerite* de Lier ou de Dorp; 2°. *Alide* d'Egmont, fille de *Jean* d'Egmont, seigneur de Zoertermeer, & de *Jeanne* de Heemskerk, dont il eut *Adrien*; *Gillette*, dame d'Oud-Harlem, mariée 1°. à *Floris* de Kyfhoek, seigneur de Goudriaan, de Kyfhoek, de Henrik-Iden-Ambacht, fils de *Floris* de Kyfhoek, & d'*Alide* Vander Werve, morte en 1472. 2°. à *Jean* de Naaldwyck, seigneur de Bergambacht, & fils d'*Adrien* de Naaldwyck & d'*Agnès* Vanden Woude; 3°. à *Philippe* d'Espagne, seigneur de Spangen, de Vlymen, de s'Gravemoer, &c. fils d'*Engelbrecht* de Spangen & d'*Etiennette* d'Alkemade, ne laissant point d'enfans de ses trois maris *Marie*, mariée avec *Guillaume*, seigneur de Schagen, & *fils naturel d'*Albert, duc de Baviere, *& de* Marie de Bronkhorst; *Adrien*; *Ode*, dame de Goudriaan, de Giessenbourg, de Guiessendamme, de Wingaarden, de Papendrecht, de Hardinksveldt, de Hofwegen, qui épousa *Adrien* de Gent, fils de *Guillaume* de Gent, seigneur de MeerWyck, & de *Christine* d'Oyen; 6. *Ode*, mariée 1°. à *Henri* burggrave de Montfort, fils de *Zweder*, burggrave de Montfort, & d'*Elisabeth* de Cuylembourg; 2o. à *Gérard* de Heemstede près de Harlem, chevalier, mort en 1375, avant son pere, laissant des enfans; 7. *Béatrix*, mariée en 1356. à *Henri* de Boutersem fils de *Henri* de Boutersem, & de *Marie* de Wesemale, mort en 1394. & dont il eut *Ode* de Boutersem, femme de *Floris* de Borssèle, duquel elle eut *Frank* de Borssèle, comte d'Oosterwandt: & *Henri* de Boutersem, seigneur de Bergen, pere d'une fille qui fut mariée avec le fils légitime d'un *fils naturel d'un* Jean, duc de Brabant, d'où sont venus les comtes de Bergen; 8. *Marie*, mariée à *Guillaume* de Cronembourg, *fils naturel* de Guillaume IV. comte de Hollande, tué en 1345. dans la bataille de Staveren. Il vivoit encore en 1396. & laissa des enfans. De sa troisieme femme il eut 9. Othon, chevalier, seigneur de Hédel, *d'où viennent les Comtes de* Berg ou de's Heerenberg, *qui suivront.*

X. Jean, seigneur de Polanen, de la Lecke, de Bréda, de Bleskensgraaf & de Brandtwyck, épousa 1°. en 1354. *Marie*, *fille naturelle* de Jean *III.* duc de Brabant, morte sans enfans; 2°. en 1384. *Odilie*, fille de *Jean* comte de Salms, & de *Philipotte* de Valkembourg, dame de Sittert, de Borne, de Herpe, de Ravestein, &c. mort le onziéme Août 1394. & elle en 1428. Il eut de sa seconde femme, Jenne, qui suit; & outre cela un *fils naturel*, nommé *Philippe*, qui en 1405. fut bailli de la Hollande méridionale.

XI. Jenne, dame de la Lecke, de Berg, de Breda, d'Osterhout, de Rozendaal, & de Steembergen, née le dixiéme Janvier 1392. épousa à l'âge de onze ans, en 1403. *Engelbert*, comte de Nassau, de Vianden &c. seigneur de Grimbergen, de S. Vit, de Doesborg, de Bidekembach, de Conroit, &c. Stadholder de *Jean*, comte de Nassau, & de *Marguerite* de la Mark, mort le troisiéme Mai 1442. & elle le 15. Mai 1445. Ils eurent des enfans qui ont continué la postérité de Nassau, jusqu'à *Guillaume III.* prince d'Orange, puis roi d'Angleterre, mort au mois de Mars 1702.

X. Othon, épousa *Sophie*, héritiere de *Fréderic*, seigneur de's Heerenberg & de Bylandt. Il mourut en 1412. & elle en 1428. Ils eurent pour fils unique Guillaume, qui suit.

XI. Guillaume, seigneur de's Heerenberg, de Bylandt, d'Ulft, &c. quitta le surnom & les armes de ses ancêtres, & prit celles de's Heerenberg, écartelées de celles de Polanen. Il nâquit en 1404. épousa *Mathilde*, fille d'*Eberwyn*, comte de Benthem, & de *Mathilde*, dame de Steinfurt. Il mourut en 1465. & elle en 1445, laissant Oswald, qui suit; *Ludosle*, seigneur de Hédel; *Adam*; *Mathilde*, mariée avec *Nicolas*, fils du

comte de Teckelembourg; *Otteline* & *Sophie*, religieuse à Wyckte Duerstéde.

XII. OSWALD, seigneur de's Heerenberg, né le dernier de Fevrier 1442. fut fait en 1480. ou selon d'autres en 1471. premier comte de Berg par l'empereur, étoit seigneur de Bylant & d'Ulft, acheta Wisch & Homoet, épousa *Elisabeth*, fille du comte de Meurs, & mourut en 1506. laissant 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *Fréderic*, seigneur de Hédel, mort en 1513. sans enfans; 3. *Anne*, femme de *Jean* de Meurs, comte de Sarwerde, fils de *Jacques* de Meurs, comte de Sarwerde, & d'*Anastasie*, comtesse de Leineingen ou Linanges; 4. *Mathilde*, mariée à *Fréderic* de Bronkhorst, premier chanoine de la cathédrale de Cologne, fils de *Gisbert* de Bronkhorst, seigneur de Borkelo, & d'*Agnès*, comtesse de Solms; 5. *Walpurge*, qui prit alliance avec *Henri*, seigneur de Wisch & de Borkelo, fils de *Jean* de Wisch, & de *Marguerite-Catherine*, comtesse de Bronkhorst; 6. *Elisabeth*, religieuse de Cologne.

XIII. GUILLAUME, comte de Berg, seigneur de Bylant, de Homoet, d'Ulft, de Hédel & de Wisch, épousa *Anne* d'Egmont, dame de Boxmeer, de Harpe, de Stephanswaerdt, de Spalbeeck, &c. fille de *Guillaume* d'Egmont, seigneur de Harpe, & de *Marguerite* de Ryswick, héritiere de Boxmeer. Il mourut en 1511. laissant OSWALD, qui suit.

XIV. OSWALD, comte de Berg, seigneur de Boxmeer, de Homoet, de Hédel, de Bylant, &c. naquit en 1508. Il épousa *Elisabeth*, de Dort en Gueldre, veuve sans enfans de *Jean* Vander Horst, maréchal de *Charles*, duc de Gueldre, fille de *Scynon*, seigneur de Dort, & de *Henriette* d'Asewein. Elle mourut en 1545. & lui au mois de Mai 1546. Leurs enfans furent GUILLAUME, qui suit; *Oswald*; *Fréderic*; & *Anne*.

XV. GUILLAUME, comte de Berg, seigneur de Bylant, de Homoet, de Boxmeer, de Harpe, de Stephanswaerdt, d'Ulft, de Wiser, de Wisch, de Spalbeek, de Hédel, de Vrundestein, &c. un des pricipaux d'entre les nobles qui présenterent la fameuse requête à la duchesse de Parme. Il épousa en 1556. *Marie* de Nassau, propre sœur aînée de Guillaume I. prince d'Orange, & fille de *Jean*, comte de Nassau, & de sa seconde femme *Julienne*, comtesse de Stolberg. Après avoir servi les Etats, il se mit au service d'Espagne, puis il rentra dans celui des Etats, avec promesse & serment de leur être fidéle; mais il ne tint pas sa parole. Il mourut en 1586. & elle en 1599. Leur enfans furent; 1. *Herman*, seigneur de Wesel, de Homoet, de Bylant, de Spalbeek, chevalier de la Toison d'or, stadholder de Gueldre pour le roi d'Espagne, né le 15. Août 1558. qui, à l'exemple de son pere, quitta le service des Etats pour entrer dans celui d'Espagne, marié avec *Marie-Mentia* de Withem, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de Walheim, dame de Beersele, de Perwys, de Geel, de Glimes, &c. fille de *Jean* de Withem, baron de Beersele, & de *Marguerite* de Mérode, mort subitement à Spa, le onziéme Août 1611. laissant de sa femme qui se remaria à *Guillaume* de Melun, prince d'Epinoy, duquel elle n'eut point d'enfans, & morte en 1613. une fille unique, nommée *Marie-Elisabeth*, marquise de Bergen, comtesse de's Heerenberg, de Walheim, dame de Beersele, de Perwys, de Glimes, de Bylant, de Homoet & d'autres seigneuries, mariée à *Albert*, fils de son oncle, le comte Frédéric; 2. FRÉDÉRIC, comte de Berg, qui suit; 3. *Oswald*, né le 16. Juin 1561. tué fortuitement par ses propres gens, dans la bataille de Boxum près de Leuwarde, en 1580. 4. *Juste* ou *Josse*, né le 24. Janvier 1505. mort innocent; 5. *Louis*, né en 1572. tué au service du roi d'Espage en 1592. âgé de 19 ans, sans avoir été marié; 6. *Henri*, seigneur de Stephanswaerdt, & de Hédel, né en 1573. marié en 1611. avec *Marguerite* de Withem, dame de Bouterfem, dont il eut *Guillaume-Oswald*, mort jeune; & *Marie-Elisabeth*, marquise de Berg-op-Zoom, mariée à *Eiteil-Fréderic*, prince de Hohenzollern, d'Hechingen, fils de *Jean-Georges*, prince de Hohenzollern, & de *Françoise* Rhingrave, mort en 1661. laissant des enfans; 7. *Adam*, né en 1575. mort jeune, de peste, à Groningue; 8. *Adolphe*, né en 1576. seigneur de Homoet & de Hédel, capitaine de cavalerie au service du roi d'Espagne, mort en 1609. sans avoir été marié; 9. *Marie*, née en 1590. promise en mariage à *Jean*, roi de Suede, morte sans avoir été mariée; 10. *Willemine*, née le septiéme Juillet 1562. noyée dans l'Issel près d'Ulft, sans avoir été mariée; 11. *Elisabeth*, née en 1563. morte jeune; 12. *Madelene*, née le premier Août 1577. morte en 1579. 13. *Catherine*, née en 1578. femme de *Floris* de Pallandt, comte de Cuilembourg, Baron de Pallandt, & de Withem, seigneur de Werdé, de Léede, de Lynden, de Wildemberg, de Kinsweiler, d'Engelstorf, de Matterick & de Frenten, maréchal héréditaire de Gueldre, fils de *Floris*, baron de Pallandt, &c. & de *Philipotte-Sidonie*, comtesse de Manderscheit, de Gérolstein, mort en 1639. sans enfans; 14. *Anne*, née en 1579. 15. *Julienne* en 1580. noyée dans l'Issel, sans avoir été mariée; 16. *Elisabeth*, née en 1581. abbesse d'Essen & de Frédenhorst en Westphalie, morte en 1634. & 17. *Caroline*, née en 1582.

XVI. FRÉDÉRIC, comte de Berg, seigneur de Dixmuiden, de Boxmeer, de Harpe, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, sénéchal d'Artois, puis de Gueldre, né le 28. Août 1550. épousa *Françoise* de Ravenel, fille & héritiere d'*Eustache* de Rentigny, demoiselle d'honneur de l'archiduchesse, & mourut le 3. Septembre 1618. laissant de sa femme ALBERT, qui suit.

XVII. ALBERT, comte de Berg, épousa, 1°. en 1615. *Marie-Elisabeth*, marquise de Berg-op-Zoom, comtesse de's Heerenberg & de Walheim, fille unique & héritiere de *Herman*, comte de Berg & de *Marie-Mentia* de Withem, marquise de Berg-op Zoom, morte en 1633. sans enfans; 2°. la fille de *Claude-François* de Cusance, comte de Champlite, mort en 1689. Il eut de cette derniere; 1. *Oswald*, comte de Berg, de Walheim, de Champlite, baron de Bylant, de Wisch, de Perruner, seigneur de Dixmuiden, chambelland héréditaire du duché de Gueldre & du comté de Zutphen, qui épousa en 1687. *Marie-Léopoldine-Catherine*, fille de *Jean*, comte d'Oolst-Frise, de Rietberg, & d'*Anne-Catherine*, comtesse de Reifferscheidt; 2. *Marie-Claire*, femme de *Maximilien*, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, fils de *Meinar* & d'*Anne-Marie*, comtesse de Terring. Il étoit né en 1636. & mourut le 13. Août 1680. * *Supplément françois de Basle. Dict. de Holl.* Cet article doit remplacer la généalogie qui est dans le *Dict.*

WEBER, (Ananie) théologien Lutherien, naquit à Lindenhayn près de Duben en Misnie le 14. Août 1596. Son pere avoit été ministre en ce lieu pendant 34. ans. Eric de Rabiel seigneur de Duben se chargea de l'éducation de Weber, de le nourrir & de le loger. Il lui fit fréquenter les écoles du même lieu, & celles d'Eilenbourg, de Délitsch & de Leipsic. Ce fut dans cette derniere ville qu'il commença en 1614. ses études académiques. Il y prit le dégré de maître-ès-arts en 1617; & en 1622. il fut élu collegial du college du petit prince. Il séjourna ensuite quelque tems à Jene & à Wittemberg, où il se fit connoître des théologiens. Revenu à Leipsic en 1624. il fut fait assesseur de la faculté philosophique, bachelier en théologie, éphore des stipendiaires de l'Electeur, & doyen de la faculté philosophique en 1625. Peu de tems après il fut appellé au pastorat de l'église évangélique d'Amsterdam; mais comme on craignoit de le perdre en Saxe, on lui donna en 1627. le pastorat de Mutschen, avec la charge d'adjoint de la surintendance de Grimma, & en 1634. il prit à Leipsic le dégré de licencié en théologie. La même année il devint surintendant de Leissnig, où il fut pillé, & eut le chagrin de voir sa bibliotheque réduite en cendres. Il revint en 1638. à Leipsic où il fut fait archidiacre de saint Thomas, en 1639. professeur en théologie, & en 1640. docteur dans cette faculté. En 1642. on lui donna un canonicat à Zeitz, & l'archidiaconat de l'église de saint Nicolas en 1643. En 1645. Il se rendit à Breslau pour y exercer la charge de pasteur de sainte Elisabeth, & peu de tems après il

devint dans la même ville, premier pasteur, senior du ministere, premier professeur en théologie dans les deux gymnases, inspecteur des écoles de la confession d'Augsbourg, & assesseur du consistoire. Il mourut le 26 Janvier 1665. On a de lui 1. *Collegium anthropologicum duodecim disputationibus absolutum*; 2. *Adventus Messianus dudum factus & in hunc mundum datus.* Son fils aîné *Christian*, né à Mutschen en 1628. prit le dégré de maître-ès-arts à Vittenberg, & en 1652. celui de licencié en théologie. En 1653. il devint diacre de l'église de sainte Elisabeth, à Breslau, & en 1659. il fut fait archidiacre; & en 1665. pasteur de saint Bernard, prévôt du saint Esprit, & assesseur du consistoire évangélique. Il obtint ensuite du prince Sylvius-Frederic la place de prédicateur de la cour, & celles de membre consistorial, de premier assesseur du consistoire, & de surintendant de toute la province d'Oëls. Il prit le dégré de docteur à Wittenberg en 1671. & fut fait professeur de théologie dans le gymnase d'Oëls, nouvellement érigé. Ayant été depuis disgracié, il vécut quelque tems à Breslau, sans emploi, & mourut en 1689. à Nieder-Prucka, qu'il avoit acheté. On a de lui un écrit *De jure consistoriorum.* Il eut pour frere *Jean-Corneille*, qui s'appliqua à la médecine, & fut successivement maître-ès-arts, docteur, & conseiller de l'empire. Il mourut à Breslau en 1684. Le *Supplément françois de Basle*, d'où cet article est tiré, ne lui donne aucun écrit.

WEBER, (Emmanuel) jurisconsulte, né à Hohen-Heida près de Leipsic le 23. Septembre 1659. étudia successivement à Grimma dans l'école des princes, & à Leipsic où il fut maître-ès-arts en 1641. Il s'appliqua d'abord à la théologie, mais il la quitta pour le droit qu'il étudia à Jene, jusqu'à-ce qu'il entra au service du prince de Schwartzbourg-Sondershausen, qui le fit gouverneur de son fils, & en 1684. son secrétaire, & depuis son archiviste. En 1698. voyageant avec un jeune baron de Gersdorf, il obtint à Giessen une chaire d'histoire. En 1699. il fut fait professeur extraordinaire en droit, & bibliothécaire de l'académie. La même année il prit le bonnet de docteur, il fut fait comte palatin, & conseiller de Schwartzbourg. En 1713. il eut une chaire ordinaire de droit, & en 1715. il fut fait conseiller du prince de Hesse. En 1722. il devint syndic, & en 1725. vice-chancelier de l'université de Giessen. Il mourut le 7. Mai 1726. Ses écrits sont 1. *Palæstra illustris, seu disputationes* 12. *quibus Theses selectiores juridico-philosophicas publicè ventilavit serenissimus princeps Schwartzburgicus Guntherus.* 2. *Dodecas exercitationum aulicarum*, 3. *Synopsis institutionum Justinianearum.* 4. *Examen artis Heraldicæ.* 5. Les devoirs de l'homme & du citoyen, en latin, par Puffendorf, avec des notes de Weber. 6. *Monita apologetica ad epistolam G. G. Leibnitzii censoriam, quâ Puffendorfii officia hominis & civis Obelo notare voluit.* 7. *Parerga philosophica.* & plusieurs autres ouvrages en Allemand. * Voyez le *Supplément françois de Basle.*

WEDELIUS, (Georges Wolfgang & non Wolfang) *Supplément tome 2.* il est mort âgé de 76. ans; & non dans la 66e. année de son âge. *Ajoutez à ses ouvrages* 22. lettres latines, écrites à M. Schelhammer dans le recueil des épitres adressées à celui-ci, & imprimées à Vismar, en 1727 *in*-8° A la pag. 158. de ce recueil est une réponse de M. Schelhammer à une de ces lettres: dans presque toutes, il s'agit de quelque point ou de quelque écrit de physique, d'histoire naturelle, de médecine, &c.

WEGHORST, (Henri) naquit à Kiel le 23. Septembre de *Henri* Weghorst, d'abord régent dans le college de Kiel, & ensuite professeur dans l'académie de cette ville, & d'*Agnès* Buréne, fille d'un conseiller du lieu. La famille de Weghorst étoit anciennement noble dans la basse Allemagne; mais pour cause de religion elle se réfugia dans le Holstein. Henri après avoir commencé dans sa patrie l'étude des belles lettres, fut envoyé à Coppenhague à l'âge de douze ans, & ne revint chez lui qu'à l'âge de 17. ans. Alors il s'appliqua surtout au droit, & obtint ses licences en 1675. Depuis, il voyagea, & à son retour il fut fait docteur en 1682. En 1687. il voyagea de nouveau avec quelques jeunes gens de famille qu'il accompagnoit en qualité de gouverneur. Ce second voyage dura jusqu'en 1690. Deux ans après, Christian V. roi de Dannemarck, l'appella pour être professeur en droit naturel & civil dans l'academie equestre. Peu après, on lui donna dans l'université royale, la chaire ordinaire de philosophie, & une chaire extraordinaire en droit. Ayant traduit en latin & en allemand le *Code Christian*, il fut fait en 1697. conseiller de la chancellerie. Il fut aussi pendant quelque tems, par la faveur du roi Frédéric IV. assesseur de la cour aulique. Après avoir été doyen de philosophie, deux fois, & recteur de l'université en 1720. il mourut le 2. Février 1722. Jean Gramm, professeur en grec, prononça son oraison funébre. On a de Henri Weghorst 1. *Regis Christiani V. jus Danicum latinè redditum*, 1699. L'année suivante cet ouvrage fut imprimé en allemand. 2. *De differentiis juris Danici & Romani*, 1701. 3. *Labyrinthus graduum cognationis*, &c. 1702. 4. *Phalaris juris naturæ gnarus*, 1719. Il a laissé un grand nombre de manuscrits, dont on trouve la liste dans l'ouvrage d'Albert Thura, intitulé, *Idea historiæ litterariæ Danorum*, page 161. &c. * Voyez le *Supplément françois de Basle*, où l'on cite aussi Raupach, *de præsenti rei sacræ & litterariæ in Daniâ statu.*

WEIGELIUS, (Nicolas) de Silesie, né à Brégens, fit ses études à Léipsic, fut aggregé au college principal de cette ville, & fut recteur de l'université en 1427. il étoit habile dans presque toutes les sciences, & soutint sur la plupart des disputes publiques qui lui firent honneur. Aussi lui confera-t-on avec distinction tous les dégrés de l'université. Il embrassa aussi l'étude du droit tant civil que canonique, & celle de théologie dans laquelle il prit le dégré de docteur. Son mérite le fit choisir en même tems par l'université de Leipsic, les ducs de Saxe & l'évêque de Mersbourg, pour assister au concile de Basle. Weigelius y parut avec eclat, y agit avec beaucoup de zele, & y prononça diverses harangues. Ses travaux, & sur-tout sa trop grande application à l'étude affoiblirent tellement sa santé, qu'il mourut n'ayant pas encore cinquante ans accomplis. Il a laissé quelques ouvrages, comme, *super veteri arte liber unus: super proprietatibus liber:* beaucoup de harangues, & une somme des indulgences (*indulgentiarum summa*). On assure que le cardinal Bessarion faisoit tant d'estime de ce dernier ouvrage, qu'il voulut en avoir une copie, & qu'il le fit en effet transcrire. * *Voyez* l'anonyme de Leipsic, publié par Joachim Jean Maderus, à Helmstedt, 1660. *in*-4°. nombre XVIII.

WEIGELIUS, (Valentin) *Supplément tom. 2. Ajoutez qu'il* est né à Hayn dans la Silésie, comme le prouve Jacques Foërtschius, conrecteur du college de Hayn, dans sa dissertation latine, *De Valentino Weigelio, ac in primis ejus patriâ*, imprimée dans le tome X. des *Miscellanea Lipsiensia*, à Lipsic, 1721. *in*-8°. pag. 172. & suiv. On cite dans cette dissertation plusieurs écrivains célébres qui ont parlé de Weigelius, & l'on releve les fautes de plusieurs.

WEINMAN, (Jean) théologien Luthérien, né à Steinfurt en Westphalie, le 15. de Septembre de l'an 1599. étudia sous les meilleurs maîtres à Geissen, & à Jene, & apprit fort bien les langues grecque & latine, la philosophie, l'hébreu, & la théologie telle que celle-ci s'enseigne chez les Luthériens. Aimé de ses maîtres, & digne de l'être, il s'en fit des protecteurs qui chercherent à l'avancer. Il ne tarda pas à être adopté par l'université d'Altdorf. Le magistrat de Nuremberg lui donna l'inspection des éleves de ladite université. Il eut ensuite l'office de diacre, & depuis une chaire de théologie. Le docteur George Konig, ministre & prédicateur de la ville d'Altdorf, étant mort, Weinman fut nommé pour remplir sa place, & eut des appointemens sur le trésor public. En 1656. il fut créé docteur à Giessen. Sa vie a été fort laborieuse; on le trouvoit toujours occupé ou à donner des leçons, ou à prêcher, ou à composer. L'auteur de son éloge dit qu'il a illustré les lieux théologiques de Mélanchton, & qu'il a travaillé sur plusieurs l-

vres du nouveau teſtament. Il a fait auſſi des inſtitutions théologiques, qui ont été imprimées pluſieurs fois. Il en a paru une troiſiéme édition augmentée, l'année même de ſa mort, ou peu de tems auparavant. Il mourut l'an 1672. Le pere le Long dans ſa bibliotheque ſacrée, cite du même; 1. *Diſputatio de agno Dei*, 1. Joan. 29. *in*-4°. à Altdorf 1660. 2. *Collegium Galatinum in epiſtolam ad Galatas*; à Altdorf 1647. *in*-4°.* *Gloria academiæ Altdorfinæ*, &c. pag. 32. & 33. Bibliotheque ſacrée du pere le Long, édition *in-folio*, pagé 1015. colonne 1.

WEINREICH, (Jean-Michel) né à Detteren en Franconie le douziéme Octobre 1683. étudia à Sleuſingen depuis 1695. juſqu'en 1704. & delà il alla dans les académies de Jene, de Léipſic, d'Erfurt, & de Hall. En 1712. il fut fait recteur du college de Meiningen, & en 1722. on lui donna la place de bibliothécaire du duc. Il ſe diſtingua par la prédication & la grande connoiſſance qu'il acquit dans l'hiſtoire du moyen âge. Il eut des ennemis, & en eſſuya beaucoup de chagrin qui contribua, dit-on, à avancer ſes jours. Il mourut le 18. Mars 1727. Il a légué au duc ſa bibliotheque & ſon cabinet de médailles. Il n'avoit point été marié. Il a écrit lui-même ſa vie en vers allemands. Outre cela il a fait dans la même langue *Exacte deſcription de la ville d'Erfurt: Etat de l'égliſe & de l'école de Henneberg: Hiſtoire maritime de Hermansfeld: Méthode claire pour apprendre les ſciences: Apologie de cette méthode contre les journaliſtes: Méthode claire pour apprendre l'hébreu, ſelon les principes de Danzius: Réflexions hiſtoriques & théologiques ſur les choſes les plus remarquables de l'antiquité:* Il a donné en latin, *prima rudimenta græcæ linguæ:* une édition des offices de Ciceron avec des notes. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages encore manuſcrits, dont on peut voir la liſte *dans le Dictionnaire hiſtorique*, édition d'Amſterdam 1740.

WEISMAN, (Chriſtian Eberhard) docteur & profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Tubingue, naquit le 2. Septembre 1677. dans le monaſtere d'Hirſchau dans le cercle de Suabe. Il étoit fils d'*Eric* Weiſman, conſeiller eccléſiaſtique du duc de Wirtemberg, abbé d'un monaſtere, ſurintendant général, viſitateur de la métropole, & aſſeſſeur du ſynode eccleſiaſtique: comme il étoit verſé dans la philologie & dans la théologie, il contribua beaucoup par lui-même à donner à ſon fils une bonne éducation. Celui-ci étudia pendant douze ans à Tubingue, tant en philoſophie qu'en théologie. En 1701. on lui donna le deuxiéme miniſtere d'une égliſe, & il s'y occupa beaucoup à catéchiſer la jeuneſſe. En 1705. il devint prédicateur dans la cour de Wirtemberg. Deux ans après, il fut appellé à remplir une chaire d'hiſtoire & de philoſophie dans le college de Stoutgard. Outre cela il étoit chargé de prêcher tous les Mercredis dans la cathédrale. En 1721. il fut fait profeſſeur extraordinaire de théologie à Tubingue; & eut de plus la charge de paſteur. Il reçut alors le bonnet de docteur en théologie. En 1726. il fut fait profeſſeur ordinaire, & en 1729. doyen de l'égliſe de Tubingue & éphore du ſtipendium ducal. On ne nous apprend pas s'il eſt mort. On cite de lui les ouvrages ſuivans. 1. *Introductio in memorabilia hiſtoriæ eccleſiaſticæ novi teſtamenti*, en deux tomes, qui ont paru en 1718. & 1719. 2. *Schediaſmata academica*; 1725. 3. *Orationes academicæ, cum adjectis diſſertationibus*; 1729. 4. *Fundamentalia dogmata religionis evangelicæ*, &c. 1729. 1737. en allemand. 5. *Brevis & vera demonſtratio non eſſe ſe Chriſtophilum Wehlgemuth, adeòque ſomnia & ſcommata chriſtiani democriti in reſponſione ſuâ contra ipſum ſparſa inanes chimœras eſſe*; 1732. en allemand. 6. *Inſtitutiones theologicæ exagetico-dogmaticæ*; 1739. 7. *Obſervationes breves & neceſſariæ in recenſionem inſtitutionum theologicarum exegetico-dogmaticarum*; 1739. en allemand. 8. Lettres Chrétiennes, oppoſées aux lettres Juives, ou avertiſſement raiſonnable à l'auteur des lettres Juives (M. le Marquis d'argens) à l'occaſion de ſa lettre imprimée à la Haye en 1740. 9 *Fontes ſolutionum adversùs epiſtolas ſex priores Schefmacheri ſocietatis Jeſu*, &c. 1730. 10. *Rabuliſmi exegetici partis ſocinianæ à L. M. Artemonio continuati nuper & aucti inſigniora quædam ſpecimina*; 11. *Electa malè ſelecta Caroli Pietre de ſancto Benedicto ex controverſiis Romanæ eccleſiæ cum proteſtantibus*; 1734. 12. *Methodus Brilliana concionandi Religionis controverſias*; 1732. 13. *Reſponſiones ſpeciales ad G. Bulli contra doctrinam de juſtificatione fidei objectiones*; 1733. 14. *Notæ Courayerii* (le pere le Courayer, chanoine régulier de ſainte Génevieve, refugié en Angleterre) & *Calixti in concilium Tridentinum canones præcipuos ulterius illuſtratæ.** Bruckerus, *in pinacothecâ dec. 2. Supplément françois de Baſle.*

WEISSE, (Jean) né à Roſtock, a fleuri au milieu du XVe. ſiécle. Il fut envoyé à l'univerſité de Leipſic, où il fit ſes études; & il y fut membre du college de cette ville. Il étoit également verſé dans la philoſophie, la juriſprudence & la théologie. Il fut décoré du titre de Maître-ès-Arts & de celui de maître en philoſophie dans les univerſités de Gryphſwald, de Roſtoch & de Leipſic; après avoir ſoutenu avec éclat des diſputes publiques dans ces trois univerſités. Il enſeigna auſſi durant pluſieurs années la philoſophie d'Ariſtote, & enſuite il prit le dégré de docteur en droit. Il ſe trouva depuis au concile de Baſle, & demeura quatre ans dans cette ville. La théologie l'ayant enſuite occupé, il l'enſeigna ſelon la méthode des Scholaſtiques. Il a paſſé la plus grande partie de ſa vie à Leipſic, & il y eſt mort avec la réputation d'un des plus ſçavans hommes de ſon tems. Il a laiſſé des commentaires ſur Ariſtote, quelques chroniques, un traité *de neutralitate concilii*, un autre *de cruore Welſiaci*; *quæſtiones magiſtrales*; diverſes harangues, l'explication des Pſeaumes, ou les Pſeaumes expliqués en quatre ſens, &c. * Voyez l'anonime de Leipſic, publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmſtadt, 1660. *in*-4°.

WEISSENBOURG, ou Wiſſenburg, (Jean) Allemand, mais on ignore de quelle province, fit ſes études à Leipſic dès le commencement de la fondation de l'univerſité de cette ville, c'eſt-à-dire, dans les premieres années du XVe. ſiécle. Il étoit orateur, philoſophe, & théologien. Il prit le dégré de Maître-ès-Arts, & enſuite celui de docteur à Leipſic. Il enſeigna la philoſophie dans la même univerſité; après quoi il fut appellé à Wurtzbourg pour y enſeigner la théologie. Il y prêcha auſſi, & l'on dit que ce fut avec ſuccès. L'anonyme publié par Maderus, qui parle de lui avec beaucoup d'éloge, dit que de ſon tems on voyoit encore de Weiſſenbourg, les ouvrages ſuivans: Un livre ſur les ſuperſtitions: Un commentaire ſur les ſentences: Un recueil de ſermons; & un autre de diſcours adreſſés au clergé. Voyez le nombre XXII. de l'ouvrage cité, imprimé à Helmſtadt en 1660. *in*-4°.

WELSCHIUS, (George Jerôme) *cherchez* VELSCHIUS.

WELLINGIUS, (Henri) naquit à Tubinge le 18. Septembre 1555. de *George* Wellingius ſénateur, & d'*Eliſabeth* Vægelin, qui moururent l'un & l'autre de la peſte quelques jours après la naiſſance de leur fils. Henri fit ſes études ſous le ſçavant Jean Crapnet. Les ayant finies à l'âge de quatorze ans, il revint à Tubinge pour étudier le droit ſous Anaſtaſe Bemler. Mais la peſte qui affligea cette ville en 1571. l'obligea d'en ſortir avec ſes maîtres. Il ſe retira à Eiſlingen où il prit les leçons de Nicodême Friſchlin poëte & profeſſeur d'éloquence. Huit mois après, il retourna à Tubinge où il ſe diſtingua dans ſon cours de philoſophie, & il reçut à 19 ans le degré de docteur. Il s'attacha enſuite à la théologie, qu'il étudia avec le même ſuccès, auſſi-bien que la médecine. Il donna auſſi cinq ans à la juriſprudence, où il ſe rendit habile. Dans le deſſein de devenir un jour encore plus utile à ſa patrie, il s'en éloigna quelque tems pour s'inſtruire avec les ſçavans des autres pays. Il vit Straſbourg, Baſle, Fribourg, Cologne, Mayence, Heidelberg, Spire, & par tout il rechercha les gens de lettres, profita de leurs lumieres, & lia commerce avec eux. En 1582. revenu de ſes voyages, il épouſa, à l'âge de 28 ans, Eve Moſer de Vilſeck, fille d'un conſeiller du prince Frédéric duc de Wirtemberg, qu'il perdit le 8. Avril 1606. & qui laiſſa quatre filles & un fils. L'année ſui-

vante il prit le parti du barreau, où il s'acquit par ses plaidoyers une si grande réputation, que le duc de Wirtemberg l'admit dans ses conseils, & le fit inspecteur de son académie. Son amour pour les belles lettres lui fit accepter à Tubinge une chaire de professeur, qu'il occupa plus de trente ans, pendant lesquels il forma un grand nombre de disciples, dont plusieurs lui ont fait beaucoup d'honneur. Il travailla avec zéle à reformer la langue latine sur Ciceron & Terence, & à lui ôter cette rudesse & cette barbarie qu'elle retenoit encore des siécles précédens. En 1608. il succéda à George Bouchart, sénateur de l'université de Tubinge, & dans cette place, il devint, par ses soins & ses liberalités, le protecteur de tous les gens de lettres. Depuis il fut sécrétaire & bibliothécaire de la même université, dont il fut deux fois doyen. Il mourut à Tubinge le 17. Janvier 1620. âgé de 64 ans, quatre mois, & fut enterré le 20. suivant dans le cimétiere de la ville, proche l'église de saint George, lieu de la sépulture de ses ancêtres. On lui fit l'épitaphe suivante :

WELLINGIUS *jacet hic, viator, illud*
Suevæi eximium decus Lycæi
Et fons Romuleæ sacer loquelæ.
Qui dum vixit in orbe, vixit usque
Præclaris studiosus æquè amicis,
Æque & phœbigenæ priùs cohorti.
Sed nunc concidit hoc decus Lycæi,
Et fons Romuleæ aruit loquelæ :
Mens verò æthereâ triomphat æde,
Nec timet rabidi minas gradivi
Regnantis super orbe turbulento.
Tu mecum pia, quæso, fata nostro,
Præmollemque precare arenam amico
WELLINGO *Tubii decus Lycæi,*
Et qui fons Latiæ audiit loquelæ.
Tantum te volui : vale, viator.

* *Oratio funebris Wellingii à Jacobo Colbio ; & epicedia amicorum* ; à Tubinge, 1621.

WENCESLAS, IV. du nom. *Supplément tom. 2.* il fut élu roi des Romains, non le dixiéme Juin 1379. mais le 10 Juin 1376. à Francfort. Son pere Charles IV. mourut le 29. Novembre 1378. Wenceslas devint donc alors empereur, & l'on n'a pas dû dire qu'il regna huit ans avec son pere, comme roi des Romains.

WENDELIN, (Godefroi) né dans le pays de Liege le troisiéme de Juin 1580. étudia sous Henri Alen, homme très habile, & fit sous lui des progrès si grands qu'il surpassoit de beaucoup tous ses condisciples, & qu'à l'âge de treize ans il fit des vers ïambes qu'un homme plus avancé en âge se seroit fait honneur d'avoir composés. Il fit sa réthorique à Tournai au college des Jesuites. En 1597. on l'envoya à Louvain où il fit avec un égal succès un cours de philosophie : & sans rien ôter à l'application que demandoit cette étude, il continua de cultiver les belles lettres & apprit la langue hébraïque. En 1598. attiré par un de ses condisciples, il alla en Allemagne, dans le dessein de séjourner à Prague, mais la maladie le força de s'arrêter à Nuremberg, & ensuite de revenir en Flandre. Il y demeura peu : il vint en France, & fut correcteur d'imprimerie à Lyon. En 1600. il alla à Rome à l'occasion du *Jubilé*, parcourut l'Italie, & revint dans sa patrie par la France : mais il s'arrêta quelque tems à Marseille, & ensuite à Digne, où il regenta. Valere André dit qu'il y eut pour disciple Pierre Gassendi, & d'autres l'ont repeté après ce bibliothécaire. Le pere Bougerel, de l'Oratoire, qui a donné une vie très-curieuse de Gassendi, prétend le contraire, & en donne de bonnes preuves que l'on peut voir dans son ouvrage pages 4. & 5. Ces preuves sont tirées des lettres mêmes de Gassendi. On voit seulement que ce philosophe a été en commerce de lettres avec Wendelin, & le pere Bougerel en rapporte plusieurs témoignages aux pages 166. 169. 228. & 273. du même ouvrage. Wendelin étoit retourné dans sa patrie en 1604. mais il n'y fit qu'un séjour fort court. On le revit peu après en France, & surtout à Paris où il resta huit années dans la famille d'André Arnaud, le même apparemment de qui nous avons un petit recueil d'opuscules sous le titre de *Joci*, imprimé à Paris en 1601. *in*-12. & dédié à Guillaume du Vair. Wendelin durant ce séjour à Paris s'acquit un rang distingué parmi les jurisconsultes ; il entra dans l'ordre des avocats, & se fit honneur au barreau où il plaida plusieurs fois. En 1612. il retourna en Flandre, & après avoir mis ordre aux affaires de sa famille, il se livra à la pratique de la piété, & à l'instruction des autres. Il travailla d'abord à l'éducation de la jeunesse, ensuite il fut curé, & après chanoine à Condé dans le Hainaut. L'évêque de Tournai, François de Ganville, voulant l'attirer auprès de lui, le fit son secrétaire, official du diocése, & enfin chanoine de la cathédrale de Tournai. Il mourut en 1660. C'étoit un homme versé dans toutes les sciences, dans la connoissance des langues, & sur-tout dans les Mathématiques. Voici le témoignage que lui rend Gassendi dans une lettre écrite au comte d'Alais en 1644. « Le sçavant » & bon Godefroi Wendelin m'écrit depuis peu de Flan- » dre, qu'il travaille à donner une nouvelle édition de sa » *dissertation sur la plus grande déclinaison du soleil* : com- » me la plus grande partie de sa dissertation est tirée de » l'observation de Pythéas, & fondée sur celle que je fis » en 1636. à sa priere, il s'est mis en tête de la dédier » aux magistrats & au peuple de Marseille, si je veux » bien y consentir ; je n'ai garde de m'y opposer. Comme » je ne connois pas le génie de ceux qui gouvernent cette » ville, & que j'ignore comment ils recevront cette pro- » position, je me flate que vous voudrez bien porter » ces messieurs à lui témoigner leur reconnoissance : ce » qui leur sera d'autant plus facile, que Wendelin n'a » d'autre intention que de faire honneur à leur ville, & » qu'il ne demande, ni qu'on l'indemnise de sa dépense, » ni qu'on le recompense.... Wendelin est sans contre- » dit un des plus hommes de bien & des plus sçavans de » notre tems. » Les ouvrages de Wendelin rapportés par Valere André, sont : *Loxias, seu de obliquitate solis Diatriba* : à Anvers, 1616. *in*-4°. *Aries, seu Aurei Velleris encomium*, en vers élégiaques ; à Anvers, 1628. *in*-4°. *De Tetracty Pythagoræ epistolica dissertatio ad Ericium Puteanum* ; à Louvain, 1627. *in*-4°. *Censura & judicium de falsitate bullæ Martini I.* contre les prétentions de l'abbé de saint Amand qui fondoit son exemption sur cette bulle ; à Bruxelles, 1643. *in*-4°. *Leges salicæ illustratæ ; illarum natale solum demonstratum cum glossario salico legum Advaticarum* ; à Anvers, 1649. *in-folio*. Wendelin avoit fait encore d'autres ouvrages, qui sont demeurés apparemment manuscrits ; Valere André les cite, & ne les dit point imprimés. * Voyez *Valerii And. Biblioth. Belg. edit. 1739. t. 1. pag. 375. La vie de Gassendi*, par le pere Bougerel de l'Oratoire, imprimée chez Jacques Vincent.

WERENFELS, (Samuël) docteur & professeur en théologie à Basle, étoit fils de *Pierre*, Werenfels, professeur d'écriture sainte, & ministre à Basle. Il naquit dans cette ville le premier de Mars 1657. fut admis au ministere en 1677. chargé d'enseigner la logique en 1684. la langue grecque en 1685. l'éloquence en 1687. & la théologie en 1696. En 1704. il fut appellé à Franequer pour enseigner publiquement cette derniere science, qui est celle dont il a été le plus occupé, comme on le voit par ses écrits. Il est mort à Basle le premier de Juin de l'an 1740. On a de lui un assez grand nombre de dissertations & de Harangues, la plupart imprimées d'abord separément, & ensuite recueillies, premierement à Basle, en 1709. *in*-8°. secondement à Amsterdam, chez les Westeins, en 1716. *in*-8°. deux volumes auxquels on a joint pour la premiere fois le traité *de logomachiâ eruditorum* (des disputes de mots entre les sçavans) qui avoit paru dès 1693. à Amsterdam. En troisiéme lieu, on a réimprimé le recueil des écrits de Werenfels à Basle 1718. *in*-4°. sous ce titre : *Samuelis Werenfelsii SS. theologiæ doctoris, ejusdemque in academia Basiliensi professoris opuscula theologica, philosophica & phi-*

lologica : avec le portrait de l'auteur gravé à la tête, & ces vers au bas :

Ecce VERENFELSI *parvam tibi corporis umbram,*
Sed parvum hoc ingens spiritus intus alit.
Emicat ex oculis vis mentis : nescia pingi
Invenit qui se pingeret ipsa modum.

Nous n'avons vu que cette édition, qui est plus complette que les précédentes. En 1739. on en a donné une nouvelle & derniere à Lauzanne & à Genéve en deux volumes *in-4°*. cette édition revue, corrigée & augmentée par l'auteur qui touchoit à ses derniers momens, contient ce qui suit : dans le premier volume, *Dissertatio apologetica pro plebe christianâ adversùs doctores, judicium de dogmatibus fidei illi auferentes : De jure in consciencias ab homine non usurpando*, *epistola : Dissert. de præstantia religionis in S. Scriptura revelatæ, hujusque revelationis necessitate : Dissert. de veritate miraculorum in S. Scriptura narratorum : Solutio quæstionis : num miracula certa sint veritatis signa ? Meditatio de zelo in sacra scriptura ubique conspicuo pro una Dei gloria : Meditatio de incitamentis ad virtutem in sacra Scriptura propositis : Appendix, cur hæc incitamenta non plus efficaciæ habeant inter Christianos ? De triplici teste de verbo Dei testante : Dissert. in verba Domini ; hoc est corpus meum &c.* avec une suite où l'auteur répond à ceux qui lui avoient objecté que dans l'explication de ces paroles, il donnoit trop à la raison. *De adoratione Hostiæ : De Naamane Syro ab hypocrisi vindicato : De loco 2.Petri I. 20. negante prophetiam esse ἰδίας ἐπιλύσεως : Cogitationes de quibusdam sacræ Scripturæ locis obscurioribus : De clausula orationis dominicæ : De stylo scriptorum N. T. De controversiis theolog. ritè tractandis : De scopo quem sacræ Scripturæ interpres sibi proponere debet : De scopo doctoris in academia sacras litteras docentis : De recto theologi zelo : Adversùs carnalem securitatem : Meditatio in psalm. 3. cum ejus paraphrasi : Cogitationes generales de ratione uniendi ecclesias protestantes* &c. avec une dissertation sur le même sujet : *Num hominibus jus competat quemquam ad S. minister. cætera apprimè idoneum, ob solum errorem in articulo non fundamentali ab hoc excludendi ?* Plusieurs écrits concernant la prédestination, la grace & la justification. Le second volume contient : *Dissert. de logomachiis eruditorum* ; ce n'étoit dans son origine que des théses soutenues publiquement, la premiere en 1688. & la derniere en 1692. Voyez l'avis de l'auteur au lecteur sur cette dissertation : *De superstitione in rebus physicis : Epistola ad Paulum Reboulet : Dialogus de finibus mundi : Theses de figura mundi : Meditatio de atomis : De tempore assertiones & quæstiones : Dialogus de animæ immortalitate : Philosophiæ moralis specimen : Theses ex variis philosophiæ partibus :* Idée d'un philosophe : *Judicium de argumento Cartesii pro existentia Dei petito ab ejus idea* ; avec la défense de ce jugement : *De stultitia Atheismum profitentium : De existentia Dei : Num theologia sit theoretica, an merè practica, an theoretico-practica : Utrum habitus theologiæ, qui debet esse in ministro Ecclesiæ, an qui esse debet in doctore academico, plura requirat ? De concursu Dei cum creaturis : De libertate hominis ad imputationem actionis requisita : Theses de primi hominis lapsu : De prædestinatione &c. De privata peccatorum confessione : De arte interpretandi Scripturam S. De loquela : De meteoris orationis : Vita Joannis-Jacobi Buxtorfii, funebri oratione delineata : De comediis : De fide Hæreticis servanda : De vera studiorum libertate : De studio veræ gloriæ non contemnendo : Fasciculus epigrammatum.* Voyez sur cette derniere édition des œuvres de M. Werenfels, qui a été procurée par les soins de Ryhiner, professeur de logique à Basle, neveu de l'auteur, le Mercure Suisse, mois de Janvier 1739. page 55. & suiv. & le mois de Mai de la même année : & *Tempe Helvetica* tome 4. page 358. & 388. En 1720. on a imprimé à Geneve une quatriéme édition des sermons françois de M. Werenfels, sous ce titre : *Sermons sur des vérités importantes de la religion, auxquels on a ajouté des considérations sur la réunion des Protestans*, par Samuël Werenfels, docteur & professeur en théologie. Quatriéme édition corrigée & augmentée d'un sermon sur le Jubilé de la reformation de Zurich, par J. Alphonse Turrettin, pasteur & professeur en théologie & en histoire ecclésiastique à Geneve, 1720. *in-8°*. à Genéve. Dans l'épitre dédicatoire à l'église Françoise de Basle, Werenfels dit, qu'il ne s'étoit rendu qu'à de pressantes sollicitations pour prêcher ces sermons *en une langue qui lui étoit étrangere, & très-imparfaitement connuë* ; & qu'il n'avoit commencé à prêcher en cette langue que dans un âge bien avancé. Dans l'avertissement au lecteur il dit qu'il avoit composé en allemand les considérations sur la réunion des Protestans, & que M. Ostervald avoit traduit cet écrit en françois, dans un voyage qu'ils avoient fait ensemble à Genéve. Au reste, ce recueil contient dix sermons, sans compter les considérations, & le discours de M. Turrettin. Le 16. Mai 1741. M. Pierre Ryhiner, cité plus haut, fit publiquement dans l'université le panégyrique en latin de Samuël Werenfels. Ce discours a été imprimé avec les éloges du même fait par divers sçavans tant de Basle que d'autres endroits.

WERF, (Adrien Vander) célebre peintre de Hollande, naquit près de Roterdam le 21 Mars 1659. d'une ancienne & honorable famille. Il apporta en naissant du penchant pour le dessin, & le désir d'y réussir crût si fort avec l'âge, que son pere se hâta d'y répondre. Il confia d'abord son fils à Corneille Picolett, peintre en portraits, mais assez peu recherché, & qui ne pouvoit pas former de grands disciples. Werf eut ensuite un meilleur maître, Eglon Vander Neer, chez qui il demeura quatre ans. Ce peintre aima son disciple, s'appliqua à le bien former, & le mena avec lui à Leyde & à Amsterdam. A l'âge de 17 ans Vander Werf quitta son maître & commença à travailler pour lui-même. Il eut alors l'avantage de se faire connoître à Adrien Paats, receveur de l'Amirauté de la Meuse, & fit pour lui un tableau dont il fut récompensé, & qui le fit connoître & estimer. En 1696. Jean-Guillaume, électeur Palatin, étant à Roterdam avec l'électrice sa femme, lui fit l'honneur de venir chez lui, & lui ordonna de faire son portrait pour l'envoyer au grand duc de Toscane, avec une autre piéce qui représentoit le jugement de Salomon. Ce prince fut si content de ces deux tableaux, qu'il prit Werf à son service pour six mois chaque année, & lui donna une pension de quatre mille francs. Il lui fit compter de plus pour ses deux tableaux cinq mille livres, & lui fit un riche present d'argenterie. Vander Werf fit ensuite le portrait de l'électeur & de sa femme, & les acheva à Roterdam. En 1698. il travailla à un *Ecce homo*, & lorsqu'il l'eut fini il le porta à Dusseldorp, où l'électeur lui donna une chaîne d'or & une riche médaille. Il le prit ensuite à son service pour neuf mois de l'année, augmenta sa pension jusqu'à six mille francs, l'annoblit, & lui confera la qualité de chevalier pour lui & ses descendans. A toutes ces faveurs il ajouta celle de lui donner son portrait enrichi de diamans d'un grand prix. Encouragé par tant de bienfaits, Werf fit pour l'électeur quantité de piéces estimables. Quand il étoit à Roterdam il étoit souvent visité par ce qu'il y avoit de plus grand, & on lui payoit fort cher ce qu'on lui faisoit entreprendre. Il eut de sa femme plusieurs enfans qui moururent tous avant lui, à l'exception d'une fille. *Dans le Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740. d'où cet article est tiré, on ne marque point la date de la mort de Vander Werf.

WERLHOF, (Jean) le plus ancien professeur en droit de l'académie de Helmstadt, naquit le 12. Mars 1660. à Lubeck. Dans sa jeunesse, il visita les académies de Helmstadt, de Strasbourg, de Basle, de Genéve, de Paris & d'Orléans. Il se fit recevoir docteur en droit dans l'université d'Orléans. En 1686. revenu à Helmstadt, on lui donna dans cette ville la chaire de professeur en politique ; & en 1696. celle de professeur ordinaire en droit. Dans la suite il devint aussi conseiller de cour dans la maison de Brunswick-Lunebourg. Il mourut le 21. Avril 1711. On a de lui, *Specimina juris publici*, & plusieurs autres

autres traités. C'est tout ce qu'on en dit *dans le Dictionnaire historique*, édition de Hollande, 1740.

WERNER, surnommé *Titianus*, parce qu'il étoit de *Titz*, dans le territoire de Juliers, vivoit dans le seiziéme siécle. Dans sa jeunesse, il prit l'habit de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin, dans le monastere de sainte Marie de la ville de Nuys, & il s'y distingua par sa capacité & par ses vertus. Dans un âge plus avancé il fut fait prieur du monastere de Marback en Alsace. Il gouvernoit cette maison avec beaucoup de sagesse & de prudence, dans le tems que ceux de Nuys raserent en 1583. le monastere où il avoit pris l'habit. Cette destruction lui fit beaucoup de peine & il en a témoigné sa sensibilité dans un écrit qui nous reste de lui. Il s'y plaint aussi de l'union que l'on fit de ce même monastere à celui du corps de Christ à Cologne; & l'on voit qu'il s'opposa, autant qu'il put, à cette union, qui fut faite par Marcele Lentz, prieur général de la congrégation de Windesheim. Cette union eut cependant son effet, & Werner eut le gouvernement des deux maisons. Mais loin d'être flatté de cette préférence, il vit avec plaisir la désunion des deux monasteres lorsqu'elle fut faite, & il y consentit de bon cœur. Il eut dans la suite plusieurs disputes assez vives avec les Jésuites, à qui l'on avoit affecté une grande partie des revenus de la maison de Nuys; mais cette affaire fut suivie d'un accommodement qui satisfit toutes les parties. Werner étoit supérieur général de la congrégation de Windesheim lorsqu'il mourut, après l'an 1598. Nous avons de lui, *Annales Novesienses*, c'est-à-dire, les annales de Nuys, contenant, non-seulement l'histoire du monastere où il avoit embrassé la régle des chanoines réguliers, mais en même tems celle des actions principales des archevêques de Cologne, & des évenemens les plus dignes de remarque arrivés à Cologne & dans les païs circonvoisins. Ces annales commencent à l'an 690. & sont continuées jusqu'après l'an 1593. elles sont dattées du premier de Décembre de l'an 1598. Les RR. Peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins, de la congrégation de saint Maur, ont donné ces annales dans le tome 4. de leur *très-ample collection d'anciens monumens*, &c. *in-folio* depuis la page 526. jusqu'à la page 740. Voyez l'avertissement qu'ils ont mis au-devant desdites annales.

WERNHERI, (Thomas) de Brunsberg, ville de la Prusse royale, en Pologne, vivoit encore à Leipsic, en 1498. Il avoit fait ses études dans cette ville, & il fut aggrégé au grand collége. Il y enseigna la philosophie d'abord, prit ensuite le degré de docteur en théologie, & fit des leçons publiques de cette science. Il fut chanoine & custode de l'église de Warmie. Il a laissé des commentaires sur le livre de la sagesse, & sur le cantique des cantiques, diverses théses, & un assez grand nombre de harangues adressées au clergé. * Voyez l'anonyme publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt 1660. *in-4°.* nombre XXXIV.

WERTHERN, ancienne famille noble de Saxe, en partie famille de comtes, a toûjours été fort considérée pour les services qu'elle a rendus à sa patrie. Ceux de cette maison sont gardes héréditaires de la chambre de sa majesté impériale & du saint Empire, comtes & barons de Wertheim & de Berchlingen, seigneurs de Frohndorf, de Brucken & de Wiehe. On dit que cette famille tire son origine d'un certain héros de Thuringe, nommé Adobald, l'un des descendans de Berthaire, roi de Thuringe. GEORGE, seigneur de Werthern, né en 1581. après trois ans d'étude à Jena, commença en 1605. à voyager dans les Pays-bas, en Angleterre & en France, & revint chez lui en 1606. En 1615. il fut fait conseiller de la chambre du duc de Saxe-Weimar. Deux ans après il se démit de cette charge, & devint en 1619. conseiller privé actuel de l'électeur Jean-George; en 1629. président de la cour de justice à Lipsic, & en 1630. capitaine général de Thuringe. En 1621. il alla à la cour de Vienne en qualité de premier ministre de l'état de l'électeur de Saxe, & en 1622. à la diéte de Ratisbonne en la même qualité. En 1635. comme il travailloit à la paix de Prague, les Suédois, pour s'en venger, ravagerent ses terres. Il mourut le 10. Juillet 1636. Son corps fut déposé dans l'église de sainte Sophie à Dresde, & enterré en 1653. dans l'église de Colléda.

THÉODORIC, seigneur de Werthern, né le 22. Avril 1613. fit ses études à Lipsic, à Strasbourg & à Angers; il voyagea en France, en Angleterre & en Hollande. En 1634. il se rendit à Hambourg, d'où il passa à Coppenhague avec la cour de l'électeur de Saxe, qui devoit assister au mariage du prince royal de Dannemark & de la princesse électorale de Saxe. En 1636. il fut fait membre du conseil des appellations, en 1648. directeur de la chambre, & en 1655. conseiller privé actuel. L'électeur Jean-George II. le confirma dans ces deux dernieres charges. Il mourut à Dresde le 17. Octobre 1658.

WOLFGANG, seigneur de Werthern, né le 25. Mai 1614. frere du précédent, l'accompagna dans ses voyages, & revenu à Dresde, il devint conseiller privé actuel de l'électeur de Saxe, puis chambelland, receveur général & directeur des mines. Il fut employé en beaucoup d'affaires importantes. Il mourut le 7. Novembre 1666. dans la ville de Weissenfels, en allant de Frohndorf à Dresde, & fut enterré dans l'église de Pulsnitz.

FREDERIC, seigneur de Werthern, né le 29. Juin 1630. étudia à Altorf & à Leyde, parcourut les Pays-Bas, le long du Rhin, & la Suisse. Il revint dans sa patrie en 1651. En 1657. il fut fait membre du conseil des appellations, puis chambellan de l'empereur. L'électeur Jean-George III. le fit son conseiller privé actuel. En 1686. il fut fait président du consistoire & de la cour de justice de Lipsic. En 1675. il assista, comme ambassadeur de l'électeur de Saxe, aux conférences de Mulhausen, & alla en la même qualité à la cour de Frederic-Guillaume le Grand, électeur de Brandebourg. Il mourut à Dresde le 21. Décembre 1686.

CHRISTOPHE-LOUIS, seigneur de Werthern, né le 30. Janvier 1664. entra dans le service de l'empereur depuis la levée du siége de Vienne, & parvint par plusieurs degrés jusqu'au grade de colonel. Il se trouva à toutes les campagnes de Hongrie, & pendant la guerre d'Italie il donna de grandes preuves de sa valeur. Il mourut le 10. Juillet 1706. à Brescia où il fut inhumé.

ERNEST-FRIEDMAN, seigneur de Werthern, né le 10. Septembre 1662. prit le parti des armes à l'âge de 18. ans, & servit dix ans dans l'infanterie Saxonne. Il se trouva en 1683. à la levée du siége de Vienne, & au siége de Bude, où il reçut deux blessures. Dans la suite il servit dans les dragons du duc de Saxe-Gotha, puis dans la cavalerie. Après la paix de Ryswyck il quitta le service, & se retira sur ses terres, où il mourut le 23. Mai 1711.

GEORGE, comte de Werthern, né le 20. Juillet 1663. étudia à Leipsic, puis à Jene où il alla en 1680. il revint ensuite à Leipsic où il acheva ses études. De-là il se rendit à Strasbourg, d'où il alla à la Haye, pour passer en Angleterre en 1685. avec milord Preston ambassadeur du roi de la grande Bretagne. Ensuite il passa en France, & revint en Allemagne en 1686. il arriva à Dresde deux jours avant la mort de son pere. Aussi-tôt après, l'électeur Jean-George III. du nom, le fit membre du conseil des appellations, & conseiller de la cour. En 1691. il fut envoyé dans les cours de Gotha, de Weimar & d'Eyzenach. En 1693. il alla à Vienne en qualité de second ambassadeur. A son retour il fut chambellan. En 1694. l'électeur Jean-George IV. étant mort, Frederic-Auguste son fils, confirma le comte dans ses dignités, & l'envoya aux cours de Hanovre & de Zell, pour y notifier la mort du feu électeur. En 1696. comme il se disposoit à se retirer, l'électeur l'envoya à Ratisbonne en qualité de son ambassadeur. En 1700. il devint conseiller privé actuel, & la même année l'empereur Léopold lui conféra la dignité de comte de l'Empire. En 1709. il fut nommé premier ambassadeur pour assister de la part de l'électeur aux conférences qui regardoient la paix & qui n'eurent point de suites. En 1710. dans l'espérance que l'on pourroit re-

prendre les conférences, il fut envoyé à la Haye avec le caractère de premier plénipotentiaire de sa majesté Polonoise, qui, avant la fin de l'année, le fit ministre privé & actuel du cabinet, & capitaine général de Thuringe. Après avoir assisté au congrès d'Utrecht, il retourna en 1713. en Saxe avec sa famille. En 1715. il devint chevalier de l'électorat. Le 20. Août 1719. il fut fait chevalier de l'Aigle blanc. Il mourut le 4. Février 1721. Il avoit épousé, 1°. *Eléonore* de Hoym : 2°. *Rachel* d'Einsiédel. Il eut quatre fils de ses deux femmes. * tiré du *Dictionnaire historique*, édition d'Amsterdam 1740.

WESTEIN, (Jean-Rodolphe) *On parle des sçavans du nom de* Westein, *dans le Dictionnaire historique, édition de 1732. & dans le Supplém. de 1735.* On croit devoir ajoûter ce qui suit au sujet de *Jean-Rodolphe*, fils d'un autre *Jean-Rodolphe* Westein. Nous avons vû de lui un recueil intitulé : *Joannis-Rodolfi Westenii oratoria in academiâ Basileensi professoris, pro græcâ & genuinâ linguæ græcæ pronuntiatione, contra novam, atque à viris doctis passim propugnatam pronunciandi rationem, orationes apologeticæ, publicè à studiosis juvenibus habitæ : nunc verò in gratiam philologiæ amantium editæ. Accedunt ejusdem orationes de fœderibus, de fide Helveticâ, de exilii miseriâ & solatio*; à Basle 1680. *in*-8°. Dans l'épitre dédicatoire, Jean-Rodolphe Westein parle de son ayeul, bourgue-maître à Basle, & de son pere qui y a professé la théologie. Et parlant de lui-même, il dit qu'il a été instruit dans l'histoire ecclésiastique par Muller ; dans la philosophie par Jean Lavater ; & dans l'éloquence par Ottius. Il marque aussi sa reconnoissance pour plusieurs autres sçavans, entr'autres, pour le célébre Suicer, qui a, dit-il, été pour lui comme un autre pere. Cette epitre dédicatoire est dattée de Basle le 28. Juillet 1680. Les discours sur la langue grecque sont au nombre de neuf, tous prononcés depuis le 27. Octobre 1676 jusqu'au 11. Juin 1680. Il nous a paru qu'il y avoit dans ces harangues beaucoup de recherches & d'érudition : les noms de ceux qui les ont débitées se lisent à chacune. Les autres harangues sont au nombre de quatre, depuis le 12 Mars 1674. jusqu'au 6. Septembre 1678. Nous avons vû encore deux autres harangues du même, imprimées en 1681. l'une & l'autre sur le même sujet, *Orationes apologeticæ pro fide Helveticâ.* Westein avoit prononcé ces deux harangues publiquement dans l'université de Basle.

WESTERBURGE, (Jean) d'Utrecht, fit servir ses premieres études comme de degrés pour celle des sciences qui ont un rapport direct à la religion. Il fut chargé du ministère en deux lieux différens du diocèse d'Utrecht; & en 1626. il fut appellé à Dordrecht. Valere-André dit qu'il a été aussi professeur de politique. Il mourut de la peste à Dordrecht au mois d'Août 1636. âgé de 37 ans. Il étoit poëte, & l'on a plusieurs productions de sa muse: comme un poëme sur la conquête de Bois-le-Duc par Fréderic-Henri prince d'Orange, au mois d'Octobre 1629. Cette piéce en trois livres fut imprimée à Leyde en 1629. *in-fol.* & en 1630. *in*-12. Un livre de Tristes, à Leyde 1632. Une élégie à Jacques Wittius, à Dordrecht 1633. *in-fol.* Une autre à Jean Beverovicius ; une lettre sur la longue vie des anciens, dans un recueil de lettres de médecine & de philosophie, imprimé à Roterdam, en 1665. &c. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, *in*-4°. à Utrecht 1738.

WESTHOVIUS de WESTHOVEN, (Wittichius) chevalier, comte Palatin, & poëte couronné, naquit à Bosou, village de l'évêché de Lubeck, en 1577. de Pierre Westhovius, pasteur du lieu, mort en 1609. Le jeune Westhovius étudia pendant dix ans les humanités à Lubeck, & alla continuer ses études à Rostock & à Francfort sur l'Oder. Il visita les universités de Leipsic, de Jene, d'Altorf, d'Ingolstat, de Basle ; & parcourut l'Italie, l'Autriche, la Bohême, la Pologne, la Lithuanie, la Courlande & la Prusse. Après ces longs voyages, il se rendit à Bergue en Norvége, où son pere étoit depuis peu pasteur de l'église Allemande, place que le sénat de Lubeck lui avoit donnée. En 1600. il alla à Copenhague, où il étudia la médecine sous Thomas Finchius. Il alla ensuite en Allemagne, & s'arrêta à Leipsic vers l'an 1603. Il y publia des épigrammes, où il attaquoit d'une maniere grossiere & violente Taubman & Rittershusius. Elie Putschius prit la plume pour défendre ceux qui étoient l'objet de sa satyre, lui reprocha que ses épigrammes étoient remplies de solécismes & de barbarismes, & lui rendit injures pour injures. Westhovius craignant peut-être les suites de ce combat, se retira en Dannemark, & en 1603. même, ou l'année suivante, il fut fait recteur de l'école d'Harlov en Zéelande. Il quitta cet emploi quelques années après, & obtint le titre & les droits de noble du roi de Dannemark Christian IV. & de l'empereur Matthias, à qui il avoit été présenté en 1613. à la diéte de Ratisbonne. Revenu en Dannemark, Christian IV. le chargea de diriger les études de Christian duc de Brunsvick. En 1619. il obtint du même monarque un canonicat de la cathédrale de Lunden en Schonie. Il mourut dans cette ville en 1643. âgé de 66 ans. Il avoit été marié trois fois : la premiere il épousa en 1611. *Anne* Sparre, d'une famille noble, qui mourut le 16. Juillet 1623. la seconde en 1626. Il prit pour femme *Metta* Biornone, aussi d'une famille noble : il la perdit en 1633. & alors il épousa *Anne* Poping, d'une famille patricienne de Lubeck. Il s'étoit fait lui-même, peu avant sa mort, cette épitaphe, qui ne prouve pas ses talens poëtiques.

Munde immunde vale! hinc ad mundum transeo mundum,
Mundus ego ; immundi nam capit æthra nihil.
Ipse suo lotum mundavit sanguine Christus ;
Est mundandi alius non tibi, munde, modus.
Exul eram decies sex & sex insuper annos ;
Nunc cœlo reducem patria læta fovet.

Voici les ouvrages qu'on cite de lui : 1. *Libellus epigrammatum adversùs Conradum Rittershusium & Fridericum Taubmannum pro poëtis laureatis*, 1603. C'est contre ce recueil que Putschius écrivit une épître fort satyrique. 2. *Θμικία poëtica*, 1604. 3. *Antoschediasma poëticum in laudem regiæ Danorum academiæ Hafniensis*, 1604. Le Supplément de Basle dit *Autoschediasma*, nous croyons qu'il faut écrire *Antoschediasma*, recueil des fleurs ; peut-être nous trompons-nous. 4. *Isagoge, seu introductio ad rhetoricam Philippi Melanchtonis*, 1606. 5. *Isagoge, seu introductio ad dialecticam Philippi Melanchtonis*, 1606. 6. *Epigrammata miscellanea*, 1606. 7. *Poëmatum pars prima*, 1606. 8. *Pars secunda*, 1621. 9. *Urbes & oppida Zeelandiæ, insulæ regni Danici præstantissimæ, epigrammatis delineata*, 1607. 10. *Isocratis oratio parænetica de legitimo regis officio, carmine heroïco reddita*, 1610. 11. *Μελύδεια de bello per Christianum IV. Danorum regem, adversùs Carolum IX. Sueciæ regem, justè susceptо & prosperè continuato*, 1611. 12. *Emblematum liber divo Matthiæ Romanorum imperatori augustissimo sacratus*, 1613. C'est l'ouvrage qu'il présenta à l'empereur à Ratisbonne, lorsqu'il obtint les titres de noblesse. 13. *Illustres sententiarum flores è Saxonis Grammatici libris 16. historiæ Danicæ lecti*, 1617. 14. *Arbuscula parnassea*, 1619. 15. *Epigrammata ad Christianum V. principem, Daniæ ac Norvegiæ regem designatum*, 1629. 16. *Poëmation in festum connubiale Christiani V. ac Magdalenæ Sibyllæ electoris Saxonici filiæ*, 1634. 17. *Epigrammatum libri tres priores*, 1637. 18. *Epigrammatum libri tres posteriores*, 1646. 19. *Emblemata Christiano IV. regi Daniæ dicata*, 1640. Mollerus dans son livre intitulé *Cimbria litterata* ne parle pas avantageusement des poësies de Westhovius, qui a eu cependant des partisans. * Voyez *le Supplément françois de Basle.*

WESTPHAL (Arnould) Saxon, né à Lubeck, étudia à Leipsic. Il fut docteur en droit, & se distingua également par la pénétration de l'esprit & par l'éloquence. La philosophie d'Aristote ne lui étoit pas moins familiere que la connoissance des autres arts ; & l'on assure qu'il s'exprimoit avec une grande facilité, tant en vers qu'en prose. Il enseigna la jurisprudence avec distinction ; & il fut souvent pris pour arbitre par différens princes de

Nord, dans les différens qui naissoient entr'eux. Telle étoit la confiance que l'on avoit en ses lumieres, que l'on ne croyoit presque jamais devoir appeller de ses décisions. Tant de capacité le fit juger digne de remplir le siége épiscopale de Lubeck. Son élection paroît avoir été postérieure à l'an 1436. On ne dit pas combien de tems il gouverna cette église, ni en quelle année il mourut. Il a laissé un volume de leçons sur les Décrétales; un autre qui contient une partie de ses conseils; diverses harangues, &c. * *Scriptorum universitatis Lipsiensis, Wittenbergensis, &c. centuria.* C'est l'ouvrage d'un anonyme qui vivoit encore dans les premieres années du XVIe. siécle, & que Maderus a publié à Helmstadt, *in*-4°. en 1660. Voyez le nombre XX.

WHITE, (*Stephanus Vitus*) Jésuite célébre, & docteur en théologie, étoit natif d'Irlande. Il écrivit quelques piéces historiques concernant l'Irlande, où il refute avec beaucoup de sagacité & d'érudition les calomnies & les flétrissures scandaleuses dont *Girard Cambrensis* a pris à tâche de noircir les Irlandois, afin de couvrir une partie des violences & des exactions que les premieres colonies Angloises sous Henri II. ont exercées sur ce peuple qui s'étoit mis sous la protection de ce prince politique. M. Lynch, archidiacre de Tuam, avoit ces traités entre les mains en manuscrit seulement & fort imparfaits, y en ayant eu une partie de perdu. C'est ce qui en empêcha aussi la publication, qu'on avoit désirée avec d'autant plus d'empressement, que le sçavant Usserius, juge très-compétent en pareille matiere & point du tout suspect en faveur d'un Jésuite, en fait un portait des plus avantageux, l'appellant *un homme d'un sçavoir exquis non seulement dans les antiquités de sa patrie; mais aussi dans celles des autres nations.* On ne sçait pas le lieu particulier de sa naissance ni l'année de sa mort.

WHITE, (*Petrus Vitus*) naquit à Waterford en Irlande. Après avoir étudié quelques années à Oxford, il y fut élu membre, ou *socius* du college d'Oriel, en 1551. & prit ses degrés de maître-ès-arts en 1555. De retour dans sa patrie, dès le commencement du regne de la reine Elisabeth, il ouvrit une école dans Waterford, qui devint très-célébre par le concours prodigieux d'enfans des meilleures familles, qui venoient de toutes les parties du royaume pour se mettre sous sa discipline. Il mérita le surnom d'*heureux maître de Momonie.* Il fut promu au doyenné de l'église de Waterford par la resignation & le crédit de M. *Patrice Walsh* évêque de *Waterford* & de *Lismore.* Ce prélat se sentant accablé d'années & d'infirmités, supplia le gouvernernent le 15. de Juin 1566. de le décharger dudit doyenné, en se désignant pour successeur M. *Pierre White, comme étant un homme très-sçavant, décoré d'honneurs académiques & d'une conduite sage & vertueuse, par les soins & travaux de qui une grande partie de la jeunesse des deux comtés de Waterford & de Dublin a beaucoup profité dans les sciences & dans la vertu.* Sur cette recommandation il fut expédié un *congé d'élire* au chapitre de *Waterford* le 22. dudit mois, le priant de proceder sans délai à l'élection dudit *White.* Mais peu de tems après il fut dépouillé de ce bénéfice, parce qu'il avoit refusé de se soumettre aux innovations introduites par Elisabeth. Il continua néanmoins à regenter son école, ce qu'on regardoit alors en Irlande comme un emploi très-honorable & très utile: car par-là les enfans des grands seigneurs & des gentilshommes Irlandois du parti Catholique, qui faisoit alors la nation presque entiere, avoient la commodité d'être instruits aussi-bien dans la religion que dans les connoissances humaines. Il sortit de l'école de ce vertueux & zélé ecclésiastique nombre de gens qui devinrent dans la suite l'ornement de leur nation. Tels furent *Richard Stanihurst, Pierre Lombard* & quantité d'autres. Il vécut jusqu'à la fin du regne d'Elisabeth: mais on ne sçait pas le tems précis de sa mort. Il avoit plutôt employé son tems à faire de bons écoliers que des livres. Ceux qui nous restent de sa façon ont tous rapport à la profession qu'il exerçoit. En voici la liste suivant Stanihurst un de ses disciples. *Epitomen in copiam Erasmi. Epitomen figurarum rhetoricarum. Annotationes in orationem pro T. A. Milone. Annotationes in orationem pro Archia poëta. Epigrammata diversa.*

WIBAULD, abbé de Stavelo, &c. *Supplément tom. 2. on dit qu'*étant devenu abbé, l'empereur Henri V. avoit recours à ses lumieres: c'étoit Lothaire II. non Henri V. Wibauld ne fut élu abbé qu'en 1130. & Henri étoit mort le 23. Mai de l'an 1126.... *On dit qu'*il se retira à Valciodore: c'est l'abbaye de Wasor, ou Vasor, qu'on nomme en latin *Valciodurum.* Ce ne fut pas non plus le 18. Décembre 1146. qu'il se retira à Corbie, mais le 18. Janvier 1147. Il fut empoisonné comme il revenoit de Constantinople en 1158. non 1157. & il mourut, non le 19. Juillet 1157. mais le 18. Juillet 1158.

WICELIUS, (George) *Dictionnaire historique, &c. on dit qu'*il a fait un livre, intitulé, *via regia*, ajoutez que cet écrit a été imprimé avec divers autres de sa composition, à Helmstadt en 1550. on a aussi un recueil de ses lettres, imprimé dans la même ville, en 1566. &c. Plusieurs de ces lettres se trouvoient déja dans le recueil de celles qui ont été écrites à Fréderic Nausea, imprimées à Basle en 1550. *in-fol.* Voyez les pages 112. 117. & suiv. 165. 171. 217. 228. 245. 282. & suiv. 301. 344.

WICLEF, (Jean) *Supplément tom. 2. pag. 505. on dit qu'*il fut président du college de Cantorberi en 1365. Voici le fait plus exact & mieux circonstancié. Wiclef fut élu en 1365. président du college, dit *de Cantorberi*, établi à Oxfort. Après avoir occupé quelque tems cette place, Langham devenu archevêque de Cantorberi après la mort de Simon Islib ou Islip qui avoit fondé ce college pour les écoliers de Cantorberi, voulut en chasser Wiclef à la sollicitation des moines qui vouloient mettre à sa place un religieux nommé Vodehull. L'archevêque ordonna à Wiclef de quitter; celui-ci refusa, ce qui engagea le prélat à mettre les revenus du college en sequestre. Wiclef en appella au pape Urbain V. qui donna gain de cause à Langham par une bulle datée de l'an 1370. Ce jugement servit beaucoup à animer Wiclef contre Rome.

WICQUEFORT, (Abraham de) &c. *Dans le Supplément de 1735. on cite* concernant M. de Wicquefort, *Presbenta de jure legationis:* 1°. il falloit écrire, *Justini Presbeutæ discursus de jure legationis statuum imperii: Eleutheropoli anno 1700. in* 8°. Il y est en effet beaucoup parlé de Wicquefort & de ses ouvrages: 2° On trouve une analyse de cet écrit, avec le jugement qu'on en doit porter, dans les *Observationes Hallenses*, tome 2. Observation XVII. pag. 400. & suivantes.

WILS, (Jean-Baptiste) *Cherchez* THÉRESE (Elie de Sainte).

WIMPHELINGIUS, (Jacques) naquit à Schelestat, ville d'Alsace, le 27. Juillet 1450. Il commença ses études dans sa patrie sous Louis Dringenberg, & les continua jusqu'à la mort de son pere, après laquelle il passa en 1464. à Fribourg où il étudia en philosophie sous Conrad Sturtzel & Jean Keisersperg. Au bout de quelques années, la peste ayant dispersé les maîtres & les disciples, il alla à Erford, où il continuoit ses études philosophiques, lorsque quelques mois après, un de ses oncles paternels, âgé & infirme, l'appella auprès de lui. Son dessein étoit de lui conferer quelque bénéfice, mais le trouvant encore trop jeune, il le renvoya à Erford avec de l'argent pour continuer ses études. Wimphelingius tomba malade en chemin, gagna Spire avec peine, y demeura depuis la fin de l'automne jusqu'au milieu de Décembre, & se fit ensuite transporter à Heidelberg, où il trouva de plus habiles médecins qu'à Spire, qui lui furent très-utiles. Comme on lui conseilla alors de rester à Heidelberg, il en écrivit à son oncle, qui y consentit, & lui envoya l'argent qui lui étoit nécessaire. Wimphelingius reçut dans cette ville le degré de maître-ès-arts en 1471. Il se mit ensuite à l'étude du droit canonique, qu'il quitta par dégoût au bout de deux ans, pour s'appliquer à la théologie où il prit le degré de bachelier en 1483. La peste l'ayant obligé alors de quitter Heidelberg, il retourna à Schelestat, & sept

mois après, il revint à Heidelberg où la maladie avoit cessé. Dans cet intervalle, le poste de prédicateur de la ville de Spire étant venu à vaquer, André Brembach, fameux théologien, voulut le lui procurer, & le demanda pour lui à l'évêque. Wimphelingius, qui étoit d'un temperament foible & délicat, eut de la peine à l'accepter; mais il s'y détermina ensuite par une raison particuliere: c'étoit celle de dissiper l'opinion que plusieurs avoient de l'illégitimité de sa naissance, fondée seulement sur ce que les obligations qu'il avoit à son oncle le portoient à l'appeller son pere, ce qui faisoit dire, mais sans autre preuve, que cet oncle étoit son pere. Or en acceptant la place qu'on lui offroit, & qu'on ne lui auroit point donnée si ce qu'on pensoit de sa naissance, eût été vrai, il détruisoit ce faux bruit. S'étant donc rendu à Spire, il commença à exercer les fonctions du poste dont on l'avoit chargé, mais n'ayant pas tardé à sentir, comme il l'avoit prévu, qu'il étoit au-dessus de ses forces, il voulut le quitter; mais l'évêque qui l'aimoit, le retint sous différens prétextes, & l'amusa ainsi pendant 14. ans. Ce fut vers ce tems-là que Christophe d'Uttenheim étant allé à Spire, inspira à Wimphelingius de l'amour pour la solitude, & le détermina à se retirer avec lui & deux de ses amis dans quelque lieu écarté. Wimphelingius qui sçavoit qu'il y avoit près de Mayence quelques personnes qui vivoient ensemble dans la retraite, alla les visiter pour s'informer de leur genre de vie, & sçavoir s'il lui conviendroit. A peine fut-il de retour de ce lieu, que Philippe électeur Palatin, qui vouloit établir à Heidelberg une chaire d'éloquence, de poësie & de langue grecque, le choisit pour la remplir. Il l'accepta volontiers, mais dans le dessein de l'abandonner lorsqu'Uttenheim auroit choisi le lieu de retraite dont il avoit été question. En attendant, il enseigna trois années, expliquant quelques auteurs, entr'autres Saint Jérôme. Ce terme fini, Uttenheim l'avertit que tout étoit prêt pour leur retraite; sur cette nouvelle il se rendit à Strasbourg; mais pendant qu'ils étoient occupés à accommoder quelques difficultés, le projet fut rompu par la nomination d'Uttenheim à l'évêché de Basle: c'étoit en 1502. Wimphelingius demeura encore quelque tems à Strasbourg, d'où il se rendit auprès du nouveau prélat qui le désiroit. Il n'étoit que depuis peu à Basle, lorsqu'on lui donna une prébende à Strasbourg, dont il prit possession, mais qu'il garda peu parce qu'il entrevit qu'il auroit quelque procès à essuyer, ce qui ne convenoit ni à son caractere ni à son goût. Il se chargea depuis de l'inspection de quelques jeunes gens, tant à Fribourg, qu'à Strasbourg & à Heidelberg. Il étoit dans cette derniere ville, lorsqu'il fut chargé de la part de l'empereur, d'une affaire qui réussit au gré de ce prince. Lorsqu'elle fut terminée l'évêque de Basle le rappella auprès de lui, & le chargea de la conduite d'un monastere de filles, qui avoit été réformé par ses soins. C'est lui-même qui nous a appris toutes ces particularités dans son apologie qu'il fit contre ceux qui l'accusoient d'inconstance & d'aimer à courir & à changer de lieu. On ne trouve pas dans cet écrit le fait suivant. Il avoit avancé dans un de ses ouvrages, que Saint Augustin n'avoit pas été moine, ou frere mendiant; certains moines dénoncerent cette assertion à Rome; comme si elle eût interressé la foi ou les mœurs; & par leurs intrigues, Wimphelingingius fut cité à Rome; mais sans se mettre en peine de la citation, il se contenta d'envoyer en cette ville des attestations de plusieurs chanoines de Strasbourg, qui certifioient de la pureté de sa foi, & d'écrire lui-même une épitre en vers au pape Jules II. qui n'eut pas de peine à l'absoudre du prétendu crime qu'on lui imputoit. La derniere demeure de notre sçavant fut à Schelestat, chez sa sœur, où il ne s'occupa plus qu'à instruire dans les lettres ses deux neveux, *Jacques Spiegel*, & *Jean Maïus*. Il mourut dans cette ville le 17. Nov. 1528. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. Beatus Rhenanus composa pour lui une longue épitaphe, qui fut gravée sur son tombeau, & qu'on peut lire dans le tome 38. des *Mémoires* du pere Niceron.

Voici les ouvrages de Wimphelingius. 1. *Adolescentia Jacobi Wimphelingii*: cet ouvrage est daté de Heidelberg le 28. Novembre 1491. le même à Strasbourg 1505. & encore ailleurs en 1508. & 1515. ces éditions sont, *cum novis quibusdam additionibus per Gallinarium denuò revisa & elimata*, & ces additions consistent dans ce qui suit: *Exempla Æneæ Silvii de litterarum studiis. Ex Lactantio quædam pulcherrima. Epistola Wimphelingii responsiva Wolfii. Carmen Philomusi de nocte, vino & muliere. Moralitates Wimphelingii. Sententiæ morales ex Francisco Petrarchâ. Epitaphia in Joannem Dalburgium, episcopum Wormacensem.* L'adolescence est un recueil de fort bonnes maximes pour l'éducation & l'instruction des jeunes gens. 2. *Elegantiarum medulla, oratoriaque præcepta in ordinem inventu facilem copiosè, clarè, breviterque reducta*: à Spire 1508. *in*-4°. l'épitre dédicatoire est datée de Spire le 12. Juin 1493. 3. *De nuncio angelico carmen heroïcum. Ad Philippum comitem Palatinum heroïcum. Ad Ludovicum ejus primogenitum elegia.* 1494. *in*-4°. 4. *De hymnorum & sequentiarum auctoribus, generibusque carminum quæ in hymnis inveniuntur, brevissima eruditiuncula*; *in*-4°. L'épitre dédicatoire est datée d'Heidelberg le 1. Septembre 1499. Ce petit ouvrage se trouve aussi avec le suivant. 5. *Hymni de tempore & de sanctis, in eam formam quâ à suis auctoribus scripti sunt, denuò reducti, & secundùm legem carminis diligenter emendati atque interpretati*; *Argentinæ*, 1513. *in*-4°. 6. *Philippica*; *seu dialogi sex pro institutione filiorum Philippi electoris Palatini. Argentinæ*, 1598. *in*-4°. 7. *Stylpho Jacobi Wimphelingii*, *in*-4°. C'est une piece dramatique, qui est de l'an 1470. L'épitre dédicatoire d'Eucher Gallinarius est du 1. Septembre 1494. 8. *De conceptu & triplici Mariæ Virginis candore carmen, cum aliis diversorum carminibus*, 1499. *in*-4°. 9. *Gersonii opera*, à Spire 1499. *in-folio*, la préface a été réimprimée dans l'histoire du college de Navarre par M. de Launoy, & dans l'édition des œuvres de Gerson par M. Dupin. 10. *Cis Rhenum Germania*, 1501. *in*-4°. ou en 1549. *in*-8°. *editore Joanne Michaële* Moschérosch, *in*-4°. 11. *Rabani Mauri de laudibus sanctæ crucis opus.... cum præfatione*; 1503. *in-folio* 12. *Concordia curatorum & fratrum Mendicantium. Carmen elegiacum deplangens discordiam & dissensionem Christianorum cujuscumque statûs, dignitatis, aut professionis*, *in*-4°. Wimphelingius n'est auteur que de l'épitre dédicatoire, datée de Strasbourg le 13. Février 1503. 13. *De integritate libellus*, *in*-4°. avec une épitre de Thomas Wolfius, le jeune, du dernier Janvier 1505. 14. *Epitome rerum germanicarum*, 1505. *in*-4°. & à la suite de *Witichindi Saxonis rerum ab Henrico & Ottone imperatoribus gestarum libri tres*, à Basle 1532. *in-folio*. & dans les *scriptores rerum germanicarum Schardii*. 15. *Apologia pro republicâ christianâ*; 1506. *in*-4°. 16. *Oratio de Spiritu sancto*, 1507. *in*-4°. 17. *Catalogus episcoporum Argentinensium*, 1505. *in*4°. 1651. *in*-4°. & en 1660. *in*-4°. 18. *Jac. Wimphelingii ad Jacob. Spiegel ex sorore nepotem expurgatio contra detractores*; à Vienne en Autriche 1514. *in*-4°. avec quelques autres ouvrages de différens auteurs. 19. *Ad Julium II. P. M. querulosa excusatio*, &c. C'est l'épitre en vers citée plus haut. 20. *Libellus nobilissimus Lupoldi Bebenburgensis de veterum principum Germanorum fide, religione, & fervore in Christum, ecclesiam, & sacerdotes*, à Basle 1497. *in-fol.* & depuis dans la bibliotheque des peres. 21. *Maximiliano jubente, pragmaticæ sanctionis medulla excerpta*, 1520. *in*-4°. 22. *Soliloquium pro pace Christianorum & pro Helvetiis ut resipiscant*; *ad honorem regis Romanorum & principum*, &c. *in*-4°. 23. *Carolus-Magnus Germanus, hoc est, Germaniam à Galliâ per interfluentem Rhenum male dividi, declaratio, &c. cum notis Bartholomæi Agricolæ*: 1615. *in*-4°. 24. *De Germanicæ nationis & Imperii gravaminibus contra Sedem & curiam Romanam tractatus, Maximiliani Cæsaris jussu scriptus*, &c. avec la *Germania* d'Æneas Sylvius, dans les Ecrivains de l'histoire d'Allemagne, recueillis par Freher; & dans les *Politica imperialia* de Goldast. 25. *Carmina ad Sebastian. Brandt, Joan. Sapidum, & Thomam Didymum*, avec le livre d'Erasme *de duplici verborum ac rerum copiâ*, 1514. *in*-4°. 26. *Liber de vitâ & moribus episcoporum, aliorumque prælatorum & principum*; 1512.

in-4°. 27. *De laudibus & ceremoniis ecclesiæ Spirensis carmen*; 1564. *in*-8°. 28. *Epitome boni principis conditionum*; 1606. *in*-8°. 29. *Oratio, sive consilium de bello movendo contra Turcas*; 1603. *in*-4°. 30. *Petri Schotti Argentinensis Lucubratiunculæ*; 1498. *in*-4°. avec la vie de l'auteur. * Voyez le tom. 38. des *Mémoires* du pere Niceron, & les auteurs cités par celui-ci.

WIMPINA, (Conrad) *cherchez* WYMPNA.

WIRTEMBERG.

BRANCHE DE WIRTEMBERG, dite DE STUTGARD.

XX. Charles-Alexandre, duc de Wirtemberg, *ajoutez* mort à Ludwisbourg le 12. Mars 1737. dans la 53e. année de son âge. Charles-Auguste-Eugene, son fils aîné &c. lui a succedé dans le duché de Wirtemberg. Voyez le *Mercure* de France, mois d'Avril 1737. On y fait un long détail des actions de Charles-Alexandre, duc de Wirtemberg.

WISSENBACH, (Jean-Jacques) né à Fronshuisen dans le comté de Nassau, de la dépendance du comté de Nassau-Dillembourg, le 8. Octobre 1607. étoit fils de *Jean* Wissenbach, ministre du lieu, professant la religion de Calvin. Il fit ses humanités à Herborn dans le même comté de Nassau, & y passa ensuite deux années dans l'étude de la théologie; mais il quitta depuis cette étude, pour se livrer à celle de la jurisprudence, dont il a été occupé le reste de sa vie. Il prit de cette science les leçons des plus habiles, tant à Herborn, qu'à Franequer, à Groningue, & à Marpurg. Ce fut dans cette derniere ville, qu'après avoir subi ses examens, & avoir disputé solemnellement, il acquit en 1631. le doctorat en droit canon & en droit civil. Peu après, il enseigna publiquement la jurisprudence à Heidelberg; mais il paroît qu'il n'exerça pas long-tems alors cette fonction. Il la quitta pour accompagner le baron de Sinzendorf dans ses voyages en France, en Italie & en Angleterre. Revenu à Franequer, il y fut fait, sur la fin de l'année 1640. professeur extraordinaire en droit; & trois ans après, on le fit professeur ordinaire: il n'étoit chargé d'abord que d'expliquer les instituts, mais depuis il eut la premiere chaire des Pandectes. Ses appointemens augmenterent successivement depuis 400. florins jusqu'à 1600. Il fut trois fois recteur de l'université de Franequer, & son attachement pour cette université lui fit refuser tous les emplois qu'on voulut lui donner à Herborn, à Deventer, à Harderwick, à Utrecht, à Groningue & à Leyde. A l'étude de la jurisprudence, il avoit joint celle de l'antiquité, de l'histoire, & de la philosophie grecque & latine. En 1650. il épousa *Elisabeth*, fille de *Jean* Cloppenburge professeur de théologie, après la mort de laquelle, il se remaria avec une fille d'*Horace* Domans, consul. Il est mort à Franequer le 16. Fevrier 1665. selon son épitaphe rapportée par Valere André: En voici une partie:

Hoc saxo tegitur toto celeberrimus orbe
Wissenbach *legum gloria, juris honor.*
Ingenio, eloquio, calamo, virtute, secundus
Nulli, quem cathedræ, curia, templa, fora,
Innumeræ gentes, Belgæ, Germania, lugent;
Frisia, tuque virum non habitura parem.

On a de lui: *Emblemata Triboniani*, à Franequer. *Notæ nomico-philologicæ in historiam evangelicam passionis dominicæ.* Cet écrit est du commencement de 1643. on le trouve pag. 653. & suiv. du *fasciculus tertius opusculorum quæ ad historiam & philologiam sacram spectant*, à Roterdam 1693. *in*-12. L'écrit de Wissembach, dans ce recueil, est intitulé: *Notæ nomico-philologicæ in passionem Jesu-Christi salvatoris nostri. De verborum significatione & de regulis juris canonici commentationes cathedraticæ. Disputationes ad instituta imperialia. Contradictiones juris canonici. Emblemata Triboniani, cum novis observationibus. Diatribe de mutuo, ejusque vindiciæ contra Salmasium: sylloge errorum irenianorum*; à Franequer 1640. *Compendium juris feudalis.* Tous ces écrits ont été réunis à Franequer en 1666. *in*-4°. avec l'éloge historique de l'auteur. La lecture en a été interdite par un décret de l'Inquisition du 18. Juillet 1729. On a encore de Wissenbach des commentaires sur la premiere & la seconde partie des Pandectes, & sur le code jusqu'au livre 7. en deux tomes * Voyez Valere André, bibliotheque Belgique, édition de Foppens 1739. *in*-4°. tom. 2. pag. 667. 668.

WISSENBURG, (Jean) *cherchez* WISSENBOURG.

WISTACE, qui est le même qu'Eustache auteur de l'histoire des rois d'Angleterre ou du livre des Bretons etoit un ancien poëte qui a écrit en notre langue. Le livre des Bretons fut fait en l'année 1155. comme on le voit par la date même que l'auteur y a mise.

Puis, que Dieu incarnation
Prist pour nôtre rédemption,
M. C. L. & cinq ans,
Fist maître Wistace *cest Romans.*

On ignore qui étoit cet écrivain: mais on présume qu'il étoit de Poitou, parce que dans toutes les occasions où il parle de cette Province, il fait l'éloge de ses habitans. » Les Poitevins, dit-il, en un endroit, repousserent vigoureusement les Troyens qui les attaquoient, & la victoire demeura long-tems indécise entre les deux armées. » Parle-t-il des prétendues victoires d'Artus dans les Gaules? Il dit que toutes les Provinces se soumirent sans se défendre, à ses armes victorieuses, excepté le seul Gustave duc de Poitiers qui fit une résistance pleine de valeur, & qui voulut bien se rendre sans avoir été vaincu. On pourroit rapporter encore d'autres endroits qui semblent déceler que l'auteur étoit de la province du Poitou qui appartenoit alors au roi d'Angleterre. Son livre contient l'histoire des premiers rois d'Angleterre. On croit que l'auteur l'a tirée des anciennes chroniques angloises, & qu'il n'a fait que traduire celles-ci, & les mettre en rimes & en langage françois. Ces annales commencent à la sortie d'Enée hors de Troyes, & à son arrivée en Italie. Ascagne eut un fils nommé Sylvius, pere de Brutus, fondateur de la grande Bretagne, qui de son nom fut appellé Bretagne: par la même raison le livre d'Eustache est nommé *livre des Bretons*, ou *le Brut* d'Angleterre, à cause du heros dont il parle. Cet ouvrage est rempli de fables, & de ce merveilleux dont on étoit alors si avide. Cependant l'auteur proteste qu'il avoit l'intention d'écrire une histoire, & non un roman: il se plaint même des fables que les conteurs Bretons avoient mêlées dans la vie d'Artus qu'il donne lui-même comme le plus grand héros de l'univers. Il continue son histoire jusqu'à la mort de Calevastre roi de Gales, arrivée, dit-il, en l'année sept cens de l'incarnation. Le langage de l'auteur n'est pas intelligible comme celui des sermens de Charles le Chauve; il a les articles *le*, *la*, *du*, *de*, pour marquer le cas & le genre. Notre langue se nommoit dès lors, *langue françoise*, ou *romance*: Eustache s'est servi alternativement de l'une & l'autre expression. Thibault roi de Navarre, comte de Champagne & de Brie, cite l'ouvrage d'Eustache dans sa chanson 65e. Voyez dans l'édition de ces chansons donnée en 1742. par M. Levêque de la Ravalliere, l'histoire des révolutions de la langue françoise, au tome premier de la dite édition, page 144. & suivantes; & au tome second, pages 160. & 288.

WITASSE, (Charles) docteur & professeur en théologie en Sorbonne, &c. *Supplément tome 2. ajoutez qu'*on lui attribue le choix des livres marqué dans la méthode d'étudier la théologie par M. Dupin. Jean Gillot chanoine de Reims, mort le premier Novembre 1739. travailla avec lui à l'ordonnance de M. le Tellier, archevêque de Reims, du 15. Juillet 1697. contre deux theses, &c. Le pere Daniel, Jesuite, passe pour l'auteur d'une réponse faite à cette ordonnance.

WITTA, ou *Witane* (autrement Albuinus) florissoit vers l'an 742. » Il quitta l'Irlande sa patrie, dit Tritheme, » dans le dessein de prêcher l'évangile : & parcourut la » Thuringe, pays de la haute Saxe, où par la force de ses » prédications il convertit grand nombre de Gentils à la » foi de Jesus-Christ. Le pape l'établit évêque de *Fritz-* » *lar*, ou plutôt de *Buraburgh* près de *Fritzlar*, lequel siége fut uni à l'évêché de Paderborn vers l'an 794. selon Serarius. On célébre dans ledit lieu la fête d'Albuin le 26. Octobre, & *Arnold Wion* lui donne le titre d'apôtre des *Thuringiens*. Dempster, qui le fait Ecossois, à son ordinaire, lorsqu'il trouve le mot *Scotus* quoique assez distingué par le mot *ex Hibernia*, lui attribue, on ne sçait sur quoi fondé, *Ad Thuringos Lib. I.*

WITTE, (Thierri de) ou WITTIUS, est compté parmi les sçavans qui ont fait honneur à la ville d'Utrecht. Il étudia la philosophie à Louvain, d'où il passa à la théologie, où il fit de grands progrès. Il eut le dégré de licencié en théologie, & fut honoré du sacerdoce. Il mourut de la pierre le 18. Octobre 1630. Il a composé divers offices pour différentes fêtes, & peut-être quelques autres ouvrages. Gaspar Burman en dit peu de choses dans son *Trajectum eruditum*.

WITTE, (Jean de) ou WITTIUS, que Grævius met aussi au nombre des sçavans d'Utrecht, étoit fils d'*Etienne* Wittius, ou de Witte, fut fait chanoine de sainte Marie d'Utrecht le premier d'Octobre 1608. & mourut à Rome en 1622. Il aimoit les antiquités, sur-tout l'histoire des premiers tems, & il s'est appliqué à cette étude. Il a fait imprimer l'histoire de Charles VI. roi de France, écrite en son tems par le Moine de Saint Denys : les ouvrages de Paschase Ratbert : quelques écrits de Saint Fulgence : le poëme de Nicolas de Braye sur la vie de Saint Louis. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burmann. Dans le *Sylloge epistolarum* publié par Antoine Matthæus, on lit (p. 89.) une lettre de Jean Wittius qui contient une correction d'un endroit dans la premiere épitre du second livre des lettres de Pline. pag. 91. du même recueil, seconde lettre du même, écrite de Paris en 1613. à Lambert Vander Burch son doyen qui lui avoit demandé ce qu'il pensoit de son livre *de Mariani templi primo exordio, origine & progressu*. Autre lettre du même au même (pag. 92) écrite en 1614. *de temporum iniquitate*. Witte s'y montre très-zélé pour la religion Catholique. Autre lettre du même (p. 93.) à Arnoul Buchelius, écrite en 1615. le sujet est : *De historia restituta Caroli VI. Francorum regis Lutetiæ scriptâ à monacho apud sanctum Dionysium. Nicolai Brayæ poëma de gestis sancti Ludovici*. On a cité ces deux ouvrages plus haut : Voici ce que Witte dit de son travail sur le moine de Saint Denys & sur plusieurs autres écrivains anciens. *Opus est immensum*, dit-il, parlant du premier.... *& ab amanüensibus miserè depravatum corruptumque. Idipsum multo sudore & vigiliis tam feliciter integravimus, ut inter viros clariores D. Gothefredus fil. J. C. admirabundus operam nostram approbaverit, cum à Flandro non exspectasse se diceret, id quod difficulter Francus & eruditior indigena præstare potuisset....* Il ajoute que l'approbation de Godefroy, & celle des autres sçavans lui avoient donné du courage pour revoir & corriger sur les manuscrits les ouvrages de Paschase Ratbert abbé de Corbie ; quelques opuscules de saint Fulgence ; *Nicolaï Braiæ poëmata de gestis Ludovici sancti, nec non historiam Albigensium, & innumera venerandæ antiquitatis monumenta, à me*, dit-il, *delineata observataque*.

WITTE, (Gille de) qu'on trouve nommé en latin *Ægidius Candidus*, *Ægidius Albanus*, naquit le 21. Février 1648. Après avoir fait ses premieres études chez les Jésuites, il étudia dans l'université de Louvain en philosophie & en théologie. Il fit de grands grogrès dans celle-ci par l'application particuliere qu'il donna à l'étude de l'écriture & de la tradition. Il avoit sur cela huit regles qu'un théologien de Gand lui avoit données, lorsqu'il commença à étudier en théologie, & qui dans la suite firent du bruit à Louvain. Le pere Estrix, Jésuite, les ayant attaquées, M. de Witte, encore jeune théologien, en entreprit la défense par un écrit qui est le premier qu'il ait donné au public, & où l'on trouve la vivacité & le feu qu'il a conservés jusqu'à la mort. Il s'appliquoit particulierement à la lecture des ouvrages de saint Augustin & des autres peres défenseurs de la grace, pour laquelle il a témoigné toute sa vie un très-grand zele que ses amis en certaines occasions auroient souhaité qu'il eût modéré dans la maniere de défendre ses sentimens. Il fit un voyage en France pour profiter des lumieres de quelques personnes distinguées par leur science. Ensuite ayant reçu l'ordre de prêtrise en 1679. il se donna entierement à l'étude, jusqu'en 1684. qu'Alphonse de Bergues, archevêque de Malines, le fit doyen & pasteur de l'eglise de Notre-Dame au-delà de la Dille dans la ville de Malines. Le zéle avec lequel il exerçoit ce ministere, & les mesures qu'il prit pour tâcher d'extirper certains abus, lui attirerent des ennemis. En 1685. à l'occasion d'un service mortuaire pour un médecin qui étoit un de ses paroissiens, ayant été suivant la coutume, invité à un repas où il se trouva quelques médecins, la conversation tomba sur l'autorité du pape, & plusieurs des convives en soutinrent l'infaillibilité & la supériorité sur le concile général. On alla jusqu'à dire qu'il avoit une jurisdiction immédiate sur toutes les églises, & que les évêques n'étoient à proprement parler que ses vicaires. M. de Witte combattit cette doctrine avec force par l'écriture & par les peres. Et quelques propositions qu'il avoit recueillies de ce qu'il avoit dit dans une conversation libre, furent déférées, & ensuite à la réquisition de l'internonce Tanara, depuis cardinal & doyen du sacré college, furent censurées par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain, le 3. Novembre 1685. Le zele de M. de Witte ne put tenir contre cette censure. Il fit à cette occasion plusieurs écrits, sçavoir : *Motivum juris seu justa defensio convivalis disputationis habitæ cum medicinæ licentiatis die* 8. *Julii* 1685. *per Ægidium* de Witte, *ecclesiæ beatæ Mariæ trans Diliam pastorem Decanum. Disquisitio quis sit sensus proprius, genuinus, ac litteralis istius loci Matth. 16.* TU ES PETRUS ET SUPER HANC PETRAM, &c. *ad elucidationem motivi juris nuper editi. Prosecutio probationis loci Matt. 16.* Tu es Petrus, &c. *non rectè refundi in apostolorum principis successores. Responsio ampliata ad interrogatoria proposita Domino Ægidio* de Witte, &c. *27. Novembr. 1685*. On a fait quelques réponses à ces écrits. Entr'autres : *Trium medicorum & unius Chirurgi depositio coram notario facta, & juramento confirmata, quâ iidem declarant se quatuor propositiones audivisse quas sustinuit D.* de Witte. Cette déposition est du 11. Juillet 1685. *Querela Ægidii Candidi* (Witte signifie le Blanc) *presbyteri, &c. adversus quosdam eximios viros à facultate theologicâ Lovaniensi*, 1685. Mais M. de Witte eut pour défenseur M. Arnauld à qui cette dispute donna lieu de publier trois écrits sur cette matiere. 1. Un jugement équitable sur une censure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain le 3. Novembre 1686. Cet écrit est de 1686. Le docteur Steyaërt l'ayant attaqué dans des theses soutenues le 26. Mai 1687. M. Arnauld fit contre ses theses la *défense du jugement équitable sur la censure faite par une partie de la faculté étroite de théologie de Louvain*, &c. 1687. Steyaërt y fit une réponse sous le titre de *Positiones ulteriores de Pontifice ejusque autoritate*, &c. que M. Arnauld refuta par un troisiéme ouvrage intitulé, Réponse aux ultérieures positions de M. de Steyaërt docteur en théologie de la faculté de Louvain contre la défense du jugement équitable : avec une addition contre le pere Désirant, Augustin. Le docteur Steyaërt a promis long-tems une réplique qu'il avoit appellée *opus justæ molis* ; mais elle n'a jamais paru. M. de Witte demeura pasteur à Malines jusqu'en 1691. Humbert de Précipiano, évêque de Bruges, ayant été pourvu de l'archevêché de Malines après la mort de M. de Bergues, signala le commencement de son nouveau gouvernement par une ordonnance contre la lecture de l'écriture sainte, du 9. Janvier 1691. & il exigea de ses curés de la publier. M. de Witte le refusa, & écrivit à ce sujet trois lettres à M. de Précipiano,

la seconde est du 5. Mars 1691. & la troisiéme du 24. du même mois. A la fin de celle-ci, M. de Witte remit au prélat son doyenné & sa cure sans réserve. Depuis ce tems-là il a vécu dans la retraite, uniquement appliqué à l'étude & à la composition d'un grand nombre d'écrits en latin, en flamand, & même en françois, qu'il a donnés au public. Dans la suite, il se retira à Utrecht, où l'ouvrage le plus considérable qu'il ait publié, est une traduction entiere de l'écriture sainte en langue flamande, imprimée en 1717. Dès 1696. il avoit donné une traduction du Nouveau Testament en la même langue. Quelques passages en ayant été censurés, il se défendit, & cette contestation produisit divers écrits. Il est mort à Utrecht le 7. Avril 1721. & a été enterré à Warmont près de Leyden. Outre les ouvrages mentionnés jusqu'à présent, on a encore de M. de Witte une traduction du livre de l'Imitation de J. C. en flamand; & plusieurs écrits qui roulent presque tous sur les matieres de la grace: voici les titres de quelques-uns. *Refutatio prodroma libelli famosi, cui titulus breve memoriale, extractum ex prolixiore, de statu ac progressu Jansenismi in Hollandiâ*, &c. 1698. *Gratia triumphans de novis liberi arbitrii inflatoribus, deceptoribus*, &c. 1699. *Quæsita satisfactio circa declarationem eximii domini Hennebel*, 1700. *Expostulatio adversùs responsionem Martini Steyaertii*, 1701. *Aviti academici parænesis ad Lovanienses theologiæ alumnos*, 1706. *Parænesis vindicata*, 1707. *Nouvelle apologie de la doctrine de M. Jansenius*, 1707. *Polemicon catholici Philalethis*, 1708. &c. Cet article est principalement tiré du *Dictionnaire historique* de l'édition d'Amsterdam 1740.

WITTICHIUS, (Christophe) théologien Allemand. *On en parle dans le Dictionnaire historique. Nous ajoutons ici la liste de ses écrits.* 1. *Consensus veritatis in scripturâ divinâ & infallibili revelatæ, cum veritate philosophicâ à Cartesio detectâ*; à Leyde, 1682. *in*-4°. 2. *Exercitationes theologicæ, & Oratio de Oraculorum divinorum veritate & Gentilium falsitate*; à Leyde, 1682. *in*-4°. 3. *Theologia pacifica*; à Leyde, 1671. *in*-4°. L'auteur y joignit un *Appendix*, dans l'édition de 1683. & après sa mort, on ajouta une défense de l'ouvrage, dans l'édition d'Amsterdam 1689. 4. *Causa Spiritûs sancti personæ divinæ, ejusdem cum Patre & Filio essentiæ asserta*; à Leyde, 1678. *in*-4°. 5. *Causa Spiritûs sancti victrix demonstrata*, contre le Socinien Sandius; à Leyde, 1682. *in*-8°. 6. *Investigatio Epistolæ Pauli ad Romanos*; à Leyde, 1685. *in*-4°. 7. *Anti-Spinosa, seu Examen Ethices Benedicti de Spinosa, & Commentarius de Deo & ejus attributis*; ouvrage posthume, qui parut à Amsterdam en 1690. *in*-4°. & qui a été traduit en hollandois par Abraham Van Poot; à Amsterdam, 1695. *in*-4°. On peut consulter la Bibliothéque universelle de le Clerc, t. 23. Jean Colerus, dans sa Vie de Spinosa, &c. Le catalogue des ouvrages de Wittichius se trouve, en tout ou en partie, dans la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. tome 1. *in*-4°. p. 182. & dans l'ouvrage de Jean-Albert Fabricius, concernant les Ecrivains pour & contre la vérité de la Religion Chrétienne.

WITZELEBEN (*George*) n'étoit pas d'une famille noble & ancienne de Thuringe, qui portoit le même nom, qui est connue depuis le commencement du XII. siécle, & qui depuis s'est fort répandue en Saxe, & en plusieurs autres païs de l'Allemagne. George étoit d'une famille bourgeoise de Thuringe. Il naquit à Rudolstadt, & s'appliqua par goût dès sa jeunesse à l'étude des sciences, sur-tout à celle de la théologie, qu'il préféra dans la suite à toutes les autres connoissances. Vers l'an 1640. ayant conduit en Dannemarck, en qualité de gouverneur, quelques jeunes gens de famille, il se fit goûter de plusieurs personnes distinguées du royaume. Le célébre Holger de Rosenkrantz, seigneur de Rosenholm, le prit chez lui, lui donna la table, & la libre entrée dans sa bibliothéque. Witzleben conserva ces avantages jusqu'en 1642. Depuis, ayant été recommandé au roi Christian IV. il fut fait, vers 1646. professeur de théologie, & prédicateur Allemand à Sora. Il reçut aussi le bonnet de docteur en théologie. Il fut recteur de l'université, & le 9. Juin 1675. il créa onze docteurs en théologie, entre lesquels il y avoit quelques évêques, des professeurs & des pasteurs du premier ordre. Cette cérémonie se fit très-solemnellement dans le temple de la sainte Vierge à Coppenhague. Il étoit alors doyen de la faculté de théologie. Il mourut en 1676. le onziéme de Septembre, âgé d'un peu plus de 60 ans. Il avoit épousé *Anne* Lund, veuve d'*Henningius* Arnisæus, célébre historien, conseiller & premier médecin du roi Christian IV. il n'en eut point d'enfans. Il est auteur de plusieurs ouvrages: 1. d'un traité du sabbat des Juifs, & des *Chrétiens*, *in*-8°. composé en allemand, & qui est, dit-on, fort estimé; 2. *Ethica sacra, seu commentarius in proverbia Salomonis*: c'est l'ouvrage de Samuel Bohlius, que Witzeleben acheva & publia. 3. *Disputationum de priscorum patrum theologia libri duo*, en 1656. 4. *Cursus Verbi divini in Academiâ Soranâ*, 1666. L'auteur promet dans ce livre de publier plus de trente ouvrages, qui n'ont pas cependant vû le jour; 5. *De modo docendi atque discendi theologiam*; 6. Diverses thèses. * *Bibliotheca Septentrionis eruditi*, pag. 49. & 225. Albert Thura en plusieurs endroits de son *Idea historiæ litterariæ Danorum*. *Supplément françois de Bâle.*

WOLLASTON, (Guillaume) théologien & philosophe Anglois, né à Caton-Clanford, dans le comté de Stafford, le 26. Mars 1659. d'une famille ancienne & distinguée dans ce comté, étudia d'abord le latin dans sa patrie pendant deux ans, & acheva ses études d'humanités au collége de Lichtfield. Le 18. Juin il se fit immatriculer dans le college de Sidney à Cambridge; & quitta l'université à l'âge de 22 ans & demi, après y avoir pris le degré de maître-ès-arts. Ce fut vers ce tems qu'il reçut l'ordre de diacre; il passa depuis près d'une année chez son pere, qui n'avoit qu'une fortune très-médiocre, ce qui obligea le fils à accepter la place de sous-maître dans l'école publique de Birmingham: peu après on le fit ministre d'une chapelle à deux milles de ce lieu: mais il quitta ce bénéfice quatre ans après, lorsqu'on lui eut donné la place de second maître dans la même école de Birmingham. Il reçut à cette occasion l'ordre de prêtrise. Il ne posséda ce poste qu'environ deux ans. Un de ses cousins, homme fort riche, étant mort sans enfans au mois d'Août 1688. constitua Wollaston son principal héritier, ce qui le mit dans une situation opulente dont il fit usage pour être utile à un grand nombre de malheureux. Au mois de Novembre de la même année, il vint à Londres, & l'année suivante il s'y maria. L'état commode dans lequel il vivoit, & son amour pour l'étude le porterent à refuser depuis quelque poste que ce fût, quoiqu'on lui en ait offert de très-considerables. Il se livra tout entier à la philologie, aux mathématiques, à la philosophie naturelle, à l'histoire ancienne & moderne. Libre dans sa maniére de penser, il ne l'étoit pas moins dans sa conversation, lorsqu'il s'agissoit de dire son sentiment sur ce qu'on lui demandoit, ou sur ce qu'il entendoit. L'art de flatter lui étoit inconnu, & il regardoit avec horreur toute espéce de dissimulation. On voit par les écrits qu'il avoit ébauchés, & dont on nous a conservé les titres, qu'il sçavoit les langues orientales, qu'il avoit composé des élémens pour l'hébreu, l'arabe & le syriaque, qu'il s'étoit instruit à fond des cultes idolâtres du Paganisme, des opinions, des cérémonies, & de la littérature des Juifs; de l'histoire de l'établissement du Christianisme, aussi-bien que des doctrines & des pratiques introduites depuis dans l'Eglise. Il brula avant sa mort beaucoup d'autres écrits sur ces mêmes matieres, ou sur les mathématiques, parce qu'il jugeoit au dépérissement de sa santé, qu'il ne pouvoit jamais y mettre la derniere main. Ceux qui ont échappé, mais que l'on dit trop imparfaits pour être imprimés, n'ont évité le même sort, que parce qu'ils furent oubliés. En 1690. il fit imprimer à Londres une paraphrase du livre de l'Ecclésiaste: mais dans la suite, il en fut si peu content, qu'il fit ce qu'il put pour en supprimer tous les exemplaires. En

1703. il publia uniquement pour l'usage de sa famille, une petite *grammaire latine*. Ce qui l'a fait principalement connoître, c'est son *Ebauche de la religion naturelle*, qu'il composa en anglois, dont il y a eu six éditions en cette langue, & qui a été traduite en françois, & imprimée ainsi à la Haye en 1726. *in*-4°. avec un supplément & d'autres additions considérables. Tous les journaux ont parlé avantageusement de cet ouvrage qui devoit avoir une troisiéme partie sur laquelle l'auteur n'a laissé que des matériaux. Dès 1722. M. Wollaston avoit fait imprimer un petit nombre d'exemplaires des deux premieres parties, pour l'usage de quelques-uns de ses amis. Cette édition faite à la hâte, étoit extrémement fautive : cependant quelques exemplaires se répandirent, & on voulut les réimprimer. C'est ce qui détermina l'auteur à en donner lui-même avec soin une autre édition qui parut en 1724. *in*-4°. à Londres. La bibliothéque Angloise, tome XII. seconde partie, & tome XIII. quatriéme partie, en a donné une analyse exacte. A la fin de ce premier extrait, l'auteur de ce journal parle d'un écrit anglois imprimé en 1725. à Londres, où l'on *examine & réfute la principale & singuliere idée avancée dans l'*ébauche de la religion naturelle. M. Wollaston ne vit point cette censure ; il étoit mort au mois d'Octobre 1724. âgé d'environ 64 ans. On a donné depuis sa mort un abrégé en anglois de son ebauche de la religion naturelle, fait par un ami du chevalier Steele, & à sa sollicitation. Plusieurs sçavans ont aussi pris soin de venger la mémoire de Wollaston contre ceux qui l'ont accusé de déïsme, & l'ont fort bien justifié. Voyez le 42e. volume des *Mémoires* du pere Niceron où l'on trouve un long article de Wollaston, écrit sans aucun ordre, & même avec des contradictions dans les dates. Il y a apparence, que si cet article est du pere Niceron, ce n'étoit encore que des matériaux qu'il avoit ramassés, mais qui cependant dans l'état informe où on les a donnés, sont suffisans pour nous faire connoître Wollaston, son caractere, son genre d'érudition, & ses écrits. Ce sçavant Anglois avoit épousé au mois de Novembre 1689. *Catherine* Charlton, qui mourut en 1720. il en eut onze enfans, dont quatre moururent avant lui, les autres le survécurent. L'aîné étoit en 1738. membre du parlement, pour le bourg d'Ipswich.

WOLTHER. *Cherchez* STREVESDORFF.

WOLZOGUE, (Louis de) que l'on trouve aussi nommé WOLZOGEN, sçavant Hollandois. *On en parle dans le Dictionnaire historique, mais il faut corriger, & ajouter ce qui suit.* 1°. Il étoit né à Amersfort l'an 1632. de parens nobles, qui, pour cause de religion, avoient quitté l'Autriche, non la Pologne, *comme on le dit dans le Dictionnaire.* 2°. *Dans le même*, on le dit simplement parent de Jean-Louis de Wolzogue. Jean-Louis étoit pere de Louis : il étoit libre baron de Nieuhausen ; & Vossius, dans son épître 241. en fait cet éloge : *Vir virtute & doctrinâ egregius ; eoque nomine bonis omnibus carus, Mathesi se totum dedit, & nunquam solatium, præterquàm in sacris litteris, invenit.* Louis fut élevé d'abord par les soins de son pere, & ensuite envoyé dans l'université pour s'y appliquer à la théologie. Ses études finies, & ayant déja obtenu la permission d'exercer le ministere de la prédication, avant de se charger d'aucun emploi, il voulut visiter les autres universités & conférer avec les sçavans. Il vint en France, afin de s'y perfectionner dans la connoissance de notre langue, de-là il alla à Genève & parcourut la Suisse & l'Allemagne, profitant par-tout des lumieres des habiles gens dont il prit les leçons, ou dont il eut la conversation. Revenu dans sa patrie, il fut d'abord élû ministre de l'église Wallone de Groningue, & ensuite de Middelbourg en Zélande ; ceux de Middelbourg ayant refusé de lui donner Mission, il fut appellé à Utrecht, où on lui donna d'abord sans honoraire une chaire de professeur extraordinaire de l'histoire ecclésiastique, à condition d'en faire une leçon par semaine : le decret fait sur cela est du 26. Mars & du 12. Avril 1664. mais par un autre du 11. Décembre 1667. on lui assigna 300 florins par an. Il étoit en même tems ministre de l'église Wallonne de la même ville. Pendant l'année 1666. il fut ministre d'armée. La ville de Leyde lui offrit une chaire de théologie, mais l'ayant refusée, il fut en 1670. professeur ordinaire de l'histoire sainte à Utrecht, & on augmenta ses appointemens de 300 florins. La même année, il fut appellé à Amsterdam pour y être en même tems pasteur de l'église Wallonne, & professeur de l'histoire ecclésiastique, & il quitta Utrecht le 31. Octobre. Comme on étoit fâché de le perdre à Utrecht, on lui offrit pour le retenir, mais en vain, la charge de syndic. Il est mort à Amsterdam le 13. Novembre 1690. & non pas 1692. comme le dit le P. le Long dans sa Bibliothéque sacrée, ni 1691. comme on lit *dans le Dictionnaire historique.* On ne doit pas le confondre avec un autre écrivain du même nom, qui s'est distingué entre les Sociniens, & dont les écrits sont dans la Bibliothéque des freres Polonois. 2. Les ouvrages de Louis de Wolzogue, mal énoncés *dans le Dictionnaire historique*, sont : 1. *Oratio de sole justitiæ* ; à Utrecht, 1664. *in*-4°. 2. *De scripturarum interprete contra exercitatorem paradoxum* ; à Utrecht, 1668. *in*-12. L'auteur y répond avec vigueur à Spinosa, ou plûtôt à Meyer, auteur de l'ouvrage intitulé, *de philosophiâ scripturæ interprete.* Ce livre de Wolzogue déplut à un nombre de personnes ; on rendit même sa religion suspecte, & on lui opposa diverses critiques, dont on peut voir le détail dans le *Trajectum eruditum*, & contre lesquelles Wolzogue se défendit avec vigueur. Le synode de l'église Wallonne prit connoissance de cette contestation, & justifia celui qui en étoit l'objet principal. Le fameux fanatique Jean Labadie entra aussi dans cette dispute, mais il fut condamné à se rétracter. 3. *Fides orthodoxa, sive adversùs Johannem de Labadie censura censuræ in libellum de interprete scripturarum* ; à Utrecht, 1668. *in*-4°. 4. Apologie pour le synode de Naerden : (c'est celui qui avoit déposé Labadie du ministere) 1669. *in*-12. 5. *Orator sacer, sive de ratione concionandi* ; à Utrecht, 1671 *in*-8°. Feu M. Gibert, professeur de rhétorique au college Mazarin, donne une idée de ce livre dans ses jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome III. pag. 118. 119. mais il ne fait que copier le jugement qu'en avoit porté avant lui le sçavant Morhof, dans son *polyhistor.* 6. *Dissertatio critico-theologica de correctione scribarum in octodecim scripturæ dictionibus adhibita, quas alii à Judæis corruptas, alii mutatas, aut aliter scriptas, aliterque lectas, alii mendas, manuensium incuriâ illapsas, alii plures, alii pauciores esse putant* ; à Harderwick, 1689. *in*-4°. 7. Après la mort de Wolzogue, on a publié : Leigh, dictionnaire de la langue sainte, traduit par Wolzogen ; à Amsterdam, 1703. *in*-4°. 8. Explication de la priere, que l'on appelle Confession des péchés, avec la demande d'une bonne conscience devant Dieu, par feu M. de Wolzogue ; à Amsterdam, 1700. *in*-8°. Sa vie se trouve dans le livre intitulé : *Lettres sur la vie & sur la mort de M. Louis de Wolzogue* ; à Amsterdam, 1692. *in*-8°. Dans les lettres qui font partie de ce recueil, on venge la mémoire de Wolzogue contre les attaques de Leidecker, & de quelques autres. * Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman, *in*-4°. pag. 457. & suiv.

WOOD, (Antoine de) *Supplément tome* 2. *pag.* 512. *col.* 2..... On met sa naissance en 1631. Wood la mettoit lui-même le 17. Décembre 1632. ainsi il mourut dans sa 63e. année, non dans sa 64e. On peut lire une relation de sa mort, dans une lettre de M. *Charlett* à l'archevêque *Tenison*, dans la *Bibl. Angl.* t. 15. 2.p.p.383.

WOOLSTON, (Thomas) *Supplément tom.* 2. On met sa mort le 27. Janvier 1733. le Mercure Suisse, mois de Février de la même année, la met au premier de Février de ladite année, & dans le même ouvrage, mois de Juillet 1734. pag. 108. on la met le 3. Juin 1732. au même lieu, on le dit né en 1669. & non en 1660. On ajoûte, que depuis 1722. jusqu'en 1724. il donna quatre brochures contenant un défi au clergé, sur cette question : *Si les ecclésiastiques mercénaires, qui sont ministres de la lettre, ne sont pas adorateurs de la bête de l'apocalypse & ministres de*

l'Ante-

l'Ante-Christ?* Voyez les *Anecdotes sur la vie, les ouvrages & les sentimens de quelques prétendus esprits forts de nos jours*, &c. dans le Mercure Suisse, Juillet 1734. pag. 93. & suiv.

WORMIUS (Olaus) sçavant Danois, &c. *Ajoutez à ce que l'on en dit dans le supplément de* 1735. *que* Jean Isaac Pontanus a examiné après lui ce qu'on entend par *Ludi julenses*, & qu'il combat son opinion. La lettre de Pontanus sur ce sujet, qui est longue & remplie d'érudition, est l'épitre 40. du *sylloge epistolarum* d'Antoine Mathéus, à Leyde 1708. *in*-8°. *Ajoutez aussi que* Thomas Bartholin a composé en latin l'oraison funébre de Wormius, sous ce titre: *Thomæ Bartholini oratio in excessum viri incomparabilis D. D. Olaï Wormii, medicinæ professoris Regii*: à Coppenhague 1655. *in*-4°. de 75. pages sans compter les épitaphes, & les vers à la louange du défunt, qui sont à la fin. *Dans le Supplément de* 1735. *on dit qu*'il a eu 18. enfans. On ne lui en donne que 16. dans le Supplément de Basle, & l'on prétend que le contraire est une erreur. Si cela est, cette erreur est ancienne; car Thomas Bartholin dans le discours qu'on vient de citer, & qui fut prononcé très-peu de tems après la mort de Wormius, on lui donne ces 18. enfans. (*Elegantissima prole*, dit-il p. 72. *familiam suam beavit, pater Wormius decem & octo liberorum.*

WORMIUS (Guillaume) fils aîné d'*Olaüs* Wormius, *dont l'article est dans le Supplément de* 1735. *& dont on a dit encore un mot ci-dessus*, naquit à Coppenhague l'an 1633. Sa mere étoit *Susanne* Janus, fille de *Matthias* Janus, évêque de Lunden, & sœur de Michel Wibe. Après le cours ordinaire des études, il s'appliqua à celle de la medecine, où il fut guidé par son pere, & par Thomas Bartholin. En 1652. il fit le voyage d'Angleterre à la suite des ambassadeurs que le roi de Dannemarck envoyoit vers le parlement de ce royaume. Dans la suite, il parcourut les Pays-Bas, l'Allemagne, la France & l'Italie, & dans ces voyages il augmenta beaucoup ses connoissances, & se lia avec tous les sçavans qu'il eut occasion de voir. Il fut reçu docteur en medecine à Padoue. Pour s'initier dans la pratique, il suivit par tout chez les malades, pendant deux ans, le célébre medecin, Pierre de Castro, & lorsque ce dernier fut appellé à Mantoue, en qualité de premier medecin, Wormius l'y suivit, & profita encore des ses lumieres l'espace de six mois. De retour en France, & dans le tems qu'il méditoit d'aller jusques en Espagne, le roi de Dannemarck le rappella pour lui confier la chaire de la physique expérimentale dans l'université de Coppenhague. Il prit possession de cette chaire en 1664. par une dispute publique *de Corporis fluidi ac firmi natura & phœnomenis.* Il fut fait assesseur du tribunal suprême de justice en 1679. Outre cela on lui donna successivement les emplois honorables d'historiographe du roi, & de bibliothécaire royal. Il obtint ces emplois sous le régne de Frederic III. & les conserva jusques à la mort. Cependant on n'a rien publié de ce qu'il a écrit touchant l'histoire de sa patrie. Après le décès de Michel Wibe, en 1690. qui étoit un des justiciers du tribunal suprême de justice, Wormius fut honoré de cette charge & de celle de conseiller d'état. En 1694. on le fit conseiller des conférences. Il mourut en 1704. âgé de 71. ans. De son épouse, *Elise* Luxdorf, sœur de *Boller* Luxdorf, il eut trois fils: 1. *Olaüs* Wormius, né le 6. Octobre 1667. Il fut d'abord professeur en éloquence dans l'université de Coppenhague, & en même tems professeur en éloquence & en histoire dans l'académie équestre. Enfin, il fut fait professeur de medecine dans l'université, & mourut le 28. Avril de l'an 1708. âgé de 41. ans. On a de lui: *De Glossopetris*, 1686. *De viribus medicamentorum specificis*, 1688. *Cogitationes de lingua Latina ejusque auctoribus*, 1703. Le panégyrique du prince Guillaume, prononcé dans l'université de Coppenhague, en 1705. 2. CHRISTIAN Wormius, *qui aura un article à part.* 3.) *Pierre* Wormius, qui fut capitaine de marine, & qui mourut en France. L'une des filles de *Guillaume* Wormius, épousa *Pierre* Lemwig, conseiller royal d'état & assesseur du tribunal suprême de justice. La seconde a épousé *Christian* Luxdorf, colonel & son parent. La troisiéme s'est mariée avec *Christian* Berregaard, ci-devant bourguemaître de Coppenhague, & aujourd'hui, (en 1744.) conseiller des conférences & d'état, de même que bailli d'Anderskov & Corsoer. Guillaume Wormius, pere de tous ces enfans, étoit habile & écrivoit parfaitement bien en latin, comme on le voit par le discours, qu'il prononça à la mort de Thomas Bartholin, & par un grand nombre de programmes de sa façon, pendant qu'il étoit notaire de l'académie. Dans sa jeunesse, il avoit publié le *Museum Wormianum*, c'est-à-dire la description des curiosités de la nature & de l'art, qui se trouvoient dans le cabinet de son pere. Cet ouvrage, qui est encore estimé, fut imprimé à la Haye, *in-fol.* l'an 1655. Tous ses manuscrits & la bibliotheque de son frere, *Christian* Wormius, périrent dans les flammes de l'horrible incendie de 1728. Wormius eut trois freres: 1. *Matthias* Wormius, son frere utérin, qui, après un voyage d'environ huit ans, presque par toute l'Europe, où il acquit de grandes connoissances dans les sciences & dans les arts, devint président de la ville de Ripen en Jutland & chanoine de l'eglise cathédrale. Ensuite il fut fait conseiller de Justice & de chancellerie, & assesseur du tribunal suprême de la justice. C'étoit un grand poëte & un des plus célébres dans la langue danoise. Il mourut en 1707. âgé de 71. ans. Il a laissé quelques fils: 1. *Castanus* Wormius, conseiller royal de justice & de la chancellerie. Il a succedé à son pere dans la charge de président de la ville de Ripen. C'est un homme sçavant, & qui ne le cede à aucun dans la poësie danoise; 2. *Olaus* Wormius, lecteur en théologie dans la ville d'Aarhus en Jutland & assesseur du consistoire. Le second des freres de *Guillaume* Wormius, mais d'une autre mere, est *Pierre* Wormius, conseiller royal de l'amirauté, de laquelle il a été secrétaire pendant plusieurs années. Le troisiéme des freres se nommoit *Jean* Wormius, qui lors de son décès, étoit conseiller royal des conférences, d'état & de justice, de même qu'un des députés de la chambre des finances. Leur sœur avoit épousé *Matthias* Numsen, chevalier de Danebrog, lieutenant-général de la cavalerie, conseiller privé du Roi, & député du commissariat-général. Il y a deux fils de ce mariage: 1. *Michel* Numsen, chevalier doré de l'ordre de Danebrog, lieutenant-général de la cavalerie & premier sécretaire d'état pour les affaires de la guerre, &c. & 2. *N.* Numsen, colonel d'un régiment d'infanterie.* *Mémoires manuscrits.* Alb. Thura, *idea hist. Litterariæ Danorum*, pag. 169. *Supplément françois de Basle.*

WORMIUS, (Christian) Evêque de Séelande & de Coppenhague, docteur en theologie & doyen de cette faculté dans l'université de la capitale, naquit le 10. Juin 1672. de GUILLAUME Wormius, dont l'article précéde, & & d'*Elise* de Luxdorf. Après qu'il eut fait des progrès sensibles dans les belles lettres, son pere voulut qu'il enseignât pendant deux ans dans le principal college de Coppenhague, où l'on enseigne les humanités, afin de se former au travail & à la méthode d'enseigner. Il commença ses voyages litteraires l'an 1695. & pendant deux ans qu'ils durerent, il profita des sçavans & des bibliotheques en Angleterre, dans les Pays-Bas & en Allemagne. On le chargea de vicarier en 1699. dans l'église de saint Nicolas à Coppenhague, & l'an 1701. il succéda, en qualité de pasteur ordinaire, à M. Michel-Henri Tistorph, son beau-pere. En 1707. Il fut fait premier pasteur de l'église de la sainte Vierge & Prépofite de Sokelund. En 1710. il devint professeur ordinaire en théologie à Coppenhague, & l'année suivante 1711. après la mort de Henri Bornemen, il fut élevé sur le siége épiscopal. Il fut aussi doyen de la faculté de théologie. Ce digne ecclésiastique occupa ce premier poste dans les églises du Dannemarck & de Norvege jusqu'à sa mort, & cela presque pendant 27. ans. Il se fit connoître pour un homme judicieux, sincere, pour un théologien également moderé & prudent. Il a eu l'honneur de sa-

crer en 1731. leurs majestés qui occupent le trône. Il a consacré vingt Evêques, & il n'y avoit, pendant sa vie, aucun diocese, dans les deux royaumes, dont il n'eût consacré l'évêque, & dans quelques dioceses, il en a consacré plusieurs de suite. Il avoit un grand soin des pauvres, que la charité du roi lui avoit recommandés, dans toute l'étendue de ses états. Délegué par le roi, pour mettre les écoles & les colleges en meilleur état, il s'acquitta utilement de cet emploi. Il fut aussi chargé par sa majesté, de faire reparer & rebâtir les temples. qui avoient été endommagés ou détruits par le terrible incendie de 1728. & il n'épargna pour cela ni ses soins, ni ses conseils. Ce prélat avoit non-seulement beaucoup de génie, mais de plus une vaste érudition & excelloit dans les belles lettres, l'histoire & les antiquités de sa patrie. Comme il connoissoit parfaitement les bons livres, il avoit amassé une bibliotheque également nombreuse & bien choisie, qui malheureusement, dans le grand incendie, fut réduite en cendres. Il étoit dans le tems de ce grand désastre à Roschild, pour présider au Synode, qui s'y assemble tous les six mois. De retour & voyant tout ce spectacle lugubre, il soutint ce revers en Chrétien, avec beaucoup de patience & de soumission aux arrêts de la Providence. Il se procura de nouveau un fort bel assortiment de livres, non-seulement pour avoir ceux qui lui étoient nécessaires, mais aussi ceux qui pouvoient le délasser de ses nombreux & pénibles travaux. Il parloit & écrivoit très-purement en latin, & il étoit admirable pour parler sur le champ; sur-tout il excelloit dans sa langue maternelle. Cet évêque mourut en l'année *1737*. Il a publié quelques ouvrages : *De corruptis antiquitatum Hebraicarum vestigiis apud Tacitum & Martialem dissertationes quatuor*, *1692*. *De veris causis, cur delectatos hominis carnibus & promiscuo concubitu Christianos calumniati sint. Ethnici*, *1695*. *Historia Sabellianismi*, *1696*. Plusieurs de ses harangues, prononcées dans dans des jours solemnels & qui auroient mérité l'impression, ont péri dans l'incendie. On n'a pas ses discours Synodaux, parce qu'il ne les écrivoit point, & cependant ceux qui les entendoient, auroient cru qu'il les avoit travaillés avec beaucoup de soin. En danois l'on a un bon nombre de ses sermons funébres, monumens de son éloquence de la chaire. De son épouse, *Christine* Tistorff, il a laissé un fils, Michel Wormius, qui vit encore, en 1744. & qui est conseiller royal de justice, & bourguemaître de Coppenhague. Il a aussi laissé une fille, mariée à *Gaspar-Christophle* Bartholin, conseiller de justice, assesseur du tribunal suprême, & secrétaire de la chancellerie, de laquelle est né *Christophle* Bartholin. * *Manuscrits communiqués. Supplément françois de Basle.*

WOTTON, (Antoine) professeur en théologie au college de Gresham, naquit à Londres, & fit ses humanités au college d'Eaton près de Windsor. Delà il fut envoyé à l'université de Cambridge, où il fut immatriculé le 1. d'Octobre 1579. Il y prit le dégré de bachelier-ès-arts l'an 1582. celui de maître ès-arts l'an 1587. & celui de bachelier en théologie l'an 1594. Il fut quelque tems membre du college du roi, & chapelain du comte d'Essex. La chaire de professeur royal en théologie étant devenue vacante l'an 1596. par la mort du docteur Whitaker, Wotton la disputa avec le docteur Jean Overall. Celui-ci l'emporta, parce qu'il avoit plus d'amis que son compétiteur; mais Wotton se tira si bien de cette dispute qu'il fut généralement applaudi. Vers le commencement de Mars 1596. il fut fait professeur en théologie au college de Gresham; mais il ne commença d'y faire des leçons qu'au mois d'Octobre 1598. le college n'ayant pas été ouvert avant ce tems-là. Wotton s'étant marié bientôt après, il fut obligé de quitter son professorat, suivant les réglemens du fondateur. Il fut choisi ensuite prédicateur de l'après-dinée dans l'église d'Alhollows Barking à Londres; mais l'an 1604. Bancroft, évêque de Londres, lui défendit de prêcher parce qu'on l'accusa, entr'autres choses, d'avoir dit en chaire : Dieu veuille ouvrir ouvrir les yeux au roi, afin qu'il puisse soutenir constamment la vérité sans aucun égard pour l'antiquité On prétendit que le prédicateur avoit voulu insinuer par-là, que le roi étoit aveugle, qu'il étoit chancelant dans la foi, & qu'il favorisoit les sentimens de l'Eglise Romaine. On ne sçait point combien de tems Wotton fut suspendu; mais il paroît que sa suspension fut levée, puisqu'en 1609. il publia un volume de sermons sur une partie du 1. chapitre de l'évangile selon Saint Jean, où il prend le titre de ministre d'Alhollows Barking. Mais il se pourroit aussi que ces semons eussent été prêchés avant qu'il fut suspendu; & malgré sa suspension, il pouvoit se dire ministre de cette église, puisqu'il croyoit sans doute que la défense qu'on lui avoit fait de prêcher, étoit injuste. Il s'attira aussi, quelque tems après, l'indignation de plusieurs ecclésiastiques de Londres à cause de ses sentimens sur la Justification. Il soutenoit qu'elle ne consiste que dans le pardon des péchés. Son principal antagoniste fut Georges Walker, ministre de Saint Jean l'Evangéliste à Londres. Il témoigna pendant quelque tems beaucoup de zéle contre lui, comme contre un sectateur de Socin, l'accusant d'hérésie & de blasphême. Enfin le 2. Mai 1614. il lui écrivit une lettre, le priant de consentir à une conférence de huit ministres, dont ils en choisiroient quatre chacun de son côté. Wotton y donna les mains, & il amena avec lui Balmeford, Rander, Gataker & Hiks, & Walker choisit Storke, Downham, Westfield & Gouge. Gataker proposa, que Walker eût à dresser un écrit en deux colomnes, dont l'une contiendroit les erreurs & les sentimens hérétiques & blasphématoires de Socin; & l'autre les opinions de Wotton, qu'il prétendoit être conformes à celles de Socin, afin qu'en les comparant les unes aux autres, on pût juger si l'accusition étoit bien fondée. Walker y consentit, & Wotton demanda seulement, qu'on lui communiquât son écrit deux ou trois jours avant leur prochaine assemblée, afin qu'il y préparât une réponse. Cette demande étoit si raisonnable qu'on ne put pas la refuser. L'accusation & la défense ayant été produites & lues, on convint unanimenr, après quelques disputes, qu'il ne paroissoit pas, qu'il y eut aucune hérésie, ni aucun blasphême dans ce que Wotton avoit avancé & soutenu. Il souhaitta là-dessus, que les théologiens, qui avoient assisté à cette conférence, lui donnassent un témoignage par écrit, signé de leurs propres mains, de ce qu'ils venoient de décider. Surquoi ils lui donnerent un certificat en ses termes : » Nous soussignés ne sommes pas tout-à-fait d'acord avec M. Wotton sur quelques points de la doctrine de la Justification, tels qu'il les a expliqués dans son écrit. Cependant nous ne croyons pas que la différence qu'il y a entre ses sentimens & les nôtres, soit assez grande, ni assez considérable, pour qu'on puisse, avec justice, l'accuser d'hérésie ou de blasphême. » Après cela les choses furent assez tranquilles, pendant quelques années, & Wotton qui avoit promis de s'expliquer plus clairement sur le sujet dont il s'agissoit, publia en 1624. un traité *de reconciliatione peccatoris*. Il l'écrivit en latin, croyant avec raison, qu'il n'étoit pas à propos de disputer en langue vulgaire sur un sujet abstrait, qui ne pouvoit que faire naître des doutes & des scrupules dans l'esprit du commun des Chrétiens. Il déclare dans ce traité, qu'il est d'accord avec l'église Anglicane, avec la plupart des premiers Réformateurs, & particuliérement avec Calvin, & qu'il n'avoit dessein que de combattre, d'un côté l'opinion de Flaccus Illyricus, de Hemmingius, & de quelques autres théologiens réformés, qui ont adopté leur sentiment; & de l'autre côté, l'opinion de l'Eglise Romaine ainsi qu'elle a été expliquée dans le concile de Trente. Walker ne fut pas content de cet ouvrage, il renouvella l'accusation d'hérésie contre Wotton, dans un livre qu'il ne publia que plusieurs années après la mort de ce théologien, ce qui engagea Gataker à écrire un narré de la conférence dont nous venons de parler. Il y rend compte de l'accusation de Walker & de la défense d Wotton. Ce théologien, qui étoit fort zélé pour la réformation, publia plusieurs ouvrages, pour la défendre, ce qui l'ex-

posa au ressentiment de ceux qui favorisoient l'Eglise Romaine. Un de ceux qui écrivirent contre lui, fut Richard Mountagu, ensuite évêque de Chichester, qui avoit une grande connoissance des peres & de l'histoire ecclésiastique. Quoiqu'il eût écrit fortement contre les Catholiques Romains dans sa refutation d'un livre, intitulé : *A Gag for the new Gaspel*, imprimé en 1624. c'est-à-dire : *Baillon pour le nouvel Evangile*, on ne laissa pas de l'accuser, d'avoir abandonné la cause Protestante au lieu de la défendre, en avançant certaines choses qui favorisoient l'Eglise Romaine ; ce qui engagea Mountagu à publier pour sa justification un autre ouvrage intitulé : *Apello ad Cæsarem.* J'en appelle à César. Mais bien loin de s'y justifier, il avança des propositions qui tendoient si directement à rétablir l'église Romaine, que le Parlement l'auroit poursuivi, si le roi Charles I. ne l'en eut empêché. Cependant son ouvrage fut refuté l'année suivante, par le docteur Sutcliffe, doyen d'Exceter ; Henri Burton ; François Rowse, laïc ; Yates, ministre de Norfolk ; le docteur Carleton, évêque de Chichester, & Wotton. Sutcliffe, dit-on, censura vivement ; Rowse avoit de bonnes intentions ; Burton écrivit avec clarté ; l'évêque Carleton avec piété ; Yates sçavamment, & Wotton avec beaucoup de solidité Quoique le mérite & le sçavoir de Wotton fussent généralement reconnus, il ne paroît pas qu'il ait eu d'autre benefice, que la charge de prédicateur de l'après-midi dans l'église d'Alhollows. Il mourut le 11. Décembre 1626. & fut enterré dans son église Voici le titre de ses ouvrages & la date de leur impression. *Réponse à une brochure Papiste*, intitulée : *Raisons qui font voir les absurdités palpables, & les erreurs manifestes de la religion Protestante*, 1605. en anglois. *Défense du livre de M. Perkins*, intitulé *le Catholique Réformé, contre les chicanes d'un auteur Papiste, dans sa réformation difforme*, 1606. en Anglois. L'Auteur de la *Réformation difforme* étoit *Guillaume* Bishop, prêtre Catholique Romain, qui fut ensuite Evêque titulaire de Calcédoine. *Examen du droit que le clergé Catholique Romain prétend avoir de se nommer l'église*, 1608. en anglois. *La nécessité de se séparer de l'église de Rome*, 1624. en anglois. *Antonii Wottoni, Londinatis angli, de reconciliatione peccatoris, &c.* Basileæ 1624. Les professeurs de Leyde ne voulurent pas permettre qu'on y imprimât cet ouvrage, & ils empêcherent même qu'il ne fut imprimé à Amsterdam. Wotton mit aussi une dédicace à la tête d'une traduction angloise, que *Samuel* Wotton, un de ses fils, avoit fait de la logique de Ramus. * *Bibliothèque Britannique*, tom. XVII. p. 230. &c. dans l'extrait *des Vies des Professeurs du College de Gresham*, &c. par M. Jean Ward. *Supplément françois de Basle.*

WOWER, (Jean) *Supplément tom. 2. pag. 514. col. 1. Sugillationus ;* lisez *Sugillationes.*

WOUVER, (Jean) de Hambourg, &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique ; mais on ne dit pas qu*'il étoit Luthérien, & qu'il embrassa à Rome la religion Catholique, apparemment en 1602. car Bonaventure Vulcanius en mande la nouvelle à Thomas Canterus dans une lettre du 6. Mai 1602. imprimée dans le *Sylloge epistolarum* publié par Antoine Matthæus, pag. 86. *De Wouverio nostro*, dit-il, *inaudieris fortasse eum Romæ in sacello quodam D. Virginis lutheranam Religionem publicè abjurasse, unàque Scioppio inquisitioni mercenariam operam locare.*

WREN, (Christophe) étoit d'une ancienne famille originaire de Binchester dans la comté palatine de Durham. Il naquit le 20. d'Octobre 1632. à East-Knoyle, dans la comté de Wilts, où son pere étoit ministre. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il fit paroître son génie propre aux sciences, & principalement aux mathematiques. Il n'avoit qu'environ quatorze ans, quand on l'envoya étudier au college de Wadham à Oxford. Avant l'âge de 16. ans, il avoit déja fait des découvertes dans l'Astronomie, dans la Gnomonique, dans la Statique, & dans les Méchaniques. Christophe Wren prit le dégré de bachelier-ès-arts le 18. de Mars 1650. étant alors dans sa dix-huitiéme année. Au commencement de Novembre 1653. il fut choisi membre du college d'All-Souls (toutes les ames) & il fut maître-ès-arts le 11. de Décembre suivant. Quelque tems après, il fut admis dans cette sçavante assemblée, qui donna naissance à la société royale. M. Rooke, professeur en astronomie au college de Gresham, ayant été choisi pour remplir la chaire de géometrie dans le même college, M. Wren fut élu pour occuper celle qu'il laissoit vacante ; ce fut le 7. d'Août 1657. Il n'avoit pas encore 25. ans accomplis. Dans la harangue inaugurale qu'il prononça à cette occasion, il proposa quelques méthodes pour expliquer par les loix de la nature la rétrogradation de l'ombre au cadran d'Achaz. Voici celle, dit le journaliste, qui paroît la plus simple & la plus vraisemblable. Supposé qu'il ait paru tout d'un coup une couronne & un parélie dans le ciel. On sçait que le demi-diamètre des plus grandes couronnes est à peu près de 22. dégrés ; mais il y a aussi des couronnes dont le demi-diamètre n'est que de dix à onze dégrés. Le parélie paroît à l'extrémité de la couronne ; en ce cas-là le parélie est éloigné du soleil de dix dégres. Supposé donc que le parélie ait paru immédiatement après le coucher du soleil, il faut nécessairement que l'ombre que le parélie aura produite sur le cadran, ait paru élevée de dix dégrés au-dessus de l'horizon, & il aura semblé aux spectateurs que c'étoit l'ombre du soleil, qui avoit retrogradé. Cela n'empêche pas que ce phénomène n'ait pu être un signe pour Ezechias, comme l'arc-en-ciel, autre phénomène naturel, fut un signe pour Noé & pour sa famille. M. Wren ne fut pas long-tems professeur à Gresham ; car le 5. de Février 1661. il fut choisi pour remplir la chaire de professeur en astronomie à Oxford, fondée par le chevalier Henri Savil en 1619. & il commença ses fonctions le 15. de Mai de la même année, & le 12. de Septembre il fut fait docteur en droit civil. On peut voir combien il répondit à l'attente de M. Ougthred, par le témoignage que lui rend un juge compétent, c'est le célebre Isaac Barrow, dans la harangue qu'il prononça l'année suivante au college de Gresham. Voici ses paroles : *Certissimè constat ut præcociores neminem unquam prætulisse spes, ita nec maturiores quemquam fructus protulisse. Prodigium olim pueri, nunc miraculum viri, imo dæmonium hominis ; atque ne mentiri videar, sufficerit nominasse ingeniosissimum & optimum Christophorum Wrennum.* Le 20. de Mai 1663. il fut choisi membre de la société royale, étant un de ceux qui avoient été nommés par le conseil de cette société dès qu'elle eut obtenu la chartre du roi. Il contribua beaucoup à remplir le but de cette société, par les belles découvertes qu'il fit en Astronomie, en physique & dans les autres parties de la philosophie. On en peut voir un curieux détail dans l'histoire de la société royale, de l'évêque Sprat. Comme il étoit grand architecte, il voulut faire un voyage en France, pour y examiner les édifices les plus fameux. Il mit ses observations par écrit, & les envoya à un de ses amis. Le manuscrit s'en conserve encore. Une grande partie de la ville de Londres ayant été détruite par un incendie, qui commença le deux Septembre 1666. M. Wren traça le plan d'une nouvelle ville. Ce plan fut en effet présenté au Parlement, peu de tems après. Il y eut là-dessus trois opinions differentes dans la chambre. Les uns vouloient, qu'on rebâtit une ville toute nouvelle suivant le plan de M. Wren ; d'autres, qu'on suivît l'ancien plan, mais qu'on rebâtît la ville de briques, au lieu qu'auparavant la plupart des maisons n'étoient que de bois ; d'autres enfin prenoient un milieu ; ils souhaittoient qu'on fît un quai le long de la riviere, & qu'on élargît certaines rues ; mais du reste ils vouloient, que l'on conservât, autant qu'il seroit possible, les anciens fondemens, & les voutes qui n'étoient pas ruinées, c'est à peu près ce qui fut exécuté, à l'exception du quai. Si l'on avoit suivi le plan de M. Wren, Londres auroit été une ville superbe. Les rues en auroient été larges & tirées au cordeau, & se seroient croisées en angles droits. Les églises, les marchés, & les édifices publics auroient été situés de maniere à ne point embarrasser les rues, & il y auroit eu en différens endroits quatre portiques, auxquels les principales rues

auroient abouti. Ce plan a été gravé en 1724. par M. H. Hulsberg, sur l'original de l'auteur, aux frais de son fils, M. *Christophe* Wren; mais il n'a jamais été publié. Le chevalier Jean Denham étant mort au mois de Mars 1668. M. Wren lui succéda en qualité d'architecte du roi. Depuis ce tems-là, il eut la direction d'un grand nombre d'édifices publics, qui lui ont acquis une réputation immortelle. Entr'autres l'église de Saint Etienne dans Walbrooke à Londres qui, au jugement des connoisseurs, est un chef-d'œuvre; malheureusement cette église est si environnée de maisons, qu'on ne la voit presque pas. Vers l'an 1673. M. Wren épousa Foy, fille du chevalier *Thomas* Coghill de Bleckington, dans la comté d'Oxford, de laquelle il eut un fils qu'il nomma *Christophe* comme lui. Etant devenu veuf, peu de tems après, il épousa en secondes noces, *Jane*, fille de milord Fitz-Williams, baron de Lifford en Irlande. Il eut d'elle un fils & une fille qui sont morts. L'an 1680. il fut choisi président de la société royale. Il été architecte & un des commissaires de l'hôpital des Invalides à Chelsea, & en 1684. il fut fait controlleur du château de Windsor. Il a été député deux fois au parlement, sçavoir en 1685. & en 1700. En 1718. on lui ôta la charge d'architecte du roi, mais il conserva celle d'architecte de l'abbaye de Westminster depuis l'an 1698. jusqu'à sa mort, qui arriva le 25. de Février 1723. Il étoit alors dans sa 91e. année. Il n'a jamais rien fait imprimer; mais plusieurs de ses ouvrages ont été publiés par d'autres, & quelques-uns même sur de simples brouillons, qui n'étoient point achevés, & qu'il ne destinoit pas au public. Ils n'ont pas laissé d'être tous bien reçus. En voici le catalogue : *Horologiographia geometrica*; *Tractatulus ad periodum Julianam spectans*, *Chronologia summè utilis*; *Oratio inauguralis habita Londini in Collegio Greshammensi per Christophorum Wren*; *De recta tangente cycloidem primariam*; Εὕθυσμὸς *curvæ lineæ cycloidis primariæ secundùm methodum antiquorum demonstratus*; *De dimensione cycloidum protractarum & contractarum*; *De problemate Kepleriano per cycloidem solvendo*; *Solutio problematis Mathematici*. Ce problême a été proposé en 1658. par un mathématicien de France, & M. Wren, l'ayant résolu, en proposa un autre aux François. *Méthode pour la construction des eclipses du soleil*, en anglois. *Cerebri & calvariæ figura eruditissimè delineata*. *Description de l'église cathédrale de Salisburi*, en anglois. Hypothese & problême touchant les cometes, qui parurent en 1664. & 1665. M. Hooke a publié cet écrit dans son livre intitulé : *Cometa*, en 1670. Outre cela il y a plusieurs piéces de M. Wren dans les mémoires de la societé royale. Il fut un des commissaires nommes par Charles II. pour chercher un lieu propre à bâtir un observatoire, & il assista de ses conseils le chevalier Jonas Moare, qui avoit la direction du bâtiment. Son fils le chevalier Christophe Vren, publia en 1708. *Numismatum antiquorum sylloge populis Græcis, municipiis, & coloniis Romanis cusorum, ex Cimeliarcho editoris*, in-4°. * *Bibliotheque Britannique* tom. XVII. dans l'extrait *des vies des professeurs du college de Gresham* par Jean Ward. *Supplément françois de Basle.*

VULCANIUS, (Bonaventure).... *On parle de ce sçavant dans le Dictionnaire historique*, le pere Niceron en a donné un article plus détaillé & plus complet dans le 34. volume de ses Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres. Il y parle de l'oraison de Vulcanius prononcée à Leyde par Pierre Cunæus comme d'une piece qu'il ne connoissoit que par une lettre particuliere de celui-ci, sans marquer où est cette lettre. C'est la 48e. du recueil des épitres de Cuneus dans l'édition de 1725. donnée à Leyde par Pierre Burman. On voit par la note de l'éditeur que ce discours n'a point paru, & qu'on ignore ce qu'il est devenu. Voyez aussi les lettres 65. & 78. du même recueil. Cuneus prononça en 1625. un autre discours sur la mort de Vulcanius, dont le pere Niceron n'a point parlé. Ce discours a été imprimé en 1725. à Leyde *in*-8°. à la suite des lettres de Cuneus recueillies & publiées par Pierre Burman. *Voyez* CUNEUS. Dans ce discours on parle un peu differemment que le pere Niceron du voyage de Vulcanius en Espagne. Cuneus dit que ce fut Jean Paccius, historiographe de Philippe roi d'Espagne, qui emmena avec lui Vulcanius en ce royaume, pour le mettre auprès de François de Mendoza, cardinal & évêque de Burgos. Cuneus ajoute, que ce cardinal l'engagea à composer les vies des hommes illustres, en science & autrement, à l'exemple de Paul Jove: que Vulcanius commença cet ouvrage, mais que la mort de son protecteur le lui fit abandonner. Il dit encore que durant son séjour en Espagne, Vulcanius traduisit du grec en latin un ouvrage de Nicolas Cabesilas évêque de Methon sur la vie en Jesus-Christ. On ne trouve point ces faits dans l'article donné par le pere Niceron. Il auroit pu ajouter encore que l'on trouve 12. lettres de Vulcanius dans le *sylloge epistolarum* publié a Leyde en 1708. *in*-8°. avec les notes d'Antoine Matthæus. La 1. du 3. Janv. 1556. à Thomas Canterus : il y dit qu'il prépare une nouvelle édition d'Isidore & d'Apulée. Pierre Scriverius portoit un jugement fort peu avantageux de cette édition d'Apulée, comme on le voit par sa lettre à Thomas Canterus, &c. à Leyde le 6. des calendes de Mars 1602. *Edidissem*, dit-il, *in sylloge epistol. Anton. Math.* p. 81. *jam olim Apuleium, nisi dom* Vulcanius *novâ sua editione prævortisset, in quâ nihil boni tamen meo quidem judicio præstitum.* La seconde lettre au même est du 19. Janvier 1607. sur les vers de Janus Lernutius à la louange des victoires de Spinola imprimés l'année précédente, à Anvers, chez Henri Verdusst. Il blame Lernutius de n'avoir employé ses muses en cette occasion que pour obtenir quelque argent de Spinola. La troisiéme au même, datée de Leyde le 2. Février 1604. Elle ne contient que quelques nouvelles : entr'autres, que l'on disoit que le roi de France avoit appellé Juste Lipse pour rétablir l'université de Paris, & que ce sçavant étoit en chemin pour cela. La quatriéme au même, de Leyde le 16. Octobre 1598. sur la piece de Gruter intitulée *aranea*. La cinquiéme au même, le 6. Mai 1602. il lui apprend que Wouver a abjuré le Luthéranisme à Rome, & qu'avec Scioppius il avoit vendu sa plume à l'Inquisition. La sixiéme au même, des calendes de Mai, 1603. il désire que les Etats Généraux de Hollande érigent une académie à Utrecht, plutôt qu'à Amersfort. La septiéme au même, en 1602. il n'approuve pas que Gruter veuille publier tous les anciens auteurs. Il veut qu'il fasse un choix. La huitiéme au même le 24. Novembre 1583. il dit qu'il travaille à une nouvelle édition de la Bibliotheque de Gesner. La neuviéme au même, le 9. de Novembre 1597. il parle de sa traduction latine des 17. livres de Saint Cyrille d'Alexandrie *de adoratione in spiritu & veritate*, que François de Bobadilla, cardinal, archevêque de Burgos, venoit de faire imprimer à Tolet. La dixiéme au même, en 1593. il parle de l'édition d'Apulée qu'il se disposoit à donner. La onziéme au même, en 1587. il dit qu'il avoit envoyé à Plantin les poësies des trois freres Nicolas Grudius, Hadrien Marc & Jean second, pour les faire imprimer. La douziéme au même, les calendes de Septembre 1587. il dit que pour décharger sa bibliotheque des livres non nécessaires, il a mis ces livres au sort, & qu'il lui en envoye le catalogue & les conditions, pour voir s'il veut hazarder le sort.

VULSON de la Colombiere, (Marc) *On en parle dans le Dictionnaire historique, & dans le Supplément de* 1735. On a oublié dans l'un & l'autre, l'ouvrage suivant : *Questions plaisantes & récréatives, avec leurs décisions, pour se divertir agréablement dans la compagnie des dames. Ensemble un discours problématique touchant le célibat & le mariage; où l'on voit les raisons qui peuvent persuader ou divertir les jeunes hommes & les jeunes filles de se faire religieux*, à Paris chez Charles de Sercy, 1659. *in*-12. L'auteur n'est point nommé. On dit seulement dans l'avertissement, » qu'on » a tiré ces deux petits traités du cabinet d'un gentil- » homme sçavant & curieux, qui a donné au public plu- » sieurs grands & héroïques ouvrages concernant la no- » blesse & la chevalerie. » Tout cela est très-peu de chose.

WUTGENAU, (Godefroi-Erneſt de) très-célébre généraî de l'empereur, naquit le 20. Août 1673. dans la terre ſeigneuriale de Pielau, ſitué dans la principauté d'Oels, terre qui appartenoit à ſon pere. Après s'être bien fortifié dans les langues, il ſe rendit à Jene, où il profita beaucoup dans les mathématiques ſous Erhard Weigeln; mais il eut le malheur en 1697. d'être fort maltraité à Drackendorf par des Officiers avec qui il avoit pris querelle, & ſon valet de chambre y perdit la vie. Enſuite il commença à voyager, & partout il ſe lia avec les plus célébres Ingénieurs & autres perſonnes diſtinguées dans les ſciences. A ſon retour il ſe fit ſi fort eſtimer par ſes talens du comte de Promnitz à Soran, Balthaſar-Erdmann, qu'il le choiſit pour accompagner dans ſes voyages, en qualité de Gouverneur, ſon fils aîné Erdmann, qui devint dans la ſuite miniſtre & conſeiller intime de la cour du roi de Pologne, & il négocia heureuſement en 1705. le mariage de ſon éleve avec la princeſſe *Anne-Marie*, fille de *Jean* Adolphe, duc de Weiſſenfels. Peu de tems après ayant eu un duel avec le baron de Kittlitz, il quitta la cour du comte de Promnitz, & ſe rendit en 1706. en qualité de volontaire en italie, avec les troupes Heſſoiſes, où il fut fait général-adjudant du prince héréditaire de Heſſe-Caſſel. Il ſe diſtingua dans ce poſte, & cette année & la ſuivante, par ſa grande valeur. En 1708. il accompagna le prince dans le Brabant, & il ſe conduiſit ſi bien qu'il fut fait gouverneur du jeune prince Georges, & lieutenant-colonel dans ſon régiment, emploi qu'il remplit, avec beaucoup d'exactitude, juſqu'à la paix d'Utrecht. En 1715. il ſe trouva dans l'expédition qui ſe fit en Poméranie, & ſuivit, après que Stralſund ſe fut rendu aux alliés du Nord, le prince George à Caſſel, d'où en 1716. il alla en France & en Italie. En 1717. il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice du prince Maximilien, avec lequel il marcha en Hongrie, où étant au ſiége de Belgrade, il fut bleſſé, ce qui ne l'empêcha pas d'aider le 19. Août à chaſſer les Turcs de leurs retranchemens. Il reçut ordre en 1718. de ſe rendre avec ſon régiment en Lombardie, & de-là en 1719. en Sicile. Il y donna de nouvelles preuves de ſa valeur & de ſon expérience dans la bataille de Francavilla & au ſiége de Meſſine, où il fut bleſſé dangereuſement au bras. Après la paix, concluë en 1720. avec l'Eſpagne, il retourna à la cour de Heſſe, où le Lantgrave régnant non-ſeulement le nomma en 1724. général-major, & le chargea d'une commiſſion ſecrette à la cour de Petersbourg; mais de plus il lui donna en propre un régiment d'infanterie. Pendant que ſon régiment étoit en quartier, il fit un voyage en Siléſie, & ſéjourna quelque tems ſur ſa terre de Pielau, après quoi dans les années 1727. 1728. & 1729. il fréquenta la cour de Weimar, & vécut dans une intime amitié avec le conſeiller ſecret & docteur en théologie, Jean-Frederic baron de Werthern. Alors il ſe fit auſſi connoître à la cour de Dresde, où il acquit la bienveillance du roi Auguſte II. qui, pour une invention toute particuliere de certains ponts de navires, lui fit un préſent de 25000 écus, qu'il employa pour ſes ſujets en Siléſie, auxquels il ordonna d'abattre leurs anciennes maiſons & d'en rebâtir de nouvelles, tirées au cordeau. Enſuite ayant abandonné le ſervice du Landgrave de Heſſe, il s'attacha à l'empereur, qui le promut d'abord à la charge de général-major, & l'envoya en 1730. en Italie, où il commanda en 1731. dans la ville de Plaiſance. En 1733. on ſe ſervit de lui pour tracer un camp à Oppeln en Siléſie, & le 26. Novembre, on lui donna le commandement de Philipſbourg, après avoir été auparavant nommé au mois d'Octobre, lieutenant-général de l'empereur. Il mit cette place en ſi bon état de défenſe que les François furent obligés en 1734. de l'aſſiéger pendant huit ſemaines de ſuite, avant que de la forcer à ſe rendre. L'empereur & l'empire lui témoignerent leur contentement, le premier en lui remettant le régiment de Ligneville, & l'Empire en lui payant les dettes qu'il avoit faites à Philipſbourg avec un préſent de 5000. écus. Après quoi on lui donna le gouvernement de Mayence; mais avant la fin de cette année, il fut fait par l'empereur gouverneur de l'importante forteresse de Mantoue. Avant qu'il partit pour l'Italie, l'Empire l'éleva le 14. Février de l'an 1735. à la charge de général-veld-maréchal-lieutenant de l'Empire, & l'empereur, au mois de Mai, à celle de général d'artillerie. Dès qu'il fut arrivé à Mantoue, il fit travailler à force à la réparation des fortifications, & incommoda beaucoup, juſqu'à la ſuſpenſion d'armes au mois d'octobre, les Eſpagnols qui avoient bloqué cette place. En 1736. il obtint la permiſſion de faire un échange de ſon régiment contre celui du général Rumpf, & le 20. Juin l'empereur l'honora de la charge d'intendant-général de toutes ſes forterеſſes, tant dans ſes pays héréditaires que dans l'empire. C'eſt ce qui l'obligea à quitter l'Italie, & à ſe rendre en Hongrie, pour viſiter les forteresses de ce royaume. Mais étant en chemin pour rendre compte à Vienne de ſon adminiſtration, il tomba malade le 30. Novembre dans un village auprès de Stuhlweiſſenbourg. Ayant, malgré cela, continué le lendemain ſon voyage, il arriva le même jour à Raab, où il mourut le 23. Décembre de l'année 1735. âgé de 63. ans, 4. mois & 3. jours, & fut enterré le 26. dans l'égliſe Luthérienne de Raab. De ſon épouſe, *Sophie-Florence*, fille de *Godefroi-Erneſt* de Buttlar, général-lieutenant au ſervice du Landgrave de Heſſe-Caſſel, qu'il avoit épouſée le 16. Septembre de l'an 1729. il laiſſa un fils unique, âgé de 6. ans. *Manuſcrits. Curioſités de Siléſie*, tom. II. p. 1124. en allemand. Suppl. All. *de Baſle. Supplément françois de Baſle.*

WYCHERLEY, (Guillaume) fils de *Daniel* Wycherley, né à Clive en Shropshire, quitta l'Angleterre à l'âge de 15 ans, & après avoir paſſé quelques années en France, il alla à Oxford pour étudier en philoſophie, il avoit alors environ 20 ans. Il avoit embraſſé la religion Catholique dans ſes voyages; mais de retour à Londres il redevint Proteſtant; & dans la ſuite il quitta encore l'Héréſie pour la Catholicité, ou pour mieux dire, il ne fut jamais fixé dans aucune religion. Il quitta l'univerſité d'Oxford ſans y avoir pris de degrés, revint à Londres, & comme s'il eût reſolu de s'appliquer à l'étude du droit, il ſe fit recevoir dans la ſociété des juriſconſultes du temple. Mais Charles II. étoit ſur le trône d'Angleterre: c'étoit le regne des plaiſirs & de l'eſprit: Wycherley, qui avoit l'un & qui aimoit beaucoup les autres, abandonna bientôt des études ſerieuſes, & qui lui paroiſſoient ſeches parce qu'il avoit peu de goût pour elles, & ſe livra à des occupations plus conformes à ſon genie & à celui de ſon tems. Elles ne tarderent pas à lui faire une réputtation diſtinguée; & il obtint la faveur de Charles II. & de tout ce qu'il y avoit alors de plus conſiderable par la politeſſe & par la naiſſance. On nomme entr'autres le célébre duc de Buckingham. Il épouſa la comteſſe de Drogheda qui le fit maître de tout ſon bien; mais quand la mort la lui eut enlevée, ſon droit lui fut conteſté; & les frais du procès, joints à d'autres accidens, l'ayant mis hors d'état de ſatisfaire à l'impatience de ſes creanciers, il ſe vit expoſé à la rigueur des loix établies en Angleterre contre ceux qui ne payent pas leur dettes. On prétend que dans une ſituation ſi triſte il ſe vit abandonné même de ſes amis & & de ſes protecteurs, & quoique ſon pere eût ſix cens livres ſterling de rente, ce qui fait un revenu aſſez conſiderable, il ne put non plus en obtenir aucun ſecours. Il paſſa ſept ans en priſon; & il y ſeroit peut-être demeuré plus long-tems ſans la généroſité du roi Jacques ſecond, qui au ſortir d'une repréſentation du *Plain-Déaler*, piéce de théatre de l'auteur, ordonna que les dettes de Wycherley fuſſent acquitées, & accompagna cette grace d'une penſion annuelle de deux cens livres ſterling qui lui fut payée juſqu'au tems de la retraite de ce prince. Ces bienfaits n'acquiterent pas Wycherley: il n'avoit pas declaré toutes ſes dettes: & la mort même de ſon pere ne put le tirer d'embarras: il eſt vrai qu'il en héritoit, mais le teſtament qui le mettoit en poſſeſſion des biens fonds, ne lui permettoit ni de les vendre ni de les engager. Il pouvoit cependant en diſpoſer pour un douaire; & ce fut le parti qu'il prit. Il ſe ma-

ria pour la seconde fois en 1715. à l'âge d'environ 80 ans, onze jours seulement avant sa mort. C'étoit un homme d'un commerce aisé, qui n'avoit rien de la misantropie dont on auroit pu le soupçonner si on avoit jugé de lui par l'esprit de satyre & dur qui caractérise ses piéces de théâtre. Il étoit aussi bon ami, zélé même pour ceux qu'il affectionnoit; mais il étoit porté au libertinage, & ses écrits ne s'en ressentent que trop. Il est auteur de quatre comédies qui ont, dit-on, été bien reçues. M. de Voltaire dans ses lettres sur les Anglois a parlé de deux de ces piéces. Les deux autres ont pour titre (en françois) *L'amour dans un bois*, & *& le gentilhomme maître à danser*. La premiere fut representée en 1672. En 1728. on imprima à Londres, ses *Oeuvres posthumes tant en prose qu'en vers, fidelement publiées sur ses propres manuscrits, par M. Théobald, en deux parties, précédées de quelques mémoires sur la vie de l'auteur.* Voici le jugement que l'on porte de ces œuvres dans la Bibliothéque Britannique. Ce recueil, dit-on, n'est pas éxemt des défauts ordinaires dans les ouvrages posthumes des plus célébres écrivains. On y en trouve même qui ne peuvent passer sous le simple nom de négligences, & dont on peut douter que l'auteur les eût corrigés quand il auroit été lui-même l'éditeur de son recueil. Outre que ses vers, ajoute-t-on, manquent en général de douceur & d'harmonie, on n'y remarque pas assez ce tour vif, original & ingénieux qui caractérise les vrais poëtes. L'auteur aime à s'exprimer avec force, & souvent il y réussit; mais souvent aussi l'expression pour être forte, devient outrée, ou trop laconique: doù il arrive que telle pensée, qui dans le fond est vraie & naturelle, paroît fausse & affectée après avoir paru obscure. On blâme aussi la dureté de sa satyre, & son peu de respect pour la religion. Dès 1720. on avoit déja donné du même des œuvres posthumes différentes de celles-ci. C'est un recueil de poësies imprimé à Londres, & qui diminua, dit-on, la réputation de l'auteur, plutôt qu'il ne l'augmenta, quoiqu'on y trouve du bon. Dans les secondes œuvres posthumes en deux parties, il y a des piéces galantes, critiques & bacchiques &c. un essai en prose contre l'orgueil & l'ambition; un recueil de maximes & de reflexions morales, au nombre de 308. dont la plupart ne sont prespue que traduites de M. de la Rochefoucault, & de quelques autres écrivains, que l'auteur a affecté de ne point nommer; voulant, sans doute, passer pour original lorsqu'il n'étoit gueres que copiste. On a démontré son plagiat dans la Bibliothéque Britannique, où l'on remarque une partie des maximes qu'il a pillées &c. L'éditeur dit que Wycherley a laissé beaucoup d'autres piéces manuscrites qui pourroient faire encore un aussi gros volume d'œuvres posthumes, * Bibliothéque Britannique, tome 5. seconde partie.

WYMPNA, (Conrad) poëte, orateur, philosophe & théologien, célébre dans le quinziéme siécle, & après les premieres années du seiziéme. *On en parle dans le Dictionnaire historique*, où on le nomme Wimpina, quoique l'ouvrage même que l'on cite à la fin, écrive Wimpna. *Il falloit ajouter que* ce sçavant fut chanoine des églises cathédrales de Brandebourg & de Havelberg. Il vivoit encore lorsque l'anonyme publié par Mader écrivoit, par consequent après l'an 1530. mais il paroît qu'il étoit alors fort avancé en âge. On trouve aussi dans l'anonyme cette liste des ouvrages de Wympna, omise dans le Dictionnaire historique. 1. *Proprietatum logicalium editio & commentatio.* 2. *De erroribus philosophorum in fide Christi, liber.* 3. *De nobilitate cœlestis corporis.* 4. *De eo, an animati cœli possint dici.* 5. *De nobilitate animarum cœli.* 6. *De fato.* 7. *De theologico fastigio.* 8. *Panegyrici de Christi mirabilitate ac sublimitate.* 9. *Apologeticus in sacræ theologiæ defensionem.* 10. *Apologia secunda contra obtrectationem theologiæ.* 11. *Apologia tertia ad Mellerstatinas offensiones & denigrationes sacræ theologiæ.* 12. *Apologia quarta contra Laconismum Mellerstatinum pro defensione theologiæ.* 13. *Apologia quinta pro repressione errorum Mellerstatii.* 14. *Cribratio in tergiversationes Martini Mellerstat.* Ce Martin Mellerstat, ou plutôt Melrstat contre qui Wympna a tant écrit, étoit de la Franconie, avoit enseigné pendant près de vingt ans la théologie, expliquant principalement la somme de saint Thomas, s'étoit livré depuis à l'étude de la médecine, & étoit en 1498. premier médecin de Fréderic prince de Saxe. 15. *De ortu, progressu & fructu sacræ theologiæ.* 16. Un commentaire sur le Maître des sentences; diverses harangues, des poësies & des épîtres.





XENOPHON, dit le *Jeune*, pour le distinguer du célébre Xenophon, étoit d'Ephese, & selon la conjecture de Jean-Albert Fabricius, & de quelques autres sçavans, il a écrit avant Héliodore. Il n'est connu que par ses *Ephesiaques*, roman en cinq livres, qui contient les avantures d'Abrocome & d'Anthia. Ange Politien avoit connu cet ouvrage encore manuscrit de son tems, & qui l'a été bien des années depuis: il le cite avec éloge dans ses *Miscel.* chap. 51. & en traduit même un morceau du premier livre, lequel contient la description d'une fête célébre à Ephese en l'honneur de Diane protectrice de cette ville. Suidas, avant Politien, parle aussi des Ephésiaques de Xenophon, & les dit en dix livres: *Xenophon Ephesius historicus*, dit-il, *scripsit Ephesiaca. Sunt autem amatorii libri decem: de Abrocoma & Anthia, & de urbe Ephesiorum, & alia.* Mais, où il y a erreur dans le chiffre, ou Suidas a compris deux ouvrages différens sous un même titre. La narration du roman paroît en effet achevée à la fin du V. livre. Cet ouvrage, après être resté longtems manuscrit, fut enfin découvert dans la bibliotheque d'un monastere de Bénédictins à Florence. Dom Bernard de Montfaucon donne une courte notice de ce manuscrit dans son *Diarium Italicum* imprimé en 1702. pages 365. & 366. A la fin de 1711. Gisbert Cuper écrivoit de Deventer à Jean le Clerc: » Il y a plus d'un an » que j'ai travaillé à retirer de la poussiere le manuscrit » des *Ephesiaques* de Xenophon: on l'a enfin trouvé dans » une bibliothéque de Florence... M. Salvini le traduira » en latin, & y ajoutera des notes. « Le sçavant Antoine-Marie Salvini entreprit en effet de copier de sa main le manuscrit de Florence, comme on l'apprend de l'épitre d'édicatoire de la traduction latine du même ouvrage par M. Cochi à Théophile Hastings comte de Hunktingdon. *Te comiter accepturum hunc Xenophontem confido, cujus non ultimam esse laudem reor ita Politiano & Salvino popularium meorum doctissimis placuisse, ut ille Xenophonti Attico istum Ephesium suavitate parem existimaverit, hic in patrium sermonem eleganter verterit, & ex antiquo codice exemplar pene totum suâ manu scripserit,* Ce ne fut point en effet en latin que M. Salvini traduisit l'ouvrage dont il s'agit, mais en Italien. *Senofonte Ephesio, de gli amori di Abrocome & d'Anthia libri V. tradotti da Antonio Maria Salvini. in-12. in Londra* 1723. On apprend par l'épitre d'édicatoire, que M. Davenant envoyé d'Angleterre,

auprès du grand duc de Toſcane, ayant acheté pluſieurs manuſcrits grecs des Benedictins de Florence, remit une copie des Ephéſiaques à un de ſes amis à Florence, lui recommandant d'engager l'abbé Salvini à les traduire en Italien, pendant qu'on ſe mettroit en état de donner l'original au public. L'auteur de l'épitre dédicatoire, qui eſt cet ami commun de M. Davenant & de M. Salvini, ajoute que le public auroit en ſon tems l'original avec la traduction latine. En effet, avant que M. Davenant eut fait remettre à l'abbé Salvini la copie dont on a parlé, il en auroit envoyé une autre à M. Antoine Cochi, Florentin, qui s'étoit chargé de traduire l'ouvrage en latin. L'original, accompagné de cette traduction, parut à Londres en 1726. *in*-4°. ſous ce titre: *Xenophontis Epheſii Epheſiacorum libri V. de amoribus Anthiæ & Abrocomæ. Nunc primum prodeunt è veſtuto codice bibliothecæ monachorum Caſſinenſium Florentiæ, cum latinâ interpretatione Antonii Cochii Florentii.* En 1736. il a paru en Hollande, quoique le titte porte Paris, une traduction françoiſe des Epheſiaques. Selon le témoignage de celui qui nous a aſſuré ce fait, car nous ne connoiſſons point cette traduction, c'eſt l'ouvrage de quelque étranger qui n'a entendu ni le grec, ni la traduction latine de M. Cochi, ni la verſion itallenne de l'abbé Salvini, ni meme le genie de notre langue. Tant de témoignages auroient dû empêcher M. l'abbé Lenglet de décider, comme il le fait, dans ſa bibliotheque des Romans imprimée 1734. pag. 18. & 19. que *l'original grec* de l'ouvrage de Xenophon *n'a jamais paru, non plus qu'aucune autre verſion. Qu'ainſi il paroît que c'eſt une ſuperchærie, aſſez ordinaire aux Romanciers, qui veulent faire paroître leurs productions ſous des noms reſpectables.* Nous ajouterons que le Roman de Xenophon a cela de ſingulier que l'auteur marie ſes héros dès le premier livre, & que le triomphe de la fidelité conjugale eſt le but de ſon ouvrage. Quelques critiques penſent que cet auteur eſt plus ancien que tous les autres Romanciers Grecs qui nous reſtent. M. Salvini le croit du tems de Jules Ceſar. Nous avons rapporté plus haut d'autres conjectures. Voyez les éditions de ce roman; la préfaee du tome 6e. de la bibliotheque grecque de Jean Albert Fabricius; les lettres de M. Cuper, pag. 372. &c. Cette année 1748. M. Jourdan, de Marſeille, homme d'eſprit, déja connu par le *guerrier philoſophe*, *les mémoires de Monville*, & une lettre adreſſée à M. de Fontenelle ſur la tragédie de M. de la Place, intitulée, *Veniſe ſauvée*, nous a donné nne traduction françoiſe, que l'on eſtime, de l'ouvrage de Xenophon, ſous ce titre: *Les Amours d'Abrocome & d'Anthia, hiſtoire Epheſienne.* Il eſt dit un mot de cette traduction dans les *Mémoires de Trévoux*, tome 1. du mois de Mai 1748. pag. 947. & 947. on y dit entr'autres, que le traducteur auroit dû intituler ſon livre: *Les Amours d'Abrocome & d'Anthia, ouvrage de Xenophon d'Epheſe, en cinq livres.* La raiſon principale qu'on apporte pour autoriſer ce titre plutôt que celui que le traducteur y a mis, c'eſt que quoique dans le corps du titre de Xenophon il y ait, à la verité, des traits marqués & ſinguliers de l'amour congugal, cependant le titre & le tiſſu de l'hiſtoire ne préſentent en général & comme objet dominant, que des avantures. Cette traduction eſt accompagnée de notes ſur la geographie, ſur les mœurs & les différens uſages des anciens. Dans ſa préface le traducteur donne ainſi l'idée de l'auteur original: » Xenophon, dit-il, m'a » paru en général ingénu & ſenſé, clair & précis dans » ſes deſcriptions, auſſi noble que ſimple dans la plus » grande partie de ſon recit, vif & rapide dans ce qui » n'eſt qu'épiſodique, & quelquefois ſublime dans ce » qui eſt ſentiment, &c.

XIMENE'S (François) né à Gironne, vivoit vers l'an 1400. & fut évêque d'Elvas. Il a fait imprimer un bel ouvrage *de vitâ angelicâ. Grand diction. univerſ. Holland. Antoni, biblioth. Hiſpan.* &c. cités par les auteurs du *diction. hiſtor.* d'Amſt. 1740.

XIMEME'S (François) Eſpagnol religieux de l'ordre de ſaint François, vivoit ſous le régne de Charles-Quint, & fut un des douze eccléſiaſtiques qui furent envoyés en Amerique pour y travailler à la converſion des Idolâtres. Il y mourut. On a de lui *Lexicon Mexicanum*: quatre livres de la nature & de la vertu des arbres, des plantes & des animaux de l'Amerique, qui ſont d'uſage dans la medecine. &c. *diction. hiſtor.* d'Amſt. 1740. On cite dans cette édition du dictionnaire l'ouvrage de Pope-Blount, intitulé, *cenſura celebriorum autorum*, &c. Il n'y eſt pas cependant parlé de François Ximenès dont il eſt ici queſtion, mais du cardinal Ximenès, qui eſt fort différent.

XIMENE'S (François) ſurnommé de *Cermona*, naquit à Cordoue en Eſpagne, fut profeſſeur en medecine & en anatomie à Salamanque, & exerça cet emploi juſqu'à la fin de ſa vie. Il a fait un traité de l'admirable vertu & des effets de l'eau commune: cet ouvrage a été imprimé. * *Diction. hiſtor.* d'Amſterdam. 1740.

XIMENE'S (Pierre) Jeſuite de Tolède, demeura preſque toujours à Gratz en Stirie, où il eut la direction de l'académie qui y avoit été nouvellement fondée. Il mourut à Milleſtadt le 29. Novembre 1633. âgé d'environ 80. ans. On a de lui, *diſputatio habita cum Balthaſare Fiſchero Lutherano de fide juſtificante, in academia Græcenſi; & autres traités.* * *Dictionnaire hiſtorique* d'Amſterdam. 1740.

XIMENE'S SAVARIÉGO (Jean) medecin Eſpagnol, floriſſoit dans le dix-ſeptiéme ſiécle, & donna au public les ouvrages ſuivans, *de curatione puerorum: de variolis, de peſte, ejus cauſis, præſervatione & curatione.* &c. * *Dict. hiſtor.* d'Amſterdam. 1740.

XIMENE'S de Embun (Valere) religieux de l'ordre des Carmes, né à Alagona, après avoir paſſé par les charges principales de ſon ordre, fut fait évêque d'Alghéri en Sardaigne. Il eſt mort à Sarragoſſe âgé de 57. ans, laiſſant pluſieurs écrits concernant ſon ordre. * *Diction. hiſtor.* d'Amſterdam. 1740.

XIMENE'S (Chriſtophe) Jeſuite, né à Salamanque en 1573. fut miſſionnaire dans les Iſles Philippines, où il mourut le 3. Décembre 1629. Il a laiſſé pluſieurs écrits, entr'autres, un touchant les myſteres de la religion chrétienne.

XUARES (Roderic) juriſconſulte Eſpagnol, à fleuri dans le ſeiziéme ſiécle. Il exerça avec beaucoup de ſuccès la profeſſion d'avocat à Salamanque, & compoſa pluſieurs ouvrages, qui ſont, dit-on, fort eſtimés, & qui peuvent être d'une grande utilité à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la juriſprudence. On cite les ſuivans dans le dictionnaire hiſtorique de l'édition de Hollande 1740. *Allegationes & conſilia. Repetitiones, ſive lectura in quaſdam leges. De fide juſſore in causâ criminali.* On ajoute qu'il en a encore compoſé quelques autres, qu'on ne nous fait point connoître; & qu'il eſt parlé de lui dans la bibliotheque des écrivains Eſpagnols de Nicolas Antonio.

YSE YVE



YSENDOORN (Gisbert) né à Ede dans le Velau le 3. Décembre 1601. perdit son pere en 1603. & sa mere en 1607. Celle-ci l'avoit mis à l'école à Harderwych où il apprit fort bien le latin, le grec & l'hebreu ; de-là il passa aux études académiques. En 1616. ne désirant que de se perfectionner dans l'étude, il visita les académies de Groningue, de Franeker, & de Leyde; ensuite il voulut frequenter celles de Sedan & de Saumur. S'étant rendu depuis à Paris, il y demeura deux ans, s'y appliquant principalement à l'étude de la philosophie. En 1620. il y fut reçu docteur en philosophie. Curieux de voir les autres académies de France, il les parcourut profitant des leçons des habiles professeurs autant que la rapidité de ses courses put le lui permettre. De Marseille il alla à Carthagene & à Alicante en Espagne. L'humeur des Espagnols, lui ayant déplu, il revint à Marseille; & ayant pris le chemin de l'Italie, il visita Genes, Pise, Sienne & Rome. Il alla de-là à Naples, y demeura peu; & revint à Rome : après avoir parcouru les autres villes d'Italie, il retourna en France, resolu de s'y fixer. Mais il changea de dessein, & reprit la route de sa patrie en 1629. En 1634. il fut appellé à Deventer pour y être professeur en philosophie. En 1647. il passa à Harderwick où il fut fait premier professeur en philosophie. Il mourut dans cette ville. On a de lui : *Essatorum philosophicorum centuriæ duæ : Collegii philosophici Daventriensis partes duæ : Compendium logicæ peripateticæ : Physiologia, Logica & Ethica peripatetica : Medulla physicæ generalis & specialis.* Voyez le *Dictionnaire historique* de la derniere édition de Hollande; on y cite, entr'autres, J. Revii *Daventria illustrata.*

YVETOT. *Supplém. tom. 2. pag. 517. col. 2.* à la fin du &c. *lisez*, avant la fin du &c.... *ajoutez que* l'érection d'Yvetot en royaume est une chimere ; mais qu'il est sûr que ce pays a été qualifié de royaume : on en trouve la preuve dans un arrêt de l'échiquier de Normandie, de l'an 1392. & dans d'autres monumens posterieurs.

ZAC ZAC



ZABARELLA, (François) dit le *cardinal de Florence* &c. *Supplément tome 2. on dit deux fois* Verger *pour* Vergier.

ZABÉENS..... *Supplément tome 2.* on cite le onziéme livre de Spencer ; *De legibus Hebræorum*; c'est une faute d'impression, au lieu du second livre.

ZACHARIE, surnommé le *scholastique*, évêque de Mitilene &c. *On en parle dans le Dictionnaire historique & dans le Supplément de 1735. Il faut encore ajoûter ce qui suit.* Zacharie étudia les belles lettres à Alexandrie, avec le philosophe Ammonius. Nous avons de lui deux traités, l'un est un dialogue sur la création du monde, dans lequel il fait voir contre les philosophes païens, que le monde n'est point éternel, qu'il a été crée, & qu'il peut être détruit à la volonté de celui qui l'a créé de rien. Ce traité a été imprimé en grec & en latin, de la version de Jean Tarin, d'Angers, à la suite de la philocalie d'Origenes, à Paris 1624. *in*-4°. L'épitre dédicatoire de Tarin est cependant de 1618. Le même ouvrage a paru aussi dans l'*auctuarium* de Fronton-le Duc; à Leipsic, en 1654 avec des notes de Gaspard Barthius ; & dans la bibliotheque des peres, édition de 1677. de la traduction de Gilbert Genebrard ; enfin on en cite encore une version de Gentien Hervet, à Venise 1546. *in*-8°. le deuxiéme écrit de Zacharie est une réfutation du sentiment des Manichéens sur l'existence de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. On l'a en latin de la version de Turrien dans le tome 5. des *Antiquæ lectiones Canisii.*

ZACHARIE, pape. *Supplément tome 2. on nomme deux fois* Gregoire XIII. au lieu de Gregoire III... Le pontificat vaqua huit jours, & non pas quatre seulement. Zacharie fut élu le cinquiéme Décembre, non le deuxiéme ou le troisiéme.

ZACHARIE de Lisieux, Capucin, mort le 10. de Novembre 1661. âgé de 79 ans, est auteur de plusieurs traités, entr'autres, de trois qui sont fort connus : 1. *Seculi genius*, imprimé plusieurs fois. 2. *Gyges Gallus*; dans l'un & l'autre, le pere Zacharie a pris le nom de *Petrus Firmianus*. Le *Gyges Gallus* a été imprimé à Paris en 1658. *in*-4°. avec un autre écrit intitulé, *Somnia sapientis* : l'un & l'autre furent réimprimés en 1659. *in*-12. à Paris ; & les trois ensemble ont paru en Allemagne en 1663. *in*-12 En 1739. un Allemand nommé Gabriel Lieibheit épris des beautés qu'il a trouvées dans le *Gyges Gallus*, l'a fait réimprimer avec des notes à Ratisbonne *in*-8°. sous ce titre : *Gyges Gallus, sive Petri Firmiani ingeniosa in mores suæ gentis quæstio & animadversio, opus politicis, comicis, sacris & profanis oratoribus utilissimum, omnibus eruditis jucundissimum, quod in hac nova editione summariis, notis sicubi visum, & indice copioso illustravit P. Gabriel Liebheit in liceo Frisingensi rhetorices professor.* Le pere Zacharie de Lisieux ne se seroit pas attendu, sans doute, que son livre dût recevoir tant d'éloges. Son dernier éditeur le regarde cependant dans la préface qu'il a mise au devant, comme un chef-d'œuvre de bon sens, de jugement & de latinité ; & il va jusqu'à dire que l'auteur a mérité par cet ouvrage l'honneur & la gloire des bons écrivains de l'antiquité. Un troisiéme ouvrage du pere Zacharie de Lisieux est celui qui a pour titre, *Relation du pays de Jansénie* satyre fort mauvaise où l'auteur s'est déguisé sous le nom de Louis Fontaines. Cet écrit a été imprimé en 1660. à Paris *in*-8°. & on l'a réimprimé *in*-12.

ZACHE, (Jean) Polonois, docteur en théologie, a fait honneur à l'université de Leipsic, où il vint faire ses études, & à laquelle on l'aggrégea. Il se rendit habile dans les arts & dans la philosophie. Il expliqua long-tems les livres d'Aristote, & forma un grand nombre de disciples, qui par leurs louanges & par l'utilité qu'ils retirerent de ses leçons, étendirent sa réputation. Il occupa ensuite une chaire de théologie, à laquelle il s'étoit préparé par une étude convenable à cet exercice, mais dans

le goût de son siécle & du pays où il vivoit, où l'on ne connoissoit gueres que les théologiens scholastiques. Il étoit en 1415. recteur de l'université de Leipsic, où il mourut. Il fut inhumé dans l'église de saint Nicolas. Il a laissé quelques ouvrages; comme, quatre livres sur les sentences; *Super veteri arte cursus*; huit livres sur la physique d'Aristote; trois livres sur l'ame; des harangues adressées au clergé, & qu'il avoit prononcées en sa présence; diverses thèses ou disputes. * *Voyez* l'Anonyme de Leipsic publié par Joachim-Jean Maderus, à Helmstadt 1660. *in*-4°. nombre XV.

ZACUT, (Abraham) *Supplément tome 2.* On attribue à Zacut qui vivoit dans le seiziéme & le dix-septiéme siécle, l'*Almanach perpétuel*, qui est d'un autre Zacut plus ancien. Cet almanach a été imprimé à Venise dès 1472. Dans le *Sylloge epistolarum*, publié par Antoine Matthæus, à Leyde, 1708. *in*-8°. on lit (page 319.) une lettre de Jean-Isaac Pontans à Abraham Zacutus. Pontanus y loue deux ouvrages de ce médecin Portugais, *dont on ne dit rien dans le Supplément de 1735.* Le premier a pour titre: *Zacuti Lusitani praxis medica admiranda; in qua exempla monstrosa, rara, nova, mirabilia, circa abditas morborum causas, signa, eventus, atque curationes exhibita proponuntur.* à Leyde, 1637. *in*-8°. cette édition paroissoit depuis peu lorsque Pontanus en écrivit à l'auteur. Le second ouvrage qu'il loue dans la même lettre, est l'histoire de la médecine & des médecins, aussi écrite en latin par Zacutus, & dont on a neuf volumes *in*-8°. imprimés à Amsterdam: il n'y avoit encore que les cinq premiers lorsque Pontanus écrivit sa lettre.

ZAHN, (Jean) chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, & prevôt de la Celle inférieure du même ordre, près de Wirtzbourg, s'est distingué par ses connoissances philosophiques & sa science dans les mathématiques. On estime beaucoup son ouvrage intitulé: *Specula physico-mathematico historica notabilium ac mirabilium sciendorum, in qua mundi mirabilis œconomia, nec non mirificè amplius & magnificus ejusdem abditè reconditus, nunc autem ad lucem protractus thesaurus, in triplici mundo cœlesti, æreo & terrestri proponitur.* Cet ouvrage où il n'y a pas moins de recherches que de raisonnemens, fut imprimé à Nuremberg en 1696. en deux volumes *in-folio.* L'auteur y rejette le sentiment de Copernic: du reste il y fait, pour ainsi dire, l'anatomie des trois mondes. En 1702. il fit imprimer encore à Nuremberg un ouvrage intitulé: *Oculus artificialis teledioptricus, sive telescopium.* Il enseigne dans cet ouvrage la méthode de faire des telescopes & de s'en servir utilement. Le pere Zahn occupoit son loisir à faire des expériences de physique, & de méchanique. On assure qu'il n'en étoit pas moins fidele à remplir tous les devoirs de son état, & qu'il avoit beaucoup de piété. Son mérite lui avoit fait une telle réputation qu'il étoit consulté des philosophes & des mathématiciens les plus célébres de l'Europe. Il mourut le 27. Juin de l'an 1707. * Cet article est tiré du *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. Il avoit été envoyé à ceux qui ont pris soin de cette édition.

ZAMBICARI, (François) sçavant de Boulogne en Italie, doit avoir vécu vers le milieu du quinziéme siécle, & depuis. Il dit en effet dans la préface de sa traduction des lettres du sophiste Libanius, qu'il avoit tiré du secours de Jean Argyropule, lequel passa de Constantinople en Italie l'an 1453. Il donne aussi à entendre, qu'il avoit expliqué les auteurs Grecs & Latins dans l'académie de Pérouse; & il se qualifie *Chevalier & poëte couronné.* Il avoit fait un séjour de cinq ans dans la Gréce, pendant lequel il ramassa les épitres de Libanius, dont il avoit, dit-on, plus de quinze cens qu'il se proposoit de traduire & de publier avec le tems; mais on ne sçait ce qu'elles sont devenues. Il n'en a traduit qu'un peu plus de quatre cens, dont il forma trois livres, sous ce titre: *Libanii, Græci declamatoris disertissimi, Beati Joannis Chrysostomi præceptoris, epistolæ; cum adjectis Joannis Sommerfelt argumentis, & emendatione, & castigatione clarissimis.* C'est un volume *in*-4°. sans date de lieu, ni d'année; mais on découvre l'un & l'autre au bas de la dédicace adressée à *Mathias Drebicius*, vice-chancelier de Pologne, par le susdit Sommerfelt, de Cracovie le 21 Mars 1504. Ce Sommerfelt avoit recouvré un exemplaire fort mal écrit de Libanius, par le moyen de Jean Clymes, libraire de Cracovie, qui s'étoit, sans doute, chargé de l'édition. Cette édition de Sommerfelt est très-fautive: les noms propres sur-tout y sont très-défigurés. * Voyez la preface de l'édition de Libanius donnée par Jean-Christophle Wolf, à Amsterdam 1738. *in-folio.* & la Bibliotheque Germanique, tome quarante-septiéme, article 1.

ZAMORA, cherchez RODRIGUE de ZAMORA.

ZANCHI, (Basile) de Bergame, chanoine régulier de Latran, dans le seiziéme siécle &c. *Ajoutez ce qui suit au Dictionnaire historique.* 1°. Son nom de baptême étoit *Pierre*, il prit celui de *Basile* lorsqu'il entra chez les chanoines réguliers. On a de lui 1°. *Basilii Zanchi in omnes divinos libros notationes. Ejusdem in IV. regum & II. Paralipomenon quæstiones*; à Rome, 1553. *in*-4°. à Spire, 1558. *in*-8°. à Cologne, 1602. *in*-8°. Les questions ont été imprimées à part avec les deux livres *De horto sophiæ*; à Rome, 1548. *in*-8°. 2°. *De horto sophiæ libri duo ad Petrum Bembum cardinalem. Ejusdem varia poëmata, quæ olim sub L. Patrei Zanchi nomine edidit*; à Rome, 1540. *in*-4°. autre édition plus ample, à Rome, 1550. *in*-8°. encore en 1553. *in*-8°. sous ce titre: *B. Zanchi poëmatum libri septem*; à Rome 1553. *in*-8°. Cette derniere édition est plus ample que les précédentes. Enfin à Basle en 1555. *in*-8°. Au commencement on lit une lettre de Bembo, où les talens poëtiques de Zanchi sont exaltés. 3° *Hymnus pacis æternæ*; à Paris, 1546. *in*-8°. 4°. *Basilii Zanchi epithetorum Commentarii*; à Rome, 1542. *in*-4°. Le même sous ce titre, qui fait mieux connoître ce qu'est l'ouvrage: *Dictionarium poëticum & epitheta veterum poëtarum; accurata item historia ac fabularum poëticarum ex optimis utriusque linguæ auctoribus enarratio. Auctore Basilio Zanchio opus nunc secundo trans Alpes editum. Montibus* 1612. *in*-8°. avec l'*Index* à la fin. 5°. *Basilii Zanchii verborum latinorum ex variis auctoribus epitome. Ejusdem verborum, quæ in Marii Nizolii observationibus in Ciceronem desiderantur, Appendix*; à Rome 1541. *in*-4°. à Basle, 1543. *in*-8°. 6°. Quelques poësies dans les *Deliciæ poëtarum Italorum*, parmi les *Carmina illustrium poetarum Italorum* donnés par Matthieu Toscan. 2°. *On dit dans le Dictionnaire historique que* Basile Zanchi a eu deux freres qui se sont fait comme lui chanoines réguliers. Nous en connoissons un qui se nommoit dans le siécle *Pamphile* Zanchi, & qui prit en religion le nom de *Jean-Chrysostôme.* Bembe lui a adressé une de ses lettres latines. On a de lui un traité, *De origine Orobiorum, sive Cenomanorum*; cet ouvrage concerne l'histoire de Bergame: il a été imprimé à Venise en 1531 *in*-8°. On a encore du même, *Tractatus de septem sacramentis. Dictionarium V. Script. Hebr. Gr. & Latin.* Ces deux freres étoient fils de *Paul* Zanchi, dont Jovita Rapicius a publié l'éloge funebre en latin. On y apprend que Pierre (ou Basile) Zanchi, & *Marsile* son frere avoient eu pour maître dans les lettres Jovita Rapicius lui-même; & que Paul Zanchi étant prêt de mourir, lui récommanda ses deux autres enfans, Pamphile & Jule. Que lui, Paul Zanchi, ayant été privé dès l'enfance du secours de son pere, étoit tombé entre les mains des parens de Pierre de Bresce (*Petrus Brixianus*) qui l'avoient élevé, & secondé de leurs conseils, de leurs soins & de leurs biens. M. le cardinal Querini a rapporté une partie de la harangue de Jovita Rapicius sur la mort de Paul Zanchi, dans son *Specimen variæ litteraturæ Brixiensis &c.* seconde partie, page 115. & suivantes. * Voyez cet ouvrage; le pere Niceron, au tom. 41. de ses *Mémoires.* Telleri *Monumenta inedita.*

ZANCHIUS, (Jerôme) Anglois, vivoit dans le seiziéme siécle. Pendant les troubles d'Angleterre entre le roi Charles I. & le parlement, il commandoit une compagnie des troupes du dernier. Ensuite il se mit à prêcher, & Cromwel le fit depuis chevalier. Il étoit du parti des Anabaptistes, & mourut en Irlande. On a quelques-unes

de ses prédications, & des discours qu'il prononça devant le parlement. * Wood, *Athenæ Oxonienses. Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZANCHIUS ou ZANCHI, (Jerôme) parent des Zanchi de Bergame, théologien Protestant *duquel on a parlé dans le Dictionnaire historique &c. ajoutez qu*'il avoit épousé en 1553. *Violante* Curion, l'une des filles du célebre *Cœlius Secundus* Curion; & que cette femme mourut en couches l'an 1556. à Strasbourg où son mari enseignoit la théologie. *Voyez* son épitaphe dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn, tome 14. page 362. & 363.

ZANFRIET, (Coneille) *Supplément tome 2. page 521. Ajoutez à la fin de son article.* Cependant ce moine débite bien des fables, principalement sur charles V. dit le Sage, roi de France. Il dit que la reine Jeanne de Bourbon, sa femme, étoit stérile; que le roi demanda au pape Urbain V. la permission de faire divorce, afin d'avoir des enfans pour succeder au royaume. Il rapporte ce que contenoit la réponse du pape qui l'exhortoit à la patience, & lui promettoit un fils qui lui succederoit. Voilà autant de visions. Charles, né en 1337. fut marié en 1350. à l'âge d'environ 14 ans : sa femme étoit à peu près du même âge. Est-il étonnant qu'ils n'eussent pas d'enfans les premieres années de leur mariage. Ils avoient 19 ans lorsqu'ils eurent une fille en 1357. Jeanne n'étoit donc pas stérile. D'ailleurs Urbain ne fut élu pape qu'en 1362. La réponse qu'on lui attribue est donc supposée.

ZAPATA, (Antoine) Espagnol, né à Madrid, fut archevêque de Burgos, ministre d'état du roi d'Espagne, viceroi de Naples, & président du college de l'Inquisition. Le pape Clement VIII. l'éleva au cardinalat. Zapata mourut le 23. Avril 1635. âgé d'environ 84 ans. On cite de lui un traité *De obligatione conscientiæ:* En 1631. il procura un nouvel *Index librorum prohibitorum & expurgandorum.** *Diction. histor.* édition de Hollande 1740. Voyez aussi dans le même *dictionnaire*, édition de 1732. à l'article des CARDINAUX : on y met l'élevation de Zapata au cardinalat en 1604. & sa mort en 1638.

ZAPATA, (Antoine, selon les uns, & Lupian, selon les autres,) Espagnol, né dans le royaume de Valence, fut religieux de l'ordre de saint Benoit. Il vivoit dans le dix-septiéme siécle. Il est auteur de plusieurs livres qu'il a composés en espagnol, & qu'on ne nous fait point connoître. Après sa mort, on a publié avec ses notes : *Chronicon Hauberti Hispalensis.* * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZAPFIUS, (Nicolas) théologien Protestant, né en 1601. à Miewitz dans le comté de Zwartsbourg ou Schwartsbourg, fit ses études à Jene & à Wittenberg. Il fut dans cette derniere académie professeur en théologie & en langues orientales. Il fut ensuite prédicateur de la cour à Weimar, & enfin surintendant général dans la même ville. Il est mort le 29. Août 1672. Il a travaillé à l'édition de la grande Bible imprimée à Weimar. On a aussi de lui; 1. *Dubia physica.* 2. *Opusculum theologicum*; mais dont on ne marque pas le sujet. 3. *Catena aurea articulorum fidei.* 4. *Hodegeticum philosophiæ practicæ.* 5. *Philosophia universalis.* C'est ce qu'on lit dans le *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZELTNER, (Gustave-George) théologien Luthérien, naquit l'an 1672. à Hilpoltstein, petite ville qui appartient à la république de Nuremberg, & où son pere étoit ministre. Il fit ses premieres études à Nuremberg, & alla ensuite à Jene, où il acquit l'estime de ses maîtres, particuliérement de M. Dantz, qui avoit beaucoup de réputation dans son parti. M. Dantz témoigna publiquement l'estime qu'il faisoit de son disciple, & son affection pour lui, en lui dédiant un de ses ouvrages. Zeltner devint maître-ès-arts en 1693. Depuis il passa quelque tems à Kiel, à Hambourg, & en plusieurs autres villes d'Allemagne, dont il visita avec soin les académies, cherchant par tout à augmenter ses lumieres & ses connoissances. Il se proposoit d'aller en Hollande, lorsqu'il fut rappellé dans sa patrie où on vouloit l'employer. Il y eut d'abord la place d'inspecteur des jeunes étudians, qu'on appelle *Alumni*, & que l'Etat entretient à Altorf. Depuis on le chargea d'enseigner la métaphysique, & il fut fait vicaire, c'est-à-dire, adjoint du corps des ministres à Nuremberg. Enfin il remplit successivement deux autres places de ministre, jusqu'en 1706. que le sénat le renvoya à Altorf, pour y professer la théologie & les langues orientales. Zeltner passa environ 24 ans dans ces fonctions, & dans celle de premier pasteur, ou *Antistes.* Durant tout ce tems, il se fit estimer, honorer, aimer de tout le monde, & en particulier de ses disciples. Il étoit très-assidu à ses leçons, malgré ses infirmités, & quand il ne pouvoit les donner ailleurs que chez lui, il le faisoit, même lorsqu'il étoit obligé de demeurer dans son lit. C'étoit d'ailleurs un homme de beaucoup de probité, doux, civil, serviable, zélé, mais ennemi de la dispute; il s'efforçoit d'inculquer les mêmes qualités à ses disciples. Son étude principale étoit celle de l'Ecriture Sainte, quoiqu'il eût beaucoup de goût pour l'histoire ecclésiastique & pour la litterature. Il s'est sur-tout attaché à l'histoire de la réformation de Nuremberg, & à celle de la Bible Allemande traduite par Luther. En 1730. ne pouvant plus soutenir les travaux académiques, mais ne voulant pas non plus être oisif, il quitta ses deux charges de premier professeur & de premier pasteur, & par un exemple encore plus rare, il se chargea d'une église de campagne. Il devint ministre à *Poppenreuth*, village près de Nuremberg où il est mort d'appoplexie le 2. Juillet 1738. Il n'a point laissé d'enfans. Ses principaux ouvrages imprimés sont: 1. Des remarques sur la Bible Allemande, traduite par Luther. 2. Les vies des théologiens d'Altorf *in*-4°. où on lit sa propre vie. 3. *Historia Crypto-Socinianismi*; ou histoire du Socinianisme caché, qu'il y a eu autrefois à Altorf. Cet ouvrage est en deux volumes *in*-4°. & l'auteur y a inséré toutes les lettres de Martin Ruar. A ces ouvrages, il faut ajouter un bon nombre de petits écrits & de dissertations dont il seroit à souhaiter, selon les auteurs de la Bibliothéque Germanique, qu'on formât un recueil. Il y en a entr'autres sept sur les *Sçavantes Hébreues.* Zeltner avoit aussi achevé avant sa mort les vies des premiers pasteurs (*Antistites*) de Nuremberg. Il doit s'être trouvé parmi ses papiers, d'amples recueils sur les imprimeries considérables, tant sur celles des imprimeurs de profession, que sur celles des particuliers. M. Zeltner n'ayant pas le loisir de faire usage de ses collections, les destinoit au sçavant Jean-Georges Scelhorn, qui est bien en état de s'en servir à l'avantage de l'histoire des lettres. Voilà à peu de choses près, ce qu'on lit concernant M. Zeltner, dans la Bibliothéque Germanique &c. tome 43. page 209. & suivantes, à l'article des nouvelles littéraires. Nous ajouterons ici les trois ouvrages suivans, du même sçavant. 1. *Gustavi-Georgii* Zeltner *dissertatio Theologica de novis bibliorum versionibus germanicis non temerè vulgandis:* à Altdorf 1707. *in*-4°. 2. *Gustavi-Georgii* Zeltner *adolescentia reipublicæ Israëlitarum, seu exercitatio de judicum temporibus, hisque proximis, in I. Reg. VI.* 1. & *Act. XIII.* 20. à Nuremberg, 1696. *in*-8°. 3. *Gustavi-Georgii Zeltneri de corruptelis & medelis theologiæ dissertatio gemina, quarum priori de consanguinitate theologiæ mysticæ ac metaphysicæ; posteriori, de genuinâ & spuriis theologiam docendi methodis: Accessere Schediasma de scriptoribus piorum desideriorum; Epitaphium item metaphysicæ, & idea theologiæ fœderalis, brevi tabellâ adumbrata*, à Nuremberg, 1707. *in*-4°.

ZENO, (Charles) célébre Vénitien, mort en 1418. &c. *On dit dans le Supplément de* 1735. *que* l'on a imprimé dans le tome XIX. de la collection des auteurs de l'histoire d'Italie, l'oraison funebre de Charles Zeno par Leonard Justiniani. Il fut ajouter que cette piece avoit déja paru à Venise en 1492. avec les harangues & les épitres de Bernard Justiniani, son fils. Elle l'avoit encore été depuis dans le tome 3. de la collection de divers monumens, donnée par les peres Martene & Durand, Bénédictins. Dans les vies des doges de Venise écrites en italien par Marini Sanuto, & imprimées dans le tome 22. des historiens d'Italie, on attribue, mais à tort (p. 921.)

cette oraison funébre à Bernard Justiniani, fils de Leonard. * Voyez le *Specimen variæ litteraturæ Brixianæ*, &c. par M. le cardinal Querini, 2. partie, pag. 141. & suivantes.

ZENO, (Jacques) évêque de Feltri, &c. *On en a parlé dans le Supplément de* 1735. *Ajoutez que* sa vie du bienheureux Nicolas Albergati cardinal de Sainte-Croix, mentionnée audit article, a eté reimprimée à Rome en 1745. dans un recueil *in-fol.* de pieces pour servir à l'histoire de ce cardinal, donné sous ce titre : *Romanorum Pontificum, regum atque illustrium virorum testimonia de beato Nicolao Albergato cardinali sanctæ Crucis, & episcopo Bononiensi, jussu & auspiciis Benedicti XIV. pontificis maximi nunc primum collecta, & in sex classes distributa. Præmittitur ejusdem vita scripta à Jacobo Zeno, episcopo Feltrensi, ad fidem codicis Vaticani recognita, notisque illustrata, studio & labore Constantini Ruggieri.*

ZENON, evêque de Vérone, &c. *Ajoutez au Dictionnaire historique qu*'on a donné en 1739. une nouvelle édition des ouvrages de ce saint prélat, avec des dissertations & des notes : *sancti Zenonis episcopi Veronensis sermones, ex recensione, & cum dissertationibus & annotationibus Petri & Hieronymi fratrum Balleriniorum*, à Vérone, 1739. *in*-4°. Dans trois dissertations préliminaires, MM. Ballerini discutent fort au long tout ce qui regarde les écrits & la personne de Zénon. On a donné un extrait de ces dissertations & une idée des discours de Saint Zénon, dans le journal des sçavans, du mois de Septembre 1741.

ZETHUS, philosophe, disciple & ami de Plotin, étoit originaire d'Arabie, & avoit épousé la fille de Théodose ami du fameux philosophe Ammonius. Il étoit médecin & très-agréable à Plotin, qui chercha à le tirer des affaires publiques, dont il se mêloit. Il vécut avec lui dans une très-grande liaison; il se retira même à la campagne de Zéthus éloignée de six milles de Minturnes. Castricius surnommé Firmus, avoit acheté ce bien. C'est ce qu'on lit dans la vie de Plotin écrite par le philosophe Porphyre.

ZEVECOTIUS, (Jacques) né à Gand, fils de *François* Zevecotius, prend les titres de jurisconsulte & de poëte couronné. Il fit ses études dans sa patrie, & dès sa premiere jeunesse il montra beaucoup d'esprit & de dispositions pour les sciences, mais en particulier pour la poësie. Il fit un cours de philosophie à Louvain, après lequel il s'appliqua au droit. Il paroît même par l'elegie 8. du premier livre, adressée à François Swertius, qu'il suivit quelque tems le barreau, ou du moins qu'on voulut l'y attacher. Car en parlant des situations fâcheuses dans lesquelles il dit s'être trouvé, & dont il se plaint, il dit :

Hoc mea mî Pandora negat, quæ sidere tristi
Natali nocuit pernitiosa meo :
Quæ mea perpetuis jactari pectora curis,
Et nunquam faciles mî jubet ire dies.
Illa prius Themidos legalia castra sequentem,
Me timidis voluit vendere verba reis, &c.

Il quitta cette profession pour embrasser la régle de Saint Augustin, où il s'engagea par des vœux. Il se fit estimer dans ce nouvel état par ses talens, & brilla par les productions de son esprit, en particulier par les poësies latines, qu'il mit au jour. En 1624. n'ayant gueres que vingt ans, comme il le dit dans la troisiéme élegie du livre premier,

Jam mihi bis denos Lachesis numeraverat annos;

Il alla en Italie, & l'on voit par l'élégie seconde, où il dit adieu à la ville de Gand, & par la troisiéme qu'il adressa à Juste Harduinius, poëte, son parent, qu'il visita Parme, Plaisance, Bologne, Sienne, presque toute la Toscane, & qu'étant à Rome on le tenta pour le charger de divers emplois qui ne lui plurent pas. Il revint par le Piémont, s'arrêta quelque tems à Lyon, & ensuite à Paris, d'où il repartit par Amiens pour se rendre à Gand. Tel est l'ordre qu'il donne à ses courses. Valere-André dit au contraire, qu'après son voyage en Italie il se retira tout-à-coup en Hollande; mais Zevecotius doit être plus croyable sur ce qui le regarde lui-même. Son voyage en Italie avoit déplu à sa famille, & Zevecotius avoue que ses deux freres & ses trois sœurs, ne le virent partir qu'à regret :

Heu quoties mihi tres gemino cum fratre sorores
Prædixere meæ fata sinistra meæ!

Prévirent-ils aussi l'apostasie de leur frére? Cette chute funeste suivit de près son retour d'Italie, puisqu'on le voit à Leyde sur la fin de 1625. où il donna une nouvelle édition de ses poësies, dans laquelle il montre en quelques endroits son zéle pour les nouvelles opinions. Cependant il paroît par d'autres endroits des mêmes poësies que sa conscience n'étoit pas tranquille, & qu'il n'étoit pas aussi consideré en Hollande qu'il l'avoit été avant son changement de lieu & de religion. Voici, entr'autres, comme il s'exprime dans la 12e. élégie du 3e. livre, qu'il adressa à Ambroise Theunemans, qu'il nomme ailleurs son parent.

Ille ego qui summis memini placuisse monarchis,
Qui cæcâ potui celsior esse Deâ,
Vilis, & in vestro nondum bene cognitus orbe,
Spreta priùs dudum fulmina læva gemo.

On ne le laissa pas néanmoins long-tems sans emploi. On lui donna une chaire d'histoire & d'éloquence à Harderwick, & il a rempli ce poste avec distinction. Il étoit marié avant l'an 1630. puisque dans l'élegie 22e. du 3. livre, il pleure la mort d'une de ses filles, née à Harderwick au mois d'Octobre 1630. & qui mourut dans la même ville au mois d'Août 1635. Il mourut lui même dans le même lieu le 17. Mars 1642. à l'âge de 46. ans. Marc Zuer Bozhorn, son ami lui fit cette épitaphe.

Flandria quem genuit, coluit quem Roma, Sycamber
Ambiit, & Phœbus prædicat esse suum,
Non istâ vates tegitur ZEVECOTIUS *urnâ,*
Nec vatem obscuri regia ditis habet.
Haud moritur, sibi quæ totum monumenta per orbem
Ipse suâ posuit non peritura manu.

Nous n'avons vu que la derniere édition de ses poësies latines. Mais de quelle date est-elle? nous l'ignorons : notre exemplaire manquant du frontispice. Elle est surement postérieure à l'année 1635. puisque le poëte, comme nous l'avons remarqué, y parle de la mort de sa fille arrivée au mois d'Août de ladite année. Cette édition, donnée par Zevécotius même, est adressée par une épitre en vers, aux consuls & aux sénateurs de la république d'Harderwick, & à leur secrétaire. Il y dit que ses poësies avoient déja été souvent imprimées.

Sumite Gandensis cecinit quæ carmina vates,
Cum Themidos totum non rapuisset amor :
Cumque suæ nondum plorasset fata Mariæ,
Illius hæc secum gaudia cuncta tulit.
Sæpiùs illa quidem lucem videre : Brabantis,
Flandrisque, & Batavis publica facta typis.
Sed modo supremum magis aucta recensuit auctor,
Et simul æternum dixit, Apollo vale.

Ce recueil contient trois livres d'élégies, parmi lesquelles il y en a sur divers sujets de piété, d'autres où le poëte se plaint de ses infirmités & de ses maladies, quelques-unes qu'il adresse sur d'autres sujets à ses amis. 2°. Des tragédies, sçavoir : *Maria Græca* : & *Rosimunda* : 3°. des Silves. 4°. enfin, des épigrammes : celles-ci sont adressées à Corneille Van Dorp, conseiller de la ville de Leyde, & à Ambroise Theunemans, ministre à Varmont, que Zevecotius nomme ses oncles. On voit ailleurs qu'il étoit aussi parent des sçavans Heinsius. Valere André ne cite point cette édition des poësies de notre auteur; mais il lui donne plusieurs autres ouvrages : 1. *Esther*, tragi-comédie. 2. Le siege de Leyde, tragédie en vers flamands, en 1626. 3. Des emblêmes en la même langue. 4. *Observata politica ad C. Suetonii Julium cæsarem*; à Amsterdam, 1630. *in*-24. Valere André dit que cet ouvrage est un re-

cueil de calomnies contre le roi d'Espagne & la maison d'Autriche. 5. *Observationes, maximè politicæ in L. Florum*; écrit dans le goût du précédent, à Harderwick 1633. *in*-12. Constantin Huygens parle avantageusement de ce dernier écrit dans une lettre à Jean-Isaac Pontanus, où il fait aussi l'éloge de Zevecotius. Voyez cette lettre dans le *Syllogè epistolarum* par Antoine Matthæus, pag. 143 & 144. Valere André, en sa Bibliotheque Belgique, édition de 1739. *in*-4°. tome 1. pag. 545. & les poësies mêmes de Zevecotius.

ZIEGENBALG, (Barthelemi) missionnaire Danois, Luthérien &c. *Dans l'article que l'on en donne d'après M.* de la Croze, *dans le Supplément de 1735.* au lieu de Grandler, *lisez* Grundler. *Ajoutez aussi les ouvrages suivans de* Ziégenbalg, tels qu'on les trouve dans le catalogue de la bibliothéque du roi de France. 1. *Biblia Damulica, seu Biblia sacra, damulicè; seu veteris testamenti pars prima, in qua Mosis libri V. Josuæ liber unus, atque liber unus judicum, studio & operâ Bartholomæi Ziegenbalgii, missionarii ad Indos Orientales, in linguam Damulicam versi, continentur. Tranquebariæ, in littore Coromandelino. Typis & sumptibus missionis Danicæ.* 1723. *in*-4°. 2. *Novum testamentum, ex originali textu in linguam Damulicam versum, operâ & studio Bartholomæi Ziegenbalgii, & Joannis Ernesti Grundleri. Editio secunda accessione summariorum cujusvis capitis auctior. Tranquebariæ in littore Coromandelino, typis & sumptibus missionis Danicæ* 1722. *in*-8°. La premiere édition est de 1714. Dans une *Relation circonstanciée des missions de Tranquebar*, imprimée dans le tome 32e. de la *Bibliotheque raisonnée des ouvrages des sçavans de l'Europe*, il est parlé au long de Barthelemi Ziegenbalg, & on lui donne une traduction entiere de la bible en langue Malabare, achevée, dit-on, en 1725. par M. *Schulze*, qui le seconda dans les travaux de sa mission: des *Entretiens* avec les principaux sçavans du Malabar, Païens & Mahometans, avec qui il avoit eu souvent des conférences réglées: deux livres de lettres aux Bramins & aux Pandarams, & des uns & des autres à M. Ziegenbalg. On dit que ces lettres sont fort curieuses & fort instructives. Dans la même relation on dit qu'il fit imprimer en langue malabare trois traités fort courts: le premier avoit pour titre: *Lettres aux Malabares*: le second étoit intitulé: *Le chemin du salut*: & le troisiéme, *Le Paganisme condamnable*. Il est vrai qu'on ne dit pas expressément que ces trois ouvrages fussent de M. Ziegenbalg. La *Relation* citée dans cet article, qui forme l'article VII. du t. 32. de la *Bibliothéque raisonnée*, premiere partie; & l'article 1. de la seconde partie, est fort curieuse: c'est dommage que l'auteur y ait semé tant de fausses imputations contre l'Eglise Catholique en général, & ses missionnaires en particulier. Dans le tome second des *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ & litterariæ* &c. de M. Scelhorn, page 723. on trouve une lettre latine de Ziegenbalg & de Grundler à M. Bourguet, & p. 728. une lettre de Grundler au même sur le même sujet, adressée à Jean Erneste Grundler.

ZIEGLER, (Jacques) fameux écrivain du seiziéme siécle. La plupart de ceux qui en ont parlé varient sur le lieu de sa naissance. *Dans le Moreri où l'on dit quelques mots de cet auteur*, & même dans l'édition de Basle où l'on a fait quelques additions à son article, on le dit né à Landshut en Baviere. Ziegler nous apprend lui-même dans ses écrits qu'il étoit né à Landaw, petite ville ou bourg du Duché de Baviere, à huit lieues au-dessous de Landshut. On ignore l'année de sa naissance, & son épitaphe ne la marque point. Il est sûr qu'il naquit dans le quinziéme siécle, puisque son ouvrage contre les Vaudois parut à Lipsic dès l'an 1512. On ne sçait point qui étoient ses parens; il ne nous parle que d'un oncle nommé Agathus, qui aimoit beaucoup les lettres, & qui l'excita fortement à les cultiver. Cet oncle, qui s'étoit retiré à Lipsic, & dont il loue l'amour pour l'étude, mourut dans un âge avancé. On croit que Ziegler étudia dans l'université d'Ingolstad qui avoit de son tems d'habiles professeurs; mais le désir d'apprendre ne lui permit pas de se contenter des secours qu'il trouvoit dans sa patrie, il en sortit pour aller visiter les bibliothéques les plus célébres, & profiter des lumieres des sçavans de différens pays. Il fit en particulier un long séjour en Italie, & pendant quelques années qu'il demeura à Rome, il s'enquit avec soin de tout ce qui pouvoit servir à l'histoire des papes Leon X. & Clément VII. & il ramassa tout ce qu'il crut pouvoir être de quelque secours pour décrier la conduite de la cour de Rome, & en particulier des papes & des cardinaux. Son esprit prevenu ne lui laissoit pas la liberté de voir rien qui fût à leur décharge. C'est à son voyage de Rome que l'on doit sa notice géographique de la Scandie ou Scandinavie, beaucoup plus exacte que tout ce que l'on en avoit écrit jusque-là, & son histoire des cruautés commises par Christiern deuxiéme, roi de Dannemarc, contre les grands de la Suede & le peuple de Holme; ces deux ouvrages étant le fruit des fréquentes conversations qu'il eut à Rome avec Olave évêque de Druntheim, Jean Magnus d'Upsal, & Pierre d'Arosen. Ayant connu en Hongrie Cœlius Calcagninus, il fit dès-lors avec lui une étroite amitié; & l'ayant retrouvé à Ferrare, ils se donnerent de nouveau des témoignages de l'estime la plus sincere. Ils ont eu toujours ensemble un grand commerce de lettres lorsqu'ils ne purent se parler autrement. Jamais deux hommes n'ont peut-être témoigné tant d'affection l'un pour l'autre. Tout étoit commun entr'eux lorsqu'ils vivoient ensemble, & l'un ne ne pouvoit s'éloigner sans causer à l'autre une douleur sensible. Lorsque Ziegler fut à Venise, Jean-Baptiste Egnatius, & Jerôme Savorgnano se disputerent à qui auroit l'avantage de le loger; & toute la noblesse s'empressa de lui marquer son estime & son affection. Sa douceur, sa modestie, sa politesse, & ses grands talens lui faisoient ainsi d'illustres amis, par-tout où il alloit. Nous ne trouvons pas cependant qu'il ait rempli des postes fort considérables. Il en ambitionna un ecclésiastique en Hongrie, & Calcagninus le pressa de se mettre en état de le posseder, en se faisant incorporer dans la noblesse du royaume; mais soit qu'il changeât de sentimens, soit qu'il n'ait pu réussir, il n'eut point ce qu'il désiroit. Son ami étant à Ferrare lui écrivit que la chaire de mathématiques vaquoit, & que quoiqu'il se présentât beaucoup de contendans, le prince étoit résolu d'attendre son arrivée, afin qu'il pût concourir avec eux. Mais ni cet emploi ni un autre qui lui fut offert dans l'université de Padoue, ne lui plurent point, sans doute, puisqu'il les réfusa. Il paroît par un de ses écrits qu'il accompagna le fameux capitaine Georges Frundsberg dans la guerre d'Italie, en qualité ou de son conseiller ou de son secrétaire; ce fut lui qui composa l'éloge de ce guerrier que l'on grava sur son tombeau, & que Reisnerus rapporte dans son histoire des Frundsbergs. Si l'on en croit Henri Pantaleon dans sa prosopographie des hommes illustres d'Allemagne, & Scheffer dans sa Suede litteraire, Ziegler professa à Ingolstad, augmenta & orna beaucoup cette école, eut une chaire de mathématiques à Upsal en Suede, & embrassa la secte de Calvin. Mais aucun de ces faits n'est appuyé. M. de Thou qui en fait un grand éloge, dit seulement qu'il enseigna long-tems à Vienne en Autriche, que la crainte que l'armée des Turcs l'ayant obligé de quitter cette ville, il se retira auprès de Wolfgang évêque de Passaw qui étoit de la maison des comtes de Salms & que ce fut dans cette agréable retraite qu'il composa une partie de ses ouvrages. Il est pourtant certain, & on le voit par plusieurs de ses écrits, qu'il avoit beaucoup de penchant pour les nouvelles erreurs, qu'il s'est écarté en plusieurs points essentiels de la doctrine de l'église Catholique, & qu'il favorisoit Luther & sa doctrine. C'est sur ces écrits eux-mêmes, que l'on doit juger de Ziegler, & non sur la plupart des auteurs qui se contredisent souvent mutuellement en parlant de sa personne & de ses sentimens, ni sur les différens *Index* des livres défendus où l'on voit souvent des ouvrages très-orthodoxes. Ziegler mourut dans sa retraite de Passaw en Baviere au mois d'Août de l'an 1549. Voici la liste de ses ouvrages imprimés. 1. *Libri quinque adversùs Waldenses*;

à Lipfic 1512. *in-folio.* avec les lettres d'Auguftin de Olomucz contre les Vaudois. Ziegler étoit encore attaché à l'églife Catholique lorfqu'il fit cet ouvrage. 2. *Libellus adversùs Jacobi Stunicæ maledicentiam pro Germanis* ; à Bafle 1523. *in-8°.* C'eft proprement une défenfe du nouveau teftament d'Erafme avec qui Ziégler étoit étroitement uni. 3. *In Plinii de nat. hift. librum II. commentarius quo difficultates Plinianæ, præfertim aftronomicæ, omnes tolluntur* ; & *Organum*, *quo Catholica Siderum*, *ut apud Plinium eft, mirâ arte docetur : item, Georgii Collemitii & Joachimi Vadiani fcholia in eundem librum hiftoriæ Plinii. Opus nunc primùm natum & primùm editum* ; à Bafle 1531. *in-folio.* 4. *Syria ad Ptolomaici operis rationem*, *præterea Strabone*, *Plinio & Antonio auctoribus locupletata. Arabia Petrea*, *five itinera filiorum Ifrael per defertum*, *iifdem auctoribus* ; *præterea Joanne Leone Arabe grammatico* ; *fecundùm recentiorum locorum fitum*, *illuftrata. Schandia (feu Scandinavia) tradita ab autoribus qui ejus operis prologo memorantur. Holmiæ*, *civitatis regiæ Sueciæ*, *deplorabilis excidii per Chriftiernum Daciæ Cimbricæ regem hiftoria. Regionum fuperiorum fingulæ tabulæ geographicæ.* Ces differens écrits ont été imprimés enfemble *in-folio.* à Strafbourg en 1532. & au même lieu en 1536. Cette derniere édition contient de plus la defcription de la Terre-Sainte par Wolfgang de Weiffembourg, & un *index.* Il y a eu encore deux éditions de ce recueil à Francfort, l'une en 1575. l'autre en 1583. Ce qui regarde la Scandie a été réimprimé auffi avec les chroniques des royaumes du Nord, par Albert Kranzius : & l'hiftoire des cruautés de Chriftiern a été inferée par Marquard Freher dans le tome 3. de fa collection des écrivains de l'hiftoire d'Allemagne. 5. *Liber de conftructione folidæ fpheræ*, *cum fcholiis in opufculum Procli de fphærâ : & de canonica per fpheram operatione*, *& de hemicyclio Berofi* ; *cum Arati Phœnomenis Græce & commentariis in eadem Theonis* ; à Bafle 1536. *in-4°.* 6. *Encomia Germaniæ.* Dans le recueil intitulé : *Germanicarum hiftoriarum illuftratio* ; à Marbourg, 1542. *in-8°.* 7. *Conceptionum in Genefim mundi & Exodum commentarii. Super arbitrio humano exempla & fcripturæ. Ex epift. ad Corinthios fecunda*, *locus de raptu Pauli in tertium cœlum tractatus. De folemni fefto Pafchæ ad veteres collatio. In hiftoriam Judith elucubratio & chronographica cenfura.* Ces petits traités ont paru enfemble en 1548. à Bafle *in-folio.* On y a joint *Candidi Ariani ad Marium Victorinum rhetorem de generatione divina liber*, *& Marii Victorini Afri viri confularis de generatione divini verbi confutatorium Candidi Ariani ad eundem.* 8. *Clementis feptimi*, *epifcopi Romani*, *vita.* Cet ouvrage a été donné par Jean-Georges Schelhorn dans le fecond vol. de fes *Amœnitates hiftoriæ ecclefiafticæ & litterariæ* ; à Francfort 1738. *in-8°.* Outre ces ouvrages imprimés, Ziegler a laiffé encore les fuivans qui font manufcrits, fçavoir : 1. *Epiftola de anno aurifero.* Elle eft de l'an 1525. Schelhorn promet de la donner. 2. *Conventa fanctiffimæ pacis inter invictiffimum Cæfarem Carolum V. & Francifcum Chriftianiffimum Galliæ regem*, *cum Ziegleri cenfura.* 3. *Capita Fœderis initi inter Papam, Gallum, Anglum, & Venetos*, *cum ejufdem cenfura.* 4. *Pacta*, *quibus papa obfeffus Romæ à milite Cæfareano in caftello Angeli fe liberavit anno 1527. die 5. Junii. Fœdera item Inter Clem. VII. & Duces exercitûs Cæfareani : necnon Capitula inter Clementem VII. & R.E. cardinales Romæ exiftentes & collegium ipforum cardinalium ex una & D. Ugonem de Moncada & P. Francifcum de Angelis generalem ordinis Minorum, & D. Petrum de Verre*, *agentes S. Cæfar. Majeftatis ex altera parte in caftro S. Angeli die 26. Nov. anni 1527. cum Ziegleri cenfura.* 5. *Perpetui inftituti epifcoporum urbis Romæ hiftoria.* Schelhorn dans l'ouvrage cité ci-deffus donne une partie de la préface de cette hiftoire. 6. La pragmatique-fanction de l'an 1438. avec la cenfure de Ziegler. 7. *Marfiæ fatyri chorus.* C'eft une fatyre contre la cour de Rome, & ceux qui s'oppofoient aux nouveaux hérétiques. 8. *Rei Chriftianæ infirmitas.* Cet écrit a le même but que le précédent, & le fuivant qui a pour titre : *Directio fumma rerum.* 9. Deux difcours latins fur les fentimens que ceux de Syrmium & le peuple Romain devoient avoir à l'approche du Turc, & la conduite que l'on pouvoit tenir. 10. Un commentaire fur les conciles. des lettres. * Voyez la vie de Jacques Ziegler par Schelhorn, dans le t. 2. des Aménités de l'hiftoire écclefiaftique & litteraire citée ci-deffus. Elle eft écrite en latin, & fort curieufe, mais on y fent trop l'animofité de l'auteur contre l'églife Romaine.

ZIEGLER, (Gafpard) fameux jurifconfulte &c. *Dans le Supplément de 1735.* On met entre fes ouvrages un traité *De diaconiffis* : il falloit dire, *de diaconis & diaconiffis veteris ecclefiæ.* C'eft un volume *in-4°.* imprimé à Wittemberg en 1678. L'épitre dédicatoire à Henri, libre baron de Friefen, eft datée de Drefde le 9. Avril 1678. Ziegler y dit qu'il venoit de perdre fa femme, & qu'il étoit accablé de foins domeftiques. La préface de fon traité eft elle-même une efpéce de traité où il attaque vivement l'ouvrage du célébre jurifconfulte Arnold Corvin, intitulé : *Imperator Juftinianus magnus Catholicus*, où il s'agit de la hierarchie & de la jurifdiction écclefiaftique. Il y a bien de la vivacité dans cette préface contre l'églife Catholique, & en particulier contre la cour de Rome. Le même efprit domine dans tout le traité de Ziegler où il y a d'ailleurs beaucoup de recherches & beaucoup d'ordre ; mais plufieurs fentimens fort oppofés à ceux de l'églife Romaine. Ce traité eft divifé en 19 chapitres...... Ses obfervations fur l'ouvrage de Grotius *De jure belli & pacis*, mentionnées dans le même article, font intitulées, *In Hugonis Grotii de jure belli & pacis libros quibus naturæ & gentium jus explicavit*, *notæ & animadverfiones fubitariæ.* Ziegler dit dans la préface qu'il avoit travaillé à ces obfervations à diverfes reprifes, & qu'il n'a confenti à les faire imprimer que parce qu'on lui en demandoit des copies. Il a dédié ce livre à Godefroi Chrétien Bofius, pafteur à Lipfic.

ZIEGLER & KLIPHAUSEN, (Henri Anfelme de) né à Radmeritz dans la haute Luface le 16. Janvier 1663. étoit d'une bonne famille, puifque fon pere poffedoit plufieurs feigneuries, & que fon grand'pere avoit auffi en Boheme de grands biens que fon attachement au Lutheranifme lui fit abandonner. Ziegler fit fes premieres études dans l'école illuftre de Gorlitz, & les continua à Francfort fur l'Oder. Il en fortit en 1684. pour recueillir ce qui lui étoit échu de la fucceffion de fon pere, qui mourut en fon abfence. En 1685. le 6e. Août, il époufa Sabine fille de Wolf de Lindenau dont il eut plufieurs enfans. Son amour pour l'étude lui fit négliger d'entrer dans aucune charge. On a de lui en allemand, des *Epitres héroïques : La Banife d'Afie :* & le *Théatre hiftorique du tems :* Ce dernier ouvrage lui a fait beaucoup d'honneur. Il mourut de pthifie le 8e. de Septembre 1696. C'eft ce que dit le *Dictionnaire hiftorique* de la derniere édition de Hollande, qui a tiré cet article du *Grand Dictionnaire* univerfel Hollandois.

ZIEGLER, (Jean Echard ou Reinhard) étoit né à Gedikhoven dans le diocéfe de Spire, en 1559. & entra dans la fociété des Jéfuites en 1588. Il étudia à Mayence la théologie & les mathématiques, fut recteur du college de cette ville, & enfuite de celui d'Afchaffenburg. L'électeur de Mayence le choifit auffi pour fon confeffeur. Il publia en cinq volumes *in-fol.* les ouvrages de mathématiques compofés par le célébre Clavius : On a auffi de lui quelques traités de controverfe contre Hoe. Ziegler mourut en 1636. Alegambe en parle dans fa Bibliothéque des écrivains de la compagnie de Jefus. * Voyez la derniere édition du *Dictionnaire hiftorique* faite en Hollande.

ZIEROLD, (Jean-Guillaume) théologien Luthérien, naquit le 14. Mai 1669. à Neuftadt, où fon pere étoit confeiller & gouverneur de la ville. Après avoir fréquenté les écoles de Schnéeberg & d'Anneberg, où il étudia les humanités, il fe rendit à Leipfic en 1688. & en 1690. il y prit le degré de maître-ès-arts, après quoi il donna auffi des leçons. De Leipfic il alla à Drefde, où il féjourna quelque tems auprès de Spener. Revenu dans fa patrie, il y fit des catechifmes qui furent, dit-on, fort goutés,

Son séjour alors dans sa patrie ne fut pas long. Il retourna à Leipsic. Vers le même tems, comme on fonda une université à Halle, il fut nommé adjoint de la faculté de philosophie. Il demeura trois ans dans ce poste, après quoi il voyagea dans les pays étrangers. Il étoit à Vienne où il profitoit de la bibliothéque de l'empereur, & il avoit dessein d'aller en Hollande & en Angleterre, lorsqu'on l'appella pour être recteur du college du nouveau Stettin. Ce lieu & le college ayant été brulés, il fut fait peu de tems après pasteur de l'église de saint Jean, & professeur en théologie du *Collegium Grœningianum* de Stargard. En 1698. il prit le degré de docteur à Halle. Enfin il fut fait pasteur de l'église de sainte Marie, en gardant néanmoins sa place de professeur. Il fut aussi nommé président du synode de Stargard, & assesseur du consistoire royal. Il est mort le 15. Août 1731. Les plus remarquables de ses écrits, sont: 1. *Analogia fidei per Exegesin epistolæ ad Romanos demonstrata.* 2. *Theologiæ verè evangelicæ libri tres, de natura integra, de natura lapsa, de natura reparata*; à Berlin 1706. *in*-8°. 3. *Joannis-Guillelmi Zieroldi synopsis veritatis divinæ, opposita synopsi controversiarum, calumniarum & errorum Samuëlis Schelguigii: præfixa est dissertatio de parallelo opinionis recentiorum quorumdam, imprimis Schelguigii & Bucheri, & erroris Pelagianorum, pontificiorum, socinianorum* &c. *& suffixa est idea theologiæ Schelguigianæ: autore Joachimo Langio* &c. à Francfort, 1706. *in*-8°. 4. *Veri nominis orthodoxia per exegesin primæ epistolæ ad Timotheum demonstrata.* 5. *Pseud-orthodoxia theologorum sine fide.* 6. Divers ouvrages en Allemand * *Supplém. fran. de Basle*, & le catalogue de la bibliot. du Roi.

ZIMMERMAN, (Matthias) *dont on ne dit que peu de choses dans le Supplément de 1735.* naquit à Eperies en Hongrie le 21. Septembre 1625. d'*Adam* Zimmerman, marchand & sénateur de cette ville, & de *Magdelene* Brodkorb. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à l'âge de 14. ans pour les continuer à Thorn, d'où il passa en 1644. à Strasbourg. Il s'appliqua dans cette ville à la philosophie & à la théologie, & y fut reçu maître-ès-arts. En 1648. il alla à Leipsic, & s'y occupa des études théologiques jusqu'en 1651. qu'il fut appellé par son pere à Eperies. La même année il fut nommé recteur du college de Leutsch dans la haute Hongrie. En 1652. il épousa *Anne* Schmuck, fille d'un professeur en droit de cette ville, dont il eut dix enfans. Presque aussi-tôt après son mariage, il quitta sa place de recteur, & retourna à Eperies pour y être ministre. Il occupa ce poste jusqu'en 1650. que Jean-George II. électeur de Saxe le nomma coadjuteur du surintendant de Colditz. Cette dignité l'obligeant à prendre des dégrés en théologie, il prit celui de licencié à Leipsic le 8. Novembre 1661. Conrad Barthel, ministre & surintendant de Meissen étant mort le 17. Février 1662. l'électeur de Saxe tira Zimmerman de Colditz, & le lui donna pour successeur. En 1666. il prit le dégré de docteur à Leipsic. Sa femme étant morte le 11. Février 1683. il épousa en secondes noces *Dorothée-Magdelene* Kuzschreiter, dont il n'eut point d'enfans. Il est mort subitement d'une attaque d'apopléxie le 29. Novembre 1689. *On peut voir dans le Supplément de* 1735. les vers que Fréderic Rappolt fit à sa louange: nous croyons qu'il est inutile de les répéter ici. Nous donnerons cependant de nouveau la liste des ouvrages de Zimmerman, parce qu'elle n'est ni complette, ni assez détaillée *dans le même Supplément.* Ces ouvrages sont: 1. *Historia Eutychiana, ortum, progressum, propagationem, errorum enarrationem & refutationem; cum consectario Lutheranos non esse Eutychianos, exhibens*, à Leipsic 1659. *in*-4°. l'auteur publia ce livre sous le nom de Théodore Althusius. 2. *Dissertatio ad dictum Tertulliani apologetici cap.* 18. *fiunt non nascuntur Christiani*, à Leipsic 1662. *in*-4°. 3. *Asciani montes pietatis Romanenses.* à Leipsic, 1670. *in*-4°. 4. Oraison funebre de Jean-Jerôme Kromayer, en all. à Leipsic, 1670. *in*-4°. 5. Prédications sur les évangiles des 6. 7. 8. & 9. Dim. après la Trinité; en all. à Freyberg 1671. *in*-4°. 6. *Analecta miscella menstrua eruditionis sacræ & prophanæ, theologicæ, liturgicæ, philologicæ, moralis, symbolicæ, ritualis, curiosæ, ex optimis & rarioribus autoribus collecta. menses* XII. *Misenæ*, 1674. *in*-4°. 7. *Planctus Misenensis: Misenæ*, 1680. *in*-4°. 8. Sermon de prestation de serment, en allemand, à Meissen, 1680. *in*-4°. 9. *De Presbyterissis veteris ecclesiæ commentariolus: Annabergæ*; 1681. *in*-4°. & à Leipsic 1704. *in*-4°. 10. *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ hactenus ad bonam partem ordine hoc intactæ*; à Dresde 1681. *in*-4°. avec figures. 11. Eloge funébre de Jean-Adam Schertzer, professeur de Leipsic, en allemand, 1683. *in-folio.* 12. *Florilegium philologico-historicum aliquot myriadum titulorum, cum optimis autoribus qui de quâvis materiâ scripserunt, quarum præcipua curiosè & ex professo tractantur: adhibitâ re nummariâ & gemmariâ. Præmittitur Diatriba de eruditione eleganti comparandâ*, à Meissen, 2. parties, la premiere en 1687. la seconde en 1689. *in*-4°. 13. *Disputatio de acceptilatione socinianâ, imprimis injuria in meritum & satisfactionem Jesu-Christi*, *in*-4°. * Son éloge dans le livre d'Henri Pipping, intitulé: *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum exhibens.* David Czuittinger, dans son *Hungaria litterata.* Le tome 36. des mémoires du pere Niceron. Nous ajouterons ici que l'ouvrage indiqué au nombre 3. a un titre plus détaillé que celui qui est rapporté par les auteurs que nous venons de citer: le voici, parce qu'il fait mieux connoître l'objet du livre: Dorothæi Asciani (c'est le nom sous lequel Zimmerman se déguisa) *Montes pietatis Romanenses historicè, canonicè, theologicè detecti: præmittitur justus tractatus de nervis rerum gerendarum Romanæ ecclesiæ: subjungitur biga scriptorum Pontificiorum*, Nicolaï Bariani, *Augustiniani, montes impietatis, Michaelis* Papafavæ *decisio contra montes pietatis*, à Leipsic, 1670. *in*-4°.

ZIMMERMAM, (Jean-Jacques) célébre fanatique, naquit à Vaihingue en 1644. Il prit en 1661. & 1664. les dégrés académiques à Tubinge. Il s'appliquoit particulierement aux mathématiques, & il eut d'abord une place de *Répétent.* Il fut fait ensuite diacre dans la petite ville de Bietigheim dans le Wurtemberg. Ce fut là qu'il fit connoissance avec le fanatique Bronquell ou *Scaturigius*, qui le guérit très-heureusement d'une maladie; mais qui lui remplit tellement l'esprit des sentimens Bômistes, qu'il élevoit, ou peu s'en faut, Jacques Bôme au-dessus des Apôtres. Il fut cité pour cet effet à Stoutgarg, & en 1685. il composa un écrit contre l'église Luthérienne, qu'il faisoit passer pour une Babel. Cet écrit lui valut la déposition. Il fut même banni du pays, & il erra pendant long-tems. Il s'arrêta pendant quelques années à Hambourg, & composa plusieurs écrits qu'il donna sous le nom de *Jean-Matthieu.* Ayant depuis conçu le dessein de faire un voyage en Pensilvanie, il obtint en 1696. d'un riche Quaker un vaisseau sur lequel il devoit s'embarbarquer avec seize familles, dont la sienne faisoit partie. Il alla dans cette vue à Roterdam; mais il mourut avant l'embarquement. Le vaisseau ne laissa pas de transporter sa femme, ses enfans & les autres familles. Voici quelques uns de ses ouvrages. 1. *Theoriæ secundorum mobilium perfectæ πρόγνωμα.* 2. *Scriptura sacra Copernizans.* 3. Une traduction allemande de la *Theoria telluris sacra* de Thomas Burnet. C'est tout ce qu'on dit de Zimmerman dans le *Supplément François de Basle*, où l'on renvoie aux historiens du Quakerisme, & à d'autres auteurs. Dans le catalogue de la bibliotheque de Jean-Albert Fabricius, nous lisons les titres de quelques-uns des ouvrages que Zimmerman a donnés sous le nom de Jean-Matthieu; comme: *Orthodoxia Bohmiana*, & quelques autres sur le même sujet, en allemand. *Josephus redivivus*, aussi en allemand.

On ne doit pas confondre le fanatique dont on vient de parler avec un autre Jean-Jacques Zimmerman, qui peut-être est encore vivant, duquel on trouve plusieurs dissertations fort sçavantes dans les *Amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn; & qui est encore auteur de divers ouvrages de théologie, &c. dont il est parlé dans le recueil intitulé, *Tempe Helvetica.*

ZINI, (Pierre-François) sçavant de Verone, célébre traducteur, vivoit dans le seiziéme siécle. Il fut professeur de morale à Padoue, & M. Maffei dit que l'on conserve

encore manuscrite la harangue qu'il prononça lorsqu'il prit possession de cette chaire en 1547. Depuis il fut archiprêtre de Lonato, au diocese de Verone; & il avoit ce poste lorsqu'Alde Manuce le neveu lui dédia ses *élégances toscanes.* Zini fut dans la suite archiprêtre de saint Etienne, & chanoine en même tems. Le pere le Quien, dominicain, parlant de lui dans son édition des œuvres de Saint Jean Damascene, le qualifie *vir utriusque linguæ latinæ & græcæ callentissimus.* On a de lui plusieurs ouvrages tant de sa composition que traduits, tels sont: 1. *Tabulæ græcarum institutionum ad usum seminarii Veronensis.* 2. *Constitutiones editæ à Joanne-Matthæo Giberto, episcopo Veronensi, ex sanctorum patrum dictis & canonicis institutis collectæ, & in unum redactæ, curâ Petri Francisci* Zini, à Venise 1563. *in*-8°. Cet Evêque de Verone faisoit une grande estime de Zini, & il l'a loué comme un homme rempli de vertus, & qui faisoit un saint usage des biens qu'il tenoit de l'Eglise. 3. *Exempla tria insignia naturæ, legis & gratiæ, seu Philonis Judæi, vita Josephi Patriarchæ: ejusdem libri tres vitæ Mosis: & D. Gregorii Nyssæ Pontificis, forma perfecti Christiani hominis, latinè, ex interpretatione Petri-Francisci* Zini, à Venise, 1575. *in*-8°. 4. *D. Gregorii Nazianzeni theologi, oratio de pauperibus amandis & benegnitate complectendis: D. Gregorii Nyssæ Pontificis, Orationes duæ in idem argumentum, nunquam ante hac editæ: latinè, ex interpretatione Petri-Francisci* Zini 1550. *in* 4°. 5. *Euthymii, Monachi Zigabeni, panoplia dogmatica orthodoxæ fidei, nunc primùm è græco, latinè translata studio & labore Petri-Francisci* Zini, à Paris 1556. *in*-8°. 6. *B. Eisaiæ Abbatis opera præclara, latinè ex interpretatione Petri Francisci* Zini, *Veronensis*, à Venise, 1558. *in*-8°. 7. Selon M. Maffei, Zini a traduit encore plusieurs autres ouvrages de Jean Damascene, le Commentaire de Théodoret sur le Cantique des Cantiques (cette traduction est dans le tom. 1. des œuvres de Theodoret de l'édition du pere Sirmond *in-fol.*) Quelque chose de saint Gregoire Thaumaturge. Quelques ouvrages de saint Ephrem, à Venise, 1561. de de saint Nil, de Marc, de Michel Psellus sur le Cantique des Cantiques, &c. M. Maffei ajoute qu'en 1564. on a imprimé du même trois discours, avec sa version de la vie de Joseph par Philon, & qu'il a entre ses mains des notes sur Hésiode (*Alcune sue note in Esiodo*) dans le Supplement de Basle, on dit qu'il avoit traduit *Terence* en italien; mais M. Maffei ne parle point du poëte Terence, mais des Actes du martyr saint Terence, & des saints Theodore, George de Cappadoce, &c. Voyez M. le Marquis Scipion Maffei dans sa *Verona illustrata*, livre IV. des Ecrivains de Vérone, édition *in-fol.* pag. 169. & 170. & divers endroits du catalogue de la bibliotheque du roi, *in-fol.* tome 1.]

ZINI, (Vincent) poëte Latin, de Bresse en Italie, a fleuri dans le seizieme siecle. On a de lui trois livres de vers latins imprimés à Venise en 1560. Il fait connoître ainsi sa patrie & sa condition, dans l'épigramme suivante, qu'il adresse à Hercule duc de Ferrare.

Non ego sum Romæ, mediis nec natus Athenis,
Sed me progenuit Balneolense solum.
Nec Phœbo vates genitus, genitusve Sibyllâ,
Melonisque bibi, non Heliconis aquas.
Zinaque gens nostra est, Vincenti nomine dicor;
Si patriam quæris, Brixia mî patria.
Cum mihi plus ævi dabitur, majora dabuntur:
Hoc tibi sunt nuper quæ mea musa dedit.

La plupart des poësies de Zini ont pour objet le même prince ou sa famille. Dans son élégie contre les envieux il dit que le duc de Ferrare est son Hercule sous la protection duquel il se croit en sureté. Il fait aussi dans ses vers l'éloge des sçavans qui fréquentoient alors la cour du duc de Ferrare & de la princesse Renée sa femme, entr'autres Portus, Antimaque, Balde, Pigni, Calcagnini, Arioste, les Strozza, les Gyraldi, Guarini, Madio, Musa & Manardi. Le recueil de ses poësies est dédié à Philippe Contareni, jeune alors; & dans l'épitre dédicatoire, il y fait mention de *Pierre-François* Zini, son parent, qui s'est fait connoître par divers ouvrages, entr'autres par des traductions d'auteurs Grecs, & qui fut dans la suite chanoine de Verone. Contareni avoit été disciple de ce Zini, lequel enseigna à Padoue la philosophie morale, comme on l'apprend d'une harangue à la louange de cette philosophie, qu'il avoit prononcée publiquement, & qui a été imprimée à Venise en 1574. A la tête des poësies de Vincent Zini, on lit ces quatre vers de Marc Contareni, frere de Philippe:

Cur desiderio scriptorum, Zini, *tuorum*
Nos crucias? nimiùm supprimis illa diu.
In lucem deprome novem jam dona sororum,
Divina ingenii da monumenta tui.

ZIRICZÉE, (Amand de) ainsi nommé du lieu de sa naissance, fut religieux de l'ordre des Freres mineurs, zélé prédicateur, théologien & professeur de théologie à Louvain. Il fut ensuite provincial de son ordre en Flandres; & le tems de son provincialat étant expiré, il reprit les fonctions de lecteur ou professeur en théologie, & en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, qui arriva à Louvain le 8. Juin 1534. Ce religieux étoit habile dans les langues grecque, hébraïque, & chaldaïque. On a de lui une chronique depuis le commencement du monde jusqu'en 1534. en six livres, imprimée à Anvers, en 1534. même, *in*-8°. sous ce titre: *Scrutinium, seu venatio veritatis historicæ.* On y a joint du même une dissertation sur les 70. semaines de Daniel. François Titelman, éditeur de ces deux ouvrages, parle historiquement & avec éloge de l'auteur dans la préface, & ajoute qu'il a laissé les écrits suivans: un commentaire sur la Genese, Job & l'Ecclésiaste: l'histoire de la passion du Sauveur: *Spiritualis militia XII. horæ*: *De* 40. *Mansionibus*: *De S. Annæ conjugio*: *De Sophi rege Persarum, hoste Turcarum, &c.* *Valere-André, bibliotheque belgique, édition de 1739. *in*-4°.

ZITTARD, (Matthias) naquit à Aix-la-Chapelle, mais il étoit originaire de Zittard dans le duché de Juliers. Il entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & il s'y distingua par ses talens. Il fut estimé à la cour de l'empereur Charles-Quint, & s'y acquit de la réputation par ses prédications. On a de lui quelques ouvrages qui font voir qu'il étoit aussi bon théologien. On cite de lui les suivans: 1. *Assertio catholicæ religionis*; cet ouvrage est contre Luther: il parut à Cologne en 1542. *in*-4°. 2. vingt-sept homélies ou sermons sur la premiere épitre de saint Jean, en allemand: à Cologne 1571. *in-fol.* 3. Prieres catholiques accommodées aux évangiles de toute l'année, en allemand; à Cologne 1569. Le pere Echard dans la bibliothéque des Ecrivains de l'ordre de saint Dominique, tom. 2. pag. 216. ajoute à ses ouvrages deux harangues funebres prononcées en 1564. en allemand aux obseques de l'empereur Ferdinand I. & il donne à Matthias Zittard les titres de prédicateur & de conseiller du même Ferdinand, & de son fils Maximilien II. Il rapporte aussi la mort de Zittard vers l'an 1570. mais le dernier éditeur de la bibliotheque de Valere André prétend que le pere Echard a confondu en cette occasion Matthias Zittard avec Matthias d'Aix-la-Chapelle, que le même Valere André nomme *Matthias Aquensis.* Matthias Zittard a eu pour frere *Léonard* Zittard, religieux du même ordre de saint Dominique, évêque de Mysie, suffragant de Mayence. * Valerii Andreæ, *Biblioth. Belgica*, édition de 1739. *in*-4°. tom. 2. pages 880. 881.

ZOBEL, (Melchior de) célébre jurisconsulte Allemand dans le seiziéme siécle, étoit fort versé dans la connoissance de l'ancien droit Saxon: comme ce droit étoit écrit en ancien Saxon, qui est entendu de peu de personnes, Zobel le traduisit en allemand; mais on l'a accusé de n'avoir pas rendu par-tout le sens de l'original, & d'avoir dans ses notes, moins éclairci le droit Allemand, que marqué la différence qu'il y a entre le droit Saxon & le droit Romain, le droit canon & le droit de Lombardie. On cite encore de Zobel un écrit intitulé: *Differen-*

tia juris civilis & Saxonici. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740.

ZOES, (Gérard) nommé en latin *Sousius*, étoit d'Amersfort où il naquit en 1579. Il se fit Jésuite à Tournai en 1598. & mourut à Malines le 21. Septembre 1628. dans la 49e. année de son âge. Il a écrit dans la langue de son pays : la maniere de bien faire une confession générale, tirée de François Arias, 1608. Traité de la présence de Dieu, tiré du même, avec des considérations sur la chasteté : 1619. Le combat spirituel, traduit du Bénédictin Jean Castaniza, 1618. La pratique de la pure & droite intention, 1619. La voie de la vie éternelle, d'Antoine Lucquet, 1620. Abregé de la vie de François de Villaréal & de Jean Ximenès, coadjuteurs de la compagnie de Jesus, 1620. La vie du pere Thomas Sanchez, & celle de Margueritte Middelton, 1620. Traité de la dévotion envers la sainte Vierge, tiré de Pierre-Antoine Spinelli, 1620. Pieux exercices de l'ame dévote imprimés à Paris, à l'usage de la compagnie de Jesus, à Anvers 1621. Abregé des méditations sur la vie & la passion de J. C. tiré de Vincent le Brun 1621. Relation des martyrs de l'Inde orientale, 1622. Relation de la mort de quelques religieux & autres Chrétiens tués dans une sédition aux Indes Orientales; 1622. Abregé de la vie de saint Ignace de Loyola, 1622. Diverses lettres envoyées par les Jésuites qui ont été aux Indes en 1615. 1622. Histoire de la vie & de la mort de Marguerite d'Autriche, reine d'Espagne, femme de Philippe III. traduite de celle du pere Guzman. Le paradis des délices célestes révelées à sainte Gertrude, du pere Antoine de Balinghem, 1625. Le cœur dévoué à Dieu, traduit du pere Etienne Luzvick, 1627. Lettres Japonoises de l'an 1644.

ZOES, (Henri) d'Amersfort, né de parens Catholiques de bonne famille. Après avoir fait ses premieres études dans sa patrie, il fut envoyé à Louvain, où il étudia d'abord la philosophie d'Aristote dans le college du Faucon, & ensuite le droit civil & canonique. Ayant été chargé de l'éducation de Christophe d'Etten, jeune homme de qualité, il alla avec lui en Espagne, & s'arrêta quelque tems à Salamanque à cause de son université, & l'on assure que les Espagnols furent surpris de le trouver si profond dans le droit. De retour à Louvain en 1603. il y fut fait d'abord licencié, & en 1606. professeur de la langue grecque au college des trois langues. Au bout de 18. mois l'archiduc Albert le chargea d'enseigner les institutes, & en 1610. il obtint le dégré de docteur. En 1619. il eut la chaire de professeur des Pandectes que Pierre Goudelin laissoit vacante. Il mourut le 16. de Février 1627. Il avoit épousé *Barbe* d'Ayala, fille de *Baltasar* d'Ayala, jurisconsulte & conseiller du roi. On a de lui des commentaires sur le droit des fiefs, à Louvain 1641. *in*-4°. des commentaires sur les Pandectes, à Cologne 1651. & plusieurs fois réimprimés depuis. Des commentaires sur les Institutes du droit civil, à Louvain, 1652. *in*-4°. Des commentaires sur le droit canon, à Louvain 1656. sur les Paratitles, 1660. sur les épitres décrétales de Grégoire IX. 1683. & plusieurs fois depuis. Tous ces ouvrages, qui ne parurent qu'après la mort de l'auteur, sont en latin. Voyez le *Trajectum eruditum* de Burman, & la bibliotheque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. p. 468. & suiv. on y voit le portrait gravé de Zoës.

ZOES, (Nicolas) né à Amersfort le 5. Août 1564. fut un célébre jurisconsulte, il avoit étudié avec soin le droit à Louvain, & Jean de Vendeville évêque de Tournay le prit pour son secrétaire, lorsque ce prélat alla à Rome. Zoës s'en fit tellement aimer que cet évêque le fit d'abord chanoine & official de Tournay. En 1603. selon Valere André, & dès 1595. selon d'autres qui se trompent, sans doute, il fut fait conseiller du conseil belgique à Malines, & maître des requêtes : enfin Zoës fut fait évêque de Bos-le-duc, le 10. de Mai 1615. Il a été un des fondateurs du college du Faucon à Louvain, & de celui de saint Willebrod. Il mourut à Louvain le 12. Août 1625. & son corps fut porté à Bois-le-duc, & inhumé dans l'église de saint Jean, où on lui dressa une épitaphe, qu'on peut lire dans le *Trajectum eruditum* de Burmann. Il a écrit la vie de l'évêque de Tournay, son bienfaiteur : à Douai 1613. *in*-8o. Cette vie est en latin.

ZOES, (Thomas) né aussi à Amersfort, étudia à Louvain, & y prit les dégrés de docteur en droit en 1570. S'étant transporté ensuite à Utrecht, il y fut fait un des conseillers du conseil suprême du diocese en 1578. & l'année suivante il fut chargé de la régie des finances. Les troubles civils qui agiterent cette ville, l'ayant obligé de s'en retirer, on lui donna une chaire de professeur en droit à Leyde. Delà il fut appellé à Wurtzbourg où il mourut vers l'an 1598. On ne connoît de lui qu'un commentaire latin sur le Code. * *Voyez* le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman; & la Bibliotheque Belgique de Valere André, de l'édition de Foppens : il est y parlé des trois premiers Zoës.

ZOMEREN, (Corneille de) célébre medecin, né à Dordrecht le 28. Septembre 1593. après avoir étudié la médecine à Leyde, vint à Caen en France dans le dessein de faire de plus grands progrès dans cette étude. Il y reçut le bonnet de docteur le 16. Octobre 1615. Le 20. de Juillet 1617. la régence de Dordrecht le déclara médecin ordinaire de cette ville. Le 29. Octobre de la même année il épousa *Anne* Blokke dont il eut sept fils & quatre filles. Il exerça dans la suite presque tous les emplois honorables de sa patrie. Il mourut le 11. Décembre 1649. âgé de 57. ans. On a de lui : *Oratio funebris in obitum DD. Cornelii filii; epistola responsoria de vitæ termino : De unitate liber singularis ad senatum, populumque Dordracensem : Tractatus de variolis & morbillis : epistola de renum vesicæ calculo : Epistola responsoria de curatione iterati abortûs.* Après sa mort on trouva parmi ses papiers un recueil d'avis & d'observations de médecine : un autre sur les maladies des femmes : des observations chirurgiques : un traité de la maniere de guérir les fievres : & un recueil de lettres avec les réponses des sçavans. * Voyez le *Dictionnaire historique* de la derniere édition de Hollande.

ZOMEREN, (Jean de) *fils du précedent*, né à Dordrecht le 3. Juillet 1622. y fit ses premieres études & alla ensuite à Leyde où il s'appliqua avec succès à la science du droit. Il y fut reçu docteur en 1643. il avoit aussi appris la langue grecque qu'il cultiva toujours avec soin, de même que la langue françoise, la poësie & l'étude des antiquités de son pays. On a de lui en flamand plusieurs ouvrages qui regardent le droit & les antiquités; & diverses pieces de poësie en latin, en hollandois & en françois, entr'autres les tragédies intitulées : *Jules-César, Cléopatre, & Mithridate.* En 1650. il entra dans la régence de Dordrecht : en 1655. il devint pensionnaire de Nimegue; & en 1666. il fut fait Greffier de la chambre mi-partie. Il s'acquitta de ces différens emplois avec beaucoup d'honneur. Il mourut à Dordrecht le 22. Décembre 1676. * Voyez le *Dictionnaire historique* de la derniere édition d'Hollande.

ZONDODARI, (Antoine-Felix) cardinal. Il étoit de Sienne, il avoit été d'abord vice légat de Bologne, & ensuite gouverneur d'Ancone au mois de Novembre 1697. Au mois de Novembre de l'année suivante, le pape Innocent XII. le choisit pour aller en qualité de nonce recevoir sur les confins de l'Etat ecclésiastique, Marie-Casimire de la Grange d'Arquin, reine douairiere de Pologne, qui se retiroit à Rome. Le 22. Novembre 1701. sous le pontificat de Clément XI. il fut déclaré nonce extraordinaire en Espagne pour la paix, & l'archevêché de Damas ayant été proposé pour lui dans un consistoire le 5. Décembre suivant, il fut sacré le 18. du même mois par le cardinal Paulucci. Il se rendit ensuite en Espagne, où il fut déclaré nonce ordinaire le 17. Mai 1706. Clément XI. le déclara cardinal à la promotion du 18. Mai 1712. Il revint à Rome le 7. Juin 1715. y fit son entrée publique le 11. suivant & reçut le chapeau le 15. dans un consistoire public. Le pape lui assigna le titre presbytéral de sainte Balbine. Clément XII. le déclara préfet de la signature de grace le 22. Juillet 1730 il quitta

quitta son premier titre, & opta celui de sainte Praxéde, dont il prit la possession le 22. Avril 1731. Il a été aussi protecteur de l'ordre des Camaldules, de l'ordre des Céléstins, de la nation Siénoise, des religieuses de la Purification, & du college des Maronites à Rome. Il est mort à Sienne, sa patrie, âgé de 71 ans onze mois & dix jours, étant né le 13. Décembre 1665. Il étoit frere puîné de Marc-Antoine Zondodari, grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jérusalem, mort à Malte le 16. Juillet 1722. dans la soixante-huitiéme année de son âge; & frere aîné d'Aléxandre Zondodari, archevêque de Sienne depuis le 20. Janvier 1715. Leur mere étoit sœur de Fabio Chigi, cardinal, neveu du pape Aléxandre VII. qui vint en France en 1664. en qualité de légat, &c. *Voyez* CHIGI dans le *Dictionnaire historique.*

ZOPPIO, en latin *Zoppius* (Jerôme) né à Boulogne en Italie, fut professeur des humanités à Macerata, où il établit l'académie des Catenati. Il exerça depuis le même emploi à Boulogne, où il mourut le cinquiéme Juin 1591. On a de lui : 1. *Rime e prose di Girolamo Zoppio*; à Bologne, 1567. *in*-8°. On lit à la fin un discours en faveur d'Annibal Caro, contre Castelvetro; 2. *I primi quattro libri dell' Eneïde tradotti da Girolamo Zoppio, con alcune annotazioni nel fine di ciaschedun libro*; à Bologne, 1558. *in*-4°. 3. *Raggionamenti in difesa di Dante, e del Petrarca*; à Bologne, 1583. *in*-8°. 4. *Risposta di Girolamo Zoppio, alle oppozizioni fancesi fatte a suoi raggionamenti in difesa di Dante*; à Fermo, 1585. *in*-4°. 5. *Poëtica sopra Dante*; à Bologne, 1589. *in*-4°. Zoppio a eu en particulier pour adversaires dans cette dispute sur Dante, *Bellisario Bulgarini*, *Alessandro Carriero*, &c. 6. *Discorso di Girolamo Zoppio, intorno ad alcune opposizioni di Lodovico Castelvetro, alla Canzone de' Gigli d'Oro, composta da Annibal Caro in lode della Real Casa di Francia*: c'est le même discours qu'on trouve avec les *Rime e prose* de Zoppio; à Bologne, 1567. *in*-8°. * Voyez *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise, 1728. *in*-4°.

ZOPPIO, (Melchior) fils de JERÔME *dont on vient de parler*, naquit à Bologne en Italie, y fut professeur en philosophie, & y établit l'académie des Gelati, à laquelle il laissa par testament la salle de son logis pour servir aux assemblées de ladite académie. Il a toûjours montré beaucoup d'attachement & de zéle pour la religion catholique, & une grande opposition pour toutes les sectes qui en sont séparées. Il est mort en 1634. âgé de plus de 80 ans. On cite de lui 1. *Tractatus tres sacri piorum affectuum.* 2. *De sermonibus analyticis.* 3. *De sensu & sensibili.* 4. *Lusus poëtici.* 5. *La filosofia intera.* 6. *Parafrasi di Aristotele*; 7. quelques tragédies. Voilà ce qu'on lit dans le Dictionnaire historique, édition de Hollande 1740. Dans la *Bibliotheca Italiana*, édition de Venise 1728. *in*-4°. On cite page 130. *Il Diogene Accusato, comedia del Caliginoso Accademico Gelato*; à Venise, 1598. *in*-12. & l'on ajoute que cette piéce est de Melchior Zoppio, & qu'elle est en vers.

ZOTICUS, disciple du philosophe Plotin, étoit en même tems critique & poëte. Il a mis, dit Porphyre, en très-beaux vers la fable de l'isle Atlantide. Sa vue baissa, & il mourut peu de tems avant Plotin. C'est tout ce qu'en dit Porphyre dans sa vie de Plotin. Or comme ce dernier, selon la même vie, mourut à la fin de la seconde année du régne de l'empereur Claude, il s'ensuit que Zoticus mourut aussi sous le même régne, & peut-être dans la même année.

ZOUCH, (Guillaume) théologien Anglois, né à Stafford, étoit appellé originairement le pere des ecclésiastiques de Londres. Il étoit estimé de tous les sçavans étrangers. Il mourut le 12. Décembre 1653. On a de lui des Explications sur l'épître aux Hébreux, & sur l'Oraison Dominicale; & plusieurs autres ouvrages de théologie. * Voyez Wood, *Athenæ Oxonienses*; & le *Dictionnaire historique* de l'édition de Hollande 1740.

ZUCCHERO, (Taddée) peintre Italien, &c. *on en parle dans le Dictionnaire historique*, mais sans marquer la date de sa naissance, ni celle de sa mort. Taddée Zucchero naquit à *San-Agnolo in vado* dans le duché d'Urbin l'an 1529. Il mourut à Rome en 1566. âgé de 37 ans.

ZUCCHERO, (Fréderic) peintre, frere du précédent, &c. *on en parle dans le Dictionnaire historique*, & l'on y fait les mêmes omissions que dans l'article de Taddée. *Fréderic* naquit dans le même lieu que son frere l'an 1543. & mourut à Ancone en 1609. âgé de 66 ans. On peut lire la vie de ces deux freres dans l'*Abregé des vies des plus fameux peintres, par M.* (Dezallier d'Argenville) *de la société royale des sciences de Montpellier*; à Paris, 1745. *in*-4°. tome premier, depuis la page 18. jusqu'à la page 27.

ZUNIGA, (Diégue de) nommé par d'autres *Didacus à Stunica*, issu d'une famille de comtes en Espagne; vivoit vers la fin du seiziéme siécle. Il entra dans l'ordre des Hermites, & fut fait professeur en théologie à Ursao ou Urson, qu'on nomme aujourd'hui Ossuna ou Ossone. On a de lui : 1. *Philosophiæ pars prima.* 2. *Commentaria in Job, quibus triplex ejus editio vulgata latina, hebræa, & græca LXX. interpretum, necnon & Chaldæa explicantur & inter se conciliantur*; à Tolède, 1584. *in*-4°. 3. *Commentarius in Zachariam prophetam*, &c. Il avoit fait encore d'autres commentaires sur l'Ecriture Sainte, ou du moins il y avoit travaillé; mais la mort l'empêcha de les mettre au jour, ou de les achever, de même que la seconde partie de sa philosophie. 4. *De verâ religione libri tres.* Voilà tous les ouvrages de Zuniga, qu'on fait connoître dans le Dictionnaire historique, édition de Hollande 1740. encore n'y donne-t-on qu'une partie du titre du commentaire sur Job. On a d'un autre Zuniga nommé *Jacques-Lopés* Stunica, ou de Zuniga; 1. *Jacobi Lopidis Stunicæ, alias de Zuniga, annotationes contrà Desiderium Erasmum; in defensionem tralationis Novi Testamenti*; *Compluti*, 1520. *in-folio.* 2. *Annotationes contrà Desiderium Erasmum in defensionem tralationis Novi Testamenti*: (c'est une seconde édition de l'ouvrage précédent) *Accedunt Desiderii Erasmi apologia in Jacobum-Lopidem Stunicam; & ejusdem Jacobi-Lopidis Stunicæ annotationes in Jacobum Fabrum super epistolas sancti Pauli*; à Paris, 1522. *in-folio.*

ZURICH. Le canton de Zurich est le premier en ordre parmi les treize Cantons, & l'un des plus puissans de Suisse. *Dans le peu que l'on en dit dans le Dictionnaire historique, on remarque que* Zurich a produit beaucoup de sçavans, & c'est tout ce qu'on en dit. L'histoire littéraire de Zurich imprimée dans le Mercure Suisse, année 1735. s'étend beaucoup sur cet article, & rapporte bien des choses curieuses. On y convient que pour trouver quelque chose de satisfaisant sur ce sujet, il faut commencer cette histoire au siécle de Charlemagne que les Zurichois regardent comme le fondateur de leur académie. Cet empereur orna Zurich de beaux édifices en 769. Il fit achever l'église cathédrale, il l'enrichit, & confirma les priviléges des chanoines qu'il combla de biens. Il ordonna entr'autres : que dix-huit freres ou chanoines de Zurich vivans sous une même régle & discipline, secoureroient le peuple en l'instruisant dans la foi chrétienne & catholique, & qu'ils travailleroient à se procurer de bons successeurs. On en conclut que ces chanoines devoient élever la jeunesse, l'instruire, la former aux lettres & aux bonnes mœurs. Et voilà, ajoute-t-on, l'origine de l'académie de Zurich ou du *collége Carolin* que l'on rapporte à l'an 810. Quoiqu'il en soit de l'origine de ce collége, il brilla peu depuis l'an 810. jusqu'en 1200. L'éclat fut plus grand dans le treiziéme siécle. L'administration de l'académie fut confiée dans ce siécle à quatre personnes principales, le *scholarque* ou recteur, *le chantre* ou maître de musique, le *bibliothécaire* & le *régent.* Le scholarque présidoit sur les classes & installoit en chacune le régent le plus convenable. Il pouvoit destituer les régens infideles à leur devoir. Ceux-ci, par ordonnance du chapitre, étoient obligés de payer à leur recteur chacun quatre marcs

d'argent par année ; mais ce tribut ne dura que trois ans. Le chapitre assigna à ce principal une pension qui se prenoit sur les biens ecclesiastiques. Le premier scholarque fut *Berchtold* chanoine de Constance & de Zurich. Il fut élu en 1271. Par son testament il légua à ses successeurs une maison commode, qui existe, dit-on, encore, & que l'on nomme la maison du scholarque. La dignité de scholarque a subsisté jusqu'au tems de la réformation introduite par Zuingle. Le premier *chantre* que l'on connoisse est *Conrad de Mur* que le prévôt & le chapitre élurent en 1259. C'étoit un homme sçavant pour son siécle. Il avoit écrit un Traité des Sacremens, la vie des Papes; un ouvrage sur la fable héroïque; un dictionnaire; l'éloge de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, qui le considéroit, &c. L'emploi de *bibliothécaire* ne consistoit alors qu'à fournir & à conserver les livres qui servoient à l'autel & au chœur. Ce bibliothécaire étoit aussi chargé de la garde de ce que le chapitre avoit de plus précieux. Les fonctions des *régens* suivant les ordonnances dressées par Rodolphe de Wartensée, étoient *d'enseigner aux classes, & aux enfans de chœur, à lire & à chanter.* On ignore quel étoit le nombre des régens. Depuis l'an 1300. jusqu'en 1400. l'ignorance domina. Elle étoit causée, dit-on, par les richesses & l'oisiveté des chanoines, qui, enyvrés de leur autorité & de la splendeur qui les environnoit, abandonnoient les soins de l'académie. *Malléolus* chantre de Zurich qui écrivoit en 1452. se plaint amérement de cet état de paresse & d'ignorance qui avoit fait un si grand tort à l'académie. Il dit entr'autres, que depuis la mort de Conrad de Mur, c'est-à-dire depuis l'an 1281. jusqu'à l'an 1452. il ne s'étoit trouvé personne dans tout le clergé de Zurich qui eut fait le moindre écrit digne d'être transmis à la posterité. Cependant l'auteur de l'histoire que nous suivons, dit que le tems qui s'est écoulé depuis l'an 1400. jusqu'à la réformation, fait honneur aux chanoines & au collége de Zurich: que dès le commencement de ce siécle, ou peu après, les chanoines cultivoient les sciences & les sçavans; qu'ils attiroient les doctes étrangers; qu'ils fréquentoient les autres académies, & que ceux-ci étoient récompensés par des pensions ou autrement. Les patriciens & les nobles se firent honneur de cultiver la littérature: les nonces du pape ayant fixés leur résidence à Zurich, excitoient la jeunesse à l'étude des belles-lettres, honoroient les disputes de leur présence, & distribuoient au nom des ducs d'Urbin & de Florence, une pension annuelle de cinquante florins du Rhin aux étudians de Zurich qui alloient dans l'université de Pise. Entre les sçavans qui contribuérent le plus dans le tems dont il s'agit, à faire refleurir l'étude, un des plus connus est *Félix Malléolus*, chantre de l'église de Zurich. On peut voir la liste de ses ouvrages dans Gesner. Les étrangers fréquentoient beaucoup alors l'académie de Zurich, & plusieurs fixérent leur séjour dans cette ville. On compte entre les étrangers qui firent dans ce siécle beaucoup d'honneur à l'académie de Zurich, *Matthieu Shinner*, qui fut depuis cardinal & évêque de Sion: c'est celui que l'on nomme le cardinal de Sion. Ce prélat vit avec peine la religion prétendue réformée s'introduire à Zurich sous les auspices du fameux Zuingle, qui fut professeur & scholarque de l'académie de cette ville. C'étoit un homme très-sçavant: sa vie & ses ouvrages sont connus. Il eut pour successeur en 1523. Leon de Juda, qui avoit beaucoup d'érudition, & qui mourut en 1542. L'académie de Zurich eut de son tems des hommes célébres par leur science, entr'autres Jacques Céporinus qui y enseigna l'hébreu & le grec; Conrard Pellican qui lui succéda dans la chaire de professeur en hébreu; Rodolphe Collinus qui eut la chaire de grec, & plusieurs autres. Il y eut des professeurs en tout genre de littérature, entr'autres pour l'Ecriture Sainte, la théologie, les langues, toutes les parties de la philosophie, l'histoire, &c. On y enseignoit pareillement les mathématiques, le droit, la médecine, &c. Pour mieux régler cette académie, & donner plus d'ordre aux études de la jeunesse, on la divisa en deux colléges. Le premier fut appellé *le collége des humanités*, & on y assigna quatre professeurs. Le premier des quatre devoit enseigner la langue latine & le grec. Le second étoit chargé de traiter de la rhétorique & de la logique. Le troisiéme enseignoit les principes de la religion, & le quatriéme la langue hébraïque. De ce collége des humanités, les étudians passoient au collége *supérieur*, auquel on réserva le titre de *collége Carolin* ou de *Charlemagne.* C'est dans celui-ci que l'on enseigna les plus hautes sciences; & depuis ce tems-là il y a toujours eu des professeurs pour l'Ancien & le Nouveau Testament, pour l'hébreu & le grec, pour les lieux communs & systêmes de théologie, pour la controverse; en un mot pour tout ce qui peut contribuer à rendre une académie très florissante. On peut voir dans l'histoire de cette académie, citée au commencement de cet article, les noms & l'abregé de la vie de ceux qui y ont professé, ou à qui la direction en a été confiée jusques vers la fin du dix-septiéme siécle. Beaucoup de ces sçavans ont leurs articles dans le Dictionnaire historique ou dans les Supplémens. Dans le tome VII. du recueil de piéces publié par M. Jean-George Scelhorn, sous le titre de *Amœnitates litterariæ*, on a inséré une longue dissertation sur divers monumens découverts aux environs de Zurich en 1724. (*Commentatio in antiqua monumenta in agro Tigurino anno 1724. eruta.*) Cette dissertation occupe les 74 premieres pages du recueil cité, & est ornée de quelques gravûres qui représentent quelques-uns de ces monumens. Il y a beaucoup d'érudition dans cette piéce, qui est de M. Jean-Jacques Breitinger, de Zurich. Dans le tome neuviéme des *Amœnitates*, &c. est un Supplément à cette dissertation, pag. 822. & suiv.

ZUTPHEN. (Gérard) *Supplém. t. 2. p. 530...* ce que l'on dit des *freres de la vie commune*, n'est pas tout-à-fait exact. Ces freres étoient proprement des pauvres écoliers que Gérard Groot avoit rassemblés, & qui en faisant leurs études, gagnoient leur vie à transcrire des livres, & mettoient en commun ce qu'ils gagnoient. Il est vrai que plusieurs, après avoir achevés leurs études, restérent dans les communautés dont on parle, & que d'autres formérent la congrégation des chanoines réguliers de Windesheim. * *Voyez* les ouvrages de Thomas à Kempis.

ZUZZERI, (Jean-Luc) Jésuite de Rome, célébre antiquaire, mort à Rome en 1747. à la fleur de son âge, fort regretté de tous ceux qui le connoissoient. On a de lui deux dissertations, l'une sur une médaille d'Attale Philadelphe, l'autre sur une médaille d'Annia Faustina, femme d'Elagabale. Celle-ci a paru traduite en françois dans les Mémoires de Trévoux, Août 1745. article 69. Elle avoit été envoyée par l'auteur. Les deux dissertations ont été données en italien, telles que le pere Zuzzeri les avoit composées; à Venise, 1747. (*Sopra una Medaglia di Attalo filadelfo, è sopra una parimente d'Annia Faustina, altre due dissertazioni composte dal P. Giovanni-Luca Zuzzeri della compania di Giesu.* Ces deux dissertations sont dédiées au comte Pierre-François Lallich, parent de l'auteur: & dans une note on apprend que les maisons de Lallich & de Zuzzeri ont des liaisons de parenté avec le feu pere dom Anselme Banduri, & avec M. l'abbé Benoît Stay, de Raguse, auteur de la philosophie de Descartes en vers latins, poëme en six livres, dont on trouve une bonne analyse dans les *Mémoires de Trévoux*, mois de Décembre, premier & second volume, 1747. Voyez aussi les *Nouvelles littéraires* du mois de Janvier 1748. du même Journal.

ZWAENS ou SWAENS, (Arnoul) en latin *Arnoldus Olorinus*, ou *Cygnæus*, né à Goirle, petit village du Brabant Hollandois dans la mairie de Bois-le-duc à une lieue ou environ de Tilborch, fut doyen & pasteur de Gertrudenberg. Mais dans un tems de révolte, ayant été contraint de quitter ce lieu, il se retira dans le Béguinage de Bois-le-duc. Il aimoit à instruire les ignorans, & avoit beaucoup de talent pour leur faire com-

prendre ce qu'il leur enseignoit. Son zéle pour la religion & pour la piété étoit solide, ardent & éclairé. Il défendit la foi catholique avec beaucoup de fermeté, & souffrit avec elle diverses persécutions. Il a fait aussi différentes fondations très utiles dans le Brabant ; entr'autres celle d'un hôpital à Oosterwick. On a de lui : 1. *Thesaurus salutaris Sapientiæ*, 1610. *in*-8°. 2. *Explicatio Missæ & Canonis* ; 1611. *in*-16. 3. *De arte concionandi*; 1611. *in*-16. 4. *Salutares doctrinæ, ac phrases mentem linguamque ornantes* ; 1612. *in*-8°. 5. *Summa virtutum & vitiorum* ; 1615. *in*-8°. 6. Doctrine consolante contre les scrupules & la pusillanimité ; en flamand, 1612. *in*-8°. 7. Démonstration de la foi chrétienne & véritable ; en flamand, 1613. *in*-8°. 8. Explication de la Cêne & de la Passion du Sauveur ; en flamand, en 1622. Tous ces ouvrages, & plusieurs autres moins connus, ont été imprimés à Bois-le-duc. * Valére André, *Bibliotheca Belgica*, édition de Foppens, 1739. *in*-4°. tome premier, page 100. 101.

ZWEINITS, (David de) naquit à Seiferſdorf en Siléſie l'an 1600. Après avoir fait ses études académiques à Heidelberg, il fit un voyage en Angleterre & dans les Pays-Bas. A son retour, Rodolphe, duc de Lignits, le fit gentilhomme de sa chambre ; mais il se démit de cet office lorsqu'il se maria en 1623. Depuis, il fut employé dans les affaires les plus importantes. En 1627. il fut envoyé à la diéte de Breslau, en qualité de plénipotentiaire ordinaire. L'année suivante, le duc le fit conseiller de régence, & l'envoya vers l'empereur Ferdinand II. pour des affaires qui demandoient un homme sage & capable. En 1631. le duc lui conféra la charge de capitaine général de la principauté de Wolaw. Deux ans après les troubles causés en même tems par la guerre & par la peste, qui affligeoient la Siléſie, ayant obligé les ducs de Lignitz & de Brieg de se retirer en Pologne & d'y faire quelque séjour, il eut ordre de les y accompagner. A leur retour il fut envoyé en ambassade vers Uladislas roi de Pologne, & quelques années après vers les électeurs de Brandebourg. Pendant sa résidence auprès de ces princes, la ruine de sa terre de Seiferſdorf & le triste état de la Siléſie l'obligérent de s'exiler volontairement de sa patrie, & de se retirer en Pologne & en Prusse, où il demeura jusqu'en 1650. que le duc Georges-Rodolphe le rappella dans son conseil. En 1651. il fut fait juge de la cour ; & après la mort du duc Georges-Rodolphe, les trois princes, ses freres, le chargérent de l'administration des duchés de Lignitz & de Wolaw. En 1654. le duc Louis, auquel le duché de Lignitz étoit échu en partage, le fit conseiller de régence & juge de la cour ; & en 1657. il lui conféra la dignité de capitaine général de ce duché. Il mourut le 27. Mars 1667. Ses occupations ne l'avoient pas empêché de trouver du tems pour composer les ouvrages suivans. 1. Soliloques sur l'examen de la conscience, en latin. 2. Bouclier contre la mélancolie ; en allemand. 3. Cantiques spirituels ; en allemand. 4. Prieres tirées des Pseaumes de David ; en allemand. 5. Cent méditations évangeliques sur la mort ; en allemand. 6. Abregé de la Bible ; en allemand. Il a renfermé dans ce dernier ouvrage, en quatre vers seulement, ce qu'il y a d'historique dans chaque chapitre. * *Dictionnaire historique*, édition de Hollande 1740. & *Supplément françois de Bâle.*

ZYAD, Sarrasin distingué dans le septiéme siécle, étoit fils d'Abou Sofian, mais né d'un commerce illégitime, & par conséquent frere naturel de Moavie, gouverneur de Syrie, & lequel fut reconnu Calife en Syrie. Abou Sofian craignant la severité du Calife Omar, n'osa pas reconnoître Zyad pour son fils. Celui-ci étoit né la premiere année de l'Hegire. Il se distingua bientôt par son esprit & son éloquence, & il en donna particuliérement des marques dans une assemblée des compagnons de Mahomet, sous le régne d'Omar ; ce qui fit dire à Amrou Ebn al As, que ce jeune homme auroit un jour commandé aux Arabes, si son pere avoit été de la famille des Koraïschites. Moavie qui connoissoit le mérite de Zyad, résolut de le mettre dans ses interêts ; & il crut que le meilleur moyen d'y réussir, étoit de le reconnoître publiquement pour son frere ; ce qu'il fit, au moyen des preuves que l'on produisit du commerce d'Abou Sofian avec la mere de Zyad, laquelle se nommoit Somiah, & étoit femme d'un esclave Grec. Zyad fut fait Cadi, c'est-à-dire, Juge, du tems d'Omar ; & sous le regne d'Ali, ayant été fait gouverneur de la Perse, il s'acquitta de cet emploi d'une maniére très-glorieuse pour lui & très-avantageuse pour les peuples. Il étoit élevé à cette dignité, lorsque Hassan, fils d'Ali, se démit du Califat en faveur de Moavie. Zyad refusa de le reconnoître, ce qui inquieta beaucoup Moavie qui craignoit que le gouverneur ne se joignît aux Haschémites, & ne recommençât la guerre : mais la réunion ne tarda pas à se faire par l'entremise de Mogaïrah Ebn Saïd gouverneur de Coufah, & en reconnoissant, comme on l'a dit, Zyad pour son frere du côté paternel. Par cette reconnoissance Zyad étoit aussi reconnu pour être véritablement de race Arabe & du noble sang des Koraïschites ; qualité si honorable, même dans un enfant illégitime, qu'elle étoit au-dessus de tout le reste. Les parens de Moavie se plaignirent hautement de cette reconnoissance ; ils se prétendoient deshonorés par-là : mais Moavie les laissa se plaindre. Il étoit venu à bout de son dessein, ayant mis entiérement dans ses interêts le plus grand homme de son siécle. Il nomma même peu après Zyad gouverneur de Basrah, & y ajoûta le gouvernement de la province de Bahrein, de celle d'Oman, du Khorassan, du Segestan, qui est une province de Perse, bornée du côté du Levant par les Indes, & de ce que les Musulmans possedoient dans les Indes. Zyad se fit aimer, craindre & respecter dans toutes provinces. Son nom seul faisoit trembler tous les méchans dans les pays de sa dépendance. Il n'étoit ni cruel ni barbare ; mais il aimoit la justice, & la rendoit exactement. Il gouvernoit d'une maniére despotique ; mais il sçavoit connoître le mérite & le récompenser. Il venoit de soumettre l'Irak à son obéissance, & obtenir le gouvernement de cette partie de l'Arabie qu'on nomme l'*Hégiaz*, lorsqu'il fut attaqué de la peste, dans le tems qu'il étoit prêt d'entrer en Arabie. Il en mourut l'an 53 de l'hégire, 671 de l'ére chrétienne, à l'âge de 53 ans. Sa mort arriva près de Coufah, & il fut enterré au même lieu. On peut voir son histoire beaucoup détaillée, dans le tome 1. de l'Histoire des Sarrasins, traduite de l'Anglois de Simon Ockley, par M. Jault, docteur en Médecine. Cette histoire, qui est estimée, a été imprimée à Paris en 1748. en deux volumes in-12.

ZYLIUS, (Otton) né à Utrecht le 30. Juillet 1588. se fit Jésuite, & professa en 1606. la rhétorique à Ruremonde. Il prêcha plusieurs fois dans les congrégations de la Vierge à Bruxelles & à Louvain, fut recteur du collége de Bosleduc & de celui de Gand, & mourut le 12. Août 1656. On dit qu'il étoit habile dans l'hébreu & dans le grec. Ses écrits, composés en latin, sont : Ruremonde illustrée, à Louvain 1613. *in*-8°. Histoire des miracles opérés par l'intercession de la sainte Vierge honorée à Bosleduc & transferée à Bruxelles après la prise de la ville ; à Anvers, 1632. & 1638. *in*-4°. Des trois états de Mardochée, en trois livres : l'auteur n'a pas achevé cet ouvrage. Cambrai délivré de siége ; à Anvers, 1650. & encore plusieurs fois depuis. La vie de saint Xenophon & de sainte Marie sa femme, & des saints Jean & Arcade leurs fils, traduites du grec en latin, dans le recueil de Bollandus au vingt-sixiéme de Janvier. La vie & les miracles des saints martyrs Cyr & Jean, dans le même recueil au trente-uniéme Janvier. Voyez le *Trajectum eruditum* de Gaspar Burman.

ZYPÆUS ou VAN DEN ZYPE, (François) célébre jurisconsulte, &c. *Supplément de* 1735. on le dit mort à l'âge de 72 ans ; il ne devoit être que dans la soixante-onziéme année, puisqu'il étoit né en 1580. & qu'il est mort le 4. Novembre 1650. On cite à la fin, voyez *aussi* Valere André en sa Bibliothéque Belgique ; il faut ôter, aussi, puisqu'on ne cite que ce bibliothécaire. L'article

de Zypæus est à la page 317. du tome 1. de l'édition de Foppens 1739. On y lit (page 318.) l'épitaphe de Zypæus.

ZYPÆUS, (Henri) vulgairement VANDEN ZYPE, frere de *François*, étoit de Malines. Il naquit en 1577. Il fit un cours de philosophie à Douai, & un de théologie à Louvain. Depuis, il embrassa la régle de saint Benoît dans le monastere de saint Jean à Ypres. Il enseigna les saintes lettres dans cette maison, & en fut prieur. Dans la suite, il fut appellé à Affligheim, pour y rétablir la discipline monastique, & on le mit à la tête de cette communauté. En 1616. il fut fait abbé de saint André, près de Bruges, avec le droit de porter la mitre, qu'il obtint le premier en 1623. Zypæus fit beaucoup de bien à ce monastere, que les hérétiques avoient ruiné sur la fin du seiziéme siécle. Il le rétablit, & y fit revenir des religieux en 1632. Il rétablit aussi dans le temporel & dans le spirituel, l'abbaye des religieuses de sainte Godeliéve à Bruges. Il est mort en 1659. on lui fit cette épitaphe :

Hoc conditur sub marmore
Reverendus admodum Dominus
HENRICUS VANDEN ZYPE *Abbas hujus loci 33.*
Mitra redimitus primus,
Verbo simul & opere clarus,
Munificentiâ in pauperes eximius;
Suæque, ac virginum S. Godelivæ Abbatiis
Malium proficuus:
Qui ex lapide Iconis in affligemio salutatricis S. Bernardi,
Formatam Beatiss. Virginis imaginem hîc locavit.
Cessit è vitâ anno ætatis 83. prælaturæ 43. pridie idus Martii 1659.

On a de lui : 1. *S. Gregorius Magnus, Ecclesiæ Doctor, primus ejus nominis Pontifex Romanus, ex nobilissimâ & antiquissimâ in Ecclesiâ Dei Familiâ Benedictinâ oriundus*; à Ypres, 1611. *in*-8°. Ce livre en faveur du monachisme de S. Gregoire, est contre Baronius. 2. *Tractatus de vitâ, consecratione, & religioso statu S. Scholasticæ, sororis S. Benedicti* : avec un autre traité, dont le titre est : *An magis expediat devotam in mundo, quam religiosam in monasterio vitam agere* : à Bruges, 1631. *in*-8°. Ce dernier écrit ayant été supprimé, l'auteur le défendit par une requête, contenant 50 considérations, qu'il présenta au conseil privé du roi, & qui fut imprimée la même année, *in*-4°. 4. *Series facti, & motivum juris in causâ coram consilio privato, &c. pro parte D. Abbatis S. Andreæ, adversùs Abbatem S. Pantaleonis, congregationis Bursfeldensis præsidem, ratione translationis ac reformationis Abbatiæ S. Godelevæ Brugis*; à Bruges, 1640. *in*-4°. 4. On lui donne encore un traité : *De clausurâ Monialium, & de libertate confessionis Monialibus tribuendâ.* * Valere André, en sa Bibliothéque Belgique, édition de 1739. tome 1. p. 469. 470.

FIN.



CORRECTIONS

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Pour servir au tome second de ce nouveau Supplément du Dictionnaire Historique.

LABAT, (Jean-Baptiste) *pag. 1. & 2.* On a oublié parmi ses ouvrages : *Mémoires du chevalier d'Arvieux, envoyé du roi de France à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli*, &c. contenant ses voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte & la Barbarie ; recueillis & mis en ordre avec des réfléxions, par le pere Jean-Baptiste Labat, Dominicain ; à Paris, 1735. 6. vol *in*-12. *Voyez* d'ARVIEUX *au tome 1. de ce Supplément.*

LAGUILLE, (Louis) Jésuite, &c. *page 4. ajoutez qu'il* fut en dernier lieu recteur du collége de Nanci, où le roi Stanislas l'avoit fait venir ; & qu'il est mort au collége de sa société à Pont-à-Mousson le 13. Avril 1742. Il s'étoit trouvé au congrès de Bade en 1714. & son zéle pour la paix, dont il avoit donné des marques dans cette assemblée, lui avoit valu une pension. Ses vers sur le départ de l'Allemagne de Léopold duc de Lorraine, que nous mettons en *1699.* sont, selon un mémoire que nous avons vu depuis, de l'année précédente *1698.*

LAMBERT, (François) *page 6. col. 2. il faut ajouter que* le pere Niceron a donné de cet écrivain dans le tome trente-neuviéme de ses *Mémoires* un article détaillé qu'il a tiré principalement de l'ouvrage de M. Scelhorn cité *dans le Supplément de 1735.* M. l'abbé Joly a éclairci & rectifié quelques endroits de cet article du pere Niceron dans ses excellentes remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle, *in-folio*, 1748. page 453.

LAMBERT, (Etienne) né à Besançon l'an *1604.* fut admis chez les Jésuites en *1622.* & il y fit dans la suite la profession solemnelle des quatre vœux. Ayant été envoyé en Espagne, il professa l'éloquence à Madrid, & depuis il y travailla au salut des ames. Il mourut dans la même ville le 13. Septembre *1667.* On connoît de lui : 1. *Opera poëtica*, en deux volumes, dont l'un a paru à Anvers en *1653.* & le second à Bruxelles en *1660.* 2. *Idea rectè vivendi desumpta ex Sanctorum cujuslibet ordinis fundatorum vitâ, in* 4°. 3. *Sanctus Barthelmus de Villa sani descriptus*, in-folio.

LAMBERT, (Anne-Therese de Marguenat de Courcelles de) *pag. 6. col. 2. ligne 3.* de l'article *de l'amitiée*, lisez *de l'amitié.* En 1748. on a donné à Paris un volume *in*-12. qui réunit divers opuscules de madame la marquise de Lambert, qui avoient déja paru, & en ajoute encore plus qui étoient demeurés manuscrits. Ce recueil, outre une préface de l'éditeur, & un abregé de la vie de madame de Lambert, contient entr'autres, un traité de l'amitié, un traité de la vieillesse, des réfléxions sur les femmes, sur le gout, sur les richesses ; Psyché, *en grec*, ame ; des portraits de diverses personnes ; un dialogue entre *Aléxandre & Diogene* sur l'égalité des biens ; trois discours : 1. sur le sentiment d'une dame, qui croyoit que l'amour convenoit aux femmes, lors mêmes qu'elles n'étoient plus jeunes : 2 sur la délicatesse d'esprit & de sentiment : 3. sur la différence qu'il y a de la réputation à la considération : enfin des lettres diverses. On avertit que *la Femme hermite*, nouvelle nouvelle, qui se trouve dans le même recueil, n'est point de madame la marquise de Lambert. M. de la Bruere dans son livre intitulé : *Caprices d'imagination*, ou *Lettres sur différents sujets d'histoire, de morale, de critique, d'histoire naturelle*, &c. à Paris, 1740. *in*-12. examine, dans la lettre sixiéme, les réfléxions de madame de Lambert sur l'amitié.

LAMPE, (Fréderic-Adolphe) *pag. 9. col. 2.* ligne 32. *hummin*, lisez *Thummin.*

LAMPRECHT, (Jacques-Frideric) membre de l'académie de Berlin, étoit né à Hambourg d'une famille de négocians, vers le commencement du dix-septiéme siécle. Il se fit connoître d'abord par quelques feuilles périodiques qu'il publia à Hambourg, dans le gout du spectateur Anglois. Au commencement du régne du roi qui est actuellement sur le trône de Prusse, le libraire Haude ayant entrepris par l'ordre exprès de sa majesté une gazette mi-partie de politique & de littérature, proposa à M. Lamprecht de se rendre à Berlin pour la composer. Il accepta cette proposition, & de plus il donna un ouvrage hebdomadaire, qui a été fort gouté, sous un titre allemand qui revient à celui de *Cosmopolite.* Il publia aussi une vie de M. Leibnitz d'après un manuscrit, qui étoit de la composition de M. Eccard. M. Lamprecht a été employé en qualité de secrétaire privé de la chancellerie. Il fut aussi aggrégé à l'académie de Berlin, & obtint le secrétariat de la classe de philologie en 1744. Il est mort au mois de Décembre de la même année, âgé d'un peu plus de 40 ans. Il commençoit à s'appliquer à l'histoire & aux antiquités d'Allemagne. C'est presque tout ce qu'on en dit dans l'histoire de l'académie de Berlin, année 1745. pag. 120.

LAMY, (Bernard) *pag.* 11. *col.* 1. *à la fin de l'article :* que dans la suite *que* l'on ne conservât, &c. *lisez*, que dans la suite l'on ne conservât, &c.

LANAY, (Jean de) *pag.* 11. *col.* 2. ligne 18. *Magno docet*, lisez *Magna docet* ; & ligne 28. *corde*, lisez *corda.*

LANCRET, (Nicolas) *pag.* 12. *col.* 1. ligne 17. *ses* gravures ; lisez, *ces* gravures.

LANGUEDOC, (Michel) Jésuite, Breton, né à Rennes le 3. Novembre *1670.* entra dans la société des Jésuites le 30. Septembre 1688. & y fit les quatre vœux le second Février 1704. Il fit un cours de régence des basses classes, & professa depuis la philosophie & la théologie tant morale que positive. Ces occupations durerent plus de 20 ans. Il acquit beaucoup d'érudition ; mais il se soucia peu de se faire connoître au public. En 1718. il accepta le soin de la bibliothéque du collége de sa société à Paris, & quitta cet emploi dix ans après. Il est mort dans le même collége le 28. Mai 1742. Il est auteur des notes qui se lisent dans les sept premiers tomes du Nouveau Testament du pere Philippe Lallemant, son confrere, dont les quatre premiers parurent en 1713. & les trois autres en 171*6*. & d'une *Dissertation sur les trirèmes ou vaisseaux de guerre des anciens* ; à Paris, Pierre Simon, 1721. *in*-4°. * *Mémoires communiqués* par le pere Oudin, Jésuite.

LARGILLIERE, (Nicolas) peintre ordinaire du roi, chancelier, ancien directeur & recteur de l'académie

royale de peinture & sculpture, étoit Parisien. Il naquit le 2. Octobre 1656. & mourut à Paris le 20. Mars 1746. dans la quatre-vingt-dixiéme année de son âge. Il a donné des preuves de l'excellence de son pinceau dans tous les genres de peinture ; histoire, portrait, païsage, animaux, fruits, fleurs, architecture ; il avoit une facilité extraordinaire dans la composition, & jamais peintre n'a été plus grand praticien. A force d'avoir vu & examiné avec attention la nature ; de l'avoir copiée exactement pendant plusieurs années ; & d'en avoir fait de grandes études, il ne se servoit presque plus de modéle, ni de choses réelles devant les yeux ; tout étoit présent dans son imagination, meubles, étoffes, habillemens, instrumens de musique, livres, architecture, animaux, fleurs, fruits, &c. Son plus grand travail a été le portrait, & il a peint jusqu'à l'âge de 86 ans d'une maniere admirable. Il se faisoit un grand plaisir de faire part de ses connoissances à tous ceux qui le consultoient ; son caractere étoit doux, obligeant, & il joignoit à tout cela une grande probité. Il avoit épousé mademoiselle Forest, fille de M. Forest peintre du roi. * Extrait du *Mercure de France*, Mars 1746.

LARTIGUE. Famille noble & ancienne : si l'origine en est peu connue, l'histoire ne laisse pas de faire mention de plusieurs personnes de ce nom, illustres par le rang qu'ils tenoient depuis 1236. & par les terres & les fiefs qu'ils possédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne noblesse.

I. Arnaul seigneur de Lisse & de Lartigue, fut en 1236. sous le roi S. Louis du nombre des seigneurs de Guienne convoqués à S. Germain en Laye, comme on le voit dans Laroque, page 55. & 56. On croit que ses enfans s'appelloient Arnaul, qui suit ; & *Philippe* de Lartigue, ce qui est confirmé dans la liste des seigneurs hommagés de Guienne, d'Edouard I. roi d'Angleterre & duc de Guienne, où Arnaul, & Philippe Lartigue rendirent en 1306. hommage à ce roi pour les terres de Lartigue qui sont l'une en Armagnac & l'autre en Chalosse, & pour celle de Lisse en Gascogne.

II. Arnaul II. seigneur de Lartigue, dont on ignore l'alliance, laissa de son mariage Amanieu de Lartigue damoiseau, qui suit ; & *N.* seigneur de Lartigue qui fut pere de deux fils, dont l'aîné fut pere de *N*... seigneur de Lartigue, vice-amiral de Bretagne, qui suit aussi ; & le cadet fut Antoine I. seigneur de Lartigue & damoiseau *qui a continué la posterité jusqu'à ce tems.*

III. Amanieu seigneur de Lartigue, damoiseau, fut un des grands capitaines de son tems. Il vivoit dans le XIV. siécle. Il fut du nombre de ceux qui essuyerent le plus les véxations de Louis d'Anjou, qui fut ensuite roi de Naples, lequel en l'absence du roi Jean gouvernoit le royaume, & qui étoit auparavant gouverneur du Languedoc : les cruautés de ce prince obligerent Amanieu de Lartigue de se joindre à Pierre de Savoye, Nolli, & Pavaillon, & à prendre les armes en faveur d'Edouard II. alors encore duc de Guienne : ces quatre capitaines ravagerent une partie du Languedoc, & prirent à la tête de 2000 hommes les villes de Montolieu au diocèse de Carcassonne, & de Pommerol de celui d'Agde ; ils obtinrent leurs graces en 1358. de Louis d'Anjou. Ils furent de nouveau accusés en 1360. d'avoir conspiré contre la vie de ce prince pour le livrer à Edouard ; Louis d'Anjou les défit avec son armée, les fit prisonniers avec partie de leur troupe ayant les armes à la main, il fit trancher sur le champ la tête dans Toulouse à Pierre de Savoye & à Amanieu de Lartigue, pendre Nolli & Pavaillon, comme partie de leur troupe & noyer le reste. On voit ces faits dans *l'Histoire de Languedoc* par le pere Vaissette Bénédictin, qui les a tirés du *Talamus*, & chronique consulaire, qui est manuscrite à l'hôtel de ville de Montpellier, à la chambre des comptes de la même ville, & en celle de Paris, & dans Froissard tome 1. chap. 244. *Histoire du Languedoc*, tome 4. page 335. & 340.

III. *N*... seigneur de Lartigue, petit-neveu d'Amanieu, & fils du frere aîné d'Antoine I. de ce nom, se rendit illustre sous plusieurs rois, par son courage, ses emplois militaires, & les services qu'il rendit dans différentes rencontres à son prince. Il commença à porter les armes sur mer sous Louis XI. fut fait vers 1480. chef d'escadre, donna des preuves de sa valeur sous Charles VIII. & Louis XII. fut fait vice-amiral en Bretagne sous François I. Il fut en 1521. & 1522. général & conducteur de l'armée navale que ce dernier prince envoyoit à Fontarabie, assiégée par les Espagnols : on ignore le tems de sa mort ; on croit qu'il mourut dans sa charge, & sans alliance ; ce qui a fait l'extinction de sa branche. Consultez les Mémoires de de Serres pag. 57. Scipion Dupleix, Mem. de du Bellay, de Sully & d'Amelot de la Houssaie.

III. Antoine de Lartigue I. du nom, écuyer & damoiseau, marié en 1410. avec *N.* damoiselle de Montcassin (Branche de Montlezun) laissa de son mariage plusieurs fils, dont les branches dans la suite des tems se sont éteintes. Il ne resta qu'un cadet qui quitta la Chalosse sur la fin du quinzieme siecle, & vint se marier à Mezin dans le Condomois, avec une fille unique, & riche heritiere du seigneur de Baultian, Loussannes, de Montela, qui ne lui accorda sa fille qu'en considération de sa haute & son ancienne noblesse. *Consultez les titres & enquêtes de cette famille.*

IV. *N*... seigneur de Lartigue, écuyer & damoiseau, & la demoiselle *Françoise* Baultian, eurent de leur mariage quatre garçons, Pierre I. qui suit ; Antoine II. *dont nous parlerons ensuite* ; Jean, *dont on verra aussi la filiation*, & *Bernard* de Lartigue qui fut long-tems gendarme, puis capitaine de 50 lances. Il s'étoit marié avec la fille du seigneur de Bouzet Poudenas, (Branche de Roquépinne & de Marin) & dont la posterité a fini vers 1678. en la personne de Bertrand de Lartigue lieutenant-colonel de cavalerie de Maulevrier, chevalier de saint Louis & brigadier des armées du roi ; ce qu'on peut voir dans le *Mercure historique & militaire* de ce tems. Du vivant de ces quatre freres leurs châteaux & maisons, eux étant au service du roi, furent réduits en cendres ; leurs titres, papiers & autres effets furent brulés ou pillés ; leurs femmes & enfans furent chassés, & de là vient en partie la décadence de cette maison, au dire de plusieurs auteurs, comme Blaise de Montluc maréchal de France dans ses memoires, impression de Paris 1746. tom. 3. pag. 397.

V. Pierre de Lartigue écuyer, fut surnommé *d'Eüs*, (terre en Condomois) parce que au partage des biens que les quatre freres firent de Françoise de Baultian leur mere, celui d'Eüs lui échut ; ce que l'on voit par les titres & enquêtes, & dans Scipion Dupleix, & ce qui a donné occasion à quelques auteurs de le nommer *Lartigue-Dieu.* Il fut en son tems un grand capitaine, commença à porter les armes sous le seigneur de Lartigue vice-amiral son cousin : puis servit sur terre, fut ensuite capitaine de 500 hommes. Il contribua avec sa troupe à pénétrer en 1530. dans la Savoye, où l'amiral Chabot l'envoya aussi en 1536. Le maréchal d'Humieres le chargea en 1537. avec son frere de la garde de la ville de Turin, capitale du Piedmont : il fut ensuite envoyé par ce seigneur avec Jules des Ursins, & Pierre Strozzi (qui fut depuis maréchal de France) pour garder Albe, ville d'Italie : il fut du nombre des seigneurs qui composoient l'armée du comte de Busançois sous M. le dauphin, & conduisoit sa troupe sous ses enseignes : il fut ensuite de l'armée commandée sous M. le dauphin par le grand-maître de Montmorenci. Il contribua à forcer le pas de Suse avec le capitaine Rat de Forces aussi Gascon, commandant alors l'aile gauche. Il fut le premier à sauter au-dessus du bastion gauche qui étoit le plus fortifié, & qui dominoit le plus au passage où l'on tiroit de pointe en blanc à coup d'arquebuses. Il commanda alors au capitaine Gabarret Gascon & son lieutenant de foncer avec lui pour pénétrer, ce qu'ils

firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maîtres, de même que de la place, taillérent en piéces tous ceux qui osérent se présenter les armes à la main, chassérent & mirent le reste en fuite. Cette action fut trouvée par M. le Dauphin, le grand-maître de Montmorenci & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient déja à perdre espérance de cette entreprise. Lartigue d'Eüs s'étoit signalé dans d'autres rencontres, où il reçut plusieurs blessures, comme au combat du Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'arquebusade à la cuisse, ce qui lui fit recevoir plusieurs bienfaits de François I. de qui il devint tellement favori, que ce prince l'avoit toujours auprès de sa personne, & ne l'appelloit jamais que son *moureau*, à cause qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le seul théâtre sur lequel Pierre de Lartigue d'Eüs se distingua : il se signala dans différentes rencontres après la mort de François I. & porta les armes pour le service de Henri II. Ce prince l'ayant envoyé avec sa compagnie à Mets, il contribua au siége & à la prise de cette ville, & à faire lever aux impériaux le siége de cette place, qu'ils vouloient reprendre. Il se trouva encore à la bataille de Renti, que le duc de Guise gagna sur les ennemis en 1553. Henri II. ayant fait en 1558. sa paix avec l'Espagne, & étant mort en 1559. après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue d'Eüs, celui-ci accablé de blessures & avancé en âge, fut obligé de quitter le service & de se retirer en Gascogne. Comme il avoit toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, puisqu'au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & sa faveur lui auroient pu procurer, il y consomma au contraire son patrimoine, il ne lui resta lors de sa retraite qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à son retour à une journée de Blaye par un parti Huguenot qui ravageoit alors les Bordelois, ses équipages même furent pillés. *Consultez les titres & enquêtes de cette famille. Mem.* de Serres pag. 156. 185. *Mem.* de du Bellai pag. 215. 396. & 401. *Mem.* de Montluc, imprimés en 1746. tom. 3. pag. 120. & 130. Scipion Dupleix. *Mem.* de Sulli, Amelot de la Houssaie. Pierre I. de Lartigue d'Eüs écuyer, vécut encore plusieurs années dans la province, aimé & respecté de toute la noblesse, qui le prioit sans cesse de lui servir de juge dans toutes les querelles & combats des gentilshommes. Il mourut en 1579. âgé de 98 ans ou environ : il s'étoit marié avec la fille du seigneur Destinguos, (maison noble & ancienne de la Navarre) duquel mariage naquirent six filles & deux garçons. Gui de Lartigue, qui suit ; & *Antoine* III. qui mourut sans alliance, étant capitaine d'infanterie dans le régiment du seigneur de Mauvesin.

VI. Gui de Lartigue se trouvant d'une foible compléxion, demeura auprès de son pere, lequel mourut sans bien, mais comblé de gloire ; Gui ayant épousé une riche héritiere, fille d'un gros marchand, se jetta dans le commerce après la mort de son beau-pere, parce qu'il se trouvoit alors chargé de sept filles & de deux fils. L'aîné fut

VII. Gui II. du nom, que d'autres appelloient Gassion de Lartigue, laissa de son mariage

VIII. Geraud de Lartigue écuyer seigneur de Caplice, il porta toute sa vie & glorieusement les armes pour son prince. S'étant adonné au genie, il entra de bonne heure dans cet illustre corps, où il fut reçu ingénieur : c'est en cette qualité qu'il fut appellé à Bourdeaux au secours de cette place, où se trouvant envelopé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Geraud de Lartigue qui vint à la tête des ingénieurs, mérita par ses services plusieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce prince tant par ces considérations que par celles de son extraction noble & ancienne, & celle des services de ses ancêtres & parens, lui accorda des lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être sorti de noble *Pierre* de Lartigue d'Eüs écuyer son aïeul ; ce relief de noblesse en connoissance de cause fut donné à Chantilli le 20. Mars 1634. scellé de cire jaune, signé LOUIS, & plus bas Phelyppeaux. En conséquence des ordres du roi la cour des aides de Guienne seante alors à Agen ordonna une enquête des parens & autres : elle députa pour cela en qualité de commissaire Robert de Mellet de Fondelin conseiller du roi & président en l'élection du Condomois & Bazadois, qui fit l'enquête le premier de Juin de la même année 1634. dans le Condomois, ayant sous lui Jean du Cugno commis du greffe de ladite élection : il oüit dix déposans & témoins tant seigneurs gentilshommes, capitaines & nobles que autres, tous âgés de 95 à 98 ans ; tous parlent pour avoir vu dans le pays & les armées, pour avoir oui-dire à leurs aïeuls & bisaïeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres de pere en fils. Geraud de Lartigue seigneur de Caplice laissa de son mariage cinq garçons, Jean-Jacques, qui suit ; *Jean* de Lartigue, seigneur de Caplice, prêtre, docteur en théologie & religieux Prémontré : il fut ensuite reçu docteur de Sorbonne à Paris, où son mérite & ses ouvrages l'avoient attiré : il fut fort connu & estimé des sçavans. Son esprit étoit aussi profond que fin & subtil : parmi un nombre d'écrits qu'il a fait on distingue ceux de l'*immortalité de l'ame* ; *la politique du conquérant* ; *sur le flux & reflux de la mer*, & autres : il fut ensuite historiographe de France & pensionné au collége des Quatre Nations, où il mourut après 1680 ; *Bernard* de Lartigue mourut sans alliance, étant gendarme de la garde du roi ; *Jean-Arnaud* fut tué avec son cousin sur le pont de Maubeuge, & officier des gardes françoises, comme on le verra plus bas ; il n'avoit point pris d'alliance ; & *Louis* de Lartigue qui se maria à Gabarret en Condomois, où il posséda des fiefs & des directes, & laissa de son mariage *Joseph* de Lartigue, connu sous le nom du seigneur d'Aignestous, & mort sans alliance, étant capitaine du régiment de royal artillerie ; & *Arnaud* de Lartigue officier de mérite & de distinction, soit par ses emplois, soit par ses différentes preuves de valeur, il mourut vers 1698. lieutenant de roi des ville & citadelle de Bedfort, Alsace, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ne laissant de son mariage que deux filles qui sont l'une chanoinesse au couvent de Maubeuge, où on ne reçoit par preuves que des filles de qualité, & l'aînée est veuve de feu seigneur comte de Lavergne, à Vezou en Franche-Comté.

IX. Jean-Jacques de Lartigue écuyer laissa de son mariage avec *Françoise* de Barrault Parron (cousine proche de Jean Jaubert de Barrault, évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles & president des Etats en 1634. qui étoit fils de *Méri* de Barrault, seigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi & son ambassadeur en Espagne.) *François-Annibal* de Lartigue qui mourut lieutenant de cavalerie du régiment de S. Aignan, laissant aussi de son mariage *Arnaud-Gervais* de Lartigue, qui fut long-tems capitaine dans le régiment de Danois réformé en 1714. & qui de son mariage avec *Marie* Descamps, a laissé *Jacques* de Lartigue, prêtre, docteur en théologie, & religieux Benédictin de l'ordre de Cluni à Mezin ; *Joseph* de Lartigue capitaine à présent du régiment de Montboissier, qui a assisté aux dernieres guerres de Flandres, comme aux batailles de Rocoux, Fontenoy & Lawfel, & aux siéges de Lillo & Berg-op-zoom ; & *Jean-Baptiste* de Lartigue son frere qui a toujours été auprès de lui & qui est lieutenant de sa compagnie.

V. Antoine II. de Lartigue damoiseau, seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, Lassalle, Ausen, Ballos, & seigneur direct d'une partie de la ville & jurisdiction de Mezin en Condomois. (Ce fief appartient à présent à mademoiselle de S. Marc.) & second frere de Pierre I. de Lartigue d'Eüs, étoit un gentilhomme de mérite. Il se distingua dans les armées, & par sa fidelité pour son prince : il fut d'abord lieutenant de la compagnie de son frere, puis capitaine d'une compagnie de gens de pied, il commanda ensuite une cornete à S. Jean de Luz, donna divers ordres à Montluc, (qui fut maré-

chal de France) il étoit avec ce ſeigneur au combat qui ſe donna en 1523. à S. Jean de Luz ; il plaça dans une occaſion M. de Montluc dans un poſte avec 80 arquebuſiers ; devint colonel de cinq enſeignes gaſconnes, avec leſquelles il ſe diſtingua contre dom Pedro de Navarre, & étoit du nombre des ſeigneurs qui s'oppoſérent à la deſcente de ce prince qui alloit par mer au ſecours de l'armée eſpagnole. Il donna des preuves éclatantes de ſa valeur au ſiége de Naples, & dans un château voiſin, car les ennemis voulant faire une ſortie par un poſte, & ayant déja gagné du terrein, le ſeigneur de Lartigue Loubes les repouſſa & les obligea de rentrer dans la place : le choc étant vif de la part des aſſiégeans & aſſiégés, il y fut bleſſé & porté en terre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ſes ordres, de contribuer à la retraite de dom Pedro, & de donner des marques de ſon courage dans le ſecond combat qui s'y donna, où l'armée françoiſe étant obligée de céder au premier feu, ſe replia avec précipitation, mais il reſta ſur le champ de bataille avec ſa troupe, & fut en bon ordre ſous le rempart joindre ſon bataillon. *Mem.* de Montluc, pag. 70. 71. 72. & 73. Dupleix, du Bellai, de Serres & Sulli. Antoine II. de Lartigue ayant conſommé une partie de ſon bien au ſervice mourut vers 1578. âgé de près de 93 ans, il s'étoit marié en premieres noces en 1530. avec *Françoiſe* de Corbon de Luppé, fille du ſeigneur de Corbon, & ſœur du ſeigneur de Corbon de Luppé, qui épouſa vers 1544. Marguerite de Gondrin Pardaillan ; la demoiſelle Françoiſe de Corbon de Luppé étoit auſſi fille de *Françoiſe* de Barrault Parron, ſœur de Meri de Barrault, ſeigneur de Parron, gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ſon ordre, & ſon ambaſſadeur en Eſpagne, & de Jean-Denys de Barrault Parron, gentilhomme de la chambre, & étoit tante paternelle de Jean Jaubert de Barrault, archevêque d'Arles. Antoine II. de Lartigue & Françoiſe Corbon de Luppé eurent de leur mariage *Arnaud* & *Bertrand* de Lartigue, tués au ſervice du roi étant gendarmes de la garde du roi, compagnie du maréchal de Bellegarde. Tout le monde ſçait que par les ordonnances de Charles VIII. François I. Henri II. & Henri III. il falloit pour être reçu dans ces compagnies être de qualité & gentilhomme de race ; ainſi que pour occuper des charges auprès de leurs perſonnes. (états & ordonnance de Blois l'an 1588. art. 259. par Henri III. & par le réglement fait en 1600. art. 58. par Henri IV.) Antoine de Lartigue ſa femme étant morte en 1540. prit une ſeconde alliance en 1545. contrat paſſé en Condomois par Caſtera & Laroche notaires, avec *Marie* de Melignan, fille de noble *François* de Melignan, ſeigneur de Trignan, & d'*Annette* de Marſan, qui étoit fille de *Barthelemi* de Montesquiou (d'où ſont deſcendus les maréchaux de Monteſquiou, Montluc & d'Artaignan) petite-fille de noble *Thibaut* de Melignan, ſeigneur de Trignan, & de *Françoiſe* de Cayla, elle étoit auſſi ſœur de Jean Bonpart de Melignan de Trignan, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de ſa chambre & gouverneur de Bayonne & de Ciſteron, marié avec Hieronyme de Montaut de Caſtelnau, (Branche de Noailles qui a été depuis cordon-bleu & maréchal de France dans le dix-ſeptiéme ſiécle). Ladite Marie de Melignan étoit auſſi ſœur de frere Bernard de Melignan, vicomte de Trignan & de Jourdan, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem (à préſent Malte) & commandeur du Temple de Bourdeaux. Antoine II. de Lartigue & Marie de Melignan eurent de leur mariage *François* de Lartigue, ſeigneur de Laſalle & d'Auzan, qui porta toute ſa vie les armes pour le roi, donna en différentes rencontres des preuves de ſa valeur, & mourut ſans alliance étant gouverneur des ville & citadelle de Die ; *Bonpart* de Lartigue ſeigneur de Ballos & de Lailhon ne ſe diſtingua pas moins que ſon frere : il avoit été bleſſé en différentes rencontres, & fut tué ſans alliance en 1626. au ſiége de Montauban, étant preſque à la tête du régiment de Piedmont, où il étoit depuis long-tems capitaine. Voyez l'*Hiſtoire du ſiége de Montauban* par le Bret, chanoine & prevôt de Montauban ; Daniel qui ſuit ; & *Marie* de Lartigue, qui épouſa le 26. Juillet 1605. *Jean* de Claret écuyer.

VI. Daniel de Lartigue ſeigneur de Baſſabat & de Romat, ſe rendit recommandable par ſon mérite, ſa valeur & ſa fidelité envers ſon prince : il étoit capitaine de 500 hommes qu'il commanda en pluſieurs rencontres. Il aſſiſta aux guerres de Beart & de Bigorre, ſe trouva au ſiége de Rabaſtens, il y fut commandé à la tête de 40 pionniers pour faire enlever la terre pour mieux placer l'artillerie afin de battre en bréche, il y travailloit lui-même pour animer les ouvriers & les engager en les encourageant à faire diligence & à pouſſer les ouvrages. Il fut enſuite commandé avec Salles de Beart & leurs compagnies de garder ſeuls la bréche, & furent après les premiers commandés à monter à l'aſſaut. Il étoit du nombre des ſeigneurs avec M. d'Ambleville qui étoient allés au ſecours d'Angoulême auprès du duc d'Epernon, qui les avoit invités de venir ſe joindre à lui pour appaiſer les troubles & la ſédition cauſée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui s'étant preſque emparés de la ville, voulurent s'emparer du château, & ſe ſaiſir de la perſonne du duc & des ſeigneurs qui étoient avec lui. Ces mutins entrérent dans le château, alors Daniel de Lartigue & le ſeigneur d'Ambleville s'étant ſaiſis de la porte du château & l'ayant fermée taillérent tous les conjurés en piéces à la réſerve d'un conſul, ce qui fit mériter au ſeigneur de Lartigue & aux autres depuis ce tems là une amitié particuliere de la part des ſeigneurs d'Epernon & de la Valette. *Conſultez les Mémoires* de Montluc impreſſion de 1746. tom. 4. page 199. & 206. l'*Hiſt.* de Davila impreſſion de Paris & de Lyon par Baudouin, pag. 622. Daniel de Lartigue avoit battu un parti Huguenot qui venoit ſurprendre Condom entre cette ville & celle du Leytoure, où pour joindre les ennemis il fit conſtruire un pont à qui il donna ſon nom & qui le porte encore. Il ſe maria avec *Magdelene* de Noaillan, fille & héritiere de *Henri* de Noaillan, ſeigneur d'Eſpeiroux & de Gajo, gentilhomme de la chambre du roi ; & d'*Adrienne* des Appas de Vaquedanno, maiſon noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du ſeigneur de Vaquedanno ſénéchal de la Navarre. (Henri de Noaillan & Odet de Noaillan ſeigneur du Freſche, gentilhomme de la chambre du roi, ſon couſin germain & qui donna en 1506. Beatrix ſa fille en mariage à Antoine de Groſſolles ſeigneur de Flamarens, d'où deſcendent les marquis de Flamarens, grand louvetier de France & comte de Flamarens, ſeigneur de Montaſtrue, freres, étoient iſſus en ligne directe de Louis de Noaillan capitaine en 1360. d'une compagnie de gendarmes, qui avoit pour mere Jeanne d'Albret, & pour oncle & curateur Jean d'Albret, d'où deſcendoit Jeanne de Navarre mere de Henri IV. de Bourbon, roi de France & de Navarre.) Henri de Noaillan s'étant marié en ſecondes noces avec Françoiſe de Barrault Parron, & en ayant eu deux garçons voulut fruſtrer Magdelene ſa fille de ſes droits portés par le contrat de mariage, & en conſéquence attaqua ſon contrat de mariage avec Daniel de Lartigue, & eut à cet effet recours à l'accuſation du crime de rapt. Daniel de Lartigue mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du roi, ce qui fit que le ſénéchal & le parlement de Bourdeaux caſſérent le mariage, condamnérent Daniel de Lartigue à perdre la tête ſur un échafaud, & ladite Magdelene ſon épouſe à revenir auprès de ſon pere & lui demander pardon. Henri IV. ayant ordonné deux enquêtes à l'égard des familles de Noaillan & de Lartigue, & étant faites par les plus grands ſeigneurs de la province & âgés de 80 à 90 ans, le 8. Septembre 1598. accorda à Daniel de Lartigue des lettres de grace & d'abolition en tant que beſoin ſera, caſſe tous arrêts & procédures. Voici ce que portent les lettres du prince : « *Henri* par la grace de Dieu roi » de France & de Navarre, &c. avons écouté l'humble

» supplication de nos amés Daniel de Lartigue, écuyer » sieur de Bassabat & de Romat en Condomois, & de » Magdelene de Noaillan son épouse, fille de Henri de » Noaillan écuyer sieur Despeiroux & de Gajo, & d'A- » drienne des Appas, contenant que ledit de Lartigue » extrait de noble maison, & ayant l'honneur d'appar- » tenir d'alliances & parentelle à plusieurs seigneurs & » gentilshommes du pays, auroit été induit par les ar- » tifices & menaces de Henri de Noaillan écuyer sieur » Despeiroux & de Gajo, & de Françoise de Barrault » sa femme en secondes noces, &c. & aussi que lors du- » dit arrêt ledit de Lartigue étant auprès de notre per- » sonne, & ne pouvant, à cause de la guerre, sans un » très-grand & apparent danger se présenter en notre- » dite cour du parlement de Bordeaux, comme il ne » peut encore faire, pour n'y pouvoir espérer telle ju- » stice que mérite son bon droit, & à cause des faveurs » & supports de ladite marâtre par le moyen d'un sien » parent qui est des principaux officiers de notre cour, » &c. & pour la priver des donations & avantages à elle » acquis (parlant de Magdelene) par les pactes de ma- » riage de ses pere & mere, &c. & d'autant qu'ils fu- » rent épousés par un prêtre dans la maison noble de » Romat, &c. & par la faveur des alliances dudit de » Noaillan pere, &c. à ces causes nous, &c. & pour » satisfaire à la priere bien humble qui faite nous a été » par aucuns de nos plus spécieux serviteurs de notre » cour en faveur des supplians : même en considération » des services signalés qui nous ont été rendus & à nos » prédécesseurs rois, tant par ledit de Lartigue que par » ses proches parens, & pour les obliger à nous les con- » tinuer à l'avenir, avons de notre grace spéciale & au- » torité royale pleine puissance, &c. en tant que de be- » soin sera, quittons, remettons, & abolissons, &c. » annullant, cassant, révoquant, &c. défendons tant à » notredite cour de parlement de Bordeaux & autres » qu'audit de Noaillan pere & tous autres, &c. & d'en » parler sous peine de désobéissance, &c. Signé, Henry, » & donné à Paris l'an de grace 1599. au mois de Fé- » vrier & le dixiéme de notre régne. » Ledit de Noaillan pere nonobstant ces lettres du roi s'opposa à l'entéri- nement, procès encore au parlement, qui ordonna une seconde enquête en 1605. à Nerac où étoit alors la chambre. MM. de Thibaud & de Grafchon alors con- seillers au parlement, avec M. maître Etienne Ternier avocat en la cour & substitut du procureur général du roi furent nommés commissaires, laquelle enquête fut faite en conséquence : enfin le parlement ayant vu par nouvelles preuves que la malice, le crédit & les allian- ces avec la faveur de sa femme n'avoit fourni rien au- dit de Noaillan à opposer à la noblesse, aux services & à la validité du mariage du seigneur de Lartigue, & pour obéir aux ordres du roi, ordonna l'entérinement de ses lettres par arrêt de la cour & chambre de l'édit de Guienne le 18. Septembre 1606. étant alors à Ne- rac. Daniel de Lartigue seigneur de Bassabat, Romat, Despeiroux & de Gajo, & Magdelene de Noaillan eu- rent de leur mariage Pierre III. qui suit; Daniel II. de Lartigue *qui a continué la posterité*; *Catherine* épouse en 1640. de *Jean-Louis* de Roquelaure; & *Honorette* fem- me du seigneur de Labarthe, pere de *Jacques* de Labar- the, seigneur du Massez (Branche de Gondrin Pardail- lon) contrats passés en 1640. & en 1647. par de La- tournerie notaire de Condom & du Fauret notaire de Boulogne en Albret; *Marie* de Lartigue & *Magdelene-Marie* épouse en 1628. de noble *Barthelemi* de Mont- gaillard, contrat passé à Salzsolz en Armagnac par Dubarry notaire, & dans lequel contrat ils sont assi- stés de leurs parens, & ladite Magdelene de Pierre de Lartigue son frere, François de Noaillan conseiller seigneur de Villeneuve, Arnaud de Noaillan, Jean- Paul des Parbes seigneur & baron de Benquie (les marquis & comtes de Lussan, Jonzac & Aubeterre sont de cette maison) d'Hercule de Larouquan sei- gneur du Forebran & du Regaumont, & de Pierre de Ladeveze seigneur de Saurin ses parens & alliés.

VII. Pierre de Lartigue de Bassabat, seigneur de Ro- mat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la terre de Bassabat est située ; la perte monta à 20000 écus, & comme il vouloit marcher sur les traces de ses ancêtres, son courage fut arrêté presque au milieu de sa course, ayant été tué en 1634. Les comte & cardinal de Candale & de la Valette ne pouvant joindre leurs deux corps d'armées à Maubeuge, le pont étant gardé par Picolomini avec 8000 hommes, Pierre de Lartigue enseigne des gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ses gardes par les comtes de Candale & cardinal de la Valette pour aller chasser les ennemis de dessus ce pont pour faciliter la jonction des deux armées, ce que Pierre de Lartigue exécuta glorieu- sement, y battit Picolomini avec son armée, la tailla en piéces, & fit noyer le reste ; mais il y fut diverses fois blessé, & mourut le lendemain de ses blessures avec son cousin qu'il laissa mort sur le champ de bataille, Jean-Arnaud de Lartigue *dont nous avons parlé plus haut*; regretés de toute l'armée & des généraux. Pierre de Lartigue de Bassabat, seigneur Despeiroux, s'étoit ma- rié en 1623. avec *Anne-Louise* de Montlezun, fille de *Bernard* de Montlezun & de *Jeanne* de Balzac d'Entrai- gues, petite-fille du seigneur de Clermont & de Danes, & étoit sœur de François de Montlezun, seigneur de Li- guardes, & issue de Bertrand de Montlezun & de Fran- çoise de Roquelaure, & cousine proche d'Antoinette de Montlezun, femme de Jean III. de Roquelaure, d'où descendent en ligne féminine les princesses de Pont, (Lorraine) & de Leon (Rohan) & que les ducs de Noailles & de Grammont, cousine aussi à Anne de Montlezun, épouse en 1542. de Regnaud de Grossol- les, chevalier baron de Flamarens. Pierre II. de Lartigue de Bassabat seigneur Despeiroux, & Anne-Louise de Montlezun eurent de leur mariage Jean Bonpart, qui suit ; *Charles* de Lartigue de Bassabat, qui mourut sans al- liance lieutenant dans le régiment de Boisse-Pardaillan ; & *Eleonore*, mariée vers 1660. avec noble *N...* seigneur de Gajan écuyer en Armagnac.

VIII. Jean Bonpart de Lartigue de Bassabat, com- mença à entrer en 1650. dans les mousquetaires de la garde du roi, fut en 1663. capitaine dans le régiment de Piedmont, servit en plusieurs campagnes en Flan- dres & ailleurs sous Louis XIV. qui lui avoit deja don- né une pension de 600 liv. qui lui fut augmentée en 1680. jusqu'à 1000 liv. & qu'il conserva jusqu'à sa mort : il étoit fort connu de ce prince par sa naissance, son courage & sa force extraordinaire. Il fut fait major de la citadelle de Valenciennes en 1680. & chevalier de l'ordre de saint Louis en 1695. il mourut sans alliance dans sa majorité en 1699. il avoit fait son testament à Paris chez le Roy notaire en 1698 : par lequel il laissa ses cousins germains Joseph Herman, Regnaud & Fran- çois-Martial de Lartigue, *dont nous parlerons en leur lieu*, la jouissance des fonds de 24000 liv. qu'il avoit placés sur l'hôtel de ville de Paris, seuls biens qui lui restoient de ceux qu'il avoit vendus & dissipés à Paris & au service, & par lequel aussi il donne ce fonds après la mort du dernier survivant de ses cousins germains, à Notre-Dame de l'Anne, jurisdiction de Mezin en Condomois, où il fonde une chapelle desservie par quatre chapelains, leur donnant 300 liv. à chacun à condition de dire tous les jours une messe de *requiem* pour le repos de son ame, celle de ses ancêtres & d'autres ses parens, à la réserve du Samedi, où elle sera dite à l'invocation du S. Esprit & de la sainte Vierge, & le Dimanche selon l'usage du diocèse, & veut aussi que tous les Dimanches les mar- guilliers ou autres principaux habitans ayant charge de l'église, publient à haute voix à la messe de paroisse le nom du fondateur & ses intentions, & laisse la nomi- nation de ces quatre chapelains à l'évêque de Condom. Consultez les titres de cette famille, & les rolles des offi- ciers militaires.

VII. Daniel II. de Lartigue, second fils de Daniel de

Lartigue & de *Magdelene* de Noaillan, & dont la filiation est exactement prouvée par le testament dont nous venons de parler de Jean Bonpart en faveur de ses cousins germains & fils dudit Daniel II. de Lartigue, par une sentence d'affiche du sénéchal de Condom du 26. Janvier 1624. par un contrat d'obligation qu'il passa avec Magdelene-Marie sa sœur, veuve du seigneur de Mongaillard, le contrat d'obligation passé à sainte Livrade en Agenois par Lacombe notaire royal en 1642; prouvée aussi par un arrêt du parlement de Bourdeaux en faveur des enfans mineurs de 1610. par une reconnoissance & un contrat d'accord du 27. Juin 1622. & du 6. Décembre 1623. Daniel II. étoit capitaine dans le régiment de Sainte-Croix lorsqu'il tua le chevalier de Saurin son cousin en duel au lieu de Sainte Maure en Condomois, ce qui après avoir vendu une partie de son patrimoine, & étant ensuite condamné le 24. Mai 1626. à perdre la tête sur un échafaud, l'occasionna de voyager quelques années en pays étranger, & ayant obtenu sa grace en 1632. il s'en revint en France & se remit en possession du bien qui lui restoit & qui lui avoit été saisi. Il servit avec distinction dans l'armée du Roussillon commandée par Henri de Bourbon en 1639. & joignit quelque tems après l'armée composée de la noblesse du pays & commandée par le marquis de Fimarcon, comme le tout paroît par le certificat de ce prince, donné à Lapalme le 19. Juillet 1639. Signé, Henry de Bourbon, & plus bas, par monseigneur *Bonaud*, visa, avec les armes de France. Messire Daniel II. de Lartigue de Bassabat, chevalier, donna des preuves de sa valeur & de son attachement pour son prince, en contribuant à remettre Bourdeaux & la province sous l'obéissance du roi, comme il parut par une lettre que le duc d'Epernon commandant dans la province lui écrivit: comme cette lettre prouve son amitié, sa naissance, son courage & ses services, je vais la rapporter, mais en abregé. » Monsieur, quelqu'avantageuse que fût la paix que le » roi a bien voulu donner aux Bordelois, & dont les » articles auroient été arrêtés avec les députés même » du parlement de Bordeaux. Ces rebelles ont eu l'in- » solence, &c. de prendre le courier qui m'en apportoit » lesdits ordres, les ouvrir & retenir, ainsi que les ar- » ticles, arrêts & divers ordres, & dépêches & d'en » débiter de toutes contraires à la vérité & à la since- » rité des intentions de sa majesté, à laquelle ils con- » tinuent de faire ouvertement la guerre, battent le » Château-Trompette & commettent toutes sortes d'ac- » tes d'hostilité, ce qui me fait résoudre d'aller châtier » au plutôt ces rebelles, & me fait espérer que dans » une occasion où il s'agit du maintien de l'autorité » royale, & contre le repos de cette province, vous » voudrez bien sur l'instante priere que je vous en fais » vous venir joindre à moi aussitôt après que cette lettre » vous aura été rendue, pour rendre à sa majesté les » services quelle doit attendre d'un homme de votre » naissance & de votre courage: venez donc je vous en » conjure le plutôt qu'il vous sera possible, & croyez- » moi au surplus sans réserve, monsieur, votre fidéle » ami à vous rendre service; à Cadillac ce 21. Septem- » bre 1641. signé le duc d'Epernon, & la suscription » *à M. de Bassabat à Sainte Livrade.* » Il étoit du nombre de la haute noblesse parmi lesquels il y avoit trois chevaliers du S. Esprit & deux capitaines des gardes qui assistérent comme parens en 1637. au contrat de mariage du seigneur de Mauvaisin avec Françoise de Besolles, où Daniel de Lartigue prit les mêmes qualités, comme ses ancêtres & ses descendans l'ont toujours fait, & ainsi qu'il l'avoit fait dans un contrat d'obligation qu'il passa en 1640. à Auch avec le seigneur Blaise de Pardaillan seigneur de la Mothe Gondrin. Messire Daniel II. de Lartigue de Bassabat se maria en 1642. à Sainte Livrade en Agenois près du lieu de Fongrave avec *Jeanne* de Menoire, fille unique & héritiere de noble *Jean-Jacques* de Menoire de Feuilade écuyer, ci-devant capitaine dans le régiment de Sainte Croix, & de damoiselle *Marie* de Cours, (proche parente des seigneurs de Cours marquis de Lussagnet Duvigneau en Chalosse, & baron des Barthes & de Lassalle en Agenois) petite-fille de *Jean-François* de Menoire, écuyer, & de noble *N.* de Raffin, fille du seigneur de Raffin d'Hauterrive & de Toinette de Rance de Ceve, cousin germain à François Poton de Raffin, capitaine de cent archers de la garde, seigneur d'Azai-le-Rideau, sénéchal de l'Agenois en 1537. qui donna sa fille Antoinette de Raffin en mariage en 1560. à Gui de S. Gelais de Luzignan de Lensac ambassadeur en Pologne. Daniel de Lartigue est assisté dans son contrat de noble Jean de Labarthe son cousin & beau-frere (Branche de Gondrin Pardaillan) & ladite Jeanne de Menoire de noble Jean-Jacques de Menoire & Marie de Cours ses pere & mere: messire François de Cours chevalier son oncle, de noble Jean de Raffin seigneur d'Hauterrive son cousin & autres parens. Ils eurent de leur mariage 1. *Joseph-Herman* de Lartigue de Bassabat, qui entra en 1662. dans les chevaux legers de la garde, en sortit en 1666. pour être de la compagnie d'ordonnance des gardes du corps, fut ensuite capitaine, puis aide-major dans le régiment de la Marche en 1671. fut fait lieutenant-colonel en 1690. & reçu chevalier de l'ordre de S. Louis en 1695. Il obtint en 1696. 400 l. de pension, & fut brigadier des armées du roi en 1700. avec 800 liv. de pension; il assista à un nombre de batailles & de siéges sous Louis XIV. en Allemagne & en Flandres, à la bataille qui se donna du pont de Mayor en Catalogne sous M. de Bellefonds en 1684. où il reçut un coup de feu à la cuisse qui le fit boiter le reste de sa vie, comme il paroît par le certificat du sieur Felix premier chirurgien du roi, donné à Versailles le 22. Février 1688. signé *Felix.* Il fut de l'embarquement avec son régiment pour l'Irlande en faveur de Jacques roi d'Angleterre sous les ordres du comte de Lauzun & de Tirconel, assista aux batailles qui s'y donnérent en 1690. contre les princes d'Orange & maréchal de Schomberg à Boine, & en 1692. à celle de Drogzeda sous les ordres du comte de Lensac, à qui le comte de Lauzun ramenant le roi d'Angleterre en France remit le commandement: il étoit fort aimé & estimé de ce seigneur de Lauzun qui le fit porter dans son château de Lauzun, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684. pour le parti des seigneurs de Malvin Montazet, y ayant été dangereusementt blessé, & quoiqu'il eut tué deux de ses adversaires, pour éviter par là la rigueur des poursuites de la justice. Il mourut de ses blessures sans alliance à Rocroy en 1700. 2. *Michel-Joachim*, qui commença à entrer en 1663. dans le régiment de la marine en qualité de lieutenant, puis fut capitaine dans le régiment de la Marche, fut fait major en 1690. & chevalier de S. Louis en 1696. avec 600 liv. de pension. Il fit toutes les campagnes avec son frere, & fut pendant la campagne de Flandre de 1697. tué en duel par le chevalier Bardelle, capitaine dans le même régiment, & de qui il avoit tué en duel le frere; le chevalier de Bardelle pour venger la mort de son frere appella en duel le seigneur de Lartigue, dans lequel combat ils se tuérent tous les deux; le seigneur de Lartigue fut généralement regreté de l'armée & du prince de Condé qui honora alors son frere de sa visite; il mourut aussi sans alliance; 3. *Regnaud* de Lartigue de Bassabat, fut donné quelque tems volontaire à ses freres, & il fut ensuite lieutenant. Il fut avec ses freres de l'embarquement en Irlande, & assista aux batailles qui s'y donnérent; il s'attira l'estime du roi d'Angleterre, qui par son brevet signé Jamez R. le fit en 1690. major du régiment Irlandois Ofooffolrs, obtint en même tems de Louis XIV. 400 liv. de pension: ce prince étant mort, Regnaud accablé de goutte & de pesanteur par la grosseur de son corps se retira en province: il se maria par contrat passé dans le château de Monsegur en Agenois en 1704. avec *Marguerite* de Fumel, fille de *Jean* baron de Fumel, marquis de Monsegur & de l'Isle en Perigord; & de dame *Marie* de Choisi de Moleri, duquel mariage il n'y eut point d'enfans. Regnaud de Lartigue mourut sans posterité en

1718. à Sainte-Livrade en Agenois; 4. FRANÇOIS-MARTIAL, qui suit; 5. *Anne*, mere du sieur de Miramont, ci-devant capitaine dans le régiment de Bassigni, & à présent capitaine des grenadiers royaux & chevalier de S. Louis; 6. *Jeanne*, veuve du sieur Montplaisir; & 7. *Marie*, épouse de noble *Guillaume* Dupleix de Villamade écuyer.

VIII. FRANÇOIS-MARTIAL de Lartigue, dit le chevalier de Bassabat, fut quelque tems dans le régiment de la Marche avec ses freres, & dont étoit colonel le seigneur de Biron, à présent chevalier des ordres du roi & maréchal de France. Il fut ensuite lieutenant dans le régiment du roi infanterie, où il fut capitaine en 1690. & d'où il sortit en 1695. & fut fait major du régiment de Marcilli, & obtint du roi 400 liv. de pension. Il assista à une grande partie des guerres de Louis XIV. en Flandres & Allemagne, ainsi qu'en Irlande, & étant presque perclus de goutte, il se retira en province en 1701. & se maria cette même année. Il étoit fort connu & aimé de Louis-Auguste de Bourbon, comme il paroît par deux lettres de ce prince de 1699. & 1712. signées L. A. DE BOURBON. Il a eu aussi l'estime des évêques & des commandans de la province. François-Martial de Lartigue chevalier de Bassabat se maria en 1701. avec *Anne* héritiere & veuve du seigneur *François* de Cours, n'en ayant pas eu d'enfans il en fut l'héritier. Il mourut le 5. Mai 1724. il s'étoit remarié en secondes noces à sainte Livrade en Agenois en 1708. avec *Elizabeth* de Nombel, d'une ancienne & honnête famille, qui dès 1600. par lettres patentes du roi Henri IV. eut droit de porter les armes, & l'exemption de gens de guerre, eux & leurs enfans nés & à naître de légitime mariage. Cette famille s'étoit déclarée pour le roi au siége de Sainte Livrade & de Villeneuve. Elle a eu des conseillers & des présidens au sénéchal, & d'autres personnes distinguées. Du mariage de François-Martial de Lartigue avec ladite Elizabeth de Nombel, naquirent *Jeanne* morte jeune, autre *Jeanne* née en 1711. & religieuse au couvent de Sainte Ursule de la même ville, REGNAUD, qui suit; *Jean*, dit le chevalier de Bassabat né en 1713. mort jeune; *Marie*, mariée avec le sieur Gailard; *Marguerite*, née en 1715. & religieuse avec sa sœur en 1742; *Françoise*, née en 1717. & religieuse à Cahors en 1738; & autre *Marie*, née en 1719. & religieuse en 1741. au couvent de Notre-Dame à Villeneuve d'Agenois.

IX. REGNAUD de Lartigue de Bassabat, chevalier, né le 18. d'Avril 1712. fut envoyé à Condom en 1721. au collége des peres de l'Oratoire où il resta quatre ans: il fut ensuite en 1725. à Pontlevoi près de Blois au collége des peres Benédictins où il resta quatre autres années, & d'où il sortit pour entrer dans une des compagnies des cadets gentilshommes, place que lui avoit obtenu M. le maréchal de Biron d'à-présent; mais ces compagnies ayant été dans le même tems supprimées, il se rendit à Paris en 1732. entra en 1733. en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu, assista au siége de Philisbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue. Etant donc obligé de quitter le service, il resta deux ans à Paris entre les mains des oculistes qui lui ordonnérent l'air natal & d'abandonner absolument la guerre. Son régiment où il étoit alors fit en 1734. plusieurs camps, comme à Lauterbourg, à Spire, à Bruchsal, à Manheim en Allemagne, il contribua aux deux retraites consécutives à Hailbron du prince Eugene général des ennemis, & fut ensuite commandé pour aller à Manheim dans le Palatinat y construire un pont sur un bras du Rhin à la face des ennemis, lesquels se retirérent après quelques légeres escarmouches, après quoi il fit faire le siége de Philisbourg. Regnaud de Lartigue de Bassabat se maria en 1737. à Sainte Livrade en Agenois avec *Marthe* Dangeros de Castelgaillard fille de messire *Joseph* Dangeros, seigneur de Castelgaillard, maison noble & ancienne établie en Agenois depuis 1340. ci-devant lieutenant d'infanterie au régiment de Royal artillerie; & & d'*Henriette* Pouyade niéce de Pierre Vaquier capitaine d'infanterie au régiment de Guienne & chevalier de S. Louis, sœur de messire Antoine Dangeros de Castelgaillard, & d'autre Antoine Dangeros de Castelgaillard, ci-devant lieutenant dans le régiment de Condé infanterie, & à présent capitaine dans le régiment de Lassarre. Regnaud de Lartigue de Bassabat & Marthe Dangeros ont eu sept enfans, quatre garçons & trois filles, *Elizabeth* morte jeune; *Jean* & *François* morts jeunes; *Jeanne*, autre *Jeanne* destinée pour la maison de S. Cyr; *François-Martial*; *Jean-Antoine*, seigneur des Hebrards, né le 19. Juillet 1744. & *Pierre-Antoine* de Lartigue, dit le chevalier de Bassabat né le 28. Octobre 1745. Regnaud de Lartigue de Bassabat étoit aimé & très-reconnu ainsi que ses pere & oncles & parens du maréchal de Biron d'à-présent, comme il paroît par un nombre de ses lettres, dont l'une écrite en 1747. à M. d'Ormesson conseiller d'état en faveur d'une de ses filles pour une place à S. Cyr, prouve son ancienne noblesse, les services de ses ancêtres, ceux de son pere, ses oncles & les siens, le lui recommandant comme un gentilhomme son voisin pour qui il s'intéresse de cœur. Il est aussi fort connu de plusieurs seigneurs de la cour, & par M. de Beaumont à présent archevêque de Paris & cordon-bleu, comme il paroît par la relation de lettre qu'il a avec lui & la protection qu'il lui accorde aussi auprès de M. d'Ormesson, & les marques de bonté qu'il lui témoigna à Paris en 1747. où il alla muni d'un certificat de l'ancienne noblesse de sa maison, ses services & les siens, signé des quatre des plus grands seigneurs de la haute noblesse de l'Agenois. Il porta outre cela tous ses titres chez M. d'Hozier conseiller du roi, chevalier de S. Michel, maître des comptes, juge d'armes de France & généalogiste de la part du roi de ses écuries & de la maison de saint Cyr, qui lui en dressa une généalogie suivie & tirée sur les originaux, & dont il en rapporta avec ses titres un certificat & de son ancienne noblesse le 18. Janvier 1747. signé D'HOZIER avec le sceau de ses armes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CASAUX.

V. JEAN I. de Lartigue, petit-fils d'ANTOINE de Lartigue, & de la dame de Montcassin & troisiéme frere de Pierre de Lartigue d'Eüs & d'Antoine de Lartigue Loube & de Lasalle, comme on l'a vu au commencement de cette généalogie, fut en premier lieu gendarme du roi, compagnie de M. le maréchal de Bellegarde, il fut ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied en 1540. mérita l'amitié & la bienveillance de la reine de Navarre: cette reine le fit le 7. Octobre 1568. gentilhomme de sa chambre; il étoit défendu de posséder des charges chez le roi, comme de gentilhomme de sa chambre, & d'être gendarme qu'on ne fût ancien gentilhomme & noble de race par Henri III. aux états de Blois en 1588. art. 259. & par Henri IV. en 1600. art. 58. comme il l'avoit été par les précédens rois. Il mourut fort avancé en âge vers 1574. il s'étoit marié 1°. en 1540. avec la fille du marquis de Roquepinne (Branche de Bouzet, Marin & Podenas) & 2°. en 1565. avec *Jeanne* de Patras de même branche que les seigneurs à présent de Campagnau & de Ligardes, duquel mariage il eut BERNARD de Lartigue seigneur de Casaux, qui suit.

VI. BERNARD de Lartigue seigneur de Casaux en Condomois, assista aux états ayant été député de la noblesse le 26. Mai 1610. donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la province & au siége de Montauban, & accompagna à cet effet le duc d'Epernon, comme il paroît par la lettre du 4. Juin 1625. signé LOUIS DE LA VALLETTE. Il s'étoit marié le deux Mai 1610. avec *Magdelene* de Goth ou du Gout, cousine de Cecile du Gout, épouse de Jean I. de Roquelaure & de même maison que les seigneurs de Goth ou du Gout, d'Aubeze & de Maleche, & que Bertrand de Goth ou du Gout, archevêque de Bourdeaux en 1300. & élu pape en 1305. le 5. de Juin, connu sous le nom de Clement V. Bernard de Lartigue seigneur de Casaux & Magdelene du Goth eurent de leur mariage JEAN-CHARLES de Lartigue, qui suit.

VII. Jean-Charles de Lartigue, feigneur de Cafaux du Hillet & du Courrejos, fut quelque tems gendarme, compagnie de M. de Sainte Croix, fut enfuite capitaine dans le régiment de Roquepinne cavalerie en 1639. & affifta quelque tems après aux Etats, ayant été député de la nobleffe le 29. Juin 1650. & le fecond Juillet 1651. Il s'étoit marié en 1649. avec *Charlotte* de Noaillan, de même maifon que celle dont nous avons parlé, & duquel mariage font nés deux garçons, dont l'aîné n'a laiffé que deux filles, dont l'aînée eft mariée près de Nerac avec le chevalier Duvernet. Son frere puîné a laiffé le feigneur du petit Goalard qui a été quelque tems lieutenant de cavalerie, & a des enfans de fa femme *N.* d'Arodes. Jean-Charles de Lartigue ayant eu un procès confidérable contre le fieur Betoux, il le gagna par fentence du fénéchal de Condom du premier Mai 1645. & par arrêt du parlement de Bourdeaux du 29. Novembre de la même année. Le fieur Betoux trouvant la taxe de dépens forte l'attaqua fur fa nobleffe, Jean-Charles de Lartigue obtint en fa faveur une fentence du fénéchal de Condom du 2. Juin 1646. & confirmée par arrêt du parlement de Bourdeaux du 8. Octobre, toutes les piéces de cette branche qui font auffi en original & qu'on a produites en 1669. à M. Depellot intendant en Guienne & commiffaire député de la cour le 22. Mars 1666. pour la recherche des faux nobles de Guienne, comme il paroît & ainfi qu'il eft énoncé dans le relaxe que ledit fieur intendant en délivra à Jean Charles. Les armes de la maifon de Lartigue font *un champ de gueules avec un lion d'or, couronne de marquis & deux léopards pour fupports.* * On donne cette généalogie telle qu'elle a été envoyée.

LAVERGNE DE TRESSAN. Maifon noble établie en Languedoc depuis le commencement du quinziéme fiécle.

I. *N...* de Lavergne, qui eut pour enfans 1. *Pierre* de Lavergne; 2. Rigaud, qui fuit; 3. *Jean* de Lavergne évêque & comte de Lodève en 1410. acheta d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & feigneurie de Treffan au diocèfe de Beziers, & le 4. Août de l'an 1413. il donna cette terre à Rigaud de Lavergne fon frere, qu'il avoit fait viguier de Lodève l'an 1410.

II. Rigaud de Lavergne, né comme fon frere Jean de Lavergne à Aurillac au diocèfe de faint Flour, eft qualifié de chevalier dans les lettres du roi Charles VII. du 21. d'Avril 1429. Le 21. Janvier 1410. il avoit acheté d'Antoine de Roquefeuille le château, terre & feigneurie du Puylacher, & par la donation que lui fit Jean de Lavergne fon frere il fut auffi feigneur de Treffan. Il tefta le 12. d'Avril 1452. & dans ce teftament il fe qualifie noble & puiffant homme & chevalier. Il époufa *Aignes* de Cairac fœur d'Aaron de Cairac, feigneur de Lauffac & fille d'*Imbert* de la Fabrice, tefta le 30. de Juillet 1413. Leurs enfans furent George de Lavergne feigneur de Treffan, qui fuit; *Geniez* de Lavergne, vivant l'an 1452. *Aftorg* de Lavergne légataire de fa mere l'an 1413. *Beatrix* de Lavergne auffi légataire de fa mere l'an 1413. *Catherine* de Lavergne femme de *Pierre* de la Sale, feigneur de Montaigu au diocèfe de faint Flour l'an 1452. & *Jeanne* de Lavergne légataire de fon pere l'an 1452.

III. George de Lavergne, feigneur de Treffan & de Puylacher, époufa 1°. le 21. Août 1431. *Jeanne* de Voifins: 2°. *Jeanne* de l'Eftang, dame de Montbazen, veuve de *Bernard* de Maffred, feigneur de Parlages (duquel elle avoit eu fix filles, quatre defquelles appellées *Jeanne*, *Beatrix*, *Gaillarde* & *Marguerite* de Maffred, partagérent fes biens le 26. Mars 1461.) George de Lavergne eut de fa premiere femme Jean de Lavergne, feigneur de Treffan, qui fuit; Rigaud, *qui a fait branche rapportée ci-après*; *Antoine* de Lavergne vicaire de S. Pierre de Montbazen, pourvu par l'évêque de Maguelonne l'an 1485. & *Antoinette* de Lavergne nommée dans le teftament de fon aïeul l'an 1452.

IV. Jean de Lavergne, feigneur de Treffan & de Puylacher, époufa *Marguerite* de Maffred, fille de *Bernard* de Maffred, feigneur de Parlages & de *Jeanne* de l'Eftang, dame de Montbazen, dont la fucceffion fut partagée l'an 1461. & en 1466. entre lui & George de Lavergne fon pere, il tefta le 25. de Février 1470. & eut de fa femme 1. Antoine de Lavergne, feigneur de Treffan, qui fuit; 2. *Jofeph* de Lavergne, feigneur de Puylacher l'an 1470. 3. *Antoine* de Lavergne, feigneur de Montmalet & de la Varagne au diocèfe de faint Pons; 4. *Jeanne* de Lavergne; 5. *Catherine* de Lavergne, époufe de *Louis-Pierre* feigneur de Montolivet du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de fa femme à Antoine de Lavergne fon beau-frere le 12. Février 1492. 6. *Vefiade* de Lavergne, femme de *Pierre* du Caylar confeigneur d'Efpondillan, lequel donna auffi la quittance de la dot de fa femme le 14. Octobre 1488.

V. Antoine de Lavergne I. feigneur de Treffan & de Puylacher, époufa le premier Août 1475. *Galienne* de Pouzolles, feigneur de Lagna, & fit fon teftament le 20. Novembre 1520. Ils eurent pour enfans 1. Antoine de Lavergne II. qui fuit; 2. & 3. *Rigaud* & *Bertrand* nommés dans le teftament de leur pere en 1520. 4. *Jean* de Lavergne prieur de Treffan en 1520. 5. *Jean* de Lavergne, feigneur de la Valete en 1520. 6. *Catherine* de Lavergne; 7. *Magdelene* de Lavergne, femme de *Sicard* Ycheri ou Iterii, confeigneur de Soubez; 8. *Marguerite* de Lavergne, religieufe.

VI. Antoine de Lavergne II. feigneur de Treffan & de Puylacher l'an 1548. étoit marié avant le 20. Novembre 1520. avec *Marguerite* de Montredon, & il fit fon teftament le 5. Mars 1553. Il laiffa de fa femme François de Lavergne feigneur de Treffan, qui fuit; *Antoine* de Lavergne prieur de S. Agnan & chanoine de Montpellier en 1553. & *Françoife* de Lavergne, femme de *Denys* Pataut, feigneur de Rogean en 1553.

VII. François de Lavergne, feigneur de Treffan & de Puylacher, époufa le 22. Mai 1548. *Anne* de Montbouton, fille de *Fulcrand* de Montbouton, feigneur de Coulombier & d'*Ifabelle* de Cornillan dont il eut dix-fept enfans, & fit fon teftament le 5. à Lo le 8. Mai 1597. & fa femme tefta le 6. Avril 1610. Voici leurs enfans: 1. *Antoine* de Lavergne, feigneur de Puylacher, né le 2. Août 1553. époufa le 8. Mars 1584. *Fulcrande* de Gregoire des Gardies, veuve de noble *Pierre* de Sauffan, & fille d'*Audebert* de Gregoire, feigneur des Gardies, & de *Magdelene* Clement. Ce mariage accordé du confentement d'Antoine de Gregoire, feigneur des Gardies, de la Rouviere, de Concoules & de Cadouenne, & de Jean de Gregoire des Gardies, feigneur de S. André & gouverneur de Montpellier fes freres. Ils n'eurent qu'une fille *Marthe* de Lavergne, mariée avec *Jean* d'Aireboudouze & mere de *Magdelene* & d'*Anne* d'Aireboudouze; 2. *Marquis* de Lavergne, né en 1558. 3. *François* de Lavergne, né en 1561. 4. Pierre de Lavergne, feigneur de Calmetz, qui fuit; 5. *Jean* de Lavergne, feigneur de Claufels, né le 15. Mars 1564. époufa *Jeanne* de Chalons; 6. *Paul* de Lavergne, né le 11. Novembre 1565. 7. *Paulin* de Lavergne, né le 25. Septembre 1569. 8. *Philippe* de Lavergne, né le 27. Septembre 1570. 9. Jeremie de Lavergne, feigneur de Treffan, *qui a fait branche rapportée ci-après*; 10. *David* de Lavergne, né le 20. Octobre 1577. 11. *Marguerite* de Lavergne, née le 16. d'Avril 1551. 12. *Françoife* de Lavergne, née le 11. Octobre 1554. 13. *Magdelene* de Lavergne, née le 5. Septembre 1556. 14. *Anne* de Lavergne, née le 19. Février 1567. époufa *N...* Arnaud feigneur de Haumez, & étoit veuve en 1597. 15. *Marie* de Lavergne né le 17. Mars 1568. époufa *François* Arnaud, feigneur de Neffiez, dont elle eut *Anne-Arnaud* dame de Neffiez, qui époufa *Guillaume Berard* feigneur de Planfoles; 16. *Izabeau* de Lavergne, née le 15. Avril 1572. époufa *Gafpar* de Bonpar, dont, vinrent deux fils & une fille; & 17. *Ifabelle* de Lavergne, née le premier Mars 1576.

VIII. Pierre de Lavergne, feigneur de Calmets l'an 1597. naquit le premier Décembre 1562. époufa le 20. Octobre 1612. *Marie* d'Auzoles, fille de *Pierre* feigneur de la Peire diocèfe de faint Flour, & de *Marie* Fabri, il en

en eut 1. *Pierre* de Lavergne, né le 11. Avril 1615. qui fut aumônier du roi, chanoine de l'église de Rouen & prieur de Roncheres; 2. *Polidore* de Lavergne, né le 16. Novembre 1616. fut secrétaire de la chambre du roi & l'un des commis de Louis Phelipeaux de la Vrilliere secrétaire d'état, & il fut maintenu noble par M. de Bezons, intendant en Languedoc, le 15. Décembre 1668. & 3. *Marie* de Lavergne, née le 8. Septembre 1612. épousa le 23. Février 1637. *Charles* de Combas, seigneur de Combas, marié le 1675. avec *Marie-Antoinette* le Noir sa cousine, fille d'*Henri* le Noir, seigneur de la Redorte & de *Fleurette* de Lavergne.

VIII. Jeremie de Lavergne, seigneur de Tressan, neuviéme fils de François de Lavergne & d'*Anne* de Montmouton, & écuyer du connétable Henri de Montmorenci, naquit le 2. Août de l'an 1573. & il épousa le 30. Janvier de l'an 1598. *Anne* d'Izarn, fille de noble *François* d'Izarn, seigneur du Vilars & de *Marguerite* du Lac de Boutenac. Il en eut 1. François de Lavergne II. qui suit; 2. *Louis* de Lavergne, capitaine dans le régiment de madame royale de Savoye; 3. *Alphonse* de Lavergne, seigneur d'Agnac & de Meysolant au diocèse de Montpellier, & capitaine dans le même régiment de madame royale de Savoye, épousa le 19. Juin 1656. *Isabeau* de Sarret, &c. fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons rendu le 15. Décembre 1668. 4. *Gabrielle* de Lavergne, abbesse de Clermont de Lodève; 5. *Anne* de Lavergne, femme de *N.* de Graves seigneur de Felines; 6. *Henriette* de Lavergne, mariée avec *Barthelemi* le Noir, seigneur de Blomez; 7. & 8. *Françoise* & *Marie* de Lavergne, religieuses Ursulines à Pezenas; 9. *Fleurette* de Lavergne, fut mariée l'an 1653. avec *Henri* le Noir, seigneur de Blomar.

IX. François de Lavergne II. seigneur de Tressan & l'Estang, lieutenant-colonel du régiment de madame royale de Savoye, épousa le 7. Février 1627. *Louise* de Montaynard, fille d'*Antoine* de Montaynard, seigneur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi & mestre de camp du régiment de Savoye, & de *Blanche* de Seguins de la ville de Tullete au diocèse de Vaison, & il testa le 16. Février 1656. Leurs enfans furent 1. Jeremie de Lavergne II. qui suit; 2. *Louis* de Lavergne, né le 13. Septembre 1638. fut premier abbé de Bonneval de Quarante & maître de la chapelle & de l'oratoire de feu M. duc d'Orleans, puis évêque de Vabres & premier aumônier de ce prince, ensuite évêque du Mans, nommé le 1672. & il mourut le 27. de Janvier 1712. âgé de 82 ans; 3. *Guillaume* de Lavergne, né le 29. Mai 1639. 4. *Alfonse* de Lavergne, chanoine & comte de saint Jean de Lyon, vivant l'an 1712. 5. *Elizabeth* de Lavergne, femme de *Charles* de la Motte Houdancourt, lieutenant-général des armées du roi & gouverneur de Bergh-Saint-Vinox en Février 1712. 6. *Jeanne* de Lavergne, née le 20. Mars 1628. 7. *Magdelene* de Lavergne, née le 29. Décembre 1636. 8. *Marie* de Lavergne, fille d'honneur de madame, fut mariée le 1676. avec *Jean-Paul* de Gourdon, comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, &c. lequel mourut sans enfans l'an 1681.

X. Jeremie de Lavergne II. né le 28. Septembre 1629. seigneur de Tressan, de l'Estang & de la Tour, maréchal des camps & armées du roi, & seul procureur général de sa majesté en Languedoc, demeurant à Pezenas au diocèse d'Agde, fut maintenu noble par M. de Bezons le 15. Décembre 1668. Il avoit épousé le premier de Mars 1667. *Marguerite* de Boon, fille de *François* de Boon, seigneur de Casaux & d'*Agnès* de Levis Mirepoix Terride, & il en eut 1. *François* de Lavergne, seigneur de Tressan, ci-devant premier guidon des gendarmes de la garde du roi, épousa *Louise-Magdelene* Brulart, veuve de *François-Jules* du Bouzet, seigneur de Roquepinne, qu'elle avoit épousé le 24. Juin 1695. & fille de *Pierre* Brulart, seigneur du Broussin & de *Catherine* Bouhin; 2. *Louis* de Lavergne de Tressan, chanoine & comte de saint Jean de Lyon, abbé de l'Espare & premier aumônier de M. le duc d'Orleans, vivant en Juillet 1712. & nommé à l'évêché de Vannes le

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBAZEN

IV. Rigaud de Lavergne, seigneur de Montbazen à cause de *Jeanne* de Maffred sa femme, fille de *Bernard* de Maffred, seigneur de Parlages, de Saint Privat & de la Valette, & de *Jeanne* de l'Estang dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalat & de Varagne, étoit second fils de George de Lavergne, seigneur de Tressan, & de *Jeanne* de Voisin sa premiere femme. Il transigea sur la succession de Jeanne de Lestang l'an 1461. & 1466. avec George de Lavergne son pere & Jean de Lavergne son frere aîné, & la terre de Montbazen demeura à Jeanne de Maffred, laquelle testa le 9. Mai de l'an 1494. Elle le rendit pere d'Etienne de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. d'*Antoine* de Lavergne, seigneur d'Antonegues & de Montbazen, fit son testament le 5. Avril 1525. & ne vivoit plus en 1527. & 3. d'*Antoinette* de Lavergne, étoit veuve du seigneur de Cambons l'an 1525.

V. Etienne de Lavergne, seigneur de Montbazen l'an 1493. épousa *Isabelle* de S. Felix, fille de *Bremond* seigneur de Saussan, conseiller au parlement de Toulouse, & de *Françoise* Boissevin, sœur de la dame de la Croix Castries. Il en eut 1. Barthelemi de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. *Pierre-Raymond* de Lavergne; 3. *Antoine* de Lavergne, religieuse; 4. *Guillaume* de Lavergne, chanoine de l'église de Montpellier; & 5. *Isabeau* de Lavergne, qui épousa *Jean-François* de Saluces, seigneur de la Mente en Piedmont, dont elle eut *Adrien* de Saluces, chanoine & comte de S. Jean de Lyon l'an 1580.

VI. Barthelemi de Lavergne, seigneur de Montbazen & gouverneur de Saluces, épousa le 15. Juillet 1584. *Françoise* de Varangue, & fit son testament en 1590. Leurs enfans furent 1. *Antoine* de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui épousa *N.* dame de Voise en Beauce, de laquelle il eut *Françoise* de Lavergne, dame de Voise, qui épousa *Jacques* Bourlaut seigneur de Viantais; *Anne* de Lavergne femme de *Jacob* de Chartres seigneur de Cherville, & *N.* & *N.* de Lavergne, morts au service; 2. *Guillaume* de Lavergne, seigneur d'Antouegues, épousa *Marie* de Montmorenci, *fille naturelle du connétable* Henri *de Montmorenci*; 3. François de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 4. *Barthelemi*, 5. *Remi*, 6. *Charlotte*, & 7. *Françoise* de Lavergne, femme de *Robert* de Cancer, seigneur de Pignan & S. Martin de Vignogoul.

VII. François de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 1. ou le 18. Juin 1585. *Susanne* de Sarret, fille de *N.* de Sarret, seigneur de Fabregues, de laquelle il eut: 1. François de Lavergne, seigneur de Montbazen, qui suit; 2. *Charles* de Lavergne, chevalier de Malte; 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen; 4. *Alexandre-Guichard* de Lavergne, commandant un régiment en Piedmont; 5. *Jacques* de Lavergne; 6. *Charlotte* de Lavergne, femme d'*Henri* de Torches, seigneur de S. Hubert; & 7. *Isabeau* de Lavergne, femme de *N...* seigneur de la Loubatiere.

VIII. François de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 18. ou le 27. Juin 1611. *Marguerite* de Torches, & en eut 1. *Alexandre-Guitard* de Lavergne, seigneur de Montbazen; 2. Jean de Lavergne, qui suit; & il fut maintenu noble par jugement de M. de Bezons le 10. Octobre 1668. 3. *Louis* de Lavergne, prieur de Montbazen, fut maintenu noble avec son frere; 4. *Susanne*; 5. *Jeanne*, & 6. *Charlotte* de Lavergne.

IX. Jean de Lavergne, seigneur de Montbazen, épousa le 20. Décembre 1647. *Catherine-Geofroy* de Bousigues, & en eut 1. *N...* de Lavergne, 2. *Timothée*, 3. *Jean-Lambert* de Lavergne, seigneur de Montbazen, né en 1653. mort à Montpellier le 20. Septembre 1739. qui épousa 1°. *N.* Lort de Lansax: 2°. *N.* Vedel: 3°. à saint Geniez de Beziers le 8. Avril 1709. *Constance* de Maussac, fille de *Jean François* de Maussac, & de *Marie* de Lort de Serignan, ladite Marie de Lort mourut en

Décembre 1741. Il eut de cette troisiéme femme : 1. *N.* de Lavergne, seigneur de Montbazen, né en 1710. capitaine d'infanterie au régiment d'Enguien en 1736. qui épousa le 29. Août 1743. *Marie* Roussel, morte en Mars 1745. 2. *N.* de Lavergne, né en 1713. lieutenant au régiment d'Enguien ; 3. *N.* de Lavergne, né en 1723. 4. *N.* de Lavergne de la Tour, né en 1724. 5. *N.* de Lavergne, né en 1715. & 6. *N.* de Lavergne, née en 1723.

LAURENT DE LA RÉSURRECTION. *Pag. 19. col. 1. l. 11. de l'article* des, *lisez* de... *col. 2. vers la fin*, un lettre, *lisez* une lettre.

LÉMERY, (Louis) médecin, membre de l'académie des sciences de Paris, fils de *Nicolas* Lémery, de la même académie, célebre chymiste, & de *Magdelene* Bélanger, naquit à Paris le 25. Janvier 1677. Il fit ses études au collége d'Harcourt, & s'y distingua. Quelques heureux essais d'éloquence le portérent d'abord vers le barreau : un de ses oncles, Louis Lémery, fameux avocat, l'y attiroit encore ; mais son pere, & un goût plus décidé le ramenérent à la chymie. Il étudia en médecine, prit ses degrés, fut docteur dès l'âge de 21 ans, & il n'en avoit que 23 lorsqu'il entra à l'académie des sciences en qualité d'éléve. En 1702. il fit paroître son *Traité des alimens*, ouvrage enrichi d'analyses chymiques, & où brille beaucoup d'ordre & de clarté. M. Andry, qui a travaillé si long-tems au Journal des Sçavans, fit de cet ouvrage un extrait critique & ironique, ce qui étoit fort ordinaire à ce médecin journaliste. M. Lémery que cette censure n'irritoit pas plus qu'elle l'instruisoit, n'y répondit point. Mais il se mit à examiner sérieusement le *Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme*, que le censeur avoit donné en 1700. & cet examen produisit une lettre que M. Lémery adressa à M. Boudin, premier médecin de monseigneur, & qui fut insérée dans les *Mémoires de Trévoux* du mois de Novembre 1703. De 29 fautes que M. Lémery y reprend, & parmi lesquelles il se trouvoit de vraies bévues, M. Andry fut contraint de passer condamnation sur une quinzaine, dans la réponse qu'il donna sous le titre d'*Eclaircissement sur le traité des vers*. M. Lémery revint à la charge par deux autres lettres, encore adressées à M. Boudin, où il discute de nouveau cette matiére, principalement les 14 fautes dont M. Andry n'avoit pas voulu convenir, & il en montra la réalité. M. Andry ne repliqua rien. Ces trois lettres parurent ensemble en 1704. avec une dissertation, où M. Lémery attaque encore M. Andry sur ses réfléxions contre l'opinion de ceux qui croient que la moëlle ne nourrit pas les os, & qu'il avoit insérées dans son *Eclaircissement*. En 1708. M. Fagon, premier médecin du roi, chargea M. Lémery de faire le cours de chymie au Jardin royal, à la place de M. Berger qui étoit attaqué d'une maladie dangereuse ; & il s'en acquitta avec le plus grand succès. M. Berger étant mort quelques années après, la chaire de chymie fut donnée à M. Geoffroy, & c'est à lui que M. Lémery succéda en 1731. Dès 1712. il étoit monté à la place d'associé de l'académie des sciences, & en 1715. il eût celle de pensionnaire vacante par la mort de son pere. En 1722. il acheta une charge de médecin du roi ; & c'est en cette qualité qu'il fut nommé pour accompagner l'infante Marie-Anne-Victoire d'Espagne, aujourd'hui princesse du Brésil. De retour à Paris, la reine d'Espagne l'honora d'un brevet de médecin consultant de sa majesté. Il a été aussi 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu, où il fut toujours suivi d'une foule d'étudians en médecine, qu'il instruisoit avec plaisir en s'instruisant lui-même. Il fut particuliérement attaché à madame la duchesse de Brunswick, qu'il visitoit souvent dans le palais du Luxembourg, & il eut toute la confiance de madame la princesse de Conti, seconde douairiere, dont il étoit aussi médecin. Il passoit régulierement toutes les nuits à l'hôtel de cette princesse, depuis neuf heures du soir jusqu'à neuf heures du matin ; & c'est là qu'il a composé plusieurs de ses mémoires. On en a quarante dans les mémoires de l'académie des sciences, sans compter les morceaux qu'on ne trouve que dans l'histoire & par extrait. Ceux qui regardent la chymie, & qui font le plus grand nombre, roulent principalement sur la nature du fer & sur sa production, sur le nitre & quelques autres sels, sur les analyses végétales & animales ; trois sujets où l'auteur s'est montré un chymiste de la premiere force. Il y a aussi des mémoires sur l'origine & la formation des monstres. On peut voir une idée plus distincte de ces différens écrits, & des sentimens de M. Lémery sur tant de points différens, dans son éloge composé par M. de Mairan, lu dans une assemblée publique de l'académie royale des sciences, & imprimé dans le tome des mémoires de la même académie, pour l'année 1743. & dans le recueil des éloges composés par M. de Mairan, imprimé à Paris en 1747. *in*-12. M. Lémery est mort le neuviéme Juin 1743. Il avoit épousé en 1706. *Catherine* Chapotot, & il eut de ce mariage trois enfans, dont il n'est resté qu'une fille à qui il a donné une excellente éducation. M. Lémery étoit doux & poli dans le commerce, capable d'amitié, généreux & libéral. * Extrait de son éloge, cité dans cet article.

LENET, (Pierre) *Page 21.* Philibert-Bernard LENET *dont on parle à cet article*, vivoit encore au commencement de 1748. On le dit mort depuis.

LEON, surnommé d'Orviette. *P. 22. col. 1. ligne 28.* de l'article : *ancedoton*, lisez *anecdoton.*

LEONTIUS PILATUS. *P. 23. col. 1. vers la fin* : dortoient, *lisez* portoient.

LESCALOPIER, (Pierre) Jésuite, né à Paris l'an 1608. se fit Jésuite le 12. Septembre 1625. & prononça ses quatre vœux le 8. Septembre 1643. Il fut professeur de rhetorique à Reims pendant douze ans, & de l'Ecriture-Sainte pendant treize à Dijon. Il est mort dans cette ville en 1673. le sixiéme d'Août. On a de lui : 1. *Humanitas Theologica, in quâ M. T. Cicero, de Naturâ Deorum argumentis, expositionibus, illustrationibus, nunc primùm insignis in lucem prodit ; eademque operâ quidquid homo sola rationis lumine de Deo percipere potuit, ex omni antiquitate in apertum profertur* ; à Paris, 1660. *in-folio*. On trouve dans cet ample commentaire plusieurs dissertations ; une sur la théologie d'Aristote ; une seconde sur celle d'Homere ; une troisiéme sur celle des anciens Gaulois ; & quelques autres observations qui peuvent passer aussi pour des dissertations, mais beaucoup plus courtes. M. l'abbé d'Olivet qui a si bien traduit le même ouvrage de Cicéron, dit dans sa préface, que le pere Lescalopier a incorporé dans ses notes les commentaires sur le même ouvrage, de Pietro Marso, professeur au collége Romain, & chanoine de saint Laurent *in Damaso*, & de Sixte Betuleïus, sçavant Allemand de Memmingen ; & ajoûte, parlant encore du travail du pere Lescalopier, que si ce qui lui vient de ses prédécesseurs étoit revendiqué ; & qu'en même tems, on ne lui laissât dans ce qui est de lui, rien de superflu, ni de puérile, son *in-folio* seroit réduit à un volume très-portatif. Voyez cette préface, & l'apologie du même M. d'Olivet en deux parties, réimprimée au tome premier de la seconde édition de la traduction mentionnée. 2. *Scholia, seu breves elucidationes in librum Psalmorum ad usum & commodum omnium qui psalmos cantant, vel recitant. Adduntur Scholia in Cantica Breviarii Romani : auctore* (il falloit dire *editore*) *Stephano Thiroux, Societatis Jesu Sacerdote* ; à Lyon, 1727. *in*-8°. Le pere Thiroux n'est que l'éditeur de cet ouvrage posthume du pere Lescalopier.

LESLIE, (Charles) fils du docteur *Jean* Leslie, évêque Protestant de Clogher en Irlande, avoit fait ses basses classes à Iniskilling avant que d'aller à Dublin, où il fut reçu membre du grand collége en 1664. & y poursuivit ses études jusqu'à-ce qu'il eût pris le degré de maître-ès-arts. Il se rendit ensuite à Londres, & se mit à étudier les loix au Temple pendant quelques années : mais une délicatesse de conscience lui ayant fait concevoir le danger de la profession d'avocat, il résolut de la

quitter pour se livrer à la théologie. S'étant toujours flaté que l'étude qu'il avoit faite du droit l'avoit mis en état de bien connoître la *Constitution Britannique*, en 1680. il prit les ordres selon le Rit Anglican, & en 1687. il fut fait chancelier de l'église de Connor. Dans ce poste il se montra fort zélé contre les Catholiques qui étoient alors protégés par le gouvernement. Il entra même en dispute avec quelques-uns de leurs théologiens, & prétendit les avoir réduits au silence, pendant que ceux-ci se vantoient publiquement de la victoire, ce qui est beaucoup plus vraisemblable. Etant en même tems revêtu de la magistrature, que les Anglois appellent *Justicier de la paix*, il se donna beaucoup de mouvemens pour empêcher les Catholiques d'entrer dans les charges publiques nonobstant la protection du comte de Tyrconnel, viceroi du pays. On l'a même soupçonné d'avoir été à la tête d'un parti qui en battit un du viceroi: mais il a toujours soûtenu qu'il n'avoit jamais pris les armes pour aucun des compétiteurs. La révolution de 1688. ouvrit une nouvelle scène à la politique de M. Leslie : ayant constamment refusé de prêter les sermens à Guillaume & à Marie, il fut dépouillé de tous ses bénéfices, ce qui le fit regarder comme un des principaux chefs du parti *non jurant*, à cause que sa capacité égaloit le zéle qu'il avoit pour les intérêts de ses princes légitimes. Il suivit fort long-tems leur fortune au-delà des mers, & fit ce qu'il put pour persuader le jeune prince d'embrasser le Protestantisme. Voyant toutes ses tentatives inutiles, & las de vivre si long-tems hors de son pays, il y retourna en 1721. & y mourut au mois de Mars suivant dans sa maison de Glaslough, située dans le comté de Monaghan, où arriva en 1689. la vive escarmouche dont on a parlé. Les écrits tant théologiques que politiques de cet auteur sont en très grand nombre. Il les composoit selon les occasions que lui en fournissoient ses adversaires ou la nécessité de se défendre. Comme il s'étoit trouvé tantôt avec des Juifs, tantôt avec des Presbytériens, Quakers, Sociniens, &c. le zéle de les convaincre lui arrachoit les traités qu'on a de lui contre ces sectaires. Il ménageoit encore moins les Déistes. Ses écrits politiques tendent tous à justifier ses sentimens touchant la revolution & ses suites : bon nombre de ces écrits sont anonymes & sans nom ni de lieu ni d'imprimeur. En voici les principaux. *Le Serpent dans l'herbe, ou Satan transformé en ange de lumiere*; Londres, 1697. *in*-8°. *Discours, prouvant l'institution divine de l'eau baptismale, dans lequel les argumens que les Quakers y opposent sont recueillis & réfutés ; avec ce qui est nécessaire concernant la cêne du Seigneur*; Londres, 1697. *in*-4°. *Quelques réflexions faites à propos sur la protestation solemnelle des Quakers contre les démarches de* Georges Keith, *à Turners Hall le 29. Avril* 1697. Londres, 1697. *Satan devêtu de son masque de lumiére*, ou *la derniere ruse des Quakers, pour couvrir leurs hérésies monstrueuses, entiérement découverte*; étant une replique à la réponse de Thomas Elwood à la narration des démarches de Georges Keith à Turners Hall, ou la salle de Turner, le 11. Juin 1696. Londres, 1697. auxquelles sont ajoutées quelques collections & augmentations. L'*Histoire du péché & de l'hérésie depuis la premiere guerre qu'ils ont suscitée dans le ciel, avec leurs différens succès & progrès sur la terre, jusqu'à leur entiere défaite & leur condamnation éternelle aux enfers*: & quelques méditations sur la fête de saint Michel & de tous les Anges; à Londres, 1698. *in*-4°. Défense d'un livre intitulé *Le Serpent dans l'herbe*; servant de replique à plusieurs réponses qui y ont été faites par Georges Whitehead, Joseph Weyeth, &c. en deux parties, auxquelles se trouve joint un recueil des différentes piéces qui concernent ledit discours. Replique au livre intitulé *Anguis flagellatus*, ou une baguette pour le serpent, ouvrage victorieux des Quakers; étant une seconde défense, ou la troisiéme & derniere partie *du serpent dans l'herbe*, démontrant que les Quakers se condamnent eux-mêmes dans cette derniere réponse, & par conséquent qu'on doit espérer que cela mettra fin à la controverse, à quoi se trouve ajouté un appendix de piéces regardant ledit discours. *Discours montrant qui sont ceux qui sont qualifiés pour administrer le Baptême & la cêne du Seigneur* : la cause de l'épiscopat y est aussi briévement traitée. L'*Hérésie primitive renouvellée dans la foi & la pratique du peuple appellé Quakers*, où l'on prouve par sept circonstances particulieres que les erreurs principales & plus marquées des Quakers ont été semées & condamnées dans les tems apostoliques, & pendant les premiers 150 ans après Jesus-Christ : à quoi est jointe une plainte amiable contre M. Penn, au sujet de son *Christianisme primitif* nouvellement publié; à Londres, 1698. *in*-4°. *Méthode courte & aisée avec les Déistes, dans laquelle la certitude de la Religion Chrétienne est démontrée par la preuve infaillible de quatre régles, qui sont incompatibles avec aucune imposture arrivée jusqu'ici, ou qui seroit même possible*; à Londres, 1699. *Apologie de la méthode courte avec les Déistes en réponse à un livre nouvellement publié* avec ce titre : *Découverte du vrai sens & du pernicieux dessein d'un livre* intitulé *Méthode courte & aisée avec les Déistes*, où il est clairement prouvé que ses quatre marques sont les marques de la bête, & accommodées seulement pour la cause & le service du papisme. *Méthode courte & aisée avec les Juifs, dans laquelle la certitude de la Religion Chrétienne est démontrée par la preuve infaillible des quatre régles employées contre les Déistes*; faisant voir que ces quatre régles obligent autant, & même davantage, les Juifs à reconnoître Jesus-Christ : avec une réponse aux objections les plus spécieuses, & aux préjugés contre le Christianisme. *Essai concernant le droit divin des titres*; à Londres, 1700. L'*Etat présent du Quakerisme en Angleterre*; où l'on montre que la plupart des Quakers en Angleterre sont convertis au point d'être convaincus; à l'occasion du retour de Samuel Crisp au Quakerisme, proposé à la considération de l'assemblée générale & annuelle des Quakers à Londres pendant la semaine de la Pentecôte, 1701. Sermon prêché à Chester contre les mariages entre personnes de différentes communions; à Londres, 1702. *in*-8°. Le fameux Dodwell ayant vu ce sermon, avant qu'il eut été imprimé, fit un discours sur le même sujet. *Le cas de la royauté & du pontificat posé dans une conférence concernant l'indépendance de l'Eglise de toute puissance sur la terre dans l'exercice de son pouvoir & autorité purement spirituels*; à Londres, 1702. *in*-8°. avec un appendix des piéces qui y sont relatives. Supplément en réponse à un livre intitulé, *la Suprematie royale dans les affaires Ecclésiastiques défendue en un discours occasionné par le cas de la royauté & du pontificat. La controverse Socinienne discutée en six dialogues ; où les principaux traités des Sociniens, publiés ces années dernieres, sont examinés*, 1702. Réponse aux remarques sur le premier dialogue contre les Sociniens. Replique à la défense desdites remarques. Replique à l'examen du dernier dialogue concernant la satisfaction de Jesus-Christ. Supplément en réponse au *Tractatus Theologico-Politicus* de M. Clendon; ou traité sur le mot *Personne*. *La vérité du Christianisme démontrée dans un dialogue entre un Chrétien & un Déiste*, où le cas des Juifs est aussi examiné, 1711. Du jugement privé, & de l'autorité en matiéres de foi. *Le cas entre l'Eglise de Rome & celle d'Angleterre décidé*, où l'on prouve que le doute & le danger se trouvent du côté de la premiere, & la certitude & la sureté du côté de la derniere ; c'est un dialogue imprimé à Londres, *in*-8°. avec quelques piéces relatives au même sujet. *La vraie notion de l'Eglise Catholique*, en réponse à la lettre de l'évêque de Meaux à M. Nelson. Dissertation concernant l'usage & l'autorité de l'histoire ecclésiastique, dans une lettre à M. Samuel Parker sur son abregé de Josephe. Tous les traités qu'on vient de nommer ont été imprimés en 1721. à Londres en 2 vol. *in-folio*. Il est difficile de faire le catalogue des ouvrages politiques de M. Leslie, parce qu'ils sont tous anonymes : c'est pourquoi on n'en rapportera que ceux qui sont surement de sa façon. Réponse à un livre intitulé : l'*Etat des Protestans d'Irlande sous l'administration du roi Jacques*; à Londres, 1692. *in*-4°. *Cassandre* (mais j'espere

que non) disant ce qui en arrivera, où les nouvelles associations sont examinées, N°. I. Londres, 1703. *in*-4°. *Cassandre*, &c. N°. II. *Récits* : ce sont des feuilles publiées d'abord une fois la semaine, ensuite deux fois, en deux pages in-folio en forme de dialogue sur les affaires du tems. Il les commença en 1704. & les continua pendant six à sept ans. *Le Loup dépouillé de son habit de Berger*, en réponse au traité ; *La modération une vertu*, à Londres, 1704. *in*-4°. La propre défense de l'évêque de Salisbury, touchant un discours qu'on suppose avoir été prononcé par lui contre la *conformité occasionnelle*; à Londres, 1704. *in*-4°. Nouvelle association de ceux qu'on nomme les gens modérés de l'Eglise avec les Whigs moderés & les fanatiques pour miner & faire sauter en l'air l'Eglise présente & le gouvernement à l'occasion d'une brochure intitulée *Le danger de la ruse Ecclésiastique*; Londres, 1705. *in*-4°. Nouvelle association. Partie II. 1705. *in*-4°. *Les principes des non conformistes touchant la tolération & la conformité occasionelle*; Londres, 1705. *Avertissement à l'Eglise Anglicanne*; à Londres, 1706. *in*-4°. Quelques-uns ont douté si ce traité & le précédent sont de lui. *La vieille bonne cause, ou le mensonge dans la vérité* ; étant une seconde défense de l'évêque de Salisbury au sujet d'un second discours, &c. à Londres, 1710. Cette piéce attira à M. Leslie un *Warrant* ou ordre pour le faire arrêter. Lettre à l'évêque de Salisbury en réponse à un Sermon qu'il prêcha peu après la mort de la reine en défense de la révolution; à Londres, 1715. *Sel pour la sangsue*. *L'Anatomie d'un Jacobite. Gallienus redivivus. Delenda Carthago.* Lettre à M. Molyneux sur son cas *si l'Irlande est liée par les actes du parlement Anglican.* Lettre à *Julien Johnson*. C'étoit un livre écrit sous ce nom, auquel le docteur *Hicks* répondit par un autre intitulé *Jovien*. Plusieurs traités contre Higden & Hoadly, dans un desquels il introduit un *Hottentot* disputant contre tous les deux. Quelques-uns lui attribuent *une histoire de la révolution* ; mais d'autres doutent qu'elle soit de lui. * Cet article, qui a été communiqué par un sçavant Irlandois, suppléera au peu que l'on dit de Leslei ou Leslie *à la page 24. du tome second de ce nouveau Supplément, qu'il faut aussi consulter.*

LOFTUS, (Dudley) fils du chevalier *Adam* Loftus, & arriere-petit-fils du docteur Adam Loftus, archevêque Protestant d'Armagh en Irlande, auparavant archevêque de Dublin, & lord chancelier de ce royaume, naquit à Rathfernam près de Dublin, où son bisaïeul avoit bâti un beau château. Il reçut sa premiere éducation dans cette capitale, & après avoir pris le dégré de bachelier ès-arts, il alla à Oxford pour y achever son cours d'études. Il étoit déja de retour en Irlande au commencement des troubles de 1641. Son pere qui étoit alors vice-trésorier & membre du conseil privé, ayant eu ordre de pourvoir à la sureté du gouvernement, ne négligea pas ses propres intérêts. Il obtint une garnison pour garder & défendre son château de Rathfernam, & en donna le commandement à celui-ci qui étoit son second fils, & qui s'en acquitta très-bien pour un homme dont la guerre n'étoit pas la profession. Quelque tems après il fut fait maître en la chancellerie, vicaire général d'Irlande, & juge de la cour des prérogatives & des facultés, charges honorables qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il étoit aussi docteur en droit civil & réputé un des plus habiles de son pays en cette faculté; mais son mérite principal consistoit dans la vaste connoissance qu'il avoit des langues, surtout des orientales : cette connoissance étoit telle qu'à l'âge de vingt ans il pouvoit traduire en anglois des livres écrits dans toutes ces langues. Cependant malgré cette science prodigieuse, il étoit imprudent & étourdi; comme ses legéretés réïtérées & son manque de conduite ne le firent que trop voir dans bien des occasions. C'est ce qui fit dire à un prélat de beaucoup d'esprit, mais franc, qui le connoissoit parfaitement, *qu'il n'avoit jamais vu tant de science sous la garde d'un fou.* Vers la fin de sa vie il déchut beaucoup du côté des avantages de l'esprit & de la mémoire. A l'âge de 76 ans il s'avisa d'épouser une seconde femme qu'il laissa bientôt veuve, étant mort l'année suivante au mois de Juin 1695. Il fut inhumé à Dublin dans l'église de saint Patrice, laissant après lui une bibliothéque nombreuse, composée de toutes sortes de livres. Voici le catalogue de ses propres ouvrages, autant qu'on a pu en avoir la connoissance. Le Nouveau Testament Ethiopien, traduit en latin à la priére de l'archevêque Usher & de M. Selden. Cette version se trouve dans la Polyglotte de Londres, ou Walton dans sa préface appelle M. Loftus, *vir doctissimus, tam generis prosapiâ quàm linguarum Orientalium scientiâ, nobilis. Logica Armeniaca in latinam traducta*; à Dublin, 1657. *in*-12. *Introductio in totam Aristotelis philosophiam*; à Dublin, *in*-12. Relation de tout ce qui a été observé avant & pendant la consécration des douze évêques dans l'église de saint Patrice à Dublin le 27. Janvier 1660. Londres, 1661. *in*-4°. *Liber Psalmorum Davidis ex Armeniaco idiomate in latinum traductus*; Dublinii, 1661. *in*-12. *Oratio Funebris habita post exuvias nuperi Reverendissimi Patris in Christo Joannis Archiepiscopi Armachani*; à Dublin, 1663. *in*-4°. La harangue de Jacques duc d'Ormond faite au parlement à Dublin le 17. Septembre 1662. traduite en italien; à Dublin, 1664. *Reductio litium de Libero Arbitrio, prædestinatione & reprobatione ad arbitrium boni viri* ; Dublinii, 1670. *in*-4°. Il publia sous le nom de *Philo-Britannicus* un livre, démontrant qu'il étoit incompatible avec le gouvernement anglois, que les Irlandois, qu'il appelle rébelles, soient remis impunément dans leur ancienne condition, par des lieux communs tirés des principes de droit, de politique & de conscience. *Lettera Esortatoria di mettere opera à fare sincera Penitenza, mandata alla Segnora F. M. L. P. fugita escommunicata per Caggione delle Enormita de suoi misfatti & grandissimi falli*; *in*-4°. Ces lettres initiales signifient Françoise-Marie-Lucréce Plunket : c'étoit une Irlandoise de très-bonne maison, élevée en Italie & amie de l'auteur. Justification d'une dame offensée, (c'est F. M. Lucréce *Plunket* dame de la chambre de la reine mere d'Angleterre) écrite en son nom; à Londres, 1667. *in*-4°. Le cas de Ware & de Shirley, comme il a été exposé pour le fait, & discuté selon les divers points de droit dans le consistoire de Dublin au terme de la saint Michel 1668. à Dublin, 1669. *in*-4°. Le cas de madame Marie Ware & de M. Jacques Shirley, comme il a été discuté relativement aux divers points de droit qui y ont rapport & qui en résultent ; à Dublin, 1669. *in*-4°. Ces cas furent écrits à l'occasion de l'enlevement de ladite personne, qui étoit une riche héritiere, par M. Shirley, & de son mariage forcé avec elle. Discours prononcé pendant une visite faite dans le diocèse de Clogher *sede vacante*, le 27. Septembre 1670. à Dublin, 1671. *in*-4°. ΔΙΓΑΜΙΑΣ ΑΔΙΚΙΑ, ou premier mariage de mademoiselle Catherine Fitz Gerald (maintenant Mylady Decies) contracté en face d'église avec M. Jean Power, maintenant milord Decies, prouvé par Dudley Loftus, docteur ès loix & juge de la prérogative en Irlande; à Londres, 1677. *in*-4°. Voici l'occasion de cet écrit. Jean Lord de Decies, âgé seulement de huit ans, fut marié à mademoiselle Fitz-Gerald, du consentement du tuteur de celle-ci, par l'archevêque de Cantorbery, la demoiselle ayant douze ans & demi. Deux ans après, elle renonça à ce mariage, son fiancé étant plein de vie, nonobstant la prohibition de la cour des Arches, & prit pour mari M. Edouard Villiers. Le cas donc étoit de décider si le second mariage est valide malgré le premier engagement, & M. Loftus tient pour la négative. ΔΙΓΑΜΙΑΣ ΑΔΙΚΙΑ, &c. du mariage de Mylady Catherine Fitz-Gerald avec M. Edouard Villiers. Ce livre fut réfuté par un docteur ès loix de Londres, nommé *Robert Thompson*, dont l'écrit a pour titre, *Sponsa nondum uxor*; à Londres, 1678. *in*-4°. Plusieurs chapitres du commentaire de Denys le Syrien sur l'Evangile de S. Jean, touchant la vie & la mort de notre Sauveur; à Dublin, *in*-4°. Commentaire sur les quatre Evangélistes, par Denys le Syrien, traduit du Syriaque. Commentaire sur les épîtres de saint Paul, par Moyses Bar-Cepha, traduit du syriaque. Exposition de Denys le Syrien, sur saint Marc; à Dublin, 1676.

in-4°. Histoire des Eglises orientales & occidentales, par Gregoire Maphrino, traduite du syriaque en latin. Commentaire sur les épîtres canoniques & sur les actes des Apôtres, par Gregoire Maphrino. *Praxis cultus Divini juxta ritus Primævorum Christianorum ;* contenant les liturgies des douze Apôtres, de S. Pierre & de S. Jean l'Evangéliste & de Denys l'Aréopagite, traduites du syriaque. Les liturgies de Bar-Sherusnon & d'Eusthathius, & aussi l'Ethiopique ; à Dublin, 1693. *in*-4°. Explication également docte & claire de l'histoire de notre divin Sauveur, recueillie de plus de trente auteurs Grecs, Syriaques & autres Orientaux par forme de chaîne, (*Catena*,) par Denys le Syrien, traduite en anglois ; à Dublin, 1695. *in*-4°. L'Histoire de l'Invention de la Croix de Notre Sauveur, traduite de l'arménien. Le commentaire de l'Evangile de saint Luc, par *Jacob Bar-Tsalibi*, traduit en latin. La vie d'Abul Faragi, traduite de l'arabe en latin. Les Sermons de Denys le Syrien, traduits en latin. L'Histoire de Bar-Abchi, traduite du syriaque en latin. * *Mémoires communiqués* par un habile Irlandois.

LOMBARD, (Pierre) fils d'un riche citoyen de Waterfor en Irlande, étudia quelque tems à Westminster sous le fameux Cambden, d'où il passa à Louvain pour achever ses cours de philosophie & de théologie, ce qu'ayant fait avec une grande facilité & distinction, il y prit le dégré de docteur en théologie. Le souverain pontife informé du mérite de M. Lombard le nomma à la prévôté de l'église métropolitaine de Cambrai ; ensuite il le fit archevêque catholique d'Armagh dans son pays ; & enfin il devint prélat domestique & assistant de Sa Sainteté. Il mourut à Rome très-regreté à cause de sa science & de sa vertu environ l'an 1625. ou 1626. On ne connoît de ses ouvrages que *Casus circa Decretum Clementis Papæ VIII. de Sacramentali Confessione non facienda in absentia : Antuerpiæ*, 1624. *in*-12. Il se trouve imprimé comme une opinion dans le livre du Jésuite Coninck intitulé : *Responsio ad dissertationem impugnantem absolutionem moribundi sensibus destituti* ; & un ouvrage posthume avec ce titre : *De Regno Hiberniæ, Sanctorum Insulâ, Commentarius ; in quo præter insulæ ejusdem situm, nominis originem*, &c. *Pii conatus & res à Principe* O Niello *ad fidem Catholicam propagandam feliciter gestæ continentur; Lovanii*, 1632. *in*-4°. Il paroît par une lettre écrite de la part du roi Charles I. au lord député Strafford en 1633. que ce seigneur reçut ordre non-seulement de supprimer le livre, mais aussi d'en punir l'auteur, ordre d'autant plus inutile que ce prélat etoit mort plusieurs années auparavant. Il y avoit eu vers le milieu du siécle précédent un autre Pierre Lombard, disciple du fameux Pierre White, qui après avoir étudié la philosophie à Louvain pendant deux ans & demie, fut déclaré du consentement unanime des quatre présidens des grands colléges, *primus universitatis :* mais il mourut peu de tems après, n'ayant écrit que *Carmen Heroicum in Doctoratum Nicolai Quemerfordi ; Carmina in laudem Comitis Ormoniæ.*

LONGUEIL. *Addition pour le Supplément de 1735.* La branche de Longueil des *Chenets* subsiste depuis longtems dans l'Anjou & dans le Maine, où elle a toujours été en possession du nom & des armes de Longueil-Maisons, comme on le prouve par les titres que conserve M. le marquis de Soiecourt, le plus proche parent & l'héritier du feu président de Maisons. Elle tire son origine de Louis de Longueil, second fils de Jean de Longueil, seigneur de Maisons ; & de *Marie* de Marle dame de Chevreville, petite-fille du chancelier Arnou. C'est de Louis de Longueil que sont sortis les seigneurs de Chevreville, d'Argeville, de Bou & des Chenets. La terre des Chenets, située près de Sablé dans le Maine, possédée de tems immémorial par des cadets de la maison de Longueil, appartient actuellement à *N.* de Longueil qui l'habite. Une autre branche de Longueil des *Chenets* subsiste à Angers en la personne de *Henri-Charles* de Longueil, seigneur de la Devançaie, né à Angers le 27. Septembre 1725. Il est fils d'Henri-Etienne de Longueil, seigneur de la Devançaie ; & de damoiselle *Jaquine* de Carriéres, d'une des plus anciennes noblesses de sa province. Henri-Charles de Longueil fut reçu page de M. le duc d'Orléans en Avril 1739. & après avoir servi quelques années en qualité de cornette dans le régiment d'Orléans cavalerie, il fut nommé au mois de Novembre 1747. gentilhomme ordinaire de M. le duc de Chartres.

LORENS, (Jacques du) *Pag. 32. col. 2. ligne 11.* vérification, *lisez* versification.

LORME (Charles de) médecin, fils de *Jean* de Lorme, &c. *Pag. 38. & 39. ajoutez qu'*en 1748. M. l'abbé Joly a donné dans ses remarques sur le dictionnaire de Bayle, un article curieux & détaillé de Charles de Lorme. Cet article mérite d'être lu ; nous y renvoïons pour servir d'excellent supplément à ce que nous avons dit du même médecin.

LORRAINE, *page 41. Ajoutez ce qui suit :* Louis-Marie-Léopold de Lorraine, prince de Guise, brigadier des armées du roi du premier Mai 1745. colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, est mort le 20. Juin 1747. à l'armée d'Italie, dans la vingt-septiéme année de son âge, étant né le 17. Décembre 1720. Il n'étoit point marié. Par sa mort est éteinte la seconde branche de la maison de Lorraine, établie en France. Il étoit fils unique d'Anne-Marie-Joseph de Lorraine, comte & prince de Guise sur Moselle, comte d'Harcourt, de Montlaur & de Saint Romeze, marquis de Maubec, mort le 27. Avril 1739. & de dame *Marie-Louise-Chrétienne* de Castille de Montjeu, morte le 11. Janvier 1736. * Voyez le *Mercure de France*, tome second de Juin 1747.

LORRAINE, (Charles de) évêque de Verdun, &c. *On a oublié de corriger deux fautes qui sont dans le Supplément de 1735.* 1°. *On met la mort de* Charles de Lorraine en 1631. elle n'arriva que le 28. Avril 1650. Il étoit né à Kœurs le 17. Juillet 1592. 2°. *On nomme l'auteur de sa vie* le pere Laubrusse ; *il falloit dire* le pere Ignace de Laubrussel. 3. On a de Charles de Lorraine deux ouvrages : 1. La grandeur des devoirs des princes, & des dangers auxquels leur condition les expose. 2. Réfléxions spirituelles, & sentimens de piété du R. P. Charles de Lorraine, de la compagnie de Jesus, traduites de l'italien (par le pere François Baltus) à Dijon, 1720. *in* 12.

LOSME DE MONCHESNAY, (Jacques) *Page 42. col. 2. & 43. col. 1.* 1°. *on parle de plusieurs piéces de Théâtre dont on le fait auteur, & qu'on dit avoir été représentées* en 1687. 1688. 1689. 1691. & 1693. cependant il n'est fait mention d'aucune dans le tome treiziéme de l'*Histoire du Théâtre François*, qui comprend les années susdites. 2°. La lettre contre le Théâtre, écrite à M. Boileau Despréaux, est celle qui est imprimée dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Des-Moletz de l'Oratoire, tome septiéme, seconde partie, & datée de Cosme le 2. Octobre 1707. Elle y est précédée d'une lettre de M. Despréaux. 3°. Ce n'est point à M. de Losme de Monchesnay que le poëte Regnard adressa sa tragédie des Menechmes, mais à M. Despréaux (par une épître en vers.) 4°. Le *Bolæana*, &c. a été réimprimé en 1747. avec des notes & des additions, au tome premier de la belle & curieuse édition des œuvres de M. Boileau Despréaux, *in*-8°. due aux soins de M. le Fevre de Saint Marc.

LOUET. Maison dont sont issus les marquis de Calvisson, l'une des vingt-trois baronies qui ont droit d'entrer aux Etats de Languedoc.

I. Jean de Louet, chevalier, chambellan de Charles VI. eut pour fils

II. Louis de Louet, chambellan de Charles VII. qui se maria avec *Marguerite* de Murat, fille de *Renaud* vicomte de Murat, & de *Blanche* d'Apchier, dame de Saint Auban, de Calvisson, Livieres, Aiguesvives, Mus, Vergeses, Coudognan, Bisac, Saint Giniez, Langlade, Marvejol, Aujargues, Pondres, Clarensac, Parignargues, Congenies, Saint André de Boissieres, Bernis, Uchau, Aubort, Vestric, Beauvoisin, Geneirac, le ref-

fort sur Saint Côme, Caveirac & Candiac, Jonquieres, Massillargues, Mas de Tamerlet, Sainte Marie des Ports, Saint Julien, &c. Son mari rendit hommage au roi en son nom en 1440. & elle dénombra ses terres le 27. Mai 1450. Ils obtinrent pour eux & leurs descendans mâles un arrêt de maintenue du parlement de Paris le 20. Mai 1449. Elle testa le 8. Mars 1463. & Louis de Louet se remaria le 2. Septembre 1475. avec *Jeanne-Adhemar* fille de *Géraud* baron de Grignan, d'Aps & de Marsane, & de *Blanche* de Pierrefort. Il eut de son premier mariage Guillaume de Louet, qui suit; *Isabelle* de Louet, qui fit une donation le 31. Janvier 1494. & *Anne* de Louet.

III. Guillaume de Louet, baron de Calvisson, Massillargues, Saint Auban, Manduel, Redessan & Jonquieres, rendit hommage entre les mains de Philippe de Rochemore procureur d'Yoland reine de Jérusalem, dame de Lunel en 1467. pour Massillargues, & ce qu'il possédoit dépendant de la baronie de Lunel. Lui & son pere transigérent avec le syndic des habitans de Redessan le 10. Octobre 1478. & il rendit hommage le 12. Juillet 1484. pour Massillargues, & les autres dépendances de la baronie de Lunel. Il épousa *Géofrine* de Tournon, fille de *Guillaume* seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, & il en eut

IV. Antoine de Louet, baron de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Clarensac, Aujargues, Pondres, Congenies, Coudognan, Uchau, Aubort, Saint Auban, qui fut marié par son pere le 6. Mars 1493. avec *Gabrielle* de la Roche-Aymon, fille de *Jean* de la Roche-Aymon, seigneur de Chabannes, gouverneur du Mâconois, sénéchal de la Marche, lieutenant général du duc de Bourbon & d'Auvergne, lieutenant de roi & gouverneur de Languedoc, & de *Magdelene* de Montalambert: il rendit hommage au roi le 14. Mars 1496. & mourut *ab intestat* vers l'an 1530. Il eut de sa femme, Jean de Louet, baron de Calvisson, qui suit; *François* de Louet, né le 11. Octobre 1499. mort avant son pere; Jean de Louet *qui a fait la branche des barons d'*Ornezon *rapportée ci-après*; *Antoinette* de Louet, née le 2. Mai 1503. morte avant son pere; *Marguerite* de Louet, mariée le 13. Avril 1508. avec *Aldebert* baron de Peyre; & *Marie* de Louet, femme de *Germain* de Foix, seigneur de Mardoigne, qui étoit veuve le 10. Décembre 1531.

V. Jean de Louet I. du nom, baron de Calvisson, Massillargues, &c. naquit le 22. Novembre 1496. dénombra Calvisson le premier Juin 1540. rendit hommage au roi le 15. Avril 1553. testa le 7. Décembre 1560. & mourut au mois de Septembre 1565. Le procureur général lui ayant fait saisir ses terres de Calvisson, Manduel, Jonquieres, Massillargues & autres de l'assise faite à Guillaume de Nogaret, il obtint un arrêt de mainlevée pour lui, & de maintenue pour ses descendans mâles, du parlement de Paris le 2. Juillet 1565. Il fut marié par contrat du 3. Juillet 1532. avec *Marguerite* de Vese, seconde fille de *Charles* baron de Forcalquiers & de Grimaud; & d'*Antoinette* de Clermont Lodève, & il en eut 1. Pierre de Louet, baron de Calvisson, qui suit; 2. Jean de Louet, *qui a fait la branche des seigneurs* d'Aujargues, *rapportée ci-après*; 3. *François* de Louet; 4. *Jacques* de Louet, né en 1547. reçu chevalier de Malte en 1557. 5. *Pierre*, 6. *Théodore* de Louet, 7. *Marguerite* de Louet, qui épousa en 1564. *Joachim* de Pont, seigneur de Saint Pons & Rochecheri en Vivarais; 8. *Françoise* de Louet, mariée le premier Mai 1562. avec *Antoine* de Riviere, fils de *Jean* vicomte de Labatat au diocèse de Tarbes; & 9. *Magdelene* de Louet, née en 1553.

VI. Pierre de Louet, baron de Calvisson, Massillargues, &c. chevalier de l'ordre du roi, fit son testament le 26. Août 1570. Il avoit épousé par contrat du 28. Mai 1558. *Marguerite* de Castelane, fille d'*Honoré* seigneur de Laval, Foz & Amfoz, chevalier de l'ordre, & de *Louise* de Viette, dame de Condé en Normandie; elle testa étant veuve le 15. Février 1589. en faveur de Jean son fils, qui suit.

VII. Jean de Louet III. du nom, baron de Calvisson, Massillargues, Manduel, Jonquieres, servit au siége que le maréchal de Damville mit devant Montpellier en 1577. & dans l'armée du duc d'Espernon en Provence: ce fut lui qui appliqua le pétard contre une des portes de Marseille, lorsque ce duc tenta de la surprendre le 12. Avril 1593. Il testa le 6. Juillet 1612. & épousa par contrat passé dans le château de Villars le 20. Octobre 1581. *Marguerite* de Grimaldi, fille d'*Honoré*, comte de Beuil & du Val de Massa, chevalier de l'ordre du duc de Savoye, grand-croix de celui de Saint Maurice & de Saint Lazare, colonel de la milice, & gouverneur de la ville & comté de Nice, & de *Julie* Picamilia; elle vivoit encore le 14. Décembre 1631. Il eut de son mariage 1. Jean-Louis de Louet, baron de Calvisson, qui suit; 2. *Annibal* de Louet de Jonquieres, testa le 29. Mars 1646. & son testament fut ouvert le 25. Janvier 1656. 3. *Magdelene* de Louet, morte avant 1631. mariée le 24. Septembre 1611. à *Jean* de Tremolet, baron de Montpezat, tué d'un coup de mousquet au siége de Massillargues vers le 4. Août 1622. 4. *Julie* de Louet, née en 1592. épousa le 2. Octobre 1611. *Claude* de Calviere, seigneur de Saint Côme, & mourut le premier Février 1641. 5. *Marguerite* de Louet, fit une donation à son neveu le 15. Octobre 1663. & mourut le 8. Septembre 1664 & 6. *Victoire* de Louet, mariée le 15. Octobre 1626. avec *Denys* de Brueis, seigneur de Saint Chatte au diocèse d'Usez.

VIII. Jean-Louis de Louet, baron de Calvisson, l'un des trois lieutenans-généraux de la province de Languedoc, se distingua dans le service, & fut fait maréchal de camp. Louis XIV. érigea la baronie de Calvisson en marquisat par lettres données à Paris au mois de Mai 1644. Ce marquisat fut composé du bourg de Calvisson, & des paroisses de Bisac, Sincens, Livieres, Aiguesvives, Vergese, Coudognan, Congenies, Uchau, Mus, Langlade, Saint Dionise, Clarensac, Marueje, Aujargues, Pondres, Saint Blancassy, Parignargues & Aubort. Il testa le 20. Mars 1657. & le 19. Novembre 1666. Il mourut tenant les Etats de Languedoc a Carcassonne le Mercredi matin 19. Janvier 1667. Il avoit épousé le 29. Novembre 1625. *Françoise* de Saint Bonnet, fille de *Jacques*, seigneur de Restinclieres, & de *Louise* de Gregoire de Gardies, & sœur du maréchal de Toiras: elle étoit née en 1608. & elle mourut subitement à Bernis le 4. Septembre 1678. Il eut de cette alliance: 1. Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson, qui suit; 2. *Jules-Aléxandre* de Louet, seigneur de Manduel, né le 16. Septembre 1632. mort à Nismes le 29. Décembre 1682. 3. *Louis* de Louet, né le 2. Janvier 1634. mort le 8. Mars 1637. 4. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1642. tué à la bataille de Consarbrick le 11. Aout 1675. 5. *François* de Louet, abbé de S. Gilles, né le 18. Janvier 1639. mort à Massillargues le 15. Juin 1707. 6. *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson, fut marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues, &c. & lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc après la mort de son frere aîné, il mourut subitement a Versailles d'une attaque d'apopléxie le 31. Décembre 1706. Il avoit épousé avec dispense du pape le 12. Octobre 1690. *Gabrielle-Therese* de Louet sa niéce, & il en eut six enfans: *François* de Louet, né le 24. Avril 1693. mort le 25. Mai suivant; *Jean-Louis* de Louet, né le 19. Février 1695. mort le 10. Mars 1698. *Louise-Magdelene* de Louet, baptisée le 29. Avril 1692. morte le premier Janvier 1696. *Louise* de Louet, baptisée le 21. Octobre 1696. mariée le 14. Avril 1711. à *Louis* de Louet, marquis de Calvisson; 5. *Magdelene* de Louet, née à Montpellier à la fin d'Août 1700. épousa à Toulouse le 14. Septembre 1721. *Barthelemi* de la Zarelle, lieutenant-colonel d'infanterie, né en 1686. & *N.* de Louet, morte dans le couvent de Hautebruyeres au-dessus de Versailles en Février 1718. 7. *Marguerite* de Louet, née le

5. Avril 1627. mariée à *François* de Rochemore, président au présidial de Nismes, morte le 30. Avril 1685. 8. *Louise* de Louet, née le 12. Décembre 1628. 9. *Françoise* de Louet, née le 23. Janvier 1631. mariée le 2. Février 1655. avec *Gaspar* de Fortia, seigneur de la Garde; 10. *Tiphaine* de Louet, née le 31. Décembre 1634. abbesse de Vignogoul, morte vers le 2. Mai 1722. 11. *Elizabeth* de Louet, née le 7. Octobre 1636. morte le 21. Janvier 1708. mariée le 11. Février 1669. avec *Côme* de Sade, dit *le marquis de Sade*, seigneur de Masan au diocèse de Carpentras, où il mourut en Janvier 1740. & 12. *Magdelene* de Louet, née le 18. Novembre 1637. mariée le 3. Février 1671. avec *Pierre* Dedons, seigneur de Pierrefeu, conseiller au parlement d'Aix.

IX. Jean-Louis de Louet, marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues, lieutenant de roi au gouvernement de Languedoc, fut reçu au parlement de Toulouse le 5. Février 1670. Il étoit né le 10. Décembre 1630. & mourut à Massillargues le 29. Avril 1700. Il avoit épousé le 17. Février 1661. *Anne-Magdelene* de Lisle, fille de *François*, marquis de Marivaux, & de *Catherine* de Caillebot de la Selle, morte le 15. Mai 1698. & il en eut 1. *Louis* de Louet, dit *le marquis de Nogaret*, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. qui avoit épousé le 5. Juillet 1689. *Marie-Magdelene-Agnès* de Gontault, fille d'honneur de madame la dauphine, & fille de *François* de Gontault, marquis de Biron, lieutenant-général des armées du roi, & d'*Elizabeth* de Cossé-Brissac, morte chez les filles de Sainte Marie du fauxbourg saint Jacques le 14. Août 1724. en sa soixante-onziéme année; 2. *Louise* de Louet, religieuse au Vignogoul, née en 1664. morte le 24. Mars 1696; 3. *Françoise* de Louet, baptisée le 24. Août 1665; 4. *Marie* de Louet, baptisée le 17. Juin 1668. morte le 17. Mai 1673; 5. *Gabrielle* de Louet, née le 24. Mars 1675. morte le 23. Juillet 1676; 6. *Louise* de Louet, mariée le 26. Février 1699. avec *François* de Montainard, marquis de Montfrin, mort à Montfrin le 12. Juillet 1728. & elle à Avignon le 12. Juin 1740; & 7. *Gabrielle-Therese* de Louet, née en 1670. mariée le 12. Octobre 1690. avec *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson son oncle, morte à Paris le 8. Avril 1719.

SEIGNEURS D'AUJARGUES, MARQUIS DE CALVISSON.

VI. Jean de Louet, second fils de Jean de Louet, baron de Calvisson, & de *Marguerite* de Vese, naquit vers l'an 1544. & eut pour son partage la seigneurie d'Aujargues. Il testa le 12. Novembre 1601. & épousa par contrat du 25. Septembre 1580. *Magdelene* de Rochemore, fille de *François*, seigneur de la Deveze, & de *Magdelene* de Bozene-Aubais, & il en eut 1. Jean de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit; 2. *Charles* de Louet, prieur d'Aujargues, vivant en 1652; 3. *Louis* de Louet, chevalier de Malte en 1609; & 4. *Anne* de Louet, qui épousa le 21. Octobre 1621. *Jean-Jacques* de Pierre, seigneur de Bernis, Cadenedes, Saint Marcel & Saint Just, morte en 1635.

VII. Jean de Louet, seigneur d'Aujargues, baptisé le 28. Avril 1595. fut capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, & se distingua à la bataille de Lérida le 7. Octobre 1642. Il fut maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Languedoc le premier Février 1670. & épousa le 27. Juillet 1652. *Magdelene* de Malbris, & il en eut 1. Jean de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit; 2. *Charles* de Louet, né le 6. Février 1654; 3. *Annibal* de Louet, né le 5. Juin 1655; 4. *Jean-Louis* de Louet, né le 5. Avril 1657. prieur d'Aujargues & de Corconne, diocèse de Nismes, mort à Paris le Lundi 25. Avril 1740. à cinq heures du matin; 5. *François* de Louet, seigneur d'Aiguesvives, dit *le marquis de Nogaret*, né le premier Mai 1658. capitaine dans le régiment de Piémont en 1694. puis colonel d'infanterie, maréchal de camp & commandant en Languedoc, mort à Montpellier à Noël 1742; 6. *Joseph* de Louet, né le 27. Mai 1667. seigneur de la Motte, Manduel, Jonquieres, Saint Vincent, dit *le chevalier de Nogaret*, vivant en Juillet 1748; & 7. *Catherine* de Louet, née le 16. Mai 1656.

VIII. Jean de Louet, seigneur d'Aujargues, capitaine de cavalerie dans le régiment de Narbonne, né le 9. Mars 1653. mourut à Guastalla en Août 1702. & épousa en 1686. *Henriette* de la Baume, fille de *Joseph Olivier* de la Baume, lieutenant de roi de la ville de Montpellier, (où il mourut le 29. Avril 1690. âgé de 80 ans.) & d'*Anne* Ranchin. Il eut de son mariage 1. *Louis-Olivier* de Louet, né le 17. Janvier 1680; 2. Louis de Louet, seigneur d'Aujargues, qui suit; 3. *Marie-Magdelene* de Louet, née le 15. Juin 1681. morte le 30. Juin 1687; 4. *Catherine* de Louet, née le premier Octobre 1683; 5. *Marie-Anne-Therese* de Louet, née le 28. Août 1684; & 6. *Françoise-Henriette* de Louet, baptisée le 19. Octobre 1685. l'une d'elles mourut à Sommieres en Août 1736.

IX. Louis de Louet, seigneur d'Aujargues, marquis de Calvisson, seigneur de Massillargues & du reste de l'Assise faite en 1304. à Guillaume de Nogaret par le défaut d'enfans mâles dans la branche aînée, naquit à Sommieres le 22. Février 1687. & mourut à Montpellier le Lundi 15. Mars 1745. il épousa le 14. Avril 1711. *Louise* de Louet sa cousine du quatriéme au cinquiéme dégré, fille aînée de *François-Annibal* de Louet, comte de Calvisson, & de *Gabrielle-Therese* de Louet, & il en eut 1. *Nicolas-Louis-Gabriel* de Louet, né le 9. Janvier 1712. mort à Aujargues le 28. Août suivant; 2. *Henri-Louis* de Louet, né le 29. Décembre 1712. mort le 10. Octobre 1713; 3. François-Louis de Louet, marquis de Calvisson, qui suit; 4. *Anne-Joseph* de Louet, né le 12. Août 1715; & 5. *Louise-Agnès*, née le 15. Novembre 1716. mariée en Mai 1743. avec *N.* du Peirat, seigneur de la Redorte au diocèse de Narbonne.

X. François-Louis de Louet, marquis de Calvisson, né à Massillargues le 20. Février 1714. nommé d'abord *le comte de Nogaret*, étoit capitaine de cavalerie dans le régiment Dauphin en 1731. lorsqu'il épousa 1°. à Paris le 21. Novembre de la même année *Anne-Magdelene-Adelaïde* de Maupeou, née en 1717. morte le 28. Janvier 1734. fille de *René-Charles* de Maupeou, second président du parlement de Paris, marquis de Morangle & de Montigny, vicomte de Brieres & de Noisi, & d'*Anne-Victoire* de Lamoignon de Courson, dont vint une fille morte d'abord après sa naissance. Le comte de Nogaret épousa 2°. le 30. Octobre 1735. *Anne-Marie* Caze, née le 4. Novembre 1714. fille de *Gaspar-Hyacinthe* Caze, baron de la Bove près de Laon, seigneur de Juvaincour, Monchalon, Villembray, & la Grand Maison, trésorier général des postes de France, & de *Marie-Henriette* Wateley, sœur du receveur général.

BARONS D'ORNEZON.

V. Jean de Louet, quatriéme fils d'Antoine de Louet, baron de Calvisson, & de *Gabrielle* de la Roche-Aymon, naquit le 13. Juillet 1504. transigea avec son frere aîné le 10. Septembre 1531. & eut pour son partage la terre de S. Auban dans le diocèse de Mende. Il testa à S. Auban le 21. Novembre 1558. & épousa 1°. *Gillette* de Teinturier, fille de *Jean*, seigneur de Montmaur, Ornezon, Quillanet, S. Pierre-del-Clar, & S. Pons de Malcos, & de *Jeanne* de Neve, dame de Boutonnet, & sœur de Jean de Teinturier, chevalier de l'ordre, en faveur duquel Ornezon, Quillanet & S. Pierre-del-Clar furent érigés en baronie par lettres patentes données à Avignon en Janvier 1575. Jean de Louet donna quittance de la dot de sa femme le 22. Janvier 1531. & le 5. Mai 1545. il se remaria avec *Magdelene* de Marsenac. Il eut de sa premiere femme *Claude* de Louet, destiné à être d'église par son pere; Aymar de Louet, baron de

S. Auban, qui suit; *Florie* de Louet, tous trois pupilles en 1558.

VI. AYMAR de Louet, baron de S. Auban & seigneur de Montmaur, Boutonnet, Ornezon, Quillanet, Saint Pierre-del-Clar, S. Pons, le Luc, en vertu du testament de Jean de Teinturier, seigneur de Montmaur son oncle maternel, testa le 20. Juin 1616. & fit un codicille le 14. Août suivant. Il avoit épousé par contrat passé à la Motte d'Arzon paroisse de Vic en Auvergne le 8. Février 1579. *Louise* d'Aulzon, fille de *François*, seigneur de Montravel, la Terrasse, Bergauson, Lande, &c. & d'*Anne* d'Arzon, & il en eut 1. *Gilbert* de Louet, baron de S. Auban, marié avec *Anne* de Flagheac, fille de *Pierre* seigneur de Flagheac, & de *Marie* de Rostaing; 2. FRANÇOIS de Louet, baron d'Ornelon, qui suit; 3. *Antoine* de Louet, seigneur de la Roche; 4. *François* de Louet, abbé de S. Denys & doyen du Malzieu; 5. *Anne* de Louet, chevalier de Malte en 1617. commandeur de Condat en 1670; 6. *Charles* de Louet, mort avant 1643. épousa *Françoise* d'Apchier, vicomtesse du Chaila, fille de *François* vicomte du Chaila; & de *Louise* de la Fayette, dame de Maubec, & il en eut trois filles; *N.* de Louet, morte religieuse; *N.* de Louet mariée en Auvergne, & morte sans enfans; & *N.* de Louet, mariée en Forez avec *N.* de Manoulte; 7. *Gillette* de Louet, mariée le 26. Août 1606. avec *Josué* de Chavagnac, seigneur d'Ondredieu, lieutenant des gendarmes du comte de Châtillon, chambellan du duc d'Orléans; 8. *Marie* de Louet, mariée avant 1616. avec *François* de Molette, seigneur de Morangers, qui testa le 5. Décembre 1636. & dont le fils fut à cause d'elle seigneur de S. Auban; & 9. *Charlotte* de Louet, mariée le 16. Décembre 1620. avec *Claude* de Villars, seigneur de la Chapelle, baron de Masclas, colonel d'infanterie; & grand'mere du maréchal de Villars.

VII. FRANÇOIS de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de Montmaur, de Boutonnet, Quillanet, & S. Pierre-del-Clar, le Courtal-del-Rey, S. Pons de Malscoz, d'Arzon, du Luc, de S. Auban, & capitaine de cent hommes d'infanterie dans le régiment de Languedoc par commission du duc de Montmorenci du 21. Avril 1617. testa le 3. Janvier 1622. Il avoit épousé par contrat du 28. Avril 1608. *Françoise* de Rochemore, fille de *Louis*, seigneur de Saint Laurent, président au présidial de Nismes, & d'*Anne* de Barriere, dame de Nages, qui testa étant veuve le 9. Décembre 1664. Il eut de cette alliance: 1. *Louis* de Louet, baron d'Ornezon, capitaine de cavalerie dans le régiment d'Aubais, servit en Picardie en 1640. il naquit vers l'an 1619. & mourut à Nismes le 7. Octobre 1652; 2. HENRI de Louet, baron d'Ornezon, qui suit; 3. *Anne* de Louet, mariée le 5. Août 1642. avec *Pierre* de Porcelet, lieutenant principal au siége d'Arles; & 4. *Françoise* de Louet.

VIII. HENRI de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de S. Pons, &c. naquit le 3. Avril 1620. & mourut à S. Pons le 14. Octobre 1714. Il fut fait colonel de cavalerie pour aller servir au royaume de Naples, par commission donnée à Rome le 28. Mai 1648. par le marquis de Fontenay, maréchal de camp, ambassadeur auprès du pape, & commandant les armées du roi en Italie & au royaume de Naples. Il avoit épousé par contrat du 27. Mars 1656. ensuite de la dispense du pape obtenue le 13. Septembre 1655. *Charlotte* de Rochemore sa cousine germaine, morte le 6. Mars 1712. fille de *Charles*, seigneur de Solorgues, président au présidial de Nismes; & d'*Isabeau* de Bocaud. Il eut de son mariage: 1. *Louis-Hercules* de Louet, comte d'Ornezon, seigneur de S. Pons, capitaine de cavalerie dans le régiment de Florensac, aide de camp du maréchal de Luxembourg, mort à Montpellier le Jeudi matin 27. Septembre 1725; 2. *Philippe* de Louet, mort capitaine de dragons; 3. *Anne-François* de Louet, chevalier de Malte, lieutenant de galere, mort à Marseille; 4. *François* de Louet, baptisé à S. Pons le 21. Juin 1661. reçu chevalier de Malte de minorité le 21. Juin 1666. fit ses preuves au mois de Septembre 1670. page de la grande écurie en Septembre 1678. périt avec le vaisseau le Sage aux Roques de Ceuta; 5. *Charlotte* de Louet, religieuse Urseline à Sommieres; 6. *Catherine* de Louet, femme de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, mort de peste à Arles en Août 1721. & mere de *N.* de Biord, comte d'Ornezon, qui épousa le 23. Mai 1746. *N.* de Roquefeuil Gabriac; 7. *Françoise* de Louet, née en 1669. mourut à Sommieres chez les religieuses Ursulines le 2. Septembre 1679. & fut enterrée aux Récolets; 8. *Gabrielle*; 9. *Anne*; & 10. *Marie* de Louet.

LUCINGE. Maison illustre & ancienne, dont la branche aînée a possédé des emplois considérables à la cour de Savoye. L'autre branche, qui seule subsiste à présent, est établie en Bresse. Cette maison reporte son origine à

I. RODOLPHE de Foucigni, seigneur de Grezier & d'Arenthon, fils puîné de RODOLPHE II. du nom, baron souverain de Foucigni, épousa 1°. *Keberge* de Lucinge: 2°. *Alix* de Geneve. Du premier mariage il eut RODOLPHE, qui suit; & *Guillaume* de Foucigni, seigneur de Grezier, dont les descendans ont porté le nom.

II. RODOLPHE de Foucigni, seigneur de Grezier & d'Arenthon, sénéchal de Foucigni, prit le surnom de *Lucinge* & le transmit à sa posterité. Il est mentionné dans des actes de 1229, de 1233 & de 1235. On ignore le nom de sa femme, mais il eut pour fils

III. GUILLAUME de Lucinge, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Drusilly, de Valon & de Couverté, sénéchal de Foucigni, marié à *Eleonor* de Ballioz, dont il eut 1. AIMOND de Lucinge, qui suit; 2. *Humbert* de Lucinge, seigneur de Rovoré & de Valon, pere d'une fille unique mariée à *Robert* seigneur de Menthon & baron de Montrotier; 3. FRANÇOIS de Lucinge, conseigneur d'Arsine, *dont la posterité est rapporté ci-après*; 4. *François* de Lucinge, prévôt de l'église de S. Pierre de Geneve; & 5. *Jaqueline* de Lucinge, mariée à *Guigues* seigneur de Sales.

IV. AIMOND de Lucinge I. du nom, seigneur de Lucinge & d'Arenthon, épousa *Alix* d'Alinge, & de ce mariage naquirent 1. AIMOND de Lucinge II. du nom, qui suit; 2. *Jean* de Lucinge, seigneur de la Chapelle, qui épousa en 1362. *Catherine* fille de *Gerard* de Ternier, chevalier de l'ordre du collier. De lui est sortie une branche sous le nom d'*Arenthon d'Alex*, de laquelle étoit *Jean* d'Arenthon d'Alex évêque & prince de Geneve, mort en odeur de sainteté en faisant la visite de son diocèse, & inhumé à Anneci le 4. Juillet 1695. Sa vie a été écrite par D. le Masson, général des Chartreux, & imprimée à Lyon en 1697. Ce prélat avoit un neveu nommé le baron d'Alex, commendeur d'Aiguebelle de la religion des SS. Maurice & Lazare, qui mourut à Chamberi en 1702. sans posterité, & le dernier de cette branche de la maison de Lucinge.

V. AIMOND de Lucinge II. du nom, chevalier, seigneur de Lucinge & d'Arenthon, fut marié avec *Guillemette* de S. Joive, dont il eut

VI. PIERRE de Lucinge, chevalier, seigneur de Lucinge & d'Arenthon, qui épousa *Marguerite* de Tournon Sarraval, & en eut 1. AIMOND de Lucinge III. du nom, qui suit; 2. *Guigone* de Lucinge, mariée à *François* de Bonne, damoiseau; & 3. *Flandrine* de Lucinge, femme de *Guichard* de Savonay, chevalier.

VII. AIMOND de Lucinge III. du nom, chevalier, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brisson, Sintrieux, conseigneur du Mont de Saxonai, testa l'an 1420. Il s'étoit allié avec *Perrone*, fille de *Louis* de Bardonanche, chevalier, seigneur dudit lieu, dont il eut PIERRE de Lucinge, qui suit; *Perceval* de Lucinge, abbé de saint Etienne de Verceil; & *Claude* de Lucinge, conseigneur dudit lieu & d'Arenthon, seigneur de la Chapelle, gouverneur de Verceil, chevalier de l'ordre du Porc-Epi. Il s'allia en 1450. avec *Marguerite* de Compey, fille

fille de *Jean* de Compey, seigneur de Toresne & de Grussi, dont il n'eut point d'enfans.

VIII. Pierre de Lucinge II. du nom, chevalier, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brison, &c. épousa en 1436. *Jeannette* de Thoire, fille de *Marquet* de Thoire, chevalier, seigneur de Bellecombe. De ce mariage naquirent 1. Jean de Lucinge, qui suit; 2. *Guillaume* de Lucinge, prieur de Notre Dame de Briance; 3. *Robert* de Lucinge, chanoine en l'église cathédrale de Verceil; 4. *Percevalle* de Lucinge, femme de *François* de Menthon, fils d'*Antoine* de Menthon, chevalier; 5. *Jeanne* de Lucinge, mariée 1°. à *François* de Grillet, chevalier, seigneur de Ville: & 2°. à *Jean* de Chanez, chevalier; & 6. *Marie* de Lucinge, femme de *Jacques* de Folliet, damoiseau.

IX. Jean de Lucinge, chevalier, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, de Brison, de Sintry, la Barque, conseigneur du Mont de Saxonai, s'allia en 1493. avec *Louise* de Menthon, fille de *Claude* de Menthon, chevalier, baron de Montrotier, & de *Claudine* de Luirieux, dont il eut François de Lucinge, qui suit; & *Perrone*, morte sans alliance.

X. François de Lucinge, seigneur de Lucinge, baron d'Arenthon, Brison, &c. chambellan & grand écuyer du duc de Savoye, s'allia avec *Marguerite* de Lucinge des Alimes. Leurs enfans furent 1. Michel de Lucinge, qui suit; 2. *Françoise* de Lucinge, alliée à *Jean* de Portier, seigneur de Chariere en Genevois; 3. *Perrine* de Lucinge, femme de *François* de Lavigny, seigneur de Lavigny & de Barolle au pays de Vaud; 4. *Louise* de Lucinge, qui épousa *Jean* de Servent, seigneur de Buffavent; & 5. *Françoise-Marie* de Lucinge, femme de *Gregoire* Achard, seigneur du Rosay.

XI. Michel de Lucinge, chevalier, seigneur de Lucinge, d'Arenthon, &c. s'allia avec *Marguerite* de Foural, dont il eut 1. Philippe de Lucinge, qui suit; 2. *Pierre* de Lucinge, tué en 1592. à la prise du château des Echelles; 3. *Philibert* de Lucinge, chevalier de Malte; 4. *Jean* de Lucinge, prieur de Contamine, ordre de S. Benoît; 5. *Daniel* de Lucinge, chanoine régulier à Saix; 6. *Gaspard* de Lucinge, religieux à Nantes; 7. *Jeanne* de Lucinge, femme d'*Antoine* de Saulier, seigneur du Saix & de la Balme.

XII. Philippe de Lucinge, baron d'Arenthon & de Lucinge, seigneur d'Alamont, chevalier, grand-croix des ordres de S. Maurice & de S. Lazare, gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. Charles Emanuel I. & colonel de l'infanterie du haut. & du bas Foucigny, épousa en 1603. *Françoise* de Saint Michel, dont il eut 1. Melkior de Lucinge, qui suit; 2. *Pierre* de Lucinge, colonel d'un régiment de cavalerie au service de l'empereur; 3. *Gilbert* de Lucinge, qui fut lieutenant général des troupes du pape Urbain V; 4. *Prosper* de Lucinge, seigneur du Chatelard, mestre de camp de Royal Piémont, brigadier de cavalerie dans les armées du roi de France, & maréchal de camp dans celles de S. A R. de Savoye. Il se maria avec *Antoinette* de Rossillon, & eut pour fille unique *Antoinette-Marguerite*, qui mourut sans alliance.

XIII. Melkior marquis de Lucinge, baron d'Arenthon, seigneur d'Alamont, colonel de la milice du haut & bas Foucigny, fit deux alliances, 1°. avec *Beatrix* de Seroz: 2°. avec *Barbe-Colarde* de Blonay. Ses enfans du premier lit furent 1. Prosper II. du nom marquis de Lucinge, qui suit; 2. *Gilbert* de Lucinge, dit *de Sintriez*, lieutenant de la colonel dans Royal Piémont, qui fut tué dans un combat contre les Espagnols en Flandres; 3. *Pierre-Marc* de Lucinge, religieux en l'abbaye royal de S. Claude; 4. *Françoise* de Lucinge, mariée au comte du Noyer, dont elle étoit veuve lorsque le duc Victor Amedée depuis roi de Sardaigne la choisit pour être gouvernante des deux princesses ses filles, dont l'aînée fut depuis madame la duchesse de Bourgogne, & la seconde reine d'Espagne & premiere femme de Philippe V. Cette dame qui étoit d'un mérite distingué s'étant retirée à saint Pierre d'Albigny en Savoye, où elle a été honorée de plusieurs visites de son souverain, y mourut vers l'an 1720. fort regretée de tout le monde & surtout des pauvres, auxquels elle faisoit beaucoup de bien; 5. *Magdelene-Aimée* de Lucinge, femme de messire *Joseph-Philibert* Favre, comte de Chanal & baron de Charmette. Ceux du second lit furent 6. *Joseph* de Lucinge, religieux en l'abbaye royale de saint Claude; & 7. *Melkior* de Lucinge, mort lieutenant-colonel du régiment des Dragons-Verts de S. A. R. de Savoye.

XIV. Prosper II. du nom marquis de Lucinge, comte de Monbrison, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps de S. A. R. Victor Amedée duc de Savoye & depuis roi de Sardaigne, lieutenant-général de ses armées, gouverneur de Turin, & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, mourut vers l'an 1700. le dernier de cette branche. Il avoit épousé *Marguerite* de Rossillon, dont il n'a laissé que deux filles: l'aînée après avoir été fille d'honneur de madame la duchesse de Savoye, se maria avec M. le marquis de Gerbais de Compois, qui en a plusieurs enfans; la seconde s'est alliée avec M. le comte de la Valdisere, & n'a laissé qu'une fille qui a épousé M. le marquis d'Alinge.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ARSINE.

IV. François de Lucinge, conseigneur d'Arsine, troisiéme fils de Guillaume seigneur de Lucinge, & d'*Eleonor* de Ballioz, épousa *Hippolyte* de la Rocca, dont il eut Jean, qui suit; *N*... chanoine & comte de S. Jean de Lyon en 1380.

V. Jean de Lucinge, conseigneur d'Arsine, fut allié à *Felisone* de Lucinge sa cousine. De ce mariage vint

VI. Jean de Lucinge II. du nom, seigneur d'Arsine & de Valon, vivoit en 1400. & 1420. Il eut entr'autres enfans Etienne de Lucinge, qui suit; *Perceval* de Lucinge, abbé de Saint Etienne de Verceil, décédé en 1460; *Louis* de Lucinge, chevalier; & *Claude* de Lucinge.

VII. Etienne de Lucinge, seigneur d'Arsine & de Valon, fut l'un des 200 gentilshommes & chefs d'hôtel qui jurérent en l'an 1455. pour Louis duc de Savoye, le traité qu'il avoit fait en l'an 1452. avec le roi Charles VII. Il épousa en l'an 1456. *Catherine* du Saix, fille de *Claude* du Saix, chevalier seigneur de Rivoire, & de *Marguerite* de Luis, avec laquelle il testa le 2. Septembre 1458. Leurs enfans furent: Humbert seigneur de Lucinge, qui suit; *Jean* de Lucinge; *Etienne* de Lucinge, protonotaire apostolique; *Pernette* de Lucinge, & *Percevale* de Lucinge, religieuse à Melans.

VIII. Humbert seigneur de Lucinge, de Châteaublanc, de S. Ciergue & de Valon. Amé de Savoye l'envoya en ambassade à Rome avec le seigneur de Chandée, & l'abbé de Saint Sixte en l'an 1458. le 8. Mai 1477. Il s'allia avec *Claude* ou *Claudine* François, dame des Alimes, fille & héritiere d'*Amé* François, seigneur des Alimes & de Montuard, & de *Louise* de Marsey: ce mariage fut conclu au château du Pont d'Ains, en présence de Philippe de Savoye, comte de Baugé, seigneur de Bresse, de Sibued, de Loriol, chevalier, docteur-ès-droits, chancelier de Chipre, de George seigneur de Châteauvieux, de Claude seigneur de Vaugrigneuse, de Tol & autres. Depuis le comte de Bresse l'envoya son ambassadeur en France l'an 1478. il fut aussi envoyé en Bresse par le même prince, pour mettre ordre à la fureté du pays de Bresse que l'on menaçoit d'attaquer, par lettres datées à Turin le 16. Juin 1482. présens Jean Clopet président, Antoine de la Palu, seigneur de Saint Julien, Jacques de Chalant, seigneur du Saix, & Aime de Candie, maître-d'hôtel. Il testa le 14. Juin 1496. & fit exécuteurs de sa volonté Antoine seigneur de Genost, Jean de Loriol, seigneur de Chales, & Antoine de Varax, seigneur de Romans: c'est lui qui écartela ses armes de celles des Alimes que ses successeurs ont retenues. Ses enfans furent: 1. Bertrand seigneur de Lucinge, qui suit; 2. *Louise* de Lucinge,

femme de *Bernardin* d'Aglie des comtes de Saint Martin en Canaveys, seigneur de Rosey; 3. *Denyse* de Lucinge, épouse de *François* seigneur de Montferrand & de Châteaugaillard; 4. *Pernette* de Lucinge, & 5. *Charlotte* de Lucinge, toutes deux religieuses en la Chartreuse de Salettes en Dauphiné.

IX. Bertrand seigneur de Lucinge, de Saint Ciergue, Châteaublanc & des Alimes, conseiller & chambellan du duc de Savoye, & capitaine des gentilshommes de sa maison. Il fut présent à une concession du 2. Février 1519. faite par Charles duc de Savoye à Guillaume seigneur de Vergi, avec Claude de Seissel, archevêque de Turin, Jacques de Miolans, comte de Mont majeur, François Maréchal, baron de Meximieux, François Prohana, Hugues de la Balme, seigneur du Tiret, maître-d'hôtel & autres; & au mois de Mai de la même année il se trouva en qualité de capitaine des gentilshommes de la maison du duc de Savoye, à la cérémonie de la fête de l'ordre de l'Annonciade qui se fit en la Sainte Chapelle du château de Chambery. Il suivit Charles duc de Savoye son prince, & l'accompagna en Flandres après la conquête de ses états par le roi François I. où il prit pour femme *Anne*, qui étoit de la maison de Gauré en Flandres, après le décès de laquelle il épousa *Guiomarde* de Cardouse, fille de *Gonzalés* seigneur de Cardouse en Portugal, & dame d'honneur de Béatrix de Portugal duchesse de Savoye, laquelle l'avoit amenée avec soi de Portugal: ce mariage est du 19. Décembre 1522. & fut conclu à Ivrée au palais épiscopal, présens Claude de Stavayé évêque de Belley, chancelier de l'ordre de Savoye; Pierre de la Baume, évêque & prince de Geneve; Jean comte de la Chambre, vicomte de Maurienne; François, des comtes de Valpergue, abbé d'Abondance; Bertolin ou Bertold de Montbel, seigneur de Frusaque, grand maître-d'hôtel de Savoye; Claude seigneur de Baleyson, baron de Saint Germain, chambellan; Louis de Châtillon, seigneur de Musinens, grand écuyer; Guigues de la Baline, seigneur de Tiret, maître-d'hôtel. Il testa le 5. de Février 1527. & sa seconde femme le 4. Septembre 1531. Ses enfans du premier lit furent: 1. *Marguerite* de Lucinge, femme de *François* de Lucinge, seigneur d'Arenthon, & de Brison, fils de *Jean* de Lucinge, conseigneur de Lucinge & seigneur d'Arenthon, & de *Louise* de Menthon; 2. *Claude* de Lucinge; 3. *Amblard* de Lucinge, seigneur de Saint Ciergue, vivant en 1550; & 4. *Marie* de Lucinge, religieuse à Salettes. Ceux du second lit furent: 5. Charles de Lucinge, seigneur des Alimes, qui suit; 6. *Beatrix* de Lucinge; & 7. *Marie* de Lucinge.

X. Charles de Lucinge, écuyer, seigneur des Alimes, étant encore jeune, Philibert de Lucinge prieur de Chavanos, aumonier de la reine son tuteur, fit hommage pour lui le 29. d'Avril 1536. au roi François I. après la conquête du pays. Ce fut un des hardis & vaillans hommes de son siécle, & qui pour servir le duc Emanuel Philibert son prince naturel entreprit de surprendre Lyon en l'an 1557. à l'effet de quoi Nicolas baron de Polvilliers vint avec une armée en Bresse pour se saisir de Lyon, mais l'entreprise fut découverte & Polvilliers se contenta d'assiéger Bourg, d'où ayant levé le siége & s'en étant retourné en Allemagne, le parlement de Chamberi procéda par condamnation de mort contre le seigneur des Alimes & ses adhérens, le sieur de Granget de Myons, Claude du Puy de Marcel, Buscard de Liathod & le capitaine Verdet; leurs biens furent confisqués, & le château des Alimes démoli: toutefois comme cet arrêt n'avoit été exécuté que par contumace après la restitution faite par le roi Henri II. au duc de Savoye de ses états; la premiere chose que fit le duc, entrant en Bresse, ce fut de rétablir le seigneur des Alimes & ses compagnons en leurs biens, ce qui fut vérifié & entériné au sénat de Chamberi. Charles de Lucinge testa le 2. Juillet 1564. sa femme étoit *Anne* de Liobard, fille de *Claude* de Liobard, seigneur du Chatelard, pannetier & gentilhomme servant de la maison du roi François I. & d'*Isabeau* de Chateauneuf de Lascaris, qu'il épousa le 15. Juillet 1550. Cette Anne de Liobard mourut en l'an 1577. laissant pour enfans René de Lucinge, seigneur des Alimes, qui suit; Jean-François de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy; *qui a fait la branche des seigneurs de la* Motte *rapportée ci-après*; *Emanuel* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, commandeur des Echelles & de Sainte Anne; *George* de Lucinge, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem; & *Claude* de Lucinge, religieux d'Ambronay.

XI. René de Lucinge, chevalier, seigneur des Alimes & de Montrosat, conseiller d'état, premier maître d'hôtel du duc de Savoye, & son ambassadeur ordinaire en France. Etant à Turin en l'an 1572. il se mit en la compagnie de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui alloit à la guerre contre le Turc avec trois cens gentilshommes. Au retour de ce voyage, il fut pourvu par le duc Charles Emanuel le 14. Janvier 1582. de la charge d'auditeur général en ses armées en place du sieur de Pingon, en l'âge de vingt-neuf ans. En 1583. il fut donné par le duc de Savoye à Anne de Joyeuse à son départ de Turin pour lui faire compagnie jusques hors des états de son altesse. En l'âge de trente-trois ans, il fut envoyé par son altesse en ambassade au roi Henri III. en l'an 1582. Il s'acquita si bien de cette commission, que le duc le fit depuis grand référendaire de Savoye, puis maître des requêtes & son conseiller d'état; enfin son premier maître-d'hôtel & son ambassadeur en France, où il fut employé avec le comte d'Arcona pour la négociation & conclusion de la paix de Lyon auprès du cardinal Aldobrandin, ce qui fut le sujet de sa disgrace; car on dit que le duc de Savoye qui estimoit cette paix désavantageuse pour lui, désavoua le seigneur des Alimes, & lui fit demander ses lettres & ses pouvoirs, ce qu'il refusa; & prévoyant bien qu'il n'y avoit point pour lui de sureté en Savoye, il fit un adieu à son altesse qui fut imprimé à Chamberi; mais cette piéce pour avoir été un peu trop hardie, l'éloigna entiérement des bonnes graces de son prince qu'il avoit possédées auparavant si absolument. Ç'a été avec grande raison que je l'ai mis au rang de nos hommes illustres, quoique sa fortune n'ait pas été telle que ses mérites lui pouvoient faire espérer. Entre les personnes de qualité de l'état de Savoye qui accompagnérent dom Philippin bâtard de Savoye au duel qu'il fit avec le seigneur de Crequy, le seigneur des Alimes y est remarqué; & non-seulement il fut estimé en Savoye par son courage, mais encore par la bonté de son esprit dont les ouvrages qu'il a laissés sont de véritables marques. Le public les a vu. Il eut pour femme *Françoise* de Montrosat, fille unique & héritiere d'*Antoine* de Montrosat, écuyer, seigneur dudit lieu en Dombes, & d'*Isabeau* d'Avril, dont il eut: *Aimé* de Lucinge, mort jeune; *Jean* de Lucinge, dit de Montrosat; Emanuel de Lucinge, seigneur des Alimes & de Montrosat, qui suit; *Jean-François* de Lucinge, religieux & sacristain en l'église d'Ambronay, prieur de Loyettes; *Catherine* de Lucinge, femme du seigneur de la Tour d'Avon en Touraine & de Pibable; & *Anne* de Lucinge, morte jeune.

XII. Emanuel de Lucinge, écuyer, seigneur des Alimes & de Montrosat, s'allia par mariage avec *Catherine* du Puis, fille de *Simon* du Puis, écuyer, seigneur de Marcel, & de *Jaqueline* de Pascal, dont il a eu pour fille unique *Françoise* de Lucinge, mariée à *Pierre-Aimé* de Montfort, écuyer, seigneur dudit lieu, de l'Hobla & de Mionnas, baron de Creste en Genevois, fils d'*Aimé* seigneur de Montfort, & de *Michelle* de Cerisier.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE, de Gy, *& des* Alimes, *vicomtes de* Lompnes.

XI. Jean-François de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy & de la Motte près de Cuisia, étoit second fils de

Charles de Lucinge, seigneur des Alimes, & d'*Anne* de Liobard. Il épousa *Barbe* de Geres, fille & héritiere de *Philibert* de Geres, écuyer, seigneur de la Motte, laquelle étant devenue veuve se remaria le 13. Juillet 1617. à *François* de la Dague, écuyer, seigneur de la Cassagne, gentilhomme d'Agenois. Les enfans de Jean-François de Lucinge furent 1. René de Lucinge, qui suit; 2. *Jean-François* de Lucinge, écuyer, seigneur de Gy, capitaine au régiment de la Grange, mari de *Renée-Isabeau* de Rovorée, fille de *Louis* de Rovorée, écuyer, seigneur de Montburon & d'Attigna, & d'*Anne* de Vachon: ce mariage est du premier Octobre 1627. de laquelle il n'eut qu'une fille morte jeune; 3. *Gaspard* de Lucinge; 4. *Anne* de Lucinge, mariée à *Antoine* de Velieres, écuyer; & 5. *N.* de Lucinge, religieuse à Blie.

XII. René de Lucinge, dit *de Geres*, chevalier, seigneur de la Motte, les Alimes, les Marches & de Luisandres, vicomte de Lompnes, épousa le 30. Mai 1609. *Honorade* de Galles, fille de *Laurent* de Galles, seigneur du Mestral, capitaine de cent hommes d'armes, frere de ces fameux seigneurs de la Buisse & du Bellier, si renommés en l'histoire du tems, & d'*Anne* de Lattier, dame d'Urtieres en Dauphiné. Les enfans qu'il en a eu sont 1. *François* de Lucinge, qui portoit le titre de vicomte de Lompnes, capitaine au régiment de Conti, mort à S. Jean de Losne en 1645. des blessures reçues à la bataille de Nordlinguen; 2. Louis de Lucinge, seigneur des Alimes, puis de la Motte, qui suit; & 3°. *Anne* de Lucinge, femme de *Claude* de Rochefort d'Albi, seigneur de S. Point, de Montferrand & de S. Chely, baron de Ceneret en Gevaudan, gouverneur de S. Jean de Losne.

XIII. Louis de Lucinge, chevalier, seigneur des Alimes & de la Motte, se trouva en 1645. à la bataille de Nortlingue, où il eut le bras gauche cassé d'un coup de mousquet, étant lieutenant dans la compagnie de son frere aîné, qui y fut tué, & dans l'emploi duquel il succéda l'année suivante. Servant au siege de Dunkerque, il eut l'autre bras cassé, ce qui ne l'empêcha pas de servir jusqu'à la réforme du régiment de Conti mais le roi ayant créé le régiment Royal d'infanterie françoise, le seigneur de Lucinge y obtint une compagnie par brevet du 20. Janvier 1656. il etoit parvenu à la tête du régiment lorsqu'il quitta le service. Cependant le roi ayant convoqué en 1674. le ban & arriere ban, il y rentra, & fut choisi pour commander l'escadron de la noblesse des pays de Bresse, du Bugey & de Gex. Ce seigneur qui mourut au château de la Motte en Bresse le 10. Septembre 1706. âgé de 77 ans, avoit épousé en 1666. *Laure* de Gueton de Châteauvieux, fille de *Barthelemi* de Gueton, chevalier, comte de Châteauvieux, & de *Jeanne-Marie* Pellot, fille du premier président du parlement de Rouen, morte au mois d'Octobre 1719. Leurs enfans furent: 1. Joseph-Pompone de Lucinge, qui suit; 2. *Joachim* de Lucinge, docteur en théologie, abbé de Notre-Dame la Grande, & grand-vicaire de Poitiers, mort en 1714; 3. *Laurent-Marie* de Lucinge, capitaine dans le régiment d'Albaret, tué en 1704. à la bataille de Hochstet; 4. *Jean-Baptiste Alexandre* de Lucinge, mort en 1696: servant volontaire dans la gendarmerie; 5. *Jeanne-Marie* de Lucinge, morte en 1725. & alliée à *Claude* de Seyturier, chevalier, seigneur de Pelagey; & 6. *Anne Louise* de Lucinge, mariée à *Claude-Joseph* de Brange, écuyer, seigneur de Bourcia, & de la Boissiere en Franche-Comté, décédée en 1743.

XIV. Joseph-Pompone de Lucinge, chevalier, seigneur de la Motte & de Montberthod, appellé le marquis de Lucinge depuis qu'il est devenu le chef de cette maison par la mort du marquis de Lucinge de Piémont, est né en 1676. & a été page du duc Victor Amedée de Savoye, à la cour duquel il avoit été attiré par le marquis de Lucinge son parent. Peu après la declaration de la guerre contre la Savoye, il fut rappellé en France par son pere qui le maria l'an 1696. avec *Claudine-Catherine* de la Croze, fille d'*Etienne* de la Croze, baron du Bourg-Saint Christophe, laquelle étant décédée en 1716. sans enfans, le marquis de Lucinge s'est remarié en 1717. avec *Magdeleine* de Boesse, fille de *Christophe* de Boesse, chevalier, & de dame *Catherine* de Lecoil. Après avoir été trente ans syndic général de la noblesse de Bresse, il se démit en 1743. dans une assemblée générale de la noblesse tenue à Bourg de cet emploi, dont son grand âge & ses infirmités ne lui permettoint pas de s'acquitter. Il lui reste pour fils unique *Louis-Joseph-Christophe* de Lucinge, né en 1732.

LA LUZERNE DE BEUSSEVILLE. Maison des plus anciennes de la province de Normandie. Nous la commencerons par

I. Geoffroi de la Luzerne, qualifié écuyer dans un acte de 1290. Il avoit épousé *Adrienne* du Mesnil, morte en 1288. & dont il eut

II. Amaury de la Luzerne, qualifié chevalier dans un acte de 1347. & dans une quittance qu'il donna le 20. Février 1364. à René le Coutelier, vicomte de Bayeux, receveur général ès bailliage de Caen & de Contentin pour ses anciens services dans les guerres du royaume. Il avoit épouse *Jeanne* de la Fraye, fille de *Jean* seigneur de Piroux, dont il eut

III. Thomas seigneur de la Luzerne, qualifié chevalier & capitaine de S. Sauveur le Vicomte, de Neahon & de Beusseville dans plusieurs quittances par lui données pour ses services à la guerre & ceux de neuf écuyers de sa compagnie à Pierre Chanteprime, trésorier des guerres du roi, & à Jean le Pourtier, receveur général ès diocèses de Bayeux, Coutances & Avranches pour la provision & défense du royaume le 27. Mars 1373, 25. Août 1387. & 23. Mai 1393. Il donna en assignation à Colin de Grosparmy, écuyer, seigneur d'Esquat, un franc fief assis au lieu de Castillon, & une franche vavasserie assise à S. Manvieu, avec tous les héritages qu'il possédoit dans les paroisses d'Avenay & de Hamars & au lieu de Courvaudon: le tout pour 25 livres de rente, suivant le contrat passé le 29. Janvier 1370. dont la minute étoit dans les registres de Jean Barbenchot tabellion à Caen. Il laissa de sa femme *Alix* de Thibouville Guillaume de la Luzerne, qui suit; & *Catherine* de la Luzerne, mariée à *Jean* du Bois, chevalier, seigneur de l'Epinai-Tesson.

IV. Guillaume de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, fut maintenu dans sa noblesse par Raymond Montfaut, commissaire du roi Louis XI. l'an 1453. Il défendit le Mont S. Michel durant la guerre des Anglois, & il y mourut en 1458. Il épousa *Jeanne* de Meullent, 1°. veuve de *Jean* Dorenge, & 2°. de *Charles* seigneur de Folligny, & fille de *Jean* de Mellent, seigneur du Quesnay & du Mesnil, baron de S. Paër, & de *Jeanne* le Servain. Leurs enfans furent 1. Jean de la Luzerne, qui suit; 2. *Amaury* de la Luzerne, prêtre & maître ès-arts, lequel obtint souffrance pour donner son dénombrement de sa terre de la Luzerne; 3. *Jeanne* de la Luzerne, qui fut mariée avec *Jean* de Sainte-Marie, seigneur d'Esguilly & de Chanteloup; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui épousa *Thomas* de Hotot, seigneur de Beaumont; 5. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Robert* de Freville.

V. Jean de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, fut conseiller & chambellan des rois Louis XI. & Charles VIII. Par lettres données à Amboise le 5. Avril 1483. il fut capitaine de l'arriere ban des nobles du Costentin, & capitaine de quinze lances fournies des ordonnances, par autres lettres du 4 Juillet 1484. de Pierre de Rohan, seigneur de Gié, maréchal de France. Il prenoit toutes ces qualités & celle de chevalier dans des quittances par lui données pour services de sa personne & des écuyers de sa compagnie dans les guerres du royaume à Guillaume la Pite, receveur général des finances du roi au pays de Normandie, à Jean Lallemand, receveur général de la même province, & encore à Guillaume la Croix, conseiller du roi & trésorier

de ses guerres le 25. Mai 1481, premier Mars & 24. Mai 1482, 20. Février 1485, 25. Janvier 1492, 22. Mars 1498. & premier Mars 1499. Il fit hommage au roi Louis XI. de ses seigneuries de la Luzerne, de Limerville & de Ver, mouvantes des vicomtés de Bayeux & de Coutances, par lettres données à Amboise le 5. Avril 1463. & par autres données à Paris le 11. Septembre 1465. Il est encore employé en qualité d'écuyer du roi Louis XI. dans les années 1467. & 1468. aux gages de 450 livres, suivant le compte de la maison de ce prince, rendu par André Briçonnet au mois de Février 1469. Sa femme *Jeanne* de Ver, dame de Ver & de Soulle, qu'il épousa l'an 1474. (étoit veuve en 1505.) Il en eut 1. GILLES de la Luzerne, qui suit; 2. *Louis* de la Luzerne, qui partagea avec ses freres la succession de Jean de la Luzerne leur pere l'an 1505. & celle de Jeanne de Meullent leur aïeule l'an 1510. Il mourut sans alliance; & 3. JACQUES de la Luzerne, *qui a fait la branche des seigneurs de la* LUZERNE *de* BEUSSEVILLE, *rapportée ci-après.*

VI. GILLES de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, comparut avec Jacques de la Luzerne son frere comme seigneurs de Mondeville & de Soulle à la montre des nobles du bailliage de Costentin, faite à l'attaque de S. Wast l'an 1512. avec chacun un homme d'arme & deux archers, fit hommage au roi le dernier Juillet 1515. de ses terres de la Luzerne, Soulle & Ver. Il épousa *Bernardine* de Percy, fille de *Nicolas* de Percy, seigneur de Percy & de Soulle. Ses enfans furent: 1. JEAN de la Luzerne, qui suit; 2. *Amaury* de la Luzerne, qui au nom de Gilles de la Luzerne son pere fit hommage au roi l'an 1515. de ses terres de la Luzerne, de Ver & de Soulle, & mourut sans posterité; 3. *Marie* de la Luzerne, qui fut mariée au seigneur de Brebeuf; & 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *N.* Mussy, seigneur de Gerbeville.

VII. JEAN de la Luzerne, chevalier, seigneur de la Luzerne, épousa *Gilonne* Thezatt, dont il n'eut qu'une fille, *Gabrielle* de la Luzerne, dame de la Luzerne, de Ver, de Percy & de Soulle, qui fut mariée l'an 1556. à *François* de Briqueville, baron de Colombieres, seigneur de Briqueville & de Launay, l'un des plus grands capitaines de son tems, qui fut tué en 1574. sur la bréche de la ville de S. Lo, qu'il défendoit pendant les guerres des Religionnaires dont il suivoit le parti. Par ce mariage la terre de la Luzerne est passée dans la maison de Briqueville, qui en a pris le surnom & l'a conservé jusqu'à présent. Gabrielle de la Luzerne après la mort de son mari épousa en secondes noces *Jean* Thesatt, baron de Tournebu, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEUSSEVILLE.

VI. JACQUES de la Luzerne, chevalier, seigneur de Mondeville, de Camproux & de Launay, est qualifié par plusieurs titres de noble & honoré seigneur: il mourut en 1515. Il avoit épousé *Marie* Dubois, dame de Beusseville, fille de *Jean* Dubois, seigneur de Pirou, & de *Jeanne* dame de Beusseville. Ses enfans furent: 1. ANTOINE de la Luzerne, qui suit; 2. *Louis* de la Luzerne, seigneur de Beusseville, qui épousa *Marie* de S. Germain, niéce de l'amiral d'Annebaut, dont il n'eut qu'une fille morte sans posterité; 3. *Anne* de la Luzerne, qui fut mariée le 31. Mars 1588. à *Gilles* le Sens, seigneur de Villedon; 4. *Catherine* de la Luzerne, femme en premieres noces de *N.* Duburet, seigneur de Vassy: & en secondes de *N.* de Faoucq, seigneur de Rochefort.

VII. ANTOINE de la Luzerne I. du nom, chevalier; seigneur de Beusseville, de Brevant, de Lorcy & de S. Hilaire, capitaine des côtes de la mer en la province de Normandie, par provisions du 16. Avril 1583. Le roi Charles IX. le déchargea de la comparution & contribution du ban & arriere-ban, à cause des services qu'il avoit rendus à Henri II. son pere, suivant le brevet de ce prince du 3. Décembre 1567. ne vivoit plus le premier Mai 1595. Il épousa le 15. Octobre 1549. *Marie* le Marquetel, fille de *Jean* le Marquetel, seigneur de S. Denys le Guast & de Montfort, & de *Jeanne* Martel de Fontaines. Elle est nommée avec son mari au contrat de mariage de leur fils Pierre. Leurs enfans furent: 1. JACQUES de la Luzerne, qui suit; 2. PIERRE de la Luzerne, chevalier, seigneur de Brevant, *qui a fait la branche de la* LUZERNE *de* BREVANT, *dont il sera parlé ci-après*; 3. *Julien* de la Luzerne, seigneur de Lorcy, chevalier de l'ordre du roi, mourut sans posterité au voyage de Bourdeaux l'an 1616; 4. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Pierre* de Grimouville, seigneur de la Lande d'Ayrou; 5. *Marie* de la Luzerne, qui épousa *Julien* Descayeuls, seigneur de la Rame, dont une fille; 6. *Marguerite* de la Luzerne, femme en premieres noces de *Gilles* Arnel, seigneur de S. Martin-le-Vieil: & en secondes de *Jean* Collas Rollin, seigneur du Bois Olivier & de Mons, dont plusieurs enfans; 7. *Olive* de la Luzerne, fut mariée à *Jacques* de Faoucq, seigneur de Jucoville & de Rochefort, dont des enfans; 8. *Roberte* de la Luzerne, femme de *Pierre* le Sauvage, seigneur de Saint Marcouff & de Vireville, par contrat du 29. Juillet 1594. dont plusieurs enfans.

VIII. JACQUES de la Luzerne, chevalier, seigneur de Beusseville, député de la noblesse de la basse Normandie par commission du 16. Novembre 1573. pour assister aux états de la province. Il épousa au mois de Mai 1589. *Barbe* de Carbonnel, fille de *Philippe* de Carbonnel, seigneur de Canisy, Malove & Orval, chevalier de l'ordre du roi, & de *Guillemette* de Cambernon. Ils eurent pour enfans 1. ANTOINE de la Luzerne, qui suit; 2. *Jeanne* de la Luzerne, femme de *Paul* de Briqueville, seigneur de Colombieres, mort sans enfans en 1615; & 3. *Anne* de la Luzerne, qui épousa *Jean* d'Hemery, seigneur de Villers en Auge.

IX. ANTOINE de la Luzerne II. du nom, chevalier, seigneur de Beusseville & de Lorcy, capitaine des côtes de la mer par brevet du 20. Septembre 1609. Il épousa le 12. Mars 1633. *Magdelene* le Veneur, fille de *Tanneguy* le Veneur, comte de Tillieres & de Carouges, conseiller d'état, ambassadeur en Angleterre & grand chambellan de la reine d'Angleterre; & de *Catherine* de Bassompierre, sœur du maréchal de ce nom. Ils laisserent PAUL-TANNEGUY de la Luzerne, qui suit; *François* de la Luzerne, seigneur de Lorcy, capitaine de cavalerie, mort sans enfans; & *Henriette-Marie* de la Luzerne, femme d'*Antoine* de Longannay, marquis de Dampierre, seigneur de Vaus & de Francheville, capitaine-lieutenant de la compagnie d'ordonnance des chevaux legers du duc de Longueville, & commandant la noblesse du bailliage de Caen, morte en 1685.

X. PAUL TANNEGUY de la Luzerne, chevalier, seigneur de Beusseville, baron de Tolvast, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commission du 4. Mai 1659. épousa le 14. Octobre 1656. *Marie-Cesarine* de Montenay, fille unique de *Cesar* de Montenay, baron de Garencieres & de Baudemont, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Jeanne* le Masson, fille de *Christophe* le Masson, chevalier, seigneur de Gousseville & de Houllebec, lieutenant général au gouvernement de Brouage & Isles de Xaintonge, & de *Genevieve* Jubert. Leurs enfans furent: 1. GUI-CESAR de la Luzerne, qui suit; 2. *Antoine-François* de la Luzerne, seigneur de Houllebec, colonel du régiment d'infanterie de Beusseville, mort sans alliance en 1728; 3. *Paul-Roger* de la Luzerne, seigneur de Miserey, chevalier profès de l'ordre de Malte, commandeur d'Auxerre, mort le 15. Mars 1746. âgé de 78 ans; 4. *Catherine* de la Luzerne, qui fut mariée le 6. Octobre 1685. avec *Adrien* du Bosc, seigneur de Vittermont, de Coqueraumont & de Gueuterville, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, dont plusieurs enfans. Elle mourut au château de Grossœuvre près Gisors le 19. Février 1720.

XI. GUI-CESAR de la Luzerne, marquis de Beusse-

ville, baron de Garencieres & de Baudemont, ſeigneur du Lorcy & de Courteville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, par commiſſion du 23. Décembre 1683. & ci-devant cornette des chevaux legers de la garde du roi, par brevet de ſa majeſté du 16. Mai 1685. mort en ſa terre du Moulin Chapelle au mois d'Août 1736, épouſa le 22. Juillet 1687. *Magdelene-Françoiſe* de Pommereuil, fille unique & héritiere de *Henri* de Pommereuil, ſeigneur du Moulin Chapelle, Pommereuil & Miſerey, & de *Magdelene* Deſmarés, fille de *Louis* Deſmarés, chevalier, ſeigneur de Bellefoſſe, Rohan & autres lieux, & de *Marguerite* de Roncherolles, morte à Paris le 12. Mai 1725. Leurs enfans ſont Cesar-Antoine de la Luzerne, qui ſuit; *Henri-Paul* de la Luzerne, chevalier de Malte & capitaine dans le régiment des Cuiraſſiers du roi, né au mois de Juillet 1693; & *Françoiſe-Magdelene* de la Luzerne, mariée en l'année 1720. à *René-François* de Maillé, marquis de Bennehart, dont pluſieurs enfans.

XII. Cesar-Antoine de la Luzerne, comte de Beuſſeville, ſeigneur de Houllebec & du Moulin-Chapelle, meſtre de camp du regiment des Cuiraſſiers du roi & chevalier de S. Louis, fait brigadier des armées du roi à la promotion du 20. Février 1734. ſe trouva en cette qualité à la bataille donnée ſous les murs de Parme en Italie le 29. Juin 1734. où il eut 15. cuiraſſiers de ſa compagnie colonelle tués; & maréchal de camp le 18. Octobre ſuivant. Il épouſa 1°. le 22. Novembre 1724. *Germaine-Françoiſe* de la Vieuville, fille unique & héritiere de *Philippe* de la Vieuville, ſeigneur de Nandy, conſeiller du roi en tous ſes conſeils, grand-audiencier de France honoraire, & de *N.* le Fevre, morte à Paris le 19. Décembre 1729. étant accouchée le 16. de ce mois de *Céſar François* de la Luzerne, mort le 15. Août 1732. Il ſe remaria en ſecondes noces le troiſieme Août 1733. à *Marie-Elizabeth* de Lamoignon, fille aînée de *Guillaume* de Lamoignon, ſeigneur de Blancmenil, Malleſherbes & Cerizas, préſident à mortier au parlement de Paris, & de *Anne-Elizabeth* Rouyaux ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont ſortis 1. *Céſar-Henri* de la Luzerne, né le 23. Février 1737; 2. *Céſar-Guillaume* de la Luzerne, né le 7. Juillet 1738. chevalier de Malte; 3. *N.* de la Luzerne, né le 15. Juillet 1741. auſſi chevalier de Malte.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA Luzerne *de* Brevant.

VIII. Pierre de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Brevant, de S. Hilaire & de Campſervaux, chevalier de l'ordre du roi, fils puîné d'Antoine de la Luzerne, ſeigneur de Beuſſeville, & de *Marie* le Marquetel, fut gouverneur du Mont S. Michel, par lettres du 2. Juin 1627. Il partagea en l'année 1595. avec Jacques de la Luzerne ſon frere la ſucceſſion de leur pere commun. Il eut pour femme *Anne* de Breſſey, dame de la Pommeraye, veuve d'*Adrien* Davy, ſeigneur de Gerbeville, & fille de *Jean* de Breſſey, ſeigneur de Montigny & du Perron, chevalier de l'ordre du roi, & de *Louiſe* de Romilly, dame de la Barre & de l'Etang. Elle fut mariée en 1561. Ils eurent pour enfans 1. *Jacques* de la Luzerne, ſeigneur de Brevant, fut partagé avec ſes freres le 28. Mai 1638. Il épouſa *Renée* le Landois, dame de Herouville, fille de *Jean*, ſeigneur de Herouville, & de *Catherine* de Guaitault, dont il n'eut point d'enfans; 2. Richard de la Luzerne, qui ſuit; 3. Antoine de la Luzerne, *qui a fait la ſeconde branche rapportée ci-après*; 4. *Marguerite* de la Luzerne, femme de *Jacques* d'Aché, ſeigneur de Marbeuf & de Serquigny, mariée par contrat du 14. Juin 1616; 5. *Magdélene* de la Luzerne, femme de *Georges* Dauray, chevalier, ſeigneur de S. Pair & de Mandot, chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme de ſa chambre.

IX. Richard de la Luzerne, ſeigneur de Saint Hilaire & de Godeville, gouverneur du Mont S. Michel. Il prit pour femme *Françoiſe* Boutin, fille de *Pierre* Boutin, ſeigneur d'Hectot & de Villiers le Sec, bailli de Caen, & de *N.* le Landois, dame de Herouville. Elle étoit veuve & gardienne de ſes enfans, ſuivant le partage avec Antoine ſon beau-frere le 28. Mai 1638. & elle étoit remariée le 17. Mars 1641. avec *Jacques* d'Alençon, ſeigneur de Villerville. Ses enfans furent 1. Jacques de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Renée* de la Luzerne, femme de *François* le Cornier, ſeigneur de S. Jouin & de S. Hilaire, conſeiller au grand-conſeil, puis maître des requêtes en 1654; 3. *Barbe* de la Luzerne, femme de *Jacques* de Sainte-Marie, ſeigneur d'Agneaux, gouverneur de Grandville.

X. Jacques de la Luzerne, chevalier, ſeigneur de Brevant, de S. Hilaire & d'Aſſy, fut marié avec *Marie* le Prevoſt en 1660. Elle en étoit veuve ſans enfans en 1705.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS de la Luzerne *de* Brevant.

IX. Antoine de la Luzerne I. du nom, chevalier, ſeigneur de Brevant, troiſiéme fils de Pierre ſeigneur de Brevant, & d'*Anne* de Breſſey, dame de la Pommeraye, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe en 1634. par M. d'Aligre commiſſaire départi dans la généralité de Caen. Il épouſa 1°. en 1633. *Eléonore* de Franquetot, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Cogny, préſident à mortier au parlement de Normandie, & de *N.* de S. Pierre: 2°. le 11. Juin 1659. *Marie* Senot, dame de la Pintrerie, veuve de *Thomas* ſeigneur d'Auberville & de Freville, & fille de *Pierre* Senot, chevalier, ſeigneur de la Pintrerie, & de *Gillette* Coſolle, dame de Montmirel, & elle étoit veuve en 1697. ſans enfans. Les enfans du premier lit furent: 1. Antoine de la Luzerne, qui ſuit; 2. *Marie-Anne-Jaqueline* de la Luzerne, qui fut mariée par contrat du 21. Novembre 1664. avec *Hervé* le Berceur, ſeigneur & patron de Fontenay & d'Eſmondeville, enſeigne au régiment des gardes du roi, & commandant des ville & château de Cherbourg.

X. Antoine de la Luzerne II. du nom, marquis de Brevant, épouſa 1°. *Magdelene* Senot, niéce de ſa belle-mere: 2°. *Charlotte* de Riouet. Du premier lit ſont nés 1. *Pierre-Antoine* de la Luzerne, ſeigneur de Brevant, mort en 1725. ſans laiſſer de poſterité de ſa femme, *Thereſe-Nicole* de Montenay; 2. *Louis-Gabriel* de la Luzerne, chevalier, marquis de Brevant, qui n'eſt point encore marié. Du ſecond lit eſt née *Louiſe* de la Luzerne, mariée à *Nicolas-Raymond* Girardin.

LYNCH, (Jean) prêtre ſéculier & archidiacre Catholique de Tuam, naquit près de Galway en Irlande, ou dans cette ville même, où il enſeigna long-tems les belles lettres qu'il poſſédoit très-bien. Pendant les troubles de 1641. lorſque les confédérés Catholiques ſe diviſérent en différentes factions, M. Lynch ſe joignit à ceux qui s'étoient oppoſés aux cenſures du nonce Rinuccini, & qui ſoutenoient l'obligation d'adherer à la ſuſpenſion d'armes conclue avec le comte d'Inchiquin, auſſi bien qu'aux articles de la paix de 1646. & de 1648. Après la reddition de Galway à l'armée parlementaire en 1652. Il paſſa en France, où il s'occupa, comme un fidéle ſujet, à réfuter quelques libelles que le parti du nonce ne ceſſoit de publier contre les confédérés. Un entr'autres préſenté en manuſcrit à la congrégation des cardinaux en 1658. lui parut digne d'attention. Il avoit été compoſé par un Capucin Irlandois nommé Richard Ferral, & tendoit à ſemer la diviſion entre les anciens Irlandois & ceux qui étoient d'origine Angloiſe, mais établis dans cette iſle depuis 400 ans, tems aſſurément ſuffiſant pour une vraie naturaliſation. La piéce du Capucin avoit pour titre: *Ad Sacram Congregationem de propaganda fide. Hic autores & modus everſionis Catholicæ Religionis in Hibernia recenſentur, & aliquot remedia pro conſervandis reliquis Catholicæ Religionis & gentis proponuntur.* M. Lynch lui oppoſa deux écrits ſous le nom d'*Eudoxius Alithinologus*, qu'il dédia à la même congrégation: en voici les titres en entier. 1. *Alithino-*

logia seu veridica responsio ad invectivam mendaciis, fallaciis, calumniis & imposturis fœtam, in plurimos Antistites, proceres & omnis ordinis Hibernos, A. R. P. R. F. C. Congregatione de propaganda fide A. D. 1659. *exhibitam*, 1664. *in*-4°. 2. *Supplementum Alithinologiæ, quod partes invectivæ in Hibernos cusæ in Alitinologia non oppugnata evertit*; 1667. *in*-4°. mais l'ouvrage qui fit le plus d'honneur à cet écrivain est la réfutation exacte & sçavante qu'il fit du fameux Girald Barry, nommé *Cambrensis*, du pays de Galles, lieu de sa naissance, sous ce titre: *Cambrensis eversus, seu potius Historica fides in rebus Hibernicis Giraldo Cambrensi abrogata. In quo plerasque justi historici dotes desiderari, plerosque nævos inesse ostendit Gracianus Lucius Hibernus; qui etiam aliquot res memorabiles Hibernicas veteris & novæ memoriæ passim è re natâ huic operi inseruit. impress. an.* 1662. *in-folio.* L'auteur remplit parfaitement l'idée de son ouvrage. Il y découvre avec beaucoup de sagacité les fautes sans nombre, les bévues & l'incapacité de son adversaire. Il y fait voir jusqu'à quel point il étoit lui-même versé dans les antiquités de sa patrie: cependant sa chronologie est beaucoup inférieure à celle de son ami M. Roderick ô Flaherty. Le docteur Nicholson, évêque Protestant de Derry, & ensuite archevêque de Cashel, nous apprend dans sa bibliothéque historique Irlandoise, que M. Lynch avoit été fait évêque de Killala peu avant sa mort, & qu'il y a une lettre de lui écrite à M. Boleus, prouvant que les Scoti qui enseignerent les premiers dans les universités de Paris & d'Oxford étoient des Ecossois d'Irlande, non pas d'Albanie. Le même prélat fait mention aussi d'un manuscrit qu'il a vu de l'écriture même de M. Lynch, qui contient *une collection de fleurs, ramassées de divers annales les plus authentiques d'Irlande, commençant par l'an* 1200. *& continuée jusqu'en* 1513. *inclusivement*; & il nous assure que rien d'intéressant n'a échapé à son exactitude. Cet auteur a encore écrit la vie suivante: *Pii Antistitis Icon, sive de vitâ & morte Rev. D. Francisci Kerovani, Alladensis Episcopi; Maclovii*, 1669. *in*-8°.

M

MADRID. (Académie de) *Pag.* 50. *col.* 2. *n°*. II. Petro, *lisez* Pedro.

MAGNÆUS. (Arnas) *Pag.* 57. *col.* 1. *ligne* 35. Rosenerantz, *lisez* Rosencrantz.

MAGUIRE, (Charles) natif du comté de Fermanagh en Irlande, chanoine de l'eglise d'Armagh & doyen de Clogher, étoit un excellent théologien, philosophe & historien. Il écrivit: *Annales Hiberniæ usque ad sua tempora.* On les appelle souvent *Annales Senatenses*, d'un lieu dudit comte nommé *Senat Mac-Magnus*, où l'auteur les composa; mais plus souvent encore *Annales Ultonienses*, Annales d'Ultonie, parce qu'elles traitent principalement des affaires de cette province. Elles commencent l'an444 & finissent l'année de la mort de l'écrivain, c'est-à-dire en 1498. mais elles furent continuées par Roderick Cassidy jusqu'en 1541. Il y a aussi un Supplément au martyrologe d'Engus de la façon de M. Maguire, qu'il a intitulé *Ængussius auctus*, & qu'il avoit tiré de Marian Gorman & d'autres écrivains, dans les ouvrages desquels il a puisé des faits intéressans ou omis par Engus, ou postérieurs à son tems. Les annales d'Ultonie, quoique regardées par Usher, Ware & autres auteurs celebres, comme un des meilleurs morceaux d'histoire que nous ayons, n'ont jamais été imprimées. Elles se trouvent en manuscrit dans la bibliothéque de M. le duc de Chandois à Londres, aussi bien que plusieurs autres piéces curieuses touchant le royaume d'Irlande, qui avoient autrefois appartenu au chevalier Ware, bon connoisseur en ces sortes de matiéres. Cet auteur mourut dans sa soixantiéme année.

Un autre Maguire nommé Nicolas, & natif de la même province que le précédent, se distingua beaucoup vers la fin du quinziéme & au commencement du seiziéme siécle par sa capacité & sa vertu. Après avoir fini ses études à Oxford, il revint dans sa patrie, & eut d'abord un canonicat dans l'église de Leighlin. Il n'y demeura pas oisif, au contraire il se livra entiérement à la prédication & à toutes sortes de bonnes œuvres, ce qui lui procura une réputation éclatante. N'ayant pas encore 30 ans accomplis, le pape le nomma au siége épiscopal de Leighlin en 1490. & il le tint jusqu'à sa mort arrivée en 1512. ou en 1513. Il avoit commencé plusieurs ouvrages; mais il n'y en a qu'un seul auquel il mit la derniere main. C'est sa Chronique, dont M. Thadée Dowling reconnoît avoir tiré beaucoup de secours pour la compilation de ses annales, conservées en manuscrit dans la bibliothéque du collége de la Trinité à Dublin. M. Thomas Brown, prêtre séculier, écrivit la vie de ce digne prélat, comme il avoit écrit lui même celle de son prédecesseur Milo Roch ou de la Roche, d'une illustre famille d'extraction françoise, dont le chef est lord baron de Fermoy. M. Dowling auteur des annales dont on vient de parler, étoit d'abord tresorier & ensuite chancelier de l'église de Leighlin. Il excelloit dans la connoissance du droit civil. Il écrivit une grammaire Irlandoise & quelques autres traités, & mourut dans ladite ville en 1528. âgé de 84 ans.

MAIRE. (Jean le) *Pag.* 59. *col.* 1. *lig.* 12. & 13. le titre d'*Amant verd*, que le Maire prend dans l'écrit cité en cet endroit, ne vient point de la raison qu'on apporte, mais parce qu'il s'y agit de la mort d'un perroquet.

MAISTRE. (Gilles le) *Pag.* 59. *col.* 1. *lig.* 11. *de l'article* abonder en sens, *lisez* abonder en son sens.

GENEALOGIE DE LA BRANCHE AINE'E des le MAISTRE.

MAISTRE; prononcez MAITRE (le) *Moreri ne rapporte la généalogie que des branches cadettes de cette famille, celle de la branche aînée n'a point encore été imprimée, soit parce qu'elle étoit établie dans des provinces éloignées, soit parce qu'elle est devenue de la Religion prétendue réformée dans le* XVI. *siécle.*

I. JEAN le Maistre, qui fut reçu avocat général du parlement le 29. Avril 1482. sous le régne de Louis XI. & mourut le 19. Juin 1510. avoit épousé *N...* de S. Germain, dont il eut *Antoine* le Maistre, conseiller au parlement, dont on ne connoît point de posterité; & GEOFFROI le Maistre, qui suit.

II. GEOFFROI le Maistre, seigneur de Gumoy, Bertigny & S. Philbert, prevôt de Montlhery & anciens ressorts, mourut le premier Juillet 1545. Il avoit épousé 1°. par contrat du 2. Mars 1492. *Catherine* Fremin, fille de *N.* Fremin, prevôt de Montlhery, morte le premier Novembre 1515: 2°. en 1517. *Catherine* le Febvre, morte en 1532. Du premier mariage il eut quatre fils, qui furent 1. JACQUES, qui suit; 2. *Claude*, docteur-régent en la faculté de médecine, chanoine du Mans & de Meaux, prieur de Chaumont & curé de Chevire le Gauldin; 3. GILLES, avocat général du parlement, & ensuite premier président, *qui a fait la branche des seigneurs de* FERRIERES: 4. PIERRE, greffier de la chambre des comptes, *qui a fait celle des seigneurs de* VAUX, *de* MONTSABERT *& de* BELLEJAMME; *toutes deux rapportées dans Moreri.* Du second mariage il eut JULIEN, célébre avocat du parlement, *qui a fait la branche des seigneurs de* GRANDCHAMP, *rapportée aussi dans Moreri*; & *Marguerite*, qui a été mariée à *Jean* Regnault, qui fut pourvu de l'office de prevôt de Montlhery par la démission qu'en fit Geoffroi son beau-pere en sa faveur.

III. JACQUES le Maistre I. du nom, seigneur du Buisson (*& non pas* de Buissore *comme dit* Moreri) procureur du roi au trésor, mort avant l'année 1544. ainsi qu'il paroît par le partage du 2. Juillet de la même année 1544. fait en présence de Geoffroi le Maistre entre tous ses enfans & petits-enfans issus de Jacques, comme représentants leur pere; ce qui prouve que Moreri s'est trompé lorsqu'il dit que Jacques est mort

en 1564. Il avoit épousé par contrat du 4. Octobre 1510. *Jeanne* Diguet, fille de *Guillaume* Diguet, seigneur des Brosses, procureur du roi en sa chambre du trésor, & de *Marie* des Moulins sa premiere femme, dont il eut 1. Denys, qui suit; 2. *Nicolas* de la Maisonfort, page de M. le duc d'Aumale, mort mineur sans postérité; & 3. *Marie*, qui fut mariée à *Claude* de S. Yon, qui fut pourvu de la charge de procureur du roi en la chambre du trésor, après le décès de *Jacques* son beau-pere. Guillaume Diguet avoit épousé en secondes noces *Etiennette* de la Maisonfort, qui fit une donation le 13. Janvier 1529. à Jeanne Diguet sa be'le-fille & à Jacques le Maistre son mari, tant pour eux que pour Denys le Maistre leur fils & autres enfans mâles, à la charge qu'un d'eux ajouteroit à son nom celui de la Maisonfort, & à ses armes celles de la Maisonfort qu'elle a déclaré être écartelées des armes des Anjorrans, & dont la famille étoit éteinte en sa personne: c'est la seconde branche qui a pris le nom de la Maisonfort.

IV. Denys le Maistre I. du nom, seigneur du Buisson, des Brosses & des Coudreaux, conseiller secrétaire ordinaire de François fils de France & frere unique d'Henri III. avoit épousé par contrat du 4. Mai 1576. *Marie* le Noir, damoiselle de madame Renée de France, fille, sœur & tante du roi, duchesse de Ferrare & de Chartres, &c. fille de *Pierre* le Noir, conseiller du roi, lieutenant-général de Gien, & de *Jeanne* Buatier. Les révolutions arrivées alors dans l'état par les erreurs de Calvin, les désunirent d'avec Gilles le Maistre leur oncle aussi attaché aux intérêts de l'église & de l'état, que les autres étoient zélés Protestans; cette différence de religion & de sentimens en fit comme deux familles différentes qui ne se connurent plus, ainsi qu'avec les autres branches. Il eut de ce mariage 1. Pierre, qui suit; 2. Paul, *qui a fait la branche de la* Maisonfort, *rapportée ci-après*; 3. Denys II. du nom, *qui a fait celle des* Coudreaux, *rapportée aussi ci-après*, & trois filles; *Marie*, qui a épousé *Jean* Gravet, avocat au parlement; *Catherine*, mariée à *Gedeon* Lancemaut, seigneur de Chevrigny, commissaire ordinaire de l'artillerie de France; & *Suzanne*, mariée à *Gui* de S. Jehan, seigneur de Rochefort.

V. Pierre le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, se fit Catholique & s'établit en Provence: il épousa par contrat du premier Fevrier 1610. *Clerice* Altoüihs, fille de *Philippe* baron de Castellane, & de *Renée* de Rieux, dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, & petite-fille du maréchal de ce nom. De ce mariage est issu Guillaume, qui suit.

VI. Guillaume le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, capitaine au régiment de Lorraine, avoit épousé par contrat du premier Mars 1630. *Eléonor* de Barras, fille de *Joseph*, seigneur de la Roubine, Mirabeau & de Goubert; & de *Eléonor* de Barras, dont il eut François, qui suit; & deux filles alliées aux Vinchguerre & Fourbin de Provence.

VII. François le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, a eu plusieurs enfans, *N.* qui suit; *N.* qui est capitaine de vaisseau; & *N.* qui a été capitaine de vaisseau du roi d'Espagne, & une fille alliée aux Podio de Provence.

VIII. *N.* le Maistre, seigneur des Brosses & de Beaumont, avoit épousé *N.* de Poradde, de laquelle il a eu un fils, qui suit.

IX. *N.* le Maistre, seigneur de Beaumont, chevalier de S. Louis, lieutenant de galere, qui est marié & a des enfans.

BRANCHE DE LA MAISONFORT.

V. Paul le Maistre de la Maisonfort, second fils de Denys le Maistre, & de *Marie* le Noir, fut capitaine au régiment de Champagne & trésorier de l'extraordinaire des guerres, se fit Catholique & s'établit en Berri. Il épousa *Jeanne* de Chazeray, veuve d'*Etienne* Ravau, seigneur de Putheville, maître des requêtes de la reine, conseiller du roi, prevôt de Montargis. De ce mariage il eut *Jeanne* le Maistre, qui fut mariée le 8. Janvier 1645. à *Claude* Bouvier, seigneur de la Motte & Vergouville, maître des requetes ordinaire de la reine, conseiller du roi & juge au présidial de Montargis. Ils ont eu entr'autres enfans *Marie* Bouvier, si connue dans l'affaire du Quiétisme, mariée en 1664. à *Jacques* Guyon, seigneur de Bevoy, Briare & Champoullet, duquel mariage est issue entr'autres *Jeanne-Marie* Guyon, mariée 1°. à *Louis-Nicolas* Fouquet, vicomte de Melun le 25. Août 1689: 2°. à *Maximilien-Henri* de Bethune, duc de Sully, pair de France le 14. Février 1719. Paul le Maistre épousa en secondes noces par contrat du 23. Mai 1632. *Marie* des Jardins, fille de *Jacques* des Jardins, seigneur de Montereau & du Marchais, conseiller du roi au châtelet, & d'*Elizabeth* Chevalier, dont il eut Antonin-Paul, qui suit.

VI. Antonin-Paul le Maistre de la Maisonfort, seigneur de la Planche, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, avoit épousé par contrat du 30. Avril 1661. *Marie-Anne* d'Auneux, fille de *François*, seigneur de la Motte, de Vienne, de Courcelle & de la Haye, & de *Marie* de Guytois, dont il a eu Antonin-Paul, qui suit; & *François-Paul*, chevalier de la Maisonfort, lieutenant de vaisseau; & deux filles, une religieuse à S. Denys, & *Marie-Françoise Silvine* le Maistre de la Maisonfort, reçue chanoinesse de Poursas le 20. Avril 1676. Elle a été à S. Cyr lors de la fondation de cette maison, & fut comprise avec madame Guyon sa cousine germaine dans l'affaire du Quiétisme de M. de Fenelon, archevêque de Cambrai.

VII. Antonin-Paul le Maistre de la Maisonfort II. du nom, a été capitaine de vaisseau & est mort sans alliance.

BRANCHE DES COUDREAUX.

V. Denys le Maistre II. du nom, seigneur des Coudreaux, troisiéme fils de Denys le Maistre I. du nom, & de *Marie* le Noir, avoit épousé par contrat du 4. Mars 1628. *Catherine* Monceau, fille de *Jacques* Monceau, conseiller du roi en l'élection de Châteaudun & de Bonneval, & de *Catherine* Gentil, dont il eut Jacques, qui suit; & *Daniel* seigneur de la Bretonniere, qui avoit épousé par contrat du 20. Avril 1671. *Judith* Boutinon, fille de *Samuel* Boutinon, seigneur des Hayes, lieutenant-général d'artillerie, & de *Judith* Carton, d'où sont issues deux filles: *Judith-Jeanne* le Maistre, mariée le 16. Août 1685. à *Isaac* le Maistre son cousin germain; & *Catherine* le Maistre, qui a été mariée 1°. à *Henri-Daniel*, seigneur de Grangues & de Martragny, président de la chambre des comptes & cour des aides de Rouen le 5. Juin 1696: 2°. à *René* d'Aubert, marquis d'Aubeuf, gouverneur de Fecamp, & capitaine général de la côte de Normandie en 1709: 3°. à don *Paul* Coute de Gemelly, Italien, en 1713.

VI. Jacques le Maistre II. du nom, seigneur de la Tréforerie & de la Thibaudiere, avoit épousé par contrat du 10. Décembre 1657. *Jeanne* Crommelin, fille de *Pierre* Crommelin originaire d'Hollande; & de *Marie* des Ormeaux, dont il eut 1. Isaac, qui suit; 2. *Pierre-Henri*, seigneur du Marain, Roinville, &c. qui a épousé par contrat du 10. Juillet 1703. *Marie-Rachel* de Meuves, fille d'*Etienne* de Meuves, seigneur de la Cramouille, & de *Marie* Mariette, dont il a deux filles, l'une mariée au marquis de Ségur, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien capitaine de cavalerie; & l'autre mariée au comte de Ségur de Cabanac, brigadier des armées du roi, guidon des gendarmes de la garde de sa majesté, & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis; 3. *Marie-Jeanne*, mariée à *André* Crommelin, seigneur de Muis & de Bonnemart, par contrat du 3. Février 1685; 4. *Suzanne-Magdelene*, mariée à *Etienne* de Guillerault, baron de Bleré, par contrat du 21. Mai 1691. dont est issu *Etienne-Jacques* de Bleré,

mort conſeiller au parlement, avoit épouſé une fille de M. Delpech, marquis de Mereville, conſeiller de grand'chambre; & 5. *Jeanne*, mariée à *Henri-Auguſte* de la Tour, marquis d'Ezenai, ſeigneur de la Gorée, de la Creſſoniere, de la Menardiere, par contrat du 26. Septembre 1694. d'où ſont iſſus *Henri-Auguſte* de la Tour, marquis d'Ezenai; *Henriette-Catherine* de la Tour d'Ezenai, dame de la Menardiere, mariée à *Louis-Henri* d'Aſnieres, ſeigneur de Lucques, &c. & *Jeanne-Helene* de la Tour d'Ezenai, demoiſelle de la Creſſoniere.

VII. Isaac le Maiſtre, ſeigneur de la Treſorerie & de la Thibaudiere, avoit épouſé par contrat du 16. Août 1685. *Judith-Jeanne* le Maiſtre ſa couſine germaine, fille de *Daniel* le Maiſtre & de *Judith* Boutinon des Hayes, d'où ſont iſſus *Jacques* III. du nom, avocat au parlement, mort mineur & ſans poſterité; & Daniel-Henri, qui ſuit.

VIII. Daniel-Henri le Maiſtre, ſeigneur de S. Péravy, conſeiller au parlement, a épouſé par contrat du 22. Mars 1728. *Elizabeth-Julienne* Poyrier, fille de *Charles-Claude* Poyrier, ſeigneur d'Eſtry & de Varennes, receveur général des finances; & de *Louiſe* Molé, d'où ſont iſſus *Louis-Henri* & *Elizabeth-Louiſe.*

MALONE, (Guillaume) natif de Dublin en Irlande, après avoir fait ſes humanités dans cette capitale, alla voyager d'abord à Rome & enſuite en Portugal, ſans cependant diſcontinuer ſes études. Ce fut dans cette capitale du monde Chrétien qu'il entra dans la ſociété de Jeſus l'an 1606. à l'âge de 20 ans. Après pluſieurs annees de ſéjour dans les pays étrangers, il retourna dans ſa patrie & y demeura quatre ans, au bout deſquels il eut ordre de ſes ſupérieurs de ſe rendre à Rome pour y gouverner le collége Irlandois, ce qu'il fit pendant ſix ans. Il obtint de nouveau la permiſſion d'aller faire la miſſion en Irlande, & fut ſupérieur des Jéſuites diſperſés dans cette iſle pendant trois ans: mais le gouvernement Anglican ne s'accommodant pas de ſon zéle & de ſon mérite, il fut arrêté & mis en priſon, d'où ayant trouvé moyen de s'échaper, il s'enfuit en Eſpagne & devint recteur du collége Irlandois de Séville; c'eſt dans cette ville qu'il mourut en 1656. ſelon Sotwell, ou en 1659. ſelon Wood. Il publia un livre intitulé: Replique à la réponſe du docteur Usher, au ſujet du jugement de l'antiquité, concernant la Religion Romaine; à Douai, 1627. *in*-4°. & 1628. *in*-4°. en anglois. L'occaſion de cet écrit vint de ce que le P. Malone ayant publié une brochure intitulée *Le défi des Jéſuites*, à laquelle le fameux Usher alors évêque Proteſtant de Meath avoit répondu, le Jéſuite ſe crut obligé de réfuter ce redoutable adverſaire, qui s'étoit flaté d'avoir répondu en plein aux demandes contenues dans ladite brochure, dont voici les principales: 1°. Les Proteſtans avouent que l'égliſe de Rome a tenu la vraie religion pendant 400 à 500 ans après Jeſus-Chriſt. *Demande:* Quel évêque de Rome a changé cette religion? 2°. Comment la Religion Proteſtante peut-elle être vraie, puiſqu'elle rejette pluſieurs articles importans que les peres de l'égliſe primitive tenoient pour véritables? par exemple, la tradition, la préſence réelle, la confeſſion, le purgatoire, les prieres pour les morts, les lymbes, les prieres aux Saints, le culte des images, le libre arbitre abſolu, les mérites,&c. » Or, dit-il, ces articles ont été crus & retenus par » l'égliſe primitive, comme il ſera démontré par les té» moignages exprès des Peres. Si quelque habile Pro» teſtant oſe le nier, & ſi les Peres ne ſuffiſent pas, je » produirai alors certains principes tirés de l'Ecriture » pour confirmer leſdits points. » Il paroît donc certain, contre l'opinion d'Alegambe, que notre Jéſuite avoit été l'agreſſeur dans cette controverſe. La réponſe d'Usher eſt de 1624. l'érudition & les lieux communs y tiennent lieu de la vérité & de la ſolidité, quelques éloges que lui ayent donné des gens entêtés de ſa communion.

Il y a eu auſſi un religieux Hieronymite nommé Daniel Malone, du même pays que le précédent, & qui fut long-tems profeſſeur en théologie dans l'univerſité de Bologne: on a de lui les écrits ſuivans: *Scholaſtica Bibliotheca ſecundùm librum ſententiarum, tomus unus; Venetiis*, 1596. *Hiſtoria admiranda Jeſu-Chriſti crucifixi ſtigmatibus ſacræ ſindoni impreſſis: ab Alphonſo Paleoto, Archiepiſcopo ſecundo Bononienſi explicata; Mellifluis elucidationibus, & rerum copiâ uberi ampliſſimis, ita Hiſtoriarum varietate priſcæ vetuſtatis multiplici, & erudita SS. Scripturarum enodatione conditis, quibus univerſæ Chriſti ſervatoris noſtri acerbiſſimæ paſſionis ſeries, ejuſdemque myſteria, necnon ſacerrimæ Virginis Deiparæ agones declarantur, ad uberrimos contemplationis fructus hauriendos mirificè accommodata; Venetiis*, 1606. *in*-4°. *Duaci* & *Antuerpiæ*, 1616. *in*-4°. Le titre abrégé de ce livre eſt: *Elucidationes in ſacroſanctum ſyndonem.*

MANBY, (Pierre) étoit Irlandois & fils d'un lieutenant-colonel de ce nom. Il fut élevé dans l'univerſité de Dublin, devint chapelain du docteur Michel Boyle, archevêque Proteſtant de cette capitale, & eut enſuite le doyenné de Derry. Sous le régne de Jacques II. en 1686. il embraſſa publiquement la religion Catholique, & la défendit juſqu'à la mort avec beaucoup de zéle & d'érudition. Les Proteſtans dirent hautement que ſon changement vint d'un dépit ſecret contre l'archevêque d'Armagh, qui n'avoit pas voulu employer ſon crédit pour lui procurer un évêché: mais la conduite réguliere & déſintéreſſée que M. Manby ſuivit depuis, dément du reſte ces idées chimériques, qu'on pourroit aſſurer, avec beaucoup plus de vraiſemblance, n'être fondées que ſur le depit d'avoir perdu un homme de cette réputation. Après le renverſement des affaires du roi Jacques en Irlande, M. Manby vint en France, d'où il paſſa en Angleterre. Ce fut dans la ville capitale de ce royaume qu'il finit ſes jours en 1697. dans de grands ſentimens de piété & de réſignation, comme l'atteſte le docteur Nary qui l'aſſiſta dans ſes derniers momens. Il avoit eu le bonheur de convertir un de ſes freres nommé *Robert* Manby, eccléſiaſtique comme lui, qui devint religieux, & dont les deux fils furent Jéſuites. Un de ceux-ci ayant étudié à Liſbonne & étant de retour dans ſon pays, publia des *remarques ſur la traduction du catéchiſme de Montpellier*, faite par M. Loyd, ſucceſſivement évêque Catholique de Killaloe & de Waterford, & mort à Paris en 1747, où il prétend montrer que ce catéchiſme renferme les propoſitions attribuées à M. Janſenius, & celles du P. Queſnel. Voici les écrits que M. Manby compoſa pour la défenſe de la Religion, auſſi bien que ceux qu'il avoit publiés avant ſa converſion, où l'on voit les ſemences de cette catholicité pour laquelle il renonça dans la ſuite à toutes les prétentions de la terre pour s'aſſurer la poſſeſſion de l'Eternité. Lettre à un miniſtre non conformiſte; Londres, 1677. *in*-4°. Diſcours abrégé & pratique ſur l'abſtinence en tems de Carême, dans lequel on prouve la mépriſe populaire & l'abus du mot *Superſtition* en un ſermon prêché le Mercredi des Cendres, étant le premier Mars 1681. dans l'égliſe cathédrale de S. Patrice à Dublin; à Dublin, 1682. *in*-4°. De la confeſſion à un prêtre légitime, où l'on traite du jugement dernier; Londres, 1686. *in*-24. Les raiſons qui ont obligé Pierre Manby, doyen de Derry, d'embraſſer la religion Catholique: dédié au lord primat d'Irlande; Dublin, 1687. *in*-4°. M. King alors chancelier de l'égliſe de S. Patrice, & enſuite archevêque de Dublin, ayant répondu audit ouvrage, s'attira une replique de M. Manby ſous ce titre: *Catéchiſme réformé*, en deux dialogues, concernant la réformation Anglicanne, recueilli preſque mot pour mot de Burnet, Fox & autres hiſtoriens Proteſtans; publié pour l'inſtruction du peuple, en replique à la réponſe de M. Guillaume King aux raiſons du doyen Manby, premier dialogue; Dublin, 1687. M. King ne garda pas long-tems le ſilence, puiſqu'il fit paroître l'année ſuivante à Dublin la *Défenſe de la réponſe*

aux

aux considérations ou raisons, &c. *étant une réponse au premier dialogue*; à Dublin, 1688. *in*-4°. Le second dialogue de cet ouvrage ne paroît pas avoir été publié. Le docteur Claget, Anglois, fit aussi une réponse à M. Manby. Lettre à un ami, faisant voir la vanité de cette opinion, que le sens & la raison d'un chacun doit lui servir de guide en matiére de Foi; à Dublin, 1688. *in*-4°.

MANFRÉDI. (Eustache) *Pag. 63. col. 1. ligne 38. de l'article* Montalre, *lisez* Montalte.

MANTEL. (Jean) *Pag. 64. col. 2. ligne derniere de l'article*; de Bruxelles, *lisez* à Bruxelles.

MANTEUFEL. (Ernefte-Christophe, comte de) *Pag. 65. col. 2. lig. 18. de l'article*, la philosophie & les belles font ses plus doux amusemens, *lisez* la philosophie & les belles lettres font, &c.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

SUITE DES MARE'CHAUX DE FRANCE.

Novembre 1746.

Au mois de Novembre 1746. sa majesté a nommé maréchaux de France le marquis de Balincourt, le marquis de la Fare, & le duc de Harcourt.

M. le marquis de Balincourt, Claude-Guillaume Testu, marquis de Balincourr, près Pontoise, baron du Bouloir au Maine, & lieutenant-général des armées du roi, gouverneur des ville & citadelle de Strasbourg, est né le 18. Mars 1680. Il fut fait colonel du régiment d'Artois en 1703. brigadier d'infanterie le 29. Mars 1710. maréchal de camp le premier Février 1719. & enfin lieutenant-général le premier Août 1734. Il eut le gouvernement de Mont-Dauphin en Dauphiné au mois de Janvier 1739. puis celui des ville & citadelle de Strasbourg par la mort du maréchal de Broglie en Janvier 1746. Il est marié depuis le mois de Janvier 1715. avec dame *Marguerite-Guillemette* Alleman de Montmartin, d'une noble & ancienne maison du Dauphiné. Il est fils de *Henri* Testu, marquis de Balincourt, baron du Bouloir, mort le 2. Septembre 1710, & de dame *Claude-Marguerite* de Séve sa premiere femme, morte en Mars 1680. Feu M. le marquis de Balincourt avoit épousé en secondes noces le 26. Janvier 1682. dame *Marie-Therese-Susanne* de Masparault de Chennevieres, & il en a laissé, outre *Bernard* & *Jean-Baptiste* Testu de Balincourt, reçus chevaliers de Malte en 1713. & *Jean Dominique*, prêtre, chanoine régulier de Sainte-Croix de la Bretonnerie; *François* Testu de Balincourt, seigneur de Hédouville, dit *le comte de Balincourt*, né le 13. Octobre 1687. successivement capitaine dans le régiment d'Artois, puis exemt des gardes du corps avec commission de mestre de camp, & ensuite enseigne de la même compagnie Ecossoise du mois de Décembre 1738. maréchal de camp du 2. Mai 1744. marié au mois de Janvier 1715. avec dame *Rosalie* de Cœuret ou Cueuret, dame de Néle dans le Véxin François: duquel mariage il a deux fils, dont l'aîné âgé de 18 ans (en Novembre 1746.) est mousquetaire de la premiere compagnie; & cinq filles, dont l'aînée est mariée depuis 1745. avec *N.* Wicquet, baron d'Ordre, enseigne des gardes du corps & brigadier d'armée.

M. le marquis de la Fare, Philippe-Charles de la Fare, marquis de la Fare, comte de Laugere & chevalier des ordres du roi & de la toison d'or, lieutenant-général des armées de sa majesté, & au gouvernement de Bretagne, chevalier d'honneur de feue madame la dauphine infante d'Espagne, est né en 1685. étant lieutenant dans le régiment du roi, il eut le régiment de Gatinois au mois d'Avril 1704. Il fut fait capitaine des gardes du corps de Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, depuis régent, au lieu de son pere, au mois de Mai 1712; fut nommé brigadier d'infanterie le premier Janvier 1716, eut le régiment de Normandie au mois d'Octobre suivant; fut fait lieutenant-général au gouvernement de Languedoc dans le département & l'étendue du Vivarais, du Velai & du diocèse d'Usez, par lettres du 8. Septembre 1718, & aussi gouverneur des ville & château d'Alais & pays des Cevennes; fut nommé maréchal de camp le 10. Août 1720. & chevalier de l'ordre de la toison d'or le 21. Janvier 1722. fut fait commandant en chef en Languedoc en 1724. fut reçu chevalier des ordres du roi le 13. Mai 1731. & lieutenant-général de ses armées le premier Août 1734; fut nommé lieutenant-général au gouvernement de Bretagne en 1740. & chevalier d'honneur de feue madame la dauphine (Marie-Therese infante d'Espagne) au mois de Février 1745. Il étoit veuf depuis le 7. Mars 1730. de dame *Françoise* Paparel, qu'il avoit épousée le 6. Août 1713, & en a *Françoise-Mélanie* de la Fare, mariée le 13. Août 1735. avec *Louis-Claude* Bouthillier de Chavigny, comte de Pons-sur-Seine, colonel du régiment de Cambresis, & depuis brigadier d'armée. M. le maréchal de la Fare est fils de Charles-Auguste de la Fare, marquis de la Fare, comte de Laugere, baron de Balazuc, capitaine des gardes du corps de M. Philippe duc d'Orléans, & de M. le duc d'Orléans son fils régent du royaume, mort le 3. Juin 1712. & de dame *Louise-Jeanne* de Lux de Ventelet, morte le 28. Novembre 1691.

Pour M. le duc maréchal de Harcourt, *voyez* HARCOURT *dans le Dictionnaire historique, édition de 1732. & dans ce présent Supplément.*

8. *Novembre* 1747.

1. Gui-Claude-Rolland de Laval-Montmorenci, seigneur de Valon, dit *le comte de Laval-Montmorenci*, fils de Gabriel de Laval la Faigne, dit *le comte de Laval*, mort au mois de Mars 1723. & de dame *Renée-Barbe* de la Forterie sa première femme. Le comte de Laval-Montmorenci fut fait colonel d'un nouveau régiment d'infanterie, par commission du 14. Janvier 1702. colonel-lieutenant de celui de Bourbon en Mars 1705. brigadier d'armée le 29. Mars 1710. maréchal de camp le premier Février 1719. gouverneur de Philippeville; lieutenant-général des armées du roi le premier Août 1734. commandant pour sa majesté en Lorraine, grand-chambellan du roi de Pologne Stanislas, gouverneur de Bethune, & enfin maréchal de France le 7. Septembre 1747. déclaré le 8. Novembre suivant. *Voyez* son mariage & ses alliances dans le *Mercure de France*, Novembre 1747.

2. Gaspard de Clermont Tonnerre, marquis de Vauvillers, comte d'Espinac & de Thoury, dit *le marquis de Clermont Tonnerre*, né le 10. Août 1688. Il servit d'abord en qualité de cornette de la compagnie du marquis de Crusy, son frere aîné, capitaine dans le régiment de cavalerie du marquis du Chastelet en 1703. eut cette compagnie à la mort de son frere en 1704. fut fait mestre de camp d'un régiment de cavalerie en 1709. commissaire général de la cavalerie en 1716. commendeur de l'ordre militaire de S. Louis en 1720. reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. fut nommé maréchal de camp en 1733. eut le gouvernement de Montdauphin en 1734. fut fait lieutenant-général des armées du roi le premier Août 1734. mestre de camp de la cavalerie légére de France en 1736. eut un gouvernement en 1739. & fut déclaré maréchal de France le 8. Novembre 1747. *Voyez* sa famille & ses alliances dans le *Mercure* de Novembre 1747.

3. Louis-Charles de la Mothe-Houdancourt, baron de Chaumont en Champagne, seigneur de Fayel, Houdancourt & autres lieux, grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur des villes & forts de Salins en Franche-Comté, chevalier d'honneur de la reine, né le 21. Décembre 1687. Il a commencé à servir dès l'âge de 15 ans en qualité de mousquetaire; il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, vacant par la démission de M. de Beuzeville le 13. Juillet 1705. & eut la même année la permission de lever un régiment de cavalerie, dont il fut fait mestre de camp par commission du 19. Novembre; il fut nommé brigadier de cava-

lerie le premier Février 1719. Sa majesté lui donna le 6. Novembre 1723. le régiment d'Aumont cavalerie, avec lequel il a servi jusqu'en 1734. Dès le premier Avril 1728. il obtint le gouvernement des ville & citadelle de Mézieres ; fut fait maréchal de camp le 20. Février 1734. lieutenant-général des armées du roi le 18. Octobre de la même année. Le 6. Septembre 1738. il eut le gouvernement de la ville de Salins en Franche-Comté & des forts qui en dépendent ; il fut pourvu de la charge de chevalier d'honneur de la reine le 9. Janvier 1743. & nommé chevalier des ordres du roi le 4. Février de cette même année. *Voyez* ses alliances dans le *Mercure* de Novembre 1747.

MARESCOT, (Michel) médecin, né à Lisieux le 10. Août 1539, étoit fils de *Guillaume* Marescot négociant, & de *N.* Petrucce, de famille noble & dame de Hanneval. Il perdit l'un & l'autre à l'âge de huit ans. Il n'en avoit que neuf lorsque son tuteur l'envoya à Paris, où il fit de si grands progrès dans l'étude que dès l'âge de dix-huit ans il fut jugé capable de professer la philosophie au collége de Bourgogne. Le célébre M. de Thou fut un de ses disciples. Le seiziéme Décembre 1564, n'ayant encore que 26 ans, l'université l'élut recteur. Le gout qu'il avoit toujours eu pour la médecine, le détermina depuis à s'attacher uniquement à cette science. Il reçut le grade de docteur dans la faculté de Paris le 17. Octobre 1566. & devint doyen de la même faculté en 1588. Il amassa de grands biens dans cette profession, & s'acquit beaucoup d'honneur par son sçavoir. Il fut fait médecin du roi Henri IV. & eut également la confiance de quantité de seigneurs de la cour. Il mourut à Paris au mois d'Octobre 1605. âgé de 66 ans, & fut inhumé à saint Merri. Il est auteur du livre intitulé : *Leonardus Botallus de curatione per sanguinis missionem.* Il avoit épousé *Jeanne* Vandovie, fille d'un trésorier de la monnoie, dont il eut GUILLAUME Marescot, qui suit. * *Voyez* son éloge en latin par Papire Masson, dans le recueil des éloges de cet auteur en deux volumes *in*-8°. & dans les opuscules de Loysel, page 596. & suiv.

MARESCOT, (Guillaume) *fils du précédent*, naquit le 25. Décembre 1567. Après ses humanités, qu'il fit avec succès, il alla à Bourges, où il étudia le droit sous le célébre Cujas, & prit le degré de docteur en 1586. Dans la même année, au mois de Novembre, il fut reçu avocat, n'ayant encore que dix-huit ans. Comme il étoit dans le parti des Royalistes, & qu'il en soutenoit les intérêts avec chaleur, on se saisit de sa personne en 1589. & il fut mis en prison au Châtelet, où il demeura plusieurs mois. Un seigneur de la cour, ancien ami de son pere, ménagea sa sortie, qu'il obtint du duc du Maine, à condition qu'il s'absenteroit du royaume. Il alla à Heidelberg où il demeura cinq ans, & y fut employé par l'université de cette ville. Il y lia un commerce étroit d'amitié & de littérature avec les plus sçavans hommes de son siécle. Revenant en France en 1593. il s'arrêta à Tours, & y plaida au parlement que les troubles du royaume avoient obligé de se retirer dans cette ville. Son intégrité, son sçavoir, & la grande intelligence qu'il avoit pour les affaires, le rendirent agréable à la reine Marie de Médicis, qui en 1604. le choisit pour son avocat général, & le gratifia depuis de la plus grande partie du prix d'une charge de maître des requêtes, dont il fut revêtu en 1611. Il passa quatorze ans en différentes ambassades, après lequel tems le roi lui donna la commission d'aller faire démolir les places que les Huguenots tenoient dans les Cevennes. En 1632. il alla encore par ordre du roi prendre possession de Clermont, de Stenai & de Jamets, que le duc de Lorraine étoit obligé de rendre. Il y établit des gouverneurs, & reçut les sermens de fidélité. A son retour il eut séance au conseil du roi. Il est mort le 9. Août 1643. âgé de 76 ans. Il avoit épousé *Valentine* Loysel, fille du célébre avocat de même nom, & en eut plusieurs enfans. * *Voyez* les opuscules de Loysel, *in*-4°. page 601. & suivantes.

MARGALITHA. (Antoine) *Pag. 70. col. 2. lig. 7.* de l'article ; *Misne*, ajoutez, ou *Meissen* ; (c'est sous ce dernier nom que cette ville nous est plus connue.)

MARQUER, (Louis) Jésuite, né à Vannes en Bretagne le 19. Octobre 1653. entra dans la société à Paris le 26. Septembre 1670. Dans sa jeunesse, la délicatesse de sa santé ne lui permettant pas de soutenir un long travail, il passa une partie de ces premieres années à la Fléche, où il s'appliqua, autant qu'il put, à la théologie & à la littérature. Dans la suite, devenu plus robuste, il enseigna les mathématiques à Nantes, & la philosophie à Eu, à Orléans & à Rouen. Ce fut à Orléans qu'il prononça ses quatre vœux le 2. Février 1687. On le chargea depuis de professer la théologie scholastique à Amiens, à Vannes, à la Fléche & enfin à Paris. Il travailla aussi pendant quatorze ans au Journal connu sous le nom de *Mémoires de Trévoux.* En 1720. il retourna de Paris à la Fléche, où il mourut d'hydropisie le 8. Avril 1725. Outre la part qu'il a eue aux *Mémoires de Trévoux*, c'est lui qui a arrangé, digéré & publié les *Nouveaux mémoires des missions de la Compagnie de Jesus dans le Levant* ; à Paris, sept volumes *in*-12. Il a laissé un ouvrage manuscrit intitulé : *Armenia vetus & recens* ; *informatio de erroribus Armenorum : Dissertatio de Eutychianorum, Monophysitarum, & Monotheletarum hæresi.* * *Mémoires manuscrits communiqués* par le pere Oudin, Jésuite.

MARSEILLE.

LISTE DE MESSIEURS DE L'ACADÉMIE des Belles-Lettres de Marseille, l'an 1748.

Cette liste étant plus complette que celle qui a été donnée en 1735, même avec les additions qui sont ci-devant dans le corps de ce Nouveau Supplément, nous avons cru devoir la publier ici telle qu'elle nous a été envoyée depuis peu de Marseille.

HONORÉ-ARMAND duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Provence, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, protecteur, qui a succédé à LOUIS-HECTOR de Villars, pair de France, maréchal général des camps & armées du roi, commendeur de ses ordres, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, gouverneur de Provence, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & fondateur de celle de Marseille.

I. HENRI-FRANÇOIS-XAVIER de Belzunce de Castelmoron, évêque de Marseille, abbé commendataire de l'abbaye royale de saint Arnoul de Metz, & de Notre-Dame de Chambons.

II. *Jean-Baptiste* Bertrand, docteur en médecine.

III. *Felix* Cary.

IV. *Antoine-Louis* de Chalamont de la Visclede, sécrétaire perpétuel de l'Académie.

V. *Paul-Aléxandre* Dulard.

VI. *Balthasar* Eymar, chanoine-sacristain de la cathédrale de Marseille, official & vicaire général de M. l'évêque.

VII. JEAN-JOSEPH Gérin, lieutenant-général civil & criminel en l'amirauté de Marseille, chevalier, commendeur des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem.

VIII. *Pierre* de Robineau, commissaire des guerres.

IX. *Benigne-Jerôme* du Trousset d'Hericourt, intendant général des galéres de France, & des fortifications du département de Marseille, conseiller d'honneur au parlement, chevalier de l'ordre de saint Lazare, reçu à la place de *Paul-Augustin* de Porrade, académicien vétéran.

X. *Jean-Baptiste-Ignace-Elzéar* de Sinéti de Puylong, commissaire des galéres, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis ; reçu à la place de *Charles* de Soissan, prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille, académicien vétéran.

XI. JEAN-PHILIPPE chevalier d'Orléans, grand d'Espagne, grand-prieur de France de l'ordre de saint Jean de

Jerusalem, général des galéres, lieutenant-général des mers du Levant, reçu en la place de *Louis* Gouffier, chevalier de Gonor, comte de Roanés, chevalier, commendeur de l'ordre militaire de saint Louis, lieutenant-général des galéres de France, qui avoit succédé à *Marc-Antoine* Taxil, académicien vétéran.

XII. Alexandre-Jean-Baptiste de Boyer d'Argens, marquis d'Aguilles, président à mortier à Aix; reçu à la place de *Charles* Peyssonel, avocat au parlement, chancelier de la nation Françoise à Constantinople, académicien vétéran.

XIII. Toussaints-Alphonse de Fortia, marquis de Pilles, lieutenant du roi en Provence au département d'Aix, capitaine-gouverneur-viguier de la ville de Marseille, recu à la place d'*Hector-Leonard* de Sainte-Colombe de l'Aubepin, chevalier-bailli de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, chef d'escadre des galéres de France; qui avoit été reçu à la place de *Joseph-Felix* Gravier, ancien avocat au conseil, académicien vétéran.

XIV. *Louis-Etienne* Ricard, avocat au parlement; reçu à la place de *Claude-Matthieu* Olivier, avocat au parlement.

XV. Jean François de Berenger de la Baume, reçu à la place d'*Henri* de Vento, marquis des Pennes, chef d'escadre des galéres de France, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui avoit succédé à *Joseph-Ignace* de Foresta-Colongue, ancien évêque d'Apt, qui avoit succédé à *Jean-Pierre* Rigord, chevalier de l'ordre de saint Michel, ancien commissaire de la marine.

XVI. *Louis* Artaud, avocat au parlement, avocat-conseil de la communauté de Marseille, orateur de la ville, procureur du roi en la police, reçu en la place de *Jean-Joachim* Bastide, conseiller du roi, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Marseille; qui avoit été reçu à la place de *Joseph* de Vaccon prêtre, chanoine de la cathédrale de cette ville, académicien vétéran.

XVII. Louis-Nicolas de Vento, marquis des Pennes, enseigne de galéres, reçu à la place de *Melchior* de Croze, prêtre, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille.

XVIII. *Honoré* Dieudé, avocat au parlement, reçu à la place de *Thomas* le Fournier, religieux profès de l'abbaye de saint Victor de Marseille.

XIX. *Esprit-Joseph* Seren, conseiller & avocat du roi en la sénéchaussée de Marseille, reçu à la place de *Marcel* de la Fare Lopis, chevalier, commendeur de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine de galéres, académicien vétéran; qui avoit été reçu à la place d'*André* Peyssonel, docteur en médecine, médecin royal à la Guadaloupe, correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, académicien vétéran.

XX. *N.* de Saint Michel, lieutenant-général en la sénéchaussée de Marseille, à la place de M. Pelisseri, médecin.

Académiciens Vétérans:

I. *André* Peyssonel, docteur en médecine, médecin royal à la Guadaloupe, correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

II. *Paul-Augustin* de Porrade.

III. *Marc-Antoine* Taxil.

IV. *Jean-Baptiste* Dupont.

V. *Charles* Peyssonel, avocat au parlement, consul de la nation Françoise à Smyrne.

VI. *Marcel* de la Fare Lopis, chevalier, commendeur de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine de galere.

Associés. Messieurs,

I. Le marquis de la Bastie, d'Avignon, ci-devant envoyé du roi à la cour de Florence, de l'Académie de la Crusca à Florence.

II. Sablier, de Paris, greffier criminel au parlement de Paris.

III. De Baschi, marquis d'Aubais, auprès de Nismes.

IV. L'Abbé de la Fare-Lopis, de Carpentras, domicilié à Paris.

V. L'Abbé de Saint Marc, d'Aix.

VI. Dubu, secrétaire de M. le duc de Villars.

VII. De la Touche, de Châlons-sur-Marne, chevalier de l'ordre de saint Lazare, de l'Académie de la Crusca de Florence.

VIII. De Nicolaï, d'Arles, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

IX. De Menard, conseiller au présidial de Nismes, académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des Belles Lettres de Lyon.

X. De Villeneuve, marquis de Vence, domicilié à Aix, reçu à la place de M. Sineti de Puylong, commissaire des galéres, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, devenu académicien, qui avoit succédé en qualité d'associé à M. de Remerville de Saint Quentin, d'Apt.

XI. De Ripert, baron de Monclar, procureur général au parlement d'Aix, reçu à la place de M. de Bellis, de Marseille, consul de la nation Françoise à Tripoli en Syrie.

XII. De Gueydan de Valabre, président à mortier, & ci-devant avocat général au parlement d'Aix, reçu à la place de M. de Bellecour, commissaire général des galéres de France.

XIII. De Riqueti, marquis de Mirabeau, de l'Académie de Montauban, domicilié à Paris, reçu à la place de M. l'abbé Pagi, prevôt de l'église cathédrale de Cavaillon.

XIV. De Modène, marquis de Pomerols, lieutenant de la colonelle dans le régiment Dauphin infanterie; reçu à la place de M. Thomassin de Mazaugues, président au parlement d'Aix, qui avoit succédé à M. de Romieu, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, ancien officier de galere, domicilié à Arles.

XV. Le Franc, premier président, ci-devant avocat général à la cour des aides de Montaubau, de l'académie des Jeux Floraux de Toulouse, & de celle de Montauban, reçu à la place de M. Chalamont, conseiller & procureur du roi en la sénéchaussée d'Arles.

XVI. Arouet de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en survivance, historiographe de France, de l'Académie Françoise, de celles de Lyon, de la Rochelle, de la Crusca de Florence, des Arcadi de Rome, de Cortone, d'Edimbourg, de Petersbourg, de Berlin & de la société royale de Londres, qui a succédé à M. le marquis de Caumont d'Avignon, académicien correspondant honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

XVII. L'Abbé Venuti, abbé de Clerac, de l'académie de Cortone & de celle de Bourdeaux, domicilié à Bourdeaux, reçu à la place de M. de la Roque de Marseille, domicilie à Paris.

XVIII. Titon du Tillet, commissaire provincial des guerres, ci-devant capitaine de dragons & maître-d'hôtel de feue madame la Dauphine, mere du roi, domicilié à Paris, reçu à la place de M. le comte de Valouze. Il est des académies d'Angers, de la Rochelle, de Toulouse, &c.

XIX. Racine, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, domicilié à Paris, qui a rempli la place d'associé que l'académie s'étoit réservée.

XX. M. de Bologne, de l'académie de la Rochelle, à la place de M. d'Ardenne, lequel est mort vers le mois de Mai 1748. Ce M. d'Ardenne, dont le vrai nom étoit *Rome*, est auteur d'un recueil de fables estimées, & étoit frere de *Jean-Paul* Rome d'Ardenne, prêtre de l'Oratoire, auteur d'un Traité des Renoncules, imprimé à Paris en 1746. *in*-8°.

Associés Étrangers. Messieurs,

I. Jean-Ernest Hébenstreit, docteur en médecine en l'université de Leipsic, de l'Academie Impériale de la même ville.

II. Le baron Hopken, fecrétaire du cabinet du roi de Suéde.

III. Cüens, confeiller d'état de la république de faint Gal en Suiffe, ci-devant chargé des affaires de cette république auprès du roi.

IV. Buxtorf, profeffeur en langues orientales en l'univerfité de Bâle, en Suiffe.

MARTIN. (Bernard) *Pag. 81. col. 2. on a brouillé la fin de cet article, il faut la rectifier ainfi:* voyez fa vie par M. le préfident Bouhier, dans fon *Hiftoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*; la *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, par, &c. (le refte eft bien.)

MASCOLO, (Jean-Baptifte) Jéfuite, poëte Latin, &c. *dont on dit un mot dans le Dictionnaire hiftorique*, naquit à Naples l'an 1583. Ses parens le deftinoient au barreau, & à remplir quelque charge de magiftrature, mais renonçant à ces prétentions, il fe retira dans la fociété des Jéfuites, dont il embraffa l'inftitut en 1598. Il s'y engagea depuis par la profeffion folemnelle des quatre vœux. C'étoit un homme laborieux, ami de la retraite, & avare de fon tems. Il a été quelque tems recteur du collége de fa patrie; & enfuite pendant dix-fept ans il a tenu chez lui une école de rhétorique, où il fut d'une grande utilité à ceux qui y furent admis. La pefte ayant affligé la ville de Naples en 1656. il en mourut la même année le 20. de Juillet. Voici la lifte de fes écrits: 1. *Lyricorum, five Odarum libri 15.* à Naples, 1626. *in*-12. feconde édition, augmentée d'un feiziéme livre contre les hérétiques de fon tems; à Naples, 1629. & troifiéme édition; à Anvers, 1645. *in*-16. 2. *Vefuvianum incendium anni 1631.* en dix livres; à Naples, 1634. *in*-4°. 3. *Encomia Cœlitum digefta per fingulos anni dies, unà cum veterum faftis recenfentibus victorias, triumphos, facrificia cæterafque res infignes Romanorum imprimis, atque Græcorum; quibus Chriftianæ religionis præponuntur fafti*; à Naples, 1638. *in*-4°. 4. *Ejufdem operis tomus fecundus encomia illuftrium virorum & fœminarum veteris hiftoriæ facræ, unà cum collatione externorum, qui illis fuerunt fynchroni*; à Naples, 1641. *in*-4°. Le même ouvrage, feconde édition, augmentée des éloges de J. C. de la fainte Vierge, & de quelques autres Saints; à Naples, 1643. *in*-4°. 5. *Eruditæ lectiones ex operibus fancti Hieronymi, cum ponderationibus, & ufu fententiarum ad conciones*; à Venife, 1646. *in-folio*. 6. *Gladius ac pugio impietatis, five perfecutiones Ecclefiæ cruentæ ab idololatris & hæreticis, ac cæteris id genus hoftibus excitatæ, & in facris fere faftis commemoratæ*; à Naples, 1651. *in*-4°. 7. *Eruditæ lectiones ex operibus Sancti Auguftini, cum ponderationibus, & ufu fententiarum ad conciones*; à Naples, 1652. *in-folio*. 8. *Conditæ lectiones ex operibus Sancti Ambrofii, cum ponderationibus*, &c. à Naples, 1656. *in-fol.* 9. *Eruditæ lectiones ex operibus S. Gregorii Nazianzeni, & S. Bafilii, cum ponderationibus*, &c. à Naples, 1660. *in-folio*. * *Mémoires manufcrits latins*, communiqués par le pere Oudin, Jéfuite.

MASURES. (Louis des) *Pag. 86. col. 2. lig. 47. conerem*, lifez *canerem.... Pag. 87. col. 1. lig. 27.* de chœurs, *lifez* des chœurs.

MATTHÆUS, (Antoine) *Pag. 88. col. 1.* lig. 32. *paramiæ*, il faut *parœmiæ*.

MAURICE *de Portu* (dont le nom étoit *ô Fihely*) religieux de l'ordre de faint François, & archevêque de Tuam en Irlande, fut nommé à ce fiége par le pape Jules II. le 26. Juin 1506. Il naquit dans le comté de Corke près de Baltimore, excellent port de mer, d'où il tira fon nom, fa famille ayant tout auprès fes biens de patrimoine. Il alla jeune à Padoue en Italie, & prit dans cette univerfité le degré de docteur en théologie. M. Wood dans fes *Athenæ Oxonienfes* prétend qu'il avoit étudié d'abord à Oxford: mais cela ne paroît pas probable. Jean Camers du même ordre, & docteur auffi en théologie, qui étoit fon ami intime, nous peint fon caractére par les traits fuivans, tirés de fes notes fur le chapitre 35. de Solin. « Dans les années fuivantes, dit-» il, floriffoit Maurice *à Portu*, natif d'Irlande, de » l'ordre de faint François. C'étoit un homme d'un fça-» voir profond dans la logique, dans la philofophie » tant naturelle que morale, dans la métaphyfique & » dans la théologie. Il eft difficile d'exprimer la douceur » de fon caractére & la pureté de fes mœurs. Après avoir » enfeigné avec un applaudiffement général les arts li-» béraux dans l'univerfité de Padoue pendant plufieurs » années; le pape Jules II. ayant égard à fa fcience & à » fes éminentes qualités le pourvut de l'archevêché de » Tuam. Ayant été ainfi pourvu, il quitta l'Italie, alors » abîmé par les calamités de la guerre, & fe rendit à » fon fiége, où ne faifant qu'arriver, il mourut, n'ayant » pas encore 50 ans. C'étoit une perte irréparable pour » la république des lettres. Il avoit en fa poffeffion plu-» fieurs monumens de fes travaux que fa mort préma-» turée l'empêcha de rendre publics. L'union intime » d'amitié qui régnoit entre lui & moi paroîtra évidem-» ment par notre commerce épiftolaire, ayant reçu de » lui en différens tems environ fix cens lettres remplies » des témoignages de la plus fincere amitié, qui fe fou-» tient encore chez moi dans toute fa force, puifque » rien ne fçauroit me plaire tant que de relire les lettres » de mon ami même après fa mort. » Octavien Schott, gentilhomme de Mons en Hainault, s'étant retiré à Venife peu de tems après l'invention de l'imprimerie, il établit à fes propres frais plufieurs preffes d'imprimerie, d'où eft forti grand nombre d'éditions curieufes, marquées de ces lettres O. S. M. qui étoient les lettres initiales de fon nom & de fon pays, *Octavianus Schottus Montenfis*. Maurice *à Portu*, qu'on nommoit en cette ville Maurice *de Hibernia*, n'étant encore que fimple religieux, étoit le principal correcteur de cette imprimerie, emploi alors fort honorable: il exerçoit en même tems une pareille fonction pour un autre imprimeur de Venife nommé Benet Locatelli. Devenu archevêque il affifta aux deux premieres feffions du concile de Latran en 1512. fon nom étant parmi ceux des prélats qui foufcrivirent à ces feffions, comme on peut le voir dans le neuviéme volume de la collection de Binius. Ayant obtenu du pape la permiffion de retourner en Irlande, il s'y rendit l'année fuivante, & y mourut avant que d'avoir pu publier les indulgences que Sa Sainteté lui avoit accordées pour tous ceux qui affifteroient à la premiere meffe qu'il diroit dans fon églife métropolitaine: plufieurs auteurs ont donné à ce prélat les titres les plus pompeux, l'appellant *Flos Mundi*. Poffevin a donné dans fon *Apparatus Sacer* un catalogue de fes ouvrages, qui fentent bien le fiécle où l'auteur vécut. Il expliqua, dit Poffevin, toute la doctrine de Scot avec des poftilles ou notes, qui, pour ce qui regarde particuliérement les queftions, furent publiées à Venife en 1500. par Simon de Lucre. Ses Théorêmes pour l'explication du fens dudit Scot furent imprimés au même endroit par Lazare Soard en 1514. mais fon *Enchiridion Fidei* avoit été déja publié dès 1509. par les foins d'Octavien Schott, fous ce titre: *Enchiridion Fidei lucubrationibus præclariffimi doctoris magiftri* Mauricii de Portu *Hibernici Ordinis Minorum, Archiepifcopi Tuamenfis digniffimi*; *Venetiis*, 1509. *in*-4°. Il eft dédié à Gerald *de Geraldinis*, comte de Kildare. Henri Villot, dit fous le mot Maurice *de Portu*, que les Francifcains de Ravenne confervent en manufcrit une vie de Scot de la façon de cet auteur, & un livre de *diftinctions*, auquel fe trouve joint fon *compendium* des vérités en vers léonins. *Lectura accuratiffima Mauricii Hibernici in quæftiones Doctoris fubtilis fuper Ifagogis Porphirii. Modus quoque fignificandi, feu Grammatices fpeculativæ ejufdem fubtilis Scoti, ut fama eft, tractatus perutiliffimus*; à Ferrare, 1499. à Venife, 1512. & 1519. *Commentaria Doctoris fubtilis Joannis Scoti in duodecim libros Metaphyficæ Ariftotelis emendata, & quotationibus concordantiis atque annotationibus decorata*; à Venife, 1507. *in-fol. Epithemata in infigne formalitatum opus de mente doctoris fubtilis*, &c. à Venife, 1514. Il paroît que c'eft le même ouvrage que celui que Poffevin appelle Théorêmes pour l'explication du fens de Scot. *Dictio-*

narium sacræ scripturæ universis concionatoribus apprimè utile & necessarium; à Venise, 1603. Ce dictionnaire ne va que jusqu'à la lettre E inclusivement. *Epistolæ diversæ ad Joannem Camersium.*

MELLO DE CASTRO. (don Julio) *Pag. 96. col. 2.* lig. 36. *illustrados*, lisez *illustrados.*

MESGRIGNY.

GENEALOGIE DE LA MAISON DE MESGRIGNY.

I. PIERRE de Mesgrigny, dans le compte du domaine de Champagne de l'année 1349. est nommé parmi les nobles de cette province.

II. JEAN de Mesgrigny son fils I. du nom, mentionné avec *Denyse* de Marcheville sa femme, dans un contrat du 11. Septembre 1367.

III. GUYOT de Mesgrigny leur fils, chevalier, baron de Poucey, seigneur de Mesgrigny, d'Origny, & guidon de la compagnie du duc de Bourgogne, épousa *Catherine* de Foicy. On voit par une sentence du bailliage de Troyes du 28. Décembre 1487. qu'il fut pere de DENISOT de Mesgrigny, seigneur de Fontaines, qui suit; & de *Jean* de Mesgrigny II. du nom.

IV. DENISOT de Mesgrigny, baron de Poucey, seigneur de Fontaines, épousa *Benoîte*, de laquelle il eut *Mahiet* de Mesgrigny, chanoine de saint Urbain & saint Etienne de Troyes; & JEAN de Mesgrigny, qui suit.

V. JEAN de Mesgrigny, vicomte de Troyes, seigneur de Fontaines, baron de Poucey, surnommé *l'aîné*, eut en don du roi la confiscation d'Oger de Saint Cyr, par lettres patentes du 23. Octobre 1430: l'an 1442. il fit foi & hommage au nom du roi à l'abbé de saint Denys pour raison de la ville de Nogent-sur-Seine. Par transaction passée sous le scel de la prevôté de Tours le 3. Novembre 1446. il traita de la vicomté de Troyes avec le chancelier Guillaume Juvenel moyennant la somme de 250 écus d'or du poids de 70 au marc. Il épousa *Benoîte* le Tartier, dont il eut 1. *Jeanne* de Mesgrigny, dame d'Ascenay, qui épousa *Jean* Molé, seigneur de Villy le Maréchal, d'où descendent les MOLÉ CHAMPLATREUX & les MOLÉ DE VILLY LE MARÉCHAL, qui depuis cette alliance écartélent de Mesgrigny; 2. *Louis* de Mesgrigny, seigneur de Dosches, mort sans postérité; 3. *Henri* de Mesgrigny, chanoine de Bar-sur-Aube; & 4. JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VI. JEAN de Mesgrigny, dit *le Jeune*, chevalier, seigneur d'Origny, de Choisques, de Roblecourt, homme d'armes de la compagnie de Gilbert de Cléves, comte de Nevers. Par contrat du 5. Novembre 1470. il épousa *Gillette* de Vitel; de ce mariage sont issus *Claude* de Mesgrigny, seigneur de Réges; *Barthelmine* de Mesgrigny; & JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VII. JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, de Villiers-le-Sec & d'Anneville, fut lieutenant-général du bailliage de Chaumont le 11. Septembre 1537. Il fit hommage au roi François I. de sa part dans le hallage & étalage de Chaumont; & épousa *Janette* Dorey, avec laquelle il est enterré dans la chapelle de la Résurrection par eux fondée dans l'église paroissiale de Chaumont, leurs enfans furent: 1. *Denyse* de Mesgrigny, femme de *Jean* Huyard, écuyer, seigneur de Presles; 2. *Edmone* de Mesgrigny, femme d'*Aléxandre* le Gruyer, baron de S. Bry; 3. *Jeanne* de Mesgrigny, femme de *Vincent* Neuvelet, seigneur de Dosches, & 4. JEAN de Mesgrigny, qui suit.

VIII. JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, la Villeneuve, la Loge aux Chêvres, de Bercenay & de Vaux, conseiller du roi, prevôt de Troyes, & depuis président de la même ville, acquit par échange avec Catherine d'Amboise, femme de Louis de Luxembourg, la terre de la Villeneuve, par acte de l'année 1536. Il épousa *Marie* de Pleure, fille d'*Eustache* de Pleure, seigneur de Précy, & de *Louise* Richer. De ce mariage sont issus JEAN de Mesgrigny, *qui fait la branche des seigneurs de* VILLENEUVE *& de* VANDOEUVRE *rapportée ci-après*; EUSTACHE de Mesgrigny, *qui fait celle des seigneurs de* VILLEBERTAIN, *rapportée ci-après*; & *Jeanne* de Mesgrigny, femme de *Pierre* d'Aubeterre, seigneur de Villechetif.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VILLENEUVE *& de* VANDOEUVRE.

IX. JEAN de Mesgrigny, seigneur de la Villeneuve, la Loge & de Briel, fils aîné de JEAN de Mesgrigny, seigneur de Choisques, la Villeneuve, &c. & de *Marie* de Pleure, fut reçu conseiller du roi & général en la cour des aides, sur les provisions qui lui en furent accordées par Charles IX. le premier Février 1568. étant alors avocat au parlement de Paris. Le même roi Charles IX. lui accorda depuis en considération de ses services une charge de maître des comptes par lettres du 11. Novembre 1573. Il épousa 1°. *Catherine* du Drac, fille d'*Adrien*, vicomte d'Aï, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Nicole* de Grené, dame des Espoisses, fille de *Louis* seigneur de Courcelles, & maître des requêtes, de laquelle sont issus JEAN de Mesgrigny, qui suit; *Louis* de Mesgrigny, abbé de saint Jacques de Provins, & depuis de Notre-Dame de Quincy, conseiller & aumônier du roi; *René* de Mesgrigny, protonotaire du S. Siége, abbé de saint Nicolas de Ribemont, prieur de Sainte Foi, & chanoine de l'eglise de Paris; & *Marie* de Mesgrigny, femme de *Nicolas* Daniel, conseiller du roi, auditeur des comptes.

X. JEAN de Mesgrigny, baron & ensuite marquis de la Villeneuve, Mesgrigny, seigneur de Briel, Breviande, Champigny, la Loge, les grandes & petites Espoisses, vicomte de Troyes, sur la résignation de Jean de Mesgrigny son pere, fut pourvu par lettres du 29. Décembre 1610. de l'office de maître des comptes. Le 10. Juillet 1640. il fit hommage au roi pour la vicomté de Troyes. Par lettres patentes du mois d'Octobre 1646. la baronnie de Villeneuve fut érigée en sa faveur en marquisat sous le nom de *Villeneuve Mesgrigny.* Il avoit épousé par contrat du 6. Novembre 1597. *Marie* Bouguier, fille de *Christophe* Bouguier, conseiller au parlement, de la famille des fondateurs du collége de Boissy à Paris. De ce mariage sont issus 1. JEAN de Mesgrigny, marquis dudit lieu & de Vandœuvre, qui suit; 2. *Louis* de Mesgrigny, chevalier de Malte, capitaine au regiment de Navarre, tué à l'armée; 3. JACQUES de Mesgrigny, marquis de Bonnivet, & president au parlement de Normandie, *qu'a fait la branche des seigneurs de* BONNIVET, *rapportée ci-après*; 4. *Matthieu* de Mesgrigny, abbé de Pontigny; 5. *Nicolas* de Mesgrigny, prieur de Souvigny, chanoine de Paris, comte de Brioude, & avocat general de la cour des aides; 6. FRANÇOIS de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs de* MARAUD, *dont il sera parlé ci-après*; & 7. *Anne* de Mesgrigny, morte prieure de Foissy, ordre de Fontevrault, diocèse de Troyes.

XI. JEAN de Mesgrigny, marquis dudit lieu, seigneur de Vandœuvre, vicomte de Troyes, baron de Colombey, fut d'abord conseiller au grand conseil, ensuite maître des-requêtes, intendant d'Auvergne & Bourbonnois, puis premier président au parlement de Provence, & enfin conseiller d'état ordinaire par contrat du 26. Novembre 1634. Il épousa *Huberte-Renée* de Bussy, dame d'Emery de Lorme, fille de *Joachim* de Bussy, comte de Brion & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Françoise* de Saulx, Tavannes. De ce mariage sont issus JEAN FRANÇOIS de Mesgrigny, marquis dudit lieu, grand tranchant & cornette blanche de France, qui suit; *Baptiste-Joseph-Ignace* de Mesgrigny, vicomte de Troyes, baron de Lorme, seigneur de Chameçon, depuis capucin en & ensuite évêque de Grasse en *Marguerite* de Mesgrigny, religieuse de Foissy, ordre de Fontevrault; RENÉE de Mesgrigny, abbesse de Charenton en Berri, *dont il est parlé dans le Supplément de Moreri de 1735*; & *Marie-Françoise* de Mesgrigny, religieuse à Malnoue, ordre de saint Benoît.

XII. JEAN-FRANÇOIS de Mesgrigny, marquis dudit

lieu, de Vandœuvre, vicomte de Troyes, baron de Louchey, seigneur de Montmartin, épousa par contrat du 25. Juin 1656. *Françoise Henriette* du Mesnil-Simon, dame de Beaujeu, fille d'*Edme* marquis de Beaujeu, capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux legers du prince de Condé, & de *Louise* Pot de Rhodes, de laquelle il eut *Charles-Hubert* de Mesgrigny, marquis dudit lieu & de Vandœuvre, baron de l'Orme, vicomte de Troyes & conseiller au parlement de Paris, mort sans postérité en 1731; *Gabrielle* de Mesgrigny, par le décès de Charles-Hubert marquis de Mesgrigny & de Vandœuvre, & morte en 1740. sans avoir été mariée; *Marie-Louise-Françoise* de Mesgrigny, mariée le 2. Octobre 1688. en l'église de la seigneurie de Beaujeu en Berri avec Bouthilier de Chavigni, ci-devant conseiller au parlement, fils de M. Bouthilier de Chavigni secrétaire d'état. Par ce mariage les biens de la branche des seigneurs de la Villeneuve ont passé dans la maison de Bouthilier.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BONNIVET.

XI. Jacques de Mesgrigny, troisiéme fils de Jean de Mesgrigny & de *Marie* Bouguier, épousa par contrat du 30. Août 1644. *Eleonor* de Rochechouart, marquise de Bonnivet, comtesse de Blin & vidame de Meaux, fille de *François* de Rochechouart, marquis de Bonnivet, baron de Gayette, seigneur & vidame de Trillebardou, & d'*Eléonor* d'Averton de Blin. Il fut d'abord président à mortier au parlement de Normandie, ensuite conseiller d'honneur en celui de Paris. Il eut de son mariage avec la marquise de Bonnivet *Romain-Luc* de Mesgrigny, comte de Blin, qui suit; & *Eleonore* de Mesgrigny, religieuse.

XII. Romain-Luc de Mesgrigny, comte de Blin, a eu de son mariage avec Turpin de Thiers

Les héritiers de cette branche sont madame la marquise de Saint Georges, & les enfans de M. le comte de la Côte, maréchal des camps & armées du roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MARANS.

XI. François de Mesgrigny, seigneur de Briel, d'Escarson, Misery, Samoy & Dalinville, gouverneur pour le roi des tours de Toulon & de Balaguier & commandant d'escadre, sixiéme fils de Jean de Mesgrigny & de *Marie* Bouguier, fut reçu chevalier de Malte par bref du 28. Novembre 1633. L'ordre de Malte ayant traité avec la république de Venise pour l'armement d'une escadre contre les Turcs, François de Mesgrigny obtint une commission en date du 15. Août 1646. pour armer le vaisseau le S. Etienne du port de 500 tonneaux, commission que le général Venitien confirma par acte du 5. Novembre suivant. François de Mesgrigny n'ayant point fait profession épousa par contrat du 12. Avril 1656. *Renée* de Beuil, fille de *Jean* sire de Beuil, comte de Marans, souverain de l'isle de Ré, baron de châteaux Vaujour & Saint Christophe, seigneur de la Marchere, Vouvere, Espagné, & de *Françoise* de Montalais. Il eut de ce mariage *François* de Mesgrigny, comte de Marans, seigneur de Beuil, capitaine au régiment du roi, qui a épousé .... duquel mariage il a eu une fille, morte sans posterité; *Joseph* de Mesgrigny, chevalier de Malte, décédé sans posterité; *Renée*, *Françoise* & *Simone* de Mesgrigny, toutes trois mortes religieuses, & successivement prieures du prieuré de Foissy, ordre de Fontevrault, diocèse de Troyes; & *Marie-Louise* de Mesgrigny, qui épousa messire *Louis* de Broussel, marquis d'Ambonville, duquel elle eut *Nicole-Marie-Charlotte-Christine* de Broussel, dame d'Ambonville, décédée sans posterité en 1743.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Villebertain.

IX. Eustache de Mesgrigny, seigneur de Villebertain, Moussey, Bercenay, la Loge, second fils de Jean de Mesgrigny, & de *Marie* de Pleure, fut d'abord président & lieutenant-général au bailliage & siége présidial de Troyes. Depuis Henri IV. lui fit expédier le 17. Août 1589. au camp de Clermont en Beauvoisis, des provisions de procureur général au parlement établi à Châlons. Après plusieurs tentatives inutiles pour faire rentrer la ville de Troyes sous l'obéissance d'Henri IV. il eut enfin le bonheur d'y réussir. On a une relation intitulée: *Discours de l'entreprinse sur Troyes à demi prinse par les hérétiques & henritiquement catholique; mais reprinse par la toute puissante miséricorde de Dieu, Dieu des Catholiques, & ce en moins d'une heure & demie, à la Diane.* A la suite de ce discours sont imprimées deux lettres interceptées, dans lesquelles on voit le plan de cette entreprise, & tous les ordres donnés par M. de Mesgrigny: cette relation fut imprimée dans le tems. Ayant tenté une expédition à la tête d'un détachement considérable le 17. Septembre 1590, il pénétra dans la ville, mais il fut obligé de se retirer. Il épousa par contrat du 8. Novembre 1571. *Simone* le Mairat, fille de *Louis* le Mairat, seigneur de Droup Saint Basle, & de *Marie* Molé. Il eut de ce mariage Jerôme de Mesgrigny I. du nom, seigneur de Villebertain, qui suit; *Nicolas* de Mesgrigny, abbé de Blasimont, aumonier du roi, nommé à l'évêché de Troyes. Il est enterré dans la cathédrale de cette ville; *Marie* de Mesgrigny, femme de *Jacques* Vignier, baron de Villemaur, seigneur de S. Liebaut & maître des requêtes, conseiller d'état ordinaire & fondateur des Carmelites de Troyes, où ils sont enterrés; *Simone* de Mesgrigny, femme de *Pierre* le Noble, seigneur de Belley, conseiller au grand-conseil, président & lieutenant-général à Troyes, & depuis conseiller d'état; *Louise* de Mesgrigny, religieuse à Foissy-lez-Troyes; *Marguerite* de Mesgrigny, religieuse à l'abbaye de Notre-Dame aux Nonains de Troyes; & *Louis* de Mesgrigny, mort sans posterité à l'âge de 23 ans.

X. Jerôme de Mesgrigny, seigneur de Villebertain, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de chevaux legers & mestre de camp, épousa le 15. Février 1620. *Marguerite* Coiffart, fille d'*Edme* Coiffart sieur de Marcilly, trésorier de France & général des finances, & d'*Edmée* le Gros de Vaubercey. Il eut de ce mariage 1. Nicolas de Mesgrigny, qui suit; 2. *Jean* de Mesgrigny, seigneur de Marcilly-le-Hayer, lieutenant-général des armées du roi, ci-devant gouverneur de la citadelle de Tournai, directeur général des fortifications de Flandres & Hainaut, commendeur de l'ordre militaire de saint Louis, épousa en *Marie-Catherine* de Tenremonde: il est mort sans posterité en 1720; & 3. *Simone* de Mesgrigny, femme de *Claude* Molé, seigneur de Villy-le-Maréchal.

XI. Nicolas de Mesgrigny, de Villebertain, seigneur de Marcilly enseigne des gendarmes de la reine Anne d'Autriche, & maréchal des camps & armées du roi, épousa le 15. Février 1656. *Edmée-Georgette* de Reignier de Guerchi, fille de *Jacques* de Reignier de Guerchy, comte d'Aunay, & de *Marguerite* Spifame: d'où sont issus Jacques-Louis de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs* d'Aunay, *dont il sera parlé ci-après*; *Jean-Jerôme* de Mesgrigny, abbé commendataire de l'abbaye de Moismont & seigneur de Villebertain, mort le 2. Juillet 1725; François de Mesgrigny, *chef de la branche des seigneurs de* Souleaux, *rapportée ci-après*; Jean-Nicolas de Mesgrigny, *chef de celle des seigneurs de* Savoye-Villebertain, *aussi rapportée*; & *Laurence-Antoinette* de Mesgrigny, épouse d'*Antoine* de Monchaunin, comte de Marzac, décédée sans posterité en l'année 1707.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUNAY.

XII. Jacques-Louis de Mesgrigny, fils aîné de Nicolas de Mesgrigny & de *Marguerite* Spifame, comte d'Aunay, épousa par contrat du 13. Mars 1680. *Charlotte* le Prestre de Vauban, fille de *Sebastien* le Prestre de Vauban, chevalier des ordres du roi, maréchal de France, & commissaire général des fortifications, & de *Jeanne*

d'Aunay, dame d'Epigry. De ce mariage sont issus Jean-Charles de Mesgrigny, qui suit; *Jeanne* morte sans pôsterité; *Sebastien*, mort en bas âge; *Jean-Jerôme*, *Louis* & *Jean* aussi décédés en bas âge; *Pierre-Antoine*, seigneur de Marcilly, la Chaume, Servon & abbé dudit Servon actuellement vivant; *Jean-Antoine* & *Jean-Louis* morts chevaliers de Malte; & *Marie-Françoise* épouse de *René* de Buffevant, marquis de Percey, décédée sans posterité.

XIII. Jean-Charles de Mesgrigny, comte d'Aunay, actuellement lieutenant-général des armées de sa majesté & commandant pour le roi dans la Flandre maritime, a épousé par contrat du 13. Septembre 1713. *Angélique-Cecile* Raguier de Poussey, fille d'*Anne* Raguier, marquis de Poussey, seigneur de Poussey, Esclavoles, Origny, & d'*Angélique* de Baïeul. De ce mariage sont issus *Jean* de Mesgrigny, mort à l'âge de 21 ans colonel du régiment de Vexin; *Marie Edmée*, morte au berceau; & *Marie-Claire Edmée*, mariée en 1738. à *Louis* le Pelletier de Rosambo, président à mortier au parlement de Paris. De ce mariage est issù *N*.... le Pelletier, né le 1747.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOULEAUX.

XII. François de Mesgrigny, troisiéme fils de Nicolas de Mesgrigny & d'*Edmée-Georgette* de Reignier, seigneur de Souleaux & Saint Pouanges, & vicomte de Troyes, a épousé en *Magdeléne-Denyse* de Neuvelet. De ce mariage sont issus *Jean-François* de Mesgrigny; *Louis-Joseph* de Mesgrigny, seigneur de Saint Pouanges; *Nicolas-Emanuel* de Mesgrigny, seigneur de Fontaines; *Pierre* de Mesgrigny; & trois filles religieuses.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAVOYE-VILLEBERTAIN.

XII. Jean-Nicolas de Mesgrigny, quatriéme fils de Nicolas de Mesgrigny, & d'*Edmée-Georgette* de Regnier, fut seigneur de Savoye & Chevillette, chevalier non profès de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine au régiment de Navarre. Il épousa par contrat du 7. Octobre 1694. passé à Nevers *Catherine* de Fradel, fille majeure de *Charles* de Fradel, seigneur du Louzac & de Chaligny en Bourbonnois, & d'*Anne* de Quincise. De ce mariage sont issus *Jeanne-Magdelene* de Mesgrigny, religieuse à sainte Scolastique-lez-Troyes; *Edme-François* de Mesgrigny, chanoine de l'église de Troyes, décédé en 1716; *Jeanne-Charlotte* de Mesgrigny, épouse de *Charles-Bonaventure* Huot, gentilhomme de Franche-Comté; *Catherine Nicole* de Mesgrigny, religieuse à sainte Scolastique-lez-Troyes; Pierre-François de Mesgrigny, qui suit; & *Marie-Angélique* de Mesgrigny, décédée sans posterité en 1735.

XIII. Pierre-François de Mesgrigny, vicomte de Troyes, seigneur de Villebertain, Moussey, Briel, S. Benoît-sur-Seine, la Chapelle Saint Luc, Bouilly, Villetard & Courgeraine en partie, a épousé 1°. *Louise* le Courtois, de laquelle il a eu *Anne-Françoise-Louise* de Mesgrigny, née le 9. Décembre 1733: 2°. par acte du 21. Novembre 1741. *Marie-Anne-Louise* le Febvre de S. Benoît, fille de *Nicolas* le Febvre, seigneur de S. Benoît, la Chapelle S. Luc, lieutenant-général d'épée au bailliage de Troyes, & de *Marie-Anne* le Courtois, sœur de M. le Courtois, conseiller au parlement de Paris. Il a de ce mariage *Françoise-Nicole* de Mesgrigny, née le 21. Avril 1743; *Antoinette-Louise* de Mesgrigny, sœur jumelle de la précédente, décédée en 1743. *Louis-Marie* de Mesgrigny, né le 21. Avril 1744; *Jean-Charles-Louis* de Mesgrigny, né le 29. Août 1745. reçu chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem par bref du 6. Janvier 1746; & *Pierre-Antoine-Charles* de Mesgrigny, né le 22. Avril 1747. L'écusson des armes de cette maison est d'*argent au lion de sable.*

METELLUS. (Hugues) *Pag.* 122. *col.* 1. *lig.* 29. Table, *lisez* Fable. (*fabula de Lupo & Opilione.*)

MEYER (Livinus de) *Pag.* 123. *col.* 1. M. Petit-pied nommé dans cet article, comme étant encore vivant, est mort depuis l'impression de cet article, le 7. Janvier 1747.

MICHAULT. (Pierre) *Pag.* 125. *col.* 2. *dans cet article on a donné à* M. l'abbé Joly la qualité d'académicien de Dijon; ce sçavant s'est retiré depuis de ladite académie... *La danse des Aveugles:* le vrai titre est, *la danse aux Aveugles*; ce poëme a été réimprimé à Bruxelles en 1748. *in*-12. avec d'autres anciennes poësies, par les soins de M. Douxfils.

MICHEL. (Guillaume) *Pag.* 133. *col.* 1. lig. 21. *Agen*, lisez *Agan.*

MICHEL. (François) *Pag.* 134. *col.* 1. *vers la fin:* on a fait bien des ouvrages, *lisez* on a fait bien des conjectures, &c.

MIZAULD. (Antoine) *Pag.* 140. *col.* 1. lig. derniere, *decreoriorum*, lisez *decretoriorum.*

MOCQUET, (Jean) Lorrain, se fit Jésuite en 1595. à Landsberg dans la haute Allemagne à l'âge de 21 ans, & le 28. Octobre 1612. il s'engagea par la profession solemnelle des quatre vœux. Il a enseigné la philosophie pendant six ans, & la théologie scholastique pendant treize dans l'université d'Ingolstadt. Il joignoit à ces connoissances celle de l'Ecriture Sainte, des belles lettres & des langues, tant les langues sçavantes que celles que l'on parle dans l'Europe. Il fut recteur du college de sa société à Dilingue & ensuite à Inspruck. Ce fut dans cette derniere ville qu'il mourut le 19. Janvier 1642. On a de lui 1. *Tractatio de sponsalibus & matrimonio*; à Dilingue, 1611. *in*-12. 2. *Methodus Gonteriana disputandi cum hæreticis ex solo Dei verbo, à calumniis vindicata*; à Ingolstadt, 1618. *in* 4°. Le pere Jean Gonthier, Jésuite, étoit en son tems un fameux controversiste, qu'on ne doit pas confondre avec le pere Pierre Gonthery, aussi Jésuite & controversiste, qui vivoit au commencement du XVII. siécle.

MOLYNEUX, (Guillaume) naquit à Dublin en Irlande en 1656. & fut immatriculé dans l'université de cette ville en 1671. Il n'y prit cependant que le degré de bachelier-ès-arts, après quoi il se rendit à Londres muni des temoignages les plus flateurs pour ses dispositions & ses progrès. En 1675. il devint membre du Temple moyen & s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à l'étude du droit, & particulierement à celle des loix de sa patrie; sans cesser néanmoins de s'astreindre à suivre cette profession, ayant toujours eu plus de gout pour d'autres parties de la literature. Son tempérament très-délicat dès l'âge le plus tendre & une pierre qu'il avoit dans le rein gauche ne l'empêcherent pas de se faire un grand nom parmi les sçavans. Il affectionna particuliérement les mathématiques & la philosophie. En 1681. il commença une correspondance réglée, & la continua plusieurs années avec le fameux mathématicien Flamstead. En 1683. il eut grande part à l'institution d'une société à Dublin sur le même plan que la société royale de Londres, dont il étoit membre. Le chevalier Guillaume Petty eut le premier la qualité de président de cette société, & M. Molyneux en fut le premier secrétaire. Ils remplirent tous les deux ces fonctions jusqu'en 1688. que les guerres interrompirent leurs assemblées. Ses grands talens le recommandérent en 1684. au duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, qui le nomma cette même année conjointement avec le chevalier Guillaume Robinson, inspecteur général des travaux de sa majesté & ingénieur en chef. Le gouvernement l'envoya l'année suivante pour visiter les forteresses les plus considerables de la Flandre. Il voyagea aussi en Hollande, dans une partie de l'Allemagne & en France. Après que le prince d'Orange eut soumis l'Irlande, il ordonna de convoquer un parlement à Dublin en 1692. & l'université de cette ville députa M. Molyneux pour la représenter; elle lui conféra aussi vers la fin de cette année le degré de docteur-ès-loix. Le viceroi le désigna en même tems un des commissaires pour la recherche des biens confisqués avec un salaire de 400 livres; mais sa probité lui fit décliner un

emploi si odieux. Il entretint long-tems une sincere correspondance d'amitié & de littérature avec M. Lock. Il fit même exprès un voyage en Angleterre pour voir cet ami philosophe, ce fut en 1698. Peu de tems après son retour dans sa patrie, il fut saisi d'un violent accès de la pierre, qui lui causa des vomissemens si extraordinaires qu'il en eut des vaisseaux sanguins rompus, ce qui le mit au tombeau en deux jours. Sa mort arriva le 11. Octobre 1698. n'étant que dans la quarante-deuxiéme année de son âge. Sa famille lui érigea un monument à Dublin dans l'église de saint Ouen, lieu de sa sépulture, avec cette inscription:

M. S.
GULIELMI MOLYNEUX *Arm. J. V. D.*
In summa Cancellariæ Hiberniæ curiâ
Assessoris,
Societatis Regiæ Londoniensis & Philosophicæ Dublinienfis
Sodalis,
In Comitiis Parlamentariis Nomine Academiæ Patriæ
Iteratâ vice delegati :
Qui antiquâ Molyneuxorum stirpe ortus,
Stemmata sua egregiis meritorum titulis
Ornavit.
Familiæ eruditæ famam
Per universam Rempublicam literariam
Latiùs sparsit.
Abditis Matheseos penetratis
Geometriam, Astronomiam, Dioptricam, Algebramque
Multis auxit inventis.
Philosophiæ veræ ac utilis incrementa
Studiis & impensis strenuè promovit.
Patriæ jura, quæ putavit, noto tibi, viator, libello
Propugnavit.
Nec moribus minùs quam scientiâ insignis
Tam supra plebem vixit quam sapuit.
Justitiam coluit & pietatem,
Optimorum amicitiam fide singulari
Omnium desiderium morum suavitate
Ad se attraxit.
Uti Pater qui eum genuit, Samuel Molyneux Armiger,
Vir, si quis alius, moribus sanctissimis,
Cujus etiam cinis hic requiescit,
Postquam annos 77. compleverat.
At filius, Proh dolor! ex calculorum in renibus dolore
Concitato nimis vomitu, venâ disruptâ,
Ingenti sanguinis profluvio,
Ipso ætatis flore, anno nempe 42.
Animam effudit, Octobris 11. 1698.

Voici les écrits de cet auteur : Six Méditations métaphysiques, dans lesquelles on prouve qu'il y a un Dieu, & que l'esprit de l'homme est réellement distinct de son corps, auxquelles sont ajoutées les objections qu'y avoit faites M. Hobbes de Malmesbury, avec les réponses de l'auteur ; Londres & Dublin, 1680. *in*-8°. Cet ouvrage n'est qu'un traduction des méditations de Descartes, avec un abregé de la vie de ce célébre auteur. Lettre à M. Musgrave L. L. B. membre du nouveau collége, & secrétaire de la société philosophique d'Oxford pour l'avancement des connoissances naturelles, touchant le lac Neah en Irlande, & de ses qualités pétrifiantes ; transactions philosophiques du 20. d'Avril 1684. n°. 154. Abregé de sa lettre de rétractation concernant la pierre du lac Neah, & de sa non-application à l'aimant après la calcination ; transaction 20. Décembre 1684. n°. 166. Relation du vers de Connough ; transaction du 23. Février 1684. n°. 168. Lettre de M. Molyneux secrétaire de la société de Dublin, concernant un nouvel hygroscope qu'il a inventé ; transact. 22. Juin 1685. n°. 172. Lettre touchant la circulation du sang, comme elle se voit par le secours du microscope dans la *Pacerta aquatica:* transact. 27. Octobre 1685. n°. 177. Discours sur le problême pourquoi les corps dissous dans les *Menstrua* & spécifiquement plus légers qu'eux ne laissent pas d'y surnager ; transact. 25. Mai 1686. n°. 181. Problême de Dioptrique, pourquoi quatre vers convexes dans le télescope montrent les objets droits ou debout ; transact. Juillet 1686. n°. 183. Discours sur les marées du port de Dublin ; transact. Octobre 1686. n°. 182. *Eclypsis Lunæ observata ; Dublinii, 19. Novemb.* 1686. transact. Nov. & Décemb. 1686. n°. 185. *Sciothericum Telescopium*, ou nouvelle invention d'appliquer le télescope à un cadran pour observer jour & nuit le moment du tems ; très-utile dans les observations astronomiques, aussi bien que pour régler des montres & des pendules curieuses, & autres instrumens du même genre, avec les tables requises pour s'en servir ; Dublin, 1686. *in*-4°. Discours touchant la grandeur apparente du soleil & de la lune, ou la distance apparente de deux astres lorsqu'ils sont près de l'horizon, & lorsqu'ils sont plus élevés ; transact. 27. Avril 1687. n°. 187. *Dioptrica nova* ; Traité de Dioptrique en deux parties, où l'on explique les divers effets des vers sphériques tant convéxes que concaves, seuls ou combinés dans les telescopes & microscopes, avec leur utilité dans plusieurs occurrences de la vie ; Londres, 1692. *in*-4°. Lettres à M. Locke publiées parmi les lettres de ce sçavant. Mais celui des ouvrages de notre auteur qui a fait le plus de bruit est une piéce politique intitulée : *Cas proposé touchant l'obligation où est l'Irlande de se soumettre aux actes du parlement d'Angleterre, dédié au roi* Guillaume III. & imprimé à Dublin en 1697. *in*-12. M. Molyneux prouve dans cet écrit que Henri II. n'a pas conquis l'Irlande ; qu'il a donné des parlemens & des loix angloises aux grands & aux peuples de ce pays, par un accord mutuel ; que l'état ecclésiastique d'Irlande est indépendant de celui d'Angleterre ; que les Anglois ne peuvent pas obliger par leurs loix les Irlandois qui n'ont pas de représentans dans les parlemens des premiers, &c. Cet écrit fut brulé à Londres, & attaqué par plusieurs ; entr'autres par un marchand nommé Cary, & par un jurisconsulte nommé Attwood, chacun armé d'un nombre considérable de titres : mais l'événement du combat où ces deux champions s'étoient engagés, fut fort plaisant, selon la remarque d'un prélat ; car le marchand a plaidé cette cause en habile avocat, & le jurisconsulte a entortillé ses menues marchandises comme un vrai garde-boutique.

Toute la famille de cet auteur s'est distinguée par un gout héréditaire pour les sciences. Son pere SAMUEL Molyneux après avoir rempli un poste honorable dans l'Echiquier, devint directeur de l'artillerie en Irlande, charge dont il jouit pendant long-tems. Il est auteur des Problêmes pratiques, touchant la doctrine des projections, destinés pour la grosse artillerie & les mortiers ; cet ouvrage fut gravé sur des planches de cuivre, & tiré d'un plus grand traité que l'auteur avoit préparé sur la même matiere. Celui-ci étoit mort en 1696. un an avant son fils. Le pere de Samuel, nommé DANIEL, étoit roi-d'armes, comme on parle en Angleterre. Waræus l'appelle *venerandæ antiquitatis cultor.* Il mit la derniere main à la chronique de Hanmer qui étoit imparfaite. M. Molyneux qui a donné lieu à cet article avoit un frere médecin célébre, dont on parlera tout-à-l'heure, & un fils déja sçavant & de fort grande espérance lorsqu'il mourut à la fleur de son âge étant secrétaire du prince de Galles aujourd'hui Georges II.

Le frere de notre auteur qui s'adonna à la médecine s'appelloit THOMAS. Il naquit à Dublin & y reçut sa premiere éducation. Etant en âge de profiter de ses voyages il se rendit à Leyden, & après y avoir pris les leçons des plus habiles maîtres, il alla à Paris pour se perfectionner dans son art. Son application dans l'une & dans l'autre université lui procura des connoissances peu ordinaires, & qui servirent ensuite de fondement à la brillante réputation qu'il se fit après son retour dans sa patrie, où il fut fait professeur & membre du collége des médecins. Il eut aussi la charge de médecin de l'état & de médecin général de l'armée. Il étoit membre de la société royale de Londres. La cour d'Angleterre pour lui témoigner le cas qu'elle faisoit de son mérite personnel,

fonnel, & des services qu'il lui avoit rendus dans l'exercice de sa profession, sollicita le roi de lui accorder les honneurs de conseiller baronnet; c'est ce qu'il fit par ses lettres patentes de 1730. Il continua jusqu'à la mort à pratiquer la médecine, toujours avec un succès égal. Il cessa de vivre le 19. Octobre 1733. On trouve plusieurs mémoires de sa façon dans les transactions philosophiques : en voici quelques-uns. Partie de deux lettres concernant un *Os frontis* prodigieux; dans les transactions philosophiques, Février 1684. n°. 186. Relation d'une grosse pierre vuidée naturellement par une femme à Dublin, avec un projet pour extraire sans section la pierre de la vessie du sexe; dans les transactions philosophiques, Juillet 1693. n°. 202. & Janvier 1698. n°. 236. Lettre à l'évêque de Clogher touchant les essains d'insectes qui ont ravagé quelques cantons de la Conacie. Relation d'une toux générale, & d'autres maladies épidémiques, à Dublin; dans les transactions philosophiques, n°. 209. Notes sur la relation du docteur Samuel Foley, touchant la chaussée des géants en Irlande; transact. n°. 212. Description de la scolopendre marine, avec un supplément, transact. n°. 225. 251. Discours touchant les grandes cornes qu'on trouve fréquemment en Irlande, transactions, Avril 1697. n°. 227. Lettre à l'archevêque de Dublin, touchant une dent d'une grandeur énorme, trouvée depuis peu dans le nord d'Irlande, transact. n°. 4. Lettres à M. Lock; à Londres, 1708. *in*-8°. Lettre à l'évêque Ashe sur l'ancienne lyre grecque & romaine, transact. n°. 282. Discours touchant les monts des Danois, leurs forts & leurs tours en Irlande. Cette piéce & plusieurs autres furent publiées à Dublin, à la fin de l'histoire naturelle d'Irlande par Boats, seconde édition, en 1725. *in*-4°. * *Mémoires communiqués.*

MONCHRÉTIEN. (Antoine de) *Pag.* 145. *col.* 1... ou MONCHRÉTIEN, *lisez* ou MONTCHRÉTIEN.

MONGAULT, (Nicolas-Hubert de) l'un des Quarante de l'Académie Françoise, & associé de celle des inscriptions & belles-lettres, &c. naquit à Paris le 6. d'Octobre de l'an 1674. Dès l'âge de seize ans, son goût pour l'étude & l'amour de la retraite le déterminérent à entrer dans la congrégation des prêtres de l'Oratoire. Après les preuves ordinaires, on l'envoya étudier la philosophie au Mans. La philosophie de Descartes étoit déja connue & estimée, mais celle d'Aristote avoit encore le premier rang dans les écoles, & c'étoit la seule qu'il y fût permis d'enseigner. Le professeur sous lequel étudioit l'abbé de Mongault étoit encore, comme tant d'autres, attaché à cette ancienne philosophie, quoiqu'incapable de satisfaire un esprit raisonnable; mais le jeune disciple, accoutumé à réfléchir, & à ne se contenter dans les matiéres qui sont du ressort de l'esprit, que de ce qu'il pouvoit comprendre, ne put gouter ce qu'on lui enseignoit. Dans une thése publique qu'il soutint à la fin de son cours, il changea de son autorité la thése de son professeur, & y substitua la philosophie de Descartes, osant ainsi avoir raison malgré Aristote & son régent, qui ne fut point aussi offensé de la témérité de son éléve qu'on auroit pu l'attendre d'un sectateur d'Aristote. M. de Mongault étudia la théologie avec le même succès, & il joignit aux études des classiques une étude particuliére & suivie de l'Ecriture sainte. La foiblesse de sa poitrine, & les suites fâcheuses qu'elle faisoit craindre pour sa santé, l'ayant déterminé de quitter en 1699. la congrégation de l'Oratoire, il se retira au collége de Bourgogne à Paris, & ce fut là qu'il acheva sa traduction françoise de l'*Histoire d'Hérodien*, qu'il publia en 1700. avec des remarques, *in*-12. à Paris, & qui a été réimprimée en 1745. aussi *in*-12. & à Paris, après avoir été revue & corrigée par l'auteur. Cet ouvrage fait avec beaucoup de soin & d'exactitude, écrit d'ailleurs avec élégance, ne pouvoit manquer d'avoir un grand succès. On ne connoissoit jusques-là que l'ancienne traduction d'Hérodien par Jean Collin, imprimée à Lyon chez de Tournes en 1546. *in*-12. En 1701. M. l'abbé de Mongault donna le premier volume de la traduction des lettres de Cicéron à Atticus; & la même année M. Colbert, archevêque de Toulouse, qui s'étoit toujours intéressé à lui, & qui en 1698. lui avoit procuré le prieuré des Ulmes saint Florent, l'appella à Toulouse, le logea dans son palais & lui donna des témoignages solides de son estime & de son affection. Quelque temps après, M. de Mongault entra auprès de M. Foucault, qui trouva en lui ce qu'il avoit cherché, un homme qui sçavoit allier l'esprit avec le sçavoir, & dont le commerce étoit aussi utile qu'agréable. M. Foucault ne tardant pas à sentir le prix du présent qu'on lui avoit fait, se hâta de le partager avec l'académie des inscriptions & belles-lettres dont il étoit honoraire : M. de Mongault y fut reçu en 1708. mais environ deux ans après en 1710, il fut enlevé à cette compagnie par feu M. le duc d'Orléans, qui sur le témoignage même de M. Foucault lui confia l'éducation de M. le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans. Dans cette place, importante en soi, & qui n'est jamais sans difficulté, M. l'abbé de Mongault sçut se concilier, avec l'amitié de son illustre éléve, la confiance des personnes ausquelles il étoit comptable de son emploi, & l'estime de ceux qui composoient leur cour. Madame, M. le duc d'Orléans, & son altesse royale madame la duchesse d'Orléans, daignoient l'admettre à leurs conversations particuliéres, & les bontés dont ils l'honoroient n'ont jamais souffert d'altération. M. le duc d'Orléans qui l'avoit nommé en 1714. à l'abbaye de Chartreuve diocése de Soissons, ordre de Prémontré, lui procura encore en 1719. celle de Villeneuve, diocése de Nantes, ordre de Citeaux; & lorsque M. le duc de Chartres obtint la charge de colonel général de l'infanterie, il le choisit pour remplir la place de secrétaire général; il lui confia aussi celle de secrétaire de la province de Dauphiné; & après la mort de M. le Duc d'Orléans son pere, il lui donna une des deux charges de secrétaire des commandemens & du cabinet. Malgré ses occupations, M. l'abbé de Mongault continua de travailler à sa traduction des lettres de Cicéron à Atticus, & lorsqu'il y eut mis la derniére main, il la publia en 1714. en six volumes *in*-12. L'abbé de Saint Réal avoit déja publié en 1691. à Paris chez Claude Barbin, le premier & le second livre de ces lettres, avec des remarques critiques, historiques & politiques : il restoit quatorze livres à traduire, & le style de la traduction de l'abbé de Saint Réal, très-inférieur à celui de la plupart de ses autres ouvrages, faisoit peu regréter que cette traduction n'eût pas été achevée; cependant M. de Mongault voulant éviter tout ce qui avoit l'air de concurrence, avoit commencé par le troisiéme & le quatriéme livre de ces lettres, & la traduction des deux premiers ne parut qu'en 1714. lorsqu'il donna les seize livres. Cette traduction est enrichie de notes qui rendent un témoignage très-avantageux au gout & à l'érudition du traducteur. Ce livre a eu plusieurs éditions qui ont eu toutes un égal succés. On trouve encore dans les Mémoires de l'académie des inscriptions & belles-lettres deux dissertations de M. l'abbé de Mongault, l'une sur les honneurs divins rendus aux gouverneurs des provinces Romaines pendant la durée de la République; l'autre sur le temple ou monument héroïque que Cicéron avoit eu dessein de consacrer sous le titre de *fanum*, à la mémoire de sa fille Tullia. Ces deux dissertations, qui font regréter que l'on n'en ait pas un plus grand nombre de la même plume, sont dans le premier volume des Mémoires de l'Académie. M. l'abbé de Mongault est mort le quinziéme du mois d'Août

1746. Il a eu pour successeur à l'académie françoise, M. Duclos, associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. Voyez l'éloge de M. l'abbé de Mongault dans le *Mercure de France*, mois de Janvier 1747. C'est un extrait de celui que M. Fréret secrétaire de l'académie des belles-lettres, a lu dans l'assemblée publique de cette académie, tenue au mois de Novembre 1746. C'est par erreur qu'on a mis dans cet extrait la mort de M. de Mongault au cinquiéme Août, au lieu du quinziéme, & la traduction de l'abbé de Saint-Réal en 1690, au lieu de 1691.

MONTEREUL (Jean de) *Pag.* 159. *col.* 2. à la fin de son épitaphe.. *qu'elle n'a pas été fort longue*, lisez *que si elle n'a pas été fort longue*... Plus bas, qu'on pouvoit, *lisez* qu'on pourroit.

MONTFAUCON. (dom Bernard de) *Pag.* 160. *col.* 2. lig. 16. *intinerario*, lisez *itinerario.*

MOULIN (Antoine du) *Pag.* 173. *col.* 1. *lig.* 5... Du Cher, *lisez* Ducher.

MOYLE. (Gautier) *Pag.* 174. *col.* 1. *leg.* 5. 1732. *lisez* 1735.

MURS. (Jean des) *Pag.* 176. *col.* 1. *ligne derniere*, dom Livron, *lisez* dom Liron.

N

NADAL. (Augustin) *Pag.* 178. *col.* 1. *ligne* 18. *de l'article*, ... ordre de saint Antoine, *lisez* ordre de saint Augustin.

NADIR SCHAH, roi de Perse aujourd'hui sur le trône, &c. *Pag.* 179 *col.* 1. *ligne* 1. *de l'article.* Il a été assassiné en 1748. & à ce que l'on prétend, par un de ses parens. On trouve son histoire, sur-tout depuis son avénement au thrône, bien détaillée dans le second volume du *Voyage en Turquie & en Perse*, &c. par M. (Jean) Otter, Suédois, de l'académie des inscriptions & belles lettres professeur de la langue arabe au collége Royal, & interpréte du roi pour les langues orientales, homme d'un mérite distingué, que la mort vient d'enlever à Paris le 26 Septembre 1748. âgé seulement de 39 ans. Son voyage en Turquie & en Perse, imprimé la même année 1748, en deux volumes *in*-12. est d'autant plus important, que l'auteur y parle presque toujours comme témoin oculaire, & qu'il a visité les lieux dont il fait mention.

NAGEL. (Paul) *Pag.* 182. *col.* 1. *ligne* 17. aspéce, *lisez* espéce.

NAGLE, (Richard) gentilhomme du comté de Corke en Irlande, avoit été d'abord élevé parmi les Jésuites, & destiné à l'état ecclésiastique; mais il se tourna dans la suite du côté de la jurisprudence, où il devint extrêmement habile. Sa capacité lui mérita les emplois les plus considérables. Le roi Jacques II. étant en Irlande le fit chevalier & son avocat général pour ce pays-là, & enfin secrétaire d'état. Dans le parlement assemblé à Dublin en 1689. par l'ordre de ce prince, M. Nagle fut choisi orateur de la Chambre des communes. Il fit voir dans cette commission importante & ses beaux talens & son grand zele pour les intérêts de sa patrie: ce fut principalement ses conseils & sa dextérité qui déterminérent ledit parlement à révoquer également l'acte de settlement ou de fixation, & l'acte d'attainder ou de conviction. Par le dernier de ces actes il ôta au roi le pouvoir d'accorder le pardon à ceux qui seroient convaincus d'avoir quitté l'Irlande pour se jetter dans le parti du prince d'Orange; & par le premier il remédia à l'injustice criante des ministres de Charles II. qui persuadérent à ce prince que la politique demandoit qu'on laissât la jouissance entiére & perpétuelle des terres & possessions des Catholiques Royalistes aux Cromwelliens traîtres & parricides. Ce fameux acte de *révocation* avoit été dressé par l'orateur même, qui le fit approuver par les deux chambres. Il avoit ébauché ce projet dès l'an 1686. dans une lettre datée de Coventry le 26. Octobre; dans laquelle il prouve la justice & même la nécessité de révoquer les actes de *settlement* & d'*explication*, dont il fait voir en même-temps quelques défauts & quelques nullités, & que ce n'étoit pas ni pour meurtres ni pour rébellion que les héritages de la noblesse Irlandoise avoient été confisqués; mais que son crime irrémissible étoit son attachement sincere & inviolable à la foi de ses ancêtres. Il y insiste particuliérement sur les inconvéniens qui résulteroient pour l'intérêt Catholique de la continuation desdits actes. On publia en 1688. à l'occasion de cette lettre une brochure intitulée: l'*Etat de l'Irlande, avec la justification de l'acte de settlement*, & de la conduite des commissaires, & aussi avec des réfléxions sur la *lettre de Coventry* nouvellement publiée. M. Nagle, voyant que les affaires du roi son maître déclinoient en Irlande, ne jugea pas qu'il y eût de la sureté pour lui de demeurer parmi des gens qu'il avoit offensés par l'endroit du monde le plus sensible; c'est pourquoi il passa la mer avec son souverain, dont il ne s'est séparé que par la mort du monarque, dont le fils éprouva le même attachement de la part de ce digne serviteur, qui finit sa carriére quelques années après son premier maître, ayant joui, dans les différentes situations de sa vie, de la réputation d'un des hommes de son tems les plus distingués pour sa probité, sa religion & ses autres vertus tant morales que chrétiennes. * *Mémoires manuscrits, communiqués* par un sçavant Irlandois.

NANCEL. (Nicolas de) *Pag.* 183. *col.* 1. *ligne* 17. *ad*, lisez *ab.*

NANGIS. (Guillaume de) *Pag.* 183. *col.* 1. *lig.* 22. *de l'article de* de Baulieu, effacez le 1. *de.*

NARY, (Corneille) naquit en 1660. dans le comté de Kildare en Irlande, & fit ses humanités dans la ville de Naas, située dans le même comté. Etant dans sa vingt-quatriéme année, il reçut l'ordre de prêtrise dans la ville de Kilkenny, & l'année suivante il alla à Paris pour y achever ses études dans le collége Irlandois de cette capitale. Quelques années après il devint proviseur dudit collége pour la province de Lagénie, & en fit les fonctions pendant sept ans. En 1694. il prit le bonnet de docteur en droit civil & canon dans les écoles de droit a Paris, & deux ans après ayant passé à Londres, il fut fait gouverneur du comte d'Antrim, seigneur Catholique, dont l'éducation étoit une affaire précieuse à toute l'Irlande, à cause du nom illustre & des grandes richesses de sa famille, plus distinguée encore par son attachement inviolable à la vraie foi au milieu des orages & des révolutions qui en avoient si souvent menacé la ruine & l'anéantissement. Après s'être acquitté avec honneur des fonctions de cette charge, il retourna dans sa patrie, où on lui confia les soins de la paroisse de saint Michan à Dublin. Il s'attira dans ce poste l'estime générale, non-seulement des Catholiques qu'il édifioit par ses instructions & ses exemples; mais aussi des Protestans habiles & modérés, qui font toujours cas des gens vertueux, lorsque cette vertu se trouve jointe à la douceur du caractere & à la capacité dans les sciences. Comme M. Nary avoit sçu réunir ces rares qualités dans un degré peu commun, on ne doit pas être surpris de la vénération qu'on avoit pour sa personne, ni des grands services qu'il a rendus à la religion pendant une vie assez longue, qu'il termina heureusement à Dublin le troisiéme Mars 1738. Il avoit un si grand crédit dans cette capitale, qu'il trouvoit moyen d'y faire imprimer ses traités de controverse & de piété malgré les défenses faites par le gouvernement contre la publication des livres de cette espéce. Les Protestans, qu'il attaquoit dans ses écrits, étoient des premiers à en faire l'éloge, à cause de la modération & de la politesse qui y régnent, & du cas singulier qu'ils faisoient de leur auteur. Voici la liste de ses écrits. Etat modeste & fidele des princi-

paux points controversés entre les Catholiques Romains & les Protestans, à Anvers & à Londres, 1699. *in*-8°. Priéres & Méditations, à Dublin, 1705. *in*-12. Nouveau Testament traduit du latin en anglois avec des notes marginales, à Londres, 1705. 1718. *in*-8°. Régles & pieuses instructions composées pour l'avancement spirituel d'une veuve dévote qui a fait vœu de chasteté, & recommandées aux vierges qui se sont consacrées au service de Dieu, à Dublin. 1716. *in*-16. Histoire abregée du purgatoire de saint Patrice & de ses pélerinages, écrite en faveur de ceux qui sont curieux de connoître les particularités de ce fameux endroit & pélerinage tant célébrés par l'antiquité, à Dublin, 1718. Catéchisme pour l'usage de sa paroisse, à Dublin, 1718. *in*-12. Nouvelle histoire du monde, contenant un récit historique & chronologique des tems & des événemens depuis la création jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, selon la supputation des Septante, &c. à Dublin 1720. *in-folio*. On le croit auteur de la traduction de la lettre pastorale de M. l'évêque d'Angers au clergé de son diocèse, avec les réponses qu'il a faites à M. Dublineau, & les lettres qu'il a écrites à celui-ci au sujet de la Constitution *Unigenitus*, auxquelles on a joint le mandement dudit évêque, à Dublin, 1721. *in*-8°. Réponse à une brochure intitulée, *Conference entre M. Clayton prébendaire de l'Eglise de S. Michan à Dublin, & le docteur Nary prêtre Romain*, à Dublin, 1722. *in*-4°. Lettre de controverse au curé de Naas, à Dublin, 1722. *in*-4°. On lui attribue la traduction du mandement de M. le cardinal de Noailles, au sujet d'un miracle opéré en 1727. à la procession du Saint Sacrement sur la paroisse de sainte Marguerite à Paris, à Dublin, 1728. *in*-8°. Lettre à sa grandeur milord Edouard archevêque de Tuam, en réponse à son *avis charitable* à tous ceux qui sont de la Communion de l'église de Rome, à Dublin, 1728. *in*-8°. Réponse à la replique faite en défense de l'*avis charitable*, &c. à Dublin, 1730. *in*-8°. Argument qui fait voir les difficultés qui se rencontrent dans les écritures soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament en manuscrit. Après la mort de l'auteur, un de ses amis publia un appendice ou supplément audit ouvrage contre l'archevêque Protestant de Tuam, qui, non plus que les amis de ce prélat, n'ont pu refuser à M. Nary les justes éloges dûs à la solidité & à la modération qui régnent dans ses écrits de controverse. On lui attribue enfin la traduction des œuvres de M. Papin, proselyte de M. Bossuet évêque de Meaux, imprimée à Dublin en 1732. *in*-8°. Ces œuvres de M. Papin, qu'on ne sçauroit trop estimer pour leur solidité, avoient paru dès 1723. à Paris en trois volumes *in*-12. avec la vie de l'auteur. *Voyez* PAPIN *dans le Supplément de* 1735. * *Mémoires manuscrits communiqués* par un sçavant Irlandois.

NÉMÉSIEN. *Pag.* 190. *col.* 1. *&* 2. *Ajoutez à cet article que* M. Mairault, traducteur des églogues de Némésien & de Calpurnius, cité audit article, est mort à Paris sur la paroisse de saint Sulpice le 15. Août 1746. dans la trente-huitiéme année de son âge. Il se nommoit *Adrien-Maurice* Mairault. Il étoit fils d'un receveur des décimes du Clergé. Sa traduction des éclogues citée, n'est pas le seul de ses ouvrages. On connoît de lui l'histoire de la derniere révolution de Maroc, diverses piéces fugitives, & l'on sçait qu'il a eu beaucoup de part aux jugemens sur les écrits modernes du sieur abbé Des Fontaines. Il étoit veuf de *N.* de Villiers, fille de M. le marquis de Villiers & de *N.* Moreau.

NERSÉS IV. du nom, &c. *Pag.* 191. *col.* 1. *lig.* 1. *&* 2. a brillé dans le XI. siécle, *lisez* dans le XII. siécle. Les dates, qu'on rapporte ensuite, le prouvent.

NEUMANN. (Gaspard) *Pag.* 194. *col* 2. *ligne* 10. Carlsbad, *lisez* Carlstat.

NEURÉ, (Mathurin de) mathématicien, &c. *Ce qui suit servira d'addition & de correction à ce qu'on dit de Neuré dans le Supplément de* 1735. *& dans celui-ci pag.* 195. *Dans le Supplement de* 1735. *on nomme* Neuré *Mathurin*, & l'on ajoute 1°. qu'il étoit de Chinon; 2°. qu'il sortit de l'ordre des Chartreux avant que de s'y être engagé par la profession religieuse. Ces faits sont contredits par deux écrivains contemporains, qui avoient connu Neuré : le premier est Urbain Chevreau, & le second M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches. Selon ces deux auteurs, dont le second n'a presque fait que copier le premier, le vrai nom de Neuré étoit *Laurent* Mesme. « Il étoit fils d'un gargottier d'un fauxbourg de la » ville de Loudun, dit Chevreau, (dans les *che-* » *vræana*, tom. 2. pag. 290. 291. 292.) .... Il se » disoit Normand ou Provençal; & je ne l'aurois » jamais déterré, si nous n'avions point étudié sous » un même maître, & si nous n'étions point d'une » même ville. Comme il ne pouvoit subsister à Poi- » tiers où il étoit allé pour étudier, il fit le voyage » de Bourdeaux le mieux qu'il put; & s'y retira dans » la Chartreuse où il prit l'habit. Dans les *trente ans* » qu'il y demeura, il apprit de lui-même les mathé- » matiques; & s'étant lassé de l'austérité des religieux » de cet ordre, il y jetta, comme on le dit ordinaire- » ment, le froc aux orties Il alla sans balancer droit » à Paris, & s'y fit connoître à madame de Bourneuf » gouvernante alors des enfans de M. le duc de Lon- » gueville, qui pour le tirer du mauvais pas où il » étoit, fit si bien qu'à sa recommandation, il fut » précepteur de M. de Longueville, & de M. le comte » de Saint Paul. » *On dit dans le Supplément de* 1735. *qu*'il avoit été avant ce tems-là précepteur des enfans de M. de Champigni à Aix, & on ne l'a dit que sur des actes qui paroissent authentiques. Si on y ajoute trente ans de demeure chez les Chartreux, Neuré n'étoit plus guéres dans un âge propre à faire le métier de précepteur; ce qui a fait conjecturer à quelques critiques qu'au lieu de *trente* ans, il falloit peut-être lire *trois* ans. Quoi qu'il en soit : Chevreau ajoute, que madame de Longueville voyant ses propres affaires en désordre, fut obligée de retrancher une partie de la pension de Neuré, ce qui irrita tellement celui-ci qu'il composa contre la princesse un libelle dont heureusement les exemplaires furent saisis & retirés, en dédommageant celui qui l'avoit imprimé, ou qui le vendoit, lequel rendit jusqu'au manuscrit, ce qui fit connoître l'auteur de ce libelle. M. Huet (*Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 170. & 171.) dit qu'il avoit connu Neuré à Caen; il le nomme *Michel*, non *Mathurin*; & répéte une partie du récit de Chevreau auquel il renvoie : mais au lieu de dire *in Miscellaneis*, car on a aussi des œuvres mêlées de Chevreau, il devoit dire *in Chevræanis*. L'expression de M. Huet a trompé l'auteur des remarques sur le Dictionnaire de Bayle, qui n'ayant pas été à portée de consulter le *Chevræana* a cru que M. Huet avoit eu dessein de citer les *œuvres mêlées* de Chevreau. (Remarq. sur le Dict. de B. pag. 525.) On peut encore consulter sur Neuré la vie de Gassendi par le pere Bougerel de l'Oratoire, pag. 238. 239. 276. 331. & suiv. 374. & divers endroits de la lettre critique & historique à l'auteur de la vie de Pierre Gassendi, par M. de Lavarde, chanoine de saint Jacques l'Hôpital.

NICOLAS. (Augustin) *Pag.* 200. *col.* 1. *on dit qu*'il a composé une Relation de la derniere révolution de Naples, imprimée à Amsterdam; & c'est tout ce qu'on dit de cet ouvrage. M. l'abbé Lenglet, qui le cite au tome troisiéme de sa *Méthode pour étudier l'histoire*, page 289. édition *in*-4°. de 1735. dit que que cet ouvrage est en italien, & en rapporte ainsi le titre : *Historia ó vero Narrazione giornale dell' ultime rivoluzioni della città è Regno di Napoli, scritta*

da don Agostino Nicolai, consigliere di stato del duca di Lorena, e suo agente in corte Catolica; Amsterd. 1660. *in*-8°.

NIEREMBERG. (Jean Eusebe de) *Pag.* 201. *col.* 2. *lig.* 55. *syllogæ*, lisez *sylloge*.

NISMES. *Pag.* 202. *colonne* 2. *Dans les citations de cet article*, on annonce l'histoire de Nismes par M. Mesnard, qui s'imprime, (dit-on) en 3 vol. *in*-4°. C'étoit ainsi que cette histoire étoit annoncée dans le projet imprimé; mais on sçait aujourd'hui que cette histoire sera en cinq volumes *in*-4°.

NORIS, (Philippe) natif d'Irlande, & docteur en théologie d'Oxford, reçut les ordres sacrés étant encore fort jeune, & fut nommé à la cure de Dundalk, par M. Jean Blakeny patron de ce bénéfice en 1427. Ce fut cette même année que M. Jean Swain, archevêque d'Armach, sur la bonne opinion qu'il avoit conçue de ce sujet, lui donna une permission d'aller finir ses études dans les pays étrangers & d'y demeurer pendant sept ans, à condition qu'il feroit desservir sa cure par un vicaire dont la capacité seroit reconnue. M. Noris ayant outrepassé le tems de sa permission, on lui saisit les deux tiers de ses revenus, en vertu d'un statut porté contre ceux qui s'absenteroient de leurs bénéfices sans dispense légitime. Pendant son séjour en Angleterre, suivant les traces du fameux primat Richard Fitz-Ralph, appellé vulgairement *Radulphus Armachanus*, il se mit à déclamer, même à invectiver contre les ordres mendians, jusqu'au point d'en mériter toute la vengeance. Ce fut en conséquence qu'un Pere Dominicain, nommé Thomas Hore, le dénonça au Pape Eugene IV. à son entrée dans le pontificat, reprochant à cet ecclésiastique son insolence & sa hardiesse criminelle, qui l'avoient poussé à blâmer ce que le S. Siége approuvoit & protegeoit spécialement. Sur cette plainte le pape adressa un ordre aux archevêques d'Armach & de Dublin pour examiner juridiquement cette affaire, & pour lui faire leur rapport touchant les propositions qui avoient scandalisé dans les sermons de l'accusé. Hore se plaignit aussi au roi que M. Nicolas Walsh, bachelier ès loix, avoit empêché l'archevêque de Dublin de promulguer certains écrits apostoliques en faveur des réguliers contre Noris: mais cette accusation se trouva fausse, puisque l'archevêque & le conseil d'Irlande attesterent que lesdites bulles avoient été publiées sans bruit & sans empêchement de la part de qui que ce fût. On ne sçait pas la fin de cette célébre contestation; probablement Noris fut obligé de se soumettre. Etant de retour dans sa patrie, il eut un canonicat dans l'église de saint Patrice, dont il devint ensuite doyen vers l'an 1457. Il passa les sept dernieres années de sa vie dans des infirmités habituelles, & mourut en 1487. dans un âge fort avancé. Balé lui donne les écrits suivans: *Declamationes quædam*; lib. 1. *Lecturæ Scripturarum*; lib. 1. *Sermones ad Populum*; lib. 1. *Contra mendicitatem validam*; lib. 1. & quelques autres traités dont parle ledit Balé, de même que de quelques circonstances de la vie de cet auteur, qu'on n'a pas rapportées. * *Mémoires communiqués* par un sçavant Irlandois.

O

OBRIZIUS. (Robert) *Pag.* 209. *col.* 1. *lig.* 15. *in utrumque Sacramentum*, lisez *in utrumque Testamentum*.

ORICELLARIUS. (Bernard) *Pag.* 219. *col.* 1. *vers la fin de l'épitaphe*; au lieu de *Pontificæ*, lisez *Pontificiæ*.

ORLEANS.

Jean-Philippe d'Orléans, grand d'Espagne de la premiere classe, grand prieur de France, général des galéres, & abbé d'Hautvilliers, diocèse de Reims, est mort à Paris dans la quarante-sixiéme année de son âge, le 16. Juin 1748. Il étoit *fils naturel de feu M. le duc* d'Orléans, régent du royaume, & *de feue* Louise-Victoire-Marie-Magdelene *le Bel de la Boissiere*, comtesse d'Argenton, morte le quatriéme Mars 1748. Il avoit été légitimé par lettres données à Versailles au mois de Juillet 1716. &c. Voyez *le Supplément de* 1735.

OSSAT, (Arnaud d') cardinal, &c. *Dans le Moreri on le dit* né à Cassagnabere, village du comté d'Armagnac, près d'Auch. Dans un acte tout écrit de sa main, signé de Ossat, passé à Leitoure le 22. Avril 1559. (il avoit 22. ans) il s'exprime ainsi: *Traité fait entre Jehan de Perez, marchand de la ville & cité de Lectoure d'une part, & M. Arnaud Ossat de la Nogue en Maignac*, d'autre part, &c. La Nogue en Maignac semble donc être le nom du lieu de la naissance d'Ossat. *On ajoute dans le Moreri qu'*au sortir de ses études, il fut précepteur d'un jeune gentilhomme nommé Castelnau de Magnoac, de la maison de Marca, avec lequel on l'envoya à Paris. Par le traité dont on vient de parler, fait à Leitoure le 22. Avril 1559. Ossat s'engage *à conduire à la ville & université de Paris* Jehan de Perez fils du susdit marchand, *& là l'entretenir de bonne nourriture & doctrine pour le temps & espace de deux années, & autre temps qui sera accordé entre parties, & pendant ledit temps l'entretenir en bon pere de famille... moyennant la somme de cent dix livres pour chacune année, pour la nourriture & doctrine, sans en ce comprendre accoustremens, livres, ni aultre despense qu'il conviendra faire oultre la nourriture & doctrine.* D'Ossat partit en effet avec Jean Perez fils, comme nous le voyons 1°. par le *Rolle* (tout écrit de sa main) de la dépense qu'il fit pour son disciple au voyage de Paris jusqu'au moment où ils y prirent logement. Ce *rolle* extrêmement circonstancié, où la dépense la plus légere est marquée jour par jour, est signé *de Ossat*; 2°. par les quittances données par le même selon les payemens qui lui étoient faits de la somme convenue; 3°. par une lettre originale encore écrite de Paris le sixiéme de Juin 1561. pour supplier derechef M. Perez de Leitour d'envoyer ordre à son fils de retourner, lui d'Ossat ayant des raisons (qu'il avoit dites en d'autres lettres) *pour me décharger*, dit-il, *de cette charge que je ne puis porter*; 4°. par une seconde lettre originale de Paris, le 29. Juin même année 1561. par laquelle répondant à ce que M. Perez de Leitoure lui avoit marqué des raisons qui l'empêchoient de venir chercher son fils o... le faire revenir à Leitoure; d'Ossat consent à le garder encore quelque tems aux mêmes conditions. Cette lettre est pleine de bon sens & de religion; 5°. par une lettre précédente écrite au même de Paris le 13. Mai 1560. où il rend compte à M. Perez des dispositions de son fils, & de la maniere dont il l'instruisoit: on voit par cette lettre que d'Ossat avoit encore deux disciples qu'il estimoit, & qu'il qualifie *vertueux & diligens.* Nous avons entre les mains les piéces originales citées dans cet article, & quelques autres lettres aussi originales de M. d'Ossat.

OSTERMANN. (André, comte d') *Pag.* 244. *col.* 1. *vers la fin de l'article*, Siberi, *lisez* Sibérie.

P

PALLU, (Victor) médecin, &c. *Pag.* 230 *colon.* 2. Outre les écrits de ce célébre médecin, cités à son article, nous trouvons encore le suivant, dans le catalogue de la bibliothéque de feu M. Burette, tome second, page 837. nombre 7756. *Stadium Medicum ad Lauream Scholæ Parisiensis, emensum à* Victore Pallu *annis* 1628. 1629. 1630. à Paris, Camusat, 1630. *in*-8°.

PARDIEU, nom d'une noble famille en Norman-

die, dont les seigneurs d'Avréménil sont une branche. Ses armes sont *d'or au lion de gueules.* Le premier de cette maison dont on ait connoissance est Henri de Pardieu, chevalier qui favorisa par ses bienfaits l'établissement des Cordeliers d'Evreux l'an 1260. Il fut inhumé devant le grand-autel de cette église avec *Jeanne* de Aliz sa femme, & *Jeanne* de Pardieu leur fille. On trouve dans la généalogie que M. le comte de Boulainvilliers a faite de cette maison, Robert de Pardieu & *Marie* de Bonneval son épouse en 1316. On n'a rien découvert de la suite de cette généalogie jusqu'à

I. Nicolas ou Colart de Pardieu, qui épousa l'an 1400. *Perrette* d'Assigné. Il eut d'elle trois garçons: 1. *Robert* de Pardieu II. du nom, chevalier, qui épousa vers l'an 1421. *Guillemette* Roussel, de laquelle il eut *Jean* de Pardieu, mort sans postérité; 2. Nicolas de Pardieu II. du nom, *qui a fait la branche des seigneurs de* Maucomble, qui suit; 3. Martin de Pardieu, *qui a donné l'origine à la branche des barons de* Bouteville *& d'*Escotigni, *de laquelle sont venus les seigneurs d'*Avréménil, *rapportée ci-après.*

II. Nicolas de Pardieu II. du nom, chevalier, seigneur du Til, fut marié l'an 1426. avec *Colette* d'Entremont, dame de Grattepance.

III. Nicolas de Pardieu III. du nom, chevalier, seigneur du Til, de Grattepance, épousa l'an 1448. *Marguerite* le Moine, dame de Forestel, fille de *Nicolas* le Moine & de *Marguerite* de Flocques, sœur de Jeanne de Flocques, femme de Gilles de Saint Simon, bailli & gouverneur de Senlis, dont le fils Guillaume de Saint Simon fut présent & signa au contrat de mariage. Nicolas de Pardieu eut pour fils

IV. Antoine de Pardieu, chevalier, seigneur du Til, de Grattepance, de Forestel, qui fut marié avec *Guillemette* du Croc. Il est le premier qui a possedé la terre de Maucomble, qu'il eut l'an 1505. du chef de sa femme, il fut pere de

V. Noble homme Antoine de Pardieu II. du nom, seigneur de Maucomble, Grattepance, qui fut marié l'an 1522. avec *Françoise* de Pardieu sa cousine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* de Pardieu, seigneur de Bouteville. Il vivoit encore en 1560. & eut pour fils

VI. Noble homme Adrien de Pardieu, seigneur de Maucomble, Grattepance, Bailly-en-Riviere, Semeule, capitaine du port de mer de Criel, épousa par contrat le 25 Juin 1559. *Marguerite* de Bussi, fille de *René* de Bussi, seigneur de Berville, Gournai & Henonville. Il fut exemté de la comparution & contribution du ban & arriére-ban par lettres royaux datées du 18 Avril 1588. Les enfans qu'il eut furent Jacques de Pardieu, qui suit; *Hélene* de Pardieu, femme d'*Antoine* de Grouches, chevalier, seigneur de Mortcourt & de Bacouel; *Marguerite*, mariée avec *N.* des Essarts, seigneur d'Aubigny.

VII. Noble seigneur Jacques de Pardieu, châtelain de Bailly en Riviere, seigneur de Maucomble, Grattepance, Saint Aignan, lieutenant des gendarmes du comte de Saint Pol, épousa en premieres noces *Diane* de la Haye, fille de *Jean* de la Haye, seigneur de Chanteloux, de laquelle il n'eut point d'enfans; il se remaria par contrat passé le 7 Juillet 1606. avec *Françoise* du Bec, dame de Vaudencourt, fille & héritiere en partie de messire *Georges* du Bec, baron de Boury, neveu de Pierre du Bec, qui a fait la branche des marquis de Vardes. Jacques de Pardieu étoit mort le 13 Novembre 1619. que sa veuve obtint du roi des lettres de gardenoble de ses enfans. De ce mariage il eut 1. *François* de Pardieu, mestre de camp de cavalerie, mort à l'armée sans avoir été marié l'an 1644; 2. Jacques de Pardieu, qui suit; 3. *Marguerite* de Pardieu, mariée le 12 Mai 1624. avec *Jean* de Boulainvilliers, marquis de Saint Saire; 4. *Elisabeth*, supérieure des Ursulines à Eu; 5. *Catherine*, religieuse à l'hôpital de Vernon, & depuis abbesse de . . .

VIII. Jacques de Pardieu II. du nom, marquis de Maucomble, baron de la Heuse, châtelain de Bailly-en-Riviere, seigneur de Grattepance, capitaine de cavalerie, rendit des services au roi, suivant des certificats des années 1642, 1644 & 1650. Il épousa par contrat le 3 Novembre 1647. *Marie-Gabrielle* de Fautereau, fille de *Nicolas* de Fautereau, marquis de Meinieres, baron de Villers, de laquelle il eut nombre d'enfans, dont il n'y a eu que Louis qui suit qui se soit marié.

IX. Louis de Pardieu, marquis de Maucomble, seigneur de Bailly-en-Riviere, Grattepance, épousa par contrat du 16 Avril 1687. *Marie* le Veneur fille de *Henri* le Veneur, comte de Tillieres & de Caronges, & de *Claude* de Rouhaut. Il eut de ce mariage deux filles, *Marie-Catherine* de Pardieu, mariée le 10 Mai 1703. par dispense de Rome homologuée à l'officialité de Rouen le 3 du même mois avec *Henri-Charles* le Veneur, seigneur de Cesseville son cousin, capitaine de cavalerie au régiment des Cravates, fils de *Charles* le Veneur, & d'*Elizabeth* des Mazin; 2. *Louise* de Pardieu, mariée en 1715. à *Jacques*, comte d'Osmont, seigneur de Médavi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOUTEVILLE, & des seigneurs d'AVRE'ME'NIL.

II. Martin de Pardieu, chevalier, troisiéme fils de Nicolas ou Colart de Pardieu, & de *Perette* d'Assigné, étoit marié en 1456. avec *Marie* de Sauran, fille unique & héritiere de *Robert* de Sauran, chevalier, seigneur de Bouteville, baron d'Escotigni. Il eut pour fils unique

III. Robert de Pardieu II. du nom, chevalier, seigneur de Bouteville & d'Escotigni, qui a été marié avec *Jeanne* du Sel, fille & héritiere d'*Hector* du Sel, chevalier, seigneur de Mesi: on ignore dans quelle année il a contracté ce mariage, il est enterré aux Feuillans d'Ouville en Caux avec sa femme: il eut d'elle 1. Nicolas de Pardieu, qui suit; 2. *Hector* de Pardieu, qui épousa *Jacqueline* Aname, vivant l'an 1496. qui n'a point laissé de postérité; & 3. *Gillette* de Pardieu, femme de *Jean* de Sandouville, seigneur d'Onneville.

IV. Noble homme Nicolas de Pardieu II. du nom, baron de Bouteville, & d'Escotigni, seigneur de Mesi, vivoit en 1542. Il épousa 1°. *Antoinette* de Sanguin, sœur du cardinal de Meudon, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Audeberte* de Pisseleu, fille de *Jean* de Pisseleu, chevalier, seigneur de Fontaines-Lavagan, & de *Jeanne* de Dreux de la maison de France. Ses enfans furent Nicolas de Pardieu, qui suit; Christophe de Pardieu, *dont on verra la postérité ci-après;* & *Françoise* de Pardieu, femme d'*Antoine* de Pardieu, seigneur de Maucomble, son cousin au quatriéme degré, desquels sont venus les marquis de Maucomble.

V. Noble homme Nicolas de Pardieu, seigneur de Mesi, Secquense, Villepoix, écuyer tranchant de madame Marguerite de France, fille unique du roi François I. vivoit en 1553. comme on le voit par un acte qu'il passa avec Christophe de Pardieu son frere le 12 Octobre 1553. Il fut marié avec *Françoise* de Chennevelle, dame de Bouelle, de laquelle il eut *Charles* de Pardieu, mort sans postérité avant le 16 Avril 1602; & Gui de Pardieu, qui suit. Ils eurent l'un & l'autre pour tuteurs Christophe

de Pardieu, seigneur de Bouteville leur oncle, & Adrien de Pardieu, seigneur de Maucomble leur cousin au cinquiéme degré, suivant des actes des 20 Novembre, 7 Décembre & 7 Juillet 1560.

VI. Noble homme Gui de Pardieu, seigneur de Bouelle, Néelle, épousa par contrat passé le 25 Août 1583. *Marie* du Moucel, fille & héritiere en partie de *Jean* du Moucel, vicomte héréditał de Blosseville, qui apporta à son mari la terre d'Avréménil. Il mourut en 1624. & fut pere de

VII. François de Pardieu, chevalier, seigneur d'Avréménil, Baptiste, Bouelle, capitaine d'infanterie, qualifié de haut & puissant seigneur, qui épousa par contrat le 4 Juin 1624. *Marie* de Bailleul, fille de noble seigneur *Charles* de Bailleul, seigneur dudit lieu, de laquelle il eut 1. Charles de Pardieu, qui suit; 2. *Louis* de Pardieu, seigneur de la Motte, vivant l'an 1663; 3. *André* de Pardieu, seigneur de Canteville, qui étoit au service en 1668; 4. *Jacques* de Pardieu, seigneur de Franquené, lieutenant de roi dans l'isle de saint Domingue, qui servit en brave homme & fut tué à la descente que les Anglois & les Espagnols firent dans cette isle; 5. *Marguerite* de Pardieu, mariée avec *Jean* Diel, écuyer, sieur de la Fosse.

VIII. Charles de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Bouelle, Baptiste & autres lieux, capitaine de cavalerie a épousé par contrat passé le 7 Juin 1661. *Constance-Hippolyte* de Montigni, fille de *Philippe* de Montigni, chevalier, vicomte de Dreux, baron de la Coudraye, seigneur de Longpré, Hangest, maître-d'hôtel ordinaire du roi, capitaine des gardes de M. le duc de Longueville, gouverneur de Dieppe. Leurs enfans furent Philippe de Pardieu, qui suit; *Guillaume* de Pardieu, dit *le chevalier d'Avréménil*, officier de marine; *Joseph* de Pardieu, capitaine de cavalerie; & *Anne-Marie* de Pardieu, mariée l'an 1683. avec *Jean* de Clerci, chevalier, seigneur d'Angien, Billeron & autres lieux.

IX. Philippe de Pardieu, chevalier, marquis d'Avréménil, seigneur de Bouelle, de Blancmenil, la Motte-Aubreton, ci-devant colonel d'infanterie, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, a épousé par contrat l'an 1700. *Geneviéve* de Sommery, de laquelle il a eu *Philippe* de Pardieu, mousquetaire, mort sans être marié en 1723. âgé de 21 ans; Louis-François-Joseph de Pardieu, qui suit; *Constance* de Pardieu, mariée en 1724. avec *Louis-Augustin* de Canonville, marquis de Raffetot, seigneur du Plessis-Chivrai, de Gœurs, Vignacourt; & *Françoise-Charlotte* de Pardieu.

X. Louis-François-Joseph de Pardieu, chevalier, comte d'Avréménil, chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis, marié avec *Gabrielle-Elizabeth* de Beauvau, fille de *Gabriel-Henri* de Beauvau, marquis de Montganger, comte de Crissé, autrefois capitaine des gardes du corps de Philippe fils de France, duc d'Orléans, frere unique du roi Louis XIV. & de *Marie-Magdelene* de Brancas, fille de *Louis-François* de Brancas, duc de Villars. Les enfans du comte d'Avréménil sont: *Louis-Elizabeth* de Pardieu, né le 23 Avril 1739; & *Charlotte-Candide* de Pardieu, née le 21. Avril 1741. morte.

BRANCHE DES BARONS DE BOUTEVILLE & D'ESCOTIGNY.

V. Christophe de Pardieu, second fils de Nicolas de Pardieu & d'*Audeberte* de Pisseleu, fut marié l'an 1540. avec *Anne* de Cler, fille de *Georges* de Cler & d'*Isabelle* de Mailly sa seconde femme. Ses enfans furent François de Pardieu, qui suit; *Magdelene*, mariée l'an 1554. avec *Pierre* du Fay, seigneur de la Mésengere; *Anne*, mariée avec *Pierre* du Tot, seigneur de Gonfreville l'an 1559; & *Claude*, femme de *François* de Quieremont, seigneur d'Heudreville.

VI. François de Pardieu, baron de Bouteville & d'Escotigni, mort l'an 1591. avoit épousé 1°. *Marie* Lelieur, seigneur de Brennetot: 2°. *Jourdaine* de Pellevé, sœur du cardinal de Pellevé, de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il eut du premier lit *Centurion* de Pardieu, baron de Bouteville & d'Escotigni, qui fut tué en duel par le seigneur de Wailly: il avoit été marié avec *Judith* de Clermont d'Anjou, fille de *Georges* de Clermont II. du nom, marquis de Gallerande, de laquelle il eut François de Pardieu, qui suit; *Léonor* de Pardieu, baron d'Escotigni, mort jeune; & *Jourdaine* de Pardieu, morte à Paris sans alliance l'an 1622.

VII. François de Pardieu, baron de Bouteville & d'Escotigni, ne fut point marié & périt comme son pere: il fut tué en duel par le sieur de Saint Illiers, frere du seigneur de Fontaine-Martel, & en lui finit cette branche des barons de Bouteville de la maison de Pardieu.

Valentin de Pardieu, si célébre dans les guerres de Flandres, étoit un cadet de cette maison, duquel on n'a point de généalogie suivie, cette branche cadette ayant passé en Flandres où elle s'est établie. Valentin de Pardieu étoit fils de *Jean* de Pardieu, dont l'épitaphe est ci-après, & d'*Antoinette* Duprey sa femme. Dans l'église des Jacobins de saint Omer, dans la chapelle de sainte Catherine, est l'épitaphe suivante.

Cy gît noble homme Jean de Pardieu *sieur de la Motte, ayant eu long-temps marge honorable de gens de cheval & de pied, tant de l'empereur que du roy, lequel mourut surintendant des fortifications de Hesdin, vers le 24. Décembre* 1554.

Valentin de Pardieu son fils, appellé aussi sieur de la Motte, ayant été mené fort jeune en Flandres par son pere, s'étoit attaché au service de l'empereur Charles V. Il servit dans les guerres étrangeres, puis dans les premieres guerres contre les Protestans qu'il haïssoit extrêmement; il quitta le parti du roi d'Espagne, & se mit durant quelque tems au service des Etats Généraux, il ne fut néanmoins jamais opposé au parti des Royalistes, ausquels il se réunit presque aussitôt avec beaucoup d'autres; & pour justifier sa conduite & prévenir les reproches d'inconstance & de légéreté qu'on auroit pu lui faire, il publia un manifeste par lequel il disoit qu'il avoit embrassé le parti des Confédérés, trompé par les Etats, dont l'autorité est très-grande en Flandres, & qui lui avoient fait entendre qu'ils n'avoient pris les armes que pour la défense de la liberté publique; qu'il n'étoit pas le seul qui y eût été pris, que les Etats avoient fait donner tous les seigneurs dans le même piége, que la noblesse y avoit ensuite entraîné le Clergé comme malgré lui, & que le peuple s'étoit aisément laissé persuader par le Clergé dont il avoit suivi l'exemple. Ce seigneur étoit dans l'armée flamande en qualité de grand-maître de l'artillerie, a la défaite de Giblon; le mauvais succès de cette journée lui avoit attiré en passant par la Flandres quelques mortifications de la part des Gantois. Il en fut piqué, & pour s'en venger il se retira à Gravelines, dont il se rendit maître, aussi bien que des troupes qui y étoient en garnison. Ensuite par l'entremise de l'évêque d'arras & de l'abbé de saint Guilain, il fit sécrettement sa paix avec Philippe II. roi d'Espagne, qui l'assura du pardon du passé par les lettres qu'il lui adressa datées de Madrid le 13. Octobre, & qui lui accorda le même pouvoir de traiter avec les autres seigneurs aux conditions qu'il

jugeroit les plus raisonnables. Il sçut bien s'en servir dans la suite, il négocia avec le baron de Montigni, le sieur de Héese & plusieurs autres, & en leur promettant des sommes considérables il les détacha du parti des Etats, & les fit entrer dans celui des Espagnols. Il fut tué en 1595. au siége de Dourlens à la tête de l'artillerie espagnole fort regreté des Espagnols: le roi d'espagne venoit de le créer comte d'Ekelbeke, il étoit âgé de plus de 65 ans. Il avoit acquis des biens considérables, qui après sa mort tombérent dans des mains inconnues, n'ayant point laissé d'héritier; car de deux femmes de grande condition qu'il avoit épousées, il n'eut point d'enfans qui lui survécurent. Son corps fut d'abord transporté à Arras, de-là dans l'église de saint Omer, & fut ensuite enterré avec pompe dans le chœur de saint Villebrord à Gravelines, dont il avoit été gouverneur pendant 22. ans. Voici son épitaphe:

Dans l'église de Gravelines à main gauche du chœur contre un pilier est sur un tombeau élevé sur quatre piliers, un chevalier représenté priant, armé & vêtu d'une cote d'armes de ses armes; le tout de marbre blanc, derriere & devant lui sont quatre écussons représentant ses armes & celles de ses alliances, & au-dessous est écrit:

Cy-devant gît messire VALENTIN DE PARDIEU, *sieur de la Motte, chevalier de S. Jacques, en son vivant, gouverneur de cette ville pour le roi Catholique, général de l'artillerie, commendeur de Esteppa, colonel d'infanterie, comte d'Ekelbeke, lequel mourut au siége de Dourlens le* 8 *Juillet* 1595.

PRIEZ DIEU POUR SON AME.

PARTHENIO LACISIO. (Antonio) *Pag.* 239. au troisiéme vers, *Lesbiocas*, lisez *Lesbiacas*.

PARVILLIER (Adrien) *Pag.* 240. *col.* 2. à la fin de l'article, *Mosenti*, lisez *Mosantii*.

PAUL DE FLORENCE. *Pag.* 245. *col.* 1. *lig.* 5. ce Catalogue, *lisez* ce Dialogue.

PAUL DE TOUS LES SAINTS, Carme de la réforme de sainte Thérese, né à Cologne le 25 Janvier 1611, mourut dans la même ville le 17 de Décembre de l'an 1683. Il a écrit en allemand, l'*Histoire des miracles de Notre-Dame de Mont-Carmel:* cet ouvrage a été imprimé à Vienne en 1664. *in*-8°. Le même a composé en latin 1. *Clavis aurea thesauri Partheno-Carmelitici, seu de antiquitate, origine, beneficiis, privilegiis, confraternitatis sacri scapularis*, à Vienne, 1669. *in*-4°. Cet ouvrage est une preuve du zéle de l'auteur pour son ordre, & apparemment aussi un fruit de sa piété. 2. La vie du Bienheureux Jean de la Croix; en latin, en 1675. *in*-8°. à Gretz ou Graetz. Nous avons en françois plusieurs vies du même saint, qui après avoir été Carme mitigé, fut le premier religieux de la réforme, qu'il embrassa par les conseils de sainte Thérese, au lieu de l'institut des Chartreux qu'il avoit dessein de suivre. Il a soutenu la nouvelle réforme par son zéle & par son exemple, comme l'auteur de sa vie le prouve assez au long. 3. L'édition du tome 4e. des ouvrages du vénérable pere Jean de Jesus-Marie, religieux du même ordre: ce tome 4e. fut imprimé en 1650. à Cologne. 4. Le pere Paul a recueilli aussi tous les ouvrages d'un autre de ses confreres, le pere Thomas de Jesus, religieux Espagnol, dont les écrits qui sont en grand nombre, avoient paru séparément. L'édition du pere Paul est en trois volumes *in-folio*, à Cologne, ornée de préfaces de l'éditeur, que l'on dit très-sçavantes. Vous pouvez consulter sur cela la bibliothéque des écrivains des Carmes de la Réforme, donnée en latin par le pere Martial de saint Jean-Baptiste, religieux du même ordre, & imprimée à Bourdeaux en 1730. *in*-4°. *Voyez* les pages 245, 313, 409 & 417. Ce Bibliothécaire ne nous apprend point quel étoit le nom de famille du pere Paul de tous les Saints; & ce défaut est assez commun dans son ouvrage.

PEDIUS. (Quintus) *Pag.* 247. *col.* 2. *à la fin de l'article*, Moralin, *lisez* Morabin.

PELEUS) Julien) *Pag.* 249. *col.* 1. *lig.* 9. Paleus, *lisez* Peleus.

PERPINIEN. (Pierre-Jean) *Pag.* 253. *col.* 2. *lig.* 48. *eloquium*, lisez *elogium*.

PERRIER. (Nicolas) *Pag.* 255. *col.* 1. *à la fin de l'article*, l'histoire des *Commentaires*, lisez des *Commentateurs*.

PERRONET. (Denys) *Pag.* 256. *col.* 1. *ligne* 26. *Tractatus* DE *Arnoldi*, &c. effacez *de*.

PESSELIERE ou PASSELIERE (Pierre) moine de l'abbaye de saint Germain d'Auxerre, né, comme on croit, au village de Gurgy, à une lieue & demie de la même ville, vivoit au milieu du seiziéme siécle, & fut prieur de cette maison depuis l'an 1544. jusqu'en 1597. Il est auteur des traités suivans. 1. Traduction du traité de saint Jean Chrysostôme, *Quod nemo læditur nisi à seipso*. A Paris, chez Adam Saulnier 1543. *in*-8°. Du Verdier cite cette traduction dans sa bibliothéque françoise: la Caille en parle aussi dans son histoire de l'imprimerie de Paris, page 117. M. Papillon dit que la Caille nomme le traducteur *Basseliere*, & l'en reprend: mais nous y lisons *Pesseliere* & non *Basseliere*. 2. Ode latine de sept strophes, à la tête de l'institution de la Femme Chrétienne de Louis Vivés, traduite par Pierre de Changy, à Lyon, 1543. *in* 16; & dans le même volume un dizain sur la mort de Pierre de Changy. 3. Il publia le premier la vie de saint Germain, écrite en vers par Héric au neuviéme siécle. (*Vita sancti Germani, auctore Herico, monaco Benedictino, edita studio Petri Pesselerii, Antissiodorensis Cœnobitæ*,) à Paris, chez Simon Colines, 1543. *in*-8°. 4. Il donna aussi au public le commentaire de Claude de Turin sur l'épître de saint Paul aux Galates, dans l'opinion que c'étoit l'ouvrage d'un Claude d'Auxerre: ce commentaire est dans la bibliothéque des Peres. M. l'abbé Papillon dans sa bibliothéque des auteurs de Bourgogne, lui attribue le livre des miracles de saint Germain, publié par le pere Labbe dans sa nouvelle bibliothéque des manuscrits tome 1. page 531. (*Liber II. de miraculis sancti Germani, quæ in ejus vitâ omiserat Hericus Altissiodorensis.*) Mais ce livre, dit M. l'abbé Lebeuf, est surement du moine Héric. Voyez la bibliothéque des auteurs de Bourgogne, par feu M. l'abbé Papillon, *in-folio* tome 2e. & les Mémoires de M. l'abbé Lebeuf, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'Auxerre, *in*-4°. tome 2e. page 505. & tome 1. page 608. M. Lebeuf a fait imprimer de Pesseliere une note parmi les preuves de son histoire de la prise d'Auxerre page XI.

PETIT (Jean) docteur en Théologie &c. *Dans le Supplément de* 1735. on a tâché de prouver que Jean Petit n'a point été Cordelier, & on donne sur cela l'extrait d'un Mémoire fourni par le pere Mercier, religieux du même ordre. Cependant plusieurs critiques assurent que le pere Mercier s'est trompé. Voici ce que je lis dans le *Ducatiana* partie premiere, page 201. « Jean Petit fut successivement avocat, conseiller & maître des requêtes du duc de Bourgogne, à différens gages de ce prince, en ces trois qualités; & c'est peut-être sur quoi *Sponde* aura osé assurer que Jean Petit n'étoit point Cordelier. Il l'étoit pourtant, & pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jetter les yeux sur les pages 102, 113 & 156. du 2e. tome du journal du

» régne de Charles VI. » Ce que M. le Duchat appelle le 2e. tome du journal de Charles VI. est *l'état des* officiers & domestiques de Philippe le Hardy, de Jean & de Philippe le Bon, ducs de Bourgogne. On y lit en effet pag. 102. » Maître Jean Petit, Cordelier, docteur en Théologie, » conseiller de M. le Duc, par ses lettres données » à Paris le 20 Février. Et aux notes : il avoit » 100 francs par an de pension, &c. page 113. on » dit la même chose : » & page 156. il est mis au nombre des conseillers-avocats du duc, & cependant, il est dit : *Maître Jean Petit, Cordelier, 20 francs de gages.* Jean-Albert Fabricius dans sa bibliothéque des écrivains de la moyenne & basse latinité livre IX. pag. 328 & 329. parle aussi de Jean Petit, mais il ne lui donne pas le titre de Cordelier. (*Joannes Parvus, consiliarius ducis Burgundiæ, doctor in Theologiâ & canonicus Parisiensis, defunctus ante annum* 1413. &c.) Fabricius n'avoit pas consulté l'état qui est imprimé à la suite du journal de Charles VI. cité plus haut.

PETIT. (Paul) *Pag.* 257. *col.* 2. lig. 4. *Virgile Vrai*, lisez *Virgile Virai.*

PETITOT (François) huissier au parlement de Bourgogne, naquit à Dijon le premier de Septembre de l'an 1655, & mourut dans la même ville le onziéme de Novembre de l'année 1735. Il étoit âgé de 80 ans. Il est auteur de la continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne, imprimée sous ce titre » Continuation de l'histoire du par» lement de Bourgogne, depuis l'année 1649. jus» qu'en 1733. contenant les noms, les surnoms, » qualités, armes & blasons des présidens, cheva» liers, conseillers, avocats & procureurs géné» raux, & des greffiers qui y ont été reçus dans » cet intervalle. » A Dijon, chez de Fay 1733. *in-folio.* Cet ouvrage est dans le même goût que celui de Palliot, dont il est la continuation. Il commence par un précis des derniers édits, & des déclarations du roi ; on y joint un extrait des réglemens faits par le même parlement. On voit dans la seconde partie, les noms, surnoms, qualités, les armes & le blazon des premiers présidens, des présidens à mortier, des abbés de Citeaux conseillers nés en ce parlement, des chevaliers d'honneur, & autres ci-dessus dénommés. L'auteur de cette continuation assure que si l'on n'y trouve pas des portraits & des descriptions aussi chargées d'éloges que celles qui se trouvent dans la premiere partie, il ne faut imputer cette sécheresse, ni à la matiere de l'ouvrage, ni aux intentions de l'auteur ; mais qu'il faut l'attribuer à la modestie des officiers du parlement de Bourgogne, qui ne lui ont pas permis de faire des éloges.

François Petitot étoit pere de *Simon* Petitot, qui en 1721. a fait imprimer *in-8°.* à Lyon, chez André Laurens, l'ouvrage intitulé : *L'idée générale d'une machine hydraulique de nouvelle invention, exécutée à Lyon sur le fleuve du Rhône, pendant l'année* 1730. Cet écrit a été approuvé par messieurs les échevins de Lyon, & par messieurs de l'académie des sciences & belles-lettres de cette ville. * Voyez la *bibliothéque des auteurs de Bourgogne*, par feu monsieur l'abbé Papillon, chanoine de la Chapelle-au-Riche à Dijon, *in-folio*, tome 2e. page 148. & le *Journal des Sçavans*, imprimé à Paris, mois d'Août 1734. pages 1394. & suivantes, de l'édition *in-12.*

PETITPIED, (Nicolas) neveu de Nicolas Petitpied, *duquel on a donné un article dans le Supplément de* 1735. naquit à Paris le 4 Août 1665. d'une famille honnête & chrétienne. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fit sa licence avec distinction, & prit en 1692. le bonnet de docteur de la maison & société de Sorbonne. Dès 1701. il fut fait professeur de l'Ecriture Sainte dans les écoles de Sorbonne. La même année 1701. ayant signé avec 39 autres docteurs le fameux cas de conscience, dont on a publié l'histoire en huit volumes *in-12.* il reçut le 6 Avril 1703. un ordre de sa majésté qui l'exiloit à Beaune. Voyez sur cela le tome 1. & le tome 6. de l'histoire du cas de conscience. Quelque tems après il quitta Beaune, & rendit compte à M. de Vaubreuil son frere des motifs qui lui avoient fait prendre ce parti. Sa lettre a été imprimée. Le lieu de sa retraite fut d'abord fort secret. Il se retira ensuite en Hollande, où il étoit dès 1705. & où il est demeuré jusqu'en 1718. qu'il eut la permission de venir a Troyes & ensuite à Paris. En 1719. au *prima Mensis* de Juin, la faculté de Théologie, d'un consentement unanime, rétablit M. Petitpied dans la place de docteur, & dans tous les droits & fonctions qui y sont attachés, & il alla sur le champ prendre séance selon son rang d'ancienneté. Le 6 suivant, il fut rétabli dans la maison de Sorbonne ; mais dès le mois de Juillet la conclusion de son rétablissement fut batonnée. M. de Lorraine évêque de Bayeux, dont M. Petitpied étoit le théologien, étant mort le 9 Juin 1728. on vint le 12 suivant chez M. Petitpied dans le dessein de l'arrêter ; mais il se sauva, se retira de nouveau en Hollande, obtint son rappel en 1734. & vécut toujours depuis à Paris, où il est mort le 7 Janvier 1747. a cinq heures du matin, sur la paroisse de S. Roch. On a de ce docteur un grand nombre d'ouvrages, tant en latin qu'en françois.

PEYRAREDE (Jean de, ou Jean de la) *On en parle dans le Supplément de* 1735. mais on prétend qu'on s'est trompé en mettant sa naissance le 14 Mai 1571. En effet la Peyrarede n'ayant guéres vécu au-delà de 1660 ou 1661, comme le dit M. de la Monnoye, & étant mort, selon d'autres, avant l'âge de 80 ans, il ne pouvoit être né en 1571. Costar parle ainsi de cet auteur, dans son *Mémoire des Gens de Lettres vivans* en 1655. imprimé dans les Mémoires de littérature du pere Des Moletz, tome 2e. partie 2e. « Peyrarede, gen» tilhomme Gascon. Il fait fort bien des vers la» tins. Il entend aussi fort bien les poëtes Latins, » sur lesquels il fait plusieurs corrections de son » bel esprit. Il a eu pour précepteur domestique, » Caméron qui étoit un des premiers hommes de » son siécle. Il est réduit présentement à expliquer » les poëtes aux gens de condition. Il a achevé les » vers non achevés de Virgile, qu'il a fait impri» mer avec plusieurs de ses épigrammes. M. Gro» tius fait mention honorable de lui dans ses let» tres. » Voici ce qu'en dit M. de la Monnoye, note sur l'article 1490. des Jugemens des Sçavans de M. Baillet. « C'est dommage que les poësies de » la Peyrarede n'ayent point été recueillies en un » corps, & imprimées. Ses hémistiches latins, faits » pour achever ceux que Virgile a laissés impar» faits, marquent tout ensemble & de la justesse » d'esprit & de la vivacité. » M. Huet dans son *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 168. après avoir loué Gabriel Madelenet, bon poëte Latin, ajoute : *Nec multo inferiorem posuerim Peyraredum, qui doctorum hominum frequentabat domos, & sæpè mecum differebat de poëticis rebus, quas nec infeliciter tractabat ipse, & inter cujus lucubrationes eæ celebrantur præcipuè, quibus versus Virgilii imperfectos complere tentavit.*

PEYRAT (Guillaume du) *Supplément de* 1735. *pag.* 52. *col.* 1. *Ajoutez* à ses ouvrages : *Les Essais poëtiques de Guillaume du Peyrat, gentilhomme Lyonnois, A très-valeureux & illustre*

seigneur

seigneur Anne d'Anglure, baron de Givry, & maréchal de camp de la cavalerie légere de France. A Tours, chez Jamet Mettayer, 1593. *in-16.* ou petit *in-12.* Ces poësies, presque toutes amoureuses, & souvent obscènes, sont de la jeunesse de l'auteur, qui changea dans la suite de profession, de sentimens & de conduite. Dans les poësies de Guy de Tours, il y a une ode qui lui est adressée. Du Peyrat & lui avoient fait amitié durant le séjour de l'un & de l'autre à Tours. Du Peyrat a été loué aussi par *Ferrante Guisone*, Italien, Gilles Durant, sieur de la Bergerie, Philippe Desportes, Jean Dorat, Roland Brisset, Antoine Mornac, & par plusieurs autres.

PFAF. (Jean-Christophe) *Pag. 262. col. 1. ligne 5.* 1620. *lisez* 1720.

PHILIPPI. (Victor, comte de) *Pag. 268. col. 1. ligne 36.* come, *lisez* comte.

PHILIPPY. (Jean) *Pag. 269. col. 1. ligne 27. œitatis*, lisez *ætatis.*

PHILIPS, (Jean) poëte Anglois, fils d'*Etienne* Philips, docteur & archidiacre de Salop, ville située au milieu de l'Angleterre, naquit à Bampton dans le comté d'Oxford le 30. Décembre 1676. Après avoir été instruit dans la grammaire, il fut envoyé au college de Winchester, où il ne tarda pas à enseigner lui-même les langues grecque & latine. Ce fut pendant qu'il étoit dans cette université, qu'il s'attacha en particulier à la lecture de Milton, & qu'il observa sa maniere d'imiter & de traduire les anciens. Il n'étudia pas avec moins d'attention l'élégance & la force de sa langue maternelle; mais, à l'exemple de Milton, son auteur favori, il cherchoit à s'enrichir des termes propres, expressifs, harmonieux du vieux langage dont il connoissoit toutes les richesses & les propriétés. Dans cette vue il lut Chaucer & Spencer, & il ne fit pas difficulté de faire revivre dans ses écrits quelques mots, quelques phrases même qui pouvoient embellir son style. Il étoit aussi bon physicien, & très-versé de plus dans la connoissance des antiquités, surtout de celles de sa patrie. Ses grands talens & ses belles qualités le firent estimer & aimer de ceux qui tenoient le premier rang dans l'état & dans la république des lettres. Invité de venir à Londres par plusieurs seigneurs de cette ville, son mérite lui procura l'estime & la faveur de Robert Harley, comte d'Oxford, & de Henri Saint Jean, comte de Boolinbroke, l'un & l'autre très-distingués par leurs talens & leurs lumiéres. L'empressement avec lequel Philips étoit recherché, & la réputation qu'il s'acquit, ne diminuérent rien en lui de sa modestie, de sa bonté, & de son désintéressement. Il étoit d'un caractére doux & prévenant, généreux & noble dans tout ce qu'il faisoit. Personne n'a rempli les devoirs de la nature & de la société, & ceux de fils, de citoyen & d'ami avec une plus grande exactitude. Mais sa santé s'affoiblit de bonne heure; &, après une longue maladie, il mourut à Hereford le 15. Février 1708. n'étant âgé que de 32. ans. Il fut inhumé dans la cathédrale, où on lit sur son tombeau une épitaphe latine qui n'a rien de remarquable. Simon Harcourt lord chancelier d'Angleterre lui a fait élever à Westminster un mausolée auprès de celui de Chaucer, avec l'épitaphe suivante composée par feu M. Atterbury, évêque de Rochester.

Herefordiæ conduntur ossa,
Hoc in delubro statuitur imago,
Britanniam omnem pervagatur fama
Joannis Philips,
Qui viris bonis doctisque juxtà charus
Immortale suum ingenium
Eruditione multiplici excultum

Mirò animi candore,
Eximiâ morum simplicitate
Honestavit.
Litterarum amæniorum sitim
Quam Wintoniæ puer sentire cœperat,
Inter ædis Christi alumnos jugiter explevit,
In illo Musarum domicilio
Præclaris æmulorum studiis excitatus,
Optimis scribendi magistris semper intentus;
Carmina sermone patrio composuit
A Græcis Latinisque fontibus feliciter deducta,
Atticis, Romanisque auribus omnino digna,
Versuum quippe harmoniam
Rythmo didicerat antiquo illo, libero, multiformi,
Ad res ipsas apto prorsus & attemperato,
Non numeris in eumdem ferè orbem redeuntibus
Non clausularum similiter cadentium sono
Metiri.
Uni in hoc laudis genere Miltono secundus;
Primoque pœnè par.
Res seu tenues, seu grandes, seu mediocres
Ornandas sumpserat;
Nusquam, non quod decuit, & vidit & assecutus est.
Egregius, quocunque stilum verteret,
Fandi autor & modorum artifex.
Fas sit huic,
Auso licet, à tuâ metrorum lege discedere,
O poësis Anglicanæ pater atque conditor Chaucere,
Alterum tibi latus claudere:
Vatum certè cineres tuos undique stipantium,
Non dedecebit chorum.

Simon Harcourt *miles, viri bene de se, deque litteris meriti quoad viveret, fautor, post obitum piè memor, hoc illi Saxum poni voluit.*

Nous ne conoissons de Jean Philips que trois poëmes, l'un géorgique, l'autre héroïque, & le troisiéme burlesque. Le premier est intitulé, *Pomone* ou *le Cidre;* le second la *bataille de Bleinheim* ou *d'Hoschtet;* le troisiéme, *le précieux Chellin.* Ces trois poëmes que les Anglois estiment beaucoup, & dont chacun est regardé chez eux comme excellent, & digne de tous les éloges qu'ils ont reçus tous trois, ont été traduits en françois par M. l'abbé Yart de l'académie des sciences, belles lettres & arts de Rouen. L'habile & élégant traducteur, dont l'ouvrage doit paroître en 1749, a enrichi sa traduction de trois discours (un sur chacun des trois poëmes) de remarques littéraires, historiques & critiques, & de la vie de l'auteur.

PIPPING. (Henri) *Pag. 280. col. 1.* lig. 4. *eurato*, lisez *curato.*

PLACENTIN. (Pierre) *Pag. 283. col. 1. lig. 29. libros*, lisez *librorum.*

POILLY (François de) célébre graveur, naquit à Abbeville en 1622. Son pere étoit orfévre, & après lui avoir montré de bonne heure le dessin, il l'envoya à Paris, où il le confia à Pierre Daret qui avoit alors beaucoup de réputation. Pendant les trois années que M. de Poilly passa chez ce maître il se perfectionna; & travaillant ensuite pour son compte, il grava plusieurs sujets d'après les plus grands maîtres. Il fit entr'autres, la vision d'Ezechiel par Raphaël, une Sainte Famille dans un paysage, d'après Stella; & plusieurs autres sujets d'après le Brun. En 1649. il alla à Rome, où pendant six à sept années de séjour, il donna au public plusieurs planches de dévotion, histoires & portraits de diverses grandeurs d'après les plus grands maîtres; entr'autres un S. Charles qui communie les malades, & trois vierges différentes d'après Mignard; plusieurs sujets de dévotion & thèses, des histoires & titres de livres d'après Pierre de Cortonne, Cirus Ferrus, & un grand obélisque d'a-

près le cavalier Bernin. Il revint à Paris en 1656. & son premier morceau, après son retour, fut le martyre d'un Jésuite, d'après le Brun. En 1658. Herman Weyen, marchand d'estampes à Paris, lui donna sa fille en mariage; il l'épousa le 26 Novembre, & il en a eu douze enfans. Le 31 Décembre 1664. Louis XIV. étant à Paris le nomma par un brevet signé de sa main, & contresigné GUÉNÉGAUD, son graveur ordinaire, avec les honneurs & les gages y attachés, *en considération*, comme il est porté par ledit brevet, *de son expérience & des beaux ouvrages qu'il a mis au jour, tant en Italie où il a séjourné, qu'à Paris.* Tous ses ouvrages sont au burin pur, à la réserve d'un portrait du cardinal Baronius, qu'il fit à Rome à l'eau forte, pour être mis à la tête des œuvres de ce sçavant cardinal. Aussi bon dessinateur que graveur habile, il dessinoit d'après les originaux les ouvrages qu'il entreprenoit de graver. Une grande louange qu'il mérite encore, c'est que son burin n'a jamais été profané par aucun sujet libre & capable de blesser les mœurs; aussi sa fortune n'a-t-elle été que médiocre. Après avoir passé nombre d'années dans une éclatante réputation, ne cherchant & n'aimant que son laboratoire, dès que la goutte dont il a été long-tems attaqué lui donnoit quelque relâche: il mourut au mois de Mars 1693. âgé d'environ 70 ans. Jean-Louis Poullet qui avoit été son disciple, grava son portrait par reconnoissance, d'après le dessin que François de Poilly avoit fait lui-même. Mais étant mort sans avoir pu l'achever, M. Pierre Drevet le termina, & en fit présent à la famille. * *Mémoires communiqués.* Voyez aussi le cabinet des singularités d'architecture, sculpture & gravure, &c. par Florent le Comte, sculpteur & peintre à Paris, tome troisiéme, pag. 199. & suivantes.

POMPE'IEN. (Claudius Pompeïanus) *Pag.* 193. *col.* 2. *lig. derniere*; Pompein, *lisez* Pompéïen.

PONA. (Jean-Baptiste) *Pag.* 294. *col.* 2. vers la fin: *dissertationem*, lisez *dissectationem*... *Pag.* 295. col. 1. *Jocobi*, lisez *Jacobi.*

PONCE, (Jean Poncius) Francifcain du comté de Corke en Irlande, vécut long-tems parmi ceux de son ordre à Louvain & à Rome. Dans cette derniere ville il fut préfet du séminaire que le cardinal Ludovisio y avoit fondé pour des étudians Irlandois, & ensuite il devint gardien du couvent de saint Isidore. Il vint enfin se fixer à Paris, où il écrivit beaucoup de traités philosophiques & théologiques fort estimés de son tems: mais dont on fait peu de cas aujourd'hui. Les ouvrages de cet auteur ont été imprimés depuis l'an 1640. jusqu'en 1667. les voici: *Integer Philosophiæ cursus in tres partes divisus. Prima continet Logicam; secunda Physicam & libros de cœlo & mundo; tertia libros de generatione & corruptione, de metheoris, de anima, parvis naturalibus, & metaphysica; Romæ*, 1643. *in-fol.* Ce cours de philosophie fut imprimé depuis à Paris beaucoup plus ample & plus correct. *Appendix apologeticus ad prædictum philosophiæ cursum; Romæ*, 1645. *Belingii vindiciæ eversæ:* c'est une réfutation du livre de M. Richard Belling, intitulé: *Vindiciæ Catholicorum*, &c. à Paris, 1653. *in* 8°. *Deplorabilis populi Hibernici pro sancta religione, rege & libertate contra sectarios Angliæ parliamentarios depugnantis status*, 1651. *in*-8°. *Cursus philosophiæ ad mentem Scoti; Lugduni*, 1659. *in-fol. De doctrina SS. Augustini & D. Thomæ, Parisf. in*-8°. *Commentarii Theologici quibus* JOANNIS DUNS SCOTI *quæstiones in libros sententiarum elucidantur & illustrantur; Parisf.* 1661. 4 vol. *in-fol.* auxquels se trouve joint un traité déja imprimé à Paris *in*-8°. sous le titre, *Scotus Hiberniæ restitutus. Cursus Theologiæ juxta* SCOTI *doctrinam; Lugd.* 1667. *in-fol.*

PONTANUS. (Pierre) *Pag.* 296. *col.* 2. lig. 11. *Schœmatibus*, lisez *Schæmatibus.*

POPMA. (Ausone) *Pag.* 298. *col.* 1. lig. 8. de l'article: *de Rerusticâ*, lisez *de re rusticâ*... *à la fin de l'article*, ajoutez le titre entier des *fragmenta*, &c. L'édition que nous avons sous les yeux a pour titre *Fragmenta historicorum veterum Latinorum, ab Ausonio Popmâ Frisio collecta, emendata & scholiis illustrata*; à Amsterdam, 1620. *in*-12. A la page 188. sont quelques observations de Jean-Isaac Pontanus sur plusieurs des mêmes fragmens.

PORE'E. (Charles) *Pag.* 299. *ajoutez que depuis l'impression de l'article cité*, on a imprimé un second recueil des harangues du pere Porée, sous ce titre: *Caroli* PORÉE *è Societate Jesu Sacerdotis, orationes recèns editæ*; à Paris, 1747. *in*-12. Ce recueil contient 1. *Orationes sacræ*, au nombre de quatre; sçavoir, sur la naissance de Jesus-Christ, sa mort, la Pentecôte, la fête de tous les Saints; 2. les sujets des autres harangues sont: *De amicorum delectu: De librorum amatoriorum fugâ. Ludovico XV. recèns uncto & coronato, gratulatio*: ce discours fut prononcé au mois de Novembre 1722. *De eloquentiâ quare varia sit apud varias gentes, mutabilis apud eandem gentem eloquentiæ forma? De satyra; utrùm satyra in civitate bene moratâ, & quatenus admittenda sit*: ce discours est de 1710. *De panegyricis orationibus*, en 1714. *Ut in castris, sic in foro suum heroïcis virtutibus locum esse*; en 1729. *De usu ingenii, sive in eos qui non utuntur ingenio, vel ingenio abutuntur. Quæ debeant esse vota Galliæ, pro sæculo proximè futuro*: ce discours fut prononcé à Rennes sur la fin de l'année 1699. En 1749. le pere Griffet a donné encore au public le recueil des piéces dramatiques du pere Porée, sous ce titre: *Caroli Porée è societate Jesu sacerdotis, fabulæ dramaticæ, editæ ab uno ejusdem societatis sacerdote.* A Paris, *in* 12. Il y a cinq piéces dans ce recueil. 1. *Pæzophilus, sive Aleator.* 2. *Pater amore, vel odio, erga liberos excæcatus.* 3. *Misoponus, sive otiosus.* 4. *Liberi in deligendo vitæ instituto coacti.* 5. *Philedonus, sive juvenis voluptuarius à liberiore vitâ revocatus.* Ces piéces sont en prose, écrites avec beaucoup d'élégance & de délicatesse, & remplies d'instructions utiles. On les lit avec plaisir, & on peut en tirer de grands avantages. Les prologues sont en vers françois; & tout y est bien pensé. La préface de l'editeur ne dépare surement pas ce recueil.

PORTER, (François) naquit dans le comté de Meath en Irlande: étant entré jeune dans l'étroite observance de S. François, il s'appliqua avec succès à ses études dans différentes maisons de son ordre. Il professa long-tems la théologie dans le couvent de Saint Isidore à Rome, où il eut beaucoup de réputation. Il gouverna cette maison pendant quelques années en qualité de gardien. Il étoit lecteur-jubilé & théologien de plusieurs cardinaux: il prenoit aussi la qualité de théologien & d'historiographe de sa majesté le roi Jacques II. Il mourut à Rome le 7 Avril 1702. Il est auteur des écrits suivans: *Securis Evangelica ad hæresis radices posita, ad Congregationem Propagandæ fidei; Romæ*, 1674. Dans ce traité, qui est fort bon, l'auteur réduit toutes les controverses entre les Catholiques & les Protestans à l'unique question de l'infaillibilité perpétuelle de l'église visible de Jesus-Christ. *Palinodia Religionis prætensæ Reformatæ; Romæ* 1679. *in*8°. *Compendium Annalium Ecclesiasticorum Regni Hiberniæ; Romæ*, 1690. *in*-4°. Ce volume commence par une description de cette isle: ensuite vient une liste de ses rois & de leurs guerres avec les Danois, &c. après quoi vient la partie ecclésiastique, c'est-à-dire les progrès rapides qu'a fait l'Evangile dans ledit Royaume par

la prédication de S. Patrice, & l'état floriſſant de la religion pendant les quatre ſiécles ſuivans. On y trouve auſſi une relation des ſaints d'Irlande, des écoles célébres, des évêchés, cathédrales, monaſteres ; &c. le reſpect conſtant & inviolable des Irlandois envers le S. Siége, & les maux ſans nombre qu'ils ont eſſuiés de la part des hérétiques depuis Henri VIII. juſqu'au roi Guillaume régnant alors : la fin du volume contient une déclamation vive contre Luther, premier auteur de toutes ces calamités. *Syſtema Decretorum dogmaticorum ; ab initio naſcentis Eccleſiæ per ſummos Pontifices, concilia generalia & particularia huc uſque editorum juxta ſeptendecim ſæculorum ordinem diſtributum : in quo inſuper recenſentur præcipui cujuſlibet ſæculi errores, adverſi impugnatores orthodoxi.* Item *Recurſus & appellationes hactenus ad ſedem apoſtolicam habitæ, cum notis hiſtoricis & copioſis indicibus ; Avenione*, 1693. *in-fol. Opuſculum contra vulgares quaſdam Prophetias, &c. S. Malachiæ Archiepiſco Armachano attributas, &c. Romæ*, 1698. *in* 8°.

PORTHAISE. (Jean) *Pag.* 500. *col.* 2. vers la fin : *les Catholiques, démonſtrations*, &c. ôtez la virgule.

POUSSINES. (Pierre) *Pag.* 304. *col.* 1. lig. 3. *Poſſiino*, liſez *Poſſino*.

PRESLES. (Raoul de) *Pag.* 306. *col.* 1. à la fin du premier alinea, *batara*, liſez *batard*.

PRUNELÉ. *Supplém. de 1735. col. 2.* à la fin du premier alinea ajoutez : De ce mariage ſont venus 1. *Anonyme* de Prunelé, né à Londres le 17. Juillet 1722. mort au mois de Septembre 1746. des bleſſures qu'il reçut à l'attaque des châteaux de Namur. Quoiqu'il n'eût pas encore 25 ans, il étoit un des plus anciens capitaines du régiment d'Anguien, &c.

PYLADES BUCCARDUS. *Pag.* 318. *col.* 1. *lig.* 2. Broccabdus, *liſez* Broccardus.

Q

QUINTIN. (Jean) *Pag.* 324. *col.* 1. lig. 8. *oonſecrationem*, liſez *conſecrationem*.

QUIRINI. (Ange-Marie) *Pag.* 326. *col.* 2. ligne 53. *ſecretarios*, liſez *ſectarios*.

R

RABUTIN. (Roger de) *Pag.* 329. *col.* 1. *ajoutez à ce qu'on dit de* M. le marquis de la RIVIERE dans cet article, qu'en 1748. on a imprimé du même à la ſuite des œuvres de madame la marquiſe de Lambert *in*-12. trois lettres, dont deux en proſe à madame de Lambert, & une en vers à M. l'abbé de Sainctot : celle-ci eſt la même dont on parle à l'article cité, & qui avoit déja paru dans les mémoires mentionnés audit article.

RACINE. (Jean) *Pag.* 329. *col.* 2. 1°. *on dit que* dans le tome 5. de l'édition des œuvres de M. Deſpréaux dûe aux ſoins de M. le Févre de Saint Marc, & publiée en 1747. *in*-8°. on lit, du même éditeur, un examen critique du Racine vengé, &c. M. de Saint Marc nous avoit dit en effet qu'il donneroit cet écrit dans ce volume, & ſes amis le lui avoient conſeillé, mais il ne s'y trouve pas. M. de Saint Marc craignant de trop groſſir ce volume, s'eſt contenté d'y inſérer (pag. 490. & ſuiv.) ſon examen du récit de Théramene, qui faiſoit partie de l'écrit annoncé. 2°. *Ajoutez ce qui ſuit :* on a donné en 1747. les *Mémoires de la vie de Jean Racine*, à Lauſanne, (Paris) *in*-18. 2 vol. Ce livre, qui eſt de M. Racine le fils, auteur des poëmes ſur la grace & ſur la religion, contient 1. la vie de ſon illuſtre pere, mêlée de beaucoup de traits de celle de M. Deſpréaux ; 2. le diſcours que Jean Racine prononça à l'académie françoiſe, à la réception de M. l'abbé Colbert le 30. Octobre 1678. 3. Plan du premier acte d'Iphigénie en Tauride. 4. Extrait du traité de Lucien, intitulé : *Comment il faut écrire l'hiſtoire*. 5. Fragmens hiſtoriques. 6. Réfléxions pieuſes ſur quelques paſſages de l'Ecriture Sainte. 7. Les hymnes du breviaire romain, c'eſt-à-dire celles que Jean Racine avoit traduites en vers françois. 8. Diſcours (du même) prononcé à la tête du clergé, par M. l'abbé Colbert, coadjuteur de Rouen. 9. Relation de ce qui s'eſt paſſé au ſiége de Namur. Cette relation avoit déja été imprimée par ordre de Louis XIV. en 1692. à Paris chez Thierri ; mais elle étoit devenue fort rare. Tous ces écrits ſont de M. Racine, & ſont renfermés dans le premier des deux volumes qu'on vient de citer. Le ſecond contient les lettres du même Jean Racine ; & celles que M. Boileau Deſpreaux lui avoit écrites & qu'on a pu recouvrer. 3°. Le poëme de la religion, par M. Racine le fils, *mentionné audit article auquel ceci ſert d'addition*, a été traduit en vers italiens, & imprimé ainſi à Avignon en 1748. *in*-8°. Le titre eſt : *Della Religione poëma dal ſignor* Racine, *membre dell' Academia Reale delle Iſcrizioni & Belle Lettere di Parigi. Tradotto dal franceſe in verſi Toſcani Sciolti dall' Abbate Filippo de'* Venuti, *ſocio corriſpondente onorario della detta Academia, e membro di quelle di Bordo, di Marſilia, di Montalbano, di Fiorenza, e di Cortona.*

RAGGED, (Patrice) évêque de Corke en Irlande, aſſiſta au concile de Conſtance en 1415. & 1416. & s'y diſtingua par ſa prudence & ſa capacité. Des auteurs contemporains, lui donnent des éloges magnifiques. En 1417. il fut transféré au ſiége d'Oſſory ; mais il ne gouverna ce diocèſe que quatre ans, étant mort le 21. Avril 1421. d'autres diſent le 20. Août de ladite année. Un manuſcrit conſervé dans le collége de la Sainte Trinité à Dublin l'appelle *un prélat qui a gouverné ſon troupeau avec juſtice & avec piété, qui l'a nourri également par ſon exemple & par ſes inſtructions.* On n'a de ſes écrits que les actes dudit concile ſous le titre : *De actis illius Concilii.* On ne dit pas même dans quelle bibliothéque des pays Britanniques ces actes ſe trouvent manuſcrits.

RANGONI. Maiſon du Modenois, & l'une des plus illuſtres d'Italie ; où elle a toujours été diſtinguée, tant par ſes dignités & emplois qui l'approchoient de la ſouveraineté, que par ſes richeſſes & ſes alliances avec les plus puiſſantes familles d'Italie, telles que celles d'Eſt, de Gonzague, de Pio, de Corregio, de Pic de la Mirandole, de Manfredi, &c.

I. GERARD I. Rangoni, vivoit ſur la fin du XI. ſiécle, & fut pere de

II. GUILLIMIN ou GUILLAUME I. Rangoni, qui fut inveſti du château de Clagnan par le pape Innocent II. vers l'an 1135. Son fils fut

III. GERARD II. Rangoni, qui reçut l'an 1166. de Guelphe duc de Spolette, l'inveſtiture de Gavaſſe, fut conſul, puis podeſtat des villes de Modene & de Reggio en 1168. Il teſta l'an 1181. & fut pere de

IV. GUILLAUME II. Rangoni, qui étoit podeſtat de Modene ès années 1185, 1186, 1195, 1196, 1197 & 1208, & de Boulogne en 1201. Il mourut l'an 1215. & fut pere de JACOPIN I. qui ſuit ; & de GERARD III. *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.*

V. JACOPIN I. Rangoni, fut podeſtat de Modene en 1237. & chef des Gibelins de cette ville qu'on appelloit *Aigoni*. Il vivoit encore en 1264. ſa femme *Herminie* qu'il avoit épouſée en 1252. & qui teſta en 1277. le fit pere de CASTELLAN Rangoni, qui ſuit ; & de *Thomaſſin*, qui vivoit en 1278.

VI. CASTELLAN Rangoni eut pour fille unique *Tuttadona* Rangoni, qui étoit veuve en 1321. d'*Egidio* Paſſaponti ou Pappazzoni.

V. GERARD Rangoni III. du nom, ſecond fils de GUILLAUME II. Rangoni, étoit l'an 1226. podeſtat de Boulogne, dont il fit relever les murailles : il le fut auſſi des villes de Sienne, de Ravenne & de Parme. Après s'être employé utilement pour procurer la paix dans l'Italie, il renonça au monde après l'an 1251. & entra dans le nouvel inſtitut de S. François, où il mourut en telle réputation de ſainteté, qu'il eſt honoré comme bienheureux ; & eut pour fils

VI. GUILLAUME III. du nom, fut choiſi en 1249. un des capitaines pour gouverner la ville de Mantoue. Il teſta en 1266. & avoit épouſé en 1238. *Alde*, fille d'*Henri* de Caſtelvetere & d'*Herminie* Orioſſi, de laquelle il eut 1. TOBIE I. Rangoni, qui ſuit ; 2. GERARD IV. *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné ;*

3. LANFRANC, *qui a fait une branche rapportée ci-après*; & 4. *Herminie*, mariée à *Albert* della Fontana.

VII. TOBIE I. Rangoni fut podestat de Reggio en 1284. dont il fut exilé l'an 1292. avec son frere Lancfranc par la jalousie d'Azzon marquis d'Est, malgré les services que sa maison avoit reçus de Rangoni. Il avoit épousé *Caracose*, fille d'*Ugolin* Lupi, marquis de Soragne, laquelle lui survécut & testa en 1306. De ce mariage naquit une fille unique, sçavoir: *Alde* Rangoni, mariée à *Aldobrandin* II. marquis d'Est, laquelle mourut après le mois de Septembre 1325. ayant assisté aux noces de sa fille *Alisia* d'Est avec *Passerin* Bonocolsi, seigneur de Mantoue.

VII. GERARD Rangoni IV. du nom, second fils de GUILLAUME IV. du nom, mort vers l'an 1285. avoit épousé en 1279. *Theoberge*, fille d'*Henri* Aldigheri & de *Tomassine* Turchi: elle vivoit encore en 1307. & fut mere de

VIII. JACOPIN Rangoni II. du nom, s'attacha au parti de la maison d'Est contre le pape, avec lequel s'étant ensuite réconcilié, il servit la cour de Rome avec tant de zéle, qu'il en eut pour récompense l'an 1330. une terre considérable & le château de Castelvetro. Il étoit mort en 1348. ayant épousé en 1306. *Barthelemie*, fille de *Renier* de Savignano, laquelle testa en 1335. & leurs enfans furent 1. *Lanfranc*, mort avant 1341. pere de *Béatrix* Rangoni, mariée à *Gui-Antoine* Manfredi; 2. *Guillaume* Rangoni, décedé avant 1350. ayant eu de son mariage avec *Antoinette* Macarussi *Renaud & Obizzon*, dont on ignore la posterité; 3. GERARD, qui suit; & 4. *Alde* Rangoni, femme de *Matthieu* Boccadiferro de Boulogne.

IX. GERARD Rangoni V. du nom, & son frere Guillaume fondérent l'an 1342. une chapelle sous l'invocation de sainte Lucie dans l'église cathédrale de Modene, à la nomination de leurs descendans qui en jouissent encore. Il étoit un des chefs de l'armée alliée des Modenois, des Mantouans & de Boulogne à la fameuse journée de Calcara, donnée le 12. Juillet 1357. contre celle des Visconti, commandée par Galeas Pio, & après laquelle il fut fait chevalier. Son attachement à la maison d'Est porta François Sassolo à l'assassiner, ce qu'il fit l'an 1370. Gerard avoit épousé en 1348. *Mambilie*, fille de *Busaler* de Porcilia, de laquelle il eut 1. *Aldobrandin* Rangoni, vivant en 1388. & pere de *Sophie*, mariée à *Alberguecio* Montecuccoli; 2. JACOPIN Rangoni, qui suit; 3. *Constance* Rangoni, alliée à *Renaud* Ariosti.

X. JACOPIN Rangoni III. du nom, fut investi en 1391. du château de Castelnovo, & en 1394. d'un fief considérable qu'on appelle *Spilembert*. Il testa en 1413. laissant de sa femme *Béatrix*, fille de *Gui* de Corregio, qui lui survécut, sept enfans; sçavoir, 1. GERARD, qui suit; 2. *Nicolas*, qui prit le parti de l'église & testa en 1444; 3. ALDOBRANDIN, *qui a formé une branche rapportée ci-après*; 4. GUI, *auteur d'une autre branche*; 5. *Guillaume*, qui testa en 1433; 6. *Constance*, mariée à *Galeas* de Corregio; & 7. *Mambilie*, qui épousa *Jean* Tagliani de Fogliano.

XI. GERARD Rangoni VI. du nom, qui testa en 1447. avoit épousé *Béatrix*, fille de *Salvaggio* Bojardi, dont il eut 1. *Albert* Rangoni, vivant en 1440. pere d'*Elise* Rangoni, mariée à *Princival* Pic; 2. WENCESLAS, qui suit; 3. HUGUE, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; 4. *Genevre*, mariée à *Louis* de Gonzague, seigneur de Castiglione; 5. *Nobilie*, qui épousa *Marin* de Leone; & 6. *Catherine* Rangoni, femme d'*Antoine* Ordelaffo, seigneur de Forbi.

XII. WENCESLAS I. Rangoni, seigneur de Spilembert, fut créé chevalier l'an 1452. avec d'autres seigneurs des maisons de Manfredi, de Pico & de Corregio par l'empereur Frederic III. lorsqu'il donna le titre de duc de Ferrare à Burso d'Est, qui le 9. Septembre de l'année suivante investit Wenceslas Rangoni, Hugue son frere & Huguecion son cousin de Castel-Crescenzi, Borgo-Franco avec mere & mixte empire, & la puissance de l'épée, suivant l'investiture des fiefs nobles & libres, & érigea en même tems ces fiefs en comtés. Wenceslas mourut le 22. Octobre 1485. & fut inhumé à Spilimbert dans l'église du convent des Augustins qu'il avoit fondé. Il laissa de sa femme *Emilie*, fille de *Jean* Bojardi; FRANÇOIS-MARIE, qui suit; & *Béatrix* Rangoni, qui fut mariée le 2. Mai 1485. avec *Jacques* de Corregio, & mourut le 26. Octobre 1507.

XIII. FRANÇOIS-MARIE Rangoni, comte de Spilimbert, accompagna en France Ferdinand, fils d'Alfonse II. duc de Ferrare l'an 1492. Il fut ensuite gruier de Reggio, & fut envoyé en 1503. rendre hommage au pape du duché de Ferrare, & en 1505. ambassadeur en France. L'empereur Maximilien lui confirma l'an 1511. les investitures de tous les fiefs de sa maison, & lui accorda pour lui & ses successeurs le privilege d'ajouter à ses armes un aigle couronné de gueules, de créer des chevaliers, de faire des docteurs & des notaires, & de légitimer des bâtards. Outre ces prérogatives la branche aînée de la maison Rangoni possede de tems immémorial les postes de Modene. Le comte François-Marie déceda au mois de Décembre 1511. Il avoit épousé 1°. *Agnès* Pic, qui mourut le 7. Décembre 1499. mere d'*Anne* Rangoni, qui à quatorze ans se fit religieuse Jacobine l'an 1506: 2°. le 22. Mai 1500. *Lucie* Ruschi, dont étant devenu veuf le 22. Août 1508. il épousa le 19. Décembre 1509. *Eustachie* Bichi, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du second lit furent CLAUDE I. qui suit; *Emilie*, née le 15. Mai 1502. mariée au mois de Décembre 1518. avec *Paul-Antoine* Scotti; & *Lucrece* Rangoni, née le 15. Avril 1505. alliée en 1523. à *Huguecion* Rangoni.

XIV. CLAUDE Rangoni I. du nom, comte de Spilimbert, né le 5. Juillet 1507. s'attacha au service de François I. roi de France, pour lequel il commandoit en 1535. deux cens chevaux & cinq cens mousquetaires Italiens. Il mourut le 15. Février 1537. ayant épousé au mois de Décembre de l'an 1534. *Lucréce*, fille de *Louis* Pic, prince de la Mirandole, de laquelle il laissa FULVIO Rangoni, qui suit.

XV. FULVIO I. Rangoni, comte de Spilimbert, né en 1536. eut la conduite de cent chevaux légers pour le service d'Henri II. roi de France. Le duc de Ferrare l'employa en diverses ambassades en Espagne & en Allemagne, & le fit gouverneur des ville & duché de Reggio. Ce seigneur qui mourut le 26. Juillet 1588. fut marié trois fois: 1°. en 1552. avec *Paule*, fille de *Jean-François* Trivulce, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 9. Juin 1564. avec *Therese*, fille de *Camille* Costabili & d'*Isabelle* Uberti, morte sans lignée en 1565: 3°. le 9. Mars 1566. *Antonella*, fille d'*Alfonse* Bevilaqua & de *Constance* Strozzi: elle mourut le 12. Avril 1612. ayant eu pour enfans 1. THADÉE I. qui suit; 2. JEAN Rangoni, *auteur d'une branche qui sera rapportée ci-après*; 3. *Jacopin* IV. ou V. du nom, né en 1582. qui signala sa piété par plusieurs fondations. Il érigea avec ses freres Thadée & Jean un couvent de l'ordre des Servites à Bomporto, en le dotant très-richement. En 1633. il fonda à Ravaxin un bénefice sous l'invocation de saint Claude, & en 1637. il fonda dans son château de Castelvetro un couvent de religieux du tiers ordre de saint François. Il mourut gouverneur de Reggio le 21. Septembre 1645. ayant épousé le 12. Septembre 1607. *Tarsie* de Gonzague, décedée le 11. Juillet 1647. & dont naquirent *Marie*, femme d'*Aléxandre* Andreasi, & *Alfonse* I. Rangoni, né le 13. Septembre 1617. mort le 17. Janvier 1660. laissant de sa femme *Jeanne* Fachinetti, morte le premier Janvier 1678. *Anne-Therese* Rangoni, née le 20. Juillet 1651. mariée au marquis *Philippe* Rangoni, & décedée le 14. Janvier 1723; 4. *Lucie* Rangoni, mariée le 12. Mai 1611. à *Cesar* Boschetti; 5. *Marie*, née le 16. Novembre 1678. alliée à *Marc-Antoine* Rangoni, décedée le 3. Novembre 1647.

XVI. THADÉE I. Rangoni, comte de Spilimbert, naquit en 1567. avec beaucoup de gout pour les belles lettres, & excella surtout dans la connoissance de la langue grecque, dont il rassembla les meilleurs auteurs dans une belle bibliothéque qu'il se forma. Il reçut en

1594. avec ses freres les investitures de ses fiefs, & mourut le 23. Décembre 1637. Il avoit épousé 1°. *Laure*, fille de *Basile* Zoboli, décédée le 10. Juillet 1603. & mere de *Lucrece*, qui se fit religieuse & mourut en 1658: 2°. le 7. Mai 1606. *Lucréce*, fille d'*Annibal* Collalto & de *Blanche-Marie* de Collalto, morte le 24. Juillet 1614. Il en eut FORTUNAT I. qui suit; & *Annibal* Rangoni, né le 2. Septembre 1614. décédé sans alliance le 15. Septembre 1631.

XVII. FORTUNAT I. Rangoni, comte de Spilimbert, né le 11. Juillet 1607. fut grand chambellan & capitaine des gardes du corps & des Suisses du duc de Modene: il mourut le 29. Mars 1665. & avoit épousé le 8. Février 1632. *Octavie*, fille de *Jean François* de Gonzague des marquis de Mantoue, prince de Luzzara, & de *Louise* Pichi. Elle mourut le 18. Avril 1681. ayant eu pour enfans BONIFACE-MARIE Rangoni, qui suit; *Felix*, né le 5. Décembre 1636. mort engagé dans l'état ecclesiastique le 9. Janvier 1663; *Marie*, née le 30. Mai 1643. femme de *Scipion* Rossi de Sanseconde, & morte le 21. Juillet 1683; *Lucréce* & *Antoinette*, religieuses.

XVIII. BONIFACE-MARIE, marquis Rangoni, comte de Spilimbert, né le 14. Mai 1633. fut grand chambellan, & capitaine des gardes du corps du duc de Modene, qui le fit aussi gouverneur de Reggio, & l'envoya en Angleterre en qualité de son ministre auprès du roi Jacques II. son beau-frere, & lors des dernieres révolutions il obtint du prince d'Orange un passeport pour sortir librement de ce royaume avec ses équipages. Ce seigneur ayant perdu le 23. Avril 1694. son épouse *Marie-Camille* de Gonzague, fille de *Nicolas* de Gonzague & d'*Aurelie* Trissoni, qu'il avoit épousée le 12. Décembre 1656. il prit les ordres sacrés, & mourut deux ans après; sçavoir, le 22. Avril 1696. Ses enfans furent THADÉE Rangoni, qui suit; NICOLAS Rangoni, *rapporté après son frere aîné*; *Octave* Rangoni, né le 21. Août 1673. abbé de saint Bernard *in Coriano*; *Théodore* Rangoni, né le 20. Septembre 1675. abbé de saint Bernard après son frere & mort le 6. Janvier 1708; *Fortunat* Rangoni, né le 23. Janvier 1681. mort à Paris le 25. Janvier 1720; *Louise* Rangoni, née le 5. Décembre 1664. morte le 8. Janvier 1739. ayant épousé le 16. Octobre 1681. *Mutio* Spada, marquis de Roncofredo, mort en 1710; *Marie-Louise* Rangoni, née le 21. Août 1674. alliée à *Raimond* Montecuculi; & *Octavie* Rangoni, née le 10. Juillet 1678. morte le 28. Novembre 1735. ayant épousé le 23. Juillet 1703. *Philippe* de Pepoli.

XIX. THADÉE Rangoni II. du nom, comte de Spilimbert, né le 29. Mars 1669. fut employé en plusieurs ambassades auprès de l'empereur & du roi d'Espagne, & fut gouverneur des états du duc Renaud d'Est pendant tout le tems que ce prince en fut éloigné à l'occasion de la guerre qui s'alluma en 1702. pour la succession d'Espagne. Il leva & commanda un régiment Italien pour le service de la France, & prit en 1709. la croix de Malte avec le privilege de la porter, même en se mariant, & de jouir de toutes les prérogatives de l'ordre. Il a été depuis général de l'artillerie & des fortifications, conseiller d'état, & grand chambellan du duc François-Marie.

XIX. NICOLAS I. Rangoni, second fils de BONIFACE-MARIE marquis Rangoni, & de *Marie-Camille* de Gonzague, naquit le 28. Février 1670. & se maria le 25. Novembre 1704. avec *Monique*, fille de *Jean-Marie* Rangoni, & de *Gertrude* de Sanvila, qui resta veuve le 7. Décembre 1733. & fut mere 1. de BONIFACE-JOSEPH, qui suit; 2. de *Gertrude* Rangoni, née le 23. Juillet 1707. mariée le 28. Avril 1723. avec *François*, marquis de Gonzague; 3. & 4. d'*Alde* & de *Marie-Camille*, religieuses.

XX. BONIFACE-JOSEPH marquis Rangoni, comte de Spilimbert, conseiller, chambellan du duc de Modene, grand-maître héréditaire des postes des duchés de Modene & de Reggio, &c. né le 5. Mars 1714. a épousé le 16. Janvier 1741. *Corone*, fille aînée de *François* Terzi, comte de Fessa & du S. Empire, marquis de Contignano, conseiller d'état de l'empereur Charles VI. & d'*Anne-Marie* de Sanvitale, née le 16. Février 1724.

PREMIERE BRANCHE ISSUE DES COMTES DE SPILIMBERT.

XVI. JEAN Rangoni III. du nom, second fils de FULVIO Rangoni, comte de Spilimbert, & d'*Antonella* de Bevilaqua, naquit en 1579. & décéda le 18. Janvier 1618. ayant épousé *Constance* Rangoni, qui mourut le 6. Avril 1597. & le fit pere de FULVIO, qui suit; & de *Constant* Rangoni, né posthume le 26. Septembre 1597. mort le 13. Mai 1613.

XVII. FULVIO Rangoni II. du nom, né au mois de Février 1596. décéda le 22. Octobre 1648. s'étant allié avec *Virginie*, fille de *Jean-Marie* Canobia & de *Julie* Rocca, laquelle lui survécut jusqu'au 3. Juin 1670. Leurs enfans furent 1. CLAUDE, qui suit; 2. *Constance* Rangoni, né le 2. Août 1617. mariée au marquis *François-Marie* Bentivoglio, & décédée le 18. Février 1698; & 3. *Barbe* Rangoni, née le 4. Juin 1625. mariée à *Nicolas* de Canosse.

XVIII. CLAUDE, nommé depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le premier Mai 1621. décéda le 14. Février 1653. ayant épousé *Françoise* Tiene, qui mourut le 23. Décembre 1656. Leurs enfans furent JEAN-MARIE Rangoni, qui suit; & *Octavie* Rangoni, née le 5. Avril 1648. alliée avec *Galeas* Barbiano, comte de Belgiojoso.

XIX. JEAN-MARIE Rangoni, qui naquit l'an 1646. & mourut l'an 1682. avoit épousé *Gertrude*, fille de *Louis* Sanvitale, & de *Lucréce* Cesi, laquelle lui survécut jusqu'au 22. Juillet 1707. Leurs enfans furent 1. CLAUDE Rangoni, qui suit; 2. *Louis*, né le 11. Septembre 1677; 3. *Fulvius-Huguécion*, né le 6. Décembre 1678. prieur de Bondeno; 4. *Claude*, né le 10. Septembre 1682; 5. *Monique*, née le 27. Janvier 1681. mariée au marquis *Nicolas* Rangoni; 6, 7 & 8. *Françoise*, *Lucréce* & *Virginie* religieuses Bénédictines.

XX. CLAUDE, nommé depuis *Jean-Marie* Rangoni, né en 1675. mourut à Paris au mois de Février 1730. & avoit été marié avec *Brandamante*, fille de *Jean-Baptiste* de Castelbarco, & de *Clarine* Rangoni: elle mourut le 5. Janvier 1731. Leurs enfans furent FRANÇOIS-MARIE, qui suit; & *Jean-Baptiste*, né le 23. Novembre 1714. qui a quitté le nom de *Rangoni* pour prendre celui de *Machiavelli*, auquel il a été adopté.

XXI. FRANÇOIS-MARIE, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni, né le 23. Septembre 1713. s'est allié le 10. Janvier 1733. avec *Jeanne*, fille de *Louis* Rangoni & d'*Emilie* Gonzague, né le premier Août 1714. Leurs enfans sont *Gui* Rangoni, né le 25. Avril 1734. décédé le 21. Septembre 1736. *Philippe*, né le 15. Janvier 1737; & *Lothaire*, né le 27. Juillet 1741.

SECONDE BRANCHE.

XII. HUGUE Rangoni, troisiéme fils de GERARD Rangoni VI. du nom, & de *Béatrix* Bojardi, reçut le 4. Septembre 1453. avec Wencellas Rangoni son frere aîné l'investiture & la confirmation des fiefs nobles possédés par sa maison, entr'autres de Castel-Crescenzi & de Borgo-franco, qui furent érigés en comtés. Il testa en 1476. & eut de *Violante*, fille d'*Antoine* Martiningo sa femme, 1. GERARD Rangoni, qui suit; 2. *Bernardine*, mariée le 25. Août 1474. à *Gui* Pepoli, seigneur de Castiglione; & 3. *Nostre*, née en 1465. alliée en 149... à *Victor* Martiningo.

XIII. GERARD Rangoni I. du nom, fit à l'âge de dix-sept ans ses premieres armes, l'an 1478. au service de la république de Florence, d'où il passa l'an 1494. en qualité de chef de bande, dans celui de Jean Galeas, duc de Milan. Ce seigneur, qui testa l'an 1522. avoit fondé en 1485. avec Violante sa mere l'église paroissiale de la *Cà des Coppi*, sous l'invocation de saint Jerôme, pour servir de succursale à l'archiprêtré de Masse.

Il laissa de sa femme *Violante*, fille d'*Ambroise* Contrari; 1. Wenceslas, qui suit; 2. Hercule, *auteur d'une branche rapportée ci-après*; 3. *Hugue* Rangoni, que le pape Jule II. fit évêque de Reggio en 1510. & gouverneur des villes de Parme & de Plaisance. Paul III. l'envoya en 1533. nonce auprès de Ferdinand roi des Romains, puis en 1536. en Espagne, l'ayant fait la même année gouverneur de Rome. Il mourut à Modene le 28. Août 1540. âgé de 70 ans; & 4. *Genevre* Rangoni, qui épousa *Sforze* de Fogliano, & testa le 19. Janvier 1519.

XIV. Wenceslas Rangoni I. du nom, décéda le 6. Septembre 1530. ayant épousé le 10. Décembre 1525. *Angiole*, fille de *François* Torelli, dont naquit Alexandre, qui suit.

XV. Alexandre I. Rangoni, commandoit en 1556. une troupe d'infanterie pour le service du pape, il s'attacha ensuite au duc Philibert de Savoye, qui l'an 1562. le fit colonel & son conseiller de guerre. Etant ensuite passé au service de la république de Venise, il fut tué à Chiozza le 18. Avril 1572. Il avoit épousé 1°. *Renée*, fille d'*Hippolyte* del Pozzo: 2°. *Blanche*, qui mourut le 18. Janvier 1570. Ses enfans furent 1. Gerard Rangoni, qui suit; 2. *Claude*, né le 26. Septembre 1559. évêque de Reggio, nonce en Pologne, & mort le 2. Septembre 1621; 3. Hippolyte Rangoni, *mentionné ci-après*; & 4. *Huguecion* Rangoni, né le 19. Novembre 1563. qui fut toujours attaché constamment au service de la république de Venise, qui le fit gouverneur de Crême & de Corfou. Il mourut le 25. Juin 1626. laissant de sa femme *Lucrece* Falieri, *Antoine* Rangoni, né le 29. Septembre 1606. mort le premier Janvier 1622, *Barbe* & *Beatrix*, religieuses.

XVI. Gerard Rangoni II. ou VIII. du nom, né le 5. Décembre 1557. reçut en 1578. les marques de l'ordre de Saint Michel par les mains d'Alfonse d'Est, duc de Ferrare, qui l'envoya l'an 1598. ambassadeur à la cour de Madrid. Il mourut le 9. Janvier 1634. ayant perdu le 9. Août 1631. sa femme *Lucie*, fille de *Nicolas* Boschetti, de laquelle il eut *Aléxandre* Rangoni, né le 24. Octobre 1578. évêque de Modene en 1608. & décedé le 25. Avril 1640; Hercule Rangoni, qui suit.

XVII. Hercule Rangoni, né le 19. Janvier 1587. & décedé le 13. Juillet 1637. avoit été marié avec *Clarine* Conti, fille de *Lothaire* duc de Poli, morte le 7. Août 1676. Leurs enfans furent 1. *Gerard*, né le 30. Mai 1623. mort le 26. Novembre 1659. pere par sa femme *Louise* Pepoli de *Diamante* Rangoni, née le 3. Août 1653. mariée le 12. Novembre 1674. avec *François* Giandemaria; 2. *Lothaire* Rangoni, né le 11. Octobre 1626. mort le 19. Novembre 1700. qui avoit épousé *Lucréce* San Vitali, décédée le premier Janvier 1716. âgée de 83 ans, de laquelle étoit née le 9. Mai 1662. *Clarine* Rangoni, qui fut mariée le 9. Avril 1684. avec *Jean-Baptiste* de Castelbarco; 3. *Huguecion*, prélat; 4. *Claude*, né le 7. Novembre 1631; 5. *Renée*, qui naquit le 23. Novembre 1636. marié à *Jacques* Boschetti; & 6. *Julie*, née le 19. Avril 1639.

XVI. Hippolyte Rangoni, troisiéme fils d'Alexandre Rangoni, & de *Renée* del Pozzo, étoit né le 16. Juin 1561. & mourut le 25. Juillet 1621. Il avoit été marié 1°. le 11. Août 1580. avec *Lucréce*, fille de *Jean-Marie* de Castel-Vetri, & d'*Hortense* Tassoni: & 2°. l'an 1610. avec *Laure* Sertori, morte le 7. Janvier 1627. sans enfans. Ceux du premier lit furent 1. Aldobrandin, qui suit; 2. *César* Rangoni, né le 16. Février 1598. chevalier de Saint Etienne de Florence, mort le 23. Juillet 1638. sans enfans de sa femme *Camille* Bellincini, qu'il avoit épousée le 4. Mai 1627: elle étoit fille d'*Aurelie* Bellincini, & de *Laure* Rugerini.

XVII. Aldobrandin Rangoni, né le 6. Février 1589. fut marié le 9. Avril 1612. avec *Laure*, fille de *Jacques* Rugerini, & de *Jeronyme* Gherlenzoni, morte le 23. Juin 1631: 2°. le 17. Novembre 1637. avec *Silvie*, fille de *Basile* de Collalto, & de *Calotine* de Collalto, dont il devint veuf le 12. Août 1639: & 3°. *Anne*, fille de *Prosper* Carretto, laquelle testa le 6. Septembre 1649. Il eut du premier lit 1. *Jacques* Rangoni, né le 22. Mai 1614; 2. *Claudine*, née en 1619. morte le 20. Juillet 1627; 3. *Marguerite*, née le 7. Août 1620. Du second lit sortit *Cesar* Rangoni, né le 6. Octobre 1638. decédé l'an 1697.

TROISIÉME BRANCHE.

XIV. Hercule I. Rangoni, second fils de Gerard Rangoni I. du nom, seigneur de Spilimbert, & de *Violante* Contrari, commanda en chef l'an 1529. les troupes de la république de Florence. Il fut envoyé en 1551. ambassadeur en Espagne de la part du duc de Ferrare, & en 1561. en Allemagne, ayant accompagné l'année précédente en France madame Renée de France, duchesse de Ferrare. Il mourut l'an 1572. & avoit épousé *Béatrix* Roverelli, veuve de *Paul* Manfrone, laquelle décéda le 15. Octobre 1575. & dont il eut Hugue Rangoni, qui suit; & *Wenceslas* Rangoni, archiprêtre de Massa de Final en 1554. prélat en 1562.

XV. Hugue Rangoni, né le 25. Aout 1540. mort le 15. Juillet 1609. avoit épousé en 1565. *Plantille*, fille d'*Ange* Massimi & d'*Attilie* Mattei, dont il eut 1. Marc-Antoine, qui suit; 2. Jean-Baptiste, *mentionné après son frere*; 3. *Anne*, mariée le premier Novembre 1585. à *André* de la Molza; 4. *Livie*, née le 18. Mai 1573. qui épousa le 25. Avril 1589. *Jule* Taccoli; 5. *Béatrix*, née le 14. Septembre 1576. & alliée le 23. Février 1599. à *Camille* Zavaglia; & 6. *Attilie*, née le 22. Août 1585. & mariée le 19. Avril 1607. à *Camille* Canazzini.

XVI. Marc-Antoine Rangoni, né le 6. Janvier 1572. & décédé le 31. Juillet 1617. épousa 1°. le 28. Février 1593. *Jeanne*, fille d'*Innocent* Biondi, & de *Cassandre*.... 2°. en Août 1602. *Marie* Rangoni, qui lui survécut jusqu'au 8. Septembre 1647. Du premier lit il eut un fils unique nommé *Nicomede*, né le 15. Septembre 1601. qui se fit religieux de l'ordre de saint François.

XVI. Jean-Baptiste Rangoni, second fils d'Hugue Rangoni, né le 11. Septembre 1580. se maria le 15. Juillet 1596. avec *Lucréce*, fille de *Camille* Frotti & de *Julie*.... Il mourut le 10. Avril 1651. ayant eu pour enfans 1. *François* Rangoni, né le 13. Avril 1603. mort le 21. Septembre 1623; 2. Pallavicin Rangoni, qui suit; 3. *Hugue* Rangoni, né le 23. Mai 1610. mort le 13. Avril 1684; & 4. *Charles* Rangoni, qui se fit clerc régulier ou Théatin le 14. Juillet 1632.

XVII. Pallavicin Rangoni, né le 25. Octobre 1604. s'allia avec *Hippolyte*, fille d'*Antoine-Marie* Sertori & de *Magdelene* de Fogliano, morte le 2. Septembre 1595. âgée de 65 ans. Il eut de ce mariage *Antoine* Rangoni, né le 25. Mars 1652. décédé le 10. Juin. 1702; & *Therese* Rangoni, née le 4. Février 1654. morte le 20. Février 1741. âgée de 87 ans, ayant été mariée le 21. Avril 1686. à *Jerôme* Naldi.

QUATRIÉME BRANCHE.

XI. Aldobrandin Rangoni, troisiéme fils de Jacopin III. seigneur de Spilimbert, & de *Béatrix* de Corregio, vivoit en 1441. & eut d'*Orsine* sa femme *Antoine* Rangoni, qui vivoit en 1477; & Huguecion qui suit.

XII. Huguecion Rangoni, qui vivoit en 1471. eut de sa femme *Helene*, fille de *Christophe* Torelli, 1. *Jacopin* Rangoni, vivant en 1540; 2. Sigismond, qui suit; 3. Antoine, *dont il sera parlé après son frere aîné*; 4. *Gui* Rangoni, vivant en 1511. qui eut de sa femme *Laure*, fille de *Jacques* de San-Vitale, *Antoine*, *Huguecion* & *Helene*, qui épousa *Constant* Bentivoglio, fils d'*Annibal* II. seigneur de Boulogne, & testa le 2. Juillet 1546; *Catherine* Rangoni, mariée le 2. Décembre 1504. avec *Antoine* de la Molza; & *Helene* ou *Polixene*, qui étoit veuve le 2. Janvier 1509. d'*Alberic* de Barbiceno, comte de Cunio.

XIII. Sigismond Rangoni, mort le 25. Octobre 1514. fut marié à *Constance*, fille de *Barthelemi*, comte de Canosse, & de *N.* Uberti: elle étoit sœur de Louise de Canosse, mariée à *N.* de Gonzague. Sigismond eut pour en-

sans 1. *Alexandre*, vivant en 1530; 2. *Polixene*, mariée à *Maximilien* Stanga; & 3. *Genevre* Rangoni, qui épousa *Antoine* Fogliani.

XIII. ANTOINE Rangoni, troisiéme fils d'HUGUECION Rangoni, fut allié à *Finette* Appiani, *fille naturelle de* Jacques IV. du nom, seigneur de Piombino: il en eut HUGUECION, qui suit; & *Marc-Antoine* qui vivoit en 1525.

XIV. HUGUECION Rangoni II. du nom, né en 1507. & mort le 25. Septembre 1554. fut marié 1°. au mois de Décembre 1523. avec *Lucréce* Rangoni: 2°. le 17. Février 1547. avec *Antoinette*, fille de *Christophe* Pallavicini. On ne sçait de laquelle de ces deux femmes naquirent ses deux filles, sçavoir: *Eleonore* Rangoni, mariée à *Troïlus* Rossi, comte de San-Secondo; & *Polixene*, qui épousa *Annibal* Bevilaqua.

CINQUIE'ME BRANCHE.

Marquis de GHIBELLO, *de* LONZANO *& de* ROCCABIANCA.

XI. GUI Rangoni, quatriéme fils de JACOPIN III. du nom, seigneur de Spilimbert, & de *Beatrix* de Corregio, favorisa beaucoup les Bentivogli de Boulogne, & servit la république de Venise, qui pour récompenser ses services l'investit l'an 1454. des châteaux de Gordignano & de San-Cassano, dans la marche Trevisane, que sa postérité a conservés jusqu'à présent. Ses enfans furent: 1. NICOLAS Rangoni, qui suit; 2. *Gabriel* Rangoni, Frere Mineur, puis évêque d'Albe & d'Agria, créé cardinal-prêtre du titre des SS. Serge & Bache en 1477. & décédé en 1485; & 3. *Camille* Rangoni, qui épousa *Antoine* Mauruzi, seigneur de Cotignano & de Nociano, du conseil royal de Ferdinand roi de Naples.

XII. NICOLAS Rangoni, fut allié à *Blanche* Bentivogli, fille de *Jean* II. du nom, seigneur de Boulogne, & de *Genevre* Sforze. Leurs enfans furent 1. LOUIS, qui suit; 2. *Hercule* Rangoni, évêque de Modene, créé cardinal-diacre du titre de Sainte Agathe l'an 1517. mort l'an 1527; 3. *Annibal* ou *Sinibald* Rangoni, qui fut un célébre capitaine, pere d'*Adrien* Rangoni, qui fut reçu chevalier de saint Etienne de Florence le 30. Mai 1589; & de *Claude*, évêque de Plaisance en 1597; 4. *François* Rangoni, qui épousa une fille du comte de Bagno en Romagne; 5. *Gui* Rangoni II. du nom, qui servit la couronne de France, ensuite la république de Venise. Il épousa *Argentine* Pallavicini, des marquis de Cortemaggiore, dont il eut *Lavinie* Rangoni, qui épousa en 1547. *Sigismond* II. de Gonzague, seigneur de Vescovato; après la mort duquel arrivée le 22. Juillet 1567. elle se remaria à *François* de Pusterla, & mourut le 18. Mai 1576; *Baltazar* Rangoni, marquis de Lonzano & de Romagno, seigneur de Perne au comtat Venaissin, par don du pape Pie IV. dont le prédécesseur Paul IV. l'avoit fait lieutenant général de sa cavalerie au comtat. Il servit le roi de France, qui le fit chevalier de Saint Michel, passa ensuite au service de la république de Venise, qui le fit général de ses armées en Candie. Il s'allia avec *Julie* Orsini de Lamentana, dont il eut *Gui* III. mort jeune; & *Blanche* Rangoni, qui épousa son cousin *Louis* Rangoni, marquis de Ghibello & de Roccabianca; 6. *Genevre* Rangoni, qui épousa 1°. *N.* de Corregio: 2°. *Louis* de Gonzague, seigneur de Castel Giuffre; 7. *Blanche* Rangoni, mariée à *François* Contiguidi, marquis de Bagno; & 8. *Constance* Rangoni, qui épousa 1°. *Jean-Thomas* Calcagni: 2°. *César* Fregose, des marquis de Sainte Agathe.

XIII. LOUIS Rangoni I. du nom, marquis de Ghibello, de Roccabianca & de Castelnovo, fut marié avec *Barbe*, fille du marquis Pallavicini, dont il eut JULE, qui suit; & *Pallavicin* Rangoni, qui servit dans la guerre contre les Turcs en 1590. & fut tué à la Canée dans l'isle de Candie.

XIV. JULE Rangoni, marquis de Ghibello, de Roccabianca, &c. épousa *N.* dont il eut

XV. LOUIS Rangoni II. du nom, marquis de Ghibello, de Roccabianca, qui épousa sa cousine *Blanche* Rangoni, fille & héritiere de *Baltasar* Rangoni, marquis de Lonzano & Romagno, & de *Julie* Orsini. Il en eut

XVI. JULE Rangoni II. du nom, marquis de Spilimbert, Castelnovo, Ghibello, Roccabianca, Lonzano, Romagno, &c. maréchal de camp des armées de France & de Savoye, chevalier de l'Annonciade l'an 1638. Ses enfans furent LOUIS Rangoni, qui suit; & *Philippe* Rangoni, qui n'a point eu d'enfans de sa femme *Anne-Therese* Rangoni, fille d'*Alfonse* Rangoni, & de *Jeanne* Fachinetti.

XVII. LOUIS Rangoni III. du nom, marquis de Spilimbert, de Ghibello, Roccabianca, Castelnovo, Lonzano, &c. a épousé en 1705. *Emilie* de Gonzague, née le 22. Octobre 1681: elle est fille de *Pyrrhus-Marie* prince de Gonzague & du Saint Empire, conseigneur de Vescovato & d'*Olimpie* Grimani. Il ne reste de cette alliance qu'une fille unique, sçavoir:

XVIII. JEANNE Rangoni, née le premier Août 1714. mariée le 10. Janvier 1733. au marquis *François-Marie*, dit depuis *Jean-Marie* Rangoni.

SIXIE'ME BRANCHE.

VII. LANFRANC Rangoni I. du nom, troisiéme fils de GUILLAUME III. Rangoni, & d'*Alde* de Castelvetri, aida Matthieu de Corregio, seigneur de Parme, contre ses sujets rebelles, & les Boulonois contre les entreprises d'Azzon d'Est. Il mourut à Boulogne l'an 1364. laissant de sa femme *Damascene*, fille de *Gui* Guidoni, 1. MARCEL, qui suit; 2. *Tobie* Rangoni, qui de sa femme *Constance* de Polenta de Ravenne eut *Magdelene* Rangoni, mariée à *Albert* de la Riva, dont elle étoit veuve le 26. Avril 1366; 3. *Gerard* Rangoni, qui testa le 4. Septembre 1328. & mourut sans enfans de sa femme *Berthe* de Gorzano.

VIII. MARCEL Rangoni, dont on ignore l'alliance, fut pere de

IX. LANFRANC Rangoni II. du nom, étoit suivant les annales d'Est & de Buzani, du nombre des chevaliers qu'Obizzon marquis de Ferrare, fils d'Aldobrandin & d'Alde Rangoni, fit le 15. Mars 1352. L'année suivante il reçut d'Aldobrandin III. fils d'Obizzon, le château de Casal-Cicogna, étoit en 1357. avec son cousin Gerard Rangoni parmi les chefs de l'armée alliée de Ferrare, & fut en 1361. podestat de cette ville. Il avoit épousé *Agnès*, fille de *Jean* Fogliani, nommé de la Spata, dont il eut JACOPIN, qui suit; *Gerard*, qui vivoit en 1400; & *Donat* Rangoni, vivant en 1400. & pere d'*Aldobrandin*, mort après 1425.

X. JACOPIN Rangoni, qui vivoit en 1400. fut marié à *Anne*, fille d'*Albertin* de Peraga, dont il eut LANFRANC, qui suit; & *Nicolas*, qui vivoit en 1425. & fut pere de *Jean* I. qui eut pour enfans *Cassandre* Rangoni, mariée à *André* Caprari; & *Gerard*, qui épousa *N.* Manfredi; dont vint *Jean* II. Rangoni, marié en 1530. avec *Tarsie* Tassoni, & vivoit encore en 1578; & d'*Aldobrandin*, qui vivoit en 1486. & épousa *Paule*, fille d'*Annibal* Gonzague, dont il eut *Camille* Rangoni, mariée à *Louis* Pasetti.

XI. LANFRANC Rangoni III. du nom, qui testa en 1420. avoit épousé 1°. en 1387. *Jaqueline*, fille de *Jean* de Marsiglia, décedée l'année suivante: 2°. *Marguerite*, fille de *Matthieu* de Sarbana. Ses enfans furent *Gerard*, vivant en 1432; & TOBIE, qui suit.

XII. TOBIE Rangoni II. du nom, testa l'an 1432. On ignore le nom de sa femme, mais on sçait qu'il eut trois enfans: 1. LOUIS, qui suit; 2. *Lanfranc* IV. du nom, qui épousa *Marie* Trotti, avec laquelle il vivoit en 1482. & fut pere de *Livie*, mariée en 1498. à *Albertin* Boschetti, & d'*Antoinette*, qui épousa *Galeas* Mariscotti; & 3. *César* Rangoni, qui s'allia en 1471. avec *Thadée*, fille de *Masin* del Forno. Il vivoit encore en 1497. & fut pere de *Gui* Rangoni, mari d'*Anne* Valentini, de laquelle il eut *Foy* Rangoni, mariée à *Paul* Calori; *César* & *Pindar* Rangoni. De ce dernier naquit *Gui* Rangoni, marié à *Smeralde* Faloppia, dont il eut *Annibal* II. Rangoni.

XIII. LOUIS Rangoni, épousa *Comtesse*, fille de *Jean-*

François Maffei, laquelle testa en 1500. & fut mere de

XIV. TOBIE Rangoni III. du nom de cette branche, qui épousa *Dianire* Attendoli-Manzoli, dont il eut LOUIS II. qui suit; & *Polixene* Rangoni, mariée à *Albert* Herri.

XV. LOUIS Rangoni II. du nom, né le 15. Août 1525. s'allia avec *Antoinette* Carandini, dont il eut *Tobie* Rangoni, mort sans posterité de sa femme *Laure* Sertori; CESAR, qui suit; & *Dianore* Rangoni, qui fut mariée à *Jean-Baptiste* Ronchi.

XVI. CESAR Rangoni, épousa *Louise* Beltrami, dont il eut *Louis*, *Lanfranc*, qui vivoient en 1604. & en qui s'éteignit cette branche; & *César* Rangoni, qui prit en 1621 l'habit de Capucin.

RAVIUS. (Chrétien) *Pag.* 240. *col.* 2. *lig.* 10. Kilon, *lisez* Kiell.

REGIUS. (Henri) *Pag.* 347. *col.* 1. lig. 54. *humana*, lisez *humanæ*.

REILY, (Hugue) né dans le comté de Cavan en Irlande, étoit jurisconsulte de profession, & devint maître dans la chancellerie & secrétaire du conseil pendant que le roi Jacques II. demeura dans ledit royaume. Après la retraite de ce prince en France, M. Reily le suivit & demeura inviolablement attaché à sa personne malgré les espérances que sa profonde connoissance dans les loix lui offroit chez lui. Il eut de son maître le titre de lord chancelier d'Irlande accompagné d'une pension: mais il perdit l'un & l'autre à l'occasion d'un livre qu'il composa, & dont il sera parlé ci-après. L'auteur y fait voir l'injustice faite aux Irlandois, qui avoient tout sacrifié pour soutenir la cause de Charles II. & de sa maison, & dont cependant ce prince a eu la foiblesse de céder les biens & les possessions aux partisans de Cromwell qui les avoient usurpés pendant les guerres civiles: conduite, dit-il, aussi contraire à la saine politique qu'aux principes de la religion & de l'équité, comme l'événement ne l'a que trop justifié. Il avoit montré son écrit au roi Jacques avant que de le faire imprimer: après la lecture qu'il en fit pendant trois semaines qu'il le garda, il se contenta de dire à l'auteur que cette piéce ne renfermoit que trop de fâcheuses vérités: mais il ne lui défendit pas de le publier, ce qui pouvoit paroître une approbation tacite. Cependant cette publication attira sur M. Reily la disgrace ci-dessus marquée, & on prétend qu'elle hâta sa mort, quoique le roi eût, peu de tems après, rétabli sa pension. Il mourut en 1694. Voici le titre de l'écrit en question, qui fut réimprimé à Paris en 1720. & dont le style est fort & énergique, & les raisonnemens pressans. Il est en anglois, *in*-12. *L'Etat d'Irlande briévement décrit*, ou Relation sommaire des choses remarquables arrivées dans ce royaume depuis la réformation.

REMOND, sieur des Cours (Nicolas) étoit de Troyes, fils d'un avocat du roi au bailliage de la même Ville, qui avoit rempli cette charge avec beaucoup de distinction. Nicolas son fils se retira dès l'âge de 40 ans dans sa terre des Cours à un quart de lieue de la ville de Troyes, pour s'y livrer plus tranquillement à l'étude. Il y possedoit une riche bibliothéque, qu'il s'étoit formée. Cette terre a été long-tems le rendez-vous de plusieurs gens de lettres très-distingués: les peres Bouhours & de Tournemine, Jésuites, MM. de Fontenelle, Baluze, & Sacy avocat au conseil, venoient s'y délasser durant les vacances. M. Rémond est auteur d'un ouvrage demi historique & demi romanesque, intitulé: *Vie d'Abaillard & lettres du même à Heloïse.* On a encore de lui, les Devoirs de l'homme d'épée. Il avoit composé une histoire des comtes de Champagne, que M. Baluze avoit revue pour le fonds, & qui avoit été corrigée pour le style sur les avis de ceux qui se rassembloient chez l'auteur. On dit que le manuscrit de cet ouvrage est entre les mains de M. Levesque de la Ravalliere, Troyen, aujourd'hui associé de l'academie des inscriptions & belles lettres. M. Rémond est mort dans son château des Cours le 16. Mars 1716. âgé de 77 ans.

RICHARD, comte de Poitou, &c. *Pag.* 360. *col.* 1. *lig.* 11. Riol, *lisez* la Réole.

RICHER, (Henri) poëte François, avocat au parlement de Rouen, naquit à Longueil bourg de Normandie dans le pays de Caux. Après avoir fait ses études avec distinction, ses parens qui le destinoient au barreau le firent étudier en droit. Il s'appliqua surtout au droit Romain & à la coutume de Normandie qu'il possédoit parfaitement: mais les progrès qu'il fit alors étoient plutôt une suite de sa grande facilité que du goût qu'il pouvoit avoir pour ces sortes de connoissances. Un attrait plus puissant le tournoit vers la belle litterature, & surtout vers la poësie, qui avoit pour lui de grands charmes. Il eut cependant la complaisance de se faire recevoir avocat; mais peu après il quitta son pays & sa profession, vint à Paris & s'y livra presque uniquement à l'étude des belles lettres. Il eut l'honneur de présenter au roi les prémices de ses travaux: c'étoit une traduction en vers des éclogues de Virgile, qu'il fit imprimer en 1717. *in*-12. avec le latin à côté, & qu'il accompagna de quelques autres éclogues de son invention & d'autres poësies du même genre. Cet ouvrage a été réimprimé en 1736. augmenté de quelques piéces, & d'une vie de Virgile, qui est fort bien faite. Parmi les autres poësies, on trouve une traduction en vers latins de l'éclogue intitulée *Galatée*, traduction faite par feu M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles lettres. En 1723. M. Richer publia une traduction en vers des huit premieres épîtres héroïdes d'Ovide, avec les réponses d'Hippolyte à Phédre, & de Protésilas à Laodamie. Il y joignit quelques éclogues, huit cantates, dont quelques-unes ont été mises en musique, & quelques fables. Il a donné depuis dans le Mercure de France, mois de Février 1745. la traduction de l'épître de Déjanire à Hercule; & il disoit alors que la traduction de toutes les autres épîtres du même poëte étoit achevée. En 1729. il donna un recueil de fables, dédié à M. le prince de Conti. Il en donna un second recueil en 1744. avec la vie d'Esope, tirée de Plutarque & d'autres auteurs; & il fit réimprimer l'un & l'autre recueil en 1748. *in*-12. Nous avons du même deux tragédies: *Sabinus*, qui parut à la cour en 1734. qui eut sept représentations au théâtre françois, & qui a été traduite en hollandois; & *Coriolan*, imprimée en 1748. *in* 8°. mais non représentée. En 1746. il donna au public la *vie de Mécénas*, avec des notes historiques & critiques, *in*-12. à Paris. Il se préparoit à recueillir toutes ses œuvres, & méditoit de donner la vie de Scipion l'Africain, pour laquelle il avoit fait des recherches considérables, lorsqu'il mourut à Paris le douziéme Mars 1748. dans la soixante-troisiéme année de son âge. L'édition de ses fables, genre de poësie dans lequel il s'est fait un grand nom, ne parut que quelques semaine après sa mort, & l'on a eu soin d'orner ce recueil d'un abregé de la vie de l'auteur. On l'a suivi dans l'article qu'on vient de lire.

RIGAUD. Maison qui prouve l'ancienneté de sa noblesse depuis plus de quatre siécles, & la possession de la terre de Vaudreuil dans le diocèse de saint Papoul en Languedoc. Les seigneurs de cette terre ont eu plusieurs fois séances aux états de la province dans le XV. siécle. Nous ne commencerons cette généalogie qu'à

I. PIERRE Rigaud, seigneur de Vaudreuil. Il semble devoir être fils d'un autre PIERRE Rigaud, aussi seigneur de Vaudreuil, qui fit un codicille à Tivoli près de Rome le 17. Décembre 1320. Pierre Rigaud & sa femme nommée *Bonnette*, firent des legs à l'église de Vaudreuil, & eurent pour fils GUILLAUME, qui suit.

II. GUILLAUME Rigaud, seigneur en partie de Vaudreuil & de la Becede, acquitta le 8. Août 1340. aux marguilliers de l'église de Vaudreuil les legs faits par ses pere & mere, aussi bien que ceux que Germain Rigaud son oncle avoit faits à la même église. Guillaume Rigaud est qualifié damoiseau dans un don qu'il fit le 8. Mars 1332. d'un champ dans le territoire de Vaudreuil, où il créa des consuls en 1335. Il fit un codicille le 25. Juillet

Juillet 1361. & avoit épousé 1°. *Gaudiose* de Quers Belpech, fille de *Jacques* de Quers, seigneur de Genar & de Tremolet, qui s'obligea le 8. Février 1331. de donner en dot à sa fille 1000 liv. tournois : 2°. *Asspaïs* Delcun, veuve de *Jean* de Massas, chevalier, laquelle fit une donation le 9. Février 1355. à *Marsanne* sa fille du premier lit en la mariant à *Arnaud* Rigaud, fils de son mari. Guillaume Rigaud, eut de sa premiere femme 1. Arnaud Rigaud, seignenr de Vaudreuil, qui suit; 2. *Girard*; 3. *Jean*, chevalier de saint Jean de Jerusalem; 4. *Aimeri*, archidiacre de Lavaur; 5. *Guillaume* Rigaud, abbé de Lezat.

III. Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, fit des acquisitions à Vaudreuil le 18. Avril 1369. Il acheta en 1377. de Hugues vicomte de Carmain la moitié de la jurisdiction d'Auriac & d'Auriagues. Il testa le 29. Août 1376. & épousa 1°. *N.* de Marsan, fille de *Jean* de Marsan, chevalier, & d'*Asspaïs* Delcun : 2°. *Jeanne* de Lanta, qui étoit veuve le 24. Mai 1378. Elle fit hommage au roi en 1389 pour Jean Rigaud son fils ; elle vivoit encore le 19. Décembre 1395. Elle eut pour enfans 1. Elzias Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 2. Jean Rigaud, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Aigrefeuil, *rapportée ci-après*; & 3. *Delphine* Rigaud, morte jeune.

IV. Elzias Rigaud, seigneur de Vaudreuil, fit hommage au roi le 6. Décembre 1389. pour la terre de Vaudreuil. Il acquit la seigneurie de Treville par actes du 26. Décembre 1394. & du 24. Février suivant. Il acquit aussi de Bernard de Montesquieu un reste de portion & la haute jurisdiction de Vaudreuil le 13. Mai 1403. Il fit hommage au comte de Foix le 3. Février 1402. des terres d'Aliat & de Gerat. Il fut un des barons de la sénéchaussée de Toulouse qui assistérent aux états de Languedoc en 1424. & en 1426. Il testa le 20. Septembre 1435. & épousa en 1405. *Marguerite* de Bellaffar, fille de *Guiraud* de Bellaffar, baron d'Auriac, Cabanial & de Faget, & de *Jeanne* de Lautrec, fille de *Pierre* vicomte de Lautrec : elle testa étant veuve le 11. Octobre 1437. De cette alliance vinrent 1. *Guillaume* Rigaud, seigneur de Vaudreuil & de Tremolet, qui fit hommage au roi le 11. Mai 1463. pour ses terres de Vaudreuil, Treville, Boscaut, Battenit, & la moitié des villes & châteaux d'Ycel, Villemagne & Bescete, des biens à Druchet, & de ce qu'il avoit du chef de sa mere à Auriac, Cabanial, Faget, Cuq & Nezenches dans le comté de Toulouse. Il épousa en 1439. *Seguine* d'Ornezan, fille de *Bernard*, seigneur d'Ornezan, & le 31. Août 1474. il donna quittance de sa dot à Bernard & à Jean d'Ornezan, pere & frere de sa femme; 2. *Pierre* Rigaud ; 3. Philippe Rigaud, baron de Taix & d'Aguts, qui suit; 4. *Jeanne* Rigaud, mariée le 8. Décembre 1448. avec *Antoine* de Montlaur, fils d'*Hector* seigneur de Montlaur.

V. Philippe Rigaud, auquel Marguerite de Bellaffar sa mere, dame en partie d'Auriac, donna le 25. Novembre 1454. la baronie de Taix, & les lieux de Blaye & de S. Geniés, & les consulats de Puylaurent, Puichaudier, S. Paul, S. Julien & Lantarais. Il donna procuration le 29. Mars 1461. pour gerer les biens de sa mere, & il testa le 29. Août 1465. Il épousa *Jeanne* du Palais, fille de *Bertrand*, seigneur de Tarabel & de *Lombarde* d'Escalquens, fille de *Guillaume* d'Escalquens, chevalier, conseigneur de Pibrac, lequel dans son testament du mois de Septembre 1359. fit un legs à sa fille & aux enfans de sa fille. Philippe Rigaud fut pere de *Jeanne* Rigaud, à laquelle il légua 800 moutons d'or, & de

VI. Vital Rigaud, seigneur de Taix, d'Aguts, de Vaudreuil, baron d'Auriac & d'Auriaguais, d'Aliat, de Tremolet, conseigneur de Fournés, de la Bessede, d'Ycel, de Cabanial & de la baronie de Gaudiés, qui donna au roi le dénombrement de toutes ces terres le 31. Janvier 1503. Il avoit transigé le 24. Novembre 1482. avec Guillaume Rigaud son oncle, & Jean Rigaud fils d'Antoine de Montlaur, & de Jeanne Rigaud au sujet de l'adoption dudit de Montlaur, laquelle étoit contraire aux intentions d'Elzias Rigaud & de Marguerite de Bellaffar ses aïeuls, & la donation faite à Philippe son pere le 10. Mai 1495. Il testa le 9. Août 1526. & épousa 1°. *Rose* de Rochefort, fille d'*Aimeri* de Rochefort, seigneur de la Pomarede, & d'*Aude* de Belpech : 2°. le 30. Juin 1506. *Catherine* de Lausieres, fille de *Gui* de Lausieres, seigneur de la Capelle, grand maître de l'artillerie, & de *Jeanne* de la Roche. Il eut de la premiere, 1. Jean Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 2. *Antoine* Rigaud, protonotaire ; 3. *Pierre*, religieux ; 4. *Gaillarde* Rigaud, femme de *Gilles* Goulart, seigneur de Tarraule au diocèse de Lectoure; 5. *Jeanne* Rigaud, qui épousa le 5. Octobre 1518. *Pierre* de Toulouse de Lautrec, conseigneur de la Bruguiere au diocèse de Lavaur ; 6. *Isabelle*; & 7. *Delphine* Rigaud, religieuses Dominicaines au prieuré de Prouille au diocèse de saint Papoul ; 8. *Isabelle* Rigaud, religieuse Bernardine à Nouengue au diocèse de Vabres. Philippe Rigaud eut de sa seconde femme 9. *François* Rigaud, qui étoit seigneur d'Aguts en 1526 ; 10. *Gui-Arnaud* Rigaud, qui avoit épousé *Françoise* de Montesquieu, dame de Morseux, de laquelle il eut deux enfans qui moururent jeunes, & auprès desquels il voulut être enterré. Il testa le 6. Juillet 1580. & fit un legs à sa femme, & héritier le seigneur de Belesta son neveu; 11. *Jacques* Rigaud, seigneur d'Aguts, qui dans son testament du 3. Juin 1566. fit un legs à *Anne* d'Anticamerata sa femme; 12. *Jeanne* Rigaud, qui testa le 9. Novembre 1563. elle avoit épousé le 21. Mars 1518. *Gaillard* de Varagne, seigneur de Belesta, de Gardouch & des Casses, qui testa le 19. Janvier 1562 ; & 13. *Martine* Rigaud.

VII. Jean Rigaud, seigneur de Vaudreuil, baron d'Auriac, gentilhomme de la maison du roi, chevalier de l'ordre, ainsi qualifié dans des lettres royaux du 21. Mai 1597. Il transigea le 17. Décembre 1526. avec Catherine de Lausieres, veuve de son pere, & par cette transaction on lui adjugea Vaudreuil, Drulhe, S. Julien, la baronie d'Auriac, Agneaux, Agenat, Laburat, la Pugie, & tout ce qui appartenoit à la maison de Vaudreuil au comté de Foix, avec Tremolet, Carlaret & les Montagnes d'Aliat; François Rigaud son frere & fils de Catherine de Lausieres, eut pour son partage Aguts, Nosents, Cuq, Pechaudié, la Bessede & Ycel. Il dénombra au roi Vaudreuil le premier Mars 1539. il etoit gentilhomme de la maison du roi sous la charge de M. de Canaples le 30. Octobre 1540. Il testa le 12. Août 1563. Il avoit épousé le 15. Juillet 1537. *Marguerite* d'Antin, fille de feu *Jean* baron d'Antin, & d'*Anne* de Roquefeuil, qui testa le 28. Juillet 1584. & fut mere de 1. *Charles* Rigaud, baron de Vaudreuil, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui passa une transaction le premier Novembre 1571. & qui testa le 21. Avril 1580. Il avoit épousé le 10. Décembre 1564. *Marguerite* de Narbonne, fille de *Bernard* marquis de Fimarcon, & de *Françoise* de Bruyeres-Chalabre; 2. *Isabelle* Rigaud, qui épousa 1°. *Joseph* de Laurents, seigneur de Soupets : 2°. *Jacques* d'Arras, seigneur de Loubie, qui donna quittance à son beau frere le 23. Décembre 1565 : 3°. *Pierre* de Lavedan, seigneur de Monblanc.

SUITE DES BARONS DE VAUDREUIL.

IV. Jean Rigaud, fils puîné d'Arnaud Rigaud, seigneur de Vaudreuil, & de *Jeanne* de Lanta, fut seigneur d'Aigrefeuil & de Montauriol, il passa un acte le 17. Février 1386. avec Elzias Rigaud son frere aîné en présence de sa mere, & où les deux freres sont qualifiés conseigneurs de Vaudreuil, d'Ycel & de la Bessede. Ces deux freres transigérent encore le 25. Septembre 1394. Pierre archevêque de Toulouse le dispensa le 26. Avril 1400. de porter le nom & les armes de Lanta, ainsi que sa mere l'avoit ordonné par son testament. Il fut député au roi par la noblesse de la sénéchaussée de Toulouse en Mai 1414. avec Bernard de Saquet, qualifié aussi bien que lui chevalier. Il rendit hommage le 31. Décembre 1446. à Jean vicomte de Carmain. Il fut pere de

V. Jean Rigaud, seigneur d'Aigrefeuil, de Montau-

riol & de Lanta, qui est nommé fils de Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil par Philippe Rigaud, seigneur d'Aguts & de Taix, fils d'Elzias Rigaud, tige de la branche aînée dans son testament du 29. Août 1465. où il le substitue à ses biens : il eut pour fils

VI. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, & en partie des baronnies de Montauriol, Lanta & Auriac, qui rendit hommage de ces terres à Louis XI. le 11. Juin 1463. Il obtint le 21. Avril 1491. des lettres du juge de Toulouse, pour faire extraire un dénombrement donné le 10. Juin 1420. à Jean Rigaud seigneur d'Aigreffeuil son aïeul : il vivoit encore le 3. Mars 1504. Il épousa le 20. Juin 1480. *Jeanne* de Comminges, fille de *Raimond-Roger* de Comminges, seigneur de Solan, chambellan du roi, & d'*Isabelle* de Puivert. Il en eut

VII. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, & en partie des baronies de Montauriol, Lanta & Auriac; n'ayant point rendu hommage de ses terres, elles furent mises sous la main du roi le 25. Février 1506. par un mandement de François de Rochechouart, seigneur de Champdenier, sénéchal de Toulouse. Le 14. Avril 1534. il y eut un arrêt du parlement de Toulouse entre lui & Jean de Foix vicomte de Conserans. Il dénombra ses terres au roi le 27. Octobre 1540. & testa le 30. Janvier 1548. Il avoit épousé *Françoise* de la Marche, qui avoit testé en 1529. & l'avoit rendu pere de 1. *Arnaud* Rigaud, seigneur de la Salvetat & de Saint Gilles, qui épousa le 3. Janvier 1545. *Jaquette* de Voisins, fille de *Nicolas*, seigneur d'Aussonne, & de *Bernarde* de Goirans, dont il eut *Jean* Rigaud, mort jeune; 2. *Jean*; 3. *André*; 4. *Pierre* Rigaud, protonotaire du S. Siége, qui testa le 20. Décembre 1575; 5. *Antoine*; 6. *Claude*; 7. *Blaise* Rigaud, seigneur de Gousis, qui partagea avec ses freres le 5. Juin 1551. & qui avoit épousé *Maurice* de Gameville, dont il avoit eu *Claire* Rigaud, qui étoit mariée le 13. Mai 1578. avec *Bertrand-Roger* de Comminges, vicomte de Burniquel; 8. *Jean*; 9. Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, puis de Vaudreuil, qui suit; 10. *Jean*; 11. *Baltazar* Rigaud, seigneur de Lambris, marié avec *Françoise* de Pradines, de laquelle il eut deux enfans : *Pierre* Rigaud, qui épousa le 29. Avril 1596. *Paule* de Voisins, fille de *Nicolas*, seigneur de Cornebarrieu, & de *Violante* Fammé, & *Antoinette* Rigaud, qui étoit mariée le 16. Décembre 1610. avec *Jean* Fournier, seigneur de Sauzils; 12. *Jaquette*; 13. *Anne* Rigaud, femme de *Bernard* de Verneuil, seigneur de Belpech, qui survécut sa femme & restitua sa dot le 9. Août 1536; 14. *Julienne*; 15. *Claire*, & 16. *Antoinette* Rigaud, qui épousa 1°. le 2. Novembre 1545. *Jean* de Gameville, seigneur de Saigues : 2°. le vicomte de Burniquel. Arnaud Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil, eut encore *un fils naturel nommé* Pierre, auquel Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil son frere fit un legs dans son testament du 3. Octobre 1585. & qui donna origine à la branche des seigneurs de Londel en Normandie, rapportée par la Thaumassiere dans son *Histoire de Berri*.

VIII. Jean Rigaud, seigneur d'Aigreffeuil & de Camboyer, devint baron de Vaudreuil, Auriac, Cabanial, & eut aussi les autres terres par l'extinction de la branche aînée de sa famille. Il testa le 3. Octobre 1585. & avoit épousé *Louise* de Verneuil, fille de *Bernard*, seigneur de Belpech, qui étoit veuve le 11. Octobre 1595. & avoit pour enfans 1. Charles Rigaud, baron d'Aigreffeuil, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Agnès*; & 4. *Charlotte* Rigaud, qui épousa le 28. Février 1615. *Antoine* d'Azemar, seigneur de Craussac.

IX. Charles Rigaud, baron d'Aigreffeuil, de Vaudreuil, Auriac, Cabanial & Faget, dont il rendit hommage à Louis XIII. le 23. Juin 1611. il fut confirmé dans la jouissance des terres de Tremolet & Carlaret. Il vendit la terre d'Aigreffeuil le 29. Juin 1610. Jeanne de Narbonne, sœur & héritiere de Marguerite de Narbonne, dame de Vaudreuil, lui fit quittance de tous ses droits le 11. Janvier 1610. Il avoit épousé le 22. Novembre 1605. *Jeanne* de Rabastens, fille de *Samuel* de Rabastens, seigneur de Maillac, & de *Marie* de Lautrec, alors femme de *Pierre* de Lautrec, seigneur de Saint Germier, sénéchal de Castres, & il en eut 1. Jean-Louis Rigaud, baron de Vaudreuil, qui suit; 2. *Pierre-Baltazar* Rigaud, seigneur d'Alliac, qui épousa le premier Mai 1631. *Georgette* de Bonfontan, fille de *Nicolas*, seigneur de la Garde en Albigeois, & de *Jeanne* de Brailh, dont il eut *Louis* Rigaud, seigneur de Lambri & d'Alliac; 3. *Jeanne*; 4. *Jaquette-Charlotte* Rigaud, qui étoit mariée le 25. Janvier 1639. avec *Guillaume* Viguier, seigneur de Durfort.

X. Jean-Louis Rigaud, baron de Vaudreuil, d'Auriac & de Cabanial, étoit sous la tutelle d'Antoine Azemar le 6. Mars 1621. Melchisédech Rigaud, seigneur de Londel, lui céda le premier Octobre 1623. ses droits sur les biens de sa famille. Il fit une donation à son fils aîné le 12. Novembre 1654. Il avoit épousé *Marie* de Châteauverdun, fille de *François*, seigneur de la Razairie, & de *Françoise* de Bernon, & il en eut 1. *Arnaud* Rigaud, baron de Vaudreuil, qui fit hommage à Louis XIV. le 28. Mars 1667. Il étoit capitaine de cavalerie le 15. Décembre de la même année. François de Gelas, marquis d'Ambres, lui paya le 28. Mai 1663. des droits comme baron d'Auriac; il transigea avec sa mere le 27. Novembre 1664. & il laissa tous ses biens à son frere Philippe le 10. Mars 1671. Il avoit épousé le 26. Septembre 1653. *Antoinette* de Colombet, fille de *Philippe*, baron de Gissey, & de *Renée* du Suc; 2. *Philippe* Rigaud, seigneur de Cabanial, capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1689. mort en 1693. avoit cédé tous ses droits à son frere Philippe le 24. Avril 1672; 3. Philippe Rigaud, seigneur de Vaudreuil, qui suit; 4. *François* Rigaud d'Auriac, chanoine de saint Felix; 5. *Antoine*, tonsuré en 1651; 6. *Marie* Rigaud, qui épousa le 2. Novembre 1674. *Gabriel* Foucaud, seigneur de Mouzens; 7. *Anne*; 8. *Rose*; 9. *Georgette*; & 10. *Rose* Rigaud : ces deux dernieres religieuses de Sainte Claire.

XI. Philippe Rigaud, auquel ses deux freres aînés avoient cédé leurs droits en 1671. & 1672. fut nommé par le roi en 1703. gouverneur & lieutenant-général en la nouvelle France. Il fut fait gouverneur de Revel au diocèse de Lavaur en 1710. Il testa à Quebec le 10. Novembre 1718. & substitua à l'infini sa terre de Vaudreuil aux mâles, à l'exclusion des filles, & mourut en Canada le 12. Septembre 1725. Il avoit épousé le 21. Novembre 1690. *Elizabeth* de Joibert, fille de *Pierre* de Joibert, seigneur de Marsan & de Soulange, commandant à l'Acadie, & de *Marie-Françoise* Chartier, & il en eut 1. Louis-Philippe Rigaud, comte de Vaudreuil, qui suit; 2. *Philippe-Antoine* Rigaud, colonel d'infanterie, commandant un bataillon du roi, né le 30. Mars 1693. tué à Prague en Août 1742; 3. *Jean* Rigaud, dit *le chevalier de Vaudreuil*, officier au régiment des Gardes en 1712. capitaine en 1738. major général de l'armée de Bohême, major du régiment des Gardes Françoises en 1744. brigadier la même année, maréchal de camp le premier Mai 1745. & grand croix de l'ordre de saint Louis la même année; 4. *Pierre* Rigaud de Vaudreuil, né le 22. Novembre 1698. lieutenant de vaisseau en 1729. gouverneur de la Louisianne, vivant en 1746; 5. *Hector*, 6. *François*, nés le 13. Décembre 1699. & le 4. Octobre 1702. morts avant le 10. Novembre 1718; 7. *Marie-Louise* Rigaud, née le 23. Juin 1701. étoit mariée en 1719. avec *Gaspard* de Villeneuve, seigneur de la Croizille au diocèse de Lavaur & de Saint Sernin; 8. *François-Pierre*, né le 29. Juin 1704. lieutenant pour le roi aux trois Rivieres en Canada, épousa en 1732. *Louise* de Fleury; 9. *Joseph-Hyacinthe* Rigaud, dit *le marquis de Vaudreuil*, né le 27. Juin 1706. gouverneur du Cap à S. Domingue, épousa le 12. Juin 1732. *Marie-Claire-Françoise* Guiot de la Mirande, fille de *Charles* Guiot de la Mirande, dont il a eu quatre enfans; *Joseph-Hyacinthe-François de Paule*, né le 2. Mars 1740; *Marie-Agnès-Elizabeth-Charlotte*, née le 29. Avril 1733. morte en 1737; *Marie-Louise-Charlotte*, morte en 1741; *Marie-Josephine*,

née le 3. Juin 1743 ; 10. *Marie Josephe* Rigaud, née le 15. Août 1708 ; 11. *Louise-Elizabeth* Rigaud, née le 12. Septembre 1709.

XII. Louis-Philippe Rigaud, comte de Vaudreuil, capitaine de vaisseau en 1737. se distingua beaucoup au combat naval que M. de l'Estanduere, chef d'escadre, soutint avec huit vaisseaux François contre vingt vaisseaux Anglois commandés par le vice amiral Hawke le 25. Octobre 1747. à 88 lieues au nord-ouest du cap Finistere, & sous le 47″ degré 41′ de latitude septentrionale. Le comte de Vaudreuil qui montoit l'*Intrépide*, voyant que le *Tonnant* qui étoit monté par M. de l'Estanduere étoit fort pressé par cinq vaisseaux Anglois, prit sur le champ le parti de revirer de bord, se fit jour au travers de huit vaisseaux qu'il écarta par la vivacité de son feu, & ayant joint le *Tonnant* ils soutinrent le combat contre les Anglois jusqu'à la fin du jour, les obligérent de s'éloigner & arriverent heureusement à Brest le 9. Novembre 1747. ayant donné moyen en soutenant un combat si inégal à la flotte de 252 navires marchands que M. de l'Estanduere escortoit de s'éloigner & d'arriver à sa destination : épousa *Catherine-Elizabeth* le Moine, fille de *Joseph* le Moine, seigneur de Lettre, capitaine de vaisseau, & de *Marthe-Elizabeth* Heron, dont il a eu 1. *Louis-Philippe* Rigaud, marquis de Vaudreuil, né le 28. Octobre 1724. enseigne de vaisseau en 1746 ; 2. *Louis* Rigaud, dit *le chevalier de Vaudreuil*, né le 17. Octobre 1728. enseigne de vaisseau en 1746 ; & 3. *Louise-Elisabeth* Rigaud, née le 30. Novembre 1725.

RIVEY, (Pierre de la) auteur de diverses comédies & autres ouvrages, duquel il est parlé dans l'*Histoire du Théâtre François*, a vécu dans le seiziéme siécle & dans le dix-septiéme. Les auteurs de l'histoire qu'on vient de citer, disent, tom. 3. p. 395. & suiv. qu'ils sçavent mauvais gré à la négligence, ou à la jalousie des écrivains contemporains de la Rivey, de ne nous avoir instruits d'aucun fait particulier de la vie de ce poëte. Voici ce que nous en avons appris d'un mémoire manuscrit qui nous a été communiqué. Pierre de la Rivey etoit chanoine de l'église collégiale de saint Etienne à Troye en Champagne ; & il est mort dans cette ville le douzieme Février 1619. âgé de 78 ans. Il a traduit de l'italien en françois l'institution morale d'Aléxandre Picolomini, gentilhomme Siennois ; le second & dernier livre des facétieuses nuits de Jean-François Straparole ; deux livres de philosophie fabuleuse, l'un pris des discours d'Angelo Firiazuola, Florentin, l'autre extrait des traités de Sandebar, Indien, philosophe moral. Quant à ses comédies, notre mémoire cite les suivantes : *le Laquais* ; *la Veuve* ; *les Esprits* ; *le Morfondu* ; *le Jaloux* ; *les Ecoliers* ; & on ajoute que de la Rivey a composé ces piéces *à l'imitation des anciens Grecs, Latins, & modernes Italiens.* Ces six comédies, qui sont en prose, furent imprimées à Paris chez Abel l'Angelier en 1579. réimprimées à Lyon en 1597. & pour la troisiéme fois à Rouen en 1601. La préface de ce recueil est adressée à M. d'Amboise, avocat au parlement : c'est François d'Amboise qui devint dans la suite conseiller au parlement de Bretagne : cette préface est datée du premier Janvier 1579. Les auteurs de l'*Histoire du Théâtre François* donnent une idee de chacune de ces six comédies dans le tome troisiéme de leur ouvrage, depuis la page 395. jusqu'à la page 426. inclusivement. Ils ajoutent à la page 150. du tome quatriéme de leur histoire, que Pierre de la Rivey fit paroître en 1611. trois nouvelles comédies, encore en prose, sçavoir : *Le Fidéle* ; *la Constance* & *les Tromperies* ; & que l'auteur en annonçoit en même tems trois autres, qui n'ont pas cependant vu le jour. L'analyse des trois imprimées en 1611. est dans le tome cité, depuis la page 150. jusqu'à 160. inclusivement. Nous croyons devoir y renvoyer. La Rivey a eu un neveu, nommé aussi Pierre de la Rivey, que l'on regarde comme le premier qui ait mis en vogue les Almanachs de Troye. On a de lui celui de l'année 1622 : l'auteur passoit aussi pour grand géométre. Le cardinal de Richelieu qui l'honoroit de sa bienveillance, le consulta pour la digue de la Rochelle. La Rivey avoit tiré son propre horoscope, & il portoit, dit-on, qu'il devoit se donner de garde d'un fou par derriere. Ce qui est vrai, c'est qu'il fut tué en 1640. à l'âge de 60 ans, d'un coup de couteau qu'un fou lui donna dans le dos.

ROCHEFORT D'ALLY. Maison, l'une des plus illustres du royaume, tant par l'ancienneté de son origine, que par la grandeur de ses alliances : elle est connue en Auvergne dès le commencement du onziéme siécle, qu'Antoine de Rochefort épousa *Marguerite*, héritiere d'Ally, avec laquelle il fonda l'an 1001. comme le remarque Prohet dans ses commentaires sur la coutume d'Auvergne, imprimés à Paris en 1695. le prieuré de Bonnat ou de Rochefort dans le diocèse de saint Flour. Leur posterité a joui sans interruption jusqu'à présent de la haute justice & des censives de ce lieu. Cet Antoine fut probablement pere de *Bertrand* de Rochefort, chevalier, qui fut témoin & caution pour Helie de Crest à un acte fait avec le monastere de Saucillange après le 2. des Kalendes de Novembre, la quatriéme année du régne du roi Philippe. La convenance du tems fait juger que ce Bertrand fut pere de *Hugue* de Rochefort, qui vivoit au commencement du siécle suivant, & qui fut témoin à la donation qu'un chevalier nommé *Balbinus* fit au monastere de Saucillange d'une dîme d'agneaux au lieu de Tyelles à Bolnac le XI. des Kalendes de Janvier de l'an 1114. ind. VII. épact. XII. Il pourroit être pere ou aïeul d'Aimoin, qui suit ; & par lequel nous commencerons la généalogie de cette maison.

I. Aimoin de Rochefort, donna l'an 1190. l'église d'Ayelle au monastere de saint Allyde : on ignore le tems de sa mort & le nom de sa femme. Il fut pere de Guillaume, qui suit ; 2. de *Bertrand* de Rochefort, évêque du Puy, décédé le 5. des Kalendes de Mars de l'an 1253 ; & 3. de *Bernard* de Rochefort, élu en 1226. abbé de Saint Julien de Brioude, après Guillaume de la Tour. Cette dignité que posséda aussi François de Rochefort, fut supprimée par une bulle du pape Clement VI. du 13. Juillet 1342.

II. Guillaume de Rochefort, seigneur d'Ally, Meyssac, Saint Cirque & Beaumont en partie, est connu par des actes de 1200. & 1230. Il épousa *Eléonore* de Fortanier, dame de Fortanier & de Veze, & il en eut 1. Guillaume de Rochefort, seigneur d'Ailly, qui suit ; 2. *Ithier*, doyen de Brioude en 1277. mort le 27. Février 1278 ; 3. *Jean*, chanoine de Brioude, dont il fut élu prévôt le x. des Kalendes de Mars de l'an 1281. Il fit un échange en 1285 ; 4. *Bernard* de Rochefort, chanoine & prévôt de Brioude après son frere, testa en 1301. en faveur de Bertrand d'Auroze, & mourut le 4. des Nones d'Octobre : il fit un legs de 25 liv. & un autre de 12 liv. pour son obit au chapitre de Brioude ; 5. Aimon de Rochefort, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Aurouze, *rapportée ci après* ; 6. *Armand* ; 7. *Hugues*, moine à Conches ; & 8. *Isabelle* de Rochefort, qui épousa *Bertrand* d'Alonches.

III. Guillaume de Rochefort II. du nom, seigneur d'Ally, fit au mois d'Août 1269. avec les prieur & religieux de Saucillange un échange dont l'acte est conservé aux Cordeliers de Brioude. Il épousa *Béatrix* de Montboissier, qui étoit veuve de lui en 1281 : elle étoit fille de *Guillaume-Maurice* de Montboissier, seigneur de Saint Ponit, & niéce de Maurice de Montboissier, doyen de l'église du Puy, qui dans son testament fait en 1270. dit qu'elle étoit mariée avec Guillaume de Rochefort, & la substitue à Pierre de Montboissier son neveu & à Jean de Baramont son cousin : le nécrologe de Brioude marque sa mort au 16. des Kalendes de Mars après 1281. & dit qu'elle étoit veuve de Guillaume de Rochefort, chevalier : elle fut mere de 1. Odilon de Rochefort, seigneur d'Ally, qui suit ; & 2. de *Guillaume* de Rochefort, chanoine de Brioude, que son frere substitua en 1283. à ses enfans. Guillaume donna en 1314. à l'église de Brioude 15. liv. pour un obit : il est mentionné dans une chartre donnée le Lundi fête de la Chaire S. Pierre l'an 1333.

IV. Odilon de Rochefort, seigneur d'Ally, testa le Vendredi après l'Assomption 1283. Il avoit épousé une dame appellée *Marguerite*, à laquelle il donna la jouissance de la forteresse d'Ally, & la déclara tutrice de ses enfans tant qu'elle demeureroit en viduité. Ses enfans furent *Guillet* de Rochefort, mort en 1283; Guigon de Rochefort, seigneur d'Ally, qui suit; & *Marguerite*.

V. Guigon de Rochefort, seigneur d'Ally, étoit en 1316. seigneur des fiefs de Mayonete & de la Roche, & il reçut le 25. Juin 1331. l'aveu d'une partie des terres de Loubaresse & de la Chapelle Laurens, que lui fit Bertrand de Roquere. Il fut pere de

VI. Odillon de Rochefort, seigneur d'Ally, de Jozeran & de Courcelorbes, qui reçut le Jeudi devant la Sainte Croix 1349. l'aveu des terres de Loubaresse & de la Chapelle Laurens, mouvantes du château de Nonette. Il eut pour enfans *Guillaume* de Rochefort, qui étoit mort en 1349. sans alliance; Amedée de Rochefort, seigneur d'Ally, qui suit; & *Jean* de Rochefort, mari d'*Elise* de Chaleyres, qui étant veuve fonda l'an 1384. une chapelle à la Chaise-Dieu.

VII. Amedée de Rochefort, seigneur d'Ally, de Massiat, d'Alleret & du Verdier, reçut le Dimanche après la saint Barthelemi 1371. l'aveu de Loubaresse, de Pierre Ruol: il eut pour enfans Guigon, qui suit; & *Marguerite* de Rochefort, religieuse, puis abbesse de Belmont, qui mourut vers l'an 1400.

VIII. Guigon de Rochefort, seigneur d'Ally, qui reçut le 24. Janvier 1402. un aveu de Guillaume Blain, seigneur de Gilbertez, & en 1425. un hommage du chapitre de Massiac: il épousa *Dauphine* de la Queille, dont il eut pour enfans Hugue de Rochefort, qui suit; *Guillaume* de Rochefort, abbé de Saint Austremoine d'Issoire en 1420. & 1422. où il fonda une messe quotidienne dans la chapelle de la Sainte Vierge; & *Elizabeth*, mariée à *N.* de Dore.

IX. Hugues de Rochefort I. du nom, chevalier, seigneur & baron d'Ally, Fortanier, & chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état & grand chambellan du roi Charles VII. par lettres du 10. Septembre 1453. confirmées depuis par le roi Louis XI. eut pour enfans Hugues de Rochefort, qui suit; *Guigon* de Rochefort, trésorier de l'église de saint Flour & official de Brioude, qui étoit mort en 1496; & *Colauf* de Rochefort, enfermier du prieuré de la Voute, nommé dans un acte passé l'an 1496. avec les religieux de ce prieuré.

X. Hugues de Rochefort, seigneur d'Ally, conseiller, chambellan de Louis XI. capitaine de 40 lances, reçut en 1490. un hommage de Louis de Tailhac, chevalier; il testa le 21. Janvier 1499. & mourut le dernier Février 1500. Il fut inhumé aux Cordeliers de Brioude, où son épitaphe a été mise sur la porte du chœur. Il avoit épousé le 25. Novembre 1458. *Isabeau* de Bohan, fille d'honneur de la reine, & fille d'*Antoine* de Bohan, seigneur de la Rochette en Auvergne, & de *Gabrielle* d'Urfé. Elle étoit sœur de Louis de Bohan, avec lequel elle partagea les biens paternels le 12. Juin 1477: elle ne vivoit plus en 1490. comme il paroît par un jugement rendu le 15. Février de cette année à l'Echiquier d'Alençon. De cette alliance vinrent 1. Louis de Rochefort, seigneur d'Ally, qui suit; 2. *Hector* de Rochefort, né en 1467. chanoine de Paris, qui étoit évêque de Bayonne le 18. Mai 1519. Louise de Savoye mere de François I. l'envoya en ambassade auprès de la république de Venise; Jean cardinal de Lorraine lui résigna l'évêché de Toul, dont il fut prendre possession le 12. Août 1524. Il fut chancelier & chef du conseil d'Antoine duc de Lorraine, qui le chargea d'une négociation auprès de Charles V. & ensuite d'une autre auprès de Clement VII. Il mourut à Nanci le premier Mars 1532. & gît à Toul dans la chapelle de sainte Ursule qu'il avoit fait construire; 3. *Antoine* de Rochefort, prévôt de Brioude, tuteur des enfans de Louis son frere; 4. Guillaume de Rochefort, *qui a continué la lignée rapportée après son frere aîné*; 5. *Sibylle* de Rochefort, qui étoit veuve en 1503. de *Jean* de Sebazat, seigneur de Blausac; 6. *Marie*, alliée l'an 1485. à *Robert* de Chaslus, dont elle étoit veuve en 1503; 7. *Anne*, femme de *Philibert* de Saint Quentin, seigneur de Beaufort; 8. *Dauphine*, mariée avec *Antoine* de Saint Ahon, chevalier; 9. *Marguerite*, qui épousa *Jean* de Veras; 10. *Isabelle*, mariée avec *Pierre* de Rochefort; & 11. *Pentasilée* de Rochefort, femme de *Gaspard* de Montjazion.

XI. Louis de Rochefort, chevalier, seigneur d'Ally, Fortanier, plaidoit en 1490. à l'Echiquier d'Alençon, comme héritier d'Isabeau de Bohan sa mere, & en partie de feu Roger, seigneur de Haguenouville, contre Louis de Boissey, seigneur de Boissey & baron de Mainieres. Il mourut à Blois vers l'an 1510. ayant été marié deux fois: 1°. avec *Jeanne* de Belvezere, dite d'Achiac, qui décéda en 1501. & pour laquelle son mari fonda le 26. Juillet 1501. une messe par semaine dans l'église d'Ally: 2°. avec *Jeanne* Blanc, dite de Montagut, fille de noble *Raimond* Blanc, seigneur de Montagut en Rouergue, & de noble dame *Philippe* Tainturier. Du premier lit sortirent *Louis* & *Anne* de Rochefort, qui furent sous la tutelle de leur oncle paternel Antoine de Rochefort, prieur de la Voute. Du second lit naquirent *Guillaume*, *Catherine*, *Agnès* & *Marguerite* de Rochefort, qui moururent jeunes aussi bien que les enfans du premier lit.

XI. Guillaume de Rochefort, quatriéme fils de Hugues de Rochefort II. du nom, fut d'abord chanoine de Brioude, & après la mort de ses neveux il devint seigneur d'Ally, de Fortanier, de Courcelorbe, de la Rochette & de Durat. Il fut aussi seigneur de Pierrepont en Normandie, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100 hommes d'armes sous le duc de Lorraine. Il étoit mestre de camp du roi François I. lorsqu'il mourut au siége de Naples le 31. Août 1528. Son corps fut inhumé aux Observantins de Naples, & son cœur aux Cordeliers de Brioude: il avoit épousé le 13. Mai 1517. *Jeanne* de Montmorin, veuve d'*Antoine* de Leotoing, seigneur de Mongon: elle vivoit encore le 14. Juillet 1539. Leurs enfans furent 1. Pierre de Rochefort, qui suit; 2. *Marie* de Rochefort, qui épousa *Jules* de Bar, seigneur de la Chassagne & de Thiesal; 3. *Louise* de Rochefort, mariée le 16. Janvier 1541. à *Claude* de Flageat au diocèse de saint Flour; 4. *Sibylle*; & 5. *Marguerite* de Rochefort.

XII. Pierre de Rochefort, seigneur d'Ally, de Jozeran, d'Orcet, d'Ancize, de Fortanier & de la Rochette, né en 1520. fut capitaine de 50 lances, & l'un des cent gentilhommes de la maison du roi. Il transigea le 20. Mai 1558. avec Jean de la Queille, seigneur de Fleurat, & mourut avant le 7. Juillet 1577. Il avoit épousé à Riom le 21. Octobre 1545. *Gilberte* de la Queille, fille de *Jean*, seigneur de Fleurat, de Chateaugue, de Jozeran, de Beaune, & de Margerides, & d'*Isabeau* de Bourbon Busset: elle testa le 16. Mars 1582. & eut pour enfans 1. Claude de Rochefort, baron d'Ally, qui suit; 2. *Aimar* de Rochefort, chevalier de Malte & puis baron d'Orcet, vivant en 1604. & marié avec *Gabrielle* de la Barge, veuve de *Baltazar* de Rivoire, seigneur de la Bâtie & du Palais, fille de *François*, seigneur de la Barge, & de *Gabrielle* des Essarts; 3. *Anne* de Rochefort, vivante en 1604. mariée 1°. le 11. Décembre 1584. avec *Joseph* de Saint Julien, seigneur de Saint Marc, des Escuretes, baron de la Borne: 2°. en Juin 1593. avec *Jacques*, seigneur de Ligondés en Combrailles & de Chateaubodan; & 4. *Isabeau* de Rochefort, qui épousa 1°. le 7. Juillet 1577. *Antoine* de la Roche-Aimon, baron de Chin: 2°. avant 1594. *Raphael* de Gaillac, seigneur dudit lieu.

XIII. Claude de Rochefort, baron d'Ally, de Jozeran, de Londines, d'Orcet, d'Aneize, de Fortanier & de la Rochette, gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, capitaine de 50 hommes d'armes, fut assassiné en 1604. ayant épousé le premier Août 1582. *Claire* de la Tour, fille d'*Antoine* de la Tour, seigneur & baron

de Saint Vidal & de Senaret, l'un des sept barons de Tour de Gevaudan aux états de Languedoc, comte de Montferrand, vicomte de Beaufort, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes, & gouverneur des païs de Gevaudan & de Velay, & de *Claire* de Saint Point, remariée à *Marcelin*, seigneur de Hautvillar, & fille de *Guillaume*, seigneur de Saint Point au diocèse de Mâcon, gouverneur de Mâcon, & d'*Antoinette* de la Forest. Claire de Saint Point mourut en 1636. & fit une substitution en faveur des enfans mâles de Claire de la Tour Saint Vidal sa fille. Antoine de la Tour Saint Vidal par son testament de l'an 1589. avoit nommé son héritiere Claire de Saint Point sa femme. Claude de Rochefort, baron d'Ally, eut de son alliance avec Claire de la Tour Saint Vidal 1. *Jean-Antoine* de Rochefort, né le 22. Avril 1589. nommé en 1595. à la substitution de la maison de la Tour Saint Vidal, mort en 1625. sans alliance; 2. AIMAR de Rochefort, baron de Jozeran, qui suit; 3. *Pierre-Antoine* de Rochefort, *qui a fait la branche des barons de* SAINT VIDAL, *rapportée après celle de son frere aîné*; 4. CLAUDE de Rochefort, *tige de la branche des comtes de* SAINT POINT, *barons de Senaret*, *rapportée ci-après*; 5. *Claire* de Rochefort, née le 10. Novembre 1598. mariée 1°. avec le seigneur de Vergesat: 2°. avant 1645. avec *Baltazar* de Chavagnac, seigneur de Chavagnac; & 6. *Marie* de Rochefort, alliée à *Jacques* de Severac.

XIV. AIMAR de la Tour de Rochefort d'Ally, baron de Saint Vidal, seigneur d'Ally, Jozeran, Fortanier, vicomte de Beaufort, baptisé le 10. Février 1592. épousa le 11. Septembre 1625. *Jeanne* Toinaud, fille de *René* Toinaud, seigneur de Saint Denys & de la Brunetiere, & en eut 1. *Marc-Antoine* de Rochefort, baptisé le 26. Mars 1636. mort étant mestre de camp de cavalerie; 2. *Guillaume* de Rochefort, premier capitaine du régiment de Mercœur infanterie; 3. JEAN de Rochefort, seigneur de Jozeran, qui suit; & 4. *Claude-Antoine*, dit *le comte d'Ally de Rochefort*, mort en Mai 1697. Il avoit épousé *Marie* Machaud, veuve de *Jacques* Berger, baron de Sales, & fille de *Jean* de Machaud, seigneur de Saint Suplex & de Montmor en Brie, & de Michelle de Noüel.

XV. JEAN de Rochefort d'Ally, chevalier, comte de Jozeran, seigneur de la Valette, baptisé le 3. Mars 1637. partagea le 11. Décembre 1666. avec Claude-Antoine de Rochefort son frere & Hugues-Joseph de Rochefort son cousin. il épousa le 16. Février 1656. *Marie* de Salonier, dame de la Vallée, fille de *François*, seigneur de Pouilly & de la Vallée, & il en eut 1. PIERRE de Rochefort, seigneur de Jozeran, qui suit; 2. *Bernard* de Rochefort, tué au pillage de Cartagéne prise par M. de Pointis en 1697; 3. *Marie-Claude*, baptisée le 24. Janvier 1661; 4. *Marguerite-Claude*, baptisée le 25. Août 1662; 5. & 6. deux autres filles.

XVI. PIERRE de Rochefort-d'Ally, chevalier, seigneur de Jozeran, capitaine au régiment de Navarre, mort dans son château de Jozeran en Auvergne en 1725. avoit épousé *Marie* de Chauvigny, fille de *Claude*, seigneur de Blot, & de *Claude-Marie* de la Roche-Aimon, & sœur de Pierre François de Chauvigny, chanoine & comte de Lyon, & abbé de Cellefroin. Il en eut JEAN-JACQUES de Rochefort d'Ally, qui suit; & *Anne-Nicole* de Rochefort, née en 1703.

XVII. JEAN-JACQUES de Rochefort d'Ally, chevalier, baron de Saint Vidal, seigneur & comte de Jozeran, né le 17. Décembre 1700. épousa le 23. Janvier 1723. *Jeanne-Françoise* de Fradet, fille de *Joseph* de Fradet, seigneur de Bellecombe en Auvergne. Leurs enfans furent 1. JACQUES de Rochefort, qui suit; 2. *Pierre* de Rochefort, né le 12. Octobre 1724. chanoine du chapitre d'Ainay à Lyon, & prieur de S. Pierre de Ballan, diocèse de Gap; 3. *Jacques*, né le 16. Août 1738; & 4. *Marie*, née le 30. Décembre 1736.

XVIII. JACQUES de Rochefort, lieutenant dans le régiment Royal dragons, né le 9. Novembre 1723. a épousé le 22. Février 1747. en la paroisse de S. Nicolas des Champs à Paris, en présence de ses pere & mere, *Claire-Françoise* de Grassi, née en 1718. fille de *François* de Grassi, seigneur de la Caille, de la Cluzelle & de la Forestiere en Dauphiné, président au grand conseil, où il avoit été reçu en 1722. mort en Août 1743. & de *Marguerite-Marie-Anne* Coquelard, fille de *Jacques* Coquelard, seigneur de Presosse, capitaine au régiment de Navarre, & mestre de camp d'infanterie, commandant à Usez & dans l'Usege, mort à Sommieres le . . 1737. & d'*Anne* de Bournel de Monchy.

BRANCHE DES BARONS DE SAINT VIDAL.

XIV. PIERRE-ANTOINE de Rochefort d'Ally, troisiéme fils de CLAUDE de Rochefort, baron d'Ally, & de *Claire* de la Tour Saint Vidal, naquit le 26. Juillet 1600. eut pour son partage la baronnie de Saint Vidal, dont il prit le nom & les armes. Il fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi & mourut en 1659. Il avoit épousé 1°. le 16. Septembre 1628. *Marguerite* de Chateauneuf, fille de *Hugues* comte d'Yoing, baron de Rochebonne au diocèse de Viviérs, & de *Françoise* des Serpens: 2°. le 4. Novembre 1645. *Marguerite* de Gineftoux, née en 1607. & morte en 1706. âgée de 99 ans. Elle étoit fille de *Guillaume* Thier de Gineftoux, seigneur de la Bastide, & de *Marie* de Presle de Vauseche, dame de la Tourette. Elle étoit veuve de *Gabriel* de Bertrand, seigneur de la Prade, le Pradel, le Thioland & de Pomperan, qui lui donna toutes ses terres. Il y a apparence que Pomperan est la seigneurie & le château qui appartenoit à Pomperan, qui suivit le connétable de Bourbon lorsque celui-ci passa au service de Charles V. Du Bellay rapporte que le connétable de Bourbon en s'enfuyant au mois de Septembre 1523. coucha au château de Pomperan, & sa situation, suivant ce qu'on peut tirer de du Bellay, convient avec le château de Pomperan, dont il est ici question. Si ceux qui sont en état d'éclaircir ce fait historique vouloient bien le faire, les curieux leur en seroient bien obligés. Pierre Antoine de Rochefort eut de sa premiere femme 1. HUGUES-JOSEPH de la Tour, comte de Saint Vidal, qui suit; 2. *Claire*, religieuse au prieuré de la Vaudieu, près Brioude; 3. *Marie*, religieuse à Brioude; 4. *Isabelle*, religieuse à Notre-Dame du Puy; 5. *Françoise*, mariée en 1656. avec *Laurent* de la Veuhe, seigneur de Chevriere en Lyonnois, baron de Curi, dont naquit *N.* de la Veuhe de Rochefort, mariée à *François* Andraut de Langeron, marquis de Maulevrier, pere du maréchal de Maulevrier. De la seconde femme de Pierre-Antoine de Rochefort naquit CLAUDE Vidal de Rochefort, *qui a fait la branche des barons de* PRADE, *rapportée après celle de son frere aîné.*

XV. HUGUES-JOSEPH de la Tour, comte de Saint Vidal, vicomte de Beaufort, seigneur de la Rochette, fut maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons, intendant en Languedoc le 20. Janvier 1670. Il avoit épousé le 27. Février 1656. *Jeanne-Simone* d'Apchon, fille de *Guillaume*, seigneur de Tournoelles & d'Abret, & d'*Alix* d'Enteroche, & il en eut 1. PIERRE-ANTOINE de la Tour, marquis de Saint Vidal, qui suit; 2. *Jean-Antoine*, chanoine de Brioude en 1713; 3. *Philiberte*, dite de la Tour, mariée avec *Gaspard* d'Estaing, comte de Saillans; 4. *Marguerite*, qui épousa *Gaspard* de Dienne, marquis de Chavagnac; 5. *Charlotte*, mariée avec *Jean* d'Aureille, marquis de Colombine & mere de *Jeanne-Henriette* d'Aureille, qui épousa *Joseph* de Montagut, comte de Bouzols, au diocèse du Puy, pere de *Joachim-Louis*, marquis de Bouzols, marié en Mars 1732. à *Laure* Fitz-James, fille du maréchal duc de Berwick.

XVI. PIERRE-ANTOINE de la Tour, marquis de Saint Vidal, baron d'Ally, seigneur de la Rochette, mort en 1716. avoit épousé le 21. Octobre 1690. *Jaqueline* de Pujol, fille de *Jean* de Pujol, vicomte de Beaufort, seigneur de Saint Martin, & de *Marguerite* de Ravillac, dont il eut

XVII. GUILLAUME de la Tour Saint Vidal, né & bap-

tisé à Ailly, diocèse de saint Flour le 9. Décembre 1691. reçu page dans la grande écurie le 3. Janvier 1708. & marié en 1716 à *Marie-Susanne* de la Volpiliere: il est mort le 2. Juin 1742. sans enfans, ayant institué pour son héritier M. de Chavagnac son cousin, à qui est passée de cette maniere la terre & seigneurie de Rochefort d'Ally.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PRADES.

XV. CLAUDE Vidal de Rochefort d'Ally, fils unique de PIERRE-ANTOINE de Rochefort, baron de Saint Vidal, & de *Marguerite* de Gineftoux sa seconde femme, naquit en 1649. eut du chef de sa mere la seigneurie de Prades, paroisse de Sainte Marie de Chazes, diocèse de saint Flour, le Pradel, le Thiolan, Pomperan & Angezac. Il mourut au château de Thiolan en Auvergne en Juin 1708. & avoit épousé le 12. Mars 1674. *Marie* Dom Julien, fille de *Louis* Dom Julien de la Baume, seigneur de la Baume, de Rochevive, de Thezon & de Vinasat en bas Vivarais, & de *Marie* de Charbonel de Chauzon, aussi en bas Vivarais, qui mourut en 1713. & dont sont nés PIERRE de la Tour de Rochefort, qui suit; & *Marie-Marguerite*, morte en 1717. sans alliance.

XVI. PIERRE de la Tour de Rochefort, seigneur de Prades, le Pradel, le Thiolan & Pomperan, a épousé le 25. Octobre 1707. *Therese* de Vogué, morte en 1715. fille de *Melchior* marquis de Vogué, comte de Montlaur, seigneur de Roche-Colombe, Saint Maurice, &c. grand bailli du Vivarais, & de *Gabrielle* Mottier, dame de Champetiers, dont il a eu pour enfans 1. *Pierre-Joseph* de la Tour de Rochefort, marié à *Irene* de Cantoney; 2. *François-Cerice* de Rochefort, capitaine dans le régiment de la Couronne; 3. *Henri-Louis*, chanoine de Brioude & de saint Claude, grand-vicaire de l'évêché de saint Claude; 4. *Claude Joseph*; & 5. *Charles*, dit *le chevalier de Rochefort*, colonel d'infanterie.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT POINT.

XIV. CLAUDE de Rochefort, quatriéme fils de CLAUDE de Rochefort, baron d'Ally, & de *Claire* de la Tour, dame de Senaret, baptisé le 22. Novembre 1604. fut après la mort de son frere aîné & par les substitutions de sa maison comte de Saint Point & de Montferrand, & baron de Senaret au diocèse de Mende, ce qui lui donna entrée aux Etats de Languedoc: il fut aussi seigneur de Saint Chely de Taru, de Poignadorre & de Laval, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant colonel du régiment du roi & de celui de Conti, & gouverneur de Saint Jean de Losne. Il testa le 22. Mars 1660. & mourut le 27. Juillet 1668. Il avoit épousé le 13. Avril 1633. *Anne* de Lucinge, fille de *René* de Lucinge, vicomte de Lomnes & des Alimes, seigneur de la Motte, de Luisandres & d'Ambert, & d'*Honorade* de Galles la-Buisse, & il en eut 1. *Henri* de Rochefort; 2. JEAN-BAPTISTE de Rochefort, comte de Saint Point, qui suit; 3. *Jean-Silvestre* de Rochefort, ecclésiastique, baptisé le 4. Octobre 1647. maintenu dans sa noblesse avec son frere aîné par M. de Bezons le 10. Janvier 1670; 4. *Pierre*; 5. *Jean-Antoine-Claude* de Rochefort d'Ally, baptisé le 5. Mai 1655. reçu chanoine de l'église de saint Pierre de Mâcon le 23. Juin 1672. qui étoit abbé de saint Martin de Saumont & prieur de Notre-Dame de Laval en 1691; 6. *Marie-Françoise* de Rochefort, mariée en 1690. avec *Pierre* de Laurancin, comte de la Bussiere; 7. *Marie-Victoire*, née en 1660 mariée à *N.* de la Garde marquis de Chambonnas, seigneur de Saint Thomé; 8. & 9. deux religieuses à la Visitation à Mâcon; & neuf autres enfans.

XV. JEAN-BAPTISTE de Rochefort, comte de Saint Point & de Montferrand, baron de Senaret, seigneur de Saint Chely, de Poignadorre & de Laval, écuyer d'écurie du roi, aide de camp du vicomte de Turenne, testa le 13. Juin 1672. Il épousa le 12. Novembre 1664. *Marie-Catherine* Bruslart, fille de *Louis* marquis de Sillery, vicomte de Puisieux, & de *Marie-Catherine* de la Rochefoucaud, dont il eut 1. JEAN-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint Point, qui suit; 2. *Gaston*; 3. *Emanuele-Benedicte* de Rochefort, religieuse de la Visitation à Saint-Amour en Franche-Comté; & 4. *Charlotte-Felicité* de Rochefort, née le 21. Décembre 1677. mariée à *Claude-François* Ferrier, marquis de Monciel.

XVI. JEAN-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint Point & de Montferrand, baron de Senaret, naquit en 1666. servit sur mer, & se trouva au bombardement d'Alger: il mourut le 25. Décembre 1734. Il avoit épousé 1°. le 24. Juillet 1690. *Marie* Charrié, fille d'*Eustache*, baron de la Roche-Jullie & de Juillenas, & de *Catherine* Badol de Rochetaillé: 2°. *Catherine* d'André. Il eut du premier lit 1. CLAUDE-GABRIEL-AMEDÉE de Rochefort, comte de Saint Point, qui suit; 2. *Louis-Victor-Auguste* de Rochefort, vicomte de Saint Point, né le 19. Octobre 1694. capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucaud, mort à Monferrand au diocèse de Mende en 1725. Il avoit épousé *Isabeau* de Peiremale, morte vers 1733. fille de *N.* de Peiremale & de *N.* Buade: *N.* Buade descendoit d'un Buade, seigneur de Cavairac, sous le régne de saint Louis. Elle fut mere de *Jeanne* de Rochefort, qui épousa *N.* Marguerit, seigneur de Saint Michel au diocèse de Toulouse; 3. *Claude-Vital-Gaston*, abbé de saint Basle au diocèse de Reims en 1716. né le 17. Juin 1696; 4. *Claude-Godefroi* de Rochefort, enseigne de vaisseau, né le 3. Janvier 1697. mort à la Rochelle en 1714; 5. *Joseph-Gabriel* de Rochefort, dit *le chevalier de Saint Point*, né le 27. Juin 1699. mestre de camp de cavalerie le premier Novembre 1744. enseigne des gardes du corps en Mars 1748; 6. *Guillaume-Aimé* de Rochefort, prieur d'Houpellines; 7. *N...* & 8. *Marie-Catherine*, mortes jeunes; 9. *Marie-Jaquette*, née le 7. Décembre 1697. morte en 1730; 10. *Peronille*, morte en nourrice; 11. *Emanuele-Christine*, née le 2. Janvier 1702. religieuse à Saint-Amour; 12. *Jeanne-Marie-Elizabeth-Césarine*, née le 10. Octobre 1705. mariée à *Louis-François* de Framont, vicomte de Greses au diocèse de Mende; 13. *Anne-Sophie*, née le 20. Juillet 1709; 14. *Catherine-Françoise-Arthemise*, née le 12. Mars 1710; & 15. *Jean-Amedée-Honoré* de Rochefort d'Ally, né le 26. Juillet 1728. du second mariage.

XVII. CLAUDE-GABRIEL-AMEDÉE de Rochefort d'Ally, comte de Saint Point & de Montferrand, baron de Senaret, seigneur de Saint Chely & de Laval, naquit au château de Saint Point le 8. Mai 1691. Il fut capitaine de cavalerie au régiment de la Rochefoucaud, & épousa en 1724. *Anne-Felicité* Alleman, fille de *Pierre* Alleman, comte de Montmartin, lieutenant pour le roi au gouvernement de Dauphiné, & de *Catherine-Françoise* Bruslart de Silleri, dont il a eu 1. *Claude-Charles* de Rochefort, né en Août 1734; 2. *Anne-Claudine*, née en Octobre 1725; 3. *Jeanne-Marie-Felicité*, morte le 10. Avril 1742; 4. *Joachine-Emanuele-Perpétue*, née en 1728; 5. *Catherine-Victoire*, née en 1730; & 6. *Louise-Catherine*, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUROUZE.

III. AIMOIN de Rochefort II. du nom, ainsi nommé du nom de son aïeul, étoit fils puîné de GUILLAUME de Rochefort, seigneur d'Ally & d'*Eleonore* de Fortanier, il eut en partage Massiac & Aurouze, & étoit mort en 1286. Il avoit épousé *N.* de Montagu, dont il eut BERTRAND, qui suit.

IV. BERTRAND de Rochefort, seigneur d'Aurouze, de Massiac, Faydal, Porthac & de Clergial-lès-Brioude, est dit neveu de P... seigneur de Montagu. Il rendit aveu en 1303. à l'évêque de Clermont pour le château de Meyssac, & dans cet acte il est qualifié chevalier, seigneur de Sailhans, terre qui lui avoit été apportée en mariage par *Luque* de Vernops sa femme: il fit un testament par lequel il institua heritier universel son fils aîné, & au cas qu'il vint à décéder sans enfans mâles, lui substitua ses autres fils l'un après l'autre par ordre de naissance, & au dernier mourant sans enfans mâles, la fille aînée de son fils aîné. Ses enfans furent 1. BERTRAND de Rochefort,

ſeigneur d'Aurouze, qui ſuit; 2. Bernard, *qui fut après ſon frere aîné*; 3. *Poncet* de Rochefort, fait évêque de Saint Flour le 7. Août 1363. ſuivant l'auteur du *Gallia Chriſtiana*, & qui ayant ſurvécu à ſon neveu Geraud de Rochefort, recueillit la ſubſtitution de ſa maiſon; 4. *Rouſſet* de Rochefort; 5. *Geraud* de Rochefort, ſeigneur de Meyſſac, qui ſuivant les mémoires de M. Audigier eſt pere de *Marie* de Rochefort, dame de Meyſſac, mariée à *Antoine* d'Eſpinchal, chevalier.

V. Bertrand de Rochefort II. du nom, chevalier, ſeigneur d'Aurouze & de Maſſiac, recueillit tous les biens de ſa maiſon ſuivant le teſtament de ſon pere. Il rendit en 1331. aveu à l'évêque de Clermont pour le château & la châtellenie de Meyſſac, & en 1332. pour tous ſes châteaux en général, & dans ce dernier aveu il prend la qualité de ſeigneur de Preichonet. Il épouſa la même année *Iſabeau* de Polignac, fille de *Guillaume* de Polignac, ſeigneur de Randon, & de *Béatrix* de Baux, fille de *Raimond* prince d'Orange. Iſabeau ſe remaria en 1338. avec *Ponce* ſeigneur de Langheac, & eut de ſon premier mari une fille unique nommée *Françoiſe* de Rochefort, dite d'*Aurouze*, mariée à *Robert* Daufin III. du nom, ſeigneur de Combronde & de Saint Ilpiſe, qui étant entré dans le parti de quelques factieux fut arrêté priſonnier & conduit à Niſmes, où il mourut pendant qu'on inſtruiſoit ſon procès vers l'an 1365. ſes biens furent confiſqués, mais ſa veuve en obtint du roi Jean la reſtitution; cette dame ayant ſurvécu à ſes oncles, morts ſans poſterité maſculine, devoit recueillir la ſubſtitution des biens de ſa maiſon, qu'elle fut obligée de partager avec les enfans de Daufine de Rochefort ſa couſine, par tranſaction du 22. Novembre 1398.

V. Bernard de Rochefort, ſecond fils de Bertrand I. du nom, ſeigneur d'Aurouze, fut deſtiné à l'égliſe & fut chanoine de ſaint Julien de Brioude, mais ſe voyant par la mort de ſon frere aîné arrivée ſans enfans mâles, héritier de tous les biens de ſa maiſon en vertu du teſtament de ſon aïeul, il quitta l'état eccléſiaſtique & ſe maria. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut Geraud de Rochefort, qui ſuit; & *Dauſine* de Rochefort, mariée à *Robert*, ſeigneur de Breuil.

VI. Geraud de Rochefort, chevalier, ſeigneur d'Aurouze, de Sailhans, de Meyſſac, &c. donna l'an 1380. à l'égliſe de Brioude 140 livres tournois pour un obit, & à la chapelle ſaint Jacques Vicairie, quatre ſetiers de ſégle. Il mourut quelques années après ſans enfans de ſa femme *Catherine* d'Apchon. Les armes de cette maiſon ſont *de gueules à la bande ondée d'argent, accompagnées de ſix merlettes de même poſées en orle*. Supports, *deux anges en ſoutane bleue de diacre*.

ROCHELLE. (Académie Royale des Belles Lettres de la) Cette Académie dont on n'avoit pu parler, faute de mémoires, a pour protecteur M. le prince de Conti. Elle fut établie par lettres patentes datées du mois d'Avril 1732; & le brevet qui a nommé les premiers Academiciens honoraires & titulaires, eſt du 24. du même mois. Les lettres patentes furent enregiſtrées au parlement au mois d'Août 1733. mais cette compagnie naiſſante ayant eu divers obſtacles à ſurmonter, elle ne put faire ſa premiere ouverture publique que le 22. Juin 1735. L'extrait de cette ſéance, qui ſe paſſa avec beaucoup de pompe, ſe lit dans le Mercure de Juillet de la même année 1735; & l'on trouve auſſi dans le même ouvrage périodique les extraits de toutes les ſéances publiques de ladite Académie depuis ce tems là juſqu'en 1747. Quant aux ſtatuts, ils ſont entiérement conformès à ceux de l'Académie d'Angers, que l'on jugea à propos d'adopter pour accélerer l'enregiſtrement des lettres patentes. Le ſceau de celle de la Rochelle repréſente un olivier ſur le bord de la mer, qu'une main ſortant de la nue fait naître d'un coup de lance, avec ces mots: *Victrice Minervâ*, & dans l'exergue on lit ceux-ci: *Regia Litterarum Academia Rupellenſis inſtituta anno 1732*. Cette ſociété littéraire & qui fait réellement beaucoup d'honneur aux lettres, a un directeur & un chancelier, qui ſont annuels & qui s'éliſent par le ſort; & deux ſecrétaires qui ſont perpétuels & elus à la pluralité des ſuffrages. L'hiſtoire de la Rochelle, c'eſt-à-dire de la ville & de la province, devoit d'abord être le premier objet des occupations particulieres de l'Académie; mais cette compagnie s'étant, pour de bonnes raiſons, déchargée de ce ſoin ſur deux de ſes membres, on a ſoin pour remplir utilement les ſéances, de porter à celles-ci ce qui paroît de meilleur en tout genre de littérature, & d'en examiner les défauts & les beautés. Cet examen fini, on remplit ce qui reſte de chaque ſéance par la lecture de quelques ouvrages en proſe ou en vers qu'on y porte tout à tour, & dans le nombre de ces piéces on choiſit celles qui peuvent intéreſſer les aſſemblées publiques qui ſe tiennent après Pâques. Les ſéances ordinaires ſe tiennent le Mercredi depuis quatre heures juſqu'à ſept. En 1747. on a imprimé *in*-8°. le premier *Recueil de piéces en proſe & en vers*, lues dans les aſſemblées publiques dont on vient de parler. Ce recueil, dédié à M. le prince de Conti, commênce par une lettre très-detaillée, écrite par M. de Chaſſiron, tréſorier de France & conſeiller d'honneur au préſidial de la Rochelle, à M. de Bologne, ſur l'établiſſement même de l'Académie. Les piéces qui ſuivent cette lettre ſont 1. Une relation abrégée du ſiége de la Rochelle en 1573. par MM. Jaillot & Arcere, de l'Oratoire. C'eſt un echantillon de l'hiſtoire de la Rochelle qu'ils ont entrepriſe pour remplir les vœux de l'Académie: 2. Mémoire ſur les Zoophytes ou animaux, plantes, par M. Girard de Villars, docteur en médecine: 3. Sept odes du pere Arcere, de l'Oratoire: 4. Six odes de M. de Bologne: 5. Cinq odes de feu M. Fé de-Boiſragon, lieutenant particulier au ſiége préſidial d'Angoulême: 6. Drames lyriques pour les demoiſelles de l'Enfant Jeſus (de Paris) par M. l'abbé Bonvallet des Broſſes. Dans le même recueil on trouve la liſte ſuivante des Académiciens.

S. A. S. M. le Prince de Conti, Protecteur.

Académiciens Honoraires.

1. M. l'évêque de la Rochelle.
2. M. Le commandant.
3. M. L'intendant. *Ces trois ſont Académiciens nés.*
4. M. de la Chevaleraye.
5. M. le comte de Bourſac.
6. Le doyen du Chapitre.
7. Le préſident au Préſidial.
8. Le lieutenant général.
9. Le doyen du bureau des finances.
10. Le procureur du roi au préſidial.
11. Le maire de la ville.

Académiciens Titulaires.

MM. Boutiron, avocat au préſidial.
Cadoret de Beaupréau, conſeiller au préſidial.
De Hillerin, tréſorier du chapitre.
Martin de Chaſſiron, tréſorier de France & conſeiller d'honneur au préſidial.
D'Arger, chanoine.
Fontaine, lieutenant particulier au préſidial.
Gaſtumeau, procureur du roi des traites, ſecrétaire perpétuel.
Robert de Beaurepaire, conſeiller au préſidial & procureur du roi à la police.
Valin, avocat & procureur du roi de l'amirauté & de l'hôtel de-ville, ſecond ſecrétaire.
L'abbé Comte de Gennes, chanoine.
Le R. P. Valois, Jéſuite, profeſſeur d'hydrographie.
Jaillot, de l'Oratoire, curé de S. Sauveur.
Richard, tréſorier de France.
L'abbé Bonvallet des Broſſes.
L'abbé de Lavau, prieur d'Aytré.
De Haſtrel, prévôt général.
L'abbé Brian, chanoine.

. L'abbé de Rouffi de Cafeneuve, grand aumônier du chapitre

Girard de Villars, docteur en médecine.

Mercier du Pati, tréforier de France.

Bourgeois, avocat.

Thillorier.

ACADÉMICIENS ASSOCIÉS, *fuivant l'ordre de leur réception.*

MM. L'abbé Segui, de l'académie françoife.

Le R. P. de la Tour, Jéfuite, principal du collége de Louis le Grand.

Bompar, médecin du roi en l'ifle de Ré.

Le R. P. de Menoux, Jéfuite.

Ferchaut-de-Reaumur, de l'académie royale des fciences, &c.

Deflandes, commiffaire général de la Marine à Rochefort. (maintenant à Paris)

Le Franc, avocat général de la cour des aides de Montauban, de l'académie de la même ville, & des Jeux floraux de Touloufe.

Dagieu, ci-devant envoyé du roi à Bruxelles.

De Bologne, ci-devant moufquetaire du roi.

Le R. P. Lombard, Jéfuite, de l'académie des Jeux floraux.

Le chevalier de Solignac, fecrétaire du cabinet & des commandemens du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar.

Tercier, ci-devant fecrétaire d'ambaffade en Pologne. (de l'académie des infcriptions & belles lettres)

Le pere Arcere, de l'Oratoire.

Guettard, docteur en médecine de la faculté de Paris, de l'académie des fciences.

Le R. P. Senemaud, Jéfuite.

M. L'abbé de la Ville, (ci-devant) miniftre du roi auprès des Etats Généraux. (de l'académie françoife.)

Aroüet de Voltaire, de l'académie françoife, &c.

L'abbé Vatry, grand-chantre de la Rochelle, de l'académie des infcriptions & belles lettres, infpecteur & profeffeur en langue grecque au Collége royal.

Titon du Tillet, des académies de Marfeille, de Rouen, de Touloufe, &c.

Desforges-Maillard.

ACADÉMICIENS MORTS.

Girard de Bellevue, affeffeur au préfidial.

Cadoret, chanoine & confeiller au préfidial.

Renaud, avocat.

Du Bedat, procureur du roi au bureau des finances.

Cailler-des-Barbalieres, médecin du roi en furvivance de l'hôpital militaire.

De Maraffé, major de la place.

L'abbé de Langerie.

Le comte d'Eftampes, colonel-lieutenant du régiment de Chartres.

Fé-de-Boifragon, lieutenant particulier au préfidial d'Angoulême.

ROCHEMORE. Maifon du Languedoc, qui prouve fon ancienneté depuis plus de 400 ans, & qui a formé les branches des feigneurs de la Devefe dans le diocèfe de Montpellier, de Gallargues, de Villetelle & d'Aigremont, dans ceux de Nifmes & d'Ufez.

I. *N.* de Rochemore époufa *Jeanne* de Coudols de la ville de Nifmes, comme il eft prouvé par une procuration donnée le 23. Février 1343. par Maurette de Rochemore, qui appelle Jeanne de Coudols fon aïeule. Cette Jeanne de Coudols eut pour enfans 1. JEAN de Rochemore, qui fuit; & 2. *Guillaume* de Rochemore, habitant de Nifmes, qui fut pere de *Jean* de Rochemore, vivant en 1325. & mort avant 1350. & de *Maurette* de Rochemore, qui donna le 23. Février 1343. une procuration où elle fe dit petite-fille de Jeanne de Coudols. Elle tefta à Arles le 22. Février 1350. & fubftitua fes biens à Jacques de Rochemore fon coufin, qu'elle dit être fils de feu Jean Rochemore. Elle avoit époufé *Pierre* Mercuer, gentilhomme d'Arles.

II. JEAN de Rochemore, mourut avant le 22. Février 1350. & fut pere de

III. JACQUES de Rochemore, fubftitué par Maurette de Rochemore fa coufine. Il époufa *Guillemette* Peireffe, qui étant veuve fit une donation le 26. Septembre 1408. à

IV. HERMENGAUD de Rochemore fon fils en le mariant avec *Manduelle* de Bordes, fille unique & héritiere de *Jacques* de Bordes. Jacques de Bordes étoit de la même famille que Bertrand de Bordes, camerier du pape Clement V. créé cardinal le 17. Décembre 1310. mort à Avignon le 21. Septembre 1311. Jacques de Bordes pouvoit être arriere-petit-fils d'un frere du cardinal. Manduelle de Bordes, tefta étant veuve le 28. Mai 1449. & en laiffant à fon fils la feigneurie de Bordes fituée dans la paroiffe d'Aimargues au diocèfe de Nifmes, & tout près des limites du Caila dont elle eft éloignée d'une lieue au midi, elle voulut que fes héritiers quittaffent le nom de Rochemore pour prendre celui de Bordes. Hermengaud de Rochemore fut feigneur de Foz en Provence, & rendit hommage au roi le 14. Mars 1435. comme mari de Manduelle des Bordes; il étoit capitaine viguier de la ville & baronie de Lunel pour Yoland d'Aragon, reine de Jerufalem & de Sicile, dame de Lunel & comteffe de Forcalquier le 8. Décembre 1427. Il affifta en cette qualité en 1437. au mariage de Bermond, feigneur du Caila, avec Cardette de la Riviere, il tefta le 5. Mai 1438. & eut de fon mariage 1. CHARLES de Rochemore, dit *de Bordes*, qui fuit; 2. *Bermond* de Rochemore, gouverneur des terres que René duc d'Anjou roi de Naples avoit en Provence & en Languedoc, reçut en cette qualité l'hommage de Guillaume de Louet, feigneur de Calviffon. Il fuccéda à fon pere dans le gouvernement des terres de la reine Yoland, & fut marié avec *Guionne* de Boufchet, dont il eut *Jacques* de Rochemore, capitaine viguier de Lunel; pere de trois filles, l'aînée fut mariée en fecondes nôces avec le feigneur de Saint Roman, la feconde *Marguerite* de Rochemore fut femme du fieur de Rifpaut, & la troifiéme époufa le feigneur d'Iftre en Provence; 3. *Philippon* de Rochemore, feigneur de la Sabliere en Poitou, chambellan & fecrétaire du duc d'Anjou, fit une donation en 1486. à Pierre de Rochemore fon neveu de ce qu'il avoit à Beaucaire & dans fon territoire. Le roi le chargea par fes lettres données à Chaftelleraut le 18. Février 1466. de recevoir l'hommage de Guillaume de Louet pour Maffillargues, le Mas de Campagnolles & la terre des Ports, relevant de la baronie de Lunel, ce qui fut exécuté & l'hommage rendu en perfonne entre fes mains en 1467; 4. *Guillaume* de Rochemore, feigneur de Foz, capitaine de Châteauneuf & de Marignane en Provence, gentilhomme ordinaire du roi de Sicile, & capitaine viguier de la baronie de Lunel, pourvu en 1460. & en 1474. par le roi René. Il étoit écuyer de Louis XI. en 1482. Il donna fon dénombrement le 7. Mars 1470; 5. *Jean* de Rochemore, abbé de Sauve en 1442. & 1449; 6. *Gimele* de Rochemore, femme de *Pierre* de Vefenobre; 7. *Helix* de Rochemore, mariée à *Arnaud* Buade, feigneur de Caveirac, & trois autres filles.

V. CHARLES de Rochemore, dit *de Bordes*, feigneur de Bordes, de la Devefe & de Tortuguieres, partagea le 20. Octobre 1450. l'héritage de fa mere avec fes deux freres, & tefta le 22. Juin 1472. Il époufa *Catherine* du Puech, fille d'*Armand* du Puech, feigneur de Saint Martin de Valgalque & de Blanoux au diocèfe d'Ufez, & il en eut 1. PIERRE de Bordes de Rochemore, qui fuit; 2. *Jeanne* de Rochemore; & 3. *Felife* de Rochemore, mariée à *Jean* Guerin, fils de *Louis*, feigneur de Boulbon, qui tranfigea avec fon frere le 3. Avril 1481.

VI. PIERRE de Bordes de Rochemore, feigneur de Bordes, la Devefe & Tartuguieres, capitaine viguier & juge de Lunel, que le baron de Portes exemta en 1523. de toutes fortes de péages fur fes terres, tefta le 2. Septembre 1532. Il avoit époufé par contrat du 13. Octobre 1504.

1504. *Jeanne* d'Orjollet, fille de *Raymond* d'Orjollet, juge de Gignac, & de *Jeanne* de Vissec la Tude, qui testa étant veuve le 26. Juin 1595. & il en eut 1. François de Rochemore, seigneur de Bordes, qui suit; 2. *Etienne* de Rochemore, ecclésiastique; 3. Jacques de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs d'*Aigremont, *rapportée ci-après*; 4. *Antoinette* de Rochemore, qui fut mariée avec *Jacques* de Valette, seigneur de Fontez, & mourut avant l'an 1550. qu'Antoinette de Valette sa fille transigea avec François de Rochemore son oncle; 5. *Françoise* de Rochemore épousa le 24. Octobre 1527. *Jean* de Sarret, seigneur d'Agnac & de Fabregues, étoit veuve le 26. Février 1576. son mari avoit testé le 2. Août 1555; & deux autres filles.

VII. François de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze & Tortuguieres, capitaine viguier & juge de Lunel, donna son denombrement le 9. Juillet 1553. Il épousa par contrat du 30. Novembre 1536. *Magdeléne* de Bozene, dame de Saint Laurens de la Vernede & de la Bruguiere, fille de *Jacques* de Bozene, baron d'Aubaïs & du Caila, & d'*Antoinette* de Joncheres: elle testa le 17. Juillet 1573. & son mari le 13. Octobre 1572. & il en eut 1. *Thomas* de Rochemore de la Deveze, capitaine viguier de Lunel, fut substitué aux baronies d'Aubaïs & du Caila par Louis de Bozene baron d'Aubaïs son oncle, par son testament du 12. Juin 1567. Il avoit un régiment & mourut d'une blessure qu'il reçut dans une entreprise sur le Pont Saint-Esprit tenu par les Ligueurs; 2. Jean de Rochemore, seigneur de Bernis, qui suit; 3. Louis de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs de* Galargues *rapportée ci-après*; 4. *Gaillard* de Rochemore, tué dans une sortie que les Religionaires de Montpellier firent sur les Royalistes aux premiers troubles; 5. *Françoise* de Rochemore, mariée le 8. Novembre 1556. avec *Simon* de Sandres, seigneur de Saint Georges & de Saint Just, qui testa le 22. Octobre 1608; 6. *Magdeléne* de Rochemore, mariée le 25. Septembre 1580. avec *Jean* de Louet, seigneur d'Aujargues, qui testa le 12. Novembre 1601; 7. *Claude* de Rochemore, femme de *Jean* de Boulogne, seigneur de Lascours; & 8. *Françoise* de Rochemore, morte jeune.

VIII. Jean de Rochemore, seigneur en partie de Bernis, lieutenant principal au présidial de Montpellier, testa le 21. Août 1610. Il fut marié le 22. Mars 1574. avec *Jeanne* de Tourrillon, fille de *Jean* lieutenant principal au présidial de Montpellier, qui testa le 21. Juillet 1603. De cette alliance vinrent 1. *Charles* de Rochemore, seigneur de la Deveze, Tortuguieres, capitaine viguier de Lunel, marié avec *Gabrielle* de Banc, fille de *Pierre* de Banc, seigneur d'Avejan & de Ferreirolles, & d'*Anne* de Caladon, qui en eut une fille nommée *Françoise* de Rochemore, mariée 1°. au seigneur de Saint Mamet: 2°. le 23. Janvier 1646. à *Charles* de Rochemore, seigneur de Saint Laurens son cousin germain; 2. *Louis* de Rochemore, capitaine de Carabiniers, tué à l'attaque de Cerisoles; 3. Jean de Rochemore, qui suit; 4. *Françoise* de Rochemore, femme de *Pierre* de Villages, seigneur de Bernis; 5. *Marguerite* de Rochemore, mariée en 1604. à *Pierre* de Combes de Montagut, seigneur de Combes, qui testa en 1619; & 6. *Jeanne* de Rochemore, femme de *Daniel* de Calviere, juge criminel du présidial de Nismes.

IX. Jean de Rochemore, lieutenant principal au présidial de Montpellier, transigea avec son frere aîné le 2. Octobre 1615. Il épousa le 23. Septembre 1617. *Anne* de Mariotte, fille de *Jean* de Mariotte, maître des comptes à Montpellier, & d'*Anne* de Jannet, & il en eut 1. *Charles* de Rochemore, seigneur de Saint Laurens, la Bruguiere, la Deveze, la Baume, gouverneur & capitaine pour le roi en la viguerie & baronie de Lunel, maintenu dans sa noblesse par l'intendant du Languedoc le 10. Décembre 1668. Il épousa *Françoise* de Rochemore sa cousine germaine; 2. Jean de Rochemore, seigneur de Montredon, qui suit; & 3. *Pierre* de Rochemore, enseigne dans le régiment de Leques, mort en Piémont.

X. Jean de Rochemore, seigneur de Montredon, transigea avec son frere aîné le 20. Mars 1649. Il épousa le 16. Août 1652. *Françoise* Duranc de Saint Seriez; & il en eut 1. Henri de Rochemore, seigneur de la Deveze, qui suit; & 2. *Anne* de Rochemore, mariée le 19. Février 1678. avec *Claude-François* de Pelet, comte de Fontanez, mort le 19. Novembre 1702. & elle au château de Fontanez le 2. Février 1716.

XI. Henri de Rochemore, seigneur de la Deveze, capitaine des vaisseaux du roi, marié le 15. Février 1697. avec *Marie-Blanche* de Ricard, en eut 1. Paul-Ange de Rochemore, seigneur de la Deveze, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Aléxandre*; 4. *François*; 5. *Gaspard*; 6. *Marguerite*; & 7. *Marie-Anne* de Rochemore.

XII. Paul-Ange de Rochemore, seigneur de la Deveze, officier des vaisseaux du roi, épousa le 23. Avril 1723. *Marie-Elizabeth* de Malian, fille de *Pierre-Jacques* de Malian, báron de Saint Cosme, seigneur d'Ardezan & de Masblanc, conseiller & puis chevalier d'honneur du présidial de Nismes, & de *Louise* de Rochemore-Aigremont, & il en eut 1. *Aléxandre-Henri-Pierre* de Rochemore, né le 30. Avril 1728; 2. *Joseph*, né le 7. Octobre 1732; 3. *Pierre-Joseph*, né le 16. Janvier 1735; 4. *Jacques*, né le 26. Juin 1737; 5. *Marguerite-Claudine*, née le 23. Décembre 1730; 6. *Louise*, née le 18. Juillet 1739; & 7. *Magdeléne*, née le 25. Octobre 1744.

SEIGNEURS DE GALARGUES.

VIII. Louis de Rochemore, troisiéme fils de François de Rochemore, seigneur de Bordes, & de *Magdeléne* de Bozene, légataire dans le testament de son pere, transigea avec Jean son frere aîné le 21. Novembre 1593. Il fut conseiller & général en la cour des aides de Montpellier: Jean de Montcalm seigneur de Tresques lui ayant résigné ses charges de lieutenant-général & président en la cour présidiale & sénechaussée de Nismes, il en fut pourvu par lettres données à Blois le 11. Juin 1589. reçu au parlement de Toulouse le 22. Février 1590. Le duc de Montmorenci lui donna le 15. Août 1586. des instructions pour aller vers le roi de Navarre, & le 28. Janvier 1587. vers le vice-légat d'Avignon. Il le chargea de présider aux états du Velay le 15. Juillet 1590. Il fut fait intendant général de justice, police & finances du Languedoc, & dans l'armée du connétable de Montmorenci gouverneur du Languedoc, par lettres données à saint Germain en Laye le 14 Novembre 1594. L'année suivante au mois d'Août le roi créa une nouvelle charge de maître des requêtes, & la lui donna en récompense des services qu'il lui avoit rendus depuis plus de 20 ans, & principalement aux traités que sa majesté avoit faits en 1587. avec la reine sa femme, sa belle-mere, en divers voyages en Languedoc, Dauphiné, Lyonnois & Guienne. Il en prêta serment le 26. Septembre 1595. & il fut confirmé le 3. Janvier 1597. Il reçut des instructions du 22. Septembre 1595. & du 14. Février 1596. pour négocier l'accommodement du duc de Joyeuse; il alla pour cet effet aux états qui se tenoient à Lavaur, & négocia dans la conférence de Verceil cet accommodement qui réussit l'année suivante. Il fut commis par le roi avec le marquis de Mirepoix pour réunir le parlement de Castel-Sarrasin à celui de Toulouse, ce qui fut exécuté au commencement d'Avril; & le 14. Décembre 1596. il eut ordre d'assembler les troupes, pour réduire la ville de Mende dont Fossense s'étoit emparé, avec pouvoir de négocier avec lui la réduction de cette place. Il testa à Lunel le 15. Août 1626. Il avoit épousé par contrat passé à Nismes le 7. Juillet 1587. *Anne* de Barriere, dame de Nages & de Solorgues, fille de *François*, seigneur de Nages & de Solorgues, & de *Catherine* d'Arlier, morte à Nismes le 19. Septembre 1618. & il en eut 1. François de Rochemore, seigneur de Nages, qui suit; 2. *Henri* de Rochemore, mort jeune;

3. CHARLES de Rochemore, *qui a fait la branche des seigneurs de* VILLETELLE, *rapportée ci-après*; 4. *Anne* de Rochemore, mariée le 14. Juin 1614. à *Louis* de Baschi, baron d'Aubaïs, mort à Aubaïs le 13. Novembre 1646. & elle à Nismes le 17. Novembre 1667; 5. *Catherine* de Rochemore, femme de *Jean-Antoine* de Blou, seigneur de Laval, qui testa le 13. Mai 1644; & 6. *Françoise* de Rochemore, mariée le 28. Avril 1608. avec *François* de Louet, seigneur de Montmaur, baron d'Ornezons, qui testa étant veuve le 9. Décembre 1664.

IX. FRANÇOIS de Rochemore, seigneur de Nages, de Solorgues & de Gallargues, juge-mage & lieutenant-général au présidial & sénéchal de Nismes, par la résignation de son pere du 31. Décembre 1611. reçu au parlement le 31. Janvier 1613. & installé à Nismes le 4. Novembre suivant: président par la résignation de son pere, pourvu le 22. Novembre 1618. reçu au parlement le 10. Décembre 1620. Pierre de Bocaud lui résigna l'office de premier président de la cour des aides à Montpellier, & il en fut pourvu le 15. Janvier 1629. Il obtint le 15. Juillet suivant un brevet du roi, qui déclaroit que son intention étoit qu'il fût reçu premier président de la chambre des comptes & de la cour des aides, aux conditions de l'édit d'union du mois d'Avril dernier: il prêta serment entre les mains de Marillac, garde des sceaux à Bagnols le 18. Juillet 1629. & fut reçu à Montpellier le 13. Août suivant. La même année il résigna à son frere la charge de président au sénéchal de Nismes, & il fut dans la suite conseiller d'état. Il testa le 28. Août 1639. mourut dans le château d'Aubaïs le 3. Juillet 1642. & fut enterré dans l'église des Observantins de Lunel. Il avoit été marié par contrat du 19. Janvier 1621. avec *Pierre* de Grille, dame de Barri, fille d'*Antoine* de Grille, conseiller en la cour des aides à Montpellier, & d'*Isabeau* de Pontaut de Bourcier, dame de Barri, Cabannes, la Combe, &c. qui testa à Toulouse en 1647. Il eut de son mariage 1. FRANÇOIS de Rochemore, qui suit; 2. *Felix* de Rochemore, seigneur de Barri, capitaine dans le régiment d'Auvergne, né en 1631. mort le 22. Janvier 1657; 3. *Charles* de Rochemore, né le 12. Avril 1636; 4. *Lucrèce* de Rochemore, née en 1634. morte le 6. Décembre 1661; & 5. *Elizabeth* de Rochemore, mariée le 7. Juillet 1660. avec *Honoré* Riqueti, seigneur de Beaumont & de Mirabeau.

X. FRANÇOIS de Rochemore, seigneur de Nages, Solorgues, Gallargues & Caissargues, naquit le 10. Novembre 1626. Il fut pourvu des charges de président & lieutenant-général au présidial & sénéchal de Nismes le 26. Novembre 1646. après la mort de son oncle. Il fut reçu au parlement le 19. Avril 1647. Louis de Calviere, seigneur de Leuga lui céda l'office de second président, il en fut pourvu le 28. Janvier 1647. reçu au parlement le 29. Avril, & installé aux trois offices le 24. Mai 1647. avec beaucoup de solemnité. Le roi lui accorda un brevet de conseiller d'état le 13. Janvier 1653. & il en prêta serment entre les mains du chancelier le 6. Mars 1654. il mourut le 25. Avril 1659. Il avoit épousé à Maslillargues le 20. Janvier 1649. *Marguerite* de Louet, née le 5. Avril 1627. morte le 30. Avril 1685. fille de *Jean-Louis*, baron de Calvisson, & de *Françoise* de Saint Bonnet Toiras, il en eut FRANÇOIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, qui suit; 2. *Marguerite* de Rochemore, née en 1650. morte le 17. Décembre 1657; & 3. *Angelique* de Rochemore, née le 18. Février 1652. morte au château de Fontenilles, diocèse d'Arles, le 28. Juin 1688. & transportée le 24. Septembre suivant à Nismes dans l'église cathédrale: elle avoit épousé le 6. Novembre 1672. *Joseph-Louis* de Porcelet, marquis de Maillane, seigneur de la Roussellle & du Breuil, gouverneur de Tarascon, colonel de 4000 hommes des troupes Venitiennes au siége de Patras, où il fut blessé commandant des milices de Provence, mort à Arles le 16. Août 1695.

XI. FRANÇOIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Nages, Solorgues, Bordes, &c. acquit les portions de la seigneurie de Gallargues qu'il n'avoit pas, fut président & lieutenant-général au présidial & sénéchal de Nismes, & vendit ses charges à Jacques de Vivet, seigneur de Montclus. Il étoit né le 27. Février 1655. & il mourut à Montpellier vers le 6. Mars 1707. Il fut marié le 6. Mars 1681. avec *Anne* le Blanc, dame de la Rouviere, Fourniguet & Gajans, née le 6. Juillet 1665. morte à Montpellier en 1742, fille & héritiere de *Pierre* le Blanc, seigneur de la Rouviere, & de *Marguerite* de Ferrar, & il en eut 1. *Jean* de Rochemore, né le 24. Juin 1682. mort le même jour; 2. *François* de Rochemore, né le 30. Septembre 1684. mort le 7. Octobre suivant; 3. JEAN-LOUIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, qui suit; & 4. *Marie* de Rochemore, née le 28. Janvier 1689. morte le 24. Février suivant.

XII. JEAN LOUIS-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, Bordes, Tartuguieres, Casparron, Fourniguet, &c. dit *le marquis de Rochemore*, lieutenant dans le régiment du roi, né le 14. Octobre 1690. mort à Montpellier le 21. Juillet 1734. avoit épousé au Bourg Saint Andeol le 22. Janvier 1723. *Catherine-Pauline* de Fayn, fille de *Charles François* de Fayn, seigneur de Rochepierre, au diocèse de Viviers, le Bousquet, la Vegude de Saint Veran, les Conches, Margeries & en partie de Saint Marcel, de Saint Montan & Cousignac, mort au Bourg le Lundi 12. Juillet 1724. & de *Marie* du Pont de Valon, & niéce de Joseph-Placide de Fayn, comte de Rochepierre, baron de Saint Remezy, & par-là entrant aux états de Languedoc. De cette alliance sont venus *N.* de Rochemore, né en 1726. chevalier de Malte de minorité, mort en Août 1735. &

XIII. ANNE-JOACHIM-ANNIBAL de Rochemore, seigneur de Gallargues, Villetelle, Bordes, Tartuguieres, Casparron, Fourniguet, &c. dit *le marquis de Rochemore*, né le 6. Septembre 1725. capitaine de dragons dans le régiment de Septimanie, blessé au siége de Berg-op-zoom en Août 1747. épousa dans la chapelle du château d'Aubaïs le Mardi 20. Février 1748. *Euphrosine* de Baschi, troisiéme & derniere fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubaïs, baron du Caila, seigneur de Júnas, Marillargues, &c. & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont.

SEIGNEURS DE VILLETELLE.

IX. CHARLES de Rochemore, troisiéme fils de LOUIS de Rochemore, & d'*Anne* de Barriere, fut seigneur de Villetelle, que son pere lui légua en 1626. & de Solorgues. Son frere aîné lui remit son office de président du présidial de Nismes, ses provisions lui furent expédiées les 15. Janvier & 3. Décembre 1629. Antoinette Bertrand du Faye, abbesse de Saint Geniez lui inféoda le 6. Mai 1634. le Rocher ou Puech des Mourgues près du Vidourle, & dans le terrein qui composoit autrefois la paroisse où étoit situé le Pont Ambrois (*Ambrussum*) sur le Vidourle, & dont il ne reste plus que deux arches, la premiere du côté de Gallargues, ayant été emportée par une inondation du Vidourle le Jeudi 18. Novembre 1745. Il testa le 17. Juillet 1646. & mourut quatre jours après. Il avoit épousé le 12. Août 1628. *Isabeau* de Bocaud, morte à Nismes le 17. Février 1648. fille de *Pierre* de Bocaud, seigneur de Teyran & Jacou, premier président en la cour des aides de Montpellier, & d'*Isabeau* Dax de la Serpen. Il eut de cette alliance 1. LOUIS-HERCULE de Rochemore, seigneur de Villetelle, qui suit; & 2. *Charlotte* de Rochemore, baptisée le 22. Juillet 1635. mariée le 27. Mars 1656. avec *Henri* de Louet, baron d'Ornezon, seigneur de Saint Pons, & morte à Saint Pons le 6. Mars 1712. & son mari le 14. Octobre 1714.

X. LOUIS-HERCULE de Rochemore, seigneur de Villetelle, où il mourut le 23. Mai 1682. âgé de 43 ans, & où il fut enterré dans l'église paroissiale, épousa le 20. Avril 1665. *Catherine* de Vallette, fille de *Léonard* de

Vallette, seigneur des Plans, diocèse d'Usez, président en la cour des aides de Montpellier, mort vers l'an 1732. Il eut de son mariage 1. PHILIPPE de Rochemore, seigneur de Villetelle, qui suit; 2. *Léonard* de Rochemore, né le 15. Juin 1687. enseigne de vaisseaux, lieutenant le premier Janvier 1692. commandant à Ambleteuse en Mai 1704. capitaine des vaisseaux en 1715. mort à Villeneuve d'Avignon en Décembre 1728; 3. *Magdeléne* de Rochemore, religieuse Ursuline à Sommieres; & 4. *Jeanne* de Rochemore, née en 1677. qui épousa à Sommieres le 18. Octobre 1692. *Charles* de Rey, commandeur de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de saint Lazare de Jerusalem, capitaine dans le régiment Dauphin, né en 1642.

XI. PHILIPPE de Rochemore, seigneur de Villetelle, mourut à Paris le 4. Novembre 1700. Il avoit épousé *Elizabeth-Nicole*, morte avant lui, & il en eut *Jean-Baptiste-Louis-Hercule* de Rochemore, seigneur de Villetelle, né en Octobre 1693. mort à Paris vers le 26. Mars 1743.

BARONS D'AIGREMONT.

VII. JACQUES de Rochemore, troisiéme fils de PIERRE de Rochemore, seigneur de Bordes, la Deveze & Tortuguieres, & de *Jeanne* d'Orjollet, fut seigneur de Saint Michel dans la paroisse d'Aimargues au diocèse de Nismes, lieutenant particulier au présidial de Nismes avant 1551. Il eut du gout pour les belles lettres, il traduisit du grec les Amours de Clitophon, & de l'espagnol le Favori de Cour. Ces deux ouvrages furent imprimés à Lyon en 1556. & en 1557. Il testa à Nismes le premier Septembre 1566. Il épousa 1°. au château de Saussan le 16. Janvier 1538. *Jeanne* de Saint Felix, fille de *Secondin*, seigneur de Saussan au diocèse de Montpellier, & de *Ramie* de Bouques: 2°. au château d'Alais le 18. Mai 1551. *Marguerite* de Cambis, veuve de *Pons* d'Alairac, baron d'Aigremont, & fille de *Louis* de Cambis, baron d'Alais, & de *Marguerite* de Pluviers. Cette dame eut aussi du gout pour les belles lettres comme son mari. Elle traduisit de l'italien deux épîtres, l'une de Jean-George Trissin, sur les devoirs d'une veuve, & l'autre de Bocace *de l'Exil*, qui furent imprimées à Lyon en 1554. & 1556. Jacques de Rochemore eut de sa premiere femme 1. THOMAS de Rochemore, seigneur de Saint Michel, qui suit; 2. *Robert* de Rochemore, auquel son pere légua en 1566. sa maison de Nismes & tous ses livres; 3. *Charles* de Rochemore, destiné en 1566. à aller à la guerre; & 4. *Marguerite* de Rochemore, qui étoit mariée en 1566. au seigneur de Beaufort.

VIII. THOMAS de Rochemore, seigneur de Saint Michel, portoit le nom d'Aigremont du chef de sa femme, lorsqu'il mena des troupes au secours de Beaudiner qui commandoit les Protestans en Languedoc au mois d'Août 1562. Il fut fait prisonnier au combat que Fabrice Serbellon commandant dans le comté Venaissin perdit contre Charles de Crussol qui assiégeoit Serignan le 18. Mars 1563. & mené le lendemain dans le palais d'Avignon. Il testa au château d'Aigremont le 10. Décembre 1578. & il y vivoit encore le 23. Mai 1590. Il épousa par contrat du 13. Avril 1561. *Marguerite* d'Alairac, dame d'Aigremont, Saint Benezeth, Ledignan, Saint Jean de Serres, Saint Nazaire de Gardies, Saint Martin de Ligoujat, Colombiers, &c. fille unique de *Pons* d'Alairac, baron d'Aigremont, & de *Marguerite* de Cambis, seconde femme de son pere. Elle testa étant veuve le 3. Juin 1622. & eut pour enfans 1. *Jacques* de Rochemore; 2. *Théodore*; 3. ANTOINE de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 4. *Marguerite* de Rochemore, mariée le 20. Juin 1594. avec *Bernardin* Duranc, seigneur de Vibrac au diocèse d'Alais; 5. *Claude*; 6. *Anne*; & 7. *Esperance* de Rochemore, qui épousa le 23. Avril 1600. *Guillaume* de Rois, seigneur en partie de Ledignan.

IX. ANTOINE de Rochemore d'Alairac, baron d'Aigremont, seigneur de Saint Benezeth, Marvejols, Ledignan, &c. testa au château d'Aigremont le 19. Novembre 1634. Il avoit epousé au château des Gardies le 5. Décembre 1614. *Esperance* de Gregoire, fille d'*Antoine*, seigneur des Gardies & de Canaules, & de *Claudine* de Fay sa premiere femme. Elle testa à Aigremont le 5. Décembre 1634. & eut pour enfans 1. JEAN de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Marguerite* de Rochemore, femme de *N.* Descombiez, seigneur de Camboux au diocèse de Montpellier; 4. *Isabeau* de Rochemore, mariée le 28. Octobre 1643. avec *Henri* de Gineſtoux, seigneur de Saint Maurice & du Ranc; 5. *Esperance* de Rochemore, qui étoit mariée en 1669. avec *N.* de Gondin de la ville d'Usez; 6. *Françoise* de Rochemore, qui épousa le 12. Novembre 1662. *Constantin* de Serres, seigneur de Pradel entre Mirabel & Villeneuve de Berg au diocèse de Viviers, qui avoit pour bisaïeul Olivier de Serres, seigneur de Pradel, frere aîné de Jean de Serres, historiographe de France, mort à Genève à la fin de l'an 1598; 7. *Louise*; & 8. *Marthe* de Rochemore.

X. JEAN de Rochemore, baron d'Aigremont, où il testa le 28. Janvier 1669. épousa à Nismes le 18. Juin 1645. *Marie* Dunal, fille de feu *Etienne* Dunal, & de *Marthe* de Peiremales, dame de Cessou, dans la paroisse de   au diocèse d'Usez. De cette alliance vinrent 1. *Baltazar*, né le 21. Mai 1647. mort jeune; 2. *Henri* de Rochemore, baron d'Aigremont, mort à Lyon en Décembre 1717; 3. JEAN de Rochemore, de Ledignan, qui suit; 4. *Louis* de Rochemore, de Saint Jean d'Aigremont, né en 1652. mort à Nismes le 6. Janvier 1708. épousa le 8. Janvier 1685. *Elisabeth* Robillard, veuve de *Michel* Boschier, née en 1652. morte après l'an 1717. de laquelle il eut trois garçons & une fille: *Henri* de Rochemore de Saint Jean, né le 27. Mai 1687. vivant en 1748; *Charles-Louis*, *Jean-Felix* & *Louise*, tous trois morts; 5. *François*, mort à Alais en 1716. avoit épousé *N.* de Ginhoux la Coste, & en avoit eu *N.* de Rochemore, mariée en Février 1728. à *Paul* de la Fare, major de la ville d'Alais, veuf de la comtesse d'Arrets; & *N.* de Rochemore, qui épousa *Jean-Jacques* de Leuze, seigneur de la Litiere, de la société des sciences de Montpellier; 6. *Denys* de Rochemore, de Saint Benezeth, mort de maladie au siége de Verrue en 1705; 7. *Françoise* de Rochemore, mariée à *N.* de Pelet, seigneur de Salgas au diocèse de Mende, mort à Geneve le 14. Août 1717; & 8. *Louise* de Rochemore, nee en 1658. mariée le 23. Mars 1684. à *Henri* de Guiran, conseiller au parlement d'Orange, morte à Genève le 13. Août 1718.

XI. JEAN de Rochemore, de Ledignan & de Peiremales, né en 1651. mort à Nismes le 10. Janvier 1710. épousa le 29. Décembre 1682. *Marie* Richard, née en 1663. morte après l'an 1714. fille de *Jacques* Richard, & de *Marguerite* Babouys sa veuve. De cette alliance vinrent 1. *Louis* & 2. *François*, morts jeunes; 3. JEAN-FRANÇOIS de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 4. *Marguerite* de Rochemore, née le 19. Mai 1684. mariée le 19. Juin 1700. avec *Camille* Richard, seigneur de Vendargues au diocèse de Nismes son cousin germain; 5. *Louise* de Rochemore, née le 2. Novembre 1686. mariée le 29. Janvier 1703. avec *Pierre* Malian, conseiller au présidial de Nismes, mort à Privas en 1737; 6. *Marthe-Esperance*; & 7. *Marie* de Rochemore, née le 18. Mars 1696.

XII. JEAN-FRANÇOIS de Rochemore, baron d'Aigremont, né le 6. Juillet 1691. testa à Nismes le 13. Juin 1718. & mourut le même jour. Il épousa le 6. Février 1712. *Suzanne* Novi, fille de *Claude* Novi, conseiller au présidial de Nismes, & de *Marguerite* Roger, & en eut 1. JEAN-CLAUDE de Rochemore, baron d'Aigremont, qui suit; 2. *Henri-Camille* de Rochemore, né le 15. Juin 1714. dans le service, & marié près de la Rochelle; 3. *Mathieu* de Rochemore, né à Aigremont le 25. Juillet 1715. mort des blessures qu'il reçut au siége de Berg-op-zoom en Août 1747; 4. *Henri-Louis*

de Rochemore, né le 24. Avril 1717. vicaire général du diocèse de Nismes; & 5. *Pierre-Susanne* de Rochemore, née à Nismes le Samedi 25. Juin 1718. mort.

XIII. JEAN-CLAUDE de Rochemore, baron d'Aigremont, seigneur de Ledignan, Saint Jean de Serres, Saint Benezeih, Peiremales & Cessou, né à Nismes le 31. Mai 1713. épousa 1°. le 29. Juillet 1734. *Jeanne-Victoire* Guiraud, née à Toulon, fille de *David* Guiraud, chevalier de saint Louis, capitaine d'infanterie, ingénieur & directeur de plusieurs places en Languedoc, & de *Theodore-Magdelène* Ruffi: 2°. à Beaucaire le 16. Mai 1740. *Magdelène-Louise* du Reveft, qui eut en dot une partie de la seigneurie de Ledignan, que Marie des Rois de Ledignan femme de Conrad de Provensal de Fontchateau sa tante lui donna, & fille de *François* du Reveft, lieutenant de roi & commandant à Collioure, mort avant le 28. Mai 1736. & de *Marie-Anne-Louise* des Rois de Ledignan, remariée avec *Jean-Joseph* de Rois de Saint Michel, capitaine au régiment d'Auvergne. Le baron d'Aigremont a eu de sa premiere femme 1. *Susanne-Victoire* de Rochemore, née le 6. Juin 1735. & de la seconde; 2. *Jean-Baptiste-Louis* de Rochemore, né à Aigremont le 22. Décembre 1745; 3. *Marie-Susanne-Gabrielle-Victoire*, née à Nismes le premier Juillet 1741; & 4. *Henriette-Marguerite*, née à Nismes le 6. Décembre 1744. Rochemore porte pour armoiries *d'asur à 3 rochs d'échiquier d'argent*. Les barons d'Aigremont écartellent *au 1. & 4. de Rochemore, au 2. & 3. d'Alairac-Aigremont, qui portoient un écartellé au 1. & 4. d'or à une muraille d'argent maçonnée de sable surmontée de 3. tours aussi d'argent, celle du milieu plus élevée au 2. & 3. d'asur à deux ailes d'or.*

ROHAN. *Mettez ainsi les premiers dégrés.*

I. GUETHENOC, vicomte de Porhoët, est le premier auteur de la maison de Porhoët, dont est sortie celle de Rohan. Il est qualifié aussi *vicomte de Rennes* dans des actes de 1008. & 1021. Il faisoit sa résidence ordinaire au château de Tro au diocèse de saint Malo. Dégouté de la situation de ce lieu, il fit bâtir le château de Josselin sur les bords de la riviere d'Oulx. Il mourut l'an 1046. selon du Paz, & fut inhumé dans l'abbaye de Saint Sauveur de Rhedon. * *Cartul. de l'abbaye de Rhedon.* Il laissa de sa femme *Alarum*, JOSSELIN, qui suit; 2°. *Maingui*; & *Tudgual*, nommés dans une charte du Mont Saint Michel.

II. JOSSELIN I. du nom, vicomte de Porhoët & de Rennes, est qualifié *vicomte de Bretagne* dans un acte de 1057. par lequel Geoffroi comte d'Anjou confirma à Angers, la fondation de l'abbaye de Saint Nicolas, faite par Foulques son pere. Josselin qui assista à cet acte de confirmation, avoit fondé en 1046. le prieuré de Sainte Croix de Josselin, en faveur de l'abbaye de Rhedon. Il mourut l'an 1074. & fut inhumé auprès de Guethenoc son pere. Il eut pour enfans 1. EUDON I. qui suit; 2. *Maingui* de Porhoët, évêque de Vannes; 3. *Roger*, nommé dans l'acte de fondation du monastere de sainte Croix; & 4. une fille religieuse dans l'abbaye de saint George.

III. EUDON I. vicomte de Porhoët & de Rennes, suivit l'an 1066. Guillaume duc de Normandie à la conquête d'Angleterre, & eut part aux libéralités de ce prince. A son retour il épousa 1°. *Emme* de Leon, morte le 21. Novembre 1092: 2°. une dame dont le nom ne nous est pas connu, aussi bien que l'année de la mort d'Eudon, dont les enfans furent du premier lit 1. *Josselin* II. du nom, qui fonda l'an 1105. le prieuré de Saint Martin de Josselin, & mourut en 1116. sans posterité; 2. GEOFFROI, qui suit; 3. ALAIN, *qui a fait la branche des vicomtes de* ROHAN, *rapportée dans le Moreri*; 4. *Guethenoc*, nommé dans une charte du prieuré de saint Melin; 5. une fille, mariée à *Simon*, seigneur de la Rochebernard; 6. & 7. *Bernard* & *Robert*, nés du second lit, nommés dans une charte de Marmoutier de l'an 1118.

IV. GEOFFROI I. succéda l'an 1116. à Josselin II. son frere aîné, & assista l'an 1119. aux obséques du duc Alain-Fergent, & à la réconciliation de l'église de Redon; faite par Hildebert archevêque de Tours le 23. Octobre de l'an 1127. Il décéda l'an 1142. & laissa d'*Havoise* son épouse 1. EUDON II. qui suit; 2. *Joscius* ou *Josthon*, présent à la fondation de l'abbaye de Lantenoe; 3. ALAIN de Porhoët, *tige de la maison de la* Zouche *en Angleterre, rapportée ci-après*; 4. *Etienne* de Porhoët, nommé dans une charte de Marmoutier de l'an 1164; 5. *Amicie* de Porhoët, mariée à *Guillaume* I. seigneur de Montfort.

V. EUDON II. du nom, comte de Porhoët & vicomte de Rennes, épousa l'an 1147. *Berthe* de Bretagne, veuve d'*Alain*, dit *le Noir*, comte de Penthievre, & fille de *Conan* III. duc de Bretagne, qui mourut l'an 1148. après avoir deshérité Hoël, qui avoit passé jusqu'alors pour son fils, & déclaré Berthe & Eudon ses héritiers. Eudon en vertu de cette déclaration prit possession du duché, & reçut les hommages des seigneurs Bretons. Après la mort de la duchesse Berthe, Eudon fut obligé de se retirer de Bretagne, & de céder le duché à Conan fils de Berthe & de son premier mari: mais par accommodement Eudon obtint la jouissance des comtés de Vannes & de Cornouaille, dont il fut ensuite dépouillé par le roi d'Angleterre & réduit à son premier patrimoine. Eudon se remaria à *Alienor*, fille de *Guyomar* V. seigneur de Leon. On ignore l'année de sa mort, dont le jour est marqué au 18. de Juin dans le Necrologe de saint Jacques de Montfort. Il eut de sa premiere femme 1. *Geoffroi*, mort jeune; 2. *Adelide*, abbesse de Fontevraut; 3. *Alix*, femme de *Gui* de Mauvoisin, seigneur de Rosni. Du second lit naquirent 4. EUDON III. qui suit; & 5. *Henri* de Porhoët, dont il est fait mention dans une charte de l'abbaye de Bonrepos.

VI. EUDON III. du nom, comte de Porhoët & vicomte de Rennes, est compris dans le rolle des chevaliers Bannerets qui servirent le roi Philippe-Auguste contre Jean Sansterre. Il mourut l'an 1231. & laissa de *Marguerite* son épouse trois filles: sçavoir, 1. *Mahaud*, qui épousa en 1204. *Geoffroi* baron de Fougeres; 2. *Aliénor*, mariée 1°. à *Alain* V. vicomte de Rohan: 2°. à *Pierre* de Chemillé, seigneur de Brochesac; & 3. *Jeanne* de Porhoët, femme d'*Olivier*, seigneur de Montauban.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA ZOUCHE.

V. ALAIN de Porhoët, troisiéme fils de GEOFFROI, vicomte de Porhoët & de Rennes, reçut en partage une partie des fiefs donnés en Angleterre à ses ancêtres par Guillaume le Conquérant. Il s'établit dans ce royaume, où il épousa *Alix*, fille de *Guillaume*, seigneur de Benmeiz. Il est nommé ordinairement dans les actes des XII. & XIII. siécles *Alain Evche*, *Souches* ou la *Zouche*: c'est sous ce dernier nom qu'il est connu des généalogistes Anglois, qui soutiennent unanimement qu'il étoit issu de la maison de Bretagne. Il eut pour enfans 1. *Guillaume*, nommé dans une charte de Savigni; 2. ROGER, qui suit. * Voyez *Guill. Burton, Hist. du comté de Leicester, p. 19. le Baronage d'Anglet. par Guill. Dugdalle, & le Monasticon Anglic. tom. I. pag. 771. 780. tom. II. pag. 311.*

VI. ROGER, dit *de la Zouche*, céda vers l'an 1199. à Alain IV. vicomte de Rohan la paroisse de Plemieuc & le prieuré de Bodieuc au diocèse de saint Brieu, pour les seigneuries de Swavossey & de Folborne, dont la possession lui fut confirmée par le roi Jean. Il obtint de ce prince en 1199. l'investiture des biens de sa maison en Angleterre, & fut établi en 1229. sherif du comté de Devonshire. On ignore le tems de sa mort & le nom de son épouse, dont il eut 1. GUILLAUME, qui suit; & ALAIN, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere.*

VII. GUILLAUME de la Zouche confirma toutes les donations faites au prieuré de Swavossey par Roger son pere & par Alain de la Zouche son aïeul qu'il qualifie comte de Bretagne. Les historiens ne lui donnent qu'une fille nommée *Joica*, qui épousa *Robert* de Mortemer,

seigneur de Richard-Castlo, dans le comté de Hérefort, mort en 1287.

VII. Alain II. de la Zouche, seigneur d'Ashby, fils puîné de Roger, suivit le roi Henri III. en France l'an 1242. fut fait gouverneur du comté de Chester & du Nord de Galles en 1252. sherif du comté de Northampton l'an 1261. & l'année suivante juge ambulant dans les comtés de Southampton, de Buch & de Northampton. Le roi saint Louis ayant rendu sa sentence arbitrale sur les différens survenus entre le roi Henri III. & ses barons, Alain de la Zouche entreprit de la faire exécuter, & il réussit si parfaitement, que le roi par reconnoissance le fit connétable de la Tour de Londres & gouverneur du château de Northampton en 1267. Il mourut trois ans après, & laissa de sa femme *Helene* de Quinci, fille & héritiere de *Roger*, comte de Winchester, 1. Roger, qui suit; 2. Eudes, *tige des seigneurs de* Haringworth, *rapportés ci-après*; & 3. *Helene* de la Zouche.

VIII. Roger de la Zouche II. du nom, épousa *Adelaïde* Longue-épée, fille & héritiere d'*Etienne*, comte d'Ulster en Irlande & mourut en 1288. laissant pour fils unique

IX. Alain de la Zouche III. du nom, qui servit dans toutes les guerres survenues de son tems. Il assista au couronnement du roi Edouard II. en 1308. & fut pourvu vers le même tems du gouvernement de Rokingham au comté de Northampton. Il mourut en 1314. pere de trois filles: sçavoir 1. *Helene*, qui épousa *Nicolas* de Saint Maur; 2. *Macide*, femme de *Robert* de Holland; & 3. *Elizabeth*, religieuse dans le monastere de Brewdec dans le comté de Staffort.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Haringworth, *issus de la précédente.*

VIII. Eudes de la Zouche, second fils d'Alain seigneur d'Ashby, & d'*Helene* de Quinci, fut chargé l'an 1263. de la garde des châteaux de Chester, de Beston & de Solwick. Il servoit encore en 1276. contre Lewelin prince de Galles. Il avoit épousé *Mellisente* de Canteloup, sœur & héritiere de George, baron d'Alberguveni, dont il eut 1. Guillaume, qui suit; 2. *Eudes*; 3. *Emeri*; 4. *Amauri*; 5. *Philippe*; & 6. *Thomas* de la Zouche.

IX. Guillaume de la Zouche obtint en 1299. l'investiture de tous les fiefs qui lui étoient échus par le décès de sa mere; fut fait chevalier du Bain en 1306. prit séance au parlement l'an 1309. en qualité de baron du royaume; & servit avec distinction dans toutes les guerres survenues de son tems en Ecosse. Après la mort tragique du roi Edouard II. Guillaume de la Zouche s'attacha au service d'Edouard III. son successeur, qu'il accompagna en Irlande l'an 1332, en Flandres l'an 1340. & en France l'an 1345. Il mourut le 13. Mars 1353. & laissa de *Maude* Louvel son épouse deux enfans: sçavoir Eudes de la Zouche, qui suit; & *Guillaume* de la Zouche, archevêque d'Yorck, primat d'Angleterre & trésorier du roi Edouard III. en 1338.

X. Eudes de la Zouche, seigneur de Haringworth, souscrivit l'an 1313. aux lettres de grace accordées à Thomas comte de Lancastre pour le meurtre de Pierre de Gravasson. Il mourut avant son pere, & ne laissa que Guillaume, qui suit: son épouse fut *Mellisente*, fille de *Guillaume* de Bruse & d'*Eve* de Canteloup.

XI. Guillaume de la Zouche II. du nom, seigneur de Haringworth, obtint en 1353. l'investiture de tous les biens qui lui étoient échus par la mort de son aïeul. Il fit ses premieres armes en Ecosse l'an 1356. obtint en 1361. la permission de faire le voyage de la Terre-Sainte; servit dans les guerres de France l'an 1371. avec une nombreuse compagnie, & mourut le 25. Avril 1382. Il avoit épousé *Elizabeth*, fille de *Guillaume*, lord Roos de Hamlac, dont il eut Guillaume, qui suit; *Thomas*; *Edmond* & *Hugues* de la Zouche.

XII. Guillaume de la Zouche III. du nom, assista au couronnement du roi Richard II. fait à Westminster au mois de Juillet 1377. & servit dans les guerres de France & d'Ecosse en 1384. & 1385. Accusé de donner de mauvais conseils au roi, il s'attira l'indignation des grands du royaume, qui le bannirent de la cour dans une assemblée tenue à Harigey-pure en 1389. Il mourut en 1395. & laissa d'*Elizabeth* Crosse son épouse pour fils unique Guillaume IV. du nom, qui suit.

XIII. Guillaume de la Zouche IV. du nom, seigneur de Haringworth, servit dans les guerres de France en 1396. & 1397. avec tant de distinction & de succès, qu'il fut gratifié en 1399. d'une pension considérable sur l'échiquier. Il assista au parlement général tenu à Westminster le 22. Décembre 1406. fut pourvu du gouvernement de Calais en 1407. & mourut le 3. Novembre 1416. Son épouse fut *Alix*, fille & héritiere de *Richard* de Saint Maur, dont il eut quatre enfans: sçavoir, Guillaume, qui suit; Jean, *qui a fait la branche des seigneurs de* Codnor, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, femme de *Robert* lord de Willougbi; & *Elizabeth* de la Zouche.

XIV. Guillaume de la Zouche V. du nom, seigneur de Haringworth, succéda à son pere âgé de 13 ans; obtint en 1433. l'investiture des biens de sa maison; servit avec beaucoup de distinction dans toutes les guerres de son tems; fit son testament le 12. Janvier 1467. & mourut l'année suivante. Il eut de *Catherine* Lentall son épouse, Jean, qui suit; *Guillaume*, seigneur de Totenis; *Elizabeth* & *Marguerite* de la Zouche.

XV. Jean de la Zouche, seigneur de Haringworth, s'attacha au service du roi Richard III. & eut part à la mauvaise fortune de ce prince. Déclaré coupable de haute trahison dans le parlement tenu à Westminster le 7. Novembre 1485. il fut proscrit & dépouillé de tous ses biens, sur la fin de ses jours il recouvra les bonnes graces du roi Henri VII; mais il ne paroît pas qu'il ait été rétabli dans ses biens. Il laissa de *Jeanne*, fille de *Jean* lord de Dinhan, deux fils: sçavoir Jean, qui suit; & *Guillaume* de la Zouche, seigneur de Bulvic.

XVI. Jean de la Zouche II. du nom, seigneur de Haringworth, suivit le parti des armes, comme ses ancêtres, & servit avec tant de distinction, que le roi Edouard VIII. lui donna mainlevée de tous les biens qui avoient été confisqués sur son pere: il assista aux parlemens tenus à Londres & à Westminster en 1529, 1536. & 1541. Il mourut le 21. Avril 1551. & fut inhumé dans la chapelle du château de Haringworth. Sa premiere épouse fut *Susanne* Velby, fille de *Guillaume*, seigneur de Halsted, dont il eut Richard, qui suit; Edouard, *qui a fait la branche de* Pitton, *rapportée ci-après*; & *Jean* de la Zouche, qui fut un des plus grands capitaines de son tems. Après la mort de Suzanne Velby, Jean de la Zouche épousa *Dorothée* Capell, dont il n'eut qu'un fils nommé aussi *Jean*, qui de *Catherine* de Saint Leger son épouse eut *Jean*, *Daniel*, *Dudley* & *Marguerite* de la Zouche.

XVII. Richard de la Zouche, seigneur de Haringworth, épousa 1°. *Jeanne*, fille de *Jean* Rogers, chevalier, grand-maître de la garde-robbe de la reine Elizabeth, dont il eut pour fils unique George, qui suit: 2°. *Marguerite* Cheny. Il mourut en 1552. sans posterité de sa seconde femme

XVIII. George, que quelques généalogistes nomment *Roger* de la Zouche, seigneur de Haringworth, épousa *Eleonore* Velby, fille de *Guillaume*, seigneur de Molton, dont il eut pour fils unique Edouard, qui suit. Il mourut le 30. Juin 1569. & fut enterré à Haringworth avec ses ancêtres.

XIX. Edouard de la Zouche, fut du nombre des lords établis commissaires par la reine Elizabeth, pour instruire & faire le procès à Marie Stuart reine d'Ecosse, il fut nommé ambassadeur auprès du roi de Dannemarck l'an 1598. fait lieutenant-général au Sud & au Nord de Galles en 1602. connétable du château de Douvres,

conseiller d'état & garde des Cinq Ports à vie. Son épouse fut *Eleonore* de la Zouche, fille de *Jean*, seigneur de Codnor, dont il ne laissa que deux filles; sçavoir, *Elizabeth*, femme de *Guillaume* Taté, chevalier du comté de Norptampton, & *Marie* de la Zouche, mariée au seigneur de Leighton.

BRANCHE DE PITTON.

XVII. Edouard de la Zouche, fils puîné de Jean II. du nom, seigneur de Haringworth, & de *Susanne* Vilby ou Veiby, eut pour partage la seigneurie de Pitton, au comté de Miltz, & épousa *Chrestienne* Chetdley, fille de *Guillaume*, seigneur d'Aston, dont il eut pour fils unique Richard, qui suit.

XVIII. Richard de la Zouche, seigneur de Pitton, épousa *Brigide* Drury, fille de *Robert*, seigneur de Hasteld. De cette alliance sortirent Guillaume, qui suit; *Jean* & *Françoise* de la Zouche.

XIX. Guillaume de la Zouche épousa *Esther*, fille de *Robert* Bouer de Neuf-Salisburg, dont il eut cinq enfans: sçavoir, *George*; *Guillaume*; *Marie*; *Anne* & *Chrestienne* de la Zouche, tous vivans en 1623. selon les mémoires qui nous ont été envoyés du collége des armoiries de Londres.

BRANCHE DE CODNOR.

XIV. Jean de la Zouche, fils puîné de Guillaume IV. du nom, seigneur de Haringworth, & d'*Alix* de Saint Maur, épousa *Elizabeth*, fille & héritiere de *Henri*, lord de Grey, dont il eut

XV. Jean de la Zouche II. du nom, qui épousa *Elizabeth* de Saint Jean, dont il eut

XVI. Jean de la Zouche III. du nom, marié à *Marguerite* Villougby. De ce mariage sortit

XVII. George de la Zouche, qui d'*Amice* Gaitisfort eut

XVIII. Jean de la Zouche IV. du nom, qui épousa *Elizabeth* Valley, dont il ne laissa que deux enfans: sçavoir *Jean* de la Zouche V. du nom, mort sans posterité, & *Eleonore* de la Zouche, femme d'*Edouard*, seigneur de Haringworth, *dont on a parlé ci-dessus.*

BRANCHE DES VICOMTES DE ROHAN.

IV. Alain I. du nom, quatriéme fils d'Eudon I. comte de Porhoët, & d'*Emme* ou *Anne* de Leon, est qualifié *proconsul de Porhoët* dans une charte de l'abbaye de Redon, datée de l'an 1127. & *vicomte de Castelnec* dans l'acte de fondation du prieuré de la Couarde, qu'il fonda au diocèse de Vannes pour l'abbaye de Redon. Il reçut en partage la seigneurie de Rohan, dont il prit le nom avec la qualité de vicomte qui lui étoit héréditaire. Ce seigneur, &c... De son épouse nommé *Villana*, il eut 1. Alain, qui suit; 2. *Josselin* ou *Joscius* de Rohan, qui fit quelques donations au prieuré de saint Martin de Josselin, & dont il est parlé dans une charte de 1205. *Voyez la suite dans le Moreri.*

IX. Alain VI... Olivier, qui suit; *ajoutez* 3. Eon de Rohan, *qui a fait la branche des seigneurs du* Gué de l'Isle *& du* Poulduc, qui suit.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DU GUE' DE L'*Isle *& du* Poulduc.

X. Eon de Rohan, sixiéme fils d'Alain VI. vicomte de Rohan, & de *Thomasse* de la Roche-Bernard, sa seconde femme, épousa *Aliette*, dame du Gué-de-l'Isle, dont il eut 1. Olivier de Rohan, qui suit; 2. *Jean* de Rohan, chevalier, mort sans alliance; 3. *Richarde* de Rohan, femme d'*Eon*, seigneur de Treul; & 4. *Thomasse* de Rohan, qui épousa *Henri* de Saint Nouan, dont elle étoit veuve en 1388.

XI. Olivier de Rohan I. du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, épousa 1°. *Alin* de Bordevenou, dont il n'eut qu'une fille nommée *Catherine* de Rohan, mariée à *Alain* du Thou: 2°. *Havoise* de la Chasteigneraie, fille de *Raoul*, seigneur de la Chasteigneraie, & de *Margelie* Budes, dame d'Usel: de ce mariage naquirent 1. *Alain* de Rohan, nommé entre les gendarmes de M. Richard de Bretagne, & mort sans alliance; 2. *Silvestre* de Rohan, chanoine de saint Brieu en 1435; 3. Olivier de Rohan, qui suit; 4. *Isabeau* de Rohan, femme d'*Alain*, seigneur de Beaumont; 5. *Jeanne* de Rohan, mariée à *Jean* du Cambout, seigneur de Lauriou.

XII. Olivier de Rohan II. du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie & du Pornic, premier écuyer du duc Jean VI. épousa *Marie* de Rostrenen, fille de *Pierre* seigneur de Rostrenen, & de *Marguerite* de Mauni: il mourut au mois de Novembre 1463. & laissa six enfans: sçavoir, 1. Jean de Rohan, qui suit; 2. *Catherine* de Rohan, femme de *George* Chênel, chevalier, seigneur de la Ballue; 3. *Marie* de Rohan, mariée en 1450. à *Caro* de Bodegat, seigneur de la Riaïe; 4. *Ioland* de Rohan, qui épousa en 1463. *Guillaume* le Senechal, seigneur de Kercado; 5. *Jeanne* de Rohan, mariée 1°. à *Jean* de Rames, seigneur de Vigneu: 2°. à *Jean* de la Touche-Limousiniere; 6. *Isabeau* de Rohan, femme d'*Eonnet* Léet, seigneur de la Daënerie.

XIII. Jean de Rohan I. du nom, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie & du Pornic, écuyer & chambellan des ducs Pierre II. & Artur III. grand fauconnier de Bretagne, capitaine de Concarneau, épousa *Gillette* de Rochefort, fille unique de *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Henleix, & de *Jeanne* de Beac. Il mourut en 1493. & ne laissa que François, qui suit; & Jean de Rohan, *qui suit après son frere.*

XIV. François de Rohan, seigneur du Gué-de-l'Isle, de la Chasteigneraie, de la Prevostaie & du Henleix, maître-d'hôtel de la reine Anne, épousa *Jaquette* de Peillac, fille de *Jean* seigneur de Peillac, & de *Jeanne* de Treal, dont il eut 1. *Jean* de Rohan, seigneur du Gué-de-l'Isle, échançon de la reine Anne, qui mourut sans enfans d'*Adelice* du Juch, fille de *Jean* seigneur du Juch, & de *Louise* le Baillif, dame de Kersimon; 2. *Cyprienne* de Rohan, mariée à *François* de la Feillée, vicomte de Plehedel; 3. *Vincente* de Rohan, qui épousa *Maurice* de Plusquellec, fils de *Jean*, seigneur de Bruillac, & d'*Aliette* de Penmarch.

XIV. Jean de Rohan II. du nom, seigneur de Tregalet, de Henleix & de Pencher, lieutenant d'une compagnie de 50 hommes d'armes sous le maréchal de Rieux, & capitaine de Dinan, épousa *Guillemette* Malor, fille de *Thibaud*, seigneur de Marsaint, & de *Perrine* de Cleux, dont il eut 1. *Gillette* de Rohan, mariée en 1511. à *Marc* de Carné, écuyer tranchant de la reine Claude, gouverneur de Guerrande & de Brest, vice-amiral & grand-maître des eaux & forêts de Bretagne. Après la mort de sa premiere femme Jean de Rohan prit une seconde alliance avec *Françoise* Laurens, veuve de messire *Yves* Loret, seigneur de Poulduc, & fille d'*Olivier* Laurens, seigneur de Launai, & de *Jeanne* Thomelin; il mourut en 1517. & laissa de son second mariage 1. Tristan de Rohan, qui suit; 2. *Ponceau* de Rohan, allié en 1514. à *Magdelêne* Boissot; 3. *Jeanne* de Rohan, qui épousa en 1526. *Pierre* Ermar, seigneur de Coetlo; & 4. *Supplice* de Rohan, morte sans alliance.

XV. Tristan de Rohan, seigneur de Poulduc, de Tregalet & de Henleix, épousa *Adelice* de Brehant, fille de *François*, seigneur de Glesseuvet, dont il eut *Jean* & *Yves* de Rohan, morts sans alliance; Louis de Rohan, qui suit; *Isabeau*; *Françoise*; *Catherine* & *Jeanne* de Rohan, mortes sans alliances: il fut dépouillé par Cyprienne de Rohan, sa cousine germaine, de tous les avantages faits à son pere, & réduit à un simple partage de cadet, perte dont sa posterité n'a pu se relever.

XVI. Louis de Rohan, seigneur du Poulduc & de Henleix, épousa par contrat du 27. Décembre 1577. *Michelle* de l'Hopital, dame de Bellair, fille de *Gilles*, seigneur de la Rouardaïe, chevalier de l'ordre du roi, & de *Jeanne* Cadio. Il mourut en 1584. & ne laissa que deux enfans: sçavoir, Jerôme de Rohan, qui suit; &

Samsone de Rohan, mariée à *François-Josset*, seigneur de Kerfredoux.

XVII. Jerôme de Rohan, seigneur du Poulduc & de Bellair, épousa par contrat du 9. Décembre 1610. *Julienne* le Metaïer, fille de *Gregoire*, seigneur de Kerballot, dont il eut Isaac de Rohan, qui suit; & *Anne* de Rohan, mariée en 1638. à *Jean* de Coetlagat, seigneur de Clegrio.

XVIII. Isaac du Rohan, seigneur du Poulduc, épousa par contrat du premier Juin 1658. *Alienor* de Kerpoisson, fille de *Jean*, seigneur de Kerpoisson, & de *Jeanne* de Kercabus, dont il eut Jean-Baptiste de Rohan, qui suit; *Jean* de Rohan, mort sans enfans de *Marie* le Trelle, veuve de *Pierre* Martin, seigneur de Chateaulon; & *Anne* de Rohan, femme de *François* de Broel, seigneur de Lanigri.

XIX. Jean-Baptiste de Rohan, seigneur du Poulduc, épousa le 7. Août 1690. *Pélagie* Martin, dame de Chateaulon, fille de *Pierre* Martin, & de *Marie* le Trelle, dont il eut trois enfans: sçavoir, Jean-Baptiste de Rohan, qui suit; *Jean-Louis* de Rohan, colonel de cavalerie, & exemt des gardes du corps du roi d'Espagne; & *Pudentiane* de Rohan, morte sans alliance.

XX. Jean-Baptiste de Rohan, seigneur du Poulduc, de Henleix, de Kerballot & autres lieux, exemt des gardes du corps de sa majesté Catholique, & brigadier de ses armées, épousa en 1723. *Marie-Louise* de Veltoven, fille de *Guillaume* Veltoven, colonel de dragons, tué à la bataille de Villa-Vitiosa en 1710. & de *Louise* Caucabane, dont il a eu *Jean-Baptiste*; *Manuel*; *Bonaventure-François-Antoine* & *Ciriaque* de Rohan, né le 7. Avril 1725. étudiant actuellement au collége des Jésuites de la Fléche; *Jean-Léonard-Gabriel-Raimond* de Rohan, né le 6. Novembre 1726. aussi étudiant à la Fléche; & *Marie-Pélagie-Louise-Gabrielle-Rite* de Rohan, née le 24. Janvier 1724. & mariée en 1737. au comte du Groesquer, gentilhomme Breton.

ROLLIN. (Charles) *Pag.* 383. *& suiv.* 1. Le *Santolius pœnitens* a été réimprimé *in*-12. avec des notes françoises de M. Gaullyer, pour être inséré dans les *Selecta Carmina*; mais cette piéce n'ayant pu y être mise, s'est vendue séparément avec deux autres piéces qui avoient déja paru, l'une adressée au pere Jouvenci, l'autre de feu M. le Comte, professeur du collége Mazarin, intitulé: *Sermo Horatianus*, &c. 2. M. Crévier cité au même article, a quitté la chaire de rhétorique du collége de Beauvais, qu'il avoit remplie avec tant de dignité. 3. Au lieu de quatorze volumes de l'*Histoire Romaine*, il faut dire qu'il y en a maintenant seize, & que l'ouvrage est terminé.

RONCHEROLLES. Maison, l'une des plus illustres du royaume, tant par son ancienneté que par ses alliances, dont plusieurs lui donnent pour aïeux maternels les empereurs Frederic Barberousse & Isaac l'Ange, & les rois Louis le Gros, Louis le Jeune, Saint Louis, Philippe le Hardi & le roi Jean. Elle a pris naissance dans la province de Normandie, & tire son nom de la terre & seigneurie de Roncherolles, qu'elle posséde de tems immémorial, située dans le Véxin à six lieues de Rouen, à deux lieues du bourg de Pont Saint Pierre & du prieuré des Deux-Amans, & à une lieue d'Andely & d'Eccouis. On voit incontestablement que depuis plus de huit cens ans cette maison s'est toujours soutenue, tant par ses terres considérables & ses grandes alliances, que par les distinctions singulieres & honorifiques que lui ont mérité son zéle & son attachement pour le service de nos rois dans tous les tems. C'est une vérité que le feu roi Louis XIV. a bien voulu reconnoître par ses lettres patentes de confirmation du droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, accordées en 1692. à Claude de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, comme aîné de cette maison, & successivement & à perpétuité à tous les aînés des branches qui la composent, en conformité d'autres lettres patentes qui avoient été auparavant accordées en faveur de cette maison par les rois Henri III. & Louis XIII. dans lesquelles sa majesté s'exprime en ces termes. *Voulant gratifier & favorablement traiter tous ceux de la maison de Roncherolles, très-illustre, tant par sa très-haute noblesse & son ancienne chevalerie, que par les grandes charges qui ont été possedées par plusieurs d'eux dans notre royaume depuis plus de huit cens ans, & les services importans qu'ils ont rendus à nos prédécesseurs rois & à la couronne avec un zéle & une fidélité toujours inviolables, même depuis notre avénement à ladite couronne dans les tems les plus difficiles; ensorte qu'ayant si bien mérité de l'état, il est juste de leur donner des marques de la reconnoissance qui en est dûe*, &c. Un témoignage aussi auguste n'étoit pas sans fondement, puisqu'on trouve dans de très-anciens manuscrits qu'un *Aima* de Roncherolles qualifié *Miles*, étoit du nombre des seigneurs qui accompagnérent Charlemagne à Rome lorsqu'il se fit couronner empereur l'an 800. qu'un autre Roncherolles défendit l'an 845. l'entrée de la Seine contre une troupe de pirates Danois, commandés par un *Eric*, qui ayant forcé le passage vint piller la ville de Rouen, & qu'un autre Roncherolles fut envoyé l'an 938. par le roi Louis IV. dit d'*Outremer*, à l'empereur Othon, pour lui demander la princesse sa sœur en mariage. Au défaut des titres que les différentes révolutions arrivées dans la province de Normandie ont fait perdre, & qui pourroient fournir de grands éclaircissemens sur les anciens seigneurs de cette maison, on a recours aux monumens qu'ils ont laissés de leur piété & de leur libéralité envers plusieurs églises, & surtout envers le prieuré des Deux-Amans, qui étoit dans le voisinage de leurs terres, & où étoit leur sépulture ordinaire. Je commencerai la généalogie de cette maison par

I. Pierre I. seigneur de Roncherolles, dont les titres de ce prieuré marquent le décès au 12. Août 990. & le qualifient *egregius vir Petrus de Roncherolles Miles*. Il eut pour successeur

II. Roger seigneur de Roncherolles, chevalier, que le même monastere reconnoît pour un de ses bienfaicteurs, aussi bien que sa femme nommée *Béatrix*, qui lui donna l'an 1031. un acre de terre sis à Anfreville pour la fondation de son anniversaire. Roger mourut l'an 1050. & eut pour enfans 1. Roger II. du nom, qui suit; 2. *Geoffroi* de Roncherolles, dit *de Villers*, qui accompagna Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre, où ce prince lui donna de grands biens, & où sa posterité, qui conserva les armes de Roncherolles, a tenu un rang distingué.

III. Roger II. du nom, seigneur de Roncherolles, imitant la piété de ses peres fit plusieurs donations au prieuré des Deux-Amans, & entr'autres celle de la dîme de ses moulins l'an 1120. les lettres qu'il en passa étoient scellées de son sceau pendant par des lacs de soie, représentant d'un côté les armes de Roncherolles, & de l'autre un homme armé de toutes piéces, monté sur un cheval bardé avec cette inscription: *Sigillum Rogerii de Roncherolles.* Il mourut la même année 1120. & fut inhumé dans une chapelle à côté du grand-autel de l'église de ce monastere. Il eut pour fils Thibaud, qui suit.

IV. Thibaud sire de Roncherolles, suivant les anciens titres de ce prieuré des Deux-Amans, y fit aussi plusieurs donations depuis l'an 1126. jusqu'en 1140. & il y fut inhumé dans la même chapelle que son pere, de lui sortit Pierre II. qui suit.

V. Pierre II. du nom, sire de Roncherolles, dont la mémoire, suivant Duchesne & la Roque, s'est conservée dans un titre de l'an 1170. où il est nommé *Petrus de Roncherolles*, avoit pris alliance dans l'illustre maison de Melun, suivant d'anciens mémoires appuyés sur la tradition, & fut pere de Matthieu, qui suit; & de Guillaume, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

VI. Matthieu de Roncherolles, après la mort de *Jeanne* sa femme, quitta le monde & se fit religieux dans l'abbaye de Valmont, ayant auparavant distribué ses

biens à ses enfans *Jean* & *Renaud*, qui n'ont point laissé de posterité & qui sont nommés avec Matthieu leur pere dans un titre de l'an 1180. * Sainte Marthe, *Gall. Christ.* La Roque.

VII. Guillaume I. du nom, sire de Roncherolles, suivant d'anciens mémoires, succéda à ses neveux dans tous les biens de sa maison & en continua la posterité. On trouva en 1688. sous les ruines de l'ancien château de Roncherolles un cachet, que l'on conserve dans la famille & que l'on a tout lieu de croire avoir été celui de ce Guillaume de Roncherolles. L'écu est couché & porte les deux faces, qui sont les armes de la maison : on y voit un lambel, brisure dont se servoit ce seigneur, parce qu'il avoit alors un frere aîné & des neveux vivans, le casque est à l'antique, la couronne trefflée, surmontée en cimier d'un aigle issant, & autour sont écrits ces mots : S. Guill. Sire de Roncerolles chr. On lui donne communément deux enfans, Roger III. du nom, qui suit; & *Thibaud*, nommé dans des titres de l'an 1216. *Theobaldus de Roncherolles Miles.* * Cabinet de M. Clairambaut, Du Chesne.

VII. Roger III. du nom, sire de Roncherolles, donna au prieuré des Deux-Amans le patronage de la cure de Venestanville au pays de Caux l'an 1206. Il fonda en la même année une chapelle dédiée à saint Laurent dans son château de Roncherolles, & en donna le patronage au même prieuré des Deux-Amans. La charte de cette fondation où il est qualifié *Rogerius Miles de Roncherolles*, est scellée de son sceau, sur lequel il est représenté à cheval tenant l'épée d'une main & de l'autre le bouclier de ses armes. Il donna l'an 1207. à ce même monastere le patronage de la cure d'Andé, & il est nommé dans une ancienne piéce qui a pour titre : *Feoda Normaniæ.* Il avoit épousé, suivant quelques généalogistes *Jeanne-Clement* du Mez, d'une illustre famille, qui a produit plusieurs maréchaux de France, & eut pour enfans 1. Guillaume II. qui suit; 2. *Roger*, nommé dans les anciens actes comme frere puîné de Guillaume; 3. *Jean* & 4. *Hugues*, nommés comme freres dans un autre acte de l'an 1237. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chesne, *Recueil des hist. Norm.* p. 1037. La Roque, *Hist. d'Harcourt.*

VIII. Guillaume II. du nom, sire de Roncherolles, confirma en présence de l'archevêque de Rouen toutes les donations faites par ses prédécesseurs au prieuré des Deux-Amans, & y ajouta de nouveaux bienfaits. Cette donation, où il est qualifié *Guillelmus de Roncherolles Miles*, & où il est fait mention de Roger son pere, est scellée du sceau de ses armes, & datée du troisiéme jour des Kalendes de Mars de l'an 1220. Guillaume de Roncherolles, qui selon une ancienne tradition avoit pris alliance dans l'illustre maison de Créqui, fut pere de Geoffroi, qui suit; & de *Simon*, nommé avec sa femme & ses deux enfans dans un acte de l'an 1280. *Dominus Simon de Ronqueroliis Miles & Domina Isabella ejus uxor, Petrus & Juliana eorum liberi.* * La Roque, Du Chesne.

IX. Geoffroi I. du nom, chevalier, sire de Roncherolles, confirma l'an 1251. au prieuré des Deux-Amans le patronage de la chapelle de Saint Laurent, & en augmenta la fondation. Il est qualifié *chevalier* dans ce titre de même que dans un compte rendu l'an 1254. par Jean bailli de Gisors. Il étoit sénéchal de Beaucaire ès années 1258, 1259 & 1260. emploi qui n'étoit donné qu'aux plus grands seigneurs, & dans lequel il eut pour successeur l'an 1261. Geoffroi de la Cour-Ferrand, comme il s'apprend des archives des domaines de Montpellier. Geoffroi de Roncherolles fut établi dans le même tems bailli de Vermandois, ainsi qu'il appert par les comptes qu'il en rendit l'an 1260, 1262 & 1265. où il est nommé *Geoffredus de Roncherolles Miles Veromandensis Ballivus.* Il fut pris pour arbitre avec Jean comte de Soissons, d'un différend entre Jerôme abbé de saint Medard de Soissons, & Baudouin advoué de son abbaye. Il eut deux fils, Geoffroi II. qui suit; & Guillaume, qui continua la *posterité*, *rapportée après celle de son frere aîné.* Quelques-uns leur donnent pour mere une fille de la maison de Lalaing.

X. Geoffroi II. du nom, sire de Roncherolles, dit *le Jeune*, pour le distinguer de son pere, que l'on appelloit *Geoffroi le Vieil.* Il est ainsi nommé dans l'inscription qui se voyoit sur sa tombe dans la chapelle où étoit la sépulture de ses ancêtres aux Deux-Amans, & qui portoit : *Cy gît Geoffroi de Roncherolles, chevalier le jeune, qui trépassa au mois de Février l'an de grace 1289.* ainsi qu'il appert par un certificat des religieux des Deux-Amans, donné devant Tiberge tabellion le 9. Décembre 1614. La qualité de *chevalier* qui lui est donnée dans cette inscription se trouve encore dans le registre *olim* du parlement, de la Pentecôte de l'an 1269. où il est dit qu'*Amauri* de Meulent & *Jeanne* dame de Roulleboise le prirent avec *Jean* de Mucegros pour arbitre de leur différent. Il fut pere de Guillaume III. qui suit. * *Extrait du chartrier du château de Roncherolles.*

XI. Guillaume III. du nom, sire de Roncherolles, fit quelques donations au prieuré des Deux-Amans l'an 1291. & l'an 1301. il fut arbitre entre les religieux de ce monastere & Regnauld de Muids chevalier. Il fut toujours employé dans les guerres de son tems; mourut sans enfans l'an 1318. & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans dans la même chapelle où l'étoient ses prédécesseurs, ainsi qu'il appert par le même certificat rapporté dans l'article précédent, par lequel il est dit que l'inscription sur sa tombe portoit : *Cy gît messire Guillaume de Roncherolles, chevalier, qui trépassa l'an de grace 1318. au mois de Septembre.* * Chartrier des Deux-Amans.

X. Guillaume de Roncherolles IV. du nom, second fils de Geoffroi I. sire de Roncherolles, succeda à son neveu en tous les biens de sa maison & en continua la posterité. Il est nommé dans le registre des fiefs tenus du roi l'an 1326. dans l'article de la châtellenie de Gisors. Par une reconnoissance qu'il donna à l'évêque de Chartres pour une de ses terres, on voit qu'il vivoit encore en 1357. Il mourut fort âgé, & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans. Il avoit épousé *Mahaut* de Chelles, d'une ancienne maison du pays de Soissonnois, fille de *Jean* de Chelles, seigneur de Cusies, &c. & de *Peronnelle* sa femme. Il en eut 1. Jean, qui suit; 2. *Geoffroi*, qui partagea en 1368. avec son frere la succession de leur pere; & 3. *Petronille* de Roncherolles, mariée à *Louis* de Melun, seigneur de la Grange, dont étant veuve elle testa le 2. Août 1349. comme il s'apprend des titres de la maison de Melun, où elle est appellée de *Ronquerolles*, suivant l'usage & la dénomination des titres latins, *de Ronqueroliis.* La convenance des tems & le nom de *Petronille* qui est le même que celui de *Peronelle*, que portoit la belle-mere de Guillaume IV. de Roncherolles, ne permettent pas de douter qu'elle ne fût sa fille, à laquelle on aura donné le nom de son aïeule maternelle. * *Chartrier du Pont-Saint-Pierre.*

XI Jean de Roncherolles, seigneur de Roncherolles & de plusieurs autres terres, fut employé dans les plus grandes affaires du royaume, & il est rapporté dans les annales de France qu'il fut l'un des seigneurs que le roi Charles VI. nomma pour aller en Angleterre, & en ramener & conduire en France madame Isabeau de France sa fille, veuve de Richard II. roi d'Angleterre. Il servit aussi avec distinction dans les guerres de son tems; il servoit en 1371. avec Jean de Leon sous le connétable du Guesclin, & le 26. Août 1383. il fut reçu avec sept écuyers à Listrum sous Hutin d'Aumont. Dans tous les actes qui restent de lui, il est qualifié *chevalier.* Il avoit épousé par traité du 13. Novembre 1367. *Isabelle* de Hangest, héritiere des baronies de Hugueville & du Pont-Saint-Pierre, & fille d'*Aubert* de Hangest, qui par sa quatriéme aïeule *Isabelle* de Châtillon, descendoit de *Robert* de France, comte de Dreux, fils du roi Louis le Gros. Alix de Harcourt mere d'Isabelle de Hangest avoit aussi l'avantage par son aïeule *Alix* de Brabant, de descendre du même roi, & des empereurs Frederic Barberousse

rouffe & Isaac l'Ange. Par ce mariage Jean de Roncherolles fit entrer dans sa maison les baronnies de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, d'où lui & les aînés de cette maison furent depuis connus sous le nom de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre. Ses enfans furent 1. Guillaume V. qui suit; 2. *Jean*, qui fut reçu lui & treize écuyers le 2. Juillet 1413. à Péronne sous le connétable d'Albret; 3. *Jeanne*, mariée par contrat du 23. Octobre 1402. à *Guillaume* de Houdetot, seigneur de Houdetot, chevalier, chambellan du roi & bailli de Rouen; & 4. *Guillemette*, mariée à *Jean* de Calville, seigneur de Douville, chevalier & chambellan du roi & de monsieur le duc d'Orléans. * *Chartrier du château du Pont Saint-Pierre.*

XII. Guillaume de Roncherolles V. du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, rendit de grands services dans les guerres de son tems contre les Anglois, & il fut l'un de ceux qui se jetterent dans la ville de Harfleur pour en soutenir le siége contre les Anglois. Il fut tué à la funeste bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Marguerite* de Leon, dame de Hacqueville, qui par *Jeanne* de Rohan sa bisaïeule descendoit de Constance de Bretagne, petite-fille de *Conan* III. comte de Bretagne. Elle étoit fille unique & héritiere de *Guillaume* de Leon, seigneur de Hacqueville, baron de Cretot, d'Aussey & de Fontaine-sur Loing, & de *Jeanne* dame de Ferrieres & de Proaux. Cette dame étant veuve fut obligée de quitter son château de Roncherolles & de se retirer avec ses enfans à Gaillon, parce que leurs terres avoient été prises par les Anglois, à cause de leur attachement au parti du roi de France. De cinq enfans qu'ils eurent, les trois premiers nommés *Jean*, *Guillaume* & *Charles*, périrent à la défense du château Gaillard d'Andely, assiégé par les Anglois: de sorte qu'il ne resta que Louis, qui suit; & *Marguerite*, qui fut mariée à *Guillaume* de Cheres, chevalier.

XIII. Louis de Roncherolles I. du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, qualifié *chevalier* dans tous les actes qui restent de lui, mourut avant le 15. Novembre 1450. & fut inhumé au prieuré des Deux-Amans, ainsi qu'il l'avoit demandé par son testament du 21. Juillet 1449. Il avoit épousé *Isabeau* de Rouville, fille de *Pierre* II. du nom, seigneur de Rouville, &c. & d'*Aldonce* de Braquemont, (& non *Luce* de Brucourt, comme le disent par erreur les généalogistes) dame de Grainville, laquelle étoit fille de *Robert* de Braquemont, amiral de France. Il vint de ce mariage Pierre III. qui suit.

XIV. Pierre de Roncherolles III. du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre & autres lieux, conseiller & chambellan des rois Louis XI. & Charles VIII. avoit épousé par traité de mariage du 12. Septembre 1452. *Marguerite* de Châtillon, qui avoit l'avantage de descendre trois fois du roi Louis le Gros par *Alix* & *Isabelle* de Dreux, & par *Marie* d'Avesnes, comtesse de Blois, qui avoit pour aïeule *Alix* de France, fille du roi Louis le Jeune, & petite-fille de Louis le Gros. Marguerite de Châtillon étoit fille de *Jean* III. du nom seigneur de Châtillon, de la Ferté en Ponthieu, de Troissy, &c. capitaine de la ville d'Epernai, mort en 1443. & de *Blanche* de Gamaches, morte en 1472. Il devint par là, après Artus de Châtillon son beau-frere, mort sans posterité, seigneur des terres de Châtillon-sur-Marne, de la Ferté en Ponthieu, de Troissy, de Maineville, Longchamp & autres grandes terres, & porta depuis le nom de seigneur de Châtillon, ainsi qu'il paroît par une lettre que le roi Louis XI. auprès de qui il étoit en grand crédit, écrivit à l'archevêque & aux prélats, nobles, échevins & habitans de la ville de Reims, en leur envoyant ce seigneur pour une affaire très-importante, dans laquelle ce prince le qualifie *son amé & féal conseiller & chambellan le seigneur de Châtillon son cousin.* Il ne fut pas en moindre considération auprès du roi Charles VIII. qui l'employa de même dans de grandes affaires. Il accompagna ce monarque à la conquête du royaume de Naples, & combattit à la bataille de Fornoue. Le pape Paul II. lui donna une marque de son estime & d'une grande distinction, en lui accordant par une bulle en date du premier des Kalendes de Mai de l'an 1470. la permission de faire dire & célébrer la Sainte Messe & autres divins offices en quels lieux il lui plaira étant aux guerres ou ailleurs, & à cette fin faire porter un autel portatif avec dûe révérence. Il mourut en 1503. & fut inhumé en l'église collégiale d'Ecouis, comme patron collateur de la moitié des bénéfices de cette collégiale, aux droits de *Blanche* de Gamaches, mere de sa femme, qui y est aussi inhumée. Marguerite de Châtillon mourut en 1518. en sa terre de Châtillon, où elle s'étoit retirée après la mort de son mari, & fut inhumée en l'église de Saint Martin de Troissy, où elle avoit élu sa sépulture auprès de celle de *Jean* de Châtillon son pere. Leurs enfans furent 1. Louis II. du nom, qui suit; 2. *Françoise*, dame de Hacqueville, de Richeville, &c. mariée le 5. Janvier 1479. avec *Jean* de Vieux-Ponts, baron de Neufbourg; 3. *Marie*, dame de la baronnie de Cretot, mariée le 11. Janvier 1488. avec *Jean* de Guavis, seigneur de la Mare; & 4. *Marguerite*, dame de Vardes, de la châtellenie de Fontaine-le-Châtel, &c. mariée le 25. Septembre 1491. avec *Jean* du Bec, seigneur de Bourri, de Cany en Caux, &c. échanson du roi. * *Archives de l'échevinage de Reims.*

XV. Louis de Roncherolles II. du nom, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Châtillon-sur-Marne, de Troissy & de la Ferte-Saint-Riquier, Dauneuil, de Longchamp, de Maineville, de Gamaches & de Marigny & autres terres, fut chevalier de l'ordre du roi, son conseiller & chambellan, & gouverneur des villes de Péronne, de Roye & de Montdidier. Il fonda à perpétuité une chapelle en son château de Roncherolles, sous le nom & titre de Saint Hubert. Il avoit épousé 1°. par contrat du 16. Février 1500. *Françoise* de Hallwin, fille de *Louis*, seigneur de Piennes, de Bugenhoult, de Maignelais, comte de Guines, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, son conseiller & chambellan, capitaine de Montele-hery, gouverneur & lieutenant-général de Picardie, & bailli & gouverneur des villes de Péronne, Montdidier & Roye, & de *Jeanne* de Chistelles, dame d'Esclebecq & de Ledinghen: 2°. par contrat du 6. Août 1524. *Marie* de Cormeilles, fille de *Jean*, seigneur de Tendes & de Mallemont, dont il n'eut point d'enfans: & 3°. par contrat du 19. Mai 1527. *Marguerite* de Guisencourt, fille de *Nicolas*, seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine* de Theligny, dont il n'eut point d'enfans, & qui lui ayant survécu prit une seconde alliance le 19. Juin 1540. avec *Claude* de Crequy, seigneur de Blequin. Louis de Roncherolles mourut en 1538. & fut inhumé en l'église d'Ecouis à côté de Françoise de Hallwin sa premiere femme, où l'on voit leur tombeau placé dans une niche dans le cœur de cette église. Leurs enfans furent 1. *Adrien*, qui après avoir été élevé enfant d'honneur du roi François I. fut l'un des seigneurs que le roi envoya en ôtage en Angleterre jusqu'à l'entier payement des sommes que sa majesté étoit convenue de payer au roi d'Angleterre pour la restitution de la ville de Tournai; à son retour il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du roi; & ayant été ensuite envoyé aux guerres d'Italie, il y fut tué en 1523. à la défense de Biagras, sans avoir pris d'alliance, & fut fort regreté, ainsi que le rapporte Martin du Bellai; 2. Philippe de Roncherolles, qui suit; 3. *Jean*, abbé commendataire des abbayes du Gard & de Mortemer; 4. *Pierre* de Roncherolles, seigneur d'Esquaquelan, marié à *Jeanne* de Houdetot, fille de *Jacques* de Houdetot, écuyer, seigneur de Herville, & de *Péronne* Chenu d'Yvetot; 5. *Marie* de Roncherolles, alliée le 19. Septembre 1526. avec *Jean* de la Riviere, seigneur de Villers; 6. *Susanne*, ma-

riée le 3. Février 1529. avec *Louis* de la Haye, seigneur de Chantelou & de Cesseville; & 7. *Magdelene*, qui épousa 1°. le 10. Juillet 1531. *Antoine* Payen, seigneur de la Peyennerie : & 2°. le 11. Décembre 1537. *Jean* de la Mothe, seigneur de Vimont & autres lieux.

XVI. Philippe de Roncherolles, seigneur de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Longchamp, de Maineville, de Bouchevillers, de la Ferté-Saint-Riquier, de Marigny, de Dampierre, &c. fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & successivement gouverneur de Pontoise, de Caen & de Beauvais. Il rendit de grands services à l'état pendant les guerres de la religion, & le roi Charles IX. avoit en lui une si grande confiance, qu'il voulut presque toujours l'avoir auprès de sa personne pendant les troubles qui agitoient alors le royaume; & ce fut au retour d'un voyage à Tours où il avoit accompagné ce prince, qu'il mourut le 4. Mars 1570. Il avoit épousé 1°. par contrat du 19. Mai 1527. *Susanne* de Guisencourt, fille de *Nicolas*, seigneur de Bouchevillers, & de *Catherine* de Theligny, & sœur de Marguerite de Guisencourt, troisiéme femme de *Louis* de Roncherolles son pere : & 2°. par contrat du 21. Mai 1558. *Renée* d'Espinai, dame de Planquery, Montfiquet, la Bazoque, Villers-le-Bocage, Maisoncelles, Trocy & Nully-le-Malherbe, fille de *Gui* III. du nom, seigneur d'Espinai, de la Riviere, de Villers-le-Bocage, &c. & de *Louise* de Goulaine. Renée d'Espinai descendoit par *Béatrix* de Montauban sa quatriéme aïeule des Visconti princes de Milan, des comtes d'Armagnac, & de *Béatrix* de Clermont, petite-fille du roi S. Louis; & par *Catherine* d'Estouteville sa bisaïeule du roi Philippe-le-Hardi, dont la petite-fille *Isabelle* de Valois fut mere de *Catherine* de Bourbon, mariée à *Jean* VI. comte d'Harcourt & mere de *Marguerite* d'Harcourt, qui épousa *Jean* II du nom, sire d'Estouteville, bisaïeul de *Catherine*. Philippe de Roncherolles eut du premier lit 1. Pierre IV. du nom, qui suit; 2. François, *tige de la branche des seigneurs & marquis de* Maineville, *rapportée ci-après*; 3. *Anne*, dame de Radepont; mariée le 18. Septembre 1560. avec *André* de Bourbon, seigneur de Rubempré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller d'état & gouverneur d'Abbeville; 4. *Jeanne*, mariée à *Christophe*, seigneur de Mazencourt, lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes du seigneur de Piennes; 5. *Suzanne*; 6. *Magdelene*; & 7. *Jeanne*, religieuses; 8. *Marie*, abbesse de Fontaine-Guerard; & 9. *Aldonce*, mariée le 4. Août 1579. à *Georges* le Grand, seigneur de Franqueville & de Gausseville. Les enfans du second lit furent 10. Robert, *tige de la branche des marquis de* Roncherolles, *rapportée ci-après*; 11. Charles, *tige des seigneurs de* Heuqueville, *de* Planquery *& de* Daubeuf, *rapportée ci-après*; & 12. *Marie-Renée*, mariée le 27. Janvier 1590. à *Charles* Louvet, seigneur de Montmartin & de Boury.

XVII. Pierre de Roncherolles IV. du nom, baron du Pont-Saint Pierre, seigneur de la Ferté-Saint-Riquier, de Marigny & de Bouchevillers, &c. sénéchal du comté de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur des ville & château d'Abbeville. Voulant assurer à perpétuité à ses descendans la possession paisible du droit de séance que lui & ses prédécesseurs avoient toujours eu en la cour souveraine de Normandie, connue d'abord sous le nom d'Echiquier & ensuite sous celui de Parlement, il obtint du roi Henri III. des lettres patentes du mois de Mars 1577. par lesquelles il est dit qu'*en considération des bons & agréables services que les prédécesseurs de ce baron ont rendus à la couronne, & qu'il continuoit lui-même, sa majesté lui confirme & accorde, à lui comme aîné de la maison de Roncherolles, & successivement & à perpétuité à tous ceux qui s'en trouveront être les aînés, le droit & prérogative de conseiller né au parlement de Rouen, pour y avoir séance, voix & opinion, délibération, toutefois & quantes qu'ils voudront y aller, ainsi que les conseillers nés aux cours des autres parlemens du royaume.* Il fut fort employé dans les guerres de la religion, & ses terres ayant été confisquées en partie par les Huguenots, à cause de son attachement à la Religion Catholique, on lui donna en dédommagement deux mille écus à prendre par an sur la recette générale d'Amiens, avec la jouissance de quelques terres saisies sur ceux qui tenoient le parti opposé, par lettres patentes de 1591. & 1592. Il mourut le 10. Février 1621. âgé de plus de 90 ans, il avoit épousé par contrat du 16. Février 1571. *Charlotte* de Moy, fille d'*Antoine* baron de Moy, châtelain de Beauvais, de Bellencombre, de Saint Denys-le-Thibout, & de Charles-Menil, gouverneur de Saint Quentin, & de *Jeanne* du Broullart, dame de Beuzemouchelle, Yebleron, Rouville, &c. Leurs enfans furent 1. *Charles*, qui fut tué en 1595. à la défense du château de Dourlens, assiégé par les Espagnols; 2. Pierre V. du nom, qui suit; 3. *Nicolas*, mort en bas âge; 4. *Françoise*, mariée en 1603. avec *Adrien* III. du nom, sire de Breauté, seigneur de Bouffei, Herondeville, &c. & 5. *Claude*, dame du Port-Pinée & de Jocourt, mariée le 10. Mai 1610. à *René*, marquis d'Espinai & de Boisgueroult, comte de Rozendal, vicomte de Buffon, &c. mestre de camp d'un régiment d'infanterie, mort en 1615.

XVIII. Pierre de Roncherolles V. du nom, baron du Pont-Saint-Pierre, seigneur de Bouchevillers, Marigni, Dampierre, la Ferté-Saint Riquier, le Plessis, Ecouis, &c. sénéchal & gouverneur du comté de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances & son conseiller en ses conseils d'état & privé. Il fut l'un des députés de la noblesse de Normandie aux états généraux du royaume, qui furent tenus à Paris à la majorité du roi Louis XIII. & ils ont l'honneur d'y porter la parole au nom de tous les députés de la noblesse de France. Au moyen de l'acquisition qu'il fit en 1618. du duc de Retz des terres du Plessis, Ecouis & dépendances, il devint patron de l'autre moitié des bénéfices de l'église collégiale d'Ecouis; de sorte qu'il réunit en sa personne le patronage entier de cette collégiale, fondée en 1310. par le célébre Enguerran de Marigni, premier ministre sous le roi Philippe-le-Bel. Le roi Louis XIII. lui accorda des lettres patentes du 20. Mars 1623. portant confirmation de celles qui avoient été données par le roi Henri III. en 1577. à Pierre de Roncherolles son pere, concernant le droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen. Il mourut le premier Mars 1627. Il avoit épousé par contrat du 24. Juin 1603. *Marie* de Nicolaï, morte le 6. Août 1675. âgée de plus de 90 ans, fille de *Jean* de Nicolaï, seigneur de Goussainville, conseiller du roi en son conseil d'état & privé, premier président en sa chambre des comptes à Paris, & de *Marie* de Billy, ils eurent pour enfans 1. *François*, né le 19. Avril 1607. & mort le 3. Mai suivant; 2. *Pierre* & 3. *Louis* nés jumeaux le 12. Novembre 1608. morts peu de jours après; 4. Charles, qui suit; 5. *Pierre*, baron d'Ecouis, né le 18. Juillet 1611. mort sans alliance au service du roi en Allemagne; 6. *Jean*, baron de la Ferté, né le 18. Octobre 1613. capitaine d'une compagnie de chevaux légers entretenue par le roi en Hollande, sous le commandement du prince d'Orange, & mort sans alliance le 20. Mai 1663; 7. *Marie*, née le 17. Mai 1605. morte le dernier jour du même mois; 8. *Catherine*, née le 23. Mars 1606. mariée le 12. Avril 1628. à *Thimoleon* Gouffier, seigneur de Thois; 9. *Marguerite*, née le 22. Juillet 1612. mariée le 16. Mars 1632. à *Georges* Ysoré, marquis d'Hervault; & 10. *Marie*, née le 18. Octobre 1613. religieuse en l'abbaye de

saint Paul près de Beauvais.

XIX. Charles de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre, Ecouis, le Plessis, Marigni, la Ferté-Saint-Riquier, Bouchevillers, Dampierre, &c. sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, né le 23. Avril 1610. & mort le 26. Décembre 1643. dans la trente-quatriéme année de son âge, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine d'une compagnie de ses ordonnances de cavalerie légere & gouverneur d'Abbeville. Il fut employé dans les guerres de son tems, & il se signala aux siéges de Bosleduc & de Hermanstein, de même qu'au secours que le roi envoya à Casal. Il avoit épousé par contrat du 4. Février 1636. *Françoise-Jeanne* de Lamet, fille de *Charles* de Lamet, seigneur de Bussy, le Plessis, Saint Just, Goullencourt, Oremeaux & autres lieux, maréchal des camps & armées du roi, gouverneur des ville & citadelle de Mezieres, & capitaine de cent chevaux légers entretenus pour le service du roi, & de *Jeanne* de Duras, baronne de Marigni, dame de Lassejon & Baucheron, &c. Elle prit une seconde alliance le 26. Décembre 1651. avec *François* de Lamet, vicomte de Laon & de Bussy, seigneur de Pinon, Vaudesson & autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, & mestre de camp d'un régiment de cavalerie son cousin. Leurs enfans furent Claude de Roncherolles, qui suit; & *Pierre-Antoine*, baron d'Ecouis, mort sans alliance, après avoir servi en qualité de cornette & ensuite de capitaine d'une compagnie de chevaux légers dans le régiment de cavalerie de Pont-Saint-Pierre, dont étoit pourvu son frere aîné.

XX. Claude de Roncherolles, marquis du Pont-Saint-Pierre, baron d'Ecouis, du Plessis, Dampierre, Marigni, Bouchevillers, Maineville, Longchamp, châtelain de la Ferté-Saint-Riquier, sénéchal héréditaire de Ponthieu, premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, entretenu pour le service du roi, étoit né le 26. Novembre 1636. & mourut le 25. Mars 1700. Il commença de servir fort jeune, & ce ne fut qu'après s'être distingué en qualité de capitaine d'une compagnie de chevaux légers en plusieurs occasions, & surtout au secours envoyé à Arras en 1654. qu'il fut fait sur la fin de l'année 1655. à l'âge de 19 ans, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, qui porta son nom, à la tête duquel il se trouva au siége de Valenciennes, entrepris en 1656. il y fut blessé & fait prisonnier. Après son échange il continua de servir avec la même distinction à la tête de ce régiment, ainsi qu'il est attesté par le certificat que lui en donna le 15. Décembre 1659. M. le vicomte de Turenne sous lequel il servoit. Son régiment ayant été réformé à la paix des Pyrénées, lors de la grande réduction dans les troupes, & la guerre ayant recommencé peu d'années après, le roi lui donna en 1665. un autre régiment de cavalerie, qu'il continua toujours de commander, jusqu'à ce que de grandes infirmités, auxquelles il devint sujet dans la suite, le forcérent de quitter le service. Sa majesté lui accorda au mois de Février 1692. en considération de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, de nouvelles lettres patentes, portant confirmation de celles qui avoient été accordées à son bisaïeul & à son aïeul par les rois Henri III. & Louis XIII. pour le droit & prérogative de conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, sans qu'il soit besoin à l'avenir d'obtenir d'autres lettres à ce sujet. Il avoit épousé par contrat du 9. Février 1666. *Catherine* le Veneur, morte le 17. Avril 1705. fille de *Henri* le Veneur, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, comte de Tillieres & de Carouges, & de *Claude* Ronault: il en a eu 1. Michel, qui suit; 2. *Charles*, dit d'abord le comte du Pont-Saint-Pierre, & ensuite le marquis de Maineville, qui étant entré dans le service de la marine, eut une jambe cassée au combat de la Hogue, donné le 29. Juillet 1692. & mourut sans alliance en 1704. capitaine de frégate à l'âge de 33 ans; 3. *Catherine-Françoise*, dame de Bouchevillers, mariée le 17. Avril 1708. à *Nicolas* Langlois, seigneur de Canteleu, morte sans enfans le 12. Mars 1717. âgée d'environ 50 ans; 4. *Claude-Catherine*, damoiselle du Pont-Saint-Pierre, née en 1673; & 5. *Françoise-Claude-Angélique*, damoiselle de Roncherolles, née le 9. Février 1682.

XXI. Michel de Roncherolles, marquis du Pont-Saint-Pierre, baron d'Ecouis, du Plessis, Dampierre, Marigni, Bouchevillers, Maineville, Longchamp, châtelain de la Ferté-Saint-Riquier, marquis de Montreuil & d'Echaufou, comte de Cizey, &c. premier baron de Normandie, conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, né le 20. Avril 1669. épousa par contrat du 24. Février 1702. *Marie-Anne-Dorothée-Erard* le Gris, marquise de Montreuil & d'Echaufou, comtesse de Cizey, &c. morte le 29. Janvier 1739. âgée de 53 ans, fille & unique héritiere de *Gaspard-Erard* le Gris, marquis de Montreuil & d'Echaufou, comte de Cizey, seigneur de Beuville, &c. & d'*Anne-Dorothée* du Buar. Il en a eu 1. Michel-Charles-Dorothée, qui suit; 2. *Claude-Thomas-Sibylle-Gaspard-Nicolas-Dorothée*, dit le chevalier de Pont-Saint-Pierre, né le 2. Décembre 1704. reçu de minorité chevalier de Malte le premier Août 1713. brigadier de cavalerie depuis 1742. sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, jusqu'à ce qu'il a été fait maréchal de camp le . . . . & depuis chef de brigade des gardes du corps, compagnie d'Harcourt; 3. *Michel-Marie-François*, dit le chevalier de Roncherolles, né le 3. Octobre 1719. reçu de minorité chevalier de Malte le 17. Janvier 1720. lequel après avoir été capitaine de cavalerie dans le régiment Royal des Cravates du comte de Pont-Saint-Pierre son frere aîné, a été fait exemt des gardes du corps de sa majesté en 1740. & a été tué à la bataille Dettingen le 27. Juin 1743; & 4. *Marie-Catherine-Dorothée*, née le 27. Septembre 1707. mariée 1°. par contrat du 13. Mai 1728. à *François* de Rivoire, marquis du Palais, brigadier des armées du roi & lieutenant de ses gardes du corps, mort sans enfans le 11. Juin 1737: 2°. par contrat du mois de Juin 1739. avec *Aléxandre* d'Orléans, marquis de Rothelin, comte des Deux-Mouci, vicomte de Lavedan, marquis de Benac, maréchal des camp & armées du roi, & gouverneur du Port-Louis, veuf depuis le 3. Février 1728. sans enfans de *Marie-Philippe-Henriette* Martel de Clere sa niece, qu'il avoit épousée le 27. Juillet 1716.

XXII. Michel-Charles Dorothée de Roncherolles, comte du Pont S. Pierre, naquit le 19. Avril 1703. Après avoir servi quelque tems en qualité de lieutenant dans le régiment du roi infanterie, il fut fait mestre de camp du régiment Royal des Cravates le 9. Avril 1725. il a commandé ce régiment jusqu'au mois de Mars 1742. qu'il l'a quitté pour prendre, avec l'agrément du roi, celui de Berri cavalerie; il a été fait brigadier des armées de sa majesté à la promotion du premier Janvier 1740. & depuis maréchal de camp à celle du 1. Mai 1745. Il a épousé par contrat du 11. Mai 1728. *Charlotte-Marguerite* de Romilly de la Chesnelaye, fille unique d'*Adolphe-Charles*, marquis de la Chesnelaye & Damy, comte de Mausson & autres lieux, brigadier des armées du roi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, gouverneur des ville & château de Fougeres, & de *Marie-Marguerite* Ranchin. Il en a eu *Marie-Charlotte-Dorothée*, née le 12. Septembre 1733. morte le 27. Juillet 1737; & *Louise-Marie*, née le 9. Avril 1740. morte le 18. Mai 1741.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS de Maineville.

XVII. François de Roncherolles, second fils de Philippe de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, & de *Suzanne* de Guisencourt sa premiere femme, fut seigneur de Maineville & de Longchamp, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de la compagnie d'ordonnance de M. le comte de Soissons, & gouverneur

de Soissons & du pays de Soissonnois. Son zéle pour le soutien de la Religion Catholique, à laquelle les peres avoient toujours été inviolablement attachés, l'ayant entraîné dans le parti de l'union des princes Catholiques, il s'y rendit très-recommandable par sa valeur & par sa capacité. Il y fut fait lieutenant-général pour le duc de Mayenne au gouvernement de Paris & de l'Isle de France, & employé dans les occasions les plus difficiles. Il avoit le principal commandement de l'armée Catholique sous le duc d'Aumale à la bataille de Senlis, donnée le 17. Mai 1589. & quoiqu'il s'y vît, peu après qu'elle eut commencé, abandonné du chef & de la plus grande partie de l'armée qui avoient pris la fuite, il continua d'y combattre avec un courage intrépide, jusqu'au moment qu'accablé sous le grand nombre de ceux qui l'attaquoient, il y fut tué à l'âge de 38 ans. M. de Thou en parlant de ce seigneur au sujet de cette bataille, rapporte que *voyant la bataille perdue, il s'étoit retiré auprès du canon qui n'avoit pas été remué du champ de bataille, & qu'il aima mieux s'y faire tuer en se défendant désespérément, que de s'enfuir comme les autres.* M. de la Noue qui commandoit sous le duc de Longueville dans la même bataille le parti opposé, & qui avoit été témoin de la vigoureuse defense de ce vaillant homme, dit après l'action à la jeune noblesse de l'armée Royale qui l'entouroit, que *c'étoit-là où étoit mort le brave Maineville, qu'auroit dû défendre jusqu'à la mort le duc d'Aumale, général de l'armée de la Ligue.* Son corps fut enterré dans la chapelle d'Orléans aux Céléstins de Paris. Il avoit épousé *Heléne* d'O, fille de *Charles* d'O, seigneur de Baillet en France, de Franconville & autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdeléne* de l'Hopital de Vitry; & il en eut un fils nommé PIERRE, qui suit. Helene d'O sa veuve prit une seconde alliance le 20. Janvier 1592. avec *René* du Bec, marquis de Vardes, chevalier des ordes du roi, gouverneur de la Cappelle & du pays de Thierrache, & fut mere par ce second mariage des marquis de Vardes & de la Bosse, & de la célébre maréchale de Guebriant. * De Thou, *tom. IV. liv. 95. pag.* 442. 443. *Remarques sur la satyre Menippée, tom. II. pag. 84. édit. de* 1726. *Vie de M. de la Noue, pag.* 345.

XVIII. PIERRE de Roncherolles, seigneur, châtelain & haut-justicier de Maineville, Longchamp, du Mesnil sous Vienne, de Villers, &c. mort le 3. Octobre 1658. âgé de 79 ans, avoit épousé le 17. Janvier 1603. *Marie* Sublet, morte le 22. Janvier 1639. fille de *Michel* Sublet, seigneur d'Heudicourt, intendant & controlleur général des finances, conseiller d'état & intendant des ordres du roi, & de *Marie* Boulier. Il eut de ce mariage 1. *Philippe*, né le 19. Janvier 1606. lequel après avoir servi avec distinction pendant plusieurs campagnes se fit Chartreux; 2. *Louis*, capitaine dans le régiment de Piémont, qui se signala à la bataille d'Avein en Flandres en 1635. & fut tué au passage de d'un coup de canon; 3. *Jean*, chevalier de Malte, tué dans la même occasion que Louis son frere, après avoir servi deux ans en qualité de capitaine dans le même régiment de Piémont; 4. *François*, mort religieux Capucin; 5. *René*, mort religieux Carme; 6. *Pierre*, qui se fit d'église; 7. *N.* baron de Maineville, mort sans alliance en 1636; 8. MICHEL, qui suit; 9. *Marie*, née en 1604. morte sans alliance; 10. *Marie-Hélene*, née le 9. Janvier 1620. mariée le 10. Mars 1646. avec dispense du pape à *Louis* Sublet, baron de Nainville & des Noyers son cousin; 11. *Judith*, née en 1622. religieuse; 12. *Izabeau*, née en 1623. morte sans alliance en 1640; 13. *Suzanne* & trois autres de ses sœurs Ursulines à Gisors.

XIX. MICHEL de Roncherolles, marquis de Maineville & de Longchamp, né en 1617. & mort le 6. Avril 1683. maréchal des camps & armées du roi, avoit commencé à servir à l'âge de 18 ans en qualité d'enseigne dans la compagnie de Louis son frere, capitaine au régiment de Piémont. Il s'y signala comme lui tant à la bataille d'Avein en 1635. qu'au passage de où par une action extraordinaire de courage qu'il y fit, il s'acquit l'estime de tout le régiment. Il fut fait peu après capitaine de cavalerie dans le régiment du comte de Saint Agnan, & ensuite mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, à la tête duquel il combattit avec tant de valeur à la célébre bataille de Rocroi, qu'il reçut des louanges de M. le duc d'Enguien & de M. de Gassion, en présence de toute l'armée. Il se trouva aussi à la prise de Thionville, où il ne se distingua pas moins. Il avoit épousé au mois de Septembre 1643. *Marie* Langlois de Motteville, morte après lui le 9. Septembre 1686. fille de *George* Langlois de Motteville, conseiller du roi en ses conseils, premier président au bureau des finances de Rouen, & de *Marie* Aubert. Se voyant sans enfans dans un âge fort avancé, & voulant faire rentrer dans la branche aînée de sa maison les biens qui en étoient sortis par le partage qu'avoit eu François de Roncherolles, seigneur de Maineville son aïeul; il donna par acte devant Notaires du 20. Janvier 1683. toutes ses terres à Claude de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre son neveu à la mode de Bretagne; & en lui s'éteignit la seconde branche de la maison de Roncherolles, dite des seigneurs de Maineville.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET MARQUIS DE RONCHEROLLES.

XVII. ROBERT de Roncherolles I. du nom de cette branche, étoit troisiéme fils de PHILIPPE de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, &c. & de *Renée* d'Epinai, baronne de Montfiquet, de Planquery, &c. sa seconde femme. Il fut seigneur propriétaire des terres & seigneuries de Roncherolles, de Cuverville, de la Roquette & autres terres & fiefs, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & mourut avant le 10. Février 1599. Il avoit épousé par contrat du 6. Août 1579. *Anne* de Mailli, dame de Belleville, dont l'aïeule *Isabeau* d'Ally avoit pour mere Ioland *de Bourgogne, fille naturelle de* Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, arriere-petit-fils du roi Jean. Anne de Mailly étoit fille unique & héritiere de *Jean* de Mailly, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Belleville, Fosques, Orival, Boisseul, &c. & d'*Antoinette* de Baudreuil, dame d'Aboncourt: il en eut *Anne*, seigneur baron de Roncherolles, mort sans posterité à l'âge de 25 ans; & ROBERT II. du nom, qui suit.

XVIII. ROBERT de Roncherolles II. du nom, devenu par la mort de son frere aîné baron de Roncherolles, de Cuverville & de la Roquette, Fosques, Joui & Orival, eut encore par le partage de la succession de Renée d'Espinai son aïeule, fait en 1609. les terres de Villers du Bocage, de Maisoncelles & de Tracy. On trouve qu'en 1615. il étoit capitaine d'une compagnie de chevaux légers de 100 maîtres, & d'une autre de 100 Carabins, & qu'en 1630. il fut fait mestre de camp d'un régiment d'infanterie. Il fut nommé pour être un des députés de la noblesse de Normandie aux états généraux que l'on projettoit de convoquer sur la fin de la minorité de Louis XIV. pour faire cesser les troubles qui agitoient alors le royaume. Il avoit épousé par contrat du 15. Septembre 1607. *Hélene* de Courseules, fille de *Jean* de Courseules, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant da la venerie de sa majesté, seigneur de Rouvray, Suzay, Farceaux, Neuville, Cerquenay, &c. & de *Marie* de Hattes, & sœur de François de Courseules, nommé en 1625. chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, pour lequel ses preuves furent vérifiées par le duc de la Roche-Guyon & le comte de la Marck le 21. Janvier 1626. en vertu des lettres patentes du roi du 27. de Décembre 1625. mais il mourut avant d'être reçu. Il avoit un frere nommé aussi François, chevalier de Malte, grand-prieur de Champagne, qui légua par son testament du 14. Novembre 1650. une maison qu'il avoit à Malte, aux chevaliers de Malte, issus de la maison de Roncherolles. Leurs enfans furent, outre deux fils morts en bas âge, 1. PIERRE, qui suit; 2. *Robert*,

capitaine dans le régiment de Falekbourg, tué d'un coup de mousquet à l'attaque d'un château en Italie, après avoir fait sept campagnes au service du roi Louis XIII; 3. *Philippe*, né le premier Décembre 1612. reçu de minorité chevalier de Malte, aussi capitaine dans le régiment de Falekbourg, & tué en commandant les Enfans perdus au passage du Tessin en Italie l'an 1636; 4. *Louis*, doyen de l'église collégiale d'Ecouis & abbé de Baubec; 5. *Jean*, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis de Roncherolles son frere, tué au siége de Neufchatel en Lorraine; 6. *Albert*, né le 3. Avril 1618. chevalier de Malte, commandeur de Chanu, qui fut le premier possesseur de la maison léguée à Malte par le grand-prieur de Champagne son oncle maternel, & a long-tems servi dans le régiment de son frere aîné, tant en qualité de capitaine, que de lieutenant-colonel; 7. *Pierre*, seigneur de Joui, qui commença fort jeune à servir dans le régiment de son frere aîné, où il fut fait capitaine en 1638. après avoir été blessé plusieurs fois dans le service: il fut fait prisonnier à un petit fort dans les lignes d'Arras, & gardé en otage pour l'exécution du traité de l'échange général qui se fit des prisonniers; il commanda ensuite dans le régiment d'Epernon pendant deux ans, & fut fait maréchal de camp en 1653; 8. *François*, prêtre de l'Oratoire, qui a passé par les principales charges de la congrégation, ayant été supérieur & assistant du pere général; 9. *Renée*, mariée à *Jean* de Nollent, baron de Limbeuf; 10. *Marie* & 11. *Hélene*, religieuses à l'abbaye du Trezor.

XIX. PIERRE marquis de Roncherolles, seigneur de Cuverville, la Roquette, Joui & autres lieux, lieutenant-général des armées du roi, & gouverneur de Landrecies, après l'avoir été auparavant de Seures, dit Bellegarde, en Bourgogne. En considération de ses services le roi érigea sa terre de Roncherolles en marquisat, par lettres patentes du mois de Janvier 1652. Il avoit épousé en 1633. *Marie* Guibert, dame de Bussy, niéce de Louis Guibert, intendant & controlleur général des finances, qui testa en 1628. & fille de *Louis* Guibert, seigneur de Bussy & autres lieux, & de *Marie* de Lionne. Il en eut onze enfans, dont deux morts en bas âge, les autres furent 1. CHARLES, qui suit; 2. *Robert*, religieux, puis abbé de l'abbaye de Beaubec; 3. *Louis*, mort mousquetaire au siége de Lille en 1667; 4. *Thomas-Sibylle*, seigneur d'André, mort sans alliance en 1709; 5. *Michel*, capitaine dans le régiment de Roncherolles, & ensuite colonel du régiment de la Licorne; 6. *Catherine*, mariée à *Augustin* Grouche, marquis de Crepy & seigneur d'Upy; 7. *Marie*, qui fut alliée en 1676. à *Alexandre* de Boniface, baron de Bolhart & autres lieux, morte au mois de Décembre 1722; 8. *Hélene*, religieuse à l'abbaye de Fontaine-Guerard; & 9. *Anne*, abbesse du Trezor.

XX. CHARLES marquis de Roncherolles, seigneur de Jouy, fut fait maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Landrecies, après avoir été colonel du régiment de cavalerie & d'un infanterie & des 200 dragons qu'avoit eu son pere. Il s'allia par contrat du 21. Février 1699. avec *Therese-Suzanne* de l'Etendart de Bully, arriere-petite-fille de *Catherine* de Crequi, qui par *Anne* de Bourbon sa mere étoit issue du roi saint Louis, & du côté paternel descendoit des comtes de Flandres, *Jean* V. sire de Crequi ayant pour aïeule maternelle *Marie* d'Auvergne, petite-fille de *Marie* de Flandres. Therese-Suzanne de l'Etendart étoit fille de *Jean-Louis* de l'Etendart, chevalier, marquis de Bully, seigneur de Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, Rohare, Cloville & gouverneur de Neuchatel, & de *Chrétienne-Charlotte* Tardieu de Maleyssis. De ce mariage est né

XXI. THOMAS-SIBYLLE de Roncherolles, marquis de Roncherolles, seigneur de Joui, &c. mort le 21. Juillet 1728. en son château de Roncherolles à l'âge de 26 ans. Il avoit épousé du 21. Août 1724. *Angelique-Marguerite* de Jassaud, fille de messire *André-Nicolas* de Jassaud, président en la chambre des comptes de Paris, & de *Marie-Anne-Magdelene* Coustard son épouse. La veuve du marquis de Roncherolles, dont il n'a eu qu'une fille unique qui suit, s'est remariée en 1730. à *Pierre-Charles* de Beaufort Canillac de Montboissier, dit *le marquis de Canillac*, sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi.

XXII. ANNE-MARGUERITE-THERESE de Roncherolles, dame de Roncherolles, Cuverville, la Roquette, Bully, Martincamp, Saint-Martin-l'Hortier, a épousé par contrat du 21. Janvier 1744. *René-Nicolas-Charles-Augustin* de Maupeou, président du parlement de Paris en la place de son pere qui en est actuellement premier président. De ce mariage est né le 3. Décembre 1746. un fils nommé *René-Ange-Augustin* de Maupeou.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE HEUQUEVILLE, DE PLANQUERY ET DE DAUBEUF.

XVII. CHARLES de Roncherolles, second fils de PHILIPPE de Roncherolles, baron de Heuqueville & du Pont-Saint-Pierre, & de *Renée* d'Epinai sa seconde femme, avoit eu l'honneur d'avoir pour parrein le roi Charles IX. dont il eut le nom de Charles. Il eut pour son partage dans la succession de son pere la baronie de Heuqueville avec la terre & seigneurie d'Orgeville, & dans celle de Renée d'Epinai sa mere, la baronie de Montfiquet, les terres de la Bazoque & de Planquery, avec les fiefs de Lafont & de Canty. Il fut chevalier de l'ordre du roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, & gentilhomme ordinaire de sa chambre. Le roi Henri IV. le fit gouverneur des ville & château du Crotoi, par lettres du 6. Juin 1594. On voit dans le procès-verbal des preuves de noblesse pour Malte d'un de ses descendans, l'extrait d'une lettre en date du 5. Août 1612. que lui adressa la reine MARIE de Medicis, régente, signée par cette princesse, & plus bas, POTIER, conçue en ces termes: *Monsieur de Heuqueville, je ne vous représenterai point les considérations qui m'ont fait résoudre d'assembler une armée*, &c. & ensuite est écrit: *je vous écrit ce mot, pour vous prier d'assembler vos amis & monter à cheval le plutôt que vous pourrez; vous joindrez mon cousin le duc de Longueville*, &c. Il mourut le 19. Janvier 1635. dans la soixante-quatorziéme année de son âge. Il avoit épousé 1°. par contrat du 28. Février 1588. *Diane* de Bussy, fille de *René* de Bussy, seigneur de Henonville, & de *Marie* Duval: 2°. par contrat du 13. Février 1610. *Marguerite* de Guemadeuc, dame propriétaire de la terre & seigneurie d'Orange & autres terres, fille de *Thomas* seigneur de Guemadeuc & de Guebriac, vicomte de Rezé, baron de Blossac, grand écuyer héréditaire de Bretagne, & de *Jacqueline* de Beaumanoir. Il eut du premier lit *François*, baron de Heuqueville, qui après avoir vendu sa terre de Heuqueville quitta le monde, se retira dans les Chartreux, & ensuite se fit religieux de l'ordre de saint Romuald à Montferrat en Espagne, où il est mort âgé de près de 90 ans. Les enfans du second lit furent 1. CHARLES II. du nom, qui suit; 2. *Marie-Marguerite*, mariée 1°. par contrat du 14. Juillet 1637. à *Robert* de Costentin, seigneur de Tourville, gouverneur de Coutances, dont vint *Susanne* de Costentin, femme de *François* du Bouillon de Malherbe, seigneur de Juvigny: 2°. à *Antoine* de Saint Simon, seigneur de Plemaretz, prévôt général de Normandie; 3. *N.* religieuse à l'abbaye de Fontaine-Guerard; 4. *Anne*, religieuse au prieuré de Saint Jacques d'Andely; & 5. *Silvie*, née en 1618. mariée à *François-Hyacinthe-Thomas*, seigneur de la Counelaye, capitaine au régiment des Gardes Françoises, & gouverneur de Belleisle en mer.

XVIII. CHARLES de Roncherolles II. du nom, seigneur de Daubeuf, le Buspin, Planquery, Montfiquet, la Bazoque, né le 25. Février 1616. maréchal de camp des armées du roi, & capitaine & gouverneur de la ville de Louviers, avoit épousé par contrat du 29. Avril 1636.

Suzanne de la Haye, fille de *Gilbert* de la Haye, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, seigneur de Chatelier, Monbose & des chatellenies de la Merlatiere, les Gats, la Potiere & autres lieux, & de *Celeste* Bruneau de la Rabasteliere. Il en eut 1. *Charles*, mort sans alliance à l'âge de 18 ans; 2. Gabriel, qui suit; 3. *Celeste*, morte sans alliance, âgée de 70 ans; & 4. *Catherine-Aimée*, mariée à *Jacques* d'Argouges, seigneur de Boussigny.

XIX. Gabriel de Roncherolles, comte de Planquery, la Bazoque, le Buspin, Daubeuf & autres lieux, né en 1640. mort à Sarbruck, capitaine de cavalerie dans le régiment du marquis de Roncherolles son cousin, le 14. Juillet 1676. avoit épousé par contrat du 6. Avril 1669. *Jeanne-Angélique* Néelle de Tierceville, fille de *Robert* Néelle, seigneur de Tierceville, Neuville, Tracy & autres seigneuries, & de *Marthe* de Baudre, dame de Bremoy, Engoville & Bucq: il en a eu Nicolas-Charles, qui suit; & Antoine-François, qui a fait le *rameau des seigneurs de* Daubeuf, *mentionné ci-après.*

XX. Nicolas-Charles de Roncherolles, comte de Planquery, la Bazoque & la Londe, capitaine dans le régiment Royal des Carabiniers, né en 1671. a épousé le 9. Novembre 1699. *Magdelêne* le Cornier de Sainte-Helene, fille de *François* le Cornier, marquis de Sainte-Helene & autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, & maître des requêtes honoraire de son hôtel, & de *Louise* Luillier: il en a eu 1. Marie-Charles-François, qui suit; 2. *Gabriel-Augustin* de Roncherolles, né le 16. Mai 1706. qui a épousé le 30. Janvier *Marie-Anne-Suzanne-Henriette* de Pierrepont, fille de *Jacques-François* marquis de Pierrepont, seigneur de Biarts, d'Echery & autres lieux, & d'*Anne-Suzanne-Catherine* de Hericy, dont il a un fils, né en 1743; & 3. *Magdelêne-Charlotte*, né au mois de Janvier 1708. mariée à *Henri-Charles* de Couvains, seigneur de Couvains, Plaine-Seure & autres lieux.

XXI. Marie-Charles-François de Roncherolles Planquery, né le 22. Juin 1702. a épousé le 10. Août 1727. *Françoise-Louise-Gabrielle* Ruault, dame du Menil-Benoit, Saint Martin le Bouillant, &c. fille de *Jean-Louis* Ruault, seigneur de Boussigny, &c. & de *Marguerite* de Varigni & de Blainville. Il en a *Jean-Jacques*, né en 1736. & une fille anonyme.

SEIGNEURS DE DAUBEUF.

XX. Antoine-François de Roncherolles, second fils de Gabriel de Roncherolles, comte de Planquery, & de *Jeanne-Angélique* Néelle de Tierceville, né le 19. Novembre 1673. reçu chevalier de Malte, dont il fit ses preuves de noblesse le 30. Octobre 1690. a été le second possesseur de la maison fondée à Malte par le commandeur de Coursculles, grand-prieur de Champagne. Il s'est marié depuis par contrat du 13. Février 1713. à *Marie-Celeste* de Dun, dont il a eu pour enfans 1. Charles-Antoine-Tranquil, qui suit; 2. *Marie-Magdelêne*, née le 15. Mars 1714; 3. *Marie-Louise*, née le 12. Août 1719. morte au couvent de Saint Jacques d'Andeli au mois de Février 1737.

XXI. Charles-Antoine-Tranquil de Roncherolles, né le 11. Mars 1715. est actuellement capitaine de cavalerie & chevalier de l'ordre royal & militaire de saint Louis. Les armes de la maison de Roncherolles sont d'*argent à deux faces de gueules.* * Voyez la Roque, *Hist. de Harcourt, tom. 2. pag. 1666.* Sainte Marthe, *Hist. de la maison de France.* Du Chene, *Hist. de la maison de Châtillon.*

ROQUEFEUIL, château en Languedoc, dans la partie du diocèse de Nismes, qui forme aujourd'hui le diocèse d'Alais; il n'en reste plus que des masures dans la paroisse & à une grosse demi-lieue à l'est-sud-est de Dourbie. Ce château a donné son nom aux marquis de la Roquette, seigneurs de Londres, vicomtes de Gabriac, comtes de Peralada, grands d'Espagne, seigneurs de la Rayo & d'Ayacor, qui prouvent leur descendance au moins dès l'an 1250.

I. Guillaume de Roquefeuil s'attacha à Jacques roi d'Arragon, & le suivit à la conquête des royaumes de Valence & de Murcie. Les services qu'il rendit à ce prince pendant cette guerre furent très-considérables, & il en reçut des récompenses proportionnées. On en trouve des preuves dans un registre des années 1262, 1263, 1264 & 1265. conservé à Barcelonne. Etant au siége de Murcie il lui donna le 12. Janvier 1265. le lieu de Cornonsec avec toutes ses dépendances, & le lendemain il lui donna encore Miraval, à condition qu'il le serviroit à la guerre avec trois soldats, selon l'usage d'Arragon; il approuva & ratifia l'acquisition qu'il avoit faite de Baillargues de Guillaume de Cadoine, & l'échange des biens que le maître du Temple de Montpellier avoit à Cornonsec. Il approuva encore toutes les autres acquisitions ou échanges qu'il avoit faits en son nom étant son lieutenant à Montpellier. Guillaume de Roquefeuil ayant demandé quelque chose à ce prince, il en reçut une lettre datée de Lerida du 17. Mai 1273. par laquelle le roi lui marquoit que son ancienne noblesse, la proche parenté qui étoit entr'eux, son expérience dans l'art militaire, son extrême valeur dont il avoit donné si souvent des preuves, sa fidélité, sa prudence, & les services infinis qu'il lui avoit rendus ne lui permettent pas de lui refuser ce qu'il demandoit. Il fut envoyé la même année en ambassade auprès d'Amé IV. comte de Savoye, pour lui demander en mariage Béatrix sa fille aînée & de Cecile de Baux sa seconde femme, pour l'infant Jacques, fils du roi de Majorque, avec plein pouvoir d'en signer le contrat; mais ce mariage ne réussit pas. Le roi lui avoit donné dès le 16. Septembre 1254. le château de Gremian, & l'avoit fait auparavant son lieutenant à Montpellier, puisqu'en cette qualité il avoit reçu l'hommage du seigneur de Pignan le 7. Juin 1254. Le roi lui vendit tous les droits & revenus qu'il avoit à Montpellier sans se rien réserver, & en 1270. il lui paya tout ce qu'il lui restoit devoir. Guillaume de Roquefeuil fonda une chapelle au monastere de saint Guillem le Désert le 4. Avril 1265. Le roi d'Arragon ayant conquis Murcie, l'établit grand-amiral de ce royaume. Il testa le 18. Janvier 1273. & mourut peu après avoir fait un codicille le 20. Novembre 1275. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Murcie & dans la chapelle du Saint-Sacrement. On lui donne pour femme *Ricarde* de Bonavicino, & il en eut 1. Jean de Roquefeuil, qui suit; & 2. Raimond de Roquefeuil, *qui a fait la branche des comtes de* Peralada, *rapportée ci-après.*

II. Jean de Roquefeuil I. du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Miraval, de Cornonsec, &c. transigea en 1272. & reçut en 1275. l'hommage des habitans de Vrezols, il rendit le sien en 1288. Il épousa *Hélix* elle étoit veuve le 16. Juillet 1304. qu'elle reçut un hommage où elle prenoit le nom d'Helix de Roquefeuil, & le 16. Août 1326. que son petit-fils Jean de Roquefeuil transigea en son nom. Elle eut pour fils

III. Guillaume de Roquefeuil II. du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Miraval, de Cornonsec, &c. qui transigea en 1309. avec Elix de la Fare, prieure de Nonengue. Il fut caution dans le contrat de mariage de Pierre de Fabregues, seigneur de Murles, avec Alasacie le 3. Janvier 1311. Il rendit hommage pour les seigneuries de Gremian & de Cornonsec le 7. Juin 1312. & il fit son testament en 1324. Il eut pour enfans 1. Jean de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, qui suit; 2. *Guillaume* de Roquefeuil, destiné en 1324. par son pere à être chevalier de Saint Jean de Jerusalem; & 3. *Isabeau* de Roquefeuil, laquelle épousa *Raymond* de Soubes, & fit quittance le 24. Mai 1347. à *Jean* de Roquefeuil des droits qu'elle avoit sur les biens de Guillaume de Roquefeuil.

IV. Jean de Roquefeuil II. du nom, seigneur de Vrezols, de Gremian, de Cornonsec, de Miraval, rendit hommage en 1328. devant le sénéchal de Rouergue,

pour la terre de Vrezols. Il passa une transaction au nom d'Helix de Roquefeuil son aïeule le 16. Août 1326. & fit quittance à Guillaume de Bar son beau-frere le 15. Juin 1338. Il fit un échange de quelques usages & censives le 17. Juin 1356. avec Guillaume de Cabrieres, procureur de Guillaume de Fredol, seigneur de la Verune. Il épousa *Marguerite* de Bar, & il en eut 1. Guillaume de Roquefeuil, seigneur de Vrezols, qui suit; 2. *Jean* de Roquefeuil, présent à la confirmation des priviléges de Montpellier le 26. Mars 1372. mourut avant le 2. Janvier 1395. Il avoit épousé *Jeanne* Albaron, dame de Montfrin, de Mainé, de Thesiets, de Bassargues & de Volpiliere, fille de *François* Albaron, seigneur de Lers & de Montfrin, qui testa le 18. Juillet 1359. Elle étoit veuve de *Pierre* de Pujaut, seigneur de Pujaut: elle survécut Jean de Roquefeuil, & elle en étoit veuve le 2. Janvier 1395. qu'elle rendit hommage à Charles VI. qui étoit à Montpellier pour Montfrin. Elle testa au château de Serignan le 2. Décembre 1401. & fit un codicille le 28. Août 1403. Elle eut de son second mari *Catherine* de Roquefeuil, dame de Montfrin, Maine, Thesiers, Bassargues & Volpiliere, qui épousa 1°. avant 1401. *Guillaume* de Laudun, dit *de Baux*, seigneur de Serignan, de Camaret, de Travailhan & de Rochefort; qui testa le 19. Mai 1420: 2°. le 9. Juillet 1422. *Bertrand* de Pierrefort, baron de Ganges, d'Hierles & de Pierrefort, qui établit au nom de sa femme le 15. Février 1426. Guiraud de Pousillac, gouverneur & régent de la baronie de Montfrin.

V. Guillaume de Roquefeuil III. du nom, seigneur de Vrezols, de la Tour, de Gremian, de Cornonsec, de Miraval, prenoit la qualité de damoiseau le 23. Septembre 1365. qu'il plaidoit contre Pierre vicomte de Lautrec, seigneur de Montredon. Il fit hommage de sa terre de Vrezols devant le sénéchal de Rouergue le 6. Juillet 1399. & il fit son testament le 28. Juillet 1410. en faveur de son second fils, l'aîné étant mort avant lui. Il épousa par contrat du 7. Novembre 1371. *Hélene* de la Vergne, fille de *Geraud* de la Vergne & sœur de Pierre de la Vergne, cardinal, mort à Avignon le 6. Octobre 1403. Elle testa au château de Vrezols le 26. Juin 1403. & eut pour enfans 1. Pierre de Roquefeuil, qui suit; 2. Rigaud de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* Vrezols, *rapportée ci-après*.

VI. Pierre de Roquefeuil mourut avant son pere, ce qui fut cause que ses enfans ne furent pas si bien partagés que ceux de son cadet. Il épousa par contrat du 23. Février 1395. *Isabeau* de Pelet, fille de *Bernard* V. seigneur d'Alais, & d'*Isabeau* de Montlaur, & il en eut

VII. Jean de Roquefeuil III. du nom, seigneur de la Tour & de Cornonsec, à qui sa grand'mere fit un legs dans son testament de l'an 1403. Il est mentionné en qualité de seigneur de la Tour dans des actes du 17. Février 1426. & du 8. Octobre 1439. Il eut pour fils

VIII. Sicard de Roquefeuil, seigneur de la Tour & de Cornonsec, ainsi qualifié dans des actes du 29. Février 1474. & 20. Décembre 1491. Il rendit hommage le 11. Février 1461. Il eut pour enfans 1. Jean de Roquefeuil, seigneur de la Tour, qui suit; & 2. *Antoinette* de Roquefeuil, mariée avec *Jean* de Rocosel, seigneur de Ceilles.

IX. Jean de Roquefeuil IV. du nom, seigneur de la Tour & de Cornonsec, testa le 17. Avril 1517. & épousa *Helix* de Lauzieres, fille d'*Anglesian* de Lauzieres, seigneur de la Corte, de Saint Guiraud & de Saint Beaulize, & de *Jeanne* de Saint Felix, & il en eut 1. *François* de Roquefeuil, seigneur de la Tour & de Cornonsec, mentionné dans un acte du 10. Février 1535. qui eut pour fils *Louis* de Roquefeuil, seigneur de la Tour, de Cornonsec au diocèse de Montpellier, de Bernas & de Bernague au diocèse de Vabres, lequel fit donation de toutes ces terres à François de Roquefeuil, seigneur de Viols son cousin germain le 8. Janvier 1602; 2. Jean de Roquefeuil, qui suit; 3. *Claude* de Roquefeuil, nommé dans le testament de son pere en 1517.

X. Jean de Roquefeuil, quoique cadet, ne laissa pas de faire un mariage considérable en épousant par contrat du 16. Novembre 1534. *Anne* de Verniolles, fille de *Jean*, baron de la Roquette, de Notre-Dame Saint Martin, de Londres, & de Saint Etienne de Viols, & il en eut 1. Fulcrand de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. François de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* Londres, *rapportée ci-après*; 3. *François* de Roquefeuil, baron de Brissac; 4. *Jean* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 29. Décembre 1560. & fut reçu le 19. Avril 1561; 5. *Alix* de Roquefeuil; & 6. *Anne* de Roquefeuil.

XI. Fulcrand de Roquefeuil, fut baron de la Roquette, seigneur de Londres & de Viols par la donation que Jeanne de Turin, veuve de Jean de Verniolles, baron de la Roquette, lui fit comme à son neveu le 31. Janvier 1572. Le roi lui donna l'abbaye de saint Guillem du Désert par brevet du 29. Août 1576. Il fut fait gentilhomme de la chambre par lettres du 6. Avril 1595. & il testa le 9. Novembre 1606. Il épousa 1°. par contrat du 12. Février 1583. *Marie* de Fay, fille d'*Antoine* seigneur de Jonas, baron de Vezenobre, & de *Françoise* de la Baume-Suze: 2°. *Barbe* d'Hebles, qui étoit veuve le 18. Février 1626. Il eut de sa premiere femme 1. François de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. *Françoise* de Roquefeuil, mariée par contrat du 8. Février 1611. avec *Honoré* de Gondin, seigneur de Boisseron; 3. *Heririe* de Roquefeuil, laquelle épousa le 13. Janvier 1628. *Henri* de Lercare, seigneur de Brignac, fils de *Joseph*, natif de Genes, & de *Gloriande* de Vaissiere; 4. *Jeanne* de Roquefeuil. Il eut de sa seconde femme 5. *Marc-Antoine* de Roquefeuil; 6. *Rose* de Roquefeuil. Il eut aussi *pour enfans naturels*, 1. Charles, 2. Marie, 3. Aléxandre, *prieur de saint Martin de Londres*; & 4. Scipion *de Roquefeuil, abbé de saint Guillem le Désert.*

XII. François de Roquefeuil, baron de la Roquette, seigneur de Brissac, la Liquisse, Saint Martin de Londres & Viols, colonel d'infanterie par commission du 18. Novembre 1621. testa le 26. Août 1626. & fut tué peu de jours après à l'attaque de Sauve. Il épousa par contrat du 20. Février 1618. *Jacquette* d'Aquellon, veuve de *François* de Chef-de-Bien, président en la chambre des comptes à Montpellier, & fille de *Blaise*, seigneur de Saint Laurens, & de *Charlotte* de Robin-Beaulieu: il en eut 1. Henri de Roquefeuil, baron de la Roquette, qui suit; 2. *Pierre* de Roquefeuil, seigneur de Brissac, maintenu dans sa noblesse avec son frere aîné par M. de Bezons intendant en Languedoc le 24. Septembre 1668. se maria avec *Marguerite* de Crouzet & en eut quatre enfans, *Antoine* de Roquefeuil, capitaine de dragons & de cavalerie au régiment de Praslin le 10. Mars 1648; *Blaise* de Roquefeuil; *Jeanne* de Roquefeuil, & *Henriette* de Roquefeuil, religieuse à Saint Geniez; 3. *N.* de Roquefeuil, de Viols; & 4. *Catherine* de Roquefeuil, femme d'*Olivier* de Thezan, seigneur de Saze & de Saint Maximin, sénéchal d'Usez.

XIII. Henri de Roquefeuil, baron de la Roquette, seigneur de Brissac, la Liquisse, Saint Vincens, Agonez, le Suc, capitaine de cavalerie par commission du 22. Janvier 1641. obtint du roi l'érection de sa terre de la Roquette en marquisat par lettres du mois d'Août 1658. enregistrées en la chambre des comptes de Montpellier le 26. Janvier 1661. & il testa le 20. Juin 1694. Il épousa par contrat du 3. Juin 1653. *Grassinde* de Griffy, fille unique & héritiere de *Gilbert* de Griffy, seigneur de Saint Martin, président en la cour des comptes de Montpellier, & de *Marguerite* de Rosel, & il en eut 1. *Jean-Baptiste* de Roquefeuil, marquis de la Roquette, seigneur de Saint Martin, Brissac, la Liquisse, Viols, Saint Vincens, Agonez, le Suc, mort le Lundi 25. Janvier 1717. marié le 2. Février 1709. avec *Marguerite-Rose* de Murviel, fille de *Gabriel-Charles*, marquis de Murviel, lieutenant de roi en Languedoc, & de *Marie-Rose* de Crussol-Usez. Sa veuve se remaria vers le 4. Octobre 1718. avec *N.* de Boyer, seigneur de Sorgues

son cousin germain, & mourut au château de Murviel le 29. Janvier 1720. âgé de 38 ans; 2. *Pierre* de Roquefeuil, baron de la Roquette, capitaine de dragons dans le régiment d'Asfeld, mort à quatre lieues de Tarbes en revenant d'Espagne le 29. Novembre 1707; 3. *Henri-Gilbert* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 12. Mars 1672. fut reçu le 6. Juin 1674. & tué devant Alger le 26. Juillet 1682; 4. *François-Joseph* de Roquefeuil, prêtre & chanoine de l'église Saint Pierre de Montpellier, marquis de la Roquette après la mort de son frere aîné, mort au château de Brissac en Février 1725; 5. *François-Ignace* de Roquefeuil, capitaine de dragons, tué à Namur le 3. Septembre 1695; 6. *Henri* de Roquefeuil, lieutenant dans le régiment de Piémont, tué à la bataille de Narwinde le 29. Juillet 1693; 7. *Grassinde* de Roquefeuil, mariée par contrat du 21. Février 1696. avec *Joseph* de Pavée, seigneur de Villevielle & en partie de Montredon, dont le fils a hérité du marquisat de la Roquette; 8. *Louise* & 9. *Henriette* de Roquefeuil, religieuses à la Visitation à Montpellier.

SEIGNEURS DE LONDRES.

XI. François de Roquefeuil, second fils de Jean de Roquefeuil, & d'*Anne* de Verniolles, eut pour son partage les terres de Londres & de Viols, & Louis de Roquefeuil son cousin germain lui donna le 8. Janvier 1602. celles de la Tour, de Cornonsec, de Bernas & de Bernague. Il épousa par contrat du 31. Mai 1569. *Louise* d'Ombras, fille de *Pierre* d'Ombras, seigneur de Villaret & de Colombier, & de *Françoise* de Cubieres-Ribaute, & il en eut 1. Fulcrand de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 2. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée le 28. Avril 1596. à *Jean* de Ratte, seigneur de Cambous, Sainte Foy & Castillet, qui testa le 16. Avril 1629; 3. *Marie* de Roquefeuil, laquelle épousa le 10. Septembre 1600. *Pierre* de Gineltoux, seigneur de Saint Maurice, & testa le 8. Octobre 1620; & 4. *Louise* de Roquefeuil, mariée le 25. Juin 1617. avec *Jean-Antoine* de Robin, seigneur de Beaulieu.

XII. Fulcrand de Roquefeuil, baron de Londres, seigneur de Rouet, la Tour, Bernagues, Cornonsec, Lauret, Muselat, Montalieu, Segalas, vicomte de la Rode, épousa par contrat du 27. Janvier 1609. *Marguerite* d'Aquillon, fille de *Blaise*, seigneur de Saint Laurens, & de *Charlotte* de Robin, & sœur de Jacquette, femme de François de Roquefeuil, baron de la Roquette, & il eut de cette alliance 1. Blaise de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 2. Pierre de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de* Gabriac, *rapportée ci-après*; 3. *François-Jules* de Roquefeuil, ecclésiastique; 4. *Henri* de Roquefeuil, seigneur de Cornonsec; 5. *Antoine* de Roquefeuil, chevalier de Malte, fit ses preuves le 4. Mai 1643. étant mort en 1679; 6. *Jacquette* de Roquefeuil, mariée le 30. Novembre 1636. avec *Gaspar* de Clermont, vicomte du Bosc; & 7. *Françoise* de Roquefeuil, née en 1602. mariée le 16. Octobre 1650. avec *Jean* d'Albenas, seigneur de Gajans, mourut à Sommieres le 7. Juin 1712. & fut enterrée dans l'église des Cordeliers.

XIII. Blaise de Roquefeuil, baron de Londres, vicomte de la Rode, seigneur de Cornonsec, de la Tour, du Rouet, de Ferrieres, du Travet, testa le 19. Mars 1666. Il épousa 1°. *Constance* de Valat: 2°. le 12. Septembre 1656. *Jeanne* de Soubiran, fille de *Jacques*, seigneur d'Arifat & de la Cazelle, & d'*Anne* de Castellanne-Mazaugues, morte en 1709. ou environ. Il eut de son premier mariage 1. *François-Julien* de Roquefeuil, seigneur de Vic, conseiller en la cour des aides de Montpellier, qui épousa le 3. Juin 1679. *Marguerite* de Ratte, dame de Cambous, Pegairolles, Saint Jean de Bueges, & fille de *Marc-Antoine* de Ratte, seigneur de Cambous, & d'*Anne* de Beauxhostes, il en eut deux filles, dont l'une épousa en Octobre 1713. *N.* de Murviel, marquis de Murviel, lieutenant de roi en Languedoc, mort en 1745. Blaise de Roquefeuil eut de sa seconde femme, 2. Henri de Roquefeuil, baron de Londres, qui suit; 3. *Jacques* de Roquefeuil, seigneur de la Tour; 4. *Pierre-François-Etienne-Joseph* de Roquefeuil, ecclésiastique; & 5. *Pierre* de Roquefeuil, baptisé à Londres le 27. Avril 1662. fit ses preuves pour être chevalier de Malte en 1675.

XIV. Henri de Roquefeuil, baron de Londres, seigneur de Cornonsec, de la Tour, du Rouet, de Ferrieres, du Travet, vicomte de la Rode, épousa 1°. par contrat du 24. Février 1691. *Claire-Théodore* de Girard, fille de *Jean Paul* de Girard, seigneur de Colondres, trésorier de France à Montpellier, & de *Françoise* Tregoin de la Ricardelle: 2°. en 1698. *Anne-Magdeléne* de Pelet, née le 29. Décembre 1679. morte le 19. Février 1704. elle étoit fille de *Claude-François*, comte de Fontanez, & d'*Anne* de Rochemore-la-Deveze: 3°. vers 1707. *N.* de Lescure, fille de *Louis* baron de Lescure, & de *Françoise* de Montaud, & niéce de Jean-François de Lescure, évêque de Luçon. Il eut de sa premiere femme cinq filles; l'une morte, deux religieuses à Gigean; une mariée à *N.* de Beine, seigneur de Raissac de Janes au diocèse de Castres, & une autre fille vivante en 1712. De son second mariage vinrent *N.* de Roquefeuil, baron de Londres, mort à Montpellier vers le 22. Mai 1739. ayant épousé A. Journet, fille de *N.* Journet, avocat à Montpellier, de laquelle il eut un garçon & une fille; & du troisiéme lit est issue *N.* de Roquefeuil, mariée à *N.* de Brunet, comte de Panat, mort vers le mois de Mai 1739.

VICOMTES DE GABRIAC.

XIII. Pierre de Roquefeuil, second fils de Fulcrand de Roquefeuil, & de *Marguerite* d'Aguillon, fut seigneur de Gabriac, capitaine de cavalerie au régiment de Merinville le 31. Juillet 1645. Il se distingua beaucoup au combat de Bordils en Catalogne, où le maréchal d'Hocquincour battit les Espagnols le 3. Décembre 1653. Gabriac qui commandoit le régiment de Merinville chargea des premiers, défit l'infanterie Irlandoise & amena plus de 800 prisonniers. Il épousa par contrat du 5. Novembre 1652. *Eleonor* de Donzel, fille de *Noël* de Donzel, seigneur de Chantaruejols, la Terrisse, Lort, &c. & de *Claude* de Bony-Larnac, & il en eut 1. Fulcrand de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, qui suit; 2. *François* de Roquefeuil, baptisé à Prades le 14. Août 1660. chevalier de Malte, reçu en 1673. capitaine de cavalerie, mort vers l'an 1731; 3. *Jean* de Roquefeuil, seigneur de Pradel, capitaine de dragons, mort avant 1713; 4. *Etienne* de Roquefeuil, ecclésiastique, mort avant 1713; 5. *Louis* de Roquefeuil, chevalier de Malte, reçu en 1679. capitaine de cavalerie, mort à Alais vers l'an 1703; 6. *Eleonor* de Roquefeuil; & 7. *Louise-Angélique* de Roquefeuil, religieuses à la Visitation a Montpellier, Louise-Angélique est morte avant 1713; & 8. *Jacquette* de Roquefeuil, femme d'*Antoine* du Buisson, seigneur de Ressouches au diocèse de Mende, conseiller en la cour des aides de Montpellier, morte avant 1713.

XIV. Fulcrand de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, seigneur de Prades, la Bedosse, &c. mort vers le 15. Octobre 1717. épousa le 3. Septembre 1674. *Marie* de la Tour, dame d'Arenes, fille d'*Hector*, seigneur de Cornillon, & d'*Isabeau* de Salsan, & il en eut 1. Henri de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, qui suit; 2. *Louis* de Roquefeuil, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Beauvilliers, nommé brigadier le premier Mai 1745. employé en cette qualité dans l'armée du roi en Brabant, marié en Champagne & pere de quelques filles; 3. *Françoise-Eléonor* de Roquefeuil, qui épousa à Montpellier le 20. Janvier 1719. *Antoine* Viel, seigneur de Lunas, baron du Pouget, président en la chambre des comptes de Montpellier, qui se remaria le 2. Février 1728. avec *Louise-Therese* de Montcalm-Saint-Veran, & mourut au château du Pouget vers le 22. Août 1742; 4. *Lucréce* & 5. *Françoise* de Roquefeuil, religieuses à la Visitation de Montpellier.

XV. Henri

XV. Henri de Roquefeuil, vicomte de Gabriac, la Roque, la Bedoſſe, Prades, Arenes, &c. mort à Montpellier le 18. Janvier 1740. ayant été capitaine de cavalerie dans le régiment de Liſle-du-Viguier, épouſa à Montpellier vers le 5. de Février 1717. *Françoiſe* de Montaud, fille de *Roger* ſeigneur de Montaud, & de *Catherine* de Martres, dame de Loupian & veuve de *N.* de Vignes, procureur du roi en la chambre des comptes à Montpellier, & il en eut 1. François de Roquefeuil, dit *le marquis de Roquefeuil*, qui ſuit; & 2. *N.* de Roquefeuil, mariée à Montpellier le 23. Mai 1746. avec *N.* de Biord, comte d'Orneſons au diocèſe de Narbonne.

XVI. François de Roquefeuil, dit *le marquis de Roquefeuil*, vicomte de Gabriac, ſeigneur de la Roque, la Bedoſſe, Prades & Arenes, naquit à Montpellier le 9. Avril 1718. & eſt capitaine de cavalerie dans le regiment de Beauvilliers, chevalier de ſaint Louis. Il épouſa à Montpellier le Mardi 8. Mars 1746. *Jeanne-Marie-Magdeléne-Suſanne* de Baſchi, née le 17. Juillet 1724. fille unique de *François* de Baſchi, lieutenant-général des armées du roi, inſpecteur de cavalerie, gouverneur de Mont-Dauphin, & de feue *Marie* Guillot, & il en eut *N.* de Roquefeuil, née le 22. Juillet 1747. morte le 22. Octobre ſuivant.

SEIGNEURS DE VREZOLS.

VI. Rigaud de Roquefeuil, ſecond fils de Guillaume de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, & d'*Hélene* de la Vergne, fut le principal héritier de ſon pere, ſon frere aîné étant mort avant lui: il eut Vrezols & les autres terres de Rouergue dont il fit rendre hommage par ſon fils le 18. Septembre 1440. il étoit mort en 1459. Il épouſa le 24. Mai 1411. *Mafre*.... & il en eut Adhemar de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; & *Galiot* de Roquefeuil, qui fit quittance de ſes droits à ſon frere le 25. Février 1459.

VII. Adhemar de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, rendit hommage au roi en 1461. & teſta le 6. Janvier 1468. Il fit une vente avec ſon fils le 14. Avril 1472. à Jean Amalric de Tubieres, & fit faire par ſon fils un acte le 2. Mai 1477. aux officiers de Lodéve. Il épouſa le 13. Juin 1434. *Flore* de Clave, & il en eut Jean de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; & *Guillaume* de Roquefeuil, chevalier de ſaint Jean de Jeruſalem, qui avoit une commanderie en 1537.

VIII. Jean de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, reçut avec ſon fils une quittance de Jean Sollier le 8. Juillet 1509. Il épouſa 1°. le 25. Mai 1461. *Antoinette* de Rhodes Montalegre: 2°. le 20. Février 1503. *Sibylle* de Roulet-Jalenques. Il eut de ſa premiere femme Jean de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; & de la ſeconde, *Antoinette* de Roquefeuil, mariée par contrat du 24. Septembre 1527. où le commandeur ſon oncle aſſiſta, avec *Imbert* de Provenquieres, ſeigneur de Montjaux.

IX. Jean de Roquefeuil II. du nom, ſeigneur de Vrezols, fit ſon teſtament le 21. Avril 1539. Il épouſa 1°. le 24. Juin 1516. *Delphine* de Sales: 2°. *Alriaſſe* de Rieu, qui étoit veuve le 31. Juillet 1557. qu'elle obtint un arrêt du parlement de Toulouſe. Il eut de ſa premiere femme

X. Tristan de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, lequel teſta le 4. Avril 1552. Il épouſa *Charlotte* de Baune-Avejan, qui termina étant veuve ſes différens avec Aliaſſe de Rieu-Felle, mere de ſon mari, par ſentence arbitrale du 11. Juin 1560. elle teſta le 18. Octobre 1579. & eut pour enfans Jean de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; & *Louiſe* de Roquefeuil.

XI. Jean de Roquefeuil III. du nom, ſeigneur de Vrezols, de la Baſtide de Fontcouverte, de Bar & de la Guepie, teſta le 13. Décembre 1572. & mourut peu après. Il épouſa par contrat paſſé à Gabian le 21. Mars 1571. *Marie* de Narbonne, fille de *Claude*, baron de Faugeres, & de *Marquiſe* de Gep, dame de Roqueſel, remariée à *Jean* de Ferrier, dit *le capitaine la Peyre*, dont elle étoit veuve le 9. Septembre 1610. elle teſta le 20. Septembre 1625. & eut de ſon premier mari

XII. Claude de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols; de la Baſtide de Fons, & qui étoit mort en 1625. Il épouſa le 13. Août 1600. *Anne* de la Tude, fille de *Jean* de la Tude, ſeigneur de Fontez & de Saint Martin, & de *Jeanne* de Morlhon-Saint-Venſa, & il en eut 1. Jean de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; 2. Henri de Roquefeuil, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* Converti, *rapportée ci-après*; 3. *Claude* de Roquefeuil; mort à l'armée; 4. *François* de Roquefeuil, archidiacre de Pezenas; & 5. *Marie* de Roquefeuil, mariée au ſeigneur de la Baſtide de Fons.

XIII. Jean de Roquefeuil IV. du nom, ſeigneur de Vrezols, de la Baſtide, &c. épouſa par contrat du 10. Septembre 1633. *Alix* de Chavagnac, fille de *Jean*, ſeigneur de Montieuloux, & de *Claude* de la Fare, & il en eut 1. *Pierre* de Roquefeuil; 2. Claude de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, qui ſuit; 3. *Claudine* de Roquefeuil, morte en Septembre 1715. mariée le 21. Janvier 1657. à *Pierre* de Morlhon, ſeigneur de Laumieres & del Fraiſſe; 4, 5 & 6. trois filles religieuſes.

XIV. Claude de Roquefeuil, ſeigneur de Vrezols, mort en Octobre 1719. épouſa par contrat du 4. Février 1668 *Marie* de Leſtang, fille de *Claude*, baron de Pommairols, & de *Gabrielle* de la Vallette-Cornuſſon, & il en eut 1. *N.* de Roquefeuil, lieutenant de dragons, tué au ſiége de Namur; 2. *Jean-François* de Roquefeuil; 3. *Pierre-Hippolyte* de Roquefeuil; 4. *Antoine-Auguſte* de Roquefeuil; 5. *Marie-Magdeléne*, & 6. *Claudine* de Roquefeuil, religieuſes à l'abbaye de Nonengue; 7. *Marguerite*, & 8. *Anne* de Roquefeuil, religieuſes à Notre-Dame de Sainte Affrique; 9. *Marguerite*; & 10. *Anne* de Roquefeuil, religieuſes à l'abbaye de Vielmur; & 11. *Jeanne* de Roquefeuil, dame de Vrezols, la Guepie & Saint Jean le Bas, mariée vers l'an 1717. avec *Caſimir* d'Iſarn, ſecond fils de *Bernardin* d'Iſarn, ſeigneur de Fraiſſinet, baron de Valadi, & de *Marie* de Loubeirat, né à Saint Saturnin, diocèſe de Rhodez le 4. Mars 1671. qui avoit fait ſes preuves de chevalier de Malte à Toulouſe le 27. Mai 1685. & qui a de ſon mariage *Caſimir*, *Jean-François* d'Iſarn, & trois filles.

SEIGNEURS DE CONVERTI.

XIII. Henri de Roquefeuil, ſeigneur de Converti, ſecond fils de Claude de Roquefeuil, & d'*Anne* de la Tude, teſta le 25. Avril 1657. Il épouſa le 26. Août 1637. *Françoiſe* Herail de Brezis, & il en eut 1. *Henri-Joſeph* de Roquefeuil, ſeigneur de Converti, baptiſé le 4. Novembre 1638. maintenu dans ſa nobleſſe le 23. Décembre 1669; 2. *Louis* de Roquefeuil, archidiacre de Pezenas; 3. *Louiſe* de Roquefeuil, mariée à.... 4. *Marie* de Roquefeuil, religieuſe à Vabres; 5. *Françoiſe*; & 6. *Anne* de Roquefeuil, religieuſes à Nonengue.

COMTES DE PERALADA.
Grands d'Espagne.

II. Raymond de Roquefeuil, ſecond fils de Guillaume de Roquefeuil, ſeigneur de Gremian, & de *Ricarde* de Bonavicino, reſta en Eſpagne, où il eut la charge de grand-amiral de Murcie, que ſon pere avoit eue. Il tranſigea avec Guillaume de Roquefeuil, ſeigneur de Gremian ſon neveu, & par ſentence rendue à Tolede le 25. Avril 1319. il eut pour ſon partage les biens ſitués en Eſpagne. Il épouſa *Sanche-Gil*, fille de *Gil* Mantique, ſeigneur de Montanedo, & de *Thereſe-Fernandez*, dame de Villalabos, & il en eut

III. Guillaume de Roquefeuil, ſeigneur de Avanilla, qui y teſta le 14. Janvier 1331. Il laiſſa au fils qu'il avoit de ſa premiere femme Valdecanas, Cardinillo & Matança, & à ſes enfans du ſecond lit, les lieux de Bonnete & Villar de Salz, la maiſon de Bertrand Yuſor

& tout ce qu'ils pourroient retirer de la dette de don Jean Manuel, fils de l'infant don Manuel, laquelle dette venoit de plusieurs dégats que ce seigneur avoit faits sur ses terres, & voyant qu'il n'en pouvoit pas avoir raison, il l'appella en duel pendant les états de Burgos en 1315. Il avoit passé en 1292. au service du roi de France, & c'est pour cela que Jacques II. roi d'Arragon fit saisir toutes les terres qu'il possédoit dans le royaume de Valence, & les donna le 11. Avril 1292. à Alberto de Mediona. Le roi de France lui donna le château de Montlaur dans le Carcassez. Il donna Avanilla à don Garcia Lopez de Padilla, grand-maître de Calatrava; Mais Leonor de Roquefeuil se retira. Raimond de Roquefeuil épousa 1°. *Berenguela-Lopez* de Haro, des seigneurs de Biscaye : 2°. *Berenguela-Garcia* de Villamayor, & il eut de sa premiere femme *Jean-Dias* de Roquefeuil, seigneur de Avanilla & de Valdecanas, qui épousa *Jeanne* de Luna, & en eut *Leonor* de Roquefeuil, dame de Avanilla & de Valdecanas, mariée à *Jean-Gonçalez* de Avellaneda, seigneur de Fuente, Almegir, Penaranda, la Ochaya, Iscar, Monteio & Aza, chef des écuyers du roi Jean I. Il étoit fils de *Ochou-Martinez* de Avellaneda, seigneur de Avellaneda, Fuente, Almegir & Penaranda, & de *Marie* de Aza, dame de Aza. Il naquit en 1349. & mourut le 10. Mai 1409; & de sa seconde femme il eut

IV. Raymond de Roquefeuil II. du nom, seigneur de Bonnete, Villar de Salz, qui fut un des 50 seigneurs qui accompagnérent en 1354. l'infant d'Arragon don Ferdinand, marquis de Tortose, à l'entrevue qu'il eut avec don Pedro, roi de Castille à Tijadillo, entre Tor & Maroles. Il eut pour fils

V. Guillaume de Roquefeuil II. du nom, seigneur de Bonnete, Villar de Salz, qui fut marié avec *Catherine* de Pedroza, dame de Albatera au royaume de Valence, cousine de don Ferdinand de Pedrosa, évêque de Cartagene, & il en eut

VI. Raymond de Roquefeuil III. du nom, seigneur de Albatera, qui passa en Sicile avec un corps de troupes à sa solde sur la flotte commandée par Pierre Maça, seigneur de Moxente, que le roi don Jean envoya en 1394. pour aider don Martin roi de Sicile à soumettre ceux de son royaume qui s'étoient révoltés contre lui. Il se trouva à la bataille de Vera, que les Chrétiens gagnérent sur les Mores le 11. Février 1407. Il épousa *Therese* Sanchez, & il en eut 1. Guillaume de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. Pierre de Roquefeuil, *qui fut la tige des branches des seigneurs de* Molina *&* de Bonança auprès d'Origuila, qui habitoient dans cette ville en 1622. Parmi leurs descendans on trouve Guillaume de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de Calatrava, commandeur de Alcolea, gouverneur de Origuela, *Quatralvo* d'une escadre de galeres, vice-roi de Majorque, qui servit avec beaucoup de distinction l'empereur Charles V. à la guerre d'Allemagne & dans plusieurs autres occasions, il mourut en 1571. étant nommé pour aller commander à la Goullette. Il eut pour fils *François* de Roquefeuil, chanoine & capiscol de l'église de Valence, homme de lettres, mort en 1606. & pour freres *Nofre* de Roquefeuil, tué d'un coup d'arquebuse près d'Ulme pendant la guerre d'Allemagne en 1547. & *Jean* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de Montesa, que de la poudre à canon à laquelle on avoit mis le feu par mégarde fit périr. Outre ces branches desquelles nous ne sçavons plus rien, Pierre de Roquefeuil *fut encore la tige de celles des seigneurs de* Ayacor *près de Xativa*, dont étoit Pierre de Roquefeuil, seigneur de Ayacor, marié avec *Béatrix* de Roquefeuil-Albatera, grand-pere de *Louis* de Roquefeuil, seigneur de Alfaraxi, qui eut pour fille *Louise* de Roquefeuil, mere de *Melchior* de Navarra, & Roquefeuil, duc de la Palata, viceroi du Pérou, mort vers l'an 1681.

VII. Guillaume de Roquefeuil III. du nom, seigneur de Albatera, étoit en 1420. gouverneur de toutes les places du royaume de Valence, dont jouissoit Yoland veuve de Jean I. roi d'Arragon. Il mourut en 1429. & eut pour enfans Raymond de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; & 2. *Leonore* de Roquefeuil, mariée en 1435. avec don *Martin* Maça de Liçana, seigneur de Maxence & de Novelda.

VIII. Raymond de Roquefeuil IV. du nom, seigneur de Albatera, battit en 1429. les Castillans qui étoient entrés dans les états d'Alfonse V. roi d'Arragon du côté d'Origuela, leur tua 600 hommes & prit 20 des principaux chefs, servit Jean II. roi d'Arragon pendant les divisions de Catalogne, & ce prince lui en témoigna sa reconnoissance par un brevet donné à Azuara le 19. Janvier 1463. il vivoit encore en 1466. Il épousa *Aldonce* de Villanova & Montagudo, fille de don *Louis*, seigneur de Parcente au royaume de Valence, & il en eut 1. Henri de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. *Jean* de Roquefeuil; 3. *Raymond* de Roquefeuil, qui eut pour fils *Raymond* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, tué sur les galéres de Malte combattant contre les Turcs; 4. *Aldonce* de Roquefeuil, femme de *Raymond* Ladron, seigneur de Castalla & Ayorca, qui servit avec ses vassaux au siége d'Elche que l'on prit sur les Ligueurs de Valence vers le 20. Août 1521; & 5. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée avec *Charles* de Guevara, seigneur de Montegudo & Ceuti, fils de *Pierre-Velez* de Guevara, commandeur de Ricote, & d'*Iséo* Fajardo, dame de Albudeyte & Ceuti.

IX. Henri de Roquefeuil I. du nom, seigneur de Albatera, servit auprès de Ferdinand le Catholique roi d'Arragon pendant la guerre de Grenade : ce prince lui accorda un privilége au camp devant Grenade le 27. Août 1491. Il mourut en 1511. Il épousa 1°. *Isabelle* de Requesens, fille aînée de *Louis* de Requesens, qui fit héritiere sa seconde fille Etiennette de Requesens, femme de Jean de Zuniga, & mere de don Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, gouverneur des Pays-Bas, où il mourut en 1576: 2°. *N.* de Cardonne, fille de *Nofre* de Cardonne, frere puîné de Jean, seigneur de Cardonne. Il eut de sa premiere femme 1. *Elsa* de Roquefeuil, mariée avec don *Louis* Maça, dont le pere Jean Maça *étoit fils naturel de* Martin Maça de Lizana, seigneur de Mazente, qui avoit épousé *Léonor* de Roquefeuil; 2. *Aldonce* de Roquefeuil, femme de *Jaime* Masquefa, seigneur de la Daya, & de son second mariage; 3. Raymond de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 4. *Louis* de Roquefeuil, qui servit avec dix soldats qui étoient à sa solde à la bataille de Gandia, que le viceroi de Valence perdit le 25. Juillet 1521. contre les *Communeros*, commandés par Vincent Periz. Il épousa *Angélique* de Roquefeuil, dont il eut trois fils; *Louis, Nicolas & Jerôme*; 5. Henri de Roquefeuil, *qui fut la tige d'une branche établie dans le royaume de Valence*.; 6. *Béatrix* de Roquefeuil, femme de *Pierre* de Roquefeuil, seigneur de Ayacor; 7. & 8. quelques autres filles religieuses.

X. Raimond de Roquefeuil V. du nom, seigneur de Albatera, fut fort accrédité dans la ville d'Origuela, & ne négligea rien pour la faire rentrer dans son devoir après qu'elle eut embrassé la ligue de la *Germania*, faite contre Charles V. mais les Ligueurs firent sonner le tocsin contre lui, & il eut beaucoup de peine à échaper. Au mois d'Octobre 1520. il délivra le commandeur Jean Ramirez, assiégé dans le château de Havarrilla. Il soutint dans son château d'Albatera un assaut qui dura huit heures le 17. Juin 1521. & obligea les mutins à se retirer. Il mena 500 soldats au comte de Melito, viceroi de Valence, après quoi il alla défendre le château de Moxente, dont les Ligueurs levérent le siége le 2. Juillet. Il empêcha Palomares général des Communes de Valence d'assiéger Cocent-Ayne, & il se distingua beaucoup à la bataille de Bonança, que le marquis de los Velez gagna contre Palomares le 30. Août 1521. Raimond de Roquefeuil eut pour enfans 1. Henri de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. *Jean*,

3. *Christophe*, 4. *François*, & 5. *Aldonce* de Roquefeuil, seigneur de Ayacor, mort en 1597.

XI. Henri de Roquefeuil II. du nom, seigneur de Albatera, mourut le 18. Août 1535. Il épousa *Catherine* de Puixmarin, dame de la Raya & d'Añora, fille aînée d'*Alfonse* de Calcaleo & Soto, & de *Françoise* de Puixmarin, fille unique de *Rodrigo* de Puixmarin & Soto, chevalier de saint Jacques, *Regidor* de Murcie, seigneur de la Raya, qu'il rétablit en 1545. & de *Catherine*, fille de *Louis* de Gusman, & il en eut 1. Raimond de Roquefeuil, seigneur de Albatera, qui suit; 2. Rodrigo de Roquefeuil, *qui a fait la branche des seigneurs de la* Raya, *rapportée ci-après*; 3. *Alfonse* de Roquefeuil, chevalier de l'ordre de saint Jacques, page du roi Philippe II. qui mourut servant dans l'armée de Ferrol en Galice en 1596; 4. *Aldonce* de Roquefeuil, morte jeune; 5. *Françoise* de Roquefeuil, femme de *Jean* de Verastegui, seigneur del Palmar; 6. *Marie*; & 7. *Catherine* de Roquefeuil.

XII. Raimond de Roquefeuil & Boil IV. du nom, seigneur de Albatera, vivant en 1622. épousa *Rafaele* Mercader, fille unique de *Gaspar*, seigneur des baronies de Buñol & Siete Aguas, *Baile* général du royaume de Valence & de Laudomie Carroz, & sœur de Gaspar Mercader, premier comte de Buñol. Il eut de cette alliance 1. Gaspar de Roquefeuil, comte d'Albatera, qui suit; 2. *Alfonse* de Roquefeuil; 3. *Guillaume* de Roquefeuil; 4. *Henri* de Roquefeuil; 5. *Catherine* de Roquefeuil; & 6. *Marie* de Roquefeuil, laquelle épousa *N.* de Perellos, marquis de Dos-Aguas au royaume de Valence, & fut mere de *Raimond* de Perellos & Roquefeuil, élu grand-maître de l'ordre de Malte le 7. Février 1697. mort en Janvier 1720.

XIII. Gaspar de Roquefeuil, premier comte d'Albatera, baron de Betera, épousa *Jeanne* de Roquefeuil & Puixmarin, dame de Guadalupe en Murcie sa cousine germaine, fille de *Rodrigo* de Puixmarin & Roquefeuil, & de *Jeanne* de Coque & Riquelme, dame de Guadalupe, & il en eut

XIV. Raimond de Roquefeuil VII. du nom, comte de Albatera, baron de Betera, seigneur de Guadalupe, qui épousa *Elise*, vicomtesse de Rocaberti, comtesse de Peralada, marquise de Anglesola, fille de *François-Jofré* de Rocaberti I. comte de Peralada, & de *Magdeléne* de Zaforteza. De cette alliance vinrent 1. Guillaume-Manuel de Roquefeuil, comte de Peralada, qui suit; 2. *Gaspar* de Roquefeuil & Rocaberti, servit pendant quatre campagnes en Catalogne volontaire, capitaine d'infanterie & de cavalerie, fut blessé & prisonnier à la bataille d'Epouilles le 4. Juillet 1674. & pendant douze ans en Flandres capitaine des gardes du prince de Parme & des marquis de Grana & de Castanaga, & mestre de camp d'un régiment d'infanterie espagnole, tué en défendant les fortifications extérieures de Namur; & 3. *Jeanne* de Roquefeuil, mariée avec *Denys* de Urrea Fernandez de Heredia, comte de Aranda, vicomte de Rueda & Viota, marquis de la Viluena, grand d'Espagne, commandeur de Belmez dans l'ordre de Calatrava, veuve en 1696.

XV. Guillaume-Manuel de Roquefeuil, comte de Peralada, Albatera, Sainte Marie de Formiguera, vicomte de Rocaberti, baron & marquis de Anglesola, seigneur de Requesens & des baronies de Novata, Saint Laurent de la Muga, Villa de Muls Elos Terrades, Danius, Llogaya de Storri, & la Daya, baron & commandeur de Betera dans l'ordre de Calatraya. Il fit armer en 1673. & 1674. cinq à six cens de ses vassaux pour défendre le Lampourdan & Roses, & pour s'emparer de Saint Laurent de Sarda. Il défendit le Mole de Barcelonne lorsque l'armée de France vint canoner cette place, où il n'y avoit point de garnison. Il fut privé en 1690. des revenus du vicomté de Rocaberti, du comté de Peralada, & de sept baronies en Lampourdan. Le roi Philippe V. le créa grand d'Espagne en 1701. en récompense de ses services, & pour l'indemniser des pertes qu'il avoit faites, & qui depuis 1673. alloient à 410199 livres, & depuis l'an 1640. à 2048219 livres. Il mourut après l'an 1712. & comme il ne laissa point d'enfans, le comté de Peralada passa dans la maison de Boxados, & étoit possédé en 1743. par *N.* de Boxados. *Sumiller* de l'infant don Philippe, & envoyé par ce prince à Louis XV. & que je crois fils de *Joseph-Antoine* de Boxados, vicomte de Rocaberti, comte de Savalla, chevalier de la Toison d'or, avant 1724. président du conseil suprême des Pays-Bas, & qui vivoit en 1745.

SEIGNEURS DE LA RAYA

XII. Rodrigo de Roquefeuil & Puixmarin, second fils d'Henri de Roquefeuil, seigneur de Albatera, & de *Catherine* de Puixmarin, dame de la Raya & d'Añora, succéda aux biens de sa mere & en prit le nom. Il épousa 1°. *Nicole* Coque Aviles, dame de Guadalupe; 2°. *Aldonce* d'Avalos, dame de Ceuti & de la Alberca, fille de *Gaspar* Avalos, seigneur de Aguero, Ceuti, Bemajar, & de *Béatrix* de Benavides-Javalquinto. Il eut de sa premiere femme 1. plusieurs enfans morts jeunes; 2. *Jeanne* de Puixmarin, Coque & Aviles, dame de Guadalupe, femme de *Gaspar* de Roquefeuil I. comte d'Albatera son cousin germain vivante en 1622. & de la seconde; 3. *Joseph* de Roquefeuil; 4. Rodrigo de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de la Raya, qui suit; 5. *Marie* de Roquefeuil, dame de Ceuti, femme de *Jean* Pardo de la Castaguilar & Cavanillas II. marquis de la Casta, seigneur de Alaquaz & Bolbayte; 6. *Béatrix* de Roquefeuil; & 7. *Catherine* de Roquefeuil.

XIII. Rodrigo de Roquefeuil & Puixmarin II. du nom, seigneur de la Raya & Añora, épousa *Béatrix* de Fajardo de Mendoça, dame de Monte-alegre & Albudeyte en Murcie, & des baronies de Pelope & Benidorme au royaume de Valence, fille de *Jean* Fajardo VIII. du nom, seigneur de Montealegre, Pelope & Benidorme, & d'*Isabelle-Angélique* de Gusman, dame de Albudeyte, & il en eut 1. *Rodrigo* de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de Montealegre, la Raya, Pelope, chevalier de l'ordre de Calatrava, mort sans enfans en 1687; 2. *Joseph* de Roquefeuil & Puixmarin, seigneur de Monte-Alegre, Pelope, Benidorme, la Raya, Anora, Albudeyte, vivant en 1696; & 3. *Anne* de Roquefeuil, mariée en 1696. à Valence avec *Gaspar-Pierre* de Montoliu, seigneur de Bonrepos. Roquefeuil, la Roquette, Londres & Gabriac, *de gueules écartelé par un filet d'or à 12. cordelieres de même, 3. dans chaque quartier.*

ROSCOMON. (N. Dillon, comte de) *Supplém. de 1735. tom. 2. pag. 230. & 231. On dit qu'*on ignore le tems de sa mort: elle arriva au mois de Janvier 1684. *Outre les ouvrages cités de lui au même article, ajoutez, qu'*il a traduit en françois un ouvrage du docteur Sherlock, intitulé: *Cas où l'on peut résister au pouvoir suprême*; & qu'on le croit auteur d'une adresse aux deux chambres touchant la succession, à Londres, 1681. *in*-4°. La famille du comte de Roscomon s'est fait beaucoup connoître en France par les services distingués du lieutenant-général Dillon, dont les deux fils furent tués en suivant l'exemple de bravoure & de fidélité de leur illustre pere, l'un à Fontenoy, l'autre à Lawfeld. Le comte de Roscomon étoit de la branche aînée de cette famille.

ROTHE ou ROUTHE, comme écrivent & prononcent les François, (David) docteur en théologie de l'université de Douai, fut pendant plusieurs années évêque d'Ossory & vice-primat d'Irlande. Il étoit né à Kilkenny, ville principale du diocèse d'Ossory, d'une famille également riche & noble, qui ne négligea rien pour lui donner une bonne éducation. Il profita de ces avantages au-delà même des espérances qu'on en avoit conçues, & devint un homme célébre tant par la variété de ses connoissances, que par la pureté de ses mœurs & de son zéle pour la vraie religion. Pendant les troubles qui agitérent l'Irlande, comme les autres isles Britanniques sous Charles I. il eut beaucoup de part aux délibérations

du conseil suprême des confédérés Catholiques, assemblé à Kikenny pour l'intérêt de sa religion & de son roi, alors en bute aux fureurs du parlement d'Angleterre. Le marquis, depuis duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, après avoir long-tems résisté aux ordres que lui donna le roi de recevoir la soumission & de ménager la réunion des Catholiques aux conditions raisonnables qu'ils proposoient, forcé enfin par ses malheurs, se détermina en 1646. à chercher l'appui des Catholiques. L'évêque d'Ossory se joignit alors à M. Rinuccini, évêque de Fermo, nonce envoyé par le pape Urbain VIII. en Irlande pour s'opposer à un accommodement où le marquis d'Ormond ne leur donnoit, sans ombre de sureté, que des paroles vagues, dont il étoit aisé d'appercevoir qu'ils seroient la dupe. L'évêque d'Ossory jetta un interdit à cette occasion sur la ville & les fauxbourgs de Kilkenny. Bien des Catholiques blâmérent cette démarche, dont le but étoit bien plus de précautionner les Catholiques contre les procédés peu sinceres du marquis d'Ormond, que de ralentir l'ardeur des confédérés pour les intérêts de leur roi, dont M. d'Ossory étoit un des plus zélés serviteurs. Ces occupations aussi importantes qu'indispensables ne le détournérent point du détail des fonctions de son ministere, ni de l'application à l'étude. Parmi un nombre considérable de gens de mérite que possédoit alors l'Irlande, il y en avoit très-peu qui pussent lui être comparés pour les talens naturels & les qualités acquises. Le fameux Usher archevêque Protestant d'Armagh, quoique son antagoniste en matiére de religion, l'appelle plus d'une fois un homme versé dans les antiquités de sa patrie, *Patriarum antiquitatum indagator diligentissimus*; & avoue en même tems les obligations qu'il lui devoit en matiére d'érudition & de recherche. Messingham dit qu'il étoit très-habile dans la plupart des sciences, qu'il étoit orateur élégant, philosophe subtil, théologien profond, historien exact, & un censeur zélé du vice. Ces belles qualités étoient soutenues chez lui par beaucoup de sagesse & de vertu, qui servirent de fondement à cette haute vénération qu'il s'étoit attirée dans toute l'étendue de l'Irlande. Il y a des preuves qu'il vivoit encore en 1650. mais il y a apparence que ce fut la derniere année de sa vie. L'évêque d'Ossory étoit grand oncle paternel de M. de Rothe, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre de saint Louis, un des officiers généraux de son tems le plus distingué par un grand nombre d'actions d'une valeur éclatante & d'une capacité supérieure, honoré de la confiance & de l'estime du grand prince de Conti, des maréchaux de Luxembourg, de Villars & de Berwick, mort à Paris le premier Mai 1741. & qui a laissé de son mariage avec *Catherine* Middleton, fille de *Jean* Middleton, comte de Monmouth & de Middleton, pair de la Grande Bretagne, ministre & secrétaire d'état du roi Jacques II. Charles de Rothe, maréchal des camps & armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie Irlandoise, actuellement employé dans l'armée de Flandres. Le prélat qui fait le sujet de cet article a beaucoup écrit : mais plusieurs de ses traités n'ont pas été publiés, & plusieurs de ceux qui l'ont été portent des noms empruntés. Voici ceux dont on a eu la connoissance : *Analecta sacra nova & mira de rebus Catholicorum in Hibernia pro fide & religione gestis; divisa in tres partes, quarum prima continet semestrem gravaminum relationem, secundâ hac editione novis adauctam additamentis, & notis illustratam: secunda paranesim ad martyres designatos : tertia Processum martyrialem quorumdam fidei pugilum. Collectore & relatore T. N. Coloniæ*, 1617. *in*-8°. Les deux premieres parties de cet ouvrage avoient été surement imprimés avant l'année indiquée, puisqu'il en dédie la seconde à M. Dovan, évêque de Down, alors en prison à Dublin & mis à mort en 1611. mais la troisiéme partie ne fut publiée qu'en 1619. à Cologne sous ce titre : *De processu Martyriali quorumdam fidei pugilum in Hibernia pro complemento Sacrorum Analectorum; Collectore ac relatore T. N. Phiadelpho; Coloniæ*, 1619. La premiere partie contient la relation des cruautés & des oppressions qu'essuyérent les Catholiques pendant six mois sous le gouvernement du lord député le chevalier Arthur Chichester. La seconde est une exhortation à ceux qu'il croyoit destinés à souffrir le martyre : la troisiéme représente une liste des évêques, prêtres, gentilshommes & autres Catholiques, qui en haine de leur religion avoient essuyé les traitemens les plus durs sous les régnes d'Elizabeth & de Jacques I, comme la mort, les prisons, la perte de leurs biens, &c. On y trouve assez au long les vies & les souffrances de deux archevêques, de trois évêques & d'un seigneur distingué : quelques dames de pieté n'y sont pas omises : un Anglois nommé *Thomas Ryves*, répondit selon ses préjugés & sa capacité à cet ouvrage, & cette pauvre production lui valut les honneurs de la chevalerie, elle est intitulée : *Populi Anglicani defensio.* On a encore du docteur Rothe : *Hibernia resurgens, sive refrigerium antidotale adversùs morsum serpentis antiqui*; *in quo modestè discutitur immodesta Parecbasis Thomæ Dempsteri à Muresch Scoti, de repressis Mendicabulis, & Hiberniæ sancti sui vindicantur, ac bonâ fide asseruntur*; *Rothomagi*, 1621. *in*-8°. & *Coloniæ Agrip.* 1621. *in*-12. *De nominibus Hiberniæ tractatus. Elucidationes in vitam S. Patricii à Jocelino scriptam.* Ces deux piéces se trouvent dans le *Florilegium de* Messingham. *Hierographia Hiberniæ*, ou détail des Saints d'Irlande. Le célébre Usher avoit eu communication de cet ouvrage en manuscrit, puisqu'il en cite un long passage : mais il n'a pas été imprimé, non plus que l'histoire ecclésiastique d'Irlande, à laquelle l'auteur travailloit lorsqu'il publia la troisiéme partie de ses *Analecta.* On ne sçait pas même s'il a mis la derniere main à cette histoire. *Brigida Thaumaturga, sive dissertatio partim Encomiastica in laudem ipsius sanctæ, partim Archaica ex sacra & antiqua historia Ecclesiastica; partim etiam parenætica ad alumnos collegiorum, &c. Parisiis*, 1620. *in*-8°. Quoique le nom de l'auteur ne paroisse pas à la tête de ce livre, on ne peut pas douter qu'il soit de ce prélat, & Waræus l'assure. Il se trouve dans le même volume avec un autre traité de sa façon, intitulé : *De Scriptorum Scotorum nomenclatura à Thoma Dempstero edita præcidaneum.* Un gentilhomme de la même famille nommé Robert Rothe, s'étant adonné à la jurisprudence y devint célébre. Il étoit le conseil du comte d'Ormond & d'Ossory, & fort attaché à ses intérêts. Il écrivit sous le titre suivant : *Registre, contenant la généalogie de l'illustre* Thomas comte d'Ormond & d'Ossory, *de ses ancêtres & cousins, tant en ligne directe que collatérale, depuis & avant la conquête de l'Irlande, de même que les services mémorables rendus par lesdits comtes; les honneurs, offices & charges distinguées qui leur ont été accordés de tems à autre, avec une note des différentes acquisitions qu'ils ont faites:* le tout tiré de différentes chroniques & généalogies, & de différens actes publics & monumens, par Robert Rothe, écuyer, l'an de Notre-Seigneur J. C. 1616. M. Carte si connu en France par son édition de M. de Thou & par d'autres ouvrages, reconnoît avoir tiré de grands secours dudit registre pour la composition de son histoire de la maison d'Ormond. Waræus dit avoir eu entre les mains une histoire de cette maison, dont M. Rothe étoit auteur. Ce pourroit être la même chose que le registre en question. * *Mémoires communiqués.*

ROTHELIN. (Charles d'Orléans de) *Pag.* 393. *col.* 1. & 2. *ajoutez* 1°. *que* son éloge en abrégé, se lit dans la belle préface dont M. le Beau, professeur de rhétorique au collége des Grassins à Paris, & associé de l'academie royale des inscriptions & belles-lettres, a orné l'édition de l'*Anti-Lucretius* de M. le cardinal de Polignac en 1747. *in*-8°. 2°. *que* l'éloge historique du même cardinal de Polignac, composé en françois par M. de Boze, ci-devant secrétaire de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a été imprimé en 1748. avec la traduction du poëme cité de ce cardinal, par M. de Bougainville, de la même académie des belles-lettres.

ROUEN. (Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de) *Pag.* 395. & 396. 1°. *Il faut ajouter ce qui suit aux noms des Académiciens honoraires déja rapportés.* M. de Pontcarré, *lisez* M. Camus de Pontcarré... M. de Limesy, *lisez* M. Toustain de Limesy... De Saci, *lisez* Tiremois de Sacy... L'abbé de Saint Hilaire, *lisez* l'abbé le vicomte de Saint Hilaire... De Cideville, *lisez* Le Cornier de Cideville. 2°. Les Académiciens honoraires reçus depuis la liste dont on s'étoit servi sont :

MM. Hallé de Rouville, président à mortier.

Pavyot de Saint Aubin, président en la chambre des comptes.

3°. Aux Académiciens de fonction, *ajoutez :*

MM. Augier d'Angerville, botaniste.

Antheaume, négociant.

Simon, docteur en médecine.

L'abbé Yart.

L'abbé Fontaine.

Le Prince, sculpteur.

M. Le Rat, nommé dans la premiere liste, est mort en 1748. *Parmi ceux qui sont nommés dans la même liste, il faut corriger ce qui suit :* M. de Boisduval, *lisez* D'Echauffour de Boisduval... M. de Prémagny, *lisez* M. Boistard de Prémagny, ancien échevin ; sécrétaire pour les belles-lettres

4°. Associés correspondans.

Corrigez ce qui suit : du Bocage ; *lisez* du Bocage de Bléville... De Bequigny, *lisez* de Brequigny... Des Grosilles, *lisez* des Groisilles.

Ajoutez les suivans, reçus depuis la liste mentionnée.

MM. De Mercastel, prêtre de l'Oratoire, mathématicien à Rouen.

De la Bruyere, directeur des domaines à Rouen, 1745.

Le Monnier, mathématicien, au Pont-de-l'Arche.

Boissel, curé de Monterolier.

Morand, chirurgien, de l'académie des sciences de Paris, de celles de Londres, Boulogne & Petersbourg.

Guntz, professeur en anatomie à Leipsic.

Du Rocher, chirurgien major des gardes du roi d'Espagne.

Grace, à Dublin, reçu en 1746. mort en 1747.

Anger, curé de Tôtes.

De Saint-Foix, à Paris.

De Luynes, évêque de Bayeux.

Les dénommés depuis M. le Monnier jusqu'à M. de Luynes, ont été reçus en 1746. Les suivans l'ont été en 1748. sçavoir :

MM. Titon du Tillet, à Paris.

Lange de la Maltiere, à Rouen.

Le Moine fils, sculpteur du roi, à Paris.

Le Bas, graveur du cabinet du roi, à Paris.

Restout, peintre, à Paris.

Goujet, chanoine de Saint Jacques l'Hôpital, à Paris.

Eyssen, peintre, à Paris.

5°. Adjoints, 1745.

MM. L'abbé de Fresne, à Rouen.

De Freval-des-Loges, à Rouen.

RUDBECK. (Olaüs) *Pag.* 403. *col.* 2. lig. 14. *Exercitatto*, lisez *Exercitatio.*

S

SACHETTI, (Franco ou Francesco) di Benci, naquit à Florence en 1335. La maison di Benci, originaire de Rome, tenoit alors un des premiers rangs dans la république de Florence, à laquelle elle donna successivement huit gonfaloniers & plus de trente prieurs. Franco après avoir passé avec distinction par les premieres charges, fut nommé en 1383. prieur du quartier de Saint Jean. En 1385. il alla à Genes en qualité d'ambassadeur de la république. De retour de cette ambassade il fut pourvu en 1390. du gouvernement de Bibiena, & ensuite de celui de San-Miniato, d'où il passa à Faënza en 1396. en qualité de podestat. Ces emplois peu importans en eux-mêmes, l'étoient alors infiniment dans la situation critique où se trouvoit la république de Florence. Par la maniére dont Franco les remplit, il mérita le commandement des troupes dans les états que Florence possédoit dans la Romagne. Après avoir exercé le commandement pendant quatre ans, il retourna à Florence, où ses infirmités & les dissensions qui déchiroient sa patrie le déterminérent à renoncer aux charges publiques & à mener une vie privée. Il mourut en 1408. & avoit passé sa jeunesse dans les détails du commerce. Les nobles Florentins étoient alors, après les Venitiens, les plus riches marchands de l'Europe. Franco avoit beaucoup voyagé pour affaires de commerce ; il avoit passé quelques années en Esclavonie, & avoit ensuite parcouru tous les états de l'Italie, dont les differens souverains l'avoient comblé de graces & de faveurs. Il fut avec la plupart en commerce réglé pendant le reste de sa vie. La plus grande partie de ses lettres sont adressées aux Viscomti, aux Malatestes, aux Gambacori, aux Ordelafi, aux Guinigui, aux Magalotti, aux Ottolini & autres souverains des différentes villes d'Italie. Il avoit épousé *Felice* Strozzi, après la mort de laquelle il épousa en 1387. *Ghita* Guerardini, qu'il aimoit depuis 26 ans. Cette seconde femme étant morte, il en prit une troisiéme en 1397. à laquelle il survécut encore. Franco Sachetti fut un des plus beaux génies de son siécle, grand poëte, grand musicien : il étoit plus sçavant dans les lettres sacrées & profanes que son siécle ne sembloit le comporter. Mario Equicola, le Vasari, le Borghini, Scipion Amirato, le Gaddi, le célébre Leon Allatius, le Domenighi, le Cinelli, enfin MM. Gravina, Muratori, Crescimbeni, &c. le comptent parmi les auteurs les plus célébres de l'Italie. Le recueil de ses ouvrages renferme 160 sonnets, 38 odes ou *Canzoni*, parmi lesquelles il y en a plusieurs contre les papes Urbain V. & Gregoire XI. 49 ballades, qui ne le cédent en rien à celles de Pétrarque même ; 28 madrigaux, la plupart avec des airs de la composition du Sachetti ; 3 chansons de chasse ; 5 rondeaux ou *frottole*, 14 *capitoli*, ou petits poëmes sur différens sujets historiques. Ces *capitoli* jettent une grande lumiere sur plusieurs faits de l'histoire du quatorziéme siécle. On oppose, par exemple, le douziéme à ce que dit M. Fleuri sur les usages des Bandes Blanches, qui entreprirent de convertir l'Italie vers la fin de ce siécle. 20 Lettres sur différens sujets ; enfin 49 Sermons ou explications des Evangiles de tout le Carême. Après que le Sachetti eut renoncé aux charges publiques, il entreprit pour s'amuser dans sa retraite de jetter sur le papier les contes les plus plaisans qu'il avoit ouï faire, & les aventures les plus singulieres dont il avoit été témoin. Ce projet étoit très conforme à la gaïeté de son humeur, & à la liberté d'esprit dont il avoit toujours fait profession. Il en rassembla jusqu'à 258 sous le titre de contes ou nouvelles. Elles sont entiérement dans le gout de celles de Bocace : les Italiens y trouvent la même naïveté & la même pureté de langage, avec une plus grande retenue sur la religion & pour les mœurs. Elles ont été imprimées pour la premiere fois à Florence en 1725. sur un manuscrit de la bibliothéque de Saint Laurent. On doit cette édition à M. Philippe Umberti, qui l'a dédiée au marquis Corsini, grand écuyer du grand duc de Toscane. Les autres œuvres du Sachetti n'ont point été imprimées : on en conserve le manuscrit original dans la bibliothéque de M. Julien Giraldi de Florence. * *Mémoire communiqué*, par M. Grosley, avocat à Troyes.

SAGREDO. (Jean) *Pag.* 413. *col.* 2. *lig.* 7. 1711. *lisez* 1691.

SAINT-GENIEZ. (Jean de) *Pag.* 416. *col.* 2. lig. 28. *caras*, lisez *curas*.

SAINT-PIERRE. (Charles-Irenée CASTEL de) *Page* 419. *col.* 1. vers la fin : *Additeon*, lisez *Addition.*

SAIX. (Antoine du) *Pag.* 422. *col.* 1. *après le milieu :* Chabannes seigneur, de la Palice : *ôtez la virgule.* ..... Humbert de Cangé, *lisez* Imbert de Cangé.

SALOMON. *Pag.* 427. *col.* 2. *à la fin :* Huitan, *lisez* Huitain.

SALVINI. (Antoine-Marie) *Pag.* 428. *col.* 2..... On rapporte à cet article ce que dit M. l'abbé Lenglet, dans sa *Bibliothéque des Romans*, *des Amours d'Abrocome & d'Anthia*, sans contredire cet écrivain, parce qu'on ne connoissoit pas encore par soi-même l'ouvrage sur lequel cet abbé décide ; *mais on a rectifié le tout à l'article de* XÉNOPHON *d'Ephèse*, où l'on entre dans le détail sur l'auteur & les traducteurs des Amours d'Abrocome & d'Anthia.

SANCHEZ. (François) *Pag.* 431. *col.* 2. *ajoutez que* M. l'abbé Joly dans ses remarques sur le dictionnaire de Bayle, seconde partie, parle de cet écrivain,& venge son traité *Quod nihil scitur*, de l'accusation trop générale de Pyrrhonisme formée contre cet écrit.

SARNELLI. (Pompée) *Pag.* 438. *col.* 1. lig. 17. *a considerare*, lisez *e considerare.*

SAVIARD. (Barthelemi) *Pag.* 440. *col.* 2. lig. 13. *accubitum*, lisez *occubitum.*

SAULI ou SAULIO CARREGA. (Jean-Nicolas) *Pag.* 441. *col.* 1. *lig.* 4. dans *ce* siécle, *lisez* dans *le* siécle..... *lig.* 54. Marc-Antoine, *lisez* Marc Antoine Flaminio.... *lig.* 57. Saulio ou Saulio,*lisez* Saulio ou Sauli.. & *lig.* 60. Sauli ou Sauli, *lisez* Saulio ou Sauli.

SAUMAISE. (Bénigne de) *Pag.* 443. *col.* 1. *lig.* 18. 1540. *lisez* 1640.

SCIOPPIUS. (Gaspar) *Pag.* 467. *col.* 2. lig. 22. *Meliore*, lisez *Melchiore*.... lig. 32. *Plelioris*, lisez *Melchioris.*

SCOTTI. (Jules-Clément) *Pag.* 469. *col.* 1. à la fin : *conciliaram*, il faut *conciliarem* ; mais peut-être faut-il plutôt *conciliorum*, ce que nous n'osons pourtant décider.

SCRIBONIUS LARGUS. *Pag.* 470. *col.* 1. *lig.* 24. fautes *du* traducteur, lisez *de* traducteur.

SÉDULIUS le jeune, Ecossois, c'est-à-dire, selon le langage de ces tems-là Irlandois, puisque l'Ecosse d'aujourd'hui s'appelloit alors *Albanie* : assista en qualité d'évêque au concile tenu à Rome le 5. Avril 721. sous Gregoire II. au sujet des mariages illégitimes, conjointement avec un évêque Picte ou de l'Ecosse moderne, nommé Fergust. Voici la teneur de la souscription de ce prélat Irlandois : *Je Sédulius évêque de Bretagne, de race Ecossoise, ai souscrit à la présente constitution par nous promulguée.* Plusieurs auteurs, même célébres, ont confondu ce Sédulius avec un autre du même nom & pays, qui florissoit dans le cinquiéme siécle sous l'empire de Théodose, & qui est auteur du *Carmen paschale*, de plusieurs hymnes de l'église & de quelques autres ; mais le docte Usserius a mis ce point de critique en évidence dans le 16. chap. de son excellent ouvrage des antiquités des églises Britanniques. On a de ce second Sédulius *Collectanea in S. Matthæi Evangelium*, qui existe en manuscrit. On lui attribue aussi des commentaires sur le plus grand volume de Priscien, sur la seconde édition de Donat & sur l'art d'Eutichius ; mais d'autres se croient fondés d'en faire auteur un troisiéme Sédulius, qui a vécu vers l'an 818. Le chevalier Higgins premier médecin de sa majesté Catholique Philippe V. & conseiller d'état, qui étoit Irlandois de nation, découvrit, il y a quelques années dans un monastere de Gallice un manuscrit en beaux caractéres gothiques & sur parchemin, qui porte ce titre : *Concordantia Hispaniæ atque Hiberniæ à Sedulio Scoto, genere Hiberniensi, & Episcopo Oretensi* : Voici ce qui a donné occasion à Sédulius d'écrire ce livre. Etant en très-grande réputation à Rome pour sa science & sa vertu, le pape l'envoya en Espagne avec le caractére d'évêque d'Oreto, pour appaiser quelques disputes qui s'étoient élevées parmi le clergé de ce pays-là ; mais les Espagnols firent difficulté de reconnoître son titre, parce qu'il étoit étranger : sur quoi le prélat prit la plume, pour prouver que cette qualité ne lui étoit pas dûe, qu'étant Irlandois d'origine & de naissance, il devoit être censé Espagnol, puisque les premiers étoient inconteſtablement descendus des derniers, comme les auteurs de part & d'autre en conviennent. Aussi a-t-on vu de tout tems que les Irlandois ont joui en Espagne des mêmes priviléges que les naturels du pays, & qu'ils en jouissent encore aujourd'hui. L'invasion des Maures & la destruction du siége épiscopal d'Oreto, obligérent Sédulius à s'en retourner à Rome. Quelque tems après le pape le pourvut d'un évêché en Angleterre, & c'est en qualité d'évêque Breton qu'il assista au concile dont on a parlé. Le manuscrit en question sert à corriger deux erreurs dans lesquelles on est tombé touchant Sédulius l'ancien, en le faisant évêque d'Oreto, & en lui attribuant les commentaires sur les épîtres de saint Paul. Ce monument littéraire,si son authenticité est bien prouvée, pourroit être de grand usage pour éclaircir bien des faits intéressans de la fin du septiéme, & du commencement du huitiéme siécle. Il est resté entre les mains de la veuve de M. Higgins, qui aura sans doute soin de le laisser dans un endroit convenable, pour que le public en puisse profiter. * On donne cet article tel qu'il a été communiqué par un sçavant Irlandois.

SENECÉ. (Antoine BAUDERON de) *Pag.* 474. & *suiv.* *ajoutez à ses ouvrages* : Lettre de Clément Marot à monsieur de ***. touchant ce qui s'est passé à l'arrivée de Jean-Baptiste de Lulli aux Champs-Elysées ; à Cologne, chez Pierre Marteau, 1688. petit *in*-12. de 119 pages. L'épître préliminaire est datée de Mâcon le 5. Mai 1687. & la derniere page du livre est signée DESINÉE. M. de Senecé n'a point mis son nom à cet écrit, qui est en prose, & qu'on lit avec plaisir ; mais on le lui attribue communément.

SERRY. (Jacques-Hyacinthe.) *Pag.* 479. *col.* 1. *ajoutez que* ce théologien est mort à Padoue le 12. Mars 1738. dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge.

SEVIN. (François) *Pag.* 482. *col.* 1. *à la fin:* on cite le tome 8. des Mémoires de l'académie des belles-lettres, au lieu du tome 7.

SHERLEY. (Thomas) *Pag.* 485. *col.* 2. *lig.* 42. Ruy Freint, *lisez* Ruy Freyre.

SIRMOND. (Jean) *Ajoutez à ses ouvrages:* Les causes véritables des malheurs présens de l'Espagne ; à Lyon, Jean Champion, 1644. *in*-8°. C'est une traduction d'un ouvrage Espagnol du pere Jean-Eusebe de Niéremberg, Jésuite, qui a pour titre : *Causa y remedio de los malos publicos* ; à Madrid, François de Robles, 1642. *in* 8°.

SLOANE, (Hans) chevalier, baronet & médecin célébre, naquit dans le comté de Down en Irlande. Il nous apprend lui-même dans la préface de son histoire de la Jamaïque, que dès sa plus rendre jeunesse il se sentit un penchant décidé pour l'étude des plantes & des autres parties de la nature, & qu'il avoit examiné la plupart de ces sortes de curiosités qui pouvoient se trouver soit dans les champs, soit dans les jardins, ou dans les cabinets des curieux de Londres, où il s'étoit fixé pour pratiquer la médecine. Le duc d'Albemarle ayant obtenu le souverain commandement de la Jamaïque & des autres parties de l'Amérique Angloise où il arriveroit, s'adressa au docteur Barwick son médecin pour lui procurer une personne à qui, en cas de maladie, il pourroit se fier lui & sa famille. Ce docteur, qui connoissoit le gout de M. Sloane, jetta les yeux sur lui, persuadé qu'il ne manqueroit pas une occasion qui se présentoit si favorablement pour contenter l'envie extrême qu'il avoit toujours eue de s'appliquer soigneusement à tout ce qui pouvoit avoir quelque rapport à sa profession. Aussi ne balança-t-il pas à accepter les offres qui lui furent faites à ce sujet, & qui étoient à la vérité très-flateuses. Il commença son voyage le 12. Septembre 1687. visita la plupart des isles Caraïbes, & enfin après une navigation longue & pénible, il aborda à la Jamaïque. Là, il employa tous les momens qu'il pouvoit dérober aux devoirs essentiels de sa profession à la recherche des productions de la nature, dont il fit un journal exact. Il desſécha avec beaucoup d'industrie toutes les plantes qui en étoient susceptibles, afin de les prendre avec lui, & dessina fort proprement celles qui se refusoient à cette opération, en y joignant les figures des poissons, des

oiseaux & des insectes. Ce voyage ne dura que vingt mois ; car le duc d'Albemarle étant mort dans la Jamaïque, M. Sloane en partit le 16. Mars 1688. & arriva en Angleterre le 29. Mai suivant, ayant apporté avec lui environ 800 plantes, qu'il communiqua obligeamment aux amateurs de cette espéce de curiosité. Leur vue engagea M. le chevalier Rawdon à envoyer son jardinier à la Jamaïque, pour en apporter les plantes avec leurs racines, qu'il fit replanter dans son beau jardin de Moyra dans le comté de Down, où l'on en voit encore une partie, quoique depuis quelques années on en ait négligé la culture ; ce qui est d'autant plus blâmable que ces plantes y avoient réussi en perfection. Après son retour M. Sloane s'appliqua avec un très grand succès à la pratique de la médecine. Il fut associé, puis président du collége des médecins de Londres, ensuite secrétaire & enfin président de la société royale, premier médecin du roi Georges I. qui le créa baronnet ; il a exercé la même charge auprès de Georges II. & l'exerçoit encore en 1747. quoique dans un âge fort avancé. Nous ignorons s'il s'en est démis depuis ; mais il est sûr qu'il vivoit encore en 1748. Il est membre de l'académie des sciences de Paris, de celle de Madrid & de Petersbourg, associé du collége des médecins d'Edimbourg, & docteur en médecine de l'université de Dublin. Il a publié 1°. Un catalogue des plantes de la Jamaïque, le titre de cet ouvrage est : *Catalogus plantarum, quæ in insulâ Jamaicâ sponte proveniunt, vel vulgò coluntur ; cum earum synonymis & locis natalibus ; adjectis aliis quibusdam, quæ in insulis Maderæ, Barbados, Nieves, & Sancti Christophori nascuntur : seu prodromi historiæ naturalis Jamaicæ, pars prima* ; à Londres, 1696. *in*-8°. 2°. Voyage aux isles de Madere, Barbades, Niéves, Saint Christophe & la Jamaïque, avec l'histoire naturelle des herbes & arbres, des quadrupedes, poissons, oiseaux, insectes, reptiles, &c. de cette derniere isle, auquel se trouve jointe une introduction qui rend compte des habitans, de l'air, des eaux, des maladies, du commerce, &c. dudit lieu, avec quelques relations concernant le continent voisin & les isles de l'Amérique ; orné de figures de grandeur naturelle, premier volume *in-fol.* à Londres, 1707. Le second volume de ce bel ouvrage qui est en anglois, n'a été imprimé qu'en 1725. * *Mémoires communiqués* par un sçavant Irlandois.

SNEL de Royen. (Rodolphe) *Pag.* 493. *col.* 1. *l.* 7. soixante & seize ans, *lisez* soixante & six ans.

SODERINI. (Genesio) *Pag.* 494. *col.* 1. Maltesta, *lisez* Malatesta.

SOISSONS. (Académie de) *Pag.* 495. *col.* 1. *ajoutez* aux dissertations imprimées, qui ont remporté le prix de cette académie : *Dissertation sur la chronologie des rois Mérovingiens, depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au sacre de Pepin.* Cette dissertation a été couronnée en 1746. & imprimée en 1748. Elle est de M. Gouye de Longuemare, avocat au parlement, & greffier au bailliage royal de Versailles. L'auteur y a joint 1. des réponses aux critiques de quelques articles de deux autres de ses dissertations, couronnées par la même académie en 1743. & 1744. & des éclaircissemens sur le roi des Ribauds.

SOLIS. (Antoine de) *Pag.* 495. *col.* 2. lig. 6. *a unque*, lisez, en un seul mot, *aunque.*

SOUCHAY. (Jean-Baptiste) *Pag.* 498. & 499. *ajoutez à ses ouvrages* 1. L'édition revue & retouchée d'un roman de M. Roland le Vayer de Boutigni, intitulé : *Tarsis & Zélie*, en 1720. *Voyez dans ce Supplément l'article de M. le* VAYER DE BOUTIGNI. 2. Traduction en vers latins d'une éclogue en vers françois de M. Richer, dont le titre est *Galatée* : cette traduction est de 1720 ; M. Richer l'a fait réimprimer parmi ses poësies diverses à la suite de sa traduction en vers des éclogues de Virgile.

SPINOLA. (George) *Pag.* 506. *col.* 1. lig. 26. *Trastavere*, lisez *Trastevere.*

STANIHURST, (Richard) natif de Dublin en Irlande, & oncle maternel du fameux primat Protestant Jacques Usserius, après avoir passé quelque tems à Oxford, se rendit à Londres pour étudier au droit dans les écoles de Lincoln ; d'où étant de retour dans sa patrie, il exerça pendant quelques années la profession d'avocat ; mais étant un fort zelé Catholique, & ne pouvant pas souffrir la gêne où il se trouvoit par rapport à sa religion ; il prit le parti d'abandonner toutes ses espérances, & de s'aller établir dans les Pays-Bas Catholiques, où, après la mort de sa femme, il entra dans les ordres sacrés ; & étant en grande réputation pour ses talens & son érudition, il devint aumônier de l'archiduc Albert d'Autriche souverain des Pays-Bas ; conjointement avec sa femme Isabelle d'Espagne. Il mourut à Bruxelles en 1618. Pendant sa jeunesse il écrivit *Harmonia seu Catena Dialectica in Porphyrium ; Londini* ; 1570. & 1579. in-fol. *Lugduni*, in-fol. & *Parisiis*, in-4°. *De rebus in Hibernia gestis : Antuerpiæ* ; 1584. *in*-4°. Cet ouvrage est si plein de fautes, de préjugés & de faussetés, que l'auteur en fut lui-même fort mécontent : c'est pourquoi il promit publiquement ; selon le docteur Keating, de se rétracter, & composa un écrit relatif à cette promesse, pour désavouer les calomnies & les malignes imputations que de vaines espérances de faveurs & de dignité lui avoient arrachées au déshonneur de sa patrie & au prejudice de la vérité. Cet écrit devoit être imprimé en Irlande : mais il ne paroît pas que le gouvernement, intéressé à l'empêcher, en ait permis la publication. C'est ce qui fait voir combien il est plus aisé de contenter son esprit satyrique, que d'en réparer les torts après que ses productions deviennent publiques. *De vita S. Patricii lib.* 2. *Antuerp.* 1587. *in*-12. *Hebdomada Mariana ex orthodoxis Catholicæ Romanæ Ecclesiæ Patribus collecta, in memoriam septem festorum B. V. Mariæ per singulos Hebdomadæ dies distributa : Antuerp.* 1589. *in*-12. & peu avant sa mort il donna *Hebdomada Eucharistica* ; à Douai, 1614. Il y a aussi une description d'Irlande en anglois de sa façon qui se trouve imprimée dans *Holingshed.* Il traduisit en vers héroïques anglois les quatre premiers livres de l'Enéïde, quelques Pseaumes de David, & des imaginations poëtiques en latin & en anglois, & quelques épitaphes imprimées ensemble à Londres en 1583. *in* 8°. Ses autres traités sont les principes de la Religion Catholique. *Brevis præmonitio pro futurâ concertatione cum Jacobo Usserio Hiberno Dublinienſi, qui in sua historicâ explicatione conatur probare, Pontificem Romanum (legitimum in terris Christi vicarium) verum & Germanum esse Antichristum* ; *Duaci*, 1615. *in*-8°. GUILLAUME Stanihurstius, son fils, *dont on a parlé ci-devant page 509.* entretenoit un commerce de littérature avec son cousin germain le fameux Usserius d'Armagh ; malgré la diversité de leurs sentimens sur la religion. *Ajoutez à ses ouvrages mentionnés à son article qu'*on lui attribue aussi *Thesaurus concionum & de Passione.* Le pere de Richard Stanihurst étoit un célébre avocat du nom de JACQUES, qui exerça pendant longues années la charge de greffier en chef de la ville de Dublin, & fut choisi orateur des communes dans plusieurs parlemens. Le fameux pere Campian fait l'éloge de sa générosité & de la grande piété qui régnoit dans sa maison. Il écrivit en latin *Pias orationes. Ad Decanum Corcagiensem epistolas plures*, & en anglois les discours qu'il avoit prononcés en quatre parlemens. Il mourut le 27. Décembre 1573. âgé de 51 ans, laissant une famille si bien affermie dans la religion Catholique que sa fille Marguerite, mere du célebre Usserius, ne put jamais être pervertie par les dangereuses insinuations de son fils. * *Mémoires communiqués* par un sçavant Irlandois.

STANISLAS I. *Ajoutez que Catherine* de Bnin Opalinska sa femme, est morte à Lunéville le 19. de Mars 1747. Elle étoit fille de *Henri* Opalinski, castellan de Posnanie, mort en 1697. & de *Catherine* Czarnkowska, morte le 2. Décembre 1701. Elle étoit âgée de 66 ans, quatre mois & 14 jours, étant née le 5. Décembre 1680. Elle avoit épousé en 1698. *Stanislas* I. élu roi de Pologne le 12. Juillet 1704. & couronné à Warsovie le 4. Octobre de l'année suivante.

STÉELE, (Richard) écrivain célébre, naquit à Du-

blin, d'où il passa, encore jeune, à Londres. Il y fut élevé dans la fameuse école de la maison qu'on nomme *Charter-house* ou Chartreuse. Il y eut pour condisciple le célébre Addison, avec qui il contracta une amitié des plus étroites & qui dura autant que leur vie. Stéele parvenu à un âge mur servit quelque tems en qualité de volontaire dans les gardes du roi, & y obtint ensuite une enseigne. Il eut depuis une lieutenance dans le régiment que commandoit le lord Cutts. Stéele ayant dédié au dernier son Héros Chrétien, cette attention lui valut le grade de capitaine dans le régiment de Fusiliers du lord Lucas, dont il devint aussi secrétaire, sur la recommandation du lord Cutts. Dans son *Apologie pour lui-même*, page 296, Stéele nous apprend qu'il avoit écrit son *Héros Chrétien* pour son usage particulier, dans la vue d'imprimer dans son esprit la vertu & la religion, afin de les opposer au penchant qu'il se sentoit pour les plaisirs les plus déréglés; mais cette barriere, ajoute-t-il, s'étant trouvée trop foible, il fit imprimer ce traité & y mit son nom, dans l'espérance qu'un témoignage si public contre lui-même pourroit réprimer ses mauvais désirs, & le rendre confus d'avoir compris & même senti ce qui étoit vertueux, en même tems que sa vie en étoit si éloignée. Stéele est moins connu par ces ouvrages que par ses comédies & autres écrits, & en particulier par la part qu'il eut avec M. Addison au *Spectateur* & à diverses autres piéces du même gout. Il fut choisi membre de la chambre des communes par le bourg de Stockbridge dans le dernier parlement de la reine Anne, d'où il fut chassé & privé de ses emplois pour s'être opposé avec chaleur au parti de la cour en quelques points relatifs à la succession dans la maison d'Hanovre. Mais le roi Georges étant monté sur le trône d'Angleterre, Stéele fut fait commissaire de la paix pour le comté de Midlesex, inspecteur des écuries du palais de Hampton-court, & gouverneur de la compagnie royale des comédiens. En 1715. il fut créé chevalier, à l'occasion d'une requête qu'il avoit composée & présentée au roi en faveur de quelques officiers dudit comté. Il fut élu membre du premier parlement tenu sous Georges I. pour Boroughbrig dans le comté d'Yorck, & ensuite nommé un des commissaires des biens confisqués en Ecosse sur les partisans de la maison de Stuart. Quelques années avant sa mort il devint paralytique, & il se retira dans une terre qu'il avoit dans la principauté de Galles, où il mourut le premier Septembre 1729. Ses écrits sont: *La Procession*, poëme sur les funérailles de la reine Marie; à Londres, 1695. *Le Héros Chrétien:* argument prouvant qu'aucuns principes que ceux de la religion ne suffisent pour faire un grand homme; à Londres, 1701. *in-12. Le convoi funébre*, ou *Regret à la mode*; comédie, Londres, 1702. *in-4°*. Les applaudissemens que reçut cette comédie portérent le roi Guillaume à mettre l'auteur sur la liste de ceux qu'il destinoit aux emplois. *Le mari tendre*, ou *Les fous parfaits;* comédie, à Londres, 1703. *in-4°*. dédiée à son ami M. Addison. *Les amans menteurs*, ou l'*amitié de la dame*; comédie, à Londres, 1704. *in-4°*. dédiée au duc d'Ormond. *Les amans convaincus intérieurement de leur flamme mutuelle :* comédie fort applaudie, souvent représentée & dédiée à Georges I. qui gratifia l'auteur d'un présent de 500 guinées. Ses piéces politiques sont les suivantes, qui furent toutes publiées entre 1711. & 1715. Les remercimens de l'Anglois au duc de Marleborough; à Londres, 1711. Lettre au chevalier Miles Wharton, touchant les pairs créés par occasion le 5. Mars 1713. Le Gardien du 7. Août & l'importance de Dunkerque considéré en défense dudit Gardien, dans une lettre au bailli de Stockbridge. La Foi françoise représentée dans l'état présent de Dunkerque : Lettre à l'examinateur en défense de M. Stéele. *La Crise*, ou Discours qui fait voir par les registres les plus authentiques les justes causes de l'heureuse révolution, & les arrangemens protestans de la couronne d'Angleterre & d'Ecosse sur sa majesté la reine, & au cas qu'elle décéde sans hoirs, sur l'illustre princesse Sophie, électrice & duchesse douairiére d'Hanover & ses héritiers, étant Protestans, par des actes antérieurs des parlemens de ces deux royaumes, confirmés par le parlement de la Grande Bretagne, avec des remarques faites à propos sur le danger d'un successeur papiste. Le fameux docteur Swift fit une réponse à cette piéce en 1712. Lettre à un membre du parlement, concernant le bill pour prévenir l'accroissement du schisme du 28. Mai 1714. Discours pour révoquer l'acte triennal, & ses raisons pour le bill septennal, tel qu'il avoit été prononcé dans la chambre des communes, en réponse à plusieurs harangues faites contre ce bill le 24. Avril 1716. à Londres, 1716. *in-4°*. Apologie de l'auteur & de ses écrits, à l'occasion de son expulsion de la chambre des communes. Toutes ces piéces furent recueillies & publiées par l'auteur en 1716. en un seul volume, sous le titre d'*Ecrits politiques* de M. Stéele. Il y a encore plusieurs autres traités de sa façon: sçavoir, l'Histoire Ecclésiastique Romaine de ces dernieres années; à Londres, 1714. *in-8°*. Etat présent de l'Eglise Romaine dans toutes les parties du monde, écrit pour l'usage du pape Innocent XI, par M. Urbano Cerri, secrétaire de la congrégation de la *Propaganda*; traduite pour la premiere fois de l'original italien, trouvé en manuscrit dans l'abbaye de saint Gal en Suisse, qui n'avoit jamais été publié. On y a joint un discours concernant l'état de la religion en Angleterre, écrit en françois sous le régne de Charles I. A la tête de tout cela M. Stéele mit une longue épître dédicatoire au pape Clément XI, où il entre dans un grand détail sur l'état de la religion parmi les Protestans, & sur plusieurs autres matiéres importantes relatives à la Grande Bretagne; à Londres, 1715. *in-8°*. & en françois en 1716. *in-8°*. à Amsterdam. Lettre du comte de Mar au roi avant l'arrivée de sa majesté en Angleterre, avec quelques remarques sur la conduite que ce seigneur tint dans la suite, 1715. Récit de son Etang à poisson en 1718. C'étoit un projet pour faire venir au marché du poisson en vie, & pour lequel il avoit obtenu une *patente*. Projet pour établir une académie de musique. Lettre au comte d'Oxford touchant le bill de la pairie; à Londres, 1719. *in-8°*. Crise de propriété : ou raisons qui prouvent que les actionnaires des annuités, comme tels, ne sont pas dans la même condition que les autres sujets de la Grande Bretagne; mais qu'ils sont par un pacte fait avec le gouvernement, exemts de toute nouvelle direction relative auxdits biens; à Londres, 1720. *in-8°*. Une nation, une famille; étant une suite de la Crise *de propriété*; ou plan pour perfectionner le projet de la mer du Sud; à Londres, 1720. *in-8°*. Etat de la cause entre le lord chambellan de la maison de sa majesté, & le gouverneur de la compagnie royale des comédiens: avec les avis de Pemberton, Northey & Parker, célébres avocats, touchant le théâtre; à Londres, 1720. *in-8°*. Il publia la Cour d'honneur, ou les loix, régles & ordonnances établies pour l'abolition des duels en France, extraites des édits royaux, des réglemens des maréchaux de France & des registres du parlement, traduit de l'original françois, avec une préface & une lettre à un membre du parlement pour prévenir une grande effusion de sang dans les duels, en permettant à chaque homme de se battre; à Londres, 1720. *in-8°*. Il s'étoit proposé d'écrire l'histoire du duc de Marleborough, depuis le jour que ce seigneur fut déclaré capitaine général & plénipotentiaire, jusqu'à celui qu'il se démit de ces charges : mais il n'a pas exécuté son dessein, ayant remis tous les matériaux de cet ouvrage entre les mains de la duchesse douairiere de Marleborough. Il avoit presque fini une comédie sur le modéle de l'eunuque de Térence qu'il vouloit nommer le Gentilhomme, & une autre à laquelle il donnoit le titre: *Ecole de l'action*. Il a eu beaucoup de part à divers autres écrits faits conjointement avec MM. Addison, Swift & lui : tels sont le *Spectateur*, *le Babillard*, *le Gardien*, &c. (ces trois ouvrages ont été traduits en françois) de même que le Mentor moderne, ou discours sur les mœurs du siécle, traduits

traduits de l'anglois du Guardian, des sieurs Addison; Stéele & autres auteurs du Spectateur; la Bibliothéque des dames, &c. Tous ces ouvrages sont en plusieurs volumes, à l'exception du Babillard, qui dans la traduction françoise ne forme qu'un volume. * *Mémoire communiqué* par un sçavant Irlandois.

STOA. (Jean François) *Pag.* 517. *col.* 1. *à la fin de l'article*, voyez la page, *ajoutez* seconde.

STURMIUS. (Jean) *Pag.* 523. *col.* 1. vers la fin de l'article: *de nobilitale*, lisez de *nobilitate*.

SULLIVAN, (Philippe ô) étoit descendu d'une famille illustre en Irlande, à laquelle appartenoit cette partie du comté de Corke qu'on appelle *Bear*. C'est dans ce territoire que naquit Philippe, vers la fin du régne de la reine Elizabeth. Comme cette puissante & nombreuse famille s'étoit engagée dans la guerre du comte de Tirone, & des autres seigneurs Catholiques pour s'affranchir du joug de la persécution & de l'oppression sous lequel ils avoient gémi depuis si long tems, tantôt par l'ordre exprès de cette politique princesse, tantôt par l'avarice & la rapacité de ses ministres & gouverneurs: elle s'est attiré les disgraces & les confiscations dont les confédérés furent punis après la perte de la bataille de Kinsale, gagnée contre les Catholiques Irlandois, commandés par Tirone & les auxiliaires Espagnols qui avoient à leur tête dom Jean d'Aguilla. Le roi d'Espagne Philippe III. instruit des services & de la fidélité des ô Sullivans, donna le titre de comte de Bearhaven au chef de la famille, & un de ses descendans actuellement gouverneur de la Corogne, en jouit encore aujourd'hui. Celui dont on fait l'article avoit perdu treize de ses freres, tous jeunes gens d'élite, avant ladite bataille. Peu après ses pere & mere s'exilérent en Espagne avec les quatre enfans qui leur restoient, dont deux garçons & deux filles. L'autre fils, nommé *Daniel*, périt dans un combat naval contre les Turcs. Sa sœur *Hélene* fit naufrage en retournant en Irlande, & l'autre sœur appellée *Eleonore* se fit religieuse en Espagne. Le pere de ces enfans mourut à la Corogne âgé d'environ cent ans, & sa femme le suivit de près. Philippe ayant fini ses études à Compostelle, prit le parti de la marine, & devint capitaine de haut bord. Il donna dans toutes les occasions des preuves signalées de son courage, aussi-bien que de la haine héréditaire contre les Anglois. On voit par son histoire catholique le peu d'affection qu'il avoit pour cette nation; & quoiqu'il y rapporte beaucoup de vérités desagréables, qu'on ne sçauroit legitimement contester, il auroit bien mieux fait d'éviter une certaine aigreur qui y régne; & qui a donné lieu de le regarder comme un historien partial. Voici une liste de ses ouvrages: *Historiæ Catholicæ Hiberniæ compendium: Ulyssipponæ*, 1621. *in*-4°. Ce livre est divisé en quatre parties, dont chacune contient plusieurs chapitres, la premiere partie ou tome traite du nom, de la nature du terroir, des avantages du pays, des mœurs & religion du peuple. Le second tome raconte l'arrivée des Anglois en Irlande sous Henri II. & ce qui s'est passé à cette occasion jusqu'au milieu du régne de la reine Elizabeth. Le troisieme contient la guerre de quinze ans commençant en 1588. & finissant en 1603. Le quatriéme tome enfin renferme les principaux événemens jusques & compris 1618. Il y dépeint avec beaucoup de vivacité les persécutions & les sévérités qu'essuyérent les Irlandois pendant les quinze premieres années de Jacques I. nonobstant les belles promesses qu'il avoit faites à cette nation avant son avénement au trône Britannique. *Patriciana decas, sive libri decem, quibus de Divi Patricii vitâ, Purgatorio, Miraculis, rebusque gestis, de religione Hibernica, casibus, constantiâ, Martyribus, Divis; de Anglorum lubrica fide: de Anglo-Hæretica Ecclesiæ sectis, Cacopræsulibus, jubilæis plenissimis, liturgiâ sacrâ, Cæremoniis & institutis accuratè agitur: Matriti*, 1629. *in*-4°. A ce volume se trouve ajouté *Archicornigeromastyx, sive Jacobi Usherii Hæresiarchæ confutatio*. Il y attaque impitoyablement le fameux Usher, qui avoit mal parlé de son histoire catholique. On y trouve au commencement une élégie latine où l'auteur fait mention de la mort de ses parens & de quelques particularités de sa propre vie; & à la fin une épître à Michel Cantwell, Jésuite Irlandois, exhortant ce pere de publier une histoire d'Irlande, à laquelle il avoit travaillé depuis long-tems: mais cette histoire ne paroît pas avoir été imprimée, non plus que quelques autres traités d'ô Sullivan même; un desquels étoit contre David Camerarius, Ecossois; qui avoit publié à Paris *in*-4°. en 1631. un ouvrage intitulé: *De fortitudine, doctrina & pietate Scotorum*. Cet Ecossois n'est ni moins menteur ni moins hardi que son compatriote Dempster. Des vers latins mis à la tête de la *Patriciana decas*, & composés par un Portugais nommé Mendoza, feroient croire que M. ô Sullivan avoit fait une réfutation de Cambrensis & de Stanihurst. Ces vers portent:

Divulgata typis hæc sunt; sed condita plura,
Quæ tamen in tenebris aurea scripta latent.
Invidiæ partus, Mendacia magna Gyraldi
Rejicit; & stolidus quæ Stanihurstus habet.
Notitiâ variâ pulchrum, sermone politum,
Zoilomastyx & dicitur illud opus.

Il paroît par ses propres ouvrages que cet auteur a écrit les vies de quelques Saints Irlandois: sçavoir, celles des SS. Kiaran, Declan, Ailbe & Abban; & Colgan nous dit qu'il a traduit de l'irlandois en latin *Vitâ S. Mochuæ, sive Cronâni Abbatis Ballensis*. Quelques-uns lui attribuent aussi une relation abrégée de l'Irlande, présentée au conseil d'Espagne l'an 1618. par Florence, archevêque de Tuam. * *Mémoires communiqués* par M. H. sçavant Irlandois.

SWIFT, (Jonathan) docteur en théologie, doyen de la cathédrale de saint Patrice à Dublin, & recteur de Laracor, Augher & Rathbegan dans le comté de Méath, naquit à Dublin le 30. Novembre 1667. Son pere, procureur célébre, le fit élever dès sa plus tendre jeunesse dans la grande école de Kilkenny, d'où il le retira en 1681. pour le mettre pensionnaire au collége de Dublin. Il prit dans cette université le degré de bachelier ès arts le 15. Février 1685. Il y a peu d'écrivains qui aient embrassé autant de genres d'écrire. La politique, la poësie, tant sérieuse qu'enjouée, toutes les parties de la littérature, la critique, l'histoire ont occupé sa plume tour à tour; & il a sçu donner à tout un air naïf, & une certaine tournure qui lui étoit particuliere. Son style est clair, elégant, correct; & dans les matiéres sérieuses, ses réflexions sont profondes, bien digérées, & toujours accommodées au bien de sa patrie. Mais trop livré à la liberté de penser, il a poussé celle-ci avec excès dans plusieurs de ses ouvrages; tel est *le conte du Tonneau*; tels sont plusieurs autres écrits sortis de sa plume pendant sa jeunesse; & dans des momens de bonne humeur portée trop loin. On assure cependant que sa conduite & ses mœurs ont toujours été irréprochables. Il n'a jamais voulu se marier, & l'on a cru qu'il avoit eu dessein par-là de se conserver la liberté de censurer les femmes, qu'en effet il n'a nullement épargnées en plusieurs de ses écrits. Ses liaisons intimes avec les plus grands ministres, & avec les plus beaux esprits de l'Angleterre, lui font honneur. Le comte d'Oxford, grand trésorier, le vicomte de Bolingbroock, MM. Addison, Prior, Pope & beaucoup d'autres personnes distinguées l'estimoient & l'aimoient. Ce fut par le crédit du comte d'Oxford qu'il obtint le doyenné de saint Patrice. Ce bénéfice est considérable. Swift en a joui trente deux ans, pendant lesquels il fit beaucoup de bien aux pauvres. Avant sa mort il fonda un hôpital à Dublin, pour y entretenir à perpétuité un certain nombre d'indigens privés de l'usage de la raison. Par son testament cet hôpital hérita de toute sa succession, à l'exception de mille livres sterling dont il fit des legs. Il perdit la mémoire entiérement durant sa derniere maladie, qui fut longue, & qui l'emporta le 19. Octobre 1745. dans la soixante-

dix-huitiéme année de son âge. Il fut inhumé dans sa cathédrale. Falkner, célébre imprimeur, avoit donné en 1735. une belle édition des ouvrages de M. Swift en six volumes *in-8°.* & l'on a promis depuis deux autres volumes d'œuvres posthumes. Voici ce que nous lisons dans le *Pour & Contre* de M. Prevôt d'Exiles, tom. 6. pag. 7. & suiv. « Ce célébre doyen de saint Patrice est » en possession depuis 30 ans, (ceci est écrit en 1735.) » de faire rire les trois royaumes d'Angleterre, d'Irlan- » de & d'Ecosse, par sa maniere de vivre, de penser & » d'écrire. Cent traits agréables de sa conduite, & un » nombre infini d'ouvrages tant en prose qu'en vers, où, » si l'on veut retrancher certaines idées basses & popu- » laires, on trouve d'ailleurs tout le sel & l'agrément » que les Anglois lui attribuent, l'ont fait regarder » comme le modele de la fine satyre, de l'ironie déli- » cate, & de la plaisanterie la plus ingénieuse & la plus » agréable. Il n'est connu en France que par le *Gulliver* » & le *Conte du Tonneau*, dont on nous a donné la tra- » duction; mais quoique ces deux ouvrages ne fassent » nul tort à sa réputation, je m'imagine qu'elle paroî- » troit mieux fondée à nos François s'il s'etoit trouvé » quelqu'un qui nous eût traduit ses épîtres & ses poë- » mes, avec plusieurs petites piéces sur divers sujets, » dont la beauté même a peut-être causé de l'embarras » aux traducteurs, &c. » L'auteur ajoute qu'il ne feroit peut-être pas à souhaiter qu'on traduisît les *Pensées diverses*, parce que, quoiqu'elles passent pour originales en Angleterre, il est certain qu'elles sont pillées pour la plupart dans la Bruyere & la Rochefoucault. On lit divers autres traits, diverses autres réfléxions sur Swift dans les différens volumes du *Pour & Contre* qu'on vient de citer. Le doyen de saint Patrice est qualifié par plusieurs écrivains de *Rabelais des Anglois* M. de Voltaire, dans ses lettres sur les Anglois, se récrie contre cette qualification. Charmé des ouvrages de Swift, il trouve dans l'auteur trop de sens rassis, trop de politesse, trop de délicatesse, de justesse, de discernement & de gout pour être comparé avec Rabelais. La bonne plaisanterie, dit-il, semble être le talent particulier de M. Swift, soit dans sa prose, soit dans ses vers, qui sont de plus remarquables par un tour singulier & presque inimitable. On peut aussi consulter la Bibliothéque Britannique, tome second, seconde partie, article 5. où l'on observe que M. Swift est en grande partie auteur du mélange ou recueil d'œuvres diverses en prose & en vers, imprimé en anglois à Londres en trois volumes *in-8°.* en 1733. & 1734. & le volume XI. du même Journal, premiere partie, article 5. où l'on avertit que le même M. Swift est auteur de trois dialogues ou conversations entre deux milords, deux milédis, un colonel & quelques autres, imprimé dans le *Recueil* anglois *de tout ce qui entre dans les conversations polies de la cour & des meilleures compagnies d'Angleterre*; en 1738. à Londres. Le conte du Tonneau a pour titre dans la traduction françoise: *Le Conte du Tonneau, contenant tout ce que les arts & les sciences ont de plus sublime & de plus mystérieux, avec plusieurs autres piéces très curieuses; traduit de l'Anglois de* Jonathan Swift; à la Haye, 1732. *in* 12. 2 vol. Le *Gullyver* est connu de tout le monde. *Voyez l'article de l'abbé* DES FONTAINES. Les autres ouvrages de Swift, traduits en françois, que nous trouvons cités, sont: Le Grand Mystere, ou l'Art de méditer sur la Garderobe; avec des pensées hazardées sur les études, la Grammaire, la Rhetorique & la Poëtique, par G. L. le Sage: à la Haye, 1729. *in* 8°. Une édition des lettres du chevalier Guillaume Temple & autres ministres d'état, tant en Angleterre que dans les pays étrangers, contenant ce qui s'est passé de plus considérable dans la Chrétienté depuis 1665. jusqu'en 1672. La traduction a paru à la Haye en 1700. *in*-12. 2 vol. *Productions d'esprit, contenant tout ce que les arts & les sciences ont de rare & de merveilleux*; traduites de l'Anglois du docteur Swift, avec des notes; à Paris, 1736. *in*-12. 2 vol. On a dit à l'article de M. Stéele, que cet écrivain & M. Swift avoient eu part ensemble à divers autres ouvrages. *Voyez* STÉELE. Dans la préface de la traduction du *Babillard ou le Nouvelliste Philosophe*, on dit que Swift publia au commencement de 1708. des prédictions pour ladite année, dans lesquelles il prétendoit tourner en ridicule bien des gens; & à la suite de cette préface on lit lesdites prédictions, traduites en françois, & deux autres piéces du même M. Swift, qui furent occasionnées par la premiere. C'est tout ce que nous pouvons dire des ouvrages du doyen de Saint Patrice, dont la très-grande partie ne nous est pas connue.

SYBILLE DE MARSAL. *Pag.* 530. *col.* 1. *ligne penultiéme*... repropre, *lisez* reproche.

T

TABOUET. (Julien) *Pag.* 535. col. 1. *Actiones forenses*, &c. M. l'abbé Joly, chanoine de Dijon, qui a donné un article curieux concernant Tabouet dans ses remarques sur le dictionnaire critique de Bayle, dit *Orationes forenses*, &c. & ajoute que le premier livre fut imprimé à Lyon chez Gryphe en 1541. *Epistolæ Christianæ familiares*, &c. 1561. Le même dit que ces épîtres n'ont paru qu'en 1564. *in*-4°. Nous renvoyons au reste à tout l'article de Tabouet donné par M. Joly, & au *Mémoire* très-important imprimé dans le même livre, page 738. & suiv. *concernant le fameux procès criminel intenté à la requête de Julien Tabouet, procureur général au parlement de Chambery, contre Raymond Pellisson, premier président, & quelques autres officiers du même parlement.* Ce mémoire est de feu M. le président Bouhier. Il tend beaucoup à la décharge de Tabouet, & contredit une partie essentielle de ce que nous avons rapporté d'après dom Liron & le pere Niceron. Nous croyons qu'il suffit d'en avertir ici, & d'ailleurs le mémoire de M. le président Bouhier perdroit trop à être abrégé.

TAGLIACARNE. (Benoît) *Pag.* 536. *col.* 1. lig. 33. *Benedictinus*, lisez *Benedictus*.

TAILLE. (Jean & Jacques de la) *Supplém. de 1735. tom. 2. pag. 346. col. 2. cinq lignes avant la fin de l'alinea, ajoutez ce qui suit:* ANTOINE HECTOR de la Taille, seigneur du Boulay, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de la Marine, fut marié le 16. Novembre 1739. par contrat du jour précédent avec *Marie-Marguerite* Masson Dumonceau, fille de *Charles* Masson Dumonceau, procureur du roi au bureau des finances d'Orléans, & de *Marthe* le Normand: il en a eu *Marie-Charlotte-Adelaïde*, née le 9. Novembre 1743. & *George-Hector* de la Taille, né le 8. Novembre 1747.

EDME de la Taille, *frere du précédent*, fut capitaine au régiment de la Marine, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, & aide major général en l'armée d'Italie: il est mort le 22. Juillet 1747. à Briançon d'un coup de fusil au travers du corps qu'il avoit reçu le 19. du même mois à l'attaque du fort de Lassiette en Piémont.

JACQUES de la Taille, seigneur des Essards, de Marcinvilliers & du Buisson, ci devant mousquetaire du roi, fut marié le 15. Octobre 1726. à *Claude-Charlotte* de Beauclerc, fille de *Charles* de Beauclerc, baron d'Achéres & de Rougemont, & de *Charlotte-Geneviéve* de Marandé. Il en a eu 1. *Charlotte-Marie* de la Taille, née le 21. Octobre 1728; 2. *Jacques-Hector* de la Taille, né le 21. Décembre 1729. qui fut capitaine au régiment de la Marine à l'âge de seize ans en 1745; 3. *Anne-Suzanne* de la Taille, née le 29. Décembre 1730; 4. *Françoise-Julie* de la Taille, née le 22. Juin 1733; 5. *Edme* de la Taille, né le 11. Février 1735.

La branche de la Taille Fretinville subsiste en la personne de FRANÇOIS de la Taille, seigneur de Fretinville & de Bitry, ancien capitaine d'infanterie. De son mariage avec *Marie-Charlotte* de Landreville, dame de Danonville, sont venus 1. *Marie-Charlotte* de la Taille, décédée le 7. Septembre 1747. à l'âge de 21 ans; 2. *François* de la Taille, seigneur de Fretinville, Bitry & Danonville, reçu capitaine dans le régiment de la Marine au mois d'Août 1747. à l'âge de 20 ans.

TAIX. (Guillaume de) *Pag.* 539. *col.* 2. *&* 540. *col.* 1. *Il y a quelques endroits dans cet article que nous allons réformer sur un mémoire qui nous a été envoyé trop tard, par* M. Grosley avocat à Troyes. Guillaume de Taix naquit en 1532. au château de Fresnay près Châteaudun au diocèse de Chartres, de messire *Jacques* de Taix, chevalier, seigneur de Fresnay, Beaumarchais, &c. & de dame *Jeanne* de Rochevert de Thiville... Ce fut à l'âge de huit ans qu'il fut envoyé à Troyes... Son oncle, Jacques de Launay, n'étoit pas seulement docteur en médecine & cellerier de la collégiale de Saint Etienne de Troyes, il étoit aussi chanoine de la même église. Il donna pour condisciples à son neveu Pierre Pithou & Passerat, avec lesquels de Taix a eu toujours depuis des liaisons étroites. Après la mort de cet oncle il eut son canonicat, n'ayant que 17 ans. Ce fut en 1549. que le roi le nomma à l'abbaye de Basse-Fontaine... L'évêque de Troyes qu'on nomme Caraccioli, étoit Antoine Caraccioli de Melphe: ce prélat s'attacha le jeune chanoine, & lui donna un appartement dans son palais. De Taix fut fidéle à son evêque & à son protecteur, tant qu'il put l'être sans intéresser sa religion; mais il l'abandonna sans retour dès qu'il eut apperçu qu'il penchoit vers l'hérésie... Ce ne fut ni en 1575. ni en 1576. que M. de Taix fut élu doyen de l'église de Troyes; mais dès 1572. après la mort de Jean Guillemet... Le mémoire de M. Grosley dit qu'il mourut le 6, non le 7 de Septembre 1599. Voici son épitaphe composée par Nicolas Camusat:

Memoriæ Sacrum

Viro clarissimo D. GUILLELMO DE TAIX, *nobili & ingenuâ apud Vindocinos familiâ oriundo. A primoribus annis Trecas misso, ibidem ab avunculo Jacobo Alneto, Doctore Medico, Poëtâ Laureato, insignis Ecclesiæ Sancti Stephani Trecensis Canonico & Cellario, benignè sumpto. Ipsius curâ, in optimarum artium, linguarumque studiis, tum Augustobonæ-Tricass. tum Lutetiæ-Parisiorum, non vulgariter instructo. Ad amplissimam Decanatûs hujus Ecclesiæ dignitatem, ob eximios mores, vitæ integritatem, eruditionem singularem, mollem denique ac delicatum eloquentiæ nitorem electo & promoto. Eo munere 24. annorum spatio, illæsâ famâ, feliciter perfuncto. Monasterii Beatæ Mariæ Bassi-Fontis, instituti Præmonstratensis, in Diœcesi Trecensi, administratori perpetuo. In comitiis totius Galliæ prioribus Blæsis sub Henrico III. Rege Christian. indictis & celebratis; ac in multis Cleri Gallicani conventibus ab ordine Ecclesiastico Baillivatûs Trecensis, & dictæ Diœcesis procuratore delegato. Vitæ suæ curriculo ad LXX annum functo. Tandem anno suprà sesquimillesi. nonag. nono, Septemb. Idus septimo placide defuncto. Omnibus Musarum alumnis acerbissimo sui desiderio relicto; & juxta hanc columnam, ut testamento jusserat, religiosè sepulto.*

Nicol. Camuzat, Trecensis,
Pietatis ergo posuit.

Il faut aussi ajouter aux ouvrages de Guillaume de Taix, qu'Amelot de la Houssaye dans ses *Mem. histor. & polit.* cite plusieurs fois avec éloge des mémoires manuscrits de ce doyen sur les états de Blois.

TALBOT, (Pierre) fils du chevalier GUILLAUME Talbot, de l'illustre maison de ce nom, dont une branche s'établit en Irlande sous Henri II. naquit dans le comté de Dublin l'an 1620. Il étoit frere du colonel Richard Talbot, comte, ensuite duc de Tyrconnell, & enfin viceroi d'Irlande sous Jacques II. dont le petit-fils milord comte de Tyrconnell vient de servir en Flandres dans l'armée du roi en qualité de brigadier de cavalerie. Pierre, dont il est ici question, alla jeune en Portugal, & y fut reçu dans la société de Jesus l'an 1635. n'étant pour alors âgé que de 15 ans. Après avoir fait son cours de philosophie dans ce pays il passa à Rome pour étudier en théologie, & y ayant pris les ordres sacrés il retourna en Portugal; d'où, au bout de quelque tems, il se transporta en Flandres pour faire à Anvers des leçons de théologie morale. On croit que ce fut lui qui en 1656. réconcilia à l'église Catholique Charles II. faisant alors sa résidence à Cologne, & que ce prince l'envoya secretement à Madrid pour faire part de sa conversion à la cour d'Espagne. Comme il étoit homme de tête & de courage, quelques écrivains Protestans se sont imaginé, sans le moindre fondement, que le parti Catholique l'exhorta de se rendre furtivement en Angleterre pour y semer la division entre les Fanatiques & ceux de l'église Anglicane, afin de ruiner ces sectaires les uns par les autres, pour faire place à la religion Catholique. Ils disent même qu'il s'étoit insinué fort avant dans les bonnes graces de Cromwell, dont il porta le deuil à Londres après la mort de ce tyran. Tout cela sent bien la passion & la fable. Après l'heureux rétablissement de Charles II. sur le trône Britannique, le pere Talbot devint un des chapelains de la reine Catherine de Portugal, femme de ce prince. En 1662. il fut envelopé dans la disgrace du duc de Buckingham, dont il étoit ami, & obligé de se bannir du royaume. Clément IX. après l'avoir dispensé de ses vœux le nomma archevêque Catholique de Dublin, & il fut sacré en cette qualité à Anvers le 2. Mai 1669. De retour dans sa patrie, il fit voir beaucoup de zéle pour l'avancement de l'intérêt Catholique. Il crut devoir se déclarer contre ceux du clergé séculier & régulier qui avoient signé la fameuse *Remontrance*: il les excommunia même. Etant sur le point de partir pour l'Angleterre au sujet de quelques affaires qu'il disoit importantes, le primat de toute l'Irlande Olivier Plunquet, homme des plus doux & des plus vertueux, qui scella ensuite sa foi de son sang, lui fit défense de s'absenter contre la teneur des canons & les ordres du pape: de sorte que l'archevêque Talbot fut obligé d'avoir recours au nonce de Bruxelles pour obtenir la permission de faire ce voyage. Les vicerois d'Irlande le ménageoient beaucoup & le craignoient en quelque façon, à cause de ses liaisons avec le duc de Buckingham, qui étoit rentré en faveur, & parce que son frere Richard étoit au service & favori du duc d'Yorck, frere unique du roi & héritier présomptif de sa couronne. Ces protections furent mises à profit par cet archevêque pour donner quelque lustre à la religion qui avoit été depuis longtems persécutée dans son pays. En 1678. lorsque le prétendu *Complot papistique* fut concerté par le comte de Shaftsbury & les autres Machiavels de la cour Britannique, on n'eut garde d'oublier ce prélat, dont le zéle pour la religion & pour l'héritier présomptif n'étoit que trop connu. Le bien de cette cause exigeoit qu'il en devînt une des victimes, quoiqu'il eût demeuré depuis deux ans dans le comté de Chester, accablé des douleurs de la pierre, & qu'il eût obtenu du duc d'Ormond viceroi d'Irlande la permission tacite de vivre dans sa patrie. Il fut saisi dans la maison de son frere à Carr-Town dans le comté de Kildare, & transporté dans une chaise à porteur à Dublin, étant hors d'état d'y aller autrement, à cause des cuisantes douleurs qu'il souffroit: nonobstant cette triste situation, on le jetta prisonnier dans le château de Dublin. Il subit ensuite plusieurs interrogatoires, qui ne servirent qu'à démontrer son innocence, puisqu'il ne put être convaincu d'aucun crime ni complot; cependant on le retint comme le plus grand des malfaicteurs dans une prison étroite, où il finit ses jours au bout de deux années de captivité en 1680. âgé de 60 ans, regardé comme un martyr par tous les bons Catholiques. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit & de science: il écrivit plusieurs livres, dont il est fort difficile de donner le catalogue, parce que la plupart ont été imprimés dans les pays étrangers. Voici le catalogue qu'en ont donné Sotwell & quelques autres, ils sont tous écrits en anglois, excepté un seul qui a été imprimé en latin, & un autre qui étoit prêt à l'être lorsque l'auteur mourut. Traité de la nature de la foi & de l'hérésie; à Anvers, 1657. *in*-8°. Catéchisme pour les Politiques, qui les instruit dans la foi divine & dans l'honneteté morale; à Anvers, 1658. *in*-4°. La nullité de l'Eglise Protestante d'Angleterre & de son

clergé; à Bruxelles, 1658. *in*-8°. Traité de la Religion & du gouvernement; à Gand, 1670. *in*-4°. Réfutation des principes de la Religion Proteſtante, comme ils ſont ſoutenus par un certain docteur Stillingfleet; à Londres, 1672. *in*-4°. Le devoir & la conſolation des ſujets qui ſouffrent, dans une lettre aux Catholiques d'Irlande, & particuliérement à ceux du diocèſe de Dublin; à Paris, 1674. *in*-8°. Hiſtoire des Iconoclaſtes; à Paris, 1674. *in*-8°. Remede efficace contre l'Athéiſme & l'Héréſie, & particuliérement contre l'héréſie de Thomas White, autrement Blacklow, dans ſon livre *De ſtatera morum*, condamné par l'Inquiſition Romaine en 1661. exigeant plus qu'une évidence morale pour conſentir à la foi divine; à Paris, 1674. *in*-8°. Hiſtoire du Manichéiſme & du Pélagianiſme, où l'on fait voir que Thomas White ou Blacklow & ſes adhérens ont adopté ces héréſies; à Paris, 1674. *in*-8°. *Primatus Dublinienſis, vel ſumma rerum quibus innitur Eccleſia Dublinienſis in poſſeſſione & proſecutione ſui juris ad primatum Hiberniæ*: *Inſulis*, 1674. *in*-12. C'eſt une réponſe au *Jus primatiale* de M. Plunket primat d'Irlande. Le religieux diſcipliné, ou remarques ſur la religion nouvelle remontrante du pere Pierre Walsh, publié ſous le nom de Robert Wilſon, & dédié au duc d'Ormond; à Gand, 1674. *in* 8°. On le croit auteur d'un écrit intitulé: *Perſuaſions & ſuggeſtions que les Catholiques Romains font à ſa majeſté le roi Charles II.* trouvé dans la maiſon du colonel Talbot le premier Juillet 1671. & publié par le docteur King dans ſes additions à l'état des Proteſtans d'Irlande. Sotwell dit qu'il avoit en 1676. mis la derniere main à un livre qui avoit pour titre: *Pugna fidei & rationis cum renaſcente Pelagianiſmo & Manæcheiſmo.* M. Carte dans ſon hiſtoire du duc d'Ormond lui attribue fauſſement l'ouvrage intitulé *La fixation & la vente de l'Irlande*, dont M. Nicolas French, évêque de Ferno, eſt véritablement auteur. * *Mémoires communiqués* par un habile Irlandois.

TASSONI. (Aleſſandro) *Page* 542. *col.* 1. *On cite à cet article* la vie de Taſſoni par M. Muratori; en voici un extrait. Aléxandre Taſſoni naquit à Modène le 28. Septembre 1565. d'une des plus anciennes familles de cette ville. Il perdit preſque en naiſſant ſon pere & ſa mere, ſon bien fut diſſipé par des procès, enfin de continuelles maladies ruinérent ſa ſanté; mais il trouva dans ſon eſprit des reſſources contre ſa mauvaiſe fortune. Il fit ſes premieres études à Modène: il n'avoit que dix-huit ans lorſqu'il compoſa une tragédie italienne intitulée: l'*Enrico*, cette tragédie parmi pluſieurs défauts avoit de grandes beautés, il expoſa les unes, ſans diſſimuler les autres, dans une critique qu'il fit lui-même de cette piéce trois ans après l'avoir compoſée. Après avoir reçu le bonnet de docteur en droit dans l'univerſité de Bologne, le Taſſoni alla à Rome. Pour mériter la protection de la maiſon d'Eſt, à laquelle il avoit deſſein de s'attacher, il préſenta en 1597. à Aléxandre d'Eſt, qui fut depuis cardinal, un dialogue italien dans lequel il entreprenoit de réfuter le Dante, qui au douziéme chant de ſon *Enfer* met Obizo chef de la maiſon d'Eſt au nombre des tyrans. Le Taſſoni ne réuſſit pas ſans doute auprès de la maiſon d'Eſt, puiſqu'en 1600. il ſuivit en Eſpagne le cardinal Aſcagne Colonne en qualité de premier ſecrétaire. Le cardinal ayant été nommé par le roi d'Eſpagne viceroi d'Aragon eut beſoin d'un bref de diſpenſe du pape; le Taſſoni fut chargé de l'aller ſolliciter à Rome. A peine étoit-il de retour en Eſpagne, que le cardinal Colonne le renvoya à Rome en qualité de ſon agent auprès du pape avec une penſion de 600 écus Romains. Ce fut pendant ces différens voyages que le Taſſoni compoſa ſes *Conſiderazioni* ſur Pétrarque, ouvrage très eſtimé par les Italiens. Sa haine contre les Eſpagnols, les diſcours & quelques écrits qu'on lui attribua contre cette nation ruinérent ſa fortune. Son protecteur fut obligé de le remercier, & en 1612. il ſe trouvoit à Rome ſans autre reſſource que la bienveillance du cardinal Céſi, qui étoit alors le protecteur déclaré de tous les gens de lettres. Pour relever ſa fortune, le Taſſoni jetta les yeux ſur la cour de Turin, qui étoit la ſeule de l'Italie où il pût eſpérer de n'avoir rien à démêler avec les Eſpagnols. Les éloges qu'il faiſoit du duc Charles Emmanuel dans toutes les lettres qu'il écrivoit aux ſeigneurs qu'il connoiſſoit à ſa cour firent leur effet: Charles Emmanuel y fut ſenſible, il lui fit écrire pour l'en remercier, & il ordonna à ſon ambaſſadeur à Rome de faire réſerver au Taſſoni 300 écus de penſion ſur les premiers bénéfices du Piémont qui viendroient à vaquer; mais, comme le dit plaiſamment le Taſſoni lui-même, ſa mauvaiſe fortune fut le ſalut des bénéficiers Piémontois: deux années ſe paſſérent ſans qu'il en mourût aucun. En 1618. le duc de Savoye lui témoigna plus efficacement ſon eſtime en le nommant ſecrétaire de l'ambaſſade de Rome & gentilhomme ordinaire à la ſuite du prince cardinal ſon fils, avec une penſion de 4000 florins. Le Taſſoni dans cet emploi qui aſſûroit ſa fortune, trouva encore les Eſpagnols en ſon chemin. Ils ſe ſervirent contre lui du prince Philibert de Savoye qui leur étoit ouvertement dévoué. Le Taſſoni leur oppoſa M. de Bethune, alors ambaſſadeur de France à Rome, & le cardinal de la Valette qu'il fit agir en ſa faveur; ſur leur recommandation il fut conſervé auprès du prince cardinal, mais il ne pouvoit demeurer long-tems auprès d'un prince qui avoit des liaiſons ſecrettes avec les Eſpagnols; il s'y conſerva cependant juſqu'à l'année 1624. Réſolu alors de ne plus vivre que pour lui-même, il loua une petite maiſon avec un jardin dans un quartier reculé de Rome, & il s'y partagea entre l'étude & la culture des fleurs. En 1626. le cardinal Ludoviſio neveu de Gregoire XV. le tira de cette ſolitude, & ſe l'attacha en qualité de premier ſecrétaire. Ce cardinal étant mort en 1632. le Taſſoni paſſa au ſervice de François I. duc de Modène, qui l'honora des titres de gentilhomme ordinaire & de conſeiller d'état. La fortune l'ayant ainſi ramené dans ſa patrie, il commençoit à peine à y jouir d'un état fixe & tranquille lorſqu'il mourut le 26. Avril 1635. âgé de 71 ans. Le Taſſoni fut un des premiers ſçavans de ſon ſiécle; mais le ſçavoir étoit ſon moindre mérite, il eſt peu d'hommes qui dans un eſclavage continuel, au milieu des diſgraces & des malheurs, ayent ſçu conſerver contre lui cette liberté d'eſprit, & cet enjouement qui fait le caractére de ſes ouvrages. Outre la tragédie & les conſidérations ſur Pétrarque dont j'ai parlé, il fit imprimer en 1612. en italien dix livres de *Penſées diverſes ſur differentes matiéres de philoſophie, d'hiſtoire, de poëſie & de politique*, ſuivant le témoignage de Leo Allatius, qui l'avoit appris de Naudé; cet ouvrage a été traduit en françois par Baudoüin. Ariſtote, Platon, Homere, &c. ſont examinés & jugés à la rigueur dans cet ouvrage, qui ſemble avoir ouvert la carriere à Deſcartes, à Gaſſendi & aux critiques modernes: les opinions vulgaires n'y ſont pas plus épargnées que les ſyſtêmes & les poëſies de l'antiquité; en un mot cet ouvrage ſeroit un chef-d'œuvre de critique ſi l'auteur avoit pu ſe défendre de l'eſprit de Pyrrhoniſme qui l'emporte quelquefois trop loin. En 1615. le Taſſoni entreprit ſous le titre d'hiſtoire univerſelle depuis J. C. juſqu'à l'an 1200. une critique de Baronius & des hiſtoriens modernes les plus célébres; il l'a depuis pouſſée juſqu'en 1469. Cet ouvrage tient un rang diſtingué dans les bibliothéques d'Italie qui ont pu s'en procurer des copies, le Taſſoni ne put obtenir la permiſſion de le faire imprimer: il eſt aiſé d'en deviner la raiſon; les Jéſuites entreprirent auſſi ſans ſuccès de le faire imprimer à Lyon: on en conſerve une copie manuſcrite dans la bibliothéque du roi à Paris. En compoſant ces différens ouvrages le Taſſoni ne perdit pas de vue un poëme qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe, & qu'il retouchoit pour ainſi dire à chaque inſtant: je veux parler de la *Sechia rapita*; un ſceau enlevé en 1325. par les Modenois dans une expédition contre les Boulonois, eſt le ſujet de ce poëme en 12 chants; c'étoit l'ouvrage favori du Taſſoni. C'eſt un agréable mélange de comique, d'héroïque & de ſatyre. Le Taſſoni n'avoit point

de modéle en ce genre qui demandoit infiniment de génie, de goût & de délicatesse. Il ne pensa à le donner au public qu'en 1616. mais il rencontra pour la *Sechia* les mêmes obstacles qui avoient empêché l'impression de son histoire universelle. Les imprimeurs de Rome, de Venise, de Padoue, de Modène, n'oserent s'en charger : enfin ce poëme fut imprimé à Paris en 1622. par les soins & sous les yeux du cavalier Marin. Dans cette premiere édition l'auteur se cacha sous le nom d'*Androvinci Melisone*; mais dès 1624. le Tassoni se nomma dans l'édition faite à *Ronciglione*, & qui a été réitérée à Venise en 1630. & 1664. A peine la *Sechia* fut-elle répandue dans l'Italie qu'elle y emporta tous les suffrages : le pape Urbain VIII. la lut & ne put lui refuser le sien, malgré les libertés que l'auteur s'y étoit permises contre les mœurs, le clergé, la cour Romaine & plusieurs usages religieux, le Saint Pere ne blâma que quelques expressions, telles que le *cotale d'acqua santa, i fulmini da trè quatrini.* M. Pérault crut pouvoir faire de la *Sechia* un argument contre les anciens, il la fit réimprimer à Paris avec sa traduction en 1678. elle a aussi été traduite en anglois depuis quelque tems. Le Tassoni encouragé par le succès de la *Sechia* entreprit un poëme héroïque sur la conquête du Nouveau Monde : nous n'en avons que le premier chant, imprimé à la suite de la *Sechia* dans plusieurs éditions, & dans celle de Venise 1739. Je ne parle point des notes que fit le Tassoni sur la premiere édition du dictionnaire de l'académie de la Crusca dont il étoit membre : ces notes n'ont point été imprimées ; on en a fait usage dans les éditions suivantes de ce dictionnaire. Je finis par un ouvrage du Tassoni qui n'est ni moins libre ni moins singulier que ceux dont j'ai parlé ; je veux dire son testament qu'il avoit fait dès 1612. on en jugera par quelques articles que je vais rapporter. *Je soussigné*, dit-il, *sain de corps & d'esprit, si l'on excepte la fièvre commune de l'ambition humaine qui porte ses vues au-delà du trépas, voulant déclarer ma derniere volonté, seul adoucissement que nous ayons pour une perte aussi grande que l'est celle de la vie ; 1°. je laisse mon ame qui est ce que j'ai de plus cher, au principe qui l'a créé, invisible, ineffable, éternel. Pour mon corps, il ne seroit bon qu'à être brulé, mais comme l'usage de la religion dans laquelle je suis né ne le permet pas, je prie les maîtres de la maison où je mourrai (n'en ayant aucune à moi) où si je mourois en plein air, je prie les voisins ou les passans de me faire enterrer en lieu saint, déclarant que pour tout appareil d'enterrement je serai content d'un sac, d'un porte-faix, d'un prêtre, d'une croix & d'une chandelle. Je laisse à l'Eglise où je serai inhumé douze écus d'or, sans exiger ni obligation ni reconnoissance pour une si petite somme, que je ne laisserai d'ailleurs, de même que tout mon bien, que parce que je ne pourrai pas l'emporter. Je laisse à Marzio mon fils naturel né de Lucie Grafaguina cent écus en carlins, afin qu'il puisse s'en faire honneur au cabaret, &c.* Ce fils naturel du Tassoni étoit un libertin qui lui donna beaucoup de chagrin, & qui le voloit de tems en tems. Le Tassoni de retour dans sa patrie s'y fit peindre. Peu de tems après sa mort on le représenta avec une figue à la main, & ce distique au bas du portrait :

Dextera cur ficum, quæris, mea gestet inertem?
Longi operis merces hæc fuit : Aula dedit.

* Nous devons cet extrait à M. Grosley avocat à Troyes.

TELLEZ DE LA SYLVA. (Emanuel) *Pag.* 544. *col.* 1. *lig.* 26. un éloge en latin de Jean II. *lisez* un éloge en latin *de la vie* de Jean II.

TENTZELIUS. (Guillaume-Ernest) *Pag.* 545. *col.* 2. lig. 10. *Jobolæo*, lisez *Jobelæo*.

THÉOBALDE ou THIBAUT. (Zacharie) *Pag.* 549. *col.* 1. lig. 6. *Jannis*, lisez *Joannis*.

TIFERNAS. (Grégoire) *Pag.* 561. & 562. *à la fin de la seconde colonne de la page* 561. *eixgua*, lisez *exigua*. Dans le même article nous disons que nous ne connoissons des traductions de Tifernas que ce qu'il a traduit de Strabon ; nous aurions dû ôter cette restriction, puisqu'à la fin de l'article, nous citons une autre traduction faite par Tifernas.

TITIUS. (Gérard) *Pag.* 566. *col.* 2. lig. 15. *Doroihée*, lisez *Dorothée*.

TOLEDE. *Pag.* 568. *col.* 1. n°. VII... que l'on a l'honneur, &c. *lisez* que l'on a à l'honneur, &c.

TOUR. (la) Maison, &c. *On a déja rapporté la plus grande partie de ce qui suit pag. 576. & suiv. mais ce nouveau mémoire étant plus exact & plus détaillé, on a prié de le donner tel qu'il est.*

BRANCHE DES BARONS DE MURAT.

VII. ANTOINE-RAIMOND de la Tour, dit *le Jeune*, seigneur & baron de Murat, de Quaires, de Saint Exuperi, &c. étoit sixiéme fils d'AGNÉS de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, & d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, *mentionné ci-devant pag.* 535. né l'an 1471. & fut d'abord destiné à l'église, comme il s'apprend du testament de ses pere & mere du 4. Mars 1479. par lequel ils le substituérent à ses freres aînés en cas qu'ils mourussent sans enfans, & d'une bulle du pape Innocent VIII. de l'an 1485. par laquelle il lui fut permis de posséder plusieurs bénéfices ; il y est marqué qu'il étoit alors âgé de 14 ans ; il avoit été tonsuré par l'evêque de Tulles le 20. Novembre 1494. mais depuis ayant quitté l'état ecclésiastique il fut seigneur & baron de Murat, de Quaires, de Saint Exuperi, &c. & transigea le 22. Novembre 1504. avec Antoine de la Tour, vicomte de Turenne son frere aîné, qui lui céda les terres de Courteugeol & de Jonat, avec faculté de les retirer dans 20 ans, moyennant 4000 livres, ce qui arriva par transaction qu'il passa avec François de la Tour, baron de Montgascon, vicomte de Turenne, son neveu le 20. Mai 1524. Cet acte est scellé de son sceau, qui est un écu, sur lequel est une tour & des fleurs de lys & une bande sur le tout chargé en chef d'un écusson. Il est qualifié noble & puissant seigneur, monseigneur Raymond, dit *Antoine de la Tour*, seigneur de Murat, Saint Exuperi & de Chevenon dans le testament d'Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, son frere aîné, du 22. Mars 1521. dont il fut l'un des exécuteurs avec Gilles de la Tour, abbé de Vigeois aussi son frere. Il avoit épousé par contrat du 8. Novembre 1517. *Marie* de la Fayette, fille aînée d'*Antoine* de la Fayette, seigneur de Pontgibaud, de Monteilgelat & de la Rochedagoux en partie, maître de l'artillerie de France, gouverneur de Boulogne-sur-Mer, & sénéchal de Ponthieu, & de *Marguerite* de Rouville. Il fut stipulé dans leur contrat que le premier fils qui naîtroit de ce mariage porteroit le nom & les armes du seigneur de Murat, & auroit par préciput la seigneurie de Murat & la moitié de celle de Bains ; & au cas que le seigneur de Murat vînt à succéder au vicomte de Turenne, le premier fils porteroit le nom & les armes de Turenne, & auroit par préciput la principale place de ce vicomté, & que le second porteroit le nom & les armes de Murat, & auroit la seigneurie de Murat : elle étoit veuve le 4. Mai 1578. qu'elle fit plusieurs fondations en l'église de Murat pour le repos de l'ame de son mari. Leurs enfans furent 1. ANTOINE de la Tour II. du nom, qui suit ; 2. JEAN de la Tour, *rapporté après son frere aîné* ; 3. *François* de la Tour, seigneur de Savene, qui fit échange pour soi & pour Gilles & Thomas ses freres, avec Jean seigneur de Chevenon pour la seigneurie de Savêne, & acquit de lui les domaines & chevances de Beautiern & Chazot d'Aubiere, &c. moyennant 5500 livres le 6. de Juillet 1572. Il étoit mort sans enfans avant le 12. Avril 1593 ; 4. *Gilles* de la Tour, protonotaire apostolique, décédé avant le 12. Avril 1593 ; 5. *Thomas* de la Tour, chevalier de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Chambereau & de Carlat, & lieutenant de la compagnie de 30 lances des ordonnances sous le seigneur de la Fayette le 15. Juin 1577. donna quittance en cette qualité au payeur de la gendarmerie de 262 liv. 10 f. 6 den. ; 6. *Catherine* de la Tour, mariée par contrat passé à Saint Exu-

pousa le 26. Janvier 1538. à *Arnaud* de Grossolles, seigneur de la Chapelle en Loumagne & de Mauroux, baron de Flamarens & de Montastruc, sénéchal d'Armagnac, bailli de Nivernois, fils de *Jean* de Grossolles II. du nom, baron de Flamarens & de Montastruc, &c. & d'*Antoinette* de Lustrac, fille d'*Antoine* baron de Lustrac & de Gavaudon, & de *Catherine* de Durfort; 7. *Hélene* de la Tour épousa par contrat du 6. Août 1563. *Jean* de Prouhet, baron d'Ardenne, seigneur de la Vergne en Poitou: elle testa le 16. Mars 1584. & avoit renoncé à ses droits successifs avant l'an 1593; & 8. *Anne* de la Tour.

VIII. Antoine de la Tour, seigneur de Murat, de Quaires & de Saint Exuperi, épousa par contrat du 9. de Mai 1578. *Magdeléne* de Pierrebufiere de Chasteauneuf, veuve de *Jean* seigneur de la Tour en Limousin, & fille de *François* de Pierrebufiere, seigneur & baron de Chasteauneuf, & de *Jeanne* Chabot: elle étoit veuve de lui & tutrice de Claude de la Tour sa fille, lorsqu'elle transigea le 12. Avril 1593. avec Jean de la Tour, frere de son mari, au sujet du partage de la succession d'Antoine de la Tour, & de Marie de la Fayette leur pere & mere, & de celles de François & de Gilles de la Tour leurs freres. Ils eurent pour fille unique *Claude* de la Tour, dame de Murat, de Quaires, Bains, la Roche, Donnezat, la Planolle, Saint Exuperi, &c. mariée à *Jean* de la Queille, seigneur de Florat & de Chasteaugay, tué sans enfans étant à la chasse en 1627. par des gentilshommes ses vassaux. Elle eut pour héritiers de ses biens d'Auvergne & de Limosin Martin & René de la Tour ses cousins germains, au profit desquels elle avoit testé le 11. Avril de la même année 1627.

VIII. Jean de la Tour, seigneur d'Alagnac, Chevenon, &c. transigea le 12. Avril 1593. avec Magdeléne de Pierrebufiere sa belle-sœur, épousa le 9. Juillet 1572. *Marguerite*, fille de *Guillaume* de Murat, seigneur d'Alagnac, & d'*Anne* de Saintan. Leurs enfans furent 1. Martin de la Tour, seigneur & baron de Murat, qui suit; 2. *Thomas* de la Tour, seigneur d'Alagnac, marié par ses pere & mere par contrat du 26. Juin 1607. à *Jeanne-Robert* de Lignerac, veuve de *Gabriel* de Dat, écuyer, seigneur de Saint Julien, & fille de *Gilbert-Robert* de Lignerac, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel, dame de Marsé, il mourut sans enfans; 3. René de la Tour, seigneur de la Roche, de Donzenac, & de Saint Exuperi, *dont la posterité sera rapportée ci-après.*

IX. Martin de la Tour, seigneur d'Alagnac, puis baron de Murat, seigneur de Quaires & de Bains, après la mort de Claude de la Tour sa cousine germaine, épousa par contrat du 26. Juin 1607. *Marguerite-Robert* de Lignerac, fille de *Gilbert-Robert* de Lignerac, seigneur de Marzé, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* d'Ussel. Leurs enfans furent 1. Jacques de la Tour, baron de Murat, qui suit; 2. *Claude* de la Tour, enseigne du régiment d'Effiat, testa en faveur de son frere le 23. Juillet 1634; 3. *Françoise* de la Tour, mariée par contrat du premier Mai 1634. à *Pierre* de Chaslus, seigneur de Saussat; 4. *Marie* de la Tour, qui épousa par contrat du 5. Mars 1639. *René* de Saint Julien, seigneur de Fournoux.

X. Jacques de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quaires & de Bains, fut maintenu dans sa noblesse sur la présentation de ses titres par M. Fortia intendant en Auvergne le 18. Août 1667. Il étoit alors âgé d'environ 59 ans, & déclara qu'il portoit pour armes, d'azur à la tour d'argent accompagné de neuf fleurs de lys d'or posées en pal 4. de chaque côté & une en pointe, & une bande de gueules sur le tout chargée en chef d'un écusson d'argent: il vivoit encore le 5. Septembre 1678. marié par contrat du 19. Juin 1633. à *Françoise* de Gilbertez, fille de *Claude* seigneur de Gilbertez, de Cronce & de Cenaret, chevalier de l'ordre du roi, & de *Claude* de la Chapelle, fille de *Jean-Baptiste* de la Chapelle, baron de la Vigne, de Montrodat & de Cenaret, & d'*Anne* de Rochemur. Il eut pour fils

XI. Jean de la Tour, baron de Murat & de Quaires, seigneur de Bains, puis de Gilbertez, testa le 23. Avril 1676. ordonna sa sépulture avec ses prédécesseurs en l'église paroissiale de Cronce, & déclara que sa femme étoit alors enceinte. Il avoit été marié par contrat du 30. Mai 1663. avec *Marie* d'Apchier, femme de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de la Margeride & de Thouras, & de *Marguerite* de la Rochefoucaud-Langeac. Leurs enfans furent: 1. Jean de la Tour, baron de Murat, qui suit; 2. Jean-Maurice de la Tour, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; 3. *Louis*, de la Tour, lieutenant de Grenadiers, puis moine à Nantua, & prieur de Tournai; 4. *Marie* de la Tour, qui étoit âgée d'environ neuf ans en 1676. épousa le 25. Novembre 1686. *Nicolas* de Murat, C. de Gilbertez, dit *le C. de Murat*, baron de Villeneuve en Auvergne, colonel d'infanterie: elle mourut en couches le 13. Mai 1688. Il s'est remarié avec *Henriette-Julie* de Castelnau-mauvissiere, & a eu du premier lit *Marie-Antoinette*, qui a été mariée à *Philibert* d'Apchier, baron de Montbrun, fils de *Gabriel* d'Apchier, baron de Montbrun, seigneur de Chateauneuf, & de *Marie* de Provenchieres de Vabres; 5. *Françoise* de la Tour, à laquelle son pere légua 3000 livres par son testament de l'an 1676; 6. *Catherine* de la Tour, qui eut par le testament de son pere un legs de 6000 livres, & épousa *Philippe* d'Oradour, seigneur de Saint Gervasy.

XII. Godefroi-Maurice de la Tour, baron de Murat, seigneur de Quaires, de Bains & de Gilbertez, fut institué héritier universel par son pere le 23. Août 1676. Il avoit épousé par contrat du 8. Août 1693. *Magdeléne* de Boschut, fils de *François* de Boschut, écuyer, seigneur de Mons & de Veze, & de *Marie* de Grusel de Segur. Leurs enfans furent: 1. *Marie-Jeanne* de la Tour, née le 14. & baptisée le 16. Août 1696, mariée à *Nicolas-Louis* de la Roche-Aymont de Barmont, tué en duel au mois de Juillet 1721. fils de *Michel* de la Roche Aymont, seigneur de Barmont & d'Uchier, & d'*Henriette* de la Rochebriant; 2. *Antoinette-Marie* de la Tour, née le 4. & baptisée le 8. Août 1700. mariée au comte de Dienne.

XII. Jean-Maurice de la Tour, chevalier, baron de Thouras, seigneur de Merdogne, de la Margeride, &c. a servi avec distinction sous le nom de chevalier de la Tour en qualité de capitaine dans le regiment de Limosin, & sur-tout au combat de Luzzara en Italie, où il eut une jambe emportée le 15. Août 1702. Il a pris le nom de son frere aîné, y a joint celui d'Apchier en vertu de la donation que lui a faite de tous ses biens Henri-Louis comte d'Apchier son oncle maternel, le 2. Mai 1710. à la charge pour lui & ses descendans de porter le nom & les armes d'Apchier, il est mort le 31. Janvier 1739. Il avoit épousé par contrat du 18. Février 1715. *Claude-Catherine* de Sainctot, fille de *Nicolas* Sainctot, Seigneur de Vemars, maître des cérémonies de France, puis introducteur des ambassadeurs, & de *Claude* de l'Isle. Leurs enfans furent: 1. une fille morte à l'âge de sept ans; 2. *Louis-Claude-Maurice* de la Tour d'Apchier, né le 28. Mai 1719, nommé en 1747. colonel du regiment d'infanterie de la Tour d'Auvergne, & mort à Mons le 25. Juillet de la même année; & 3. Nicolas-Julie-Xiste de la Tour d'Apchier qui suit.

XIII. Nicolas-Julie-Xiste de la Tour d'Apchier, dit le comte de la Tour d'Auvergne, né le 10. Août 1720. après avoir fait plusieurs campagnes en qualité de capitaine de Cavalerie a eu du roi l'agrement du regiment d'infanterie qu'avoit son frere aîné, & à la tête duquel il s'est distingué à la bataille de Laveld, où il a reçu une blessure considerable.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE Planchas et de Saint Exuperi.

IX. René de la Tour, fils puîné de Jean de la Tour, seigneur d'Alagnac & de *Marguerite* de Murat, fut seigneur de la Roche, Donzenac, de saint Exuperi, &c. Il étoit mineur de vingt-cinq ans le 26. Juin

1607. que ses freres s'obligerent de lui donner 10000. livres pour tous ses droits ; est nommé dans le testament de Claude de la Tour sa cousine germaine, dame de Châteaugay du 11. Août 1627. & partagea sa succession avec Martin de la Tour, son frere, le 26. Août 1629. Il fut présent le 1. Mai 1634. au contrat de mariage de Françoise de la Tour sa niece, avec Pierre de Chaslus. Il épousa par contrat du premier Juin 1631. *Gabrielle* Obier, du lieu de la Queille. Leurs enfans furent : 1. FREDERIC-MAURICE de la Tour, seigneur de Planchas, qui suit ; 2. *René* de la Tour, marié après l'an 1677. à *Marie-Michelle* du Vaisset, du lieu de la Queille, dont il eut pour enfans *N.* de la Tour ecclésiastique, & *Marie* de la Tour ; 3. *Françoise* de la Tour, morte à Riom le 15. Mars 1674. ayant été mariée en 1658. avec *Annet* Begon, trésorier de France à Riom ; 4. *Françoise* de la Tour la jeune, mariée par contrat du 5. Mai 1660. avec *Henri* de Rivoire, marquis du Palais.

X. FREDERIC-MAURICE, chevalier, seigneur de Planchas, de Saint Exuperi, & de la basse terre de Murat, dit le comte de la Tour, épousa, 1°. *Marie* de Valou, de la ville de Riom : 2°. *Marie-Françoise* d'Apchier, seconde fille de *Philibert-Christophe* d'Apchier, seigneur de la Garde, de la Margeride & de Thouras, & de *Marguerite* de la Rochefoucaud. Les enfans du premier lit furent : 1. *René* de la Tour, mort au service en Italie ; 2. *Jean* de la Tour, religieux de Cluny, sacristain du Prieuré de Nantua, & Prieur de Touget.

TREVOUX (Memoires de) *Page 582. col. 2.* il faut mettre le nom du pere Roth ou Routh, vis-à-vis de la date 1745. & non sous celle de 1734.

V

VALERIO, (Augustin) cardinal, évêque de Vérone, &c. *On a parlé de ce prélat dans le Supplément de 1735. & dans celui-ci pag. On a oublié de nommer l'éditeur du livre* de Valerio : *De cautione adhibendâ in edendis libris.* Cet éditeur est Jean Antoine Volpi. *Il falloit ajouter que* le même volume contenoit un autre ouvrage de Valerio : sçavoir, *Bernardi Naugerii Cardinalis vita.* Ce volume imprimé, *comme on l'a dit*, en 1719. à Padoue *in-4°.* est orné du portrait fort bien gravé du cardinal Valerio, & il est enrichi des piéces suivantes : 1. Un catalogue exact des écrits tant imprimés que manuscrits d'Augustin Valerio, avec quelques notes. 2. *Petri Valerii ad Bernardum Naugerium Epistola.* 3. *Joannis-Antonii Petramellarii de Bernardo Naugerio Cardinali brevis narratio.* 4. *Illustrium virorum de Petro Barrocio Episcopo Patavino Testimonia* ; & parmi ces témoignages est la piéce suivante : *Christophori-Marcelli Canonici Patavini oratio habita in funere Petri Barrocii.* 5. Trois harangues du même Barrocio : 1°. *Pro Francisco Scledo Vicentino* ; 2°. *Pro Christophoro Mauro Venetiarum duce* ; 3°. *In funere Antonii Roicelli Aretini.* 6. *Pauli Barbi Patricii Veneti Oratio ad Ludovicum XI. Galliæ Regem.* 7. *Bernardi-Justiniani Patricii Veneti ad Ludovicum XI. Galliæ Regem.* 8. *Petri Contareni Patricii Veneti Oratio in funere Marci Cornelii Catharinæ Cypri Reginæ Patris.* 9. *Caroli Capellii Patricii Veneti Oratio in funere Georgii Cornelii, ejusdem Reginæ fratris.* 10. *Angeli Gabrielii Patricii Veneti Oratio in funere Baptistæ Zeni Cardinalis.* 11. *Joannis-Antonii Vulpii Epistola ad Joannem Paschalicum, Venetum, &c.* 12. *Petri Paschalici Patricii Veneti Monumenta* ; & du même, *Oratio ad Emmanuelem Lusitaniæ Regem.* 13. *Francisci Pisani Patricii Veneti Epistola ad Zachariam Cardonium* ; & du même, *Oratio de universæ philosophiæ ornamentis.* 14. *Antonii Longi Patricii Veneti Oratio in funere Nicolai de Ponte Venetiarum Principis.*

VALOIS, (Adrien) historiographe de France, &c. *On en a donné dans le Dictionnaire historique un article bien détaillé, où l'on a cependant oublié un de ses ouvrages*, dont M. de Valois parle ainsi lui-même pag. 36. & suiv. du *Valesiana* donné par son fils Charles de Valois de la Mare. « Le professeur Monmor aimoit à faire bonne » chere aux dépens d'autrui : il s'étoit donné entrée » chez tous les grands qui tenoient table ouverte, par » quelques bons mots grecs & latins qu'il leur débitoit » pour son écot. Après avoir bien bu & bien mangé, » pour divertir ses hôtes, il se mettoit à médire de tous » les sçavans tant vivans que morts ; la plupart de ceux » qui vivoient se crurent obligés de le célébrer comme » il le méritoit & de lui rendre justice. Ce fut M. Mé» nage qui sonna pour ainsi dire le tocsin contre lui. Il » composa sa vie en latin, & à la fin de cette piéce il » exhorta par une épigramme tous les sçavans à prendre » les armes contre cet ennemi commun. Je ne voulus » pas être des derniers, continue M. de Valois : je fis » imprimer deux piéces latines de ce professeur, l'une » en prose, & l'autre en vers avec des notes ; & quoique » ces deux piéces ensemble ne tinssent que huit pages, » je les divisai en deux tomes. J'ajoutai ensuite sa vie » composée par M. Ménage, & tous les vers latins & » françois que je pus ramasser des uns & des autres ; » ausquels je joignis quelques épigrammes latines que » j'avois faites sur lui. Comme chacun prenoit des noms » de guerre, j'en fis de même, & pris celui de *Quintus* » *Januarius Fronto...* *Quintus*, parce que j'étois le cin» quiéme de mes freres ; *Januarius*, parce que je suis né » dans le mois de Janvier ; & *Fronto*, parce que j'ai le » front large & élevé. Ce livre fut imprimé à Paris en » 1643. *in-4°.* avec ce titre : *Petri Monmauri Græcarum* » *Litterarum Professoris Regii opera in duas tomos divisa*, » *iterùm edita, & nobis nunc primùm illustrata à Quinto* » *Januario Frontone.* » Adrien de Valois a eu pour fils

CHARLES de Valois de la Mare, né à Paris en 1671. Charles fut élevé par son pere, qu'il a imité dans son amour pour les lettres. Il entra à l'académie des inscriptions & belles-lettres en qualité d'éleve en 1705. il eut une place d'associé en 1711. & fut nommé pensionnaire en 1722. Il est mort à Paris le 27. Août 1747. à l'âge de 76 ans. Il étoit antiquaire du roi. Il avoit été marié à l'âge de 29 ans, & étant devenu veuf en 1745. il épousa en secondes noces une ancienne amie de sa premiere femme, qui lui a survécu. C'est à M. de Valois qu'on doit l'ouvrage intitulé : *Valesiana, ou les pensées critiques, historiques & morales, & les poësies latines de monsieur* (Adrien) *de Valois, conseiller du roi & historiographe de France : recueillies par M. de Valois son fils.* Outre l'ordre que l'éditeur a mis dans ce recueil, on y trouve de sa composition 1. Un Avertissement ; 2. *Epicedion in Hadrianum Valesium Historiographum Regium*, en vers latins ; 3. *Ad Librum*, ou congé au livre, en six vers latins. M. de Valois a eu aussi quelque part au *Menagiana* de l'édition de 1692. en un volume *in-12.* Il est aussi l'éditeur de deux ouvrages posthumes de Jean-Foy Vaillant le pere, imprimés l'un & l'autre en 1725. *in-4°.* 1. *Arsacidarum Imperium, sive Regum Parthorum Historia ad fidem Numismatum accommodata.* 2. *Achæmenidarum Imperium, sive Regum Ponti, Bosphori, Thraciæ & Bithyniæ historia, ad fidem Numismatum accommodata.* Ces deux ouvrages, tels que M. Vaillant les avoit laissés, étoient très-imparfaits. M. de Valois se chargea de les revoir, de les corriger, de les mettre en ordre, d'y ajouter ce qui manquoit, & d'y faire des préfaces. Dans les mémoires de l'académie des belles lettres, on a de M. Valois de la Mare les dissertations suivantes. 1. *Des Néocores*, hist. tom. 1. p. 60. 2. Des Censeurs Romains ; *même vol. hist.* p. 63. 3. De l'origine du verre & de ses différens usages chez les anciens, *hist.* p. 109. 4. Explication d'un endroit de la Genèse, chap. 36. qui regarde la postérité d'Esau, *hist.* p. 129. 5. Explication du vers soixante-dix-septiéme de la quatriéme satyre de Juvenal :

Pegasus attonitæ positus modo villicus urbi.

Hist. pag. 140. 6. De la signification du mot *Regnum* dans quelques historiens du bas Empire, surtout ceux qui ont écrit de la monarchie françoise ; *hist. pag.* 162. 7. Dissertation sur les médailles de Constantin le jeune ; *hist.* pag. 255. 8. Discours dans lequel on prétend faire voir que les médailles qui portent pour légende *F. Cl. Con*

stantinus Jun. N. C. n'appartiennent point à Constantin le jeune, fils de Constantin le Grand; *Mém.* tom. 2. p. 584. 9. Des richesses du temple de Delphes, & des différens pillages qui en ont été faits; *hist.* tom. 3. pag. 78. 10. Dissertations sur les Amphyctions; *Mém.* tom. 3. p. 191. 11. Si Crissa & Cirrha étoient une même ville sous ces deux noms; *hist.* tom. 5. pag. 62. 12. Suite de la dissertation sur les Amphyctions; *Mém.* tom. 5. p. 405. 13. Réfléxions sur quelques vers de Tibulle; *hist.* t. 5. p. 221. 14. Histoire de la premiere guerre sacrée, en trois parties; *Mém.* tom. 7. pag. 201, 216, 226. 15. Histoire de la seconde guerre sacrée, premiere partie; *Mém.* tom. 9. pag. 97. 16. Observations sur quelques endroits du livre ou recueil de médailles du comte Mezzabarba; *hist.* tom. 12. pag. 309. 17. Histoire de la seconde guerre sacrée, seconde & troisiéme partie; *Mém.* tom. 12. pag. 177. & 185. 18. Suite des observations sur le recueil ou catalogue des médailles Impériales, publié par M. le comte Mezzabarba. On assure que les mémoires de la même académie des belles lettres, qui doivent suivre les quinze volumes que nous avons, offriront encore plusieurs dissertations de M. de Valois.

VAN-EFFEN. (Juste) *Pag.* 603. *col.* 1. vers la fin... *jusqu'à l'ombre de l'impartialité*: c'est tout le contraire; il faut, *jusqu'à l'ombre de la partialité.*

VARCHI. (Benoît) *Pag.* 606. *col.* 1. lig. 51. *deo benefici*, lisez *de' benefici*... *col.* 2. lig. 25. *par* lui-même, lisez *pour* lui-même... lig. pénult. *præstat*, lisez *præstet.*

VARENACKER. (Jean) *Pag.* 607. *col.* 2. *lig.* 1. Falmand, *lisez* Flamand.

VAYER DE BOUTIGNI. (Rolland le) *Pag.* 610. *col.* 1. *lig.* 13. digne de franchise; *lisez* digne de *la* franchise, &c.

VILLEJUS. (André Severin) *Pag.* 621. *col.* 2. à la fin de l'article... *propogatæ*, lisez *propagatæ.*

VERNANT. (Jacques de) *Pag.* 628. *col.* 1. *ligne* 8. Bredac, *lisez* Bréda.

VEZE, (de) autrement de la Veze.

I. Arnauld de Veze, natif de Cahors en Quercy, où il vivoit en 1280. seigneur de Saint Felix, fut pere de 1. Pierre de Veze, qui suit; 2. *Jacques* de Veze, chancelier de Robert roi de Naples, comte de Provence, évêque de Fréjus, puis d'Avignon en 1310. cardinal en 1312. pape sous le nom de Jean XXII. en 1316. décéda en 1334. âgé de plus de 90 ans; 3. *N.* de Veze ou d'Euse, qui est la même chose, épousa *N.* de la Vie (de Vias) seigneur de Villemur.

II. Pierre de Veze, seigneur de Saint Felix, acheta de Bertrand de Lautrec le vicomté de Carmain, sénéchaussée de Toulouse, pour 35 mille petits tournois; cette vente fut confirmée par le roi en 1322. Il épousa 1°. *Catherine* de Grandy: 2°. *Marguerite* de l'Isle-Jourdain, fille de *Bernard*, baron de l'Isle-Jourdain, & de *Marguerite* de Foix, (hist. des grands officiers, tom. 2. pag. 356. & tom. 6. pag. 209.) qui le rendit pere de 1. Arnauld, qui suit; 2. *Gausselin* de Veze, prêtre-cardinal en 1316. du titre de Saint Marcellin & de Saint Pierre, chancelier de l'Eglise Romaine, évêque d'Albano, légat en France & en Angleterre, mort en 1348; 3. *N.* de Veze, archevêque de Toulouse; 4. *N.* épousa *Arnauld* de Clermont, vicomte de Tallard en Dauphiné.

III. Arnauld de Veze, vicomte de Carmain, seigneur de Negrepelisse & de Saint Felix, testa en 1370. Il avoit épousé *Rosine* d'Albret, fille d'*Amanjeu* VII. sire d'Albret, & de *Rose* Dubourg, qui le rendit pere de 1. Hugues de Veze, qui suit; 2. *Jourdain*, dont on ignore l'alliance; 3. Jean de Veze, que l'on croit *la tige des seigneurs de* Veze *en Vivarais rapportée ci-après*; 4. *Alix*, religieuse; 5. *Marguerite*, épousa le 18. Septembre 1351. *Jean* d'Armagnac, vicomte de Fesensaguet.

IV. Hugues de Veze, seigneur de Saint Felix & de Negrepelisse, qui quitta son nom pour ne prendre que celui de vicomte de Carmain, consentit à la vente que son oncle Jean Jourdain II. comte de l'Isle-Jourdain fit en 1405. de son comté de l'Isle & du vicomté de Gimoin à Jean de Bourbon comte de Clermont. Il avoit épousé l'an 1398. *Béatrix* de Perit, fille de *Raimond*, vicomte de Rodde, (tom. 7. pag. 758.) qui le rendit pere de 1. Jean, qui suit; 2. *Guillaume* de Carmain; 3. *Hugues* de Carmain, vicomte de Rodde & de Lautrec, institué héritier de ses cousines germaines Jeanne & Marthe d'Armagnac en 1420. (tom. 3. pag. 437.) Il étoit marié en 1469. avec *Jeanne* de Bonnay, fille de *Jean*, seigneur de Monfaucon, sénéchaussée de Toulouse, & de *Jeanne* de Montesquiou; (tom. 7. pag. 266.) 4. *Sibylle* de Carmain, qui vivoit en 1487. avoit épousé le 27. Juillet 1425. *Jean* de Narbonne, baron de Talegran. (tom. 7. pag. 771.)

V. Jean vicomte de Carmain, baron de Saint Felix, de Negrepelisse, de Navailles & de Sannette, épousa 1°. par contrat du 21. Novembre 1427. *Isabeau* de Foix, fille d'*Archambault*, seigneur de Navailles, premiere baronie de Bearn. Leur postérité prit le surnom de Foix: 2°. *Catherine* de Coaraze, veuve depuis 1453. de *Matthieu* de Foix, comte de Comminges & fille de *Raimond-Arnauld* seigneur de Coaraze en Bearn. Ses enfans furent 1. Jean de Foix, qui suit; 2. Arnauld, *qui a fait la branche des seigneurs de* Negrepelisse, *rapportée ci après*; 3. *Pierre*; 4. Antoine, *tige des seigneurs de* Lapommerede, *qu'on rapporte ci-après.*

VI. Jean de Foix, premier comte de Carmain par Louis XI. baron de Navailles, seigneur de Saint Felix & de Sault, testa en 1511. & mourut la même année. Il avoit épousé 1°. sa cousine germaine *Jeanne* de Foix, par traité du 17. Juin 1460. fille de *Matthieu* de Foix & de *Catherine* de Coaraze: 2°. en 1481. *Jeanne* de la Tour, fille de *Godefroi* de la Tour, seigneur de Montgascon, & d'*Anne* de Beaufort-Turenne. (tom. 4. pag. 532.) Ses enfans furent 1. Gaston de Foix-Carmain, qui suit; & du second lit 2. Jean, *qui a fait la branche des barons de* Sault, *rapportée ci-après*; 3. *Anne* de Carmain, épousa *François* de Villemur, (tom. 2. pag. 664.) 4. *Guillaume*; 5. *Marie* ou *Jeanne*, épousa le 2. Février 1478. *Gaston* de Levy-Leyran, dont elle fut la premiere femme; 6. *Magdeléne*; 7. *Anne* de Foix, seconde femme de *Jean* d'Andouins, qui vivoit en 1497. dont sortit *Gabrielle* d'Andouins, femme de *Jean* de Caupene, seigneur de Gaujac.

VII. Gaston de Foix-Carmain, comte de Carmain, vendit à Gaston d'Andouins la terre de Navailles, premiere baronie de Bearn, mort en 1527. Il avoit épousé en 1519. *Clementine* de Cambrenet, dont il avoit eu un fils, qui suit.

VIII. Jean de Foix-Carmain, comte de Carmain, étoit né avant le mariage de son pere, qui le reconnut par le contrat & acte de célébration: le comte Jean son oncle lui disputa son état disant qu'il étoit illégitime & même supposé; mais il fut déclaré légitimé par arrêt du parlement de Toulouse de l'an 1538. mort en 1547. Il avoit épousé *Magdelene* de Caupene de Foix, fille de *Jean* seigneur de Gaujac, & de *Gabrielle* d'Andouins, qui le rendit pere de 1. Odet de Foix-Carmain, qui suit; 2. *Jean* de Foix; 3. *Paul* de Foix, conseiller au parlement de Paris, ambassadeur en Pologne pour les rois Charles IX. & Henri III. & en 1577. archevêque de Toulouse, puis ambassadeur à Rome. Il mourut en 1584.

IX. Odet de Foix-Carmain, comte de Carmain, épousa le 16. Novembre 1561. *Jeanne* d'Orbessan, dont sortit Jeanne de Foix, qui suit.

X. Jeanne de Foix-Carmain, fut mariée par contrat du 22. Septembre 1592. à *Adrien* de Montluc, seigneur de Montesquiou, prince de Chabannois, (tom. 7. pag. 293.) dont sortit *Jeanne* de Montluc & de Foix, comtesse de Carmain, princesse de Chabannois, mariée le 17. Mai 1612. avec *Charles* d'Escoubleau, marquis de Sourdis: elle mourut le 2. Mai 1657. laissant *François* d'Escoubleau, marquis de Sourdis, chevalier des ordres du roi.

BARONS DE SAULT ET VICOMTES DE VENEZ

VII. Jean de Carmain & de Foix, second fils de Jean de

de Foix, premier comte de Carmain, & de *Jeanne* de la Tour-Turenne sa seconde femme, fut baron de Sault & vicomte de Venez. Il épousa en 1518. *Aldonce* de Carmain sa cousine, fille de *Guillaume* vicomte de Lautrec, & d'*Aldonce* de Pevilles, qui le rendit pere de 1. *Guillaume*, vicomte de Venez, mort en 1574. 2. *Marguerite* de Carmain de Foix, dame de Venez, épousa *Jean* de Bernuis, seigneur de Palfica; 3. *Isabeau*; 4. *Antoinette*; 5. *Seguine*.

LES SEIGNEURS DE NEGREPELISSE EN QUERCI.

VI. ARNAULD de Carmain, seigneur de Negrepelisse, baron de Lognac, second fils de JEAN vicomte de Carmain, & d'*Isabeau* de Foix, épousa *Marguerite* d'Estain, sœur de Guillaume IV. du nom, seigneur d'Estain, qui le rendit pere de 1. PIERRE, qui suit; 2. *Yolande*, épousa le 26. Septembre 1465; *Maffre* de Comminges, vicomte de Burniquel & de Gimoin; (tom. 2. pag. 646.) 3. *Agnès*, épousa *Bertrand* II. du nom des Prez, seigneur de Montpezat. (tom. 7. pag. 187.)

VII. PIERRE de Carmain, seigneur de Negrepelisse, &c. épousa *Catherine* d'Arpajon, (tom. 4. pag. 613.) qui le rendit pere de

VIII. ANTOINE de Carmain, seigneur de Negrepelisse, (tom. 3. pag. 384.) épousa le 2. Février 1517. *Françoise* d'Aure, fille de *Jean* vicomte d'Aster, & de l'héritiere de Grammont qui le rendit pere de

IX. LOUIS de Carmain, premier comte de Negrepelisse, forte place en Querci dont les Huguenots s'étoient emparés & qui fut forcée, & les habitans passés au fil de l'épée par Louis XIII. vers l'an 1622. Il épousa *Marguerite* de Foix-Candale, fille d'*Alain*, vicomte de Castillon, & de *Françoise* de Montpezat, mariée à Loches le 5. Août 1540. (tom. 2. pag. 664.) Il testa le 22. Août 1557. & fut pere de

X. CATHERINE de Carmain, comtesse de Negrepelisse, baronie de Lognac, épousa 1°. *Henri-Ebrard*, baron de Saint Sulpice, tué à Blois en 1576: 2°. le 20. Décembre 1578. à *Jean* de Beaumanoir, marquis de Lavardie, maréchal de France, qui testa en 1614. (tom. 7. pag. 386.)

LES SEIGNEURS DE LA POMMAREDE.

VI. ANTOINE de Carmain, second fils de JEAN, vicomte de Carmain, & de *Catherine* de Coaraze sa seconde femme, fut seigneur de la Pommarede. Il épousa en 1492. *Antoinette* de Saint Etienne, qui le rendit pere de

VII. HENRI de Carmain, seigneur de la Pommarede, épousa *N.* qui le rendit pere de

VIII. MARGUERITE de Carmain, dame de la Pommarede, épousa en 1552. *Jean* de Saint Etienne son cousin, dont la posterité prit le nom de Carmain, & fut pere de

IX. HENRI de Saint Etienne, dit *de Carmain*, baron de la Pommarede, épousa *N.*. dont sortit

X. HENRI II. de Saint Etienne-Carmain, seigneur de la Pommarede, qui épousa *N.*. dont sortit

XI. GUILLAUME de Saint Etienne-Carmain, marié en 1558. avec *Marthe* de Sabry de Resquairel, qui le rendit pere de 1. GABRIEL, qui suit; 2. *Jean* de Saint Etienne, dit *le comte de Carmain*, qui a fait branche; 3. *Aléxandre*, chevalier de la Pommarede; 4. *Pierre*, dit *le chevalier de Saint Etienne*; 5. *Guillaume*, abbé de Carmain en 1709; 6. *Joseph*, dit *Laval*; 7. *Guillaume*, chevalier de Carmain, servoit en 1706.

XII. GABRIEL de Saint Etienne, chevalier, marquis de Carmain, baron de la Pommarede, homme plein de valeur, sous-lieutenant des gendarmes Ecossois, épousa en 1701. *Paule* de Viguier Bidault, veuve de M. de Lagny, secrétaire & directeur général du commerce, né en 1667. ou 1668. testa le 3. Février 1706. & fut pere de 1. *N.*.. de Saint Etienne, femme de *Jacques* de Lardac, marquis de Lardac; 2. *Marie* de Saint Etienne de Carmain de la Pommarede, épousa le 11. Septembre 1724. *Jean* Emeri de Bruyeres le Chatel, comte de Bruyeres, fils aîné de *Jean*, marquis de Chalabre, sénéchaussée de Limoux, & de *Catherine* de Chalard de la Grandlit.

BRANCHE DE VEZE,

Dont on n'a pas la jonction, leurs titres s'étant perdus par les malheurs des guerres civiles de religion qui ont désolé la Provence & le Vivarais depuis 1561. à diverses reprises, jusqu'en 1683.

IV. Noble JEAN de Veze ou de la Veze, que l'on croit troisiéme fils d'ARNAULD de Veze & de *Rosine* d'Albret, vivoit dans la ville des Baux à trois lieues d'Arles en Provence en 1530. Il paroît qu'il fut s'établir à Eyragues dans la même province, à six à sept lieues de la ville des Baux, par le mariage qu'il contracta le 2. Juillet 1549. devant Simon Salome notaire, avec *Philippe* de Baraillier, fille de feu noble *Pierre* de Baraillier, du lieu & paroisse d'Eyragues, & de noble *Jannette* Bochard, du consentement de ladite Bochard, & de dame Philippe Brion, mareine de la demoiselle de Baraillier. Jean de la Veze étoit décédé le 5. Avril 1587. lors que Philippe de Baraillier sa veuve donna procuration devant Sabattier notaire d'Eyragues à André Rousse bourgeois de Tarascon, pour aller en son nom prendre possession de la seigneurie de la Roche-sur-Barbuisse, province de Champagne, à elle échues par le décès sans enfans de feu Louis de Baraillier, écuyer, seigneur de cette terre son oncle paternel, & de ladite veuve de la Veze, adjugée par arrêt du parlement de Paris du 5. Juillet 1586. Il fut pere de 1. JEAN de Veze, qui suit; 2. *Gilles* de Veze, prêtre; 3. *Pierre*; 4. & autre PIERRE de la Veze, dit *le jeune*, qui a fait branche en Vivarais, *rapportée ci-après*.

V. JEAN de la Veze II. écuyer & capitaine d'infanterie, fut seigneur de la terre de la Roche-sur-Barbuisse en Champagne, où il mourut le 19. Septembre 1619. Il ne paroît pas qu'il ait laissé des enfans, puisque Gervais de la Veze, fils de Pierre son neveu, fit expédier son extrait mortuaire.

V. PIERRE de la Veze partant pour l'armée fit une donation le 23. Février 1588. à Philippe de Baraillier sa mere, devant Sanier notaire d'Eyragues le 12. de Mars 1597. Devant le même notaire dame Philippe de Baraillier, Pierre de la Veze, dit *le Cadet*, passérent quittance tant en leur nom qu'au nom d'autre Pierre de la Veze, écuyer, marié en Vivarais mere & fils, ledit Pierre de la Veze épousa le 22. Avril 1595. *Suzanne* de Boullioud, fille de noble *Gabriel* de Boullioud, seigneur de Baumont, & de *Catherine* de Brancas. En 1613. Pierre de la Veze fut appellé avec plusieurs autres gentilshommes pour jurer la noblesse tant paternelle que maternelle de noble Gaspard de Maisonseulle, fils de messire Aléxandre, baron de Maisonseulle, & de dame Antoinette de la Motte-Biron en Vivarais, devant les commissaires nommés par MM. du grand prieuré d'Auvergne, pour la réception dudit Gaspard dans l'ordre de Malthe, dans lequel il fut reçu & posséda plusieurs commanderies, Pierre de la Veze étoit mort le mois de Septembre 1632. laissant Louis de la Veze, qui suit.

VI. LOUIS de la Veze, habitant du bourg de la Mastre, paroisse de Macheville en Vivarais, passa contrat de mariage le 23. Septembre 1632. du consentement de noble Suzanne de Boullioud sa mere avec *Claudine* Jurus, fille de *Pierre* & d'*Antoinette* de Bellay, par contrat passé devant Chartier notaire du canton, dont fut procreé PIERRE LOUIS de la Veze, qui suit, & autres enfans.

VII. PIERRE LOUIS de la Veze épousa le 28. Septembre 1659. *Clarie* Sobeyran, par contrat de Rioufol notaire, qui le rendit pere de

VIII. LOUIS de la Veze eut un grand procès pour des droits seigneuriaux que les marquis de la Tourrelle & comtes de Chambault demandoient sur ses biens, sur lequel procès intervint plusieurs sentences & arrêts qui le condamnérent à des dépens & des sommes considérables, ce qui dérangea sa fortune. Il avoit épousé le 10. Juillet 1710. *Catherine* Bolon, de la ville de Saint Ag-

greve en Vivarais, par contrat de la Cour notaire de Saint Julien la Brousse près Saint Aggreve, qui le rendit pere de 1. Jacques-Louis de la Veze, qui suit; 2. *Jean-François* de la Veze; 3. *Baptiste* de la Veze, ecclésiastique; & 4. *Catherine* de la Veze, mariée le... 1740. avec...... en Dauphiné.

IX. Jacques-Louis de la Veze, né en 1714. épousa le premier Septembre 1740. *Marguerite* Malfay, par contrat reçu devant Chazal notaire de Chalançon, dont il a des enfans.

UFFENBACH. (Zacharie, comte de) *Pag.* 631. *col.* 2. lig. 22. *cum juris*, lisez *cum viris.*

UGHELLI. (Ferdinand) *Pag.* 632. *col.* 1. lig. 33. *principium*, lisez *principum.*

VIAS. (Balthazar de) *Pag.* 634. *col.* 2. lig. 18. *civila*, lisez *civilia.*

VILLEFORE. (Joseph-François Bourgoin de) *Pag.* 644. *col.* 1. *ajoutez que* son histoire de la *vie de sainte Therese*, a été réimprimée à Paris en 1748. *in*-12. deux volumes.

VILLEGAS. (Fernandez Ruys de) *Pag.* 645. *col.* 1. L'écrit deshonorant pour *Aloisia Sigea*, ou Louise Sigée, *dont on a parlé à cet article*, n'est pas de Jean Westren, comme le croyoit le docteur Marti: feu M. Lancelot, de l'academie des belles-lettres, dans un mémoire sur la vie & les ouvrages du président de Boissieu, imprimé dans le tome douziéme des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, a prouvé que cet écrit infâme est de Nicolas Chorier. *Voyez ce que nous en disons nous-mêmes ci-devant article* BOISSIEU.

VINTIMILLE. (Jacques, comte de) *Pag.* 642. *col.* 2. au second vers.. *qua ductore*, lisez *quo ductore.*

ULIERDEN. (Lambert de) *Pag.* 662. *col.* 2. au huitiéme vers, au lieu de *sanguis*, lisez *sanguinis.*

VORSTIUS. (Jean) *Pag.* 666. *col.* 2. lig. pénult... *Excercitationem*, lisez *Exercitationum.*

URRE, paroisse & château de Dauphiné dans le diocèse de Valence, qui a donné son nom à une Maison des plus anciennes de cette province, & qui est la tige d'une quinzaine de branches que M. l'abbé Pithon-Curt détaillera dans le troisiéme volume de son Histoire de la Noblesse du Comté-Venaissin. L'une des Branches qui s'est le plus distinguée est celle du comte d'Aiguebonne qui merita d'être nommé à l'Ordre du Saint-Esprit, mais qui ne fut pas reçu étant mort en 1654, Il avoit un fils nommé le baron d'Aiguebonne qui avoit un régiment de cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro en Milanez, après le passage de la Mora, où le prince Thomas de Savoye battit le Marquis de Velada, gouverneur du Milanez, le 19. Octobre 1645.

I. Guion d'Urre, seigneur d'Urre dans le diocèse de Valence, terre que ses ancêtres possedoient dès l'an 1004. comme plusieurs titres le prouvent, fut pere de.

II. François d'Urre, seigneur d'Urre, qui accorda en cette qualité le 17. Décembre 1266. plusieurs franchises & priviléges aux habitans du lieu d'Urre, en consideration des services qu'ils avoient rendus à ses prédécesseurs & à lui. Il eut pour fils

III. Albert d'Urre, seigneur d'Urre, présent aux priviléges accordés par son pere à ses vassaux, le 17. Décembre 1266 qui fut pere d'

IV. Aimar d'Urre, seigneur d'Urre, lequel épousa *Marguerite*..... qui vécut long-tems après lui. Il en eut *Jourdain* d'Urre, sur les biens duquel Berengere sa niéce eut une portion qui fit partie de sa dot comme il paroît par son contrat de mariage du 27. Avril 1391; &

V. Pierre d'Urre, seigneur d'Urre, connu par le titre du 27. Avril 1391. & qui prouve qu'il fut pere de *Berengere* d'Urre, qui épousa le 27. Avril 1391. *Jean Berenger*, Seigneur de Treminis au diocèse de Die; & de

VI. Guillaume d'Urre, seigneur d'Urre & de Voirane au diocèse de Valence, qui reçut la quittance des droits de sa sœur dans son contrat de mariage du 27. Avril 1391. avec *Jean Berenger*, seigneur de Treminis; & cet acte prouve que son aïeul s'appelloit Pierre, seigneur d'Urre, & son aïeule paternelle Marguerite. Il eut pour fils

VII. Guillaume d'Urre, vivant en 1413. & marié avec *Antoinette* de Commiers, de laquelle il eut;

VIII. Jean d'Urre, vivant en 1440. & marié avec *Dragonnette* de Veines, fille de *Roland*, seigneur de Molans, qui lui apporta en dot cette terre & celle de Baumettes. De cette alliance vint

IX. Guillaume d'Urre, seigneur de Molans & de Baumettes, vivant en 1474. qui épousa *Jeanne* d'Alauson, fille d'*Antoine*, seigneur en partie de Rozans. Elle le rendit pere de 1. Jean d'Urre, seigneur de Molans; qui suit; de François d'Urre, *qui a fait la branche du comte* d'Urre, *habitant à Carpentras & à Mourmoiron, rapportée ci-après*; & de *Louise* d'Urre, qui épousa *François* du Puy, seigneur de Montbrun.

X. Jean d'Urre, seigneur de Molans, épousa le 13. Mars 1482. *Magdeléne* de Tholon, fille d'*Antoine* de Tholon, seigneur de sainte Jalle, & de *Genevre* de Gaste. Ils eurent pour enfans 1. Jean d'Urre, seigneur de Baumettes, qui suit; 2. *Germain* d'Urre, seigneur de Cleon d'Andran diocèse de Valence, nommé gouverneur du Mont S. Michel le 28. Novembre 1528, lieutenant au Gouvernement de Provence, & commandant sur les frontieres de cette Province, par commission du 14. Juillet 1536. gouverneur d'Auxonne en Bourgogne pourvu le 9. Juillet 1545; & 3. *Philippe* d'Urre chevalier de S. Jean de Jerusalem.

XI. Jean d'Urre, seigneur de Molans & de Baumettes, épousa par contrat du 15. Janvier 1536. *Catherine* de Choiselat, fille de *Colin* de Choiselat. Elle le rendit pere de 1. François d'Urre, seigneur de Molans, qui suit; 2. *Philippe*; 3. *Jean*; 4. *Claude*; 5. *Esprit* d'Urre, seigneur de la Batie-Verdun, marié avec *Jeanne* Silve; 6. *Antoine* d'Urre; 7. *Catherine*, qui épousa *Dalmas* du Puy; 8. *Marguerite*, femme de *Fouque* de l'Espine; 9. *Louise*, mariée avec *Jean* de Vesc, seigneur d'Espeluche; 10. *Françoise*; 11. *Catherine*, qui épousa *Pierre* de S. Jean, seigneur de la Batie; 12. *Victoire*, femme de *Robert* de Brigere; 13. *Anne*, mariée avec *Gaspard* de Castellane, seigneur de Saint-Veran; & 14. *Louise* d'Urre.

XII. François d'Urre, seigneur de Molans & de Baumettes, épousa le 7. Août 1564. *Claudine* de Poisieu, fille de *Claude*, seigneur du Passage, & d'*Helene* de Grolée, & il en eut: 1. François d'Urre, seigneur de Baumettes qui suit; 2. Jean-Pierre, *qui a continué la branche de Molans rapportée ci-après*; 3. *Paul* d'Urre, chevalier de Malte; 4. *Aimar*; 5. *Antoinette*; 6. *Magdeléne*; & 7. *Helene* d'Urre, qui épousa *Jean* de Manaut, seigneur de Montaud.

XIII. François d'Urre, seigneur de Baumettes, épousa le 21. Juin 1602. *Louise* de Gruel, & en eut

XIV. François d'Urre, seigneur de Baumettes, qui épousa le 28. Juillet 1645. *Isabeau* de Baron, & en eut

XV. Antoine d'Urre, seigneur de Baumettes, & en partie de Molans, maintenu dans sa noblesse par l'intendant de Dauphiné, fut pere de 1. *N*.... d'Urre, seigneur de Baumettes, qui suit; 2. *N*.... d'Urre, capitaine dans le régiment de Monaco, major de la ville de Mons, vivant en Mars 1748; & 3. *N*.... d'Urre, prêtre aux Missions étrangeres à Paris.

XVI. *N*.... d'Urre, seigneur de Baumettes, & en partie de Molans, vendit à N.... de Simiane ce qu'il avoit à Molans, mourut au château de Baumettes le 9. Novembre 1744. Il épousa *N*.... du Jardin, sœur d'un capitaine dans le régiment de Querci, dont il eut: 1. *N*.... d'Urre, seigneur de Baumettes, capitaine dans le régiment de Monaco; 2. *N*.... d'Urre, tué à la bataille de Laveld le 2. Juillet 1748; & trois autres garçons.

SEIGNEURS DE MOLANS.

XIII. Jean-Pierre d'Urre, second fils de François

d'Urre, seigneur de Molans, & de *Claudine* de Poisieu, vivoit en 1603. Il épousa *Antoinette* de Galifet, fille d'*Alexandre* de Galifet, citoyen d'Avignon, & de *Magdelène* Ferret, fille de *Pierre* Ferrer, maître d'hôtel du roi, & il en eut: 1. *Isnard*, seigneur de Molans; 2. JEAN d'Urre, seigneur de Molans, qui suit; 3. *Scipion*; 4. *Claudine*; & 5. *Marguerite*.

XIV. JEAN d'Urre, seigneur de Molans, vivant en 1637. épousa *Marthe* de Calignon, fille d'*Alexandre*, seigneur de Peyrens, & d'*Isabeau* de Rosset de la Marteliere, qui le rendit pere de

XV. JACQUES d'Urre, seigneur de Molans, marié avec *Genévieve* Astier, fille d'*Esprit* d'Astier, & de *Claudine* de Mons de Savasse, il en eut *Jean-Baptiste* d'Urre.

COMTES D'URRE A CARPENTRAS.

X. FRANÇOIS d'Urre, second fils de GUILLAUME d'Urre, seigneur de Molans & de Baumettes, & de *Jeanne* d'Alauson, transigea avec son frere aîné Jean d'Urre, seigneur de Molans le 5. Octobre 1498. Il épousa le 8. Janvier 1504. *Hélene* de Loquo, de laquelle il eut

XI. ESPRIT d'Urre, qui épousa le 21. Novembre 1550. *Marguerite* de Thomassis, qui avoit un domaine considerable à Mourmoiron. De cette alliance vinrent FRANÇOIS d'Urre, qui suit; & *Philibert* d'Urre, filleul de Philibert d'Urre, grand prieur de Toulouse qui fut assassiné dans cette ville.

XII. FRANÇOIS d'Urre, qui épousa le 4. Novembre 1592. *Françoise* de Roland, fille de *François* de Roland, & d'*Alexandrine* de Cantelmi. Il en eut

XIII. JEAN-FRANÇOIS d'Urre, marié le 16. Novembre 1621. avec *Magdelène* de Panisse, fille de *Pierre* de Panisse, & de *Marie* de Fortia. Il eut de cette alliance: JEAN-FRANÇOIS d'Urre, qui suit; & *Esprit* d'Urre, religieux dans l'ordre des Capucins.

XIV. JEAN-FRANÇOIS d'Urre nâquit le 21. Juillet 1626. il épousa le 6. Octobre 1661. *Catherine* d'Alleman, fille de *Paul* d'Alleman, seigneur de Château-neuf, de Redortier dans le diocèse de Vaisan & la principauté d'Orange, & de *Catherine* d'Alleman. Leurs enfans furent 1. LOUIS-FRANÇOIS d'Urre, qui suit, 2. *Joseph* d'Urre, chevalier de Malte, reçu le 5. Février 1678; 3. *Marie-Catherine* d'Urre, religieuse dans l'ordre de Cîteaux; 4. *Annibale* d'Urre, religieuse Carmelite; 5. *Magdelène* d'Urre, morte en 1723. avoit épousé en 1664. *N*... de Seguins, Seigneur de Cabassolle; & 6. *Rose* d'Urre, morte à Avignon le 9. Novembre 1744. étant veuve de *N*.... de Puget, seigneur de Chasteuil.

XV. LOUIS-FRANÇOIS d'Urre, capitaine d'infanterie dans le régiment du roi, chevalier de l'Ordre de S. Louis, épousa *Genévieve* de Fortia, fille de *Paul* de Fortia, marquis de Piles, baron de Peirius, gouverneur des isles & du château d'If, & de *Genévieve* de Vento des Pennes. Ils eurent pour enfans: 1. ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS d'Urre, qui suit; 2. *Paul-Aldonce-François* d'Urre, chevalier de Malte, reçu le 11. Août 1725. enseigne de galere; 3. *Louis-François-Laurent* d'Urre, chevalier de Malte, reçu en 1731. sur les preuves de son frere, capitaine au régiment de Picardie, se trouva à la bataille de Laveld le 2. Juillet 1747; & 4. *Ange* d'Urre, morte à l'âge de sept ans.

XVI. ALEXANDRE-JOSEPH-FRANÇOIS d'Urre, né à Carpentras le 19. Mars 1712. lieutenant d'infanterie dans le régiment du roi, dit le comte d'Urre, épousa 1°. le 13. Octobre 1731. *Françoise-Charlotte* de Serre, fille aînée de feu *George-Marie* de Serre, seigneur d'Entraigues au comtat Venaissin, & de *Therese* de Seitres: 2°. au château d'Aubais le 29. Novembre 1741. *Jacqueline-Marie* de Baschi, seconde fille de *Charles* de Baschi, marquis d'Aubais, baron du Caila, seigneur de Junas & de Gavernes, & de *Diane* de Rosel, dame de Cors & de Beaumont. Le comte d'Urre a eu de sa premiere femme 1. *Genévieve-Pauline* d'Urre; 2. *Felicité* d'Urre, morte à trois ans: & de la seconde: 3. *François* d'Urre, né le 2. Octobre 1742, mort le 21. du même mois; 4. *Emanuel-François* d'Urre, né à Carpentras le Jeudi 17. Février 1745; 5. *N*... d'Urre, né en Mai 1746. reçu chevalier de Malte de minorité; 6. *N*... d'Urre né vers le 10. Février 1748; & 7. *N*.. d'Urre, née le 11. Mars 1744.

WALDENER. Maison, l'une des plus anciennes & des plus illustres d'Alsace: on prétend qu'elle descend de WALDENER, l'un des généraux de l'empereur Louis le Débonnaire, qui se signala l'an 814. avec le général Landbrecht, autrement Landenberg, dans la guerre qu'il fit à Hartwin, maire du palais, accusé du crime de péculat. Il est certain que dans plusieurs actes du XII. siécle on trouve au nombre des seigneurs d'Alsace présens à des chartes des comtes d'Hapsbourg, *Waldenarius miles*. Le nom de Waldener signifie en françois *forestier*. Les premiers seigneurs de cette maison avoient sans doute reçu ce nom de la charge de grand-maître des forêts en Alsace, que les empereurs ou les comtes d'Habspourg landgraves d'Alsace leur avoient donné. Elle a pour armes *d'argent émanché de sable à trois pointes chacune surmontée d'une merlette de gueule. Lambrequins d'argent & de sable, cimier surmonté d'une touffe de plumes d'argent & de sable, supports deux lévriers.* La maison de Waldener est appellée dans les anciens actes, *Waldener de Sultz*, *Waldener de Freundstein*, & *Waldener* ou *Waldner*, en latin *Waldenarii*. Elle avoit le droit d'entrer dans les tournois, & conserve encore celui d'être admise dans les chapitres les plus nobles d'Allemagne: elle est incorporée dès le douziéme siecle dans le corps de la noblesse de la haute Alsace & dans celui de la basse, autrefois *immédiats de l'Empire*. GEORGES Waldener, chevalier, se trouva au tournoi de Zurich l'an 1165; BERNARD Waldener à celui de Wirtzbourg en 1235; HENRI & GEORGES Waldener, chevaliers, à celui de Ratisbonne en 1311; JACQUES Waldener fut en 1362. au tournoi de Bamberg; ANDRÉ & GEORGES-JEAN Waldener parurent en 1392. au tournois de Schaffhausen, & JEAN Waldener l'an 1408. à celui de Heylbronn. On sçait que pour être admis aux tournois il falloit faire preuve de huit quartiers, quatre paternels & quatre maternels: la maison de Waldener etoit du corps de la noblesse qui gouvernoit la ville de Strasbourg l'an 1283. CONRAD Waldener, chevalier, fut l'an 1253. arbitre entre Theobald, abbé de Murbach, & Walter, seigneur de Horbourg, comme le prouve un acte de l'abbaye de Murbach. Le même Conrad Waldener, chevalier, & ses trois freres *Hermann*, *Gunther* & *Eberhard* Waldener, acheterent le mois de Juin 1260. en présence de Berchtold, évêque de Bâle, la maison d'Ollweiler, (*Curiam Ollweiler*) avec toutes ses appartenances & tous ses droits, de Pierre, abbé du monastere Wachstatt (appellé présentement les Trois-Rois) de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Besançon. L'acte est conservé dans les archives de la maison de Waldener. Ces quatre freres *Conrad* Waldener, chevalier, *Hermann*, *Gunther* & *Eberhard* Waldener, offrirent l'an 1261. de tenir en fief leur nouvelle acquisition d'Ollweiler, de Walther de Geroltzeck, évêque de Strasbourg. Les premieres lettres de fief de la part de cet évêque expliquent l'ordre de succession à observer par les vassaux, touchant leur *fief oblat*. Du consentement de l'évêque la maison d'Ollweiler fut changée en Chateau fort, *Castrum*, les quatre freres de Waldener, vu le danger où se trouva l'église de Strasbourg, offrirent à l'évêque de lui ouvrir le château & de le défendre, à condition qu'il s'en serviroit sans préjudice de leurs droits, & que les troubles finis il le leur rendroit en bon état. Cet acte est soussigné & scellé des sceaux de B. abbé de Murbach, & des nobles hommes *R. comte de Habsburg*, & de *Kibourg*, *d'A. de Rapolstein*, *de Conrad Wilhelm de Hadestat*, *de Conrad de Landesberg*, *du Burgrave de Sulzmate*, & des sceaux des quatre freres Waldener. Il est à remarquer que Rodolphe comte de Habsbourg qui le scella, est le même qui fut depuis empereur & tige de la maison d'Autriche. Depuis cette année 1261. la maison de Waldener a toujours fait la reprise du fief d'Ollweiler

ler, des mains de l'évêque de Strasbourg. CRAFFTON de Waldener étoit le pere des quatre freres, premiers possesseurs de ce fief. La plupart des terres de cette maison relevoient anciennement de l'église de Strasbourg & de la maison d'Autriche, & leurs seigneurs avoient sous eux des vassaux nobles, comme il est aisé de le prouver par les documens des XIII. XIV. & XV. siécles. La maison de Waldener a contribué à la fondation du couvent des Dominicains à Gerweiler, & l'on voit dans l'église de ce monastere plusieurs épitaphes de ces seigneurs. Il s'en trouve aussi dans une chapelle qu'ils ont fondée avec une messe perpétuelle dans l'église paroissiale de la petite ville de Sulz en haute Alsace l'an 1280. Thiebald comte de Ferrette confirma la promesse d'Hermann Waldener à son frere Conrad, dans le cas qu'il mourût sans enfans mâles, que Hermann serviroit de tuteur à sa fille au sujet des fiefs relevans de la comté de Ferrette. On conserve dans les archives de l'abbaye de Murbach une lettre reversale du fief qu'Eberhard Waldener, frere de Conrad & d'Hermann donna pour la reprise de plusieurs fiefs à l'abbé Berchtold & à tout le chapitre de Murbach. Cet acte est scellé des sceaux de *Conrad* Waldener, chevalier, & d'*Eberhard* Waldener son frere: *S. Eberhardi Waldenarii*, *S. Cuonradi Waldenarii*: tel est l'exergue des deux sceaux, où sont empreintes les armes de Waldener. L'an 1350. Rudiger de Stauffenberg & quelques autres massacrérent de nuit dans la ville de Lohr *Hannemann* Waldener, neveu des évêques de Strasbourg & de Bâle durant son souper. Berchtold évêque de Strasbourg vengea la mort de son neveu en ruinant le château de Stauffenburg. Le chef des meurtriers, Rudiger de Stauffenberg, fut tué dans son château en Juillet 1355. par Conrad de Wassenstein, par deux nobles de Hattstatt, & par *Jean* Waldener & quelques autres. Berthold évêque de Strasbourg, oncle d'*Hanneman* Waldener, étoit frere de *Hugues* comte de Bucheck, landgrave de Bourgogne, capitaine de la ville de Rome sous l'empire d'Henri VII. & le plus habile des généraux d'armée au service de Robert roi de Sicile. Il avoit aussi pour frere *Matthias*, comte de Bucheck, électeur de Mayence. Leur sœur *Jeanne* de Bucheck, épousa *Burchard* Sen de Munsingen. De ce mariage naquirent *Jean* Sen de Munsingen évêque de Bâle, & *Benignosa* Sen de Munsingen, femme de *Frederic* de Hauff, dont la fille fut mariée avec ledit *Hanneman* Waldener. La maison de Waldener posséde depuis ce tems le château ruiné de Hauff & la seigneurie de ce nom; Jean comte de Habspourg ayant été pris l'an 1350. par les Zurichois, les *Waldener de Sultz*, nobles d'Alsace & feudataires de ce comté leur déclarerent la guerre & arrêtérent leurs marchands: les villes de Bâle & de Strasbourg soutenoient ces nobles: les Zurichois pour s'en venger arrêtérent à leur tour près de soixante & dix personnes qui alloient en pélerinage à Notre Dame des Hermites. Cette nouvelle portée à la reine Agnès d'Hongrie, alors à Konigsfelden, cette princesse ménagea un accommodement, réconcilia ces villes & obtint la liberté des prisonniers. Cet acte est signé du Mardi *après S. Ulric* de l'an 1350. Henri de Schaumbourg abbé de Murbach étant mort en 1353. on nomma quatre chevaliers pour régir cette abbaye. *Bertlin* ou *Barthelemi* Waldener étoit du nombre: *Guillaume* Waldener étoit capitulaire de la *noble abbaye de Murbach* vers l'an 1390.

I. HENRI-CRAFFT ou KRAFFT Waldener, fils d'HERMANN, servit en 1315. avec distinction dans l'armée de Frederic III. d'Autriche roi des Romains, contre Louis de Baviere. Ce prince le qualifie de *sage chevalier & de son cher & fidele serviteur* dans une obligation de *50 marcs d'argent poids de Strasbourg*, pour un cheval qu'il lui avoit vendu, & il donna à Henri Crafft Waldener pour caution de cette somme *Walther* de Geroltzeck le jeune, *Gebhard* de Vezemberg, *Waffler* d'Ekerich, *Henri* de Fleckenstein & *Dietrich* de Girbaden. L'acte est daté du camp devant Esselingen du Lundi après la saint Laurent 1315. scellé du sceau du roi des Romains. On conserve un autre acte daté sur le Danube le Mercredi après la saint Barthelemi 1315. par lequel les mêmes cinq seigneurs *Walther* de Geroltzeck le jeune, &c. & *Hermann*, abbé de Rheinaw sont cautions de leur seigneur Frederic, roi des Romains. Il est dit que si l'un d'eux manquoit à sa garantie, Henri-Krafft de Waldener ou ses héritiers pourront l'attaquer *en justice ou sans justice*, & que cette affaire ne pourra être portée à aucune assemblée d'états ou telle autre jurisdiction soit ecclésiastique, soit séculiere. Henri-Crafft Waldener laissa de sa femme, *Anne* de Hungerstein: HERMANN, qui suit.

II. HERMANN I. Waldener, Berchtold Waldener & Wernly de Flachsland furent cautions l'an 1385. d'une somme pour Leopold duc d'Autriche. On trouve dans le catalogue des nobles d'Alsace tués avec ce prince le 9. Juillet 1386. à la bataille de Sempach, *Hermann* Waldener de Sultz, chevalier, *Hammann* Waldener de Sultz, chevalier, *Crafft* Waldener de Sultz, & *Clavi* Waldener le bâtard. *Hermann*, *Hammann* Waldener & *Martin* Waldener avoient été cautions d'une autre somme pour le même duc d'Autriche, comme il est prouvé par des lettres d'indemnité données à Rheinfelden le Mercredi avant le jour des Palmes 1385. De pareilles lettres avoient été accordées l'année précédente 1384. à *Elisabeth* comtesse & dame de Nuwenbourg, au comte *Egon* de Fribourg, landgrave en Brisgaw, à *Conrad*, chevalier, à *Berchtold*, chevalier, & à *Krafft* les Waldeners; & encore une autre lettre de la même forme du duc Leopold d'Autriche, fils de Leopold, de 1399. à *Berchtold* Waldener, chevalier: l'an 1341. *Henri-Krafft* & *Berchtold* Waldener, chevaliers & freres, *Hermann* & *Guillaume* Waldener, chevaliers & cousins, *Berzmann* & *Hermann* nobles & cousins, jurérent pour eux & leurs héritiers la mainlevée & les paroles prononcées sur le corps de *Notre-Seigneur*, l'observation d'un traité concernant la forteresse de Freundstein. Ce serment marque les conditions du traité & les limites de la seigneurie de Freundstein, comment ce château doit être entretenu, & de quelle façon on en useroit avec les prisonniers que chacun pourroit y conduire. Ce château releve moitié de l'église de Strasbourg, & moitié de l'abbaye de Murbach. Hermann épousa 1°. *Ursule* de Heidweiler: 2°. *Marguerite* de Munstrol ou Montreux: il eut de cette derniere entr'autres enfans, CONRAD, qui suit.

III. CONRAD Waldener assista avec Diebold Waldener & Conrad comte de Freybourg, au concile de Constance, tenu en 1414. Il eut de *Verena* de Wiseneck, HENNEMANN ou HERMANN, qui suit.

IV. HENNEMANN ou HERMANN II. Waldener, jouissoit de la bourgeoisie de Bâle; mais on l'en priva avec Lazare d'Andelo & plusieurs nobles, pour avoir aidé le dauphin Louis dans la guerre contre les Suisses, comme on le voit par un acte du sénat de Bâle du Mercredi veille de sainte Marguerite de l'an 1445. Hennemann ou Hermann eut de *Jeanne* de Masmunster HERMANN, qui suit.

V. HERMANN III. Waldener, chevalier, étoit conseiller privé de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, pour les pays que le duc Sigismond d'Autriche lui avoit cédés: sçavoir, le vicomté d'Auxois, le comté de Ferrette, la ville de Brisach & la Forêt-Noire. Dans les provisions de cette charge datées à Lille du 10. Avril 1469. il est qualifié *notre amé & féal chevalier messire Hermann* Waldener. Il étoit aussi conseiller privé du tribunal Impérial établi à Ensisheim en 1479. Il épousa 1°. *Eve* de Schilckhen: 2°. *Anne* d'Eptingen, dont 1. ANSTATT, qui suit; 2. *Jacques*: on n'en connoît point de posterité; 3. *Georges*, capitulaire de la noble abbaye de Lure en Franche-Comté l'an 1485.

VI. ANSTATT Waldener, capitaine d'une compagnie de 500 lanciers, & général de la cavalerie de l'empereur Maximilien I. fit la guerre avec son frere Jacques en 1490. à la ville de Sultz pour venger les mauvais traitemens des habitans de cette ville contre les vassaux de

leur pere *Hermann* Waldener. L'évêque de Strasbourg dont les deux nobles de Waldener avoient imploré la justice, ayant nommé pour arbitre *Guillaume*, seigneur de Rapolstein, il condamna les habitans de Sultz à payer aux deux freres deux mille florins; mais sur leur refus d'acquiescer à cette sentence, il s'éleva une nouvelle guerre, également funeste aux deux partis. Les habitans de Sultz firent mourir quelques-uns d'entr'eux, soupçonnés d'intelligence avec les Waldener, mais leur innocence prouvée par les soins des Waldener au conseil du roi des Romains à Colmar, les habitans de Sultz furent condamnés à détacher de la roue les corps des exécutés, & de les inhumer en Terre sainte; l'évêque de Strasbourg donna à cette occasion huit cens florins aux deux freres Waldener. Maximilien roi des Romains leur accorda un diplôme daté de Hall dans l'Inthal le Vendredi après la saint Eberhard 1494. conçu en ces termes: *Nous Maximilien, &c. déclarons publiquement, que nous avons fait la grace & avons accordé à notre cher & fidéle serviteur Anstatt Waldner & à ses héritiers les fiefs & biens allodiaux qui pourroient devenir vaquans & nous revenir, que nous ignorons & dont il pourra nous donner connoissance, ou qui vaqueront & nous reviendront à nous ou au Saint Empire Romain, dans la suite, soit part mort, felonie ou autrement, dans nos pays d'Alsace, Suntgau, Brisgau ou dans la Forêt-Noire, en considération des fidéles & utiles services que ledit Anstatt Waldner nous a ci-devant rendu, & particuliérement dans notre expédition d'Italie, & qu'il peut & doit nous rendre encore: promettons de lui donner sur ces biens lettres de fiefs & de donation nécessaires suivant la coutume.* La promesse du roi des Romains sortit son effet: ce prince investit le même Anstatt Waldener de la forteresse de Schweighausen, du village de ce nom & de ceux d'Ehnenweiller & de Michelbach avec tous leurs droits, conjointement avec Conrad de Schweighausen possesseur de ces terres. Anstatt eut de sa femme *Catherine* de Reinach, 1. JEAN-JACQUES, qui suit; 2. *Christophe*, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, bailli de Rhodes, & commandant les chevaliers Allemans dans la défense de cette place, qui prit sur les Turcs un enseigne au cinquiéme assaut que ces infidelles donnérent au boulevard d'Angleterre. Il y fut tué après plusieurs prodiges de valeur le 17. Septembre 1522; 3. *Jacques*, conseiller privé de sa majesté Impériale à Ensisheim; 4. *Beat*, qui le Samedi après la Fête-Dieu 1527. écrivit de Rome à son frere Jacques, que leur frere Jean avoit péri à l'assaut de cette ville; 5. *Jean*, tué à l'assaut de Rome; 6. *Hélene*, chanoinesse du chapitre d'Andlau en Alsace, en 1526.

VII. JEAN-JACQUES Waldener, en faveur duquel l'empereur Charles V. confirma l'investiture du fief de Schweighausen l'an 1520. laissa de sa femme *Catherine* de Halwyl, JACQUES-CHRISTOPHE, qui suit; & *Burchard*.

VIII. JACQUES-CHRISTOPHE Waldener de Freundstein, obtint en 1554. de Ferdinand I. roi des Romains, la ratification du fief de Schweighausen, & il fit encore porter cette grace du prince sur la tête de Burchard son frere & sur tous leurs héritiers: ils en jouissent cette année 1749. sous foi & hommage des landgraves d'Alsace. Il avoit épousé 1°. *Dorothée* de Mullinen: 2°. *Dorothée* Berenhausen: 3°. *Ursule* de Berenfels: il eut de sa premiere femme JEAN-JACQUES, qui suit. On ne lui connoît pas de posterité des deux autres femmes.

IX. JEAN-JACQUES II. baron de Waldener, de Freundstein, vivant en 1587. avoit épousé 1°. *Lucie* de Sickingen: 2°. *Lucie* de Ferrette. Il laissa de la premiere GEORGE-GUILLAUME, qui suit.

X. GEORGE-GUILLAUME baron de Waldener, de Freundstein, mort en 1640. eut de sa femme *Eve*, fille de *Philippe-Erasme* de Venningen, & de *Catherine* de Berenfels, PHILIPPE-JACQUES, qui suit.

XI. PHILIPPE JACQUES baron de Waldner, de Freundstein, épousa le 24. Mars 1647. *Anne-Ursule*, fille de *Jean-Wolffgang* Eckbrecht de Turckheim, & de *Veronique* de Fleckenstein, & mourut à Schweighausen le 3. Juin 1687. Il eut pour fils FREDERIC-LOUIS, qui suit.

XII. FREDERIC-LOUIS baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Berwiller, Beroltzwiler & Sierentz, né le 18. Décembre 1648. mort à Strasbourg le 17. Juin 1708. avoit épousé *Marie-Cordule* de Rotschutz, fille de *Nicolas-Bernard* de Rotschutz, de Burggrub, & d'*Anne-Elisabeth* de Creilsheim, & en laissa FREDERIC-LOUIS, qui suit.

XIII. FREDERIC-LOUIS II. baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Berwiler, Beroltzwiler, Sierentz & de Schmicheim, né le 6. Décembre 1676. épousa le 24. Mars 1707. *Françoise-Salomé*, fille de *François-Jacques* Wumser, & de *Catherine-Elisabeth* de Wachholtz d'Althof, & mourut le 16. Avril 1735. Leurs enfans sont 1. *François-Louis* baron de Waldener, né le 11. Juillet 1710. major du régiment Royal, cavalerie; 2. CHRISTIAN-FREDERIC-DAGOBERT, qui suit; 3. *Leopold-Jean* baron de Waldener, capitaine de cavalerie dans le régiment de Rosen; 4. *Christian-Jacques* baron de Waldener, né le 15. Avril 1726. capitaine d'une compagnie entiere dans le régiment Suisse de Vigier; 5. *Louis-Hermann-Anstatt*, chevalier de Waldener, né le 28. Juillet 1731. enseigne à pique, compagnie d'Erlach, dans le régiment des Gardes Suisses.

XIV. CHRISTIAN-FREDERIC-DAGOBERT, baron de Waldener, de Freundstein, seigneur de Schweighausen, Sierentz, &c. né le 4. Avril 1712. brigadier ès armées du roi, & capitaine au régiment des Gardes Suisses, a épousé en Avril 1748. dame *Louise-Françoise* Heuse de Vologer. La maison des barons de Waldener a embrassé la religion Protestante de la Confession d'Augsbourg, vers le milieu du XVI. siécle. Elle jouit du droit de bourgeoisie de la république de Mulhausen, alliée des Cantons Suisses. * Alberti Argentinensis *Chronicon, pag.* 155. & *de rebus gestis Bertholdi Episcopi Argentin.* pag. 178. & 179. Modii *Pandectæ triumphales.* Stumph. *Chronicon Helveticum, lib. VI. fol.* 158. Konigshofen, *Chron. pag.* 325. Bernardi Hertzog, *Chronicon Alsatiæ Germanicè fol. Argentorati*, 1592. *pag.* 58. & 290. Ægidii Tschudii, *Magnum chronicon Helveticum, pars 1. lib. V. pag.* 388. & *lib. VII. p.* 528. & *pars 2. lib. XII. pag.* 440. & 441. Simlerus, *de Rep. Helvet. lib. 1. p.* 39. & 40. *Parisiis*, 1577. in-12. fig. Henrici Suizeri, *Chronolog. Helvetic. ad ann.* 1350. *Armorial général d'Allemagne*, par Sibenmacher, Nuremberg, 1605. fig. *in-4°.* La Guille, *Histoire d'Alsace*, liv. 27. pag. 313. & liv. 25. pag. 293. Plantin, *Abregé de l'hist. de la Suisse*, liv. 4. pag. 160. Sebastiani Munsteri, *Cosmographia*, pag. 530. 638. 639. Heiss, *Hist. de l'Empire*, tom. 1. pag. 118. liv. 1. chap. 3. édition de Paris, 1731. *Martyrologe des chevaliers de S. Jean de Jerusalem*, dits *de Malte*, par F. Matthieu de Goussancourt, Parisien, religieux Céléstin, *in-fol.* fig. Paris, 1654. tom. 2. pag. 338. Vertot, *Histoire de Malte*, tom. 2. pag. 452. 482. & 483. édit. Paris 1726. *in-4°.* fig. *Relation du second siége de Rhodes*, par le commandeur de Bourbon témoin oculaire, pag. 563. parmi les preuves du septiéme livre de l'*Hist. de Malte* par l'abbé Vertot. *Necrolog. Murbacense ad an.* 1390. *Genealogia Waldner apud. Bucelin. Stemmatog. German. p. IV. Genealogia Waldener Germanicè in Basileensi. Dictionnario Historico curâ Iselii edito. Varia documenta & acta*, &c.

WAVEREN, (Gisbert LAPPE de) en latin *Gisbertus Lappius à Waveren*, étoit d'une ancienne famille de Hollande. Il naquit en 1511. Valere André appelle le lieu de sa naissance *Wesopium Hollandiæ opidum*; & dit que *Jean* pere de Gisbert étoit *préteur* de ce lieu. Il fit ses études sous Lambert Hortensius: ensuite il alla étudier la médecine à Louvain sous Gemma, qui étoit ami de son pere. De Louvain Gisbert se transporta à Boulogne en Italie, & il y prit le degré de docteur en médecine en 1545. Depuis revenu en Hollande, il y pratiqua la médecine, surtout à Utrecht où il se maria, & où il est mort le 4. Janvier 1574. Valere André ne cite de lui

que des *Institutiones Grammaticæ*, imprimées à Anvers en 1539. *in* 8°.

WAVEREN, (Gisbert Lappe de) neveu du précédent, fils de *Jean* Waveren & de *Barbe* Baecxie, naquit à Utrecht. On l'envoya pour faire ses études à Louvain & à Douai. Il s'appliqua particulierement à la jurisprudence, & il revint chez lui avec le titre de docteur en droit. C'étoit un homme d'une vaste lecture, d'une érudition profonde & fort variée, & qui a toujours été attaché à la religion Catholique professée par ses ancêtres. On lui doit la conservation & la publication de quantité de monumens fort utiles pour l'histoire & les priviléges de l'église d'Utrecht. Il les publia sous ce titre: *Corpus historiæ Ultrajectinæ, autoribus Joanne de Beka, Joanne Gerbrando de Leidis, Guilielmo Heda*, &c. avec les vies de ces historiens. Il a aussi publié avec des notes marginales, le traité de Lambert Hortensius (ou du Jardin) *de secessionibus Ultrajectinis.* Il avoit permis de publier avec des notes la vie de Zuilichem (*Viglius Zuilichemus*) écrite par Zuilichem lui-même. Cette vie écrite de la main même de celui qui en est l'objet, est conservée dans la bibliothéque du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines. * *Voyez* la Bibliothéque Belgique de Valere André, édition de 1739. *in*-4°. tom. 1. pag. 366. & 367.

WEBER. (Emmanuel) *Pag.* 685. *col.* 1. *lig.* 4. 1641. *lisez* 1681.

WEINMAN. (Jean) *Pag.* 685. *col.* 2. *lig.* 3. Geissen, *lisez* Giessen.

WEISMAN. (Christian-Eberhard) *Pag.* 686. *col.* 1. lig. 33. *Exagetico-dogmaticæ*, lisez *Exegetico-dogmaticæ.*

WENDELIN. (Godefroi) *Pag.* 687. *col.* 2. A la fin de l'article ... *cum glossaria Salico Legum Advaticarum.* Valere André dit, *cum glossario Vocum Advaticarum*; & dans le catalogue de Bulteau, tom. 2. pag. 793. on lit, *cum glossario Salieo Vocum Atuaticarum.* Dans le catalogue de M. Burette, tome 2. pag. 663. on cite de Wendelin l'ouvrage suivant, non mentionné dans Valere André: *Gottifridi Wendelini pluvia purpurea Bruxellensis*; à Paris, 1647. *in*-8°.

WIMPHELINGIUS. (Jacques) *Pag.* 692. *col.* 1. vers la fin: *Wimphelingius*, lisez *Wimphelingius.*

WOOD. (Antoine de) *Pag.* 696. *col.* 2. *ligne derniere* avant ces mots *tome XV*, lisez: cette lettre est rapportée dans la bibliothéque angloise, tome XV. &c.

WORMIUS. (Olaüs) *Pag.* 697. *col.* 1. *lig.* antépénult. *On* lui donne, effacez *on.*

VULCANIUS. (Bonaventure) *Pag.* 700. *col.* 1. *l.* 7... de l'Oraison de Vulcanius, *lisez* de l'Oraison funébre de Vulcanius... *col.* 2. lig. 23. *dom Vulcanius*, lisez *Bonav. Vulcanius*... *lig.* 51. Tolet, *lisez* Toléde.

X

XÉNOPHON. *Pag.* 703. *col.* 1. lig. 16. *Vestuto*, lisez *Vetusto*... lig. 27. 1734. *lisez* en 1734... lig. 52. *les Amours*, lisez *les Aventures.*

Z

ZIÉGLER. (Jacques) *Pag.* 708. *col.* 2. *vers la fin*.. la crainte *que* l'armée, *lisez* la crainte *de* l'armée.

ZUR-LAUBEN, maison illustre établie en Suisse depuis le quinziéme siécle, & connue auparavant sous le nom de *la Tour de Châtillon* en Valais. Guichenon dans son *Histoire de Bresse III. part. pag.* 29. la croit être une branche puînée de celle de la Tour-du-Pin, dont sont sortis les derniers Dauphins de Viennois; mais Plantin & le sçavant Riva appuyés sur des actes de l'évêché de Sion, de l'abbaye de saint Maurice, de Leuck & de Brig, soutiennent qu'elle tire son origine des seigneurs de Rarogne, comptés au nombre des barons de l'empire dès le tems de l'empereur Othon le Grand. Le château de la Tour est situé près de Rarogne au village du bas Châtillon (en latin *Castellio inferior* & en allemand *Under-Gestelen*) dans le haut Valais, & fut ruiné l'an 1375. avec tous les lieux forts dans le soulevement des Valaisans, qui à l'exemple des Suisses leurs voisins croyoient ne pouvoir établir leur liberté que sur la ruine de la noblesse. Les barons de la Tour, nommés dans les matricules de l'empire tantôt barons de *Thurn & Frutingen*, tantôt de *Thurn & Wallis*, possédoient des seigneuries si considérables qu'ils ont soutenu la guerre contre les Bernois, les Fribourgeois & les habitans de Sion pendant plus d'un siécle, & ont enrichi plusieurs églises & monasteres: celui d'Interlachen fondé l'an 1133. pour des chanoines réguliers de saint Augustin dans le canton de Berne, met au nombre de ses principaux bienfaireurs les barons de la Tour-Châtillon, dont la baronnie dans son origine immédiate de l'empire tomba dans la suite sous la mouvance des comtes de Savoye. Cette maison & surtout la branche qui a pris le surnom de *Zur-Lauben*, a produit des prélats de beaucoup de mérite, des généraux d'armée & d'illustres *chefs de patrie* depuis sa retraite dans le canton de Zug, où les barons de Zur-Lauben ont possédé les charges les plus distinguées, & ont mérité par les services rendus à leur nouvelle patrie le droit de bourgeoisie perpétuelle dans les cantons de Lucerne & de Zug. Leur attachement decidé depuis plus de trois siécles à la couronne de France, pour le service de laquelle quatorze officiers de ce nom ont été tués, n'a pas empêché l'empereur Leopold de donner une marque éclatante de son estime & de sa considération à la maison de la Tour-Zur-Lauben par un diplôme du 20. Décembre 1701. dans lequel ce prince élevant *Placide* Zur-Lauben, baron de Thurn & de Gestellenburg ou de la Tour-Châtillon & abbé de Muri, & ses successeurs à la dignité de prince du Saint Empire; il affecte la charge de maréchal héréditaire de cette abbaye à l'aîné de la maison de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dont les armes sont décrites dans ce diplôme, conformément aux anciens sceaux rapportés dans l'armorial d'Allemagne & dans l'histoire de la maison d'Autriche; sçavoir, écartelé au 1. & 4. *d'or à la tour crenelée de sable*, qui est de la Tour-Châtillon, au 2. & 3. *d'azur au lion saillant d'argent tenant un tronc d'arbre d'or tigé de trois feuilles de même 2. & 1.* qui est du surnom de Zur-Lauben; *& sur le tout un écusson d'azur à une fleur de lys d'or*, concession du roi Charles IX. confirmée par Louis XIII. en reconnoissance des importans services rendus à leur couronne; supports *deux lions d'argent*, couronne de baron *surmontée de deux cimiers*, celui de la droite avec *une couronne de baron surmontée d'un bonnet pointu d'or*; lambrequins *or & sable à la houpe de sable.* Le cimier de la gauche *est un casque de chevalier avec un bourlet d'azur & d'argent*, surmonté *d'un demi-lion d'argent colleté d'un écusson d'azur à une fleur de lys d'or & bandelettes de gueules, tenant un tronc d'arbre de sinople tigé de trois feuilles de laurier aussi de sinople* 2. & 1. lambrequins *d'argent & d'azur.* Pour ne rien dire que de certain, nous ne commençons la généalogie de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben que vers le milieu du XII. siécle par

I. Walther, baron de Thurn ou de la Tour, chevalier, qui se trouva en 1165. au tournoi de Zurich. Il avoit pour frere puîné *Guillaume* de la Tour, seigneur de Châtillon en Valais, qui suivit en 1145. Amé III. comte de Savoye en Palestine, & qui fut l'an 1150. un des ôtages donnés par Humbert III. comte de Savoye à l'abbé de Saint Maurice en Valais pour sureté du traité fait entre ce prince & cet abbé au sujet de la vallée de Bagnes. Walther fut pere d'Adelbert ou Albert, qui suit.

II. Adelbert, baron de la Tour-Châtillon en Valais, un des seigneurs attachés à Berthold duc de Zeringhen, gouverneur de la Bourgogne Transjurane, est nommé témoin dans un acte de ce duc en faveur du prévôt & des chanoines de Soleure de l'an 1181. Il cautionna avec plusieurs seigneurs le jugement prononcé à Lyon la veille de saint Thomas de l'an 1224. entre Thomas I. comte de Savoye, & Etienne sire de Thoire & de Villars, & Bernard de Villars son frere touchant la seigneurie de Festerne en Chablais, de la Combe, de Saint Rambert & autres prétentions. Les archevêques de Lyon, de Vienne & de Tarentaise, les évêques de

Grenoble, de Genève, de Maurienne & de Bellai jugérent ce différend. Adelbert, sire de la Tour, fut pere d'*Aymon*, mort sans posterité; & de GUILLAUME, qui suit. On trouve dans un acte passé au mois de Mars 1195. Pierre de la Tour témoin du don fait par Thomas I. comte de Savoye aux chanoines de Saint Jean de Maurienne, mais on ignore sa filiation.

III. GUILLAUME, baron de la Tour-Châtillon en Valais. Aymon son frere aîné, Lanfranc évêque de Sion, Boson vicomte d'Aouste, Rodolphe comte de Gruiére, Guillaume & Rodolphe d'Estavayé sont présens en Juillet 1219. à l'acte de désistement de la part de l'évêque de Lausanne à ses prétentions sur la seigneurie de Moudon en faveur de Thomas I. comte de Savoye. Guillaume de la Tour & Garin de la Tour, tous deux chevaliers, assistérent à une enquête faite contre Pierre de Sessons, évêque de Genève, les années 1213. & 1219. Elle dit qu'ils tenoient la terre de Salaz en fief de cet évêque. Guillaume laissa les enfans suivans: 1. *Ruodolphe* baron de la Tour, chevalier, qui du consentement de sa femme *Hemme* noble de Werren (illustre maison du Valais) donna par acte passé à Zurich le 20. Avril 1255. sa terre de Gerolzweiler à l'abbaye de Wettingen, ordre de Cîteaux. Cet acte est signé de *Ruodolphe comte de Raperthzwile, de Ruodolphe de Wedisvile, de Ruodolphe de Mazingen, de Henri de Glarus, de Hugues de Lunkunst, chevaliers.* Le nécrologe de Wettingen fait mention de Ruodolphe de la Tour, chevalier, & de sa femme Hemme, comme donateurs de la terre de Gerolzweyler; 2. HERMANN, qui suit; 3. *Burcard* de la Tour, chevalier, vivant en 1261. & 1282.

IV. HERMANN, baron de la Tour-Châtillon en Valais, chevalier, fut témoin avec son frere aîné Ruodolphe, aussi chevalier, à une donation de Ruodolphe, comte de Rappersvile au monastere de Wurmspach, ordre de Cîteaux, le 20. Novembre 1253. Son frere Ruodolphe de la Tour, chevalier, souscrivit le 7. Décembre 1259. une autre donation du comte en faveur de ce même monastere de religieuses: il fut encore témoin le 15. Novembre 1284. d'une donation faite par Louis comte de Homberg gendre de Ruodolphe comte de Rappersvyl à la commenderie de Clingenaw, ordre de saint Jean de Jerusalem. Ruodolphe & Hermann de la Tour, chevaliers freres, assistérent le 11. Février 1259. à un acte passé à Phefinon par Ruodolphe baron de Vedisvil en faveur de l'abbaye de Notre-Dame des Hermites. Ils souscrivirent eux & leur frere cadet Burcard à l'acte daté de Rappersvyl le 10. Janvier 1261. en vertu duquel Elisabeth fille unique de Ruodolphe comte de Rappersvyl, obtint d'Anshelm abbé de Notre-Dame des Hermites, l'advocatie de ce monastere. Ces trois freres, qualifiés de chevaliers de la Tour, ratifiérent le 2. de Septembre 1282. la permutation de l'advocatie de Wurmspach avec celle de l'église de Rappersvyl, faite entre Ruodolphe comte de Rappersvyl & l'abbé de Pfeffers. Hermann baron de la Tour en Valais assista de troupes Rodolphe I. roi des Romains l'an 1288. au siége de Berne, & secourut cette année le baron de Weissenbourg contre les Bernois qui prirent sur ce seigneur la petite ville de Wimmis. Hermann épousa 1°. *Magdeléne*, baronne d'Asperling, de Rarogne, Vallaisanne, morte sans enfans: 2°. *Barle*, comtesse de Visp, Vallaisanne, dont il eut PIERRE I. qui suit, & AYMON de la Tour évêque de Sion, *il en sera parlé à la suite de cette généalogie.* On trouve parmi les seigneurs qui accompagnérent en Flandres Boniface comte de Savoye l'an 1254. Pierre de Grandson & Humbert de Châtillon.

V. PIERRE I. baron de la Tour-Châtillon, chevalier, entra l'an 1291. dans la ligue des comtes & nobles du pays de Vaud contre les Bernois, & combattit contre ces derniers à la bataille de Tonner-Buhel. Il fit depuis la guerre en 1294. à Boniface de Challant évêque de Sion, & prit sur lui le château de Sewen. L'histoire rapporte qu'en cette guerre Pierre baron de la Tour, & le baron de Rarogne commandoient onze mille hommes: elle leur fut fatale, mais le comte de Gruière les réconcilia avec cet évêque. Amé II. comte de Genève ayant fait son traité particulier avec le comte Amé V. de Savoye le 4. des Ides de Décembre 1293. il y est dit, que *Pierre de la Tour seigneur de Chastillon en Valais, seroit chastelain du chasteau de Genève*, à condition qu'Amé V. pourroit s'en servir. Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, & Martin de Châtillon étoient du nombre *des pleiges* donnés par le comte de Savoye au comte de Genève en vertu de ce traité. Pierre de Châtillon est encore témoin en Décembre 1294. du traité entre Philippe de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, & son oncle Amé comte de Savoye. Pierre de la Tour laissa de sa femme héritiere de la maison des barons de Frutingen JEAN I. qui suit; & *Anne* baronne de la Tour, femme de *N.* baron de Weissenbourg en 1318. La baronnie de Frutingen, limitrophe du Valais, forme aujourd'hui une châtellenie du canton de Berne: elle a six lieues de long, & prend son nom du bourg de Frutingen, où l'on voit le château de Felsenburg, ancienne résidence des barons de la Tour. Cette baronnie avoit pour feudataires les nobles de *Scharnachthall, de Stambach, d'Utendorff & de Mooff.*

VI. JEAN I. baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, seigneur de Gonthey, ville & châteaux, du Val-Letsch, d'Aient, &c. chevalier, fit en 1303. avec le baron de Weissenbourg la guerre aux Bernois: elle est décrite fort au long par les historiens de Suisse. La ville de Fribourg donna en 1310. caution à Jean de la Tour, seigneur de *Gestelen* (Châtillon) pour la somme de 7000 florins dûs par les comtes de Kybourg, de la maison d'Habspourg. Jean de Châtillon est nommé dans le traité de paix conclu le 10. Juin 1314. entre Amé le Grand comte de Savoye & Jean Dauphin de Viennois. Leopold duc d'Autriche, ayant assiégé en 1318. la ville de Soleure, *Jean de la Tour seigneur de Châtillon en Vallais* l'aida en cette expédition, & fit avec ce prince un traité daté du camp devant Soleurre le Dimanche avant la fête de saint Michel 1318. par lequel il promit de le secourir lui & ses freres contre les pays d'Uri, Schweitz & d'Underwalden, de leur fournir à cet effet 3000 hommes de ses sujets & vassaux. Il s'engagea aussi de mener au service du même Léopold contre les Bernois un certain nombre de cavaliers spécifié, & ses principales forces de Valais. Ce traité devoit durer quatre ans. Jean exceptoit seulement le cas, où il seroit obligé d'assister le seigneur de Weissenbourg & les enfans de sa sœur. Cet acte est scellé de son sceau *d'or à la tour de sable.* Jean ne survécut pas long-tems à ce traité: il fut tué la même année 1318. en trahison avec plusieurs nobles dans la plaine de Sunffzmatten par les Valaisans révoltés. Il avoit épousé *Dorothée*, baronne de Monthey, Vallaisanne, dont 1. PIERRE, qui suit; 2. *Guillaume* de Châtillon, qui avec les seigneurs d'Entremonts & de Cheuvron, se rendit le 4. Août 1346. caution de la dot de Marie, fille d'Amé III. comte de Genève, montant à quinze mille florins d'or, promis en mariage à Philippe de Savoye, seigneur de Vigon & de Ville-Franche. On ne sçait de qui est fils *Hartmann de la Tour, recteur de l'église de Rappersvyl*, que Jean abbé de Notre-Dame des Hermites députa vers Aimon premier évêque de Sion, au sujet de l'incorporation des églises de Meilan & de Sarmenstorff. L'acte de cette négociation est daté de Sion le 25. Avril 1319. Hartmann le conclut avec succès.

VII. PIERRE II. baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, seigneur de Laupen, du Val-Letsch, d'Aient, de Gonthey, d'Arconciel, d'Illingen ou Ilains, &c. chevalier, hérita par sa premiere femme *N.* fille d'*Othon* comte de Strassberg, du château de la ville de Laupen, donné en cautionnement de la somme de quinze cens marcs d'argent par l'empereur Albert I. à Othon comte de Strassberg au nom de l'empire; mais l'an 1324. Louis de Baviere roi des Romains & compétiteur de Frederic d'Autriche, irrité de l'attachement de Pierre baron de la Tour aux ducs d'Autriche, permit

aux Bernois de retirer ce château pour la somme de trois mille livres. Ils s'en emparérent malgré les protestations du baron : ce seigneur indigné de la haine des Bernois contre sa maison, leur déclara la guerre cette année 1324. les Bernois & leurs alliés les Fribourgeois assiégérent & prirent les deux châteaux d'Arconciel, en allemand *Erzenbach* & d'Irlains *Illingen* sur le baron de la Tour. Il assiégea en représailles en 1331. avec le comte de Gruière, le baron de Weissenbourg & Eberhard comte de Kybourg le château de Mullinen, appartenant à Othon Lampart, bourgeois de Berne; mais les Bernois eurent le bonheur d'en faire lever le siége. Stettler & d'autres historiens rapportent un traité de l'an 1345. entre la ville de Berne & *Pierre Zum Thurn, seigneur de Gestelen & de Frutingen, les Bernois promettent de ne pas accorder la bourgeoisie de leur ville à aucun sujet de Pierre de la Tour tant qu'il vivroit.* Plusieurs nobles souscrivent ce traité, entr'autres Jean seigneur de Weissenbourg, Conrad de Burgenstein, Jean de Sumiswald, chevaliers, Werner Storder, Ruff Mischer & Henri de Velsclun, au nom de Pierre de la Tour, Jean de Bubenberg avoyé de Berne & chevalier, Nicolas de Blanckenburg, Ulric de Bubenberg, Burcard de Bennenweil, Jean de Seedorff & Pierre de Balm au nom des Bernois, la réconciliation ne fut qu'apparente; les Bernois recommencérent la guerre en 1346. contre le baron *Pierre de la Tour, seigneur de Gestelen & du haut Sibenthal*, le comte de Gruière & le baron de Rarogne : elle ne leur réussit pas, ils furent maltraités dans un combat livré près de Laubeck, château du baron de la Tour. Après cet échec ils se retirérent avec précipitation à Berne; mais plus heureux en 1350. ils détruisirent les deux châteaux de Laubeck & de Mannenberg dans le haut Sibenthal, appartenans au baron de la Tour. Ce seigneur, Jean de Châtillon, Humbert de Châtillon & Renaud de Châtillon, chevaliers, suivirent en Juillet 1355. le comte de Savoye en France, comme on le voit par un rolle de la chambre des comptes de Paris. Pierre baron de la Tour, épousa 1°. *N.* fille & héritiere d'*Othon* comte de Strassberg, de la maison souveraine des comtes de Neuchatel, morte sans enfans : 2°. *N.* baronne de Tavelli-Gradetz Vallaisanne, sœur de Guischard de Tavelli, évêque de Sion, dont naquirent 1. ANTOINE, qui suit; 2. *Jean* de la Tour, chevalier; 3. *Anne*, femme de *N.* comte de Gruière l'an 1340. & mere de *Rodolphe* comte de Gruière, vivant en 1384; & 4. *Marie* baronne de la Tour, femme de *Thuring* baron de Brandis, seigneur de Mulinen, tué en 1376. par les Vallaisans comme il alloit au secours de son beau-frere le baron Antoine de la Tour. Le Haut-Sibenthal, en latin *Superior Simmia Vallis*, limitrophe du Valais, la ville de Gonthey, en latin *Contegium*, dans le bas Valais, & son château dont étoit seigneur Pierre de la Tour, relevoient de la maison des comtes de Savoye, suivant un acte de 1234. les terres d'Arconciel & d'Irlains, situées dans le canton de Fribourg, appartenoient à Ulric seigneur d'Arberg, qui en fit hommage l'an 1250. à Pierre de Savoye frere d'Amé IV. comte de Savoye, à la réserve de la fidélité dûe à l'empereur & aux evêques de Bâle & de Lausanne. La maison de la Tour devenue maîtresse de ces terres les perdit en 1324. elles repassérent aux comtes d'Arberg. Les châteaux d'Aient, de Gradetz, le Val-Letsch, dont dépendent plusieurs villages situés dans le haut Valais appartenoient également aux barons de la Tour.

VIII. ANTOINE I. baron de la Tour-Châtillon & de Frutingen, chevalier, seigneur du Val-Letsch, des châteaux & villes de Gonthey, Arconciel, Wuistarnens, Irlains, Plasfayon, Gradetz, Aient, &c. irrité que les Bernois eussent enlevé à son pere la ville de Laupen, & qu'ils eussent soustrait de son obéissance ses sujets de Frutingen, en leur donnant droit de bourgeoisie dans leur ville, il s'en plaignit à l'empereur Charles IV. en présence de toute sa cour, lorsque ce prince à son retour d'Italie passa à Berne en 1365. Antoine jetta même aux pieds de l'empereur son gantelet, en signe de défi contre ceux qui oseroient le contredire. Charles pacifia la querelle, & le duel que Cunon de Ringginberg, chevalier, bourgeois de Berne, offroit de soutenir n'eut pas lieu. Antoine eut avec son oncle Guichard de Tavelli évêque de Sion, de vifs démêlés au sujet de la mouvance de quelques terres : l'histoire n'en apprend pas le détail; mais il est certain que le 18. Août 1375. les vassaux d'Antoine en armes s'emparérent du château de Seon près de Sion, où étoit alors l'évêque, & qu'ils le précipitérent avec son chapelain au bas du château, la ville de Sion plaça son évêque au rang des martyrs. Les Vallaisans sous prétexte de venger sa mort, mais en haine de la noblesse & dans le dessein de se rendre libre, s'ameutérent à l'instar des Suisses leurs voisins. Antoine de son côté rassembla ses forces, & en vint à une sanglante bataille près du pont de saint Léonard dans le voisinage de Sion. La victoire balança long-tems, enfin elle se déclara pour les habitans de Sion : enflés de ce succès ils assiégérent toutes les forteresses de la maison de la Tour, ruinérent successivement les châteaux de la Tour, d'Aient, de Gradetz, de Gonthey, & ils s'emparérent du Val-Letsch. Thuring baron de Brandis, seigneur de plusieurs terres dans le haut Sibenthal, essaya en 1376. de rétablir le baron son beau-frere dans ses possessions; mais les troupes qu'il mena furent presque toutes exterminées, & il périt dans un combat. La guerre continua néanmoins durant cinq ans, tous ces événemens forcérent les barons de la Tour d'abandonner le Valais. Antoine le chef de cette maison se retira auprès du duc de Savoye, dont il avoit reconnu les droits sur plusieurs districts du haut & du bas Valais; mais ses enfans mécontens du second mariage qu'il contracta dans cette cour choisirent une différente retraite; on en parlera sur leur article. Antoine de la Tour quoique dépouillé de ses terres dans le Valais en prit toujours le titre, & mérita la confiance de trois comtes de Savoye, plusieurs actes en font foi. Le 8. Août 1376. Amé VI. comte de Savoye attendu ses droits de fief sur la terre de Gonthey dans le Valais, en céde l'usufruit à Edouard de Savoye évêque de Sion : cette terre appartenant à Antoine de la Tour, ce prince le qualifie dans l'acte de cession du titre de ses autres seigneuries. L'évêque ne jouit pas long-tems de Gonthey, les Vallaisans le chassérent de leur pays, l'ayant reconnu lié d'intérêt & d'amitié avec la maison de la Tour. Le 29. Janvier 1379. *Antoine de la Tour seigneur d'Irlains & d'Arconciel, Girard d'Estrés, Guillaume de Stavayé, Amé seigneur d'Urtieres, & Savin de Floran jurisconsulte*, traitent à Vercel au nom & sous l'autorité d'Amé VI. comte de Savoye la paix du marquis de Montferrat & du duc de Brunswick avec Jean Galeas seigneur de Milan. L'an 1384. les Vallaisans ayant rétabli & chassé une seconde fois Edouard évêque de Sion, Amé VII. comte de Savoye, dit *le Rouge*, envoya sur la frontiere du Valais Jean Duvernay maréchal de Savoye, *le seigneur de la Tour & d'Irlains*, avec cent hommes d'armes, & François de Pontvere gentilhomme Savoysien, commandant un corps d'infanterie. Quoique cette armée prît le fort d'Ardon, & que les habitans de Chamoison se soumirent, Amé VII. assembla un plus grand nombre de troupes dans le Chablais sous les ordres d'Etienne bâtard de la Baume, & de Jean Duvernay maréchaux de Savoye : on compte dans les principaux officiers Pierre & Jacques de Villette, seigneur de Cheuvron, (en allemand Ziffrung) le comte de Gruiére, Raoul son fils neveu du baron Antoine de la Tour, Guillaume de Grandson, Nicod de Blonnay, Guillaume de Stavayé. La ville de Sion ayant été prise d'assaut & livrée au pillage, ses habitans firent la paix avec Amé VII. dans sa tente le 21. Août 1384. présents Amé de Savoye prince d'Achaïe, Louis de Savoye son frere, Raoul comte de Gruière, Guillaume de Grandson, *Antoine seigneur de la Tour*, Humbert de la Baume seigneur de Fromentes, & Jean de Corgenon bailli de Bresse. Par ce traité l'évêque de Sion est rappellé sur son siége, & les Vallaisans pour avoir démoli le châ-

teau

teau de Gestelenburg, en françois *Châtillon*, fief du comte de Savoye, remettent les châteaux de Torbillon, d'Ardon, de Mattigny & de Chamoison : ils s'engagent aussi de payer & les dégats dans le Chablais appréciés quarante mille livres, & tous les frais de la guerre, arbitrés cent mille florins d'or, le 2. Octobre 1384. En sureté du payement de ces sommes on donna au comte de Savoye les châteaux de Montorge, de Mayere, de Seye, *de Châtillon*. Le pape Clement VII. du consentement du chapitre de Sion autorisa tous ces accords. L'an 1393. sur les soupçons que le comte de Savoye Amé VII. étoit mort de poison, *les nobles & puissans seigneurs banerets messire Jean, sire de la Chambre, vicomte de Maurienne, messire Antoine, sire de la Tour, messire Jean, sire de Miolans, & messire Humbert de Savoye, à la requête des ambassadeurs du roi de France, des ducs de Berri, de Bourgogne & d'Orléans, scellérent de leurs sceaux l'acte de poursuite contre les accusés du poison.* La régence des états de Savoye occasionna des troubles domestiques : Antoine baron de la Tour-Châtillon, d'Irlains, &c. ayant pris les intérêts de Bonne de Berri, mere du jeune comte Amé VIII. contre Bonne de Bourbon, aïeule de ce prince, jura le 8. Mai 1393. l'accommodement à ce sujet, il assista ensuite, se qualifiant de sire de la Tour, au traité de mariage du jeune comte de Savoye Amé VIII. avec Marie de Bourgogne, le 15. Novembre 1397. Antoine sire de la Tour, Raoul de Gruères, Jean de la Baume, sire de Valusin, les sires d'Entremont, &c. sont présens à l'ordonnance de Gage de messire Girard d'Estavayé, & de messire Otthe de Grandson, donnée à Bourg en Bresse le 20. Février 1398. On voit Antoine seigneur de la Tour du conseil du comte de Savoye Amé VIII. terminer la contestation sur le douaire de Bonne de Berry, mere du prince. Antoine de la Tour avoit acquis en 1376. de Luquette ou Lugudra de Gruères veuve de Pierre comte d'Arberg, tutrice de Guillaume & d'Agnès d'Arberg leurs enfans, les seigneuries d'Irlains & d'Arconciel, la somme de dix mille florins & seize cens couronnes la terre de Plaffayon, aujourd'hui un des bailliages du canton de Fribourg ; mais ses pertes dans le pays de Valais l'obligérent de vendre cette derniere. Une chronique de Fribourg en langue allemande manuscrite conservée dans l'abbaye de Wettingen, constate la vente des châteaux d'*Illingen* & d'*Erzenbach*, (Irlains & Arconciel) à un noble de la Baume, comte de Monteovol, (Montrevel) Bourguignon, & de la terre de Plaffayon à des seigneurs de Flu, de Wammels & d'Attalens. Ce même acte apprend que Jean de la Baume, comte de Montrevel possédoit en 1431. les châteaux d'Illingen & d'Erzenbach, & qu'il les donna à son fils Pierre de la Baume. Les sujets de la baronnie de Frutingen se révoltérent si fréquemment contre Antoine de la Tour, que ne se promettant pas de les reduire à l'obéissance, vu le dérangement de sa fortune, il vendit en 1400. cette baronnie à la ville de Berne six mille deux cens gouldes ; les habitans de cette baronnie comptérent eux-mêmes cette somme, tant ils vouloient secouer la domination du seigneur de la Tour. Les Bernois par reconnoissance leur ont accordé de grands priviléges. *Antoine, sire de la Tour, d'Irlains & d'Arconciel*, mourut le 22. Janvier 1402. au château de l'Abbergement, âgé de 86 ans. Il s'étoit marié trois fois. De sa premiere femme *Anne* baronne de Villette-Cheuvron, naquirent 1. BALTHAZAR de la Tour, dit *Zur-Lauben*, qui suit ; 2. *Conrad* de la Tour de Châtillon, en allemand *Zum* ou *Von Thurn undt Gestelenburg*, chevalier de l'ordre de Saint Lazare, témoin le 2. Février 1359. de la soumission de Jacques de Savoye prince d'Achaïe au comte de Savoye, se rendit caution de ce prince avec Raoul comte de Nidaw. Après les malheurs de son pere dans le Valais l'année 1375. il s'attacha à Léopold duc d'Autriche, qui l'admit dans ses conseils, & fut tué avec ce prince le 9. Juillet 1386. à la bataille de Sempach, gagnée par les Suisses. Le necrologe de Seedorff, commanderie de Saint Lazare au canton d'Uri, place son anniversaire au 10. Avril en ces termes : *Cuonratus nobilis de Gestellenburge ordinis nostri.* Cette commenderie est aujourd'hui changée en une abbaye de religieuses de l'ordre de Saint Benoît. Antoine baron de la Tour eut de sa seconde femme *Jeanne*, fille de *Jean* de Villars, chevalier, seigneur du Montelier en Bresse & de Belvoir en Bugey, & d'*Agnès* de Montagu, une fille unique *Jeanne* de la Tour, mariée le 5. Novembre 1384. à Genève à *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France, auquel elle apporta en dot la terre de Wuisternens. La troisiéme femme d'Antoine de la Tour fut *Gillette*, fille d'*Ainard* de la Tour, seigneur de Vinay, & d'*Artaud* de Bressieu, déja veuve d'*Archambaud* de Grolée, n'ayant point eu d'enfans de son second mariage, elle se remaria à *Ardouin* de Layé.

IX. BALTHASAR baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, pour éviter la fureur des Valaisans se tint quelque tems dans des bois, & pour mieux se garrer des persécutions contre la noblesse d'un nom connu, en prit un, tiré des lieux de sa retraite ; il se nomma *Zur-Lauben*, mot allemand, qui dit en latin *de folio*, & en françois *de la feuille* : ce nom a même passé à toute sa posterité en surnom, & occasionné les nouvelles piéces parlantes dans l'ancien écusson de la Tour. Au sortir des bois, Balthasar baron de la Tour joignit son frere Conrad chevalier de Saint Lazare retiré à Seedorff, & il mourut dans cette commenderie. Un acte précieux en langue allemande nous a transmis ces anecdotes : on lit dans le necrologe de Seedorff *fol.* 4. On priera pour Balthasar *Von Thurn und Gestelenburg*, ou en françois, de la Tour-Châtillon *en Valais, qui au tems de sa fuite & à cause de la haine contre la noblesse s'est nommé Laubast ou Zur-Lauben, pour dame Anne de Boll son épouse, Jean & Maurice ses fils, Anne & Marie leurs filles, & tous leurs ancêtres.* Durant la retraite de Balthasar de la Tour, Louis de Roll, chevalier, établi dans le canton d'Uri, où est l'abbaye de Seedorff autrefois commenderie, épousa Catherine *Zum-Thurn*, ou *de Turri* (de la Tour.) Les barons de Roll de Bernaw admis dans les chapitres d'Allemagne descendent de ce mariage, & ils sont une branche de la maison des barons de Roll de Soleure : tous sortent des seigneurs de la ville de Roll sur le lac de Genève dans le treiziéme siécle.

X. JEAN II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mentionné avec son pere Balthasar dans le necrologe de la commenderie de Seedorff, vivoit encore en 1450. Comme selon la grande chronique de Suisse par le célébre Tschoudy, les évêques de Sion sous prétexte de leur qualité de seigneurs & de comtes de Valais, s'étoient emparés des terres confisquées sur ses ancêtres, que d'ailleurs les états du Valais avoient protesté contre l'usurpation, & attaqué en justice l'an 1414. Guillaume évêque de Sion, Jean de la Tour espéra de se rétablir dans les possessions de sa maison en epousant *Agnès* fille du dernier baron de Rarogne ; mais il ne put vaincre la haine des Valaisans à l'égard de la noblesse. Ses espérances trompées, il vendit aux seigneurs d'Asperling ses cousins, son droit sur la seigneurie de Rarogne : on tire ces faits de la chronique de Leuck, recueil de tous les anciens actes du Valais. Jean de la Tour de retour à Uri épousa *Agnès* de Schreiber, d'une ancienne & illustre famille patricienne de ce canton, & il en eut 1. ANTOINE, qui suit ; 2. *Pierre*, 3. *Jean*, 4. autre *Pierre*, ces trois derniers morts jeunes & sans posterité, vraisemblablement l'anniversaire fondé à Zoug par le fils aîné, n'apprenant que les noms de ses pere & mere & des enfans *sortis du Valais*.

XI. ANTOINE II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, passa du canton d'Uri dans celui de Zoug en 1478. Walther évêque de Sion atteste qu'*Antoine Zur-Lauben, son pere, sa mere & ses parens, avoient toujours été personnes libres du Valais, de race noble & de la race des seigneurs Zum-Thurn*, en françois *de la Tour*. Cet acte en allemand est daté de Sion l'an 1476. Antoine fit de grands dons à la nouvelle église de Saint Oswald, qu'on com-

mença de bâtir à Zoug en 1478. Elle est la sépulture de ses descendans. La ville de Zoug accorda à Antoine le droit de bourgeoisie perpétuel en 1488. mort en cette ville l'année 1516. âgé de 76 ans, on l'inhuma à Saint Oswald. Il avoit épousé *Dorothée*, fille de *Gerard* d'Herman de Zurich, & d'*Afre* de Gugelberg de Moos. Elle est nommée dans l'anniversaire fondé par son mari dans l'église de Saint Oswald de la ville de Zoug (suivant le necrologe de cette même église & des actes particuliers). Il sortit de leur mariage 1. OSWALD, qui suit; 2. CONRAD de la Tour, *dont nous rapporterons ci-après la postérité*; 3. *Jean*, officier en France sous le régne de François I. tué au service de ce prince en Italie; 4. *Christophe*, officier dans les mêmes troupes, & aussi tué en Italie.

XII. OSWALD I. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zoug en 1477. fut capitaine dans les troupes Suisses au service des papes Jules II. & Leon X. & de Maximilien de Sforce, il se trouva aux batailles de Novarre, de Pavie & de Bellinzonne, avec son frere Conrad aussi capitaine; & passa ensuite en cette qualité dans les armées de François I. roi de France, puis se retira dans son canton & entra dans les charges de l'état. On le voit bailli de Steinhausen, c'est-à-dire gouverneur, les années 1529, 1531, 1536 & 1537. du conseil secret & souverain de Zoug depuis 1538. jusqu'en 1550. second-chef, *Stathaltere* ou vice-landamme de ce canton en 1545. Un acte de la ville de Zoug daté de 1531. dit qu'il étoit major-général des troupes de Zoug durant la guerre des cantons Catholiques contre les Zurichois, & qu'il contribua beaucoup au gain de la bataille de Cappel. Sa patrie l'employa dans plusieurs négociations au sujet de la religion; en qualité de député de son canton, Oswald assista à plusieurs dietes du Corps Helvétique: il mourut à Zoug l'an 1549. âgé de 72 ans, & fut enterré près de l'église de Saint Oswald, où est en langue allemande son épitaphe & celle de son fils sur une plaque de cuivre, avec leurs portraits. Oswald épousa *Verene* de Schell, dont ANTOINE, qui suit.

XIII. ANTOINE III. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, chevalier, né en 1505. servit très-jeune en France. Capitaine aux batailles de Blaville, de Montcontour, il reçut trois blessures dans la premiere. Antoine leva le 9. Juillet 1567. une demi-compagnie au régiment du colonel Louis Pfeiffer, & il étoit la même année de la célébre retraite de Meaux. Ce régiment eut le titre de *Gardes Suisses du Roi* Charles IX. jusqu'à sa réforme, & rendit d'importans services au roi dans plusieurs batailles. Chaque compagnie étoit de trois cens hommes, Antoine un des capitaines a laissé une relation manuscrite en allemand de toutes les actions de guerre où il s'est trouvé avec ce régiment, on la conserve dans les archives de sa maison. Antoine fut trésorier général du canton de Zoug en 1554. & 1555. bailli de la seigneurie de Ruti & de Saint Wolffgang en 1560. & 1561. membre du conseil intime & souverain de ce canton en 1571. & durant quinze ans, il exerça la charge de second chef ou *Stathaltere* de son canton l'espace de sept. Le canton de Zoug le députa à plusieurs dietes du Corps Helvétique, où il s'acquit une grande réputation par la sagesse de ses conseils. Antoine renouvella en 1578. au nom du canton l'alliance avec le duc de Savoye. Il écrivit l'histoire des troubles de Zoug arrivés en 1585. & une relation d'un voyage de la Terre-Sainte. Le premier de ses ouvrages est encore en allemand, gardé à Zoug. Antoine mourut à Zoug en 1586. âgé de 81 ans, & fut enterré à Saint Oswald: il avoit épousé 1°. *Barbe* de Schorsch ou Georg, dont vinrent 1. JEAN, qui suit; 2. *Werner*, pere d'*Anne* & d'*Elisabeth* de la Tour-Zur-Lauben; 3. *Wolffgang*, bailli de Steinhausen en 1562: 2°. *Ursule* d'Heinrich, dont il eut *Erasme-Oswald*, capitaine au service du roi Charles IX. dans le régiment des Gardes Suisses de sa majesté, dont étoit colonel Louis Pfeiffer. Il perdit la vie à l'âge de trente cinq ans pour sauver celle de son pere, recevant à ce dessein le coup de pique qu'un soldat ennemi lui portoit dans la bataille de Blaville donnée en 1567. & laissa de son mariage avec *Verene* fille de *Christophe* Landwing, conseiller de Zoug, *Antoine*, officier tué en France; & *François*, officier en France tué à la bataille de Dreux contre les Huguenots.

XIV. JEAN III. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, bailli de Gangoltschweil, canton de Zoug en 1569. de Ruti & de Saint Wolffgang en 1574. & 1575. des pays libres de l'Argaw en 1587. mourut à Zoug en 1606. Il avoit accompagné en 1578. son pere au renouvellement d'alliance entre le duc de Savoye & les cantons Catholiques. Il épousa *Catherine* de Baeren, dont sont issus *Beat*, bailli de Steinhausen en 1598. & 1599. trésorier général du canton de Zoug en 1601. & 1602. mort en France en Mai 1620; & OSWALD, qui suit.

XV. OSWALD II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, bailli de Cham en 1594. trésorier général du canton de Zoug en 1605. & 1606. bailli des pays libres de l'Argaw en 1615. & 1617. mourut à Zoug le 14. Février 1637. laissant de sa premiere femme *Magdelène* d'Hunenberg, 1. OSWALD, qui suit; 2. *Jean*, enseigne dans les troupes de sa nation en France, mort sans enfans, ayant épousé le 29. Janvier 1614. *Catherine* Muller, d'une illustre famille de Zoug; 3. *Jean-Jacques*, mort à Zoug le 30. Janvier 1630; 4. *Emanuel*, né à Zoug le 7. Novembre 1611. mort enfant; 5. *Amalie*, née à Zoug le 16. Février 1610. morte jeune. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme, *Marguerite* de Richenbach, qu'il avoit épousée le 15. Avril 1631.

XVI. OSWALD III. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, enseigne en France dans les troupes Suisses, mort le 10. Septembre 1641. sans alliance.

SECONDE BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XII. CONRAD I. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, second fils d'ANTOINE II. & de *Dorothée* d'Hermann, naquit à Zoug en 1483. servit en qualité de capitaine de son canton dans l'expédition des Suisses en Italie au secours du pape Jules II. puis dans les troupes de sa nation en France sous le roi François I. Il se distingua en 1531. à la bataille de Cappel. Retiré à Zoug on le nomma bailli des seigneuries de Ruti & de S. Wolffgang, charges qu'il occupa les années 1532, 1533, 1534, 1535, 1536 & 1537. & mourut à Zoug en 1565. âgé de 82 ans. Il est enterré à S. Oswald: il avoit épousé *Verene*, fille du capitaine *Gerold* de Schedler. De ce mariage sont issus onze enfans: 1. *Beat*, né en 1527. mort enfant; 2. *Antoine*, né en 1528. capitaine en France, tué en 1573. au siége de la Rochelle; 3. MICHEL, qui suit; 4. BEAT, né en 1533. *dont la postérité sera rapportée après celle de son frere*; 5. *Elisabeth*, morte enfant l'an 1515; 6. *Anne*, née en 1517. morte en 1518; 7. *Verene*, née en 1518; 8. *Jeanne*, née en 1522; 9. *Magdelène*, née en 1524. morte enfant; 10. *Samuel*, officier en France, blessé au siége de la Rochelle l'an 1573. & mort de ses blessures; 11. *Barbe*, née en 1531. femme de *Jacques* Nussbaumer, landamme ou chef du canton de Zoug.

XIII. MICHEL baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, né à Zoug en 1529. bailli de Gangoltschweil en 1572. capitaine dans les troupes Suisses du roi Charles IX. tué au siége de la Rochelle en 1573. âgé de 58 ans, laissa d'*Elisabeth* de Schell CONRAD, qui suit; & GEROLD, abbé & seigneur de Rhinaw, *dont l'article est à la fin de cette généalogie*.

XIV. CONRAD II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, servit quelques années en France lieutenant dans les troupes Suisses, puis bailli de Gangoltschweil en 1590. mourut à Zoug le 26. Février 1629. Il avoit épousé *Reine* de Furter, dont 1. GEROLD, qui suit; 2. *Samuel*, mort à Zoug le 2. Mai 1618; 3. *Conrad*, officier en France, tué au siége de Montmelian l'an 1600; 4. *Reine*, morte à Zoug le 23. Septembre 1629.

XV. GEROLD baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, fut élu en 1629. trésorier général du canton de Zoug, & mourut en cette ville le 16. Septembre de la même année : il avoit épousé le 7. Janvier 1616. *Anne*, fille de *Jacques* Zum-Bach, conseiller & trésorier général du canton de Zoug, & d'*Elisabeth* Schmidin. De ce mariage sortirent 1. *Gerold*, officier en France tué en 1639. au siége d'Hesdin ; 2. *Jean-Gerold*, né à Zoug le 19. Février 1619. religieux Capucin du 4. Octobre 1636. connu sous le nom de pere *Sigismond*, définiteur général de son ordre en Suisse, mort au couvent d'Art, canton de Schweits, le 25. Avril 1678 ; 3. *Michel*, baptisé à Zoug le 23. Juin 1624. mort enfant ; 4. *Jean-Conrad*, né à Zoug le 14. Juin 1627. mort en bas âge ; 5. JEAN-BAPTISTE, qui suit ; 6. *Justine*, religieuse à Frauventhal, ordre de Cîteaux, morte le 12. Avril 1692. après 58 ans de profession ; 7. *N.* religieuse au couvent du Tiers-Ordre de Saint François de l'étroite Observance à Zoug ; 8. *Barbe*, femme de *Jean-Henri* Muller, d'une illustre famille de Zoug, morte en cette ville le 19. Novembre 1652. & enterrée en la paroisse de Saint Michel.

XVI. JEAN-BAPTISTE baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort à Zoug en la fleur de son âge le premier Mai 1644. sans avoir été marié. Il légua sa maison aux desservans la chapelle de Saint Conrad, fondée par ses aïeux à Zoug : on célébre encore son anniversaire dans l'église de Saint Oswald.

TROISIE'ME BRANCHE DES BARONS de la TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XIII. BEAT I. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dernier fils du capitaine CONRAD I. & de *Verene* de Schedler, naquit à Zoug le 22. Décembre 1533. servit fort jeune en France comme officier, se trouva en qualité de capitaine dans les expéditions de Naples & de Ferrare, entreprises pour le S. Siége, bailli de Cham en 1561. capitaine d'une compagnie de trois cens hommes dans le régiment de Reding en Guienne sous le régne de Charles IX. se distingua au combat de Blaville. La bravoure qu'il fit paroître en 1569. à la bataille de Montcontour lui valut une marque de distinction : le roi lui accorda & à sa posterité le droit de colleter *le lion de cimier de ses armes d'un écusson d'azur à une fleur de lis d'or.* Beat capitaine dans le régiment de Reding, se trouva encore à plusieurs actions de guerre en Aquitaine, Gascogne & Picardie. Après la réforme de ce régiment sa compagnie resta attachée à la garde des rois Charles IX. & Henri III. sous le nom de *Gardes Suisses*. La Ligue en 1585. lui offrit un régiment Suisse ; mais rien ne put altérer son attachement à la personne de ces monarques. Retiré à Zoug sa patrie elle le nomma landamme ou chef du canton en 1587. quoiqu'il ne fût pas du conseil de cette république : il exerça cette charge les trois années d'exercice ordinaire avec beaucoup de dignité & un applaudissement général ; en qualité de député de son canton, il se distingua dans plusieurs dietes du Corps Helvétique, & travailla utilement au maintien de la religion Catholique. Du conseil intime & souverain du canton de Zoug en 1592. bailli d'Hunenberg à compter de cette année jusqu'en 1595. élu une seconde fois landamme du canton de Zoug en 1596. il mourut en cette ville revêtu de tous ces emplois le 18. Décembre 1596. âgé de 63 ans : il est enterré dans l'église de Saint Oswald, où l'on voit son épitaphe.

BEATUS I. *Antonii Nepos Conradi filius, Zur-Lauben liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Tugiensium Ammanus, Caroli IX. Henrici III. Galliæ Regum Regalis custodiæ Capitaneus, hic semper infracto stetit animo pro Deo, & patria contra Religionis, & Regiæ dignitatis hostes, candorem animi effusione sanguinis sæpius purpuravit : Carolus IX. in fortitudinis tropheum, fideique signum Zur-Laubiano stemmati implantavit* LILIUM FRANCIÆ *decus & insigne : primus motor omnem movit lapidem ut de vivis Seraph. ordin. lapidibus domus* Dei *Tugii ædificaretur, choro & altari summò propriis expensis constructo : legationes, fœdera, amicabiles compositiones, beatè semper terminavit : sed nunquam Beatius, quàm anno 1596. 18. Decembris ætatis suæ 63. dum obiit, & abiit ad Beatos Beatus.*

Beat avoit épousé 1°. *Regule*, fille de *Wolffgang* de Kolin, d'une origine illustre, & de *Françoise* Muller *im-Rhor* : 2°. *Anne* de Pflueger du canton de Soleure, restée veuve sans enfans ; mais il est sorti du premier lit 1. *Samuel*, mort jeune ; 2. CONRAD, qui suit ; 3. *Beat-Jacques*, bailli de Steinhausen en 1598. capitaine en France dans trois différentes expéditions, d'abord en 1610. dans le régiment de Gallaty, puis en 1614. dans celui de Fegely, enfin en 1617. dans le nouveau régiment de Fegely, mort à Zoug le 31. Mai 1625. sans posterité de ses deux femmes, *Elisabeth* Langenfeld, & *Elisabeth* Hertlin de Baden, qu'il avoit épousée le 16. Juin 1612. il est enterré à S. Oswald ; 4. *Anne*, femme de *Martin* de Brandenberg, conseiller intime du canton de Zoug & capitaine en France, morte à Zoug le 2. Septembre 1622 ; 5. *Barbe*, femme de *Paul* Stocker d'Hirtzenfeld, capitaine en France, laquelle vivoit encore en 1607.

XIV. CONRAD II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zoug le 10. Mai 1571. lieutenant dès sa jeunesse dans les troupes Suisses sous le régne d'Henri III. chancelier du canton de Zoug en 1590. continué dans cette charge durant vingt-deux ans, bailli de Cham en 1592. d'Hunenberg en 1605. & pendant onze années consécutives, du conseil intime de Zoug en 1604. & toute sa vie, *stathaltere* ou second chef de son canton en 1613. landamme ou premier chef les années 1614, 1615, 1616. Député au nom de la république de Zoug, il renouvella à Paris l'alliance des treize Cantons, en 1602. avec Henri IV. & avec Louis XIII. en 1619. leva cette même année une compagnie de trois cens hommes pour le régiment des Gardes Suisses, dont il a constamment joui. Colonel d'un régiment Suisse de son nom, levé par les cantons Catholiques, Conrad de la Tour-Zur-Lauben servit avec éclat dans la Valteline en 1626. Ministre plénipotentiaire des mêmes cantons, il réussit à pacifier cette contrée & le pays de Valais. On le vit député de son canton assister à un grand nombre de dietes du Corps Helvétique, & se distinguer par ses lumieres & par sa sagesse. Louis XIII. en considération de ses importans services le créa chevalier de S Michel le 11. Février 1626 ; & le maréchal de Bassompierre, ambassadeur de sa majesté en Suisse, le revêtit de cet ordre. Nous avons de Conrad de la Tour-Zur-Lauben, un traité imprimé *de Concordia fidei*, universellement applaudi, il démontre que la tranquillité des Suisses dépend de l'établissement de la seule religion Catholique dans cet état ; on regrette encore ce chef du canton de Zoug, où il a fondé une chapelle à la nomination du plus ancien des mâles de sa maison, mort à Zoug le 31. Mars 1629. âgé de 57 ans, & enterré dans l'église de Saint Oswald avec cette épitaphe :

Vivere mundo mori est, mori mundo, vivere. Quiescit hic sepultus CONRADUS *Zur-Lauben liber Baro de Thurn & Gestelenburg Beati filius, Christianissimi Regis Ludovici XIII. ordinis Sancti Michaelis Eques, Regalis custodiæ Capitaneus, Tugiensium Ammanus, qui vigilans, agens, atque consulens Deo, Patriæ, & amicis inserviens in vivis non quievit, ut resurgens felix in æterna quiete requiescat, obiit D. 31. Martii 1629. ætatis suæ 57.*

Conrad de la Tour-Zur-Lauben, compris dans le nombre des bienfaicteurs de l'abbaye de Frauventhal, canton de Zoug, à cause des services qu'il rendit à cette abbaye en 1617. avoit épousé *Eve*, fille de *Werner-Zurcher* de Schwandt, maison d'une illustre noblesse, & d'*Anne* de Freymann, morte à Zoug le 14. Juin 1651. âgée de 81 ans, ayant laissé de son mariage

une fille & cinq enfans mâles ; sçavoir, 1. *Elisabeth*, née en 1598. mariée le 30. Janvier 1611. à *Jacques* Vickart, conseiller de la république de Zoug, capitaine du régiment Suisse d'Am-Rhein en France, ensuite capitaine au régiment des Gardes Suisses du roi Louis XIII. & morte le 9. Juin 1659 ; 2. *Beat*, né en 1591. mort à Zoug en 1596 ; 3. Beat, qui suit ; 4. *François*, né à Zoug en 1599. lieutenant aux Gardes Suisses, compagnie de son pere, en France en 1619. capitaine de cette compagnie en 1621. se distingua à la fin de Septembre de cette année à la defaite du secours des Huguenots, prêts à se jetter dans la ville de Montauban assiégée par l'armée de Louis XIII. nommé gouverneur de l'isle d'Oleron par le roi en 1625. Il y amena en garnison la compagnie aux Gardes de son nom, admis en Avril 1626. chevalier de Malte dans la langue d'Allemagne. Il mourut à Brouage le 2. Septembre 1627. âgé de 27 ans, comme il se disposoit à ses caravanes ; gît dans l'église des peres Recolets, où se lit son épitaphe : il sçavoit plusieurs langues anciennes & modernes ; 5. *Conrad*, ne à Zoug en 1604. mort à Bourdeaux où il étudioit en 1622 ; 6. *Henri*, né à Zoug le 16. Octobre 1607. enseigne de la compagnie de son pere aux Gardes en France, puis lieutenant, créé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi en 1633. capitaine d'une compagnie aux Gardes Suisses, sur la démission de son frere en 1636. fit de telles actions de valeur au siége de Heldin en 1639. que Louis XIII. par lettres datées de Saint Germain en Laye le 28. Novembre de la même année, lui rend les témoignages les plus glorieux, rappelle la noblesse & les services de ses ancêtres, confirme le droit accordé par le roi Charles IX. a Beat I. son aïeul, & lui permet de placer dans ses armes *l'écusson d'azur à une fleur de lis d'or, au lieu d'en colleter le lion issant du cimier.* Henri de la Tour-Zur-Lauben continua de se distinguer au siége d'Aire en 1641. & commandant des compagnies du régiment des Gardes Suisses au siége de Piombino en Italie l'année 1647. s'acquit une telle réputation que Louis XIV. lui accorda une pension de 3000 livres de l'avis de la reine sa mere, régente du royaume, le brevet en date du 12. Septembre 1649. est un eloge complet : il porte expressément *que la fidélité inviolable d'Henri de la Tour-Gestellenburg Zur-Lauben, a servi d'exemple à tous ceux de sa nation dans les circonstances de troubles, & qu'il imite ses ancêtres dans leur attachement à la personne des rois prédécesseurs, dont on avoit éprouvé des effets marqués durant la minorité de Charles IX.* Henri de la Tour-Zur-Lauben mourut à Zoug le 16. Octobre 1650 âgé de 48 ans. On voit son épitaphe en allemand dans l'eglise de Saint Oswald, lieu de sa sépulture : il s'étoit marié en 1642. avec *Elisabeth*, fille de *Louis* de Wallier de Grissach, seigneur de Saint Albin & de Zanay, du conseil intime de Soleure, capitaine aux Gardes Suisses du roi Louis XIII. & d'*Anne* d'Erlach, dont *Anne-Marie*, née à Zoug le 15. Février 1643 ; *Marie Jacobé*, née à Zoug le 25. Juillet 1645 ; *Marie-Magdelène*, née à Zoug le 18. Juillet 1649 ; *Marie-Therese*, née à Zoug en 1650 : toutes quatre mortes jeunes & sans alliances. Elisabeth de Wallier épousa après la mort de son mari le noble Wilhelm de Steinbrougg, chevalier avoyer de la république & canton de Soleure.

XV. Beat II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Zoug le 18. Avril 1597. fut lieutenant de la compagnie de son oncle Beat Jacques dans le régiment de Fegeli en 1617. & servit avec ce régiment en Picardie & en Champagne. Il se retira ensuite dans sa patrie, & en exerça les plus importantes charges, conseiller intime du canton de Zoug en 1629. & durant toute sa vie. Landamme ou chef de cette république les années 1632, 1633, 1634, 1641, 1642 & 1643. obtint la compagnie du régiment des Gardes Suisses, vacante par la mort de son pere, & la conserva jusqu'en 1636. qu'il la céda avec l'agrément du roi à son frere cadet Henri lieutenant commandant cette compagnie. On le nomma en 1634. un des trois ambassadeurs du Corps Helvétique vers le roi Louis XIII. pour concerter les moyens de garantir la Suisse de l'approche de l'armée du roi de Suéde Gustave Adolphe. L'an 1635. il contribua beaucoup par la sagesse de ses conseils à ramener les révoltes de Lucerne ; & ce canton si attentif à n'accorder que très-rarement le droit de bourgeoisie dans sa ville capitale, l'a déféré à perpétuité à Beat & à ses enfans mâles. Il renouvella en 1637. au nom du canton de Zoug l'alliance avec la république du Valais : tous les cantons Catholiques le députerent deux fois en 1644. dans le pays des Grisons, aux fins d'en appaiser les troubles. En 1656. il pacifia ceux excités dans le canton de Glaris au sujet de la religion mixte tolérée dans cette république. Cette même année il mit encore fin à la guerre avec les cantons de Zurich & de Berne : tant d'heureux succès ménagés par sa prudence lui valurent le glorieux titre de pere de la patrie, & de colonne de la religion. On a de sa main le détail de toutes ses négociations, & une histoire de ses ancêtres enrichie de leurs portraits en mignature, peints par ses soins. Il mourut à Zoug le 2. Mai 1663. âgé de 66 ans, & repose dans l'eglise de Saint Oswald. Sur sa tombe on lit l'epitaphe suivante.

Nosse cupis Lector, tumulo quis conditus isto.
Ah! Jacet hic Patriæ vera columna suæ.
Multa tulit, fecitque sua, sudavit & alsit
Pro Patria, Patriæ quis neget esse Patrem?
Nunc jacet & taceat licet hîc, post funera virtus.
Hîc loquitur Patriæ, Quid? memor esto mei.
Beatus *Conradi filius Zur-Lauben Liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Regis Ludovici XIII. regalis custodiæ Capitaneus, Tugiensium Ammanus, obiit D. secunda Maii 1663. ætatis suæ 66.*
Hoc custode, argo, patriæque parente Beato
Nonne Beata parens urbs Tugiensis eras?

Beat avoit épousé le premier Septembre 1614. *Euphemie* de Honnegger, née à Bremgarten le 11. Juin 1596. & morte le 21. Avril 1666. d'une illustre & ancienne maison, dont sont sortis des prelats d'un mérite distingué, entr'autres *Bonaventure* de Honnegger, mort en 1657. abbé de Muri, & *Jean* de Honnegger, prévôt du chapitre de Zurzach, mort en 1662. Beat de la Tour laissa de sa femme 1. Beat-Jacques, qui suit ; 2. Henri, *dont nous rapporterons la posterité après celle de son frere aîné* ; 3. *Conrad*, né à Bremgarten le 5. Juillet 1627. mort âgé de 8 ans ; 4. *Conrad*, lieutenant aux Gardes Suisses, compagnie de son frere Henri en 1660. & en cette qualité près du roi Louis XIV. durant huit ans, ensuite major, puis lieutenant-colonel, enfin colonel en 1675. du régiment Allemand de Furstenberg, gouverneur nommé par le roi de la ville & château de Zwoll pris sur les Hollandois, brigadier des armées de sa majesté en 1676. servit glorieusement dans l'armée du maréchal de Navailles en Catalogne, & en son rang de brigadier le 5. Mai 1677. au siége de Puicerda capitale de Cerdagne, inspecteur général d'infanterie dans les provinces du Roussillon & de Catalogne en 1679 ; gratifié pour ses hauts faits par Louis le Grand en Mars 1681. du don des seigneuries de Villé & d'Ortenberg dans la haute Alsace, à condition de reversibilité à la couronne faute d'enfans mâles, & chevalier de l'ordre royal de S. Michel en 1682. mourut le 4. Décembre de cette même année à Perpignan âgé de 44 ans, & gît dans l'église cathédrale de S. Jean, où il a fondé à perpétuité une messe chaque jour ; on célébre encore par ses libéralités trente messes tous les ans dans les églises des peres Augustins, à Narbonne, à Beziers, à Montagnan, & un anniversaire dans celle de Zoug ; 5. *Anne-Marie*, née le 26. Février 1617. morte enfant à Bremgarten ; 6. *Marie-Salomé*, née le 29. Août 1618. mariée le 18. Septembre 1639. au capitaine *Charles* de Weissenbach, morte à Bremgarten le 6. Août 1668 ; 7. *Anne-Marie*,

née à Bremgarten le 22. Mars 1620. morte le 8. Novembre 1628 ; 8. *Euphemie*, née à Bremgarten le 16. Septembre 1625. femme de *Caspar* Dorer, capitaine & gouverneur de la ville de Baden, morte en 1677. âgée de 52 ans ; 9. *Marie-Elisabeth*, née à Bremgarten le 4. Juillet 1629. femme du capitaine *Charles* de Moos, du conseil intérieur de Zoug, morte à Zoug le 2. Avril 1667 ; 10. *Anne-Marie*, née à Zoug le 2. Juillet 1632. mariée en Janvier 1656. à *Caspar* de Brandenberg, capitaine de la Garde Suisse du pape à Ferrare, morte à Zoug en 16... 11. *Marie-Jacobé*, née à Zoug le 24. Septembre 1635. morte enfant ; 12. *Magdelène*, née à Bremgarten en 1639. femme de *Caspar* de Brandenberg capitaine au service d'Espagne, morte à Zoug en 1659.

XVI. Beat-Jacques I. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, seigneur d'Hembrunn & d'Anglicken, né à Zoug le 3. Décembre 1615. lieutenant de la compagnie Suisse du capitaine Jean Speck de Zoug à S. Quentin en Picardie en 1635. eut le même titre dans la compagnie de son oncle Henri au régiment des Gardes Suisses en 1636. Il commanda en 1638. huit cens hommes tirés de la province libre de l'Argaw dans le comté de Baden près de Coblentz, pour observer les mouvemens de l'armée du duc Bernard Weymar, qui menaçoit d'entrer en Suisse, lieutenant-colonel d'un régiment Suisse au service du grand duc de Toscane en 1648. Les sujets des cantons de Berne, de Lucerne & de Soleure, & les paysans de la province libre s'étant révoltés en 1653. au nombre de trente mille hommes, Beat-Jacques capitaine d'une compagnie de cavalerie levée par le canton de Zoug, remporta des avantages signalés par ses courses dans les districts des sujets révoltés du canton de Berne. Les cinq cantons Catholiques en guerre l'an 1656. avec Zurich & Berne, nommérent Beat-Jacques capitaine général de la province libre de l'Argaw, charge créée en sa faveur. A la tête de seize cens hommes de cette province, le 24. Janvier de cette même année, il prit un chemin inconnu & par les bois du côté de Vilmergen, tomba tout-à-coup sur les Bernois au nombre de quatorze mille, qui attaqués d'un autre côté par l'armée Lucernoise de quatre mille hommes seulement, s'enfuirent après un léger combat vers Lenzbourg ; ayant perdu quinze cens des leurs tués sur la place, tout leur canon, plusieurs drapeaux & toutes leurs munitions de guerre. Beat-Jacques se saisit lui-même de deux drapeaux & de trois piéces de canon : on les conserve à Lucerne dans l'arsenal. Les Catholiques ne perdirent que très-peu de monde. Le pape Aléxandre VII. touché de cet important succès, honora Beat-Jacques de l'ordre de l'Eperon d'or, & ordonna à Frederic Boromée, patriarche d'Alexandrie son nonce en Suisse, de l'en revêtir, cette cérémonie se fit le 7. Mars 1657. La république de Lucerne non moins sensible à la victoire remportée sur les Bernois, témoigna par des éloges publics sa reconnoissance à Beat-Jacques de la Tour-Zur-Lauben, & les cinq cantons Catholiques touchés des mêmes sentimens sur la bataille de Vilmergen, lui donnérent un plein pouvoir de régler l'administration de la province libre & du comté de Baden. L'an 1663. Beat-Jacques après la mort de son pere occupa les principales charges du canton de Zoug : il fut nommé conseiller intime en 1663. statthaltere en 1668. & neuf années de suite, landamme ou chef, en 1677 - 1679, 1686 - 1688. Indépendamment de ces différens emplois, on le choisit pour les actions du plus grand éclat : tout le Corps Helvétique le déclara en Mai 1668. un des deux généraux de l'armée des Suisses divisée en deux corps, pour observer sur la frontiere les mouvemens de l'armée de France en Franche-Comté. Son canton le députa en 1681. auprès de Louis XIV. pour le féliciter sur son arrivée à Ensisheim en Alsace ; la même année il alla en cette qualité renouveller l'alliance avec la république de Valais, & en 1684. avec le duc de Savoye ; il se trouva encore à un grand nombre de dietes particulieres & générales du Corps Helvétique. Beat Jacques de la Tour-Zur-Lauben acheta en 1678. les seigneuries d'Anglicken & de Hembrunn, situées en la basse province libre de l'Argaw, & les substitua au plus âgé de ses descendans mâles ; cette substitution a lieu jusqu'à ce jour. Beat-Jacques mourut à Zoug le 21. Avril 1690. âgé de 74 ans. Il est enterré dans l'église de Saint Oswald avec l'épitaphe suivante.

Gradum siste viator
Hic
Jacet extinctus fato
Illustrissimus Dominus Beatus Jacobus *Beati S*[di] *filius*, Zur-Lauben, *Liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Dominus in Hembrunn & Anglichen, Eques, Tugiensium Ammanus, in conflictu Vilmergensi 1656. supremus vigiliarum præfectus, ac liberæ Provinciæ Capitaneus generalis, vixit 74. annos 4. menses 18. d. devixit 21. Aprilis 1690.*
Noctes atque dies vixit patriæ Deoque,
Vivat tu æternos jam sine nocte dies.

Beat-Jacques s'étoit marié 1°. à Zoug le 29. Octobre 1636. avec *Marie-Barbe*, fille de *Jean-Rudolphe* de Reding-Biberegg, lieutenant-colonel d'infanterie, gouverneur du Tockenbourg, d'une très-illustre maison de Schwits, & d'*Anne-Catherine* Tritt de Wilderen, elle mourut à Bremgarten le 19. Octobre 1652 : 2°. en 1653. avec *Marie-Marguerite*, dame de Wyher, fille de *François* Pfeiffer, conseiller de la république de Lucerne, & d'*Anne* Cloos, deux maisons très-distinguées par leur noblesse & leurs alliances, morte à Zoug le premier Avril 1705. âgée de 70 ans, & enterrée dans l'église de saint Oswald, où l'on voit son épitaphe en allemand. Enfans du premier lit : 1. *Henri-Louis*, né à Bremgarten le 17. Décembre 1640. seigneur de Nesslenbach & de Zimicken, chevalier de l'Eperon d'or, mort à Lucerne en 1678. lequel de son mariage avec *Marie-Reine*, fille de *François-Louis* de Roll, seigneur de Bernaw, & de *Marie-Agnès* de Schœnaw, laissa *Nicolas-Joseph Leonce*, né à Bremgarten le 20. Octobre 1669. mort enfant ; & *Jean-Antoine*, né à Zoug le 24. Octobre 1671. capitulaire & souprieur de l'abbaye d'Engelberg, ordre de saint Benoît, connu sous le nom de *pere Leonce*, estimé des sçavans par ses connoissances dans l'etude de la physique ; 2. Beat-Caspar, qui suit ; 3. François-Dominique, né à Bremgarten le 13. Mars 1646. abbé de Muri, prince du S. Empire, *on reprendra son article à la fin de cette généalogie* ; 4. Conrad-Leonce, abbé & seigneur de Rheinaw, *dont on parlera après son frere l'abbé de Muri* ; 5. & 6. *Marie-Barbe* & *Marie-Verene*, jumelles, nées à Bremgarten le premier Mars 1639. mortes en bas âge ; 7. *Marie-Elisabeth*, née à Bremgarten le 27. Août 1642. mariée avec le capitaine *Pierre* de Meyenberg, conseiller du canton de Zoug ; 8. *Marie-Euphemie*, née à Bremgarten le 26. Décembre 1647. morte enfant ; 9. *Anne-Marie*, née à Bremgarten le 9. Juillet 1651. religieuse, sous le nom de *Marie-Ursule* dans l'abbaye de Fraventhal, ordre de Cîteaux, le 13. Avril 1667. depuis abbesse de Wurmspach, même ordre, morte à Fraventhal le 21. Février 1627. & enterrée en cette abbaye avec épitaphe ; 10. *Marie-Barbe*, née à Bremgarten le 19. Octobre 1652. morte jeune. Enfans du second lit : 1. *Christophe-Joseph*, né à Bremgarten le 4. Janvier 1654. mort enfant ; 2. Beat-Jacques, *dont la posterité sera rapportée après celle de son aîné* ; 3. *Charles-Antoine*, né à Bremgarten le 20. Novembre 1661. religieux profès de l'abbaye de Wettingen, ordre de Cîteaux, en 1678. sous le nom de *pere Louis*, économe & souprieur de cette abbaye, mort à Wetingen le 5. Décembre 1724 ; 4. *Jean-François*, né à Zoug le 3. Avril 1665. major & capitaine du régiment Suisse de Schmid, au service de la république de Venise, mort à Porto Porro dans la Morée lors de l'expédition contre les Turcs le 28. Juillet 1688. âgé de 23 ans ; 5. *Joseph-Christophe*, né à Zoug le 31. Juillet 1672. mort enfant ; 6. Fidele, *dont on rapportera la posterité* ; 7. *Marie-Anne*, née à Bremgarten le 2. No-

vembre 1658. morte en bas âge ; 8. *Anne-Marie-Euphemie*, née à Bremgarten le 20. Février 1663. morte à Zoug le 22. Juin 1669 ; 9. *Marie-Barbe*, née à Zoug le 5. Décembre 1666. morte enfant ; 10. *Marie-Anne-Marguerite*, née à Zoug le 26. Mars 1670. épouse du capitaine *Wolffgang-Charles* Wickart, conseiller intime du canton de Zoug, morte à Zoug le mois de Janvier 1742 mere de *Beat-Charles-Wolffgang-Antoine* Wickart, prévôt du chapitre de Bischoffzell, & doyen de celui de Zoug cette année 1749 ; 11. *Marie-Jacobé*, née à Zoug le 26. Mars 1670. mariée à *Damien-Wolffgang* Muller, capitaine en France, bailli de Mendrisio & avoyer du grand conseil de Zoug, morte à Zoug le 23. Novembre 1741 ; 12. *Marie-Anne*, née à Zoug le 15. Mai 1671. morte enfant.

XVII. Beat-Caspar baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, naquit à Bremgarten en 1643. seigneur de Hembrunn, Nesslenbach & Anglicken, chevalier de l'Eperon d'or, fut d'abord lieutenant, commandant la compagnie de la Garde Suisse de Charles-Emanuel duc de Savoye, puis capitaine, major de la place de Verue au service de ce prince, ensuite gouverneur de la ville & de la province de Villanova & d'Asti, nommé capitaine général de la province libre en 1683. Le duc Victor Amedée de Savoye le créa le 29. Septembre de la même année chevalier de son ordre de S. Maurice & de S. Lazare, ayant quitté le service de Savoye, & s'étant retiré à Zoug, le marquis de Puisieux ambassadeur du roi en Suisse, le revêtit au nom de sa majesté du collier de l'ordre de S. Michel. Beat-Caspar succéda à feu son pere le 22. Avril 1690. dans la charge de conseiller intime du canton de Zoug, *stathaltere* de ce canton depuis 1691. jusqu'en 1695. landamme ou premier chef de sa patrie les années 1695, 1696 & 1697. Il renouvella au nom de son canton l'alliance avec l'évêque de Bâle en 1695. & avec la republique du Valais en 1696. député de Zoug il assista à un grand nombre de dietes générales & particulieres du Corps Helvetique, & s'y distingua par ses vastes connoissances du droit public. Marie duchesse de Savoye reine de Chypre, l'honora de témoignages flateurs de confiance dans plusieurs de ses lettres, & lorsque l'empereur Leopold accorda à son frere puîné Placide abbé de Muri en 1701. la dignité de prince du S. Empire Romain, Beat-Caspar reçut le titre de maréchal héréditaire de ce prince ecclésiastique, mourut à Zoug le 12. Mai 1706. âgé de 62 ans 9 mois. On voit son épitaphe dans l'église de Saint Oswald.

Beatus Casparus *Beati Jacobi filius*, Zur-Lauben *Liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Dominus in Hembrunn, Anglickn & Neslenbach, SS. Mauritii & Lazari, ac regalis ord. S. Michaelis Eques., Liberæ Provinciæ Capitaneus generalis, primi illustrissimi S. R. J. Principis Murensis primus Mareschalus Hæreditarius, Tugiensium Ammanus, genere, genio, ingenio, Reges, Principes, Patriam, Palladem, Martem, in sui favoris triumphum duxit, morte tandem pallidâ in hunc tumulum ductus D. 12. Maii 1706. ætatis 62. mens. 9. d. 3.*

Beat-Caspar épousa *Marie-Therese-Esther* Lussi, d'une ancienne & illustre maison du canton d'Underwalden, morte à Zoug le 8. Octobre 1737. dont sont issus 1. *Beat-Placide-Caspar-Joseph*, né à Bremgarten le 8. Décembre 1685. chevalier de l'Eperon d'or, mort à Zoug le 12. Juillet 1693 ; 2. *Beat-Jacques-Antoine*, né à Zoug le 14. Janvier 1691. mort enfant ; 3. *Placide-Beat-Caspar-Antoine*, né à Zoug le 8. Juillet 1697. seigneur de Nesslenbach, chevalier de l'Eperon d'or, capitaine au service d'Espagne, mort à Zoug le 8. Avril 1726. enterré dans l'église de Saint Oswald, n'ayant point laissé d'enfans de son mariage avec *Marie-Catherine*, fille d'*Alexandre* Besler de Wattingen, stathaltere du canton d'Uri ; 4. *Marie-Barbe-Abondance*, née à Bremgarten le 27. Avril 1687. épouse de *Jean-Rudolf* Kreuel, lieutenant du régiment des Gardes Suisses, mort bailli du comté de Baden ; 5. *Marie-Elisabeth-Esther*, mariée à *Jean-François* Landving, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, capitaine en France régiment de Castellas, depuis landamme du canton de Zoug, morte à Zoug le 5. Novembre 1733 ; 6. *Marie-Catherine-Geneviéve*, née à Zoug le 12. Janvier 1693. morte en bas âge ; 7. *Marie-Anne-Geneviéve*, née à Zoug le 8. Mai 1695. morte enfant ; 8. *Jeanne-Barbe-Geneviéve*, née à Zoug le 2. Novembre 1703. mariée 1°. à *Joseph Adelric* Schœn, capitaine en Espagne : 2°. à *Jean-Jacques* Kolin, lieutenant-colonel d'infanterie, & capitaine au régiment Suisse de Besler en Espagne, morte en 172 à Pampelune.

QUATRIÉME BRANCHE DES BARONS DE LA Tour-Chastillon-Zur-Lauben.

XVII. Beat-Jacques II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, fils de Beat-Jacques & de *Marie-Marguerite* Pfeiffer, dame de Wyher sa seconde femme, naquit à Bremgarten le 26. Avril 1660. seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, enseigne de la compagnie générale aux Gardes Suisses en France, le mois de Décembre 1677. quitta le service en Février 1678. leva le 28. Janvier 1689. de l'aveu de son canton une compagnie Suisse de deux cens hommes pour le régiment de Pfeiffer, aujourd'hui Vigier, se trouva aux siéges de Perpignan & de Gironne en qualité de capitaine des grenadiers, résigna sa compagnie, avec l'agrément du roi, le 6. Février 1692. à son beaufrere le chevalier Beat-François de la Tour-Zur-Lauben, créé major général du canton de Zoug en 1696. & bailli ou gouverneur de la comté de Turgovie en 1697 : on le nomma bailli de la province libre de l'Argaw les années 1699. & 1700. mit sur pied en 1701. une compagnie entiere pour le nouveau régiment de Pfeiffer, réformée avec ce régiment le 11. Février 1715. & une seconde compagnie entiere pour le régiment de Betschatt au service du roi d'Espagne Philippe V. landamme du canton de Zoug en 1704, 1705, 1706, 1713, 1714 & 1715. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 25. Février 1710. renouvella au nom de son canton l'alliance avec l'Espagne (Philippe V.) en 1706. & avec la France en 1715. rendit des services importans à sa patrie durant la malheureuse guerre de 1712. A sa considération les cantons de Zurich & de Berne signérent la neutralité avec le canton de Zoug. Il assista à un grand nombre de dietes du Corps Helvétique. Sa mort arriva à Zoug le 4. Janvier 1717. & il fut inhumé dans l'église de S. Oswald, sous le mausolée qu'il avoit fait construire & sur lequel il a rassemblé en médaillons les bustes de ses ancêtres, avec leurs épitaphes autrefois appliquées contre les différens murs de l'église. L'inscription à l'honneur de sa mémoire est en ces termes :

Beatus Jacobus *secundus, Beati Jacobi filius*, Zur-Lauben *Liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Eques ord. S. Lud. principalis Monasterii Mur. Marschallus secundus Dominus in Hembron & Anglickon, Patriæ nostræ Capitaneus generalis : necnon Galliæ Hispaniæque Belli Dux adeo gloriosus, ut non solum armis Hercules putandus, sed etiam prudentiâ, quâ tanquam legatus nomine Galliæ Genevam, Wallesiam Beatus ad Beata adduxit fœdera : sed quid in Beato Beatos admiramur exteros ! quia Beatus & nos genuit Beatos ; nam in Turgovia, & liberis Provinc. præfectum, necnon secundâ vice Ammanum Beatus egit non sibi similem Beatum : Jacobus igitur (Anagramma bis voca.) ut bis vocari posset Beatus, fœdera cum Gallia, & Hispaniâ Beata, Beatiora tandem cum summo Rege exstruxit Beatus, cujus Deus Jacob : obiit quarto Jan. 1717. ætatis 57.*

Il avoit épousé en 1679. sa cousine germaine *Marie-Barbe*, fille de Henri de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, capitaine au régiment des Gardes Suisses, & d'*Anne-Marie* Speck. Elle mourut à Zoug le 14. Octobre 1724. âgée de 64 ans, laissant de ce mariage 1. *Beat-Jacques-Ap*

toine, né à Zoug le 17. Février 1684. prêtré le 22. Mai 1707. chevalier de l'Eperon d'or le 28. Août 1729. titulaire du bénéfice fondé à Zoug par ses ancêtres; 2. Beat-François-Placide, qui suit; 3. Beat-Louis, *qui a continué la postérité mentionnée après celle de son frere aîné*; 4. *Joseph-Christophe*, né à Zoug le 22. Décembre 1693. mort à Frawenfeld le 11. Janvier 1697; 5. *Jean-Marquard*, né à Frawenfeld le 27. Décembre 1696. capitulaire de l'abbaye de Rheinaw le 2. Septembre 1714. sous le nom de *pere Augustin*, secrétaire général de la congrégation des Bénédictins en Suisse, mort à Rheinaw le 31. Mars 1742; 6. *Marie-Verene-Marguerite*, religieuse professe dans le couvent des Capucines à Zoug le 11. Juin 1697. sous le nom de sœur *Marie-Louise-Geneviéve*, morte à Zoug le 31. Mars 1744; 7. *Marie-Jacobé*, née à Zoug le 4. Février 1689. morte à Zoug le 26. Mars 1689; 8. *Hélene-Barbe*, née à Frawenfeld le 27. Décembre 1696. mariée le 20. Octobre 1713. à *Jacques-Bernard* de Brandenberg, stathaltere ou second chef du canton de Zoug, & capitaine titulaire d'une compagnie au service de Don Carlos roi de Naples dans le régiment Suisse de Jauch; 9. *Anne-Marie-Louise*, née à Zoug le 26. Juin 1701. mariée à *Beat-Caspar* Outiger, brigadier ès armées du roi de Sardaigne, & colonel d'un régiment Suisse au service de ce prince; 10. *Anne-Marie-Barbe*, née à Zoug le 2. Février 1705. morte à Zoug le 30. Août 1728. âgée de 23 ans, sans alliance.

XVIII. Beat François-Placide baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, seigneur de Hembrunn & d'Anglicken, né à Zoug le 15. Juin 1687. lieutenant au régiment de Pfeiffer, compagnie de son pere, au commencement de 1703. capitaine commandant cette compagnie le 23. Décembre même année, obtint la demi-compagnie aux Gardes Suisses vacante par la mort de son oncle maternel le chevalier de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, tué à Ramilly le 4. Juillet 1706. mais il n'en eut le commandement que le 9. Juillet 1709. ayant servi en qualité de premier lieutenant dans sa compagnie aux Gardes Suisses, suivant son brevet du 28. Mai 1707. chevalier de S. Louis en 1716. a été pourvu le 15. Février 1720. d'une demi-compagnie dans le régiment Suisse de Brendlé, vacante par la mort du sieur Kolin, & autrefois levée le 28. Janvier 1689. par le landamme son pere, & le 26. Mars 1732. d'une autre demi-compagnie dans le régiment d'Affry, vacante par la mort du sieur Meyer, levée aussi par le feu baron de la Tour son pere le 28. Janvier 1689. créé brigadier ès armées du roi le premier Août 1734. maréchal de camp le premier Janvier 1740. lieutenant-colonel du régiment des Gardes Suisses le 16. Decembre 1742. colonel de ce régiment le 10. Mars 1743. a obtenu le 22. Novembre 1744. une autre demi-compagnie aux Gardes par la mort de Robert Machet lieutenant-général, le roi l'a nommé lieutenant-général de ses armées le premier Mai 1745. commendeur de l'ordre royal & militaire de S. Louis le Juin 1745. Il s'est trouvé aux batailles de Ramilly le jour de la Pentecôte 1705. & d'Oudenarde en 1708. a commandé le premier bataillon des Gardes Suisses en Flandre en 1742. a servi en qualité de maréchal de camp aux siéges de Menin, Ypres, Fribourg, Tournai ville & citadelle, Oudenarde & Dendermonde, & a eu l'honneur de suivre sa majesté durant les campagnes de 1744, 1745, 1746 & 1747. Il a épousé en 1715. *Marie-Florimonde* de Pinchesne, dont une seule fille *Marie-Elisabeth*, mariée à *Jean-Jacques* du Portal, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, colonel d'infanterie, fils d'*Antoine* du Portal, maréchal de camp, chevalier de S. Louis & directeur général des fortifications de l'Alsace, & de *Marie-Marguerite* de Tarade, ayant eu de son mariage *Antoine* du Portal : elle est morte à Strasbourg en Janvier 1739. âgée de 23 ans.

CINQUIE'ME BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XVIII. Beat-Louis baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, troisiéme fils de Beat-Jacques II. & de *Marie-Barbe* de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, né à Zoug le 24. Mars 1692. lieutenant de la compagnie de son pere au régiment de Pfeiffer, se trouva à la bataille d'Oudenarde en 1708. capitaine d'une compagnie de son canton en 1712. durant la guerre qui divisa les cinq cantons Catholiques d'avec les cantons de Zurich & de Berne, est mort à Zoug le 5. Janvier 1730. gît à Saint Oswald. Il épousa le 31. Janvier 1719. *Marie-Anne*, née à Ratolfzell en Suabe le 26. Janvier 1687. fille de *Jean-Christophe* Burz de Seethal, & d'*Anne-Marie* de Leutzin, petite-fille de *Gervais* Burz de Seethal, lieutenant-colonel de cavalerie au service de l'empereur, & commandant de la forteresse de Hochentwiel, durant la guerre des Suédois contre la maison d'Autriche, & de *Marie-Elisabeth* de Freyen, & aussi petite-fille de *Jean-George* de Leutzin, & de *Marie-Catherine* de Haimb de Diessenhoven, morte le 4. Août 1731. âgée de 44 ans six mois & dix jours, inhumée près de son époux. De son mariage sortent 1. Beat-Fidele-Antoine-Jean-Dominique, qui suit; 2. *Jacques-Bernard-Placide-Christophe*, né à Zoug le 15. Septembre 1721. mort en cette ville enfant; 3. *Marie-Anne-Louise*, née à Zoug le 3. Janvier 1723. religieuse professe en l'abbaye de Tenniken, ordre de Cîteaux, le 4. Septembre 1740. sous le nom de dame *Marie-Euphemie-Hélene-Christine*; 4. *Marie-Catherine-Placide*, née à Zoug le 5. Juillet 1724. morte le 19. Juin 1728, âgée de 44 ans; 5. *Marie-Françoise-Verene-Antoinette*, née à Zoug le premier Septembre 1726. mariée en Novembre 1746. à *Joseph* Stocker, du conseil du canton de Zoug; 6. *Anne-Catherine*, née à Zoug le 18. Juin 1728. morte en cette ville le 10. Novembre 1731. âgée de quatre ans.

XIX. Beat-Fidele-Antoine-Jean-Dominique baron de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, né à Zoug le 4. Août 1720. admis au nombre des gentilshommes pensionnaires du collége des Quatre Nations à Paris, le 31. Janvier 1732. nommé enseigne de la compagnie générale des Suisses & Grisons au régiment des Gardes Suisses le 7. Décembre 1745. soulieutenant le 3. Avril 1737. & second lieutenant de cette compagnie le 17. Mai 1740. a fait avec son régiment les campagnes de 1742. en Flandres & de 1743. sur le Rhin, capitaine commandant la compagnie Zur-Lauben, colonelle de ce régiment le 6. Mars 1744. il s'est trouvé aux batailles de Fontenoi & de Raucoux, aux siéges de Tournai, ville & citadelle, & d'Oudenarde les années 1745. & 1746. est fait chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 27. Avril 1746. Il a remporté le 4. Avril 1748. le prix de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres sur l'acception & l'étendue des priviléges, titres ΑΣΥΛΟΣ & ΙΕΡΑ, accordés aux villes de Gréce & de Syrie par plusieurs rois; & a servi au siége de Maestricht la même année : le roi l'a nommé brigadier de ses armées le 10. Mai 1748. L'académie royale des inscriptions & belles-lettres l'a proposé à sa majesté pour remplir la place d'académicien correspondant-honoraire-étranger, & sur l'agrément du roi en date du 27. Janvier 1749. il a été reçu en cette qualité le 31. du même mois.

SIXIE'ME BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XVII. Fidele baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, le dernier des fils de Beat-Jacques I. du nom, baron de la Tour, &c. & de *Marie-Marguerite* Pfeiffer, dame de Wyher, seigneur d'Hembrunn & d'Anglicken, étoit né à Zoug le premier Mars 1675. Il servit d'abord en France en qualité de lieutenant dans les troupes de sa nation, revint ensuite à Zoug sa patrie & en exerça les principales charges, bailli de la comté de Rhintal, au nom des cantons coseigneurs de ce bailliage, les années 1709. & 1710. On l'établit à la mort de son frere aîné Beat-Jacques, en Janvier 1717, capitaine général de la province libre, & la même année du conseil intime de Zoug, *stathaltere* ou second chef depuis

1719. jusqu'en 1722. Landamme ou chef à compter de cette année 1722. celles de 1723. & 1724. mourut à Lucerne le 26. Février 1731. âgé de 56 ans, où il est inhumé dans la sépulture des nobles Meyer de Baldegg, paroisse de S. Leger. Il avoit épousé 1°. *Marie-Catherine-Atlande-Adelaïde*, fille de *Jean* Meyer de Baldegg, bailli de la comté de Sargans, du conseil intime de la république de Lucerne, & de *N.* Durler, deux maisons illustres, décédée à Zoug le 14. Mars 1725. & 2°. le 26. Août 1726. *Marie-Catherine* Segesser de Bruneck, d'une noble & ancienne maison de Lucerne, sans avoir donné d'enfans. Il est sorti du premier mariage 1. *Placide-Antoine-Leonce*, né à Zoug le 15. Novembre 1704. mort en bas âge; 2. *Beat-Gerold Fidele*, né à Zoug le 3. Octobre 1706. capitaine commandant la compagnie de son cousin Beat-François-Placide de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dans le régiment de Wittmer, mort à Lille en Flandre sans alliance le 22. Octobre 1742. âgé de 36 ans, inhumé dans l'église de S. Etienne de cette ville; 3. Rudolf-Beat Jacques-Antoine, qui suit; 4. *Marie-Marguerite-Catherine*, née à Zoug le 23. Novembre 1696. mariée en Septembre 1721. avec le capitaine *Placide* Schneider de Wartensée, d'une noble & ancienne maison du canton de Lucerne; 5. *Anne-Catherine-Béatrix*, née à Zoug le premier Décembre 1697. morte sans alliance à Zoug le 30. Novembre 1738. âgée de 40 ans; 6. *Marie-Barbe-Josephe*, née à Zoug le 16. Février 1699. veuve de *Charles-Joseph* de Brandenberg, capitaine-lieutenant au service du roi Catholique; 7. *Marie-Anne-Verene*, née à Zoug le 11. Mai 1701, mariée le 24. Juin 1728. à *Jean-Jacques* Beutler, trésorier général du canton de Zoug; 8. *Marie-Louise-Françoise*, née à Zoug le 25. Mai 1703. morte à Zoug le 4. Mars 1708. âgée de cinq ans; 9. *Marie-Esther-Atlande*, née à Zoug le 15. Février 1711. morte enfant; 10. *Marie-Françoise-Elisabeth*, née à Zoug le 12. Mai 1714. morte au berceau à Zoug en 1715.

XVIII. Rudolf-Beat-Jacques-Antoine, baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, né à Zoug le 27. Avril 1708. enseigne, puis lieutenant de la compagnie de son cousin Beat-François-Placide de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, dans le régiment Suisse de Wittmer, capitaine-commandant cette compagnie en Décembre 1742. s'est trouvé aux siéges du fort d'Hollande près de Philisbourg, de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Tournai, ville & citadelle, d'Oudenarde, Ostende, de Nieuport, de Bruxelles, de la citadelle d'Anvers, de Maestricht, & à la bataille de Raucoux.

SEPTIE'ME BRANCHE DES BARONS DE LA TOUR-CHASTILLON-ZUR-LAUBEN.

XVI. Henri baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, second fils de Beat II. du nom, baron de la Tour, & d'*Euphemie* de Honegger, naquit à Bremgarten le 23. Novembre 1621. enseigne en 1640. lieutenant dans la compagnie de son nom aux Gardes Suisses, capitaine en 1649. par la retraite de son oncle Henri de la Tour-Zur-Lauben, fut estropié au siége de Roses en Catalogne l'an 1645. s'est distingué en 1654. commandant un bataillon des Gardes Suisses dans la défaite du secours que les Espagnols tentérent de jetter dans Arras, major général des troupes du canton de Zoug, l'an 1656. durant la guerre des cinq cantons Catholiques contre Zurich & Berne, il remporta différens avantages sur les ennemis; créé gouverneur de la comté de Baden, il en remplit les devoirs avec éclat les deux années ordinaires d'exercice 1659. & 1660. Le canton de Zoug le nomma son député l'an 1663. pour renouveller à Paris l'alliance avec Louis le Grand. Sa compagnie aux Gardes ayant été réformée ainsi que plusieurs autres du même régiment en 1668. le roi lui donna une chaîne d'or, & une pension par brevet du 26. Mai de cette même année : il n'étoit âgé que de 55 ans lors de sa mort à Zoug le 2. Mai 1676. inhumé dans l'église de S. Oswald : on a gravé sur son tombeau l'épitaphe suivante.

Henricus Beati *secundi filius* Zur-Lauben *liber Baro de Thurn & Gestelenburg, Galliarum Regis Ludovici Magni XIV. regalis custodiæ Capitaneus, supremus vigiliarum Tugiensium præpositus, præfectus quondam Badenæ : obiit 2. Maii 1676. ætatis suæ 55.*

Quid lacrymas fundis, vel cur suspiria lasso
Pectore deducis nobile Stemma tuo?
Nam placet excisam fatali vulnere frondem
Turgenti lacrymis fonte rigare tuam.
Nil opus his. Tua frons etiam post fata virescet,
Insita nam superûm frons tua vivet agris.

Henri de la Tour avoit épousé le 11. Novembre 1647. *Anne-Marie*, fille de *Jean* Speck, banneret du canton de Zoug, ancien capitaine d'une compagnie au service de France l'an 1635. & de *Marie-Jacobé* de Schmid, morte à Zoug le 6. Décembre 1697. laissant de son mariage 1. *Beat-Jacques*, né à Zoug le 6. Décembre 1649. mort à Zoug en bas âge le 14. Août 1654; 2. Beat-Jacques, qui suit; 3. *Beat-Henri-Joseph*, né à Zoug le 12. Février 1662. mort à Zoug le 10. Mars 1663; 4. *Beat-Henri-Joseph*, connu dans le monde sous le nom *du chevalier de Zur-Lauben*, seigneur de Lourbes, né à Zoug le 12. Novembre 1663. leva le 22. Janvier 1690. de l'aveu du canton de Zoug une demi-compagnie de cent hommes pour le régiment des Gardes Suisses, dont il a resté toute sa vie titulaire, premier capitaine des grenadiers dans ce régiment : il s'est distingué aux batailles de Steinkerque & de Neerwinde, au siége de Namur & à toutes les expéditions militaires de son corps seize années de suite, à dater de 1690. chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 13. Février 1703. brigadier des armées du roi le 10. Février 1704. succéda le 10. Novembre de cette même année à deux compagnies de son frere aîné le comte de Zur-Lauben, l'une mise sur pied par son frere en 1688. l'autre levée par le landamme Beat-Jacques de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben le 28. Janvier 1689. mais il n'en jouit que deux années entieres, ayant été tué le jour de la Pentecôte 1706. à la bataille de Ramilly âgé de 45 ans, sans avoir contracté d'alliance : il fut inhumé dans l'église du village de Foss; 5. *Beat-François*, né à Zoug le 3. Février 1667. capitaine d'une compagnie dans le régiment allemand de Greder le 30. Octobre 1690. puis sur la démission de son beau-frere Beat-Jacques II. de la Tour-Châtillon-Zur Lauben, d'une autre compagnie dans le régiment du Vieux-Stoppa le 6. Février 1692. mort sans alliance le 19. Août même année à Mons en Hainaut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Steinkerque âgé de 24 ans; 6. *Anne-Marie-Therese*, née à Zoug le 31. Octobre 1648. morte à Zoug sans être mariée; 7. *Anne*, née à Zoug le 12. Juin 1652. morte enfant; 8. *Marie-Anne*, née à Zoug le 2. Avril 1657. abbesse de Thenniken, ordre de Cîteaux en Turgovie sous le nom de *Marie-Euphemie*, morte le 2. Avril 1737. âgée de 80 ans, ayant gouverné ce monastere avec édification 30 ans : on voit son épitaphe en allemand dans l'église abbatiale de Thenniken; 9. *Marie-Jacobé*, née à Zoug le 6. Décembre 1658. mariée à *Gui-Ander-Matt*, capitaine au service de France; 10. *Marie-Barbe*, née à Baden le 4. Juin 1660. mariée à son cousin germain *Beat-Jacques* de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, depuis landamme de Zoug, mere de *Beat-François-Placide*, colonel du régiment des Gardes Suisses, & du capitaine *Beat-Louis*; 11. *Marie-Euphemie*, née à Zoug le 3. Octobre 1665. morte l'année 1666; 12. *Marie-Salomé*, née en 1670. religieuse de l'abbaye de Feldbach, ordre de Cîteaux en Turgovie en 1686. sous le nom de *Marie-Cecile*, morte à Feldbach le 24. Novembre 1729.

XVII. Beat-Jacques II. baron de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, & comte de Villé, né à Zoug le 25. Février 1656. s'est montré dès le premier âge digne de la gloire de son nom, & l'a soutenue jusqu'au dernier moment de sa vie. Lieutenant dans le régiment allemand de Furstenberg le 27. Mars 1670. dont son oncle brigadier des

des armées Conrad de la Tour-Zur-Lauben, étoit colonel, puis major de ce corps en 1671. ensuite capitaine, servit avec tant de bravoure & de succès particuliérement à la bataille de S. Denys, que Louis le Grand lui fit don en 1687. de la seigneurie de Wylerthal, ou en françois Val de Villé, située dans la haute Alsace, & l'érigea en baronnie, comprenant les seigneuries de Wyler, Ortenberg, Salles, Erlibach, Charwille. Animé par ces récompenses, Beat-Jacques leva cette même année 1687. un régiment allemand du nom de Zur-Lauben, & servit glorieusement en Catalogne, brigadier des armées le 22. Mai 1690. Il passa en Irlande & donna de nouvelles preuves de sa bravoure & de son intrépidité à la bataille de Limmerik, où son régiment fut taillé en piéces, aussi vingt-trois milords, brigadiers & colonels, lui donnent les plus grands éloges dans une lettre du premier Septembre 1690. & offrent de rétablir par des recrues à leurs dépens la perte de son régiment, & de les conduire même aux ports de mer les plus commodes. Le baron de la Tour-Zur-Lauben n'eut pas besoin de secours étrangers sous le régne de Louis le Grand, il se distingua à la tête de sa brigade en 1692. à la bataille de Steinkerque, & y fut blessé; cette même année en Décembre le roi decora la baronnie de Villé du titre de comté; en 1693. le comte de Zur-Lauben combatit à Néerwinde, la victoire est, selon les relations du tems, principalement duë à la valeur de sa brigade: créé chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis le 8. Février 1694. & marechal de camp le 3. Janvier 1696. Il servit aux siéges de Mons, de Namur & de plusieurs autres places, commandant avec le comte de Tessé, depuis maréchal de France dans Mantoue, il en fit lever le blocus que les ennemis tinrent toute une année: on conserve des mémoires de sa main sur la défense de cette place: le roi le fit lieutenant général de ses armées par brevet du 5. Juin 1702. & toujours avec la distinction d'être seul nommé officier général de sa promotion. Ses hauts faits à la bataille de Spirebach & durant toute la campagne de 1704. répondent aux bontés de son prince, il en eût reçu les derniers honneurs militaires, suivant une lettre du ministre de la guerre écrite par ordre du roi en date du 20. Septembre 1704. *Sa majesté m'a commandé de vous dire*, écrit le ministre, *que vous seriez content de la maniére dont il a intention de vous dédommager, songez à guérir promptement & à venir recevoir la récompense de vos services*; mais le comte de Zur-Lauben servant en qualité de lieutenant-général à la funeste journée de d'Hochstett, & étant le seul des officiers généraux de ses collégues qui fit face à l'ennemi, il eut beau à la tête de la gendarmerie les repousser jusqu'à trois fois, malgré sept blessures profondes reçues sur son corps en ces différentes charges, cet intrépide héros périt enfin à Ulm en Suabe des suites de cette cruelle bataille le 21. Septembre 1704. âgé de 48 ans. Il est enterré dans l'église des peres Augustins de la ville, & son cœur apporté à Zoug repose dans l'église de S. Oswald: l'epitaphe à son honneur est bien modeste.

Beatus Jacobus Henrici *secundi filius Zur-Lauben, liber Barô de Thurn & de Gestelenburg, Comes de Wylerthal in Alsatia, Eques ord. Sancti Ludovici, Colonellus, locum tenens generalis regiarum copiarum Ludovici M. XIV. quem Gallia, Italia, Flandria, Catalonia, Hybernia victoriosum agnovit militem, & gloriosum sanguine & virtute, illustrissimus generalis Hochstetiano in conflictu acerrimè conflictans scpteno ex vulnere occumbens non succumbens, generalem primam subiit mortis legem 21. Septembris Ulmæ corpus ecclesiæ PP. August. Pectus Tugii animam tradidit cœlo 1704. ætatis 48. d. 3.*

Le comte de Zur-Lauben avoit épousé le 18. Juin 1691. *Julie*, demoiselle d'honneur de madame la Dauphine, fille de *Claude* de Sainte-Maure, seigneur de Fougerai, marquis de Chaux, & de *Marie* Paulte, cousine issue de germain du duc de Montauzier, morte à Paris le 3. Novembre 1694. & enterrée dans l'église des Carmelites rue & fauxbourg S. Jacques, ayant eu de son mariage 1. *N.* de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, mort en bas âge; 2. *Anne-Therese*, morte sans alliance en 1713; 3. *Françoise-Honorée-Julie*, comtesse de Zur-Lauben & de Wylerthal, baronne de Gestelenbourg & d'Ortenberg, mariée le 28. Décembre 1711. à *Henri-Louis* de Choiseul, marquis de Meuze, comte de Sorci en Lorraine, colonel d'un régiment d'infanterie, lieutenant-général des armées du roi & chevalier de ses ordres cette année 1749. dont sont nés deux fils, 1. *Maximilien-Jean*, comte de Choiseul-Meuze, colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, mort le 28 Octobre 1738. âgé de 24 ans, qui d'*Anne-Justine* Paris-Montmartel a laissé deux fils; 2. *François-Honoré*, comte de Meuze, colonel du régiment de Forez, puis de celui Dauphin infanterie, mort à Anvers le 30. Avril 1746. âgé de 31 ans, qui a laissé un fils de son mariage avec *N.* de Martigni ci-devant chanoinesse du chapitre de Nivelle. * Actes de la chancellerie de Sion, de S. Mauris, chroniques ou recueils des actes du Valais, connus sous les titres de *chroniques de Lenck & de Bryg* manuscrits; necrologe de l'abbaye de Sédorff; necrologe & actes de l'abbaye de Wettingen; necrologe ou livre manuscrit des anniversaires fondés à Zoug dans l'église de S. Oswald depuis la fin du XV. siécle jusqu'en 1749; livre des dépenses faites pour la fondation de l'église de S. Oswald écrit en 1478; état des charges d'état du canton de Zoug, & des noms des personnes qui les ont possédées depuis 1387. jusqu'à présent; actes de la chancellerie de Zoug; livres des baptêmes de la ville de Zoug; livres des mariages & morts de la ville de Zoug, livres des baptêmes & anniversaires de la ville de Bremgarten; extraordinaires des guerres de la chambre des comptes de Paris des XVI. & XVII. siécles; chronique de Fribourg, en allemand, manuscrit conservé dans l'abbaye de Wettingen du XV. siécle; autre chronique de l'abbaye de Notre-Dame des Hermites, manuscrit du XVI. siécle; noms & armes des nobles tués à Sempach avec le duc d'Autriche, rapportés & peints dans un livre manuscrit de la même abbaye de Notre-Dame des Hermites; actes de la chancellerie de Berne; généalogies manuscrites de la maison de Zur-Lauben des XVI. & XVII. siécles; actes, diplomes, titres de cette maison conservés à Zoug & à Bremgarten; Stumphii *Chronicon Helveticum*, lib. XI. c. VIII. fol. 613. *b.* & 614. *a.* cap. X. fol. 615. *a.* & *b.* & fol. 616. *a.* cap. XIV. fol. 620. cap. XV. fol. 620. & 621. cap. XIX. fol. 624. *b.* lib. VIII. c. II. fol. 520. & 521. cap. V. fol. 522. & 523. cap. VI. fol. 523. cap. VII. fol. 523. *b.* & 524. cap. VIII. fol. 525. *a.* cap. XII. fol. 528. *b.* lib. VII. cap. XXXIV. fol. 512. *b.* lib. VI. cap. XXIII. fol. 446. *b.* *editum Tiguri*, 1586. fol. fig. *Germanicè*; Gabrielis Bucelini *chronicon Constantiense, parte III.* p. 72. & 73. *Genealogia Zur-Lauben, aliàs de Thurn & Gestelenburg cum Gentilitiis*; *Francofurti*, 1667. *in-4°.* Bassompierre, ambassades en Suisse, tom. II pag. 190. 191. Cologne, 1625. Sibenmacher, armorial des maisons de l'Empire, en allemand, Nuremberg, 1604. pag. 203. & 1612. pag. 27. fig. *in-4°.* Haffner, *chron. Salodorense, Salodori*, 1666. *in-4°.* fig. *pars I.* p. 357. *pars II.* p. 93. 295. 296. *Memorabilia Tigurina auctore Johanne Jacobo Lew. Tiguri*, 1742. *in-4°.* fig. p. 622. Johannes Jacobus Grasser, *de Heroibus Helvetiæ*; *Basileæ*, 1624. *in-4°.* fig. pag. 35. 43. 44. 122. & 123. Jean-Baptiste Plantin, *abregé de l'histoire générale de Suisse*; Genève, 1666. *in-12.* p. 127. & 128. 155. 468. & 698. Jo. Henrici Suiceri Tigurini, *chronologia Helvetica usque ad an. 1607. Tiguri*, 1735. fol. p. 33. & 37. *Historia belli Suitensis auctore Bilibalda Pirckeimero, Tiguri*, 1735. fol. lib. I. p. 6. Steineri, *Germano-Helveto-Sparta*; *Tugii*, 1684. *in-12.* *Germanicè*, pag. 241. & 242. 583. & 601. Gabrielis Bucelini, *Germaniæ Topo-chrono-stemmatographicæ, pars altera, Augustæ Vindelicor.* 1662. fol. fig. p. 129. *Genealogia* Zur-Lauben, & pag. 280. *probationes nobilitatis ejusdem familiæ.* Josias Simlerus, (*qui anno 1576. obiit*) *de Valesia & Alpibus; Lugduni Batavor.* 1633. pag. 61. 62. 67. 68. 69. 75. 76.

79. 93. 137. 138. 139. 140. & 360. Jean-Henri Rahn de Zurich, *Histoire abregée de Suisse*, en allemand, Zurich, 1690. *in*-12. p. 139. 145. 148. 190. 191. 201. 202. & 230. *Recueil des alliances de la France avec les Suisses*; Berne, 1732. *in*-12. en allemand, p. 4. 5. 11. & 437. Ægidii Tschudii *chronicon magnum Helvetiæ*; *Basileæ*, 1734. fol. fig. *Germanicè*, *pars prima* lib. II. p. 90. lib. IV. p. 192. 216. lib. III. p. 115. & 116. lib. IV. p. 229. 230. 272. & 273. lib. VIII. p. 605. lib. VII. p. 528. lib. V. p. 308. & pag. 287. 288. 301. 318. 319. 372. 373. lib. VI. p. 462. 496. lib. VII. p. 536. 552. lib. VIII. p. 674. & 675. Petri Bertii *Commentarior. rer. Germanicar. libri tres*; *Amstelodami*, 1616. *in*-4°. fig. lib. II. p. 207. 222. 224. & 225. Sebastiani Munsteri *Cosmographia universalis*; *Basileæ*, 1550. fol. fig. lib. III. p. 319. 341. 380. 381. Samuel Guichenon, *Histoire de la maison de Savoye*; Lyon, 1660. *in-fol.* tome premier, pag. 248. 227. 228. 249. 278. 281. 282. 330. 333. 324. 317. 351. 352. 353. 354. 424. 433. 434. 442. 492. 493. Tom. second, pag. 45. 113. 114. 141. 146. 196. 200. 240. 242. 243. 249. 668. 669. 1132. 1274. le même, *Histoire de Bresse & de Bugey*; Lyon, 1650. *in-fol.* fig. Preuves, pag. 96. partie troisiéme, pag. 12. 14. 13. 23. 30. 38. 255. continuation de la troisiéme partie, p. 114. & 236. *Helvetia Sancta, auctore* Henrico Murer; *Lucernæ*, 1648. *in fol.* fig. p. 186. & 187. Généalogie de la maison de Zur-Lauben, dans le *Dictionnaire historique de Bâle*, composé en allemand par Iselin au mot Lauben, édition de 1729. *in fol.* *Histoire généalogique de la maison du Chatelet*, par dom Calmet; Nanci, 1741. *in-fol.* fig. p. 190. Joan. Barzœi, *Heroum Helvetior. epistolæ versibus*, *Friburgi Helvetior.* 1657. *in*-12. p. 198-215. *Mémoires du duc de Navailles*; Amsterdam, 1702. *in*-12. p. 215. & 216. *Abregé historique de la maison du roi & de toutes les troupes de sa majesté*, par l'abbé de Nœufville, tom. II. Liége, 1734. *in*-4°. fig. p. 635-637. *Mercure Suisse*, imprimé à Genève, 1634. *in*-12. fig. p. 80-92. Jacques Lauffer, *Histoire de Suisse*, en allemand, tom. III. & IV. Berne, 1736. *in*-12. Stettler, *chronicon Bernense*; en allemand. Jacques Spon, *Histoire de Genève*, *avec preuves*; Genève, 1730. *in*-4°. fig. tom. II. p. 209. 223. & 271. *Gallia Christiana, novæ editionis*, *Parisiis*, 1731. *in-fol.* fig. tom. V. p. 1006. 1099. Bassompierre, *Mémoires*, tome second, Cologne, 1665. *in*-12. p. 339. 345. 351. & 611. Hartmanni *Annales Heremi*, p. 235. 253. 298. Francisci Modii *Pandecta Triumphales.* Lang *Historia Ecclesiastica Helvetiæ*, tom. I. fol. *Germanicè.* Simlerus, *de Republica Helvetior.* *in*-12. *Parisiis*, 1577. lib. I. pag. 48. *b.* *Relations des batailles de Steinkerque*, *Néerwinde*, &c. *du blocus de Mantoue*, imprimées à Paris en 1692. 1693. 1702. *Chronicon Tugiense*, manuscrit, *anno*, 1616. *scriptum.* *Varia manuscripta in Bibliotheca Zur-Laubiana*, *Tugii asservata.* Hergott, *Genealogia Domûs Austriacæ*, *volum. II, fol.* fig. Fuggeri, *Speculum Austriacæ Domûs*, *in fol. Germanicè*, fig. &c.

ZUR-LAUBEN, (Aimon) second fils d'Hermann, baron de la Tour-Châtillon, & de *Barbe* comtesse de Visp, élu évêque de Sion & prince de l'Empire Romain en 1326. fit alliance avec Gui, Dauphin, contre Edouard comte de Savoye le 10. Janvier 1327. vidima le 8. Janvier 1330. le diplome d'Henri VI. roi des Romains en faveur de son église de Sion, termina cette même année ses différens avec le comte de Savoye, fonda près de Siders le 19. Janvier 1331. avec son petit-neveu Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, & damoiseau Jean de Anniviz, un monastere de Chartreux à l'honneur de S. Martin de Tours, & mourut à Sion en Mai 1338. ayant douze ans gouverné son diocèse en grand & pieux évêque.

ZUR-LAUBEN, (Gerold) de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben I. du nom, né à Zoug en 1547. abbé & seigneur de Rheinaw en 1598. animé d'un saint zéle réforma la congrégation des Bénédictins en Suisse, il unit même à cet illustre corps son abbaye en 1603. Ses sollicitudes pour la décoration de la maison de Dieu le portérent à bâtir une des tours de son église abbatiale. Ses sujets favorisant les dogmes de Zuingle, il implora pour les réduire le secours des cantons Catholiques. Sa mort arriva à Rheinaw le 23. Février 1607. âgé de 61 ans, la neuviéme année de son élection, & la quarante-cinquiéme de sa profession. On lit sur sa tombe dans cette église l'épitaphe suivante à son honneur.

Reverendissimo & amplissimo Domino
Geroldo I. Zur-Lauben,
Ex L. B. de Thurn & Gestelenburg Tugiano
Mñrii B. Mariæ semper Virginis in Rhinaw
Abbati dignissimo.
Ac
Saluberrimæ reformationis S. Benedicti ordinis
Introductori vigilantissimo,
Anno suæ Professionis 45. Presbyteratus 37.
Prælaturæ 9. ætatis 61.
Christi vero incarnati 1607. die Februarii 23.
In æternam (ut piè credendum) quietem
A summo vitæ autore clementer evocato
Præsens
Suo Domino Abbati & Pastori amantissimo
Sub hoc lapide condito
Venerabilis conventus Rhenaugiensis pro grati
Animi significatione P. C.
Postliminio
Destructa veteri & adornata nova Basilica
Ex choro S. Benedicti elevato
Et
In novo ejusdem recondito
Pium hoc æternæ gratitudinis monumentum
Geroldus II. ejusdem stemmatis
Abbas
Restauravit & erexit
Anno 1710.

ZUR-LAUBEN, (François-Dominique, & Placide par son nom de religion) abbé de Muri, prince du Saint Empire Romain, fils de Beat-Jacques I. baron de la Tour, &c. & de *Marie-Barbe* de Reding de Biberegg, naquit à Bremgarten le 13. Mars 1646. se consacra à Dieu dans l'abbaye de Muri en Argaw, ordre de S. Benoît, & reçut le nom de Placide lors de l'émission de ses vœux le 17. Juin 1663. Deux des ouvrages de sa piété imprimés en allemand *in*-4°. répandirent au dehors la bonne odeur de ses vertus : on connoît ces ouvrages sous les titres de *Spiritus duplex humilitatis & obedientiæ*, *per varias exhortationes præsentatus*; & de *Conciones Panegyrico-morales.* Son mérite l'éleva d'abord à la charge de secrétaire géneral de sa congrégation en Suisse, puis à la dignité d'abbé de Muri en 1683. Occupé des devoirs de sa prélature, il rétablit son église avec magnificence, réédifia les bâtimens de l'abbaye, & il en accrut les domaines par les fruits d'une sage économie, il acheta en 1693. la seigneurie de Sandegg & celle d'Epithausen. En 1698. la haute considération dont l'abbé de Muri jouissoit, lui valut de la part de l'empereur Leopold I. la qualité de prince du S. Empire Romain, & aux aînés de sa maison celle de maréchal héréditaire des princes de Muri : le diplome daté de Vienne est du 10. Décembre 1701. Ces marques d'honneurs ne diminuérent rien des soins de Placide de la Tour touchant son abbaye, il ajouta à ses premieres acquisitions en 1706. les terres de Glatt, de Diessen, Dettensée & d'Egestal. Par tant de bienfaits son monastere le mit au rang de second fondateur. Plein de jours & de mérite il est mort à Sandegg le 14. Septembre 1723. âgé de 78 ans, ayant gouverné son monastere 39 ans & demi, & exercé un grand nombre d'années les fonctions de visiteur de toute la congrégation de S. Benoît en Suisse. Son corps repose dans l'église abbatiale de Rheinaw, près de Gerold de la Tour-Zur-Lauben abbé I. du nom, & son cœur dans l'église de Muri : on voit dans l'une & dans l'autre deux mausolées élevés à sa mémoire, le premier par les soins de son frere puîné Gerold abbé II. du nom, & par les religieux de Rheinaw;

& le second aux dépens de l'abbaye de Muri, & par les attentions de son illustre successeur Gerold Haïmb de Stulingen, vivant encore cette année 1749. Les inscriptions sur ces différens monumens, & le mérite de sa personne garantissent la sainteté de ses actions.

Epitaphe dans l'église abbatiale de Reinaw.

D. O. M.
Immortali memoriæ
Illustrissimi & Reverendissimi Domini Placidi Zur-Lauben,
L. B. de Thurn & Gestelenburg.
Abbatis Murensis
Primi S. R. J. Principis
Primarii post fundatores Murorum
Restauratoris
Sacerdotis Jubilæi
Qui
Anno ætatis 78. *Prof.* 60. *Presbyteratus* 54.
Regiminis 40. *Partæ salutis* 1723.
14. *Septembris in arce sua Sandegg*
Mortis ingressus arenam
Captus est,
Quoniam Placita erat Domino anima illius,
Corde Muris, corpore Rhenovio legatis.
Siccine separat amara mors!
Imo conjunxit arctius
Fratrem fratri Germano
Geroldo nomini & stemmatis secundo
Abbati Rhenov. Sacerdoti Jubilæo,
Qui istoc piæ recordationis monumentum
Fratri optimo mœstissimus posuit
Ut qui in vita sua dilexerunt se,
In morte non sint separati.
Viator utrique bene precare.

Epitaphe dans l'église abbatiale de Muri.

Sta viator
Et cordiali voto loquere
Ad cor
Illustrissimi & Reverendissimi D. D.
Placidi Zur-Lauben,
L. B. de Thurn & Gestelenburg
Primi S. R. J. Princ. & Abbatis Muren.
Primar. I. post fundatores
Ampliatoris
Quod ille XIV. Sept. anno M. DCC. XXIII.
Æt. LXXIX. Prof. LX. Sac. LIII. Reg. XL.
Die in Sandegg defunctus
In Placidi amoris pignus
Filiis Murensibus legavit
Corpus Rhenovio animam cœlo,
Suscipiente
Requiescat in pace.

ZUR-LAUBEN, (Gerold II. du nom) abbé & seigneur de Rheinaw, fils du baron Beat-Jacques I. de la Tour-Châtillon-Zur-Lauben, & de *Marie-Barbe* de Reding de Biberegg, né à Bremgarten le 2. Août 1649. & baptisé sous le nom de Conrad, reçut celui de Gerold le jour de ses vœux dans l'abbaye de Rheinaw, ordre de S. Benoît, en Turgovie le 15. Novembre 1665. prêtre le 23. Septembre 1673. depuis secrétaire général de la congrégation Bénédictine de Suisse, ensuite abbé de Rheinaw le 6. Février 1697. gouverna 39 ans cette abbaye avec la réputation de docte théologien, de saint religieux & de sage prélat. Il est regardé le second fondateur de cette abbaye, l'ayant rebâtie à neuf & considérablement augmenté ses revenus. Plein d'un saint zéle de religion il fit revivre l'ancienne discipline dans son monastere, & visiteur de tout l'ordre de S. Benoît en Suisse après la mort de son frere Placide abbé de Muri. Il mourut à Rheinaw âgé de 86 ans le 18. Juin 1735. Son corps repose dans cette église abbatiale près de celui de son frere l'abbé & prince de Muri, avec cette épitaphe.

Sta viator.
Hic Jacet
Viva veræ virtutis imago
Reverendissimus Perillustris ac amplissimus D. D.
Geroldus II.
Zur-Lauben, *L. B. de Thurn & Gestelenburg*
Monasterii B. M. V. Rhenoviensis
A rebus præclarè & utiliter gestis
Abbas gloriosissimus:
A Sapientia & ætate grandævus
Senior venerandissimus.
A Primitiis bis Deo solemniter libatis
Sacerdos Jubilæus:
A cultu scientiæ & zelo disciplinæ
Ampliator vigilantissimus.
A pietate in superos, subditos, pauperes
Pater omnium amantissimus.
Cujus si laudem homines tacuerint,
Lapides clamabunt.
Obiit anno 1735. *die* 18. *Junii ætatis* 86.
Prof. 70. *Presbyt.* 62. *Regim.* 39.
Et sub muta hac urna
Omnium ora in sui laudem
Corda in memoriam excitat
Requiescat in pace!
Amen.

FIN.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Nouveau Supplément au Dictionnaire de Moreri*, dans lequel je n'ai rien trouvé qui doive en empêcher l'Impression. A Paris ce premier Mars 1749.

Signé SALLIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien-amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, Libraire & Imprimeur à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'il desireroit imprimer, & donner au Public, un Ouvrage qui a pour titre : *Le Dictionnaire de* MORERI, *tant en langue Françoise qu'en langue Espagnole*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis de faire imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs volumes, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems & espace de TRENTE ANNÉES consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression Etrangere dans aucun Lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus expliqués, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'Impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément à la feuille attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725 : Et qu'avant de les exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chancelier le sieur DAGUESSEAU ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France ; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée ; & qu'aux copies d'icelles collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secrétaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à Versailles le vingt huitiéme jour du mois de Mars, l'an de grace mil sept cent quarante-neuf, & de notre Regne le trente-quatriéme. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Registré sur le Registre XII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 110. fol. 96. conformément au Réglement de 1723. A Paris le 1. Avril 1749.

Signé, CAVELIER, *Syndic*.



